[Sept 1831 à Déc 1832]

le choléra (1832)
voir p. 5-7 et table p. VIII
et p. 46-47

LE SEMEUR.

DE L'IMPRIMERIE DE SELLIGUE,
RUE DES JEUNEURS, N° 14.

LE SEMEUR,

Journal Religieux,

POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE

ET LITTÉRAIRE.

Le champ, c'est le monde.
MATTH. XIII. 38.

TOME PREMIER.

DU 1er SEPTEMBRE 1831 AU 31 AOUT 1832.

PARIS,

AU BUREAU DU SEMEUR, RUE MARTEL, N° 11.

1832.

TABLE

DU TOME PREMIER.

Du 1er septembre 1831 au 31 août 1832.

PHILOSOPHIE.

PSYCOLOGIE.

Pages.

APOLOGÉTIQUE.

BIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE. POÉSIE.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

LÉGISLATION.

Pages.

IBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. INSTRUCTION PUBLIQUE. ÉDUCATION.

TRAITE. ESCLAVAGE.

Pages.

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

HISTOIRE.

GÉOGRAPHIE. VOYAGES ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

HISTOIRE NATURELLE.

Pages.

MÉDECINE PUBLIQUE ET PRIVÉE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

VARIÉTÉS.

BIBLIOGRAPHIE.

FIN DE LA TABLE.

TOME 1er. — N° 1. 7 SEPTEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII, 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — es lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

INTRODUCTION.

Un mal profond, source de mille autres maux, épuise s forces de la société. Ce mal passe de la vie des individus ins celle des nations ; il se montre chez les premiers sous » dehors aussi variés que le sont les caractères individuels ; iez les peuples il a pour symptôme dominant une agitaon plus ou moins manifeste qui survit à la satisfaction des esoins généraux qui paraissaient au premier abord en être principale cause. Ce mal, c'est de ne croire qu'au présent aux seuls intérêts qui s'y rattachent, c'est de concentrer inte notre activité intellectuelle et morale, toutes nos ies et tous nos sentimens sur les détails de notre existence rrestre, et d'user notre puissance d'affection dans les éceptions continuelles qu'elle éprouve au milieu d'un ionde où tout n'est que d'un jour ; c'est, en un mot, de anquer de foi religieuse. Quand cette foi n'existe pas, uand l'homme n'a plus d'yeux que pour cette terre de issage, lorsqu'il cesse de croire à une vocation plus iblime que celle de citoyen de ce globe, et qu'il méonnait les relations qui doivent exister entre lui et son réateur, il en vient à méconnaître aussi les liens de franité qui l'unissent à ses semblables, il s'isole au milieu e la grande famille humaine, et après avoir réduit son hétage aux richesses qui s'épuisent en se partageant, il rive à ne plus voir qu'un rival dans celui qui devait être on frère. De ce premier désordre découlent tous ceux que ous observons dans la vie de l'individu et dans le corps cial.

C'est pour l'avoir méconnu ou pour n'y avoir attaché u'une importance très-secondaire, disons mieux, c'est our y avoir participé, que jusqu'à ce jour, philosophes, istituteurs et hommes du pouvoir, ont si peu fait pour le éritable bonheur de l'humanité. C'est pour cela qu'avec outes les lumières de notre âge de raison, qu'avec des istitutions supérieures à celles des temps passés, avec des néthodes d'éducation perfectionnées, avec des habitudes 'ordre, et avec des mœurs plus décentes que celles de nos ères, nous voyons cependant toujours aussi peu de paix et e contentement dans les cœurs, le même besoin de s'échapper à soi-même par des distractions frivoles ou sérieuses selon les inclinations particulières, enfin les mêmes mécontentemens, les mêmes divisions, et peut-être plus d'inquiétude que jamais dans la nation.

Les grands écrivains du dix-huitième siècle, en prêtant leur langage entraînant et lucide à la philosophie facile et superficielle que se fait le cœur de l'homme, en s'adressant aux sympathies et aux répugnances politiques et religieuses qui s'éveillaient alors dans le public, ces écrivains et leurs successeurs ont communiqué à cette philosophie une impulsion qui lui fit rompre toutes les barrières que le respect humain et la timidité lui avaient imposées jusqu'alors. Ils parlaient à une multitude convertie d'avance, et qui n'avait besoin que de voir ses doctrines secrètes au grand jour pour les reconnaître et pour oser les proclamer. C'était pour la plupart ce déisme vague et incertain, cette croyance sans vie à l'immortalité de l'âme si répandus de nos jours, et qui, dernières et faibles traces des croyances chrétiennes, composent ce qu'on nomme la religion naturelle. Chez un petit nombre, c'était le matérialisme tout brut avec sa morale de l'intérêt personnel, la moins généralement avouée en théorie, et cependant la plus pratiquée.

L'œuvre de la philosophie critique fut donc d'autant plus heureuse et plus rapide chez nous qu'elle trouva le terrain tout préparé, et que, bien loin d'avoir à lutter contre une foi forte et vivante, cette philosophie n'exerça sa puissance de destruction que contre le crédit usé d'une religion d'état, obstruée de superstitions, déshonorée par une partie de son clergé, et exploitée comme un monopole par un pouvoir absolu comme tous les pouvoirs des temps féodaux. Aussi, lorsque sonna dans notre patrie l'heure dernière de l'organisation sociale du moyen âge, la religion cérémonielle, qui avait pris la place du culte *en esprit et en vérité*, partagea-t-elle le sort des institutions politiques auxquelles les peuples avaient cessé d'avoir foi.

Mais en mettant à nu l'incrédulité qui se cachait au fond des ames, en la dégageant des dernières entraves qui retenaient son essor, le dix-huitième siècle et la révolution sociale qui l'a couronné, ont rendu un service réel à l'humanité, un service qui justifierait, s'il en était encore

besoin, la précieuse liberté dont nous jouissons du reproche de permettre le mal autant que le bien. En effet, dès qu'un principe peut être librement proclamé, discuté, mis à l'épreuve de la vie pratique, toutes ses conséquences et toute sa valeur sont bientôt connues ; il faut peu de temps pour faire éclore et mûrir les fruits dont il contient le germe. Or, c'est ce qui est arrivé pour les principes philosophiques du dix-huitième siècle. Il est bien évident, qu'après avoir fait la critique de l'ordre social et religieux du moyen âge, cette philosophie nous a laissé à la merci de nos passions et de quelques préjugés nouveaux ; qu'elle s'est trouvée au dépourvu, lorsqu'il s'est agi de nous apprendre à faire usage de ce bel instrument de la liberté, qu'elle venait de conquérir avec des armes empruntées ailleurs.

Les hommes vraiment supérieurs ont apprécié depuis long-temps la valeur de la sagesse voltairienne, et se sont hautement prononcés sur son impuissance à régénérer le siècle, et nous croyons apercevoir que beaucoup d'ames dont elle a eu les premières sympathies sentent aussi le vuide qu'elle laisse dans le cœur. De là, cette espèce de réaction qui s'est opérée chez nous dans les tendances de la philosophie ; de là, ce besoin d'aller demander à l'Écosse et à l'Allemagne, plus religieuses en tous temps que notre France, de quoi rendre à notre école philosophique un caractère plus relevé et plus conforme aux vagues besoins de croyances qui se sont réveillés parmi nous. Mais ces nobles et sérieux travaux des Royer-Collard, des Cousin, des Jouffroy, des Lherminier, sont seulement venus témoigner, comme l'avaient fait auparavant ceux de Platon et des métaphysiciens du dix-septième siècle, que ce n'est pas de la philosophie que l'humanité doit attendre sa délivrance; qu'il faut cesser de se faire illusion sur le rôle et sur la portée de cette science; que, précieuse pour nous donner une méthode par les lumières qu'elle jette sur le jeu de notre intelligence, elle s'efforce en vain d'atteindre à une solution positive et incontestable des grands problèmes qui intéressent par dessus tout notre âme. Cette vérité est déjà sentie par plus d'un ancien adorateur de la raison humaine, et nous avons tout lieu d'espérer que notre époque est destinée à mettre fin à ce culte idolâtre, qui a remplacé depuis long-temps chez nous celui de la sagesse divine.

Il est temps, en effet, qu'au règne de l'indifférence religieuse et de l'égoïsme qui en est la conséquence, succède le règne de la foi, et que la science philosophique abdiquant un rôle qu'elle ne sait pas remplir, cède la place à des croyances positives et à la portée de tous. C'est là, comme nous le disions plus haut, qu'est le seul remède à tous les maux de notre existence individuelle et de notre existence sociale ; là seulement est une issue pour sortir de toutes les difficultés de notre position actuelle, et pour échapper à tous les dangers qui en sont le résultat; là enfin se trouvera une consolation efficace pour les afflictions dont la Providence semble vouloir visiter notre génération par le ministère d'un terrible fléau, et non seulement une consolation, mais le moyen le plus propre à éloigner de nous cette verge céleste, et à abréger le temps de l'épreuve.

Mais, dira-t-on, où trouver et qui nous donnera ces croyances positives dont nous éprouvons, en effet, un pressant besoin? A qui donner aujourd'hui cette foi que nous avons successivement retirée à l'Église, puis ensuite à la raison humaine?

Nous ne venons pas dire à nos contemporains qu'au milieu de tous ceux qui leur demandent leur confiance, nous seuls la méritons; nous ne venons pas leur parler de l'incertitude et de l'impuissance des doctrines philosophiques qui se disputent leur assentiment, pour leur annoncer ensuite que nous seuls sommes sages. Non, nous savons trop quelle est la faiblesse de notre lumière naturelle, p[...] prétend[r]e en éclairer le siècle; et plût à Dieu que tous c[...] qui parlent de vérité commençassent par reconnaître ce[...]ci. Mais nous venons inviter les hommes de notre âge à [ou]vrir les yeux aux clartés d'un flambeau qui existe dep[uis] bien long-temps au milieu de nous, et qui non seulem[ent] suppléera par sa lumière à celle de leur raison et de l[eur] conscience, mais dont la chaleur vivifiante leur fourn[ira] aussi la force de marcher dans la carrière nouvelle q[u'il] aura éclairée devant eux.

Ce flambleau brilla d'un vif éclat aux derniers jours [de] l'ancienne civilisation romaine, en ces jours qui ont a[vec] les nôtres plus d'un trait de ressemblance. Plus tard [la] superstition, puis après elle une fausse philosophie, [ont] étendu autour de lui un épais rideau de préjugés, qui [l'a] dérobé long-tems et le dérobe encore aux yeux de la gra[nde] majorité des hommes, et qui n'en laissait passer que qu[el]ques rayons auxquels nous sommes redevables des av[an]tages de notre civilisation sur celle de l'antiquité.

Le flambeau dont nous parlons est l'Évangile. Il s[era] pour les peuples modernes ce qu'il fut, il y a dix-h[uit] siècles, pour la plus grande partie de l'Europe païen[ne,] une bonne nouvelle et une cause de régénération. Part[out] où il pénètre pur d'alliage, l'Évangile apporte avec lu[i la] liberté, l'ordre, la paix, le progrès; et si l'histoire [du] moyen âge semble au premier coup-d'œil démentir c[ette] assertion, qu'on approfondisse les choses, qu'on pren[ne] la peine de comparer les maux que le préjugé reproche [au] christianisme avec les doctrines qu'il proclame, et l'o[n se] convaincra qu'une opposition complète existe entre l['es]prit qui a produit les premiers et celui qui a dicté ces d[er]nières. Qu'on fasse mieux encore, qu'on interroge la [vie] des hommes qui ont été formés ou plutôt transformé[s à] l'école de l'Évangile, la vie des premiers disciples [du] Christ, celle d'une foule de chrétiens de tous les siècl[es;] qu'on s'informe des miracles moraux opérés de nos jo[urs] par la parole chrétienne chez diverses peuplades sauva[ges] de l'Amérique et de l'Océanie, et qu'on apprenne pa[r là] l'étonnante puissance de cette sagesse, si méprisée qu[and] on la juge de loin ou sur des dehors qui lui sont étrange[rs,] si admirable et si sublime quand on en observe les fru[its,] et surtout lorsqu'on en fait soi-même l'expérience.

Après avoir été long-temps à la merci de nos vues p[ar]ticulières, et des vascillations de la doctrine que nous n[ous] étions faite à nous-mêmes, ou que nous avions été [re]cueillir de la bouche de nos semblables, le jour vint au[ssi] où nous sentîmes, comme jadis Justin au milieu de tout[e la] science de son temps, le vide de notre cœur, l'incertitu[de] de notre marche. L'Évangile nous fut alors offert. Désabu[sés] de nous-mêmes, nous nous empressâmes de chercher [s'il] était vrai, comme on nous le disait, qu'il pût donner [la] paix à notre cœur et une lumière à notre intelligence. [La] paix est descendue en nous, et nous connûmes dès l[ors] où était la vérité. Et lorsqu'une expérience de chac[un] jour nous prouve, comme aux hommes de tous les siècl[es,] de tous les pays et de toutes les conditions, qui ont parta[gé] et qui partagent notre foi, que les doctrines de l'Évang[ile] résolvent seules les plus grands problèmes qui intéress[ent] le bonheur de notre âme, qu'elles seules dissipent [les] doutes dont nous ne parvenons par nous-mêmes qu'à n[ous] distraire, qu'elles nous éclairent sur toutes nos démarch[es;] lorsque cette même expérience nous fait connaître tout [le] bien-être que la foi chrétienne apporte dans le cœur, [de] quel pénible esclavage elle nous délivre, quelles conso[la]tions elle donne pour tous les maux attachés à notre [vie] terrestre; lorsqu'en voyant sous nos yeux une société q[ue] l'égoïsme entraîne aux plus grands malheurs, nous savo[ns] en même temps que l'Évangile seul guérit cette funes[te]

maladie, qu'il ne commande pas seulement, mais qu'il réalise la substitution de l'amour de tous à l'amour exclusif de soi, nous nous sentons pressés d'appeler sur cette lumière, aujourd'hui si voilée, sur ce levier dont notre France connaît encore si peu l'usage et la puissance, une attention sérieuse et réfléchie. Tel est le but que nous nous proposons. Nous prenons aujourd'hui la plume pour dire à nos contemporains où ils trouveront le secret de leurs maux et le moyen de les guérir. Non seulement nous chercherons à répandre directement les doctrines chrétiennes, mais nous essaierons aussi de prouver combien elles sont favorables dans l'application aux divers intérêts individuels et sociaux. Politique, législation, sciences, beaux-arts, industrie, tout ce qui compose la vie des peuples et celle des individus, trouvera place dans nos colonnes.

Nous ajouterons, avant de terminer, que nous déclarons ne prendre et n'accepter aucune autre dénomination que celle de chrétiens, c'est-à-dire de disciples de Jésus-Christ. Nous ne sommes ni de Rome, ni de Genève, mais nous tendons une main fraternelle aux hommes de toutes dénominations, qui ont choisi Christ pour leur espérance et pour leur lumière, reconnaissant en lui *Dieu manifesté en chair*(1.*Thim. III*, 10). C'est autour de l'Evangile ou plutôt autour de la Bible toute entière que nous nous groupons, et non autour d'un homme ou d'une fraction particulière de l'Église chrétienne. Mais si, d'un côté, nous nions tout autre infaillibilité que celle de la Bible, nous déclarons en même temps que notre foi à ce divin livre est absolue, et que nous ne croyons pas qu'il soit permis de tordre le sens de ses déclarations, lorsqu'elles choquent nos vues ou nos inclinations particulières. Nous ne pensons ni avec Rome, ni avec les rationalistes que la parole de Dieu ait besoin du secours de l'Église ou des lumières philosophiques pour être comprise; nous la regardons comme très-explicite et très-claire dans sa lettre pour tout ce qui concerne la doctrine; et, quant aux passages qui présentent de l'obscurité, ce n'est point à l'aide de notre imagination que nous cherchons à en pénétrer le sens, mais, comme cela se doit en bonne méthode, en les éclairant de la lumière des autres parties du texte sacré.

L'œuvre que nous entreprenons aujourd'hui est d'une telle importance et d'une telle difficulté, que nous reculerions devant elle, si nous étions moins convaincus de son urgente nécessité, et si nous n'y étions puissamment encouragés par l'assurance que l'avenir appartient à l'Évangile, et que ses conquêtes, de jour en jour plus nombreuses, ne cesseront de s'étendre que lorsque *toute la terre sera couverte de la connaissance de Dieu.*

REVUE POLITIQUE.

Il y deux manières de traiter les questions qui se rattachent à la politique. L'une fait son labeur au jour le jour; elle raconte des nouvelles, cite des noms propres, sténographie des séances législatives, et jette au milieu de ce chaos quotidien ses craintes et ses espérances. Elle ne se borne point à observer le combat, elle y prend part; et dans la chaleur même de l'action, elle distribue l'éloge et le blâme, les couronnes et les flétrissures. Toute son œuvre, faite à la hâte sur le champ de bataille, n'a qu'une durée de quelques heures; et l'édifice qu'elle bâtit s'écroule le soir pour se relever le lendemain sous de nouvelles formes, et avec de nouveaux élémens. L'autre manière de traiter les questions politiques, plus lente mais plus mûre, s'empare des principaux faits et des événemens les plus remarquables; elle les coordonne en système, les soumet à une analyse approfondie, et les juge en dernier ressort au moyen de quelques principes généraux qui dominent les discussions du jour et les querelles de parti. Elle se tient à distance du combat; elle n'emploie ni personnalités, ni invectives: les hommes et les choses n'ont de valeur pour elle qu'autant qu'ils s'éloignent ou se rapprochent des résultats invariables qu'elle se propose de réaliser. On pourrait comparer l'une de ces deux méthodes à ces chevaliers du moyen âge, qui s'en allaient cherchant des aventures, la lance en arrêt contre tout venant; l'autre à ces juges assis hors des barrières du tournoi, et qui, du haut de leur siège, observaient les coups et les prouesses de chaque parti, pour prononcer enfin sans appel sur le mérite des combattans.

De ces deux espèces de politique, avons-nous besoin de dire que la première n'obtiendra jamais droit d'entrée dans les colonnes du *Semeur*? Les questions d'hommes ne nous intéressent point: car nous ne demandons des places ni pour nous, ni pour nos amis, et nous ne connaissons les individus que par les actes dont ils sont les auteurs ou les instrumens. Les questions de parti ne nous intéressent guère davantage; car on y cherche ordinairement le succès plutôt que la vérité, et nous avons le bonheur de n'appartenir à aucune des coteries qui se disputent les lambeaux des fonctions publiques. Il nous sera donc facile de ne pas descendre dans l'arène où se mesurent les partis opposés; et lorsqu'il faudra jeter de sévères paroles aux factions, nous pourrons élever une voix d'autant plus mâle et plus forte, que nous n'aurons pas de récriminations à craindre, ni d'intrigues à faire pardonner.

Quant à l'autre manière d'envisager les questions politiques, il nous semble que nous manquerions à un devoir essentiel, si nous négligions de nous en servir. Le catholicisme, le saint-simonisme et la philosophie sceptique ne posèdent-ils pas des organes qui, prenant pour point de départ l'ordre de choses actuel, s'efforcent d'amener les peuples à partager leurs opinions et leurs principes? Qu'est-ce donc qui empêcherait le christianisme d'entrer franchement dans la même voie? Les chrétiens doivent-ils demeurer seuls en dehors de la vie sociale du dix-neuvième siècle? Doivent-ils, s'il est permis de s'exprimer ainsi, émigrer dans leur propre cœur, comme dans une solitude où ils ne veulent rien apercevoir des affaires du monde: pareils à ces anachorètes qui laissaient l'empire romain en proie aux factions qu'ils auraient dû combattre, pour mener une existence oisive et inconnue dans les déserts de la Thébaïde?

Un fait important, que nul observateur impartial ne saurait méconnaître, c'est que la France de nos jours, moins une très faible minorité, ne cherche, n'écoute et n'approfondit que les questions politiques. Nous gémissons autant que personne sur cette déplorable tendance des esprits; nous plaignons l'aveuglement de ces milliers d'âmes immortelles qui s'absorbent et se matérialisent dans des poursuites où la vie présente est seule intéressée; mais nos regrets et nos vœux ne changent pas ce qui existe. Rien n'est plus inflexible qu'un fait; il s'impose de lui-même, quand on ne le veut pas accepter. Dès-lors, il faut choisir entre l'une de ces deux choses: ou se résoudre à n'avoir aucune influence, à n'être point écouté par la masse de la nation, ou parler à la multitude un langage qu'elle sait entendre, et se rapprocher d'elle pour la ramener à soi.

Notre siècle est, sous ce rapport, tout différent du siècle de la réformation, et les souvenirs de cette dernière époque ne sont rien moins qu'un guide infaillible pour le temps actuel. Aux jours de Luther et de Calvin, la religion était

mieux écoutée que la politique, ou plutôt la religion était seule écoutée; à peine quelques hommes supérieurs, Bodin, Montaigne, de Thou s'occupaient de l'état social contemporain. Dans notre siècle, et surtout en France, la situation des esprits est précisément opposée; la politique y exerce une prépondérance exclusive, et les doctrines religieuses ne se sauvent des sarcasmes de l'impiété que par un dédaigneux oubli. Ce contraste entre les individus doit en produire un autre dans la manière d'agir sur eux. Au seizième siècle, le réformateur de Genève commençait par la religion et finissait par la politique; maintenant, au contraire, nous devons commencer par la politique, si nous voulons finir par la religion.

Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi mêler la religion avec la politique? N'est-il pas nécessaire de tracer une ligne profonde de démarcation entre l'Église et l'État, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, le royaume des cieux et les royaumes de la terre? Cette objection repose, à notre avis, sur une confusion de mots. Que les deux puissances, comme corps constitués et légalement établis, doivent être séparées, nous ne le nions point; nous pensons même que, plus cette séparation sera complète, plus chacune des deux puissances aura sujet de s'en applaudir; il ne peut guère tomber aujourd'hui que dans l'esprit des Saint-Simoniens d'établir une nouvelle théocratie. Mais il ne faut pas confondre les formes matérielles, les rapports légaux de l'Église et de l'Etat avec l'influence que peuvent exercer l'une sur l'autre la politique et la religion. Cette influence réciproque est incontestable, il est même impossible qu'elle n'existe point, car elle réside dans la nature des choses. Les deux qualités de citoyen et de croyant sont distinctes dans les actes extérieurs, civils ou ecclésiastiques; mais dans le for intérieur de l'homme qui les possède toutes deux, elles sont indivisibles. Le croyant agit sur le citoyen, et le citoyen réagit sur le croyant; ces deux manières d'être, qui se trouvent unies dans la même personne, se modifient nécessairement l'une par l'autre; et cela est vrai, non-seulement des individus, mais du corps social tout entier, lorsque la vie politique ou religieuse n'y est pas éteinte. Il y a tel dogme qui favorise l'établissement de telle institution politique; il y a de même telle liberté qui seconde le développement de telle doctrine religieuse; l'histoire et nos propres expériences nous en fournissent des preuves multipliées.

Pour isoler complétement la religion de la politique, il faudrait que l'une de ces deux puissances fût morte, c'est-à-dire que tout un peuple, jusqu'au dernier homme, devînt esclave ou incrédule; mais aussi long-temps qu'elles vivent toutes deux sous le même horizon, le divorce est impraticable. Ce sont deux forces aussi étroitement unies que le corps et l'âme dans l'être humain, ou pour employer une autre image, ce sont deux pouvoirs, non subordonnés, non confondus, mais *confédérés*, et qui, tout en gardant leurs lois particulières, leurs coutumes, leur hiérarchie, leurs symboles distincts, doivent nécessairement se prêter un appui mutuel.

On a donc lieu de s'affliger quand on voit, d'une part, des hommes qui veulent rester libres, oublier ou mépriser la religion; et d'autre part, de fidèles serviteurs de l'Évangile craindre d'aborder franchement les questions politiques. Pour les premiers, c'est presque un suicide; ils exposent toutes leurs libertés à périr, puisqu'ils se privent du seul moyen de les appuyer sur leurs véritables fondemens; pour les autres, c'est une fâcheuse préoccupation, une réserve louable sans doute dans son principe, mais qui les empêche d'exercer l'influence qu'ils devraient avoir. Si nous voulons défendre une ville assiégée par des ennemis implacables, il ne faut pas en sortir avec notre Dieu.

Il suit de là que nous aurons une double tâche à remplir dans cette *Revue politique.*

Aux uns, nous ne cesserons de rappeler que leur malaise intérieur et leurs incertitudes tiennent principalement à l'absence de la foi religieuse. Nous établirons, par des preuves historiques et par un grand nombre de faits qui reparaissent chaque jour, qu'un peuple ne saurait être véritablement libre, s'il n'est pas chrétien, et qu'il cherche un effet sans cause, quand il réclame la liberté, l'ordre, le dévouement, l'amour civique, l'obéissance volontaire aux lois en dehors des principes de l'Évangile. Nous analyserons une à une les circonstances remarquables qui ne viendront que trop souvent justifier nos prévisions, et découvrir la profonde blessure du corps social. Nous nous appliquerons surtout à examiner les actes et les discours des différens partis avec le flambeau du dogme chrétien. Ce point de vue est entièrement nouveau pour la presse périodique de notre pays; personne encore n'a essayé, même indirectement, de suivre les traces de notre dépravation originelle, de notre inimitié naturelle contre Dieu, de l'égoïsme, du mensonge, de l'orgueil qui sont inhérens à notre chair corrompue, de l'homme enfin *vendu au péché*, de suivre, disons-nous, toutes ces manifestations de notre nature dans les affaires, les débats et les bouleversemens politiques. Bossuet, dans son *Histoire universelle*, a montré partout la Providence; un travail non moins utile, peut-être, serait d'y montrer L'HOMME, l'homme tel qu'il est, l'homme qui, au lieu de se faire *ouvrier avec Dieu*, oppose son action à l'action de cette Providence éternelle.

Nous aurons aussi quelques réflexions à soumettre à nos amis chrétiens. Nous leur dirons que, dans tous les temps, depuis son origine, et surtout depuis trois siècles, l'Évangile a exercé une vaste et profonde influence sur les destinées politiques des nations. Nous leur rappellerons que le christianisme a fait abolir les jeux du cirque, modifier un grand nombre de lois, et adoucir les conditions de l'esclavage sous les premiers empereurs chrétiens; qu'il a présidé à la réorganisation des sociétés civiles, après les invasions des barbares; qu'au moyen âge, il a été le lien des divers états de la république européenne, le protecteur des faibles contre les forts, le défenseur des franchises communales, et le moyen le plus puissant de civilisation; qu'enfin depuis l'époque de la réforme, l'Évangile ayant recouvré toute son influence en reprenant toutes ses doctrines, il a créé, défendu, propagé la liberté politique chez les peuples qui ont eu la sagesse d'accueillir et de conserver l'une et l'autre puissances. Nous montrerons en particulier que les serviteurs de Christ doivent, aujourd'hui plus que jamais, s'efforcer d'agir sur leur siècle, sur les idées, les besoins et les institutions du pays où ils se trouvent. L'Evangile, nous en sommes profondément convaincus, renferme en lui tout l'avenir de la France. Les hommes qui possèdent ce grand moyen d'ordre et de prospérité, les chrétiens qui peuvent remplir une si haute mission, resteront-ils donc silencieux et impassibles spectateurs de nos orages politiques? N'auront-ils pas une voix pour aller crier au milieu des masses égarées que, *hors de l'Évangile, il n'y a point de salut*, MÊME POUR LA LIBERTÉ?

Quelques personnes pieuses demandent si l'influence politique du christianisme n'est pas un objet très-secondaire, et si l'on ne doit pas amener les âmes à la religion, en leur parlant de leurs intérêts éternels plutôt que de leurs intérêts périssables. Sans doute; mais c'est poser fort mal la question. Donnez-nous, dans les deux hypothèses, un égal nombre d'auditeurs attentifs, et nous aimerons à les entretenir, on peut nous en croire, de l'éternité beaucoup plus que des choses actuelles. Nous aussi, nous pensons que le présent n'est rien au prix de l'avenir, et qu'autant vaudrait

comparer la livide lueur d'un marais à l'éclat du soleil, que les biens du monde au bonheur des rachetés. Nous aussi, nous reconnaissons que tout chrétien fidèle aimerait mieux passer soixante ans de sa vie dans une cage de fer sous les plombs de Venise, en gardant la bonne nouvelle du salut, que d'avoir des jours heureux et libres sur les bords du Léman ou de l'Orénoque, en perdant cette bonne nouvelle; mais encore une fois, la véritable question n'est point là. S'il existe un peuple presque entièrement mort aux idées religieuses, et chez lequel la politique absorbe tout, faut-il s'obstiner, par je ne sais quelle peur héréditaire, à ne lui parler jamais qu'un langage qu'il ne saurait comprendre? Et n'est-ce pas une idée juste et utile que de rattacher la religion elle-même aux besoins politiques de ce peuple, afin d'éveiller et de captiver son attention? Pourquoi supposer, d'ailleurs, que des hommes qui auront appris à connaître la salutaire influence de l'Evangile sur l'état de choses actuel, s'arrêteront en aveugles au milieu du chemin, et resteront sourds à toutes les promesses qui se rapportent à l'éternité? Il nous semble, au contraire, que le premier point n'est qu'une transition pour arriver aux doctrines fondamentales du christianisme, et qu'un peuple, bien persuadé que l'Evangile est la seule puissance capable de le faire vivre heureux dans ce monde, ne tarderait pas à reconnaître que ce même Evangile est aussi l'unique moyen d'assurer son bonheur dans le monde à venir.

Nous commencerons donc ce travail, sans nous dissimuler combien peu nous sommes capables de l'accomplir dignement. Il nous appartient moins qu'à personne d'entrer les premiers dans une route nouvelle et toute semée d'écueils; mais nous comptons sur la bienveillance de nos amis, et nous espérons surtout que Dieu nous accordera ses bénédictions dans une œuvre qui n'a d'autre but que l'avancement de son règne et les progrès de la vérité.

LE CHOLÉRA-MORBUS.

PREMIER ARTICLE.

En voyant l'Europe occidentale menacée de si près par la terrible épidémie qui a déjà décimé tant de populations, nous nous faisons un devoir de fournir sans délai à nos lecteurs quelques détails sur ce que les observateurs ont recueilli de plus positif, touchant l'histoire et le traitement, soit préservatif, soit curatif, du choléra morbus.

Cette maladie s'est montrée de tous temps parmi nous; elle a été signalée par les médecins de l'antiquité, notamment par Hippocrate qui la désignait déjà sous le nom de *choléra* (1), dénomination tirée de la nature bilieuse des évacuations qui constituent l'un de ses principaux symptômes. Mais ce fut presque toujours par cas isolés que le choléra se présenta à nous jusqu'à ce jour, et si dans un petit nombre de circonstances il a revêtu un caractère épidémique, cependant on ne le vit jamais étendre ses ravages sur des peuples entiers, ni se propager comme aujourd'hui à des distances énormes de son point de départ.

On sait que l'Indostan est le berceau de l'épidémie actuelle. Le choléra, fréquent à toutes les époques dans ce pays, y revêtit cette forme dès l'année 1813; mais ce ne fut qu'en 1817 qu'il paraît surtout y avoir acquis le caractère vraiment pestilentiel qu'il offre maintenant. Depuis cette époque on le vit se porter successivement des embouchures du Gange à la côte de Coromandel, à l'île de Ceylan; plus tard dans la presqu'île Orientale, dans les îles Philippines, dans celles de la Sonde et jusqu'en Chine. La maladie se propagea à cette même époque dans les îles de France et de Bourbon, par suite de l'arrivée de quelques vaisseaux des Indes Orientales. En 1821, la Perse fut atteinte et ravagée par ce formidable fléau, qui se porta ensuite dans la Syrie, où il demeura stationnaire pendant quelques années. Il ne reprit sa marche qu'en 1829 et 1830, et après avoir dépeuplé Astracan, réduit la population de Tiflis de vingt-deux mille à huit mille âmes, il remonta le Volga jusqu'à Moscou, où il arriva le 28 septembre de l'année dernière. On sait quels ont été dès lors ses progrès en Europe; comment, après avoir été ralenti par l'hiver, il s'est bientôt réveillé pour s'étendre dans le nord et l'occident de la Russie, et pour accompagner les régimens russes au sein de la malheureuse et intéressante Pologne. La Prusse, la Hongrie, l'Autriche, peut-être même, au moment où nous écrivons ces lignes, la capitale de ce dernier pays, sont frappées de cette plaie meurtrière, et si nous devons en croire la plupart des médecins qui ont observé la marche de l'épidémie, elle doit successivement envahir tous les pays de l'Europe. Il est difficile en effet de ne pas partager ce sentiment, quand, laissant de côté tout autre considération, l'on songe à l'immense étendue des pays qu'elle a désolés depuis quatorze ans, sans être arrêtée ni par la diversité des climats, ni par celle des localités, ni par celle des habitudes des différens peuples qu'elle a visités. Le choléra n'a pas plus épargné les hauteurs de l'Hymalaya et de l'Ararat que les plages marécageuses du Delta du Gange où il a pris naissance. Il a sévi sous le climat de la Sibérie comme sous celui des régions tropicales.

Pour avoir une idée de l'extension qu'a acquise la maladie qui nous occupe, en dépit de toutes les circonstances de climats, de localités, etc., qu'on se représente que depuis quatorze ans elle s'est propagée du nord au midi dans un espace d'environ 2,250 lieues et dans une étendue de 2000 lieues d'orient en occident. En Russie seulement pendant l'année 1830, le choléra a envahi vingt-neuf gouvernemens, c'est-à-dire, une surface de pays qui équivaut à 4 1/2 fois la surface de la France. Quant à ses ravages depuis 1817 jusqu'à ces derniers temps, M. Moreau de Joannes, membre du conseil supérieur de santé, croit pouvoir évaluer à 1,800,000 le nombre des malades qui ont succombé à cette terrible maladie dans le seul Indostan (1), et au double celui des personnes moissonnées, pendant la même période, de Pékin jusqu'à Varsovie. Sans prétendre garantir le moins du monde l'exactitude de ces calculs, et persuadés même qu'il y a impossibilité pour nous d'atteindre à des évaluations numériques des ravages du choléra, nous pensons cependant, d'après tous les documens publiés jusqu'à ce jour, que l'idée que les chiffres précités nous donnent de la gravité du mal, serait peu modifiée par les rectifications qu'ils méritent.

L'histoire ne mentionne qu'un seul fléau qui puisse être comparé au choléra-morbus, par l'étendue et la durée de ses ravages; c'est la terrible affection qui, sous le nom de peste noire, passa au quatorzième siècle de l'Asie dans notre occident, et fit périr en seize années les 4/5 des habitans de l'Europe.

On n'a pas pu saisir jusqu'ici la cause essentielle du choléra épidémique. Mais à défaut de cette cause, que beaucoup de personnes disent résider dans une modif-

(1) De χολή, bile, et ῥέω, je coule.

(1) Il faut remarquer que l'épidémie y a constamment [illegible] quatorze ans, tandis que dans les autres pays, il n'en a pas été [illegible] près de même, et que plusieurs n'en ont souffert que durant [illegible]

cation particulière de l'atmosphère (ce qui équivaut jusqu'à présent à avouer qu'on l'ignore), que d'autres attribuent à un état volcanique du globe, ou selon l'expression du docteur Schurrer à une *force tellurique*, à défaut, dis-je, de cette cause, on a recueilli de précieuses observations sur les conditions qui favorisent son développement. Tous les médecins qui ont vu l'épidémie actuelle s'accordent à dire qu'elle sévit principalement et avec plus de violence chez les sujets faibles, mal nourris, par conséquent chez les indigens, chez les personnes qui habitent des lieux humides, des maisons mal aërées, chez ceux qui font usage d'une mauvaise eau, chez ceux à qui la frayeur fait perdre leur énergie, chez les hommes livrés à l'intempérance ou à tout autre genre d'excès. Le défaut de propreté contribue aussi à donner prise au mal. A Varsovie, la première invasion du choléra eut lieu après des journées très chaudes auxquelles succédèrent des nuits fraiches et humides. Les premières et les plus nombreuses victimes furent les habitans des rues étroites et mal aérées qui se trouvent au bord de la Vistule, gens qui se nourrissent de harengs salés, de viande de porcs également salée, et qui boivent souvent avec excès une mauvaise eau de-vie de grains. Mais nous le répétons, toutes ces causes ne font que favoriser l'infection, et quelqu'importance qu'elles aient à ce titre, elles ne suffisent pas néanmoins pour le déterminer; il doit y avoir par dessus toutes ces causes prédisposantes une cause particulière, inconnue jusqu'à ce jour. Le véritable messager de mort s'est dérobé jusqu'ici à toutes les recherches des savans.

Quant à la nature du choléra pestilentiel, nous nous bornerons à dire que la majorité des médecins s'accordent à rapporter tous les symptômes de cette grave maladie à une altération profonde des fonctions du système nerveux. L'académie royale de médecine vient de se prononcer dans le même sens, en ajoutant toutefois, que la lésion nerveuse se complique ici d'un état catarrhal particulier des organes de la digestion, et que ces deux affections dominent tour-à-tour, selon la période du mal, la seconde étant en général plus marquée au début, et la première à la fin.

Mais la question la plus saillante et la plus débattue aujourd'hui à l'égard du choléra, est celle qui concerne son mode de propagation. Cette maladie se transmet-elle par voie de contagion, ou est-elle purement épidémique, c'est-à-dire le résultat d'une cause morbide générale exerçant son action sur des pays entiers? On sent que pour résoudre ce problème, il faudrait avant tout avoir résolu celui de la cause essentielle du choléra; aussi les opinions des médecins ne sont-elles rien moins qu'arrêtées à cet égard. Peut-être quand nous en saurons davantage sur ce dernier point, la question du mode de trnasmission du choléra devra-t-elle être posée d'une manière moins absolue qu'aujourd'hui, et sans préjuger d'avance qu'il se propage exclusivement par telle ou telle voie; c'est du moins ce que semblent déjà indiquer les observations recueillies jusqu'à ce jour. En effet, nous voyons, d'une part, la maladie se propager d'une localité à une autre par la voie des caravanes, par des mouvemens de troupes. Nous la voyons arriver en 1820 à l'île de Bourbon avec des vaisseaux partis de lieux infectés, et s'éteindre très-promptement par suite d'une séquestration rigoureuse des malades. Nous voyons M. Lesseps, consul de France à Alep, s'enfermer à la campagne avec deux cents personnes, et grâce à un isolement complet, se préserver, lui et sa petite colonie, de l'atteinte d'un mal, qui fit périr en huit jours 4000 habitans de la ville. D'un autre côté, nous trouvons que l'épidémie s'est arrêtée en Syrie pendant plusieurs années, malgré les rapports libres de ce pays avec plusieurs contrées voisines; nous trouvons que l'armée anglaise, dans les Indes, ayant été subitement attaquée du choléra en 1817, n'eut qu'à traverser le fleuve du Beloah pour se soustraire sur le champ à ses ravages. Nous pourrions citer encore bien d'autres faits contradictoires du même genre; mais le défaut d'espace nous oblige à nous borner à ce petit nombre, qui suffira, ce nous semble, pour montrer qu'à moins de négliger certaines observations pour en faire ressortir exclusivement quelques autres, on est obligé d'assigner dès à présent deux ordres de causes à la transmission du choléra; d'une part des causes générales, vraisemblablement atmosphériques, qui prédisposent fortement les populations sur lesquelles elles agissent à contracter la maladie; de l'autre, des causes miasmatiques, consistant dans les émanations des malades, et qui agissent sur les individus sains, soit par suite d'un contact immédiat, soit par la respiration de l'air qui en est chargé, causes qui peuvent exercer leur influence isolément dans quelques cas, mais qui conservent alors peu d'activité.

Au reste, en attendant la solution que l'avenir nous réserve peut-être pour toutes ces questions, il est évident qu'il y a bien moins d'inconvénient à se tromper, en admettant la contagion, qu'en se rangeant à l'avis contraire, et que les intérêts qui sont lésés par les mesures que commande la première hypothèse, ne sauraient être mis en balance avec la santé et la vie des peuples qui pourraient être compromises aujourd'hui par les conseils des non-contagionistes. C'est ce qu'ont senti trop tard les gouvernemens de l'Europe orientale, celui de l'Autriche en particulier, qui s'est obstiné, sur l'avis d'un médecin de l'empereur, à entretenir avec les pays infectés des relations dont la conséquence est assez connue maintenant. Nos ministres ont pris leçon de cette triste expérience, et viennent de pourvoir, autant qu'il est en eux, par une série de mesures sanitaires, à ce qu'exige en pareille occurence l'hygiène publique. Des mesures analogues sont mises en vigueur dans les pays qui nous séparent des nations infectées; en sorte que, sous le rapport des précautions publiques, comme sous celui de notre hygiène privée, nous nous trouvons dans des conditions où ne se trouvèrent jamais les peuples qu'a visités jusqu'ici le choléra pestilentiel. Ces considérations sont sans doute très-propres à mettre quelque sécurité dans nos cœurs, en présence des progrès de ce terrible fléau; mais ne nous dissimulons pas que cette sécurité est bien précaire, qu'elle est à la merci d'une foule de vicissitudes qui, dans ces temps d'orages et d'ébranlement, peuvent déjouer d'un jour à l'autre la prévision humaine; et si, négligeant de remonter jusqu'à cette Providence à qui nous devons tous ces motifs d'espoir; si, ne portant pas nos actions de grâces et notre confiance au-delà des instrumens qu'elle emploie pour notre salut temporel, arrachés un moment par la crainte à notre légèreté morale, nous nous laissons emporter de nouveau par elle, prenons garde que pour n'avoir pas profité de la menace, nous n'attirions sur nous le châtiment. Ah! si nous faisons profession de croire que Dieu régit ce monde, reconnaissons aussi que ce n'est pas sans raison que la souffrance y habite. Les maux qui nous affligent seraient la plus affreuse des injustices s'ils n'étaient le plus juste des châtimens; mais ils sont plus encore, ils sont des appels d'une miséricorde infinie, des appels d'un Dieu qui, nous voyant exclusivement attachés à ce qui ne fait que passer, et oublier ce qui est éternel, cherche à nous détacher des biens fragiles qu'il avait placés sur notre route pour l'embelir, et non pour nous détourner de lui.

Au moment où nous terminons cet article, nous rece-

vons de Berlin le tableau comparatif suivant sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs.

TABLEAU comparatif des personnes atteintes du choléra, guéries ou décédées dans les villes suivantes :

VILLES.	NOMBRE DES HABITANS.	ÉPOQUE COMPARATIVE. DU	AU	Malades.	Guérisons	Décès.	SUR 1,000 HABITANS, SONT guéris.	morts	OBSERVATIONS.
Dans les 42 premiers jours.									
Lemberg....	45,000 (1)	23 mai.	3 juillet	3,599	957	1,749	79,98	38,87	Les malades n'ont pas été isolés des personnes bien portantes.
Riga.....	40,000	27 mai.	7 juillet.	4,350	2,224	1,820	108,75	45,50	L'isolement a été partiel.
Mitau.....	12,000	30 mai.	9 juillet (2)	785	235	402	65,42	33,50	Isolement sévère.
Moscou.....	300,000	26 sept.	6 novemb.	4,310	1,74	2,230	14,37	7,43	Les maisons ont été cernées.
Danzig	60,000	29 mai.	9 juillet.	645	121	479	10,75	7,98	
Dans les 32 premiers jours.									
Brody	24,000 (3)	6 mai.	7 juin.	4,639	2,093	1,767	193,29	73,62	Il n'y a pas eu d'isolement.
Pétersbourg	350,000	27 juin.	28 juillet.	7,767	2,282	3,967	22,19	11,83	Isolement partiel.
Danzig....	60,000	29 mai.	30 juin.	526	79	379	8,77	6,32	Les maisons des malades ont été cernées.
Elbing....	22,000	2 juill.	13 août.	269	75	175	12,23	7,95	
Dans les 16 premiers jours.									
Kœnigsberg	70,000	23 juill.	7 août.	419	23	217	5,99	3,10	
Danzig....	60,000	29 mai.	13 juin.	166	—	114	2,77	1,90	
Elbing....	22,000	12 juill.	27 juillet.	161	—	104	7,32	4,73	
Posen.....	25,000	17 juill.	1 août.	166	38	100	6,64	4,00	

(1) Y compris 15,000 Juifs. (2) Le relevé du 10 juillet manque. (3) Y compris 16,000 Juifs.

VOYAGE DE M. COUSIN EN ALLEMAGNE.

Ce n'est pas seulement d'homme à homme, mais aussi de peuple à peuple, que l'échange des idées est désirable. Les nations, comme les individus, font bien de mettre en commun leurs expériences, et d'emprunter les unes aux autres les améliorations de toute espèce. Ce serait un étrange orgueil que celui qui mépriserait un progrès quelconque, parce qu'il aurait eu lieu au delà du Rhin ou au-delà de la Manche, et qui ne voudrait reconnaître du mérite qu'à ce qui est ou se fait en France; et il faut bien convenir que nous avons un peu de cet orgueil-là. Je me souviens que, visitant un jour avec un compatriote la superbe galerie de tableaux de Dresde, il était plaisant de voir à quel point son amour-propre national l'empêchait de jouir des nombreux chefs-d'œuvre qu'elle renferme. A chaque *Raphaël* et à chaque *Corrège* qu'on lui montrait, l'admiration que les ouvrages de ces grands peintres lui auraient sans doute fait éprouver, s'ils avaient fait partie de notre musée, se perdait dans cette exclamation toujours la même : « C'est bien, mais nous avons mieux que cela à Paris. » Il est temps que ce sentiment, plus répandu qu'on ne pense, quoiqu'il s'exprime d'ordinaire avec moins de crudité, fasse place à une plus juste appréciation des avantages des autres peuples ; il ne peut y avoir que profit pour nous à connaître à fond leurs usages et leurs institutions.

Nous avons appris avec intérêt que le gouvernement vient d'envoyer deux commissaires aux États-Unis pour y étudier le système pénitentiaire, qu'il serait si utile d'introduire dans notre législation; et que M. Cousin a été chargé de visiter une partie de l'Allemagne, avec la mission spéciale de recueillir des observations sur l'état de l'instruction publique dans ce pays, si célèbre par les bonnes et fortes études qu'on y fait. Espérons que ces voyages profiteront à la France!

M. Cousin a communiqué ses remarques à M. de Montalivet, dans une série de lettres, que la *Revue de Paris* a obtenu la permission de publier. Il eût été fâcheux, en effet, que les renseignemens qu'il donne fussent demeurés ensevelis dans les cartons du ministère. Nous aurons soin de faire connaître à nos lecteurs ce que cette correspondance présentera de plus intéressant.

Dès ses premiers pas en Allemagne, M. Cousin a été frappé de voir qu'aussitôt que les enfans ne se servent plus du *Lesebuch*, ou premier livre de lecture, on leur donne pour livres de lecture et d'étude la Bible, traduction de Luther, le Catéchisme et un ouvrage sur l'Histoire Biblique. « Ces trois livres, dit-il, composent le fond » de l'instruction populaire, et tout homme sage s'en » réjouira; car il n'y a de morale pour les trois quarts des » hommes que dans la religion. Les grands monumens » religieux des peuples sont leurs vrais livres de lecture, » et j'ai toujours regardé comme une calamité publique » qu'au XVI[e] siècle ou au commencement du XVII[e], » quand la langue française était encore naïve, flexible et » profonde, ment populaire, quelque grand écrivain, Amiot » par exemple, n'ait pas traduit les Saintes Écritures. Ce » serait un excellent livre à mettre entre les mains de la » jeunesse. Tandis que la traduction de Sacy, d'ailleurs » pleine de mérite, est diffuse et sans couleur, celle de » Luther, mâle et vive, répandue d'un bout à l'autre de » l'Allemagne, et mise pour ainsi dire dès le berceau en» tre les mains du peuple, a beaucoup fait pour le déve» loppement de l'esprit chrétien et de la vraie civilisation. » Les Saintes Écritures, avec l'Histoire Biblique qui les » explique et le Catéchisme qui les résume, doivent faire » la bibliothèque de l'enfance et des écoles primaires. »

Cette remarque de M. Cousin mérite certes d'être pesée. Nous irons même plus loin que lui, et nous dirons que non seulement pour les trois quarts, mais pour l'universalité des hommes, il n'y a de morale véritable que dans la religion, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à la morale des intérêts. Le grand monument religieux des chrétiens, la Bible, est de tous les livres que différentes nations regardent comme sacrés, le seul pour lequel on ait fait l'expérience que recommande M. Cousin, d'en faire le livre de l'enfance et du peuple. Cette expérience eût même été impossible pour la plupart des autres, puisque la lecture n'en est guère permise qu'aux castes sacerdotales. Nous ne voyons pas, au surplus, quel avantage il y aurait eu à vouloir populariser les mensonges, les superstitions ou les théories métaphysiques qu'ils renferment. Pour la Bible, l'expérience a complétement réussi, parce que la Bible est la vérité révélée de Dieu; elle seule présente aux hommes des motifs suffisans pour les engager à s'attacher à ce qui est bien, en leur faisant connaître à quel point Dieu les a aimés; elle produit dans leur cœur l'amour de Dieu, et cet amour se montre par l'obéissance aux lois qu'il a données.

On a si bien compris aux États-Unis quelle est l'influence morale de la Bible, qu'on a pris, il y a deux ans, dans cette vaste contrée, la résolution de la placer dans chaque famille, et cette mesure est aujourd'hui presque accomplie. Le voyage de M. Cousin et ses intéressantes réflexions auront porté de beaux fruits, si elles engagent quelques philanthropes à faire, dans un ressort limité, l'essai qu'il recommande : pourquoi ne le tenterait-on pas dans nos villages, ou même dans nos villes? On ne tarderait pas à voir s'il y a, comme le savant professeur l'affirme, une puissance morale, une influence de civilisation dans le livre sacré des chrétiens.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Parmi les faits nouveaux que la semaine dernière nous a apportés, nos lecteurs n'ont pas manqué de remarquer la présentation du projet de loi pour la révision partielle du Code pénal. M. le garde des sceaux, dans des considérations préliminaires, a fait sentir qu'une refonte complète de ce Code ne pouvant être que l'œuvre d'une science approfondie et de beaucoup de temps, le gouvernement n'avait pas jugé devoir attendre le moment où ce long travail pourrait être fait en entier, pour changer un certain nombre d'articles qui réclament des modifications très-urgentes. Nous pensons aussi, en effet, qu'une révolution véritable doit être opérée dans notre législation pénale, et qu'elle ne doit pas se faire avec précipitation; nous préparions même, au moment où ce projet était présenté, une suite d'articles sur cet important sujet, nous proposant d'indiquer aux législateurs qui s'en occuperont à quelle source ils doivent puiser leurs inspirations. Aujourd'hui cette source est presque complétement méconnue, et cependant elle seule pourra donner à la société des lois qu'elle doit désirer, des lois qui servent de garantie à cette dernière, sans immoler l'avenir du coupable. En attendant, nous sommes heureux de voir le ministère se mettre à l'œuvre, en proposant aux chambres quelques améliorations de détail, infiniment précieuses aux yeux de tout ami de l'humanité.

Parmi les dispositions nouvelles renfermées dans le projet, se place au premier rang l'abolition de la peine de mort dans plusieurs cas, tels surtout que le vol accompagné des cinq circonstances aggravantes, et la fabrication de fausse monnaie. Espérons que la discussion qui s'ouvrira sur ces articles nous fera faire encore plus de chemin, et qu'on sentira que le moment est venu de mettre fin pour toujours à ces homicides juridiques, qui font plus que priver un homme de la vie, qui l'envoient préparé ou non devant le tribunal de Dieu. D'autres dispositions du projet de loi abolissent la déportation, le carcan, la mutilation du poing et la marque. Nous avons remarqué avec regret qu'on n'avait pas osé abolir la catégorie des peines infamantes, et qu'on donnait aux Cours d'assises la faculté d'ajouter une heure de carcan à certaines condamnations. En échange, c'est une heureuse idée de donner au jury le droit de prononcer sur les circonstances atténuantes. On peut remarquer en général dans tout le travail du ministère un besoin peut-être excessif de garder le moyen terme entre la douceur et la sévérité. Nous croyons que cette préoccupation nous a privés de plus d'une mesure généreuse et utile, et nous désirons vivement que les chambres dépassent les limites que le pouvoir a cru devoir mettre à l'indulgence de la loi, et qu'elles fassent plus, s'il se peut, que de *repousser de nos Codes des cruautés inutiles* (expressions du rapport); mais quelles les dépouillent de toute cruauté, car il n'en est aucune qui ne soit tout à la fois indigne de la société et inutile à son salut.

Mais, dit le ministre en terminant ses conclusions préliminaires, « il faudra s'efforcer d'atteindre le mal à sa » source même. Le législateur punit le crime, mais une » administration protectrice, favorable au perfectionne- » ment des mœurs, au développement de l'intelligence » et de la raison dans les classes pauvres, s'attachera à les » prévenir » Il n'est pas besoin de dire que nous accueillons avec joie l'engagement que prend ici l'administration, surtout si elle en comprend bien toute la portée dans ces temps de liberté; plaise à Dieu que nous voyons en effet l'instruction se répandre largement, et les classes pauvres s'éclairer, mais d'une véritable lumière, de celle qui élève l'âme humaine à la hauteur de sa vocation éternelle; car toute instruction qui laisse nos vues et nos affections se concentrer sur cette terre est impuissante pour détourner l'homme de la voie du mal.

On est bien convaincu aujourd'hui que dans un état libre l'instruction doit être aussi générale que possible, et que c'est là une dette dont le pays doit s'acquitter envers chacun de ses habitans. La liberté de l'enseignement, qu'on nous a promise, permettra sans doute bientôt à la charité particulière de joindre ses efforts à ceux du gouvernement, sans rencontrer de continuelles entraves dans le louable projet de propager les connaissances élémentaires; mais alors encore les moyens de s'instruire à peu de frais ou sans frais, ne seront de long-temps proportionnés aux besoins toujours croissans de la population, parce qu'il faudrait des sommes énormes pour ouvrir des écoles à ces millions d'enfans et d'adultes qui ne savent ni lire, ni écrire. En attendant que l'on ait trouvé le moyen de remplir cette lacune immense que présentent nos institutions sociales, il ne sera pas sans utilité de faire connaître un essai tenté avec succès aux États-Unis, mais qui, nous le craignons, serait impraticable en France. On y a ouvert des écoles, où les jeunes gens sont admis gratuitement, à condition de se livrer trois ou quatre heures par jour, pour compte du maître, à des travaux mécaniques ou agricoles. La main d'œuvre étant, en Amérique, infiniment plus élevée que dans notre vieille Europe, où le travail le plus soutenu suffit à peine pour procurer à un ouvrier les choses les plus nécessaires à la vie, il en résulte que le temps que le maître exige d'un élève adulte, au lieu de salaire, est suffisant pour l'indemniser. On a tenté aux Etats-Unis d'introduire la même méthode dans les colléges d'un ordre supérieur, et de remplacer par des travaux manuels les exercices gymnastiques en usage dans beaucoup d'établissemens d'éducation. Il est tenu compte aux élèves de l'ouvrage qu'ils font, et on en déduit le produit du montant de la pension qu'ils doivent payer. Ces essais rappellent l'habitude qu'on avait autrefois, dans diverses contrées, de faire apprendre un état aux jeunes gens de toutes les classes, afin qu'en cas de revers, ils pussent trouver une ressource dans leur travail. Que serait devenu Saint-Paul, exposé comme il le fut aux privations d'une vie agitée, si, tout en étudiant sous l'illustre Gamaliel, la littérature et la philosophie de son temps, il n'eût appris aussi le métier de faiseur de tentes? C'est surtout dans des temps comme celui où nous vivons, où tant de fortunes s'écroulent et où l'on sent plus que jamais l'instabilité des choses humaines, qu'il importe de donner aux jeunes gens les connaissances primitives, nécessaires pour qu'ils puissent, en toutes circonstances, *manger leur pain paisiblement, en travaillant*, comme le commande l'apôtre.

ANNONCES.

Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage. Nous le signalons, en attendant, à l'attention de nos lecteurs comme méritant tout leur intérêt, dans un moment surtout où la question de la liberté d'enseignement, débattue entre les nombreux amis de cette liberté et ceux du monopole universitaire, réclame une prochaine solution de la part du pouvoir législatif.

Le Gérant, DÉHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 2. 14 SEPTEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

DE LA LIBERTÉ.

Un an s'est déjà écoulé depuis qu'une révolution, destinée à changer la face de la France, s'est accomplie, sous la sanction de la Providence. Quel homme pourra écrire l'histoire de cette année? Qui l'a vue et qui peut la juger, telle qu'elle a vraiment eu lieu, et sans l'influence du passé ni de l'avenir? Celui qui a observé a-t-il pu sentir? Celui qui a bondi avec les événemens, et dans l'âme duquel s'est accompli plus que de l'histoire, de cette pauvre histoire qui généralise des millions d'hommes au moyen d'un récit et d'une date, celui-là aura-t-il observé, analysé, sera-t-il juste? Il doit s'attendre à rencontrer de la contradiction; il s'exalte, il s'indigne, il méprise : avec tout cela, fera-t-il une bonne page pour instruire la postérité, et surtout une postérité, comme celle qui se prépare, qui voudra des tableaux fidèles, et qui ne craindra pas de considérer les deux côtés de la médaille? Il est également difficile de se représenter un homme sans passion et un homme à passion se mettant à raconter l'histoire de cette année : la pensée de l'un jettera de la glace sur cette époque bouillonnante; la passion de l'autre n'éclairera qu'une face de cette société si variée, si compliquée, où se mêlent les derniers soupirs du passé et les premiers cris, incertains et agités, que pousse à tout propos, comme un enfant, l'ordre de choses qui vient de naître. Le râlement se fait entendre d'un côté, et le bégaiement de l'autre. La faiblesse de la vieillesse et la faiblesse de l'enfance se réunissent dans la nation, et lui donnent une existence qui semble en aussi grand danger de s'éteindre que l'est celle du vieillard ou celle de l'enfant. Cependant l'enfant ne peut que croître s'il ne meurt pas, et tout nous fait espérer qu'il croîtra. En attendant, ce qui se passe dans ce pays, ce qui cause l'inquiétude des uns, le mécontentement des autres, les joies ou les fureurs, l'acharnement à attaquer ou l'obstination à défendre, ne peut pas plus s'expliquer qu'on ne peut expliquer les premières impressions d'un enfant : c'est un mystère pour l'observateur, un mystère comme le développement du grain de semence dans la terre, jusqu'à ce qu'il ait poussé une petite herbe au dehors.

Ce qu'il y a de plus clair, en ce moment, c'est que chacun s'empare de la liberté comme d'un moyen pour marcher dans la route qu'il veut suivre et pour arriver au but auquel il tend. En effet, être parvenu à la liberté, ce n'est encore qu'avoir fait la conquête d'un instrument. Le paysan qui veut labourer un coin de terre commence d'abord par se procurer une charrue : la liberté, voilà la charrue nécessaire pour exploiter un champ quelconque. L'oppresseur qui veut que les volontés de tous les hommes d'un pays se soumettent à sa seule volonté, se propose pour but son entière liberté individuelle; car la tyrannie n'est autre chose que la liberté d'un seul aux dépens de la liberté de tous; et c'est pour cela que la tyrannie est souverainement injuste, et qu'elle fait obstacle à tous ceux qui ont un but dans la vie, et qui, à cause de cela même, ont besoin de liberté. Il serait donc faux de considérer la liberté comme une vertu ou comme un vice, comme une cause d'ordre ou de désordre. Elle est, comme la vie, indispensable à l'action de l'homme, et, comme la vie, elle peut servir au bien et au mal. Dieu, en créant l'homme, lui donna la liberté en même temps que la vie, parce que la vie ne peut se manifester sans la liberté. Un homme qui, par des causes quelconques, n'est pas libre, n'existe pas dans la société; une nation qui n'est pas libre ne paraît, n'existe pas dans l'histoire : son maître seul paraît et existe.

Ainsi, donner la liberté à ceux qui ne l'ont pas, défendre ou reconquérir une liberté attaquée ou ravie, ce n'est autre chose que rendre la santé à un malade, se préserver ou se guérir d'une maladie. Le bon emploi de la vie, quand on a conservé ou retrouvé la santé, est tout autre chose. Si l'on considère la liberté de ce point de vue, tous les efforts des hommes pour en jouir ne sembleront pas trop grands; elle leur est aussi importante, aussi nécessaire que la vie même. Ces deux élémens se tiennent et se confondent; mais tout n'est pas atteint par leur possession. Le but de la vie serait-il simplement de vivre? Le but de la liberté serait-il simplement d'être libre? Oh! que de choses à faire avec la liberté! Tant parler d'elle et ne pas s'en servir, quelle folie! S'en servir pour faire le mal, quel crime!

Il est une classe d'hommes qui, aussitôt après la révolution, [illegible]

gie que jamais. Ils avaient un but pour lequel il leur fallait la liberté, qui n'était pas elle même leur but, mais seulement un de leurs moyens; et maintenant qu'ils ont commencé à l'obtenir, ils agissent par elle et poursuivent de tout leur pouvoir leur but véritable. Ces hommes, ce sont les chrétiens. Il est d'autres hommes qui ont toute leur vie lutté pour la liberté, qui l'ont poursuivie dans toutes les routes, et qui, en voyant tous les obstacles qu'il y avait à vaincre pour y arriver, l'ont prise pour le but; ils ont cru que l'homme devait tout sacrifier, se dresser de toute sa hauteur, uniquement pour devenir libre : être libre, c'était à leurs yeux être heureux, bon, grand et couvert de gloire Ils ne voyaient pas que la liberté n'est que le premier échelon d'une échelle immense qui ne finit pas sur la terre, ou plutôt que la faculté d'atteindre à ce premier échelon; et lorsque tout d'un coup ils se sont trouvés en possession de ce bien si désiré, il en est arrivé comme de tous les biens temporels et matériels qu'on poursuit : il semble avoir perdu son prix ; on ne sait qu'en faire; on le voulait pour lui-même, et c'est pour cela qu'il ne satisfait point, et qu'il attriste comme un mécompte.

DU DROIT PÉNAL.

PREMIER ARTICLE.

Pour quiconque a étudié les intitutions judiciaires des peuples anciens et modernes, en les envisageant du point de vue élevé de la morale dont les préceptes doivent seuls servir de base aux lois de toute espèce, il est un fait remarquable, mais douloureux à constater : c'est que presque toujours, chez les peuples même les plus civilisés, la législation pénale est restée, dans une proportion relative, en arrière de la législation civile; l'une et l'autre, dans leurs modifications successives, ont rarement suivi une marche parallèle.

Presque toujours les législateurs ont élaboré avec un soin particulier les lois civiles, et ces lois ont été pour les plus savans jurisconsultes un objet de prédilection; la preuve en est dans les commentaires et les gloses dont, au surplus, l'innombrable cortége entrava maintes fois le développement des vrais principes. Si les législateurs et les jurisconsultes se sont attachés dans leurs prévisions, souvent minutieuses, à régulariser le droit de propriété et les formes de la transmission des biens, ils semblent avoir traité avec beaucoup moins d'attention et de soin les lois destinées à statuer sur les plus chers intérêts de l'homme, sa liberté, son honneur et sa vie.

Quelle est la raison de cette disparate, non-seulement outrageante pour l'humanité, mais même impolitique? La déterminer avec précision est difficile. Pour essayer de la découvrir, il serait indispensable de prendre chaque nation une à une, de l'étudier dans son individualité, dans les diverses phases de son existence, et dans ses institutions législatives; en un mot, il faudrait se livrer à une étude approfondie de l'histoire du droit pénal : or, cette étude si importante et si vaste est encore à faire, car ce que les meilleurs esprit ont vu et dit à cet égard ne se compose que d'aperçus généraux, que de données éparses, et ne se résume pas en un ensemble nettement coordonné. Toutefois, dans l'état actuel des choses, et en nous plaçant en présence du phénomène moral qui consiste dans une action et une réaction des législateurs sur les peuples et des peuples sur les législateurs, nous nous croyons autorisés à avancer, que la supériorité généralement obtenue par la législation civile sur la législation pénale a dû provenir beaucoup plus du fait des législateurs que de celui des peuples.

Voici, en termes plus explicites, quelle est notre pensée :

Il est certain, ainsi que nous le démontrerons quand nous parlerons de la nature du droit pénal, que les principes fondamentaux de ce droit, aussi bien que ceux du droit civil, dérivent d'une seule et même source, la morale.

Mais les principes de ces deux espèces distinctes de droit auront pu, soit en totalité, soit en partie, demeurer cachés aux législateurs, et dès lors, quelle qu'ait été la rectitude de leurs intentions, le défaut total d'application de ces principes dans le premier cas, ou leur application partielle dans le second, se seront fait sentir plus vivement en matière pénale qu'en matière civile.

Il se peut aussi que les législateurs aient parfaitement ou imparfaitement connu ces mêmes principes, et que, malgré leur aptitude intellectuelle plus ou moins grande à les appliquer, ils s'y soient sciemment refusés, et cela plus fréquemment dans la promulgation des lois pénales que dans celle des lois civiles.

Ainsi, en ce qui concerne les législateurs, nous ne pouvons pas croire qu'il ait existé de milieu pour eux entre l'ignorance et l'impéritie d'une part, et le mépris de la vérité de l'autre.

Quant aux peuples, au contraire, nous ne saurions leur imputer qu'une ignorance et qu'un silence plus grands à l'égard d'un mode de législation qu'à l'égard de l'autre, mais jamais une violation volontaire des principes tutélaires qu'ils étaient toujours intéressés à faire prévaloir, dès que la connaissance leur en était acquise.

Pour être justifiée, notre triple assertion nécessite quelques développemens.

Que l'on consulte l'histoire, on y verra que presque toujours les législateurs, en édictant les lois pénales et les lois civiles, ont fait, à l'égard des premières, plus encore qu'à l'égard des secondes, une étrange et déplorable confusion des principes de la morale avec des idées erronées d'ordre, d'intérêt et de force. Il leur était certes moins difficile de résoudre, en droit civil, des questions de propriété et de conventions, que d'apprécier sainement, en droit pénal, l'organisation morale de l'homme, et que de remonter aux mobiles généraux et particuliers de ses actions, pour en déduire un caractère d'innocence ou de criminalité. La supériorité relative du droit civil sur le droit pénal, dans la première hypothèse que nous avons présentée, peut donc, à notre avis, s'expliquer par la raison des difficultés inhérentes à la nature de chacun de ces deux droits. L'explication n'est point la même dans la seconde hypothèse.

L'ignorance et l'impéritie involontaires se pardonnent; mais la violation et le mépris des principes dont la vérité est démontrée méritent le blâme et les stigmates les plus flétrissans. Or, le reproche d'avoir méconnu et foulé aux pieds les principes du droit pénal, bien plus encore que ceux du droit civil, n'a-t-il pas été justement encouru par plus d'un législateur? La réponse à cette question est écrite en pages sanglantes dans l'histoire. Nous invoquons de nouveau son témoignage, en nous abstenant de citations; elles seraient trop nombreuses à faire. Qu'il nous suffise de dire, qu'en temps de paix comme en temps de crise, nombre de législateurs, trouvant une porte plus large ouverte aux abus dans les lois pénales que dans les lois civiles, ont fait de ces premières des instrumens de vengeance, et que là où plus que partout ailleurs elles devaient être impassibles, il les ont rendues partiales et passionnées.

Du double rôle rempli par les législateurs, passons à celui qu'ont joué les peuples.

On a dit avec justesse que, si les mœurs font les lois, les lois à leur tour réagissent sur les mœurs. Comment s'exerce cette réaction? Tel est le point de départ sur lequel il faut se fixer.

Les hommes ne sont pas tous de profonds penseurs; tous néanmoins savent apprécier leurs intérêts matériels, et cherchent à les faire prévaloir; mais souvent leur vue est assez courte : ils vivent peu de l'avenir, et le présent forme pour eux un horizon dont il leur est difficile de reculer les limites. Cette vérité constante à l'égard de telle ou telle cause dont les effets se font sentir aux hommes, ne l'est pas moins à l'égard des lois. Le point de contact des lois avec les hommes qu'elles sont destinées à régir se rencontre moins dans le moment de la promulgation que dans celui où l'application leur en est faite; c'est alors qu'ils en apprécient d'autant plus sainement les effets pernicieux ou salutaires, qu'elles descendent plus sensiblement pour eux du rang d'un fait général au rang d'un fait personnel.

Ne résultera-t-il pas de là que moins il y aura d'individus qui, dans la pratique, subiront l'action d'une loi, moins il s'élèvera d'approbation en sa faveur si elle est bonne, ou de griefs contre elle si elle est mauvaise? Et, dans ce dernier cas, les réclamations dictées par ces légitimes griefs ne seront-elles pas d'autant plus rares et lentes, qu'il se rencontrera moins d'individus intéressés par leur expérience personnelle à réclamer? Les faits répondent affirmativement à cette question. Voici comment :

Que la loi pénale, aussi bien que la loi civile, régisse l'universalité des membres d'une même nation, c'est ce qui est hors de doute. L'est-il également que l'une de ces deux lois s'applique de fait à une plus grande quantité d'individus que l'autre? Oui. La loi civile est celle dont, numériquement parlant, l'action est le plus étendue. En effet, presque tout homme a, dans le cours de sa vie, occasion d'échanger, d'acheter, de vendre, de donner, de recevoir, de former quelque contrat, de débattre enfin quelque question sur le *tien* et le *mien*, et par là d'examiner ce que la loi civile prescrit à l'égard des stipulations et des actes auxquels il se livre. Il n'en est point de même de la loi pénale, dont il est rare que la généralité des individus aient à subir pratiquement l'exercice, ne fût-ce qu'une seule fois dans le cours de leur vie. En effet, s'il est indubitable que tout homme soit vis-à-vis de la loi morale dans un état plus ou moins grand de culpabilité, ce n'est pas à dire pour cela que tout homme, du plus au moins, sera nécessairement coupable aux yeux de la loi pénale qui, même à la supposer bonne, ne pourrait toujours être qu'un dérivé imparfait de la loi morale. Nous ne savons aucune nation dont la statistique criminelle établisse que des condamnations aient été infligées, non pas à la totalité, mais seulement à la majorité des individus qui la constituent, tandis que nous pouvons avec certitude poser en fait que cette majorité, souvent à un degré très-approximatif de la totalité, a dû subir personnellement l'action de la loi civile.

Maintenant, de ce qu'il y avait une fréquence moindre dans l'application des lois pénales que dans celle des lois civiles, il est permis de tirer cette conséquence, que les législateurs étaient d'autant moins soigneux de réformer et d'améliorer les premières, que les réclamations étaient moins instantes à leur égard qu'à l'égard des autres. Souffrir de l'ignorance ou de l'arbitraire des législateurs, et protester contre l'une et l'autre quand il y avait moyen de le faire, tel a été le rôle des peuples qui ont été placés sous l'empire d'une mauvaise législation, soit pénale, soit civile.

En cherchant à résoudre le problème de la supériorité presque continuellement obtenue par la législation civile sur la législation pénale, nous avons qualifié d'outrageante pour l'humanité et d'impolitique la disparate ressortant de cette supériorité. Cette double qualification se justifie d'elle-même; l'outrage est dans le mépris que les législateurs ont fait des principes de la justice; le manque de politique, dans l'erreur grossière qu'ils ont commise en pensant, que le moyen le plus salutaire pour affermir leur autorité était de soumettre à son exercice plutôt des hommes languissans dans le honteux servage de la force, et dégradés par l'abrutissement de leurs idées et de leurs sentimens, que des hommes libres, éclairés et capables de mesurer sur l'étendue de leurs lumières celle de leurs obligations.

Après avoir consulté le passé sur le grave sujet dont nous présentons une esquisse imparfaite, nous devons nous empresser de signaler le bien à côté du mal.

Aussi appelons-nous de toutes nos forces l'attention du lecteur sur le spectacle vraiment beau que présente, dans l'histoire de la législation pénale, l'attitude noble et courageuse de ces hommes, malheureusement trop rares, qui luttèrent avec persévérance contre l'ignorance, les préjugés et les abus de leur siècle, soit que, magistrats ou publicistes, ils enseignassent aux législateurs leurs devoirs, soit que, législateurs eux-mêmes, ils devançassent les vœux de leur pays, et concourussent spontanément à son bien-être, en le dotant de sages institutions pénales et civiles. On aime à citer, parmi les anciens, les noms de Solon, de Titus, de Marc-Aurèle; et, parmi les modernes, ceux d'Alfred, d'Edouard Ier, de Charlemagne, de Saint-Louis, de Bacon, de Pierre-le-Grand, de L'Hopital, de Lamoignon et de d'Aguesseau.

Plus nous avançons dans l'histoire de la législation pénale, plus nous voyons, à mesure que le droit de publicité s'accroît, les masses s'éclairer, s'émouvoir, la réforme des abus être sollicitée, si ce n'est toujours par elles, du moins par les hommes d'élite qui, après les avoir instruites de leurs droits, leur servent d'interprètes désintéressés; et enfin une réorganisation partielle des lois, résulter de ce mouvement des esprits, à l'énergie duquel plusieurs législateurs s'associent.

Parmi les époques antérieures à la nôtre, la plus remarquable, sous ce rapport, est celle de la seconde partie du dix-huitième siècle. Aux noms de Montesquieu, de Beccaria, de Filangieri, comme publicistes (1), demeureront à jamais unis ceux de Catherine II, de Léopold et de Joseph II, comme législateurs (2).

Depuis peu, une guerre à outrance venait d'éclater entre les principes de la véritable justice et les traditions aveugles et odieuses du passé. On vit celles-ci succomber en Russie, en Toscane et en Autriche, à la honte des autres États de l'Europe. La réforme ne commença en France que sous l'Assemblée constituante, qui, en même temps qu'elle jeta les bases du pouvoir judiciaire, fit disparaître de l'ancienne législation criminelle une foule d'abus. Plus sages que maintes nations de la vieille Europe, les États-Unis ne tardèrent pas à se signaler par plusieurs institu-

(1) Voy. l'*Esprit des Lois*; le *Traité des Délits et des Peines*; la *Science de la Législation*.

(2) Voyez l'Instruction donnée à la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau Code pour la Russie, imprimée, en 1769, à Saint-Pétersbourg; le Code criminel et pénal donné à la Toscane, le 30 novembre 1786; l'Ordonnance publiée à Pise, sous le titre de *Riforma della Legislazione toscana*; le Réglement provisionnel, publié en 1787, pour les États autrichiens.

tions pénales, et notamment par celle du régime pénitentiaire.

Déjà les publicistes et les législateurs que nous venons de citer avaient senti le besoin de rattacher la législation pénale à des principes fixes. A la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, parurent plusieurs écrits, dont les auteurs cherchèrent à remonter aux sources du droit de punir, et à déterminer quel doit être le caractère de toute peine (1). Diverses parties du droit pénal furent traitées dans des ouvrages spéciaux (2); et il est facile de reconnaître que plus on s'est livré à l'étude de l'homme, plus cette étude, appliquée aux matières criminelles, a jeté de jour sur celles-ci.

Cependant, ce n'était pas tout encore que de rassembler des matériaux épars, que de saisir çà et là, dans les faits rapprochés de la morale, les élémens du droit, et que d'en présenter seulement quelques applications générales; il fallait faire plus: il fallait, après les avoir coordonnés, les suivre jusque dans leurs déductions les plus rigoureuses, et en composer un tout systématique. Or, c'est là ce à quoi s'est attaché le publiciste qui, selon nous, a le mieux senti et prouvé ce que doit être et ce que peut devenir le droit pénal (3).

Le besoin de remonter à des principes immuables et de les appliquer aux faits, voilà donc ce qui caractérise les travaux des publicistes de la fin du dix-huitième siècle, et et surtout ceux des publicistes de nos jours! Les uns et les autres ont compris que la législation pénale n'aurait jamais dû reposer sur le terrain mouvant des passions humaines, et qu'il faut lui donner une base qui soit stable.

Le droit pénal doit constituer une science par excellence, puisqu'il régit des intérêts sociaux et individuels du premier ordre. Cette science est excessivement difficile à composer; elle exige, avant tout, une profonde connaissance du cœur humain, un grand talent d'observation, et une forte puissance de combinaison. Appelons de tous nos vœux le moment où elle pourra s'ériger au rang qu'elle mérite d'occuper, et, en attendant, rendons hommage aux hommes supérieurs qui ont hâté ses progrès. Beaucoup de pas restent encore à faire dans la carrière; espérons que le but sera atteint avant qu'il soit long-temps! Une telle mission à accomplir est magnifique; plaise à Dieu qu'elle stimule le zèle des amis éclairés de l'humanité!

Après avoir, dans un prochain article, posé les principes généraux du droit pénal, et avoir fait ainsi, une fois pour toutes, notre profession de foi comme criminalistes, nous soumettrons à une critique impartiale celles des spécialités qui nous sembleront exiger le plus instamment une réforme, et, à cet égard, nous nous attacherons avec un soin particulier au côté pratique de chaque question.

J. D.

QUELLE EST LA DOCTRINE QU'IL NOUS FAUT?

On entrevoit de plus en plus qu'il faut au mouvement social une règle suprême qu'on chercherait en vain dans les lois et les institutions politiques; on sent qu'on ne saurait se passer de croyances communes, qui impriment à la société une direction identique, qui servent de lien aux esprits, de sauvegarde aux mœurs publiques, domestiques et privées, de rempart aux invasions de l'égoïsme. Cette vérité capitale, qu'on ne méconnaîtra jamais sans péril, et que proclament l'Évangile et l'histoire, comme toute philosophie digne de ce nom, est professée aujourd'hui en France par l'école dite Théologique, par la nouvelle école Philosophique, et depuis quelque temps par l'école Saint-Simonienne. Chacune de ces écoles diffère essentiellement des autres dans ses idées sur le fond et la forme de la religion, ainsi que sur la marche à suivre pour assurer à celle-ci une vénération et une soumission générales.

L'école Catholique est la seule des trois qui professe d'être fidèle au christianisme; mais elle affirme que le christianisme ne peut reprendre son empire et reconquérir la foi des peuples, que par le rétablissement de la théocratie. L'Evangile tient moins de place dans les écrits de cette école que la constitution ecclésiastique du moyen âge; c'est moins de la religion, que de ce qu'elle appelle l'Eglise, qu'elle s'occupe: elle voit le salut du monde dans une organisation sociale à la fois politique et religieuse, où la conscience et la pensée, les gouvernemens et les nations, releveraient en dernier ressort du St.-Siège. Elle signale le principe d'examen qu'a posé la réformation, comme faux, souverainement pernicieux et subversif de toute religion et de tout ordre social; elle le poursuit sous le nom d'individualisme, et tend à y substituer le principe d'autorité. Cette école est en opposition directe avec l'esprit du temps, car l'individualisme, contre lequel elle n'a pas assez d'anathèmes, n'est au fond que la liberté de pensée, la liberté de conscience, la liberté de culte, qui de jour en jour pénètrent plus avant dans les opinions, dans les lois et dans les mœurs. Il lui faudrait opérer une refonte totale de la société, pour que ses doctrines pussent y prendre racine et s'y développer. Détrônera-t-elle le géant de l'individualisme, dont le règne s'affermit et s'étend sans cesse, et qu'elle ne put étouffer à sa naissance, malgré le pouvoir immense dont elle disposait alors? Remarquez qu'elle ne peut le combattre qu'avec les armes qu'elle lui emprunte et qu'elle voudrait proscrire, qu'en renonçant à ce grand principe d'examen qu'elle déclare à la fois dangereux et criminel. Elle ne se défend et n'attaque qu'en faisant alliance avec son ennemi; elle ne retarde momentanément sa chute complète qu'en se condamnant à une sorte de servage, qu'en reniant ou en dissimulant la plus importante de ses doctrines. Il y a incompatibilité absolue entre le principe d'autorité, tel que le pose le catholicisme, et le principe d'examen qu'il repousse en théorie, et qu'il est forcé d'admettre en fait et dans la pratique: il est impossible d'arriver jamais à l'un par l'autre. D'ailleurs, ce n'est plus comme pouvoir temporel ou spirituel, c'est comme puissance morale, ce n'est plus comme église, c'est comme religion, que le christianisme doit maintenant régir la société.

L'école Philosophique rejette complétement le principe d'autorité, et ne suit que le principe d'examen. Elle veut *puiser la foi dans la science, dans l'homme et dans le monde*; elle ne croit point à une révélation venue de Dieu, et ne se met point en peine de savoir s'il en existe; *la vérité doit lui venir sous une autre forme; il lui faut une religion rationnelle, et non des dogmes traditionnels. Quant à l'unité de la foi, elle ne s'en inquiète point, elle se fera en même temps que la foi.*

Or, la philosophie avoue, et les faits d'ailleurs disent assez haut, qu'elle n'est pas parvenue encore à la démonstration du système religieux qu'elle espère donner au monde, *à la découverte rationnelle de l'invisible par le visible.* Ce n'est que lorsque les sciences physiques et morales, dans leur progrès continu, seront arrivées à ne former plus qu'*une science générale de tout ce qui agit, vit*

(1) Voy. les ouvrages de MM. Servan, Dupaty, Linguet, de Pastoret, Morveau, Garat, Lacretelle, Brissot de Warville, Delacroix, Bernardi, Bentham, Mill, Eden, Roscoe, S. Romilly, etc., etc.

(2) Voy les ouvrages de MM. Guizot, Ch. Lucas, Ed. Ducpétiaux, P. Vergani, Ciamarelli, L. Jacobi, Textor, Dubosch, Iteiberg, Bradford, B. Montagu, divers numéros de la *Revue française*, etc., etc.

(3) M. Rossi, *Traité du Droit pénal.*

ou se meut dans la création, que viendront les conclusions qu'une telle science doit mettre à même de tirer relativement à l'être duquel émanent toute action, toute vie et tout mouvement; ce n'est qu'*alors qu'on retrouvera la foi par la philosophie.*

Ce n'est donc pas de la philosophie que nous devons attendre la renaissance de la foi.

L'école Saint-Simonienne semble, au premier abord, une transaction entre l'école Théologique et l'école Philosophique; elle veut retenir ou ramener sous une forme non encore déterminée la doctrine ou vue principale de la première, *la constitution hiérarchique de la société*; comme la deuxième, elle ne puise la foi que dans l'étude du monde et de l'homme, ou, pour mieux dire, de l'humanité. Elle a tout les défauts de l'une et de l'autre, sans rien qui les compense. Avec l'école Catholique, elle parle d'une théocratie nouvelle, dont elle voit un type ou essai imparfait dans le moyen âge; elle combat et maudit l'individualisme, et par conséquent, quoiqu'en termes couverts, la liberté d'examen, la liberté de conscience, de culte et de pensée. Il y a dans ses principes et dans ses vues la même incompatibilité avec l'esprit du temps et la marche générale de la société, le même amalgame hétérogène et la même contradiction que nous avons signalés dans les principes du catholicisme. De plus, n'étant qu'une philosophie sociale, elle n'annonce au monde, comme toutes les autres philosophies, qu'une religion purement métaphysique; elle n'apporte qu'une simple conception de Dieu et de ses rapports avec nous, qu'une hypothèse, selon ses propres termes, incapable conséquemment de s'emparer fortement des esprits, sans influence et sans prise sur les masses, sans pouvoir d'y créer des convictions profondes et vivantes. Par dessus tout cela, elle a encore l'irrémédiable désavantage de n'apparaître que comme instrument de succès, comme moyen d'arriver au but tout terrestre qu'on se propose, à la nouvelle organisation sociale qui fait le fond réel de la doctrine, ce qui serait suffisant pour dégrader la religion la plus élevée et la plus pure, pour la frapper d'avance de stérilité, et la dépouiller de toute puissance régénératrice.

A nos yeux, ni le catholicisme, ni la philosophie, ni la doctrine St.-Simonienne, ne sont destinées à opérer la régénération religieuse et morale des sociétés européennes, et par suite celle du monde. Reste le simple christianisme, le christianisme évangélique.

Il possède ce qui manque au catholicisme et à la philosophie, sans tomber dans les erreurs contraires de l'une et de l'autre. Ceux qui le professent ne poussent ni le principe d'examen, ni le principe d'autorité au-delà des limites où ils cessent d'être légitimes et bienfaisans, et deviennent subversifs de la liberté ou de l'ordre. A la philosophie, incapable, de son propre aveu, de produire une religion positive et populaire, de créer des croyances générales et fortes, le disciple de l'Évangile présente la révélation, en lui demandant de se soumettre à ses doctrines, après qu'elle aura reconnu la validité de ses preuves. Aux efforts qu'on voudrait tenter pour nous rejeter sous le joug sacerdotal, il oppose le droit d'examen, source et sauvegarde de la liberté civile comme de la liberté religieuse. D'accord avec l'esprit du temps qui n'est, à plusieurs égards, que le sien propre; s'associant au mouvement industriel et politique, voulant le perfectionnement social, et demandant seulement qu'il soit réglé par la justice, rendu calme et prospère par la bienfaisance; fidèle au dogme évangélique et fondamental de la séparation de l'Église et de l'État, ainsi qu'aux grands principes de la liberté d'examen, de conscience et de pensée, il ne peut que trouver attention et sympathie dans le monde nouveau, qui sort du sommeil de l'indifférence, et cesse d'avoir foi aux promesses de l'homme.

Ici s'offrent deux objections souvent dirigées contre deux prétentions du Christianisme de l'Évangile, l'une par la philosophie, l'autre par le catholicisme, et dont il est essentiel de dire un mot, parce que, si elles étaient fondées, elles saperaient dans leur base nos raisonnemens et nos espérances. La philosophie nous accuse d'inconséquence et d'infidélité au principe du libre examen, lorsqu'elle nous voit nous arrêter devant la révélation. Mais si la vérité de la révélation chrétienne se démontre par des preuves positives et suffisantes, ainsi que nous le soutenons, ce n'est pas en se soumettant à ces preuves, c'est en négligeant ou dédaignant de les étudier et d'en tenir compte, qu'on est inconséquent et infidèle au principe du libre examen, comme aux vraies méthodes d'investigation.

De leur côté, les auteurs papistes ont dit, et mille fois répété dans leurs attaques contre nos doctrines, que vouloir être chrétien hors de l'Église romaine, c'est renoncer d'avance à l'unité de la foi, c'est légitimer d'avance toutes les opinions. Mais cette accusation tombe comme la précédente, dès qu'on laisse intactes toutes les preuves historiques et morales sur lesquelles se fonde la divinité de l'Évangile, puisque l'Évangile est la base inébranlable, la charte immortelle de quiconque se dit chrétien; elle tombe dès qu'on est hors d'état de démontrer que l'étude du livre divin, faite avec simplicité et avec foi, conduit à tout ce qu'on veut, depuis le fanatisme jusqu'à l'athéisme, et ne saurait donner l'homogénéité de la foi nécessaire à la direction des croyances et des mœurs publiques.

On a fréquemment rétorqué la première partie de cette accusation contre le catholicisme, car, s'il était vrai que la divinité des Saintes-Écritures, principe fondamental et suffisant de la foi chrétienne, ne pût être prouvée, sur quoi s'appuierait alors l'autorité de l'Église? Le catholicisme ne sortirait pas du cercle vicieux où il se serait renfermé, il périrait du même coup dont il aurait frappé les dissidens. Au fait, ce double reproche qu'on adresse aux chrétiens séparés de Rome de manquer de conséquence et de but, porte bien plus réellement contre ceux qui le leur font.

Plus rationnel que la philosophie qui ne daigne pas même s'enquérir d'un ordre entier de faits, que leur importance devrait l'engager à mettre en première ligne dans ses recherches; placé sur un terrain mille fois plus ferme et plus facile à défendre que celui qu'occupe le catholicisme et qu'il mine de ses propres mains, enveloppé de ses traditions obscures et associé au scepticisme; en harmonie avec tous les grands principes qui servent de mobiles et de régulateurs au mouvement et au perfectionnement social; présentant de nouveau l'Évangile aux peuples de l'Europe fatigués du doute et de l'erreur, le portant aux nations stationnaires ou rétrogrades de l'Asie, aux hordes barbares de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Amérique, avec nos lumières, nos arts et notre civilisation; satisfaisant pleinement aux deux besoins les plus généraux de notre époque, celui de religion et celui de liberté, le dogme chrétien porte seul en lui le salut et les destinées futures de l'humanité.

ENQUÊTE

FAITE PAR LA SOCIÉTÉ DES PRISONS DES ÉTATS-UNIS SUR L'EMPRISONNEMENT POUR DETTES.

La Société des prisons des États-Unis, dont le siége est à Boston, vient de préparer les voies, dans ce pays, à l'amélioration des lois relatives à l'emprisonnement pour dettes, par une enquête faite avec beaucoup de soin et qui présente des résultats intéressans. On sait que les divers

Etats de l'union américaine sont régis par des lois particulières, et que la législature de chaque État n'est limitée dans l'exercice de son omnipotence, que par la constitution et par un certain nombre de lois communes à toute la république. Il n'est donc pas étonnant que sur beaucoup de points, il y ait dans leur législation des différences assez notables. On en trouve en particulier de très-grandes dans les lois qui stipulent dans quelles circonstances un créancier peut faire incarcérer son débiteur.

La Société des prisons avait, avant tout, besoin de connaître les faits. Elle a fait examiner par les shérifs des divers comtés les registres de près de cent prisons; mais, comme ces registres ne sont pas tenus d'après un plan uniforme, on n'a pu obtenir sur beaucoup de points que des renseignemens incomplets.

Le nombre des détenus pour dettes est surtout considérable dans les États du nord et du centre. On estime approximativement comme suit les emprisonnemens qui ont lieu chaque année pour cette cause dans plusieurs de ces États: 3,000 dans le Massachusetts, 3,000 dans le Maryland, 7,000 dans la Pensylvanie, 10,000 dans l'État de New-York. Dans la plupart des prisons des États du nord et du centre, la proportion des détenus pour dettes aux détenus pour crimes est comme 5 est à 1; dans quelques prisons, elle est comme 6 et même comme 8 sont à 1; dans d'autres, seulement, comme 4 et comme 3 sont à 1. L'emprisonnement pour dettes étant rendu beaucoup plus difficile par les lois des États du midi, on n'a, pendant le cours de l'année 1829, incarcéré dans 17 prisons de cette partie de l'Amérique septentrionale que 36 débiteurs, tandis que, dans le même espace de temps, 2742 détenus ont été incarcérés dans 17 prisons des États du nord.

Dans les États du Kentucky et de l'Ohio, la peine de l'emprisonnement pour dettes est abrogée. On estime que, si la même détermination eût été prise dans les États du nord et du centre, elle aurait préservé de la détention, dans l'espace d'une seule année, environ 50,000 individus. Dans le New-Hampshire, on ne peut faire arrêter personne pour une dette inférieure à 13 dollars 33 cents. (66 francs 65 c.); mais dans la plupart des États du nord, aucune loi de ce genre ne protége le débiteur malheureux. On a renfermé, en 1829, pour des dettes de moins d'un dollar (5 fr.) 30 personnes dans la prison de Philadelphie, 47 personnes dans celle de Baltimore, et 50 personnes dans celle de Torvanda.

Quelles inductions de tels faits ne permettent-ils pas de tirer sur ce qui se passe dans le cœur de l'homme! Comme ils révèlent les passions qui s'y agitent, tant qu'il n'a pas été changé par la grâce de Dieu; l'égoïsme, la dureté, l'avarice qui y ont établi leur domination! Jésus Christ, dans une de ces belles paraboles où il peint, non pas seulement l'homme de son temps, mais l'homme de tous les temps, représente d'une manière frappante l'insensibilité révoltante d'un créancier qui fait mettre son débiteur en prison, à cause d'une petite dette. Pour nous exciter à la patience et à la compassion, il nous montre, dans la même similitude, le roi des cieux, le Dieu dont les miséricordes sont infinies, adressant au créancier impitoyable ces sévères paroles: « Méchant serviteur, je t'avais quitté toute ta » dette, parce que tu m'en avais prié; ne te fallait-il pas » aussi avoir pitié de ton compagnon de service, comme » j'avais eu pitié de toi! » Quelle leçon ces paroles renferment! Comme elles nous rappellent la dette immense que nous avons contractée envers Dieu, dette que nos péchés augmentent chaque jour, que nous ne pourrions jamais payer, et qui serait pour nous la cause d'une éternelle condamnation, si notre maître ne consentait à nous la remettre. Rien au monde ne pourra rendre compâtissant celui qui ne sera pas ému de cet amour de son Dieu et de son juge.

La Société des prisons des États-Unis ne s'est pas bornée à recueillir des renseignemens sur ce qui est; elle a en outre adressé aux hommes de loi, aux juges et aux philantropes les plus distingués de l'Amérique, une circulaire dont le but est de les consulter sur les changemens dont la législation des divers États serait susceptible quant à la détention pour dettes, et elle vient de publier un extrait des réponses nombreuses qui lui ont été faites. Comme elle s'est adressée aux hommes les plus capables d'émettre une opinion mûrie par l'expérience sur cette question importante, elle pense que l'ensemble de ces réponses peut être considéré comme l'expression de l'opinion publique sur le sujet dont il s'agit. Elles sont toutes à peu près dans le même sens; il nous suffira donc de présenter quelques extraits de celles qui sont les plus remarquables par la netteté et la justesse des vues. Voici comment s'exprime M. Edouard Everett de Charlestown:

« ... S'il me fallait répondre catégoriquement à votre première question: « que pensez-vous du droit accordé au créancier de faire mettre un homme en prison pour des dettes de moins d'un dollar? » je dirais que je regarde ce droit comme un malheur pour la société où il existe, et j'ajouterais que l'homme qui prive un autre homme de la liberté pour une telle somme me paraît mériter d'être lui-même envoyé en prison, jusqu'à ce qu'il ait appris à être humain, ou plutôt à la maison de fous, jusqu'à ce qu'il ait recouvré la raison. Je ne veux cependant pas oublier que l'emprisonnement a été autorisé en de tels cas par les lois de notre ancienne république, et qu'il a lieu journellement parmi nous, parce qu'il l'est encore par celles de plusieurs États. Il ne serait pas équitable d'accuser des individus de l'injustice d'un système consacré par la loi du pays qu'ils habitent et sanctionné par l'usage; mais c'est bien ici le cas de dire que l'un des effets les plus affligeans des mauvaises lois, c'est qu'elles corrompent l'opinion publique. Celles qui régissent parmi nous les relations de débiteur et de créancier sont, je le crains, non-seulement opposées au sens commun, mais subversives de tout sentiment d'humanité.

» Un homme insolvable peut se rendre coupable d'un crime; mais l'insolvabilité n'en constitue pas un par elle-même. Là où il y a fraude, qu'elle soit poursuivie conformément aux lois et punie aussi sévèrement qu'on le voudra, pourvu qu'on n'aille pas au-delà de ce que permettent la raison et l'humanité. Mais l'impuissance de payer ses dettes n'est pas la preuve d'un crime. Elle peut provenir et provient en effet souvent du fait de Dieu, et de malheurs de toutes les sortes. Un homme peut devenir insolvable en conséquence d'une maladie, d'un naufrage, d'un incendie, d'une mauvaise saison, d'événemens politiques qui affectent le commerce, ou bien, heureux dans ses propres entreprises, il peut être entraîné par la ruine de ses débiteurs. Eh bien! aux yeux de la loi du Massachusetts, l'incapacité de tenir ses engagemens, produite par l'une de ces causes, est un crime punissable par la prison.

« Supposez qu'un corps législatif adoptât une loi, suivant laquelle quiconque perdrait un vaisseau sur mer ou verrait détruire un de ses magasins par un incendie serait puni d'une détention de trente jours, que penserait-on de l'humanité, du bon sens de ses membres? Et c'est cependant là, en substance, la loi du Massachusetts! L'absurdité d'un tel système est aussi évidente que sa cruauté.

» On peut encore attaquer cette loi sous un autre rapport. La privation de la liberté est l'un des châtimens les plus sévères que prononce la loi pénale; après la peine ca-

pitale, c'est la plus infamante en ce pays. Le pouvoir de manier cette arme formidable ne devrait appartenir qu'au magistrat; de graves raisons d'intérêt public devraient seules décider quand on doit en faire usage. Mais la loi actuelle laisse au caprice et aux passions du créancier à décider s'il fera ou non peser sur un citoyen cette redoutable disposition de la loi pénale. Il y a des hommes dans ce pays qui font métier d'acheter de mauvaises créances. L'État met à leurs ordres ses shérifs et ses constables, et leur confie les clés de ses prisons. On les voit tous les jours user de leur terrible pouvoir par des motifs d'intérêt.

» Heureusement pour l'honneur de la patrie, quoique à la honte du Massachussets, nos lois sur cette matière sont en arrière de celles de la plupart des autres États. Il en est peu qui estiment de si minime valeur les avantages qu'ils assurent à leurs citoyens, que de permettre à un homme de priver son voisin de la liberté pendant trente jours pour une dette de cinq dollars (25 francs).

» Si l'on examine bien tout ce qu'il y a d'épouvantable et de scandaleux dans une telle législation, on ne peut que s'étonner qu'elle puisse se maintenir un seul jour dans un État où le peuple lui-même fait ses lois, surtout si l'on considère quelle sorte de personnes en profitent. Les créanciers n'en tirent pas grand avantage, comme cela résulte des faits consignés dans le dernier rapport de la Société des prisons. Il a été prouvé, dans une réunion tenue à Boston, il y a un ou deux ans, pour examiner cette même question, que, dans les vingt dernières années, les frais des procès soutenus contre des débiteurs insolvables se sont élevés à plus d'un million de dollars (5 millions de francs); en sorte que souvent les frais excèdent la somme pour laquelle le débiteur est détenu. »

M. Daniel Webster, de Washington, consulté sur le même sujet, insiste avec raison sur la nécessité de donner au créancier tous les moyens de s'assurer si son débiteur est vraiment insolvable.

« Mon opinion est bien arrêtée, dit-il, que l'emprisonnement pour dettes doit être aboli pour tous les cas où il n'y a ni fraude, ni intention de fraude, soit en contractant la dette, soit en déclarant qu'on est dans l'impuissance de la payer; mais il me semble que lorsqu'un homme ne remplit pas un engagement qu'il a contracté, il doit être tenu de prouver son incapacité de le faire, et de démontrer la droiture de sa conduite. Il ne suffit pas qu'il dise qu'il ne peut pas payer; et le créancier, pour faire valoir ses droits, ne doit pas avoir besoin de prouver que cette incapacité n'est qu'apparente, et qu'il y a mauvaise foi de la part du débiteur; non, c'est au débiteur à faire voir pourquoi il ne tient pas et ne peut pas tenir ses engagemens; c'est à lui à rendre évident qu'il n'a pas agi frauduleusement, et c'est seulement s'il y réussit, qu'il ne doit pas être retenu en prison. Celui qui sera convaincu d'avoir perdu son argent à un jeu quelconque ne devra pas être acquitté; je voudrais même que cette règle s'étendît à ceux qui le risquent au jeu de la loterie. »

Après avoir consulté ses correspondans comme hommes de loi, la Société des prisons des États-Unis s'adresse à eux comme à des chrétiens, et elle leur demande si, dans un pays où les lois autorisent l'emprisonnement pour dettes, un chrétien peut en bonne conscience faire mettre un débiteur en prison, lorsqu'il n'a pas de preuves que celui-ci agit frauduleusement. En effet, les motifs de conduite du chrétien étant autres que ceux du simple honnête homme qui n'est pas chrétien, il doit y avoir aussi de la différence dans leur conduite elle-même. Tel acte auquel ne répugne pas la conscience de celui-ci pourra révolter celle de l'autre. Ces nuances, qu'on apprécie parfaitement aux États-Unis, ne seront peut-être pas saisies de tous nos lecteurs. Puisse leur propre expérience les leur faire bientôt comprendre! Les correspondans de la Société des prisons s'accordent à répondre qu'un chrétien ne peut pas détenir en prison un débiteur, lorsque celui-ci n'est pas coupable de fraude; plusieurs s'expriment même avec beaucoup de force sur ce sujet.

Nous ne terminerons pas cet article sans exprimer le désir que la législation sur la contrainte par corps soit sans retard revisée en France. Si elle n'a pas chez nous une aussi déplorable influence qu'aux États-Unis, elle ne laisse cependant pas que d'avoir de pernicieux effets. Il a été plusieurs fois question de l'abolir entièrement, mais on a objecté qu'elle était une garantie nécessaire pour le commerce; nous pourrions nous contenter de dire que l'État ne saurait donner, sous aucun prétexte, une garantie qui repose sur un principe injuste, mais nous ajouterons que le but même qu'on se propose n'est pas atteint. Il n'y a que bien peu de négocians parmi les détenus de Sainte-Pélagie; sur 854 individus qui y ont été incarcérés en quatre années, il n'y a eu que 48 commerçans; les 806 autres détenus étaient des non-commerçans. On compte dans le nombre 148 officiers, 80 employés, 14 porteurs d'eau, 16 journaliers, et 371 cloutiers, corroyeurs et gens sans état. Nous pourrons revenir sur cet important sujet.

LE VRAI DIEU.

Hommes qui doutez encore que la cause première de toutes choses soit le Dieu saint et invisible qui s'est révélé par la Bible, je vous adresse ces lignes:

Votre cœur désire et votre esprit adopte une suprême intelligence qui a créé et qui gouverne cet admirable univers; mais si le Dieu de l'Évangile est inconnu à votre âme, vous flottez encore dans le doute aussi bien que si vous étiez matérialistes ou sceptiques, car votre croyance incertaine et mobile, privée d'un point d'appui en dehors de vous même, ne repose que sur le sable mouvant de votre propre cœur.

Ah! prenez-y garde, je vous en prie, toutes les idoles ne sont pas de bois, de pierre, de marbre et de métal; il en est aussi d'immatérielles que l'imagination de l'homme a fabriquées, comme la main de l'homme fabrique les statues et les images; et l'on peut dire de ces divinités de la raison humaine, ce qu'on a dit des idoles grossières, qu'elles n'entendent ni ne parlent, qu'elles ne peuvent inspirer ni crainte, ni amour. Vous donc, cher lecteur, qui vous êtes fait une idole immatérielle que vous appelez Dieu, je vous en prie de nouveau, examinez-la.... Voyez comme elle est incapable de rassurer votre cœur, et combien elle est dénuée de grandeur et de stabilité. Ce Dieu de votre invention vous ressemble; ce n'est pas vous qui avez été fait à son image, mais c'est bien lui qui a été fait à la vôtre, et comme c'est votre imagination qui l'a créé, vous voulez le contenir dans vos conceptions et le mettre au niveau de votre cœur. Parce que vous êtes un être borné, qui ne peut saisir ni comprendre par ses propres lumières l'ensemble et le but de cet univers si rempli de mystères qui nous dépassent de toutes parts, le Dieu que vous vous êtes formé est un Dieu vague et sans desseins arrêtés, sans pitié et sans justice, indifférent aux souffrances de l'humanité autant qu'à ses péchés; un Dieu que vous jugez trop grand pour s'intéresser aux sentimens de votre cœur et aux détails de votre vie, trop éloigné de vous pour vous entendre et vous répondre; un Dieu qui a pu créer, mais qui dédaigne de conserver, laissant retomber une à une dans le néant les créatures qu'il en a tirées, en un mot, un Dieu inconséquent et insensible.

Laissons là ce faux Dieu que l'homme s'est formé dans ses impuissans efforts pour escalader le ciel; venez et écoutez le Dieu des chrétiens qui s'est révélé lui-même dans le livre qu'il a dicté par son esprit : « Ainsi a dit l'É- » ternel qui a créé les cieux et les a étendus, qui a appla » ni la terre avec ce qu'elle produit, qui donne la respi- » ration au peuple qui est sur elle et l'esprit à ceux qui y » marchent. Je suis l'Éternel, c'est mon nom ; je ne don- » nerai point ma gloire à un autre (41 *Esaïe*. 6.) » Ce Dieu véritable, qui est notre créateur, a enlevé de dessus les yeux de notre entendement le bandeau d'incrédulité qui nous empêchait de le contempler. Maintenant nous le connaissons dans nos cœurs, et parce que nous le connaissons, nous l'aimons; et parce que nous l'aimons, nous viendrons chanter ses louanges, et lui rendre, devant le monde entier, la gloire qui lui appartient. Maintenant que nos yeux ne sont plus retenus et que nos oreilles ne sont plus fermées, nous contemplerons et nous entendrons l'harmonieux accord de toute la nature, qui célèbre son Créateur; car sa puissance et sa divinité se voient comme à l'œil quand on considère ses ouvrages. (*Rom.*) Ce Dieu si grand, que les cieux des cieux ne peuvent le contenir, veut habiter nos cœurs pour les vivifier et y rétablir son image effacée par le péché; ce Roi de l'univers, ce maître de toutes les destinées, nous offre l'amour d'un père qui nous a pardonné, et nous donne le titre et les priviléges d'enfans; ce Dieu qui a lancé les mondes dans l'espace et qui les y soutient par sa puissance, qui a dit à la mer : tu viendras jusqu'ici, tu n'iras pas plus loin, et qui garde les vents et les orages dans ses trésors pour le jour de la visitation; ce Dieu enfin dont les pensées sont au-dessus de nos pensées, autant que les cieux sont élevés par-dessus la terre, est celui qui a les yeux sur les enfans des hommes, dont l'oreille est attentive à nos cris, qui est le père de l'orphelin et qui console la veuve; c'est lui-même qui nous assure que quand une mère oublierait l'enfant quelle allaite encore, lui ne nous laisserait pas. Aucun détail n'est trop minutieux pour sa paternelle providence; rien n'est trop grand, rien n'est trop petit pour son amour, et sa fidélité ramène constamment de nouveaux bienfaits; un jour (*Ps.* 19, 2) fournit en abondance de quoi parler à l'autre jour. Mais comment célébrer assez le plus grand de tous ses bienfaits, la source de notre précieuse paix, le gage *de notre espérance*! Comment parler dignement de Jésus, le Seigneur de gloire! Ah! notre Dieu est admirable en conseils et magnifique en moyens!

Qui a connu sa pensée pour le pouvoir instruire? Jésus le bien-aimé du Père, le prince de l'Éternité, qui était en Dieu avant que le monde fût fait, qui est un avec le père; Jésus, le prince de la vie, est descendu sur notre terre en forme d'homme pécheur, pour vaincre le péché qui régnait dans nos cœurs, et pour nous arracher à la mort qui est la condamnation du péché. Les gages du péché, c'est la mort; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.

Avant ce jour où le redoutable jugement de notre Dieu remplacera le temps de sa longue attente, venez, ah! venez à lui, vous tous qui jusqu'ici en êtes restés éloignés, venez au Dieu des Chrétiens, réclamez vous du nom de Jésus, recevez sa parole qui est une lampe à nos pieds, une lumière à nos sentiers pour traverser cette vallée de pélérinage et de passage; car les choses cachées sont à l'Éternel notre Dieu; mais les choses révélées sont pour nous et pour nos enfans.

FRAGMENT TRADUIT DE L'ANGLAIS.

Supposons un instant que le soleil soit un être intelligent, et que, par un acte de sa volonté, il puisse retirer à un homme la chaleur et la lumière de ses rayons, tout en continuant à briller pour le reste du monde. Il est évident que l'homme qui serait ainsi privé de lumière et de chaleur se plaindrait bientôt du froid et des ténèbres, et qu'il désirerait avec ardeur que les rayons bienfaisans, si nécessaires à son bonheur, vinssent de nouveau l'éclairer et le réjouir. Et si le soleil venait en effet à reparaître pour cet homme, ne pourrait-on pas dire figurativement *qu'il fait luire sur lui la lumière de sa face*? Eh bien, Dieu est le soleil du monde moral et intellectuel; en d'autres mots, Dieu est le soleil de l'âme. Il peut luire dans l'âme, l'éclairer et la rendre heureuse. Quand il daigne la réjouir par sa présence, et qu'il y exerce son influence, il la réchauffe, il l'illumine, il la remplit d'amour, d'espérance, de joie et de reconnaissance. Mais quand il se retire et qu'il cesse de l'influencer, les ténèbres et la froideur spirituelles en sont les conséquences. C'est alors l'hiver et la nuit de l'âme. A mesure que Dieu se retire ainsi de ses enfans, ils cessent de le regarder comme une réalité; et à mesure qu'ils cessent de le regarder comme une réalité, ils cessent aussi d'avoir ces vues et de sentir ces affections qui constituent la différence essentielle entre eux et les autres hommes. Ce n'est pas tout encore : tandis que les affections saintes diminuent, les affections coupables reprennent leur empire. Le Créateur disparaît, et les créatures recommencent à être l'objet d'un attachement idolâtre, précisément comme les étoiles qui, invisibles pendant le jour, paraissent et brillent quand le soleil est couché.

Comment tant de pauvres âmes, dont les facultés sont bornées, parviendraient-elles à la connaissance de la vérité, nécessaire à tous les hommes, s'il fallait approfondir Kant ou Platon pour trouver la route qui y conduit? Et d'un autre côté, comment supposer que Dieu, en qui réside la vérité, en permettant à quelques esprits supérieurs des recherches sans résultat pour les masses, ait laissé pour tous les autres le doute sans issue? Le soleil n'éclaire et ne réchauffe pas seulement ceux qui savent en mesurer la distance et la grandeur; l'air qu'on respire, l'eau des fontaines, les magnifiques aspects de la terre ne sont pas non plus la propriété exclusive de quelques-uns. Eh bien, la vérité est mise à la portée de tous les hommes, comme la nature se déploie aux yeux de tous. Dieu est, si l'on peut ainsi dire, parfaitement libéral, et la distance à laquelle les esprits les plus éminens et les esprits les plus communs sont de lui étant la même, parce que du fini à l'infini il peut à peine y avoir des nuances d'éloignement, il s'offre à tous les hommes par LA FOI. Que ceux qui s'imaginent qu'ils sont supérieurs aux autres ne nous répondent pas que *croire* ce serait pour eux poser des bornes à leur intelligence; c'est comme s'ils disaient qu'*aimer* ce serait poser des bornes à leur sensibilité. La foi, aussi-bien que l'amour, exige l'exercice, bien loin d'être la limite d'une faculté. La foi est un chemin, mais le doute est un abîme.

TRIBUNAUX. — La chambre des appels correctionnels de la cour royale s'est occupée, ces jours passés, de l'affaire de la femme Moulin, marchande de meubles, au carreau de la Halle, accusée d'avoir assez grièvement blessé la femme Laurent, marchande de linge, en lui jetant un tabouret dans les jambes. La femme Laurent, voulant repousser le reproche de provocation que lui adressait la femme Moulin, s'est écriée : « Nous sommes voisines, c'est » vrai, mais je ne puis pas avoir de haine contre vous, » *puisque nous ne sommes pas du même état*. » Ce mot est profond, et révèle mieux les secrets du cœur humain que tous les commentaires de la philosophie.

Le Gérant, DÉHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 3. 21 SEPTEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix: 15 fr. paur l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

LA POLOGNE.

Un peuple qui, dans ces temps d'égoïsme et de relâchement moral, a réveillé par son courage, par sa constance et par les plus grands exemples de dévoûment personnel, l'enthousiasme qui dormait depuis si longtemps au fond des âmes; un peuple qui parlait encore de Dieu avec l'accent de la foi, tandis que presque tous les autres semblent en avoir oublié même le nom, ce peuple a succombé après une lutte de sept mois, sous les coups d'un prince qui prétend, lui, despote féodal et conducteur de serfs, avoir reçu d'en haut la propriété d'une nation du dix-neuvième siècle.

Noble et malheureuse Pologne! reçois, après tant de témoignages de la douleur nationale, celui que t'adressent plus particulièrement ici des amis de ta cause, qui, en leur nom et en celui de tous leurs frères, ajoutent à l'expression de leur profonde sympathie l'assurance que des prières ferventes et continuelles monteront pour toi du fond de leur cœur au trône de toute grâce. Les larmes que nous avons répandues sur toi ne seront pas stériles. Il ne te faut ni des cris de vengeance, ni des accusations contre ceux qui t'ont accablée ou négligée.

Ce ne sont pas non plus les faibles intercessions de la diplomatie qui allégeront ton malheur; car elles n'ont pu jusqu'ici qu'arracher de ton oppresseur la trompeuse promesse de conserver ta nationalité, comme si tu pouvais être indépendante sous le gouvernement des étrangers; comme si l'autocrate russe pouvait être un roi constitutionnel! Non, tu ne peux rien attendre aujourd'hui de la bonne volonté des hommes de cour; leur médiation est sans éloquence, parce que leur âme est sans conviction morale, sans foi religieuse, et parce que celui à qui elle s'adresse n'y voit que démarches importunes et déplacées.

Mais il est un Monarque au-dessus de tous les autres, qui accueille, qui appelle, qui commande même l'intercession mutuelle des siens auprès de lui: c'est un père de famille qui veut que ses enfans prient pour tous ceux qui souffrent, et qui leur a promis de les exaucer. Nous allons donc avec assurance à ce Roi Sauveur par qui règnent les rois; et nous appelons sur toi sa clémence paternelle. Nous lui demandons de te révéler toute sa bonté, et de te faire sortir du temps salutaire de l'épreuve, pleine de foi, régénérée, libre de la véritable liberté, et plus heureuse que tu ne l'eusses été si une victoire décisive eût couronné la bravoure de tes enfans!

REVUE POLITIQUE.

EXPOSITION DE NOS PRINCIPES.

Pour qui êtes-vous? demandent les spectateurs, aussitôt qu'on essaie d'élever une tribune politique. Etes-vous pour les hommes de la résistance, ou pour les hommes du mouvement? Appartenez-vous aux doctrinaires, au juste milieu, ou à l'Hôtel-de-Ville? Au-delà de ces deux ou trois dénominations consacrées, on ne cherche, on ne suppose même plus rien: étrange prétention, que de vouloir fondre et, pour ainsi dire, crystalliser toutes les opinions individuelles dans quelques mots, qui ne présentent eux-mêmes qu'un sens vague et susceptible de mille interprétations différentes!

Eh bien! nous répondrons avec franchise que nous ne sommes d'aucun des partis qu'on vient de citer, que nous n'acceptons aucun de ces noms politiques, et que nous n'irons point combattre sous les bannières qui ont été déployées depuis la révolution de juillet. Ce n'est pas une question d'amour-propre, c'est une question de conscience pour nous de ne suivre aucun drapeau: non que nous voulions être neutres; la neutralité, dans les temps ordinaires, est toujours une faiblesse; au temps actuel, ce serait une lâcheté; mais nous voulons être nous-mêmes. Qu'on ne croie pas non plus que nous mettions sur la même ligne tous les partis qui nous divisent. Nous aussi, nous avons nos amitiés et nos répugnances; mais, en accordant à quelques opinions une profonde sympathie, nous refusons de les recevoir sans contrôle et sans examen: c'est un genre de servilité que nous laisserons à ceux qui n'ont que des intérêts et point de principes. Avant tout, nos opinions seront les nôtres; puis elles ressembleront, si elles le peuvent, à celles d'autrui.

Après une telle déclaration, qui nous place en dehors des

divers partis politiques, on a droit de nous demander une exposition de principes claire, franche et développée. Nos lecteurs y trouveront une garantie de notre bonne fo , et nous, un point de départ et un guide pour les questions qui doivent entrer dans cette *Revue politique*.

Nous reconnaissons d'abord qu'il existe, au-dessus de toutes les formes sociales et de toutes les constitutions, des maximes immuables de droit et de justice. Nous ne subordonnons point ces maximes aux faits, mais les faits à ces maximes. Quelle que soit la nécessité du moment ou le but que l'on veuille atteindre, nous n'admettons pas que la force doive jamais prévaloir sur le droit, ni l'iniquité sur la justice. La politique est pour nous, dans le sens le plus précis, la morale appliquée au gouvernement des nations.

On a beaucoup blâmé ce mot d'un membre d'une assemblée législative : Périssent les colonies, plutôt qu'un principe! Nous allons cependant plus loin que lui, car nous disons : Périsse le genre humain tout entier, plutôt qu'une loi de la conscience! Mais cette supposition est gratuite; la Providence, nous l'espérons, ne placera jamais l'espèce humaine dans une si effroyable alternative. Ce n'est pas en appliquant les principes de la morale, c'est en ne les appliquant point, que les hommes seraient exposés à périr.

On parle souvent de la *raison d'État*, du *salut du peuple*, de la *force des événemens*, pour justifier la violation des grandes maximes de droit et de justice. Nous repoussons de toute l'énergie de nos sentimens religieux ce jésuitisme politique; nous croyons que, dans aucune circonstance imaginable, *la fin ne justifie les moyens*, et que, ne fallût-il commettre qu'un seul crime, ce serait acheter trop cher la liberté de vingt nations. Les hommes instruits à l'école de Bonaparte qualifient, comme leur maître, du nom de *niaiserie* ces principes rigoureux. Niaiserie, soit; il se pourrait faire pourtant que la plus haute vertu fût aussi la plus adroite politique, et qu'il y eût autant d'habileté que de moralité à n'être ni injuste, ni oppresseur. Les anciennes républiques en fourniraient de nombreux exemples; mais, pour nous borner à un fait contemporain, lequel a été le plus solide et le plus durable, de l'édifice fondé par Bonaparte, ou de celui qu'ont élevé les auteurs de la liberté américaine?

Nous insisterons avec d'autant plus de persévérance sur ces règles supérieures à toute politique humaine, que la presse périodique semble, en général, davantage les méconnaître et les oublier. C'est la plaie honteuse des journaux, que d'employer des balances inégales selon les différens partis. Ils ont deux manières d'envisager les choses, deux poids, deux mesures, deux justices, deux logiques, suivant qu'il s'agit de leurs amis ou de leurs adversaires. Il y a telle opinion contre laquelle ils sollicitent les mesures exceptionnelles les plus acerbes; il y a telle autre opinion dont ils ne veulent pas même laisser punir les plus déplorables excès.

En cherchant la cause de cette inégalité de poids et de mesures, qui se remarque chez la plupart des organes de la presse périodique, nous la trouvons dans la profonde misère du cœur humain. L'homme est si naturellement égoïste, il est si instinctivement partial, qu'il ne s'aperçoit pas toujours de son injustice, lors même qu'il croit digne d'éloges pour lui ou pour les siens ce qu'il blâme et punit chez les autres. Il n'est pas hypocrite dans tous les cas où il emploie deux manières de raisonner et de juger; il suit sa pente naturelle. Condamner en autrui ce qu'on approuve en soi, c'est la logique de notre corruption originelle, c'est la bonne foi de notre mauvais cœur. Et, qu'on le sache bien, cette explication est la seule excuse des injustices du journalisme; car, si l'on pouvait penser qu'il fait le mal sciemment, et qu'il se rend un compte sincère de ses actes, quand il mutile, au profit de ses passions, les règles éternelles de la conscience, de la morale publique et de la vérité, il n'y aurait plus qu'un seul mot dans la langue française pour qualifier ce manque absolu d'équité.

Nous ne connaissons qu'un moyen de s'affranchir de cet aveugle et inique égoïsme, c'est de prendre pour guide une loi plus élevée que les intérêts du jour, la loi de Dieu. Nous y puiserons ces hautes maximes qui obligent à prononcer dans toutes les circonstances d'équitables jugemens. Peuples ou rois, amis ou ennemis de la liberté, légitimistes ou républicains, ultramontains ou philosophes, seront tous pesés à la balance des invariables préceptes de la morale religieuse. Avec et par cette morale, nous aurons un flambeau qui jettera sur toutes les figures la même lumière, et dans tous les abîmes une égale clarté.

Tel est donc le principe fondamental qui préside à notre symbole politique : droit et justice! Oui, pour tous les hommes, en toutes choses, dans toutes les lois, dans tous les événemens, au milieu des plus grands périls, sans aucune exception, sans aucun prétexte pour s'en départir, Droit et Justice!

Cette base étant posée, les autres principes que nous allons développer se rattachent plus immédiatement à l'état de choses actuel.

En premier lieu, nous voulons la liberté; liberté de conscience, de culte, d'industrie, d'enseignement.

La liberté est un besoin que le Créateur a mis dans nos âmes; c'est un droit imprescriptible qu'il nous a donné; c'est l'une des conditions essentielles de notre développement sur cette terre et de notre félicité dans l'avenir. Malheur donc à tout pouvoir, prince ou peuple, tribuns ou patriciens, qui prétendrait usurper à son profit, concentrer en lui seul ce don de Dieu! Nous voyons dans la tyrannie plus qu'un crime contre les hommes; c'est une révolte contre la volonté du Créateur. Celui qui essaie d'anéantir la liberté religieuse, politique et individuelle, n'est pas seulement traître à son pays, traître à la famille humaine, il est traître à Dieu, il est sacrilège! Ce sera donc une obligation sainte, une religion pour nous, de combattre sans relâche tout ce qui tendrait à restreindre au-delà de ce qui est juste et nécessaire, les droits de la conscience, l'exercice des différens cultes, l'indépendance de l'enseignement, les garanties politiques, en un mot, toutes les libertés qui concourent à perfectionner l'homme, le croyant et le citoyen.

Mais ce n'est point pour quelques uns, comme l'ont trop souvent fait les partis opposés, c'est pour tous que nous réclamons les mêmes droits et les mêmes garanties. En matière d'opinions religieuses, qu'on laisse élever des mosquées et des pagodes, s'il y a lieu, à côté des temples chrétiens; qu'on permette à de nouveaux Touquet, s'il s'en trouve, de mutiler les pages de l'Évangile; que tous les journaux puissent dire, s'il leur plaît, que le christianisme durera moins long-temps qu'un tableau de Raphaël. Nous ne craignons point la liberté la plus entière; nous avons foi dans la puissance de la vérité; mais nous demandons aussi qu'on n'opprime pas les communions chrétiennes pour satisfaire les exigences des incrédules; nous demandons *qu'on puisse aller même à la messe*. En matière d'enseignement, nous réclamons la liberté absolue de tous les systèmes d'instruction et de toutes les classes d'instituteurs; il y a quelques années, nous aurions soutenu, avec le *Globe*, la cause même des jésuites, quelque aversion que nous inspirent leurs doctrines. Que les frères de la Doctrine Chrétienne s'établissent paisiblement à côté des écoles d'enseignement mutuel; que la compagnie de Loyola relève les chaires de ses colléges en face des tribunes Saint-Simoniennes; que les successeurs de Thomas Payne ouvrent des écoles de déisme, comme nous avons nos écoles du dimanche. Point de faveur, ni de restriction, ni de monopole; même surveillance, égale protection pour tous les maîtres et toutes les

méthodes d'enseignement. Ces larges principes de liberté, nous les appliquerons à la presse, à l'industrie, aux associations, à toutes choses. *Fais à autrui ce que tu veux qu'on te fasse à toi-même*, est le premier article de notre symbole politique; il résume à la fois tout notre système de morale, et tout notre système de liberté.

En même temps nous voulons L'ORDRE.

Accoutumés que nous sommes à observer l'ordre universel que la Providence a établi dans le gouvernement du monde, nous avons besoin d'en retrouver la fidèle image dans le gouvernement des sociétés humaines. Nous demandons l'ordre avant tout, car là où il n'est pas, il ne reste plus rien : ni liberté, ni egalité, ni civilisation, ni progrès. L'anarchie est pire que le despotisme oriental; l'Amérique du sud en est une preuve effrayante. Il fallait sans doute à notre siècle de révolution ce terrible avertissement; et Dieu, après nous avoir instruits par nos propres malheurs, a voulu choisir encore les plaines du Nouveau Monde pour nous y faire entendre sa voix.

Le désordre, comme but, n'est que le rêve d'une tête en délire; mais le desordre, comme moyen, a toujours eu de nombreux partisans; c'est un système qui sourit à deux espèces d'individus: ceux qui n'ont pas de fortune à perdre, et ceux qui n'ont pas de principes à sacrifier. Contre de tels gens nous défendrons les doctrines d'ordre avec énergie. On flétrit quelquefois de noms odieux les écrivains qui combattent pour la sainteté des lois contre la révolte, et pour le pouvoir contre la démagogie; mais que nous importe, à nous, qui désirons de plaire à un autre juge que le peuple; la vérité nous est plus précieuse que la popularité. On comprend que des hommes qui ne voient rien au-delà ni au-dessus des suffrages humains, se laissent dominer par cette faiblesse de cœur qui nous a été si funeste depuis quarante ans, et qu'ils n'osent pas mettre leur idole pour enjeu dans leur lutte contre les opinions populaires. Mais il n'en sera pas ainsi, nous le croyons du moins, de ceux qui servent un Maître plus grand que le monde; ils soutiendront l'ordre en face de la dérision et des injures du siècle; ils seront aussi fermes, disons même aussi ardens à défendre les bases de l'état social, que d'autres le sont à les renverser. Leur voix, d'ailleurs, sera d'autant moins suspecte de partialité, qu'ils signaleront avec le même soin et avec la même sévérité le désordre dans la marche de l'administration, et sous les livrées de l'ordre légal que dans le tumulte des émeutes.

Nous voulons enfin le PROGRÈS.

Dieu nous ordonne partout dans sa parole de marcher, de croître, de tendre à la perfection, d'oublier les choses qui sont derrière nous, pour avancer vers celles qui sont devant nous, et de courir sans cesse vers un but qu'il nous est impossible d'atteindre complètement dans ce séjour de préparation. Ces préceptes s'adressent aux peuples tout entiers non moins qu'aux individus; car chaque peuple doit traverser, comme un seul homme, les différentes phases de la naissance, de la jeunesse, de la maturité; on peut donc aussi le définir, par métaphore, un être perfectible, et Dieu l'appelle également à faire de continuels progrès. Dans ces passages de l'Ecritare, il s'agit surtout du développement de la vie religieuse; mais la vie morale, intellectuelle, et même physique des nations, est unie à la première par les liens les plus intimes, et un peuple ne saurait devenir plus religieux, sans acquérir en même temps plus de dignité, de lumières, de vertus et de bien-être.

C'est donc une véritable dérision que de reprocher au christianisme d'inspirer à ses disciples un esprit rétrograde ou stationnaire. L'Evangile est éminemment une religion de progrès, et s'il fallait en donner une autre preuve que la volonté même de Dieu exprimée d[illegible] nous invoquerions l'irrécusable témoignage des dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis l'établissement du christianisme. Tous les pas que l'espèce humaine à faits depuis cette époque, l'esclavage aboli, la famille réhabilitée, la mère et l'épouse affranchies de leur dégradation, l'égalité civile et politique, l'instruction plus généralement répandue dans les classes populaires, les garanties qui protègent la vie, l'honneur, la propriété de tous indistinctement, l'impulsion donnée aux études philosophiques, aux sciences, aux découvertes; ces immenses progrès et tant d'autres, qu'il serait trop long de rappeler ici, ne sont-ils pas une preuve suffisante que l'Evangile favorise les progrès de l'humanité? Comparez encore les nations chrétiennes avec celles qui ne le sont point; comparez surtout les pays où règne le vrai christianisme, tels que la Suisse, l'Angleterre, l'Ecosse, les États-Unis, avec les contrées où domine la superstition, telles que l'Espagne, l'Italie, le Mexique; examinez où se trouve le plus de liberté, de lumières, de droits civils, d'égalité devant la loi, de mouvement scientifique et intellectuel; et jugez alors si les amis de l'Evangile sont opposés aux progrès des peuples; décidez si leurs actes ne s'accordent pas avec leurs principes dans le développement graduel du genre humain. On a seulement lieu de s'étonner que les hommes qui accusent les chrétiens d'être stationnaires, soient précisément ceux-là mêmes qui ont manifesté, dans leurs livres de philosophie et dans le cours de la révolution, le plus grand mépris pour les classes inférieures; ceux-là mêmes qui laissaient croître une génération inculte et sauvage, et qui auraient complétement démoralisé, abruti le peuple français, si la Providence leur avait permis de régner plus long-temps!

Nous voulons le progrès, par cela seul que nous sommes réellement chrétiens. Nous désirons que les écoles soient ouvertes jusque dans les moindres hameaux du pays, et qu'on fasse descendre toujours plus bas, non-seulement l'instruction, qui n'est que peu de chose quand elle est isolée de tous les autres objets de perfectionnement, mais aussi l'éducation, une éducation digne d'un peuple qui aime la liberté. Nous demanderons que les classes populaires, à mesure qu'elles seront plus éclairées, jouissent de droits plus étendus, et qu'elles concourent avec les classes moyennes à l'exercice de la souveraineté nationale. Nous applaudirons à tous les efforts qui seront faits pour développer les moyens de bien-être physique et moral, pour relever le caractère du pauvre, pour étendre partout les bienfaits de la civilisation.

Marchons donc en avant; c'est le troisième article de notre symbole politique. Réjouissons-nous de tous les développemens que nous prépare l'avenir. Plus il y aura de vraies lumières et de dignité morale dans la masse de la nation, plus nous pourrons espérer que l'Evangile étendra son règne parmi nous. Dès qu'un peuple se perfectionne, il est moins éloigné du christianisme; et, dès qu'il s'élève, il se rapproche de Dieu.

Droit et justice, liberté, ordre, progrès. Tout avec l'Evangile, par l'Evangile et pour l'Evangile! Tels sont nos principes. Que les esprits éclairés, que les cœurs droits, que les âmes généreuses se rallient autour de nous! Les chrétiens sont déjà rassemblés sous ce drapeau; les autres y viendront. Nous avons pour appuyer notre cause les deux plus fortes puissances du monde : le temps et la vérité.

DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE,

A l'occasion de la proposition de M. de Tracy sur l'état des personnes dans les colonies.

La [illegible]position sur l'état des personnes dans les colonies,

soumise dernièrement à la Chambre des députés par M. de Tracy, et qui est l'ouvrage d'une commission dont il faisait partie, nommée immédiatement après la révolution de juillet pour préparer les élémens d'un code de législation coloniale, a pour but de mieux définir quels individus sont libres, et de multiplier pour les esclaves les chances d'affranchissement. La Chambre a décidé l'ajournement de cette proposition, après une discussion à laquelle M. le ministre de la marine a pris part, pour annoncer qu'il présenterait incessamment un projet de loi, ayant pour objet de consacrer les dispositions des ordonnances de 1825, et de concéder des droits politiques aux affranchis. Il a ajouté que ce projet serait suivi de la constitution organique des colonies.

On connaît si imparfaitement en France l'état des colonies, quoique M. Dupin aîné ait déclaré à la tribune que, dans plusieurs de ses parties, la législation qui y est en vigueur est *abominable*, que l'opinion n'est pas encore mûre chez nous sur les questions relatives à l'esclavage, et que la proposition de M. de Tracy n'a guère pu s'adresser à des convictions déjà formées. Tout en rendant justice aux intentions de cet honorable député, nous devons dire que son projet nous paraît reposer sur un faux principe, puisque l'esclavage y est plutôt considéré comme un mal qu'il faut adoucir, que comme un crime qu'il faut à tout prix faire cesser. L'adoption de sa proposition aurait donc eu, nous le craignons, le fâcheux résultat de retarder une réforme plus complète. L'esclavage avait été aboli dans les colonies françaises par la Convention nationale; mais le gouvernement consulaire se hâta d'annuler cet acte, et la loi du 30 prairial an x rétablit tout aux colonies sur l'ancien pied. La législation coloniale est descendue au-dessous du fameux Code Noir de 1685, d'après lequel les esclaves sont *meubles*, en sorte que leur condition est réglée comme celle des autres objets mobiliers.

Nous ne voulons pas consacrer aujourd'hui nos colonnes à exposer quelle est la triste condition des esclaves. C'est un devoir que nous remplirons une autre fois. Il nous paraît plus utile, en ce moment, de profiter de l'attention que la proposition de M. de Tracy a excitée sur ces intérêts trop négligés, pour faire connaître où en est aujourd'hui en Angleterre la question de l'abolition de l'esclavage. Nous ne voyons pas pourquoi il faudrait, en France, se traîner péniblement à travers les longues discussions que les planteurs de nos colonies ne manqueront pas de soulever l'une après l'autre, comme l'ont fait ceux des colonies anglaises. Si les prétentions sont absolument les mêmes, ne vaut-il pas la peine d'examiner ce qu'on y a répondu chez nos voisins? Et, au lieu de vouloir conquérir les vrais principes en cette matière, par une lutte de plusieurs années, pendant laquelle se perpétueront les maux inouïs que nous déplorons, ne serait-il pas sage d'étudier les pièces du procès tout semblable qui se débat à nos côtés, afin d'admettre les vérités qui en résultent? C'est au surplus ce que le continent a déjà fait au sujet de l'abolition de la traite; il a regardé comme du domaine de la raison publique ce dogme de haute moralité, proclamé d'abord par Wilberforce, et soutenu ensuite par Pitt, par Fox, par Burke, par Clarkson, par Macaulay et par tout ce que l'Angleterre avait d'hommes supérieurs et d'hommes religieux.

On n'en est plus, dans ce pays, aux premiers tâtonnemens. Les philanthropes y luttent depuis plusieurs années pour la cause de justice et d'humanité qu'ils ont embrassée, et toujours plus hardis et plus nombreux, c'est l'abolition générale et immédiate de l'esclavage, et non des demi-mesures qu'ils réclament. Lors des dernières élections, il ne leur a pas suffi de connaître l'opinion des candidats sur la question vitale pour l'Angleterre de la réforme parlementaire; ils ont encore exigé d'eux, pour leur donner leurs voix, l'engagement de contribuer de tout leur pouvoir à l'adoption de cette résolution, à l'appui de laquelle on adresse chaque année au parlement des milliers de pétitions, parmi lesquelles on doit citer cette fois la pétition de la ville d'Edimbourg, revêtue de vingt-deux mille signatures, qui rappelle celle que la ville de Londres fit en 1827 pour le même sujet, et qui n'en avait pas moins de soixante-douze mille.

Les adversaires de l'esclavage rappellent souvent au public anglais que Fox disait que, « si la liberté publique est » sans contredit le bien le plus précieux que puisse ambi- » tionner un peuple, cette liberté, elle-même, n'est cepen- » dant que de peu de valeur en comparaison de la liberté » individuelle. » Ils demandent comment il est possible que des hommes libres, qui discutent en ce moment de quelle manière ils exerceront un droit constitutionnel, puissent consentir à prolonger d'un seul instant l'esclavage de huit cent mille de leurs semblables; et affirmant que la justice divine poursuit le péché jusque dans le recueil des lois, qu'on peut regarder comme l'expression de la conscience d'un peuple libre, ils repoussent toute complicité dans ce crime national, et supplient leurs compatriotes de le rayer de leurs codes et de le flétrir.

Les partisans les plus habiles de l'esclavage conviennent aujourd'hui que son abolition serait en elle-même juste, praticable et utile; mais ils ont soin d'ajouter qu'elle serait au contraire impolitique, injuste et subversive de tous les droits acquis, si on la prononçait sans indemniser, en même temps, les colons de la perte qu'on leur ferait éprouver en les dépouillant de leurs esclaves, et ils espèrent par là la rendre à jamais impossible. On avait déjà fait valoir les mêmes prétentions, lorsque la question de l'abolition de la traite commença à être débattue. Les planteurs estimaient en 1792, à soixante-dix millions de livres sterling la perte qui résulterait pour eux de l'adoption de cette mesure, et ils insistaient pour qu'avant de passer outre, cette indemnité leur fut solennellement assurée. Pitt leur répondit alors que ce n'est pas sur des allégations vagues qu'une indemnité peut être accordée. En 1807, lorsque la Chambre des communes discutait le bill qui fut adopté dans la session de cette année, lord Horwich déclara, en réponse aux mêmes interpellations, que les ministres du roi n'étaient autorisés à faire, avant l'adoption du bill, aucune promesse d'indemnité; il ajouta cependant que les colons à qui son adoption ferait éprouver des pertes, seraient toujours libres d'en référer au parlement. Malgré l'évaluation emphatique qu'on avait faite des pertes présumées, il n'y eut pas, après qu'on eut passé outre, une seule réclamation de la part des colons.

La crainte de voir prononcer incessamment l'abolition de l'esclavage, engage aujourd'hui les planteurs à recourir à la même tactique. Dès l'année 1823, M. Foster Braham, l'un des principaux colons de la Jamaïque, qui est lui-même propriétaire de sept cent soixante-cinq esclaves, publia une brochure dont le but était de faire sentir aux autres planteurs que, vu la probabilité de l'abolition de l'esclavage, réclamée avec toujours plus de force par l'opinion publique, ils devaient, par une juste évaluation des pertes qui résulteraient probablement pour eux de cette mesure, se préparer à soutenir la demande d'indemnité qu'il leur conviendrait de former. Il paraît avoir recherché avec beaucoup de soin quel était à cette époque le revenu moyen qu'un propriétaire pouvait tirer de ses esclaves, et il pense que le revenu net du capital représenté dans les colonies par la possession des esclaves, des terres qu'ils cultivent, et des bâtimens et ustensiles nécessaires à la culture et à la fabrication, donnerait, s'il était réparti également entre tous les esclaves, tout au plus 3 liv. st. par tête. Voici le calcul qui a été fait, en partant de cette donnée, par les amis de

l'affranchissement des esclaves. Leur but est de montrer que l'Angleterre pourrait, si cela était jugé nécessaire, indemniser les colons sans que cette mesure fût ruineuse pour elle. On peut estimer à 800,000 le nombre des esclaves des colonies anglaises, en y comprenant le Cap de Bonne-Espérance et l'Ile-Maurice, ce qui porte, à raison de 3 liv. par esclave, à 2,400,000 l. sterl. le produit annuel de leur exploitation. Il ne faut pas perdre de vue que l'auteur de ce calcul étant lui-même planteur, avait intérêt à ne pas établir ses évaluations au-dessous de la vérité, et l'on ne doit pas oublier non plus que, depuis 1823, la valeur de la plupart des produits coloniaux à considérablement diminué. Il est donc probable qu'aujourd'hui un esclave ne rapporte à son maître que 2 liv. 10 shellings, au lieu de 3 liv.; ce qui réduit leur rapport annuel à 2,000,000 liv. st. Cette somme provenant des colonies, où, sans parler ici de la distance ni des risques, l'intérêt n'est jamais au-dessous de 6 p. 100, on ne pourrait raisonnablement exiger pour la capitalisation en Angleterre plus du revenu de quinze années, ou trente millions de liv. st., qui, converties en un fonds d'indemnité portant 3 1/2 p. 100 d'intérêts, exigeraient un dividende annuel de 1,050,000 liv. st.; mais comme les terres, les constructions et les ustensiles d'exploitation demeureraient la propriété des colons, et que l'indemnité ne devrait porter que sur la valeur des esclaves, la moitié de cette somme, ou 525,000 liv. st., seraient sans doute suffisans pour le dividende annuel à payer. Il faut remarquer en outre que les propriétés territoriales ne tarderaient pas à augmenter de valeur, à cause des circonstances nouvelles dans lesquelles les affranchis seraient placés, circonstances qui les mettraient à même d'acquérir, et qui créeraient bientôt aux colonies la classe des petits propriétaires. Ainsi, le moment ne tarderait pas à venir, où l'on estimerait la fortune d'un homme selon l'étendue des terres qu'il possèderait, comme on l'évalue aujourd'hui selon le nombre de ses esclaves.

Les adversaires de l'esclavage affirment que les 525,000 l. sterling, dont nous avons parlé, ne seraient pas une charge nouvelle pour le pays; ils vont jusqu'à dire qu'ils ne représentent pas même la moitié de ce que l'Angleterre paie actuellement pour soutenir le système qu'ils travaillent à renverser. Ils objectent, en outre, aux planteurs, qu'il est étrange de les entendre dire, quand on s'élève contre les horreurs de l'esclavage, que la seule différence entre les esclaves et les ouvriers libres, est que le propriétaire paie les uns par les frais qu'il fait pour leur entretien, tandis qu'il paie les autres par le salaire qu'il leur accorde; et de les voir, en même temps, se récrier si fort contre la mesure proposée, qui n'aurait cependant d'autre résultat que de mettre les esclaves dans cette dernière position, si peu différente, selon eux, de celle où ils se trouvent.

Qu'on admette, si l'on veut, les prétentions des colons à l'indemnité, s'il est prouvé, après que l'abolition de l'esclavage aura été prononcée, qu'il en résulte pour eux un vrai préjudice, ce qui n'est pas encore démontré; mais qu'on écoute aussi les prétentions que 800,000 autres réclamans font entendre! Les cris plaintifs des esclaves ne retentissent-ils pas mille fois plus haut que les calculs intéressés de leurs maîtres? Tandis que ceux-ci demandent de l'or pour cesser de mal faire, les gémissemens de ceux-là montent jusqu'à ce Dieu qui a assujetti à l'homme les brebis, les bœufs et toutes les bêtes des champs (*Psaume* VIII), mais qui ne lui a jamais assujetti son semblable. S'il fait dire aux riches iniques: « Voici le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs, et dont vous les avez frustrés, crie » contre vous; et les cris de ces moissonneurs sont parvenus jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées (Jacques » V, 4) » à combien, plus forte raison, ne sera-t-il pas le vengeur des pauvres esclaves? « C'est à moi qu'appartient la vengeance; je le rendrai, dit le Seigneur. (Heb. X, 30.) »

Au surplus, les propriétaires d'esclaves, et ils en conviennent eux-mêmes, sont déjà aujourd'hui, malgré la conservation de l'esclavage, dans une position qui fait prévoir leur ruine prochaine. Ils sollicitent les secours du Parlement, et peut-être le moment n'est-il pas éloigné où ils le suppliéront de les débarrasser de leurs esclaves, parce qu'ils seront hors d'état de les entretenir. Il est reconnu que le travail des esclaves est beaucoup plus onéreux pour le propriétaire, que ne le lui serait celui d'ouvriers libres, et qu'on aurait depuis long-temps renoncé au système de culture actuel, s'il n'avait pas la routine en sa faveur, et si le gouvernement anglais n'avait pas retardé la ruine des colons, en protégeant de toutes manières les provenances de ses colonies. Sans cette circonstance, les sols épuisés auraient, depuis longues années, été abandonnés; on aurait renoncé à la houe pour labourer la terre, et fait l'essai de la charrue, presque entièrement inconnue dans les îles, et d'autres machines qui rendent moins accablant le travail de l'homme; et si, après tout, on eût fini par cultiver moins de sucre à la Jamaïque, c'est qu'on aurait acquis la certitude que d'autres produits peuvent donner plus de profit.

Les colons ne veulent pas affranchir leurs esclaves, et cependant ils ne sont pas en état de les conserver. Ils se plaignent de ce qu'on veut les dépouiller de leurs troupeaux d'hommes; et il est constant qu'on hâterait leur ruine, en se bornant à les contraindre d'améliorer la condition de ces malheureux. Chaque heure qu'on voudrait retrancher du temps que les esclaves donnent au travail, chaque augmentation qu'on voudrait faire à la nourriture qu'on leur accorde, diminueraient les profits déjà si misérables de leurs maîtres. A quel prix s'obtiennent ces profits? On va le voir. Dans l'île de la Trinité, où les esclaves travaillent dix-huit heures sur vingt-quatre et où chaque esclave produit douze quintaux de sucre, la population noire diminue de 2 3/4 pour 100 par an, tandis qu'à la Barbade, où chaque esclave n'en produit que trois quintaux et demi, il y a un accroissement de 1/3 à 1/2 pour 100, et qu'à Bahama, où l'on ne cultive pas du tout le sucre, la population noire augmente annuellement de 2 à 2 1/2 pour 100; elle décroît à la Martinique d'un treizième par an. L'abolition de l'esclavage peut seule mettre un terme à cet horrible gaspillage de la vie humaine, dans les colonies où l'on cultive la canne à sucre.

Mais que répondre, nous demandera-t-on, à ceux qui objectent aux adversaires de l'esclavage que les esclaves ne sont pas encore en état de sentir leur dégradation? Quoi! faut-il donc retarder de les affranchir jusqu'au moment où ils auront un sentiment assez clair et assez vif de leurs droits à la liberté, pour s'emparer de cette liberté sans attendre qu'on la leur donne! Les horreurs qui accompagneraient une révolte, qui ne peut manquer d'avoir lieu tôt ou tard, si on ne la prévient à temps par un affranchissement général, ne sont-elles pas plus à craindre que les excès qu'on représente comme la conséquence nécessaire de l'affranchissement des nègres? Il y a beaucoup d'exagération dans ces craintes, et il ne peut certes y avoir pour un pays un état de choses plus déplorable que celui où l'on sanctionne par le consentement de la loi la destinée d'avilissement, de misère, de châtimens corporels, de peines morales, et de mort anticipée de ces 800,000 hommes et de leurs descendans à perpétuité, destinée que des maîtres cruels ne permettent même pas aux serviteurs de l'Évangile d'adoucir, en indiquant aux victimes un asile et une consolation au-delà de la tombe?

Nous ne nous sommes proposé dans cet article d'autre but, que de faire connaître l'opinion de la portion la plus

éclairée et la plus religieuse de la nation anglaise. Nous nous rangeons de l'avis de ceux qui pensent, qu'il n'y a pas de moyen terme possible entre tous les maux de l'esclavage et son abolition complète. Nous croyons que les difficultés locales que l'on redoute seraient, si l'on se disposait sérieusement à accomplir cette grande œuvre d'humanité, infiniment moindres qu'on ne le pense; mais, en tout cas, une injustice nationale, une violation manifeste de la loi de Dieu, exigent à nos yeux une réparation aussi prompte que possible, et aussi entière que le mal qu'elle occasionne est grand. Nous voudrions que la cause de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises trouvât parmi nous des promoteurs aussi chauds, aussi persévérans et aussi sensibles à la honte que son maintien fait rejaillir sur le caractère national, que le sont ceux que l'affranchissement dans les colonies anglaises a trouvés en Angleterre. N'oublions pas toutefois que ce sont des chrétiens qui, dans ce pays, se sont, les premiers, mis à la brèche, et qui y montent encore tous les jours, et que c'est aux sentimens chrétiens qu'en appellent les Wilberforce, les Clarkson, les Jeffrey, les Thomson, les Macaulay, pour gagner de nouveaux amis à cette sainte cause. C'est l'Evangile à la main qu'ils ont, il y a vingt-quatre ans, obtenu le désarmement des navires négriers, et c'est encore l'Evangile à la main qu'ils sollicitent pour toute une race d'hommes la restitution de la liberté qu'on leur a ravie. Celui-là seul qui sait que « Dieu a fait » naître d'un seul sang tout le genre humain, et qu'il a » tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, » afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais » qu'il ait la vie éternelle, » peut comprendre de quelle importance il est, d'obtenir des droits civils égaux pour ceux que Dieu a aimés du même amour, afin que la connaissance de cet amour puisse affranchir leur intelligence, leur volonté et leurs affections, comme la loi de la patrie aura affranchi leurs personnes.

DE LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ.

On ne se fait pas généralement en France de justes idées du Christianisme; le peuple qui ne lit pas, ne se le figure qu'enveloppé de pompes et de cérémonies, et le peuple qui lit, ne le connait que tel que l'ont représenté le petit nombre d'écrivains qui, dans ces derniers temps, ont déclaré qu'ils avaient foi en la religion chrétienne, et que les destinées du monde leur paraissaient se rattacher aux destinées de cette religion. Si le mot de christianisme ne rappelle aux uns que des colonnes, des chapiteaux, des flèches d'églises, ou peut-être même qu'un bénitier, un confessional, un autel, un orgue, une procession, des cierges et des encensoirs, il ne rappelle aux autres qu'un système religieux qu'ils ont reçu de seconde main, et qu'ils n'ont pas comparé avec les enseignemens de la Bible, source unique de la vérité. A force de ne voir le Christianisme envisagé dans les livres et les journaux des quatre ou cinq coryphées du Catholicisme, que dans l'alliance à laquelle on veut le contraindre avec la politique, ou que dans l'influence qu'il exerce sur la poésie, la littérature, les beaux-arts et la philosophie, le monde en est venu à croire que c'est dans les rapports de ce genre, que son action se fait exclusivement sentir. Il a pu en concevoir quelque estime pour un ordre d'idées qu'il ne croyait peut-être pas appelé à se développer dans une si vaste sphère; mais ce n'est pas par là qu'il deviendra chrétien.

Le Christianisme n'est puissant que dans sa simplicité; chaque ornement dont on l'affuble contribue à cacher ses formes athlétiques et le gêne dans la lutte qu'il doit livrer. Quelques versets de la Bible [illegible] raient plus appris à la France, et se seraient emparés d'elle avec plus de force que ne le font les théories catholico-sociales, catholico-poétiques et catholico-philosophiques qu'on s'est evertué et qu'on s'évertue encore à faire prévaloir. Ce n'est pas à dire que nous refusions au Christianisme l'influence qui lui appartient sur le développement de toutes les facultés et de toutes les forces humaines. Bien au contraire; mais nous affirmons que cette influence ne peut s'exercer qu'après que l'homme a accueilli le Christianisme dans son cœur comme une vérité, et qu'en conséquence le meilleur moyen de régénérer la société par l'Évangile, c'est de présenter l'Évangile à chaque membre de la société comme le concernant individuellement. Voilà ce que les diverses écoles catholiques modernes ont trop peu fait. Depuis la publication du *Génie du Christianisme* jusqu'à nos jours, on a éprouvé pour la vérité je ne sais quelle pudeur, que Dieu n'a pas eue pour elle, en la donnant au monde; on aurait voulu lui faire dire, comme le dit Adam après sa chûte : « J'ai craint parce que j'étais nue, et je me suis » cachée. »

Ne reprochons donc pas trop au siècle son ignorance et ses doutes; s'il n'a pas accueilli la vérité religieuse, c'est surtout parce qu'on ne lui a pas dit assez simplement, ou plutôt c'est parce qu'on ne lui a pas dit du tout ce qu'elle était. Tandis qu'aveugle, il tâtonne, personne ne l'a pris par la main pour le mettre dans la voie; tandis qu'au milieu même de ses aberrations, il crie : « Je cherche un Dieu! » personne ne lui a fait connaître le Dieu des Chrétiens.

Pour faire connaître la religion au monde, il faut se mettre sans réserve au service de la Bible, ne pas chercher à concilier avec elle les rêveries poétiques d'une imagination brillante, et se garder de la prendre pour un canevas sur lequel on peut broder avec des laines de son choix et de diverses couleurs. Ce serait d'ailleurs se mettre en contradiction avec l'esprit du temps, qui s'accommode mieux de l'histoire que de la fiction. La vérité seule est le besoin du dix-neuvième siècle; il la demande en tout, en politique, en morale et en religion. La lui cacher, serait un crime. Pour nous, si l'on nous demande : qu'est-ce que la vérité? nous ne nous mettrons pas entre l'homme et la Bible; nous ne cacherons pas les déclarations de Dieu derrière nos systèmes et nos théories; nous ouvrirons le Livre inspiré, et nous dirons à tous de le lire.

Celui qui recherchera dans la Bible ce qu'elle lui apprend sur son propre cœur, sera bientôt si frappé d'y reconnaître sa parfaite image, qu'il ne lui semblera plus impossible d'y trouver aussi le vrai portrait de Dieu. Quelle révélation n'y découvrira-t-il pas sur ce Dieu saint et juste, sur ce Dieu de miséricorde et d'amour! Il croira en lui, parce qu'il aura commencé par l'aimer, et parce qu'il aura compris que le Dieu de l'Evangile est vraiment le Dieu dont son cœur avait besoin.

PROGRAMME

D'un prix de 500 fr. pour la meilleure réfutation de la Doctrine Saint-Simonienne, considérée dans ce qu'elle a de contraire à la Morale Chrétienne.

La doctrine soi-disant religieuse dont *le Globe* est devenu l'organe depuis près d'un an, mérite-t-elle une attention tellement sérieuse, met-elle assez en danger notre avenir, pour qu'une Société philanthropique ne lui fasse pas trop d'honneur en fondant un prix pour le Mémoire qui montrera le mieux le vide et la tendance immorale de ses dogmes? Nous pensions qu'il fallait laisser aux journaux et au [illegible]ticulier des amis de la vérité le soin de repousser le Saint-Simonisme; cependant, puisque la So-

ciété de la Morale Chrétienne en a jugé autrement que nous, nous croyons de notre devoir de publier son Programme dans nos colonnes : nous le faisons avec d'autant plus de plaisir, que ce morceau est écrit dans un esprit très-chrétien, et qu'il justifie parfaitement le titre de la Société dont il émane :

« La Société de la Morale Chrétienne n'a encore ouvert des concours que pour la solution de questions relatives à l'application des principes qu'elle professe. Ces principes eux-mêmes n'ayant pas été attaqués jusqu'ici, il semblait inutile de les défendre. Dix-huit siècles sont là, en effet, avec la civilisation que chaque siècle a léguée au siècle qui l'a suivi, plus avancée qu'il ne l'avait lui-même reçue, pour témoigner de l'influence de la morale chrétienne sur les progrès sociaux. La conquête, tantôt plus lente et tantôt plus rapide, que les principes chrétiens ont faite et qu'ils continuent de faire des diverses contrées du globe, sans que leur bienfaisant envahissement ait pu être arrêté, ni par la diversité des langues, des préjugés ou des mœurs, ni par les montagnes ou les mers, est là aussi pour témoigner qu'ils ne conviennent pas seulement à quelque peuplade placée dans certaines circonstances données, mais qu'ils conviennent à L'HOMME, sous quelque zone qu'il habite, à l'homme considéré comme représentant de la vaste famille humaine. Enfin, ce qui, plus que tout le reste, témoigne de la vérité et de l'efficacité des principes chrétiens, c'est que, dans les pays mêmes où ils exercent l'ascendant le plus général, ce sont les hommes qui les adoptent de la manière la plus absolue, en qui ils s'incarnent, en quelque sorte, et dont la vie en est la continuelle réalisation, qui donnent, préférablement à ceux qui les rejettent ou qui ne les accueillent qu'en partie, l'idée la moins imparfaite de ce que l'homme peut devenir par la transformation de son être moral.

» Convaincue que l'avenir appartient au Christianisme encore plus que le passé, ne comprenant pas qu'il puisse y avoir de véritables progrès sans lui, lui confiant les destinées de la famille et de la patrie, en même temps que celles du monde entier, la Société de la Morale Chrétienne n'a pu voir avec indifférence une doctrine nouvelle proclamer qu'il n'y a aujourd'hui qu'erreur dans des principes où elle reconnaît le type du vrai et du juste, et qu'une morale d'hier doit planter son drapeau au-dessus des ruines de la morale éternelle. Elle aurait pu sans doute demeurer spectatrice impassible des efforts de l'école Saint-Simonienne, bien certaine que la vérité ne saurait souffrir de ses impuissantes attaques ; mais il lui a paru qu'elle devait empêcher, autant qu'il dépendait d'elle, qu'à l'aide du langage mystique que cette école a adopté, elle ne réussît pour quelque temps à égarer quelques esprits qui, éprouvant le besoin de convictions sérieuses, les cherchent, en tâtonnant, partout où un principe quelconque se présente sous une forme dogmatique. Elle propose donc un prix de 500 francs pour la meilleure *Réfutation de la Doctrine Saint-Simonienne, considérée dans ce qu'elle a de contraire à la Morale Chrétienne.*

» Laissant aux concurrens le soin de juger jusqu'à quel point il est nécessaire de développer l'exposition de la Doctrine Saint-Simonienne, la Société les invite à déterminer quel est le caractère réel de cette Doctrine, s'il est vrai que ce caractère soit religieux, et quelle influence une pareille religion doit nécessairement exercer sur la morale. Considérant ensuite quelles sont les idées que la Doctrine nouvelle donne du bien et du mal, les concurrens auront à examiner s'il est possible que ces idées présentent une base solide aux principes moraux du Christianisme ; puis, recherchant quels sont, en effet, les principes moraux de la Doctrine Saint-Simonienne, ils devront établir en quoi ils diffèrent de la Morale Chrétienne ; enfin, faisant l'application de ces principes à l'homme, considéré en lui-même et dans ses diverses relations de membre de la famille et de la patrie, ils auront à montrer comment, loin de hâter son perfectionnement, et de contribuer à l'amélioration de l'existence morale et physique de la société en général, ni d'aucune des classes de la société en particulier, ces principes ne tendent, au contraire, qu'à tromper l'homme sur sa destination morale, qu'à fausser sa conscience, qu'à pervertir les idées que la Morale Chrétienne lui donne du bien et du mal, qu'à rayer du catalogue des vertus, à la pratique desquelles l'homme est appelé, plusieurs de celles que l'Evangile a enseignées au monde, qu'à déchirer le pacte domestique et qu'à démolir l'édifice social, désorganisant là où le Christianisme organise, et renversant là où il élève.

» Ces indications rapides, qui ont surtout pour objet de faire sentir que ce n'est pas seulement une appréciation que la Société demande, mais une réfutation qu'elle provoque, parce qu'elle a elle-même une conviction arrêtée sur le sujet dont il s'agit, ne doivent pas être considérées par les concurrens comme posant des limites à leur travail. Les questions que soulève la Doctrine Saint-Simonienne leur sont abandonnées tout entières ; ils sont libres à tous égards de se choisir un cadre et de se tracer un plan.

» Les Mémoires seront adressés, franc de port, à M. le Président de la Société de la Morale Chrétienne, rue Taranne, n. 12, avant le 15 mars 1832, époque de la clôture du concours. Les concurrens sont invités à placer, en tête de leur ouvrage, une épigraphe qui sera répétée, avec leur nom, dans un billet cacheté. »

DU MANDEMENT DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Le *Moniteur* a été forcé de s'expliquer avec Monseigneur l'Archevêque de Paris. Ce ne sont plus seulement les petits journaux qui plaisantent, ou les grands journaux qui critiquent ; c'est la feuille officielle elle même qui se fâche et qui se permet de donner des leçons à celui qui est accoutumé à faire afficher ses mandemens, et à les dater de son palais. Nous sommes curieux de voir ce que répondra le prélat ; mais nous devons avouer que nous n'avons aperçu jusqu'ici que de la politique dans une affaire où nous devions nous attendre à trouver de la religion, puisque c'est en sa qualité de ministre et de défenseur de la religion que Monseigneur demande à être entendu.

« Ma lettre, dit-il, sera diversement accueillie, selon les opinions diverses. » Quant à nous, nous y avons trouvé beaucoup de logique. L'Archevêque a très-bien fait de parler toujours du *catholicisme*, et au nom du *catholicisme*, et de ne pas se servir une seule fois du mot de *christianisme*. Ce qui le console, au milieu des ruines de son *palais*, c'est *qu'il y ait encore tant de catholicisme en France et dans la ville même de Paris.* On va voir qu'il est en effet de la dernière importance de conserver cette précieuse distinction. Le catholicisme a ses grands seigneurs, ses mandemens, ses palais ; le christianisme n'en a pas, et n'en a jamais eu. Sans doute, des grands seigneurs et des princes du monde peuvent être chrétiens ; mais ce n'est pas en tant que chrétiens, ni surtout en tant que ministres chrétiens, qu'ils ont des titres et des palais. Si nous examinons ce que nous apprend à ce sujet le Nouveau-Testament, nous verrons que depuis que Jésus-Christ appela ses disciples à le suivre des bords du lac de Galilée, et que ces disciples eux-mêmes et leurs prosélytes furent pour la première fois nommés chrétiens à Antioche, jusqu'à la mort de l'apôtre Saint-Jean, celui de ces dignes serviteurs de Dieu qui survécut à tous les autres, il n'y en a pas eu un seul, qui ait déclaré, comme Monseigneur l'Archevêque de Paris, qu'il s'était *voué par le serment solennel de son sacre à la conservation de la temporalité de l'Église.* L'Évangile de Jésus de Nazareth était alors prêché aux pauvres par des pauvres, tellement que l'apôtre Saint-Jacques parle de cet état de choses comme notoire. « Écoutez, mes frères, dit-il, Dieu » n'a-t-il pas choisi les pauvres de ce monde qui sont riches » en la foi? » L'apôtre Saint-Paul dit de même : « Considérez, mes frères, qui sont ceux d'entre vous qui ont » été appelés? Il y en a peu de puissans et peu de nobles ; » mais Dieu a choisi les plus méprisables selon le monde. » Ces apôtres, bien loin de faire peser aucune charge sur les pauvres chrétiens, ou de vouloir les éblouir par leurs titres, leurs palais et leur magnificence, « se rendaient, » disaient-ils, recommandables en toutes choses, par une » grande patience dans la nécessité, comme pauvres, et » en enrichissant plusieurs, comme n'ayant rien et toute- » fois possédant tout. » Cela était si vrai, que souvent

Saint-Paul, qui était citoyen romain et versé dans toute la science de son temps, « travaillait de ses mains, afin de » n'être à charge à personne, » et que d'autres fois, quand il ne pouvait pas travailler, il reconnaissait que les chrétiens « avaient envoyé volontairement une et même deux » fois, de quoi satisfaire à ses besoins. » Leurs titres, les voici : « Nous prêchons Jésus-Christ le Seigneur, et nous » sommes vos *serviteurs* pour l'amour de Jésus. » Voici leurs sermens : « A Dieu ne plaise, que je me glorifie en » autre chose, qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-» Christ, par qui le monde est crucifié pour moi et moi au » monde. » Leurs palais, c'étaient des prisons; c'est de là qu'ils écrivaient leurs épîtres, et non leurs mandemens, comme serviteurs de l'Église, et non comme les *grands Seigneurs* de l'Église, qu'ils avaient *l'insigne honneur de gouverner.*

Quel contraste et quel scandale! Un prétendu ministre de ce Jésus, qui n'avait pas un lieu où reposer sa tête, un prétendu successeur de ces apôtres qui avaient tout laissé pour suivre le Nazaréen, se querellant dans les journaux avec le président du conseil, au sujet de son palais, dont les réparations seules coûtaient 23,000 francs par an, et se fâchant contre le préfet, à l'occasion d'une douzaine de mille francs dépensés pour loger ses gens dans *l'habitation de l'Archevêque!!* Est-il étonnant qu'un culte qui lutte avec le monde, non pour des intérêts spirituels, mais pour des intérêts pécuniaires et tout humains, ait à déplorer des malheurs, et à supporter des mépris?

Nous sommes donc d'accord avec Monseigneur l'Archevêque, pour faire la distinction qu'il établit; nous reconnaissons que le christianisme, cette religion spirituelle et simple, cette religion de désintéressement et de charité, apportée par « Celui qui n'est pas venu pour être servi, » mais pour servir, et pour donner sa vie pour la rédemp-» tion de plusieurs, » n'a rien de commun avec le palais ni avec le mandement de Monseigneur l'Archevêque. C'est le catholicisme, et non le christianisme, qui *prescrit le culte de l'humble bergère qui oppose sa digue antique et puissante à l'invasion du choléra-morbus;* c'est le catholicisme, et non le christianisme, qui donne à *Marie le sceptre aimable qui modifie les destinées du royaume de France;* c'est le catholicisme, et non le christianisme, qui déclare toute *charité insuffisante devant l'inondation du fleuve de la mort*, parce que Monseigneur n'est plus dans son *palais*, et qu'une de ses églises, *vide de ces reliques, naguères si révérées, n'offre plus aux habitans consternés, un lieu d'asile, une maison de refuge.* Cette bergère, cette digue, ce sceptre, ces reliques, les Saintes Écritures n'en disent pas un mot, non plus que du titre de Monseigneur, des laquais, des palais, ni des mandemens. Celui de Sa Grandeur est cependant très utile, en ce qu'il constate l'éternelle différence qu'il y a entre le catholicisme et le christianisme : cette distinction, toujours importante, l'est surtout dans le temps actuel.

Liberté d'enseignement. — Un très-grand nombre de pétitions ont été adressées à la Chambre des députés, pour réclamer cette précieuse liberté. L'agence générale pour la défense de la liberté religieuse vient encore de lui en faire parvenir 79, sur lesquelles M. de Cormenin a fait un rapport à la Chambre, dans la séance du 13 septembre. Ce rapport est tout-à-fait selon le vœu des réclamans. L'honorable député a fait sentir que le monopole de l'instruction est incompatible avec la Charte de 1830, et qu'il n'a d'ailleurs aucun avantage à opposer à ses nombreux inconvéniens; puis, allant au-delà des désirs exprimés par les pétitionnaires, qui n'ont eu en vue que l'instruction secondaire, il a surtout montré la nécessité de la liberté d'enseignement pour tirer les classes pauvres de leur profonde ignorance.

Qu'on nous permette de reproduire ici quelques phrases de ce rapport :

« L'enseignement, dans un pays libre, ne doit être ni » entravé par le monopole, ni frappé d'un impôt fiscal. » Cet impôt est écrasant pour les pères de famille pauvres, » qu'il empêche de donner à leurs enfans une éducation » plus libérale.

» Lorsque l'enseignement sera libre, l'émulation des » écoles particulières réveillera les établissemens univer-» sitaires eux-mêmes de leur engourdissement.

» Mais ce ne serait pas assez de restituer la liberté à l'in-» struction secondaire; il est temps surtout de songer à » l'enseignement des pauvres, le plus digne objet de notre » sollicitude.

» Il est temps de favoriser, sous la seule intervention » des autorités communales, le développement universel » de l'éducation primaire.

» L'état ne doit pas l'instruction gratuite aux riches; il la » doit aux pauvres : c'est leur premier besoin, et c'est son » premier devoir; c'est aussi son intérêt bien entendu; car » la liberté s'épure à mesure que les lumières se répandent, » et l'affermissement de l'ordre suit toujours les progrès » de l'intelligence publique. »

Le renvoi des pétitions au ministre de l'instruction publique a été voté à l'unanimité. — M. de Montalivet a promis récemment la prochaine présentation du projet de loi sur la matière en question. Nous l'attendons avec impatience; mais en nous rappelant le procès intenté, depuis qu'il est au ministère, à MM. de Coux, Lacordaire et Montalembert, pour l'ouverture d'une école indépendante de l'université, nous avons peine à espérer que ce projet de loi satisfasse nos vœux.

Un pauvre artisan, qui avait cru pouvoir, sans léser en rien les intérêts publics, ajouter à sa profession celle de maître d'école, et qui ignorait probablement que l'université n'entend pas que le peuple apprenne à lire sans son autorisation, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Rambouillet (séances du 28 août et 11 septembre) à 5 fr. d'amende et aux dépens. C'est en vain que M. le procureur du roi, loin de soutenir l'accusation, s'est appliqué à prouver que rien dans la loi proprement dite ne prohibait la liberté d'enseignement, et que l'université, bien que créée par la loi du 10 mai 1806, n'avait jamais été affermie dans son privilège par une sanction pénale émanée des pouvoirs législatifs, mais qu'elle tenait son organisation et la pénalité qui la protège de simples décrets impériaux; le tribunal a jugé malgré cela qu'il y avait contravention.

Projets de loi sur l'organisation communale, et sur l'organisation départementale. — Ces deux projets ont été présentés à la Chambre des députés dans le courant de la semaine dernière. Il est facile de sentir toute l'importance et toute l'attention qu'ils méritent; car s'il est évident aujourd'hui, que pour être stable et entouré de confiance, un gouvernement doit prendre racine au plus profond de la nation; s'il est vrai que c'est de la moralité et des lumières de celle ci que dépendront la moralité et les lumières de ses chefs; que ces lumières donneront la mesure des principes et des vues du peuple du milieu duquel ils sortent pour en prendre la conduite, il n'est pas moins vrai, en fait d'institutions, qu'une bonne organisation des administrations inférieures, de celles qui, répandues sur toute la surface du pays, ont des points de contact plus nombreux avec la masse de la population, et peuvent le mieux en étudier les besoins, que ces administrations, disons-nous, deviendront, si elles sont bien organisées, la base la plus solide d'une bonne organisation supérieure. Nous examinerons mûrement les deux projets du ministère, et nous suspendrons pour le moment tout jugement à leur égard.

Choléra-morbus.—Des lettres particulières de Vienne, en date du 6 septembre, nous annoncent que le choléra a éclaté dans cette capitale : trente-cinq personnes, parmi lesquelles sept militaires, en avaient déjà été atteintes au départ du courrier, et comme à peu-près partout, la moitié d'entre elles avaient succombé.

Le Gérant, DÉHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 4. **28 SEPTEMBRE 1831.**

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

AVIS.

Le quatrième numéro du Semeur *étant le dernier qui sera envoyé pour essai aux personnes non abonnées, celles qui désirent continuer à recevoir ce Journal sont priées d'en prévenir, sans retard, le Gérant*, PAR LETTRE AFFRANCHIE. *On s'abonne rue* Martel, *n°* 11.

STATISTIQUE DES IDÉES MORALES.

La statistique, science moderne, s'est efforcée d'évaluer, au moyen de faits matériels, la moralité absolue de chaque nation et la moralité comparative des différens peuples. En rendant justice à ses efforts, et en convenant que ses calculs portent beaucoup plus loin que la sphère circonscrite où elle paraît se renfermer, nous regrettons qu'elle ne puisse pas dépasser certaines bornes, et nous prêter secours dans une recherche importante que nous tenterions volontiers, si elle pouvait nous aider. Ce dont nous voudrions pouvoir dresser inventaire, ce n'est ni cette moralité légale et grossière, que les tables de M. Dupin nous font voir dans un rapport si étonnamment constant avec certaines circonstances données; ce n'est pas même la moralité intérieure, la moralité dans l'acception la plus vraie et la plus vaste du mot. Ce que nous voudrions avoir, c'est un inventaire, un *état* des *idées morales* dans la société moderne. Nous apercevons bien que la société n'est pas sans idées morales; nous en voyons même quelques-unes se détacher avec assez de force au milieu de toutes les autres; il en est même de si particulières, que leur nom propre est presque un nom d'homme; mais, après tout, la vue de l'ensemble est confuse; les détails même se dessinent avec quelque indécision; plusieurs idées se fondent par nuances avec des idées étrangères; et le relevé général, si l'on voulait tenir compte de tout, serait d'autant plus confus peut-être, qu'il serait plus exact.

Ce serait à un esprit philosophique à classer toutes les observations particulières suivant leurs analogies, à effacer les différences apparentes, à faire saillir les ressemblances cachées, à ramener à un même dénominateur beaucoup de fractions diverses; en un mot, à refaire des masses, non plus arbitraires et mal liées, comme les saisit un premier regard, mais naturelles et compactes, de manière à nous apprendre quelles sont les quelques idées qui, en réalité, en dépit de toutes les dénégations, dominent et conduisent la société.

Quelles que soient les difficultés de cette recherche, il la faudrait tenter néanmoins; les élémens principaux de la question se dégageraient peu à peu, et le travail commencé par les uns, continué par d'autres, donnerait quelques résultats généraux, qui étonneraient peut-être. Là où ces idées se produisent sous forme de systèmes scientifiques, on trouverait, à peu de chose près, le travail tout fait; mais cela serait loin de suffire. Une *théorie* morale, quelque rapport qu'elle ait avec les idées répandues, dont elle porte toujours l'empreinte, a pourtant quelque chose de libre et d'individuel qui ne permet pas de la faire entrer sans réserve dans le domaine public, ni par conséquent dans cet inventaire général dont nous concevons l'idée. Ce n'est pas à la théorie seulement, mais à la vie, ni aux philosophes seulement, mais au peuple, qu'il faut demander compte des idées morales qui dominent la société. Il faudra donc écouter le peuple, le regarder agir, saisir au vol sa pensée intime s'échappant de son sein moins en maximes qu'en faits. Il faudra non seulement recueillir avec soin les adages en circulation, mais observer la vie privée et la vie publique, en relever les traits principaux et caractéristiques, prendre acte des aveux naïfs qui ressortent des discours sans doute, mais surtout de la conduite, des mœurs et même des institutions, presser en tous sens la société, afin d'en exprimer la sève et de connaître quelle est, en résumé, non sa moralité seulement, mais sa morale.

Je dis avec tristesse, sans anticiper sur les résultats de cette recherche, que jamais les principes ne furent plus rares que précisément dans ce temps de théories; que la multitude des théories n'est peut-être qu'une preuve de plus de la disette de principes; que jamais peut-être l'humanité n'a vécu plus au hasard que dans cette époque rationnelle, où

chacun prétend savoir pourquoi il obéit, pourquoi il agit, et pourquoi il aime.

Toutefois, il y a des idées morales sous les nuances diverses de principes, de préjugés et de systèmes; mais ces idées morales sont fragmentaires, et fausses par conséquent. On a des vérités, on n'a pas LA vérité. La vérité de chaque idée n'est que dans sa combinaison avec les autres idées. C'est de son contact avec elles, de sa modification par elles, qu'elle reçoit un caractère absolu et incontestable de vérité. Une vérité particulière, isolée, à qui l'on remet la direction de toute la vie, s'étend nécessairement sur toute la vie, se déborde elle-même, pour ainsi dire, et, abusivement appliquée, cesse d'être vérité. Isolée, elle n'a pas l'intelligence et la disposition d'elle-même; simple mot conservé dans une phrase effacée, elle ne donne aucun sens, elle n'apprend rien. C'est qu'en morale la vérité est une. Avant qu'on ait saisi le point central, où toutes les vérités particulières convergent, on ne possède pas même *ces* vérités; on ne saurait du moins en faire un usage légitime et sûr. Avant de savoir pourquoi la vie a été donnée, quelle est la condition actuelle de l'âme, ce qu'elle veut et ce qu'elle peut, on ne saurait rien faire de vraiment utile de ces débris de vérité qu'on possède encore; on ne saurait du moins leur coordonner toute la vie; la disproportion est trop grande entre un objet aussi vaste et des vérités aussi étroites; un lambeau ne couvre pas un homme. Il en est de ces idées comme des brillans éclats d'une glace brisée; aucun ne réfléchit tout un homme; rassemblez-les, rapprochez-les avec industrie, vous n'avez point encore un miroir; vous n'en aurez un que lorsque, ayant exposé tous ces débris à la chaleur d'un même feu, vous en aurez fait de nouveau une masse unique. Il en est de même des idées morales; ni l'une ne saurait suffire, ni toutes ces vérités juxtaposées ne formeront LA vérité; de tous les systèmes, réunis en pièces de rapport, vous ne ferez pas un système vrai; c'est au centre même de la nature humaine et de la vie qu'il faut aller; c'est la vérité primordiale qu'il faut trouver : celle-là conduira à toutes les autres, et aussi les conciliera toutes.

Il y a beaucoup d'erreurs en morale; si l'on y regardait de près, on verrait, je crois, que ce sont autant de vérités égarées, qui demandent, comme des enfans perdus, qu'on les ramène à leur mère. Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'inventer une erreur pure; mais, possesseur d'une vérité, il la déplace, il l'isole, il l'exagère, il la tourmente jusqu'à en faire un mensonge. Cet état de *dislocation* des idées morales est de tous les temps qui ont suivi la chute de l'homme; il est frappant, de nos jours, chez tous ceux qui vivent hors du Christianisme. Le Christianisme appelle à lui, recueille dans son sein toutes ces idées, les range, les coordonne, les balance et en fait des vérités; mais, jusqu'à ce qu'elles se soient élaborées dans son creuset, elles trompent plus qu'elles n'éclairent. Il serait intéressant d'appliquer cette vue à quelques-unes des théories morales, politiques, et même purement philosophiques, qui sont maintenant en faveur, ou qui aspirent au gouvernement de la volonté humaine. Nous voudrions pouvoir les prendre une à une, en montrer le fort et le faible, déterminer le point jusqu'où elles sont vraies, le point où elles cessent de l'être, et prouver, l'Evangile à la main, les faits devant les yeux, que le Christianisme leur donnerait la vérité qui leur manque, que le Christianisme saurait bien que faire d'elles, si on les lui donnait à gouverner, et que c'est dans son sein que toutes les théories se règlent, que tous les excès se modèrent, que tous les désordres se rectifient, que toutes les contradictions se fondent en harmonie, que toutes les vérités deviennent vraies.

Nous proposant de passer en revue quelques-unes des doctrines de l'époque, soit les doctrines morales proprement dites, soit celles qui ont un rapport nécessaire à la morale, nous nous plairons à les envisager sous le point de vue particulier que nous venons d'indiquer.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. MADDEN EN TURQUIE, EN ÉGYPTE, EN NUBIE ET EN PALESTINE.

Les voyages sont peut-être, de tous les genres d'ouvrages, les seuls dont on puisse dire qu'ils deviennent, de jour en jour, plus intéressans. La simple curiosité serait sans doute rassasiée depuis longtemps; mais les grandes institutions philanthropiques et chrétiennes, qui forment un trait si frappant du monde chrétien dans le siècle où nous vivons, ont créé des besoins d'instruction qui ne sont pas si aisément satisfaits, et qui donnent de l'intérêt aux détails les plus minutieux sur les pays éloignés où l'on voudrait faire pénétrer les bienfaits du christianisme et de la civilisation. Sous ce rapport, toute lumière nouvelle sur le caractère et les mœurs des mahométans et des païens devient, pour les amis de l'humanité, une conquête précieuse et un nouvel instrument à mettre en usage pour attaquer les forteresses de l'adversaire. Les leçons de l'expérience ont été nécessaires pour amener les missionnaires et les directeurs des sociétés de missions à sentir toute l'importance d'une connaissance approfondie de l'état de la société dans les pays païens, de l'influence spécifique des fausses religions, et des méthodes les plus efficaces de les combattre. Il peut être utile de citer une des erreurs qui ont été le plus généralement répandues et qui peuvent être de grands obstacles au succès. L'habitude de mépriser les peuples moins avancés dans la civilisation est si profondément enracinée chez tous les peuples éclairés, qu'ils en viennent enfin à imaginer que les objets de leur dédain partagent leur manière de voir. Nos esprits sont si fortement imbus des avantages dont nous jouissons, que nous croyons à peine possible que ceux qui sont moins favorisés puissent ne pas sentir la distance humiliante qui les sépare de nous. Nous arrivons donc parmi eux avec l'idée qu'ils vont nous reconnaître aussitôt pour leurs supérieurs et nous accepter pour leurs maîtres. Une mortifiante expérience détrompe le voyageur. Il se voit bientôt obligé d'admettre comme un fait, que non-seulement ceux qui l'entourent n'éprouvent aucune disposition à le respecter, mais encore qu'ils le méprisent souvent. Lorsqu'il est un peu revenu de son premier étonnement, il découvre que le mépris qu'ils ont pour lui et qui surpasse de beaucoup celui qu'il pouvait avoir pour eux, est assez généralement en exacte proportion avec leur infériorité réelle sous le rapport des connaissances et de la civilisation.

Telle a été, plus ou moins, la pénible expérience de tous les voyageurs anciens et modernes. Mais nulle part ce mépris n'est plus marqué, et ne se manifeste par une conduite et un langage plus insultans que parmi les Mahométans, les Arabes, les Maures, les Persans, et, par-dessus tout, les Turcs. Outre le dédain pour les étrangers que l'on retrouve chez toutes les nations, ces peuples sont encore sous l'influence de préjugés religieux profondément enracinés et qui vont jusqu'à la plus étroite bigoterie. Le musulman ne considère pas seulement les chrétiens comme des gens qui ne partagent pas ses opinions religieuses, mais c'est pour lui un article de foi que de les mépriser et de les haïr, et il apprend à les maudire en apprenant à prier. D'après le Koran, ils sont *cafirs* ou infidèles par dessus tous les autres; il ne les déteste pas seulement parce qu'ils

ne sont pas musulmans, mais encore parce qu'ils sont chrétiens. La première circonstance qui ait opéré quelque changement dans les idées des Orientaux, c'est la découverte qu'ils ne pouvaient manquer de faire, de la supériorité des manufactures européennes. Une fois qu'ils furent convaincus qu'ils doivent avoir recours aux Francs pour les armes à feu, la coutellerie et plusieurs autres objets de luxe et de nécessité, ils se mirent à les rechercher; mais il est curieux d'observer comment ils se rapprochèrent d'eux sans rien perdre de leur dédain orthodoxe. Ils s'imaginèrent que tous les Européens étaient des manufacturiers et des colporteurs, et cette opinion, qui leur obtint un plus libre accès dans les pays de l'Orient, n'y donna pas une plus haute idée de leur dignité. Ils firent bientôt une seconde découverte. La résidence d'un ou deux médecins européens dans l'Egypte et le Levant, ouvrit les yeux des habitans sur un nouveau trait de supériorité chez les *chiens impurs*, comme ils nous appellent obligeamment, et ils y attachèrent une importance d'autant plus grande, que le don de guérir, si généralement apprécié partout, ne l'est nulle part davantage que dans ces pays, où les maladies abondent et où l'on ne connaît de la médecine que le nom. La renommée de quelques cures assez simples opérées par les chirurgiens attachés aux établissemens des Européens, ou par des médecins qui parcouraient ces contrées en qualité de voyageurs, se répandit rapidement parmi la misérable population de l'Asie occidentale. Tous les Francs devinrent alors des docteurs à leurs yeux. Les désaveux les plus solennels ne furent pas admis; les naturalistes, les négocians, les officiers, les missionnaires furent honorés du titre de médecins en mettant le pied en Asie; mais la multitude de malades, les demandes déraisonnables des musulmans et leur peu de générosité firent regarder cet honneur comme un peu chèrement acheté.

Cette idée, que tous les voyageurs chrétiens ont de grands talens en médecine, a pu attirer des désagrémens à quelques individus, mais elle a ouvert une nouvelle source d'instruction sur les pays orientaux. La vie intérieure des Mahométans est, comme leurs demeures, protégée par un mur uniforme. On ne voit rien à la surface. Pour savoir quelque chose de leurs habitudes domestiques, il faut franchir le seuil de la porte, et c'est un privilège qui n'est accordé qu'aux médecins. Tant que les Mahométans conserveront les opinions qu'ils ont aujourd'hui sur le caractère et la manière de vivre des femmes, le harem n'admettra que des visiteurs nécessaires, et ce n'est que là que se révèle le véritable caractère de l'homme. Il y a évidemment contrainte et artifice dans l'apparence uniforme et monotone que revêtent hors de chez eux les Turcs et les autres musulmans; ce n'est que dans l'intimité de l'intérieur que se montrent les traits distinctifs qui caractérisent l'individu. Il paraît donc probable que d'ici à bien des années, les médecins pourront seuls nous communiquer ce genre de renseignemens, et voilà ce qui engage un grand nombre de voyageurs et en particulier les missionnaires, à acquérir des connaissances en médecine, qui, lors même qu'elles n'auraient pas d'autre utilité pour eux, seraient toujours un excellent passeport et le plus sûr moyen de se concilier la faveur des Orientaux. Et cependant, ici encore, l'admiration superstitieuse des musulmans pour les talens des médecins européens n'ôte rien à la haine et au profond mépris qu'ils éprouvent pour ces mêmes hommes en leur qualité d'infidèles et de barbares. M. Madden en cite un exemple assez curieux. Son drogman grec avait vanté, en termes emphatiques, dans un café de Constantinople, l'habileté de celui qui l'employait. Après quelques mensonges extravagans de ce genre, un des Turcs leva les yeux vers le ciel et dit : « Il n'y a qu'un seul Dieu. » Un second vanta son talent et s'écria : « Mahomet est l'ami de Dieu ! » Un troisième lui tendit son bras pour se faire tâter le pouls, et lui dit d'un ton très poli : « *Guchl giaour* (venez ici, chien.) » Les Turcs ne s'imaginent pas qu'on doive s'offenser de cette agréable épithète, pensant qu'être chrétien, et par conséquent chien, est un malheur plutôt qu'un tort. Le fait est qu'ils attribuent l'immense supériorité des docteurs chrétiens à ce qu'ils sont en relation avec l'esprit malin, et c'est pour cela qu'ils ont pour leurs personnes le même genre d'horreur et d'admiration qu'éprouverait le peuple parmi nous pour celui qu'il regarderait comme un habile sorcier. Ceux qui voyagent en Orient doivent donc s'attendre à être tout à la fois méprisés et admirés, détestés et vantés.

La considération des grands avantages dont jouissent les médecins en Orient est, à ce qu'il paraît, ce qui a décidé l'auteur du livre que nous examinons à mettre ses observations sous les yeux du public. Nous ne savons de lui que ce que nous apprend son livre, qu'il est Anglais et médecin, et qu'il a voyagé en Orient dans le but d'étudier la peste dans les pays les plus exposés à ses ravages. Nous serions portés à croire qu'il est très-jeune ; son style et le genre de ses réflexions n'annoncent pas précisément beaucoup de goût ni d'élévation dans les sentimens; mais c'est certainement un homme de bon sens, qui a reçu une éducation assez soignée, et, bien qu'on puisse lui reprocher d'avoir habituellement un ton trop léger, et d'être porté à exagérer dans les choses qui le regardent personnellement, son livre est cependant un ouvrage intéressant, et qui peut être utile sous plus d'un rapport. On y trouve des renseignemens d'autant plus précieux, qu'ils viennent d'un homme de l'art, sur les meilleurs moyens de conserver la santé dans les pays chauds qu'il a parcourus.

M. Madden peint sous les couleurs les plus vives les tristes effets du despotisme sur la population chrétienne de l'empire turc.

Durant la révolution de la Grèce, les *Rayas* de Constantinople, qui avaient échappé au premier massacre, ne purent s'empêcher de retourner dans la ville qui fumait encore du sang de leurs proches. « Un de mes amis, dit-il, rencontra deux des principaux grecs du *Fanal* qui marchaient très-tranquillement dans Péra, le soir même du jour où l'on avait forcé les portes de leurs maisons, pour les conduire à la mort ; ils s'étaient sauvés par les fenêtres. Mon ami leur offrit de les embarquer sur un vaisseau anglais, déguisés en matelots, et de les mettre ainsi à l'abri de tout danger. Ils refusèrent ; ils ne pouvaient se décider à quitter le rivage du Bosphore. Ils furent tous deux décapités le lendemain. D'autres s'éloignèrent pendant quelques jours et revinrent ensuite, déclarant qu'il était impossible de vivre hors de Constantinople: ils savaient bien cependant qu'ils avaient été dénoncés, et tous furent pris et mis à mort

« J'ai vu des Grecs, qui avaient acquis un peu de bien, s'abandonner à la pitoyable vanité de leur nation ; border leurs cafetans d'hermine, couvrir leurs divans de velours, manger leur pilau dans des plats d'argent, et inviter les musulmans à être témoins de leur magnificence. Lorsque j'ai exprimé mon étonnement de ce qu'ils tentaient ainsi la rapacité des Turcs, ils m'ont répondu qu'il valait mieux vivre un an comme un prince, que végéter cinquante ans comme un mendiant.

« Rien ne m'a plus surpris dans toute l'étendue de l'empire turc que l'inconcevable apathie des Grecs et des Arméniens dans des occasions où la vie et la fortune étaient en péril, et où l'on aurait pu sauver l'une et l'autre par une fuite facile. Dans le plus petit hameau, aussi bien que dans la plus grande ville où se trouve un *Raya*, il

n'est pas un Turc qui ne lui extorque de l'argent par des menaces ou sous prétexte d'emprunter ce qu'il ne paie jamais qu'en flatteries. En un mot, la population turque de toutes les grandes villes n'a aucune source ostensible de fortune et a vécu jusqu'à présent de l'industrie des *Rayas* chrétiens. Cette ressource s'est évanouie ou du moins elle est bien loin d'être ce qu'elle a été. Tous les Grecs du *Fanal* ont été massacrés; le nombre des Grecs de la classe inférieure a aussi considérablement diminué dans tout l'empire; ils étaient autrefois une source de richesses, ils ne le sont plus; on ne voit plus de marchands grecs en Turquie; les banquiers arméniens ont été pillés, et disparaissent de jour en jour; les revenus de la Grèce et des îles sont irrévocablement perdus; et les pachas de Syrie envoient à la Porte, à la place du tribut, les lamentations des misérables populations qui les entourent. »

Le tableau suivant nous paraît aussi juste qu'il est frappant: « Je ne saurais dans quelle histoire chercher un parallèle à l'agrandissement soudain de la nation turque: elle ne fit, comme s'exprime Aaron Hill, qu'une bouchée des conquêtes d'Alexandre le Macédonien, et surpassa les merveilleuses victoires des juifs! Je ne saurais également dans quelle histoire on pourrait trouver le tableau d'une décadence nationale aussi frappante que celle de la Turquie. Un siècle a suffi pour la dépouiller de sa gloire, et pour lui enlever la moitié de ses conquêtes. Les titres pompeux de ses frontières: le Pont-Euxin, la Propontide, la Mer-Egée et l'Adriatique, sont maintenant de vains mots; elle a perdu la Crimée, la Circassie, la Géorgie, la Bulgarie, la Bosnie, la Grèce et ses riches îles. L'Arabie, jusqu'aux murs de la Mecque, est entre les mains des Wahabis. Les Druses, les Motoualis et les Maronites de Syrie ne souffrent pas qu'aucun Turc entre dans leur pays à cinq milles de Jérusalem. Les Arabes ne reconnaissent aucun souverain et ne sont plus les sujets du sultan. L'Egypte, à la vérité, paie un tribut précaire; mais Tunis, Alger, Tripoli et Maroc, sont des états indépendans. Je ne prétends pas déterminer quand le démembrement prendra fin; mais comme tout le monde a eu part aux dépouilles de cet orgueilleux oiseau, je suppose qu'il est réservé à la Russie de lui arracher sa dernière plume. » Quel sujet fécond de méditation pour le chrétien, que cette élévation et cette chute si soudaines et si frappantes! Comme il y voit empreinte la main de ce Dieu qui a annoncé, si long temps à l'avance par les prophètes, ces merveilleux événemens.

Tout doit faire espérer que les pays soustraits au despotisme turc verront bientôt se lever sur eux cette lumière de l'Evangile qu'ils reçurent, il y a dix huit siècles, si pure et si brillante, et qui revient aujourd'hui vers eux dans sa pureté et dans son éclat primitifs, de contrées qu'ils regardaient alors comme barbares, ou dont ils ignoraient même l'existence. Les missionnaires anglais et américains se réjouissent de trouver les Grecs avides d'instruction et préparés à recevoir avec reconnaissance la Parole de Dieu, que les sociétés bibliques leur envoient par milliers d'exemplaires, et la France est peut-être destinée à envoyer des missionnaires évangéliques dans cet Alger que ses armes ont soumis.

(*La suite au prochain numéro.*)

DE LA DOCTRINE DE SAINT-SIMON.

PREMIER ARTICLE.

Il est évident, à considérer le mouvement politique qui entraîne de nos jours tous les peuples civilisés, qu'une grande réforme sociale se prépare pour eux, et que l'ère actuelle n'est qu'une ère de transition, qui nous conduit à une organisation toute nouvelle de la société. Il est impossible, en effet, que, pour être sortis des langes du moyen âge, nous pensions avoir acquis, par cette seule émancipation, fût-elle aussi complète que nous pouvons le désirer, une constitution définitive; car rien n'est plus facile que de démontrer l'effrayante disharmonie des élémens dont se compose la vie politique de l'Europe du dix-neuvième siècle. L'école de Saint-Simon a, sans aucun doute, jeté un grand jour sur l'extrême imperfection, disons mieux, sur le désordre qui caractérise notre époque, et c'est elle, nous le croyons, qui a proclamé la première, du moins en France, que la révolution de 89 ne devait pas s'arrêter à ses résultats actuels, et que les hommes qui en ont été les acteurs, aussi bien que le plus grand nombre de ceux qui ont continué leur œuvre, n'ont compris ni toute la portée, ni le but final de ce grand événement.

Mais en faisant honneur de cette vue au Saint-Simonisme, nous entendons seulement lui reconnaître en cela une supériorité réelle sur les autres écoles politiques et philosophiques. Il a sur elles l'avantage d'avoir reconnu quelques uns des signes du temps où nous vivons, et d'avoir senti l'approche d'un temps nouveau, dans lequel la communion des esprits et des cœurs remplacerait sur toute la terre l'isolement intellectuel et moral qui règne aujourd'hui. Tandis que la plupart des publicistes voyaient dans le perfectionnement des institutions constitutionnelles, le but de toutes leurs espérances, et toute l'économie sociale de l'avenir, Saint-Simon publiait que les institutions n'étaient que des garanties provisoires imaginées par la défiance réciproque des peuples et des gouvernemens pour assurer la liberté des uns et l'exercice de l'autorité des autres; que l'humanité s'avançait vers une nouvelle organisation fondée sur la communauté de pensée et de sentiment, vers une véritable association dans laquelle tous les priviléges de naissance seraient abolis pour faire place à la rétribution selon la capacité et selon les œuvres de chacun. Cette vue d'avenir, conforme dans sa généralité à ce que nous annonce l'Ecriture Sainte depuis tant de siècles, touchant les derniers temps, a été fournie à Saint-Simon, selon le dire de ses disciples, par l'étude du passé et par une sympathie profonde et éclairée pour les maux des classes inférieures. Toutefois elle n'a été accueillie, par la plus grande partie du public, qu'avec une grande défaveur, et souvent comme un rêve de cerveau malade. Les uns l'ont rejetée sans examen, par cela seul qu'elle contraste beaucoup trop avec le présent; d'autres l'ont repoussée comme menaçante pour leurs intérêts et leurs priviléges d'oisiveté; d'autres l'ont déclarée chimérique par ce qu'ils ont vu l'homme, tel qu'il est, ou à peu près, égoïste, ambitieux, se préférant à tous ses semblables, incapable par conséquent d'être avec eux dans cette communion parfaite de sentimens sur laquelle doit reposer l'organisation sociale annoncée par Saint-Simon. Ces derniers, voyant toujours dans la société et sentant en eux-mêmes la personnalité la plus prononcée, en vinrent à vouer une sorte de culte à l'individu: dès-lors les droits de l'homme devinrent la base exclusive de leur droit public.

Ces publicistes eurent raison en ce qu'ils partirent d'un fait réel, de l'esprit d'individualisme qui domine l'homme, et en ce qu'ils nous donnèrent des institutions destinées à assurer à chacun la pleine jouissance de ses droits personnels, autant, du moins, qu'ils ne porteraient pas atteinte à ceux des autres. Ils eurent tort en ce qu'ils crurent que cet esprit était chez nous dans l'ordre, et en ce qu'ils n'aperçurent pas que les précautions même qu'ils devaient prendre pour le limiter et l'empêcher de devenir une cause de désordre

prouvaient tout le contraire. Ils eurent raison comme logiciens; ils se trompèrent comme philosophes et comme moralistes. Ils firent bien de chercher dans les institutions des garanties pour notre liberté; ils se trompèrent en pensant que nous n'avions rien de mieux à désirer que des garanties contre l'égoïsme et l'ambition de nos semblables.

Saint-Simon a aperçu l'insuffisance de ces barrières; il a senti que les hommes avaient besoin d'être ralliés en famille, et qu'une communauté de croyances valait mieux pour le bonheur commun que toutes les constitutions. Il a signalé l'égoïsme, et plus généralement encore l'esprit d'individualisme, comme la plaie du siècle. Mais cette idée, que le spectacle du monde justifie si complétement, prit tellement d'empire sur l'esprit de ce philosophe, que, perdant complétement de vue l'homme individuel, il ne voulut plus voir l'être humain que dans l'espèce; il étudia dès lors l'histoire de celle-ci, et traça ses destinées futures comme s'il se fût agi à la lettre de la vie d'un seul homme. Il absorba complétement notre personnalité dans l'ensemble de l'humanité, ne chercha plus que les caractères et les progrès de celle-ci, et ne trouva plus en nous que des qualités ou des imperfections empruntées à notre siècle. Emporté ainsi, par la crainte de l'individualité et par le besoin de reconstituer une unité nouvelle, à l'oubli complet de la personnalité de l'homme, Saint-Simon négligea l'étude de notre cœur, et s'engagea aussi dans une fausse route. Tout en niant que l'égoïsme fût un fait indestructible, et en montrant que, bien loin de se borner à régler sa sphère d'action, il fallait songer à lui substituer des sentimens généreux, ce publiciste, faute d'avoir eu une juste idée de la nature de ce vice du cœur humain, se trompa en pensant nous en corriger par la seule puissance d'un nouveau dogme politique. Ses prédécesseurs avaient voulu tout faire pour l'individu; lui voulut tout sacrifier à l'humanité. Il y eut excès de l'un et l'autre côté: chez les uns, pour avoir méconnu que l'homme ne peut être heureux qu'en aimant ses semblables, et en travaillant à leur bonheur, au lieu de se faire centre et but de toute son activité; chez Saint-Simon, en voulant que l'individu s'effaçât complétement, et en ne voyant jamais l'homme que dans l'humanité en masse. Ce double égarement a porté fruit. Il a tellement abusé les uns sur la valeur des institutions pour le bonheur des peuples, qu'ils ont négligé tout le reste, et n'ont eu d'yeux que pour veiller sur ces institutions, et pour leur chercher des perfectionnemens. De son côté, l'école de Saint-Simon a tellement fermé les yeux sur les caractères de l'homme en particulier, elle a tellement fui l'individualisme, qu'elle est allée se perdre dans le panthéisme le plus complet qui ait encore été imaginé.

Toutefois, en signalant l'erreur capitale de cette école, nous nous faisons un plaisir de reconnaître, que les idées d'unité, d'association, de fraternité, qu'elle professe, la distinguent d'une manière honorable de l'école du pur égoïsme. Ces idées, enfantées par l'extrême besoin qu'éprouvent aujourd'hui tant de cœurs d'échapper à l'isolement moral où les a plongés le scepticisme, ont déjà produit sans aucun doute de beaux exemples de dévouement et réveillé de généreuses sympathies; mais l'égoïsme est trop inhérent à notre cœur, pour que les disciples de Saint-Simon trouvent dans leur propre fonds de quoi alimenter longtemps encore l'élan qui les porte à réaliser, au mépris des railleries du siècle, leurs plans de réforme sociale. Leurs dogmes soi-disant religieux contribueront encore à abréger la durée de cette noble impulsion, car ils vont droit à l'anéantissement de toute morale. Un enthousiasme de poètes leur dérobe maintenant le vide de leurs doctrines théologiques, et un orgueil dont ils se font gloire, qu'ils avouent hautement en prononçant anathème contre l'humilité, leur voile l'extrême faiblesse de leurs moyens. Mais le temps de l'illusion aura un terme; les promesses d'une plus grande prospérité terrestre auront bientôt épuisé toute leur puissance de séduction et d'entraînement sur ces âmes avides d'une sympathie et d'un bonheur, qu'elles ne sauraient trouver durables et réels dans le champ où elles égarent aujourd'hui leurs vœux, leurs espérances et leur activité. Plaise à Dieu qu'au sortir de ce songe, lorsqu'après s'être nourries d'alimens illusoires, et avoir cru boire des eaux vives (1), elles se retrouveront aussi altérées et aussi accablées qu'auparavant par la chaleur du jour, elles accueillent avec confiance cet Evangile, cette bonne nouvelle de paix et d'amour, dont tant de préjugés et d'orgueil leur ont dérobé jusqu'ici l'excellence et la vérité. Espérons que bientôt les disciples de Saint-Simon, reconnaissant que le sentier sur lequel ils se sont engagés conduit à un abîme, s'arrêteront à temps et rebrousseront chemin vers les témoignages du vrai Dieu. Puissent-ils voir bientôt que, s'il a été donné à leur maître de pressentir un meilleur avenir pour l'humanité, et de saisir peut-être quelques traits imparfaits de l'histoire des derniers siècles que notre race doit passer sur cette terre, il n'appartient ni à lui ni à son école de nous y conduire, mais à Celui seul qui a vaincu la mort, *gage du péché*, et *mis en évidence la vie et l'immortalité par son Évangile*, à Celui qui s'appelle à juste titre *le chemin, la vérité et la vie*, à Jésus, le médiateur de l'alliance éternelle conclue par lui sur la croix entre un Dieu saint et juste autant que miséricordieux, et l'homme, transgresseur de sa loi.

Nous consacrerons un prochain article à l'examen des principes fondamentaux de l'école qui vient de nous occuper, et nous ferons voir que l'Évangile seul répond à la fois à nos besoins individuels et sociaux, en évitant le double écueil de l'égoïsme et des rêveries dans lesquelles le besoin exclusif d'unité est allé perdre la Doctrine Saint-Simonienne.

DISCOURS DE M. H. EVERETT,

MAGISTRAT AMÉRICAIN,

SUR LES RAPPORTS DE LA RELIGION AVEC L'ESPRIT DU SIÈCLE.

Le discours suivant a été prononcé, il y a quelques mois, dans une réunion publique des États-Unis. Il renferme plusieurs observations qui ne sont encore qu'imparfaitement connues en France, et qui méritent d'être mûrement examinées par les esprits sérieux. L'opinion de M. Everett acquiert un nouveau degré d'importance, quand on réfléchit qu'elle vient d'une contrée que le peuple français aime à prendre pour modèle dans ses institutions politiques.

« Quel est, a dit M. Everett, le caractère du siècle présent? L'histoire nous montre les siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV; la fable nous parle des âges d'or, d'argent, et de fer; quelques sophistes, dans des fictions pires que la fable, ont imaginé un *âge de la raison*. Quant à notre époque, ne pourrait-elle pas être représentée comme le *siècle des révolutions?* Tous les peuples civilisés sont en proie à des agitations intérieures, et ils semblent entraînés par des convulsions fébriles à courir après un bien qu'ils n'ont pas encore obtenu, que peut-être ils n'obtiendront jamais. Depuis le commencement de notre révolution jusqu'à ce jour, nous avons vu dans l'ancien monde et en Amérique une série non-interrompue d'immenses changemens. Les trônes de l'Europe ont été violemment arrachés de leurs bases antiques. Sur notre continent, de vastes empires, qui portaient le nom de colonies, ont secoué le joug

(1) Isaie XXIX, 8.

de la servitude. Et ce siècle de révolutions, qui dure déjà depuis plus de cinquante ans, est tellement loin d'avoir achevé sa course, que l'année dernière a été plus fertile qu'aucune des précédentes en terribles bouleversemens, et que l'année où nous sommes sera peut-être aussi agitée que la dernière. Chaque vaisseau nous apporte quelque événement nouveau de la plus haute importance : tantôt, c'est un peuple qui se soulève contre son souverain; tantôt une nouvelle constitution qui se proclame dans un pays; ailleurs une réforme radicale qui se prépare. Nous voyons la France toujours plongée dans une profonde inquiétude; l'Italie dans un état de crise violente; la Belgique et la Pologne, théâtres de sanglantes hostilités; toute la république européenne, enfin, prête à se plonger dans le gouffre d'une guerre universelle.

» Et quel est l'objet de ces luttes désespérées? L'extension de la liberté sociale et individuelle. Les vieilles institutions ont perdu leur influence et leur autorité. Les hommes sont devenus impatiens des formes et des noms qu'ils révéraient autrefois. On s'est laissé persuader, pour parler le langage de Napoléon, qu'un trône n'est pas autre chose que quatre planches couvertes de velours, et qu'une constitution écrite n'est qu'un morceau de parchemin. Il y a, en un mot, tendance générale parmi les peuples du monde civilisé à renfermer l'action du pouvoir dans les limites les plus étroites, et à étendre, aussi loin qu'il est possible, le cercle des libertés politiques.

» Nous aussi, bien qu'exempts des troubles de l'Europe (et plaise à Dieu qu'il en soit long-temps de même!), nous, citoyens d'un pays libre, nous sommes agités et gouvernés par cet esprit de notre siècle, qui anime tout, qui pénètre partout, qui tend à obtenir une puissance absolue et universelle; nous vivons dans une contrée où les lois et les institutions ne pèsent pas sur les individus, et n'exercent qu'une action comparativement peu sentie. Mais la nature de l'homme se ressemble en tous lieux. Les passions sont aussi vives, aussi ardentes, aussi ingouvernables dans un état républicain que dans une monarchie despotique. Quel est donc le principe qui tiendra lieu des barrières que le temps avait imposées aux passions populaires? Quelle puissance remplacera ces coutumes vénérées, ces noms environnés de respect, ces formes consacrées par de vieilles habitudes, ces établissemens militaires, ces institutions d'ordre intérieur qui maintenaient naguère la paix dans les sociétés politiques, mais qui ont presque entièrement perdu leur influence en Europe, aussi bien que dans notre patrie? Je réponds par un seul mot : la Religion.

» Dans un pays où l'influence directe du pouvoir se fait peu sentir, l'influence indirecte de la religion doit s'accroître proportionnellement, sinon la société sera transformée en un affreux théâtre de divisions et de guerres intestines. Plus le citoyen est affranchi du contrôle d'une autorité positive, plus il doit avoir dans son propre cœur le frein d'une conscience éclairée; et sa conscience ne peut l'être que par une piété solide, profondément sentie et pratique. S'il n'en est pas ainsi, le citoyen s'abandonnera aux passions qui lui offrent le plus d'attrait, et il contribuera, dans le cercle de son activité, à troubler l'harmonie du corps social.

» Mais par quels moyens réussira-t-on à augmenter l'influence de la religion sur la marche des affaires politiques? On y parviendra surtout, il me semble, par un usage actif, judicieux et persévérant de la presse. La presse est de nos jours le principal levier qui imprime le mouvement à toute la machine des sociétés humaines. On ne dirait pas trop en avançant que la presse est la véritable puissance qui gouverne le monde civilisé. Elle a produit la dernière révolution du peuple français; elle a fait présenter le bill de la réforme, qui se discute maintenant dans la Grande-Bretagne, et qui amènera peut-être d'effrayantes commotions. Elle exerce un contrôle presque exclusif sur les actes et les développemens politiques de notre pays. C'est un levier qui possède un pouvoir inappréciable, soit pour le bien, soit pour le mal. Des hommes ambitieux ou incrédules s'en servent avec une infatigable ardeur, pour disséminer au meilleur marché possible, les doctrines les plus pernicieuses. Plusieurs de nos feuilles périodiques sont des canaux qui versent un poison mortel dans les cœurs. Des livres d'une tendance encore plus détestable peut-être, sont répandus avec profusion. J'ai appris que les *Ruines* de Volney, ouvrage que l'on peut appeler le manuel de l'athéisme et du vice, a été stéréotypé dans l'une des villes de la nouvelle Angleterre, et que des milliers d'exemplaires en ont été vendus.

» Eh bien! ces tentatives de l'impiété doivent être contrebalancées par des efforts non moins vigoureux et non moins persévérans en faveur des principes religieux. Il faut opposer la presse à elle-même, et l'employer dans des vues sages et salutaires, pour affaiblir l'indigne abus qu'on en fait: autrement, la sainte cause de la religion et de la liberté sera pour jamais perdue!

» Mais en voulant opposer le bien au mal que la presse produit, quelle est la manière la plus utile et la plus efficace de s'en servir? sans nul doute, par une grande circulation de la Bible. Les vastes efforts qui ont été faits depuis quelques années par les hommes les plus éclairés et les plus pieux, sur tous les points du globe, dans le but de multiplier les exemplaires du volume sacré; l'établissement des sociétés bibliques, et l'immense développement qu'elles ont obtenu en Europe et dans ce pays, doivent être regardés comme une juste et sage réaction de l'esprit de notre siècle. On a reconnu et senti que, lorsque les formes sont ébranlées, il faut raffermir les principes; lorsque les gouvernemens perdent leur force, il faut fortifier la religion et la morale; lorsque l'individu est presque entièrement abandonné aux directions de sa conscience, il faut éclairer cette conscience et la purifier : ou bien, l'individu marche vers un abîme, et son pays ne tarde pas à y tomber avec lui. »

LA PREMIÈRE DES ÉTUDES.

De toutes parts on revient aux questions que le siècle dernier croyait avoir rejetées pour jamais hors du cercle de la science, aux événemens et aux faits qu'il avait tenté d'effacer de l'histoire. Il n'est pas une de ses décisions qu'on ne révoque en doute, qu'on n'éprouve le besoin de réviser. N'y aurait il exception que pour ses jugemens en matière de religion, c'est-à-dire, pour ceux qui sont le plus évidemment suspects de passion et de partialité? Au moment où l'érudition se réveille, quand il n'est pas rare que l'on consacre une vie entière d'étude et de voyages, à déchiffrer quelques inscriptions, quelques manuscrits, qui aideront à pénétrer un peu plus avant dans la connaissance des lois, des mœurs, des usages publics et domestiques d'un peuple dont il ne reste que des monumens à demi détruits; lorsqu'on s'estime heureux de rapporter pour fruit de ses veilles ou de ses fatigues, la découverte d'une ruine qui n'avait point été aperçue, d'un nom qui n'avait pas été lu encore; qu'on va, à travers mille privations et mille périls, dérober, par une espèce de fraude, à des nations jalouses et qui tiennent à demeurer ignorées, la connaissance de ce qu'elles sont, refusera-t-on de donner quelques heures à l'étude du livre auquel tout annonce que se rattachent les destinées humaines, à l'examen des faits qui intéressent au plus haut degré l'existence et la prospérité sociales, qui touchent aux questions les plus graves dont nous puissions nous occuper, et

qui, une fois avérés, sont de nature à répandre les plus vives lumières sur le gouvernement divin, sur notre condition et notre sort à venir? Nous sommes bien loin de vouloir condamner ou déprécier le dévouement qu'inspire l'amour des sciences. Nous déplorons seulement qu'il prenne quelquefois une si fausse direction, et expose au danger de négliger les études les plus nécessaires, pour des études qui, quels qu'en soient les résultats et les avantages, demeurent toujours purement accessoires et d'une importance presque insignifiantes auprès de celles dont il détourne. N'y a-t-il pas quelque chose de profondément triste à voir un esprit supérieur s'attacher, avec une ardeur et une persévérance infatigables, à l'observation d'une fleur, d'un insecte, d'un coquillage, d'un fossile, d'une antique, et n'accorder nul intérêt à des recherches qui le conduiraient à la découverte de ce qu'il est et de ce qu'il doit devenir; s'enfoncer dans la pénible investigation des divers systèmes de religion et de philosophie qui ont passé sur la terre, et dédaigner de porter un instant son attention sur celui qui seul a droit au titre de divin, et qui depuis dix-huit siècles est toujours debout, malgré les attaques de tous genres dont il a été l'objet, malgré les révolutions sociales qu'ont éprouvées les contrées qu'il occupe, et déploie sur le monde une influence toujours nouvelle. Si le christianisme était tombé au nombre des religions anciennes ou qu'il ne fût professé qu'à deux mille lieues de nous, nul doute qu'il ne devînt un des principaux objets des travaux et des méditations des savans. Mais parce qu'il a survécu à toutes les causes de destruction, parce qu'on vit en lui, et que chacun peut s'instruire de ses doctrines et participer à ses bienfaits, on passe, en quelque sorte, sans l'honorer d'un regard.

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ DE LA PAIX DE GENÈVE.

Tome Ier. N° I. — Août 1831.

M. le comte de Sellon travaille depuis plusieurs années à faire prévaloir le principe de l'inviolabilité de la vie de l'homme. Il proposa pour la première fois, en 1816, au conseil souverain de Genève, dont il est membre, l'abolition de la peine de mort; et si nous ne nous trompons, il a résolu de renouveler, d'année en année, cette même proposition, jusqu'à ce qu'il ait réussi à la faire adopter. Nous ne voyons pas quelles difficultés elle peut raisonnablement rencontrer dans ce petit État, où les condamnations à mort sont extrêmement rares, et où l'exemple donné par la Toscane aurait dû porter depuis long-temps des fruits. Non content de publier sur ce sujet un grand nombre de brochures, M. de Sellon proposa, en 1826, un prix pour le meilleur mémoire en faveur de l'abolition de la peine de mort. On se rappelle que l'ouvrage couronné est de M. Charles Lucas. Ayant envoyé le compte rendu du concours à S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, aujourd'hui Louis-Philippe Ier, M. de Sellon en reçut une lettre datée du 29 janvier 1828, où, après avoir exprimé l'intérêt que lui inspire cette communication, le prince ajoutait par post-scriptum : « Je vous en remercie d'autant plus, mon cher » comte, que je fais des vœux bien ardens pour l'abolition » de la peine de mort. » Nous aimons à retrouver le sentiment qu'exprime cette lettre dans le projet de loi pour la révision du Code pénal, présenté dernièrement à la chambre des députés, et où l'abolition de la peine de mort est proposée pour plusieurs cas. Espérons que l'on n'en restera pas là, et que nous ne tarderons pas à voir effacée de nos codes cette peine barbare, qui diminue peut-être l'horreur que l'homicide inspire, en accoutumant les hommes à le considérer comme permis, lorsqu'il est commis au nom de la loi. L'esprit humain peut-il tour à tour attacher au même acte des idées de criminalité et des idées de moralité? Et s'il ne le peut pas, malheur à la loi qui est immorale aux yeux du peuple! On ne saurait trop tôt l'abolir.

Conséquent avec lui-même, M. de Sellon trouve que la guerre n'est pas moins que la peine de mort contraire au principe de l'inviolabilité de la vie de l'homme. Quoique l'Europe paraisse plus que jamais menacée de ce fléau, ou peut être à cause de cela même, il répète, après Kant, *qu'en droit la guerre ne doit point exister*, et il cherche à propager de toutes manières cette conviction. Il a ouvert dans ce but un concours sur les meilleurs moyens d'assurer une paix générale et permanente, fondé à Genève une *Société de la Paix*, dont le but est d'éclairer l'opinion sur cet important sujet, et créé, sous le titre d'*Archives de la Société de la Paix*, un journal dont nous avons reçu le premier numéro. Nous y avons remarqué le fait suivant, qui en dit plus que beaucoup de raisonnemens sur l'influence du Christianisme : « Les sauvages des îles Sandwich, » après avoir entendu un missionnaire chrétien, allèrent » chercher toutes leurs armes et les lui remirent, ne dou- » tant pas que l'effusion du sang ne leur fût désormais in- » terdite. Ce fait est d'autant plus frappant, que le mis- » sionnaire n'avait pas pris l'initiative. »

Pour nous, qui nous rappelons que les prophètes ont annoncé Jésus-Christ au monde sous le nom du « Prince de la paix » (Esaïe IX, 5), et qui savons qu'un temps est promis où les hommes « forgeront leurs épées en hoyaux et » leurs hallebardes en serpes, où une nation ne lèvera plus » l'épée contre une autre nation, et où ils ne s'adonneront » plus à faire la guerre » (Esaïe II, 4), comme David nous prions pour la paix (psaume CXXI), et nous demandons à Dieu d'accorder aux hommes cet esprit paisible, qui est l'un des fruits de la sagesse qui vient d'en haut, afin que la bienveillance et le support, après être devenus les bases des relations domestiques, deviennent aussi celles des rapports des peuples entre eux.

La Société américaine de la Paix, qui est fondée sur le même plan que celle de Genève, se félicite, dans une de ses publications de cette année, de ce que, dans les États-Unis, on recueille déjà les heureux fruits de la paix : « Chez » nous, dit-elle, les arts de la paix ont, grâces à Dieu, » remplacé les arts de la guerre. Tandis que les peuples de » l'Europe creusent des tranchées, nous creusons des ca- » naux; tandis qu'ils élèvent des forts, nous élevons des » digues; tandis qu'ils luttent pour couper les lignes enne- » mies, nous ne songeons qu'à percer les montagnes; tan- » dis qu'ils aiguisent leurs épées, nous aiguisons les coutres » de nos charrues. » Heureuse contrée! Quand l'Europe présentera-t-elle le même spectacle?

Ecoutons Pascal sur la guerre : « Pourquoi me tuez-vous? » — Eh quoi! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de » l'eau? Mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais » un assassin; cela serait injuste de vous tuer de la sorte; » mais puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un » brave, et cela est juste. » Nous ne saurions qu'ajouter à ce raisonnement aussi profond que spirituel.

LIBERTÉ DE LA PRESSE.— JOURNAUX. — Nous citerons avec plaisir dans nos colonnes, en ce moment où l'on s'élève de nouveau, de divers côtés, contre la liberté de la presse, quelques mots prononcés, la semaine dernière, à la chambre des communes, par le ministre anglais, lord Althorpe : « Aujourd'hui que je suis ministre, a-t-il dit, mon opinion » est la même que lorsque j'étais membre de l'opposition.

» Je désire que la presse jouisse de la plus grande liberté » possible, et que cette liberté soit aussi protégée qu'il se » pourra, tout en assurant des garanties contre les écrits im- » moraux, les scandales privés et les attaques contre le ca- » ractère des particuliers. Quant aux hommes publics, je » pense qu'à leur égard la presse doit être parfaitement » libre, qu'on ne doit lui opposer aucune restriction. (*Ap-* » *plaudissemens.*) Nous sommes des hommes publics; nous » prenons position en regard du public; nous nous sommes » mis en avant pour diriger les affaires publiques. Si, lors- » que nous remplissons des fonctions dont nous nous som- » mes formellement et volontairement chargés, on nous » attaque, nous ne devons pas nous en plaindre. (*Applau-* » *dissemens.*) Quant à moi, les attaques dont je suis l'objet » ne changent en rien mon opinion, que la presse doit être » libre de censurer les actes publics des hommes publics. » J'admets que les simples particuliers doivent être proté- » gés, et que leur réputation ne doit pas être laissée à la » merci des journaux; mais notre position vis à vis du public » doit nous empêcher de trouver mauvais que nos actes » publics soient l'objet d'une critique très-sévère. »

Nous croyons utile de rapporter aussi quelques faits qui montrent les progrès de la presse dans les Indes. Il y a treize ans qu'on commença à publier à Sérampore un journal hebdomadaire bengalais intitulé : *Machar Durpun*, avec la traduction anglaise en regard. Il a été répandu dans quarante districts différens, et même jusqu'à Delhi, situé à 960 milles au nord-ouest de Sérampore. Le *Durpun* annonce lui-même qu'on publie aujourd'hui à Calcutta six journaux en bengalais et deux en persan. Sept d'entre eux sont hebdomadaires; le huitième paraît deux fois la semaine. Ils sont rédigés par des indigènes. Plusieurs de ces journaux publient les actes du gouverneur général et de son conseil, les arrêts des Cours supérieures et des tribunaux civils, criminels et de police, et des nouvelles de l'Angleterre, de la France et des autres pays de l'Europe. Le nombre de leurs abonnés a en général doublé l'année dernière.

Les missionnaires protestans, fondateurs de l'imprimerie de Sérampore, écrivent qu'ils sont étonnés des progrès rapides que fait la *presse indigène*. « Le premier ouvrage in- » titulé: *Undu Mungul*, disent-ils, n'a paru qu'il y a seize » ans; il fut commencé par un ancien compositeur de l'im- » primerie de Sérampore; et cependant trente-sept ouvrages » plus ou moins considérables ont été publiés en bengalais » dans le courant de l'année dernière. Il est réjouissant de » voir le goût de la lecture se propager toujours plus; la » plupart des livres qu'on imprime traitent, il est vrai, du » culte hindou; mais à mesure que la lumière se répandra, » on demandera et on encouragera la publication de livres » sur la littérature et les sciences. Ainsi les hindous eux- » mêmes hâtent la ruine de leur système idolâtre; plus » tôt il sera connu tel qu'il est, plus tôt aussi on l'aban- » donnera. Un nouvel écrit intitulé le *Shastroprukasuk* » ou *Livre de Lumière* vient de paraître. Il donne la signi- » fication des *Vedangus*, *Possangus*, etc., de sorte que tout » ce qui se rapporte aux shasters étant traduit en bengalais » sera connu de tous. Cette publication servira, quoique » ce ne soit pas l'intention de ceux qui la font, à dévoiler » les absurdités, les contradictions et les cruautés de leur » culte. »

Ces sentimens sont dignes de missionnaires chrétiens, d'amis de la liberté et de la vérité. Que toutes les opinions, toutes les erreurs se produisent au grand jour; qu'il y ait liberté pour tous, et nous verrons s'établir paisiblement l'empire de la vérité.

Liberté d'enseignement. — Dans sa séance du 20 septembre, la Cour des pairs a rendu son jugement dans l'affaire de l'école libre fondée par MM. de Coux, Lacordaire et de Montalembert; elle a condamné les trois prévenus chacun à 100 fr. d'amende, et solidairement aux frais du procès. Le premier considérant de l'arrêt est conçu comme suit :

« Considérant que le décret du 15 novembre 1811 est » au nombre de ceux qui ont toujours été considérés comme » lois, maintenus comme tels par des lois rendues sous » l'empire de la Charte, et appliqués en ce sens par les » tribunaux;.....

Or, le décret dont il est ici question porte, art. 56 :

« Celui qui enseigne publiquement et tiendra école sans » autorisation sera traduit, à la requête de notre procureur » impérial, en police correctionnelle, et condamné à une » amende qui ne pourra être au-dessous de 100 fr., ni de » plus de 3000 fr., dont moitié applicable au trésor de » l'université, et l'autre moitié aux enfans-trouvés, sans » préjudice de plus grandes peines, s'il était trouvé cou- » pable d'avoir dirigé l'enseignement d'une manière con- » traire à l'ordre et à l'intérêt publics. »

On voit que la cour a appliqué le *minimum* de la peine; mais c'est ici la chose la moins importante; car, avant tout, c'était d'un principe qu'il s'agissait dans ce procès, et d'un principe écrit dans la Charte de 1830. Toutefois, nous ne saurions rien conclure de cet arrêt pour la solution de la question qui y était intéressée, car il paraîtrait que la Cour des pairs n'a voulu que faire respecter, jusqu'à leur abrogation expresse, les décrets que des lois postérieures ont considérés comme ayant force légale, ce qui réduirait la question à une question de législation.

Droit de grace. — M. le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les lieutenans-généraux commandant les divisions militaires :

« Général, le Roi regarde le droit de faire grâce comme la plus précieuse des prérogatives de sa couronne.

» La loi n'assujétissant pas l'exercice de ce droit à la condition que le condamné implorera la miséricorde royale, la grâce peut être accordée, dans l'intérêt de la justice et de l'humanité, lors même qu'elle n'est pas demandée.

» C'est surtout lorsqu'il y a condamnation à la peine capitale, que le Roi a voulu que l'exécution de l'arrêt fût toujours suspendue, jusqu'à décision prise par suite de l'examen des circonstances de l'affaire, dont il est rendu compte à Sa Majesté.

» Cette mesure, qui déjà s'exécute à l'égard des condamnations prononcées par les cours d'assises, a paru devoir s'appliquer aussi aux condamnations à la peine capitale, prononcées par les conseils de guerre, du moins pendant le temps de paix, et sur le territoire des divisions militaires du royaume seulement.

» Je vous recommande, en conséquence, de faire surseoir à l'avenir à l'exécution des condamnations à la peine de mort, même quand il ne serait pas formé de demande en faveur des condamnés, et de m'adresser les expéditions de jugement, ainsi que la procédure, avec votre opinion sur les circonstances qui pourraient recommander les condamnés à la clémence royale.

» Vous m'accuserez réception de cette lettre.

» Maréchal duc de Dalmatie. »

Qui ne saurait gré au ministre de cette mesure d'humanité, qui mettra fin, sinon à toutes les exécutions capitales prononcées par les conseils de guerre, du moins, nous l'espérons, au plus grand nombre! Combien de malheureux eussent été épargnés, si une règle cruelle n'eût rendu jusqu'ici trop souvent illusoire le recours en grâce pour les militaires, qui étaient fusillés le plus ordinairement avant que le temps leur eût permis de profiter d'une chance de salut que la constitution accorde à tous les condamnés. Espérons qu'une fois sur cette voie, le gouvernement s'occupera aussi de la révision de la législation militaire, qui a besoin, comme toute la législation pénale, d'être revue tout entière.

Le Gérant, DÉHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 5. 5 OCTOBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX, Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

APPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(Ier Article. — *Les hommes du passé.*)

Depuis quinze ans, les discours de la tribune, les brochures, les journaux, les pièces de théâtre, les pinceaux mêmes de nos artistes, toutes les intelligences et tous les arts ont concouru à représenter, sous leurs différentes faces et dans leurs moindres nuances, les opinions qui se partagent le pays. On pourrait donc croire, au premier abord, que toutes les questions sont épuisées sur nos differens partis politiques. Il reste cependant un point de vue sous lequel on ne les a pas encore examinés; c'est celui de l'*Evangile*. En nous y plaçant, nous trouverons non-seulement des choses nouvelles pour quelques lecteurs; mais des aspects entièrement inconnus à la majorité des Français; et bien loin d'avoir trop à regretter que la route où nous entrons soit souvent battue, nous éprouverons plutôt le regret de nous y voir dans un si complet isolement.

On peut classer les nombreuses divergences des opinions actuelles sous trois chefs principaux : le parti du PASSÉ, le parti du PRÉSENT et le parti de l'AVENIR. Chaque fois qu'un peuple vient de subir d'importantes révolutions politiques, ces trois partis s'y retrouvent. Dans les contrées où des institutions séculaires ont effacé la mémoire de celles qui les précédaient, il est facile de comprendre que les hommes du passé et les hommes du présent ne forment plus qu'un seul *parti*; car le passé et le présent sont alors une seule et même chose. On l'a vu en France avant la révolution de 89; on le voit encore dans plusieurs monarchies absolues de l'Europe. Mais partout ailleurs trois influences également puissantes sur le cœur de l'homme, les habitudes, les intérêts et les espérances classent les individus sous trois drapeaux différens. Les uns regrettent ce qui a été; ils y rattachent toutes leurs affections, toutes leurs idées de droit, de justice, de prospérité publique et de bonheur individuel. Les autres tiennent à ce qui est; ils s'emparent des circonstances présentes comme de faits irrévocablement accomplis, et ils ne veulent pas plus d'une marche progressive, que d'une marche rétrograde. D'autres enfin réclament ce qu'ils croient devoir être; ils n'acceptent ni le passé, ni le présent, et ils placent toujours le but au-delà du terme auquel ils sont arrivés. Ces trois opinions générales se modifient sans doute selon le caractère, la position, les études, le genre d'esprit de chaque individu; elles sont plus ou moins nettement dessinées, plus ou moins vives dans leurs manifestations; quelquefois même deux de ces opinions transigent ensemble pour en former une intermédiaire, comme on le remarque chez ceux qui tiennent à la fois au parti du passé et à celui du présent, ou au parti du présent et à celui de l'avenir. Mais si l'on observe les grandes masses, au lieu de se borner à des faits particuliers qui se subdivisent à l'infini, on trouvera que les trois partis qui viennent d'être désignés, renferment toute la nation.

Le principe fondamental de chacun de ces partis est juste en lui-même, abstraction faite de la manière dont on l'applique, et il peut être soutenu par de solides raisons puisées dans notre nature morale. L'homme, en effet, ne doit se séparer complètement ni du passé, ni du présent, ni de l'avenir. Les générations successives ne peuvent former que les anneaux d'une seule chaîne, qui remonte jusqu'au berceau du genre humain, et qui doit s'étendre jusqu'à son tombeau. Vouloir s'affranchir de tous les faits antérieurs, ou s'isoler de tous les faits à venir, ce serait, pour un peuple comme pour un individu, manquer à sa loi et se précipiter dans le désordre. Le Créateur a voulu qu'il y eut des rapports nécessaires dans la succession des hommes, de même qu'il en a établi dans la succession des temps.

Or, nous nous proposons de prouver que l'Évangile réaliserait le principe fondamental de chaque parti, et qu'il satisferait tous les besoins légitimes, s'il avait conservé l'influence qui lui appartient sur les mœurs et sur les opinions. Quelque part que le bien se trouve, il saurait l'accomplir, et il n'exclurait que le mal. Aux uns, il laisserait tout ce qu'il est juste de retenir du passé; aux autres, il garantirait tout ce qu'ils doivent désirer dans le présent; aux derniers enfin, il promettrait tout ce qu'ils peuvent demander à l'avenir. Nous appelons donc les esprits éclairés, les cœurs généreux des divers partis politiques à se rallier autour de

l'Evangile de Jésus-Christ, seule puissance capable de mettre un terme à nos funestes divisions, et de cicatriser les profondes blessures de la patrie.

Les hommes du passé disent : Pourquoi interrompre la chaîne des institutions, des habitudes et des souvenirs? Pourquoi faire table rase de tout ce qui nous a été légué par le temps et par l'expérience de nos pères? Sommes-nous tellement supérieurs aux générations qui nous ont précédés dans la vie, qu'il nous soit permis de tout abattre et de tout reconstruire? N'est-ce pas la preuve, au contraire d'un manque de sagesse et d'un excès d'orgueil, que de repousser avec mépris cet héritage de tant de siècles, et qui a traversé tant de vicissitudes?

Ces regrets, il le faut reconnaître, s'appuient sur l'un des plus nobles besoins de notre âme : la religion des souvenirs et des traditions paternelles. Que des écrivains irréfléchis ne voient qu'un sujet de moqueries amères dans le principe qui inspire de tels sentimens, nous les plaignons de ne savoir plus y rien comprendre; car il n'y a pas seulement légèreté d'esprit, il y a dépravation de cœur à vouloir briser tous les liens qui unissent les tombes de nos pères à nos foyers domestiques. Mais il faut avouer aussi que les hommes du passé compromettent souvent ce que leur cause a de juste et d'honorable, en prétendant maintenir ce qui doit être aboli, et en négligeant ce qui doit être conservé.

Ils ont inscrit sur leur drapeau : *Catholicisme*, *Privilèges nobiliaires*, et ils n'y ont pas inscrit :*Evangile.* Leur devise est donc en opposition directe avec l'esprit du siècle, avec nos vœux et nos besoins; et comment s'étonner dès-lors qu'elle ait si peu de défenseurs et tant d'ennemis? Quoi! dans l'héritage du passé vous n'allez recueillir que des superstitions et des privilèges : des superstitions auxquelles nos enfants mêmes ne croient plus, et qui excitent une profonde répugnance jusque dans les classes populaires; des privilèges qui sont tombés en 89 sous des malédictions unanimes, qui ne rappellent à l'immense majorité de la génération présente que des cris de vengeance héréditaires, qui soulèveraient toute la nation, comme un seul homme, s'ils venaient à reparaître! Lorsque la liberté d'examen est passée des lois dans les mœurs, et des théories philosophiques dans les habitudes, vous allez remuer des cendres éteintes pour en faire sortir le sceptre de l'autorité sacerdotale, et vous exhumez le joug le plus pesant qui puisse être mis sur une intelligence d'homme; le joug des croyances religieuses imposées par un pouvoir qui se dit infaillible. Lorsque nous demandons une religion qui parle à nos cœurs, qui rafraîchisse nos âmes altérées, un culte en esprit et en vérité, que nous apportez-vous? Des cérémonies extérieures, des pratiques matérielles, de vaines pompes, des images, du bruit, et vous prétendez nous rendre plus religieux par le spectacle de ce néant de toute religion. Lorsque nous avons faim et soif d'égalité civile et politique, vous nous montrez, comme une ombre menaçante, la hiérarchie des anciens temps, et votre voix s'élève au milieu d'un peuple libre pour lui reprocher d'avoir abattu des distinctions injurieuses, nées de la conquête et de la barbarie. Lorsqu'enfin nous réclamons le développement de nos droits, et que nous marchons vers l'avenir, pleins de force et d'espérances, vous, prophètes sinistres, vous criez dans nos cités et dans nos hameaux que l'abyme est entr'ouvert sous nos pas, et que le bonheur, le salut, la vie ne sont point en avant, mais derrière nous. Proclamons-le franchement, ce sont de telles fautes qui compromettent une cause qui a son beau côté, et qui calomnient devant les générations actuelles tous les souvenirs, toutes les institutions, toutes les croyances, tout l'héritage du passé!

Aussi qu'arrive-t-il? Parce qu'on ne veut rien abandonner, on s'expose à tout perdre, et l'esprit du siècle met d'autant plus de violence à détruire tout ce qui était avant lui, qu'on prétend lui faire respecter même les défauts et les vices des âges antérieurs En s'opiniâtrant à reproduire le catholicisme du moyen âge, avec ses légendes, ses reliques, ses processions, avec les intrigues de ses prêtres dans les affaires temporelles, avec leur avidité de pouvoir et d'argent, on excite les hommes de notre époque à rejeter toute espèce de religion, et à se plonger, en désespoir de cause, dans un déplorable scepticisme. En s'obstinant à relever tout l'édifice des anciens privilèges, odieux monument de l'usurpation et de l'orgueil, forteresse élevée contre les droits les plus légitimes, on irrite la passion d'égalité qui est dans nos mœurs, et l'on enflamme cette fièvre de nivellement qui ne veut plus reconnaître aucune supériorité sociale. Ainsi, les hommes du passé, pour ne savoir pas choisir entre ce qu'il faudrait conserver et ce qu'il faudrait ensevelir dans l'oubli, provoquent eux-mêmes les excès dont ils gémissent, et ils doivent en accuser moins la tendance du siècle que leur propre aveuglement.

Une observation que tout le monde a pu faire confirme les remarques précédentes. On a reconnu qu'il y avait beaucoup d'égoïsme dans les regrets d'un grand nombre de partisans du passé, et que leurs plaintes étaient dictées par des calculs personnels bien plus que par la religion des souvenirs. Chacun s'est demandé : Quels sont ceux qui veulent restaurer les vieilles formes du Catholicisme, et adosser de nouveau l'autel au trône, pour rendre au clergé son influence politique? Et l'on a dû répondre : Ce sont des membres du corps sacerdotal, et c'est leur cause même qu'ils plaident en plaidant pour le passé. Quels sont ceux qui veulent rétablir les distinctions nobiliaires, et qui prétendent imposer aux générations nouvelles leurs antiques privilèges? Ce sont des membres de familles autrefois privilégiées, et le passé qu'ils invoquent n'est pour eux qu'un moyen de satisfaire leur vanité d'aujourd'hui. Il est résulté de là un grand mal, un mal irréparable peut-être, c'est que la cause du passé a été dépouillée de tout ce qui pouvait la rendre intéressante, et qu'elle se confond maintenant dans l'esprit des peuples avec les vues d'un étroit égoïsme. Au lieu de cette grande figure des âges écoulés, notre siècle n'aperçoit plus que les proportions mesquines des intérêts de deux ou trois coteries; au lieu de cette majestueuse et vénérable voix de nos pères, il n'entend plus que les clameurs de quelques vieilles prétentions qui essaient de lutter contre les droits de tous. Comment donc s'étonner, nous le demandons encore, que le passé ne rencontre presque plus de sympathie dans la nation? Les masses regardent aux faits plus qu'aux doctrines, et quand elles voient de la bassesse dans les applications d'un principe, elles n'ont guères le loisir de chercher s'il y a, dans le principe lui-même, quelque chose de noble et de généreux.

Cependant quelles que soient les fautes de quelques individus et l'irritation qui en a été la suite naturelle, il serait non moins dangereux qu'immoral de rompre entièrement avec le passé. Une tentative de ce genre ne demeurerait pas long-temps impunie, et plus d'un peuple pourrait apprendre trop tard ce qu'il en coûte de ne rien accepter de l'héritage paternel. Il y a surtout deux choses qu'il faut retenir du passé, sous peine de ne pouvoir vivre dans le présent : d'abord une religion, ensuite une classification hiérarchique. Ces deux choses répondent en apparence aux deux mots que les hommes rétrogrades ont adoptés pour devise, mais au fond elles en diffèrent essentiellement; car le Catholicisme n'est plus une religion, ce n'est qu'une forme religieuse, et les privilèges nobiliaires ne sont plus une hiérarchie réelle, mais une hiérarchie nominale qu'il serait impossible de reconstituer. Par une étrange préoccupation des intérêts personnels, après avoir reconnu quels sont les besoins que le

passé doit satisfaire, on a recueilli précisément ce qui devait irriter ces besoins ou les éteindre; on a choisi ce qu'il y avait d'abusif et de suranné dans les institutions antérieures, et l'on n'a pas retenu ce qui s'y trouvait de vital et de nécessaire au temps actuel. Tandis qu'une foi religieuse nous est indispensable, on nous offre des rites matériels qui ne parlent qu'aux sens et à l'imagination. Lorsqu'il nous est essentiel de nous soumettre aux supériorités légitimes, on nous montre l'ignoble servilité des vassaux envers les seigneurs. Malheureux égoïsme, qui ne prend du passé que ce qui devait s'y perdre, et qui perd par cela même ce qui devait en rester!

Que si, à la place du Catholicisme, on eût présenté l'Évangile aux hommes de nos jours, le besoin aurait été satisfait; l'abus seul eût été détruit. L'Évangile est une institution du passé; il remonte par les prophéties jusqu'au premier âge de l'espèce humaine, par son avènement sur la terre jusqu'à l'empire romain, par son introduction dans les Gaules jusqu'au berceau de la monarchie. Il nous offrirait donc le lien qui doit unir les générations actuelles aux générations éteintes; il formerait le principal anneau de la chaîne des siècles; il rattacherait notre foi à la foi de nos pères, nos espérances à leurs espérances, notre vie enfin à la vie dont ils ont eux-mêmes vécu. Sous ce rapport, l'Évangile ferait autant que le Catholicisme; sous un autre, il ferait plus; car il est encore une religion forte et vivante, et le Catholicisme a cessé de l'être. Dans la doctrine évangélique, nous aurions la véritable nourriture et le véritable breuvage qui conviennent à nos besoins religieux. Là nous trouverions une immense moisson pour les âmes qui ont faim de la foi religieuse. Et puisqu'on demande maintenant, et avec raison, quelque chose qui descende plus avant dans les cœurs que des cérémonies et des pratiques légales, le Christianisme nous donnerait dans une abondante mesure ce culte spirituel, ces croyances intimes, cette paix, ces joies de la piété qui répondent aux plus nobles sentimens de notre nature; et le siècle présent s'y arrêterait sans doute, au lieu de courir après de vaines théories philosophiques qui ne rassasient point, s'il pouvait voir l'Évangile dégagé des enseignemens d'homme et des superstitions qui l'obscurcissent à ses yeux.

En même temps, par cet admirable effet de la vérité qui suffit en toutes choses, la religion chrétienne, dès qu'elle serait réhabilitée dans les cœurs, satisferait le deuxième besoin que nous avons signalé, c'est-à-dire qu'elles nous apprendrait à respecter les supériorités sociales et à nous y soumettre. Les vieux privilèges ont vu s'effacer leur influence et leur magie devant l'esprit positif qui nous anime; on ne veut plus de ce désordre organisé auquel on donnait le nom d'ordre, parce qu'il subsistait depuis des siècles. Mais ce qu'il faut maintenir avec force contre d'extravagans niveleurs, c'est une classification sociale fondée sur le respect des distinctions que la Providence même établit entre les hommes; et c'est aussi ce que l'Évangile pourrait donner à la génération présente. Il lui enseignerait à se soumettre aux puissances comme venant de Dieu; il lui montrerait ses devoirs plus encore que ses droits; il lui apprendrait à obéir quand il faut obéir; il reconstituerait, en un mot, la société, en plaçant au sommet ce qui est réellement supérieur, et en maintenant ce qui est inférieur dans une paisible soumission.

Ainsi l'Évangile ne rompt point avec le passé; car le passé même, dans tout ce qu'il offre de plus utile et de plus essentiel, c'est lui. Il ne laisse tomber que ce qui doit périr, les abus, les formes superstitieuses, les privilèges injustes, les prétentions de l'orgueil. Il maintient ce qui doit se conserver: une religion et une gradation sociale. Il renverse le Catholicisme, mais il le remplace par le Christianisme; il renverse la hiérarchie humaine, mais il la remplace par la classification providentielle. Nous l'avons déjà dit plus haut: il réalise le bien, il n'exclut que le mal.

Ces importantes considérations n'auraient-elles aucun poids, aucune valeur pour les hommes qui tiennent au passé? On comprend que ceux qui ne se proposent d'autre but que d'assouvir leurs ambitions, refusent de rien entendre, dès qu'il ne s'agit plus d'eux, mais du bien général. Puisqu'ils cherchent dans le catholicisme un intérêt plutôt qu'une religion, et que, dans les distinctions nobiliaires, ils considèrent moins les nécessités de l'ordre social que leur propre vanité, qu'ont-ils à faire de l'Evangile, qui établit une foi religieuse sans prérogatives ecclésiastiques, et un hiérarchie sans privilèges? Mais il serait injuste de confondre tous les partisans du passé dans une même catégorie; il en est un grand nombre, surtout parmi ceux qui ne sont ni nobles, ni prêtres, dont l'opinion n'est point inspirée par l'égoïsme. S'ils rejettent l'ancien régime, c'est qu'ils y trouvent des garanties d'ordre, de paix, de sécurité qu'ils ne voient plus dans le présent; c'est qu'ils ont horreur du matérialisme et de l'impiété; c'est qu'ils veulent des institutions religieuses et morales, appuyées sur de solides fondemens. Et comme le Catholicisme est le seul synonyme qu'ils connaissent du mot *religion*, et les privilèges nobiliaires, le seul synonyme qu'ils connaissent du mot *hiérarchie*, ils se rattachent, faute de savoir plus et mieux, aux superstitions romaines et aux titres de la noblesse féodale.

Or, si l'on montre à de tels gens que l'Évangile accomplirait précisément ce qu'ils desirent; si on leur fait voir que par son influence ils auraient et la foi religieuse dont ils déplorent la ruine, et les distinctions sociales dont ils sentent le besoin; si on leur prouve que tout ce qui doit vivre du passé revivrait avec la religion chrétienne, et qu'ils y trouveraient la réalisation de tous les vœux, n'est-il pas permis d'espérer que les hommes droits et probes de ce parti abandonneront enfin leur devise pour adopter la nôtre, et qu'après avoir été affranchis d'une trop longue ignorance, ils laisseront leurs antiques drapeaux pour se ranger autour de l'éternel étendard du Dieu sauveur?

C'est donc à eux que nous nous adressons aujourd'hui, parce que nous avons lieu de compter sur leur bon sens et leur bonne foi. Convertir des cœurs égoïstes, est chose presque impossible, et nous ne le tentons point; mais nous essayons d'éclairer des consciences droites, disposées à reconnaître ce qui est vrai, à suivre ce qui est juste. Nous les supplions d'examiner nos raisonnemens, de peser nos preuves et de juger nos doctrines, en se dépouillant de toutes les préventions qu'elles ont pu conserver jusqu'à présent contre les vrais amis de l'Evangile; et ces hommes trouveront en nous, non seulement le principe fondamental et les deux points principaux de leur opinion, mais encore le moyen de les réaliser.

Oui, si vous demandez aux siècles antérieurs des croyances religieuses et des garanties d'ordre public, hommes du passé, nos désirs sont les vôtres, et nous sympathisons avec vous. Nous ne voulons pas non plus que la génération actuelle vive en dehors de tout ce qui l'a précédée; nous ne voulons pas qu'elle sorte, comme l'enfant prodigue, de la maison de ses pères, et qu'elle puisse dire avec un insolent orgueil, en passant près de leurs tombeaux: Qu'y a-t-il entre vous et moi? Nous partageons vos craintes et votre douleur, à la vue de l'impiété qui s'élève triomphante, et qui prétend détruire toute religion, pour ne mettre à sa place qu'un effroyable et hideux scepticisme. Nous gémissons avec vous, en observant cette folie d'une égalité absolue, qui n'est ni dans la nature, ni dans les intentions de la Providence, ni dans l'intérêt des sociétés humaines, et nous combattrons, comme vous, ces ambitions démagogiques qui réclament un absurde nivellement, ou qui essaient même d'élever ce qui

doit être en bas, et d'abaisser ce qui doit être en haut. Venez donc à nous, car vos peines sont nos peines, et vos joies seront nos joies.

Mais laissez derrière vous, hommes du passé, les formes vieillies et impuissantes du Catholicisme. Ce n'est plus qu'un fragile échaffaudage qui menace de s'écrouler sur la tête de ceux-là même qui voudraient encore le défendre; ce n'est, ainsi que le dit un apôtre, que du bois, du foin et du chaume qu'on a bâti sur le fondement, qui est Jésus-Christ; et comme cet ouvrage humain cache au siècle présent le majestueux édifice de l'Évangile, il ne sert qu'à le précipiter dans l'abîme de l'irréligion. Retenons la croix de l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde; mais ne la faisons plus d'or ni de pierre; portons-la dans nos âmes, et personne alors ne l'y viendra briser. Présentons à ce peuple qui s'égare et chancelle dans les ténèbres, non des cérémonies pompeuses qui ne le touchent plus, non des pratiques superstitieuses qui le blessent et l'irritent, mais la doctrine qui est esprit et vie, mais la Parole qui demeure éternellement. Et peut-être, quand nous lui parlerons de l'immense amour de Dieu, du Sauveur de nos âmes, du glorieux avenir qui nous est promis, ce peuple saura nous comprendre, et il retournera sur les chemins qui conduisent à ses temples abandonnés.

Laissez en même temps derrière vous les prétentions féodales, les titres du moyen âge, les priviléges imposés par la force et que la force a détruits. Le droit divin, qui avait cours autrefois depuis le trône jusqu'au plus humble manoir, est démonétisé de nos jours; et il faut prendre garde, en ne montrant au siècle que des supériorités fausses, qu'il ne vienne à méconnaître aussi les supériorités réelles et légitimes. Au lieu d'exiger une servilité qu'il n'accordera plus, sanctifions son obéissance, et rendons-la respectable, en l'appuyant sur les principes de l'Evangile. Que le peuple apprenne de nous qu'il doit accepter une hiérarchie, non point comme un fardeau, mais comme un bienfait pour l'ordre social, et comme une faveur de Dieu.

Hommes du passé, qui n'êtes point dirigés par les vues étroites de l'égoïsme, écoutez notre appel, et venez à nous!

LE CHOLÉRA-MORBUS.

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous avons esquissé dans un premier travail l'itinéraire qu'a suivi jusqu'à ces derniers temps la formidable maladie qui vient visiter nos contrées occidentales, pour leur rappeler que, si le Dieu qui règne sur le monde est patient et fait luire son *soleil sur les justes et sur les injustes*, il est cependant un terme à sa longanimité, un jour où sa justice atteint ceux qui l'oublient. Depuis lors, le choléra s'est encore approché de nous; il a pénétré au sein de deux grandes capitales, et là, comme partout où il s'était déjà montré auparavant, ses victimes ont été nombreuses : c'est à peine si la moitié des personnes atteintes ont échappé à la mort. Maintenant aucun médecin ne doute que le fléau n'arrive jusqu'à nous; et quelque espoir que semblent autoriser encore la vue des mesures d'hygiène publique qui sont prises par l'administration, et la supériorité de nos habitudes alimentaires sur celles des peuples de l'Asie et de l'Europe orientale, chacun ne sent-il pas que ce dernier espoir s'affaiblit de jour en jour, et que déjà une persuasion involontaire nous présente l'épidémie comme inévitable?

Laissant donc là toute discussion sur les probabilités de son invasion en France, et acceptant d'avance son existence plus ou moins prochaine au milieu de nous, comme un fait que la science humaine nous permet de prévoir, rendons grâces à Dieu de ce que cette prévision nous fournit les moyens de nous préparer à cette calamité publique et privée; puis, préparons-nous, en effet, en recherchant quels moyens préservatifs ou de traitement la bonne Providence a placés au-devant et à côté du mal, pour que nous en usions, en lui confiant d'ailleurs le soin d'en régler l'effet selon sa sagesse.

Une des causes qui, en général, augmentent le plus les ravages des épidémies, c'est l'entassement des populations dans les villes et celui des individus dans les maisons et dans les chambres. Il est facile de concevoir tout ce que cet état de choses a de funeste influence sur la santé, dans les cas de maladies épidémiques, puisqu'en temps ordinaire il suffit pour engendrer des maux nombreux, et puisqu'il affaiblit a un haut degré les sujets qui se trouvent dans ces fâcheuses conditions. L'encombrement a le double effet, de vicier l'air que la respiration doit mettre en contact avec le sang pour vivifier celui-ci, et de rendre les soins de propreté beaucoup plus difficiles. L'atmosphère toujours épaisse et chargée d'émanations animales dans laquelle vit la population des grandes villes, et surtout celle des rues centrales, est donc la première condition de maladie à laquelle il faut chercher à échapper, autant qu'il sera possible, et que le permettront nos devoirs et nos circonstances particulières.

On a remarqué ensuite que c'était surtout vers les bords et dans le voisinage des rivières que la maladie se montrait d'abord et qu'elle faisait le plus de victimes. Il faudra donc aussi s'éloigner autant que possible de ce dangereux voisinage.

Le tableau statistique que nous avons donné dans notre premier numéro sur l'état comparatif des malades morts ou guéris du choléra, dans quelques villes de l'Europe septentrionale, a fourni une preuve frappante des avantages de l'isolement des cholériques pour préserver les personnes bien portantes. Cette mesure devra donc être prise, soit par l'autorité, soit par les chefs de famille, autant qu'elle se conciliera avec les soins que réclament les malades : on ne devra laisser approcher d'eux que les personnes qui peuvent leur porter secours.

Des fumigations de chlore, ou de vinaigre, ou de camphre, ou enfin de tout autre substance aromatique, devront être faites et fréquemment répétées, non seulement dans les appartemens et dans les maisons où se trouveront des cholériques, mais dans toutes les maisons et dans tous les appartemens, et ces fumigations seront d'autant plus nécessaires et devront être d'autant plus fréquentes, que l'on habitera un quartier plus populeux ou plus voisin d'une rivière. Outre cela, chacun fera bien de porter sur lui un morceau de camphre ou un flacon rempli soit de vinaigre aromatique, soit d'une solution de chlorure de chaux (eau de Labarraque).

M. Brayer, qui a pratiqué long-temps la médecine à Constantinople, a remarqué que les femmes y sont moins sujettes que les hommes à contracter les maladies miasmatiques si communes dans ce pays. Il croit pouvoir attribuer cet avantage à l'usage du voile qu'elles portent lorsqu'elles sortent de chez elles. Ce voile diffère beaucoup de celui qui est en usage chez nous; il se compose de deux morceaux de mousseline blanche plissée en double : le premier couvre le front, les cheveux, les oreilles; le second, la moitié du nez, la bouche et le menton. Ils ne laissent à découvert, dans leur intervalle, que le tiers inférieur du front et la moitié supérieure du nez, en sorte que, l'ouverture des narines et la bouche étant à couvert, l'air extérieur ne pénètre dans les organes de la respiration qu'après avoir été tamisé par la mousseline : or, M. Brayer pense que les filamens nombreux qui hérissent les interstices de ce tissu arrêtent au passage les miasmes, qui sans cela s'attachent aux cheveux, à la peau, et pénètrent avec l'air respiré dans l'économie. Ce médecin propose en conséquence l'usage du voile oriental comme préservatif du choléra. Il nous semble, en effet, que ce moyen bien simple, et auquel l'on ne peut reprocher, ce nous semble, que son incommodité dans les saisons chaudes, pourrait rendre de grands services, surtout aux personnes qui sont appelées à respirer l'atmosphère des malades en leur donnant des soins.

Un autre préservatif, conseillé et vanté dans ces derniers temps, est un emplâtre de poix de Bourgogne placé sur la

région de l'estomac; ce moyen mérite d'être recommandé, car il répond à l'une des premières indications qu'on ait à remplir, qui est d'entretenir à la surface du corps une certaine excitation.

Qu'on ajoute maintenant aux précautions qui viennent d'être indiquées la recommandation d'entretenir beaucoup de propreté dans les maisons et sur soi, de se chausser et de se vêtir chaudement, d'observer un régime alimentaire doux sans être affaiblissant, de manger peu de fruits crus, d'éviter toute cause de refroidissement, tout excès, de faire un exercice modéré, et l'on connaîtra sommairement tout ce qui, dans l'ordre de notre vie physique, peut éloigner de nous et de nos familles les atteintes du choléra.

Mais, comme l'a dit avec raison le docteur Hahnemann, ce qui vaut mieux que toutes les précautions de l'hygiène, quelque utiles et précieuses qu'elles soient, c'est la confiance en Dieu. En effet, être à l'abri de la crainte, est dans toutes les épidémies une des premières conditions de salut; car rien n'affaiblit notre constitution et ne donne prise à l'action des causes de maladie comme la frayeur. Or, si nous en exceptons un petit nombre d'hommes hardis par tempérament, ou qui affrontent les dangers sans crainte, on ne sait par quel mélange d'etourderie et d'orgueilleuse témérité, la frayeur s'empare de tous dans les calamités du genre de celle qui nous menace. Si la valeur du champ de bataille est commune au milieu de nous (et la cause en serait facile à déduire du caractère national), le courage qui consiste à ne pas redouter un lit de maladie et de mort est beaucoup plus rare, et jamais, nous osons l'assurer, celui qui ne le puise qu'en lui-même ne peut être certain de le conserver, parce que ce courage est alors à la merci de toutes les vicissitudes de la santé; le moindre changement survenu dans notre état physiologique suffit quelquefois pour l'éteindre. C'est d'ailleurs un courage irréfléchi, sans motif, aveugle, et qu'une réflexion sérieuse sur la mort et sur l'incertitude de ses conséquences pour celui qui ne possède que ce genre de sécurité, peut faire cesser d'un moment à l'autre; c'est surtout un courage dangereux, imprudent, une témérité d'enfant, indigne d'un être intelligent et immortel, qui porte une conscience au-dedans de lui. Que nos concitoyens cherchent donc ailleurs qu'en eux-mêmes les forces morales dont ils auront besoin; qu'ils cherchent Dieu, et ils trouveront en lui une paix qui sera à l'abri de tout; mais que leur Dieu soit celui de l'Évangile, et non celui de leur imagination; car ce dernier les abandonnera au jour de l'épreuve; le premier seul est fidèle; lui seul est un rocher et une retraite assurée pour nos cœurs; lui seul est un véritable père, soigneux de tout ce qui concerne ceux qui s'attendent à lui. Cependant, qu'on ne s'abuse pas; ce n'est pas en cherchant un moyen hygiénique dans la confiance que nous recommandons ici, qu'on trouvera cette confiance. Nous avons dit en commençant que la Providence, en nous donnant de prévoir de loin l'arrivée du choléra au milieu de nous, nous avait laissé par là le temps de nous y préparer. Ce serait mal profiter de cette prévision que de borner nos préparatifs à quelques mesures d'hygiène corporelle; et cependant, ô aveuglement! c'est là tout ce qu'on a su faire jusqu'ici; c'est à cela que se bornent tous les travaux; c'est là tout l'objet des conseils de ceux qui marchent par leur intelligence et leur savoir à la tête de notre nation. Personne n'a encore élevé la voix pour dire à quelle autre préparation, bien autrement importante, nous appelle en tous temps la certitude de notre mort, et dans ce moment la perspective qui est devant nous. C'est bien moins à éviter l'atteinte du choléra que nous devons apporter nos soins, qu'à mourir avec la paix dans l'âme, qu'à nous mettre en sécurité sur le sort qui nous attend au-delà du tombeau. *Si nous cherchons le royaume de Dieu et* SA JUSTICE, mais seulement alors, *toutes les autres choses nous seront données par-dessus.*

Qu'interrogeant sa conscience en présence des sérieuses et solennelles déclarations de la Bible, on remonte ainsi à la source des sentimens, dont la contemplation de la mort remplit tout homme qui se place directement en face d'elle; qu'on regarde ensuite à cette croix de Jésus-Christ sur laquelle Dieu a rendu témoignage à sa justice et à sa miséricorde, où il a scellé le pardon du pécheur qui consent à le lui demander en toute humilité, et l'on aura bientôt lieu de sentir à quel genre de préparation nous devons songer avant tout. On éprouvera aussi quelle différence infinie se trouve entre la paix qui vient du vrai Dieu, et la fausse et téméraire sécurité dans laquelle on se laissait endormir par ignorance et par orgueil. Cette paix ensuite portera ses fruits pour la santé de nos corps: c'est donc la paix du Chrétien qui est la véritable confiance en Dieu; c'est elle seulement qui exerce sur notre constitution physique cette bienfaisante influence qu'on a mise avec raison au-dessus de tous les moyens materiels propres à repousser les atteintes du choléra. Revenons maintenant à ce dernier, et terminons ce que nous avons à en dire par quelques mots sur son traitement.

Tous les médecins qui ont vu et traité le choléra asiatique s'accordent à nous dire que la promptitude des secours est ici, plus que dans tout autre maladie, la première condition du succès des moyens employés. C'est ce que l'on conçoit parfaitement, quand on se rappelle que cette maladie marche avec une rapidité telle, que la mort en est souvent le résultat au bout de quelques heures. Il faut donc non-seulement se hâter, aux premiers soupçons du mal, de faire chercher un médecin, mais encore être en mesure d'administrer, déjà avant l'arrivée de celui-ci, quelques soins au malade. Heureusement ces soins sont de la compétence de tout le monde; car une des premières indications à remplir dans ces malheureuses circonstances, c'est de rappeler la chaleur à la peau, et surtout aux membres: or, rien n'est plus aisé à suivre que cette indication, puisqu'il ne s'agit que de frictionner les jambes et les bras à sec ou avec un liniment volatil, et de couvrir les extrémités inférieures de cataplasmes très-chauds et synapisés. On retire également beaucoup de bien d'applications chaudes et même plus ou moins irritantes sur la peau du ventre. On peut avec ces seuls moyens attendre l'arrivée du médecin.

Quant au traitement ultérieur que devra suivre celui-ci, ce n'est pas ici le lieu d'en parler avec détail, car cet article s'adresse avant tout aux personnes étrangères à la médecine, et ce serait faire auprès d'elles un vain et fastidieux étalage de savoir, que de rappeler les divers moyens proposés contre le choléra, ou de discuter la valeur des divers systèmes de traitement qui ont été préconisés jusqu'à ce jour. L'homme du monde se perd au milieu de toutes ces diversités d'opinions et de remèdes, et en vient assez naturellement à conclure qu'il y a complète incertitude sur les moyens de le guérir s'il tombe malade; tandis que le praticien se fraye bientôt une route, et démêle ce qu'il y a d'expérimental et de fondé dans les conseils des divers auteurs.

Les bains chauds, les bains de vapeurs, les vésicatoires, la brûlure superficielle de quelques points de la peau, complètent la série des moyens externes dont nous avons commencé plus haut l'énumération; mais c'est au médecin qu'il faut laisser l'emploi de ces excitations plus puissantes. La saignée est indiquée chez les sujets robustes et sanguins, mais seulement au début de la maladie; c'est ordinairement alors à la saignée de la veine qu'il faut donner la préférence. On s'appliquera, en outre, à favoriser le retour de la chaleur à la peau et l'établissement de la transpiration par des boissons chaudes et rendues plus ou moins excitantes selon les cas; puis on ajoutera à ces boissons quelques substances calmantes ou anti-spasmodiques pour combattre les désordres du système nerveux, et contribuer par là à rétablir l'équilibre dans la distribution de la chaleur et des forces dans tout le corps. Ce n'est qu'autant qu'ils tendent ou à donner à la peau une bonne température, ou à faire cesser le spasme, que les moyens qui nous sont vantés avant tant de profusion et si peu de discernement par le charlatanisme ou la crédulité, méritent quelque confiance.

L'opium tient certainement le premier rang parmi les substances médicamenteuses auxquelles on doit avoir recours; mais comme nous l'avons déjà dit, ce n'est pas ici le lieu de parler avec plus de détail du traitement du choléra-morbus. Nous n'avons dû nous proposer d'autre but médical, en écrivant ces lignes, que de répandre, autant qu'il est en nous, la connaissance des moyens préservatifs du choléra,

et celle des premiers secours que tout assistant peut apporter au malade.

Plaise à Dieu que les précautions éloignent de nous le fléau, et si non, du moins, que les secours de l'art en bornent les ravages! mais surtout que l'attente du malheur, que le malheur lui-même nous rendent attentifs, et portent nos regards vers Celui que notre France oublie, dont elle transgresse la loi, et dont elle attire sur elle la justice. La légèreté du cœur et l'oubli de Dieu sont peut-être plus inexcusables que jamais à l'époque où nous vivons. Rappelons-nous ces paroles sérieuses adressées par Jésus-Christ aux troupes qui l'entouraient : « *Quand vous voyez une nuée qui se lève de l'occident, vous dites d'abord la pluie vient, et cela arrive ainsi; et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites qu'il fera chaud et cela arrive. Hypocrites, vous savez bien discerner les apparences du ciel et de la terre, et comment ne discernez-vous pas cette saison ?* (Luc XII, 54-56.)

L'UTILITARISME.

Nous avons annoncé dans un précédent article le dessein de passer en revue quelques-unes des théories morales de notre époque. C'est par l'*utilitarisme* que nous commencerons. Il a d'autant plus de droit à cette première place qu'il est, plus que tout autre système, en rapport avec les mœurs générales. Nous croyons bien que toutes les doctrines, plus ou moins, séjournent dans la vie avant de passer dans la science; mais nous le croyons surtout de celle-ci. La science a reçu ce système de la vie, à qui ensuite elle l'a rendu avec intérêts, c'est-à-dire plus développé, plus lié, plus *conscient* de lui-même. L'utilitarisme s'introduit dans les mœurs à la suite de la corruption générale ou du scepticisme. C'est à une époque d'épuisement moral que Cicéron cherchait à réconcilier le public romain avec le devoir par la considération de l'*utile*, inséparable, selon lui, de l'*honnête*. C'est dans un temps de délabrement et, si je l'ose dire, de putréfaction sociale, qu'Helvétius conférait à l'égoïsme l'empire des déterminations morales. Le réveil de l'utilitarisme parmi nous n'est pas non plus spontané; il est provoqué par une disposition générale au scepticisme, qui tient elle-même, en grande partie, à cette succession de commotions politiques dont l'Europe a été le théâtre. Mal armés contre une foule de questions de conscience que les événemens faisaient surgir d'un jour à l'autre, et que la foi morale des vieux âges eût sommairement résolues, les individus, les États eux-mêmes ont su gré à ceux qui sont venus leur dire tout haut ce qu'eux-mêmes depuis long-temps se disaient tout bas, c'est qu'il y avait quelque autre part un *criterium* plus commode et plus sûr de la bonté des actions. L'utilitarisme s'est enrichi peu honorablement des biens d'un proscrit, je veux dire du sentiment moral, banni de la vie. Mais cette fois, du moins, la doctrine de l'utilité s'est produite sous l'aspect d'une doctrine sévère, non passionnée, scientifique en un mot; et l'on a compté parmi ses défenseurs des hommes estimables, qu'inspirait à leur insu un principe bien supérieur, c'est-à-dire contradictoire à leur doctrine. Leur caractère ôte quelques épines à la tâche de les réfuter; car aucun sentiment pénible, aucune émotion personnelle ne peut se mêler à ce débat. On ne trouve devant soi que des idées, et non pas des hommes.

Traçons d'abord l'esquisse du système.

Il n'y a, selon ses partisans, qu'un principe raisonnable des actions humaines, ou, en d'autres termes, elles ne sont rationnellement bonnes que par leur conformité avec un principe, qui est l'utilité de l'agent. Poser ce principe, c'est poser la base de la morale.

L'homme vertueux est celui qui entend le mieux ses intérêts, qui sait éviter le plus de maux, et se procurer le plus de jouissances.

Mais ce n'est pas tout d'avoir posé le principe : il faut l'appliquer; cette application est la morale même. Il s'agit de démêler les vrais intérêts des faux, afin de ne s'attacher qu'aux premiers. Or, l'observation ne tarde pas à montrer qu'il y a des maux apparens qui sont des biens réels, et des biens apparens qui sont de vrais maux. Le monde est organisé de telle manière qu'on ne saurait guère jouir d'une chose sans renoncer à quelque autre, et que le bien prochain n'est pas toujours le plus désirable. La sagesse, ou, si l'on veut, la vertu consiste à savoir apprécier les résultats définitifs, le produit net d'une action, et à savoir, en conséquence, ou la faire ou s'en abstenir. La morale est l'arithmétique du bonheur.

Mais qu'on prenne bien garde qu'il ne s'agit pas de recommencer ce calcul à chaque action nouvelle, méthode grossière qui n'appartient qu'à l'enfance de la culture morale. Il faut, dans la vie, subordonner le détail à l'ensemble. Ce qui paraît un bien relativement à un cas donné, peut être un mal eu égard à des relations plus générales. Il faut avoir devant les yeux la vie tout entière, dans toute sa durée, dans toutes ses facultés, dans toutes ses relations, et c'est dans l'intérêt de la vie ainsi conçue qu'il faut agir. Ici commence le rôle de la science. D'une foule d'observations particulières elle remonte à des lois générales; elle fait voir quel ordre d'actions, quelles habitudes, quel système de conduite ont pour résultat infaillible et définitif le bonheur de l'individu; c'est en procédant ainsi qu'elle en vient à recommander la tempérance, la véracité, l'obéissance filiale, et, en général, les habitudes qu'on appelle communément *vertus*.

Et qu'on ne s'y méprenne pas : cette base de la morale, c'est l'intérêt individuel, non l'intérêt général. Poser cette dernière base, c'est tomber dans une pétition de principe; comment arriver à l'intérêt général autrement que par l'intérêt personnel? Celui à qui vous imposerez le principe de l'utilité du plus grand nombre, vous demandera toujours : Mais pourquoi faut-il que je prenne pour base de mes actions l'intérêt du plus grand nombre? Et vous lui répondrez, ou bien : La conscience l'exige; et c'est revenir au système que vous repoussez; ou bien : Fais-le pour ta propre utilité, ce qui est le système de l'intérêt individuel.

Aussi les utilitaires qui, par forme de transaction, ont substitué l'utilité générale à l'intérêt individuel, sont de faux utilitaires, indignes de ce nom; ce sont des sectateurs de la doctrine de l'obligation. Il n'y a pas de moyen terme entre l'utilitarisme et la doctrine du devoir. L'argile et l'or ne s'allièrent jamais que dans la vision du prophète (*Daniel*, ch. II). La conscience et l'intérêt peuvent se concevoir résidant simultanément dans l'âme l'un à côté de l'autre, voisins, rivaux, jamais mêlés, jamais confondus, jamais un. Ils peuvent concourir ensemble à nos déterminations, à nos actes; ils ne peuvent fonder ensemble notre moralité. L'utile et le juste sont des élémens trop distincts pour s'identifier jamais; qu'on prouve, si l'on peut, que le juste est une chimère, mais qu'on n'entreprenne pas d'en faire une nuance de l'utile.

Comme cependant on a peine à croire qu'entre des hommes estimables, entre deux écoles dont les chefs respectifs marchent à la tête de la civilisation et de l'humanité, il y ait sur cette matière un dissentiment réel, on se plaît à penser quelquefois qu'un simple malentendu les sépare; et il y aurait, je l'avoue, une manière de le concevoir. Les utilitaires ont dressé un inventaire complet, disent-ils, des plaisirs et des peines dont l'humanité est susceptible. Qu'ils comptent au nombre de ces plaisirs et de ces peines ceux qui dérivent de la *conscience;* qu'ils fassent de son approbation et de ses reproches un motif déterminant pour faire certaines actions et pour en éviter d'autres, et je crois que nous pourrons nous entendre.

Rien ne les empêche de considérer la conscience comme un besoin, le besoin d'obéir à la voix intérieure, de se conformer à la règle du juste. Or, comme toute satisfaction d'un besoin est un plaisir, la paix de la conscience peut se ranger sans difficulté au nombre des plaisirs. Obéir à sa conscience, c'est satisfaire un besoin, c'est se procurer un plaisir. Il n'est pas nécessaire, pour qu'il en soit ainsi, qu'à cette obéissance soient attachées par une promesse divine certaines récompenses, à la désobéissance certaines punitions; ou, du moins, on peut faire abstraction de ces punitions et de ces récompenses extérieures ou *objectives*, pour ne faire attention qu'à celles qui naissent, pour ainsi dire,

dans l'intérieur du *sujet*. Ces deux sortes de rétributions naturelles ou spontanées sont de vraies peines et de vrais plaisirs.

Inutile démarche! à aucun titre les utilitaires ne veulent d'une telle chose que la conscience. Quelque nom qu'elle prenne, elle suppose la notion du juste, notion primitive, antérieure à l'humanité, que l'humanité trouve et qu'elle ne fait pas. Quant au juste, les utilitaires s'écrient : Qui l'a vu? Et ils ont raison : personne ne l'a vu, non plus que l'esprit, non plus que Dieu, qui n'existent sans doute ni l'un ni l'autre, puisque personne ne les a vus. Nous aurons assez l'occasion de reconnaître que toutes ces négations s'emportent l'une l'autre; présentement, il est question d'autre chose : il est question d'un accommodement que nous proposions aux utilitaires, et auquel ils ne veulent pas entendre. Nous réclamions pour la conscience une place dans le catalogue des intérêts : on n'en veut à aucun prix. Voilà donc les conférences rompues, et les hostilités prêtes à recommencer; car il est clair désormais qu'il n'y a point de principe commun entre les utilitaires et les partisans de la conscience : la paix ne viendra qu'après la victoire.

(*La suite à un prochain numéro.*)

VOYAGES.

VOYAGE DE M. MADDEN EN TURQUIE, EN ÉGYPTE, EN NUBIE ET EN PALESTINE.

(*Fin.*)

Nous avons réservé pour ce second article les passages du voyage de M. Madden qui jettent quelque jour sur les Saintes-Écritures ; mais on aurait tort de s'attendre à trouver beaucoup de vues nouvelles et frappantes sur ce sujet, chez un auteur qui, non-seulement ne possède pas cette connaissance des antiquités bibliques qui aurait pu lui faire mettre un grand intérêt à ce genre de recherches, mais qui se permet encore plus d'une fois un ton léger et des plaisanteries qui annoncent aussi peu de goût que peu de respect pour les choses saintes.

M. Madden pense que le pays de Gosçen, qu'habitaient les Israélites en Egypte, était situé entre San (anciennement Zoan) et Salehies; ce pays touche maintenant le désert; mais, à en juger par les ruines dont il est couvert, il paraît qu'il était autrefois cultivé.

A Suez, M. Madden mit beaucoup d'importance à s'assurer si la mer était guéable vis-à-vis de la ville, à la marée basse ; on lui assura qu'elle ne l'était pas; mais il ne voulut pas se contenter de cette assertion, et trouva un marin qui pour quelque argent consentit à faire cette expérience, et traversa la mer en neuf minutes, en marchant les mains élevées. Dans l'endroit le plus profond, il avait de l'eau jusqu'au menton. Notre voyageur le fit passer une seconde fois et le suivit ; mais la marée montant rapidement, il ne put pas aller plus loin que le milieu, et revint au rivage parfaitement convaincu que la Mer-Rouge était guéable vis-à-vis de Suez. M. Niebuhr, avant lui, avait adopté l'opinion de ceux qui prétendent que les Israélites ont passé la Mer-Rouge près de Suez ; « mais, ajoute-t-il, celui qui supposerait que la multitude des Israélites a pu traverser dans » cet endroit sans un miracle se tromperait grandement ; » car, même de nos jours, aucune caravane ne prend ce chemin, qui serait de beaucoup le plus court pour aller du » Caire au Mont-Sinaï; et le passage eût été naturellement plus difficile pour les Israélites, il y a plusieurs » milliers d'années, quand le golfe était probablement plus » large, plus profond, et s'étendait davantage vers le » nord; car, selon toute apparence, l'eau s'est retirée, et » le terrain s'est élevé en cet endroit par les sables du désert. » Cette observation pourrait suffire pour prouver que ce serait montrer autant de légèreté que de témérité, que de conclure de ce qu'un homme a pu traverser à gué, de nos jours, la mer devant Suez, que l'armée des Israélites, composée de six cent mille hommes, sans compter les vieillards, les femmes et les enfans, a pu sans miracle la traverser de cette manière, il y a plusieurs milliers de siècles; et d'ailleurs il n'est pas question dans la Bible de gens qui traversent à gué, ayant de l'eau jusqu'au menton, mais de gens qui passent à pied sec. Il y a plus encore que tout cela, et l'on a clairement démontré, d'après l'Ecriture-Sainte, que ce ne fut pas devant Suez, mais beaucoup plus au midi, que les Israelites traversèrent la Mer-Rouge d'un rivage à l'autre, les eaux ayant laissé un vaste espace de terrain à sec, en se partageant. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a imaginé cette mer passée à gué, et la marée venant engloutir Pharaon et son armée; comme si l'on voulait éviter ainsi au Dieu tout puissant, qui a dit au commencement à la mer : « Tu iras jusque là, et là s'arrêtera la fureur de tes vagues, » la difficulté ou la fatigue de préparer une voie de salut pour son peuple à travers les eaux. Nous ne pouvons nous refuser le plaisir de citer les excellentes réflexions du célèbre voyageur Bruce sur ce sujet. On lui avait proposé ces deux questions à résoudre : 1° s'il n'y avait pas une ligne de rochers au-dessus desquels l'eau fût assez peu profonde pour qu'une armée pût traverser la mer à gué en cet endroit dans de certains temps; 2° si les vents étésiens, qui soufflent tout l'été du nord-ouest, ne pouvaient pas souffler avec assez de force contre la mer pour la tenir élevée comme une muraille, de sorte que les Israélites eussent pu passer sans miracle? « Je dois avouer, dit M. Bruce, » que, quelque savans que fussent les hommes qui m'a» vaient proposé ces questions, je ne pensai pas que je » dusse m'appliquer à les résoudre. Le passage de la Mer» Rouge nous est présenté comme miraculeux dans l'Ecri» ture-Sainte, et, s'il en est ainsi, nous n'avons pas à cher» cher des causes naturelles. Si nous ne croyons pas Moïse, » nous ne devons pas croire non plus cet événement, qui ne » repose que sur son autorité. Ce n'est pas un plus grand » miracle de partager la Mer-Rouge que de partager le » Jourdain. Si les vents étésiens, qui soufflent du nord» ouest en été, pouvaient maintenir la mer comme une » muraille à droite ou du côté du midi, à cinquante pieds de » hauteur, la difficulté de bâtir la muraille qui était au » nord ou à gauche subsiste toujours. D'ailleurs, pour que » l'eau eût pu demeurer dans cette position durant un jour, » il eût fallu qu'elle eût perdu la nature des fluides : d'où » serait venue cette cohésion des particules qui aurait em» pêché ce mur de s'échapper de tous côtés. Ce miracle » eût été aussi grand que celui de Moïse. Si les vents étésiens » ont produit cet effet une fois, ils doivent l'avoir produit » bien des fois avant et depuis, par l'effet des mêmes cau» ses. Cependant Diodore de Sicile (*lib.* III, p. 122) dit » que les Troglodytes, habitans indigènes de cette même » contrée, avaient conservé de père en fils comme une » tradition des temps les plus anciens, que cette division » de la mer avait eu lieu une fois en ce lieu, et qu'après » avoir laissé au milieu un chemin sec pendant quelque » temps, les eaux étaient revenues le couvrir avec une » plus grande fureur. Les expressions de cet auteur sont » extrêmement remarquables; nous ne pouvons penser » que ce païen ait écrit en faveur de la révélation; il ne » connaissait pas Moïse, et ne dit pas un mot de Pharaon » ni de son armée; mais il rapporte le miracle de la divi» sion de la mer en termes presque aussi forts que ceux de » Moïse, comme l'ayant appris d'ignorans païens. Lors » même que toutes ces difficultés seraient surmontées, que » ferions-nous de la colonne de feu? Si l'on répond : nous » n'y croirions pas, nous dirons à notre tour : pourquoi » donc rien croire dans ce passage? Ces deux faits reposent » sur la même autorité, ils sont tous deux opposés à la mar» che ordinaire des choses; et s'ils ne sont pas des mira» cles, ils sont des fables (*vol.* II, *pp.* 135—137.) »

M. Madden ne dit que peu de mots des frelons, dont l'Éternel avait fait annoncer aux Israélites par Moïse, qu'ils chasseraient les Héviens, les Cananéens et les Héthiens de devant eux (*Exode* XXIII, 28); il pense que ces insectes étaient une espèce de scorpions. Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici que plusieurs auteurs anciens font mention de nations entières chassées par des insectes de diverses espèces hors des contrées qu'elles habitaient. Nous ne par-

rons ici que d'un seul fait qui se rapporte plus directement à notre sujet, c'est que, d'après Claude Elien (*l.* IX, *c.* 28) les Phaséliens, peuple qui descendait des Cananéens, et qui demeurait sur les montagnes de Solyme, furent forcés de quitter ces hauteurs à cause de la guerre que leur faisaient les guêpes.

L'histoire et la géographie ne présentent point de sujet d'un intérêt plus frappant et plus solennel que ce monument remarquable de la vengeance divine, la Mer-Morte. Aussi a-t-elle été visitée par presque tous les voyageurs. Malheureusement, ils sont loin d'être toujours d'accord dans ce qu'ils en rapportent, et les détails dans lesquels entre M. Madden en acquièrent d'autant plus de prix. Il voulut se baigner dans le lac, bien que son guide cherchât à l'en dissuader; l'eau était extrêmement froide, et avait un goût détestable, qui ressemblait au goût du nitre mêlé avec de la casse. Il essaya en vain d'aller au fond; en faisant un grand effort, il pouvait plonger au-dessous de la surface, mais il remontait aussitôt. Ses pieds s'étant blessés sur les rochers, avant qu'il entrât dans le lac, la mauvaise qualité de l'eau envenima tellement ses blessures, qu'il fut retenu quinze jours dans son lit à Jérusalem, et qu'il eut à craindre la gangrène. Comme il avait apporté avec lui une ligne et des hameçons, il passa deux heures à prendre du bitume, la seule chose que pût accrocher son hameçon. D'après cette expérience et plusieurs autres, ainsi que d'après le témoignage des Arabes, il est pleinement persuadé qu'il n'y a aucune créature vivante dans la Mer-Morte, et que M. de Chateaubriand a été trompé par son imagination, lorsqu'il a cru entendre des « légions de petits poissons qui venaient sauter au rivage.»

M. Madden prétend que l'aspect du pays environnant a toute l'apparence d'un terrain volcanique, et il croit que la Mer Morte couvre le cratère d'un volcan, que la justice divine avait employé comme instrument pour détruire les villes de la plaine. En cela, il diffère encore d'opinion avec le célèbre auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, dont nous citerons ici les paroles : « Je ne puis être du sentiment » de ceux qui supposent que la Mer-Morte n'est que le cra» tère d'un volcan. J'ai vu le Vésuve, la Solfatare, le » Monte-Nuevo dans le lac Fusin, le Pic des Açores, le » Mamelife vis-à-vis de Carthage, les volcans éteints » d'Auvergne; j'ai partout remarqué les mêmes caractères, » c'est-à-dire des montagnes creusées en entonnoir, des la» ves et des cendres où l'action du feu ne se peut mécon» naitre. La Mer-Morte, au contraire, est un lac assez long, » courbé en arc, encaissé entre deux chaînes de monta» gnes, qui n'ont entre elles aucune cohérence de forme, » aucune homogénéité de sol : c'est dire assez que, quant » aux villes abîmées, je m'en tiens au sens de l'Ecriture, » sans appeler la physique à mon secours. » M. Madden se trouve, au contraire, d'accord avec M. de Chateaubriand sur l'existence de la fameuse pomme de Sodome que Shaw, Pococke et Burckhardt avaient traitée de fable. Il a vu de ses yeux ce fruit singulier, emblême si frappant des plaisirs coupables, agréable et séduisant au dehors, tandis que l'intérieur n'est que cendre et pourriture. M. Madden confirme aussi le fait qu'il n'y a point de bateau sur le lac, et il est probable qu'il n'y en a jamais eu. Cette mer mystérieuse semble inspirer une horreur d'instinct aux tribus qui l'entourent, et la mémoire de la catastrophe qui l'a produite se perpétue par une vague tradition ainsi que par la révélation.

Quant à l'opinion soutenue par M. Madden qu'il faudrait civiliser pour convertir, et non pas convertir pour civiliser, nous pourrions nous contenter de lui dire qu'il n'est pas compétent pour s'établir juge de ces choses. Il est évident qu'il ne croit pas que le Christianisme possède une efficacité surnaturelle pour changer les dispositions intellectuelles aussi bien que le caractère moral des hommes, et pour étendre l'esprit en même temps qu'il purifie le cœur. Avec des vues aussi rétrécies sur la puissance de la vraie religion, il n'est pas surprenant qu'il regarde les efforts du missionnaire comme un travail perdu. Il ne peut s'entendre avec les amis des missions, qui croient que sans une influence divine aucun moyen ne peut réussir, mais que comme Dieu juge à propos d'opérer par des moyens, le devoir des Chrétiens est de mettre en usage ceux qu'il leur a lui-même indiqués, lors même qu'ils ne leur paraîtraient pas devoir être efficaces, et qu'ils ne produiraient pas de très-grands résultats dès les premiers essais.

Mais il est une réponse qui paraîtra sûrement plus satisfaisante à M. Madden que celle-là, et c'est lui-même qui nous la fournit. Nous pouvons dire en toute vérité que son voyage est, à notre avis, la réfutation la plus triomphante de l'objection que nous venons de signaler. Nous avons été quelquefois disposés à penser que si cette règle de *la civilisation d'abord et la conversion après* était applicable quelque part, ce devait être parmi les mahométans, dont le mépris pour les chrétiens ne paraissait devoir céder qu'à une forte conviction de leur propre infériorité dans les sciences et dans les arts. M. Madden nous a désabusés en nous montrant que le monde mahométan, considéré comme un tout, est impénétrable à toute influence étrangère qui ne s'appuierait que sur une force humaine. Le Turc, tout prêt à se prosterner aux pieds du médecin, le hait encore comme un « cafir », et le méprise comme un « chien ». Fixé d'une manière immuable dans la croyance du fatalisme, il ne craint ni ne désire aucun changement dans sa position; lorsqu'il se voit forcé de reconnaître les avantages qu'ont sur lui les chrétiens, sous le rapport des sciences et de la civilisation, il se console en pensant au jour où « l'infidèle sera étendu sur sa couche de feu, et boira des torrens d'eau bouillante ». Cette apathique résignation à tous les maux n'a jamais été plus vivement dépeinte que dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux. M. Madden pourrait-il bien penser que le pur amour de la science et le désir des jouissances intellectuelles et sociales pourront agir avec quelque efficacité sur de tels élémens? Ce que nous apprécions et admirons le plus dans la société civilisée n'a de charme que pour ceux qui ont été élevés dans son sein. Pour emprunter les expressions piquantes, mais peut-être un peu exagérées de notre auteur, aux yeux des Turcs la science anglaise est sorcellerie, la liberté anglaise licence, la modestie anglaise indécence, et le génie anglais l'art de faire des couteaux. Où sont donc les matériaux sur lesquels nous pouvons travailler? Par quelle voie étrange le musulman sera-t-il amené à regarder comme des avantages et à implorer comme des bienfaits ce qu'il apprit dès l'enfance à mépriser et à haïr? Avant qu'il puisse apprendre à apprécier la civilisation, il faut qu'il soit civilisé lui-même, et civilisé, nous n'hésitons pas à le dire, par l'influence de l'Evangile.

Liberté d'enseignement a Genève. — Nous avons annoncé le triste résultat du procès intenté à MM. de Coux, Lacordaire et Montalembert, pour avoir ouvert une école libre où ils voulaient faire apprendre gratuitement à lire, à écrire et à compter à de pauvres enfans : force a été, de par la loi, de fermer l'école! A Genève, où l'on jouit d'une liberté d'enseignement illimitée, on vient d'en profiter pour établir, non une modeste classe de lecture et d'écriture, mais une nouvelle faculté de théologie, où l'on donnera des cours sur toutes les branches du haut enseignement théologique, et à laquelle seront attachés des professeurs d'un grand mérite. Les fondateurs annoncent ouvertement qu'ils sont mécontens de la direction donnée aux études dans l'ancienne faculté, et que c'est à cause de cela qu'ils en ouvrent une nouvelle, où l'Évangile sera enseigné tel qu'il est, et non tel que prétendent le faire quelques théologiens novateurs qui abusent étrangement du principe protestant du libre examen. *Si le protestantisme consiste à examiner*, disent les premiers, *le christianisme consiste à croire après avoir examiné.* « Quoique notre » institution soit indépendante de la puissance humaine », ajoutent-ils dans une lettre adressée aux syndics et au conseil-d'état de la république de Genève, « nous ne pouvons » nous empêcher de désirer vivement de vous voir regar» der avec intérêt et espérance l'institution nouvelle que » nous fondons sous la garde de Dieu et des libertés de » notre patrie. » Nous aimons à penser que nous serons bientôt aussi affranchis du joug universitaire, et que le droit d'instruire cessera enfin d'être un monopole.

Le Gérant, DÉHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 6. 12 OCTOBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

APPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(IIe Article. — *Le parti du présent.*)

Trois classes de personnes qu'il ne faut pas confondre se réunissent dans le parti du présent. D'abord, les hommes dont la raison est mûrie par l'expérience, qui réfléchissent avant d'agir, qui examinent les deux faces de chaque objet, qui ne veulent changer les institutions d'un pays que lorsqu'ils y voient un avantage réel, qui savent enfin, comme le proclamait un discours de la couronne, qu'à côté du besoin d'améliorer est le danger d'innover, ou, comme le disait Solon, qu'il ne faut pas donner à un peuple les meilleures lois possibles, mais les meilleures qu'il puisse recevoir. Ensuite viennent les hommes qui possèdent, qui travaillent, qui produisent, et qui ont besoin, par conséquent, d'ordre et de sécurité; ils se rattachent au présent, parce qu'ils tiennent à leurs moyens d'existence, à leur fortune, à leur industrie, à leurs établissemens d'agriculture et de négoce. Mais il existe dans le même parti une troisième classe composée d'individus qui se font un principe de n'avoir point de principes, et dont les intérêts sont complètement en dehors du bien général. Ce sont les hommes à intrigues, qui flattent tous les pouvoirs, qui se rallient à tous les budgets, qui ont toujours une plume, un vote, une âme à vendre, et qui veulent maintenir le *statu quo* chaque fois qu'ils y trouvent une porte ouverte à leur ambition, une pâture pour leur avide égoïsme. A ces derniers que pourrions-nous dire? et qu'y a-t-il de commun entre eux et nous? C'est donc aux deux autres classes des hommes du présent que nous venons nous adresser aujourd'hui, pour leur montrer que l'Evangile est la seule puissance capable, soit de réaliser leurs maximes, soit de satisfaire leurs besoins.

On peut décomposer le principe fondamental de ce parti en trois mots : *Ordre*, *Stabilité*, *Intérêts matériels*. L'ordre existe, quand les citoyens obéissent aux lois et s'acquittent de tous leurs devoirs politiques. Il y a stabilité, quand les institutions, les opinions et les mœurs ont une base solide, et que les hommes chargés du pouvoir exécutif peuvent compter sur l'avenir. Enfin, les intérêts matériels prospèrent, quand les deux conditions précédentes sont remplies, quand les choses et les personnes possèdent des garanties de durée, quand la soumission aux lois dans l'intérieur et la paix au-dehors favorisent le développement des industries, l'activité des spéculations particulières et l'accroissement de la richesse publique.

Les amis de l'Evangile sont d'accord sur ces trois points avec les hommes du présent. Ils veulent aussi l'ordre, l'ordre dans les rues, dans les actes des citoyens, dans les affaires, dans la marche de l'administration; car ce n'est pas un état de guerre, ni des luttes d'égoïsme, c'est un état de paix et des liens d'amour fraternel qu'ils cherchent dans l'association politique. Ils demandent aussi la stabilité; car, étant accoutumés à trouver dans leur foi religieuse quelque chose de stable et de fixe, rien n'est plus contraire à leurs habitudes morales que la fantasmagorie de perpétuelles innovations. Quant aux intérêts matériels, ils ne leur accordent à la vérité qu'une attention secondaire; mais l'expérience a prouvé que les amis de l'Evangile concourent puissamment aux progrès du bien-être national, parce qu'ils ont des mœurs, de la probité, l'amour du travail, et surtout une infatigable persévérance à former d'utiles établissemens pour la prospérité de leur pays.

Jusque-là nos opinions ne diffèrent donc point de celles des hommes du présent. Mais il s'élève ici une question grave. Quel est le moyen de réaliser ces maximes et ces vœux dans l'état de choses actuel? En d'autres termes : comment rétablir l'ordre public? quelles sont les mesures à prendre pour avoir de la stabilité? dans quelle voie, enfin, les intérêts matériels pourront-ils se développer et s'étendre?

Il y a d'abord un fait qu'il faut bien reconnaître, puisqu'il nous domine de toutes parts, c'est que les hommes du présent ne possèdent pas les conditions nécessaires à l'accomplissement de leurs vœux. Ce qu'ils cherchent, ce qu'ils demandent, ils ne le peuvent obtenir. Ils se débattent sous des résistances qu'ils sont incapables de surmonter; ils épuisent leurs forces contre des obstacles qui les écrasent. Plus ils essaient de combattre la violence des tem-

pêtes, plus elle redouble; et lorsqu'ils se croient parvenus au port, c'est alors même qu'ils sont repoussés avec plus de fureur au milieu des vagues irritées.

L'ordre public, où est-il depuis la révolution de juillet? A peine se sont écoulés quelques jours de repos, et déjà gronde une émeute nouvelle, et chacun se demande avec effroi si tout ce qui existe aujourd'hui ne sera pas renversé demain. Tantôt dans la capitale, tantôt dans les provinces, les lois sont désobéies par des hommes de toutes les opinions. Ici le rêve de la république, ailleurs le fanatisme ultramontain, dans un autre lieu la haine des impôts soulèvent des masses contre les pouvoirs constitués. Et ce qu'il y a de plus affligeant, ce ne sont point ces désordres populaires, mais l'inquiétude générale qui les accompagne. Si l'on avait foi dans la force publique, on laisserait passer le torrent sans en être effrayé; si l'on comptait sur la puissance des moyens d'ordre légal, on ne s'imaginerait pas aussitôt que tout va périr, en voyant quelques centaines d'individus qui se rassemblent pour vociférer dans les carrefours. Mais cette défiance du lendemain, cette anxiété, ces alarmes au moindre mouvement extra-légal; mais ces mots de bouleversement et d'anarchie qui se répètent depuis la tribune nationale jusque dans les chaumières, dès qu'une bande d'agitateurs parcourt les rues de la capitale, voilà le plus déplorable symptôme de notre position; car il montre que les citoyens ne croient plus à la possibilité de maintenir long-temps l'ordre public; et ce manque de foi dans l'avenir de l'ordre, c'est le désordre même qui nous paraît le plus menaçant.

La stabilité, où la trouverons-nous? Elle n'existe ni dans les institutions, ni dans les idées politiques, ni dans les hommes. Toutes les lois, même la loi fondamentale, semblent n'être que provisoires; on dirait une simple halte sur le chemin des révolutions, et tout le monde se tient debout, comme pour marcher plus loin ou pour revenir en arrière. On réclame sans cesse des innovations, puis des innovations encore, et toujours des innovations, sans y fixer d'intervalle ni de limite. Lorsqu'une loi est promulguée, le débat n'est point fini, mais il commence; et il suffit qu'une chose soit faite, pour qu'on prétende la changer. C'est ainsi que l'institution la plus importante du gouvernement représentatif, la loi électorale, est attaquée par des écrivains de droite et de gauche, lorsqu'elle ne compte pas encore une année d'existence. On a vu quelque chose de plus étrange, un premier ministre qui venait lui-même demander une loi provisoire, et cette loi devait être intercalée dans le pacte fondamental! Telle est l'instabilité de nos institutions politiques. Les opinions et les idées ne sont pas moins mobiles. En quelques mois, combien de sentimens divers et de doctrines différentes chez les mêmes individus! Que d'affections transformées en inimitiés! Que d'admirations changées en mépris! Quels jugemens opposés sur les mêmes choses, sur les mêmes hommes et dans les mêmes circonstances! On citerait trente députés et des milliers d'électeurs qui avaient une opinion tranchée sur la pairie au mois de juin, et qui en ont une tout autre à présent. Si l'on est séparé d'un ami pendant six semaines, on se demande: que pense-t-il sur nos affaires? et quelle est sa ligne politique? Voilà l'instabilité des opinions. Quant aux hommes du pouvoir, c'est une maxime proverbiale qu'ils ne font que passer. Une popularité de quinze ans s'évanouit comme un rêve devant la presse périodique, qui se dispute *à qui dévorera ces règnes d'un moment*. Nous sommes au troisième ministère depuis quatorze mois, et personne ne croit à la durée de celui que nous avons; les ministres eux-mêmes n'y croient pas. Telle est l'instabilité des hommes du pouvoir.

Et s'il n'y a point d'ordre ni de stabilité, que deviennent les intérêts matériels? Laissons aux faits le soin de répondre, ils parlent assez haut. Dans plusieurs départemens industriels, la misère a doublé. Beaucoup de capitaux restent sans emploi, et par conséquent beaucoup d'ouvriers sans travail. Ceux qui ont encore le bonheur d'en trouver, ont vu baisser le salaire de la main d'œuvre jusqu'à un point qui ne leur permet plus de vivre, s'ils ont une famille; et la femme avec les plus jeunes enfans s'en va mendier de porte en porte, tandis que le père passe dix-huit heures par jour devant son métier. La perception des impôts est partout surchargée de non-valeurs, et les propriétaires eux-mêmes sont dans un état de gêne et de malaise, parce qu'ils ne ramassent qu'avec effort une partie de leurs revenus. Nous souffrons tous plus ou moins de la souffrance universelle, et le point le plus clair de notre situation, ce sont les pertes que nous avons éprouvées.

Ainsi, les hommes du présent n'ont pu rien accomplir de ce qu'ils demandent. Ils veulent l'ordre, la stabilité, les intérêts matériels; et nous voyons l'ordre sans garantie, la stabilité suspendue, les intérêts matériels compromis. Que leur manque-t-il pourtant, à ne considérer que la surface des choses, pour atteindre leur but? Ils ont la paix au dehors avec toutes les puissances de l'Europe, et ils peuvent la croire durable, puisqu'elle est fondée sur de grands intérêts qui sont communs à tous les Etats. Au dedans, ils possèdent une armée nombreuse, une garde nationale active et forte, une administration homogène, une multitude énorme de lois, de décrets et d'ordonnances, qui répondent à tous les cas possibles, la centralisation enfin, chef-d'œuvre du despotisme impérial. Et ils sont impuissans avec tous ces moyens d'ordre légal et de répression! Et ils ne parviennent pas même à produire des espérances d'avenir, ni des illusions de sécurité! Assurément, lorsque tant de rouages sont inertes, lorsque tant de ressorts n'amènent aucun résultat, et que toute la machine sociale est exposée à périr du premier choc, il doit y avoir un vice quelconque dans l'organisation d'une telle société.

Ce vice, quel est-il? C'est ici que va se résoudre la principale question qui s'agite entre les hommes du présent et nous.

Il n'y a que deux moyens, ce nous semble, de maintenir l'ordre dans l'association politique: *la force*, qui produit la crainte, et par la crainte l'obéissance; ou bien *la religion*, qui produit l'amour, et par l'amour le dévouement. D'un côté, la condition de l'ordre est dans la puissance matérielle de ceux qui gouvernent; de l'autre, elle est dans les sentimens de ceux qui sont gouvernés. Dans le premier cas, l'ordre descend du pouvoir sur les individus; dans le second, l'ordre remonte des individus au pouvoir. Là, le corps politique suit une marche paisible et régulière, parce qu'on est forcé de se soumettre aux lois; ici, parce qu'on aime à leur obéir. L'un de ces gouvernemens pourrait être personnifié par l'Autriche, l'autre par les Etats-Unis.

Or, de ces deux moyens d'ordre, le premier n'a presque plus de vie en France, le second n'en a pas encore. Nous allons le prouver.

La puissance matérielle du pays, cette armée, cette garde nationale, ces milliers de lois, cette multitude de fonctionnaires et d'agens ne possèdent plus qu'une force apparente; au fond, surtout depuis les journées de juillet, ces moyens de pouvoir sont à peu près anéantis; et ce qui le démontre, c'est qu'on a cessé de les craindre pour les délits politiques. Un étranger qui examinerait de loin ces vastes rouages, pourrait croire qu'ils sont forts; mais en les observant de près, il est facile d'en reconnaître l'affaiblissement et l'inertie presque complète. C'est un corps qui a conservé les traits, les apparences, les formes d'un être vivant; mais en réalité, sa vie est éteinte.

Quels sont en effet les principaux leviers, ou les bras de la force publique? Ce sont les baïonnettes et les tribunaux. Eh bien! il y a des baïonnettes sans doute, mais elles sont devenues intelligentes, délibérantes et avares surtout du sang des citoyens. L'armée et la garde nationale tiennent l'arme au bras devant les émeutes; en général les soldats exhortent au lieu d'agir, ils prient au lieu de frapper. Certes, nous sympathisons de toutes les forces de notre âme avec les sentimens d'humanité qui inspirent une telle conduite, nous détestons plus que personne les scènes de carnage et de sang; mais il ne faut pas méconnaître que cette humanité diminue la crainte, et par cela même l'obéissance aux lois. Nous ne concevons point ces gens à opinions contradictoires qui prétendent conserver une grande puissance matérielle avec des baïonnettes inoffensives. Quand des agitateurs sans principes et sans religion savent qu'ils trouveront devant eux des cœurs d'homme sous l'habit militaire, il est évident qu'ils ne se feront pas faute de troubler l'ordre. Resterait le deuxième bras de la force publique, les cours d'assises avec le Code pénal. Mais on ne punit plus guère dans le palais de justice que les crimes et les attentats contre les particuliers; les délits politiques y trouvent de l'indulgence, et quelquefois plus. Que le glaive des lois devienne plus humain, c'est un progrès de notre civilisation; mais encore une fois, il en résulte que la crainte est affaiblie, et l'obéissance avec elle. Quand l'impunité domine dans les rues, et qu'elle règne encore devant les tribunaux, on cherche où est la puissance matérielle, et on ne la trouve plus. Aussi, par un singulier renversement de tout ce qu'on a vu jusqu'à nos jours, il faut maintenant, comme on l'a proclamé à la tribune nationale, plus de courage pour employer la force que pour la braver, et ce ne sont plus les gouvernés qui ont peur de transgresser les lois, ce sont les gouvernans qui craignent d'en faire l'application.

La force publique n'est donc plus qu'un appareil extérieur et nous étions fondés à dire que ce premier moyen d'ordre n'a presque plus de vie en France.

Quant à l'autre moyen d'ordre, le dévouement par l'amour, il existe encore moins, ou plutôt il n'existe pas du tout, parce que la religion est absente du plus grand nombre des cœurs. Le trait qu'on pourrait dire caractéristique de notre siècle, tant il s'y montre en saillie et sans déguisement, c'est *l'individualité* ou *l'égoïsme*; c'est ce qu'avouent ceux-là même qui se sont faits les flatteurs de la génération actuelle. Ce trait ne manquait pas sans doute aux hommes des siècles passés; mais il s'y associait en général à des croyances, à des idées communes qui l'empêchaient d'isoler les individus les uns des autres. Dans les anciennes républiques, l'éducation et la patrie, à défaut d'une religion d'amour, produisaient des hommes dévoués. Sous la monarchie de Henri IV et de Louis XIV, l'honneur formait aussi, du moins au dehors, quelques âmes nobles et généreuses. Pendant le règne de la féodalité même, l'attachement fanatique des vassaux envers les seigneurs, fit naître quelquefois d'héroïques dévouemens. De nos jours, tout ce qui lutte en nous contre l'intérêt personnel a été presque entièrement effacé. Nos lumières sans principes religieux, notre éducation étroite et pédante, notre esprit dépouillé d'enthousiasme, notre civilisation de forme et de parade, notre insatiable désir d'ostentation, tout concourt à développer le vice le plus inhérent au mauvais cœur de l'homme, l'ignoble égoïsme.

Est-il nécessaire de citer des faits à l'appui de ces réflexions? Devrons-nous mettre à nu ces plaies honteuses, *cette immoralité flagrante*, comme s'exprimait un représentant de la France? Faudra-t-il proclamer enfin la vérité tout entière? Montrerons-nous, chez les uns, ce besoin dévorant de popularité qui se cache sous l'apparence du bien public; cette fièvre d'ambition qui prend les dehors du dévouement; cette ivresse de vanité qui sacrifierait le repos et l'avenir du pays à quelques déclamations brillantes ou au désir de se venger d'un adversaire politique? Dévoilerons-nous, chez les autres, de méprisables intrigues, des opinions vendues au dernier enchérisseur, des âmes corrompues qui ne se proposent qu'un but, ne connaissent qu'un intérêt, ne servent qu'une idole: le moi, l'égoïste moi? Les hommes de tous les partis s'accusent mutuellement d'avidité, d'hypocrisie et de mensonge; ils prennent tout un peuple pour confident de leurs déplorables récriminations, et peut-être ce que disait Rousseau des philosophes doit-il aussi leur être appliqué, c'est qu'ils ne sont vrais qu'en ce seul point, et qu'ils s'estiment ce qu'ils valent.

Ce qui nous frappe encore dans le siècle présent, ce sont les belles maximes dont on couvre les honteuses actions. Cette tactique d'hypocrisie est loin sans doute d'appartenir exclusivement à notre âge; mais jamais peut-être on n'a tant parlé des intérêts du peuple, du devoir de se sacrifier pour le bien public, de l'abnégation, des vertus du citoyen, et jamais peut-être on ne les a moins observées. Le dévouement est sur les lèvres, et l'égoïsme dans la conduite. Les discours à sentences généreuses sont devenus un masque vulgaire, et cela est tellement vrai que le bon sens national soupçonne presque toujours, sous les phrases qui expriment la vertu politique, une arrière-pensée qui la contredit ou un acte qui la dément. Il a fallu sans doute de bien tristes expériences pour faire entrer si profondément dans nos mœurs ce besoin de soupçonner; et quand un peuple ne croit plus à la bonne foi ni à la vertu, on peut être certain que les hommes qui le dirigent n'ont que trop mérité qu'il cesse d'y croire.

Le deuxième moyen d'ordre, le dévouement à la chose publique, n'existe donc pas en France. L'égoïsme est dans les mœurs, l'individualité dans les institutions, la vanité dans les habitudes; l'amour n'est nulle part. On reproduirait la même vérité sous d'autres termes, en disant que la France n'a plus de foi religieuse. Sans religion point d'amour; sans amour point de dévouement.

On s'explique dès lors pourquoi les hommes qui veulent maintenir l'ordre parmi nous, et avec l'ordre la stabilité et les intérêts matériels, sont incapables de réussir. Ils ne possèdent effectivement ni l'un ni l'autre des moyens qui leur seraient indispensables pour réaliser leurs vœux. L'action directe des lois et de la force matérielle s'est affaiblie; l'action indirecte de la religion et de la force morale n'exerce point d'influence. D'une part, les hommes du pouvoir n'inspirent aucune crainte; de l'autre, ils ne sont protégés par aucune vertu. Si l'autorité légale était assez forte pour punir, elle pourrait se passer du dévouement; si les gouvernés avaient assez de religion pour se dévouer, ils pourraient se passer de la force. Mais que faire, lorsqu'on est privé à la fois de ces deux élémens de l'ordre public? Et par quelle issue échapper à cette double menace d'anarchie: vous êtes faibles, donc on ne vous redoutera point; nous sommes irréligieux et égoïstes, donc nous ne vous seconderons point?

Pour sortir de cette fausse position, qui recèle d'effroyables orages, nous ne connaissons pas de terme moyen. A quoi servirait un peu plus de force publique ou une superficie de religion? Une demi-force ne garantirait pas l'ordre; il n'en résulterait que le provisoire et la prolongation de l'état d'incertitude où nous sommes. Une religiosité vague ne produirait pas le dévouement; elle inspirerait quelques beaux discours, et rien de plus. Il faut de toute nécessité l'une de ces deux choses: ou rétablir la puissance matérielle avec d'énergiques moyens de répression, de despotisme, de terreur; ou répandre dans les âmes une religion

vivante, une religion de sacrifice et d'amour, l'Évangile de Jésus-Christ.

Hommes du présent, l'alternative est clairement posée, c'est à vous de choisir. Vous convient-il de rester étrangers à la foi religieuse, de vivre sans le Christianisme? Soit; mais rendons alors à la force publique tout ce qu'elle doit avoir pour garantir l'ordre légal. Ne parlons plus de liberté, de droits politiques, d'indépendance, de dignité personnelle. Jetons au vent nos presses, nos bulletins électoraux, nos votes législatifs, nos lois, notre Charte tout entière. Allons creuser sous la colonne pour en faire sortir la *grande épée;* rétablissons le despotisme de l'empire, et courbons-nous, comme de vils esclaves, sous la puissance des baïonnettes. Que le sang des plus audacieux rougisse nos pavés; que les autres agitateurs s'en aillent périr dans les donjons de Vincennes. Evoquons des soldats sans entrailles, des juges sans pitié, un Code pénal inexorable, et par dessus tout, un puissant génie avec une volonté de fer. Oui, en adoptant ce moyen, nous aurons l'ordre; l'émeute ne mugira plus sur nos places publiques; la démagogie ne sortira plus de ses repaires, et s'il reste quelques hommes turbulens, ils tomberont. Oui, nous aurons la stabilité; les institutions seront fixes comme le despotisme, et immobiles comme des cadavres dans leurs tombeaux. Oui, les intérêts matériels reprendront faveur; on pourra travailler, semer, moissonner, produire, vendre, amasser des richesses, sans avoir à craindre que toute sa fortune s'engloutisse en un jour dans le gouffre d'une révolte populaire. Hommes du présent, vos désirs seront accomplis, vos besoins seront satisfaits. Voulez-vous donc choisir la puissance matérielle, la force brutale, avec la tyrannie et l'esclavage?

Mais non! il n'est pas un cœur de citoyen, pas un Français qui ne se soulève à de telles pensées! Avant de rétablir le joug du despotisme, il faudrait décimer, puis redécimer la nation. Il faudrait aussi l'étourdir par le bruit des armes, lui faire oublier dans l'ivresse de nouvelles conquêtes son propre avilissement, et ce serait la guerre universelle. Ainsi, pour réparer un mal, on appellerait sur la France les plus grands de tous les maux: le despotisme et la guerre. Hommes du présent, vous reculez devant une si affreuse perspective; vous frémissez à l'idée de perdre tout ce qui vous fait hommes libres et citoyens; vous dites: Entre la servitude et nous, il y a un abîme, et des cadavres seuls pourraient le combler!

Eh bien! cherchons alors le salut dans un état de choses tout différent. Laissons le moyen d'ordre qui se trouve dans la force publique, et prenons le moyen d'ordre qui existe dans la religion. Au lieu de la crainte dont on ne veut plus, efforçons-nous d'avoir l'amour. L'Évangile nous donnerait aussi l'obéissance aux lois, la stabilité dans les institutions, le développement des intérêts matériels; il réaliserait aussi nos besoins, s'il était répandu dans les cœurs.

C'est ce que nous essaierons de montrer dans un prochain article.

REVUE LITTÉRAIRE.

De la liberté d'enseignement, *ouvrage couronné par la Société de la Morale Chrétienne, la Société des Méthodes et la Société de l'Enseignement élémentaire*; par Prosper Lucas. 1 vol. in-8°. Chez Chauchard, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 83. Prix: 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste.

PREMIER ARTICLE.

L'homme, dans ce qu'il présente de plus élevé, ses facultés intellectuelles et morales, peut être considéré comme le résultat de deux causes, son organisation et son éducation. Ces deux causes agissent avec une telle puissance sur la volonté humaine, que plusieurs sectes philosophiques, poursuivant la recherche de cette volonté au-delà de leur action, n'ont RIEN trouvé, et en ont conclu que la liberté morale était une chimère. Nous traiterons un jour ce sujet important. Revenons aux deux causes modifiantes de notre volonté.

Toutes les deux sont dans la main de Dieu, qui les dispense à son gré; mais, dans la seconde (l'éducation), la génération actuelle remplit, vis-à-vis de la génération naissante, un rôle de la plus haute importance. Il semble qu'ici Dieu ait laissé à l'homme un pouvoir sans limites. Ecoutez, après quelques philosophes de l'antiquité, Helvétius et Jacotot, et vous verrez quelle idée l'homme a osé concevoir de sa puissance sur le développement des facultés intellectuelles et morales de l'homme.

Nous ne regardons pas cette puissance comme sans limites: la puissance seule de Dieu est ainsi; mais nous la croyons immense, et nous appellerons toujours l'attention de nos lecteurs sur les ouvrages qui traitent d'éducation ou d'enseignement, sous quelques rapports qu'on les envisage.

Dès l'instant qu'on veut embrasser une question sous toutes ses faces, on est obligé d'en traiter une foule d'autres plus ou moins complètement; et c'est dans l'exposé des rapports de cette question, considérée comme principale, avec toutes celles qui s'y rattachent, que paraissent la justesse ou la fausseté des vues de l'auteur.

M. Lucas n'a pas reculé devant cette pierre de touche de toute production de l'esprit; aussi son livre est-il un abrégé d'organisation sociale complet.

Sous le mot *enseignement*, il comprend à la fois la culture des facultés intellectuelles et des facultés morales de l'homme, qu'il appelle l'*intelligence* et l'*activité*; et dans une savante introduction, il développe les difficultés réelles et les dangers relatifs ou imaginaires que présente l'organisation de la liberté d'enseignement.

Cette institution que réclament aujourd'hui tous les partis, même celui qui l'a constamment refusée, quand il était au pouvoir, ne paraît pas, en effet, sans danger aux hommes timides ou partisans des demi-mesures, et voici leur plus puissant argument: Une organisation sociale donnée est le résultat d'un état donné des connaissances et des mœurs. Or, par quel moyen la génération naissante acquiert-elle et ces connaissances et ces mœurs? par l'enseignement. Si donc ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre dans l'organisation sociale existante ne sont pas les maîtres de l'enseignement, il arrivera peu à peu une absence d'équilibre entre l'état des connaissances et des mœurs d'un côté, ce que M. Lucas appelle la *position* de chaque classe, et le rang ou la *condition* que l'organisation sociale lui assigne. De là, des impatiences et des résistances chaque jour plus opiniâtres et plus efficaces de la part des peuples; de là, des moyens de répression chaque jour plus oppressifs de la part du pouvoir qui souvent les croit justes; de là, enfin, chute du pouvoir et anarchie plus ou moins prolongée. La liberté de l'enseignement est donc le plus puissant ennemi du *statu quo* social. Mais en raisonnant ainsi, on semble oublier que la partie de l'enseignement, qui échappe à l'action du monopole, c'est-à-dire celle que la jeunesse reçoit, d'abord dans la famille, où la liberté de lire, d'écrire et d'enseigner, reste entière; ensuite dans le monde, où les journaux et les théories circulent aussi librement, a une influence immense.

A cette influence est dû le défaut de rapport qui existe entre la *position* et la *condition* des classes inférieures. Empêcher cette influence, est chose aussi absolument impossible qu'elle serait injuste; il faut donc que l'autorité fasse

tous ses efforts pour la rendre régulière, légale et avantageuse, en subissant toutes les conditions équitables de la liberté d'enseignement. La première, ou du moins la plus importante, est de tendre sans cesse à élever la *condition politique* des classes inférieures, à mesure que leur position *intellectuelle* et *morale* s'élevera. Si cette condition n'est pas remplie, c'est alors qu'il y aura un véritable danger. Signaler ce danger, est un devoir qu'a rempli M. Lucas, non en parlant contre l'instruction plus étendue des masses, mais en donnant au pouvoir le conseil qui doit changer le péril en bienfait.

Traitant ensuite de la liberté et du monopole de l'enseignement, dans leurs rapports avec la souveraineté, l'auteur prouve d'une manière incontestable que, si le monopole de l'enseignement était un droit, il ne pourrait être que le droit de la souveraineté; mais il va plus loin, il conteste ce droit à la souveraineté même; « car, dit-il, page 8, enchaîner » la liberté d'enseignement, c'est enchaîner la liberté d'in- » telligence et la liberté d'*expression*; c'est suspendre à la » fois dans la société les deux lois qui la rendent humaine : » *l'association des intelligences, la transmission de leur* » *travail*.

» D'une part, ajoute-t-il, il est donc impossible d'as- » servir l'enseignement, sans compromettre le fait social » tout entier, et sans briser son harmonie; mais, de l'autre, » s'emparer de l'enseignement d'une manière absolue, l'éta- » blir en monopole, c'est déterminer ce fait social dans sa « nature et dans son caractère : c'est posséder et faire la so- » ciété. Un pareil droit existe-t-il? »

Non, répondrons-nous, en parlant d'une manière plus absolue encore que M. Lucas; car, pour que le monopole de l'enseignement ne fût ni coupable, ni nuisible, il faudrait que la souveraineté qui s'en empare fût infaillible en science et en justice; et ces deux attributs n'appartiennent qu'à Dieu.

En examinant les différens principes de la souveraineté, dans leurs rapports avec le monopole et la liberté d'enseignement, M. Lucas accorde que dans la théocratie seule le monopole serait un droit; car ce mode de gouvernement étant inséparable du fait d'une religion exclusive, le pouvoir religieux est alors l'unique pouvoir de l'État. « Or, le premier besoin d'une religion exclusive, dit » notre auteur, est de maintenir son unité; le premier » usage de son pouvoir, est de la défendre; le premier in- » térêt de ce pouvoir, de se généraliser. La borne est donc » partout posée : dans le culte, dans la science, dans l'opi- » nion, dans les droits, dans les devoirs, dans les plus mes- » quins intérêts de la vie. A la prévoyance de tracer toujours » la limite, le pouvoir joint celle d'aggraver le danger de la » franchir : au-delà, il n'y a plus, dans l'élément politi- » que, que révolte; dans l'élément moral, que crime en- » vers Dieu, péché; dans l'élément religieux, qu'hérésie; » dans l'élément scientifique, que blasphème. . . . . . .
» . . . .
» Il ne manque qu'une condition à ce système pour établir, » dans l'intelligence et l'activité humaines, l'ordre qui » existe dans la matière, *l'harmonie sans la liberté*. Cette » condition, c'est l'évidence et la certitude du droit. Or, » ce droit est-il connu? » Combien tous ces reproches sont fondés, quand ils s'adressent aux hommes qui veulent arguer du droit divin pour organiser, selon leurs vues mondaines, les royaumes de la terre! mais comme ils sont inapplicables à ceux qui, en reconnaissant aussi un droit divin, se souviennent de ces paroles de leur Maître : *Mon royaume n'est pas de ce monde.... Qui m'a établi juge entre vous?*

Après sa sortie contre les partisans du droit divin, l'auteur n'abandonne pas ce sujet; il poursuit les prétentions de toutes les religions; mais dans ses attaques, adressées justement à diverses sectes soi-disant chrétiennes, nous n'en avons reconnu aucune contre le Christianisme pur.

Si, du gouvernement théocratique, dans lequel on pourrait encore contester au pouvoir le droit de monopole sur l'enseignement, nous passons à un gouvernement qui subit le principe de la majorité, la question ne peut rester un instant douteuse; car « dans ce gouvernement, dit M. Lu- » cas, page 32, où la liberté d'opinion nous présente ces » deux caractères : *dans la majorité, d'être un pouvoir qui* » *fait la loi, et dans la minorité, d'être un droit qui la cen-* » *sure*, la liberté d'enseignement n'est plus seulement le » droit et la faculté de l'homme, mais un droit du » citoyen et un pouvoir politique : un pouvoir, parce » qu'elle n'est jamais que devant des lois *provisoires* qui » lui commandent d'obéir, mais ne lui défendent point » d'aspirer à les changer; un droit, parce que la liberté » d'opinion doit avoir au moins d'enseigner le même droit » qu'elle a d'agir; et que ce droit d'agir n'est ici limité que » par des lois qu'elle juge, qu'elle corrige et qu'elle mo- » difie. »

Ainsi donc *condamnés au principe de la majorité*, laissant par conséquent à toute minorité soumise aux lois une liberté d'opinion, et par suite une liberté d'action uniquement restreinte par des formes légales, les pouvoirs dits constitutionnels ne peuvent jamais avoir le droit de monopoliser l'enseignement; car ce serait opprimer les minorités et opposer une barrière à tout progrès.

Enfin, tout gouvernement de majorité présente les élémens suivans : *l'élection*, la *représentation*, le *mandat*, la *délibération*, le *vote*, la *loi*, l'*opposition*. Or, ces conditions, ne pouvant être remplies sans la liberté d'opinion, exigent rigoureusement la liberté de l'enseignement, qui n'est que le corollaire et l'expression de la liberté d'opinion.

Mais il ne suffit pas de considérer les institutions d'après la nature de leur principe, il faut aussi tenir compte des temps qui en arrêtent ou en réclament l'application. Il a été une époque sans doute où l'on pouvait avec justice regarder les nations, ou du moins les masses, comme dans un état de minorité; et dès lors le gouvernement, dans l'intérêt même d'une liberté future, devait s'emparer de la direction souveraine des intelligences, et ramener les doctrines à l'ordre par l'unité. Qui ne voit clairement qu'une semblable puissance n'appartient plus aux gouvernemens modernes de l'Europe civilisée?

Il n'y a plus aujourd'hui qu'un gouvernement possible en France, le gouvernement des majorités. « L'heure est » venue, dit M. Lucas, où les majorités, en regardant au- » tour d'elles, se trouvent les plus capables; en descendant » en elles, se jugent les plus dignes; en se comptant, se » voient les plus fortes; et où, de l'absence du devoir d'o- » béir, elles passent vite à la conscience du droit de gou- » verner. »

Il faut donc, au siècle où nous sommes, que les gouvernemens, au lieu de s'en épouvanter, « aillent au fond de la » doctrine dont vivent les partis, et autour de laquelle les » masses se rallient. Si l'intérêt général s'y rencontre, il » doit se résoudre à le servir, ou renoncer à le combattre. » Si l'intérêt n'y est point, les masses sont abusées; il ne » faut que les éclairer, et frapper les partis dans leur re- » nouvellement. Comment? En les frappant dans leurs » opinions : ce n'est que là qu'ils sont vulnérables; non pas » par le monopole, mais par la liberté, qui est une arme » du pouvoir comme une arme d'opposition, et la seule » dont le principe de la majorité, qui est celui de notre » organisation sociale, légitime l'usage. »

La liberté d'enseignement est donc une conséquence rigoureuse des temps où nous vivons et de la manière dont la constitution les a envisagés.

Dans un prochain article, nous suivrons M. Lucas, 1° dans l'examen du monopole et de la liberté d'enseignement, dans leurs rapports avec la nature de notre gouvernement; 2° dans la détermination du droit des trois pouvoirs de la constitution sur la liberté d'enseignement; 3° dans l'étude du caractère nécessaire de tout enseignement public; de celui qu'il présente et qu'il devrait cesser de présenter en France; et 4° enfin, dans l'examen de l'enseignement considéré sous le rapport de la législation.

LE CHOLÉRA-MORBUS.

A M. BARTHÉLEMY,

EN RÉPONSE A LA XXI[e] LIVRAISON DE LA NÉMÉSIS.

I.

Dans la nuit ténébreuse où le monde s'endort
Du sommeil sans espoir qui le mène à la mort,
Mon âme aussi cherchait à sonder le mystère
Qu'en vain la terre veut expliquer à la terre.
A travers l'ombre lourde et les confuses voix
Que j'entendais frémir, comme, au fond des grands bois,
Quand les arbres jaunis vont perdre leur couronne,
Chaque feuille répond au vent qui tourbillonne,
Je marchais, trébuchant aux pierres des chemins,
Aux ronces des halliers m'ensanglantant les mains,
Cherchant le jour. Parfois, une étroite clairière
Me laissait entrevoir un semblant de lumière;
Mais, par cette lueur pour un moment séduit,
Je retombais bientôt dans la profonde nuit,
Courant sans avancer, écoutant sans comprendre.
Sur l'humide gazon où mon pied vint se rendre,
Soudain, dans ce dédale informe, et sans soutiens,
Je sentis d'autres pas, prédécesseurs des miens.
Ils marquaient un sentier dans les herbes foulées:
Leur trace me sortit de ces noires vallées,
Que bientôt, dans le fond, je vis comme un brouillard
Dont la surface épaisse engourdit le regard.

J'avançais lentement. Si mes yeux en arrière
Retournaient, aussitôt s'éclipsait la lumière,
Et le pâle rayon qui m'arrivait d'en bas
Aveuglait de nouveau ma pensée et mes pas;
Et j'allais retomber dans ces flottans nuages
Qui roulaient jusqu'à moi leurs grondemens sauvages.
Mais un bras me soutint; je gagnai la hauteur;
Et ce sentier... c'était le sentier du Pasteur.
Là ses brebis paissaient loin de toute herbe amère,
Sous la Croix que le monde appelle une chimère,
Mais qui grandit sans cesse et bientôt, dans le ciel,
Se dressant comme un signe immense, universel,
Frappera les humains, confondus dans la poudre,
Du rayon de l'espoir ou du trait de la foudre.
Là jaillit une eau vive, une source d'amour,
Où rien d'impur ne tombe, où chacun, à son tour,
Puise, sans la tarir, secours, vie, allégresse.
Là plus de sombre nuit dont l'aile nous oppresse!
Mais dans les cieux sans voile une franche clarté,
Où passait devant moi l'austère Vérité.

Elle était là, vivante, inflexible et divine:
Je voyais l'arbre humain, rongé dès la racine
Par ce monstre hideux, par ce ver colossal,
Le Péché, dont tout homme est le triste vassal,
Et qui, s'insinuant de branchage en branchage,
Enlace l'arbre entier et flétrit son feuillage;
Car il dévore tout; son poison, c'est la Mort.
Satan de ce reptile aide le long effort:
Au Péché qui se glisse il aplanit la voie,
Dérobe sa laideur, change ses pleurs en joie,
Et rugit de plaisir, quand il foule à ses pieds
Les feuilles et les fruits que la Mort a souillés.

Mais l'arbre cependant d'un souffle tutélaire
Ressent incessamment l'amour ou la colère;
Car le Seigneur est là, sur lui versant des cieux
Une douce rosée et des jours gracieux;
Aux feux du saint amour il fleurit sa verdure,
Et du Péché qu'il dompte efface la souillure.
Mais aussi quand Satan, l'archange révolté,
Le prince séducteur, est le seul écouté,
Alors Dieu se retire, et son chariot de gloire
Part et laisse après lui l'ombre orageuse et noire.
. . . .
. . . .

Je ne pouvais compter tous les fléaux divers
Qui frappaient coup sur coup l'arbre de l'univers,
Ignorant de son sort, méconnaissant son juge.
Il était là, le bras qui versa le déluge!
Les feux intérieurs que crachent les volcans
Volaient, s'entrechoquaient sous les gazons mouvans.
Comme de grands éclairs, les ravageurs du monde
Passaient rapidement dans cette nuit profonde,
Lâchant la bride entière à leurs coursiers de sang,
Entraînés par un bras invisible et puissant.
Des steppes d'Orient aux mers occidentales,
Mille anges embouchaient les trompettes fatales,
Et rendaient gloire à Dieu, le Très-Saint, le Très-Fort,
Qui fait germer la vie au milieu de la mort.

Mais le couple rusé, possesseur de la terre,
N'en accomplit pas moins son infernal mystère:
Satan et le Péché restent là, quand l'éclair
A donné le signal; et les Esprits de l'air,
Séducteurs acharnés, glissant dans les ténèbres,
Disposent leurs filets, frappent leurs coups funèbres.
Ce sont eux dont les mains, sous de mortelles fleurs,
Etouffent le remords qu'enfantaient les douleurs;
Eux dont les chants de joie endorment la tristesse
Qui, s'élançant au ciel, y cherchait la sagesse.
Ils détournent les yeux du livre du salut,
Que Dieu fit déployer pour que toute âme y lût;
Ils savent rendre sourds à la Bonne-Parole,
Qui crie avec amour: « Viens! c'est moi qui console. » —

Ainsi se dévoilaient à mes yeux nos destins.
Je descendais les temps, depuis les jours lointains,
Feuilletant jusqu'à nous l'histoire prophétique,
Dont mon esprit voyait le tableau fantastique.
Sur l'Océan confus des âges amassés,
Dans le soulèvement de leurs flots courroucés,
Qui semblaient se livrer une lutte dernière,
Avant que le soleil dissipât leur poussière;
La vision encor fit monter de la nuit
Un géant dont les pieds ne faisaient aucun bruit;
Et pourtant à grands bonds il franchissait l'espace,
Avec agilité sautant de place en place,
Du rocher primitif aux bords changeans des mers,
De l'eau fraîche du fleuve au sable des déserts.
Mais un obscur silence enveloppait ses ailes;
Son œil terne et glacé n'avait point d'étincelles;
Et sous ses doigts de marbre, au moindre attouchement,
Tombait le feu vital, éteint subitement;
Car ce triste porteur d'un funèbre message
Avait tout le corps pâle et froid comme notre âge.
Il arpentait ainsi notre globe effrayé;
Puis, sur lui s'étendant, comme un arc replié,
Et l'étreignant, d'en haut, d'une courbe infinie,
Il semblait prolonger son horrible agonie.....

II.

Ce messager de mort, que rien n'a désarmé,
Qui se meut dans les airs comme une ombre invisible,
Et pas à pas vers nous se dirige, impassible,
Quel est-il donc? D'un nom l'a-t-on déjà nommé?
Ah! ce nom est connu! La terre, dans l'attente,
L'a répété cent fois de sa voix éclatante.
Barthélemy, la tienne, en sons harmonieux,
S'élevant avec force au-dessus de l'orage
Qui gronde autour de nous de rivage en rivage,
A prononcé tout haut ce mot mystérieux.
Tu l'as conjuré même, et ton bras vers le pôle
Poussait du *Choléra* la gigantesque épaule:
« Qu'il passe, disais-tu, qu'il passe près de nous!
» Notre terre est sacrée, et nos cités célèbres
» Ne doivent pas sentir son souffle de ténèbres.
» Qu'on réserve à nos cœurs de plus illustres coups! »
Mais, hélas! je crains bien qu'un long sillon bleuâtre
Sur cette France, objet de ton culte idolâtre,
N'apparaisse dans peu comme un chemin fatal
Où l'hôte que tu crains, s'ébattant à son aise,
Des plaines de l'Alsace aux vergers de Falaise,
Dressera pour long-temps son lit oriental.

La Liberté qui brise, en fureur, ses statues
Et s'insulte elle-même aux angles de nos rues;
Ces fêtes du Soleil qu'on veut ressusciter;
Ce peuple, plus que roi, puisqu'on le déifie;
Ces systèmes prônés, creuse philosophie;
Cet orgueil de soi-même, ardent à s'agiter;
Ce culte de l'Honneur, du Plaisir, de la Gloire;
Sur la fière colonne, œuvre de la victoire,
Une seconde fois Napoléon debout;
D'un Brutus, d'un César la nouvelle espérance;
Non, rien de tout cela ne peut sauver la France!
L'homme ne sauve rien: il perd et corrompt tout.

Il est un Dieu-Sauveur! Mais la France orgueilleuse
S'en moque dès long-temps, avec sa voix railleuse:
« Je suis reine, dit-elle, et j'instruis l'univers!
» Des songes du passé j'ai pénétré les voiles,
» Je calcule les lois que suivent les étoiles,
» Et de l'antique Foi j'ai secoué les fers. »
Ah! la foudre répond à ces vaines pensées!
Les fioles de douleur dans les airs sont versées,
Et l'ombre s'épaissit, — car Dieu s'est retiré. —
Lorsque l'impur venin glacera tes entrailles,
O France! et que, siégeant sur tes hautes murailles,
L'agile mort pourra moissonner à son gré
Les innombrables fils dont tu te dis la mère;
Lorsque, en ces jours de deuil et de souffrance amère,
Apparaîtra soudain dans les cieux sans couleurs
Cette verge de feu que des mains paternelles
Sembleront désigner à des enfans rebelles,
Alors, peut-être, ô France! en essuyant tes pleurs,
Tourneras-tu vers Dieu ta prière fervente,
Acte de repentir, et non pas d'épouvante!

C'est là, Barthélemy, c'est là tout mon espoir.
Oui, la France, un beau jour, peut marcher la première;
Mais il faut que d'en haut lui vienne la lumière;
Car elle erre en aveugle et son ciel est bien noir.
Regarde le drapeau que pour elle j'arbore:
Aucun nom de mortel qui le souille ou l'honore!
Ni Grégoire-Hildebrand, ni Calvin, ni Luther,
Mais celui du Sauveur écrit à chaque page,
Au Livre dont la France avait perdu l'usage,
Et qui sera pour elle un phare sur la mer.

En te parlant ainsi, je suis hardi sans doute.
De quel droit t'arrêté-je au milieu de ta route,
Comme un bourdon obscur qui poursuit les passans?
Tu pourrais te venger! mais ta lourde massue,
Dans la foule où ton bras avec elle se rue,
Trouve assez d'autres buts pour ses efforts puissans.
Elle m'écraserait; d'un illustre adversaire
A peine elle a piqué le noble front naguère.
Mais moi, soldat sans nom, je brave en paix ses coups;
Car tu ne sais d'où vient cette voix indiscrète...
Ah! si même toujours ignorant ma retraite,
A jamais séparés par les flots en courroux,
Ah! oui, si tu voulais vers le Dieu que j'adore
Lever tes yeux lassés, et saluer l'aurore
Qui blanchit l'horizon du monde à son réveil,
Nous saurions, sans nous voir, nous aimer, nous comprendre,
Et, l'amour du Sauveur ré-hauffant notre cendre,
Nous relever ensemble après le long sommeil!

J. O.

LES TRAPPISTES DE LA MEILLERAY.

On lit dans *le Breton*, journal de Nantes, à la date du 1er octobre:

« L'établissement d'une abbaye de trappistes, à La Meilleray, n'ayant jamais reçu d'autorisation légale, et cette maison pouvant, dans les circonstances présentes, devenir un foyer d'intrigues contre-révolutionnaires, l'autorité, en vertu d'un décret impérial qui défend en France l'établissement de communautés religieuses d'hommes, a dû en ordonner la dissolution. En conséquence, mercredi dernier, six cents hommes de troupes et de gendarmerie ont cerné l'abbaye pour en opérer la visite et procéder à l'expulsion des frères. Les autorités chargées de ce soin avaient ordre de le faire avec toute la circonspection possible, et étaient munies de passeports pour être distribués à chaque frère, qui sera immédiatement dirigé vers son pays. L'abbaye et toutes ses dépendances étant la propriété, au moins apparente, du père abbé, les ordres sont donnés pour qu'on respecte les domestiques et ouvriers que le propriétaire a le droit d'avoir pour l'exploitation des domaines, la dissolution de la congrégation religieuse étant le seul et unique but de l'expédition.

» D'après les observations, un peu violentes, il faut le dire, du père abbé, un sursis a été accordé à l'exécution de l'ordre donné. En attendant, toutes les issues de cet immense établissement restent gardées par la troupe, et dans peu il faudra bien en finir. »

Depuis lors, nous avons appris que l'expulsion des trappistes a été effectuée.

Cet acte est une atteinte grave portée à la liberté religieuse, et à ce titre nous ne saurions le passer sous silence; car nous désirons que l'art. 5 de la Charte soit aussi vrai pour les moines que pour tous les autres habitans de la France. Nous ne concevons pas qu'un decret impérial puisse jamais restreindre le sens de cet article; car la même Charte déclare, art. 70, que *toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions adoptées pour la réforme de la Charte, sont dès à present et demeurent annulées et abrogées.* La liberté de conscience et de culte ne saurait être limitée que dans ceux de ses effets qui seraient contraires à l'ordre public, ou qui deviendraient une occasion de troubles, comme cela a eu lieu à l'occasion des processions de Marseille. Mais dans le cas qui nous occupe, nous ne croyons pas qu'on puisse arguer de rien de semblable. Les ordres religieux n'enfreignent en aucune manière les réglemens de police, ne causent aucun désordre public, aussi long-temps qu'ils demeurent dans l'enceinte de leurs couvens pour suivre leurs pratiques, et pour s'occuper des intérêts de la communauté. Le pouvoir ne saurait alors les inquiéter ni les dissoudre sans se rendre persécuteur. Que si l'on apprend ou si l'on soupçonne que des moines s'occupent de projets menaçans pour la sûreté du pays, on fasse des enquêtes et l'on procède à leur égard selon que la loi le demande; mais alors que ce soit à titre de conspirateurs qu'on sévisse contre eux, et non comme membres d'une communauté religieuse prohibée par un dé-

cret impérial. Il se peut que le couvent de la Meilleray soit un foyer d'intrigues politiques; nous n'en serions point étonnés. Mais en admettant même la chose comme parfaitement certaine, nous disons que si l'autorité ne trouve d'autre moyen de faire cesser ce mal que de forcer les trappistes à regagner leurs départemens en invoquant l'autorité d'un décret antérieur à la Charte, et qui leur défend ce que celle-ci leur permet, il vaut encore mieux les laisser intriguer que de porter atteinte à la liberté des cultes. Aujourd'hui c'est au bon sens, c'est surtout au véritable Christianisme qu'il appartient de faire disparaître l'esprit monacal et les institutions qu'il a produites. Tout ce que l'on peut exiger légalement des ordres religieux, c'est qu'ils ne se considèrent plus comme en jouissance des privilèges qu'ils possédaient avant la révolution, et que ceux qui en font partie satisfassent aux devoirs imposés à tous les citoyens. Ce sera ensuite à eux de savoir si leur conscience leur permet de rester au milieu de nous, ou s'ils doivent aller chercher une autre société au sein de laquelle ils puissent vivre sans en faire partie, et sans lui rendre de services en échange de ceux qu'ils en recevront. Mais il y a loin de cet exil volontaire à l'expulsion forcée que viennent de subir les trappistes de la Meilleray. C'est d'ailleurs fournir des prétextes de mécontentement à un parti qui ne demande pas mieux que d'en trouver. *L'agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, présidée par M. de La Mennais, vient d'offrir à l'abbé de la Trappe de se charger de soutenir sa cause. Nous ne saurions qu'approuver l'énergie qu'elle déploie pour la plus précieuse des libertés; mais nous déplorons l'esprit peu chrétien que respire son manifeste.

MÉLANGES.

Rejet du bill de réforme, en Angleterre. — Le bill de réforme a été rejeté par la chambre des lords, à 41 voix de majorité : 158 lords ont voté pour son adoption, et 199 contre. Nous sommes convaincus que lorsqu'une vérité a pénétré dans les masses, il est impossible à un parti de s'opposer long-temps à ses conséquences sociales : aussi, ne doutons-nous pas un instant qu'il n'en soit en définitive de ce bill comme de celui sur l'émancipation des catholiques : les intérêts qui s'appuient sur les injustices légales et sur la corruption devront céder aux intérêts que protégent des considérations d'équité et de morale. En attendant il est à craindre que des agitations graves ne résultent en Angleterre du rejet d'une mesure à laquelle s'attachaient tant d'espérances, que l'une des pétitions qui en demandaient l'adoption, avait près de 280 pieds de long, tellement elle était couverte de signatures. Nos mœurs politiques et notre caractère national ne comportent pas les manifestations de l'opinion publique en usage chez nos voisins; mais il est d'un haut intérêt de les étudier, comme fournissant des indications sur l'état moral du peuple. C'est ainsi qu'une réunion de l'association politique de Birmingham, qui se compose de 150,000 individus, a eu lieu, le 3 de ce mois, sur un terrain de douze acres dans les faubourgs du nord de la ville. Le but de la réunion était de demander à la chambre des lords de sanctionner la loi proposée. Il y avait 100,000 personnes assemblées, bannières déployées. Le président de l'assemblée, M. Attewood, prononça un discours éloquent, dans lequel il reconnut que c'est au roi personnellement plus qu'à tout autre que la réforme sera due, et qu'il termina en disant : « Je » vous en supplie, découvrez vos têtes, levez les yeux vers » le ciel, où le Dieu juste gouverne et le ciel et la terre, » et écriez-vous d'un seul cœur et d'une seule voix : Dieu » bénisse le roi! » En un moment toutes les têtes furent nues, tous les visages furent tournés vers le ciel, et cent mille voix prononcèrent cette prière : « Dieu bénisse le roi! » Le lord-chancelier a jugé ce fait assez important pour le raconter à la chambre des lords. Heureux les peuples qui prient et les rois pour lesquels on prie! Les réformes que l'on demande à Dieu, si elles sont utiles, ne peuvent manquer d'être obtenues; car, en politique comme en religion, on peut dire dans le langage de l'apôtre : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » (Rom. VIII, 31.)

Ephémérides de la presse périodique. — Il est assez étrange de voir des journalistes s'imaginer qu'il faille d'autres armes que la presse pour repousser les attaques de la presse. Nous avons vu cependant plus d'une fois des rédacteurs de journaux appeler des confrères sur le terrain, afin de vider, l'épée à la main, des querelles qui avaient commencé sur le papier. La semaine dernière encore, il y a eu une rencontre entre le gérant de *la Nouvelle France* et celui du *Corsaire*. Il n'est pas rare non plus de voir des personnes attaquées injustement dans des feuilles publiques, croire qu'elles n'ont d'autre moyen que le duel pour sauver leur honneur, comme si la loi, en forçant les journalistes à accueillir leur justification, ne leur assurait pas le meilleur moyen de repousser la calomnie. Au surplus est-il étonnant que de simples particuliers se laissent aller à leur irrascibilité naturelle, quand ils voient des représentans de la nation quitter le banc ministériel et la tribune politique, pour se battre en champ clos? Nous nous permettrons de citer en exemple à nos confrères, la conduite que vient de tenir, à la suite d'une provocation grossière, M. Boudinot, rédacteur du *Phénix*, journal périodique qui se publie depuis 1828, au milieu de la nation à demi-sauvage des Chiroquois, dans l'Amérique du nord. M. Boudinot est lui-même un Indien converti au Christianisme; il a inventé les caractères de la langue chiroquoise, et il se propose, au moyen de son journal, de répandre l'instruction et les lumières parmi ses compatriotes. Dans son numéro du 12 août, il raconte que M. le colonel Nelson, commandant des troupes de la Géorgie, l'a menacé, s'il continuait à publier des articles diffamatoires contre l'état de Géorgie et les troupes qui sont à son service, de le faire saisir, garrotter à un arbre et fouetter d'importance. « Nous n'avons, que nous sachions, dit le journalite, diffamé ni l'état de Géorgie, ni ses troupes; si on prétend » cependant que nous l'avons fait, il nous semble que nous » flageller est un mauvais moyen de convaincre le monde » que nous sommes en faute. Ce n'est pas de cette manière » qu'on établira leur innocence. Nous nous sommes proposé la vérité et nous nous la proposerons toujours. Si » M. le colonel Nelson est assuré que nous avons publié » des articles calomnieux, il doit savoir sur quoi faire » porter une accusation en calomnie. Quelle difficulté y a-» t-il à prouver les mensonges dont on nous accuse? » Si l'on devait juger de la civilisation relative des deux pays uniquement par le cartel du journaliste parisien, et par l'invitation précitée du journaliste chiroquois, en faveur duquel faudrait-il prononcer?

Emancipation politique d'hommes de couleur libres. — S. M. le roi de Suède vient d'accorder aux hommes de Couleur libres de l'île Saint-Barthélemy, l'une des Antilles, le droit de pouvoir être élus membres du conseil et des cours de justice, s'ils sont âgés au moins de 21 ans, et si, en outre, ils sont indigènes ou naturalisés, munis de lettres de bourgeoisie, propriétaires ou exerçant une industrie. Il déclare qu'aucune exclusion légale ne pourra à l'avenir être prononcée contre ses sujets libres, à quelque classe qu'ils appartiennent, et que, dans les actes publics, on s'abstiendra de donner la qualification d'homme de couleur libre. Le conseil royal de Saint-Barthelemy a arrêté que l'on condamnerait dorénavant à une amende triple de celle en usage les blancs qui insulteraient ceux auxquels qu'on avait coutume de donner ce nom, s'il était prouvé que la différence de couleur ou de race avait été la cause de la querelle. M. de Laborde a dit, avec autant d'esprit que de raison, que s'il y a une aristocratie plus absurde que toutes les autres, c'est l'aristocratie de la peau. On doit savoir gré au gouvernement suédois de combattre les prétentions de cette aristocratie, dans la petite île qui lui appartient. La population totale de Saint-Barthélemy est de 8000 âmes; il y a sur ce nombre 4000 esclaves! — Dans la plupart des Antilles anglaises on vient aussi de publier une déclaration qui accorde aux noirs libres les mêmes droits et priviléges qu'aux blancs.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 7. 19 OCTOBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

APPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(IIIe Article. — *Le parti du présent. — Suite.*)

Nous avons montré dans notre précédent article qu'il ne pouvait y avoir que deux moyens d'ordre public, la force matérielle ou la foi religieuse. Or, comme il est évident que l'immense majorité de la nation ne veut pas d'une force matérielle, qui devrait être despotique et brutale pour nous offrir de solides garanties, il ne reste plus que le deuxième moyen que nous avons indiqué. La question peut donc se réduire à ces termes : Si l'Evangile était généralement répandu parmi les Français, la devise des hommes du présent serait-elle réalisée ? c'est-à-dire, aurions-nous l'ordre, la stabilité, les intérêts matériels?

A l'entrée du sujet, nous trouvons deux difficultés précisément opposées : l'une, c'est que pour nos amis et pour nous la question est tellement claire qu'elle semble n'avoir pas besoin de preuves ; l'autre, que pour les hommes étrangers à nos croyances religieuses la question est tellement obscure et nouvelle qu'il faudrait, avant d'essayer de la résoudre, développer tout le système évangélique. Contraints de choisir, il y aura moins d'inconvéniens, ce nous semble, à dire trop pour les Chrétiens qu'à ne pas dire assez pour les hommes du siècle, et nous pensons qu'il vaut mieux répéter à nos amis ce qu'ils savent que de laisser ignorer aux autres ce qu'ils ne savent pas.

Signalons d'abord un fait dont nous sommes plus affligés que surpris, l'ignorance presque générale qui persiste à confondre l'Evangile avec le Catholicisme, ou même avec les formes extérieures du Catholicisme. Cette déplorable confusion est peut-être l'obstacle le plus difficile à vaincre pour les serviteurs de Christ, qui veulent montrer l'heureuse influence que la religion chrétienne exercerait sur nos destinées politiques. Toutes leurs apologies sont mal comprises, et encore plus mal interprétées; leur langage est traduit, ou plutôt travesti de la manière la plus étrange. S'ils parlent de la Révélation, la plupart des lecteurs s'imaginent aussitôt qu'on les entretient de l'ultramontanisme. S'ils affirment que les enseignemens de l'Écriture devraient obtenir une attention plus sérieuse, on se persuade qu'ils prétendent imposer au dix-neuvième siècle les décrets des Conciles et les bulles du Siége Romain. Essaient-ils de prouver que le Christianisme répandrait de nobles vertus dans les âmes, et qu'il contribuerait puissamment à la prospérité de l'Etat, on se rappelle, avec le sourire sur les lèvres, quelques-uns de ses voisins, qui assistent régulièrement aux offices religieux, et qui n'en sont ni meilleurs pères de famille, ni hommes plus charitables, ni citoyens plus dévoués. Manifestent-ils le désir de voir se rallumer le flambeau de la foi religieuse, on croit qu'ils veulent augmenter le budget des cultes, multiplier les petits séminaires et rendre aux processions leur antique splendeur. Osent-ils soutenir que la religion chrétienne consoliderait la liberté, on leur cite les inquisiteurs espagnols et don Miguel. En un mot, on transforme tout : le fond, c'est le culte ; l'Evangile, c'est le pape ; les dogmes, c'est la messe ; la piété, c'est l'hypocrisie ; la foi, c'est le jésuitisme ; et la substance de la religion, c'est le traitement du clergé. Voilà les tristes fruits dont il faut accuser et le catholicisme qui n'a voulu parler qu'aux sens extérieurs, et la philosophie moqueuse du dix-huitième siècle!

Contre ce malheureux travestissement de tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint dans le monde, notre voix ne saurait s'élever avec trop de force et d'énergie. Nous en appelons à la bonne foi des cœurs honnêtes, aux lumières des esprits sérieux; nous supplions tous les hommes qui rougiraient d'être complices d'une iniquité flagrante, nous les supplions de séparer enfin la cause de l'Évangile de celle des formes extérieures du Catholicisme. Sachez bien que ces deux causes ne sont pas seulement différentes, mais complètement opposées l'une à l'autre ; car si le vrai Christianisme venait un jour à triompher, les superstitions et les cérémonies romaines cesseraient aussitôt de peser sur la France. Efforcez-vous de comprendre que la religion de Jésus-Christ est tout autre chose que des pratiques matérielles, des légendes et des bulles pontificales. Ne nous parlez plus de l'inquisition, du jésuitisme, des couvens, des tyrans hypocrites, toutes choses qui n'ont pas plus de rapport

avec l'Évangile que n'en a la hideuse terreur de 93 avec la liberté. Il ne s'agit pas pour nous de refaire un sacerdoce puissant, ni de redorer la tiare des évêques; nous nous inquiétons aussi peu que vous, et peut-être moins, du discrédit des processions, des reliques, des pélerinages et de toutes les formes extérieures. Nous ne vous disons pas : Retournez dans la vieille ornière du Catholicisme; mais nous venons vous entretenir d'une religion qui nous révèle un Dieu plein d'amour et de miséricorde, un Sauveur expirant pour nous, portant nos péchés sur une croix de malédiction, un Saint-Esprit régénérateur des âmes : doctrines plus hautes que les plus grandes pensées des philosophes, plus profondes que toute la sagesse des hommes, plus consolantes que toutes les joies de la famille et de l'amitié, plus durables que la terre et les cieux.

Eh bien ! c'est de cet Évangile-là, et non point d'un autre que nous demandons s'il réaliserait les besoins des hommes du présent. Et d'abord, trouverions-nous en lui des garanties *d'ordre public ?*

L'ordre exige avant tout que les lois soient obéies. Quand la conduite des citoyens est illégale ou extra-légale, il y a désordre. La question doit donc être posée de la manière suivante : Est-ce que l'Évangile prescrit à ses disciples l'obéissance aux lois? L'affirmative n'est pas douteuse. On pourrait citer un grand nombre de passages formels de la Bible, qui ordonnent d'obéir aux lois établies; et ce qui distingue à cet égard la Parole de Dieu, comme l'a judicieusement observé M. Necker, c'est qu'elle commande et ne disserte point : quand on raisonne sur l'obéissance, on est déjà bien près de ne plus obéir.

Mais sans nous arrêter à la preuve biblique, nous appellerons surtout l'attention des lecteurs sur la preuve d'expérience, qui est en général mieux écoutée de nos jours. Qu'on cherche dans l'histoire quels furent les sujets les plus fidèles, les écrivains qui défendirent avec le plus de persévérance les doctrines d'ordre public, les magistrats qui les soutinrent avec le plus de fermeté, et l'on trouvera des chrétiens. Sous les premiers empereurs, les apologistes du Christianisme reproduisaient toujours, comme un de leurs argumens les plus solides, l'inaltérable obéissance de leurs coreligionnaires aux institutions de l'empire. Qu'on aille s'enquérir sur tous les points du globe quels sont les meilleurs citoyens, ceux qui donnent l'exemple de la soumission aux lois, du respect pour les pouvoirs constitués, et l'on trouvera encore des chrétiens. Nous pourrions en appeler sans crainte au témoignage des hommes qui exercent de hautes fonctions publiques en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, aux États-Unis. Ce n'est point parmi les véritables serviteurs de Christ que les factieux auraient moyen de soudoyer des artisans de troubles et de discordes; ils ne pourraient y recruter ni instrumens, ni séides, ni victimes. Pour les Chrétiens, obéir aux lois est plus qu'un devoir, c'est une obligation, et la conscience est en eux une plus forte garantie que pour d'autres le Code pénal. Ils portent même l'obéissance jusqu'à un point que les hommes du siècle auront peine à comprendre. Qu'il nous soit permis de rapporter ici un fait qui semblera puéril peut-être, mais qui ne l'est pas du tout dans le sujet qui nous occupe. Un habitant d'une ville d'Écosse a envoyé dernièrement au magistrat du lieu deux ou trois livres sterlings, en lui disant qu'ayant obtenu la grâce de se convertir à l'Évangile, il se croyait obligé de restituer à l'État une somme dont il l'avait frustré par divers actes de contrebande vingt ans auparavant. Et ce fait n'est pas une singularité, comme on le pourrait croire; quiconque est vraiment chrétien doit sentir en lui qu'il agirait de même s'il était dans une position semblable. Voilà l'obéissance aux lois, telle qu'on doit l'attendre du Christianisme.

Appliquez maintenant ces réflexions à l'état de choses actuel. Dans un pays où les anciennes garanties d'ordre public n'existent plus, où les baïonnettes délibèrent en présence de l'émeute qui gronde, où le glaive des lois est émoussé, où, par l'effet de nombreuses révolutions, les pouvoirs sont plus habitués à se mettre en défense que les masses à obéir, où les esprits enfin sont tourmentés de la fièvre des innovations; dans un tel pays, demandez-vous si la foi religieuse ne serait pas un moyen d'obéissance qui tiendrait lieu de tous les autres; si elle n'opposerait pas les digues les plus fortes à l'anarchie qui nous menace de toutes parts; si les institutions et les autorités ne pourraient pas se reposer paisiblement derrière sa puissante sauvegarde. Hommes du présent, apprenez à distinguer le véritable Évangile de ce qui n'est pas lui; voyez tout ce qui vous entoure; puis mettez la main sur la conscience, et décidez !

Et ce qu'il y a d'admirable, c'est que l'obéissance ordonnée par l'Évangile n'est point de la servilité ni de l'abjection. Pourquoi ? Par deux motifs : d'abord, parce que la religion proclame aussi la dignité de l'homme, et qu'elle lui enseigne à faire toutes choses volontairement comme en la présence de Dieu. Celui-là est servile qui n'obéit que parce qu'il faut; mais ne l'est point celui qui obéit parce qu'il sent qu'il le doit. Entre le despotisme qui brise les volontés individuelles par la terreur, et la religion qui les dirige par la conscience, il y a un abîme. Aussi les chrétiens, en même temps qu'ils offrent le modèle d'une parfaite soumission aux lois établies, montrent une mâle et noble indépendance; ils obéissent avec dignité, parce qu'ils obéissent avec conviction. Ne cherchez point parmi les fidèles des esclaves rampans, des âmes abjectes; vous en trouverez partout ailleurs plutôt que chez eux. L'autre motif, c'est que l'Évangile, tout en disant : *Obéissez aux puissances*, dit aussi : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ;* de sorte que la soumission des chrétiens s'arrête où commencent l'injustice et la tyrannie. Les despotes ne s'accommoderaient pas de nous, car le crime ne nous va point, et ils préféreraient, à coup sûr, avoir à faire avec ces vieux républicains qui ont changé de rôle et de maximes. Toute l'histoire, depuis dix-huit siècles, n'est qu'un long témoignage en faveur de cette observation. Qu'on se rappelle les premiers chrétiens, les Vaudois du Piémont, les disciples de la réforme, les membres de la Société des Amis, les Moraves, toutes les sectes dissidentes de l'Angleterre et de la Suisse, toutes les communions religieuses des États-Unis; ils ont su à la fois obéir et résister : obéir à tout ce qui était juste, résister à tout ce qui ne l'était pas. Montrez-nous donc quelque part des citoyens qui réunissent mieux ces deux grandes conditions, dont le besoin est si vivement senti de nos jours : l'une de garantir l'ordre légal, l'autre d'opposer une puissante barrière au despotisme !

Ce n'est pas tout : l'ordre exige, non-seulement qu'on obéisse aux lois, mais encore que l'on sache pratiquer tous ses devoirs politiques, et faire même de nobles sacrifices. Les lois sont renfermées dans d'étroites limites pour les peines qu'elles prononcent, et bien loin de pouvoir punir tout ce qui blesse les intérêts généraux, elles en punissent à grand'peine la moindre partie. Ainsi les lois ne punissent pas l'insouciance qui laisse les affaires publiques aux mains des intrigans; l'égoïsme qui déchire la société politique en lambeaux pour se faire un horizon à part; la vénalité, qui escompte ses opinions et ses actes au plus offrant; la lâcheté qui, dans les circonstances difficiles, peut devenir criminelle par peur; l'infraction du serment, qui ne laisse de garanties ni aux hommes, ni aux choses. Il résulte de là que, les lois fussent-elles obéies, il pourrait y avoir encore de graves désordres; et c'est ce qui explique notre position précaire et agitée pendant les quinze années de la restauration : on y faisait, si l'on peut s'exprimer ainsi, du *trouble légal* et du

désordre impunissable. D'ailleurs les lois, excepté à Sparte, qui n'était, comme on l'a dit, qu'un grand couvent guerrier, les lois n'ont jamais pu commander l'abnégation, le dévouement, le sacrifice de l'individualité au bien-être de la chose publique; elles répriment les délits, mais elles sont impuissantes pour créer des vertus.

Or, tout ce qui manque, sous ces deux rapports, aux lois humaines, se trouve dans la loi religieuse. L'Évangile fait plus que de prescrire le dévouement, il le donne. Un fidèle se dévoue de la même manière qu'il croit, parce qu'il a en lui l'Esprit de Dieu; il est capable de renoncer à soi-même, parce qu'en réalité il ne s'appartient plus; il manifeste enfin son amour comme un arbre porte son fruit: ce n'est pas un calcul, c'est un résultat nécessaire de sa foi religieuse. Nous en attestons toutes les âmes chrétiennes: dès qu'elles ont été converties à l'Évangile, n'ont-elles pas eu la force de résister à l'égoïsme qui les avait dominées jusqu'alors? n'ont-elles pas éprouvé le besoin de faire de généreux sacrifices, de se dévouer pour le bien de tous, de s'oublier elles-mêmes pour servir et leur Dieu, et leur Sauveur, et leur pays? Ah! sans doute, l'expérience le dit assez haut, si l'Évangile était répandu dans les cœurs de tous les Français, nous ne serions pas forcés de gémir à la vue de tant d'hommes indifférens au bien public, égoïstes, vendus au pouvoir, dévorés d'une âpre ambition, qui compromettent chaque jour nos destinées, qui brisent tous les liens de l'association politique, qui soulèvent émeute après émeute, désordre après désordre, et qui ne laissent debout qu'un seul sentiment, sentiment terrible et amer : une défiance universelle des hommes, des institutions et de l'avenir.

Nous voudrions en ce moment nous environner de ce cortège immense de témoins qui uniraient leur voix à la nôtre pour proclamer que l'Évangile a fait partout des citoyens dévoués et généreux. L'héroïsme de Curtius s'effacerait devant celui d'Howard; l'amour d'Aristide pour sa patrie pâlirait devant l'amour de Vincent de Paule pour l'humanité. Nous montrerions les chrétiens disposés à tous les sacrifices, pleins de zèle et de grandeur d'âme dans toutes les calamités nationales, s'efforçant de prévenir toutes les misères, de corriger tous les vices, de secourir toutes les infortunes, descendant jusqu'au fond des cachots pour y porter des vertus et des espérances. Nous verrions les chrétiens maintenir l'ordre public par leurs discours, par leurs écrits, par leurs exemples, et surtout par leurs bienfaits; et nous serions obligés de reconnaître qu'en tous lieux, en toutes choses, dans tous les événemens, au milieu de toutes les causes de troubles, les disciples de Jésus-Christ agissent en bons citoyens, qu'ils se dévouent; qu'ils aiment, servent, protègent les intérêts généraux et la prospérité de leur pays.

Hommes du présent, tel est le moyen d'ordre que nous venons vous offrir, moyen d'obéissance aux lois et de dévouement social; il serait plus fort que la force publique; il tiendrait lieu de la puissance matérielle que vous avez perdue. Transformez, dans votre pensée, le plus grand nombre des habitans de la France en chrétiens (et nous le répétons, il ne s'agit pas de pratiques extérieures, de sépulchres blanchis, mais de la vraie foi religieuse), transformez ces indifférens, ces incrédules en disciples du Dieu-Sauveur, et vous aurez un nouvel état de choses, parce qu'il y aura des hommes nouveaux. Vous aurez l'obéissance aux lois au lieu de l'insubordination, l'amour au lieu de l'égoïsme, la confiance au lieu de la méfiance générale; c'est-à-dire, en moins de mots, l'ordre au lieu du désordre. Hommes du présent, vous nous répondrez peut-être : Mais il est impossible de transformer les Français en chrétiens! Impossible! Et pourquoi? Y a-t-il en France d'autres cœurs et d'autres âmes qu'en Écosse et aux États-Unis? Il est contradictoire de déclarer *à priori* qu'une chose est impossible, quand elle se montre ailleurs comme une réalité vivante. Du reste, nous examinerons, et avant peu, cette objection; il ne sera pas difficile de prouver combien elle est fausse et vide. Pour le moment, nous ne pouvons que la repousser sans y répondre.

Notre principal but était d'établir que l'Evangile serait le meilleur moyen d'ordre public, et nous l'avons fait. Il garantirait également les deux autres besoins de l'époque présente, la stabilité et les intérêts matériels. On nous permettra de n'exposer ici qu'un petit nombre de vues sommaires sur ces importantes questions; pour les développer, il faudrait écrire un volume.

La *stabilité*, soit dans les institutions, soit pour les hommes du pouvoir, dépend d'une autre stabilité plus haute, qui doit se trouver dans les mœurs et dans les opinions. Si les individus ne possèdent pas des principes fixes de morale, s'ils changent constamment de doctrines politiques, l'édifice même de la société n'a rien de stable ni d'assuré.

Or, s'il y a dans le monde un fait évident, c'est que l'Évangile donne à ceux qui le reçoivent des maximes fixes et immuables de droit, de justice et de vertu. La moralité d'un chrétien ne se construit pas au jour le jour; elle ne dépend pas d'une bataille gagnée ou perdue, ni des succès remportés dans une affaire de patriotisme. Elle est appuyée sur des principes supérieurs, sur des règles indépendantes de la diversité des époques, du triomphe d'une faction ou de tout autre cause. Ce que veut un chrétien, il le veut toujours et partout; il n'attend pas un 18 brumaire pour se réconcilier avec les doctrines du pouvoir, ni un 29 juillet pour afficher du patriotisme. Quelle que soit la différence des gouvernemens et la mobilité de l'opinion, il réclame fortement ce qu'il croit utile, et il repousse avec non moins d'énergie ce qu'il croit mauvais. La Grande-Bretagne nous en offre un mémorable exemple dans la question de la Traite des Noirs. Contre cet odieux trafic la voix des chrétiens fut la première à s'élever, et elle ne cessa point de se faire entendre, malgré d'injurieuses et menaçantes clameurs, jusqu'à ce qu'elle eût gagné sa noble cause. Pendant l'espace de plus de trente ans, au milieu de perpétuelles vicissitudes et de changemens inouïs dans les annales des peuples, tandis que tout se bouleversait autour d'eux, que la France créait dix constitutions, et que l'Europe entière était remuée jusque dans ses entrailles, les serviteurs de Christ demeurèrent inébranlables dans la question d'humanité qu'ils soutenaient, et leur persévérance fut couronnée enfin d'une victoire éclatante. Nous avons choisi cet exemple entre beaucoup d'autres du même genre; et si l'on étudiait avec attention l'histoire de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de l'Amérique septentrionale, on ne tarderait pas à se convaincre que la stabilité des institutions dans ces divers pays tient à la stabilité des principes de morale, qui ont eux-mêmes leur source dans la foi religieuse.

Ce que nous disons des maximes de conscience, on doit le dire également des idées de l'esprit: la religion leur imprime un caractère de durée et de fixité. L'inconstance perpétuelle des opinions est une véritable maladie; c'est la fièvre ou l'ivresse de l'âme. Elle naît et se développe quand la raison s'est long-temps nourrie d'elle-même sans pouvoir se rassasier, quand le cœur est vide, quand les passions ne trouvent plus de joies autour d'elles, parce qu'elles les ont épuisées, quand tout l'homme enfin *s'ennuie*. Pour un être tombé dans ce marasme d'une extrême civilisation, les idées n'ont plus d'autre valeur que celle d'être neuves, et le changement est la seule jouissance qu'il soit encore capable de sentir. Mais donnez à sa raison la solide nourriture des croyances religieuses; remplissez son cœur d'un ardent amour envers Dieu et envers les hommes; retranchez ou corrigez ses passions, en leur proposant un but plus noble et de plus hautes espérances; cet homme n'éprouvera plus

d'ennui, son âme ne sera plus malade, et ses opinions cesseront d'être mobiles et inconstantes. Lorsque l'on contemple au-dedans de soi l'image de Dieu, toujours la même et toujours nouvelle, selon l'expression de St-Augustin, il y a de la fixité dans les pensées, et l'esprit s'assied dans son repos.

On appliquera facilement ce qui précède à notre situation présente. Un député disait naguère, du haut de la tribune, qu'en France les institutions et les pouvoirs *sont posés en l'air*; la raison en est simple, c'est que les opinions et les mœurs n'ont elles-mêmes aucun fondement solide. Cherchez ce fondement dans la foi religieuse; enseignez aux Français à puiser dans l'Évangile des maximes permanentes, des sentimens durables, et vous obtiendrez cette stabilité que tous les hommes sages désirent, et pour laquelle on n'a pu former jusqu'à ce jour que des vœux impuissans.

Enfin, quant aux *intérêts matériels*, ils prospèrent avec l'ordre et la stabilité. Si donc on réalise parmi nous ces deux dernières conditions, la première s'en suivra naturellement. Les intérêts ont été compromis depuis la révolution de juillet, parce qu'ils se sont trouvés en butte au danger sans cesse renaissant des émeutes. Détruisez ces causes de souffrance par le moyen que nous avons indiqué, et vous verrez bientôt refleurir les établissemens d'agriculture et de commerce, les exploitations, les entreprises lointaines; et vous rendrez à tous les genres d'industrie l'activité qu'ils ont perdue.

Ces résultats paraissent encore plus évidens, lorsqu'on réfléchit à l'utile influence que l'Évangile pourrait avoir sur les hommes qui font travailler et sur ceux qui travaillent. Des milliers de faits ont constaté que les Chrétiens, quelque profession qu'ils exercent, y prospèrent ordinairement, parce qu'ils apportent dans leurs affaires un esprit d'ordre, des habitudes laborieuses, une stricte économie, beaucoup de bonne foi, et qu'ils inspirent par là une entière confiance. On cite en Angleterre les riches établissemens des membres de la secte des Amis, et en Allemagne ceux des Frères Moraves. La source des succès qu'ils ont obtenus est dans leurs vertus chrétiennes, et ils auraient moins réussi, quelque étrange que puisse paraître ce fait, surtout aux Saint Simoniens qui accusent avec tant d'ignorance ou de mauvaise foi le Christianisme d'être ennemi du travail, ils auraient moins réussi dans les entreprises du monde, s'ils avaient été moins religieux. Pour les classes ouvrières, l'Évangile éloignerait les causes de leur malaise, en leur inspirant des habitudes d'ordre, d'économie et de prévoyance. Et comme les intérêts généraux d'un pays se composent de l'ensemble des intérêts particuliers, il est clair que la religion chrétienne favoriserait dans toutes ses parties le développement de la prospérité nationale.

Ainsi, tout pourrait être réalisé par le moyen de l'Evangile, l'ordre, la stabilité, les intérêts matériels. Hommes du présent, pesez nos motifs, examinez nos preuves, et accordez-leur la sérieuse attention qu'elles doivent obtenir. Nous avons invoqué sur chaque point le témoignage de l'expérience, et l'expérience a plaidé pour nous. Rappelons encore une parole de l'illustre Washington, qui déclara solennellement, quelques heures avant de mourir, qu'il regardait le Christianisme comme la base essentielle de la liberté et de la prospérité de son pays.

Vous repoussez avec une juste indignation le despotisme sous quelque forme qu'il essaie de reparaître; vous ne voulez plus d'un Code pénal sanguinaire ou de baïonnettes inexorables; mais songez-y bien, hommes du présent, vous serez forcés de revenir tôt ou tard au despotisme, et vous l'accueillerez même comme un sauveur, si vous persistez à ne pas chercher dans la foi religieuse le moyen d'ordre qui vous manque, et les garanties qui sont indispensables au bien-être de la société. Vos orateurs les plus habiles n'ont pas craint de le proclamer hautement dans une discussion récente; ils vous ont dit que l'anarchie est à nos portes, qu'elle y frappe, qu'elle menace de tout envahir; et qu'est-ce que l'anarchie, sinon l'avant-coureur d'un gouvernement absolu?

Vous reconnaîtrez, hélas! trop tard peut-être, qu'un peuple sans foi religieuse n'est fait que pour être esclave. Vous verrez trop tard que l'Evangile, c'est la liberté même, et que, hors de l'Evangile, il faut tomber sous la tyrannie ou dans les effroyables déchiremens de Buenos-Ayres. Et alors, de même que Dieu fit autrefois sortir des forêts de la Scandinavie des hordes innombrables de barbares pour subjuguer l'empire romain, cadavre impur dont l'athéïsme dispersait les lambeaux; de même qu'il rassembla les sectateurs de Mahomet sous les murs de Constantinople, qui n'avait su faire du Christianisme qu'une sanglante arène de guerres civiles; Dieu susciterait aussi je ne sais quelle race d'hommes, je ne sais quel conquérant, pour soumettre à la loi de l'épée une nation qui n'aurait pas voulu se soumettre à sa loi d'amour, et l'on écrirait sur le front déshonoré de ce peuple : ESCLAVE, PARCE QU'IL NE DEVINT PAS CHRÉTIEN.

Hommes du présent, détournez ces tristes prévisions; embrassez par la foi l'Evangile de Jésus-Christ, et que nous puissions dire, en nous appuyant sur des promesses qui ne passeront point: DIEU PROTÈGE LA FRANCE!

LE PRISONNIER DE BICÊTRE.

Nous empruntons à l'un des derniers numéros du *Globe* le récit suivant :

« Un père de famille sans ressources, sans pain chez lui, sort avec un de ses enfans pour aller chercher de l'ouvrage, et n'en trouve pas. Son enfant a faim. Le père, les larmes aux yeux, demande pour lui un peu de bouillon à un traiteur; il est refusé. Sa tête s'égare : il entre chez un restaurateur, et y dérobe un couvert.

« Arrêté pour ce délit, il est traduit en cour d'assises; le délit est constant, le jury le déclare en son âme et conscience. La cour fait l'application de la loi, et, attendu que le délit a eu lieu à une heure de nuit, le père de famille est condamné à plusieurs années de prison et à l'exposition. Ainsi l'a voulu l'art. 386 du Code pénal; ainsi le prescrit la loi *écrite*, loi MORTE qui ne sait que flétrir et tuer.

« Conduit à Bicêtre, jeté au milieu d'hommes infortunés comme lui, mais qui, sous le poids de leur dépravation ou de la flétrissure qui les a frappés, pour la plupart ont à jamais renoncé à la société, et font de leur prison une école de corruption, A..., du sein de toute cette dégradation, se roidit contre le désespoir, et trouve la force de se relever. Bientôt son intelligence et l'élévation de ses sentimens sont remarqués des chefs de la prison, et aujourd'hui A..., revêtu de leur confiance, exerce à Bicêtre d'importantes fonctions.

» Nous avons sous les yeux une lettre d'A... et un travail fait par lui sur le Code pénal. Cette lettre et ce travail sont adressés à M. Decourdemanche, avocat, qui nous les a confiés quelques jours, en nous autorisant, comme il y était lui-même autorisé par A..., à qui il en avait fait la demande, à livrer à la publicité ce qu'il nous paraîtrait utile d'extraire de sa lettre ou de son travail.

» Avant tout, nous éprouvons le besoin de bien préciser le motif qui nous anime ici. Nous ne cherchons nullement à faire un de ces actes qu'on appelle d'opposition; notre pensée est même bien moins encore d'appeler sur A... l'attention publique et l'intérêt du gouvernement, que de prouver par un exemple frappant à

quelles extrémités un homme honnête et capable peut se trouver réduit dans l'organisation actuelle de la société, et d'ouvrir les yeux de tous les hommes généreux sur un ordre de choses où les dix-neuf vingtièmes de la population sont déshérités de moralité, d'instruction et de bien-être.

» Nous avons trouvé dans toute l'existence de cet homme et dans sa condamnation de hautes leçons morales, auxquelles nous avons vivement désiré pouvoir donner de la publicité. En consentant à ce désir, A... a fourni une preuve nouvelle de l'élévation de ses sentimens.

» Nous laissons parler A...

« Né de parens obscurs, dès l'âge de dix ans je fus obligé de » travailler pour subvenir à mes besoins, et à cet âge aussi je me » trouvai abandonné à moi-même, sans autre guide qu'une âme » ardente et une imagination des plus exaltées.

»..... Dans ma plus tendre enfance, je portais la dévotion jus- » qu'à pratiquer des austérités au-dessus de mes forces. Dans un » âge plus avancé, jaloux de m'instruire, j'ai acquis par mon pro- » pre instinct le peu de connaissances que je possède. Militaire à » l'âge de dix-sept ans et demi, j'ai déployé dans les campagnes » que j'ai faites la fougue de mon caractère, et les cicatrices que » je porte en sont la preuve la plus évidente, indépendamment » des pièces qui viennent à l'appui de mes assertions. »

» Réformé de l'état militaire, puis de la garde nationale *pour cause d'épilepsie*, A... se maria et devint père :

« Mais peu de temps après cette union, et par suite d'événe- » mens au-dessus de la prévoyance humaine, le bonheur s'est » enfui de nous pour ne revenir jamais. Cependant, je faisais tout » ce qui dépendait de moi pour rendre notre situation moins » douloureuse, et à cet égard j'ai fait l'abnégation la plus com- » plète de mon amour-propre. C'est ainsi qu'on m'a vu coopérer » successivement à la rédaction d'un dictionnaire pour servir à » l'intelligence des auteurs grecs et latins, et travailler jour et » nuit au pont des Invalides. J'ai publié la relation d'un voyage » autour du monde, et travaillé sur les ports au chargement des » bateaux. J'ai fait un traité d'astronomie, un essai sur les hié- » roglyphes et l'explication historique et allégorique de la fable, » et fabriqué des boucles à chapeaux...

» Ne croyez pas, monsieur, que mon intention soit de chercher » à me rendre intéressant en me présentant comme une victime » de l'égarement de mes juges; non, je reconnais la justice de » ma condamnation sous le rapport de la culpabilité; mais, sous » celui de la pénalité, l'arrêt qui me frappe dépasse, selon moi, » les limites d'une répression bien entendue...

» J'ai à Bicêtre une place qui me met à même de soulager un » peu mon enfant et sa mère, et par les productions de mon faible » génie je cherche à me créer d'autres ressources pour adoucir » la position de ces deux êtres infortunés. Je sollicite à ce sujet » l'examen le plus sévère; je ne le redoute pas, monsieur, veuil- » lez le croire; je me relève à mes propres yeux par l'emploi que » je fais de mes ressources...

» Je ne souffre pas de la perte de ma liberté par la privation » des plaisirs dont elle est cause, mais bien pour l'action hon- » teuse qui me l'a motivée. Je sais très-bien que nulle action ne » me rendra l'estime des gens de bien, et cependant je persiste à » tenir une conduite digne d'éloges; toutes mes souffrances seront » perdues cependant; personne ne croira à mon retour à l'hon- » neur; cette société, au nom de laquelle on m'a flétri, ne me » tiendra aucun compte de mon repentir, et cependant je per- » siste à faire de bonnes actions. »

Qui ne se sent ému à la lecture de ce fait! Et certes ce n'est pas le seul exemple que nous trouverions dans nos prisons, d'êtres doués d'intelligence, de savoir et même d'une grande énergie morale, que l'abandon d'une société égoïste et corrompue, joint à la tentation du plus pressant des besoins, a portés à violer la loi *morte* des codes en même temps que la loi de leur conscience, devenue aussi une loi morte, une simple barrière, depuis que l'amour et la crainte filiale de Dieu n'habitent plus le cœur de l'homme. Le malheur d'A... excite aussi notre profonde sympathie, et, pour notre part, nous remercions le *Globe* d'avoir révélé ce fait entre tant d'autres du même genre, qui tendent non-seulement à provoquer la refonte de nos institutions pénales, mais aussi à montrer au monde qu'il y a une distance moins grande qu'il ne le pense entre lui et les malheureux qu'il repousse de son sein avec crainte et indignation. Mais nos réflexions à ce triste spectacle sont autres que celles du *Globe*. Elles ne s'arrêtent pas à l'imperfection de notre état social; elles nous portent jusqu'à la source de tous nos maux, notre misère morale et notre irréligion. Que la vue d'A... nous reporte tous sur nous-mêmes et nous conduise à nous demander combien il y en a parmi nous qui, abandonnés aux seuls freins de la crainte des lois humaines et du sentiment de l'honneur, eussent été retenus aussi longtemps que cet infortuné dans le sentier de la probité? Combien eussent consenti à subir les humiliations qu'il a subies! Quelques-uns, peut-être le plus petit nombre, eussent encore hésité quelque temps entre la faim et le déshonneur. Mais qui oserait répondre qu'il eut, par ses seules forces morales, résisté à toutes les tentations d'une position désespérée? Qui? Celui qui, aimant Dieu par dessus tout, s'est dévoué à lui tout entier, et qui pratique sa loi parce qu'il a appris à la trouver bonne et qu'elle est en lui une loi vivante. Or, le seul moyen de passer de la crainte servile à l'amour de la loi, c'est d'avoir foi à l'Évangile, à cette bonne nouvelle de réconciliation et d'amour que Jésus-Christ a apportée aux hommes. Laissons-là tout notre faux honneur, qui n'est que la crainte du monde, toute cette estime de nous-mêmes, d'autant plus grande que nous nous connaissons moins. Ecoutons notre conscience qui nous accuse, écoutons la Parole divine se joindre à cette voix plus ou moins affaiblie, et chargés du fardeau de notre fausse vertu et de notre misère morale, allons le déposer sans en rien garder au pied de la Croix. Là nous trouverons un soulagement jusqu'alors inconnu pour nous, une joie, un amour, une puissance qui nous feront vaincre toutes les tentations et accomplir une loi que nous aimerons, qui se sera identifiée avec nous, une loi bien autrement étendue que la loi des Codes et que celle de l'honneur, et qui cependant se résume tout entière dans ces mots : Tu AIMERAS *le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même.*

Au reste, nous gémissons avec le *Globe* sur cette population immense qui, *deshéritée de moralité, d'instruction et de bien-être*, fournit surtout aux bagnes et aux prisons leurs malheureuses recrues. Mais ce ne seront ni les leçons de nos savans, ni les prédications saint-simoniennes, qui la ramèneront à une lumière salutaire et à la moralité. L'homme ne suffit pas à l'homme. Aujourd'hui on doit en être plus convaincu que jamais.

LE CHRISTIANISME AURAIT-IL SUCCOMBÉ SOUS LES COUPS DE LA PHILOSOPHIE?

Vous avez mille fois ouï dire que le Christianisme est passé. Voilà une assertion qui serait bien grave, si elle était aussi fondée qu'elle est répandue. On la répète, on l'imprime tous les jours; elle circule dans les conversations et dans les livres; on la donne comme une sorte d'axiome, ou comme un fait démontré, au-dessus du doute et presque de l'examen. Demandez-vous ce qui la rend si incontestable et si évidente, on vous répond que le Christianisme a perdu la foi des peuples, surtout celle des classes éclairées, et qu'il ne saurait la recouvrer; que son principe et sa force sont épuisés; que ce qui convenait à l'humanité dans son enfance ne lui convient plus à son âge de force et de sagesse; que lorsqu'un dogme, une opinion quelconque, après avoir régné, sont une fois dépouillés de leur empire, ils ne le ressaisissent plus; que le passé ne peut revivre, etc., etc.

Sur tous ces apophtegmes de la sagesse du siècle, il y aurait beaucoup à dire; nous nous bornerons, quant à présent, à quelques courtes observations.

Le Christianisme, dit-on, a été frappé mortellement; il tombe pour ne plus se relever. Voyons. Les bases sur lesquelles il repose ont-elles été renversées par le dix-huitième siècle, ont-elles été même ébranlées? Ses preuves historiques et morales ne restent-elles pas intactes? On refuse ou, si vous voulez, on dédaigne d'en tenir compte: voilà tout; elles n'en existent pas moins. Les éluder, les tourner, déclarer avec une haute légèreté, sans examen consciencieux, sans étude sérieuse, qu'elles ne valent pas d'être prises en considération, ce n'est point les détruire; et il n'est pas une des attaques dirigées contre l'Évangile qui n'ait été victorieusement repoussée: aussi voit-on fréquemment des hommes graves, qu'une heureuse circonstance conduit à considérer de plus près le Livre divin, s'étonner des préventions de la science et de l'oubli où elle le laisse, et sortir des rangs de ses adversaires pour se placer parmi ses disciples et ses défenseurs.

Le Christianisme est épuisé. Voyons encore et jugeons. Ne satisfait-il plus aux besoins de l'homme sous son triple aspect d'être moral, d'être social et d'être immortel? A vrai dire, ce n'est qu'à l'égard de son influence sociale qu'on l'accuse d'insuffisance ou d'épuisement. Nous convenons qu'il s'occupe plus de l'être moral et de l'être immortel que de l'être social. Ce n'est, il est vrai, qu'indirectement, en agisssant sur les croyances et sur les mœurs, qu'il agit sur les institutions. Cependant, même sous ce dernier rapport, sa puissance régénératrice est immense; il a déjà beaucoup fait, ses ennemis le reconnaissent comme ses amis, et il n'a pas produit encore la dixième partie du bien qu'il promet au monde, et qui découle naturellement de ses principes et de ses doctrines. Il contribuera d'autant plus sûrement et plus activement au perfectionnement social, qu'il restera davantage religion, et qu'on n'essaiera pas d'en faire autre chose.

Le Christianisme est dépassé. Qu'est-ce à dire? Quelles idées, quelles institutions sont en avant de lui? Le seul reproche qu'on lui adresse, celui de ne point se mêler directement au mouvement politique et industriel, dont pourtant, à bien des égards, il est médiatement le mobile et le régulateur, fait une de ses principales gloires. Dans sa marche ascendante, malgré les lumières qu'il acquiert et les forces extérieures qu'il s'appropie, l'homme n'est-il pas toujours homme? sa nature, son état moral, ses obligations, ses rapports avec Dieu et avec le monde invisible ne restent-ils pas toujours les mêmes? Ce qui est vérité pour lui en un temps, ne l'est-il pas en tout temps? La doctrine qui vient lui révéler, d'une manière à la fois si haute et si simple, son origine et sa destinée, lui annoncer sa chute et sa rédemption, est et sera constamment nouvelle, parce que constamment elle répondra aux besoins, aux vœux de son âme, à tous les instincts de sa nature morale. La conscience du genre humain témoigne hautement que le Christianisme n'est ni vieilli, ni dépassé.

Mais il est un fait positif, dit-on, le déclin, le dépérissement de la foi, l'invasion du scepticisme dans l'Église. N'est-ce pas une preuve du déclin du Christianisme lui-même, un signe du dépérissement de son principe vital, un symptôme de sa chute prochaine? Est-il possible d'avouer le fait et de nier la conséquence? Oui, sans doute, car l'irruption du scepticisme dans les contrées chrétiennes n'a pas eu pour cause la caducité du Christianisme, l'épuisement de son principe et de sa force, l'insuffisance actuelle de ses doctrines ou de ses preuves, et ne saurait par conséquent être considérée comme l'avant-coureur de sa chute. Cette crise générale a eu une autre origine, et aura une autre fin. Le caractère du dix-huitième siècle est sa lutte contre le despotisme intellectuel et politique; son grand travail, comme sa principale mission, fut la démolition de l'ordre social ancien, l'affranchissement de la conscience, de la pensée et de l'homme, le triomphe des idées de liberté et d'égalité: ce fut, mais sous ce rapport seulement, de continuer et de consommer l'œuvre qu'avait commencée au seizième siècle, la réformation religieuse. La lutte s'engagea contre l'Église et contre le Christianisme, non pas que l'un et l'autre fussent réellement en cause, mais parce qu'ils se rencontrèrent comme des obstacles sur la route où l'on se précipitait. Partout l'Église s'était alliée avec l'État ou se l'était assimilé; partout elle s'attribuait et exerçait un droit de contrôle plus ou moins étendu sur la pensée et sur la presse; le Christianisme, contre l'esprit de son institution et la parole de son Fondateur, avait été travesti en puissance politique. Les idées nouvelles et leurs propagateurs eurent donc l'Église pour premier adversaire. Dans les pays catholiques, l'attaque fut plus violente, plus universelle, et se montra plus hostile au Christianisme, parce que là le Christianisme et l'Église semblaient faire cause commune, s'offraient comme n'étant qu'un, et repoussaient complètement l'esprit novateur, sans entendre à aucune transaction avec lui. Dans les contrées où l'autorité de la Bible avait pris la place de l'autorité de l'Église romaine, le combat fut moins long, moins acerbe, et présenta moins de danger. Tout n'y était pas en question; il y avait, à plusieurs égards, de l'affinité entre l'esprit nouveau et l'esprit ancien. On y sépara davantage la cause de l'Église de celle du Christianisme. L'Église elle-même ne prétendait pas dominer aussi exclusivement la pensée; elle se sentait moins intéressée, et portait par suite moins d'acharnement à arrêter la dissémination des principes de liberté. Ce dernier mot était déjà depuis long-temps inscrit sur sa bannière.

Si l'esprit de liberté, en se répandant, parut étouffer l'esprit religieux, c'est que, à cette époque, la liberté était le besoin dominant, et que la religion, telle qu'elle s'était constituée, la vit en ennemie et lui fit partout résistance; c'est que l'œuvre du dix-huitième siècle était de fonder, non la religion, mais la liberté, et que sa tendance exclusive le portait à refouler tout ce qui s'opposait à lui, bon ou mauvais, pour atteindre promptement son but. Il se déclara incrédule, matérialiste, athée, parce qu'il crut nécessaire, dans l'état des choses, de rompre avec le ciel pour conquérir la terre; il s'attaqua à la religion, parce que la religion que ce siècle avait sous les yeux oubliait que le règne du Christ n'est pas de ce monde. Nul doute que le philosophisme de ce temps ne se fût aussi attaqué aux vérités essentielles du Christianisme, s'il les eût connues; car les sacrifices qu'elles imposent à l'orgueil de notre cœur égaré leur donnaient de grands droits aux attaques d'un siècle profondément corrompu; mais c'est à peine si l'École dont nous parlons a entrevu, dans sa préoccupation politique, dirai-je, la surface du système religieux de l'Evangile. Aussi, à y regarder de près, on reconnaît bientôt que c'est de pouvoir plus que de vérité qu'il est question au fond de ces grands débats, et qu'on s'y inquiète beaucoup plus des institutions que du dogme. Tels ont été évidemment le principe, le caractère et le but de cette lutte immense. Plusieurs de ceux qui en furent les acteurs ou les témoins ont pu s'y méprendre; on s'y méprend encore aujourd'hui. Le Christianisme ne s'y est trouvé engagé qu'accidentellement. Maintenant qu'elle est passée, ou qu'elle touche à son terme, il a tout à en attendre et plus rien à en craindre. Dans ce que cette lutte contre l'ancien pouvoir spirituel a eu de légitime et de bon, par ses causes et par ses effets, elle a été un produit des principes que l'Évangile a semés dans le monde, et ses résultats généraux lui sont favorables. On ne

tardera pas à reconnaître que, loin d'avoir agi contre lui, elle a agi pour lui. Elle a brisé les formes rétrécies et les entraves innombrables qui le retenaient captif. Elle lui a rouvert le monde et préparé une ère nouvelle.

Nous le répétons, le dix-huitième siècle a attaqué le Christianisme, non tel qu'il est, mais tel qu'il l'a vu ; il l'a attaqué au nom de la liberté, et non pas au nom de la vérité, comme un obstacle et non pas comme une erreur, par l'effet de circonstances fortuites et de préventions injustes et réciproques.

La source du torrent d'incrédulité qui a inondé l'Europe ainsi reconnue, on n'en peut rien inférer contre les destinées du Christianisme. La cause cessant, l'effet doit cesser aussi. Les préventions nées de circonstances qui n'existent plus, une fois dissipées, la liberté moderne doit se rapprocher de la religion, au sein de laquelle elle a reçu l'être et la vie, et hors de laquelle elle ne saurait durer ni fructifier.

Il doit en être ainsi ; les faits le démontrent déjà à l'observateur attentif. De toutes parts, on aspire à sortir du scepticisme qui pèse et tourmente, maintenant qu'il est sans motif et sans objet ; de toutes parts, on aspire à retrouver la foi. Il y a un retour bien prononcé, et qui de jour en jour devient plus rapide et plus universel, vers la religion en général, et vers le Christianisme évangélique en particulier. Les progrès sont immenses depuis vingt ans. Le langage de la presse a déjà subi de notables changemens. Dans les journaux, dans les livres, dans les conversations, la religion, qui semblait pour jamais exilée du monde et reléguée dans le temple, ressaisit ses droits et reprend sa place. Une foule d'associations et d'institutions religieuses ont été fondées, et voient continuellement augmenter leurs ressources et le nombre de leurs adhérens. Les controverses renaissent. Les livres saints se répandent par millions d'exemplaires. Tous les ans, de nouvelles peuplades entendent la parole du Christ, et de nouvelles langues proclament son nom. Une multitude croissante d'apôtres dévoués portent la Bible et la civilisation aux hordes barbares de l'Afrique, de l'Amérique et des îles de la mer du Sud, comme aux nations stationnaires ou rétrogrades de l'Asie. Partout brillent quelques foyers des lumières évangéliques, et d'année en année ils se multiplient et s'étendent. Pendant que de nouvelles églises s'élèvent sur les divers points du globe, un esprit de vie s'empare des églises anciennes, se propage de l'une à l'autre, et y ranime la foi et la charité primitives.

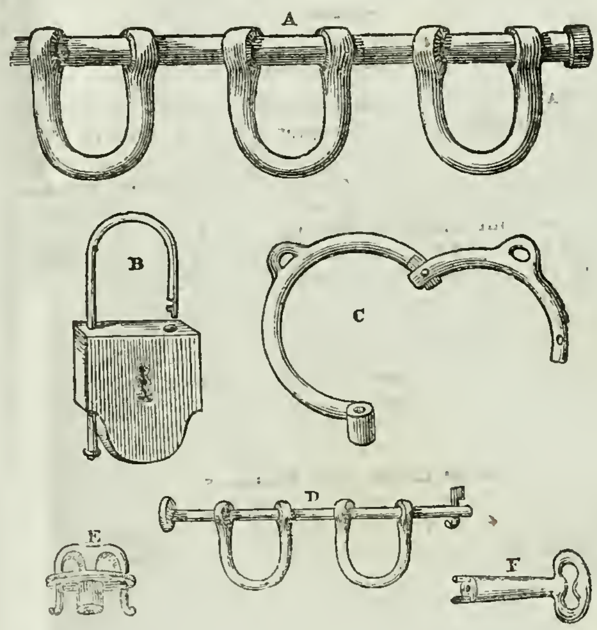
Le Christianisme est passé comme la liberté l'était sous l'empire. La liberté et la vérité ne périssent point. On peut les compromettre par l'abus qu'on en fait, et forcer les hommes trompés à les abandonner et à les maudire. Bannies un instant, elles reviennent triomphantes, environnées d'une force et d'un éclat nouveaux, avant même que la génération qui les avait repoussées soit entrée tout entière dans la tombe.

FAITS RELATIFS A LA TRAITE DES NÈGRES.

M. d'Hautefort fut nommé, il y a quelques mois, vice-consul à Bolivia. Il s'embarqua au Hâvre au mois de juin, sur un navire marchand sur lequel le gouvernement avait frété son passage. Ce bâtiment, au lieu de se rendre au Brésil, où M. d'Hautefort avait ordre de s'arrêter pour y remettre des dépêches, était destiné à la traite, comme beaucoup d'autres bâtimens sous pavillon marchand ; et en conséquence il s'est rendu pour ce commerce sur les côtes d'Afrique, où le chagrin et la température brûlante de ces contrées ont mis à la mort M. d'Hautefort, qui est âgé et infirme. Forcé de débarquer à Sierra-Leone, ce vice-consul s'y trouve dans l'état le plus accablant et en grand danger de succomber dans cette saison aux maladies qui y moissonnent les Européens. Que penser lorsqu'on traite ainsi un employé du gouvernement chargé de dépêches, et qui est placé à bord d'un bâtiment sous les auspices du gouvernement lui-même ! Croira-t-on maintenant trop rigoureuse la nouvelle loi contre cet infâme trafic de chair humaine, dans lequel les blancs ne sont pas même respectés.

La traite continue à se faire avec la même impudence. Un voyageur digne de foi, M. Stewart, qui a été dernièrement au Brésil, affirme que l'on a, de 1818 à 1828, importé annuellement à Rio-Janeiro plus de vingt mille esclaves ; il se trouvait dans ce port en avril 1829, et il estimait que cette année-là les importations seraient trois fois aussi considérables qu'à l'ordinaire, parce qu'on avait déjà débarqué, depuis le 1er janvier, 13,000 nègres, et qu'il y avait journellement de nouveaux arrivages.

Feu M. le baron de Staël, qui se rendit, en 1825, à Nantes, dans le but de s'assurer de la réalité des faits relatifs à la traite, en rapporta des détails qui font frémir d'horreur. On portait alors à cent le nombre des bâtimens employés dans ce seul port à la traite. Nous voudrions savoir combien on en a désarmés depuis cette époque? Mais d'après le fait inouï que nous venons de rapporter, nous craignons bien que beaucoup d'entre eux continuent à avoir cette affreuse destination. Nous pensons donc qu'il ne sera pas inutile de mettre sous les yeux de nos lecteurs les dessins des fers qui servent à la traite ; on les fabrique à Nantes par milliers, et c'est un forgeron de cette ville qui en a fourni à M. de Staël la note explicative que nous joignons à ces figures.



A. Appareil nommé *barre de justice!* garni de *menottes* pour garotter les pieds des esclaves. Chaque barre a environ six pieds de long ; elle est garnie de huit *menottes* qui servent à attacher huit esclaves, si l'on n'en met une qu'à un seul pied, ou seulement quatre, si l'on entrave les deux pieds. La planche ne représente qu'une portion de la barre de justice ; l'autre extrémité est percée d'un trou dans lequel passe la branche d'un cadenas *B* qui retient les menottes.

C. Carcan ou collier à charnière qui se ferme au moyen d'une vis. Les deux œillets pratiqués dans ce collier sont destinés à recevoir les anneaux de la chaîne décrite ci-dessus dans la note du forgeron, et qui sert à amarrer les esclaves, soit à bord, soit avant leur embarquement.

D. Menottes pour les poignets.

E. Poucettes que l'on serre à volonté et jusqu'à faire jaillir le sang, au moyen d'une vis et d'un écrou.

F. Clef qui sert à la fois à serrer les poucettes et à ouvrir ou fermer le collier.

Autres fers employés pour la traite des noirs.



« Quand on prend les nègres dans les bois, cette chaîne peut servir à les retenir jusqu'à l'embarquement. Pour cela on les attache et l'on passe autour d'un arbre la chaîne que l'on amarre des deux bouts.

» Pour retenir la chaîne, on passe la branche du cadenas dans une maille d'un des bouts de la chaîne et dans la boucle de l'autre bout, et ainsi l'on resserre plus ou moins la chaîne en mettant le cadenas dans une maille plus ou moins près du bout.

» Les anneaux dont le dessin ci-dessus présente deux échantillons, et qui ferment au moyen d'une vis, sont destinés à recevoir les cols des victimes. »

MÉLANGES.

Association pour l'instruction du peuple. — La plupart des écoles fondées pour l'enseignement du peuple se bornent à l'instruction primaire. Cette instruction, indispensable comme moyen d'acquérir des connaissances applicables aux usages de la vie, au commerce, aux arts et à l'agriculture, est tout-à-fait insuffisante, quand elle est la seule qu'on ait reçue. La nécessité de donner à la classe ouvrière une instruction plus étendue fut sentie, il y a quelques années, et des cours de géométrie et de mécanique, appliquées aux arts furent établis dans chacun des ports et dans plusieurs des villes non maritimes de France. A Paris même, le gouvernement a institué quelques cours où les ouvriers vont puiser des connaissances utiles; mais il n'existe entre eux ni la liaison ni la gradation, sans lesquelles il n'y a point d'enseignement solide. C'est après avoir mûrement examiné cet état de choses que plusieurs citoyens honorables, parmi lesquels se trouvent des députés et des professeurs distingués, viennent de former une association pour établir des études convenables à une population commerçante et industrielle comme l'est celle de la capitale. Elles comprendront : 1° la lecture et l'écriture; 2° la langue française; 3° l'arithmétique, avec ses applications aux questions commerciales et à la tenue des livres; 4° la géométrie élémentaire et la géométrie descriptive, avec leurs applications à la mesure des longueurs des surfaces et des volumes, au tracé des courbes, à la charpente et à la coupe des pierres, au dessin des engrenages et des parties principales des machines, enfin, aux leviers de toute espèce; 5° le dessin, coordonné avec le cours de géométrie; 6° la physique, la chimie et la mécanique, avec leurs applications aux arts. Cette série de cours sera divisée en trois années d'études. Au 1er septembre, on a ouvert, au cloître Saint-Merry, les cours de première et de deuxième année, et aux Petits-Pères ceux de deuxième année seulement. Les leçons ont lieu le soir. Bien qu'elles soient publiques et gratuites, on ne peut y assister que si l'on est porteur d'un jeton d'entrée, que l'on délivre aux personnes qui se font inscrire au bureau de l'administration, rue du Cloître Saint-Merry, n° 4. Une souscription est ouverte pour subvenir aux frais de cette œuvre éminemment utile. Nous désirons que cet exemple soit imité dans d'autres villes, et que l'instruction populaire reçoive bientôt tous les développemens dont elle a besoin.

Instruction des sourds-muets. — Malgré les progrès que la science et la philantropie ont fait faire à l'art d'instruire les sourds-muets, de nouvelles améliorations sont sans doute possibles; aussi ne saurait-on recueillir avec trop de soin des renseignemens sur les méthodes employées, et sur les résultats obtenus dans les principaux établissemens où l'on s'occupe de leur bien-être. L'institut de Surry, près de Londres, fondé par feu M. le docteur Watson, et dirigé aujourd'hui par son fils, est en particulier digne du plus grand intérêt. M. le docteur Milnor, qui l'a visité dernièrement, s'est assuré des avantages que présente la méthode d'enseigner aux sourds-muets à articuler, au lieu de se borner à leur apprendre le langage des signes. Deux hommes de service, tous deux sourds et muets, dont l'un est dans la maison depuis vingt sept ans, lui parlèrent sans faire des efforts très-marqués, et sans que leur voix eut rien de désagréable. L'un des maîtres de l'Institut, affligé aussi de cette double infirmité, réussissait à comprendre tout ce que M. Milnor disait, en suivant avec attention le mouvement de ses lèvres; quelquefois seulement il le priait de répéter sa phrase. Sa manière de parler n'était pas choquante, quoiqu'il eut beaucoup plus de peine à s'exprimer que n'en ont les personnes qui ne sont pas privées de l'ouïe. M. Milnor fut témoin d'un exemple plus frappant encore de la possibilité d'enseigner à parler aux sourds-muets : il entendit un jeune garçon de douze à treize ans réciter une sorte de compliment qu'il avait appris par cœur, et qu'il devait prononcer, quelques jours après, à l'assemblée annuelle des amis de l'institution. Sa mémoire le servit parfaitement, et quoiqu'il y eut un peu de monotonie dans sa manière, il accentuait avec une grande netteté. D'autres élèves, au contraire, ne pouvaient produire que des sons discordans. On essaie d'apprendre à parler à tous ceux qui sont admis dans l'établissement; mais il arrive souvent que des vices dans les organes de la voix, ou d'autres causes, forcent de renoncer à le leur enseigner. Un des élèves de l'Institut, ayant achevé son éducation et donné des preuves des plus heureuses dispositions, a étudié le droit et a été reçu avocat; il est fort habile avocat consultant. Un certain nombre de membres du barreau de Londres lui donnèrent un banquet lorsqu'il fut admis à en faire partie, et M. le docteur Watson, son maître, y fut invité, pour qu'il put jouir de ce succès extraordinaire obtenu par son excellente méthode.

ANNONCES.

Nous consacrerons peut-être un article à l'examen de ce recueil En attendant, nous nous empressons d'en annoncer la seconde édition.

L'auteur de cet opuscule réclame hautement avec tous les hommes éclairés la réforme de notre système d'éducation publique. Il signale plusieurs de ses imperfections de détail, et indique un petit nombre d'améliorations, fort désirables en effet, mais trop incomplètes. C'est par sa base surtout que pèche l'édifice actuel, et le Christianisme pourra seul nous fournir ce qui nous manque à cet égard comme à tout autre.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 8. 26 OCTOBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

PARALLÈLE

ENTRE L'HOMME SAUVAGE ET L'HOMME CIVILISÉ.

Jamais on n'a autant parlé de civilisation que dans notre époque ; jamais on n'a élevé si haut ses bienfaits. Le mot seul de *civilisation* est pour beaucoup de personnes un mot magique qui les électrise, et au-delà duquel elles ne voient rien en fait de gloire et de prospérité. Une nation n'est grande à leurs yeux qu'à proportion qu'elle voit fleurir chez elle l'industrie, le commerce, les arts, les sciences, la littérature, la philosophie ; c'est là la pierre de touche dont elles se servent pour apprécier la valeur des peuples, et elles ne croient pas pouvoir porter un jugement plus défavorable d'un pays ni lui faire une plus grande injure, qu'en disant de lui : « Il n'est pas civilisé », ou « la civilisation y est encore bien reculée. » Jugés de ce point de vue, les païens sont surtout malheureux et dignes de compassion, en ce qu'ils vivent privés des connaissances de notre Europe, en législation, en politique, en économie sociale ; il y a entre le sauvage et le citoyen de nos cités européennes un abîme incommensurable ; ces deux êtres n'appartiennent pas, pour ainsi dire, au même monde ; ils semblent n'avoir de commun que l'organisation physique et les traits du visage ; pour tout le reste, ils diffèrent absolument : voilà l'opinion de la plupart de nos publicistes.

Ce n'est, certes, pas nous qui deviendrons jamais les adversaires ni les détracteurs de la civilisation moderne ; nous savons trop tout ce que nous lui devons. Disciples de l'Évangile de Christ, et par conséquent amis des vraies lumières, nous ne pouvons demeurer indifférens à aucun progrès social, de quelque nature qu'il soit ; nous favorisons, au contraire, de tout notre pouvoir le développement intellectuel et moral de l'humanité, en fondant des écoles, en répandant l'instruction dans toutes les classes, en créant des institutions éminemment philantropiques, parce qu'elles sont avant tout chrétiennes, en soutenant celles qui existent déjà et qui nous paraissent dignes d'intérêt, et en faisant porter la Bible et avec elle tout un monde nouveau chez les peuples les plus reculés de la terre : c'est assez reconnaître, nous le pensons, l'incontestable supériorité de l'état actuel de notre société sur celui des nations païennes.

Cependant, nous l'avouerons franchement, nous ne croyons pas que la civilisation seule sans le Christianisme puisse établir entre les hommes une différence essentielle. Selon nous, un païen non civilisé et un Européen civilisé sans foi chrétienne ne sont pas deux êtres aussi dissemblables qu'on le pense. L'homme extérieur n'est pas trait pour trait chez l'un ce qu'il est chez l'autre : il a subi dans l'habitant de nos villes des modifications auxquelles le païen est demeuré étranger ; mais, au fond, ce sont les mêmes hommes, moralement parlant, comme nous le verrons plus tard. Le païen a conservé toute la rudesse d'une nature indomptée ; l'homme civilisé a pris dans ses manières la douceur et le poli de la société au milieu de laquelle il vit. Le premier s'abandonne sans réserve à toute la fougue de ses passions ; le second s'est étudié à les contenir dans de certaines bornes, et, soit sentiment des convenances, soit intérêt personnel, soit conscience de son devoir et de sa dignité, il ne les laisse que rarement faire explosion au-dehors. Le premier est insouciant, paresseux ; le second actif, entreprenant, travailleur. L'un vit au jour le jour et ne pense qu'à satisfaire le besoin du moment, sans s'embarrasser de l'avenir ; l'autre est prévoyant, économe, et met en réserve le fruit d'un travail qui doit servir à sa subsistance et à celle de sa famille. Celui-là est sans loi civile, comme il est sans loi morale ; celui-ci reconnaît une société, et un ordre social auquel il se soumet, et auquel, comme citoyen, il croit de son devoir de contribuer par son obéissance aux lois établies. Nous ne poursuivrons pas ce parallèle tout antithétique. Si nous en avons esquissé à grands traits les principaux points, c'est pour montrer que nous savons fort bien faire une distinction entre un sauvage et un Européen, sous le rapport social, quoique nous soutenions, ce qui ne manquera pas de paraître un paradoxe à beaucoup de personnes, que le cœur de l'un et de l'autre, n'ayant pas été régénéré par l'Évangile, est le même *aux yeux du scrutateur des cœurs et des reins.*

On comprend, sans que nous ayons besoin de le dire, que nous ne rangeons pas tous les païens sur la même ligne

quant aux capacités intellectuelles et au degré de moralité; et sans vouloir nous établir juges des cœurs, nous voyons des nuances assez tranchées entre l'habitant de la Nouvelle-Zélande et le Hottentot, entre le Hottentot et l'Indou, entre l'Indou et le Chinois, entre le Chinois et le Persan. On comprend aussi que, quand nous avons parlé de civilisation européenne, nous n'avons pas pu oublier l'influence prodigieuse que le Christianisme a exercée sur l'amélioration de la société moderne. On ne saurait trop le répéter, si l'esclavage a disparu du milieu de nous, si les femmes y ont repris leur rang et leur dignité, si nous avons une législation et une jurisprudence, des institutions libérales, des maisons d'éducation, des hôpitaux, des asiles pour les orphelins, si nous nous distinguons, comme peuple, par des mœurs douces et un esprit de bienfaisance, c'est au Christianisme que nous sommes redevables de ces inappréciables bienfaits; car ce sont ses principes qui ont introduit peu à peu dans les masses cette morale infiniment plus pure que celle des peuples anciens, et dont tout homme naissant au dix-neuvième siècle subit plus ou moins l'action, quoique, quant à lui, et comme individu, il puisse tout aussi peu aimer et mettre en pratique l'Évangile qu'un Indien ou un nègre. Mais, comme nous l'avons dit, nous envisageons ici l'Européen comme étranger à la foi et à la vie que donne le Christianisme, et se glorifiant d'une civilisation qui n'a pas changé et qui ne saurait changer son cœur, égaré comme celui de tous les autres hommes.

Etablissons maintenant une comparaison entre le sauvage et l'homme civilisé, en les considérant d'abord sous le point de vue religieux.

Que voyons-nous chez la plupart des nations païennes, qui vivent encore dans l'état sauvage? Des idoles grossières, monstrueuses, des cultes sanglans, des prêtres fanatiques, des sacrifices homicides. Chez d'autres, qui sont sorties de la barbarie et qui se sont élevées par leurs propres forces à une espèce de civilisation, nous trouvons le culte du ciel et des astres en honneur, ou même l'adoration des plantes et des animaux des champs. Dans les habitudes des troisièmes, nous avons peine à surprendre de légères manifestations du sentiment religieux, tant elles sont avares de cérémonies. Mais, sans faire ici une statistique des cultes païens, ce qui n'entre d'ailleurs pas dans notre sujet, saisissons les traits caractéristiques et distinctifs de leur théologie. Les voici, à ce qu'il nous semble: absence de notions vraies sur le caractère moral de Dieu; substitution d'un Dieu de l'imagination ou des passions en la place du Dieu véritable que révèlent la nature et la conscience; manque absolu de consolations et d'espérances solides. Le lecteur s'aperçoit sans doute que la différence dans la manière d'exprimer au dehors le sentiment religieux n'est pas l'essentiel pour nous. Sans donc nous arrêter aux faces diverses que peuvent présenter les nombreuses religions païennes (car ces variations ne servent jamais qu'à constater un fait, mais ne le constituent pas), nous demanderons si l'on imagine peut-être que l'élève de la civilisation du XIX[e] siècle a un Dieu moins fictif, plus vrai, plus réel, que le païen? Il ne se le représente pas, nous l'accordons, sous les traits hideux d'une idole, et ici la différence apparaît immense. Mais ce Dieu auquel il croit, qui lui en a donné l'idée? où en a-t-il puisé la connaissance? à la même source que le païen: en lui-même, dans ses propres conceptions. Le Dieu qu'il pense servir n'est pas le Dieu qui s'est manifesté dans la création d'abord, puis dans la Bible, mais le Dieu que l'homme s'est fait à lui-même, d'après ses goûts, ses inclinations particulières, ses passions; c'est un Dieu calqué, en tous points, sur le modèle de l'homme, qui en est le prototype, et qui, voyant en lui presque son égal, le craint aussi peu qu'il l'aime, l'aime aussi peu qu'il le craint, n'a pour lui qu'une parfaite indifférence, et à côté de lui s'endort dans le péché. Les païens de la Grèce et de Rome avaient un Dieu patron des voleurs, une Déesse qui présidait à l'impudicité, un Mars meurtrier et une foule d'autres divinités rivales, vaniteuses, haineuses, pleines d'orgueil et d'ambition. Le Dieu des païens d'Europe est tout cela; car leur esprit est parvenu à engloutir toutes les perfections morales de Dieu dans sa bonté et à anéantir sa sainteté et sa justice, au moyen de sa miséricorde; de sorte que, se persuadant que cette bonté et cette miséricorde imaginaires, toujours prêtes à excuser et à effacer les péchés, tiennent les portes du ciel toutes grandes ouvertes, à tous les hommes sans distinction, il n'y a personne, depuis l'honnête homme du monde jusqu'au scélérat et au criminel, qui ne se flatte d'obtenir pour ses vices complète indulgence, et qui n'espère le salut. Mais un Dieu qui ne sanctifie ni ne console, qui n'inspire ni joie, ni amour, dont on ne redoute pas plus les menaces qu'on n'est sensible à ses bienfaits, et dont on n'éprouve le secours ni dans le temps de l'affliction, ni à l'heure de la mort, mérite-t-il bien d'être appelé un *Dieu*, et ceux qui en sont réduits à une divinité de cette nature, en quoi diffèrent-ils du malheureux qui n'a pour refuge, dans les temps de calamité, et au moment de passer dans le monde éternel, qu'un morceau de bois ou de pierre façonné de ses mains? La définition que la Parole de Dieu donne du paganisme est donc profondément philosophique: tout homme, selon elle, est païen, *qui vit sans Dieu et sans espérance, dans ce monde* (1).

Sous le rapport moral, nous apercevons entre le sauvage et l'homme civilisé les mêmes traits de ressemblance; car quel est le but du premier? C'est de jouir de la vie autant qu'il lui est possible, c'est de s'accorder tous les genres de jouissances sensuelles. Et parmi nous, quelle est la fin dernière de tous les établissemens que l'on forme, de toutes les alliances que l'on contracte, de toutes les éducations que l'on fait, si ce n'est, ou de s'acquérir un nom, ou de se créer une fortune, ou de s'ouvrir une carrière, ou de vivre dans l'abondance ou dans la mollesse. Si du moins la pensée de Dieu venait se mêler à cette vie industrielle ou commerciale pour la sanctifier, et si des occupations qui sont en soi toutes terrestres étaient élevées et ennoblies par l'esprit dans lequel on s'y livre, et par le but auquel on les rapporte! Mais l'amour de Dieu, la gloire de Dieu ne trouvait pas plus de place dans les travaux mercantiles ou littéraires de la plupart de nos concitoyens, que dans les expéditions brutales et les vols à main armée des sauvages; ce que l'on veut de part et d'autre avant tout, c'est *jouir*, exploiter ce monde de mille manières au profit de la sensualité, ici d'une manière grossière et choquante, là avec des raffinemens et des déguisemens. En Europe, en France, l'égoïsme se cache, parce qu'il a conscience du dégoût qu'il inspire; il va même jusqu'à prendre le masque du désintéressement, et ceux-là sont souvent le plus entachés de ce vice, qui déclament le plus chaudement contre lui. Parmi les peuples païens, où l'on n'a pas honte de se montrer tel qu'on est, l'égoïsme se produit au grand jour, et il est convenu que chaque individu doit faire plier à ses volontés tous les intérêts généraux et particuliers. Il y a en Afrique et dans les forêts de l'Amérique des haines entre un chef et un autre chef, des rivalités entre une tribu et une autre tribu; en France, à Paris, nous avons des intrigues et des cabales parmi les littérateurs, des inimitiés politiques parmi les représentans de la nation et dans la nation elle-même, des rancunes chez les membres de tous les corps, et parmi les gens de tous les états. Le sauvage se glorifie de la force de son corps, de la souplesse de ses membres, de son habileté à lancer le

(1) Ephés. II, 12.

javelot ou à manier la massue; chez nous, on est orgueilleux de tout, de la naissance, du rang, de la richesse, des emplois, de l'esprit, de la science. Quand on y regarde de bien près, la civilisation sans la foi religieuse n'est guère qu'un vernis trompeur, au moyen duquel l'homme cherche à se cacher à lui-même et à déguiser aux autres sa misère morale. Mais, en dépit des beaux dehors qu'il affecte, sa corruption native perce tout au travers, et laisse apercevoir sa difformité intérieure.

Et vous êtes encore fiers, hommes de l'Europe moderne, d'une civilisation qui vous a à peine changés, qui vous a si peu élevés moralement au-dessus du sauvage, sur lequel vous abaissez peut-être un regard de mépris, d'une civilisation qui a si faiblement contribué à votre véritable bonheur, au bonheur de votre âme ! Si vous étiez sérieux et réfléchis, n'auriez-vous pas déjà profité de tant d'expériences que vous avez faites, et qui avaient pour but de vous convaincre de l'impuissance du remède employé par vous pour vous guérir? Dites-le-nous en particulier, Français, nos chers concitoyens, comment se fait-il qu'au dix-neuvième siècle, après deux révolutions opérées dans l'espace de quarante années, et qui auraient dû purger la société de tous les élémens hétérogènes et malfaisans, possédant tant d'hommes distingués dans tous les genres, tant d'habiles orateurs, législateurs, hommes d'affaires, jouissant de si belles institutions, instruits et éclairés, comme vous l'êtes, par l'expérience de tous les âges et de tous les peuples, voyant les arts, les sciences, l'industrie fleurir parmi vous, vous trouvant en un mot placés en tête de la civilisation européenne, à laquelle vous donnez l'impulsion, et qui ne marche pas sans vous, comment se fait-il qu'au milieu de tant de richesses, vous soyez encore dans le trouble, sans sécurité ni pour le présent, ni pour l'avenir ? C'est que la civilisation sans le christianisme est un paganisme déguisé, masqué; c'est qu'il vous manque encore une chose, *la seule chose nécessaire* (1), celle qui peut seule vous donner une paix solide, des espérances assurées, un bonheur complet, des vertus réelles, une prospérité durable, l'Évangile de Jésus-Christ. *Car ce qui est né de la chair est chair ; mais ce qui est né de l'Esprit, est esprit* (2) ; *et si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature, les choses vieilles sont passées ; toutes choses sont devenues nouvelles* (3). *La piété est utile à toutes choses, ayant les promesses de la vie présente, aussi-bien que de celle qui est à venir* (4). *Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende* (5) ! !

DES SECOURS AUX INDIGENS.

Dans une époque comme la nôtre, lorsque la défiance d'un présent sans conditions de stabilité et la crainte d'un avenir tout noir d'orages paralysent l'industrie et portent leur terrible contre-coup sur les classes qui ne vivent que de leur travail quotidien, on voit surgir d'un côté une masse énorme de malheureux, de l'autre des théories nombreuses inspirées par la vue de tant de misère et par le besoin d'y porter remède. Partout on parle de la profonde détresse des classes ouvrières ; c'est un fait tellement saillant aujourd'hui, surtout dans cette grande capitale, qu'il oblige tout le monde à s'en occuper. Malheureusement il en est de cette triste réalité comme de beaucoup d'autres : les discours et les théories qu'elle provoque sont plus nombreux que les sacrifices qu'elle parvient à obtenir. Mais, tandis que beaucoup de zèle et de philantropie se dissipe en paroles et en gigantesques projets, tandis que, cherchant exclusivement dans les vices de notre organisation sociale la cause de tous les maux du peuple, quelques hommes jettent des paroles de dédain sur un mode de bienfaisance éminemment chrétien, sur l'aumône, de nombreuses misères, qui attendraient long-temps les conséquences d'une refonte de la société, trouvent du soulagement dans les dons et dans l'active sollicitude des cœurs que presse une charité plus réelle. Pour ces cœurs, l'aumône n'a rien de trop étroit, ni de trop mesquin, toutes les fois qu'elle soulage une véritable détresse.

Et d'ailleurs, cette aumône n'est pas, comme on le pense, toute la charité du chrétien. La charité, c'est l'amour et non l'aumône, qui n'est que l'un de ses fruits. Or, l'amour embrasse tout; il s'adresse aux riches comme aux pauvres; il s'enquiert des souffrances des uns comme de celles des autres; et quand il s'occupe plus particulièrement des derniers, sa prévoyante sollicitude s'étend bien au-delà du mal actuel, qu'il s'empresse cependant de soulager. Que chacun soit animé de cet amour immense qui se puise à l'école de Jésus Christ, qu'il le mette en pratique dans la sphère d'action qui lui est assignée, et nous verrons, en même temps que la misère actuelle de la classe pauvre sera allégée, sa source se tarir de jour en jour. Cette source, il faut la chercher plus haut que dans nos institutions, nos lois et nos mœurs actuelles; elle existe dans le cœur même de l'homme. C'est de là que découlent tous les vices et tous les abus qui engendrent la pauvreté; c'est jusque là qu'il faut aller pour ramener un ordre réel dans nos rapports sociaux, et avec cet ordre tous les bienfaits temporels qui doivent dériver de l'affection mutuelle et de l'obéissance à la loi de Dieu. Qu'on s'attaque moins aux institutions et davantage à notre dépravation morale. Qu'on cesse de caresser le peuple, de le flatter, de l'habituer à se considérer comme victime des classes supérieures ; on ne fait par là que l'inciter à jeter encore plus de trouble dans la société. Nous le servirons mieux en partageant notre pain avec lui et en cherchant à le retirer de cette fange d'irréligion où s'ensevelit son bonheur tout entier, où l'être moral s'en va dépérissant de jour en jour, jusqu'à ce que le désespoir ou le crime viennent consommer sa ruine. Nous le répétons, se borner à réclamer des institutions favorables aux classes indigentes, c'est s'arrêter au milieu de la route; vouloir refaire avant tout l'édifice social, c'est vouloir construire un palais avec des matériaux prêts à tomber en poudre. Le bien-être temporel des classes souffrantes ne pourra pas plus sortir des efforts des utopistes sociaux que de la seule aumône ; il ne pourra sortir que de la source de tout bien-être, de la régénération morale du cœur de l'homme, et c'est à l'Évangile seul qu'appartient la puissance d'accomplir une telle œuvre. C'est lorsque le pauvre sentira qu'il est plus que pauvre, qu'il est pécheur, c'est lorsque l'Évangile, en lui révélant le plus grand de ses maux, lui en aura fourni aussi l'infaillible remède, que le progrès des institutions aura sur son sort une influence réelle et durable. Mais il faut que de son côté le riche sente qu'il a aussi son indigence, sa corruption, sa misère, et qu'il ne possède guère que des illusions de plus que l'indigent. Le vrai bonheur est pour tous deux aux mêmes conditions. Quand ils se seront rencontrés puisant à la même source, quand ils auront, non-seulement reconnu, mais senti leur véritable égalité devant le Dieu saint, une communion d'amour intime et féconde s'établira entre eux, remplacera l'opposition et les secrètes inimitiés qui isolent les membres de la famille humaine et,

(1) Luc, 10. 42.
(2) Jean, 3. 6.
(3) II Cor., 5. 17.
(4) I Tim., 4. 8.
(5) Matth., 13. 9.

de conséquence en conséquence, fera cesser la misère sur laquelle nous avons à gémir aujourd'hui.

En attendant, ne reculons pas devant cette misère, sous prétexte que l'aumône ne suffit pas à y mettre fin, ou que le nombre de ceux qui en sont la proie décourage notre bienfaisance; et tout en désirant beaucoup mieux, comptons déjà comme une chose précieuse de pouvoir diminuer, ne fût-ce que d'un seul, le nombre des infortunés que pressent les besoins les plus impérieux. Nous serions heureux si notre feuille pouvait engager dans cette voie quelque cœur insouciant des misères d'autrui, qu'il n'a sans doute pas contemplées de près, ou ranimer la bonne volonté de ceux qui, les ayant vues, reculent découragés devant cet abîme sans fond. Pour cela, nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur deux associations de charité fondées par des dames, l'une, il y a eux ans, l'autre, l'année dernière, pour s'occuper avec sollicitude du sort des indigens. Chacune de ces sociétés est représentée par un comité qui se réunit chaque semaine pour délibérer sur les demandes et sur les secours à accorder. Le comité de la première association est composé de quinze dames qui peuvent présenter chacune jusqu'à cinq demandes par semaine, ce qui porte à soixante-quinze le nombre des demandes hebdomadaires. Avant de réclamer un secours pour un indigent, la dame auquel celui-ci s'est adressé, ne manque jamais de le visiter, de prendre des renseignemens détaillés sur sa véritable position, et de rechercher quels sont ses plus pressans besoins. S'il est malade, elle lui envoie un médecin et des médicamens; s'il manque d'ouvrage, elle en cherche pour lui. Elle réclame pour lui du comité, des vêtemens, des alimens, du bois, etc., en proportion du dénuement dans lequel elle l'a trouvé, et lui distribue elle-même ces objets en nature. Si un ouvrier recommandable a besoin de quelques outils, si quelque petite industrie nécessite un léger secours, le comité s'empresse de subvenir à ces besoins, selon que ses ressources le lui permettent. Nous sommes informés qu'il s'applique toujours à favoriser le travail, à rendre son assistance efficace et utile à l'avenir comme au présent, et que l'aumône entre ses mains ne devient point mère de l'oisiveté et du vice, parce qu'elle procède d'une charité prévoyante et éclairée.

Par le deuxième rapport qu'il vient de publier, le même comité nous apprend qu'il a maintenant à sa charge plusieurs enfans des deux sexes, qu'il entretient complètement, et auxquels il fait donner une éducation qui les mettra à même d'embrasser un état. Son ardent désir est de pouvoir s'occuper d'une manière toute spéciale des enfans, et de pouvoir en adopter un beaucoup plus grand nombre; mais il faut pour cela que ses ressources s'accroissent beaucoup. Nous espérons avec lui que lorsqu'il sera mieux connu, plus de cœurs et de bourses s'ouvriront pour aider son active sollicitude, et pour concourir à tirer de pauvres enfans du besoin et de l'atmosphère trop souvent impure où ils vivent.

Il est à désirer sans doute que la sphère d'action des associations dont il s'agit s'étende, et que les secours qu'elles accordent atteignent, pour chacun de ceux qui en sont l'objet, une efficacité toujours plus complète. Pour cela, que chacun de ceux qui liront ces lignes se dise qu'il peut contribuer, par la voie qui lui est ouverte ici, à accroître cette sphère d'action, à compléter une somme qui donnera une vocation à un enfant, des remèdes à un malade dans le sein de sa famille, de la moralité et de l'instruction à quelque âme qui croupit dans l'ignorance et dans la dépravation. Que chacun apporte le tribut qu'il peut fournir. Que d'autres associations se forment dans les divers quartiers de la capitale et dans les départemens. Il nous faut tous nous décider à de grands sacrifices dans ces temps d'ébranlement et de misère. La compassion ne les commanderait pas, que le calcul, le misérable calcul, les imposerait encore; car les souffrances des masses accumulent à notre horizon des nuages bien noirs; elles sont comme ces mugissemens souterrains qui annoncent l'éruption prochaine d'un volcan; elles rendent le sol mouvant sous nos pieds. Mais ce n'est pas par la frayeur, c'est par la compassion que nous faisons appel aux personnes qui sont assez heureuses pour pouvoir faire des sacrifices pour soulager un malheureux au prix d'une privation.

Nous serons heureux de recevoir, au bureau de notre journal, les dons en argent ou en objets de consommation qu'on destinera aux associations que nous venons de faire connaître (1).

(1) L'une et l'autre associations étendent leurs secours aux indigens de tous les cultes. La première assiste des pauvres de tous les quartiers. La seconde a dû renfermer son action dans les limites des 10e et 11e arrondissemens. On fournira, du reste, au bureau de notre journal, tous les renseignemens qu'on pourrait désirer sur chacune d'elles.

DE L'UTILITARISME.

(SUITE.)

En avant de toute argumentation directe contre les utilitaires s'élève contre eux une prévention dont il est impossible de ne pas leur demander compte. Ils ont contre eux le genre humain, la majorité des philosophes et leur propre instinct. Aussi haut que les monumens nous font remonter dans l'histoire de l'humanité, l'idée du juste, du sens moral, de la conscience, se reproduit dans toutes les langues sans exception, sert de donnée commune à tous les jugemens, préside en souveraine à toutes les transactions, se présente, en un mot, comme l'axe du monde moral. Supposer, pour l'explication de ce fait, un concert, ou la contagion d'un préjugé, ou une tradition héréditaire; dire que le besoin d'actions utiles, le besoin commun de l'espèce humaine, lui a suggéré à son insu de revêtir les intérêts d'un caractère mystérieux et sacré, et que le genre humain s'est trouvé charlatan sans s'en douter, c'est s'attaquer à forte partie; le genre humain n'en conviendra pas, et il répondra avec quelque avantage qu'il n'y aurait pas d'autre exemple d'un préjugé pareil, et qu'après avoir révoqué en doute un fait aussi généralement admis, il n'y a aucune certitude qui ne puisse être également renversée. Toutefois, nous voulons bien ne voir ici que la plus forte des préventions, et non une preuve.

Au consentement du peuple se joint le consentement des philosophes. S'il y a eu, dans l'antiquité, quelques philosophes dont la tendance ressemble à celle des modernes utilitaires, ils ne sont point allés jusqu'à nier l'existence du sens moral. Moins rigoureux, ou, si l'on veut, moins conséquens que les disciples de Bentham, ils se sont bornés à indiquer une nouvelle règle, sans proscrire l'ancienne; et, dans leur système, la conscience subsiste à côté de l'intérêt, oisive peut-être et surérogatoire, mais incontestée. Epicure lui-même n'a point nié les devoirs; mais il a soutenu que leur accomplissement est la source du vrai bonheur, en sorte que, n'eussions-nous aucun autre motif pour exercer la vertu, encore faudrait-il l'exercer parce qu'elle rend heureux. En opposition à des philosophes qui proscrivaient indirectement toute jouissance, et refoulaient dans le cœur de l'homme l'amour de soi, il a pu donner dans un extrême pour en combattre un autre; il a pu donner à la vertu comme base ce qui n'est qu'un de ses motifs; mais toujours est-il certain qu'il n'a point nié la conscience, et qu'il a

laissé subsister dans sa pureté la précieuse notion du devoir.

Au reste, eût-il été plus loin, eût-il été, non le précurseur seulement, mais le synonyme, *l'alter ego* de Bentham, il serait seul de son avis dans toute l'antiquité, parmi tant de philosophes qui ont médité sur la morale. C'est de quoi conviennent les utilitaires, qui regardent Épicure comme le seul philosophe de bon sens parmi tous ceux à qui l'ancien monde a prostitué ce titre sublime. Cela ne prouve rien, diront-ils; mais au moins cela donne beaucoup à penser. Qu'entre mille penseurs un seul se fût trouvé qui eût affirmé la rondeur de la terre et sa révolution autour du soleil, l'isolement de ce philosophe ne préjugeait pas contre son opinion. Des vérités objectives, des vérités dont la possession n'est pas nécessaire à la condition morale de l'espèce humaine, peuvent long-temps rester méconnues, et se révéler, dans l'espace des temps, à un mortel privilégié; mais que quarante-cinq siècles s'écoulent pour l'humanité dans la persuasion qu'elle a une conscience, qu'il y a des devoirs; que moralistes, législateurs, poètes en aient fait, comme de concert, la base de leurs systèmes, de leurs institutions, de leurs ouvrages, en même temps que l'humanité en faisait le fondement de la vie sociale, et qu'au bout de ces quarante-cinq siècles le contraire soit révélé à un penseur favorisé, cela est (que l'*utilité* nous pardonne!) un peu difficile à croire. Si l'utilité est la base de la morale, et par conséquent de la vie active, serait-il bien possible qu'aucun philosophe, avant Épicure, n'eût évoqué ce principe vital, souverain, unique, et ne l'eût élevé au rang suprême? Qui est-ce qui s'étonnerait si j'érigeais cette prévention en preuve? Je veux bien toutefois que ce ne soit qu'une prévention.

En voici une autre. Les partisans les plus décidés de l'utilité nient à chaque instant ce principe dans la pratique, et reviennent, sans le vouloir, à cette conscience dont il est si difficile de repousser entièrement l'idée. Si nous observons leur langage, surtout lorsqu'ils sont hors de garde et sur un autre terrain que celui des systèmes, nous le trouverons tout imprégné de la doctrine qu'ils repoussent. Si, recourant aux témoignages naïfs de l'âme surprise dans un moment de trouble ou d'émotion, nous observons les impressions qu'ils reçoivent des actes moraux dont ils sont les objets ou les témoins, que de fois ne verrons-nous pas l'indignation, l'horreur, l'enthousiasme se peindre sur leurs visages, éclater dans leurs regards! A la vue d'une action mal séante, à l'ouïe d'un propos obscène, empêcheront-ils une honnête rougeur de colorer leur front? défendront-ils à la pudeur de paraître? Or, tous ces sentimens sont étrangers à la doctrine de l'utilité. Il n'y a, il ne peut y avoir dans le dictionnaire psychologique des utilitaires que quatre mots: crainte, espérance, peine et plaisir; tous les autres appartiennent à une langue morte, ou plutôt à un idiôme fantastique. Quoi! de l'enthousiasme pour mon bonheur! Quoi! de l'indignation contre une chose, parce qu'elle n'est utile qu'à un certain degré, ou qu'elle manque entièrement d'utilité! Quoi! de la pudeur! Et à quel propos? Essayons sur ce dernier point la logique utilitaire : « Ce discours obscène trahit certains penchans, éveille certaines passions auxquelles on ne saurait s'abandonner sans porter de proche en proche, l'inquiétude et le trouble dans la société domestique; et enfin (voici le vrai point) si ce mal s'introduit, il pourrait se propager jusqu'à *moi*. En conséquence, lorsque j'entends de telles paroles, le rouge me monte aussitôt au visage, parce que le sentiment de l'utilité blessée produit dans certains cas le singulier effet d'obliger le sang à refluer vers les parties supérieures du corps. Et voilà ce qu'on appelle la pudeur. » Or, tout ce raisonnement, au terme duquel arrive la pudeur, se fait en un instant si prompt, si rapide, qu'il échappe à toute division. Est-ce là une simple prévention contre la doctrine utilitaire, ou serait-ce déjà une preuve? Allons, ce ne sera encore qu'une prévention.

Ces inadvertances, ces inconséquences furtives des utilitaires se retrouvent jusque dans l'exposition de leur théorie. On en pourrait recueillir d'étranges exemples, même chez les plus rigoureux d'entre ces écrivains. Qui a plus de méthode et de précision que Volney? Dans l'ouvrage qu'il a successivement intitulé : la *Loi naturelle*, le *Catéchisme du citoyen français*, la *Morale ramenée à la physique*, cet écrivain suit une marche en quelque sorte symétrique. La définition du devoir, son motif, se succèdent invariablement; et partout le motif, l'unique motif, c'est l'utilité de celui qui l'exerce. Tout va bien jusqu'à la piété filiale; et là encore, fidèle à sa méthode, l'auteur dit que nous devons honorer nos parens, afin qu'à notre tour nos enfans nous honorent. Mais soit qu'il sente combien ici le système place le motif loin de l'action, soit que pour un moment la nature parle plus haut que la théorie, le voici qui corrobore son premier motif par cet autre bien disparate : Nous devons honorer nos parens à cause des soins qu'ils ont pris de nous et du bien qu'ils nous ont fait. Cette inconséquence fait tache dans ce petit ouvrage, que son unité logique ne recommande pas moins que la perfection du style.

Et que dirons-nous de l'utilitaire par excellence, de Jérémie Bentham? Dès la première ligne de son *Traité de Législation*, il se donne un démenti formel. « Le bonheur public *doit* être l'objet du législateur. » Est-ce que, par aventure, le législateur n'est pas homme? et, comme homme, voudra-t-il autre chose que *son* propre bonheur? Le législateur *doit*, dites-vous? Il y a donc des devoirs? Et vous nous l'apprenez à la tête d'un livre destiné à prouver qu'il n'y en a point! Nous n'avons point été surpris qu'un utilitaire d'un esprit supérieur (M. Comte) ait relevé cette inadvertance. Selon lui, et selon la raison, le philosophe de l'utilité n'a qu'une chose à faire, en morale, en politique, en législation; montrer par les faits les avantages de telle manière d'agir, les conséquences fâcheuses de telle autre; mettre, comme autrefois Moise, la vie et la mort devant les yeux d'Israël. L'observation est bien juste; mais le fait qui l'a provoqué prouve combien il est difficile à l'utilitaire de l'être en toute chose et jusqu'au bout. C'est le propre d'un système artificiel de produire de telles contradictions; car on ne saurait être perpétuellement en garde contre la nature.

Nous ne pouvons rester plus long-temps sur le seuil de la question. Entrons dans le cœur de la doctrine; combattons-là par elle-même, et ensuite nous produirons nos titres.

Les utilitaires nous apprennent eux-mêmes que, dans la rigueur des termes, leur système n'a point de preuves directes. Leur logique se réduit à peu près à ceci : la conscience ne peut se prouver : donc les rênes de la vie tombent entre les mains de l'intérêt; raisonnement logique assurément, en tant qu'il serait vrai que la conscience ne peut se prouver, mais raisonnement qui renferme en soi un aveu important, c'est que l'empire de la vie n'échoit à l'intérêt que par droit de déshérence.

Entrant pour un moment dans la supposition des utilitaires, je ne m'étonne pas que l'intérêt, débarrassé de toute rivalité, s'empare de tout; mais ce que je ne conçois pas, c'est qu'à défaut d'un associé légitime, on lui donne des cohéritiers bâtards, d'équivoques parens, destinés, sous la forme menteuse d'aides et de serviteurs, à lui enlever une portion considérable des biens paternels : or, c'est ce que font les utilitaires.

Parcourez, en effet, ce catalogue de plaisirs qui leur a,

disent-ils, coûté tant de peine à dresser; vous y verrez avec surprise figurer la bienveillance, la considération, la reconnaissance. Rien de plus arbitraire ni de plus gratuit. D'un côté, ces sentimens sont désintéressés s'il en fut jamais. Un sentiment de plaisir se joint sans doute au sentiment de la bienveillance; mais ce plaisir n'est pas la bienveillance même; si vous la poursuivez dans son principe, vous surprendrez un sentiment qui, bien loin d'être identique à l'égoïsme, en est l'opposé. La reconnaissance est également accompagnée d'un plaisir; mais ce n'est pas en vue de ce plaisir qu'on est reconnaissant : ce calcul, fait d'avance, étoufferait la reconnaissance dans son germe. La reconnaissance n'est donc pour le véritable utilitaire qu'un vain mot, s'il y attache une autre idée que celle du plaisir qu'il éprouve à la pensée d'un être qui, le voulant ou ne le voulant pas (peu importe), a été l'instrument de son bonheur; et dans ce sens, l'utilitaire aura pour un homme qui lui fait part de ses biens, le même sentiment que pour un arbre qui lui laisse prendre ses fruits.

Quelle est la base de la *reconnaissance* ? Un sentiment de justice : le mot même l'enseigne; cela suffit pour faire voir que vous devez la rayer de cet inventaire où vous n'avez pas voulu admettre la conscience; car elles y entrent et en sortent au même titre : si la conscience est la perception du juste, la reconnaissance en est une application : deux chimères au lieu d'une.

Nous voyons que la reconnaissance suppose dans celui qui l'éprouve la présence de la conscience; mais elle la suppose aussi dans l'homme qui est l'objet de notre reconnaissance: et j'en dis autant de l'estime, de la considération. On n'estime, on ne considère un homme, on n'éprouve pour lui de la gratitude, qu'autant qu'on lui reconnaît des inclinations désintéressées. Si l'on est persuadé qu'il n'a fait le bien que par calcul et dans des vues d'égoïsme, il est impossible de lui accorder aucun des sentimens que nous venons de nommer; mais si on le croit désintéressé, et si pour cela on l'honore, on rend hommage à ces mêmes principes qu'on avait taxés d'illusions et de chimères; on réhabilite le sentiment du juste dont la charité n'est qu'un développement, une noble exagération. Si les utilitaires étaient meilleurs métaphysiciens, je veux dire meilleurs observateurs des phénomènes internes, ils auraient vu que la véritable justice, non la justice servile, part d'un principe d'amour; que l'amour aussi chez celui qui l'éprouve se confond avec le sentiment de la justice; que la justice et la charité ne sont que deux degrés de la même vertu, et que par conséquent on ne peut nier ou affirmer l'une sans nier ou affirmer l'autre. La justice porte à ne faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fût fait. La charité, justice sublime, nous porte à faire aux autres tout ce que nous voudrions qu'ils nous fissent. C'est *par leur sphère d'action, par leur étendue d'application*, non *par leur principe et dans leur essence*, que ces deux vertus diffèrent.

C'est donc en vain que les disciples de Bentham (1) nous assurent qu'ils « ne rejettent point les sentimens naturels de pitié et de bienveillance; » car ces sentimens ne sont que le développement du sentiment du juste; ces sentimens sont inconcevables dans l'absence de leur base; personne ne comprendra que le même homme, à qui l'idée d'obligation est étrangère, puisse éprouver de la pitié, de la reconnaissance ou de l'amour; avec moins de peine on comprendrait que celui qui n'a pas de quoi payer ses dettes puisse faire des libéralités; que ce qui ne chauffe pas même puisse brûler; qu'un homme qui ne peut pas même articuler un son soit en état de chanter; qu'une plante qui ne peut pas même germer, puisse fleurir. La contradiction est évidente; et il ne sert de rien, pour faire admettre la pitié, la reconnaissance et l'amour dans le catalogue des plaisirs de l'âme, de les qualifier de faits « *physiologiques* » (2); car qu'est-ce qui empêcherait la conscience de prétendre à la même dénomination et de se classer parmi les faits «physiologiques ? » Je ne sais pas comment on fait dériver la pitié, l'estime et la reconnaissance du système nerveux; mais je soutiens que, si ces sentimens dérivent des nerfs, la conscience n'en dérive pas moins; et j'en conclus que, comme fait physiologique ou psychologique, elle réclame sa place à côté des faits auxquels une intime parenté l'unit pour jamais.

Eh quoi ! disciples de Bentham, dans ce monde moral, si cruellement dévasté par vos mains, après avoir déraciné le juste, vous prétendez épargner l'amour? Il ne tient pas à vous. Ceux qui n'ont pu vous faire consentir à leurs principes, peuvent du moins vous sommer d'être conséquens aux vôtres; ou, pour mieux dire, ils ont le droit, en entrant dans votre système, de le pousser à ses dernières conclusions. Vous avez nié la conscience, c'est bien; mais de notre côté, nous vous nions l'amour. Nous voulons bien concourir à un ravage qui vous plaît, mais nous ne voulons rien faire à demi; et l'utilité sensible, l'utilité physique, est le seul tronc que nous voulions laisser subsister dans cette forêt dépouillée.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'avec les mots d'*estime*, de *pitié*, d'*amour*, tombent de la branche opposée les mots d'*indignation*, d'*honneur* et de *mépris*. Un utilitaire conséquent ne peut éprouver aucun de ces sentimens. Il y a même plus, la doctrine que nous examinons n'admet aucune distinction essentielle entre le bien et le mal. Entre un parricide et un fils dévoué il n'y a d'autre différence, si non que le second entend mieux ses intérêts que le premier. De l'un à l'autre, l'habileté, l'aptitude au calcul diffèrent, voilà tout. Delà vient que pour être, non pas juste, mais logique (la logique est la justice de l'utilitaire), il ne faut point partager le sentiment d'horreur que le premier de ces individus inspire au commun des hommes, mais se borner à *prononcer* qu'il a grandement méconnu son intérêt. Ensuite du même principe, certaines inclinations honteuses n'étant jugées que sous le rapport qu'elles ont à l'utilité de l'individu, en parler avec horreur serait un nonsens et une puérilité. En vain dirait-on qu'elles sont nuisibles à l'individu précisément par ce qu'elles soulèvent contre lui le mépris public, sur quoi ce mépris lui-même se fonderait-il, si ce n'est sur le sentiment de l'utilité blessée? Cercle vicieux dont il est impossible de sortir.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) *Bibliothèque universelle de Genève* (Littérature). T. XL, p. 342.

(2) *Ibid.* P. 343.

CORRESPONDANCE.

Genève, ce 10 octobre 1831.

A M. le Rédacteur du Semeur.

Monsieur,

En lisant dans le numéro 4 de votre estimable journal, un article où vous vous exprimez avec bienveillance sur les efforts que j'ai faits pour faire prévaloir la doctrine de l'inviolabilité de la vie de l'homme, j'ai cru pouvoir compter sur votre consentement à insérer le document ci-joint, dans lequel Léopold, grand duc de Toscane, expose les motifs qui l'ont engagé à abolir la peine de mort dans ses États.

Le succès d'une mesure pareille a été constaté et même

proclamé par tous les voyageurs, étonnés de voir, que la Toscane, où la peine de mort avait été supprimée, était la seule contrée de l'Italie d'où le meurtre fût banni. Il a été constaté par M. le ministre de Toscane, en France, qui a bien voulu donner à cet égard les renseignemens les plus satisfaisans à M. Charles Lucas, dont l'ouvrage sur la peine de mort a été couronné à Genève et à Paris; il a été constaté par M. le chevalier Carmignani, professeur de droit criminel à Pise, qui, dans ses cours, ainsi que dans ses écrits, a constamment invoqué cette mesure. Chacun sait que le rétablissement de la peine de mort fut le fruit d'une réaction qui entraîna avec elle toutes les améliorations introduites en Toscane par Léopold, d'une réaction qui ne doit pas servir d'argument en 1831. Les Mémoires de Scipion Ricci, évêque de Pistoïa, donnent à cet égard d'amples renseignemens.

En 1816, aussitôt que le gouvernement représentatif fut établi à Genève, ma patrie, j'usai de mon droit constitutionnel pour réclamer l'abolition de la peine de mort, au sein du conseil proclamé *souverain* par la constitution adoptée par la nation; mais, grâces à une anomalie particulière à notre pays, *le souverain* n'y jouit pas de l'initiative, et il est obligé d'attendre que le conseil d'état, qui n'est que *son agent*, selon les termes mêmes de la Charte, lui propose la loi, pour qu'elle puisse être votée et même délibérée en trois débats : or, comme la majorité du conseil d'état ne partage pas mon opinion sur la peine de mort, il m'est impossible d'espérer le succès de ma proposition, tant que le pouvoir exécutif jouira *exclusivement* de l'initiative. Convaincu de ce résultat, j'ai exposé, au sein du conseil souverain, la convenance et la justice d'accorder aux 250 députés de la nation, investis de la souveraineté, la faculté de faire délibérer et voter sur la proposition d'un député, quand elle aurait été appuyée par cinquante de ses collègues, à deux sessions consécutives.

J'ai publié, pour appuyer cette proposition, quelques écrits où j'ai cité Montesquieu, Delolme, Bentham, qui tous s'élèvent contre le monopole de l'initiative conféré au pouvoir exécutif; j'ai cité toutes les constitutions représentatives des deux hémisphères, qui ont unanimement adopté ce principe, et j'attends avec résignation l'effet que produira la réflexion sur le conseil d'état.

La proposition individuelle permise actuellement aux membres du conseil souverain est tout-à-fait illusoire, puisque le conseil d'état n'est point obligé d'y adhérer, ni de la mettre en délibération; aussi, suis-je décidé à attendre que l'initiative soit attribuée au conseil souverain, afin de ne pas donner le spectacle pénible d'une proposition qui, ayant pris naissance dans une assemblée *souveraine*, serait repoussée par un corps placé en seconde ligne par la constitution, avec une persévérance qui ne peut être comparée qu'à celle que j'ai mise moi-même à la reproduire pendant seize ans.

Je me réserve cependant de combattre la peine de mort, si le Code français de 1810, qui nous régit encore, est soumis à la révision du conseil souverain. M. le garde des sceaux de France nous a précédés dans cette carrière; je l'en félicite; mais j'espère qu'après avoir lu le préambule et le Code du grand duc Léopold, après avoir lu la lettre du ministre de Toscane, insérée dans l'ouvrage de M. Charles Lucas sur la peine de mort, page 358, plus d'un législateur conclûra qu'il faut former *les mœurs publiques* par la cessation des supplices, et non attendre d'elles le signal de cette grande mesure d'humanité.

Sabocon, roi d'Egypte, la République romaine par la loi Porcia, qui fut en vigueur pendant deux cents ans, Titus, plus d'un empereur grec, Alfred, le plus grand roi de l'Angleterre, Elisabeth en Russie, Joseph II en Allemagne, Léopold en Toscane, ont fait d'heureux essais de l'abolition, tantôt partielle, tantôt absolue de la peine de mort.

M. Livingston, en Amérique, l'illustre Brougham, lord chancelier d'Angleterre, se sont prononcés officiellement à cet égard, après avoir été précédés dans cette carrière par les Romilly et les Mackintosh. Comment la France, la Suisse, et tous les pays civilisés n'adopteraient-ils pas la réclusion dans les maisons pénitentiaires, comme remplacement de ces sanglantes tragédies qui servent d'enseignement mutuel au meurtre, comme l'ont prouvé non-seulement des moralistes philosophes, mais encore de célèbres physiologistes, psycologues et médecins, qui ont observé l'instinct d'imitation qui naissait chez certains individus de la vue d'une exécution. La *Gazette des Tribunaux*, ce recueil de *précédens* précieux pour le législateur et pour le jury *attentif*, contient à chaque instant la preuve que dés individus, trop lâches pour se donner la mort, ont commis des meurtres pour mériter l'échafaud. M. de Kératry s'est emparé d'un fait bizarre pour composer *Frédéric Stendhal*, qui, comme il le dit lui-même dans sa préface, *est plus qu'un roman*. Comme un certain officier de la *Gazette des Tribunaux*, Stendhal paie un homme pour le tuer, parce qu'il ne peut plus supporter la vie, depuis qu'il sait qu'il est le fils d'un bourreau. Eh bien ! voilà pourtant le sort d'un assez grand nombre d'hommes; ils sont réduits à tuer pour vivre !.. cette seule pensée ne blesse-t-elle pas profondément toutes les notions de l'homme et surtout du *Chrétien*.

La cause de l'inviolabilité de la vie de l'homme est solidement défendue par le discours de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la Montagne, qui me paraît une réponse éloquente faite à tous ceux qui voudraient s'appuyer sur l'Ancien-Testament pour légitimer certaines rigueurs qui ont toutes pris fin lors du sacrifice de la Croix. L'esprit de l'Évangile, l'esprit de Dieu, et de Dieu *seul*, dicte dans ce discours au chrétien ce qu'il doit être, ce qu'il doit faire. C'est un grand mur de séparation entre la force morale et la force brutale, c'est le règne le plus certain d'une nouvelle ère. C'est dans le discours sur la montagne que doivent aller se retremper toutes les consciences; c'est le discours sur la montagne qui doit triompher de toutes les incrédulités; c'est de la lecture de ce divin discours qu'il faut attendre cette régénération que *le Semeur* invoque dans son numéro du 5 octobre, dans l'article intitulé: *Appel aux hommes droits et éclairés des différens partis politiques.*

On a dit, pour éconduire la religion, *que son règne n'était pas de ce monde*, appliquant à tout propos un passage qui rappelle l'humilité du Dieu qui l'a prononcé; mais on a oublié qu'il était venu pour changer les cœurs, pour les disposer à l'amour pour leurs semblables, et pour que cet amour se montrât dans toutes les relations sociales. Certes, Jésus-Christ ne dit pas aux hommes : soyez républicains ou soyez royalistes, mais il leur dit: employez vos moyens à rendre les hommes heureux sous toutes les formes possibles de gouvernement. Il s'adresse aux rois comme aux sujets, puisque tous doivent également rendre un jour compte de leurs actions. Sans nuire à la liberté, il dirige donc chacun vers le but final de la charité, de la charité qui ne peut se montrer que dans les rapports des hommes entre eux : or ces rapports deviennent tous les jours plus fréquens, plus importans, par l'introduction du gouvernement représentatif, qui permet à la société de faire ses affaires par elle-même ou par des agens nommés par elle.....

Agréez, M. le rédacteur, etc.

J.-J. De Sellon,
Président de la société de la Paix de Genève.

Traduction littérale du Préambule du Code promulgué par

le grand duc Léopold en 1786, vingt-trois ans après être monté sur le trône (1).

Depuis notre avénement au trône de Toscane, nous regardâmes comme un de nos devoirs principaux l'examen et la réforme de la législation criminelle; et l'ayant *aussitôt* reconnue trop sévère et dérivée de maximes établies dans les temps les moins heureux de l'empire romain, ou pendant les troubles et l'anarchie du moyen âge; ayant spécialement reconnu qu'elle n'était pas adaptée au caractère doux de la nation, nous voulûmes *provisoirement en tempérer la rigueur par des instructions et des ordres à nos tribunaux, et par des édits particuliers. par lesquels furent abolies la peine de mort*, la torture et les peines immodérées, non proportionnées aux transgressions ou contraventions aux lois fiscales, jusqu'à ce que nous nous fussions mis en mesure de corriger ces lois à la suite d'un examen sérieux et plein de maturité, pour lequel nous avons appelé à notre secours l'*expérience*, afin de réformer entièrement la législation pénale. Nous avons enfin reconnu, avec la plus vive satisfaction d'un cœur paternel, que l'*adoucissement des peines* (jointe à la plus exacte vigilance à prévenir de coupables actions, à la prompte expédition des procès, à la célérité et à la certitude de la punition des vrais délinquans), *au lieu d'accroître le nombre des crimes, a considérablement diminué les plus communs, et rendu presque inouïs les plus atroces*; c'est pourquoi nous avons déterminé de ne plus différer la réforme de la législation criminelle par laquelle *nous avons aboli, en vertu d'une maxime constante, la peine de mort, comme inutile* pour atteindre le but que se propose la société dans la punition des coupables; nous avons supprimé en entier l'usage de la torture, la confiscation des biens des délinquans, comme tendant, en grande partie, à faire tort à leurs innocentes familles, qui ne sont pas complices du délit, et écarté de la législation la multiplicité des délits improprement dits de lèze-majesté, avec des raffinemens de cruauté inventés dans des temps barbares; et, fixant les peines proportionnées aux délits dans les cas où des peines quelconques doivent nécessairement être appliquées, nous nous sommes déterminé à publier le Code suivant dans la plénitude de notre autorité suprême.

MÉLANGES.

Projets de loi sur l'Instruction Primaire. — M. le ministre de l'instruction publique et des cultes vient de présenter à la Chambre des Députés le projet de loi du gouvernement pour régler définitivement le régime de l'enseignement primaire. Ce projet était attendu depuis long-temps, et il est à noter qu'il a été produit dans une séance où l'ordre du jour appelait M. Em. de Las Cases à présenter une proposition relative au même objet; il est permis de douter que ce concours fût tout-à-fait fortuit. Le temps nous manque aujourd'hui pour examiner ces deux travaux qui ont mis en conflit l'initiative de la chambre et celle du gouvernement. Nous nous bornerons à dire que la différence générale qui les distingue, c'est que l'un est conçu du point de vue universitaire, et témoigne de la pensée que, sans la surveillance et le concours de l'université, l'instruction primaire ne peut prospérer, tandis que l'autre veut l'émanciper de toute tutelle académique, et en faire une affaire d'administration communale et départementale. Du reste, l'un et l'autre projets s'accordent en ce qu'ils tendent tous deux à satisfaire l'immense besoin d'instruction qui se fait sentir surtout dans les campagnes, et en ce qu'ils rendront presque impossible d'échapper à ce bienfait. Nous reviendrons prochainement sur ces deux propositions de loi.

Saisie de gravures et de lithographies. — M. le préfet de police vient d'adresser une circulaire aux commissaires de police de Paris, dans laquelle il les invite à faire saisir les gravures et lithographies contraires aux bonnes mœurs, exposées à la vue du public, et à poursuivre devant les tribunaux les marchands d'estampes qui continueraient à les mettre en vente. Jamais l'obscène imagination de quelques artistes n'avait pris un essor aussi hardi, et n'avait répudié plus complètement tout frein de pudeur que depuis quelques mois. Après une longue époque de contrainte et de sévère répression, plusieurs auteurs de gravures et de lithographies ont essayé jusqu'où pouvait aller la liberté de montrer le cynisme de leurs pensées; mais il fallait de plus qu'ils s'y sentissent encouragés par l'espoir de plaire à un public nombreux, tout prêt à applaudir et à payer leur impudence. Nous aimons à croire que s'ils ont trouvé ce public, ils en ont aussi trouvé un autre qui, comme nous, n'a pu rencontrer sans une douloureuse indignation ces images impures, dont on osait repaître les regards d'une foule déjà trop disposée, et par nature et par vice d'éducation, à s'abandonner au torrent de ses passions. Enfin, après avoir si long-temps laissé le blasphème et l'obscénité arriver à leur apogée, la police a compris, et nous en accueillons la nouvelle avec joie, qu'elle avait aussi charge de réprimer de pareils scandales; déjà elle a commencé à s'acquitter de ce devoir; nous disons commencé; car eût-elle purgé les étalages des marchands d'estampes de toutes leurs images indécentes, ce qui n'est pas encore, à beaucoup près, comme nous nous en sommes convaincus hier, il lui resterait d'autres mesures bien urgentes à prendre dans certains quartiers de la capitale; à ce dernier égard, il est pénible de penser que M. Mangin, qui certes n'a pas emporté nos regrets, pourrait être proposé en exemple à la police actuelle. Qu'on prenne un peu moins de souci de quelques excès de la presse politique, pour avoir le loisir d'en prendre un peu plus des bonnes mœurs: la sûreté de l'État y gagnera certainement.

— *M. de Tracy* répondant à M. Casimir Périer sur l'amendement des candidatures de la pairie, a prétendu que le ministre calomniait les sentimens et les intentions du pays, lorsqu'il manifestait tant de craintes pour la royauté; il a dit que l'on devait se fier à la France, qu'elle voulait une monarchie, etc. C'était là se placer sur un bon terrain dans une chambre de députés, et ces paroles ont été fort applaudies. Le lendemain, M. Thiers n'a combattu l'honorable membre que par des divagations historiques et des suppositions pour l'avenir; quant à l'état de choses présent, il n'en a pas dit un mot. Nous le croyons bien. Il y a des vérités que les *hommes politiques* ne proclament point, et par plusieurs raisons que tout le monde connaît assez; mais les *hommes religieux* n'ont pas les mêmes motifs de garder le silence.

Nous dirons, nous qui ne sommes pas les mandataires, ni les flatteurs, ni les instrumens du corps souverain des électeurs, que la classe moyenne en France n'offre aucune garantie de durée dans ses opinions, aucun point d'appui solide pour un large système électif, aucune base pour y fonder un édifice permanent de liberté, parce qu'elle n'a point de principes supérieurs, point de caractère fixe, point de maximes élevées, point d'idées solidement assises, mais seulement des intérêts, des passions qui varient au jour le jour. Il suit de là qu'une coalition de trois ou quatre journaux influents pendant six mois, ou quelque événement d'une importance momentanée disposent d'une manière à peu près absolue du sort des élections, et que le pays et la royauté se trouvent, par conséquent, à la merci du moindre vent qui s'élève sur l'horizon politique. L'histoire des quarante dernières années en est une preuve incontestable; sur plus de vingt élections à des époques rapprochées, et à peu près avec les mêmes électeurs, le résultat général a été tout différent et même contradictoire à celui de l'élection précédente. On est donc forcé, puisqu'on ne trouve pas de garantie dans les hommes, de chercher des garanties dans les institutions, et le pouvoir doit être fort, puisqu'il n'y a aucune force dans la moralité du pays.

Mais donnez à cette classe moyenne des principes stables, des règles de conduite supérieures aux intérêts et aux passions du jour; donnez-lui un esprit de conservation, des maximes invariables de droit et de justice, un caractère moral enfin; et alors, si vous en appelez à ses opinions, si vous invoquez ses sentimens envers la royauté, vous présenterez un argument solide. Mais pour communiquer toutes ces choses à la classe moyenne, pour la changer et la retremper, qu'on le sache bien, il faut commencer par lui donner *une religion*. Quand le corps des électeurs sera chrétien, M. de Tracy aura raison de parler comme il l'a fait. A présent ce n'est que de la déclamation sentimentale, et, comme on l'a dit, c'est la pire de toutes les manières de traiter les questions politiques.

Le Gérant, DEHAULT.

(1) Par conséquent 23 ans après avoir suspendu la peine de mort, par ordonnances positives adressées aux tribunaux.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 9. 2 NOVEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

APPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(IVe Article. — *Le parti de l'avenir.*)

Quand on essaie de décomposer la masse d'individus qui forment le parti de l'avenir, on y trouve un singulier mélange d'élémens tout-à-fait hétérogènes. Depuis le penseur enthousiaste qui veut réaliser une nouvelle république de Platon, jusqu'au démagogue aveugle qui n'a d'autre but que de faire du libéralisme, et depuis le philantrope qui cherche dans ses rêves généreux un idéal de bonheur pour l'espèce humaine, jusqu'à l'être bassement égoïste qui ne voit que lui seul dans les calamités de son pays, quiconque aspire à quelque chose qui n'est pas ou qu'il n'a pas, se juge digne de figurer dans le parti de l'avenir. Les idées et les hommes ne s'y combinent point, ils ne sont que placés les uns à côté des autres, et il n'y a pas entre eux fusion, mais confusion. Il faut donc, avant d'aborder notre sujet, déblayer le terrain, en définissant avec exactitude les termes dont nous allons nous servir, et les personnes auxquelles nous voulons nous adresser.

Nous refusons d'abord de ranger dans le parti de l'avenir la clientelle d'un journal qui porte ce nom. Le soi-disant *Avenir*, qui s'imprime quotidiennement à Paris, n'est pas l'organe de ce qui doit être, mais de ce qui fut; et ses partisans ne forment point l'avant-garde de la civilisation, mais l'arrière-garde, ou plutôt les derniers traînards du Catholicisme de Grégoire VII. Il est vrai que ce Catholicisme est *plaqué* de quelques idées libérales; c'est un seigneur du moyen âge auquel on a mis un habit du dix-neuvième siècle; mais on a beau exhumer un mort pour lui peindre le visage et le vêtir, on ne lui rend pas la vie.

Nous refusons également de placer parmi les hommes de l'avenir les disciples de Saint-Simon, bien qu'ils prétendent faire de ce titre un monopole exclusif. L'avenir, nous en sommes profondément persuadés, ne leur appartient pas. Aussi long-temps que les dogmes universels de l'immortalité de l'âme et d'un Dieu séparé de la matière éveilleront de nobles espérances; aussi long-temps que les mots sacrés de père, de mère, d'épouse, d'enfant, trouveront quelque sympathie dans le cœur des hommes, le Saint-Simonisme ne deviendra point une religion nationale. Et si, par l'une de ces terribles dispensations que la Providence tient en réserve pour avertir ou pour châtier le monde, il arrivait que la doctrine Saint-Simonienne fût dominante chez un peuple, on y verrait alors, non pas un perfectionnement, mais une dégradation; non pas un progrès, mais une chute; car ce peuple reculerait en deçà de l'Egypte des Pharaons, puisqu'il aurait la même théocratie, moins les castes qui étaient un élément d'ordre, moins la famille qui est un moyen de bonheur, plus le panthéisme qui ne saurait être une religion.

Nous repoussons enfin du parti de l'avenir tous ceux qui n'ont aucune idée générale, aucun principe supérieur, et qui réclament des innovations sans en donner d'autre motif que le désir même d'innover. Ainsi, les agitateurs vulgaires qui font du drame au coin des rues; les esprits malades qui se consument d'ennui, quand toute une semaine s'est écoulée sans qu'on ait agité une question fondamentale, ou sans qu'il y ait eu quelque part une révolution; les ambitieux qui résument toute leur théorie politique dans cet axiome de l'égoïsme : *Ote-toi de là pour que je m'y mette;* beaucoup d'autres encore qui ne sont que les échos du journalisme, ou les dupes des intrigans, ou les victimes de leur propre effervescence intellectuelle; toute cette masse incohérente peut s'appeler comme on voudra, mais elle ne renferme point de véritables hommes d'avenir. Pour avoir droit à ce titre, il faut du moins être capable de fonder quelque chose, il faut avoir quelques idées positives; car nous ne voyons point d'avenir dans le néant.

Après ces différentes éliminations, il ne reste, ce nous semble, que deux grandes classes dans le parti de l'avenir. Les uns se sont formé un système quelconque de perfectionnement politique, et ils essaient de le réaliser pour les générations qui s'élèvent. Leurs théories, plus brillantes peut-être qu'utiles dans l'application, sont inspirées par l'amour de l'humanité, et ils cherchent avec bonne foi les moyens

d'augmenter le bien-être social. Ils ont des vues généreuses, du désintéressement, de nobles et grandes pensées; ils appellent de tous leurs vœux des institutions libres, de la gloire et du bonheur. C'est l'école de Condorcet et des Girondins, l'école de la perfectibilité humaine; elle renferme aujourd'hui un grand nombre de jeunes gens. L'autre classe du parti de l'avenir est composée d'hommes qui se trouvent dans un état de malaise ou d'inertie par l'effet de l'ordre de choses actuel, qui sont gênés dans leurs entreprises, entravés dans l'exécution de leurs projets, garrottés dans le développement de leurs travaux scientifiques ou industriels, qui sont enfin, comme l'a dit M. de La Mennais, broyés sous les roues de notre machine sociale. Ils se débattent sous les liens qui les emprisonnent, ils s'efforcent de les briser; ils veulent être plus libres, plus actifs, plus heureux, et ils portent naturellement leurs pensées vers une nouvelle organisation politique. Ces deux classes n'ont pas le même point de départ; mais elles tendent au même but, et elles veulent employer a peu près les mêmes moyens pour l'atteindre. Elles se diviseraient sans doute, aussitôt que le triomphe leur permettrait de changer leurs vœux en réalités matérielles; mais tant que l'avenir n'est encore que l'avenir, les hommes de théorie et les hommes d'application se réunissent en un seul et même parti.

Le principe fondamental des hommes de l'avenir n'a qu'un mot : PROGRÈS. Ils veulent innover pour améliorer, détruire ce qui est mauvais, corriger ce qui est vicieux et perfectionner ce qui est bon. A cet égard, nous avons déjà fait notre profession de foi. Ce principe est appuyé pour nous sur la double sanction des besoins de notre nature morale et des enseignemens de la Parole de Dieu. Il nous paraît, non-seulement juste, mais obligatoire; en l'adoptant, nous obéissons à un eloi religieuse. Nous sympathisons donc de toutes les forces de notre âme avec l'idée-mère du parti de l'avenir. Nous croyons que le besoin du perfectionnement est l'un des plus nobles privilèges de la nature humaine, et l'histoire atteste qu'il se développe en effet à mesure que tout l'homme s'élève et s'agrandit. Dans l'état sauvage, l'extrême imperfection semble étouffer le désir du perfectionnement. Plus l'être humain se civilise et avance dans les voies du progrès, plus il sent le besoin d'avancer encore, et le plus haut degré de perfection auquel il puisse atteindre est toujours accompagné du désir le plus vif de nouvelles améliorations. C'est là un fait bien remarquable, qui nous explique à la fois l'immobilité des nations mahométanes ou païennes, et le développement indéfini du besoin de progrès que l'on remarque chez les peuples qui ont plus ou moins subi l'influence du Christianisme. L'Évangile fait désirer aux hommes de nombreux perfectionnemens par la raison qu'il les a déjà beaucoup changés, et les véritables chrétiens sont les plus ardens à réclamer des progrès nouveaux, par cela même qu'ils ont déjà fait les plus importans de tous les progrès, ou plutôt qu'ils sont seuls entrés dans la voie des vrais progrès.

Le principe du parti de l'avenir doit s'appliquer à quatre objets principaux : les *mœurs*, les *lumières*, les *institutions politiques*, le *bien être matériel*. En d'autres termes, les hommes qui demandent le progrès doivent avoir pour but, premièrement d'améliorer les mœurs, puis d'étendre les bienfaits de l'éducation, ensuite de développer les libertés publiques, enfin d'accroître la somme d'aisance et de bonheur qui est départie à chacun des membres de la société.

En posant ces quatre points, nous n'ignorons pas que nous attribuons aux hommes de l'avenir plus de logique et de raison qu'ils n'en montrent ordinairement. La plupart se bornent à réclamer des institutions libérales, des lois démocratiques, sans penser le moins du monde aux mœurs ni à l'éducation, c'est-à-dire qu'ils veulent les effets sans les causes et la fin sans les moyens. Leur système n'est plus alors qu'une phraséologie puérile, une déclamation creuse et triviale. Quand ils prendront la peine d'y réfléchir, ils reconnaîtront que pour donner plus de liberté à un peuple, il faut commencer par le rendre plus moral, et que toutes les lois possibles ne sauraient suppléer, pour le progrès de l'égalité politique, au manque de lumières et d'éducation. Mais nous leur accordons volontiers l'enchaînement rationnel dont ils ont besoin, et nous ne craignons pas de leur fournir des armes plus solides; car notre cause ne peut que gagner à suivre une marche rigoureusement logique. Nous admettrons donc que les hommes de l'avenir, après avoir mûrement examiné la question, s'efforcent de réaliser leur principe de progrès, en l'appliquant à l'amélioration des mœurs, au développement des lumières, à l'extension des libertés politiques, à l'accroissement du bien-être matériel.

Or, nous nous proposons de prouver qu'en dehors de l'Évangile, ils ne parviendront pas à réaliser un seul de ces perfectionnemens, et que même, bien loin de pouvoir avancer, ils reculeront. Au lieu d'être plus moral, le peuple français, s'il continue à être privé de l'Évangile, deviendra moins moral; au lieu d'être plus éclairé, il deviendra moins éclairé; au lieu d'être plus libre, il deviendra moins libre; au lieu d'être enfin plus heureux, il deviendra moins heureux : de sorte que les hommes de l'avenir, en voulant marcher à leur but par leurs propres efforts, ressembleraient à ce personnage de la Dunciade, qui avait des ailes construites de telle manière qu'il descendait à mesure qu'il voulait s'élever. Nous établirons en même temps que tous ces besoins, tous ces vœux du parti de l'avenir seraient accomplis par le moyen de l'Evangile.

La question qui s'agite entre les hommes de l'avenir et nous est maintenant posée comme elle doit l'être, et la route est débarrassée de tout ce qui l'encombrait. Si quelque lecteur ne voit dans cette grave discussion qu'une thèse paradoxale, nous le prions de suspendre son jugement. Ce qui est un paradoxe en France, est un axiome en Amérique; et si l'on essayait de prouver longuement à un citoyen des Etats-Unis que l'Évangile favorise les progrès des mœurs, des lumières et de la liberté, il éprouverait un étonnement pareil à celui d'un géomètre auquel on entreprendrait de démontrer que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Examinez donc avant de prononcer, et n'oubliez pas que le Dieu de l'Évangile est encore pour la plupart d'entre vous le *Dieu inconnu*.

Le premier objet de perfectionnement, ce sont les *mœurs*. Sans moralité, point d'instruction solide, point de liberté, point de bonheur matériel, point de progrès d'aucun genre. Eh bien! depuis quarante ans que le pays est livré aux changemens politiques, aux essais des hommes de l'avenir, *les mœurs se sont-elles améliorées ?*

Nous devons avoir le courage de heurter ici une opinion qui passe pour incontestable. On entend répéter partout, à la tribune, dans les salons, sur les théâtres, que la France est devenue plus morale; nous croyons le contraire, et nous regardons cette assertion comme une fausse monnaie qui peut avoir cours dans le pays, mais qui n'a aucune valeur en elle-même. Expliquons notre pensée par un fait analogue à celui que nous discutons. Quelques philosophes du dernier siècle soutenaient gravement que les peuplades sauvages vivaient dans un état d'innocence, parce qu'ils ne connaissaient chez elles ni maisons de jeu, ni femmes prostituées, ni tavernes, ni chevaliers d'industrie. Ils disaient : ces races d'hommes sont pures de toute corruption, parce que leur corruption n'était pas de même espèce que la nôtre; en un mot, là où ils ne trouvaient pas nos vices, nos philosophes ne voyaient aucun vice. L'expérience a montré que c'était là une idée absolument fausse. On a reconnu que

si les peuples sauvages n'avaient pas à tous égards la même corruption que nous, ils étaient cependant non moins corrompus; que s'ils ne se livraient point à tels vices ou à tels défauts, ils les remplaçaient par des défauts et des vices différens; qu'enfin leur prétendue innocence n'était qu'une autre manière de violer la loi morale.

Si l'on compare la France actuelle avec la France de Louis XV, on peut faire une remarque absolument semblable, et l'erreur des hommes qui croient à l'amélioration de nos mœurs est la même que celle des philosophes que nous venons de citer. De ce qu'une partie du peuple français n'a plus cette indécente immoralité qui régnait sous la Pompadour ou la Dubarry, on en a conclu que le peuple en masse est plus moral : mais on oublie d'examiner s'il n'existe pas de nos jours d'autres genres d'immoralité qui, pour être différens, n'en sont cependant pas moindres. Il est vrai que les hautes classes n'affichent plus leurs mauvaises mœurs comme un titre de gloire, et qu'on aurait peine à trouver les successeurs de ce courtisan que son maître appelait *fanfaron de vices*. L'adultère se cache dans l'ombre, et en général, tous les désordres qui se propageaient naturellement chez une noblesse oisive, riche, sans inquiétude pour son avenir, ou parmi des gens de lettres, qui faisaient des romans licencieux, parce que leur activité ne trouvait aucun aliment dans les affaires politiques; tous ces désordres se sont considérablement affaiblis. Il est encore vrai qu'il y a plus de pudeur dans les entretiens des personnes de la classe moyenne, et qu'on trouverait dans les classes inférieures, moins de passions féroces, moins de brutalité qu'autrefois. Mais après avoir fait une assez large part aux améliorations réelles, nous persistons à soutenir qu'en somme, la moralité de la nation n'est pas devenue plus grande; nous dirons même, (car des Chrétiens doivent oser tout dire), que la France nous paraît être devenue plus immorale depuis quarante ans, parce que, d'un côté, les vices dont elle s'est affranchie ont été plus que compensés par d'autres vices qui dégradent maintenant le caractère national, et que de l'autre, la corruption est descendue beaucoup plus avant dans les classes populaires.

Faut-il en donner des preuves? L'espace nous manque, non la matière ni les argumens. A quelle époque de notre histoire a-t-on vu plus d'âmes vénales, plus de consciences cautérisées, plus de cœurs effrontément égoïstes, plus de basses intrigues, plus d'insatiables ambitions? Après le miraculeux désintéressement du peuple au 29 juillet, quelle ignoble curée de places dans les antichambres ministérielles! Quel dévergondage de prétentions qui se heurtent, qui se combattent, qui se calomnient par des injures dont on ne rougit plus! Quelle naïveté d'orgueil dans un grand nombre de discussions législatives! Quelles honteuses accusations soulèvent les uns contre les autres tous les organes de la presse périodique, l'opposition contre le ministère, le ministère contre l'opposition! Quel besoin dévorant d'être et de paraître quelque chose! Cherchez sous le règne de Louis XV toute cette corruption politique; cherchez-y ces hommes qui se glorifient d'avoir été dix fois parjures et d'avoir perfectionné l'art de la trahison; essayez d'y trouver ce cynisme d'orgueil, qui veut ne laisser rien au-dessus de lui, et qui voudrait tout mettre au-dessous. N'est-il pas évident que les circonstances nouvelles, en corrigeant les mœurs sur un point, les ont corrompues sur plusieurs autres? Et que nous importe si tel membre de la noblesse n'imite plus les déréglemens d'un duc de Richelieu, lorsque nous le voyons tomber dans des égaremens d'une autre nature, lorsqu'il ne craint pas de se vendre, puis de vendre ceux qui l'ont acheté? Les mœurs ont-elles gagné dans ces métamorphoses? et suffira-t-il pour être réputé meilleur, de varier ses vices comme on change ses habits?

Venons cependant à cette immoralité même dont on se croit si bien délivré. Elle s'est affaiblie dans les hautes classes, nous l'avons déjà dit; mais en prenant toutes les classes ensemble, est-elle réellement devenue moindre que dans le siècle dernier? Il y a, en général, plus de pudeur dans les conversations, mais y en a-t-il plus dans les actes? Pense-t-on de bonne foi, par exemple, que le nombre des enfans illégitimes ait diminué depuis quarante ans? Sous le ministère de M. Necker on comptait *quarante mille* enfans trouvés; de nos jours on en compte plus de *cent vingt mille*. La population a-t-elle triplé depuis cette époque? ou bien soutiendra-t-on que cet énorme accroissement est dû à la multiplicité des asyles ouverts pour les enfans trouvés? Et quand ce dernier fait serait exact, qu'en pourrait-on conclure pour affaiblir l'irrécusable témoignage qu'élève ce nombre effrayant de *cent vingt mille* contre l'amélioration des mœurs dont on se vante aujourd'hui? Qu'on aille dans les petites villes, dans les campagnes; qu'on y interroge les hommes d'âge et d'expérience; ils diront assez haut que les mauvaises mœurs ont fait des progrès alarmans depuis la révolution; ils citeront des exemples nombreux d'immoralité dans les chaumières qui les environnent, en ajoutant que de tels faits étaient extrêmement rares, il y a un demi-siècle. Cette manière d'apprécier les mœurs d'un pays est bien autrement sûre, on l'avouera, que celle de fréquenter les salons, où l'on déguise l'immoralité sous des formes pudibondes. En résumé, pour ce progrès même dont on ne cesse de se glorifier, nous ne voyons d'autre différence entre le dernier siècle et le nôtre, qu'un peu d'hypocrisie de plus dans les classes moyennes, et beaucoup de bonnes mœurs de moins dans les classes inférieures.

Poursuivrons-nous cet examen de la moralité nationale, en la considérant sous d'autres points de vue? Que les hommes de l'avenir nous apprennent si les habitudes d'économie n'ont pas diminué parmi le peuple; si la vanité, l'ostentation, l'envie de paraître et de briller n'ont pas grandi au sein des masses populaires; si des milliers d'artisans et même de journaliers des campagnes ne sacrifient pas leur peu de ressources à des besoins de parade qui les livrent à une hideuse indigence, dès qu'ils manquent de travail pendant huit jours. Ce sont là des faits que chacun pourrait vérifier, s'il daignait sortir de son cercle habituel, et étudier l'état de la France ailleurs que dans un journal ou dans un café. Que les hommes de l'avenir nous apprennent encore si l'intempérance, l'abus des liqueurs fortes ne s'est pas considérablement développé dans les contrées de fabriques et d'industrie, qu'ils nous disent si les ouvriers des manufactures qui couvrent maintenant une grande portion du pays, ne forment pas une population imprévoyante, abâtardie, vicieuse, complètement immorale. Ces résultats de nos prétendus perfectionnemens sont-ils vrais ou faux? Est-ce nous qui calomnions le peuple français, ou vous qui ne lui dites point la vérité?

Sans doute, et nous le croyons aussi, on trouverait, dans les classes inférieures, moins d'hommes capables de commettre des crimes. Cela tient à notre civilisation qui amollit les passions brutales et féroces. L'énergie sauvage qui anime les klephtes et les brigands de la Calabre diminue sous l'influence des écoles, des journaux, des grandes routes qui multiplient les communications, et des habitudes de luxe qui énervent les cœurs d'homme. Mais s'il y a moins d'élémens pour le crime dans une portion du peuple, n'y a-t-il pas, d'un autre côté, un bien plus grand nombre de vices qu'auparavant? Qu'on prenne la carte de la *France éclairée* et de la *France obscure* de M. Ch. Dupin, qu'on examine ensuite les tableaux qui se publient tous les ans sur les affaires judiciaires du royaume, et l'on verra dans

quelle partie de la France il se commet le plus de vols, d'escroqueries, de banqueroutes frauduleuses, de faux en écriture, d'attentats à la pudeur et d'autres délits qui manifestent une profonde immoralité.

Nous le répétons avec assurance, parce que notre conviction est fondée sur des preuves authentiques : non, les mœurs ne se sont point améliorées, elles se sont, au contraire, détériorées depuis quarante ans.

L'examen du passé nous montre suffisamment quel serait l'avenir, si l'on s'obstinait à suivre la même route. Il est clair que les moyens qui n'ont fait que rendre la nation plus immorale, n'augmenteront pas dorénavant sa moralité ; la même cause produit toujours des effets identiques. Ainsi nous pouvons conclure de l'état actuel du pays, et si l'espace nous le permettait, nous pourrions prouver encore par d'autres raisonnemens, que les hommes de l'avenir ne possèdent aucun moyen d'améliorer les mœurs, et qu'ils ne feront même que les rendre plus mauvaises, aussi longtemps qu'ils ne voudront pas recourir à l'Évangile pour atteindre leur but. On montrerait facilement que, hors de la foi religieuse, la destruction de tous les priviléges héréditaires doit accroître les ambitions et les vanités ; que les élections municipales et départementales doivent diviser les familles, augmenter les haines et fournir un nouvel aliment aux calomnies; que le perfectionnement des procédés industriels joint à l'élévation des salaires (en supposant une prospérité que nous sommes loin d'avoir aujourd'hui), doit multiplier les besoins de luxe et propager les habitudes d'intempérance; qu'enfin tout progrès quelconque, s'il n'est pas accompagné de la salutaire influence du Christianisme, serait un nouveau moyen, non d'améliorer, mais de démoraliser la nation.

Hommes de l'avenir, dites-nous donc ce que vous prétendez faire pour donner des mœurs à la France; et si vous n'êtes point capables d'y réussir, tant que vous repousserez l'Évangile, apprenez-nous comment un peuple toujours moins moral pourrait avancer dans les voies de l'instruction, de la liberté et du bien-être matériel. Il nous semble, à nous, et en cela nous sommes d'accord avec les maximes de tous les législateurs et l'expérience de tous les siècles, il nous semble qu'une nation sans mœurs ne saurait avoir ni lumières solides, ni vraie liberté, ni bien-être durable. Nous pensons que tous ces progrès dépendent du perfectionnement de la moralité publique. Or, si vous n'avez pas cette première condition, comment aurez-vous les autres? Si la cause vous manque, par quel moyen obtiendrez-vous les effets? Si le peuple devient plus immoral, comment le rendrez-vous plus éclairé, plus libre et plus heureux?

Il ne s'agit pas ici, comme on le voit, de nous répondre par quelques vagues déclamations sur la liberté et sur l'égalité. Rien de plus facile que ce parlage qui peut amuser quelques oisifs. Mais nous invitons les esprits sérieux du parti de l'avenir à méditer attentivement sur les moyens de réaliser les progrès qu'ils demandent; et s'ils arrivent à reconnaître qu'ils n'ont point la condition première de tout perfectionnement, ils ne pourront se refuser à sortir de la voie où ils marchent pour entrer dans la nôtre. Nous leur faisons un appel de bonne foi, et c'est avec bonne foi qu'ils doivent l'examiner.

Nous renvoyons à un prochain article la suite de ces réflexions.

LÉGISLATION.

I. Observations sur les Antilles françaises, *par* A. de Lacharière, *délégué de la Guadeloupe*. Br. in-8°. Chez Aug. Auffray, passage du Caire, n° 54.

II. Lettre des Nègres français aux libérateurs de juillet, *par un avocat à la cour royale de Paris*. Br. in-8°. Chez Mme de Bréville, rue de l'Odéon, n° 32.

La Chambre des Députés a écarté, dans une de ses dernières séances, par l'ordre du jour, la pétition d'un avocat de Paris, qui demandait que les colonies fussent représentées dans son sein. Il serait impossible de juger par ce fait des dispositions de la Chambre relativement aux colonies; nous pensons qu'elle a voulu laisser entière une question que la plupart de ses membres n'ont pas encore eu le temps d'approfondir, et qui est trop grave pour qu'il convienne de hasarder un préavis à l'occasion d'une pétition. Les hommes qui ont sur ce sujet des opinions arrêtées sentent, de leur côté, que le moment est venu de soutenir le système qu'ils préconisent : aussi a-t-il paru, dans ces dernières semaines, plus de brochures relatives aux colonies qu'on n'en avait imprimé depuis plusieurs années.

Il faut distinguer parmi elles les *Observations sur les Antilles françaises*, de M. de Lacharière, délégué de la Guadeloupe, et que l'on peut en conséquence considérer comme parlant au nom des colons. Nous ne nous rappelons pas d'avoir lu en faveur du système colonial un plaidoyer plus éloquent. Avocat d'une mauvaise cause, l'auteur la défend avec infiniment d'habileté. Un style brillant et animé, des vues larges, des raisonnemens spécieux, captivent l'attention d'un bout à l'autre; et quoique M. de Lacharière ne cède sur aucun point, et qu'il nous représente le vieil échafaudage colonial, en y comprenant l'esclavage, comme ce qu'il peut y avoir de plus heureux au monde, pour un pays qui se trouve dans les circonstances et dans l'état de civilisation où sont les Antilles françaises, il sait avec tant d'art soutenir ses théories et les mettre en apparence si bien d'accord avec la philosophie, la philantropie et même la religion, qu'on a besoin de relire son ouvrage, et de se rappeler les faits nombreux et patens qui le contredisent, pour reconnaître combien ses raisonnemens sont illusoires, et combien son admiration porte à faux.

M. de Lacharière demande avec raison comment nos législateurs pourront faire des lois pour des contrées qu'ils ne connaissent pas suffisamment, et il insiste sur la nécessité d'étudier les divers élémens qui composent la population des Antilles. Nous nous sommes réjouis de lui voir reconnaître qu'il n'existe qu'une seule espèce d'hommes, et que, quoiqu'on n'ait pu expliquer jusqu'à présent comment la variété noire s'est formée de la race primitive, elle n'en est cependant qu'une variété, en sorte qu'une fois formée, elle a produit, par ses mélanges avec la variété blanche, les diversités de couleur et de traits qui distinguent les différentes nations qui habitent le globe. Il est temps, en effet, que les partisans de l'esclavage renoncent à justifier l'homme de se servir de l'homme comme bête de somme, en prétendant que le nègre occupe un rang intermédiaire entre l'homme et l'orang-outang, qu'il est plutôt une variété du second que du premier.

La population des Antilles étant alimentée à ses deux extrémités, d'un côté par l'Afrique et de l'autre par l'Europe, elle doit offrir, sous le rapport des mœurs, des goûts, de l'éducation et de l'intelligence, une aussi grande variété que sous le rapport physique. C'est ce que notre auteur démontre, en en présentant une sorte de tableau moral. Il nous montre l'homme de couleur libre, placé au milieu de l'intervalle qui sépare le blanc du nègre, le faisant paraître immense aux yeux de celui-ci, et créant ainsi en faveur du blanc une force morale prodigieuse. On comprend, après avoir lu sa brochure, le système colonial tout entier; on voit que c'est cette division en castes, que c'est ce double avilissement que fait peser sur les nègres la distinction qui

existe entre les deux castes supérieures, qui conserve aux blancs l'autorité qu'ils n'auraient pas la force matérielle de maintenir; et l'on ne s'étonne plus que le désir de passer dans les castes plus élevées soit si vif, qu'on ait vu à la Havane, où le même système est en vigueur, des familles d'un jaune pâle solliciter et obtenir de l'*Audiencia* un *blanchiment officiel* ou des *lettres de blanc*.

Si l'on réfléchit que la population totale de la Martinique, de la Guadeloupe, des Saintes, de Marie-Galante, de la Désirade et de la partie française de Saint-Martin, n'est que d'environ 219,000 âmes, et que sur ce nombre il y a 178,000 esclaves, 18,000 hommes de couleur libres, et seulement 23,000 blancs, on comprendra que, pour prolonger artificiellement une domination que la force seule a créée et que tout tend à affaiblir, il faut une persévérance de fer à repousser toutes les améliorations de la condition des classes inférieures que la mère-patrie voudrait imposer aux colonies, parce que ces améliorations, quand même on les rendrait aussi graduelles que possible et qu'on les entourerait de toutes les précautions imaginables, auraient toujours le résultat de hâter les progrès moraux, et par là même le besoin de l'indépendance et la révolution sociale qui doit le satisfaire. Les colons voudraient donc se soustraire à l'influence européenne, et c'est pour cela qu'ils réclament l'application aux colonies du système représentatif; non qu'ils souhaitent, comme le voulait la pétition dont nous avons parlé, l'admission de leurs députés dans la chambre française, mais parce qu'ils espèrent obtenir l'établissement d'assemblées législatives à la Guadeloupe et à la Martinique. S'occuper de la législation des colons, hors de leur présence et sans leur participation, est, selon eux, usurper le pouvoir absolu.

Ce n'est pas nous qui plaiderons pour l'arbitraire, ni qui demanderons que les colons soient traités comme des ilotes; nous désirons seulement que les libertés politiques qui leur sont concédées ne soient pas un instrument au moyen duquel ils puissent prolonger, d'une manière indéfinie, l'esclavage ou l'infériorité légale d'une population dont ils ne forment que la douzième partie. C'est cependant là ce que M. de Lacharière lui-même nous fait entrevoir comme le vœu et l'objet des efforts des colons. Selon lui, « les colo-» nies sont encore à ce point où l'esclavage est une néces-» sité, et par conséquent un bien; on ne peut le dégager de » la constitution politique des Antilles, sans détruire l'a-» griculture, le commerce et la civilisation; si la cause qui » pousse le nègre vers la civilisation, c'est-à-dire l'ESCLA-» VAGE, venait à être détruite, il serait entraîné vers la » barbarie et l'état sauvage, c'est-à-dire vers son état pri-» mitif, par ses penchans et ses appétits. Le moment où » l'esclavage pourra cesser d'exister, sera celui où nous » recevrons en France du sucre fabriqué ou du coton ré-» colté par des mains libres» ; et si nous demandons à M. de Lacharière quand ce moment arrivera, il nous répond « qu'il n'en sait rien. »

Apres avoir essayé de nous prouver que l'esclavage est une nécessité, il voudrait nous ôter l'horreur que cette servitude nous inspire. « La loi veille aux Antilles, dit-il, à ce » qu'il n'y ait pas de mauvais maîtres. Elle confie les vieil-» lards, les enfans, les malades au propriétaire, ce qui fait » qu'il n'y existe pas de mendians. » Aussi s'écrie-t-il en parlant de la Guadeloupe : « Là les yeux ne sont point af-» fligés à l'aspect de ces mains tendues qui sollicitent la pitié;» sensibilité cruelle et qui fait frémir quand on songe que, dans cette seule île, 100,000 malheureux esclaves sont abandonnés à l'arbitraire de leurs maîtres, qui leur font souvent expier la plus légère faute à la chaîne et sous les coups de fouet. « Il est hors de doute », nous dit cependant M. de Lacharière, « que le noir, transporté dans nos colo-» nies, est plus heureux que dans son pays. Le maître se » croit obligé d'être pour son esclave *une seconde Provi-» dence*; et, comme pour nous apprendre ce que c'est que cette seconde Providence du nègre, il nous raconte qu'il a lui-même sur son habitation cent-dix esclaves, et « qu'il arrive souvent qu'ayant peu de travail à faire, tout » le monde se porte bien; mais que *souvent aussi, en » ayant beaucoup, tout le monde est malade.* » Rangeons donc l'épithète que nous venons de signaler avec les mots de *paysans nègres des Antilles*, de *vasselage noir* et de *protection patriarcale* que l'on a inventés pour voiler la barbarie des institutions par les ingénieuses fictions du langage. Quelques efforts que l'on fasse pour nous persuader que nous avons de la commisération en pure perte, nous n'en demeurerons pas moins convaincus que l'esclavage est le plus grand de tous les maux qui ont affligé l'humanité, et nous nous opposerons de tout notre pouvoir à ce qu'en faisant à la législation des modifications nécessaires, on affermisse dans la main du colon le fouet avec lequel il sillonne le dos du malheureux Africain.

Tandis que la première brochure, dont nous avons transcrit le titre, plaide la cause des colons, la seconde défend celle des pauvres nègres. Si on les lit l'une après l'autre, on ne peut se défendre d'une sorte de surprise de voir les mêmes faits considérés si différemment. Peut-être si, au lieu d'être le délégué des colons de la Guadeloupe, M. de Lacharière était celui des cent-dix esclaves de son habitation, aurait-il aussi trouvé quelques larmes à enregistrer et quelques plaintes à faire entendre. Mais comme il n'en est rien, nous devons, pour compléter ce que nous avons à dire sur ce triste sujet, recourir à notre seconde source, et là, les faits se pressent si serrés et sont si horribles, qu'on éprouve le besoin de s'en détourner et qu'on voudrait n'avoir pas lu, pour ne pas avoir le devoir de raconter. L'auteur lui-même en est comme effrayé; il comprend qu'on pourrait l'accuser d'avoir accueilli légèrement des récits qui calomnient l'humanité, et pour détourner ce reproche, il commence la nomenclature d'une partie des ces horreurs par ces mots qui lui donnent un grand poids : « Je ne dis » pas : on m'a conté; je dis : j'ai vu! »

« Que direz-vous d'un tonnelier de la Pointe-à-Pitre qui, pour châtier un nègre futigif, résolut de lui infliger une punition à la manière anglaise? Le malheureux, les bras passés entre les jambes, les mains liées derrière lui à un poteau profondément enfoncé dans la terre, ne présentant ainsi que la partie de son corps sur laquelle devaient tomber les coups, se sentait enlever des lambeaux de chair, sans pouvoir mourir, sans espérer que la fatigue mettrait fin à son supplice; car la terrible rigoise passait de main en main pour éterniser ses souffrances. Que direz-vous en apprenant qu'après cette sanglante exécution l'esclave fut envoyé à la chaîne, c'est-à-dire aux galères? Que direz-vous enfin quand vous saurez que l'état de désorganisation de ce corps lacéré n'ayant pas permis aux médecins de constater qu'il avait reçu plus de vingt-neuf coups, le maître a été à l'abri de toutes poursuites judiciaires? Croiriez-vous que des habitans, pour rendre plus douloureuses les lacérations du fouet, y font verser du sel? Pourriez-vous apprendre sans frémir que des maîtres y ont fait brûler de la poudre? Vos cheveux ne se dresseront-ils pas sur la tête quand nous vous dirons : A Marie-Galante, un esclave s'était absenté de la maison de son maître pendant plusieurs jours; à son retour, ce dernier lui fit frotter les paupières avec du piment; on l'attacha à quatre piquets; mais son supplice ne devait pas se borner à de simples coups de fouet : lui aussi était réservé à d'autres douleurs! Bientôt on apporta du [illegible] de la poudre, et de longues traces de flammes parcoururent ses cuisantes blessures. Il pouvait espérer que là, du moins, il

niraient ces barbaries. Vain espoir! Des tisons ardens étaient prêts, et pour lui ôter les moyens de fuir, son bourreau lui brûle l'intérieur des cuisses et des jambes. Ce crime a été poursuivi par la justice; mais les habitans de Marie-Galante ont soustrait le coupable à toutes les recherches. Je ne pense pas que les personnes qui l'ont caché aient approuvé ces excès; mais elles étaient persuadées, comme le sont tous les créoles, que la punition des maîtres amènerait l'insubordination des esclaves. Il faut, disent-elles, que les nègres soient convaincus que leur maître a tout droit sur eux : voilà le seul moyen de les tenir dans la dépendance. »

Que devient, après de tels faits, l'assertion de M. de Lacharière, que « la loi, loin de donner au maître un pouvoir » illimité, ne lui permet que certains châtimens et dans » certaines limites; qu'en fixant ses droits, elle fixe aussi » ses obligations, et que le colon qui ferait périr son esclave, » porterait sa tête sur l'échafaud. » Comment entendre des passages de son livre tels que celui-ci : « A la Guadeloupe, les nègres n'obéissent pas à une force physique, » mais à une force morale; ils ne sont pas contraints, mais » obligés; la volonté chez eux est déterminée et non pas » détruite. » Comment sympathiser avec lui, lorsqu'il repousse de nos colonies l'institution des *protecteurs d'esclaves*, qu'on a introduite dans les Antilles anglaises, la représentant comme inutile et impolitique, et nous disant que « placer la protection autre part que dans le maître, c'est » le priver de son plus noble attribut », tandis que c'est contre lui-même que la protection est nécessaire?

D'après M. de Lacharière, dans l'état actuel des choses, être libre est pour les nègres synonyme de ne rien faire; si on les affranchissait, ils ne voudraient pas se livrer à la culture, en sorte que tant qu'une telle manière de voir prévaudra parmi eux, l'affranchissement volontaire est impossible, et l'affranchissement forcé serait la ruine de nos colonies et de toutes les classes qui les habitent. M. de Humboldt a, en partie, répondu d'avance à cette question préjudicielle, dans son admirable *Essai politique sur l'île de Cuba*. Il y montre que les maux de l'esclavage pèsent sur un beaucoup plus grand nombre d'individus que les travaux agricoles ne l'exigent, même en admettant, ce qu'il est bien loin d'accorder, que le sucre, le café, l'indigo ou le coton ne puissent être cultivés que par des esclaves. Ceux qui répètent sans cesse que le travail forcé est indispensable, semblent vouloir ignorer que l'archipel des Antilles renferme 1,148,000 esclaves, et que toute la masse des denrées coloniales qu'il produit n'est due qu'au travail de 5 à 600 mille. « La traite, » dit ce savant voyageur, n'est donc pas seulement barbare, » elle est aussi déraisonnable, parce qu'elle manque le but » qu'elle veut atteindre. C'est comme un courant d'eau » qu'on a amené de très-loin, et dont plus de la moitié, dans » les colonies même, est détournée des terrains auxquels » il était destiné. » D'ailleurs, si le terme de tant de maux ne pouvait être atteint que par l'appauvrissement des colons, nous en gémirions sans doute, mais nous ne reculerions pas devant cette conséquence, pour cesser de demander l'abolition de l'esclavage. *Le corps n'est-il pas plus que le vêtement et la vie plus que la nourriture?* a dit Jésus-Christ; et l'on voudrait exiger de nous l'étroitesse de cœur d'être moins sensibles à l'effroyable misère physique et morale des noirs qu'au décroissement de richesse des blancs! Nous devrions oublier que, malgré l'importation, de 1811 à 1825, de 185,000 Africains dans l'île de Cuba, on a l'affreuse certitude que la masse des gens de couleur libres ou esclaves, mulâtres ou nègres, n'y a pas augmenté de plus de 61,000, et que des calculs à peu près semblables pourraient être faits pour les Antilles françaises (1), pour ne nous souvenir que du besoin qu'ont les colons de gagner promptement de l'or, au prix des sueurs et de la vie même de leurs nègres!

Nous étions un peu surpris du luxe d'érudition que déploie M. de Lacharière dans sa brochure; mais M. de Humboldt nous a encore appris que l'argument tiré de la civilisation de Rome et de la Grèce en faveur de l'esclavage, est très à la mode dans les Antilles; il en cite pour exemple un discours prononcé, en 1795, au sein de l'*assemblée législative* de la Jamaïque, où l'on a prouvé, par l'exemple des éléphans employés dans les guerres de Pyrrhus et d'Annibal, qu'on ne pouvait être blâmable d'avoir fait venir de l'île de Cuba cent chiens et quarante chasseurs pour faire la chasse aux nègres marrons!

Quant à cet autre argument, que M. de Lacharière développe avec complaisance, pour nous montrer qu'on trouve l'esclavage entre l'état sauvage et la barbarie, de même qu'on trouve le Christianisme entre la barbarie et la civilisation, en sorte, dit il, « que nous sommes obligés, à cause de la » place qu'ils occupent, de les considérer *l'un et l'autre*, » tout à la fois, et comme progrès et comme transition, » parce qu'ils nous présentent les deux seuls moyens qui » puissent changer l'état des hommes, la force physique, » née sur la terre, et la force morale, empruntée du ciel », nous lui demanderons s'il croit permis de faire le mal pour qu'il en arrive du bien; et si c'est d'ailleurs dans des vues de civilisation que le navire négrier est armé pour la traite, et que l'on jette annuellement dans les colonies des milliers d'esclaves? Sans doute la providence de Dieu fait servir mystérieusement jusqu'aux crimes des hommes à réaliser ses desseins d'amour; mais ce n'est pas par des crimes que nous devons aspirer à servir Dieu. L'esclavage et la barbarie ne sont pas des intermédiaires nécessaires entre l'état sauvage et la civilisation. Le Christianisme n'a pas besoin que l'homme ait passé par cette double préparation pour avoir prise sur son cœur. Il s'adresse à lui, quelque bas qu'il le trouve, parce que sa mission est précisément de relever et de sauver. Les villages construits dans le sud de l'Afrique par des nègres convertis, l'agriculture et l'industrie introduites parmi eux et exercées par eux sans contrainte et par la seule influence de la persuasion chrétienne, le naturel de l'Africain changé, non après des travaux étendus à plusieurs générations, mais en quelques années, ou même en quelques mois, par la prédication de la croix de Jésus-Christ, voilà des indications qui éclairent la route que les colons doivent suivre, s'ils veulent préparer leurs esclaves à la liberté, sans avoir à redouter, dans cette nouvelle condition, leur inertie et leurs vices. Mais comment donner aux colons le conseil d'agir sur les noirs par la religion, tant qu'eux-mêmes ne seront pas religieux? Leurs mœurs sont dissolues, et ils consentiraient à laisser prêcher la chasteté aux négresses! Ils sont orgueilleux et dominateurs, et ils prépareraient volontairement les voies à une égalité morale, destinée à hâter l'égalité sociale! Ils sont incrédules ou superstitieux, et ils pourraient comprendre qu'il y a dans l'Évangile une force qui régénère!

Nous savons qu'on ne voudra pas de ce remède, et nous savons cependant aussi qu'il n'y a pas d'autre remède possible. La révolte des noirs de la Martinique, au mois de février passé, n'a que trop prouvé que, comme le dit M. de Lacharière, les colonies sont dans un état critique et alarmant. Si l'on continue à discuter sans agir, la prépondérance politique, comme le prévoit M. de Humboldt, passera entre les mains de ceux qui ont la force du travail, la volonté de s'affranchir et le courage d'endurer de longues privations; et l'on verra sortir du sein des mers, à la suite d'une catastro-

(1) A la Martinique, où il y a 78,000 esclaves, la mortalité moyenne est de 6,000. Les naissances, parmi les esclaves, ne s'élèvent encore annuellement qu'à 1,200. (HUMBOLDT.)

phe sanglante, que l'Évangile seule préviendra, si elle peut être prévenue, cette *confédération africaine des états libres des Antilles*, dont Saint-Domingue a révélé la possibilité, et que ceux-là mêmes qui la redoutent le plus, cherchent à n'apercevoir que dans un lointain avenir, tandis qu'il nous semble déjà entendre le frémissement des passions dont l'explosion s'apprête!

Le projet de loi présenté, le 27 octobre, à la Chambre des Députés, par M. le ministre de la marine, établit que toute personne née libre jouit, dans les colonies, sans distinction de couleur, des droits civils et des droits politiques sous les conditions prescrites par les lois; et que les affranchis jouissent des droits civils immédiatement après leur affranchissement légal, et des droits politiques dix ans après cet affranchissement, sous ces mêmes conditions, et pourvu qu'ils sachent lire et écrire. Ces dispositions sont bonnes, mais elles sont insuffisantes. Les colonies seront en péril tant que l'esclavage y sera maintenu. Tout en applaudissant à la loi proposée, nous aimons donc à ne la considérer que comme devant servir à préparer les colons à l'abolition complète de l'esclavage.

UNE VISITE A NEWGATE,

EN SEPTEMBRE 1831.

Il y a long-temps que le nom de Mme Elisabeth Fry est célèbre sur le continent. Cette femme excellente qui, pendant plusieurs années, a travaillé à l'amélioration de l'existence morale des femmes détenues en prison, sans que ses soins persévérans fussent connus hors des lieux où elle s'efforçait de faire pénétrer la lumière chrétienne qui l'éclaire elle-même, appartient à la secte des quakers.

Elle a commencé, depuis dix-huit ans, l'œuvre charitable qu'elle poursuit avec tant de zèle, et qui a été visiblement bénie. Pendant long-temps les verroux de Newgate ne s'ouvrirent pour elle qu'avec de grandes difficultés; elle eut à vaincre de nombreux obstacles intérieurs et extérieurs; ce ne fut qu'après des efforts soutenus, et lorsque déjà l'on pouvait juger du résultat de ces efforts, qu'on lui accorda la liberté d'établir des exercices religieux réguliers dans la prison de Newgate, et de former le Comité de dames qui a servi de modèle à ceux qui se sont depuis lors multipliés en Angleterre et sur le continent.

Dix-huit des dames qui composent le comité de Londres pour la réformation des femmes détenues sont quakeresses; deux seulement appartiennent à l'église anglicane. Ces dames dirigent, tous les jours, à onze heures, le service religieux institué par Mme Fry. L'heureuse chance d'y rencontrer Mme Fry elle-même est difficilement prévue, parce qu'on ne sait pas d'avance le jour où elle viendra à la prison.

On ne peut pénétrer à Newgate qu'au moyen d'un billet d'admission, qu'on dépose à la sombre porte qui ferme le triste asile où tant de créatures humaines ont gémi et gémissent encore. Dès qu'on a franchi cette barrière, on monte un escalier qui conduit dans la petite chambre où le culte consolateur que Mme Fry a fondé réveille souvent de pauvres âmes endormies dans l'habitude du crime. On ne visite guère toute la partie du bâtiment habitée par les femmes dont le procès est jugé, et qui d'ailleurs n'offre rien de remarquable.

La classification des criminels n'existe pas à Newgate comme dans les maisons pénitentiaires, parce que ce vieux repaire de misères n'est pas distribué de manière à le permettre. Il règne même assez peu d'ordre dans la disposition des chambres où les femmes dorment et travaillent. On peut comprendre, en voyant l'état présent de Newgate, à quel point cet établissement avait besoin d'une réforme, puisque, malgré toutes les améliorations qu'on y a introduites, il offre encore un aspect aussi peu satisfaisant. On nous a montré une petite cellule où l'on enferme, après que leur sentence a été prononcée, les femmes condamnées à mort; elle est voisine des chambres habitées par les autres prisonnières, et lorsque les gémissemens des pécheresses qui vont paraître devant le grand Juge se font entendre, ils doivent remplir d'angoisse celles qui n'ont pas été condamnées à mort par les hommes, et faire naître quelquefois en elles la pensée du jugement tout autrement redoutable de l'Éternel.

Lorsque Mme Fry chercha à pénétrer à Newgate, il y a dix-huit ans, l'état moral de cette prison était si déplorable, qu'on ne pouvait y circuler sans courir le danger d'être volé. Les geôliers ne perdaient pas l'étranger de vue, et même ils engageaient ordinairement à déposer, avant d'entrer, ce qu'on pouvait avoir de précieux sur soi, parce qu'ils ne pouvaient répondre de la sûreté des effets au milieu de ces malheureuses, que n'éclairait aucune lueur morale. Les femmes entassées à Newgate reçurent Mme Fry avec des rires moqueurs et des insultes; on lui criait qu'elle n'oserait pas revenir une seconde fois, qu'on n'avait que faire de ses sermons et de sa Bible; en un mot, l'accueil le plus rebutant vint répondre à son zèle, pendant ses premières visites; munie de l'Évangile, elle ne répondit aux provocations de ces femmes que par les paroles du Sauveur et de ses disciples; elle leur fit entrevoir la possibilité du pardon de leurs péchés, et de leur régénération; elle leur parla avec cette tendresse chrétienne qui produit souvent des effets si rapides et si profonds, et que ces pauvres créatures n'avaient point encore rencontrée unie à tant de douceur, à tant de charité. Bientôt quelques cœurs furent touchés; bientôt plusieurs de ces femmes aimèrent la sœur bienfaisante qui leur montrait le chemin de la vie, et qui relevait leurs âmes flétries par le vice et par le mépris dont elles se sentaient les objets. L'œuvre bénie fit de grands progrès; les travaux chrétiens de Mme Fry attirèrent l'attention publique. Elle-même, animée du désir d'étendre le cercle dans lequel elle s'était placée, chercha à attirer les amis de la religion, et même les indifférens et les gens du monde, dans les tristes lieux où sa présence était enfin regardée comme un bienfait. Elle parvint, aidée de ses amis, à fonder le comité de Londres, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, en a fait former d'autres, et elle obtint pour ce comité le *patronage* de la duchesse de Glocester, l'une des sœurs du Roi. Les sommes recueillies au moyen de souscriptions devinrent assez considérables pour lui permettre d'améliorer de plusieurs manières le sort des femmes dont il s'occupe, et l'on peut espérer que le temps ne fera qu'ajouter à l'intérêt que l'on prend déjà, en Angleterre, à cette classe, dont l'existence est si misérable au sortir de la prison.

La surveillante en fonctions, le jour où j'entendis Mme Fry, est une pécheresse convertie par Mme Fry elle-même; lorsque ses années de détention furent écoulées, elle demanda la grâce d'être employée dans la maison; sa bonne conduite pendant sa réclusion lui fit obtenir cette faveur, et probablement c'est dans les murs de Newgate qu'elle finira ses jours, dans une situation d'âme bien différente de celle où elle était en y entrant.

Mme Fry arriva à onze heures pour lire la Bible; elle s'assit devant la petite table destinée à la dame lectrice. C'est une femme d'une taille imposante, et dont la tournure distinguée ne pouvait disparaître entièrement sous le grand schall blanc qui l'enveloppait; la robe brune et le chapeau quaker complétaient son costume. Elle paraît avoir à peu près cinquante ans; ses yeux sont bruns et son regard est doux et observateur; ses dents, fort belles, donnent à son sourire quelque chose de particulièrement aimable, et ses cheveux, cachés sous le petit bonnet uni qui couvre à peine son front, sont encore d'une teinte tout-à-fait jeune. Quelques dames, parmi lesquelles je remarquai plusieurs quakeresses, étaient venues, comme nous, se joindre aux prisonnières, qui entrèrent, l'une après l'autre, avec la plus parfaite décence. Toutes celles qui ne sont pas encore jugées ne sont pas obligées d'assister à cet exercice religieux, et le nombre des détenues de cette classe est toujours considérable; celles dont le sort est fixé pour quelques années, ne s'élevaient pas au-dessus de soixante; leur mise est uniforme; chacune porte un numéro à sa ceinture.

Après un moment de recueillement, Mme Fry se mit à lire le beau récit de la résurrection de Lazare. On m'avait dit que le son de sa voix et sa manière de lire les Saintes

Écritures avaient un caractère tout-à-fait particulier, et propre à produire la plus profonde impression. Je fus, en effet, très-frappée de son accent si vrai, si simple, si impressif, et qui donnait au chapitre qu'elle lisait, je ne sais quoi de neuf et d'inattendu. C'étaient ces mêmes phrases que les chrétiens entendent et répètent si souvent, et pourtant elles me semblaient nouvelles, ou plutôt j'étais frappée tout de nouveau de leur beauté et de leur force, en écoutant cette femme chrétienne annoncer aux pécheresses qu'elle cherche à convertir l'Évangile de grâce, qui peut les conduire au Sauveur. Elle appuya avec une sensibilité si vraie qu'elle a dû toucher bien des cœurs, sur cette belle parole : *Jésus pleura.*

Après la lecture, pendant laquelle la physionomie des prisonnières n'exprimait ni ennui ni humeur, Mme Fry se recueillit encore pendant quelques instans ; puis elle commença d'une voix très-douce à développer le chapitre qu'elle venait de lire. Toute son exhortation était admirablement propre à consoler et à ramener à Dieu les femmes à qui elle était adressée. Mme Fry compara l'âme pécheresse à Lazare mort, et fit sentir, avec une clarté parfaite, que la résurrection de l'âme plongée dans le crime est toujours possible à celui qui réveilla Lazare.

Elle répéta ce beau mot : *Jésus pleura*, et ce fut pour dire combien la sensibilité du Sauveur, en apprenant la mort de celui qu'il aimait, est consolante pour les cœurs affligés. « Dans toutes mes épreuves, cette pensée : *Jésus* » *pleura* m'a soulagée, dit-elle ; elle prouve que nos dou- » leurs, à la mort de nos parens, de nos amis, et celles que » nous partageons avec ceux que nous aimons, n'offensent » pas le Seigneur qui, comme nous, pleura son ami ; il » connaît toutes nos afflictions, il les comprend, et quand » nous sommes malheureux par les événemens ou par nos » fautes, il ne rejette pas nos larmes. » A ces paroles, prononcées avec douceur et onction, plus d'une larme coula. Quoi de plus consolant, en effet, pour des êtres dégradés par le péché, que l'assurance que leur juge suprême est aussi essentiellement charitable !

Mme Fry mêla à ses réflexions le récit de deux conversions récentes, comme pour encourager celles des prisonnières qui commençaient à répondre à l'appel de Dieu. Elle raconta qu'une dame de sa connaissance, tourmentée par la pensée que son âme était dans un état de corruption et de mort, semblable à celui de Lazare dans le cercueil, n'avait pu trouver quelque repos qu'en consultant un ministre de l'Évangile sur cette idée qui la poursuivait partout et ne lui laissait aucun repos ; et qu'ayant cherché la résurrection de son âme près du Seigneur Jésus, elle la trouva auprès de lui. Elle parla ensuite de l'effet salutaire que la mort subite d'un jeune homme plongé dans le péché avait produit sur quelques habitans de son village. Ce jeune homme avait été frappé de la foudre, et ce jugement de Dieu amena à la repentance sa mère qui, comme lui, était fort dépravée, et plusieurs de ceux qui s'étaient mêlés à ses débauches. Toutes les prisonnières redoublaient d'attention à ces récits, que Mme Fry associait si heureusement à l'histoire de Lazare. Elle connaît trop bien le cœur humain pour négliger ce moyen de faire impression sur les âmes ; elle prend ces pauvres femmes par la main, les guide, les soutient et leur représente constamment le but où elle veut les conduire, comme accessible par la repentance et la foi. On dit que l'attachement des détenues pour elle répond à celui qu'elle leur témoigne. — Quel plus beau lien que celui qui rapproche ainsi des âmes si différentes !

Mme Fry chercha encore à consoler ses pauvres amies en leur lisant le psaume CIII, qui est si plein d'encouragemens, et qui parle avec tant de force de l'amour de Dieu ; puis on se retira. Les prisonnières saluèrent les dames quakeresses avec respect en retournant à leurs travaux : quelques-unes d'entre elles sortaient à peine de l'enfance ; d'autres étaient près de la vieillesse.

Mme Fry, suivant l'usage des quakeresses, tutoie tous ceux avec qui elle parle ; cette manière de s'exprimer est plus frappante en anglais que dans tout autre langue ; dans sa bouche elle a quelque chose de noble et de bienveillant. La famille de cette femme intéressante est nombreuse : elle a huit enfans qu'elle élève avec la plus active sollicitude. L'une de ses filles l'accompagnait. Elle ne parle pas le français et n'a jamais quitté l'Angleterre ; elle visite quelquefois d'autres prisons à Londres ; mais ses travaux chrétiens se sont principalement concentrés sur Newgate : il valait mieux, en effet, s'occuper exclusivement d'un seul lieu de misère, que de diviser ses soins entre plusieurs.

MÉLANGES.

Mort de Capo-d'Istrias. — Capo-d'Istrias a été assassiné. Sa mort est à la fois le résultat d'une vengeance particulière et d'une haine politique. Comme homme public, peut-être n'était-il pas à la hauteur de la mission difficile de la régénération de la Grèce, qu'il avait acceptée, et que sa position personnelle contribuait à rendre plus difficile encore ; comme homme privé, on regrette en lui de belles qualités, qui auraient pu porter, dans des circonstances différentes, des fruits plus durables. Combien on devient peu confiant dans les combinaisons humaines, quand on considère à quel point elles ont, dans ces derniers temps, été déjouées par des événemens imprévus, que la main de Dieu a jetés comme à la traverse, pour rappeler aux hommes qu'ils doivent s'attendre à lui, cause première de toutes choses, et non se confier aux causes secondes, si ce n'est en tant qu'ils les regardent comme dirigées par lui. Cette réflexion s'applique à la vie de famille comme à l'histoire des peuples. Il est impossible de prévoir à quelles nouvelles agitations la Grèce va être en proie ; mais nous nous souvenons, pour elle comme pour la France, que Dieu gouverne le monde.

Infraction a la Liberté religieuse. — Le gouvernement vient de persévérer, à l'occasion des obsèques de M. de Berthier, ancien évêque constitutionnel de Rodez, dans la fausse route où il s'était engagé à l'occasion des funérailles de M. Grégoire. M. l'archevêque de Paris ayant refusé à cet évêque les sacremens et la sépulture ecclésiastique, l'autorité civile, usurpant un pouvoir qui ne lui appartient pas, et sortant des voies légales, au moyen de décrets abolis par la Charte, a pris possession de l'Église paroissiale de Saint-Louis-en-l'Ile, et y a fait présenter le corps de M. de Berthier et célébrer les cérémonies catholiques, par des prêtres de son choix, malgré les protestations de M. de Quélen. Nous ne comprenons rien à cette prétention de vouloir s'établir pouvoir ecclésiastique. On nous dit que l'église de Saint-Louis appartient à l'Etat ; mais si l'Etat en a concédé l'usage pour une destination quelconque, il ne peut pas la retirer momentanément et d'une manière arbitraire à cette destination. D'ailleurs, ce n'est pas parce que c'est un édifice public, mais parce que c'est une église catholique qu'on s'en empare ; on veut, par une sorte de charlatanisme, emprunter à ce monument, pour les cérémonies religieuses qu'on a ordonnées, la sanction de sa destination ordinaire. Que, dans l'intérêt de la liberté religieuse, on accorde à des prêtres, qui ne relèvent pas de l'archevêque de Paris, un édifice quelconque pour des cérémonies de leur culte, rien de mieux ; mais qu'on ordonne soi-même ces cérémonies, mais qu'on s'empare d'un temple déjà concédé aux uns, pour le prêter aux autres, c'est en cela qu'il y a abus de pouvoir.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellicue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 10. 9 NOVEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

BULLETIN DE LA SEMAINE.

S'il est des personnes qui, ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, s'ennuient lorsqu'une semaine se passe sans que quelque révolution vienne fournir un aliment à leur besoin d'émotions, il en est aussi qui acceptent avec une incroyable crédulité toutes les plus petites circonstances qui semblent nous promettre le retour définitif de la sécurité politique. Il y a chez les premières, maladie de l'esprit et de l'âme, mais une maladie qui décèle un besoin de vivre; chez les autres, il y a un aveuglement complet et trop souvent un besoin léthargique de tranquillité et de bien-être matériel. Comme ces personnes, nous appelons de tous nos vœux la paix sur notre patrie et dans le monde entier; comme elles, nous avons horreur des révolutions sanglantes; mais nous ne nous dissimulons pas, comme elles, que ces révolutions sont des conséquences naturelles de l'état politique et moral des peuples, et nous ne nous laissons pas rassurer à si bon marché par les paroles des hommes d'état ou des optimistes. Deux faits positifs nous empêchent d'accorder créance à ces paroles; d'une part, nous voyons en présence deux principes dont la lutte, commencée depuis quarante ans, ne cessera que par le triomphe du plus puissant; de l'autre, nous voyons la défense de ces principes confiée à des passions qui ne peuvent que prolonger cette lutte et la rendre plus terrible.

Les personnes qui, par intérêt du moment ou par besoin de calme, aiment mieux se rassurer que sonder le fond des choses, ont été pleinement tranquillisées par les promesses de paix des ambassadeurs étrangers, par la nouvelle du désarmement de l'Autriche, par l'accord des puissances pour terminer les différends de la Hollande avec la Belgique. Or, quant à ce dernier point, la semaine qui vient de s'écouler nous a appris que l'accord des *cabinets* n'était pas la seule condition du succès de leurs efforts de pacification. Les représentans belges ont accepté, il est vrai, les 24 articles, mais comme des hommes qui ne sont rien moins que convaincus de la légitimité des sacrifices qu'on impose à leur pays, comme des hommes qui se soumettent, bien plutôt qu'ils n'acceptent, à une majorité de vingt-une voix seulement sur quatre-vingt-dix-sept votans. Le roi de Hollande fait encore attendre sa réponse définitive, et si nous devions en croire certains avis, il ne serait pas du tout disposé à se rendre aux vœux de la conférence, il ne consentirait pas à renoncer à ses anciennes prétentions.

Les déplorables scènes de Bristol sont encore venues nous prouver combien il est essentiel que les intérêts populaires soient servis, non par des passions aveugles, mais par des principes chrétiens. Un magistrat qui avait voté récemment contre le bill de réforme, dans la chambre des communes, est appelé par ses fonctions de *recorder* dans une ville où il ne peut ignorer que les partisans de la réforme sont en grande majorité. Il se rend courageusement à son poste, et les magistrats de cette grande cité lui font l'accueil qu'ils sont dans l'usage de faire à tout président des assises, lors de son arrivée. Rien de politique, rien qui ressemble à une bravade de l'opinion générale ne peut être reproché ni à M. Wetherel ni aux magistrats de Bristol. Tout le tort de celui-ci, aux yeux des auteurs du désordre, était d'avoir voté contre le bill. Dès-lors, sans examiner s'il ne serait pas possible d'être tout à la fois homme de cœur et de conscience et anti-réformiste, trop emportés par leurs passions pour apprécier le courage qu'il y avait à venir accomplir un devoir au milieu d'une population dont on avait combattu les vœux politiques, et où l'on n'ignorait pas qu'on trouverait un essaim d'hommes connus depuis longtemps comme fauteurs de séditions et de violences, une multitude exaltée et égarée par ses souffrances, sans doute, mais aussi par de criminels provocateurs, se jette sur la maison commune où ses magistrats étaient réunis; le *recorder*, objet de sa colère et qui sans nul doute aurait été massacré par cette troupe fanatisée, a le bonheur d'échapper à sa vengeance, en fuyant par les toits. Le pillage et la destruction sont partout où se portent ces malheureux. Non contens d'avoir fait fuir le juge, ils vont délivrer les prisonniers qui devaient être appelés aux assises les jours

suivans, mesure à laquelle ils ont dû sans doute de nombreuses recrues; enfin il n'est sorte de crimes auxquels ne se soit porté, dans les derniers jours d'octobre, le peuple de Bristol, qu'exaltait une haine de parti, mêlée à toutes les mauvaises passions.

Et cependant, ces classes inférieures que la prudence, à défaut de la justice et de la charité, engageait à préparer et à appeler à une existence plus noble et plus heureuse que celle que leur ont faite, jusqu'à présent, l'égoïsme et l'orgueil des hautes classes, ces classes inférieures se montrent à la veille de s'emparer, en Angleterre, d'un rôle immense, comme peuvent le faire pressentir les deux faits suivans.

A Bristol, pendant les horreurs de cette scandaleuse émeute, la municipalité fut obligée d'avoir recours, pour conjurer l'orage, à l'intervention du club appelé *General-Union*, et d'investir le vice-président de ce club de l'autorité de *Shérif*.

Dans une grande réunion de citoyens qui eût lieu dernièrement à Londres pour constituer une *union politique nationale*, la classe ouvrière s'empara tout-à-fait de la discussion. Sir Francis Burdett, M. Hume, membres du parlement, le comte métropolitain, et d'autres notables étaient arrivés à cette séance avec des propositions et des réglemens préparés d'avance pour l'organisation de l'*union* projetée. Mais des orateurs du peuple s'opposèrent à l'adoption de ces réglemens, alléguant pour raison, qu'ils n'avaient pas été soumis à leur examen et à leur discussion, et déclarant qu'ils n'entendaient pas être les instrumens de la classe moyenne. Ils dirent qu'ils demandaient hautement ce que sir F. Burdett lui-même avait demandé en 1818 à la tribune de la chambre des communes, savoir : « Que tout citoyen jouissant de ses facultés intellectuelles, et arrivé à sa majorité, donnât sa voix pour l'adoption des lois par lesquelles il devait être régi. » Enfin, ces orateurs populaires proposèrent qu'au lieu d'adopter les réglemens qui lui étaient présentés, l'assemblée nommât un conseil pour rédiger d'autres réglemens qui seraient soumis à l'examen d'une autre réunion générale, et que la moitié des membres de ce conseil fut choisie dans la classe ouvrière. Malgré l'opposition de sir F. Burdett, qui présidait, cette proposition fut adoptée. Jamais cette assemblée n'eût été convoquée si les personnes qui croyaient y faire dominer leur influence avaient pu s'attendre à ce résultat.

Or, l'exemple de Londres ne peut manquer d'influer beaucoup sur ce qui se passera dans les provinces, et il faut, ou que le peuple ait sa part d'influence dans ces *unions* en faveur de l'extension du droit de suffrage et du vote par scrutin secret, ou que la classe moyenne se sépare du peuple, et alors l'anarchie s'ensuivra et toute réforme sera impossible. il est évident aujourd'hui que la classe ouvrière ne se contentera pas du bill de lord Grey. Ce sont là des faits à constater et non des théories à débattre. Le malheur est que ces masses qui réclament leur émancipation n'aient pas éveillé plus tôt la sollicitude des classes supérieures, et que celles-ci n'aient pas employé à réformer l'état moral du peuple, à lui donner des lumières et à augmenter son bien-être, tout le temps, toute l'activité, tous les sacrifices qui ont été perdus pour défendre, quelques années de plus, des prérogatives qui ne sauraient résister à l'immense mouvement social dont nous sommes témoins.

Les nouvelles qui nous arrivent de Neufchâtel nous font craindre aussi que l'aigreur des partis ne trouble longtemps encore la tranquillité de ce petit canton. Une cause juste y est défendue par des hommes dont le patriotisme manque aussi de cette modération que donne l'Évangile et qui, sans nuire au zèle, ni à l'activité, sait attendre les momens fixés par Dieu pour améliorer le sort de la nation, sans vouloir hâter ces momens au prix du sang ou de la paix du pays. Cette cause a pour adversaires des hommes privilégiés et d'autres qu'aveuglent des préjugés d'éducation. Parmi ces derniers, se distingue l'envoyé du roi de Prusse, M. de Pfuhl, dont la proclamation aux insurgés respire un absolutisme auquel les Suisses sont peu habitués, et qui est beaucoup plus propre à aigrir les esprits et à soulever les passions du parti suisse, qu'à engager ceux qui étaient sortis des voies légales à y rentrer.

En France, le fait important de la semaine est l'apparition de la brochure de M. de Chateaubriand, destinée à combattre la proposition d'exil perpétuel de la branche aînée des Bourbons. C'est à la fois un éloquent plaidoyer pour une cause perdue, et un acte d'accusation contre les doctrines politiques du gouvernement. M. de Chateaubriand assure que de tous les partis qu'il y avait à prendre après la révolution de juillet, savoir, de la république, d'une restauration bonapartiste, de l'appel au trône d'une race toute nouvelle, du maintien de celle de Saint-Louis dans la personne du duc de Bordeaux, et enfin du choix de la branche cadette, on a pris le pire de tous, quelque mérite que possède personnellement le chef actuel de l'État. Le mieux, à son gré, eût été de perpétuer avec le duc de Bordeaux le principe de la légitimité. Nous répugnons à entrer dans l'examen des torts que l'illustre écrivain reproche au régime sous lequel nous vivons, non que nous soyons personnellement intéressés à ce régime, mais parce que de pareilles discussions ne mènent à rien qu'à des antipathies de partis et à de nouveaux bouleversemens. Il n'y a aucun véritable élément d'ordre dans toute cette polémique passionnée, et quelque assentiment que nous puissions accorder à une critique souvent judicieuse, nous déplorons davantage encore que tant de talent soit employé à augmenter plus qu'à diminuer les maux d'une société qui cherche exclusivement dans les institutions et dans des principes politiques ce qu'elle ne pourra trouver que par la foi chrétienne.

LÉGISLATION.

De la liberté d'enseignement, *ouvrage couronné par la Société de la Morale Chrétienne, la Société des Méthodes et la Société de l'Enseignement élémentaire ;* par Prosper Lucas. 1 vol. in-8°. Chez Chauchard, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 83. Prix : 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Si le gouvernement qui régit la France reposait sur le principe de la théocratie ou sur le droit de conquête, il aurait sans doute raison de croire sa stabilité compromise par la liberté d'enseignement; mais, reposant sur le principe de majorité, formulée toutefois par un *système représentatif*, et présentant avec les deux premiers une différence tranchée, savoir celle du *libre consentement*, il doit reconnaître la liberté d'enseignement comme une des conditions de son existence. C'est ce qui résulte des lumineuses données offertes par M. Prosper Lucas dans le chapitre IV de l'ouvrage qui nous occupe.

Mettant en regard les conditions exigées par le principe du *consentement* et les articles 8, 28, 35 et 48 de notre Charte, il en fait voir le rapport exact; de sorte que la liberté d'enseignement, qui est partout de droit social, étant rigoureusement liée à ce principe, devient encore chez nous de droit politique. Cette liberté, désignée par M. Lucas sous le nom de *libre influence de la pensée*, ne constitue-t-elle pas, avec la libre expression de la pensée, tout ce qu'on peut

embrasser par les mots *liberté d'opinion*, et la liberté d'opinion n'est-elle pas consacrée en France? « Ainsi donc, ajoute » M. Lucas (page 75), sans la liberté d'enseignement la li- » berté d'opinion n'est plus qu'un mot; elle n'a ni force, » n'ayant plus d'influence; ni influence, n'ayant plus d'ex- » pression; ni avenir, manquant de moyens de transmission » et d'hérédité. Elle n'est plus que la liberté de l'intelli- » gence réduite à elle-même, impuissante à la fois et soli- » taire dans le cerveau de l'homme, où elle ne peut finir » que sous le fer du bourreau. Est-ce là le rôle que Dieu » lui donne? est-ce celui que notre constitution lui laisse? » Non! Dieu l'a jetée sur la terre comme une immense » échelle entre les intelligences. Non! la constitution, res- » pectant la pensée de Dieu, repose sur elle tout entière, » et ne présente que par elle cet imposant spectacle du » grand jury de tout un peuple décidant de ses lois et de » toutes ses résolutions publiques, à la libre majorité des » voix. »

Sans une opposition véritable, le système représentatif s'écroule, pour faire place à la tyrannie: le règne de Napoléon nous en offre un exemple; nous dirons donc avec M. Lucas (page 79) « que tout législateur qui pense et voit » pour l'avenir, doit laisser, dans un gouvernement comme » le nôtre, une forte place à l'opposition, par les libertés » politiques, dont la liberté d'enseignement est peut-être » la plus forte, et certes la plus tranquille. »

D'un autre côté, n'est-il pas certain que tous les dangers que le gouvernement redoute de la part de la liberté de l'enseignement, et qu'il croit éviter en ne souffrant pas qu'il soit libre, lui reviendraient tout aussi puissans des mains de la presse affranchie qui est, sous bien des rapports, l'enseignement émancipé? Il y aurait donc absence totale de logique dans un système de gouvernement qui, en laissant la presse affranchie, s'obstinerait à refuser, dans des intérêts politiques, la liberté d'enseignement.

Il résulte de tout ce qui a été dit jusqu'à présent, que le monopole serait à la fois une injustice, un anachronisme, une absurdité: une injustice, car le monopole n'est le droit de personne; un anachronisme, car s'il fut un temps où l'état de minorité des peuples paraissait l'autoriser, ce temps est pour la France à jamais loin de nous; une absurdité, car le pouvoir qui voudrait s'en emparer dans nos temps modernes minerait sa puissance, au lieu de la consolider. Donner à l'enseignement une liberté légale, est donc à la fois un devoir, une nécessité de l'époque et une mesure de haute prudence.

Dans l'examen du droit des trois pouvoirs de la constitution sur la liberté d'enseignement, M. Lucas, après avoir mis hors de la discussion, le *principe irresponsable*, LE ROI, qu'il n'envisage alors que dans son *action responsable*, L'ADMINISTRATION, n'a pas de peine à prouver combien ce droit s'arrête à une distance immense du monopole: « Dans notre » gouvernement de majorité, dit-il (page 94), toutes ces » positions supérieures, les deux chambres et la royauté, » ne sont point établies pour *faire* la société, mais pour la » *traduire* et aider à son mouvement. » Ainsi, de même que l'administration n'a aucune action préventive contre la liberté d'opinion, la liberté des cultes, la liberté de la presse, etc., elle ne doit non plus en avoir aucune contre la liberté d'enseignement.

Une objection spéciale peut être présentée par l'administration: « La liberté, dira-t-elle, est *capable* ou *incapable*; » nous abandonnons la première à ses seules inspirations » dans la carrière que lui ouvre la loi. . . . . ; » mais la *liberte incapable*, celle qui, dépourvue dans » l'enfance, et de la révélation de la conscience, et des » motifs d'intérêt personnel que la raison mûrie peut seule » donner, nous avons le devoir de la prendre sous notre » sauvegarde, et de ne point laisser à des impressions fâcheu- » ses à détruire cette pureté de cœur (?) et cette fraîcheur » d'intelligence, apanage d'un âge si jeune et si flexible. »

Nous répondrons, avec M. Lucas, qu'il ne manque qu'une chose à la justesse de cette réclamation, c'est que la loi ait confié à l'administration la tutelle de l'enfance, ce qui n'est point.

Le caractère nécessaire de tout enseignement devrait être de concourir, avec la législation, à maintenir l'ordre public et à réprimer la criminalité; mais pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que l'enseignement ne fût pas borné à peu près exclusivement aux classes aisées, déjà à l'abri, par leur position, de l'influence pernicieuse des besoins. L'égalité devant la loi ne serait-elle pas plus réelle et plus complète, si les masses, grâce à une instruction générale et gratuite, que ferait surtout fructifier une éducation chrétienne, étaient soustraites au double empire des besoins et de l'organisation? N'oublions pas que dans l'état actuel des choses, les classes inférieures de la société, comme le dit M. Lucas, « n'apprennent à obéir à aucun autre motif qu'à » la crainte des lois pénales qu'elles ne savent pas lire, et » qu'elles ne connaissent, dans leur texte, que par des ouï- » dire populaires et, dans leur application, que par les ar- » rêts des cours, les chaînes des forçats s'en allant aux galè- » res, et les exécutions en place publique. »

La France doit donc désirer que l'enseignement soit le plus général possible, au lieu de n'être que partiel comme il l'est aujourd'hui. M. de Montalivet a en effet déclaré à la tribune que, dans les trois quarts des communes de France, l'enseignement primaire n'existe pas, ou n'existe qu'imparfait ou arriéré.

Nous gémissons avec M. Lucas sur un tel état de choses, mais nous avons vu avec peine que, dans le chapitre dont nous donnons une trop courte analyse, il ait prodigué, à propos d'*organisation*, de *condition de naissance* et de *chances d'éducation*, les mots *hasard*, *fatalité*, *aveugle fatalité*. Ce langage nous afflige profondément, nous qui croyons à un Dieu dont les vues de sagesse, de justice et de miséricorde dépassent la portée de toute intelligence; car nous savons par sa Parole, *qu'il ne tombe pas un passereau en terre sans sa permission*, et *qu'il a même compté les cheveux de nos têtes;* et dans quelque rang de la société qu'il nous place, à quelques dangers qu'il nous expose, nous savons que l'épreuve ne surpassera pas la force qu'il nous donnera pour la supporter; car sa Parole nous apprend encore *que sa force se manifeste dans notre infirmité*, *et que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui l'aiment.*

Mais si nous ne partageons point les opinions de M. Lucas sur les causes de l'inégalité apparente des conditions humaines, nous concluons avec lui, de tout ce qui a été dit jusqu'à présent, que sous un régime de liberté, une législation relative à l'enseignement doit consacrer le droit de tout citoyen d'enseigner, et la libre concurrence de toutes les doctrines et de tous les systèmes. Aussi ne dissimulons-nous pas que nous sommes loin d'être satisfaits du projet de loi présenté, dans la séance du 24 octobre, à la chambre des députés, par M. le ministre de l'instruction publique: nous ne comprenons pas, par exemple, le but de l'article 8 qui établit que « toute association qui se propose de former » des instituteurs et des institutions primaires, devra être » *autorisée* par une ordonnance royale rendue en conseil- » d'état et insérée au bulletin des lois; » ni celui de l'article 10 qui stipule sous quelles conditions l'on peut exercer la profession d'instituteur primaire, à moins qu'on ne nous permette d'y voir le monopole déguisé. Nous repoussons de toutes nos forces ces articles et toutes les autres dispositions de ce projet de loi qui ne seraient pas en parfait accord avec

le principe de la libre concurrence pour tout ce qui se rapporte à l'enseignement. M. Emmanuel Las-Cases, dans le projet qu'il a soumis à la Chambre sur le même sujet, et qui nous paraît contenir quelques dispositions préventives, que nous désirons voir également écartées, propose du moins que « les écoles élevées par des instituteurs à leurs frais, ou » établies par des particuliers ou des associations, soient déclarées libres, qu'elles ne soient soumises qu'à la surveillance qu'exigent l'ordre public et le respect dû aux » mœurs, et que les fondateurs soient entièrement libres » pour le choix du maître, la discipline, les méthodes » d'enseignement et l'administration économique. » Il y a en outre une notable différence entre les deux projets : le premier consacre le système universitaire, tandis que le second place l'instruction sous la surveillance de l'administration municipale. Il nous semble que, pour être d'accord avec les promesses de la Charte, il eût été convenable, avant de faire une loi d'organisation, de déclarer, d'une manière explicite et par un acte spécial de la législature, que l'enseignement est libre, et que toutes les lois contraires sont révoquées. C'est là la base qu'il eut fallu poser, et le projet ministériel ne la pose pas. Il ne réalise donc pas les espérances qu'il était permis de concevoir, ou plutôt il ne tient pas des promesses solennelles que rien ne permet d'oublier.

Il faut, quel que soit le résultat de la discussion qui va s'ouvrir, que dans peu d'années, un Français adulte qui ne saura ni lire ni écrire soit une chose rare. L'instruction sera sans doute pour chaque individu un instrument puissant; mais tout instrument est susceptible de servir à un bon ou à un mauvais usage, selon la nature de la volonté qui en dispose. C'est donc aujourd'hui plus que jamais que nous devons appeler l'attention de la France sur la seule puissance régénératrice des volontés humaines, l'Évangile de Jésus-Christ. En dehors de son influence divine, une passion humaine ne s'efface que dominée par une autre passion humaine.

Avant de terminer cet article sur un ouvrage vraiment remarquable, que trois sociétés philantropiques ont unanimement couronné, nous ne craindrons point d'en attaquer la dureté et l'étrangeté de style. Plus une matière est profonde, et plus un auteur devrait, ce nous semble, s'attacher à être clair et simple à la fois; et c'est un point important que M. Lucas paraît avoir très-négligé. Au reste, le même reproche lui a été adressé par la commission qui lui a décerné un prix, et nous n'insisterons pas davantage sur cette négligence.

LE CARACTÈRE CHRÉTIEN.

Ier ARTICLE.—*Les différens traits dont il se compose.*

Nous l'avons déjà dit, et nous ne cesserons de le répéter, le Christianisme est pour nous autre chose que des formes, des cérémonies, une hiérarchie, des prêtres, des autels; il est, à nos yeux et dans notre conviction, essentiellement lumière, vie, expérience, activité. Par ses dogmes, il touche aux plus hautes questions philosophiques qu'il résout, et par sa morale, il donne à l'âme humaine une tendance éminemment pratique. D'une part, rien de plus élevé ni de plus spirituel que ses doctrines; de l'autre, rien de plus applicable à toutes les relations et à tous les devoirs de l'homme que ses enseignemens moraux. Qu'on nous cite un problème religieux de haute importance sur lequel il n'ait jeté la plus vive, la plus satisfaisante des lumières. L'origine de l'homme, sa destination, son état actuel, son sort futur, la Providence, le gouvernement moral de Dieu, l'harmonie des perfections divines, la réconciliation, le salut, l'immortalité, il a mis toutes ces grandes questions dans la plus complète évidence. Qu'on nous indique, d'un autre côté, une position sociale, un devoir d'homme, un rapport de famille, une circonstance de la vie, pour lesquels il ne renferme des préceptes ou des conseils, des commandemens exprès et positifs, ou des directions à déduire de ses enseignemens généraux par voie d'induction. L'Évangile n'est donc pas, comme tant de personnes le croient, une doctrine en dehors de la société et à laquelle l'humanité puisse demeurer indifférente, un système bon en soi et qu'il peut être avantageux à quelques personnes d'étudier, mais dont la généralité des hommes n'a que faire; il est le secret unique de la paix pour les individus comme pour les sociétés, parce que seul il place l'homme sur la voie de la régénération et du bonheur. Esquisser en traits généraux le caractère chrétien, tel que l'Évangile tend à le former, sera sans doute le moyen de prouver ce que nous venons de dire.

Quand on a rappelé la charité, l'humilité, la sainteté, on a donné en trois mots le signalement du disciple de Jésus-Christ. Ce qui le caractérise, c'est un amour dominant et sans bornes pour Dieu, une charité universelle pour tous les hommes sans distinction, un sentiment profond de sa faiblesse, une tendance marquée, soutenue, progressive vers la perfection. Il veut acquérir, non pas une vertu seulement, mais toutes les vertus; combattre, non pas une habitude mauvaise seulement, mais tous les penchans au mal qui sont dans sa nature; et quand il parle de sanctification, il n'entend point par là une vertu vulgaire, la simple moralité, mais la vertu au plus haut degré. A cet égard, il ne pose aucune limite; il ne connaît de terme à ses efforts que celui que Dieu lui-même a tracé; il aspire à être saint *comme Dieu est saint*. Mais ce n'est ici encore qu'une vue générale de la matière, et en quelque sorte l'ébauche de ce caractère spirituel et céleste, qui est presque indéfinissable et qui échappe aux descriptions qu'on veut en faire. Nous désirerions présenter ce sujet sous un autre jour, en montrant le sage tempérament que le Christianisme a su mettre dans les vertus morales les plus opposées en apparence; car, de même que ses doctrines renferment la solution des énigmes les plus indéchiffrables de l'humanité, ses préceptes et l'esprit de sa morale rapprochent et accordent des contrastes que les leçons de la philosophie ont vainement tenté de concilier.

Et d'abord, comme nous venons de le dire, le chrétien est humble; il a un sentiment profond de sa misère morale naturelle; il se croit incapable par lui-même de faire le bien.; et pourtant il sent sa dignité plus que personne et mieux que personne; car il sait qu'il est une créature de Dieu destinée à l'immortalité, et une créature qui, même dans son état de chute et de corruption, a été estimée au prix de l'anéantissement et de la mort du Fils de Dieu. Plus il se voit petit, lorsqu'il ne regarde qu'à lui-même, plus il devient grand, lorsqu'il se rappelle tous les titres de noblesse qu'il possède en Dieu; plus il se sent faible, lorsqu'il ne s'appuie que sur sa force, plus il devient fort lorsqu'il place toute sa puissance en Dieu. Ce qu'il perd en estime de lui-même, il le gagne dans l'estime de Dieu, et tous les mérites personnels auxquels il renonce, il les retrouve dans l'immensité de l'amour et dans la perfection de l'obéissance de son Sauveur; il s'élève de toute la profondeur des humiliations de Jésus-Christ. Ainsi la différence qu'il y a, sous ce rapport, entre le chrétien et l'homme du monde, consiste en ce que le second *cherche* en lui-même ce que le premier *trouve* en Dieu : la différence est immense, elle est infinie.

Voici un autre contraste, qui ne nous paraît pas moins

›pant. La prière est l'arme du chrétien ; il s'y sent porté
le sentiment habituel de ses infirmités morales, et la
fession constante qu'il fait à Dieu est, qu'il ne possède
1, qu'il ne peut rien, qu'il n'est rien. Or, ne semble-t-il
, au premier coup-d'œil, qu'un homme pénétré de cette
viction sera languissant et lâche dans l'accomplissement
ses devoirs, et qu'il sentira à tout instant ses efforts pa-
ysés à la vue de son impuissance ? C'est tout le contraire.
trait dominant du caractère chrétien est l'énergie, l'ac-
té et une disposition constante à faire à Dieu et à ses
res le sacrifice de ses biens, de son temps, de ses forces,
ses facultés, de sa vie. Ne vous en étonnez pas, il a trouvé
is son Dieu tout ce qu'il est persuadé qu'il ne saurait
uver en lui-même, et la vertu du bras qui a lancé les
ndes dans l'espace et qui les y soutient s'accomplit dans
infirmité.

Elever ses désirs et ses espérances vers le monde des réa-
s, vivre par la pensée dans le ciel, chercher la commu-
1 de Dieu, est un besoin de l'âme qui est soumise à l'in-
ence de l'Évangile ; et ceux qui ne connaissent que de
n, et non point pour les avoir éprouvées, ces saintes élé-
ions de la foi, sont en général portés à penser que cette
mystique et de pure contemplation, comme ils l'ap-
lent, est peu compatible avec la pratique des devoirs
nbreux et variés auxquels l'homme est appelé ici-bas.
pliquez-nous cependant, hommes du siècle, comment il
fait qu'avec cette spiritualité d'affections et cette ten-
nce prononcée à s'occuper des choses du monde invisible,
Chrétiens, loin de négliger leurs devoirs de famille, de
cation, de position, de société, se montrent au contraire
is zélés que les autres hommes, sans comparaison, pour
ites les œuvres bonnes, pour toutes les entreprises cha-
ables, pour toutes les vertus ardues et qui exigent des
rifices. Ne serait-ce point qu'il y a chez eux un principe
vie caché, une puissance divine qui vous est inconnue,
is dont la découverte et la possession vous révéleraient
secret des véritables forces de l'âme humaine ?

Qui parle de mener une vie chrétienne parle de faire des
rifices. Le Christianisme consiste en grande partie à sa-
r renoncer à soi-même ; Jésus-Christ appelle ses disciples
e charger de leur croix et à le suivre, et le grand pro-
me de leur vie est de réaliser dans la pratique la science
'ils ont apprise à l'école de leur Maître et qui se réduit à
i : Echanger des biens périssables contre des biens impé-
sables, des joies passagères contre des joies éternelles, le
nde contre le ciel, la vanité contre Dieu. Mais, dira-t-on,
elle vie triste et pénible ne doit pas mener celui qui
int de s'attacher à ce monde, qui n'ose en jouir, qui se
ont à n'y rien posséder et qui tend de toutes ses forces à
n affranchir ! Un tel homme ne court-il pas risque de
endre en haine et les hommes et les choses ? Il n'en est
int ainsi ; rien de moins misanthrope que le Chrétien.
foi qui l'élève au-dessus du monde lui a fait puiser dans
sein de Dieu un amour expansif, une bienveillance uni-
rselle, et quoiqu'il plaigne ceux qui ont placé toutes leurs
pérances ici-bas, il les comprend jusqu'à un certain point,
tendu qu'il a senti et vécu comme eux, et qu'il penserait
sentirait encore de même, si Dieu ne lui avait donné le
ût des choses spirituelles. Son renoncement n'est pas ri-
risme ; sa tempérance n'est pas austérité ; il fuit les so-
étés bruyantes, mais sans humeur ; il s'abstient des vains
aisirs, en plaignant ceux qui s'y adonnent ; mais sa com-
ssion vient autant de son amour pour ceux-ci que de sa
i et de son expérience à l'égard de ceux-là ; elle ne res-
mble en rien au blâme hautain ni à l'orgueilleuse pitié du
édantisme philosophique ou religieux. Il renonce, parce
ie Dieu le lui demande, et parce qu'il sent qu'il lui est
on de renoncer, et en renonçant il jouit incomparablement,
infiniment plus que ceux qui ne cherchent qu'à jouir : il
possède la paix, l'amour et la communion de son Dieu.

La vue du mal moral est toujours accompagnée de dou-
leur ; le spectacle des misères humaines cause de la peine,
et il n'y a pas de repentance sans douleur intérieure et
profonde. Cependant c'est ici un des merveilleux secrets du
Christianisme, de conserver la paix même dans une âme qui
est pénétrée de son indignité, et de la soutenir par l'assu-
rance du pardon et de l'amour de son Créateur.

Jésus-Christ a dit : *Aimez vos ennemis, bénissez ceux
qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïs-
sent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous
persécutent*, et tout dans l'Évangile respire un esprit de
respect, de pardon et d'amour. Fidèle à ces préceptes et
animé de l'esprit de son Maître, le Chrétien pardonne les
injures qu'on lui fait ; le ressentiment, la vengeance ne sau-
raient habiter dans son cœur ; c'est peu pour lui d'oublier
les torts dont on peut s'être rendu coupable envers lui, il
est prêt encore à montrer que non-seulement il n'a pas
gardé de rancune, mais que l'amour est demeuré au fond
de son âme : rendre le bien pour le mal est la seule ven-
geance qu'il connaisse. Mais qu'on se garde bien de croire
que cette disposition à pardonner soit voisine de la lâcheté.
Il y a de la dignité et une dignité imposante dans le Chré-
tien, qui refuse de se souvenir d'une injustice ; car d'abord
il fait violence à sa première nature, il impose silence à ses
passions, il maîtrise son cœur, et la sagesse éternelle l'a dé-
claré : *Celui qui est maître de lui-même est plus fort que le
conquérant qui prend les villes.* Si le disciple du Christ
n'use pas de représailles, c'est qu'il sait qu'il y a plus de
justice pour lui à pardonner qu'à se venger. Cette disposi-
tion est chez lui le fruit d'un principe et non de la facilité
et de la mollesse du caractère ; c'est une détermination de
la volonté qui a été prise librement pour obéir à Dieu, pour
imiter Dieu, qui lui a pardonné à lui-même mille offenses
et qui lui en pardonne tous les jours. D'ailleurs, tout en
pardonnant et en refusant quelquefois de faire valoir des
droits lésés, le Chrétien sait dans l'occasion signaler l'injus-
tice, la repousser, la flétrir et faire rougir un oppresseur
auquel il renonce à résister par amour et dans des vues de
paix.

La patience chrétienne n'est ni la résignation stoïque, ni
un lâche acquiescement de l'esprit à des maux qu'on ne
saurait éviter. Quand dans les souffrances physiques aux-
quelles il est sujet comme les autres hommes, ou sous les
coups de l'adversité, qui ne le ménagent pas davantage,
le chrétien ferme la bouche et s'abstient du murmure,
ce n'est pas seulement parce qu'il se sent impuissant
pour lutter contre la force véritable des événemens, ou
pour éloigner des souffrances auxquelles il ne saurait rien
changer, mais il voit dans ces dispensations sévères la vo-
lonté d'un père qui l'aime, et c'est avec amour et adora-
tion qu'il baise la main qui s'apesantit sur lui. Et qu'on
y fasse bien attention, cette soumission entière de l'esprit et
du cœur à la volonté divine n'exclut pas la fermeté et l'é-
nergie ; elle est incompatible avec l'abattement, parce que
au fond de l'âme du chrétien se trouve la confiance et
une confiance sans bornes en la bonté infinie et la toute-
puissance de Dieu, qui fait tout concourir, sans excep-
tion, même les douleurs les plus poignantes, au plus grand
bien de ceux qui espèrent en lui. Voilà pourquoi vous voyez
le chrétien conserver, au milieu de ses maux, toute sa li-
berté d'esprit et vaquer à ses affaires, en recourant d'ailleurs
aux moyens légitimes qui sont en son pouvoir, soit pour
éloigner de lui l'affliction, soit pour en diminuer le poids.

C'est ainsi encore que, persuadé que tous les événemens
sont dirigés par la Providence et qu'il n'aurait rien sans sa
volonté, le disciple de Jésus-Christ est content de la posi-

tion où il se trouve, quelque médiocre qu'elle soit; il accepte même la pauvreté, si Dieu la lui dispense, et il mange avec actions de grâces le morceau de pain qu'il reçoit de la main de son bienfaiteur céleste. Mais en même temps l'Évangile lui interdit la paresse, lui commande le travail, lui fait un devoir de l'activité, et sanctifie le désir qui se trouve naturellement en lui d'améliorer sa condition : le chrétien obéit, et quand il a travaillé consciencieusement et devant Dieu, il jouit en paix du fruit de son labeur, avec actions de grâces, sans envie et sans murmure.

La simplicité est un autre trait du caractère chrétien. Cette heureuse disposition a son siége dans l'âme, d'où elle étend son influence sur toute la vie; les goûts du chrétien sont simples; voilà pourquoi la pompe, le faste, l'ostentation sont peu en harmonie avec ses sentimens. Il est simple dans ses mœurs, simple dans ses manières, simple dans l'intérieur de sa maison, simple dans ses relations au dehors. S'il vit du fruit de son travail, il ne s'accorde que le nécessaire; s'il a quelque fortune, il en profite pour se procurer certaines aisances. Je conçois cependant que le chrétien puisse occuper un rang dans la société; je me le représente investi de hautes dignités; je le suppose même ministre d'état, prince, souverain; mais alors la représentation à laquelle il est obligé, l'empressement qu'on montre autour de lui, les flatteries qu'il reçoit, sont plutôt une épreuve pour sa foi qu'un aliment à son orgueil. Il envisage comme de véritables fardeaux ces honneurs, que tant de gens se proposent comme la fin de l'existence humaine, et cette gloire du monde dont il est obligé de porter le poids forme à ses yeux une partie de ce renoncement à sa volonté propre auquel l'appelle son Sauveur. Ainsi, il demeure simple au milieu de la grandeur qui n'enfle point son cœur, et quand à lui, s'il était libre de choisir, il préférerait une vie obscure et retirée; mais s'il sent qu'il est appelé par Dieu à suivre une carrière moins humble, c'en est assez pour lui, il fait taire son désir et obéit.

L'Évangile ne s'est pas prononcé sur la meilleure forme de gouvernement possible, et n'avait pas à s'en occuper : le règne de Jésus-Christ n'est pas de ce monde. Mais quoique le Chrétien puisse être heureux sous un roi absolu, comme dans une monarchie constitutionnelle ou une république, parce que sa félicité vient de plus haut que les lois humaines, et que le despotisme ne peut pas plus la détruire que les bons gouvernemens la consolider, il tend de toutes ses forces à l'amélioration des institutions de son pays, il est l'ami le plus zélé de la liberté, et le défenseur le plus ardent de tous les droits de l'homme et du citoyen.

Ainsi la vertu chrétienne n'appartient pas à un pays seulement, mais à tous les pays; pas à une classe d'hommes ni à une profession, mais à toutes les classes et à toutes les professions. Elle est praticable par le riche aussi bien que par le pauvre, par les princes aussi bien que par leurs sujets, par les maîtres aussi-bien que par les serviteurs, par les pères et les mères aussi bien que par les enfans. Elle embrasse toutes les relations de la vie, dans tous leurs détails, et avec toutes leurs nuances, parce qu'elle consiste moins en préceptes et en maximes que dans un principe régénérateur et vivant qui, une fois qu'il s'est emparé de l'âme, la plie merveilleusement à l'accomplissement de tous les devoirs. Quelle connaissance du cœur humain et du monde, quelle profondeur de vues, quel vaste génie n'a pas dû posséder celui qui, embrassant ainsi l'humanité dans son ensemble et dans chacune de ses formes si diverses, a su trouver une règle générale applicable à tous les cas particuliers! Sages du monde, si l'Évangile ne vient pas de Dieu, dites-nous comment le charpentier de Nazareth et les pêcheurs de Galilée ont pu créer un code de morale aussi parfait que celui du Christianisme, qui a laissé bien en arrière de lui tous les systèmes qu'il a trouvés dans le monde à l'époque de son apparition, et qui marche toujours en avant de tous ceux qui naissent et qui se succèdent de siècle en siècle sur la surface du globe.

Nous terminons par une réflexion qui ressort naturellement de ce qui vient d'être dit. Dans ces temps de crise où l'ordre social manque de lien, et où les lois sont impuissantes parce que les masses manquent de principes, si le vrai Christianisme était plus généralement connu et pratiqué, si ce caractère chrétien que nous venons de considérer était moins rare, et devenait celui d'une portion considérable des membres de la société, comme l'état actuel de la France changerait de face ! Quelle paix, quel ordre, quelle prospérité on verrait y régner ! Car de toutes les révolutions, la plus nécessaire n'a pas encore été accomplie parmi nous, je veux dire la révolution morale et spirituelle des âmes; et tant qu'elle ne sera pas désirée et que l'Évangile, qui peut seul l'opérer, ne sera pas recherché, c'est en vain que l'on demandera au progrès social ce qu'il ne saurait donner.

Dans un second article, nous montrerons que le caractère chrétien, tel que nous avons cherché à en esquisser les traits essentiels, tient à des principes religieux positifs, de telle sorte que les doctrines fondamentales du Christianisme une fois reçues, il faut que le cœur subisse un changement, et que l'efficace de ces vérités paraisse dans la vie et dans la conduite.

DE L'UTILITARISME.

TROISIÈME ARTICLE.

Qu'on en soit donc bien averti : l'utilitarisme mutile cruellement la vie. Il n'en laisse subsister que l'animalité et l'intelligence, et la seconde comme vassale de la première. Tout l'homme moral disparaît. C'est une singulière distraction des utilitaires de compter parmi leurs plaisirs les jouissances des arts; car l'admiration, la sympathie et l'enthousiasme, en tant qu'ils se rapportent à des déterminations de la volonté, à des actes moraux, sont des mets dont il ne leur est pas permis de goûter. Il m'est impossible de dire ce qui, dans la peinture, dans la musique, dans la poésie et dans l'éloquence, peut encore être à leur usage. Tout se tient tellement dans l'homme, le physique, l'intellectuel et le moral, et les impressions affectent si naturellement toutes nos facultés à la fois, et les unes par les autres, que je ne saurais en vérité quelle jouissance esthétique concéder aux utilitaires, qui ne les fît sortir de leur système. Et ils en sortiraient sans s'en apercevoir, car un système ne change pas la nature des choses; un utilitaire n'en reste pas moins homme; il se réfute à tous les momens par des élans involontaires d'indignation, de pitié, de pudeur et de sympathie; et il demeure spiritualiste au sein d'un système qui, bien compris et bien suivi, n'est que le matérialisme le plus absolu.

Nous ne disons ici que ce que les utilitaires auraient dû dire les premiers. S'ils ont vu les conséquences de leur système, pourquoi ne pas les avouer? S'ils ne les ont pas vues, que penser de leur philosophie? et comment ne pas soupçonner ces hommes si habiles d'une grande légèreté? En tout cas, nous voulons supposer qu'ils ne reculeront pas devant leur ouvrage mieux connu, qu'ils ne se refuseront point à compléter leur système, et que, matérialistes en principe, ils voudront l'être ouvertement. C'est dans cette forte assiette que nous les invitons à se placer; et, leur accordant pour le moment et le principe et les conséquences, nous faisant matérialistes avec eux, nous ne leur contestons

aintenant qu'une chose, l'*utilité* de leur système d'*u-ité*.

Que l'intérêt personnel n'ait pas été jusqu'ici un guide en sûr, c'est de quoi ils conviennent. « Mais c'est, disent-, que cet intérêt était mal éclairé; toute notre théorie applique à l'intérêt bien entendu. Laissez-nous faire, issez-nous éclairer l'intérêt; et vous verrez que, pour di-ger l'humanité, il vaut bien mieux que la conscience. » ous convenez donc que les faits manquent à votre théorie? t en effet, quand on oublierait les fautes énormes, les iconcevables méprises de l'égoïsme, et le déluge de maux u'il a versés sur le monde, on serait bien obligé de con-enir que si, dans une sphère très bornée et dans des ap-lications immédiates, il s'est montré capable de guider individu, il n'est, au contraire, quand il s'agit de régler *ensemble* de la vie, qu'un pauvre myope, hors d'état de pprocher par le regard le but où il tend du point d'où il art. Vous vous chargez de l'éclairer; soit. Mais avez-vous ien mesuré la tâche? Savez-vous ce que c'est pour l'in-elligence vulgaire et pour l'esprit sans culture que d'avoir ontinuellement devant les yeux tout l'ensemble de la vie, outes ses relations combinées, afin de faire concorder la noindre de ses décisions, non avec l'utilité prochaine seule-nent, ni avec une utilité un peu plus éloignée, mais avec n résultat définitif qui se laisse entrevoir dans le lointain, travers une suite plus ou moins longue de sacrifices préa-ıbles? Espérez-vous obtenir par là la suppression d'un mot nédisant qui se pressait vers mes lèvres, et que je puis lâ-her sans me compromettre? la suppression de ces pensees itimes, de ces mouvemens intérieurs, qui, pour invisibles u'ils sont, n'en sont pas moins le germe d'actions impor-intes? en obtiendrez-vous des décisions promptes, instanta-ées? en obtiendrez-vous tant d'actes de renoncement, dont humilité garde le secret, et qui resteront sans récompense, i la conscience ne les récompense pas? en obtiendrez-vous urtout ce parfait dévouement, ces généreux sacrifices, ont la société a besoin, et dont l'ingratitude est souvent le remier et le dernier prix? Comment persuaderez-vous à individu que l'intérêt, je ne sais quel intérêt, lui com-nande le sacrifice de tous ses intérêts? Je vois bien qu'a-rès avoir réduit le catalogue de vos plaisirs, il faudra ré-uire encore, et de beaucoup, celui de vos vertus; mais, n descendant même au taux le plus bas, à quel degré espé-ez-vous porter la culture de l'homme, si vous vous flattez le rendre chaque individu capable de mettre chacune de es actions dans un juste rapport avec son bonheur, je veux lire avec l'intérêt de toute sa vie? Était-ce donc un si mé-hant guide que la conscience? et si le bonheur, comme ous en convenez sans doute, réside dans l'âme plus que lans les circonstances extérieures, si l'on est heureux plutôt elon ce qu'on est que selon ce qu'on a, y avait-il un meil-eur calcul que d'appeler la conscience au conseil, puisqu'en a suivant on s'enlevait au pouvoir des circonstances, et que, favorisé ou non par elles, on se trouvait toujours en oaix et d'accord avec soi-même, et heureux par conséquent, ieureux d'un bonheur que n'aurait pas même troublé la découverte qu'on s'était trompé? Les erreurs de l'utilitaire ont un peu plus amères; et quand il est malheureux au-dehors, il l'est encore au-dedans. L'homme de conscience est donc le meilleur utilitaire.

On dit qu'il sera toujours impossible de diriger les aéros-ats, parce que, entièrement cernés d'air, il leur manque de plonger par leur extrémité dans un milieu plus dense qui es soustraie en partie à la puissance de l'atmosphère. Ap-pliquant cette image au système qui fait de l'intérêt le maître unique de la vie humaine, nous avons peine à con-cevoir, en thèse générale, que ce qui est bon pour pousser, soit bon aussi pour retenir; et la vieille idée d'opposer les contraires aux contraires, la conscience à l'intérêt, le juste à l'utile, nous paraît plus solide que cette espèce d'homéa-pathie morale, qui n'a pour elle ni la nature ni l'expérience. L'ordre résulte, dans toutes les sphères, de la combinaison de deux forces opposées; pourquoi ici seulement cette unité inouïe? et que nous promet-elle? Vous avez trouvé que cet équilibre, qui est la loi constitutionnelle de l'univers, est difficile à maintenir exact entre la conscience et l'intérêt; nous le trouvons aussi; mais est-il plus sûr de briser la balance? La lyre, nous en convenons, ne rend pas un accord parfait entre nos mains inhabiles; mais pour cela faut-il briser la lyre?

Les nouveaux utilitaires sont, pour la plupart, des pu-blicistes; ils ont été frappés, et nous le sommes aussi, de l'inconvénient d'appliquer les pures notions du droit aux relations politiques; ils ont mis partout à la place du droit l'intérêt général; mais faut-il une erreur pour en corriger une autre? et pour bien pourvoir à l'intérêt général, est-il nécessaire de n'obéir qu'à l'intérêt personnel?

Nous courons rapidement sur les idées principales du su-jet; nous jetons à l'écart beaucoup d'objections, parce que le véritable argument nous attend, et qu'une fois en notre possession, il rendra superflue toute discussion ultérieure.

Le grand argument des utilitaires, c'est que la conscience ne peut se prouver. Or, nous disons que la conscience peut se prouver.

Le mot existe, donc la chose existe. L'idée du juste est dans le monde, donc le juste est une réalité. Les utilitaires nous disent que les hommes ont inventé ce mot et cette idée; mais les hommes n'inventent pas ainsi.

Dans la supposition des utilitaires, l'homme serait arrivé dans le monde doué d'une intelligence à laquelle la notion du juste était parfaitement étrangère; ce sens lui manquait; du juste et de l'injuste il n'avait non plus de perception qu'un aveugle des couleurs; n'importe : pour mettre en sûreté ses intérêts (je ne parle pas de ceux de ses semblables : pourquoi s'en soucierait-il?), il lui serait tombé dans l'es-prit d'imaginer la conscience, la morale, le juste, le bon, à peu près comme l'aveugle composerait, avec intention et choix, du rouge, du jaune, du vert et du bleu. Et ce n'est pas un ange qui des régions célestes aurait importé dans le monde des hommes ce nouvel élément de pensée et ce nouveau principe d'action! Non, cette idée dont les hom-mes étaient originairement privés, ce principe, étranger à leur organisation, un beau jour l'homme l'a donné à l'homme; et les observateurs l'ont découvert dans l'intel-ligence sans doute avec la même surprise qu'une rose sur des chardons, ou un raisin sur des épines. J'espère que la prévention ne m'égare pas; je crois que les défenseurs du sens moral pourraient s'en tenir là, et se reposer jusqu'à ce que les utilitaires aient eu le loisir de répondre à cette ques-tion : Est-il dans la capacité de l'esprit humain d'inventer une chose *simple* qui n'est absolument pas dans la nature, et dont, par conséquent, elle ne leur a pas donné la notion? S'ils répondent par l'affirmative, nous les prions d'inventer une couleur qui ne soit aucune des sept couleurs du prisme, une substance qui ne soit ni minérale, ni végétale, ni ani-male, un sens qui ne soit ni la vue, ni le tact, ni le goût, ni l'odorat, ni l'ouïe.

Il nous semble que nous faisons dans cette occasion un emploi fort légitime du principe de Descartes : qu'il ne peut rien y avoir dans l'esprit qui n'ait son objet au-dehors. Lui-même nous paraît en avoir abusé lorsqu'il s'en est servi pour prouver l'existence de Dieu. La notion de Dieu, ré-pandue, il est vrai, chez tous les peuples du monde, n'est qu'une application directe du principe de la causalité, une induction naturelle qui, de cause en cause, nous conduit à la nécessité d'une intelligence première et ordonnatrice; mais observez qu'arrivés là, rien ne nous est révélé sur la nature intime de cet être que nous avons conclu; nous ne pouvons que la construire (si l'on ose parler ainsi) au moyen de l'analogie; et nous puisons dans l'observation de la seule intelligence qui nous soit connue, celle de l'homme, les at-tributs dont nous revêtons la Divinité. Il n'y a donc ici au-cune conception d'une essence nouvelle, d'une essence dis-tincte de celles qu'il nous a été donné de connaître. En sorte que si ce grand dogme de l'existence de Dieu se légi-time à nos yeux, c'est comme résultat d'une induction logique, et non comme substance d'une idée que nous avons dans l'esprit. Il en est tout autrement de la conscience; nous en trouvons immédiatement la notion dans notre âme; nous ne la concluons pas de quelques notions intermé-diaires; nous ne l'établissons point par analogie; car la

conscience n'a point d'analogue dans la nature; en sorte que nous ne pouvons expliquer sa notion que par son existence même. Ici le principe de Descartes trouve une juste application.

Les hommes n'ont donc pas pu inventer un nom pour une substance élémentaire qui n'existait pas; s'ils ont nommé la conscience, c'est qu'ils l'ont trouvée ou plutôt sentie résidant en eux. Les instituteurs des peuples ont bien pu, à la faveur de la dégradation morale de l'homme, appliquer arbitrairement la notion du devoir à telle action injuste ou indifférente; mais cette notion même, il ne la créent pas, ils la trouvent; s'ils déplacent l'idée du juste, c'est que le juste est quelque part; l'imitation suppose un modèle; la figure suppose un type : rien ne peut effacer d'aussi simples vérités.

A moins donc de n'admettre que le témoignage immédiat des sens pour fondement de nos certitudes, à moins de déchaîner sur le monde intellectuel un pyrrhonisme dévastateur, il faut reconnaître que la conscience existe, et, comme elle n'est que la perception du juste, il faut reconnaître que le juste existe aussi. Mais dès le moment que, par l'effet de raisonnemens si simples, la conscience et le devoir sont appelés à la vie, croit-on qu'ils se renfermeront dans un strict *incognito*, ou que plutôt ils ne se hâteront pas de redemander leur place dans le domaine de la morale?

En l'absence du souverain légitime, les rênes de l'Etat tombent entre les mains de celui qu'appelle à les tenir le bénéfice de sa naissance. Ainsi, dans l'absence du devoir, l'intérêt a pu régner. Mais lorsque le souverain reparaît, armé de ses droits imprescriptibles, fort de son nom seul, le régent s'éclipse et disparaît. S'il y a des devoirs, s'il y a une conscience, le trône est à elle. Quand l'être moral a prononcé *je dois*, tout est dit. Qu'il ajoute, s'il veut: *Je gagne à ceci* ou *j'y perds*, ces mots n'infirment ni ne sanctionnent ceux qu'il a d'abord prononcés. C'est une vérité trop évidente pour avoir besoin de preuves; et sans doute les utilitaires lui ont rendu hommage lorsque, dépassant Epicure, ils ont fait dire à l'intérêt, rival du devoir : Il faut qu'un de nous deux sorte d'ici. Ils ont parfaitement senti que la plus petite place accordée à la conscience, que le plus petit recoin lui valait un trône; que, pour elle, exister c'est régner, être quelque chose c'est être tout. Oui, le devoir apporte avec son nom seul ses titres au pouvoir suprême; car au-dessus du *devoir*, il n'y a rien. Bien autrement en est-il de l'intérêt; il ne lui suffit pas de se montrer pour se légitimer; et de ce qu'il existe, il ne s'ensuit pas immédiatement qu'il doive régner. Pour être à lui, il faut que le trône soit vacant; il faut qu'il prouve qu'il n'y a point de devoir. Le devoir, au contraire, n'a pas besoin de nier l'utile, il lui laisse volontiers tout le terrain dont il ne dispose pas pour soi-même.

Il y a entre le juste et l'utile la même différence qu'entre une loi et un fait. Le juste est une règle gravée dans la nature humaine par la main créatrice, l'idée pour laquelle existe le monde des esprits; l'utile est une propriété de notre organisation, aussi subordonnée au juste que les faits le sont aux idées. Le juste est le motif de notre existence, l'utile en est la condition. Le juste est Dieu en nous, l'utile est le *moi* de chacun de nous.

L'utile est un fait profond et ineffaçable, mais il faut le mettre à sa place. S'il y a un *juste*, nous avons été créés pour le poursuivre et pour le réaliser. S'il y a un *juste*, que l'*utile* s'élève, s'agrandisse pour l'atteindre et pour l'embrasser, ou qu'il se subordonne à lui. Le juste et l'utile, le devoir et l'intérêt, Dieu et le *moi*, voilà les forces du monde moral, forces dont l'harmonie produit l'ordre, et dont aucune ne peut être sacrifiée.

On s'étonne de ces combinaisons, dont la base profonde se dérobe à notre vue; mais, sans vouloir tout comprendre et tout expliquer, ne peut-on pas admettre qu'à l'exemple des deux forces dont la combinaison fait la consistance du monde physique et prévient le retour du chaos, l'âme humaine est sollicitée par une force de pesanteur qui la retient, par une force d'impulsion qui l'élance; que se détacher d'elle-même, s'absorber dans la source de son être, s'abdiquer en faveur de Dieu, est la loi de sa vie supérieure, comme se concentrer, se posséder, s'appartenir, est la loi de sa vie inférieure; qu'un contact mystérieux unit ces deux forces à leurs limites respectives, qu'une unité secrète existe entre elles, et qu'au terme de la perfection morale, comme en Dieu qui en est la source, ces deux lois n'en sont plus qu'une?

(*La fin à un prochain numéro.*)

MÉLANGES.

Intervention irrégulière du ministre de l'instruction publique dans l'éducation religieuse. — M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a adressé à MM. les recteurs des académies une circulaire en date du 2 novembre, pour les prévenir qu'il va pourvoir à ce que les écoles primaires de tout le royaume soient fournies des livres élémentaires que nécessite l'instruction qui se donne dans ces écoles; savoir des livres de lecture et des livres propres à l'éducation religieuse. Ces petits ouvrages seront délivrés gratuitement aux enfans indigens. Rien de mieux jusqu'ici. Mais on demandera, qui a fait choix des livres en question? M. le ministre lui-même, *d'après l'avis du conseil royal d'instruction publique*. C'est fort bien sans doute, quant aux *alphabets*; le gouvernement est tout-à-fait compétent pour choisir les rudimens de lecture qu'il veut introduire dans ses propres écoles. Mais l'est-il également pour intervenir dans l'instruction religieuse des enfans par des livres de son choix? En aucune façon, disons-le franchement. Il ne l'est ni en droit, ni en fait. L'instruction religieuse appartient à l'autorité religieuse et non à l'autorité laïque : c'est une chose qui est sentie de tout le monde aujourd'hui; par conséquent, ce n'est pas le conseil d'instruction publique, mais le clergé qu'il faut consulter pour faire choix, même pour les écoles du gouvernement, d'ouvrages élémentaires de religion. Or, les consistoires israëlites ont seuls été consultés dans cette circonstance. Ici la fausse position qui résulte pour l'administration de l'union de l'Église et de l'État, se montre dans tout son jour. N'est-il pas bien étrange de voir le même ministre faire l'éducation religieuse des enfans de trois manières différentes, et donner de la même main, aux uns, des livres *de son choix* qui enseignent la suprématie du Pape sur l'église; à d'autres, des livres, également de son choix, qui nient cette suprématie; à d'autres enfin, des ouvrages qui conduisent à regarder comme autant d'impostures la plupart des instructions renfermées dans les premiers. Il nous semble que le gouvernement aurait dû sentir à quel point il mettait par là en saillie sa parfaite incompétence à se mêler de nos intérêts religieux, et que, puisqu'il veut encore tenir en main les rênes des Églises de France, il aurait tout au moins dû faire, pour les catholiques et les protestans, ce qu'il fait pour les israëlites, consulter pour le choix des ouvrages d'enseignement religieux, les évêques et les consistoires. En suivant cette marche, la seule conséquente dans un pays où l'Etat n'adopte pas de religion, il eut peut-être fait des choix différens de ceux que nous trouvons indiqués dans la circulaire de M. de Montalivet. Au reste, tout ceci nous prouve combien nous est nécessaire cette liberté d'enseignement que la Charte nous a donnée, et que l'Université nous dispute encore.

Nouvelles du Choléra. — Les lettres et les journaux de Londres annonçaient hier, comme très-positive, l'irruption du choléra sur les côtes d'Angleterre, à Sunderland. Aujourd'hui, nous recevous, sur ce sujet, des nouvelles plus rassurantes qui permettent de douter que les malades dont il était question, et dont le nombre est resté borné à 6 fussent réellement atteints du choléra épidémique. Il paraît d'ailleurs que ce n'est pas la première fois que des symptômes semblables à ceux de cette maladie se sont montrés dans la même ville.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 11. 16 NOVEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au SEMEUR, *dont l'abonnement expire le 30 novembre prochain, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

REVUE POLITIQUE.

BULLETIN DE LA SEMAINE.

Les huit derniers jours n'ont été marqués par aucun fait vraiment nouveau. En Angleterre, l'attention publique se partage entre la réforme, les unions politiques qui s'organisent, soit pour la défense du bill, soit surtout pour niveler radicalement les droits politiques de toutes les classes de la société anglaise, et l'apparition du choléra-morbus à Sunderland, apparition dont nous avions cru pouvoir douter au premier moment; mais qui s'est confirmée par de nouvelles victimes, et qui a été annoncée officiellement, vendredi dernier, à notre gouvernement.

Le roi de Hollande fait toujours attendre sa réponse au dernier protocole de la conférence de Londres, et l'on en est encore aux conjectures sur ce qui peut causer ce silence prolongé, au moment où les puissances, dont ce monarque pouvait espérer l'appui, paraissent bien décidées à conserver la paix. En effet, la Prusse, l'Autriche délivrent de nombreux congés et renvoient leur landwehr; la Russie rappelle dans l'intérieur la garde impériale.—On assure que le roi de Prusse, prince très-éclairé, se dispose à doter son peuple de quelques franchises importantes, notamment de la liberté de la presse littéraire, et de la publicité de fait des États-Généraux. Puisse cette espérance être bientôt réalisée, et Dieu veuille qu'au lieu d'avoir toujours à gémir sur des révolutions violentes, nous ayons à nous réjouir de voir un gouvernement répondre aux besoins qu'il sait apercevoir dans les populations dont le bonheur lui est confié !

Ce n'est malheureusement pas ainsi que l'empereur de Russie semble disposé à en agir à l'égard de la Pologne. On le dit irrésistiblement poussé par le parti de la vieille Russie à traiter avec la plus grande rigueur ce malheureux pays, qui aura vraisemblablement beaucoup perdu pour son avenir à sa révolution de novembre dernier.

En Suisse, nous trouvons toujours le canton de Neufchâtel subissant les tristes conséquences de sa fausse position politique, et de la passion qui intervient dans les débats des deux principaux partis.

A l'intérieur, rien d'important n'a signalé cette semaine. Toujours çà et là quelques émeutes à propos des contributions indirectes, qui du reste ont fourni au fisc le mois dernier un revenu supérieur à celui des mois précédens. L'industrie a repris, dit-on, quelque activité; mais nous n'en sommes pas moins à l'entrée de l'hiver, en présence d'une masse de misères plus grande que jamais; et si la bienfaisance privée ne vient à l'aide de tant de malheureux, si les riches ne prennent souci que de leurs plaisirs et de leurs jouissances de luxe, il est bien à craindre que le pauvre peuple n'ait à souffrir des maux inouïs, nonobstant les 18 millions accordés récemment au gouvernement pour des travaux publics. On parle de vastes projets industriels qui fourniraient du pain à cette foule affamée. Plaise à Dieu qu'ils soient promptement réalisés !

APPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(Ve Article. — *Le parti de l'avenir.* — *Suite.*)

Nous avons montré, dans notre précédent article, d'abord, que l'amélioration des mœurs est la première condition de tout perfectionnement, soit intellectuel, soit politique, soit même matériel; ensuite, que les hommes de l'avenir ne possèdent aucun moyen d'améliorer les mœurs : d'où il résulte qu'ils sont incapables de réaliser leur principe fondamental, le *progrès*, et que, pareils à des voyageurs égarés, plus leur marche est rapide, plus ils s'exposent à s'éloigner du but qu'ils veulent atteindre.

Parvenus jusqu'ici, nous demandons : Les hommes de l'avenir ne trouveraient-ils pas cette base essentielle qui leur manque, s'ils faisaient entrer l'élément religieux dans leur système? c'est-à-dire, ne pourraient-ils pas espérer, en recourant à l'Évangile, de rendre la nation PLUS MORALE, et par conséquent plus éclairée, plus libre et plus heureuse?

On a dû remarquer, pour peu qu'on ait fait une étude sérieuse de l'histoire, que partout où le Christianisme a paru, il a changé le caractère moral de ceux qui l'ont accueilli. Le monde s'étonna, sous les premiers Césars, à la vue de ce peuple de chrétiens qui offrait le modèle des vertus les plus hautes parmi des générations profondément immorales et corrompues. Il se demanda comment les serviteurs de Christ pouvaient avoir cette immense charité dans un siècle où régnait le plus ignoble égoïsme; cette pureté de mœurs au milieu de la dépravation universelle; cette religion de l'obéissance aux lois, quand tout l'empire se débattait sous les mains sanglantes de l'anarchie; cette prodigieuse supériorité morale enfin, que les philosophes se prirent à calomnier, parce qu'ils étaient incapables de la comprendre. Le même Évangile exerça une influence non moins étonnante sur les barbares qui se mêlèrent aux populations romaines; il transforma ces guerriers farouches en hommes paisibles et laborieux; il mit à la place de leurs habitudes nomades le besoin d'une vie sédentaire; il leur donna des mœurs nouvelles qui permirent de reconstituer l'ordre social. Au seizième siècle, lorsque l'esprit de la chevalerie s'éteignait dans une hideuse dissolution, lorsque l'Église elle-même offrait l'exemple des plus cyniques déréglemens, le Christianisme, s'étant affranchi des ténèbres qui le couvraient, réforma les mœurs publiques et privées, en même temps que les croyances, dans tous les lieux où il parvint à s'établir. Depuis cette époque, si l'on compare l'un à l'autre certains pays, l'Écosse à l'Irlande, la Suisse à l'Italie, la Hollande à l'Espagne, l'Amérique du nord à l'Amérique du sud, on trouve chez les peuples qui connaissent le véritable Évangile une moralité infiniment supérieure à celle des peuples qui ne le connaissent pas. De nos jours enfin, les doctrines révélées s'en vont encore déraciner au loin les vices des tribus sauvages, abolir leurs coutumes sanguinaires, leur inspirer de nobles vertus, créer des hommes nouveaux.

De ces témoignages historiques on peut déduire une vérité fort importante, c'est que la puissance morale du Christianisme s'applique à tous les temps et à tous les genres de corruption. Quelle diversité, en effet, et quelle distance de la putréfaction de Rome sous les empereurs à la férocité des barbares; de cette férocité aux mœurs dissolues du moyen-âge; de ces mœurs dissolues aux vices développés par la civilisation moderne; de ces vices enfin aux passions brutales des peuplades sauvages de l'Afrique ou du continent américain! Pourtant un seul et même Évangile a suffi pour réprimer ces manifestations si diverses du mauvais cœur de l'homme, ces formes si variées de notre démoralisation. De même que Jésus-Christ, pendant qu'il allait de lieu en lieu sur la terre faisant du bien, guérissait tous les genres de maladie par quelques paroles qui étaient accompagnées d'une force divine, de même son Évangile, parcourant aussi le monde comme une divinité bienfaisante, peut guérir toutes les maladies morales, au moyen de quelques faits qui sont accompagnés de l'Esprit de Dieu.

Cette grande leçon que nous donne l'histoire, il est facile de la présenter sous une autre face, en montrant que le même Évangile a été suffisant, non-seulement pour régénérer les hommes à différentes époques, mais encore pour corriger les différens vices de chaque homme en particulier. Que l'on veuille réprimer l'avarice d'un vieillard, les passions impétueuses d'un jeune homme, les défauts d'un enfant; que l'on se propose d'inspirer des sentimens d'amour à un égoïste, des habitudes de tempérance à un homme déréglé, le désir de bien faire à un malfaiteur, le besoin du travail à un oisif, de la reconnaissance à un ingrat; qu'on ait pour but de remplacer le malaise d'un cœur malade par le contentement et la paix, les ambitions effrénées par l'humilité, le parjure par le respect du serment, la vénalité par l'indépendance de caractère, en un mot les mauvaises mœurs par de bonnes mœurs; dans toutes ces diverses positions individuelles, il n'y a pas deux ou plusieurs manières d'agir, il n'y en a *qu'une* également puissante contre toutes les espèces de vices, contre toutes les formes de l'immoralité, dans tous les âges, dans toutes les conditions, sous toutes les latitudes, c'est DIEU régénérant le cœur de l'homme par l'Évangile. Donnez à un être humain quelqu'il soit de sincères croyances religieuses, rendez-le réellement CHRÉTIEN, et vous aurez tout obtenu.

On pourrait appuyer cette observation sur un grand nombre de faits incontestables. Aux États-Unis, quel est le moyen qui a corrigé, dans les cinq ou six dernières années, deux à trois cent mille individus livrés aux plus honteux excès de l'intempérance? L'Évangile. Dans la même contrée, quelle est la force morale qui a produit de si étonnantes réformes parmi les détenus des maisons pénitentiaires et les personnes secourues dans les établissemens de charité? L'Évangile. En Écosse, qu'est-ce qui inspire à la population des campagnes ces habitudes de prévoyance et d'économie d'autant plus remarquables qu'elles contrastent avec les habitudes complètement opposées des Irlandais? L'Évangile. Qu'est-ce qui donne à cette population un caractère à la fois paisible et indépendant, une dignité personnelle qui s'allie avec le plus inviolable respect pour l'ordre établi? L'Évangile. En Angleterre, quelle est la puissance qui a changé une partie des malheureuses femmes de la prison de Newgate et de beaucoup d'autres, qui a retiré de leur avilissement des milliers de prolétaires mêlés à une populace misérable et abrutie, qui a créé une multitude innombrable d'institutions de bienfaisance, et qui leur a fait obtenir des succès toujours croissans? L'Évangile. En Suisse, en Allemagne, dans tous les pays où le vrai Christianisme possède quelque influence, comment est-on parvenu à donner aux classes inférieures une éducation solide, le besoin de lectures sérieuses et les moyens de le satisfaire, des mœurs et du bien-être matériel? Par l'Évangile. Dans les hôpitaux et dans les prisons, dans les ateliers et dans les écoles de ces contrées, quelle est la voix que l'on fait retentir pour déraciner les vices, pour réprimer les défauts, pour combattre les inclinations immorales, pour améliorer les cœurs, pour inspirer la pratique du bien? La voix de l'Évangile. L'influence morale des doctrines chrétiennes est si bien reconnue dans les pays qui possedent l'Évangile, que lorsqu'on vient à parler d'un malfaiteur repentant, d'un criminel corrigé ou de tout autre changement remarquable, il est inutile d'ajouter : Ce malfaiteur, ce criminel est devenu Chrétien; cela s'entend de soi-même. La croix du Christ n'y est pas seulement regardée comme la puissance la plus forte, mais comme la *seule* puissance capable de transformer le caractère humain.

Cette vérité d'expérience n'aurait rien de surprenant pour les hommes du siècle, s'ils prenaient la peine d'examiner la différence qui existe, sous le rapport moral, entre la philosophie et l'Évangile. La philosophie procède par voie d'argumentation; elle disserte fort savamment sur les passions et sur les vices; elle prouve très-bien que le mal est un mal. Mais que produit-elle avec toutes ses théories scientifiques? Rien ou peu de chose; elle ne change point l'homme vicieux par la raison qu'elle ne lui donne pas la *volonté* de bien agir, et encore moins la *force* de le faire,

lors même qu'il le voudrait. N'est-ce pas un pauvre travail que de prouver à l'homme orgueilleux que l'orgueil est un défaut, à l'homme intempérant que l'intempérance est un vice, quand on ne leur offre pas en même temps de solides motifs pour vouloir se corriger, et les moyens de le pouvoir? Or, c'est là précisément le travail des philosophes; moyens et motifs, tout leur manque; ils font des disciples très-instruits sur la vertu, mais très-peu vertueux. L'Évangile suit une tout autre marche; il ne raisonne guère sur les devoirs; il agit sur le cœur, sur la volonté de l'homme beaucoup plus que sur son intelligence. Il puise une force morale toute particulière dans un grand fait historique, le sacrifice de Jésus-Christ pour l'expiation du péché; il a un mobile supérieur et qui n'appartient qu'à lui, l'amour; il fait valoir le plus puissant des motifs, le désir d'être heureux dans l'éternité; il possède enfin un levier surnaturel, l'Esprit même de Dieu qui vient habiter dans le cœur de l'homme. En deux mots, la philosophie argumente, l'Évangile CONVERTIT. S'il fallait en offrir des exemples, nous pourrions citer, d'une part, toutes les écoles philosophiques anciennes et modernes sans aucune exception; et d'autre part, toutes les communions vraiment chrétiennes qui ont existé depuis dix-huit cents ans.

Ajoutons que, par cela même qu'ils suivent la voie de démonstration, les philosophes doivent diviser l'homme en plusieurs parties, pour les modifier séparément. Semblables à un artiste qui veut accorder un instrument de musique, ils vont successivement d'une corde à l'autre, et ils prétendent corriger l'être humain pièce à pièce comme un appareil mécanique. Alors qu'arrive-t-il? En supposant que l'on parvienne à vaincre le mal dans l'une de ses manifestations, il reparaît sous une autre forme, parce que la source même du mal n'a pas été attaquée. On a coupé une branche sur un arbre sauvage; mais cet arbre n'en produit pas des fruits moins âpres qu'auparavant, parce que la racine et la sève n'ont point changé de nature. C'est là un fait dont nos propres souvenirs nous rendront témoignage, si nous les consultons de bonne foi. N'avons-nous pas réprimé souvent tel vice ou telle passion, sans en être véritablement améliorés? Notre cœur était tout aussi mauvais qu'avant, notre caractère tout aussi peu moral; les décorations extérieures avaient changé, le fond était resté le même. Ainsi nous voyons les hommes à différens âges, et des peuples entiers à différens siècles, qui modifient leurs mœurs sans les perfectionner; ils deviennent autres, ils ne deviennent pas meilleurs. Nous l'avons déjà observé, en comparant la France actuelle avec la France de 89, et nous revenons ici par un nouveau chemin à cette conclusion, que les vices ont pu varier dans les diverses classes du peuple français, mais que le vice, en général, ne s'est point affaibli. L'Évangile procède encore, sous ce point de vue, d'une manière tout opposée à celle des philosophes. Il ne divise pas l'homme en fragmens détachés, en pièces de rapport, il s'empare de l'homme tout entier; il ne poursuit pas le mal dans ses différentes formes, il s'attaque à la source du mal; il ne blanchit pas seulement les dehors du tombeau, il y pénètre pour en arracher la pourriture. Il a donc une puissance morale dont la philosophie n'offre pas même une image décolorée, et l'examen des preuves intrinsèques nous conduit au même résultat que l'examen des preuves historiques, c'est que l'Évangile *seul* est capable d'améliorer l'être humain.

Nous avons insisté sur les diverses réflexions qui précèdent, parce qu'elles doivent répondre à ce reproche banal de quelques hommes de l'avenir, que le Christianisme *est usé*, qu'il a *fait son temps*, qu'il *ne peut plus rien* pour corriger les vices de la civilisation moderne.

Non, le Christianisme n'est point usé, puisque chez tous les chrétiens, en Amérique, dans la Grande-Bretagne, en Suisse, en Allemagne, c'est lui qu'il faut bénir pour une grande partie du bien qui se fait et du mal qui ne se fait pas. Rien n'est plus admirable, en vérité, que cette suffisance de jeune homme qui juge du monde entier par l'Europe, de toute l'Europe par la France, de toute la France par sa capitale, et de toute la capitale par deux ou trois coteries de gens inconnus; c'est l'histoire de l'enfant d'Aspasie qui gouvernait toute la Grèce. On va dans une salle d'athénée ou de spectacle, on cause avec les amis de son quartier, on ne jette qu'en courant un coup-d'œil sur les églises catholiques, et comme on ne connaît personne qui s'occupe sérieusement de l'Évangile, c'est une affaire définitivement arrêtée: l'Évangile est mort, il est si bien mort qu'il est déjà enseveli, et qu'on publie chaque matin son oraison funèbre. Que répondre à cela? Faut-il en prendre peine ou pitié?

Figurez-vous un Américain nouvellement débarqué, qui tomberait à l'improviste dans l'un des salons où l'on annonce en phrases sonores l'enterrement du Christianisme. A coup sûr il croirait assister à une parade d'assez mauvais goût, lorsqu'il entendrait dire que *le siècle* ne veut plus de l'Évangile, et que la morale de Christ est en arrière des idées de *notre époque*. Parlez pour vous, répondrait-il, et non pour le siècle, qui ne vous a pas nommés ses représentans. Deux ou trois quartiers de Paris ne forment pas le globe terrestre, et quelques centaines de jeunes gens ne sont pas le genre humain. Dans ma patrie, ajouterait-il, les réveils religieux convertissent en une semaine au christianisme plus d'âmes que vous n'êtes tous ensemble; les missionnaires font plus de prosélytes en un mois que vous n'en pourriez faire en dix ans. C'est l'Evangile qui maintient nos mœurs, qui préside à nos progrès, qui perfectionne notre caractère national, qui est la vie de notre corps politique; que venez-vous donc prétendre qu'il est en arrière des idées de l'époque? Nous croyons être aussi avancés que les Français, et vous dites même fort souvent que nous le sommes davantage. Si vos discours ne sont qu'une plaisanterie, je vous plains; s'ils sont sérieux, je vous plains encore. Ainsi parlerait un Américain, puis un Anglais, puis un Allemand, puis tous les représentans des nations les plus florissantes et les plus policées du globe. Cette objection collective en vaudrait bien une autre.

Et pourquoi donc le Christianisme serait-il incapable de corriger les vices de notre civilisation? L'homme ne reste-t-il pas *homme*, quelque civilisé qu'il soit, et ses facultés morales changent-elles, dès qu'il est mieux logé ou mieux vêtu? Un Français du dix-neuvième siècle a-t-il un autre cœur, une autre âme qu'un Romain du deuxième siècle, qu'un Franc du cinquième siècle, qu'un Suisse du seizième siècle, qu'un Écossais de nos jours? Aurait-on la bonté de nous dire nettement ce qui empêcherait l'Évangile de faire en France aujourd'hui ce qu'il a fait dans tous les temps et à tous les degrés de civilisation?

Mais venons nous-mêmes à quelques détails particuliers. Quels sont les vices dont la réforme est indispensable à nos progrès en tout genre? D'abord *l'égoïsme*. Eh bien! quiconque est devenu chrétien sur la face de la terre, a vu s'affaiblir ses penchans égoïstes sous l'influence de l'amour; les Français ne ressembleraient-ils point aux autres hommes? Ensuite la *vanité*. Or, le disciple de Christ apprend à être humble, dès qu'il se convertit; il ne peut même pas ne pas l'être, lorsqu'il croit aux doctrines de la révélation; les Français ont-ils une nature autrement organisée que celle de toute l'espèce humaine? En troisième lieu, *l'immoralité*. Oserait-on soutenir que les Chrétiens n'offrent pas, dans toutes les contrées où il en existe, l'exemple de la pureté des mœurs et du respect pour le lien conjugal?

Par quelle raison les Français seraient-ils inaccessibles à ce changement moral que l'Évangile produit partout ailleurs? En quatrième lieu, l'*intempérance*, l'*imprévoyance*, le *manque d'ordre et d'économie* dans les classes inférieures. Nous avons vu que le Christianisme fait des hommes sobres, prévoyans, économes et rangés, dans les États-Unis, en Écosse, et en d'autres lieux; pourquoi les Français ne subiraient-ils pas la même réforme, s'ils étaient placés sous la même influence? Parcourez enfin toute l'échelle de nos mauvaises mœurs, tous les vices, toutes les passions qui règnent au milieu de nous, et vous trouverez constamment ces deux choses : l'une qu'il y a hors de la France des vices et des passions absolument semblables; l'autre que ces vices et ces passions ont été victorieusement combattus par la puissance de l'Évangile. Il faut donc toujours demander à ceux qui prétendent que le Christianisme ne peut rien dans notre pays, s'ils regardent les Français comme au-dessus ou au-dessous du reste des hommes.

On dira que la foi religieuse est la condition essentielle de la puissance morale du Christianisme, et que c'est précisément la foi religieuse qui nous manque. Sans doute, mais cette objection même n'est qu'un argument de plus pour nous; car si vous reconnaissez qu'il ne nous manque pas autre chose que la foi religieuse pour éprouver les bienfaits moraux du Christianisme, nous demandons pourquoi vous imaginez de nouvelles théories, de nouvelles doctrines, au lieu de consacrer tous vos efforts et tous vos soins à rallumer le flambeau de la foi. Que penserait-on d'un malade qui dirait : Il y a un remède qui me guérirait infailliblement; la preuve, c'est qu'il a guéri des milliers d'autres individus, aussi malades que moi; mais comme je n'ai pas ce remède sous la main, je ne me mettrai point en peine de le chercher, et je vais essayer de me guérir avec certaines drogues d'empyriques qui sont à ma portée : ne serait-ce pas là puissamment raisonner? Telle est cependant la substance de l'objection qu'on nous oppose : la foi religieuse guérirait nos maladies morales; nous sommes obligés de l'avouer, puisqu'elle les guérit dans tous les cœurs d'hommes où elle pénètre, et que nous ne sommes pas différens de tout le monde; mais comme nous ne possédons pas cette foi religieuse, nous ne ferons rien pour l'obtenir, et nous allons propager d'autres systèmes qui nous guériront, s'ils le peuvent. Cette argumentation n'est-elle pas solide, et la sagesse du siècle ne s'y montre-t-elle pas avec toute sa logique et toute sa profondeur?

Pour affaiblir cette réponse, il faudrait prouver, non que la foi religieuse nous manque, mais qu'il est *impossible* de la rallumer parmi les Français : car il est clair que si un malade était certain de ne pas trouver le remède qui peut le guérir, il en chercherait un autre moins efficace. Mais cette certitude, où est-elle? Ici revient avec plus de force encore la question que nous avons déjà faite : pourquoi serait-il impossible de donner la foi religieuse aux Français, tandis qu'elle existe et se propage chez d'autres peuples civilisés? De quel droit, par quelle règle place-t-on les Français en dehors de l'humanité? sont-ils plus ou moins que des hommes? sont-ils anges ou démons? c'est là le point qu'il serait essentiel de discuter, mais on s'en garde bien; il est plus facile de faire de pompeuses déclamations que d'avoir de la logique, et l'on produit un merveilleux effet, quand on dit avec emphase devant des auditeurs bénévoles : l'Evangile est mort, il ne peut plus rien pour nous.

Au reste, il nous tardait de resserrer encore le cercle de la discussion, afin de combattre les opinions anti-chrétiennes. Laissons les contrées étrangères qui nous ont fourni de si grands exemples; plaçons-nous au milieu de la France elle-même. N'y a-t-il pas des Français qui croient sincèrement au Dieu Sauveur, et qui montrent dans leurs paroles et dans leurs actions la puissance morale de leur foi religieuse? N'y a-t-il pas des Français, disons même plusieurs milliers de Français, qui sont devenus plus dévoués, plus humbles, plus chastes, plus tempérans, meilleurs enfin sous l'influence du Christianisme? Si quelqu'un doute de ce fait, qu'il ouvre les yeux; les Chrétiens ne sont pas tellement rares en France que leur lumière soit complètement obscurcie par les ténèbres qui les environnent. Comment donc ose-t-on déclarer impossible pour tous les Français une action morale qui s'est exercée sur une partie d'entre eux? Comment le moyen qui a pu améliorer les mœurs de quelques-uns nous est-il représenté comme ne pouvant plus améliorer les mœurs de personne? Pour nous empêcher de conclure ici du particulier au général, il faudrait prouver clairement que le général diffère du particulier, et c'est ce qu'on ne fait pas. Nous croirons, nous, jusqu'à la preuve du contraire, que les Français, pris en masse, ont le même cœur, le même esprit, les mêmes besoins, la même civilisation qu'une partie des Français indistinctement choisie dans tous les rangs, et que ce qui a transformé les uns en hommes nouveaux pourrait aussi transformer les autres, si l'on y employait des efforts plus vastes et plus soutenus.

Il y aurait une épreuve décisive à faire, et les chrétiens s'y soumettraient volontiers. Que tous les philosophes qui ont répandu leur doctrine en France, depuis quarante ans, rassemblent les individus qu'ils ont réellement améliorés par leurs écrits ou par leurs discours, et nous rassemblerons aussi les nôtres. Mais qu'on y prenne garde! nous ne demandons pas de vagues hypothèses, nous voulons des réalités vivantes; ne nous dites pas : nous avons perfectionné les mœurs; mais amenez-nous des personnes qui *déclarent positivement et à haute voix* qu'elles se sont corrigées de leurs vices, qu'elles ont eu plus de désintéressement, plus de respect pour la parole jurée, plus de pureté, plus de tempérance, plus de vertus privées et publiques, après avoir entendu vos leçons et lu vos catéchismes du citoyen. Nous vous amènerons, de notre côté, des hommes qui répètent à qui veut l'entendre qu'ils ont subi une transformation radicale par l'influence de la foi chrétienne, et qui, non seulement le disent, mais le prouvent par leur conduite. Eh bien! philosophes, économistes, théophilantropes, utilitaires, saint-simoniens et autres, acceptez cette épreuve, puis nous nous compterons!

C'est une chose vraiment curieuse que l'impuissance des écoles philosophiques mise en parallèle avec la puissance des doctrines du Christianisme. Qu'est-ce que les philosophes ont fait pour les mœurs depuis 1789? nous ne le voyons que trop. Ils possèdent pourtant d'immenses moyens matériels, des presses infatigables, des chaires, des journaux; ils ont des orateurs et des missionnaires en grand nombre; et malgré tout cela ils auraient peine à trouver un seul homme, oui un seul, véritablement changé, radicalement amélioré par eux. Les chrétiens, au contraire, faibles roseaux que de longs orages avaient déracinés du sol, les chrétiens qui ne sont que d'hier, presque sans moyens matériels, poursuivis par des préjugés de toute espèce, jusque dans leur propre camp, les chrétiens peuvent en appeler au témoignage de plusieurs milliers de frères, que l'Évangile a retirés de la corruption de leur siècle et de leur propre cœur. Ainsi les philosophes ont montré le néant des forces humaines; les chrétiens sont de vivans exemples de la force divine qui est dans le Christianisme.

Hommes droits et éclairés, qui voulez un avenir de bonnes mœurs, comparez et jugez!

LÉGISLATION.

Leçons sur les prisons, *présentées en forme de cours au public de Berlin, en 1827, par le docteur* N. H. Julius; *ouvrage traduit de l'allemand, par* H. Lagarmitte, *avocat; accompagné de plusieurs notes du traducteur et de* M. Mittermaier, *professeur à l'Université de Heidelberg.* 2 vol. in-8°. Chez F. G. Levrault, libraire, rue de la Harpe, n° 81. Prix : 15 fr.

Nous ne trouvons dans l'antiquité païenne la trace d'aucun effort qui ait eu pour but l'amélioration des prisons ou la réforme morale des détenus. Cicéron nous présente, dans sa cinquième *Oraison contre Verrès*, un affreux tableau d'une prison de la Sicile, dont la direction était confiée au licteur Sestius. « Il prélevait, dit-il, sur les soupirs » et les souffrances des malheureux détenus, une taxe dé» terminée : pour l'entrée, disait-il à ceux qui venaient les » visiter, tu payeras tant; pour l'autorisation d'apporter de » la nourriture, tant. — Personne ne s'y refusait. — Combien » me donneras-tu pour tuer ton fils d'un seul coup? pour » ne pas le faire languir? pour ne pas l'exposer à plusieurs » coups répétés? pour qu'il meure sans sentir ni souffrance, » ni peine? — Pour ces faveurs aussi on donnait de l'argent » au licteur. » Salluste raconte de son côté que la principale prison de Rome, appelée *Tullianum*, était négligée et obscure, qu'elle exhalait une odeur infecte, que l'aspect en était terrible, et qu'il s'y trouvait un cachot placé à environ douze pieds sous terre et fermé par le haut par des voûtes de pierre. L'histoire ne nous offre aucun fait consolant à opposer à ceux que nous venons de rappeler, si nous en exceptons la libération des prisonniers détenus pour des causes légères, lors de la célébration des Panathénées chez les Grecs, et des *Lectisternia* ou festins des dieux, chez les Romains. Nous trouvons au contraire que, d'après les lois d'Athènes, une note d'infamie était attachée pour toute la vie à ceux qui avaient subi la peine de la prison, et même à leurs enfans.

Il appartenait au christianisme qui, comme le remarque M. le docteur Julius, « a déterminé en peu de mots toute l'étendue des devoirs de l'homme envers son prochain, » de lui enseigner aussi quelles sont ses obligations à l'égard des prisonniers : *J'étais en prison*, a dit Jésus-Christ, *et vous m'êtes venu voir. Je vous dis en vérité, qu'en tant que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me l'avez fait.* (Matthieu XXV, 36, 40.) Et Saint-Paul, qui n'a fait que développer les leçons du Sauveur, écrivait aux Hébreux : *Souvenez-vous de ceux qui sont dans les liens, comme si vous y étiez avec eux* (Hébreux XIII, 3); précepte qu'il sut lui-même mettre en pratique, comme le prouvent les tendres soins qu'il rendit, dans la prison de Rome, à l'esclave Onésime, qui y était enfermé avec lui, et dont il dit, en le nommant son fils, *qu'il l'a engendré, étant dans les chaînes, et qu'il le chérit particulièrement.* (Philémon, 10, 16.)

Les chrétiens se souvinrent du devoir qui leur avait été prescrit par leur Maître. Nous trouvons, dès le second siècle, des faits qui attestent le soin qu'ils mirent à l'accomplir. Lucien, d'autant plus digne d'être cru, lorsqu'il rend involontairement hommage au christianisme, qu'il l'attaque d'ordinaire d'une manière indécente et blasphématoire, rapporte, dans son écrit sur la mort du philosophe cynique Peregrinus Proteus, qui fut mis en prison pour avoir fréquenté pendant quelque temps les chrétiens, que ceux-ci firent diverses démarches pour obtenir du gouverneur romain sa liberté, et que n'ayant pu y réussir, ils cherchèrent du moins à adoucir, de toutes manières, sa captivité. « Il » en venait même des villes d'Asie, dit-il, qui étaient en» voyés par les communautés chrétiennes pour défendre » cet homme et le consoler. On ne saurait se faire une idée » de l'activité qu'ils déploient, lorsqu'il s'agit de leurs in» térêts communs. C'est ainsi qu'alors Peregrinus reçut de » grandes sommes d'argent, sous prétexte qu'il était en » prison. C'est leur premier législateur (Jésus-Christ) qui » leur a persuadé de se traiter entre eux comme des frères. »

Au commencement du siècle suivant, nous voyons Perpétue, qui fut emprisonnée et plus tard mise à mort à cause de sa foi, servie, durant sa détention, par les diacres Tertius et Pomponius. Ils obtinrent, à prix d'argent, qu'on lui permit de séjourner pendant quelques heures dans une meilleure partie de la prison. Les diaconesses s'associaient à ces soins pieux, ainsi qu'on peut le conclure d'un écrit du sophiste Libanius, de la fin du quatrième siècle. Un fait plus intéressant encore, c'est la recommandation adressée aux diacres par Cyprien, évêque de Carthage, de visiter dans les prisons les fidèles qui souffrent pour la foi, *comme l'ont pratiqué leurs devanciers*, de les fortifier par leurs conseils et par la lecture des Saintes Écritures, comme aussi de racheter les prisonniers que le sort de la guerre a fait tomber entre les mains des barbares et entraîner dans les déserts de l'Afrique; il offre lui-même pour cet objet des sommes considérables.

Après avoir rappelé ces faits, qui montrent de quelle manière le christianisme a fait naître l'intérêt pour les prisonniers, M. le docteur Julius raconte comment, par son influence, le système des prisons lui-même, si complétement négligé par le paganisme, fut amélioré sous Constantin et ses successeurs, au moyen de lois bienfaisantes rendues sur cet objet en 340, 353, 354, 371, 380, 388, 409, 419 et 529. « Après avoir triomphé de l'ancienne législation romai» ne, dit-il, l'esprit religieux et moral de l'Évangile s'en ser» vit comme d'un élément fécond de civilisation. » Malheureusement cet esprit s'affaiblit dans les siècles suivans, et l'on vit décroître, dans la même proportion l'intérêt, pour les détenus. On ne saurait lire sans horreur la description des cachots du moyen âge; une absence complète de tout sentiment d'humanité n'a pas suffi, il a fallu un raffinement de cruauté, pour inventer ces souterrains, où l'on descendait, au moyen de cordes, les malheureux qui devaient y être renfermés, et où, ne se bornant pas à les priver de la liberté, on semblait vouloir encore les exposer à tous les genres de souffrances.

Ce n'est qu'à une époque assez rapprochée de la nôtre, qu'on rencontre de nouveau de la sympathie pour les maux des détenus. Les noms de Claude Bernard, de Vincent de Paule et de Jean Howard se présentent presque seuls sous la plume jusqu'à ce que, de nos jours, le réveil de la piété dans quelques pays de l'Europe et en Amérique, ait de nouveau, comme au temps de Saint-Paul et de la primitive Eglise, rémis en mémoire aux chrétiens le commandement de visiter les prisonniers et le devoir de s'occuper de leur conversion et de leur salut. Il faut en effet la conviction qui anime le chrétien, que *celui qui aura ramené un pécheur de son égarement sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés* (Jacques, V, 20) pour persuader à un homme de choisir pour objets de sa sollicitude les êtres les plus dégradés et les plus éloignés en apparence de toute régénération morale. Celui qui s'occupera de la réforme des prisons, sans être animé de cette pensée, pourra bien conseiller quelques mesures utiles relatives à la santé, au logement ou à l'instruction des détenus; mais il n'ira pas au-delà, ou s'il l'essaie, il sera bientôt découragé par le manque de succès, parce qu'il ignore le seul moyen d'obtenir un succès véritable. C'est un reproche qu'on n'adressera ni à l'auteur de l'ouvrage qui nous occupe, ni à son traducteur : tous deux insistent avec force sur la nécessité de travailler à leur réforme, en leur annonçant les vé-

rités qui peuvent seules les préparer, «*à dépouiller l'homme* » *ancien*, pour commencer une vie nouvelle. » (*Préface*, pag. xxx.) Et, comme pour enseigner de quelle manière seulement cette vie nouvelle peut commencer pour l'homme déchu, M. le docteur Julius cite avec approbation ce mot de M. Zeller, le respectable directeur de l'établissement d'orphelins de Beuggen : « Avec Jésus-Christ et sa Parole, il faut » que la prison la plus hideuse, fût-elle un second Newgate, » se transforme en une demeure chrétienne. »

Notre auteur consacre une introduction fort étendue à présenter : 1° le nombre et la nature des crimes dans les differens états et leur rapport avec la population; 2° le rapport du nombre des crimes à la croyance, à l'instruction et à la richesse des peuples; 3° le nombre et l'état des prisons. Il pose ainsi les bases de ce qu'il nomme *une science des prisons*. Nous ne connaissons sur ce sujet aucun travail aussi riche que le sien en recherches statistiques : il approfondit la matière, et sait tirer du rapprochement des divers faits des solutions générales du plus haut intérêt. C'est ainsi qu'il cite une remarque faite par M. Browne, sur la prison de Norwich, remarque qu'on pourrait sans doute appliquer à toutes les prisons, c'est que même les prisonniers qui ont appris à lire et à écrire, montrent en général une ignorance déplorable des vérités et des préceptes du christianisme, et que parmi les autres il en est qui n'ont pas plus de connaissance des élémens de la religion que le sauvage le plus farouche. Un travail statistique, auquel on ne s'est pas encore livré et qui pourrait, s'il était fait avec soin, jeter un grand jour sur des questions morales trop peu étudiées, consisterait à rechercher quelle est sur les détenus, déclarés coupables des diverses sortes de crimes et de délits prévus par la loi, la proportion de ceux qui ont reçu une instruction religieuse complète, et qui ont lu la Bible; on aurait sans doute lieu d'être surpris du nombre infiniment petit de personnes de cette catégorie, atteintes par des condamnations, même dans les pays où la lecture de la Bible est une chose beaucoup moins rare que chez nous.

Les conditions d'une bonne prison sont la sûreté, la salubrité, la facilité de la surveillance, la classification des détenus, l'introduction du travail et celle de l'instruction. Sous tous ces rapports, il y a, dans la plupart des prisons de l'Europe, d'immenses progrès à faire. M. Livingston, aux Etats-Unis, et MM. Charles Lucas et Appert, en France, ont, dans ces derniers temps, appelé l'attention sur les avantages du système pénitentiaire, qui satisfait à toutes ces conditions; mais il s'écoulera, nous le craignons, bien des années avant qu'on n'en vienne chez nous à introduire dans le régime des prisons des améliorations qui nous paraissent cependant bien urgentes.

Nous nous permettrons en particulier d'insister sur les précautions qu'exige la salubrité. Le renouvellement de l'air est surtout très-important. La négligence à cet égard a souvent eu des conséquences terribles. L'histoire a consigné dans ses annales ce qui eut lieu à Oxford aux assises de 1557, qu'on a nommées les *Assises noires* (*Black assises*). Les prisonniers qui comparurent à la barre, les 4, 5 et 6 juillet, communiquèrent par leurs exhalaisons, aux juges, aux jurés et aux spectateurs, un typhus que l'air corrompu de la prison leur avait fait contracter, et qui, depuis cette époque jusqu'au 12 août, fit périr, à Oxford et dans les environs, 510 personnes. Howard, dans son voyage de découverte sur l'état des prisons, ou comme l'appelle Edmond Burke, dans « son tour du monde, entrepris par la charité » chrétienne, » retrouva presque partout cette fièvre des prisons, produite par l'accumulation d'un grand nombre d'hommes dans un espace étroit et par le défaut de propreté. Il obtint, en 1774, un statut qui ordonnait d'aviser aux moyens d'en préserver les détenus. L'introduction dans les prisons des ventilateurs, inventés par Hales, a été l'un des plus efficaces : depuis qu'on s'en sert à Newgate, la mortalité annuelle y a diminué dans la proportion de 100 à 7. On sera effrayé d'apprendre, comme cela résulte du beau *Mémoire sur la mortalité dans les prisons*, publié par M. Villermé, qu'en comparant la mortalité des malheureux renfermés dans un grand nombre des prisons de France, avec la mortalité commune dans tout le royaume, on trouvera qu'ils ont perdu, *pendant le temps de leur emprisonnement*, les chances ordinaires de 17, 25 ou 35 années de vie. Combien le châtiment réel infligé aux 40,000 individus que contiennent les prisons françaises, ne va-t-il donc pas au-delà de celui que la loi prononce, et combien n'importe-t-il pas de porter promptement remède à un si grand mal!

Un autre mal non moins grand, qui mérite de fixer toute l'attention du législateur, c'est la démoralisation toujours croissante des détenus par les leçons qu'ils reçoivent de ceux qui sont plus dépravés qu'eux. Un membre de la Société anglaise pour la réforme des prisons, visitant celle de Fribourg, en Brisgau, et remarquant que dans cet établissement les prisonniers condamnés pour des fautes légères étaient réunis aux plus grands scélérats, fit observer à son guide qu'il devait être pour les détenus une école de crime. « Non, répondit celui-ci, c'est encore pis, c'est » l'université où l'on s'occupe de le perfectionner. » Le savant auteur du *Traité de droit pénal*, M. Rossi, allant au-delà de cette assertion, n'a pas craint de dire que « si l'on » compte le nombre d'hommes que la société a dû envoyer » à l'échafaud, uniquement pour les crimes que, pendant » leur réclusion, ils avaient appris à commettre et à vouloir commettre, il est presque permis de demander si l'abolition de toute pénalité n'aurait pas été un meilleur » moyen de protection pour les citoyens. » La *classification* des détenus est donc un devoir de l'État. Elle est obligatoire pour lui, dans l'intérêt du prisonnier, parce que la loi qui le prive de la liberté, ne permet pas plus de le démoraliser par les compagnons qu'on lui donne, que d'abréger sa vie par le lieu où on l'enferme; et dans l'intérêt de la société, à laquelle on s'expose à rendre, à l'expiration de la peine, des membres plus dangereux qu'ils ne l'étaient, quand on les en a retranchés pour un temps. Platon a senti la nécessité de cette mesure et l'a proposée pour sa république. La législation romaine ne connaissait que la séparation des sexes, et le moyen-âge ne nous présente de distinction qu'entre les prisons des débiteurs et celles des criminels; mais cette double classification, qu'on ne trouve même pas dans beaucoup de prisons modernes, est loin d'être suffisante. Plus les subdivisions seront nombreuses, moins on aura à craindre les funestes effets de la réunion des détenus : dans la prison de Maidstone, dans le comté de Kent, la plus grande prison de l'Angleterre, les prisonniers sont répartis en trente huit classes.

Il est sans doute inutile d'insister sur les avantages qu'il y a à établir des écoles dans les prisons, et à assujétir les condamnés au travail. On les soutrait, par ce dernier moyen, à l'habitude de l'oisiveté; on les préserve des dangers que pourrait avoir pour eux, à la sortie de la prison, l'ignorance de toute occupation par laquelle ils pourraient gagner leur vie; on les préserve d'une partie des maladies que peut causer la réclusion, après une vie souvent très-agitée; on leur donne le moyen de gagner, pendant la durée de leur détention, un petit pécule qui leur sera très-utile quand ils rentreront dans la société, et l'État peut en outre prélever sur le produit de leur travail une partie des frais que leur entretien occasionne. La prison de l'état de Vermont, aux Etats-Unis, a presque entièrement couvert ses dépenses par l'introduction du tissage dans les

ateliers qu'on y a établis. M. le docteur Julius recommande de choisir de préférence le genre de travail le plus capable de seconder l'amélioration morale des prisonniers, dont il est nécessaire, selon lui, de rompre les habitudes. Il voudrait, par exemple, que le faussaire, l'escroc, l'homme habitué aux intrigues et aux détours subtils, fussent assujétis à des travaux rudes, fatigans, de nature à agir sur leur constitution physique, et qu'on réservât au brigand de grand chemin, au voleur avec effraction, au vagabond, des occupations sédentaires, qui, sans exiger un grand exercice de ses facultés intellectuelles, nécessitassent cependant toute son attention, comme les métiers de cordonnier, de tailleur, de tisserand.

Quant au *treadmill*, ou *machine à fouler*, inventé par l'ingénieur Cubitt, qui avait déjà été introduit en 1825 dans 54 prisons de l'Angleterre et du pays de Galles, d'où il a été transporté sur le continent, et qui doit l'être aujourd'hui dans un beaucoup plus grand nombre, il est maintenant reconnu que s'il peut avoir des inconvéniens pour la santé des femmes, il n'en a pas pour celle des hommes, si on n'impose pas aux prisonniers un travail au-dessus de leurs forces : 16,076 pieds sont la plus grande distance qu'il convienne de leur faire parcourir dans l'espace d'un jour, et il est nécessaire d'allouer à ceux qu'on y emploie une portion de nourriture plus forte qu'aux autres. De tous les reproches faits au *treadmill*, les mieux fondés sont qu'il n'apprend absolument rien au prisonnier, qu'il lui ôte la récompense qu'on aime à retirer de tout travail, celle de voir réussir son ouvrage, et qu'étant une occupation toute machinale, il le dégrade au lieu de le relever. M. Julius pense, en conséquence, qu'il ne faut y employer que les prisonniers soumis à une détension trop courte pour qu'on puisse leur apprendre un métier, ou ne s'en servir que comme peine disciplinaire.

Nous ne pouvons suivre notre auteur dans l'examen des différens plans qu'on a proposés pour la construction des prisons, quoique l'histoire des progrès de l'architecture, considérée dans cette application spéciale, soit pleine d'intérêt et que nous reconnaissions l'extrême importance d'un plan qui remplisse toutes les conditions désirables pour la sûreté, la salubrité et la surveillance. On sera surpris de voir figurer parmi les hommes qui ont rendu des services sous ce rapport, le roi Charles IX, de sanguinaire mémoire, qui défendit de construire des prisons plus bas que le rez-de-chaussée. Le *carré fermé*, que l'on avait long-temps considéré comme la meilleure forme d'une prison, parce qu'on ne s'en était occupé que sous le point de vue de la sûreté, fut plus tard remplacé par le *carré ouvert*, auquel on préféra dans la suite le *plan circulaire*, sur lequel a prévalu de nos jours le *plan rayonnant*, inventé en Angleterre par l'architecte George Ainslie, et dont la première application sur le continent a été faite pour la construction du pénitencier de Genève.

Il est impossible d'épuiser, dans un article de journal, le vaste sujet de l'amélioration des prisons et celui plus vaste encore de la régénération des prisonniers. Convaincus, comme M. le docteur Julius, que cette régénération n'est possible que par le christianisme, nous ne reconnaissons pas à l'État les capacités nécessaires pour s'en occuper avec succès. Les faits encourageans qu'on pourrait citer sous ce rapport sont dûs, sous la bénédiction de Dieu, à des efforts individuels et non à des mesures légales. C'est aux chrétiens à profiter de toutes les facilités que la loi présente pour influer sur les détenus ; et si ces facilités sont à peu près nulles, comme c'est le cas en France, à reporter toute leur sollicitude sur les malheureux [qui sortent de prison : ils ne sont d'ordinaire accueillis que par les anciens compagnons de leurs crimes, qui veulent les entraîner à de nouvelles fautes, et tout le monde, excepté ces hommes, les craint et les repousse. Ah ! que le cœur des chrétiens soit touché pour eux de compassion ; et que, pour l'amour de Celui qui a consacré les derniers momens de son séjour sur la terre à convertir un criminel, et qui a mis tous les hommes sur une même ligne devant son tribunal, par la déclaration que *celui qui hait son frère est un meurtrier* (1 Jean III, 15), que *celui qui regarde une femme pour la convoiter a déjà commis adultère avec elle dans son cœur* (Matth. V, 28), et que c'est au cœur que Dieu a égard, ils se souviennent, ainsi que les y invite M. Julius, « de cette vigne du Seigneur, » qui a besoin, comme tant d'autres, du zèle et des efforts » réunis d'un grand nombre d'ouvriers. »

DE L'UTILITARISME.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Nous sommes parvenus à cette double conclusion que l'intérêt personnel est un *fait*, la conscience une *idée*, tous deux également ineffaçables, et qu'il ne faut point songer à exclure l'un par l'autre, mais à les concilier.

Les concilier ! mais qui les a jamais conciliés ? En considérant ces deux mobiles d'une manière abstraite et hors de la vue des faits, nous avons pu concevoir entre ces deux puissances un traité de paix, une espèce d'harmonie ; mais dans la pratique, l'antipathie, l'inimitié reparaît toujours. Le *moi* cherche toujours à faire invasion sur le terrain du devoir ; quand ce n'est pas à force ouverte, c'est furtivement ou par des détours. Il se présente comme un auxiliaire du devoir ; il s'offre à remplir les mêmes offices, à faire les mêmes choses, et dans un certain sens il en est capable ; en conséquence on le reçoit ; mais, introduit dans la place, il s'en rend le maître ; et l'âme se croit encore aux ordres de la conscience et du dévouement, qu'elle obéit depuis long-temps à un autre chef. Au fond, si l'on prend le bien dans un sens non matériel, mais spirituel ; si l'on voit dans le bien, non des œuvres seulement, mais un sentiment intérieur, une vie morale, on s'aperçoit bien que toute conciliation réelle est impossible, et que l'un des deux principes tend sans relâche à la destruction de l'autre.

Comment sortir de cet embarras ? Est-il une des nécessités de notre nature ? Le Créateur a-t-il, à dessein, jeté dans notre âme les élémens de ce perpétuel conflit ? Ceux-là ne le pensent pas, qui affirment que l'homme, à son origine, était élevé au-dessus de ces funestes débats, alors que, complétement heureux, maître de la nature sans combat et sans danger, certain de son avenir parce qu'il était certain de l'amour de Dieu, vivant en Dieu comme dans son élément, affranchi de désir comme de crainte, n'ayant rien à disputer à personne parce qu'il avait tout, l'homme sentait confondus en lui, ou plutôt ne sentait point distincts et séparés en lui les deux élémens dont la rivalité fait aujourd'hui son malheur et sa honte. Alors cette dualité dont nous nous plaignons était, par l'harmonie et la fusion des deux principes, une admirable et divine unité. L'homme ne sentait pas le *moi*, peut-être ne sentait-il pas même le devoir : tout était confondu, mêlé, noyé dans l'amour.

L'amour de Dieu avait, et aura toujours ceci de particulier, que les deux principes dont nous parlons s'incorporent l'un dans l'autre et ne font plus qu'un. L'amour de Dieu est tout ensemble le triomphe et l'anéantissement du *moi*. Un vif sentiment de bonheur, une puissance indéfinie de détachement, en forment ensemble le caractère essentiel. Obéir à Dieu est le suprême devoir, mais aussi la suprême félicité. Aimer, c'est en même temps tout donner et tout avoir ; on donne son cœur, mais la récompense du don se

trouve dans le don lui-même ; et le sacrifice du *moi*, dans ce mystérieux état de l'âme, est lui-même le délice du *moi*. Tel est, disent ceux dont nous rapportons l'opinion, l'état normal de l'âme humaine; une cause funeste a scindé cette unité; l'homme est double maintenant, travaillé par deux lois opposées, malheureux en obéissant à l'une, parce qu'il ne cesse pas de sentir l'autre.

Il reconnaîtrait et goûterait une espèce de bonheur, tout-à-fait du même ordre que celui de l'animal, s'il pouvait étouffer le principe de la conscience, et s'abandonner sans réserve à l'égoïsme ; mais il ne peut : au sein de sa dégradation, il sent à chaque moment l'aiguillon de la conscience; si elle ne le domine plus, elle le blesse du moins; et gêné par elle, il ne peut faire un mouvement sans en ressentir à l'instant même les poignantes atteintes. Ces atteintes, ce n'est pas seulement le remords qui s'attache à une injustice positive, mais le douloureux malaise qui remplit une vie sans amour, sans dévouement, sans abnégation. Car encore aujourd'hui, dans son état de déchéance, l'homme est contraint de sentir que cela seul remplit la vie, que cela seul lui donne une vraie valeur.

On comprendra facilement que pour établir l'harmonie et l'unité dans la vie humaine, il faudrait la reporter à l'état qu'elle a quitté, la rendre parfaitement heureuse pour la rendre parfaitement libre. Il faudrait mettre l'âme en possession d'une telle mesure de bonheur, d'un bonheur tellement indépendant des événemens extérieurs, le lui assurer d'une manière tellement irrévocable, le lui décerner à un titre tellement gratuit, que l'âme, pour trouver désormais de l'occupation et de l'emploi, fût réduite à aimer. Il faudrait la précipiter tout entière dans le bonheur, pour la précipiter tout entière dans l'amour.

Ce bonheur, qui renferme tout ou remplace tout, ce bonheur dont l'acquisition ne coûte rien, n'est le prix d'aucun effort, le salaire d'aucune œuvre; les chrétiens l'appellent le *salut*. Ils l'ont reçu de Dieu par Jésus-Christ. Possesseurs du salut, ils ont toute la somme de bonheur que l'égoïsme le plus immense et le plus insatiable eût pu jamais désirer. Et ils l'ont ce salut, à titre de pardon ; et ce pardon, ils le reçoivent comme prix d'une expiation ; et cette expiation, c'est l'offensé lui-même qui y pourvoit et qui s'en charge ; c'est le sang de l'Homme-Dieu qui leur vaut cette immense et irrévocable félicité. Ce bonheur, pour lequel il n'ont rien donné, a coûté à Dieu plus qu'un monde, plus que tout l'univers; elle lui a coûté l'abaissement, les souffrances et la mort de son bien aimé. L'amour divin éclate dans toute sa puissante énergie en cette même œuvre dont le résultat est le bonheur le plus accompli.

Le *moi* rassasié se tait; l'égoïsme abdique; l'amour, précédé par la joie, s'assied en vainqueur sur le trône de l'âme; l'âme, dépréoccupée du *moi*, s'occupe de Dieu ; n'ayant plus de désirs à former, de crainte à nourrir, elle se dévoue ; elle se donne sans effort, sans réserve, sans retour sur elle-même, sans arrière-pensée d'intérêt : que pourrait-elle prétendre qui ne lui ait été donné, qui ne lui soit assuré ? L'incapacité même de mériter sert et fortifie le dévouement ; ne pouvant spéculer sur un amour tout gratuit, on va au-devant de lui par l'amour. Sans doute une telle vie a ses progrès, ses phases diverses; mais, quoi qu'il en soit, cette divine combinaison décide l'ascendant et assure le triomphe définitif du principe moral, ou, si l'on veut, de l'élément désintéressé dans notre âme; et, l'impulsion une fois donnée, elle tend sans cesse vers cette noble unité que le péché avait rompue, et que Dieu seul pouvait rétablir à force d'amour (1).

Ici se trouve la solution de l'insoluble problème; ici se terminent ces oscillations fatigantes, ces accommodemens toujours ébauchés et jamais achevés entre l'intérêt et la conscience. Ici l'utilitaire et l'ascétique se rencontrent dans le même homme. La controverse pénible où nous nous sommes engagés occupe peu le chrétien en tant que chrétien; il est plus savant là-dessus que le plus savant, puisqu'il aime. C'est en effet la seule issue. Nations et individus, tant que le Christianisme ne les aura pas changés, n'auront point en morale de système conséquent et solide, mais seulement des lambeaux mal cousus de la robe de Socrate et du manteau d'Épicure. Scientifiquement parlant, il n'y a de morale que dans l'Évangile, parce que l'Évangile seul a, de prime abord, enlevé la grande, l'éternelle difficulté qui a arrêté tous les moralistes. C'est un examen que nous proposons à ceux qui, parmi nous, s'occupent sérieusement de philosophie.

(1) Le silence que nous gardons sur le Saint-Esprit ne vient ni d'oubli ni de méconnaissance ; mais nous devions nous borner ici à décrire le mode de renouvellement moral auquel il préside.

MÉLANGES.

Cour de cassation. — M. Roger, prêtre de l'arrondissement de Dreux, ayant été appelé devant les tribunaux pour cause politique, refusa de répondre et soutint que l'autorisation préalable du conseil d'état était nécessaire pour le poursuivre. Ce système, accueilli par la cour royale de Paris, a été rejeté par la cour de cassation, sur ce fondement, que le salaire et le serment ne suffisent point pour conférer le caractère de fonctionnaire public, sous l'empire d'une loi qui proclame la liberté des cultes. Cette décision de la cour suprême est un pas de plus vers la séparation de l'Église et de l'État.

Pétition pour l'abolition du célibat des prêtres. — On lit dans le journal de Francfort: « La Chambre des Députés de Bade a reçu le 27 octobre et renvoyé à la commission des pétitions, une pétition signée par 258 prêtres catholiques, demandant l'abolition du célibat. Les signataires exigent cependant que leurs signatures ne soient pas rendues publiques. »

Nous croyons ce fait digne d'être signalé, car il ne s'agit plus ici de ces vœux individuels que des ecclésiastiques romains ont de tout temps exprimés pour l'abolition de leur célibat; ce ne sont pas moins de 258 prêtres, du même pays, qui demandent cette abolition d'un commun accord. Sans doute les pétitionnaires s'adressent à une autorité incompétente en matière de discipline religieuse, et en cela nous ne saurions approuver leur démarche; mais nous croyons devoir prendre note de cette nouvelle protestation contre les décisions anti-évangéliques de Grégoire VII, qui, politique habile plus que prédicateur fidèle du texte sacré, ne craignit pas de donner un grand accomplissement à ces paroles de l'apôtre Paul : *Or l'Esprit dit expressément qu'aux derniers temps quelques-uns se révolteront de la foi, s'adonnant aux esprits séducteurs et aux doctrines des démons ; enseignant des mensonges par hypocrysie, et ayant une conscience cautérisée ;* défendant de se marier, *commandant de s'abstenir des viandes*, etc. (I. Thim. IV, 1—3.) Voilà la véritable autorité à laquelle devraient s'adresser les prêtres du duché de Bade. Ces paroles expliqueront aussi suffisamment à *l'Avenir*, pourquoi la fausse diciplîne de Grégoire s'en va dépérissant comme toute œuvre humaine; et le *Globe* qui a pris occasion du même fait, et des plaintes qu'il a provoquées de la part d'une feuille catholique pour renouveler ses déclamations contre l'impuissance de la loi chrétienne, y trouvera une nouvelle preuve de ses éternelles méprises au sujet de cette loi.

Suspension du Journal l'Avenir. — Après treize mois d'existence, l'*Avenir* suspend sa marche. Les rédacteurs de ce journal annoncent que, calomniés et persécutés au sein de leur Église, ils vont à Rome demander au Saint-Père de se prononcer sur eux, et qu'à leur retour ils reprendront ou cesseront la publication de leur feuille, selon la sentence qu'aura prononcée à leur égard la cour pontificale. Fénélon, en brûlant son livre, avait déjà donné le triste exemple de faire dépendre la vérité et l'erreur d'une sentence d'homme. Nous aimons au reste à reconnaître les services que l'*Avenir* avait rendus à la cause de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 12. 23 NOVEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — es lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement xpire le 30 novembre prochain, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

REVUE POLITIQUE.

PPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(VIe Article. — *Le parti de l'avenir.* — *Suite.*)

En s'adressant aux hommes de l'avenir, il importait surout de leur prouver que les théories philosophiques sont mpuissantes pour améliorer les mœurs, et que l'Évangile st le seul moyen d'atteindre ce but. On pourrait même arrêter ici et leur dire : Que prétendez-vous faire d'un eupl e sans moralité? Quel genre de perfectionnement lui onnerez-vous? S'il n'a point de mœurs, ses lumières ne seont que de fausses clartés pires que les ténèbres; ses liberés politiques aboutiront au despotisme ou à l'anarchie; son ien-être matériel ne servira qu'à l'entraîner dans une déoralisation plus profonde; et ce peuple deviendra ce que ut Rome dans les dernières années de la république, un ffroyable ramas de sophistes et de démagogues, éclairés ans conscience, riches sans principes et libres sans vertu. Dù serait alors le progrès, et qu'auriez-vous obtenu de vore décevant système de perfectibilité? Recourez donc à 'Évangile, puisqu'il n'existe pas d'autre puissance capable l'améliorer nos mœurs; ou bien, renoncez au titre d'homnes d'avenir, de partisans du progrès, et dites à toutes vos spérances un irrévocable adieu.

Nous aurions assurément le droit de tenir ce langage, et l subsisterait jusqu'à ce que l'on eût clairement démontré qu'il est possible de rendre une nation plus morale sans la oi religieuse, et par la seule influence des théories philosophiques. Mais nous irons volontiers plus loin, nous creuserons plus avant dans ces graves matières; car elles sont encore bien peu explorées, et notre cause ne peut que gagner à être vue sous toutes ses faces.

Après avoir parlé des mœurs, nous parlerons donc des *lumières*. Le parti de l'avenir peut-il donner de vraies lumières à la France? et s'il ne le peut, les chrétiens le pourraient-ils? Telle est la question que nous allons examiner.

On doit rendre cette justice aux hommes de l'avenir, qu'ils sentent, en général, le besoin de propager le bienfait de l'instruction populaire. Ouvrez des écoles, disent-ils sans cesse, éclairez, instruisez le peuple; s'il faut des sacrifices d'argent, nous les ferons; si même il faut des dispositions pénales pour contraindre le peuple à savoir lire, nous y consentirons; répandre les lumières est une dette sacrée des gouvernans envers les gouvernés. Ces maximes et ces vœux sont fort louables; mais de même que les philosophes, après avoir logiquement prouvé qu'il faudrait être vertueux, ne donnent pas la volonté ni la force de le devenir, de même, nous le craignons beaucoup, nos économistes, après avoir développé très-judicieusement leurs théories sur la propagation des lumières, ne font qu'une œuvre à peu près stérile, parce qu'ils n'ont point de levier qui remue puissamment, soit les maîtres, soit les élèves, parce qu'ils manquent des mobiles nécessaires pour entraîner les masses, et pour transformer leurs idées spéculatives en faits réels.

Citons des preuves positives, et parlons, en premier lieu, de ce qu'on pourrait nommer le *matériel des lumières*, ou l'instruction proprement dite; puis nous viendrons à l'éducation.

Si l'on compare le nombre des élèves qui fréquentent les écoles primaires en France, proportionnellement à la population, avec celui des autres contrées, on éprouve la plus pénible surprise, car il faut reconnaître que notre pays, qui prétend marcher à la tête du monde entier, n'occupe sous ce point de vue qu'une place très-inférieure. L'Amérique du nord, l'Ecosse, une partie de l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, quelques états même du nord de l'Europe, comptent un nombre relatif d'écoliers bien plus considérable que la France. Il n'y a guères que les pays où domine encore le catholicisme du moyen âge,

l'Espagne, le Portugal, une partie de l'Italie et de l'Autriche qui soient placés plus bas que nous sur cette échelle de l'instruction primaire. Voilà, certes, un fait qui donne lieu à de sérieuses réflexions.

Si l'on calcule ensuite le nombre des Français qui ne savent pas lire, on voit qu'il renferme au moins un tiers de la population; plusieurs recensemens des jeunes gens appelés sous les drapeaux en font foi. Dans quelques départemens on trouverait des villages entiers où trois à quatre individus seulement savent lire. Un rapport officiel, sorti des bureaux du ministère de l'instruction publique, nous apprend qu'il existe un très-grand nombre de communes encore privées d'écoles primaires. Et ce déplorable état de choses, il faut bien le dire, tend à s'aggraver plutôt qu'à s'affaiblir dans les pays de fabriques, et généralement dans les classes ouvrières, parce que la baisse du prix de la main d'œuvre contraint les pères de famille à employer les forces de leurs enfans aussitôt qu'ils le peuvent, et que de plus, par un odieux abus qui a été détruit en Angleterre, mais qui se maintient en France, les chefs des ateliers d'industrie ont le droit de faire travailler ces malheureux enfans seize heures par jour. Nous avons eu souvent l'occasion de constater que le nombre des enfans qui savent lire est proportionnellement plus considérable dans les plus pauvres villages que dans les villes de fabriques.

Ce sont là, non de vaines allégations, mais des faits trop bien établis. Il est facile d'écrire ou de proclamer en termes pompeux, que le peuple français est le *peuple normal* du globe; c'est un plaisir d'amour-propre qu'on se donne à bon marché; mieux vaudrait pourtant le dire moins et le mériter davantage. On prétend aussi que notre pays est la terre philosophique par excellence; nous en sommes fâchés pour la philosophie. Il est positif que les Français ne sont point en avant, mais fort en arrière de la plupart des autres peuples chrétiens sous le rapport de l'instruction; et s'il est vrai, comme l'avancent quelques hommes de l'avenir, que leurs théories intellectuelles et politiques soient mieux réalisées chez nous que partout ailleurs, nous devons en conclure que ces théories ne sont rien moins que favorables au progrès des lumières, et que les économistes se condamnent par leurs propres discours.

Observons encore que s'ils ont laissé la France au-dessous de tant d'autres Etats, ce n'est pas leur manque de zèle qu'on en doit accuser, mais l'impuissance de leurs systèmes, dans lesquels la religion n'entre point comme mobile. La Convention avait ordonné que toutes les communes fussent pourvues d'écoles primaires, et elle avait alloué une somme annuelle de 60 millions pour cet objet. Tout cela était fort beau sur le papier, mais rien ne s'ensuivit. Les pauvres frères de la Doctrine Chrétienne, dont nous ne prétendons pas du reste approuver en tout le mode d'enseignement, ces frères qui parlent peu et qui n'ont pas de millions à répandre, ont fait plus pour l'instruction populaire que toutes les assemblées législatives de la république et de l'empire, depuis 1789 jusqu'à 1814. Les hommes à théories scientifiques ont épuisé toutes leurs forces à publier des lois et des ordonnances, à organiser des comités, à verser quelque peu d'argent pour établir des écoles, à écrire des livres sur les avantages de l'instruction; mais de ce zèle verbeux et *légiférant* qu'est-il résulté? Nous l'avons vu, c'est que la France occupe la sixième ou septième place sur l'échelle de l'instruction primaire, et que maintenant, bien loin de s'élever, elle tend à descendre encore.

Que si nous portons nos regards sur un point opposé, et qu'au lieu d'examiner l'état de l'instruction dans un pays où le christianisme n'a presque plus d'influence, nous l'observions dans les contrées où règne l'Evangile, nous trouverons une tout autre série de faits. L'Etat de New-York qui, de tous les pays du globe, renferme peut-être le plus de véritables chrétiens, comparativement à sa population, est également celui qui compte le plus grand nombre d'enfans dans les écoles publiques; la proportion est au nombre des écoliers en France, comme un quart est à un quinzième, de sorte que sur 1000 individus, il y a 250 élèves dans l'Etat de New-York et seulement 66 dans notre pays. Il est vrai que dans le premier la liberté de l'enseignement permet au zèle des hommes religieux de porter tous ses fruits pour l'instruction populaire. Après la Nouvelle-Angleterre, l'Ecosse tient le premier rang parmi les peuples chrétiens, et elle ne mérite pas moins cette place éminente par l'instruction de ses habitans. Ensuite viennent plusieurs cantons Suisses qui appartiennent à la réforme, la Prusse et d'autres états de l'Allemagne, où les écoles sont assez nombreuses et les moyens d'éducation assez faciles pour qu'on ait pu rendre obligatoire à tous les enfans l'instruction élémentaire. On ferait des observations du même genre dans toutes les contrées où la réformation a rallumé le flambeau de l'Evangile. En France même, si l'on compare l'Alsace à la Bretagne, sous le rapport de l'instruction primaire, la différence est énorme. Ainsi, les premières notions intellectuelles sont d'autant plus répandues chez un peuple que le christianisme y est mieux connu; et elles le sont d'autant moins, comme on le voit en France et dans le midi de l'Europe, que le christianisme y est obscurci, soit par le scepticisme, soit par les superstitions romaines. Cette loi est tellement *générale*, qu'on pourrait la présenter sous une forme mathématique, en disant que le degré d'instruction d'un peuple et le nombre des enfans qui suivent les écoles sont toujours en raison directe de l'influence de l'Evangile, et en raison inverse de l'influence du catholicisme monacal ou de la philosophie sceptique.

Ces deux actions opposées l'une à l'autre tiennent à des causes, non accidentelles, mais permanentes, non relatives, mais universelles. La plupart des économistes *sont amis des hommes* de la même manière que l'était le père de Mirabeau, par des phrases et point par des actions; les chrétiens, au contraire, parlent moins et agissent davantage, parce qu'ils ont en eux un véritable amour pour leurs semblables; les premiers ouvriront donc des écoles dans leurs livres, les autres, dans toutes les communes de leur pays. De plus, les instituteurs sans foi religieuse ne sont ordinairement que des mercenaires qui vendent l'instruction au plus haut prix possible; c'est pour eux simplement un métier, et toute la peine qu'ils peuvent en retrancher, sans se compromettre, ils la retranchent. Les instituteurs chrétiens se dévouent dans leurs fonctions qu'ils regardent comme sacrées; soins, fatigues, ni veilles ne leur coûtent, demandez-le aux directeurs de l'institution de Beuggen et de tous les établissemens fondés par des amis de l'Évangile. Enfin, et c'est là le point principal, le Christianisme excite, chez tous ceux qui le reçoivent, non seulement le désir, mais un impérieux besoin de savoir lire, et les chefs de famille chrétiens ne connaissent pas d'obligation plus indispensable que celle de donner ou de faire donner à leurs enfans les moyens de lire la Parole de Dieu. On en trouve un exemple singulièrement remarquable dans le voyage du capitaine *Kotzebue*, qui représente les indigènes des îles Sandwich s'occupant, du matin au soir, jusque dans le palais de la reine, à étudier l'alphabet. Ce voyageur qui n'aime pas les missions n'a vu dans cette ardeur de science qu'un tableau risible; nous n'en sommes guère surpris de la part d'un marin qui parle des Saintes-Écritures avec le ton dégagé des encyclopédistes; mais nous recueillons un fait précieux à constater, et nous demandons si tous les philosophes ensemble auraient pu produire chez les indigènes de la Polynésie, hommes, enfans, vieillards, la millième par-

tie de ce besoin d'apprendre à lire, lors même qu'ils y auraient employé tout un siècle, au lieu de dix à douze ans que les missionnaires chrétiens ont passés dans les îles de la Mer du Sud. Economistes, point de verbiage; apprenez-nous comment vous auriez persuadé aux insulaires de Sandwich de consacrer les jours et les nuits à l'étude d'un livre d'alphabet!

Présentons une dernière preuve en faveur de l'influence intellectuelle du Christianisme dans les *Écoles du Dimanche*. Il y a cinquante ans, lorsque brillaient comme d'inutiles météores les coryphées de l'encyclopédie, un homme obscur, M. *Raikes* de Glocester rassemblait, le dimanche, quelques enfans pauvres autour de lui. Il leur apprenait à lire, à prier Dieu, et il leur parlait du Sauveur de leurs âmes. Cet exemple fut bientôt suivi par des chrétiens qui puisaient à la même source que M. Raikes l'amour de l'humanité. Il existe aujourd'hui des écoles du Dimanche depuis les bords de l'Orénoque jusqu'à ceux du Gange, et depuis Gibraltar jusqu'au Groënland, dans tous les lieux habités par des amis de l'Évangile. Cette institution chrétienne est devenue l'entreprise la plus vaste et la plus puissante que l'on ait jamais créée pour répandre les lumières, et elle parviendra sans doute à résoudre ce problème dont on avait inutilement cherché la solution, celui de savoir comment il est possible de donner aux classes inférieures et le besoin et les moyens de s'éclairer.

Au mois de mai de cette année, la Société britannique des Écoles du Dimanche comptait 10,162 écoles, 107,545 instituteurs et 1,062,656 élèves. Les États-Unis comptaient, à la même époque, 7,244 écoles, 64,315 instituteurs et 451,075 élèves. En réunissant les élèves de ces deux états pour les *seules écoles du Dimanche*, on voit que leur nombre est de beaucoup supérieur à celui des enfans qui fréquentent *toutes les écoles primaires* de notre pays, puisque, d'après les tableaux statistiques de M. Charles Dupin, le total des élèves en France est de 1,116,577; et ce chiffre, on peut en être certain, malgré le dernier rapport sur l'instruction publique, rapport fondé sur les tableaux toujours exagérés des recteurs d'académie, ce chiffre a plutôt diminué qu'il ne s'est accru depuis cinq ans, à cause de l'extension de la misère et des charges publiques; en sorte que la Grande-Bretagne seule, qui a une population bien moindre que celle de la France, compte autant d'élèves dans ses écoles du Dimanche que nous dans toutes nos écoles. Ajoutons que les 171,060 instituteurs de la Grande-Bretagne et des États-Unis remplissent gratuitement leurs fonctions; et si l'on suppose que l'enseignement de chacun d'eux vaudrait 2 fr. par dimanche (sans parler ici de ces hommes éminens dont aucun salaire ne pourrait rétribuer les services), il en résulte qu'il faudrait une somme annuelle de plus de *dix-huit millions* pour avoir un nombre égal d'instituteurs. Et quelle est donc la puissance colossale qui a fait établir ces écoles du Dimanche, qui les a remplies de cette multitude immense d'élèves, et qui fait surgir partout des hommes dévoués, prêts à donner un enseignement gratuit? C'est l'Évangile. La cause, les moyens d'action, les effets, les instituteurs, les élèves, tout lui appartient; tout a été fait par lui, et rien n'aurait été fait sans lui. O philosophes, demandait un chrétien, où sont vos hôpitaux? Nous demanderons à notre tour: O économistes, où sont vos écoles du dimanche?

Nous voudrions parler aussi des écoles d'adultes et d'autres établissemens d'instruction fondés par des chrétiens; mais il est temps de terminer cette première partie de notre travail. Nous croyons avoir prouvé qu'en se bornant même au matériel des lumières, à la simple connaissance de l'alphabet, les amis de l'Évangile sont incomparablement les plus propres à réaliser ce vœu des hommes de l'avenir. Examinons encore en peu de mots une autre question non moins importante.

Enseigner à lire aux classes inférieures est une bonne chose, en principe; mais si l'on s'arrête là, c'est quelquefois un mal plutôt qu'un bien. Qu'est-ce en effet que l'art de lire? Évidemment ce n'est pas le but de l'éducation, ce n'est qu'un moyen de l'acquérir; c'est un instrument qui peut être bon ou mauvais, selon l'usage qu'on en voudra faire; c'est une force, neutre d'abord, mais qui devient puissante pour améliorer ou pour démoraliser les individus, suivant la direction qu'elle reçoit.

Or, en France, quels sont communément les objets de lecture dans les classes populaires? Avant tout, les feuilles périodiques, dont les plus répandues ne sont pas toujours les plus dignes de l'être. Puis, des almanachs remplis d'assertions absurdes, et des chansons obscènes colportées dans les hameaux par des chanteurs de carrefour. Ensuite quelques volumes, et presque toujours les plus mauvais, de Voltaire et de Rousseau. En outre, des romans licencieux ou impies, qui salissent l'imagination quand ils n'attaquent pas la foi religieuse. Enfin des livres de toute espèce, inutiles pour la culture de l'esprit, dangereux pour les mœurs. Tel serait l'inventaire de la plupart des petites bibliothèques dans les campagnes et dans les habitations d'ouvriers; tel est le répertoire des cabinets de lecture dans lesquels vont s'approvisionner les gens du peuple. Veut-on trouver des écrits d'une autre sorte? Il ne manquera pas non plus de chaumières où l'influence du curé a fait entrer les œuvres d'une superstition nauséabonde, des légendes et des récits de faux miracles. Ce n'est guère que chez les Chrétiens que l'on trouverait la Parole de Dieu et quelques autres bons livres. Il suit de là que pour le plus grand nombre des Français de classe inférieure, la lecture est un instrument de corruption, une source d'immoralité bien plus qu'un moyen d'acquérir de solides lumières.

L'expérience le confirme. Allez vous enquérir parmi la population ouvrière des villes et dans les campagnes, quels sont les hommes les plus démoralisés, les plus incrédules, les plus ridiculement orgueilleux, et qui violent avec le moins de pudeur leurs obligations sociales et domestiques. On vous indiquera ceux que le peuple nomme, dans son langage naïf, des *savans*, c'est-à-dire des individus qui connaissent l'alphabet, et qui lisent de mauvais livres. Seraient-ce là les lumières qu'il faut donner au peuple? Et si l'on suppose qu'à force d'allocations au budget, de lois, de dispositions pénales et de comités, la plupart des Français parviennent à savoir lire, qu'auront-ils gagné, eux et la France?

L'erreur fondamentale des économistes, qui essaient de perfectionner les hommes sans la foi religieuse, consiste à croire qu'il suffit de cultiver l'esprit d'un peuple pour rendre ce peuple plus moral. Ils oublient qu'un homme très-éclairé a souvent beaucoup plus de vices qu'un homme ignorant, et que ce qui est vrai d'un individu peut l'être aussi de plusieurs milliers d'individus. Athènes, après le siècle de Périclès, était certainement plus éclairée que du temps d'Aristide; en avait-elle plus de mœurs? Rome, sous le règne d'Héliogabale, possédait sans doute plus de lumières qu'avant les Scipions; possédait-elle plus de vertus? Si les économistes avaient mieux étudié le caractère humain, ils auraient vu qu'il ne suffit pas d'éclairer un peuple pour l'améliorer, mais qu'il faut, au contraire, l'améliorer pour le bien éclairer; en d'autres termes, que ce ne sont pas les idées de l'esprit qui corrigent les sentimens du cœur, mais les sentimens du cœur qui corrigent les idées de l'esprit. Vauvenargues disait que les grandes pensées viennent du cœur, il aurait pu ajouter que les vraies lumières viennent de la conscience. Une conscience faussée rend le jugement

faux, une conscience droite le redresse. Ce sont là des vérités d'expérience, dont nous trouverons tous la preuve en nous-mêmes, si nous prenons le soin de l'y chercher. Qu'est-ce donc que les économistes sans religion peuvent attendre des lumières qu'ils répandront parmi le peuple français, eux qui sont incapables de poser le seul fondement des vraies et solides lumières, l'amélioration des mœurs? Belle découverte, en vérité, que de prendre l'homme à rebours pour le faire entrer dans la voie du progrès!

L'argument que l'on va puiser dans les tableaux de la justice criminelle ne renverse aucune de nos raisons. Que la classe qui ne sait pas lire fournisse les deux tiers des assassins et des voleurs de grand chemin, qu'est-ce que cela prouve? Nous pourrions dire, de notre côté, que, sur cent banqueroutiers, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui savent lire. On aurait droit de nous répondre que ce n'est point parce qu'ils savent lire qu'ils font banqueroute, mais qu'il doit nécessairement y avoir un plus grand nombre de banqueroutiers dans cette classe, parce que ceux qui ne savent pas lire n'entreprennent pas des affaires de négoce. Eh bien! nous répondrons aussi qu'il doit y avoir plus de meurtriers et de brigands parmi ceux qui ne savent pas lire, par la raison que cette classe est composée des hommes les plus misérables du pays; ce n'est point leur ignorance de l'art de lire, mais leur misère, leur inconduite, qui les poussent au crime; et lorsqu'on avance une telle preuve en faveur de l'influence morale des demi-lumières que reçoit le peuple français, on ne fait qu'un grossier paralogisme.

De tout ce qui précède il faut conclure que la culture de l'esprit, pour avoir quelque valeur, doit être accompagnée, sinon précédée, de la culture des facultés morales; que l'instruction est fort peu de chose sans l'éducation; que ne faire qu'enseigner à lire au peuple, c'est une œuvre stérile, s'il ne lit pas, une œuvre mauvaise, s'il lit des livres pernicieux; que ce dernier cas est le plus ordinaire en France pour la grande majorité des lecteurs de toutes les classes, puisqu'on rencontre cinquante mauvais livres pour un bon; qu'ainsi les hommes de l'avenir, bien loin de donner de vraies lumières à leur pays, ne lui donnent que des lumières fausses et souvent dangereuses. Et qu'on ne s'y trompe pas! ce n'est point une lacune réparable dans le système des hommes sans religion; c'est une nécessité de leur système. Ils ne peuvent rien, nous l'avons assez vu, pour le perfectionnement des mœurs; ils manquent des mobiles indispensables pour faire mettre en pratique leurs leçons de vertu. En supposant qu'ils publient de bons livres, si toutefois ils peuvent en écrire de bons avec des principes irréligieux, ils n'ont aucun moyen d'engager les classes inférieures à les lire, encore moins à suivre leurs préceptes; un peuple sans mœurs préférera toujours des romans licencieux à des ouvrages de morale. En un mot, les hommes de l'avenir sont engagés dans une voie sans issue; car ne pouvant agir que sur l'esprit et point sur le cœur, le progrès qu'ils veulent obtenir est la plus chimérique des chimères. Au lieu de la bienfaisante clarté du jour, ils ne présenteront au peuple que ces lueurs fatales qui conduisent vers un abîme le voyageur égaré.

Dans les pays qui ont conservé la foi religieuse, rien de pareil n'est à craindre. Là, le perfectionnement moral précède et dirige le développement intellectuel. Les mœurs, qui se puisent à une tout autre source que dans un livre abécédaire, sont la règle et la garantie d'une heureuse culture de l'intelligence. En apprenant à lire, le peuple apprend aussi à réprimer ses passions, à combattre ses vices, à pratiquer ses devoirs, et il apprend toutes ces choses, non point par la connaissance matérielle de l'art de lire, mais par la puissante influence des vérités évangéliques. Là, le peuple possède le livre des livres, celui dont la lecture est déjà bienfaisante pour le premier âge, et ne l'est pas moins pour le dernier, la *Parole de Dieu*. Savoir lire est un instrument qui lui est précieux en cela surtout qu'il lui donne les moyens d'approfondir ses croyances religieuses et de connaître la volonté divine. Là encore, des hommes éminens par leur science autant que par leur piété, publient des milliers de volumes et de brochures destinées à propager de solides lumières, des connaissances utiles, des idées justes, de nobles vertus parmi toutes les classes de l'état social; et ces ouvrages comptent de nombreux lecteurs parce qu'ils s'adressent à des chrétiens. En une seule année, dans les États-Unis, les publications morales et religieuses, particulièrement composées pour la jeunesse des écoles, s'élèvent à neuf cent mille exemplaires qui se répandent, à l'aide des bibliothèques populaires, jusque dans les plus pauvres cabanes et dans les habitations les plus écartées. Là enfin, on s'efforce d'agir sur la conscience en même temps que sur l'esprit; on s'occupe de l'éducation plus encore que de l'instruction; l'art de lire n'y est point considéré comme une panacée universelle qui se suffit à elle-même, mais simplement comme un levier dont l'action doit être soumise à une puissance supérieure, à la piété chrétienne. Nous voyons alors qu'il est essentiel que tous sachent lire; nous comprenons que de telles lumières sont un bienfait. En France, nous ne trouvons que le commencement de l'œuvre, et elle produit des effets tout différens, par cela même qu'elle n'est que commencée; comme un ruisseau qui, comprimé à sa source, inonde et ravage les campagnes, tandis qu'il les aurait fertilisées, s'il avait suivi son cours naturel.

Hommes de l'avenir, nous désirons autant que vous la propagation des lumières; nous voulons comme vous éclairer, instruire tous les membres de la grande famille française. Mais nous avons de plus que vous le fondement des vraies lumières, les mœurs, et le fondement des mœurs, l'Évangile. Unissez donc vos efforts aux nôtres, et vous ne verrez plus de si cruels mécomptes, de si tristes désenchantemens succéder à vos plus belles espérances!

QUELQUES DÉTAILS SUR LE CHOLÉRA A BERLIN.

(*Extrait d'une lettre particulière.*)

» Lorsque la maladie, après avoir franchi la frontière russe, gardée en vain par un cordon militaire, s'approcha de nous, répandant au loin la terreur, l'imagination devint active à créer un affreux tableau de ce que serait notre capitale. Nous nous représentions les boutiques fermées, les rues désertes, le petit nombre de personnes que leurs affaires ou le soin de leur santé forceraient de sortir, *s'évitant à la rue*, et parfumant l'air de vinaigre et de chlore. Nous venions de lire la description de la peste de Milan par *Manzoni*, et nous nous attendions à en voir les horreurs se répéter, quoique à un moindre degré, chez nous; enfin, comme si j'avais eu soif d'images attristantes, je me mis pour la première fois à lire l'introduction du *Decameron* de Bocace. La peste de Florence est décrite dans cette introduction.

» Tout cela ne m'empêcha pas de me dire que, quand une maladie contagieuse ou épidémique n'attaque, pendant toute sa durée, que deux ou trois pour cent de la population, comme à Moscou, et lorsque sur ce nombre il y a encore beaucoup de personnes qui échappent à la mort, la chose est sérieuse, sans doute, mais le désastre bien moins grand que celui d'une peste. A mesure que la maladie avançait, on reprenait courage; on commença même à faire du mot choléra le texte d'une foule de plaisanteries.

» Cependant la nouvelle du premier cas de maladie *futur*

coup de foudre; on se hâta de faire des provisions pour n'être que le moins possible obligé d'envoyer ses domestiques dans les magasins; on acheta force vinaigre; plusieurs personnes fermèrent leurs maisons (à l'ordinaire elles sont ouvertes tout le jour, parce qu'il n'y a pas de portiers). Enfin, bien qu'on eût attendu la maladie d'un jour à l'autre, la consternation fut générale.

» Mais cela ne dura pas long-temps. Le gouvernement fit publier tous les jours le dénombrement des malades et des morts pour éviter les exagérations; on vit que les progrès du mal n'étaient pas aussi formidables qu'on l'avait cru d'abord, et quand on apprit par des faits que la contagion n'était nullement absolue, mais tout-à-fait relative et conditionnelle, on se rassura de plus en plus. Alors commença, entre les initiés et même entre les gens du monde, la grande querelle de la contagion et de la non-contagion. Elle dure encore, mais le nombre des partisans de la non-contagion augmente de jour en jour, et celui de leurs antagonistes diminue. La même chose est arrivée partout où le choléra a régné; au commencement tout le monde était contagioniste, et plus tard presque personne ne l'était plus. Toutefois, les cas où la contagion est évidente sont trop nombreux pour qu'on puisse la nier. Jugez-en vous-même: lorsque le choléra n'était encore qu'en Pologne et en Russie, le gouvernement avait établi des cordons sanitaires; ces cordons ont bordé souvent un village infecté, situé au-delà de la frontière; pendant des mois entiers la maladie n'a ni passé la frontière, ni attaqué le cordon, et puis elle a éclaté derrière le cordon. Souvent on a réussi à constater qu'il y avait eu communication, et qu'un individu venant d'un endroit infecté s'était glissé à travers le cordon et nous avait apporté le mal. Dans nombre de villages, il n'y a eu que quelques malades, tous dans la même maison, et en la cernant on a étouffé la maladie, ces clôtures étant toujours plus faciles dans un village que dans une ville. Ajoutez que le choléra fait des sauts et des bonds, qu'on ne voit jamais dans une maladie purement épidémique. Par exemple, il a passé sans intermédiaire connu de Berlin ou de Stettin à Hambourg, et d'ici à Magdebourg: quelles distances! Tout cela ne parle-t-il pas un peu en faveur de la contagion?

» Mais si je suis persuadé que c'est à tort qu'on la nie entièrement, je le suis aussi, et tous ceux des médecins qui ne se laissent pas emporter par l'esprit de parti le sont de même, qu'elle n'est que très-relative, qu'elle n'a lieu que là où elle trouve une prédisposition très-marquée, prédisposition créée le plus souvent par des excès ou des imprudences, par des infractions du régime, que tous les médecins, contagionistes ou non, s'accordent à prescrire, et dont le résumé est de se vêtir chaudement (ceinture de laine autour du corps, surtout sur le bas ventre), de vivre sobrement, de faire un exercice modéré, d'éviter les refroidissemens, et autant que possible les agitations de l'esprit.

» J'ai dit plus haut que la prédisposition provenait le plus souvent d'une imprudence. En effet, partout où l'on a pu se procurer des données certaines sur la conduite des malades avant l'irruption de la maladie, cette assertion s'est trouvée confirmée: les uns avaient mangé des choses indigestes; la femme et trois enfans d'un professeur ont été attaqués, et sont morts après avoir mangé du melon et avoir couché dans des chambres récemment lavées; une dame de ma connaissance, étant déjà un peu incommodée, a pris chaud et froid, et a commis en outre l'imprudence de boire de la bière blanche: elle est morte dans l'espace de neuf heures. Son mari, sa fille, une amie qui est de ma famille, l'ont soignée jusqu'à sa mort et se portent cependant très-bien. D'autres sont tombés malades à la suite d'une colère violente; enfin on a observé presque toujours qu'une cause déterminante avait précédé la maladie. Il n'y a qu'un infiniment petit nombre de ceux qui ont soigné les malades qui aient été atteints. Je parle des malades hors des hôpitaux; il est évident que ceux qui sont employés dans les hôpitaux sont plus exposés, parce qu'ils sont continuellement dans une atmosphère plus ou moins viciée.

» Vous voyez, cher ami, qu'il y a aussi bien des argumens pour les épidémistes; il y en a même encore un très-important dont je n'ai pas parlé: c'est que ce sont presque toujours les villages qui se trouvent situés dans les endroits humides qui ont été atteints de préférence et où l'on a le plus souffert; ceux dont la situation est élevée ont été épargnés entièrement ou n'ont eu que peu de malades. Aussi, plusieurs médecins inclinent-ils à penser que le choléra est une espèce de fièvre de marais; enfin je dois dire que les bateliers ont été presque partout les premières victimes, et qu'on les considère comme les principaux conducteurs du mal: le fait est que le choléra a suivi presque partout les rivières navigables ou les canaux. Il était à cinq milles d'ici, et avant d'y arriver il a suivi un canal et deux rivières pendant l'espace d'une quinzaine de milles. A Berlin, le premier malade a été un batelier.

» L'intensité de la maladie diminue évidemment à mesure que celle-ci s'avance vers l'occident. Voilà sept semaines qu'elle dure ici, et le nombre des morts n'a pas encore atteint *un demi* pour cent de la population. Nous espérons que nous en sommes à la moitié, et la seconde moitié est toujours moins fertile que la première en malades et surtout en décès. A l'heure qu'il est, la proportion des morts aux guéris est encore sur la totalité de *trois* à *un*; mais notez bien qu'on ne porte dans nos listes aucun de ceux chez qui la maladie n'a pas pu éclater entièrement, parce qu'on l'a combattue avec succès dès les premiers symptômes: ce nombre est assez grand. Un argument de plus en faveur des épidémistes, c'est le malaise dont sont encore attaquées une si grande quantité de personnes, malaise qui cependant cède bientôt à un régime sévère, au thé de camomille ou à un remède équivalent.

» Un étranger qui n'en saurait rien, ne se douterait pas qu'il règne une maladie pareille à Berlin. Les rues sont tout aussi fréquentées, chacun vaque à ses affaires, les temples sont ouverts et il y a plus de monde peut-être qu'à l'ordinaire. Les spectacles sont ouverts aussi, mais un peu moins fréquentés. On ne voit que peu de grandes soirées.»

Les détails que l'on vient de lire confirment, à plusieurs égards, ceux qui avaient déjà été donnés par les feuilles allemandes sur le peu d'extension de l'épidémie dans les deux capitales de la Prusse et de l'Autriche. Ils nous font espérer que chez nous cette affection, qui a fait tant de ravages dans l'orient, sera considérablement neutralisée, dans sa propagation et dans son intensité, par la sobriété qui caractérise en général notre peuple. Mais n'oublions pas cependant que c'est Dieu qui dirige les coups de ce terrible messager de mort, et n'imitons pas ces habitans de Berlin, qui passèrent à deux fois de la crainte la plus vive à une complète insouciance, s'abandonnant, en présence d'une calamité publique, à des plaisanteries qui accusent hautement notre folle légèreté.

La nouvelle du premier malade est un coup de foudre pour ces mêmes personnes qui, la veille, prenaient le nom du fléau pour texte de leurs jeux de mots! Pourquoi tant d'épouvante après tant d'indifférence? Ah! ce changement subit en dit beaucoup sur l'état du cœur humain. Oublieux de son Créateur, tant qu'il n'en reçoit que des bienfaits temporels, terrassé de crainte dès qu'il se voit en face de l'Eternité, l'homme dont l'Evangile n'a pas apaisé la conscience, ne sait que fuir quand apparaît le danger; et si quelque mobile d'orgueil ne vient le distraire et étouffer les murmures d'une âme mal assurée, il est prêt à rompre avec le monde entier, à repousser la main de son semblable pour échapper au mal qu'il redoute. Ce n'est certes pas ainsi que se montraient les chrétiens des premiers siècles, à l'approche et au milieu des épidémies les plus meurtrières. Ecoutons Denis d'Alexandrie nous racontant quelques traits de la conduite de ses frères pendant une terrible épidémie, qui ravagea au 3e siècle les populations du littoral africain de la Méditerranée. Les Chrétiens de ces pays-là sortaient d'une affreuse persécution, et venaient de participer à tous les maux d'une famine. « Bientôt, écrit le pasteur d'Alexandrie, bientôt est venue la peste, pour les païens le fléau le plus funeste et le plus terrible, *mais pour nous un sujet particulier d'exercice et d'épreuve.* Plusieurs de nos frères, négligeant le soin de leur santé par l'excès de la charité qu'ils avaient pour les autres, ont sacrifié leur vie avec joie en pansant les malades et en demeurant continuellement auprès d'eux pour l'amour de Jésus-Christ. Plusieurs,

après en avoir guéri d'autres par leurs soins, ont contracté leur maladie et sont morts à leur place. C'est ainsi que les meilleurs de nos frères, des prêtres, des diacres, des plus pieux d'entre le peuple nous ont été enlevés; mais ce genre de mort a un prix que l'ardeur de la piété et la fermeté de la foi qu'il exige ne rendent guère inférieur à celui du martyre. »

CATHOLICISME ET PROTESTANTISME.

Chacun de ces noms a deux significations, l'une traditionnelle, usuelle et vulgaire, l'autre plus étendue et plus philosophique.

Selon l'idée la plus répandue, le catholicisme et le protestantisme sont deux faits historiques, deux institutions actuelles, deux Églises, chacune en possession d'un certain domaine, chacune reconnaissable à de certains dogmes religieux et à certaines pratiques extérieures.

Le philosophe, qui reconnaît la présence de ces faits, et qui est obligé de leur donner des noms, ne se fait pas un devoir de leur en imposer d'autres que ceux que leur ont attachés les siècles et un usage universel. Mais il va plus loin, et il observe que ces *faits* sont l'expression d'*idées*, expression contingente, arbitraire, muable, expression toujours plus étroite que le principe.

Le philosophe observe que le catholicisme et le protestantisme sont deux dispositions essentielles de l'esprit humaine. Dans l'adoption de nos croyances de tout genre, ce qui nous détermine, c'est l'autorité ou la preuve. Chacun puise plus ou moins à ces deux sources de conviction; car il est presque également difficile de résister à l'entraînement de l'opinion dominante, et de ne pas lui refuser une partie au moins de notre liberté intellectuelle. Toutefois on peut dire que, considérée sous le rapport des différents modes de croire, l'humanité se partage en deux camps. Au fait, et comme de fondation, c'est l'autorité qui a le dessus. Beaucoup plus de choses se croient et se pratiquent sur la foi d'autrui que sur la foi des preuves. Est-ce que l'esprit humain se souviendrait confusément d'avoir cru autrefois sans preuves, alors que Dieu lui parlait au fond de son cœur dans une langue maintenant ignorée? Se souvient-il d'avoir jadis respiré la vérité comme il respire l'air qui l'environne? et, séduit par ce souvenir, va-t-il demander, par instinct, à des intelligences dégradées les convictions qu'il puisait sans effort, sans volonté peut-être, au sein de l'intelligence immortelle? ou bien faut-il simplement voir dans ce penchant un symptôme de paresse d'esprit, de lâcheté intellectuelle? Qu'il nous suffise d'avoir signalé ce penchant, qui nous porte à donner force au nombre, à nous armer de la foi d'autrui, à croire parce que d'autres ont cru (1); et appliquons à ce penchant le nom très-convenable de catholicisme; nous retrouvons le catholicisme dans le berceau du genre humain et parmi les élémens actuels de la pensée humaine. Le catholicisme est vaste comme le monde, vieux comme notre espèce, et divers comme les applications de notre intelligence et les objets de nos convictions.

C'est à lui qu'appartient la *légitimité* dans le domaine de la science. Quiconque proteste contre ce hardi monopole est qualifié d'esprit indocile et rebelle. Mais de ces esprits, il s'en rencontre toujours. La chaîne de ces rebellions généreuses qui revendiquent les droits de la pensée individuelle ne s'est jamais interrompue. Jamais le monde n'a été vide de protestans. Socrate était protestant. Descartes était protestant. Avant lui, Luther l'avait été, seulement dans une autre sphère.

Mais s'il y a toujours eu des protestans, le protestantisme n'a pas toujours eu force de doctrine et ascendant reconnu. Le catholicisme a long-temps tenu sous une dure servitude la grande majorité des intelligences, et les protestations n'ont été qu'individuelles et indirectes. Aujourd'hui le protestantisme, au lieu de se borner à prendre ses réserves dans un tel ou tel cas donné, s'est produit comme un large principe, applicable à tout ce qui est susceptible d'examen. Le protestantisme, en politique, en religion, en littérature, est le droit de s'isoler de la communauté des croyances, pour voir si l'on pourra s'y rattacher, et jusqu'à quel point. C'est le droit de séparer sa fortune intellectuelle de la fortune indivise et des croyances publiques, pour la compter de nouveau et se rengager de nouveau, mais avec connaissance de cause, dans l'association. Le protestantisme, c'est l'individualisme dans la pensée. Le protestantisme, c'est une forme de la liberté.

Or, la liberté n'étant qu'un *moyen*, comme on l'a fort bien dit dans ce journal, le protestantisme non plus n'est qu'un *moyen*. On ne se sépare pas pour se séparer, but contradictoire à toutes les indications naturelles et aux intentions visibles de la Providence. On se sépare pour se réunir; l'individualisme doit ramener au socialisme; le protestantisme au vrai catholicisme; la liberté à l'unité. Il y a deux erreurs, l'une des catholiques qui veulent l'être par anticipation, l'autre des protestans qui ne veulent pas devenir catholiques; l'une des partisans de l'unité sans la liberté, l'autre des sectateurs de la liberté sans l'unité.

Nous vivons dans le temps de la plus grande ferveur du protestantisme. Depuis la grande crise du seizième siècle, rien de pareil ne s'était vu. Après cette mémorable époque, l'esprit humain, comme s'il eût cédé à la loi de la pesanteur, était retombé plus ou moins dans ses habitudes catholiques; la religion réformée elle-même s'était comme encadrée dans l'autorité. Nous ne craignons pas de dire qu'autant que les souvenirs historiques et les circonstances le permettaient, les réformés étaient devenus de fort bons catholiques, et ils le sont encore presque partout. Mais la nouvelle crise, si la prévention ne nous abuse, est plus forte, plus large et plus profonde que la première. Visiblement le monde est protestant. L'Église romaine, elle-même, ébranlée dans ses fondemens, cherche un appui dans le raisonnement, dans l'expérience, dans l'examen, et ment par là à son principe même. L'esprit critique a tout démoli en politique; là moins qu'ailleurs encore on veut entendre parler de légitimité; et malheureusement, dans cette carrière surtout, on en est à l'œuvre négative; on juge tout, on n'affectionne rien; l'enthousiasme et l'habitude n'ont pas encore jeté leur ciment entre les pierres déjointes du nouvel édifice. Le catholicisme de la littérature, l'école classique, a succombé; le protestantisme littéraire, sous le nom d'école romantique, en a pris la place. Chose étonnante! telle est, en littérature, la violence de cette fièvre protestante, que par un extrême on retourne à l'autre en quelque manière. C'était religion de croire telle chose; c'est maintenant religion de ne rien croire; la liberté est comme imposée, et tourner des yeux de regret vers les anciens modèles, c'est une espèce d'hérésie.

Si quelque part on aperçoit une résistance sensible à cette tendance protestante, c'est dans l'Église protestante. Le catholicisme romain, pour se sauver, essaie de se faire protestant; les héritiers de Luther et de Calvin se font catholiques. Ils ne se considèrent plus comme les représentans du principe de l'indépendance intellectuelle, mais comme propriétaires d'une Église compacte, caractérisée par des dogmes distincts et des croyances immuables, en un mot comme une religion, ce que le protestantisme n'est pas. Fille du libre examen, il s'en faut peu que cette Église ne désavoue son père. On entend parler, en Allemagne surtout, de la nécessité de réunir, de liguer (contre le catholicisme sans doute) les différentes familles de la religion protestante. On met au jour des projets d'association, de confédération, dont je ne sais point comprendre le but. Est-ce une ligue en faveur du principe de libre examen? Ce principe a vaincu. Est-ce une alliance pour la défense des doctrines? Ignore-t-on qu'à cet égard l'anarchie mal déguisée par l'uniformité, règne dans l'Église de Luther et dans celle de Calvin? Ne voit-on pas quels élémens hétérogènes on veut contraindre à s'associer? Ne sent-on pas qu'une telle association ne serait plus la protectrice d'intérêts spirituels communs, et que par conséquent elle se trouverait, de force, réduite à la défense d'intérêts matériels? Et ces intérêts matériels, où sont-ils? Je ne les vois pas.

Certainement une confédération comme celle qu'on pro-

(1) *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus.*

pose serait sans objet. Une association n'est concevable qu'entre des intérêts ou des affections de nature semblable. Ceux qui ont un même intérêt peuvent se confédérer; ceux qui éprouvent une même affection peuvent s'unir ; hors de là, l'isolement vaut mieux. Nous ne méprisons point les établissemens religieux que nos pères nous ont légués ; formés dans un esprit de foi, ils appartiennent à ceux qui portent dans leur cœur la même foi ; ceux-ci ne sont point obligés de s'en détacher ; ce serait sortir de chez eux ; si quelqu'un doit s'en retirer, ce sont ceux-là seulement à qui cette foi est devenue étrangère. Mais nous ne voyons nulle utilité à des alliances factices, à des combinaisons artificielles entre des masses composées de mille élémens hétérogènes, sans aucun point commun, pas même celui des intérêts matériels, et contraintes de poursuivre ensemble un but qu'elles ne connaissent même pas.

Ce besoin d'unité extérieure, ce catholicisme faux étonnera bien davantage, si l'on prend garde qu'il s'allie, chez un grand nombre de ceux qui l'éprouvent, à l'indifférence religieuse, ou au scepticisme, ou aux divergences les plus considérables en matière d'opinions religieuses. On ne saurait trop admirer que l'unité religieuse ou, pour mieux dire ecclésiastique, compte parmi ses défenseurs une multitude d'incrédules déclarés. Un faux protestantisme, qu'on y fasse attention, s'allie merveilleusement avec un faux catholicisme. Ceux qui sont protestans pour tout nier se font catholiques pour tout lier. Ennemis d'une liberté qui amènerait la lumière et d'une lumière qui promet de nouveaux combats pour leur âme, ils ont hâte qu'on enveloppe toutes les discussions religieuses dans le manteau d'une trompeuse unité ; et ils regardent avec raison cette unité légale comme une capsule où le christianisme réel viendra se figer (1).

Catholiques, vos dangers ne sont pas dans le protestantisme ; protestans, vos dangers sont encore moins dans le catholicisme ; et les uns et les autres, vous avez un autre ennemi ; c'est l'athéisme qui, du sein de la confusion de toutes les idées et du tumulte de toutes les passions, élève sa tête hideuse et promène des regards satisfaits sur un siècle sans foi. Catholiques et protestans, tels que l'histoire vous a faits, ce n'est pas à vous qu'il appartient de former une ligue dans un but quelconque ; la force de cohésion vous manque ; vous n'êtes plus que les formes vides d'êtres autrefois vivans. Ni à vous, ni à la politique, ni à la science n'appartient le monde. Il appartient à la seule chose qui ait encore de la force dans le moment présent : AU CHRISTIANISME ! Au christianisme, vrai catholicisme et vrai protestantisme de l'humanité ; au christianisme, qui est tout à la fois la liberté et l'unité, dans toute la vigueur de ces deux nobles termes. C'est lui, puissance spirituelle, lien de foi et d'amour, communauté intime et profonde, c'est lui qui prépare la sainte ligue, la confédération sacrée que vous avez rêvée, cette confédération où le catholique, le protestant et le païen régénérés perdent leurs dénominations superficielles pour n'être tous ensemble que les hérauts de la justice, le sel de la terre, et les messagers de Celui qui nous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière.

(1) Ce vers fameux : « Tout protestant est pape une Bible à la main. » est devenu faux. Une foule de protestans protestent contre la Bible même. Mais enfin ce vers a exprimé une vérité : le protestant véritable était pape une Bible à la main. Quant au chretien, il est pape une Bible à la main, la prière dans le cœur, et le Saint-Esprit à ses côtés. Au reste, une observation trouve ici sa place naturelle. Historiquement, le principe du protestantisme de Luther et de Calvin a été de n'admettre d'autre autorité que celle de la Bible ; mais, philosophiquement, le principe comportait davantage. Aussi, après avoir examiné le Catholicisme au moyen de la Bible, on a examiné la Bible avec la raison. Plus tard, Kant est venu, qui a examiné la raison avec la raison même. Un protestant, à prendre ce mot dans toute la force de sa signification, est un homme qui examine avant de se soumettre. On voit que nous n'allons pas si loin que l'écrivain qui professait récemment qu'il est contraire à la liberté de se soumettre après avoir examiné, et que ceux qui examinent pour en venir à croire, c'est-à-dire qui cherchent pour trouver et qui marchent pour arriver, condamnent leur esprit à un esclavage honteux.

MÉLANGES.

PROJET DE LA LOI RELATIF A LA CONTRAINTE PAR CORPS. — Nous avons, dans l'un des premiers numéros de ce journal, fait connaître les résultats d'une enquête faite aux Etats-Unis sur l'emprisonnement pour dettes, et montré que l'opinion qui commence à prévaloir parmi les hommes éclairés de ce pays est, que l'emprisonnement pour dettes doit être aboli pour tous les cas où il n'y a eu ni fraude, ni intention de fraude de la part du débiteur, soit en contractant la dette, soit en déclarant qu'il est dans l'impossibilité de la payer. Nous regrettons que ce principe n'ait pas prévalu dans le projet de loi relatif à la contrainte par corps présenté par M. le garde-des-sceaux à la chambre des pairs, et que le gouvernement persiste à voir dans le fait de l'insolvabilité un délit qui doit être puni par la loi. La détention pour dette commerciale était jusqu'ici de cinq ans, quelque fut l'importance de la dette. On comprend mieux encore la gravité de cette peine, si l'on réfléchit que la loi ne punit que d'un emprisonnement d'un an, au moins, et de cinq ans au plus, les vols simples, les larcins et les filouteries, la fabrication d'un faux passeport et la falsification d'un passeport véritable, et qu'elle ne prononce qu'un emprisonnement de six mois à deux ans contre quiconque aura empêché un ou plusieurs citoyens d'exercer leurs droits civiques, ou favorisé, excité ou facilité la débauche et la corruption de la jeunesse. D'après le projet de loi, la détention cessera de plein de droit après un an, lorsque le montant de la condamnation principale ne s'élèvera pas à 500 fr. ; après deux ans, lorsqu'elle ne s'élèvera pas à 1000 fr. ; après trois ans, lorsqu'elle ne sélèvera pas à 3000 fr. ; après quatre ans, lorsqu'elle ne s'élèvera pas à 5000 fr. ; après cinq ans, lorsqu'elle sera de 5000 fr. et au-dessus. Elle cessera aussi de plein de droit, le jour où le débiteur aura commencé sa soixante-dixième, et dans certains cas sa soixante-douzième année. En outre, le débiteur élargi faute de consignation d'alimens, ne pourra plus être incarcéré pour la même dette, tandis qu'il suffit actuellement que le créancier rembourse au débiteur les frais par lui fait pour obtenir son elargissement, et qu'il consigne d'avance six mois d'alimens, pour qu'il ait le droit de faire arrêter de nouveau le débiteur élargi pour cette cause. Le projet de loi contient encore quelques autres améliorations de détail. La législation relative aux droits des créanciers dans la plupart des pays est fort imparfaite. Pendant un temps prolongé elle leur permet presque partout de disposer pour des sommes insignifiantes de la liberté de leurs débiteurs. La société de Londres pour l'élargissement des débiteurs emprisonnés pour des sommes légères a pu, dans les dix premières années de son existence, rendre à la liberté 19,063 détenus pour dettes, et moyennant une somme de 49,302 liv. st. 6 sh. 4 1/2 p. (1,235,000 fr.), ce qui présente une moyenne d'environ 65 fr. par débiteur. Ces 19,063 débiteurs avaient 11,399 femmes et 32,871 enfans. Qu'on juge par là des conséquences des lois qui poursuivent le malheur, au lieu de s'attacher uniquement à punir la fraude quand elle existe. Nous voudrions que les chambres amandassent le projet de loi, en le remplaçant par un seul article ainsi conçu : « La contrainte par corps est abolie, sauf le cas de mauvaise foi. »

SUR UN FAUX PRINCIPE ÉMIS A LA TRIBUNE, AU SUJET DE LA PROPOSITION DE M. DE BRICQUEVILLE.—Dans la séance de la chambre des députés du 14 du courant, M. Salverte, montant à la tribune pour appuyer la proposition de M. de Bricqueville, a commencé par poser en principe, que si le besoin et le droit de conservation pouvaient être sacrifiés par l'individu au devoir ou à l'honneur, il en devait être autrement quand il s'agissait de la sûreté du corps social. Cette distinction entre la morale de l'individu et celle de l'état, est une funeste tradition du passé qui a déja fait bien du mal à l'humanité, et contre laquelle se soulève la conscience du chrétien. Vouloir admettre deux morales differentes, selon qu'il s'agit d'êtres individuels ou d'êtres collectifs, est une chose contre laquelle nous ne saurions réclamer trop haut. Nous dirons, au nom du code éternel de la loi de

Dieu', aux orateurs et aux journaux qui ont parlé dans le même sens que M. Salverte, que la nation n'a pas plus le droit de se sacrifier l'individu, que l'individu n'a celui de s'immoler le bonheur national; car là où la justice manque en principe, ce n'est pas le nombre qui la rétablit, et un peuple doit plutôt courir des dangers et souffrir des maux réels, que les éviter en portant atteinte à la loi morale. Or, dans la circonstance qui a provoqué l'émission du détestable paradoxe que nous combattons, c'était porter atteinte à cette loi que de frapper indistinctement tous les membres coupables ou non de l'ancienne famille royale et leurs descendans, et nous ne pouvons, en conséquence, que déplorer la décision de la chambre. Pourquoi des questions de ce genre sont-elles si difficiles à résoudre? Pourquoi les principes généreux émis par quelques députés n'ont-ils pu triompher des préjugés du patriotisme (car le patriotisme livré à lui-même est aveugle comme tous nos sentimens isolés de celui qui doit les dominer tous)? C'est, nous le craignons, parce que la justice s'est offerte aux yeux des partisans de la loi votée, bien plus comme une théorie que comme l'expression positive de la volonté de Dieu, et qu'il est convenu que les théories doivent céder le pas aux faits de détail. Mais si l'on était bien persuadé que la loi morale est immuable et inflexible comme Celui dont-elle émane, et si l'on avait *foi réelle* à la providence de ce Dieu, qui gouverne le monde selon cette loi, quatre séances n'eussent pas été nécessaires pour résoudre la question qui vient d'occuper nos députés. Au lieu d'imiter la chambre de 1816, on eut aussi effacé son œuvre, et après avoir obéi à la justice, on eût remis l'avenir à la main qui seule en dispose.

Des objets d'échange dans le commerce avec les peuples sauvages. — On ne saurait trop déplorer la fâcheuse influence que les navires employés aux voyages de long cours exercent souvent sur les sauvages habitans des îles qu'ils visitent. Outre l'exemple des vices les plus grossiers qui est donné aux naturels par les matelots, et la mauvaise foi dont on use sans scrupule dans les rapports qu'on entretient avec eux, on les corrompt encore par les objets d'échange qu'on leur porte. Il arrive souvent qu'on n'a à leur offrir que des armes à feu, des munitions et de l'eau-de-vie, pour l'eau, les vivres et le bois dont on désire s'approvisionner sur leurs côtes, tandis qu'on pourrait profiter de ces échanges pour les faire jouir de quelques-uns des avantages réels de la civilisation, et pour leur communiquer ainsi des notions utiles. On n'apprendra pas sans intérêt que M. le capitaine Finch, commandant du *Vincennes*, l'un des vaisseaux de la marine des États-Unis, s'est fait la loi de ne jamais donner d'armes aux sauvages, de peur de leur faciliter par là les guerres qu'ils entretiennent de tribu à tribu. Ayant rencontré à Nukuhiva, l'une des îles Washington, le vaisseau français *la Duchesse de Berry*, et sachant que le capitaine n'avait à bord d'autres objets d'échange que des mousquets et de l'eau-de-vie, le capitaine Finch fit faire par ses propres chaloupes les approvisionnemens dont ce navire avait besoin, et offrit au capitaine français des étoffes de coton et des outils pour les échanges qu'il serait dans le cas de faire pendant le reste de son voyage. Il visita successivement les Taipiis, les Teiis, les Taioas et les Hapas, qui habitent différens quartiers de l'île de Nukuhiva, et qui se livrent à de continuelles hostilités, et les exhorta à vivre en paix les uns avec les autres. Les chefs de ces peuplades le remercièrent du conseil qu'il leur donnait, et exprimèrent leur étonnement de ce qu'aucun des navires qui les avaient visités auparavant ne leur en avait jamais donné un pareil.

ANNONCE.

Revue européenne, par les Rédacteurs du *Correspondant*. — Tome Ier, Nos 1, 2 et 3. — On s'abonne à Paris, rue des Saints-Pères, n° 75.

Une feuille bi-hebdomadaire consacrée à traiter toutes les questions du jour, en même temps que les questions générales de l'histoire, de la philosophie et de la religion, et tout cela dans l'intérêt et du point de vue du catholicisme le plus absolu, parut pendant un peu plus de deux ans sous le titre *Le Correspondant*. Cette feuille était écrite avec talent, et demeura toutefois presqu'ignorée, soit parce que les doctrines plus ecclésiastiques que religieuses dont elle était l'organe, n'éveillent aujourd'hui que bien peu d'intérêt, soit parceque resserrés dans un cadre étroit et pressés par le temps, les rédacteurs ne pouvaient donner à des idées peu comprises du public, les développemens qui en eussent favorisé l'intelligence. Frappés surtout de ce dernier désavantage, ils viennent récemment de renoncer aux débats de la politique du jour, et se concentrant dans la sphère plus paisible de la science, placés en dehors du bruit, ils recueillent maintenant à loisir leurs propres méditations et les travaux des savans catholiques, pour en éclairer et en appuyer leurs théories sociales et religieuses. C'est avec un vif intérêt que nous avons lu les trois premiers numéros de la *Revue Européenne*, qui succède au *Correspondant*, et quelqu'éloignés que nous soyons de partager les doctrines sous l'inspiration desquelles est écrit ce nouveau recueil, nous n'hésitons cependant pas à le placer bien au dessus des autres publications d'un genre analogue que nous possédons en France. Tandis que celles-ci ne sont que des collections de dissertations et de faits sans lien entr'eux, et que réunissent, pêle-mêle, le goût ou les sympathies mobiles et souvent opposées du scepticisme, la nouvelle *Revue* s'annonce comme marchant vers un but, celui de préparer les esprits à l'ordre nouveau vers lequel s'avance aujourd'hui la société. Mais nous le disons à regret, si la pensée des rédacteurs s'élève plus haut et aperçoit mieux et plus loin que celle de la plupart de nos autres écrivains, elle n'est pas encore à la hauteur du Christianisme; car n'en déplaise à certaine école, elle est trop politique et pas assez religieuse. Sans doute c'est au Christianisme seul qu'il appartient de résoudre ce grand problème social contre lequel viennent échouer toutes les théories philosophiques et politiques; mais le Christianisme a mieux encore à faire qu'à ramener l'ordre matériel dans la société, ou plutôt ce n'est ici que la conséquence de sa véritable mission; et la tâche d'un journal qui veut parler au nom du Christianisme, est avant tout, de prêcher la bonne nouvelle du salut, de la reconciliation de l'homme avec Dieu par la médiation de Jesus-Christ. Tout le reste doit venir en seconde ou en troisième ligne, comme conséquence, et non comme but. Nous pensons aussi que la *Revue Européenne* proclame une grande erreur, en disant qu'il faut aujourd'hui ramener à la foi par la science. Cette erreur est celle de beaucoup d'esprits distingués, et vient de ce que leur religion est bien plus une science que la foi chrétienne. Sans doute les études scientifiques sont quelquefois un moyen de réconcilier l'esprit avec le dogme et avec les faits historiques de la Bible; elles sont propres à dissiper les préjugés du demi-savoir, et peuvent frayer dans quelques cas une voie à la foi. Mais l'expérience démontre que c'est là toute leur influence, et il serait malheureux, en effet, pour la foule de ceux qui ne peuvent se livrer à l'étude, que celle-ci fut jamais la condition de leur régénération religieuse et de leur bonheur à venir. Qu'on se garde de croire que nous méconnaissons la valeur de la science: loin de là, amis de la vérité, parceque nous savons qu'elle vient de Dieu, toute recherche de la vérité est précieuse à nos yeux; mais nous ne nous dissimulons pas la portée de cette science trop vantée, nous y voyons une tributaire et non une divinité, et nous ne lui demandons que ce qu'elle peut nous donner. Si la foi chrétienne était une simple croyance, une pure adhésion à des vérités historiques ou logiques, nous recommanderions la science à ceux qui ont le malheur de ne pas croire, parceque la science leur suffirait pour vérifier ces faits ou nos raisonnemens. Mais la foi est tout autre chose: c'est une relation intime, vivante et personelle entre l'âme humaine et son Dieu, et c'est à Dieu seul qu'appartient la puissance d'établir une pareille relation, par le ministère de sa Parole écrite.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 13. 30 NOVEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au SEMEUR, *dont l'abonnement expire le 30 novembre prochain, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

REVUE POLITIQUE.

BULLETIN DE LA SEMAINE.

Les affreux événemens qui ont eu lieu à Lyon, les 21, 22 et 23 novembre, sont déjà connus de nos lecteurs. Des milliers d'ouvriers, privés de pain, se sont livrés à des excès qui ne peuvent qu'augmenter leur misère, au lieu de la faire cesser, et se sont laissé aller, comme par un aveugle entraînement, à porter le meurtre et la désolation dans une ville où ils ne rencontraient que des concitoyens. Par une de ces contradictions que présente sans cesse le cœur humain, ils se sont vantés de n'avoir pas pillé, et ils ont porté le scrupule à cet égard au point de fusiller ceux de leurs camarades qu'ils surprenaient attentant à leur profit à la propriété d'autrui, et en même temps cependant ils se vantaient aussi de se venger des fabricans qui ne peuvent pas les payer assez, et ils jetaient dans le Rhône les magnifiques étoffes de soie enlevées des maisons qu'ils dévastaient, ou en alimentaient de grands feux allumés sur les places publiques. Il paraît certain que plusieurs centaines de morts sont restés sur le carreau, tant du côté des ouvriers que de celui de la garde nationale et de la troupe de ligne. On assure qu'un garde national a tué dans la mêlée son père ouvrier. Il y avait parmi les insurgés des enfans de dix à quinze ans en assez grand nombre. Et tandis que ces choses se passaient à Lyon, nous avons la certitude, qui le croirait! qu'on jouait au billard dans l'un des cafés de la ville. Quel être misérable que l'homme livré à ses passions! mais aussi quel être méprisable que l'homme léger, qui s'isole au milieu des masses et qui ne cherche qu'à s'étourdir sur les afflictions publiques! Il n'appartient qu'à Dieu de rétablir la paix détruite dans cette populeuse cité; et nous ne saurions avoir grande confiance en un calme apparent qui ne serait que le résultat de la lassitude de mal faire ou de l'impuissance de faire le mal plus long-temps. En effet, quels rapports de confiance pourra-t-il y avoir pendant plusieurs années entre des fabricans et des ouvriers qui se sont rencontrés les armes à la main, à moins que l'Éternel lui-même n'intervienne et n'inspire aux uns et aux autres, au lieu des dispositions mauvaises de leur nature corrompue, les sentimens pacifiques de son Évangile? Les deux Chambres ont voté des adresses au Roi pour l'assurer de leur concours dans ces graves circonstances. Il importe de porter remède à la situation malheureuse des ouvriers. Deux mesures nous paraissent surtout urgentes. La première consisterait à diminuer les charges locales qui pèsent sur eux dans cette grande cité, et qui sont énormes. La seconde serait de supprimer la loterie de Lyon, dont les mises faites surtout par les ouvriers s'élèvent annuellement à près de cinq millions. — S. A. R. M. le duc d'Orléans et M. le Ministre de la guerre sont partis pour Lyon. Des députations sont venues à leur rencontre jusqu'à Trévoux. L'aspect de la ville est plus rassurant.

Le public, dont toute l'attention était absorbée par ces graves événemens a à peine eu le loisir de remarquer les discussions sur le projet de loi relatif à la révision du Code Pénal qui ont eu lieu à la Chambre des Députés, l'entrée dans la Chambre des Pairs des membres nouvellement nommés, et les dispositions belligérantes manifestées par le Roi de Hollande, dans son adresse aux États-Généraux.

On a reçu l'importante nouvelle que Bagdad a été pris d'assaut par les troupes du sultan, et que Daud-Pacha a été fait prisonnier.

APPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(VIIe Article. — *Le parti de l'avenir.* — *Fin.*)

Nous avons examiné, dans nos précédens articles, les deux grandes questions du perfectionnement des mœurs et

des progrès des lumières. Nous avons vu que les mœurs ne peuvent réellement s'améliorer et les vraies lumières se répandre que par le moyen de la foi chrétienne. Abordons maintenant une troisième question, moins importante selon nous que les deux autres, mais qui l'est beaucoup plus aux yeux de la plupart des hommes de l'avenir, celle du *perfectionnement des institutions politiques*. Que peut-on faire, sous ce point de vue, sans l'Evangile? et que pourrait-on faire avec l'Evangile et par lui?

Cette discussion présente, au premier abord, de graves difficultés, à cause du grand nombre d'opinions diverses et même contradictoires, qui se proclament toutes les vrais organes du parti de l'avenir. Il n'y a pas de si mince publiciste qui n'ait ses théories particulières, son plan de constitution, ses rêves de perfectibilité politique, ses projets d'un édifice social tout nouveau. C'est une multitude de petits centres, de planètes presque imperceptibles, qui se tracent une circonférence arbitraire, qui roulent dans un orbite isolé, au lieu de se rattacher à un centre commun qui gouvernerait tout le système. C'est une autre tour de Babel, où la confusion des idées remplace la confusion des langues; e quand on essaie d'en retirer quelques principes supérieurs, on est tout surpris de n'y voir que des intérêts personnels, éparpillés et contournés de mille manières différentes.

Dans cet informe cahos, nous n'avons pu découvrir que deux vues ou maximes générales. L'une consiste à réclamer l'abolition progressive de tous les privilèges, de toutes les distinctions de naissance, de fortune ou de rang; elle se résume en un seul mot: *Égalité*. L'autre demande qu'on abroge successivement toutes les lois prohibitives et préventives, toutes les restrictions qui gênent l'exercice de l'activité individuelle, qui entravent le développement des idées et des industries particulières; on peut résumer aussi tout cela en un seul mot : *Liberté*. Il s'en faut de beaucoup cependant que ces deux maximes fondamentales soient complètement admises et expliquées de la même manière par tous les hommes de l'avenir; mais dans l'impossibilité où nous sommes de trouver un ensemble parfaitement homogène, il doit nous être permis de négliger les opinions de détail, pour nous attacher uniquement aux principaux traits qui caractérisent le parti.

La question que nous avons posée plus haut revient donc à celle-ci : En dehors de la foi chrétienne, peut-il y avoir une base solide et de véritables progrès pour l'*égalité* et pour la *liberté*? Ces deux besoins de notre époque ne seraient-ils pas réalisés et garantis par l'Evangile beaucoup mieux que par tout autre moyen?

L'égalité est la passion de la France. Mœurs, lumières, gloire, libertés politiques, intérêts matériels, tout est subordonné à cet instinct national. Etablissez de lourds impôts, enchaînez la presse, entravez l'enseignement, multipliez les lois préventives, les Français vous le permettront peut-être; mais ne touchez point à l'égalité. C'est l'air que la France veut respirer; c'est l'élément qui la fait vivre. Napoléon le savait bien, et il n'est resté si long-temps populaire que parce que tous les Français étaient égaux sous son règne, et pouvaient prétendre à tout. Le peuple se consolait de son esclavage, en voyant les classes supérieures soumises au même joug que lui, et l'armée oubliait les fatigues de vingt campagnes, en apprenant que le fils d'un aubergiste était *passé* roi de Naples. Le dernier gouvernement a péri pour avoir adopté une marche contraire. C'est le double vote, c'est la tentative de rétablir le droit d'aînesse qui l'ont perdu dans l'opinion. La censure tant de fois renouvelée lui a fait moins de tort que la simple perspective du retour des priviléges de la noblesse et du haut clergé; et cette épée, qui n'était pourtant que suspendue sur la tête de la France, cette épée dont les Bourbons n'osèrent jamais rompre le fil, a tué la restauration. Sans l'égalité, les Français croient ne rien avoir; avec elle, ils se persuadent toujours qu'ils n'ont rien perdu.

Assurément si l'Évangile était contraire à ce besoin d'égalité, il aurait pour la France un tort inexpiable. Il se présenterait en vain comme la seule puissance capable d'améliorer les mœurs, de répandre les lumières, de garantir le bien-être matériel; s'il renversait l'égalité politique, il serait irrévocablement condamné. Les ennemis du christianisme ne l'ignorent pas. Aussi l'une des accusations qu'ils reproduisent le plus souvent contre lui, c'est de lui reprocher d'être favorable aux priviléges. Ils confondent, les uns par manque de lumières, les autres par une tactique adroite, la religion de Christ avec la religion romaine; la hiérarchie du catholicisme leur sert merveilleusement à décrier l'Évangile, et ils ne manquent pas de citer l'abbaye du moyen âge, en parlant du château féodal. Quelle religion pour le dix-neuvième siècle et pour notre pays! C'est la doctrine de l'inégalité; c'est l'arsenal de tous les droits divins, jusqu'à celui du plus pauvre gentillâtre de Bretagne; c'est l'apologiste des priviléges les plus choquans; c'est l'auxiliaire de la tyrannie. Après qu'on a débité toutes ces pauvres déclamations, qu'en arrive-t-il? On a trompé les ignorans, et c'est un succès comme un autre; mais on a usé, pour y parvenir, d'une indigne manœuvre qui finira par couvrir de honte ceux qui l'emploient! Non, l'Évangile n'est pas une religion d'inégalité! Non, il n'est pas le défenseur des priviléges! Non, il ne prête pas aide et secours à la tyrannie! S'il y a quelque égalité dans le monde, c'est par lui, au contraire, qu'elle est venue; il est le principe, le soutien, le conservateur, le promoteur de toute égalité juste et légitime.

Quand le christianisme parut sur la terre, les hommes, chez aucun peuple, n'étaient égaux entre eux; il y avait partout quelques maîtres et des milliers d'esclaves. Jésus-Christ et les apôtres proclamèrent les premiers que tous les êtres humains sont égaux devant Dieu, et cette grande maxime de l'égalité religieuse fut la source de l'égalité civile. Elle retentit d'abord dans le temple, puis sur la place publique. Après avoir été dans les croyances, elle pénétra dans les mœurs, et s'introduisit enfin dans les lois. On la vit se développer de siècle en siècle, se propager de peuple à peuple sur les traces de l'Évangile. Sous l'influence du dogme chrétien de l'égalité, les esclaves devinrent serfs, les serfs bourgeois, et les bourgeois citoyens. Ce principe a suivi la marche de toutes les œuvres de Dieu; il s'est étendu pas à pas, il a grandi par degrés, toujours plein de vie et de force, comprimé quelquefois par les circonstances ou les passions humaines, jamais anéanti. Le catholicisme lui-même, bien qu'il ait altéré l'Évangile en plusieurs points, en avait assez retenu pour servir la cause de l'égalité; car ce dogme est tellement inhérent au christianisme, que, n'en eût-on conservé qu'une image imparfaite et décolorée, cette image contribuerait encore à rendre les hommes égaux, de même qu'un rayon du soleil, bien qu'obscurci et brisé à travers plusieurs enveloppes, porte encore, partout où il pénètre, un peu de lumière et de chaleur.

C'est une étrange prétention que de ne vouloir faire remonter qu'à l'époque de 1789 les principes d'égalité qui sont dans nos mœurs et dans nos lois. La Constituante a reconnu et sanctionné l'état de choses existant; elle ne l'a pas créé. L'Évangile avait promulgué, avant cette assemblée, la véritable déclaration des droits de l'homme. Cette déclaration avait déjà porté ses fruits pendant dix-huit siècles; les peuples chrétiens avaient marché; la révolution française n'a point ouvert la route, elle n'y a fait qu'un pas de plus. Comparez les Francs du cinquième siècle avec les Français du temps de Louis-le-Gros, et ceux-ci avec les gé-

nérations du règne de Louis XVI. Il y a certes une différence bien plus grande d'une de ces époques à l'autre que de la dernière à celle où nous sommes. Faire table rase de tout ce qui était avant la Constituante, et s'imaginer qu'elle a construit une France toute nouvelle, c'est un jeu d'esprit fort ingénieux peut-être, mais en thèse sérieuse, ce n'est qu'un absurde mensonge historique. L'égalité surtout s'était posée dans l'ordre social comme un fait dominant, elle subsistait dans plusieurs institutions, elle régnait dans les cœurs comme un impérieux besoin, long-temps avant qu'il fût question d'assembler les États généraux. L'origine de ce principe est dans le christianisme, non dans les lois humaines, et ce n'est pas sur la terre, mais dans le ciel qu'il faut en chercher le fondement. Les hommes sont devenus égaux, parce que Dieu a dit qu'il les regarde comme égaux; s'il n'avait point parlé, la législation et la philosophie seraient restées muettes sur cette grande question.

Parcourez en effet les écrits de tous les philosophes des temps antiques; en est-il aucun qui ait proclamé le dogme de l'égalité? Trouverez-vous dans Platon ou dans l'auteur des Tusculanes un seul argument contre l'esclavage? Le philosophe athénien ne répondait-il pas froidement au peuple de Delos qui se plaignait de la servitude : C'est une loi que le plus faible subisse le joug du plus fort; nous n'avons pas fait cette loi; elle est aussi vieille que le monde? Lorsqu'on vante les institutions démocratiques de Sparte et de Rome, ignore-t-on que ces républiques renfermaient des troupeaux d'esclaves, qui n'étaient pas des *hommes*, mais des *choses* devant la loi civile? Dans les temps modernes, les rois n'ont-ils pas puisé tous les préambules de leurs chartes de franchise, les prêtres, tous les motifs de leur intervention en faveur des classes inférieures, les philosophes tous leurs argumens contre les inégalités politiques dans les doctrines de la Parole de Dieu? Nos derniers publicistes ont-ils présenté, sur cette matière, un seul raisonnement nouveau? L'ont-ils appuyée par des motifs plus solides? Ont-ils fait autre chose que reconnaître ce qui était dans les idées, que sanctionner par la loi humaine ce qui était dans les mœurs?

Quant aux applications du principe de l'égalité, l'époque de 93 suffit pour nous apprendre comment les hommes qui n'ont point de foi religieuse, sont capables d'y réussir. Ils avaient écrit sur les portes de toutes les maisons communales le mot *égalité*, et l'on ne vit jamais des inégalités plus monstrueuses. C'était alors la lie du peuple qui formait la classe privilégiée, et pour avoir changé de mains, les priviléges n'en étaient devenus que plus intolérables. Les chiffonniers de Paris pouvaient dire comme ce personnage du banquet de Xénophon : « Depuis que je suis pauvre, j'ai acquis de l'autorité, je menace les autres, les riches me cèdent le pas, je suis presque roi. » A cette époque il fallait avoir été duc ou baron pour être dans la caste des Parias. Les montagnards n'avaient pas nivelé l'échelle sociale; ils l'avaient seulement retournée.

L'irréligion devait produire de tels résultats, et si elle ressaisissait la même puissance, les mêmes faits ne tarderaient pas à reparaître. On peut voir ici que l'Évangile ne se borne pas à être la source de l'égalité politique, il en est encore la garantie et le plus ferme soutien. Cela s'explique par deux raisons. D'abord l'Évangile pose un contrepoids que l'incrédulité ne pose point; en proclamant que tous les hommes sont égaux, il proclame aussi le devoir de l'obéissance aux lois établies; en abolissant les distinctions fausses, il maintient les distinctions réelles, et il rabaisse l'orgueil de l'homme en même temps qu'il lui fait connaître sa dignité. Il réprime donc cette fièvre de nivellement absolu, cette fureur d'ambition désordonnée qui détruit toute vraie égalité sociale; car, ainsi que l'observe Montesquieu, « autant que le ciel est éloigné de la terre, autant le véritable esprit d'égalité l'est-il de l'esprit d'égalité extrême. » (*Esprit des lois*, livre VIII, chap. III.)

En outre, dans la religion chrétienne, l'égalité est un dogme qui tient à toutes les autres doctrines révélées, au lieu que dans les systèmes d'irréligion, l'égalité est un fait arbitraire qui ne tient à rien. Un disciple de Christ se regarde nécessairement comme l'égal de qui que ce soit, parce qu'il se juge pécheur autant que lui, parce qu'il sent qu'il a besoin, comme lui, d'une grâce, d'un pardon, d'un Rédempteur pour être sauvé. Mais l'incrédule, après avoir effacé tout ce qui nous identifie comme pécheurs, comme créatures immortelles, comme objets d'une même miséricorde, ne saurait plus voir son égal dans l'homme qui lui est inférieur par le talent, par la naissance, par la fortune, par la force physique. Pour les chrétiens, ces différences n'ont que peu de valeur, parce qu'ils croient à des ressemblances bien autrement profondes qui les placent au même niveau que tous les hommes; mais pour les incrédules qui nient ces ressemblances, ils doivent tenir compte de ces différences, lors même qu'ils voudraient les oublier. Dans le premier cas, il est impossible de prétendre que tous les hommes ne sont pas égaux; dans l'autre, il est impossible de reconnaître qu'ils le sont. Un chrétien mentirait à sa foi, s'il admettait des inégalités radicales entre les créatures humaines; un incrédule mentirait à son irréligion, s'il n'en admettait point. Aussi le saint-simonisme, qui n'est qu'un matérialisme déguisé, pose-t-il la théorie d'inégalité la plus complète, tout en déclamant contre les priviléges, tandis que le christianisme réalise et développe, dans tous les lieux où il est vivant, l'égalité politique la plus étendue.

Si l'on veut trouver ces réflexions appliquées dans la vie réelle, qu'on aille d'abord chez tel homme de finances libéral et incrédule, puis dans une maison de chrétiens. D'un côté, on entendra de belles maximes accompagnées d'une morgue insolente, et les serviteurs seront traités comme les esclaves des Antilles; de l'autre, ils seront regardés comme des FRÈRES, comme des âmes aussi précieuses que celles des maîtres, et le chef de la maison priera pour eux comme pour ses propres enfans. Etendez ce fait de la famille à la commune, et de la commune à l'état, donnez les mêmes principes à tous les habitans d'un pays, et jugez si l'égalité n'y sera pas plus solidement établie et mieux réalisée que partout ailleurs!

Notre conviction pourra sembler étrange à ceux qui n'ont jamais médité sur ce grave sujet; mais c'est pour nous une vérité qui nous paraît aussi évidente qu'un axiome de géométrie, que l'existence de l'égalité politique est irrévocablement unie à celle de l'égalité religieuse. L'une est fille de l'autre; elle ne subsistera qu'avec sa mère; elle partagera même toutes ses vicissitudes. Si l'égalité religieuse s'enracine fortement dans les cœurs par la foi chrétienne, l'égalité politique ne sera pas moins fortement enracinée dans les lois et dans les habitudes. Si la première est bannie, la seconde la suivra dans l'exil. Si l'une est frappée, l'autre le sera du même coup; et si l'une périt, l'autre ne lui survivra pas; elles seront ensevelies toutes deux dans le même tombeau. Hommes de l'avenir, réfléchissez-y sérieusement, et n'oubliez pas que si l'égalité politique est fille de l'égalité religieuse, l'égalité religieuse est fille du christianisme. Le premier chaînon, la clef de la voûte est dans l'Évangile; vous êtes devenus égaux par lui; vous cesserez de l'être sans lui.

La question de la *liberté* donne lieu à des remarques du même genre. Quelle que soit la définition de ce mot, sous quelque point de vue qu'on envisage la liberté, elle doit avoir pour base des principes supérieurs aux circonstances, et elle ne peut se développer que par les mœurs. La liber-

té, comme la définit Montesquieu, *consiste à faire ce qu'on* DOIT *vouloir*. Quel est donc celui qui ne veut que ce qu'il *doit*? C'est l'homme moral, l'homme de conscience, le citoyen qui règle sa conduite, non sur des intérêts et des passions, mais sur des maximes élevées et permanentes. La liberté, selon d'autres écrivains, consiste à faire *ce que les lois permettent*. Quel est celui qui se renferme religieusement dans les bornes de la légalité? C'est encore l'homme moral, l'homme de conscience et de principes. La liberté, d'après une troisième définition, consiste à faire *tout ce qui ne nuit pas à autrui*. Quel est celui qui ne fait pas à son prochain ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fasse à lui-même ? C'est toujours l'homme consciencieux, qui subordonne à la loi du devoir ses vues personnelles et son avantage particulier. La liberté ne repose donc que sur les mœurs, ou si l'on veut une expression consacrée par un grand publiciste, sur la *vertu*.

Or, nous avons suffisamment établi que les mœurs ne subsistent et ne se perfectionnent que par la foi religieuse; que, sans la foi, la moralité publique tombe et se flétrit, comme une plante qui n'a plus de racine; qu'il n'y a, dans les théories philosophiques, aucune puissance capable d'améliorer les hommes; qu'en un mot, la religion et les bonnes mœurs sont dans le même rapport que la cause à l'effet. Il est donc évident, puisque les mœurs n'existent pas sans l'Évangile, et que la liberté n'existe pas sans les mœurs, qu'un peuple ne saurait être et rester véritablement libre, s'il n'est pas chrétien. Pour avoir le droit de nier cette conséquence, il faudrait prouver l'une de ces deux choses, ou bien qu'il est possible d'avoir des mœurs sans le Christianisme, ou bien qu'il est possible d'avoir de la liberté sans les mœurs. Des mœurs sans le Christianisme! c'est une hypothèse que nous avons reconnue fausse de tout point. De la liberté sans les mœurs! c'est un rêve d'écolier, une utopie de tribun de bas étage. On peut défier tous les hommes irréligieux de sortir de ce dilemme : Vous voulez étendre les libertés politiques; nous aussi; mais vous ne les étendrez qu'en donnant de bonnes mœurs à toutes les classes de la nation. Vous êtes donc obligés de vouloir le perfectionnement des mœurs; nous aussi; mais comment les perfectionnerez-vous? Les amis de l'Évangile répondent : Par la foi chrétienne. Mais les hommes sans religion, quelle réponse feront-ils? Il n'y a pas de déclamation qui puisse renverser des vérités aussi rigoureuses. Quand vous réclamez le progrès des libertés publiques, nous demandons: où sont les mœurs qui en doivent être le fondement? Quand vous parlez des mœurs, nous demandons où sont vos moyens, vos forces pour les améliorer.

Supposons, afin de mettre ces principes dans tout leur jour, que l'état actuel de choses soit porté à l'extrême. D'une part, les *progrès de l'incrédulité* briseront le dernier frein de la conscience, développeront tous les vices, exciteront toutes les ambitions, produiront un peuple toujours plus égoïste, plus vain, plus intempérant, plus immoral. D'autre part, les *progrès de la liberté* livreront de plus en plus chaque individu à lui-même, renverseront toutes les barrières qui l'empêchent d'abuser de son indépendance, et le rendront maître presque absolu de toute sa conduite. Que résulterait-il de cette double progression? Plus d'immoralité et moins d'entraves; plus de passions et moins de force publique pour les contenir; plus de vices et moins d'obstacles pour les réprimer; des citoyens plus portés à faire le mal, et en même temps plus libres de l'accomplir! Où en serions-nous? Quel abîme de misères, de forfaits et de calamités! Et c'est là pourtant le terme où nous ont déjà une fois conduits certains hommes qui voulaient renouveler en France la république romaine de Marius, lorsque des citoyens sans religion et sans vertu ne savaient employer leur extrême indépendance qu'à satisfaire les plus hideuses passions! La même cause produira toujours les mêmes effets, et il n'est pas possible que des êtres irréligieux, par conséquent immoraux, s'ils deviennent libres de tout frein, s'ils sont abandonnés à leur propre volonté, ne tendent à reproduire les crimes de cette effroyable époque. Encore une fois, point de mœurs, point de vraie liberté. Dites-nous donc si vous pouvez avoir de bonnes mœurs sans l'Évangile; là est l'objet fondamental de la question.

La France, par une espèce d'instinct, sent tout ce que nous venons d'exprimer; elle ne s'en rend pas compte, peut-être, mais elle le manifeste visiblement. Considérez ses craintes et ses défiances, chaque fois que les citoyens sont plus complètement livrés à leur indépendance personnelle. Pourquoi de tels sentimens? Parce que la France a moins de foi dans la moralité des individus que dans les barrières qui les retiennent; elle ne croit pas aux principes de vertu des hommes irréligieux; elle croit à la peur que leur inspire le Code Pénal. C'est en vain qu'on essayerait d'avancer dans les voies de la liberté sans s'enquérir des mœurs, comme si elles n'étaient qu'un hors-d'œuvre. La nation irait chercher un asile à l'ombre du despotisme; elle élèverait sur ses pavois un maître au bras de fer, plutôt que de supporter long-temps les conséquences d'une liberté sans règle qui se transformerait, par l'absence de bonnes mœurs et de principes élevés, en une sanglante anarchie. Nous le répéterons jusqu'à ce qu'on le sache, vous voudriez en vain faire faire de vrais progrès à la liberté, tant que vous serez incapables de perfectionner les mœurs.

Pour qu'un peuple devienne plus libre, il faut qu'il commence par en devenir plus digne, et Dieu ne consent à étendre ses droits politiques qu'à mesure qu'il est plus capable de les exercer. Que la force matérielle diminue, nous ne la regretterons pas; mais il est nécessaire que la force morale augmente dans la même proportion. Que chaque citoyen puisse exprimer librement ses opinions, développer ses talens et son industrie, qu'il acquière enfin une complète indépendance, nous le voulons bien; mais il n'en jouira long-temps que s'il devient plus dépendant de sa conscience et de ses principes. Détruisons les lois préventives qui entravent l'activité individuelle, mais qu'il s'établisse une prévention d'un autre genre dans le cœur même de la nation. L'homme a besoin d'un frein quelconque, de la puissance brutale à défaut de la vertu, ou de la vertu à défaut de la puissance brutale. Nous comprenons qu'une société humaine subsiste, quand elle est soumise à l'une ou à l'autre de ces deux forces; mais qu'elle se conserve, quand toutes deux sont anéanties, nous ne le comprenons point.

Il suit de là que l'Evangile, source de toute vertu solide, est éminemment favorable aux progrès de la liberté. Il permet d'abolir successivement les garanties extérieures qui se trouvent dans les restrictions légales, parce qu'il donne une puissante garantie intérieure dans la moralité des individus. Il autorise un peuple à réclamer une plus grande somme de droits politiques, parce que ce peuple est devenu plus digne de les obtenir. S'il existait dans le monde une société dont tous les membres fussent de véritables chrétiens, elle ne serait pas esclave, comme on l'a prétendu; elle aurait, au contraire, les formes les plus libérales qu'il soit possible d'imaginer; et nous sommes tout aussi incapables de concevoir la tyrannie chez un peuple qui est réellement chrétien que la liberté chez un peuple qui ne l'est pas.

L'histoire de toutes les époques, surtout celle de l'époque actuelle, appuierait de preuves incontestables les réflexions qui précèdent; mais le raisonnement suffit dans une cause aussi évidemment juste par elle-même. Que les hommes qui veulent sérieusement que la liberté s'enracine et fasse

des progrès parmi nous, s'attachent donc à propager la foi chrétienne; nous ne connaissons aucun autre moyen d'y réussir. « Si le Fils vous affranchit, disait le Dieu-Sauveur, vous serez VÉRITABLEMENT LIBRES; » et cette parole, qui sera éternellement vraie, doit s'appliquer à la liberté politique autant qu'à la liberté morale.

Il resterait une dernière question à discuter avec le parti de l'avenir, celle du *bien-être matériel;* mais nous l'avons déjà examinée, en nous adressant au parti du présent. Il est clair, d'ailleurs, que ce bien-être serait l'infaillible résultat de l'amélioration des mœurs, du progrès des lumières et du perfectionnement des institutions politiques. Quand toutes ces choses n'existent pas, il ne saurait y avoir qu'un bien-être précaire et imparfait; quand elles existent, comment le peuple qui les possède ne serait-il pas heureux et florissant ?

Hommes de l'avenir, si vous aimez votre pays, si les mots de liberté, d'égalité, de civilisation, de bonheur national font vibrer vos cœurs d'un généreux frémissement, écoutez notre appel. Rien n'est plus facile, sans doute, que de s'étourdir contre nos paroles et de les rejeter avec dédain; mais si ces paroles sont vraies, elles doivent être entendues. Quand un peuple lutte contre un roi, c'est le peuple qui ne meurt pas; mais quand il lutte contre la vérité, c'est le peuple qui meurt.

VOYAGES.

VOYAGE DE MM. ZWICK ET SCHILL PARMI LES TRIBUS DE KALMOUKS DU GOUVERNEMENT D'ASTRACAN.

PREMIER ARTICLE.

Plusieurs tribus de Kalmouks errent depuis long-temps dans les steppes d'Astracan, sur les deux rives du Volga. Les Frères Moraves fondèrent, en 1764, sur l'invitation de l'impératrice Catherine II, un petit établissement allemand au confluent de ce fleuve et de la Sarpa ou Sarna, dans le but de s'occuper de leur conversion au Christianisme, et ils lui donnèrent le nom de Sarepta. Sa position sur la grande route commerciale de Moscou à Astracan, près de la frontière de l'Asie et de l'Europe, semblait bien choisie. Mais cet établissement eut beaucoup à souffrir de ses incommodes voisins qui le pillèrent plus d'une fois; en 1823, Sarepta fut dévasté par un incendie qui consuma les deux tiers des habitations. La jalousie du clergé grec força, vers la même époque, les Frères à renoncer à leurs projets missionnaires. Il réclama, comme une sorte de privilége, le droit exclusif de travailler à convertir les payens de l'empire, et ne voulut pas permettre qu'ils fussent reçus dans une autre communion que celle de l'église grecque orthodoxe. Sarepta n'est donc plus aujourd'hui qu'une colonie d'artisans, et a cessé d'être un établissement missionnaire. Elle a maintenant 400 habitans allemands et n'en a jamais eu plus de 500; mais la population générale, en y comprenant les Russes et les Kalmouks, est de 1,200 âmes. Heureusement la distribution des Saintes-Écritures, faite d'accord avec la Société Biblique de Russie, n'avait pas été défendue, et on accorda aux Frères Moraves la permission de répandre parmi les tribus de leur voisinage les portions de la Bible qui avaient été traduites en kalmouk. C'est dans ce but que MM. Zwick et Schill entreprirent le voyage dont nous allons rapporter quelques circonstances.

Quelque dégradées que soient aujourd'hui ces tribus, elles excitent un genre particulier d'intérêt, comme parlant seules encore, d'après Pallas et d'autres auteurs, l'ancien langage de ces Mongols qui subjuguèrent, dans le treizième siècle, les plus belles contrées de l'Asie. On croit aussi qu'elles ont conservé, en grande partie, les mœurs, le costume et la religion de leurs ancêtres. Comme les Bheels de l'Inde, elles ont leurs bardes, leurs nobles et leurs institutions féodales, et elles paraissent s'accorder avec eux dans la vénération qu'elles ont pour le cheval. Selon nos voyageurs, les Kalmouks russes sont partagés en cinq *orda* ou hordes, dont chacune est soumise à un khan ou chef : les Derbèdes et les Torgotes résident ordinairement sur la rive gauche du Don, et s'étendent vers l'Orient jusqu'à la Sarpa; les Erkèdes et les Baganzoks, entre la Sarpa et le Volga, et les Coschudes sur l'Aktubak, à l'est du Volga. Mais ils changent ordinairement de résidence en hiver, à cause de leurs troupeaux. Ce fut vers les camps des Torgotes que se dirigèrent d'abord nos voyageurs. M. Zwick décrit ainsi la contrée qu'ils habitent :

« Les steppes du gouvernement d'Astracan qui s'étendent au nord de la Mer Caspienne sur les deux rives du Volga, peuvent être rangés parmi les parties les plus désertes de l'empire de Russie. On y voit seulement errer des Tartares et des Kalmouks, qui y font paître leurs troupeaux. Le terrain est presqu'entièrement composé d'un argile jaunâtre sans pierres, et il est abondamment imprégné de différens sels. Ce fait, aussi bien que les lacs salés et la grande quantité de coquilles que l'on trouve encore à la surface de la terre, confirment l'opinion de quelques savans qui pensent que ces steppes servaient autrefois de lit à une mer qui, dans quelque convulsion de la nature, s'est écoulée dans la Méditerranée par les détroits de la mer de Marmara. D'après cette supposition, la Mer Caspienne, la Mer Asof, la Mer Noire et toutes les autres mers du voisinage auraient continué à subsister comme étant les parties les plus profondes de cet océan primitif, tandis que les autres eaux qui couvraient le pays se seraient écoulées. Il n'y a pas d'autres montagnes parmi ces steppes que le Mont-Bogdo, qui est très-élevé; elles sont généralement entrecoupées de petites collines, de sorte que l'horizon n'est jamais étendu. La végétation est très-pauvre; on voit çà et là dans les vallées des endroits plus fertiles, mais elles ne produisent guères que des herbes salées qui ne sont bonnes que pour les chameaux. Dans les steppes les plus méridionaux le thermomètre reste souvent pendant des semaines de suite à 30 degrés de Réaumur, sans qu'il se montre au ciel un seul nuage; l'hiver il fait un froid si rigoureux que le thermomètre marque autant de degrés au-dessous du point de congélation, et l'on en souffre d'autant plus qu'il n'y a point de montagnes pour garantir de l'air glacé qui descend, comme un torrent irrésistible, des hautes montagnes de l'orient.

» Il arrive souvent, pendant les grandes chaleurs, que les rayons du soleil, réfléchis par la surface échauffée des steppes, et réfractés par la légère rosée qui s'élève de la terre, occasionnent une illusion d'optique par laquelle les objets qui ne sont pas à portée d'être vus sont peints dans l'air au bord du brouillard, comme s'ils s'élevaient auprès d'un courant d'eau. Les images s'abaissent par degrés à mesure que le spectateur approche, jusqu'à ce qu'enfin l'eau s'évanouisse et que le paysage réel apparaisse à une plus grande distance, et plus petit qu'on ne le voyait dans le brouillard, et le voyageur fatigué, qui avait espéré d'arriver bientôt au lieu du repos, le voit s'éloigner d'autant plus rapidement qu'il s'en approche avec plus d'ardeur. »

Les habitans des déserts de la Perse et de l'Arabie nomment cette illusion d'optique *Sehrab* (l'eau du désert), et ceux du Rajpootana l'appellent *Chittram* (le tableau). C'est évidemment à cela que le prophète Ésaïe fait allusion dans

un passage dont on ne saisit pas toujours toute la beauté: «Le «*Sehrab* deviendra un étang, et la terre altérée deviendra des » sources d'eaux.» (Esaïe, xxxv) Les traducteurs, qui ignoraient que c'était là le nom particulier de ce phénomène, paraissent avoir lu *Sehra* (le désert) au lieu de *Sehrab* et ont rendu ce mot par *les lieux secs*. Un voyageur, M. le colonel Tod, qui avait observé dans les Indes ce phénomène, et celui encore plus singulier des *See-kote* (châteaux en l'air), avait long-temps imaginé que la nature du sol entrait pour beaucoup dans ces apparences trompeuses; il s'est convaincu depuis qu'elles se retrouvent sur des terrains de tous genres; mais il persiste à croire que les terres couvertes d'incrustations salines tendent à augmenter l'effet de l'illusion, et c'est précisément là, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la nature du terrain des steppes du Volga.

Nous ne pouvons nous décider à abandonner ce sujet sans nous arrêter un moment sur cet admirable passage du prophète Esaïe, qui n'a pu être bien compris de ceux de nos lecteurs qui ne le connaissaient pas déjà, et qui ne sont pas familiarisés avec le style des Saintes-Ecritures. Dans ce chapitre xxxv, le prophète présente le tableau des bienfaits de l'Evangile et des changemens qu'il doit opérer sur la face de la terre et dans le cœur de ceux qui recevront avec foi la bonne nouvelle du salut, par la foi en Jésus-Christ: « Le » désert et le lieu aride, dit-il, se réjouiront, et le lieu » solitaire fleurira comme une rose... Les yeux des aveu- » gles seront ouverts, et la langue du muet chantera en » triomphe; car des eaux sourdront au désert, et des tor- » rens au lieu solitaire. » Immédiatement après ce passage vient celui que nous avons déjà cité, et combien ne devient-il pas plus frappant et plus remarquable, si l'on adopte le nouveau sens que nous avons indiqué : ce qui n'était pour le voyageur fatigué qu'une trompeuse apparence qui lui faisait sentir plus vivement, et les privations du désert et l'éloignement où il se trouvait encore du lieu du repos, deviendra une précieuse réalité. Nous tous, pauvres voyageurs dans le désert aride de ce monde, combien de fois n'avons-nous pas été le jouet de semblables illusions! De loin, nous avons cru trouver, à telle ou telle station de notre pénible pélerinage, la paix et le bonheur après lesquels nos cœurs soupiraient; nous nous sommes approchés, tout s'est évanoui, et là où nous avions vu des sources d'eau, nous n'avons plus trouvé qu'une terre altérée. Mais il n'en est plus ainsi de celui qui a cru à l'Evangile; la source d'eau qu'il a vu jaillir dans le désert lui apparaît toujours plus abondante et plus belle, et il y puisera la paix et la félicité jusqu'à l'heure de la mort et pendant toute l'éternité.

Les principaux animaux qui habitent ces déserts sont des chevaux sauvages, des antilopes (*Antelopa sagax*) en grand nombre, des renards, des loups, le *Dipus jerboa* et le *Mus jaculans*. Les serpents et les lézards y sont très-communs. On croit qu'il ne se trouve de scorpions que sur le Mont-Bogdo; mais on voit partout des millepieds de six ou huit pouces de long, des tarentules, et l'animal encore plus venimeux auquel on a donné le nom de *Phalangium araneoides* et que les Kalmouk s'appellent *Belbussum Charra*. Ce qui fixa surtout l'attention de nos voyageurs, ce furent des essaims de sauterelles qui obscurcissaient souvent l'air de leurs bruyantes légions et qui dévastaient tout sur leur passage. « Un soir, vers le coucher du soleil, disent-ils, » nous vîmes accourir du midi comme une colonne ef- » frayante qui avait plus d'un verst de largeur et qui de- » meura plus d'une heure à défiler. Comme ce phénomène » remarquable eut lieu à peu de distance de notre voiture, » nous allâmes nous mettre au milieu de cet essaim, pour » observer ces insectes de plus près; ils formaient une » sorte d'arche impénétrable au-dessus de nos têtes. Le bruit » qu'ils faisaient en volant ressemblait à celui d'une chûte » d'eau un peu éloignée, accompagné d'un léger cliquetis.»

Ils font ailleurs la description d'un autre essaim qui avait plusieurs versts de large : « Les têtes des sauterelles étaient » toutes tournées vers l'occident, et dans cette direction » elles dévoraient chaque brin d'herbe avec une effrayante » voracité. Leurs ailes brillaient au soleil comme de l'ar- » gent ou du verre, et réfléchissaient une lumière trem- » blante. Lorsque nous passions à travers leurs rangs, elles » se levaient en épais nuages, avec un cliquetis assez fort, » qu'elles produisaient en frappant leurs ailes l'une contre » l'autre, et elles bourdonnaient autour de nous en grou- » pes irréguliers, comme la neige lorsqu'elle tombe à gros » flocons. L'espace qu'elles nous laissaient était d'environ » vingt pas plus large que ce qui nous eut été strictement » nécessaire; et à mesure que nous avancions; il était im- » médiatement rempli, à la même distance derrière nous, » comme par des nuages qui seraient tombés. Elles étaient » si légères que nous avions de la peine à les attraper, » surtout dans la chaleur du jour; car elles sont toujours » plus actives quand le soleil brille. Plusieurs de ces saute- » relles étaient dans leur pemier état, elles sont alors d'une « couleur orange foncé; d'autres avaient atteint presque » tout leur développement. Au bout de peu de jours, elles » avaient presque toutes accompli leur transformation et » elles étaient en état de s'élever dans les airs comme leurs » compagnes, pour chercher de nouveaux districts. »

Cette espèce de sauterelles (*Gryllus migratorius*) a de trois à quatre pouces de longueur. Les ailes, qui ne couvrent pas d'abord tout le corps, le dépassent de beaucoup, lorsqu'elles ont atteint tout leur accroissement. Ces insectes ne dévorent pas seulement toute l'herbe, mais aussi les tiges des arbrisseaux, les plantes marines, et jusqu'au feutre qui couvre les tentes, si on les laisse s'y établir. Cette espèce sert encore de nourriture en Arabie aussi bien que le *Gryllus cristatus* que mangeait Jean Baptiste dans le désert, et que les nations de l'Orient préparent de différentes manières. Les Kalmouks s'en abstiennent par suite de scrupules que leur inspire le Buddhisme, mais on dit à nos voyageurs qu'on recherchait beaucoup la chair des loups, des chiens, des antilopes, des moutons et des autres animaux qui s'étaient nourris de sauterelles.

Ce n'est pas seulement l'intérêt que présentent ces détails qui nous a engagés à les reproduire; c'est surtout le jour qu'ils répandent sur les nombreux passages de la Bible où les sauterelles sont représentées, à si juste titre, comme un des plus grands fléaux qui puissent désoler les peuples. Elles sont appelées dans le prophète Joël l'*armée du Seigneur*, à cause de l'ordre parfait qui règle leur marche; il compare le bruit qu'elles font à celui d'une puissante armée qui se prépare au combat. L'usage qu'ont encore aujourd'hui les Orientaux, et surtout les classes pauvres de l'Orient, de se nourrir de sauterelles, nous prouve aussi qu'il résulte de ce qui est rapporté dans les Évangiles de la manière de vivre de Jean Baptiste, qu'il vivait comme les pauvres du pays, et non pas, ainsi qu'on l'a cru long-temps, en *homme sauvage*, et pour ainsi dire dans un état de nature.

Dans un second article, nous emprunterons au voyage de MM. Zwick et Schill quelques renseignemens sur les mœurs des Kalmouks du gouvernement d'Astracan.

INDUSTRIE.

De l'exploitation de la pierre a fusil.

M. Benoiston de Châteauneuf a avancé dans son *Mémoire*

l'Influence de certaines professions sur le développement la phthisie pulmonaire, que toutes les industries qui tienıt à ce qu'on nomme l'art de la guerre, tuent ceux qui exercent. Nous croyons cette assertion un peu hasardée; elle est vraie de quelques industries, elle ne l'est pas de ıtes. M. Benoiston de Châteauneuf ne s'est attaché, dans travail que nous avons cité, à démontrer la justesse de assertion que relativement à l'exploitation de la pierre fusil. Nous reproduirons quelques-uns des faits intéresıs qu'il a publiés, en nous permettant d'exprimer le de- qu'il étende ses recherches aux autres professions qu'il a nalées comme fatales à la santé de l'homme; celles qu'on aites jusqu'ici ne sont que très-imparfaites.

Il y a un peu plus d'un siècle que l'on substitua la pierre à mèche dans les armes à feu. Le caillou propre à cet usage qui, pour cette raison, est distingué des autres par le m de *silex pyromachus*, se trouve en abondance dans département de Loir-et-Cher, aux environs de la comıne de Meusnes, dans une plaine de plus d'une lieue care d'étendue, et cette exploitation est la plus considérable plutôt la seule qu'il y ait en France; car celles de Lyc ndre), de Maysse (Ardèche), de Cerilly (Yonne), de ugival et de la Rocheguyon (Seine-et-Oise) méritent à ine d'être nommées. Ce sont donc les trois cents familles la commune de Meusnes et quelques autres de celle de uffy, qui en est voisine, qui fabriquent cette prodigieuse antité de pierres à fusil que l'on emploie en France et e l'on en exporte. Pour se faire une idée de leur travail, faut savoir qu'il n'y a point de villes de guerre dont l'apovisionnement n'en exige plusieurs millons, que le gouernement en enlève dix millions par an, et que l'on en voie près de 280 millions en Allemagne, en Espagne, en ollande, en Suisse, en Italie et en Turquie.

C'est à quarante ou cinquante pieds de profondeur qu'on ncontre ordinairement le silex, disposé en couches horintales, que recouvre un sol d'une qualité médiocre. uatre ou cinq ouvriers se réunissent et mettent en comun leurs travaux et leurs espérances. Ils creusent d'abord puits dont l'ouverture a trois pieds de largeur, autant longueur, et dont la profondeur n'excède pas neuf eds. Ce premier puits terminé, ils pratiquent au fond une pèce de niche, à l'extrémité de laquelle ils ouvrent un cond puits, dont les dimensions sont les mêmes que celles premier, et qui communique à un troisième par un océdé semblable. Ils répètent la même opération jusqu'à qu'ils soient arrivés au banc de caillou. On peut donc représenter tous ces puits comme formant une espèce escalier, dont chaque degré a pour hauteur la profondeur un puits et dont la surface est formée par le fond ou terreein de chacun. Les ouvriers y descendent comme les raoneurs montent dans les cheminées, à l'aide des épaules des genoux. Parvenus à la carrière, ils percent en difféns sens des galeries horizontales et si basses que l'on n'y eut travailler qu'à genoux. Quand ils ont détaché un cerin nombre de morceaux de silex, un ouvrier, placé au nd de chaque puits, les jette à celui qui est au-dessous; nsi lancés de main en main, les cailloux arrivent à l'enée de la carrière, où on les met en un seul tas. On les rtage ensuite en autant de lots qu'il y a d'ouvriers, et acun emporte le sien chez lui.

Alors commence en famille un second travail, celui de taille des pierres à fusil proprement dites. Lorsque l'ouier a fait choix d'un bon bloc de silex, il s'assied à terre, place sur sa cuisse gauche, et le frappe à petits coups ec une masse de fer à tête carrée, qui ne pèse pas deux vres, pour le rompre en petits morceaux. Prenant alors ec sa main gauche, qu'il tient élevée en l'air, un de ces orceaux, il en détache avec un marteau d'acier à deux points, qui ne pèse pas une livre, des écailles d'un pouce et demi de largeur à peu près, de deux pouces et demi de longueur, et de deux lignes d'épaisseur vers le milieu. L'ouvrier appuie successivement sur le tranchant de son ciseau les parties de la pierre qui doivent en former les flancs, et frappe dessus de petits coups avec sa roulette. La pierre se détache sur le champ d'elle-même: il n'y a plus qu'à la raffiler. Les écailles épaisses ou trop encroûtées de terre calcaire sont réservées pour les pierres à briquet: on les appelle des *grolles*. Les femmes et les enfans prennent part à cette fabrication facile; un seul ouvrier pourrait fabriquer par jour huit à neuf cents pierres de différentes grosseurs.

Le cent de pierres, dont on distingue une vingtaine d'espèces, se vend 50 à 60 centimes. Le gouvernement paie 12fr. le millier celles qu'il achète; mais comme il exige des proportions régulières, et qu'elles sont toutes vérifiées à l'aide d'une mesure en fer, la difficulté de les obtenir cause l'élévation du prix. Cependant l'acquisition d'une carrière et les frais de son exploitation sont si coûteux que le caillouteur, en mourant, ne laisse rien ou peu de chose à sa famille.

De plus, ainsi que nous l'avons déjà dit, cette industrie fait mourir longtemps avant l'âge ceux qui l'exercent, et il n'est pas pour eux de vieillesse. La cause d'une mort aussi précoce est la phthisie pulmonaire produite par l'inspiration continuelle de la poussière qui s'échappe du silex, quand on le taille en pierres à fusil. Cette maladie est en quelque sorte devenue endémique dans la commune de Meusnes. Il résulte de tableaux nécrologiques dressés sur le mouvement de la population dans cette commune, et qui comprennent l'un une période de 30 ans avant l'établissement de la fabrication des pierres à fusil, et l'autre une période également de 30 ans postérieure à cet établissement, que dans la première les décès annuels étaient avec la population dans le rapport de 1 à 33. 24, qu'une génération ne se trouvait réduite à la moitié qu'au bout de 18 ans, et que la vie moyenne était de 24 ans 3 mois; et que dans la seconde, le rapport des décès avec la population était de 1 à 23. 60, au lieu de 1 à 33. 24, qu'une génération se trouvait réduite à la moitié avant 5 ans, au lieu de 18 ans, et que la vie moyenne, raccourcie de 5 ans, n'allait pas au-delà de 19 ans 2 mois.

Ces faits, dont l'importance sera plus grande encore si on peut les corroborer de faits du même genre relatifs à plusieurs industries qui tiennent à l'art de la guerre, augmentent, s'il est possible, l'effroi que ce fléau inspire naturellement. Il n'est pas seulement meurtrier par les effets qu'il produit; il l'est encore par les moyens à l'aide desquels on le prépare. Ce n'est toutefois pas en faisant le tableau de ce que la guerre a d'horrible qu'on peut espérer la voir cesser à jamais; il y aura des haînes nationales et des luttes de peuple à peuple aussi long-temps qu'il y aura des haînes individuelles, et que les passions mauvaises soulèveront le cœur des hommes. « D'où viennent parmi vous « les dissentions et les querelles? » demande Saint-Jacques. Et il répond: « N'est-ce pas de ceci, savoir, de vos désirs « déréglés, qui combattent dans vos membres? Vous « désirez, et vous n'obtenez pas ce que vous souhaitez; « vous êtes envieux et jaloux, et vous ne pouvez rien « obtenir; vous avez des querelles et vous faites la guerre. » (Jacques IV, 1, 2.) Ce n'est que quand les hommes, comme le dit un autre apôtre, « s'aimeront les uns les autres « d'un cœur pur avec une grande affection, » (1 Pierre 1, 22) que les guerres disparaîtront de la terre; et ils ne peuvent s'aimer ainsi, qu'après s'être soumis à l'Évangile de Jésus-Christ.

MÉLANGES.

Schisme au sein du saint-simonisme.—Nous avons reçu, il y a quelques jours, la circulaire suivante, adressée par le directeur du *Globe* à tous les sectateurs du Saint-Simonisme. Cette pièce nous a paru assez digne d'attention, par le ridicule du style et par le fait important qu'elle révèle, pour la communiquer à nos lecteurs:

« Nous vous avons fait savoir la transformation qu'avait éprouvée la hiérarchie Saint-Simonienne. Depuis lors la situation s'est plus clairement dessinée.

» Dans l'organisation, telle que nous l'avions fait connaître, la suprématie appartenait à notre père Enfantin; toutefois la position manquait de netteté. Depuis lors le père Enfantin s'est posé comme seul chef de la religion Saint-Simonienne, comme seul capable de nous gouverner dans l'ère nouvelle souverainement pacifique et vraiment religieuse dans laquelle nous entrons. Il a assigné au père Olinde Rodrigues la direction des travaux industriels, et a dit au père Bazard que la phase dans laquelle sa profonde raison avait rendu à la doctrine tant de services éminens était accomplie; mais que, tout en se déclarant seul chef de la religion Saint-Simonienne, il réclamait de lui une paternité tutélaire de sagesse et de conseil.

» Après de graves et solennels débats au sein du Collége, la religion de tous les membres du Collége parut éclairée, et tous reconnurent l'autorité du père Enfantin. Ils avaient senti alors que quiconque se séparerait de lui tomberait aussitôt dans *l'hérésie* et dans *l'impuissance*. A la suite d'une mémorable séance, qui eut lieu le vendredi 11 novembre, le père Bazard avait paternellement engagé les personnes qui l'affectionnaient le plus à accepter cette autorité; quant à lui, il sentait le besoin de se recueillir, afin de bien comprendre sa situation; et, en effet, en ce moment *il s'abstient* (1).

» Les divers degrés ont été réunis, d'abord le 12 et le 13 novembre, sous la direction de deux membres du Collége, pour être édifiés sur l'avénement de l'autorité nouvelle, et ils ont acclamé au père Enfantin.

» Toutefois, il est arrivé que depuis lors divers membres du Collége ont senti leur foi chanceler; et, dans une réunion générale de la famille, qui a eu lieu le 19, ils ont déclaré se retirer du sein de la seule hiérarchie qui subsiste. Il était en effet inévitable qu'au moment où le père Bazard éprouvait le besoin de la méditation pour comprendre la position du Saint-Simonisme, pour sentir l'autorité nouvelle, les hommes qui par la nature de leur caractère lui ressemblent plus particulièrement sentissent en eux la même hésitation et éprouvassent comme lui le besoin d'un temps d'arrêt.

» Cette crise a été douloureuse comme tout enfantement, mais elle nous ouvre une carrière nouvelle: car la voix de notre père Enfantin va rallier autour de nous les artistes et les femmes, les êtres d'amour et de poésie; et celle du père Olinde Rodrigues groupera autour de nous les industriels de toutes les classes, les hommes de la paix, les hommes de l'économie, les hommes du culte.

» Dieu est avec nous, car nous sommes *unis;* nous avons *un* père suprême, une hiérarchie. Nous ne repoussons personne. Nous avons la confiance que bientôt, à force de témoigner aux hommes chéris qui se séparent de nous, pour s'éparpiller ou entrer dans l'inaction, combien nous éprouvons de reconnaissance pour les grands services qu'ils ont rendus à l'humanité, nous les relierons à nous. Et certes la femme, la femme LIBRE, que nous appelons de tous nos vœux et de tous nos efforts, contribuera puissamment à cet acte religieux.

Je vous embrasse,

Le Membre du Collége, directeur du Globe,
Michel CHEVALIER.

Ainsi voilà déjà la division dans tous les degrés de cette hiérarchie, qui se donne comme appelée à la réalisation définitive de l'âge d'or de l'humanité. Quand on veut placer sur la terre et dans des institutions humaines l'ordre parfait et le bonheur suprême de notre race, il faut savoir rendre un schisme impossible, et l'on a droit de se demander ce que c'est qu'une prétendue religion qui s'annonce comme devant *relier* les hommes en une association universelle, et qui ne peut conserver réunis les premiers élémens dont ils la composent. Le schisme ne nous étonne pas au sein de l'Église chrétienne, parceque l'Évangile lui-même l'annonce et le présente comme une conséquence de la corruption naturelle de l'homme; mais il est contradictoire à l'idée fondamentale de l'institution du saint-simonisme qui se donne comme définitive.

Lettre de la reine d'Otahiti au président des États-Unis.—On a publié, aux États-Unis, la lettre suivante, adressée au président par la reine d'Otahiti, et datée de l'île de Raiatea:

« Président,

» A cause de votre bienveillance, je vous écris cette lettre. Vous nous avez précédemment envoyé un vaisseau de guerre, commandé par le capitaine Jones: il nous a traités avec une grande bonté. Vous venez maintenant de nous envoyer un autre vaisseau de guerre, commandé par le capitaine Finch: sa bonté pour nous a aussi été très-grande! nous sommes très-contens de sa visite. Je vous écris pour vous exprimer ma reconnaissance, et pour vous faire connaître l'état actuel de nos affaires.

» Je suis une femme, la première reine qui ait régné à Otahiti; mon nom est la reine Pomare Ire. Je suis fille de Pomare II. Quand il mourut, le gouvernement tomba en partage à mon jeune frère. Il est mort; le gouvernement m'est tombé en partage. Je suis jeune et inexpérimentée.

» Nous avons renoncé au culte des idoles et embrassé celui du Seigneur, que vous adorez aussi; c'est dans l'année 1814 que nous avons embrassé le christianisme.

» Nous avons des missionnaires dans notre île; ils s'appliquent à nous enseigner ce qui peut contribuer à notre bonheur. Quelques-uns sont avec nous depuis plus de 30 ans.

» Nous avons des lois qui nous régissent. Je ne peux pas vous en envoyer une copie, parce que je suis en visite chez mon grand-père, à l'île de Raiatea.

» Otahiti et Eiméo sont les plus grandes îles de mes états; elles n'ont pas un grand nombre d'habitans, environ 10,000.

» Mon île n'est pas riche; on y récolte surtout de l'arrow-root et de l'huile de coco. Nous avons cependant abondance de vivres et d'excellens ports pour les vaisseaux. Beaucoup de vaisseaux américains touchent à Otahiti; dites-leur de continuer à y toucher: nous les accueillerons bien.

» Toutes les sortes de cotonnades sont recherchées ici pour le commerce, les blanches, les imprimées, les bleues. Les schâles, les rubans, les haches sont aussi de bonnes marchandises à apporter, pour se procurer des vivres en échange.

» Nous avons un nouveau pavillon, qui nous a été donné par le capitaine Lawes, qui commande le vaisseau de guerre anglais *le Satellite*. Veuillez le traiter avec bonté, si vous le rencontrez sur les mers, ou s'il arrive, dans un temps encore éloigné, qu'il vous visite: c'est ce que nous faisons pour le vôtre.

» Le capitaine Finch a fait à moi, à ma mère, à ma tant[e] et à d'autres de beaux présens, de votre part; je vous e[n] remercie. Nous sommes toujours satisfaits de voir des vais-seaux américains à Otahiti. Continuez à nous envoyer vo[s] vaisseaux sans vous défier de nous; nos ports sont bons, e[t] nous avons abondance de vivres.

» Soyez heureux, Président des États-Unis d'Amérique que votre gouvernement soit de longue durée!

» La Reine Pomare Ire. »

Pendant le séjour du navire américain dans le port d[e] Raiatea, eut lieu dans cette île une assemblée dont l'obj[et] était d'examiner la convenance qu'il pouvait y avoir à e[n]voyer des naturels convertis au christianisme dans ces d[i]verses îles, pour y propager la connaissance de l'Évangil[e]. Huit indigènes s'étaient fait inscrire pour cette mission; [et] il s'agissait d'examiner s'ils y étaient propres. Plusieurs di[s]cours furent prononcés à cette occasion. L'un des orateu[rs] fit allusion à la visite du capitaine Finch: « Un grand vai[s]» seau de guerre est dans notre port, dit-il; il est venu d[e] » loin dans une bonne intention et pour notre bien. L'ob» jet de son voyage est de s'informer de notre état, et d[e] » nous engager à rechercher nos vrais avantages. Les off[i]» ciers à bord ont leur récompense; ils sont couverts [d'or,] » couronnés d'or: ils portent de l'or sur leurs épaules [et] » de l'or sur leur tête. (Il faisait allusion aux galons et au[x] » épaulettes de l'uniforme.) Mon sentiment est que no[us] » devons aussi envoyer un vaisseau à ceux qui sont pl[us] » ignorans et plus pauvres que nous, pour leur faire d[u] » bien. Ceux d'entre nous qui partiront pour cette expéd[i]» tion ne seront pas, comme nos amis, couronnés d'or po[ur] » leur récompense. Non; ils n'en recevront peut-être a[u]» cune en ce monde, et cependant ils seront couronné[s]. » Oui, ils auront la couronne de la vie éternelle, qui le[ur] » sera donnée par leur Seigneur et Maître Jésus-Christ. C'est ainsi que la foi chrétienne, même dans les îles loi[n]taines où elle n'a pénétré que depuis peu de temps, te[nd] aussitôt à se propager et devient agissante par la charité!

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

(1) *Le Globe* du 28 novembre nous apprend que ces mots veulent dire que « le père Bazard a *protesté* et s'est *retiré*. »

TOME 1er. — N° 14. 7 DÉCEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

n s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Mortel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année . pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

FÉLIX NEFF.

elui dont nous venons entretenir nos lecteurs avait placé oire ailleurs que la généralité des hommes; ce n'était l'eux qu'il attendait sa récompense: il ne savait pas al- les intérêts d'un jour à l'objet immortel de sa sollici- . Son nom ne brilla pas dans les camps, à la tribune ans les académies; il ne prodigua pas son éloquence nt les grands de la terre. Homme simple et rempli e ardente charité, sa vie ne fut consacrée qu'au pâtre nontagnes; il porta l'Evangile sur les rochers et dans gion des neiges; il répandit l'instruction dans les cha- et les chaumières.

ns remonter à des circonstances inutiles à rapporter, dirons que Félix Neff passa son enfance, avec sa mère, un village près de Genève(1). Après avoir reçu quelques is de latin du pasteur de la paroisse, il étudia seul la nique, l'histoire et la géographie. La lecture de Plu- ue lui inspira l'amour des grandes actions qu'il conserva ours. J.-J. Rousseau, avec lequel il eût beaucoup de ort pour la manière vive et originale de sentir, sans ndant partager ses erreurs, était encore un de ses au- s de prédilection. Placé comme apprenti chez un jardi- -fleuriste, il fit, à seize ans, un petit traité sur les ar- et la culture qui leur est propre, déjà remarquable l'ordre, la précision et l'esprit d'observation. Des épreu- 'obligèrent à s'enrôler à dix-sept ans dans la garnison Genève; à dix-neuf ans il était sergent d'artille- Les exercices de cette arme ne contribuèrent pas s que les travaux de la campagne à endurcir son corps le préparer pour des fatigues plus utiles. Pendant ces es qui sembleraient perdues, il acquit des connaissances lesquelles le temps et les moyens lui avaient manqué. ocation le conduisit à apprendre les mathématiques, et son goût, les sciences naturelles. Une mémoire et une in- telligence rares lui rendaient l'étude facile; il travaillait avec plaisir; sa conversation était intéressante; il disai beaucoup, très-bien et en peu de mots.

Vers cette époque, eut lieu en Neff une crise morale qui décida de toute sa vie. L'esprit d'analyse et de justesse qui le caractérisait lui découvrait le fond des actions les plus prô- nées, et lui faisait voir les siennes propres dans toute leu nudité. Forcé de reconnaître que ses meilleures œuvres n'avaient pour cause et pour but que LE MOI, il se troublait et son angoisse augmentait encore par son incrédulité. Souvent il faisait à Dieu cette prière: « O mon Dieu! quel » que tu sois, fais moi connaître ta vérité, daigne te mani- » fester à mon cœur! » Mais déjà il était exaucé: cette soi de vérité, de réalité, n'était qu'un appel de Celui qui ne se laisse jamais sans témoignage auprès des hommes. Neff se mit à lire la Bible, qu'il reconnut bientôt pour le seul livre qui lui peignit le véritable état de son âme. Il crut ce qu'elle enseigne sur la miséricorde de Dieu, qui a donné son propre Fils pour sauver les pécheurs. Il devint chré- tien.

Dès ce moment, Neff résolut de consacrer sa vie à annon- cer l'Evangile du Sauveur. Chez lui, l'action suivait de près la pensée. Il se mit à parcourir les villages des envi- rons de Genève, où il avait beaucoup de relations, lisant et expliquant la Parole de Dieu dans toutes les maisons. Son genre simple, ses comparaisons presque toujours tirées des sujets et des travaux de la campagne, le mettaient à la por- tée de tous; il répandait le goût de la piété partout où il allait. Plein de zèle, il ne s'épargnait pas lui-même. On l'a vu gravir le Jura dans sa partie la plus escarpée, pour visi- ter un pauvre berger, originaire des vallées du Piémont, qui manifestait, à travers une écorce épaisse et grossière, quelques étincelles de vie religieuse. En 1819 ou 1820, il visita un prisonnier dans la prison de Lausanne, et eut la joie de le voir venir à la foi.

Neff se voua entièrement à la carrière d'évangéliste. Il en remplit les devoirs, d'abord à Grenoble, puis à Mens, dans le département de l'Isère, où sa prédication porta beaucoup de fruits. Ce n'étaient pas seulement les pécheurs

(1) Les traits de cette biographie sont presque tous empruntés à une ce *sur Félix Neff*, qui vient de paraître. (Chez J.-J. Risler, rue de oire, n° 6. Prix: 2 fr. 25 c.) Nous nous félicitons d'avoir pu y ajou- uelques détails tirés de plusieurs feuilles du journal de Neff, qui nous té communiqués.

scandaleux qui éprouvaient le besoin du pardon et de la régénération ; des honnêtes gens aussi, sentant que, « puisque » tous ont péché, tous sont sous la condamnation », se convertissaient à Dieu. Le culte domestique s'établit bientôt dans les familles, et on organisa même des réunions d'édification auxquelles les voisins étaient admis. Il s'en forma une de ce genre chez un homme naguère ivrogne et dissipateur, que la grâce de Dieu avait corrigé de ces vices, en changeant son cœur. Elle fut d'abord peu nombreuse; mais quelques semaines après, le local ne suffisait plus pour tous ceux qui désiraient y être admis. Tout s'y passait avec ordre et simplicité. On y chantait les louanges de Dieu; on y lisait quelque portion de l'Ecriture Sainte; puis un menuisier ou un tisserand présentaient en patois leurs modestes réflexions, et la réunion se terminait par une prière faite sans préparation par l'un des assistans.

Neff ne redoutait aucune fatigue; il prêchait plusieurs fois dans un jour, sans jamais répéter les mêmes discours; lorsqu'on l'engageait à ménager sa santé, il répondait qu'il ne pouvait croiser les bras et se livrer au repos, quand il voyait tant d'ouvrage et si peu d'ouvriers. Tous ses instans étaient remplis. En hiver, il allait quelquefois, par des temps affreux, ayant de la neige jusqu'aux genoux, visiter ses paroissiens. Si ceux à qui il voulait faire connaître l'Evangile ne savaient pas lire, il entreprenait aussitôt la pénible tâche de le leur apprendre, et c'était avec une douceur et une patience admirables, qu'il leur montrait les lettres et leur faisait épeler les syllabes. Ses visites aux malades étaient très-fréquentes. Il leur prodiguait les soins les plus affectueux; il écoutait patiemment le récit de leurs maux; il les aidait de ses connaissances en botanique pour faire les remèdes ordonnés par le médecin, et il allait même quelquefois chercher les plantes ou arracher les racines indiquées.

En 1823, on offrit à Neff la place de pasteur des Hautes-Alpes. Sa grande activité le portait à désirer un champ de travaux aussi étendu et aussi varié que celui de ces montagnes. Il entrevoyait tout ce qu'un chrétien pouvait entreprendre dans cette contrée pour l'instruction et pour l'amélioration des mœurs; aussi la considération du sacrifice de toutes les commodités de la vie et des efforts sans cesse renouvelés qu'il faudrait faire pour vaincre l'ignorance et surtout les habitudes, ne l'empêcha-t-elle pas d'accepter ce poste difficile.

Les églises du Quéras et de Freissinière, qui lui furent confiées, sont divisées en cinq groupes et séparées par de grandes distances. Ces distances sont moindres en été, parce qu'on peut traverser les montagnes; mais en hiver il faut suivre les vallées, ce qui allonge singulièrement. Sa nouvelle paroisse avait de quinze à dix-huit lieues de diamètre; elle avait environ douze annexes, à plusieurs desquelles on ne pouvait arriver que par des chemins de chèvre. Afin de n'en négliger aucune, Neff se décida à n'avoir aucune demeure fixe. Il ne couchait jamais trois jours dans le même lit, mais se promenait de montagne en montagne pour visiter ses paroissiens.

Les vallées sauvages des Hautes-Alpes ont été peuplées, il y a six cents ans, par les disciples du courageux Valdo, qui y cherchèrent une retraite, pour échapper aux persécutions de l'Église Romaine. Mais le fanatisme les y poursuivit encore : leur simplicité, leur innocence, leur pauvreté, non plus que les glaciers et les précipices ne les mirent à l'abri de sa rage, et le sang de ces généreux martyrs arrosa plus d'une fois les sombres cavernes qui leur servaient de temples. On voit encore les ruines des murs et des forts qu'ils avaient élevés pour se préserver des surprises de leurs ennemis. Massacrés sans miséricorde, les Vaudois furent presque anéantis en France; la vallée de Freissinière est la seule où ils se soient maintenus; encore furent-ils forcé[s] d'abandonner à l'avidité des inquisiteurs la meilleure por[tion] des terres qu'ils avaient défrichées. Les plus fidèle[s] d'entre eux se retirèrent au pied des glaciers et fondèren[t] le village de Dormillouse, à ce qu'il paraît vers le commen[cement] du treizième siècle. Ce hameau suspendu au flan[c] d'un mont, comme l'aire d'un aigle, servit de citadelle a[u] résidu de ce malheureux peuple, qui s'y est conservé san[s] mélange jusqu'à ce jour. Dormillouse a toujours été consi[déré] par l'Eglise Romaine comme un levain de réforme et par les Vaudois du Piémont comme un refuge dans leur[s] plus grandes détresses. Un auteur catholique l'appelle l[e] petit Genève des Alpes. Quarante familles environ en com[posent] toute la population protestante.

L'œuvre d'un évangéliste dans les Alpes ressemble beau[coup] à celle d'un missionnaire chez les sauvages; car le pe[u] de civilisation qu'il y trouve est pour lui un immense obs[tacle]. Dans la vallée de Freissinière, la plus arriérée sou[s] ce rapport, instruction, bâtisse, agriculture, tout était [à] créer quand Neff y arriva. Beaucoup de maisons n'ont poin[t] de cheminées et presque pas de fenêtres; la cuisine, for[t] étroite, n'est qu'un cloaque obscur. Toute la famille, pen[dant] les sept mois d'hiver, croupit dans le fumier d'un[e] étable, qu'on ne nettoie qu'une fois par an. La nour[riture] et les habits sont aussi grossiers et aussi malpropres qu[e] le logement. On ne cuit du pain qu'une fois l'année; il e[st] de seigle pur grossièrement moulu et non tamisé. Ce pai[n] manque-t-il sur la fin de l'été, on cuit des gâteaux sous [la] cendre, comme chez les Orientaux. Si quelqu'un tomb[e] malade, on n'appelle pas le médecin. On ne sait fai[re] ni bouillon, ni tisane. Neff a vu ces gens donner, dans l'a[r]deur de la fièvre, du vin et de l'eau-de-vie! Heureux si [le] souffrant obtient une cruche d'eau près de son grabat! L[es] femmes y sont traitées avec dureté, comme chez tous l[es] peuples encore barbares; elles ne s'asseoient presque jamai[s]; elles s'agenouillent ou s'accroupissent à la place où elles [se] trouvent; elles ne se mettent point à table et ne mange[nt] point avec les hommes; ceux-ci leur donnent, par-dess[us] l'épaule, sans se retourner, quelques pièces de pain et d[e] pitance, qu'elles reçoivent en baisant la main et faisant [la] révérence. Dans la partie de la vallée dite La Combe, l'ho[rizon] est si borné qu'on n'y voit pas le soleil pendant si[x] mois. Les habitans de ce hameau étaient si sauvages à l'ar[rivée] de Neff, qu'à la vue d'un étranger, fût-ce un paysan, ils se cachaient dans leurs chaumières; les jeunes gens sur[tout] étaient inabordables. Avec tout cela, ce peuple partic[i]pait à la corruption générale, autant que ses moyens le l[ui] permettaient: le jeu, la danse, les juremens les plus gros[siers], les procès, les querelles, l'ivrognerie s'y rencontraien[t] comme partout ailleurs; les rixes sanglantes y étaient trè[s] fréquentes. La piété éclairée avait disparu; le repos, pl[us] funeste que la persécution, avait amené un grand relâch[e]ment.

Ce qui manquait surtout, c'était l'instruction; la lon[gueur] des hivers aurait permis à ces montagnards d'y con[sacrer] beaucoup de temps; mais leur extrême pauvreté leu[r] en ôtait les moyens. Les rochers qu'ils habitent sont si ar[i]des et le climat est si dur, que, malgré l'extrême simplicit[é] de leurs mœurs, on comprend à peine comment ils peuven[t] subsister. Quelques misérables champs, suspendus aux bord[s] des précipices, couverts de blocs de granit, encombré[s] chaque année davantage par les ravins et les avalanches, e[t] où le seigle ne mûrit pas toujours; quelques prairies cou[]vertes de neige, souvent pendant huit mois, et où la fau[x] peut à peine jouer entre les monceaux de pierres; de mai[]gres pâturages, que les brebis partagent avec les chamois composent toutes leurs propriétés, dont le revenu suffit [à] peine pour payer les impôts qui, par la négligence des ré

artiteurs, n'ont point été proportionnés à l'infertilité du ol et du climat.

Neff prit cette vallée en affection, et ressentit un desir rdent d'être pour ce pauvre peuple un nouvel Oberlin. .es maîtres d'école qu'il y trouva savaient à peine lire; on eur donnait, au nom de tous les habitans, un louis pour inq ou six mois. Neff, après avoir, pendant le premier iver, donné lui-même des leçons à tous ceux qui, tant rands que petits, voulurent en recevoir, fit venir, l'année uivante, des maîtres plus instruits, qu'il plaça à La Combe, Dormillouse et à Triève, et il persuada aux paysans de eur accorder un salaire un peu plus élevé. C'était quelque hose que d'avoir des régens; mais il fallait un local dans haque hameau, surtout à Dormillouse, où les élèves se rouvaient en plus grand nombre. Jusque là on avait tenu es écoles dans d'humides et obscures étables, où les écoers, enfoncés dans le fumier, sans cesse interrompus par e babil des gens et le bêlement des bestiaux, étaient obliés de défendre leurs cahiers contre les poules et les chères qui sautaient sur les tables et contre les gouttes d'une eau ousse qui distillait de la toiture. Neff proposa de construire Dormillouse une salle dans une espèce de grange, qui tait un bâtiment commun, et son projet étant adopté, il nit lui-même la main à l'œuvre avec les plus adroits. Chaue maison fournit un homme et un âne pour porter les natériaux; car dans ces contrées on n'a jamais vu de voiure, et il serait impossible de s'en servir. Dans une semaine, a chambre fut maçonnée et plafonnée.

L'amelioration des mœurs de ces pauvres montagnards e tarda pas à être remarquée de leurs voisins. Leur assiluité aux services publics et particuliers, leur empressenent à se procurer des recueils de sermons pour les lire ntre eux les dimanches où le pasteur ne pouvait se rendre lans leurs villages, montraient certainement de bonnes disositions. Ce n'était cependant pas encore là la vie spirituele. Ce ne fut qu'en avril 1823 que Neff vit un réveil religieux éritable se manifester dans plusieurs endroits, entre aures dans le pauvre hameau de Minsas. Les impressions séieuses qu'il y remarqua se propagèrent dans tous les villaes de la vallée avec une rapidité qu'on ne peut expliquer u'en attribuant toute cette œuvre à l'Éternel. Partout on paraissait sentir l'horreur du péché, la nécessité de la reoentance et le besoin de la grâce de Jésus-Christ. Frappé, tonné de ce réveil subit, Neff lui-même avait peine à se econnaître. « Les rochers, les glaciers même, tout me » semblait animé, écrivait-il, et m'offrait un aspect riant. » Ce pays sauvage me devint agréable et cher, du moment » qu'il fut habité par des frères. » Il profita de ces disposiions pour établir à Freissinière une société biblique. Le conité fut composé de dix habitans des divers hameaux, et l prit soin de pourvoir de Bibles les familles qui en manquaient : on leur donna la faculté de les payer à divers ternes, portés, pour les plus pauvres, à deux ou trois ans.

Au milieu de ses prédications, de ses visites et de travaux de toute espèce, Neff trouvait encore le temps de s'occuper des affaires temporelles de ses paroissiens. A Dormillouse, on n'avait pas l'usage d'arroser les prairies; on les voyait souvent arides et couvertes de santerelles. Déjà l'année précédente, Neff avait dit, en montrant la rivière : « Vous « faites de cette eau comme de celle du salut : Dieu vous « envoie l'une et l'autre en abondance, et vos prairies, « comme vos cœurs, languissent dans la sécheresse. » Cette année, la neige ayant manqué, et la terre étant déjà desséchée au printemps, il proposa d'ouvrir des canaux d'arrosage. Il apprit alors qu'autrefois il y en avait eu; que le manque de soins les avait mis hors de service; que plusieurs propriétaires s'opposaient à ce qu'on les rétablit; enfin que comblés, par les ravins et les avalanches, il y aurait trop d'ouvrage à les refaire. « D'ailleurs, ajoutait-on, « l'eau serait pour les plus forts et les plus ingambes, les « autres n'en auraient jamais leur part. » Neff leva ce dernier obstacle en nommant un commissaire pour la distribution des eaux; puis il demanda aux propriétaires intéressés s'ils voudraient s'opposer à une chose si éminemment utile; ils n'osèrent rien objecter et se réservèrent seulement de travailler eux-mêmes dans la partie qui traversait leurs propriétés. Tout étant concilié, il les prévint que dès le lendemain on mettrait la main à l'œuvre, et lui-même alla aussitôt visiter les anciennes traces des canaux et songer à ce que l'on pourrait faire. A la pointe du jour, il réveilla ses travailleurs, qui n'étaient pas accoutumés à aller aussi matin à l'ouvrage pour la chose publique. « Nous nous ren- « dîmes, » dit-il dans le journal qu'il a laissé, « sur les traces « à peine reconnaissables du grand canal. Il y en a pour « trois jours, disaient les uns; pour six, disaient les autres. « Pas autant, leur répondis-je; et divisant aussitôt mes « hommes par escouades, avec un piqueur, je les repartis « sur une certaine étendue, donnant à chacun la tâche « dont je le jugeai capable. A dix heures, on voulait s'en « aller pour le déjeuner; je m'y opposai et je le fis apporter « pour moi comme pour les autres. On continua le travail; « dans quelques endroits il fallait élever des digues de huit « pieds de haut; dans d'autres, creuser à plus d'une toise au « travers des lits rocailleux de trois ou quatre torrens fort « rapides. J'avais quarante hommes en cinq ou six pelotons; « j'allais de l'un à l'autre, dirigeant tout et les excitant au « travail; et à quatre heures après midi l'eau arrivait à la « prairie aux cris de joie de tous les assistans, dont les plus « vieux n'avaient jamais vu ce canal en usage. »

Les jours suivans, encore à la demande de Neff on creusa un long canal dans le travers de la montagne, pour alimenter les trois fontaines du village; il fallut pour cela miner et faire sauter des rochers granitiques, et construire des aquéducs très-profonds.

La pomme de terre est la principale nourriture des habitans de ces montagnes; mais on la cultivait si mal qu'il fallait en couvrir le pays pour en avoir suffisamment. Ne pouvant les faire renoncer à leur routine, Neff se mit à parcourir la vallée pendant plusieurs jours, allant d'un champ à l'autre et ôtant les outils des mains des ouvriers pour planter lui-même à sa façon. C'était beaucoup qu'on le laissât faire; ces pauvres gens croyaient leur terrain perdu, en voyant mettre les pommes de terre à une distance six ou sept fois plus grande qu'ils n'avaient accoutumé, et dès que le pasteur était parti, chacun plantait à la vieille mode. L'exemple étant le seul moyen de réussir au milieu des paysans, Neff cultiva des pommes de terre dans un jardin qui était à sa disposition, et quand, au moment de la récolte, ils virent, au lieu du mince résultat qu'ils attendaient, jusqu'à soixante-dix tubercules à une seule plante, ils le prièrent tous de leur enseigner sa méthode.

Au mois de novembre de la même année, Neff ouvrit une école, qu'il dirigea lui-même, pour les jeunes gens les plus intelligens et les mieux disposés, ceux surtout qui se destinaient à l'état d'instituteurs ou qui l'exerçaient déjà. Comme au printemps chacun devait retourner à ses occupations, il leur donna de quatorze à quinze heures de leçons par jour. La lecture, l'écriture et l'arithmétique prenaient une grande partie du temps; la géographie et le chant sacré servaient de récréation. Neff enseigna même aux plus avancés un peu de physique et de géométrie, dont jusqu'alors ils avaient ignoré même les noms. Il dût employer les moyens les plus simples pour être compris : une boule en buis, traversée par un axe, sur laquelle il avait tracé les principaux cercles, quelques pommes de terre, la chandelle et souvent les têtes de ses écoliers lui servaient à leur rendre

sensibles le mouvement de la terre et celui des corps célestes. En leur montrant la carte, objet tout nouveau pour eux, il les entretenait de l'histoire et de l'état religieux de chaque peuple, et il excita ainsi en eux un grand intérêt pour l'œuvre des missions parmi les païens. Dès l'hiver suivant, douze de ces jeunes gens furent en activité comme maîtres d'école.

L'âpreté du climat des Hautes-Alpes, des courses continuelles et des privations de toute espèce ne parurent pas influer beaucoup sur la santé de Neff pendant les trois premiers hivers de son séjour chez les Vaudois. Mais dans l'été de 1826, il éprouva un grand affaiblissement d'estomac, causé probablement par l'usage d'alimens grossiers, par une extrême irrégularité de régime, peut-être aussi, et cette opinion était la sienne, par la malpropreté des ustensiles de cuivre dont on se sert dans ces contrées. Une foulure au genou, contractée en traversant les débris d'une énorme avalanche, faillit arrêter tout-à-fait ses travaux. Il les poursuivit cependant encore quelque temps; mais il dût enfin céder aux instances de ses amis, qui jugeaient mieux son état que lui-même, et il partit pour Genève où il arriva très-souffrant. Il y écrivit plusieurs méditations religieuses, qui ont été imprimées à un grand nombre d'exemplaires et qu'on ne peut lire sans en retirer une vraie édification. Après beaucoup d'essais infructueux, on lui ordonna les eaux de Plombières et, malgré sa faiblesse, il s'y rendit. Il y prêcha plusieurs fois, et ses prédications furent fort suivies. Il retourna à Genève sans avoir éprouvé de soulagement. L'histoire de ses souffrances toujours croissantes serait aussi instructive que celle de sa vie active. Au commencement d'avril 1829, il ne fut plus permis de douter de sa fin prochaine. La foi, qui lui avait inspiré le dévouement, lui donna la patience et la joie chrétienne sur son lit de douleur. Chaque souffle qui s'échappait de sa poitrine haletante semblait accompagné d'une prière. Dans les dernières heures de son existence terrestre, il semblait qu'on vit errer sur sa bouche son âme impatiente de l'éternité. Il y entra le 12 avril. Il n'était âgé que de trente-et-un ans.

Peu de jours avant sa mort, il reçut de ses amis des Hautes-Alpes une lettre qui vaut sans doute une oraison funèbre: « C'est nous, lui écrivaient-ils, qui sommes la cause de votre » longue maladie. Si nous avions été plus prompts à vous » écouter, vous n'auriez pas eu besoin de tant vous fatiguer » dans les neiges, ni d'épuiser votre poitrine et toutes les » forces de votre corps. Oh! que de peine il vous a fallu » pour nous faire comprendre quelque chose; vous vous » êtes oublié vous-même, comme notre bon Sauveur pour » nous autres... Cher pasteur, sensibles à l'affection que » vous nous avez toujours témoignée, nous voudrions tous, » du fond du cœur, vous être utiles en quelque chose.... » Nous pouvons dire, en sincérité, que si notre sang vous » était utile, nous le donnerions, et nous ne ferions pas plus » pour vous que vous n'avez fait pour nous... Que le Seigneur vous bénisse et vous donne la patience dans ces » longs momens d'épreuve; qu'il vous comble de mille » bénédictions d'en haut et vous récompense de tant de » peines que vous avez prises pour nous! Votre récompense est dans le ciel : une couronne immortelle vous » attend... Nous finissons en nous recommandant à vos » prières; nous, quoique faibles, ne vous oublions pas dans » les nôtres. Toutes les familles, *sans exception*, depuis la » cîme de Romans jusqu'au pied des Influs, vous saluent; » vous verrez les noms de quelques-uns sur cette lettre.

» Nous sommes vos faibles, mais tout dévoués frères. »

« Celui qui a fait pousser trois brins d'herbe là où il n'en » venait que deux auparavant, a bien mérité de sa patrie», disait Swift. Que dirons-nous donc de celui qui a fait produire à des cœurs d'hommes des fruits bien autrement précieux que ceux qu'on peut arracher à un sol aride? Rien autre que ce que Neff eut dit de lui-même, et que saint Paul avait dit avant lui : Gloire à Dieu! car « celui » qui plante n'est rien ni celui qui arrose; mais c'est Dieu » qui donne l'accroissement. » (1 Cor. III, 7.) Sans doute le chrétien est seul capable de se dévouer, comme Neff l'a fait, loin de la vue du monde, aux intérêts présens et éternels de quelques centaines d'hommes grossiers et à demi-barbares; mais c'est Dieu qui fait le chrétien, et qui opère en lui la volonté et l'exécution.

LE CARACTÈRE CHRÉTIEN.

IIe Article. — *Principes qui tendent à le former.*

Dans un premier article, nous avons cherché à esquisser les principaux traits du caractère chrétien; nous nous proposons dans celui-ci de l'expliquer par les principes mêmes qui tendent à le former. Ce sujet est tout aussi important que celui que nous avons traité précédemment; puisque s'il est nécessaire de connaître les résultats positifs auxquels conduit le Christianisme, il ne l'est pas moins de savoir quels sont les ressorts qu'il fait mouvoir, pour accomplir son œuvre.

Disons d'abord que c'est moins par des théories que par des faits, que l'Evangile opère la régénération morale de l'homme. En général on peut dire que les théories ont faiblement contribué jusqu'ici à l'amélioration des mœurs et au vrai bonheur de l'humanité. Elles demeurent d'ordinaire dans l'esprit, sans descendre dans la conscience, et l'on a vu plus d'un exemple d'hommes intellectuellement fort éclairés et moralement très-corrompus. Et pourquoi? C'est que déterminer la raison à admettre en théorie certaines notions plus ou moins vraies, ou imprimer une direction nouvelle à la volonté, sont deux choses fort différentes. L'homme consent assez volontiers à grossir le trésor de ses idées, ou même à échanger ses opinions contre des opinions qui lui paraissent meilleures; pour faire cet échange, il ne faut pas un effort considérable. Mais ne lui demandez pas le sacrifice d'une seule des idoles de son cœur; car si vous n'avez rien à lui offrir pour la remplacer, ou si les motifs que vous lui proposez pour le porter à s'affranchir de ses passions, ne sont pas plus puissans que l'intérêt même qui le retient dans leur dépendance, c'est en vain que vous ferez appel à sa raison; il préférera vous donner sa vie, que de vous abandonner ce qu'il aime autant que la vie.

Que de gens que leur conscience a convaincus, qu'en se livrant à tel ou tel désordre ou en caressant tel ou tel penchant criminel, ils se rendent coupables, extrêmement coupables, et qui cependant manquent de la force morale nécessaire pour rompre avec le mal et pour obéir à leur conviction? Que de gens qui ont assez de lumières pour être persuadés qu'il est de leur plus pressant devoir de renoncer à leur orgueil, de mettre un frein à leur ambition, de devenir tempérans, de maîtriser des passions qui les dégradent, mais qui, semblables à des esclaves accablés sous la pesanteur de leurs chaînes, n'ont pas le courage de les briser, et demeurent dans la servitude? Il n'est besoin que de s'être étudié tant soit peu soi-même, pour savoir que l'obéissance ne suit pas toujours le commandement, et qu'être éclairé sur le devoir ce n'est pas encore le remplir. Que faut-il donc penser de cette maxime favorite de beaucoup de gens, que l'homme ne commet le péché que par ignorance, et qu'il fait le bien du moment qu'il le connaît, sinon qu'elle est, parmi les opinions erronées, l'une des plus légères et des plus formellement contredites par l'expérience; l'accueillir, c'est admettre que des principes seuls sont capables de changer le cœur de l'homme, et que la volonté humaine qui est corrompue ou tout au moins affaiblie, comme presque chacun en convient, est assez forte pour se vaincre elle-même et se redresser, ce qui revient à dire que l'homme est tout à la fois fort et faible, vertueux et vicieux, maître et esclave.

L'homme est bon ou il est mauvais, mais il ne saurait

être l'un et l'autre à la fois. Ses facultés intellectuelles et morales sont si intimement et si indissolublement unies, qu'en atteignant l'une d'entre elles le mal doit nécessairement avoir vicié les autres; car en lui, pensées, volontés, affections, imagination, sensibilité, tout est lié et vient converger à l'unité du moi. Si l'on admet que l'homme est corrompu, à quelque degré que ce soit, comment se représenter que cette corruption s'est réfugiée dans un coin de son âme où elle a borné ses ravages, et qu'elle a respecté et laissé intact le reste de son être moral? Comme aussi, si l'homme est naturellement bon, comment croire que le bien ne se trouve que dans une partie de lui-même et non pas dans l'autre, dans son intelligence, par exemple, et non pas dans sa faculté d'aimer, dans sa faculté d'aimer, et non pas dans sa faculté de vouloir? Il est évident, selon nous, que le bien est partout ou qu'il n'est nulle part; mais l'on ne peut s'inscrire en faux contre la corruption morale de l'homme, sans fermer les yeux à l'évidence; donc c'est le mal qui est partout et le bien nulle part.

Qu'on nous comprenne bien toutefois, nous ne nions pas que l'homme ne soit susceptible d'idées grandes, de sentimens généreux, d'actions louables; pour mettre en doute ces faits, il faudrait récuser le témoignage de l'histoire, et nous prions qu'on n'oublie pas que nous sommes ici dans la question de l'ordre moral et non pas dans celle de l'ordre social. Nous parlons du bien tel que la loi divine le commande, tel que la sainteté immuable de Dieu et son éternelle justice l'exigent, du bien pur de tout alliage, de la vertu pratiquée sans orgueil, de l'obéissance rendue par amour pour Dieu, de l'action morale rapportée à la gloire du Créateur, qui est le principe et qui doit être la fin de toutes les existences, de la vie, en un mot, consacrée au service du Dieu qui a tout donné à l'homme et sans lequel l'homme ne serait pas et ne posséderait rien. De cette vertu, la seule réelle et qui mérite ce nom aux yeux de Dieu, nous soutenons, avec l'Écriture, que l'homme n'en est plus capable; et il n'en est plus capable, parce qu'il s'aime lui-même plus que Dieu et que l'amour des créatures est venu usurper dans son âme la place qui était due au Créateur. Par cet attachement aux choses sensibles, par ce culte de la vanité, il a rompu les relations qui existaient primitivement entre lui et Dieu, il s'est privé de la vie divine; il n'a plus obéi, parce qu'il n'a plus été inspiré par l'amour. Aussi long-temps que vous ne l'aurez pas guéri de cette maladie profonde, invétérée, qui a tari chez lui les sources de la vie, les remèdes extérieurs que vous employerez pour le rendre moral, ne seront que d'inutiles palliatifs, sans effets durables. Pour améliorer l'homme, commencez par changer son cœur. Or, pour qu'il puisse triompher du principe de corruption qui est en lui et qui, se mêlant à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il dit, à tout ce qu'il pense, à tout ce qu'il sent, le constitue coupable devant la justice divine et le rend incapable du souverain bonheur, il faut qu'une puissance supérieure à sa force, qui n'est que faiblesse, vienne l'arracher à son esclavage, le rende à la liberté, purifie ses affections, réforme son caractère, régénère tout son être. Voilà l'œuvre que se propose le Christianisme, et cette œuvre il l'accomplit par un fait historique hors de l'homme, *la rédemption*, et par un fait moral dans l'homme, la nouvelle naissance ou *la régénération*.

L'Évangile publie un fait inouï dans les annales de l'humanité et même dans celles de la création, un fait qui, non seulement confond les pensées de l'homme, mais qui absorbe les plus hautes conceptions des anges, c'est la mort expiatoire du Fils de Dieu; abîme de justice et d'amour, où l'innocent paie pour les coupables, où le juge devient Sauveur, où le Créateur prend la place des créatures, où Dieu se sacrifie pour les hommes! Mais en se sacrifiant pour eux, il a montré tout à la fois combien il les aimait et combien la sainteté et l'inviolabilité de sa loi lui étaient chères; il a déployé sa miséricorde et fait éclater sa justice; il a exécuté la menace prononcée contre le péché et il a épargné les pécheurs; il a châtié en pardonnant et pardonné en châtiant; son éternelle justice a été solennellement vengée et son amour pour ses créatures a été mis pour toujours à l'abri du reproche de faiblesse et de lâche condescendance; il a glorifié dans la croix celles de ses perfections qu'il importait le plus à l'homme de connaître, et maintenant la sainteté et l'amour, la justice et la miséricorde, rapprochées et réunies par l'œuvre du Rédempteur proclament à la face de la création tout entière, d'une part, que Dieu ne tient pas le coupable pour innocent et que hors de Christ sa justice atteint infailliblement les coupables, de l'autre, qu'il est prêt à accueillir avec amour et à sauver les âmes accablées sous le poids de leurs transgressions et qui soupirent après le pardon et la délivrance.

Embrassez cette bonne nouvelle de grâce; croyez à la rédemption, non comme à tout autre fait historique, mais en vous en faisant l'application à vous-même, et en vous considérant comme y étant le premier intéressé; acceptez pour votre propre âme les résultats magnifiques de la mort du Sauveur, c'est-à-dire recevez le pardon qui en est la conséquence, goûtez la paix qui en découle, participez à la réconciliation qu'elle accomplit et, quand vous aurez trouvé dans la foi à ce mystère d'amour la réponse à tous les doutes de votre esprit, la satisfaction de tous les besoins de votre cœur, la fin de toutes les angoisses de votre conscience, vous nous direz vous-même ce qui se passe dans une âme d'homme qui croit à la Rédemption, et nous n'aurons plus besoin de vous en instruire. La rédemption par la mort du Christ aura produit son effet en vous : vous serez un *homme nouveau*.

Représentez-vous, en effet, ce que doit éprouver un homme sérieux qui se place, avec sa conscience, en présence de la croix du Rédempteur du monde. Comprenez-vous qu'il puisse conserver les idées relâchées qu'il s'était faites du péché, lorsqu'il ne le considérait que comme une conséquence de la faiblesse de l'homme, ou comme une suite de son état d'imperfection? Non, il l'envisagera comme un mal réel, comme une violation de la loi, comme un outrage envers la majesté de Dieu, comme un objet de réprobation aux yeux du Saint des saints. La justice divine lui apparaîtra sainte, immuable, inviolable dans ses arrêts. La croix lui apprendra à haïr le mal de la haine que Dieu lui porte, et à aimer la sainteté de l'amour dont Dieu lui-même, qui est saint par essence, l'affectionne. Il se sentira humilié à la pensée que sa rébellion contre son Créateur a eu pour effet de rendre nécessaire le sacrifice du Saint et du Juste, et il sera réjoui en apprenant que les angoisses du Fils de Dieu sont devenues la source de sa paix, et l'abaissement du Seigneur des seigneurs, son triomphe et sa gloire. Vous n'avez pas besoin d'employer auprès de lui beaucoup d'argumens pour lui prouver qu'il doit être humble : les humiliations de Jésus-Christ lui en disent là-dessus plus que tous les motifs de la morale humaine. Vous pouvez vous épargner la peine de chercher à le convaincre qu'il doit aimer Dieu : il a dans la mort de son Sauveur la preuve la plus inouïe de la charité du Créateur, et le motif le plus puissant à l'aimer de tout son cœur et de toutes les forces de son âme. Pour le porter au renoncement et lui inspirer l'esprit de sacrifice, quelle éloquence pourriez-vous mettre en œuvre, qui ne soit faible et ne devienne puérile même, à côté du fait de l'incompréhensible dévouement du Sauveur? Pour tuer l'égoïsme en lui et embraser son âme du feu de la charité, quel moyen pourriez-vous employer, qui pût remplacer la vertu de l'amour de Jésus-Christ? Et quand le Fils éternel du Père meurt pour rendre possible l'exercice de la miséricorde, et pardonne, en expirant, à ses bourreaux, qui pourra croire à tant de miséricorde et à un pardon acquis à un aussi grand prix, sans étouffer dans son âme tous les desirs de vengeance, sans pardonner à ses ennemis, sans les aimer, sans leur rendre le bien pour le mal?

C'est ainsi que tous les motifs à la sainteté et à la vertu se trouvent renfermés dans la rédemption et découlent de la mort de Jésus-Christ. Dans tous les âges, la foi à ce mystère de justice et d'amour a produit des effets moraux qu'aucune autre doctrine au monde ne saurait revendiquer; et nous défions qui que ce soit de citer un seul individu, depuis l'origine du Christianisme, qui ait possédé LA FOI des chrétiens, et dont la vie et les affections ne soient pas devenues pures et saintes par l'influence de cette doctrine de pardon et de vie.

En attaquant le mal dans sa racine et en donnant le coup de mort à tous les penchans vicieux à la fois, le Christianisme procède d'une manière toute différente de la morale

philosophique. Pour améliorer l'homme, celle-ci s'adresse à chacun de ses penchans en particulier et les combat successivement, tandis que l'Evangile s'occupe d'abord de purifier le cœur, implante un principe nouveau dans l'âme et, pour avoir de bons fruits, change la sève de l'arbre. Sans doute, il ne détruit pas subitement toutes les inclinations vicieuses, et il ne crée pas instantanément ce caractère chrétien que nous avons admiré; mais il affaiblit considérablement la force des penchans au mal et ne leur permet plus de reprendre l'empire qu'ils avaient usurpé; d'ailleurs, en communiquant le principe de la sainteté, qui est l'amour de Dieu, il jette dans l'âme un germe fécond, qui tend à un développement toujours plus grand et qui doit finalement amener la restauration glorieuse de l'image de Dieu dans l'homme.

Ajoutons que l'impression produite sur le caractère du chrétien par la foi au Rédempteur est rendue profonde et durable par l'action de l'Esprit de Dieu. Le mal est si invétéré dans l'homme qu'il ne cède qu'à l'influence de cet agent régénérateur. Il le faut pour élever l'homme au-dessus de lui-même et pour le rendre capable de triompher d'une nature corrompue. Cet Esprit de grâce accompagne la lecture de la Parole de Dieu, répond à la prière, ouvre le cœur aux doctrines du salut, les y fait pénétrer avec efficace, en conserve et en fortifie l'impression, aguerrit l'âme dans ses luttes contre les tentations, imprime en elle les traits du caractère moral de Dieu, et accomplit l'œuvre de sa régénération.

L'âme, ainsi impressionnée par le sentiment de l'amour divin, obéit par reconnaissance et se sanctifie pour plaire à Dieu. La loi morale lui devient chère; elle peut l'accomplir, parce qu'elle en a le désir et parce que Dieu lui en donne la force. La vie de Jésus-Christ, qui est le modèle sans tache de toute perfection, devient l'objet de son étude attentive. Elle y trouve des directions pour tous les cas possibles, et c'est à l'école de ce divin maître qu'elle apprend à faire l'application des principes qu'elle a puisés au pied de la croix. Le chrétien reconnaît les droits de Dieu sur lui, la justice de ses ordonnances, l'inviolabilité de sa loi. Il sait qu'à la pratique de ses commandemens est attaché le bonheur et qu'il est de son intérêt le mieux entendu de s'y conformer; il est convaincu que la félicité du ciel est inséparable de la régénération complète de son être et que sans la sanctification personne ne verra le Seigneur; il sent que les bienfaits de Dieu dans la nature et dans la Providence et ses dons dans la grâce l'obligent à un amour sans bornes, à une soumission entière, à une confiance illimitée, à une obéissance parfaite. Mais tous ces motifs viennent se confondre pour lui dans ce grand motif, qui donne à tous les autres un aiguillon puissant: Dieu m'a aimé, lorsque je ne l'aimais pas; je ne m'appartiens donc plus à moi-même, mais au Sauveur, qui est mort et ressuscité pour mon éternelle rédemption.

En nous résumant, nous trouvons que le grand principe de la vie chrétienne est l'amour de Dieu, que cet amour est le plus puissant motif à la sainteté, que la rédemption opérée par Jésus-Christ est le seul moyen de l'allumer dans l'âme, et que ce n'est que dans la foi à l'Évangile que l'homme peut puiser les forces dont il a besoin pour combattre avec succès le penchant qui le porte au mal, et pour rétablir dans son âme l'image de Dieu effacée par le péché.

Dans un prochain et dernier article, nous considérerons le vrai type du caractère chrétien dans la vie de Jésus-Christ, qui est le modèle accompli de toute perfection.

VOYAGES.

VOYAGE DE MM. ZWICK ET SCHILL PARMI LES TRIBUS DE KALMOUKS DU GOUVERNEMENT D'ASTRACAN.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Il est à regretter que ces steppes, qui paraissent si riches en objets interessans pour le naturaliste, soient si rarement visités par les Européens; mais ce voyage présente des difficultés auxquelles l'hospitalité asiatique ne peut remédier. Dans ces déserts où, pendant des journées entières, on ne trouve ni une habitation ni une goutte d'eau, et où les tribus de bergers changent fréquemment de résidence, le voyageur est sans cesse en danger de périr, s'il ne s'est pas pourvu d'un guide expérimenté. Les marchands de bestiaux et les colporteurs russes, à qui l'amour du gain fait mépriser les dangers, les fatigues et les besoins de tous genres, se hasardent seuls à y pénétrer.

Il est d'autres obstacles et d'autres périls qui ne tiennent pas uniquement à la nature du pays. Les différens clans sont souvent en guerre les uns avec les autres. Des haines héréditaires donnent lieu à des combats continuels et, comme aux jours des patriarches, les puits sont une occasion de disputes toujours renaissantes dans ces arides déserts. C'est presque toujours de ces puits que les lieux dans lesquels ils sont placés tirent leurs noms. La *Vallée des Vers*, par exemple, est ainsi nommée parce que l'eau du puits qui s'y trouve est pleine de vers; le *Chargaihn Chuduk*, ou la *Fontaine de Pin* n'emprunte pas son nom d'arbres de cette espèce croissant dans le voisinage, car on n'en trouve pas à une grande distance; elle le doit à ce que ce puits a autrefois été entouré de planches de pin. L'eau de ces puits est souvent amère, et même quelquefois si mauvaise qu'on ne peut la boire. Durant une de leurs haltes, les Tartares qui accompagnaient nos voyageurs, fatigués des discussions interminables qu'il leur fallait avoir avec les Russes et les Kalmouks sur l'usage d'un puits, en creusèrent un nouveau. Ils trouvèrent à environ dix-huit pieds de profondeur, trois sources d'eau douce qui remplirent bientôt le puits à cinq ou six pieds de hauteur. Leur joie fut d'autant plus grande que l'eau de l'ancien puits était devenue amère. Tout le monde vint à celui qu'ils avaient creusé, et l'on recherchait l'amitié de leurs gens pour obtenir un peu d'eau. Mais leur triomphe ne fut que de courte durée; car au bout de peu de jours, l'eau du nouveau puits fut encore plus amère que celle de l'ancien. Ces deux puits furent appelés par les Kalmouks, en l'honneur des deux voyageurs, *Nemeseh Chuduk* (les puits allemands), et ce nom se conservera probablement pendant des générations, en souvenir de leur visite.

Nous étonnerons-nous après cela de voir que dix-sept cents ans après la mort de Jacob, dont le nom et la mémoire étaient en si grande vénération parmi ceux qui s'honoraient de descendre de lui, on se souvint encore dans tout le pays que c'était ce patriarche qui avait fait creuser le puits qui se trouvait auprès de Sichar, et que la Samaritaine le désignât sous son nom, dans son entretien avec le Sauveur: « Notre père Jacob, lui dit-elle, nous a donné ce puits. » Ecoutons la réponse qui lui fut faite : « Quiconque boira de » cette eau aura encore soif; mais celui qui boira de l'eau » que je lui donnerai n'aura jamais soif; mais l'eau que je » lui donnerai deviendra en lui une source d'eau qui jaillira jusqu'à la vie éternelle. » Quand nous lisons ces disputes pour des puits, et le soin jaloux avec lequel ceux qui les possédaient empêchaient les étrangers d'y puiser de l'eau, combien nous paraît plus frappante et plus belle la métaphore par laquelle est si souvent exprimée dans nos Saints Livres, l'offre gratuite et universelle de la miséricorde divine : « Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi (c'est-à-dire à » ma source), et qu'il boive. Vous tous, qui êtes altérés, » venez aux eaux. »

Nos voyageurs arrivèrent au camp du prince Erdeni, qui était composé d'environ cent tentes dressées dans une petite vallée, au centre de laquelle se trouvaient quelques puits. Au nord de ces puits étaient les tentes royales, c'est-à-dire celle d'Erdeni lui-même, la salle de justice, et la tente de la princesse Miugmer, fille du prince; au sud, étaient les *Churulls* (les temples), et la demeure du grand-prêtre ou Lama; les tentes des prêtres inférieurs ou *Gilons* formaient un vaste demi-cercle autour des premières, et elles étaient elles-mêmes entourées de celles des ministres et des serviteurs du prince. Les portes de toutes les tentes étaient tournées vers le principal temple et vers l'intérieur du demi-cercle.

Nos voyageurs trouvèrent Erdeni dans l'intérieur de sa tente, assis sur un coussin, à la manière des orientaux. Sa femme était à sa droite et son jeune fils à sa gauche, dans les

bras de sa nourrice. Le prince était vêtu d'un habit kalmouk de drap bleu; il avait des pantalons blancs et un bonnet de velours bordé de martre. Il jouait de la *dombre*, ou guitare kalmouke. La princesse portait un vêtement bleu et blanc par dessus un jupon de soie rouge, orné de fleurs d'or; elle avait sur la tête un bonnet kalmouk, haut et carré, en mousseline d'or de Perse; il était bordé de martre comme celui de son mari.

MM. Zwick et Schill avaient reçu de Pétersbourg des lettres du ministre des affaires étrangères pour les chefs des différentes hordes. Erdeni lut deux fois avec beaucoup d'attention celle qu'ils lui présentèrent, et leur demanda ensuite leurs noms et le but de leur voyage. Il s'informa aussi avec beaucoup d'intérêt de ses anciennes connaissances, les missionnaires Schmidt, de Pétersbourg, et Loos de Sarepta. Après qu'on eut pris du thé et du tchigan, ou lait de jument aigre, qui est l'aliment le plus recherché des riches Torgotes, les voyageurs se retirèrent.

A une seconde visite, ils étalèrent les présens qu'ils avaient apportés et qui consistaient en étoffes de Sarepta, en tabac et en pain d'épice. Son Altesse témoigna en être satisfaite. Erdeni et sa femme fumèrent sur le champ une portion du tabac; ils envoyèrent au Lama la moitié du pain d'épice, et en distribuèrent une partie à ceux qui étaient présens. Quant à l'objet de leur voyage, qui était de répandre parmi les sujets d'Erdeni les fragmens de la Bible traduits en kalmouk, le prince répondit poliment, mais en évitant de se prononcer; il allégua la nécessité de consulter le Lama, et tint les voyageurs en suspens pendant près d'un mois, sans leur faire une réponse définitive. A la fin, il leur donna une lettre qui autorisait ceux de ses sujets qui le désireraient, à recevoir des livres des étrangers, et il daigna lui-même en accepter deux exemplaires. Il ne se trouva pas dans tout le camp un seul individu qu'on pût engager à suivre son exemple, ce qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence des *Gilons*. Il paraît qu'ils étaient parvenus à persuader aux Kalmouks qu'en acceptant ces livres, ils mettraient en péril, non-seulement leur religion, mais encore leur indépendance; que les Russes les forceraient à labourer la terre, leur feraient payer des taxes et les enrôleraient comme les Cosaques. Nous n'avons pas besoin de faire sentir toute l'absurdité de ces rapports; ces bons Allemands n'avaient, comme nous l'avons déjà dit, d'autre but que de répandre les Saintes-Écritures, et bien loin d'être des émissaires du gouvernement ou de l'Église russe, ils avaient eux-mêmes été les victimes de l'intolérance de cette Église qui avait mis obstacle à la continuation de leurs travaux. Cette opinion se répandit néanmoins dans la plupart des hordes qu'ils visitèrent et il n'est pas étonnant que, se faisant d'avance une idée aussi fausse du christianisme qu'on cherchait à leur faire connaître, ces peuples s'attachassent plus fortement encore à leur ancienne religion, qu'ils regardaient comme la garantie de leur indépendance.

Pour donner à nos lecteurs une idée de ce qu'est cette religion ou cette *nomûn*, comme ils l'appellent, qui leur est si chère, nous dirons seulement que la science des prêtres se borne à lire des prières et des livres sacrés dans la langue du Thibet que très-peu d'entre eux comprennent, et que c'est par une machine que s'accomplissent leurs actes de dévotion. Nos lecteurs ont sûrement entendu parler des moulins à prières des aveugles sectateurs du Grand-Lama. Voici la description qu'en donnent nos voyageurs :

« Le *Kurdu* ou machine à prières, se compose de cylindres en bois de différentes grandeurs, creux et remplis de manuscrits en *Tangout*. Ils sont ornés de raies rouges et de caractères sanscrits dorés, qui présentent ordinairement la formule *Om-ma-ni-bad mel-chum*, dont on n'a jamais pu découvrir la signification. Chacun de ces cylindres est fixé sur un axe de fer, qui traverse une machine carrée qui peut se fermer. On peut mettre la machine en mouvement au moyen d'un cordon; le cylindre tourne alors sur son axe comme une meule de moulin. Avant l'incendie qui a eu lieu à Sarepta, nous avions deux grands *Kurdus* de ce genre, garnis de manuscrits *tangout* de toute espèce, roulés l'un sur l'autre dans l'intérieur des cylindres, et qui auraient formé une longueur de plusieurs centaines de pieds. Les moulins à prières rendent de bien plus grands services que les rosaires: ceux-ci ne sont bons qu'à aider à prier; et les Mongols croient que c'est une œuvre méritoire de mettre respectueusement en mouvement, par le vent ou par quelque autre moteur, les écrits qui contiennent des prières ou d'autres documens religieux, afin que le bruit de ces lambeaux de théologie puisse arriver jusqu'aux dieux et attirer leurs bénédictions. Les moulins à prières contenant ordinairement la formule tangout, que nous avons citée et qui est utile, à ce qu'on prétend, à toutes les créatures vivantes, et celle-ci y étant répétée jusqu'à dix mille fois, il résulte en une multiplication de force semblable à celle qu'on obtient par les machines; et la prière pouvant ainsi se manufacturer en quelque sorte, comme tout autre objet, il n'est pas surprenant que l'on trouve généralement dans les maisons des Mongols de ces instrumens, dont l'ingénieuse invention permet d'assiéger le ciel avec aussi peu de peine que possible!»

Le volume publié par MM. Zwick et Schill pourrait nous fournir un grand nombre d'autres citations intéressantes; mais nous craignons d'avoir déjà dépassé les limites qui nous sont assignées, et nous nous bornerons à dire, en finissant, qu'il présente les Kalmouks sous un jour beaucoup plus favorable qu'on n'aurait pu s'y attendre d'après les relations imparfaites de Clarke, Bell et Pallas. Les hommes de cette nation qui sont entrés au service de Russie ont assez prouvé qu'ils sont très-susceptibles d'être civilisés. Le prince Sered Dscheb, colonel dans l'armée russe et chevalier de plusieurs ordres, se distingue honorablement des autres princes Kalmouks par ses connaissances et ses manières; il a déjà beaucoup fait pour la civilisation de ses sujets, qui le craignent encore plus qu'ils ne l'aiment, parce qu'ils regardent tous les essais qu'il tente comme autant d'innovations dangereuses. Il s'est fixé sur la rive gauche du Volga, dans un grand château construit en bois, qu'il a fortifié à la manière des Russes. On trouve dans l'intérieur des meubles d'acajou, des glaces, des pendules et un piano. Pendant le dîner du prince, une troupe de musiciens kalmouks, dirigés par un Russe, exécutent avec beaucoup d'accord des marches et des symphonies allemandes. M. Zwick fut admis à la table de cet homme, aussi distingué par ses talens que par son rang, et il fut charmé du ton aisé de sa conversation; elle eut lieu en russe, auquel succédaient quelquefois le kalmouk, le tartare et même l'allemand.

UNE SOLENNITÉ SAINT-SIMONIENNE.

Jamais peut-être le vide mortel de l'incrédulité ne se fit plus sentir que de nos jours; jamais il ne tourmenta davantage de son isolement et de ses dégoûts une société tout entière; jamais surtout il ne se montra en traits plus expressifs chez les hommes qu'une raison plus élevée ou qu'une sensibilité plus profonde appellent à traduire a la foule les impressions qu'elle éprouve plus faiblement et sans s'en rendre compte, sa souffrance, et les funestes conséquences de son défaut de fortes croyances morales. La génération actuelle est un pauvre malade qu'on a privé successivement de tout ce qui pouvait alimenter sa vie, et qui, tout agonisant, perdant chaque jour une de ses illusions, se voit entouré de faux docteurs, tous empressés à lui offrir à l'envi les excitans les plus funestes, qui ne raniment en lui que la fièvre, ou à combattre les symptomes extérieurs de son mal, sans songer à en tarir la source. Les uns, poètes ou romanciers, réveillent une sensibilité morale presque éteinte, par les peintures les plus nues du vice et du crime; les autres, économistes ou hommes politiques, veulent rendre des forces et de la santé au patient, en se contentant d'arranger sa chambre de manière à ce qu'il y soit plus à l'aise.

Entre tous ceux qui ont vu la plaie de leur siècle se distinguent les Saint-Simoniens; ils n'ont pas sondé cette plaie, ils ne l'ont pas suivie jusqu'au fond du cœur humain, mais ils en ont assez bien saisi les caractères extérieurs ou plutôt les conséquences sociales. Ils ont peint le désordre comme ils le sentaient, en économistes, qui ne cherchent rien en eux, mais tout au dehors, dans les institutions, dans

les mœurs générales, dans les connaissances scientifiques. Leurs études les portaient à observer cette face superficielle du mal, mais elles les laissaient là. Ils ont eu des paroles énergiques et touchantes pour décrire la triste condition des classes inférieures; ils ont signalé avec vérité, sous plus d'un rapport, les charges qui resultent pour ces classes industrieuses de l'oisiveté de beaucoup de riches. Mais lorsqu'ils ont voulu aller plus avant, lorsque arrivés à sentir la nécessité d'un lien moral pour le salut d'une société que le plus hideux égoïsme mine et dissout, ils ont voulu parler à cette société de foi, de religion, atteints du mal de tous, aussi dépourvus que leurs auditeurs de ces convictions dont ils signalent le besoin, ils ont monté leurs têtes jusqu'au délire, ont rêvé je ne sais quel monstrueux amalgame de subtilités mystiques et de politique matérialiste, et se sont coordonnés aussitôt en une association hiérarchique, en une théocratie panthéiste, c'est-à-dire, athée, qu'ils ont proclamée, sans hésiter, la constitution définitive de l'avenir. Dès-lors, leur langage a pris un singulier caractère de désordre et d'obscurité qu'ils nomment de l'inspiration, mais qui ne rappelle que la fièvre.

Les Saint-Simoniens sont un exemple frappant de ce que peut l'orgueil pour égarer des hommes d'ailleurs éclairés et doués de logique. A force d'avoir répété *gloire à nous!* et d'avoir humé la fumée de leurs propres encensemens, le vertige les a saisis, et leur langue a échappé à l'empire de leur raison. *Se disant être sages, ils sont devenus fous* (Rom. 1, 22.) Qu'on lise, pour s'en convaincre, dans le *Globe* du 28 novembre, le récit d'une prétendue solennité religieuse qui avait eu lieu la veille à la salle Taitbout :

» Hier la famille Saint-Simonienne, entourée du public qui se presse à nos prédications, a assisté à une scène profondément empreinte du caractere religieux, et dans laquelle chacun de ses membres a senti décupler son amour et son respect pour NOTRE PÈRE SUPRÊME, parceque, dans un de ces mouvemens sublimes que Dieu réserve à ceux qu'il a marqués au front de son sceau, il a apparu à tous cent fois plus MORAL et MEILLEUR, cent fois plus *grand* et plus *profond*, cent fois plus *puissant* et plus *beau*, cent fois plus PRÊTRE qu'il ne s'était encore révélé à eux. La famille, pendant un long moment, a vécu de la vie du PÈRE SUPRÊME et de celle de plusieurs de ses membres qui, tour à tour, subitement inspirés par le drame qui se passait sous leurs yeux, ont exprimé avec effusion leurs sentimens. De ce jour la religion est devenue pour nous un fait *pratique*, dont chacun de nous s'est senti pénétré comme par une tendre inspiration.

A midi NOTRE PÈRE SUPRÊME ENFANTIN, suivi du père *Olinde Rodrigues*, est venu s'asseoir; un fauteuil vide était placé à côté du sien, symbole de l'appel que nous adressons à la femme. Le père *Olinde Rodrigues* s'est assis à sa droite. L'assemblée était fort nombreuse; tous les couloirs et l'escalier étaient encombrés.

M. Enfantin demeuré Père suprême de l'association, depuis la retraite de son collègue, M. Bazard, a ouvert la séance par un discours que l'espace ne nous permet pas de reproduire, mais qui annonçait aux auditeurs que le Saint-Simonisme entrait dans une ère nouvelle de développement, qu'après avoir sapé l'ancien ordre politique, après avoir enseigné, il allait réaliser, organiser l'ordre nouveau.

« Nous allons, dit l'orateur, pratiquer de toutes nos forces « par les voies exclusivement pacifiques, l'émancipation MO» RALE, intellectuelle et physique de l'industrie, c'est à dire » des industriels; nous allons fonder le culte : » (Le culte en effet pour les Saint-Simoniens, est l'industrie. Quel renversement d'idées!)...

« .. Nous sommes donc maintenant apôtres.

« Une de nos faces s'est momentanément obscurcie, c'est celle de la *science du dogme*. (Celle que représentait M. Bazard; le mot obscurci est à remarquer). Une autre s'est élevée et va grandir brillante; c'est celle de l'*industrie*, du *culte*; elle est représentée par Olinde Rodrigues, etc. »

Ce dernier a pris alors la parole, et après avoir fait son histoire particulière, après s'être proclamé le plus religieux des Saint-Simoniens après le Père suprême, il a fait un appel aux capitalistes, aux industriels, aux artistes, pour qu'ils vinssent concourir à la fondation de l'industrie et du crédit Saint-Simoniens que lui, chef du culte, vient d'instituer. M. Rodrigues a lu ensuite un acte d'association financière, véritable traité commercial, qu'on n'eût jamais pu croire, avant ce siècle de finance, voir entrer dans les attributions d'un chef de culte. Cette innovation ressemble à une inspiration du génie matérialiste de notre âge.

Après M. Rodrigues est venu M. Barrault, orateur d'un vrai talent, au langage chaleureux et poétique, qui a fait un nouvel appel aux artistes et aux industriels.

Mais ce qui mérite surtout l'attention de nos lecteurs, c'est un incident qui a terminé la séance. Nous laisserons au *Globe* le soin de le leur faire connaître; car nous craindrions d'altérer le singulier caractère de cette scène, en essayant de la reproduire nous-mêmes :

« Barrault avait parlé; le père ENFANTIN et le père *Rodrigues* s'étaient levés pour sortir de l'assemblée, lorsque Reynaud se tenant debout a demandé à parler.

» Lorsque notre PÈRE ENFANTIN a pris possession de l'autorité suprême, le père *Bazard*, qui jusque là avait partagé la suprématie avec lui, a *protesté*, et s'est retiré. Peu après, plusieurs membres de la hiérarchie Saint-Simonienne ont *protesté* de même, et se sont écartés du sein de la famille. Reynaud n'a pas tardé à se manifester aussi comme *protestant*. Toutefois il était resté parmi nous; et notre père ENFANTIN, qui avait pour lui une affection toute particulière, qui l'avait initié à notre foi, qui, au commencement de 1831, l'avait appelé près de lui du fond de la Corse, où il exerçait les fonctions d'ingénieur des mines, lui avait dit avec bonté, dans la réunion de la famille qui eut lieu le samedi 19 novembre : « Je t'exhorte à remplir, à l'égard de mes actes, soit » dans nos réunions de famille, soit en public, la mission de haut » protestantisme que j'avais réservée à Bazard. »

« Reynaud s'est levé, et avec une voix retentissante, dans l'attitude d'un homme extrêmement animé, gesticulant avec véhémence, il a déclaré protester contre l'acte du père *Olinde Rodrigues*. « Car, a-t-il dit, malgré l'assertion du père *Olinde Rodrigues*, » l'argent ne peut avoir encore de puissance MORALE, puisque » vous, père ENFANTIN, d'après les termes posés par vous, vous » détruisez la MORALE ancienne sans avoir la MORALE nouvelle. » Vous n'avez pas de morale, particulièrement en ce qui concer» ne les rapports de l'homme et de la femme. »

« Cette protestation inattendue a profondément étonné l'assemblée.

» Ici a commencé un drame qui a duré une heure et demie, auquel ont pris part, avec notre Père ENFANTIN et Reynaud, le père *Rodrigues*, Laurent, E. Talabot et Baud, et dont il nous est impossible de reproduire l'effet éclatant.

« Mais rien n'égale la puissance calme et bienveillante qu'a manifestée NOTRE PÈRE ENFANTIN, si ce n'est l'admiration respectueuse qu'il a bientôt inspirée au public qui, comme tous les publics de l'époque actuelle, a naturellement une prédilection marquée pour les *protestans*; puisque toute l'œuvre politique du siècle se réduit encore à *protester* contre le passé.

« Tour à tour moralisant Reynaud et le relevant avec tendresse, dominant la foule qui, depuis plusieurs heures comprimée dans l'étroite enceinte de la salle, s'agitait impuissante, commandant ses applaudissements, il révélait à tous le Pontife de l'avenir répandant à flots autour de sa personne sacrée la confiance et la vénération. Tous les yeux étaient fixés sur sa face, qui rayonnait d'un calme majestueux. Ses paroles étaient avidement accueillies; et lorsqu'il disait comment la MORALE de l'avenir, en ce qui concerne les rapports de l'homme et de la femme, c'était le principe d'*égalité*, d'*association*; et lorsqu'il annonçait à ceux qui venaient à nos prédications sans y apporter les sentimens que méritent des hommes qui ont renoncé à leur repos, à leur fortune, à une existence honorée, pour se vouer, à travers mille entraves, à l'amélioration du sort de leurs semblables, qu'il les dispensait de leur inutile curiosité. Reynaud se calmait à sa voix. Tous ses fils attendaient le moment de se jeter dans ses bras, lorsqu'il a dit à Baud, qui lui avait demandé la permission de parler, qu'il la lui accordait.

« Lorsque Baud a eu dit, notre Père ENFANTIN s'est levé, et bientôt tous ses fils étaient dans ses bras. Reynaud lui même, après un instant d'hésitation, s'est jeté à son cou avec transport. »

Qu'à la lecture d'une pareille scène et de ces paroles délirantes, les hommes qui ne connaissent de sérieux que la question du jour bornent toutes leurs réflexions à placer le morceau dont il s'agit entre deux pièces de théâtre qui font assaut de singularité; pour nous, Chrétiens, nous trouvons là quelque chose qui nous serre le cœur. Nous ne pouvons voir, sans une profonde pitié, des hommes qui souffrent d'un mal dont nous avons souffert comme eux, mais qui n'ont pas le secret de ce mal, se jeter si loin de la vérité, seule condition de leur bonheur présent et à venir.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 15. 14 DÉCEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

DU FORMALISME POLITIQUE.

Le formalisme religieux que le Christianisme était venu détruire, dont l'Evangile semblait devoir à jamais prévenir l'invasion, et qui pourtant finit par inonder l'Eglise où il a universellement régné pendant des siècles, est de nos jours condamné et abandonné, du moins en théorie; car, en fait et en pratique, il exerce encore sur les masses un empire immense qu'il partage avec l'incrédulité, qui est à la fois sa fille et sa mère. On a reconnu que, loin d'être la religion, il n'en est qu'un trompeur simulacre; que, substituant le culte à la morale et une froide et stérile orthodoxie à la foi vivante et active, usurpant la place de la vraie piété, transformant l'Evangile en un vain rituel, et réglant minutieusement l'extérieur de l'homme, il le laisse au fond tel qu'il est. La philosophie unit maintenant sa sentence de réprobation à l'irrévocable et tout puissant anathème dont le frappèrent dès le commencement le Sauveur et les Apôtres.

A côté du formalisme religieux qui tombe, s'élève un formalisme non moins funeste, le formalisme politique; tant la pauvre humanité est exposée à être le jouet de l'erreur et de l'illusion, lorsqu'elle cesse d'écouter et de suivre docilement le guide céleste qu'elle a reçu. Nous appelons *formalisme politique* la disposition, aujourd'hui générale, à ne chercher le bien-être et le perfectionnement social que dans les institutions et les intérêts matériels, en ne tenant presque aucun compte des croyances et des mœurs; et à considérer l'Etat et le genre humain comme une sorte de machine vivante, une espèce d'organisme, que la personnalité seule fait mouvoir. Ce nouveau formalisme a la même origine, et produit, dans une autre sphère, les mêmes maux que le formalisme religieux. Si celui-ci dénature la foi et la piété, et met en péril l'avenir de l'homme, celui-là nuit essentiellement à la sécurité et à la prospérité publiques, il compromet l'avenir de la société. A aucune autre époque l'homme ne s'est tant occupé de son état et de ses rapports sociaux, du développement de ses destinées terrestres, et n'a tant parlé d'améliorations et de progrès. Jamais concert aussi unanime d'efforts et de vœux. Rien n'a été omis de ce qui paraissait pouvoir conduire au but désiré ou en rapprocher plus ou moins; on a essayé de tous les systèmes, tenté toutes les directions et toutes les voies; industrie, commerce, agriculture, législation, administration, gouvernement, économie domestique et publique ont tour à tour été préconisés comme étant la source ou la base du bien-être universel où l'on aspire, comme réalisant les utopies des philosophes et des publicistes. Toutes les forces dont l'homme dispose, science, pouvoir, richesse, se sont placées au service de la haute politique. On n'a reculé devant aucun obstacle; tout a été ébranlé; guerres, révolutions, tout a été mis en œuvre. Sans doute de grands résultats ont été obtenus; mais sont-ils proportionnels aux travaux et aux combats qu'ils ont coutés? Le calme, le bonheur des peuples vont-ils s'accroissant à mesure qu'avancent la démolition et la réorganisation sociales? La paix, la félicité publiques reposent-elles sur des fondemens plus solides? L'avenir est-il parfaitement serein? Est-il envisagé, attendu avec confiance et avec espoir? Marche-t-on avec sécurité vers des destinées meilleures?—Pour peu qu'on réfléchisse à l'état actuel des esprits et des choses, on reconnaît, on sent que le mouvement qui emporte la société et la pousse en avant n'est point régulier, qu'il manque quelque rouage essentiel à ce vaste mécanisme, ou, pour parler le langage saint-simonien, quelque principe de vitalité, quelque élément de conservation et de bien-être à cet *être collectif*: à défaut du raisonnement et de l'observation, on en serait averti par l'instinct des masses, par le malaise et l'inquiétude qui les tourmentent. Lorsque, éclairé par l'Évangile et par l'histoire, on a compris que le bonheur public, aussi bien que le bonheur privé, ne fait qu'un avec la vertu, qu'il en sort comme le fruit sort de l'arbre, et que, par conséquent, la foi et la moralité sont le vrai remède du mal qui nous dévore, on tremble que tant d'efforts, de sacrifices, de souffrances et de sang versé ne soient à pure perte ou ne donnent que de faibles et tardifs résultats, en voyant les chefs de l'opinion, les directeurs de la société, séparer, dans l'homme, l'être social de l'être moral et immortel.

Les grandes questions de liberté, d'ordre, de perfection-

nement, qui se débattent à la tribune, remplissent les livres, les journaux, les conversations; elles ont envahi la littérature et le monde; la presse leur est presque exclusivement consacrée. Lisez, écoutez; il n'est question que d'intérêts matériels, d'institutions, de lois, de garanties contre les empiètemens du pouvoir ou contre les erreurs et les passions populaires. Dans la lutte des opinions diverses, on n'oublie qu'une chose, et malheureusement *la seule nécessaire*, que rien ne peut suppléer, et qui pourrait à la rigueur suppléer presque tout le reste : la religion et les mœurs. Par une illusion, par un aveuglement inconcevable, les partis ne semblent s'accorder que sur ce point-là. Tous prétendent changer le sort de l'homme et sa destinée, sans changer l'homme lui-même. On veut régler son insatiable besoin d'activité, non dans sa source, mais en lui imposant des barrières et des limites; on s'efforce, non de prévenir ses écarts, mais de les réprimer; non de diriger par des principes fixes ses intérêts et ses passions, mais de les contenir, de les contrebalancer, de les neutraliser les uns par les autres. Mais le torrent renverse à la longue les digues qu'on lui oppose et qui l'avaient arrêté un instant; on ne saurait le maîtriser qu'en lui traçant son cours, et alors il fertilisera les campagnes qu'il dévastait auparavant. Où cherche-t-on la solution du grand problème social : concilier avec l'ordre et le bien général le plus de liberté individuelle possible, avoir un pouvoir fort sans despotisme et la liberté sans inquiétude et sans anarchie? Toujours dans les formes de gouvernement, dans les différens systèmes d'administration et de législation, dans la combinaison des intérêts et des forces, c'est-à-dire dans l'extérieur de l'homme; c'est là qu'on place le salut des peuples, comme le formalisme voit le salut des âmes dans des pratiques et de simples observances. Malgré les témoignages de l'expérience et les prévisions du raisonnement, on s'obstine à poursuivre cette chimère avec une ardeur, une bonne foi, qui feront un jour l'étonnement de la postérité. Il semble à notre siècle que le bien-être social ne peut avoir d'autre base ou, pour mieux dire, qu'il n'est pas autre chose, que ces formes de gouvernement, ces institutions politiques et civiles, objets de tant de discussions et de combats. Ainsi l'on prend une partie des moyens pour la fin. Quand consentira-t-on à reconnaître et à appliquer cette grande loi de la nature et de la Providence : *tel l'homme, tel son sort ?* quand s'apercevra-t-on qu'il est impossible d'améliorer réellement sa condition, sans améliorer son état moral?

Mêlez, combinez les données de la raison et les résultats de l'expérience, modifiez vos constitutions, réformez vos codes, encouragez les sciences, l'industrie, le commerce, l'agriculture; vous aurez, il est vrai, perfectionné quelques-uns des élémens de la prospérité publique, mais vous ne l'aurez pas fondée encore sur des bases assez larges et assez solides, vous ne l'aurez pas telle que vous pourriez et que vous espériez l'avoir; vous vous êtes volontairement privés du principal élément de la paix et de la félicité individuelle et sociale, de l'élément moral auquel vous ne songez pas, dont il semble, à vous entendre, que vous n'ayez que faire.

Partout où il manque essentiellement, l'état social ne saurait être calme, stable et prospère; il est sans cesse compromis par les ambitions désordonnées qui s'agitent aux sommités, et par l'inquiétude, le mécontentement, le mauvais vouloir, les passions des masses. Supposez au contraire l'élément moral universellement répandu, agissant dans toute son énergie; la justice et la bienveillance remplissant les cœurs; changez l'homme, changez sa conduite en changeant ses dispositions intérieures dans les diverses classes des gouvernans et des gouvernés, inspirez-lui l'amour du devoir et l'amour du bien : dès-lors l'état social est renouvelé; vous obtenez l'ordre sans despotisme et la liberté sans licence; vous avez paix, sécurité, confiance, esprit public, activité, stabilité, progrès continu dans les institutions, les lois, l'industrie; vous possédez tous les élémens de bien-être, toutes les conditions nécessaires au développement des libertés et de la félicité nationales; vous trouvez plus que vous ne cherchiez, plus que vous n'espériez. L'ordre public a pour base, non plus cette obéissance extérieure qui n'est que crainte ou que calcul, ce respect de la loi, qui n'est que le respect de la force; mais la libre et sainte obéissance que la conscience s'impose à elle-même. Le perfectionnement social a pour principe, non plus l'ambition, l'avidité des richesses ou de la gloire, mais une bienveillance vigoureuse, universelle, constamment active, qui s'attache avec autant de courage que de persévérance à la poursuite de toutes les améliorations, de toutes les réformes utiles. Tous les intérêts généraux sont assurés, tous les droits individuels sont garantis, chacun fait du bonheur des autres une partie essentielle du sien.

Nous ne prétendons pas que l'état moral de l'homme et par suite son état social atteignent jamais cet idéal de perfection. Mais l'homme peut et doit travailler à en approcher de plus en plus. C'est le but vers lequel il tend sous la direction de la Providence; et nous soutenons que sa régénération sociale est intimément unie à sa régénération morale, qu'elle en dépend, et ne saurait en être détachée.

Ce n'est point là simplement une opinion, un produit de la raison spéculative; c'est une donnée positive de l'expérience, la leçon constante de l'histoire, un fait qui se révèle en tout temps et en tout lieu. On a toujours vu les nations s'élever ou décliner selon qu'elles ont été plus ou moins fidèles au fragment de vérité morale, principe primitif de leur aggrégation, condition de leur grandeur et de leur force; on les a vues se dissoudre dès que ce lien secret, cette cause d'adhésion et de vitalité est venue à leur manquer. Ce grand fait historique peut se vérifier chez tous les anciens peuples, quelle qu'ait été d'ailleurs la forme de leurs gouvernemens, depuis la pure démocratie jusqu'au despotisme le plus absolu. Il se manifeste dans les Kalifats de Bagdad et de Cordoue, comme dans les républiques de la Grèce et de Rome; et les succès des missions évangéliques parmi les peuplades de l'Afrique, de l'Amérique et des îles de la mer du Sud, en sont de nos jours une éclatante confirmation.

Toutes les grandes améliorations sociales ont eu pour première origine l'introduction, ou la généralisation et la mise en œuvre de quelque vérité, de quelque vertu, auparavant inconnue ou privée d'action. Le perfectionnement des institutions civiles et politiques, le progrès social en un mot a toujours, de près ou de loin, le progrès des idées morales pour principe et pour fondement. Le Christianisme par exemple, révélation pure et complète de la vérité morale, a changé la société en changeant l'hommes, agi sur les institutions en agissant sur les mœurs, et atteint les gouvernemens sans paraître s'en occuper. Une fois en effet les idées, les principes, les sentimens généraux modifiés, il faut bien que les constitutions et les lois se modifient aussi, qu'elles se dépouillent d'elles-mêmes de ce qu'elles ont de vicieux, d'injuste, d'oppressif, ou qu'elles soient renversées par le nouvel esprit qui anime le corps social.

Qu'on n'aille pas croire toutefois que nous considérons comme peu importantes la constitution d'un peuple, son administration, sa législation. Nous reconnaissons tout ce que valent les institutions civiles et politiques; nous savons combien elles peuvent contribuer ou nuire à la prospérité publique, au développement de l'industrie, des richesses et même des mœurs nationales. Mais c'est par une erreur déplorable qu'on en veut faire le tout de l'homme et de la

société. A nos yeux, loin de constituer l'unique élément du bien-être et du perfectionnement social, elles n'en sont pas même l'élément principal. Nous attendons mille fois plus de l'élément moral, dont aujourd'hui l'on dédaigne ou l'on néglige de tenir compte. Chercher la régénération de la société dans son organisation extérieure est une illusion aussi pernicieuse qu'elle est générale, et nous ne saurions mieux la qualifier que par l'expression de formalisme politique.

S'il est donc vrai que la rénovation politique qui s'opère ne peut se consolider et se compléter que par une rénovation morale; s'il est vrai que le bien public s'affermira et s'accroîtra, que le progrès social deviendra plus facile, plus rapide, plus universel, à mesure que s'élèvera la règle générale des mœurs, et que se répandront les principes de justice et de bienveillance; s'il est vrai que tous les autres moyens d'améliorer le sort de l'homme et l'état de la société seront à jamais insuffisans sans celui-là, hâtez-vous de lui rendre l'importance et la place qu'il mérite, de le mettre en première ligne dans vos plans et dans vos travaux. Tournez-vous avec respect et soumission vers le Livre Saint auquel le monde doit déjà tant, qui vous révèle à la fois les miséricordes et les lois divines, qui vous ouvre le trésor de lumière et de sagesse qu'il renferme, et qui vous donnera plus, infiniment plus que vous ne lui aurez demandé; car il assurera vos destinées éternelles et vos destinées terrestres.

LÉGISLATION.

Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie, par M. Ernest de Blosseville, conseiller de préfecture de Seine-et-Oise. Un vol. in-8°. Chez Adrien Leclère et Cie, quai des Augustins, n. 35. Prix : 7 fr.

PREMIER ARTICLE.

Divers essais de colonisation pénale ont été tentés par les Français; mais il faut convenir qu'ils n'ont pas été couronnés de succès. De la Roche, lieutenant général du Canada, déposa, dès 1558, à l'île de Sable, sur les côtes de l'Acadie, quelques condamnés extraits des prisons de France. Longtemps après, Law fit transporter plusieurs convois de malfaiteurs sur les bords du Mississipi. En 1763, on choisit les rives du Kourraux, dans la Guyane, pour y déporter des mendians plus encore que des condamnés. L'assemblée constituante désigna Madagascar comme lieu de déportation; mais cette disposition législative resta inexécutée. Le directoire appliqua la peine de la déportation à des prêtres qu'il enveloppa dans une même proscription avec ses plus redoutables adversaires, et les fit conduire à Sinamary. Le Code pénal consacra ce châtiment : dans les huit premières années de son existence, cent onze condamnations furent prononcées, sans que leur exécution put avoir lieu; enfin, par une ordonnance de 1817, la maison centrale du Mont-Saint-Michel fut affectée aux condamnés à la déportation, qui, au nombre d'environ cinquante, se trouvaient disséminés dans diverses prisons.

L'une des dispositions du projet de loi relatif aux réformes à introduire dans le Code pénal, qui vient d'être discuté par la chambre des députés, avait pour objet de prononcer que la peine de la déportation est abolie; elle l'était jusqu'à présent de fait, si non de droit, puisque la France n'a pas de lieu où elle puisse envoyer les condamnés. Les orateurs qui ont soutenu cette proposition ont surtout fait valoir le motif qu'il ne doit pas y avoir de mensonge dans les lois, pas plus dans les lois pénales ou dans les lois civiles que dans les lois politiques, et que c'est un mensonge que de consacrer une peine qui est inexécutable. Malgré ce que ce raisonnement avait de plausible, la chambre a adopté un amendement de M. Odilon-Barrot, ainsi conçu : « Tant que le gouvernement n'aura pas établi un lieu de déportation fixé par la » loi, la peine de la déportation sera remplacée par celle de » la détention. » Ainsi, tout en satisfaisant aux exigences actuelles, la loi nouvelle sera encore favorable au système de la déportation, comme moyen de remédier aux vices du système pénal actuel. Nous savons que la déportation qui, en 1826 et 1827, a été recommandée pour les forçats libérés par quarante et un conseils généraux de départemens, a rencontré des adversaires redoutables, parmi lesquels nous citerons M. le marquis Barbé-Marbois, M. le duc de Broglie et M. Charles Lucas, qui en ont signalé les inconvéniens dans des écrits remarquables. Le dernier de ces écrivains propose de travailler à la réforme de notre système pénal à l'aide du système pénitentiaire qu'il a fait connaître en France dans un ouvrage d'un haut intérêt. Nous ne nous proposons pas de le suivre ici dans la discussion qu'il a entamée; nous dirons seulement que le système pénitentiaire, dont nous sommes de sincères admirateurs, ne nous paraît pouvoir être réalisé que sous l'influence du christianisme, et que partout où l'élément de la foi à l'Evangile ne sera pas employé pour opérer la régénération des détenus, et où l'on n'en conservera que les formes extérieures qui lui sont propres, il sera privé de la plupart de ses avantages. Nous ne comprenons pas comment il serait actuellement possible chez nous de se servir de la religion pour agir sur le morale des prisonniers; ce ne serait pas le devoir du gouvernement dans un pays où il n'y a pas de religion de l'État, et où par conséquent aucune religion ne mérite la préférence sur les autres; il n'aurait d'ailleurs probablement pas la pensée de s'en servir pour la réforme des détenus.

Le système de la déportation repose sur un autre principe : ceux qui le préconisent, reconnaissant que la loi ne saurait avoir prise sur l'être moral que par des circonstances tout extérieures, s'attachent à diriger ces circonstances; ils veulent, par l'éloignement de la patrie et par le déclassement des habitudes, mettre le condamné à même d'exploiter la demi-liberté qui lui est accordée, pour recommencer la vie sous de nouveaux auspices et pour remplir les devoirs auxquels il s'était soustrait, au sein d'une société nouvelle qui, vu l'état de chûte de tous les membres qui la composent, n'est pas en droit de le repousser de son sein, à moins qu'il ne rompe le contrat qui en fait la base. Nous savons que des hommes partis comme malfaiteurs de la contrée qui les rejette, n'arrivent pas gens de bien au lieu où on les transporte, et nous ne nous dissimulons pas combien doit être faible le lien social d'une association comme celle dont il s'agit; mais nous n'en sommes pas moins convaincus que l'état de société a pour ceux qui en jouissent des avantages moraux incontestables. La loi doit veiller à la sûreté de la société qu'elle régit; c'est pour cela qu'elle prononce le retranchement des membres qui la troublent; mais tout en veillant à la défense des intérêts communs, qu'elle se garde de dégrader et de déclarer à jamais infâmes ceux qu'elle atteint; que plutôt elle montre la possibilité du relèvement en même temps qu'elle constate la chute. Elle réalisera ainsi, dans l'ordre de faits auquel elle préside, ce que la loi de l'Evangile opère dans l'ordre moral. En même temps que le christianisme proclame « qu'il n'y a point de juste, non pas même un seul, « que les hommes se sont tous égarés et tous corrompus » (Rom. III, 10, 12), et qu'il présente ainsi l'humanité comme étant, aux yeux du Dieu de sainteté, dans un état d'avilissement bien autrement grand que des hommes *criminels* ne peuvent l'être aux yeux d'hommes *pécheurs*, il appelle ces créatures déchues a aspirer à la bourgeoisie des

cieux; il leur annonce qu'elles peuvent être « delivrées de la » servitude de la corruption pour être dans la liberté glo- » rieuse des enfans de Dieu; » elle va même jusqu'à faire voir à ceux qui ne méritaient que « le salaire du péché », qu'ils peuvent être « héritiers de Dieu (Rom. VII, 17, 21). » La loi pénale peut suivre, dans l'ordre de choses auquel elle se rapporte, ces indications de la loi divine. Qu'elle montre à l'homme sa vocation sociale en même temps qu'elle le rejette de la société. Si elle n'a pas, comme l'Evangile, une force qui régénère à mettre en œuvre, elle peut du moins, comme lui, annoncer à celui qui veut changer de vie un avenir meilleur, et lui faire entendre des paroles de réhabilitation de relèvement.

Nous ne considérerons pas, en ce moment, les questions légales relatives à la déportation, n'y étant pas appelés par l'ouvrage de M. de Blosseville qui est tout historique. Nous nous bornerons à lui emprunter quelques faits peu connus sur les colonies pénales que l'Angleterre a créées.

Sous le règne d'Élisabeth, les juges reçurent le droit de prononcer la peine de la déportation; mais aucune loi n'en réglait encore le mode, et ce n'est que sous Jacques Ier qu'elle fut réellement appliquée. En 1718, le parlement adopta un bill qui ordonnait de déporter dans les colonies de l'Amérique septentrionale les individus condamnés à une détention de trois ans et au-des us; mais jamais mesure ne fut plus mal réalisée. Des hommes spéculant sur les misères de l'humanité, se chargeaient de transporter aux moindres frais possibles le rebut de la population dans les provinces américaines. Après des traversées accompagnées souvent de déplorables circonstances, les capitaines de navires retrouvaient les frais de passage en louant les services des déportés à des planteurs qui les employaient sur leurs habitations. Toute surveillance de l'autorité cessait et l'on exigeait seulement des capitaines, à leur retour, des actes authentiques constatant qu'ils avaient disposé des condamnés conformément au vœu de la loi. « C'était une véritable » traite des blancs, » nous dit M. de Blosseville. La province de Maryland avait surtout été choisie pour recevoir les déportés. Mais comme ces contrées se peuplaient rapidement par des émigrations volontaires, les colons firent entendre de nombreuses plaintes sur le tort qu'on leur faisait en les forçant d'accueillir le rebut de l'Angleterre. On pourrait en effet appliquer à la société artificielle qu'on formait en jetant au milieu des planteurs honnêtes et laborieux du Maryland, les criminels de la Grande-Bretagne, la définition de Beccaria, qui heureusement n'est pas vraie de la société en général : « Les hommes se réunissent en société » pour se défendre les uns contre les autres. » Peut-on s'étonner que ce grief ait été l'une des causes de l'insurrection de l'Amérique anglaise? Franklin ne disait pas trop, lorsqu'il s'écriait avec indignation : « En vidant vos prisons » dans nos villes, en faisant de nos terres l'égoût des vices » dont les vieilles sociétés de l'Europe ne peuvent se ga- » rantir, vous nous avez fait un outrage dont les mœurs » agrestes et pures des colons auraient dû les garantir..... » Eh! que diriez-vous, si nous vous envoyons des serpens » à sonnettes? »

Qui ne serait d'accord avec M. Rossi, que la déportation, si l'on prend ce mot dans le sens d'une peine consistant à transporter une grande masse de condamnés dans un même lieu déjà peuplé, tel qu'une île, une colonie, pour y demeurer soit à perpétuité, soit à temps, est une peine d'une tendance immorale; et que dès-lors peu importe de savoir si elle possède ou non les autres qualités qui sont requises dans une bonne peine? L'Angleterre a été punie d'avoir méconnu cette règle dans ses premiers essais de déportation. Mais il n'en résulte pas que la déportation soit immorale et impraticable dans d'autres circonstances. Instruit par l'expérience de ses devanciers, le ministère de George III, lors qu'il fut de nouveau question de plans pour la déportation, établit en principe qu'elle devait précéder l'émigration, en sorte que les colons volontaires qui se transporteraient, dans la suite du temps, dans une colonie destinée à recevoir des condamnés, ayant pu apprécier d'avance les avantages et les inconvéniens d'un pareil contact, ne fussent plus admissibles à élever des plaintes contre leur association avec le rebut de la population anglaise.

En 1770, Cook avait exploré la Nouvelle-Hollande, et reconnu le premier la partie Est de cette terre, dont la surface est plus grande que celle de l'Europe. Joseph Banks, l'un de ses savans compagnons de voyage, proposa avec instance Botany-Bay, dont le nom indique les richesses végétales, comme éminemment propre à recevoir un établissement pénal. Le droit des gens, que l'on consulte si peu dans les rapports avec les peuples sauvages, ne devait pas être blessé par cette occupation, puisque la population, extrêmement clairsemée de ces côtes ne possédait ni habitations fixes, ni champs cultivés, et que s'établir sur un point de la terre immense où elle traînait une vie misérable, c'était promettre à son avenir, sans nul détriment actuel, quelques-uns des avantages de la civilisation. Le premier ministre, lord Sydney, dont le nom fut donné à la première ville de l'Australie, goûta beaucoup ce projet, qui fut adopté sans exploration nouvelle. Le capitaine de vaisseau Arthur Phillip fut nommé gouverneur en chef de tout le territoire appelé la Nouvelle-Galles du sud.

Le gouvernement fit armer onze navires qui mirent à la voile le 13 mai 1787, et arrivèrent à Botany Bay les 18 et 20 janvier 1788. Ils portaient 563 hommes et 192 femmes condamnés à la déportation, et 18 enfans qu'on avait laissés à leurs parens, et étaient chargés en outre d'instrumens aratoires, de vivres et de munitions de toute espèce pour deux années. On reconnut bientôt que Cook s'était beaucoup trop abandonné à son imagination dans sa description de Botany-Bay, et qu'il était impossible d'y former un établissement. Le gouverneur explora les côtes pour découvrir un lieu plus propre à ce but, et il jeta les fondemens de la capitale d'un nouvel état dans l'une des anses d'un immense hâvre un peu plus au nord, qu'il nomma le port Jackson, et qui est l'un des ports les plus magnifiques du globe. La Pérouse, qui faisait alors le voyage scientifique autour du monde, dans lequel il périt, arriva dans ces parages en même temps que la flotte anglaise et fut témoin du débarquement.

Les commencemens de la nouvelle colonie ne furent pas heureux : les condamnés provenant presque tous de Londres et des villes manufacturières, se trouvèrent, à peu d'exceptions près, inhabiles aux travaux des champs et à la construction des édifices. En outre, le gouvernement parut long-temps négliger de s'occuper de pourvoir aux besoins avec l'activité nécessaire. La famine la plus cruelle éclata à plusieurs reprises dans la colonie durant les premières années, parce que les approvisionnemens n'arrivaient pas! plusieurs personnes moururent de faim. Mais ce qui est plus propre que tout le reste à donner une idée exacte de l'impéritie que montrèrent les hommes chargés de la colonisation, c'est l'oubli qu'on fit à Londres d'envoyer à Sydney les registres relatifs aux condamnés, tellement que lorsque ceux qui étaient arrivés les premiers au terme de leur condamnation, prétendirent avoir droit à la liberté, le gouverneur fut dans l'impossibilité de vérifier si leurs réclamations étaient fondées. Par une sorte de transaction, on reçut le serment de tous ceux qui affirmèrent avoir épuisé leur peine. Il ne s'en présenta qu'un petit nombre, et l'événement prouva que nul n'avait voulu tromper l'autorité.

Il n'est pas à dire pour cela que l'état de la moralité à la uvelle-Galles fut meilleur qu'on ne devait s'y attendre. gouverneur ayant annoncé que le mariage obtiendrait e protection spéciale, de nombreuses demandes se succédèrent rapidement: les nouveaux époux avaient pensé 'un affranchissement immédiat en serait la conséquence. çus dans leurs espérances, plusieurs en sollicitèrent d'un mmun accord l'annulation, sans pouvoir l'obtenir. « L'égalité d'infortune, dit M. de Blosseville, n'avait pas épargné à la colonie nouvelle ces mariages d'intérêts qui caractérisent la vieillesse des nations. » Ce n'est pas tout : vols étaient très-fréquens ; la justice criminelle dut écéder à Sydney la justice civile. Durant le premier mois i suivit le débarquement, la cour de justice criminelle, u fut aussitôt établie, eut à prononcer six condamnations mort, dont une seule cependant fut exécutée. Pendant e maladie contagieuse qui éclata parmi les *Convicts*, on t plusieurs fois des hommes qui n'avaient plus que quelles heures à vivre, soustraire les misérables vêtemens de urs compagnons morts auprès d'eux. Maintenant encore consommation des liqueurs spiritueuses n'est égale, toute oportion gardée, en aucun autre lieu du monde. La passion du jeu se joint à celle de l'ivrognerie. On a vu des planteurs perdre dans une seule soirée la ferme qui promettait leurs vieux jours l'aisance et la liberté. L'esprit des habitans est singulièrement processif; on aura peine à croire e dans un état dont les archives renferment si peu de ntrats civils, la profession d'homme de loi conduit en eu d'années à la fortune. Il a fallu fonder un dépôt pénal our les déportés reconnus incorrigibles. Néanmoins ces olonies, et surtout celle de Van Diemen sont infestées par s bandes de déportés fugitifs, qui attaquent souvent les lanteurs à main armée, tandis que d'autres déportés légament libérés, au lieu de se créer un avenir, ont adopté s mœurs vagabondes des lazzaroni napolitains.

Malgré ces difficultés nombreuses, et celles qui résultent e ce que chaque année de nouveaux condamnés sont jetés ans la colonie, la conduite à la fois ferme et humaine du ouverneur Phillip et de la plupart de ses successeurs a levé les établissemens qui se sont promptement accrus à la Nouvelle-Galles et à la terre de Van Diemen à un haut degré de prospérité. Il serait impossible d'en raconter les développemens successifs; nous ne citerons que quelques faits ue nous fournira encore l'ouvrage intéressant de M. de Blosseville.

En 1791, dix matelots et deux soldats de marine se fixèrent à Sydney comme premiers colons volontaires. Ils obtinrent chacun une concession de soixante acres et se marièrent vec des femmes déportées. On remarquait quelquefois chez es *convicts* émancipés une activité que rien n'avait pu faire soupçonner pendant la durée de leur peine. Le sentiment e l'intérêt personnel réveillait chez eux des facultés assoupies. C'est ainsi que, vers le même temps, un planteur nommé James Ruse qui, admis le premier à la liberté, avait ormé un établissement dans la colonie, déclara au gouverneur que le produit de sa propriété suffisant à ses besoins, l pourrait désormais se passer de toute espèce de secours. En 1793, l'un des *convicts* libérés forma un service régulier le paquebots, qui obtint un plein succès, entre Sydney et Paramatta. Au bout de peu d'années, on vit se former un esprit public dont le gouvernement sut tirer parti et, fait bien digne de remarque si l'on considère quels souvenirs levaient parler à la plupart des planteurs, après plusieurs ncendies causés par la malveillance, la nécessité d'une prison construite en pierres s'étant fait sentir, une souscription fut promptement remplie pour cet objet : contributions en argent, prestations en nature, tout fut librement accordé. On n'apprendra pas non plus sans étonnement qu'à Hobart-Town, capitale de la terre de Van Diemen, qui a reçu aussi une colonie pénale, un émancipé a été élu directeur de la banque qu'on y a formée : il est à remarquer que plusieurs émigrés irréprochables s'étaient mis sur les rangs et qu'il obtint la préférence, quoique la majorité des suffrages appartînt aux colons volontaires. Pendant long-temps le quart du revenu colonial fut consacré à l'instruction publique; cette proportion n'existe plus, parce que les revenus se sont accrus plus vîte que les besoins n'ont augmenté ; mais il n'en est pas moins vrai que sur aucun point du globe autant de soins ne sont donnés à l'instruction primaire qu'à la Nouvelle-Galles. Dans chaque village naissant, un édifice et un terrain défriché sont destinés à un instituteur soldé par l'Etat et qui ne doit recevoir de rétribution scolaire que suivant les facultés des parens de ses élèves. En outre, des écoles du dimanche sont, dans la plupart des districts, ouvertes à tous les âges ; il y a une école lancastrienne publique, un établissement d'orphelines et de jeunes filles pauvres qu'il fallait soustraire au mauvais exemple de leurs parens, une maison de refuge, une école de jeunes servantes, un dispensaire et plusieurs sociétés savantes.

Aujourd'hui la population de la colonie est de 50,000 âmes, dont trois cinquièmes sont des *convicts* ou des émancipés, tandis que le reste se partage à peu près également en colons volontaires et en habitans libres nés dans l'Australie. On a renoncé à y transporter les malfaiteurs dont la peine doit durer moins de sept ans ; tous ceux qui y sont envoyés sont condamnés à sept ans, à quatorze ans ou à vie. Le territoire de la Nouvelle-Galles se divise déjà en dix comtés : Sydney, la capitale, à 9,000 habitans, occupant 1,500 maisons, presque toutes construites en pierres de taille; elle a un marché et une halle. Les autres villes de quelque importance sont Paramatta, Windsor, New-Castle, Bathurst. Wilberforce, Pitt, Castlereagh et Richmond ne sont encore que des cités naissantes. Le service de la poste et celui des voitures publiques sont régulièrement établis. Plusieurs moulins sont mûs par la vapeur. L'agriculture a fait d'immenses progrès. La culture du lin et l'éducation des bêtes à laine sont des élémens de prospérité. On évaluait, il y a quelques années, à 750,000 liv. st. la valeur totale des propriétés. La colonie a des manufactures de draps communs, de poterie grossière, de chapellerie, de cordage. Un passage à travers les Montagnes Bleues ayant été découvert en 1813, on construisit aussitôt des routes pour pénétrer dans l'intérieur du pays, et dès les premiers mois de 1815, des voitures chargées purent y être conduites à une étendue de cent milles.

L'Australie a aussi sa littérature. Au nombre de ses historiens, elle compte M. Wentworth, auteur de la *Statistique des établissemens anglais de la Nouvelle-Galles et de la terre de Van-Diemen ;* cet ouvrage est parvenu en Angleterre à sa troisième édition. Les presses coloniales ont produit deux traités fort répandus sur la culture de la vigne et l'éducation des troupeaux. Miss Woolstonecraft a publié les *Droits de la femme.* On doit des poésies nationales, dont on discute le mérite dans les salons de Sydney, au jeune Thompson et au vénérable Michaël Robinson. L'année dernière on a publié, si nous ne nous trompons, pour la première fois, l'*Almanach de Hobart-Town*, en un petit volume de 272 pages in-24. Il contient la liste des fonctionnaires, les lois et règlemens de la colonie, et des renseignemens statistiques d'un grand intérêt, et est orné de gravures passables.

Le gouvernement colonial publie depuis long-temps, pour faire connaître ses actes, une feuille hebdomadaire intitulée *Gazette de Sydney et Moniteur de la Nouvelle-Galles*; mais en 1806, le papier ayant entièrement manqué à Sydney, elle dût cesser de paraître pendant plusieurs mois. Aujour-

d'hui on publie cinq journaux dans la Nouvelle-Galles et deux dans la terre de Van Diemen. C'est une mine que M. de Blosseville a trop négligé d'exploiter. M. Dumont d'Urville, commandant de la corvette l'*Astrolabe*, qui publie maintenant le récit de son voyage de découvertes, a compris au contraire de quelle importance il était de recueillir sur les peuples nouveaux ou peu connus les documens nationaux qu'ils possèdent. Il consacre, par exemple, tout le troisième volume de la partie historique de son ouvrage à ce qu'il nomme une *Collection des Chroniques de la Nouvelle-Zélande*. Près de 300 pages contiennent des extraits étendus du *Missionary Register*, « où l'on trouve, dit-il, » des documens fort intéressans pour la géographie sur des » régions qui n'ont guère été visitées jusqu'à ce jour que » par les pieux députés du Christianisme. La Nouvelle-» Zélande, ajoute-t-il, est surtout dans ce cas : les voyages » de M. Marsden ont peut-être jeté plus de jour sur l'état » moral et politique, et principalement sur l'intérieur de ce » pays que toutes les relations précédentes. Il est impossible » de ne pas prendre le plus vif intérêt au récit naïf et véri-» dique des pénibles excursions de ce courageux ecclésias-» tique au travers de peuplades aussi redoutables. C'est » pourquoi nous n'avons pas hésité à donner en entier la » traduction de ces voyages. Nous y avons ajouté tous les » passages du *Missionary Register* qui nous ont paru offrir » un rapport même indirect avec les mœurs ou l'histoire » du pays. » M. Marsden est chapelain principal de la colonie de Sydney, où il réside depuis plus de trente années, et nous saisissons avec empressement cette occasion de faire connaître le témoignage honorable qui lui est rendu, ainsi qu'à l'œuvre qu'il poursuit, par M. le capitaine Dumont d'Urville. Cet illustre marin a tiré, pour l'Australie, des journaux qu'on y publie, le même parti que du *Missionary Register* pour la Nouvelle-Zélande. Il a ainsi jeté beaucoup de jour sur l'état de ces deux pays, que les rapports des voyageurs ne font qu'imparfaitement connaître.

Dans un prochain article nous terminerons ce qui nous reste à dire sur les colonies pénales de l'Angleterre, et nous mettrons alors à profit quelques-uns des documens recueillis par le commandant de *l'Astrolabe* et par d'autres voyageurs.

LES DEUX VIES.

La Bible, et après elle notre propre expérience, nous apprennent que l'homme peut vivre de deux vies parfaitement distinctes. L'une, et c'est la seule que connaissent la plupart des hommes, est la vie que le temps limite, alimente et dévore, la vie des intérêts que chaque jour nous crée et nous enlève tour à tour. Elle commence et finit sur cette terre; elle ne s'entretient que de ce monde, elle y trouve tous ses buts et tous ses ressorts, elle en partage complétement l'instabilité, les vicissitudes, elle s'use et s'éteint comme tout s'use et disparaît dans la sphère qui la renferme. C'est la vie du fini.

L'autre échappe aux limites de l'espace et du temps; sa durée est l'éternité; les intérêts dont elle se compose, son but, ses ressorts, appartiennent à une région où rien ne s'use, où rien ne périt; elle commence, il est vrai, sur cette terre, mais elle n'en vient pas, elle n'en porte pas l'image, elle en est indépendante; celui qui la possède vit ici-bas comme étranger et voyageur, faisant un usage légitime de tout cé dont il a besoin pour son passage et pour accomplir sa tâche temporelle, mais n'arrêtant pas aux choses finies et périssables un cœur qui a soif d'infini et d'éternité. L'Ecriture réserve plus particulièrement à ce second mode d'existence le nom de vie. Par opposition au premier nous l'appellerons vie de l'infini.

Ainsi que nous le disions en commençant, les hommes ne connaissent aujourd'hui que le premier mode d'existence. Ils s'y arrêtent, ou plutôt ils voudraient s'y arrêter; ils y concentrent toute leur attention, toute leur intelligence, toute leur activité. Aussi la science, les beaux-arts et généralement les œuvres de l'humanité portent-elles rarement, surtout de nos jours, d'autre empreinte que celle du présent et de ses mobiles intérêts; on y reconnaît toujours les conséquences d'une continuelle méprise sur le but primitif de notre activité intellectuelle et morale.

Livré à lui-même, l'être intelligent et sensible se trouve souvent à l'étroit dans la sphère où il s'est renfermé, et aspire à une existence plus élevée, plus pure et plus stable; il peut éprouver un profond besoin d'infini, et faire effort pour le satisfaire; mais alors encore il s'égare dans le champ où il veut s'élancer, et ses tâtonnemens prouvent qu'il est impuissant pour recouvrer par lui-même le bien qu'il a perdu.

Toutefois la foule supporte et aime même le présent malgré ses nombreuses misères; vivre de cette vie bornée, de toutes ces impressions, de toutes ces idées que les choses visibles et passagères lui donnent, suffit le plus souvent à son intelligence et à sa sensibilité.

Et cependant quelle triste condition que celle de l'homme réduit à cette existence, où ce qu'il aime est aussi fragile que lui-même, où il ne peut compter sur aucune joie durable! Pour qu'elle fut supportable, il a fallu que le prince du mensonge qui veut nous le faire aimer et nous y retenir, la couvrit du réseau des illusions. C'est un aveu qu'on obtient aisément de tout le monde. Quels sont, en effet, les êtres les mieux partagés parmi ceux dont toutes les idées et toutes les affections aboutissent à cette terre? Ceux qui conservent des illusions, ceux qui n'ont pas encore connu les réalités de cette vie, les enfans, les jeunes gens. Ainsi donc ce sont les illusions, c'est-à-dire le faux, le néant d'un rêve, l'ignorance qui permettent à l'homme quelques jouissances dans son exil, qui lui donnent les années qu'il regrette. Il suit de là que sa vie est un mal, si elle n'est un étourdissement continuel, et que vérité et malheur sont synonymes pour l'être qui attend tout de ce monde. Cela est si vrai, que si tous les voiles qui nous dérobent la réalité en nous et autour de nous, venaient à être levés, si nous voyons à découvert ce qui se passe au fond de chaque cœur, l'égoïsme, les jalousies, les secrètes inimitiés, les turpitudes des hommes avec lesquels nous faisons échange de paroles bienveillantes ou affectueuses, si surtout nous sentions que rien de ce qui se passe en nous ne leur échappe, ce monde dans toute sa nudité serait sans exagération un véritable enfer.

Qu'on se place sérieusement en présence de ces faits, et qu'on nous dise si l'on croit que ce soit là le sort que Dieu a fait à l'humanité, si ce n'est qu'un état d'imperfection? Ah! qui ne verra plutôt dans cette triste condition ce que la révélation chrétienne nous y montre, un désordre, un déplacement, une chute. Oui, l'homme est tombé d'une sphère supérieure dans cette basse région où toute sa vie se concentre aujourd'hui; et il était naturel qu'après avoir quitté le bonheur selon la vérité, il en cherchât un autre par la seule voie qui lui restait, par le mensonge.

Pour quiconque ouvre les yeux à ces humiliantes vérités il ne reste que deux partis à prendre : ou les refermer aussitôt, et se plonger plus avant que jamais dans les illusions et les agitations du monde, faire peut-être encore l'expérience de ce que peuvent valoir les promesses des hommes qui, prenant la civilisation pour le tout de l'humanité, fondent toutes leurs espérances sur les progrès des

ciences physiques et des institutions sociales ; ou profiter de cette découverte, et laisser échapper de son âme, malgré les oppositions de l'orgueil, cet aveu de la faiblesse et de la misère humaine, ce cri de la conscience : *Que faut-il que je fasse pour être sauvé?*

Celui qui, dans l'angoisse de son cœur, désespérant de lui-même et des hommes, confessera ainsi sa détresse et *cherchera* plus haut que ce monde un libérateur, le *trouvera*; les chrétiens ont une bonne nouvelle à lui annoncer, et il n'aura qu'à s'en faire l'application pour retrouver la paix et le bonheur selon la vérité. Cette nouvelle est l'Evangile de Jésus-Christ.

Tous ceux qui croient à ce message de Dieu, et qui ont accepté la main que Christ leur tend pour les relever de leur chute, renaissent à cette existence sublime qui avait été donnée à l'humanité et qu'elle avait perdue. Ils retrouvent la vie du bonheur par la vérité, la vie des progrès réels, la vie de l'infini. Ici l'horizon est sans bornes ; l'intelligence et la sensibilité ne s'usent plus dans la misérable sphère dont le moi s'est fait le centre: l'une découvre et proclame les titres innombrables de Dieu à notre adoration ; l'autre se vivifie par l'amour de l'Etre souverainement aimable; la science, les beaux-arts s'élèvent à leur véritable vocation, et cessent d'être des instrumens d'égoïsme et de vanité.

Mais, il faut l'avouer, aussi longtemps que le chrétien demeure sur la terre, il participe encore à quelques degrés aux misères qui sont le partage des âmes endormies des autres hommes. Il est né à l'heureuse vie de l'éternité ; mais encore enfant, elle ne domine pas tellement en lui sur les anciennes habitudes de sa nature terrestre, que celle-ci demeure dans une parfaite surbordination ; il y a lutte jusqu'au moment où se termine la vie du corps; ce n'est qu'alors que le chrétien entre dans la jouissance paisible et sans fin de sa vie régénérée. Plus de liens qui le gênent dans son essor; son âme gravite librement vers Dieu, son centre éternel, sa lumière infaillible, et la source inépuisable de sa félicité.

Que devient l'homme qui ne vécut jusqu'alors que d'illusions et qui n'aima que ce qui finit? Le mensonge le quitte en même temps que cette vie, et son âme immortelle entre dans une ère éternelle de vérité. Lecteur, quand le mensonge qui vous aveugle, vous étourdit et vous amuse, disparaîtra pour toujours, qu'aurez-vous pour le remplacer ?

CORRESPONDANCE.

ÉPISODE DES JOURNÉES DE LYON.

Bien que les malheureuses journées de Lyon soient déjà fort loin de nous, les détails qu'on va lire ne laisseront pas, ce nous semble, d'exciter l'intérêt de nos lecteurs ; les uns par la précision avec laquelle ils présentent la situation des ouvriers en soie de cette ville, les autres en nous faisant assister à des scènes dont les journaux exclusivement politiques n'ont pu tenir compte et qui peuvent servir néanmoins à caractériser le drame dont elles font partie.

La lettre dont nous extrayons les passages suivans, nous est parvenue trop tard pour être insérée dans notre précédent numero :

« Un ouvrier qui m'est bien connu, homme pieux, m'a produit ses livres et montré un compte exact d'où il résulte ce qui suit ; il possède deux métiers qui occupent trois personnes, lui, sa femme et une apprentie. Du 5 novembre 1830 au 5 novembre 1831, il fit 1557 aunes d'étoffe de soie unie. L'aune, dont la façon valait, il y a quelques années, 75, 80 et même 90 centimes, lui a été payée de 40 à 60 centimes, mais rarement ce dernier prix, le plus souvent 45 centimes; néanmoins, en les comptant l'une dans l'autre à 50 centimes, il aurait gagné. . . . . . 778 f. 50 c.
dont il faut déduire 15 centimes par aune pour frais divers, savoir 233 55

restent. . . . . 544 f. 95 c.

qui font par jour entre 1 f. 49 et 1 f. 50 c., qu'il faut partager entre trois personnes. Il y a tout juste assez pour les nourrir; encore faut-il qu'elles s'abstiennent de vin et de viande; il ne reste rien pour les loger, les vêtir, etc.

» ...J'occupe le premier étage d'une grande maison sur le quai du Rhône, au coin d'une ruelle, dans la partie la plus centrale et la plus spacieuse de la ville. J'ai quelques pièces qui donnent sur le quai, une salle à manger sur la ruelle, et une petite cour intérieure. Le mardi, à deux heures, la fusillade continuant, nous avions abandonné les pièces qui donnent sur le quai, et nous étions retirés dans la salle à manger, d'où nous avions une vue imparfaite du combat par la ruelle ; il est vrai que nous résistions à la curiosité de le regarder de trop près : nous n'étions pas rassurés sur les intentions des ouvriers ; nous l'étions d'autant moins, que le quartier que j'habite est peuplé de riches et de négocians. Ce qui importait le plus, c'est que les ouvriers ne fussent pas attaqués des fenêtres de la maison. Nous n'étions pas sans quelque inquiétude à cet égard : car nous avions, à un étage supérieur, un garde national, jeune homme assez ardent, qui eût aisément pu se laisser aller à quelque imprudence. Nous le conjurâmes de se tenir tranquille. Il nous le promit. Nos instances furent appuyées, un moment après, par un argument terrible : des fenêtres d'une maison située sur le quai, on avait tiré sur les ouvriers ; ces malheureux n'en furent pas plus tôt les maîtres, qu'ils y mirent le feu... Chaque heure nous apportait quelque nouvel avertissement de nous tenir prêts à tout, et de chercher notre paix en Dieu, non dans la pensée que Dieu ne permettrait pas que nous eussions à souffrir, ou même à mourir, mais dans la pensée que, quoi qu'il pût arriver dans la vie ou dans la mort, Dieu était notre Sauveur, et le devait être éternellement.

» Savez-vous qui nous donna l'exemple à tous? Ce fut ma petite fille âgée de six mois. En la voyant, au milieu d'un feu continuel et d'un danger réel, sourire dans les bras de sa mère, « c'est ainsi, disions-nous, que nous devons être entre les mains de notre Père céleste. » Bloqués dans notre maison, sortir, aller aux informations, regarder même n'était pas sans imprudence ; aussi faisions-nous d'inutiles conjectures, et, sans vouloir pénétrer ce que Dieu nous cachait, c'était assez pour nous de nous remettre entre ses mains... On frappe à la porte de la maison ; le portier n'ouvre pas : les coups redoublent et sont accompagnés d'un bruit effrayant, de cris furieux, de vitres cassées, etc. Le portier et sa femme montent chez moi tout tremblans. « Faut-il ouvrir? — Oui. — Non, dit un Italien qui s'était retiré chez nous — Il faut ouvrir, réprimes-nous avec force, mon frère et moi ; je vais aller au balcon prévenir les ouvriers qu'on va leur ouvrir. » Ma femme me supplia de n'en rien faire, et c'est en ce moment sans doute qu'on jeta du quai dans toutes nos chambres des pierres, dont une fort grosse, après avoir frappé la paroi latérale, puis le fond d'une pièce profonde de vingt pieds, fut renvoyée encore en avant à une certaine distance. Il n'y avait rien à faire ; on enfonçait à coups de hache la porte de la maison. Les ouvriers se précipitent dans l'intérieur et arrivent à ma porte ; ils frappent. Ce fut notre plus mauvais moment. Mais notre parti était pris : mon frère ouvre... Alors entrent vivement, mais sans violence, six ou huit hommes armés. Notre promptitude à ouvrir les avait calmés. « Ouvrez-nous les pièces sur le quai.— Où est votre chef? — Voici notre capitaine. — Capitaine, je ne vous ai point fait de résistance ; respectez ma maison et ceux qui s'y trouvent. --- On ne touchera rien ; on ne vous fera aucun mal ; je vous en réponds sur ma tête ; si l'un de mes gens vous prend quelque chose, plaignez-vous à moi. --- Vous ne pouvez pas être sûr de tous vos hommes : faites-moi le plaisir de m'apporter la clef du secrétaire et une montre en or suspendue à la cheminée de la chambre à coucher. » -- Il va, revient et me les remet en disant; « J'ai fermé la chambre à coucher parce qu'il m'a paru que c'est là que sont les objets précieux. Nous nous tenons dans le salon. » -- Je demandai à un ouvrier de m'apporter des pinces d'argent qui étaient sur la cheminee du salon; il me les apporta aussitôt. — Les voilà établis sur notre balcon et sans doute continuant de là le combat. « Ce n'est pas ici le plus mauvais moment, me dit mon frère; tout à-l'heure les troupes viendront les debusquer, et l'on se battra peut-être dans ton appartement. » Deux hommes de renfort frappent à la porte; le capitaine leur ouvre. « Que voulez-vous ? — Nous joindre à vous. — Avez vous des munitions? — Sans cela nous ne viendrions pas. — Et vous (se tournant vers un de ses gens), avez-vous des cartouches? — Oui. — Tous? beaucoup? — Oui. — C'est bon, je n'ai pas besoin de plus de monde »; et il leur ferma la porte. De nouveaux hôtes se présentaient ainsi de temps en temps. Je demande un homme pour veiller à la porte ; on m'en donne un. Nous entendons un coup de fusil tiré tout près de nous, et ce nous semble dans notre appartement. En effet, un ouvrier avait laissé partir son coup par mégarde dans notre salon, et la balle avait été s'enfoncer dans la paroi ; aussitôt ses camarades

lui enlèvent son arme. Le capitaine était sorti un moment; en rentrant il vient s'asseoir près de nous. « C'est une chose affreuse, dit-il en jurant; j'ai fait la guerre long-temps, mais je n'ai jamais vu ce que je vois aujourd'hui, des Français tuant des Français. Un de ses hommes vint lui dire un mot à l'oreille; il se leva et à l'instant tous partirent de la maison. Après leur départ, nous examinâmes l'appartement. Rien ne manquait. Dans le salon il y avait quelques dégâts; nous trouvâmes huit carreaux cassés, des pierres dans toutes les chambres et sur le balcon.....

» Mercredi, à sept heures, le quai se couvrit de monde. Nous descendîmes; nous assistâmes à l'horrible spectacle de la vengeance exercée sur la maison Auriol, l'une de celles où les troupes s'étaient abritées pour tirer sur les ouvriers. Vous avez vu cela dans les journaux; mais aucun récit ne peut vous en donner une idée. Quelques hommes de la classe la plus pauvre, sans bas, couverts de haillons, portant des figures qui semblaient annoncer les plus sinistres desseins, armés de fusils, et cernant la maison; d'autres se précipitant dans les appartemens, cassant les vitres à coups de bayonnettes et de sabres, pillant pour piller, ne dérobant rien, et menaçant de la mort quiconque d'entre eux serait surpris retenant quelque chose pour lui-même, tout au plus jetait à quelques mendians plus misérables qu'eux quelques restes qui sans doute ne valaient pas la peine d'être anéantis, faisant de tout ce qui avait quelque prix un feu de joie sur la place, tout cela avec des gestes et des paroles plaisantes (1); tout ce peuple riant par envie, par légèreté ou par faiblesse; à peine çà et là quelques personnes laissant échapper tout bas des témoignages d'indignation que la prudence faisait aussitôt réprimer; cet affreux pouvoir exercé sans obstacle sur cette maison, et en menaçant bien d'autres; et contre de tels forfaits, la ville entière sans défense, les ouvriers maîtres partout, et leurs intentions inconnues.. Il y eut alors quelques heures d'une attente horrible et que je ne puis vous peindre.

Ah! si le peuple français pouvait comprendre de tels avertissemens, et recevoir instruction de Dieu! Qu'est toute cette catastrophe qu'un choc des péchés d'une classe contre ceux d'une autre? Peuple français! tous tes maux viennent de ton irreligion. A toi comme à chaque individu l'Évangile dit: Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé. Vois combien de délivrances Dieu t'a déjà accordées, t'appelant à lui tour à tour par la justice et par la miséricorde. *Heureux le peuple dont l'Éternel est le Dieu* (Osée).

MÉLANGES.

De l'emprunt du Pape. — Chose étrange! le Pape emprunte, et, qui plus est, à des conditions fort onéreuses. Ce n'est pas ainsi qu'en agissaient ses prédécesseurs, quand ils avaient besoin d'argent; tantôt, comme lorsque Boniface VIII eut inventé le jubilé séculaire, ils arrêtaient qu'il se célébrerait tous les cinquante ans, puis tous les trente-trois ans, puis enfin, tous les vingt-cinq ans; tantôt ils multipliaient les lieux de pélerinage ou imaginaient de nouvelles choses défendues, qui devenaient permises moyennant des dispenses, qui s'acquéraient à prix d'argent, en sorte que l'argent rendait licite aux riches ce qui demeurait interdit aux pauvres: tantôt ils fesaient publier la *Taxe de la chancellerie romaine* (2) où l'on trouve à quel prix on peut être absous des plus grands crimes; tantôt enfin ils faisaient vendre des indulgences avec un grand apparat. Au lieu d'envoyer à Paris un banquier romain, chargé de traiter avec un *banquier israélite*, pourquoi le Pape n'a-t-il pas chargé quelque nouveau Tetzel de ses intérêts? Il faut bien le dire, le trafic des indulgences et des dispenses ne va plus si bien qu'autrefois; et quoiqu'il ne s'agisse pas aujourd'hui à Rome de projets pareils à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre ou à une expédition contre les Turcs, ces anciennes ressources financières ne sont pas suffisantes, et le Pape en est réduit à essayer de son crédit. Remarquons en passant qu'il encourage ainsi le prêt à intérêt que l'Eglise romaine a long-temps confondu avec l'usure et qui est encore considéré diversement par les docteurs de cette Eglise. Ces faits méritaient d'être signalés à l'attention de nos lecteurs, puisqu'ils jettent du jour sur l'esprit de notre temps.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Le comité de la Société américaine des Écoles du dimanche vient d'ouvrir un concours pour le meilleur mémoire sur la constitution des États-Unis, considérée surtout relativement à la séparation de l'Église et de l'État. Les concurrens doivent montrer les maux qui résulteraient de leur union. Il est intéressant de voir cette Société, qui a rendu des services immenses à l'instruction religieuse et élémentaire, soutenir ainsi le principe que l'État n'a pas la mission de s'occuper en quoi que ce soit de propager la connaissance de la religion. Nous n'en sommes pas là en France où, dans le projet de loi sur l'instruction primaire, soumis en ce moment aux chambres, la religion fait encore partie de l'enseignement qui sera donné, *au nom de l'État*, dans les écoles primaires fondées par lui. Ne serait-il pas étonnant que le peuple le plus incrédule, confiât à l'État le soin d'inculer une croyance religieuse aux enfans de la nation, tandis que le peuple le plus religieux lui refuse le droit de s'en occuper? Ou plutôt ne serait-ce pas là une preuve de plus de l'incrédulité du premier et de la foi du second? Le dépôt que l'un confie à Dieu et au zèle de l'Église, l'autre ne le croit en sûreté qu'en le confiant au pouvoir temporel.

(1) Le lundi soir, 21, l'un de nos amis vint nous dire qu'il avait vu, à la Croix-Rousse, des ouvriers dansant au son du violon: et nous entendîmes nous-mêmes jouer au billard dans un café. Ces faits passent toute imagination.

(2) L'édition de Rome est de 1514; la première édition connue de Paris est de 1520.

ANNONCES.

Nous nous empressons d'annoncer ces deux volumes, écrits tous deux dans un même but, et qui s'adressent au même public, à ce public de nos jours, si différent du public du siècle passé, qui rejetait tout sans daigner même examiner, tandis que celui d'aujourd'hui porte dans l'appréciation des doctrines religieuses le sérieux qui s'introduit peu à peu dans toutes les études, et qui est la première condition pour arriver à la connaissance de la vérité. A ce public-là, cependant, il faut parler un langage qui ne le transporte pas, d'un seul bond, dans un ordre d'idées entièrement nouveau; il faut partir du point où il se trouve pour le faire avancer vers le but auquel il s'agit de le conduire. C'est ce que nos deux auteurs ont parfaitement compris. Hommes de leur temps et cependant aussi disciples de cette vérité qui est la même pour tous les temps, ils savent faire des circonstances politiques où nous nous trouvons, et des doctrines philosophiques qui usurpent dans beaucoup d'esprits la place que devrait occuper l'Evangile, des échelons pour monter à ce fait qui nous a manifesté l'amour éternel du Créateur, et à ces doctrines qui, parce qu'elles ont Dieu même pour auteur, dominent toutes les théories et anéantissent tous les systèmes qui leur seraient contraires. Ecrits avec une grande force de style, remarquables par une logique serrée, mais en même temps très à la portée d'esprits même peu familiarisés avec les raisonnemens philosophiques, et répondant, par ce dernier mérite, aux exigences de tout enseignement chrétien, ces discours prendront une place distinguée parmi les publications de ce genre, et ils satisferont aux besoins d'une classe de lecteurs dont on ne s'est pas encore assez occupé.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellicue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 16. 21 DÉCEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX, Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

APPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(VIIIe Article. — *Réponse à une objection.*)

Nous avons promis de répondre à une objection que les hommes des différens partis politiques, et quelques-uns même de ceux qui tiennent encore à la religion, ne se lassent pas de reproduire chaque fois qu'on essaie de développer les bienfaits du Chistianisme. Cette objection, la voici: Rien ne permet d'espérer, dans l'état de choses actuel, que le peuple français devienne chrétien; la France ne veut plus de la croix de Jésus-Christ, et toute amélioration politique ou matérielle, fondée sur l'établissement du règne de l'Evangile, n'est qu'un rêve sans avenir.

Avant d'examiner ce grave sujet, présentons quelques remarques préliminaires.

Tout homme de bonne foi reconnaîtra, d'abord, qu'il ne peut s'agir ici d'une impossibilité métaphysique ou absolue, mais simplement d'une impossibilité relative ou d'une extrême difficulté. Pour avoir le droit de prétendre qu'il est *absolument impossible* d'espérer que le peuple français revienne à Jésus-Christ, il faudrait prouver que cette espérance est contradictoire dans son principe ou dans ses termes, et c'est ce qu'on ne fait pas.

Observons ensuite qu'en parlant de la restauration de l'Evangile, nous n'avons jamais supposé que la France tout entière, sans en excepter un seul individu, pourrait devenir sincèrement chrétienne. Cette unanimité de foi religieuse ne s'est vue chez aucun peuple, à aucune époque de l'histoire ecclésiastique; elle contredirait les déclarations les plus formelles de la Parole de Dieu. Nous n'avons pas même voulu dire que la majorité des Français adopterait les doctrines évangéliques; car il faut reconnaître encore que les véritables chrétiens n'ont été nulle part, depuis dix-huit siècles, en majorité. Mais on doit nous accorder aussi que cette majorité n'est pas indispensable pour obtenir les immenses bienfaits que nous avons signalés dans nos précédens articles; il suffit d'une forte minorité. S'il y avait en France un tiers ou seulement un quart de la population qui fût réellement religieux, tout changerait de face, et les dix millions de chrétiens imposeraient sans nul doute une grande partie de leurs maximes, de leurs idées, de leurs lois et de leurs habitudes aux vingt millions de Français qui ne le seraient pas. L'exemple de l'Ecosse et des Etats-Unis résout cette question.

Déclarons enfin que nous n'attachons qu'une importance très-secondaire aux conjectures purement humaines qui vont être présentées à nos lecteurs. Nous n'avons pas besoin, quant à nous, de chercher sur la terre des raisons de croire que l'Evangile triomphera des obstacles qui lui sont opposés. Notre espérance est assise plus haut; elle s'appuie sur la céleste origine du christianisme, et nous sommes assurés que cette œuvre ne périra point, parce qu'elle est de Dieu. Mais un tel motif, très-logique et péremptoire pour les disciples de Christ, n'est qu'un cercle vicieux, une pétition de principes pour les hommes qui ne croient pas à la divinité de la religion chrétienne. Force nous est donc de nous placer sur leur terrain et de discuter avec eux jusqu'à ce qu'ils arrivent à croire avec nous.

Les trois partis politiques, auxquels nous nous sommes adressés précédemment, s'accordent à soutenir par des motifs plus ou moins spécieux, mais fort différens les uns des autres, qu'il est impossible de rallumer en France le flambeau de la foi chrétienne.

Nous trouvons, d'abord, les hommes du passé qui reproduisent toutes les vieilles accusations de l'Eglise romaine du seizième siècle contre le véritable Christianisme. Il faut, disent-ils, des formes et des cérémonies qui parlent à l'imagination du peuple français. Vouloir propager l'Evangile au milieu de nous, en détruisant la plupart des pratiques extérieures, c'est une tentative qui ne saurait aboutir à autre chose qu'à effacer le peu qui nous reste de sentimens religieux.

Quelques mots doivent suffire pour répondre à l'objection du Catholicisme ultramontain. Si l'Evangile n'était qu'une théophilantropie creuse et vide, ou un froid système de rationalisme, on comprendrait ces inquiétudes

Quand une religion ne sait point parler à la conscience, il faut qu'elle parle à l'imagination ; pour suppléer aux réalités qui lui manquent, elle doit avoir de séduisantes apparences ; rien n'est plus évident. Mais notre Évangile, à nous, n'est point de la théophilantropie ni du rationalisme, c'est une doctrine religieuse qui se compose de faits positifs, qui frappe à la porte des cœurs avec les plus sublimes promesses, qui emploie, pour la conversion des âmes, les mobiles les plus puissans. Que nous importe l'imagination, quand la conscience est réveillée, quand elle demande avec angoisse un Dieu Sauveur? Ce qui trompe les ultramontains, c'est qu'ils confondent notre Évangile avec un protestantisme abâtardi, qui ne laisse debout que des spéculations philosophiques et une phraséologie déclamatoire. Qu'ils apprennent donc que nous sommes plus éloignés qu'eux-mêmes peut-être de cette religion morte ; qu'ils sachent que, pour remuer les générations actuelles, nous avons les mêmes leviers qui ont fait, dans tous les temps et chez tous les peuples, la force du Christianisme.

L'expérience prouve que la bonne nouvelle de Jésus-Christ crucifié n'a pas besoin d'être accompagnée de cérémonies fastueuses : elle captive, entraîne, subjugue les cœurs par sa propre puissance, et elle exerce d'autant plus d'empire qu'elle est plus dépouillée de tout ornement extérieur. Le monde n'a pas été converti par des spectacles qui séduisaient les imaginations ; le polythéisme a succombé, non sous des croix d'or, non sous des crosses pontificales, mais sous le glaive de la Parole. Dans notre siècle, les hommes ne se convertissent pas autrement qu'aux jours de l'Église primitive ; les missionnaires de la Polynésie étaient de pauvres ministres de Christ, qui n'avaient que la Bible, beaucoup d'amour et l'appui de Dieu.

Mais sans chercher au loin des exemples, la France même, la France d'aujourd'hui ne nous montre-t-elle pas qu'il n'y a rien de plus stérile, pour l'avancement du Christianisme, que la pompe des cérémonies et des fêtes religieuses? La restauration s'est épuisée pour rendre au culte catholique son ancienne splendeur ; elle a salarié des légions de missionnaires ; elle a prodigué l'or, les dignités, les croix. Qu'en est-il résulté? Un dégoût toujours croissant, une répugnance toujours plus prononcée contre les formes du Catholicisme ; on a vu s'élever un plus grand nombre d'ennemis de la religion ; la haine a descendu jusque dans les classes populaires, et le plâtre dont on avait reblanchi l'Église romaine est retombé sur la tête des hommes imprudens qui avaient cru raffermir l'édifice par ces vaines apparences extérieures.

Que si, au contraire, on eût annoncé l'Évangile simplement, fidèlement, sans ostentation, n'en aurait-on pas obtenu des résultats tout opposés? Un fait peut répondre à cela, c'est que, depuis quinze ans, le nombre des vrais catholiques a diminué en France, tandis que le nombre des vrais chrétiens s'est augmenté. Bien loin donc d'admettre avec les hommes du passé que, sans les formes cérémonielles, le peuple français ne viendra pas à l'Évangile, nous croyons que ce sont les formes qui l'empêchent surtout d'y venir, et que la foi religieuse aura beaucoup gagné, si elle réussit à perdre ces oripeaux du moyen âge, qui ne vont plus à nos lumières, à nos mœurs, ni à notre état de civilisation,

Après les hommes du passé arrivent ceux du présent. Ils nous disent avec le ton de suffisance des gens d'affaires : Que parlez-vous de la foi chrétienne? et quel avenir pouvez-vous lui promettre? Nous n'avons pas même le temps d'y songer. Le dogme n'est plus rien dans ce siècle éminemment positif, dans notre pays surtout. Les questions politiques, les intérêts industriels, la fortune, les places, voilà les dieux de la France ; elle n'en veut pas d'autres.

Cette manière de raisonner ne doit pas nous surprendre de la part de ceux qui l'emploient. Quand on ne s'occupe point de religion, il est si facile de se persuader que personne ne s'en occupe! Quand on manque de foi chrétienne, il est si naturel de penser que tout le monde en manque! L'esprit humain est ainsi fait ; hommes et choses, il mesure tout d'après lui, comme un œil malade ne voit dans toute la nature qu'une seule couleur.

Mais c'est précisément parce qu'ils ne regardent leur siècle qu'à travers leur point de vue personnel, que les gens d'affaires et de places tombent dans une complète illusion. Tout occupés à faire mouvoir quelques rouages particuliers, ils n'observent pas l'ensemble du mouvement social. S'ils le considéraient de plus haut et de plus loin, ils ne tarderaient pas à y découvrir une puissante réaction spiritualiste. Le matérialisme est attaqué dans toutes ses anciennes positions, dans la philosophie, dans l'histoire, dans la poésie, dans les beaux-arts, dans la politique elle-même. Les générations qui s'élèvent s'en vont chercher, jusque dans les chroniques du moyen âge, une vie nouvelle ; il leur faut un Dieu, des croyances, des émotions, de l'avenir. Elles ne veulent plus vivre seulement de pain, elles demandent une nourriture qui satisfasse les besoins de leurs âmes. Les questions religieuses redeviennent les questions du jour ; et la France des encyclopédistes ne ressemble pas plus à la nôtre, sous ce rapport, que la leur ne ressemblait à celle de Louis XIV. Qu'il y ait des personnes, et même en grand nombre, qui ferment les yeux à ce vaste mouvement, il n'importe guère ; la plupart des passagers peuvent dormir, mais le vaisseau n'en marche pas moins.

Les hommes du présent devraient avoir reconnu, d'ailleurs, qu'en accordant une attention exclusive aux intérêts matériels, ils compromettent ces intérêts eux-mêmes ; s'ils ne le savent pas encore, ils l'apprendront. Pour avoir mis l'industrie et l'accroissement des richesses publiques à la première place, en ont-ils obtenu plus de bien-être, et la prédominance des questions politiques a-t-elle beaucoup servi la cause de la liberté? On sentira de plus en plus que le meilleur moyen d'acquérir une prospérité durable consiste à ne pas l'apprécier au-delà de ce qu'elle vaut, et que le secret d'être heureux dans ce monde c'est de chercher autre chose que ce bonheur matériel. On se convaincra que, pour le bien même des intérêts et des libertés sociales, il ne faut pas s'y absorber, parce que les uns et les autres ont besoin de trouver au dehors des soutiens et des garanties ; en sorte qu'au lieu de conclure, avec les hommes du présent, que la France repoussera l'Évangile, parce qu'elle s'attache avant tout au positif, nous croyons que ce positif bien entendu la forcera d'y recourir. Laissons les événemens suivre leur cours, et de tristes expériences éclairer le pays ; elles arriveront assez vite. Puisse-t-il seulement n'attendre pas de trop funestes catastrophes pour se persuader que tout repose sur la foi religieuse : mœurs, éducation, liberté, industrie, prospérité nationale!

Aux hommes du présent succèdent les hommes de l'avenir. Leur argumentation, sans être plus solide, est plus spécieuse que celle des deux autres partis, et elle mérite un examen plus étendu. Comment ramener les Français, nous disent-ils, à de vieilles croyances qui s'éteignent de toutes parts comme des lampes taries? La religion chrétienne est de l'ancien régime ; elle est en arrière des idées de l'époque ; elle ne répond plus à nos besoins actuels ; ce serait rétrograder que d'y revenir, et les peuples ne rétrogradent point.

Nous avons déjà observé ailleurs que l'objection, présentée sous cette forme, place notre pays dans une position exceptionnelle, et que les hommes de l'avenir devraient expliquer les motifs qui les autorisent à faire une pareille

exception, avant d'en tirer les conséquences. Il y a de nos jours des peuples non moins avancés en civilisation que le peuple français, et qui marchent avec le Christianisme; pour eux, ce n'est pas une religion rétrograde, mais une religion de progrès; l'Évangile est la nuée lumineuse qui les précède dans toutes les voies des améliorations morales, intellectuelles et physiques. Qu'est-ce donc qui permet de placer la France, non-seulement à part, mais en contradiction avec le reste du genre humain? Quelles sont les idées qui nous élèvent si fort au-dessus des Américains ou des Anglais? Pourquoi ce qui les fait avancer nous ferait-il rétrograder? En quoi consiste cette miraculeuse antériorité des Français qui laisse loin derrière elle tous les habitans du globe; et sur quoi se fonde cette magique prééminence qui ne se montre ni dans nos mœurs, ni dans nos institutions, ni dans notre état social, ni dans nos livres, ni dans nos habitudes, ni en rien que l'œil puisse voir et l'esprit saisir? Il ne serait pas inutile peut-être de répondre nettement à ces questions.

Ce que nous apercevons de plus clair dans les raisonnemens des hommes de l'avenir, c'est une monstrueuse erreur de fait. Ils confondent, par une ignorance ou par une mauvaise foi que rien ne justifie, le Christianisme avec le Catholicisme romain; ils mettent sur la même ligne Jésus-Christ et les papes; ils ne jugent la Parole de Dieu que sur les altérations qu'elle a subies, et ils condamnent la religion chrétienne pour les choses qu'elle a condamnées elle-même plus fortement qu'eux et avant eux: ils agissent en cela de la même manière qu'un insensé qui voudrait punir le magistrat des crimes de tous les accusés qui comparaissent à la barre de son tribunal.

Cette erreur, ou plutôt cette folie de quelques hommes de l'avenir, explique leurs objections. Il est évident qu'il y aurait en effet une longue marche rétrograde à faire pour revenir aux indulgences, aux absolutions sacerdotales, aux pélerinages, aux reliques, à toutes ces formes qui sont devenues, comme s'exprimait un ancien sur le polythéisme, la risée de nos petits enfans. Mais quel est le rapport qui existe entre la foi chrétienne et tout ce bagage des siècles d'ignorance? Quel rapport entre les doctrines si pures de l'Evangile et de si grossières superstitions? Comparerez-vous, s'il est permis de substituer à l'œuvre de Dieu un chef-d'œuvre humain, comparerez-vous le fétiche du sauvage avec la Minerve de Phidias, ou une enseigne de tréteaux avec un tableau de Raphaël? Par pudeur, hommes de l'avenir, ne confondez plus les cérémonies de l'Église romaine avec les enseignemens de l'Evangile.

Nous trouverions ici un moyen de nous mettre d'accord. Vous dites que le Christianisme s'en va dépérissant et s'éteignant chaque jour; nous disons la même chose du Catholicisme. Vous prétendez que la religion chrétienne a perdu toute chance de succès dans l'avenir; nous le croyons comme vous de la religion romaine. Vous ajoutez que notre siècle est en avant de ces doctrines religieuses; nous pensons que le siècle est en avant de ces formes religieuses. Il n'y aurait dans tout cela qu'un mot de changé, et vous le changeriez vous-mêmes, si vous preniez le soin de lire une seule fois avec attention la Parole de Dieu.

Mais considérons de plus près le système qui nous est opposé. Les peuples, dit-on, avancent toujours dans leurs idées religieuses; c'est une progression continue qui n'aura d'autre terme que la vie de l'espèce humaine. Notre état religieux actuel, quel qu'il soit, le scepticisme même est donc un progrès, et il est impossible que la France recule jusqu'à une doctrine qui a paru sur la terre, il y a dix-huit cents ans.

Nous n'admettons pas cette progression continue; il nous semble, au contraire, que les peuples ont souvent rétrogradé bien plus qu'ils n'ont avancé dans leurs idées religieuses. Les monumens historiques, et surtout les mystères de l'antiquité, prouvent que le monothéisme a précédé en plusieurs lieux le polythéisme. La théogonie d'Orphée et de ses contemporains était plus pure que la mythologie du siècle de Périclès. La religion des anciens Guèbres était supérieure au culte idolâtre des Perses du temps d'Alexandre. Dans l'histoire du Christianisme, les absurdes superstitions du moyen âge ne sont pas, à notre avis, un perfectionnement de la doctrine des premiers Pères de l'Église, et la religion de Mahomet, toute postérieure qu'elle soit au Christianisme en Orient, lui est sans doute bien inférieure sous tous les rapports. Que devient donc cette progression constante et non interrompue? De quel droit ose-t-on soutenir que toute révolution dans les idées religieuses est nécessairement un progrès? Qu'est-ce que cette théorie philosophique qui se résout en un calcul de chronologie, et qui pose cet étrange argument: Tel système de religion est venu après tel autre, donc il vaut mieux. On s'étonne, en vérité, que des hommes qui se glorifient de ne rien croire du Christianisme aient une foi assez robuste pour faire d'une règle d'arithmétique la loi du monde religieux et moral!

Par la négation du principe, nous nions la conséquence. Puisque les peuples reculent à certaines époques au lieu d'avancer; puisqu'une religion qui vient après une autre n'est pas toujours meilleure, mais pire quelquefois; puisqu'enfin il ne s'agit pas de comparer les dates, mais d'examiner les doctrines, nous n'avons pas le moindre motif de penser que le scepticisme actuel soit un progrès, et parce que tel système religieux est le plus nouveau, il ne nous est pas démontré du tout qu'il soit supérieur à tous les autres. Si les Orientaux redevenaient chrétiens, nous ne croyons pas qu'ils reculeraient, et si les prosélytes du culte de la raison suivaient la même route, ils auraient encore plus à gagner que les mahométans. La chronologie n'a que faire dans une pareille discussion.

Il est inutile de s'arrêter au classement des périodes organiques et critiques de l'école saint-simonienne. Pour ne parler que de la grande réforme du seizième siècle, cette école l'a jugée absolument à faux. Elle trouve un commencement de dissolution dans une restauration, et elle croit que les réformateurs se sont éloignés de l'Évangile, tandis qu'ils y sont revenus. C'est raisonner comme un historien qui prétendrait que le roi de Sparte, qui rendit aux lois de Lycurgue leur ancienne puissance, a détruit ces lois; ou comme un aveugle qui s'imaginerait qu'on éteint un flambeau, quand on le rallume. Citer d'aussi pauvres argumens n'est-ce pas le plus simple moyen d'y répondre?

Les hommes de l'avenir nous disent d'une manière vague et tranchante à la fois que le Christianisme est en arrière des idées du siècle; mais nous leur demanderons: en arrière de quelles idées? Le siècle a-t-il des notions plus élevées et plus sublimes de Dieu? A-t-il des preuves plus positives de l'immortalité de l'âme? La philosophie connaît-elle mieux que l'Évangile le cœur de l'homme? Explique-t-elle l'origine du mal d'une manière plus satisfaisante? Existe-t-il parmi nous une doctrine religieuse qui donne des consolations plus efficaces, de plus nobles espérances? S'il y a des difficultés et des mystères dans le Christianisme, n'y en a-t-il point, et de plus grands, dans le déisme, dans le matérialisme, dans l'athéisme, et dans toutes les opinions religieuses ou irréligieuses possibles? S'il faut citer des noms propres, les hommes du siècle sont-ils des penseurs plus profonds et de meilleurs philosophes que Bacon, Pascal, Newton et Leibnitz? Nous aurions beaucoup de reconnaissance pour celui qui exposerait, une à une, les idées et les théories nouvelles qui laissent le Christianisme

en arrière; jusqu'à présent, par une singulière ignorance peut-être, nous n'avons pas aperçu, dans tout le domaine de la philosophie, une seule idée qui ne laissât le Christianisme en avant.

Est-ce qu'on veut parler, non des théories philosophiques, mais des questions politiques et sociales? Nous ne voyons pas encore en quoi l'Évangile n'est plus à la hauteur du siècle. Nous croyons avoir établi que la dignité de l'homme, l'égalité civile, la liberté, le respect de tous les droits trouvent dans le Christianisme les plus solides garanties; et nous serions également très-reconnaissans d'apprendre quel est le perfectionnement social auquel s'oppose la foi chrétienne; quel est le droit juste et légitime que l'Évangile ne favorise pas; quelle est la liberté, liberté de pensée, d'opinion, de culte, d'industrie qu'il n'accepte pas. Qu'il s'agisse même de cette association universelle de l'humanité, dernier terme des conceptions philanthropiques, est-il un système religieux qui permettra d'en approcher de plus près que celui du Christianisme?

Si l'Évangile n'est en arrière ni de la philosophie, ni de la politique, l'accusera-t-on de l'être sous le point de vue des intérêts matériels? C'est ici que certains hommes de l'avenir triomphent, par l'effet de cette confusion que nous avons signalée entre l'Église chrétienne et l'Église catholique. Rien de plus curieux que de les entendre soutenir que le Christianisme est ennemi du travail, qu'il s'oppose aux progrès du bien-être physique, et qu'il condamne toute amélioration matérielle, tout perfectionnement qui ne concerne que ce monde. Ils appuient ces étonnantes accusations par l'exemple des anachorètes de la Thébaïde, des moines du temps féodal et des fainéans de toutes les époques. Allez! rhéteurs oisifs! pour la peine d'un mensonge aussi absurde, nous ne voudrions vous condamner qu'à partager pendant un an les travaux d'un morave d'Allemagne, d'un presbytérien d'Écosse ou d'un Chrétien de l'une des dénominations religieuses des États-Unis. Vous nous diriez, après cette épreuve, si les Chrétiens sont ennemis du travail, et s'ils ne fabriquent pas aussi bien que les disciples de Saint-Simon!

Résumons-nous. En adoptant l'Évangile, la France n'entrerait point dans une voie rétrograde, mais dans une voie de perfectionnement. Il n'y a pas une seule idée, pas une seule amélioration politique, pas un seul intérêt matériel qui ne fût secondé par la foi chrétienne, bien loin d'en être compromis; et quand on se fonde sur je ne sais quelle insuffisance du Christianisme, pour en déduire qu'il est impossible d'y ramener le peuple français, on part d'un principe faux pour arriver à une conclusion qui ne l'est pas moins.

Cependant, après avoir répondu aux objections des divers partis politiques, nous sommes loin de nous dissimuler tout ce qu'il y a de difficultés et d'obstacles dans l'œuvre d'évangéliser la France. L'irréligion a jeté dans notre sol de profondes racines. Le Catholicisme a soulevé des haines puissantes et une extrême défiance contre la foi chrétienne. D'ailleurs, le caractère français n'est pas naturellement religieux; il a besoin d'être plus fortement remué que celui de tout autre peuple pour devenir sérieux sur les intérêts de l'éternité. Mais si l'œuvre est difficile, la force du Christianisme est grande. L'homme, quelles que soient les circonstances où il se trouve placé, ne peut abdiquer entièrement sa nature, ni les besoins de sa conscience, ni les craintes qui l'agitent, ni le désir d'être heureux. La *doctrine de l'expiation*, cet immense levier du monde moral, a converti l'empire romain qui offrait assurément plus d'obstacles que la France de nos jours; elle a réveillé, par la voix des réformateurs, l'Europe qui s'était endormie dans des ténèbres de mort; cette même doctrine nous promet encore aujourd'hui de nobles succès et des victoires éclatantes. Déjà l'œuvre est commencée parmi nous; *le feu est allumé*, selon la Parole de Christ, et il ne s'éteindra point.

LÉGISLATION.

HISTOIRE DES COLONIES PÉNALES DE L'ANGLETERRE DANS L'AUSTRALIE, par M. Ernest DE BLOSSEVILLE, conseiller de préfecture de Seine-et-Oise. Un vol. in-8°. Chez Adrien Leclère et Cie, quai des Augustins, n. 35. Prix : 7 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

« C'est un fait digne de remarque, dit M. de Blosseville, » que la plupart des sociétés ont eu pour fondateurs les hommes les moins propres à vivre en société. » Cette assertion est exacte, et il serait facile de le démontrer; mais hâtons-nous d'ajouter que l'œuvre de ces hommes s'est en général bornée à vaincre des difficultés physiques ou à faire prévaloir le droit de la force, et qu'ils ont le plus souvent légué à leurs successeurs le soin de créer l'œuvre sociale proprement dite. La tâche d'un Numa ne saurait appartenir à un Romulus. Ces noms ne rappellent pas seulement les rois qui les ont portés; ils nous paraissent aussi caractériser l'esprit et les travaux des deux premières générations de tout peuple qui passe du simple état d'agglomération à un véritable état social. Les colonies pénales de la Nouvelle-Galles du Sud sont entrées, par les émigrations volontaires et par les naissances, dans cette seconde phase de leur existence, et leurs progrès y sont d'autant plus rapides que le souvenir des institutions de la mère-patrie et les liens qui les y rattachent leur épargnent à beaucoup d'égards les tâtonnemens et les mécomptes. Nous avons déjà montré quelle est aujourd'hui leur prospérité matérielle; il ne sera peut-être pas sans intérêt d'étudier de plus près encore cette association étrange et de considérer les élémens dont elle se compose.

Le gouvernement anglais a voulu profiter des facilités que lui offraient les émigrations volontaires pour se décharger de la plus grande partie des frais d'entretien des *convicts*. Pour obtenir une concession de 640 acres, un émigré doit justifier d'un capital de 500 liv. st., et proportionnellement un planteur peut obtenir jusqu'à 2,560 acres, en contractant l'obligation de se charger d'un *convict* par chaque centaine d'acres. D'un autre côté, tout acquéreur qui, dans l'intervalle de dix ans après son acquisition, a, par l'emploi et l'entretien de *convicts*, soulagé l'État d'une charge égale à dix fois le montant de son prix d'achat, en estimant à 16 liv. st. l'entretien annuel d'un *convict*, est remboursé de cette valeur, mais sans intérêts. Il ne reste guère ainsi à la charge de la colonie que les *convicts* incorrigibles que nul planteur n'ose employer et dont on forme, sous le nom de *clearing-gangs*, des compagnies de défricheurs, travaillant sous des chefs et soumis à la plus sévère discipline; sans aucun contact avec ces hommes, chaque colon peut faire entreprendre ses défrichemens à un prix arrêté d'avance avec l'autorité.

A l'expiration de leur peine, les *convicts* passent dans la classe des *émancipés*; ils obtiennent une concession de terrain, jouissent de tous les droits de citoyens de la colonie, et deviennent les égaux des planteurs dont ils étaient jusque là les subordonnés. On comprendra sans peine, d'un côté, comment l'amour-propre des émigrés volontaires doit être froissé par cette assimilation, et, de l'autre, comment l'orgueil des émancipés les porte à se prévaloir de tous les avantages de leur position nouvelle et à repousser comme des prétentions aristocratiques les distinctions que leurs anciens maîtres cherchent à établir. Comme ils forment aujourd'hui la classe la plus riche et la plus active, ils savent faire valoir l'importance qu'on est obligé de leur reconnaître, et ils soutiennent avec raison que la condition essentielle de la société qu'il s'agit de former étant l'oubli du passé, c'est un crime de lèse-colonie que d'enfreindre, par d'intermi-

nables récriminations, la première loi de l'association dont on a librement choisi de faire partie. En vain le gouverneur Macquarie voulut-il faciliter un rapprochement entre les deux partis en accueillant tous les Colons, quelque fût leur origine, avec une égalité complète d'égards, en les admettant indistinctement à sa table et en fermant sa maison à quiconque refusait d'imiter sa tolérance; il ne put vaincre les résistances, et aujourd'hui encore la désunion continue. Les efforts du gouvernement anglais pour y mettre un terme, en envoyant à la Nouvelle-Galles un commissaire chargé d'en constater les causes, n'ont fait que la rendre plus tranchée : on a eu l'imprudence de publier les notes qu'il avait recueillies; c'était fournir de nouveaux motifs à la haine des partis.

Une troisième classe, distincte des deux autres, qui devient tous les jours plus nombreuse et qui finira sans doute par dominer le reste de la colonie par la force numérique et la prépondérance financière, quoique des distinctions d'origine maintiennent encore dans son sein quelques divisions, qui tendent sans cesse à s'éteindre, est celle des hommes libres nés dans l'Australie : ils préfèrent le commerce et la navigation à la culture des terres, parce qu'ils sont habitués à la considérer comme le dégradant attribut des *convicts*. Cette défaveur ne peut être que passagère; il est impossible que l'accroissement de la population ne rende bientôt à l'agriculture la considération qu'elle mérite. Les blancs nés dans le pays offrent à l'ordre public les garanties que leurs pères ne présentaient pas; il est rare qu'on en voie comparaître devant les cours de justice, même pour des motifs peu graves.

Telle est la population de la Nouvelle-Galles du Sud, ainsi que nous la fait connaître M. de Blosseville. M. Dumont d'Urville, comme nous l'avons déjà dit, sans nous révéler précisément des faits nouveaux sur l'état moral et politique du pays, nous permet, par les extraits des journaux de la colonie qu'il a insérés dans le récit de son voyage, d'en mieux saisir les traits caractéristiques. L'*Australasian* et le *Monitor*, auxquels il fait surtout des emprunts, sont deux feuilles d'opposition qui ont réclamé avec une grande énergie pour la Nouvelle-Galles du Sud, une assemblée représentative et le jugement par jury. Cette dernière institution a été obtenue; mais pour remédier aux dangers qu'elle pourrait avoir dans la situation actuelle de la société, la compétence du jury n'est jamais admise que du consentement des deux parties : si l'une d'elles le refuse, la cause est portée devant un juge et deux assesseurs. Le gouvernement n'a pas trouvé à propos d'accorder encore à la colonie une assemblée représentative; il ne la croit pas mûre pour cette institution, quoique vingt-quatre colons, dont les fortunes réunies s'élèvent à 950,000 liv. st. se soient entendus pour la demander. En 1824, on a formé, pour quatre ans, un conseil législatif, composé de cinq membres au moins, et de sept au plus, dont la nomination appartient au roi; en 1829, le nombre de ses membres a été porté à quinze, savoir, le gouverneur, le premier juge, l'archidiacre, le secrétaire colonial, l'avocat-général, le collecteur des douanes, l'auditeur-général des comptes, un officier supérieur, six habitans notables et un capitaine de marine. Cette organisation nouvelle a fait taire une partie des plaintes; cependant la grande majorité des colons continue à demander une assemblée législative élective; on ne diffère guères que sur le nombre de membres dont elle devrait être composée. Le *Monitor* cherche à prouver qu'il y a bien trois cents colons capables de devenir les législateurs de la colonie. Ce journal, qui est écrit avec talent, mais avec passion, excite les colons à ne pas s'en reposer sur les plus riches pour leur procurer les libertés qu'ils réclament, mais à agir eux-mêmes dans leur propre cause; nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs d'avoir un échantillon de l'opposition que font nos antipodes:

« Le peuple ne doit attendre aucun appui de l'aristocratie; ce serait trop espérer de la bassesse de la nature humaine. Il n'aime lui-même la liberté qu'en ce qu'elle contribue à son propre pouvoir et à sa prospérité. C'est par le même motif que l'aristocratie déteste la liberté en ce que chaque pas que le peuple gagne vers le pouvoir est regardé par elle, bien que ce ne soit pas notre manière de penser, comme autant d'enlevé au sien. Pourquoi donc, ô colons de la Nouvelle-Galles, vous flattez-vous du vain espoir de voir les Mac-Arthur, les Jamison, les Cox, les Jones, les Wolstonecraft et les Brown s'avancer pour vous conduire vers le trône et à la barre des deux Chambres? Renfermés chaque jour avec le gouverneur, ou l'ami du gouverneur, ou l'ami de l'ami du gouverneur, revêtus des magistratures, promus aux rangs du conseil ou des comités, maîtres de choisir des terres, quand d'autres ne savent où en trouver, ou ne peuvent s'en procurer quand ils en ont découvert, ayant le pouvoir de faire établir des impôts sur certains produits coloniaux, de manière à élever la valeur de leurs propres domaines par suite même de ces nouvelles taxes...... quels insensés vous êtes, ô colons de l'Australie! d'imaginer que de pareils individus puissent être de vrais patriotes!.. D'ailleurs, ô stupides cultivateurs, qu'y a-t-il donc de si remarquable dans les noms que nous venons de prononcer, qui puisse vous faire augurer que votre gracieux souverain et son auguste parlement prêteront plutôt l'oreille à leur voix qu'à votre propre voix, qu'à celle du peuple! Des personnages comblés de titres et de dignités, comme les Northumberland, les Norfolk, les Suffolk, les Warwick, les Essex, les Bathurst et les Liverpool, parmi les pairs d'Angleterre et comme les Canning, les Peel, les Mackintosh, les Brougham, les Bright, les Forbes, les Denham et les Ridley dans la chambre des communes, se sentiront-ils mieux disposés pour votre cause, en voyant votre pétition signée par des officiers ou des ex-officiers civils et militaires, que si elle l'était par des tanneurs, des fabricans de savon, des chapeliers, des cordonniers, des chandeliers, des distillateurs, des brasseurs, des marchands et de petits propriétaires de 30 ou 40 acres de terrain? Hors du pays il n'y a plus d'aristocratie. S'il s'agit des autres, les sentimens légitimes du cœur humain reprennent leur cours naturel: nous osons assurer que l'aristocratie elle-même, en portant ses regards sur une autre nation, se sent plus intéressée au sort du peuple qu'à celui de la noblesse. Outre cela, combien la noblesse de la Nouvelle-Galles du Sud doit sembler méprisable aux nobles et aux gentilshommes de l'antique et vénérable Angleterre? L'allusion même que nous faisons de nos gueux parvenus à une vraie noblesse doit exciter leur dérision. Quelle absurdité donc de votre part, petits cultivateurs, marchands et fabricans de Sydney et de Paramatta, vous qui formez le corps même de la communauté, d'imaginer que votre voix, dans une assemblée constitutionnelle de notre comté de Cumberland, ne sera pas écoutée, parce que les débris du régiment de la Nouvelle-Galles, qui se révolta contre le gouverneur Bligh, et les banqueroutiers de l'Angleterre, maîtres aujourd'hui des plus riches pâturages de la colonie, affectent de se tenir à l'écart de ces assemblées, et sont décidés à y porter obstacle, de peur que le monopole du pain et du poisson, dont ils ont joui jusqu'aujourd'hui par des intrigues de cour et des tripotages politiques ne leur soit ravi pour toujours, par l'établissement du jugement par jury et d'une assemblée législative de cent ou deux cents membres choisis par vous! »

Qui ne reconnaîtrait dans ces luttes une nation qui a hérité des passions politiques de notre vieille Europe? Et, en effet, ne vient-elle pas de voter des félicitations au peuple français au sujet du succès de la révolution de juillet, qu'elle n'a appris que cette année? Mais qui ne s'appercevrait en même temps que les quarante-quatre ans écoulés depuis la fondation de cette colonie ont suffi pour la rendre impropre à la destination qu'on lui avait d'abord donnée? « C'est » une société dont la croissance est plus rapide que celle » d'un homme, dit M. de Blosseville, et le jour ne tardera » sans doute pas à naître où les familles d'émancipés elles- » mêmes, oubliant leur origine, feront entendre à leur » tour à la mère-patrie, les griefs de Franklin. Mais de long- » temps l'espace ne manquera, sur le cinquième conti- » nent, à aucune variété de population; et les condamnés » pourront, pendant bien des générations, occuper l'a- » vant-garde des défrichemens. »

Nous venons de considérer les desseins des hommes; il est temps de rechercher si nous ne pouvons pas aussi découvrir en partie le dessein de Dieu, en permettant ce singu-

lier établissement. Nous ne nous trompons sans doute pas, en supposant qu'il a voulu offrir à ces malheureux déportés des occasions inattendues d'entendre son Evangile et de se convertir à lui. Plusieurs des ministres anglicans qui résident, au nombre de douze, à la Nouvelle-Galles, sont des hommes d'un grand mérite; nous avons déjà fait connaître l'un d'eux, le respectable M. Marsden. M. de Blosseville vante aussi les efforts actifs des missionnaires wesleyens. Il paraît que les travaux de ces chrétiens n'ont pas été inutiles, et que la vraie piété se trouve, à quelque degré, à Sydney, , comme partout où l'Evangile est prêché; on peut le conclure de quelques plaisanteries du journal le *Monitor*, qui, après avoir séparé les femmes et les jeunes filles en deux classes, dont la première comprend celles qui aiment les bals, les concerts et les spectacles, et la seconde, celles qui préfèrent les idées sérieuses, demande si l'archidiacre n'aurait pas assez de zèle pour ordonner aux chapelains d'ouvrir les églises un soir par semaine en faveur de ces dernières, ajoutant qu'en tout cas, les ministres méthodistes se trouveront heureux de pouvoir leur rendre ce service. Ajoutons à ce témoignage involontaire celui de M. Marsden: « Souvent mon âme est confondue d'admira- » tion, dit-il, quand je médite sur les voies mystérieuses de » l'amour de notre Dieu; il est donc vrai qu'il a amené » ici, pour être sauvés, de malheureux condamnés qui, » dans leur patrie, avaient rejeté le conseil de sa misérí- » corde à leur égard? » Ces malfaiteurs convertis ont formé à Sydney une société biblique qui a pour but de répandre les Saintes-Ecritures parmi les colons et qui poursuit cette tâche avec activité. L'un de ses membres, M. Threlkweld a traduit l'Evangile selon Saint-Luc dans la langue des indigènes.

Les missionnaires qui travaillent à la conversion des naturels de la Nouvelle-Galles du Sud et de Van-Diemen appartiennent presque tous à la Société des missions wesleyennes. Ce sont MM. Walker, Leigh, Horton, Harper, Carwosso et Schofield. Ils ont divisé tout le pays dont ils ont entrepris la régénération morale en quatre districts, dans lesquels on compte déjà quatorze stations qu'ils visitent régulièrement et où ils ont fondé plusieurs écoles. Le contact des *Convicts* avec les aborigènes a eu des résultats bien différens: ils leur ont communiqué plusieurs de leurs vices, entre autres celui de l'ivrognerie. Par une singularité, dont l'observation ne doit pas être négligée par les philologues, les sauvages qui errent dans les environs de Sydney et qui ont à peine appris quelques-unes des locutions anglaises les plus habituelles, n'ignorent aucun des mystères de ce vocabulaire des prisons, qui forme un dialecte à part dans la langue nationale. Le principal obstacle à l'influence salutaire que les missionnaires désirent exercer sur les indigènes, c'est la vie nomade que ceux-ci mènent; ils forment, au reste, une race physiquement et moralement abâtardie.

Nous aimons à considérer les colonies pénales de l'Australie et les établissemens libres qui se trouvent sur différens points de cette vaste contrée, et en particulier sur les bords de la rivière des Cygnes, comme des postes avancés de la civilisation, où le Christianisme peut préparer ses plans pour de nouvelles conquêtes. Nous ne regardons pas même comme étrangères aux vues de la Providence les fréquentes évasions de *convicts* du Port-Jackson, qui, se réfugiant dans les nombreuses îles de l'Océanie, s'y préparent, quoiqu'à leur propre insu, à devenir, bientôt peut-être, d'utiles interprètes pour les missionnaires qui y débarqueront après eux. Mais sans anticiper sur les événemens, comment ne pas admirer tous les avantages que la colonie de Sydney a déjà présentés pour la fondation d'établissemens missionnaires dans les îles de la mer du Sud et notamment dans la Nouvelle-Zélande? M. Marsden, qu'on a appelé avec raison l'apôtre de l'Australie, conçut l'idée de porter l'Évangile aux anthropophages de cette île, et la Société des Missions de l'Église anglicane ayant mis à sa disposition le navire l'*Actif*, pour l'exécution de cette entreprise, il s'y rendit, vers la fin de 1814, accompagné de trois missionnaires qui avaient résolu de s'y établir avec leurs familles. D'autres missionnaires, appartenant à la même société et à la société des missions wesleyennes y ont dès-lors fondé diverses stations, et quoique chaque année ait vu se renouveler des massacres aux environs et jusque dans l'intérieur de ces établissemens, une perspective encourageante s'ouvre aujourd'hui devant les évangélistes de la Nouvelle-Zélande; des conversions nombreuses et réelles ont déjà été leur récompense. Les immenses travaux auxquels ils se sont livrés auraient été impossibles s'il n'y avait eu sur quelque côte voisine un port où ces travaux eussent pu être conçus et préparés. Dieu le savait; et pour frayer la voie à ses serviteurs, il a retiré de dessous le glaive déjà prêt à les frapper, des hommes qui formaient la lie des sociétés humaines et la balayure des cachots, et les a choisis pour fonder une colonie florissante qui devait servir à l'avancement de sa gloire et au salut de plusieurs peuples. Il y a dans ces dispensations de Dieu quelque chose qui étonne et qui fait, plus encore peut-être que les directions ordinaires de son amour, admirer à de chétives créatures comme nous le sommes, cette sagesse qui gouverne le monde et qui est toujours la même.

L'INCARNATION *.

La plus grande objection que la raison ait élevée contre le dogme, ou plutôt contre le fait de la Rédemption, c'est l'incompréhensibilité même de ce mystère de la révélation; mais d'abord il nous paraît injuste d'intenter contre l'Évangile une accusation qu'il prévient lui-même et qu'il annule en nous proposant la *manifestation de Dieu en chair* comme un mystère inaccessible à la raison. S'il nous enseignait cette doctrine comme une vérité fort simple, toute naturelle et que l'esprit humain serait capable de comprendre et d'analyser, on aurait droit de lui reprocher d'être incompréhensible; mais comme il nous la donne partout pour mystérieuse, et qu'il nous déclare en cent endroits qu'elle est infiniment au-dessus de la raison, et que même la raison, dans son état actuel d'égarement et de ténèbres, ne peut y voir autre chose qu'un *scandale* et *une folie*, il n'y a plus lieu à se choquer d'une obscurité partielle que l'Évangile lui-même avoue, et qu'il ne prétend pas que l'homme puisse dissiper complètement. D'ailleurs, demanderai-je, pourquoi exiger de la religion des preuves et un genre d'évidence dont elle n'est pas susceptible? Chaque ordre de sciences, se plaçant sur le terrain qui lui est propre, se prouve à sa manière, et fournit des argumens particuliers qui ne sont bons que pour lui, et qui se refusent souvent par leur nature à être employés dans le domaine d'autres sciences. Ainsi les mathématiques s'appuient sur des démonstrations rigoureuses, l'histoire en appelle au témoignage, la morale et la religion parlent au sentiment et s'adressent avant tout à la conscience. N'est-il donc pas déraisonnable et même injuste de prétendre que la science du salut, abdiquant sa nature, doit emprunter aux sciences exactes leurs calculs et leurs démonstrations, et se faire maîtresse de philosophie? J'aimerais autant que l'on demandât à un professeur de mathématiques de prouver les élémens d'Euclide par le sentiment; il n'y aurait pas plus d'absurdité dans cette dernière prétention que dans la première.

On pourrait prouver jusqu'à l'évidence que, dans les trois quarts au moins des choses que l'homme croit, c'est par la foi et le sentiment qu'il est guidé plutôt que par le raisonnement, et que ce qu'il connaît des êtres ou des objets qui l'entourent, et avec lesquels il se trouve en relation, c'est moins leur essence, leur nature intrinsèque, que les rapports qu'ils ont avec lui. Quelle part a le raisonnement, je vous prie, dans l'amitié, dans la manière dont naissent et se développent en nous les affections qui nous unissent à des parens ou à des amis, et en général dans les sympathies que nous éprouvons pour tels ou tels de nos semblables? Quelle part a le raisonnement dans la plupart de nos croyances historiques? Quelle part a-t-il dans les actes et les circonstances de notre vie habituelle? —Vous respirez à chaque seconde l'air qui pénètre dans vos poumons pour y vivifier la masse de votre sang, et dont la privation entraîne-

* Nous extrayons ces réflexions d'un discours prononcé dimanche dernier dans la Chapelle chrétienne des Galeries de Fer (Boulevart des Italiens).

rait subitement la cessation de votre vie animale; mais est-il jamais entré dans votre pensée de chercher à analyser l'atmosphère et de séparer les parties qui la composent? Non, vous savez que vous ne pouvez vivre sans air, mais vous ignorez les élémens primitifs et constitutifs de ce corps, ou si vous les connaissez par l'étude de la chimie, avouez que ce n'est pas cette connaissance qui vous fait vivre, c'est un besoin de votre organisation physique, fondé sur les rapports de l'air avec elle, c'est l'usage que vous faites de l'organe de la respiration pour attirer cet air en vous et pour le rejeter.— Ainsi encore vous savez que le feu, lorsque vous vous tenez à une certaine distance de lui, produit une douce chaleur qui est salutaire à votre corps, que si vous en approchez de trop près il vous brûle, et tout cela se fait sans que vous ayez pénétré par l'analyse ou le raisonnement la nature du feu; encore ici vous ne saisissez qu'un rapport et pas autre chose. Il en est de même à l'égard des mystères de l'Évangile et en particulier de celui de l'incarnation; il nous est impossible d'en approfondir la nature, mais nous pouvons en connaître les rapports avec notre âme. Le *comment* du mystère nous est caché, et que nous importe d'être éclairé à cet égard? C'est là le côté obscur du fait, et il ne nous est pas donné de le comprendre, parce qu'il tient essentiellement à la nature de l'Etre infini et incompréhensible, qui se révèle dans le mystère. Mais le *pourquoi* du mystère est accessible à notre raison; c'est là ce qu'il nous importe de connaître, c'est là le côté lumineux qu'il nous est permis de considérer, et sur lequel la Bible appelle même notre plus sérieuse attention; en un mot, il ne nous appartient pas de juger du moyen que Dieu a trouvé bon, dans son éternelle sagesse, d'employer pour notre salut, mais il est de notre compétence de reconnaître la nécessité de ce moyen et d'en faire l'essai sur notre âme.

Or, c'est précisément sur ce *pourquoi* du mystère, sur cette *nécessité* de la rédemption, sur le *besoin* que vous devez éprouver de cette œuvre de grâce, et sur l'influence qu'elle peut exercer sur votre régénération et votre éternel bonheur, que je voudrais vous présenter quelques réflexions. Vous êtes pécheurs; j'admets cette vérité comme un fait, et je ne m'arrêterai pas à la prouver. Votre conscience et votre expérience de tous les jours doivent vous en dire à cet égard plus que toutes mes paroles; vous avez violé la loi d'un Dieu saint et juste, et comme transgresseurs vous méritez la condamnation prononcée par cette loi, qui ne peut pas plus changer que Dieu ne change lui-même. Coupables vous avez donc besoin d'un pardon qui mette la paix dans votre conscience, et qui vous rassure sur les conséquences terribles de vos péchés; asservis au mal, il faut que vous obteniez votre liberté et que vous soyez mis dans un état d'âme tel que vous puissiez espérer le bonheur qui n'est possible que par la sainteté. Or, cherchez dans la création l'être assez bon, assez puissant, assez parfait pour opérer votre réconcilialition et votre délivrance. Montez aux cieux, descendez dans les abîmes, interrogez le passé, le présent, l'avenir, appelez à grands cris votre libérateur, adressez-vous, j'y consens, à la plus noble et à la plus parfaite des créatures qui soit sortie des mains de Dieu, voici ce qu'elle vous répondra, et sa réponse sera souverainement raisonnable: «Je ne possède rien que je n'aie reçu; mon existence est une existence empruntée comme celle de toute créature; si j'ai persisté dans l'obéissance, je le dois à mon Dieu, sa loi me le commandait, sa grâce seule m'en a rendu capable. Répondre pour une seule créature devant l'éternelle justice, expier les péchés d'un seul être m'est impossible, puisque je ne saurais me dépouiller et me dessaisir en faveur de qui que ce soit d'une justice sans laquelle je ne puis subsister devant le Saint des saints: comment donc serais-je capable de satisfaire pour des milliers de pécheurs qui auraient à faire la même demande? Remettre la peine due aux transgresseurs, est un droit qui n'appartient qu'au souverain législateur. Il y aurait de ma part témérité, crime, sacrilége, orgueil abominable et digne de la malédiction de mon Dieu, à penser qu'en vertu d'un être fini et borné comme je le suis et qui ne vit que de grâce, Dieu consentira à se relâcher de son immuable justice et à pardonner.» Cette réponse supposée de la plus parfaite des intelligences, que le Seigneur à appelée à l'existence, renferme la première raison qui peut nous faire comprendre, pourquoi le Sauveur de nos âmes doit être Dieu et non pas une créature.

Mais le pardon n'est qu'une partie de l'œuvre du salut; la régénération, qui en est la conséquence, est indispensable pour assurer votre bonheur. En vain auriez-vous trouvé le moyen de vous soustraire à la condamnation que vos péchés ont méritée; si votre cœur n'était pas changé, vous ne pourriez pas espérer le salut; car Dieu est charité; le ciel est un séjour où règne la sainteté; la société dont on y jouit est celle *des justes parvenus à la perfection*; la loi qui régit la cité céleste est celle de l'éternel amour. La raison s'accorde avec la Bible pour proclamer cette solennelle vérité, que *sans la sanctification nul ne verra le Seigneur*. Or, quelle œuvre n'est-ce pas que celle de changer le cœur de l'homme? Il s'agit de substituer l'amour de Dieu à l'amour du monde, de remplacer des affections terrestres par des affections spirituelles, de faire régner l'humilité là où régnait l'orgueil, d'inspirer l'amour de la sainteté et l'horreur du mal, de chasser la mort par la vie, l'égoïsme par la charité, et d'élever sur les ruines du péché l'édifice de la foi, de l'espérance et de l'amour. Cette régénération morale, qui n'est rien moins qu'une création nouvelle, est d'autant plus difficile (si toutefois l'on peut parler de difficultés quand il est question de Dieu) que, dans la première création, Dieu n'eût qu'à dire: *Que la lumière soit, et la lumière fut*; que le monde paraisse, et le monde sortit brillant de gloire des profondeurs du néant; tandis que dans la seconde création, qui est la régénération, l'homme lutte avec Dieu et oppose d'incroyables résistances à l'action de sa grâce: à son amour il ne répond souvent que par la froideur, à ses promesses que par l'incrédulité, à ses appels que par la légèreté, à ses sommations de renoncer à toute idole que par un attachement nouveau à ces mêmes idoles. Si donc lorsque Dieu voulut créer la première fois, il ne se déchargea sur personne que sur lui-même du soin d'appeler ce monde à l'existence, comment aurait-il pu confier à un autre bras qu'à sa toute puissance, l'œuvre immense de la restauration de l'homme abîmé dans le péché: seconde raison qui doit nous faire comprendre pourquoi le Sauveur de nos âmes doit être Dieu et non pas une créature.

Ce n'est pas tout, l'œuvre de la sanctification suppose la persévérance, et rend nécessaire à chaque instant de notre vie le secours du Ciel. Faibles comme nous le sommes, nous avons besoin d'être fortifiés contre cette puissance du mal qui nous fait incessamment la guerre; nous avons besoin d'être guidés dans nos tentations, soutenus dans nos combats, relevés dans nos chutes, consolés dans nos tristesses, encouragés dans nos épreuves, affranchis des terreurs du jugement, rendus triomphans au lit de la mort. Or, à quel autre qu'à Dieu, à un Dieu infini en puissance comme en bonté, pourrions-nous confier avec sécurité tant et de si grands intérêts? Et si nous n'étions pas assurés que le Sauveur de notre âme possède la toute-science pour connaître jusqu'à nos moindres besoins, l'immensité pour nous accompagner et nous garder partout, la toute-présence pour entendre chacune de nos prières et jusqu'à nos soupirs les plus secrets, la puissance sans bornes pour répondre à toutes nos supplications, nous défendre contre tous nos ennemis et nous délivrer de tout mal, où serait notre paix, et quelle assurance pourrions-nous avoir? Troisième raison qui doit nous faire comprendre pourquoi le Sauveur de nos âmes doit être un Dieu et non pas une créature?

Considérez enfin que des créatures rachetées et glorifiées doivent à leur divin libérateur reconnaissance infinie, amour sans limites, confiance parfaite, obéissance entière, soumission absolue, foi, adoration; car le don du salut est infiniment plus grand que celui de l'existence, puisque l'existence sans le salut n'est rien moins que l'éternelle misère. Celui donc qui sauve fait plus que celui qui crée, et mérite par conséquent plus de reconnaissance et d'amour. Or, dans la supposition que Dieu a remis à un autre que lui, et qui ne soit pas lui, l'accomplissement de l'œuvre glorieuse de la rédemption de l'homme, il faudrait dire qu'il a légitimé et sanctionné l'idolâtrie, en consentant à ce qu'un être sorti de ses mains reçut le culte qui n'est dû qu'à lui seul. Et vous mêmes, objets d'une miséricorde infinie,

dans quelle perplexité ne vous trouveriez-vous pas, pressés d'un côté par l'impérieux besoin de rendre à votre miséricordieux Rédempteur amour pour amour, et vie pour vie, et craignant de l'autre, qu'en donnant essor aux sentimens de votre reconnaissance, vous ne deveniez criminels et impies aux yeux de votre Créateur, et que vous ne vous attiriez sa juste colère? Quatrième et dernière raison qui doit nous faire comprendre pourquoi le Sauveur de nos âmes a dû être Dieu et non pas une créature?

De même qu'on peut prouver que l'œuvre du salut de l'homme n'est possible qu'à Dieu, de même il y a des raisons qui servent à montrer que ce Dieu Sauveur devait, pour accomplir la rédemption, devenir homme en revêtant l'humanité; car la parole divine ne dit pas seulement que le *mystère de la piété est grand*, parce que Dieu s'est chargé du Salut de l'homme, mais aussi parce que le Salut de l'homme a *été opéré par Dieu manifesté en chair.* Et ces raisons, je vais chercher à vous les exposer aussi clairement qu'il me sera possible.

Qui est-ce qui a péché? L'homme. Qui s'agissait-il de reconcilier avec Dieu? L'homme. Par qui la satisfaction ou l'expiation exigée par la loi devait-elle être fournie? Par l'homme. Le Fils de Dieu, descendant du ciel sur la terre, chargé d'un message de grâce et de miséricorde auprès des pécheurs, aurait pu sans doute y paraître autrement qu'en empruntant la nature humaine; mais alors l'obéissance qu'il avait à rendre à la loi, la mort qu'il venait subir, la réconciliation qu'il voulait opérer, auraient eu pour résultat, non de sauver l'homme, mais toute autre créature plutôt que l'homme; car l'homme ayant péché, c'est l'homme qui devait être puni, c'est dans l'homme et pour l'homme que l'expiation devait être faite. Ainsi, d'une part, ce qui aurait manqué aux mérites de Jésus homme se trouve dans les mérites infinis de Jésus-Dieu; et de l'autre, les mérites infinis de Jésus Dieu, pour profiter à l'homme, ont dû lui être acquis par l'humanité de son Sauveur. Voilà pourquoi, dit l'Écriture, *Christ n'a pas revêtu la nature des Anges, mais celle de la postérité d'Abraham.*

Ce Dieu en chair est le Dieu qu'il faut à notre âme pour la rassurer et lui inspirer de la confiance. Le Dieu caché, qui habite une lumière inaccessible, entouré de l'éclat de sa majesté et des terreurs de sa justice, nous trouble et nous effraie; nous n'osons nous approcher de lui; un abîme incommensurable, profond de toute la profondeur de nos péchés, nous en sépare, il nous est impossible de le franchir. Mais la Parole s'incarne, le Fils éternel du Père se fait homme, et voilà cet abîme immense comblé. Dieu est devenu visible; il s'est rendu accessible à l'homme; l'homme réconcilié ne craint plus sa présence; il vient à lui sans défiance, sans timidité, avec joie. « Celui qui m'a vu, dit Jésus-Christ, a vu mon Père. »

Je ne comprends pas, d'ailleurs, sans cette incarnation, une partie importante de l'œuvre du relèvement de l'homme. Pour le retirer de l'abîme où il est plongé, et pour le conduire à la gloire, il fallait lui communiquer des lumières qui lui manquaient, lui donner la direction dont il avait besoin, lui signaler les écueils qu'il rencontrerait sur la route, lui montrer comment il parviendrait à les éviter, faire briller à ses yeux le modèle d'une sainteté dont il avait perdu jusqu'à l'idéal, lui laisser l'exemple d'une vie divine toute consacrée au service du Créateur. Mais pour lui donner toutes ces choses, il fallait pouvoir entrer en rapport avec lui, lui parler un langage qu'il comprit, lui prêcher une vertu assortie à sa nature, et des devoirs compatibles avec sa condition sur cette terre. Or, si le Fils de Dieu n'avait pas vécu parmi les hommes, l'Évangile n'aurait pas été promulgué, la vie de Christ n'aurait pas été connue, et le fidèle réconcilié avec Dieu et devenu héritier du royaume céleste, perdu au milieu du labyrinthe de ce monde, s'y serait trouvé isolé, orphelin, et n'aurait su ni à qui s'adresser, ni à qui regarder, pour être soutenu et encouragé dans son pélerinage terrestre. Il avait donc besoin d'un guide céleste, d'un modèle divin; et ce guide et ce modèle, le Fils de Dieu, devenu homme, les lui a fournis.

Que de souffrances, que de misères de toute espèce dans ce monde, sur lequel repose la malédiction du péché! Depuis les premiers cris de l'enfant qui naît à l'existence, jusqu'à la dernière agonie du mourant, que de douleurs! Porter ses peines au pied du trône d'un Dieu qui les connaît par sa toute-science est sans doute un grand soulagement; mais les déposer dans le sein d'un Sauveur qui les connait par expérience, n'est-ce pas une immense, une ineffable consolation? Eh! bien, de toutes nos afflictions, il n'en n'est aucune que Christ n'ait voulu goûter. Il a éprouvé les embarras de la pauvreté, il a enduré la souffrance de la faim, de la soif, de la fatigue; il a été abandonné et trahi par ses plus intimes amis, injurié, persécuté, calomnié par ses ennemis; il a connu le deuil et les déchiremens de la séparation; il a passé par les angoisses et par la mort; je m'approcherai donc de lui avec confiance, comme *pouvant compâtir à mes infirmités.*

Comprenez-vous maintenant pourquoi il fallait que le Sauveur de l'humanité fut vrai Dieu et vrai homme, homme et Dieu tout ensemble, et que s'il n'avait été que l'un ou l'autre, il n'aurait pas pu accomplir l'œuvre de notre Rédemption. Voilà le côté lumineux du mystère, et avouez que vous avez ici autant de raison de croire que vous pouvez en désirer dans une pareille matière; ne m'en demandez pas davantage, car je n'en sais pas davantage, la Parole de Dieu ne m'en a pas appris davantage. Souvenez-vous que c'est moins avec l'esprit ou la faculté critique et raisonneuse de nous-mêmes qu'avec le cœur et par l'amour que nous devons sonder les mystères du Christianisme. Mystères d'amour, ils demandent à être embrassés avec amour.

Si vous ne vous mettez à leur étude qu'avec votre raison, vous les rappetissez et ils vous échappent; mais si, avant de les contempler ou tout en les contemplant, vous consultez les besoins de votre conscience et vous écoutez les cris de votre cœur, alors ils s'agrandiront toujours à vos yeux; vous y verrez resplendir la gloire du Dieu qui est tout à la fois Sainteté et Charité; vous les trouverez dignes de lui et faits pour votre âme.

MÉLANGES.

DUEL. — Voici la seconde fois depuis l'ouverture de la session législative, que des personnalités échangées à la tribune amènent une rencontre entre les membres de la Chambre des Députés. Deux hommes chargés par leurs concitoyens de travailler aux intérêts de la nation, viennent encore, après de déplorables discussions qui n'intéressent que leur amour propre individuel, de condescendre à un préjugé barbare et insensé, et leurs témoins, membres de la même chambre, achèvent ce triste épisode en déclarant par la voie des journaux, *que l'honneur est satisfait.* Nous ne ramenons pas l'attention du public sur ce fait, uniquement pour stigmatiser un acte souverainement immoral, mais pour faire remarquer combien est faible et illusoire la puissance morale des lumières philosophiques, et combien Rousseau et tous ceux qui après lui ont flétri le duel, et en ont démontré la folie, la cruauté, ont peu fait pour le bannir de nos mœurs, puisqu'il est encore regardé comme la sauvegarde de l'honneur par des hommes mêmes que leurs lumières et leur influence appellent à nous donner nos lois. C'est qu'il faut plus que de belles pages, plus que des raisonnemens sans réplique pour déraciner du cœur humain le principe qui conduit au duel: il faut une puissance qui sort du domaine de la philosophie et de la civilisation, une puissance qui remplace en nous l'amour exclusif du moi par l'amour régénérateur de Dieu et de nos frères. C'est en vain, sans cela, qu'on essayera encore de repousser les combats individuels en les classant dans les habitudes rétrogrades des âges précédens. Ce n'est pas ici une affaire de morale chronologique à la façon Saint-Simonienne, mais de morale éternelle, et jamais un homme converti à Dieu ne s'est cru en droit de sacrifier au monde cette loi du passé comme de l'avenir: *Tu aimeras ton prochain comme toi même.* Qu'on nous permette de rappeler un fait qui pourra montrer par quel genre de déclaration on aurait dû remplacer dans les journeaux celle que les témoins du dernier duel y ont fait insérer. L'année dernière une rencontre eut lieu entre le duc de Wellington et le comte Winchelsea; ce dernier fit rayer son nom de la liste des membres d'une société religieuse dont il était l'un des vice-présidens, et écrivit au secrétaire de cette société, que s'étant rendu coupable d'une violation des lois de Dieu et des hommes, il comprenait qu'il serait inconvenant que son nom figurat en tête de cette institution. On demande que les députés qui acceptent des fonctions du gouvernement se soumettent à une réélection. Ne pourrait-on pas demander que ceux qui mettent leur honneur à la merci des préjugés vulgaires en fissent autant.

MACHINE A EXCAVATION. — M. Graham de la Louisiane vient d'inventer une machine qui peut avoir des résultats incalculables pour la civilisation: c'est un instrument mu par la vapeur et destiné à creuser la terre, qu'il enlève et jette de côté. Cette machine promet surtout de faciliter et d'améliorer considérablement le creusement des canaux; avec une force de huit chevaux seulement elle fait l'ouvrage de 300 hommes.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 17. 28 DÉCEMBRE 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année. 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

APPEL AUX HOMMES DROITS ET ÉCLAIRÉS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES.

(IXe et dernier Article. — *Résumé.*)

A une époque où toutes choses passent et s'oublient si vite; lorsque les événemens du jour dévorent si rapidement ceux de la veille, et sont eux-mêmes aussitôt dévorés par les préoccupations du lendemain; lorsque chaque heure, pour ainsi dire, amène une question qui soulève les plus vifs débats, il ne faudrait pas s'étonner si, après cette longue série d'articles, beaucoup de lecteurs avaient perdu de vue la plupart des réflexions que nous y avons développées. Il est donc nécessaire, avant de mettre fin à ce travail, d'en présenter une courte analyse, et nous trouverons peut-être, par ce rapprochement de nos idées, le moyen d'en faire jaillir de nouvelles lumières.

L'Evangile : tel a été notre point de départ, notre principe fondamental, le centre autour duquel ont convergé toutes nos réflexions. Et cet Évangile, nous l'avons assez dit, n'est point la parole sacerdotale, ni la parole philosophique, mais la Parole de Dieu. Nous demandons moins que personne le rétablissement de formes tombées en désuétude; nous repoussons de toute l'énergie de notre foi religieuse les enseignemens d'hommes qui ont altéré les pures doctrines du Christianisme; nous ne croyons pas à la puissance des cérémonies extérieures, et nous serions les premiers à combattre les empiétemens du pouvoir spirituel dans les affaires politiques, si ce pouvoir redevenait menaçant. Nous ne voulons pas davantage de cette religion purement rationnelle, qui conserve le nom de protestantisme, pour tenir encore à l'Evangile, ne fût-ce que par une dénomination historique; religion impuissante, parce qu'elle est infidèle, qui mutile le dogme, torture la lettre et renverse les faits les plus importans; religion qui ne garde que des spéculations philosophiques exprimées par des mots chrétiens, et qui se meut sans avoir de vie en elle-même. L'Évangile dont nous parlons, c'est la doctrine tout entière du salut gratuit par Jésus crucifié; c'est l'ensemble des révélations et des faits, des promesses et des réalités, qui humilient l'homme par la connaissance de sa profonde misère, et le relèvent en même temps par la manifestation de l'immense amour du Dieu Sauveur. Notre Évangile est véritablement la bonne nouvelle, qui a réjoui, dans tous les siècles, des milliers d'âmes d'une joie ineffable et glorieuse; notre Évangile, c'est le symbole des dogmes fondamentaux sur lesquels sont d'accord, d'une extrémité du monde à l'autre, tous ceux qui sentent battre dans leur poitrine un cœur de chrétien. Nous devons insister sur ces explications, afin que nos lecteurs sachent bien ce que nous sommes, et qu'ils s'abstiennent de nous confondre, soit avec l'Eglise romaine, soit avec le rationalisme. Si quelqu'un d'eux persiste dans cette erreur, nous aurons le droit de dire qu'il a voulu se tromper.

De ce point de vue nous avons examiné les différens partis politiques. L'idée-mère qui nous a dirigés, c'est que les maximes fondamentales de chacun de ces partis sont justes dans leur principe, et qu'elles ne cessent de l'être que dans leur mode d'application. Le passé, le présent et l'avenir sont en effet trois grands anneaux qui doivent toujours tenir l'un à l'autre dans l'existence des peuples comme dans celle des individus; on ne les séparerait pas impunément. En dehors du passé, il n'y aurait plus de base pour l'ordre social; en dehors du présent, il y aurait suicide; en dehors de l'avenir, il ne resterait que l'immobilité des brutes. Ce qui montre, d'ailleurs, que ces trois partis ont des maximes inhérentes aux besoins permanens de notre nature morale, c'est qu'ils se retrouvent partout, dès qu'il y a révolution, et sous toutes les formes de gouvernement. Ils existaient du temps de Solon comme de nos jours, et le sultan de Constantinople est en face de ces trois opinions aussi bien que les gouvernemens des cantons helvétiques.

Tout cela étant posé, nous avons essayé d'établir que la religion chrétienne, si elle était généralement répandue, réaliserait le bien dans chaque parti, et n'exclurait que le mal; en d'autres termes, qu'elle accomplirait ce qu'il y a de juste dans les principes, tout en corrigeant ce qu'il y a de vicieux dans les applications.

Les hommes du passé veulent une religion et une classification hiérarchique; rien de plus légitime jusques-là. Mais la religion, ils ne la trouvent que dans le catholicisme, et la classification hiérarchique, ils ne la voient que dans les priviléges nobiliaires. Or, comme notre siècle rejette obstinément et les formes surannées de l'Église catholique, et les vieilles prétentions des héritiers de la noblesse féodale, il arrive que le parti du passé, pour ne savoir pas appliquer ses propres besoins à ceux de l'époque actuelle, obscurcit lui-même la légitimité de ses principes, et les frappe d'impuissance. Mais l'Évangile saurait les faire prévaloir, parce qu'il donnerait une religion, sans les formes qui la calomnient, et une classification sociale, sans les priviléges qui la compromettent. Il accomplirait donc ce qui doit être accompli; il n'abandonnerait que ce qui doit périr.

Les hommes du présent demandent l'ordre, la stabilité, les intérêts matériels. Leurs vœux sont justes, mais ils sont incapables de les réaliser. L'ordre ne subsiste que par la force matérielle ou par l'amour social. Or, le parti du présent ne peut plus avoir une grande force matérielle, et il n'a pas en lui les moyens de créer l'amour; il doit donc y avoir désordre dans l'état de choses actuel. L'Évangile seul offrirait les conditions de l'ordre, à défaut du despotisme dont on ne veut plus, parce qu'il formerait des citoyens fidèles aux lois, dévoués et généreux. Il produirait aussi la stabilité dans les institutions, en donnant aux idées, aux habitudes et aux mœurs une base solide. Et par la réalisation de l'ordre et de la stabilité, les intérêts matériels, si gravement compromis depuis la révolution de juillet, reprendraient un développement rapide et prospère. Ainsi le Christianisme satisferait tous les besoins des hommes du présent; et la France y trouverait ce qu'elle cherche en vain, depuis un demi-siècle, dans le perfectionnement de ses lois politiques.

Les hommes de l'avenir réclament le progrès en toutes choses : dans les mœurs, dans les lumières, dans les institutions, dans le bien-être national. Il n'y a personne qui ne doive applaudir à cette noble tendance vers une perfectibilité toujours plus étendue; mais en y regardant de près, ce ne sont là que de belles théories qui s'évanouissent dans l'application. Les hommes de l'avenir n'ont, dans leurs systèmes, aucune force capable d'améliorer les mœurs ni d'étendre les vraies lumières; ils sont impuissans dès lors à perfectionner les institutions sociales, et le bonheur qu'ils promettent n'est qu'un rêve démenti par une constante expérience. L'Évangile, au contraire, par la force qui lui est propre, serait assez puissant pour améliorer et même pour changer radicalement les mœurs; ce premier progrès en amenerait un autre dans le développement des vraies lumières; avec les lumières et les mœurs, les libertés politiques pourraient s'agrandir; et toutes ces conditions étant remplies, il en résulterait, comme une conséquence naturelle et facile, l'accroissement du bien-être matériel. Si donc le parti de l'avenir veut sincèrement transformer ses théories en réalités, il doit recourir à la puissance de l'Évangile. Hors de là, il tournera sans cesse dans un cercle vicieux.

En dernière analyse, tout ce que demandent les hommes droits et éclairés des différens partis politiques, trouverait appui et force dans la religion chrétienne. Nul de ces partis n'obtiendrait une satisfaction exclusive; il n'y aurait de privilége pour aucune opinion, mais toutes seraient écoutées et respectées. Ces diverses puissances morales se modifieraient l'une par l'autre, comme les puissances du monde physique, et il s'établirait aussi entre elles équilibre et harmonie, sous l'autorité suprême de la Parole de Dieu.

Pour montrer d'une manière encore plus sensible combien ces réflexions sont applicables à notre situation présente, nous allons emprunter un principe à l'un des plus profonds penseurs des temps modernes, au philosophe de Kœnigsberg. Kant établit, dans ses traités de morale, qu'une action ne doit être jugée absolument bonne qu'autant qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce qu'elle fût faite par toutes les créatures intelligentes. Si l'on transporte ce principe de l'ordre moral dans l'ordre politique, on peut dire qu'une opinion ne doit être jugée absolument bonne qu'autant qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce qu'elle fût admise par tous les membres de la société. Examinons donc ce qui arriverait si tous les habitans de la France devenaient hommes du passé, ou hommes du présent, ou hommes de l'avenir, ou enfin de fidèles disciples de Jésus-Christ.

Si tous les Français se transformaient en hommes du passé, notre pays descendrait au niveau de l'Espagne, et même au-dessous; car cette péninsule, bien qu'elle paraisse immobile, participe en quelque chose au mouvement européen. Nous aurions force prêtres et couvens, des gentilshommes à foison, peu ou point d'industrie ni de commerce, une agriculture arriérée, une population servile et misérable, et l'on nous donnerait des processions et des reliques pour nous consoler des mépris du monde entier. Notre souverain maître serait le pape; notre code, les prétentions de la noblesse; notre littérature, des recueils de légendes et notre état social, un abrutissement universel.

Si tous les Français pouvaient se transformer en hommes du présent, l'égoïsme, l'ambition et la vie matérielle deviendraient les dieux suprêmes. Nous aurions un peuple de solliciteurs, d'agioteurs, de banquiers, d'industriels et de marchands. Soif de richesses et de plaisirs sensuels, avidité de places, intrigues et bassesses pour se les arracher, lutte perpétuelle entre les parvenus et ceux qui voudraient parvenir à quelque chose, telles seraient nos idoles et nos tendances. Plus de grandeur d'âme, plus d'idées généreuses, nulle dignité dans le caractère, aucun mouvement vers un meilleur ordre de choses; ce serait l'Autriche, mais bien plus abâtardie que nous ne la voyons. Noble terre de France! que tu serais pauvre au milieu de tant de biens matériels! Et devant cette Europe qui marche vers de plus hautes destinées, quelle honte pour toi, et quel avilissement!

Si tous les Français se changeaient en hommes de l'avenir, où en serions-nous? Les quatre-vingt-treize gouvernemens qui se sont succédés à Buenos-Ayres dans l'espace d'une seule année ne nous offrent qu'une faible image de la perturbation générale qui régnerait dans notre pays. On ferait chaque jour de nouvelles expériences et des essais aventureux sur le corps social; les innovations formeraient toute la chaîne de notre vie politique, et l'on ne connaîtrait pas de plaisir plus grand que celui de promulguer d'autres lois, si ne n'est peut-être le plaisir de les renverser. Institutions, principes, mœurs, usages, intérêts, tout ce qui constitue la force et la prospérité d'une association politique ne serait plus qu'un sable mouvant, qui reproduirait pour les partisans de l'avenir les mirages trompeurs du désert; et la France ressemblerait à un homme qui, au lieu de suivre une marche paisible et réglée, prétendrait faire un long voyage par une succession non interrompue de tours sur la corde et de sauts périlleux.

Les résultats de ces diverses hypothèses sont tellement évidens, que nous en appelons sans crainte au témoignage de ceux-là même qui pourraient se croire intéressés à n'être pas d'accord avec nous. Quiconque possède quelques lumières et un peu de bonne foi n'hésitera pas à reconnaître que toute la France ne pourrait se concentrer dans l'un ou l'autre de nos trois partis politiques, sans qu'il s'ensuivit presque aussitôt d'immenses désordres et d'effroyables calamités.

Si l'on supposait maintenant que tous les Français fus-

sent changés en fidèles disciples de Jésus-Christ..... Mais cette pensée est trop grande pour notre imagination, trop haute pour notre intelligence; un peuple tout entier de véritables chrétiens offrirait un spectacle d'ordre, de dévouement, de progrès, de prospérité publique et particulière dont rien n'approche à aucune époque des annales du genre humain, et nous avouons que nous sommes incapables d'esquisser le tableau de cette félicité inconnue. Un peintre doit trouver ses couleurs dans la nature; un écrivain, ses idées dans l'histoire ou dans son expérience; ici, nous ne saurions où emprunter les traits de l'idéal qu'il faudrait créer. Abaissons-nous donc jusqu'à une hypothèse plus accessible, et supposons que la moitié seulement des Français soient devenus réellement chrétiens. Nous aurions alors trois ou quatre fois autant de citoyens dévoués, d'hommes généreux, de fonctionnaires intègres, de respectables chefs de famille qu'il en existe aux Etats-Unis ou en Ecosse; nous posséderions trois ou quatre fois autant d'écoles gratuites pour la jeunesse, de publications utiles, et de moyens de perfectionnement dans toutes les voies de l'activité humaine. Toutes les opinions seraient satisfaites en ce qu'elles ont de légitime; le passé conserverait ses droits, le présent ses garanties, et l'avenir ses espérances. Le peuple français ne serait inférieur à aucun autre sous le rapport des travaux matériels et des beaux-arts; il serait supérieur à tous en moralité, en liberté, en lumières, en bien-être. La misère des classes inférieures, triste fruit du vice et de l'intempérance, beaucoup plus que du manque de travail, disparaîtrait successivement par l'effet des habitudes de prévoyance, d'économie et de sobriété. L'égoïsme des classes moyennes, qui se montre sous des traits si odieux dans la concurrence commerciale et administrative, ferait place à des sentimens plus fraternels. On trouverait encore sans doute plus d'une erreur à déplorer, plus d'un défaut à réprimer, plus d'un délit à punir, même chez de fidèles serviteurs de Christ; car les plus avancés sont bien imparfaits, et ils le savent mieux que qui ce soit; mais il y aurait entre la société actuelle et la leur cette différence, que le mal serait pour eux l'exception, tandis que le bien l'est aujourd'hui pour nous. Un tel ordre de choses ne serait-il donc qu'un vain songe, une supposition chimérique? et Dieu n'accordera-t-il jamais à nos gemissemens et à nos prières qu'elle devienne une vérité?

Mais sans approfondir les voies du Seigneur, qui ne sont pas nos voies, il résulte des quatre hypothèses précédentes que l'Evangile, en le supposant généralement admis, rendrait la France heureuse et glorieuse, au lieu qu'une opinion quelconque, placée dans le même cas, la rendrait malheureuse et méprisée. Que les cœurs honnêtes, que les esprits sérieux de tous les partis examinent maintenant ce qu'ils ont à faire, qu'ils décident avec bonne foi s'ils doivent encore se tenir éloignés, ou se rapprocher enfin de Jésus-Christ!

A cette preuve de raisonnement on pourrait en ajouter une autre puisée dans les déceptions et les mécomptes que les diverses opinions politiques ont éprouvés depuis quarante ans. Leurs propres souvenirs suffisent pour leur apprendre tout ce qu'il y a de vide et de faux dans leurs espérances.

Hommes du passé, vous avez eu, sous la restauration, quelques années de force et de triomphe. Vos agens, vos fonctionnaires, vos amis enlaçaient toute la France comme sous un vaste réseau. Vous aviez des armes et de l'or, des lois et des juges, des dignités pour vos créatures, des prisons pour vos adversaires. Il ne vous manquait rien, à ne considérer que l'apparence des choses, pour donner à notre pays le catholicisme et la hiérarchie dont vous déplorez la ruine. Qu'avez-vous donc obtenu avec toute cette puissance, avec ces immenses moyens de séduction? Les fêtes catholiques reprirent, il est vrai, une partie de leur ancienne splendeur; on vit un roi et des fils de roi marcher à la suite des prêtres dans les rues de la capitale; vos missionnaires envahirent les provinces; nos établissemens d'éducation furent dirigés par des hommes choisis dans les ordres monastiques; il y eut, en un mot, à la surface de la société, un vaste changement de décoration. Mais la piété rentra-t-elle dans les cœurs? Mais les sentimens religieux pénétrèrent-ils plus avant dans les consciences? A la même époque vous avez établi le double vote et proposé le droit d'aînesse pour fonder une nouvelle hiérarchie; vos écrivains ont prôné les priviléges de la noblesse; vos ministres, vos pairs et vos députés ont essayé maintes fois d'y revenir. Qu'avez-vous encore obtenu? Le besoin d'égalité a-t-il disparu de notre sol? L'excès même de ce besoin s'est-il affaibli? Non, vous êtes forcés d'en convenir, hommes du passé, vos efforts et vos combats n'ont abouti qu'à susciter plus d'ennemis contre le catholicisme et contre les priviléges nobiliaires, et par un contre-coup inévitable, plus de haine contre toute religion et toute hiérarchie. Votre règne, incessamment troublé par des luttes violentes, par des conspirations, par les attaques de la presse et les débats de la tribune, votre règne a fini par une épouvantable catastrophe; vos doctrines ont été écrasées par la mitraille populaire, noyées dans le sang français; et de l'édifice que vous aviez construit pendant plusieurs années avec tant de peine et de persévérance, il ne restait plus, après trois jours, qu'un souvenir de colère et de mépris. Que pouvez-vous donc attendre? Qu'osez-vous espérer? Que feriez-vous, lors même que la Providence vous rendrait la force que vous avez perdue? Hommes du passé, sachez du moins vous instruire par vos mécomptes et par vos malheurs!

Illusions et déceptions, telle est votre histoire aussi, hommes du présent! Depuis 89, vous cherchez l'ordre, et vous ne l'avez trouvé que sous le despotisme impérial; chaque fois que vous faites deux pas vers la liberté, vous en faites un vers le désordre. Vous voulez établir des institutions durables, et vous avez eu, en moins d'un demi-siècle, une dixaine de constitutions, qui toutes se proclamaient stables à perpétuité, et qu'on a vues tomber au moindre choc, comme des feuilles mortes au souffle de l'automne. Vous demandez surtout que les intérêts matériels deviennent florissans, et les quarante dernières années vous ont donné la terreur, la famine, le maximum, la banqueroute du Directoire, trois ou quatre grandes crises commerciales, sept ans de guerre civile avec la Vendée, vingt ans de guerre étrangère et deux invasions. Direz-vous que la Providence ne vous a pas fait connaître par des leçons assez frappantes que vous êtes incapables de réaliser vos maximes dans notre état social, et qu'il vous est nécessaire de recourir à une puissance plus élevée, à des principes plus forts que les vôtres? Et pour ne parler que du temps actuel, où est l'ordre? où est la stabilité des institutions? la prospérité du pays? vous êtes placés pourtant à la tête de l'administration; toutes nos affaires extérieures et intérieures sont entre vos mains; l'Europe et la France vous laissent librement agir; les électeurs vous ont envoyé une majorité complaisante. Et après un an et demi, la défiance règne encore partout, nos institutions menacent ruine, la misère n'a fait que s'accroître, le commerce et l'industrie dépérissent, et la taxe des pauvres s'établit sous d'autres noms dans la plupart des départemens. Votre organe le plus accrédité, le *Journal des Débats*, disait, il y a quelques semaines, que la France était exposée à une nouvelle invasion de barbares, et que ces barbares ne viendraient pas des plaines de la Tartarie, mais des faubourgs de nos villes manufacturières; il présentait la nation comme séparée en deux camps ennemis, et il demandait qu'on ne laissât ni droits politiques

ni armes nationales, à qui ne possède rien, c'est-à-dire qu'il y eût, d'un côté des maîtres, et de l'autre des ilotes, d'un côté des castes supérieures, et de l'autre des parias; d'implacables adversaires, par conséquent, de l'un et de l'autre côté. Voilà donc où vous en êtes réduits, hommes du présent! voilà votre dernier mot! Ah! ne reconnaîtrez-vous pas enfin, et sans attendre d'irréparables malheurs, qu'il manque à votre système une base, à votre morale un appui que la religion seule pourrait vous donner?

Et vous enfin, hommes de l'avenir, quels n'ont pas été vos mécomptes et vos désenchantemens! Combien de rêves trompés! d'espérances flétries! de nobles pensées qui ont dû s'éteindre dans le fond de vos cœurs! Vous avez tressailli d'orgueil et de joie, au 14 juillet 1789; vous promettiez à la France un nouvel âge d'or, et quatre ans après, cette même France, ivre et sanglante, dressait d'une main des milliers d'échafauds, et frappait de l'autre, dans les rangs ennemis, ses propres enfans. Au 18 brumaire, vos cris de triomphe saluaient le vainqueur d'Italie et d'Égypte; vous alliez obtenir la vraie liberté, celle qui porte une lance victorieuse, la liberté qui s'appuie sur la force, et en 1804, la basilique de Paris voyait sacrer un empereur, un maître plus despote que ne le fut jamais Louis XIV. La gloire vous restait du moins, et vous aviez des drapeaux conquis sur tous les champs de bataille de l'Europe pour essuyer les pleurs de la liberté. Mais il vint un jour où cette gloire même s'évanouit, et en 1814, vous étiez revenus à la déclaration de Louis XVI aux États-Généraux, avec vos rêves de moins et les cosaques à Paris de plus. Enfin, sans rappeler ici les quinze années d'une restauration, qui ne fut qu'une longue suite de regrets amers et d'illusions déçues, comme il brillait sur vos têtes, radieux et pur, le soleil de juillet! quelle aurore d'un heureux avenir! quelle perspective d'une prospérité jusqu'alors inconnue! Quelle grandeur, quelle gloire, quelle liberté, quelles vertus patriotiques s'offraient à vos imaginations enivrées d'espérances! Eh bien! vous baissez aujourd'hui des fronts mornes; vos plus doux songes ont été cruellement trompés; vos cœurs se ferment, desséchés et abattus; vos âmes désenchantées sont remplies d'amertume; vous reconnaissez avec douleur que les trois grandes journées ne vous ont pas fait une patrie plus glorieuse, plus forte, plus prospère, mais qu'elles l'ont laissée faible au dehors, et l'ont rendue plus pauvre et plus agitée au dedans. Vous accusez, il est vrai, de ces déplorables mécomptes les hommes du pouvoir; mais cette explication n'est pas suffisante et, dans son isolement, ce n'est là qu'une illusion ajoutée à tant d'autres qui vous ont séduits. Toute la France vous dira que vous mêmes, si vous aviez été appelés à la direction des affaires, vous n'auriez pu qu'augmenter encore notre état de malaise et de dépérissement. Ouvrez enfin les yeux, hommes de l'avenir; le remède aux blessures de la France n'est pas en vous; et aussi long-temps que vous refuserez, par un vain orgueil ou par un triste aveuglement, de chercher ce remède ailleurs que dans nos théories, vous ne ferez que rouler le rocher de Sysiphe, cette pierre fatale qui retombe toujours, et sous laquelle ont déjà péri, misérablement écrasés, un si grand nombre d'entre vous!

Nous terminerons ici la tâche que nous avions entreprise. — Au milieu de tant de passions qui se combattent avec acharnement, lorsque des voix si fortes et si retentissantes s'élèvent de toutes parts, nous n'osons pas espérer que la nôtre, si faible et si peu connue, trouve de nombreux échos sur la terre de France. Mais n'y eût-il qu'un seul Français de plus qui vienne à comprendre que l'Évangile est le véritable moyen de guérir les maux de sa patrie, et qui applique en même temps cet Évangile à la guérison de son propre cœur, avec quelle reconnaissance vous bénirions le Seigneur de nous avoir donné la force d'achever ce travail!

DU RESPECT DES MORTS,

CONSIDÉRÉ COMME PREUVE DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME(1).

Le respect des morts est un sentiment naturel, universel. Il se produit chez les hommes à des degrés très-inégaux et sous des formes très-diverses: aucun ne l'ignore absolument.

Un cavalier, dans l'ardeur du combat ou l'enivrement de la victoire, pousse son cheval par-dessus les cadavres. J'admets qu'il le fasse sans hésitation, sans répugnance. Est-ce à dire que tout respect des morts lui est étranger? Nullement; une passion actuelle, spéciale, forte, étouffe un sentiment lointain, général, confus. Otez la passion: donnez au même homme, hors du champ de bataille, par simple passe-temps, un cadavre à fouler aux pieds: probablement il n'en fera rien; à coup sûr il hésitera; et s'il le fait, ce sera par bravade, pour répondre à un défi: autre passion dont le triomphe atteste le sentiment qu'elle a surmonté.

Des fossoyeurs bouleversent un cimetière avec une complète indifférence; ils manient, remuent, jettent çà et là les ossemens sans y plus regarder qu'à la terre et aux pierres auxquelles ils sont mêlés. Au lieu d'ossemens, couvrez cette plaine de cadavres récents; mettez les fossoyeurs à cheval; demandez leur de fouler aux pieds ces morts; ils reculeront. Dans leur métier, l'habitude avait étouffé l'instinct; hors du métier, l'habitude manque, l'instinct reparaît.

Ce sont des tribus anthropophages qui ne veulent pas quitter le sol où reposent les ossemens de leurs pères.

C'est le propre des sentimens naturels et universels, apanage inaliénable de l'humanité, qu'ils cèdent souvent à la nécessité, à la passion, à l'intérêt, aux accidens spéciaux du caractère ou de la destinée des hommes; et que cependant ils subsistent au fond de l'âme humaine, même à son insu, et reparaissent quand la cause qui les offusquait vient à s'écarter. Ils peuvent se taire, jamais s'abolir. Le respect des morts a cette vertu.

Supposez un homme en qui, indépendamment de toute passion, de toute situation particulière, le respect des morts semble aboli, qui se montre incapable de le ressentir ou seulement trop lent à en éprouver quelque atteinte, la conscience du genre humain déclarera qu'il y a là dépravation. Ce sentiment est si bien inhérent à l'humanité que, là où il paraît manquer, non par accident mais par nature, le caractère de l'humanité paraît perverti.

Le développement de ce sentiment au contraire, l'extension de son empire, le respect croissant du respect des

(1) Nos lecteurs nous sauront gré sans doute d'avoir accueilli dans nos colonnes ces réflexions sur l'*Immortalité de l'âme*, que l'un de nos littérateurs les plus distingués a bien voulu nous adresser. Sans doute, il y a loin des tâtonnemens de Socrate qui le menèrent à cette conclusion: « Il » faut que la mort soit de deux choses l'une, ou l'anéantissement absolu » et la destruction de toute conscience, ou, comme on le dit, un simple » changement, le passage de l'âme d'un lieu dans un autre », à la révélation de Jésus-Christ, qui « a mis en évidence la vie et l'immortalité par » l'Evangile (2. Tim. I, 10.); » mais il est intéressant de rechercher, après que cette révélation a été donnée au monde, comment des faits moraux, dont l'observation avait été négligée avant que la lumière de l'Evangile les eût éclairés d'un nouveau jour, concordent avec les déclarations de Celui qui, selon la belle expression de saint Paul, « a détruit la » mort ». C'est sous ce rapport surtout que ce morceau n'est pas étranger au but de nos travaux.

morts, si je puis ainsi parler, est considéré comme un symptôme favorable de l'état des mœurs, un développement de notre nature morale, un progrès de l'humanité.

On peut donc tenir ce fait pour certain, que le respect des morts est un sentiment naturel, universel, légitime et obligatoire dans la croyance du genre humain.

Quelle en est la source? la nature? D'où vient-il et que veut-il dire?

Je remarque d'abord qu'il n'a rien de personnel ni à celui qui l'éprouve, ni à celui qui en est l'objet. Sans nul doute les relations, les affections du vivant au mort l'exaltent et le perpétuent. Il n'en a pas besoin pour naître; il subsiste par lui-même, sans le secours d'aucun sentiment étranger. On respecte morts ceux qu'on ne connaissait pas vivans.

Il y a plus : la conscience du genre humain veut que toute animosité personnelle, tout sentiment haineux, cède et tombe devant celui-là. Elle peut comprendre le meurtre d'un ennemi, elle s'indigne de l'outrage à son cadavre, à son tombeau.

Elle va bien plus loin : elle prononce que le respect des morts est indépendant de leur caractère moral, de l'estime accordée à leur mémoire. Vous n'aimiez pas cet homme; bien plus, vous le détestiez; bien plus, vous le méprisiez, et à bon droit: n'emporte; il est mort, vous lui devez un certain respect. Quoi? autant qu'à l'homme de bien qui n'est plus? non : la conscience humaine, qui tient compte de tout ce qu'elle voit, a des mesures infiniment variées; vous devez aux restes, aux funérailles, au nom, à la tombe de l'homme de bien, un respect qui se nourrit et s'accroît de tous les sentimens que réveille sa mémoire. Le coupable mort n'a auprès de vous aucun titre sinon qu'il est mort, mais c'en est un.

Ceci est donc évident : le respect des morts ne dérive d'aucun sentiment, d'aucun jugement sur leur personne; il est indépendant de toutes les différences qui distinguent les hommes pendant leur vie. C'est à la qualité d'homme, à l'être humain en général, abstraction faite de toute considération individuelle, qu'il s'adresse. L'humanité dans la mort, tel est son unique objet.

Je dis l'*humanité*, c'est-à-dire ce qu'il y a d'identique, de permanent dans l'homme, et non ce qui change, ce qui passe, sa nature et non sa destinée. Il s'élève bien, à l'aspect de la mort, des émotions qui naissent d'un retour sur la condition humaine, fugitive, précaire, douloureuse. Cet homme tenait sans doute à la vie; il lui en a coûté beaucoup de mourir; il avait des parens, des amis. Sa douleur, leur douleur émeut d'une pitié confuse ceux qui rencontrent son convoi : mais regardez bien; est-ce la pitié qui fait qu'ils s'arrêtent, qu'ils ôtent leur chapeau, qui leur donne cet air recueilli que vous voyez apparaître, ne fût-ce que comme l'éclair, sur la physionomie même des plus indifférens, de ceux qui se hâtent de passer? non : la pitié naît en effet à ce spectacle et s'associe au respect; mais elle ne le constitue point; elle en demeure essentiellement distincte. La pitié s'adresse au vivant, soit à celui qui vivait tout à l'heure, soit à ceux qui lui survivent; le respect va au mort. C'est le sort de l'homme sur la terre qui suscite l'attendrissement; c'est sa qualité d'homme qui commande le respect.

Retirez toutes les causes qui provoquent la pitié; que le mort n'ait point de parens, point d'amis; qu'il n'ait eu lui-même aucune peine à mourir; qu'il y ait vu, au contraire, un bonheur, une délivrance; que tous les assistans le sachent avec certitude, pensent comme lui et le jugent bien heureux d'être mort : la pitié ne naîtra plus; le respect demeurera tout entier.

Ai-je besoin de dire que ce n'est pas non plus un retour intéressé de l'homme sur lui-même, le calcul spontané d'une prévoyance instinctive, un témoignage anticipé de respect pour lui-même quand il mourra à son tour? Il faut bien voir dans le respect des morts un effet de la sympathie de l'individu pour sa nature en général; lui, homme qui vit, il respecte, dans cet homme qui est mort, l'humanité qui leur est commune. Toutes nos sympathies ont une source pareille : elles n'en sont pas moins désintéressées, c'est-à-dire étrangères à toute recherche de quelque avantage personnel, à toute intention de l'individu, se prenant pour but lui-même, et lui seul. Le respect des morts ne diffère point en ceci des autres sentimens qui nous lient à nos semblables, de la sociabilité, de la bienveillance, de la pitié : comme ceux-là, l'homme l'éprouve pour l'homme, parce qu'ils sont hommes l'un et l'autre, mais sans aucun dessein, sans aucun calcul de retour, sans autre raison que ce fait même de la similitude de leur nature, qui le lui fait éprouver.

Mais ces sentimens qui prennent leur source dans la similitude de nature, comme ils résident dans un individu, de même c'est à un individu qu'ils s'adressent : possibles entre tous les hommes, ils deviennent réels pour un homme, non seulement parce qu'il est homme, mais parce qu'il est lui-même un tel homme et non pas un autre. L'individualité les provoque; ils la supposent, la contiennent, la révèlent; ils varient en raison des mérites de l'individu. Or, on vient de le voir, les caractères distinctifs de l'individu n'entrent pour rien dans le respect des morts, pas même sa moralité : ce sentiment répond à la seule qualité d'homme, à l'être humain, abstraction faite de toute considération individuelle : serait-ce qu'en effet, dans la croyance instinctive de l'humanité, là où la mort a passé, tout individu a disparu? le mort n'est-il plus rien qu'un symbole de l'homme arrivé à sa dernière destinée? le respect qui s'adresse à ses restes, à son nom, à sa tombe, ne s'adresse-t-il qu'à l'humanité en général, non à lui, à aucun être réel?

Ceci est le cœur de la question. Je n'ai fait encore que distinguer ce sentiment des autres, le circonscrire en quelque sorte au dehors : il faut maintenant pénétrer au dedans, voir ce qu'il est lui-même et ce qu'il contient.

Un fait me frappe d'abord comme élément premier et fondamental du respect des morts, comme la première cause qui le provoque; c'est, à la vue de la mort, un sentiment soudain et profond de la grandeur de l'événement. Nul doute que la gravité, la solennité de la mort ne soit l'idée qui préoccupe tout à coup les hommes à la vue d'un cadavre, d'un convoi, d'un tombeau; qui leur inspire ce recueillement involontaire, premier symptôme du respect. Tous frémissent de ce que cet homme est mort. Pourquoi frémir? Pour qui? est-ce uniquement comme terme de la vie que la mort apparaît si grande, si solennelle? est-ce uniquement pour ceux qui vivent encore, et parce qu'elle les atteindra tous, que l'homme frémit à son aspect? Non : il voit dans la mort bien autre chose que le terme de la vie, et il s'en trouble pour d'autres que pour les vivans. Elle est, dans l'instinct de sa pensée, l'entrée dans un avenir inconnu, une porte qui s'ouvre sur des ténèbres impénétrables, immenses; pour celui qui est mort, la solution d'un problème décisif, la révélation d'un mystère auquel se rattache toute sa destinée. Elle est bien plus grave à raison de ce qu'elle commence qu'à raison de ce qu'elle finit, et pour l'homme qu'elle a frappé que pour ceux qu'elle poursuit encore. Écoutez ceux qui ne voient dans la mort que la fin de la vie, les incrédules, les poètes épicuriens, Lucrèce, Horace, tant d'autres : ils peuvent la détester ou la craindre; elle a perdu pour eux sa solennité. Le genre humain, pour qui elle est solennelle, en pressent donc de bien autres résultats; et dans le fré-

missement qui le saisit à son aspect, il y a, d'une part, conscience de la grandeur de l'événement dans l'avenir et pour tous les hommes; de l'autre, respect pour celui qui vient de tomber dans ce redoutable mystère, de subir un si grand événement.

Bien loin donc que le respect des morts ne s'adresse qu'à l'homme en général, et non à un homme; bien loin que l'individu n'y soit que le type de l'humanité, dès le premier pas au contraire l'individu se rencontre, premier objet du sentiment et de la pensée. Les traits sous lesquels il apparaissait sur la terre, qui, pendant sa vie, le distinguaient des autres hommes sont effacés; ce n'est ni comme puissant ou faible, ni comme heureux ou malheureux, ni même comme digne d'estime ou d'affection, que l'imagination le considère; et pourtant c'est bien sur lui, être individuel, appelé à une destinée propre et spéciale, que porte le sentiment des spectateurs. Les formes de son existence terrestre se sont évanouies: mais une individualité plus intime, plus durable, lui demeure et est l'objet du respect.

Je vais plus loin: je pénètre au-delà de cette impression générale par où le respect des morts commence: le sentiment une fois né, je cherche quels autres sentimens, quelles croyances instinctives le constituent et s'y laissent démêler. J'y découvre: 1° une certaine affection, une certaine considération de l'homme pour le corps de l'homme; 2° l'idée confuse, mais puissante, que les morts sentiraient la négligence, le mépris, l'outrage, qu'en les oubliant on les affligerait, qu'en les insultant on les offenserait, qu'il subsiste encore, entre eux et nous, quelque lien, quelque société, des relations auxquelles s'attachent des sentimens, des devoirs auxquels nous ne saurions manquer sans blesser des droits.

Le respect de l'homme pour le corps de l'homme naît du souvenir de l'âme et de son union avec le corps. La présence de l'âme consacre sa maison; une sorte de tendresse et d'égard s'y attache quand elle en est sortie, comme aux vêtemens qu'a portés un ami, aux lieux qu'il a habités. Ceux qui ne croient pas à l'âme, ne respectent pas le corps.

La croyance à la sensibilité des morts entre évidemment dans le respect qu'ils inspirent. Elle a des degrés infinis, tantôt ridiculement grossière, tantôt follement exaltée, enfantant ici les pratiques les plus barbares, là les plus mystiques égaremens. Elle existe cachée, mais réelle, dans le respect des morts le plus passager, le plus involontaire, réduit à sa plus modeste expression. L'idée obscure d'une relation encore sentie et qu'accompagne un droit pour le mort, un devoir pour les vivans, est inhérente à ce sentiment: quiconque s'acquitte du devoir croit satisfaire à quelqu'un; quiconque y aura manqué, s'il le reconnaît et s'en repent, croira avoir manqué à quelqu'un. A cette croyance se joint même le sentiment que, les morts ne pouvant réclamer ni se faire rendre eux-mêmes ce qui leur est dû, la dette n'en est que plus sacrée. Qu'est-ce à dire? les morts jouissent-ils ou souffrent-ils donc de tout ce que leur accordent ou leur refusent les vivans? l'homme ne sait que répondre. Comment celui qui n'est plus de ce monde peut-il être encore affecté de ce qui s'y passe? quelle société peut l'unir encore à ceux qui y sont restés? l'homme ne le conçoit point, et dès qu'il cherche à le concevoir, il s'égare. Cependant il y croit, et ne peut pas plus échapper à l'instinct de sa nature que dépasser les limites assignées à sa science. Et remarquez que cet instinct n'a point de prétentions scientifiques; il se suffit à lui-même: quand il se développe dans l'âme, au moment où l'homme, pour lui obéir, s'acquitte envers les morts de quelque devoir, aucune curiosité, aucun doute ne le préoccupe; il n'a nul besoin de savoir quel mode de communication est possible entre eux et lui: il agit en vertu d'une foi irréfléchie dont il se contente certain, sans s'inquiéter de la route ni du moyen, que son acte a un objet, que ses sentimens iront à leur but. C'est seulement lorsque d'acteur l'homme devient spectateur, lorsqu'il observe sa nature au lieu de la suivre et s'interroge au lieu de se croire, c'est alors que s'élèvent en lui les besoins avec les problèmes scientifiques, et qu'il entreprend, dans la vue de la science, de franchir des limites au-delà desquelles ses croyances instinctives ne le portaient point.

Regardez dans l'âme de cette femme, de cette fille, de cette mère, qui vont, auprès d'un tombeau, offrir à un mort chéri tant de marques de tendresse et de respect: croient-elles savoir, sur son état et ses relations avec elles, ce que cherchent les philosophes? nullement: les questions qu'ils agitent n'existent pas pour elles; si elles les voyaient, comme les philosophes, elles seraient tourmentées du besoin, et aussi de l'impossibilité de les résoudre: essayez de les soulever dans leur pensée: demandez-leur comment elles se figurent que le parfum de ces fleurs qu'elles cultivent, la fraîcheur de cet ombrage qu'elles entretiennent, vont charmer l'être à qui s'adressent leurs soins: vous les verrez saisies de trouble; et si une exaltation passionnée ne les possède, vous n'en recevrez que des réponses timides, contradictoires; peut-être même leurs paroles démentiront-elles formellement leurs actes; peut-être s'accuseront-elles de faiblesse et d'erreur. Avant votre intervention, elles ne croyaient pas en savoir davantage; elles ignoraient ce qu'elles ignorent, mais elles ne le cherchaient point; elles adhéraient fortement à une foi simple, naturelle, et jouissaient de ses lumières sans rien demander de plus, sans étendre au-delà de sa portée, leurs regards ni leur ambition.

Tel est le vrai caractère des croyances primitives et spontanées de l'homme: elles n'ont point de réponse aux doutes, point de solution des problèmes qu'élève la science; elles existent, elles inspirent, elles affirment, mais ne peuvent et ne prétendent rien de plus. Ainsi dans le respect des morts est évidemment contenue la croyance: 1° à l'immortalité de l'être humain; 2° à l'individualité de l'être immortel; 3° à la persistance d'un certain lien, d'une certaine société entre ceux qui sortent du monde actuel et ceux qui y demeurent. Une foi instinctive, base d'un sentiment universel et invincible, atteste au fond de l'âme ces trois faits, rien de moins, rien de plus. Ne lui demandez pas de les expliquer, de les systématiser; au-delà de la simple affirmation du simple fait, elle n'a rien à vous dire. Sublime et modeste à la fois, elle révèle l'avenir et ne tente pas de le dévoiler.

LES BOHÉMIENS DE FRIEDERICHSLOHRA.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse, au moins de réputation, cette population nomade répandue sur toute la surface de notre Europe, et qui, sous les noms de *Bohémiens* et d'*Égyptiens* en France, de *Zigeuner* en Allemagne, de *Gypsy* en Angleterre, de *Gitanos* en Espagne, et de *Zingani* en Italie, parcourt tous les pays, vivant à la belle étoile, avec les habitudes et les mœurs des sauvages les plus grossiers, et se procurant des moyens d'existence en exploitant, tour à tour, par l'adresse de ses jongleurs et par ses diseuses de bonne aventure la curiosité ou la crédulité de la foule.

L'origine de ce peuple est mystérieuse. M. Balbi, dans son *Atlas Ethnographique*, regarde cependant comme démontré qu'il descend des *Zinganes* du Sindy, auxquels appartiennent les Indiens connus sous les noms de *Bazigours*, de *Pantchipiri* et de *Correwas*. Il pense qu'ils ont

quitté, il y a quatre siècles, les environs du Delta de l'Indus. Leur idiome se subdivise, selon lui, en plusieurs dialectes qui diffèrent beaucoup les uns des autres par les mots étrangers qu'ils ont empruntés aux langues des peuples parmi lesquels ils demeurent. Ceux d'Italie et d'Espagne paraissent avoir oublié leur langue et se sont formé un langage factice appelé *gerigouza* ou *ziriguenza*, composé de quelques mots inventés et d'autres empruntés à l'espagnol et à l'italien, mais dont ils ont altéré la signification ou interverti les syllabes, afin que ce fut un langage intelligible à eux seuls. On compte plus de 100 000 Bohémiens disséminés en Europe; ils sont surtout nombreux en Turquie, en Russie et en Autriche; il y en a 10,000 en France, dont 3000 en Alsace. Ils ont une sorte de préférence pour les animaux morts de maladie; aussi voient-ils arriver avec plaisir les épidémies. Les Bohémiens paraissent indifférens pour toutes les croyances; ils changent de culte autant de fois qu'ils changent de patrie adoptive, et plusieurs se sont tour à tour fait circoncire chez les mahométans et baptiser chez les chrétiens. Lors de leur première apparition en Europe, ils se firent passer pour des chrétiens d'Égypte, et racontèrent que leurs ancêtres n'ayant pas voulu accueillir Jésus-Christ, lorsqu'il s'enfuit en Égypte avec ses parens, ils avaient été condamnés, à cause de cette faute, à sept années d'une vie errante. L'ignorance de ces temps-là fit accueillir cette fable; ils obtinrent même des sauf-conduits et furent reçus partout avec hospitalité. Mais le mensonge fut découvert et leur conduite les rendant indignes de la tolérance qu'on avait d'abord eue pour eux, ils furent bannis de la plupart des pays où ils avaient pénétré. Une ordonnance des États d'Orléans de 1561 portait qu'ils seraient exterminés *par le fer et le feu*, s'ils ne quittaient le territoire français. Il fut toutefois impossible de les expulser entièrement.

Ces êtres malheureux, sans religion, ignorans du mariage, descendus au dernier degré de la dégradation morale, résistèrent toujours aux tentatives qui furent faites, à toutes les époques, pour les civiliser, et sont un exemple de plus à ajouter à tous ceux que nous présentent l'Afrique et l'Amérique de l'impossibilité presque complète d'améliorer le sort des sauvages en général par les seuls moyens que possède la civilisation. Les Hottentots, les habitans de la Polynésie, plusieurs tribus de l'Amérique du nord, les Chiroquois, par exemple, se refusèrent à tout changement dans leurs habitudes, à toute participation aux avantages matériels de notre genre de vie, et demeurèrent stationnaires sous le rapport social, jusqu'au moment où le pur Christianisme eut mis dans leurs âmes le mobile de tous les progrès; leur régénération sociale ne put précéder, mais suivit immédiatement leur régénération morale. On a pu voir, par les détails que nous avons donnés sur Felix Neff, quel changement ce zélé chrétien parvint à apporter dans les mœurs et dans l'industrie des rudes et ignorans habitans de la vallée de Freissinière, après que leurs cœurs eurent été changés par l'Évangile de grâce. Aujourd'hui nous rapprocherons de ce fait, dont le souvenir est encore récent pour nos lecteurs, un récit qui nous donne l'espoir de voir aussi le même miracle s'opérer chez les Bohémiens, et nous trouverons déjà dans les débuts de l'œuvre chrétienne entreprise parmi eux des résultats qui promettent un succès que ni le grand Frédéric, ni l'impératrice Marie-Thérèse, ni Joseph II, ne parvinrent jamais à obtenir (1).

Le premier de ces princes voulant défendre le vagabondage aux Bohémiens qui erraient dans ses états, leur assigna plusieurs villages dans lesquels ils devaient vivre en petites communautés. Ces mesures aboutirent à peu de chose; car les Bohémiens ayant obtenu par là un établissement fixe au centre de l'Allemagne en profitèrent pour faire des excursions dans le pays, qu'ils tinrent dans un état d'inquiétude continuelle. Il y a trois ans qu'un voyageur, animé de l'esprit de charité de l'Évangile, ayant visité le village de *Friederichslohra*, dans la contrée de Nordhausen, où se trouvent répandus environ trois cents de ces malheureux, fut tellement touché de leur condition misérable et de leur profonde dégradation, qu'il publia aussitôt le récit de ce qu'il avait vu, afin d'exciter en leur faveur la sollicitude chrétienne. Les chrétiens de Barmen les firent visiter par deux d'entre eux pour recueillir de nouveaux renseignemens sur leur état. Ceux-ci profitèrent des relations qu'ils eurent avec les Bohémiens pour leur faire connaître la source de leur misère morale et physique, et les renvoyèrent au jugement de leur propre conscience, qui devait les convaincre d'injustice, de mensonge, de tromperie et de libertinage. L'un d'eux avoua que tel était en effet l'état de son cœur; un autre demanda si les voyageurs n'étaient pas des naturalistes, puisqu'ils paraissaient si bien connaître les pensées de l'homme.

L'année dernière, les chrétiens de Naumbourg, petite ville prussienne voisine de Friederichslohra, y envoyèrent M. Blankenbourg avec la mission de s'occuper de la régénération religieuse, et par là même morale et sociale des Bohémiens. Friederichslohra est un village situé dans une belle vallée, habité par une vingtaine de familles protestantes et environ soixante familles catholiques. Les Bohémiens sont logés, ou plutôt entassés chez ces derniers, auxquels ils paient un loyer fort élevé. Une seule chambre est souvent occupée par quatre familles. On n'aperçoit dans ces étables d'hommes aucune espèce de meubles; la terre leur sert à la fois de chaise, de lit et de table. Ces pauvres gens ne sont vêtus que de haillons qu'ils trouvent ou qu'on leur donne. Il n'y a parmi eux que peu de voleurs de profession; ils ne se laissent en général aller à dérober que lorsqu'ils sont pressés par la faim. Les femmes et les enfans mendient pour vivre; on ne leur confie aucun ouvrage, et ils ne cherchent pas à s'en procurer, préférant pourvoir à leur entretien par toutes sortes de moyens plus pénibles que le travail même. Ceux qui habitent à *Friederichslohra*, ou dans les hameaux voisins de *Gerderoda* et de *Niederorschel* accueillent en hiver ceux qui campent, pendant la belle saison, dans les forêts, et qui ne se couvrent, durant leur vie nomade, de presque aucun vêtement. Au retour du printemps, ces malheureux se hâtent de retourner dans les bois pour se soustraire à toute surveillance, et ils ne cessent d'inquiéter la contrée d'alentour par leurs rapines.

M. Blankenbourg est aujourd'hui fixé depuis dix-huit mois au milieu de ces parias de l'Europe. Il eut d'abord beaucoup de peine à gagner leur confiance, parcequ'on le leur avait représenté comme chargé par le gouvernement prussien de les faire jeter dans une maison de correction où ils seraient forcés au travail. Ils l'évitaient avec soin; les enfans même s'enfuyaient, quand ils le voyaient venir. Mais il réussit enfin à persuader aux principaux d'entre eux que c'était uniquement par charité qu'il s'établissait dans leur village. L'un d'eux se mit à pleurer de joie en entendant cette assurance, et dit qu'il s'était imaginé qu'il n'y avait plus personne au monde qui les aimât. Ils lui promirent de disposer leurs compagnons à écouter ses conseils et ils tinrent parole. Leur chef continue à lui témoigner beaucoup d'amitié; c'est un vieillard qui sait assez bien maintenir l'ordre dans sa troupe.

M. Blankenbourg a procuré de l'ouvrage aux Bohémiens; il les emploie à creuser des fossés dans la forêt; c'est un travail qui ne pourra être achevé avant deux ans. Jamais on n'aurait pu obtenir d'eux, par la force, de l'entreprendre; la charité de leur ami les y a déterminés, et il arrive tous les jours d'autres Bohémiens qui demandent du travail. M. Blankenbourg travaille avec eux pour les encourager par son exemple autant que par ses discours; ces rapports continuels qu'il entretient avec eux lui rendent plus facile de saisir les occasions de leur parler de leurs intérêts éternels.

M[me] Blankenbourg aide son mari avec une charité égale à la sienne. Elle est déjà parvenue, à force de patience, à apprendre à tricoter à onze jeunes filles. Elle consacre une grande partie de son temps à tailler et à coudre des vêtemens pour les enfans. Une école vient d'être ouverte par les soins des deux époux, pour ces pauvres petits malheureux, dans une maison achetée dans le village de *Friederichslohra*, au moyen d'une souscription. Les enfans y demeurent; il aurait été impossible en effet d'exercer sur eux une influence durable s'ils étaient retournés chaque soir au sein

(1) Plusieurs des faits qui suivent sont empruntés au *Journal des Missions*. L'intérêt qu'ils présentent nous a engagés à les reproduire.

de leurs familles, où ils ne pouvaient recevoir que de dangereux exemples. On les voyait souvent, pendant les premiers mois, avant que la pension n'eût été établie, venir dès le matin demander du pain, leurs mères les ayant quittés pour mendier tout le jour, sans leur avoir laissé aucune nourriture. Il était impossible de leur permettre d'emporter leurs vêtemens neufs, parcequ'ils revenaient le lendemain malpropres et couverts de vermine. Leur séjour continuel dans la maison d'école remédie à ces inconvéniens.

Ces heureux commencemens permettent d'espérer des succès plus grands encore. M. et Mme Blankenbourg ne se proposent pas seulement un but de civilisation; ils veulent surtout faire connaître le Sauveur aux pauvres Bohémiens; et ils attendent de Dieu les forces nécessaires pour persévérer dans cette tâche difficile. C'est par amour qu'ils se sont mis à l'œuvre et c'est par amour qu'ils continueront l'œuvre entreprise. Nous ferons part à nos lecteurs de ce que nous pourrons apprendre de plus sur leurs travaux.

Il y a quelques années qu'un autre essai pour la régénération morale des Bohémiens fut tenté en Angleterre par M. Cosins et d'autres membres de la Société des Amis. La veuve et l'enfant d'un Bohémien condamné à mort pour avoir volé un cheval furent les premiers objets de leurs soins. Ils réussirent à arracher à la vie vagabonde plusieurs familles de *Gypsies*, qui avaient dressé leurs tentes dans les environs de Southampton; les enfans furent placés en apprentissage chez divers ouvriers et l'instruction religieuse qui leur fut donnée porta ses fruits. C'est une preuve de plus du double secours que prête l'Évangile: après avoir excité ceux qui se consacrent à ces œuvres de réforme à agir, il dispose ceux sur qui se porte leur sollicitude à céder à l'influence qu'on veut exercer sur eux.

MÉLANGES.

Du projet de loi sur l'enseignement primaire. — M. Daunou, rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'instruction primaire, a lu son rapport sur ce sujet dans l'une des dernières séances de la Chambre des Députés. Le *Moniteur* ne donnant pas le projet de loi amendé par la commission, il n'est pas facile de saisir, d'après le rapport seulement, toute la portée des modifications qui y ont été introduites; elles nous paraissent cependant généralement heureuses. La commission propose de laisser fort incomplète l'énumération des objets que l'instruction primaire peut embrasser, afin qu'elle n'ait rien de restrictif, et que l'administration communale et l'industrie privée la puissent étendre ou circonscrire conformément aux intérêts locaux. Elle propose, en outre, de retirer à l'Université toute intervention dans le régime des petites écoles et de délivrer celles-ci d'un faux système de centralisation, pour leur rendre le caractère communal que leur nom même leur assigne. Pour ne rien préjuger, dans un projet relatif aux écoles primaires, sur la question des associations en général, elle en a écarté toute disposition qui pût compromettre ou les intérêts publics ou les droits privés; que les instituteurs appartiennent ou non à quelque société, elle ne voit en eux que des individus jouissant de la même liberté et soumis aux mêmes règles dans l'exercice de leur profession. Nous voyons avec peine la commission se joindre au gouvernement pour imposer aux instituteurs la nécessité d'un certificat de capacité, qui devra être délivré par un jury départemental. Cette nécessité nous paraît inconciliable avec la pleine liberté promise par la Charte à cette industrie.—Il nous semble aussi que la commission aurait dû ne pas comprendre la religion parmi les objets essentiels et indispensables de l'instruction primaire: nous n'avons pas besoin de répéter que nous la regardons comme la base de toute éducation; mais nous ne voulons pas que la loi la retienne dans son domaine; c'est un dépôt dont la garde ne saurait lui être confiée. Il y a envahissement de la loi dès qu'elle va jusqu'à la conscience de l'homme; on a beau remplacer, comme le fait M. le rapporteur, les mots: *Instruction morale et religieuse* par ceux de: *Morale civique et religieuse*, on a beau établir qu'en ce qui concerne la participation des enfans à l'instruction religieuse, le vœu des parens sera partout consulté et suivi, on a beau même obliger l'instituteur de veiller à ce que chaque élève la reçoive des ministres du culte que ses parens professent; dès qu'on statue quoi que ce soit sur ce sujet, on empiète. En fait de religion, la mission de l'Etat n'est pas de faire, mais de laisser faire; son intervention, quelque indirecte qu'elle soit, est toujours fatale. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la commission viole encore ces principes en admettant au nombre des membres de droit de chaque comité d'instruction primaire le curé cantonal et un ministre de chacun des autres cultes qui résidera dans le canton. Un ecclésiastique ne saurait remplir des fonctions civiles en raison de sa qualité ecclésiastique. La Cour de cassation a, en effet, déclaré récemment qu'il n'est pas fonctionnaire public.

D'un Musée Ethnographique. — Une ordonnance du 10 mars 1828 porte la création d'un Musée Ethnographique, destiné à recevoir les richesses rapportées de tous les pays du monde par les voyageurs qui les visitent. Cette ordonnance n'a pas encore reçu d'exécution, quoique son importance soit sentie par les savans, et qu'ils réclament avec instance la formation d'un établissement qui peut offrir de si grands secours pour la classification des peuples, l'histoire, la géographie, l'étude des monumens, des religions et des mœurs, et la science nouvelle de la linguistique. Nous regrettons que le gouvernement ait refusé de faire l'acquisition de la collection d'antiquités que M. Lamare Picquot a rapportée de l'Inde, et qui eût été si propre à faire partie du Musée projeté; ce voyageur ne demandait cependant qu'à rentrer dans ses frais de voyage. Il serait à regretter que la France se vit enlever cette collection comme elle a déjà été privée des monumens égyptiens qu'on lui avait offerts, il y a quelques années, et que notre savant Champollion a été obligé d'aller étudier à Turin. Quand on songera sérieusement à former le nouveau Musée, c'est aux missionnaires qu'on devra nécessairement avoir recours pour se procurer les objets propres à faire connaître la plupart des peuples sauvages; non seulement ils pénètrent dans des contrées qui n'ont jamais été visitées au nom de la science; mais ils ont encore sur les simples voyageurs un immense avantage, celui de résider parmi les tribus auxquelles ils vont porter l'Évangile, tandis que ceux-ci n'apprennent guères à les connaître qu'en passant. Les missionnaires protestans français, que la Société des Missions, présidée par M. l'amiral Ver-Huell, a envoyés, il y a trois ans, parmi les Béchuanas du Sud de l'Afrique, forment en ce moment un établissement beaucoup plus avancé dans l'intérieur que la Nouvelle-Lattakou, et au-delà de tous les points marqués sur les cartes les plus récentes. Leurs précieuses communications sur les peuplades qu'ils ont visitées permettent d'espérer que le futur Musée Ethnographique sera enrichi, par leurs soins, de tout ce qui peut contribuer à faire connaître cette partie de l'Afrique. Nous pensons qu'on ne négligera pas de donner place, auprès des objets provenant des peuples sauvages, à la traduction de la Bible dans les langues de ces peuples, et qu'on aura soin de distinguer les objets antérieurs à cette traduction des objets qui lui sont postérieurs: il sera intéressant de voir comment le fait de la publication de la Bible ouvre, pour tous les pays qui la possèdent dans leur propre langue, une période nouvelle, et comment les vêtemens, les meubles, les instrumens, les produits de toute espèce portent le cachet de la civilisation, aussitôt que les peuples ont accueilli les enseignemens du Christianisme.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 18. 4 JANVIER 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année. 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. poun l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

COUP-D'OEIL SUR L'ANNÉE QUI VIENT DE FINIR.

Tandis qu'une foule insouciante du passé comme de l'avenir, s'assimilant à l'enfance, ne songe qu'à s'amuser du bruit et de la dissipation qui signalent la transition d'une année à l'autre, les hommes qui vivent déjà moins au jour le jour, ceux dont l'attention cherche dans l'année écoulée les promesses de l'année qui commence, portent leurs regards en arrière, et font comparaître devant leur propre tribunal, pouvoirs, partis, événemens, tout hormis eux seuls. Chaque groupe politique se faisant organe de l'opinion générale absout ou condamne ce qui s'est fait dans les douze derniers mois de conforme ou de contraire à ses vues et à ses exigences.

Nous ne voulons pas non plus nous éloigner de cette période de notre vie sociale sans y chercher aussi des instructions. Mais, grâces à Dieu, ce ne sera pas pour plaider une cause à laquelle nous lieraient les intérêts périssables d'un parti; ce ne sera pas pour y lire les promesses incertaines d'un avenir de quelques mois ou de quelques années; ce sera pour trouver encore là de quoi plaider auprès de la génération contemporaine la cause des intérêts éternels de l'humanité, et pour y voir les premiers signes de cette grande et belle rénovation de toutes choses que la lumière évangélique nous révèle et dont elle fait apercevoir les symptômes précurseurs dans les orages de ce siècle.

L'année 1830 nous avait ramenés dans ce mouvement révolutionnaire dont l'objet est de répartir entre tous des droits qui jusqu'alors avaient été le privilége de quelques-uns. Elle avait vu l'esprit d'émancipation reprendre tout son essor, renverser à Paris un pouvoir qui venait de lui déclarer guerre ouverte, rompre en Belgique des liens antipathiques à des partis d'ailleurs très-opposés, soustraire la Pologne à l'autorité d'un souverain étranger, commencer en Suisse la réforme d'institutions trop favorables au patriciat. En un mot, les peuples de l'Europe marchaient de nouveau dans cette voie d'affranchissement que 89 leur avait ouverte et dont les avaient successivement détournés Bonaparte et le congrès de Vienne. Mais ils y étaient rentrés sans se proposer d'autre but que la liberté elle-même, et avec toutes les illusions, et l'impétueux aveuglement qui résultent de cette méprise; la plupart sans autres vues que celles du XVIIIe siècle, et sans autre symbole de foi que celui des droits de l'homme et de la souveraineté du peuple; les autres sous l'influence de leurs haines nationales et d'un mélange de sentimens patriotiques et religieux encore plus ou moins empreints de l'esprit du moyen âge.

L'année qui vient de finir a vu la même impatience du joug et du privilége se manifester chez d'autres populations: en Angleterre, où le gouvernement cherche à introduire des réformes qui puissent en prévenir une manifestation violente et révolutionnaire; en Italie, où les besoins politiques ont plus de vivacité que d'énergie et de profondeur; en Allemagne, où son essor a été jusqu'à présent assez modéré. Notre intention n'est pas de rappeler ici tous les soulèvemens, toutes les émeutes, toutes les révolutions qu'a vus l'année 1831. Nous ne voulons que reconnaître un fait qui nous paraît être un des caractères dominans de l'époque où nous vivons; c'est ce besoin général de s'affranchir de toute entrave, de protester contre tout privilége exclusif. Chaque jour, depuis dix-huit mois, nous le révèle chez quelque peuple qui ne l'avait pas encore manifesté. Il se montre à propos de tout, et rallie à une même bannière les hommes les plus opposés d'ailleurs par leurs croyances, leurs mœurs, leurs lumières et leurs préjugés nationaux. La Pologne lui a rendu témoignage par son héroïque défense, Bristol par ses déplorables représailles. A Bruxelles, il a armé les philosophes républicains, les catholiques romains, les partisans de la France, pour repousser un roi, le protestantisme et la Hollande.

Ce premier fait, qui ne se trouve nulle part plus nettement caractérisé que dans notre révolution, appartient évidemment à l'âge auquel est parvenue la société européenne, et lui ouvre les portes d'un nouvel avenir. Il est dans l'ordre du développement que la Providence assigne à notre espèce; il forme un des degrés de notre progression sociale.

Si nous le considérons en lui-même, c'est-à-dire, abstraction faite de la manière dont il se produit généralement au

dehors, nous reconnaissons en lui la conséquence d'une des grandes vérités morales que l'Evangile a popularisées. Mais si nous l'envisageons dans la manière dont il se manifeste sous nos yeux depuis 89, et particulièrement depuis dix-huit mois, nous trouvons qu'isolé des autres fruits du Christianisme, il a contracté alliance avec toutes les misères physiques et morales de notre temps ou, disons mieux, de notre nature déchue. C'est à la philosophie du siècle passé que le fait dont nous parlons doit sa réalisation actuelle ; mais il lui doit aussi d'avoir été dépouillé de son caractère chrétien, et de n'être guère exploité que par l'orgueil et par tout l'égoïsme d'une génération souffrante et irréligieuse.

Nous avons pu nous convaincre, en effet, depuis la révolution de juillet, que si l'Europe est travaillée d'un profond besoin de s'affranchir complétement de l'ordre social du moyen-âge, elle n'a pas les élémens d'un nouvel ordre. Elle souffre, et chaque classe ne sentant que le malaise de sa situation actuelle n'a d'autre idée que de renverser ce qui lui paraît la cause immédiate de sa souffrance. Les ouvriers de Lyon sont-ils privés de pain, ils s'en prennent aux fabricans avec toute la violence et tout l'aveuglement que donne le sentiment qui les domine. Presque nulle part nous ne voyons les vices qui existent dans les rapports des gouvernans et des gouvernés, des classes inférieures et des classes supérieures, être corrigés par des voies paisibles. Partout des camps ennemis, partout la haine, partout la violence et un appel aux armes. Aussi quelle est la conséquence de ce second fait? de voir, lorsque la victoire est demeurée au parti du plus grand nombre, le mal augmenter plutôt que disparaître.

Certes nous jouissons en France de plus de franchises que nous n'osions en espérer, il y a deux ans, et nulle part peut-être, si ce n'est en Angleterre, la tranquillité, l'ordre, le bien-être général ne sont plus en péril. Qu'on nous comprenne bien, nous ne faisons point ici le procès de la liberté. Aujourd'hui plus que jamais nous en sentons tout le prix. Mais nous lisons dans l'histoire de la dernière année, dans la polémique des journaux, dans les discussions si personnelles et si aigres de nos chambres, dans tout le mouvement politique, dans toutes les manifestations de caractères individuels que nous avons vu passer sous nos yeux, que la liberté ne saurait profiter à la France s'il ne s'y opère un changement radical, et si la réforme des institutions, en la supposant progressive et aussi complète qu'on peut le désirer, n'est accompagnée d'une réforme générale des sentimens qui régissent aujourd'hui notre société. Il faut qu'à l'égoïsme succède l'amour de tous, à l'ambition et au luxe la modération et la simplicité, au besoin de bien parler celui de bien agir, à la vanterie l'humilité, aux mœurs et aux paroles libres des mœurs pures et des paroles bienséantes ; et pour tout cela il n'y a qu'un moyen, la Foi chrétienne. Nous ne cesserons de le dire, la véritable Charte de l'affranchissement des peuples est l'Evangile, bonne nouvelle d'une délivrance sans laquelle il n'y a pas de liberté politique qui ne soit une arme de plus fournie aux mauvaises inclinations qui nous asservissent : l'année 1831 a été faite pour détruire bien des illusions sur la valeur des institutions et sur la confiance que méritent les hommes. Mais pour que cette leçon ne soit pas stérile, il faut qu'elle ramène chacun en particulier sur lui-même, et qu'elle lui fasse voir son véritable portrait moral dans ces discussions de tribune, dans ces fureurs populaires, dans toutes ces attaques livrées sous nos yeux, pendant le cours de l'année précédente, au nom de la vanité, de toutes les convoitises du cœur humain, de la misère matérielle, de l'égoïsme enfin, qui résume à lui seul l'ensemble des désordres de notre vie.

Oui, cette année donne de sérieux avertissemens à notre génération tout entière et à chacun de nous individuellement. Ouvrons les yeux, sortons du bruit et de la dissipation, qui nous empêchent d'écouter la voix de notre conscience; ayons le courage de voir la vérité en face, tandis qu'il est encore temps et que cette vue peut nous profiter. N'attendons pas le jour où nous la verrons malgré nous, car il sera trop tard. Le temps fuit, emportant les momens de la patience et des appels de Dieu ; après ces momens viendra l'éternité, qui ne promet ni ne menace plus, mais qui accomplit et réalise. Aujourd'hui nous entendons encore cette voix qui nous dit : *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai, et vous trouverez le repos de vos âmes. Celui qui croit en moi a la vie.* Le Livre éternel, contre lequel les siècles, les passions, tous les sarcasmes et toutes les logiques des faux sages ont inutilement épuisé leur puissance de destruction ; ce Livre qu'on nous dit être la sagesse d'un autre âge, mais une folie pour le nôtre, et qui répond à ses accusateurs par ses conquêtes modernes, trop ignorées de notre France; ce Livre possède seul le secret et le remède de tous nos maux. Pécheurs inquiets et troublés en présence de la justice divine, il nous parle de pardon et de paix ; esclaves d'inclinations égoïstes et désordonnées, il nous délivre et nous rend la liberté d'accomplir la loi de notre conscience ; êtres mortels, entourés de biens périssables, et cependant êtres avides de bonheur, d'infini, de stabilité, l'Evangile nous offre, de la part même de Dieu, toute une éternité d'un bonheur sans mélange comme sans limite.

Ah! si notre génération voulait remettre ses destinées au Dieu de l'Evangile, au seul vrai Dieu, que Christ nous fait connaître! Mais le moment approche. Les Chrétiens savent et peuvent dire à ce monde qui se débat dans ses souffrances, que le moment n'est pas éloigné où les magnifiques promesses du règne de Dieu sur la terre s'accompliront. Les signes du temps se dessinent davantage de jour en jour dans l'histoire contemporaine. Tandis que les royaumes chancèlent sur leurs bases, tandis que la désorganisation sociale s'accroît, les disciples de Christ, brisant chaque jour quelqu'une des barrières qui les tenaient dispersés, resserent les liens de leur éternelle fraternité, se multiplient presqu'à l'insu du monde, et d'un commun accord, par une commune impulsion, travaillent plus que jamais sur toute la surface du globe à la préparation de ces temps où *toute la terre sera couverte de la connaissance de Dieu, comme le fond de la mer de ses eaux.*

Mais nous savons, hélas! aussi qu'avant cette époque de paix, d'ordre et de bonheur, l'humanité doit subir de terribles épreuves, et la Parole divine ne l'annoncerait pas que les nuages amoncelés aujourd'hui sur nos têtes nous en avertiraient assez. N'est-il pas trop probable qu'un orage effrayant est prêt à fondre sur nous? chacun en a plus ou moins la conscience. Cette année qui commence en est toute chargée. Il nous faut un refuge. Où le chercher? Le malheureux qui, au moment du naufrage, se voit prêt à être englouti par les flots, s'adresse-t-il à ses compagnons de voyage ? Non, il les sait tout aussi menacés, tout aussi impuissans que lui. Son regard se tourne vers le ciel. Agissons en de même dans ce moment; tout homme est aussi impuissant pour sauver les autres qu'il l'est pour conjurer l'orage. Que chacun s'adresse à Dieu, au Dieu de l'Evangile, pour lui-même et pour tous. Là seulement, mais là bien certainement, il trouvera aide et délivrance.

LITTÉRATURE.

DE LA POÉSIE SACRÉE.

Partout la poésie a fait partie du cortége de la religion. A ce point où le dogme, accueilli par la conscience ou sanctionné par l'esprit, a passé dans le cœur ou s'est emparé de

agination, la parole ordinaire, ne suffisant plus à l'âme
sportée, invoque le secours de cette langue mystérieuse,
est elle-même une sorte de religion, un élan vers l'in-
ble et vers l'infini. Toutefois, la vraie religion est la
e qui puisse se vanter d'avoir, dans toute la force du
ne, une poésie sacrée, parce que la vraie religion est la
e qui remue l'âme dans ses dernières profondeurs, et
fasse tendre à la fois vers un même objet *toutes* ses facul-
Auprès des cantiques sans art dont s'édifie le pâtre chré-
dans une église de village, à peine peut-on appeler
ie religieuse les chants inspirés par une autre croyance.
plénitude de l'inspiration se rencontre avec la plénitude
a vérité; et il y a peu d'exagération à dire que la poésie
e est exclusivement propre à la religion chrétienne.
encore ici vont se présenter des distinctions. L'Église
olique a des chants d'église, chants majestueux et solen-
où éclate, comme dans tout l'ensemble de cette reli-
, l'idée caractéristique du catholicisme. Chez les catho-
s rigides l'idée de religion s'absorbe et se perd dans
d'Église. L'individualisme étant comprimé, la religion
personnifiant pas dans chaque fidèle, la voix de cha-
idèle se taît, pour ainsi dire, devant la grande voix de
nmunauté ou n'en est que l'écho soumis. La poésie sa-
des catholiques correspond aux grandes cathédrales,
acremens, au sacerdoce; elle dédaigne en quelque sorte
uche du laïque, se retire sur les lèvres du prêtre, et
he rarement un écho libre et universel dans la voix
dèles assemblés. Chez les catholiques, de même que
Église qui croit, c'est aussi l'Église qui chante. Les poë-
ligieux de cette communion semblent l'avoir senti;
chants respirent la solennité ecclésiastique; la pompe
r langage demande, ce semble, le vaste retentissement
efs gothiques et l'intonation des voix cléricales. Ces
sont rarement populaires; et lorsque, dans un but
ne s'agit pas maintenant d'examiner, on a essayé ré-
ent de leur donner ce caractère inaccoutumé, on a pu
ivial, puéril, mondain même: on n'a pas été populaire.
poésie sacrée populaire appartient à la religion de
idualisme, au protestantisme chrétien. Le protestan-
fait de la poésie comme de la foi le bien commun de
e chrétien protestant dispose de son âme; il lui ap-
e tout ce dont l'Église romaine se réserve le mono-
l se fait Église, si je puis parler ainsi; et chacune des
dèles est un temple, un temple complet, pourvu de
pparcil nécessaire à la célébration du culte intérieur;
sanctuaire, l'encensoir, le confessionnal, et surtout
re. Lorsque de ce temple mystique s'élève une voix,
ne voix humaine, c'est la voix d'une âme, exprimant
alité puisqu'elle exprime une individualité; car la
morale n'est que dans l'individu. Et même dans les
consacrés du culte public, c'est encore l'individualité
nine; les croyans rassemblés ne chantent en commun
que chacun d'eux a pu chanter dans sa demeure; ce
s l'Église, personne idéale, qui chante pour tous;
antent réellement, et leurs accens associés forment
de l'Église; en sorte que le chant protestant réunit
té à la solennité, et respire tout à la fois la
et la sympathie (1).
bien remarquable toutefois que, lorsque Calvin et
élevèrent en France l'étendard de la réforme, peu
sie se mêla à ce puissant mouvement des conscien-
nt-il attribuer cette singularité à une absence de génie
remarquable à toutes les époques de la littérature
e? Sans doute en partie; et il faut ajouter que, pro-
ent par un effet d'un principe analogue, le caractère
éforme française fut essentiellement théologique,
que, *oratoire*, et très-peu idéal. Positifs et précis
on ne le fut ailleurs, les réformateurs français ne
rent pas en poëtes; leur œuvre porta la respec-
table empreinte du sérieux et de la vérité; mais il lui manqua, à parler humainement, d'intéresser à sa cause une de facultés, un des besoins de notre nature. Nous n'allons pas jusqu'à dire que la poésie demeura tout-à-fait étrangère au mouvement de la réforme; cela ne se pouvait pas; et même l'un des premiers caractères qui la distinguèrent, ce fut de restituer aux troupeaux le chant sacré, dont l'Église catholique attribuait le privilége à ses prêtres; une des circonstances les plus remarquées de la réforme consista a traduire en langue vulgaire, à l'usage de tous les fidèles, les cantiques du roi-prophète; c'était même alors montrer du penchant pour la nouvelle religion que de chanter les psaumes français.

Quelle différence néanmoins entre la France et l'Allemagne! En Allemagne, le mouvement de la réformation fut poétique. La grandeur poétique se mêle, dans Luther, à la grandeur morale. Lui-même était poëte, et ce fut aux mâles accords de sa lyre que ses compatriotes se rassemblèrent autour de la bannière de la liberté évangélique. Le chant célèbre : *Eine veste Burg ist unser Gott*, fut la *Marseillaise* de la Réformation. Il consolait dans les détresses de la pauvreté, dans les douleurs d'une longue maladie et dans les angoisses du dernier jour, les fidèles de toutes les classes, et, d'un autre côté, renouvelant d'antiques prodiges, il guidait au combat, pour la plus sacrée des libertés, les compagnons du grand Gustave. Peuple lyrique par excellence, l'Allemand imprima un caractère lyrique à sa réformation religieuse. Cette œuvre naquit et grandit au milieu de chants tout à la fois sacrés et populaires. La religion s'empara d'un idiome énergique et naïf, noble et familier, intime et majestueux, lui donna les mérites qui lui manquaient encore, le fondit sans résistance avec le langage éminemment populaire, éminemment universel de la Bible; et cette nouvelle langue, doublement consacrée par le génie et par la religion dans l'admirable version des Saintes-Écritures, donna pour jamais le ton à cette immense profusion de cantiques dont jouit encore aujourd'hui le public chrétien de l'Allemagne. On peut dire que la beauté du type primitif, la beauté de la langue, communiquent du charme et de la puissance à ceux mêmes de ces chants religieux où manque le sceau du talent; et combien de fois n'ont-elles pas servi d'auxiliaires à un talent réel! On ne peut ouvrir un seul de ces volumineux recueils où les cantiques se pressent par milliers, sans rencontrer des strophes heureuses, pleines d'effusions entraînantes et d'une touchante simplicité; et l'on ne sait pas jusqu'à quel point ces doux chants, perpétués d'âge en âge, et légués par les pères aux enfans, ont contribué à entretenir en Allemagne les dispositions religieuses que nous y trouvons répandues encore aujourd'hui.

Au XVIIe siècle, la vraie poésie semblait s'être retirée dans le chant sacré. Rien peut-être à cette époque n'a plus de valeur littéraire que les cantiques de *Paul Gerhard* et de *Richter*. Ceux du premier sont remarquables par un caractère d'enthousiasme et de grandeur; et sous ce double rapport, Gerhard n'a de rival que Klopstock, plus profond que lui, mais en revanche moins populaire. Richter a toute l'intimité fénélonienne avec cette précision de doctrine et cette soumission à la Parole qui manquent souvent à Fénélon. Ces deux poëtes sont populaires en Allemagne; les cantiques de Gerhard : *Maintenant les forêts reposent*, et *Chef couvert de blessures*, sont dans la mémoire et dans la bouche de tout le monde. On ne connaît guère moins les beaux cantiques de Richter: *La vie intérieure des chrétiens est sans éclat*, *Il en coûte d'être chrétien*, et plusieurs autres. Cette branche de christianisme se dessécha lorsque le christianisme biblique cessa d'être en honneur. On doit peu de chose, en fait de poésie sacrée, à cette religiosité romanesque et sentimentale que le néologisme a fait naître. Les beautés de la nature en sont le thème obligé; une douceur fade, une pieuse afféterie en sont les caractères les plus habituels. On y chercherait en vain les sentimens forts et les idées précises du christianisme; une molle rêverie, des lieux communs de morale, une funeste complaisance de l'homme pour lui-même, des vues communes et faibles sur Dieu, sur sa loi, sur la vie, y remplissent mal la place de ces dogmes austères et touchans doués d'une infatigable

caractérisant ainsi, sous le rapport de la poésie sacrée, les deux
ections de l'Église chrétienne, nous faisons droit d'avance à toutes
ions. Nous n'affirmons sur chacune qu'un fait général, résultat du
ur lequel chacune de ces Églises repose; nous n'avons garde aussi
er l'une et l'autre par leur poésie. Le principe de chacune de ces
is dans sa pureté, est vrai; et la poésie qui en résulte est vraie
s chacune de ces poésies réfléchit un côté différent de la vie re-

fécondité et d'une perpétuelle jeunesse. On n'a peut-être pas assez remarqué que cette religion de la nature est un commencement de panthéisme, comme elle fut pour les peuples anciens le point de départ du polythéisme. Dieu se perd dans l'univers; sa personnalité s'efface; et en ayant l'air de le rapprocher de l'homme, on l'en éloigne bien plutôt. C'est ce qu'éprouva l'aimable et intéressant *Novalis*; des ténébreux déserts du panthéisme, il cria à Jésus, il chercha dans le ciel, à la droite du Père, celui que Bethléem avait vu naître, que Jérusalem vit mourir; et les chants où, jeune encore, mais tout près de sa fin, il exhala sa tendresse pour cet ami trouvé au bord du tombeau, au terme d'une jeunesse qu'avaient blanchie la pensée et la douleur, ces chants sont entre les plus beaux que le christianisme ait jamais inspirés à une âme poétique.

La poésie anglaise est moins exposée que la poésie allemande à se nourrir de sa propre substance; elle ne délaisse jamais entièrement les faits sensibles; pareille à un arbre, elle se nourrit à la fois de l'air et de la terre. Les chants religieux de l'Angleterre sont anglais: la nature de ce pays, son climat, ses aspects, sa position insulaire, son individualité en un mot, reparaissent souvent parmi les émotions religieuses et les idées chrétiennes qu'elle exprime. Les hymnes de *Watts*, de *Cowper*, de *Montgomery*, de l'évêque *Heber*, et de tant d'autres encore, prouvent que cette poésie est plus nourrie d'histoire, de souvenirs, d'allusions et même d'images, et malgré tout cela, plus concise que celle des Allemands. Les vastes entreprises des missions ont renouvelé ce fonds d'images, de scènes et de tableaux; la mer, les îles, les aspects des climats étrangers, les périls de ces voyages lointains, jettent la variété la plus intéressante dans ces hymnes d'espérance, d'exhortation, de prière ou d'adieu.

Je n'ai rien à apprendre à mes lecteurs sur la poésie sacrée des Français. Nous avons beaucoup d'*Odes*, et de fort belles, peu de *Cantiques*. Rarement les hymnes de J.-B. Rousseau et peut-être même ceux de Racine serviront à l'édification individuelle d'une âme chrétienne. Les protestans français ne sont pas riches, quoique ces derniers temps ont proportionnellement beaucoup produit (1). De très-beaux talens, parmi les catholiques français sont entrés dans la voie protestante. Je n'ai pas besoin de nommer M. de Lamartine. Il a prouvé, dans la dernière pièce de son premier recueil de *Méditations*, avec quelle supériorité il pourrait toucher la lyre hébraïque; les chœurs d'Athalie ont trouvé un terme de comparaison. Catholique, mais indépendant, il a suivi l'impulsion de son génie et de son âme, et déposé librement toute son individualité dans ses chants. Malheureusement pour l'âme de ses lecteurs et pour son propre talent, il a cessé de puiser dans le Christianisme positif. Il prête plus l'oreille aux mystérieux concerts des mondes qu'aux accens de la sagesse révélée. Admirable encore à reproduire certains traits de la vérité évangélique, il ne va pas au centre, il ne s'attache pas au fait principal, il a l'air de l'éluder ou de ne le pas comprendre. Il est très-remarquable que les idées de conscience, de loi, de péché, de responsabilité manquent presque totalement dans sa poésie. Or il est très-vrai, bien que cela puisse au premier coup-d'œil sembler paradoxal, que la religion de la conscience est la seule qui personnalise Dieu, et que, comme nous l'avons avancé plus haut, la religion de la nature (et c'est celle de M. de Lamartine) conduit bon gré mal gré au panthéisme. Aussi la tendance panthéiste est frappante chez ce poëte. Il se fatigue dans l'immensité; il s'épuise dans des extases qui, cherchant le Créateur, ne l'atteignent jamais et expirent bien loin de son trône. Au milieu de ces forces de la nature, de ces harmonies des élémens, de ces voix mystérieuses de tous les objets crées, de ce poétique tumulte d'images souvent sublimes, le lecteur ravi, ébloui, mais fatigué, le lecteur que cette nourriture affame, cherche, dans l'angoisse de son cœur et dans le trouble de sa conscience, l'Être secourable aux pieds duquel s'asseyait Marie. Il laisse à l'âme satisfaite le Dieu des *Méditations* et des *Harmonies*, ce Dieu qui ne sera jamais l'objet d'une foi véritable ni la source d'une consolation réelle; et il va demander à l'Évangile le Dieu fort et vivant, et surtout le Dieu manifesté en chair.

Il y a, je crois, une grande confusion, une grande incohérence dans les idées religieuses de M. Sainte-Beuve. Toutefois il a, de temps en temps, abordé les questions de cet ordre avec la conscience. L'idée du péché, de l'imputation ne lui est pas étrangère : a-t-il saisi celle de la grâce? J'en doute. S'il la saisissait jamais, il nous donnerait de beaux cantiques. Il a de l'intimité; il connaît le fort et le faible de la vie, et la poésie des choses communes; il pourrait moduler des chants pour les âmes simples; mais il n'a pas pris encore assez de leçons chez l'Ami des simples.

La perfection relative d'un poëte religieux exigerait surtout dans nos temps, un vrai talent d'écrivain, une correction sévère de langage, une profondeur de pensées sans métaphysique, une veine facile sans aucune diffusion, une couleur biblique sans pédanterie, ce qui ne peut résulter que d'une étude cordiale de livres sacrés, une intelligence vive des besoins moraux de l'époque, une individualité entière et franche, et toute la largeur de vues que comporte le Christianisme. Etre chrétien sans nuance, chrétien dans la plus simple acception du mot, est une condition première pour réussir dans la poésie sacrée. Si quelqu'un dans l'Eglise de nos jours réunit ces dons précieux, nous lui faisons appel; nous le prions de donner une expression distincte à toute cette poésie muette qui s'agite au fond des âmes religieuses, et sollicite un organe.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Discours, par A. Vinet; 1 vol. in-8° de xij et 160 pages. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 2 fr. 50 c.

PREMIER ARTICLE.

Si les besoins religieux de l'homme sont au fond partout et toujours les mêmes, s'ils réclament aujourd'hui les mêmes vérités qu'à toutes les époques de l'histoire, et s'il n'y a pas de différence sous ce rapport entre le savant et l'ignorant, entre l'Européen civilisé et le sauvage habitant de l'Afrique, la culture de l'intelligence appelle néanmoins quelque modification dans la manière de présenter ces vérités, dans la méthode d'enseignement à choisir. C'est ce qu'a parfaitement senti l'auteur de ce petit volume. Joignant à une foi vivante une raison éclairée et une grande puissance logique, connaissant par sa propre expérience les objections que l'esprit philosophique de notre siècle oppose à l'acceptation des vérités révélées, habitué à se rendre compte de la valeur de chaque difficulté, M. Vinet s'est senti plus spécialement porté à réhabiliter la pure doctrine de la croix aux yeux des hommes qu'une lumière tout humaine trompe sur son compte. On croira difficilement que les discours qu'il publie aujourd'hui aient été préparés pour la chaire, tant ils s'éloignent par la méthode, la précision et en général par la nature du style, des formes ordinaires de la prédication; on serait en droit de les considérer comme autant de chapitres d'un traité de philosophie chrétienne. Mais que ce mot de philosophie n'effraie personne; tout en s'élevant à la hauteur des plus forts adversaires de la foi, l'auteur n'a eu garde de se perdre dans les nuages de la métaphysique, il n'a pas cessé d'être parfaitement clair et parfaitement à la portée de toute personne qui lit et qui réfléchit.

Il n'a emprunté de la philosophie que sa méthode, qui rend d'ailleurs l'argumentation plus forte, plus lumineuse par l'ordre qu'elle y introduit et qui la simplifie par d'heureuses généralisations en ramenant la multitude des faits de détail à quelques faits ou principes supérieurs.

« Si la philosophie, comme science, ne nous inspire pas une confiance bien grande, dit M. Vinet, il n'en est pas de même de la philosophie comme méthode ou de l'e

(1) Parmi les cantiques de M. Malan, de Genève, qui ont eu tant de succès, il en est plusieurs, entre autres l'*Ame altérée* et le *Chant du soir*, qui montrent ce que pourrait faire cet auteur s'il pouvait attendre plus patiemment l'inspiration.

philosophique. Il y a aussi une philosophie chrétienne, renfermée dans des limites précises ; elle a son usage dans la prédication et jusque dans la vie, et de nos jours nous l'avons déjà vue appliquée au christianisme avec autant de succès que de convenance. Si c'est un moyen, il faut l'employer. Les temps nous avertissent. La société est évidemment dans un état de crise. Jamais l'impuissance de la sagesse humaine à consolider le repos des peuples et le bonheur de l'humanité ne fut mieux constatée. La philosophie, désertant par désespoir ses anciennes voies, se jette avec abandon dans le mysticisme. Dans son besoin de quelque autre lumière que la sienne, elle s'adresse à elle-même des révélations, elle se donne des choses à croire; elle les croira aussi long-temps qu'on peut croire ce qu'on a inventé. C'est à nous de lui montrer « ce qui n'est jamais monté au cœur de l'homme » ; c'est à nous de lui rendre toujours plus sensible, et puis de satisfaire ce besoin obscur qui commence à avoir la conscience de soi-même; ce besoin de rattacher la science à quelque chose de révélé, et la raison à la foi. »

Des quatorze discours qui composent ce volume, sept ont pour objet de prouver la vérité de la doctrine chrétienne, de définir sa nature, de faire sentir son excellence, et de réduire à leur juste valeur les objections qu'on lui oppose; les sept autres envisagent le christianisme dans son application, et nous montrent nos devoirs et les écueils de la route. Pour aujourd'hui, nous nous arrêterons aux premiers, c'est-à-dire à la partie apologétique de l'ouvrage. Persuadés que ce que nous pouvons faire de mieux, pour celui-ci comme pour le lecteur, est de laisser parler l'auteur lui-même, nous nous bornerons à citer et nous réservons tout l'espace qui nous reste à des fragmens de ce précieux travail :

Les religions de l'homme et la religion de Dieu.

« Partout où la croix est plantée les religions humaines s'enfoncent et s'abîment; car le moindre effet de cette auguste religion est de dégoûter de toutes les autres. Aucun nouveau culte ne s'établira sur la terre ; le christianisme a fermé irrévocablement le champ des inventions en matière de religions positives. Mais à son ombre, et dans le sein même de la chrétienté, végètent certaines religions sans histoire, sans forme et sans nom, qui tiennent lieu du christianisme à beaucoup de personnes. Ces religions, qui lui doivent toutes bien plus qu'elles ne pensent, ne sont autre chose qu'un effort des différentes facultés de l'âme pour se mettre par elles-mêmes en communication avec la Divinité. C'est l'imagination, le sentiment, la raison et la conscience, cherchant ensemble, ou chacune pour soi, à satisfaire le besoin qu'elles ont de Dieu. Et il est à remarquer que ces diverses religions sont plus particulièrement celles de ces esprits cultivés qui voudraient trouver un terrain neutre entre le christianisme, qui leur paraît trop simple et trop peu rationnel, et l'athéisme qui les épouvante. Or, nous voulons rechercher si ces religions sont plus en état que le paganisme grossier de satisfaire les différens besoins de l'âme humaine.

» Quels sont, en matière de religion, les besoins de l'homme? Il est ignorant des choses divines : il lui faut une religion qui l'éclaire. Il est triste des maux de cette vie et de l'incertitude de son sort à venir : il lui faut une religion qui le console. Enfin, il est pécheur : il lui faut une religion qui le régénère. Cherchons ces divers caractères dans les quatre religions de l'imagination, de la pensée, du sentiment et de la conscience.

» A quelques-uns la Divinité se produit dans ce qu'elle a de propre à frapper l'imagination. Ce n'est pas l'essence de l'Etre des êtres, ni son caractère moral, ni sa volonté, qui les occupent principalement, mais cette partie de son être par laquelle il s'est, en quelque manière, rendu sensible à nos regards. C'est le monde, c'est-à-dire, c'est le temps, l'espace, les formes, où se réfléchissent son éternité, sa grandeur et sa puissance. Quel charme et quelle beauté n'ajoute pas à la splendeur des cieux étoilés, à la sauvage harmonie des mers courroucées, au riant réveil des champs et des bois sous les feux de l'aurore, la pensée de l'âme universelle qui circule silencieusement dans tous les êtres, et qui semble révéler son immortelle vie et faire éclater sa voix divine dans tous les mouvemens et dans tous les bruits de l'univers! Souvent l'homme s'absorbe dans la contemplation de ces merveilles, s'unit par son enthousiasme au concert de la création ; son imagination se repaît de Dieu, et il croit avoir de la religion. (C'est celle de Rousseau dans ses lettres à Malesherbes.)

» Quand l'imagination a été de la sorte ébranlée, l'homme est-il plus semblable à Dieu? est il plus digne de Dieu? Et, pour ne pas aller encore si loin, en a-t-il plus de paix et de consolation? Non ; le charme est fugitif : de ces hauteurs où l'imagination l'élève, l'homme retombe sur lui-même, et il n'y trouve pas Dieu ; et les grands spectacles auxquels il a assisté ne servent qu'à lui faire sentir quelle énorme disproportion se trouve entre l'univers, tout plein de Dieu, et son âme qui en est toute vide.

» D'autres, en plus petit nombre, cherchent à se mettre en rapport avec la Divinité par l'intelligence. Décomposer les attributs de Dieu, chercher à les mettre d'accord, se rendre compte des rapports du Créateur avec la création, en un mot, se former sur Dieu et sur les choses divines un corps de doctrine régulier, telle est la tâche qu'ils s'imposent; et il faut convenir que ces travaux sont un bien noble exercice de la pensée. Mais un premier défaut de cette religion, c'est qu'elle est moins une religion qu'une étude. D'ordinaire l'homme qui la choisit cherche moins à satisfaire un besoin de son âme qu'une curiosité de son esprit. Absent de lui-même, s'isolant des choses qu'il contemple, afin de les mieux contempler, l'application, la pratique, ses rapports personnels avec ces hautes vérités, ne l'occupent que faiblement; et le plus souvent, il n'est ni ému, ni changé par les idées qu'il acquiert. Et, au reste, comment pourrait-il être changé par des choses qui demeurent toujours incertaines pour son esprit? Le champ des idées religieuses, lorsqu'on y entre sans autre guide que la raison, n'est que le champ des problèmes et des contradictions. Plus on s'y enfonce, plus l'obscurité augmente; et l'on finit par y perdre jusqu'à ces notions primitives, jusqu'à ces croyances d'instinct qu'on possédait avant d'y entrer. C'est l'expérience de tous les systèmes, de toutes les écoles et de tous les âges. L'histoire de la philosophie nous apprend que ces recherches, lorsqu'on s'y livre sans précaution, mènent à des questions terribles et jusqu'au bord des abîmes. C'est là que, face à face de l'infini, le philosophe voit les réalités se dissoudre, les certitudes les plus universelles s'évanouir, son individualité même devenir un problème. C'est là qu'il voit monde et pensée, observation et observateur, homme et Dieu, s'engloutir et se perdre à ses yeux épouvantés dans l'immensité d'un horrible chaos; c'est là que, saisi d'une mystérieuse horreur, il redemande d'un regard inquiet le monde des êtres finis et des idées intelligibles, qu'il voudrait n'avoir jamais abandonné. Ainsi sa religion, toute pensée, ne l'a ni éclairé, ni converti, ni consolé; et il se trouve aussi éloigné du but qu'avant ces laborieuses recherches.

» C'est ce que sentent fort bien beaucoup de personnes qui, rejetant ces spéculations oiseuses, ne veulent connaître de religion que celle du sentiment. C'est la bonne, disent-elles; et il est certain que toute religion qui ne part pas du cœur est un culte stérile et vain. Examinons toutefois. On parle d'une religion de sentiment. Sans aucun doute, ce sentiment est l'amour, et un amour qui a Dieu pour objet. Dans ce cas, il faut convenir que la meilleure religion est aussi la plus rare, ou que l'amour dont on parle est un sentiment bien stérile, une affection pour ainsi dire sans conséquence.

» A quoi se réduit l'amour, et, par conséquent, la religion de sentiment, chez la plupart des personnes qui paraissent s'en rapprocher le plus? Est-ce aimer Dieu qu'entr'ouvrir son cœur à l'émotion fugitive qu'éveille la vue de ses bienfaits répandus dans toute la nature? Aime-t-on Dieu lorsque, suivant le degré de sensibilité dont on est doué, on se laisse aller à un attendrissement involontaire à la pensée de cette paternité immense qui embrasse tous les êtres animés, depuis le séraphin jusqu'au ver? On peut éprouver cette espèce d'amour et n'être point changé. Si quelque chose est prouvé, c'est que telle sensibilité qui s'épanche

fréquemment par des larmes laisse souvent dans le cœur une large place à l'égoïsme, et que nos semblables ne se ressentent pas toujours à leur profit de l'attendrissement que nous avons éprouvé loin d'eux. L'amour, le véritable amour de Dieu, c'est l'amour de sa vérité, de sa sainteté, de sa volonté tout entière; le véritable amour, c'est celui qui se réfléchit dans l'obéissance; le véritable amour, c'est celui qui remue la conscience et qui la purifie.

» Ceci nous conduit à la quatrième des religions que l'homme se fait à lui-même: celle de la conscience. C'est bien ici qu'à notre tour nous pourrions dire: c'est la bonne. Car qu'est-ce que la conscience, sinon l'impulsion qui nous porte à faire la volonté de Dieu, à lui ressembler? et que nous manque-t-il quand nous sommes arrivés là? Félicitons ceux qui se sont arrêtés à la religion de la conscience, et regrettons que le nombre en soit trop petit. Qu'ai-je dit les féliciter? Y pensons-nous bien? Avons-nous bien réfléchi sur la carrière qui s'ouvre devant leurs pas? La religion de la conscience! N'est-ce pas celle qui prescrit de vivre pour Dieu, de ne rien faire que pour Dieu? de nous vouer, corps et âme, entièrement à lui? N'est-ce pas celle qui nous apprend que lui refuser quelque chose c'est le lui dérober, parce que, de droit souverain, tout lui appartient, en nous et hors de nous? N'est-ce pas celle qui nous apprend que nous ne pouvons rien faire de trop pour lui, et que, par conséquent, tous les efforts de l'avenir ne peuvent, de notre part, combler un seul des vides du passé? N'est-ce donc pas celle qui condamne absolument, irrévocablement notre vie, et qui nous présente devant lui, non comme des enfans, non pas même comme des supplians, mais comme des condamnés et des victimes? Dites à présent que la religion de la conscience est la bonne! Oui, pour les consciences larges, indulgentes à elles-mêmes, sans délicatesse et sans pureté; mais plus vous aurez d'attachement à vos devoirs, de scrupule à les bien remplir, plus l'idée que vous vous faites de la loi divine sera sévère et complète, plus cette religion sera terrible pour vous; et, loin de vous offrir des consolations, elle vous enlèvera une à une toutes celles que vous voudriez tirer de vous-mêmes. Quittez pour un moment les scènes du présent et l'enceinte de la chrétienté, observez d'un coup d'œil les religions des peuples, entrez dans tous les temples, regardez sur tous les autels: qu'y voyez-vous? du sang. Du sang pour honorer la Divinité! Ah! il faut vous le dire: ce sang est là pour mille vertus négligées, mille devoirs violés, mille attentats commis; ce sang est le cri de mille consciences qui demandent à la nature entière une réparation impossible; ce sang est le solennel et terrible aveu des vérités que je vous propose. Et voulez-vous vous faire une idée de ce besoin d'expiation? Sachez donc que l'impossibilité de résoudre le problème, l'angoisse de tourner éternellement dans un cercle sans issue, a porté l'homme à une espèce de désespoir, et que ce désespoir est devenu barbare! A force de chercher une digne victime, l'homme est arrivé jusqu'à l'homme; le sang humain a coulé dans les sanctuaires... et le tourment n'a point cessé, et le sang n'a rien effacé! A quelle victime, dès lors, l'homme eût-il pu s'adresser? à un Dieu. Mais cette chose-là eût-elle pu monter au cœur de l'homme?

» C'est en vain que l'homme a convoqué, pour la recherche du bien suprême, sa raison, son imagination, son cœur et sa conscience. Partout sont restées de larges et de profondes lacunes. Le triple objet de toute religion, d'éclairer, de consoler et de régénérer, n'a été rempli ni par l'une ou l'autre de ces religions, ni par toutes à la fois. S'agit-il de la religion de l'imagination? C'est le charme de quelques instans fugitifs, ce n'est ni la lumière, ni l'appui, ni la sanctification de l'âme. Essayons-nous de la religion de la pensée? Sa seule prétention raisonnable, qui est d'éclairer, elle la remplit si mal, qu'elle ne fait guère qu'épaissir nos ténèbres en matière de religion. Nous adressons-nous à la religion du sentiment? Elle effleure l'âme; elle n'en atteint pas les profondeurs; elle ne la régénère pas. Enfin la meilleure de toutes les religions, celle de la conscience, nous a démontré par son excellence même, l'impuissance de l'homme à se pourvoir lui-même d'une religion. Elle nous a appris que, pour être unis à Dieu, il nous faut deux choses qu'elle ne donne point et qu'aucune de nos facultés ne saurait nous donner: PARDON et RÉGÉNÉRATION.

» Saluons de nos bénédictions cette religion, seule complète, qui répond à tous les besoins de l'homme, en offrant à chacune de ses facultés un aliment inépuisable; religion de l'imagination, à laquelle elle ouvre de magnifiques perspectives; religion du cœur, qu'elle attendrit par la manifestation d'un amour au-dessus de tout amour; religion de la pensée, qu'elle attache à l'aspect du système le plus vaste et le mieux ordonné; religion de la conscience, qu'elle rend à la fois plus délicate et plus tranquille; mais pardessus tout, religion de la grâce et de l'amour de Dieu. Saluons avec admiration cette religion qui concilie tous les contrastes; religion de justice et de grâce, de crainte et d'amour, d'obéissance et de liberté, d'activité et de repos, de foi et de raison. Voilà la religion qui n'était jamais montée dans le cœur de l'homme, même dans la plus grande culture de son sens moral et dans le plus vaste développement de son intelligence, ou, comme s'exprime l'apôtre, *que les princes de ce monde n'ont point connue.* »

Un caractere du christianisme.

« Est-il dans la nature des choses qu'une doctrine dont les principales idées ne sont point susceptibles d'être prouvées, encore moins découvertes par la raison, est-il dans la nature des choses qu'une telle doctrine vive dans tous les temps et s'introduise dans toutes les nations, et non seulement cela, mais qu'une telle doctrine devienne dans ces temps et chez ces nations, le principe vivifiant de la morale et l'auxiliaire bienveillant des progrès de l'esprit humain?

» Veuillez répondre; mais souvenez-vous que les exemples que vous citerez ne doivent manquer d'aucune des conditions énumérées dans ma question. Il s'agit d'une doctrine dont les idées ne sauraient être ni prouvées ni découvertes par la raison. Il s'agit d'une doctrine qui soit capable d'embrasser tous les temps et toutes les nations. Il s'agit d'une doctrine qui soit le principe directeur de la conduite de ceux qui l'adoptent. Il s'agit d'une doctrine favorable à la loi de progression de l'esprit humain et à la marche ascendante de la civilisation. Quatre conditions, dont chacune est essentielle.

» Je vois bien une doctrine commune à tous les temps et à toutes les nations: c'est celle de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, deux dogmes inséparables, dont la réunion forme ce qu'on a appelé *religion naturelle*. Elle est naturelle, en effet, en ce que la nature semble en avoir partout enseigné les élémens à l'âme humaine. Elle est partout l'un des premiers produits de sa raison, l'un des premiers résultats de son activité intellectuelle. Elle est la conclusion d'un raisonnement si simple et si rapide, que le raisonnement disparaît pour ainsi dire, et que l'âme semble avoir obtenu ces vérités par intuition. Elle est universelle, si l'on veut, mais parce qu'elle est naturelle: et c'est à une religion positive que nous demandons ce caractère d'universalité. Or, aussitôt que la religion naturelle prétend revêtir des formes déterminées, l'unanimité cesse; aucune force humaine ne saurait l'établir. La religion naturelle, aussitôt qu'elle se fait positive, cesse de pouvoir être la religion du genre humain.

» Mais du moins, dira-t-on, si une religion positive ne peut être universelle, peut-être regagnera-t-elle du côté du temps ce qu'elle perd du côté de l'espace. Accordons-le par supposition; mais qu'on avoue que ce n'est plus que la moitié de la condition que nous avons posée; nous n'avons pas parlé de tous les temps seulement, mais de tous les lieux; ainsi, lorsqu'on nous ferait voir une religion positive maîtresse d'un coin du globe depuis l'origine du monde jusqu'à nous, nous serions en droit de rejeter cet exemple. Acceptons-le toutefois, par accommodation et faute de mieux. Il y a des doctrines religieuses d'une étonnante antiquité; avec quelques variations dans les détails, les idées fondamentales, les idées mères sont restées; et elles paraissent immuables comme la constitution physique du peuple qui les professe, inamovibles comme le sol qui les porte. Si l'universalité leur manque, la perpétuité doit, en un cer-

tain sens, leur être accordée. Mais sont-elles, comme je l'ai demandé, propres à servir de mobile moral, et favorables au développement naturel et progressif de l'esprit humain? Non; les unes n'ont aucune correspondance avec la vie, les autres pervertissent le cœur et les relations sociales, et toutes enchaînent l'esprit humain dans des formes immuables; toutes offrent le phénomène d'un peuple qui, surpris, pourrait-on croire, par une subite congélation, garde dans les périodes les plus avancées de son existence l'attitude, les mœurs, les opinions, le costume, les institutions, le langage, toute la manière d'être au milieu de laquelle l'a saisi cette soudaine catalepsie. Que si l'on prétend, au contraire, que c'est l'esprit du peuple qui a déterminé sa foi, et que ses mœurs ont fait sa religion, alors cette religion n'est pas celle que nous avons demandée, savoir une doctrine capable d'influer sur la vie et de déterminer la conduite.

» En parcourant les différentes religions connues qui se sont partagé les peuples, nous n'en trouverons aucune qui satisfasse à toutes les conditions que nous avons posées. Il manque au mahométisme, outre qu'il doit ses progrès à la puissance du glaive, de favoriser le mouvement progressif de l'esprit humain; au contraire, il le comprime. Il lui manque d'être propre à pénétrer dans tous les pays; car il a pour nécessaire cortége la polygamie et le despotisme, antipathiques à la civilisation. Il manque à la religion de l'Indostan d'être morale, intellectuelle, favorable à la culture; il lui manquerait partout son sol et son ciel, pour lesquels seuls elle est faite. L'universalité manque tellement à la religion juive, qu'elle n'en veut pas, qu'elle la repousse; c'est une religion toute nationale, toute locale : hors de la Palestine, elle est exilée. Il manque à toutes les autres religions tout ce qui manque à celles que nous venons de nommer : l'universalité, la perpétuité, la moralité, et la sympathie pour le progrès. Ceci est déjà une réponse à la question que nous avons posée.

» Mais en consultant la nature même des choses, indépendamment des renseignemens de l'histoire, on obtiendra la même réponse. Nul homme ne peut donner à l'humanité une religion. S'agit-il de religion naturelle? c'est la nature qui la donne; et un homme peut tout au plus en formuler les dogmes, en rédiger les enseignemens : il ne fait que restituer à l'humanité ce qu'il a reçu de l'humanité. S'agit-il d'une religion positive, j'entends une religion dont la raison humaine n'eût pas d'elle-même découvert les dogmes? je demande quelle portée de cœur, d'imagination, de raison, quelle étendue de génie, quelle merveilleuse divination on suppose à un homme pour admettre que ces dogmes de son invention, ces dogmes que la nature n'a pas enseignés, seront admis en tout pays, conserveront leur à-propos en tout temps, s'appliqueront à tous les états de l'humanité et de la société, en un mot pourront constituer et constitueront en effet la religion du genre humain.

» On parle avec un peu d'indiscrétion d'hommes qui devancent leur siècle, et qui impriment leur caractère individuel aux générations. Ce sont, la plupart du temps, des hommes qui ont mieux compris, ramené à des formes plus précises, exprimé avec plus d'énergie les opinions dominantes de leur époque. Ils ont constaté ce que leur siècle portait dans son sein. Ils ont concentré dans le verre ardent de leur génie des rayons de vérité qui, dispersés dans le monde, n'avaient pu encore l'embraser. Mais leur génie, expression fidèle et forte d'un temps et d'un pays, qui les ont faits ce qu'ils sont, n'était point immense comme le génie de l'humanité. Hommes, ils ont fait œuvre d'hommes, œuvre partielle, relative, bornée. Qu'un être, s'isolant de son pays, de son temps, je vais plus loin, de son individualité, devine le fait, l'idée, le dogme qui remuera, convertira, vivifiera l'homme de tous les temps et de tous les lieux... cet être n'est pas un homme, c'est un Dieu.

» Tenons donc pour certain que, s'il y a dans le monde une religion positive qui, propre à diriger la vie, et favorable à la marche progressive de l'esprit humain, ne trouve de limites dans aucune circonstance de lieux et de temps, une telle religion est de Dieu.

» Cela posé, nous cherchons s'il y a une telle religion.

» Il y a un peu plus de dix-huit cents ans que, dans un coin obscur de ce monde, un homme parut. Je ne dis pas qu'une longue suite de prophètes avaient annoncé la venue de cet homme; qu'une longue suite de miracles avaient marqué d'un sceau divin la nation où il devait naître et la Parole même qui l'annonçait; que des hauteurs d'un lointain avenir il avait projeté son ombre aux pieds de nos premiers parens exilés du paradis; qu'en un mot un ensemble imposant de preuves l'entoure et l'autorise. Je dis seulement qu'il prêcha une religion. Ce n'était pas la religion naturelle; les dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme sont partout supposés dans ses paroles, jamais enseignés, jamais prouvés. Ce n'étaient pas des idées déduites logiquement des données primitives de la raison; ce qu'il enseigne, ce qui fait le fond, le propre de sa doctrine, ce sont des choses qui confondent la raison, vers lesquelles la raison n'a point de route, point d'accès : il prêche un Dieu en terre, un Dieu homme, un Dieu pauvre, un Dieu crucifié; il prêche la substitution de l'innocent au coupable, un rachat, un sacrifice; il prêche une nouvelle naissance sans laquelle l'homme ne saurait être sauvé; il prêche une vocation générale, une élection exclusive. Je ne vous adoucis point ses enseignemens; je vous les livre dans leur nudité; je ne cherche point à les justifier. Non, vous pouvez, si cela vous plaît, vous étonner, vous effaroucher de ces dogmes étranges; ne vous y épargnez pas; mais quand vous aurez assez admiré leur étrangeté, je proposerai, moi, autre chose à votre admiration. Ces dogmes étranges ont conquis le monde. A peine éclos dans la pauvre Judée, ils ont envahi la savante Athènes, la riche Corinthe, la superbe Rome. Ils ont recueilli des confesseurs dans les ateliers, dans les prisons, dans les écoles, dans les tribunaux, sur les trônes. Vainqueurs de la civilisation, ils ont triomphé de la barbarie. Ils ont fait passer sous le même joug le Romain dégradé et le Sicambre sauvage. Les formes de l'état social ont changé; la société s'est fondue, renouvelée : ils ont duré. Bien plus : l'Eglise qui les professait les a voulu effacer en commençant par les altérer; maîtresse des traditions, dépositaire du savoir, elle a usé de ses avantages contre les dogmes qu'elle devait défendre : ils ont duré. Partout et toujours, il s'est trouvé des âmes, dans les cabanes et dans les palais, à qui un Rédempteur a été doux et la régénération nécessaire. Aucune doctrine, d'ailleurs, ni philosophique, ni religieuse, ne durait; chacune faisait son temps; chaque temps avait son idée; et comme l'a développé un célèbre écrivain, le sentiment religieux, abandonné à lui-même, se choisissait, selon le temps, des formes qu'il brisait quand le temps était passé. Le dogme de la croix s'obstinait à reparaître. S'il ne se fût emparé que d'une seule classe de personnes, c'était déjà beaucoup, c'était inexplicable peut-être; mais vous trouvez des sectateurs de la croix dans les camps et dans la vie civile, chez les riches et les pauvres, parmi les esprits hardis et les esprits timides, parmi les savans et parmi les ignorans. Ce dogme est bon pour tous, partout, toujours. Il ne vieillit jamais. Ceux qui l'embrassent ne se trouvent point en arrière de leur siècle : ils le comprennent, ils en sont compris; ils marchent avec lui; ils le servent. La religion de la croix ne paraît nulle part disproportionnée à la civilisation; au contraire, la civilisation a beau avancer, elle trouve toujours le christianisme devant elle. N'allez pas croire que le christianisme complaisant éliminera quelque idée pour se mettre d'accord avec le siècle; non, c'est de son inflexibilité qu'il est fort; il n'a pas besoin de rien céder pour être en harmonie avec tout ce qui est beau, légitime et vrai; car il en est lui-même le type accompli. Il est le même aujourd'hui qu'au temps des réformateurs, qu'au temps des Pères de l'Eglise, qu'au temps des Apôtres et de Jésus-Christ. Ce n'est pourtant pas une religion qui flatte l'homme naturel; et les mondains, en s'en éloignant, rendent assez témoignage que le christianisme est une doctrine étrange. Ceux qui n'osent le rejeter s'efforcent de l'adoucir. On le dépouille de ses rudesses, de ses *mythes*, comme on se plaît à les nommer; on le rend presque raisonnable; mais, chose singulière! quand il est raisonnable, il n'a plus de force, et, semblable en ceci à l'une des plus merveilleuses créatures du monde animé, s'il perd son aiguillon, il est mort. Le zèle, la ferveur, la sainteté, l'amour dispa-

raissent avec ses dogmes étranges; le sel de la terre a perdu sa saveur, et l'on ne sait avec quoi la lui rendre. Au contraire, apprenez-vous d'une manière générale que quelque part il y a un réveil, que le christianisme se ranime, que la foi devient vivante, que le zèle abonde? Ne demandez pas sur quel terrain, ne demandez pas dans quel système croissent ces précieuses plantes. Vous pouvez répondre d'avance que c'est dans le sol rude et raboteux de l'orthodoxie, à l'ombre de ces mystères qui confondent la raison humaine, et qu'elle aimerait tant à écarter d'elle.

» C'est donc, parmi les religions, la seule qui soit éternellement jeune. Mais peut-être la nature physique fera ce que ne fait point la nature morale. Peut être les climats arrêteront cet ange qui porte à travers les cieux l'Evangile éternel. Peut-être une certaine organisation corporelle est-elle une condition pour l'adoption de l'Evangile. Mais vous passez avec cette Parole de l'Européen à l'Africain, du Nègre au Groënlandais, de l'Atlantique à la mer du Sud. Partout ce message était attendu; partout il remplit un vide senti; partout il complète la vie et la renouvelle. L'âme de l'esclave nègre reçoit les mêmes impressions que celle d'Isaac Newton. La haute intelligence de celui-ci, la stupidité du nègre, ont au moins en commun une grande pensée. — Et partout, remarquez-le bien, les effets sont les mêmes. La croix jette une clarté qui illumine tout, comme par instinct, sans raisonnement pénible; on pénètre partout les mêmes conséquences, on reconnaît partout les mêmes devoirs, et, avec des formes diverses, on commence partout une même vie. Partout où le christianisme s'introduit, l'homme civilisé se rapproche de la nature, le sauvage s'élève à la civilisation; ils font, chacun de leur côté, en sens inverse, quelques pas vers un point commun, qui est celui de la vraie sociabilité et de la vraie civilisation. »

LETTRE DE M. DE CHATEAUBRIAND A LA REVUE EUROPÉENNE.

Le dernier numéro de la *Revue Europeenne* renferme une lettre semi-politique et semi-religieuse, dans laquelle l'auteur du *Génie du Christianisme*, tout en laissant percer çà et là ses vives antipathies personnelles contre le gouvernement, esquisse à sa manière, avec toute la vigueur et le grandiose de son style, les caractères généraux de notre époque, cette désorganisation qui, après avoir commencé par les idées religieuses, s'est étendue successivement aux relations sociales et nous menacerait d'un nouveau cahos si le principe éternel de l'ordre, l'Evangile, n'était encore là pour nous en garantir. Nous transcrivons entre autres les deux passages suivans, l'un sur la courte vue des hommes qui ne lisent l'histoire qu'à la lueur de l'intelligence philosophique, le second sur l'extinction du pouvoir temporel des papes et l'imminence d'une résurrection de l'Eglise chrétienne :

« Je suis persuadé qu'il n'y a d'autre vérité fondamentale dans le monde que la vérité chrétienne, et vous êtes de mon opinion. Au-delà de cette vérité, il n'existe rien, et si elle pouvait être abandonnée, la société retomberait dans le chaos.

» Quelques esprits voltairiens restent encore, avec d'autres esprits qui ne se sont jamais occupés de philosophie : pour les uns et les autres, le mot de Christianisme ne réveille que des idées moqueuses ou absurdes; un chrétien leur paraît ou un imbécile ou un fourbe. Mais si les sortant du cercle étroit où ils renferment le christianisme, vous les faites entrer dans l'espace immense des destinées humaines; si vous leur demandez comment, sans la vérité chrétienne, dans ses trois rapports intellectuel, moral et politique, ils expliquent la nature de Dieu, de l'homme et de la société, non seulement ils ne savent que répondre, mais ils ne vous comprennent plus; ils vous nient des mystères religieux pour les remplacer par des mystères de déisme, d'athéisme, de matérialisme, cent fois plus difficiles à admettre que la doctrine de la Chute et de la Rédemption.

» Loin d'avoir un avantage sur nous, c'est donc nous qui en avons un sur eux, car nous entrons dans leur système, et ils n'ont pas une idée que nous n'ayons. Mais eux, ils ne peuvent nous suivre dans les régions de la lumière évangélique; ils ne peuvent savoir comment le monde politique et historique matériel s'est moulé sur le monde moral et intellectuel chrétien, comment depuis 1800 ans une vérité incarnée dans l'Orient est devenue l'axe sur lequel a tourné la sphère sociale. Ce n'est donc pas notre vue qui est bornée, c'est la leur; nous apercevons tout ce qu'ils aperçoivent; ils ne voient pas tout ce que nous voyons.

» Je n'ai fait, Messieurs, qu'ébaucher dans mes *Etudes historiques* le vaste sujet de la société chrétienne : explorateur d'une mer dont toutes les plages n'étaient pas sondées, j'ai reconnu quelques-uns des détroits qui conduisent à un autre océan. . . . .

» La société religieuse, Messieurs, ne suivra pas cette progression; elle se transfigurera comme le chef divin à la fois sa source et son symbôle, mais elle ne disparaîtra pas pour toujours, parce que son principe est la vie sans terme. Le christianisme commença dans les catacombes, perça la terre pour monter dans les temples, élargit la vérité philosophique retenue prisonnière depuis trois mille ans dans ces temples, se répandit avec elle dans les villes, gagna les campagnes et s'étendit de proche en proche sur le globe. Aujourd'hui il se replie, quitte peu à peu la foule, rentre dans les églises, d'où il redescendra dans les catacombes pour en sortir de nouveau. J'ai vu Jérusalem et Rome; j'ai entendu les diverses sectes chrétiennes entonner leurs cantiques autour du Saint-Sépulcre, non loin du Jourdain, dans la terre des miracles, au milieu des ruines des siècles; j'ai ouï les hymnes chantés aux tombeaux des Saints Apôtres, au bord du Tibre, parmi les cercueils des Césars et les châsses des martyrs, et j'ai senti ce qu'il y avait à la fois de transformable et d'éternel dans le christianisme. Un tableau surtout est resté dans ma mémoire.

» Le 16 avril 1829, j'assistais, à Rome, au *Miserere* du jeudi-saint, dans la chapelle Sixtine. Le jour s'affaiblissait; les ombres faisaient disparaître par degrés les fresques des voûtes; on n'apercevait plus au fond du sanctuaire que quelques grands traits du pinceau de Michel-Ange, dans *Le Jugement dernier*. Les cierges, tour à tour éteints, laissaient échapper de leur lumière étouffée une fumée légère, image assez naturelle de la vie qui s'évapore et que l'Ecriture compare à une *petite vapeur*. Les cardinaux étaient à genoux; le nouveau pape, Pie VIII, qui devait bientôt mourir, était prosterné au même autel où quelques semaines avant j'avais vu son prédécesseur, Léon XII. La prière de pénitence et de miséricorde, succédant aux exclamations du Prophète, s'élevait par intervalles dans le silence et la nuit. Rome chrétienne était là avec tous ses souvenirs; mais au lieu de ces pontifs puissans, de ces prêtres qui déposaient les monarques, un pauvre vieux pape paralytique, des princes de l'Eglise sans éclat, annonçaient la fin d'une puissance temporelle qui civilisa le monde moderne. Les chefs-d'œuvres des arts s'effaçaient avec elle sur les murs du Vatican à demi abandonné. Une double tristesse s'emparait du spectateur : la Rome de saint Pierre, en commémorant l'agonie du Christ, avait l'air de célébrer la sienne, de redire pour la nouvelle Jérusalem, les paroles que Jérémie adressait à l'antique Sion : *Quomodò sedet sola civitas?... Viæ Sion lugent eò quòd non sint qui veniant ad solemnitatem.*

» Mais ce n'était là qu'une transformation, non une fin. Le christianisme retournera à l'obscurité des cryptes qu'avaient reproduite nos basiliques du moyen-âge; il se replongera dans le tombeau du Sauveur pour y rallumer son flambeau, pour y ressusciter au jour glorieux d'une nouvelle Pâques, et changer encore une fois la face de la terre. »

On conçoit que M. de Châteaubriand ait senti ce besoin d'une transfiguration de l'Eglise, en voyant celle-ci dans les débris du catholicisme romain. S'il la voyait dans l'ensemble invisible de ceux qui croient de cœur à l'Evangile, il n'aurait à désirer que leur multiplication et leurs progrès spirituels. Le christianisme n'est pas à la fois transformable et éternel, il n'est qu'éternel; ce qui change c'est l'habit dont l'homme le revet; disons mieux, sous lequel le plus souvent il le cache et le déguise.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 19. 11 JANVIER 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — es lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

L'HOMME DANS NOS ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES

Rien n'est moins connu que l'homme considéré comme re moral. Tel savant qui décrirait avec une minutieuse xactitude les mœurs d'une république d'abeilles, ignore omplètement la véritable nature du caractère humain. 'homme est pour lui-même une énigme dont il ne cherche as à savoir le mot, et lorsqu'on vient à lui parler de notre at de corruption originelle, de la dépravation de notre œur, il s'étonne ou il se récrie, comme si ce n'était là qu'un eu commun de prédicateur, une phrase convenue de séminaire, une exagération de trappiste. Tout examiner, tout udier, en s'exceptant elle même, voilà l'histoire de l'humanité.

Il ne serait pas difficile de développer les causes de cet ubli presque universel, mais ce n'est pas ici le lieu de nous tendre sur ce sujet. Nous avons annoncé, dès la première euille du *Semeur*, que nous nous proposions de peindre 'HOMME, l'homme tel qu'il est, tel qu'il se montre autour e nous, avec ses défauts, ses péchés et ses vices. Nous venons aujourd'hui remplir une partie de cette promesse, en onsidérant l'homme dans nos assemblées législatives.

Nous le choisissons là plutôt qu'ailleurs, parce que nous ourrons appuyer nos réflexions sur des faits généralement onnus. Il s'agira de choses qui se passent à la clarté du soeil, en présence de toute l'Europe, et nous rapporterons mplement ce que tout le monde peut observer aussi bien ue nous.

Avant d'entrer en matière, il convient de dire que nous 'avons pas en vue la Chambre des Députés actuelle plutôt u'une autre. Toutes nos assemblées législatives se ressemlent, à notre avis, quand on les envisage, non dans leur aractère politique, mais dans leur caractère moral. La dernière vaut les précédentes, ni plus ni moins; beaucoup hommes y sont nouveaux, l'homme y reste le même, et ous n'entendons ni la prendre seule à partie, ni la mettre ors de cause.

Pour apprécier la moralité d'une assemblée politique, il suffirait peut-être d'interroger les hommes des différentes opinions sur ce qu'ils pensent les uns des autres. Ils doivent en effet se connaître entre eux bien plus intimement que ne les connaît le profane vulgaire; celui-ci n'assiste que de loin à la représentation; ceux-là sont dans les coulisses et voient jouer les machines. Or, les membres des différens partis s'estiment peu, se haïssent beaucoup, et la haine sans estime s'appelle en français du mépris. Demandez à un député des centres ce qu'il pense d'un député de l'extrême gauche, il vous répondra que ce membre de l'opposition affiche un patriotisme qu'il n'a point, qu'il est dévoré d'une ambition effrénée, et qu'il veut tromper le pays pour parvenir à ses fins. Interrogez ensuite le député de la gauche pour savoir le jugement qu'il porte sur le député ministériel, il l'accusera de vénalité, de servilité, d'égoïsme, de mauvaise foi. Les accusations sont à peu près les mêmes, il n'y a que les bancs d'où elles partent qui soient changés.

Ces sentimens se déguisent ordinairement sous un vernis de politesse; en France, la bonne compagnie ne se jette pas en face toutes ses vérités. Quelquefois cependant (et on l'a vu surtout dans la Chambre actuelle) le fond des cœurs se découvre, la haine éclate, le mépris se montre, des paroles de dédain se prononcent, et alors opposition et ministère se traînent réciproquement au pilori de l'opinion publique. Parfois encore la querelle s'individualise, et les deux adversaires vont terminer les disputes de la tribune par un coup de pistolet en champ clos. On appelle cela dans notre pays satisfaire à l'honneur. Les champions reviennent ensuite, car ces combats sont toujours fort innocens dans leurs effets, et ils se haïssent un peu plus qu'auparavant, sans s'estimer davantage.

Il est vrai qu'on avoue sur tous les bancs que certains députés, en très-petit nombre, ne méritent pas ces accusations générales de mauvaise foi, d'arrière-pensée et d'égoïsme; on reconnaît qu'ils jouent cartes sur table et qu'ils n'aspirent à rien. Mais comment sont ils jugés? Hélas! au dire de la plupart, ce sont de bonnes gens à théories creuses, des métaphysiciens sans portée, des hommes engoués de vertus antiques dont on ne sait que faire aujourd'hui. Un philosophe prétendait que l'on se rend justice au moins une

fois dans sa vie ; nos hommes politiques se la rendent tous les jours; car ils proclament ingénuement qu'il faut beaucoup d'intrigues, encore plus d'ambition et fort peu de franchise, pour parvenir à quelque chose; et comme ils veulent tous parvenir, ils se disent à eux-mêmes de très-claires vérités.

On nous objectera que la différence des opinions fait porter des jugemens faux, et que les hommes des divers partis ne doivent pas être crus sur parole dans tout ce qu'ils avancent les uns contre les autres. Cela est possible, mais voici la réponse que nous empruntons à l'un des écrivains les plus éminens des États Unis: « Tous les hommes, dit le docteur Dwight, s'accusent mutuellement d'égoïsme et de corruption. Le reproche est juste, ou il ne l'est pas. S'il est juste, la discussion est finie; s'il ne l'est pas, la fausseté même du reproche prouve la corruption de celui qui le fait. » Ce dilemme s'applique fort bien aux membres de nos assemblées législatives. Les hommes de toutes les opinions s'accusent les uns les autres d'une âpre ambition et de mauvaise foi. L'accusation est vraie ou non. Si elle est vraie, tout est dit; si elle n'est pas vraie, cet odieux mensonge est la meilleure preuve de la dépravation morale de ceux qui ne craignent pas de l'employer pour atteindre leur but.

Ainsi, en se bornant à interroger les hommes politiques eux-mêmes, et sans sortir de l'enceinte législative, on pourrait déjà y apprendre ce qu'il faut penser de l'homme moral. Les prétendues hyperboles du puritanisme s'y présenteraient sous la forme de déplorables réalités, et l'orateur chrétien devrait même en adoucir l'expression pour que le vrai parût vraisemblable.

Dans l'homme revêtu de fonctions législatives, comme dans toute créature humaine qui n'est pas *née de nouveau* par cette intervention supérieure que Jésus-Christ appelait le *baptême de feu et d'esprit*, le principal trait de caractère, c'est *l'égoïsme*; et cet égoïsme se subdivise chez nos législateurs en deux branches: *vanité* et *vénalité*.

La vanité se montre particulièrement dans l'extrême importance que l'on attache au *fait personnel*. Rien de plus grave pour chaque député que le fait personnel. Sans aucun doute l'homme qui remplit des fonctions publiques doit, dans l'intérêt même de ces fonctions, repousser toute atteinte portée injustement à sa réputation; mais qu'il y a loin de ce qu'exige ce devoir aux continuelles réclamations que la susceptibilité personnelle élève au milieu des débats législatifs. Ouvrez le *Moniteur*: le fait personnel remplit d'interminables séances, il domine tout; les discussions les plus utiles, les plus nécessaires aux intérêts généraux du pays sont suspendues ou ajournées à cause du fait personnel. On attend avec impatience le budget; qu'importe! ne faut-il pas que tel législateur réponde longuement à une personnalité qui n'intéresse que lui? Le peuple souffre; qu'importe! tel député ne doit-il pas saisir l'occasion d'écraser un adversaire politique? Le sang coule dans les discordes civiles; qu'importe encore! on n'y verra qu'une affaire de portefeuille, et s'il arrive à un orateur de laisser échapper une expression équivoque, de longs éclats de rire viendront interrompre le cri des douleurs nationales.

Ce trait de caractère ne se manifeste pas moins dans la discussion des différens projets de loi. Quand il s'agit d'une mesure législative, si minime qu'elle puisse être, qui permet de prononcer des phrases éloquentes et retentissantes, une foule d'orateurs escaladent la tribune; on y débite des discours à grand effet, et la vanité s'en retourne sur son banc, applaudie et radieuse. Mais s'agit-il d'un projet de loi qui ne donne pas lieu à ces éclats d'éloquence, fût-il d'ailleurs beaucoup plus intéressant que l'autre pour la masse des citoyens, chacun reste à sa place, et l'on écoute à peine le rapporteur obligé. D'où l'on pourrait conclure que les députés sont là pour faire leurs propres affaires plutôt que celles du pays, et qu'il y a une tribune dans la chambre moins pour nous que pour eux.

Quant à la vénalité, c'est chose reconnue et flagrante, malgré toutes les dénégations des hommes politiques. Nous ne prétendons pas dire que la vénalité ait toujours le caractère de cette basse et ignoble corruption qui se laissait acheter par un ministre tel que Walpole. La vénalité, de même que la flatterie, a ses raffinemens et ses délicatesses. On ne se vend plus à l'argent, nous voulons le penser; mais on se vend à la gloire, à la popularité, à un portefeuille; on se vend à son département, au sourire d'un auguste personnage, aux intérêts de sa famille; on se vend à la peur, aux opinions systématiques d'un parti. Les moyens de séduction sont différens, mais les effets le sont-ils? et pour affirmer qu'une conscience est vénale, faut-il savoir autre chose sinon qu'elle s'est vendue?

Pour peu qu'on sache lire les débats de nos assemblées législatives, ces divers modes de séduction se montrent sans voile et sans déguisement. En général, si l'on connaît la position d'un député, ses relations publiques et particulières, son genre d'industrie, le département qui l'a envoyé, il est facile de dire d'avance quelle sera son opinion sur un projet de loi quelconque. Député de Paris, il parlera pour les entrepôts à l'intérieur; député d'un département maritime, il parlera contre. Propriétaire, il votera pour les dégrèvemens en faveur de la propriété; industriel, il réclamera la diminution des impôts indirects, à moins toutefois qu'une question de parti n'y soit mêlée; membre de l'opposition, il trouvera toujours matière à sa mordante critique, même dans les mesures les plus sages; ministériel, il ne saura rien attaquer, pas même un projet de loi contraire au bien public. Il y a quelques exceptions, sans doute, mais peu nombreuses. Nous cherchons dans ces assemblées le désintéressement, la générosité, l'abnégation, et nous avons grand'peine à les y trouver. Toutes les passions montent à la tribune; mais la voix de la conscience, de cette conscience forte, inébranlable, supérieure aux événemens et aux engagemens de parti, s'y fait-elle entendre souvent?

Des intérêts généraux qui est-ce qui s'en soucie sérieusement, quand son intérêt personnel n'y entre pour rien? Amour de l'humanité, vertu chrétienne, sublime passion de Vincent de Paule et de Wilberforce, qui est-ce qui écoute tes saintes inspirations? Le dévouement est un moyen, non un but; le patriotisme est trop ordinairement un piédestal sur lequel on monte pour atteindre à un poste élevé; puis on le repousse, comme Sixte-Quint, devenu pape, jeta au vent son bâton de vieillesse. Est-il besoin de rappeler ici les perpétuelles palinodies de nos hommes politiques, suivant qu'ils sont au pouvoir ou dans les rangs de l'opposition? et devons-nous supposer que nos lecteurs aient si peu de mémoire?

Pourtant les membres des assemblées législatives forment, en général, l'élite de la nation. Plusieurs d'entre eux possèdent de grandes lumières et des connaissances approfondies; quelques-uns sont doués de hautes capacités intellectuelles; nouvelle preuve que la culture des facultés de l'esprit ne fait pas des consciences droites, et qu'on peut être fort peu moral, tout en étant très-éclairé.

Observons encore que tous les hommes, quels qu'ils soient, paraissent meilleurs qu'ils ne le sont réellement. Les discours et les actes révèlent l'intérieur du cœur humain, mais ne le révèlent pas tout entier. Il y a des secrets d'orgueil, de vanité, de vengeance, de colère, d'avarice, qui se cachent à tous les yeux dans les abîmes de la conscience; et nous appliquons cette remarque, non-seulement aux hommes les plus dépravés, mais aux plus vertueux.

Lors donc que tant de vices paraissent au grand jour, que doit-il en être de ce qui se passe dans le fond des cœurs?

A quoi sert, dira-t-on, de sonder ainsi nos plaies morales? Cela sert à deux choses, il nous semble; d'abord, à montrer qu'en parlant de l'extrême corruption de l'homme, nous n'allons point au-delà, mais nous restons plutôt en deçà de la vérité; ensuite, à faire sentir le besoin d'une complète régénération du cœur humain.

Or, cette régénération, elle est possible par la foi chrétienne; par tout autre moyen, elle ne l'est pas. Hommes du siècle, réfléchissez donc sérieusement sur ce que vous avez à faire pour assurer le bien-être et le repos de la France!

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

LETTER, etc. *Lettre de J. Fennimore Cooper au général Lafayette, sur les dépenses publiques des Etats-Unis d'Amérique.* Br. in-8°. Chez Baudry, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 9. Prix : 2 fr.

D'étranges doctrines ont été soutenues, ces jours passés, à la tribune de la Chambre des Députés, à l'occasion de la liste civile. Un ministre a prétendu que le luxe faisait la prospérité des peuples civilisés; un député a ajouté qu'on appauvrirait la classe ouvrière, si on forçait les classes élevées à réduire leurs dépenses. A peine a-t-on répondu par quelques paroles graves à ces assertions inconsidérées. Un orateur a cependant osé déclarer que le luxe qui fait circuler les capitaux de manière à encourager les fâcheuses habitudes qui ruinent et dépravent une nation est immoral et désastreux, et lui opposer ce qu'il a nommé le luxe national, qui consiste en établissemens utiles à tous les citoyens, comme les ponts, les routes, les canaux. Considérées sous le rapport moral, les questions que soulèvent la liste civile et le budget seraient sans doute aussi fécondes qu'envisagées du point de vue politique. Le Christianisme, dont l'application aux relations sociales d'un peuple aurait pour résultat sa plus grande prospérité possible, ne dit pas un mot en faveur du luxe; il prêche au contraire avec force la simplicité des mœurs. Les principes qu'il établit doivent être vrais pour les nations comme ils sont vrais pour les individus, puisque une nation n'est qu'une association d'individus. Nous protestons donc contre le préjugé qui fait mettre au nombre des exigences d'une civilisation avancée ce besoin d'inutile magnificence que l'Evangile range parmi les vices, et que l'histoire nous montre déjà au berceau des peuples : loin d'être un progrès social, il fait partie de ces hochets que les nations jetteront loin d'elles, quand elles auront grandi sous l'influence chrétienne. Nous désirons que la considération ne soit plus acquise à la somptuosité, mais aux vertus et aux talens, et qu'à cet effet on cesse de proclamer le luxe l'une des nécessités du pays. On nous a dit que s'il était banni de la maison du prince, il serait bientôt aussi banni de la maison des citoyens : nous aimons effectivement à croire que l'exemple royal trouverait des imitateurs, mais nous verrions un bien et non pas un mal à ce qu'il en fût ainsi. Les services rendus doivent sans doute être rémunérés, et nous ne sommes pas partisans, dans la rétribution des emplois publics, d'une parcimonie qui en éloignerait les hommes capables; mais il y a loin de là aux traitemens exorbitans accordés souvent à de minces services.

La supériorité du système économique des Etats-Unis sur ceux des gouvernemens d'Europe est presque devenue un lieu-commun; on admire généralement la légèreté du fardeau qui pèse sur les citoyens, et qui n'empêche pas cependant d'obtenir de prodigieux résultats. La *Revue Britannique* a contesté, dans une de ses dernières livraisons, la justesse de cette opinion : elle prétend qu'elle repose sur une erreur et qu'elle annonce une ignorance complète de ce qui se passe aux Etats-Unis. M. Fennimore Cooper, l'un des écrivains les plus distingués de ce pays, qui se trouve en ce moment à Paris, a relevé le gant que la *Revue* avait imprudemment jeté:dans la brochure, écrite en anglais, que nous annonçons, il rectifie ce qu'il y avait d'erroné dans l'article auquel il répond, et il donne sur sa patrie des renseignemens statistiques d'un haut intérêt. Nous ne prendrons pas part au débat; il vaut mieux nous borner à recueillir les faits les plus saillans qui en résultent.

Les dépenses publiques des Etats-Unis, en 1829, comprennent les chapitres suivans :

Liste civile (1).	1,323,966 dollars.
Affaires étrangères.. . .	207,060
Objets divers.	1,570,656
Dette publique.	12,383,800
Marine.	3,312,931
Département de la guerre.	4,730,605
Pensions.	952,836
Indiens. . . . . . :	589,159
	25,071,013 dollars.

La population des Etats-Unis était au 1er juillet 1831 de 13,250,000 âmes : le total des dépenses publiques, réparti entre tous les habitans, donne donc 175 1/3 cents ou 9 fr. 45 cent. par tête. Mais il suffit de jeter un coup-d'œil rapide sur ce budget, pour s'apercevoir qu'il renferme des dépenses extraordinaires qui, ne faisant pas partie des dépenses fixes du gouvernement fédéral, doivent en être déduites, si l'on veut avoir une idée exacte du système économique des Etats-Unis. Le chapitre de la *Dette Publique* comprend, à lui seul, près de la moitié du budget, et l'on sait cependant que la dette tout entière sera éteinte en 1835. Sur les 12,383,800 dollars qui figurent sous ce titre, 2,542,776 dollars se rapportent au service des intérêts; les 9,841,024 dollars restans ont été employés au remboursement de partie du capital de la dette, qui provient des frais de la guerre de l'indépendance et de la dernière guerre avec l'Angleterre, et de l'acquisition des Florides et de la Louisiane. La dette était, au 1er janvier 1831, réduite à 39 millions de dollars, et 10 millions de dollars étant annuellement consacrés au paiement des intérêts et à l'amortissement, ce chapitre tout entier sera, dans quatre ans, rayé du budget. A cette époque, la contribution de chaque citoyen ne sera plus que de 100 cents ou 5 fr. 35 cent.

Il ne faut toutefois pas oublier que les vingt-quatre états qui composent l'Union Américaine étant, non pas des provinces ou des départemens, mais des états indépendans, ils ont chacun, outre le budget fédéral, leur budget particulier, comme ils ont leur constitution spéciale. Le budget particulier de l'état de New-York, qui est, sans contredit, le plus grand et le plus important des états d'Amérique, s'élève, en prenant la commune de cinq années, à 350,000 dollars; et la population de cet état étant au 1er juillet 1831 de deux millions, la part de chaque citoyen est de 17 1/2 cents ou 95 centimes.

Nous avons maintenant tous les élémens nécessaires pour apprécier le montant des contributions d'un citoyen de New-York. Il paie actuellement

9 fr. 45 c. au budget fédéral,
95 c. au budget spécial.

Total. 10 fr. 40 c.

(1) On entend par *Liste civile*, en Amérique, les traitemens de tous les employés civils, les dépenses du congrès, les frais de bureau, etc.

En 1835, après l'extinction de la dette, il ne paiera plus que 5 fr. 35 c. au budget fédéral,
95 c. au budget spécial.

Total. 6 fr. 30 c.

Les dépenses fédérales seront aussi successivement réduites par la cessation de diverses charges temporaires. C'est ainsi que les pensions accordées à plus de 16,000 vétérans, qui ont servi dans la révolution, s'éteindront peu à peu; c'est ainsi encore que, lorsqu'on aura achevé de construire les forteresses par lesquelles il est nécessaire de protéger certaines frontières, le budget du département de la guerre sera considérablement diminué.

On se fait d'ailleurs étrangement illusion, lorsqu'on s'imagine que le peu d'importance des charges et la prospérité des États-Unis proviennent de ce que c'est une jeune contrée; il serait au contraire facile de prouver que cette circonstance même rend beaucoup plus lourde les contributions. Les Etats-Unis embrassent vingt degrés de longitude et vingt degrés de latitude. Leur surface égale celle de la France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Turquie d'Europe réunies et la population de cette immense étendue de pays, où l'on rencontre tous les degrés de la civilisation, depuis celui où la hache n'a pas encore abattu un seul arbre des forêts jusqu'à celui où l'on cultive tous les arts, ne s'élève pas à quatorze millions d'âmes. On devrait donc, pour se faire une juste idée des dépenses publiques, baser ses calculs sur la superficie et non pas sur la population; car l'organisation étant partout complète, il est évident que le maintien de l'ordre et l'administration de la justice ne coûteraient pas beaucoup plus, si la population, au lieu d'être encore si peu considérable, s'élevait déjà à cent millions d'habitans. Il faut en effet avoir aujourd'hui trente cours de district, à cause de l'étendue du pays, tandis que s'il n'était pas plus grand que la France, il suffirait d'en avoir trois ou quatre pour le même nombre d'habitans. Il faut transporter à grands frais, à travers un pays sauvage, des troupes et des munitions, jusqu'aux postes militaires les plus éloignés, qui sont à une distance aussi grande de Washington que l'est celle de Paris à Saint-Pétersbourg. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini.

La neuvième partie de toutes les dépenses fédérales est annuellement couverte par la vente de terres appartenant à l'Etat et qui sont livrées à la culture par ceux qui les acquièrent; quoique cette espèce de recettes ne soit pas une taxe, puisque celui qui paie devient en échange propriétaire, les sommes qui ont cette origine sont comprises dans l'évaluation que M. Cooper a faite des contributions de chaque citoyen. Les autres recettes proviennent presque uniquement des droits de douane.

Les employés des Etats-Unis sont bien payés; leur traitement est même en général plus élevé que ne l'est en Europe celui des hommes qui occupent des places équivalentes. Si, malgré cela, il y a aux Etats-Unis une si forte économie sur les salaires, il faut l'attribuer à ce que dans ce pays il n'y a aucune sinécure; on y exige d'un fonctionnaire infiniment plus que chez nous.

Le service militaire y est beaucoup plus facile. Le gouvernement fédéral n'a que 6000 hommes sur pied; en effet, les institutions étant fondées sur les intérêts généraux, il n'est pas besoin du secours de la force pour le maintien de l'ordre. On accorde cependant paie entière à un corps d'officiers suffisant pour une armée de terre et de mer considérable, qu'on appellerait sous les armes, en cas d'invasion ou d'insurrection. Chaque Etat a d'ailleurs des lois particulières pour le service militaire; il est rare qu'on exige des citoyens plus de deux jours d'exercice par an. Personne n'est obligé de faire partie des corps réguliers: ils ne se composent que de volontaires. On ne voit guères de sentinelles en Amérique qu'à la porte des prisons, dans les villes où il y a garnison et à bord des vaisseaux de guerre. En cas de service actif, le gouvernement fournit tout ce qui est nécessaire à l'équipement. La paie du soldat américain est alors plus élevée que celle du soldat d'aucun autre pays du monde: il reçoit 5 dollars par mois ou 90 centimes par jour. Le gouvernement fédéral a des arsenaux sur différens points du pays. L'Etat de New-York en possède onze, et son artillerie est forte de 320 pièces de canon.

Les frais du culte ne figurent ni dans le budget fédéral ni dans les budgets particuliers des divers Etats. Ce sont les membres des différentes Églises qui s'imposent volontairement eux-mêmes pour y pourvoir. On est convaincu aux États-Unis qu'il serait absurde de faire contribuer à l'entretien d'un culte quelconque des citoyens qui y sont étrangers; et cependant il n'est aucun pays au monde où la religion soit plus florissante. En beaucoup d'endroits, on loue les places des églises, et le revenu qu'elles donnent est suffisant pour le traitement des pasteurs. Cette location est un peu moins chère que celle des chaises dans les églises catholiques de France; elle n'est donc pas un impôt de plus; bien au contraire, elle remplace les nombreux millions qui figurent au budget pour les cultes. On peut évaluer à 552,800 dollars les frais des divers cultes dans l'État de New-York.

L'instruction de la jeunesse est aussi une des fortes dépenses étrangères aux deux budgets. On ne sait pas généralement que la proportion des enfans aux adultes est beaucoup plus forte en Amérique qu'en Europe. Sur les onze millions de blancs des États-Unis, 2,500,000 fréquentent probablement les écoles. Aussi peut-on dire que dans l'État de New-York le salaire des maîtres d'école excède de 50 pour 100 le budget de l'État, c'est-à-dire les traitemens réunis du gouverneur, des législateurs, des juges et de tous les autres fonctionnaires. Cette dépense s'élève à 580,520 dollars par an.

L'entretien des pauvres, qui sont tous ou des malades, ou des infirmes, ou des orphelins, ou des veuves chargées de famille, ou des étrangers, coûte annuellement, dans l'État de New-York, 246,752 dollars. Ces trois sommes réunies forment ensemble 1,380,072 dollars, qui, répartis entre les deux millions d'habitans de l'État de New-York, donnent pour chacun une dépense de. . . . . . 3 fr. 65 c.
La contribution pour le budget fédéral est de 9 45
Celle pour le budget de l'État de New-York de. 95

Total. . . . . . 14 fr. 50 c.

Ainsi, au moyen d'une contribution de 14 fr. 5 c. par tête, les citoyens de cet État jouissent des avantages du gouvernement fédéral et du gouvernement spécial, remboursent annuellement le quart de la dette nationale, paient le clergé, soutiennent les pauvres et envoient tous leurs enfans à l'école!

Ces faits sont intéressans et nous savons d'autant plus de gré à M. Cooper de les avoir publiés que l'on connaît à peine en France le régime intérieur des États-Unis. Nos bibliothèques possèdent peu d'ouvrages sur l'histoire de cette contrée qu'attendent de si grandes destinées. En Angleterre même, on a quelque peine à se procurer tous les documens qui s'y rapportent, tellement que M. Grahame ayant voulu publier, il y a quelque temps, un ouvrage sur les *Commencemens et les progrès des États-Unis*, il dut aller à Goettingue, pour compléter ses recherches, dans la bibliothèque de cette ville, qui est plus riche en ouvrages sur l'Amérique que ne le sont toutes celles de l'Angleterre et de la France.

Ce pays présente d'ailleurs, sous beaucoup d'autres rapports que celui de son système économique, un spectacle intéressant aux esprits observateurs. Les uns admireront la fécondité de son sol qu'arrosent des fleuves immenses, et que n'ont pas encore fatigué de nombreuses moissons, et cette progression jusqu'alors inouïe d'une population qui se voit sans cesse obligée à de nouveaux empiétemens sur les limites du désert. Les autres contempleront avec surprise le degré d'industrie et de civilisation auquel est si rapidement arrivée cette terre naguères inconnue et sauvage, et qui ne se distingue plus de notre vieille Europe que par l'absence des anciens édifices et des ruines qui attestent le souvenir des siècles passés. Quant à nous, le trait de ce vaste tableau qui nous intéresse le plus vivement, c'est l'esprit religieux que manifeste, en toutes circonstances, ce peuple auquel il est donné de présenter le premier l'exemple d'une tolérance parfaite qui, bien loin d'engendrer l'indifférence et la froideur, s'allie, au contraire, avec le zèle le plus pur et le plus ardent. C'est un fait que nous avons déjà eu plus d'une occasion de signaler et sur lequel nous reviendrons encore souvent.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Discours, par A. Vinet; 1 vol. in-8° de xij et 160 pages. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 2 fr. 50 c.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Les discours de M. Vinet constituant, par leur forme comme par leur doctrine, un enseignement chrétien qui répond parfaitement à notre principale mission, nous ne saurions mieux faire que de continuer ici les citations que nous avons commencées dans notre précédent numéro. Avant d'aborder la seconde partie de l'ouvrage, qu'il nous soit permis de reproduire encore quelques fragmens d'un discours qui appartient à la partie apologétique.

La Foi.

«Les religions humaines et la religion de Jésus-Christ sont, sur le principe de la foi, dans la vérité philosophique, avec cette extrême différence qu'il n'y a dans les premières qu'un faible et inutile commencement de vérité, et que dans la seule religion de Jésus-Christ se trouve la vérité dans toute sa plénitude et dans toute son énergie.

» Je dis d'abord que les religions humaines ont rendu témoignage à la vérité philosophique en plaçant la foi à leur base, ou plutôt qu'elles sont elles-mêmes un hommage à la vérité, en ce que, par leur existence seule, elles ont proclamé la nécessité et la dignité de la foi.

» *Si je ne vois la marque des clous dans ses mains, et si je ne mets le doigt dans la marque des clous et ma main dans son côté, je ne le croirai point.* Ce mot de Thomas est le mot favori du vulgaire des raisonneurs. La sagesse dont ils se piquent consiste à ne rien croire que sur le témoignage immédiat des sens ou après une démonstration rigoureuse. Ils ne seraient point en faute s'ils se bornaient à prétendre qu'on ne peut croire sans quelque raison de croire. Mais ces raisons de croire se peuvent trouver ailleurs que dans le rapport des sens ou dans l'évidence mathématique. Combien de choses dont ni les sens ni le raisonnement ne peuvent nous procurer la connaissance, et que toutefois il faut croire! Les vérités les plus fondamentales, celles sur lesquelles repose la vie entière, sont d'une telle nature que qui entreprendrait de les démontrer ne ferait probablement que les obscurcir. Si nous attendions toujours pour agir la preuve de la bonne foi des autres ou l'expérience personnelle d'un fait quelconque, croyez-vous que nous agirions fort souvent? Eh bien! cette force qui supplée l'évidence, cette force qui, au moment où l'homme, s'avançant dans l'océan de la pensée, commence à perdre pied et se sent surmonté par les eaux, cette force qui le prend alors, le soulève, le soutient, et le fait nager à travers l'écume du doute jusqu'au port tranquille et pur de la certitude, c'est la *foi*. La foi n'est pas l'adhésion forcée et passive d'un esprit vaincu par des preuves; c'est une force de l'âme aussi inexplicable dans son principe qu'aucune des qualités natives qui distinguent l'homme, force qui n'attend pas que la vérité vienne à elle, mais qui la provoque, lui fait appel, l'oblige, pour ainsi dire, à se lever devant elle.

» La foi n'est pas non plus la crédulité; l'homme le plus crédule n'est pas toujours celui qui croit le mieux. La crédulité n'est que la servile complaisance d'un esprit faible, tandis que la foi réclame tout le ressort et toute la vigueur de l'âme.

» On ne s'avancerait pas trop en disant qu'elle est le point de départ de toute action, puisqu'agir c'est quitter la position calme du présent et porter la main sur l'avenir; mais ce qui est sûr au moins, c'est que la foi est la source de tout ce qui porte aux yeux des hommes un caractère de dignité et de force. Les âmes vulgaires veulent voir, toucher, palper; les autres ont l'œil de la foi et elles sont grandes. C'est toujours pour avoir eu foi aux autres, à soi-même, au devoir ou à la Divinité que les hommes ont fait de grandes choses. Dans les grandes crises, dans les grandes détresses, la chance favorable a été pour celui qui a espéré contre toute espérance. Et l'on peut mesurer la grandeur des individus et des peuples exactement à la grandeur de leur foi. A quoi a pu tenir la longue durée de certaines formes de gouvernement, de certaines institutions qu'aujourd'hui nous trouvons si peu conformes au droit et à la raison? A la Foi des peuples, à un sentiment peu raisonné, mais énergique et profond, à une sorte de religion politique. Il est bon qu'un gouvernement soit juste, qu'une dynastie soit bienfaisante, qu'une institution soit raisonnable; mais la foi peut jusqu'à un certain point suppléer ces choses, et ces choses ne suppléent pas toujours la foi.

» Les religions ont rendu hommage à une vérité, satisfait à un besoin, en fournissant aux hommes un objet de foi supérieur par sa nature à tous les autres. Je ne parle que de leur intention; car en réalité, qu'ont-elles fait? Elles ont trompé le besoin qu'elles prétendaient satisfaire.

» Et d'abord, elles étaient de pures inventions humaines. Ce n'est pas que la foi, considérée comme mobile d'action et source d'énergie, ait absolument besoin de reposer sur la vérité. Mais ce qui est faux ne saurait durer, et doit faire place tout au moins à une nouvelle erreur. La foi à des inventions humaines peut être ferme et vive tout le temps qu'il y a proportion entre ces inventions et le degré de culture des esprits; cette époque passée, la foi s'évapore graduellement, laissant à sec, pour ainsi dire, une classe après l'autre de la société.

» Sous un autre rapport, la foi des païens est encore moins recommandable. Elle est entièrement étrangère au perfectionnement de l'homme moral; souvent même elle y est directement contraire. Elle se propose de consoler l'homme, plus souvent de le dominer; nulle part elle n'a pour dernier but de le régénérer.»

» Dirons-nous quelque chose de la foi des déistes? Pour l'apprécier au plus juste dans une époque comme la nôtre, il faudrait pouvoir la dépouiller d'abord de ce qu'elle a involontairement emprunté à l'Evangile. Le déisme de nos jours est plus ou moins coloré de christianisme; c'est pourquoi il ne va pas nécessairement, comme celui de l'antiquité, se fondre et se dissoudre dans le fatalisme. Mais, quel qu'il puisse être, et à le prendre dans ses meilleurs exemplaires, avouons que la foi du déiste n'est qu'une opinion, une opinion très vague, très chancelante, et qui, comme mobile d'action, ne vaut pas la foi des païens. Que le déisme ait au moins des fakirs, qui se fassent, pour plaire à leur divinité, écraser sous les roues de son char, et nous avouerons que le déisme est une religion.

Aussi ne voyons-nous pas sans une espèce de plaisir les incrédules de nos jours, ne sachant que faire de leur religion naturelle, et poursuivis du besoin de croire, s'adresser franchement à d'autres objets, et se faire, chose remarquable! une religion sans divinité. Je ne parle pas ici des avares, qui, selon saint Paul, sont de véritables idolâtres, ni des sensuels, qui, selon le même apôtre, font de leur ventre leur dieu. Il est des âmes qui sont tombées moins bas, qui

moins infidèles à leur origine, ont conservé le besoin, la soif de l'infini, mais qui en ont désappris le vrai nom. Ce besoin de divinité et de religion qui les tourmente à leur insu, leur fait chercher sur la terre quelque objet d'adoration; car il faut que l'homme adore quelque chose. Il est difficile de dire comment on parvient à revêtir d'un caractère d'infini des objets dont la nature finie doit incessamment nous frapper; mais il est sûr que cette illusion est fréquente. Les uns font de la science l'objet de leur culte passionné; les autres, évoquant devant eux le génie de l'humanité, ou, comme ils disent, son *idéal*, vouent à son perfectionnement, à son triomphe, également idéal, tout ce qu'ils ont d'affection, de pensée et de force. D'autres encore, et c'est de nos jours le plus grand nombre, se sont fait une religion de la liberté politique; le triomphe de certains principes de droit dans la société est pour eux ce qu'est pour le Chrétien le règne de Dieu et la vie éternelle; ils ont leur culte, leur dévotion, leur fanatisme; et ces mêmes hommes qui sourient avec pitié du mysticisme des sectes chrétiennes, ont aussi leur mysticisme, moins tendre, moins spirituel, mais plus inconcevable.

» En dépit de tous les efforts contraires et de toutes les prétentions, chacun a sa religion, n'en doutez pas, chacun a son culte; chacun déifie quelque chose; et quand on ne sait quelle idée encenser, on se déifie soi-même.

» C'est par-là que l'infidélité a commencé dans le jardin d'Eden; et comme ç'a été son commencement, c'est son dernier terme. Au fond, toutes les autres apothéoses, si nous y regardons de près, reviennent à celle-là. Dans la science, dans la raison, dans la liberté, c'est à soi-même qu'on rend hommage; néanmoins la foi en soi-même se produit aussi comme un culte à part, qu'il vaut la peine d'observer. Il consiste dans le cercle vicieux le plus absurde. Le sujet et l'objet se confondant en une même individualité, l'adorateur s'adore, le croyant croit en lui; c'est-à-dire, puisque le culte suppose toujours un rapport d'inégalité, que le même individu se trouve inférieur à lui-même, et, puisque la foi suppose une autorité, que l'autorité se soumet à l'autorité même. Ce renversement d'idées ne nous frappe plus, depuis que nous avons fait entrer dans notre esprit l'inconcevable opinion que nous sommes quelque chose par nous-mêmes, et que la branche peut subsister indépendamment du tronc; dès lors il faut bien que nous soyons à la fois au-dessus et au-dessous de nous-mêmes, que le moi se trouve l'arbitre du moi, et puis à son tour le moi serviteur du moi. C'est ainsi que vivent par choix et par système des hommes qui passent pour sages. Ils ont foi en eux-mêmes, à leur sagesse, à leur force, à leur volonté, à leur vertu; et lorsque cette foi est parvenue à s'enraciner fortement dans le cœur, elle est capable de produire au dehors de très-grands effets. J'ai dit *grands ;* mais je vous renvoie, là-dessus, à l'apôtre saint Paul, qui nous déclare que « ce » qui est grand devant les hommes est abomination devant » Dieu. »

« Et ne croyez pas même que cette foi ait toujours, dans sa sphère propre, toutes les prérogatives qu'on lui attribue. Il est, je l'avoue, des âmes inflexibles, que l'âge roidit encore, et qui meurent dans leur superstition; fanatiques, jusqu'à la fin, de lumières, de civilisation et de liberté. Mais la plupart se désabusent et se déprennent avant de mourir; on en a vu plusieurs se rire de leur premier culte et rouler sous leurs pieds avec dédain les débris de leurs anciennes idoles. L'âme se rassasie aisément de ce qui n'est pas vrai; et le dégoût alors se proportionne à l'enthousiasme. Vous y viendrez, vous qui croyez à la régénération de l'espèce humaine par la liberté politique; vous qui n'avez pas vu que jusqu'à ce que l'homme se soit rendu esclave de Dieu, il n'y a point pour lui de liberté; vous gémirez sur vos rêves, que les passions populaires auront peut-être ensanglantés. Vous y viendrez, vous qui étiez sûrs de votre générosité native, de la libéralité de vos sentimens, de la pureté de vos intentions, vous, en un mot, qui aviez foi en vous-mêmes. Quand mille chutes humiliantes vous auront convaincus de votre faiblesse, quand, désabusés sur les autres, vous le serez encore sur vous-mêmes, quand vous direz comme Brutus : O vertu, tu n'es qu'un fantôme! que vous restera-t-il? ce qui est resté à tant d'autres : les plaisirs de l'égoïsme ou de la sensualité, dernier fond de toutes les erreurs, résidu impur de tous les faux systèmes; à moins toutefois qu'il ne vous soit donné alors d'accepter, en échange de la foi qui vous délaisse, une foi meilleure qui ne délaisse jamais. »

M. Vinet termine ce discours par une esquisse rapide des caractères de la foi chrétienne. Il démontre que si, à l'exemple des autres croyances, cette foi rend hommage à un besoin de l'âme humaine, elle a sur ces dernières l'immense avantage de satisfaire pleinement ce besoin; qu'elle fournit à l'homme un principe d'énergie qui, par son intensité, la généralité de son application, l'élévation de sa tendance, sa certitude enfin, la distingue essentiellement de toute autre foi, et en fait un type de perfection qu'aucune invention humaine ne réalisa jusqu'ici. Pour ces dernières pages, nous devons renvoyer le lecteur à l'ouvrage; car en nous laissant aller au plaisir d'y puiser encore des citations, nous prendrions sur le peu d'espace qui nous reste pour des fragmens d'un autre discours.

SUR LE PRINCIPE DE LA MORALE CHRÉTIENNE.

« S'il y a une morale religieuse, c'est-à-dire un système de devoirs envers le Créateur, il faut, n'est-il pas vrai, un mobile quelconque en nous pour nous porter à la pratique de ces devoirs? On en convient. Peut-il y avoir un autre mobile que l'un des deux suivans, l'intérêt et le dévouement? Non, il n'est pas possible d'en concevoir un troisième. Eh bien! à ces deux mobiles répondent deux systèmes que nous allons examiner.

» D'après le premier de ces systèmes, chaque homme arrive dans le monde avec des facultés entières, des obligations qui y correspondent, et l'attente d'un sort proportionné à la manière dont il aura employé ces facultés et rempli ces obligations. Il y a un contrat tacite entre Dieu et lui. Il y a un engagement réciproque. L'homme promet l'obéissance et Dieu le bonheur. Qui fera le bien sera récompensé, qui fera le mal sera puni. C'en est assez pour nous faire pratiquer tous nos devoirs.

» *L'intérêt* est donc, dans ce premier système, le mobile qu'on nous propose; un intérêt sans doute très-élevé, et le plus immense de tous, mais un intérêt enfin. Or, qui ne voit du premier regard, combien ce mobile est insuffisant et défectueux? Et d'abord, ce principe introduit dans la morale un élément étranger, on peut même dire hostile, puisque la vertu est essentiellement le sacrifice du *moi*. Ce principe ne manifeste pas d'abord tout ce qu'il a de contraire à la morale; mais laissez-le agir, et bientôt il aura tout envahi; bientôt il vous fera connaître que le résultat fait toute la valeur des actions; que le produit net ou la perte définitive leur donne leur caractère essentiel; le bien n'est plus bien par lui-même: il n'est bien qu'en tant qu'il assure le bonheur; le vice également n'est plus vice en lui-même: il n'est vice qu'en tant qu'il expose au malheur. On n'a qu'à attacher des promesses au vice, il deviendra vertu; des menaces à la vertu, elle deviendra vice. Et pourtant, si la morale n'est pas un vain mot, il faut que la vertu, détachée de ses espérances, soit encore quelque chose; que le vice détaché de ses dangers, soit encore quelque chose. Ce n'est pas tout: n'oublions pas qu'il s'agit d'une morale religieuse, de devoirs dont Dieu est l'objet; mais le premier de tous ces devoirs, le seul à bien dire, c'est l'amour; la loi n'est accomplie que par l'amour: or, jamais l'intérêt, porté à sa plus haute puissance, jamais l'égoïsme le plus perfectionné ne s'élèvera jusqu'à l'amour; on peut, par intérêt, donner tout son bien pour la nourriture des pauvres et son corps pour être brûlé; mais on ne peut pas plus, par calcul, se décider à aimer, qu'on ne saurait du choc de deux glaçons tirer la moindre étincelle.

Dégoûtés de cette morale tout égoïste, d'autres esprits ont rêvé un autre système. Ils ont absolument exclu l'intérêt, et ont prétendu cultiver la vertu pour la vertu même. « La vertu, disent-ils, n'est-elle pas, indépendamment des biens qu'elle procure, digne de recevoir tous nos hommages et d'occuper toutes nos pensées? Dieu, qui est la vérité, la beauté, la bonté suprême, a-t-il besoin de nous encourager par des promesses, de nous effrayer par des menaces pour obtenir notre obéissance? Nous rougirions, en le servant,

de céder à d'autres impulsions que celles qui résultent de ses perfections mêmes. »

»Qui de nous ne souscrira de bon cœur à ce système élevé? Mais d'un autre côté, qui le réalisera? Il est beau, ce système, il est noble, il est vrai; il n'a qu'un seul défaut, c'est d'être impraticable. Trève aux raisonnemens et laissons parler les faits. Où sont-ils ceux qui servent Dieu par pur amour? Que dis-je, où sont-ils ceux qui aiment Dieu? Ne cherchons point à nous abuser: ces émotions fugitives que nous fait éprouver la pensée du Créateur ou la vue de ses œuvres merveilleuses, ces impressions superficielles, étrangères d'ailleurs à tant de cœurs, tout cela n'est point de l'amour. Si nous n'aimons Dieu que quand nous nous plaisons à lui subordonner nos pensées, nos affections, nos vœux, notre vie entière; si nous n'aimons Dieu que lorsque nous avons perdu, noyé notre volonté dans la sienne; si nous n'aimons Dieu que lorsque l'offenser nous paraît, dès ici-bas, le plus grand des malheurs, l'unique malheur, et lui plaire la plus grande, la seule félicité; si nous n'aimons Dieu que lorsque notre cœur met entre les créatures et lui la même distance qu'il y a mise lui-même... qui est-ce qui l'aime? Il est vrai que le mondain s'écrie assez souvent: J'aime Dieu sans doute, et qui est-ce qui ne l'aime pas? mais rien précisément ne marque mieux l'égarement de notre cœur que la témérité de cette prétention. Celui qui commence à aimer Dieu est le premier à s'effrayer de son indifférence pour Dieu.

» *Faites ceci et vous vivrez*, nous disent la plupart des moralistes et même les Ecritures de l'Ancien-Testament. C'est-à-dire, (si nous avons égard à la spiritualité, à la perfection de la loi): faites l'impossible, et vous vivrez; faites l'impossible, si vous ne voulez périr.

» Il fallait bien qu'une telle morale fût enseignée dans ce monde; il fallait même que Dieu la fît prêcher dans l'ancienne alliance: il faut encore de nos jours, qu'elle soit prêchée parmi ceux qui résistent à l'Évangile, parce qu'il faut qu'on apprécie le rachat d'après la dette et le remède d'après le mal. Il faut que ceux qui repoussent Jésus-Christ apprennent combien ils sont loin d'accomplir la loi, et combien ils ont besoin qu'un autre y satisfasse pour eux. De cette manière, la loi ou la morale est vraiment *un précepteur qui mène à Christ.*

» Mais pour celui que le sentiment de ses péchés et de son impuissance a mené à Christ commence un autre régime, une autre morale. La loi lui avait dit: *faites ces choses et vous vivrez*; l'Évangile lui dit: *vous vivrez, faites donc ces choses.* En deux mots, dans la morale ordinaire, l'obéissance précède et produit le salut; dans la morale de l'Évangile, le salut précède et produit l'obéissance.

» On commence par nous déclarer que nous sommes sauvés, non par nos œuvres, mais indépendamment de nos œuvres, mais avant nos œuvres. On nous soulage par là de l'intolérable fardeau que faisaient peser sur nous les obligations et les terreurs de la loi. On met notre cœur à l'aise et au large. On lui rend la liberté. Et de cette liberté, quel usage en fait-il? C'est ici qu'est la beauté du système évangélique. Joyeux de ses terreurs dissipées, heureux de son affranchissement, tranquille sur son avenir, mais surtout admis enfin à contempler Dieu dans la complète manifestation de son amour, sûr de Dieu dont la bonté ne connaît point de repentir, disons tout en un mot, conquis par la reconnaissance, il se sent saisi du désir de tout faire pour celui qui l'a aimé le premier, et qui s'est donné lui-même pour lui. *Il aime beaucoup parce qu'il lui a été beaucoup pardonné.* Négligera-t-il la loi? Au contraire, elle lui deviendra plus chère et plus sacrée; mais il la cultivera dans un autre esprit, comme la loi d'amour d'un père et d'un sauveur.

» D'ailleurs, quand la morale ordinaire, j'entends celle qui repousse le dogme de l'expiation, serait en état de produire les mêmes effets, les mêmes œuvres que la morale évangélique, celle-ci n'en aurait pas moins un caractère éclatant de supériorité. Car, ainsi que l'a judicieusement remarqué un écrivain moderne, la vertu, dans l'une, n'est que le moyen; dans l'autre, elle est le but. Dans l'une, Dieu est servi comme moyen de bonheur, dans l'autre, il est adoré pour lui-même. Dans l'une, nous ne pouvons nous dégager de vues mercenaires; dans l'autre, nous n'obéissons qu'à une impulsion généreuse et pure. Dans l'une, il y a crainte servile; dans l'autre, il y a crainte filiale. Dans l'une, il y a intérêt et par conséquent esclavage; dans l'autre, tout est amour, c'est-à-dire liberté.

» Vous pouvez juger si c'est une doctrine immorale que celle qui enseigne que tous nos efforts ne sauraient nous obtenir le salut, et qu'il n'y a rien à faire pour le mériter. Vous savez maintenant que cette doctrine est celle de l'amour; et de l'amour en deux sens à la fois: d'un amour miséricordieux de la part de Dieu, d'un amour de reconnaissance de la part de l'homme. Ce n'est pas un marché, c'est une libre alliance entre Dieu qui nous a aimés le premier et nous qui l'aimons à cause de son amour même. Quoi! le devoir nous est-il moins sacré depuis que nous aimons celui qui nous l'impose? Quoi! la loi nous est-elle moins connue, depuis que nous connaissons mieux celui qui nous la donne? Quoi! haïssons-nous moins le péché depuis que son expiation a coûté le sang le plus pur de l'univers? Quoi! nous sentirons-nous moins obligés d'obéir depuis que nous connaissons toute l'immensité de l'amour du Père? Une doctrine qui double la gravité de tous les devoirs, l'énergie de tous les préceptes, l'instance de tous les motifs, est-ce une doctrine immorale, ou n'est-elle pas plutôt, comme nous l'avons dit en commençant, la meilleure, la seule bonne morale?

»Cette doctrine, qu'on nous signale au XIXe siècle comme un paradoxe choquant, est la même qu'ont professée tous les vrais chrétiens depuis Jésus-Christ, la morale de Saint-Paul et de Saint-Jean, la morale de Fénélon et de Pascal, la morale de Newton et d'Oberlin, la morale chrétienne. C'est cette morale à laquelle Dieu prépara pendant quatre mille ans l'humanité malade et déchue; c'est cette morale dont la mort du Christ a mis en lumière les majestueux fondemens, depuis long temps posés dans l'ombre; c'est la morale de l'avenir, c'est la morale de l'humanité, qui n'en peut supporter aucune autre »

MÉLANGES.

Abolition du mariage par les Saint-Simoniens. — On sait que le Saint-Simonisme a la prétention de donner à l'humanité une morale plus parfaite que la morale chrétienne; mais jusqu'ici cette morale était demeurée en germe dans quelques principes, dont quelques-uns n'étaient que des emprunts faits à l'Évangile, et dont le reste, véritable propriété de l'école, n'avait pas encore reçu de développemens. Au premier rang, parmi les principes de cette dernière catégorie, se présente la théorie des nouvelles relations sociales des deux sexes, théorie que nous ferons connaître prochainement, d'après deux brochures que nous venons de recevoir, et dont nous rendrons compte. En attendant, nous en signalerons la valeur par une de ses conséquences, qui est avouée au grand jour, depuis quelque temps, par la hiérarchie constituée sous la suprématie de M. Enfantin. Voici les paroles que prononçait, il y a peu de jours, un des jeunes prédicateurs de cette secte:

«Le principe fondamental de la morale chrétienne, en tant qu'elle règle les rapports des sexes, c'est l'*amour exclusif*. La loi du mariage chrétien, c'est l'union à tout jamais *indissoluble des époux*. Selon le christianisme, compris et pratiqué à la rigueur, l'homme vierge et la femme vierge, vierges tous deux de corps et de pensée, doivent trouver, de prime-abord, à travers toute l'humanité, celui ou celle qui devra faire le bonheur de toute leur vie.

« Je nie hautement tout ce que ces principes et cette morale ont d'*absolu*. En d'autres termes, je nie que l'*amour exclusif* d'un seul homme pour une seule femme et pour toute leur vie soit une loi ou même la tendance universelle dans l'humanité. Je nie que ce précepte soit conforme et applicable à la nature de *tout* homme et de *toute* femme et *sans exception.* »

Quelles pénibles réflexions ne font pas naître ces paroles. Ne faut-il pas pour les hasarder s'y sentir autorisé par le monde auquel on les adresse? Et pense-t-on qu'on oserait dire ces choses en présence d'un auditoire chrétien? So...

nons-nous, si nous voulons comprendre tant de hardiesse, que les jeunes gens qui tiennent ce langage, n'ont guère sous les yeux, dans la société, que des mariages décidés par la fortune, par le rang, ou par des inclinations entachées de tout l'égoïsme de notre mauvais cœur. Comment concevoir des liaisons durables et heureuses avec un pareil spectacle sous les yeux, et peut-on trouver fort étrange que, faute de connaître le véritable secret des malheurs domestiques, le Saint-Simonisme en cherche le remède dans la dissolubilité du mariage, au gré de mobiles sympathies qui font trop souvent de celui-ci un joug insupportable.

Dès qu'on cesse de voir dans l'union conjugale l'association de deux êtres immortels, qu'une affection dévouée et profonde invite à se donner l'un à l'autre pour traverser ensemble, sous le regard de Dieu, les années de leur vie terrestre, en travaillant réciproquement à leur bonheur éternel, dès qu'on cesse de comprendre cette union comme une institution établie de Dieu lui-même pour servir de base à l'édifice social, on est engagé sur cette pente rapide au bas de laquelle le Saint-Simonisme vient d'arriver, et qui conduit au cahos. La loi sur le divorce, en séparant la morale de la société civile de celle du christianisme, nous a placés sur cette pente.

Missions évangéliques — La Société des Missions Evangéliques de Paris vient de recevoir les nouvelles les plus réjouissantes des missionnaires qu'elle a envoyés porter l'Evangile et tous ses bienfaits aux sauvages habitans du sud de l'Afrique. M. Rolland, l'un d'eux, lui écrit qu'il a pénétré dans l'intérieur du pays à quatre-vingt lieues au delà de la Nouvelle-Latakou, dernier endroit désigné par nos cartes les plus récentes. Il a rencontré dans toute cette contrée des tribus sauvages très désireuses de posséder au milieu d'elles des missionnaires chrétiens; les chefs lui ont fait généralement l'accueil le plus prévenant, et l'un d'eux lui a donné un terrain considérable pour y fonder une station, promettant de venir s'établir près de lui avec toute sa tribu. Dans le moment actuel, M. Rolland est vraisemblablement occupé à bâtir sur ce terrain une église et une maison d'école, de concert avec son collègue, M. Lemue, qu'il devait aller chercher à la Nouvelle-Latakou; ces zélés chrétiens seront partis de cette ville avec une provision de livres élémentaires et de Nouveaux-Testamens, traduits dans la langue des Béchuanas par M. Moffat, missionnaire anglais dans cette résidence. La même Société a reçu la nouvelle de l'heureuse arrivée d'un quatrième missionnaire, M. Pelissier, au Cap de Bonne-Espérance. Il doit se rendre aussi très incessamment chez les Béchuanas.

ANNONCES.

Lettres et documens officiels relatifs aux derniers événemens de la Grèce, etc., publiés par plusieurs membres de l'ancien comité grec de Paris; 1 vol. de 313 pages in-8°. Chez Firmin Didot.

Déjà avant l'assassinat du comte Capodistrias, la Grèce était menacée de tous les maux de l'anarchie par les dissensions et les haineuses rivalités des familles nobles. Ces familles, ou du moins un grand nombre d'entre elles, ne s'étaient mises à la tête de la révolution qu'en vue de recueillir l'héritage du sultan; elles ne voulaient la liberté de leur patrie que pour y jouir à l'aise de leurs vieilles prérogatives féodales, pour y remplacer le despotisme turc par leur despotisme aristocratique. Les chefs, dévorés d'ambition personnelle, se disputaient le pouvoir; et, semblables aux grands vassaux du moyen âge, avec la soumission à l'autorité ecclésiastique de moins, étaient prêts à faire de chacune de leurs prétentions particulières un motif de guerre civile. Les gouvernemens qui se succédèrent en Grèce pendant la guerre de l'indépendance ne parvinrent jamais à concentrer en eux toute l'autorité nécessaire pour donner une direction forte et uniforme aux prodigieux efforts qu'opposait la nation à l'ennemi commun. Les choses en vinrent au point qu'une scission s'opéra dans l'assemblée nationale. Ibrahim allait en profiter lorsque les meneurs des deux partis sentirent toute l'imminence du péril, et se rapprochèrent. Il sortit de ce rapprochement une constitution qui remit le pouvoir exécutif aux mains d'un seul. « Cette disposition mit en mouvement toutes les prétentions, dit M. Féburier, dans une lettre adressée récemment à l'ancien comité grec; mais leur nombre, leur vivacité, et sans doute aussi des mouvemens patriotiques, amenèrent l'engagement de ne donner le pouvoir à aucun de ceux qui devaient concourir à le donner, et dès-lors des vœux sincères pour le bonheur du pays firent chercher franchement le plus capable de l'amener avec lui. Après beaucoup de réflexion, les yeux se portèrent unanimement sur le comte Capodistrias, dont la réputation était déjà très-populaire en Grèce. »

Les divers partis politiques ont apprécié très-diversement l'administration de Capodistrias; les nombreuses pièces que nous avons sous les yeux concourent à prouver que le président eût exclusivement en vue l'intérêt du peuple grec et qu'il prit les rênes du gouvernement avec la ferme résolution de travailler à son bonheur. Pour cela il avait une double tâche à remplir : il devait mettre un frein à l'ambition des chefs et, d'un autre côté, faire peu à peu l'éducation d'un peuple qui sortait de la servitude avec toute la dégradation qu'elle imprime. Il avait la conscience non seulement des difficultés, mais aussi des dangers de cette tâche, et l'événement n'a que trop prouvé qu'il n'avait pas affronté, en l'acceptant, un péril imaginaire. L'espace nous manque pour rapporter tout ce que répondent les faits aux accusateurs du président de la Grèce, et nous ne pouvons à cet égard que renvoyer le lecteur aux documens que nous annonçons. Quant à nous, ils nous ont convaincus de sa probité et de son parfait désintéressement; ils nous ont éclairés sur une vie sur laquelle nous conservions des doutes, et le fragment qui suit, tracé par une plume dont nous connaissons la sincérité, nous donne la clef de ce courage inébranlable qui caractérisa Capodistrias dans sa périlleuse carrière : « Je n'oublierai jamais, écrit M. D...
» pasteur de Genève, une conversation avec M. Capodistrias
» où il se laissa entraîner avec une effusion qui tenait
» de la confiance, à montrer son âme si simplement et si
» profondément chrétienne; j'ai rarement entendu rendre
» avec autant de force et avec un accent plus rempli de
» persuasion des sentimens évangéliques plus purs; cette
» impression qui m'est restée m'a révélé comme le secret
» de toute sa conduite, que l'on ne comprendra jamais
» d'une manière juste ou complète, en s'arrêtant aux seules
» vues de la politique. »

Nous pourrons revenir une autre fois sur quelques-uns des faits que ce volume nous fait connaître et surtout sur les établissemens d'utilité publique et d'éducation fondés par le président. Ajoutons, avant de terminer, qu'il fait aussi connaître en détail la situation financière de la Grèce, les périls qui la menacent, la nécessite de lui prêter encore le secours de la bienfaisance nationale et particulière. Une lettre de M Eynard montre qu'un subside de quelques cent mille francs peut éviter, dans ce moment, de grands malheurs à cette nation et de longs regrets à l'Europe.

Extraits de Lettres chrétiennes, un vol. in-12. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 3 fr.

Ces lettres étaient ensevelies dans le volumineux recueil des œuvres d'une dame célèbre que quelques excès de mysticisme et la haine d'un parti puissant ont mise en grande défaveur. Il eût été dommage que des morceaux d'un véritable mérite restassent dans ce tombeau, et l'éditeur qui a pris la peine de les en tirer a droit à la reconnaissance des personnes que leur expérience met à même de recueillir de ce petit volume les fruits d'édification qui l'ont dédommagé lui-même d'un travail long et souvent fastidieux. Un avant-propos où le mérite du style se joint à tout le génie d'un cœur pieux a particulièrement captivé notre attention.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 20. 18 JANVIER 1831.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année. 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

SUR L'APPLICATION DE LA MÉTHODE D'OBSERVATION ET D'INDUCTION A LA THÉOLOGIE CHRÉTIENNE.

Les sciences naturelles n'ont guère fait de progrès que depuis que Bacon les a arrachées à des spéculations stériles, et ramenées sur la voie de l'expérience; depuis qu'on a reconnu que c'est par l'observation, et non par le simple raisonnement, qu'on arrive à des découvertes réelles; que la méthode *à priori*, lorsque tout son rôle ne se borne pas à frayer des routes nouvelles à l'expérimentation, est souverainement nuisible au progrès des vraies connaissances; et que les théories les plus ingénieuses ne valent pas un seul fait bien constaté. Il n'y a que fort peu de temps qu'on a tenté la même réforme dans les sciences psychologiques et morales. L'école écossaise a ouvert les voies; et nous croyons qu'on n'avancera sûrement, à travers les ruines des milliers de systèmes qui se sont succédés les uns aux autres, qu'en suivant la route qu'elle a frayée, qu'en fondant la psychologie sur les faits de conscience, comme Bacon fonda les sciences physiques sur les faits d'observation. Nous venons proposer d'étendre à l'objet d'étude le plus dédaigné de nos jours et sans contredit le plus intéressant, cette méthode si féconde et si sûre. La théologie reste livrée au vieil esprit de théorie qui en éloigne les hommes de notre époque, et qui frappa si long-temps de stérilité les efforts les plus persévérans de l'intelligence humaine. Nous sommes convaincus qu'il est possible de la rattacher au principe régulateur qui domine déjà toutes les sciences, de la faire entrer dans la seule voie qui conduise à des résultats positifs et que notre siècle consente à suivre. Le Christianisme n'est au fond qu'un fait, le plus grand, le plus fécond dont le monde ait été témoin, le plus digne par conséquent de l'attention de tous les hommes éclairés et consciencieux. En l'étudiant sous ce point de vue, on demeure fidèle aux principes de la philosophie moderne, on reste sur le terrain de l'expérience, le seul qu'on soit disposé à cultiver de nos jours, et le seul qui, à vrai dire, ait donné jusqu'ici des fruits réels.

L'axiome fondamental de la philosophie est que la preuve de fait doit l'emporter sur tout autre preuve, que le véritable office de la raison n'est pas de pénétrer et d'expliquer par sa propre force la nature physique ou morale, mais d'examiner ce qui est, ce qui se passe, soit dans l'intérieur de l'homme, soit hors de lui; d'admettre toutes les observations bien constatées, quelque extraordinaires qu'elles soient et en opposition avec les idées reçues; de n'en sacrifier aucune au plus brillant système, d'avancer toujours dans ses investigations, avec la ferme résolution de laisser tomber les théories les plus ingénieuses et en apparence les plus satisfaisantes et les plus solides, en présence d'un seul fait démontré qui vient les heurter dans leur base; et ensuite de tirer ou de recueillir par voie d'induction les vérités que les faits recèlent, les lois auxquelles les phénomènes obéissent.

Que les témoignages de l'expérience et les résultats qu'elle donne choquent notre attente et nos opinions antérieures, que les phénomènes et les faits nous étonnent par quelque chose de mystérieux, d'insolite, d'extra-naturel; qu'ils nous paraissent en desharmonie avec les observations les mieux faites et les vérités les plus certaines; qu'ils nous semblent sortir de ce que nous sommes convenus d'appeler le cours général de la nature et du cercle d'opérations où nous jugeons qu'elle se renferme; que nous les trouvions inexplicables, incompréhensibles, contradictoires même, parce que nous ne pouvons les ranger dans nos classifications artificielles, ni les rapporter aux lois déjà connues que nous sommes disposés à croire les seules qui président aux transformations des êtres, aux révolutions et à la marche du monde: ce n'est pas un motif suffisant de les rejeter. Redoublez de circonspection, répétez vos observations et vos études, rien de mieux; mais n'allez pas jusqu'à affirmer que ce qui heurte ou dérange vos idées, ce que vous ne sauriez concevoir ne saurait être. Vous n'êtes pas juge de la nature du fait ou du phénomène, vous ne l'êtes que de sa réalité. Rien de plus déraisonnable, de plus anti-philosophique, de plus contraire au progrès des vraies connaissances, que cette disposition à déclarer d'avance incroyable et impossible tout ce qui s'écarte des opinions communes et de l'expérience journalière. Que seraient devenues les sciences si cette disposition eût prévalu, si elle eût été érigée en principe et en règle? Quels sont,

parmi les faits et les observations qui ont préparé ou amené les découvertes dont elles se glorifient à si juste titre, ceux qui ne se sont pas offerts d'abord avec cette apparence d'étrangeté, avec ce caractère paradoxal, qui repoussait la croyance et soulevait les préjugés scientifiques et populaires, parce qu'il semblait les mettre en opposition avec d'autres observations et d'autres faits sur lesquels on ne pouvait conserver des doutes, avec des opinions qui étaient et devaient être, dans l'état des choses, considérées comme des vérités incontestables? La physique, l'astronomie, la géographie, l'histoire naturelle, toutes les branches de la science, en fourniraient au besoin la preuve. Que de découvertes importantes ont été retardées par ce penchant à croire anéantir les faits en leur opposant des impossibilités apparentes, et ce mot qu'on prétendait transformer en argument sans réplique : c'est incroyable et par conséquent inadmissible. On peut même dire que les faits qui sont du domaine de l'expérience journalière et universelle présentent tous plus ou moins, et quelquefois à un haut degré, ce caractère qui, aux yeux de bien des gens, est une raison suffisante pour se refuser à croire. L'habitude le voile aux regards, mais il se découvre de suite à la réflexion. Le mystérieux, l'incompréhensible enveloppe toutes les opérations de la nature. La germination, l'assimilation, la reproduction, la fructification, l'influence de la volonté sur les organes, l'action des objets extérieurs sur l'âme, le mouvement, la vie, la mort; ces phénomènes si simples en apparence n'en sont pas moins pour nous des mystères impénétrables, et comme des abîmes sans fond. Si nous les observions pour la première fois, ils nous étonneraient autant, et plus peut-être, que ceux qui par leur rareté nous paraissent les plus extraordinaires et les plus merveilleux. On connaît ce trait d'un roi de Siam qui, après avoir long-temps écouté avec intérêt ce qu'un ambassadeur hollandais lui racontait de l'Europe, l'interrompit avec une sorte de colère et comme s'il eût craint d'être pris pour dupe, dès qu'il en vint à dire que dans son pays l'eau se durcissait à certaines époques de manière à porter hommes, chevaux et voitures.

Si donc la preuve de fait doit toujours l'emporter sur la preuve de simple raisonnement, il n'est pas moins incontestable que, dans l'examen des faits, nous ne devons jamais laisser influencer notre décision par des considérations tirées de leur nature intrinsèque, et que nous ne sommes compétens qu'à prononcer, par l'observation ou le témoignage, s'ils sont vrais ou faux. Ces deux grands principes de la philosophie moderne n'en font même qu'un, car le second n'est au fond qu'un corrollaire ou, pour mieux dire, une application du premier.

Il est temps d'appliquer aussi à la théologie chrétienne cette méthode regardée, à si juste titre, comme la plus féconde, ou même comme la seule qui puisse assurer la marche progressive des sciences. Loin de s'y refuser, elle le réclame et s'y prête parfaitement. Elle somme la philosophie de suivre dans ses recherches religieuses la même voie qu'elle tient dans tous ses autres genres d'études, et d'avancer avec persévérance et fermeté, sans se laisser rebuter par la nature des investigations, ni détourner par les résultats plus ou moins inattendus qu'elle pourra obtenir, ni arrêter par la crainte de les proclamer.

HISTOIRE NATURELLE.

DES DIFFÉRENTES RACES HUMAINES.

La science a de tous temps opposé des difficultés à la vraisemblance des faits que la Bible nous révèle sur l'histoire physique et morale de l'humanité. Mais ces difficultés, que le dix-huitième siècle sut multiplier avec tant de profusion et avec une assurance qu'il ne puisait que dans sa haine contre la parole sainte, la science se charge aussi de les faire disparaître peu-à-peu; elle ajoute chaque jour par là à l'admiration que nous inspire le monument colossal et immuable de la révélation chrétienne, qui a vu passer devant lui et se briser tour-à-tour contre sa base toutes les théories et toutes les attaques d'un savoir incomplet. L'opposition qui se montrait souvent entre les connaissances des savans et les déclarations de la Bible venait de deux sources; tantôt de l'imperfection des sciences elles-mêmes, tantôt d'une étude incomplète de ces déclarations; et l'ignorance des inquisiteurs a seule pu trouver une hérésie dans l'admirable découverte de Galilée.

Le temps n'est pas loin où les chronologistes et les historiens croyaient trouver dans les monumens et dans les livres des peuples orientaux les preuves incontestables d'une antiquité presque sans limites pour ce globe et pour ses habitans. Et voici qu'aujourd'hui des travaux plus complets sur la constitution de notre planète, sur les terrains qui en composent la surface, sur les débris végétaux et animaux qui se trouvent dans les diverses couches du sol, nous apprennent que l'homme est le plus jeune des êtres terrestres et que l'époque de sa création ne doit pas remonter au-delà de celle que fixe notre chronologie sacrée. Les monumens qui nous restent de la civilisation orientale paraissaient à nos prédécesseurs porter les traces d'un âge bien antérieur aux six mille ans qui, d'après les données du Pentateuque, seraient aujourd'hui l'âge du genre humain; et voici que la lecture des hyéroglyphes vient renverser tout cet échafaudage d'hypothèses et de calculs. Géologie, inscriptions, monumens astronomiques, mythologie, tout ce qui avait fourni des armes à l'école antichrétienne, sert aujourd'hui à faire ressortir l'éternelle vérité des récits de Moïse, en même temps que le caractère fabuleux et plus moderne des autres traditions de l'antiquité.

Mais parmi les questions sur lesquelles la science humaine s'est mise en opposition avec la Bible, il en est une dans le domaine de l'histoire naturelle, qui mérite un grand intérêt et qui attend encore sa solution scientifique. Nous voulons parler du problème de l'origine du genre humain, qui peut se poser en ces termes : L'humanité descend-elle d'une seule et même souche ou de plusieurs? Nous n'avons pas la prétention de donner ici au monde savant une solution qui réclame de plus fortes et de plus vastes études que celles que nous avons faites, et, nous osons le dire, que celles qui ont été faites jusqu'à ce jour, surtout en France; nous désirons seulement présenter sur ce sujet quelques considérations qui nous semblent propres à affaiblir tout au moins les objections que beaucoup de naturalistes opposent encore à l'unité d'origine de notre espèce. Commençons par rappeler les faits et les difficultés qu'ils présentent; nous verrons ensuite si ces difficultés ont toute la valeur qui leur a été donnée par quelques écrivains.

Des différences très frappantes et nombreuses, surtout pour qui les étudie attentivement, distinguent les habitans des diverses parties du globe, et les ont fait classer par les naturalistes, en groupes généraux et particuliers qu'ils ont désignés communément, les premiers par les noms d'*espèces* ou de *races*, les seconds par celui de *variétés*. Nous ne devons pas nous arrêter à exposer, non plus qu'à examiner les diverses classifications proposées par les auteurs, depuis celles qui n'admettent que trois, quatre ou cinq races, (Cuvier, Rudolphi, Blumenbach, Lacépède), jusqu'à celles qui en présentent onze et même davantage (Desmoulins et Bory de Saint-Vincent). Nous pourrions cependant montrer déjà dans les divergences remarquables des observateurs, sous le rapport du nombre des races et sous celui

de leur détermination, un commencement de présomption en faveur de leur unité fondamentale et originelle. Mais prenons la classification la plus simple, sinon la plus complète, celle de M. Cuvier, et voyons tout ce qui caractérise et ce qui distingue les trois races qu'admet ce célèbre naturaliste.

La race blanche ou caucasique, celle dont nous faisons partie ainsi que les peuples de l'Asie mineure, de la Perse, de la Syrie, de l'Afrique septentrionale et de la presqu'île occidentale de l'Inde, doit être étudiée au pied du Caucase, car c'est là qu'elle présente son plus beau type, et que les traditions fixent son berceau. Sa couleur est très variable; blanche dans nos pays tempérés, et plus encore dans le nord, elle est brune chez les maures et presque noire dans l'Inde. Les cheveux, longs et fins, varient du blond au noir, les yeux du bleu au noir. La tête présente une prédominance marquée du crâne sur la face. Le premier est arrondi et élevé, celle-ci ovale et généralement régulière.

La *race nègre*, qui occupe toute la partie de l'Afrique située entre l'Atlas et le Cap de Bonne-Espérance, et qu'on retrouve encore avec de légères modifications dans la terre de Van-Diemen, présente un type de conformation qui, par son analogie éloignée avec celui du singe, indique une dégradation et une infériorité par rapport à la race précédente. La couleur de sa peau varie du jaune foncé au noir d'ébène; ses cheveux sont courts, laineux et crépus. Le crâne est aplati, fuyant en arrière, d'une moindre capacité que celui de l'européen; en échange, la face est plus développée; les organes du goût et de l'odorat le sont aussi davantage; les mâchoires sont avancées, les lèvres saillantes, le nez aplati. Le tronc est mince, surtout aux hanches; la plante du pied est plus applatie, la jambe plus arquée, le mollet plus petit, en un mot les conditions de la situation verticale moins complètes que chez nous; aussi le nègre présente-t-il dans son allure quelque chose de mal assuré. La coloration de la peau se retrouve dans le sang, et dans les divers organes intérieurs où ce liquide abonde.

La *race mongole*, répandue de l'orient de la Mer Caspienne à la Mer du Sud, en Chine, dans la Tartarie chinoise, la Sibérie, le Japon, présente un teint olivâtre, des cheveux noirs, très courts et peu épais, peu ou même point de barbe. La tête a proportionnellement plus de largeur que de longueur; le visage est plat, les pommettes sont saillantes, les yeux obliques, larges et écartés. Le corps est assez fort, mais les membres sont grêles.

M. de Lacépède admettait encore une *race américaine* et une race *hyperboréenne;* mais leurs caractères tiennent de ceux des trois types précédens; la première semble dériver de la race mongole, qui a vraisemblablement fourni des habitans à l'Amérique; quant à la seconde, qui comprend tous les peuples septentrionaux connus sous les noms de Samoïèdes en Asie, de Lapons en Europe, de Groënlandais et d'Esquimaux au nord du nouvel hémisphère, plusieurs auteurs la considèrent avec raison comme un abâtardissement, sous l'influence d'un climat rigoureux, de quelqu'une des deux races caucasique ou mongole. Les Malais de la Mer du Sud paraissent provenir des races nègre et mongole, dont ils réunissent en effet, jusqu'à un certain point, les formes principales.

On sait que dans les classifications des divers corps de la nature, les seuls groupes qui soient véritablement fournis par cette dernière sont les *espèces;* car les genres, les ordres et les classes ne sont que des généralisations toujours plus ou moins arbitraires, tandis que les espèces peuvent se définir rigoureusement. Tout animal, par cela même qu'il se reproduit et se perpétue dans le temps, indépendamment des circonstances extérieures, avec des caractères identiques et toujours distincts de ceux des autres animaux, constitue une *espèce*. Or, plusieurs naturalistes, appliquant cette définition à l'homme, ont soutenu que la transmission des différences caractéristiques des principaux groupes de l'humanité, de génération en génération, faisait de ces groupes autant d'*espèces* essentiellement distinctes, opinion qui repousse nécessairement l'idée d'une communauté de souche. D'autres, moins hardis, n'ont pas osé prononcer le mot *espèces*, et se sont bornés à celui de *races*. La première question à résoudre serait donc celle de savoir si les principaux groupes de l'humanité constituent véritablement autant d'*espèces*. Or, de bonne foi, possédons-nous aujourd'hui tous les renseignemens qui nous seraient nécessaires pour nous prononcer comme naturalistes sur une pareille question? Ne faudrait-il pas, avant tout, que nous sussions, de source certaine, que l'humanité a toujours été partagée en plusieurs sections, et que les traits que nous regardons comme spécifiques dans chacune de celles-ci, ne sont pas postérieurs à l'origine du genre-humain? Ne faudrait-il pas que nous connussions toutes les influences auxquelles les diverses portions de ce dernier ont été soumises dès le commencement, par quelles circonstances hygiéniques elles ont passé antérieurement aux plus anciennes observations que nous possédions sur leurs différences? Or, bien loin d'asseoir leur système sur les données fondamentales que nous réclamons ici, les adversaires de l'unité du genre humain repoussent les traditions que la haute antiquité nous fournit sur son origine et sur son histoire. On oppose à ces traditions l'analogie de ce qui s'est toujours passé postérieurement aux siècles sans analogues auxquels elles seules nous font remonter.

Ce n'est pas ici le lieu de faire ressortir toute la légèreté qu'il y a à rejeter ainsi le témoignage de la plus ancienne comme de la plus respectable des autorités, du seul livre qui soulève pour nous le voile placé devant les premiers tableaux de notre histoire. Nous ne voulons en ce moment que constater un fait, c'est que la science ne trouve dans sa propre histoire, si haut qu'elle puisse remonter, aucun élément pour résoudre incontestablement la question qui nous occupe; car l'analogie ne peut à elle seule nous donner cette solution.

Mais nous allons même plus loin: nous nions que les faits actuels justifient pleinement la doctrine de la pluralité primitive des espèces humaines; nous ne prétendons pas qu'ils établissent le contraire, mais nous les tenons comme trop incomplets pour en tirer une conclusion à cet égard.

Ce ne sont pas seulement les trois grandes races dont nous avons rappelé plus haut les traits distinctifss, qui se perpétuent ainsi, de génération en génération, avec des caractères particuliers. Le même fait se retrouve chez les peuples d'une même race et jusque dans les familles; le juif, par exemple, est reconnaissable entre toutes les nations au milieu desquelles il est dispersé; les traits de l'Espagnol ou du Portugais sont bien faciles à distinguer de ceux de l'Allemand, ceux de l'Anglais le sont de ceux du Français, etc.: en sorte que les partisans de la pluralité des souches seraient rigoureusement obligés d'admettre presque autant de familles primitives qu'il y a de populations sensiblement distinctes les unes des autres. Oseront-ils être assez logiciens pour cela(1)?

(1) Nous n'ignorons pas que le croisement des espèces pourrait expliquer cette grande variété de types que nous fournissent les différens peuples, et c'est ainsi qu'on rend compte, en effet, de quelques-uns de ces types; mais qu'on y prenne garde, les espèces qui auront pris part à ce croisement vont se dénaturer et finiront par se détruire, en sorte que ce que nous nommons aujourd'hui la race caucasique ne sera plus qu'un mélange d'espèces et des variétés qui seront résultées de ce mélange, ce qui va droit à anéantir toute distinction de races primitives. En un mot, il faut opter entre l'admission d'un très-grand nombre de familles originelles, ce qui n'est pas dans la pensée des naturalistes que nous combattons, et l'abandon de la pluralité des espèces, en cherchant une autre explication des différences que présentent les races et les variétés.

Les différences qui séparent les races humaines sont, dit-on, tellement grandes qu'elles ne sauraient être attribuées à l'influence du climat, non plus qu'à tout autre circonstance extérieure; elles se perpétuent malgré le changement de ces circonstances, et l'on ne vit jamais la transformation d'une race en une autre, même après une émigration de plusieurs siècles. Que les naturalistes qui tiennent ce langage voient dans les caractères particuliers de chaque race tout ce qu'il faut pour placer à la tête de leurs classifications zoologiques le *genre* HOMME divisé en plus ou moins d'espèces, selon les vues particulières de chacun d'eux, nous n'avons rien à dire, pourvu qu'ils ne se croient pas autorisés par là à conclure de l'état actuel à l'état primitif de l'humanité. Nous leur accordons volontiers que le nègre est distingué de l'européen du nord par des différences fort tranchées et telles que le zoologiste doit y attacher une grande importance, tant qu'il reste dans son étroite sphère de raisonnement; nous leur accordons même que ces différences existent depuis un grand nombre de siècles, comme nous l'attestent les bas-reliefs des ruines de Persépolis et le portrait que trace Hérodote d'un Éthiopien de son temps; nous leur accordons enfin que la transformation d'une race en une autre est un fait qui n'a jamais été constaté, et nous convenons qu'on peut traiter de fable, avec Blumenbach, l'exemple que Demanet rapporte d'une colonie de Portugais établie en Afrique, qui aurait acquis les traits et l'ensemble du type nègre. Mais peut-on déduire sérieusement de cela que ce n'est pas à des circonstances postérieures à la naissance du genre-humain; que c'est de prime-abord que chaque race a revêtu son caractère physiologique actuel? loin de là; et pour ne rester que dans la sphère de l'histoire naturelle, nous pensons que les faits mettent l'observateur sur la voie d'une conclusion opposée.

Il n'est pas besoin, ce nous semble, pour que la différence des races s'explique par celle des climats, des habitudes, etc., que ces causes produisent sous nos yeux ou dans le cours d'un certain nombre de siècles la métamorphose d'une race en une autre; car ce n'est pas de ce qui est possible maintenant qu'il doit être question, mais de ce qui était possible dans le premier âge de l'humanité. Nous devons nous contenter aujourd'hui de voir un changement de climat, de sol, d'habitude, de nourriture, déterminer un changement notable dans la couleur de la peau, dans l'état des cheveux, dans la physionomie; car personne ne pourra contester que ce ne soient là des commencemens de transformation, qui, pour une raison que nous dirons tout à l'heure, nous paraissent ne pouvoir pas être poussés plus avant. Comparez dans nos climats les traits des citadins qui vivent à l'abri des intempéries de l'air, de l'ardeur du soleil, et qui jouissent de tous les avantages matériels de la civilisation, comparez-les à ceux de l'habitant des campagnes, qui gagne son pain à l'ardeur du soleil, et sur lequel l'atmosphère exerce librement son action! quelle différence déjà non-seulement dans la couleur, dans l'épaisseur de la peau, mais dans les traits du visage, dans le développement proportionnel des diverses parties du corps! Les femmes et les jeunes filles maures, qui habitent les villes, sont aussi blanches que nos Européennes du nord. Rien de plus variable, sous le rapport de la coloration, que les tribus arabes. Celles qui se trouvent dans le voisinage du Sénégal sont presque noires; celles de Madagascar sont à peu près blanches. Un observateur de l'Amérique septentrionale assure que ses compatriotes, bien qu'issus des nations les plus blanches de l'Europe, bien que se mélangeant très-souvent avec de nouvelles migrations d'Européens, et participant à tous les avantages de notre civilisation, ont déjà subi un changement particulier; non-seulement leur peau est plus foncée que la nôtre, mais leurs cheveux acquièrent plus d'épaisseur à chaque génération, et frisent très-difficilement. Nous lisons dans la collection des voyages de Hewkestwort (t. II. p. 374), l'observation suivante sur l'action physiologique du climat des Indes occidentales. Lorsque deux habitans de l'Angleterre, après s'être mariés dans leur patrie se rendent aux Indes occidentales, les enfans qu'ils ont après un séjour d'un certain temps dans ce pays présentent la couleur et la physionomie des créoles. Si ces mêmes individus retournent en Angleterre, les enfans qui naissent depuis cette époque ressemblent aux Européens. L'on a remarqué aussi que les nègres transportés dans l'Amérique du nord, acquièrent, après quatre générations, des cheveux épais et longs de quatre ou cinq pouces.

Certains usages populaires peuvent également modifier la conformation générale ou partielle du corps humain. Parmi eux nous citerons cette habitude si répandue, surtout chez les nations sauvages, de pétrir la tête des nouveaux-nés de manière à lui donner tantôt cette forme alongée que présente celle des bonzes chinois, tantôt la disposition conique ou carrée de celle des Japonais, etc. On cite une nation algonquine qui portait le nom de *Tête de boule*, à cause de la conformation donnée à la tête dans l'enfance par les mères.

Plusieurs autres caractères de conformation proviennent des attitudes; telle est la disposition arquée des jambes chez les peuples qui se tiennent assis à la manière des tailleurs; et ce qu'il y a de remarquable c'est que l'on a plusieurs fois observé que des modifications acquises par l'art ou par l'habitude se perpétuaient par la génération.

Ce petit nombre de faits suffira, nous l'espérons, pour donner quelque idée de l'influence que les climats, les localités et les usages exercent pour modifier l'organisme humain, et pour faire sentir que les différences caractéristiques des races et des peuples peuvent très-bien reconnaître pour cause la diversité des circonstances au milieu desquelles vivent ces races. Pourquoi donc ces circonstances ne transforment-elles pas une race en une autre? pourquoi des Européens transportés en Afrique, n'acquièrent-ils pas, après plusieurs générations, les caractères du type nègre? Pourquoi tout le changement qu'ils subissent ne va-t-il jamais jusqu'à effacer complètement le type originel? Ce n'est peut-être pas à la science humaine qu'il appartient de répondre parfaitement à cette question, qui concentre en elle seule toute la difficulté du sujet; mais voici une considération qui peut, ce nous semble, ôter quelque force à l'argument qu'on veut en tirer contre la révélation chrétienne. L'homme, différent en cela de la plupart des animaux, étant appelé à vivre sur toute la surface du globe a dû recevoir une organisation susceptible de s'approprier aux climats et à la nature des diverses localités. Au commencement cette organisation était encore vierge de toute action modificatrice extérieure, et dès-lors plus disposée à recevoir l'influence des premières circonstances qui agiraient sur elle pendant un certain temps. Or, notre tradition sacrée, plus conséquente qu'on ne s'en est douté, nous apprend que la vie des hommes, pendant plusieurs siècles encore après le déluge, était beaucoup plus longue qu'elle ne l'est devenue depuis. C'est, en outre, à la même époque qu'elle fixe la dispersion du genre humain. Dès lors il est aisé de concevoir combien cette double circonstance d'une organisation encore presque à son état natif et d'une vie très prolongée a dû laisser d'énergie à l'influence des nouvelles circonstances atmosphériques, etc., que le grand cataclysme du déluge avait sans doute amenées à sa suite. Mais une fois que le corps humain eût subi ces influences, qu'il en eût été profondément modifié, qu'il eût reçu du climat, du sol, etc., cette première empreinte spéciale qui fait le caractère de chaque race, pouvait-on s'attendre à ce que son organisation conserverait la même flexibilité, la même aptitude à être façonnée par les faits extérieurs avec lesquels elle serait

mise en rapport? Evidemment non, car les conditions de l'état primitif n'existaient plus; l'humanité, dispersée dès son premier âge sur les divers points du globe, y avait contracté, pendant la longue existence de ses patriarches, comme une seconde nature, par laquelle elle s'était appropriée au climat sous lequel elle avait à vivre; elle avait rempli les intentions providentielles du Créateur; son éducation physique était faite, et ne pouvait pas plus être recommencée que celle de tout homme arrivé à l'âge mûr. Toute l'action qu'un climat nouveau et un genre de vie inaccoutumé pouvaient encore exercer sur elle, devait se borner à ces modifications dont nous avons signalé plus haut quelques exemples, et qui sont pour nous comme les dernières indications de l'influence de la nature sur notre organisation.

Voilà, ce nous semble, où les faits et les inductions qu'on peut en tirer nous conduisent sur la question de l'origine des races humaines et de la persistance actuelle de leurs traits distinctifs, sous quelque latitude qu'on les transporte. L'histoire naturelle du genre-humain, vue d'une manière plus large et plus philosophique qu'elle ne l'a généralement été par les physiologistes modernes, n'est nullement hostile à la révélation chrétienne. D'autres faits encore pourraient le prouver, mais la longueur de cet article nous contraint de nous arrêter ici. Disons cependant encore que la haute raison de Kant l'avait conduit à une conclusion tout-à-fait conforme à la nôtre sur la question des races humaines.

Une autre fois nous pourrons examiner en particulier quelques unes des observations de détail sur lesquelles se sont appuyés les partisans de la pluralité des espèces humaines. Nous examinerons entre autres jusqu'à quel point il est vrai que les facultés intellectuelles du nègre sont inférieures à celles de l'Européen.

LE CARACTÈRE CHRÉTIEN.

III[e] ET DERNIER ARTICLE. — *Sa perfection dans la personne de Jésus-Christ.*

Quel est cet être extraordinaire dont les écrivains du Nouveau-Testament nous ont retracé l'histoire et décrit la vie? C'est un homme (que le chrétien ne s'alarme pas si nous le considérons un instant comme tel), c'est un homme qui a conçu un plan qui n'est jamais entré dans l'esprit d'aucun des sages de l'antiquité, celui d'éclairer, de régénérer et de rendre heureux le monde entier. Guidé par les principes de la plus pure bienveillance et rempli d'un amour vaste comme l'humanité qu'il embrassait, il tend pendant toute sa vie vers le but qu'il s'était proposé et ne le perd jamais de vue. Il aurait pu jouir des honneurs du monde, mais il les dédaigne; il lui eût été facile de profiter de l'enthousiasme que ses concitoyens manifestaient pour lui, afin de s'élever au commandement et de se faire un parti dans la nation, mais il repousse constamment les offres qu'on lui fait à cet égard, et il préfère aux grandeurs de la terre la gloire d'une vie consacrée au soulagement de l'humanité souffrante. La force de son âme, la noblesse de son caractère, la spiritualité de ses affections, l'élévation habituelle de ses pensées, en font un être supérieur à ce monde et qui ne ressemble à aucun des êtres qui l'habitent. On n'aperçoit chez lui aucune des passions qui ont terni la gloire des plus belles vies: c'est une innocence, une grandeur, une majesté et en même temps une simplicité et une candeur qui surprennent. Placé dans les circonstances les plus critiques, constamment en butte à des haines et à des persécutions, sa douceur ne se dément pas un instant; il n'est pas possible de surprendre dans tout le cours de sa vie le plus petit mouvement de colère, le moindre ressentiment, la plus légère impatience. Son âme toujours calme et jouissant d'une paix profonde ne sait ce que c'est que d'être troublée par la crainte ou par l'inquiétude. Il dort aussi tranquille sur une mer en tourmente, et traverse aussi calme une multitude en fureur que s'il ne courait aucun danger, que s'il se trouvait dans la société de ses disciples. Quand tout semble se liguer pour le perdre et pour faire échouer les plans charitables qu'il a conçus, quand il est sur le point de mourir avant que d'avoir pu réaliser ses desseins, on ne voit pas qu'il soit surpris et déconcerté; c'est alors, au contraire, qu'il manifeste la plus ferme confiance en Dieu et l'invincible assurance que, tôt ou tard et quoi qu'il arrive, sa cause triomphera. On chercherait vainement en lui l'indice, le plus léger indice des faiblesses humaines; il serait impossible de découvrir dans sa vie une seule faute, dans ses affections un seul sentiment répréhensible: c'est ainsi que chacune de ses vertus, prise à part, nous pénètre d'admiration, et que chacun des traits de son caractère, lorsque nous le considérons isolément, nous étonne et nous confond.

Que sera-ce, si après avoir jeté les yeux sur les principales beautés de ce caractère céleste, nous l'étudions dans son magnifique ensemble et dans sa divine harmonie? Qu'il est rare de trouver chez les hommes, même chez les plus pieux et les plus saints d'entre les hommes, le sage tempérament et le parfait équilibre qui nous frappent dans la vie de Jésus-Christ! Celui qui possède à un haut degré la piété et la vie spirituelle manque souvent de zèle et d'activité et ne comprend pas toujours les devoirs de la vie pratique; le Chrétien zélé pour la gloire de son maître et la cause de l'Évangile, ne mesure pas toujours ses démarches par la prudence; l'indifférence pour les choses du monde prend quelquefois les apparences de l'austérité et de la rigueur; l'humilité et la débonnaireté, lorsqu'elles ne sont pas tempérées par une certaine fermeté de caractère, sont assez voisines de la mollesse et de la lâcheté. Mais, en Jésus, chaque vertu est une perfection et l'ensemble de ses vertus la souveraine perfection. Il était humble sans faiblesse, grand sans orgueil, pieux sans oisiveté, prudent sans crainte des hommes, mort au monde sans misanthropie et sans humeur. Il commande à la nature et calme les ondes en fureur d'une mer agitée, et on le voit, le moment d'après, appeler à lui et recevoir de petits enfans dans ses bras. Il est servi par les anges dont il reçoit les hommages, et il lave les pieds de ses disciples. Il s'élève avec liberté et avec énergie contre les erreurs et les vices, et il est doux et plein de condescendance envers les pécheurs. Il fuit le monde et les étourdissans plaisirs du monde, mais il prend part à une innocente joie et assiste aux noces de Cana. Il passe des nuits entières à prier, et ses journées, depuis l'aube jusqu'au soir, ne sont remplies que d'œuvres de miséricorde et de bienfaisance.

Ce caractère de Jésus est unique dans l'histoire de l'humanité; rien ne peut être mis en parallèle avec lui; les caractères les plus nobles pâlissent à côté de celui du Fils de Marie; jusqu'à ce jour il est demeuré irrépréhensible et inimitable.

Mais cet être dont tout homme qui a médité sa vie doit, à l'exemple du *Vicaire savoyard*, reconnaître la pureté, la justice, la parfaite sagesse, cet être que le déisme place lui-même au-dessus de tous les sages, a dit, ne l'oublions pas, et dans un sens qu'il n'est pas possible de contester, la Bible à la main, qu'il était le *Fils de Dieu*; *il n'a pas regardé comme une usurpation d'être égal à Dieu*; il a même fait de sa divinité la base de sa doctrine. Que ceux qui croient à sa mission de sage et qui se déclarent ses admirateurs, tout en ne tenant compte de ce qu'il dit de sa personne, songent qu'il n'y a cependant pas de milieu: ou bien ce dernier fait relève, sanctifie, explique toute cette vie de perfection, ou bien il en fait l'imposture la plus achevée, la plus monstrueuse qui se puisse concevoir. Si Jésus ne dit pas vrai en affirmant que *lui et le Père sont* UN, que *celui qui l'a vu a vu son Père*, ce serait sanctionner l'hypocrisie que de lui continuer notre vénération, et l'on a peine à concevoir l'inconséquence de ceux qui le font mentir sur ce point essentiel et qui le recommandent en même temps à l'estime et à la reconnaissance de l'humanité. Quel orgueil, quelle ambition ne supposerait pas l'usurpation du titre que Jésus-Christ se donne, et n'y aurait-il pas là de quoi ternir à tout jamais la vie d'ailleurs la plus admirable, puisque

ce serait en faire une vie de dissimulation, une série non interrompue de mensonges d'autant plus odieux qu'ils seraient mieux soutenus, et plus habilement combinés! Mais l'ineffable pureté de son caractère et la sainteté de sa vie me sont un sûr garant de la vérité de ses paroles; je crois à tout ce qu'il a dit; je ne puis pas ne pas y croire, sans résister à l'évidence de la preuve morale la plus convaincante, sans tomber en contradiction avec moi-même.

Qu'on y réfléchisse bien : on n'est pas l'esclave d'une passion sans en avoir beaucoup d'autres. Les vices tiennent étroitement l'un à l'autre par des chaînons invisibles, et se corroborent mutuellement. On n'a jamais vu d'homme qui, dominé par une habitude criminelle, ait été pur dans tout le reste de sa conduite. Celui qui a recours au mensonge, soit par orgueil, soit par intérêt, devient facilement injuste; car pour arriver à ses fins, qui sont la satisfaction de ses désirs ambitieux ou de son avarice, il tentera toute espèce de moyens, sans se montrer très-scrupuleux dans le choix qu'il en fera. L'ambition a toujours pour compagne la brigue, les cabales; elle n'existe pas sans jalousie; il faut qu'elle domine; elle se plaît à humilier, et plus le but auquel elle aspire est élevé, plus les ressorts qu'elle fait mouvoir sont énergiques; et il est bien difficile qu'elle ne se trahisse pas dans quelqu'une de ses démarches.

Faisons maintenant l'application de ces principes à Jésus-Christ. Si, comme le soutiennent les incrédules, il n'est pas vrai qu'il soit le Fils de Dieu, ce qu'il n'a cessé de protester, pendant toute sa vie, il faut dire qu'il a été un imposteur, et qu'il s'est rendu coupable d'impiété et de sacrilége, en se faisant passer pour le Fils de Dieu, et en demandant pour sa personne le culte et les hommages qui ne sont dûs qu'au Créateur (1). Mais alors, je le demande, a-t-il pu n'être l'esclave que du mensonge? n'a-t-il pas dû avoir d'autres vices? et s'il les a eus, comment se fait-il qu'ils ne se soient jamais montrés, qu'on ne les ait jamais découverts? comment comprendre que Jésus-Christ soit parvenu à jouer si bien le rôle de la vertu, et d'une vertu si simple, si pure, si candide, au milieu d'une vie aussi publique, aussi agitée que la sienne, jusqu'au dernier moment, sans jamais être démasqué? Il y a dans cette supposition quelque chose qui répugne au sens moral et qui est profondément antipathique à ce sentiment universel de vénération qu'excite le caractère de Jésus-Christ, même chez les hommes qui lui refusent le titre de Fils de Dieu et de Rédempteur du monde. L'école rationaliste (2) l'a bien senti; c'est pourquoi, pour diminuer une partie de l'odieux, qui doit nécessairement peser sur la personne de Jésus-Christ, quand on nie, contre ses propres déclarations, qu'il soit le Fils de Dieu, elle a eu recours au système de l'accommodation.

D'après ce système, Jésus-Christ trouvant parmi ses compatriotes juifs certains préjugés, qu'il n'aurait pas été prudent de heurter de front, a dû les ménager, les admettre, *s'y accommoder*, afin qu'à la faveur de l'ascendant qu'il obtiendrait par ce moyen sur l'esprit de la nation juive, il put parvenir plus sûrement à faire embrasser sa religion. Ainsi les Juifs attendant depuis longtemps le Messie que leur promettaient les prophètes, il était de la sagesse d'un docteur aussi éclairé que Jésus-Christ de profiter de cette circonstance favorable à ses projets et de se donner lui-même pour le Messie promis, sauf à les détromper plus tard, lorsqu'ils auraient cru à sa doctrine.

Mais d'abord nous nions, qu'à l'époque où Jésus parût, les Juifs eussent l'idée d'un Messie *Fils de Dieu*, tel que le Nouveau-Testament nous le fait connaître. Qu'ils attendissent un libérateur puissant, glorieux, c'est ce dont tout le monde convient; mais qu'ils espérassent en un Sauveur égal en puissance et en sagesse à Dieu, possédant la même essence que lui, et ayant droit aux mêmes hommages, c'est ce qu'il faudrait prouver, et c'est ce qu'il est impossible de prouver. Jésus-Christ n'avait donc pas à s'accommoder à une opinion qui n'existait pas.

Nous nions ensuite qu'il se soit jamais accommodé aux erreurs de ses compatriotes; et ici encore nous en appelons au témoignage de l'histoire. Qu'on nous cite un fait qui révèle en Christ la moindre tendance à ménager des erreurs funestes, des préjugés dangereux. Pour nous, en ouvrant au hasard l'Évangile, nous nous faisons fort de montrer, que, toute sa vie, il a lutté, et lutté avec persévérance, contre tous les genres d'erreurs, de superstitions et de préjugés, et que même il n'est tombé victime de la rage de ses persécuteurs que parce qu'il n'a pas répondu à leur attente, que parce qu'il s'est constamment refusé à échanger sa qualité de Messie spirituel contre celle de Messie temporel. Est-ce bien là, demanderons-nous avec confiance, la conduite d'un homme adroit et politique, qui flatte les passions pour les faire servir à l'accomplissement de ses projets?

Qui ne voit enfin qu'appliquer le système de l'accommodation à Jésus Christ, ou dire qu'il a joué le rôle d'un imposteur, c'est intenter contre lui la même accusation sous une forme différente, c'est rabaisser également et ternir son caractère moral? Le mensonge, sous quelque nom qu'on le déguise, ne saurait jamais devenir une arme pour étendre le règne de la vérité. Il répugnera toujours à un être moral d'y avoir recours, même pour défendre la meilleure et la plus juste des causes; d'abord, parce qu'il y a incompatibilité entre l'erreur et la vérité, et que les ténèbres ne peuvent pas devenir auxiliaires de la lumière; ensuite, parce que celui qui aime la vérité a foi à la vérité, et sait que tôt ou tard elle triomphera par une force qui lui est propre et qu'elle n'a besoin d'emprunter à personne. Et, sérieusement, si Jésus s'était donné pour le Messie promis, par accommodation aux idées des Juifs, et s'il avait persisté, pendant trois années et demie, à s'arroger ce titre et cette qualité, mériterait-il encore notre respect et notre confiance, même comme docteur? ne perdrait-il pas à nos yeux toute sa grandeur? pourrions-nous encore l'aimer? Non, et voici la conséquence à laquelle on est forcé de se soumettre : ou bien Jésus Christ a été un être immoral, et alors il faut déchirer, les unes après les autres, toutes les pages de l'Évangile et anéantir les archives dans lesquelles a été déposée l'histoire d'une vie qui a fait l'admiration des siècles, et qui commande encore le respect de l'incrédule moderne; ou bien il a été le plus saint des êtres qui ont vécu sur cette terre, et alors il faut croire qu'il est le Fils de Dieu, puisqu'on ne saurait sans inconséquence supposer, dans un être aussi parfait que lui, l'intention d'avoir voulu tromper. Qu'on tourne et retourne cet argument de toutes les manières, il conduira toujours au même résultat. La vie de Christ et son caractère sont inexplicables par des causes naturelles; et il n'y a que la divinité de sa personne qui puisse donner le mot de cette énigme.

Vous vous scandalisez des miracles rapportés dans les Évangiles, déistes du XIXe siècle! Mais étudiez cette vie surnaturelle du Fils de Marie, et vous verrez qu'elle est le plus grand des miracles, et que, comme telle, elle les explique tous.

(1) Jean XIV, 9, et V, 23.

(2) On appelle ainsi en Allemagne les théologiens qui prétendent que la raison est juge souverain, non seulement des preuves qui établissent la divine origine de la révélation, mais encore de la révélation elle-même, et qui, au moyen d'une critique audacieuse, retranchent de l'Évangile tous les mystères qu'il renferme. Cette école a malheureusement de nombreux disciples en France.

TRADITIONS DE HAWAII

SUR LA MORT DU CAPITAINE COOK.

On ne connaît en général les détails de la mort du capitaine Cook que par la relation du lieutenant King qui l'accompagna dans le voyage où il périt. M. Ellis, qui a fait un séjour prolongé dans les îles Sandwich et en particulier dans l'île de Hawaii, ou Owhyhee, où eut lieu ce terrible événement, s'est appliqué à recueillir tous les souvenirs que les habitans en ont conservés. Il s'est entretenu avec plusieurs vieillards, qui en furent témoins, et il a trouvé que leurs récits concordaient entre eux sur tous les faits essentiels. On sait que Cook avait déjà quitté l'île, mais qu'il fut obligé de relâcher une seconde fois dans la baie de Kearakekua pour réparer un accident survenu à l'un de ses navires, et que c'est alors qu'éclata la mésintelligence qui eut de si cruelles

suites. Voici comment les indigènes racontent la querelle :

« L'étranger n'était pas dans son tort, car nos gens avaient volé sa chaloupe ; il voulut s'emparer de notre roi, l'amener à bord de son vaisseau et l'y retenir jusqu'à ce qu'on la lui eût rendue. *Taraiopu*, notre roi, s'avançait avec *Kapena Kuke* (1) vers le rivage; nos gens, qui savaient ce qui avait eu lieu, l'entourèrent et voulurent l'empêcher de continuer sa route. Sa femme le suppliait aussi de ne pas aller à bord. Pendant qu'il hésitait, un homme arriva en courant de l'autre côté de la baie, et se jeta au milieu de la foule, en criant : « Il y a guerre ! les étrangers ont commencé la guerre; » ils ont tiré d'une chaloupe sur un de nos canots et tué un » chef! » Cette nouvelle irrita vivement quelques-uns des nôtres et effraya les chefs qui craignirent que *Kapena Kuke* ne fît mourir le roi. Nos gens s'armèrent de pierres, de bâtons et de lances. *Kanona*, la reine, pria son mari de ne pas aller plus loin; tous les chefs en firent autant. Le roi s'assit. Le capitaine paraissait agité; il pressait le pas pour remonter dans sa chaloupe, quand un des nôtres l'attaqua avec sa lance. Il se retourna, et blessa avec son fusil à deux coups l'homme qui le frappait. Quelques-uns de nos gens le poursuivirent alors à coups de pierres, ce qui fut vu des siens, qui firent feu sur nous. Le capitaine criait à ses compagnons de cesser le feu; mais ils ne purent l'entendre à cause du bruit. Il paraissait vouloir se retourner de nouveau vers nous pour nous parler, lorsqu'il fut frappé au dos d'un coup de *pahoa* et en même temps transpercé d'un coup de lance; il tomba dans l'eau, ajoutent les indigènes, et ne parla plus. »

Cette version s'accorde parfaitement avec celle du lieutenant King, qui rapporte que « pendant que Cook était tour- » né du côté des indigènes, ils ne se portèrent à aucune » violence, mais que lorsqu'il se fut retourné pour donner » ses ordres aux chaloupes, il fut percé dans le dos et tomba, » le visage dans l'eau. »

M. Ellis demanda aux naturels d'Hawaii ce qui les avait portés à voler la chaloupe, puisqu'ils possédaient eux-mêmes un si grand nombre de canots. Ils répondirent qu'ils ne l'avaient pas prise pour naviguer d'une île à l'autre, leurs canots étant plus commodes et plus faciles à diriger, mais parce qu'ils s'étaient aperçus que les diverses pièces qui la composaient étaient clouées les unes aux autres ; c'est à cause de cela qu'ils volèrent le bateau ; ils le mirent en pièces le lendemain de l'événement, pour faire des hameçons avec les clous. Ils attachent un grand prix aux clous, et quoiqu'ils ne soient pas tombés dans l'étrange erreur des naturels des îles de la Société qui en enfouirent dans la terre, dans l'espoir qu'ils germeraient comme les pommes de terre, ils attachent encore plus de prix aujourd'hui à un clou dont ils peuvent faire un hameçon à leur façon qu'à un hameçon tout fait.

Il paraît au surplus que les insulaires de Hawaii se faisaient d'étranges idées du capitaine Cook. Parmi les rois dont ils ont conservé le souvenir figure un certain *Rono* ou *Orono*, qui tua sa femme dans un accès de colère, mais qui éprouva ensuite un tel désespoir du crime qu'il avait commis qu'il en perdit la raison. Il parcourait l'île en furieux et se jetait sur tous ceux qu'il rencontrait. Quelque temps après, s'étant embarqué dans un canot pour Otahiti, il fut mis au nombre des dieux par ses compatriotes, qui établirent des luttes annuelles en son honneur. Lors de l'arrivée de Cook, ils supposèrent que le dieu *Rono* était revenu; les prêtres ornèrent le capitaine d'une étoffe sacrée dont on ne revêtait que les statues du dieu; ils le conduisirent dans leurs temples et lui sacrifièrent des animaux pour le rendre propice; le peuple se prosterna devant lui dans les villages qu'il traversa. Mais quand, dans la scène que nous avons rapportée, ils virent couler son sang et entendirent ses gémissemens, ils s'écrièrent: « Non, ce n'est pas *Rono*! » Quelques-uns s'imaginèrent cependant encore après sa mort, qu'il se pourrait bien qu'il fut le dieu supposé, et ils s'attendaient à le voir reparaître au milieu d'eux. On arracha la chair de dessus ses os, et on la brûla, comme on a coutume de le faire pour les chefs après leur mort. Une partie de ses os fût plus tard remise au capitaine Clarke; mais les chefs qui s'étaient emparés des autres refusèrent de les rendre, malgré les ordres du roi; croyant posséder les ossemens d'un dieu, ils les déposèrent dans le temple dédié à *Rono*, à l'autre extrémité de l'île. On leur y rendit des honneurs religieux ; chaque année, les prêtres les portaient en procession dans d'autres temples ou même quelquefois tout autour de l'île, pour recueillir les offrandes du peuple pour le culte du dieu *Rono*. On les conservait dans une corbeille d'osier, ornée de plumes rouges, dont les naturels font beaucoup de cas.

(1) Les naturels prononcent ainsi le nom du capitaine Cook.

M. Ellis a fait d'inutiles efforts pour découvrir si les ossemens du capitaine Cook existent encore et, dans ce cas, quel est le lieu où ils sont cachés aujourd'hui; les naturels s'accordent tous à dire qu'ils étaient autrefois sous la garde des prêtres de *Rono*; mais leurs réponses sur ce qu'ils sont devenus depuis l'abolition de l'idolâtrie dans l'île de Hawaii, en 1819, sont peu satisfaisantes; ils paraissent éviter ce sujet de conversation. Il est probable cependant qu'ils furent à cette époque, où le culte de *Rono* cessa, de même que celui de tous les autres dieux, confiés à la garde de quelque chef ou déposés par les prêtres dans quelque caverne dont ils ne confièrent le secret à personne. Les naturels rendirent aussi un culte à divers objets que les gens de l'équipage avaient laissés dans l'île: on remarque dans le nombre un traîneau, qui fut adoré sous le nom d'*Opaitauarii*

On est généralement d'accord sur le lieu où le capitaine fut tué. M. Ellis y alla plusieurs fois, et quoiqu'il eût à chaque excursion qu'il y fit des guides différens, ils lui indiquèrent tous la même place. Plusieurs cocotiers croissent près du rivage ; on lui en fit remarquer deux qui portaient encore les traces des balles qui les avaient traversés, lorsque les Anglais firent feu des chaloupes. En 1825, lord Byron a élevé un monument en lave du volcan d'Hawaii à la mémoire du célèbre marin qui, un demi-siècle avant, l'avait précédé dans ces mers.

Qui n'apprendrait avec intérêt que les îles Sandwich, dont la découverte est due au plus illustre des navigateurs modernes, présentent aujourd'hui un tout autre aspect qu'à l'époque où Cook reconnut leur existence? Depuis 1779 où il y périt, jusqu'en 1820 où les chrétiens d'Amérique y envoyèrent des missionnaires, elles n'ont été que rarement visitées; mais alors commença pour ces îles une ère nouvelle. Par une de ces coïncidences qu'on ne peut attribuer qu'à la Providence divine, l'idolâtrie y fut abolie par le roi *Rihoriho* dans le temps même où les missionnaires étaient en route pour y porter l'Évangile, de sorte qu'en y arrivant ils reconnurent que Dieu leur avait frayé les voies et avait renversé un obstacle immense, contre lequel leurs travaux auraient peut-être pendant long-temps été infructueux. Quoique *Rihoriho* fût encouragé dans la réforme qu'il accomplit par ce qu'il avait appris du renversement des idoles d'Otahiti, il n'était cependant guidé dans sa conduite que par des motifs personnels. Il voulait diminuer l'influence des prêtres, être dispensé des frais énormes qu'exigeait le culte des idoles, et surtout améliorer le sort de ses femmes, qui, comme toutes les personnes de leur sexe, étaient, d'après les idées religieuses des îles Sandwich, dans un état d'infériorité très marqué, tellement qu'il leur était défendu de prendre leurs repas avec les hommes, et même de faire cuire leurs provisions au même feu qu'eux; elles devaient aussi se contenter d'une nourriture beaucoup plus grossière que leurs maris. En 1819, *Rihoriho* réunit les principaux chefs à un grand festin ; il envoya dans la salle où les femmes étaient rassemblées les mêts recherchés qui leur étaient interdits et, à la surprise des convives qui n'étaient pas dans le secret, il alla se mettre à table avec elles, violant ainsi la loi du *tabou* et narguant les dieux, auxquels il déclara qu'on ne rendrait plus de culte dans ses états, et dont il fit brûler les temples. *Hevaheva*, grand-prêtre du dieu de la guerre, abdiqua sa charge ; mais d'autres prêtres de Hawaii se rallièrent autour de *Kakuaokalani*, l'un des chefs, qui voulut combattre en faveur de l'idolâtrie. Il fut défait et tué dans une grande bataille, et *Rihoriho* put réaliser tous ses plans.

C'est dans ces circonstances extraordinaires que les premiers missionnaires américains arrivèrent à Hawaii. Quelle ne fut pas leur surprise en apprenant ce que Dieu avait opéré dans cette île pendant leur traversée! Ils s'apperçurent cependant bientôt que le changement n'était pas en

réalité aussi grand qu'il pouvait le paraître au premier abord. La plupart des naturels n'avaient pas renoncé à leur culte par une conviction raisonnée et sincère de la folie et de l'abomination de l'idolâtrie; ils avaient seulement cédé à l'autorité du roi et à cette fureur de destruction qui s'empare si aisément de la populace; un grand nombre avaient soustrait leurs idoles aux recherches, et les adoraient en secret. Le roi lui-même ne parut pas voir avec plaisir l'arrivée des missionnaires; il ne leur accorda pas sans difficulté l'autorisation de s'établir dans ses États. Cependant, après qu'il eut eu le temps de s'assurer des intentions de ces hommes excellens, il consentit à écouter leurs instructions. Ses sujets imitèrent son exemple, et aujourd'hui, quoique douze ans ne se soient pas encore écoulés depuis le moment où débarquèrent dans ces îles les premiers députés du christianisme, leurs habitans ont abandonné le culte des idoles, non plus par crainte du prince qui les gouverne, mais parce que leur cœur a accueilli les vérités de l'Évangile; des Églises chrétiennes s'élèvent dans tous les lieux dont la population est considérable; des écoles ont été ouvertes et sont suivies par plus de 50,000 enfans ou adultes; leur langue a passé, par les soins des missionnaires, du rang obscur de langue seulement parlée, au rang supérieur de langue écrite; près de la moitié du Nouveau-Testament a été imprimée dans cette langue à peine formée; la vie sociale, fondée sur les bonnes mœurs, a remplacé les habitudes de la vie sauvage, et ce peuple prend vraiment rang parmi les nations. Il a un gouvernement régulier, dont le roi *Tamehameha* est aujourd'hui le chef, des lois et des institutions, propres à assurer son bonheur.

Les naturels ne peuvent encore aujourd'hui songer sans tristesse au malheureux sort du capitaine Cook. M. Ellis ayant un jour montré à plusieurs chefs qui étaient venus le voir, les gravures qui accompagnent l'édition in-folio des voyages de Cook, ils parurent extrêmement émus lorsqu'il leur fit voir celle qui représente sa mort. *Karaimoku*, l'un d'eux, s'essuya plusieurs fois les yeux, qui se remplissaient toujours de nouveau de larmes. Quand ils surent que des missionnaires s'étaient fixés dans les îles de la Société longtemps avant qu'il n'en fut venu dans les îles Sandwich, ils demandèrent si c'était parce qu'ils avaient tué le capitaine Cook qu'on ne les avait pas visités plus tôt.

Une station missionnaire a été fondée dans le village de la baie de Kearakekua où Cook périt; une église et une école sont bâties sur le rivage, presque à l'endroit même où il succomba sous les coups de ses assassins. *Naihe*, chef de ce village, et *Kapiolani* son épouse, sont tous deux convertis au christianisme. *Kapiolani* est l'une des femmes les plus distinguées de ces îles; on peut dire qu'elle est le premier écrivain dont elles puissent se glorifier; car elle travaille à une histoire de sa vie et de son temps qui est déjà fort avancée; sa maison est bâtie à l'européenne, et l'on a peine à se persuader que les maîtres qui l'habitent n'étaient, il y a quelques années, que de misérables sauvages.

Un voyageur américain, M. Stewart, qui vient de publier le récit de son voyage dans la mer du Sud, a vu, dans ce village, *Kanona*, veuve du roi *Taraiopu*, qui régnait à Hawaii, lorsque Cook fut tué, et dont le roi actuel est l'arrière petit-fils. C'est une femme de haute stature; son air est vénérable; ses traits expriment la bonté; ses cheveux sont d'une blancheur éclatante; elle paraît être âgée d'environ quatre-vingts ans, quoiqu'on assure qu'elle n'a pas cet âge. *Kanona*, qui fut témoin du malheureux sort de l'illustre marin qui a découvert ces îles, a vécu assez longtemps pour entendre prêcher la bonne nouvelle du salut dans sa patrie; bien plus, elle a accueilli les promesses de l'Évangile dans sa propre âme, et ayant éprouvé cette conversion du cœur que produit le Saint-Esprit, elle est devenue membre de l'Église chrétienne. Malgré son grand âge, elle a voulu apprendre à lire, et elle ne laisse pas passer un seul jour sans lire quelqu'une des parties de la Bible traduites dans sa langue natale par les missionnaires.

Quel contraste entre la première scène que nous avons retracée et les faits que nous venons de rapporter! Et cependant, ces faits eux-mêmes ne donnent qu'une idée très-imparfaite de la révolution opérée dans la condition morale, intellectuelle et sociale des habitans des îles Sandwich. L'Évangile a tout changé, en même temps qu'il changeait l'intérieur des cœurs.

MÉLANGES.

Efforts en faveur de l'abolition de l'esclavage. — M. Clarkson, l'un des hommes qui ont fait les efforts les plus généreux et les plus soutenus pour l'abolition de la traite et de l'esclavage, vient de visiter les principales villes de la côte méridionale de l'Angleterre, dans le but d'y plaider la cause des malheureux nègres des colonies de la Grande-Bretagne et d'y exciter la sympathie en leur faveur. On sait que depuis plusieurs années les chrétiens de ce pays provoquent par des pétitions nombreuses et énergiques une mesure législative qui déclare l'homme libre dans les colonies comme il l'est dans la mère patrie; ils ne peuvent cependant espérer d'obtenir ce résultat que si l'opinion publique les seconde. Dans le but d'éclairer cette opinion si puissante de nos jours, M. Clarkson a tenu des réunions publiques dans les lieux qu'il a parcourus, et y a exposé avec beaucoup de vérité et d'éloquence les maux que souffrent les esclaves et les terribles conséquences morales que l'esclavage a, non seulement pour ceux qui y sont soumis, mais aussi pour les propriétaires des nègres.

Cause singulière de réduction d'une prime d'assurance. — Les journaux ont quelquefois parlé des *Sociétés de Tempérance* formées aux États-Unis, dont les membres prennent l'engagement de renoncer à l'usage des liqueurs fortes. Leur succès a été prodigieux; nous en ferons incessamment connaître les principaux résultats. Nous ne citerons aujourd'hui qu'un seul fait qui s'y rapporte, et que nous empruntons à nos journaux d'Amérique qui viennent de nous parvenir. *L'Albany Argus* rapporte que la *Martha*, de Hudson, capitaine Young, est partie pour la pêche de la baleine dans l'Océan Pacifique. Ce baleinier, approvisionné pour un voyage de dix-huit mois, n'a à bord qu'une très petite quantité de liqueurs, dont on ne se servira que comme remède, s'il en est besoin; la provision ordinaire qu'on emporte pour les voyages entrepris dans le même but est de quinze à vingt barriques. Les Compagnies d'Assurance de New-York et d'Albany ont réduit la prime d'assurance de 5 pour 100, parce que le navire ne sera pas exposé aux risques qui résultent souvent de l'état d'ivresse des équipages. Outre l'économie pécuniaire, quels avantages ne résulteront pas de cette réforme pour la moralité des matelots, qui y ont tous adhéré!

Irrégularité du service de la poste pour les journaux. — Nous recevons de fréquentes réclamations de nos abonnés, qui se plaignent de n'avoir pas reçu tel ou tel numéro du *Semeur*; nous n'en sommes pas surpris, car nous lisons souvent dans les autres feuilles de Paris et des départemens, des plaintes semblables sur l'irrégularité qui règne dans le service de la poste pour les journaux. Il importe de la faire cesser, et nous y contribuerons volontiers pour notre part, en nous concertant à cet égard avec nos confrères; mais pour cela il faut que nous puissions faire valoir les réclamations en forme de ceux qui souffrent de ces négligences. Nous invitons ceux de nos souscripteurs qui sont dans ce cas à nous les adresser *franco* aussitôt qu'un numéro de notre journal ne leur sera pas parvenu. Plus de mille journaux s'impriment aux États-Unis, dont la population n'est pas de quatorze millions, et on les transporte avec une grande régularité, pour moins de deux sous, sur tous les points de cette immense contrée, à une distance souvent aussi grande que l'est celle de Naples à Saint-Pétersbourg, et cela à travers un pays où beaucoup de routes sont nouvellement construites et où les frais sont nécessairement très-considérables. Nous ne voyons pas pourquoi on n'en ferait pas autant en France où l'on lit moins de journaux qu'en Amérique, quoique la population soit plus forte, et où l'on a, ce semble, beaucoup de difficultés de moins et de facilités de plus. Remarquons en outre que les journaux américains ne sont pas assujettis à un droit de timbre.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 21. 25 JANVIER 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année. 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

AN APPEAL TO THE PATRIOT AND CHRISTIAN ON THE IMPORTANCE OF THE GOSPEL TO THE WELL BEING AND PERPETUITY OF OUR FREE INSTITUTIONS.

Appel aux amis de la patrie et du christianisme sur l'importance de l'Evangile pour la prospérité et la perpétuité de nos institutions libres; par le docteur BROWNLEE. New-York, 1831.

Pendant que le *Semeur* publiait un appel aux hommes droits et éclairés des différens partis politiques, le docteur Brownlee faisait paraître aux Etats-Unis un ouvrage sur le même sujet. Sa brochure vient de nous parvenir, et nous croyons devoir en présenter une courte analyse à nos lecteurs. Les réflexions et les faits contenus dans cet écrit méritent une attention d'autant plus sérieuse que l'auteur les a tracés au milieu d'un peuple qui jouit, depuis un demi-siècle, de la double influence du christianisme et de la liberté. Nous résumerons cette brochure, en laissant parler, autant que possible, l'auteur lui-même.

Trois maximes fondamentales sont développées par le docteur Brownlee:

Point de libertés réelles sans vertus civiques et morales;

Point de vertus civiques et morales sans la piété chrétienne;

Point de piété chrétienne sans la prédication de l'Evangile, sans l'observation du dimanche, et sans l'emploi des autres moyens d'*évangélisation* indiqués dans la Parole de Dieu.

I. Qu'il puisse exister un gouvernement et des formes sociales en dehors du Christianisme, c'est ce que nous ne contestons pas; mais la question est de savoir si ce gouvernement ne serait pas beaucoup plus solidement établi et ces formes plus libérales chez un peuple de chrétiens.

On nous accordera d'abord que des principes de moralité sont absolument nécessaires dans un pays libre, soit pour les gouvernans, soit pour les gouvernés.

Que pourrait-on attendre des hommes chargés de fonctions législatives, s'ils n'avaient point de vertu? Ils feraient des lois, non dans l'intérêt général, mais dans l'intérêt particulier de leur ambition et de leur coterie. Dépouillez nos législateurs de tout principe moral, de tout sentiment de conscience, de toute crainte de Dieu, et vous y trouverez une nouvelle Convention.

Que faudrait-il également attendre des hommes revêtus du pouvoir judiciaire ou exécutif, s'ils n'avaient point de moralité? Au lieu d'être les premiers défenseurs de l'ordre social, ils en seraient les premiers ennemis; au lieu d'être les pères du peuple, ils en deviendraient les corrupteurs et les tyrans. Otez la vertu de l'enceinte des tribunaux, et vous aurez des Laubardemont, des Jeffrie, des Fouquier-Tainville.

Cette observation s'applique avec une égale force aux membres du jury. Le juré prononce sur l'honneur et sur les plus grands intérêts des citoyens. Supposez qu'il soit immoral, accessible à la corruption ou à la peur; supposez qu'il n'ait pas un profond sentiment de la présence et de la justice de Dieu, il ne pourra remplir aucun de ses devoirs.

Et les défenseurs du pays, ceux qui portent les armes pour la protection de tous, seront-ils autre chose que des instrumens passifs du despotisme, ou des prétoriens insolens, s'ils n'ont pas de solides règles de conduite et des principes de vertu?

Un autre objet plus grave encore, la presse, nous montre l'indispensable nécessité de ces mêmes principes. La presse a un pouvoir immense, soit pour le bien, soit pour le mal; elle peut devenir le plus ferme boulevart de la liberté ou le plus dangereux auxiliaire de la licence. Elle peut servir de fanal pour éclairer la marche et les progrès des nations, ou de torche pour incendier tout l'édifice des institutions politiques. C'est l'œil de la société et, selon qu'il veille pour des principes bons ou mauvais, il peut devenir le bienfaiteur ou le corrupteur de l'espèce humaine. Combien n'importe-t-il donc pas que les rédacteurs des journaux soient pénétrés de sentimens vertueux, patriotiques et vraiment religieux?

Le peuple enfin n'a-t-il pas besoin d'avoir une moralité solide et profonde pour maintenir ses droits et ses libertés?

Possédant le pouvoir électif, s'il est ignorant et immoral, il se laissera séduire par l'intrigue et acheter par la fortune. La liberté se transformera en licence, la majesté des cours de justice sera outragée, la sainteté du serment sera foulée aux pieds, les lois seront violées et avilies, l'esprit d'égoïsme et d'insubordination réussira par degrés à tout envahir. La force des baïonnettes sera opposée à la force du peuple; et de ces luttes sans cesse renaissantes, de cette anarchie, surgira enfin un despote qui placera son sceptre de fer sur les débris sanglans de la liberté.

Pour échapper à ces déplorables résultats, il faut qu'il y ait, dans les cœurs de ceux qui gouvernent et de ceux qui obéissent, des principes supérieurs, des maximes fixes de morale, des règles immuables de conduite. Mais comment les répandre dans les masses d'un peuple? Comment leur ouvrir un libre accès chez les millions d'hommes qui composent une nation? Nous répondons: par la piété chrétienne.

II. Tous les autres moyens par lesquels on a voulu produire une vaste régénération morale ont été reconnus impuissans ou insuffisans. Les leçons et les livres des philosophes, utiles sans doute dans une sphère subordonnée, sont incapables de poser un nouveau principe de vie dans le cœur dépravé de l'homme. Les meilleurs argumens demeurent presque toujours stériles dans la pratique, et la raison échoue contre l'aveugle tyrannie des passions. L'expérience l'a prouvé: les efforts humains ne peuvent pas planter dans l'homme ce germe spirituel qui se manifeste par des fruits de sainteté. Dieu seul peut réveiller ceux qui sont morts dans leurs péchés.

Quelle a été l'influence de Socrate et de Platon, de Cicéron et de Sénèque sur les populations de la Grèce et de Rome? Quels sont les bienfaits produits par l'éloquence des moralistes modernes et par les savantes leçons des philanthropes économistes? Quel est enfin le caractère moral d'une grande partie de la jeunesse studieuse, après qu'elle a été imbue de toute la science et de toute la philosophie des écoles? Les systèmes de moralité humaine, on le doit reconnaître, n'ont jamais créé la vie spirituelle, et depuis les temps de Socrate jusqu'à nos jours, ils n'ont produit aucune véritable régénération.

Ce que la morale philosophique ne peut nous donner, le demanderons-nous à la loi civile? la loi ne *moralise* pas; elle a des menaces et des peines; elle punit le crime et le prévient quelquefois, mais elle est incapable de changer le cœur humain.

Il y a d'ailleurs beaucoup de fautes et de vices que la loi ne saurait punir. Ainsi l'avarice, la prodigalité, la licence des mœurs, la vénalité dans les élections sont en dehors de la pénalité légale. Ces vices, par une inviolable loi de notre nature, en entraînent d'autres plus grands, plus funestes pour la chose publique. Et l'État se trouve bientôt conduit sur le bord de l'abîme, sans avoir aucun moyen d'éviter la catastrophe qui le menace.

Ajoutons que la loi civile est impuissante pour inspirer l'amour et la pratique de la vertu. On ne fera jamais sortir d'un Code la reconnaissance, la charité, la fidélité dans les relations conjugales, le pardon des injures, le respect des maximes de la conscience.

Hors de ces deux moyens que reste-t-il? Aura-t-on recours à la terreur? Mais tout ce qui est violent ne dure pas; et que peut faire la terreur pour rendre un peuple moral? Trouve-t-on plus de moralité, plus d'obéissance et de vertu dans les états despotiques? Dégrader l'homme et avilir son caractère, c'est un pauvre moyen de l'améliorer. La force physique oppose une barrière momentanée aux passions, mais elle n'arrache pas la racine qui les fait naître, et leur énergie, long-temps comprimée, n'en devient que plus furieuse, le jour où cette barrière est brisée.

Il faut donc, pour régénérer l'espèce humaine, un moyen plus puissant, plus direct, plus intime que tous ceux qui précèdent. Ce moyen, c'est l'Évangile de Jésus-Christ. Il éveille dans la conscience le sentiment de la présence de Dieu; il donne, par l'intervention supérieure qui l'accompagne, de nouvelles pensées, de nouveaux désirs, un cœur nouveau, une âme, une vie nouvelle à celui qui le reçoit. Il change l'homme faux en homme sincère, l'avare en homme bienfaisant, le vagabond en citoyen laborieux, l'intempérant en homme sobre, le violateur des lois en homme paisible et ami de l'ordre. Et s'il arrive que cette salutaire et sainte influence pénètre dans les masses, elle transforme les élémens de licence, de discorde et de guerre civile en moyens de patriotisme, d'amour, de dévouement et de bien-être public.

L'Évangile chasse les ténèbres qui couvrent l'âme. Il inspire un esprit de liberté pour toutes choses; il appelle chaque homme à réfléchir sur ses droits; il lui communique un sentiment profond de sa dignité personnelle, comme être destiné à l'immortalité; il l'affranchit moralement et socialement; il lui enseigne à vivre dans la tempérance, dans la justice et dans la piété; il lui ordonne enfin de craindre Dieu, d'honorer les magistrats, d'aimer tous les hommes.

L'Évangile n'est pas simplement un système rationnel, ni un assemblage d'inductions, de syllogismes et de conséquences. Il ne se borne pas à dire ce qui est juste, à montrer ce qui est bien; il le fait pratiquer à l'aide de l'Esprit-Saint dont il est l'instrument. C'est de cet Esprit que viennent toutes les grâces qui régénèrent l'âme, toutes les inspirations généreuses, tous les sentimens d'amour, toute la moralité du chrétien. Par lui, on devient capable d'être en bénédiction à sa famille, à son pays, au genre humain tout entier.

Qu'on étende maintenant la série des régénérations individuelles jusqu'à en faire une régénération nationale, il paraîtra évident que l'Évangile doit dissiper l'ignorance, affaiblir le vice, prévenir les crimes, inspirer l'obéissance aux lois, augmenter la force de la justice, produire de bons citoyens. L'antagonisme devient harmonie, la haine amour, l'égoïsme dévouement, et l'esprit de révolte esprit de paix et de soumission. Aussi loin que l'Évangile propage son influence, il unit la grande famille humaine par des liens que le temps ni l'éternité même ne briseront point. L'esprit de l'Évangile est l'amour, et l'amour ne périra jamais.

Tels sont les bienfaits de la piété chrétienne, bienfaits que la Parole de Dieu a promis, que l'histoire a signalés, que l'expérience de chaque jour confirme. Nous demandons maintenant ce qu'on doit faire pour éveiller et répandre cette piété.

III. Ce qui importe avant tout, c'est de donner une éducation chrétienne aux enfans. Si les chefs de famille, pénétrés des saintes obligations qu'ils ont à remplir, s'appliquaient de bonne heure à présenter les vérités évangéliques à l'esprit et au cœur de leurs enfans, s'ils employaient à cette tâche importante beaucoup de zèle, de persévérance et de prières, ils donneraient à leur jeune famille, avec les secours de Dieu, des habitudes de piété, des croyances religieuses; et ces bonnes impressions venant à sortir des cercles domestiques pour se manifester dans le pays, on aurait une race d'hommes éclairés, probes, vertueux, gloire et ornement de leur patrie dans les jours de prospérité, sa force et son appui dans les jours d'infortune!

Il n'importe pas moins, pour propager la foi chrétienne, d'avoir de bons instituteurs. C'est à eux que notre jeunesse, que notre avenir est confié; ce sont eux qui préparent nos législateurs, nos hommes d'état, nos juges, nos magistrats, nos concitoyens. L'instruction nationale ne saurait être ap-

préciée à une trop haute valeur. Que les hommes qui sont chargés d'instruire nos enfans dans les écoles ordinaires et dans les écoles du dimanche couvrent donc le sol du pays et qu'il fassent leur devoir. Les richesses, ni la bravoure militaire, ni l'industrie, ni les conquêtes ne peuvent donner à nos libertés un aussi ferme appui que les instituteurs de la jeunesse.

L'importance de la prédication de l'Évangile doit être également sentie dans le sujet qui nous occupe. Un pasteur fidèle est l'ambassadeur de Christ auprès des sociétés humaines ; il annonce aux hommes la volonté de son Maître; il éveille en eux des sentimens de piété ; il les encourage à la pratique des bonnes œuvres. Il ne se sert point d'armes terrestres; il n'environne point son ministère d'un appareil fastueux ; il ne veut aucune part dans les affaires purement politiques. Il enseigne avec humilité et en même temps avec sévérité les révélations de Dieu; il élève la voix devant les grands et les petits, les maîtres et les serviteurs, et il leur apporte un message de délivrance et de paix, de grâce et de sanctification. Sans la prédication de l'Évangile, sans un ministère de la Parole consciencieux, ferme et fidèle, la piété chrétienne est privée du moyen le plus efficace d'étendre sa bienfaisante influence.

N'oublions pas que tout ce qui précède doit être secondé par l'observation du jour du Seigneur. Ce jour est un puissant levier entre les mains du disciple de Christ, père de famille, instituteur ou pasteur. Il vient au secours de tous les autres moyens d'évangélisation, qui seraient incomplets et souvent stériles sans lui.

S'il n'y avait pas un jour fixe, un *Dimanche* régulièrement établi, comment réunir le peuple pour l'instruction publique? Comment lui donner les conseils, les avertissemens dont il a besoin? On peut dire qu'il n'y a aucune loi humaine quelconque dont les effets soient comparables à cette loi si simple : « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier.»

Le dimanche établit des rapports fraternels entre toutes les classes d'individus; il les unit, en qualité d'êtres responsables et immortels, dans un grand intérêt commun ; il les assemble et les place dans une parfaite égalité en présence du Tout-Puissant. Là, le riche et le pauvre s'entre-rencontrent, joignent leurs prières, implorent les mêmes grâces, se réjouissent des mêmes espérances. Là, l'indigent apprend à mieux connaître sa dignité, le riche sa petitesse, le savant son ignorance, le maître ses devoirs, le serviteur ses droits.

Ce n'est pas tout : l'institution du dimanche est le *seul* moyen que l'on ait pu trouver de communiquer des lumières et de l'instruction à de grandes masses d'individus. Les amis de l'humanité doivent y réfléchir sérieusement.

Enfin, une expérience constante prouve que partout où le jour du Seigneur est fidèlement observé, il établit de la décence dans les manières, de la régularité dans les habitudes ; il répand l'amour de la paix et du bon ordre, augmente la somme des véritables jouissances de toutes les classes de citoyens, et donne à tous et à toutes choses un air de fête et de sérénité.

Si l'espace nous permettait d'invoquer le temoignage des faits historiques, nos réflexions en recevraient une nouvelle évidence.

Parcourez les registres des prisons de Londres, écoutez les récits naïfs des criminels condamnés par nos cours de justice, vous verrez que le premier pas qui entraîna ces malheureux dans la carrière du crime, ce fut l'oubli des instructions chrétiennes qu'ils avaient reçues de leurs parens, le mépris de la maison de Dieu, la profanation du dimanche. Quels sont les états de l'Union où il se commet le moins de crimes? Quels sont les districts où l'on rencontre le plus de citoyens éclairés et vertueux? Toujours et partout ce sont les états et les districts où la prédication, l'observation du jour du Seigneur et les autres modes d'évangélisation sont le plus fidèlement accomplis. Dans quelles parties de l'Union se commet-il le plus grand nombre de crimes et de délits? Toujours là où il y a peu de piété, peu de pasteurs, peu d'écoles chrétiennes, peu de respect pour le dimanche. On pourrait appliquer ces remarques, non seulement à chaque contrée, mais à chaque village, à chaque rue, à chaque famille, à chaque individu. Bannissez de cette heureuse république l'Évangile, le ministère sacré, le dimanche; remplacez tout cela par l'irréligion ou par les superstitions monacales ; et cette contrée perdra bientôt ses libertés, son bonheur ; et elle tombera au niveau de l'Espagne ou de l'Amérique du Sud!

Au temps de la guerre d'indépendance, la nation américaine comptait une nombreuse classe d'hommes qui étaient animés de sentimens larges et généreux, qui pratiquaient les principes de morale, parce qu'ils avaient reçu une éducation chrétienne et adopté les dogmes de notre sainte religion. Leur patriotisme, leur amour de la liberté, leur dévouement furent en exacte proportion avec leur foi religieuse. Mais si cette classe d'hommes avait été aussi ignorante, aussi superstitieuse que les populations du Mexique et des autres états du Sud, ils auraient souillé leur glorieuse émancipation par des révoltes et des massacres, et ils seraient bientôt retombés sous leur ancien joug ou sous le sabre d'un despote.

La Grande-Bretagne peut citer des époques où son peuple a montré le plus grand zèle pour la défense de ses libertés contre les empiétemens de la tyrannie. Ces combats politiques obtinrent toujours un succès proportionné à l'impulsion religieuse, à la piété qui régnait dans le pays. Sous la restauration des Stuarts, ce furent les Chrétiens les plus zélés qui soutinrent avec le plus d'énergie la lutte soulevée entre les partisans de la liberté et les fanatiques apologistes du droit divin et de la monarchie absolue. Charles II et sa cour ne parvinrent jamais à corrompre ni à effrayer ces intrépides défenseurs des droits de la nation.

A ces faits historiques, nous pourrions opposer le contraste des peuples qui sont demeurés ou retombés sous la tyrannie, parce qu'ils ne connaissaient point l'Evangile. Nous pourrions aussi rappeler ces hideuses et sanglantes saturnales qui ont signalé le règne de l'athéisme. Mais ce que nous avons dit doit suffire pour montrer aux esprits les plus prévenus, la salutaire influence du Christianisme sur le bien-être des nations et sur le maintien de leurs liberté politiques.

Il suit de là que les amis éclairés de leur patrie doivent consacrer tous leurs moyens, employer toutes leurs forces à répandre l'Evangile et à soutenir les institutions religieuses qui en sont l'appui. C'est pour eux le devoir le plus solennel et le plus sacré; nous espérons qu'ils ne failliront pas à l'accomplir.

LÉGISLATION.

I. DES COLONIES, *avant et après la révolution de* 1830, *et observations nouvelles sur le régime qui leur convient; par* L. FABIEN, *mandataire des Français de couleur de la Martinique*; broch. in-8°. Chez Dandely, passage des Panoramas, n. 43. Prix : 2 fr.

II. PATRONÉS OU LIBRES DE SAVANÆ. *Réclamations en leur faveur, par un homme de couleur*; br. in-12. Chez Dezauche, rue du Faub.-Montmartre, n. 11. Prix : 75 c.

Nous avons indiqué, dans un précédent article, les bases du système colonial, fondé tout entier sur la division de la

population en trois castes, dont la caste intermédiaire, celle des hommes de couleur libres, sert à agrandir l'espace qui sépare le blanc du nègre. Les hommes de couleur aspirent à une parfaite égalité avec les blancs; ceux-ci, au contraire, ne veulent renoncer à aucun de leurs anciens privilèges. Il y a donc lutte entre les deux partis. Nous avons lu la plupart des nombreuses brochures que tous deux publient en ce moment où la législature va être appelée à constituer d'une manière définitive le régime des colonies; et il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt d'offrir à nos lecteurs quelques renseignemens sur l'état politique et social de cette classe de nos concitoyens, qui est presque aussi considérable, à la Martinique et à la Guadeloupe, que celle des blancs.

Remarquons d'abord que parmi les hommes de couleur libres, il en est plusieurs milliers auxquels on conteste la liberté à laquelle ils prétendent avoir droit. Le Code Noir de 1685 n'admet point d'intermédiaire entre l'homme libre et l'esclave. Les articles 57 et 59 de ce Code sont positifs à cet égard. Nous allons les transcrire :

Art. 57. « Déclarons l'affranchissement fait dans nos » îles tenir lieu de naissance, et les esclaves affranchis » *n'avoir besoin de nos lettres de naturalité* pour jouir de » l'avantage de nos sujets naturels du royaume, encore » qu'ils soient nés dans les pays étrangers.

Art. 59. « Octroyons aux affranchis les mêmes *droits*, » *privilèges et immunités* dont jouissent les personnes » libres; voulons que le mérite d'une liberté acquise pro- » duise en eux, tant pour leur personne que pour leurs » biens, les mêmes effets que le bonheur de la liberté na- » turelle cause à nos autres sujets. »

Ce Code n'autorise pas les administrateurs coloniaux à intervenir dans les affranchissemens; il donne, au contraire, toute latitude au maître qui veut affranchir son esclave. Ce n'est que plus tard que des réglemens coloniaux et des lettres ministérielles ont conféré aux gouverneurs le pouvoir d'accorder ou de refuser leur adhésion. Ceux-ci exploitant souvent ce pouvoir à leur profit et se faisant payer le consentement dont on avait besoin, il arriva que les maîtres qui voulaient donner la liberté à leurs esclaves, cherchèrent à se soustraire à la taxe illégale qu'on percevait sur leur humanité, et se contentèrent de leur remettre un désistement sous seing-privé ou par acte notarié; les esclaves affranchis de cette manière reçurent le nom de *patronés*. Mais bientôt des réglemens locaux mirent à ce genre d'affranchissement de nombreux obstacles; le gouvernement alla jusqu'à ordonner la saisie de toutes les personnes que l'on pouvait supposer *s'appartenir* et à s'attribuer iniquement le droit de les vendre comme *épaves*; on nomme ainsi les bestiaux égarés dont on ne connaît pas le maître. Il n'y a guères plus de trois ans que le gouvernement colonial vendait encore à son profit les individus déclarés *épaves*, et il a fallu une dépêche ministérielle du 2 mai 1828, pour faire cesser cette ignoble et monstrueuse spéculation.

Mais en s'opposant à ces actes de violence, le gouvernement de la restauration n'a fait qu'une demi-justice; car il n'a pas fixé l'état des malheureux qu'il défendait de rejeter dans l'esclavage. Celui qui lui a succédé en 1830 a institué la classe des *patronés, ou libres de savane*, qui, jusque là, n'avait eu aucun caractère légal. Cette classe comprend :

1° Les individus à qui leurs maîtres ont donné la liberté et qui n'ont pas obtenu du gouvernement la patente ou le titre de manumission;

2° Ceux qui, étant nés dans la colonie, ont été dans les colonies étrangères, où ils se sont procuré des patentes de liberté, qu'on leur refusait dans leur pays;

3° Ceux qui ont été dans les pays étrangers avec leurs maîtres, et y ont été affranchis pour leurs bons services;

4° Ceux qui ont obtenu des patentes de liberté du général Rochambeau, et qui n'ont pas pu faire ratifier leur titre par le général Villaret-Joyeuse;

5° Tous les descendans des femmes patronées, car le système colonial veut que, dans cette classe, les enfans suivent la condition de leur mère.

Ainsi, il ne suffit pas aujourd'hui qu'un maître ait donné la liberté à son esclave, il ne suffit pas non plus que l'esclave ait payé sa rançon pour que ses fers soient brisés; il faut encore que le gouvernement confirme la liberté, et jusqu'ici il ne l'a fait que partiellement et dans un nombre de cas très limité. M. le Ministre de la Marine a déclaré à la Chambre des Députés que plus de 8000 patronés réclament leur patente de liberté; la plupart d'entre eux ne sont pas dépourvus de moyens d'existence, comme le disent ceux qui veulent perpétuer l'esclavage; il en est beaucoup, au contraire, qui n'attendent que la régularisation de leurs titres pour se marier et pour élever des établissemens dans les colonies; eh bien! par les difficultés qu'on leur oppose, et l'arbitraire dont on use envers eux, on les retient dans un état d'ilotisme pire, à quelques égards, que l'esclavage même, puisque l'esclave a la protection de son maître, tandis que le patroné n'a ni celle d'un maître, ni celle des lois coloniales. « Il n'est pas libre, dit M. Fabien, et il n'a » pas de maître; il n'est pas esclave et il n'est pas citoyen; » il est soldat et il n'a pas de patrie. » La loi sur l'état des personnes ne sera complète, elle ne répondra aux justes réclamations des hommes de couleur que lorsqu'elle reconnaîtra libres tous les individus qui jouissent de la liberté de fait, lorsqu'elle dira que la volonté du maître suffit pour rendre la liberté à son esclave, et que, comme le propose M. Bissette, dans un mémoire qu'il vient d'adresser au Ministre de la Marine et des Colonies, elle accordera à tout esclave la faculté de se racheter, en payant sa propre valeur à son maître, d'après un tarif basé sur le montant de l'acquisition première, et où la somme nécessaire au rachat décroîtra proportionnellement à chaque année d'esclavage. La loi sera alors complète, disons-nous, mais seulement si on la considère comme mesure transitoire, en attendant que le moment soit venu où un grand acte législatif que nous réclamons de tous nos vœux, déclarera l'esclavage entièrement et à jamais aboli.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la classe des patronés; elle est la plus malheureuse en effet, et elle a par là le plus de droits à notre sollicitude. Les hommes de couleur, dont on ne conteste pas l'état de liberté, méritent cependant aussi, par les vexations qu'ils éprouvent et l'infériorité dans laquelle on veut les retenir, que nous plaidions leur cause. Malgré les dénégations des colons, il est constant qu'ils sont encore aujourd'hui exposés à de cruelles humiliations, et que les blancs refusent de leur reconnaître des droits égaux aux leurs. Rien ne peut donner une idée plus exacte de la passion avec laquelle ceux-ci s'entêtent à faire respecter la supériorité qu'ils s'arrogent, que l'adresse qu'ils présentèrent, en 1823, au général Donzelot, alors gouverneur de la Martinique, à l'occasion de la brochure intitulée : *De la situation des hommes de couleur*, qui servit de prétexte aux persécutions exercées contre MM. Bissette, Fabien et Volny. Les habitans, disent-ils dans cette lettre, monument curieux de l'orgueil colonial, « sont prêts à se- » conder de leurs moyens les mesures que votre Excellence » sera dans le cas de prendre pour faire rentrer dans le *rang* » que les lois et ordonnances leur ont assigné ceux qui » veulent s'en écarter. Les blancs ne consentiront *jamais* » à se voir les *égaux* des mulâtres... Ils attribuent ce qui » arrive aux idées *négrophiles* et à la conduite de plusieurs

ersonnes qui entourent votre Excellence, et qui se sont tiré l'*animadversion* de la colonie. Les habitans de la Martinique sont décidés à *maintenir et à défendre, à quel ue prix que ce soit*, l'état *actuel* de la législation, et à ne mais laisser porter *aucune* atteinte aux *réglemens colo-iaux*. Si le gouvernement avait un jour le projet d'y ire *quelque changement*.... nous sommes fermement ésolus de n'admettre *aucune* modification... Pour peu u'on s'en écarte, l'édifice colonial est attaqué, et les bitans ayant pris la ferme résolution de se *défendre*, ils succombent, la colonie sera *perdue pour la France*. » 'esprit qui règne dans cette pièce se retrouve encore entier aux colonies, et l'on comprend, après l'avoir cette exclamation de M. Bissette : « Nos oppresseurs it décidé que le temps, au lieu d'avancer, rétrograderait our nous ; que leur système serait fortifié, au lieu d'être louci! » Aujourd'hui, comme en 1823, les colons accu-les hommes de couleur libres d'une *conspiration mo-et permanente*, et ceux-ci reprochent aux colons d'in-ibrables et insupportables violences. Aussi ne sommes s pas surpris d'apprendre qu'à la Martinique, à la Gua-upe et à Marie Galante, les partis sont en présence les des autres, et qu'ils peuvent en venir aux mains à cha-instant. Les brochures que nous avons sous les yeux con-nent une foule de faits qui montrent jusqu'où va la haine sépare les deux castes. Nous n'en citerons qu'un petit abre.

usqu'à ces derniers temps, des cautionnemens de retour ent exigés des hommes de couleur libres pour obtenir la ur de passer en France et souvent cette faveur n'étai accordée. Cette mesure tyrannique, qui remonte à l'an 1737, subsistait encore à l'époque de la révolution de 0, et le sieur Hyppolite, auquel on l'avait appliquée, actuellement en réclamation pour obtenir le rembour-ent d'une somme de mille francs qu'on a fait payer à ce-qui l'avait cautionné à la Martinique.

ors de l'arrivée de l'amiral Dupotet à la Martinique, les mes de couleur de cette île ont demandé et n'ont cessé emander depuis, que les élections des sous-officiers et ciers de la garde nationale fussent faites par les gardes onaux eux-mêmes, ou autrement, que le gouverneur en nmât parmi les hommes de couleur. M. Dupotet crut de-en référer à M. Vatable, gouverneur et créole de la deloupe, et celui-ci lui répondit que les colons ne con-iraient jamais à ce que des hommes de couleur fussent ciers. L'amiral céda à cette influence et donna des grades i si grand nombre de blancs que, s'il recevait aujourd'hui dre d'élire des hommes de couleur, il serait forcé de ré-dre que la chose est impossible, parce qu'il y a déjà trop fficiers.

I. Duquesne, lieutenant de juge au Port-Royal de la rtinique, et M. Boitel, secrétaire archiviste du conseil vé, ayant reçu à dîner, les 29 et 31 juillet 1831, plusieurs mmes de couleur recommandables, afin de consacrer par acte le principe de fusion qui devrait être la base du tème colonial, ces deux modestes réunions mirent toute colonie en rumeur. On cita MM. Duquesne et Boitel de-nt le conseil privé, qui décida qu'ils cesseraient immé-itement leurs fonctions. Ils ont dû quitter l'île et sont en moment en France. Ils se sont empressés de faire con-tre au ministre ce qui s'est passé. Mais quel a été le ré-tat de cette communication? Au lieu de confirmer M. quesne dans ses fonctions, le gouvernement l'a envoyé à hiviers, et il a supprimé la place de secrétaire-archiviste, cupée par M. Boitel.

Félix Félicien, faisant son service dans la compagnie de peurs-pompiers à Saint-Pierre-Martinique, eut une dis-ssion avec un colon blanc, qui fut se plaindre à M. Champ-valier, procureur du roi. Celui-ci fit arrêter Félicien par des gendarmes et le fit conduire à la geôle. Le gouverneur en est instruit par le procureur du roi, et sur leurs ordres, sans jugement, le malheureux sapeur-pompier fut attaché comme un criminel et fouetté aux quatre-piquets(1), comme on fouette les esclaves. Mais ce n'est pas tout encore; il faut que les frais de conduite, de geôle et du bourreau qui a fouetté, soient payés. Alors, mais seulement alors, le procureur du roi reconnaît que Félicien est patroné et qu'il doit être traité comme un homme libre; il ordonne en conséquence au geôlier de faire payer le malheureux sapeur-pompier, avant de le mettre en liberté. Voici le compte acquitté du geôlier :

Compte de frais de geôle du nommé Félicien, lequel est entré le 23 août, après midi.

Entrée et sortie, ou gîte et geôle.	1 fr.	70 c.	13 fr. 55 c.
Prise, d'après la taxe. . . .	5	»	
Correction (29 coups de fouet à nu).	1	35	
Une journée de nourriture comme libre, à 1 fr. 25 c. . . .	1	25	
Cinq journées de nourriture comme esclave, à 85 c. . .	4	25	

Pour acquit,
Signé Monier.

Ainsi Félicien a été fouetté comme esclave et a payé comme homme libre.

Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini, si nous voulions aborder les faits particuliers, tandis que nous n'avons voulu citer que ceux où les autorités coloniales sont intervenues en quelque manière; nous nous sommes limités à ceux-ci, parce qu'il est au pouvoir du gouvernement de faire cesser ces vexations et qu'il lui appartient de ne rien négliger pour favoriser tout ce qui peut affaiblir les préjugés de couleur; puisse l'exemple que nous le conjurons d'exiger des fonctionnaires publics être imité par les colons! Ce n'est qu'ainsi que les colonies pourront échapper à de grands malheurs. Il est peu de faits qui donnent autant que leur histoire de justes idées de l'étendue de cet orgueil qui a jeté de si profondes racines dans le cœur de l'homme et qui ne peut en disparaître que lorsque un autre principe s'en empare : ce principe nouveau c'est celui de la charité, qui est le lien de la perfection (Col. III, 14); ce n'est que par lui que les distinctions d'*esclave* et de *libre*, de *blanc*, de *mulâtre* et de *noir*, cesseront entièrement; il faut se sentir appelés à être membres de la même famille spirituelle pour se soustraire à des préjugés qui trouvent sans cesse de nouveaux alimens dans la nature corrompue de l'homme.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Discours chrétiens, par J.-H. GrandPierre, *Ministre du Saint-Evangile*. 1 vol. in-8° de vij et 115 p. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr. 50 c.

Parmi les exemples de conduite que nous fournit l'Ecriture-Sainte, il en est peu qui aient été plus mal compris que celui de l'apôtre Paul *se faisant*, comme il le dit, *tout à*

(1) On ne se fait pas une idée juste en Europe d'un quatre-piquets. L'homme ou la femme est couché à plat-ventre par terre; ses mains et ses pieds sont attachés à quatre piquets de fer qui tiennent au pavé et qui sont placés à une certaine distance l'un de l'autre. Le patient est étendu sans pouvoir se remuer, et les coups lui sont appliqués avec toute la force du bras : chaque coup emporte la peau, et le sang coule.

tous. On s'en est autorisé pour motiver bien des infidélités, et la chaire chrétienne elle-même, d'où la vérité seule devrait descendre, n'a que trop fréquemment transigé avec l'erreur, sous prétexte de suivre cet exemple. Ce qu'il y a de plus malheureux dans cette fausse imitation de l'un des plus beaux effets de la charité, c'est qu'elle a presque toujours pour cause l'absence d'une foi réelle et le besoin de plaire au monde.

Mais s'il est des ministres de la religion assez malheureux pour parler sous l'inspiration de ce sentiment, et pour n'étudier les dispositions intellectuelles et morales de leur auditoire, qu'en vue de savoir ce qu'il faut dire ou taire pour captiver son suffrage, il en est d'autres et, grâce à Dieu, le nombre s'en accroît chaque jour, qui, dominés uniquement par le besoin de glorifier ce Dieu auquel ils ont cru et de lui gagner l'amour des hommes, savent avec tout le discernement de la charité qui les anime, mettre à profit les dispositions dont nous parlions tout-à-l'heure, aussi bien que les événemens contemporains, pour frayer une voie plus facile aux vérités immuables de l'Evangile éternel. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que la prédication des premiers, de quelque talent qu'elle soit empreinte, finit par lasser le public, tandis que celle des seconds, quelque opposition qu'elle rencontre dans les préjugés et dans les goûts du monde, éveille et captive cependant de plus en plus son attention et son intérêt (1).

Tel est, en effet, le caractère des discours véritablement chrétiens que vient de publier M. GrandPierre. Ecrits pour un auditoire généralement composé de personnes qui appartiennent aux classes éclairées de la société (2), ils réunissent à l'élévation de vues et de style que réclamait cet auditoire, toute la simplicité et toute la fidélité qu'exige, à son tour, et plus impérieusement encore, la sérieuse vocation d'évangéliste. Netteté des idées, lucidité, logique, connaissance parfaite des objections que notre siècle fait contre la révélation chrétienne, juste appréciation des progrès sociaux, des événemens contemporains, de la valeur réelle de la liberté, de l'industrie, de la science et de tous les bienfaits de la civilisation moderne, tels sont les mérites qui recommandent ces discours à l'esprit des lecteurs sérieux; mais un mérite plus grand encore les rendra précieux pour ceux de ces lecteurs dont l'âme est travaillée par le doute et par l'angoisse morale qu'il engendre; c'est la lumière qu'ils trouveront dans ce petit nombre de pages; c'est la chaleur vivifiante dont une foi profonde les a imprégnées.

Cinq discours composent ce petit volume; leurs titres suffiraient déjà pour les recommander à l'intérêt de nos abonnés; les voici : — Les Dogmes chrétiens justifiés aux yeux de la raison—La vraie Liberté.—Les Signes des temps. —Le Chrétien dans les temps de calamité publique.—Quelques caractères de la Morale chrétienne.

Parmi les citations qui présenteraint un grand intérêt, nous choisissons le passage suivant du discours sur *les signes du temps:*

« Il est évident que, quoique en général les masses soient irréligieuses, le levain de l'Évangile qui y a été jeté, pénètre peu à peu ici et là, et que plus d'une âme a déjà éprouvé sa salutaire influence. On commence à se retourner vers les doctrines du salut; des esprits droits, des cœurs sincères en viennent à soupçonner que ce Christianisme antique, qui a créé la civilisation moderne, qui a rendu aux femmes leur rang et leur dignité dans la société, qui a aboli l'esclavage partout où il n'existe plus, et qui tend, de jour en jour d[avantage], à le faire disparaître partout où il existe encore, [qui] a propagé les lumières, répandu l'instruction, donné na[is]sance à toutes les institutions philanthropiques, et qui n'[a] jamais devancé par les progrès de la société, parce qu'il [les] a tous prévus, qu'il les féconde et les sanctifie tous, ils viennent, dis-je, à soupçonner que ce Christianisme pou[r]rait bien renfermer pour la génération actuelle, le sec[ret] de la paix et de la vie; et en dépit *d'une science faus[se]ment ainsi nommée* qui, pour accommoder l'Évangile [au] goût du siècle, le rapetisse et en élague péniblement [les] dogmes qui en sont la sève et la vie (1), en dépit d'une éc[ole] nouvelle qui le calomnie avec haine, parce qu'elle ne [l'a] jamais connu, jamais étudié, les hommes dont nous parl[ons] voient clairement que, si le christianisme est une réalit[é], c'est tel que les apôtres l'ont prêché, tel que l'Église pri[mi]tive l'a cru et pratiqué, tel qu'il est encore vivant en ce[ux] qui le puisent, non dans leur cerveau, mais là où Dieu [l'a] déposé, dans sa Parole.

«Pour féconder ce mouvement religieux, pour fournir [un] aliment vraiment substantiel à ces âmes qui sont avides [de] paix et de lumière, quelle magnifique institution, que ce[lle] de cette Société biblique, qui, après avoir pris naissa[nce] dans un petit canton de l'Angleterre, n'a eu besoin que [de] quelques années, pour embrasser le monde entier et p[our] jeter des racines dans toutes les parties de l'Europe, j[us]qu'en Asie, en Amérique et dans les îles; institution v[rai]ment généreuse, parce qu'elle est confiante en Dieu, et [qui] a juré de ne se reposer que quand elle aurait placé une Bi[ble] dans chaque famille des hommes! Déjà par ses soins, h[uit] millions d'exemplaires de la Parole divine ont été répand[us] en près de 150 langues, dans la plupart desquelles il n'exist[ait] pas de version des Saintes-Écritures (2), avant sa formati[on] et les travaux entrepris nouvellement pour donner le Li[vre] des livres à d'autres peuples, dans la langue desquels il [n'a] pas encore été traduit, feront que dans peu d'années [on] pourra dire, que le commencement de ce siècle a vu [les] oracles de Dieu traduits et imprimés en plus de langues [et] répandus à un plus grand nombre d'exemplaires que d[ans] les dix-huit siècles qui l'ont précédé. Et quel esprit huma[in], quelle imagination d'homme est capable de calculer les [ré]sultats immenses que toutes ces Bibles, données avec [foi] par des hommes qui prient et qui aiment les âmes, doiv[ent] avoir pour notre époque et pour celle qui la suivra? Ca[r la] Bible est dans le monde; elle est lue maintenant par [les] hommes de tous les rangs et de tous les états; elle est m[é]ditée par le pauvre dans son humble demeure, et par [le] riche dans son cabinet; aucune puissance humaine ne p[eut] l'empêcher de produire ses effets : elle les produira infai[lli]blement. Hommes du siècle, nous en appelons à vous; [ex]pliquez-nous ce signe des temps. Dites-nous comment i[l se] fait que cet Évangile, qui a été persécuté par les empere[urs] romains, torturé par les sectes et les hérésies, défiguré [par] les superstitions, mis de côté par l'indifférence et la [tié]deur, dédaigné par la sagesse humaine, injurié et paro[dié] par la philosophie du siècle dernier, et qui, dans ce siè[cle] qui se vante beaucoup plus que tous les autres, de lumiè[res] et de progrès, ne devait pas, selon toutes les apparenc[es], faire fortune, dites-nous comment il se fait qu'il repa[raisse] dans sa simplicité première, qu'il se multiplie à l'infi[ni], qu'il envahit le monde et qu'il est recherché et lu inco[m]parablement davantage que dans tous les autres âges? [Si] vous n'avez aucune solution à nous donner de ce problè[me], nous vous dirons, nous qui croyons à la Parole de Di[eu], que c'est là le commencement de l'accomplissement

(1) Nous avons dit, en parlant de la poésie sacrée, que cette poésie ne se rencontre réellement que dans la plénitude de la foi. Nous pourrions en dire autant de l'éloquence sacrée. Une foi toute biblique, simple et vivante, peut seule être éloquente, et le devient en effet chez le chrétien le moins cultivé. Ce qui ne procède pas de cette source amusera l'esprit, séduira pour un instant l'imagination, effleurera peut-être le cœur, mais ne se saisira jamais de l'âme tout entière.

(2) Celui de la Chapelle chrétienne *non salariée par l'État*, ouverte depuis un an Boulevart des Italiens, galeries de fer. Il y a une prédication dans ce local tous les dimanches, à 10 1/2 h. du matin.

(1) Le néologisme.

(2) Nous n'avons voulu parler ici que des travaux de la Société bibl[ique] britannique et étrangère. Chaque Société biblique du Continent e[t de] l'Amérique a en outre fait son œuvre, et les rapports publiés par [ces] Sociétés renferment des faits du plus haut intérêt, non seulement s[ur le] nombre des Bibles distribuées dans leur sphère particulière, mais en[core] sur les heureux résultats de la lecture de la Parole de vie. On peut se [pro]curer, rue Montorgueil, n° 65, les Rapports et Bulletins de la So[ciété] biblique de Paris.

racles divins qui nous assurent *que la terre sera couverte de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer l'est par les eaux qui le couvrent, que toutes les nations de la terre ont été données en héritage à Christ, et qu'il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds.*

»Car, apprenez le, si vous ne le savez pas encore, ce n'est pas à l'Europe que se sont bornés ces travaux immenses. La charité et la jalousie de l'Église de Christ ont été grandes comme le monde. Six cent millions de payens sont devenus l'objet de sa sollicitude et de ses soins; elle a entendu la voix de son chef, et elle est volée au secours des idolâtres. Aujourd'hui l'habitant du sud de l'Afrique et l'Esquimau du Labrador, l'Indou des bords du Gange et le Malais de l'Océan pacifique, l'Indien de l'Amérique et le nègre des côtes Africaines, le Mahométan, le Juif, entendent proclamer la bonne nouvelle du salut. Ils ont des Bibles dans leur propre langue, des églises, des écoles, des prédicateurs, des instituteurs, des arts, des métiers, des imprimeries, une civilisation (1).

»Les faits que je viens de rappeler sommairement ne sont pas seulement attestés par les hommes que Dieu emploie comme instrumens pour opérer ces heureux changemens, mais encore par des personnes neutres, qui n'ont aucun intérêt humain à les embellir, par des voyageurs qui les ont trouvés sur leur route, sans les chercher et comme par rencontre. Si vous vouliez vous instruire à cet égard, si vous vouliez donner à des lectures graves et intéressantes une partie de ce temps que vous perdez souvent en lectures frivoles, en passe-temps et en démarches de pure convenance, vous seriez bientôt éclairés, et vous vous étonneriez que tant et de si grandes merveilles se passent aujourd'hui dans le monde, sans que vous l'ayez su, sans que vous l'ayez même soupçonné.

»Mais je veux vous accorder que ces révolutions morales et spirituelles qui s'accomplissent dans le cœur et la vie des païens, s'opérant hors de votre horizon, ne peuvent pas vous frapper autant que si vous les aviez sous les yeux. Vous voudriez être témoins oculaires de ces conversions produites par la Parole de Dieu. Que vous êtes inattentifs et distraits! En France, à Paris, parmi vos relations, dans votre famille peut-être, il vous est loisible de contempler les merveilles de la grâce de Dieu dans la régénération des âmes. Car le cœur des hommes a besoin d'être renouvelé parmi nous, comme en Afrique et aux Indes, et l'Évangile qui seul a la puissance de le changer, le change à Paris, comme dans les îles. Et qu'auriez-vous vu, je vous prie, du temps de Jésus-Christ, que vous ne puissiez voir aujourd'hui? Vous est-il permis même de regretter les jours de la chair du Fils de l'homme? Supposez, qu'au lieu de vivre dans la capitale de la France, au XIXe siècle, vous eussiez vécu à Jérusalem ou dans la Galilée, il y a dix-huit cents ans, quel spectacle aurait frappé vos regards? Des aveugles qui recouvraient la vue, des boiteux qui marchaient, des sourds qui entendaient, des morts qui sortaient de leurs tombeaux à la voix du Fils de Dieu, c'est-à-dire, en un mot, plus de miracles opérés sur les corps que dans les âmes, parce que *l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde*, n'ayant pas encore été immolé, l'Esprit Saint qui vivifie les âmes n'avait pas encore été donné, et c'est là sans doute ce que le Sauveur voulait faire comprendre à ses disciples, peu de temps avant de les quitter, lorsqu'il leur disait : *Il vous est avantageux que je m'en aille; car si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra point à vous; mais quand il sera venu, vous ferez de plus grandes choses que celles ci, parce que je m'en vais à mon Père.* Eh bien, aujourd'hui que voyez-vous? Des aveugles spirituels qui recouvrent la vue, des sourds spirituels qui entendent, des paralytiques spirituels qui marchent, des morts spirituels qui ressuscitent; et s'il faut plus de puissance pour guérir une âme et la sauver que pour guérir un corps et lui rendre la santé, reconnaissez à ce signe des temps que Jésus-Christ est ici par son Esprit, par sa grâce, par sa Parole, vivant, agissant, convertissant, régénérant, comme il y a dix-huit siècles, et ne demandez plus où est le royaume de Dieu? Car voici, je vous le dis, que le *royaume de Dieu est au milieu de vous.* »

(1) Le *Journal des Missions évangéliques*, qui paraît tous les mois, rue de l'Oratoire-du-Louvre, n° 6, fait connaître l'histoire des progrès du règne de Dieu parmi les peuples païens.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

COURS D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE, PAR M. JOUFFROY.

M. Jouffroy mérite certainement de prendre rang à la suite de MM. Royer-Collard et Cousin, parmi les hommes qui ont sorti la philosophie française de l'ornière où l'avait engagée l'école de Condillac. Il a contribué pour une bonne part à dégoûter les esprits du matérialisme des physiologistes, et à les ramener à l'étude des faits intellectuels et moraux, en les initiant aux progrès qu'avaient déjà faits dans cette direction les penseurs de l'école écossaise. L'excellente préface placée en tête des *Esquisses de Philosophie Morale de Dugald-Stewart*, et dans laquelle il résume, avec la netteté de pensée et avec la méthode qui caractérisent tout ce qui sort de sa plume, les principes généraux de cette dernière école, a sans aucun doute exercé une action salutaire sur l'intelligence d'une foule de jeunes gens. Celui même qui trace ces lignes se rappelle qu'au temps où il en était encore à débattre dans son esprit les questions du matérialisme et du spiritualisme, il dût à M. Jouffroy, non point une conviction arrêtée et inébranlable, mais une vue plus précise et plus juste des preuves philosophiques qui établissent les deux natures de l'homme; il lisait alors dans l'ancien *Globe*, avec autant de plaisir que d'avidité, les lucides argumentations sur lesquelles le professeur actuel de philosophie établissait l'immatérialité de l'âme par l'indivisibilité du MOI. Mais il doit ajouter qu'il chercha vainement dans ces utiles travaux l'assurance morale dont son âme avait besoin. La philosophie ne lui donna que des opinions, et lui refusa toujours la foi. L'Evangile de Jésus-Christ, grâce à l'action de l'Esprit qui l'a dicté, pût seul convertir pour lui en un fait vivifiant cette immortalité qui n'était encore qu'une *idée* de son esprit et une espérance incertaine de son cœur.

Mais cet Evangile fit plus encore que *de mettre en évidence*, à ses yeux, *la vie et l'immortalité*; car cela ne suffisait pas, et notre conscience nous le dit à tous; il lui révéla ce que nul homme ne pouvait lui apprendre, ce que nulle philosophie ne peut découvrir, savoir ce que devaient être pour lui cette vie et cette immortalité. Pendant ce temps M. Jouffroy, plus entraîné par l'activité et par la portée de son intelligence qu'attentif et initié aux véritables besoins de son âme, a continué à chercher, à la lueur de la raison humaine, une solution complète du problème de notre destination présente et à venir. Or, nous ne voyons pas qu'aujourd'hui, appelé à l'enseignement dans une chaire de la Faculté des Lettres, il apporte rien autre à son auditoire que le même fonds d'*idées* que nous lui connaissions, il y a plusieurs années; c'est qu'il était arrivé sur les limites du champ de la science en matière religieuse, et qu'il n'a pu trouver davantage dans cette sphère bornée; il n'a pu qu'y recueillir quelques formules, quelques classifications scientifiques de plus. Si nous ne savions pas tout ce qu'il y a d'obstacles dans l'homme à l'acceptation de vérités qui l'humilient à tous égards, nous nous étonnerions qu'après tant de vaines tentatives pour obtenir de la raison une parfaite certitude sur notre sort, M. Jouffroy, voyant la révélation sur son chemin, la rejette bien loin de lui, comme il vient de le faire dans une de ses dernières leçons. La manière dont il a traité ce sujet en général, reclame quelques réflexions de notre part. Commençons par résumer la substance de son raisonnement :

« Je n'ai, a-t-il dit, aucune objection à faire contre la
» *possibilité* d'une révélation; mais ceux qui nient la com-
» pétence de la raison humaine sur cette question, soutien-
» nent non seulement la possibilité, mais encore la réalité
» d'une révélation. Or, cette révélation ne peut avoir lieu

» que de deux manières : ou bien je la reçois moi-même » de Dieu ; ou bien je la reçois d'un autre homme qui me » la transmet. Dans le premier cas, cette révélation n'a pu » se faire que par l'introduction de quelques idées nouvelles » dans mon intelligence ; et il faudrait que je reconnusse à » certains signes que ces idées me viennent de Dieu. Et ici, » aussi bien que dans le deuxième cas, c'est la raison qui » est juge; elle est en effet appelée à prononcer sur des » faits, et cela par les procédés qui lui sont propres. Il faut » que la raison justifie d'abord la révélation, pour la rece- » voir ensuite, de sorte que, en dernière analyse, c'est à » notre raison que nous croyons. Ainsi donc ceux qui abais- » sent et détruisent la raison abaissent et détruisent le fon- » dement de toute révélation. . . . .
» . . . . »

Il y a dans cet exposé, que nous croyons d'ailleurs inutile de continuer jusqu'à la fin, une méprise complète sur la révélation : 1° quant à son but; 2° quant à son objet; 3° quant à la manière dont elle s'opère. Et comment en serait-il autrement? pouvons-nous parler d'une chose qui nous est étrangère en des termes plus clairs que cet aveugle-né qui, entendant parler de la couleur rouge et de son éclat, s'écria : « Je comprends maintenant; le rouge est comme le son » de la trompette. » — De même celui qui n'a pas reçu la révélation doit se borner à dire qu'il n'y croit pas, et ne point se hasarder à décrire le rôle que doit jouer la raison humaine dans un fait encore inconnu pour lui.

Si nous étudions la révélation dans son but, nous verrons que ce n'est point à une curiosité scientifique que la Parole de Dieu s'adresse, mais que c'est aux besoins moraux, aux facultés affectives les plus sublimes de notre âme qu'elle vient offrir l'aliment qui leur convient. En tête de ces besoins moraux se trouve 1° celui d'une cause suprême de tout, qui serve de point d'appui immuable à notre faiblesse; 2° le besoin d'une pureté morale et d'une justice tout autrement parfaites que celles que nous sommes capables d'atteindre; 3° enfin, une sorte d'existence que notre court pèlerinage sur la terre est loin de satisfaire.

Appliquée à la solution de ces grands problèmes, la raison la plus puissante ne peut nous arracher complètement au scepticisme... et cependant, toute âme d'homme, qu'elle soit servie par une raison puissante ou par une intelligence bornée, ne peut sans douleur sentir les besoins que nous venons d'énoncer privés d'aliment. Les nourrir, voilà le but de la révélation; son objet, ce sont les dogmes contenus dans la Bible, et qui s'y trouvent, non comme des théories justiciables du raisonnement, mais comme des faits réels racontés avec détail et répondant à chacun des besoins les plus élevés de notre être : c'est un Dieu, créateur tout puissant, un Dieu qui a compté tous les cheveux de nos têtes; c'est l'homme créé d'abord pur, heureux et libre, perdant sa pureté et sa félicité par une désobéissance, ce qui explique l'existence simultanée dans cet être de l'incapacité morale et de la soif de pureté, enfin, c'est un Dieu fait homme prenant sur lui toutes les fautes commises par l'humanité, recevant la malédiction due à ces fautes, et revêtant de sa justice infinie toute âme coupable qui s'applique son sacrifice expiatoire.

Il existe une foule de preuves historiques, géologiques et archéologiques des grands faits qui constituent l'objet de la révélation; et bien certainement ces preuves sont accessibles à la raison humaine, circonstance qui condamne tout homme qui les repousse. Cependant un homme pourrait les connaître toutes sans pour cela avoir reçu la révélation; il faut pour que ce phénomène s'opère, que *l'Esprit de Dieu*, appelé à la fois *l'Esprit de Lumière*, *l'Esprit de Vérité*, *l'Esprit consolateur*, en pénétrant dans une âme, lui fasse voir dans chacun des faits révélés ce qui répond à chacun de ses besoins religieux. La raison peut bien arriver à constater le passage de Jésus sur la terre, et voir en lui l'homme le plus juste, le plus sage, le plus grand, dans toute l'acception de ce mot, qui ait jamais existé, mais ce n'est que par l'Esprit qu'on peut dire que *Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, le Sauveur.*

Quel rôle remplit donc la raison dans le phénomène de la révélation ?... Elle reste témoin d'un fait dont alors elle ne peut douter. Elle reconnaît clairement que ce fait n'est pas le résultat de son action et de sa puissance; mais elle n'est ici ni *abaissée*, ni *détruite*; car elle ne cesse pas d'être souveraine dans son domaine propre, en s'avouant toutefois inférieure à l'influence puissante à laquelle l'âme a obéi.

Or celui dont la raison n'a pas été témoin d'un tel phénomène (et remarquons bien que chacun ne peut l'être que pour soi) peut-il le décrire avec vérité? Cela nous paraît impossible. Nous engageons donc M. Jouffroy, s'il veut rester clair et vrai, à ne dire maintenant rien autre chose sur la révélation que ces mots : *Je ne crois pas à la révélation.* Mais puisse-t-il en même temps sentir que toute sa science psychologique n'appaise pas les besoins de sa nature morale; puisse-t-il, cessant de croire à l'omnipotence de sa raison, chercher une nourriture plus solide auprès de Celui qui lui *révèlera* les paroles de la paix et de la vie éternelle! « Qui connaît ce qui est en l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? De même nul ne connaît ce qui est en Dieu, sinon l'Esprit de Dieu. » (I Cor. II, 11.).

MÉLANGES.

Actes de la police et de l'autorité judiciaire contre les saint-simoniens. — Après avoir prêché et propagé librement leurs doctrines par la parole et par la presse pendant plusieurs années, les Saint-Simoniens ne pouvaient guères s'attendre à l'événement de dimanche. Le procureur du roi est venu en personne et assisté de la force armée, fermer la salle de leurs prédications, au moment où un public nombreux y était réuni; pourquoi attendre ce moment et s'exposer à l'irritation qu'une telle mesure pouvait provoquer, et qu'elle allait provoquer en effet si le prédicateur, M. Barrault, n'en eût arrêté l'explosion par des paroles pacifiques? Mais à supposer qu'on se fut décidé un peu tard, pourquoi, et ceci est bien plus grave, pourquoi cette brusque application de l'art. 291 du code pénal à une assemblée qu'une longue tolérance semblait autoriser, et qui publiait tous ses actes? Les Saint-Simoniens, dans leurs prédications du dimanche, attaquaient, il est vrai, l'ordre social actuel, mais non par des provocations directes à la révolte, au désordre, non par des actes perturbateurs du repos public; ils l'attaquaient par des doctrines d'autant moins dangereuses qu'elles sont plus étranges, et qui, si elles sont fausses, tomberont sans le secours du code, et, si elles sont vraies, triompheront en dépit de lui et de tout autre opposition. L'article 291 est une de ces armes qui ne devraient plus figurer que dans l'histoire de la législation parce qu'employées sans nécessité elles blessent des droits imprescriptibles.

Nous ne dirons rien sur les poursuites dirigées contre MM. Enfantin et Rodrigues, sinon que l'interrogatoire qu'on leur a fait subir est de la dernière insignifiance, et qu'il ne justifie aucune des accusations d'escroquerie qui ont circulé dans le public, accusations qu'on accueille, en général, avec beaucoup trop de facilité. — Au moment où ces poursuites sont survenues, nous nous disposions à rendre compte de quelques brochures saint-simoniennes qui nous révèlent les causes de la scission de la société Bazard-Enfantin. Nous avions des paroles sévères à adresser, à cette occasion, aux chefs de la hiérarchie actuelle; mais nous ne nous sentons pas libres de le faire aussi long-temps qu'ils ont à soutenir des attaques d'un autre genre. Si l'autorité veut servir la doctrine saint-simonienne, elle n'a qu'à la combattre par les moyens coërcitifs; elle verra tout aussitôt les véritables adversaires lui céder le champ de bataille. Mais alors à qui sera la victoire? L'erreur peut triompher des réquisitoires, de la prison et de la force matérielle; elle ne triomphe jamais de la vérité.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 22. 1er FÉVRIER 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année. fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — s lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

HISTOIRE.

CHRISTIANISME ET SON HISTOIRE, DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ÉPOQUE ACTUELLE (1).

Une des idées les plus essentielles et les plus grandes de époque à laquelle nous sommes, qui peut-être ne fait encore que se dessiner légèrement dans beaucoup d'esprits, ais qui deviendra toujours plus la pensée fondamentale ceux qui méditent et qui croient, c'est que dans la nouvelle période qui s'ouvre devant nous, il ne devra plus tant avoir, si je puis ainsi parler, une histoire personnelle, des euples, mais une grande histoire de l'humanité. Notre oque est le point où les nombreux fils, venus de part et autre, se réunissent, et d'où ils ressortent en un seul coreau. Et qu'est-ce que cette période nouvelle, si ce n'est l'accomplissement des destinées du Christianisme? Tandis que uelques philosophes aperçoivent faiblement, depuis hier, uelque chose de cette vaste centralisation des races humaines, le Christianisme, ouvrant les annales d'un peuple ui a crucifié son divin et éternel fondateur, y montre au onde l'annonce de ce grand fait de l'humanité, adressée eux mille ans avant l'ère actuelle au chaldéen Abraham, uand il lui fut dit : « TOUTES LES FAMILLES DE LA TERRE seont bénies en toi ; (2)» et proclamée avec plus de clarté enore, deux cents ans plus tard, par un vieillard mourant, à s fils assemblés autour de sa couche, lorsque jetant un reard prophétique sur leur avenir, et leur annonçant cet Enoyé qui doit sortir du milieu d'eux, il ajoute : « C'est à lui u'appartient L'ASSEMBLÉE DES PEUPLES ; (3) » parole de paix, ue ce personnage mystérieux, lorsqu'il paraît ici-bas, répète ses disciples avec ces expressions plus éclatantes, s'il est posble : « Il y aura UN SEUL TROUPEAU et un seul berger.(4)» Les religions de l'antiquité rendaient impossible cette vaste assemblée des nations. Semblables aux langues de Babel, elles étaient autant de murs, qui séparaient les peuples les uns des autres. C'étaient des dieux nationaux qu'adoraient les tribus de la terre. Ces dieux n'allaient qu'au peuple qui les avait faits. Ils n'avaient plus de points de contact, plus de sympathie, avec une autre nation. Le mensonge a mille faces étranges qui ne se ressemblent pas ; la vérité seule est une, et peut seule unir les races de la terre. L'idée d'un royaume universel de vérité et de sainteté resta étrangère à l'ancien monde, et si quelques sages en eurent un vague et obscur pressentiment, ce ne fut pour eux qu'un idéal, sans qu'il leur fût possible de présumer même ce qui pourrait en faire une réalité. Christ paraît et accomplit aussitôt ce que les religions et les sages du monde n'avaient pas même pu prévoir. Il fonde un royaume spirituel, auquel *tous les peuples* sont appelés. Il renverse, selon l'expression énergique de son Apôtre, les « clôtures », les « parois mitoyennes, » qui séparaient les peuples, et « il réunit les uns et les autres, pour former un corps, *un seul homme nouveau*, devant Dieu (1).» Le Christianisme n'est plus, comme les anciennes religions, une doctrine appropriée à un certain degré de développement des nations; c'est une vérité descendue du ciel sur la terre, qui peut agir à la fois sur les hommes de toute culture et de tout climat. Il apporte à la nature humaine, quels que soient ses aspérités ou les façonnemens divers que les lettres et la philosophie lui aient fait subir, le principe d'une vie nouvelle et vraiment divine. Et c'est cette vie qui doit être à la fois le grand moyen de développement pour tous les peuples et le centre de leur unité. A peine a-t-il paru, que le vrai cosmopolisme commence à exister dans l'univers. Des citoyens de la Judée, du Pont, de la Grèce, de l'Égypte, de Rome, jusqu'à cette heure ennemis les uns des autres, s'embrassent comme des frères. Le Christianisme est cet arbre dont parle l'Écriture et dont « les feuilles guérissent tous les peuples (2). » Il agit à la fois sur les états les plus opposés de la société humaine. Il régénère, il vivifie le monde pourri des Césars, et bientôt

(1) Nous extrayons cet intéressant morceau de la première leçon d'un ours public sur l'histoire de la réformation en Allemagne, que fait en ce oment, à Genève, M. Merle-d'Aubigné. Cette leçon vient d'être publiée us le titre suivant : *Discours sur l'étude de l'histoire du Christianisme son utilité pour l'époque actuelle.* Br. in-8°. Genève, 1832. A Paris, ez Risler, rue de l'Oratoire, n. 6.

(2) Gen. XII, 3. (3) Gen. XLIX, 10. (4) Jean X, 16.

(1) Eph. II. (2) Apoc. XXII.

après il adoucit et civilise les peuples barbares du Nord. Et à l'heure où je parle, il produit les mêmes effets sur le citadin de Londres, de Berlin, de Paris, et sur le sauvage du Groënland, de la Cafrerie et de Sandwich. Le filet est jeté sur toute la terre, et le jour arrivera où une main divine y tiendra captives toutes les races des peuples. Hommes du siècle ! qui avez aperçu que nous sortons de la période des peuples, et entrons dans celle de l'humanité, n'allez pas vous fabriquer une enseigne chétive, pour réunir les nations. Christ est cet étendard dont parle un prophète (1), et autour duquel doivent se grouper les peuples !

Mais si plusieurs des hommes de nos jours saluent, à cette heure, l'aurore d'une réorganisation nouvelle, d'autres, au contraire, n'y voient qu'une époque de dissolution. Et ces deux opinions, opposées en apparence, sont dans un parfait accord ; car pour qu'il y ait réorganisation, il faut qu'il y ait dissolution. Il a été prouvé maintenant que les deux grandes forces de l'homme ne pouvaient résoudre le problème de l'humanité. La hiérarchie l'avait entrepris : elle n'a pu l'accomplir, et la main de fer de Rome a été brisée. La philosophie humaine s'est jetée à sa place et a dit : Je le ferai. Mais la confusion des peuples a augmenté d'une manière épouvantable. Reste la puissance de Dieu, ou le Christianisme, qui déjà, pendant que les puissances humaines essayaient leurs efforts, a posé partout les bases de l'édifice nouveau. Il le fera. — « De nos jours, vous écriez-vous, les hommes marchent au hasard ! Toutes les doctrines de salut pour les peuples sont incertaines.... » — Il est vrai : tout semble aujourd'hui se dissoudre. Mais, ô hommes, écoutez votre maître, un maître âgé de dix-huit siècles, qui a assisté plus d'une fois à la décadence et à l'élévation des peuples, à la décomposition et à la recomposition du monde, qui a été le grand principe organique des nations. Écoutez ce qu'il a été, pour savoir ce qu'il sera, et ce qu'il a fait, pour savoir ce qu'il doit faire. Le Christianisme est autre que les religions des hommes ! Dans celles-ci, c'est l'homme qui donne de la force à la religion ; dans le Christianisme, c'est la religion qui donne de la force à l'homme. C'est quand la république compte ses jours de gloire, que les dieux de Rome brillent du plus grand éclat. Mais que la corruption atteigne la vie domestique, que l'ambition particulière et la vénalité attaquent la vie politique, la religion vermoulue dans ses bases s'abaisse, et disparaît avec elles. Jupiter tombe, et est enseveli sous les ruines de son Capitole. Le Christianisme, au contraire, indépendant de l'homme, demeure ferme lors des chutes des nations (ses annales le témoignent), et renouvelle le monde par sa puissance. Quand toutes les formes sociales de l'humanité sont détruites, comme à l'époque de l'invasion des Barbares, la religion de Jésus-Christ reste debout sur leurs ruines, et sa main répand au milieu du chaos la semence d'où doit croître une humanité nouvelle. Ne craignez pas le triste état où le monde se trouve à cette heure. L'histoire, et en particulier celle que nous devons vous raconter, vous montrera, que c'est lorsque la corruption a le plus étendu dans le monde ses ravages, que la force divine du christianisme, qui n'a pas ses racines dans les entrailles de l'humanité, s'élève avec le plus de pouvoir. L'Esprit de Dieu se meut sur le chaos, et il en fera sortir une nouvelle terre.

Mais il y a plus, l'histoire du Christianisme vous apprendra quelle est la voie qu'il suit pour accomplir sa tâche. Elle vous montrera son action, non pas tant dans une influence continue, mais dans une succession de luttes et de combats. L'essence du Christianisme, c'est le combat avec le monde. Aussi l'Église véritable de Christ a-t-elle paru, dès le commencement, comme « militante » au milieu des peuples. Déjà deux ennemis se sont présentés successivement à elle, et ont été vaincus, bien qu'ils parussent devoir facilement l'écraser. D'abord elle a eu à combattre au-dehors l'idolâtrie et les vices du paganisme. Le paganisme est tombé. Mais à peine cette victoire était-elle remportée, que le mal se précipita dans le sein de l'Église. Pendant que les hommes dormaient, selon la prédiction du divin et éternel fondateur du Christianisme, l'ennemi vint qui « sema de l'ivraie parmi le blé. (1) » Le mal ne cessa de s'accroître. L'Église avait été fondée pour chercher le ciel, et l'on n'y cherchait plus que la terre. Alors l'Église véritable secoua la poussière des morts. Revêtue, comme en un instant, des armes spirituelles que Dieu a faites pour elle, elle commença une guerre d'autant plus terrible qu'elle était intestine. Rome, vigoureusement attaquée, chancela, et la couronne tomba de sa tête : c'est le combat que nous avons à vous raconter. Il reste au Christianisme à remporter une dernière victoire. Un ennemi, qui n'est ni du dehors ni du dedans, comme le furent les deux premiers, ou plutôt qui est en même temps l'un et l'autre, se présente pour soutenir le dernier assaut ; c'est l'esprit incrédule et antichrétien du siècle. Plus puissant, plus terrible encore que les deux premiers adversaires, il jette sur le Christianisme ce regard de dédain que les dieux du Capitole laissèrent tomber un jour sur le citoyen de Tarse, qui paraissait chargé de chaînes à leurs pieds, et que, quinze siècles plus tard, Léon et la cour pompeuse de Médicis, firent pénétrer, en souriant, dans la cellule obscure d'un moine augustin. Disons mieux : l'esprit antichrétien du monde, qui élève maintenant si haut ses bannières, ne soupçonne pas même encore l'ennemi qui doit le renverser et le vaincre. Et cependant il sera vaincu, et le géant redoutable du siècle, qui déshonore le Dieu des batailles rangées d'Israël, frappé au front, tombera, le visage contre terre, sous la pierre de l'ennemi qu'il a méprisé.

Demandera-t-on par quelles armes cette victoire sera remportée? Ici l'histoire du Christianisme vous répondra encore. Elle vous montrera que le Christianisme a déjà opéré deux fois la régénération, au moins partielle, du monde, par les doctrines qui lui sont entièrement propres. Prétendre que le système religieux qui doit amener la grande solution après laquelle tous soupirent, est composé de ces quelques idées générales de religion, qui se retrouvent dans le judaïsme rabbinique, le mahométisme et la philosophie même païenne, est une étrange erreur ; car il est évident que ces idées n'ont amené aucune régénération au milieu des peuples qui les ont connues. C'est dans ce que le Christianisme a de particulier qu'est sa force. Il fait sentir à l'homme le contraste étonnant qui se trouve entre toute sa vie et la loi de la sainteté. Il fait naître en lui le désir d'être délivré d'un état si misérable. Il lui révèle les œuvres magnifiques qu'a accomplies pour l'en sortir, la miséricorde d'un Dieu — la mort de la croix. Il publie une amnistie entière au milieu du monde, par les ordres du Roi du monde. Or, nous maintenons deux choses. La première, que cette nouvelle d'une grâce pleine, d'une parfaite amnistie proclamée sur la terre, cette province rebelle de l'empire du Roi des rois, est seule capable de toucher, de changer les cœurs des hommes, et de les plier, par l'amour, à l'obéissance du Souverain qui les réclame. Dites vous-mêmes, politiques du siècle ! que conseilleriez-vous à un roi pour rétablir la paix et l'obéissance au milieu d'un peuple rebelle? Des catégories, des stipulations, des échafauds? ou une amnistie généreuse et sans réserve, propre à gagner tous les cœurs ? — Et nous maintenons une seconde chose : c'est que la soumission du cœur à Dieu, la puissance inté-

(1) Esaïe, IX.

(1) Matth. XIII, 25.

-ieure du Christianisme, est la seule, à cette heure, qui puisse guérir les peuples malades. Tous les liens sont rompus. L'esprit frondeur et l'égoïsme débordent de toutes parts. Il n'y a que deux moyens pour rétablir l'ordre et la paix au milieu des masses qui se soulèvent et s'agitent : les mesures extérieures et violentes de la compression, ou la puissance intérieure et persuasive du christianisme. Que dis-je? il n'en reste qu'un. Le premier, les peuples ont montré son impuissance. Trois jours ont suffi. Le Christianisme, en détruisant l'égoïsme, et en plaçant dans tous l'amour de Dieu et l'amour des hommes, résoudra seul le problème actuel, et seul établira parmi les nations, avec la liberté, l'ordre et la paix. Ces deux vérités, que la nature des choses nous enseigne, l'histoire nous les confirmera. Elle nous révélera, quant à la première, la puissance inouïe des doctrines chrétiennes. Elle nous prouvera que ces doctrines peuvent accomplir une véritable *palingénésie* de l'humanité. Et quant à la seconde vérité, l'histoire contemporaine elle-même nous instruira. Demandez-lui quelles sont les nations où se trouvent le plus réunis l'ordre et la liberté, la liberté et l'ordre? Et elle vous répondra, en vous indiquant les peuples au milieu desquels l'Évangile est le plus hautement proclamé, le plus universellement cru (1). Mais surtout l'histoire vous montrera que c'est par une puissance qui n'est pas « d'homme, » qu'ont été opérées les régénérations partielles, symboles et avant-coureurs de la régénération universelle que le Christianisme annonce. Dites que cette puissance est Dieu, ou l'Esprit de Dieu, ou même la Providence : peu importe le nom, mais le fait est certain : il est venu quelque chose d'en haut. L'état du monde est tel à cette heure, que quiconque ne croit pas à cette puissance en dehors du monde, doit en désespérer. Mais pour nous, messieurs, rien ne nous effraie. « Que l'on me donne, disait Archimède, un point hors du monde et je l'enlèverai de ses pôles! » Le Christianisme est ce point hors du monde, qui le déplacera un jour tout entier, et le fera tourner sur un axe nouveau de justice et de paix. Il y aura une grande action de l'Esprit de Dieu sur les peuples. Ce sont là les plus antiques promesses. La guerre de Troie venait de finir, et Rome n'était pas encore fondée, lorsqu'au milieu de la nation, à laquelle Dieu avait confié les germes de la religion pour toutes les nations de la terre, retentirent ces mots prophétiques : « L'Esprit sera versé d'en haut, et la paix sera l'effet de la justice. (2) »

Demandez-vous à connaître les obstacles que doit rencontrer ce renouvellement de l'humanité, afin de pouvoir les écarter avec sagesse? — L'histoire du christianisme vous les montrera. Ils ont été les mêmes dans tous les temps. Une sagesse, dirai-je? ou une folie toute terrestre et charnelle, qui se moque des choses divines, et qui voudrait rapetisser Dieu et son règne jusqu'aux étroites dimensions de son compas; un despotisme sacerdotal qui prétend exploiter seul les choses du ciel, qui ne veut entendre parler ni d'examen ni de recherche de la Parole divine, et qui matérialise la religion; un fanatisme qui s'oppose de toutes ses forces à la connaissance de la vérité, qui, ennemi de la liberté, voudrait fermer la bouche à ceux qui la profèrent, qui travaille à soulever l'opinion contre le Christianisme et les chrétiens, quel que soit du reste le nom que ce fanatisme porte, et qu'il s'appelle juif, païen, dominicain, ou faussement philosophique et libéral : tels sont les principaux obstacles que l'histoire du Christianisme vous signale.

Demandez-vous, avec le siècle, des *progrès*, du *mouvement?* L'histoire vous montrera que le Christianisme est la religion des *progrès*, et que c'est par des progrès continuels qu'il appelle l'homme à la liberté et à la gloire des enfans de Dieu. Seulement remarquons bien qu'il est deux sphères, dans lesquelles les progrès peuvent s'opérer : ou dans la religion destinée à renouveler l'homme, ou dans l'homme appelé à être renouvelé. L'homme du siècle place les progrès dans la religion. La religion les place dans l'homme. Le Christianisme, émané tout entier de Dieu, est immuable comme son auteur. Ce qui doit faire des progrès continuels, ô homme! c'est toi-même, c'est cette vaste société chrétienne qu'éclaire la vérité. Le soleil ne se perfectionne pas, mais il perfectionne l'arbuste qui, vivifié par lui, devient un arbre majestueux. Il en est de même du Christianisme et de l'homme. L'Évangile place le but vers lequel la société chrétienne doit tendre, au-delà du voile qui sépare les deux mondes : il l'appelle ainsi à des progrès bien plus immenses que ne le font les systèmes humains, et lui donne une tâche qui ne peut être accomplie que dans l'éternité.

Parlerez-vous de *lumières?* Direz-vous que nous sommes parvenus à un siècle où il y a trop de lumière, pour que le Christianisme triomphe? L'histoire du Christianisme vous montrera qu'il ne craint pas cette lumière, quoique souvent, hélas! elle ne soit pas la véritable. Je ne vous parlerai pas de l'époque actuelle, où il relève la tête avec plus d'énergie que jamais : elle doit être hors de la question. Je ne vous parlerai pas de la Réformation, précédée d'un demi-siècle par les grands événemens qui signalèrent la renaissance des lettres. Nous allons bientôt nous en occuper. Mais voyez ce que l'histoire du Christianisme vous raconte dès ses premières pages. Le siècle d'Auguste, dans lequel Jésus naquit, est l'un des plus brillans de l'espèce humaine. C'est le grand jour que le Christianisme choisit pour paraître. Un système religieux, qui avait duré aussi long-temps que la nation, s'écroulait sous les attaques de la raison du siècle : et c'est à ce moment que le Christianisme se présente, pour être sondé et attaqué de même. Railleries des hommes d'esprit, mouvemens de l'éloquence, guerre plus lente de la philosophie et du savoir, il provoque tout; il supporte le choc, — et rien ne l'ébranle. Bien loin de là, il avance, il amène les pensées captives sous l'obéissance du Dieu qu'il annonce et, triomphateur céleste sur le théâtre de la gloire humaine, il range souvent autour de son char ceux qui ont été d'abord ses plus redoutables ennemis. Le Christianisme est la véritable lumière : il est le soleil qui s'élève au-dessus de toutes les lueurs d'ici-bas. « Je suis la lumière du monde, » dit Jésus-Christ.

» Enfin, le siècle parlera-t-il de l'*avenir?* Ne voudra-t-on donner d'attention à une doctrine, qu'autant qu'elle a de l'*avenir?* — L'avenir, Messieurs, il est au christianisme. Ce n'est pas d'aujourd'hui ni de hier qu'il le réclame, comme les prophètes éphémères de nos jours. Il y a quatre mille ans qu'il l'a dit. Le dix-septième siècle a été celui du passé. Le dix-huitième, celui du présent. Le dix-neuvième est celui de l'avenir : il est donc celui du Christianisme. Les hommes éclairés et sincères ne peuvent pas rester plus longtemps étrangers aux antiques paroles de l'avenir, déposées dans le Livre des peuples. Suivant dans l'histoire l'accomplissement des oracles de Dieu, ils arriveront jusqu'à ceux qui annoncent que « toute la terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel; » que « son séjour ne sera que gloire! (1) » Depuis que les hommes, qui étaient la bouche de Dieu, ont dit ces paroles, tout a marché, et tout marche maintenant vers leur accomplissement glorieux. Le Christianisme est en marche, et il ne reculera pas. Sa tâche est à peine ébauchée, mais il l'achèvera. Il accomplira sur la terre

(1) Voyez sur ce sujet notre Appel aux hommes de l'avenir, dans le n° 3 du *Semeur*, que l'auteur a bien voulu citer.

(2) Esaïe, XXXII.

(1) Esaïe XI.

une grande révolution qui en changera l'existence. Les temps ne sont peut être pas loin, où ses destinées vont se hâter. Une nouvelle histoire commence. Christ ouvre au monde les portes d'un avenir nouveau. L'on entendra un jour « de grandes voix, » comme parle un prophète, qui diront : « Les royaumes du monde sont soumis à notre Seigneur et à son Christ (1). »

(1) Apoc. XI

SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE.

Si l'on recherchait l'origine des divers usages de la vie sociale, on arriverait sans doute à des résultats inattendus sur les changemens qui se sont opérés dans les habitudes et dans les mœurs à la suite de telle ou telle découverte, et l'on aurait lieu d'être surpris de l'immense portée morale qu'ont eue et qu'ont peut-être encore des circonstances, insignifiantes en apparence, auxquelles il faut cependant, si on les examine de près, attribuer une influence plus puissante sur le sort des individus, des familles et des nations que celle exercée par des événemens politiques célèbres et par de violentes secousses sociales.

Qui se serait douté, par exemple, lorsqu'un alchimiste mahometan, tout entier à la recherche d'un dissolvant universel, au moyen duquel il pût opérer la transmutation des métaux, découvrit l'alcohol, des résultats que cette découverte aurait sur la moralité et la prospérité des peuples? Elle ne sortit pas, en effet, du domaine de la philosophie hermétique jusque vers la fin du treizième siècle, où l'on commença, en Italie et en Espagne, à vendre de l'esprit-de-vin, impregné de certaines herbes, comme un remède puissant dans diverses maladies. Un peu plus tard, les Génois tirèrent une liqueur spiritueuse du grain et, la faisant passer pour un spécifique puissant, ils la vendirent, par petites bouteilles, à un prix élevé, sous le nom d'*aqua vitæ* ou d'*eau-de-vie*. On ne la considéra jusqu'au seizième siècle que comme un médicament, et on ne la vendait que chez les apothicaires. Vers cette époque, on eut l'idée d'en fournir aux ouvriers qui travaillaient dans les mines de la Hongrie, comme un préservatif contre les effets du froid et de l'humidité. L'usage s'en introduisit presque en même temps en Irlande ; parmi les ordonnances de Henri VIII, s'en trouve une qui ne permet pas à plus d'un fabricant de liqueur spiritueuse de s'établir dans les villes de son royaume. Sous le règne de Marie, sa fille, un acte du parlement, de 1556, qui la qualifie de « boisson dont il n'est pas bon de boire et de faire usage journellement » défendit même entièrement d'en distiller. Nous voyons cependant, quelques années après, en 1581, les soldats anglais, qui soutenaient la cause de la Hollande dans les Pays-Bas, en boire comme cordial, et c'est de cette époque que date sa fabrication en grand, tant sur le continent qu'en Angleterre.— Dans ce dernier pays, l'usage de la bière prévalut cependant parmi le peuple jusqu'au règne de Guillaume III et de Marie; le gouvernement ayant alors encouragé la distillation par diverses mesures, la consommation des liqueurs spiritueuses devint excessive. Smollet raconte que les détaillans de genièvre, qu'il nomme une mixtion empoisonnée, invitaient les passans, par des écriteaux placés sur le devant de leurs boutiques à s'enivrer pour la bagatelle d'un penny, ajoutant que pour deux pennies ils pouvaient se rendre tout à fait soûls, et qu'on fournirait gratis de la paille à ceux qui seraient dans cet état, pour y reposer jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis. Le gouvernement fut effrayé de ces résultats ; il essaya de mettre de nouveau des entraves à la distillation; mais il n'y réussit que lentement et ce n'est qu'en 1751 que la consommation de la bière, qui avait diminué dans la même proportion que celle du genièvre avait augmenté, s'éleva de rechef au niveau dont elle était descendue. La bière redevint la boisson favorite des ouvriers anglais ; mais les restrictions pour la vente du genièvre ayant été abolies en 1827, l'usage de cette liqueur menace de reprendre le dessus ; la consommation en a augmenté en deux ans de douze millions de gallons (1) ; elle est aujourd'hui de quarante millions de gallons.

Ce n'est qu'après la révolution qui amena l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique, que l'usage des liqueurs fortes commença à se propager dans ce pays. Le gouvernement ayant accordé aux soldats, pendant la durée de la guerre de l'émancipation, une ration d'eau-de-vie par jour, ils rapportèrent dans leurs foyers l'habitude d'en boire, et la communiquèrent à leurs familles et à leurs voisins ; elle ne tarda pas à devenir l'une des plus impérieuses nécessités de la vie dans toute l'étendue des Etats-Unis, et l'on dut bientôt considérer l'ivrognerie comme un vice national dans l'Amérique du Nord. Les choses en vinrent au point qu'avant 1828, soixante-douze millions de gallons de liqueurs spiritueuses suffisaient à peine, dans une seule année, à une population de douze millions d'âmes! Cette quantité paraîtra encore plus effrayante, si l'on se rappelle qu'il résulte des dénombremens faits en 1810 et en 1820, que les femmes et les enfans âgés de moins de 16 ans formaient, à ces deux époques, les trois quarts de la population totale. On pourrait croire cette évaluation exagérée ; elle est cependant le résultat d'un travail fait avec beaucoup de soin par M. Cranch, premier juge du district de Colombie, qui cite beaucoup de faits particuliers à l'appui des résultats généraux auxquels il est arrivé. Il nous apprend, par exemple, qu'à Washington, ville dont la population est de moins de 19,000 âmes, il y a 224 personnes patentées pour la vente des liqueurs spiritueuses; la consommation y est annuellement de 6 1/2 gallons par individu. Des recherches semblables faites en trente trois villes des Etats-Unis, ont donné le même résultat, quant à la consommation.

M. Cranch prouve encore que les Etats-Unis perdent annuellement 94,425,000 dollars par suite de l'intempérance qui y règne. Voici comment il établit son calcul :

	Dollars.
72,000,000 gallons de liqueurs spiritueuses, à 66 ⅔ *cents*..	48,000,000
Il y a aux Etats-Unis 375,000 ivrognes, qui ne gagnent pas les deux tiers de ce qu'ils gagneraient s'ils étaient sobres; perte de cent jours de travail pour chacun d'eux, à o c. par jour.	15,000,000
Il est prouvé que sur 10 ivrognes il en meurt 1 par an, par suite d'intempérance, et que la vie moyenne est raccourcie de 10 ans pour les personnes de cette classe. Il est probable que s'ils avaient été sobres, ils auraient gagné, l'un dans l'autre, outre leurs frais d'entretien, 50 dollars par an; perte du travail, pendant dix ans, de 37,500 hommes, à 50 dollars par an. . . .	18,750,000
Les frais de procédure criminelle sont annuellement, aux Etats-Unis, de 8,007,000 dollars; les trois quarts des crimes qui s'y commettent étant le résultat de l'intempérance, les trois quarts de cette somme doivent être portés en compte; soit.	6,525,000
Les secours accordés aux familles réduites à la pauvreté par suite de l'intempérance du chef	
Report. . . .	88,275,000

(1) La contenance d'un gallon égale à peu près celle de trois litres et demi.

Reporté. . . .	88,275,000
ou de quelques-uns des membres, peuvent être évalués à.	5,700,000
Le nombre des détenus dans les prisons des Etats-Unis est de 12,000; les trois quarts d'entre eux ont été condamnés pour des fautes commises dans un état d'ivresse; les gains de 9,000 détenus, évalués à 50 dollars par an, auraient été de.	450,000
Perte totale pour les Etats-Unis. . . D.	94,425,000

L'évaluation faite en 1815 des maisons et des propriétés de la république américaine s'élevait à 1,771,312,908 dollars; si l'on admet que leur valeur s'est accrue depuis lors dans la même proportion que la population, elle est aujourd'hui de 2,519,009,222 dollars. La perte que le vice de l'ivrognerie ferait éprouver aux Etats-Unis, dans l'espace de trente ans, s'il continuait à être, pendant tout ce temps, aussi dominant qu'il l'était avant 1828, dépasserait donc de 313,740,778 dollars la valeur actuelle de toutes les maisons et propriétés de cette immense contrée! En prenant pour point de départ l'état de choses actuel, et en supposant que l'accroissement probable de la population ne soit pas suivi d'une égale progression dans les effets de l'intempérance, on peut évaluer comme suit quelques-uns de ses résultats, dans le même espace de temps : un million de délits, cinq mille meurtres, un million cent vingt-cinq mille morts prématurées. L'usage des liqueurs fortes produit souvent une disposition à la folie, non-seulement dans ceux qui ont l'habitude de cette boisson, mais encore dans leurs enfans et leurs petits-enfans; il cause toujours un affaiblissement des forces physiques, de la vue et de l'intelligence. Ces effets continueraient aussi à se faire sentir.

Il n'y a que cinq ou six ans que les chrétiens d'Amérique furent frappés des terribles conséquences de ce vice, qui menaçait de saper les fondemens de la prospérité nationale, et dont les résultats, d'après les déclarations de la Parole de Dieu, s'étendent au-delà de la vie présente; ils se sont livrés dès-lors à d'énergiques efforts pour arrêter ses progrès. Excités par la considération que l'évangélisation des Etats-Unis rencontrait, autant que leur prospérité temporelle, d'immenses obstacles dans l'abrutissement produit par l'ivrognerie, ils ont résolu de ne rien négliger pour arrêter ce fléau. Le préjugé que, prises avec modération, les liqueurs spiritueuses sont utiles, peut-être même nécessaires, dans un climat tel que celui de l'Amérique, s'était fort répandu, et, comme beaucoup de personnes, sobres d'ailleurs, s'y conformaient, elles fournissaient involontairement aux intempérans un prétexte, au moyen duquel ils excusaient leur conduite. Les chrétiens établirent donc en principe que contribuer à la prolongation d'un état de choses qui a des résultats tels que ceux que nous avons indiqués est un crime, et que celui-là y contribue, qui ne renonce pas entièrement à l'usage des liqueurs spiritueuses. En 1826, se forma à Boston la *Société Américaine de Tempérance*, dont on ne peut devenir membre qu'en signant l'engagement de s'abstenir entièrement de ces liqueurs, excepté dans les cas de maladie où elles auraient été prescrites par un médecin, membre lui-même d'une Société de Tempérance. Cette société, formée par des hommes recommandables par leur caractère et leur position sociale, a grandi avec une rapidité dont aucune autre institution ne présente d'exemple; ses succès sont d'autant plus remarquables qu'elle n'avait à faire valoir que des considérations religieuses et morales, et qu'elle se proposait de combattre l'une des passions les plus grossières, et qui devait, ce semble, offrir le moins de prise à des motifs de ce genre. On vit cependant bientôt tous les hommes qui avaient à cœur le bonheur de leur patrie se grouper autour d'elle et la seconder de tout leur pouvoir. Les hommes de lois des principales villes publièrent des statistiques des délits et des crimes, dans lesquelles ils faisaient ressortir les fautes commises dans un état d'ivresse; plusieurs académies de médecine se prononcèrent pour la cause de la tempérance; celle du New-Hampshire déclara même que ses membres s'interdiraient à l'avenir l'usage des liqueurs; une résolution semblable fut prise par les avocats de trois comtés; deux journaux, le *National Philanthropist* et le *Journal of Humanity* furent publiés dans le but de propager les principes de la Société; divers écrits populaires, ayant la même tendance, furent répandus à des centaines de milliers d'exemplaires dans tout le pays. Un prix fut fondé pour la solution de cette question : « Est-il permis à un chrétien de faire usage » de liqueurs spiritueuses, ou d'en vendre? » Quarante mémoires furent envoyés au concours; le prix fut remporté par M. Stuart, professeur de littérature à Andover, qui, comme tous les concurrens, à l'exception d'un seul, avait résolu la question négativement. En adoptant ce résultat, la Société de Tempérance s'engageait à faire un appel à la piété et au patriotisme des distillateurs et des marchands de liqueurs, et de leur demander de sacrifier leurs intérêts pécuniaires aux intérêts temporels et éternels de leurs concitoyens. Elle l'a fait, et en cela, comme dans tout le reste de ses travaux, elle a obtenu infiniment plus qu'il n'était humainement possible d'espérer.

Voici quelques-uns des résultats dont elle peut se réjouir, après cinq ans de prières et d'efforts. Il y a aujourd'hui dans dix-neuf États de l'Union des sociétés générales, dont les travaux s'étendent à tout l'État; les États du Maine, d'Alabama, de la Louisiane, de l'Illinois et du Missouri sont les seuls où des sociétés générales n'ont pas encore été formées; il y a en outre en Amérique plus de 3,000 sociétés locales, dont les membres sont au nombre de plus de 300,000; plus de 3,000 de ces membres étaient des ivrognes de profession. L'influence de ces sociétés n'est pas limitée aux personnes qui ont souscrit l'engagement qui leur sert de lien; elle s'étend à une foule d'autres qui, par fausse honte, craignent de se réunir à des associations de ce genre, et qui cependant ont pris la résolution de se conformer au principe que celles-ci travaillent à faire prévaloir. Le secrétaire du département de la guerre a supprimé les rations de liqueur qu'on accordait abusivement aux troupes; il n'a maintenu que celles qu'on leur accorde les jours de service extraordinaire, parce qu'elles sont réglées par une loi. Le secrétaire du département de la marine a autorisé les capitaines des vaisseaux de guerre à accorder un supplément de paie de six *cents* par ration de liqueur aux hommes de l'équipage qui y renonceraient de leur plein gré; on est disposé à croire que les idées de tempérance font des progrès parmi les marins, quand on sait que sur 486 hommes à bord de la frégate *le Brandywine*, 326 ont renoncé à la ration, pour recevoir la paie supplémentaire. La même amélioration se remarque dans la marine marchande: en moins de dix-huit mois, cent cinquante navires, qui n'étaient pas approvisionnés de liqueurs, sont sortis du port de Boston; et il y a maintenant sur mer plus de quatre cents navires qui n'ont pas une seule barrique d'eau-de-vie à bord. On a senti le besoin d'agir aussi sur les jeunes gens et de les mettre en garde contre le vice de l'ivrognerie; on va former en conséquence des sociétés de tempérance dans les 9,063 écoles de district de l'État de New-York, qui sont fréquentées par environ 500,000 élèves. Cet exemple sera sans doute imité dans les autres États. Plus de 1,000 marchands de liqueurs ont renoncé à ce commerce; plus de 100 aubergistes refusent de fournir de la liqueur aux voyageurs, et plus de 1,000 distillateurs ont fermé leurs établis-

semens; quelques-uns y ont été forcés par la diminution de la consommation; d'autres l'ont fait par conviction et ne consentiraient pour rien au monde à les rouvrir. Le président des États-Unis a déclaré publiquement que, dans une vaste étendue de pays qu'il a dernièrement traversée, la consommation de liqueurs fortes a diminué de moitié.

Quelques faits particuliers sont plus frappans encore que ces faits généraux. Une société de tempérance s'est formée dans une ville du Maine, dont la population est de 1000 âmes; on consommait annuellement 10,000 gallons de liqueur, et il y avait dix-sept détaillans patentés dans cette petite ville; aujourd'hui il n'y en a plus un seul et la consommation est réduite à 200 gallons; on y comptait cinquante-trois ivrognes; il n'y en a plus que vingt-neuf, les vingt-quatre autres s'étant complétement corrigés. A Lyme, dans le New-Hampshire, où l'on vendait annuellement 6,000 gallons, on n'en vend plus que 600 dans le même espace de temps. Dans une ville de l'État de Vermont, les personnes qui ont renoncé à l'usage des liqueurs spiritueuses ont économisé 8,000 dollars dans une seule année. Il serait facile de multiplier ces exemples.

L'influence de la Société s'est aussi fait sentir dans les pays étrangers : des sociétés de tempérance se sont formées en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, en Suède et dans plusieurs îles de la Mer du Sud. A Oahu, l'une des îles Sandwich, il y en a une composée de plus de mille membres.

Nous le demandons, à quelle cause faut-il attribuer de tels résultats? Aurait-il suffi de proclamer l'immoralité de l'usage général pour exciter tous ces Américains à renoncer à une habitude qui avait jeté de profondes racines dans les mœurs, pour les faire consentir, non pas seulement à une réforme partielle, mais à une abstinence complète; pour leur persuader de s'élever au-dessus du préjugé et d'affronter le ridicule; pour les engager à travailler au changement de vie de ceux de leurs concitoyens qui étaient tombés le plus bas dans le vice? Non, il aurait peu servi de parler seulement à la raison, de produire des calculs, de dresser des listes statistiques; il a fallu un autre levier, et ce levier, c'est l'Évangile. C'est en en appelant à ses déclarations, c'est en s'occupant à convertir l'homme tout entier, et non pas en se bornant au conseil de renoncer à un vice isolé, qu'on a commencé une réforme morale dont les effets s'étendent de jour en jour, et dont il est impossible d'apprécier les conséquences pour l'Amérique, lorsqu'elle aura atteint ses dernières limites.

RELIGION DE L'INDOSTAN.

PREMIER ARTICLE.

Le caractère d'immobilité qu'on a généralement attribué aux mœurs et aux institutions des Indous est très-sujet à contestation. Et d'abord, rien ne serait plus faux que de se représenter les croyances de ces peuples comme un seul système de théologie. Quoi qu'on en ait dit, ces croyances ont leur histoire, tout aussi pleine de variations et de luttes de tous genres, que celles des Européens, avec cette différence toutefois que, dans l'Inde, les essais de réforme qui furent tentés n'eurent pas pour objet, comme au sein du Christianisme, de rappeler la religion à sa pureté primitive, mais de l'accommoder aux mœurs du temps. En effet, les brahmanistes orthodoxes, qui s'appuient sur les Védas, ne donnent plus ceux des préceptes de ces livres qui contrastent avec les habitudes actuelles comme des préceptes obligatoires de nos jours, alléguant qu'ils ont été destinés à l'âge plus parfait qui a précédé le nôtre. Cette excuse des réformateurs brahmanistes est très digne d'attention. Non seulement elle procède d'une tradition qui confirme le témoignage historique de la Bible sur la chute de l'homme, mais elle contient encore l'aveu de l'impuissance où il se trouve depuis lors de pratiquer une loi qu'il regarde comme bonne.

Parmi les révolutions qu'a subies la religion de l'Inde, les plus remarquables sont les deux grandes hétérodoxies du Bouddhisme et du Djaïnisme. Nous avons trouvé chez les sectateurs de ces deux systèmes religieux, aussi bien que chez ceux qu'on continue à désigner sous le nom de Brahmanistes orthodoxes, des traits si propres à jeter du jour, soit sur la manière presque toujours uniforme, dont l'homme abandonné à ses propres inspirations, dégrade et pervertit les vérités révélées et le culte de la Divinité, soit sur l'origine vraisemblable de quelques doctrines et de quelques institutions dont le Christianisme fut infecté de bonne heure, que nous croyons bien faire d'esquisser ici quelques-uns de ces traits. Nous profiterons pour cela des précieuses instructions que nous offre un travail récemment publié par M. *Bochinger*, sur *la vie contemplative, ascétique et monastique chez les Indous et chez les peuples Bouddhistes* (1).

Commençons par ce qui concerne les croyances brahmaniques.

Les sectateurs de ce système reconnaissent comme sacrés plusieurs livres, qui diffèrent non seulement de titres, mais de doctrine, du moins à beaucoup d'égards. Les plus anciens et les plus révérés sont les quatre *Védas* qui passent pour l'œuvre de Brahma lui-même. Selon les orthodoxes, leur autorité est absolue, et s'il nous est difficile d'accorder cette opinion avec l'abandon que font aujourd'hui les théologiens qui la professent de quelques principes de ces mêmes livres, nous n'avons, pour la comprendre, qu'à jeter les yeux sur les rationalistes de nos jours, qui savent aussi croire à l'autorité divine de la Bible, tout en mettant de côté les doctrines que leurs préjugés ou leur raison y trouvent de trop.

Après les *Védas* viennent le *Dharmasastra* ou code des devoirs, attribué à Menou, qui jouit aussi d'une grande autorité, et qui s'appuie partout sur les Védas; puis quelques poëmes dont on ne connait que des fragmens, le Ramayana, le Mahabarata et les Pouranas qui datent d'une époque plus récente.

Il y a deux théologies dans le brahmanisme, celle du vulgaire, qui est la théologie pratique, et celle des sages ou la théologie mystique. Cette distinction se retrouve dans tous les livres religieux de l'orthodoxie, même dans les Védas. La religion vulgaire enseigne le polythéisme, présente les œuvres comme le vrai moyen de salut, et promet, après cette vie de jouissances proportionnées aux mérites de ces œuvres, mais des jouissances d'une durée limitée, après laquelle il faut subir la renaissance. La religion mystique enseigne le panthéisme, attache peu de prix aux œuvres en elles-mêmes, et présente comme seul moyen de salut la contemplation de l'Être Suprême, contemplation qui procure la science de Dieu, et par elle l'absorption entière en lui; cette absorption exempte de la renaissance.

Cette distinction n'est pas purement arbitraire, et n'a pas été imaginée uniquement, ainsi qu'on pourrait être tenté de le croire, au premier abord, par l'orgueilleuse ambition des castes savantes. Elle a sa source dans la nature même de l'homme; c'est la double conséquence de son besoin de paix et de son orgueil; et cette conséquence se retrouve, bien que sous des dehors variés, partout où l'Évangile n'a pas rétabli les véritables rapports de l'âme humaine avec son Dieu. Portons nos regards en nous et autour de nous. Ne voyons-nous pas la religion des œuvres mortes chez la multitude de ceux que leurs affaires terrestres ou le caractère de leur intelligence portent plutôt vers l'activité extérieure que vers la méditation? Ne voyons-nous pas qu'ils attachent à ces œuvres toute leur gloire, toutes leurs espérances, qu'ils cherchent à asseoir sur elles exclusivement la paix que leur conscience leur demande? Cette religion des œuvres considérées en elles-mêmes est celle des masses, et c'est pour cela qu'au temps d'igno-

(1) In-8°. Strasbourg, 1831. Chez Levrault.

rance, une église ambitieuse a pu trouver dans cette tendance faussée de nos besoins religieux une base pour la puissance qu'elle s'arrogeait sur la multitude. Elle put soumettre pour un temps cette multitude, en lui jetant des formules de prières à répéter, en lui imposant des cérémonies, en lui faisant même de tous nos devoirs une monnaie pour payer le ciel, en lui créant ainsi de prétendus mérites, auxquels le cœur était étranger, mais qui servaient à flatter l'orgueil et à endormir la conscience. D'un autre côté les sages, nous voulons dire les philosophes, se sont fait un autre genre de religion, celle de l'étude, de la contemplation. La plupart s'y sont absorbés tout entiers; ils y ont oublié leur conscience et cultivé leur orgueil, et perdus ou dans les nuages de la métaphysique, ou dans ceux d'un mysticisme quelconque, ils ont aussi regardé avec dédain la foule et son activité matérielle; ajoutant d'ailleurs que sa religion devait lui être laissée, comme le seul moyen de bonheur qui fut à sa portée, et comme une barrière contre le désordre.

Il est au reste bien remarquable que toutes les fois que l'esprit humain a voulu pousser au dernier terme ses spéculations sur la nature et sur son Auteur, il ait été poussé dans l'abîme du panthéisme; je dit abîme; car à ce terme où tout est en Dieu et où tout est Dieu, pour me servir des expressions mêmes d'une école moderne de panthéisme pratique, l'on voit aussitôt disparaître toute distinction du bien et du mal, toute responsabilité morale, et ce n'est plus que par des subtilités et des inconséquences qu'on peut se rattacher soi-même aux éternels principes de la conscience du genre humain. Les savans et profonds panthéistes de l'Allemagne moderne, notamment de l'école de Hegel, ceux qui chez nous ont suivi leurs traces, ceux qui, avec beaucoup moins de savoir, mais par pure envie d'occuper une place qu'ils croient vacante, prétendent satisfaire avec leur capacité et leurs inspirations de matérialistes aux besoins d'une société qui souffre avant tout de son matérialisme, tous ces hommes en sont, hélas! malgré les lumières qui les distinguent des Brahmanes, sur la même ligne qu'eux, quant à la vérité, à la paix et au bonheur. Mais ce n'est pas seulement par ces traits généraux que nous pouvons rapprocher les deux religions qu'enseignent les livres sacrés des Brahmanes, des deux fausses routes que prennent, au milieu de nous, tous ceux qui ne suivent pas fidèlement la ligne que trace l'Évangile. En descendant dans les détails, nous retrouvons des analogies remarquables entre les pratiques religieuses de l'Indostan et celles qui se sont introduites successivement dans l'Eglise, en opposition avec les doctrines du vrai Christianisme; nous en trouvons aussi entre ceux des sectateurs de Brahma, qui pensent par la contemplation s'élever au-dessus de la foule des croyans, et les ascètes que l'orgueil spirituel porta de tous temps à s'isoler de la société pour atteindre aussi, par la contemplation, une existence selon eux plus pure que celle des autres Chrétiens.

Les actes de dévotion ne sont pas les mêmes pour les quatre castes du peuple indou. Celle des Brahmanes est privilégiée et tient les trois autres sous tutelle. Considérée comme un chaînon intermédiaire entre les dieux et les hommes, c'est par cette caste que le peuple communique avec la divinité. Quant à ce dernier, ses actes de dévotion sont d'obéir aux Brahmanes et de se servir d'eux pour tout ce qui concerne la religion, de leur faire des aumônes, de les respecter, de les défendre, de leur remettre le soin d'attirer sur lui la bénédiction divine.

Les âmes des morts ont besoin pour être heureuses que leurs descendans leur rendent des honneurs funèbres.

Une grande efficacité est attribuée à la lecture des livres sacrés, à la récitation des Védas et surtout des formules de prières qui y sont contenues. « Un Brahmane qui sait par cœur le Rigvéda n'encourra aucune punition, eût-il même tué les habitans des trois mondes, et se fût-il nourri d'alimens quelconques. En récitant trois fois avec dévotion les chapitres du Rig, du Yadschur ou du Sama avec les Upanischadas, il sera délivré de tous péchés » (Code de Menou.)

Les prières, les invocations, tous les mots sacramentels et les œuvres en général, ont dans cette croyance religieuse une efficacité indépendante de l'état intellectuel de celui qui les prononce ou qui s'en acquitte.

La doctrine des œuvres surérogatoires se retrouve aussi chez les Indous. Ils croient que toutes les œuvres que l'homme accomplit, sans y être forcé, lui acquièrent un surcroît de mérite, à l'aide duquel il peut effacer des péchés. Le Code de Menou indique à la dévotion des croyans quelques-unes de ces œuvres. C'est, par exemple, de réciter un certain nombre de fois des passages des Védas, de faire des aumônes aux pauvres et surtout aux Brahmanes, de donner même sa fortune à l'un de ceux-ci, de lui faire une pension viagère, de lui bâtir une maison. Les pèlerinages jouissent aussi d'une grande réputation comme œuvres de ce genre. Il en est de même de la vie solitaire dans les forêts, accompagnée des privations et des dangers qu'elle présente. Les mortifications qui doivent servir d'œuvre surérogatoire portent le nom de *tapas*.—Nous bornerons là nos citations pour aujourd'hui. Le défaut d'espace nous y oblige. Dans un prochain article nous aurons d'autres exemples à ajouter, surtout en nous occupant des sectes hétérodoxes.

RÉPONSE A UNE OBJECTION.

Un abonné du *Semeur* écrit à l'un de nous qu'il s'étonne de la prééminence que nous donnons à la religion sur tous les autres élémens de la vie, et demande si ce n'est pas plutôt à la philosophie qu'appartient ce premier rang. Ce n'est point une objection voltairienne que nous fait ici notre abonné; il n'accuse pas la religion d'erreur; mais, dominé par une idée que M. Cousin a beaucoup répandue dans notre public, savoir que la religion ne possède que le sentiment obscur et instinctif des vérités que la philosophie *connaît* et développe par la réflexion, il juge que c'est à cette dernière que revient la fonction supérieure que nous réclamons pour la vérité révélée.

Comme il est fort probable que d'autres lecteurs de notre journal partagent à cet égard les opinions de l'école éclectique, et nous auront adressé tout bas les mêmes remarques, nous avons pensé que l'ami qui nous fait l'objection citée plus haut ne trouvera pas mauvais que nous lui répondions par une voie qui portera nos explications à ce sujet à tous ceux par qui elles pourraient être réclamées.

Ces explications sont fort simples et réclament peu de mots.

Pour accepter, en connaissance de cause, un dogme, soit philosophique, soit religieux, comme l'arbitre suprême de notre vie, il faut que ses titres à notre confiance soient tels que nous lui livrions notre existence tout entière, avec l'intime et profonde persuasion qu'il saura en éclairer et en régler toutes les circonstances sans exception, et que nous trouverons toujours paix et bonheur sous sa conduite. Quels sont ces titres, et qui les possède, de la religion ou de la philosophie? Ces titres sont d'abord de ne laisser sans solution aucune des questions qui se rapportent à notre destinée, en d'autres termes, de nous dire positivement pour quelle cause nous sommes dans ce monde, vers quel but nous devons marcher; pourquoi notre cœur n'est jamais satisfait, et comment nous pourrions le satisfaire; puis, après nous avoir éclairés sur ces diverses questions, nous devons trouver, d'une manière ou de l'autre, la force, le pouvoir d'agir en conséquence des directions que nous aurons reçues. La philosophie répond-elle à ces deux conditions, sans lesquelles notre confiance ne saurait lui être acquise?

Quel philosophe osera dire qu'oui? Qui peut se faire illusion à cet égard? Quoi de plus vague, de plus sujet à variations que ce que la science parvient à conclure de ses raisonnemens sur la cause première, sur la nature, sur l'homme? Quoi de plus vacillant que la lumière qu'elle projette sur les grandes questions de l'origine et de l'existence du mal, sur l'immortalité de l'âme. Quand est-ce enfin que la philosophie a pu dire à l'homme, avec le ton d'une autorité incontestable : « Créé par un Dieu, cause absolue et première de toutes choses, voici le caractère réel de ce Dieu dans ce qu'il t'importe d'en savoir; voici le but de ton existence; voici le chemin que tu dois suivre; je te donnerai la force de le

parcourir. » Et comment la sagesse humaine pourrait-elle parler avec cette assurance? N'est-elle pas toujours obligée d'appeler celui même dont elle prétend définir et régler toute l'existence, à constater la vérité de chacun de ses dires? Cette souveraine ne commence-t-elle pas toujours par se soumettre à l'intelligence qu'elle veut gouverner? Il n'en est pas de même de la religion, nous voulons dire du Christianisme. Messager céleste et véritable souverain, il vient, sans se soucier d'être approuvé de notre raison, nous dire quel est notre Créateur, ce qu'il voulut en nous plaçant sur la terre; il met devant nos yeux, non des raisonnemens avec leurs conclusions, mais des faits. Puis, après avoir *mis en évidence la vie et l'immortalité* par l'Evangile de Jésus-Christ, il accomplit la seconde condition que nous exigions tout à l'heure de la philosophie; il ajoute à la lumière la force. Oui, et nous ne saurions trop le répéter à qui n'en a pas encore fait l'expérience, le Christianisme donne à celui qui l'accepte de cœur plus que la vérité, plus qu'une sagesse infaillible; il lui procure le secours de l'Esprit même de Dieu, qui opère *en nous le vouloir et l'exécution.* La philosophie, en nous parlant de progrès et de perfectionnement, nous laissera toujours au même point de progrès et de perfectionnement moral, avec un peu d'orgueil de plus. Que dis-je? Elle nous empêchera d'entrer dans la voie du vrai progrès, car elle nous trompe sur notre point de départ et sur la route à tenir, en nous dissimulant, sous le mot imperfection, la dégradation de la nature humaine. L'Evangile, au contraire, commence par déchirer le voile que l'orgueil jette sur notre point de départ; il nous montre le vrai but, le vrai chemin, le vrai progrès, puis, nous disant comme Jésus au paralytique: « Lève toi et marche, » il fait marcher, en effet, celui qui croit à ses paroles.

Ainsi l'Evangile seul réunit les deux conditions que nous demandions à la doctrine qui mérite le gouvernement suprême de la vie humaine: solution certaine de la grande question de la destinée de l'homme, et puissance de le faire arriver au but qu'elle lui propose.

MÉLANGES.

Convention entre la France et l'Angleterre pour la suppression de la traite des nègres. — Nous avons plus d'une fois déploré les maux de la traite, qui se poursuivait avec une incroyable audace, malgré les lois destinées à la réprimer; grâce au principe que *le pavillon couvre la marchandise*, les négriers échappaient aux croiseurs français à l'abri du drapeau britannique, et aux navires anglais en arborant les couleurs de la France. Il n'y avait qu'un moyen de déconcerter la traite, c'était le droit de visite accordé, dans les latitudes où elle se fait, aux vaisseaux de guerre sur les navires de commerce. La France et l'Angleterre viennent de s'accorder ce droit réciproque, en l'entourant de garanties destinées à en prévenir les abus: il ne pourra être exercé que par des bâtimens de guerre dont les commandans auront au moins le grade de capitaine ou de lieutenant; le nombre de ces bâtimens sera determiné chaque année; les gouvernemens conviendront d'un signal particulier qui sera réservé aux croiseurs munis d'une autorisation spéciale, et les vaisseaux capturés seront livrés sans délai à la juridiction de la nation à laquelle ils appartiennent. Nous nous réjouissons de ce traité, où l'humanité a fait taire l'orgueil national; mais nous continuerons à réclamer de tout notre pouvoir l'abolition de l'esclavage, que des lois barbares soutiennent encore, quoiqu'il soit né de la traite que des lois plus humaines condamnent et poursuivent.

Testament de M. Étienne Girard. — M. Étienne Girard est mort le 27 decembre dernier, à Philadelphie, âgé de 85 ans. Né à Perigueux, en France, de parens pauvres, il s'embarqua, comme mousse, à bord d'un bâtiment de Bordeaux, qui le laissa à New-York; son intelligence pour le commerce ne tarda pas à se développer, et il est devenu le négociant le plus riche du monde. Il a laissé, en mourant, dix-neuf millions de dollars, environ cent millions de francs. Il a légué deux millions de dollars, (11,000,000 fr.) pour l'érection d'un grand collége pour l'état de Pensylvanie; 300,000 dollars pour la construction d'un chemin de fer entre Danville et Pottsville; 500,000 dollars pour des travaux dans les bassins du port de Philadelphie; une somme égale à la ville de New-York, etc., etc. Les legs aux membres de sa famille et à ses amis sont peu considérables; ils ne sont pas de plus de 10,000 dollars, excepté deux, dont l'un est de 20,000 dollars, et l'autre de 50,000 dollars.

ANNONCES.

Archives du Christianisme au xixe siècle, *recueil périodique, fondé en 1818, paraissant les 1er de chaque mois, par livraisons de trois feuilles in-8°.* On s'abonne chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix de l'abonnement annuel: 6 francs.

Ce journal poursuit depuis quatorze ans son utile carrière. Fondé à une epoque où les disciples de l'Evangile, alors peu nombreux en France, n'avaient pas encore fait entendre leur voix avec la liberté et la force qui leur conviennent, il a le premier servi d'organe à ceux qui sentaient le besoin d'appeler au Christianisme les hommes étrangers à ses promesses. Les rédacteurs des *Archives* sont protestans; ils se sont donc adressés plus particulièrement aux membres de leur église, dont l'existence, garantie par la Charte, était cependant encore peu assurée; travaillant à la fois à affermir leur position extérieure et à améliorer leur état religieux, ils ont, avec le secours de Dieu, secondé et, à quelques égards, provoqué le mouvement remarquable qui se poursuit aujourd'hui dans l'Eglise protestante de France. Leur recueil a servi et sert encore de lien entre les chrétiens protestans; les nouvelles qu'il donne sur les progrès du Christianisme dans toutes les parties du monde, et l'analyse qu'il présente de la plupart des ouvrages religieux qui se publient en France, et même des livres les plus remarquables qui s'impriment à l'etranger, le rendent indispensable à tous ceux qui veulent suivre les progrès et étudier les caractères de la foi réformée. Les rédacteurs ont augmenté de moitié le volume de leur journal sans en augmenter le prix. Ils ont aussi agrandi le plan qu'ils avaient d'abord adopté. On chercherait en vain ailleurs les faits nombreux qu'ils publient; on voit qu'ils mettent à profit pour les rassembler les journaux religieux de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Angleterre et de l'Amérique, et qu'ils sont secondés par beaucoup de correspondans pour les nouvelles qui regardent la France. Nous recommandons à nos lecteurs ce journal dont le prix annuel n'est que de 6 fr.

Le Chant de paix, par l'Auteur des **Chants de Sion**. Br. in-8° de 47 pages. A Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 2 fr.

Ce petit poëme est l'appel d'un chrétien à son ancien compagnon d'études, dont il a cessé de recevoir des nouvelles depuis qu'il s'est rangé sous la bannière du pur Evangile. Une chaleur toute chrétienne circule dans ces vers, qui ont d'ailleurs l'attrait d'une poésie, non pittoresque et fortement imagée, mais pleine de sève et souvent d'un coloris assez vif.

Nouveau-Christianisme. — *Lettres d'Eug. Rodrigues sur la religion et la politique. L'Éducation du genre humain*, de **Lessing**, traduite pour la première fois par E. Rodrigues. un volume in-8°. Au bureau du *Globe*, rue Monsigny, n. 6.

Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de connaître l'ouvrage de Saint Simon, où se trouve sa dernière pensée sur l'avenir, celui dans lequel ses disciples disent prendre les matériaux de l'édifice lourd, massif, et cependant sans solidité qu'ils élèvent, au nom de ce philosophe, sur les ruines imaginaires du Christianisme, trouveront dans ce volume de quoi satisfaire, à cet égard, leur curiosité.

Erratum. — Dans notre dernier numéro, p. 168, 1re colonne, ligne 34, au lieu de *sorte* lisez *soif.*

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 23. 8 FÉVRIER 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année. fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — es lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

REVUE POLITIQUE.

COMPTE-RENDU DE LA JUSTICE CRIMINELLE POUR 1830.

On a déjà examiné dans cette feuille l'erreur de ceux qui ttribuent à l'instruction primaire une grande influence moale. Beaucoup de gens se persuadent qu'il suffit d'apprendre u peuple à lire, à écrire et à compter, pour le rendre neilleur. Cette opinion a été soutenue même dans les Cham res et dans les séances de la Société royale des prisons; il emble que ce soit un point convenu, une vérité incontesable, un fait d'expérience qui n'a plus besoin de preuves. Et lorsqu'on se plaint de l'immoralité des classes popuaires, il y a une réponse toujours prête et que l'on donne vec une assurance presque risible : Instruisez le peuple, envoyez les enfans à l'école, enseignez-leur la lecture, l'écriture, le calcul, et l'immoralité disparaîtra. On dirait qu'il e trouve, sous ces premiers élémens de l'instruction, je ne ais quelle puissance occulte et miraculeuse qui produit infailliblement des hommes nouveaux.

Cette opinion ne supporte pas un examen sérieux. Il est clair que l'art tout matériel de lire et d'écrire ne crée point, *ipso facto*, des sentimens de justice et de moralité. Il n'est pas moins évident que, si l'on emploie cet art à lire de mauvais livres, il devient un instrument de dépravation bien plus qu'un moyen de perfectionnement. Il est positif enfin que le nombre des mauvais livres en circulation est beaucoup plus considérable que celui des livres utiles. Quant à la puissance de faire des miracles, en produisant des effets diamétralement opposés aux causes, nous ne l'attribuons pas du tout à l'instruction primaire : notre foi aux idées du siècle ne va point jusque là.

Mais voici des faits qui donnent une nouvelle force à nos réflexions. Le *Compte rendu de la justice criminelle pour* 1830 nous montre, comme ceux des autres années, que les provinces les moins éclairées de la France fournissent relativement le moins d'accusés. La proportion des accusés avec la population est, pour tout le royaume, de 1 sur 4,576 habitans. Trente départemens ont dépassé ce terme moyen; ce sont, à l'exception de la Corse, les départemens les plus éclairés de la France, tels que ceux du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Rhône, de la Seine, et, en général, les départemens situés le long des grands fleuves les plus fréquentés et des principales voies de communications. Ce sont, au contraire, les départemens de l'intérieur, ceux qui, d'après les calculs de M. Charles Dupin, envoient le moins d'enfans aux écoles, et qui sont les plus isolés de la civilisation, tels que ceux de la Creuse, de la Loire, où l'on commet, toutes choses égales, le moins de crimes contre les personnes et contre les propriétés. Le département de la Creuse ne compte qu'un accusé sur 12,647 individus; celui de la Loire, un sur 11,385; celui de la Meurthe, un sur 10,606. Une autre observation qui résulte des tableaux de la justice criminelle, c'est que l'on trouve relativement un plus grand nombre de crimes contre les personnes dans la classe de ceux qui, d'après leur état ou leur fortune, devraient avoir reçu l'instruction la plus complète.

On pourrait conclure de là que les moyens actuels de civilisation, les grandes routes, les canaux, les manufactures, les vastes centres de population exercent une influence défavorable à la moralité des classes populaires, et que les écoles n'opposent qu'une digue impuissante à cette dépravation progressive; de sorte que nos perfectionnemens si vantés ne seraient, en dernière analyse, que des agens plus actifs de démoralisation.

Les amis de l'humanité, ceux qui ont des sentimens de patriotisme, non dans leurs paroles, mais dans le cœur, doivent y réfléchir. Ils reconnaîtront bientôt que la France a besoin d'un tout autre levier moral que l'instruction primaire; et ce levier, ils le trouveront dans l'Evangile. L'expérience prouve que la foi chrétienne (et qu'on le remarque bien, nous ne disons pas les formes chrétiennes, mais la foi) est le seul moyen d'opposer une puissante barrière aux vices de la civilisation, et de créer des hommes véritablement nouveaux.

DES RIGUEURS CONTRE LA PRESSE.

On ne tue pas les idées à coups de canon, disait un homme d'esprit. On ne les tue pas davantage à coups de procès et de réquisitoires. La pensée humaine, vraie ou

fausse, bonne ou mauvaise, n'importe, ne se laisse pas étrangler entre deux guichets. Elle s'échappe des catacombes, sort des cachots de l'inquisition, et brise les verroux des Bastilles politiques. Elle devient même d'autant plus puissante qu'elle est plus comprimée, et il y a telle opinion qui n'a dû sa force et ses progrès qu'aux obstacles qu'elle a été obligée de vaincre. Comment donc comprendre les moyens de rigueur que le pouvoir ne cesse d'employer contre la presse quotidienne? Comment s'expliquer cette malheureuse obstination à transformer en espèces de crimes des idées politiques qui, si elles sont mauvaises, auraient été suffisamment condamnées par le bon sens de la majorité des lecteurs, et si elles ne le sont pas, se reproduiront malgré les condamnations judiciaires? Comment surtout justifier ces procédés acerbes, ces moyens préventifs dirigés contre des écrivains que l'opinion publique, quoi qu'on fasse, ne confondra jamais avec des criminels pris en flagrant délit?

Certes nous sommes loin d'approuver les écarts de la presse. Nous déplorons plus que personne le dévergondage avec lequel on attaque tout ce qu'il y a de plus digne de respect, le trône, l'ordre public, et jusqu'aux vérités de la religion et aux saintes maximes de la morale. Nous gémissons des extravagances qui compromettent la liberté de la presse, et qui la calomnient aux yeux des honnêtes gens. Mais, en supposant même que ce fut sur les paroles les plus coupables que se portât toujours la sévérité du pouvoir, en supposant que sa susceptibilité politique et morale fut toujours celle de la conscience, nous croyons que le meilleur moyen de mettre un terme à ces écarts, serait de les livrer à eux-mêmes; prétendre les arrêter par des rigueurs juridiques est un faux calcul dont on a eu tout récemment de nouvelles preuves. L'erreur n'a jamais péri que par le suicide. Nous croyons en particulier qu'il n'y a pas de voie plus sûre pour donner à certains journalistes une importance et une popularité qu'ils ne méritent pas, que de les emprisonner avant le jugement, comme on ferait de vagabonds sans aveu. On aurait justement apprécié tel folliculaire qui devient un personnage intéressant, lorsqu'on le voit en butte à des rigueurs qui ne sont pas nécessaires au maintien de l'ordre. Le cœur humain est ainsi fait; il prend parti pour le faible maltraité, celui-ci eût-il d'ailleurs mille fois tort.

La plupart des journaux ont déjà présenté des réflexions du même genre. Nous ne pouvions pas non plus garder le silence, nous disciples de Christ, nous qui avons foi dans la puissance de la vérité, et qui craignons que les erreurs, en religion et en politique, n'acquièrent de la force par cela même qu'elles sont poursuivies. Nous voudrions qu'on ne liât pas les mains même aux folies du siecle; car avec des mains libres, ces folies ne vivraient pas long-temps.

De la liberté religieuse.

Cette liberté gagne du terrain, même dans le canton de Vaud, qui avait acquis une triste célébrité par son intolérance religieuse. Quelques-uns de nos lecteurs connaissent la loi du 20 mai 1824, loi vandale et digne d'un pays d'inquisition, qui prononçait la peine de la prison ou du bannissement contre les dissidens qui se réuniraient pour célébrer un service religieux. La révolution qui s'est faite dernièrement dans ce pays n'a pas amené jusqu'ici l'abrogation de la loi dont nous parlons, parce que le peuple ignorant et trompé voyait encore des ennemis politiques dans la personne de ces chrétiens inoffensifs, qui n'ont d'autre tort que celui de croire sincèrement à toutes les doctrines fondamentales de l'Evangile, et de travailler à la propagation de leur foi. Mais les préjugés s'affaiblissent de plus en plus dans les classes populaires du canton de Vaud; la vérité grandit, et les idées de tolérance pénètrent dans l'esprit des plus obstinés. On en a vu un exemple remarquable dans la séance du Grand-Conseil du 10 janvier, au sujet d'une pétition contre la loi du 20 mai. Aucun orateur n'a osé défendre cette loi; aucun n'a eu le courage de soutenir une cause qui était pourtant, il y a quelques années, un moyen sûr de popularité; ceux-là même qui l'avaient demandée et justifiée ont eu honte de leur œuvre et ont abandonné sans défense ce monument d'intolérance. La pétition a été prise en considération à une grande majorité, et il y a tout lieu de croire qu'il ne se passera pas une année, avant que la législation du canton de Vaud soit lavée de la loi du 20 mai.

Pendant que la liberté religieuse fait de tels progrès chez un peuple voisin, nous voyons encore dans notre pays l'article 291 du Code pénal suspendu comme un glaive sur les assemblées où l'on s'occupe de sujets de religion. On n'a pas craint de l'invoquer contre les réunions des Saint-Simoniens; c'est un anachronisme. Espérons que la pudeur nationale, à défaut d'une mesure législative qui avait été annoncée, fera justice de cet article attentatoire à la liberté des cultes. Quant aux Saint-Simoniens, nous regrettons fort que leurs prédications aient été suspendues, car elles nous donnaient chaque semaine la preuve vivante qu'il n'y a de vérité, de moralité, de dignité même que dans les principes du Christianisme.

LÉGISLATION.

Du système de colonisation suivi par la France. Alger. Par M. A. C. de Lacharière. Br. in-8° de 87 pages. Paris, 1832. Chez Delaunay et Levavasseur, au Palais-Royal. Prix : 2 fr.

M. de Lacharière examine, dans cette brochure, quelles causes ont toujours empêché la France d'obtenir du succès dans la fondation de ses colonies. Il les trouve, en partie, dans le caractère même de notre nation, qui ne possède pas cet esprit de suite et cette persévérance, sans lesquels il est impossible de fonder des choses grandes et durables : « non » seulement, dit-il, le moindre obstacle suffit pour la rebuter, » mais le succès même ne peut souvent empêcher le dégoût » de naître, et l'abandon d'en être le resultat. » Il indique comme une autre cause les vices de notre gouvernement, auquel il reproche de n'avoir point doté les colonies d'institutions locales et spéciales, de n'avoir point appelé les habitans à participer à la discussion de leurs intérêts, à la confection de leurs lois; mais d'avoir, au contraire, suivi, à leur égard, le principe de la centralisation dans sa plus grande rigueur. Les choses sont poussées au point que, s'il s'agit, par exemple, de rétablir, à la Martinique ou à la Guadeloupe, un pont emporté par une crue d'eau ou de faire tout autre construction d'une nécessité urgente, il faut que le devis, fait sur les lieux par les ingénieurs des ponts et chaussées, soit envoyé au ministère de la marine pour y être approuvé; ce n'est que lorsqu'il est de retour, si toutefois il ne s'est pas égaré, après avoir couru les chances de deux navigations et avoir parcouru quatre ou cinq mille lieues, qu'il peut être mis à exécution. Voilà un fait digne de servir de pendant à l'histoire de ce chêne mort qui n'a pu être coupé, dans une des 38,135 communes de France, qu'après que l'autorisation en eut été sollicitée, en suivant les nombreux chaînons de la hiérarchie administrative, et qu'elle eut été accordée par une ordonnance royale, insérée dans un des derniers numéros du Bulletin des Lois. Un second inconvénient de la centralisation, c'est que la commission qui élabore en France des projets pour les colonies, ne connaissant pas suffisamment les besoins locaux, elle doit sans cesse faire et défaire, et que ces tâtonnemens continuels ne peuvent manquer d'affaiblir le respect pour les lois. M. de Lacharière cite un curieux exemple de l'ignorance des localités

que supposent certains actes de l'autorité. Le gouvernement, ayant voulu s'occuper, il y a quelques années, de l'amélioration de l'agriculture aux colonies, fit publier un gros mémoire, tout rempli de conseils impraticables : on y recommandait, par exemple, aux habitans de se livrer à la culture de la pomme de terre pour la nourriture des ateliers, tandis que ce tubercule ne réussit pas dans les pays chauds, et que les colonies possèdent en abondance diverses plantes qui peuvent rendre le même service, entre autres le manioc, celle de toutes les plantes connues qui, dans une portion de terre donnée, peut nourrir le plus grand nombre d'hommes. On conseillait ensuite l'introduction d'un poisson d'eau douce, appelé *goromis*. Telle était sa fécondité, assurait-on, qu'introduit dans les rivières, il remplacerait la morue qu'on n'aurait plus besoin de tirer du dehors. Or, il faut savoir que les rivières de ces îles ne sont que des torrens, et que la Guadeloupe seule consomme 3,966,000 kilog. de morue par an.

En voilà assez pour montrer que les plaintes de M. de Lacharière sont fondées, et que les colons ont droit de demander le changement d'un système, qui donne lieu à d'interminables lenteurs et à de déplorables méprises; il est naturel qu'ils réclament dans le régime des colonies des modifications qui leur accordent une part dans leurs propres affaires. Au reste, nous sommes assez portés à croire que ce n'est pas en vue des intérêts de ce genre que M. de Lacharière sollicite surtout l'établissement de législatures locales, auxquelles soit attribué le droit de voter les lois de régime intérieur. Il nous explique lui-même où il en veut venir, en nous apprenant qu'il entend par là toutes celles qui statuent sur des objets spéciaux aux colonies, tels que *l'esclavage*, *l'état des personnes non libres et tout ce qui concerne cette classe, les formalités de l'affranchissement*, etc., et en proposant en même temps de maintenir fort élevé le cens pour l'élection et l'éligibilité, tandis que les hommes de couleur ne peuvent jouir réellement des droits politiques, que si l'on fait des électeurs à 100 fr. et des éligibles à 300 fr. La majorité, dans ce cas, serait encore du côté des blancs; mais du moins les droits politiques, accordés aux hommes de couleur, ne seraient pas complétement illusoires. Même alors cependant, nous ne voudrions pas voir confiés à des législatures locales les intérêts que M. de Lacharière regarde comme devant être tout particulièrement de leur ressort. Dans les questions relatives à l'esclavage et à l'affranchissement, les blancs et les hommes de couleur libres seraient toujours à la fois juges et partie; on ne peut les considérer comme les tuteurs des esclaves; cette qualité est inconciliable avec celle de maître. Tant que l'esclavage existera aux colonies, il est de toute nécessité que celles-ci soient, à certains égards dans un état d'interdiction politique; on ne peut pas plus les abandonner à elles mêmes qu'on ne peut accorder l'administration de ses biens à un homme dans les idées duquel s'est introduit le désordre; car lorsqu'un homme en est venu à admettre que d'autres hommes sont sa *propriété*, sa *marchandise*, ses *meubles*, il doit nécessairement s'être opéré chez lui un bouleversement moral et intellectuel, qui le rend incapable d'exercer une équitable influence sur des êtres que son intérêt et son orgueil le porteront toujours à retenir sous sa dépendance.

Comment douter de ce bouleversement d'idées chez les colons en général, lorsque nous en trouvons des preuves évidentes dans la brochure de M. de Lacharière, auquel il faut cependant reconnaître de hautes capacités, et dont les écrits annoncent, aussi souvent qu'ils ne traitent pas des questions coloniales, un penseur profond et un habile écrivain? Malgré ces qualités, n'en appelle-t-il pas à notre sympathie, à nos idées de justice et d'humanité, pour nous persuader de protester avec lui contre la conduite des autorités anglaises, lesquelles refusent de livrer les esclaves français qui ont eu le bonheur de s'enfuir de la Martinique ou de la Guadeloupe, et d'arriver, à travers mille périls, dans quelque mauvais canot, à Antigues, à Sainte-Lucie ou à la Dominique? Ne se plaint-il pas amèrement de ce que ces autorités ont accordé quelques secours à ces malheureux, et, alléguant, entre autres raisons, que si la désertion continuait à être encouragée, elle contrarierait le vœu de la religion et de la nature elle-même, en détruisant la proportion entre le nombre des hommes et celui des femmes, ne va-t-il pas jusqu'à s'écrier que la Chambre devrait à cette occasion faire entendre sa voix, que ce serait un noble usage de son droit d'initiative? Nous n'exagérons pas, M. de Lacharière a osé écrire des lignes telles que celles-ci : « L'esclavage étant » admis dans les îles françaises et anglaises, et les esclaves » y étant considérés comme une propriété, refuser à un fran- » çais de lui remettre son esclave, c'est refuser de lui remet- » tre sa propriété, ce qui est contraire à tous les principes » du droit des gens... » Eh! quoi, l'humanité de la nation la porte à ouvrir les bras aux étrangers condamnés pour délits politiques qui cherchent un asile sur son sol; elle demande à grands cris que la France entière soit une ville de refuge pour la liberté et le malheur; et c'est ce moment que vous choisissez pour demander qu'un peuple voisin ne permette pas au pauvre nègre, qui s'est soutrait, peut être tout sanglant, au fouet d'un maître cruel, d'amarrer sa barque sur les côtes de ses îles? Vous voulez que, vagabond et fugitif comme Caïn, mais plus malheureux que lui, puisque la couleur de sa peau l'accuse, au lieu de le préserver comme la marque que l'Eternel mit sur Caïn, il ne puisse rencontrer aucun homme qui ne soit son ennemi! Lorsque M. de Lacharière attaque le traité par lequel la France et l'Angleterre s'accordent réciproquement le droit de visite des vaisseaux des deux nations soupçonnés de l'infâme trafic des noirs, il demande : « Est-ce que les consciences sont soli- » daires? » Nous lui demanderons à notre tour, en l'entendant proposer que l'Angleterre se constitue gendarme des colons français : « Doit-il y avoir complicité entre les na- » tions? »

M. de Lacharière, pour soutenir sa proposition de législatures locales, cite l'exemple des Anglais, qui en ont établies au Canada, à la Nouvelle Écosse, à la Jamaïque, à Antigues, à la Barbade. Il aurait dû ajouter que le gouvernement britannique n'a pas abandonné à ces législatures le sort des esclaves, mais que cette question fondamentale continue à être du ressort du Parlement; c'est au Parlement et non aux législatures coloniales que sont adressées, chaque année, les nombreuses pétitions qui demandent l'abolition de l'esclavage; c'est à sa barre que triomphera bientôt cette sainte cause, tandis qu'il serait impossible qu'elle eut jamais aux colonies la moindre chance de succès. A en croire M. de Lacharière, la législature de la Jamaïque seconde admirablement et prévient même les vues d'amélioration du gouvernement, et s'il existe quelque mésintelligence entre elle et lui, il faut l'attribuer uniquement à une cause accidentelle qu'il expose comme suit : « Main- » tenant, dit-il, il faut savoir qu'il existe en Angleterre » plusieurs sectes assez fanatiques. Une de ces sectes a voulu » exploiter les missions. Le gouvernement pense qu'elle » est utile à la colonie, veut qu'on lui accorde toute pro- » tection, et qu'on lui livre les nègres. La législature veut » s'en tenir aux pasteurs ordinaires, et croit que ces sec- » taires troublent la raison des noirs, leur inspirent la ter- » reur, l'hypocrisie, une obéissance sans bornes à leurs » volontés, et veulent en un mot prendre la place des » maîtres, et faire servir le ciel à leurs intérêts. Elle re- » pousse une triste parodie du Christianisme, plus propre » à produire le mal que le bien. »

Qui ne croirait, d'après ce récit, qu'il s'agit ici de quelques fanatiques ou de quelques intrigans qui, par des démarches inconsidérées, ont mérité la défiance des colons; loin de-là cependant : les missionnaires qui se vouent à l'instruction des esclaves de la Jamaïque appartiennent à l'Église des Frères Moraves et à la Société Wesleyenne : les établissemens des premiers remontent à l'année 1754, et ceux des seconds à l'année 1789.

Malgré les difficultés qu'ils ont toujours éprouvées de la part des planteurs et les dangers qu'ils ont souvent courus, ils ont persévéré dans leur pénible tâche. En 1827, et c'est sans doute à cela que M. de Lacharière fait allusion, la législature de la Jamaïque voulut mettre des restrictions à la liberté que les missionnaires avaient eue jusque là d'instruire les esclaves. Le projet de loi fut rejeté par le gouvernement, et M. Huskisson exposa au lieutenant-gouverneur, dans une lettre du 22 septembre de la même année, les motifs du rejet. Cette lettre d'un homme dont la mé-

moire est si honorable justifie complétement les missionnaires des reproches dont M. de Lacharière s'est rendu l'organe; nous croyons donc bien faire d'en citer un fragment : « Ces clauses, écrit l'ancien ministre des colonies, » me paraissent avoir été dictées, je dois le dire, par un » esprit d'intolérance envers les missions religieuses qui » ont existé pendant long-temps à la Jamaïque, sans être » gênées ni persécutées. Sans avoir aucune prédilection » personnelle pour les doctrines des Wesleyens, des Mo» raves ou des autres dissidens protestans, j'ai toujours » entendu dire aux personnes bien instruites de l'état des » colonies, capables d'en juger et aussi impartiales que moi » sur ce sujet, que les missionnaires, surtout dans les lo» calités où l'Église n'a pas d'établissement régulier, ont » contribué essentiellement à l'instruction religieuse et » morale des esclaves, leur enseignant, comme faisant » partie de cette instruction, à être contens de leur sort, » paisibles et obéissans à leurs maîtres. On partage, je crois, » généralement dans ce pays cette opinion favorable sur » l'utilité de leurs travaux, et je suis certain qu'aucun » sentiment n'y serait plus général que celui de l'indigna» tion, si l'on essayait de punir et de dégrader ces con» sciencieux prédicateurs du Christianisme, quelle que soit » leur dénomination, sans autre raison que des actes tels » que ceux que les clauses en question défendent et éri» gent en délits. J'en ai, j'en suis sûr, dit assez pour vous » convaincre que le gouvernement ne sanctionnera jamais » de telles lois. »

Qu'on compare ce témoignage de l'un des hommes politiques les plus distingués de notre temps avec les paroles de mépris de M. de Lacharière, et qu'on juge! Au surplus, le délégué de la Guadeloupe paraît n'avoir pas attendu luimême un grand effet de ce qu'il rapporte des missionnaires de la Jamaïque. Pour mettre ses lecteurs à même de juger quelle conduite il est possible qu'ils tiennent, il raconte quelle est celle des missionnaires d'Otahiti. « Si l'on » compare, dit-il, l'état de cette petite société, lorsqu'elle » fut découverte par Wallis, et ensuite visitée par Cook, » avec celui dans lequel elle se trouve maintenant, la » différence est affligeante. Les amusemens innocens aux» quels les Otahitiens étaient accoutumés ont été proscrits » par les missionnaires et remplacés par l'indolence et l'a» pathie. Cette simplicité de caractère qui faisait excuser » leurs fautes, s'est changée en ruse et en hypocrisie. L'i» vrognerie, la misère, les maladies ont diminué la popu» lation d'une manière effrayante. Ce qui en reste n'occupe » plus que le plat pays, et se trouve soumis aux sept éta» blissemens des missionnaires qui se sont emparés du peu » de commerce qu'ils faisaient, tiennent les boutiques et » ont établi un monopole sur tous les bestiaux de l'île. La » population qui, en 1797, s'élevait à 16,050 habitans, est » maintenant réduite à 5,000. Telle est, depuis l'arrivée » des missionnaires, la situation d'une île si favorisée de la » nature, que la description qu'en firent les premiers navi» gateurs qui la visitèrent, semblait plutôt convenir à la » fable qu'à la réalité. Les missionnaires, du reste, impo» sent à leurs insulaires un grand nombre de pratiques » religieuses, et se vantent de leur avoir enseigné une » nouvelle religion. »

Il semble impossible d'accumuler plus de faussetés en aussi peu de lignes. Reprenons l'une après l'autre ces diverses accusations.

Nous savions bien que l'esclavage, par l'excès du travail imposé aux nègres et par les mauvais traitemens qu'on leur fait subir, est une effrayante cause de mortalité; avant même que M. de Lacharière nous eut raconté que souvent sur son habitation, sur laquelle il a cent-dix esclaves, tout le monde est malade, à cause de l'excès du travail, nous avions appris de M. de Humbold que les colonies anglaises des Antilles, qui, selon les registres des douanes, sans parler des negres morts dans la traversée, ont reçu en 106 ans (de 1680 à 1786) 2,130,000 nègres des côtes d'Afrique, outre ceux introduits par fraude, n'ont plus aujourd'hui que 700,000 nègres et mulâtres, libres et esclaves, ce qui présente un affreux décroissement de la population; mais il appartenait à M. de Lacharière de nous montrer que les missions chrétiennes ont des résultats semblables. Qu'il sache, car nous ne voulons attribuer son assertion qu'à des renseignemens inexacts, que les causes de mortalité à Otahiti sont connues et que les missions, loin de les avoir produites ou développées, les ont au contraire combattues et fait disparaître; ce sont les guerres entre les tribus, devenues, depuis l'introduction des armes à feu, encore plus fréquentes qu'elles ne l'étaient avant, la licence des mœurs, l'horrible usage de l'infanticide qui était poussé à un tel point qu'une femme, mère de neuf enfans, en a tué huit, et qu'une autre femme en a tué dix-sept, les sacrifices humains, l'usage des liqueurs spiritueuses, et deux maladies contagieuses portées dans l'île, l'une, en 1790, par l'équipage du Vancouver, et l'autre, en 1807, par le baleinier anglais, la Britannia. Ces deux maladies ont exercé de terribles ravages; la dernière a attaqué presque tous les habitans. Sans l'arrivée des missionnaires la plupart de ces causes auraient continué à agir et le peuple d'Otahiti se serait entièrement éteint. Le Christianisme, en les faisant disparaître, a sauvé la nation. Les premières conversions des indigènes ont eu lieu en 1813; l'idolâtrie fut abolie dans l'île en 1815, et déjà en 1820, l'accroissement de la population se faisait sentir. De 5,000 âmes, nombre indiqué par M. de Lacharière, d'après les capitaines Beechey et Kotzebue, elle s'est déjà élevée à 10,000; elle a donc doublé en douze ans, sous la douce influence de l'Evangile.

L'infanticide et les sacrifices humains donnent quelque idée de ce que devaient être autrefois les mœurs des Otahitiens; M. de Lacharière aurait dû nous dire quels sont les amusemens innocens qui leur font contraste, et que les missionnaires ont proscrits. Il affirme qu'ils ont été remplacés par l'indolence et l'apathie, et il est constant cependant que les professions de charpentier, de serrurier, de tourneur, de maçon, de fileur et de tisserand sont aujourd'hui exercées par les naturels; qu'on recueille dans l'île du sel par l'évaporation, qu'on y cultive le coton, le tabac, la canne à sucre, et que les appareils nécessaires pour la fabrication du sucre y ayant été envoyés en 1818, par la Société des Missions de Londres, on en fait d'excellent. Plus de trente navires touchent chaque année à Otahiti pour y renouveler leurs approvisionnemens, tandis que Turnbull y étant arrivé en 1803, ne put se procurer qu'un seul cochon. Les naturels ne possédaient alors que de mauvaises pirogues, tandis qu'aujourd'hui la reine est propriétaire d'un vaisseau-marchand anglais, et que plusieurs chefs ont fait construire, sous la direction d'ouvriers européens, sept navires de quarante à soixante-dix tonneaux, qui servent au commerce, toujours plus florissant, qui se fait avec les autres îles de la Mer Pacifique.

Il est faux que les missionnaires aient établi un monopole sur tous les bestiaux de l'île. Avant 1818, il n'y avait aucun animal de cette espèce à Otahiti; les missionnaires en importèrent, cette année-là, un certain nombre, et on y a aujourd'hui plus de trois cents têtes de bétail; la plupart des chefs en possèdent.

Qu'il nous soit permis d'opposer encore, avant de finir, aux calomnies si légèrement accueillies par M. de Lacharière, l'important témoignage d'un célèbre marin, M. Duperrey, qui a visité Otahiti vers le même temps que M. le capitaine Kotzebue : « L'île de Tahiti », écrivit-il, pendant son séjour, au ministre de la marine (1) « est aujourd'hui » bien différente de ce qu'elle était du temps de Cook. Les » missionnaires de la Société de Londres ont totalement » changé les mœurs et les coutumes de ses habitans. L'ido» lâtrie n'existe plus parmi eux, et ils professent généra» lement la religion chrétienne. Les femmes ne viennent » plus à bord des bâtimens; elles sont même d'une réserve » extrême, lorsqu'on les rencontre à terre. Les mariages » se font comme en Europe, et le roi lui-même s'est assu» jetti à n'avoir qu'une épouse. Les femmes sont admises à » la table de leurs maris. La Société infâme des Arréoy (2) » n'existe plus; les guerres sanglantes que ces peuples se li» vraient et les sacrifices humains n'ont plus lieu depuis » 1816 (3). Tous les naturels savent lire et écrire; ils ont

(1) Cette lettre a été insérée dans le Moniteur du 1er avril 1824.

(2) Prostitution abominable décrite par Cook dans son *Voyage autour du monde*, de 1768 à 1771.

(3) Nous avons déjà dit que c'est en 1815 que l'idolâtrie fut abolie.

» entre les mains des livres de religion, traduits dans leur » langue et imprimés, soit à Taïti, à Uljéta ou à Eiméo. » De belles églises ont été construites, et tout le peuple s'y » rend deux fois par semaine avec une grande dévotion, » pour entendre le prédicateur. L'on voit souvent plusieurs » indigènes prendre note des passages les plus intéressans » du discours... » M. Duperrey raconte aussi que, pendant son séjour, eût lieu l'assemblée annuelle de la population entière pour la discussion des articles d'un Code de lois.

« Telle est, depuis l'arrivée des missionnaires, » dirons-nous à notre tour, en nous servant des expressions de M. de Lacharière, « la situation de cette île. » Nos lecteurs auront sans doute autant de peine que nous à comprendre comment il est possible de dénaturer à ce point les faits, et de répandre ainsi à pleines mains la calomnie et le mensonge; nous n'accusons pas, nous le répétons, M. de Lacharière, mais nous le plaignons d'avoir été si mal informé. Nous aimons à croire qu'il est homme d'honneur, et, si sa brochure, comme on nous l'assure, a été distribuée à tous les membres de la Chambre des Députés, il sera de son devoir, après qu'il aura été forcé de reconnaître qu'il s'est trompé, de rectifier les faits qu'il a avancés, dans un nouvel écrit, auquel il importera de donner la même publicité, et d'effacer ainsi les odieuses imputations qu'il a dirigées contre le caractère d'hommes irréprochables, qui méritent l'admiration, et non pas le mépris. Nous consacrerons un prochain article à l'histoire de la révolution morale d'Otahiti; il y trouvera des matériaux nombreux pour la rétractation que nous lui demandons de faire.

Il nous reste à dire un mot du titre de la brochure de M. de Lacharière. Ce titre nous avait fait supposer que l'auteur s'occupait surtout de la colonisation d'Alger; mais cette question n'y est traitée qu'en passant. Elle n'est qu'un prétexte, et doit seulement servir de passeport à ce que M. de Lacharière avait à cœur de dire sur les affaires de la Martinique et de la Guadeloupe.

L'EXISTENCE DU MAL.

PREMIER ARTICLE.

L'existence du mal moral dans le monde a été reconnue dans tous les temps par tout ce qu'il y a eu d'hommes observateurs et sérieux. Long-temps avant Jésus-Christ, les sages de la Grèce et de Rome avaient parlé de la corruption de la nature humaine en termes formels, et l'on trouve sur ce point dans leurs ouvrages des confessions qui scandaliseraient beaucoup de personnes, si, au lieu de les rencontrer dans les écrits d'un Cicéron, d'un Aristote ou d'un Socrate, elles les lisaient dans la Bible. Le premier, par exemple, a dit que l'homme « était entraîné » par un penchant irrésistible à faire ce que la loi lui » défend, et que la race humaine tout entière était cor» rompue. » Un autre a confessé que personne ne naissait sans défaut, et que celui-là le était plus vertueux, qui avait le moins de vices, et le prince des philosophes a soutenu que les enfans eux-mêmes n'étaient pas naturellement bons.

Au reste, ce fait qui n'a point échappé à l'attention des payens, quoique privés du flambeau de la révélation, frappe encore aujourd'hui, et des hommes qui croiraient faire injure à l'humanité, en la considérant comme déchue d'un état primitif d'innocence, se surprennent quelquefois à faire d'étranges aveux sous ce rapport. On n'entend partout que des plaintes sur la corruption du siècle. Chacun sait fort bien dire, dans l'occasion, qu'il n'y a rien de plus rare parmi les hommes que la bonne foi et la sincérité, et que l'intérêt, l'égoïsme et l'ambition règnent presque sans partage. En effet, si l'homme naît bon, pourquoi ces difficultés que l'on rencontre lorsqu'on veut former des relations, contracter des amitiés, pourquoi ces recommandations que l'on donne, ces précautions que l'on prend, pourquoi tant de soupçons et de défiances? Si l'homme naît bon, pourquoi ces systèmes d'éducation qui se succèdent les uns aux autres avec tant de rapidité, et dont les plus récens accusent d'impuissance et renversent ceux qui ont eu la vogue avant eux; pourquoi ces tristes découvertes dans le caractère, dès l'âge le plus tendre; pourquoi ces travers de la jeunesse, pourquoi ces craintes des parens, lorsqu'ils voient leurs enfans sur le point d'entrer dans le monde; pourquoi tant de tristes exemples de la faiblesse humaine et de la puissance des passions? Si l'homme est naturellement bon, pourquoi toutes ces tentatives d'améliorer sa condition morale qui, quoique faites par des hommes de principes souvent très-différens, et qui mettent en œuvre des moyens très variés, témoignent cependant toutes, que l'humanité n'est pas ce qu'elle doit être?

Mais l'homme est si orgueilleux qu'il lui en coûte d'appeler le mal, MAL, et de lui donner le nom de PÉCHÉ que la révélation divine lui a appliqué. Il cherche à se faire illusion sur sa vraie nature, et à s'étourdir sur ses conséquences réelles. Il n'envisage le mal que comme une faiblesse inhérente à la nature humaine; il l'appelle imperfection, limitation; il ne veut y voir que le résultat nécessaire d'un manque de forces que le Créateur a refusées à l'homme, et il ne peut consentir à y reconnaître une déviation de l'ordre, une violation de la loi, un état de chute, de culpabilité, le péché proprement dit. Et c'est parce que cette vue du mal, cette connaissance réelle du péché lui manque, qu'il a cherché, dans tous les temps, à se l'expliquer d'une manière qui ne mît pas en souffrance son orgueil et qui lui épargnât la dure nécessité de s'humilier et de se repentir devant Dieu.

Pourquoi l'homme est-il ce que nous le voyons aujourd'hui? se sont demandé les philosophes anciens. Pourquoi cet empire qu'exercent sur lui les passions et cette prépondérance de la chair sur l'esprit? A cette question ils ont répondu: C'est qu'il n'est pas un esprit pur, mais un composé d'esprit et de matière. Le corps ou la matière s'oppose au plein développement de ses facultés, l'empêche de voir les choses sous leur vrai point de vue, obscurcit sa raison, fausse son jugement, c'est seulement lorsque, dégagée de la prison du corps qui la tient enfermée, l'âme pourra s'élancer dans les régions de la vérité, qu'elle deviendra pure comme la lumière dont elle sera entourée. Il ne faut pas avoir beaucoup réfléchi pour voir que cette hypothèse n'explique rien et qu'au lieu de lever la difficulté, elle la complique. Car si le péché a sa source dans la nature il est évident que Dieu en est l'auteur, puisque Dieu est le créateur du corps comme il est le créateur de l'esprit; la conséquence est inévitable. Nous ne sommes plus alors responsables ni coupables; lorsque nous faisons le mal, nous agissons conformément à la nature que Dieu nous a donnée; nous ne sommes autre chose que ce qu'il nous a fait être. Voyez les épouvantables conséquences de cette doctrine pour la morale: une fois qu'on nie la responsabilité de l'homme, on nie tout. Ce système d'ailleurs est loin de rendre raison des faits. S'il est des vices qui paraissent avoir leur siége dans l'organisation physique, tels, par exemple, que la colère, à laquelle sont plus particulièrement sujets les tempéramens sanguins, la sensualité pour laquelle ont plus de penchant les individus chez lesquels il y a surabondance d'humeurs, il est d'autres passions, telles que l'égoïsme, l'orgueil, la jalousie, que l'on ne peut point mettre sur le compte du tempérament et qui doivent être imputées à l'âme comme naissant en elle et se développant en elle. D'ailleurs, quelle singulière idée, que d'établir ainsi en nous une sorte d'antagonisme naturel! L'homme ne forme-t-il pas un tout, une seule et même individualité et lui est-il permis, dans tel ou tel cas donné, de renier l'une des parties de lui-même pour se décharger de la responsabilité des actes qu'il a commis? Et remarquez que, dans l'opinion que nous combattons, on est obligé de convenir, à la vue des faits, que c'est le corps, c'est-à-dire la partie la plus faible et la moins excellente, qui a obtenu l'empire sur l'âme, la partie de nous mêmes, incomparablement la plus forte et la plus excellente. Qui ne reconnaîtrait ici un désordre, une dépravation morale et non pas seulement un résultat naturel de l'œuvre du Créateur?

Si l'on en croit une autre classe de moralistes, c'est dans la mauvaise éducation que les hommes donnent et reçoivent

et non pas dans la matière, que gît la cause de leur corruption. L'homme naît bon, a-t-on répété dans le siècle dernier, sur l'autorité d'un écrivain célèbre, et si l'on pouvait parvenir à lui donner une éducation parfaite, il demeurerait toute sa vie tel qu'il était en sortant des mains du Créateur. Mais avouez d'abord, qu'il est plus qu'étonnant que, depuis six mille ans bientôt, qu'on s'occupe d'éducation dans le monde, on n'ait point encore réussi à conserver à l'homme cette pureté originelle qu'il n'a point perdue, au dire de l'auteur d'Émile et de son école. Car que le plus grand nombre des instituteurs et des pères et mères se fussent trompés dans la méthode qu'ils ont employée pour former le cœur et l'esprit de leurs élèves et de leurs enfans, cela serait encore concevable; mais que tous, sans exception et malgré les expériences de leurs devanciers, aient échoué dans cette entreprise, et qu'à travers tant de générations, après tant d'efforts, l'histoire ne nous offre pas un seul exemple, à l'exception de la vie de Jésus-Christ, d'une vertu pure et sans tache, voilà qui est incompréhensible, si l'on admet que nous naissons naturellement bons, et qu'il s'agit moins dans l'éducation qu'on nous donne de nous corriger des défauts que nous apportons avec nous au monde que de nous conserver notre innocence héréditaire.

Il faut être juste cependant et se garder d'exagération; nous convenons qu'une bonne éducation a pour effet ordinaire d'en affaiblir la force et d'en empêcher l'explosion au-dehors; mais le mal existe avant toute éducation, et pour s'en convaincre il n'est besoin que d'observer attentivement l'enfant qui n'a pas encore subi l'influence d'un système d'éducation quelconque, et qui n'a point pu réfléchir sur la bonté ou sur les vices de la méthode employée à son égard; or nous disons que cet enfant révélera aux yeux de l'observateur même le plus superficiel, des dispositions à la colère, à la dissimulation, au mensonge, non pour avoir aperçu ces défauts dans ses parens et parce qu'un esprit d'imitation le porte à les copier, mais parce qu'il est entraîné au mal par un penchant qui lui est naturel. Dans tous les cas, l'éducation considérée dans la question de l'existence du mal n'est en dernière analyse qu'un effet et non pas une cause; car l'on sera toujours en droit de demander aux partisans de ce système, d'où vient que tous les hommes ont donné ou ont reçu une mauvaise éducation, et ils seront forcés de convenir que cela même est une preuve incontestable de la misère de l'homme.

On est autorisé à faire la même réponse à ceux qui disent que nous nous corrompons par les mauvais exemples que nous avons sous les yeux; car si l'homme est bon, pourquoi donne-t-il un exemple qu'il est dangereux d'imiter, ou pourquoi se laisse-t-il gagner par la pernicieuse influence du mal qu'il voit dans les autres? On dira sans doute: c'est parceque doué d'un malheureux esprit d'imitation et entraîné par la séduction du spectacle de la société au milieu de laquelle il vit, il n'a plus la force maintenant de résister au torrent et de reconquérir son innocence. Eh bien! c'est précisément cette propension à s'abandonner à des impressions mauvaises, que nous appelons penchant au mal, et nous soutenons que la vue du vice ou de la mondanité, aurait peu de prise sur nous, si notre cœur était pur. Mais je suppose qu'on vous accordât que l'homme ne se détériore plus aujourd'hui que par le commerce de ses semblables, que gagneriez-vous à cette concession? En remontant de chaînons en chaînons, de nos contemporains à leurs pères et de ceux-ci à leurs devanciers, ne faut-il pas arriver enfin à un premier homme qui a donné le mauvais exemple, et ce premier homme était et ne pouvait être que corrompu.

Ces opinions touchant l'origine du mal étaient trop peu satisfaisantes; aussi a-t-on eu recours dans notre siècle à une autre explication. On a dit: L'homme est un être borné, et un être borné est nécessairement imparfait; or, de l'imperfection dans sa faculté de connaître, dans sa faculté de vouloir, dans sa faculté d'aimer, résulte l'erreur et de l'erreur le mal. Ce raisonnement a quelque chose de spécieux; mais en y réfléchissant un peu, on reconnaît qu'il n'est pas aussi solide qu'il le paraît d'abord. Que l'homme soit un être imparfait, c'est ce que nous accordons sans peine; mais que, parce qu'il est imparfait, il soit nécessairement sujet à faire le mal, c'est ce que nous nions; il y a tout un abîme entre ces deux idées, imperfection et corruption. Tout être qui n'est pas Dieu est imparfait; mais tout être qui n'est pas Dieu, n'est pas mauvais par cela seulement qu'il n'est pas Dieu. Dans l'imperfection des êtres finis, il y a une perfection relative, et cette perfection consiste pour eux à demeurer dans l'ordre et à remplir la destination pour laquelle ils ont été créés. Ainsi, par exemple, les anges qui, considérés par rapport à l'Être infini qui les a appelés à l'existence, sont imparfaits, imparfaits en connaissance, imparfaits en amour et imparfaits en justice, sont cependant sans péché, parce qu'ils aiment leur Créateur de toute la puissance d'amour qu'il leur a donnée, et qu'ils accomplissent de la volonté divine tout ce que Dieu leur en a donné à accomplir; d'après ce principe, on pourrait concevoir l'homme, qui est moins parfait que l'ange sous une foule de rapports, aimant Dieu moins que lui et possédant un degré de perfection moins élevé que le sien, et pourtant l'aimant de toute sa puissance d'affection, comme il le lui demande, et ne se rendant point coupable d'infidélité envers son suprême législateur. Car être imparfait, c'est posséder des qualités moins éminentes qu'une autre créature placée plus haut que nous dans l'échelle des êtres, tandis qu'être pécheur, c'est violer les rapports qui existent entre le Créateur et la créature, c'est sortir de la voie des commandemens de Dieu. Je vais chercher à rendre cette vérité plus sensible encore par des exemples. Vous voyez devant vous beaucoup de bien à faire; vous voudriez étendre votre charité à des millions d'individus; mais vous vous trouvez arrêté dans l'exécution de vos pieux projets, parce que vous manquez, soit des forces physiques, soit des moyens matériels, soit même des capacités nécessaires pour cela; c'est chez vous imperfection, limitation, impuissance. Vous êtes spectateur des désordres d'un homme plongé dans le vice, vous êtes persuadé que par sa conduite il se rend malheureux et criminel, et vous vous sentez un ardent désir de le retirer de l'abîme où il s'enfonce toujours plus profondément; mais vous n'avez pas prise sur son âme; mais il n'est pas dans votre pouvoir de vous rendre maître de sa volonté; encore ici, c'est chez vous imperfection, limitation, impuissance. D'un autre côté, vous sacrifiez le devoir, le devoir impérieux, obligatoire, à un intérêt quelconque; vous écoutez vos passions plutôt que la voix de Dieu; vous haïssez quand il faudrait aimer; vous vous laissez aller à un sentiment répréhensible, à un mouvement coupable; ce n'est plus alors imperfection seulement; c'est violation de la loi divine, c'est désordre, c'est mal, c'est péché.

Faites bien attention à ce que Dieu demande de nous; ce n'est pas un degré de sainteté que nous refuse la nature que nous tenons de lui; ce n'est ni l'amour des anges, ni la justice des archanges; ce qu'il exige de nous par sa loi, c'est ce qui est souverainement juste et raisonnable; c'est ce que nous-mêmes, si nous possédions encore notre innocence primitive, nous trouverions tout naturel, très-facile et infiniment doux. Il nous commande de l'aimer, lui, notre créateur et notre suprême bienfaiteur, *de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre pensée*, *et notre prochain comme nous-mêmes*. Et maintenant, si nous ne pouvons pas même cela, si cet amour est étranger à notre cœur, si nous ne nous sentons aucune disposition naturelle pour ce culte spirituel qui peut seul être agréable à Dieu, si, pour obéir, nous sommes obligés de faire des efforts sur nous-mêmes et de lutter continuellement contre la puissance de nos passions, c'est la preuve que le principe charnel a pris le dessus sur le principe spirituel, que le MOI a remplacé l'amour, que l'intérêt est plus fort que le devoir, que l'affection pour les créatures et les choses visibles domine à l'exclusion de l'amour sans bornes qui est dû au Créateur; or, c'est précisément ce penchant au mal, ce principe de corruption, qu'aucun homme sérieux et de bonne foi ne saurait méconnaître, qu'il s'agit d'expliquer.

N'est-il pas évident que les différens systèmes que nous venons de passer en revue ne donnent pas de solution satisfaisante de cette difficulté? Or si vous rejetez la révélation, ne voyant en vous que désordre et hors de vous que contradiction, il vous faut, pour être conséquent avec vous-même, ou vous jeter dans le scepticisme et nier Dieu,

la providence, la conscience, l'immortalité, ou bien, ce qui est à peu près la même chose, croire à la plus palpable des absurdités, savoir, que l'Être souverainement bon, est l'auteur du mal, que l'impur est procédé de l'Être infiniment pur, et que le Dieu qui aime l'ordre, parce qu'il aime la sainteté et la justice, a créé le désordre. Voilà, disciples de la raison, la dernière conséquence à laquelle vous êtes, de toute nécessité, forcés d'arriver.

Après avoir ainsi établi que les explications que la philosophie essaie de donner de l'existence du mal sont insoutenables, nous montrerons, dans un second article, ce que la Bible nous enseigne sur ce fait.

RELIGION DE L'INDOSTAN.

DEUXIÈME ARTICLE.

Aux œuvres surrérogatoires dont nous avons cité quelques exemples dans notre premier article, nous devons ajouter un grand nombre de mortifications les unes plus extraordinaires que les autres, et dont plusieurs se terminent même par le suicide.

« Que l'anachorète, dit le Code de Mânou (1), se roule sur la terre, ou qu'il se tienne sur la pointe des pieds durant toute la journée; que dans les chaleurs de l'été, il s'entoure de cinq feux; que dans la saison des pluies, il s'expose sans abri aux nuages; que dans la saison froide, il porte des vêtemens humides, et qu'il augmente graduellement ces pénitences, qu'il s'inflige des mortifications de plus en plus terribles, et qu'il dessèche ainsi son enveloppe corporelle. »

Le Ramayana et le Mahabharata abondent en exemples de ce terrible tapas. M. Bochinger, dont nous continuons à suivre le travail, en cite plusieurs. Visvamitra, le grand pénitent, tient les bras étendus sans support, restant immobile à la même place; il s'entoure de cinq feux jour et nuit pendant l'ardeur de l'été. Dans la saison pluvieuse, il couche en plein air; pendant la saison froide, il se tient dans l'eau.

On sait que de nos jours on voit encore des mortifications d'un genre tout aussi pénible et non moins singulier que celle-ci. On voit des pénitens faire vœu de rester dans telle ou telle position pendant un temps considérable. Le suicide par ce moyen ou par tout autre pratique propre à épuiser les forces, mais surtout la mort par le feu, étaient en usage et en honneur dans les anciens temps. Qui ne sait également combien de malheureux se font écraser sous le char colossal de Jaggernaut.

Ces mortifications n'ont pas seulement pour but de solder le compte des péchés, mais on espère encore par elles forcer les dieux à accorder des grâces extraordinaires, soit dans cette vie, soit dans la vie à venir. Or, il n'est pas sans intérêt de savoir que ces dieux sont en effet si peu disposés à accorder leurs grâces, qu'ils n'épargnent même rien pour empêcher les pénitens de s'acquérir des mérites surrérogatoires à leurs yeux; ils emploient à les en détourner toutes sortes de séductions. C'est une véritable rivalité entre ces divinités de basse mythologie et les mortels qui portent leurs vœux jusqu'à conquérir leurs priviléges.

« Dans l'ensemble du système religieux que nous venons d'exposer, dit M. Bochinger, l'unique motif présenté à l'homme pour l'accomplissement de ses devoirs c'est l'intérêt, c'est la crainte d'un châtiment d'un côté et l'espoir des récompenses de l'autre. Le péché et la vertu ne sont estimés que d'après l'œuvre extérieure; on n'a aucun égard à la plus ou moins grande pureté de l'intention : il en est de même de l'expiation des péchés; la religion devient une espèce de calcul; la somme des mérites est déduite de la somme des fautes, et le restant de celles-ci est expié dans les tourmens de l'enfer. S'il y a excédent de mérites, l'âme passe au paradis d'Indra et, après que le temps des récompenses et des châtimens expire, l'homme renaît sous des conditions plus ou moins avantageuses, selon les dispositions que son âme avait précédemment contractées. Le but auquel tend tout le système est évidemment de maintenir le culte extérieur et les institutions civiles et politiques qui s'y rattachent. S'il n'y a rien là qui se ressente de la vie contemplative, on voit pourtant dans les œuvres d'expiation, et surtout dans les mortifications, des traces de la vie ascétique et solitaire, dont les principes fondamentaux se trouvent dans les doctrines mystiques du système du Vedanta. »

C'est cette théologie savante qui va maintenant nous occuper. Nous y reconnaîtrons la corruption du monothéisme primitif qui fut le dogme des premiers âges de l'espèce humaine avant que l'orgueil d'une raison, qui ne sait ni se renfermer dans son domaine, ni s'éclairer à la lumière de la raison souveraine, eut porté atteinte à la sublime simplicité de la religion patriarchale.

D'après le Vedanta, corps de doctrine fondé sur les *Upanischadas*, il n'existe réellement qu'un seul Être qui a la cause de son existence en lui-même de toute éternité. Il est appelé Swayambhu, ou aussi Brahma (1). Cet être est la cause créatrice et *matérielle* de ce monde; créateur et création, moteur et matière mise en mouvement, tout émane de lui, tout est lui, tout rentre en lui : ainsi que les plantes surgissent de la terre pour y retourner, de même aussi l'univers émane de l'essence divine, subsiste en elle et y retourne.

Si les créatures s'attribuent une existence individuelle hors de la divinité, c'est l'effet d'une illusion ou d'une puissance magique par laquelle Dieu lui-même captive leurs sens. Dieu est la cause immédiate de tous les changemens sans qu'il en soit jamais affecté. L'univers n'est qu'un jeu immense qui se passe dans l'esprit suprême par des raisons incompréhensibles. Ce dieu-univers, à la fois esprit et matière, que le saint-simonisme vient de transporter en France à peu près tel qu'il l'a trouvé dans l'Inde, ce dieu rappelle par son caractère tout ce que l'esprit humain égaré hors de son champ d'investigation peut concevoir et réunir d'idées fantastiques et contradictoires. Ceux qui l'imaginèrent lui firent une existence tour à tour active et contemplative; ils supposèrent qu'il passait alternativement par des périodes de concentration en lui même et par des périodes d'expansion, dans lesquelles il se manifestait par les merveilles de la création. Ces périodes furent appelées les jours et les nuits de Brahma. Un jour de cet être est égal à plus de quatre milliards de nos années. Pour rendre compte de l'alliance de l'invariabilité et de l'inaltérabilité à la variabilité dans le caractère de leur dieu, les Vedantins distinguèrent en lui une nature supérieure et une nature inférieure. Beaucoup de subtilités métaphysiques viennent compliquer cette théologie, et répondre aux difficultés que soulève en foule la réunion de l'esprit et de la matière en Dieu. C'est ainsi que la nature et l'esprit sont séparés l'un de l'autre; de sorte que l'on en vient à distinguer, après n'en avoir fait qu'un seul être, le monde des choses visibles et les forces qui le régissent, de l'esprit, principe immatériel, doué de la faculté d'observer, de contempler la nature, de jouir de ses phénomènes et de ses révolutions, mais sans avoir d'influence sur elle. La force de création appartient à la nature elle-même, qui est un immense organisme, composé, non-seulement de la matière, mais encore des forces et des lois qui doivent vivifier et regler ce grand corps; elle a jusqu'à son intelligence propre et a la conscience d'elle-même, son moi.

On voit que les Védantins ont su réunir dans leur conception de Dieu, de quoi répondre à toutes les sectes philosophiques : aux Épicuriens, par leurs idées sur la nature et par le rôle impassible qu'ils attribuent à l'esprit; aux platoniciens, par leur spiritualisme panthéistique; aux dualistes, par leur distinction des deux natures de Dieu; en ce sens donc, ils sont bien autrement complets que les panthéistes de l'occident. Les Chrétiens seuls ont peine à retrouver, au milieu de ce cahos scientifique, quelques traits défigurés du Dieu d'Abraham. Mais ces traits presqu'effacés leur sont encore précieux comme de nouveaux témoignages de la vérité de leur histoire sainte.

(1) C'est par erreur que ce nom a été écrit *Menou* dans notre dernier numéro.

(1) Ce nom est alors neutre, et se distingue par là du nom masculin du dieu inférieur *Brahma*.

C'est aux Védantins que les Grecs empruntèrent l'idée que l'homme est en petit ce que l'univers entier ou l'Être suprême est en grand. D'après cette doctrine, il faut aussi distinguer en nous une nature supérieure et une nature inférieure. La première est l'âme, *atma* : elle n'est pas distincte de l'âme universelle, car il n'y a qu'une seule âme pour tous les êtres. L'âme de l'homme a donc tous les attributs de la nature supérieure de Dieu : éternité, incorruptibilité, science et puissance infinie; mais par suite de l'illusion produite par Dieu même, elle n'a pas la conscience de sa divinité, se trouvant enfermée dans une enveloppe matérielle qui constitue la nature inférieure de l'homme et qui devient la cause de tous les péchés et de toutes les souffrances. Le principe divin de l'âme se trouve enveloppé et contenu par les principes plus ou moins grossiers qui composent la nature. Il y a d'abord le corps proprement dit, ou l'enveloppe extérieure, composée, comme le reste de la création, des cinq élémens admis par le Vedanta, la terre, l'eau, le feu, l'air et l'éther. Ce corps est muni de cinq sens dont chacun répond à l'un de ces élémens. Sous cette première enveloppe s'en trouve une seconde, subtile, infiniment petite et imperceptible aux sens, intermédiaire entre l'âme et le corps grossier; il est le siége du manas, du bouddhi et de l'ahankara, c'est-à-dire, des facultés intellectuelles; il accompagne l'âme dans toutes ses transmigrations, et ne la quitte que lors de la délivrance complète, lorsqu'elle est absorbée dans l'âme universelle. C'est, revêtue de ce corps subtil, que l'âme reçoit, après la mort, le prix de ses œuvres, soit dans le paradis d'Indra, soit dans la sombre demeure de Yama, et le temps des punitions ou des récompenses étant expiré, ce corps, passant par une nouvelle naissance, s'allie avec un corps plus grossier, dont la nature dépend des inclinations et des dispositions précédemment contractées par l'âme.

Parmi les rapprochemens auxquels peut donner lieu l'histoire des croyances qui composent le brahmanisme, il en est un à faire entre ce système religieux et le pharisaïsme. Ceux d'entre les juifs qui s'étaient revêtus de ce faux manteau de sainteté, croyaient, comme les sectateurs de Brahma, que les infirmités corporelles étaient la punition des péchés commis dans une existence antérieure par celui qui en était atteint. C'est évidemment cette idée superstitieuse introduite en Judée qui porta les disciples de Jésus-Christ à lui demander, au sujet d'un aveugle-né, si c'était pour les péchés de ses parens ou pour les siens propres, que cet homme était né privé de la vue; et l'on ne saurait bien comprendre la réponse du Sauveur, qu'en se rappelant la croyance particulière qui dictait la question de ses disciples. Autrement comment concevoir que celui dont la mission essentielle était d'*ôter le péché du monde*, et d'un monde où il règne sur toute la race humaine sans exception, comment concevoir qu'il put dire : «*Ni* CELUI-CI *n'a péché, ni son père, ni sa mère ?* » Il est évident qu'il ne voulait que nier une culpabilité antérieure à l'infirmité, et par conséquent à la naissance de l'aveugle (Jean, IX).

La nature, d'après cette doctrine, est douée de trois qualités ou instincts qui se retrouvent dans l'homme, et sont la cause de ses actions. Ce sont ces instincts qui, poussant cet être à s'attacher au monde extérieur et aux impressions des sens, le jettent dans l'illusion qui lui fait croire que les créatures ont une existence réelle hors de l'Etre suprême ou du grand tout. Après cela, qui penserait encore qu'il reste quelque liberté morale pour cette âme qu'emprisonnent ainsi deux enveloppes fournies par la nature, et qui d'ailleurs n'a pas une existence distincte de l'âme universelle? Eh bien! le sentiment de cette liberté et de la responsabilité qui en résulte est tellement indestructible en nous, que les Védantins ont été obligés de lui faire une place dans leur théologie à côté de tous les dogmes qui la contredisent. Ils admettent le mal, et le définissent « la soumission volontaire de l'âme à l'empire de la nature inférieure.» Cette définition est très-défectueuse, sans doute, et donnerait une idée fort peu exacte et fort peu complète du mal moral; mais à tout prendre elle vaut encore mieux que celle des philosophes du XIXe siècle qui, donnant un démenti formel à la conscience, disent que le mal n'est que l'imperfection, qu'une simple indication de progrès à accomplir.

Le Védanta, d'accord en cela avec le Christianisme, représente les maux physiques comme des conséquences du péché; seulement il y aurait beaucoup à rectifier dans la manière dont cette croyance générale qu'a laissée dans l'Inde la révélation patriarchale, a été comprise et développée par les théologiens de l'école qui nous occupe. La cause du péché étant pour eux, non dans l'âme elle-même, mais dans les qualités que l'homme tient de sa nature inférieure, le seul moyen d'échapper au mal était dès lors d'échapper à sa nature physique, et d'absorber son âme dans la contemplation de l'âme universelle. Aussi le suprême bonheur fut-il mis à ce prix, et la vie religieuse par excellence devint la vie ascétique ou contemplative. Par elle les Védantins pensent arriver à une délivrance entière et définitive de leur âme, qui va se réunir pour toujours à Dieu, et qui n'a plus à subir de transmigrations.

Se plaçant au-dessus de la foule par leurs ambitieuses prétentions, les disciples du Védenta laissent avec dédain à celle-ci sa religion de pratiques, de vœux, de sacrifices, de mortifications, qui ne procure qu'un bonheur en sous-ordre et passager. « Savoir qu'on est le Créateur et que tout est le Créateur, disent les Upanishadas, voilà la substance du Véda. Quand on a ce degré, plus de lectures, plus d'œuvres; c'est l'écorce, la paille, l'enveloppe; il ne faut plus y songer quand on a la substance et le grain, le Créateur. »

Ce dédain pour le culte du vulgaire ne se trouve-t-il que dans l'Inde? N'entendons-nous pas de nos jours les prétendus sages du siècle, tout entiers à la contemplation de leurs propres idées et à la confiance vraie ou fausse qu'elles leur inspirent, affirmer qu'il faut laisser le culte au peuple, et que le philosophe a d'autres besoins, d'autres relations avec la Divinité. En regard de certaines pratiques religieuses, on pourrait consentir au dédain de ces philosophes pour le culte du vulgaire; mais est-ce à dire que ce qui est méprisable pour eux, soit bon pour celui-ci? Ce genre d'aristocratie, qui a sa racine dans la misère du cœur humain, bien loin de provenir d'une vraie supériorité, est au contraire un signe d'infériorité religieuse. Commune aux ascètes de l'Indostan, aux sophistes de la Grèce et de Rome, et aux sectateurs modernes du culte de la raison humaine, cette manière de penser prouve que l'humanité ne doit pas attendre plus des spéculations philosophiques que des pratiques de la superstition. Les masses se trouvent entre des hommes qui se sont fait, pour leur propre usage, des idées inintelligibles à qui ne peut en faire une longue étude, et des cérémonies qui ne leur en imposent plus. A qui auront elles recours pour satisfaire les besoins de leurs âmes immortelles à mesure qu'ils se réveilleront? A l'Evangile, qui enseigne la sagesse aux simples, et que ni Newton ni Pascal ne trouvèrent cependant inférieur à leur haute intelligence.

ANNONCES.

L'auteur de ce dernier écrit est M. Bazard. Il y met au grand jour les causes qui l'ont contraint de se séparer de son collègue Enfantin. Ces causes sont surtout la doctrine de ce dernier sur le mariage et le divorce, doctrines effrayantes, scandaleuses, dont la morale publique suffira à faire justice, et que nous rougirions d'exposer ici dans toute leur nudité. Nous aimons mieux pour cela renvoyer le lecteur aux deux brochures dont nous donnons ici les titres. Si l'autorité, au lieu de déployer des mesures de rigueur contre le Saint-Simonisme, s'était bornée à répandre à profusion ces deux pièces imprimées, elle aurait anéanti tout aussitôt, au lieu de l'accroître, l'intérêt du public pour une doctrine qu'il est loin de connaître.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 24. 15 FÉVRIER 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année. 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

VOYAGES.

Voyage de MM. Tomlin et Gutzlaff dans le royaume de Siam.

La vaste contrée qu'on désigne quelquefois sous le nom de *Presqu'île au-delà du Gange*, que d'autres géographes ont nommée *Inde extérieure*, et à laquelle Malte-Brun a donné le nom nouveau d'*Indo-Chine*, n'est guère connue que par ses côtes. L'intérieur a donné lieu à beaucoup de conjectures qui, pour la plupart, ne sont pas encore éclaircies, tellement que les uns admettent l'existence de certains grands fleuves et de certaines chaînes de montagnes, que d'autres rejettent, et qu'on est encore dans le doute sur des royaumes entiers, qui, d'après des autorités contradictoires, figurent sur quelques cartes et ne se trouvent pas sur d'autres. Les missionnaires chrétiens qui ont pénétré, depuis quelques années, dans ces régions, ont ajouté à nos connaissances sur cette partie de l'Asie, et c'est à leurs travaux que nous devrons sans doute de long-temps encore les seules communications qui nous seront faites sur sa topographie et sur les mœurs de ses habitans. Deux d'entre eux, MM. Tomlin et Gutzlaff, viennent de faire un séjour de près d'un an dans le royaume de Siam, sur lequel nous n'avions jusqu'ici que des notions fort vagues; il ne sera pas sans intérêt de présenter quelques détails sur leur voyage, dont les résultats promettent d'être très-importans pour les progrès du Christianisme.

On sait qu'une station missionnaire a été fondée, en 1819, dans la petite île de Singapore, qui est située au sud de la presqu'île de Malaca, et qui appartient aux Anglais. Un collége missionnaire y a été ouvert en 1823; M. Thomsen y enseigne le Malais, et M. Milton le Siamois. On y a aussi établi une imprimerie qui rend de grands services pour la propagation de l'Ecriture-Sainte dans les langues de l'Orient. C'est de cette île que partirent MM. Tomlin et Gutzlaff, après s'être préparés au voyage qu'ils projetaient par les études qui pouvaient le leur rendre plus facile. Tous deux ont une connaissance approfondie du Chinois; M. Gutzlaff est médecin. Leur principal but était de distribuer la Bible en langue chinoise aux Chinois fixés en grand nombre dans le royaume de Siam. En effet, la Chine elle-même étant inaccessible aux Européens, et les missionnaires ne pouvant en conséquence y porter l'Ecriture-Sainte, ils n'ont d'autre ressource pour l'y introduire que d'en distribuer des exemplaires aux habitans de ce pays qui se sont établis dans les contrées voisines, et qui, s'ils retournent dans leur patrie, comme cela est probable d'un certain nombre au moins, les y importeront avec eux. Si cette supposition ne se réalisait pas, les missionnaires auraient du moins réussi à faire connaître les Livres Saints aux Chinois expatriés à qui ils les remettent, et ce résultat serait suffisant pour les encourager à persévérer dans leurs efforts.

MM. Tomlin et Gutzlaff s'embarquèrent à bord d'une jonque chinoise et firent en seize jours la traversée de Singapore à Paknam, port situé sur la rive droite du fleuve Mainam. Ils furent témoins, pendant le voyage, des cérémonies idolâtres des gens de l'équipage. La jonque était sous l'invocation de *Ma-cha-po*, la déesse favorite des marins. On prétend qu'avant d'être admise au rang des dieux, elle avait été une simple mortelle, qui se distingua par son courage. La légende rapporte qu'ayant vu en songe son frère exposé sur mer au danger de périr, elle courut vers le rivage, l'aperçut en effet qui luttait avec les flots, se jeta à la nage et le sauva : de là son apothéose. On la représente sous les traits d'une femme de haute taille; son visage est très coloré; elle est assise dans un fauteuil; deux guerriers, dont l'air est farouche, se tiennent à ses côtés, dans une attitude menaçante. Lorsque les matelots voulaient obtenir de la déesse un vent favorable, ou la prier de calmer la mer agitée, ils lui offraient des présens. Un jeune garçon qui cumulait avec les fonctions de mousse, celles de barbier et de prêtre, après s'être à plusieurs reprises prosterné profondément vers le vent, plaçait, d'abord sur le port, puis devant l'image de la déesse, du thé, des confitures, du riz, des prunes et du sucre candi; il brûlait aussi des morceaux de papier en son honneur. Le *Tae Kong*, ou lieutenant de vaisseau, sonnait pendant ce temps la cloche pour réveiller les dieux qu'on supposait assoupis. Quand les matelots voulaient remercier les idoles d'avoir exaucé les requêtes qu'ils

leur avaient précédemment adressées, ils doublaient leurs offrandes; lorsqu'ils reconnurent le voisinage de la terre, ils jetèrent à la mer d'énormes paquets de papiers peints, dorés et découpés avec soin, et qui auraient suffi pour faire la charge d'un homme. Leur dévotion n'était toutefois pas bien profonde; car, tandis que les uns s'acquittaient des cérémonies du culte avec une gravité affectée, les autres en riaient ou jouaient aux cartes d'un air insouciant.

En vain MM. Tomlin et Gutzlaff voulurent ils détourner leurs compagnons de voyage de ces folies; en vain les mirent-ils en état de comparer le culte du vrai Dieu avec le culte des idoles, en leur permettant d'assister, matin et soir, à leurs exercices religieux; en vain leur parlèrent-ils de ce grand Dieu, qui veut sauver les hommes et qui, à cet effet, a envoyé son Fils Jésus-Christ dans le monde; ils ne réussirent à produire sur eux que de faibles impressions.

Lorsqu'on eut jeté l'ancre, un officier de police, suivi de quelques subalternes, vint à bord de la jonque. Chaque matelot dut payer trois dollars; tous les chinois sont sujets à cette capitation, lorsqu'ils passent la frontière de Siam; ceux qui résident dans le pays doivent payer cet impôt tous les trois ans. L'officier chargé de recevoir la taxe attache un cordon autour du poignet de ceux qui l'ont acquittée; ils sont tenus de le porter pendant tout le temps de leur séjour, et il leur sert de quittance. M. Gutzlaff se rendit auprès du gouverneur pour lui expliquer le but du voyage qu'il avait entrepris avec son ami; il reçut de lui les passeports dont ils avaient besoin.

Nos voyageurs remontèrent le fleuve et arrivèrent en deux jours à Bankok, capitale du royaume. Ils étaient recommandés à un marchand anglais, nommé Hunter, qui les conduisit chez le capitaine du port, et le pria de les présenter au Phra-Klang ou ministre des affaires étrangères. M. Gutzlaff étant médecin, son titre était tout trouvé; mais le capitaine ne sut trop en quelle qualité il devait introduire M. Tomlin; il se décida enfin à le présenter comme le prêtre de M. Hunter. Le Phra-Klang est un homme d'un caractère jovial; il fit un grand nombre de questions aux deux voyageurs, s'étonna beaucoup de ce qu'ils savaient le chinois et, ayant appris de M. Gutzlaff qu'il était né en Allemagne, témoigna toute sa surprise de n'avoir jamais entendu parler de ce pays-là, dont le capitaine du port lui-même, malgré toute sa science géographique, ne pût lui dire la situation. Il aurait beaucoup désiré entendre les missionnaires prier, et il poussa ses instances à cet égard jusqu'à leur dire qu'il lui paraissait fort convenable qu'ils priassent, après être heureusement arrivés au terme de leur voyage; ils eurent beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'ils ne priaient pas en public, et qu'ils avaient déjà remercié Dieu de les avoir protégés pendant la traversée.

Le Phra-Klang avait permis aux missionnaires de demeurer à Bankok; ils louèrent une maison dans cette ville et ne tardèrent pas à être visités par un grand nombre d'habitans qui, sachant que M. Gutzlaff était médecin, désiraient être guéris par lui de diverses maladies, ou qui, ayant appris que les deux voyageurs distribuaient des livres chinois sur une nouvelle religion, venaient les prier de les faire participer à leurs dons. Ces paisibles travaux furent bientôt interrompus par les bruits calomnieux qu'on répandit sur leur compte. On prétendit qu'ils étaient des espions envoyés dans le pays par le gouvernement anglais, qu'ils avaient la mission de convertir les Chinois à la religion chrétienne, et que, lorsqu'ils y auraient réussi, les Anglais viendraient et se ligueraient avec les Chinois pour enlever le royaume aux Siamois. Le roi ayant été instruit de ce prétendu complot, ordonna que quelques-uns des livres des étrangers fussent traduits par des savans de ses états, afin qu'il en pût connaître le contenu. Il fit, quelque temps après, déclarer publiquement qu'on n'y avait rien trouvé d'hostile pour le pays ni de contraire aux lois; qu'à la vérité il y était beaucoup question du Dieu des étrangers, et qu'on n'y célébrait pas les louanges des dieux du pays; mais que ce défaut n'était pas un motif d'accusation. Un peu plus tard, un nouvel orage éclata contre eux; le gouvernement voulut s'emparer de tous les livres qu'ils avaient distribués; on menaça d'un châtiment sévère ceux qui en accepteraient de leurs mains, et on leur déclara à eux-mêmes, qu'ils devaient quitter le pays; mais ayant rédigé en anglais et en chinois une pétition dans laquelle ils demandaient à être confrontés avec leurs accusateurs, et insistaient pour qu'on leur donnât, dans le cas où l'on persisterait à vouloir les renvoyer du royaume, une déclaration des motifs de leur renvoi, qu'ils pussent présenter à leur gouvernement, le Phra-Klang leur déclara qu'il était satisfait de leurs explications et qu'ils ne seraient plus molestés. Dès lors les deux missionnaires purent se vouer tout entiers à leurs travaux.

Ils reconnurent que les Chinois qui résident à Pankok, et qu'ils croyaient n'être qu'au nombre de 20,000, sont en effet bien plus nombreux, tellement que cette ville, dont ils forment plus des trois quarts de la population, doit plutôt être considérée comme une ville chinoise que comme une ville siamoise. C'est ce qui résulte du dénombrement suivant, fait en 1828 par ordre du gouvernement :

Chinois payant la taxe.	310,000
Descendans des Chinois.	50,000
Cochinchinois.	1,000
Cambodjans.	2,500
Siamois.	8,000
Pégouans	5,000
Laos, domiciliés depuis peu.	7,000
Laos, domiciliés depuis long-temps.	9,000
Birmans.	2,000
Tavoyans.	3,000
Malais.	3,000
Catholiques (Portugais, etc.).	800
Population totale.	401,300

On ne peut voir sans surprise l'étonnante supériorité de la population chinoise, qui résulte de ce dénombrement; mais il faut bien en admettre l'exactitude, puisqu'il serait impossible de comprendre par quel motif les Siamois se représenteraient comme inférieurs en nombre, s'ils ne l'étaient pas réellement. Les Chinois ont aussi des établissemens considérables dans l'intérieur du pays et le long des côtes. Un missionnaire qui se fixerait à Bankok pourrait facilement les visiter. Les relations de commerce avec la Chine, la Cochinchine, l'empire d'Anam et les îles de l'Archipel Indien sont fréquentes, et permettraient de faire parvenir des Bibles dans ces diverses contrées, si une station était formée dans le royaume de Siam. Les habitans paraissent assez disposés à examiner les idées nouvelles, si l'on en juge par l'empressement avec lequel ils venaient demander des livres à MM. Tomlin et Gutzlaff, qui leur distribuèrent en peu de mois tous ceux qu'ils avaient apportés, quoiqu'ils en eussent trente-deux caisses. Des Chinois firent plusieurs journées de chemin, dans le seul but d'obtenir le don d'une Bible. Les malades se rendaient aussi en grand nombre auprès de M. Gutzlaff, qui fut en général fort heureux dans ses cures. Il avait quelquefois jusqu'à quarante patiens à soigner dans un seul jour. L'*Esin-Say* ou la Faculté de médecine chinoise se plaignit de ce qu'il enlevait leurs pratiques aux médecins de la ville. Parmi ceux qui réclamaient ses soins se trouvaient beaucoup de fumeurs d'opium, qui désiraient être délivrés de la

passion qui les dominait. M. Gutzlaff réussit à leur inspirer du dégoût pour l'opium en leur faisant prendre un émétique composé de tartre et de laudanum.

« Ces diverses occupations ne firent pas perdre de vue à MM. Tomlin et Gutzlaff l'un des principaux objets qu'ils s'étaient proposés en entreprenant ce voyage, la traduction du Nouveau-Testament en langue siamoise; ils n'espéraient pas pouvoir donner à ce travail toute la perfection qu'il exige; leur intention était seulement de l'ébaucher, de sorte qu'il put recevoir successivement les améliorations dont une connaissance plus approfondie de la langue leur aurait fait comprendre la nécessité, et servir ainsi de base à une traduction plus parfaite. Un Chinois et un Birman les aidèrent dans ce travail. Ils eurent de la peine à obtenir d'eux de la simplicité dans les expressions, et ne parvinrent qu'à force d'instances à les faire renoncer au style fleuri qu'ils affectionnaient. Leur traduction a été achevée pendant leur séjour, et la Société Biblique de Londres a annoncé qu'elle en faciliterait volontiers l'impression, lorsqu'elle aurait été revue avec soin. M. Tomlin s'est occupé en outre de la composition d'un vocabulaire siamois-anglais.

Après avoir ainsi fait connaître le but du voyage de MM. Tomlin et Gutzlaff, et en avoir montré les résultats, il ne sera peut-être pas sans intérêt de recueillir quelques détails sur les mœurs du peuple qu'ils ont visité.

» Nous avons assisté pendant quelques instans, raconte M. Tomlin, à une fête donnée par un de nos voisins chinois, qui va faire construire une jonque. La quille et quelques planches étaient déjà préparées et on avait choisi ce jour comme favorable pour les clouer. Un repas devait être offert aux ouvriers, et l'on avait placé sur deux tables, couvertes d'une étoffe richement brodée, des confitures et d'autres friandises pour les dieux. L'étrave et la poupe étaient ornées de guirlandes et de drapeaux de diverses couleurs. Comme j'essayais de faire sentir au propriétaire la folie qu'il y a à faire de telles offrandes aux idoles, au lieu de témoigner sa reconnaissance au Dieu véritable, il éleva la main vers le ciel, et me dit qu'il adorait Sin-tien (le Dieu du ciel), nous invitant, pour nous en convaincre, à considérer de plus près son oblation. Nous nous approchâmes des tables, et ne fûmes pas peu surpris de voir qu'elles portaient des inscriptions en lettres d'or, qui célébraient les louanges de Sin-tien, et exprimaient la reconnaissance qui lui est due. C'est ainsi qu'ils mêlent le culte du seul vrai Dieu avec l'idolâtrie. Cet homme était venu nous voir quelquefois, et ayant acquis, comme beaucoup d'autres, quelques notions vagues de la vérité, il désire témoigner au moins un respect extérieur au Dieu souverain. On attendit jusqu'à une heure, parce que ce moment passait pour le plus favorable pour clouer les planches; dès qu'on y fut arrivé, les coups de marteau se firent entendre. Si on avait choisi tout autre heure pour la cérémonie, le sort de la jonque aurait été fort hasardé; et si l'on avait choisi l'heure fatale d'onze heures, elle aurait immanquablement été bientôt exposée à quelque grand danger. Les ouvriers furent fort surpris d'apprendre que les Chrétiens n'ont pas des jours heureux et des jours malheureux; le soir, quatre d'entre eux vinrent nous demander des livres, ce qui nous réjouit beaucoup, après les folies dont nous avions été témoins.

« Nous nous proposions, continue M. Tomlin, d'assister l'après midi à l'exercice de la cavalerie et des éléphans; mais nous fûmes désapointés à cet égard; car on n'en fit sortir qu'une demi douzaine de petite taille, montés par des Siamois à moitié nus, sans aucun équipement militaire. Ce mécompte fut largement compensé par le plaisir que nous eûmes de voir quelques superbes éléphans qui prenaient leur repas dans les écuries. L'un des plus grands est d'un blanc sale; il peut avoir de dix à onze pieds de haut, et paraît avoir un caractère fort doux. Quelques-uns des éléphans noirs sont presque sauvages; ils témoignèrent le déplaisir que leur causait notre visite. Je fus très-frappé de la taille gigantesque et de la force de ces animaux; tous ceux que j'ai vus en Angleterre paraîtraient auprès de ceux-ci, comme un veau auprès d'un bœuf.

» Nous entrâmes ensuite dans une magnifique pagode remplie d'idoles dorées. L'édifice principal forme un grand carré, au milieu duquel s'élève le temple ou la pagode proprement dite; celle-ci est élancée et d'un bon style. D'autres constructions de forme pyramidale s'élèvent tout autour, en sorte que l'ensemble des bâtimens occupe un espace d'environ deux cents verges carrées. Des galeries sont construites autour du carré principal, et on y voit une multitude de dieux et de déesses, qui se ressemblent si parfaitement qu'on les prendrait tous pour des jumeaux et des jumelles : tant grands que petits, jeunes et vieux, mâles et femelles, il y en avait bien de cinq cent à mille. Tous étaient dorés et la plupart pauvrement vêtus de robes d'une étoffe jaune comme celle dont sont faits les habits des prêtres. Une idole colossale, d'environ trente pieds de haut, était placée dans un local particulier.

» Dans un édifice, qui servait de vestibule du côté du nord, nous vîmes une idole de Bouddha assis, comme Jupiter Olympien, sur un rocher élevé. Plusieurs dieux et demi dieux d'un ordre inférieur, parmi lesquels on avait représenté un éléphant, étaient placés à ses pieds, dans l'attitude de la prière. Le rocher artificiel imitait assez bien la nature, et à une certaine distance les figures en relief pouvaient, pendant quelques instans, faire illusion. La pagode entière a quelque chose d'imposant; et cependant tout ce clinquant fait par la main des hommes ne paraissait plus rien, quand on considérait les éléphans, l'œuvre étonnante de Dieu! »

Visitant un jour une autre pagode, nos voyageurs y rencontrèrent un jeune prêtre qui voulut plaider auprès d'eux la cause de ses idoles; mais ils le réduisirent au silence en le forçant de convenir qu'elles ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas, une bouche et ne parlent pas. Comme on leur montra les livres sacrés qu'on conservait dans la pagode, ils y écrivirent en chinois, pour laisser au milieu de ces épaisses ténèbres un témoignage rendu à la vérité : « Le Dieu du ciel a envoyé son Fils Jésus-Christ » pour racheter le monde. »

Les Siamois ne savent pas fixer eux-mêmes le commencement de l'année; ils se règlent sur l'almanach qu'on leur envoie de Chine. Il arrive dans une boîte élégante, qui ne peut être ouverte que par le chef des talapoins ou prêtres, en présence du roi et de la cour. Le grand-prêtre présente à cette occasion au roi un hyéroglyphe dont il est l'auteur et qui annonce le sort du pays pendant l'année suivante : on l'expose ensuite publiquement. Le hyéroglyphe qui fut exposé pendant le séjour de MM. Tomlin et Gutzlaff représente un homme, dont les yeux sont bandés, assis sur un paon, tenant un trident à la main droite et un morceau de viande dans la bouche. On assure que cet emblême annonce un événement important, dont l'influence, bonne ou mauvaise, se fera sentir dans toutes les classes du peuple. Le même jour, les ministres d'état renouvellent leur serment de fidélité, en buvant de l'eau d'un vase, dans lequel le roi plonge son épée.

Le roi de Laos, avec lequel le roi de Siam était en guerre, fut fait prisonnier pendant le séjour de nos voyageurs à Bankok. Il fut exposé publiquement avec tous les membres de sa famille dans une cage de fer. Ses deux femmes et ses neuf fils ou petits-fils, dont deux étaient de très-jeunes enfans, étaient enfermés avec lui. Ils avaient des chaînes autour du cou et aux pieds. Le Phra-Klang et d'autres grands person-

nages de la cour avaient été chargés d'inventer les souffrances et le genre de supplice qu'on leur ferait subir. On avait placé près de la cage une chaudière d'huile qu'on devait répandre bouillante sur le corps du roi, après qu'il aurait été déchiré à coups de couteau; du côté opposé était un gibet auquel on devait le suspendre après sa mort. On avait planté une longue rangée de gibets pour les deux femmes et les enfans du roi. Pendant plusieurs jours on célébra des réjouissances en l'honneur de sa capture. Un théâtre fut dressé sur la même place où la cage dans laquelle il était enfermé était exposée, et les spectateurs pouvaient, en se retournant, voir la scène déchirante, à l'occasion de laquelle la fête avait lieu. Le malheureux roi mourut de chagrin avant le jour fixé pour le supplice. Il échappa ainsi à l'affreux sort que lui destinaient ses ennemis, qui ne purent exercer leur rage que contre son cadavre qu'ils décapitèrent et exposèrent sur un gibet pour être dévoré par les oiseaux de proie et les bêtes sauvages. Le châtiment des membres de sa famille fut commué en une prison perpétuelle.

M. Tomlin n'a fait qu'un séjour de neuf mois en Siam; le dérangement de sa santé l'a forcé, au bout de ce temps, à retourner à Singapore. M. Gutzlaff y est demeuré plus longtemps; mais il a suivi, un peu plus tard, son compagnon de voyage; les dernières nouvelles qu'on a reçues de lui sont de Malaca; il se préparait à se rendre de nouveau en Siam, d'où il voulait passer en Cochinchine, et essayer même de pénétrer en Chine, pour y répandre les Saintes Ecritures. Les faits dont il a été témoin pendant son premier voyage montrent suffisamment que dans ces contrées, comme partout où l'idolâtrie règne encore, elle retient l'esprit de l'homme dans un état d'imbécilité qui lui fait accueillir comme des vérités, toutes les niaiseries de la superstition, et qu'elle ajoute à l'égoïsme naturel de son cœur et développe en lui l'esprit de cruauté et de vengeance, qu'il est habitué à attribuer à ses dieux. Combien n'importe-t-il donc pas d'enseigner aux Siamois à « quitter leurs vaines idoles et à » se convertir au Dieu vivant qui a fait le ciel, la terre et » la mer et toutes les choses qui y sont; » et de leur annoncer l'amour dont il a aimé le monde, et qui lui a fait donner son Fils pour le salut de ceux qui croient en lui!

L'EXISTENCE DU MAL.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Tandis que nulle théorie humaine n'est capable de jeter la lumière dans votre âme angoissée par des doutes sur cette importante question, la Bible seule, la Bible que vous méprisez-peut-être, renferme le mot de l'énigme que vous cherchez. La doctrine de l'Evangile sur le sujet du mal, comme sur toutes les autres grandes questions qui intéressent le salut de l'homme, est la seule qui s'accorde avec les faits et qui sauve l'honneur du gouvernement de Dieu, en justifiant sa providence. La Bible, en effet, nous enseigne avec une autorité solennelle, qui est déjà une sorte de preuve de la vérité de ses enseignemens, que l'homme n'est plus tel maintenant qu'il était en sortant des mains de son Créateur; qu'il a été créé innocent et pur, mais qu'il est tombé en s'éloignant de Dieu et en abusant de sa liberté, et qu'en tombant, il a entraîné la ruine de tous ses descendans. *Dieu créa l'homme à son image et il le créa à l'image de Dieu. Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et la mort a régné sur tous, parce que tous ont péché.*

Cela vous étonne, et cependant vous avez tous les jours sous les yeux des preuves de ce fait que certifie l'Ecriture. Vous avez vu plus d'une fois des enfans hériter des maladies de leurs parens, et ces maladies se fixer et se perpétuer, dans certaines familles, de génération en génération; il y a plus, vous avez peut-être même vu des enfans retracer au moral le caractère de ceux qui leur ont donné le jour, comme les traits de leur visage vous rappelaient les traits et l'expression du visage de ces derniers! Ces observations sont parfaitement d'accord avec les notions d'une saine philosophie; et de même que nous avons dit qu'il répugnait d'admettre que l'Etre souverainement bon et parfaitement pur eût créé le mal et donné naissance à la corruption, de même il est impossible que d'une source impure puisse procéder quelque chose qui soit pur, l'effet étant toujours en rapport avec sa cause. L'humanité ayant été corrompue dans sa souche première, a dû l'être dans toutes ses branches et ses ramifications, et le premier homme pécheur, et sujet à la mort en punition de son péché, n'a pu avoir qu'une postérité pécheresse et mortelle comme lui. Oui, les maladies de l'âme se transmettent comme celles du corps (humiliante vérité! qui peut servir à faire comprendre la grandeur et l'étendue de la malédiction que Dieu a fait tomber sur le péché!), et, pécheurs nous-mêmes, le triste héritage que nous léguons à nos enfans est celui du péché!

Qu'on ne dise pas que nous ne saurions être coupables d'un état de rébellion dans lequel nous ne sommes tombés, que parce que notre premier père y est tombé avant nous; car ce n'est pas là la question. Le mal existe, c'est un fait qu'on ne saurait nier; or ce fait a des conséquences pour ce monde et pour le monde à venir : pour ce monde, la mort corporelle, et pour le monde à venir, la mort spirituelle ou la séparation de notre âme de Dieu; et tant que nous n'avons pas embrassé le seul et unique moyen qu'il y ait d'échapper à ces terribles conséquences, il faut que nous les subissions. Quand nous voyons un homme souffrir d'une maladie longue et cruelle que son père a eue avant lui et dont il est mort, il ne nous vient pas dans l'esprit d'accuser la Providence d'injustice; pourquoi donc, dans le cas dont il s'agit, intenterions-nous cette accusation contre Dieu, puisqu'il gouverne le monde des esprits d'après le même principe que le monde de la matière, abandonnant l'homme aux conséquences naturelles et nécessaires de l'état spirituel et moral dans lequel se trouve son âme? Or, cette âme, que nous présente-elle? c'est de l'éloignement pour Dieu, c'est un attachement excessif aux choses de la terre, c'est une opposition marquée contre la volonté divine, c'est de la répugnance ou tout au moins de l'indifférence pour la sainteté parfaite, c'est l'absence, en un mot, de toutes ces dispositions de confiance, d'amour, de soumission, d'obéissance, sans lesquelles on ne saurait concevoir de souveraine félicité, même quand Dieu pourrait et voudrait vous admettre en sa sainte présence. Or, si dès ce monde nous ne passons pas, par la foi, la repentance et la régénération, de cet état de mort à un état de vie, si dès ce monde, le principe de la maladie mortelle qui consume notre âme n'est pas efficacement combattu et détruit, comment pourrions-nous être heureux dans l'éternité, comment pourrions-nous ne pas y être malheureux?

D'ailleurs, est-il bien sûr que cette corruption doive être rapportée exclusivement à notre premier père, et que nous en portions, malgré nous, le fardeau? Consultons l'Écriture: *Comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, de même aussi la mort est passée sur tous les hommes*, PARCE QUE TOUS ONT PÉCHÉ. (Rom. v, 12.) Le texte sacré ne dit donc pas que la mort a passé sur tous les hommes, parce que le premier homme a péché, mais *parce que tous ont péché.*

Ainsi la faute d'un seul est devenue la faute de tous, et tous sont coupables non parce que leur père a péché, mais parce qu'ils ont péché eux-mêmes. L'expérience le prouve: que votre conscience juge et prononce ici. Si vous n'étiez corrompus que par le fait de la corruption de vos parens, vous pécheriez avec regret, avec douleur, malgré vous, en luttant et en ne cédant au mal qu'à la dernière extrémité. Mais est-il vrai qu'il en soit ainsi? Qu'on me cite un homme, un seul homme qui, du moment qu'il a eu la conscience de son état, ait appelé un libérateur, se soit haï lui-même et ait soupiré après la sainteté, et alors je dirai que l'homme est esclave malgré lui, et qu'il déteste ses chaînes. Mais jusques là je persisterai à soutenir, avec l'Ecriture, qu'il est coupable. Je n'en veux d'autre preuve que la manière dont

nous accueillons tous, avant que la grâce ait touché nos cœurs et les ait humiliés, la prédication de la repentance et d'un Rédempteur. Qu'éprouvons-nous, quand on nous annonce, sur l'autorité de la Parole de Dieu, qu'étant devenus les ennemis de Dieu, par l'éloignement de notre cœur pour lui et par nos transgressions, il nous faut nous convertir? N'avons-nous pas tous une excuse toute prête à alléguer pour nous dispenser de nous rendre à la voix du Dieu qui nous appelle? Ne disons-nous pas, les uns, qu'il ne faut rien exagérer; les autres, que Dieu n'exige pas de nous l'impossible; ceux-ci, qu'il nous a mis dans ce monde pour jouir et non pour nous attrister, ceux-là; qu'il est bon et qu'il ne nous punira pas pour des faiblesses pardonnables et qui tiennent à notre nature; tantôt, que nous n'avons fait de mal à personne, et que la miséricorde de Dieu est grande; tantôt, que si Dieu voulait punir les pécheurs, il faudrait qu'il anéantît ce monde qui n'est rempli que de pécheurs? Or, que prouvent tous ces prétextes que nous sommes si ingénieux à inventer, sinon que nous aimons le monde et nous-mêmes plus que Dieu, que nous ne souffrons pas d'être en état de révolte contre lui, que, bien loin d'en souffrir, nous cherchons à justifier notre rébellion, à en diminuer le crime, et à la parer de mille couleurs, que nous sommes pécheurs, le sachant bien, et que nous ne voulons pas naturellement et avant que Dieu nous en ait inspiré le désir par sa grâce, revenir à lui, nous réconcilier avec sa justice et changer de cœur et de vie? Voilà ce dont tout homme sincère doit convenir; et si c'est là notre état, je le demande, nous est-il permis de mettre en question notre culpabilité?

Eh bien, c'est nous, tels que la Parole de l'éternelle vérité nous dépeint, *morts dans nos fautes et dans nos péchés*, privés de la vie divine, ennemis *de Dieu en pensées et en mauvaises œuvres*, condamnés et perdus, c'est nous que, dans son amour infini, Dieu a aimés, et au salut desquels il a pourvu, et pourvu d'une manière efficace. C'est ici le triomphe de la Providence et la justification éclatante du gouvernement divin. Dieu permet l'introduction du péché dans le monde, parce qu'il ne pouvait pas ne pas créer l'homme libre; mais il en tire sa gloire et l'éternelle rédemption des âmes. Sans le sacrifice du Fils de Dieu, ce monde est un cahos et la Providence une énigme. Mais la victime immolée sur Golgotha arrête le bras armé de la justice immuable, et devient le refuge et l'espérance des pécheurs. Dieu nous rend en Christ tout ce que nous avons perdu en Adam et infiniment davantage, et les maux introduits dans le monde par le péché sont, pour tous ceux qui croient en Christ, effacés jusque dans leurs dernières traces, par le sang du Rédempteur. Les ravages causés par la désobéissance de l'homme sont grands et terribles; mais les fruits de l'obéissance de Christ et les mérites de sa rédemption sont incalculables dans leurs conséquences. L'abîme creusé par la chute de l'homme est profond, mais l'amour qui est venu nous en arracher est un océan sans fond et sans bornes, parce qu'il est infini comme Dieu. En Adam, nous avons été privés de la faveur de Dieu; mais en Christ, l'amour du Père nous est rendu; en Adam, nous sommes tombés sous la malédiction; mais en Christ, nous obtenons la justification; en Adam, nous avons perdu l'image de Dieu; en Christ, nous la recouvrons, et plus glorieuse que dans l'état d'innocence; en Adam, nous sommes devenus esclaves; en Christ, nous sommes affranchis; en Adam, nous avons été assujettis à la mort; en Christ, nous trouvons la résurrection et la vie; en Adam, nous avons été chassés d'un paradis terrestre; en Christ, nous héritons le paradis céleste, l'éternelle vie, l'éternelle félicité. Et tous ces dons offerts dès ce monde à des coupables et à des rebelles sont gratuits, absolument gratuits; le plus criminel, dès qu'il se repent et qu'il croit, y a part; tous sont invités, nul n'est excepté; l'incrédulité seule et la propre justice s'excluent elles-mêmes. Qui peut se plaindre encore? Qu'y avait-il à faire que Dieu n'ait fait? Après avoir donné son Unique, lui reste-t-il encore quelque chose à donner, et quand on réfléchit que par Jésus-Christ des êtres qui étaient perdus sont sauvés, des âmes qui étaient abîmées dans la honte sont sanctifiées et glorifiées, et des pécheurs qui auraient maudit Dieu le bénissent de siècle en siècle, et seront des monumens éternels de sa puissance et de son amour, n'est-ce pas le cas de s'écrier avec un apôtre : *Là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé par dessus. Le salaire du péché, c'est la mort; mais le don de Dieu! c'est la vie éternelle par Jésus-Christ. O profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu. Grâce à Dieu, qui nous a donné la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ!*

L'homme donc qui périt est sans excuse; car s'il périt, ce n'est pas qu'il n'ait point eu de Sauveur, mais c'est qu'il n'a pas voulu du Sauveur que Dieu lui offrait. Personne n'a le droit de dire maintenant : Je suis trop faible; comment puis-je faire la volonté de Dieu? car la Bible répond : oui, tu es faible, mais Christ est puissant, *pour accomplir sa force dans ton infirmité* : pourquoi ne viens-tu pas à lui? Personne ne peut s'excuser sur le nombre et la grandeur de ses péchés; car la Bible répond : Oui; tu t'es attiré la condamnation par tes iniquités; mais Christ a levé cette condamnation, en se chargeant à ta place de la malédiction que tu as encourue: pourquoi ne crois-tu pas en lui? Personne ne saurait alléguer la puissance des liens qui le retiennent au monde, et le nombre des tentations qui l'assiégent; car la Bible répond : Pourquoi ne t'attaches-tu pas à Christ, qui *a vaincu le monde* et qui en triomphe en tous ceux qui lui ont donné leur cœur? Hors de lui, il n'y a que vide, trouble, esclavage, mort; mais en lui, il y a paix, vie, liberté, espérance.

Croyez donc en Jésus, ô vous tous qui ne vous êtes point encore réfugiés vers lui, du sein de ce monde où règnent le péché et la mort, et qui demeure pour vous un labyrinthe et une énigme indéchiffrable aussi long-temps que vous n'avez pas cru à l'amour du Dieu de l'Évangile. Ne sentez-vous pas le besoin de croire et d'asseoir le fondement de votre salut sur le rocher des siècles? Dites-le : depuis que vous aimez le monde et que vous le servez, le monde vous a-t-il rendus si heureux? avez-vous réellement été consolés dans vos peines? connaissez vous des espérances solides? êtes-vous en paix pour votre salut? êtes-vous assurés de votre éternité? Oh non, cela est impossible. Il n'y a de paix réelle, d'espérance solide, de vie véritable que dans la foi du Sauveur, que dans l'assurance du pardon que proclame l'Évangile, que dans la paix de Dieu que donne le Saint-Esprit, que dans l'amour de Dieu que la grâce allume dans le cœur, que dans cette vie nouvelle d'espérance et de sainteté que possèdent les Chrétiens; là est le bonheur, là seulement et nulle part ailleurs. Cherchez le à cette source, âmes altérées de vérité et qui soupirez après le repos; cherchez-le et vous le trouverez; *car celui qui demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui heurte.* C'est là la promesse infaillible du Dieu qui ne peut mentir, et les chrétiens de tous les siècles attestent que ce n'est pas en vain qu'on en demande l'accomplissement.

HISTOIRE.

Histoire ancienne et moderne de l'Église des Frères de Bohême et de Moravie, par A. Bost. 2 vol. in-8°. Chez Risler, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 10 fr.

Les chrétiens dont M. Bost retrace l'histoire, sont les descendans d'un peuple qui se rattache, de même que les Vaudois du Piémont, à l'Église primitive, sans avoir jamais fléchi sous le joug de Rome. De l'Illyrie et de la Dalmatie, où l'Évangile fut annoncé du temps des Apôtres, il pénétra chez les Slaves, qui comprenaient les habitans de la Moravie et de la Bohême. Des persécutions de tous genres ne tardèrent pas à atteindre ces ardens confesseurs du Christ. Nous ne suivrons pas la série de toutes ces persécutions, mais nous citerons le célèbre martyr Jean Huss, parce que l'Unité des Frères tire son origine des disciples de ce fidèle témoin de la vérité en Bohême. Tout le monde connaît l'arrêt prononcé par le Concile de Constance; mais c'est toujours une chose utile que de rappeler aux chrétiens la manière r[illegible]

marquable dont Jean Huss fut soutenu par sa foi, et combien furent inutiles toutes les tentatives qu'on fit pour obtenir sa rétractation. Un des évêques députés dans son cachot lui demanda s'il prétendait être plus sage que tout le Concile? «Envoyez-moi, répondit Huss, un seul, le moindre » des membres de l'Assemblée, qui m'explique la vérité » mieux que je ne l'ai comprise, et je la recevrai volontiers » de sa part. » Les circonstances qui accompagnèrent l'annonce de la sentence du Concile et celles qui précédèrent l'exécution font frémir d'horreur, en même temps qu'elles remplissent le cœur d'admiration pour le martyr. Enfin, les bourreaux s'emparèrent de Jean Huss, et le fixèrent avec des cordes mouillées à une forte planche plantée en terre; il avait les mains liées derrière le dos, et était attaché aux pieds, aux jambes, à la ceinture et sous les bras; puis ils lui mirent autour du cou une chaîne noire et rouillée, ce qui lui fit dire: « Mon cher Maître et Sauveur a été lié pour moi d'une » chaîne bien plus cruelle et bien plus dure; pourquoi moi, » pauvre malheureux, aurais-je donc honte d'être lié, pour » l'amour de son nom, de cette chaîne-là? » Alors les bourreaux commencèrent à arranger le bûcher, ils placèrent sous ses pieds quelques petits fagots de menu bois, et amassèrent autour de lui de la paille et du gros bois jusqu'à la hauteur du cou. Avant qu'on y mît le feu, le comte palatin et le maréchal d'empire de Pappenheim l'exhortèrent à rétracter ses doctrines, mais inutilement. Du milieu du bûcher, Jean Huss continua à confesser son Sauveur et, au moment où les bourreaux y mirent le feu, il s'écria: « Christ, » Fils de Dieu, aie pitié de moi! » Puis il chanta, et pria à haute voix jusqu'à ce que le vent ayant poussé la flamme et la fumée contre son visage, la parole lui fut enlevée et, un instant après, la vie.

Au mois de mai de l'année suivante, Jérôme de Prague, compagnon d'œuvre du fidèle Jean Huss, éprouva le même sort, avec un courage et une joie que ses ennemis mêmes furent obligés d'admirer. La haute noblesse et le peuple de Bohême et de Moravie furent révoltés de ces cruautés et de ces injustices. Les persécutions continuèrent néanmoins contre les Chrétiens qui s'en tinrent fidèlement à la doctrine de Jean Huss, et qui finirent par établir entre eux de l'ordre et un gouvernement ferme. Ce fut en 1457 qu'ils prirent le nom de *Frères de l'Unité*; ils se choisirent entre eux quelques hommes qu'ils établirent anciens de leurs Eglises. Ces anciens avaient, entre autres droits, celui de convoquer auprès d'eux, lorsqu'ils le jugeaient nécessaire, les plus marquans de leurs frères dispersés en Bohême et en Moravie. Les réunions en synode qui se formaient ainsi se tenaient ordinairement dans les lieux les plus reculés des montagnes; c'était de là que partaient les directions relatives à la conduite des Eglises, soit entre elles, soit à l'égard des étrangers et des magistrats. Les Frères se choisirent aussi des conducteurs spirituels; mais dès que le bruit se répandit, qu'ils avaient ainsi établi entre eux un corps ecclésiastique indépendant, les persécutions recommencèrent. Malgré cela, la doctrine du salut faisait par leur moyen des progrès sensibles; car au commencement du XVIe siècle, avant qu'on pensât à Luther et à Calvin, on comptait en Bohême et en Moravie jusqu'à deux cents Eglises des Frères, régulièrement constituées en Eglises protestantes. La réformation arriva; les Frères jouirent de l'amitié et de la communion des réformateurs; mais après la mort de Luther, la France et l'Espagne se réunirent, d'un côté, pour opprimer les protestans de France, en commençant par les Vaudois, tandis que, de l'autre, Charles V, empereur d'Allemagne, et Ferdinand, roi de Bohême, s'armaient contre les protestans de leurs états. La nation bohémienne ayant refusé de prendre les armes contre l'Electeur de Saxe, protecteur de la réforme on imputa ce refus aux Frères-Unis, qui furent mis en prison et dispersés par Ferdinand. A la suite de ces événemens, plusieurs de leurs nobles furent condamnés à mort, et exécutés à Prague le 21 juin 1621, ce qui leur donna l'occasion de manifester la puissance de leur foi; nous nous bornerons à citer les derniers momens de l'un d'entre eux.

On amena au lieu du suplice le seigneur de Kapplisch, vieillard de quatre-vingt-six ans, qui avait servi avec gloire sous l'empereur Rodolphe et sous ses successeurs. Il dit au ministre qui vint le visiter: « Ma mort est ignominieuse » aux yeux du monde; mais devant Dieu, elle est pleine de » gloire. A l'ouïe de ma sentence, ma chair affaiblie a com- » mencé à trembler; mais par la grâce de Dieu, je n'é- » prouve pas actuellement la moindre crainte de la mort. » Le jour de son exécution, il disait en s'habillant: « Voyez, » je mets mon vêtement de noces. » Comme il était très-faible sur ses jambes, et qu'il avait quelques degrés à descendre, il pria Dieu de le fortifier, afin qu'il ne fournît pas, en tombant, un sujet de moquerie à ses ennemis. Il avait aussi fait demander au bourreau de vouloir bien le frapper de son glaive, à l'instant même où il le verrait se mettre à genoux et lever la tête, de peur qu'il ne tombât par faiblesse, s'il tardait; mais au moment de l'exécution, ce pauvre vieillard se tenait si courbé que le bourreau n'osait porter le coup. Le prédicateur, en voyant cela, cria au martyr: « Mon- » seigneur, vous avez recommandé votre âme à Christ; pré- » sentez-lui maintenant avec courage votre tête blanchie, » et la levez vers les cieux. » Il la leva effectivement aussi haut qu'il put, en s'écriant: « Seigneur Jésus, je remets mon es- » prit entre tes mains! » Sa tête tomba, et fut placée sur un portail.

La plupart des Frères se retirèrent en Pologne, et le petit nombre de ceux qui ne s'expatrièrent point, demeurèrent cachés. Chassés plus tard de la Pologne, ceux qui s'y étaient rendus se réfugièrent en Prusse, où le gouvernement leur assigna sept villes pour s'y établir. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de la discipline ecclésiastique, instituée par les Frères pour le gouvernement de leurs Eglises; mais nous citerons diverses règles de conduite prescrites aux individus et aux familles. C'est ainsi qu'on attendait des pères et des mères, qu'ils fussent les modèles de leur maison, en y donnant l'exemple de la vie chrétienne; ils devaient veiller à ce que le culte domestique, composé de la lecture de la Bible, du chant de cantiques et de la prière, eût lieu régulièrement le matin et le soir; en sortant des prédications, ils devaient s'entretenir avec leurs enfans et leurs serviteurs, de ce qu'ils avaient entendu et éprouvé à l'église. L'oisiveté, les jeux, les danses et les autres divertissemens de ce genre, la fréquentation des lieux publics et le luxe dans les vêtemens devaient être interdits par le père de famille à tous les siens. Les distinctions de rang étaient observées, et il était instamment recommandé à chacun de remplir les devoirs qui lui étaient assignés pa[r] sa position sociale.

Le petit nombre de Frères qui n'avaient pas quitté l[a] Bohême et la Moravie, malgré la main de fer qui pesait su[r] eux, trouvèrent moyen de conserver l'Evangile et d[e] s'édifier ensemble dans des réunions secrètes.

Au commencement du dix-huitième siècle, ces germes d[e] la connaissance évangélique se développèrent avec un[e] force nouvelle, par suite du privilége que les victoir[es] de Charles XII, roi de Suède, acquirent, en 1706, au[x] protestans de la Silésie d'avoir un certain nombre d'église[s] qu'on appela *églises de faveur*; il est vrai que cette liber[té] fut restreinte en 1717; mais ce ne fut point un obstacle su[f]fisant au réveil qui éclata en 1715, en Moravie et en B[o]hême. Les Frères cherchèrent avec persévérance un lieu, [où] ils pussent professer en paix la foi chrétienne, et l'un d'eu[x], Christian David, qui avait long-temps voyagé pour cet o[b]jet, vint leur annoncer, en 1722, qu'il avait découvert [un] ami de l'Evangile, capable de répondre à leurs vues. C'ét[ait] un jeune seigneur qui avait acheté dans la haute Lusa[ce] une terre, où il avait placé un pasteur fidèle.

De nombreuses émigrations eurent lieu de la Moravie, [et] le comte de Zinzendorf donna asile à ces chrétiens, [qui] fuyaient la persécution au péril de leur vie et en ab[an]donnant tous leurs biens pour l'amour de leur Maître.

Nous engageons nos lecteurs à rechercher, dans l'[ou]vrage de M. Bost, les nombreux et intéressans dét[ails] de cette histoire, dont nous n'avons pu donner ici qu['un] aperçu très-rapide, et d'autant plus incomplet, que n[ous] nous sommes bornés au premier volume.

RELIGIONS DE L'INDOSTAN.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Le Bouddhisme.

Les principes mystiques des Védas, en faisant de la vie contemplative et ascétique la condition du suprême bonheur, allaient tout droit par leurs conséquences rigoureuses à renverser le système des castes, qui tient une place si essentielle dans le Brahmanisme, et la partie vulgaire ou pratique de ce système religieux courait également de grands risques en présence de ces mêmes principes; aussi, tandis que les Brahmanes se plaçaient en dehors et au-dessus du reste du peuple par leurs priviléges, tandis qu'ils se constituaient en race privilégiée, beaucoup de dévots, voués à la contemplation dans la solitude, prirent en mépris cette étroite et absolue séparation héréditaire, et l'on vit sortir du sein de cette classe d'ascètes une espèce de réformation qui dut trouver faveur auprès des castes dont elle brisait le joug; car elle venait offrir à tous les hommes le même but, les mêmes conditions de bonheur; elle les appelait tous indistinctement au partage des mêmes priviléges religieux.

Telle fut l'origine du *Bouddhisme*, la plus remarquable des hétérodoxies issues de l'ancien système théologique des Védas, et l'une des religions qui comptent aujourd'hui le plus grand nombre de sectateurs. Le personnage qui proclama le premier cette croyance nouvelle, est *Bouddha* SAKIA *Mouni*, le *sage anachorète* SAKIA, qu'on se contente de désigner aussi par la seule qualité de *Bouddha* ou de *saint*. Quant à l'époque où parut ce personnage, elle est très-diversement évaluée par les historiens, et varie d'un pays à l'autre, ce qui peut tenir au peu d'accord qui existe également entre les divers peuples bouddhistes sur le vrai fondateur de leur religion. Tout ce qu'il nous importe de savoir à cet égard, c'est que le Bouddhisme, d'après l'opinion générale, ne remonte qu'à mille ans environ au-delà de l'ère chrétienne.

« Sakia, dit M. Bochinger, n'inventa pas un système tout-à-fait nouveau; il ne fit que prononcer d'une manière forte et claire ce qu'une grande partie de ses contemporains avaient obscurément senti; il se fit le représentant de l'opposition contre le Brahmanisme, qui depuis long-temps s'était formée au sein même de celui-ci. Point de distinction de castes sous le rapport religieux, point de prêtres héréditaires et privilégiés, point de sacrifices sanglans, point de salut suprême sans la vie ascétique et contemplative, point d'exclusion d'âge, de caste, ni de sexe, par rapport à cette dernière : voilà les principes pratiques du Bouddhisme primitif, qui le rendirent si redoutable à la race brahmanique; mais nous devons entrer dans plus de détails pour donner une idée exacte des principes bouddhiques.

En parlant du bouddhisme, on ne pourrait user de trop de circonspection. Les sources mêmes de ce système sont nombreuses et variées, et tirent leur origine de pays, de siècles et d'auteurs différens; les divers fragmens connus sont souvent difficiles à accorder. Il faudrait connaître à fond toute l'histoire de l'Asie orientale, avoir accès en outre à des sources encore cachées dans les monastères thibétains et chinois pour se former une idée précise de cette théologie. Aussi ne peut-on guère qu'en esquisser les traits principaux.

L'idée fondamentale qui domine dans la philosophie bouddhique, comme au reste dans celle des Indous en général, c'est que l'existence véritable doit avoir nécessairement le caractère de l'immuable et de l'absolu; en sorte que tout ce qui varie; ce qui est limité, n'est qu'une existence illusoire, une manifestation passagère de l'existence réelle. Il est presque risible de voir les bouddhistes, après être arrivés à l'idée de cette existence immuable, seule vraie, selon eux, par le retranchement successif de tous les attributs qui contiennent une limitation quelconque, n'avoir plus devant eux, pour jouir de cette manière d'exister, qu'un être sans aucun attribut positif, et avouer par les noms mêmes qu'ils lui donnent que le *vuide* (sunya) ou *l'espace* (akasa) est tout ce qu'ils ont pu atteindre par leur métaphysique. Si les métaphysiciens manquaient d'expériences semblables et si surtout ils savaient profiter de celles-ci, nous pensons qu'ils trouveraient ici de quoi se convaincre que jamais science ne fut plus *faussement ainsi nommée* que cette science. Mais passons outre, en admettant le vuide, l'espace, comme représentant l'être absolu : Cet être dans son état de repos, de stabilité parfaite, est l'existence immatérielle; dès qu'il entre en mouvement, en action, se manifeste le monde matériel avec tous les attributs du fini. Il y a nécessité absolue pour l'être de passer de son existence abstraite et sans mouvement à l'activité; la création n'est que la manifestation illusoire de cette activité qui fait place à son tour à l'état d'immobilité; ou plutôt la modification de l'être d'où résultent les mondes et leurs millions de phénomènes n'est qu'une pure illusion. Il est des écoles bouddhistes qui ne bornent pas tous les attributs de l'être à l'immobilité, d'une existence absolue mais qui y ajoutent, ou l'intelligence seule, ou l'intelligence et la volonté; cette dernière école lui donne le nom de *Adhiboudha, Seigneur, Dieu.*

Si, laissant la définition de l'existence ou de l'être absolu, nous descendons à la manière dont les bouddhistes, en général, se représentent le mouvement par lequel se produisent ces existences inférieures qu'ils nomment illusoires, nous voyons qu'adoptant l'idée des émanations, ils pensent que l'Être Suprême produit d'abord de lui-même l'intelligence; de celle ci sortent ensuite cinq autres intelligences, appelées dhyanas ou bouddhas, et dont chacune engendre à son tour une intelligence secondaire. De cette dernière émanation sortent les trois forces actives représentées par les dieux Brahma, Vichnou et Siva, qui finalement produisent le monde. Les émanations supérieures ne sont régies que par la nécessité, aussi ces émanations forment-elles un monde idéal ou *sans couleurs*, exempt des révolutions dont les mondes inférieurs sont agités. Dans ceux-ci s'introduit, au contraire, un élément de liberté, et l'on voit une chute, une perversion progressive. Cependant chaque être conserve en soi le germe divin de l'existence absolue, et se sent malheureux, tant qu'il est impliqué dans le monde des illusions et du changement, dont la naissance, la misère et la mort se disputent l'empire. Il doit tendre à se relever et à revenir à son état primitif; c'est ce qui arrive lors qu'après des transmigrations plus ou moins nombreuses et successives, il obtient l'absorption dans l'existence absolue, savoir dans le vide, selon les uns; dans l'intelligence, selon d'autres; dans le Seigneur, ou la volonté et l'intelligence suprême, selon la troisième école.

Tels sont, en abrégé, les principes fondamentaux du bouddhisme; il est facile d'y reconnaître, à côté d'une métaphysique qui accuse l'impuissance de l'esprit humain à s'élever jusqu'à la conception de Dieu, des traces non équivoques de cette doctrine de la chute de l'homme qui se trouve au fond de tous les anciens systèmes religieux, comme dans les traditions populaires de toutes les nations de la haute antiquité. Mais cette doctrine, aussi bien que celle du péché en général, se trouve faussée par le système d'idéalisme auquel on l'a accommodée; ici les raisonnemens et les subtilités ont tout défiguré, et le mal moral, tel que l'Écriture, d'accord avec notre conscience, nous le révèle, ne ressemble point au mal tout imaginaire, que conçoivent les bouddhistes. On ne peut s'empêcher de reconnaître, en parcourant la série de leurs dogmes, des traces nombreuses de vérité; mais cette vérité pâlie et dénaturée est évidemment venue d'autre part; car jamais elle ne figure dans ce système raisonné à titre de conclusion; il faut nécessairement en chercher l'origine dans les révélations primitives que les patriarches répandirent de bonne heure dans l'Orient; l'erreur, au contraire, est dans les spéculations métaphysiques qu'on a faites sur ce premier fond. C'est ce dont le lecteur trouvera la preuve, pour peu qu'il y réfléchisse mûrement, dans le peu de détails que nous allons encore ajouter.

Les bouddhistes voient toute la cause du mal physique, aussi bien que du mal moral, dans l'illusion qui nous fait croire à la réalité des choses de ce monde. Qui n'aperçoit ici la falsification d'une des grandes vérités du Christianisme? Faites de cette illusion une illusion morale, au lieu d'une illusion intellectuelle comme, l'entend le bouddhisme, et vous aurez écarté de cette vérité tout ce qui la gâtait et

la rendait moralement stérile; n'est-il pas, en effet, parfaitement vrai, selon le Christianisme et selon la conscience, que nous sommes malheureux parce qu'au lieu d'attacher nos affections au seul bien impérissable, nous les donnons avant tout aux choses qui ne sont que pour un temps. Poursuivons. Les Bouddhistes nous disent qu'il nous faut, pour atteindre le bonheur suprême, dégager notre intelligence de cette illusion, en nous appliquant, par la contemplation, à la science intuitive, par laquelle nous connaîtrons l'Être absolu et seul véritable. Mettez encore ici l'homme moral au lieu de l'homme intellectuel, et vous aurez une maxime vraie qui vous dira, d'accord avec la Bible et avec votre conscience : Vous qu'absorbent tout entiers des intérêts d'un jour, qui trompent votre soif de bonheur, sortez de votre dangereuse illusion, et sachez que la condition de ce bonheur est que vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toute votre pensée, et que vous le serviez lui seul.

Il n'y a pas jusqu'à la notion primitive d'un médiateur entre l'Etre suprême et les hommes qui ne se retrouve chez les Bouddhistes. Ce sont les bhodissattwas ou émanations du premier degré, celles qui furent les premiers principes de la création du monde, qui se chargent de cette fonction. Elles descendent, non seulement sur la terre, mais jusque dans les sombres régions des enfers pour sauver les malheureuses créatures, leur donnent l'exemple de la vertu, leur enseignent les causes de leurs misères, les moyens de vaincre les désirs et les passions, le chemin du salut suprême. Mais tous les moyens de salut qu'apportent les médiateurs consistent dans leurs instructions et leurs exemples; ils ne se chargent d'aucune expiation; car le mal moral n'est pour les Bouddhistes qu'un défaut de science et non la violation d'une loi sainte. Leur métaphysique a dénaturé cette notion d'un Sauveur que toutes les nations orientales avaient héritée des patriarches, auxquels la promesse en fut faite dès le commencement. Aussi voient-ils dans tous leurs saints des médiateurs, des sauveurs, dans le sens qu'ils attachent à ce mot. Ils comptent nécessairement à leur tête Sakia le révélateur de leur religion; on le représente sous la figure d'un homme plongé dans la contemplation; et bien qu'il soit considéré comme rentré dans le sein de l'Etre absolu, il reçoit cependant un culte particulier, aussi bien que tous les autres sages. Les grands lamas du Thibet sont considérés comme des apparitions des grands princes et des saints personnages qui ont encore à subir des transmigrations avant d'atteindre l'absorption.

Le culte consiste en prières et en offrandes, qui ne doivent jamais être sanglantes. Bien que le bouddhisme, aussi bien que le brahmanisme, fasse de notre existence terrestre une pure illusion, il admet néanmoins une morale, et une morale même plus pure que celle de ce système religieux. Il recommande la bienveillance, la véracité, la chasteté, défend le meurtre, la haine, la calomnie; en un mot, nous y retrouvons, comme chez tous les peuples anciens et modernes, à côté de mille subtilités dictées par l'orgueilleuse raison des prétendus sages, les lois imprescriptibles de la conscience.

Nous devons nous arrêter ici, car cet article dépasse les bornes que cette feuille nous impose; mais, avant de finir, nous recommanderons au lecteur l'ouvrage de M. Bochinger comme une source tout-à fait à la portée des personnes qui ne peuvent consacrer beaucoup de temps à l'étude intéressante des religions de l'Indostan.

MÉLANGES.

De la Proposition de M. Portalis. — M. Portalis a développé, dans une des dernières séances de la Chambre des députés, une proposition tendant à l'abrogation de la loi du 18 novembre 1814, qui ordonne l'observation des fêtes et dimanches. Nous pensons, comme l'honorable député, que la loi civile ne peut prescrire aucun acte religieux, et, demandant de tout notre pouvoir une séparation complète entre l'Eglise et l'Etat, nous ne comprenons pas comment l'Etat peut prononcer des peines de police correctionnelle contre ceux qui ne *sanctifient pas les jours de repos* admis par l'Eglise. Regardant la sanctification du dimanche comme un acte de culte, et le dimanche lui-même comme d'institution divine, nous en appelons à la Parole Sainte et à la conscience du chrétien, mais non à la loi du 18 novembre 1814, pour obtenir l'observation de la loi de Dieu, qui n'est réellement accomplie que par ceux qui ajoutent au repos extérieur cette sanctification que les codes ne peuvent pas prescrire, parce qu'elle est toute du domaine du cœur.

D'un autre côté, si le repos religieux est hors de la portée des lois, hâtons-nous d'ajouter qu'elles peuvent et que même elles doivent fixer des jours de repos civil, où les fonctionnaires publics soient dispensés de tout travail et où les citoyens puissent s'abstenir des occupations de leur état, sans en éprouver de préjudice. Ainsi, par exemple, il est nécessaire qu'à certains jours de l'année le négociant puisse fermer sa caisse, sans qu'on soit en droit de l'accuser d'avoir suspendu ses paiemens, et que les tribunaux puissent vaquer, sans que les juges encourent le reproche de refuser de rendre la justice. Ne considérant les jours de repos que sous le rapport civil et politique, nous soutenons que si l'on veut les proportionner aux besoins physiques de l'homme, on devra établir, après six jours de travail, un jour de repos facultatif; et encore ici, admirons la sagesse de ce Dieu qui, ayant créé l'homme, sait mieux que les législateurs humains quelle est l'étendue de ses forces, et dont la division des jours en nombre septennaire, aussi ancienne que le monde, a favorisé le travail, l'ordre et le bonheur social, tandis que les autres divisions, inventées par les hommes, n'ont jamais réuni toutes les conditions nécessaires ni eu les résultats qu'on en espérait. S'il s'agit ensuite de choisir, entre les sept jours de la semaine, le jour du repos, nous ne voyons pas quels motifs feraient donner la préférence à l'un d'entre eux sur le dimanche, que les convenances diverses de l'immense majorité des citoyens indiquent aux législateurs.

Plusieurs des orateurs qui ont pris part à la discussion ont montré combien leurs sentimens religieux sont superficiels, combien ils ressemblent à l'indifférence, et dénotent peu d'examen des matières qui ont cependant les premiers droits à l'attention d'êtres moraux et immortels. De graves erreurs, mais des erreurs inévitables pour quiconque ne vit pas de la vie du Christianisme, ont été professées avec la plus grande assurance à l'appui d'une proposition qui ne devait être débattue que sur le terrain de la liberté de conscience. On a dit et répété plus d'une fois qu'un père de famille ferait aussi bien de travailler le dimanche pour nourrir les siens que de prier; on a même cité comme un passage de l'Ecriture je ne sais quelle sentence qui établit que *celui qui travaille prie*. D'abord, c'est bien inutilement qu'on chercherait une pareille maxime dans nos Livres saints; elle ne s'y trouve ni par sa lettre ni par son sens; travailler et prier sont deux choses totalement distinctes pour le chrétien. La prière est, comme on l'a dit, la respiration de son âme; par elle il puise à la source de la force spirituelle et de toute bénédiction; il prie à titre d'être immortel; il ne travaille pour lui et pour les siens que pour satisfaire aux conditions momentanées de sa carrière terrestre, comme un voyageur satisfait aux besoins de la route. On sent dès-lors que le jour où il lui est permis de laisser le fardeau de ces soins pour nourrir et fortifier son âme par la prière doit être à ses yeux d'un prix bien supérieur à une journée de travail *pour l'aliment qui périt*. Pense-t-on d'ailleurs que ces heures toutes consacrées à la prière soient perdues même pour ses intérêts temporels? Ah! bien au contraire; car il y puise une force, un courage, une activité qui lui rendent plus légère et plus facile la tâche de son travail de la semaine. Ceci est un fait à l'appui duquel les exemples ne manqueraient pas.

Enfin, si nous pensons que la loi ne saurait contraindre personne à observer le dimanche, nous sommes convaincus, d'un autre côté, que la prospérité et le bonheur que les nations peuvent attendre de Dieu, sont mesurés sur l'usage que les citoyens font de ce jour.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 25. 22 FÉVRIER 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année. 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire le 29 février prochain, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

LITTÉRATURE.

Le Manuscrit vert, par Gustave Drouineau. 2 vol. in-8°. Chez C. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 13 fr.

Ce qui distingue la société française aujourd'hui, c'est la conscience qu'elle a de son état de décomposition si prompte. Nous ne voulons parler ici que des sommités de l'échelle. Les classes inférieures jouent sans doute leur rôle, sans néanmoins s'en apercevoir. Mais quiconque a dans l'esprit quelques vues sur les conditions de durée des états sociaux, quiconque a dans la poitrine quelques battemens pour le bonheur des peuples, quiconque enfin s'occupe avec quelque intérêt de sa patrie, est maintenant plus ou moins convaincu que les masses en France, excepté le désir universel d'être mieux, n'ont plus de désirs, de systèmes, de plans d'organisation, detrompées qu'elles ont été dans toutes leurs espérances, incapables qu'elles sont d'imaginer quelque chose qu'elles n'aient pas essayé en vain. La triple philosophie sceptique, indifférentiste et matérialiste, qui datait d'une époque déjà éloignée de nous, s'unit sous nos yeux au matérialisme politique, au système de l'égoïsme, de l'intérêt propre et bien entendu. Les masses avaient encore conservé ce que le monde appelle une foi politique, dernier, mais faible lien de notre société; il vient de se briser : elles sont maintenant indifférentes sur la religion, indifférentes sur la politique, indifférentes sur leur sort propre, sur tout ce qui ne regarde pas les besoins journaliers directement et à leur point de vue. Au milieu de ces ruines l'affreux individualisme reste seul debout.

Cet état frappe tout homme tant soit peu penseur, et de là vient cet esprit de criticisme qui surgit de toutes parts; les hommes abondent qui recherchent et constatent le mal, sinon ses causes et le moyen d'y remédier. Ici, ce sont quelques douzaines de jeunes gens à la parole fiévreuse, à l'éloquence épileptique, qui ont trouvé la panacée infaillible dans l'abolition de la propriété, de l'héritage, dans la moralisation de l'argent, et dans les incalculables produits moraux d'une association à laquelle chacun de ses membres n'apporte rien personnellement en morale, où l'hérésie exerce ses ravages avant même que l'orthodoxie soit décidée; là, ce sont des hommes qui croient ou feignent de croire que les émeutes sont les causes du malaise, tandis que c'est le malaise qui est, en dernière analyse, la cause des émeutes; plus loin, c'est l'émeute elle-même qui voit le salut de la France, un jour dans la chute de quatre têtes, une autre fois dans le brisement de quelques mécaniques ou de quelques croix, ou dans la plantation d'arbres de la liberté, et qui soutient par des vociférations ses opinions diverses, jusqu'à ce qu'elles cèdent toutes aux argumens des baïonnettes. Enfin, chacun voit une plaie à guérir, et si la voix qui proclame le remède ne trouve jamais d'écho, en retour celle qui proclame le mal en trouve partout.

Un homme de talent et de cœur, connu par des succès mérités, M. Gustave Drouineau, avait déjà tenté des efforts plus louables que vraiment éclairés, en signalant dans *Ernest* quelques vices fondamentaux de notre civilisation, eu égard à la direction des études et au choix des professions. Cette fois, il a fait un pas immense; il a compris, en partie, sinon complétement, que c'était dans l'homme et non pas autour de lui, que devaient se trouver les moyens de bonheur de l'homme, comme individu, et par suite des hommes, comme nations. Cette vérité, que M. Drouineau a saisie, nous le croyons, plutôt par le cœur que par l'esprit, s'est transformée pour lui, à son insu, en cette autre, que l'homme ne peut être heureux sans croyance, et c'est cette dernière que le *Manuscrit vert* tend à rendre évidente. Pour arriver à son but et populariser davantage la pensée qu'il développe, il a choisi la forme du roman. « Une œuvre » didactique, dit-il dans sa préface, eût plus satisfait mon

» amour-propre d'auteur, et bien moins rempli mon but; le » roman est un instrument commode, flexible, admirable à » populariser ses pensées. » Or, le but de M. Drouineau, un mot va nous l'apprendre : « c'est d'attaquer le matéria- » lisme du siècle. » Certes, rien n'est plus louable, et il nous semble que tous les vrais amis de l'humanité doivent inscrire dans ses annales une mention honorable pour quiconque entreprend cette tâche.

Sans nous occuper de la partie dramatique du *Manuscrit vert*, nous nous occuperons de ce qui est plus en rapport avec notre spécialité, sa morale. Nous signalerons d'abord comme très-remarquable la seule publication de ce livre. En effet, au sortir d'une révolution faite en grande partie contre le jésuitisme, un homme, à la boutonnière duquel se montre le signe d'une participation active à l'œuvre de démolition, un homme de juillet, et de plus écrivain essentiellement libéral, se lève au nom de la religion! Avant d'entrer dans la connaissance de ses opinions religieuses, remarquons ce fait, ce simple fait, qui en dit plus que beaucoup de dissertations soi-disant philosophiques, et qui indique clairement des besoins presque universellement sentis, quoique encore peu manifestés. Ces besoins, M. Drouineau, qui les a compris, a voulu les faire connaître, et il nous semble qu'à cet égard il a réussi. Mais comment peuvent-ils être satisfaits? C'est là surtout la question importante, et voici ce que M. Drouineau va nous répondre : « Les intérêts dominent exclusivement aujourd'hui, mais » ils se sentiront bientôt insuffisans et ils réclameront des » garanties contre eux-mêmes, et ces garanties sont dans le » Christianisme, mieux compris qu'il ne l'a été jusqu'à ce » jour. Nous marchons à une réaction morale et reli- » gieuse..... L'époque, on ne peut la préciser, mais elle est » inévitable. » — « L'immobile et roide austérité du catho- » licisme repoussée, le tendre Christianisme sera mieux » apprécié; qu'on l'étudie : tout est là. On s'en est éloi- » gné; il faut y revenir et l'appliquer aux besoins de l'é- « poque. » — « M. de Chateaubriand était mieux inspiré » quand il disait : *Le Christianisme doit toujours être du* » *siècle qu'il traverse*; vérité féconde, arme contre le ca- » tholicisme immobile et abâtardi. »

Tout le livre de M. Drouineau tend donc à prouver par une intrigue et des situations romanesques, quoique vraies, que le siècle a besoin de religion, et que la religion seule possible, c'est *le Christianisme mieux compris qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour, le Christianisme appliqué aux besoins de l'époque*. Disons, en passant, que de telles vues plaident avec beaucoup de force pour l'absolution de l'auteur d'avoir fait un roman.

Mais, revenant de nouveau et exclusivement à la noble tâche que se propose l'auteur du *Manuscrit vert*, nous sommes frappés du vague qui règne dans la partie fondatrice de son travail; la partie critique nous semble, en échange, très-bien remplie; il signale souvent avec justesse et toujours avec bonne foi les défauts de nos mœurs religieuses et morales, ou plutôt sans religion et sans moralité. Mais quelle est la voie qu'il propose de suivre pour remédier à cet état de choses? Il propose *le Christianisme mieux compris qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour*. Nous allons bien plus loin, et nous disons clairement : le Christianisme, non pas *mieux compris*, mais *compris*, tout simplement, car nous sommes convaincus qu'il ne l'a jamais été par les masses. Nous soutenons que quiconque n'a pas éprouvé dans son cœur, et par suite dans ses actions extérieures, l'influence régénératrice de l'Evangile ne peut ni le juger, ni le connaître, ni le comprendre. Et comme il est évident qu'en France, l'immense majorité est dans ce cas, abstraction faite de la pratique ou du délaissement de certaines cérémonies dont Dieu seul connaît la valeur morale, il s'ensuit que la France ne connaît pas plus la sublimité, la vitalité, l'excellence de l'Evangile, qu'un homme qui ne considérerait que les murailles des bâtimens du Louvre ne connaîtrait la beauté des tableaux qu'ils renferment. Ceci soit dit pour les catholiques, pour les protestans et pour les jansénistes, indifféremment. M. Drouineau est tombé dans l'erreur générale; il cherche le christianisme partout, excepté dans le Christianisme; ou, s'il le considère un instant, c'est à travers ses propres erreurs, naturelles ou d'éducation, ses préjugés, innés ou invétérés chez l'homme par la force de l'habitude. Au lieu de prendre un à un chaque principe de la Parole de Dieu, il se prend aux développemens que ces principes ont subis chez des hommes intéressés, aveugles ou abusés; au lieu de rechercher si chaque vérité de la Bible contient le germe du bonheur des individus et des progrès universels des peuples, il s'attaque au catholicisme en disant : *Tu as vieilli. Tu ne nous conviens plus*; et au protestantisme, en disant : *Tu es stationnaire*. N'est-ce pas s'abuser que de rendre l'Evangile coupable des fautes des papes ou des disciples de Luther? Si le papisme vieillit, c'est qu'il s'est éloigné des sources de la vie; si la réforme s'arrête, c'est qu'elle ne suit pas d'assez près l'Evangile, qui est toujours en avant de toute l'humanité. On ne peut trop le faire savoir, la classe éclairée elle-même, parmi nous, veut toujours voir le règne du Christ dans les majorités superbes, illustres, titrées, tandis qu'il a toujours été dans les minorités humbles, inconnues et cachées; dans les persécuteurs, tandis qu'il a toujours été dans les persécutés.

Que si M. Drouineau, mû, comme il l'est, par le sincère désir d'être utile à ses semblables, eût été plus avide de la vérité, d'abord pour lui-même, il l'eût trouvée et manifestée pure de tout alliage, nue et tirant toute sa puissance de sa nudité. Alors un but moins vague et plus ferme que le roc eût doublé ses efforts; cette richesse d'imagination, cette suavité de poésie, cette énergie de style qu'il a déployées dans le *Manuscrit vert*, enfin toutes les ressources d'un talent aussi jeune que naturel, il les eût employées avec plus d'assurance, avec plus de zèle, non pas à ranimer la foi éteinte de la superstition ou de l'habitude, mais la foi du cœur, la seule foi qui mérite ce nom, la seule que n'abandonnent jamais le bien et le bonheur. Toutefois, M. Drouineau a fait une bonne action; son livre lui gagnera l'estime de tous les hommes droits et probes. Mais qu'il ne s'arrête pas en chemin; qu'il ouvre la Bible, qu'il mette son cœur en regard, qu'il oublie alors tout ce qu'il sait, et qu'il supplie l'Auteur de tout don parfait et de toute grâce excellente d'illuminer son intelligence des lueurs de Celui qui est la lumière du monde. Il verra que la doctrine de Jésus crucifié est toujours jeune, et qu'elle seule est la base, le milieu et le sommet d'un édifice religieux, moral et politique, que la main de Dieu élèvera certainement bientôt, et auquel il voudra aussi apporter sa pierre!

LA COLONIE DE LIBÉRIA.

PREMIER ARTICLE.

Le premier transport de nègres enlevés de la côte d'Afrique arriva en Virginie en 1621, lorsque ce pays formait une colonie anglaise. Le gouvernement colonial essaya presque aussitôt de mettre des entraves à l'introduction des esclaves; mais les lois proposées par la législature ne purent jamais obtenir la sanction qui leur était nécessaire pour être mises en vigueur; les conseillers de la couronne prétextèrent toujours, pour refuser leur adhésion, qu'il ne pouvaient

onsentir à des mesures qui feraient tort à la navigation et u commerce de l'Angleterre.

A l'époque de l'émancipation des États-Unis, l'esclavage vait jeté de profondes racines dans l'économie politique es États du Sud; les fondateurs de la liberté américaine urent qu'il était impossible de faire de l'abolition immédiate de la traite, l'une des conditions du pacte fédéral; ais, voulant cependant préparer son abolition future, ils xèrent l'époque à laquelle la traite ne serait plus tolérée; lle a été dès-lors déclarée crime de piraterie, et ceux qui n sont convaincus encourent la peine capitale.

Le moment viendra aussi où l'esclavage disparaîtra de Amérique; la question de son abolition commence à être gitée sérieusement dans les feuilles publiques de ce pays, t des pétitions ont été signées dernièrement dans plusieurs tats, pour que le gouvernement s'en occupe. Il est impossible, en effet, dans une contrée où l'on est accoutumé à onsidérer tous les faits sous le rapport du droit et de la oralité, que l'opinion commence à reconnaître qu'un état e choses quelconque est réprouvé par la justice et l'humanité, sans que les hommes religieux de la nation s'avancent our soutenir avec énergie les exigences de la conscience ublique, dont ils ont eux-mêmes préparé le réveil. Jusu'ici la question de l'esclavage n'avait été traitée qu'avec eaucoup de circonspection; on craignait, ce semble, les onséquences que trop de précipitation pourrait avoir, et on était effrayé des difficultés qu'on rencontrerait dans certains Etats, où un maître n'a pas le droit d'affranchir son sclave, quelque disposé qu'il y soit d'ailleurs, à moins u'il ne l'envoie hors des limites de l'Etat, aussitôt après u'il l'a déclaré libre; mais on paraît se prononcer aujourd'hui avec moins de retenue; on semble reconnaître qu'il ut provoquer quelque grande mesure de réforme.

Dès l'année 1777, un Comité de législation, nommé dans Etat de Virginie, pour la révision du code de lois de cette épublique, proposa de déclarer libres tous les enfans de arens esclaves, qui naîtraient après l'adoption du bill. Suivant le plan du Comité, ces enfans devaient, après être demeurés, pendant le premier âge, au sein de leurs familles, tre instruits aux frais de l'Etat, dans les professions pour esquelles ils montreraient le plus de goût; il était question, orsque les jeunes hommes auraient atteint l'âge de vingt-un ns, et les jeunes filles celui de dix-huit, de les conduire lans le pays que l'on jugerait le plus propre à l'établissement l'une colonie; on fournirait aux colons des armes, des outils, les semences, des animaux domestiques et tout ce qui est nécessaire pour créer un établissement durable; puis on les léclarerait indépendans et libres, en leur assurant la protection de la Virginie, pour tout le temps où ils ne pourraient se défendre seuls contre leurs ennemis. Ce projet n'eut pas de suite immédiate, quoiqu'il n'ait jamais été formellement abandonné; on le reprit, au contraire, plusieurs fois, et même, en 1816, l'Assemblée générale invita e pouvoir exécutif à correspondre avec le président des États-Unis, sur les moyens de fonder, sur les côtes d'Afrique ou sur le territoire continental de l'Union, un refuge pour les hommes de couleur libres qui désireraient s'y retirer, et pour les nègres esclaves qui obtiendraient dans a suite leur affranchissement. Les États du Maryland, du Tennesse et de la Georgie adoptèrent des résolutions semblables.

L'Union américaine a une population noire de deux millions d'âmes, qui augmente dans la même proportion que la population blanche, et se double en trente ans. Les cinq sixièmes des noirs sont esclaves; un sixième seulement est libre. Le préjugé de couleur, qui établit une ligne de démarcation entre les descendans de Cam et les descendans de Sem et de Japhet, existe en Amérique comme partout où ces races habitent ensemble, quoiqu'il s'y manifeste moins souvent par des actes de violence, et que les Chrétiens de ce pays exercent sur les rapports entre les blancs et les noirs une influence très salutaire. Il n'y a pas cependant de mélange entre les deux races, et rien ne permet d'espérer qu'une fusion complète puisse jamais s'opérer entre elles. De cet état d'infériorité que l'opinion fait peser sur les noirs résultent pour eux des difficultés nombreuses, qui sont à leur tour une cause de pauvreté, et qui contribuent souvent à favoriser la paresse, à entretenir l'ignorance et à développer le vice. Il est cependant prouvé que quand, toutes choses d'ailleurs égales, l'esclavage et le préjugé de couleur n'exercent pas leur double influence démoralisante, les noirs sont aussi susceptibles que les blancs de se développer socialement et de profiter des conditions favorables à la moralité, dans lesquelles la Providence les a placés.

M. le docteur Findlay, de New-Jersey et M. Elias Caldwell, de Washington, eurent les premiers l'idée de former une Société de colonisation, qui ouvrit aux nègres de l'Amérique une terre hospitalière où, entièrement séparés des blancs, et réunis exclusivement entre eux, ils pussent fonder une république noire et montrer au monde qu'après trois siècles de servitude et de malheur, l'Africain sait relever la tête, lorsqu'on ne le force pas, par de nouvelles humiliations, à tenir le front courbé. Cette société s'est organisée vers la fin de 1816; nous allons donner quelques idées de ses travaux.

Elle envoya en Angleterre deux agens qui, après avoir recueilli dans ce pays beaucoup de renseignemens auprès des personnes qui s'y occupent de la colonie de Sierra-Léone partirent pour Free-Town, sa capitale, où ils arrivèrent au mois de février 1818. Ils avaient l'intention d'acheter des terres sur la même côte, pour y fonder l'établissement projeté, et ils se firent accompagner par deux colons qui consentirent à leur servir d'interprètes auprès des chefs qu'ils voulaient visiter. Ils inclinaient surtout pour une île, située à une centaine de milles au sud de Sierra-Léone, qui appartenait au roi Sherbro, et ils se rendirent sur ses terres pour traiter de l'achat. Sherbro les attendait; il était assis sous un arbre, entouré des membres de son conseil, et assisté de Kong-Couber, son premier ministre. Les agens, après avoir étalé les présens qu'ils destinaient au chef, lui dirent qu'ils souhaitaient acquérir des terres pour les descendans d'Africains, qui habitaient une contrée éloignée, et qui voulaient venir s'établir paisiblement dans ses états Kong-Couber fit, au nom de son maître, une réponse assez favorable; mais ne voulant rien conclure dans cette entrevue, il éleva, selon les usages de la diplomatie, quelques difficultés qui devaient retarder la fin des négociations. Au bout d'une huitaine de jours, le chef tint un grand *palaver*, ou une assemblée nationale, dans laquelle il fut convenu que les nègres libres qui retourneraient en Afrique, obtiendraient sur ces côtes les terres dont ils auraient besoin, s'ils apportaient des marchandises pour les payer.

Le Congrès des États-Unis ayant été officiellement informé du résultat de ces premières démarches, autorisa le Président a envoyer dans la colonie projetée les nègres qu'on trouverait à bord des navires négriers, qui seraient pris par des vaisseaux de guerre américains, et à désigner un ou plusieurs agens, qui devaient résider sur la côte d'Afrique, pour recevoir les nègres à leur arrivée, et les mettre en état de gagner leur vie. Le Président nomma en effet deux agens, MM. Samuel Bacon et Backson, et la Société de colonisation ayant confié à M. Crozer la direction supérieure de l'entreprise, ils partirent, le 20 février 1820, pour la côte d'Afrique, sur un navire frêté par la Compagnie, et qui avait

à bord quatre-vingt-huit colons; mais cette expédition fut malheureuse. Les indigènes refusèrent de tenir le marché fait avec eux, et les colons, après avoir été exposés, pendant plusieurs semaines, aux intempéries de la saison pluvieuse, et avoir perdu vingt-deux d'entre eux et les trois agens qui les accompagnaient, se réfugièrent à Sierra-Léone, pour y attendre des instructions et des secours.

Au mois de mars 1821, MM. Andrus et Wiltberger, agens de la Société, et MM. Winn et E. Bacon, agens du gouvernement, arrivèrent à Free-Town avec vingt-huit colons. Deux d'entre eux explorèrent la côte pour choisir un lieu convenable à un établissement. Ils trouvèrent à environ trois cents milles de Sierra-Léone, sur la Côte des Graines, une étendue de pays élevé, nommé le Grand-Bassa, qui leur parut réunir les conditions si importantes de la salubrité et de la fertilité. Le Grand-Bassa forme une langue étroite de douze lieues de long, bordée à l'ouest par la mer et à l'est par le Montserado et le Junk, deux rivières qui, en se rapprochant, laissent entre elles un isthme, le seul point de communication de la presqu'île avec le continent. Le Cap Montserado s'élève en promontoire au nord-ouest, et le Junk, ayant son embouchure au sud, y forme une frontière naturelle. Une forêt haute et épaisse, embarrassée de broussailles et de vignes, impraticable pour tout autre que le sauvage, en couvrait presque toute la surface. Les Queahs, petite tribu pacifique, les Gurrahs, peuple plus nombreux et plus turbulent, et les Deys, tribu guerrière, habitent dans le voisinage. Les Condoës, peuple redoutable, dont le nom seul est la terreur des tribus maritimes, demeure plus avant dans les terres. Un hameau de la côte appartient à un peuple qui diffère de tous les autres par le langage et les mœurs, et dont l'origine est très-distincte, aux Kroomen, qui sont bien connus des navigateurs comme les marins et les pilotes du pays. Ils font partie d'une tribu nombreuse, dont le pays, nommé Settra-Kros, est situé près du Cap Palmas. La coutume oblige tous les hommes de cette tribu, à l'exception des vieillards, des princes du sang et de quelques autres, à se disperser le long de la côte, à bâtir des villages près des rades fréquentées par les navires négriers, et à y demeurer plusieurs années, jusqu'à ce qu'ils aient réussi à se procurer quelques articles d'Europe avec lesquels ils retournent tout glorieux auprès de leurs compatriotes. Ils sont le peuple le plus intelligent, le plus actif et le plus entreprenant de cette partie de l'Afrique, et ils ne le cèdent presque à aucune autre nation sous le rapport de la force et de la taille. Le village qu'ils ont bâti à l'embouchure du Montserado, n'est guère habité que par une douzaine de familles.

Tel était le pays dont les deux agens américains désiraient faire l'acquisition, et tels étaient les voisins que les colons devaient y trouver, s'ils s'y établissaient. Les habitans paraissaient favorablement disposés et des négociations furent entamées; elles n'eurent cependant aucune suite, parce que les agens insistaient pour que la cessation de la traite sur la côte fut l'une des conditions du marché. Les indigènes ne voulrent jamais y consentir; ils prétendirent que la traite étant le seul moyen qu'ils eussent pour se procurer des articles d'Europe, ils ne pouvaient pas y renoncer, et les agens retournèrent à Sierra-Léone, sans avoir rien conclu. MM. Andrus et Winn moururent dans cette colonie; M. E. Bacon retourna aux Etats-Unis pour y rendre compte de sa mission, et M. Wiltberger demeura seul avec les colons.

En 1821, M. le docteur Ayres, nouvel agent de la Société de colonisation, et M. le lieutenant Stockton, commandant du navire américain l'Alligator, furent chargés de renouer le marché pour l'achat du Cap Montserado. Ils eurent une entrevue avec le roi Pierre, qui, après beaucoup de difficultés, consentit à ce qu'on fit *un livre*, c'est-à-dire un acte, par lequel il déclarait céder aux étrangers pour environ trois cents dollars, une étendue de terrain suffisante pour leurs besoins immédiats. On lui en fit lecture, et il y apposa son chiffre.

Tout paraissant en règle, M. le docteur Ayres partit pour Sierra-Léone, afin de présider aux dispositions de départ des colons; mais quelle ne fut pas leur surprise et leur chagrin, lorsqu'à leur arrivée, le roi Pierre les pria d'annuler le marché et de reprendre les marchandises qu'on lui avait données en à compte. Plusieurs chefs voisins, irrités de n'avoir pas été consultés pour cette affaire, menaçaient de le tuer, s'il accueillait les étrangers dans le pays. M. le docteur Ayres refusa positivement de résilier le contrat; il insista sur son bon droit et encouragea les colons à mettre la main à l'œuvre pour se construire des maisons.

Peut-être auraient-ils pu continuer paisiblement leurs travaux, si un événement imprévu n'était venu réveiller toutes les passions des sauvages. Quelques semaines après l'arrivée des colons, un navire anglais, ayant à bord quelques esclaves qu'il venait d'enlever d'un vaisseau faisant la traite, alla en dérive par la rupture de ses cables et fut jeté sur la côte. Les indigènes voulurent essayer de s'en emparer. Un négrier attendait sa cargaison dans une baie voisine, et ils espéraient pouvoir la lui fournir par cette capture, sans autre embarras. Les colons volèrent à la défense des anglais, et il s'ensuivit une bataille dans laquelle deux sauvages, un colon et un soldat anglais furent tués.

M. le docteur Ayres fit son possible pour calmer les naturels, qui tinrent un grand *palaver*, dans lequel ce qui venait de se passer fut examiné.

L'irritation de la tribu des Deys, en particulier, était extrême; elle forma le projet de chasser les étrangers du pays. Les colons furent instruits de leurs plans par Bâ Caia, vieillard nègre qui habitait une petite île située à l'embouchure du Montserado, avec plusieurs centaines de nègres, qu'il tenait dans un état de vasselage, dont on trouve des traces assez fréquentes en Afrique. Bâ Caia était favorisé de l'amitié de Boatswain, nègre de sept pieds de haut, qui, après avoir servi, dans sa jeunesse, comme matelot, à bord d'un vaisseau-marchand anglais, était retourné dans sa patrie et était devenu le chef d'une tribu puissante, qui demeure à cinquante milles du cap, possède une ville de mille maisons, et peut mettre sur pied huit mille guerriers. Boatswain est redouté de tous ses voisins; il est doué d'un génie sauvage qui a quelque chose de chevaleresque. A peine averti par Bâ Caia du danger que courent les Américains, il se met en route, et paraît, en un clin d'œil sur les bords du Montserado, accompagné de forces suffisantes pour intervenir, les armes à la main, si les parties intéressées refusaient de se soumettre à ses arrêts.

Boatswain convoque les chefs et les principaux colons, et engage ceux-ci à exposer leurs griefs. Les colons se plaignent de la mauvaise foi des Deys, qui refusent de livrer toutes les terres qu'ils leur ont vendues, et se sont permis divers actes d'hostilité. Une discussion animée s'engage. Boatswain dédaigne d'y prendre part; après avoir compris par le débat de quoi il s'agit, il se lève et prononce son jugement: « Donnez immédiatement aux Américains, dit-il » aux Deys, les terres que vous leur avez vendues, et dont » vous avez reçu le prix. Si quelqu'un n'est pas content de » ma décision, qu'il parle! » Aucun des chefs n'ayant osé faire la moindre objection, il se tourne vers les colons, et leur dit: « Je vous promets ma protection. Si ces gens vous » troublent de nouveau, faites-moi appeler, et s'ils me for- » cent à revenir, pour les calmer, je le ferai en leur faisant » sauter la tête de dessus les épaules, comme j'ai, à ma » dernière visite, fait sauter celle de leur vieux roi George. »

On échangea des présens en signe de paix et, le 28 avril 1822, les colons prirent solennellement possession du pays. M. le docteur Ayres partit à cette époque pour l'Amérique, afin d'instruire la Société des besoins de la Colonie, dont il laissa la direction à M. Ashmun, qui venait d'arriver avec un renfort de cinquante-cinq colons.

M. Ashmun chercha à se concilier l'amitié des chefs; il les visita, les encouragea à faire le commerce avec les colons, et leur offrit de recevoir un certain nombre de leurs sujets pour leur enseigner les arts de la civilisation. Le bon accord n'était toutefois qu'apparent; plusieurs des chefs, dont Boatswain avait déjoué les plans hostiles, les reprenaient en secret. Les rois Pierre et Bristol prenaient seuls dans le *palaver* la défense des colons: « Ce ne sont » pas des étrangers et des ennemis, disaient-ils. Leur cou- » leur ne prouve-t-elle pas qu'ils sont nos compatriotes et » nos amis, et qu'ils ont le droit de demeurer parmi nous? » Nés loin de nos côtes, à cause des malheurs de leurs » pères, ce qu'ils ont appris au dehors, ils le feront servir » à l'avantage de la patrie commune. D'ailleurs ils sont plus » nombreux depuis qu'un nouveau navire leur a apporté » des compagnons et, en cas de guerre, ils auront le des- » sus. » Mais on refusait d'écouter ces sages conseils; les Deys frémissaient de rage, en les entendant; ils accusaient le roi Pierre, dont la domination durait depuis plus de trente ans, d'avoir trahi la nation en vendant le pays, et ils se demandaient tout bas s'il ne convenait pas de lui infliger le châtiment que méritent les traîtres. George et Governor se distinguaient surtout entre les plus ardens pour la guerre. Leur avis prévalut, et vers la fin du mois d'octobre, ils rassemblèrent secrètement leurs forces.

Les colons ne paraissaient pas être en état de résister long-temps. Les maladies et la rareté des vivres, qui avait obligé de réduire les rations, les avaient épuisés pour la plupart. Malade lui-même, M. Ashmun, instruit des desseins des sauvages, voulut essayer de parlementer. Il leur fit dire que quoiqu'ils cherchassent à tenir leurs plans secrets, il en était parfaitement informé, et que s'ils se hasardaient à faire la guerre aux Américains, sans même tenter de régler leurs différens à l'amiable, ils verraient à quoi on s'expose en attaquant des hommes blancs. C'est le nom qu'on donne sur la côte aux hommes civilisés, quelles que soient leur nation et leur couleur.

Les sauvages ne firent pas de réponse. Les colons se préparèrent en conséquence à se défendre de leur mieux. Vingt-sept d'entre eux seulement étaient en état de porter les armes; ils possédaient quarante fusils et quelques petits canons. Les ennemis parurent, le 10 novembre, au nombre de plus de huit cents hommes; ils eurent d'abord quelque avantage, dont ils profitèrent pour piller quelques-unes des maisons les plus écartées du village; ils massacrèrent les femmes qui y étaient restées et enlevèrent sept petits enfans. Mais quand la canonnade commença, la confusion qui se mit parmi eux fut extrême. La plupart des rois de la côte possèdent, il est vrai, de petites pièces d'artillerie, que leur vendent les négriers qui les visitent; mais il leur faut une demi-heure pour les charger et, en voyant que les colons tiraient plusieurs coups par minute, ils ne pouvaient s'expliquer ce feu soutenu qu'en l'attribuant à quelque sortilége. Comme ils étaient si serrés les uns contre les autres qu'ils formaient presque une masse compacte, chaque coup portait la désolation au milieu d'eux. Ils poussèrent d'horribles hurlemens, qui s'affaiblissaient à mesure qu'ils avançaient dans leur fuite et qui se perdirent enfin dans l'épaisseur des forêts. Les colons reconnurent que Dieu seul était l'auteur de leur délivrance et ils consacrèrent un jour entier à s'humilier devant lui et à lui offrir des actions de grâces et des prières.

Les naturels, revenus de leur effroi, se préparèrent à une nouvelle attaque. Ils vinrent avec des forces encore plus considérables, dans la nuit du 30 novembre; mais ils furent, encore cette fois, repoussés avec perte. Un vaisseau anglais, le *Prince Régent*, passait près de la côte pendant le combat; surpris du bruit inaccoutumé d'une canonnade sur ces rives, il s'arrêta jusqu'au matin, pour en apprendre la cause. Les officiers qu'il avait à bord consentirent à servir d'intermédiaires pour la paix qui, cette fois, fut durable. Ces deux batailles avaient convaincu les sauvages que les colons sont invincibles, et la bonne intelligence qui s'établit dès-lors, n'a jamais été troublée.

Dans l'assemblée annuelle de la Société de colonisation, tenue à Washington, le 20 février 1824, la colonie reçut le nom de *Liberia*, parce que le dessein de ses fondateurs était d'en faire un refuge pour les hommes de couleur libres et pour les esclaves affranchis. La ville, qui devait en être la capitale et qui commençait déjà à s'élever, fut nommée *Monrovia*, en l'honneur du président Monroe, pendant l'administration duquel les plans de colonisation avaient été formés.

Nous avons montré les difficultés contre lesquelles la colonie a eu à lutter; il nous reste à parler de son développement et de ses résultats.

CORRESPONDANCE.

A M. le Rédacteur du SEMEUR.

Bordeaux, 16 février 1832.

MONSIEUR,

Vous n'avez pas attendu à aujourd'hui pour flétrir dans votre utile journal le barbare préjugé du duel. Dans l'intérêt de la morale, je viens vous donner connaissance d'un événement de ce genre qui a occupé tout Bordeaux ces jours derniers, et qui prouve jusqu'à quel point de cynisme et de brutalité notre pauvre espèce peut aller, lorsqu'elle ne prend pas pour guide les préceptes évangéliques.

M. A..., l'un de nos jeunes gens à la mode, a suborné la femme de M. F..., négociant espagnol et père de cinq enfans. M. F..., sûr de son malheur, a donné dans la rue des soufflets et des coups de canne à M. A... : là-dessus rendez-vous et duel avec les circonstances racontées dans une lettre aux journaux de cette ville, que je vous envoie ci-joint:

Après avoir servi de seconds dans une affaire qui s'est malheureusement terminée par la mort d'un des combattans, et des bruits assez étranges s'étant répandus dans le public sur la conduite que nous avons tenue sur le lieu du combat, nous croyons devoir emprunter la voie de votre journal pour donner à ce public les explications que notre honneur réclame.

Nous n'entrerons pas dans le détail des causes qui ont mis à même M. A... d'avoir une rencontre avec M. F... Ces causes sont trop connues, et leur nature ne pouvait permettre à M. A... de ne pas accepter un combat à outrance.

Ce qu'il nous importe seulement, c'est de donner l'explication des motifs qui ont réglé notre conduite.

En premier lieu, nous dirons que ni l'un ni l'autre n'avions été, hier au soir, choisis pour assister à cette rencontre; et si nous nous y sommes trouvés, ce n'est que par suite des sollicitations que nous ont faites ce matin les deux adversaires.

Arrivés sur le terrain, les combattans nous ayant déclaré qu'ils voulaient se battre à mort, nous nous sommes occupés d'abord de régler les conditions du combat: il fut convenu que les deux adversaires seraient obligés de marcher l'un sur l'autre jusqu'à la distance de six pas, qu'ils eussent tiré ou non.

La distance mesurée, des mouchoirs placés pour servir de limites, des pistolets à piston furent remis par nous à ces deux Messieurs, qui, au signal donné, ont marché l'un sur l'autre.

M. F... ayant tiré le premier, à une distance de dix pas, a manqué et

a voulu s'arrêter pour recevoir le coup de son adversaire, chose que nous n'avons pu permettre, les conventions précédentes exigeant que chaque combattant se portât sur la limite fixée, qu'il eût ou qu'il n'eût pas tiré.

M. F... s'y étant porté, M. A... a voulu tirer; mais la capsule n'ayant pas pris, les témoins en ont remis une autre, et M. A... ayant tiré, son adversaire est tombé.

Ici, les personnes qui n'ont que de faibles données sur les règles qui régissent les rencontres particulières, disent que, le pistolet ayant raté, le coup devait être considéré comme étant parti. Cette manière de voir est erronée; ces règles établissant qu'un coup de pistolet ne peut être considéré comme ayant été tiré que lorsque la balle a été chassée, on ne peut être admis à vouloir établir qu'un coup est parti, lorsqu'une amorce n'a pas même été brûlée.

Qu'est-il arrivé aujourd'hui? Les combattans avaient des pistolets à piston; la capsule n'a pas même été écrasée: on ne peut donc dire que le coup a été tiré. Dès lors M. A... avait le droit de rearmer et de tirer de nouveau.

Telles sont, Monsieur, les courtes explications que nous croyons devoir donner sur les motifs qui ont guidé notre conduite, étant basés sur les règles du duel. Nous croyons qu'elles doivent suffire à tout homme d'honneur. C'est sans crainte que nous les livrons au public. Du reste, ces explications sont celles que nous venons de donner à M. le procureur du Roi, qui vient de nous faire appeler.

De Reignac, *témoin de M. A.* — Comte de Lamarthonie, *témoin de M. F.*

La conduite des deux combattans est barbare sans doute, mais que dire de la manière dont les deux témoins racontent l'affaire, de l'autorité avec laquelle ils définissent *les lois* du duel, et du sang-froid avec lequel ils établissent qu'ils ont commandé un assassinat; il y a de quoi se désoler de voir la société réduite à ce point de relâchement et d'immoralité. Que faire! Appeler à grands cris le secours de l'Evangile!

Grâces soient rendues aux disciples de Christ qui ne craignent pas de mettre la main à l'œuvre dans des circonstances aussi désespérées? Veuille l'Auteur de tout bien seconder vos utiles et consciencieux efforts!

Agréez, etc.

Un de vos Abonnés.

MÉLANGES.

Discussion sur le budget des Cultes — Pour la première fois, depuis la révolution de juillet, on a porté à la tribune la question des cultes non salariés par l'Etat. « Cette » question déborde de toutes parts, » a dit à la Chambre M. Dubois, de la Loire-Inférieure, le principal rédacteur de l'ancien *Globe*. « Elle se présentera sous mille formes di- » verses, tantôt à l'occasion de la quotité, tantôt à l'occasion » du mode de rétribution; elle s'agitera dans le cercle de » la Charte jusqu'à ce qu'enfin la conviction publique, » l'exemple d'églises émancipées, vivant de la foi seule » de leurs disciples, raie de votre budget ce que la consti- » tution y aura maintenu en vain. C'est une question de ce » siècle, vous n'y échapperez pas. » Nous pensons, comme M. Dubois, que nous marchons à grands pas vers le moment où la Chambre n'aura plus à s'occuper d'un budget des cultes, parce que l'État n'en paiera plus aucun. Les chrétiens n'ont pas besoin que ceux qui ne croient pas contribuent aux frais de leur culte, et ils ne veulent pas vendre au gouvernement pour un peu d'or le droit de se mêler de leurs intérêts religieux. Déjà, à Paris, sept ou huit chapelles protestantes, non salariées par l'État, et plusieurs dans les départemens, ouvertes depuis dix-huit mois, sont une protestation de ceux qui les ont fondées contre l'intervention du pouvoir civil dans les affaires du culte, et une preuve qu'une religion qui a des disciples peut trouver toute seule et sans se mettre sous la tutelle de l'Etat, les fonds nécessaires à sa profession publique. Quant aux religions qui n'ont pas de disciples, nous ne voyons pas pourquoi on leur fournirait les moyens d'en imposer au public et de cacher leur délaissement sous la magnificence dont elles s'enveloppent, aux frais de ceux qui les rejettent. M. Eschasseriaux a présenté à la Chambre un calcul duquel il résulte que les Français paient le culte catholique dans la proportion moyenne de 1 fr. 20 c. par tête de catholique, tandis que la contribution pour le culte protestant n'est que de 40 cent. par tête de protestant. Tant que les cultes seront salariés par l'État, le salaire ne devra être déterminé que d'après des données statistiques; ou devra distribuer également entre tous le produit de l'impôt pour les cultes qui est payé par tous. Il ne s'agit pas de savoir si une église a plus qu'une autre besoin de pompe et d'une hiérarchie dont les membres ne peuvent se passer de gros salaires, mais seulement d'arriver pour toutes au même quotient, en divisant les sommes qu'on leur accorde par le nombre des membres qui déclarent en faire partie. Nous regrettons qu'on n'ait pas fait un pas de plus vers ce résultat, d'un côté, en retranchant du budget le traitement des chanoines, comme on a réduit celui des archevêques et des évêques; de l'autre, en accordant aux protestans les 20,000 fr. demandés par M. Coulmann, pour élever deux temples dans une ou deux des nombreuses communes où ils sont, encore aujourd'hui, réduits à se réunir dans des granges ou en plein air, comme leurs pères se rassemblaient au désert. Cette prodigalité pour le clergé catholique, parce qu'on a peur de son influence, comme on n'a pas eu honte de le confesser tout haut, et cette parcimonie pour le culte protestant, qui coûte moins à l'État que le théâtre de l'Opéra, sont une preuve de plus qu'il est désirable de rompre un contrat qui, en y regardant de près, ne convient ni à l'État qui paie, ni aux cultes qui sont payés. Que le Christianisme se dégage des liens qu'on lui impose; il ne peut accepter des faveurs qu'aux dépens de sa liberté, et pour lui, la liberté, c'est la vie.

De l'Alphabet a cinq cent mille exemplaires. — M. le Ministre de l'Instruction publique vient, dans le but louable d'encourager l'instruction élémentaire, de faire imprimer à cinq cent mille exemplaires un petit ouvrage intitulé: *Alphabet et premier livre de lecture à l'usage des écoles primaires*, qu'il fait distribuer gratuitement dans les départemens où l'ignorance est la plus générale, et où la pauvreté met le plus d'obstacles aux progrès de l'enseignement. Nous avons examiné avec soin ce petit livre, et nous avons le regret de devoir dire qu'il ne répond sous aucun rapport à sa destination. On dirait que l'auteur était occupé à rédiger un dictionnaire des mots peu usuels, vieillis ou relatifs aux sciences, quand lui est venu l'ordre de faire un alphabet, et qu'il a voulu utiliser pour ce travail les matériaux qu'il avait péniblement recueillis. Il est bien probable que la moitié des mots dont il a fait choix pour apprendre à lire aux petits enfans de nos villages ne seront pas prononcés d'ici à cent ans dans les neuf dixièmes des communes de France; il en est plus du quart dont les maîtres d'école seraient fort embarrassés de donner l'explication à leurs élèves. L'enseignement de la lecture présente par lui-même assez de difficultés pour qu'on doive éviter aux enfans la fatigue d'esprit de retenir des mots qui ne leur présentent aucun sens. Quel mal a donc fait le mot *Papa*, en possession de temps immémorial du privilége de donner aux enfans la notion du son de l'A, parce qu'il est le premier mot qu'ils prononcent dans presque toutes les langues, pour que, dans le premier exercice du nouvel alphabet, on l'ait remplacé par le mot *Canada?* Ne pouvait-on donner d'autre exemple pour l'É que le mot *Oxigène*, et pour l'Y que le mot *Myriamètre?* Je défie l'instituteur le plus habile de donner à des enfans de sept ou huit ans une idée bien claire du sens de ces mots, poussât-

il même le zèle jusqu'à leur dire que l'oxigène est un principe acidiant, et que le myriamètre est une mesure itinéraire égale à 10,000 mètres, qui remplace une poste et vaut à peu près 5,132 toises, c'est-à-dire environ deux lieues. Les autres exercices du syllabaire sont tout aussi chargés d'inutiles difficultés; nous n'en citerons pour exemples que les mots *acide*, *carbone*, *suint*, *OEdipe*, *synthèse*, *syncope*, *ichneumon*, *phlogistique*, *phoque*, *schène*, *sciagraphie*, *oxalate*, *unau*, *rectangle*, *hobereau*, etc.

L'auteur a été poursuivi par ses préoccupations scientifiques jusque dans la rédaction des exercices pour la lecture de phrases entières; les principaux chapitres sont sur les astres, sur les chemins de fer, sur les télégraphes, sur la météorisation, sur le baromètre, sur la géographie : « La » France, dit-on aux petits enfans de nos villages, a vingt-» sept cours royales, vingt-sept académies, vingt divisions » militaires, quatre-vingts archevêchés et évêchés; » et l'on a grand soin d'ajouter en note que « jusqu'à présent la » Corse est réunie à l'académie d'Aix. » Enfin, pour que rien ne manque à ce premier livre de lecture, approuvé par le Conseil royal de l'instruction publique, on y a imprimé tout au long la Charte de 1830, ce que M. de Montalivet a même eu soin de faire annoncer dans le *Moniteur*. Malgré tout notre respect pour la Charte, l'idée ne nous serait pas venue de la mettre en contact avec l'alphabet. Nous avions pensé jusqu'ici qu'on ne pourrait surpasser M. Jacot, qui propose pour premier livre de lecture à mettre entre les mains des enfans le premier livre de *Télémaque*, lequel commence ainsi : « Calypso ne pouvait se consoler du dé-» part d'Ulysse. Dans sa douleur, elle se trouvait malheu-» reuse d'être immortelle. Sa grotte ne résonnait plus de son » chant. Les nymphes qui la servaient n'osaient lui parler. » Elle se promenait souvent seule sur les gazons fleuris dont » un printemps éternel bordait son île.... » Mais l'Université a fait mieux que cela; c'est un vrai tour de force que de proposer de remplacer ces phrases par celles-ci : « Les » Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ail-» leurs leurs titres et leurs rangs. Il contribuent indistinc-» tement, dans la proportion de leur fortune, aux charges » de l'Etat. Ils sont tous également admissibles aux emplois » civils et militaires. »

Si nous ne nous trompons, M. de Vatimesnil avait, pendant qu'il était ministre de l'instruction publique, fondé un prix de 10,000 fr. pour le livre le plus propre à servir de premier livre de lecture; ce concours n'a, que nous sachions, eu aucune suite. La publication qui nous occupe montre cependant qu'il en eut été grand besoin. Quant aux chrétiens, ils n'ont que faire d'attendre le résultat d'un concours pour choisir le livre qu'ils mettront le premier entre les mains de leurs enfans. Ils savent que l'Évangile est celui qu'ils comprendront le mieux, parce que personne ne saurait leur parler aussi intelligiblement que Dieu lui-même. Qu'on nous permette encore une remarque avant de finir : on croit assez généralement qu'un abrégé ou une histoire de la Bible convient mieux aux enfans que la Bible entière, et l'on ne remarque pas qu'en voulant la mettre à leur portée, on les prive de ces détails nombreux qui en font le charme et qui sont comme autant de fils par lesquels le Saint-Esprit retient dans la mémoire des enfans et des simples les faits et les vérités qui s'en échapperaient immanquablement, s'ils étaient présentés avec plus de concision. Nous avons eu occasion de faire cette expérience en lisant une portion considérable de la Genèse et du Nouveau-Testament à un enfant de trois à quatre ans. Il était frappé et recevait une impression vive de choses desquelles nous n'aurions attendu que peu ou point d'effet sur une si jeune intelligence, et autant les faits historiques, racontés dans la Bible, excitaient son intérêt, autant il saisissait peu ces mêmes faits, quand on les lui lisait tels qu'on les affaiblit, en voulant les mettre à la portée des enfans, dans une foule de livres à leur usage.

Nous ne pouvons terminer ces réflexions, sans déplorer encore que la somme que M. le Ministre de l'Instruction publique destinait à propager l'instruction élémentaire, ait reçu une si déplorable application. Il semble cependant que rien n'était plus facile que de faire examiner ce petit livre avec soin avant de se décider à le répandre avec une telle profusion.

Double suicide. — Deux jeunes gens, MM. Victor Escousse et Lebras, âgés de dix-neuf ans et de vingt ans, viennent de s'asphyxier, la semaine dernière, poussés à cet acte de désespoir par le dégoût d'une vie sceptique, dont ils avaient senti de fait ou par l'imagination, toute l'amertume torturante. M. Escousse avait déjà obtenu des succès littéraires. On a trouvé sur sa table les vers suivans :

Adieu, trop inféconde terre,
Fléaux humains, soleil glacé!
Comme un fantôme solitaire,
Inaperçu, j'aurai passé.
Adieu, palmes immortelles;
Vrai songe d'une âme de feu!
L'air manquait, j'ai fermé les ailes :
Adieu!

Quelles réflexions pénibles ne viennent pas nous assiéger à la vue des maux qui fondent incessamment sur tant d'âmes qui vivent sans Dieu et sans espérance dans ce monde! Combien ne sont pas à plaindre ceux qui ne savent opposer aux malheurs que le plus grand des malheurs, une catastrophe par laquelle ils se précipitent violemment dans une éternité qu'ils ne connaissent pas! Il semble que notre siècle soit plus particulièrement destiné à prouver cette vérité éternelle que sans Dieu la vie est manquée, faussée et nécessairement pleine de douleurs cuisantes. Certes, les signes moraux de *travail* et de *chargement* ne furent jamais aussi remarquables qu'ils le sont, et ces deux pauvres jeunes gens auraient bien des imitateurs aujourd'hui, sans une sorte de peur de la mort physique et de crainte vague de ce qui la suit. Oh! puisse un tel exemple n'être par perdu pour tous ceux qui en sont témoins! Puisse le souvenir de ces deux amis, prédication vivante de l'insuffisance des choses de la terre, rappeler sans cesse que hors de l'atmosphère évangélique, atmosphère de pureté, de justice et d'amour, il n'y a pour l'âme qu'un air méphytique et immoral.

ANNONCES.

Manuel de l'Instituteur primaire, ou *Principes généraux de Pédagogie*, etc. Paris, 1831. 1 vol. in-8°. Chez F. G. Levrault, rue de La Harpe, n° 81. Prix : 2 fr.

Cet ouvrage substantiel peut être de la plus grande utilité aux instituteurs primaires, qui y trouveront un résumé succinct des principes les plus importans de la pédagogie. Ils ne manqueront pas d'en retirer un grand fruit, surtout si l'esprit pur de l'Evangile vient féconder dans leur âme les vues qu'ils devront à l'auteur de ce manuel.

Sous une forme concise et aphoristique, ce livre traite de l'éducation, de l'instruction, de l'organisation intérieure des écoles, des devoirs spéciaux des instituteurs et des moyens de les remplir, des livres à l'usage des instituteurs et des élèves, etc. La dernière partie renferme un précis historique intéressant de l'éducation et de l'instruction primaire.

Nous en transcrivons le passage suivant, dont le contenu est dans un rapport plus direct avec le but de ce journal, et qui fait connaître succinctement les services qu'a rendus à

l'éducation Auguste Hermann Franke, l'un des chrétiens les plus éminens des temps modernes :

« Erneste-le-Pieux, duc de Saxe-Gotha, pensait que le perfectionnement du genre humain dépend de l'instruction bien entendue de toutes les classes de la société. Il fonda en conséquence des écoles essentiellement pratiques, et c'est d'une de ces écoles, de celle de Gotha, que sortit *Auguste Hermann Franke* (mort en 1727). Les œuvres de ce pédagogue, le plus remarquable de son époque, excitent autant d'admiration que de reconnaissance. Animé de l'esprit du pieux Spener, dont il était le disciple, il commença son œuvre vers la fin du XVIIe siècle, en catéchisant des enfans pauvres. Il sentait vivement de quelles améliorations l'éducation de la jeunesse et de ses instituteurs était susceptible. Il regardait comme perdus les momens qu'il ne consacrait pas à ces puissans intérêts de la société. Sans fortune, il ne recula pas devant les difficultés qui s'opposaient à ses projets, et, d'année en année, il vit naître par ses efforts de nouveaux établissemens d'éducation, réunis à Halle sous l'humble dénomination de *Maison des Orphelins*. Les instituteurs formés dans cette maison répandirent en Allemagne l'esprit et la méthode dont ils étaient pénétrés. Partout on fonda des établissemens d'instruction sur le modèle de ceux de Halle, et il est impossible de méconnaître dans les institutions des Moraves le génie de l'illustre Franke, sous les yeux duquel fut élevé leur fondateur, le comte de Zinzendorf.

» L'école de Franke pensait que le but de toute éducation doit être de produire une foi entière en Dieu et au Christianisme; que c'est là l'unique manière de glorifier le Seigneur et de former de bons citoyens; que l'instruction produit plus de mal que de bien, si elle ne s'appuie pas sur la piété. Elle admettait que les enfans sont indistinctement enclins au mal, d'où elle concluait qu'il faut purifier leur cœur, en les privant de tout ce qui peut nuire à la piété, particulièrement des plaisirs qui n'affermissent pas dans le bien.

» Franke et ses disciples considéraient la piété comme compatible avec tous les états, avec toutes les situations de la vie, avec la prudence et la politique. En conséquence, ils ne se prononçaient contre aucun état, contre aucune condition sociale, et s'efforçaient de donner à leurs élèves un extérieur agréable.

» Ils savaient que la jeunesse a besoin de plaisirs et de récréations. Ils les lui firent trouver dans des exercices du corps, dans des travaux mécaniques utiles et amusans, dans la contemplation des curiosités de l'art et de la nature.

» Quoique dans les établissemens de Franke on regardât la religion comme la base de toute éducation, on n'y négligeait pas les autres branches de l'enseignement; mais si la religion était pour tous, le reste des connaissances n'était accordé qu'en raison de la vocation future des élèves : c'est ainsi que dans les écoles primaires on donnait des leçons de lecture, d'écriture et de calcul; des précis d'histoire naturelle, de physique, de géographie, d'histoire et de législation.

» Afin de faire fructifier ces principes, on représentait aux élèves des écoles normales qu'ils devaient compte à Dieu de leurs travaux futurs, et on les exerçait à la catéchisation. On recommandait aux parens et aux instituteurs une surveillance active sur la jeunesse; on multipliait les exercices de piété, les chants religieux, les exhortations paternelles, les émotions du cœur.

» Quant aux élèves, ils étaient divisés en plusieurs classes, pour chacune desquelles il y avait des salles spacieuses, munies du mobilier nécessaire et dirigées par des maîtres habiles, qui n'étaient pas attachés à une classe particulière, mais qui traitaient chacun une matière spéciale et passaient en conséquence d'une classe à l'autre, conformément au plan général des études. Les écoliers eux-mêmes participaient aux leçons de différentes classes, suivant le degré et la nature de leurs connaissances. Au reste, on faisait beaucoup travailler les élèves; on les éclairait par l'intuition ou l'observation sensible; on les interrogeait souvent; on leur faisait répéter leurs leçons, et on s'assurait de leurs progrès par des examens périodiques.

» Les principes d'éducation et la méthode d'enseignement de Franke ont été supplantés par d'autres systèmes de pédagogie. Franke n'en est pas moins le précurseur des meilleurs pédagogues modernes. »

QUELQUES OBSERVATIONS DE M. DE SELLON SUR L'OUVRAGE, INTITULÉ : *Nécessité du maintien de la peine de mort, tant pour les crimes politiques que pour les crimes privés.* 1 vol. in-12, de 245 pages. Genève, 1831. Chez Charles Gruaz.

M. Urtis ayant publié dernièrement un ouvrage sur la nécessité du maintien de la peine de mort, M. de Sellon, infatigable à plaider la cause de son abolition, a entrepris la réfutation de ce livre qui, par le talent de son auteur, pouvait retarder le moment où la peine capitale sera rayée de nos codes, comme on en a déjà rayé la torture et d'autres peines barbares; elles datent, en effet, d'un temps où l'on admettait le principe que les lois ont une mission de vengeance, tandis qu'on commence à reconnaître aujourd'hui ce que les chrétiens soutiennent depuis long-temps, que la vengeance, défendue aux individus, ne saurait être du droit de l'État, qui n'est qu'une association d'individus, et que la loi n'est appelée qu'à empêcher de mal faire. M. de Sellon soutient avec raison que des êtres *faillibles*, quelles que soient leur supériorité et leurs lumières, ne doivent *jamais* voter ni appliquer des peines *irréparables*. Il insiste avec raison sur la responsabilité qu'assument des hommes qui enlèvent à leurs semblables la possibilité de la repentance, et les lancent au tribunal du Juge éternel et dans un avenir sans fin, dans un état de corruption morale auquel ils ne savent pas s'il n'était pas de remède !

Ces jours passés, a eu lieu, à Paris, l'exécution de deux malheureux condamnés à mort pour tentative d'assassinat. « Depuis long-temps leur pourvoi en cassation et » en commutation de peine était rejeté, mais ils n'en » savaient rien, et ils se promenaient fort tranquille- » ment, *hier au soir*, dit d'un ton impassible, le *Jour-* » *nal des Débats*, dans une des cours de Bicêtre, avec les » forçats qui attendent le prochain départ de la chaîne, » lorsqu'on les a appelés pour les enfermer dans un caba- » non. Cette rigueur était un pronostic funeste du sort qui » les attendait, et ils se sont exhalés en lamentations. *Ce* » *matin*, on les a avertis qu'ils eussent à se préparer à la » mort. C'est à Bicêtre même qu'ont eu lieu les apprêts » préliminaires du supplice; on les a fait monter sur la » charrette, et une escorte de gardes municipaux les a con- » duits en-dedans de la barrière Saint-Jacques, où l'écha- » faud était dressé. L'exécution a eu lieu vers huit heures » du matin. » Qui peut lire un tel récit sans frémir d'horreur ! Quoi ! on enlève ainsi de la terre, et l'on jette dans l'éternité des meurtriers, dont la conscience est chargée d'un poids énorme, sans leur donner le temps de crier grâce à ce Dieu qu'ils ont encore bien plus offensé que les hommes ! Justice cruelle et immorale que celle qui s'exerce ainsi ! ses actes en disent plus que n'en peuvent apprendre des volumes sur la tâche barbare que lui imposent les lois !

M. de Sellon réfute, chapitre après chapitre, l'ouvrage de M. Urtis; il consacre ensuite quelques pages à des considérations sur la peine de mort pour les crimes politiques en particulier, et y joint une foule de documens utiles à consulter et de faits peu connus, parmi lesquels nous avons remarqué des détails sur l'abolition de la peine de mort à Otahiti, dans une assemblée des chefs de la nation; nous nous proposons de les utiliser pour un travail que nous préparons sur cette île.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 26. 29 FÉVRIER 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année .. fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — .. lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement ..ire ce jour, sont priés de le renouveler par lettres ..ranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans ..voi du Journal.*

REVUE POLITIQUE.

L'OBSERVATION DU DIMANCHE, CONSIDÉRÉE SOUS LE POINT DE VUE POLITIQUE.

..a question de droit n'est pas douteuse pour nous. Les ..tiens désirent plus que personne une entière liberté de ..cience; ils ne veulent pas que la religion s'appuie sur la ..e correctionnelle, ni qu'on soit tenu d'être pieux sous ..e d'amende. Mais au-dessus de la question de droit, il y ..e question politique et sociale qui mérite d'être sérieu..ent examinée.

.. France, le jour du repos est regardé par beaucoup ..mmes politiques comme une question insignifiante, ..ne un fait traditionnel qui n'a aucun rapport avec le ..être du pays. Les débats soulevés dans la Chambre des ..tés sur la proposition de M. Portalis présentent un ..ant caractère d'ignorance et de légèreté; on a pu y ..naître que les orateurs n'avaient pas même effleuré ..nen de cette grave matière. On dirait, à entendre ..ues-uns de ces orateurs, que le dimanche n'est bon ..ournir des épigrammes aux petits journaux, et qu'il ..xpirer, comme une mode née d'hier, sous les crayons ..aricature, sans que personne ait besoin d'en prendre

..ervons encore que l'esprit de parti n'est pas étranger .. de dédain qu'ont affecté quelques-uns de nos écri..olitiques, en parlant de la sanctification du dimanche. ..qu'on a promulgué une loi bigotte et rétrograde au ..e juin 1814, et qu'on l'a remplacée par une loi in..utionnelle au mois de novembre de la même année, il semble que le jour du repos doive être frappé de la défaveur qui s'attache aux principes ultramontains de la restauration; malheureux principes qui sont venus envelopper dans le même discrédit tout ce qu'ils ont prétendu régir, aussi bien les institutions vraiment chrétiennes qui désavouaient leur faux patronage et n'en eurent jamais besoin, que celles d'une religion artificielle et toute politique. La cause de la consécration du dimanche est si peu liée à celle des religions d'état, que c'est dans l'Amérique du nord et parmi les hommes les plus indépendans de l'Angleterre que vous trouverez ses plus chauds défenseurs. Au reste, cette consécration existe depuis dix-huit siècles; elle n'a rien de commun avec les petites passions du jour, et elle subsistera long-temps après que le souvenir des partis qui nous divisent aura disparu de la mémoire des hommes. Une loi de Dieu, qui règne sur le monde civilisé, ne se laisse pas faire et défaire comme une charte de quatre jours; elle a une portée et une puissance que nos publicistes peuvent méconnaître, mais qu'ils sont incapables d'anéantir. La dérision ne va point à de tels sujets; traitons gravement les choses graves, et gardons-nous d'affaiblir dans l'esprit de la nation le peu de sentimens religieux qui existent aujourd'hui.

Un homme d'état, M. Necker, qui avait pour le moins des lumières aussi hautes et une expérience aussi étendue que la plupart des députés de la chambre actuelle, a consacré tout un chapitre, dans son ouvrage sur *l'Importance des Opinions religieuses*, à défendre l'institution du dimanche contre les attaques des philosophes de son temps. Il prouve qu'en supposant même que la richesse de l'Etat fût diminuée par la suspension du travail pendant un jour sur sept, l'accroissement de la richesse publique ou particulière ne peut jamais être mis en balance avec l'ordre, la morale et le bonheur. Il établit ensuite que cette institution protége et favorise les intérêts du peuple; « car, dit-il, la classe de la » société qui, en usant de sa puissance, a réglé les salaires ac» tuels sur la valeur des besoins indispensables d'un homme » de peine, saurait bien apercevoir que le peuple, avec un » jour de gain de plus par semaine, pourrait souscrire à la » diminution d'un septième sur le prix de sa main d'œuvre, » et conserver en même temps son ancien état. » M. Necker

termine ce chapitre par une réflexion que doivent méditer les hommes qui parlent beaucoup de leur philanthropie et de leur zèle pour le bien-être public; la voici : « Il faut re-» connaître que l'institution du dimanche est devenue un » acte précieux de bienfaisance envers cette classe nom-» breuse des habitans de la terre, la plus digne d'intérêt et » de protection; envers cette classe à qui l'on demande tant » et à qui l'on rend si peu; envers cette classe infortunée, » dont la jeunesse et l'âge mûr sont dévorés par les riches, » et que l'on abandonne à elle-même quand le moment est » venu où elle n'a plus de forces que pour prier et pour » verser des larmes. »

L'écrivain que nous citons n'a considéré que le bien-être physique et matériel du peuple; mais le dimanche n'intéresse pas moins son bien-être intellectuel et moral. Dans les contrées où ce jour est religieusement observé, et lorsqu'on l'emploie d'une manière vraiment chrétienne, il offre le meilleur et le plus puissant moyen d'éducation populaire. A chaque renouvellement du septième jour, les ouvriers, les artisans, tous les hommes de génie quittent leur atelier pour le temple, et leurs travaux matériels sont remplacés par de hautes instructions religieuses, par des enseignemens moraux, par des idées d'un ordre supérieur. Ainsi l'intelligence du peuple n'est pas étouffée par des soins purement physiques, son âme n'est pas abrutie par le labeur de ses mains, ses facultés morales ne sont pas abandonnées sans culture; l'esprit, en un mot, n'est pas détruit par la matière.

Il y a des positions et il arrive un âge où l'instruction puisée dans le temple, le jour du dimanche, est presque la seule qui soit encore accessible. On ne va plus à l'école dans l'âge mûr, et la plupart des travailleurs n'ont guère le temps d'accorder chaque jour quelques heures à leur perfectionnement intellectuel, d'autant plus que la fatigue physique est un obstacle à l'exercice de la pensée. Mais au jour du repos, l'état de choses est inverse pour le peuple; il suspend ses travaux matériels, et il peut se livrer avec toute son énergie au développement de son intelligence; il est même excité à s'y livrer, du moins dans les pays où le dimanche n'est pas devenu un jour d'amusemens frivoles, parce qu'il se fatiguerait de son inaction, et qu'il a besoin d'employer à une œuvre qui l'intéresse le temps dont il a droit de disposer.

On apprécierait difficilement à leur juste valeur toutes les idées grandes et utiles qui se propagent dans les masses, chez un peuple qui respecte le dimanche, par le moyen de ce jour. Combien de préjugés qui font place à des vues plus saines devant la parole de l'orateur chrétien! Combien de pensées généreuses germent dans les cœurs à sa voix paternelle! Quelles lumières se répandent parmi ces ténèbres qui se maintiennent avec tant d'obstination sur les classes inférieures! Le dimanche est le seul soleil qui se lève pour éclairer l'intelligence de la multitude; si l'on parvenait à l'éteindre, il ne resterait plus que la nuit, une nuit épaisse, fatale, propice au crime, et que nulle autre institution ne saurait dissiper.

Ces remarques ne sont pas seulement applicables au développement intellectuel; elles le sont plus encore au développement moral des classes populaires. On ne sait pas tout ce qui couve de mauvais vouloir, de haine et d'envie dans le cœur des hommes, pendant qu'ils sont courbés du matin au soir sur un travail ingrat, pénible, qui ne rapporte qu'un salaire modique, souvent même insuffisant pour les besoins de la famille, tandis que le propriétaire et le chef d'atelier jouissent, dans une molle abondance, de tous les raffinemens de notre civilisation. C'est alors que naissent et se développent ces pensées amères, ces projets de vengeance, cette aveugle fureur de destruction, qui éclatent quelquefois par des explosions terribles, et qui ébranlent l'ordre social jusque dans ses fondemens. On doit plaindre autant que réprimer ces hommes égarés, qui se frappent eux-mêmes en croyant frapper leurs maîtres; car ils n'entendent plus la voix de leur conscience dans ces longs jours de peine et de fatigue où ils ne vivent que d'une vie matérielle. Et comment leur cœur s'ouvrirait-il à de nobles émotions, à l'amour social, aux affections généreuses? où puiseraient-ils des sentimens élevés, lorsqu'ils sont abaissés jusqu'au niveau des machines et des forces m[illegible]es, lorsqu'ils sont dégradés par le double abrutissement [illegible]gnorance et de la misère? Voilà cependant jusqu'où descendraient les travailleurs qu n'auraient pas un jour de repos; disons plus, voilà jusqu'où descendent ceux qui ne savent employer le dimanche qu'à satisfaire des passions brutales. L'expérience ne le montr que trop, surtout dans les villes de fabriques et d'industrie

Supposez, au contraire, que le dimanche chrétien soi sanctifié comme il doit l'être, tout change de face. L'ouvrie supporte plus patiemment le fardeau de son travail, parc que les souvenirs du jour du repos qui vient de se termin et l'espoir de celui qui va paraître le fortifient, élèvent sc âme et le réjouissent. Au retour du dimanche, il marcl dans le sanctuaire l'égal de son maître; à genoux devai Dieu avec les riches et les grands du monde, il se relève tout l'asservissement de la semaine, il sent toute sa digni d'homme, il vaut ce que valent tous ceux qui l'entourei Et dès lors, trouvera-t-il dans son cœur la même jalousi la même haine envieuse et cruelle contre les supériori sociales? Aura-t-il cette soif de nivellement, de boulev sement et de destruction, qui existe chez l'ouvrier immo et abruti? Mais c'est peu encore que cette influence indire du jour du repos; il améliore surtout les classes inférieu en les appelant à entendre les vérités de l'Evangile, la p dication de Jésus crucifié. Ces doctrines puissantes enseign à l'homme du peuple la résignation, la patience, l'ord l'économie; elles lui apprennent à voir en toutes chose main de Dieu, et à ne considérer son état actuel que com une épreuve passagère; elles lui donnent enfin une joie dépendante des richesses matérielles, une paix qui le tressaillir d'allégresse au milieu de ses privations, un b heur qui l'élève bien au-dessus du maître pour leque travaille, quand ce maître ne partage pas sa foi chrétie

Partout où il se trouve des serviteurs de Christ, ces se représentent. Celui qui écrit ces lignes connaît de p vres ouvriers, des artisans chargés de famille, qui viv contens et heureux, sans envie contre les riches, sans an tume dans le cœur, et qui n'ont pourtant d'autre joie celle de revoir le jour du Seigneur, pour le consacrer d' manière spéciale à leurs intérêts éternels et à leur D Mais cette joie leur suffit, et ils ne l'échangeraient p contre tous les trésors du globe. Peut-être devrait-on r chir à cette profonde et salutaire influence des dogme l'Evangile, à une époque où les classes moyennes n'c plus se livrer à un sommeil paisible, parce qu'elles craig chaque jour de voir éclater au-dessous d'elles la tem des passions populaires.

Ces courtes réflexions n'épuisent pas notre sujet; espérons y revenir une autre fois avec plus d'étendue.

LA COLONIE DE LIBÉRIA.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Autant les colons de la Libérie eurent de peine à les fondemens de leur établissement, autant leurs pr furent rapides, lorsque les premières difficultés euren paru. Le soin qu'ils prirent de seconcilier l'amitié des

gènes, en mettant beaucoup de bonne foi et de droiture dans tous leurs rapports avec eux, contribua peut-être plus encore que l'effroi inspiré par le succès de leurs armes à leur assurer la paisible jouissance des terres qu'ils avaient acquises. A mesure que le nombre des colons augmentait par de nouveaux transports de l'Amérique, et qu'une plus vaste étendue de pays leur devenait nécessaire, les agens continuaient leurs achats. Ils ne se sont pas emparés par violence d'un seul pouce de terre, en sorte que le droit de propriété de la colonie est reconnu par tous les chefs de la côte. Son territoire actuel a environ deux cent quatre-vingt milles de long sur vingt à trente milles de large. Les colons ont aussi échappé à beaucoup d'embarras, en demeurant toujours étrangers aux querelles qui s'élèvent souvent entre les tribus. Ils leur ont déclaré qu'ils rempliraient volontiers le rôle de conciliateurs, et qu'elles pouvaient s'adresser à eux chaque fois qu'elles désireraient leur médiation pacifique; mais que, voulant être les amis de toutes, ils ne prendraient jamais parti dans leurs disputes ni dans leurs guerres.

La colonie de Libéria a une constitution, d'après laquelle toute personne qui vient s'y fixer ou qui y est née, est libre et jouit des mêmes droits et priviléges que les citoyens des États-Unis. L'esclavage, comme on le comprend, n'y est toléré sous aucune forme. La Société de colonisation s'est réservé le droit d'introduire dans le pays les réglemens qu'elle jugera utiles, jusqu'à ce que la colonie ayant pris un grand accroissement, la Société rappelle ses agens et laisse aux colons le soin de se gouverner eux-mêmes. Le réglement colonial et le code de lois qu'elle a adoptés en 1824, contiennent des dispositions fort sages, dont l'expérience a démontré l'utilité. L'agent de la Société la représente au sein de la colonie, et exerce, en son nom, le pouvoir souverain. Il choisit entre trois candidats, présentés par les colons eux-mêmes, un vice-agent, qui l'assiste dans ses fonctions, et qui le remplace, en cas d'absence ou de maladie. La cour de justice se compose de l'agent et de deux juges de paix, dont la nomination lui appartient. Les autres officiers publics sont élus par les colons, mais leur choix a besoin d'être confirmé par l'agent. Des commissions d'agriculture, de travaux publics, de salubrité et de la milice s'occupent avec persévérance des améliorations à introduire, et se familiarisent ainsi avec les divers intérêts du pays. L'expulsion de la colonie est la peine la plus sévère que prononce la loi; les biens des bannis passent à leurs plus proches parens; s'ils n'en ont pas qui résident en Libérie, leurs biens sont reversibles à la colonie. Dans tous les procès, les parties peuvent, si elles le veulent, demander le jugement par jury.

La population de la Libérie est déjà de plus de deux mille noirs; sur ce nombre, près de deux cent sont des nègres enlevés par les croiseurs américains de navires faisant la traite, et déclarés libres par la cour suprême. Les colons se livrent surtout au commerce; ils servent d'intermédiaires pour celui de cette partie de l'Afrique avec l'étranger. Le riz, l'huile de palmier, l'ivoire, l'écaille de tortue, les bois de teinture, l'or, les peaux, la cire et le café sont leurs principaux articles d'exportation. M. Devany a exporté, en un an, pour 25,000 dollars, et M. Waring pour 70,000 dollars de marchandises; ces deux négocians sont les plus riches de Monrovia. M. Devany évalue sa fortune à plus de 20,000 dollars ou environ 100,000 francs. Le gouvernement colonial ne permet pas aux blancs de résider en Liberie pour y exercer des métiers ou y faire le commerce; il craint, si cette concurrence était autorisée, que des émigrés de diverses nations ne vinssent s'y établir en grand nombre, et qu'il ne s'y formât bientôt une aristocratie blanche qui rendit impossible d'atteindre le but principal de la fondation de la colonie, la réhabilitation morale et sociale des hommes de couleur. En 1830, quarante-six navires sont entrés dans le port de Monrovia; un vaisseau français, un vaisseau américain et trois vaisseaux anglais s'y sont trouvés en même temps à l'ancre. Les rapports entre la capitale, Caldwell, Millsbury et les autres établissemens secondaires sont fort animés. L'agent de la Société a fait construire, pour faciliter ces communications, un petit navire qui a rapporté 4,700 dollars dans un an, ce qui suffit presque pour toutes les dépenses du budget colonial. La marine marchande de la colonie se compose déjà de six à huit petits bâtimens de transport et de deux grandes goelettes, du port de trente à quarante tonneaux. On a construit plusieurs chemins, et l'on en fait un maintenant de Millsbury à la capitale du chef Boatswain, qui a demandé avec instance qu'on établit une factorerie dans ses états. Une compagnie s'est formée pour rendre le Montserado navigable; les travaux qu'elle a entrepris sont fort avancés. Les progrès de l'agriculture ont été moins rapides que ceux du commerce, parce que les colons étaient éblouis par les avantages que celui-ci leur offrait; ils commencent à comprendre de quelle importance sont les travaux agricoles pour la prospérité et l'indépendance de leur nouvelle patrie, et ils se livrent depuis quelque temps davantage à des exploitations de ce genre, que la fertilité du sol encouragera sans doute.

L'éducation des enfans est loin d'être négligée. Des écoles d'enseignement mutuel ont été ouvertes à Monrovia, à Caldwell et à Millsbury; elles ne sont pas seulement suivies par tous les enfans de la colonie, mais encore par une centaine d'enfans indigènes. Les écoles du dimanche sont aussi très-fréquentées : une bibliothèque publique, composée déjà de plus de douze cents volumes, dont près de la moitié sont un don du collége de Darmouth, contribue à répandre des connaissances utiles parmi la population, et depuis quelque temps, un homme de couleur, M. Russwurm, qui rédigeait autrefois un recueil périodique à New-York, publie à Monrovia un journal mensuel d'une feuille in-4°, intitulé *Le Hérault de la Libérie*, avec cette épigraphe : « La liberté est un don du ciel. » Cette feuille a de deux à trois cents abonnés; elle contient des articles très-bien écrits, toutes les nouvelles qui intéressent la colonie, et de nombreuses annonces.

Les Baptistes, les Wesleyens et les Presbytériens ont des églises en Libérie. M. Ashmun, celui des agens de la Société de colonisation dont l'administration a été la plus longue et la plus fructueuse, s'est plu à reconnaître que la religion a été le principal instrument qui ait aplani les difficultés nombreuses qu'il a fallu surmonter. « C'est à l'influence qu'elle a exercée sur une grande partie des colons pour les diriger, les retenir et les exciter qu'il faut, » dit-il, attribuer toute la force du gouvernement civil. Il » ne se commet presque pas de crimes en Libérie; le respect » des colons pour la sanctification du dimanche et la manière dont ils observent les devoirs prescrits par le Christianisme, font l'étonnement des indigènes et l'admiration » des étrangers. » Il était à craindre que l'arrivée fréquente de nouveaux colons ne nuisit à l'état moral de la colonie; mais comme il se présente, depuis plusieurs années, un beaucoup plus grand nombre de noirs qui désirent être transportés en Afrique que les ressources de la Société de colonisation ne lui permettent d'en envoyer dans ce pays, elle accorde la préférence à ceux qui se distinguent le plus par la moralité, et dont l'arrivée peut être utile et non funeste à la colonie. Elle est secondée, depuis l'année dernière, par la *Société africaine d'éducation*, récemment formée à Washington, qui fait donner l'instruction élémentaire aux hommes de couleur destinés pour la Libérie, et qui leur fait apprendre divers métiers et l'art de cultiver

la terre. Ce temps de préparation est fort utile pour juger de leurs dispositions et de leur caractère moral. On ne peut se dissimuler, malgré l'influence excellente exercée sur les colons par les ecclésiastiques qui résident parmi eux, aux frais de diverses Sociétés religieuses, entre autres de la Société des Missions de Bâle, que l'on aurait lieu d'espérer plus de fruits de prédicateurs de leur couleur, s'il était possible d'en envoyer en Libérie. M. George Erskine, homme de couleur qui, après avoir été esclave, est devenu ministre de l'Évangile, avait compris combien il serait plus facile à des pasteurs noirs de gagner la confiance des colons, et il s'était rendu parmi eux pour se consacrer tout entier à leurs intérêts spirituels; mais il est mort peu de temps après son arrivée en Afrique. L'un des faits les plus intéressans qui permettent de juger de l'état moral des habitans, c'est l'établissement parmi eux de Sociétés de Tempérance, d'après le modèle de celles des Etats-Unis. Non-seulement les membres de ces Sociétés s'engagent à ne pas boire de liqueurs spiritueuses, mais ils s'interdisent encore d'en vendre aux indigènes, ce qui suppose de leur part un véritable renoncement à des avantages positifs, puisque l'eau-de-vie est l'un des objets d'échange les plus recherchés par les sauvages.

On a prétendu que le climat de la Libérie est malsain; il est en effet très-chaud, et les blancs habitués aux régions tempérées ont de la peine à s'y faire; mais la santé robuste des naturels, qui ne sont sujets à aucune maladie épidémique, prouve qu'il réunit des conditions très-favorables à la santé de la race nègre. Les noirs des Etats-Unis du sud de l'Amérique, qui sont venus se fixer en Libérie, ont très-peu souffert du changement de climat. On dirait que la Providence, en rendant impossible, par des causes naturelles, aux Européens et aux Américains, d'y former des établissemens, a voulu ménager aux descendans des Africains enlevés de ces côtes une patrie qui les accueillit, et de laquelle ils pussent répandre dans l'intérieur du pays le Christianisme et la civilisation; bienfaits immenses par lesquels le Nouveau-Monde espère acquitter la dette immense aussi qu'il a contractée envers ces contrées.

Les colons ont adressé un appel aux hommes de couleur des Etats-Unis; ils leur parlent du bonheur dont ils jouissent dans le pays de leurs ancêtres, leur déclarent qu'ils bénissent Dieu tous les jours de les avoir conduits sur ces côtes et les invitent à les suivre. La population noire de l'Union Américaine, prévenue d'abord contre l'émigration, parce qu'elle ne se rendait pas nettement compte des chances de succès, commence à comprendre qu'il ne saurait y avoir pour les hommes de couleur de plus grand privilége que d'être enrôlés parmi les citoyens de Libéria et de faire partie de cette nation de frères, qui possède tous les avantages de la liberté et de l'égalité. En effet, si plus de vingt mille individus quittent annuellement la Grande-Bretagne et l'Irlande, afin de chercher aux Etats-Unis les moyens de gagner leur subsistance, combien ne doivent pas être plus puissans les motifs d'émigration pour la Libérie, des noirs de l'Amérique qui ont, outre les mêmes raisons secondaires, les raisons si importantes qui résultent de leur position spéciale; on peut dire d'eux qu'en se rendant en Afrique, ils ne s'expatrient pas, mais qu'ils retournent au contraire dans leur patrie. Quel attrait que de savoir qu'il n'y a pas un seul indigent dans la colonie, et qu'un an de séjour suffit pour y acquérir quelque aisance.

Les travaux de la Société de colonisation sont toujours plus appréciés aux États-Unis. Deux cent deux Sociétés auxiliaires se sont formées pour la seconder. La Société centrale de l'Etat de Pensylvanie ne s'est pas bornée à collecter des fonds en sa faveur; elle a armé à ses frais deux navires, la *Libéria* et le *Montgommery*, pour transporter des esclaves affranchis dans la nouvelle colonie. Le passage se paie à raison de vingt-cinq dollars par passager, âgé de plus de douze ans et de douze dollars et demi par enfant de deux à douze ans. Le passage des enfans qui n'ont pas encore deux ans est gratuit. Beaucoup de propriétaires des États du Sud offrent à la Société de colonisation d'affranchir leurs esclaves, si elle veut se charger de leur transport; les chrétiens en particulier montrent un empressement extraordinaire à faire des sacrifices pour rendre la liberté à des hommes dont la loi les force, malgré eux, à conserver la propriété, à moins qu'ils ne les exportent du pays, au moment même où il les affranchissent. On lit tous les jours dans les journaux américains des avis de la Société de colonisation, par lesquels elle sollicite des fonds pour le transport d'esclaves dont on lui offre l'émancipation, si elle veut se charger des frais de passage. Il n'est pas étonnant que les citoyens des États-Unis répondent avec empressement à cet appel, puisqu'il semble difficile de faire avec 25 dollars ou environ 125 francs, un bien plus réel et plus durable que celui qui résulte de l'envoi d'un nègre affranchi en Libérie. L'assemblée générale de l'État de Maryland a adopté, en 1827, un bill qui accorde à la Société une somme de 1,000 dollars par an, pour être employée par elle au transport d'hommes de couleurs libres ayant résidé au moins un an dans les limites de cet Etat(1). L'année dernière, vingt-un États de l'Union ont invité le Congrès américain à seconder les efforts de la Société, et il est probable qu'avant peu, les représentans de la nation lui voteront une subvention considérable. C'est ainsi que se prépare, en Amérique, l'abolition de l'esclavage; tout promet des progrès rapides à cette œuvre, à laquelle les amis de l'Evangile s'associent de tout leur pouvoir, et que la conscience nationale approuve.

Hâtons-nous d'ajouter que la colonisation est le seul moyen répressif de la traite dont on puisse attendre la destruction complète de ce fléau. En vain la traite est-elle proscrite par les nations civilisées et déclarée piraterie par leurs lois; en vain les puissances maritimes établissent-elles des croisières sévères et même, abdiquant un vain amour-propre, s'accordent-elles le droit réciproque de visite de leurs vaisseaux-marchands; tant qu'il y aura un lieu où les négriers pourront trouver leur cargaison de chair humaine, ils sauront tromper la vigilance et poursuivre leur affreux négoce. Mais la colonisation leur oppose deux puissans obstacles.

D'abord, par l'occupation des côtes, elle rend plus difficiles les communications des négriers avec l'intérieur du pays. La traite se fait par l'intermédiaire d'agens qui résident sur la côte et qui réunissent, jusqu'au moment du chargement, les esclaves qu'ils ont achetés des tribus qui ont fait des prisonniers à la guerre, dans quelque petite île rapprochée du rivage. Il n'y a que quelques années, que plusieurs factoreries de ce genre existaient dans le voisinage du Cap Montserado, où la traite se faisait avec activité. Elles ont disparu; mais il y en a encore entre la Libérie et Sierra-Léone: en 1830, neuf cents esclaves ont été embarqués, en trois semaines, à Gallinos, hameau situé entre les deux colonies. A mesure que le nombre des colons augmentera, ils étendront leurs établissemens, et l'on peut prévoir le moment où ils fermeront aux négriers l'accès de tous les points de la côte.

(1) Les journaux que nous venons de recevoir des Etats-Unis annoncent que le Comité nommé dans l'Etat de Virginie pour s'occuper des questions relatives à la population noire, propose à la législature de consacrer annuellement une somme de 100,000 dollars au transport d'hommes de couleur en Libéria. Quel progrès cette mesure n'annonce-t-elle pas dans l'opinion publique, et combien n'est-elle pas faite pour seconder les travaux de la Société de colonisation!

L'influence que les colons exercent sur les naturels est le second obstacle à la traite que nous voulons signaler. Tandis que les autres peuples sauvages, auxquels les chrétiens désirent faire annoncer l'Evangile, ne sont visités que par un petit nombre de missionnaires, ici c'est une nation entière qui vient accomplir une œuvre de mission sur le sol de l'Afrique, et instruire les tribus de ces rives par l'exemple plus encore que par le précepte. Sans doute tous les colons ne sont pas en état de faire briller aux yeux des sauvages la lumière du Christianisme ni de faire entendre à leurs cœurs la bonne nouvelle du salut, dont un certain nombre seulement se réjouissent; mais tous du moins sont pour eux comme une preuve vivante de quelques-uns des heureux effets exercés sur des hommes semblables à eux par une éducation chrétienne; ils attribuent aujourd'hui à sa cause véritable la supériorité qu'ils étaient forcés de reconnaître aux blancs, et qu'ils expliquaient jusque-là par la couleur de leur peau. Convaincus des avantages de la civilisation, les chefs de plusieurs tribus ont prié des colons de s'établir dans leurs états, pour enseigner à leurs sujets l'agriculture et divers métiers; ils envoient volontiers leurs enfans dans les écoles de la colonie; celle-ci en a adopté une soixantaine qui jouiront un jour de tous les priviléges des colons. Plusieurs peuplades du voisinage ont proclamé le code de lois de la Libérie, désirent être instruites dans la religion chrétienne et demandent qu'on leur envoie des missionnaires. L'une d'elles a une population de 125,000 âmes. Elles ne sont plus étrangères aux idées d'immortalité et de responsabilité morale et, ayant appris des colons que la traite est un crime dont il leur sera demandé compte par le Dieu qui les jugera après la mort, elles témoignent l'intention sérieuse d'y renoncer. La traite n'est d'ailleurs plus le seul moyen de gain des naturels, depuis qu'ils peuvent porter au marché de Monrovia beaucoup de produits du pays. N'avons nous pas raison d'attendre de grands résultats de cette double influence?

M. Ashmun, qui a rempli, pendant six ans, les fonctions d'agent colonial, est mort le 25 avril 1828; son successeur, M. le docteur Randall, ne lui a survécu que peu de mois. L'administration de la colonie est aujourd'hui confiée à M. le docteur Mechlin.—L'année dernière, deux colons, MM. François Taylor et Frédéric James, ont entrepris dans l'intérieur du pays un voyage de découverte, qui devait durer de six à huit mois.

On n'apprendra pas sans intérêt que notre illustre compatriote, M. le général Lafayette, est l'un des vice-présidens de la Société de colonisation des États-Unis. Cette Société n'a pas cru pouvoir honorer plus dignement le vieillard que l'Amérique et la France comptent parmi les défenseurs de leur liberté, qu'en associant son nom à la pacifique révolution, qui doit produire l'émancipation des enfans de l'Afrique.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA LOI MORALE.

En donnant l'homme d'intelligence, de sensibilité et de libre arbitre, le suprême régulateur et législateur de l'univers dut nous assigner une loi qui mît nos idées, nos affections et notre volonté en harmonie avec sa volonté; l'Ecriture l'exprime implicitement en disant que « Dieu créa l'homme à son image. » Mais cette loi n'était pas comme celles qui règlent les mouvemens de la matière dans l'ordre universel, une loi de nécessité, mais une loi de libre alliance.

Sa sanction était, d'une part, la paix qui résulte de l'approbation de la conscience, et le bonheur que procure à une créature intelligente et sensible, l'amour paternel et la communion de son Auteur, de l'autre, une sentence de malheur prononcée contre l'infidélité.

La loi morale dut se résumer, dès le commencement, en un principe immuable comme la pensée du Créateur; elle dut être parfaite et exprimer, dès sa promulgation, la condition pleine et entière du bonheur de celui qu'elle devait régir.

Aussi quelle n'est pas l'étourderie de ces hommes qui viennent aujourd'hui nous annoncer un progrès de cette loi, et un progrès qui serait leur ouvrage! Comme s'il pouvait appartenir à qui que ce fut de modifier la voix de notre conscience, et de changer les conditions du bonheur de l'humanité! Mais ces mêmes hommes nous donnent un grave enseignement: expression vivante d'une société en souffrance, sur laquelle pèse tout l'anathème de la loi qu'elle a violée, ils veulent se délivrer avec elle de ce terrible anathème et, le rejetant sur cette loi, ils organisent le désordre, et font l'apothéose de toute la fange qu'ils trouvent sur leur chemin. Quel progrès!

Tandis que la nature destituée d'intelligence et de sensibilité n'a besoin que de l'impulsion qui lui est donnée pour obéir à sa loi, l'être moral doit, pour observer la sienne, en recevoir la révélation et en avoir conscience. Cette révélation, il l'a reçue; cette conscience, il la possède. Nous trouvons celle-là d'un bout à l'autre de la Bible. Ouvrons ce Livre, et nous verrons cette même loi révélée au père du genre humain, puis aux patriarches après lui; nous la verrons expressément formulée par Moïse, énergiquement rappelée par les prophètes, et pleinement développée et pratiquée par Celui qui vint renouveler l'alliance d'amour de l'homme avec Dieu. Quant à la conscience de la loi qui doit nous régir, chacun en rend témoignage volontairement ou involontairement; mais il ne faut pas perdre de vue que ce sentiment intime est moins encore un révélateur qu'un juge, qui en appelle constamment à la connaissance que nous possédons de nos devoirs, pour nous approuver ou nous condamner.

Le spectacle de l'humanité, soit qu'on la considère dans son histoire, soit qu'on la contemple dans son état actuel, qu'on promène ses regards sur les nations ou qu'on les concentre sur les individus, en commençant par soi-même, est un spectacle de désordres et de malheurs. La philosophie moderne voudrait nous faire envisager ce triste tableau comme une longue progression vers le bonheur; elle ne découvre dans six mille ans de maux de toute espèce que les conquêtes de la science, de l'industrie et de la civilisation, et elle ne craint pas d'affirmer que les crimes et les larmes des générations passées et présentes sont les expériences inévitables par lesquelles l'humanité doit avancer dans la voie du perfectionnement. Quant à nous, qui appelons le mal MAL et le bien BIEN, nous avons honte de ces doctrines pour la philosophie du XIX[e] siècle, et repoussant ce monstrueux fatalisme qui nous fut apporté des écoles de l'Allemagne, et que la logique et la lucidité de l'esprit français ont bientôt dépouillé de tout voile et ramené à sa plus simple expression, nous admirons la lumière que jette l'Evangile sur l'histoire passée et contemporaine de l'humanité. Eclairés par cette lumière, nous voyons que si l'homme est malheureux, c'est qu'il est transgresseur de sa loi morale. La transgression de cette loi est, en effet, le mot de la grande énigme de tous les désordres et de tous les maux qui se trouvent en nous et autour de nous. Cette vérité est triviale tant elle est simple, et cependant peu de gens y ont foi; la plupart n'y voient qu'une déclamation d'église; mais nous croyons que les événemens qui se passent sous nos yeux, que le naufrage de la science philosophique au milieu du chaos moral qui nous entoure, que le désenchantement qui succède peu à peu à l'idolâtrie des lumières et de la civilisation, tendent à la rendre vulgaire.

Nous ne reviendrons pas ici sur la question de l'origine de notre infidélité à la loi morale, question que nous avons déjà traitée dans ce journal (1); nous nous bornons à constater le fait de la dépendance absolue où se trouve notre bonheur de notre parfaite fidélité à cette loi, et par conséquent aussi

(1) Voyez nos deux articles sur *l'Existence du Mal*.

l'évidente liaison qui existe entre nos transgressions et nos souffrances.

Nos consciences nous disent en outre que la peine de notre infidélité ne se bornera pas à ses conséquences immédiates, et leurs reproches nous annoncent assez qu'ils ne sont eux-mêmes que les avant-coureurs d'une sentence suprême qui décidera de notre sort définitif dans l'éternité. Jamais homme ne se mit sérieusement en présence des déclarations de la loi morale et ne rentra en lui-même pour consulter son juge intérieur, sans qu'à la souffrance du présent soit venue se joindre la crainte de l'avenir. C'est là un fait qui parle plus haut à celui qui l'éprouve que toutes les explications par lesquelles on cherche à le rassurer.

Qu'on ne se fasse pas illusion, la loi morale n'est plus pour celui qui l'a violée qu'un juge inexorable, et c'est faire preuve d'ignorance à son égard que de l'appeler à justifier notre conduite. A coup sûr, si le monde connaissait un peu mieux cette morale chrétienne, pour laquelle il a réservé toute l'admiration et tout le respect qu'il refuse à la partie dogmatique de la révélation, si seulement sa foi à cette morale était plus sérieuse, plus sincère et plus pratique, il ne demanderait pas à la chaire et à la presse de borner leurs enseignemens à cette portion de notre système religieux. La plus grande partie du public n'a conservé de son éducation semi-chrétienne que quelques lambeaux de la morale évangélique, qui, détachés de l'ensemble du Christianisme, n'exercent quelqu'influence sur la conduite de ceux qui s'en contentent qu'à l'aide du levier de l'opinion publique. Tout le monde reconnait encore un certain nombre de préceptes moraux; tel est, par exemple, celui de *ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait*; mais ce précepte lui-même et tous ceux qui subsistent encore à côté de lui n'ont guère de sanction que celle de l'opinion; leurs applications les plus saillantes sont seules comprises et respectées; les autres seraient regardées dans le monde comme pure niaiserie. La véritable philosophie morale de la société est le casuisme, et l'on sait combien avec un pareil guide on fait bon marché de la morale.

Cette distinction tranchée qu'on s'obstine à établir dans le monde entre la morale et le dogme de l'Évangile est, pour le dire en passant, une des meilleures preuves de l'irreflexion et de la légèreté de ceux qui l'admettent. C'est placer la morale en l'air que de lui refuser l'appui du dogme. Sans lui, la loi pratique n'a ni base, ni puissance d'action. et jamais les grands philosophes ne conçurent la chimérique pensée d'avoir une morale sans dogme. Aurait-on peut-être découvert que la morale du Christianisme, si unanimement admirée, serait en opposition avec ses dogmes? Mais une expérience facile à faire pourrait donner un démenti formel à une pareille opinion. Qu'on prenne la peine d'examiner qui, de ceux qui adoptent le Christianisme tout entier, ou de ceux qui en font deux parts et se contentent d'une seule, observent avec le plus de fidélité cette morale; et qu'on explique ensuite autrement que par la puissance du dogme chrétien le résultat immanquable qu'on obtiendra de cette comparaison. Non, le Christianisme ne se prête pas à être scindé de la sorte; dogme et morale n'y forment qu'un tout, qu'une seule chaîne de vérités qui tient au ciel par une de ses extrémités et par l'autre à la terre. Nous ne connaîtrons tous nos devoirs, et nous ne les envisagerons sous leur véritable point de vue, que lorsque nous partirons d'une connaissance positive des relations que Dieu veut établir entre lui et nous; car de ces obligations procède évidemment une première série de devoirs, dont toutes les autres ne sont que des conséquences et des embranchemens.

Nous le répétons, la morale de l'Evangile, si nous l'étudions sérieusement, nous juge avec sévérité, et c'est là tout ce que nous pouvons en espérer aussi long-temps que nous voulons nous arrêter à elle. Mais en nous jugeant ainsi, elle nous rend un service plus grand que celui que nous lui demandions; elle nous dévoile notre véritable état devant Dieu; et les tristes découvertes que cette loi nous fait faire à nous-mêmes sont nos premiers pas vers Celui qui a puissance de nous réconcilier avec la justice immuable du Créateur, et de nous rendre à l'obéissance volontaire que nous lui devons. C'est en ce sens que l'apôtre Paul appelait la loi « un précepteur qui nous conduit à Christ. » Voilà ce que tout homme qui se place sous la puissance de la loi doit attendre d'elle, aussi long-temps qu'il n'a que sa désobéissance à mettre en regard. Mais le chrétien, celui qui a passé de la repentance à la foi, celui qui a déposé le fardeau de ses transgressions et de sa tristesse au pied de la Croix, où la justice et la miséricorde de son Juge se sont rencontrées pour déchirer sa sentence, le chrétien retrouve dans la loi une amie, une conseillère, qu'il aime à consulter et qu'il désire suivre fidèlement. Il trouve le résumé de toutes ses expériences dans ces paroles de David : « Avant que je fusse affligé, j'allais à travers champ; mais maintenant j'observe la Parole. Je me suis réjoui dans le chemin de tes témoignages. » (Ps. CXIX.)

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 21 Février.

L'académie des sciences a écouté avec le plus grand intérêt un rapport de M. Girard sur un mémoire relatif à l'utilité et aux inconvéniens des machines, par M. le baron de Morogue. Ce mémoire soulève une des questions fondamentales de l'économie politique, et nous croyons en conséquence devoir appeler sur lui l'attention de nos lecteurs par le résumé que nous allons leur en offrir. Nous nous bornerons au rôle d'analystes.

Après avoir reconnu tous les avantages que les machines procurent à l'industrie, M. de Morogue montre que plus d'un inconvénient est attaché à leur emploi. Et d'abord, il fait remarquer, comme tant de voix l'ont déjà dit, que l'objet de toute machine étant de suppléer au travail manuel de l'homme, son emploi a pour conséquence immédiate de laisser sans ouvrage une grande partie des ouvriers qui trouvaient auparavant leurs moyens d'existence dans ce travail manuel; de là beaucoup d'irritation et toutes les voies de fait auxquelles ces hommes se sont trop souvent portés contre une innovation dans laquelle ils ne voient nécessairement que la cause du dénuement auquel ils se trouvent tout-à-coup réduits. M. de Morogue pense en outre que l'état de l'ouvrier qui ne trouve plus le moyen de vivre de son travail est plus insupportable dans les villes manufacturières que partout ailleurs, à cause de la comparaison qu'il établit entre sa misère et la prospérité de ceux que l'emploi des machines semble enrichir. C'est par l'effet du chagrin et du désespoir qui naissent de cette comparaison que l'auteur explique pourquoi, eu égard à la population, le nombre des suicides est plus considérable en Angleterre qu'en France, et pourquoi chez nous on en compte un sur 12,000 habitans dans les trente départemens les plus industrieux du royaume, tandis que dans les cinquante-quatre autres on ne compte qu'un suicide sur trente mille habitans environ (1).

Il en est de même des autres crimes; ils deviennent plus fréquens par l'accroissement du paupérisme, dont les progrès sembleraient marcher de front avec ceux de l'industrie. A l'appui de cette opinion, M. de Morogue cite des faits observés en Angleterre. En 1798, les exportations de ce pays ne s'élevaient qu'à 492 millions de francs; le quarter de froment (environ trois hectolitres) ne valait que 63 fr.; la façon d'une pièce de toile de coton se payait encore 18 fr.; la taxe des pauvres ne s'élevait pas à 175 millions; il n'y avait que peu d'associations charitables, point de révoltes d'ouvriers, et le nombre des accusés de crimes ou de délits ne fut que de 6,576.

En 1827, les exportations de l'Angleterre s'élevèrent à 1 milliard 300 millions de francs; le quarter de froment valait seulement 68 fr. 75 cent.; la main-d'œuvre d'une pièce de toile de coton était descendue à 3 fr. 10 cent.; la taxe des pauvres s'était accrue de 18 millions et se trouvait

(1) Il nous semble que c'est bien plus encore aux mauvaises mœurs et à l'imprévoyance des classes ouvrières dans les pays de manufactures, qu'à la cause dont il est question ici, qu'il faut attribuer cette énorme différence.

plus que doublée par les nombreuses associations de charité auxquelles avait donné naissance l'accroissement de la misère; le quart de la population était inscrit sur les registres publics des indigens; les révoltes d'ouvriers étaient fréquentes, et le nombre des prévenus de crimes ou de délits était, à cette même époque, de 18,000 par année commune.

Il est vrai de dire que plusieurs causes qui ne se retrouvent pas en France ont beaucoup contribué à accroître le paupérisme en Angleterre. Telles sont surtout les lois qui régissent la transmission des propriétés, et qui ont eu pour effet de faire disparaître la petite et la moyenne culture. Sur 16 millions d'habitans, l'Angleterre ne compte que 589 mille propriétaires fonciers; la propriété territoriale centralisée en ce petit nombre de mains par les substitutions et le droit d'aînesse, ne présente que de vastes exploitations rurales, où les machines ont pris, comme dans l'industrie manufacturière, la place des hommes. En France, nous avons 4 millions 833 mille propriétaires sur une population qui n'est que le double de celle de la Grande-Bretagne; ce chiffre donne chez nous un propriétaire sur neuf habitans, tandis qu'en Angleterre on n'en compte qu'un sur vingt-huit.

Le nombre des pauvres, en France, n'équivalait, en 1825, qu'au treizième de la population, tandis qu'il équivalait au quart en Angleterre; en même temps le nombre des accusés de crimes n'était, en France, que de 1 sur 4,340 habitans, tandis qu'au-delà de la Manche il était de 1 sur 857. Admettant comme un principe généralement reconnu que la misère, plus que tout autre cause provoque les délits de toute nature (1), l'auteur admet aussi qu'ils sont plus nombreux là où il y a plus d'industriels que de cultivateurs.

M. de Morogue conclut de tous ces faits, que s'il convient d'encourager l'emploi, et de provoquer le perfectionnement des machines de nos fabriques, il est encore plus urgent d'encourager l'agriculture contre la concurrence étrangère. Il voudrait partout étendre la petite culture, à cause du plus grand travail manuel qu'elle exige, ce qui augmente, en même temps, le nombre des consommateurs.

Pour réaliser cette vue, l'auteur propose d'établir dans les landes et les bruyères qui occupent une partie de notre territoire, 80,000 petites habitations, à chacune desquelles serait annexé un hectare de terrain pour être cultivé par le colon qui en deviendrait propriétaire. Il propose, en outre, de former 20,000 habitations de jardiniers, ayant chacune, dans leur dépendance, un demi hectare de terrain, et qu'on établirait dans les nombreuses communes où les produits de l'horticulture sont insuffisans. Il évalue à 1,000 fr. chacun de ces établissemens, ce qui porterait à 100 millions la somme nécessaire pour les mettre tous en état de recevoir leurs habitans. Cette somme, qui semble d'abord exorbitante, se trouve réduite de beaucoup, aux yeux de M. de Morogue, quand il la compare aux sacrifices qu'on proposait de faire, il n'y a pas encore bien longtemps, pour reconstituer la grande propriété, mesure qui allait droit à agraver le mal. Mais cette somme serait surtout un sacrifice bien peu onéreux pour la France s'il arrivait, comme le pense M. de Morogue, qu'elle put sortir de la misère cinq cent mille familles pauvres, c'est-à-dire, en ne supposant que cinq individus par famille, deux millions cinq cent mille individus; ce bien s'opérerait, selon l'auteur du mémoire, si l'on parvenait à ramener seulement cent mille familles aux travaux de l'agriculture. Certes, ce résultat nous semble assez encourageant par lui-même pour qu'il n'ait pas besoin d'être appuyé du calcul que fait M. de Morogue sur les économies qui résulteraient pour la charité publique de la mesure qu'il propose. Il pense que les aumônes que l'indigence prélève annuellement sur les classes aisées se trouveraient réduites, par là, au cinquième, c'est-à-dire de près de 40 millions.

(1) Si ce principe est vrai comme règle générale et quand on ne considère que les causes occasionnelles des crimes, il est néanmoins, et chacun le sentira, exprimé d'une manière trop absolue par l'auteur; car on compte beaucoup de délits et de crimes qui, *par leur nature,* n'ont aucun rapport de filiation avec la pauvreté.

M. le rapporteur donne pleinement son approbation aux vues de M. de Morogue, et les appuie d'un petit nombre de considérations nouvelles. Il examine la question de savoir s'il ne conviendrait pas mieux d'établir des colonies agricoles dans l'intérieur du pays, que de déporter une partie des pauvres dans des contrées éloignées. Cette question a été résolue affirmativement par plusieurs auteurs. Mais ce qui prouve mieux encore que toutes les opinions des économistes à cet égard, c'est le succès des colonies de Fredericks-Oord et de Wortel, fondées en Hollande. Disons, en passant, que, malgré le renvoi aux ministres d'une pétition dans le même sens que le travail de M. de Morogue, et malgré le projet de colonisation formé par M. d'Haussez, pendant qu'il était préfet de la Gironde, nous croyons qu'il en sera long-temps encore de ce plan comme d'une foule d'autres, qui, après avoir été accueillis avec empressement, demeurent enfouis dans les cartons. Les Français, prompts à concevoir, manquent de réflexion pour mûrir, et de persévérance pour réaliser.

LES DISCIPLES FIDÈLES DE L'ÉVANGILE DANS LES SIÈCLES DU MOYEN-AGE (1).

Septième siècle. — JEAN L'AUMÔNIER.

Les évêques et les prêtres grecs du VIIe siècle étaient pour la plupart des hommes complétement destitués de la lumière et de la vie de l'Esprit de Dieu. Les moines marchaient fidèlement sur leurs traces : spéculer subtilement sur des points abstraits de leur théologie, cabaler, troubler l'empire, ou bien se macérer cruellement dans les monastères, voilà de quoi se composait leur piété. Près du couvent du mont Sinaï s'élevait un petit cloître, appelé *la Prison*, dans lequel s'enfermaient volontairement les moines qui avaient eu le malheur de commettre un crime depuis leur entrée dans la vie monastique. Là, ces infortunés consumaient leurs longues et tristes journées en oraisons et en pénitences, n'osant pas même demander à Dieu, dans leurs prières, de les affranchir *entièrement* de la punition qu'ils avaient méritée. Le récit des tourmens qu'ils s'imposaient fait trembler : c'est le spectacle de quelques malheureux *que la crainte de la mort retenait esclaves toute la vie.* C'était bien sur Sinaï qu'il convenait de pratiquer de telles austérités.

Lorsqu'au commencement du septième siècle les Perses désolèrent la partie orientale de l'empire grec, ils se rendirent maîtres de Jérusalem qu'ils saccagèrent. Les maux inouïs qu'ils apportèrent à ces malheureuses contrées fournirent à un évêque célèbre l'occasion de faire éclater la charité dont son cœur était animé. Je veux parler de Jean, évêque d'Alexandrie, que ses immenses libéralités ont fait surnommer l'Aumônier. Les hommes de ce caractère étaient alors bien rares en Orient. Dans les siècles suivans ils le seront bien plus encore; les discussions religieuses absorberont tous les esprits, dessécheront tous les cœurs. Les infortunés qui réussirent à s'échapper des mains des Perses, se réfugièrent à Alexandrie, où Jean leur donnait tous les jours ce qu'exigeait leur subsistance, sans regarder à leur multitude. Il rachetait les captifs, recueillait les blessés et les malades dans les hôpitaux, et les visitait deux ou trois fois la semaine. « Dût le monde entier, disait-il, accourir à Alexandrie, il n'épuiserait pas les trésors de Dieu ! » La prière était sa ressource ordinaire et l'espérance ne l'abandonnait point. Il étudiait continuellement l'Ecriture, et ses conversations particulières n'offraient jamais de paroles inutiles. Il savait réprimer les langues médisantes et les esprits vindicatifs. Un jour, il se servit, avec succès, de l'Oraison dominicale, pour obliger un des plus grands seigneurs d'Alexandrie à se réconcilier avec un ennemi déclaré. Après l'avoir exhorté plusieurs fois à sacrifier son ressentiment, le voyant toujours inflexible, il l'invite à se rendre chez lui, le conduit ensuite dans sa chapelle, et célèbre, en sa présence, l'office divin, sans autre témoin que

(1) Nous extrayons cette notice et quelques autres qui lui feront suite d'un ouvrage sur *l'Histoire de l'Eglise de Jésus-Christ*, pendant les siècles du moyen-âge, dont on trouvera l'annonce ci-après.

celui qui desservait. Tous les trois, selon la coutume de ces temps-là, se mettent à réciter la prière du Seigneur; mais lorsqu'ils en sont venus à ces mots : *Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, l'évêque fait signe au desservant de se taire, et il se tait lui-même, de sorte que le seigneur est seul à les prononcer. Jean se tourne alors vers lui : « Pensez, je vous » prie, lui dit-il, à ce que vous venez de dire à Dieu, lors- » que pour l'engager à vous pardonner vos offenses, vous » avez protesté que vous pardonnez à ceux qui vous ont » offensé. » Le seigneur, frappé de ces paroles, court aussitôt se réconcilier avec son ennemi.

Jean l'Aumônier édifia l'Eglise jusqu'en 616, époque à laquelle la crainte des Perses l'engagea à s'éloigner d'Alexandrie : la même année termina sa carrière.

MÉLANGES.

Comité pour le rachat des négresses esclaves dans les colonies françaises.—La Société de la Morale Chrétienne a résolu de contribuer, par des rachats d'esclaves, aussi nombreux que le lui permettront ses ressources, à la cessation partielle de l'esclavage, et c'est aux négresses qu'elle veut limiter provisoirement ses rachats, parce que le bienfait de la liberté, accordé aux mères, pourra porter ses fruits de génération en génération. Elle a toutefois compris les obstacles que l'exécution de ses plans rencontrerait dans l'état de la législation, puisque l'autorité peut, quand il lui plait, refuser à l'esclave affranchi la patente de liberté légale, et que le maître n'est pas obligé de rendre la liberté à l'esclave, quelque prix que celui-ci lui offre pour son affranchissement. La Société de la Morale Chrétienne vient, en conséquence, d'adresser à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés une pétition par laquelle elle demande une loi qui fixe les conditions légales de l'affranchissement. Elle s'adresse aussi à tous les Français, et leur demande de la seconder, en adressant, de tous les points de la France, à la Chambre des Députés de nombreuses pétitions, couvertes de nombreuses signatures, pour réclamer les changemens nécessaires à l'exécution de ses plans. Elle leur propose le projet de pétition suivant :

« Messieurs les Députés,

» Instruits que la Société de la Morale Chrétienne a formé le projet d'ouvrir une souscription nationale pour le rachat des négresses esclaves dans les colonies françaises, et que cette œuvre, que nous approuvons et à laquelle nous désirons nous associer, ne peut être réalisée que si divers changemens sont introduits dans la législation coloniale, nous avons l'honneur de vous demander :

« 1° De provoquer une loi qui fixe légalement les conditions de l'affranchissement, et qui ne laisse pas aux autorités coloniales la faculté d'accorder ou de refuser aux hommes de couleur libres, connus sous le nom de *patronés*, la patente de liberté sans laquelle ils ne peuvent ni se marier, ni acquérir des propriétés, ni tester en justice, ni jouir des autres droits de citoyens ;

» 2° De provoquer la fixation d'un tarif légal, qui détermine les prix, différens selon les circonstances d'âge, de sexe ou de capacité, mais dont le maximum devra être prévu par la loi, auxquels le maître ne pourra refuser d'accorder la liberté à son esclave.

» Convaincus que ces deux mesures, que la justice et l'humanité réclament hautement, sont conformes aussi à l'intérêt bien entendu des colonies et de la mère-patrie, nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien leur accorder tout votre appui.

» Nous avons l'honneur d'être, etc. »

S'il était des personnes qui regardassent la fixation d'un tarif légal comme lésant la propriété, nous leur citerions le passage suivant de la pétition de la Société, où elle répond à cette objection :

« Vous ne trouverez sans doute pas que cette mesure soit contraire à des droits acquis et à la liberté que doit avoir tout homme de conserver sa propriété ou d'en disposer comme il l'entend, puisqu'on ne saurait aucunement comparer un tarif qui détermine les conditions auxquelles un homme reprend la dignité d'homme, dont on l'a arbitrairement dépouillé, à un tarif qui réglerait seulement des intérêts matériels de fabrique ou de commerce. Un tarif existe d'ailleurs déjà aux colonies, mais pour un seul cas. Et ce cas, quel est-il? c'est celui du supplice : on paie une indemnité de 1000 fr. au colon dont l'esclave est condamné à mort. Eh! quoi, ce qui est légal quand il s'agit d'appliquer la peine capitale, ne le serait pas lorsqu'il est question de procurer la liberté! Le droit que l'Etat s'arroge pour la défense de la société, il ne pourrait en user aussi pour le bonheur des individus et pour l'honneur de l'humanité! »

Après que la Société de la Morale Chrétienne aura obtenu ces deux points, elle s'adressera à tous les Français; elle leur demandera de la seconder, en mettant à sa disposition les sommes nécessaires pour poursuivre sur une vaste échelle ses plans de rachat, et elle a la confiance qu'elle sera comprise et aidée par un grand nombre d'entre eux. Quelle cause, en effet, serait plus digne d'intéresser des hommes libres et des chrétiens !

Instruits du projet de la Société, nous avons voulu préparer nos lecteurs à s'y associer, en insérant dans nos colonnes une série d'articles propres à faire connaître l'état et les besoins de la population noire de nos colonies. Nous les conjurons, s'ils ont été touchés des maux que nous avons signalés, de ne pas demeurer indifférens à l'appel qui leur est adressé, mais de s'entendre pour signer des pétitions conformes au modèle proposé. Elles peuvent être adressées au Président de la Société de la Morale Chrétienne, rue Taranne n° 12, qui se chargera de les transmettre à la Chambre des députés. Pourquoi ne verrions-nous pas en France des milliers de noms s'unir pour réclamer des mesures propres à hâter l'abolition de l'esclavage, puisqu'en Angleterre une seule des pétitions rédigées dans ce but a été couverte de 72,000 signatures ? C'est surtout aux chrétiens qu'il appartient d'être actifs en cette occasion, et de montrer qu'ils savent faire un noble usage du droit de pétition.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 27. 7 MARS 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

VOYAGES.

Voyage en Russie. *Lettres écrites en* 1829, *par* Léon Renouard de Bussière. 1 vol. in-8° de 316 pages. Paris, 1831. Chez F. G. Levrault, rue de la Harpe, n° 81.

M. Léon Renouard de Bussière s'est embarqué à Lubeck pour Saint-Pétersbourg; il s'est rendu de cette ville à Moscou, a fait une excursion à Nijneï-Novgorod, et est retourné à Saint-Pétersbourg, en traversant rapidement la Livonie. Son séjour en Russie n'a guère été de plus de deux mois; mais pendant ce temps il a beaucoup vu, beaucoup observé, et le volume qu'il publie contient une foule de renseignemens d'un haut intérêt. Nous ne séjournerons pas avec lui à Saint-Pétersbourg, quoique cette ville magnifique, « qui n'est, dit-il, sur le chemin de rien que de la Mer Glaciale, » ne soit visitée que par peu de curieux; ni à Moscou, la ville aux trois cents églises, qu'il nomme la *Rome Tatare*; il vaut mieux, ce nous semble, recueillir les observations qu'il a faites sur la vie morale du peuple russe.

Les distinctions sociales, si fortement marquées en Russie, impriment aux diverses classes des traits caractéristiques qui n'appartiennent pas seulement à quelques individus, mais, presque sans exception, aux castes entières, et qui sont le résultat de leur position les unes à l'égard des autres. Le peuple russe ne renferme à peu près que des maîtres et des serfs; chez les uns, sont la misère, l'esclavage, la grossièreté des mœurs et la plus complète ignorance; chez les autres, la richesse, le droit de propriété, les lumières, en un mot la civilisation, ou du moins son apparence. Entre ces deux classes, que des siècles semblent séparer, on en cherche vainement une troisième intermédiaire qui fasse corps dans l'Etat. A côté de quarante millions d'esclaves, on trouve quelques cent mille artisans, jouissant d'une liberté incomplète, et des corporations de marchands fixées dans quelques localités particulières, et si peu nombreuses qu'elles comptent à peine cent vingt mille individus. En 1829, le nombre des établissemens industriels de tout genre, qui existaient en Russie, s'élevait, d'après des documens officiels, à 5,244, et celui des ouvriers qu'on y employait à 225,000. La noblesse russe se compose, d'après Schnitzler, d'environ cent cinquante mille familles; mais sur ce nombre, il en est beaucoup qui ne possèdent point de terres, en sorte que le nombre des propriétaires est bien moins élevé qu'il ne le paraît au premier abord. L'état de la nation est donc l'état de servage, et il n'y a de Russes, étrangers à la servitude, qu'autant qu'il en faut pour que le reste du peuple puisse avoir des maîtres.

Près de la moitié des serfs appartiennent à la couronne, et la capitation qu'ils paient forme une des principales branches du revenu public; en 1817, sur trente-six millions de serfs qui existaient en Russie, le souverain en possédait quinze millions. Le sort des serfs de la noblesse est moins heureux que celui des serfs de la couronne; il est modifié à l'infini d'après l'humeur, le caractère, la fortune de chaque seigneur, et d'après le choix qu'il fait de ses agens subalternes. Les seigneurs déterminent arbitrairement la part qu'ils s'adjugent dans le produit du travail des serfs, et ils sont en droit de ne laisser à ceux-ci que la portion qui leur est strictement nécessaire pour ne point mourir de faim; aussi les serfs des petits propriétaires, de ceux principalement dont la fortune est en mauvais état, sont-ils pressurés de mille manières, tandis que les serfs des grands seigneurs de l'empire, qui possèdent parfois jusqu'à cent ou cent cinquante mille paysans mâles, seraient les plus heureux de la Russie, s'ils n'étaient souvent à la merci des intendans et des hommes d'affaires. Ceux-ci peuvent, aussi bien que les seigneurs, faire donner la bastonnade à tout serf du domaine seigneurial. Ce droit donne lieu aux abus les plus révoltans, et l'empereur Alexandre n'y a remédié que faiblement en faisant placer dans chaque village un employé du gouvernement, qui seul a le pouvoir d'appliquer la bastonnade, ordonnée par le seigneur ou par son intendant. Malgré cette précaution, les actes de cruauté ne sont pas rares, et notre voyageur nous parle d'un général, qui a été condamné à l'exil en Sibérie, pour avoir fait périr sous les verges deux de ses paysans.

La nature de la redevance prélevée sur les paysans n'est pas toujours la même. Un grand nombre d'entre eux

paient simplement une capitation, qui peut être considérée comme le fermage des terres dont la jouissance leur est abandonnée. La capitation est payée par les serfs mâles seulement. Terme moyen, on l'évalue à vingt-cinq roubles (vingt-six francs); mais l'empereur prélève en outre sur chaque paysan seigneurial une capitation supplémentaire de trois à cinq roubles. Pour estimer cette charge à sa juste valeur, il faut se rappeler que le prix des matières premières est excessivement bas en Russie, et que cette somme équivaut pour un serf à une somme peut-être triple et quadruple en France et en Allemagne. M. Renouard de Bussière cite, pour le prouver, le prix du pain de seigle qui est de deux à trois centimes la livre. Dans certaines propriétés, les serfs sont obligés, au lieu de capitation, de travailler à la corvée pendant deux, trois ou quatre jours de la semaine. Souvent aussi les mêmes paysans paient la capitation et travaillent de plus à la corvée. Il en est enfin qu'on emploie comme manœuvres dans des fabriques et des mines.

Après avoir ainsi montré quelles sont les charges des serfs, M. Renouard de Bussière fait remarquer tout ce qu'il y a de précaire dans leur condition. Un contrat de vente, une mort, un mariage, un caprice les fait passer dans d'autres mains et peut devenir pour eux le signal de mille maux et de mille souffrances. Comme les esclaves des Antilles, ils sont des *choses*, des *meubles*, dont le seigneur dispose à son gré et qu'il met à l'enchère, quand bon lui semble, avec le sol qui les nourrit. Mais il y a plus encore, il les vend séparément, il les débite en détail; quoiqu'un ukase impérial ait interdit les ventes individuelles, qui se font sans l'aliénation des terres, des ventes de ce genre se concluent tous les jours ouvertement et s'appliquent surtout à des hommes à qui on a fait apprendre un métier. Quelquefois aussi on les met en jeu et l'existence de ces malheureux dépend d'une partie d'impériale ou d'écarté. L'hospice des enfans trouvés de Moscou jouit du privilége de prêter sur hypothèque. Lorsque les seigneurs qui ont fait des emprunts sont en retard pour le paiement des intérêts et que le terme de grâce est écoulé, les terres sont mises en vente avec les serfs qui y tiennent. Alors on lit dans les journaux russes des annonces d'une singulière teneur : « Tel jour, à telle heure, y est-il dit, on procédera, par devant l'autorité compétente, à la vente par enchère et au plus offrant, de tant d'*âmes mâles, engagées* par le gentilhomme un tel à la maison impériale des orphelins. » Est-il nécessaire d'insister sur la funeste influence qu'un tel état social doit exercer sur la moralité de la noblesse russe? Comment pourrait-elle respecter encore la qualité d'homme en ceux dont le sort ne dépend souvent que de la couleur d'une carte, et comment l'amour du prochain pourrait-il exister là où le respect pour la qualité d'homme a disparu?

Les émigrations forcées des serfs, de l'une à l'autre terre d'un même seigneur, sont peut-être plus cruelles encore que les ventes partielles, et cependant il n'existe pas de loi pour les prohiber. Un propriétaire peut faire traîner au milieu des forêts désertes du gouvernement de Perme une famille qui vivait dans les riches campagnes de l'Oukraine. C'est par des mesures de ce genre que M. D... est parvenu à peupler dans les Ourals une ville de vingt à trente mille âmes.

Les levées de troupes, nous dit M. Renouard de Bussière, deviennent également pour les serfs une source abondante de souffrances et d'oppression; le gouvernement se borne à déterminer le nombre de soldats à fournir par chaque possesseur de terres, et la désignation des hommes est entièrement abandonnée aux seigneurs et à leurs subordonnés. On leur laisse, à cet égard, une latitude immense: ils peuvent les choisir depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de trente ou trente-deux ans, et rien ne les empêche de céder, dans les choix qu'ils font, à des ressentimens, à des antipathies et au désir de venger quelque offense légère, en condamnant irrévocablement leur victime à un esclavage militaire de vingt-cinq années. Le service conduit les serfs à l'affranchissement, puisqu'ils cessent d'appartenir aux seigneurs, aussitôt qu'ils sont appelés sous les drapeaux; mais il absorbe les plus belles années de leur vie, et les jette ensuite à peu près sans ressources au milieu de la société. La longue durée du service militaire est dans l'intérêt des seigneurs; on regarde cette obligation, beaucoup moins comme une charge de la classe pauvre, sur laquelle cependant elle pèse exclusivement, que comme une redevance de la noblesse dont les domaines se dépeupleraient par de fréquentes levées de troupes. L'esclavage qui pèse de fait sur les soldats russes, malgré le titre d'hommes libres qu'on leur accorde, s'étend de droit sur leurs enfans. Ceux-ci deviennent, dès le moment de leur naissance, la propriété de l'État. A l'âge de neuf ou dix ans, on les sépare de leurs parens, et c'est une grande faveur pour un père infirme ou blessé d'obtenir dans ses vieux jours qu'on lui rende un de ses fils. On estime à 70,000 le nombre des enfans de soldats ou de matelots que le gouvernement instruit et entretient à ses frais. Il est juste de dire que l'instruction qu'ils reçoivent leur facilite l'entrée de différentes carrières, bien supérieures à celles où ils se seraient vus relégués par l'ignorance et la misère de la classe où ils sont nés. La plupart sont destinés à devenir sous-officiers, avec la chance presque certaine d'obtenir le grade d'officier avant l'âge de trente-cinq ans; d'autres deviennent pilotes, mécaniciens, chefs d'ateliers, etc. « Fidèle » au système introduit par Pierre I[er], dit M. Renouard de » Bussière, la couronne fait usage de moyens violens, pour » tirer une partie de ses sujets de leur ancien abrutisse- » ment, et les faire participer à une civilisation nouvelle. »

Les détails qui précèdent s'appliquent surtout aux *serfs-cultivateurs*. Il existe encore deux autres classes de serfs, qui se recrutent dans celles des paysans. Ce sont les *dvarovés* ou *serfs-domestiques*, et ceux à qui les seigneurs accordent des passeports, au moyen desquels ils circulent librement dans l'intérieur de l'empire.

Les *dvarovés* sont des domestiques héréditaires qui, grâce à l'avantage qu'ils ont d'approcher la personne du maître, se persuadent qu'ils appartiennent à une classe beaucoup plus relevée que celle des simples paysans. On les trouve dans toutes les maisons russes, tant à la ville qu'à la campagne, en troupes si nombreuses qu'on peut les comparer aux esclaves qui encombrent, chez les Orientaux, les habitations des grands. Ils se marient entre eux, et les enfans deviennent à leur tour *dvarovés* du seigneur de leur père, à moins que le maître ne prenne le parti plus sage et même plus économique, de leur faire apprendre quelque métier. Le *dvarové* devient cocher, valet de chambre ou cuisinier, ou bien on l'enrégimente dans la chapelle et dans cette célèbre musique des cors, où chaque musicien ne fait jamais qu'une seule et même note; il deviendra le *ré*, l'*ut* ou le *sol* de son maître, ou bien encore, s'il prend fantaisie à ce dernier d'avoir un théâtre et des ballets, on lui fera chausser le cothurne ou battre des entrechats.

Les *dvarovés* ne reçoivent de gages que s'il plaît à leurs maîtres de leur en accorder. Ordinairement on se borne à leur payer une somme de deux ou trois centimes par jour, et à leur délivrer, pour leur nourriture, une certaine quantité de farine ou de pain. Ils sont souvent traités avec beaucoup de dureté. M. Renouard a rencontré les équipages de plusieurs gentilshommes qui se rendaient de Pétersbourg à Moscou, et les domestiques étaient placés derrière la voiture, tantôt debout, tantôt assis sur une mauvaise planche, garnie d'un peu de paille ou d'une peau de mouton. Avec

cet entourage asiatique, on est servi mal et salement, et quelle que soit la parcimonie que l'on met à son entretien, il est une charge pesante pour les nobles. Fort peu ont le bon esprit de s'en affranchir, en accordant la liberté à leurs domestiques. Il en est dont la fortune est dans le dernier délabrement, et qui conservent encore quarante ou cinquante *dvarovés;* chez un grand nombre, c'est un attachement opiniâtre à d'anciens usages, une aversion déraisonnable pour toute innovation.

Les serfs à passeport sont des journaliers, des artisans ou des marchands, qui cherchent des moyens de subsistance hors des terres de leurs maîtres. Ils forment, en quelque sorte, exclusivement, la basse classe dans les deux capitales et dans la plupart des villes de la Russie. Le passeport dont ils doivent être munis n'est délivré que pour une année. Ce terme écoulé, ils s'en procurent un autre, et paient à leur seigneur une capitation dont le montant varie, suivant que leur industrie est plus ou moins productive. On a vu de ces esclaves devenir millionnaires, et finir par acheter leur affranchissement et celui de leurs enfans pour des sommes immenses, trop heureux d'avoir su vaincre l'obstination de leurs maîtres, qui refusent souvent d'entrer dans des marchés semblables, par suite d'un sentiment d'orgueil ou d'un odieux calcul d'avarice. M. Renouard de Bussière raconte qu'un riche marchand d'Odessa, serf du prince ***, s'était approché de son maître, s'était prosterné devant lui, et l'avait supplié d'accepter la moitié de sa fortune pour prix de sa liberté. Le prince, saisi de colère, lui avait ordonné de se retirer, et l'avait menacé de le faire descendre, pour le reste de ses jours, à la condition de palefrenier, s'il avait l'audace de renouveler sa prière.

M. Renouard de Bussière considère l'existence de cette classe sédentaire de serfs comme un obstacle qui retardera pendant long-temps encore l'affranchissement des classes inférieures. Il est tel seigneur dont plus de la moitié des revenus consiste en capitations payées par les *serfs à passeport*, et qui serait ruiné, si ces gens, devenus libres, avaient le droit de s'établir hors de ses terres sans lui payer une redevance. Il n'en est pas de même des *serfs-cultivateurs*; ceux-ci deviendraient fermiers et paieraient un prix de bail qui pourrait équivaloir à la capitation et aux corvées auxquelles ils sont actuellement tenus. Mais on comprend qu'il serait impossible d'affranchir les uns, plus ignorans et plus misérables, sans accorder également la liberté aux autres, dont la civilisation est, sous tous les rapports, plus avancée.

Si le servage ne paraît pas devoir disparaître de si tôt de la Russie, il a du moins cessé d'exister en Esthonie, en Livonie et en Courlande. Les paysans de ces contrées ont été déclarés hommes libres. Leur affranchissement ayant été résolu dans un congrès de gentilshommes, une commission, nommée par l'empereur Alexandre, s'occupa de fixer les bases de cette liberté nouvelle. Son travail, achevé dans l'espace de quelques mois, fut adopté par la noblesse, et bientôt après, il reçut force de loi. Déjà on remarque un peu moins de bassesse et de servilité dans les relations des paysans avec les seigneurs. Ils ont obtenu le droit d'acquérir toute espèce d'immeubles, à l'exception des terres nobles. Depuis le commencement de 1832, ceux de la Livonie peuvent se fixer indistinctement dans toutes les parties de cette province, et il leur est loisible de s'établir dans les villes et d'y acheter le droit de bourgeoisie. Des institutions stables et uniformes remplacent pour eux le régime arbitraire auquel ils étaient soumis. Des *communes* ont été organisées dans les campagnes, et tout paysan, en âge de majorité, a été investi du droit de prendre part aux débats des assemblées générales qui, dans chaque localité, réglent la répartition des impôts, votent les dépenses communales, et procèdent à l'élection des administrateurs et des juges de la commune. Cependant le pouvoir illimité des seigneurs a survécu en partie à l'abolition du servage: il domine les institutions démocratiques concédées aux paysans, et souvent il en paralyse les effets. Ainsi, par exemple, toute décision prise par une assemblée communale n'est valable qu'après avoir reçu la sanction du propriétaire.

La Livonie est l'une des provinces de la Russie où l'instruction primaire est la plus répandue, ce qui du reste est fort peu dire. Le Code des paysans, promulgué en 1819, ordonne l'établissement d'une école dans chaque commune de 1,000 âmes. Les enfans y apprennent à lire et à chanter. Cette organisation produira sans doute de bons résultats; mais jusqu'ici une ignorance égale à celle des serfs de la Russie s'est maintenue en général parmi les fermiers livoniens. M. Renouard de Bussière en cite une preuve assez singulière. « Dernièrement, dit-il, j'aperçus un poteau destiné à interdire le passage d'une allée de parc. A défaut » d'une inscription, qui serait restée inintelligible pour la » plupart des passans, on avait imaginé une écriture hiéro- » glyphique d'une espèce nouvelle. Une vue du chemin » défendu était grossièrement peinte sur le poteau et on y » avait représenté une charrette, dont le conducteur, arrêté » par des agens de police, était renversé par terre, frappé » à grands coups de bâton et baigné dans son sang. »

M. Renouard de Bussière a parcouru, depuis son départ de St-Pétersbourg, plus de 3,000 werstes dans l'intérieur de la Russie et, dans cette longue excursion, il n'a vu, outre Moscou, qu'une seule ville de 20,000 âmes et douze villes et bourgades de 2 à 10,000 habitans. La difficulté des communications, la langueur du commerce et l'insuffisance d'une industrie qui n'a pris racine que dans quelques localités seulement, rend encore nécessaire pour le nord de la Russie, un marché où la population entière puisse venir se pourvoir d'objets de toute espèce. La foire de Makariew, transférée au commencement de ce siècle à Nijneï-Novgorod, remonte à l'année 1[illegible]06. C'est le marché le plus considérable qui se tienne en Europe et peut-être dans le monde entier. Les boutiques sont au nombre d'environ quatre mille et, en les plaçant toutes à la suite les unes des autres, elles auraient un développement de plus de quatre lieues. La population de la ville n'est que de 12 à 15,000 âmes, mais à l'époque de la foire, elle s'élève jusqu'à 200,000. Outre les Russes, qui y sont en majorité, l'on y compte également les Asiatiques par milliers. Les Boukhares, les Tatars et les Sibériens sont en première ligne. Après eux viennent les Persans, les Arméniens, les Kirguises, les Kalmouks, les Bachkirs, les Turcs de l'Asie mineure, enfin quelques Indiens, Thibétains et Cachemiriens. Les Boukhares sont entrés en 1829 en Russie avec deux caravanes. La première était forte de 1,500 chameaux; la seconde en comptait 2,000. Obligées à de longs détours par la crainte de rencontrer des peuplades ennemies, ces caravanes mettent quelquefois au-delà d'une année pour arriver de la Grande-Boukharie jusqu'à Nijneï-Novgorod. « Il est un grand » nombre de Boukhares, dit M. Renouard de Bussière, » auxquels on pourrait se fier sans crainte pour pénétrer » dans l'Asie centrale, et ce serait même une manière d'at- » teindre avec sécurité ces régions lointaines, dont je » conseillerais le choix à ceux que tenterait une pareille » entreprise. » Nous avons cru devoir recueillir cette remarque, parce qu'elle peut être utile aux missionnaires que le désir d'annoncer l'Evangile de Jésus-Christ engage à se rendre en Asie.

Le tableau que nous venons de tracer de l'état moral et social de la Russie, en nous bornant presque toujours à transcrire littéralement les renseignemens intéressans recueillis par

M. Renouard de Bussière, aura fait comprendre à nos lecteurs quel champ important cette immense contrée présenterait aux travaux des ministres de l'Evangile; mais il résulte malheureusement de son récit que les *Popes* ou curés de l'Eglise grecque sont pour la plupart incapables d'exercer une influence utile. Ils ne savent inspirer aux pauvres serfs qu'un zèle infatigable à s'acquitter des pratiques extérieures; ignorans eux-mêmes, et souvent coupables d'inconduite, ils sont la plupart étrangers à cette vie chrétienne, qui est le fruit de la foi véritable, et ils ne se doutent pas de l'influence qu'exercerait sur la population qui les entoure la doctrine du salut, qui, en familiarisant les âmes avec des idées d'éternité et en leur faisant comprendre leur céleste vocation, étend sans cesse leur horizon moral et les prépare aux progrès sociaux, qui sont impossibles pour les peuples, si les convictions et les mœurs ne se développent dans la même proportion. La formation d'une Société Biblique en Russie promettait d'être un moyen puissant pour propager dans ce pays la connaissance de la vérité chrétienne que les prêtres sont si peu capables d'y répandre. Les travaux de cette Société ont, il est vrai, été interrompus par des raisons que nous ne pouvons rappeler aujourd'hui; mais la distribution de la Bible se continue, quoique sur une moindre échelle, et c'est d'elle que nous espérons surtout la régénération d'un peuple, au milieu duquel on trouve déjà çà et là quelques germes de vraie piété.

APOLOGÉTIQUE.

Quelques mots en réponse a cette question : Est-il vrai que le christianisme soit sorti de l'école de Platon ?

Une des idées qui ont trouvé le plus de faveur dans les écoles philosophiques de nos jours, est celle qui représente le Christianisme comme sorti de l'école platonicienne. Cette opinion erronée, dont une étude un peu raisonnée et un peu sérieuse de la Bible montre bientôt le peu de solidité, est accueillie avec une incroyable confiance et avec une légèreté sans égale par des hommes à la parole grave, sentencieuse, qui partent de là, comme de la base la plus solide, pour dogmatiser sur l'histoire religieuse de l'humanité, et le plus souvent pour transporter à la philosophie, nous voulons dire à la raison humaine, l'honneur des bienfaits qui sont dus à l'Evangile. La thèse dont nous parlons fut soutenue, il y a déjà bien des années, par M. Combe-Dounous, dans un travail qu'il publia sous le titre d'*Essai historique sur Platon*. Feu M. Encontre, alors professeur de mathématiques à Montauban, homme qui joignait à une grande érudition une foi tout évangélique, prit aussitôt la plume pour réfuter les assertions par trop hasardées de l'auteur sur l'origine des croyances chrétiennes et sur quelques autres points qui se rattachaient à ces croyances. Cette réfutation ne reçut pas, lors de son apparition, toute la publicité qu'elle méritait, parce qu'elle eut le tort de ne pas paraître à Paris. On vient d'en mettre à notre disposition une copie manuscrite, dans laquelle le travail primitif a reçu quelques modifications. Nous nous empressons d'en profiter et d'en extraire quelques passages sur la question dont nous parlions tout-à-l'heure (1).

M. Encontre répond d'abord aux Platoniciens modernes, qui prétendent que le Christianisme n'a pu trouver que dans l'école de leur maître la doctrine de l'immortalité de l'âme :

Ils prennent, dit-il, une peine inutile ceux qui, sur la foi de quelques Platoniciens, avancent, contre toute évidence, que les livres de l'Ancien Testament gardent le plus profond silence sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection des corps, tandis que leurs auteurs s'expriment à ce sujet de la manière la plus énergique. Le passage suivant, par exemple, est tiré du livre de Job, où les Platoniciens nous défient de trouver le moindre mot qui se rapporte à la vie à venir. *Et novi Redemptorem meum viventem, et postremos super terram stabit, et postquam spolium contriverint, hoc de carnâ meâ videbo Deum, quem ego videbo per me, et oculi mei videbunt et non alius.* « Je connais » mon Rédempteur qui est vivant, et à la fin il s'arrêtera » sur la terre, et après que cette dépouille aura été détruite, je verrai Dieu de ma chair, et mes yeux, mes » propres yeux le verront. » (Job, XIX, 25, 26, 28.)

S'il existe au monde un passage formel sur la résurrection des corps, c'est assurément celui que je viens de citer, et que j'ai traduit de l'hébreu en latin *verbum verbo*, sans me permettre de suppléer les mots sous-entendus, comme ont fait très mal à propos la plupart des traducteurs.

Je me contenterai de citer un autre passage non moins clair, non moins positif sur le sort que doivent attendre les gens de bien dans une autre vie: « Eternel, délivre-moi » par ta main de ces gens, de ces gens du monde, desquels » le partage est dans cette vie et dont tu remplis le ventre » de tes provisions : leurs enfans sont rassasiés et ils laissent » leurs restes à leurs petits-enfans; mais moi, je verrai ta » face en justice et je serai rassasié de ta ressemblance, » quand je serai réveillé. » (Ps. XVII, 14, 15.)

Daniel, après avoir prédit que « le Christ sera retranché, » mais non pas pour soi (IX, 26), » parle de la grande époque à laquelle « plusieurs de ceux qui dorment dans la » poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie » éternelle, les autres pour l'opprobre et pour l'infamie » éternelle (XII, 2.) »

On voit que Jésus-Christ et les Apôtres n'avaient pas besoin d'emprunter à Platon le dogme d'une vie à venir. Ils ne l'ont point annoncé comme nouveau; ils ont prétendu seulement en donner une preuve nouvelle. S'ils avaient employé avec nous les subtilités de la dialectique; s'ils avaient dit que l'âme est une substance incorporelle, parce que tout corps sollicité par deux forces suit nécessairement la diagonale d'un parallélograme construit sur la direction de ces deux forces, tandis que l'âme, pressée par deux désirs, ne tend pas vers un terme moyen entre les deux objets de ces désirs, et qu'on ne voit pas qu'un Lyonnais, que ses affaires appelleraient en même temps à Moulins et à Berne, soit poussé par les lois de l'équilibre sur le grand chemin de Châlons; s'ils avaient dit que l'âme est un être simple, qu'on ne conçoit pas la décomposition d'un être simple, et que la mort n'étant autre chose qu'une décomposition, l'âme, qui est un être simple, ne peut mourir; si surtout ils avaient dit avec Platon (in Phœdon), que les contraires n'admettent pas leurs contraires, que ce qui fait la vie c'est l'âme, et que par conséquent il implique contradiction que l'âme meure, puisque son essence est de vivre et que le contraire de la vie est la mort; si, dis-je, ils s'étaient bornés à des raisonnemens de cette force, ils n'auraient été que des philosophes; mais ils ont été ou beaucoup plus ou beaucoup moins que cela. Ils n'ont point discuté, point argumenté; ils ont affirmé. «Ce que nous avons » ouï, ce que nous avons vu de nos propres yeux, ce que » nous avons contemplé et ce que nos propres mains ont » touché de la Parole de vie (car la vie a été manifestée, et » nous l'avons vue et aussi nous le témoignons, et nous vous » annonçons la vie éternelle, qui était avec le Père et qui » nous a été manifestée), cela, dis-je, que nous avons vu » et ouï, nous vous l'annonçons, afin que vous ayez com» munion avec nous, et que notre communion soit avec » Dieu le Père et avec son Fils Jésus-Christ (1 Jean I, 1-3.).»

Tel est le langage qu'ils ont tenu. Il n'est peut-être pas bien correct, il est encore moins philosophique; l'école de Platon ne l'aurait certainement pas avoué, et je ne conçois pas que l'on ait pu s'y méprendre. Ce langage appartient nécessairement, non à un raisonneur égaré par son propre système, mais à un témoin fermement persuadé de la vérité de ce qu'il avance, ou à quelque dupe séduite par un imposteur. Les déistes ne voient en Jésus-Christ qu'un docteur: nous y voyons, nous, le principal objet de la doctrine,

(1) La première édition de cet intéressant ouvrage se trouve maintenant épuisée, et nous savons que l'intention de M. le docteur Encontre fils serait d'en publier une seconde, s'il y était encouragé. Nous désirons qu'il puisse réaliser ce projet.

le lien nécessaire entre Dieu et l'homme; l'auteur, l'exécuteur d'un plan d'où dépend le bonheur de toutes les créatures sensibles; plan immense, conçu par la sagesse divine et voulu par l'amour divin. Nous voyons en lui le gage certain de cette vie éternelle, dont nous n'aurions sans lui qu'une espérance vague et accompagnée de doutes cruels; le moyen unique, mais sûr, qu'ont les soi-disant justes pour se reconnaître pécheurs, et les pécheurs pour obtenir miséricorde; le sacrificateur et la victime par qui nous avons été réconciliés avec Dieu. Voilà ce que Jésus-Christ lui-même a enseigné touchant sa propre personne; voilà CE QUI CONSTITUE ESSENTIELLEMENT LA RELIGION CHRÉTIENNE; on ne peut rien en retrancher sans la renverser entièrement. Si l'on parvient à prouver que Jésus-Christ ne fut que le plus parfait d'entre les sages, on aura prouvé qu'il fut le plus sacrilége des imposteurs. Quiconque ne voit en Jésus-Christ qu'un homme l'accuse d'avoir menti, et quiconque dit qu'il a menti dit nécessairement, avec les Juifs, qu'il a blasphémé.

Convenons-en, l'histoire de l'Evangile présente des difficultés insurmontables, lorsqu'on n'y veut rien voir que d'humain. Tous les systèmes imaginés à ce sujet ont été également malheureux. Dupuis, entre autres, imagina que l'Evangile devait être considéré comme un cours d'astronomie, que Jésus-Christ était le soleil et les Apôtres les signes du zodiaque; car il y a douze signes et il y avait douze apôtres, ce qui établit une parfaite identité. Jésus-Christ est d'ailleurs représenté dans tout le Nouveau-Testament comme un *agneau immolé*, et le temps où l'Eglise célèbre sa mort est à peu près le même que celui où les Juifs célèbrent leur Pâque, solennité qui arrive aux environs de l'équinoxe du printemps, lorsque le soleil entrant dans le signe du bélier, ce signe devient invisible et meurt en quelque sorte pour nous. Or, qui ne voit déjà, s'il ne ferme volontairement les yeux, que Jésus-Christ, qui est le soleil, prend ici le rôle du bélier, qui cesse d'être un des apôtres? On a très-bien expliqué cette ingénieuse et consolante doctrine à l'aide d'un beau zodiaque gravé tout exprès, et cela s'est appelé, dans le temps, une démonstration.

De nos jours, on propose une hypothèse nouvelle et non moins étrange. Les Apôtres ne sont plus des personnages allégoriques, comme l'a voulu Dupuis, ni des idiots, comme l'a prétendu Voltaire; mais ce sont de grands politiques et de profonds philosophes. Matthieu le péager, Pierre le pêcheur, Thomas le maçon, ayant mûrement réfléchi sur le mauvais succès d'Antiochus l'ascalonite, qui n'avait été qu'un sage, et de Simon le magicien qui n'était qu'un escamoteur, reconnurent qu'il fallait absolument réunir ces deux genres de mérite, qu'il était inutile de tromper les hommes sans les instruire, et qu'on ne réussirait à les instruire qu'en les trompant. Pénétrés de cette idée, et comme les riches bibliothèques ne manquaient pas dans les villages situés autour du lac de Thibériade, « ils mirent à » contribution tout ce que la philosophie des Pythagori» ciens, des Platoniciens et des Stoïciens contenait de plus » sain, de plus pur, de plus religieux (1). » Ce fut là le lot qu'ils assignèrent aux honnêtes gens; les miracles furent réservés pour la populace. Leur chef avait été puni du dernier supplice; ils imaginèrent d'en faire un Dieu, ce qui était tout simple et ne pouvait que donner une plus grande autorité à leur doctrine. Ce complot bien conçu et bien arrêté, convaincus d'ailleurs que leur jargon syrophénicien serait entendu depuis l'Euphrate jusqu'au Tibre, ou plutôt depuis le Tage jusqu'à l'Indus, ils partirent avec l'intention de réformer l'univers, n'ayant d'autre arrière-pensée, d'autre but final, pour ce qui concernait leur propre intérêt, que celui de se faire lapider, ou crucifier, ou pendre. Ils prêchèrent dans toutes les contrées de l'Asie, qui étaient connues à cette époque, et même dans celles où les Romains n'avaient jamais pénétré. Ils étendirent leurs conquêtes spirituelles dans les Indes, en Afrique, par toute la Grèce, par toute la Thrace, par toute la Macédoine, à Rome et en Espagne.

Mais est-il bien possible que les Apôtres aient été des fourbes qui, sachant bien eux-mêmes ce qu'il fallait penser de leur maître, aient voulu nous le donner comme l'objet de nos adorations et l'unique fondement de nos espérances? Est-il possible qu'ils aient prêché la morale la plus saine, la plus pure, la plus religieuse, et qu'ils se soient tous accordés à soutenir le plus sacrilége et le plus impudent des mensonges? S'explique-t-on bien cette ferme espérance qu'ils avaient d'une autre vie, et qu'ils ne fondaient que sur les promesses du chef crucifié, offert à nos hommages comme un Dieu, mais que leur propre conscience plaçait au rang des imposteurs? Peut-on concilier leur zèle à convertir tous les peuples du monde et l'atroce calomnie dont ils chargeaient leur propre nation; la grandeur de leur projet et la bassesse de leur origine; la simplicité, la touchante candeur de leur style, et l'horrible duplicité de leur caractère; la nullité de leurs moyens et la rapidité incroyable de leurs succès?

Il serait inutile d'insister plus long-temps sur cette matière; mais arrêtons nous un instant à considérer la prodigieuse influence que notre volonté exerce sur notre jugement, dans le temps même où notre conscience paraît nous rendre témoignage que nous cherchons sincèrement la vérité.

Platon fit un voyage en Égypte pour étudier les sciences secrètes que possédaient les Égyptiens. La cosmogonie était à cette époque une des sciences dont les philosophes s'occupaient le plus. Platon ne pouvait manquer de voir des Juifs dans un pays où il y en avait en grand nombre, et où ils étaient connus comme tels. Les Juifs étaient en possession d'une cosmogonie qu'on peut regarder comme la meilleure ou plutôt comme la seule bonne qui nous ait été transmise par l'antiquité (1). On a remarqué dans les écrits de Platon, particulièrement dans ceux où il traite de la cosmogonie, des idées majeures, des tours de phrases singuliers, qui ont paru empruntés de Moïse. Les Pères de l'Église n'ont pas été les seuls à porter ce jugement. Numénius, philosophe pythagoricien, fit voir à ses contemporains, par l'examen critique des écrits de Platon, dont quelques-uns ont péri depuis cette époque, que la cosmogonie de Moïse se retrouve presque tout entière dans celle du philosophe, qu'il appelle par cette raison le *Moïse atticisant.* Rien de tout cela ne diminue la certitude où sont quelques docteurs platoniciens, que Platon n'a connu ni les Hébreux ni leurs livres, et la raison décisive, la raison péremptoire sur laquelle est fondée cette certitude, c'est qu'il ne les a jamais cités.

Au contraire, douze pauvres ouvriers, nés dans le pays le plus antiphilosophique de la terre, prétendent avoir reçu de Dieu une mission, par laquelle ils sont chargés de donner aux hommes la *bonne nouvelle* du pardon de leurs péchés, de leur délivrance des liens de la mort, de leur future et prochaine admission dans les demeures célestes. Ils s'expriment toujours d'une manière conforme au ministère qu'ils exercent. Leur langage n'a rien qui sente l'école. Ils ne démontrent jamais comme docteurs; ils affirment comme témoins, et meurent tous dans les derniers supplices, pour confirmer la vérité de leur témoignage. Les plus grands ennemis du nom chrétien n'avaient vu en eux que des insensés ou des enthousiastes. Aujourd'hui l'on en veut faire des philosophes platoniciens!

Peut-on pousser plus loin la prévention et le préjugé? Le même esprit qui ne voit dans les Apôtres que des copistes de Platon s'obstine à ne rien voir dans la révélation qu'on ne trouve ou chez ce philosophe ou chez d'autres: de là les plus étranges rapprochemens et l'abus le plus inconcevable de l'érudition et de la critique. Ainsi, l'on prétend trouver dans saint Jean la même doctrine que dans Ménandre, parce que Ménandre a dit: *Notre entendement est notre Dieu.* On cite Héraclite qui dit de même: *Les mœurs de chaque homme sont son Dieu*; et Marc-Aurèle, qui affirme que *le démon que Jupiter nous a donné est notre bon sens, notre propre raison.* « Ces passages, dit l'auteur de » l'*Essai historique sur Platon,* prouvent-ils clairement que » saint Jean n'a fait que parler le langage des philosophes,

(1) DOUNOUS, *Essai historique sur Platon.*

(1) Voyez une dissertation publiée sur ce sujet par M. Encontre, sous le titre de *Dissertation sur le vrai système du monde, comparé au récit que Moïse fait de la création.*

« oui ou non (1)? » Nous demanderons à notre tour si, après avoir lu, non une phrase obscure ou détachée, mais l'Evangile entier de saint Jean, suivi des trois Épîtres du même auteur, on peut croire sérieusement que ce grand Apôtre ne connaît d'autre Christ que la raison humaine, lui qui répète sans cesse que « le sang de Jésus-Christ nous purifie » de tout péché; » que « si nous avons péché, nous avons » un avocat auprès du Père, savoir Jésus-Christ le juste; » que « c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos « péchés, et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour » ceux de tout le monde; » que « tout esprit qui confesse « que Jésus-Christ est venu en chair est de Dieu, et que « tout esprit qui ne confesse point que Jésus-Christ est venu » en chair n'est point de Dieu. » (Jean IV, 2, 3.) (2).

Et voilà ce qui distingue essentiellement l'Evangile de toute conception humaine. Le *Mystère de Piété* appartient exclusivement à la sagesse divine et à l'amour infini de Dieu pour la postérité d'Adam; et bien loin qu'il y ait quelque analogie entre la doctrine des sages du siècle et celle d'un « Dieu manifesté en chair, » nous voyons au contraire que « la doctrine de la croix est folie pour le Grec, » (1. Corinth. 1.) et que, lorsque saint Paul annonça Jésus-Christ au milieu de l'aréopage, les philosophes se moquèrent de lui. En effet, le véritable Evangile répugne à notre orgueilleuse raison. La sagesse éternelle qui connaît à fond le cœur de l'homme a déclaré, par l'organe du même Apôtre, que « l'homme animal ne comprend pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, et qu'elles lui sont une folie. » Voilà, sans doute, pourquoi les philosophes ont fait tant d'efforts pour réduire le Christianisme à n'être qu'un système de philosophie ou de morale. Efforts inutiles, la doctrine chrétienne demeure inébranlable, et l'humble disciple de l'Evangile trouve même dans cette succession de systèmes erronés une nouvelle preuve que sa foi repose sur l'éternelle vérité.

LITTÉRATURE.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, recueil mensuel; au bureau, rue des Saints-Pères, n. 26. Prix pour l'année : 46 francs.

Ce recueil, qui s'est acquis une réputation méritée par les services qu'il a rendus à la science et à la littérature, passa, il y a peu de mois, de la direction de son fondateur, M. Jullien, sous celle d'un adepte du Saint-Simonisme, schismatique, il est vrai, mais demeuré fidèle aux doctrines fondamentales de l'école. Qu'on nous permette une observation à ce sujet. Il y a derrière ces cessions de journaux, assez fréquentes de nos jours, un fait moral d'une grande importance: elles nous montrent clairement que les diverses écoles qui partagent la société savante, philosophe ou lettrée de notre époque, n'ont pas foi à leurs doctrines, qu'elles fondent et exploitent un journal, à peu près comme une œuvre de pure industrie, et qu'il leur paraît assez indifférent pour les intérêts du public que ce soient elles ou des écoles opposées qui profitent d'une réputation établie et de leur clientelle; aussi les voit-on abandonner leur poste au plus offrant, et renoncer pour quelque argent à la direction intellectuelle, politique ou morale qu'elles se croyaient appelées à donner aux esprits. Certes, il y aurait là matière à un grave reproche, si nous ne savions que hors du christianisme nul ne possède aujourd'hui et ne peut posséder en aucun temps, de conviction profonde et surtout durable. N'avons-nous pas vu l'école qui, sous la restauration, s'était acquis le plus d'ascendant sur l'âme et sur l'intelligence de la jeune génération, par l'élévation et la générosité de ses doctrines, non moins que par les beaux talens littéraires de plusieurs de ses membres, se disperser à la vue des places, aller se perdre dans les partis qui se partagent le monde politique et abandonner le journal qui était l'organe de son spiritualisme et de ses sentimens libéraux aux écrivains d'une école qui a trouvé le secret d'être à-la-fois matérialiste et théocratique. Il était donc réservé aux Saint-Simoniens de nous montrer, d'abord le peu de profondeur et de puissance des convictions philosophiques qui donnèrent naissance au *Globe*, et plus tard la complète insouciance des hommes de lettres, des savans et surtout des publicistes qui publiaient dans la *Revue Encyclopédique* des doctrines conçues et formulées, il est vrai, en-dehors de toute idée religieuse, mais toujours du moins au point de vue de cette liberté que repoussent les disciples de Saint-Simon.

Maintenant, devons-nous nous attendre à ce que la nouvelle mission des journaux dont nous parlons durera beaucoup plus que leurs rôles précédens? Nous prédisons hardiment que non. Ce n'est pas que nous les regardions comme livrables, dès aujourd'hui, à qui les voudrait acheter au profit d'une doctrine nouvelle; à défaut de conviction et de foi positive, ceux qui les possèdent puisent dans le besoin d'échapper au désordre social, ou plutôt à ses fruits, une certaine énergie de critique et quelques idées générales qui, élevant en eux à leur plus haute puissance les mobiles de l'orgueil et du sensualisme, peuvent les garantir pour un temps des séductions qui en font succomber tant d'autres. Mais cette énergie aura son terme, et déjà il est facile de remarquer son affaiblissement dans les paroles des rédacteurs actuels de la *Revue Encyclopédique*. Leurs doctrines se ressentent du mouvement rétrograde qu'ils ont fait, en refusant de suivre leur ancien chef jusqu'aux extrêmes limites du matérialisme. La confiance dans l'avenir saint-simonien a déjà baissé chez les schismatiques; ils reculent cet avenir dans un lointain dont ils n'osent mesurer la distance, et toute leur hardiesse se retire dans la critique du présent. Leur style se ressent de cette métamorphose; il parle plus aux sentimens individuels et se fait mieux comprendre. Encore quelques mois, et les hommes qui avaient naguère la velléité de régler les destinées prochaines de l'humanité abdiqueront tout autre titre que celui d'économistes, resserreront leurs prétentions de réformateurs dans le cercle des questions industrielles et politiques, et ne conserveront de leur excursion aventureuse dans l'avenir, que la vue générale qui les appela la première dans ce pays inconnu; nous voulons dire cette vue de tous les esprits observateurs de notre temps, qui leur montre, au milieu du cahos actuel, l'aurore d'une grande régénération et d'une nouvelle ère sociale. Qui opérera cette réorganisation annoncée par un patriarche, il y a près de quarante siècles, (Genèse, XLIX. 10.), si richement décrite dans les prophètes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et que la philosophie commence seulement à pressentir et voudrait s'attribuer? Sera-ce la loi morale? sera-ce une nouvelle loi politique? sera-ce enfin une nouvelle théorie sur l'homme et sur l'univers? Mais quelle puissance ont ces choses sur la volonté? comment amèneraient-elles le cœur de son égoïsme natif à l'amour qui est le seul moyen de rétablir l'ordre et l'harmonie dans la famille humaine? La morale ne fait que nous montrer le mal et nous indiquer le bien; elle ne change rien aux inclinations qui décident seules notre choix; une constitution politique ne sera jamais qu'un cadre à compartimens que briseront tôt ou tard les passions qu'on prétendra contenir par ce seul moyen; les théories philosophiques, enfin, n'ont jamais que la valeur d'une opinion d'homme, et ne servent qu'à exercer les esprits aux subtilités de la dialectique, et qu'à distraire l'âme de sa vie morale. Au Dieu des Chrétiens, à Jésus-Christ seul appartient l'avenir que nous annoncent les signes du temps présent, et que sa Parole annonçait, depuis tant de siècles, à l'humanité. Levez les yeux, ô vous qui dites que c'en est fait du règne de Jésus-Christ; ne cherchez plus son Eglise dans le désert des cathédrales du moyen-âge; vous y trouveriez, à peine, au milieu des rares adorateurs de la Vierge, quelque membre égaré du véritable troupeau. Portez vos regards sur les institutions chrétiennes qui fleurissent indépendantes de tout pouvoir temporel et sous mille déno-

(1) Les personnes qui reconnaissent saint Jean dans ces passages prétendent que cet apôtre a désigné sous les noms de Parole ou de Christ la raison.

(2) Je conçois qu'après avoir comparé la doctrine de saint Jean à celle des philosophes, certaines personnes donnent la préférence à cette dernière; mais qu'on regarde ces deux doctrines comme n'en faisant qu'une, cela ne s'explique qu'en supposant qu'on n'a pas lu saint Jean.

minations, en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, au milieu de nous; et de ces institutions, descendez aux hommes qui les représentent, puis à ceux qui les entretiennent; observez le mouvement, la vie de cette société toute nouvelle pour vous, qui, depuis dix ans, n'a cessé de grandir dans une progression croissante, d'année en année, de mois en mois, de jour en jour, et dites, après cela, s'il vous paraît encore que le Christianisme soit aussi mort que vous ne cessez de le répéter.

Ce conseil, nous pouvons le donner aux rédacteurs actuels de la *Revue Encyclopédique*; car il est évident qu'ils se méprennent tout-à-fait sur la doctrine et sur l'état actuel de l'Église chrétienne. Ils n'ont pas plus étudié la première à sa source qu'ils n'ont vu la seconde où elle se trouve. C'est là tout ce que l'espace nous permet de leur dire aujourd'hui; mais nous désirons vivement que cet avertissement les conduise à une étude moins superficielle de ces graves matières; car il n'en est pas de ceci comme d'une erreur politique ou philosophique; leur bonheur présent et à venir dépend tout entier de ce que le Christianisme sera pour eux.

Nous avons lu avec un vif intérêt dans le dernier cahier du recueil que nous annonçons un morceau intitulé: *Mémoires d'un Saint-Simonien.* C'est l'histoire d'un jeune homme qui, après avoir passé une année sous le charme des illusions de l'école dont il porte encore le nom, a vu se dissiper tout-à-coup ce rêve d'ardente imagination, et se trouve maintenant rendu à ses anciennes habitudes, avec quelques souvenirs et quelques vagues espérances de plus. C'est là ce qui attend tous ceux qui ont erré dans le même chemin, qui se sont réfugiés sous la même tente. Le cœur se serre en voyant des âmes de feu, comme celle de ce jeune homme; (et le nombre en est grand aujourd'hui), se prendre à de semblables illusions, et les regretter et en espérer d'autres. Quand leur imagination épuisée se refusera à leur en fournir, quelle sera leur ressource?

LES DISCIPLES FIDÈLES DE L'ÉVANGILE DANS LES SIÈCLES DU MOYEN-AGE.

Huitième siècle. — LE VÉNÉRABLE BÈDE.

Les annales religieuses du septième et du huitième siècles nous présentent un nom cher à l'Eglise de Jésus-Christ. Le prêtre anglais Bède, surnommé *le Vénérable*, malgré des erreurs et des superstitions, appartenant à son siècle bien plus encore qu'à lui-même, peut être justement regardé comme un vrai disciple du Sauveur. Sa vie fut toute consacrée au service de son Dieu. Il partageait son temps entre la prière, l'étude de la Sainte-Ecriture, l'instruction de ses disciples, l'accomplissement de ses devoirs pastoraux et la composition de quelques ouvrages religieux et littéraires.

Dans sa dernière maladie, il conserva toujours, sous le poids des maux, une âme paisible et sereine. Une bonne partie de ses nuits se passait dans l'oraison et les actions de grâces. La prière et la méditation de la Sainte-Ecriture étaient encore la première occupation du matin. « Dieu » châtie tout enfant qu'il avoue », disait-il constamment avec l'Apôtre. Sentant approcher sa fin, le disciple du Seigneur dit à ceux qui entouraient son lit de mort : « Si » telle est la volonté de mon Créateur, je me dépouillerai » de la chair pour aller vers Celui qui, lorsque je n'étais » pas encore, me forma de rien. Mon âme désire de voir » Christ, mon roi, dans sa beauté. » Il chanta : « Gloire au » Père, au Fils et au Saint-Esprit! » puis il rendit paisiblement le dernier soupir.

Les lignes suivantes trahissent un lecteur assidu des récits d'Augustin : « La foi qui opère par la charité est un don » de Dieu; pour croire, pour aimer, pour faire le bien que » nous connaissons, il faut que nous le recevions d'une ma» nière toute gratuite et sans aucun mérite précédent de » notre part. La loi qui a été donnée par Moïse marque » bien ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter; mais ce » n'est que par la grâce de Jésus-Christ qu'on accomplit ce » qu'elle demande. La loi pouvait bien montrer ce qu'il » fallait faire pour être juste; mais c'est la grâce de Jésus» Christ, répandue par l'Esprit de charité dans le cœur des » fidèles, qui fait accomplir ce que la loi commande. »

Bède, parlant de la lutte intérieure contre le péché, divise, sous ce rapport, les hommes en quatre classes. « Il y » en a, dit-il, qui ne combattent point du tout, et qui sont » entraînés par leurs convoitises; d'autres qui combattent, » mais avec désavantage, parce qu'ils combattent sans foi » et par leurs seules forces; d'autres, comme saint Paul et » tous les vrais chrétiens de ce monde, qui combattent et » sont encore sur le champ de bataille, non vaincus; d'au» tres, enfin, qui, ayant vaincu, sont arrivés au lieu du » repos. »

Neuvième siècle. — CLAUDE DE TURIN.

Claude, évêque de Turin, surnommé le premier réformateur, selon l'ordre des temps, était Espagnol de naissance. Il fonctionna comme chapelain dans sa jeunesse, à la cour de Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne. Ses connaissances dans les Ecritures et ses talens oratoires lui concilièrent aisément l'estime et l'affection de ce prince, qui, frappé de l'ignorance des Italiens et voulant donner au Piémont, soumis à son empire, un homme capable d'y combattre l'idolâtrie, plaça Claude sur le siége épiscopal de Turin (817). Le diocèse du nouvel évêque embrassait les vallées du Piémont, la Provence et le Dauphiné. Claude réalisa complétement les espérances que son prince avait conçues. Devant la Parole, qu'il annonçait avec puissance, l'erreur et la superstition s'enfuirent. Mais le fanatisme et l'hypocrisie, saisissant l'arme ordinaire de la calomnie, entreprirent de soulever contre lui toutes les passions humaines. L'évêque de Turin, laissant faire ses ennemis, poursuivit tranquillement son œuvre, sous la paternelle sauvegarde du Dieu qu'il servait.

Claude lisait avec plaisir les ouvrages d'Augustin. Surtout, il se nourrissait abondamment de la Parole de vie. Il enseignait que l'Eglise n'a de chef que Jésus-Christ, que l'homme ne peut rien faire sans le secours de la grâce, et qu'il est sauvé par la foi seule au sang de notre bien-aimé Rédempteur.

Il foudroyait les mérites des hommes, et remarquait que si Jésus-Christ ne tirait aucune gloire de ses actions, se contentant du plaisir de faire la volonté de son Père, à plus forte raison les hommes ne devaient point rapporter à eux-mêmes ce qu'ils faisaient de bien. Il disait nettement qu'on était sauvé par la foi seule. Si ce n'est pas *la foi seule qui sauve les Gentils, elle ne nous sauve point aussi; car personne n'est justifié par les œuvres de la loi.* Cependant il ne voulait point une foi destituée de bonnes œuvres.

Claude rejetait les traditions humaines, la prière pour les morts, et généralement toutes les superstitions de son âge; surtout il combattait vaillamment le culte des images. Mais avec tous les prédicateurs de la justice, il rencontra dans l'exercice de son ministère de nombreuses et fortes oppositions. « En tenant ferme pour la défense de la vérité, disait-il, je suis devenu l'opprobre de mes voisins; ceux qui nous voient se moquent de nous et nous montrent au doigt. Mais le Père des miséricordes, le Dieu de toute consolation, nous a consolés dans toutes nos afflictions, afin que nous soyons en état de consoler ceux qu'abattent l'épreuve et la douleur. Nous nous reposons sur la protection de Celui qui nous a couverts de l'armure de la justice et de la foi, bouclier éprouvé de notre salut. »

Les ennemis de Claude s'offensaient surtout de l'ardeur avec laquelle, jaloux de la gloire de son Maître, il attaquait l'idolâtrie, alors en vogue dans tout l'Orient, et qui commençait à se répandre dans l'Occident; nous voulons dire le culte des images. Dungal, moine de Saint-Denis, lui reprochait (828) de condamner ce que huit siècles avaient pratiqué, comme si personne avant lui, disait-il, n'avait eu de zèle pour la religion. Il le blâmait aussi de combattre la vénération des reliques et les voyages entrepris pour obtenir des guérisons miraculeuses, disant avec tant d'autres, que le seul chagrin de voir l'argent sortir de son diocèse, engageait Claude à crier si haut contre les pélerinages, et que certainement il aurait gardé le silence, si les miracles se fussent opérés dans ses églises : reproche qu'on trouvera

bien peu juste, remarque Basnage, « si l'on considère que Claude avait le corps du Saint-Maxime, auquel il aurait pu faire faire des miracles. »

L'abbé Théodémir, écrivain opposé à Claude, lui fit entendre dans une lettre, que ses opinions et sa conduite occasionnaient partout beaucoup de rumeur et de scandale. La justification du fidèle évêque présentait les considérations suivantes : « Tu déclares dans ton écrit, que tu as été troublé de ce que ma renommée s'est répandue, non seulement dans toute l'Italie, mais encore en Espagne et ailleurs, comme si j'établissais une nouvelle secte, contre les règles de l'ancienne foi catholique, ce qui est absolument faux. Je n'établis point une nouvelle secte, moi qui ne prêche que la vérité toute pure; mais autant qu'il a été dans mon pouvoir, j'ai réprimé, combattu, détruit les schismes, les superstitions et les hérésies, ce que je ne cesserai de faire, avec l'aide de Dieu.

Les écrivains romains, Génébrard, Rorenco et d'autres, nous apprennent, que « les vallées du Piémont conservèrent les *opinions* de Claude pendant les neuvième et dixième siècles, » et l'on verra bientôt ces mêmes *opinions*, comme il plait a ses ennemis de les appeler, se propager dans le Milanais et les contrées voisines.

ANNONCES.

Cours normal des instituteurs primaires, *ou Directions relatives à l'éducation physique, morale et intellectuelle dans les Ecoles primaires; par* M. Degérando, *membre de l'Institut.* Paris, 1832. Chez Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6; et chez F. G. Levrault, rue de la Harpe, n° 81. Prix : 3 fr.

La commission instituée pour surveiller l'école normale pour les instituteurs primaires, établie à Paris, a senti le besoin de donner à ceux qui la fréquentent des directions sur l'éducation physique, intellectuelle et morale; et l'un de ses membres, M. le baron Degérando, a consenti trois fois à faire à l'école normale un cours spécial sur ce sujet. Sur la demande qui lui en a été faite, il vient de publier la suite des entretiens qui ont composé ce cours. Nous n'avons pas été étonnés de voir combien il insiste sur la nécessité d'avoir une vocation bien décidée et toute spéciale pour embrasser la carrière d'instituteur; celui qui l'embrasse par calcul commet une déplorable méprise. Avant de se déterminer à consacrer sa vie aux enfans, il faut se demander si l'on aime les enfans et si l'on a les qualités nécessaires pour leur servir de guide. Pour bien exprimer ce qu'il attend du maître, M. Degérando lui donnerait plus volontiers le titre d'*éducateur* que celui d'*instituteur*, et afin d'expliquer encore mieux quelle haute idée il se fait de sa vocation, il a soin d'ajouter : « L'éducation enseigne la vie. » Les enfans qui fréquentent les écoles primaires ne trouvent que bien rarement l'éducation domestique sous le toit paternel; souvent, au contraire, ils n'y reçoivent que de fâcheuses influences et n'y ont sous les yeux que de funestes exemples. Il faudrait donc que les heures qu'ils passent à l'école leur fournissent, comme le dit M. Degérando, « leur subsistance morale pour la journée entière. » Pour qu'il en soit ainsi, il faut que le maître lui-même « considère la vie terrestre comme un noviciat et comme une » épreuve. »

Plusieurs des chapitres de cet intéressant ouvrage, où l'auteur entre dans une foule de détails, qui auraient échappé à quiconque n'aurait pas, comme lui, consacré, depuis de longues années, un intérêt particulier à l'enfance, sont relatifs à l'éducation morale et à l'éducation religieuse. Nous regrettons de devoir dire que cette partie de son travail ne nous a pas satisfaits. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'influer sur un enfant d'une manière salutaire, si l'on ne se fait pas de lui l'idée que nous en donne la Bible. M. Degérando définit l'homme « un être essentiellement religieux (page 264.) » Il résulte de là qu'il pense qu'il porte en lui le germe de tout ce qui est bon, et qu'il ne s'agit que de développer ce germe. Aussi est-ce à son jugement qu'il en appelle pour produire et hâter ses progrès moraux : « Le jugement, dit-il, met l'esprit humain en possession de la plus » précieuse des conquêtes : la vertu. (page 108) » Tout en confiant à l'instituteur l'éducation morale, en lui recommandant même d'y donner tous ses soins, il lui prescrit de ne pas s'immiscer dans l'enseignement dogmatique, et il pense même « qu'il faut éviter de présenter de trop bonne » heure aux enfans des idées dogmatiques qu'ils ne sont » pas capables de concevoir. (page 263). » Les Chrétiens, ayant un autre point de départ, arrivent à un résultat différent. Sachant que « l'imagination du cœur des hommes est » mauvaise dès leur jeunesse (Genèse VIII, 21), » ils n'entreprennent pas de tirer de l'eau douce d'une source amère; mais ils comprennent que la source elle-même a besoin d'être renouvelée. C'est lorsque le cœur accueille les vérités de la Bible, (la Parole de Dieu le déclare, et l'expérience le confirme,) que ce changement s'opère; en conséquence, ils s'appliquent à leur faire connaître aussi tôt que possible ces vérités, et on est étonné de voir comment les plus importantes d'entre elles, celles qui servent de base au Christianisme, sont accessibles aux plus jeunes enfans, et peuvent préparer, et souvent opérer de bonne heure en eux ce renouvellement de la volonté, ce changement total du cœur, sans lequel il n'est pas de vie morale.

Ces remarques étaient nécessaires; tout en les faisant, nous nous empressons de rendre justice au soin que prend M. Degérando d'analyser, en quelque sorte, les facultés de l'enfant, et de montrer de quelle manière il est possible d'influer sur elles par divers moyens accessoires. Une observation intéressante, dont nous avons été frappés dans son livre, c'est celle relative à l'effet avantageux de la prière qui, à l'ouverture de la classe, sert à recueillir, à calmer les esprits agités par les jeux de la récréation. Il serait à peu près impossible d'obtenir, par un autre moyen, en aussi peu de temps, les dispositions tranquilles que l'étude exige. Sans doute, ce n'est là que l'un des nombreux effets de la prière, et l'on pourra trouver qu'il est l'un des moins importans; mais nous n'hésitons pas à y reconnaître un fait psychologique, duquel il est permis de tirer des inductions morales que d'autres expériences confirment.

Cardiphonia, *ou Correspondance de* J. Newton. Traduit de l'anglais. 2 vol. in-12. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 5 fr.

Nous recommandons à nos lecteurs ces deux volumes; les lettres qu'ils renferment ont tout le charme d'une correspondance particulière, et l'on y trouve cependant une maturité de pensée et une profondeur de vues que l'on cherche rarement sous la forme épistolaire. L'auteur est chrétien; il épanche son âme dans ces lettres, et il est peu de sujets d'expérience chrétienne qui n'y soient traités, quelquefois en passant, d'autres fois avec toute l'étendue que leur importance exige. On ne peut assez admirer la simplicité avec laquelle Newton exprime tout ce qu'il sent; on voit qu'il ne retient pas la moitié de sa pensée au fond de son cœur, mais qu'il se donne tout entier tel qu'il est, et qu'il prend ses lecteurs pour ses intimes confidens. Ce mérite n'est pas le moindre de ce livre. On entend souvent dire, et avec raison, que les Chrétiens ne se font pas assez connaître, que les hommes du monde ne voient d'eux que la surface et que les motifs intérieurs qui les font agir leur demeurent cachés. En voilà un du moins qui soulève le voile qui recouvre son cœur; il ne cache pas même ses faiblesses, mais en même temps qu'il les avoue, il montre à quelle source il puise la force qui lui permet de se vaincre lui-même. Ces révélations sur la vie morale valent mieux que les tristes confessions de quelques coryphées de la philosophie moderne, qui n'ont su mettre à nu que leurs souillures et celles de leurs contemporains, sans savoir offrir, comme Newton, un remède à la corruption du cœur, sans même déplorer cette corruption, mais en en tirant, au contraire, vanité, à la face d'un monde que, pendant un demi-siècle, ils n'ont que trop su façonner à leurs doctrines impies et à la dissolution de leurs mœurs.

Erratum. Dans notre dernier numéro, p. 208, première colonne, ligne 53, au lieu de *tester*, lisez *ester*.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 28. 14 MARS 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

I. *Mes premières années.*

Dans ce siècle de métamorphoses et de bouleversemens, ce n'est pas une des choses les moins étonnantes que de voir un jeune homme, naguère lancé dans tous les plaisirs de son âge, se convertir à l'Evangile de Jésus-Christ. Il y a des gens qui croiraient à dix révolutions dans un jour plutôt qu'à une véritable conversion. Si les journaux leur annonçaient demain que le roi catholique des Espagnes a été coiffé du bonnet rouge par une émeute, ou que le successeur de Hildebrand a signé une charte libérale, ou qu'un nouveau capitaine Cook a découvert une sixième partie du monde, ils en seraient médiocrement étonnés ; car ils n'y verraient que des événemens en rapport avec les opinions du siècle et avec le cours de leurs propres pensées. Mais qu'un de leurs jeunes camarades d'études, le compagnon de leurs jeux, le complice de leurs orgies, se détache tout à coup de leur bande légère et moqueuse, qu'il devienne sérieux sur les grands intérêts de l'éternité, qu'il parle gravement du Christianisme, qu'il prononce avec respect le nom du Sauveur, et qu'il reprenne le chemin long-temps oublié d'un temple chrétien, c'est là un fait surprenant, inconcevable, inexplicable, inouï ! Encore si Charles X continuait son règne bigot, on pourrait supposer que le néophyte ne passe par le sanctuaire que pour marcher plus vîte et plus loin dans le sentier de l'ambition, et qu'il fait l'honnête métier de solliciteur, en ayant l'air de prier Dieu. Ou bien, s'il avait une vieille tante dévote occupée à formuler son testament, on trouverait tout naturel qu'il endossât l'habit et l'allure d'un pénitent pour obtenir ses bonnes grâces. Notre siècle comprendrait cela à merveille : avidité de places et d'argent, c'est le résumé de la civilisation, c'est la science universelle, la pierre philosophale du jour. Mais sous un gouvernement qui ne va plus à la messe, qui ose à peine prononcer le nom de Dieu, et lorsqu'on n'a pas même un arrière-cousin qui soit marguillier ou membre d'une fabrique d'église, qu'est-ce donc que se convertir ?

Pour répondre à cette question, je vais reprendre mon récit d'un peu haut. Il y aura peut être plus d'une instruction importante à recueillir dans ces pages de mon journal. Comme vous, lecteur, j'ai été long-temps étranger à l'Evangile ; j'ai vécu de votre vie, je me suis réjoui de vos joies, tourmenté de vos inquiétudes ; j'ai même partagé vos dédains contre le Christianisme, et mes lèvres ont souvent répété vos sarcasmes amers. Maintenant je suis autre ; plaisirs et peines, joies et tourmens, tout a changé de face pour moi ; j'honore ce que je méprisais et je méprise ce que j'honorais. Que s'est-il donc passé ? Je vais vous l'apprendre ; mais soyez averti, en forme de précaution oratoire, que si vous cherchez dans ces confessions des scènes fantastiques, du drame, des tableaux romantiques, des péripéties inattendues et un peu de scandale, vous n'en trouverez pas. Prenez alors le premier roman venu, ou la tour de Babel de notre époque, le Livre des Cent et Un. Quant à ce journal, il ne contiendra que les faits qui se rapportent d'une manière plus ou moins directe au développement de ma vie religieuse, et j'y intercalerai toutes les réflexions, courtes ou longues, qui me paraîtront bonnes à entendre. Cela dit, je commence.

Mon père exerçait la profession d'avoué dans une petite ville de l'Est. Il jouissait d'une réputation sans tache et loyalement acquise ; aucun acte, dans ses relations publiques ou privées, n'avait démenti son caractère d'honneur et de probité. Mais la philosophie, l'esprit du siècle, la révolution surtout avaient eu la plus déplorable influence sur ses prin-

cipes religieux. Il s'était fait une logique, une morale, un état de vie, un présent, un avenir, tout un système, enfin, dans lequel la religion n'avait aucune place. Il ne la haïssait pas, il s'abstenait d'y songer. Ni colère ni amour; indifférence absolue comme pour les habitans inconnus d'une planète. C'est là, il faut le dire, non un fait spécial, mais le fait presque universel de notre époque; les hommes d'aujourd'hui se reposent à côté de la religion, sans l'aimer ni la haïr, comme un guerrier se couche et dort sur un champ de bataille à côté d'un cadavre.

Je fus baptisé pourtant selon les rites de la communion romaine. L'usage le veut, ma mère tenait à l'usage, et mon père n'avait pas de volonté positive sur ce point. Les bonnes femmes de la petite ville se seraient récriées s'il n'y avait pas eu de baptême à ma naissance; on en aurait fait de longs commérages; des querelles auraient pu s'ensuivre; qui sait même si mon père n'aurait pas vu s'affaiblir envers lui la confiance publique? Excellens motifs, qui auraient fait cesser toute opposition, s'il y en avait eu! Puis, un baptême dérange si peu! puis, c'est une occasion de réunir sa famille et de faire acte de bon parent! puis, il ne faut se brouiller avec personne, pas même avec le curé! Bref, on me porta à l'église, et je fus admis dans le sein de la communion catholique, apostolique et romaine. C'est l'histoire de neuf baptêmes sur dix. La coutume, l'opinion, la crainte des commères, le désir de vivre en paix avec tout le monde y font plus que le sentiment religieux. Il reste un certain mouvement dans les corps après que la vie en est sortie; et, pour le dire en passant, lorsque je ne sais plus quel orateur a soutenu que la majorité des Français est catholique, par la raison que la majorité des enfans reçoit le baptême du catholicisme, il a présenté un pauvre argument et un mauvais calcul : les amis de l'Evangile ne comptent pas du tout de cette manière.

Dans les premières années de mon enfance, mes souvenirs ne me montrent aucune trace d'instruction religieuse. Il est possible, il est même probable que ma mère me recommanda de prier Dieu, et qu'elle m'enseigna quelques formules banales de prières; mais j'ignore complétement quels furent les effets de cette sollicitude maternelle. J'ai gardé bonne souvenance de plusieurs événemens qui remontent jusqu'à ma septième année. Je me rappelle la campagne de 1812, les récits que l'on faisait à la table de mon père sur la grande armée; je n'ai pas oublié l'histoire de ma première leçon de grammaire latine, et je raconterais mille espiégleries qui datent de ce temps reculé. Mais de prières, aucun souvenir; de sentimens religieux, aucune idée qui remonte jusque-là. Plus j'interroge mon enfance, plus je remarque à cet égard un vide complet. Dieu ne m'était rien; je vivais sans lui.

Il faut avouer tout : les entretiens de famille ne s'occupaient jamais de Dieu ni de l'éternité. Toutes choses avaient une place, excepté ces grandes choses. On y parlait de la nouvelle du jour, des petites circonstances qui troublaient le voisinage, de procès, de décès, de naissances, de médisances : du Créateur, non; de l'âme, pas davantage; de l'Evangile, pas le moins du monde. Or, je dois faire observer à ceux qui ne s'en doutent peut-être pas, qu'un enfant s'instruit plus en écoutant parler qu'en étudiant ses livres, et que les entretiens domestiques lui fournissent infiniment plus d'idées que les leçons de l'école. La conversation de ses parens et de leurs amis, voilà le magasin dans lequel il puise les trois quarts de ses lumières; et si les objets religieux en sont bannis, l'enfant n'aura point de religion. Que les pères y réfléchissent, pour peu qu'ils désirent voir la piété régner dans leurs familles!

Mais si la religion me manquait, les défauts, les vices du premier âge ne me manquaient point. C'est une ivraie qui croît sans culture, qui germe naturellement dans le cœur; il n'est besoin que de la laisser grandir. Beaucoup d'orgueil, l'instinct de l'égoïsme, une vanité qui s'en prenait aux moindres choses, une tendance prononcée à l'emportement; je me faisais centre et but de tout ce qui m'environnait; j'étais un petit personnage gonflé de son importance, et j'estimais fort les bonnes qualités que je m'attribuais. L'histoire de mes premières années pourrait m'en fournir nombre d'exemples, mais passons. Lecteur, interrogez votre enfance, et vous connaîtrez la mienne.

A douze ans, j'allai au collége. Là, grâces à nos méthodes pédagogiques, le principe de l'émulation développa merveilleusement les germes d'orgueil qui étaient en moi. Pour comble de malheur, j'obtins quelques prix et je fus loué par mon régent dans une assemblée solennelle. Admirable moyen de rendre un petit être insupportable! C'est ce qui m'arriva; et dès l'âge de treize ans, lorsque je commençais à peine à griffonner quelques vers sans rime ni césure, je fis une satyre contre mes camarades. Voilà ma première œuvre poétique, sauf un compliment ou deux de nouvelle année, versification de commande qui ne prouve rien. Excitez donc l'émulation des enfans avec vos procédés classiques; flattez-les, donnez-leur un piédestal du haut duquel ils regardent en pitié leurs camarades moins heureux, et applaudissez-vous de votre ouvrage!

Cependant la religion ne m'était plus tout-à-fait étrangère. A mesure que je grandissais, le goût de la lecture devenait l'une de mes passions dominantes. Je dévorais les livres bien plus que je ne les digérais; il me fallait absolument lire, et beaucoup lire, sans choix, sans discernement et presque sans attention. Pas de plaisir plus vif pour moi que de ramasser quelque bouquin contenant de vieilles aventures romanesques, pour m'en rassasier à mon aise. Dans la bibliothèque de mon père se trouvaient les écrits de Jean-Jacques Rousseau, et entre autres les *Confessions*. C'est le premier livre, je crois, dans lequel je puisai quelques idées religieuses ou irréligieuses, comme on voudra. Je l'avais dérobé subtilement, et je le lisais avec transport. Il me souvient d'un passage où Jean-Jacques raconte qu'il avait une notion de Dieu à l'âge de sept ans. Cela me piqua d'honneur, moi qui en avais douze, et je me mis à philosopher très-sérieusement. On peut juger de toutes les folies qui me passèrent par la tête, et combien mon orgueil d'enfant était flatté de déraisonner sur la nature et les perfections du souverain Être : j'aurais certainement argumenté contre Pascal, s'il s'était trouvé sur ma route, et l'idée ne me serait pas venue que je n'étais qu'un petit fat complétement inepte dans ces hautes matières.

Après les *Confessions*, qui me rendirent un grand service, comme on peut s'en apercevoir, je m'emparai avec la même subtilité du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. Là, j'appris, pour la première fois, qu'il y avait dans le monde un livre nommé la *Bible*, et j'en étudiai le contenu d'après les citations et les interprétations voltairiennes. Qu'on se représente un pauvre enfant, d'une intelligence fort ordinaire, qui n'avait jamais entendu parler du Christianisme, qui connaissait à peine le nom du Sauveur, et qui abordait tout-à-coup ces régions inexplorées dans le *Dictionnaire philosophique!* Qu'on se figure les ravages que dut faire dans son esprit un livre, qui avait pour lui le double attrait d'une lecture amusante et d'une amère critique! Je me laissai aveugler, entraîner, subjuguer; j'adoptai toutes les idées, que dis-je? toutes les haines de l'auteur : je devins fanatique d'incrédulité.

Un souvenir qui se rapporte, si ma mémoire ne me trompe pas, à ma quatorzième année, en offre une preuve dont je gémis encore aujourd'hui. Il y avait au nombre de mes camarades de collége un jeune homme qui passait, dans

l'argot des écoliers, pour être encroûté de bigotterie; c'est-à-dire qu'il ne se moquait point de la religion et qu'il allait régulièrement à la messe. Eh bien! il n'y a pas de plaisanteries, de sarcasmes, de dérisions, d'injures même que je n'aie employées pour détourner ce jeune homme de ses pratiques religieuses. Entre autres choses, je me souviens que je compilai une petite brochure sous le titre de *Monsieur Michel*. C'était un indigeste ramas, un misérable centon de toutes les plus ignobles plaisanteries du *Dictionnaire philosophique* contre le Christianisme. Et quand cette œuvre fut achevée, nous formâmes un complot entre cinq ou six, pour retenir de force notre prétendu bigot dans une promenade, afin de le contraindre à en écouter la lecture. Le pauvre garçon se débattait, rougissait, se récriait, suppliait, il n'importe; nous poursuivîmes, mes camarades et moi, avec une rigueur à l'espagnole, notre prosélytisme d'impiété. Nous parvînmes enfin, non pas cette fois, mais à force d'instances, à le rendre incrédule et moqueur comme nous; c'était une victoire!.. En méditant sur ce fait, à quelle autre cause pourrais-je l'attribuer qu'à cette malice naturelle, à cette méchanceté du cœur humain, dont notre vie à tous n'offre que trop d'exemples? Je n'avais aucun avantage quelconque à rendre mon camarade ennemi du Christianisme; ses croyances ne me faisaient aucun tort; il pouvait suivre sa route, sans me gêner sur la mienne; et cependant tout moyen me fut bon pour l'arracher à ses idées religieuses. Qu'est-ce que de l'homme? et quels abîmes d'iniquité dans le fond de son cœur? Je n'ai plus revu, depuis douze ans, ce compagnon d'enfance, et peut-être a-t-il continué de suivre le triste chemin où je l'avais entraîné. Oh! s'il m'était permis, si Dieu m'accordait cette grâce de le retrouver et de faire entendre à son âme la voix de l'Evangile, la promesse du salut qui est en Jésus-Christ!

Dans ce tableau des années de mon enfance j'allais oublier ma première communion. Ce fut en effet l'une des choses les plus insignifiantes qui se puisse imaginer. Ma mère m'en parla; je n'avais aucun motif plausible pour m'opposer à son désir; je n'osais pas lui révéler mes sentimens d'irréligion; force me fut donc d'apprendre mon catéchisme. Je considérais cette étude comme une corvée, comme une espèce d'impôt mis sur le temps et sur la crédulité de la jeunesse. Le respectable prêtre qui nous enseignait ne s'épargnait aucun soin pour éveiller dans nos âmes des mouvemens de foi et de piété; c'était un père qui montrait à sa famille le chemin du ciel. Mais... oserai-je l'avouer? malheureux enfant, égaré, corrompu par de mauvaises lectures, je mettais en doute la sincérité de cet homme vénérable; je cherchais de l'hypocrisie sous ses exhortations paternelles: j'épiais, j'inventais des apparences de mauvaise foi. Comme je ne croyais pas à l'Evangile, il me semblait impossible qu'un homme de bon sens pût y croire, et j'attribuais à tout le monde, excepté à quelques niais, une incrédulité pareille à la mienne. Il est si facile, quand on n'a point de foi, d'accuser d'hypocrisie les Chrétiens les plus fidèles! Il est si agréable de les rabaisser à sa taille! Puis, c'est une maladie comme une autre que celle qui nous fait voir partout notre image.

Revenons à ma première communion. J'étudiais de concurrence la mythologie au collége et le Christianisme à l'Eglise. Les descriptions des poètes me charmaient beaucoup plus que les sections du catéchisme, et j'aurais subi, sous les voûtes du Parthenon, un examen beaucoup plus satisfaisant sur les aventures de Jupiter, de Vénus et d'Hercule, que je n'en pouvais subir sur les révélations chrétiennes, dans la nef de ma paroisse. Pour la conviction, elle me manquait des deux parts; mais la mythologie était amusante, et d'ailleurs il y avait des couronnes à obtenir à la fin de l'année scolaire. C'est une idée heureuse en vérité que cette éducation toute payenne chez un peuple qui se nomme chrétien! Le jour de la communion arriva. J'avais appris tout ce qu'on devait apprendre; j'avais figuré à l'heure voulue sur les bancs; j'avais fait tout ce qu'il fallait faire; rien ne manquait au matériel de mon instruction; je fus donc admis. Quelle communion! D'une prière adressée ce jour-là au Seigneur, il ne m'en souvient pas; mais je me rappelle fort bien l'altercation que j'eus avec mon tailleur, parce qu'il m'avait fait une veste trop longue. Cette maladresse me choqua infiniment et j'en fus de mauvaise humeur toute la journée. Ce fut même l'unique objet de la conversation que je tins avec mes camarades, une heure avant de recevoir l'hostie consacrée. La cérémonie fut grave et solennelle; notre vénérable curé était fort ému; nous pleurâmes aussi, mais cette émotion fut passagère, du moins pour moi, comme un rayon de soleil dans un jour d'hiver. Le soir de cette fête, l'idée importune de l'excessive longueur de ma veste me préoccupait bien plus que les exhortations de notre père spirituel.

Ainsi, j'entrai définitivement dans l'Eglise catholique. Oh! s'il y avait eu là un envoyé de Dieu, un prophète doué du privilége de lire dans les consciences et de sonder les secrets des cœurs, s'il avait dévoilé toutes mes pensées impies et moqueuses, s'il avait mis à nu toutes les souillures de cette âme qui venait faussement se donner à Jésus Christ!.. J'accusais les autres d'hypocrisie, et moi seul j'étais hypocrite. Je trouvais partout de la mauvaise foi, et la pensée ne me vint pas de dire: C'est toi-même, toi qui trompes, toi qui mens, toi qui prends un masque de religion! J'espère que Dieu m'a pardonné cette communion indigne; mais si j'étais mort dans l'instant même où je l'ai reçue, quelle eût été ma destinée au-delà du tombeau? Et comment ne pas frémir en pensant que la plupart des enfans ne communient guère plus dignement que moi? C'est un fait que chacun peut aisément vérifier en interrogeant ses souvenirs. Ne serait-il donc pas possible, pour le demander en passant, de modifier nos anciennes méthodes et d'avoir de plus solides garanties de piété, avant d'admettre l'enfance à la sainte table? Si ce changement est possible, il doit s'accomplir; car je ne connais pas de spectacle plus triste, quand on regarde au fond des choses, que ces fournées de catéchumènes qui communient pour faire comme tout le monde!

Cette cérémonie achevée, je n'y pensai plus et on ne m'en parla plus; mon père ne m'en avait pas dit un seul mot, ni avant ni après. Je poursuivis mes études au collége, et, comme le dit un poète:

> Je fis ma rhétorique et n'appris que des mots;
> Tous ces mots étaient grecs.....

Il résulta de cette instruction pédante que je devins bouffi de science et de vanité. Je développais, j'arrangeais des phrases, je compilais des figures, j'entassais des hyperboles et des métaphores, sans me douter que je n'avais pas une idée juste sur moi-même et que j'étais un personnage fort ridicule. Je croyais savoir quelque chose et je ne savais rien. Je prononçais emphatiquement des discours sur toutes les matières, et je n'en comprenais aucune. J'apportais un dédain superbe dans mes jugemens sur les sujets de religion et de morale, et je n'y oubliais qu'un point, c'est que j'ignorais complètement ce dont je parlais. En un mot, j'étais rhétoricien, et ce qu'on appelle dans les colléges un élève distingué, ce qui veut dire un jeune important, plus présomptueux et plus gonflé de son mérite que tous les autres.

A cette époque de ma vie, je ne me rappelle pas qu'une seule véritable émotion religieuse ait traversé mon cœur. La mort me semblait encore si loin; elle ne se montrait à moi qu'enveloppée de nuages. L'éternité n'était qu'un mot

sonore que j'employais dans mes amplifications pour arrondir mes périodes. L'idée de Dieu me fournissait quelques phrases qui me rendaient fort content de mon éloquence. L'Evangile était lettre close et scellée pour mon entendement. Le Catholicisme, que je voyais uniquement dans ses formes extérieures et dans ses fêtes, me paraissait une masure du temps passé; j'en plaisantais avec mes amis, et je ne me faisais pas faute de quelques mensonges pour donner à mes sarcasmes une tournure plus piquante. La prière, cette voix de la faiblesse qui implore la force, cette auguste prérogative de l'être humain, cette respiration de l'âme, la prière m'était inconnue. J'allais entendre la messe dans les grandes solennités et j'écoutais volontiers la musique, lorsqu'elle était bonne.

Voilà l'histoire de ma vie religieuse jusqu'à l'âge de seize ans. Il est clair qu'un fidèle disciple de Mahomet était alors plus rapproché que moi des vérités de l'Evangile, bien qu'il fût appelé islamite et que j'eusse nom de catholique et de chrétien.

PHILOSOPHIE.

DIEU, PUR ESPRIT.

Premier fragment d'une lettre manuscrite adressée à un panthéiste (1).

Avant tout, je pose comme fondamentale, indispensable, essentiellement vraie en elle-même, l'idée de l'Etre, de la substance incompréhensible, principe éternel et toujours vivant de toute existence créée.

Assurément votre raison l'admet comme la mienne, comme toutes les raisons du monde. Je ne sache pas qu'il puisse venir à l'esprit du plus forcené sceptique de nier l'être en soi, la racine de l'existence, la source même de la vie.

Ceux qui nient la Divinité repoussent moins l'idée de l'être que celle de ses perfections, de ses attributs moraux, de ses rapports avec l'homme. Quant à l'être comme tel, à la substance, à la cause première, ils ne sauraient s'en défaire, même par les tours de force les plus extravagans de la pensée. Il y a là quelque chose qui vit, qui palpite jusque dans les entrailles de leur moi, qui les poursuit et les atteint invinciblement, quelque forme qu'ils veuillent donner à leur panthéisme.

Ce n'est donc pas sur ce point que nous pouvons différer. Mais si l'idée métaphysique de l'être comme substance et cause première nous est commune, en est-il de même de l'idée divine, considérée sous le point de vue moral et religieux? Je ne le pense pas.

C'est ici que commence l'opposition des systèmes; c'est à ce point que surgit la difficulté de s'entendre. Arrivé à ce point fatal, « l'insensé a dit en son cœur: il n'y a point de Dieu (Psaume XIV); » l'idolâtre dit: « les astres, les élémens, les créatures sont des dieux; » le pantheiste ajoute: « oui, tout est dieu. » Puis vient l'Ecriture qui dit: « c'est l'Eternel qui est Dieu; c'est lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses. Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité ».

Voilà le principe auquel je m'attache, avec tous ceux qui invoquent le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, en tous lieux.

L'expérience me prouve, la raison me dit, la nature proclame, que tout fait, que tout phénomène, que toute manifestation finie et déterminée, spirituelle ou matérielle, procède d'une force, d'une cause efficiente et substantielle, et se trouve être la réalisation d'une idée quelconque, d'une conception spirituelle, émanée en dernier ressort d'un sujet esprit et intelligent.

L'atome imperceptible de matière brute ou organisée, le grain de poussière, le cristal, la terre nourricière, le rocher aride, le mont sourcilleux, le glacier qui fend la nue, la nue elle-même, le globe terrestre. avec tous ses accidens d'organisation et de culture, les animaux et l'homme qui l'habitent, chaque astre isolé, chaque système solaire, en un mot, tout l'ensemble du monde dans l'espace, et de ses révolutions dans le temps, voilà autant de faits, autant de phénomènes, autant de réalisations, plus ou moins bornées ou plus ou moins vastes, d'idées spirituelles, qui sont toutes subordonnées et liées par certains rapports à l'idée mère émanée de Dieu.

Vous prétendez, vous, que Dieu, que l'idée-mère, avec ses rameaux, que le tout qui la réalise, sont une seule et même chose; c'est à-peu-près comme si vous disiez, que le virtuose, que l'idée qu'il enfante, que l'instrument qu'il invente et que l'exécution de son idée, sont une seule et même chose; que l'architecte, le sculpteur, le peintre, le poète, l'orateur, sont personnellement identiques à la création intellectuelle sortie de leur verve d'artiste et à l'œuvre qui fixe, sous une forme sensible, cette création, cette idée.

Ce système est insoutenable, et si l'on objecte la difficulté de concevoir le Dieu-Esprit, tirant de sa substance incompréhensible, et les esprits divers qu'il a créés, et la matière qui leur sert d'instrument pour manifester leur énergie respective, je dirai que c'est là le grand mystère qu'il n'appartient à personne de sonder.

Concevez-vous mieux, peut-être, la fécondité de l'âme humaine, qui, sous des influences tantôt aperçues et tantôt ignorées de vous, tire de son fonds une si grande abondance de produits intellectuels et moraux, par suite de son contact avec le double monde spirituel et matériel qui la cerne de toutes parts?

Chacune des nuances du développement historique de cette âme humaine, chacune de ses pensées, de ses affections, de ses paroles, de ses actes, soit qu'on les considère dans les individus, soit qu'on les envisage dans les groupes sociaux, ou dans l'humanité tout entière, sont autant de faits qui émanent mystérieusement et d'une manière inexplicable de l'être humain psychologique. Or, à travers tous ces faits, comme à travers tout l'être humain dont ils proviennent, s'exprime encore, sous mille formes diverses, une idée plus haute, spirituelle, divine, sortant, en dernier ressort, de l'Être divin, avec lequel ces faits ne sont pas plus identiques que je ne le suis, moi, avec la lettre que je vous écris.

Oui, par-dessus toutes les causes d'ici-bas plane la cause première, dont celles-ci ne sont que les instrumens et le langage; par-derrière tous les phénomènes de la nature et de l'humanité, petits ou grands, universels, généraux ou individuels, est et subsiste en dernier ressort, le centre substantiel, énergique, intelligent et divin, avec tous les attributs que lui donne le Christianisme. De lui, rayonne toute idée, toute conception, toute vie, toute création, toute existence individuelle ou collective, tout ordre et toute loi harmonique qui en organise et en ordonne les rapports. Le

(1) Il n'est sans doute pas besoio, surtout pour des chrétiens, de s'élever, pour combattre le panthéisme, à la hauteur métaphysique où s'est placé l'auteur de cette lettre; il n'est pas besoin de réunir, comme lui, à la foi du petit enfant la science philosophique la plus avancée; car la déduction des conséquences morales de ce genre d'athéisme suffit pour lui donner le coup de mort aux yeux du plus grand nombre. Cependant, comme il est des esprits qui veulent absolument qu'on les suive sur le terrain mouvant des raisonnemens de l'école, nous avons saisi avec empressement l'occasion que nous offre un de nos collaborateurs pour convaincre ces esprits que, sur ce terrain aussi, leur défaite est certaine.

fait immense de l'univers, dans l'existence, le mouvement et le développement duquel brille à nos yeux une majestueuse unité, en même temps qu'une variété infinie, ce fait n'est pas Dieu lui-même, mais une grande Parole de ce Dieu-Esprit, dont émane l'idée qui sert de base à cet univers, avec ses innombrables ramifications. Chaque sphère céleste, chaque astre, chaque phénomène spirituel ou matériel, quelqu'imperceptible ou manifeste qu'il soit à nos yeux, est un élément de cette grande Parole.

VOYAGES.

PASSAGE DE LA CORDILLIÈRE DU CHILI (1).

PREMIER ARTICLE.

J'ai parcouru, en 1828 et 1829, une partie de l'Amérique du Sud, et j'ai conservé de mon voyage dans ces contrées si peu connues, et cependant si intéressantes, de précieux souvenirs, qui me dédommagent amplement des fatigues et des désagrémens qui l'ont accompagné. Les fatigues inséparables de voyages entrepris dans des pays peu visités par les étrangers, semblent en effet bien insignifiantes, si on les compare aux avantages que le voyageur en retire, quand l'appas du gain ou l'amour de la science l'excitent à y pénétrer, ou à ceux qui peuvent en résulter pour les habitans, si, comme le missionnaire, c'est l'amour de l'humanité et le désir d'annoncer la bonne nouvelle du salut à des nations encore plongées dans les ténèbres, qui le portent à s'enfoncer dans leurs forêts et dans leurs déserts. Pour moi, je n'avais, pour traverser les Pampas (2) et les Andes (3), d'autre motif que celui de la curiosité. Le mauvais état de ma santé m'avait empêché de donner suite au projet qui m'avait fait quitter l'Europe, et je me trouvais, sans le vouloir, retenu dans un nouvel hémisphère. Des contrées peu connues s'ouvraient devant moi, et je me sentais irrésistiblement entraîné vers l'Océan Pacifique par le vif désir de visiter les pays situés sur ses côtes.

J'atteignis le pied des Andes, au milieu de mai, c'est-à-dire, à l'entrée de l'hiver de ces contrées. Je n'avais rencontré, en traversant près de trois cents lieues de Pampas, que deux sociétés de voyageurs, et les renseignemens qu'ils m'avaient donnés sur l'état des Cordillières était peu encourageant; ils m'avaient dit, en effet, que la neige étant tombée beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire, quelques voyageurs avaient péri en essayant de les franchir. Mes amis de Mendoza m'assuraient, de leur côté, que je n'avais d'autre alternative que de rester quelques mois à l'est des Andes, jusqu'à ce que le passage fût praticable, ou de retourner à Buénos-Ayres, en traversant une seconde fois les Pampas. Je ne pus me résoudre à prendre ni l'un ni l'autre de ces partis, avant d'avoir essayé de me rendre au Chili, et je me décidai à aller, en tout cas, jusqu'à Uspallata, avant de renoncer à passer les Cordillières.

Arrivé en deux jours à Uspallata, j'appris que des voyageurs venaient de traverser les montagnes; ils avaient, il est vrai, rencontré de grandes difficultés; mais leur exemple suffit pour me décider tout-à-fait. Je trouvai à cet endroit un messager, nommé Véga, qui était chargé de porter les lettres à Santiago, quand il y avait moyen de se frayer un passage, et je m'arrangeai avec lui pour qu'il se procurât, pour une somme convenue, les vivres et les combustibles nécessaires pour le voyage et le nombre de péons dont j'avais besoin. On donne ce nom aux paysans, dans cette partie de l'Amérique.

Avec quelle joie ne contemplai-je pas les Cordillières, en pensant que j'allais essayer de les franchir! Jusqu'alors je ne les avais considérées qu'avec une certaine tristesse et comme un obstacle insurmontable à mon excursion au Chili et au Pérou; mais maintenant elles avaient changé, pour moi, d'aspect, et je ne pouvais assez admirer leur imposante grandeur. J'ai vu la Jungfrau du sommet de la Wenger-Alp, le Mont-Blanc, des hauteurs du Brévent et du Col du Bonhomme, le Mont-Perdu et le Pic de Ténériffe, de leurs bases; mais aucun de ces monts ne présente un spectacle semblable à celui des Andes, vues de la vallée d'Uspallata. Les traits du tableau sont si immenses que l'œil est incapable de mesurer ni la hauteur ni la distance des cimes qu'il apperçoit, et que le voyageur sent vivement qu'il est transporté dans des régions où la nature se montre dans ses plus grandes dimensions.

Au milieu de la vallée se trouvent deux petites habitations bâties, aux frais de quelque compagnie de mines, pour les ouvriers qu'elle emploie. On dirait qu'elles sont placées au sein de cette nature gigantesque comme pour faire ressortir toute la petitesse de l'homme. La petite colonie de mineurs est établie sur le bord d'un torrent, dont les bords ont de quatre-vingt à cent pieds d'élévation. En automne, il est assez étroit et n'a que peu de profondeur; mais à l'époque de la fonte des neiges, le lit qu'il occupe quelquefois est de plus d'un mille, et son cours est alors marqué par ses dévastations.

Pendant que Véga et les péons qu'il avait engagés, au nombre de dix-sept, étaient occupés à préparer les provisions et à charger le charbon de terre, je m'étais assis sur le bord du torrent, à quelque distance des habitations. « Voilà donc, me disais-je, les lieux où passent leur vie des êtres dont le sort est de travailler péniblement pour enrichir les actionnaires de quelque compagnie anglaise ou française. Des sociétés se forment à Londres ou à Paris; elles envoient un agent dans ces contrées, et celui-ci enrôle une demi-douzaine de familles, qui consentent à se fixer dans quelque désert semblable à celui-là, renonçant à tous rapports avec leurs semblables, si l'on en excepte le petit nombre de voyageurs qui, comme moi, ne font que passer rapidement, aux secours de la médecine pour leurs corps et à toute nourriture spirituelle pour leurs âmes. » Quand je fus de retour aux habitations, je rencontrai un homme qui me parût être le principal habitant de la colonie. Véga lui avait dit que ma santé était dérangée, et le brave homme s'était mis à la recherche de ce qu'il avait de mieux, pour me préserver du froid dans ces montagnes et ajouter, selon son pouvoir, à mon bien-être. Je lui demandai s'il savait lire; il me répondit que non. Je lui demandai encore s'il savait que c'est Dieu qui a fait les montagnes et les torrens, et s'il avait jamais entendu dire que le Fils de Dieu, Jésus Christ, était venu sur la terre, et était mort pour sauver les pécheurs. Mais il me parut très-ignorant sur tous ces sujets; il me montra seulement, dans une chambre écartée, une image de la Vierge en cire et ornée de rubans, devant laquelle brûlait une lampe. C'est là toute la religion des pauvres et aveugles habitans de ce désert! Je priai le Seigneur, auquel tout est possible, de leur envoyer son Evangile et de leur accorder les avantages dont il m'a fait jouir, quoique je n'en aie, je le crains, que bien peu profité.

Je fus bientôt équipé pour le départ et, monté sur ma mule, je traversai rapidement et gaîment une plaine d'environ deux lieues et demie, qui sépare Uspallata de la gorge de montagnes où nous devions entrer. La petite caravane se composait de moi, d'un voyageur qui nous avait joints, le Señor V***, de mon excellent domestique espagnol Francisco, du messager Véga, des dix-sept péons et de trente-deux mules. Nous passâmes la première nuit près d'énormes rochers nommés les *Manantiales*. J'étais

(1) Nous devons ce fragment à l'obligeance de Sir Henry Verney. Arrivé à Rio-Janeiro avec Lord W^m. Bentinck, gouverneur-général de l'Inde, qu'il accompagnait en qualité d'aide-de-camp, il a dû renoncer, à cause du dérangement de sa santé, à le suivre plus loin. Après son rétablissement, il s'est rendu au Chili, où il a fait un séjour de cinq mois. C'est sur ce voyage qu'il a bien voulu nous donner quelques détails, que nous accueillons avec empressement dans nos colonnes.

(2) On nomme ainsi des plaines sablonneuses qui s'étendent parallèlement aux Andes; ces véritables *steppes* de l'Amérique, habités par des Indiens nomades, sont immenses et peu connus.

(3) On donne aussi ce nom à la chaîne des Cordillières, qui suit les côtes de l'Océan Pacifique.

extrêmement fatigué, et je ne voulus pas attendre que le souper fût prêt; ayant seulement pris une tasse de bouillon d'ognon, pour me réchauffer, je me couchai sur mon matelas, qu'on avait placé dans un coin abrité par les rochers et, après avoir recommandé à Dieu mon corps et mon âme, mon voyage et mes diverses entreprises, je m'endormis, heureux de la certitude que ses soins paternels s'étendraient sur moi, au milieu des Andes, aussi bien qu'au foyer domestique.

Il était fort important pour nous de voyager avec rapidité. Plusieurs *temporales*, on nomme ainsi de violens orages, mêlés de neige, pendant lesquels on ne peut ni voir, ni avancer, ni à peine respirer, avaient déjà eu lieu. Quelques heures de retard pouvaient nous exposer à être surpris par une de ces tempêtes des Cordillières. Je désirais donc beaucoup que nous ne perdissions pas de temps et, le lendemain matin, je fus prêt le premier. Mais tous mes efforts pour hâter le départ furent inutiles; les Américains du Sud ne se laissent pas presser, et ce fut en vain que je tâchai d'avoir les mules chargées en moins de temps qu'à l'ordinaire.

Nous entrâmes au milieu des neiges près d'un endroit nommé *la Punta de las Vacas*. Nous avions longé la rive gauche du torrent, qui avait beaucoup diminué de volume. A cinq heures, nous arrivâmes à une *Casucha*, ou mauvaise maison de refuge, appelée *la Casa de los Puquios*. Señor V*** et moi étions d'avis d'y passer la nuit; mais le temps était superbe, nos forces n'étaient point épuisées, et Véga nous engagea à continuer notre course, en nous assurant que nous trouverions, deux lieues plus loin, d'énormes rochers appelés les *Casitas de Bargas*, à l'abri desquels nous pourrions nous arrêter. Nous vîmes un chien à la porte de la *Casa de los Puquios*, et je demandai à Véga d'où il venait. Il nous dit que c'était le chien d'un voyageur qui, ayant été surpris par une *temporale*, s'était réfugié dans la *Casa de los Puquios* et y était mort de froid; le chien n'a pas voulu, depuis lors, quitter le lieu où il a perdu son maître. Durant le voyage à travers ces montagnes, nous avons encore rencontré d'autres animaux qui se sont égarés ou dont les maîtres ont péri. Nous vîmes une fois plusieurs mulets que nous joignîmes à travers les neiges; ils paraissaient mourir de faim; nous leur offrîmes du pain, mais ils ne voulurent pas y toucher; nous les conduisîmes dans la troupe de nos propres mulets; mais lorsqu'on les lâchait, ils s'arrêtaient tout court ou se détournaient du chemin. Nous vîmes aussi des chiens qui paraissaient n'avoir plus la force de se traîner; ils refusaient de boire et de manger ce que nous leur offrions; la tête courbée vers la neige, ils nous quittaient bientôt pour s'enfuir dans les montagnes. Véga m'assura que la tristesse de ces animaux venait de ce qu'ils avaient perdu leurs maîtres; s'il en est ainsi, c'est un touchant exemple de fidélité.

Vers six heures, nous dûmes traverser le torrent. La neige avait, sur ses bords, plusieurs pieds de profondeur, et était fort molle, de sorte que nous eûmes beaucoup de difficulté à le passer; les trois premiers péons qui y entrèrent furent emportés par sa violence. On en retira deux avec des *lassos*. On nomme ainsi des courroies longues de trente à quarante pieds, qui servent aux habitans à une foule d'usages, entre autres, à s'emparer des taureaux et des chevaux sauvages. Lorsqu'un Indien poursuit un ennemi, il cherche à le faire prisonnier, en lui jetant le *lassos* autour du cou. Le troisième péon se réfugia sur une grande pierre qui s'élevait de quelques pieds au-dessus de l'eau, vers le milieu du torrent. Il était hors de l'atteinte de l'eau et ses compagnons auraient facilement pu le tirer au rivage. Sa mule, après s'être quelque temps débattue contre le courant, avait eu le bon esprit de se cramponner à une saillie de rocher, d'où les eaux ne pouvaient pas aisément la détacher. Véga fit traverser l'eau, un peu plus haut, au reste de la troupe. Malgré mes vives instances, je ne pus obtenir de lui de nous arrêter pour porter secours au malheureux péon, toujours perché sur son rocher, au milieu de l'eau. Véga et ses compagnons s'y refusèrent opiniâtrement, disant que la nuit approchait, qu'il saurait bien se tirer d'affaire tout seul et qu'il fallait nous hâter.

A huit heures, nous atteignîmes les énormes rochers nommés les *Casitas de Bargas*. Francisco avait étendu mon matelas dans un endroit bien abrité, mais très-obscur; c'était une espèce de trou. Pour éviter les rats et les serpens, je préférai camper en plein air. Mais bientôt s'éleva un vent violent et glacial; lorsque, vers neuf heures et demie, je découvris ma tête, sur laquelle j'avais étendu mon *poncho*, espèce de manteau qui n'a d'ouverture que pour la tête, je vis que tous les péons étaient couchés autour de moi, dormant, et la plupart ronflant sous leurs *ponchos*. Véga et Francisco étaient seuls réveillés. Vers le nord de la petite portion du ciel que ne nous cachaient pas les montagnes, j'aperçus un petit nuage qui s'avançait rapidement. Véga le considérait et je remarquai bientôt que ce n'était pas sans anxiété. Le vent devenait de plus en plus fort. « Je n'aime pas l'apparence du ciel, me dit-il; ce nuage et ce vent nous annoncent de la neige.» — «Eh bien! que devons-nous faire? lui demandai-je.» — « Rien, répondit-il, nous ne pouvons songer à partir. Les mules sont à l'abri sous quelques rochers, à une demi-lieue d'ici; il fait trop noir pour aller les chercher, et nous ne pourrions trouver notre chemin, ni pour retourner à la *Casa de los Puquios*, ni pour avancer vers la prochaine maison de refuge. » Je vis en effet que nous n'avions pas autre chose à faire que de placer nos matelas et nos habits sous les rochers et de nous confier en Dieu. Pendant notre conversation, le nuage s'était étendu sur presque tout le ciel: nous n'apercevions plus qu'une seule étoile qui brillait au-dessus de nos têtes; sa lumière fut d'abord affaiblie par la vapeur, puis l'épais nuage nous la cacha entièrement. Je sentais tout ce que notre situation avait de fâcheux, et je fus forcé de convenir, vis-à-vis de moi-même, que c'est, de la part d'un convalescent, une folle imprudence que de s'exposer à des fatigues que, même un homme bien portant, ne peut guère espérer de supporter, s'il n'a pas la force d'un péon et l'habitude que ces gens-là ont de ces courses difficiles. Je recouvris ma tête de mon *poncho*, et j'adressai tout bas, mais, je l'espère, du fond de mon cœur, une courte prière à ce Dieu qui nous dit dans sa Parole, « qu'il est notre secours dans les détresses et fort aisé à trouver. (Psaume XLVI, 2.)» Il survint, en cet instant, un violent coup de vent, qui fit tomber sur mon *poncho* quelque chose que je crus être de la grêle; mais en y portant la main, je reconnus que ce n'était que du sable, mêlé de quelques petits fragmens de rocher. Il survint un second coup de vent, plus violent que le premier. Je sortis de nouveau la main et, pour cette fois, je trouvai de la neige et de la grêle. Notre malheur était certain: nous étions surpris par une *temporale*. Véga nous assura que ce ne serait pas une des plus fortes. Nous nous retirâmes dans les enfoncemens les plus profonds des rochers, en dépit des serpens qui y habitent. Là j'essayai de dormir, en attendant le jour, qui devait décider de notre sort.

Vers le matin, la neige continuait encore à tomber. Au-dessus de nos têtes et autour de nous, elle tombait en flocons épais et rapides; mais à quelque distance, dans la vallée, elle semblait se ralentir dans sa chûte et être plus clairsemée. Il nous parût cependant impossible de songer à continuer notre route. Tous nos péons étaient d'avis d'essayer de retourner sur nos pas, pour regagner Uspallata aussi vîte que possible. Señor V*** et mon domestique insistaient fortement pour qu'on prît ce parti. Véga hésitait seul, et aussi long-temps qu'il paraissait croire encore à la possibilité de poursuivre notre course, je ne pouvais en abandonner l'idée. Nous remîmes jusqu'après le déjeûner de prendre une résolution. Les péons préparèrent le bagage et le *charqui* (bœuf séché) pour le déjeuner.

Je n'étais plus qu'à une journée de marche des Cordillières, et ce n'était pas sans un vif chagrin que je me voyais forcé d'abandonner cette entreprise, pour laquelle je m'étais décidé à traverser les Pampas. L'idée de retourner sur mes pas et de faire une seconde fois ce même chemin si pénible, au lieu de descendre dans les belles plaines du Chili, m'attristait beaucoup. J'étais sur le point de perdre courage; mais je criai à Dieu, du milieu de mon angoisse, et il daigna m'entendre! Nous n'avions pas encore fini de déjeuner que le ciel s'éclaircit; les nuages se dissipèrent; la neige cessa de tomber et, au bout d'une demi-heure, le plus brillant soleil vint nous réjouir.

LES DISCIPLES FIDÈLES DE L'ÉVANGILE DANS LES SIÈCLES DU MOYEN-AGE.

Onzième siècle. — LES PRÉTENDUS MANICHÉENS D'ORLÉANS ET D'ARRAS.

Un grand nombre de Pauliciens (1) fuyant la persécution des Grecs, avaient abandonné la Bulgarie et la Thrace (2) pour venir s'établir dans d'autres contrées. Ils se fixèrent surtout en Italie, où vraisemblablement ils se mêlèrent et se confondirent, à la longue, avec les Patarènes et les autres chrétiens qui habitaient ce pays. Tous ces fidèles, ainsi réunis par un seul intérêt celui de la cause de Jésus, formèrent insensiblement, en Italie d'abord, puis en d'autres provinces de l'Europe, un nombre considérable de sociétés religieuses que les papes poursuivirent avec acharnement. Une de ces sociétés, établie en France dans la ville d'Orléans, s'y vit exposée aux persécutions d'un clergé jaloux et sanguinaire (1022). « L'évêque de Beauvais, dit l'abbé Racine, voulut instruire ces hérétiques des mystères de la religion, qu'ils rejetaient; mais ils répondirent : Vous pouvez dire ces contes à ceux qui ont des pensées terrestres; pour nous, qui avons la loi de Dieu écrite par le Saint-Esprit dans l'homme intérieur, et qui n'avons d'autres sentimens que ceux que nous avons appris de Dieu même, c'est en vain que vous voulez nous instruire : faites de nous ce qu'il vous plaira. *Nous voyons déjà notre Roi qui règne dans le Ciel, qui nous invite à des triomphes immortels.....* On leur déclara que, s'ils ne changeaient, ils seraient brûlés par ordre du roi et du consentement du peuple. Ils dirent qu'ils ne craignaient rien, que le feu ne les brûlerait point... Alors les évêques déposèrent les clercs (les ecclésiastiques), et on les mena avec ceux qui les avaient séduits, hors de la ville où l'on avait allumé un grand feu. Ils y allèrent avec joie et témoignèrent ne désirer rien autre chose. »

On les accusait de rejeter plusieurs des vérités fondamentales de l'Evangile et de prostituer leurs corps aux plus infâmes voluptés; mais les inculpations de leurs ennemis fourmillent de contradictions choquantes; car ils en font aussi des gens d'une piété remarquable, d'une morale saine, d'une vie pure, dans un siècle fort corrompu.

Les supplices les plus affreux ne purent assouvir la cruauté de leurs ennemis, dont le zèle diabolique les poursuivit jusque dans le repos de la tombe. Le corps du chanoine Théodat, mort quelques années auparavant dans les principes de cette société religieuse, fut exhumé, puis soumis à une épreuve, puis reconnu véritablement hérétique et conséquemment laissé sans sépulture sur un grand chemin! Et cependant tout le crime de ces prétendus sectaires, tout leur manichéisme se réduisait, selon toute apparence, à rejeter les superstitions régnantes pour suivre, en simplicité de cœur, les instructions de la Parole, autant qu'ils les pouvaient connaître. Parce qu'ils niaient *la présence réelle*, on les accusait gratuitement *de rejeter l'Eucharistie*; et parce qu'ils rejetaient l'éternelle damnation des enfans morts sans baptême, on leur imputait le crime imaginaire *de détester le sacrement.* L'élite de la bourgeoisie et du clergé d'Orléans partageaient leurs principes religieux.

Orléans n'était pas la seule ville de France qui possédât de ces prétendus Manichéens. Du Piémont, que Claude avait éclairé des lumières de l'Evangile, comme de leur foyer principal, ils répandaient de tous côtés leurs doctrines. Arras les vit aussi paraître dans ses murs. Ces chrétiens, les mêmes apparemment que les Patarènes, qui nous occuperont bientôt, établirent dans cette ville une société religieuse que poursuivit plus tard un synode, tenu sous la présidence de Gérard, évêque d'Arras et de Cambrai (1025). Les membres qui la composaient furent accusés d'adopter les principes d'un docteur, nommé Gondolphe, qui résidait en Italie. Ils faisaient profession, nous disent leurs adversaires, *de suivre la doctrine des Apôtres, pour qui seuls ils avaient de la vénération.* En conséquence, ils ne voulaient ni autels, ni cloches, ni encens, ni messes, ni croix matérielles, ni châtimens volontaires; ils rejetaient la souveraineté de l'Eglise, l'expiation des péchés des morts par aumônes ou par *pénitences vicariales* (1), le purgatoire, l'absolution des prêtres, le baptême des petits enfans, incapables, disaient-ils, de comprendre ni de confesser la vérité; ils combattaient enfin le culte des images, l'invocation des saints, l'extrême-onction, la présence réelle. Mais le grave reproche qu'on leur adressait, de tenir le mariage pour illégitime, ne mérite absolument aucune créance. « C'est ici notre doctrine, disaient ces fidèles, de renoncer au monde, de brider les convoitises de la chair, de nous entretenir du travail de nos mains, de ne faire violence à personne et d'aimer les frères. »

Confesseurs de la vérité évangélique, autant que nous pouvons, à cette distance, démêler leur vrai caractère, les prétendus Manichéens d'Arras, comme ceux d'Orléans, réclament donc une part à notre intérêt fraternel. Leurs souffrances les recommandent à notre respect et à notre amour.

Douzième siècle. — BERNARD DE CLAIRVAUX.

Bernard, le plus grand témoin de la communion romaine au douzième siècle, naquit à Fontaine, en Bourgogne, d'une famille riche et distinguée (1091). Le point de vue sous lequel il nous intéresse le plus, est celui de défenseur des grandes vérités de l'Evangile.

A la manière dont l'abbé de Clairvaux parle du joug de Jésus, on reconnaît facilement une âme qui avait le bonheur de le porter : « Le joug de Christ, dit-il, nous devient aisé et son fardeau léger. Oui, bien léger; car qu'est-ce qui peut l'être plus qu'une charge qui fait marcher celui qui la porte, un fardeau qui décharge l'âme? Dans toute la nature je cherche quelque chose qui ressemble à cela, et j'en découvre une ombre dans les ailes de l'oiseau, qui sont portées par la créature et qui cependant soutiennent son vol à travers le firmament des cieux. »

Tous les fidèles sont unanimes avec Bernard, quand il s'écrie : « Si mon iniquité est grande, ta grâce est beaucoup plus grande. Lorsque mon âme est troublée par la vue de sa corruption, je regarde à ta miséricorde et j'en suis restauré... Qu'il se réjouisse celui qui se sent misérable et digne d'une condamnation perpétuelle; car la grâce de Jésus excède la grandeur et le nombre de tous les crimes. — Ma peine est trop grande, disait Caïn, pour que j'espère un pardon. — Loin de nous cette pensée! La grâce de Dieu est plus grande que quelque iniquité que ce soit. Il est véritablement plein de pitié, miséricordieux, abondant en gratuité, prompt à pardonner. Etre bon, c'est sa nature; user de miséricorde, c'est sa perfection. Aussi n'est-il point appelé le Père des vengeances, mais le Père des miséricordes. »

« Si le bon grain jeté en terre rapporte quelque fruit, la gloire en est due à Celui qui a donné la semence au semeur, la fécondité au terroir et l'accroissement à ce qui a été semé. Quelle part avons-nous à tout cela? Je ne donnerai jamais la gloire de Jésus Christ à personne. »

« Ne désirez point d'être loués en cette vie. Tout ce que vous recevez d'applaudissemens que vous ne rapportez pas à Dieu, c'est un vol que vous lui faites. De quel droit la gloire vous appartiendrait-elle, poussière corrompue? »

« Ce qu'on aime par-dessus tout, si ce n'est Dieu, c'est une idole qu'on met à sa place. »

« Un cœur qui aime Dieu ne cherche point d'autre prix de son amour que Dieu même; ou s'il cherche quelque autre objet pour récompense, c'est cet objet qu'il aime et non pas Dieu. »

Treizième siècle. — LOUIS IX.

Plusieurs historiens ecclésiastiques mettent au rang des disciples du Sauveur deux personnages célèbres du treizième siècle, un roi et un pape : Louis IX et Célestin V.

Louis IX, communément appelé saint Louis, se livrait

(1) Chrétiens évangéliques de l'Orient, qui rejetaient l'adoration de la croix, le culte des images, méprisaient les reliques et toutes les superstitions qui s'introduisaient dans l'Eglise. Ils professaient, du reste, une foi simple et absolue aux doctrines des Saintes-Ecritures. Leur Société remonte à l'an 660.

(2) Il est difficile de dire précisément à quelle époque les Pauliciens commencèrent à se réfugier en Europe. Seulement on sait, par les monumens les plus authentiques, que, vers le milieu du onzième siècle, plusieurs d'entre eux étaient établis dans la Lombardie, l'Insubrie et les contrées voisines.

(1) Celles qu'un homme s'impose dans l'idée de procurer à un autre l'absolution de ses péchés.

fréquemment à des exercices de dévotion. Il avait reçu de Dieu le don précieux de bien gouverner ses sujets, et la grâce plus grande encore de se bien gouverner lui-même. Il rendait la justice avec un zèle, une douceur et une impartialité, qui, jusqu'à ce jour, ont fait chérir sa mémoire. Son intégrité égalait sa justice. Plus d'une fois, des Etats étrangers le choisirent pour arbitre de leurs différends Les dispositions religieuses qui le caractérisaient ne se démentirent en aucune circonstance de sa vie. Jusque dans les camps, on le retrouve sage, droit, compatissant, pieux. Dans toutes les épreuves qu'il essuya, dans tous les dangers qui le menacèrent, la prière parut être sa ressource, et le sein de Dieu son asile. Un jour, battu de la tempête et exposé à périr avec tout son monde, on l'entendit s'écrier : « *Beau Sire, Seigneur Jésus-Christ! sauvez-moi et toute ma gent.* »

Atteint de la peste devant Tunis, sur la plage africaine, et voyant s'ouvrir devant lui les portes de l'éternité, il fit appeler Philippe, son fils aîné, et lui donna, dans ces termes, ses paternels avis : « Evite la guerre avec les Chrétiens et épargne les sujets innocens de ton ennemi; ne tolère ni les blasphèmes, ni les jeux de hasard, ni l'ivrognerie, ni l'impureté; ne mets point de pesantes chaînes sur tes sujets. Je prie notre Seigneur Jésus-Christ de te fortifier dans son service et d'augmenter sa grâce en toi; je lui demande que nous puissions le voir, le louer et l'honorer ensemble pendant l'éternité! Souffre patiemment, persuadé que tu as mérité un châtiment beaucoup plus grand pour tes péchés, et alors la tribulation te sera gain. Aime et recherche les gens pieux; bannis les vicieux de ta compagnie. Prends plaisir à entendre d'utiles discours; où que tu te trouves, ne permets jamais en ta présence les conversations de la médisance et de l'impureté! Ecoute patiemment le pauvre, et partout où ton intérêt propre se trouverait engagé, tiens le parti de ton adversaire contre toi-même, jusqu'à ce que la vérité paraisse. »

Louis désira, dans ses derniers momens, qu'on ne l'entretînt plus des choses de la vie. Il demanda à Dieu, les yeux remplis de larmes, la conversion des infidèles et des pécheurs; et ses lèvres mourantes répétèrent ces paroles : « Seigneur, j'entrerai dans ta maison, je t'adorerai dans ton saint temple et je glorifierai ton nom; je remets mon esprit entre tes mains. » (1270.)

MÉLANGES.

Traite des noirs. — On lit dans le *Moniteur* que, par arrêt de la cour d'assises de l'Ile-Bourbon, arrondissement du Vent, rendu le 20 juillet 1831, en matière de traite des noirs, les nommés Joseph-Maurice-Léonard Zacola, capitaine du navire *la Laurencia*, du port de 28 tonneaux et Jérôme Cadic, second du navire, ont été condamnés à cinq années de bannissement, à 4,500 fr. d'amende pour la valeur du navire et à 600 fr. pour la valeur de la cargaison, et déclarés incapables de servir à aucun titre sur les vaisseaux et bâtimens de l'Etat et sur ceux du commerce français. Les nommés André Bertin, Jean Maurice Plissonneau, François Brosseau, Jean Lefebvre, Joseph Bébédic, matelots à bord du dit navire, et Faustin Prudent-Perré, de St-Denis, ont été condamnés à une année d'emprisonnement; le nommé Henri Aristide, habitant, a été condamné à trois mois d'emprisonnement. Le prix de la vente du navire *la Laurencia* a été déclaré acquis au trésor. Les sus-nommés ont été condamnés en outre solidairement aux frais du procès.

Mort de M. Champollion jeune. — M. Champollion jeune, membre de l'Institut, auquel nous devons des découvertes si importantes sur les écritures et la langue des anciens Egyptiens, vient de succomber à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il était à peine âgé de 41 ans. Ses recherches assidues et ses immenses travaux ont abrégé une existence si précieuse à la science par les féconds résultats qu'elle lui promettait encore. On sait que les découvertes de M. Champollion ont fourni des preuves nouvelles à l'appui des faits rapportés par la Bible. C'est à ses élèves qu'il appartient désormais de compléter ses recherches, heureusement assez avancées pour qu'elles soient tombées dans le domaine de la science, et que mettra dans tout leur jour la publication de la *Grammaire hiéroglyphique* que M. Champollion laisse manuscrite et à laquelle il venait de mettre la dernière main. Mais, comme l'a si bien dit M. Lenormant, « personne au monde ne peut se flatter de » se faire Egyptien comme l'était Champollion ; car pour » cela il faudrait devenir Champollion lui-même. Bien des » développemens, bien de ces vues divinatoires qui n'é- » taient qu'à lui, sont, hélas! ensevelies dans sa tombe. »

M. le baron Walckenaër, de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, a prononcé près de la fosse quelques paroles sur la perte immense que vient de faire le monde savant. Nous en sentons nous-mêmes toute l'étendue; mais nous aurions voulu que ces regrets, partagés par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences, eussent été autrement exprimés. Nous ne comprenons pas que l'on dise que « si la mort attaque la jeunesse dans sa force, si elle arrête » le génie dans son premier essor, il semble qu'elle abuse » de sa terrible puissance, et que, par un coup trop hardi, » elle trouble l'ordre éternel de la Providence; » car nous savons que c'est cette Providence elle-même qui donne à la mort son message, et que tous ses actes concourent aux fins pleines de sagesse qu'elle s'est proposées. Nous ne comprenons pas non plus que pour honorer la science on prétende « qu'instruire les hommes, c'est pratiquer la vertu; » ni que « rehausser la dignité de la nature humaine, en reculant » les bornes de nos connaissances, c'est rendre à Dieu le » culte qui nous rapproche le plus de sa divine essence. » Dieu a accordé à notre esprit des facultés qu'il veut, sans aucun doute que nous développions, mais si nous ne le faisons que pour nous procurer des jouissances ou de la gloire, si la pensée de Celui qui nous a ainsi doués demeure étrangère à nos travaux, et si peut-être même l'étude nous absorbe si exclusivement qu'elle nous rende impossible de nous occuper de Dieu, de nous approcher de lui par la méditation de sa Parole et par la prière, est-ce là le culte qu'il demande de nous? n'est-ce pas plutôt un obstacle au culte, et même une sorte de culte idolâtre? C'est au cœur que Dieu regarde; il veut l'hommage du cœur, l'amour du cœur, et il dit à chaque homme : « Mon fils, donne-moi ton cœur! » On ne peut dire au bord d'une tombe que des paroles glacées ou des paroles de désespoir, si on n'y dit pas des paroles chrétiennes; car la mort conserve son aiguillon pour tous ceux à qui Dieu n'a pas donné la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ. (I. Cor. xv.)

ANNONCE.

Observations sur les projets de lois coloniales, *présentés à la Chambre des députés, par* Bissette. Brochure in-8°. Paris 1832, chez Aug. Mie, rue Joquelet, n. 9.

L'auteur de cette brochure est l'un des mandataires des hommes de couleur de la Martinique. Il passe en revue les trois projets de loi présentés à la Chambre des députés; celui sur l'état des personnes, présenté, sous forme de proposition, par M. de Tracy, projet remarquable par l'impartialité et la sagesse des dispositions qu'il renferme; celui sur les droits civils et politiques, en faveur des hommes de couleur, présenté par le ministre de la marine, qui est l'œuvre des bureaux des colonies et qui néglige les applications du principe qu'il pose; enfin celui sur le régime législatif des colonies. Nous ne pouvons suivre M. Bissette dans toutes ses observations; mais il est de notre devoir de signaler l'immorale disposition de l'article 23 du dernier projet, dans lequel le cens est basé sur le nombre d'esclaves qu'on possède. Il établit que chaque tête de noir recensé, de tout sexe, comptera, à la Martinique, pour un trentième du cens électoral! M. Bissette s'élève avec force contre un projet qui assimile l'homme au bétail, qui fonde le plus précieux des droits politiques sur la violation des lois divines et humaines et sur les souffrances des misérables, et qui serait un obstacle de plus aux affranchissemens, puisqu'aucun propriétaire d'esclaves ne consentira volontiers à leur accorder la liberté, si cette concession le prive de la faculté d'être électeur ou éligible.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME Ier. — N° 29. 21 MARS 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

II. *Adolescence. — Départ pour l'Académie.*

A seize ans, je sortis du collége avec tout l'indigeste fatras de connaissances inutiles que l'on puise dans ces sortes d'établissemens. Je savais du grec, du latin, quelque peu d'histoire et de mathématiques; je faisais de mauvais vers dans la langue d'Horace, et de plus mauvais dans celle de Racine; je delayais passablement une amplification de rhétorique, et j'avais une parole tranchante pour toutes les questions. Mais ce bagage, tout pauvre qu'il fût, me semblait être l'étoffe complète d'un grand homme, et je respirais, jusque dans mes rêves, une atmosphère de gloire et d'avenir.

Oh! qui me donnerait de pouvoir peindre, dans toute leur folle exagération, ces vues grandioses, ces vastes songes qui enorgueillissaient mon cœur d'adolescent? Les peuples s'inclinaient devant mon génie; ils s'arrêtaient, suspendus à ma voix, comme les vagues émues aux sons de la lyre d'Orphée. Dans les orages d'une émeute populaire, j'étais le *Virum quem* du poete latin, et je laissais à peine tomber le terrible *Quos ego...*, que déjà la multitude obéissante n'avait plus de clameurs, et l'harmonie renaissait par enchantement. Combien de fois, pendant des heures entières, j'ai vu la postérité attentive à recueillir mes moindres paroles, et des couronnes toujours verdoyantes sur mon mausolée, comme le laurier sur le tombeau de Virgile! Inexplicable vanité! extravagantes rêveries! Si j'avais eu de solides principes religieux, je ne me serais pas égaré sur ces hauteurs imaginaires; j'aurais connu ma petitesse, mon néant; une voix forte m'eût répété à chaque nouvelle effervescence : « Quiconque s'élève sera abaissé. » Mais que veut-on qu'un jeune homme sans religion fasse d'un cœur vide? Il le remplit d'orgueil. Sa tête qui fermente, ses idées qui bouillonnent comme la lave d'un volcan, le transportent au pays des chimères; il se fait centre de la création, et le monde entier n'est qu'une cire molle entre ses mains.

Si quelqu'un traitait de pur enfantillage ce délire d'imagination, j'en serais fâché pour lui. Rien ne me paraît plus sérieux. C'est par de tels rêves qu'un jeune homme se déprend des réalités de la vie, et qu'il devient incapable de parcourir une carrière utile et laborieuse. Le contraste qui existe entre ce qu'il a et ce qu'il veut avoir, entre ce qu'il est et ce qu'il croit être, ce contraste lui pèse comme un lourd fardeau et le poursuit même comme un remords. Il en est écrasé, il souffre d'un mal réel par l'effet des chimères qu'il s'est créées. Les vraies jouissances, les affections du cœur, les joies domestiques n'ont plus de prise sur son âme; elles lui deviennent ternes et insipides. Ses occupations ordinaires l'accablent d'un ennui dont il ne s'explique pas la cause; il travaille avec répugnance, avec dégoût; il se sent déplacé où il est; il aspire incessamment à une autre position; il accuse la destinée, les hommes, les choses, et il ne voit pas que le mal n'est point hors de lui, mais en lui-même. Son caractère s'aigrit; il est fantasque, inégal, inquiet, tracassier; il n'aime plus rien; il néglige ses devoirs les plus importans; il se déprave sous l'empire de sa présomptueuse imagination; il est à la fois malheureux et digne de l'être. Quand ce délire n'est pas réprimé par quelque forte leçon, il s'exalte jusqu'au fanatisme. Alors l'adolescent joue avec des pensées criminelles; il bouleverserait tout son pays pour échapper au malaise qui le dévore; il formerait des conspirations incendiaires; il descendrait armé dans la rue, que sais-je? il soulèverait la plus hideuse émeute pour parvenir au but que lui a montré son fol orgueil. Et si les moyens d'agir au dehors lui manquent, il se retourne sur lui-même; il se prend pour objet de son dédain, de ses colères, et un déplorable suicide vient rendre encore une fois

témoignage que, sans principes religieux, l'existence humaine est un drame lugubre, dont le crime fait le dénouement. Tant il est vrai que lorsque le cœur de l'homme s'isole du ciel, il ne veut plus même de la terre, et qu'en cessant de croire au bonheur dans l'avenir, il se rend incapable de goûter le bonheur dans cette vie!

Heureusement pour moi, l'effervescence de mes idées trouva un aliment dans des faits positifs; je devins politicomane, et j'embrassai de toutes mes forces les passions du libéralisme. C'était l'époque où la restauration descendait par degrés jusqu'au ministère de M. de Villèle. Nous avions un grand seigneur honnête homme, le duc de Richelieu, pour premier ministre. Aucun parti n'avait satisfaction; tous aspiraient à un état de choses plus fixe et plus nettement dessiné. Les hommes du côté droit se fatiguaient d'attendre; ils se plaignaient hautement de cette marche tortueuse, indécise, de ce système d'équilibre et de bascule qui laissait en dehors du gouvernement leurs chefs et leurs principes. Les libéraux voyaient les conquêtes de la révolution chaque jour plus menacées; ils observaient toutes les intrigues de la cour, toutes les mesures du ministère avec une sombre inquiétude; leur défiance épiait la moindre parole du trône, et ils tenaient leurs armes prêtes pour la défense de la liberté. La politique était alors l'unique sujet des entretiens; elle régnait partout, dans les salons, dans la rue, dans les comptoirs du commerce, dans les diligences et dans les échoppes. Les têtes s'enflammaient; les écrits politiques inondaient les cabinets de lecture; la France, en un mot, ne paraissait vivre que pour se passionner dans des luttes d'opinions.

J'en pris ma part avec toute l'inexpérience et la fougue de mon âge, et je jouai très-sérieusement mon rôle dans cette pièce que l'on a depuis qualifiée de comédie. Il y avait dans le chef-lieu de mon département une feuille libérale, dont les rédacteurs étaient des gens d'esprit sans moralité et des constitutionnels sans principes : arrière-ban du libéralisme, enfans perdus du parti. Je leur envoyais mes élucubrations politiques en phrases sonores; ils en firent des feuilletons. Le succès m'encouragea, et il ne se passait plus de semaine que le public départemental n'eût à lire les sottises que j'écrivais. J'entrais alors dans ma dix-septième année. Je ne payais pas un sou d'impôt, et je criais à tue-tête contre l'énormité du budget. Je n'avais pas quatre idées politiques, et je tranchais à tort et à travers toutes les hautes questions d'économie sociale. Je me plaignais fort des entraves mises à la liberté, bien que je fusse libre de faire toutes les folies qu'il me plaisait. Du haut de ma petite chambre, je m'érigeais en Montesquieu. Et ce qu'il y avait de plus admirable, ce n'était pas l'impertinence du publiciste imberbe, mais la bonhomie d'un millier ou deux de lecteurs, qui recevaient toutes mes déclamations comme l'*Ipse dixit* des écoliers d'Aristote. Ces suffrages m'enivrèrent; je vins à me considérer comme un écrivain très-nécessaire au pays, et il me semblait que le char de l'Etat n'aurait pas marché sans moi. O Molière! où étais-tu? N'est-ce pas toi qui disais aux folliculaires de ton siècle :

> Il semble à trois gredins, dans leur étroit cerveau,
> Que, pour être imprimés et reliés en veau,
> Les voilà dans l'Etat d'importans personnages.

On comprendra facilement que, pendant toute cette période de politicomanie, les idées religieuses me devinrent de plus en plus étrangères et indifférentes. Pour moi, le présent tuait l'avenir, et il le fait encore pour bien d'autres. A force de se débattre dans ce bourbier des passions politiques, on s'y enfonce jusqu'à ne plus apercevoir qu'un misérable petit horizon sans lumière et sans hauteur. Beaucoup de gens s'imaginent que les discussions politiques élèvent l'âme; je puis leur dire par expérience qu'elles l'abrutissent : c'est une nouvelle glèbe qui asservit la pensée, et qui la parque dans un certain nombre de questions au-delà desquelles on ne voit plus que le néant. Je ne connaissais, ne respirais, ne rêvais qu'affaires politiques; toute ma vie intellectuelle et morale s'y était absorbée. Je n'avais ni goût ni loisir pour des matières plus hautes; les besoins permanens de l'humanité m'intéressaient peu; les doctrines religieuses, pas du tout.

Lois immuables qui régissez l'univers! sublime et magnifique spectacle de la création! nobles élans d'une âme qui tressaille de joie et d'espérance à l'idée de son immortalité! émotions généreuses d'un cœur qui s'élève à la source infinie de toute perfection, et qui aime Celui dont la suprême essence est l'amour! joies pures, douce paix, ravissemens, ineffables prières de l'homme qui s'unit à son Créateur! vous étiez alors tout un monde inconnu pour moi. Votre langage, votre harmonie, je ne l'entendais pas; le bonheur que vous promettez et que vous donnez, j'étais incapable de le comprendre. Trois ou quatre sujets politiques élevaient autour de mon âme les murailles d'un obscur cachot, dans lequel je respirais un air lourd et malfaisant; comme les prisonniers de la caverne de Platon, j'étais enchaîné sous terre, et je croyais vivre!

Une circonstance particulière vint pourtant me ramener sur le terrain de la religion, mais de quelle religion! Il arriva des missionnaires dans notre petite ville. Prédicateurs fougueux, infatigables, habiles à employer tous les genres de fantasmagorie, ils eurent bientôt réuni autour d'eux la plupart des femmes et des jeunes filles de l'endroit. Les jeunes hommes, de leur côté, se fâchèrent contre cet engouement de bigotterie qui gênait leurs plaisirs, et ils se mirent à déclamer énergiquement contre la mission. Ce fut bientôt un bruit à ne plus s'entendre. Les ménages étaient divisés, les familles se querellaient, le peuple s'ameutait, la police verbalisait, et les Révérends Pères prêchaient toujours. Chacun se rangeait sous un drapeau dans cette vaste mêlée, et l'agitation était plus grande que si l'on eût renversé dans la capitale trois ou quatre dynasties les unes sur les autres. Il y avait plus qu'une révolution, c'était un bouleversement social. Je ne fus pas des derniers, on peut le croire, à remplir mon personnage dans cette tragi-comédie. Je mis à contribution toute ma rhétorique de collége; j'écrivis dans la feuille départementale des articles deux fois plus déclamatoires qu'à l'ordinaire, et j'allai dans les cafés enflammer l'opinion publique. Notre indignation juvénile ne s'arrêta pas à des injures; elle fit explosion par un grand scandale dans l'église, et nous fûmes conduits en prison sous bonne escorte. Tel était le prosélytisme de la restauration et le beau idéal des effets d'une religion d'état. Notre démêlé avec la justice n'eut pas, au reste, des suites bien fâcheuses; le tribunal ne voulut voir que de l'étourderie dans notre conduite, et il nous renvoya de la plainte.

Pendant les trois semaines que dura notre emprisonnement provisoire, il fallait entendre avec quel orgueil je me représentais comme un martyr de la philosophie. Toute la cause des lumières du dix-neuvième siècle me semblait concentrée dans cette affaire, et je me surprenais à désirer un peu de persécution pour la rendre plus retentissante. Au fond, mes complices et moi, nous étions coupables, et notre âge seul pouvait nous garantir d'un sévère châtiment. Nous avions troublé l'ordre public, outragé les plus saintes convenances, violé les lois de notre pays; en criant contre le scandale, nous en avions été nous-mêmes les auteurs. Mais sous l'empire des passions qui régnaient alors, et dans la fougue irréfléchie de la jeunesse, nous étions à nos propres yeux de nouveaux Socrate, et les missionnaires nous paraissaient autant d'Anitus qui voulaient nous étouffer sous la

calomnie. La coupe de ciguë manqua seule pour compléter la comparaison.

Après un intervalle de dix ans, lorsque tout est changé en France, et que j'ai subi moi-même une transformation radicale dans mes sentimens religieux, on ne m'accusera pas de juger avec passion la propagande catholique qui s'est faite sous les deux règnes précédens. Le principe était bon peut-être, mais les moyens ne le furent pas. Un vrai chrétien aurait pu concevoir un projet semblable, mais il l'aurait exécuté tout différemment. Les missionnaires commirent la grande faute d'arborer une bannière politique; ils parcoururent la France en agitant la torche des opinions rivales, au lieu d'allumer le flambeau de l'Evangile; ce n'était plus dès lors une œuvre religieuse, mais une affaire de parti. Ils ameutèrent nécessairement contre eux tous les hommes qui avaient des sentimens politiques opposés aux leurs, et le Christianisme, qui n'était qu'un prétexte, fut malheureusement enveloppé dans la haine dont les missionnaires étaient poursuivis, comme fauteurs et soutiens de l'ancien régime. L'entreprise des missions suivit donc une voie contraire à son but; elle augmenta le nombre des ennemis du Catholicisme, bien loin de l'affaiblir, et c'est elle que l'on doit surtout accuser des réactions anti-religieuses qui se sont plus d'une fois manifestées depuis la révolution de juillet. D'ailleurs ces prédicateurs ambulans enseignaient et propageaient tout autre chose que la religion chrétienne. Ils plantaient des croix, ils vendaient des chapelets et des légendes, ils relevaient des formes tombées en ruines, ils sollicitaient des donations en faveur du clergé, ils refaisaient, en un mot, du vieux fanatisme, de la superstition décrépite; mais de la vraie religion, ils n'en parlaient point. Les vérités fondamentales de l'Evangile, cette bonne nouvelle qui réconcilie l'homme avec Dieu, cette promesse de pardon qui apaise la conscience angoissée, cet Esprit nouveau qui le sanctifie, ces vastes espérances d'un heureux avenir, le Christianisme, enfin, ne parcourait pas nos provinces avec les missionnaires; il se cachait peut-être dans quelque pauvre cure de village qui abritait un successeur ignoré de Fénélon.

Quoi qu'il en soit, les missionnaires me rendirent encore plus ennemi du Catholicisme que je ne l'étais auparavant; c'est la seule influence qu'ils exercèrent sur mon esprit. Trop peu éclairé pour savoir distinguer l'Evangile des formes superstitieuses et des pratiques monacales sous lesquelles on le défigurait, je ne vis plus dans la religion chrétienne qu'un dangereux auxiliaire du despotisme. Je me pris à l'attaquer comme un ennemi personnel, avec colère et acharnement, et je ne négligeai aucun moyen d'exciter les haines de la multitude contre le clergé catholique. Chaque fois qu'un prêtre commettait une action coupable, fût-il à deux cents lieues de distance, dans un séminaire de Marseille ou dans les landes de la Gironde, je m'emparais avidement de ce nouveau scandale, et je le présentais dans la feuille du chef-lieu sous les couleurs les plus noires. Chose plaisante! je me transformais, dans ces occasions, en austère moraliste; on aurait cru entendre saint Augustin ou saint Bernard tonnant contre les vices de leur siècle. En tout autre sujet que celui-là, j'avais des principes assez larges, et mon casuisme ne pouvait effaroucher personne; je tolérais, j'allais même jusqu'à justifier cette dépravation de mœurs qui règne de nos jours sous des noms séduisans. Mais lorsque, parmi trente à quarante mille prêtres, l'un d'eux se détournait du droit chemin, casuisme et largeur de principes faisaient place à la rigidité d'un janséniste. J'élevais alors un tribunal suprême et sans appel contre quiconque portait soutane et tonsure, et je montrais au clergé ses devoirs avec une intrépidité de présomption vraiment risible.

J'avais entre autres défini d'une manière curieuse le bon et le mauvais prêtre. Le bon prêtre, c'était l'homme faible ou indifférent, l'ecclésiastique incrédule ou prévaricateur, qui ne parlait jamais des dogmes religieux, qui modifiait la morale selon les circonstances, qui adoptait les passions du libéralisme, qui chantait, s'enivrait avec ses ouailles, et leur permettait de faire toutes les sottises qu'elles voudraient. Le mauvais prêtre, au contraire, c'était à mes yeux celui qui ne buvait pas avec ses paroissiens, qui ne faisait pas en chaire de la politique libérale, qui prêchait les doctrines évangéliques dans toute leur sévère pureté, qui s'efforçait de réveiller des sentimens chrétiens dans les âmes, qui blâmait énergiquement les vices, et ne pactisait avec aucune des habitudes immorales du monde. Il est facile de connaître, d'après ces deux définitions, quel était le ton de ma polémique contre le catholicisme. Ignorance et incrédulité, aveuglement et colère, voilà tout.

On commençait aussi, vers ce temps, à parler des jésuites. Les disciples de Loyola m'ont toujours inspiré une profonde aversion, et à présent je les repousse plus que jamais, parce que je vois en eux des gens qui trafiquent de religion, et qui opposent les plus fortes barrières au réveil de la vraie piété. Mais en appréciant de sang-froid tout le bruit qu'on a fait, pendant quelques années, sur le retour de l'ordre des jésuites, il est impossible de ne pas y trouver beaucoup d'ineptie et de mauvaise foi. Comme tactique de l'opposition, je comprendrais les perpétuelles déclamations de la presse périodique contre la compagnie d'Ignace Loyola; mais comme discussion sérieuse, je ne la conçois point. Quelques douzaines de jésuites épars dans des établissemens d'éducation ont été présentés au peuple français sous la figure d'un immense Croquemitaine qui s'apprêtait à le dévorer, et toute la civilisation s'en allait périr sous les coups de ce géant indomptable, qui grandissait à vue d'œil dans les colonnes des journaux. Lumières, mœurs, charte, tribune, habitudes nationales, il n'y avait rien qui pût garantir la France des griffes de ce démon. Un beau jour cependant, quelques vieillards franchirent la frontière, on mit la clé sous la porte de trois ou quatre maisons, et toute la fantasmagorie du jésuitisme s'éteignit comme un feu-follet. Ce qui reste aujourd'hui de cet immense échafaudage, c'est que les niais et les petits enfans donnent le nom de Jésuite à quiconque professe des sentimens religieux. Pour moi, je l'avouerai, je fus de bonne foi dans cette guerre. La corporation de Loyola me paraissait un monstre effrayant; je ne parlais et ne rêvais que des jésuites; je poursuivais ce fantôme avec toute l'ardeur d'un chevalier de l'Arioste, et dans ce combat à outrance j'avais presque perdu le manger et le dormir.

Ainsi se passèrent trois années de ma vie, de dix-sept à vingt ans. Je faisais de la polémique envers et contre tous; j'écrivais sur les droits des peuples, sur les constitutions, sur les cabinets de l'Europe, sur les abus du pouvoir, sur la guerre et la paix, selon le mot d'ordre qui était donné par les journaux de Paris. Je déblatérais contre le Catholicisme, les prêtres, les processions, les missionnaires et les jésuites, avec une verve infatigable, comme si les destinées du genre humain avaient été suspendues à cette controverse! J'étais, enfin, ce que sont tant de jeunes hommes de notre siècle, journaliste ignare et déclamateur sans principes, tout en écrivant avec la plus entière bonne foi.

De sentimens religieux, de piété, je n'en avais d'aucune sorte. Certains philosophes ont dit que l'homme ne peut pas vivre sans religion, et que, s'il rejette celle qu'on lui donne, il s'en forme une autre pour la remplacer. Je voudrais de toute mon âme recevoir cette opinion, mais mon expérience personnelle la dément. Il est positif, et j'avoue ce fait avec honte et douleur, que je passai plusieurs années sans avoir aucune religion, ni traditionnelle ni individuelle, ni chrétienne ni autre. Je n'en sentais pas même le besoin;

je ne voyais en moi aucun vide d'esprit ni de cœur. Que les philosophes spiritualistes expliquent ce phénomène comme ils le pourront; je le leur livre avec une parfaite sincérité. A peine s'il me restait à cette époque l'idée vague, indécise, d'un Etre créateur et tout-puissant : notion purement intellectuelle, spéculation insignifiante, pensée morte. Je n'adorais pas cet idéal de Divinité; je ne lui adressais aucune prière : je vivais sans culte. Cette absence de toute vie religieuse, cette espèce d'anéantissement de l'âme est elle peu commune? Est-ce que je faisais exception? Je l'ignore; toujours me faut il reconnaître que la religion était pour moi comme n'existant point. Plus je m'efforce de découvrir quelques manifestations du sentiment religieux à cet âge de ma vie, plus ma conscience me répond que j'étais mort dans mon incrédulité.

Ce n'est pas cependant que je fusse déjà tombé dans les égaremens qui entraînent la jeunesse. L'heure des passions vint plus tard, et je descendis aussi avant que beaucoup d'autres dans l'abîme de la corruption. Mais alors, soit timidité naturelle, soit crainte de l'opinion, soit peut-être ce frein de la conscience qui ne se brise pas toujours aussitôt que la lumière de l'Evangile est éteinte, ma conduite n'était point dépravée, et j'avais gardé toutes les formes de l'honnêteté extérieure : fragile édifice, maison bâtie sur le sable, qui ne s'écroula que trop tôt quand le jour de la tentation parut!

J'arrivai de cette manière jusqu'à ma vingtième année. Mon temps était rempli par des occupations sans but, par des travaux sans résultat. Je me laissais ballotter entre la paresse et le besoin d'être quelque chose. Je lisais, j'étudiais, mais sans avoir un plan fixe, une marche arrêtée. Enfin, un grand changement s'opéra dans ma situation. Mon père trouva que le moment était venu de m'envoyer étudier le droit dans une académie. J'en acceptai la proposition avec plaisir; la vie d'étudiant me souriait, et j'y voyais d'ailleurs un moyen d'échapper à l'ennui de ma petite ville Je partis donc pour l'Académie de Strasbourg; c'était la plus rapprochée de la résidence de mon père, et notre famille y possédait quelques amis disposés à m'accueillir. Dès lors un chemin tout nouveau s'ouvrit devant moi.

PHILOSOPHIE.

LA DÉCHÉANCE DE L'HOMME.

(Deuxième fragment d'une lettre à un panthéiste.)

Il est philosophique d'admettre, avec l'humanité, qui le déclare dans ses traditions, que l'homme primitif était avec son Auteur et avec le principe divin révélé en lui et hors de lui, dans une sympathie instinctive, profonde, entière et sans nul mélange, comme le nouveau-né avec celle qui vient de lui donner le jour. Tout entier à l'idée divine qui le pénétrait du dehors et qui l'inondait au dedans, il en suivait l'impulsion native dans son développement. Il voyait Dieu par le cœur et l'intelligence; car il était pur de volonté et de désir, il aimait Dieu par dessus tout. C'était là sa science et son art. Voilà quel était l'homme *à l'image de Dieu*, l'homme en harmonie avec le principe divin, sans péché, et par conséquent heureux.

Si sa vie individuelle et collective eut toujours suivi, dans la suite des âges, cette direction harmonique, cette voie d'amour et d'ordre parfaits, il aurait marché de progrès en progrès, de félicité en félicité, toujours en restant dans son vrai rapport avec Dieu, avec ses semblables, avec lui même, avec la nature. Mais il n'en fut point ainsi. Toutes les traditions de l'antiquité et les faits journaliers le constatent, d'accord avec nos Saints Livres.

Doué de liberté, comme être perfectible et de race divine, c'est-à-dire, comme être plus éminemment spirituel que les créatures qui l'environnent, il pouvait choisir entre l'acceptation de l'ordre de Dieu et de ses lois, et le repoussement de ce même ordre dans les limites de sa sphère d'activité. Sympathie, d'une part, de l'autre, égoïsme; d'un côté, harmonie volontaire, de l'autre antagonisme avec Dieu : telle est l'alternative qui s'offrait à lui.

Qu'a-t-il fait? Il a goûté de l'un et de l'autre. Il est tombé dans l'égoïsme, dans l'amour exagéré du moi, au physique, à l'intellectuel et au moral; il s'est fait le but de ses actes intérieurs et extérieurs; il a dévié de l'ordre parfait, parce qu'avide d'individualisme, il est sorti de l'amour divin, de la sympathie avec Dieu et avec l'ensemble de la création; il s'est égaré, il a dévié de la vérité, du devoir; il est tombé dans le péché, parce qu'il a perverti ses véritables rapports; et la propension au péché, au désordre, à l'égoïsme, s'est fortifiée par la filiation, par le contact, par la parole, par la tradition et l'exemple. Voilà le péché originel, qui, bien loin d'offrir quelque chose d'absurde, est au contraire un fait tout expérimental.

Avec le désordre, l'égoïsme, le péché et ses luttes sans cesse renaissantes contre Dieu et contre ses lois, sont arrivés l'agitation, les tiraillemens, l'isolement, les souffrances et toutes les misères qui signalent la vie humaine, depuis la naissance jusqu'à la mort. Et ces misères, conséquences inévitables de l'antipathie de l'homme contre Dieu et contre l'ordre harmonique émané de lui, pèsent comme une condamnation sur l'âme humaine et doivent la suivre de toute nécessité dans ses évolutions mystérieuses après cette vie, si cette âme ne rentre pas dans l'harmonie, dans l'ordre, dans la sympathie avec Dieu et avec ses lois par un acte d'amour permanent et libre.

On ne peut trop le répéter, c'est un fait essentiel, c'est une vérité d'expérience, base de toute religion, de toute morale, de tout progrès humain, tant individuel que social, que l'homme, dans son état actuel, ne vit point encore avec Dieu, non plus qu'avec ses semblables, dans cette communion que réclame l'ordre universel; que l'égoïsme, sous mille formes diverses, l'en sépare d'esprit, de cœur et d'intention; que tous les jours il le prouve par ses œuvres, soit intérieures, soit extérieures; que de bonne heure il en fut ainsi, et que la doctrine de la chute primitive de l'homme, de sa déviation originelle, telle que la présentent les symboles et les traditions sacrées, se trouve à chaque instant vérifiée et démontrée en chacun de nous, avec tous les caractères psycologiques que lui assigne cette tradition. L'admission franche et entière de ce fait moral, accompagnée de l'humilité et de la repentance qu'il doit produire en nous, est la condition *sine quâ non*, pour arriver à ce que dans le langage religieux on appelle si justement le salut.

VOYAGES.

PASSAGE DE LA CORDILLIÈRE DU CHILI.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Nous nous remîmes en marche pleins de courage; c'était le cinquième jour depuis notre départ de Mendoza. Je quittai les *Casitas de Bargas* avec un sentiment de joie et de gratitude, en pensant aux difficultés dont nous avions été menacés et à la bonté avec laquelle Dieu les avait dissipées.

Nous fûmes obligés de prendre de grandes précautions pour continuer notre route; la neige, qui était tombée la nuit précédente, ne nous permettait pas d'avancer, sans nous être auparavant assurés de la solidité de sa surface. Véga choisit deux des péons les plus entreprenans et les plus expérimentés qu'il plaça à l'avant-garde; puis venaient une jument, que les mulets suivent toujours volontiers, et les mulets non-chargés, avec un muletier de distance en distance. Après eux suivaient trois autres mulets chargés d'or et d'argent; puis Véga lui-même, qui était ce que Jacques Balma aurait été à Chamouny, le chef de nos guides. Je me tenais ordinairement derrière lui. Mon domestique, Señor V***, les mules qui portaient le bagage et leurs conducteurs, fermaient la marche.

Notre ardeur devait être bientôt ralentie; nous avions à peine quitté depuis une demi-heure les *Casitas de Bargas*, quand les péons qui dirigeaient notre marche arrivèrent près d'un ravin par lequel se précipite l'un des nombreux torrens qui descendent des montagnes, entre les cimes de l'*Inpungato* et du *Cumbre*, et qui était entièrement rempli d'une neige molle et fraîchement tombée. Depuis notre départ des *Casitas de Bargas*, nous n'avions pu faire un pas sans enfoncer d'environ trois pieds dans la neige. Le chemin était cependant passable, grâce aux vigoureux efforts des péons qui nous précédaient, et nous n'avions encore rencontré aucun obstacle pareil à celui-ci. Le premier péon enfonça en cet endroit jusqu'au cou, et il se passa quelque temps avant que lui et ses compagnons réussissent à affermir la neige et à former ainsi une espèce de pont sur lequel les mulets pussent passer. Nous ignorions quelle profondeur la neige pouvait avoir, et nous ne nous en embarrassions guère, pourvu qu'elle put nous porter; car, quand elle s'est affaissée ou a été comprimée jusqu'à une certaine profondeur, elle prend de la consistance et devient solide. Les péons réussirent à traverser ce mauvais pas; ils le firent plusieurs fois, afin d'affermir d'autant mieux le chemin. Mais comment décider les mulets à les suivre? L'instinct de ces animaux leur fait deviner le danger, et souvent ils en avertissent leurs cavaliers, que leur expérience ne sert pas aussi bien.

Les péons conduisirent l'un des plus forts et des plus hardis jusqu'au bord du ravin. Après avoir plusieurs fois flairé la neige, il fit un mouvement en arrière. Un des péons le tira par la bride, un autre le poussa par derrière en le battant avec son *lassos*. Il fourra de nouveau le nez dans la neige; mais plus il la flairait, moins il était disposé à s'aventurer plus loin : il savait aussi bien que l'aurait su le plus habile ingénieur, qu'il était sur le bord d'un précipice. Le pauvre animal se tournait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; mais à chaque effort qu'il faisait pour se soustraire à ce qu'on exigeait de lui, il recevait un coup de *lassos* vigoureusement appliqué; les péons redoublaient leurs cris et le tiraient de toutes leurs forces en avant. Ils le poussèrent enfin, tout tremblant, sur le pont : il enfonçait jusqu'au ventre, même dans les endroits déjà battus. Voyant qu'il n'y avait plus à reculer, il rassembla toutes ses forces et tout son courage, fit un effort et sauta quatre ou cinq fois de suite en avant, puis s'arrêta épuisé. Les péons lui accordèrent quelques minutes de repos, au bout desquelles quelques coups de *lassos* bien assénés l'avertirent qu'il devait recommencer ses efforts. Il fit encore trois ou quatre sauts; puis il se trouva sur une neige plus ferme, de l'autre côté du ravin, qui pouvait avoir de vingt à vingt-cinq pieds de large. Les autres mulets non-chargés le traversèrent aussi. La difficulté du passage diminuait beaucoup; car chaque mulet l'améliorait pour celui qui venait après lui. Les mulets chargés d'argent eurent bien plus de peine à traverser. L'un d'eux quitta le chemin que les péons avaient pratiqué : le poids qu'il portait le fit tomber, les quatre fers en l'air, et il aurait péri immanquablement, si on ne l'avait remis sur pied au moyen des *lassos*.

Il y avait deux heures que j'étais sur le bord de ce *Malo Paso*, grelotant de froid. Je dis à Véga que je voulais devancer les mulets. Il me répondit que c'était impossible, et qu'on ne pouvait, sans danger, essayer de se dépasser les uns les autres. Quand la neige est molle et profonde, le mulet-conducteur ne peut remplir sa charge que pendant vingt minutes ou une demi-heure; au bout de ce temps, il est épuisé par les efforts incroyables qu'il est obligé de faire pour avancer. Alors, comme on ne peut le conduire derrière la troupe, on le pousse hors du chemin; les autres mulets le devancent, et il reste dans la file jusqu'à ce que son tour revienne d'être le premier.

Au *Puente del Inca*, nous traversâmes le torrent de Mendoza sur un pont naturel de toute beauté, qui s'élève à une grande hauteur au-dessus de l'eau. Près de ce pont se trouvent plusieurs sources chaudes qui fertilisent, au milieu de ce vaste désert de neige, un petit jardin émaillé de fleurs. J'ôtai mon voile et mes lunettes vertes pour jouir un instant de ce coup-d'œil si doux pour mes yeux fatigués de la réverbération de la neige. Après avoir traversé le torrent, nous vîmes avec admiration un grand nombre de stalactites d'un beau rose, qui pendaient jusqu'à vingt pieds du pont.

Les difficultés de notre marche semblaient devoir augmenter à cause du peu de solidité de la neige. Véga nous proposa de descendre dans le lit du torrent et d'essayer de le remonter. Il y avait moins de trous et il était moins encombré de rochers et de pierres que vers le bas de la Cordillère. Nous acceptâmes sa proposition, et nous nous en trouvâmes merveilleusement bien. Nous poursuivîmes lentement, mais sûrement, notre marche, et deux heures après que le soleil eut quitté notre étroite vallée, nous arrivâmes à la *Casa del Paramillo*, qui est l'avant dernier asile sur le versant oriental des Andes. Les *Casuchas* ou maisons de refuge ont été construites, il y a soixante ans, par l'espagnol O'Higgins, alors capitaine-général du Chili. Elles sont toujours placées sur des quartiers de rochers élevés, sur lesquels la neige ne peut s'amonceler, et aussi près que possible du chemin des mulets. Elles ont environ douze pieds carrés, si on les mesure à l'intérieur; le toit est voûté pour qu'il soit plus solide, et les murs sont fort épais; il y avait autrefois des portes et des fenêtres, mais elles ont été brûlées par de pauvres voyageurs qui y mouraient de froid. Nous nettoyâmes un peu notre logis, et nous essayâmes de nous préserver, de notre mieux, du froid déjà très intense, en attachant des *ponchos* et des peaux de vaches devant toutes les ouvertures. Le ciel était rouge et magnifique; la lune se levait brillante; tout promettait un temps superbe, et je bénis Dieu de ce beau temps, sans lequel notre expédition aurait été extrêmement périlleuse. Je n'oublierai jamais les pensées qui m'occupèrent ce soir-là. Au froid près, je jouissais de ma situation, et je sentais vivement tout l'intérêt que présentait mon entreprise. Je me trouvais dans le cœur même des Andes, à onze ou douze mille pieds au-dessus de la mer, et n'ayant plus que cette seule nuit à passer de ce côté des Cordillières. Entouré des œuvres les plus magnifiques du Dieu qui a créé et qui gouverne l'univers, je me sentais comme porté dans ses mains. J'ai éprouvé, à quelque degré, une conviction semblable de l'impuissance complète de l'homme et de la confiance entière qu'il peut mettre en Dieu, sur le Righi et sur le Col du Bonhomme, quand l'orage grondait autour de moi, et, plus encore peut-être, au milieu d'une tempête sur mer, pendant laquelle le vaisseau, les voiles pliées, était le jouet des élémens. Je le demande à tout homme qui, dans de pareils momens, a essayé de tourner son âme vers le Dieu de l'orage et de la tempête, n'y a-t-il pas une grande douceur dans ce qu'on ressent, en élevant alors son cœur vers lui. Pour moi, je conserve précieusement le souvenir de ces émotions. Mon imagination se représentait aussi les scènes riantes que je rencontrerais en descendant des neiges des Cordillières dans les plaines du Chili; chacune de mes pensées contribuait ainsi à rendre mes espérances et mon impatience plus vives. Un seul souvenir venait, de temps en temps, jeter son ombre sur ce tableau. Ceux qui ont été séparés par des milliers de lieues des objets de leur affection, et qui se rappellent ce qu'il y a de pénible dans l'absence, doivent comprendre ce que j'éprouvais en songeant que, dans quelques heures, une barrière telle que celle des Cordillères s'élèverait entre les miens et moi.

Le matin du sixième jour, nous nous mîmes en route de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Les péons et les muletiers semblaient animés d'un zèle inaccoutumé. Nous touchions au moment critique du passage, et tout dépendait du temps et du degré de vitesse qu'il nous serait possible de donner à notre marche durant les vingt-quatre heures suivantes. Nous avions envoyé la veille au soir une demi-douzaine de péons en avant pour nous ouvrir le chemin. Ils avaient travaillé péniblement au clair de la lune, pendant près de trois heures, et étaient revenus nous donner de mauvaises nouvelles sur l'état de la neige. Ils nous dirent que nous pourrions peut-être, à force de peine, parvenir à passer, mais que quant aux mulets, ce serait impossible. Ce récit, au lieu de nous décourager, ne fit qu'augmenter notre ardeur. J'étais loin, il est vrai, de me douter des difficultés qui nous attendaient.

J'étais déjà monté sur mon mulet, un peu avant sept heures, lorsque je vis arriver quelques-uns de nos muletiers qui portaient un pauvre péon qui ne pouvait marcher.

quelle ne fut pas mon affliction, quand je reconnus que c'était le pauvre homme que Véga avait abandonné deux jours auparavant, au milieu du torrent! Ses deux pieds étaient gelés; leur enflure était excessive; ils ne présentaient plus qu'une masse informe de chair bleuâtre, de la grosseur d'une cuisse. Je m'étais souvent informé de ce malheureux; Véga m'avait toujours répondu qu'il était sain et sauf et qu'il avait sans doute repris le chemin d'Uspallata. J'eus beau reprocher aux péons leur barbarie; ils paraissaient tout-à-fait indifférens au sort de leur malheureux camarade. L'un d'eux eut la cruauté de lui montrer l'endroit où les jambes seraient sans doute coupées; un autre lui dit qu'il en mourrait certainement, parce que la gangrène allait se mettre à ses pieds; un troisième lui parla d'une vieille femme d'Aconcagua qui pourrait peut-être le guérir; mais aucun d'eux ne semblait regretter qu'on l'eût abandonné dans le torrent. J'avais encore une bouteille d'eau de cerise que je donnai au pâtient; il en but la moitié et parut se ranimer un peu. Il semblait s'affliger presque aussi peu de son malheur que ses compagnons. Tandis que tous l'avaient délaissé, son chien était demeuré avec lui. Nous avions laissé cette pauvre bête se désolant sur le rivage de la fâcheuse situation de son maître. Le fidèle animal avait dormi dans son sein pendant les deux longues nuits qu'il avait passées dans la neige; il avait partagé la petite provision de *charqui* dont le péon était heureusement muni, et si celui-ci eût péri, son chien aurait subi le même sort. Après être sorti du torrent, le péon était remonté sur sa mule qu'il était parvenu aussi à en retirer et, après mille périls, il venait enfin de réussir à nous rejoindre. Nous le plaçâmes sur notre plus fort mulet et nous partîmes.

Le voyage fut assez facile pendant la première heure; nous suivions en effet le sentier qui avait été pratiqué pendant la nuit. Nous laissâmes à deux cents pas de nous la *Casa de las Cuevas*, qui est la dernière maison de refuge que l'on rencontre de ce côté des Cordillières. Nous vîmes tout auprès une petite croix de bois, fixée sur la pointe d'un rocher qui s'élevait au-dessus de la neige. Je demandai à Véga si quelqu'un avait été assassiné en cet endroit. Il me répondit que, traversant l'hiver dernier les montagnes avec trois péons, ils avaient été surpris par une *temporale*, à peu de distance de cette *Casucha*; qu'ils avaient essayé d'y arriver; que lui-même et deux des péons y avaient réussi, mais que le troisième était tombé dans la neige, et que n'ayant pu s'en retirer, il était mort. Véga fut obligé de passer dix jours dans cette maison de refuge, mourant presque de froid et de faim.

Nous traversâmes un plateau assez étendu; puis nous nous trouvâmes au pied de la cime la plus élevée; nous avions devant nous notre dernière montée. L'aspect en était vraiment effrayant. La forme de ce col des Andes me rappela celle du Splughen, vu du côté du nord. La hauteur perpendiculaire de la sommité que nous devions franchir était, d'après les notes que j'avais prises avant d'entreprendre ce voyage, de 1,500 pieds. Cette montée fut extraordinairement pénible, tant à cause de sa roideur que de la *puma* ou de la difficulté de respirer qu'on éprouve dans ces régions élevées. Le soleil était dans toute sa force et la chaleur de ses rayons fondait la neige à la surface du rocher que nous devions gravir. La neige et des fragmens de roc schisteux roulaient en plusieurs endroits en avalanches. Tel était l'aspect de la montagne. Véga nous accorda dix minutes pour boire du vin de Mendoza mêlé à de la neige fondue, et manger un morceau de langue de Guanaco; puis nous nous mîmes à gravir ce périlleux passage. Plusieurs de nous souffraient beaucoup de la *puma*; Véga lui-même en était tellement oppressé qu'il était obligé de s'arrêter à chaque instant. Francisco prétendait, il est vrai, que c'était une ruse pour que je lui donnasse de mon eau de cerise.

J'étais fort curieux de voir un condor, le superbe aigle des Andes. J'en avais aperçu quelques-uns, mais seulement à une grande distance. Tout-à-coup un des péons s'écria : «Voilà des condors! » Je levai les yeux et je vis en effet toute une troupe de ces énormes oiseaux. Les uns étaient arrêtés sur un rocher au-dessus de nos têtes et grattaient la neige; d'autres volaient en cercle comme font les aigles de Killarney et des îles du Cumberland. Plusieurs arrachaient et dévoraient ce que nous crûmes être le cadavre d'un mulet ou d'un chien. En arrivant, une demi-heure après, à l'endroit même où nous les avions vus, nous reconnûmes que c'était le corps d'un homme mort dans la dernière *temporale*. Deux autres infortunés étaient ensevelis dans la neige à côté de lui, et les condors avaient essayé de les découvrir pour en faire leur pâture. Je me détournai avec horreur de ce spectacle affreux et, du fond de mon cœur, je rendis grâce à mon Dieu, dont les soins m'avaient préservé d'un sort semblable, et je le suppliai de continuer à me protéger.

Les péons et les mulets faisaient les plus grands efforts pour arriver au sommet du col. La montée était si rapide et si dangereuse, que deux fois il fut nécessaire de décharger les mulets et de porter séparément chaque pièce du bagage. Les péons prirent ce parti, parce qu'ils avaient manqué de perdre un mulet et mon porte-manteau, dont il était chargé. Il s'agissait de traverser un endroit que la neige et les pierres roulantes rendaient extrêmement difficile. Le pauvre animal fût entraîné; mais le péon qui le conduisait, voyant le danger qu'il courait, lui jeta son *lassos*, et le retint par la tête; un autre *lassos* attrapa une de ses jambes: un de nos péons descendit vers le mulet, en se tenant à ces *lassos*; il lui en passa un troisième autour du corps, et on parvint ainsi à le sauver. L'adresse avec laquelle les péons font usage de ces courroies est incroyable; si une bête de somme a à passer un endroit dangereux, ils veillent sur ses mouvemens, agitant leurs *lassos* au-dessus de sa tête, prêts à la saisir, si elle tombe; il est bien rare qu'ils n'y réussissent pas.

Après beaucoup de fatigues, nous arrivâmes enfin au sommet du col. Je portai mes regards impatiens vers l'ouest, espérant découvrir l'Océan pacifique; mais ma vue était bornée de toutes parts par d'arides rochers couverts de neige.

J'étais descendu de mulet. et je me préparais à ouvrir le panier aux provisions, comptant rester au moins une heure sur ce point le plus élevé du globe, où il est probable que j'atteigne jamais, quand Véga me montra un petit nuage qui s'élevait au nord. « Nous ne pouvons nous arrêter un seul quart d'heure, dit-il; ce nuage nous apporte du mauvais temps. » La vallée que nous avions devant nous différait complètement de celle que nous avions traversée avant d'arriver au sommet. Elle était plus entrecoupée de précipices, et je m'imagine qu'en été elle doit offrir un spectacle plein de grandeur et de beauté, tandis que la vallée d'Uspallata ne doit être remarquable que par son excessive aridité. Les péons m'assurèrent qu'ils n'avaient jamais vu ces montagnes tellement couvertes de neige; ils semblaient ne pas se reconnaître. « Quel chemin, leur demandai-je, prendrons-nous pour descendre? passerons nous sous ce rocher-ci ou sous celui-là? » Quoique faisant cette route tous les quinze jours ou tous les mois, ils n'en savaient rien, tellement la neige avait rempli les ravins et fait disparaître les formes naturelles des rochers. Cette circonstance imprévue rendit notre descente extrêmement périlleuse. Si la neige avait été dure et solide, il eût été assez indifférent de prendre un chemin ou un autre; mais il est très-dangereux de passer sur des crevasses et sur des précipices de cinquante à cent pieds de profondeur, quand il sont cachés par une neige molle et nouvellement tombée. Les deux plus forts et plus hardis de nos péons se mirent en tête de la troupe, sondant la neige et l'examinant avec une sagacité qui égalait presque celle des mulets. Huit ou dix de nous suivaient, marchant à la distance de quelques pas les uns des autres, et se tenant à des *lassos*, afin que, s'il arrivait à l'un de tomber dans une crevasse, les autres eussent quelque chance de le retirer.

En descendant ainsi, nous perdîmes un mulet; ayant posé le pied sur de la neige peu solide, il enfonça et tomba à une grande profondeur. Un péon, auquel on attacha un *lassos* autour du corps, descendit vers le pauvre animal, qu'il trouva déjà mort. Il coupa la selle, sur laquelle était attaché mon matelas et on le retira avec son bagage.

Nos mulets ne nous étaient d'aucun usage; nous étions obligés de nous en remettre entièrement aux péons et, pendant plusieurs heures, nous luttâmes avec ardeur contre des difficultés inouïes. La journée se passa dans ces efforts inutiles, et la lune s'était déjà levée que nous étions encore au milieu des neiges jusqu'à la poitrine; ne pouvant plus n

avancer ni retourner à la *Casa del Cumbre*, que nous n'avions pas perdue de vue. La maison de refuge la plus rapprochée avait été détruite dans une des dernières *temporales*, et nous étions encore éloignés de l'endroit où elle avait été située.

Végi, Francesco, une douzaine de péons et moi discutions la chose. Les péons mêmes si insoucians, si indifférens d'ordinaire, paraissaient alarmés. Je sentais tout ce que notre situation avait d'affreux; mais il était inutile de le montrer. J'essayai de me réchauffer et d'économiser mes forces pour faire une dernière tentative ou, s'il le fallait absolument, passer la nuit dans la neige. Les deux péons d'avant-garde nous avaient devancés d'un demi-mille. Tout-à-coup nous entendîmes leurs cris, et nous les vîmes qui nous montraient la vallée. Nous regardâmes avec vivacité, et notre joie fut extrême en distinguant des hommes qui venaient à notre rencontre. Ils étaient à un mille et demi de distance, et plusieurs centaines de pieds plus bas que nous. Nous pouvions à peine les apercevoir. Toute notre petite troupe se sentit ranimée, et nous recommençâmes notre marche, en poussant des cris de joie, auxquels, peu de temps après, les gens d'en-bas répondirent. Il n'y avait plus de doute! Les hommes qui montaient faisaient partie des conducteurs d'un *tropa* (troupeau de mulets); ils étaient envoyés en avant pour frayer le chemin du reste de la caravane, qui devait suivre le lendemain. Leur satisfaction, en nous voyant, fut presque égale à la nôtre. Nous leur avions préparé la route, sans nous en douter. Ils nous dirent que, sans notre rencontre, ils étaient sur le point de s'en retourner et d'attendre à Aconcagua que l'hiver eût durci la neige. Que d'actions de grâces n'avions-nous pas à rendre à Dieu qui nous envoyait ce secours dans cette heure de détresse!

Nous les eûmes bientôt rejoints; je n'oublierai jamais la scène bruyante de joie et de félicitations qui eût lieu. Francesco et moi passâmes outre, étant trop fatigués pour y prendre part. M'abandonnant à mon excellent mulet, je descendis les précipices les plus épouvantables et j'arrivai à la *Casucha*, à dix heures et demie. J'étais déjà à moitié descendu de mulet et je me préparais à y entrer, lorsque Véga me dit qu'elle était remplie de monde et que nous devions aller jusqu'à la suivante. J'étais tellement accablé de froid et de fatigue, que je fus presqu'insensible à cette mauvaise nouvelle; mais je me rappelle que mon pauvre mulet eut bien de la peine à se remettre en route. Je me fis attacher à la selle, de crainte de tomber. Je n'ai que peu de souvenir des quatre heures qui suivirent; on me dit ensuite que nous avions descendu les précipices les plus effroyables des Cordillières. Je sortis un peu de ma stupeur en entendant le son délicieux du roc que le pied du mulet avait frappé: j'ouvris les yeux et je vis, de loin en loin, le rocher nu: nous étions donc sortis des neiges! A deux heures et demie du matin, Véga me descendit de mon pauvre mulet et notre sixième journée fut terminée.

Nous pouvions nous regarder comme au terme de nos fatigues; il nous restait il est vrai, encore près de cent lieues à faire avant d'arriver à Santiago, la capitale du Chili; mais nous étions hors des neiges; le pays s'embellissait toujours plus et nous ne pouvions nous lasser d'en admirer l'aspect ravissant; au sentiment délicieux de la sécurité se mêlait en moi celui de la gratitude envers le Dieu qui nous avait gardés et conduits, comme par la main, à travers les dangers que nous avions courus. Toutes les merveilles de la nature semblaient rassemblées dans les lieux que nous traversions; les bruyantes cascades, les forêts majestueuses, les riantes vallées, rien ne manquait; tout était beau et enchanteur comme à Lauterbrunn et au Haslithal. Mais l'homme n'est pas là pour recueillir les riches dons de la nature. On ne voit point de chalets dispersés sur ces montagnes; il n'y a pas de pâtres qui rassemblent leurs troupeaux au son du chalumeau; on ne rencontre jamais de paysan, chargé de ses seaux de bois, gravissant la montagne pour aller traire ses vaches. Les seuls animaux qu'on aperçoive de temps en temps sont le guanaco ou chamois des Cordillières, et le vautour, qui se repaît des corps des chevaux et des mulets que la fatigue a fait périr, et dont les restes dégoûtans s'offraient à chaque instant à nos regards et faisaient trembler jusqu'à nos mulets, qui s'écartaient, pleins d'effroi, du chemin.

Ce précieux animal, donné à l'homme pour l'aider à passer les montagnes, est obligé de s'exténuer au service de son maître, et ne reçoit quelquefois aucune nourriture durant tout le passage. Son maître lui doit souvent la vie, et quelle est sa récompense quand il succombe à la fatigue? On lui ôte la selle et la bride, et on l'abandonne sur le chemin, où les condors et les vautours viennent se disputer sa proie et lui arracher les yeux, avant même qu'il soit mort.

Après quatre autres jours de marche, nous arrivâmes à Santiago. En quittant les montagnes nous apprîmes qu'une effroyable *temporale* avait eu lieu, et que la neige s'était tellement accrue qu'il aurait fallu six jours de plus pour effectuer le passage, si on avait voulu l'entreprendre. J'emmenai à Santiago le pauvre péon qui avait eu les pieds gelés. Il fut soigné par un homme charitable et un excellent médecin, M. le docteur Cox, qui est fixé, depuis plusieurs années, dans cette ville. Le péon y passa six semaines, puis il retourna à Aconcagua, sans m'avoir jamais témoigné la moindre reconnaissance. J'ai oublié de dire que parmi les péons que nous rencontrâmes au milieu des neiges se trouvait le frère de ce malheureux. Il ne fit que peu attention à lui et ne voulut pas revenir sur ses pas pour en prendre soin, parce qu'il aurait dû pour cela renoncer aux quelques dollars que sa course devait lui rapporter. L'homme, dans l'état presque sauvage, n'a pas toujours, comme on voit, cette bienveillance et cette compassion pour ses semblables que quelques auteurs veulent bien lui attribuer.

LES DISCIPLES FIDÈLES DE L'ÉVANGILE DANS LES SIÈCLES DU MOYEN-AGE.

Douzième siècle. — PIERRE VALDO ET SES DISCIPLES.

L'histoire particulière de Pierre Valdo, sa vie toute exemplaire, son zèle pour la cause de la vérité, ses nobles sacrifices, ses succès extraordinaires, ainsi que les cruelles persécutions qui en furent la conséquence, tout cela lui mérite certainement une place distinguée dans les annales de l'Église du Seigneur.

Pierre Valdo était un riche marchand de Lyon; ce fut vers l'an 1160 qu'il se fit connaître par son zèle religieux. Il jouissait dans cette ville d'une grande considération, pour la noblesse de son caractère autant que pour sa fortune.

C'était alors que la cour de Rome commençait d'exiger de toutes les Eglises qu'elles reçussent la doctrine de la présence réelle. Contraint par sa conscience, Valdo renonça à la messe romaine pour revenir au culte apostolique. Cependant, lorsqu'il commença de repousser les nouvelles doctrines que les papes de son temps cherchaient à faire prévaloir, relativement à l'eucharistie, Valdo ne songeait point encore à se séparer de la communion papale et, quoique sérieux, il n'avait probablement pas encore reçu d'impression religieuse bien fortement prononcée.

Celui qui *tient en sa main les cœurs de tous les hommes* et qui *les incline comme des ruisseaux d'eau*, avait destiné ce fidèle à devenir un jour un instrument distingué dans son royaume. Un événement extraordinaire, ménagé par sa Providence, fut le moyen dont il se servit pour réveiller l'attention de son enfant sur *la seule chose nécessaire*. Un soir, après souper, comme Valdo demeurait à causer avec quelques-uns de ses amis, tout à-coup l'un d'eux tombe mort sur le plancher, à la grande consternation des autres. Une telle leçon sur l'incertitude de la vie, frappa Valdo; les pensées les plus sérieuses remplirent dès-lors son âme; sa conscience s'était réveillée; il avait cherché lui-même, dans la Sainte-Ecriture, des instructions et des consolations. C'est là qu'il avait appris à connaître Dieu dans sa justice et dans son amour; il y avait trouvé *la perle de grand prix*. La foi au témoignage que Dieu rend de son fils, avait répandu la joie dans son âme, et, dès ce moment, il avait résolu de consacrer tout son être à Dieu, son Sauveur. *La foi opère par la charité* et, quand elle est vivante, elle remplit l'âme des sentimens les plus généreux. Valdo brûlait de partager avec d'autres le bonheur dont il était pénétré. Plein de ce seul désir, il abandonne son commerce, il distribue sa fortune aux pauvres et, à mesure qu'il les voit arriver à lui, pour recevoir ses aumônes, il s'attache toujours plus à di-

riger leur attention vers les choses qui appartiennent à leur éternelle paix.

Un de ses premiers soins, d'abord après sa conversion, fut de mettre entre les mains du peuple, la Parole de vie. Pour cet effet, il traduisit lui-même, ou fit traduire en français les quatre Evangiles, dont il s'attachait à faire comprendre les salutaires doctrines. Il fut à lui seul, au douzième siècle, *la Société Biblique de Lyon.*

Mathias Illyricus, illustre magistrat de Magdebourg, dit en parlant de Pierre Valdo : « Le bruit de sa charité pour les pauvres s'étant répandu, et son désir d'enseigner, comme leur désir d'apprendre, croissant de jour en jour, il se vit bientôt entouré d'une foule de gens, auxquels il expliquait les Ecritures. Il était savant lui-même, ainsi que j'ai pu le comprendre d'après d'anciens parchemins; il ne fut point obligé de se servir d'autrui pour ses traductions, comme ses ennemis l'ont voulu prétendre. »

A mesure qu'il acquérait une connaissance plus complète de l'Ecriture, Valdo s'aperçut qu'un grand nombre de doctrines et de cérémonies introduites dans la religion nationale étaient en opposition directe avec le témoignage de Dieu. Alors, enflammé de zèle pour la gloire du Seigneur et d'amour pour les âmes, il élève une voix forte et courageuse contre toute espèce d'abus et de superstitions et, non content d'attaquer l'erreur, il établit la vérité dans sa simplicité primitive, insistant avec force sur l'influence pratique qu'elle doit exercer sur notre cœur et sur toute notre vie. Et pour démontrer mieux l'immense distance qu'il voyait entre le Christianisme de la Bible et celui de Rome, il en appela à la vie des premiers disciples de Jésus Christ. Son exemple donnait à ses leçons une force prodigieuse.

On fit rapport de ces choses au pape Alexandre III, et Valdo fut anathématisé avec tous ses adhérens. L'archevêque reçut ordre de procéder contre eux avec la dernière rigueur. Valdo, contraint de quitter la ville où le Seigneur l'avait si richement béni, fut suivi de la majeure partie de son troupeau. Retiré dans le Dauphiné, il continua d'y prêcher avec un grand succès, et la vérité qu'il annonçait y jeta de profondes racines. Ses nombreux disciples furent appelés Léonistes, c'est-à-dire Lyonnais. On les nommait aussi Pauvres de Lyon, Vaudois ou Albigeois, etc. Tous n'étaient probablement au fond, comme on l'a déjà dit, qu'une seule et même classe de Chrétiens sous des dénominations différentes.

Chassé bientôt des lieux qu'il avait choisis pour retraite, ce serviteur de Christ, suivi de plusieurs de ses frères, alla se réfugier dans la Picardie, où de nouveaux succès devaient récompenser ses fidèles efforts. Il n'y fit cependant pas un long séjour. Forcé de quitter cette contrée, il se dirigea vers l'Allemagne, y portant avec lui la bonne nouvelle du salut. S'il en faut croire l'illustre de Thou, Valdo finit par s'établir en Bohême, où il termina son honorable carrière, l'an 1179, après un ministère de près de vingt ans.

Valdo était évidemment un homme que le Seigneur avait enrichi des dons les plus distingués, et l'un de ces personnages extraordinaires qu'il suscite de temps en temps pour le bien de son Eglise; mais il n'a pas eu de biographe qui fût en état de rendre justice à ses dons et à son caractère.

Cependant la Parole qu'il avait prêchée ne descendit pas avec lui dans le tombeau. Ses frères en la foi, persécutés comme lui, la portèrent dans presque toutes les contrées de l'Europe; la bénédiction du Roi des rois fut partout avec eux : la Parole du Seigneur croissait et se répandait dans les régions les plus lointaines. Un grand nombre de personnes qui avaient été converties par le ministère de l'illustre serviteur de Dieu, se réfugièrent dans les vallées du Piémont. Partout où ils portèrent leurs pas, ils portèrent aussi la Sainte Ecriture; et bientôt la lumière de l'Evangile eût illuminé l'Alsace, les bords du Rhin, plusieurs contrées de l'Allemagne, la Picardie, la Gascogne, la Guyenne et le midi de la France. On peut suivre leurs traces aux cris des persécutions et à la lueur des bûchers.

MÉLANGES.

Les Knouteurs russes. — M. Léon Renouard de Bussière, qui vient de publier un intéressant volume de lettres sur la Russie, donne d'affreux détails sur le supplice du knout, auquel on y condamne beaucoup de criminels. Ce châtiment et les autres peines corporelles ne sont pas infligés aux gentilshommes; le knout ne meurtrit jamais leurs épaules; on ne leur rase pas la moitié de la tête; un fer brûlant n'imprime point au milieu de leur visage une trace éternelle de déshonneur. Ces peines atroces sont réservées pour le peuple. Quand M. Renouard de Bussière visita l'*Ostrog*, l'une des prisons de Moscou, il trouva l'infirmerie remplie de malheureux qui, exténués par leur supplice, semblaient lutter contre la mort. Il s'y trouvait un homme condamné aux travaux des mines pour avoir commis un assassinat. On avait commencé par lui appliquer soixante-quinze coups de knout. Les chirurgiens avaient déclaré qu'il ne passerait pas la journée.

M. Renouard de Bussière visita aussi une autre prison, où l'on renferme, à leur passage, les criminels envoyés en Sibérie par les tribunaux des provinces de l'Ouest, et auxquels on permet de prendre quelque repos avant qu'ils continuent leur voyage. On a placé deux personnages redoutés, les *knouteurs* de Moscou, à la tête de cet établissement.

« Nous éprouvâmes un sentiment d'horreur, dit M. Renouard de Bussière, en nous trouvant à côté de ces ministres d'une justice barbare, et plus encore lorsqu'ils se mirent à nous développer avec complaisance le mécanisme de leur art. Ils étalèrent devant nous leurs *plètes*, leurs *knouts* et les pointes de fer avec lesquelles ils marquent les condamnés. Je vous en épargne la description. Qu'il vous suffise de savoir qu'un coup de plète, appliqué devant nous sur un mur de briques, en faisait sauter des éclats, et qu'un seul coup de knout traça des sillons d'une demi-ligne de profondeur dans une poutre de bois dur. On frissonne en songeant que c'est sur des hommes que ces expériences sont journellement répétées. L'un des bourreaux nous disait, avec cet air de satisfaction que prend un artiste quand il parle des prodiges de son art, qu'en cinq coups de knout il se faisait fort d'achever un homme. Il n'est pas sans exemple qu'on y ait réussi du premier.

» La plète, dont l'application est une peine moins infamante que celle du knout, est aussi d'un effet moins terrible. Composée de petites lanières terminées par un nœud, elle ne pénètre point dans la chair, comme la longue courroie du knout, qui réunit à la plus effrayante élasticité toute la dureté du fer.

» Les criminels condamnés à recevoir publiquement la plète sont envoyés en Sibérie; mais on ne les marque point au visage et, dans leur exil on ne leur impose pas le dur travail des mines. Pendant un certain nombre d'années, ils sont employés à des travaux publics; puis ils deviennent colons, et sont tenus d'exercer un métier ou de cultiver des terres dans une localité qu'on leur assigne.

» Ceux qui, pour de légers délits, sont condamnés à recevoir la plète dans une prison, ne sont point transférés en Sibérie, et retournent de suite dans leurs foyers, sans que la peine corporelle qu'ils ont subie leur laisse une tache infamante.

» Quant au knout, il est toujours le triste prélude de l'exil en Sibérie. Le knout est une peine atroce et dégradante, une peine absurde, puisqu'il est loisible au bourreau de la rendre plus ou moins cruelle, une peine illégale même, en ce qu'elle peut éluder, à force de violence, les lois qui prohibent en Russie la peine de mort. » Depuis le règne d'Elisabeth Petrowna, cette peine n'y est, en effet, applicable que pour les crimes d'état; mais en voyant quels supplices la remplacent, on ne reconnait que trop que cette mesure doit son origine et son maintien, beaucoup moins à des sentimens de philantropie qu'au désir de peupler les solitudes de la Sibérie. Quelle honte pour le gouvernement russe de ne pas corriger une législation empreinte d'une telle férocité!

Efforts pour l'abolition de l'esclavage. — Quoiqu'on ait beaucoup plus fait en Angleterre qu'en France pour populariser la cause de l'abolition de l'esclavage, et qu'on y ait réussi jusqu'à un certain point, il parait cependant qu'au-delà de la Manche comme chez nous, on ne se fait pas encore généralement de justes idées de tous les maux qui en résultent. Au commencement de 1831, plusieurs amis de l'émancipation des nègres dans les colonies anglaises, sentirent qu'il était de leur devoir de provoquer dans différentes villes des assemblées publiques, dans lesquelles ils pussent attirer l'attention sur ce sujet. Le succès de ces efforts a engagé la Société de Londres pour l'abolition de l'esclavage à exécuter sur une plus vaste échelle le plan conçu par quelques-uns de ses membres. Elle a divisé l'Angleterre en districts, et a chargé six personnes, bien au fait des questions coloniales, de les parcourir, pour y propager ses convictions sur la nécessité de hâter de toutes manières la cessation complète de l'esclavage, qu'elle regarde comme un crime que Dieu condamne. MM. Baldwin, Stuart, Dewdney, George Thompson, Thorp et Edouard Clarkson, qui ont accepté cette honorable mission, ont tenu des réunions publiques dans cent soixante-cinq villes ou bourgs, et presque partout ils ont rencontré une vive sympathie. Une souscription a été ouverte pour rémunérer les agens de la Société, payer leurs frais de voyage, louer dans les villes où ils se rendent des salles pour les assemblées publiques, etc. Nous avons remarqué sur la liste de souscription un don de 500 liv. st., un autre de 250 liv. st. et plusieurs dons de 100 liv. st. Puissent ces efforts nous faire comprendre que nous avons aussi en France un devoir sérieux à remplir, puisque les nègres de nos colonies sont encore esclaves! Les pétitions que le Comité récemment formé à Paris pour le rachat des négresses nous sollicite d'adresser à la Chambre des députés nous fournissent une précieuse occasion de manifester nos sentimens en faveur de cette cause; ne négligeons pas d'en profiter, et faisons même tout ce qui dépend de nous pour y rattacher ceux qui n'y ont peut-être été indifférens que parce qu'ils ne l'ont pas suffisamment connue.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 30. 28 MARS 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'anné 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

III. *Séjour à l'Académie.*

Qu'est-ce qu'un étudiant ? Sujet complexe et multiforme, qui se décompose en trois types principaux. Il y a l'étudiant qui n'étudie pas, l'étudiant qui étudie, et l'étudiant métis ou juste-milieu. Le premier est enfant de bonne maison ; il a un père gentilhomme ou financier ; il prend des inscriptions de droit pour se donner une tenue, et il assiste aux cours des professeurs,quand il ne voit rien de mieux à faire, ce qui lui arrive rarement. L'étudiant qui étudie ne reçoit qu'une pension très modique de sa famille ; il a un caractère timide, même un peu farouche ; il est assidu aux leçons, paisible, isolé sur son banc, ne causant avec personne, n'ayant qu'un ou deux amis et point de camarades ; les professeurs l'estiment, et les élèves haussent les épaules en le voyant passer. Enfin, l'étudiant métis participe de l'un et de l'autre ; il a quelque peu de superflu pour ses plaisirs ; il travaille quand il s'ennuie de s'amuser ; il mène de front les spectacles et les cours ; il est grave quand il a vidé sa bourse, et il fréquente alors l'etudiant qui étudie ; au commencement d'un nouveau trimestre, il retourne vers l'étudiant qui n'étudie pas : c'est le système de bascule sur une autre échelle ; l'etudiant métis est le centre de la faculté. Je me plaçai tout naturellement dans ce juste milieu. Travailleur médiocre, point tracassier, employant mes loisirs à mille objets insignifians, assidu, mais n'ecoutant guère les professeurs, toujours prêt à discuter sérieusement avec les élèves laborieux ou à dire des riens avec les autres, je traînais mes études sans les porter, et mes inscriptions s'accumulaient plus vîte que mes connaissances.

J'avais presque entièrement abandonné la politique ; M. de Villèle et les trois cents, monotones échos des opinions de la droite, m'ennuyaient de leurs perpétuelles redites. La littérature vint les remplacer dans mes heures de désœuvrement. A côté des *Pandectes* j'avais sur ma table un volume de Walter Scott, et les *Méditations poétiques* de Lamartine me délassaient des articles du Code civil. J'éparpillais ainsi mes lectures et mes affections, insouciant du lendemain, ne me hâtant pas de vivre, et me laissant aller au cours des événemens, comme une nacelle vide ballottée sur les flots.

Jours de naïve confiance et de molle incurie, j'ai peine à vous quitter ! Ce n'était point le bonheur sans doute, puisque je ne connaissais pas la vraie source de la paix et des joies de l'âme ; mais c'était, du moins, l'absence du malheur. Je voyais encore le monde sous un aspect riant ; je croyais à la bonté, à la sincérité du cœur humain ; j'avais foi dans les étreintes de l'amitié ; je dormais bercé par de vagues illusions. Jours de ma jeunesse, vous êtes partis ! Je ne vous redemande pas, je ne voudrais plus revenir sur vos traces effacées ; mais avant d'aborder au rivage, combien de fois j'ai été entraîné par la tempête sur de sombres écueils !

Vers le milieu de mes années d'études, je fus atteint tout-à-coup d'une grave maladie. Pendant toute une semaine, je me vis aux portes du tombeau ; tous les secours de la science paraissaient inutiles ; la mort, une mort lente et douloureuse s'approchait pas à pas de ma couche. Et tandis que je me debattais contre la souffrance, lorsque j'aurais eu besoin d'être consolé, affermi, soutenu, je me trouvai seul ; oui, seul !... pas une main pour serrer la mienne ; pas une parole d'ami pour me rendre l'espérance ! Ils m'oubliaient, ceux dont j'aurais attendu les marques les plus vives d'affection ; ils me laissaient mourir sans interrompre leurs jeux. Autour de moi, des visages impassibles, des soins mer-

cenaires, je ne sais quelle froide pitié qui me glaçait le cœur. Au moindre bruit, je tressaillais, j'écoutais avidement, je croyais entendre les pas d'un ami. Vain espoir! je restai seul.

Cet oubli me navra, cette solitude m'angoissa plus que l'aspect de la mort. Quand je vivrais des milliers d'années, quand je verrais s'écrouler des empires, des peuples disparaître, des soleils s'éteindre, je ne pourrais effacer de ma mémoire ces huit jours d'abandon et de morne isolement. Mes plus doux rêves s'évanouirent, mes pensées devinrent sombres, amères; l'égoïsme m'apparut, pour la première fois, dans toute sa hideuse nudité, et je désirais presque de mourir pour échapper à ce monde qui s'offrait maintenant à moi sous de si ternes couleurs. Amitié, lien des cœurs, promesses, épanchemens, intimité! mots vides! m'écriais-je, mensonges, hypocrisie! Et je me repliais sur moi-même, et mes gémissemens venaient seuls me répondre. La foi religieuse m'aurait consolé; elle m'aurait tenu lieu de toutes les amitiés humaines, en me donnant un Ami qui s'empresse d'accourir auprès de celui qui pleure; mais je n'avais point de foi religieuse. Elle m'était si étrangère, que je ne pensais pas même à l'éternité, pendant que je chancelais sur le bord de la tombe. Tout ce qui me restait de force et de réflexions se concentrait dans l'amertume de ma solitude; je ne vivais plus que pour me désenchanter de la vie. La Providence ne voulait-elle pas m'apprendre par là que l'homme qui met toute sa confiance dans les choses de la terre s'appuie sur un roseau fragile, qui se brisera dans ses mains au jour de l'affliction? Cette idée m'est souvent revenue depuis lors, mais à cette époque je ne l'aurais pas même comprise; il faut être déjà religieux pour apprécier le malheur de ne l'être point.

Après un long combat entre la maladie et ma jeunesse, je recouvrai la santé; mais mes illusions ne devaient pas revenir. Fleur passagère brisée par l'orage, ma confiance ingénue dans les promesses de l'amitié s'était flétrie pour jamais. J'allai même au-delà du but, comme il arrive ordinairement dans ces réactions violentes qui ne permettent de s'arrêter que lorsqu'on est parvenu d'un extrême à l'autre. Je me mis à mépriser les hommes; je ne vis plus le monde qu'à travers mes tristes préventions et mon amère défiance. Partout l'égoïsme se dressait devant moi, comme un spectre colossal, comme le roi du genre humain et le dieu du siècle. Je cherchais dans les plus nobles actes de générosité, dans les plus sublimes dévouemens, des intentions perfides; je ne croyais plus à la vertu. Solitaire, farouche, je me retirais dans les lieux les plus écartés, et là je demandais aux pierres, aux arbres, à la poussière même, des sympathies, des affections que les cœurs d'homme ne m'offraient plus. Malheureux délire! abattement plus cruel que les tortures des chevalets! Je sentais le besoin d'aimer, de m'unir, de m'attacher à quelque chose de vivant et de réel; j'étais étouffé par une surabondance de sentimens qui ne trouvaient pas d'issue; je me disais avec désespoir: N'y a-t-il donc pas un être, un seul que je puisse aimer de toutes les forces de mon âme? Oh! si une voix amie m'avait appris alors que Celui qui nous a tant aimés veut être l'objet de notre premier amour; si elle m'avait annoncé cette bonne nouvelle, cet Evangile qui se résume en un seul mot: aime! je l'aurais accueilli avec transport; j'y aurais puisé une eau vive pour mon cœur altéré. Mais cette voix amie ne retentit pas jusqu'à moi; le Christianisme m'était complètement inconnu; je demeurai isolé, le cœur vide, le front courbé vers la terre et comme écrasé sous des nuages de plomb.

Un livre qui me tomba entre les mains et que je lus avec avidité servit encore à me plonger plus avant dans l'abîme de la défiance et du scepticisme. Ce livre, c'était Byron. Il me montra l'espèce humaine comme je la voyais; il m'apprit à mépriser tout, jusqu'à moi-même; il décolora le peu d'illusions qui avaient survécu à mes cruelles expériences; il déchira les derniers voiles qui me cachaient encore toute cette pourriture qu'on appelle civilisation et progrès des lumières. O Byron! génie puissant, esprit infernal! Dans cet instant même où j'adore ce que tu n'adorais pas, où j'aime ce que tu ne sus pas aimer, je me tais encore devant toi comme devant un mauvais ange que Dieu a laissé parler au monde pour lui montrer le mal dans toute son horreur. Quelle sanglante ironie! quel rire amer! Ta parole frappe comme un glaive, et la fange que tu jettes sur le siècle brûle comme une lave enflammée. Je fus terrassé par ta puissance; je ne pensai plus que par toi. Vertu, vice, bien, mal, grandeur, ignominie, tout me parut également misérable et digne de pitié; le monde moral n'était plus pour moi qu'un inexplicable chaos, un monstrueux mélange qui se remuait sans ordre, sans but, sous la main d'une aveugle fatalité. Ainsi s'absorbait mon âme dans ce mépris de toutes choses, dans cette amertume poignante, et je n'avais plus de flamme intérieure que pour haïr, pour écraser les hommes de mes dédains, pareil à un guerrier expirant qui n'a plus de forces que pour insulter et frapper son ennemi.

Il est donc vrai, si je puis en juger par mes propres souvenirs, qu'une fois en dehors des principes du Christianisme, l'homme n'a que deux routes également fausses devant lui. Ou bien, il se bercera d'illusions mensongères, il croira la nature humaine meilleure qu'elle n'est, et il sera constamment exposé à voir s'écrouler ce fragile édifice au moindre souffle de l'orage. Ou bien, il tombera dans une défiance universelle, il ne croira plus à rien, il enveloppera tout ce qui l'environne dans une malédiction satanique, et la vie lui deviendra une longue dérision. Je traversai successivement ces deux chemins. Le premier disparut comme un mirage du désert, quand j'appris à observer de plus près les réalités du monde; je fus alors désenchanté, et sans retour. J'entrai dans l'autre chemin sans guide, ne sachant plus où porter mes pas, et j'y marchai à la lueur de sinistres éclairs, qui n'éblouissent un moment les yeux du voyageur que pour le laisser ensuite dans une obscurité plus profonde.

Cet état de misanthropie et de sombre douleur dura plusieurs mois. Il fallait en sortir pourtant; mes forces physiques dépérissaient, et mes forces morales ne pouvaient plus porter un si pesant fardeau. Plus d'une fois l'idée du suicide vint traverser mon cœur comme une flèche aiguë; je l'en arrachais avec effort, et ma blessure n'en devenait que plus profonde. Quelquefois aussi je songeais à suivre une carrière différente; pour une âme brisée, tout changement paraît un bien, et n'importe où l'on aille, il semble que l'on sera mieux que là où l'on est. Je rêvais surtout le tumulte des camps, le bruit des armes, uniquement peut-être par contraste avec les études paisibles auxquelles j'étais appelé. Souvent encore je me demandais si je n'eusse pas été plus heureux avec un genre de vie tout matériel et brutal, et j'enviais le sort du sauvage errant dans les forêts du Nouveau-Monde, qui chasse, mange et dort, sans réfléchir et sans s'inquiéter s'il a une âme. Quand j'étais plus calme, j'ouvrais un traité de philosophie ou de morale, pour essayer d'y découvrir quelque remède à mes angoisses: vaine recherche, qui ne faisait que fortifier les incertitudes dont j'étais accablé! Au milieu de toutes ces oscillations d'une tête en délire, je n'oubliai qu'une seule chose, la seule qui aurait pu cicatriser mes plaies, l'Evangile. Malheureuses impressions du premier âge, funeste incrédulité, qui ne me laissait apercevoir que des formes sans vie, que des pratiques impuissantes et stériles, là où j'eusse trouvé la paix, la joie et le repos de mon cœur!

Enfin, pour m'étourdir et en désespoir de cause, je

précipitai dans les égaremens d'une honteuse passion. Frein de la conscience, opinion, pudeur, je foulai tout aux pieds pour me livrer à l'ivresse des sens. Je sortis de ma solitude, je renouai des liens d'intimité, avec cette différence pourtant que je ne voyais plus des amis dans mes camarades, mais des compagnons de vice, mais des instrumens dont j'avais besoin pour guider mes pas dans cette route nouvelle. Je m'égarai toujours plus avant; ma dépravation, d'abord timide, faible et se cachant sous des dehors spécieux, s'agrandit rapidement, elle jeta par degrés de profondes racines, elle devint impérieuse et tyrannique : je fus esclave. . . . .

Mais je supprime le récit de mes fautes. Que pourrais-je dire qu'on ne sache déjà par l'histoire de tant d'autres jeunes gens qui se sont dépravés et corrompus comme moi? Et que servirait-il de présenter ici le tableau d'une conduite immorale qui se reproduit chaque jour sous nos yeux, pour peu que nous regardions autour de nous? Ce qui importe en ce moment, c'est d'analyser mon état intérieur, ma situation d'âme et d'esprit, pendant que je m'abandonnais au torrent des passions.

Il y a d'abord un fait que mes souvenirs me rappellent d'une manière nette et positive, mais que je ne puis m'expliquer : je veux dire l'absence de remords dans cette période d'égaremens. Ma conscience ne me reprochait rien; je n'entendais aucune accusation au-dedans de moi, et je pouvais méditer à loisir sur les leçons de mes professeurs entre l'action immorale de la veille et celle du lendemain. Les mêmes choses qui me feraient frémir aujourd'hui, et que je ne commettrais pas au prix de tout mon sang, je m'y livrais sans trouble, et j'aurais été surpris peut-être de les entendre blâmer. Sommeil de la conscience, manque de réflexions, ou pouvoir absolu de la passion qui m'entraînait, j'ignore quelle cause avait étouffé cette voix intérieure que je n'avais point appris pourtant à fausser par d'hypocrites sophismes. Ne faudrait-il pas en conclure que l'homme fait le mal par sa nature même, par instinct, et qu'il suit sa pente originelle, lorsqu'il se détourne de la volonté de Dieu? Du reste, je n'explique ni ne décide; je raconte ma vie.

Un autre fait, c'est que mes sentimens de tristesse et de misanthropie ne cédaient pas aux moyens que j'employais pour les guérir. Après un enivrement passager, je retombais sur moi-même, et mes idées se représentaient d'autant plus pesantes et sombres, que j'avais été étourdi par une plus vive exaltation. Mes jours se divisaient ainsi en deux parties tout-à-fait opposées, l'une où je ne songeais qu'à me rassasier de grossières jouissances, l'autre où je ne savais plus jouir d'aucune chose. Ils ne s'écoulaient pas comme le ruisseau qui roule une onde toujours calme et paisible; c'était une mer soulevée par la tempête, et qui tantôt se dressait en montagnes escarpées, tantôt s'entr'ouvrait en immenses abîmes : singulier mélange de passions brutales et de dégoûts intellectuels! Lutte profonde et acharnée entre la matière et l'esprit! Mais quand la matière triomphait, je goûtais du moins une espèce de bonheur, au lieu que l'esprit me rendait malheureux et indifférent à tout plaisir. C'est peut-être après avoir eu des expériences pareilles aux miennes que Jean-Jacques a dit que l'homme qui réfléchit est un animal dépravé. Le philosophe de Genève oubliait, et moi de même à cette époque de ma vie, que le désordre est dans l'homme aussi long-temps que la matière et l'esprit sont égaux entre eux, et qu'il faut, pour ramener l'ordre, non subordonner l'esprit à la matière, mais la matière à l'esprit. J'étais ballotté, souffrant, misérable, parce que j'avais en moi deux puissances rivales et indépendantes l'une de l'autre. L'anarchie dans l'homme ressemble à l'anarchie d'un peuple : il peut y avoir encore des éclairs de joie et de bonheur, mais il n'y a point de repos.

En relisant ce que j'ai écrit dans ce temps d'agitations, j'y trouve des traces profondes d'une vive souffrance morale. L'idée de la mort est celle qui se reproduisait le plus souvent sous ma plume; je me jouais avec la perspective du tombeau; mon imagination s'égarait dans les abîmes du néant. Plusieurs morceaux de poésie portent l'empreinte de cette angoisse de l'âme qui m'écrasait. Je chantais alors le poète mourant, son idéal éteint, ses rêves trompés et perdus; je me plaignais de la destinée qui m'entraînait comme une victime aux autels du malheur; je sollicitais, comme une grâce dernière, de pouvoir encore m'enivrer quelques jours à la coupe des plaisirs, avant de fermer les yeux. Dans toutes ces plaintes et ces gémissemens, je rencontre à peine çà et là une vague et froide pensée de religion. Ce n'était qu'un lieu commun, une figure poétique, un sentiment de convention, qui m'effleurait le cœur sans pouvoir y pénétrer. Juste salaire de mon orgueil et de mes égaremens! J'avais abandonné Dieu, le Dieu de l'Evangile, et il m'abandonnait à l'impuissance de mes rêves de bonheur. J'avais voulu vivre sans lui, et je ne voyais plus sur ma route que des illusions flétries, des fantômes funèbres, des images de mort, la nuit de la tombe, le néant. Misérable créature que l'homme, quand il se retire loin de Dieu pour suivre son propre chemin! Comme un fleuve détourné de sa source, il se dessèche, il tarit, et il ne trouve plus au fond de son âme qu'un impur limon.

Un dernier fait moral qui m'étonne plus que tous les autres, c'est que je sentais renaître mon enthousiasme pour la vertu, à mesure que je m'éloignais d'elle pour me plonger dans le vice. Je tressaillais, mes yeux se mouillaient de pleurs au récit d'une action grande et généreuse; je redevenais capable d'admirer les âmes pures, je reprenais de la foi dans l'héroïsme, l'amour, le dévouement. Etait-ce une protestation de ma conscience? une réaction produite par le contraste qui existait entre mes fautes et les principes immuables du juste et du bien? Etait-ce l'effet de cette loi générale, qui nous enseigne le prix de ce que nous avons perdu, comme un malade estime la santé par cela même qu'il a cessé d'en jouir, ou comme les mauvais anges durent regretter les joies innocentes du ciel après qu'ils en furent exilés? Etait-ce, enfin, un appel de Dieu qui prenait pitié de mes misères, et qui commençait à faire luire dans mes ténèbres le soleil de sa justice? Encore une fois, je ne me charge pas d'expliquer ces phénomènes intérieurs; je les constate : qu'un autre plus habile découvre dans ce labyrinthe le fil conducteur.

Pendant que je me traînais ainsi de passion en passion, le temps de mes études finissait. J'avais peu travaillé; mais avec une mémoire facile, une élocution abondante et beaucoup de sang-froid, on est toujours assuré de sortir victorieux d'un examen. Les examens sont, comme les lois d'Athènes, selon l'expression d'un philosophe, une toile d'araignée qui arrête les étudians timides, et que les forts entraînent après eux. Mes professeurs me complimentèrent; je ne méritais pas leurs éloges; ma science n'était qu'une surface polie sans solidité ni profondeur; je me glorifiai cependant de ces témoignages flatteurs, comme si j'en eusse été digne : le cœur humain est si effronté pour se mentir à soi-même! Enfin, je quittai l'Académie pour retourner dans ma ville natale, avec quelques idées de plus et beaucoup de candeur de moins.

PHILOSOPHIE.

LE CHRISTIANISME DANS SES RAPPORTS AVEC LE SENT[illegible]

On entend beaucoup répéter aujourd'hui p[illegible] des [illegible]mes qui ne voient dans ce monde que les progr[illegible] la ci[illegible]

lisation, de la science et de l'industrie, que le Christianisme ne répond plus, de nos jours, aux besoins du sentiment et de la raison. Voici quelques réflexions destinées à répondre à cette malheureuse objection, pour ce qui concerne le sentiment. Nous les extrayons de la même lettre qui nous a déjà fourni les fragmens philosophiques insérés dans nos deux derniers numéros.

« Si le Christianisme ne répond point, comme vous le prétendez, aux besoins du sentiment, c'est aux besoins du sentiment vicié par l'égoïsme de la volonté. Ainsi, par exemple, cette religion, proclamant la supériorité de l'esprit sur la matière, doit repousser toute âme sensuelle, toute âme dominée par les affections de la chair et devenue l'esclave du corps. Elle doit être antipathique à l'homme qui se repaît de sentimens malveillans, d'affections haineuses et vindicatives, de passions cupides et intéressées, de chimères mondaines, d'espérances purement terrestres, d'ambition, d'orgueil ou de vaine gloire. Au fond de tous ces sentimens, de toutes ces passions, réside, en effet, le MOI dévorant, avec ses appétits plus ou moins déguisés; et pour quiconque se caresse, s'adore, n'aime que son MOI et ne cherche qu'à le rassasier, le Christianisme est, sans contredit, une folie : qu'il soit anathème !

» Voilà l'espèce de sentiment dont vous avez parlé, sans le savoir. C'est ce besoin désordonné du MOI égoïste, du MOI se faisant le centre de tout et refusant d'aimer librement l'ordre moral universel, l'Auteur de cet ordre, les êtres intelligens et sensibles qui s'y trouvent subordonnés ainsi que lui; c'est, dis-je, ce besoin effréné de sa nature, quoique masqué et dissimulé par l'hypocrisie de tout homme pécheur, que ne pourra jamais flatter ni satisfaire le vrai Christianisme ; c'est lui, permettez-moi de vous le dire, qui vous inspire, lorsque vous éprouvez une antipathie si profonde pour cette religion qui lui fait la guerre; c'est lui, enfin, qui nous ronge, tous tant que nous sommes, qui nous souille et nous travaille en secret, toutes les fois que, soit avec réflexion, soit sans nous en rendre compte, nous repoussons la lumière évangélique, ou nous éprouvons pour elle du dégoût, de l'indifférence ou de la tiedeur.

» Quant aux phases du sentiment qui se caractérisent par une tendance désintéressée, par l'abnégation du MOI égoïste, par l'amour de l'ordre divin révélé à l'âme sous les formes du vrai, du saint, du juste et du beau moral, par l'amour de l'Etre parfait dont cet ordre émane, par l'amour de nos semblables, enfin, dont la vocation, comme la nôtre, est d'y concourir avec dévouement, il est hors de doute que le Christianisme en est l'aliment le plus réel. Loin d'être en désaccord avec ce genre d'affections, dont on entend parler plus spécialement quand il est question du sentiment, il en nourrit le feu sacré, il les épure et les captive par une sympathie irrésistible.

» Serait-ce du sentiment considéré sous ce point de vue que vous auriez prétendu dire que le Christianisme ne peut plus le satisfaire ? Je ne puis le croire, je n'ose même le supposer.

» Quoi ! les besoins du cœur les plus purs, les plus nobles, les plus délicats, ne pourraient plus trouver de nourriture dans une religion qui ne cesse de parler au cœur?

» La pauvre petite âme de nos chers enfans, par exemple, ne pourrait plus s'ouvrir à la doctrine du royaume des cieux, à l'amour de Dieu et des hommes! Elle ne pourrait plus se réchauffer au flambeau de Celui qui leur témoigna tant d'amour! Ce Jésus, leur plus beau modèle, qui était soumis à ses parens; qui, à l'âge de douze ans, s'occupait déjà, dans le temple, des affaires de son père céleste; qui, indigné qu'on les repoussât, recevait sur son sein les petits enfans et les bénissait; qui offrait à ses disciples la simplicité, la candeur du premier âge, comme un modèle à suivre, comme une condition de salut; cet être si doux lui-même, si plein de candeur dans sa gravité, si aimant, si pur, si affectueux, n'aurait plus désormais aucun empire sur leur cœur! Je connais pourtant de petits êtres qui savent à peine balbutier le nom du bon Dieu et de Jésus, et qui déjà puisent la sagesse dans le culte simple en esprit et en vérité, que recommande le Sauveur. J'ai vu mille fois leurs petits caprices, leurs petites colères, tous les mouvemens désordonnés auxquels les pousse leur pauvre nature, disparaître sous l'influence de ces noms révérés, prononcés devant eux et par eux d'une manière respectueuse. J'ai vu leur âme calmée par un souhait religieux de sagesse et de bénédiction, leur regard briller doucement, leur visage s'épanouir et rayonner d'un bonheur paisible, en rendant grâce au Dieu-Esprit, qu'ils comprennent et qu'ils goûtent mieux que tous les savans de la terre.

» Et sans parler même des petits enfans, auxquels certaines personnes veulent bien encore laisser le hochet de la religion, j'ai vu, j'ai senti le cœur d'un père, d'une mère, se remplir d'un amour plus pur, d'une tendresse plus réelle et plus ineffable pour ces objets de leur affection, toutes les fois que l'esprit de prière, l'esprit de l'Evangile, l'esprit sanctifiant de Christ venait animer leur âme recueillie; j'ai vu leur union, base de la famille et de la société, rendue par ce même esprit plus pure, plus intime et plus heureuse; j'ai vu la piété filiale avec tout ce qui brille en elle de respect, d'égards, de délicatesse et d'amour, inspirée et rendue plus vraie par l'élément régénérateur du Christianisme; j'ai vu l'amitié devenir, sous les mêmes influences, plus intime, plus franche et d'un dévouement plus profond; j'ai vu, enfin, développés, épurés, rendus plus intenses et plus énergiques par l'esprit évangélique sans mélange, la pitié, la compassion, l'obligeance, l'hospitalité, le patriotisme, l'humanité, tous ces sentimens qui sont, comme l'amitié et les affections de famille, des nuances du grand amour qu'on nomme charité chrétienne.

» Il y a plus : tous ces nobles, tous ces touchans mouvemens du cœur, approuvés et recommandés dans nos Livres Saints, je les trouve réalisés dans mon divin Maître. Il allait de lieu en lieu en faisant du bien; ses entrailles étaient émues à l'aspect des souffrances physiques et morales des hommes; il nourrissait de pain ceux que la faim avait exténués; il alimentait les âmes altérées de justice; il consolait les affligés; il guérissait les malades; il pleura devant la tombe de Lazare, et légua, par un sublime élan d'amitié, par une inspiration attendrissante de piété filiale, sa mère bien-aimée au disciple bien-aimé; il voulut rassembler et réchauffer Israël, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes; enfin, il versa des larmes sur Jérusalem, sur sa chère patrie, et scella son patriotisme d'un nouveau genre, son amour de l'humanité, du sang le plus pur qui ait coulé sur la terre

» Mais que parlé-je d'amitié, de piété filiale, de compassion, de patriotisme? N'y a-t-il pas des sentimens élevés, plus difficiles à nourrir? Parmi les hommes qui sont naturellement doués d'une grande sensibilité, en est-il qui puissent obéir par eux-mêmes à l'Evangile, lorsqu'il nous dit de ne point rendre les outrages et les menaces, d'aimer nos ennemis, de bénir ceux qui nous maudissent, de prier en faveur de ceux qui nous persécutent? Et cependant, qui contestera la sublime excellence de ces préceptes? Quel est le cœur qui ne se sentira saisi d'admiration à l'ouïe de ces paroles : « Mon père, pardonne-leur; ils ne savent ce qu'ils » font! » Qui osera contredire la voix céleste, qui répète à travers les âges : « Mes petits enfans, aimez-vous les uns » les autres, comme je vous ai aimés? C'est à cela qu'on » vous reconnaîtra pour mes véritables disciples, si vous » vous aimez les uns les autres. »

» Ah! disciple d'une « sagesse faussement ainsi nommée, » ne dites plus que le Christianisme est usé, que sa vertu faiblit et s'efface, qu'il ne fût bon que pour un temps, qu'il ne peut plus rien pour le bonheur temporel des hommes. Ne fît-il que vous imposer le devoir, que vous offrir le modèle de toutes les affections sociales qui ennoblissent et charment la vie terrestre, il serait plus encore pour l'humanité que toutes vos froides théories d'argent, d'honneur et de richesses!

» Et certes, à qui veut se donner à lui, il inspire toutes ces affections, il prodigue tous les secours nécessaires à l'amortissement des passions abjectes, des affections haineuses de l'égoïsme sans cœur et sans âme; il communique la vertu de concourir efficacement à l'association universelle, dont vous parlez tant; et cette association des membres de la grande famille, impossible sans des sympathies d'amour véritable, il l'a provoquée avec plus de force, il y tend dans l'avenir d'une manière mille fois plus sûre que ceux qui

espèrent l'organiser, sans le secours de la charité spirituelle, de la vie chrétienne.

» Ce n'est pas tout: il verse un baume de consolation sur toutes les douleurs humaines, et fait tourner ces douleurs au progrès moral de ceux qui les souffrent: il apprend ainsi à jouir et à rendre grâces au sein de l'affliction, de la maladie, à espérer à l'heure de la détresse et de la mort; et tous ces miracles, il les opère en inspirant la résignation filiale qui se soumet, avec confiance et avec amour, à la volonté d'un père, au lieu de cette résignation sèche et roide, désespoir masqué, quoique tranquille, des âmes fortes, mais sans piété. »

VOYAGES.

SOUVENIRS D'UN SÉJOUR AU CHILI (1).

PREMIER ARTICLE.

Santiago est situé sur la rive méridionale de la rivière Mapucho et à quatre ou cinq lieues du pied des Cordillières. Les rues se coupent toutes à angles droits et courent parallèlement aux quatre côtés de la place, sur laquelle on remarque le *Cabildo* ou palais du gouvernement, et la cathédrale. Un ruisseau que le Mapucho alimente de ses eaux, traverse les rues qui courent du nord au sud, et un égoût, construit derrière les maisons, emporte les immondices de la ville. L'abondance d'eau ajoute beaucoup à la salubrité de la capitale du Chili.

Les maisons sont basses et n'ont pour la plupart qu'un étage. Elles sont bâties en pierres ou en *adobas*, terre mouillée, séchée au soleil et blanchie. Chaque maison a deux ou trois cours d'environ quarante ou cinquante pieds carrés. Autour de la première cour sont les magasins, les bureaux et quelquefois la chambre de travail du maître. Le salon principal et la chambre à coucher d'honneur se trouvent d'ordinaire entre la première et la seconde cour. Celle-ci est souvent remplie d'orangers, qui répandent leur parfum dans les chambres qui l'entourent. Enfin vient la troisième cour, sur laquelle donnent la cuisine et d'autres dépendances. L'égoût dont j'ai parlé sépare souvent cette troisième cour de la troisième cour des maisons de la rue voisine. Les fenêtres des maisons des gens aisés sont garnies de vitres, mais celles de moindre apparence n'en ont pas. J'étais descendu à la *Fonda francesa*, le meilleur hôtel de Santiago; il n'y avait de vitres aux fenêtres que dans deux chambres qui donnent sur la rue. Le temps était si beau à mon arrivée, que je ne regrettai pas de n'en pas avoir dans mon appartement; elles auraient empêché la délicieuse odeur des orangers de venir jusqu'à moi.

J'avais une lettre d'introduction d'un négociant de Buenos-Ayres pour son correspondant de Santiago, M. Price, l'un des négocians anglais les plus respectables de cette ville. Peu après, je fis la connaissance du vice-président de la république, le général Pinto (2), du général Freire, commandant-général de l'armée, de l'amiral Blanco, du général Santa-Cruz, qui vivait à Santiago dans un honorable exil, comme ministre du Pérou, et de M. Laforêt consul français. Mais de toutes les relations que j'ai formées dans ce pays, il n'en est aucune à laquelle j'attache plus de prix qu'à celle de don Pedro Palarzuchos, *l'auditor di guerra*, jeune homme d'un talent distingué, d'un caractère plein d'énergie et d'un patriotisme ardent et désintéressé.

Peu de jours après mon arrivée à Santiago, l'amiral Blanco me proposa de me mener, en compagnie de quelques Chiliens, à une *chacra* ou maison de campagne appartenant au señor Corréa. Il m'envoya un cheval et je m'acheminai, de bon matin, vers sa maison appelée le *Conventillo* et située dans le faubourg méridional de la ville. Les personnes invitées s'y réunirent au nombre de douze ou quinze. Le but de cette promenade était de montrer au général Santa-Cruz la campagne des Corréas et un canal qui avait été commencé au pied des Andes, vers le sud-est de Santiago, pour l'irrigation de la plaine du Maypo. Je me félicite beaucoup d'avoir été invité à me joindre à cette partie; car, durant un séjour de quatre mois à Santiago, je n'ai pas eu l'occasion de voir une réunion de ce genre aussi intéressante. La bienveillance de l'amiral Blanco pour les étrangers est bien connue. Ses manières sont des plus distinguées. Il a rempli autrefois la place de vice-président du Chili, et il est encore le second ou le troisième en dignité. Le général Santa-Cruz était l'ami particulier et le partisan dévoué de Bolivar, et il s'est trouvé à la tête de la République Bolivienne.

Tous les cavaliers étaient équipés dans le style *guasso* (1) le plus élégant. Ils portaient les plus beaux chapeaux de paille, étaient revêtus, sous le poncho, de courtes jaquettes et avaient aux jambes une sorte de guêtres, appelées bottes des Cordillières. On se sert de ponchos de laine en hiver; ils sont en coton pour l'été et, comme le temps était magnifique, nous en avions presque tous de cette dernière espèce, rayés de blanc, de rouge et de bleu. Le poncho est le manteau le plus commode qu'on puisse imaginer; il préserve de l'humidité, du froid et de la poussière. C'est un vêtement peu embarrassant, qu'on peut étendre sur la selle ou attacher autour de la ceinture, quand on ne veut pas s'en servir. Les bottes des Cordillières sont faites en une étoffe de laine très-forte et montent jusqu'au-dessus du genou; elles sont attachées au-dessous du genou par une jarretière, et assujetties au pied au moyen d'un éperon d'argent, dont la roue a plus de trois pouces de large. Ces bottes, ces longs éperons et de lourds étriers de bois donnent au cavalier cette espèce d'aplomb que les postillons français reçoivent de leurs énormes bottes. Mes compagnons montaient de superbes chevaux du Chili, dont le *recado* ou la selle exige une description un peu détaillée. Deux ou trois morceaux de cuir sont placés, les uns sur les autres, sur le dos du cheval; on les recouvre d'une selle en bois, et on met sur cette selle un certain nombre de *pillones* ou de fourrures d'un animal qui provient des races croisées du bélier et de la chèvre. Plus ils sont longs et épais, plus on en fait de cas, et je remarquai que deux des jeunes Corréas en avaient jusqu'à neuf ou dix sur leurs selles, qui par là étaient rendues si larges qu'ils pouvaient à peine s'y maintenir; on étend sur ces peaux accumulées un morceau de cuir qu'on appelle le *sobre-pillone*: le tout est assujetti par une large courroie. Le mors rend le cavalier maître du cheval le plus difficile. Il attrape avec son *lasso* celui qui n'aura pas été monté depuis des semaines ou des mois, et si même il a quelque peine à parvenir sur la selle, une fois qu'il y est bien établi, rien ne l'en fera bouger; cette selle est à la fois pour lui un siége sûr, quand il est à cheval, et un excellent matelas pour la nuit.

Tout notre monde étant monté à cheval, nous allâmes au pas jusqu'à la fin du pavé. Mais une fois hors des faubourgs, nous nous avançames au galop à travers la plaine. La plaine du Maypo tire son nom de la rivière qui l'arrose. Autant que je me le rappelle, elle peut avoir dix lieues de long, du nord au sud, et environ huit lieues de large. Quoique si voisine de la capitale, elle n'est pas cultivée, à cause du manque d'irrigation. Je fus frappé, tout en galopant, de la vue que présentait, de tous côtés, cette plaine étonnante. Nous étions entourés de montagnes. A l'est s'élevait la chaîne majestueuse des Andes; au midi, une rangée de gracieuses collines, qui séparent Santiago des provinces méridionales du Chili. A l'ouest, les belles montagnes appelées la *Cuesta de Prado* suivent une direction parallèle à celle des Andes et, au nord, les hauteurs de Chacabuco complettent l'amphithéâtre de montagnes. La plaine présente une parfaite égalité de terrain; c'est peut être pour cela que l'on se fait tellement illusion en considérant les objets qui s'y trouvent: on les voit si distinctement à une grande distance qu'un bâ-

(1) Sir Henri Verney, à qui nous devons déjà l'intéressant récit du passage des Cordillières, inséré dans nos deux derniers numéros, a bien voulu consentir encore à nous communiquer les détails suivans sur son séjour au Chili. Ce pays est si rarement visité, que nous nous félicitons de pouvoir offrir à nos lecteurs ce tableau animé des mœurs de ses habitans.

(2) Il n'y a pas de président, mais seulement un vice-président au Chili.

(1) On nomme ainsi au Chili les paysans à cheval par opposition aux péons ou paysans à pied.

timent ou des arbres, que je me figurais être à une demi-lieue, étaient en réalité éloignés d'une lieue ou d'une lieue et demie. Les gens qui la traversaient semblaient connaître sa vaste étendue; car ils se pressaient tous d'avancer.

La *chacra* du señor Corréa est située au pied des Andes, et élevée de quatre-vingt à cent pieds au-dessus de la plaine, ce qui est suffisant pour que l'œil puisse embrasser toute son étendue et se reposer sur les riantes collines de Portezuelo de Maypo, au sud, et sur la *Cuesta de Prado*, à l'ouest. Le maître de la maison nous accueillit avec beaucoup d'obligeance. Dans le courant de la journée, nous remontâmes à cheval pour aller visiter le canal de Maypo, et nous rentrâmes pour nous asseoir à la table la plus amplement servie que j'aie jamais vue. Un repas du lord-maire à Londres n'est rien en comparaison. Il est d'usage au Chili de montrer son hospitalité en surchargeant sa table d'une profusion de mets. Le dîner se composait de trois services, dont un seul aurait suffi pour rassasier deux ou trois fois autant de monde que nous étions.

Après le dîner, une partie de la société descendit au village, où les guassos s'exerçaient à la course à cheval. C'est un des plaisirs favoris des Chiliens. Il leur donne l'occasion de se montrer, eux et leurs chevaux, de la manière la plus avantageuse. Quand il doit y avoir une course, le guasso monte son cheval favori, prend sa plus belle selle et sa meilleure bride, et se rend au lieu fixé. J'ai vu souvent, dans les environs de Santiago, mille à douze cents guassos réunis pour ce divertissement, et tous avaient une tournure remarquable. Ils dressent leurs chevaux à partir au grand galop; ils se précipitent ainsi au milieu de la foule et font preuve d'une adresse merveilleuse en évitant de pousser personne. S'il arrive, dans ces occasions, que quelqu'un soit atteint, il est plus que probable que c'est un étranger qui n'est pas assez adroit pour se retirer à temps du chemin. Les guassos lancent souvent leurs chevaux au grand galop contre un mur et, quand ils n'en sont plus qu'à quelques pas, ils se retournent rapidement et reviennent au galop, sans que la vitesse du cheval ait en rien diminué. Un tour d'adresse qu'ils font souvent, c'est de jeter à terre un demi-dollar que le guasso ramasse, sans ralentir la course de son cheval. Il se jette de côté hors de la selle, et reprend son équilibre avec une incroyable dextérité. C'est dans ces divers exercices que consiste le grand amusement de ces courses; car la course elle-même est peu de chose. Une demi-douzaine de jeunes garçons, vêtus d'une simple chemise et une paire d'éperons aux pieds, montent à cheval sans selles et doivent parcourir un espace de quatre à cinq cents pas. La grande difficulté, c'est le départ. On enseigne aux chevaux, quand on les dresse, à partir au grand galop. Dans le voisinage du lieu de la course, sont des tentes, sous lesquelles on danse, et des boutiques, où l'on vend du vin et une liqueur appelée *chicha*.

Toute notre société coucha dans la même chambre à la *chacra* du señor Corréa et, le lendemain, nous retournâmes à Santiago. Durant mon séjour dans cette ville, je fis plusieurs excursions dans les environs. Il en est une surtout qui m'intéressa beaucoup; c'est une promenade à Viluco, propriété de la famille Larrain. J'y arrivai à l'époque de ce qu'on appelle le *Rodeo de las Vacas;* c'est le temps où l'on ramène des montagnes et des plaines les genisses et les taureaux, pour leur couper les cornes et les marquer de la marque du propriétaire. L'espace de quatre ou cinq acres où devait se faire cette opération, était entouré d'une demi-douzaine de *corâls* ou enclos de près d'un demi-acre, bien fermés par des palissades et des pieux. C'est dans ces enclos que l'on enferme les animaux arrivés de la campagne. Des péons, armés de bâtons ferrés, entrèrent au milieu d'eux, pour les chasser dans la grande enceinte. Comme je désirais beaucoup voir des exemples de l'adresse que savent déployer les guassos, tant en montant à cheval qu'en jetant le *lasso*, je priai l'intendant, qui dirige la cérémonie et pour lequel j'avais une lettre, de faire amener quelques-uns des jeunes taureaux les plus furieux. Sur ma demande, deux péons entrèrent à cheval dans les *corâls* et en firent bientôt sortir un taureau formidable, écumant de rage d'y avoir été retenu prisonnier pendant une heure ou deux. Il sortit au galop et semblait chercher quelque objet sur lequel il pût décharger sa colère. Apercevant un péon à cheval, il se jette de son côté; le péon s'éloigne à la hâte; son cheval se retournait pour regarder le fier animal et semblait prendre autant d'intérêt à cette affaire que le cavalier lui-même. Dans ce moment, un *lasso* jeté d'un autre côté, s'attache aux cornes du taureau et dirige son attention ailleurs. Il se retourne pour attaquer son nouvel ennemi, qui part au galop, poursuivi par le taureau, auquel il est, en quelque sorte, attaché par le *lasso*, que termine un nœud coulant, qui s'est fortement serré. La position de cet homme et de sa monture serait devenue extrêmement dangereuse, si un accident était survenu, si, par exemple, le cheval était tombé ou si les autres péons n'avaient pas réussi dans leurs attaques. Mais ces accidens n'arrivent jamais. Le taureau est suivi par un péon à cheval, qui agite son *lasso* en cercle; il le jette enfin, et le taureau se sent retenu d'un second côté par la tête, les cornes ou les jambes. Alors les deux péons vont en sens contraire et le taureau se trouve suspendu entre eux. Il ne peut qu'avancer ou reculer, et mugir dans sa rage impuissante. Les mouvemens sont encore empêchés, si l'animal est très-irrité, par un troisième *lasso*. Si le but de ce combat est la mort du taureau, c'est dans ce moment qu'un péon s'approche et lui coupe les jarrets, cruauté choquante, après laquelle l'animal ne fait plus que se débattre dans l'agonie, jusqu'à ce qu'un couteau qu'on lui plonge dans le cœur mette fin à ses tourmens. Il ne s'agissait, cette fois, que de les marquer avec un fer chaud. L'animal fut entraîné vers le feu, presque sans résistance, grâce aux *lassos* vigoureux qui le retenaient. Il était épuisé par le violent exercice qu'il venait de prendre et il dût se soumettre à être marqué et à avoir les cornes coupées. L'opération étant finie, l'animal fut, pendant quelques minutes, incapable de se mouvoir. Il se leva enfin, couvert de sang, et alla rejoindre les taureaux qui avaient été marqués avant lui. On m'assura qu'on en peut marquer mille dans un jour. Le *Rodeo de las Vacas* en dure quelquefois plusieurs.

Pendant mon séjour au Chili, j'étudiai avec intérêt les mœurs des habitans, leurs opinions, qui diffèrent, à beaucoup d'égards, de celles qu'on a en Europe, et les institutions du pays, qui sont encore dans l'enfance. Les anglais et les autres étrangers, qui ont jusqu'à présent visité le Chili, sont des négocians, des officiers qui ont pris service dans l'armée et dans la marine, des agens des compagnies formées pour l'exploitation des mines, et quelques capitaines de vaisseau qui ont stationné sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud. J'étais le premier Européen qui y eut pénétré sans y être conduit par l'un ou l'autre de ces buts. Après un séjour de quelques semaines, j'appris que mon arrivée était le sujet de grandes discussions. On se demandait quelles pouvaient être les raisons de mon voyage. Les opinions flottaient entre deux motifs qui paraissaient les plus probables; l'un, que j'étais envoyé par le gouvernement anglais pour recueillir des renseignemens sur l'état du Chili; l'autre, que je n'avais point d'autre but que celui d'écrire le récit de mon voyage. Le désir que je témoignais de connaître à fond toutes les institutions et de voir tout ce qui peut intéresser un étranger, confirmaient chacun dans son avis.

Six semaines après mon arrivée, je fus témoin d'un *movimiento politico*, d'une révolution, ou plutôt d'un essai de révolution. Je pris d'autant plus d'intérêt à toute cette affaire, que don Pedro Palarzuchos, avec lequel je m'étais particulièrement lié, fut appelé à s'en occuper beaucoup, comme *auditor di Guerra*. Un jeune homme nommé Urriola s'était mis à la tête de ce mouvement. Il avait eu quelques désagrémens avec le gouvernement, et il profita du mécontentement manifesté par plusieurs régimens cantonnés dans le midi et occupés d'une manière fatigante et dangereuse à guerroyer contre les Indiens Araucans, sans recevoir ni la paie qui leur était due, ni vêtemens, ni rations. Urriola se mit à la tête des soldats mécontens, et marcha vers la capitale avec environ deux cents fantassins, cent cinquante hommes de cavalerie régulière et cent cinquante miliciens à cheval. Cette dernière arme est vraiment formidable dans un pays où chaque homme est excellent cavalier et sait faire usage du *lasso* contre son ennemi aussi bien que pour attraper les animaux des forêts. Les troupes

du gouvernement s'avancèrent à la rencontre d'Urriola, sous les ordres du général Borgoño; mais le général prit le chemin de la plaine, et Urriola traversa les défilés des montagnes. Ils se croisèrent ainsi, et il ne resta aucune force militaire entre les insurgés et la capitale. Le général Pinto, vice-président de la république, à la tête d'une soixantaine de cuirassiers, qui formaient sa garde du corps, et de deux cents miliciens à pied, sortit à la rencontre des mécontens. Il s'ensuivit un combat, dans lequel quarante ou cinquante miliciens furent tués, et après lequel Urriola entra dans la capitale avec des forces qui s'étaient considérablement accrues. Pendant trois jours, la soldatesque fut entièrement maîtresse de la ville. On craignait beaucoup qu'elle ne fit cause commune avec la populace pour piller. Santiago dût son salut, non à la vigueur que déploya le gouvernement, mais à la timidité et à l'indécision du parti mécontent. On ne prit aucune mesure énergique pour chasser la troupe, comparativement si petite, de ceux qui s'étaient emparés de la ville, ni pour assurer la sécurité des habitans. — On aurait dit que l'apathie et l'indifférence la plus extraordinaire s'étaient emparés, dans ce moment où il était si urgent de montrer de la vigueur et de la décision, des hommes auxquels les intérêts publics étaient confiés.

Urriola devint l'instrument d'une faction politique, qui comptait parmi ses chefs plusieurs membres distingués du congrès, tels que Pradel, Infante et d'autres. A leur instigation, il déclara qu'il n'entrerait pas en négociation avec le gouvernement existant, et qu'à moins que ses membres ne se retirassent et ne remissent leurs fonctions entre les mains de ses amis, il ne ferait rien pour contenir ses soldats. Ses menaces ne reçurent pas d'exécution. Le cinquième jour, le général Borgoño et les troupes du gouvernement s'approchèrent de la ville. On proclama une amnistie générale et l'ordre sembla rétabli; mais une seconde révolte éclata peu après et, quand je quittai le Chili, mon ami Palarzuchos était occupé du procès qui s'ensuivit. Ces événemens, le danger qu'avait couru la capitale, l'attentat d'Urriola et de ses compagnons ne parurent pas avoir augmenté la vigilance du gouvernement, ni excité beaucoup l'attention des habitans les plus éclairés de Santiago. Le gouvernement est insouciant et sans énergie; mais, même s'il possédait quelque force, elle ne servirait de rien, si l'opinion publique ne s'élevait pas à son niveau.

Une fatale apathie et l'amour des aises et du repos semblent engourdir ce peuple. Si un commis vole à son maître quelques centaines de dollars et que la chose, quoique notoire, n'ait pu être prouvée en justice, tellement qu'il soit acquitté, il sera à peine moins bien vu en société; on le plaindra plus qu'on ne le blâmera. L'opinion publique, si des sentimens si relâchés peuvent mériter ce nom, incline toujours à l'indulgence; aussi la plupart des crimes demeurent-ils impunis. Le jour de mon arrivée, je vis, en sortant de chez moi, près de l'hôtel du gouvernement, trois corps morts qu'on y avait portés pour les faire reconnaître. On m'a assuré que le nombre des personnes qui périssent assassinées à Santiago, s'élève annuellement à cinq cents. On informe rarement contre les meurtriers. Quelques jours après, le consul de France m'invita à dîner. « Je dois vous prévenir, pour votre consolation, me dit-il, que si vous êtes assassiné, en traversant le pont qui conduit chez moi, vos meurtriers ne seront jamais connus; il est même probable qu'on ne fera aucune démarche sérieuse pour les découvrir. Je vous recommande donc, puisque la police ne prendra aucun soin de vous, de vous tenir vous-même sur vos gardes. »

Qu'on ne s'imagine pas que mon intention soit de représenter les Chiliens comme une nation cruelle. Loin de là, je dirais plutôt qu'ils sont remarquablement doux et bienveillans; mais ils font si peu de cas de leur propre vie, qu'ils ne respectent guère celle des autres. Presque tous les meurtres se commettent dans l'état d'ivresse. Chaque homme porte un long couteau à la ceinture. C'est un instrument d'un usage continuel. Le Chilien s'en sert pour couper sa viande et son pain, pour tuer un mouton, pour raccommoder sa selle ou son *lasso*. Quand il lui arrive de manger et de boire avec un ami, et que tous deux sont déjà à peu près ivres, s'il survient une dispute, les couteaux s'en mêlent; d'abord on ne les tire qu'en jouant; mais bientôt peut-être, l'un des deux enfoncera le sien dans le sein de son camarade. On cache le cadavre, on l'enterre à la hâte, et l'affaire n'a pas de suite. Quand je sortais le soir, je ne pouvais empêcher mon fidèle domestique Francesco de me suivre; lorsque je passais la porte de l'hôtel, je le voyais enveloppé d'un long manteau, qui m'attendait; car il prétendait que je serais assassiné, s'il ne m'accompagnait pas.

LES DISCIPLES FIDÈLES DE L'ÉVANGILE DANS LES SIÈCLES DU MOYEN-AGE (1).

Les Vaudois et les Albigeois.

A l'occident du Piémont, entre le Briançonnais et la province de Pignerol, entre le marquisat de Suse et celui de Saluces, s'étendent les trois vallées que les Vaudois ont rendues si célèbres. Elles sont presque partout d'un abord très-difficile. La ceinture de montagnes qui les entoure offre une multitude de retraites assurées, dont un petit nombre d'hommes pourraient facilement défendre l'accès à une armée formidable. Témoin le Pré-du-Tour, qui servit de dernier refuge aux Vaudois, poursuivis, en 1560, par les armées combinées du pape, de l'Espagne et du duc de Savoie. C'est un creux environné de montagnes presque inaccessibles, où l'on ne peut arriver que par un chemin pratiqué dans le roc, au bord du torrent de l'Angrogne. Dans le plus fort de la persécution, les anciens pasteurs des Vaudois, les *Barbes*, y ont toujours prêché librement et y ont conservé le collége où ils instruisaient les candidats au ministère.

Tel est le pays que le Seigneur a donné pour asile aux Vaudois, pendant une si longue suite de siècles et, pour nous servir de l'expression d'un de leurs historiens, sir Samuel Morland, tel est « le cabinet qu'il semblait avoir préparé pour y renfermer un joyau de grand prix. »

Les Vaudois sont ainsi nommés des vallées qu'ils habitent et qu'ils appellent *vaux* dans leur langage. Il est difficile de rien décider sur leur origine. Tout ce qu'on avance là-dessus n'est que conjecture. Quelques auteurs les font remonter jusqu'au temps de Paul. Ils supposent que cet apôtre, en se rendant de Rome en Espagne, selon le projet qu'il en avait formé, passa par le Piémont, qui se trouvait sur sa route, et que, le premier, il publia dans ces contrées les richesses incompréhensibles du Seigneur. D'autres pensent que la connaissance de l'Evangile fut apportée dans ces vallées par ceux des Chrétiens d'Italie que les persécutions de Néron, de Domitien et des autres empereurs païens de Rome, obligèrent à chercher quelque part un asile, et qui purent trouver une sûre retraite dans les montagnes qui séparent l'Italie des Gaules. D'autres enfin, dont l'opinion n'exclut nullement la précédente, conjecturent que, pendant les siècles d'anarchie et de superstition qui suivirent l'invasion des barbares, le vrai Christianisme, banni des cités et des cours, et détestant les habitations monacales, séjour de l'indolence et du vice, se réfugia dans les vallées solitaires du Piémont, où il trouva un peuple pacifique, simple dans sa foi, pur dans ses mœurs, au sein duquel il fixa sa demeure.

Au neuvième siècle, Claude, évêque de Turin, fit retentir dans les vallées le doux son de l'Evangile. L'histoire des Vaudois, depuis sa mort jusqu'à l'apparition de Pierre Valdo, n'offre guère plus de certitude que dans les temps qui précédèrent. Ce que l'on sait de plus sûr à leur égard, c'est que, du neuvième au treizième siècle, les vallées du Piémont étaient remplies de fidèles, qui servaient Dieu en esprit et en vérité.

Le nom de Vaudois, qui ne servit d'abord qu'à distinguer ce petit peuple de ses voisins, fut employé dans la suite pour désigner tous ceux qui partagèrent ses opinions religieuses. On donna le nom d'Albigeois aux Vaudois qui se fixèrent dans le midi de la France; ce nom leur venait proba-

(1) Nous rappelons à nos lecteurs que ces fragmens historiques, dont nous publions aujourd'hui le dernier, sont empruntés à l'intéressant ouvrage qui vient de paraître sous le titre d'*Histoire abrégée de l'Eglise de Jésus-Christ*, un volume in-8° de 424 pages; chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

blement de la ville et du territoire d'Alby, où ces fidèles se trouvaient en très-grand nombre.

L'année de la fuite de Pierre Valdo et de la dispersion de ses frères dans le midi de la France, ou peu d'années après, un synode s'était réuni à Tours. Ce fut dans cette assemblée que tous les évêques et les prêtres du pays de Toulouse reçurent l'ordre sévère « d'empêcher, sous peine d'excommunication, qui que ce fût de leur donner asile, de leur fournir le moindre secours, ou d'avoir avec eux le moindre rapport par vente ou par achat. » Le pape Lucius III lançait aussi ses anathèmes contre ces pauvres chrétiens évangéliques. Sous l'administration pacifique et impartiale des comtes de Guienne, les Albigeois jouirent long-temps d'une entière liberté de conscience; ils la possédèrent jusqu'au moment où le pape établit pour les détruire une croisade et l'inquisition. La croisade dirigée contre eux dura plus de vingt ans. On compte que dans tout le cours de ces persécutions il périt un million d'Albigeois.

Au commencement du treizième siècle (1213), l'Allemagne et l'Alsace étaient pleines de Vaudois. Frédéric II tenait alors les rênes de l'empire germanique. Avant ses contestations avec les papes, ce monarque frappa souvent des sujets vertueux et paisibles que son sceptre aurait dû protéger. A cette époque, il entra si complètement dans les vues de la cour romaine qu'il publia contre les Chrétiens évangéliques quatre édits de sang, que les souverains pontifes confirmèrent, qu'ils insérèrent même dans leurs bulles, et dont l'esprit féroce s'infiltra peu à peu dans la législation de la plupart des nations européennes.

Il était à peine un coin de l'Europe où l'on ne retrouvât des Vaudois. L'Angleterre avait aussi les siens, et les Frères Mineurs y furent envoyés dans le but exprès de les détruire. Les guerres qu'on fit aux Albigeois contribuèrent beaucoup à propager l'Évangile dans ce dernier pays. Cela se comprend sans peine : l'Angleterre et la Guyenne avaient entre elles des rapports intimes; nous l'avons vu, la Guyenne appartenait alors aux Anglais, et Raymond de Toulouse, le grand protecteur des Albigeois, était le beau-frère du roi d'Angleterre. Aussi, les sujets de ce monarque aidèrent-ils fréquemment ceux de Raymond à repousser les pèlerins.

L'Italie elle-même était remplie de ceux qui *gardaient les commandemens de Dieu et le témoignage de Jésus.* Les Vaudois italiens avaient, en 1229, dans la seule Valcamonica, dix écoles entretenues par des contributions recueillies dans toutes leurs sociétés, pour être ensuite envoyées dans la Lombardie. Outre les Eglises qu'ils possédaient dans cette dernière province, ils en avaient à Milan, dans la Romagne, le Vicentin, à Florence et dans le val de Spolète (1250). En 1280, ils s'étaient considérablement accrus dans la Sicile. Mais, dans tous ces lieux, les édits cruels de Frédéric II, comme l'épée de Damoclès, étaient continuellement suspendus sur leurs têtes.

Cependant les rigueurs de la persécution ne ralentirent point la sainte ardeur qui les animait; au milieu d'afflictions que chaque jour voyait reparaître, toujours agités, toujours battus de la tempête, ils poursuivaient fidèlement le travail de leur foi et l'œuvre de leur amour. La catholicité tout entière était pour eux comme un vaste champ que l'Eternel leur avait donné pour l'ensemencer. Ils y répandirent abondamment la Parole sainte. Ils étendirent même leurs travaux évangéliques bien au-delà des limites de la domination papale; ils les poussèrent jusqu'à Constantinople et jusque dans l'Esclavonie, la Sarmatie, la Bulgarie. Plusieurs évêques catholiques de la Croatie et de la Dalmatie avaient embrassé leur doctrine. Leurs congrégations, nombreuses dans ces contrées, durent leur principal accroissement aux travaux de Barthélemy de Carcassonne. Il faut que cet homme ait fait à l'Eglise romaine une brèche bien profonde, puisqu'il n'est injures dont les papistes ne l'aient chargé.

MÉLANGES.

Du rapport de M. de Tascher sur une pétition relative a l'esclavage. — La Chambre des Pairs a entendu, dans sa séance du 20 mars, le rapport de M. le comte de Tascher, sur une pétition de la Société de la Morale Chrétienne, par laquelle elle demande à la Chambre de provoquer une loi qui fixe les conditions de l'affranchissement, enlève à l'arbitraire des autorités coloniales le sort des patronés, et détermine un maximum, auquel le maître ne pourra refuser d'accorder la liberté à son esclave. La commission des pétitions a rendu justice à ces vœux « les plus naturels sur »cette matière, » dit-elle; mais elle pense, en même temps, qu'ils ne peuvent être réalisés qu'avec une extrême circonspection, afin de ne rien précipiter, de ne rien compromettre. La Chambre a, sur sa proposition, ordonné le renvoi de la pétition au ministre de la marine et son dépôt au bureau des renseignemens. Il n'est pas probable que le rapport sur la pétition semblable, adressée à la Chambre des Députés, puisse avoir lieu avant la fin de la session; mais, dans ce cas, la Société de la Morale Chrétienne la renouvellera à l'ouverture de la session prochaine. Il importe donc que les personnes qui s'occupent de faire signer des pétitions dans le même sens, d'après le modèle que nous avons publié, ne se relâchent pas dans leurs efforts. Ce n'est que par la persévérance la plus soutenue qu'on peut espérer le succès de cette cause, à laquelle la Chambre des Pairs se rallie par la décision qu'elle a prise. Le nombre des patentes de liberté accordées en 1831 est de 2,370; mais tous les patronés, sans exception, en eussent-ils obtenu, il n'en serait pas moins vrai qu'il faudrait encore réclamer une loi qui détermine légalement à quelles conditions on y a droit; car il importe autant de prévenir les refus arbitraires futurs que d'arracher les patronés actuels à la position intermédiaire dans laquelle on en retient un si grand nombre.

Du Mariage des Prêtres. — M. Dumonteil s'est pourvu en cassation contre l'arrêt rendu, le 14 janvier dernier, par la Cour royale de Paris, sur la question du mariage des prêtres. M[e] Nachet, avocat aux conseils, auteur d'un ouvrage intitulé : *De la Liberté religieuse en France*, qui a été couronné, en 1830, par la Société de la Morale chrétienne, est chargé de soutenir son pourvoi. Cet habile légiste a établi, d'une manière qui nous paraît sans réplique, dans le livre que nous venons de rappeler, qu'il résulte du principe de la séparation du spirituel et du temporel, que le citoyen, en recevant de l'Eglise le caractère sacerdotal, ne grandit ni ne diminue, qu'il reste le même devant la loi civile, avec tous ses droits et tous ses devoirs. L'Eglise, sans doute, peut faire aux prêtres une loi du célibat, comme elle peut exiger d'eux qu'ils s'abstiennent de toute profession industrielle, de toute fonction qu'elle juge incompatible avec celle qu'elle leur confie; mais ce serait dénaturer la loi civile et la détourner de son but véritable, que de la faire servir à l'exécution d'un ordre de l'Eglise : ce serait rompre la barrière qui sépare celle-ci de la cité, que de lui prêter aide pour s'attacher ainsi à un citoyen, s'en emparer, le suivre à travers toutes les positions sociales, et ne le rendre qu'au tombeau. Que la loi religieuse interdise à ses interprètes de se marier, libre à elle; qu'elle les bannisse s'ils enfreignent cette liberté, qu'elle les anathématise, c'est encore son droit; mais qu'elle ne demande pas main forte au gouvernement politique : celui-ci ne doit pas plus lui accorder que lui demander secours. Après avoir posé ce principe avec une parfaite netteté, M[e] Nachet examine la question sous le rapport des mœurs et sous celui du droit positif. Il établit qu'il n'existe aucune disposition de la loi civile qui oblige les prêtres au célibat; que les canons de l'Eglise, appliqués plusieurs fois par l'ancienne jurisprudence, forment seuls obstacle à leur mariage, et que, si on voulait les appliquer aujourd'hui, l'article 5 de la Charte serait violé. La Cour royale a décidé que M. Dumonteil est lié par les canons, quoiqu'il déclare qu'il a cessé d'être prêtre; que déciderait-elle, s'il déclarait qu'il cesse d'être catholique? Vouloir régir la conscience de l'homme, prétendre mettre des limites à son indépendance religieuse, c'est se jeter dans des difficultés inextricables. Si, contre toute attente, la Cour de cassation n'annulait pas le jugement de la Cour royale de Paris, il vaudrait certes la peine qu'une loi spéciale sur cette matière fût présentée aux Chambres.

Bal au profit des orphelins. — Aux époques de fausse et superstitieuse dévotion, la bienfaisance, cette vertu que le Christianisme a révélée à l'humanité, n'est, le plus souvent, qu'une monnaie dont on prétend acheter la paix de sa conscience. Aux époques où ce fantôme de religion a fait place à l'incrédulité, lorsque, entraînée par un mouvement de réaction, la société a rejeté pêle-mêle ce qu'il y avait de vérité, comme ce qu'il y avait d'erreur, dans ses anciennes croyances, quand les hommes sont rares qui prennent quelque souci de leur éternité, d'autres leviers deviennent indispensables pour amener la minorité à consacrer un peu de son superflu au soulagement d'une majorité qui manque de tout. Et comme les jouissances matérielles ont alors les premières affections des heureux du siècle, et que tous les sacrifices se font sur l'autel de la nouvelle divinité, c'est de cet autel qu'il faut que le pauvre vive, au moins en grande partie. De là ces bals, ces concerts, ces spectacles, au profit des pauvres, que nous voyons se multiplier avec l'accroissement de la misère du peuple, de telle sorte qu'on dirait que plus le peuple souffre, et plus on se croit appelé à s'amuser. Des journaux, d'ailleurs fort graves, veulent bien appeler cela faire de bonnes actions en s'amusant; ils diraient mieux s'ils avouaient que c'est acheter, des trois quarts de nos semblables, la permission de rire pendant qu'ils pleurent. Quel contraste entre l'esprit du jour et l'esprit de cet Évangile qui nous dit de pleurer avec ceux qui pleurent! Quelle satyre des sentimens d'un siècle qui se prise si haut!

Tout habitués que nous sommes à voir cette étrange manière de faire de bonnes actions, nous n'avons pu nous défendre, cependant, d'une certaine surprise en apprenant qu'un Comité, qui fut institué au nom de la morale chrétienne, et pour une œuvre excellente, le Comité des orphelins venait de méconnaître, une seconde fois, les principes de cette morale, au point de donner un bal pour remplir sa caisse. Si ce fait est une juste critique de la moralité de notre époque, il est aussi, ce nous semble, un signe de faiblesse, et nous n'oserions prédire beaucoup d'avenir à une association qui paraît si peu comprendre tout le sérieux de sa tâche que de mettre la danse au nombre de ses ressources.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 31. 4 AVRIL 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

LE CHOLÉRA-MORBUS

AU MILIEU DE NOUS.

L'an dernier, l'approche du fléau asiatique préoccupait tous les esprits et agitait tous les cœurs. Quelque éloigné qu'il fût encore de nos frontières, l'attention se détournait même de ce qui l'absorbe habituellement, des intérêts du jour et des débats politiques, pour se porter sur le choléra; ses moindres progrès étaient signalés, et c'était avec une véritable anxiété qu'on le voyait marcher vers notre occident, comme un autre Attila.

Cette inquiétude, dirai-je cette frayeur, dont chacun était saisi, ne produisit qu'un des effets qu'elle devait opérer.

Elle porta à étudier le mal, ses conditions, si non d'existence, au moins de développement; on se mit par là en mesure de lui opposer quelques moyens préservatifs, et l'on crut avoir tout fait, quand on eut ainsi enlevé à l'ennemi quelques chances de succès. Ainsi, l'on ne vit du choléra que lui même avec ses dangers; l'intelligence des plus prudens n'alla ni plus haut ni plus loin, et l'égoïsme des plus effrayés, c'est-à-dire des heureux du jour, satisfait d'avoir découvert que le fléau frappait surtout le pauvre peuple, n'en demanda pas davantage pour se rassurer et pour se replonger plus avant que jamais dans les plaisirs et dans les jouissances des privilégiés de la civilisation. Quelques règles d'hygiène et la plus misérable des consolations, tels furent donc les seuls enseignemens que l'approche de l'épidémie donna aux classes aisées de la société; ce fut là tout ce qu'on sut faire pour se préparer à ses coups. Jamais le matérialisme pratique qui régit ce siècle, ne fut plus manifesté. Je me trompe, jamais il ne se montra plus à découvert que depuis que le mal est au milieu de nous. Oh! qu'il y a de stupidité dans cette irréligion, dont les symptômes semblent grandir avec la mortalité de ces jours de deuil; qu'il y a, je dirai d'impuissance, dans la force d'esprit de nos consolateurs quotidiens! que leur philantropie se montre aveugle et mesquine! Le jour même où Paris apprenait que le choléra était venu s'abattre depuis trois jours sur son immense population, comme un vautour sur une proie de choix, ce peuple couvrait les boulevards et, en présence de la mort, sans émotion des scènes douloureuses qui se passaient ailleurs, avait le stupide courage de s'amuser des dégoûtantes folies de la mi-carême. Le lendemain, un journal au ton sérieux et qui parle le langage d'un nombreux public, le *Journal du Commerce*, citait les plaisirs de la veille comme une preuve du peu de gravité de l'épidémie. Une autre feuille quotidienne parlait hier de l'opéra comme d'un moyen d'échapper aux tristes préoccupations qui assiègent les esprits. La plupart des autres journaux n'ont eu que des paroles semblables à adresser à leurs lecteurs; tous ont senti, à la vérité, l'urgente nécessité de rassurer le public; mais aucun n'a parlé du seul véritable moyen de bannir la crainte et de rétablir la confiance. Quelques raisonnemens de statistique et des raisonnemens qui ne regardent en général que la classe la moins nombreuse, sont tout ce qu'ils savent trouver pour modérer les alarmes de la population. Ah! quand est-ce que les hommes qui dirigent l'opinion publique sauront que pour trouver des consolations réelles à nos maux, il faut détacher les yeux de cette terre sur laquelle ils restent fixés, et les élever au-dessus des causes secondes. Il est fort utile, sans doute, d'étudier le plan de Paris, de signaler les désavantages de certains quartiers, et nous nous réjouissons d'avance des améliorations hygiéniques qui résulteront, surtout pour la classe pauvre, des travaux auxquels on s'est livré à cet égard; nous nous réjouissons de l'impulsion que reçoit en ce moment la bienfaisance; mais nous conjurons nos concitoyens de ne pas s'arrêter là;

nous les pressons de nous accompagner plus loin et de regarder plus haut. Nous voulons moins que personne exagérer le mal; mais il est assez grand pour nous paraître la plus grave et la plus énergique des prédications que Dieu ait adressées depuis long-temps à la Ninive moderne; elle n'a pas voulu la comprendre de loin; maintenant qu'elle l'entend dans ses murs, s'y montrerait-elle encore insensible?

C'est aujourd'hui plus que jamais le moment de se rappeler ces paroles d'un apôtre : « Rachetons le temps, car les » jours sont mauvais. » En voyant la mort multiplier ses victimes, qui peut se dire que son heure n'est pas aussi venue? Et si l'observation nous dit qu'en général il y a moins de péril pour les personnes qui ont le bonheur de pouvoir se conformer aux règles de l'hygiène, elle nous dit aussi que ce n'est pas là cependant, à beaucoup près, une raison de ne rien craindre. L'un des premiers malades qui aient succombé à Paris(1) était, nous le savons de source certaine, un homme robuste, dans la force de l'âge, sobre et ne manquant de rien; depuis lors, la maladie a saisi plus d'une personne dans les mêmes conditions. Chercher sa sécurité dans la statistique de l'épidémie n'est donc pas un moyen de la trouver. La chercher dans les distractions que promettent les plaisirs et les affaires est tout-à-fait indigne d'un être intelligent, et surtout d'un être immortel. Le jour viendra d'ailleurs où nous devrons, malgré nous, regarder la mort en face. N'attendons pas si tard : nos yeux appesantis ne nous permettraient pas de nous reconnaître dans ce moment solennel. « C'est maintenant le temps favorable. » Que chacun se dise sérieusement qu'il est en présence de l'éternité; arrière de nous toute illusion et tout mensonge; laissons parler notre conscience à la vue des tombeaux qui s'ouvrent, et nous comprendrons le choléra; écoutons l'Evangile, bonne nouvelle apportée au repentir, et nous le comprendrons mieux encore; car alors nous verrons en lui plus que la justice de Dieu : il nous apparaîtra comme un appel de son amour : « Réveille-toi, toi qui dors, et te relève d'entre les morts, et Christ t'éclairera ! » Oui, l'Evangile de Jésus-Christ, qu'on en croie l'expérience de toutes les générations chrétiennes, l'Evangile de Jésus-Christ a non-seulement le mot de toutes les énigmes contre lesquelles échoue la sagesse humaine; il a aussi le remède à tous les maux dont cette sagesse ne peut nous délivrer; il est vainqueur même de la mort. Le chrétien, nous voulons dire celui qui, après s'être humilié et s'être reconnu condamné par la justice éternelle, a accepté avec confiance la nouvelle de son pardon gratuit et de sa justification par la médiation du Fils de Dieu, le chrétien seul n'a rien à redouter; seul il a droit d'envisager la mort avec calme; lui seul aussi connaît cette paix, dont l'Ecriture dit « qu'elle surpasse toute intelligence. »

(1) Le cuisinier du maréchal Lobau.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'OEUVRE DE DIEU POUR L'HOMME.

Lorsque le Sauveur parlait des bons fruits que l'on cueille sur un bon arbre, il voulait sans doute désigner l'expérience intérieure du chrétien aussi bien que ce qui paraît de lui au dehors. En effet, si, dans l'homme naturel, la racine de ses actions extérieures, c'est son propre cœur, d'où la sève dangereuse et mortelle se répand et circule, la racine du chrétien n'est pas en lui-même. Il n'est qu'une branche que Dieu a coupée sur l'arbre sauvage et qu'il a greffée sur Jésus-Christ, qui est le vrai cep et hors duquel nous ne pouvons rien produire, pas même une bonne pensée. La vie qu'il a en lui, après cette opération, ce n'est plus sa vie, c'est une vie nouvelle qui lui a été communiquée de Dieu. Tout en lui, depuis l'émotion de l'âme jusqu'à l'attention de l'esprit, depuis l'affection jusqu'à l'action, vient d'un principe étranger à sa nature. C'est un beau spectacle que celui de ses plus intimes pensées et de toutes les impressions de sa vie cachée procédant du principe divin que Dieu a mis en lui; et si on l'interroge, on l'entendra répondre que, comme la plus petite plante porte l'empreinte de la toute-puissance du Créateur, de même chaque bon mouvement de son âme porte celle de la miséricorde du Dieu-Sauveur.

Les hommes ne veulent d'ordinaire reconnaître l'existence du péché que là où ils voient des actes de violence ou de malice. Ils gardent ce mot pour les grandes occasions, où celui de crime conviendrait mieux, et ils se donnent beaucoup de peine pour établir, quant à la moralité, un grand nombre de divisions et de subdivisions; on peut dire, en effet, que les codes des lois contiennent infiniment moins d'articles qu'il n'y a de nuances d'hommes parmi les hommes. La Parole de Dieu, tout en reconnaissant qu'il en est ainsi, établit, à côté de cette classification, qui est si fort du goût des hommes, une autre classification, soit d'êtres, soit de choses, qui ne se compose invariablement que d'un objet et de son contraire, sans nuances, sans dégradation insensible, qui puisse les joindre l'un à l'autre. S'il s'agit de choses, toutes les choses visibles et passagères sont dans une de ces catégories; toutes les choses invisibles et éternelles sont dans l'autre. S'il s'agit de l'homme, comme « tous ont péché et sont entièrement privés de la gloire de Dieu », sa nature déchue est d'un côté, et la nature de Dieu lui est mise en opposition absolue, de l'autre.

Le salut étant cependant promis aux hommes de la part de Dieu, qui leur assure qu'il effacera leurs iniquités et les ôtera de devant ses yeux, et qui leur fait l'offre si pressante de sa miséricorde, on pourrait croire que Dieu mitige ses jugemens absolus, qu'il fait dévier ces lignes inflexibles, qu'il cède quelque chose à l'homme, pourvu que, de son côté, l'homme lui cède quelque chose; mais en aucune façon. Dans cette admirable combinaison de son amour, par laquelle il a envoyé son Fils au monde, afin que tous ceux qui croiraient en lui fussent sauvés, il ne se trouve aucune apparence d'accommodement entre le bien et le mal, aucune paix entre la nature déchue de l'homme et la nature sainte de Dieu, aucune alliance entre les choses passagères et les choses éternelles. En accomplissant lui seul et entièrement l'œuvre immense et douloureuse du salut et de la régénération de l'homme, Jésus-Christ a, au contraire, donné la mesure de la distance à laquelle le péché se trouvait de Dieu. Il n'a pas rapproché cette distance; il donne à l'homme le moyen de la franchir. En lui pardonnant et en lui faisant part de sa justice, il ne le laisse pas dans le domaine de la nature, ce qui serait allier la lumière aux ténèbres, et la vie à la mort; il ne lui fait pas faire un progrès (car le progrès des ténèbres, ce n'est pas la lumière et le progrès de la mort, ce n'est pas la vie). Dieu *retire* l'homme des voies de la nature, et le *transporte*, comme à travers l'immensité, dans le royaume de son Fils bien-aimé. Il ne fait rien moins qu'une seconde création de l'homme à l'image de Dieu; et il n'appelle l'homme à rien moins qu'à mourir au péché, et à ressusciter avec Christ, pour qu'il puisse être allié avec Dieu.

Ainsi, dans la rédemption, nous ne voyons pas Dieu s'accommoder à l'homme ni l'homme se façonner insensiblement selon Dieu; mais nous voyons Dieu tirer des richesses de sa miséricorde un moyen d'arracher l'homme à sa perte, lui faire accepter ce moyen, et le soustraire ainsi à la condamnation, sous laquelle demeurent tous ceux qui ne veulent pas du moyen de salut qui leur est offert.

nement refusa de faire cette dépense, de sorte que les choses en restèrent là, et qu'on ne fit rien pour empêcher la rivière de continuer de miner les fondemens de la digue de Santiago, précieux héritage laissé au Chili par les Espagnols.

Les chevaux sont à si vil prix au Chili, que personne ne songe à s'en passer, et que l'on ne va que rarement à pied dans ce pays. Si l'on a besoin d'œufs ou de raisins, et qu'on envoie un garçon en guenilles à un quart de lieue de la ville, pour en faire l'emplette, il s'élancera à cheval et partira au galop pour remplir sa commission. Les plus pauvres gens possèdent au moins un cheval. J'ai vu souvent des mendians entrer à cheval dans la cour de l'hôtel où je demeurais, et demander l'aumône de dessus leurs montures, en présentant leur chapeau à la fenêtre où ils nous voyaient. Non-seulement les chevaux sont très-nombreux, mais ils sont aussi habitués à un travail beaucoup plus pénible que ceux d'Europe. Il y en a, par exemple, qui portent leurs maîtres en un jour, de Santiago à Valparaiso, quoique la distance entre ces deux villes soit de trente-deux lieues. A leur arrivée, on les laisse dans une cour sans abri, où ils passent la nuit sans recevoir d'autre nourriture que de la paille hachée et de l'eau; on ne croit pas trop exiger d'eux en les faisant retourner dès le lendemain à Santiago. Ma passion pour les chevaux trouvait chaque jour de quoi se satisfaire. J'allai une fois visiter l'écurie d'un Chilien, grand amateur de ces animaux. J'admirais surtout un de ses chevaux et, après avoir vu tous les autres, je retournai vers le premier. « Le cheval est à vous, monsieur, il est à votre service, » me dit son maître, fort obligeamment. On m'avait déjà offert de la même manière plusieurs des meilleurs tableaux d'une assez belle collection; mais j'ai appris que ces offres sont une forme de politesse qu'il ne faut pas plus prendre à la lettre que le « Je suis votre très-humble serviteur, » par lequel nous terminons nos billets.

L'administration des postes est, dans presque tous les pays, le département où règne le plus de ponctualité; mais à Santiago la ponctualité est chose dont on se soucie fort peu. Je m'amusais quelquefois beaucoup à voir partir le courrier pour Mendoza, qui est la voie de communication entre le Chili, Buénos-Ayres et l'Europe. Il semblait que la seule affaire de l'administration fut de lui remettre les dépêches et de lui souhaiter un bon voyage. Le courrier, après avoir reçu ses paquets, les attache sur les selles des chevaux de deux ou trois péons qui doivent l'accompagner. La loi défend à tout le monde, excepté au courrier, de galopper dans la ville. Celui-ci use amplement de son privilége, et la traverse au galop, suivi de ses compagnons, sonnant du cor et attirant, par le bruit qu'il fait, les bonnes gens sur leurs portes. Le voilà parti, et on se figure que cette grande hâte va bien vite faire parvenir à Londres ou à Paris les lettres importantes dont il est chargé. Il n'en est rien; l'honnête homme a reçu quelques dollars pour attendre deux ou trois jours, qu'un paquet, dont on veut le charger, soit prêt. C'est peut-être quelque négociant qui a besoin de ce délai pour faire une communication importante à son correspondant. Le courrier, après avoir galoppé le long de deux ou trois rues, s'arrête donc dans un cabaret, où il passera quarante-huit heures; il reçoit les dépêches du marchand vers la fin du second jour, et se dispose à quitter secrètement la ville; mais voilà qu'un autre négociant a eu vent de ce retard; peut-être que le courrier lui-même le lui aura fait savoir et, moyennant une certaine somme, il promet de s'arrêter un jour à Colina ou à Chacabuco, et deux à Aconcagua, de sorte que le second négociant sera encore à temps d'envoyer, trois jours plus tard, un messager, qui le rattrapera avant qu'il entre dans les Andes.

Je demandai une fois à M. Price quel était le jour de courrier pour les Cordillières et Buenos-Ayres, « Demain, » me dit-il. — « Je dois donc préparer immédiatement mes lettres. » — « Oh! non, me répondit-il, un de mes confrères a l'intention de retenir le courrier, et je lui enverrai moi-même, dans six jours, un messager à Aconcagua; il suffit que vos lettres soient prêtes pour cette époque. »

On a à Santiago une manière horrible et dégoûtante de détruire les chiens. Une fois par mois, tous ceux que l'on rencontre dans les rues sont mis à mort. Ceux des habitans qui désirent conserver leurs chiens ont soin de les garder chez eux ce jour-là; mais plus d'un pauvre animal est mis à la porte pour être pourchassé et tué. Lorsque je vis pour la première fois la troupe sauvage des péons se précipiter et courir le long des rues, quelques-uns d'entre eux couverts de sang, j'en eus horreur. Devant les péons s'enfuyaient de pauvres chiens, hurlant, aboyant et éperdus de frayeur. Ils cherchaient en vain à entrer dans quelque cour ou dans quelque allée; toute issue leur était fermée. Une autre troupe de péons vient à leur rencontre du bout opposé de la rue. Le combat s'engage alors, et l'œuvre de destruction commence. Elle demande beaucoup d'adresse et n'est pas sans péril. Quand on a jeté le *lasso* à un chien, il se retourne contre celui qui le lui a lancé; mais on lui en jette un second du côté opposé, et la pauvre bête se trouve suspendue au milieu de la rue: un troisième péon s'approche et lui brise la tête d'un coup de gourdin. Chaque troupe de péons est suivie d'un char, dans lequel on jette les chiens morts. Les cris de ces pauvres animaux sont affreux. Les habitans courent un véritable danger, s'ils rencontrent sur leur chemin quelques uns de ces chiens, à moitié enragés. Cette manière de les détruire, à laquelle les péons trouvent un grand plaisir, entretient chez eux, je le crains, des sentimens de cruauté.

L'exploitation des mines d'argent et l'importation des marchandises anglaises, sont jusqu'à présent les principales sources de prospérité du Chili. L'argent est exporté sous la forme d'un pain de sucre. Le district des mines est situé au nord du Chili et longe le désert d'Atacama. C'est un pays aride, où les ravins des montagnes ont seuls quelque fertilité. Le chef-lieu de ce district est Coquimbo. J'y passai quelques jours et je visitai les mines avec M. Edwards, anglais établi au Chili depuis plusieurs années. Les veines d'argent sont très-riches. On m'en donna un morceau qui avait de sept à huit pouces carrés, et qui valait, me dit-on, trois cents dollars. La plus grande difficulté que rencontrent les mineurs est celle de puiser l'eau. Ils n'ont aucune machine pour cette opération. Les appareils nécessaires ne pourraient être transportés par le chemin à travers les montagnes, qui conduit du bord de la mer aux mines, et même s'il y avait possibilité de les y faire arriver, le manque du charbon et du bois nécessaire pour produire la vapeur empêcherait d'en faire usage. Au surplus, à l'esprit de spéculation qui s'était porté, en 1823 et en 1824, d'une manière vraiment extravagante sur l'exploitation des mines, a succédé une apathie également funeste. Il est hors de doute, ce me semble, que les riches mines d'argent de Coquimbo pourraient être exploitées avec beaucoup de succès sous la direction d'un homme habile, bien au fait du pays et des mœurs de ses habitans, si, pour quelque temps du moins, il consentait à ne pas se servir d'ouvriers européens, mais se contentait d'emprunter à l'Europe ses capitaux et l'énergie de caractère qui manque aux Chiliens. M. Edwards me dit qu'il était sûr que la moitié du produit était à présent détournée par les ouvriers.

La partie méridionale du Chili, est la plus belle et la plus fertile; je regrette de n'avoir pas pu parcourir cette contrée, qui doit être intéressante sous tant de rapports. On m'a assuré que les environs de la Conception présentent l'aspect d'un magnifique parc anglais, et que les arbres y prennent un accroissement prodigieux. Les habitans de cette partie du Chili sont d'une race plus belle que ceux du voisinage de Santiago; les animaux y sont plus vigoureux et la fertilité du sol l'emporte sur celle de tout autre pays. La seule charrue dont on fasse usage est un instrument en bois avec lequel on ratisse la terre. La semence que l'on y dépose produit ordinairement de soixante-dix à quatre-vingt pour un. Les habitans n'ayant eu que peu de rapports avec les étrangers ont conservé beaucoup plus des singularités du caractère national que ceux de Valparaiso ou de Santiago. Ils ont la conscience de leurs avantages et ont plus d'une fois montré de la disposition à résister aux prétentions de supériorité de la capitale. Ce qui m'aurait surtout attiré dans le Sud du Chili, c'eut été le désir de voir les Indiens Araucans; ce sont les possesseurs primitifs de ce

pays et ses premiers habitants; on les regarde comme les plus guerriers et les plus entreprenans des Indiens. Les Incas du Pérou qui, avant l'arrivée des Espagnols, s'étaient soumis une grande partie du Chili, n'avaient jamais pu assujettir les Araucans. Après que les Espagnols en eurent fait la conquête sous Almagro, cette tribu conserva encore son indépendance; et quoique les patriotes aient réussi à chasser leurs maîtres, ils n'ont pu expulser les Araucans de la riche contrée qui s'étend entre le Biobio et Valdivia. Le nombre de ces vaillans Indiens a beaucoup diminué. On croit qu'il n'en reste que cinquante mille; ils sont constamment en guerre avec le gouvernement Chilien et offrent un point de raliement aux mécontens.

J'ai déjà exprimé mon opinion sur l'importance qu'il y aurait à donner aux jeunes Chiliens une éducation libérale, et à les mettre à même de recueillir des idées supérieures à celles qu'ils peuvent puiser dans leur patrie. Les Chiliens sont jaloux des étrangers qui prennent du service chez eux, et il est assez naturel qu'ils le soient, quoiqu'on ne puisse nier qu'ils aient de grandes obligations à plusieurs de ceux qui ont fait du Chili leur patrie adoptive. Depuis mon retour en Europe, un de ces hommes, digne d'une haute estime, a cessé de vivre. Je veux parler du colonel Tupper, qui a été fait prisonnier à la tête de son régiment et qui, après avoir été tenu, pendant une heure, dans l'incertitude sur son sort, fut cruellement mis à mort par les ennemis. Le colonel Tupper était un homme d'une grande bravoure et d'un esprit éclairé; ses formes étaient athlétiques, et l'expression de sa physionomie pleine de franchise. Il se serait distingué partout où il aurait été employé et dans quelque situation qu'il eût été placé. N'est-il pas déplorable que de tels hommes en soient réduits à se consacrer à une cause étrangère?

J'espère que le temps n'est pas éloigné où l'on saura apprécier au Chili le patriotisme et l'énergie, dont le colonel Tupper a donné l'exemple. D'autres hommes éminens, tels que le général Benavente et don Pedro Palarzuchos ont fait preuve aussi d'un caractère désintéressé et généreux; mais ils ont besoin d'être soutenus par l'opinion publique, et cette opinion elle-même ne peut se former que si de solides principes religieux et politiques jettent de profondes racines dans le caractère national, et si la tolérance laisse un libre accès à la Parole de Dieu.

LES CHRÉTIENS

DANS LES CALAMITÉS PUBLIQUES.

Aux premiers siècles de l'Église, dans les temps de malheurs publics les payens voyant les chrétiens souffrir aussi bien qu'eux dans leurs corps, leur demandaient quel avantage particulier leur rapportait le culte de leur Dieu? Cette question fournissait aux disciples de Christ une belle occasion de publier les immenses priviléges de leur foi, et toute la supériorité de leurs consolations sur les consolations du monde. Voici, à ce sujet, quelques paroles que Cyprien adressait à Demetrianus:

«Comment pouvez-vous croire que nous souffrons comme vous des maux que nous partageons avec vous, quand vous voyez que nous les supportons différemment de vous? Chez vous, c'est une impatience qui se plaint et qui gémit sans cesse: chez nous, c'est une résignation pieuse et constante, qui nous maintient calmes et reconnaissans envers Dieu; qui, sans compter sur le bonheur et les joies d'ici-bas, attend en toute douceur et humilité l'heure de l'accomplissement des promesses divines, et soutient avec fermeté le choc de la mer orageuse du monde. Nous qui avons déposé notre nature primitive et terrestre, qui avons été créés et régénérés en un nouvel esprit, qui ne vivons plus au monde, mais à Dieu, nous ne pensons obtenir que, lorsque nous serons auprès de Dieu, la jouissance de ses dons et les effets de ses promesses. Cependant nous ne laissons pas de prier Dieu avec ardeur, de vous rendre victorieux de vos ennemis, d'envoyer sur vos terres des pluies fertiles, d'éloigner ou d'adoucir les maux qui vous menacent, de maintenir la paix et de vous faire prospérer.»

L'homme dont la sensibilité n'a pas été purifiée et sanctifiée par une vie divine, et qui vit ici bas sans espérance solide, est sujet, d'ordinaire, à la mort des siens ou des personnes qui lui sont chères, à se livrer à toute l'impétuosité du sentiment naturel, comme on le voit surtout chez les peuples sauvages; ou bien, étouffant les premiers sentimens de la nature, il tombe dans l'extrême, plus funeste, d'une froide insensibilité, soit qu'il s'y trouve porté par son organisation naturelle, ou qu'il y parvienne à l'aide de faux raisonnemens. Le Christianisme nous remet ici dans la bonne voie, et il ne dit point à l'homme: l'amour ou l'amitié n'est, comme tout ce qui se rattache à la personnalité individuelle, qu'une apparence terrestre qui s'évanouit bientôt, que la lueur passagère des rayons qui viennent se briser dans le temps, pour se réunir ensuite et se plonger dans leur source primitive; il ne demande point à l'homme de renoncer, avec un froid dévouement, à la continuation de son existence individuelle, pour se perdre dans l'abstraction vague et sans vie d'un grand tout, dont l'idée est incapable d'échauffer le cœur d'un seul homme, et qui n'est autre chose qu'une idole que se crée la raison humaine, lorsqu'elle veut sortir de ses limites, et raisonner en l'air. D'un autre côté, le Christianisme ne nous dit pas non plus: sacrifiez à un Saturne qui dévore ses propres enfans; mais il nous dit: sacrifiez à un père céleste et plein d'amour, qui rend au centuple, dans une vie supérieure, ce que le cœur lui a donné; il nous invite à perdre pour gagner ensuite, pour ressusciter de la mort par le secours d'un Sauveur vainqueur de la mort même, et pour revivre, mais d'une vie nouvelle et glorieuse. Les âmes, nous dit cette religion céleste, les âmes qui se sont rencontrées ici-bas, et qui, réfléchissant dans leur enveloppe mortelle, comme en un miroir, une image de leur vie intérieure, ont appris à se connaître et à s'aimer mutuellement, se comprendront et s'aimeront bien plus intimement, lorsqu'elles auront connu l'Être à qui rien n'est caché, lorsqu'elles se reverront revêtues de gloire dans un monde glorifié, où Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, où il n'y aura plus ni mort, ni ténèbres, et où elles n'auront plus besoin, pour se voir, de la lueur du soleil ou d'une lumière factice, parce que le Seigneur Dieu sera leur lumière. Quand l'imperfection sera dissipée par la perfection, quand la foi sera changée en vue, l'amour rapproché de la source de tout amour, de Dieu même qui est amour, ne fera que croître et se purifier. « Nos liens communs, dit Tertullien, deviendront d'autant plus étroits, que nous sommes destinés à une vie meilleure, à ressusciter pour vivre d'une communion spirituelle. Non seulement nous nous reconnaîtrons nous-mêmes, mais nous reconnaîtrons aussi les autres. Comment pourrions-nous d'ailleurs chanter un hymne éternel de reconnaissance au Seigneur, s'il ne nous restait, ni sentiment, ni souvenir de ce dont nous lui sommes redevables; si, dans cet état de gloire même, la conscience de nos misères passées était complétement détruite? Ainsi, lorsque nous serons auprès de Dieu, nous serons aussi près les uns des autres, puisqu'en Dieu nous ne serons tous qu'un. ..... »

Comme le Christianisme est le seul moyen qui puisse efficacement préserver l'homme des séductions de la prospérité temporelle, en lui rappelant sans cesse qu'il n'a point ici-bas de demeure permanente, et en lui apprenant à soupirer après une meilleure patrie, il est également, dans ces temps de désorganisation générale, où la forme change en quelque sorte, où ce qui subsistait depuis des siècles s'écroule et atteste à l'homme, si habile à se le dissimuler, la vanité et le néant des choses d'ici-bas, il est également, dis-je, le seul moyen qui puisse l'élever au-dessus de ces bouleversemens par l'espérance d'une vie immuable, d'un séjour éternel de paix et par la pensée qu'une occasion lui est offerte de prouver, au milieu des peines, son attachement au Sauveur. Tels étaient les temps où vivait Augustin. L'empire romain approchait de plus en plus de la dissolution, et la destruction, gagnant de proche en proche, atteignait enfin les provinces florissantes du nord de l'Afrique. Pour consoler son Eglise, Augustin ne l'abusait pas

Du grand acte de l'amour divin résulte le partage en deux classes des hommes, qui autrement n'eussent jamais formé qu'une seule classe. Dieu a toujours distingué depuis la première promesse et il distinguera toujours jusqu'au dernier accomplissement, deux sortes d'hommes, mais deux seulement, les croyans et les incrédules, ceux qui acceptent et ceux qui rejettent le salut qui vient de lui.

A laquelle de ces deux classes appartenons-nous? la question est solennelle; dans les temps actuels, elle l'est peut être plus que jamais pour nous.

VOYAGES.

SOUVENIRS D'UN SÉJOUR AU CHILI.

DEUXIEME ET DERNIER ARTICLE.

Le voyageur qui, pendant qu'il cherche à décrire les pays qu'il a parcourus, est dans l'impossibilité de consulter les notes qu'il a prises en les visitant, ne peut faire mention que des faits, des coutumes et des institutions qui ont laissé la plus forte impression dans son esprit. Peut-être le lecteur évitera-t-il par là beaucoup de détails dépourvus d'un intérêt général, que les circonstances du moment ont pu rendre remarquables pour le voyageur; mais il est à craindre aussi que la privation de ses notes empêche quelquefois celui-ci de rappeler ce qui ne devrait pas être omis, ou de s'exprimer avec toute la précision convenable. Comme c'est là mon cas, je sens que j'ai besoin de l'indulgence de ceux qui liront ces feuilles.

Je me promenais, un soir, sur la place de Santiago, au moment où les cloches sonnaient pour vêpres. La foule encombrait la place; c'était un jour de marché. Je m'amusais à considérer les singuliers costumes des paysans, et je pensais au contraste frappant que présentait la scène animée de la *plaza* avec les gigantesques montagnes qui s'élevaient au-dessus de nous. Sur la place, chacun était occupé à vendre ou à acheter, à entamer ou à finir quelques affaires; et par-dessus les maisons d'un seul étage qui l'entourent le pic volcanique de l'Inpungato élève son sommet audacieux. L'œuvre de Dieu plane au-dessus de la jeune république et semble lui montrer le ciel comme pour l'inviter à invoquer sa protection. La cloche de vêpres cessa de sonner. Quel ne fut pas mon étonnement de me trouver presque aussitôt le seul homme debout au milieu de cette foule! Je courbai immédiatement la tête, saisi d'un sentiment involontaire de respect. Toute la population s'était subitement arrêtée au milieu de ses occupations terrestres et, pendant quelques minutes, elle ne s'occupait que de Dieu ou plutôt que de la cérémonie par laquelle elle croyait lui rendre hommage. Tous les paysans, hommes, femmes et enfans, étaient à genoux. Les plus proprement vêtus avaient eu soin d'étendre leurs mouchoirs par terre, avant de se prosterner. Quelques mères cherchaient à faire taire leurs enfans, qui semblaient, en effet, prendre part, sans trop de peine, au silence momentané qui regnait autour d'eux. Une compagnie de soldats, qui traversait la place, s'arrêta aussitôt, et les hommes s'agenouillèrent. Les charrettes s'arrêtèrent. Les cavaliers descendirent de cheval et se mirent aussi à genoux. Il y avait en apparence un entier oubli de toute affaire terrestre parmi cette foule qui, un instant auparavant, présentait un spectacle si animé. Au bout de trois ou quatre minutes, les moins dévots s'étaient déjà relevés; quelques momens après, tout le monde était de nouveau debout, et le mouvement et la vie avaient recommencé sur la place. Les charrettes continuèrent leur route; les soldats se remirent en marche, et les occupations suspendues un instant par l'*oracion* reprirent leur train. Cette scène me parut si intéressante, que je terminai souvent mes promenades de l'après-midi par un tour sur la *plaza*, au moment de vêpres.

C'est en de telles cérémonies que consiste principalement la religion des Chiliens. Les classes élevées ne s'y assujettissent que bien peu; c'est à peine si l'on voit un homme comme il faut dans les églises; les femmes âgées y sont seules assidues. Une dame chilienne âgée de soixante ans se confessera tous les mois, tandis que sa fille, de vingt ou trente ans, se croira une très-bonne catholique si elle le fait une fois par an. Les classes élevées sont fort tolérantes par excès d'indifférence; il n'en est pas ainsi, à beaucoup près, des paysans, qui seraient, je n'en doute pas, fort disposés à démolir tout édifice que l'on voudrait consacrer à un autre culte : c'est ce que plusieurs personnes distinguées par leur éducation et leur position sociale m'ont affirmé. Ce fanatisme est déplorable.

On peut dire avec vérité des Chiliens que leurs vertus, comme peuple, leur sont propres, et que leurs vices proviennent du mauvais gouvernement des Espagnols, dont le but a toujours été de retenir la nation dans l'ignorance. Ils encourageaient la jeunesse à se plonger dans les plaisirs, pour l'éloigner entièrement des affaires. Aucun emploi public ne pouvait, sous leur domination, être rempli par un Chilien, dont l'éducation n'aurait pas été faite en Espagne; encore étaient-ils presque toujours écartés, au profit de leurs maîtres. Lorsque les Chiliens, qui avaient été élevés en Europe, revenaient dans leur pays natal, ils étaient, pour l'ordinaire, imbus des préjugés de la mère-patrie et disposés à perpétuer son système. Mme de Staël a dit que chaque nation mérite son sort. Les peuples de l'Amérique du Sud ont montré qu'ils en méritaient un meilleur que d'être assujettis à l'Espagne, et j'ai la confiance que le jour n'est pas éloigné où ils sauront jouir d'un gouvernement sage et d'une raisonnable liberté. Les Chiliens sont-ils déjà maintenant en état d'apprécier ces avantages? Je crains bien qu'il ne faille répondre négativement à cette question; car ils manquent de stabilité, d'energie et de principes. Ils ne me paraissent propres encore, ou du moins ils ne l'étaient, il y a trois ans, qu'à un gouvernement militaire, qui sache faire respecter les lois, en punissant avec sévérité ceux qui les violent; mais je ne doute pas que le caractère national ne puisse facilement se réformer. Les parens devraient envoyer leurs fils, pendant quelques années, dans les pays où l'on respecte les principes de la religion et de la morale, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Suisse. Quelques jeunes Chiliens qui reviendraient dans leur patrie avec des principes arrêtés et de justes idées de législation, lui rendraient de plus grands services que n'en pourraient rendre autant de généraux habiles.

Le manque complet d'éducation retarde nécessairement, au Chili, les progrès de la religion. Il n'y avait pas, en 1828, à Santiago, un seul libraire; je dois ajouter, il est vrai, que les boutiques de cette ville sont, en général, des espèces de bazars, où toutes sortes de marchandises sont étalées, et qu'un bijoutier ou un tailleur a quelquefois, outre les autres articles de son commerce, de cent à cent cinquante volumes à vendre.

Telle est la faiblesse des juges au Chili, à ce que m'a assuré une personne que je considère comme la meilleure autorité sur ce sujet, que la crainte de la confession empêche plus de crimes, dans les classes inférieures, que quelque autre motif que ce soit. Je parlais un jour avec la même personne de l'imparfaite administration de la justice, et je lui exprimais mon étonnement de ce que tant de crimes demeurent impunis. Elle convint qu'il était de l'intérêt de la société que la justice eût son cours, mais elle ajouta que l'opinion publique est si insouciante à cet égard, que l'on ne pardonnerait jamais au juge qui oserait appliquer la loi.

On ne peut s'attendre à ce que, dans un pays où l'on a des idées de devoir si relâchées, le service des différentes branches de l'administration se fasse avec régularité. La justice s'achète très-chèrement au Chili. Un négociant, dont les marchandises ont été injustement saisies et sont retenues à la douane, ne peut réussir à les recouvrer que s'il fait des sacrifices considérables de temps et d'argent. Le crédit des Chiliens est en général très-faible; mais celui du gouvernement l'est plus encore que celui des particuliers. Le ministre des finances désirait emprunter pour les besoins du gouvernement, 100,000 dollars d'un négociant anglais, dont il était bien connu. « Je ne les prêterais pas à l'État, lui répondit celui-ci, quand même vous m'offririez telle propriété ou telle branche de revenu, en garantie du paie-

ment des intérêts et du remboursement du capital; mais quoique je n'aie aucune confiance dans le crédit du gouvernement, j'en ai une parfaite en vous; je vous prêterai, sur votre billet, la somme que vous me demandez, et vous pourrez ensuite la prêter au gouvernement, si vous le trouvez bon. »

Les classes élevées se soustraient peu à peu, ai-je dit, à la domination de la religion catholique. Le congrès a refusé de recevoir le nonce envoyé par le Saint-Siége, et il aurait secoué toute obéissance envers le pape, si celui-ci n'eût pas accédé à quelques demandes très-libérales des Chiliens. Quel dommage que cette nation, qui a su conquérir sa liberté politique, soit entièrement privée de guides évangéliques, qui puissent la conduire à la glorieuse liberté des enfans de Dieu! Mais le premier pas est fait vers l'émancipation spirituelle du Chili. Les hérauts de l'Evangile y ont pénétré. Dans les cabanes des Pampas où je me suis arrêté et dans les hôtelleries du Chili, j'ai quelquefois trouvé une Bible ou un Nouveau-Testament, que quelque agent de la Société Biblique britannique et étrangère y avait laissé, et qui était souvent placé à côté d'un livre de messe sur la table bien ornée, au-dessus de laquelle une image de la Vierge et un crucifix sont suspendus. Les premiers grains de semence ont donc été jetés sur cette terre et, avec la bénédiction de Dieu, le blé peut s'élever et étouffer l'ivraie.

J'étais fort curieux de voir l'intérieur d'un couvent, et, grâce à l'obligeance du général Pinto, vice-président de la république et chef du gouvernement, j'obtins la permission d'en visiter un. Je m'y rendis avec le lieutenant-colonel Tupper, aide-de-camp du vice-président. Ma visite aux religieuses capucines m'offrit un intérêt tout particulier. Leur ordre est l'un des plus sévères; leur nourriture est grossière, et leur lit ne se compose que de trois planches qui, après leur mort, leur servent de cercueil. On nous fit entrer dans une salle qui, pour tout ameublement, n'avait que trois ou quatre chaises, placées contre la muraille. On nous pria de nous asseoir et, au bout de dix minutes, les nonnes entrèrent. Elles étaient au nombre de vingt à trente. Elles s'agenouillèrent en face de nous, sans ôter leurs voiles, et se mirent presque aussitôt à parler du monde avec le colonel Tupper, qui se trouvait connaître les familles de plusieurs d'entre elles. Elles paraissaient très-curieuses d'apprendre des nouvelles de Santiago. L'administration du couvent leur est confiée et se divise en plusieurs départemens. Les unes s'occupent de la cuisine, d'autres du jardin, d'autres encore de l'entretien de la maison. Elles nous assurèrent toutes qu'elles étaient parfaitement heureuses et qu'elles ne désiraient pas changer de sort. Le colonel Tupper leur dit qu'un décret récent du congrès défendait de ramener de force dans les couvens les religieuses qui auraient profité de la permission d'en sortir; il leur apprit aussi qu'au Pérou plusieurs communautés avaient été forcées de quitter leurs monastères. « Ah! *pobrecitas! pobrecitas!* » s'écrièrent-elles; nous sommes trop heureuses d'être à » l'abri des dangers et des chagrins du monde! » Je leur demandai si elles ne croyaient pas avoir été placées dans le monde pour y remplir les devoirs de filles et de sœurs, et comment elles pouvaient se justifier de les négliger. Elles me répondirent que, quant à elles, Dieu leur tenait lieu de père, de frère et de sœur. Je désirais beaucoup pouvoir m'assurer si elles étaient vraiment aussi heureuses et aussi satisfaites de leur sort qu'elles le prétendaient. M. le docteur Cox, qui a été attaché, pendant plusieurs années, à ce couvent comme médecin, croit qu'elles le sont en effet; mais, dans la plupart des couvens, il y a des exemples d'une ou deux religieuses qui ont perdu la raison, ce qu'on ne peut attribuer qu'à de profonds et cruels chagrins. Le décret plein d'humanité du congrès, qui les autorise à quitter leurs couvens, si bon leur semble, rend cette institution bien moins fâcheuse.

Plusieurs tremblemens de terre se firent sentir pendant mon séjour au Chili. Aucun ne fut très-violent, et je n'entendis parler d'aucun malheur qui en ait été la suite. C'est à Santiago que je sentis la première secousse. Il était près de minuit et je venais de me coucher, lorsque j'entendis un bruit que je pris d'abord pour le roulement d'une charrette sur le mauvais pavé de la rue; mais un instant après, j'eus le sentiment que quelque chose d'étrange venait de se passer, sans que je pusse me rendre compte de ce que c'était. Il y eut quelques secondes de silence, interrompu seulement par l'aboiement plaintif des chiens, le chant du coq et le bruit de portes et de fenêtres qui s'ouvraient dans le voisinage. Au bout d'une minute, je sentis une seconde secousse, et je ne doutai plus que ce ne fût un tremblement de terre. J'entendis le plâtre des murs de ma chambre craquer en plusieurs endroits, et j'en vis tomber de petits fragmens. Le hurlement des animaux augmentait, et les cloches de quelques églises commencèrent à tinter. Cela continua pendant quelques minutes, jusqu'à ce que le temps où une troisième secousse pouvait survenir fut passé. Le jour suivant, on ne parlait que du tremblement de terre. Plusieurs personnes étaient malades pour avoir fui sans vêtemens dans les cours.

La première secousse d'un tremblement de terre ne donne aucune inquiétude; à la seconde, tous les habitans de Santiago, qui sont déjà couchés, se dressent subitement sur leur séant, prêts à s'enfuir; et, s'il en survient une troisième, aucune personne prudente ne restera à proximité d'un mur ou d'un toit qui pourrait s'écrouler sur elle. Tout le monde cherche un refuge dans la grande cour, sur laquelle donnent les chambres à coucher, et là on est en sûreté. Il y a cela de particulier dans le sentiment de danger qu'excite ce phénomène, que la crainte va toujours en augmentant. On peut être bien aise de sentir la première secousse, si l'on est curieux de savoir ce qu'est un tremblement de terre; mais une personne qui en aura senti une forte n'en désirera jamais une seconde.

Pendant les premiers temps de mon séjour au Chili, la beauté du climat était pour moi la principale source de jouissances. Je ne connaissais aucune famille chilienne assez intimement pour trouver de l'intérêt à leurs réunions ou *tortulias*; et sur les vingt-quatre heures de la journée, je passais en plein air toutes celles que je ne donnais pas au sommeil. Je déjeunais, je dînais, je lisais dans la cour plantée d'orangers, sur laquelle ouvrait ma chambre à coucher. Je faisais de longues promenades sur une haute colline voisine de la ville, et sur une *tajanar* ou digue, élevée par les Espagnols pour préserver Santiago des inondations de la rivière Mapucho. Je venais d'échapper à la chaleur accablante de Rio Janeiro, aux uniformes plaines des Pampas, aux neiges et aux glaces des Andes, et je jouissais de l'air si pur, si transparent du Chili et de la beauté de son bel automne. Mon cœur était plein de reconnaissance en pensant aux dangers dont j'avais été délivré, et je n'avais besoin d'aucune autre jouissance que de celles que la nature m'offrait si abondamment.

Quelques semaines après mon arrivée, l'automne commença à faire place à l'hiver et nous eûmes de fortes pluies. Lorsque la saison fut plus avancée, la rivière s'étant considérablement enflée, Santiago fut en alarme. Il avait plu sans discontinuer pendant trois jours et trois nuits. La digue dont j'ai déjà parlé empêcha heureusement la ville d'être inondée. On fit courir le bruit que la digue était rompue. Je n'oublierai jamais l'agitation que cette nouvelle causa dans Santiago, et ce n'était pas sans raison; car si la rivière s'était vraiment frayé un passage, en rompant la digue, le tiers de la ville aurait été inondé. Les gardes de nuit firent une ronde pour engager les habitans à illuminer leurs fenêtres, afin que, les rues étant éclairées, il fut plus facile de porter secours là où il en serait besoin. Mon hôtel n'était pas situé dans un des quartiers les plus exposés. Je descendis vers le bas de la ville, où je trouvai les pauvres habitans occupés à transporter leurs effets, en invoquant la Vierge. Le matin arriva, et on n'avait encore rien fait que de couper quelques beaux arbres qui croissaient près de la digue et que l'on jeta dans la rivière, pour opposer un nouvel obstacle à l'inondation. Le beau temps revint et la rivière rentra dans son lit ordinaire. On consulta un très-habile ingénieur hollandais, qui se trouvait à Santiago; il fit un plan des réparations que la digue exigeait, pour qu'elle put à l'avenir préserver la ville d'un semblable désastre. Les travaux qu'il conseillait ne devaient coûter qu'environ 1200 dollars; mais quelque minime que fut cette somme, relativement au but qu'il s'agissait d'atteindre, le gouver-

par de vaines espérances, que l'événement aurait bientôt contredites; mais il l'exhortait à aspirer à un ordre de choses sur lequel les vicissitudes de ce monde n'eussent aucune prise. « N'espérez pas, leur dit-il, des temps plus doux et plus tranquilles, vous vous tromperiez, mes frères; ne vous promettez pas ce que l'Évangile ne vous a pas promis. Vous savez ce que nous dit l'Évangile : que dans les derniers temps la désolation viendra à son comble, mais que celui qui persévèrera jusqu'à la fin sera sauvé. Qu'aucun de vous donc, ne se promette ce que l'Evangile n'a pas promis; que personne ne dise: nous reverrons de meilleurs temps, et alors je ferai ceci, j'achèterai cela. Il vous est bon d'écouter celui qui ne trompe pas, qui n'a trompé personne, qui ne vous a pas promis des joies ici-bas, mais des joies en lui; surtout n'espérez que lorsque vous régnerez éternellement avec lui, de peur qu'en voulant régner ici-bas, vous ne trouviez de bonheur dans cette vie, ni dans l'autre. (1) »

Il ne sera pas intérêt de rapprocher de ces exemples empruntés aux premiers âges du Christianisme, un court fragment d'une publication récente de notre collaborateur M. Vinet, qui se rapporte au même sujet, et qui pourra faire apprécier l'unité de l'esprit qui anime les Chrétiens de toutes les époques :

« Fléaux que la main de Dieu a multipliés en nos jours, o toi surtout invisible ennemi, dont le vol silencieux, lent, mais infatigable, a déjà laissé derrière lui une hémisphère, et qui, rasant de près la terre épouvantée, de chaque coup de ton aile enlèves des milliers de vies et moissonnes à pleines mains l'avenir, tumultes de la nature et de la société, angoisse de la vie et de la mort, Dieu qui vous envoie est plus fort que vous. Dans les cœurs qui l'aiment, il oppose à vos atteintes, les plus glorieuses et les plus douces espérances. Les plus faibles des hommes se raniment à la voix de leur Père et puisent dans son sein le courage, que la nature semble leur avoir refusé; ceux qui paraissent timides étonnent les forts. C'est que les ténèbres d'un avenir prochain se sont perdues pour eux dans les éclatantes clartés d'un avenir éternel, dont ils ont déjà pris possession par la certitude de leur espérance. C'est que le Seigneur qu'ils invoquent a dressé leurs mains aux combats et leurs doigts à la bataille. C'est qu'au plus fort de leur lutte douloureuse, un divin ami, qui se tient à leurs côtés, les anime par ses regards, les exhorte par ses paroles. O miracles permanens ! prodiges sans cesse renouvelés de l'amour céleste ! multipliez-vous en ces temps d'épreuves; soutenez partout la nature défaillante; sauvez-nous de la faiblesse; sauvez-nous de cette fermeté orgueilleuse qui est une autre faiblesse; rendez-nous tout à la fois humbles et forts; appui des cœurs tremblans, étonnez les cœurs intrépides; manifestez Dieu à un monde incrédule; prêchez le Sauveur; proclamez avec tant d'éclat la puissance de la religion, que tout genou se ploie et que toute langue confesse que Jésus est le Seigneur, à la gloire de Dieu son Père ! »

MOEURS DES OTAHITIENS.

PREMIER ARTICLE (2).

Découverte de l'Océan Pacifique. — Premiers voyages à Otahiti. — Différens noms donnés à cette île. — Mœurs des habitans. — Infériorité des femmes. — Le tatouage.

La découverte de l'Océan Pacifique est due à Vasco Nuñez de Balboa. Cet Espagnol, qui était allé rétablir dans le Nouveau-Monde sa fortune délabrée, devint, à la tête d'une troupe de soldats, qui l'avaient proclamé leur général, la terreur de l'isthme de Darien. Dans une de ses courses, deux de ses soldats se disputèrent si vivement pour le partage d'une petite quantité d'or, qu'ils furent sur le point d'en venir aux mains. « Pourquoi vous quereller pour si » peu de chose? » leur dit un jeune cacique, qui était présent; « si c'est l'amour de ce métal qui vous fait troubler » nos contrées, je vous conduirai volontiers dans un pays » où il abonde. » Balboa accepta avec empressement sa proposition : à la tête de cent quatre-vingt-dix Espagnols et de mille Indiens, il partit, le 1er septembre 1513, pour la découverte de cette riche contrée. Après une marche pénible de vingt-cinq jours, il parvint au sommet d'une haute montagne, d'où l'Océan Pacifique, avec son horizon sans bornes, s'offrit à ses regards. A la vue de cet admirable spectacle, qu'aucun Européen n'avait jusqu'alors contemplé, Balboa, transporté, s'agenouilla et remercia Dieu de lui avoir réservé une si importante découverte. Puis, s'avançant tout armé vers le nouvel Océan et y entrant jusqu'à la ceinture, en présence des Castillans et des Indiens, qui bordaient le rivage : « Je prends possession, s'écria-t-il, de » cette mer nouvelle, au nom de la couronne de Castille, » et mon épée saura lui en conserver le domaine! » Quatre ans plus tard, Balboa fut condamné à mort, à cause de l'insubordination dont il s'était rendu coupable, lors de son arrivée au Darien; il eut la tête tranchée, malgré les instantes prières de toute la colonie et de ses juges eux-mêmes : c'est ainsi que l'Espagne paya l'agrandissement de ses domaines, qu'elle devait à cet homme entreprenant.

Sept ans plus tard, Magellan, ayant été chargé par le roi d'Espagne de reconnaître la situation exacte des îles Moluques, longea la côte orientale de l'Amérique méridionale, et découvrit le détroit qui porte son nom; il y entra et fut le premier qui fit voguer les vaisseaux de l'Europe sur la Mer du Sud, qu'il nomma l'Océan Pacifique, à cause de la tranquillité de ses eaux. Il est probable que ni lui, ni Balboa, ne se firent l'idée de son immense étendue, du nombre prodigieux de ses îles et des tribus diverses qui les habitent. Après avoir achevé le premier voyage autour du monde, le navire *la Victoire*, que montait Magellan, revint en Europe; mais ce ne fut pas sous la conduite de ce grand navigateur, Magellan ayant été tué dans une querelle avec les indigènes de l'une des îles Philippines, qu'il avait découvertes.

Beaucoup de marins célèbres l'ont suivi sur l'Océan Pacifique et, quoique la plupart nous aient fait connaître de nouvelles îles, il est probable qu'il en est encore un grand nombre qui ne sont pas connues.

L'île d'Otahiti fut probablement visitée, pour la première fois, au commencement du dix-septième siècle, par Quiros, qui la désigne sous le nom de la *Sagitaria*; mais elle n'est bien connue que depuis le voyage de Wallis, qui y arriva le 19 juin 1767. Les naturels voulurent empêcher le débarquement; mais, malgré la résistance qu'ils opposèrent d'abord aux Anglais, qui prirent possession de l'île au nom du roi d'Angleterre, ils consentirent ensuite à établir des rapports d'amitié avec eux.

Les mœurs corrompues des femmes valurent à l'île le surnom de *Nouvelle-Cythère*, qu'elle n'a que trop longtemps mérité. Wallis donna à Otahiti le nom d'*Ile du roi George III*. Cook, y étant arrivé en 1769, voulut lui rendre son nom primitif; mais, par une erreur dans laquelle il était facile à un étranger de tomber, il la désigna sous celui d'Otahiti, tandis que son nom véritable est Tahiti, comme l'a fort bien montré Bougainville. Le nom que Cook lui a donné ayant cependant prévalu, nous le conserverons dans ces articles.

Pour bien comprendre le changement qui s'est opéré à Otahiti, il est nécessaire d'étudier d'abord les mœurs de ses habitans avant la révolution religieuse et morale qui y a eu lieu.

Le caractère des Otahitiens présente, antérieurement à cette époque, les plus singuliers contrastes. Ils manifestaient quelquefois du patriotisme et une sorte d'esprit public; d'un autre côté, leurs usages étaient contraires à la vie de famille. Jamais on ne voyait un père et une mère, entourés de joyeux enfans, se réunir pour prendre ensemble leur repas. L'une des règles du culte des dieux Oro et Tane exigeait,

(1) Mémoires pour servir à l'histoire du Christianisme, par Auguste Néander.

(2) Nous nous proposons de publier bientôt une notice sur Pomare, pendant le règne duquel le Christianisme a été introduit à Otahiti : pour mettre nos lecteurs à même de juger de l'étendue du changement qu'il y a opéré, nous devons d'abord consacrer quelques articles à faire connaître les mœurs de ses habitans, pendant qu'ils étaient païens.

non seulement que la femme ne mangeât pas des mêmes mets que le mari, mais encore qu'elle ne préparât pas sa nourriture au même foyer; cette interdiction n'était pas une condition du mariage; elle était imposée à tout un sexe, depuis la naissance jusqu'à la mort. Dans quelques circonstances que pût se trouver une mère, une épouse, une sœur ou une fille, qu'elle fût malade ou affligée, sous aucun prétexte, elle n'en était exempte. Les hommes, ceux surtout qui étaient quelquefois appelés à fonctionner dans le temple, étaient considérés comme *ra* ou sacrés, tandis que les femmes étaient regardées comme *noa* ou d'une classe inférieure. Il était permis aux hommes de manger de la viande de cochon, du poulet, une foule de poissons, des noix de coco et les autres choses qu'on avait coutume d'offrir aux idoles; mais il était defendu aux femmes, sous peine de mort, d'en faire usage. Le même châtiment aurait été infligé à celles qui auraient osé se servir des paniers où l'on conservait les provisions pour les hommes, ou qui auraient pris leurs repas dans l'intérieur des maisons, où ils avaient l'habitude de manger. Condamnées à une infériorité dégradante, elles devaient prendre, dans des cabanes écartées, construites dans ce but, la chétive nourriture qu'on leur accordait.

C'est peut-être ici le cas de parler du tatouage, qui a presque disparu depuis l'introduction du Christianisme. On voit rarement deux Otahitiens tatoués de la même manière. Ils portent sur la peau toutes sortes de figures, qui varient suivant leurs goûts, et qui sont dessinées avec beaucoup d'art et de régularité. C'est rarement le visage qui est ainsi orné; la poitrine, le dos, les cuisses, les bras et les mains le sont plus ordinairement. On pouvait autrefois juger du rang d'un Otahitien par le nombre et le genre de ces dessins. Ils étaient exécutés par des artistes de profession, qui voyageaient dans les différens districts pour chercher de l'occupation, et qui faisaient largement payer ceux qui les employaient. C'est ordinairement à l'âge de douze ou treize ans que le tatouage avait lieu; il ne suffisait pas d'une seule séance pour terminer l'opération; mais on en réglait le nombre d'après le plus ou le moins de courage que le patient mettait à supporter les douleurs et l'inflammation, qui l'accompagnaient. Quand le dessin est bien fait, il ressemble à une broderie délicate; quoique les parties du corps sur lesquelles il est exécuté, ne soient pas moins susceptibles que les autres de recevoir des tumeurs et des blessures; il est remarquable que, lorsqu'elles sont guéries, les figures reparaissent sur la nouvelle peau qui se forme.

MÉLANGES.

Nécessité des ambulances pour le traitement du choléra. — On disait, il y a quelques jours que l'administration avait dû renoncer à établir des ambulances pour recevoir les malheureux qu'atteint l'épidémie, et l'on donnait, pour raison, qu'il est plus avantageux de transporter les malades dans les hôpitaux du quartier qu'ils habitent, parce qu'on leur évite ainsi un trajet trop long, et par la suite, la perte d'un temps précieux. Cette raison nous paraît trop pauvre pour croire que ce soit la véritable, et nous ne comprenons pas que la nécessité des ambulances ait été si peu sentie qu'on soit resté, jusqu'à ce jour, sans en établir: il n'y avait qu'une impossibilité absolue qui put en dispenser, et nous ne voyons pas cette impossibilité. Envoyer les cholériques dans les hôpitaux ordinaires a le double effet d'en chasser les autres malades qui s'enfuient effrayés, et dont l'état ne peut que s'empirer chez eux, et par là même favoriser les ravages de l'épidémie, qui trouve certainement plus de prise chez les personnes valétudinaires, que chez les autres. Destiner à la maladie régnante des salles particulières, dans chaque hôpital, ne suffisait même pas; c'eût été cependant la première chose à faire, puisqu'on n'avait pas préparé d'ambulances, et qu'on s'est laissé surprendre par l'épidémie; nous ne concevons pas qu'on ait négligé un pareil soin, dont le moindre effet, était de rassurer les malades ordinaires. A Berlin, des hôpitaux particuliers ont été destinés au choléra. Paris et le budget de la France étaient bien en mesure de suivre ce salutaire exemple. Nous soumettons ces réflexions à l'autorité compétente.

— M. l'archevêque de Paris vient de publier un mandement par lequel il ordonne des prières publiques et dispense ses fidèles du régime maigre pendant presque tout le reste du carême, attendu l'insalubrité de ce régime. Nous lisons en outre dans les journaux que ce prélat a réclamé pour lui et pour son clergé l'autorisation de porter des secours religieux dans les hôpitaux, et qu'il vient de mettre son château de Conflans à la disposition de l'autorité pour en faire une ambulance. Il nous est doux de signaler ces faits à nos lecteurs, parce que nous avons senti, soit dans les paroles, soit dans les actes de l'archevêque, la bonne odeur d'une charité qui nous a vivement réjouis.

Service des postes en Russie. — Le service des postes entre les deux capitales de la Russie n'est point confié, comme en France, à des entrepreneurs. A chaque station, c'est le village entier qui est obligé d'y pourvoir, et qui forme, à cet effet, une espèce de corporation dotée de privilèges particuliers. Les habitans de ces villages, auparavant simples serfs de la couronne, ont été affranchis d'impôts et du service militaire, à charge de s'acquitter de celui de la poste. Ils sont tenus de fournir des chevaux à toute personne munie d'un *podrojna* du gouvernement, moyennant une rétribution qui se monte à la somme modique de huit copecks par werste et par cheval, ou environ douze sous par poste française. Tous les paysans prennent part à la distribution de cette taxe des voyageurs, proportionnellement au nombre de chevaux qu'ils fournissent à la communauté; car chacun est obligé d'entretenir un cheval au moins. Il est inscrit sur une liste de service, dont l'ordre ne peut être interverti, et celui qui vient à manquer de chevaux, lors qu'il est désigné pour en fournir, doit s'en procurer à tout prix et sur-le-champ. Le malheureux est alors rançonné par ses confrères, qui ne manquent pas de profiter de sa position embarrassante, sauf à souffrir eux-mêmes, quelque jour, de cette inhumanité qu'ils ont admise en principe. Sur d'autres routes, ce ne sont pas, comme sur celle de Saint-Pétersbourg à Moscou, les villages entiers qui tiennent la poste; des employés du gouvernement sont obligés de fournir aux voyageurs les chevaux que l'administration leur confie. Ils touchent un modique traitement et se dédommagent de son insuffisance, en trompant les voyageurs. La réponse qu'ils donnent le plus souvent, quand on leur demande des chevaux, est que leur écurie se trouve vide, mais qu'ils s'empresseront de fournir des chevaux de paysans, pour un prix habituellement exorbitant.

Télégraphes de jour et de nuit. — Une Société commerciale vient de se former à Paris pour établir des télégraphes de jour et de nuit, entre la capitale et les principales villes des départemens, au moyen desquels non-seulement le gouvernement, mais aussi les particuliers puissent faire parvenir avec rapidité les nouvelles qui les intéressent.

De quelle importance ne serait pas cette invention, dans les circonstances actuelles, où tant de personnes ont besoin de donner, sans retard, de leurs nouvelles à des parens ou à des amis. Quels progrès n'a pas fait le langage des signaux depuis le temps où Dupuis, si tristement célèbre sous d'autres rapports, établissait le premier télégraphe entre sa maison de campagne et celle d'un ami, télégraphe qu'il fut obligé de détruire, de peur d'exciter la méfiance des partis politiques, à l'époque de la révolution.

ANNONCES.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 32. 11 AVRIL 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

PROGRÈS DU CHOLÉRA-MORBUS.

Le fléau continue ses ravages. Les plus insoucians sont forcés de reconnaître que c'est une chose grave, sérieuse, désolante, que de voir tant de créatures moissonnées avant le temps. Nous pouvons déjà dire, comme David : « Il en tombe mille à notre côté! » Peut-être faudra-t-il bientôt ajouter, comme lui : « Et dix mille à notre droite! »

Des pauvres la maladie est montée aux riches; on dirait que Dieu a voulu faire justice de la folle et honteuse sécurité que ceux-ci trouvaient dans la pensée que les pauvres seuls pouvaient être atteints, en frappant quelques-unes des plus hautes sommités sociales, et en montrant ainsi à la France entière que nul ne saurait être à l'abri de ses coups. Nous avons presque entendu dire autour de nous, en parlant du choléra : « Il n'oserait pas nous toucher! » Et le voilà qui crie, comme un envoyé de Dieu : « Toute chair » est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme comme » la fleur de l'herbe; l'herbe sèche et sa fleur tombe! »

Nous avons le cœur serré, en songeant à toutes les angoisses, à toutes les douleurs, à toutes les séparations, à toutes les larmes qu'on verse en ce moment dans cette grande ville. Oh! que ne ressentirait pas celui qui pourrait entrer dans toutes les maisons de deuil, enregistrer, non-seulement le nombre des morts, mais aussi les conséquences de ces morts!

Pourquoi faut-il qu'au milieu de cette complication de maux, la pensée de l'Éternel, la paix de l'Eternel, les consolations immenses qu'il donne, ne se trouvent pas dans la plupart des lieux de douleur! Comment envisager la souffrance sans Dieu, la mort sans Dieu, l'éternité sans Dieu? Que les chrétiens, qui sont dans l'arche, qui ont la paix et qui savent que Dieu est leur Père, pleurent sur ceux qui luttent et qui périssent au milieu des flots! Surtout, qu'ils prient pour eux! car c'est maintenant ou jamais le temps de prier. Nous savons ce que c'est que d'être sauvé; mais songeons aussi à ce que c'est que périr, afin de persévérer dans les supplications.

Qu'il n'y ait pas d'égoïsme dans notre tristesse! qu'elle ne repose pas seulement sur ce que nous sommes, comme tant d'autres, exposés au fléau; mais que notre charité soit grande comme le monde, dont il fait le tour, et active comme Jésus, qui allait de lieu en lieu, en faisant du bien!

PSYCOLOGIE.

DE LA FEMME ET DE SES DESTINÉES MORALES.

Chaque nation et chaque époque ont une physionomie qui les distingue; la femme est un trait saillant de cette physionomie, qui la rend plus expressive et qui retrace fidèlement la vie domestique et la vie sociale des différens peuples. D'un autre côté, la femme a une existence à part dans l'ordre moral, et cette existence lui est assignée par les facultés qui lui sont propres, aussi bien que par celles qui sont le partage de l'autre moitié du genre humain. Il n'est donc pas étonnant que les historiens aient encadré la figure de la femme dans leurs récits, pendant que les moralistes lui accordaient une place dans leurs analyses; que les uns s'en soient servis pour donner un coloris plus brillant aux siècles qui changent et à l'humanité qui est toujours la même, et que les autres en aient souvent fait l'objet spécial de leurs recherches et de leurs observations. Mais qu'est-il résulté de tout cela? On a généralisé de petits détails qu'on avait remarqués dans quelques individus; on a recueilli çà et là un mot hasardé, une ironie ou une louange, et on s'est ainsi représenté, au lieu de la vraie femme, une femme imaginaire, une femme de convention, qu'on juge toujours de même, parce qu'on se la figure toujours la même.

Cette manière puérile de considérer les femmes a nécessairement influé sur leur position dans le monde et sur leur

caractère. L'éducation qu'on leur donne n'a souvent d'autre but que de les façonner d'après cette image fausse et rapetissée qu'on s'en est faite. Presque toujours on met devant les yeux de la jeune fille un modèle qui l'abat, non parce qu'il lui est trop supérieur pour qu'elle puisse songer à lui ressembler, mais parce que son action est d'écraser ses plus nobles facultés et de lui ôter foi à ses plus encourageantes espérances. Mais si, d'une part, cette action est destructive, de l'autre, elle contribue éminemment au développement de certaines branches du caractère de la femme. Outre cet égarement de l'âme, commun aux deux sexes, il est en elles un fonds de légèreté et de versatilité, sur lequel croissent facilement quelques fleurs, mais qui est surtout propre à produire toutes ces petites passions sans sensibilité, et ce continuel mouvement sans sérieux ni activité, que l'on remarque en elles. On cultive ces dispositions; on les favorise par tout ce que le monde fournit de vanité, et l'on étouffe dans la femme tout ce qui aurait pu la rendre attentive au vrai but de la vie. Aussitôt qu'une étincelle brille dans son cœur ou que sa pensée fait un pas, on lui prononce le mot : illusion! ce mot que l'on emploie à ternir la vérité, tandis qu'il ne devrait servir qu'à démasquer le mensonge. Au lieu de diriger et d'appliquer ses facultés, on les anéantit; au lieu d'employer les matériaux neufs qui sont en elle à construire un édifice solide, on en bâtit des ruines.

Et que reste-t-il dans le cœur et dans la pensée, après qu'on y a flétri toutes ces prétendues illusions? Peu de chose et de si mauvaises choses, que pour donner de l'agrément à ces pauvres âmes mutilées, on n'a d'autre ressource que de les envelopper de sang-froid, de calcul, de manières empruntées, en un mot, de tout ce qui sert de voile aux défauts et de frein aux qualités; puis, on les lance à travers le monde, prêtes sans doute à lutter avec le monde, mais aussi parfaitement semblables à lui. Et cependant, quelque profondes que soient en elles les traces de la nature déchue, il y avait en elles quelque chose qu'il a fallu gêner et briser pour amener cette ressemblance parfaite, une organisation intérieure qui, vague et obscure, se faisait sentir, sans se faire comprendre, et qui semblait demander qu'on lui permît d'établir des rapports avec le monde invisible. Nous en appelons à toutes les femmes, qui ont assez le pouvoir de se dédoubler, pour se rendre compte de ce qu'elles éprouvaient autrefois, et nous leur demandons si le troc qu'elles ont fait de leurs sentimens les plus intimes contre de vaines formes de convention, ne leur a pas coûté; si elles n'ont pas regardé comme une sorte de suicide ce renoncement à toute personnalité qu'on leur a dit être si nécessaire, et s'il ne leur a pas fallu beaucoup de tristes efforts pour y arriver? Et quelle transformation que celle qui en est le résultat!

Nous sommes tous appelés à un changement du cœur. La Parole de Dieu le déclare, et ceux mêmes qui rejettent les déclarations de cette Parole, doivent admettre la nécessité d'un tel changement, s'ils se rappellent combien de fois leur conscience les a avertis de changer leur vie, ou du moins une partie de leur vie. Mais le changement qui n'est produit que par des circonstances extérieures, ou qui n'est le résultat que d'efforts humains, est presque toujours, disons mieux, est toujours en sens inverse de celui que l'Évangile demande. Les hommes ne savent que refroidir l'âme, qu'éteindre l'âme, que faire ramper l'âme. L'Évangile, en la renouvelant, la régénère, la spiritualise et l'élève.

Les femmes, surtout, sont sujettes à ces révolutions intérieures, dont il ne paraît rien au dehors et dont il reste cependant des traces si profondes. Le monde leur présente deux routes. Si elles prennent l'une, elles ne conservent d'elles-mêmes que ce qui peut servir à l'embellissement d'une vie tout extérieure; elles jettent au fond de l'abîme, que toute créature a en elle, les pensées qui tendent en haut et les pressentimens de l'éternité; elles ne goûtent une sorte de paix qu'en s'interdisant de regarder au delà de ce qu'elles comprennent. Si elles suivent l'autre route, elles conservent leurs pensées et leurs pressentimens : il y a quelque chose de sérieux et de méditatif dans leur esprit; on dirait que leur âme flotte entre le ciel et la terre, entre le visible et l'invisible, sans pouvoir se mettre en harmonie avec l'un ni avec l'autre. La terre est trop bas, le ciel est trop haut, et une incroyable souffrance s'attache à leurs rechutes comme à leurs élans. C'est une triste pensée que celle de ces destinées qui ne peuvent s'accomplir et de ces facultés qui ne peuvent se concilier. La raison humaine a beau entreprendre d'expliquer ce qu'elle ne peut nier; elle en est réduite à reconnaître qu'il y a là un grand mystère, une lacune immense dans les notions les plus nécessaires à l'intelligence de notre sort. Quelques-uns s'arrêtent épouvantés; ils craignent d'approfondir et diraient volontiers avec le poète :

> « Malheur à qui sonda les abîmes de l'âme! »

Si telles sont les seules routes que le monde ouvre devant ceux qui entreprennent de s'occuper de leur âme, on peut dire que le pays qu'ils traversent n'est pour eux qu'un désert inconnu, sans chemin frayé, comme celui dont parle Ésaïe. Mais quittons, il en est temps, l'hémisphère de la nature, le seul que nous ayons encore parcouru, et pénétrons dans l'hémisphère de la grâce. Nous sortons du domaine des idées humaines; nous dépassons les limites du monde comme celles de l'âme; nous abordons à ce bel et vaste univers, renfermé de toute éternité dans la pensée de Jéhovah, et qu'il a révélé aux hommes, en même temps qu'il leur a communiqué son Esprit pour le discerner.

Nous sommes loin de vouloir confondre les efforts violens de l'esprit humain, assujetti à ses limites naturelles, avec le don de voir et de sentir ce qui est au-delà de ces limites, et nous distinguons entièrement l'esprit de l'homme de l'Esprit de Dieu. En indiquant aux hommes les misères et les obscurités de leur existence morale, nous ne leur disons pas qu'ils peuvent trouver guérison et clarté au sein de cette situation. Personne ne chercherait le remède dans la plaie, la chaleur dans le froid, un objet quelconque dans son contraire; on le chercherait en dehors, à l'opposite. Nous faisons de même à l'égard de l'âme : c'est hors d'elle que nous cherchons sa guérison. L'esprit de l'homme, c'est la plaie; l'Esprit de Dieu, c'est le remède. « Le désert et le » lieu aride se réjouiront, et la solitude sera dans l'allé» gresse et fleurira comme une rose, » dit le Seigneur à Ésaïe. (Ésaïe, XXXV, 1.) « Les lieux qui étaient secs, » deviendront des étangs, et la terre altérée deviendra » des sources d'eaux. » (Ésaïe, XXXV, 7.) « J'ai été re» cherché par ceux qui ne s'informaient pas de moi, et j'ai » été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point. J'ai » dit à la nation, qui ne s'appelait point de mon nom : Me » voici, me voici! » (Ésaïe, LXV, 1.)

Nous voudrions multiplier ces citations et chercher dans les autres prophètes, dans les psaumes et dans tous les livres écrits sous l'inspiration divine, toutes les promesses du don de Dieu, qui doit renouveler la face de la terre; nous voudrions en remplir toutes les pages de cette feuille, afin de lui donner le poids nécessaire pour aller loin. Qu'elle est solennelle et pénétrante cette parole, qui s'adresse à nous d'en haut, cette parole qui nous dit des choses qu'aucune bouche humaine n'aurait su nous révéler, qui nous montre des biens là où nous ne voyions qu'angoisse d'esprit et que vaines recherches, et qui nous offre ces biens, non comme le prix de pénibles efforts, mais comme le don d'une bonté infinie! Qu'elle est belle cette création nouvelle que Dieu nous découvre, en accordant une nouvelle naissance à notre âme! Qu'il est puissant, qu'il est digne d'amour Celui qui, après avoir dit : « Que la lumière soit! » pour éclairer la terre, le redit encore pour éclairer nos cœurs!

Ce que nous venons de dire d'une manière générale s'applique tout naturellement aux destinées intéressantes qui nous occupent. Quel changement dans les destinées de la femme, si son âme réflétait la lumière des révélations de Dieu! Comme elle saurait éviter les deux écueils que nous avons signalés! Comme ses facultés, qui se perdent, trouveraient un noble emploi!

La femme chrétienne est aussi différente de la femme du monde, éteinte et dissipée, que de la femme de génie, enivrée et accablée de son esprit. Elle est sainte jusque dans le fond de son cœur. Elle est sérieuse jusque dans le fond de ses pensées. Elle est pénétrée, non pas de l'idée, mais du fait que la figure de ce monde passe. Elle détourne les yeux

des objets de la vanité et regarde aux choses éternelles, qui sont en Dieu et qu'il a mises dans son âme. Après avoir été conforme au présent siècle, elle s'en est retirée; Dieu l'a créée de nouveau à son image; elle porte l'empreinte de son divin caractère; sa volonté est d'accord avec la volonté toute-puissante qui régit le monde, ainsi que les circonstances de sa propre vie. Elle avait connu autrefois le trouble qui accompagne tous les sentimens terrestres, et elle avait vu que toutes sortes de maux sont sous le soleil; elle avait mangé du pain de détresse et bu de l'eau d'angoisse; elle avait cherché à remplir son cœur, à rencontrer un vent favorable pour déployer ses ailes, à mettre d'accord les contradictions de la vie, et elle ne l'avait pu. Mais maintenant, elle éprouve un inexprimable soulagement!

Ce que l'on entend par la vie active, c'est-à-dire, l'exercice violent des facultés et des passions, n'est guère dans le monde que le partage des hommes. Dans le Christianisme, la vie active consiste à faire valoir le talent qu'on a reçu, et elle est tout aussi bien le partage des femmes. La femme chrétienne se sent chargée d'une tâche importante, celle de rendre honorable la doctrine de son Sauveur, et d'avancer dans la sanctification. Au dehors et au dedans, il y a des obstacles et des combats. Sa destinée s'agrandit devant elle et prend un aspect imposant; mais c'est une destinée claire; c'est un chemin frayé; elle est assurée de le parcourir jusqu'à la fin. Elle vit selon l'Esprit, et « les » fruits de l'Esprit sont la charité, la paix, la patience, » la douceur, la bonté, la fidélité, la bénignité, la tem- » pérance. »

Nous serions entraînés bien loin, si nous voulions suivre la femme chrétienne dans les diverses situations où elle peut se trouver. Elles se ressentent toutes du changement de son cœur. Sa jeunesse est aussi respectable que son âge avancé; et sa vieillesse est animée des mêmes sentimens que sa jeunesse. « Sa parure n'est point celle du dehors, » la frisure des cheveux, des ornemens d'or ou des habits » somptueux; mais son ornement est celui de l'homme » caché et du cœur; savoir, la pureté incorruptible d'un » esprit doux et paisible, qui est d'un grand prix devant » Dieu. » C'est à elle qu'il faut appliquer cette parole des Proverbes : « La grâce trompe, et la beauté s'évanouit; » mais la femme qui craint l'Eternel, est celle qui sera » louée. »

VOYAGES.

LES PAMPAS DE L'AMÉRIQUE DU SUD (1).

Aucune rive ne présente peut-être un aspect moins agréable que celle que longe le voyageur en remontant le Rio de la Plata. Dix jours après notre départ de Rio-Janeiro par le paquebot anglais, nous aperçûmes les basses terres de *Maldonado*. Bientôt après nous arrivâmes à Monte-Video, où je passai une heure; puis nous traversâmes la Plata, près de la *Punta de los Indios*. Entre cet endroit et la *Punta Memoria*, nous fûmes surpris par le *pampero*; c'est un vent d'une extrême violence, qui souffle du sud-ouest et qui, balayant, sans rencontrer d'obstacles, les vastes plaines des Pampas, arrive sur les côtes dans toute sa furie, et chasse souvent en mer les vaisseaux, qui ont employé plusieurs jours à remonter la rivière. Le *pampero* produit quelquefois un autre effet désastreux; il pousse l'eau hors de la rivière, et des vaisseaux qui y étaient à l'ancre, ayant, avant que le vent soufflât, quatre brasses ou quatre brasses et demie d'eau, se trouvent, au bout de quelques heures, n'en avoir plus que trois. C'est précisément ce qui nous arriva. Nous remontions la rivière avec peu d'eau, et en employant sans cesse la sonde pour en reconnaître la profondeur, quand le *pampero* survint vers le soir. Nous repliâmes les voiles et jetâmes deux ancres de l'avant; vers minuit, nous touchâmes et, pendant une demi-heure, cela nous arriva presque à chaque vague. Nous laissâmes couler l'eau de quelques tonneaux et jetâmes deux canons, ce qui allégea le navire et nous permit de sortir des sables. Le vent ayant baissé vers le matin, nous eûmes moins de peine à remonter le fleuve, et nous passâmes la flotte brésilienne qui bloquait Buénos-Ayres.

Cette ville est située à l'extrémité du pays plat des Pampas; elle est élevée de quatre-vingt ou cent pieds au-dessus de la rivière. Ce plateau présente l'aspect d'une vaste masse de couches alluviennes, dans laquelle les torrens de pluie ont creusé d'innombrables ravins, au fond desquels croissent quelques arbres, ou, pour mieux dire, quelques buissons. A l'exception de ces ravins, les vastes plaines qui avoisinent Buénos-Ayres ne présentent aucun mouvement de terrain. La forteresse, quelques églises et les belvéders, qui s'élèvent de vingt à trente pieds au-dessus des toits plats des maisons, attirèrent mon attention. La manière de débarquer est toute particulière. A certaines époques de la marée, les chaloupes ne peuvent approcher de terre; on peut dire que c'est alors la terre qui va à leur rencontre : car des chars portés sur de très-hautes roues sont conduits jusqu'aux chaloupes et reçoivent les passagers et leurs bagages. C'est dans un de ces chars que je débarquai, et c'est de cette manière que je fis mon entrée à Buénos-Ayres. Dès les premiers pas que je fis dans cette ville, j'aperçus une foule de choses curieuses et intéressantes. Je fus frappé de la bonne mine des gens du peuple, comparée à celle des habitans de Rio-Janeiro. Les hommes et les femmes me parurent en général beaux et bien faits. Je trouvai aussi que les maisons étaient bien plus propres, et que les rues présentaient l'apparence d'une civilisation plus avancée que celle que je venais de quitter. Je me sentais dans un nouveau monde, au milieu des Gauchos (1) et des Indiens des Pampas.

Quoique j'aie beaucoup voyagé en Europe et que par conséquent je sois assez accoutumé à voir des objets nouveaux, je ne pus m'empêcher de m'arrêter plusieurs fois, durant mon court trajet du port à l'hôtel de Mme Faunch, pour considérer, tantôt un gaucho équipé de pied en cap et monté sur un excellent cheval, tantôt un cacique indien (il y en avait alors plusieurs à Buénos-Ayres pour conclure un traité avec le gouvernement); ou bien une file des énormes chariots qui traversent les Pampas pour aller à Cordova ou à Mendoza.

J'eus le bonheur d'entendre prêcher l'Evangile à Buénos-Ayres par un pieux ecclésiastique, M. Armstrong. On a consacré au culte protestant un bâtiment haut et étroit. J'y trouvai réuni un auditoire respectable, composé d'Anglais. Ma santé était ébranlée par un long voyage et mon esprit abattu par le chagrin que j'avais éprouvé en me séparant de mes chers amis, lord et lady William Bentinck, et par la privation prolongée de toute société religieuse; et j'éprouvai un sentiment indicible pendant la durée du service divin. Une école a aussi été établie à Buénos-Ayres, en grande partie par les soins de M. Parish Robertson, qui m'invita à aller visiter avec lui un établissement d'un grand intérêt, à une demi-journée de Buénos-Ayres. Les deux frères Robertson ont entrepris par spéculation d'introduire dans ce pays, pour l'exploitation des fermes, le mode adopté en Ecosse. Ils ont engagé un certain nombre de familles écossaises à s'expatrier et ont obtenu, à bas prix, la jouissance d'une étendue considérable de terrain, pendant un nombre d'années déterminé. Beaucoup d'argent a été dépensé pour construire des maisons d'habitation et des magasins; on a tracé des rues et projeté une place, sur laquelle une église et une halle devaient s'élever. Plusieurs maisons étaient déjà achevées. Les plaines environnantes étaient divisées par des haies et des fossés et, peu à peu, les travaux de l'agriculture et le mouvement qu'ils occasionnent donnaient un air d'aisance à la colonie de *Monte-Grande*. Depuis mon retour en Europe, j'ai appris que les Indiens ont détruit cet établissement naissant, dévasté les champs et les fermes, et massacré beaucoup d'habitans.

Je restai environ trois semaines à Buénos-Ayres. Ma san-

(1) Ce fragment aurait dû précéder ceux sur le passage des Cordillières et sur le Chili; si nous avions osé espérer d'abord de si nombreuses communications de l'amitié de l'auteur, nous aurions donné à celle-ci la place qui lui appartient; mais nous aimons encore mieux publier un peu tardivement ce morceau que d'en priver nos lecteurs. Quelques détails sur l'esclavage au Brésil termineront cette série d'articles.

(1) On nomme *gauchos*, en deçà des Andes, les paysans à cheval, qui, au-delà des Cordillières, sont désignés sous le nom de *guassos*.

té s'y étant beaucoup fortifiée, je formai le projet de pousser plus loin mes excursions dans un pays si intéressant, au milieu duquel je me trouvais jeté comme par hasard, s'il nous est jamais permis de nommer ainsi quelque circonstance de notre vie que ce soit. Ma première idée fut de visiter le Paraguay, croyant que ce voyage ne m'offrirait pas de grandes difficultés, puisqu'on pouvait s'y rendre par eau. Mais on me parla du Chili comme du jardin de l'Amérique du Sud. Tout le monde me vantait la salubrité de son climat et la bienveillance de ses habitans; et je me décidai à diriger mes pas vers Santiago.

Quant au Paraguay, que j'avais été si curieux de visiter, M. Woodbine Parish, consul-général anglais à Buénos-Ayres, qui, plus que tout autre, connaît l'Amérique du Sud, m'assura que si j'y allais, du vivant du docteur Francia, les chances de mon retour seraient bien faibles. Il me présenta à quelques anglais que Francia avait retenus pendant quatre ans, et dont M. Parish venait seulement de réussir à obtenir l'élargissement. J'appris d'eux et de quelques autres personnes bien instruites que le système de gouvernement de ce despote est la concentration du pouvoir le plus absolu en lui seul, et la défense d'aucune communication avec les étrangers. Il semble dire aux autres nations : « Nous sommes fort heureux au Paraguay, et nous n'avons nul besoin de vous ; les rapports commerciaux et politiques avec vous ne servent qu'à exciter des guerres et des malheurs sans fin; laissez-nous tranquilles et nous ne vous molesterons point. » On m'a assuré que Francia exerçait le plus cruel despotisme et qu'il ne maintenait son gouvernement qu'en entretenant des espions auprès de toutes les personnes qu'il emploie. Il n'est que trop vrai que les relations de peuple à peuple ont souvent fomenté des guerres; mais les principes chinois de Francia ne pourront prévaloir qu'aussi long-temps que les habitans du Paraguay consentiront à supporter leur abject esclavage et qu'ils demeureront ignorans comme ils le sont. On me dit que j'obtiendrais sans beaucoup de peine la permission d'entrer dans le pays, que Francia me ferait venir auprès de lui, s'assurerait par lui-même en quoi je pourrais lui être utile, et que s'il m'en trouvait capable, il me donnerait des ordres fort précis sur ce que j'aurais à faire; qu'aussi long-temps que j'obéirais, je recevrais un traitement suffisant pour me nourrir et me vêtir, mais que si je désobéissais ou si je tentais de m'évader, je serais infailliblement mis à mort.

Les habitans du Paraguay sont pourtant en général assez heureux, et ils savent jouir de leur délicieux climat et de la fertilité du sol, qui produit presque spontanément les fruits les plus abondans. On dit que les femmes y sont d'une beauté merveilleuse. Malgré tout cela, le Paraguay n'est que peu connu à Buénos-Ayres, et je crois que les mille histoires qui y circulent sur ce pays ne sont pas toutes bien prouvées. Je n'en citerai donc qu'une seule, sans m'aventurer à répondre de sa vérité autrement qu'en disant que je la tiens d'un très-respectable négociant anglais, qui demeure depuis long-temps à Buénos-Ayres. Il m'assura que Francia avait des agens dans différentes parties du monde; à Londres, à Paris, à Madrid, partout où il y a quelque probabilité qu'on s'occupe de lui! Son agent à Buénos-Ayres se permit une fois de parler de son maître d'une manière peu respectueuse, en causant avec quelques personnes sur la *plaza*. Sa mission terminée, il retourna à l'Assomption, capitale du Paraguay; introduit auprès de Francia, il lui rendit compte de ses affaires. Quand il eut fini, le despote lui dit : « N'avez-vous plus rien à me communiquer? — Non, Excellence. — N'étiez-vous pas à Buénos-Ayres tel jour? — Oui. — Vous rappelez-vous d'avoir causé avec telle et telle personne sur la *plaza* et de vous être servi de telles et telles expressions, en parlant de moi et de mon gouvernement? — Je me le rappelle et je supplie votre Excellence de me pardonner. » Mais la clémence n'entrait pas dans le système de Francia. L'agent fut conduit dans la cour du palais; on fit venir des soldats et il fut immédiatement fusillé.

Je me décidai à franchir les Pampas et à tenter d'arriver à Mendoza avant que les neiges eussent rendu le passage des Cordillières impossible. Le voyage se fait, soit à cheval, soit dans une voiture du pays. Je ne me sentais pas assez remis pour adopter le premier de ces moyens de transport, et j'achetai du général Lavalle une *galera*, dans laquelle il venait justement de faire le voyage de Mendoza à Buénos-Ayres. Les galères sont des espèces de petits *omnibus*; les siéges sont placés de chaque côté, l'un en face de l'autre; les roues en sont extrêmement hautes, et cela est nécessaire pour porter la voiture à travers les profonds marais des Pampas. Six à huit personnes peuvent s'y asseoir commodément, et le devant de la voiture est fait pour recevoir les bagages. Mon but principal en choisissant cette manière de voyager était de m'assurer un lit hors des auberges infectes de la route. Je pris à mon service le *capataz* ou chef des péons, qui avait accompagné le général Lavalle. Molina, c'est son nom, engagea quatre autres péons. Le trajet jusqu'à Mendoza est d'environ trois cent cinquante lieues. Mes provisions consistaient en noix de coco, quelques pâtés de perdrix, des biscuits de mer, du pain et de l'eau; j'avais en outre une quantité suffisante de sucre et de cigares pour les pauvres que nous rencontrerions sur les Pampas. Le consul-général anglais avait eu la bonté de me donner des lettres pour le gouverneur de Saint-Louis de la Punta et pour celui de Mendoza.

Tous mes arrangemens étant faits, je partis. La galère était traînée par cinq chevaux, montés par les péons. Ils étaient attelés à la voiture au moyen de *lassos* attachés à un fort anneau en fer, qui tient à la selle. Les trois chevaux de devant sont attelés à la distance d'environ quinze ou seize pieds des chevaux de derrière. Aussitôt que nous fûmes hors des rues mal pavées de Buénos-Ayres, les péons mirent leurs chevaux au galop, en poussant de grands cris. Ils donnaient de l'éperon et du fouet, en se hâtant et riant aux éclats. J'aurais pu me croire à une course de chevaux, dont mes cinq jockeys se disputaient le prix. Au bout de quelques minutes, nous avions perdu Buénos-Ayres de vue. Les traces de roues devenaient de plus en plus rares; on n'apercevait plus d'autres créatures que quelquefois, dans le lointain, un troupeau de bestiaux ou un péon au galop. J'avais quitté les habitations des hommes. Je me trouvais sur les vastes Pampas. Il me semble que le voyageur peut sentir avec quelque tristesse la solitude d'une telle situation, sans rien perdre pour cela de l'énergie et du courage qui lui sont nécessaires. Je n'examinerai pas maintenant si un homme à qui Dieu a accordé la santé et des bénédictions nombreuses, est excusable d'exposer légèrement ces dons de la bonne Providence... Je serais peut-être forcé, en le faisant, de me blâmer moi-même de la conduite que j'ai tenue dans une foule d'occasions qui se présentent à mon souvenir et me rappellent en même temps un grand nombre de preuves de cette bonté paternelle, qui a si souvent préservé ma vie au milieu des dangers, et qui m'a, non moins souvent, offert les moyens d'avancer dans la voie du salut, selon les richesses de sa grâce. « Que rendrai-je à l'Eternel? Tous ses bienfaits sont sur moi! »

Pendant les onze jours que dura mon voyage à travers les Pampas, je ne rencontrai que deux sociétés de voyageurs. Nous ne vîmes d'ailleurs aucune créature humaine, excepté aux maisons de poste. Les vastes plaines que l'on traverse, sans que rien délasse, pendant tant de jours, de leur uniformité, produisent une sensation de fatigue extrême, et l'œil désire ardemment rencontrer un objet sur lequel il puisse se reposer. On ne voit pas un seul arbre sur toute l'étendue des Pampas. Nous arrivions quelquefois à un endroit couvert de broussailles hautes de sept à huit pieds, que les habitans appellent *montes*. Ces broussailles indiquent ordinairement le voisinage d'une rivière; mais ces rivières elles-mêmes n'interrompent que bien peu la monotonie du pays. Leurs bords sont plats; leur courant est tranquille. On ne les désigne pas autrement que sous le nom de rivière première, rivière seconde, rivière troisième, etc., selon la distance où elles se trouvent de la ville de Cordova. Les maisons de poste sont en général éloignées de sept à huit lieues l'une de l'autre; lorsqu'elles l'étaient davantage, nous amenions avec nous une troupe de chevaux non attelés pour changer en route. Nous partîmes une fois d'une station avec cinquante-deux chevaux que l'on chassait devant nous, et qui firent, comme ceux qui nous conduisaient, toute la route au galop. Le trajet était cette fois de dix-huit lieues, et nous devions changer de chevaux trois ou

quatre fois. Les péons qui les accompagnaient ramenaient ceux que nous quittions.

La maison de poste est un lieu vraiment curieux. Le toit du bâtiment, qui est toujours fort bas, s'élève au dessus de la plaine et attire de loin les regards du voyageur. L'établissement consiste en une ou deux huttes ou granges, de forme circulaire, qui sont entourées d'un mur de terre, de six à huit pieds de haut, ou d'une haie d'*algarroba espinosa*, broussaille touffue et haute qui, grâce aux épines dont elle est armée, présente un obstacle presque insurmontable à ceux qui voudraient la franchir. A quelques pas de cette haie est un fossé large et profond, sur lequel il n'y a qu'un seul pont, défendu souvent par un pierrier. Il n'est pas rare d'en voir un second braqué à l'un des angles du mur de terre dont j'ai parlé. Telle est la demeure du maître de poste et de sa famille, et tels sont ses moyens de défense contre les Indiens, ses implacables ennemis. Quelques petites huttes sont quelquefois élevées aux environs de la maison de poste. Leurs pauvres habitans se réfugient dans la petite forteresse à l'approche des Indiens et, pendant qu'ils s'y défendent, ils voient leurs habitations pillées et incendiées. Les Indiens arrivent toujours par bandes de deux ou trois cents, et choisissent ordinairement la nuit pour leurs expéditions. Dans la demeure de chaque gaucho se trouvent plusieurs chiens de garde, qui donnent l'alarme, lorsque l'ennemi est encore fort loin. L'instinct de ces précieux animaux ou quelque sens d'une finesse extrême que nous ne connaissons point, leur fait reconnaître les pas lointains des chevaux, et ils se mettent à aboyer d'une manière lugubre. Durant la nuit, au milieu des Pampas, loin de tout secours et avec la pensée que quelques heures de galop amèneront un ennemi terrible, cet aboiement a quelque chose d'extrêmement attristant. Je mis trois ou quatre jours à traverser la partie du pays la plus exposée aux ravages des Indiens et, pendant ce temps, je fus deux fois réveillé par l'aboiement des chiens. La seconde fois, c'était près de Saladillo. Je dormais dans ma galère. Les hurlemens me réveillèrent. Un instant après, Francisco, qui s'était installé sous la voiture, vint me presser de nous réfugier dans la petite forteresse. Au bout de quelques minutes, chacun était à son poste, avec ses pistolets ou son épée; une vingtaine de personnes étaient occupées à préparer des lances, des mousquets et de la poudre. Le pont fut enlevé, et nous attendions l'ennemi de pied ferme. Mais au bout d'un quart d'heure, les chiens cessèrent d'aboyer et nous pensâmes que l'alarme leur avait été donnée par quelque troupeau de chevaux sauvages et non pas par les Indiens. Ces barbares sont armés de *lassos*, de couteaux, de longues piques et de *bolas*. Cette dernière arme se compose de trois balles attachées à de fortes courroies. Le cavalier la lance, au grand galop; son but n'est pas de frapper avec ces balles l'objet qu'il veut atteindre, mais d'entortiller les courroies autour des jambes de l'homme ou de l'animal qu'il poursuit, pour le faire tomber à terre. Les chevaux sauvages et les autruches sont pris de cette manière. Les Indiens et les gauchos jettent leur *bolas* aux chevaux de leurs ennemis, quand ils en sont trop éloignés pour se servir du *lasso*. Les Indiens font de grands ravages; les uns brûlent les petites huttes qui entourent la forteresse, tandis que les autres attaquent celle-ci à différentes reprises; mais si le fossé est profond et a huit ou neuf pieds de large et que les gauchos reçoivent leurs ennemis avec un feu bien nourri, ceux-ci se retirent au bout de quelques minutes. La terreur que les Indiens inspirent aux gauchos n'est égalée que par les hostilités constantes des Indiens contre eux. Ils considèrent tout homme blanc comme un envahisseur de leur pays, qu'ils doivent chasser à tout prix. Depuis que j'ai quitté l'Amérique du Sud, toute communication a été interrompue pendant plusieurs mois par l'irruption de nombreuses hordes d'Indiens, qui ont brûlé Saint-Louis de la Punta et une partie de Mendoza, et détruit les maisons de poste.

Les murs de la hutte du gaucho sont faits de boue. Il n'y a pas de fenêtres. Une peau de vache desséchée est tendue devant la porte. Une autre peau clouée sur quatre pieux tient lieu de table. Quelques os sont enfoncés dans la muraille en guise de clous et de porte-manteau, et les peaux qu'on étend par-dessus forment de très-bons rayons. Les crânes des chevaux sont des siéges assez commodes et la chair séchée de ces animaux alimente le feu. Les pauvres habitans des Pampas sont mendians de profession; ils ne demandent pas d'argent : qu'en feraient-ils, puisqu'il n'y a pas de boutiques dans leurs déserts? Mais ils désirent des cigares et du sucre, et j'en avais pour eux une ample provision. Dans quelques-unes des maisons de poste les mieux tenues, j'ai trouvé une table de bois ou une commode, recouverte d'un linge blanc, sur laquelle on avait placé un crucifix et une image de la Vierge. Deux ou trois fois, j'y vis aussi une Bible. Mais je crains bien que les pauvres gauchos ne connaissent guère mieux les vérités du salut renfermées dans la Parole de Dieu que les Indiens qui les entourent.

Aussitôt que nous arrivions à un relai, et que le maître de poste s'était assuré du nombre de chevaux dont nous avions besoin, un péon galoppait vers l'endroit où ils passaient et, au bout de quelques minutes, il avait disparu dans la plaine. Après vingt minutes d'attente, le bruit lointain du galop nous annonçait son retour. Nous regardions du côté d'où venait le bruit, et bientôt nous voyions paraître les têtes des chevaux au-dessus de la plaine, et le péon qui les chassait devant lui, en tournoyant le *lasso* en l'air, criant et s'agitant. Il y a près de chaque relais, un *corál* ou enclos, entouré d'une haie d'*algarroba espinosa* ou d'une palissade. Le péon y fait entrer les chevaux; les autres péons entrent aussi et se placent au milieu du corál. Pendant que les chevaux galoppent autour d'eux, chaque péon jette son *lasso* autour de la tête du cheval qu'il a choisi. Il s'en approche doucement, lui met le mors, le selle et, s'élançant sur lui, il en est maître aussitôt. Un autre péon qu'on nomme le postillon, nous accompagnait toujours pour ramener les chevaux à la poste. Le costume de ces gens est assez singulier. Leurs bottes sont faites de la peau des jambes de derrière d'un poulain, qu'ils écorchent aussitôt que l'animal est tué. Le jarret forme le talon de la botte; un éperon aigu y est assujetti, et ils n'ont pas d'autre chaussure jusqu'à ce que celle qu'ils portent soit usée; alors ils tuent un poulain pour se faire une autre paire de bottes. Le reste de leur équipement ne consiste souvent qu'en un chapeau de paille et une chemise; ils n'ont quelquefois pas de selle.

En traversant les Pampas, je me disais que l'homme est là un véritable intrus. J'ai vu d'autres déserts; j'ai pénétré dans de profondes vallées des Alpes, où le pâtre ne conduit jamais son bétail, et où on ne voit pas d'autres animaux que le chamois et le lammer-geyer. Ces magnifiques solitudes n'ont jamais produit sur moi la même impression que les Pampas. Les animaux qui parcourent ces vastes plaines semblent avoir le sentiment que là du moins ils sont les rois de la création. De nombreux troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux accouraient autour de la *galera*, allaient et revenaient, en faisant le tour, lançant leurs têtes en l'air et agitant leurs queues et leurs crinières. Ils semblaient indignés de ce que notre caravane avait osé violer leur territoire. Des centaines de vautours, occupés à dévorer des corps de bêtes mortes ne se dérangeaient nullement, même lorsque la voiture passait tout près d'eux, et le hibou perché à l'entrée des terriers du *biscacho* trépignait, comme si le bruit de notre passage l'avait mis en colère. Je me trouvai très-heureux lorsqu'à la fin du onzième jour, j'aperçus quelques peupliers, puis quelques fossés destinés à séparer des propriétés et qui indiquaient le voisinage de la civilisation. J'étais excédé de l'immensité du désert et je jouis vivement de me trouver de nouveau au milieu des hommes. J'avais pourtant avec moi deux compagnons délicieux, les poëmes de Cowper et le dernier ouvrage de Mme Hannah More sur la prière. Tous deux me donnèrent beaucoup de consolation et me firent passer plus d'une heure agréable, tandis que je me trouvais éloigné de mes amis et de toute communication chrétienne.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DU PÉCHÉ ET DE SES CONSÉQUENCES.

Nous ignorons, et nous ignorerons toujours ici-bas, combien de pécheurs ont trouvé leur salut dans le sacrifice de Jésus-Christ. Le monde des esprits est voilé à nos regards;

les écrivains sacrés ne nous révèlent rien sur ce sujet; mais une chose qui est parfaitement certaine, c'est que la miséricorde de Dieu ne s'est jamais manifestée envers les hommes autrement que par la médiation de son Fils, et qu'il y a dans cette médiation, mais en elle seule, une espérance de salut.

Rien n'est plus précieux qu'une connaissance nette et distincte de cette vérité, de toutes la plus importante. Pour y parvenir, il n'est besoin ni de recherches savantes, ni de pénibles efforts. Est-il un seul homme qui puisse se rendre le témoignage de n'avoir jamais transgressé volontairement la loi morale? S'il s'en trouve un qui pense n'avoir rien à se reprocher, ce n'est pas à lui que je m'adresse; c'est à ceux auxquels leur conscience ne permet pas de s'aveugler à ce point: je leur demande de faire un retour sur leur vie passée pour y chercher celle de leurs fautes qui, en raison de sa gravité, doit se présenter la première à leur souvenir, lorsqu'ils s'interrogent sincèrement; si je parle de la faute la plus grave, ce n'est pas que la plus légère ne puisse me conduire tout aussi directement à la conclusion à laquelle je veux arriver; mais je fais ce choix, parce qu'il faut présenter à l'esprit humain des faits qui, en raison de l'importance qu'il y attache, fixent son attention et facilitent ses jugemens: en cela, je dois m'accommoder à la faiblesse de notre nature. Notre mémoire ayant donc évoqué de l'abîme du passé cette faute grave, cette violation manifeste et spéciale des lois morales, cet acte fatal émané de nous et que rien ne saurait effacer de la page de notre histoire où nous le trouvons enregistré, ce fait certain auquel les remords les plus cuisans ne peuvent rien changer, qu'ils ne sauraient pallier en aucune manière, nous devons le considérer, à quelque époque de notre vie qu'il appartienne, comme faisant maintenant partie intégrante de nous-mêmes, comme nous étant à jamais identifié, tellement qu'il s'attacherait encore à nous, quand nous franchirions les limites du monde visible. Il n'est, en effet, aucune puissance, aucun décret, ni des hommes ni de Dieu, qui puissent faire séparation entre un homme et la faute qu'il a commise; cette faute est devenue sa propriété inaliénable.

Donnons une sérieuse attention à ce péché, devenu, en quelque sorte, le compagnon de notre existence. Que ferons-nous pour lui ôter sa gravité? Alléguerons-nous que la tentation à laquelle nous avons succombé n'était pas une tentation ordinaire? que des circonstances indépendantes de notre volonté se sont réunies pour nous pousser et presque pour nous forcer à pécher? que notre vertu a été prise au dépourvu? Dirons-nous que le mal qui est résulté de notre faute n'a pas été à beaucoup près aussi grand qu'il aurait pu l'être; que personne n'en a souffert autant que nous; que nous avons réparé nos torts, qu'ils sont oubliés; que le monde même nous a entièrement pardonné; qu'il ne reste de trace de notre faute que dans notre mémoire et dans notre conscience; qu'elle est comme si elle n'avait jamais été! Non, nous ne saurions nous faire illusion à ce point. On voit quelquefois un homme, dont la raison est altérée, se croire sans cesse poursuivi par un fantôme; pour lui échapper, on le voit fuir la solitude, errer de lieu en lieu, se plonger dans la dissipation; il parvient parfois à se persuader qu'il s'est soustrait aux attaques de son ennemi; mais, hélas! vaine espérance! tout à coup le fantôme lui apparaît de nouveau, comme pour se rire de ses vaines tentatives. Eh! bien, une faute que la conscience ne peut se dissimuler est un ennemi plus cruel et plus redoutable que le spectre imaginaire qui poursuit ce malheureux.

Que la raison soit rendue à l'insensé, le voilà tout aussitôt délivré du fantôme qui l'obsédait; son repos lui est rendu. Mais il en est tout autrement pour le coupable: plus sa raison est saine, plus son esprit a d'énergie, plus aussi est angoissant le souvenir de sa faute; moins il lui laisse de relâche.

Supposons qu'au lieu de céder à la tentation, nous lui eussions résisté; supposons que nous eussions triomphé de nos passions et que nous eussions obéi à la voix de notre conscience: dirons-nous qu'il n'y a pas de différence entre céder au mal et lui résister, entre succomber dans la lutte et terrasser son adversaire? Il eut été glorieux de remporter la victoire, comment ne serait-il pas honteux et, qui plus est coupable, d'essuyer une défaite?

Ne serait-il pas possible, dira-t-on peut-être, que les notions ordinaires des hommes et les déclarations de la Bible, relativement au gouvernement moral du monde, à la différence du bien et du mal et à un jugement final, fussent des chimères et de pures rêveries? Assurément, si nous découvrions qu'il en est ainsi, nous serions délivrés de toute crainte. Notre péché, j'en conviens, n'en demeurerait pas moins un fait accompli sans retour; mais il ne saurait nous inquiéter, puisqu'il ne devrait pas nous en être demandé compte. Hélas! nous aurons beau faire, nous ne parviendrons jamais à nous persuader que cette supposition soit fondée. Alors même que les argumens positifs et invincibles, qui établissent la vérité de la religion chrétienne, pourraient être anéantis, un instinct qu'il est impossible de jamais étouffer entièrement, nous dirait que le gouvernement moral du monde est une réalité. Dans une foule de circonstances, la nécessité d'une justice rétributive nous frappe comme malgré nous. Il nous est impossible de lire une page d'histoire, de prêter l'oreille aux nouvelles du jour, de porter nos regards sur ce qui se passe autour de nous, sans être sans cesse forcés de nous dire à nous mêmes: le mal ne peut pas demeurer à jamais impuni Il nous arrive même quelquefois d'appeler de nos vœux le moment où justice sera rendue; car tout sentiment de vengeance à part, nous ne pouvons supporter l'idée que le triomphe de l'oppresseur sur l'opprimé n'aura pas de fin. Que si jamais les sophismes d'une fausse philosophie nous ont abusés au point de nous persuader qu'il n'y a pas de différence entre le vice et la vertu, ces sophismes s'évanouissent comme tant d'autres quand nous sommes entourés des réalités de la vie; nous en sentons la fausseté, ils sont réduits à néant, lorsque quelque circonstance imprévue vient faire un appel direct à nos sentimens de justice et d'humanité: alors l'illusion se dissipe, la vérité et la nature se montrent et font entendre leur voix avec tant de force que nous ne pouvons la méconnaître.

Mais si les mauvaises actions doivent être jugées et punies; s'il doit y avoir sur elles un jugement prononcé dans la vie à venir, ce jugement doit être aussi de toute nécessité parfaitement impartial, et pour cela il faut qu'il soit universel, c'est-à-dire que tous les êtres responsables, sans exception, soient cités à la barre du tribunal suprême. Prétendrait-on peut-être que le juge doit fermer les yeux sur les fautes légères et ne les ouvrir que sur celles que nous regardons seules comme graves? Impossible; car alors l'homme qui a commis des crimes, s'adressant à ceux dont les fautes n'auraient pas été prises en considération, pourrait affirmer, et non sans raison, que si tout était exactement pesé à la balance des circonstances, que si l'on tenait compte de la force des tentations, de la violence des passions, etc., il serait au fond moins coupable que beaucoup d'hommes qui, en apparence, ont moins péché que lui. Peut-être dira-t-on qu'il est indigne du Très-Haut de prendre connaissance, dans son royaume de gloire, des offenses commises par des êtres aussi misérables, aussi faibles que nous. On peut répondre à cette objection par l'exemple de ce qui se passe dans l'ordre social. Représentons-nous l'empire le plus grand qui ait existé, et à sa tête un prince souverainement puissant et environné de toute la gloire et de tout le prestige imaginables. Représentons-nous ensuite, au sein de cet empire, le plus obscur des hommes qui y végètent. Prend-il envie à cet homme d'attirer sur lui l'attention du souverain, rien ne lui sera plus facile: qu'il attente à la dignité du gouvernement, qu'il enfreigne une seule de ses lois, et son vœu sera rempli; cette infraction lui donnera l'importance que rien autre n'eût pu lui acquérir. A peine son crime est-il consommé que les plus grands personnages de l'Etat s'occupent déjà de lui; ce ne sera pas en vain qu'il aura méprisé l'autorité royale; il faudra que la loi lui soit appliquée, qu'un jugement soit prononcé, afin que ni l'autorité du souverain, ni celle de la loi ne soient compromises. Plus un gouvernement est ferme et équitable, plus il est fidèle à cette manière d'agir; à tel point que le plus bel éloge que nous puissions faire d'un gouvernement est de dire qu'il rend la justice à tous, grands et petits.

Que la conscience se réveille seulement, et vous verrez le pécheur, au moment de sortir de ce monde, prononcer lui-même sur le sort qui l'attend.

Après avoir montré que tout pécheur doit comparaître devant le tribunal du gouvernement divin, et que tout péché doit y être jugé d'après la rigueur de la loi morale, nous demanderons comment le coupable doit être traité par son Juge suprême? Prenant encore ici pour exemple ce qui se passe dans l'ordre social, nous verrons qu'un tribunal, auquel toutes les causes arrivent en dernier ressort, ne saurait absoudre un criminel que par faiblesse et par crainte, ou par corruption; et les formes de la justice ne seraient alors qu'une vaine parade, dont chacun pourrait se jouer à son gré. Nous ne prétendons pas pour cela que sous un gouvernement ferme et équitable le prince ne puisse, s'il le juge bon, faire grâce à un coupable; mais pardonner à un criminel, après qu'il a confessé son crime et reconnu la justice de la sentence prononcée contre lui, ce n'est pas méconnaître la justice ni anéantir l'autorité de la loi, à moins toutefois que le droit de faire grâce ne fût si constamment et si invariablement exercé qu'on fût fondé à penser que le gouvernement n'a plus la volonté de punir, ou qu'il est dans l'impuissance de le faire. Dès-lors la confession du crime et le pardon qui le suivrait ne seraient plus qu'un jeu.

Ensuite, pour que le pardon ne nuise en rien au respect qu'on doit à la loi et au crédit du gouvernement, il faut qu'il ne soit accordé qu'en vertu d'une loi supérieure à celle qui a été violée. Un souverain qui pardonne sans motif commet une faute et viole lui-même la loi. Nous ne pouvons donc supposer, sans faire injure au gouvernement de Dieu, qu'il pardonne aveuglement, sans distinction, sans règles et sans conditions fixes, déterminées, applicables à tous les pécheurs.

Mais que penser du châtiment dénoncé aux coupables? Perdrons-nous notre temps à combattre les argumens qui prouvent que ces châtimens doivent être terribles? Consacrerons-nous les jours, que dis-je? les instans qui nous restent, à faire raisonnemens sur raisonnemens, pour nous persuader à nous-mêmes qu'il n'est pas absolument sûr que ce qu'on dit sur la grandeur des peines à venir soit exact? Accueillerons-nous, quant à la clémence divine, des idées chimériques, que la vue des maux de la vie présente doit suffire à dissiper? Nous ne faisons pas difficulté d'admettre ce que la révélation chrétienne nous dit et ce que notre raison et notre conscience nous font déjà pressentir à cet égard. Au lieu d'affaiblir notre âme, en prêtant l'oreille à de dangereuses illusions, nées sous l'inspiration du péché, recevons humblement cette grande vérité, que «c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant!»

Mais croyons, en même temps, qu'il y a pardon par-devant Dieu, pour ceux qui se repentent, mais pardon par une seule voie et à une condition indispensable, la foi en Christ, «qui a porté nos péchés en son corps sur le bois,» et qui nous a procuré la miséricorde, après avoir satisfait à toutes les rigoureuses exigences de la loi et de la justice. Oui, «l'Evangile de Jésus-Christ est la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient.» Le péché nous avait mis en procès avec notre Créateur et notre Législateur: Jésus est venu pour s'interposer entre la justice du juge et le crime du pécheur; il a pris pour lui toute la sévérité et nous a laissé toute la miséricorde du Juge suprême.

MOEURS DES OTAHITIENS.

DEUXIÈME ARTICLE.

Les Arreoys de l'Océan Pacifique. — Traditions relatives à leur origine. — L'infanticide, règle fondamentale de leur ordre. — Leurs voyages. — Leurs jeux publics. — Exactions qu'ils exercent. — Distinctions de rangs parmi eux. — Cérémonies funèbres.

La société des *Arreoys* est une institution particulière aux îles de l'Océan Pacifique, et peut-être même aux groupes d'îles les plus méridionaux. Il serait impossible de révéler plusieurs de ses règles et de ses usages, sans blesser la décence; mais il ne sera pas inutile d'en faire connaître quelques-uns. Les *Arreoys* ne paraissent pas avoir existé aux îles Marquises, ni aux îles Sandwich; mais les missionnaires jésuites ont trouvé aux îles Carolines et aux îles des Larrons une institution à peu près semblable, celle des *Uritoy*, dont le nom, en en retranchant la consonne T, ressemble beaucoup à celui de la confraternité des îles de la Société.

Il est impossible de déterminer à quelle époque celle-ci remonte; s'il faut en croire les traditions de ces peuples, il y a eu des *Arreoys* depuis presque aussi long-temps qu'il y a des hommes. Ils prétendent que Taaroa, le dieu suprême, créa, par l'intermédiaire d'Hina, Orotetefa et Urutetefa. Ils n'étaient pas ses fils; car le mot *oriori* que les indigènes emploient, répond à celui de *créer*. On les nomma les frères d'Oro.

Oro, fils de Taaroa, désira épouser une des filles de Taata, le premier homme; il envoya deux de ses frères, Tufarapainuu et Tufarapairai, lui chercher parmi elles une compagne. Ils parcoururent toutes les îles, mais n'en trouvèrent aucune, avant d'arriver à Borabora, où ils rencontrèrent Vairaumati, au pied de la montagne de Mouatahuhuura. En l'apercevant, ils se dirent l'un à l'autre: «C'est ici l'épouse qui convient pour notre frère!» De retour au ciel, ils firent part à Oro du succès de leur voyage, et le dieu, étendant l'arc-en ciel de la région qu'il habite à la vallée qui se trouve au pied de la montagne, y descendit par cette route nouvelle. Il épousa Vairaumati, et en eut un fils, nommé Hoa-tabu-i-te-rai, qui devint un chef puissant.

Oro faisant de fréquentes absences du ciel, Orotetefa et Urutetefa, ses frères, se mirent un jour à sa recherche, et, descendant le long de l'arc-en-ciel, à l'endroit où il l'avait laissé, ils arrivèrent dans l'île de Borabora, et aperçurent leur frère et son épouse dans leur demeure terrestre. N'osant se présenter devant eux sans présens, l'un d'eux fut aussitôt transformé en cochon et en un panache d'*uru* ou de plumes rouges. Le frère qui n'avait pas subi de métamorphose offrit ces dons aux époux, qui en furent extrêmement satisfaits. Le cochon et le panache leur demeurèrent, mais le frère du dieu reprit néanmoins sa forme primitive.

Oro voulut récompenser ses frères de l'attention qu'ils lui avaient témoignée; il le fit en en faisant des dieux et en les déclarant *Arreoys*. «*Ei Areoi*, leur dit-il, *orua i te ao, nei, ia noaa ta orua tuhaa*;» c'est-à-dire «Soyez *Arreoys* dans ce monde, et ayez part au gouvernement et aux autres priviléges.» En mémoire de la ridicule fable du cochon et des plumes rouges, dans toutes les cérémonies publiques, les *Arreoys* avaient coutume de porter un jeune porc dans le temple, de l'étrangler et de le placer sur l'autel, où ils déposaient aussi un panache rouge.

Les deux frères, qui devinrent les dieux et les rois des *Arreoys*, n'ayant pas pris d'épouses, n'eurent pas de descendans: sans imposer le célibat à leurs adorateurs, ils leur défendirent d'élever les enfans qu'ils auraient. L'infanticide est en conséquence l'une des principales lois de la société que ceux-ci formèrent. Les premiers membres en furent choisis d'après l'ordre d'Oro, par Urutetefa et Orotetefa eux-mêmes: c'étaient Huatua, d'Otahiti, Tauraotua, d'Eiméo; Temoiatea, de l'île de sir Charles Sanders; Tetoa et Atae, de Huahine; Taramauini et Airipa, de Raiatea; Muta'aa, de Tahaa; Bunaruu, de Borabora; et Marore, de Maurua. Ces noms ont continué à être portés par les principaux *Arreoys* dans les différentes îles, jusqu'à l'époque où leurs habitans ayant renoncé à l'idolâtrie, cette institution disparut avec le culte des idoles. Les dieux, frères d'Oro, déléguèrent leur autorité à ces premiers sectateurs pour admettre dans leur ordre tous ceux qui voudraient se joindre à eux, en s'engageant à tuer leurs enfans.

Les *Arreoys* devinrent peu à peu des bandes de comédiens ambulans, qui passaient leur vie à voyager d'île en île et de district en district, représentant des pantomimes et menant partout une vie débauchée. Il fallait de grands préparatifs avant que la *mareva* ou la troupe se mit en route. On immolait et on offrait à Oro une multitude de porcs, et on plaçait sur son autel un grand nombre de fruits. Plusieurs semaines se passaient à ces cérémonies. Puis, on élevait sur les canots deux *maraes* ou temples provisoires, pour le culte d'Orotetefa et de son frère. Cook rapporte qu'il assista au départ de Huahine de soixante-dix canots chargés d'*Arreoys*; on peut par là juger de leur grand nom-

bre. Arrivés dans l'île, où ils voulaient se rendre, ils allaient offrir un *marotai* ou présent au roi ou au chef, et un autre présent au temple des dieux ; puis ils faisaient leurs préparatifs pour leurs dances et leurs jeux. Leur corps était noirci avec du charbon, et leur visage peint en écarlate avec du *mati*. Quelquefois ils portaient une ceinture de feuilles jaunes et rouges du *barringtonia ;* mais en général leur apparence était beaucoup plus repoussante que lorsqu'ils portaient ces sortes d'ornemens.

On donnait le nom d'*upaupa* à plusieurs de leurs divertissemens. Quelquefois ils s'asseyaient à terre en cercle, et récitaient d'une manière cadencée une légende en l'honneur de leurs dieux ou de quelque *Arreoy* célèbre. Le chef de la troupe, placé au centre, prononçait une sorte de prologue ; puis tous ses camarades commençaient leur chant, d'abord d'un ton lent et presque à voix basse, mais en pressant toujours plus la mesure et en élevant la voix jusqu'à ce qu'il dégénérât en cris et devînt, à cause de sa rapidité, presque inintelligible. Ils l'accompagnaient de gestes animés, et ne s'arrêtaient que lorsqu'ils y étaient forcés par l'excès de la fatigue. D'autres fois, ils jouaient des sortes de comédies, dans lesquelles on se moquait des prêtres et on faisait de plaisantes allusions aux événemens publics. Souvent ils dansaient toute la nuit au son de la flûte et du tambour. Après avoir terminé leurs jeux, ils se rendaient dans un autre district. Outre les deux frères, qui étaient les dieux protecteurs des *Arreoys*, quelques autres divinités, auxquelles on attribuait les vices les plus abominables, présidaient aux *upaupas* et aux horreurs qui se commettaient durant ces fêtes.

Lorsque les *Arreoys* arrivaient dans un district, les chefs les traitaient somptueusement aux frais du pauvre peuple. Afin de mieux les accueillir, ils faisaient ravager les terres des cultivateurs du voisinage, et celles-ci présentaient souvent l'image de la désolation, après une visite de ces hôtes incommodes. On leur offrait, en outre, de cinquante à soixante porcs et des pièces d'étoffe du pays. Ils ne gardaient pour eux que ce dont ils pouvaient avoir besoin pendant leur séjour dans l'île, et envoyaient le reste de ces provisions à leurs compagnons demeurés dans les îles voisines, où ils s'abandonnaient à une honteuse oisiveté. Nous avons déjà fait comprendre que les plus dégoûtantes débauches étaient mêlées à leurs jeux. Sans entrer, à cet égard, dans des détails auxquels se refuserait notre plume, nous dirons qu'ils cherchaient en quelque sorte à se surpasser dans ces abominations. Quelquefois leurs excès allaient si loin que, malgré leur effronterie ordinaire, ils cherchaient à les cacher.

Ils savaient profiter de l'influence qu'ils possédaient pour exercer les plus indignes exactions. C'est ainsi que si l'un d'eux s'avisait d'entrer dans la chaumière d'un pauvre homme, et qu'il y vît quelques objets de son goût, il savait se les procurer fort adroitement. Il se mettait, par exemple, à jouer avec le petit garçon de la maison ; puis, par toutes sortes de cérémonies, il prétendait le faire roi ; enfin, il lui disait d'un ton moitié sérieux et moitié plaisant : « Me voici dans la maison du roi ; j'ai besoin de nourriture, donnez-moi ce cochon ; j'ai besoin de vêtemens, donnez-moi cette pièce d'étoffe. » Le père avait rarement le courage de refuser ; s'il l'osait, l'*Arreoy* le menaçait du bannissement ou de la mort, et ces menaces étaient ordinairement exécutées.

Les *Arreoys* se divisaient en sept classes, qui se distinguaient les unes des autres par la partie de leur corps qui était tatouée et par les dessins dont ils étaient ornés. La classe la plus élevée se nommait *Avae-Parai*, ou *la jambe peinte*, parce que ceux qui en étaient membres avaient toute la jambe noircie. La dernière classe, ou la classe des *Pos*, comprenait les novices qui étaient chargés des rôles les plus fatigans dans les danses et les pantomimes. Il y avait en outre un certain nombre d'individus des deux sexes, affiliés à cette société dissipée, qui étaient chargés des soins serviles. Le nom de *Fanaunau* qu'ils portaient indiquait qu'ils n'étaient pas, comme les membres réguliers, obligés de détruire leur progéniture. Quoique les *Arreoys* menassent une vie extrêmement licencieuse, ils étaient mariés, et leurs femmes étaient membres de leur société. Ils étaient très-jaloux de leurs épouses, et l'on punissait quelquefois de mort celui qui n'aurait pas respecté la femme de son compagnon. Les chefs faisaient grand cas de cette institution et, quoique les membres de la première classe fussent souvent des monstres d'iniquité, ils les regardaient comme des êtres supérieurs à l'homme.

On s'imaginait que ceux qui devenaient *Arreoys* y étaient excités par les dieux. Lorsque quelqu'un désirait devenir membre de cette association, il se rendait à une représentation et feignait d'être dans un état d'exaltation ; tout-à-coup il perçait la foule et s'élançait au milieu de la troupe des danseurs, les imitant de son mieux. Après avoir été astreint long-temps aux fonctions de domestique d'un *Arreoy* d'une des classes supérieures, on le présentait à la société extraordinairement convoquée. On lui indiquait le nom qu'il porterait à l'avenir, et on lui intimait l'ordre de tuer ses enfans. Quelques cérémonies ridicules terminaient son admission dans la septième classe, de laquelle il était très-difficile de passer dans les classes plus élevées.

Lors de la mort d'un *Arreoy*, il y avait, pendant deux ou trois jours, *otohoa* ou deuil général. Les parens et les amis du défunt entouraient pendant ce temps son corps. Les *Arreoys* le portaient ensuite au grand temple, où l'on déposait les restes des rois. Le prêtre d'Oro prononçait une longue prière et, par diverses cérémonies, il retirait au corps les priviléges qui lui avaient été communiqués, lors de sa réception dans la société. Ainsi dépouillé de sa supériorité imaginaire, le corps était enterré comme celui d'un homme ordinaire dans l'enceinte réservée aux chefs.

Les ressources des *Arreoys* étant fort étendues, ils étaient toujours à même de recourir au prêtre de Romatane, que l'on supposait muni des clés du *Rohutu-Noanoa*, le paradis otahitien. Ce prêtre succédait à celui d'Oro dans la cérémonie des funérailles. Il adressait ses prières à Urutaetae, dont l'office était de conduire au séjour du bonheur ceux en faveur desquels le prêtre de Romatane avait intercédé. Le *Rohutu-Noanoa* était un paradis du genre de celui de Mahomet. On le disait situé dans l'île de Raiatea, près de la montagne de *Temehani-Unauna*, mais dans les régions élevées, ce qui le rendait invisible aux yeux des mortels. On y jouissait de tous les plaisirs, auxquels les *Arreoys* avaient été accoutumés sur la terre ; ce n'est qu'à eux et aux chefs que ce séjour était réservé ; car les frais pour y être admis étaient si énormes qu'il ne pouvait guère venir dans la pensée des autres habitans d'en procurer l'entrée à leurs parens. D'ailleurs on croyait que la distinction établie sur la terre entre les chefs et le peuple subsisterait dans la vie future, et que toute personne d'un rang inférieur y serait exclue de la société de ses supérieurs.

Tels sont les principaux renseignemens que nous avons pu recueillir sur cette honteuse association. Les traditions relatives à son origine que nous avons rapportées et qui sont peu connues, ont été racontées à M. Barff par Auna, aujourd'hui instituteur chrétien dans ces îles et par Mahine, roi de Huahine.

MÉLANGES.

Duel légalement autorisé. — Nous ne saurions trop déplorer le rapide accroissement des duels en France, depuis quelques mois; nous avons déjà signalé plusieurs de ceux qui offraient les circonstances les plus affligeantes : celui qui vient d'avoir lieu à Grenoble en présente malheureusement de nature à exciter les plus pénibles réflexions.

« A la suite d'une querelle entre un officier du 35e et un particulier de cette ville, un rendez-vous fut donné ; mais les duels étant défendus, sous peine de destitution, l'officier se rend dans l'intervalle chez le général Delort et obtient de lui l'autorisation de se battre. Les précautions extraordinaires prises par le général, donnaient à cette affaire le caractère et l'aspect d'un champ clos du moyen-âge. Un détachement de dragons contenait les spectateurs. Les deux champions, entourés de leurs nombreux parrains, appartenant aux divers corps de la garnison de la ville, s'avancent au milieu de l'arène ; le glaive brille dans leurs mains ; un silence profond règne autour d'eux. Bientôt *le Jugement de Dieu* est rendu ; l'officier tombe atteint d'un coup de sabre au côté. Des acclamations accueillent cette victoire, et l'on se retire. »

Que dire de cette autorisation accordée par le général Delort à l'un des officiers de son régiment? Jusqu'à présent on s'était borné à fermer les yeux sur ces sortes d'affaires; mais voilà qu'on les sanctionne, qu'on les légalise, en quelque sorte! Si l'autorisation donnée par le général est immorale, elle est aussi impolitique; car c'est à l'occasion d'une querelle d'opinion que le duel a eu lieu.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 33. 18 AVRIL 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; . pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

UNE VISITE

AU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE.

Voulant visiter une pauvre femme, à laquelle la cruelle ..ladie qui ravage notre ville vient d'enlever son mari, et .. est restée veuve avec quatre enfans en bas âge, je m'a..minais vers sa demeure, dans le faubourg Saint-Antoine, ..ur essayer de la consoler dans son malheur et l'engager à ..rner ses regards vers Celui qui a dit : « Invoque-moi au ..our de ta détresse, je t'en délivrerai et tu me glori..ieras ! » lorsqu'au moment de traverser, pour m'y ..dre, la rue qui monte au cimetière du Père-Lachaise, ..encontrai un convoi funèbre, qui me barrait le chemin. Depuis plusieurs jours, j'avais entendu beaucoup de ..culs contradictoires sur le nombre des victimes du fléau, ..e ne pouvais me dissimuler que mon cœur s'était comme ..itué à ces récits continuels de maux, que je n'avais pas .. d'assez près pour être touché, autant que je l'aurais dû, ..eur étendue et de leur profondeur. Le désir de m'assu.. par moi-même de l'exactitude des rapports qu'on m'a.. faits et de me pénétrer davantage de la grandeur du ..timent que Dieu inflige en ce moment à notre cité, me ..nt suivre presque involontairement le corbillard qui ..uit. Il n'y avait pas de voitures de deuil, mais une ..gue file de parens, d'amis, de voisins, qui s'avançaient ..ncieusement à pied; toutes les figures étaient sérieuses ..graves; elles avaient toutes l'expression du respect, mais je ne vis sur aucune celle d'une vive douleur; peut-être n'en était-elle que plus déchirante au fond du cœur.

Je m'arrêtai un instant à l'entrée du cimetière pour lire ces belles paroles de Jésus-Christ : « Je suis la résurrection » et la vie; celui qui croit en moi vivra, quand même il » serait mort (Jean XI, 25), » écrites en latin sur la colonne à la droite de la porte. On lit, également en latin, sur la colonne à gauche, les mots : « Espérance pleine d'immor» talité. » Oui, glorieuse espérance, me dis-je, espérance pleine d'une immortalité bienheureuse pour les âmes qui ont connu Jésus-Christ, qui ont cru en lui et qui l'ont accepté pour leur Sauveur! Mais combien en est-il parmi ceux qui dorment ici qui aient fait de la résurrection future la base de leur espoir? Combien n'en est-il pas peut-être au contraire qui aient cherché une affreuse consolation, à leurs derniers momens, dans la pensée de l'anéantissement de l'âme avec celle du corps, ou qui aient regardé avec une stupide indifférence vers cette éternité qui s'ouvrait devant eux! Je cherchais aussi à me rendre compte de cette singulière manie qu'on a chez nous de choisir une langue inconnue du grand nombre pour les inscriptions qu'on grave sur nos monumens publics. Pour celle-ci, du moins, on aurait dû faire une exception et l'écrire en caractères intelligibles à tous!

Mes réflexions furent interrompues par la subite agitation de ceux qui m'entouraient. Je fus moi-même vivement ému, en voyant ce qui avait causé ce saisissement général. Deux énormes tombereaux tendus de noir s'avançaient pesamment; ils entrèrent dans le cimetière et s'arrêtèrent dans l'allée qui conduit vers la fosse commune. On enleva les tentures, et nous vîmes avec effroi que les tombereaux contenaient, l'un quinze bières, et l'autre neuf, qui paraissaient avoir été faites très à la hâte; car plusieurs, au lieu d'être fermées par des clous, ne l'étaient qu'au moyen de cordes, et les planches de la plupart des cercueils étaient en outre si mal jointes, qu'on apercevait le linceul qui enveloppait le corps. Un frissonnement involontaire me saisit, en voyant descendre une à une ces bières nombreuses, et en pensant qu'hier encore ceux qu'elles renferment avaient en eux une âme vivante! Ces paroles du psaume

XLIX : « Ils seront mis au sépulcre comme des brebis ; la » mort se repaîtra d'eux, » se présentèrent à moi avec une grande force. Je me mêlai à la foule pour examiner l'impression produite sur les assistans par ce triste spectacle ; il y avait du sérieux, de l'effroi, de la terreur même ; mais pas un regard ne me parut se tourner vers le ciel ; je n'entendis aucune parole qui annonçât de la piété dans les cœurs. Et cependant, Seigneur, tu châties ce peuple, « afin qu'il » sache et qu'il voie que c'est une chose mauvaise et amère » d'avoir abandonné l'Eternel son Dieu » (Jérémie, II, 19.)

Je m'approchai d'un fossoyeur qui se reposait sur une pierre de ses pénibles travaux, qui devaient se prolonger fort avant dans la nuit. « Est-il vrai, mon ami, lui deman- » dai-je, que la mortalité diminue? » — « Vous le voyez, » monsieur ; il n'y paraît guère. » — « A-t-on enterré au- » jourd'hui autant de personnes que les jours précédens? » — « A peu près. » — « Combien en a-t-on enterré hier? » — « Il m'est défendu de le dire. » — L'autorité a reconnu, elle-même, que les listes de décès qu'elle a publiées jusqu'ici sont incomplètes ; je crains bien qu'on ne soit obligé de faire, à cet égard, d'effrayantes révélations. Je me bornerai à dire qu'en rapprochant les uns des autres les renseignemens que j'ai recueillis, il me paraît démontré que le nombre des enterremens, dans le seul cimetière du Père-La-chaise, a été, la semaine dernière, de deux-cent-cinquante à trois-cent-cinquante par jour ; et cependant ce n'est pas celui où les grands hôpitaux de Paris envoient leurs morts !

Je suivis l'une des bières qu'on portait à la fosse commune ; il fallut vérifier quel corps elle renfermait ; on le déclara à haute voix, et les parens du mort accompagnèrent tristement le cercueil, tandis que d'autres demeurèrent près des tombereaux, attendant que l'on enlevât ceux auxquels ils voulaient rendre les derniers devoirs. Les tombereaux avaient pris leur charge dans des rues voisines les unes des autres, peut-être même dans une seule rue ; ils s'étaient arrêtés devant toutes les maisons où il y avait eu des morts ; tous les amis, en deuil, ou portant un crêpe au chapeau ou au bras, qui les accompagnaient, appartenaient à un même quartier : que ne me révéla pas cette pensée sur les nombreuses douleurs qu'il doit y avoir en ce moment dans cette grande ville !

Une rangée de bières venait d'être déposée dans la fosse commune ; on voyait encore les bouts mal recouverts de terre de sept à huit cercueils ; une seconde rangée était commencée, et elle fut completée pendant les quelques minutes que je m'arrêtai en ce lieu. Je ne pus retenir mon émotion, en voyant le soin avec lequel les pauvres parens demandaient aux fossoyeurs de marquer par une croix de bois ou un simple jalon, auquel ils suspendaient une couronne, la place qu'occupait tout ce qui restait ici-bas d'un père, d'une épouse ou d'un enfant. Dans quelques heures peut-être, on entassera d'autres bières sur ces bières ; elles recouvriront les couronnes, et sélèveront plus haut que les jalons et que les croix ! Mais quelque tristes que soient ces scènes de destruction, le chrétien est assuré de l'accomplissement de cette parole de l'Ecriture : « La mort est en- » gloutie pour toujours! » Dès à présent il peut dire : « O mort, où est ton aiguillon ? « O sépulcre, où est ta » victoire ? (1. Corinthiens, XV, 55.)

Comme je retournais sur mes pas, absorbé dans ces pensées, j'entendis une salve de mousqueterie, et, un moment après, je vis descendre par le chemin opposé à celui que je suivais, une compagnie d'artilleurs de la garde nationale ; ils venaient de dire un dernier adieu à un frère d'armes. J'en avais assez vu pendant le quart-d'heure que j'avais passé dans le cimetière, et je voulais en sortir ; mais je me trouvai arrêté par un riche corbillard à quatre chevaux, suivi de nombreuses voitures de deuil, et remarquable par tou le luxe lugubre qu'on peut déployer sur le chemin de l tombe : je fus frappé de l'indifférence totale et de la légère té moqueuse qu'exprimaient les physionomies des pleureur salariés qui faisaient partie du cortége. Quel contraste entr ce convoi et celui qui venait immédiatement après ! Quatr hommes portaient une bière sur un simple brancard ; ils mar chaient péniblement et paraissaient fatigués, comme s'il venaient de loin ; une douzaine de personnes suivaient, l tête baissée, dans un morne recueillement, portant d temps en temps leur mouchoir à la figure. J'aurais voul questionner ceux qui formaient ce groupe intéressant ; j n'avais pas encore vu une douleur semblable à la leur.

Je m'étais mis à causer avec un pauvre ouvrier du fau bourg du Temple, qui, ne trouvant pas à travailler, s'éta rendu au cimetière et gagnait quelque argent en aidant porter les bières ; il me dit que pendant qu'il enterrait le morts, son fils se mourait peut-être. Le jeune homme était depuis trois jours, atteint du choléra, et le pauvre père malgré son angoisse, avait dû le quitter à cinq heures d matin, afin de pouvoir porter le soir un morceau de pain sa famille. Comme il voyait que je lui témoignais de l'inté rêt, il me pria d'aller voir son fils, et je le lui promis. Je m mis en route aussitôt ; mais je n'avais pas encore dépassé le limites du cimetière que je rencontrai un nouveau deuil : u fiacre s'était arrêté ; j'en vis sortir un jeune homme vêtu d noir, puis un autre homme qui portait sous le bras le cer cueil d'un très-jeune enfant.

Je n'ai pas remarqué de prêtres à ces divers convois ; j n'ai entendu prononcer des paroles de consolation ou d'a vertissement sur aucune de ces tombes ; je comprends qu la sagesse humaine se taise et que l'on fasse trève à ce éloges tristement pompeux dont on salue trop souvent le morts ; mais que de choses l'Evangile n'aurait-il pas à dire sur le bord d'une fosse, à des hommes dont aucun ne peu compter avec assurance sur quelques heures de vie !

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

IV. *Retour dans la maison paternelle.*

Lorsque j'aperçus de loin les deux clochers de ma vill natale, je me mis à réfléchir très sérieusement. Assez d'er reurs et d'extravagances, disais-je en moi-même ; un licenci en droit qui approche de sa vingt-quatrième année doi avoir de l'aplomb et des mœurs, surtout dans une petit sous-préfecture, où chaque chose porte encore son vra nom. Ici, l'immoralité ne s'appelle point de la galanterie le libertinage ne jouit pas du privilége de ridiculiser l vertu, et l'adultère ne rehausse le mérite de personne. Il es temps d'ailleurs de me créer un état et un avenir ; mon pèr se fait vieux ; il ne me laissera pas autre chose qu'un no honorable, et des folies de jeune homme sont, en province un fort mauvais moyen de grossir la clientelle d'un avoca Il faut donc prendre un parti décisif, ajoutais-je avec un assurance qui me paraît à présent le comble du délire. Loin bien loin de moi toutes les passions, tous les égaremens qu m'ont séduit ! Je mènerai une vie morale et édifiante ; j serai en bonne odeur jusque dans la sacristie de ma paroisse on me citera comme un modèle dans les entretiens d douairières du quartier ; les plaideurs et les dossiers abond ront dans mon étude. Puis un beau jour je conduirai à l'a tel nuptial une jeune fiancée, dont les richesses n'auront p terni la naïve innocence. Puis... Hélas! je refaisais la fal de la laitière, et mes rêves allaient bientôt s'évanouir comm les siens !

Je ne doutais guère en ce moment du succès de mes bonnes intentions; car je n'avais étudié la nature humaine que dans les livres des philosophes. Pour peu que je l'eusse observée dans mon propre cœur, j'aurais su que la moralité qui se fonde sur un calcul de profits et pertes n'offre aucune garantie de durée; je me serais dit que l'homme ne subit pas une transformation complète pour avoir fait vingt lieues en diligence et pour aller d'une grande ville dans une sous-préfecture; j'aurais été persuadé surtout que les passions ne se laissent pas long-temps garrotter par les liens fragiles des convenances du monde, et qu'il faut un pouvoir tout autre que celui des considérations sociales pour les briser. Mais, à cette époque, je ne connaissais qu'une philosophie phrasière et bavarde, et je pensais ingénuement que de belles maximes sont suffisantes pour produire de bonnes actions. Je m'acheminai donc vers la demeure paternelle, le front haut, le cœur joyeux, comme il l'est toujours quand on vient de se faire un plan de vie sage et bien réglé. Tout me souriait dans l'avenir, et je ne pouvais manquer d'être le plus honnête bourgeois de province qui se soit vu de temps immémorial.

Vous est-il arrivé de rentrer sous le toit de vos pères, après une absence de quelques années, pendant lesquelles vous aviez subi les tempêtes et les ravages des passions? Dès qu'on a franchi le seuil, on se croit revenu, comme par magie, à la saison riante et paisible de son enfance. Les longues douleurs s'oublient, les regrets amers s'effacent, et le cœur bat plus doucement au milieu de tant d'objets qui nous rappellent les joies naïves du premier âge. Il n'y a pas une chambre qui n'ait son histoire, pas une pierre qui n'éveille un doux souvenir. Il semble que les pensées immorales, que les affections déréglées et les vices de l'absence n'osent pas nous suivre dans cette maison où nous allons recevoir les embrassemens d'une mère. On respire un air plus pur; c'est un autre horizon, une existence nouvelle. On redevient enfant lorsqu'on a pris sa place auprès de ce foyer domestique, vieux témoin de nos innocens plaisirs; on retrouve les espérances, les illusions de ses premières années, et l'on se ressouvient à peine de sa jeunesse agitée et corrompue, en s'asseyant aux mêmes lieux où l'on a bégayé les premiers mots de la piété filiale! Heureux prestige du toit paternel! je m'enivrai de mes souvenirs d'enfance, et les égaremens qui avaient souillé ma vie se retiraient dans un lointain obscur, comme un songe pénible que le réveil fait évanouir.

Ce charme dura pour moi plusieurs semaines, et je me confirmai toujours davantage dans l'idée de parcourir une carrière honorable et laborieuse. C'est aussi dans cette courte période, si je me rappelle bien, que j'eus, pour la première fois, le sentiment d'une relation intime entre Dieu et nous. Jusque-là je n'avais vu en Dieu qu'un être de raison, une nécessité logique; je l'admettais comme on est obligé d'admettre un syllogisme qui ne pèche ni dans ses prémices ni dans ses conséquences; du reste, je ne savais que faire pour mon propre compte de cette Divinité spéculative; je la reléguais, comme Epicure, dans une sorte de tombeau dont elle ne pouvait sortir. Alors, cependant, je commençai, non pas à comprendre, mais à sentir que Dieu est un Etre vivant, et qu'il manifeste sa présence aux yeux de l'âme. Je n'avais pas puisé ce fait dans les livres; je le trouvai dans mon expérience. Pourquoi Dieu choisit-il cette époque plutôt qu'une autre pour m'accorder cette demi-révélation? Je ne puis faire à cela qu'une seule réponse : c'est que je désirais d'accomplir la loi morale dont les préceptes sont gravés dans la conscience humaine, et qu'il y a un rapport naturel entre ce désir et une vue plus évidente, plus sensible de l'Etre souverainement parfait. L'athéisme était chez moi, et peut-être l'est-il chez beaucoup d'autres, moins une erreur de l'esprit qu'un crime de la volonté.

Il me souviendra toute ma vie de quelques veillées de ce temps-là. Je travaillais fort tard dans la nuit pour me préparer, par la pratique des affaires, à la profession d'avocat; et comme le bruit du soir cesse de bonne heure dans les petites villes, je me trouvais bientôt seul au milieu d'un calme profond. C'était dans les plus longs jours de l'été. Je pouvais apercevoir de ma chambre un vaste horizon, qui s'étendait au loin sur de fraîches et riantes vallées. A l'heure de minuit, lorsque je quittais mon travail, la tête fatiguée, mais le cœur content et libre de toute inquiétude, j'allais m'asseoir au bord de la fenêtre pour jouir d'une méditation rêveuse, avant de me livrer au sommeil. Les clameurs et le tumulte des passions humaines ne se faisaient plus entendre; un silence universel régnait autour de moi; tout me paraissait endormi dans le monde, excepté mon cœur, mes pensées et mes espérances. A quelques pas de la maison de mon père, le Rhin poursuivait son cours majestueux et paisible; on eût dit qu'il craignait d'interrompre le calme solennel de la nature. Au-delà de ses rives brillait quelque lueur vague et mobile, dont on ne pouvait savoir si c'était une lampe nocturne ou une vapeur étincelante au sein des ombres de la nuit. Dans le firmament scintillaient d'innombrables étoiles, dont la douce lumière venait mollement se réfléchir sur le seuil du toit paternel. C'est alors, ô mon Dieu! que j'éprouvai les premières sensations de ta toute présence! Je te contemplais avec ravissement, et j'étendais les bras comme pour me jeter dans les tiens. Jusqu'à ce moment, j'avais vécu sans toi sur la terre, et j'avais souvent redit ton nom sacré, comme si j'eusse prononcé le nom d'un homme, sans qu'il fît vibrer aucune sainte émotion dans mon cœur. Mais là, pendant ces heures si vîte écoulées, devant cette nature si grande et qui racontait d'une voix si forte la magnificence de ta gloire, j'ai commencé à te sentir près de moi, et j'ai appris à murmurer quelques mots de prière à ta louange, ô Dieu créateur et conservateur!

En essayant aujourd'hui d'analyser ces émotions passagères, j'y trouve sans doute un progrès, si je compare cet état de l'âme avec la froide incrédulité de mes années de politique et d'études; mais combien j'étais encore éloigné de la vraie foi religieuse, que l'Evangile nous enseigne et que nous donne l'Esprit divin! J'embrassais le fantôme d'un déisme qui ne vivait que de ma vie et ne s'échauffait que de ma flamme : vie éphémère, flamme qui se hâtait de mourir! Je voyais Dieu dans l'air, dans les astres, dans les flots, dans les campagnes verdoyantes; mais je ne le trouvais pas dans ma conscience sous l'image d'un Père miséricordieux et fidèle. Je tressaillais d'admiration à la vue de ses ouvrages, mais je ne l'aimais pas; j'éprouvais en sa présence une sorte d'enivrement, mais peu de joie, et mes sensations, bien que vives, agitaient mon cœur, sans pouvoir le changer. C'était la religiosité de Platon et des théosophes allemands, cette piété vaporeuse et tendre, même un peu mystique, fille de l'imagination, née dans une heure de rêverie, et qui s'efface devant les affaires positives du monde, comme les lueurs qui s'exhalent de la terre s'obscurcissent au lever du soleil. Un poète qu'on appelle religieux, mais qui ne l'est pas dans le sens chrétien, Lamartine, a revêtu des couleurs d'une poésie enchantée les sentimens que j'éprouvais alors, quand il a dit :

> « C'est toi que je découvre au fond de la nature;
> C'est toi que je bénis dans toute créature.
> Pour m'approcher de toi j'ai fui dans ces déserts.
> Là, quand l'aube, agitant son voile dans les airs,
> Entr'ouvre l'horizon qu'un jour naissant colore,
> Et sème sur les monts les perles de l'aurore,
> Pour moi c'est ton regard qui, du divin séjour,
> S'entr'ouvre sur le monde et lui répand le jour;

Quand l'astre à son midi, suspendant sa carrière,
M'inonde de chaleur, de vie et de lumière,
Dans ses puissans rayons, qui raniment mes sens,
Seigneur, c'est ta vertu, ton souffle que je sens;
Et quand la nuit, guidant son cortége d'étoiles,
Sur le monde endormi jette ses sombres voiles,
Seul, au sein du désert avec l'obscurité,
Méditant de la nuit la douce majesté,
Enveloppé de calme et d'ombre et de silence,
Mon âme de plus près adore ta présence... »

Mais qu'est-ce que toutes ces images poétiques pour transformer l'homme, pour le consoler dans ses angoisses, et pour le remplir de joyeuses espérances au seuil du tombeau? — Non, « Père saint, le monde ne t'a point connu.» Nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui auquel le Fils l'a daigné révéler. — Ivresse fugitive, stérile déisme, religion décevante et mensongère! qu'avez-vous fait pour moi? Quelles vertus, quels dons ai-je reçus de vous? comment m'avez-vous garanti de mes passions? Etait-il en votre puissance de me retenir sur le bord de l'abîme et de m'empêcher d'y tomber? Pourquoi donc, s'il y a quelque force en vous, m'avez-vous abandonné à moi-même? Allez, rêveries impuissantes, vaines émotions! Chimères d'une piété qui embrassait toute la nature, hormis le vrai Dieu et soi-même, allez! Mon imagination vous regrette peut-être, mais ma conscience ne veut plus de vous.

Que l'on me pardonne ces longs détails! je voudrais les prolonger encore, je n'ose les quitter, je m'y attache comme le malheureux prêt à rouler dans un précipice se retient aux branches d'un arbrisseau... J'étais si heureux pendant ces premières semaines de mon séjour dans la maison paternelle! Je me créais de si riantes images de bonheur et de fortune! et pourtant!... Quel aveu dois-je faire? n'ai-je pas promis de dire tout ce qui se rapporte au développement de ma vie religieuse? Il le faut. — Lecteur, avant de me mépriser, repasse tes propres souvenirs; si tu es sans péché, jette-moi la première pierre; sinon, apprends à te connaître et plains moi.

Depuis mon retour je fréquentais la maison d'un vieux serviteur de notre famille, homme honnête et laborieux, qui était parvenu à se procurer une place dans l'administration, et qui vivait dans un état voisin de l'indigence. J'allais volontiers auprès de ce vieillard, parce qu'il avait beaucoup vu dans sa vie, et que je trouvais dans ses entretiens une source d'instructions pratiques auxquelles les livres ne m'avaient pas initié. Il m'accueillait aussi avec plaisir, soit qu'il fût charmé d'avoir un auditeur bénévole et attentif pour écouter ses longues narrations, soit qu'il voulut me témoigner par son affectueux empressement la reconnaissance qu'il conservait pour mon père. J'étais encore à ses yeux le *fils de la maison*, et il aimait à me rappeler qu'il m'avait maintes fois porté dans ses bras, et qu'il avait guidé les premiers pas de mon enfance. Digne vieillard, lorsque tu ouvrais avec tant d'amitié la porte de ta demeure au fils de ton ancien maître, tu te confiais en lui, à ses principes d'honneur et de loyauté; aucune crainte injurieuse ne s'était élevée dans ton esprit; tu n'aurais pas même osé soupçonner que ce jeune homme, que tu avais vu sourire dans son berceau, pourrait se rendre indigne de ton estime, et violer les droits de la sainte hospitalité. Il ne le soupçonnait pas non plus, lui, aveuglé qu'il était par la bonne opinion de sa vertu! Il se croyait fort, il s'imaginait que nulle tentation ne serait capable de l'atteindre; il bravait témérairement les occasions de chûte; il regardait quelques sages projets, formés un matin à la légère, comme inébranlables et éternels. Le malheureux! il se serait indigné jusqu'à l'emportement, si quelqu'un lui avait montré le péril de fréquenter assidûment une maison dans laquelle se trouvait une jeune fille, innocente et pure, gracieuse et confiante comme on l'est à son âge! Il ne craignait rien, tandis qu'il devait tout craindre, surtout son propre cœur, son cœur passionné, son cœur esclave d'une ardente imagination, et depuis long temps corrompu par de viles souillures. Déplorable orgueil, funeste présomption, assurance de soi-même qui trompe, qui égare, et qui n'endort un moment que pour rendre le réveil plus terrible! Fallait-il cette épreuve, grand Dieu! pour que j'apprisse à connaître enfin la dépravation de ma nature et le néant de toute bonne résolution qui n'est pas appuyée sur toi?

Quelques mois se passèrent pendant lesquels je continuai de suivre la ligne de droiture et d'honnêteté que je m'étais proposée. A mesure que le temps s'écoulait, les souvenirs du passé prenaient une teinte plus pâle et plus affaiblie dans ma mémoire; je me rappelais rarement les fautes que j'avais commises, et l'histoire de ma vie d'étudiant, époque immorale et flétrissante, était pour moi comme un bruit lointain qui venait expirer à mes pieds. J'arrivai bientôt à me plonger dans une sécurité fatale. Nulle vigilance, ni sur mes pensées, ni sur mes paroles; aucun choix dans mes lectures, et par je ne sais quelle fanfaronnade de force morale, je cherchais les mauvaises compagnies, au lieu de les fuir. Une catastrophe était inévitable avec de pareils moyens de vertu; elle ne tarda pas à me frapper.

Pauvre enfant, triste victime d'un lâche suborneur!.. Je ne raconterai pas les détails d'un crime que doit couvrir un voile épais. Assez d'amertumes, ô Julie, ont abreuvé tes jours, assez de larmes ont coulé de tes yeux; et le tombeau dans lequel tu es descendue avant l'âge, flétrie et brisée par le remords, est un asile sacré dont je ne troublerai pas le repos. Ce crime, j'ai essayé trop tard de le réparer; Dieu a voulu nous faire boire à tous deux jusqu'à la lie la coupe du malheur. Que son nom soit béni! Les leçons cruelles de l'infortune nous ont réveillés l'un et l'autre; et maintenant, paisible et heureuse dans le séjour où il n'y a plus de souffrances, tu daignes, ô chère enfant, me sourire et me pardonner!.. Mais n'anticipons point sur le récit de tant d'amères afflictions.

Le jour où je succombai, il me sembla qu'un bandeau était tombé de mes yeux, et qu'une longue chaîne d'illusions s'était déchirée. Ma conscience commença enfin à se réveiller. Jusqu'alors j'avais fait le mal sans entendre sa voix accusatrice; la plus honteuse immoralité n'avait pas abrégé une heure de mon sommeil. Si plus tard j'avais pris la résolution de vivre sagement, c'était un calcul et rien au-delà; je n'y voyais qu'une nécessité de position, nullement un devoir de conscience. La vertu entrait comme un moyen dans ma carrière d'avocat, et voilà tout. Mais après cette faute énorme, un sentiment nouveau se manifesta en moi: le remords! J'éprouvai les atteintes de son aiguillon, et je devins pour moi-même un objet de mépris.

Cette situation d'âme était douloureuse; et cependant, lorsque j'y réfléchis de sang-froid, je ne puis y méconnaître un véritable progrès, une bénédiction de Dieu, qui voulait m'appeler à lui. De tous les états dans lesquels passe la créature humaine, le plus funeste, le plus effroyable, ce n'est point le remords, l'angoisse de la conscience, mais la paix dans le mal. Etre calme en s'abandonnant à des vices odieux, demeurer tranquille au fond d'un abîme d'iniquités, avoir le sourire sur les lèvres, des pensées riantes, des jours sans orages, des nuits sans insomnies, pendant que l'on foule aux pieds les plus saintes lois de la morale, c'est, je le dis par expérience, le comble du malheur; c'est l'accomplissement de l'inscription de l'enfer du Dante: *Lasciate ogni speranza*... Mais il est permis d'espérer encore lorsque la conscience fait entendre sa voix, lorsqu'elle pousse des cris

d'indignation et qu'elle frappe le coupable d'une flèche aiguë. Dans les paroxismes de la fièvre, on peut attendre la guérison du malade; mais d'un cadavre, que faire, sinon l'ensevelir dans une fosse pour dérober aux vivans le hideux spectacle de sa pourriture?

Eh bien! c'est au jour de ce déplorable égarement que j'entendis les premières accusations de ma conscience. Serait-il vrai que l'homme apprend à se connaître de péché en péché, et que, par une dispensation miséricordieuse du Seigneur, ses chûtes même deviennent pour lui un moyen de relèvement? Trouverait-on dans notre propre vie la réalisation de cette fable des poètes antiques, qui racontaient que le fils de la terre puisait des forces nouvelles chaque fois qu'il était renversé sur le sein de sa mère? Je n'affirme rien et je craindrais beaucoup, dans un pareil sujet, les fausses interprétations; mais il est certain que l'excès du mal produisit en moi une crise salutaire, qui réveilla ma conscience du sommeil léthargique où elle était plongée.

Une importante découverte qui date de cette époque, c'est que j'aperçus combien notre nature est faible et incapable par elle-même de suivre la route du bien. Jusque-là je n'avais pas combattu et je pouvais me dire que si j'avais pris la peine de lutter, j'aurais été facilement victorieux de mes penchans immoraux. Je ressemblais à un homme dont le courage n'a pas encore été mis à l'épreuve et qui se persuade, dans son orgueil, qu'il affrontera tous les dangers sans pâlir; mais vienne une affaire sérieuse et qu'il recule d'épouvante, il saura se défier de lui-même et de sa prétendue bravoure. Qu'il est cruel de s'apercevoir pour la première fois que tous les raisonnemens de l'esprit, toutes les nécessités de position, tous les projets d'avenir, toutes les vues de bonheur viennent échouer et se briser contre une seule passion! Il semble qu'une puissance ennemie, qu'une main de fer vous écrase et l'on craint de tourner les yeux sur soi, parce que l'on est forcé de se h aïr. Je me demandais avec douleur comment j'avais pu descendre, m'avilir jusqu'à ce point; je me représentais les sages réflexions que j'avais faites, les devoirs que je m'étais proposé de remplir, et je ne pouvais comprendre le fatal égarement qui m'avait entraîné. La pensée de mon avenir compromis, de ma réputation perdue, de ma famille indignée contre moi, tout ce que j'avais de plus précieux et de plus cher au monde n'avait donc pu me retenir? et par un déplorable aveuglement, j'avais creusé de mes propres mains l'abîme dans lequel je devais tomber!

Oh! oui, je reconnus dès ce jour quelle est notre faiblesse naturelle, notre incapacité, notre impuissance d'accomplir les intentions les plus sages, et il me fut impossible de me dissimuler que si je voulais mener une conduite pure et vertueuse, j'avais besoin d'une force quelconque qui ne se trouvait pas en moi, mais hors de moi. Cependant toutes ces idées étaient encore bien vagues, bien confuses dans ma tête, et ce n'est qu'après un grand nombre d'épreuves et de bénédictions d'en haut que je parvins à les éclaircir.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DU CHRISTIANISME DE M. DE CHATEAUBRIAND, DANS SES ÉTUDES HISTORIQUES.

Ce n'est ni sous le rapport historique, ni sous le rapport littéraire, que je me proposé d'envisager ce bel ouvrage d'un auteur, dont le talent a toujours si bien servi la pensée, et dont le nom seul rappelle la rare alliance d'un esprit sérieux et élevé, d'une riche imagination et d'un caractère honorable. M. de Chateaubriand indique lui-même, dans ses *Études*, le point de vue particulier sous lequel je désire les considérer. Ce point de vue semble le préoccuper fortement; le sentiment qu'il excite en lui lui sert de fil et de torche à travers l'obscure et fougueuse mêlée des événemens, à la chute de l'empire romain; il s'attache à le développer et à le faire ressortir; il domine dans tout l'ouvrage: c'est le sentiment religieux. Le Christianisme à son berceau, puis grandissant, créant un peuple à part, persécuté, s'introduisant enfin parmi les puissances de la terre et victorieux du paganisme, voilà le grand fait auquel M. de Chateaubriand a consacré la plus grande partie de son livre, et qu'il y fait sans cesse intervenir. C'est sous ce rapport seulement que j'ai l'intention d'en dire quelques mots.

Pour un auteur d'un talent aussi remarquable et aussi pur que M. de Chateaubriand, il ne pouvait y avoir de sujet de méditation plus attrayant que celui de l'histoire, vivifiée et colorée par le Christianisme; mais pour pénétrer dans le cœur d'un pareil sujet, la foi du chrétien, on peut hardiment l'affirmer, était plus nécessaire encore que les inspirations du génie. Le brillant auteur obtient des effets grandioses et variés par l'emploi continuel qu'il fait du Christianisme dans l'histoire; c'est ainsi que, dans un autre ouvrage, il avait obtenu des effets semblables, en appliquant le Christianisme aux arts et aux différentes facultés de l'esprit humain. C'est une couleur qu'il broie sur sa palette; il en compose des teintes fortes ou gracieuses et il s'en sert, tantôt pour ombrer, tantôt pour éclairer sa facile et saillante pensée; mettant sans cesse en regard Dieu et l'homme, le ciel et la terre, le pauvre et obscur berceau de Jésus-Christ et la pompe et la puissance de ce qu'il nomme son Église, ces objets, les plus opposés en effet qu'il y ait au monde, lui fournissent des contrastes frappans, de riches antithèses; son imagination si vive s'exerce à l'aise dans un champ si vaste; elle se plaît à trouver de la gloire dans ce qui est humble, de la force dans ce qui est faible; elle se représente l'ignominieuse croix du Sauveur, plantée sur un trône, transformée en sceptre entre les mains d'un homme, et dominant, là où elle avait été méprisée. Cette imagination est séduite par l'enveloppe de vanités éclatantes et de grandeur périssable, sous laquelle l'Évangile éternel et spirituel a disparu; mais cet Évangile lui-même comment est-il présenté dans le livre?

Le Christianisme dont il est tant question dans les *Études* me semble quelque chose de fort difficile à définir, et je crois pouvoir assurer que beaucoup de lecteurs ont dû être embarrassés, en le terminant, de dire si, tel qu'il y est dépeint, « il est de Dieu ou des hommes. » Divin dans son origine et dans son obscurité, poétique dans sa morale, humain dans ses passions, arrivant sur le trône et dans les chaires de philosophie, en se modifiant dans ses progrès; pur à sa naissance de tout alliage terrestre, puis s'alliant légitimement avec toutes les pompes de la terre, il ressemble à un édifice, dont Dieu aurait posé la première pierre et commencé la construction à sa manière, et qu'il aurait ensuite laissé continuer par les hommes à leur gré et avec leurs seules ressources. Tout s'y ressent de la différence des architectes. La base de l'édifice est d'un tout autre ordre que le faîte. Un plan céleste est conçu dans la pensée de Dieu et se manifeste au monde: qui ne croirait qu'il va demeurer intact, au milieu des objets terrestres? qui ne croirait que puisqu'il est supérieur aux pensées des hommes, il dominera sur eux et se les assujettira? Mais point du tout: à peine paraît-il au milieu d'eux qu'il se conforme à leur nature et, au lieu de la rattacher aux choses éternelles, c'est lui qui se rattache aux choses périssables, qui sont du domaine des hommes. Telle est l'impression que m'a faite le Christianisme, tel qu'il est présenté dans les *Etudes*.

Quelquefois M. de Chateaubriand pose en fait que le Christianisme est l'œuvre de Dieu pour le relèvement de l'homme; mais explique-t-il bien ce que c'est que ce relèvement? Il me semble qu'il entend par là simplement l'amélioration de son état moral et social, de sa condition sur la terre, et non point sa réhabilitation dans un état primitif de conformité avec Dieu, de vie spirituelle et de sainteté. Ce qu'il appelle les bienfaits du Christianisme, s'étend à l'humanité en général et se borne à la vie présente, c'est-à-dire à un ordre de choses temporaire, et de courte durée pour chacun de ceux qui en font partie. A ses yeux, le Christianisme opère en grand; c'est un levier pour les masses, un résultat pour les masses; les biens qu'il produit sont des généralités,

comme l'abolition de l'esclavage, l'égalité morale et sociale de la femme, l'adoucissement des mœurs, etc.; choses qui ne sont que des conséquences éloignées de la conséquence immédiate de la foi chrétienne, le changement du cœur. Remarquons bien, car c'est là le trait saillant du Christianisme des *Etudes*, qu'en fournissant aux hommes des motifs et des moyens nombreux d'être bons pour ce monde et heureux dans ce monde, il les laisse étrangers à cette autre vie qui, de toutes manières, est la portion importante de leur existence, et qu'en excitant leur sympathie pour ce qui est beau et élevé, il les laisse complètement indifférens et froids à l'égard de Dieu, en qui est la perfection de toute beauté et de toute grandeur.

Représentons-nous un enfant, parfaitement heureux dans la maison de son père, et tombant, par une imprudence, d'une des fenêtres sur la terre. Il est froissé par sa chute et demeure étendu sur le sol, exposé à toutes les attaques qu'il ne peut fuir, privé de secours et de soins. Le père ému dans son cœur, en voyant son danger et son incapacité, veut lui prêter assistance. Que fera-t-il? N'ira-t-il à lui que pour le relever, essuyer la poussière ou la fange dont il est couvert, lui donner quelques instructions sur la route qu'il doit tenir, sur les écueils qu'il doit éviter, et le laissera-t-il ensuite marcher dans ce chemin, sur lequel il est tombé? Ou bien, ce tendre père prendra-t-il l'enfant dans ses bras, et le reportera-t-il dans sa maison, veillant sur lui avec sollicitude, pour qu'il ne tombe pas de nouveau? Quelle différence entre ces deux manières de relever l'enfant! Le Christianisme des *Etudes* et le Christianisme de la Bible ont chacun une de ces mainères de relèvement. La chute de l'homme a été du ciel sur la terre, de la sainteté dans le mal, d'un état de ressemblance à Dieu, d'adhérence à Dieu, si je puis le dire, dans un état de séparation d'avec lui, d'inimitié contre lui. Le Christianisme des *Etudes* offre à l'homme, ainsi tombé, le premier genre de relèvement que j'ai indiqué. Il tâche de le mettre debout, il l'instruit, il lui donne des directions, des consolations; il aspire à l'améliorer; mais il le laisse sur la terre, dans le mal, dans la séparation d'avec Dieu. Le Christianisme de la Bible offre à l'homme le second genre de relèvement. Il le prend, il l'arrache à ses maux, à ses dégradations, à ses dangers; il le replace dans le sein de son Dieu, à la source de son existence, dans l'ordre éternel d'où il était sorti. Et c'est là seulement ce qui peut mériter le nom de secours, de miséricorde, d'amour de la part de Dieu. Oh! pourquoi faut-il que l'orgueil de l'homme, qui est flatté d'avoir Dieu pour aide, le rejette comme sauveur! Pourquoi faut-il que le cœur de l'homme, qui consent à ce que Dieu l'améliore, ne veuille pas se soumettre à ce que Dieu le change!

J'ai besoin de le dire, en terminant, le Christianisme est entièrement, dans toutes ses parties, l'œuvre de Dieu. Il l'est dans son origine; il l'est dans ses développemens; il l'est dans le cœur, dans chaque pensée, dans chaque action du croyant. Ce que l'homme y mêle de sa nature le souille; ce qu'il y mêle de ses lumières, s'obscurcit. Reçu tel qu'il est réellement, il devient la vie et l'aliment de l'âme; reçu par lambeaux, il perd toute sa force et n'est plus « la puissance de Dieu pour sauver. » Rien n'est plus dangereux que de présenter aux hommes un faux Christianisme, un Christianisme mitigé par la raison ou l'orgueil. C'est un appui qui doit percer la main qui s'y confie!

L'ESCLAVAGE AU BRÉSIL.

Si un voyageur, fatigué d'une longue traversée, voulait se représenter un port délicieux où ses yeux pussent se reposer sur les scènes les plus ravissantes de la nature, son imagination ne saurait lui peindre rien de plus enchanteur que la baie de Rio-Janeiro. Nous y entrâmes vers le soir. Il faisait déjà trop obscur pour distinguer clairement les objets. Nous ne pûmes discerner que l'étroite entrée de la baie, que traversa notre vaisseau. Nous passâmes entre le château de Santa-Cruz et le roc perpendiculaire, de neuf cents pieds de haut, nommé *le Pain-de-sucre*, à cause de sa forme, qui ne sont guère éloignés de plus d'un mille l'un de l'autre, et nous nous trouvâmes tout-à-coup dans le golfe, qui forme le port et qui a environ cent milles de circonférence. Un peu plus tard, les lumières que nous aperçûmes sur la côte nous apprirent où était située la ville, et nous montrèrent la ceinture des montagnes qui s'élèvent derrière elle. Nous avions tant entendu parler de cette baie célèbre, dont les lignes principales se dessinaient confusément devant nous, que nous attendions avec impatience le matin pour en jouir. On a dit avec vérité que la nature ne trompe jamais les espérances de ses admirateurs; et, dans cette occasion, aucun de nous ne trouva qu'il avait trop espéré.

J'étais sur le pont dès le point du jour, et je me souviendrai toujours de l'impression que fit sur moi la scène admirable qui se déroula devant mes yeux. La mer était parfaitement calme; aucune brise ne ridait sa surface. Notre frégate était à l'ancre, à un mille et demi du lieu de débarquement. En face de nous s'élevaient un palais et une grande église. Le port, rempli de navires, attestait la prospérité de la capitale du Brésil, et les collines, couvertes de maisons de campagne, nous donnaient quelque idée de la richesse de ses habitans. Au-dessus de la ville s'élevait la riante montagne appelée le *Corcovado*, qui est couverte d'arbres jusqu'à son sommet, à l'exception de quelques endroits, dont on a brûlé les taillis qui auraient pu servir de retraite aux esclaves fugitifs, et qui nous frappèrent par leur nudité. Du côté du nord, de l'est et de l'ouest, on voyait plusieurs îles de l'effet le plus pittoresque, et des côtes dentelées de petites baies et animées de tout l'éclat de la végétation des tropiques; plus loin, vers le nord, les montagnes de l'Orgue bornaient la vue; leurs pics élancés et leurs flancs en tuyaux leur ont valu le nom qu'elles portent. Tous ces objets, la ville, les vaisseaux, les montagnes, le lointain horizon, formaient un admirable tableau et se détachaient sur le ciel le plus pur, tandis que l'aurore répandait sur toute cette scène une teinte dorée, précurseur du brillant soleil du Brésil. Ses premiers rayons parurent rendre la vie à toute la baie. J'étais depuis une heure à contempler ce spectacle, dont rien ne troublait la profonde tranquillité. Dix minutes après le lever du soleil, le mouvement avait recommencé dans toutes les directions. Les vaisseaux et le port se couvraient d'une foule de matelots et d'habitans, qui reprenaient leurs travaux; des bateaux chargés et de petits canots traversaient la baie en tous sens.

Je jouissais de cette scène délicieuse, j'admirais avec transport ce paradis terrestre, quand un bateau, qui venait de nous joindre, attira mon attention. Je regardai, et mes yeux furent choqués de l'aspect de l'esclavage. Trois ou quatre nègres étaient dans le bateau avec un homme blanc; ils nous apportaient des fruits et d'autres provisions fraîches. Le maître s'emportait et jurait; les esclaves, qui avaient fait force de rames pour qu'il arrivât le premier à notre vaisseau, semblaient humbles et indifférens. Hélas! quel contraste affligeant! Dieu a empreint sur toutes ses œuvres tant de beauté et de magnificence, et l'homme est venu les souiller! Ce lieu, dont tout admirateur de la nature se serait souvenu avec délices, lui laissera une impression d'horreur, pour peu que son cœur soit humain et compatissant. Demandez au marin que ses devoirs ont tour à tour conduit sur l'Océan Indien et sur la Mer Pacifique ce qui l'a le plus frappé à Rio-Janeiro, il vous répondra: « Les esclaves! » Demandez au négociant que ses affaires ont forcé de parcourir divers pays ce qui, dans cette ville, a fait sur lui la plus forte impression, il vous répondra aussi: « L'esclavage! » Demandez au voyageur européen, dont le but est de contempler les œuvres magnifiques de la création et d'étudier les institutions politiques de l'Amérique, ce qui l'a surtout ému dans ce lieu, l'un des plus beaux de la terre, il vous répondra encore: « Ce sont les longues files d'esclaves, enchaînés les uns aux autres, portant de lourds fardeaux; quelques-uns d'entre eux ayant autour du cou de pesans colliers de fer, avec une barre de fer de dix-huit pouces à deux pieds de long, qui s'élève au-dessus de leurs têtes et qui indique que ces malheureux ont cherché à s'enfuir. » Demandez-lui quels sons vibrent encore à son oreille: « Les chants plaintifs des pauvres noirs, s'encourageant l'un l'autre à accomplir leur pénible tâche, » vous dira-t-il. Ou bien, s'il lui est arrivé de passer près de l'un des endroits publics de flagel-

lation, à l'heure où ce châtiment est infligé, il vous dira que les cris du nègre qui a eu le malheur d'offenser un maître cruel et la vue des souffrances des esclaves sont restés gravés dans sa mémoire bien plus profondément que le ramage du *pipra-organiste* dans les forêts, ou que la richesse et le luxe des plantes du Brésil. Demandez enfin au chrétien qui connaît les coutumes des différens peuples, qui a été témoin des danses guerrières des Cannibales de la Polynésie, de l'immolation des veuves indiennes et des sacrifices sanglans que de pauvres fanatiques font d'eux-mêmes à Jaggernaut, demandez-lui quelle impression ces scènes ont faite sur lui, il vous dira qu'elles l'ont navré et rempli d'horreur, mais que ce qui a le plus affligé son âme, ce qui lui a le plus donné la mesure de la corruption humaine, c'est d'avoir vu les Brésiliens, qui portent le beau nom de chrétiens, acheter, vendre, torturer des hommes sans aucune honte, trafiquer de leurs douleurs, s'en enrichir, et ne pas exécrer l'horrible fléau de l'esclavage.

La population blanche de Rio-Janeiro semble hors de toute proportion avec la population noire. On rencontre des troupes de nègres dans toutes les rues, sur toutes les places. Leur aspect est des plus pénibles, et l'odeur qu'ils exhalent, lorsqu'une douzaine d'entre eux sont réunis, est presque insupportable. Ils sont sujets à de dégoûtantes maladies, inconnues en Europe. On ne peut faire quelques pas sans voir plusieurs de ces infortunés dans l'état le plus horrible; les uns ont les pieds et les jambes enflés par l'éléphantisme, de la grosseur d'une cuisse d'homme; d'autres sont couverts d'une sorte de lèpre. On n'a pas de peine à comprendre que, lorsque les esclaves sont trop vieux ou trop malades pour que leurs maîtres se soucient de se mettre en frais pour eux, ils en soient abandonnés et ils traînent une misérable existence, en proie à tous les besoins. Un des devoirs les plus ordinaires d'un esclave est de porter de l'eau chez son maître. S'il n'en apporte pas un certain nombre de seaux, il est fouetté. Les fontaines sont en conséquence encombrées, et des soldats, l'épée nue, la baïonnette au bout du fusil, et armés de fouets, peuvent à peine maintenir un peu d'ordre et veiller à ce que les plus forts n'empêchent pas les plus faibles d'en approcher.

Je visitai un jour un vaisseau négrier avec le capitaine Parker, qui était alors le premier lieutenant du *Volage*. Quand nous abordâmes le navire, mon attention fut excitée par la vue d'une quantité de créatures que je ne pus croire être des créatures humaines, coiffées de bonnets rouges, riant et gesticulant : c'étaient une cinquantaine de jeunes nègres, qui s'étaient perchés sur les mâts, comme autant de singes. Nous montâmes à bord et nous vîmes le *padrone*, qui était français. Il était arrivé, la nuit précédente, directement des côtes d'Afrique. C'était un navire de moins de cent quarante tonneaux; il avait quitté l'Afrique chargé de cinq cents nègres, dont cinquante étaient morts dans la traversée. Les femmes occupaient l'arrière du navire, les hommes l'avant. Ils étaient accroupis en grand nombre sur le pont, et tellement rapprochés les uns des autres, que les matelots ne pouvaient aller et venir sans marcher sur eux. La plupart étaient occupés à se gratter ou à rendre ce service à leurs voisins; ce spectacle était passablement dégoûtant; mais c'était bien pis encore sur le second pont, qui n'avait que trois ou quatre pieds d'élévation : l'odeur y était si infecte, que je pus à peine la supporter. Plusieurs des pauvres négresses étaient malades. Une d'elles, qui venait d'expirer, était encore au milieu de ses compagnes, et le matelot qui leur servait de garde nous dit que quelques autres mourraient infailliblement. M. Parker et moi, fûmes heureux d'échapper à une scène si déplorable.

Le marché aux esclaves est une chose non moins choquante. Il se compose d'une longue rue, dont presque toutes les maisons sont autant de magasins de nègres. Je la parcourus deux ou trois fois, désirant me former une juste idée de la traite et des maux qui l'accompagnent. A la porte de chaque magasin, on voit le maître des esclaves qui, debout ou assis, invite les passans à jeter un coup-d'œil sur sa marchandise. Les plus grands de ces magasins consistent en trois ou quatre chambres, qui contiennent de soixante à cent esclaves. Ils sont accroupis en cercle et se grattent l'un l'autre. On les voit quelquefois rire, mais en général ils sont abattus ou paraissent indifférens. Cowper, le poète de l'Evangile, a dit, en parlant d'un noir esclave : « Plein d'amertume et tristement résigné, il sent dans son esprit l'esclavage de son corps; il se dépouille de sa nature généreuse et se rend brute pour mettre son âme à l'unisson avec son sort. » Si on aperçoit parmi les esclaves une expression d'intelligence, elle est toujours accompagnée de celle de la plus profonde douleur. On me fit remarquer deux femmes tatouées sur tout le corps qui, à ce qu'on m'assura, avaient été les épouses des chefs de leurs tribus. Le chagrin d'un européen, dans une situation semblable, n'aurait pu produire l'expression d'une angoisse, d'une humiliation plus grandes que celles qui se peignaient sur le visage de ces pauvres créatures. Elles avaient été arrachées à leurs maris, à leurs familles, à une situation honorable au sein de leurs tribus, jetées pêle-mêle avec les esclaves les plus abjects et livrées à la merci des passions basses et brutales d'un maître. On nous amena plusieurs esclaves pour que nous les examinassions. Le marchand, dans ces occasions, place de lourds fardeaux sur leurs têtes pour montrer leur force et tâche de les faire paraître le plus possible à leur avantage. Ce sont des scènes dont je ne puis me souvenir sans horreur. Une simple curiosité n'aurait pu me décider à en être témoin, encore bien moins à y retourner plusieurs fois, ainsi que je le fis, dans le but de graver fortement ces horreurs dans mon esprit. Je ne crois pas qu'il nous soit permis d'éviter la vue des souffrances de nos semblables, sous le prétexte qu'il est pénible d'en être témoin et que nous ne pouvons rien faire pour les soulager. Qu'en savons-nous? nous ignorons dans quelle position il plaira à Dieu de nous placer, et quelles occasions de venir au secours de ces détresses il voudra nous offrir; et s'il nous en présente, ne serons-nous pas beaucoup plus prompts à soulager les [illegible] yeux que ceux dont nous aurons seulement entendu parler?

Je passai quinze jours dans la baie de *Bota-Fogo*; c'est la plus agréable de celles qui entourent le grand golfe de Rio. Plusieurs maisons de campagne sont bâties sur ses bords, à l'abri de la montagne appelée le *Corcovado*; j'y trouvais un grand plaisir à écouter, le soir, la musique des nègres. Ils n'ont que deux instrumens, la *viola* et la *marimba*. La première est faite avec une gourde sèche, à laquelle on attache un bâton, comme un manche de violon. Des cordes de fil d'archal sont tendues sur l'instrument. La *marimba* est faite avec un morceau de bois creux, sur lequel on assujettit quelques touches en fer, de longueur et d'épaisseur différentes, qui produisent des sons variés. Ces instrumens si simples, joués par les pauvres nègres et accompagnés de leurs voix, produisent une mélodie plaintive et monotone, qui n'est pas sans charme. De quelque côté que je dirigeasse ma promenade du soir, j'entendais ces chants et je me réjouissais de ce que les esclaves pouvaient au moins se procurer cette récréation.

Lorsqu'il ne faisait pas trop chaud, j'aimais à parcourir la baie. Pour le faire plus commodément, je louai un bateau avec quatre esclaves et leur maître. Je m'étais adressé, pour me procurer ma petite embarcation, à un négociant, en lui recommandant surtout de m'indiquer un maître humain, si cela était possible. J'en eus un qui avait la réputation d'être compatissant. Il l'était, en effet, quand il était de bonne humeur; il aimait à rire et à plaisanter, et était au-dessus des gens de sa classe par son intelligence. Mais si quelque chose n'allait pas à son idée dans le bateau, si les voiles n'étaient pas à l'instant ployées ou déployées à son commandement, si un des esclaves, fatigué, ne travaillait pas avec toute l'ardeur désirée, le patron se mettait dans une colère effroyable et, si je ne l'en avais pas empêché, il aurait frappé le coupable avec le fouet, qui laisse sur les épaules de si longues cicatrices. Quand la mauvaise humeur le prenait, il s'élançait furieux toutes les dix minutes, et je m'élançais aussi pour l'empêcher de battre ses esclaves. Dès le second jour, je pris le parti de me munir d'une canne pour le contenir un peu. Je prêtai un jour mon bateau au capitaine Seymour, pour aller à *Praya-Grande*, village situé sur la rive opposée, où il désirait faire quelques croquis; il me dit que, durant la traversée, qui n'avait guère été que de vingt minutes, il s'était querellé deux fois avec le patron pour l'empêcher de frapper un esclave, et que

celui-là s'était mis dans une telle colère, qu'il s'était permis de prendre le capitaine Seymour au collet. Nous réussissions pour le moment à empêcher l'effet de ces colères subites, mais je crains que nous n'ayons fait que retarder le châtiment des esclaves. Il m'est arrivé, après avoir obtenu la grâce de l'un d'eux, de descendre à terre pour une demi-heure ; à mon retour, je trouvais ordinairement que le pauvre malheureux avait été battu et je voyais les traces du fouet sur son dos.

Au nombre des odieux fruits de l'esclavage, on doit placer l'effet qu'il produit sur les dispositions morales des esclaves eux-mêmes. Il est affreux de voir le plaisir qu'ils éprouvent, quand l'un d'eux est puni. J'ai vu des nègres assister à la flagellation d'un de leurs camarades : leurs yeux étincelaient de joie de ses souffrances.

En passant près de *Majè*, sur le chemin des montagnes de l'Orgue, je rencontrai un jour un esclave échappé, que l'on ramenait à son maître. On lui avait mis un pesant collier de fer, auquel tenait de chaque côté une barre longue d'un pied. L'esclave paraissait frappé d'épouvante ; car il connaissait le sort qui l'attendait. Son maître était debout, devant sa porte, avec plusieurs nègres, quand le fugitif lui fut ramené. Je n'oublierai jamais l'expression horrible et vraiment diabolique de cet homme, lorsqu'il vit son esclave tremblant devant lui. Il s'élança sur lui, le frappa rudement avec un des bouts de la corde dont il était lié, et vomit contre lui les plus affreuses imprécations. Il semblait repaître ses yeux avec délices des anxiétés qu'il faisait naître et anticiper avec joie sur les tortures qu'il allait infliger. « Appelez le *serjente* (l'intendant), » dit-il à ses esclaves. Un instant après arriva un nègre grand et vigoureux, tenant un fouet formidable, l'instrument ordinaire du supplice. Je m'approchai de cet homme barbare et je lui offris de l'argent, s'il voulait faire grâce à son esclave. Il le refusa, en se servant des expressions les plus insolentes, et je sentis que rien au monde ne pourrait le faire renoncer aux douceurs de la vengeance. L'esclave fut aussitôt attaché, afin que l'on pût commencer son châtiment. Je me hâtai de remonter à cheval, lorsque je vis que mes efforts étaient inutiles et, quelques minutes après, les cris du pauvre misérable m'apprirent que son supplice avait commencé.

Je fis dans les montagnes de l'Orgue une excursion qui aurait été délicieuse, si l'esclavage ne s'était présenté à moi à chaque instant. Nous traversions des forêts d'une beauté dont on ne peut, en Europe, se faire aucune idée. Les arbres ont de cent cinquante à cent quatre-vingt pieds de hauteur ; le feuillage est d'une richesse, d'un luxe qu'il faut voir pour le comprendre ; la terre est jonchée de plantes gracieuses ; pas un coin ne demeure stérile. Partout apparaissent les plus riches produits de la nature ; les branches et le tronc des arbres ne sont souvent qu'une masse de verdure, couverts qu'ils sont de plantes, dont la semence y est tombée, apportée par les vents, et produisant des feuilles et des fleurs, partout où elle se pose. L'air même en est rempli, des lianes s'étendant d'un arbre à l'autre, et formant d'élégans arceaux ornés de fleurs. La nature animée offre des objets tout aussi beaux. Des serpens de toutes les formes rampent de tous côtés. Les oiseaux les plus magnifiques volent au-dessus de vos têtes ; les perroquets et les toucans, au brillant plumage, sont aussi communs que les pies et les grues dans nos contrées ; le charmant oiseau-mouche ressemble à un papillon qui voltige sur les fleurs. Là, du moins, l'admirateur de la nature pourra s'abandonner aux douces émotions qu'elle inspire ; mais non, ces ombrages épais cachent de malheureux esclaves qui se sont enfuis de chez leurs maîtres, et vous êtes exposé aux attaques de ceux que des hommes, qu'on nomme civilisés, ont condamnés à l'opprobre et à la souffrance ; ou bien, vous êtes tiré de la contemplation de ces scènes si belles, par un fugitif qui traverse, en courant, le chemin où vous marchez, pour éviter l'affreux *serjente* qui le poursuit. Je fis plusieurs fois de ces tristes rencontres pendant mon excursion dans les montagnes de l'Orgue et près de Tijina, où j'avais été visiter la propriété d'un riche négociant anglais, établi à Rio-Janeiro, qui a acheté une terre de douze milles carrés et qui s'occupe à la défricher.

Son intendant est un anglais des environs d'Oxford, qui réside avec sa fille, âgée de quatorze ans, sur la plantation, et qui surveille les esclaves. Je crois qu'il n'y a pas un seul blanc à vingt milles de leur demeure. Les esclaves ont l'air heureux. Ils sont bien nourris et traités avec justice et humanité. La condition d'un nègre dépend du caractère de son maître, ou plutôt de celui de l'intendant. Ce dernier n'est que trop souvent sévère et même barbare ; et comment s'en étonner, si l'on réfléchit qu'il a le pouvoir de satisfaire toutes ses passions, tous ses vices, toutes ses rapines. Hélas ! quel spectacle se présente à nous chaque fois que nous voyons l'homme, libre de satisfaire ses désirs désordonnés, quand la crainte de Dieu ne lui sert pas de frein ! Quelle méprisable créature n'est-il pas alors ! Tout en exécrant les crimes dont un si grand nombre de nos semblables se rendent coupables, plaignons ceux qui les commettent, implorons pour eux le pardon du Dieu des miséricordes, et n'oublions pas que, sans sa sage et bonne providence, nous aurions pu naître dans des positions qui nous auraient exposés à commettre les mêmes crimes.

MÉLANGES.

Abolition graduelle de la loterie en France. — La chambre des députés a adopté, dans une de ses dernières séances, un article ainsi conçu : « Le ministre des finances procèdera à l'abolition de la loterie, » graduellement et de manière qu'elle ait cessé complètement d'exister » au 1er janvier 1836. A cet effet, il est autorisé à diminuer le nombre » des tirages, à réduire le nombre des bureaux, à élever le minimum des » taux des mises et à rembourser les cautionnemens des buralistes supprimés. » Nous nous réjouissons de la perspective de voir notre patrie délivrée du fléau de la loterie, mais nous ne comprenons pas qu'il faille quatre ans pour le faire cesser. On exige du citoyen de se conformer immédiatement à la loi que la législature adopte, et cette législature elle-même croit pouvoir sanctionner pendant quatre ans la violation d'une loi morale qu'elle reconnaît cependant par l'article même qu'elle adopte. Il y a là une contradiction choquante entre un principe et un fait, et il était de notre devoir de la signaler.

Appareil a Pétitions. — On sait quelle est aujourd'hui l'agitation de l'Irlande, et à quel point les partis y sont en présence. Lord Roden, l'un des principaux chefs du parti protestant, a été chargé de présenter au roi une adresse sur les affaires de ce pays. C'est peut-être la manifestation la plus extraordinaire d'une opinion qui ait jamais été adressée à un souverain. Elle est revêtue de 236.000 signatures, et chaque signature est accompagnée de l'indication de la demeure du pétitionnaire et du bureau de poste qui en est le plus voisin. Pendant trois semaines, plus de vingt commis ont été continuellement occupés à transcrire les noms qui s'y trouvent sur des registres tenus par ordre alphabétique, d'où on les transcrira encore sur d'autres registres, où ils seront classés par comtés et par baronies. Les signatures couvrent 2000 feuilles de parchemin ; chaque feuille a deux pieds trois pouces de long, en sorte que la longueur de toute l'adresse est de quatre mille cinq cents pieds, ou à peu près un mille anglais. Ces feuilles ont été cousues ensemble, et sont montées sur un rouleau de deux pieds de large et de neuf pieds de diamètre, élevé sur des roues, pour qu'il puisse être roulé en présence du roi. On voit que nous sommes encore bien en arrière de nos voisins dans l'art d'exprimer, d'une manière légale et pourtant énergique, nos convictions politiques ; et cependant combien de causes de justice et d'humanité, en faveur desquelles il importerait de s'entendre pour élever la voix ! Qu'il nous soit permis de rappeler ici à ceux de nos lecteurs qui l'auraient perdu de vue le projet de pétition relatif à l'esclavage, que nous leur avons recommandé.

Ajournement des Assemblées générales. — On sait que diverses Sociétés religieuses et philanthropiques, entre autres la Société Biblique, la Société des Missions et la Société des Traités Religieux, se réunissent ordinairement à cette époque de l'année, pour rendre compte de leurs travaux. Les Comités qui les dirigent viennent de décider l'ajournement de leurs assemblées générales, jusqu'à ce que Dieu ait fait cesser la maladie qui exerce parmi nous ses ravages ! Beaucoup des amis de ces institutions, dans les départemens, ont l'habitude de venir à Paris pour assister à ces réunions et pour se concerter sur les développemens à donner aux travaux entrepris. Dans les circonstances présentes, la plupart d'entre eux auraient nécessairement été retenus par des devoirs de famille ou de position dans les villes qu'ils habitent, et ces anniversaires n'auraient, en conséquence, pas pu atteindre l'un de leurs principaux buts. Les Sociétés que nous avons nommées ont donc résolu de retarder leurs assemblées générales jusqu'à des temps plus tranquilles, sans cependant ralentir pour cela leurs travaux. Les fêtes chrétiennes qu'elles ont l'habitude de célébrer sont convenablement remplacées, en ce moment, par des réunions de prière et d'humiliation ; leur tour reviendra, quand seront venus les jours de la joie et des actions de grâce.

Placard. — On a affiché hier, sur tous les murs de Paris, un placard contenant les Commandemens de Dieu. Puisse cet appel, adressé à la conscience des habitans d'une ville si profondément affligée, en être compris et en engager un grand nombre à faire, dans ces temps solennels, un retour sérieux sur eux-mêmes !

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellicue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 34. 25 AVRIL 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — s lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

ÉPISODE

DE LA PESTE DE LONDRES EN 1665.

... Les habitans de Londres s'enfuyaient en grand nombre. La cour se retira à Oxford; le parlement et les tribunaux ayant interrompu leurs séances, toute la noblesse, les gens riches et le barreau quittèrent la ville précipitamment. Whitehall était abandonné et le parc fermé. Les passages furent partout interdits; les maisons des riches, dans les environs de Westminster, semblaient désertes. On n'y voyait, de temps en temps, qu'un domestique ou deux qu'on avait laissés pour les garder; souvent même il n'y avait qu'un *watchman* qui faisait la garde, nuit et jour, à la porte, pour empêcher les voleurs de s'y introduire. La peste éclata d'abord dans la paroisse de Saint-Giles-des-Champs, dont les habitans furent les premiers à s'enfuir. On n'y rencontrait personne dans les rues, et bientôt on y vit croître l'herbe; quelques-unes étaient barricadées aux deux bouts, parce que tous les habitans étaient partis. J'ai entendu dire que, dans la Cité, plus de sept mille maisons étaient abandonnées et que, dans les autres, il ne restait que peu d'habitans.

Dans la paroisse de Saint-Alban demeurait, dans la rue nommée Wood-Street, une famille composée du père et de la mère, âgés de quarante à cinquante ans, de trois filles et de deux fils. Le père était un épicier en gros; il avait à son service deux servantes et employait pour ses affaires deux apprentis et un homme de peine; mais, voyant la désolation qui venait de fondre sur la ville, il renvoya à ses parens, dans le Staffordshire, le plus jeune de ses apprentis, et congédia le plus âgé, dont le temps était presque achevé. Quant à l'homme de peine, il ne demeurait pas dans la maison; mais comme c'était un pauvre homme, qui serait tombé dans la misère si son emploi lui avait été ôté, son maître l'engagea à venir tous les jours s'asseoir à sa porte, dans une guérite qu'il fit faire exprès pour lui, comme *watchman*, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, pour faire les commissions, porter les lettres, etc. Il fit aussi faire, au second étage, une double fenêtre en bois, que l'on recouvrit de plaques d'étain et à laquelle on assujettit une poulie et une corde, pour monter et descendre les objets dont on aurait besoin. C'est par ce moyen aussi que les gens de la maison envoyaient à leur gardien de la nourriture et les gages qu'on lui donnait chaque semaine; mais chaque fois qu'on ouvrait cette fenêtre, on avait grand soin de brûler de la poudre tout auprès, et tout ce qui arrivait du dehors était purifié et passé par des fumigations avant d'être admis.

Le père de famille ne prit pas tout de suite le parti de se renfermer complètement. La peste durait déjà depuis plusieurs mois et il mourait chaque semaine près de mille personnes qu'il ne s'était pas encore décidé à le faire. Il est vrai que, quoique l'épidémie fît de grands ravages dans les paroisses *extra-muros* et principalement à l'ouest de la ville, à Holborn, Saint-Giles, Fleet-Street et au Strand, la Cité était encore épargnée. La maladie ne commença à y exercer ses ravages que vers la fin de juin ou le commencement de juillet. Elle y fit bientôt de grands progrès; le nombre des morts doublait de semaine en semaine, et le père de famille, prévoyant qu'elle allait se répandre comme un torrent sur toute la ville, crut nécessaire d'imposer à tous les siens les règles plus sévères qu'il s'était proposé de leur prescrire, et en vue desquelles il avait approvisionné sa maison pour plusieurs mois. Dès le commencement de juillet, il ne permit plus à personne de sortir des murs de la Cité, ni d'aller dans aucun lieu public. Il écrivit à toutes ses pratiques et à

ses correspondans hors de la ville de ne plus lui faire aucune commande, parce qu'il ne pouvait plus rien envoyer aux rouliers.

Le premier de ce mois, il avait donné ordre à l'homme de peine de prendre possession de la guérite construite pour lui. Vers le quinze, la peste avait encore augmenté ses ravages hors de la Cité, tellement que les bulletins de la semaine annonçaient 1,762 morts, dont 1,500 avaient succombé à la peste. La paroisse qu'ils habitaient était la seconde qui avait été infectée dans l'intérieur de la ville. Jusque-là le père de famille s'était procuré de la viande fraîche que lui vendait une femme de la campagne, qui assurait l'apporter du marché de Waltham-Abbey et n'ouvrir son panier qu'à la porte de sa maison. Mais, pour plus de sûreté, il renonça à ce moyen d'approvisionnement; il eut recours à son magasin et se mit à distribuer à sa famille des rations de pain et de biscuit.

Etant ainsi tout-à-fait isolés du reste de la ville, ils ignoraient ce qui se passait. Seulement ils entendaient sans interruption le son des cloches, et leur portier leur faisait parvenir régulièrement le bulletin de la semaine, qui leur apprenait les affreux ravages que la maladie faisait autour d'eux. Ils étaient renfermés depuis trois semaines, lorsqu'il leur annonça qu'une maison, qui n'était séparée de la leur que par deux autres, était infectée, que trois maisons de l'autre côté de la rue étaient fermées et que deux domestiques du voisinage venaient d'être transportés à l'hôpital des pestiférés dans Old-Street. Ce fut pour eux une grande satisfaction de savoir que les habitans de la maison à gauche de la leur étaient tous partis pour la campagne, dès le commencement de la maladie. Les plus proches maisons, à droite, étaient ou désertes ou déjà infectées; dans plusieurs, les familles entières avaient péri.

Vers ce temps-là, ils entendirent pour la première fois pendant la nuit, dans les rues, une cloche, dont le son ne ressemblait pas à celui de la cloche du *watchman* ordinaire; ils entendirent aussi une voix, mais ils ne purent d'abord comprendre ce qu'elle disait. Le gardien leur apprit le lendemain que le nombre des morts était devenu si grand dans les faubourgs, qu'il était impossible de les enterrer d'une manière régulière, et que personne n'osant pénétrer dans les maisons infectées, on ne pouvait se servir de cercueils; qu'en conséquence le lord-maire et les aldermen avaient donné l'ordre que des chars, précédés d'un conducteur muni d'une cloche, parcourussent les rues pour enlever les morts; que cela avait déjà lieu depuis quinze jours, dans les paroisses d'Holborn, du Saint-Sepulcre et de Cripplegate, et dans plusieurs autres; que maintenant on commençait à le faire aussi dans la Cité, entre autres dans les paroisses de Saint-Olane et de Silver-Street, qui étaient particulièrement frappées, et que les chars avaient traversé leur rue, la nuit précédente. Ces nouvelles étaient alarmantes, la paroisse de Silver-Street touchant à celle de Saint-Alban. La maladie se propagea rapidement dans toutes les deux; le nombre des morts augmentait tous les jours; aucun quartier n'était plus épargné.

Du commencement d'avril aux premiers jours de septembre, de sept à neuf cents personnes moururent par semaine, dans la seule paroisse de Cripplegate; ce fut pendant ce temps que les chars mortuaires s'y promenèrent; car il était devenu de toute impossibilité d'enterrer de la manière accoutumée. Il n'y avait plus de place dans les cimetières ordinaires, et on fut obligé de donner cette destination à un vaste terrain près de Finsbury-fields, qui l'a conservée depuis lors. On y creusa des fosses profondes, dans lesquelles on jetait les morts recueillis pendant la nuit, les recouvrant d'un peu de terre, en attendant ceux de la nuit suivante, et continuant à y jeter d'autres corps jusqu'à ce que la fosse fût comble. Les officiers de la paroisse ont affirmé qu'on a jeté jusqu'à deux mille morts dans une seule de ces fosses.

La santé de la famille du marchand était toujours excellente, et le père, rempli d'espoir, encourageait les siens à ne pas perdre courage; mais les nouvelles qui devenaient tous les jours plus mauvaises, le bruit lugubre des chars et des cloches durant la nuit, et cette voix sinistre qui criait: « Apportez vos morts! apportez vos morts! » faisaient sur eux l'impression la plus pénible. Ils commencèrent à douter de l'efficacité des précautions qu'ils avaient prises, et se regardaient tristement les uns les autres, comme si la mort devait aussi les frapper. Le fléau leur semblait destiné par Dieu à ravager toute la ville et à en faire comme une cité déserte. Le père imagina alors de loger toute la famille au premier étage, et de donner à chacun des siens une chambre séparée. Il fit en outre arranger les pièces du second en infirmerie, pour que, dans le cas où quelqu'un de la famille tombât malade, on pût l'isoler complètement des autres. Il retint aussi une garde, qu'on devait, en cas de besoin, introduire dans la maison, au moyen de la poulie, par la fenêtre de bois, de sorte qu'elle n'eût pas de communication avec le reste des habitans. Il déclara que s'il tombait malade, il se rendrait aussitôt à l'infirmerie, qu'il ne voulait pas que ses enfans s'approchassent de lui et que, s'il mourait, on devait descendre son corps par la fenêtre jusqu'au char mortuaire. Mais sa femme protesta que, s'il était atteint, elle s'enfermerait avec lui pour le soigner.

Si le père de famille n'avait pris que des précautions de ce genre, nous aurions pu croire qu'il avait beaucoup plus de prudence humaine que de religion, et qu'il s'occupait bien plus de son corps que de son âme; mais c'était un homme sérieux et pieux qui, avant tout, s'était placé sous la protection de Dieu. Le culte domestique était établi dans sa maison. Trois fois par jour, il rassemblait sa famille, lisait l'Écriture-Sainte et priait avec elle, se remettant, ainsi que les siens, avec pleine confiance entre les mains du Seigneur, sachant qu'il est le Père des miséricordes et le Dieu des consolations. Il avait plus spécialement consacré deux jours par semaine au jeûne, à la prière et à l'humiliation. Chaque soir, en se séparant, on ne pouvait s'empêcher d'éprouver un douloureux serrement de cœur, en pensant que peut être on ne se reverrait plus; mais le lendemain, quand on se trouvait réuni de nouveau, et que pas un ne manquait, on ressentait une reconnaissance pleine d'une douce joie, et on bénissait Celui qui avait daigné épargner. Le père, plein de sollicitude, était toujours le premier levé dans la maison; il allait de chambre en chambre, s'informant de la santé de ses enfans et de ses domestiques; et quand on lui répondait: « Cela va très-bien, » il disait: « Rendez-en grâces à Dieu! »

Au plus fort de la maladie, lorsqu'il était presque abattu, cet excellent homme eût le chagrin d'apprendre que son portier était mort. Il ne le vit point à l'heure où il lui descendait d'ordinaire sa nourriture par la poulie. Il l'appela et ne reçut aucune réponse, ce qui lui fit craindre qu'il ne fût devenu malade. Il n'en eût point de nouvelles ce jour-là, ni le jour suivant. Le troisième jour, comme il appelait encore, une voix étrangère lui répondit que le pauvre Abraham était mort. « Et qui êtes-vous? » demanda le maître. — « Sa pauvre veuve, monsieur; je suis venue pour vous apprendre que votre malheureux serviteur n'est plus. » — Le père de famille fut très-affligé de la perte d'un homme qui lui avait été si utile et si fidèle. Il reprit la parole au bout d'un moment et dit: « Hélas! pauvre femme, et que ferez-vous maintenant? » — « Ah! monsieur, dit elle, c'est déjà fait de moi; j'ai aussi la peste, et je ne tarderai pas à suivre

mon mari. » — Il fut saisi d'horreur, à ces mots; son cœur défaillit presque au dedans de lui; cependant, comme il était entouré de la fumée de la poudre qu'il avait brûlée avant d'ouvrir la fenêtre, il ne se retira pas aussitôt et lui dit : « Mais, pauvre femme, si vous êtes malade, pourquoi êtes vous venue ici? » — « Je savais que vous attendiez Abraham, et que vous en aviez besoin, et j'ai voulu vous dire ce qui en était de lui. » — « Mais qu'allons nous faire? car, étant malade vous ne pouvez remplacer votre mari, et j'ai pourtant besoin de quelqu'un. » — « C'est vrai, monsieur, et voilà pourquoi je vous ai amené l'honnête homme que voici, qui vous servira aussi fidèlement que le pauvre Abraham. » — « Je vous en suis bien obligé; mais comment puis-je m'assurer qu'il soit bien portant, puisqu'il vient avec vous qui êtes malade? Je n'oserai toucher à aucune des choses qu'il m'apportera. » — « Oh! monsieur, vous n'avez rien à craindre; c'est un homme sûr car il a eu la peste, et en est réchappé. Il ne court plus aucun danger; sans cela je ne vous l'aurais pas amené. Comptez sur lui; c'est un brave homme. » Ceci rassura un peu le père de famille, qui était fort content d'avoir un autre portier; mais il ne voulut croire que cet homme eût été malade et qu'il fût guéri, qu'après qu'il lui eût amené le constable de la paroisse et une autre personne qui le lui certifièrent. Lorsque l'affaire fut arrangée, la pauvre femme s'en alla avec quelque argent.

Nos amis avaient d'abord trouvé fort triste d'entendre constamment sonner les cloches des églises pour les enterremens. Tout à coup ils firent la remarque qu'on ne les entendait plus. Leur honnête gardien leur dit que le nombre des morts était si considérable qu'on avait défendu les sonneries, et que les riches, comme les pauvres, étaient emportés par la fatale charrette.

Une foule de gens auraient désiré quitter la ville, mais on ne laissait plus sortir. Notre famille était en proie à la plus vive anxiété; car toutes les maisons environnantes étaient infectées. On pouvait à peine compter les morts. Les bulletins parlaient de 1,500 morts par semaine dans la Cité, quoiqu'une multitude de personnes se fussent retirées à la campagne. Le père commença à croire que pas une âme n'échapperait; cependant il cachait ses frayeurs aussi bien que possible, et continua d'adresser à Dieu de ferventes prières en faveur de sa famille.

Au milieu de ces calamités, comme il commençait à être fort content de son nouveau portier et qu'il se rassurait sur son compte, en pensant qu'il avait déjà eu la maladie, il fut visité par une nouvelle affliction. Un matin, comme il l'appelait, il ne reçut pas de réponse. Il l'appela plusieurs fois, mais personne ne répondit. Il n'en eut point de nouvelles durant deux jours. Enfin, un *watchman*, placé à la porte d'une maison infectée, lui en donna (On plaçait des *watchmen* devant ces maisons, on les marquait d'une grande croix rouge, et on inscrivait sur la porte les mots : « Seigneur, aie pitié! ») Cet homme, entendant le maître appeler plusieurs fois son portier, s'approcha enfin, et lui dit que le pauvre homme qui le servait était tombé malade de la peste, et que sans doute il était déjà mort. « Je sais bien, répondit le maître, que mon premier portier a été malade et est mort; mais c'est l'autre que j'appelle. » — « C'est très-bien, monsieur; mais il peut devenir malade et mourir aussi, je le présume. » — « Non, non, vous vous trompez; vous voulez parlez du premier. » — « Nullement, monsieur; je sais très bien qu'Abraham, votre premier portier, est mort; mais celui dont il s'agit à présent, s'appelle Thomas Molins : n'est-ce pas là son nom? » — « Oui, sans doute. » — « Eh bien, c'est de lui que je veux parler. » — « C'est impossible, car il a déjà eu la peste; il en a été guéri et il ne peut pas l'avoir une seconde fois. » — « Hélas! monsieur, voilà donc pourquoi vous ne voulez pas me comprendre. Je sais que bien des gens sont d'avis que lorsqu'on a eu une fois la maladie, on ne risque plus de la prendre : mais je puis vous assurer que c'est une erreur. J'ai été deux fois à l'hôpital des pestiférés, à quinze jours d'intervalle, et pour la seconde fois je suis guéri; mais je ne crois pas pour cela être à l'abri de la maladie; car je connais des personnes qui l'ont eue trois ou quatre fois, et qui ont fini par en mourir. » — « Quoi! il serait vrai que mon pauvre Molins fût de nouveau malade! » — « Oui, monsieur, on me l'a dit; mais je vous en donnerai des nouvelles positives demain. » Le jour suivant, il revint en effet; il s'était informé de Molins, et avait appris qu'il avait été enlevé par la charrette, la nuit précédente. Son maître en fut très-affligé; il referma promptement la fenêtre et, s'étant assis, il cacha sa tête entre ses mains et versa des larmes amères, en pensant que deux hommes avaient déja perdu la vie à son service. Au bout de quelques instans, il reprit un peu ses esprits. Il retourna vers sa famille en se contraignant autant que possible, et il ne dit rien de la mort de son portier. Le Seigneur continuant à conserver la santé à tous les siens, il comprit qu'il ne devait pas se laisser aller à l'abattement, mais reprendre courage et lui rendre grâces.

Près de quinze jours s'écoulèrent sans qu'il eût aucune communication avec le dehors. Il ne voulait plus avoir de portier, de sorte qu'il n'avait aucune nouvelle de ce qui se passait dans la ville. Au bout de ce temps, il fut extrêmement fatigué d'être si complètement privé de tous renseignemens. Il ne recevait plus le bulletin de la semaine et n'entendait que le lugubre bruit des charrettes qui passaient la nuit. Il ouvrit donc sa fenêtre et, ayant appelé le *watchman*, il lui demanda comment on se portait dans la maison qu'il gardait. Il croyait que c'était la même où il l'avait vu d'abord. — «Hélas! monsieur, répondit celui-ci, toute la famille est morte; il ne reste qu'un ouvrier, qu'on transporte en ce moment à l'hôpital, et me voici maintenant à la porte de la maison voisine, dans laquelle il y a trois malades et un mort.» — «Et comment cela va-t-il par la ville?» — «De mal en pire; le bulletin de la semaine passée portait 8,000 morts; la maladie diminue, il est vrai, à Saint-Giles et à Holborn, les habitans étant presque tous morts ou partis; mais elle augmente d'une manière effrayante du côté d'Aldgate et de Stepney. » On était alors au milieu de septembre, et la peste semblait avoir atteint son plus haut degré d'intensité.

Ces nouvelles semblèrent désolantes à notre ami; il se sentit cependant rassuré, en pensant que la maladie diminuait un peu dans ses alentours. Il courut en informer sa famille; mais comme les maisons voisines et toutes celles du côté opposé de la rue avaient été cruellement ravagées et que des familles entières avaient été moissonnées, ils se demandaient avec effroi comment il était possible qu'ils vécussent au milieu de tant de morts!

Les enfans commençaient à souffrir beaucoup du manque d'air et du régime qu'ils étaient obligés de suivre. Les viandes salées dont ils faisaient leur nourriture leur donnèrent quelques symptômes de scorbut. Le père leur faisait prendre dans l'intérieur de la maison autant d'exercice que possible; il les faisait aller et venir et se donner du mouvement; mais, sous aucun prétexte, il ne voulait permettre qu'on ouvrît une fenêtre. Comme le temps commençait à se rafraîchir, il fit allumer du feu dans toutes les pièces du premier étage et deux d'entre eux veillaient à tour de rôle pour empêcher qu'il ne s'éteignît ou qu'il ne causât quelque accident. La disposition scorbutique continua d'augmenter jusqu'à ce qu'il fit prendre à ses enfans du jus de citron, dont il avait une ample provision.

Les rues présentaient un spectacle des plus tristes; elles étaient couvertes d'herbe. On pouvait regarder vingt fois à travers les vitres sans voir passer un seul homme, ni voir une

seule porte ouverte. Toutes les boutiques étaient fermées, excepté celles des pharmaciens et des épiciers, dont un seul battant était ouvert. On ne voyait passer d'autres voitures que celles qui, de temps en temps, portaient les malades à l'hôpital. Mais chaque nuit on entendait trois ou quatre fois le bruit de la charrette funèbre, et l'homme qui la précédait, agitant sa clochette et criant : « Apportez vos morts! »

Le père de famille sentait, de plus en plus, combien son portier lui faisait faute. Il ouvrait son volet deux ou trois fois par jour pour parler avec le *watchman*; mais celui-ci vint aussi à lui manquer. Il ne le vit plus à sa place accoutumée, ce qui le troubla beaucoup. Quelques jours après, il revit cependant, à travers les vitres, son homme, qui levait la tête vers la maison, comme pour lui parler. Il courut vers la fenêtre et l'ouvrit, après avoir brûlé de la poudre comme à l'ordinaire. Le *watchman* lui dit qu'il était venu plusieurs fois pour lui parler, mais que, ne l'ayant pas vu, il avait craint qu'il ne fût malade. Il lui conta qu'on l'avait congédié là où il servait d'abord, la plupart des habitans de la maison étant morts, et qu'il s'offrait pour succéder à ses deux portiers. Le maître fut enchanté de cette offre et l'engagea aussitôt.

Le *watchman* n'était pas depuis long-temps à son service, lorsqu'il dit à son maître qu'il était bien heureux de pouvoir lui apprendre que la maladie diminuait, et que le dernier bulletin marquait 1,837 morts de moins. La semaine suivante, les décès avaient encore diminué de six à sept cents, quoiqu'il fût mort 5,725 personnes.

Ses fils ne manquèrent pas de prier leur père d'envoyer, comme Noé, une colombe hors de l'arche; c'est-à-dire de les laisser aller voir comment étaient les choses. Ils le pressèrent d'autant plus qu'ils entendirent de nouveau le bruit des allans et des venans dans les rues; mais le père fut inflexible et refusa net.

La troisième semaine du mois d'octobre, il y eut encore une diminution de 1,849 morts dans un seul bulletin. Le *watchman* frappa à la porte et, quand le maître et quelques membres de sa famille se furent montrés à la fenêtre, il leur dit que le fléau paraissait vraiment se retirer, que la mortalité était beaucoup moins grande, et que le lord-maire avait ordonné que les chars cessassent leur service, excepté, deux fois la semaine, dans certains quartiers, et, une fois chaque nuit, dans d'autres. Le *watchman* reçut une récompense pour cette bonne nouvelle, et la famille remplaça un de ses jours de jeûne par un jour d'actions de grâces.

Mais tout à coup, à la grande consternation de tous, le père, qui avait veillé avec tant de sollicitude à leur conservation, et dont les soins bénis du Seigneur les avaient préservés de la maladie, tomba lui-même malade. Il est impossible d'exprimer les angoisses qu'ils éprouvèrent tous. Ils crurent que leur père avait la peste; il le crut aussi, et pour préserver ses enfans des funestes effets de la contagion, il les supplia de l'envoyer à l'hôpital des pestiférés. Sa femme et ses enfans rejetèrent cette demande avec horreur, et protestèrent qu'ils préféraient avoir la maladie avec lui et remettre le tout à Dieu. Il fut obligé de céder; mais il voulut qu'on lui préparât un lit dans une des chambres de l'étage supérieur. Il se coucha, prit les remèdes indiqués par les médecins en pareil cas et qui ont pour but d'exciter la transpiration. Les remèdes firent leur effet. La nuit se passa dans les angoisses et personne ne dormit. Mais quelle ne fut pas la joie de tous, lorsque, le matin, ils apprirent que ce père bien-aimé s'était doucement endormi et qu'il se trouvait parfaitement de son sommeil. Son indisposition venait de l'extrême agitation de son esprit et d'un excès de fatigue. Au bout de quelques jours, il fut parfaitement remis. Tant que le père fut malade, personne ne pensa à s'informer de ce qui se passait au-dehors; mais quand il fut rétabli, ils commencèrent à s'occuper de nouveau, avec un vif intérêt, de l'état sanitaire de la ville. Ils purent voir, à travers les vitres, que la rue avait un tout autre aspect. On y voyait plus de monde; quelques boutiques étaient ouvertes; des voitures circulaient; de sorte que, sans interroger leur portier, ils se convainquirent que la maladie avait beaucoup diminué, et que les gens avaient plus de courage que par le passé : preuve certaine que le fléau avait presque disparu de leur quartier. Le *watchman* le leur confirma le lendemain. On était alors dans la dernière semaine d'octobre, et la peste avait tellement diminué qu'il n'y avait eu que vingt-deux morts dans Cripplegate; diminution presque aussi surprenante que l'augmentation de la maladie l'avait été d'abord; mais elle continuait à faire de grands ravages dans la paroisse de Stepney et à Southwark.

Ces nouvelles étaient sans doute faites pour réjouir la famille, mais le père craignait que la joie trop étourdie des gens ne leur fît négliger les précautions nécessaires, et que la sécurité causée par l'état sanitaire de la ville ne les engageât à retourner trop tôt dans leurs maisons, à aérer les lits et les autres choses qui avaient servi aux malades, ce qui les aurait exposés à ranimer le foyer de l'infection. C'est précisément ce qui arriva; vers le milieu de novembre, les bulletins s'élevèrent tout-à-coup de 400 morts, et montèrent de mille à quatorze cents dans une semaine. Toute la ville fut saisie d'effroi; mais il plut à Dieu d'éloigner de nouveau le fléau, qui, dès-lors, alla toujours en décroissant. Notre homme, toujours prudent, désira continuer encore pendant quelque temps sa réclusion. Il calcula que, quoique la peste eût beaucoup diminué, elle était encore plus forte que lorsqu'il s'était décidé à se renfermer complètement, et il ne voulait pas perdre le fruit de tous ses soins et de toutes ses précautions par trop de témérité. Ses raisons étaient si bonnes, et le bien-être de sa famille y était tellement intéressé, qu'on se soumit volontiers à une prolongation d'emprisonnement, quoique ses enfans souffrissent tous beaucoup du manque d'air et qu'ils eussent le plus ardent désir de sortir.

Le premier décembre, le père ouvrit enfin pour la première fois la porte de la rue et sortit. Le dernier bulletin avait été de 333 morts dans la semaine; la plupart des cas avaient éclaté dans la paroisse de Stepney et à Southwark, où la maladie avait commencé et où elle semblait vouloir durer plus long-temps qu'ailleurs. Il sortit tout seul, parcourut les rues, considéra les maisons et les boutiques, mais ne parla à personne. Il ne rencontra aucune de ses connaissances, excepté quelques-unes dans son plus proche voisinage. Un grand nombre de maisons étaient désertes, les habitans s'étant enfuis à la campagne. Dans plusieurs, il vit cependant des domestiques qui en étaient revenus et qui paraissaient occupés à donner de l'air, à nettoyer, à faire du feu, à brûler des parfums. Le nombre des personnes dans les rues était plus considérable qu'il ne s'y était attendu; du moins il en était ainsi dans les rues principales.

Il retourna chez lui, au bout de quelques heures. Il se décida à vivre encore quelque temps séparé de tout le monde, et il ne se permit pas non plus d'acheter des provisions fraîches. Quelque temps après, il alla avec son fils aîné jusqu'à Tottenham-High-Cross, où il vit un de ses amis, dont la maison avait été complètement épargnée. Il y loua un appartement pour sa famille et s'y transporta, la semaine suivante, avec ses provisions, qu'il fit chercher par des charrettes de la campagne, appartenant à des paysans que la maladie n'avait point visités. Sa famille sembla renaître en respirant de nouveau l'air pur, dont ils avaient tous si grand besoin. La nourriture fraîche leur fit aussi beaucoup de bien.

La peste continua encore durant les mois de décembre

et de janvier. Elle sembla même augmenter de nouveau pendant quelques jours, ce qu'on attribua à la trop grande précipitation que les gens mirent à retourner dans leurs maisons. Mais, vers le commencement de février, la famille se trouvant en parfaite santé et la maladie ayant presque disparu, ils retournèrent à Londres et reprirent leur train de vie ordinaire.

C'est ainsi que par la bonté de Dieu, ils durent leur conservation à l'isolement complet dans lequel ils vécurent, ayant rompu toute communication avec le dehors. Cet homme et sa famille qui, durant le temps de l'épreuve, et lorsque la maladie et la mort les entouraient de toutes parts, s'étaient humiliés devant Dieu et l'avaient invoqué du fond de leur détresse, ne négligèrent pas, lorsqu'ils en furent délivrés, de lui offrir leurs actions de grâces. Tous, d'un commun accord, le bénirent comme l'auteur de leur délivrance et voulurent lui consacrer des vies qu'il avait si merveilleusement conservées. Le père de famille avait fait des provisions suffisantes pour un an; comme il ne fut renfermé que pendant sept mois, il lui resta une grande quantité de denrées de différens genres. Dès qu'on tint de nouveau le marché et qu'on put sans danger s'y pourvoir, il s'empressa d'en faire la distribution aux pauvres, pour en faire ainsi un oblation à son Dieu. Il leur donna 1,500 livres de biscuit, 300 livres de fromage, 5 barriques de bière, 5 pièces de lard, et plus de deux tonneaux de bœuf salé. C'est ainsi qu'il joignit à la reconnaissance envers Dieu la charité envers les pauvres, qui, dans ces temps d'affliction, avaient si grand besoin d'être secourus.

NOTA. L'ouvrage auquel nous empruntons ce fragment est anonyme; il a paru à Londres, en 1722, sous le titre de : *Préparation à la peste, tant pour l'âme que pour le corps*. La peste, qui commença à Marseille en 1720, ravageait alors encore la France, et le gouvernement anglais prenait toutes les mesures possibles pour l'empêcher de pénétrer en Angleterre. Il paraît que c'est pour indiquer à ses compatriotes les précautions qu'ils devaient prendre, que l'auteur a publié cet ouvrage; il comprend deux parties, l'une hygiénique, l'autre religieuse. Dans la première, l'auteur discute, à l'occasion de la peste qui a désolé l'Angleterre, en 1665, et qui a fait périr 68,596 personnes à Londres, dont la population n'était alors que de 600,000 âmes, plusieurs des questions qui sont agitées de nos jours, à l'occasion du choléra; entre autres celle de la contagion ou de la non-contagion. Il recommande aux personnes bien portantes l'isolement comme une précaution nécessaire, et il raconte l'histoire d'une famille, qui a évité la maladie en suivant cette règle; c'est ce morceau intéressant que nous avons reproduit. La seconde partie contient l'histoire d'une autre famille, et nous montre l'influence religieuse exercée dans son sein par le fléau de Dieu. Dans les conversations qui y sont rapportées, et dont plusieurs ont eu lieu, lorsqu'on pouvait encore espérer que l'Angleterre ne serait pas envahie, nous avons retrouvé toute la légèreté dont nous venons d'avoir sous les yeux tant de preuves, et tous les raisonnemens mondains par lesquels on a voulu se persuader qu'on n'avait rien à craindre; puis, lorsqu'on n'a plus pu douter de l'apparition de la peste, ces terreurs et cette agitation d'esprit, dont nous ne serions pas embarrassés de citer de récens exemples. Nous lisons dans un autre ouvrage publié, vers le même temps, par Vincent, sur la peste de Londres de 1665, le passage suivant, que nous ne pouvons nous refuser le plaisir de transcrire :

« On a remarqué généralement que les vrais chrétiens qui ont succombé
» à la peste sont morts dans une paix et un calme tels qu'on n'en trouve
» guère d'exemples que chez ceux qui sont morts martyrs pour rendre té-
» moignage à Jésus-Christ. Quelques-uns, qui paraissaient avoir des
» doutes et des craintes, et qu'on avait entendu se plaindre, quand ils
» étaient en santé, ont été remplis d'assurance, de tranquillité, d'actions
» de grâces et d'une attente pleine de joie de la gloire des cieux, lorsqu'ils
» ont été couchés, par cette maladie, sur le lit de mort. Cette remarque
» n'est pas seulement applicable aux chrétiens avancés et qui paraissaient
» mûrs pour la gloire, mais aussi à des chrétiens plus jeunes, qui ne con-
» naissaient que depuis peu de temps le Seigneur. »

CORRESPONDANCE.

A M. le Rédacteur du SEMEUR.

MONSIEUR,

Permettez-moi de vous adresser quelques réflexions qui m'ont été suggérées par l'état où se trouvent la science, la littérature et les beaux-arts à Paris.

Trois classes d'hommes se partagent aujourd'hui la direction des intelligences et des sentimens du public; ce sont les savans, les hommes de lettres et les artistes. L'influence qu'ils exercent sur la société est immense; cette société suit l'impulsion qu'ils lui communiquent, et se prosterne aveuglément devant les autels qu'ils dressent de leurs mains: eux seuls ont sa foi. De quel intérêt n'est-il donc pas de savoir ce que sont ces hommes, et quelle confiance ils méritent réellement. Le *Semeur* aurait beaucoup à dire sur ce sujet; en attendant qu'il s'en occupe, puis-je espérer place dans ses colonnes pour quelques réflexions qui ont plutôt pour objet d'indiquer la question que de la traiter.

Dans un siècle où l'on vit encore sous le prestige des brillantes découvertes dont il a vu s'enrichir les sciences physiques, dans un siècle où le bien-être matériel est prisé par-dessus tout, et où les intérêts qui s'y rattachent revêtent seuls, aux yeux du grand nombre, le caractère de choses positives, les savans devaient prendre rang au premier degré de l'échelle sociale.

Je serai certes le dernier à contester à la science la haute valeur sociale qui lui appartient, car ma thèse n'a rien de commun avec celle qui commença la célébrité de Rousseau; mais ce que je lui conteste et dans son propre intérêt, c'est le culte que lui rend notre génération. Je suis persuadé que la science perd beaucoup plus qu'elle ne gagne à ce culte, et je pense que ceux qui lui ont voué leur existence la serviraient mieux, s'ils lui étaient moins dévots; car n'oublions pas que ce n'est pas la vie de l'homme qui est faite pour la science, mais la science pour la vie de l'homme, et en définitive pour que, par elle, notre intelligence glorifie la souveraine sagesse de Dieu; c'est ainsi qu'un Keppler, qu'un Leibnitz, qu'un Isaac Newton, qu'un Pascal, qu'un Haller comprenaient la valeur de la science, et nous ne voyons pas qu'elle ait rien perdu en cédant à Dieu la première place dans la pensée de nos grands génies, ni qu'elle ait rien gagné au culte idolâtre dont elle est aujourd'hui l'objet.

Où trouver parmi nous, (sauf quelques rares exceptions), des savans qui cherchent avec simplicité de cœur, la concordance des connaissances humaines avec les révélations de l'Ancien-Testament, et dont le premier mobile soit l'amour de Dieu et du prochain? Hélas! il faut le dire, c'est presqu'en dépit d'eux-mêmes que plusieurs érudits commencent à reconnaître les rapports qui existent entre leurs laborieuses recherches et l'antique Pentateuque de Moïse : c'est si peu la foi qui a excité leur zèle, que quelques-uns éprouvent une sorte de mortification en se voyant contraints de rendre cet hommage au Livre divin. Ils avaient espéré parvenir par la voie de la science à des résultats nouveaux; mais ils se trouvent, après avoir long-temps et péniblement marché, au point de départ que leur marquaient les livres de Moïse. Heureux du moins s'ils sentaient le privilége de leur avoir ainsi fourni une si belle apologie aux yeux de ceux qui regardent « aux choses qui sont en haut, et non point seulement à celles qui sont sur la terre! » Mais ils font plus de cas du témoignage qu'ils rendent à la Bible, que de celui que la Bible leur offre et qui pourtant met comme le sceau de Dieu aux travaux de l'homme.

A la vérité, cette idolâtrie pour la science humaine n'est rien moins qu'exclusive; elle a plus d'apparence que de réalité, car après tout la véritable idole n'est pas la science, mais le MOI.

Il est triste de le dire, mais le fait est parfaitement certain, c'est l'égoïsme qui dirige de nos jours tout le travail scientifique, comme c'est lui qui préside à l'œuvre de nos législateurs, ainsi que vous l'observiez il y a quelques semaines.

Il faut peu de temps pour s'en convaincre ; une seule conversation avec quelqu'une de nos notabilités de la science, une seule soirée d'observation dans quelque salon fréquenté par des savans, une seule séance de la première des académies, font faire bien des découvertes à ce sujet, et nous en avons assez vu sur ce chapitre pour affirmer, en toute sécurité de conscience, que dans ce monde supérieur, dans cette élite des hommes éclairés, et au sein de leurs paisibles réunions, se meuvent les mêmes ressorts et s'agitent les mêmes passions que sur la scène tumultueuse des assemblées politiques.

Où est l'historien de ce siècle qui nous peigne les hommes avec la véritable connaissance du cœur humain ; qui, tenant d'une main la Bible, et de l'autre, l'histoire de l'humanité, nous conduise avec ce divin luminaire, au travers du dédale des faits et des époques, pour nous montrer la corruption naturelle de l'homme, et les diverses manifestations de la puissance divine?

Que nous offre la poésie contemporaine? Ici le poète commence à douter de ses doutes ; l'aube de la foi se lève dans son cœur; mais les obscurités de la nuit du scepticisme y sont encore, et voilent les rayons du jour : ses harmonieuses méditations sont plutôt le vagabondage d'une âme avide d'espérance et lasse du passé, qu'un véritable élan vers le ciel. Tantôt il cherche une réponse dans le muet langage de toute la nature, tantôt il charge sa raison de lui donner le mot de l'énigme de sa propre existence; tantôt il saisit le flambeau de sa naissante foi et en reçoit de brillantes lueurs; mais sa foi n'est pas pure, et sa divine clarté est obscurcie par de vains préjugés. Il excelle à dépeindre les illusions désenchantées, mais il est vague lorsqu'il s'agit de les remplacer par un solide espoir. Les sentimens vrais et touchans que ses beaux vers expriment, sont entremêlés de métaphores fantastiques ou d'images fabuleuses, qui se glissent, comme de pâles fantômes, entre ces réalités du sentiment, et en éclipsent parfois la beauté. Cette sorte de poésie a trouvé de nombreux échos dans les cœurs ; pour les uns, elle a été l'expression de leurs sentimens secrets ; pour les autres, une invitation à de rêveuses méditations; toujours chercheuse, elle n'a rien appris, mais elle a pu donner le besoin de connaître la vérité.

Plus loin le poète a jeté l'ancre de la foi dans le port, mais son esquif est agité par le vent du monde, et *la paix n'a pas encore gardé son cœur et ses sentimens.* Il est religieux, mais il a besoin d'être nourri de la Parole divine, pour quitter ce qui est des traditions humaines, et pour toucher au but. Ailleurs le poète ne croit rien; il parle en beaux vers de bonheur et de malheur, sans connaître les causes réelles ni de l'un, ni de l'autre; tantôt philosophe sentimental, tantôt satyrique et cynique, tantôt chansonnier publiciste, il chante sur tous les rithmes et dans toutes les circonstances; tout est sous sa plume, hors la vérité de la foi et les pauvretés de son propre cœur.

On a tant écrit de romans depuis un demi-siècle que Mme de Staël disait que « l'on ne peut plus rien éprouver, sans » se dire : *où ai-je lu cela?* » Ce genre d'écrits se prête à tout; il offre une libre carrière à toute espèce d'esprits et attire les lecteurs illettrés, parce qu'il pique l'intérêt, sans exiger aucune instruction pour être compris. A Paris se composent et se répandent de nos jours des romans, dont le titre déjà est une bravade aux mœurs, et dont le contenu deflcurit les sentimens honnêtes. Qu'on ne pense pas que leurs auteurs se cachent sous l'anonyme. Hélas! ils produisent leurs noms avec leurs ouvrages, et nous pouvons penser qu'ils se riraient de notre douleur, s'ils l'apprenaient. Voilà les livres que les journaux ont annoncés, que notre peuple lit et que notre librairie expédie de tous côtés. Une fois lancée, la flèche part; une fois imprimé, le livre se répand; et qui peut calculer tout le dégât que de semblables lectures peuvent faire dans de jeunes cœurs, ou dans des cœurs jeunes par rapport au mal. Ce que les philosophes encyclopédistes ont été pour les croyances religieuses, ces romans licencieux le sont pour les mœurs; le poison est avalé, il circule dans toutes les classes.

Le théâtre semble s'être réservé la plus large part de ces immoralités. Il expose sans déguisement l'infernale dépravation de notre époque. Déjà auparavant, des oreilles délicates ne pouvaient entendre, sans une vive souffrance, une partie des choses qui se débitaient sur la scène ; mais bien que ce champ fût si vaste, les limites en ont été ôtées, et toutes les licences y sont entrées à la fois. Notre plume se refuse à citer les faits; nous nous bornerons à dire qu'il semble que les auteurs de ces pièces se sont exercés à mettre au grand jour les plus honteuses passions, non pour les dégrader, mais pour produire des impressions plus fortes sur les spectateurs. On traite la société comme ces vieux épicuriens, auxquels on sert des mets fortement épicés, pour flatter leur palais émoussé. Neuf compositeurs célèbres ont réuni leur talent pour faire la musique d'un opera-comique, où les sentimens les plus dépravés sont peints avec les couleurs d'une horrible vérité. L'impureté, dans sa repoussante crudité, n'est pas la seule prostitution offerte comme divertissement au public. On lui donne aussi la représentation de l'impiété et du sacrilége; les églises pour décorations, les prêtres et les missionnaires pour personnages, les propos impies les allusions pernicieuses pour paroles, et le saint nom de Dieu profané : tels sont les sujets qui ont paru sur la scène depuis quelque temps; telle est l'école où le peuple se forme. Depuis Tartufe, quels pas ont été faits! Molière avait dévoilé l'hypocrisie ; nos modernes auteurs ne distinguent plus; on dirait que pour eux toute idée de *religion* signifie *superstition.*

Les beaux-arts sont fort honorés à Paris; des hommes d'un talent remarquable s'y dévouent tout entiers, et fournissent incessamment de nouveaux titres à l'admiration publique ; mais quels sont les résultats de ces brillans progrès ?

J'ai souvent visité les expositions de tableaux, où chaque peintre a placé son meilleur ouvrage. Là, comme ailleurs, la médiocrité fait foule et le mérite est rare; mais, sans examiner, sous le rapport de l'art, ces diverses productions, je ne parlerai que de l'impression morale que j'en ai recueillie. J'y ai contemplé la peinture, fidèle interprète de l'esprit du temps, dévoilant la licence des mœurs et la légèreté du cœur; représentant la religion, par les pompes d'un culte cérémoniel, sous des traits monastiques ou par des scènes superstitieuses; et pis encore, exposant la religion à la risée de la foule, en revêtant l'hypocrisie des dehors de la piété; offrant ainsi un moyen de plus aux esprits légers, de confondre le Christianisme avec son simulacre. En vain ai-je cherché dans ces milliers de tableaux une production qui révélât que son auteur fût chrétien ; j'ai trouvé de belles, de très-belles choses, comme talent, comme pensée historique, comme expression des sentimens du cœur; mais toutes ces beautés sont sans vie morale; le cœur n'y trouve aucun langage qui le console et l'instruise salutairement; c'est la triste copie des vicissitudes de ce terrestre séjour, ou la trompeuse image d'un bonheur éphémère. Que de vide j'ai senti là!

La sculpture suit la même route ; mais quand elle s'exerce sur les tombeaux, ses inspirations sont parfois bien touchantes; toutefois encore là elle n'est que trop souvent l'esclave d'une choquante vanité.

Et la musique! cet art qui possède le secret d'émouvoir les cœurs les plus immobiles, ne nous offre-t-elle pas encore la même absence du sentiment moral? Les operas, les vaudevilles, les romances et par temps quelques ballades, semblent, de nos jours, s'être exclusivement emparés de cet art délicieux ; ou, si l'on s'occupe de la musique sacrée, ce n'est pas pour elle-même, mais à cause du génie musical des auteurs célèbres : il ne faut pas moins que le talent et la renommée des Hayden, des Beethoven, etc., pour que les paroles sur la création du monde ou celles des oratorios soient admises sans fausse honte par les amateurs ; au reste, les paroles ne sont plus là à leurs yeux que le bois de charpente sur lequel on a bâti la voûte, et qui a fini son service, lorsque la voûte est construite.

De Paris se répandent en province et dans les pays étrangers cette foule de productions, qui donnent une si fausse interprétation à la musique, qui lui font parler en tant de lieux divers le langage léger, langoureux et faux, le langage souvent licencieux et impie, que le siècle lui a imposé. Mais la vraie musique semble être oubliée, et le don que Dieu a fait à l'homme, en lui accordant une voix pour chanter ses

louanges et célébrer ses bienfaits dans d'harmonieux accens, semble entièrement méconnu. Et cependant quelle douceur et quelle pureté n'y a-t-il pas dans le chant chrétien! Comme il touche l'âme, parce qu'il part de l'âme, quand il termine le culte domestique, où les voix des maîtres et des serviteurs, des chefs de la famille et des jeunes enfans se confondent et montent ensemble vers le ciel; ou bien encore, quand une assemblée de fidèles fait succéder à la prière du pasteur le cantique de l'Église, pour que tous puissent exprimer de la bouche ce que tous ont éprouvé dans le cœur!

Ah! monsieur, si la science, la littérature et les beaux-arts venaient se retremper dans le Christianisme, que leur mission serait belle, et quelle influence utile il leur serait donné d'exercer! UN DE VOS ABONNÉS.

MOEURS DES OTAHITIENS.

TROISIÈME ARTICLE.

L'Infanticide. — Témoignage de Cook à ce sujet. — Dureté des parens. — Nombre des enfans tués par plusieurs femmes. — Manière de s'en défaire. — Circonstance qui peut sauver l'enfant. — Causes de l'infanticide.

Nous avons déjà dit que l'infanticide était l'une des règles fondamentales de la Société des *Arreoys ;* nous devons ajouter que cette affreuse coutume était aussi pratiquée par les Otahitiens, étrangers à cet ordre. Il est impossible de déterminer avec quelque précision à quelle époque elle s'introduisit dans les mœurs de ces insulaires; mais leurs traditions annoncent que son origine est fort ancienne : il paraît cependant que c'est durant les cinquante années qui précédèrent immédiatement l'abolition de l'idolâtrie qu'elle a exercé les plus grands ravages. Si l'infanticide eût été pratiqué autrefois aussi généralement que vers le temps de la découverte des Iles de la Société, il serait difficile de comprendre comment leur population a pu être aussi considérable qu'elle l'a évidemment été à une époque antérieure.

Cook a déploré, dans le récit de ses voyages, l'étendue de ce mal; il saisit toutes les occasions qui se présentèrent d'engager le roi et les chefs à y mettre un terme. Les premiers missionnaires anglais qui arrivèrent à Otahiti ne négligèrent rien non plus pour détourner les indigènes du meurtre de leurs enfans. Ils assurent que le nombre des adultes assassinés, des hommes tués à la guerre et des victimes humaines offertes aux dieux, n'égalait pas celui des petits enfans mis à mort. Les parens qui s'étaient décidés à détruire leurs enfans, avant que ceux-ci fussent nés accomplissaient d'ordinaire ce crime sans hésitation et sans horreur. On les entendait quelquefois parler avec sang-froid ou même avec une sorte de complaisance, du parti qu'ils avaient pris. Les missionnaires avaient beau les conjurer, au nom du Dieu vivant et en en appelant à tous les sentimens qu'on doit supposer exister dans le cœur d'un père et d'une mère, d'épargner ces pauvres créatures, et leur offrir de les prendre à leur charge, il n'en recevaient d'autre réponse que celle qu'il fallait se conformer aux usages de son pays. Quelquefois ils les voyaient revenir les visiter, au bout de quelques jours, les mains encore teintes du sang innocent qu'ils avaient répandu, et parlant avec grossièreté ou avec une vanité stupide du crime qu'ils avaient commis.

La proportion entre les enfans qu'on mettait à mort et ceux qu'on laissait vivre était vraiment effrayante. Les premiers missionnaires ont déclaré qu'ils étaient convaincus que plus des deux tiers de ceux qui naissaient étaient tués par leurs parens. Cette assertion a été pleinement confirmée par les recherches ultérieures qu'on a faites. On tuait d'ordinaire dans une famille les trois premiers enfans dont une femme devenait mère et, si elle avait des jumeaux, on les laissait rarement vivre tous deux. En général, il était rare qu'on épargnât plus de deux ou trois enfans, quel que fût le nombre de ceux, nés avant ou après eux, qu'on eut détruits. M. Ellis rapporte qu'il a vu des parens qui, de leur propre aveu ou d'après le témoignage unanime de leurs voisins et de leurs amis, avaient détruit quatre, six, huit et jusqu'à dix enfans; quelques-uns même, un plus grand nombre. Une femme qui était employée dans sa maison à laver le linge, en avait tué cinq ou six; une autre, qui demeurait dans son voisinage, et qui avait eu huit enfans, n'en avait épargné qu'un seul.

Si la fréquente répétition de ce crime par les mêmes individus est un fait tristement remarquable, sa généralité ne l'est pas moins. Les *raatiras* ou fermiers s'en rendaient peut-être moins souvent coupables; mais ils n'en étaient cependant pas innocens. M. le missionnaire Nott, qui a passé plus de trente ans dans les îles de la Mer du Sud, assure qu'il n'a pas connu, pendant son séjour, une seule femme, devenue mère pendant le règne de l'idolâtrie, qui n'ait pas eu à se reprocher d'avoir attenté à la vie de quelqu'un de ceux à qui elle avait donné le jour. En 1829, M. le missionnaire Williams s'entretenait sur ce sujet, dans l'île de Raiatea, avec quelques amis. Trois femmes, dont la plus âgée pouvait avoir quarante ans, travaillaient dans un coin de la chambre où ils étaient assis; quelqu'un eut l'idée que peut-être l'une ou l'autre d'entre elles avait pu se rendre autrefois coupable du crime qui faisait le sujet de leur entretien : quel ne fut pas l'effroi des étrangers, quand ils apprirent qu'elles avaient à elles trois commis vingt-un infanticides; l'une de ces femmes avait tué neuf enfans, une autre sept, et la troisième cinq.

Les Otahitiens ne paraissent pas avoir eu, comme les habitans des îles Sandwich, l'usage de les enterrer vifs. Ils les mettaient à mort lorsque l'accouchement de la mère n'était pas encore terminé, ou bien aussitôt après leur naissance. Les enfans dont on s'était défait étaient nommés *tamarii huihia*, *uumilea* ou *tahihia*, selon qu'on les avait percés avec un bâton pointu, étranglés ou écrasés sous les pieds. Les insulaires avaient encore d'autres manières de les détruire; mais elles sont trop barbares pour que nous puissions les rapporter. Le père ou la mère et quelquefois les plus proches parens se chargeaient de l'exécution. Souvent le petit être n'avait pas encore eu le sentiment de l'existence, que sa cruelle mère avait déjà mis un terme à sa vie, et que son père, au lieu de le recueillir avec joie dans ses bras, avait creusé sa tombe parmi les broussailles voisines de sa demeure. Il y déposait son corps encore palpitant et, après l'avoir recouvert de terre, il la pressait de ses pieds et y plantait un peu de gazon, pour cacher les traces de son crime, comme s'il en eut eu honte, quoiqu'il fut conforme aux mœurs de sa patrie. Quand le meurtre n'avait pas lieu aussitôt après la naissance, l'enfant était sauvé. Si une irrésolution produite dans le cœur de la mère par les mille sentimens divers qui devaient quelquefois l'agiter, lui valait une demi-heure d'existence, il était sûr de la vie, et il devenait bientôt l'objet des caresses et des tendres soins de celle qui avait projeté sa mort. Quelquefois aussi il y avait de vifs débats entre la mère, demandant à grands cris qu'on lui laissât son fils, et le père, soutenu par les autres membres de la famille, insistant avec force pour qu'on le fît mourir.

On explique de diverses manières l'origine de l'infanticide, qui a évidemment pour cause première la règle fondamentale de la société des *Arreoys*, dont nous avons parlé. Une des autres causes qu'on en peut donner, c'est la faiblesse et le peu de durée du lien conjugal dans ces îles, même dans les classes supérieures. Le mariage était dissous aussitôt que l'un des époux en demandait la rupture; celui des principaux chefs était censé indissoluble; mais le mari n'en prenait pas moins d'autres femmes, et la femme d'autres maris, choisis en général dans les castes inférieures. Les enfans qui provenaient de telles unions étaient, presque sans aucune exception, mis à mort, ou par le père et la mère eux-mêmes, ou par les nobles parens de l'un des époux, parce qu'on craignait que la dignité de la famille ne souffrît quelque atteinte de rapports de parenté avec ces pauvres enfans. M. Williams assure que, par le meurtre de ses enfans, celui des époux, qui était d'une basse extraction, était peu à peu anobli, et qu'après un certain nombre d'infanticides, on en venait enfin à regarder le mariage comme bien assorti, tellement qu'on permettait de vivre aux enfans qui en provenaient ensuite.

Quant aux fermiers ou chefs inférieurs, l'exemple de

leurs supérieurs a sans doute beaucoup influé sur eux; une honteuse paresse a contribué à les attacher plus fortement encore à cette coutume. Les productions du sol sont si abondantes à Otahiti qu'on peut se procurer avec peu d'efforts tout ce qui est nécessaire à la vie; et cependant ces efforts mêmes leur coûtent. Un homme qui a trois ou quatre enfans passe pour être chargé d'un pesant fardeau; et il est probable qu'un grand nombre de pauvres petites créatures ont été mises à mort, uniquement parce que leurs parens craignaient les soins que leur causerait leur première enfance. Quelquefois aussi on les entendait s'excuser de leur barbarie, en prétendant que, si on laissait la population augmenter sans entraves, les îles ne produiraient pas assez pour les habitans. Souvent le sexe de l'enfant décidait de sa vie ou de sa mort; si c'était un garçon, on le laissait vivre; mais si c'était une fille, on se hâtait de s'en défaire; et quand on demandait aux parens ce qui les portait à cet acte barbare, ils répondaient que c'était surtout pour la pêche, pour le service du temple et pour la guerre qu'ils élevaient des enfans, et que, sous tous ces rapports, des filles leur seraient inutiles. De là résulte la disproportion que les premiers missionnaires ont remarquée entre les deux sexes: il n'y avait guères, à l'époque de leur arrivée, qu'une seule femme sur cinq hommes. Aujourd'hui, l'égale proportion des sexes est à peu près rétablie.

L'infanticide a disparu de ces îles en même temps que l'idolâtrie; le Christianisme a adouci les mœurs, en changeant les cœurs, et créé la vie de famille, à laquelle ces insulaires étaient tout-à-fait étrangers. Quel bienfait que celui-là; cependant ce n'est qu'un seul des bienfaits nombreux, dont l'Évangile les a fait jouir!

PENSÉES DE THOMAS ADAM *.

Si nous cherchons le bonheur en tout autre chose que la paix de Dieu et une bonne conscience, nous serons aussi certainement malheureux que les choses de ce monde sont incertaines.

Nous avons été créés pour vivre en Dieu comme en notre élément, et nous ne sommes point dans cet élément. Si ce n'est pas là une chute, une ruine, une mort, qu'est-ce donc?

Le voyage de la vie nous place dans une situation semblable à celle de saint Pierre marchant sur les eaux; si Christ ne nous tend pas la main, nous sommes à chaque instant en danger de tomber dans l'abîme.

Tout notre bonheur, comme hommes vivant sans Dieu, est de nous oublier nous-mêmes; si nous pensons, nous sommes misérables.

Quelle plus forte preuve pouvons-nous avoir de la misère et de la corruption du cœur de l'homme, que la disposition qui nous fait désirer, aimer, estimer les choses qui ne peuvent nous donner le bonheur, d'après notre propre expérience, tandis que la seule chose qui puisse nous rendre heureux est précisément celle dont nous nous soucions le moins!

Avec quelle répugnance ne céderions-nous pas au sommeil, si le temps de notre vie était heureux! Puisqu'il ne l'est pas, c'est un bienfait que nous soyons dans la nécessité de dormir pendant une grande partie de la vie; cette nécessité même est la preuve que nous ne pouvons être, et que nous ne sommes pas destinés à être heureux sur la terre. Là où le bonheur de l'homme est complet, Dieu, l'auteur de ce bonheur, ne voudra pas qu'il souffre la moindre interruption.

Si Dieu nous accorde quelque force intérieure, ce n'est pas seulement pour nous aider à vivre, mais pour nous encourager et nous faire marcher vers un but plus éloigné.

Ceux qui célèbrent les joies présentes de la religion, et qui deviennent pieux afin d'atteindre à plus de bonheur en ce monde, ne sont que des sensualistes déguisés, qui toujours seront désapointés.

* Extrait d'un ouvrage intitulé: *Private thoughts on Religion and other subjects connected with it.*

S'il était laissé à notre nature de nous créer un Dieu et un paradis, nous ne choisirions pas le Dieu créateur du ciel et de la terre, et notre paradis ne serait pas près de lui.

On peut résister au péché et même ne pas le commettre, mais il est impossible de l'arracher soi-même du cœur.

Dieu n'a pas besoin de nos louanges; mais la disposition à le bénir est nécessaire à notre bonheur: voilà pourquoi il nous la demande.

MÉLANGES.

Un Enterrement russe. — Nous empruntons à M. Renouard de Bussière les détails suivans:

« Des chants plaintifs, entremêlés de sanglots et de gémissemens, nous annoncèrent le passage d'un convoi funèbre. Nous le suivîmes à l'église. Arrivés devant le sanctuaire, les soldats qui portaient le cercueil le déposèrent à terre. Il était découvert et renfermait le corps d'une femme.

» Une jeune fille, sœur de la défunte, continuait le chant lugubre, qui d'abord avait éveillé notre attention. Elle l'interrompit à peine durant l'office des morts, et ce cantique avait quelque chose de déchirant, qui excitait à la fois l'étonnement et la pitié.

» La plupart des assistans jetèrent sur le cadavre un certain nombre de copeks, qui servirent à l'achat d'une cinquantaine de cierges, allumés aussitôt et fixés en rangs serrés sur les quatre bords du cercueil. Quand le pope eut achevé les prières, les cierges furent éteints, et dans ce moment toutes les femmes présentes à la cérémonie confondirent leurs chants et leurs sanglots. S'adressant, avec l'accent d'une douleur sauvage, au corps inanimé qu'elles entouraient, elles lui reprochaient sa mort, et lui demandaient pourquoi donc il voulait quitter la terre? Puis elles se jetaient sur le cercueil, couvraient de leurs baisers les yeux, les mains et la bouche du cadavre, et remplissaient l'église de leurs cris cadencés.

» Cependant le prêtre s'était rapproché du sanctuaire. On avait placé sur les marches de l'autel un bloc de bois de sapin, long d'environ trois pieds. Il était scié grossièrement à ses deux extrémités, et fendu d'un coup de hache dans le sens de sa longueur. Les deux moitiés étaient contenues par un mouchoir fortement serré. Le prêtre fit détacher ce lien et nous aperçumes le corps d'un enfant mort-né. A l'instant même, ce grossier cercueil fut entouré par des jeunes filles et des enfans qui, à leur tour, prodiguèrent des baisers et des caresses enfantines au petit cadavre qu'on y avait déposé.

» Retournant vers le cercueil de la jeune femme, le pope y jeta une image de saint Nicolas, plusieurs croix taillées en bois blanc et un papier, qu'on dit être une espèce de passe-port adressé à saint Pierre, et destiné à faciliter aux morts l'entrée du paradis. En même temps il souleva le linceuil, en retira une bouteille, la déboucha et versa sur le cadavre une liqueur épaisse. Aussitôt tous les assistans, hommes, femmes et enfans, se précipitèrent sur le cadavre. Nous les vîmes tremper leurs doigts dans cette liqueur et les porter à la bouche. Glacés d'horreur, nous sortîmes à la hâte.»

Diminution dans l'importation et la fabrication des liqueurs spiritueuses aux États-Unis. — A l'appui des détails que nous avons donnés sur les sociétés de tempérance formées aux États-Unis, nous croyons utile de publier la liste suivante des importations de liqueurs spiritueuses dans ce pays; nous l'empruntons au *Journal du Commerce*, qui se publie à New-York:

1824.	5,285,047	gallons.
1825.	4,114,046	*Id.*
1826.	2,322,380	*Id.*
1827.	3,465,302	*Id.*
1828.	4,446,698	*Id.*
1829.	2,462,303	*Id.*
1830.	1,095,488	*Id.*

Il résulte de là que l'importation a été, en 1830, de 3,351,210 gallons moins forte qu'en 1828. Comme on pourrait croire que cette diminution est compensée par un accroissement de fabrication dans le pays même, nous dirons que, d'après le même journal, la distillation, à l'intérieur, présente aussi une grande décroissance. En 1831, 1,031,839 gallons de moins qu'en 1828, ont traversé Utica, pour descendre le canal. L'année 1828 est celle où la consommation, ou du moins où la fabrication et l'importation de liqueurs fortes se sont élevées le plus haut; c'est à cette époque que l'influence des sociétés de tempérance, formées deux ou trois ans avant, a commencé à se faire sentir.

Cessation du Globe. — Le *Globe*, journal des Saint-Simoniens, a cessé de paraître. Les chefs de la doctrine pensent, qu'après avoir prêché à la tribune et par la presse, il faut prêcher par le silence: ils ont commencé une retraite de quarante jours dans les environs de Paris. L'étoile des Saint-Simoniens avait singulièrement pâli, surtout depuis l'invasion du choléra. Non-seulement leur doctrine n'a pu supporter l'épreuve de la grave préoccupation que ce fléau a jetée dans les esprits; mais, comme il est facile de le comprendre, elle est restée stérile de consolation et muette en présence de la mort. Le dernier numéro du *Globe* a beau vouloir justifier le silence auquel se condamnent Enfantin et ses amis, personne ne peut s'y méprendre; ce silence est l'aveu d'une défaite; cette retraite n'est pas volontaire. Puisse-t-elle, du moins, profiter à ces hommes égarés, en leur fournissant l'occasion de rentrer en eux-mêmes et de reconnaître leur erreur.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 35. 2 MAI 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

V. *Un an et demi d'esclavage.*

Avant de reprendre mon récit, je dois y mettre un préambule, qui ne sera pas inutile pour quelques-uns des lecteurs de ces *Confessions*.

Il y a dans le monde une fausse monnaie morale, qui circule d'intelligence en intelligence et qui passe de livre en livre, sans que personne, pour ainsi dire, ait l'idée d'en vérifier la véritable valeur. Ce sont des mensonges convenus, des erreurs acceptées de part et d'autre, des lieux communs de déception, qui obtiennent une autorité d'autant plus grande et jettent des racines d'autant plus profondes qu'ils flattent davantage l'orgueil humain. Extirper un mensonge de ce genre, est une œuvre non moins difficile que de faire admettre une vérité; dans les deux cas, l'obstacle vient de la même source et il oppose la même résistance.

Parmi les différentes pièces de cette fausse monnaie, il en est une que je rencontre maintenant sur ma route : c'est qu'après une première faute, il suffit de vouloir en être quitte pour n'y plus retomber. Cette doctrine est fort belle, à mon avis, et elle doit plaire singulièrement à ceux qui ont l'intention de faillir. Avancez toujours, leur dit-on, descendez d'un degré dans l'abîme; vous le remonterez ensuite, si bon vous semble : avec une volonté forte (et qui est-ce qui ne s'attribue pas de la force de volonté?), on est maître d'une passion, et rien n'empêche de lui parler comme Dieu parle aux flots de la mer : Vous viendrez jusqu'ici, et vous n'irez pas plus loin. Ce langage est assurément très-flatteur pour notre orgueil, et il ne m'étonne pas qu'une pareille doctrine soit devenue une espèce de poétique en morale, comme les règles d'Aristote sont la poétique de la littérature. Ouvrez la première tragédie qui vous tombera sous la main, depuis *Bérénice* jusqu'à *Marino Faliero*, vous y trouverez des personnages qui tombent une fois, mais qui se relèvent bientôt de toute la hauteur de la vertu la plus héroïque. Prenez un conte soi-disant moral de l'école de Marmontel, ou quelque roman dans lequel on a prétendu peindre le cœur humain, ce lieu-commun y reparaît dans tout son éclat. Saint-Preux, revenu sous le même toit que Julie, n'a garde de faillir, et Julie elle-même, à part la velléité qu'elle éprouve pendant son voyage aux rochers de Meilleraie, est admirable de pureté. Clarisse Harlowe est aussi la personne la plus vertueuse du monde, après son escapade de la maison paternelle. Tout cela, je le répète, a obtenu force de loi jugée dans les œuvres d'imagination; et si j'avais assez de temps à perdre pour composer un roman, je ne sais pas du tout si j'aurais le courage de rompre en visière à cette doctrine encourageante de l'omnipotence de la volonté humaine. Malheureusement pour moi, je n'invente pas, je raconte, et mes souvenirs ne veulent nullement se plier aux mensonges qui ont cours dans les livres. Si quelque lecteur trouve de l'invraisemblance dans ma narration, je lui répondrai par une citation classique :

> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Et si quelque autre m'accable de ses dédains, parce que je ne me suis pas relevé tout à coup et d'une seule pièce, comme les héros de ses romans, je me contenterai de lui dire que son mépris, quelque grand qu'il soit, ne surpasse pas celui que j'éprouve moi-même pour ma conduite passée, et qu'il doit prendre garde, quant à ce qui le concerne, de confondre la délicatesse de conscience avec une simple délicatesse de goût. Après ce préambule nécessaire, je poursuis.

On a déjà vu quels furent mes remords, lorsque je succombai à ma fatale passion. J'ai essayé de les peindre, mais il m'est impossible de le faire avec des couleurs aussi vives que l'angoisse dont j'étais écrasé. Pendant quelques jours, je fus en proie à une idée fixe qui absorbait toutes les facultés de mon âme, et chaque fois qu'une image plus riante voulait se faire jour dans mon esprit, un frémissement involontaire venait me saisir, pareil à cet aiguillon qui frappe l'animal indocile, dès qu'il veut sortir du chemin qui lui est assigné. C'était quelque chose de lourd, de poignant, comme une masse de plomb qui m'aurait pesé sur la poitrine. Je n'entendais ni ne voyais rien que l'inexorable fantôme qui me suivait partout; des réflexions incohérentes, mais toujours sombres, se succédaient, se heurtaient, bouillonnaient dans ma tête : on eût dit le cauchemar d'un homme réveillé. Je m'adressais les reproches les plus sanglans, je me donnais les noms les plus odieux, je courais çà et là dans les rues, dans les champs, comme un homme ivre qui ne sait quelle route tenir, et je m'agitais, je me précipitais sans but, par un mouvement machinal, comme si j'eusse espéré de me fuir moi-même. Quelquefois j'essayais de regarder le ciel, mais une sensation prompte et perçante comme un coup de foudre me faisait aussitôt baisser les yeux vers la terre. Le soir même de ce funeste jour, après avoir veillé long-temps, bien que je fusse incapable d'aucun travail, j'allai me placer au bord de cette fenêtre où Dieu avait daigné se révéler à mon âme; je l'appelai, je le suppliai de m'apparaître encore; mais Dieu ne revint pas. A la place de cette douce communion de la créature avec son Créateur, je sentis de cruelles incertitudes, des doutes sacriléges s'élever dans mon esprit, et je reconnus encore une fois que l'athéisme est enfant de la corruption. Je fis un effort pourtant, et, le front incliné jusqu'à terre, je promis à l'Etre des êtres de respecter désormais la loi qu'il a gravée dans la conscience humaine, et j'attestai ce qu'il y a de plus sacré dans le ciel et dans le monde en témoignage de ma sincérité. Vaine promesse qui devait s'évaporer comme la rosée du matin !

Ces angoisses intérieures, dont je viens de tracer une faible image, perdirent peu à peu de leur intolérable amertume; elles disparurent par degrés et, après une semaine d'intervalle, j'étais presque revenu à mon état ordinaire. Je frémissais encore, il est vrai, en pensant à mon crime, mais je n'étais plus contraint d'y penser, et j'avais repris la force de m'étourdir, triste remède dont je me hâtai de faire usage. Lorsqu'une autre semaine fut écoulée, je n'entendis plus que de loin en loin un écho affaibli de mes premiers remords, et je me remis, avec le même zèle qu'auparavant, aux affaires de ma profession. Enfin, au bout d'un mois, si ma mémoire est fidèle, je ne me reprochai plus rien, et, puisqu'il faut tout avouer, il se joignait même au souvenir de mon égarement des pensées d'orgueil et des images de plaisir.

J'ai souvent cherché les causes de cette dégradation insensible par laquelle passe le remords, et je me suis demandé comment une sensation de douleur se transforme, après un intervalle plus ou moins long, en un sentiment tout opposé. Le crime n'est-il pas le même, qu'il ait été commis ce matin ou quelques mois auparavant? Une succession toute matérielle d'heures, de jours et de semaines, peut-elle changer quelque chose à notre responsabilité morale? D'où vient donc que ce qui excitait en nous de l'horreur n'excite plus, au bout de quelque temps, que de l'indifférence ou même une secrète satisfaction? Je devrais laisser à des philosophes plus instruits que moi le soin de répondre à cette question importante, qui ne me paraît pas avoir été suffisamment examinée par les moralistes. Quelques-uns verront peut-être dans ce fait psycologique un résultat naturel de notre organisation morale, qui n'a pas as-sez de force pour reproduire long-temps une sensation ave[c] la même vivacité. D'autres y trouveront sans doute u[n] dessein miséricordieux de la Providence, qui a permis a[u] temps d'affaiblir nos remords, pour ne pas nous priver d[e] l'exercice de nos facultés intellectuelles; car si les angoiss[es] de la conscience avaient toujours la même intensité qu'a[u] premier moment d'une grande faute, l'homme serait inca-pable d'agir; il deviendrait monomane, et de la pire espèc[e] de monomanie, puisqu'il serait exaspéré et furieux contr[e] lui-même. On pourra présenter d'autres conjectures égale-ment plausibles; mais je demande la permission d'expose[r] aussi la mienne, quelque insignifiante que soit mon opinio[n] sur ces hautes matières.

Lorsque l'homme vient de commettre un crime, tout es[t] changé dans son être moral; au lieu de se plaire en lu[i-] même, il se déplaît, il se méprise, il s'abhorre, il voudra[it] presque s'anéantir. Mais ce changement total n'existe qu[e] dans la conscience du coupable; tout ce qui l'entoure e[t] même son être physique n'a pas changé. Son cœur ne cess[e] pas de battre, ses poumons de respirer, tous ses organes d'a-gir. Au-dehors, la nature demeure la même; le soleil con-tinue de l'éclairer de ses rayons; la terre, de lui rendre se[s] fruits. Dans le monde social, ses amis restent ses amis[;] leurs mains se pressent encore dans les siennes, et il peu[t] lire la même affection dans leurs yeux. Sa faute n'étant pa[s] connue, ceux qui l'estimaient lui témoignent la même estime[,] et s'il avait des flatteurs, on lui prodigue les mêmes adula-tions. En un mot, rien de ce qui environne le criminel n'[a] subi le changement qui s'est fait en lui; son crime (surtou[t] lorsqu'il s'agit d'un crime tel que le mien) a laissé toute[s] choses à la même place, et l'ensemble des êtres concourt [à] lui persuader qu'il ne s'est rien passé d'extraordinaire. [Il] arrive de là que le coupable lui-même partage bientôt cett[e] illusion, ou, pour employer le langage des physiciens, qu'[il] s'assimile au milieu dans lequel il se trouve, et il vient à n[e] se point regarder non plus comme changé par le crime qu'[il] a commis. Cette observation est tellement vraie, que si l[e] crime est accompagné de quelque changement sensible dan[s] son être physique ou dans les objets qui sont autour de lui[,] le remords dure plus long-temps. Que le coupable devienn[e] malade, infirme par l'effet de son égarement; ou bien que sa faute soit découverte, et qu'il en résulte l'éloigne-ment de ses amis, la perte de ses biens, de son honneur, [il] entendra dans sa conscience des reproches plus vifs et plu[s] prolongés. Non seulement il sera plus malheureux, ce qu[i] pourrait venir uniquement de ces modifications extérieures[,] mais il verra plus clairement qu'il est coupable, mais il sen-tira plus profondément et plus long-temps la grandeur d[e] son forfait.

Quoiqu'il en soit de cette remarque, à laquelle je n'at-tache pas plus d'importance qu'elle n'en mérite, il est cer-tain que mes remords finirent par s'effacer entièrement[.] Ma faute n'avait pas été découverte; elle n'était mêm[e] soupçonnée de personne. Le vieux serviteur de mon pèr[e] continuait à me répéter avec une infatigable complaisanc[e] ses longues narrations. Mes affaires d'avocat n'étaient pa[s] moins nombreuses, et je recevais chaque jour de nouveaux témoignages de la confiance publique. Dans les sociétés où je me rendais habituellement, j'étais accueilli avec la même cordialité. Tout enfin, jusqu'à cet empressement de jeune fille, qui ne sait d'autre moyen de réparer une faute qu'en donnant des preuves d'affection plus vives et plus multi-pliées. tout conspirait à me faire croire que mes angoisses n'étaient qu'un délire d'imagination, et que j'avais été dup[e] d'une triste fantasmagorie. Si le Dieu vivant, le Dieu qu[i] sonde les abîmes des cœurs et les mystères des consciences m'avait été mieux connu, je me serais dit que l'opinion de

hommes n'est rien, et qu'il y a un Maître suprême dont l'œil vigilant découvre nos plus secrètes iniquités, un Juge pour qui le crime n'est pas moins grand après un demi-siècle qu'il ne l'est le premier jour, puisque le passé, le présent et l'avenir s'unissent en lui dans une seule intuition. Mais je ne comprenais pas encore ces hautes vérités, et dès lors, comme l'édifice de ma repentance n'avait aucune base solide, il ne tarda pas à s'écrouler sous son propre poids. Regrets, amertumes, bonnes résolutions, promesses, tout fut oublié, tout disparut comme un vain rêve, et je ne tardai pas à retomber dans les mêmes égaremens.

Oui, je repris les chaînes du vice, je me plongeai de nouveau dans l'abîme, je revins docilement me placer sous le joug d'une malheureuse passion; et, chose étonnante, chose que je ne voudrais pas croire, si je ne l'avais pas maintes fois éprouvé! après chaque faute nouvelle, mes angoisses intérieures se reproduisaient avec la même intensité; j'étais poursuivi de remords aussi accablans que la première fois; je recommençais à m'appeler de noms odieux; je me déchirais de mes propres mains. C'était le supplice de Prométhée : un cœur qui sans cesse renaissait pour être sans cesse dévoré par la dent sanglante du vautour!

Ma dépravation était la même que pendant mes années d'études, mais il y avait entre les deux époques cette grande différence, que je n'éprouvais alors que du dégoût, au lieu que maintenant je me débattais sous les terribles étreintes du remords. S'il y a quelques-uns de mes lecteurs qui aient passé par ces deux états, ils sauront me comprendre. Quand la conscience n'a pas encore été avertie par de sérieuses réflexions, le vice n'excite dans l'homme qu'une espèce de sensation nauséabonde, un dégoût de l'esprit pour la matière, une aversion qui ressemble à la répugnance d'un homme de bonne compagnie pour ce qui est vulgaire et trivial. Ce sentiment est, je crois, un instinct de notre nature intellectuelle, qui ne parvient que difficilement à s'abdiquer elle-même, et qui proteste, bien que d'une voix faible et voilée, contre la suprématie du corps sur l'âme. Mais quand la conscience est enfin réveillée, quand elle s'est instruite à l'école du malheur ou par le développement de la raison, le vice produit dans l'homme une sensation toute différente de celle du dégoût; c'est alors quelque chose qui blesse, qui torture, qui brise le cœur, une flèche aiguë et empoisonnée qui frappe le coupable jusqu'au fond de son être; il entend alors un juge qui lui jette avec colère une sentence de condamnation. Entre les deux sentimens que je viens de peindre on pourrait dire qu'il existe la même différence qu'entre deux esclaves, dont l'un ne connaît pas son état de servitude, tandis que l'autre le connaît; le premier éprouve du malaise, à la vérité, mais il est incapable de s'en rendre compte, et cette ignorance le rend moins malheureux; l'autre, au contraire, voit la dégradation dans laquelle il est tombé, et cette vue aggrave le poids de son esclavage. J'étais parvenu, depuis mon retour dans la maison paternelle, à ce deuxième degré; je me sentais, je me voyais esclave, et je secouais ma chaîne avec désespoir, sans être assez fort pour la briser.

Les souvenirs de cette douloureuse situation me sont encore si présens, que je puis les décrire avec une parfaite exactitude. Il y avait dans ce temps-là deux hommes en moi, non pas comme on le supposerait peut-être, les deux hommes du chrétien (l'homme nouveau m'était complétement inconnu), mais les deux hommes de celui qui a fait quelque peu d'études philosophiques et qui a réfléchi sur sa position dans le monde. J'appellerai l'un, *homme de la conscience*, et l'autre, *homme des sens*; c'est à peu près ce que M. Xavier de Maistre désignait, dans son *Voyage autour de ma chambre*, sous les noms de l'*âme* et de la *bête*. Ces deux hommes avaient chacun leurs retranchemens, leurs armes et leur manière de combattre; ils se disputaient et soutenaient l'un contre l'autre des luttes continuelles, mais de telle sorte pourtant que l'homme des sens agissait beaucoup sans parler, tandis que l'homme de la conscience parlait beaucoup sans agir.

Quand une faute grave venait d'être commise, l'homme de la conscience jouait le rôle d'accusateur; il montait sur les palissades de ses retranchemens, et là, comme du haut d'une tribune, il poursuivait l'homme des sens d'une voix tonnante. Il lui montrait l'indignité d'une mauvaise conduite, le déshonneur qui pourrait s'ensuivre, les disgrâces qui en résulteraient infailliblement. Il ajoutait à cela le brillant tableau d'une vie pure et honnête : quelle douce paix de l'âme! quel heureux et riant avenir pour celui qui remplit ses devoirs! quels beaux succès je pouvais ambitionner dans le barreau! Eh quoi? j'irais livrer cette honorable carrière à la honte, aux déréglemens d'une folle jeunesse! je traînerais mes jours dans la boue, et je me creuserais, avant l'âge, une tombe déshonorée! A ces discours pleins de sagesse l'homme des sens ne répondait rien ou peu de chose; il baissait la tête en signe d'adhésion; il versait même des larmes et ne pouvait réprimer de profonds gémissemens. Mais quelques jours plus tard, et à l'approche d'une tentation à laquelle il se proposait de succomber, l'homme des sens devenait impérieux et tyrannique; il ne voulait écouter aucune observation; il s'étourdissait, il cherchait le bruit et en faisait lui-même pour ne plus entendre l'homme de la conscience, comme un enfant qui chante lorsqu'il traverse un cimetière le soir, afin de ne pas trembler. En vain l'homme de la conscience essayait encore d'élever la voix; il avait perdu ses plus énergiques mouvemens d'éloquence, il ne savait plus que balbutier et finissait par se taire. D'autres fois, enfin, les deux hommes se mesuraient à armes égales; c'était dans ces périodes mitoyennes où la faute datait déjà de loin, sans que la tentation fût proche. Alors l'homme des sens consentait à entrer en pourparlers, et il essayait de fléchir l'homme de la conscience, en lui représentant que ses paroles étaient empreintes d'une grande exagération, et qu'il saurait bien s'écarter quelquefois de son rigoureux *dictamen*, sans encourir les effets de ses fatales prédictions. L'homme de la conscience reprenait, de son côté, ses inductions logiques, mais d'un ton plus doux, et en concédant quelque chose à l'homme des sens. J'avais coutume, dans ces momens de lutte mitigée, de réciter vingt fois, en me promenant à grands pas dans ma chambre, cette strophe de Racine :

> « Hélas! en guerre avec moi-même,
> Où pourrai-je trouver la paix?
> Je veux, et n'accomplis jamais.
> Je veux, mais, ô misère extrême!
> Je ne fais pas le bien que j'aime,
> Et je fais le mal que je hais. »

Le pieux auteur d'*Athalie* ajoute dans la strophe suivante : *O grâce, ô rayon salutaire!...* mais je la supprimais par la raison que je ne la comprenais pas. La force que donne l'Esprit de Dieu pour vaincre nos passions et pour transformer notre cœur m'était alors aussi inconnue que les relations des anges dans le ciel.

Il me souvient d'une circonstance dans laquelle les deux hommes que j'avais en moi remplirent l'un et l'autre un singulier rôle. Je devais plaider pour une famille outragée dans une affaire de séduction et d'enlèvement. Je composai un discours tel qu'un Chrysostôme ou un Vincent de Paule aurait pu le faire; et le jour de l'audience étant arrivé, je me mis à débiter avec emphase mon ardente philippique contre le déréglement des mœurs. Or, c'était précisément un jour où l'homme des sens prétendait exercer une auto-

rité absolue, en sorte qu'il contredisait intérieurement et d'un ton moqueur chacune des paroles que je prononçais devant le tribunal. Pendant que l'homme-avocat protestait en faveur de la vertu, l'homme des sens lui répondait qu'il n'avait que faire de ces belles protestations. Lorsque le premier s'élevait avec force contre l'immoralité, l'autre lui disait avec un rire insolent : « Que fais-tu toi-même ? » Quand l'avocat traçait le tableau déchirant d'une famille plongée dans le deuil, d'un père justement irrité de cette souillure qui s'attachait à ses cheveux blancs, d'une mère prête à descendre dans le tombeau, flétrie par la honte et par la douleur, d'une jeune fille enfin qui n'avait plus qu'une perspective de misère et d'infamie, l'homme des sens, qui se sentait blessé, et qui ne pouvait cependant pas étouffer ma voix, me criait : « Tu exagères, avocat! tu mens! et je te prouverai bientôt que ta rhétorique de collége est la plus sotte chose du monde!... »

Quelle situation! et s'il avait pu se faire, par un miracle de la Providence, que mon cœur eût été mis à nu tout à coup devant les juges auxquels je m'adressais, de quelle indignation, de quel mépris ne m'auraient-ils pas accablé! Ah! j'ai besoin de le dire, le cœur humain est un abîme d'iniquités et de misères; car vous-même, lecteur, qui que vous soyez, rappelez-vous telle circonstance de votre vie, et supposez que vos sentimens intérieurs eussent été mis au grand jour et confrontés avec vos paroles, puis répondez-moi : Votre front n'aurait-il pas dû rougir autant que le mien? ma honte n'eût-elle pas été votre honte? et n'aurions-nous pas eu, vous et moi, des motifs trop légitimes de nous appliquer cette parole si profondément vraie de Jésus-Christ : « Celui qui s'adonne au péché est ESCLAVE du péché. »

Je m'arrête. Après avoir confessé de grandes fautes, il me reste à peindre de grandes douleurs; mais la force me manque aujourd'hui pour aller plus loin.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DES RAPPORTS ENTRE LA MORALE CHRÉTIENNE ET LE DOGME CHRÉTIEN.

Sans doute, le premier caractère ou la prééminence de la morale chrétienne, c'est d'être fondée sur une autorité divine et péremptoire ; sans doute, c'est cette autorité qui communique aux préceptes évangéliques leur force incomparable. Mais, outre ce rapport général qui existe entre la morale et le dogme, comme entre une loi et sa sanction, il y a encore un autre rapport plus particulier et plus intime entre ces deux choses, lequel exige qu'elles marchent toujours unies, et que le dogme soit sans cesse appelé au secours de la morale.

Un des traits caractéristiques de la religion chrétienne, c'est la relation qui existe entre chacun de ses dogmes et chacun des préceptes de sa morale; relation si étroite véritablement, que ni les dogmes ne peuvent subsister sans la morale, ni la morale sans les dogmes. La religion chrétienne est toute d'une pièce; que cette expression me soit permise. Elle ne présente pas sur deux lignes parallèles et distinctes, des dogmes d'une part, et des devoirs de l'autre; elle ne laisse pas libre de s'attacher aux seconds et de négliger les premiers. Un lien spirituel et sensible réunit les uns avec les autres d'une manière inséparable ; en sorte qu'il est également impossible de croire sans pratiquer et de pratiquer sans croire.

Tout le monde reconnait que la religion chrétienne a enrichi la morale de vertus nouvelles, dont le nom même n'existait pas. Tout le monde convient que les vertus qui avaient déjà un nom et une réalité prirent, sous le Christianisme, une physionomie, une direction, une force nouvelles. Mais ne faut-il pas convenir aussi que ces caractères distinctifs de la morale évangélique tiennent tous à des dogmes, et en sortent naturellement, comme le fruit sort de son rameau? Il n'aurait pas dépendu des apôtres, il n'aurait pas dépendu même de Jésus-Christ, considéré comme docteur, de donner à la morale cette physionomie particulière qui frappe tous les esprits; ils ne le pouvaient qu'en vertu des dogmes qu'ils annonçaient; ou, pour mieux dire, ces dogmes le faisaient à leur place, ces dogmes le faisaient d'eux-mêmes. Par une salutaire dispensation de Dieu, la morale naquit spontanément des mystères de la révélation, et toute la tâche des apôtres se bornait à déduire des conséquences dont ils n'étaient pas maîtres de poser le principe, ou même seulement à aider l'esprit à bien saisir ces conséquences, à les embrasser dans toute leur étendue.

L'existence de Dieu n'était pas un dogme nouveau sans doute; mais l'idée plus pure et plus touchante que l'Evangile donna de cet Etre adorable rendit ce dogme plus puissant sur le cœur de l'homme. De là naquit une des vertus les plus bienfaisantes pour notre faiblesse; une vertu qui, passive en apparence, prête à l'âme une vraie énergie : la résignation. La philosophie avait, d'une voix emphatique, invité l'homme à marcher droit sous le fardeau qui l'écrase; la piété chrétienne nous fait voir une main paternelle dans la main qui nous châtie, un sacrifice volontaire dans des pertes qui viennent de la fortune, le sujet d'une parfaite joie dans toutes les peines infligées par l'amour. Mais bornons-nous aux dogmes qui appartiennent exclusivement à l'Evangile; nous nous convaincrons facilement que tous ont un but moral, que nul n'est inefficace, que nul n'est oisif ou de simple spéculation, et qu'à leur tour tous les préceptes de la morale sont rattachés à quelque vérité, qu'aucun n'est isolé, indépendant, et ne subsiste par lui-même.

En effet, cette humilité, si différente de la modestie humaine, où les apôtres en auraient-ils trouvé le secret, sinon dans cet autre secret de la dégradation de l'homme par le péché? Cette pureté intérieure, qui se défend aussi bien l'ombre d'une mauvaise pensée que l'ombre d'une méchante action, où en auraient-ils puisé l'idée, sinon dans la doctrine d'un Dieu qui pénètre le cœur de l'homme, qui veut ce cœur tout entier, et qui, comme l'a dit Montesquieu, n'est pas plus jaloux des actions que des désirs et des pensées? Une autre doctrine, qui donne un caractère propre à toute la vie morale du chrétien, c'est celle qui concerne l'action directe et continuelle du Saint-Esprit sur le cœur de l'homme, faisant de Dieu notre compagnon d'œuvre, et de toute notre existence un commerce intime et familier avec ce père des lumières, cet auteur de toute grâce excellente et de tout don parfait. Sans cette doctrine du Saint-Esprit, que signifierait ce recours perpétuel à Dieu dans les besoins de l'âme, si constamment recommandé dans l'Evangile? Que signifierait cette obligation de la prière, obligation si pressante, que la vie du chrétien semble devoir être une prière sans fin, que la prière est, selon Massillon, le premier et le plus nécessaire de nos devoirs et qu'elle renferme, selon lui, tout le Christianisme?

Qu'on réfléchisse donc bien avant d'isoler la morale chrétienne du dogme qui la fonde, ou bien on dépouillera cette morale de son caractère propre, on en détachera ce qui en fait l'excellence; elle redeviendra morale humaine; ou bien l'on voudra enseigner tous les devoirs et les sentimens qu'elle recommande, et ces sentimens et ces devoirs seront des énigmes sans mot, et par conséquent des ordres sans valeur. La raison humaine, l'intérêt bien entendu peuvent porter les vertus de l'homme jusqu'à un certain point; mais il est une hauteur que la religion, avec ses mystères sacrés, peut seule lui faire atteindre.

Et combien cette vérité ne nous frappera-t-elle pas, si nous considérons le plus fondamental des dogmes du Christianisme! car c'est ce dogme qui fonde le premier devoir du chrétien.

Quel est, d'après la religion chrétienne, le premier devoir de l'homme et le premier principe de toute vertu? l'amour de Dieu. Eh bien, cet amour de Dieu, qui nous semble, à nous chrétiens, si naturel, si inévitable, est un sentiment à peine connu hors du Christianisme. Du moins il a, dans notre religion, un caractère de tendresse, d'intimité, j'oserai dire de familiarité, qui le rend aussi attrayant qu'il est sublime. Qu'on nomme une religion qu

soit comparable à la nôtre sous ce rapport. Sont-ce les idolâtres qui prient leurs divinités avec cet amour, cette effusion, cette confiance du cœur? Sont-ce leurs tremblantes superstitions qui établissent des rapports familiers entre Dieu et l'homme, comme entre un père et son enfant? Est-ce dans les absurdes pratiques de leurs religions qu'ils apprennent à converser avec Dieu, à jeter dans son sein le fardeau de leurs peines, à pleurer dans ses bras, à le questionner sur leurs destinées, sur leurs besoins, et surtout sur ces besoins de l'âme que le monde ne saurait satisfaire? savent-ils, comme nous, mettre la Divinité dans les affections du sang, dans les nœuds de l'amitié, et dans toutes leurs espérances? Est-ce dans leurs froides religions que l'idée de Dieu vient s'associer, se fondre avec tous les sentimens les plus chers qui font battre le cœur de l'homme? Renferment-elles ce sublime précepte d'enfermer toutes nos servitudes terrestres dans la servitude générale et suprême qui nous lie à Dieu, de l'aimer dans la personne de nos amis, de lui obéir dans la personne de nos maîtres, de le secourir dans la personne des infortunés? Et si des idolâtres, qui du moins ont un culte, nous passons aux déistes, c'est-à-dire à ces hommes qui, nés dans le sein du Christianisme, refusent leur foi à la révélation, et se bornent à reconnaître l'existence d'un Dieu, un spectacle encore plus affligeant frappera nos yeux. Leur foi, si l'on peut lui donner ce nom, n'est point accompagnée d'amour; ils permettent à Dieu d'exister et de régner; ils abandonnent le monde à ses mains souveraines, mais ils n'établissent aucun rapport entre eux et lui. Ils admettent un principe dont ils ne tirent presque pas de conséquences. S'il y a un Dieu, il faut l'aimer; mais ils ne pensent presque pas à lui : son existence n'est, pour ainsi dire, qu'une concession forcée qu'ils font à l'évidence; ils croient pouvoir se passer de lui comme il se passe d'eux. S'il y a un Dieu, il faut le prier; mais dans quelle situation de la vie les avez-vous jamais vus ployer les genoux devant cet Etre suprême, répandre devant lui leurs alarmes et leur douleur, ou lui offrir l'hommage de la reconnaissance? S'il y a un Dieu, nous lui devons un culte qui nous rappelle salutairement sa grandeur et ses bienfaits; mais faites-moi seulement entendre le nom de Dieu dans leurs discours; dites-moi s'ils aiment à s'en entretenir. A Dieu ne plaise que je veuille faire tort à une classe d'hommes envers lesquels on devient facilement injuste; mais on chercherait en vain de la piété dans les discours et dans les écrits de la plupart d'entre eux; et si quelques-uns ont parlé de Dieu avec dignité et tendresse, ce sont ceux-là seulement qui, éloignés de la religion chrétienne par les sophismes de l'esprit, y étaient involontairement ramenés par d'anciennes impressions et par la sensibilité de leurs cœurs.

Or, cet amour de Dieu, principe de toute perfection morale, pourquoi se trouve-t-il dans le seul Christianisme? C'est que lui seul nous révèle toute l'étendue de l'amour que Dieu lui-même a pour les hommes; c'est que lui seul révèle le grand mystère de piété d'un Dieu manifesté en chair, d'un Dieu crucifié, mourant pour le salut des pécheurs. Il suffit d'avoir indiqué cette grande idée de la Rédemption; quiconque n'a pas compris que cette idée conduit à un amour vif et tendre de Dieu, ne comprendra rien au Christianisme.

Voulez-vous prêcher, propager la morale chrétienne? songez que l'amour de Dieu est le premier des devoirs qu'elle impose, et qu'une morale qui n'insiste pas sur ce fondement ou qui s'en isole, n'est pas la morale chrétienne. Et ne croyez pas répandre et enraciner cet amour en vous taisant sur le dogme qui lui donne sa force et sa vie. Quelque bon, quelqu'adorable que Dieu se montre dans la nature, il n'y inspirera jamais autant d'amour que dans l'Évangile, où nous le voyons prendre une chair mortelle, s'offrir aux humiliations et aux douleurs, et expirer sur une croix pour le salut de chacun de nous. Puis donc que toute la morale chrétienne est fondée sur l'amour de Dieu, et puisque cet amour, dans sa plénitude et dans sa force, est fondé sur le sacrifice de l'Homme-Dieu, il faudra de toute nécessité que vous reveniez sur ce sacrifice, que vous y rapportiez toutes vos instructions, que vous en fassiez la clef de toute votre doctrine.

Ah! si vous désirez agir salutairement sur une génération qui a grand besoin d'être assainie, donnez-lui une autre morale que celle qu'elle a reçue tour à tour de plusieurs philosophes déistes, et qu'elle a rejetée comme par instinct. Ne présentez pas au peuple une morale fondée sur de simples raisonnemens, sur une abstraction; donnez-lui une morale appuyée sur des faits. C'est là ce qu'il lui faut, et vous le sauriez, si vous connaissiez le peuple. Il le savait encore mieux que vous, ce Dieu de bonté qui connaît parfaitement tout ce qui est dans l'homme. Il nous donna dans sa sagesse une religion tout historique, parce que, s'il y a dans la masse d'un peuple un petit nombre d'individus accessibles à des raisonnemens abstraits, avec l'immense majorité il faut raisonner par des faits. Produisez-les donc ces faits merveilleux et adorables de l'Évangile; nommez ces mystères de puissance et d'amour; et rattachez à cette chaîne d'or tous vos préceptes, toutes vos instructions.

HISTOIRE.

LES TROIS RELIGIONS (1).

.... Telle fut la réformation..... Mais ici, messieurs, une grande question se présente à nous. Cette réformation a porté ses fruits. Elle a agi avec puissance sur plusieurs peuples. L'Eglise, l'Etat, la religion, les mœurs, les sciences, la civilisation, la vie domestique et la vie sociale, tout s'est ressenti de sa bienheureuse influence. Et ce pouvoir qu'elle a exercé sur les individus et les sociétés ne s'est point borné à notre Europe : il a passé les mers et, agissant avec plus de force et de persévérance que l'intérêt même, ce grand mobile de l'homme, il a conquis au Christianisme et à la civilisation les immenses déserts que parcouraient presque seules autrefois les eaux de l'Hudson, de l'Ohio et du Connecticut.

Cependant l'observateur fidèle, qui suit les mouvemens et la marche de cette grande impulsion donnée, il y a trois siècles, par le héros chrétien de l'Allemagne, est frappé de découvrir une halte, une suspension, un arrêt, qui s'étend jusqu'à nous. Il voit, surtout dans le siècle passé, cette doctrine si pleine de vie, de puissance, de grandeur, affaiblie, paralysée, rétrécie, ne savoir plus ni se mouvoir, ni se défendre, et céder pas à pas à l'incrédulité. Le torrent généreux des montagnes, dont les eaux pures se précipitaient, sans que rien pût en arrêter le cours, et vivifiaient tous les lieux où elles passaient, est venu se perdre dans un terrain sablonneux, et forme çà et là des mares immobiles, dont les exhalaisons vicient l'air. Les adversaires, que cette doctrine puissante avait renversés, se relèvent, reprennent courage et s'écrient qu'elle n'est pas même une religion et qu'elle ne conduit qu'à l'anéantissement de toute espèce de foi! Les indifférens et les incrédules deviennent plus nombreux, et en même temps la dissolution des mœurs et le relâchement des liens de la société, augmentent d'une manière effrayante, au sein de ces Églises mêmes qui avaient reçu la lumière de la vérité!..... Comment le sel a-t-il perdu sa saveur?.... Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?.... Quelles causes ont amené cette triste période de décadence, et quelles causes la perpétuent?

Peut-être sera-t il utile de consacrer quelques instans de cette dernière séance à rechercher la solution de cette question intéressante. Je ne m'en cache point la difficulté; je ne me flatte point de pouvoir complètement y répondre; je veux seulement faire un essai, et vous mettre sur la route, en vous présentant quelques idées. Le moment

(1) Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié le morceau remarquable intitulé : *Le Christianisme et son histoire, dans leurs rapports avec l'époque actuelle*, inséré dans le n° 22 du *Semeur*, et que nous avons extrait de la première leçon d'un cours public sur l'histoire de la réformation en Allemagne, que M. Merle d'Aubigné vient de faire à Genève avec beaucoup de succès. Nous nous félicitons de pouvoir leur présenter aujourd'hui un fragment de la leçon qui a terminé ce cours; mais nous sommes forcés de laisser de côté les faits qui servaient d'introduction aux vues élevées du professeur sur le caractère général des religions, et la plupart des développemens qu'il leur a donnés. Nous regrettons que ces retranchemens nous soient commandés par les limites de notre feuille.

où nous sommes est, je pense, propre à nous faciliter ce travail. En effet, nous ne sommes déjà plus dans cette période de mort que je viens de vous signaler. Une seconde période de vie a commencé pour l'Eglise. Nous sommes à une époque de transition ; et c'est à ces époques-là qu'on trouve le plus facilement la clef du passé et la clef de l'avenir.

Toutes les fois qu'il s'est agi de religion, je ne dis pas seulement au dedans du Christianisme, mais aussi en dehors de lui, il y a eu trois objets, sur lesquels l'attention a été fixée : Dieu, l'homme et le prêtre. Toute religion a dû avoir nécessairement pour but, soit avoué, soit caché, de rendre honneur et gloire à l'un de ces trois êtres, ou à l'homme, ou au prêtre, ou à Dieu, et de faire tout converger vers lui. Mais d'après quelle règle? Selon que cette religion a été l'œuvre ou du prêtre, ou de l'homme, ou de Dieu. Toute religion inventée par le prêtre, l'a été pour la gloire du prêtre. Toute religion inventée par l'homme, l'a été pour la gloire de l'homme. La religion venant de Dieu est nécessairement à la gloire de Dieu. Et à qui la vraie religion doit-elle en dernière fin rapporter tout honneur et toute gloire, si ce n'est à Celui qui est « le Premier et le Dernier, le Commencement et la Fin, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs? »

Mais qu'entendons-nous par ces trois religions? et quels caractères les distinguent l'une de l'autre?

Le caractère essentiel de la religion du prêtre est d'être créée dans l'intérêt d'une caste, d'un sacerdoce. Le prêtre y sera tout. L'homme ne communiquera avec Dieu, et Dieu ne communiquera avec l'homme, que par le prêtre.

Le caractère essentiel de la religion de l'homme est de provenir de la sagesse naturelle et de la raison erronée de l'homme, tel qu'il est dans son état déchu. L'homme, ses opinions, ses pensées, y seront tout. Dieu s'y trouvera, non pas tel qu'il existe en réalité, mais tel que le conçoivent l'intelligence bornée, le sens moral relâché et les passions intéressées des hommes.

Le caractère essentiel de la religion de Dieu, est de venir de Dieu même. Elle est la manifestation que Dieu fait de lui-même, de l'homme et des rapports qu'il a déterminé devoir exister entre l'homme et lui ; c'est-à-dire de l'éternelle et unique vérité. Et tout ce qu'elle est, elle l'est pour le bonheur de l'homme.

Nous ne faisons point consister la religion du prêtre et la religion de l'homme dans tels ou tels dogmes, dans tels ou tels dieux, mais dans le principe qui les fait naître. La religion du prêtre fut diverse, quant à sa forme, en Egypte et en Asie, mais identique quant au fond. La religion de l'homme exista en Grèce et à Rome dès que l'école des philosophes s'éleva à côté du temple des dieux. Ses dogmes furent différens alors de ceux qu'elle professe dans la chrétienté ; mais les principes furent les mêmes. La forme la plus pure qu'ait revêtue la religion de l'homme dans le sein de la chrétienté, c'est le rationalisme. Mais le caractère de cette religion est précisément de se prêter à toutes les exigences et à toutes les fantaisies de l'homme. Elle ne marche pas en avant, mais à la suite. Elle n'est pas à la tête de la société, mais à la queue. S'il est tel pays, telle église, où l'opinion n'ait pas envie d'aller si loin, aussitôt elle s'accommode. Elle prend toujours le niveau. Si le principe religieux est bas dans un peuple ou à une époque donnée, elle va bas. S'il est plus haut, elle va plus haut. L'opinion, qui est en effet la reine du monde, mais qui ne fut ni la reine des Apôtres, ni celle de Jésus-Christ, voilà sa règle, son Evangile. Elle l'avoue avec naïveté. Les religions de l'antiquité païenne étaient autant de baromètres indicateurs qui, par leur hausse ou leur baisse, marquaient le plus ou moins de ténèbres ou de corruption qui pesaient sur la société. De nos jours et dans l'enceinte de la chrétienté, la religion de l'homme nous fournit de nouveau les mêmes indices, au moyen de ses diverses modifications. C'est un vif-argent qui monte ou descend, selon l'atmosphère où il se trouve.

La religion de Dieu fut la première dans le monde. Il est probable que la religion du prêtre fut la seconde. Lorsque la lumière de la vérité eut été obscurcie, un sacerdoce s'empara des craintes que la conscience inspire au cœur de l'homme, et les exploita à son profit. La religion de l'homme fut peut-être la dernière. L'esprit humain, fatigué des entraves sacerdotales, découvrit ce nouveau système, et en profita pour secouer ces chaînes humiliantes.

La religion du prêtre n'est, à ce qu'il nous semble, jamais conçue que dans un intérêt personnel, et par cela même elle est méprisable. Il n'en est pas de même de la religion de l'homme. Sans doute le plus souvent ce sont aussi des passions qui l'inspirent ; quelquefois la plus lamentable des passions, l'orgueil, la haine contre la religion de Dieu. Vous reconnaîtrez facilement cette religion-là au langage passionné et injurieux de ses apôtres. Mais il est aussi des hommes qui, bien que privés de la lumière véritable, cherchent cependant avec droiture la vérité. Que ces hommes sont respectables ! que les idées auxquelles ils parviendront seront peut-être même intéressantes ! qu'il serait étroit et peu chrétien d'en méconnaître le prix ! que nous aimons a rendre à leurs efforts un sincère hommage ! Et cependant nous devons le dire hautement, l'homme, même du caractère le plus noble, ne découvrira jamais qu'une religion d'erreur !

Ce qui distingue peut-être l'époque actuelle de toutes les autres, si l'on excepte celle de l'introduction du Christianisme dans le monde, c'est que ces trois religions existent simultanément et avec une force presque égale.

La religion du prêtre domina le moyen âge. A l'époque de la réformation, la religion de Dieu sortit tout armée de la terre ou, pour mieux dire, elle descendit du ciel. Mais à peine avait-elle conquis à la vérité une grande multitude d'âmes, que la troisième religion parut, ou plutôt les germes qui, pendant une longue suite de siècles, s'étaient transmis en silence d'une génération à l'autre, se développèrent tout à coup avec une puissance telle, que l'on eût presque dit, pendant le cours du dernier siècle, que la religion de l'homme et la religion du prêtre étaient seules en présence, et que la religion de Dieu était retournée dans le ciel.

Toute religion qui vient du prêtre et qui ramène au prêtre est fausse. Toute religion qui vient de l'homme et qui ramène à l'homme est fausse. La religion seule qui vient de Dieu et qui ramène à Dieu est vraie.

On s'est imaginé, surtout dans le sein du protestantisme, qu'il n'y avait qu'un seul écueil à éviter, l'écueil du prêtre. On n'a pas vu qu'il y en avait un autre, celui de l'homme, et l'on y est tombé ! La tyrannique autorité du prêtre et le désordre effréné de l'homme, sont les deux abîmes, entre lesquels la religion qui vient de Dieu conduit notre esprit immortel. Luther avait dit : « L'esprit humain ressemble » à un homme ivre à cheval ; s'il penche d'un côté, on ne » peut le redresser, sans que bientôt il ne penche de l'au- » tre. » L'accomplissement de cette parole nous donne la clef de la question que nous nous sommes proposée. Luther trouva l'homme penché vers la puissance du prêtre : il le releva par la puissance d'en haut et le remit dans cet équilibre parfait, qui est celui de la religion de Dieu. Mais à peine quelque temps s'écoule que l'homme retombe de l'autre côté, dans l'effréné désordre des opinions humaines. Voilà ce qui a arrêté ce mouvement magnifique que l'Esprit de Dieu imprima au monde par la main de Luther. Voilà l'explication de cette période de calme ou plutôt de rétrogradation, qui a affligé l'Eglise.

Peut-être était-il utile à l'homme de passer par ces phases extrêmes ; du moins cette pensée est-elle consolante. Il fallait que l'esprit de l'homme mesurât la profondeur de ces deux abîmes, afin qu'après les avoir reconnus l'un et l'autre, comme un bourbier profond et comme un puits bruyant, dans lequel il n'y a pas où prendre pied, ses regards consumés se tournassent vers son Dieu, et sa bouche s'écriât, dans l'ardent désir de son âme détrompée : « Sauve-moi, ô » Fort ! »

Après avoir exposé ces idées préliminaires, voyons l'influence exercée par ces trois systèmes sur les idées les plus importantes en fait de religion.

Que demandait, à l'époque de la réformation, la religion du prêtre ? que fit alors la religion de Dieu ? et qu'a fait depuis la religion de l'homme ? Voilà trois questions auxquelles nous allons répondre.

Le prêtre avait établi son autorité comme seule règle de la vérité. Ce que le prêtre disait sur le trône de Rome devait être vénéré par toute la terre comme une parole de Dieu. Point d'activité, point de recherches, point d'examen, ou plutôt point d'autre objet de recherche et d'examen que la solution de cette question : « Qu'a dit le prêtre? » La doctrine chrétienne, cette doctrine pleine de mouvement et de vie, avait été comme crystallisée d'un bout du monde à l'autre. L'assemblée des chrétiens était retenue dans les langes de l'enfance; et tous, depuis l'esprit le plus éclairé jusqu'à l'esprit le plus obscur, semblables à ces petits des oiseaux qui ne peuvent trouver leur nourriture qu'au fond du bec de leur mère, ne pouvaient accueillir d'autres idées que celles qui leur étaient transmises par la bouche du prêtre. La religion de Dieu, à l'époque de la réformation, émancipa l'homme de cette servitude d'homme. Elle lui déclara qu'il ne devait plus s'en reposer sur le prêtre, mais mettre lui-même la main à ses propres affaires. Le système de *procuration*, qui avait régné dans l'Eglise et que le prêtre avait merveilleusement exploité, cessa. La religion de Dieu fit naître un esprit d'activité, de recherche et d'examen, et assigna pour champ à cet esprit nouveau, le livre où parle Dieu lui-même. L'homme ne devait plus dire : « Qu'a dit le prêtre? » mais : « Qu'a dit Dieu? » Quelle élévation, quelle lumière, quelle gloire, la religion de Dieu apportait ainsi à l'homme! Mais hélas! la religion de l'homme est venue, et lui a tout enlevé. Elle l'a fait redescendre des cieux dans la poudre de la terre. Elle lui a désappris à consulter Dieu, et rappris à consulter l'homme. La religion de l'homme a conservé cette activité, ces recherches, cet examen que la religion de Dieu avait fait naître, mais elle leur a donné un tout autre champ. Elle a élevé à côté, et même au-dessus de la Parole infaillible de Dieu, cette lueur trompeuse qui, depuis près de 6,000 ans, sur tous les continens et dans toutes les îles, a égaré ceux qui n'ont eu d'autre guide, et les a jetés au pied des idoles. Quand Dieu, dans sa Parole, et l'homme, dans son intelligence, ne se trouvaient pas d'accord, c'est Dieu qui a dû céder le pas à l'homme, et il n'a plus été permis à Dieu de donner une révélation à l'homme qu'avec la clause expresse d'être corrigé par lui.

Ainsi la religion de l'homme a ramené l'homme dans l'esclavage de l'homme. Elle a donné à chaque homme, quand elle n'a voulu le faire dépendre que de sa propre raison, un maître différent; et quand elle a voulu le faire dépendre de la raison de tous, mille maîtres. Triste servitude qui ne se distingue guère de la première, que par une confusion inextricable, un inimaginable chaos. Hommes de ce siècle, revenez au céleste docteur qu'annonça la religion de Dieu!

Le prêtre avait mis la main devant la vérité; il la tenait cachée au peuple, et se la cachait souvent à lui-même. Il n'y avait alors de vérité ni dans le monde ni dans l'Eglise. La lumière était sous le boisseau et la main du prêtre était dessus. L'homme de Dieu, dont nous vous avons raconté l'histoire, saisit d'un bras vigoureux la main du prêtre, le força à lâcher prise et, renversant le boisseau, fit de nouveau briller la vérité aux yeux de tous. La vérité fut dans l'Eglise. La vérité fut dans le monde. On crut à la vérité. Cette croyance forma des âmes fortes. Elle en créa dans le sanctuaire des sciences et jusque sur le champ des combats. Alors vint la religion de l'homme. Elle s'indigna d'une vérité unique et par conséquent exclusive. Elle prétendit que chacun avait sa vérité à lui, qu'il y avait autant de vérités que d'opinions individuelles. Elle bafoua la vérité, et voulut mettre à la place un nombre infini d'erreurs. Ces courtisanes au front hardi chassèrent du sein de l'homme la légitime épouse qu'il avait reçue de la main de Dieu même. L'homme se trouva de nouveau sans vérité sur la terre. . . . . (1)

Ainsi, messieurs, la religion de l'homme a tari de toutes parts la source abondante que la religion de Dieu fit jaillir, il y a trois siècles, pour le salut de l'homme. Ainsi elle a arrêté cette grande impulsion que Dieu donna au monde par Luther. L'œuvre du temps de Luther fut de faire triompher la religion de Dieu de la religion du prêtre. L'œuvre de notre temps doit être d'assurer le triomphe de la religion de Dieu sur la religion de l'homme. Alors, victorieuse de ces deux ennemis, cette religion céleste répandra sans obstacles ses bienfaits.

(1) Le professeur continue à développer, d'après le même plan, les assertions de la religion du prêtre et de la religion de l'homme, quant au salut, au chef et à l'unité de l'Eglise, à l'usage de la révélation et à la liberté, et à leur opposer les déclarations de la religion de Dieu.

MOEURS DES OTAHITIENS.

QUATRIÈME ARTICLE.

Usages de la guerre. — Oro, dieu des combats. — Cérémonies et sacrifices humains qui précèdent les déclarations de guerre. — Le *véa* du roi. — Bataille de Hooroto. — Tactique militaire. — Provocations des hommes d'élite. — Les *Rautis*. — Sort du premier prisonnier. — Les frondeurs. — Déroute.

Les insulaires de la Mer du Sud paraissent avoir été presque continuellement en guerre entre eux, avant leur conversion au Christianisme. M. Nott, qui a passé quinze ans au milieu d'eux, pendant qu'ils étaient encore païens, assure que, dans cet espace de temps, l'île d'Otahiti a eu dix guerres à soutenir.

Oro était le grand dieu des batailles; les Otahitiens s'imaginaient que plus les combats étaient sanglans, plus il y prenait de plaisir. D'autres dieux, Tairi, Maahiti, Tetuahuruhuru, Tune et Rimaroa présidaient aussi à la guerre; quoique ce fussent tous des dieux du premier rang et que, d'après la tradition, ils eussent été créés par Taaroa, avant Oro, les insulaires avaient plus de confiance en celui-ci. Avant d'entrer en campagne, ils lui offraient une victime humaine, toute teinte de son sang, et ils répétaient des sacrifices semblables dans diverses occasions, par exemple quand Oro inspirait un de ses prophètes et lui faisait promettre la victoire.

C'étaient ordinairement le roi, les prêtres et les principaux chefs qui décidaient de la paix et de la guerre; mais quelquefois le peuple tout entier cédait à l'impression produite sur lui, dans les assemblées générales de la nation, par les orateurs populaires. Les discours de ces hommes se distinguaient souvent par une éloquence passionnée, pleine des métaphores les plus hardies, et propre à remuer les masses. Ils croyaient qu'il y avait entre les dieux, protecteurs des deux partis, une rivalité aussi vive que celle qui les divisait eux-mêmes, et cette conviction, se mêlant à leurs harangues, leur donnait le caractère de grandeur antique, qu'on trouve dans les discours des héros d'Homère.

Quand la guerre était résolue, on envoyait le *véa*, ou messager du roi, sur tous les points de l'île, pour appeler les habitans aux armes et leur indiquer le lieu du rendez-vous. Les chefs de chaque district rassemblaient leurs guerriers. Ceux-ci se hâtaient de mettre en ordre leurs armes, suspendues avec soin contre les murs intérieurs de leurs maisons, et d'en frotter les poignées avec la résine de l'arbre à pain, afin qu'elles fussent plus fermes dans leurs mains; ou bien, si leur équipement n'était pas complet, ils coupaient quelque jeune cocotier, et s'en faisaient une lance. Avant la fin du jour, la troupe était prête à se mettre en marche et allait camper au lieu convenu.

Les prêtres, qui avaient présidé à la déclaration de guerre avaient encore un rôle important à remplir, avant que les hostilités commençassent. Plusieurs cérémonies devaient d'abord avoir lieu: celle du *taamu-raa-ra* avait pour but de détacher les dieux de la cause des ennemis; quand elle réussissait, on pensait qu'ils abandonnaient le camp des adversaires, et qu'entrant dans les canots, les massues, les lances et les autres armes de ceux qui les avaient invoqués, ils leur assuraient la victoire. Pour récompenser les prêtres du service immense qu'ils avaient rendu, on leur faisait de riches présens, au nom de l'armée, et un orateur était chargé de les haranguer et de les remercier de leurs prières. Deux autres cérémonies, celle du *fairaro* et celle du *haameïi*, dans lesquelles on leur présentait aussi des dons, avaient pour objet de les exciter à persévérer dans leurs requêtes aux dieux. Puis, après avoir offert encore une victime humaine, on construisait une sorte de tabernacle, où l'on supposait qu'Oro et les autres divinités demeuraient pendant la guerre, et où les prêtres se retiraient pour faire leurs prières. On ne devait mettre qu'un seul jour à le

bâtir et, pendant tout ce jour, il était défendu aux soldats d'allumer du feu, de prendre de la nourriture et de mettre leurs canots à la mer. Enfin, on élevait aussi de petits temples sur les canots sacrés, et on y déposait des plumes rouges, ornement ordinaire des idoles; on préparait un festin aux prêtres, et on marchait au combat.

Les armées des insulaires étaient quelquefois très-nombreuses. Mahine, aujourd'hui roi de Huahine, assure que dans l'une des dernières guerres entre cette île et celle de Raiatea, son père commandait, à la bataille de Hooroto, une flotte composée de quatre-vingt-dix canots de guerre. On rapporte que ce combat fut si sanglant que les corps morts ayant été entassés les uns sur les autres, ils formèrent un monceau aussi élevé que le sont les jeunes cocotiers.

Le commandant en chef faisait la revue des troupes, puis il donnait le signal, et tous les guerriers, entonnant un chant à la gloire du dieu des batailles ou poussant des cris confus, couraient à la rencontre de leurs adversaires. Quelquefois l'attaque avait lieu de nuit; alors ils avaient des torches à la main. Il était rare qu'ils eussent recours à des embuscades; mais il leur arrivait souvent de surprendre l'ennemi par une charge imprévue. Ils portaient au combat les étendards ou les emblêmes des dieux. Une musique bruyante excitait leur courage. Quand les armées étaient en présence, deux ou trois des hommes les plus vaillans sortaient des rangs et, s'asseyant à terre, défiaient l'ennemi au combat. Ils disaient leurs noms, les noms et les exploits de leurs ancêtres, les succès qu'ils avaient eus dans d'autres occasions, et la gloire qu'ils espéraient acquérir, en augmentant le nombre de ceux qu'ils avaient déjà tués. Ils les provoquaient à se battre, ajoutant avec ironie qu'ils avaient hâte de les jeter à leur dieu, qui attendait avec impatience le sacrifice qui lui était dû. Quelques guerriers du parti contraire marchaient à leur rencontre; ils répondaient par des bravades du même genre, et un combat singulier s'engageait quelquefois, en présence des deux armées. Si l'un des combattans tombait, un autre prenait sa place, jusqu'à ce que les spectateurs, s'animant toujours plus, le combat devînt général.

Les *Rautis*, ou orateurs de la bataille, s'agitaient dans la mêlée. C'étaient des hommes de haute stature et d'une prouesse éprouvée, qui n'avaient pour tout vêtement qu'une ceinture de feuilles. Ils tenaient de la main gauche une lance légère et, de la main droite, un bouquet de feuilles vertes, au milieu duquel était cachée leur arme principale, l'*airofai*, qui est fait d'un os de poisson, et dont ils savent se servir avec beaucoup de dextérité. Les *Rautis* excitaient l'ardeur des troupes, en leur rappelant les hauts faits de leur tribu, la gloire de leur île, la puissance des dieux qui les protégeaient, la grandeur des intérêts qu'on agitait, et en leur disant tout ce que la patrie attendait d'eux. « Avancez » contre l'ennemi, leur criaient-ils, avec l'impétuosité des » vagues; rugissez comme la mer qui se brise contre les » rochers; soyez vigilans; soyez forts; surpassez en fureur » le chien sauvage, jusqu'à ce que vous ayez rompu leurs » rangs, et qu'ils s'enfuient comme la marée, quand elle » se retire. » Aujourd'hui encore on se souvient à Otahiti de l'effet produit par ces discours, et si on demande quelque chose aux habitans avec vivacité, ils vous disent souvent qu'on les presse comme un *Rauti*. Si la bataille se prolongeait pendant plusieurs jours, leur fatigue était quelquefois telle qu'ils y succombaient.

Ils pensaient que les dieux étaient contraires au parti qui perdait le premier l'un de ses guerriers. Aussi, quand il tombait, ses compagnons poussaient-ils des cris d'effroi, auxquels l'autre parti répondait par des cris de victoire. Les ennemis cherchaient à s'emparer du corps; ils le dépouillaient de ses ornemens et le livraient aux prêtres, pour être offert aux dieux, après le combat. Si l'on avait réussi à prendre le guerrier, avant qu'il fut tout-à-fait mort, on le portait, couché sur des lances, à travers les rangs de l'armée. Le prêtre d'Oro marchait à ses côtés, offrant des prières à son idole, et étudiant les mouvemens involontaires du mourant. Si une larme s'échappait de ses yeux, on prétendait qu'il pleurait sur le sort de sa patrie. S'il fermait le poing, c'était un signe que la résistance serait longue et que la victoire était incertaine.

Quelquefois l'une des armées feignait une retraite; mais tout à coup elle s'arrêtait, et les frondeurs, s'avançant hors des rangs, profitaient de l'espace qu'il y avait entre eux et les ennemis, pour leur lancer des pierres avec la fronde. Les plus adroits frondeurs avaient un grand renom dans les îles; on les redoutait tellement que si l'on voyait l'un d'eux se préparer au combat, il y avait un cri d'effroi parmi ceux qui allaient être exposés à ses coups. « Gare à nous, criaient» ils; car cet homme a un caillou qui frappe! » Si les pierres étaient lancées à quelque hauteur, il n'était pas très-difficile de les éviter; mais quand elles l'étaient en ligne droite, à quatre ou cinq pieds de terre seulement, on ne les voyait pas facilement venir, et elles atteignaient presque toujours celui contre qui elles étaient dirigées.

Deux chefs marchaient-ils ensemble au combat, ils s'avançaient en se donnant le bras, comme pour montrer qu'ils voulaient vaincre ou mourir ensemble. S'il n'y avait qu'un seul commandant, il avait, de chaque côté, deux de ses principaux guerriers, et il donnait le bras à deux d'entre eux. Quand on était près de l'ennemi, ces hommes d'élite demeuraient toujours près de leur chef; ils devaient exposer leur vie pour défendre la sienne.

L'une des armées était-elle mise en déroute, les vaincus s'enfuyaient en toute hâte vers leurs canots ou vers leurs retraites dans les montagnes. Les vainqueurs les poursuivaient et en faisaient souvent un grand carnage. Quelquefois même le but de la guerre était l'extermination complète des ennemis, et la désolation de leur île; les vainqueurs cherchaient alors à accomplir en tout point leur cruel dessein. Ils massacraient sans miséricorde tous les habitans, coupaient les arbres à pain, dépouillaient les cocotiers du chou qui se trouve à leur sommet, parce que ceux qu'on en a privés, meurent presque aussitôt, et ne se retiraient qu'après avoir fait tout le mal qui dépendait d'eux. Et cependant, le plus souvent les causes de ces guerres cruelles étaient tout-à-fait futiles!

Dans un prochain article, nous donnerons quelques autres détails sur les usages guerriers des Otahitiens.

MÉLANGES.

Du vote de la Chambre des Députés, sur une pétition relative a l'esclavage. — La Chambre des Députés a, dans une de ses dernières séances, prononcé l'ordre du jour sur la pétition de la Société de la Morale chrétienne, relative à l'esclavage. Le rapporteur a prétendu que la Commission chargée de l'examen du projet de loi sur les droits civils et politiques des hommes de couleur, avait introduit dans son travail toutes les améliorations que la Société demande, relativement au sort des *patronés*, et que, quant au tarif légal pour le rachat des esclaves, dont la Société provoque la fixation, cette question était trop grave pour qu'on pût s'en occuper maintenant. La Chambre des Pairs en a jugé autrement, puisqu'elle a déclaré que les vœux exprimés par la Société de la Morale chrétienne sont « les plus naturels sur cette matière, » et qu'elle a ordonné le renvoi de sa pétition à M. le ministre de la marine et son dépôt au bureau des renseignemens. C'est aux négrophiles, comme on dit à la Martinique, à soutenir une cause qui est si mollement accueillie par les représentans de la France. Nous ne cesserons de la défendre que quand elle aura triomphé de l'insouciance des uns et de l'hostilité des autres, et nous engageons nos amis à joindre, à chaque session, leurs pétitions aux nôtres, afin que le pays sache que les hommes qui ont à cœur les grands intérêts de la justice et de l'humanité, ne se laissent pas rebuter par un échec; ils savent qu'ils finiront certainement par obtenir ce qu'ils réclament.

Presse-Selligue a toucheur mécanique. — M. Selligue, qui était ingénieur-mécanicien avant d'être imprimeur, a, dès 1820, appliqué à l'imprimerie l'emploi des machines. Il vient d'inventer une presse qui se distingue par une grande simplicité, et dont le travail est beaucoup plus prompt que celui des presses ordinaires. Tandis que pour celles-ci, l'ouvrier, nommé le *toucheur*, est constamment occupé à distribuer l'encre sur sa table et à encrer la forme, le caractère se trouve, dans la presse nouvelle, encré par trois cylindres de gélatine, et la distribution et la touche se font par la presse, sans que l'ouvrier ait aucune fonction à faire pour son encrage. Pour faire apprécier la célérité comparative de cette presse, nous dirons que si l'on y emploie deux ouvriers, ils n'ont chacun que *quatre temps* à faire pour imprimer chacun leur feuille, tandis qu'il faut *neuf temps* par feuille au *rouleur* des presses ordinaires. Aussi deux ouvriers produisent-ils, au minimum, sept à huit cents feuilles à l'heure. Avec la presse ordinaire, ils n'en obtiennent que trois cents à l'heure, en activant le plus possible leur travail. A partir d'aujourd'hui, le *Semeur* est imprimé au moyen de cette presse nouvelle, véritable progrès que M. Selligue a fait faire à son art. Nous nous faisons un devoir de signaler les services rendus par cet habile mécanicien.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 36. 9 MAI 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

SITUATION.

Nos articles de politique ont été plus rares depuis quelque temps, parce que nous avions accompli la tâche de poser des principes, et qu'il n'y aurait eu à signaler depuis lors que des événemens de minime importance. Mais il est essentiel de ne pas laisser passer, sans la constater, la situation imprévue où le pays se trouve tout à coup jeté. C'est une grave leçon que Dieu veut lui donner : soyons y du moins attentifs.

Un seul homme tenait les rênes de la France. Il semblait dire, comme Louis XIV : L'Etat, c'est moi ! Et la moitié de la nation, confiante dans l'énergie de son caractère, dans les talens qu'elle lui avait vu déployer pendant quinze ans dans les rangs de l'opposition, dans la hardiesse avec laquelle il retenait le timon que de nombreux adversaires lui criaient d'abandonner, dans ses qualités et même dans ses défauts, semblait répéter : L'État, c'est lui ! Nous ne craignons pas de le dire, on allait plus loin encore; on oubliait ce que déclare David, « qu'il vaut mieux se retirer » vers l'Eternel que de s'assurer sur l'homme. (Psaume » CXVIII, 8.) » Pour plusieurs, l'homme était devenu la Providence; on attendait tout de lui; on n'espérait qu'en lui : idolâtrie politique, coupable comme tout autre idolâtrie, puisqu'elle fait oublier que « l'Eternel est élevé par» dessus toutes les nations (Psaume CXIII, 4), » et que c'est lui qui gouverne le monde.

Il s'est chargé lui-même d'en faire souvenir le pays, en ôtant la force à celui qui était fort et en détruisant, en un seul instant, toutes les chimériques espérances de ceux qui ne comptaient que sur lui. Aujourd'hui aucune pensée arrêtée, aucune vue d'ensemble, aucun système ne lie plus les hommes qui composent le ministère. Isolés, ils seraient faibles; réunis, ils sont faibles encore. Et c'est au milieu de cette confusion, de ces incertitudes, qui caractérisent les époques de transition, que survient un incident, sans portée politique, nous sommes disposés à le croire, mais qui peut cependant être exploité par les partis.

Il y avait de la folie a croire qu'on trouverait confiance et sympathie chez une nation qu'on a trompée, et qu'il suffirait d'une expédition chevaleresque pour lui faire accepter un ordre de choses, contre lequel elle a protesté presque tout entière. L'entreprise de la duchesse de Berry, qu'on y voie une illusion de mère ou une ambition de femme, est une preuve de plus de sa coupable légèreté. Peu lui importent les conséquences de sa démarche : elle ne redoute ni la guerre civile, ni les luttes sanglantes, alternative la plus favorable qu'elle ait pu prévoir : il lui faut un trône pour son fils ! Triste fait, qui nous frappe davantage parce qu'il a lieu sur un plus vaste théâtre; et cependant, dans les rapports ordinaires de la vie, que de faits dont l'égoïsme est tout autant le principe!

Nous ne nous perdrons pas en conjectures sur les ramifications que pouvait avoir en France cette singulière tentative. Est-ce un va-tout qu'on a voulu risquer, en confiant à un bateau à vapeur les destinées de la dynastie? Ou bien, a-t-on cru qu'il suffisait de toucher le sol pour ressaisir le pouvoir? La prise du *Charles-Albert* et des personnes de haut rang qu'il avait à bord termine cette folle équipée; mais peut-on espérer que cette leçon de plus profitera à ceux dont Napoléon disait qu'ils n'ont rien appris et rien oublié?

L'échange des ratifications entre les plénipotentiaires de Russie et le plénipotentiaire de Belgique a enfin eu lieu, après des lenteurs qui montrent assez que ce n'est que

comme malgré elle que la Russie adhère aux arrangemens qu'elle sanctionne. Les embarras qu'on redoutait à l'étranger se dissipent ainsi peu à peu, mais il s'en faut cependant encore de beaucoup que de ce côté-là tout sujet d'inquiétude ait disparu. L'avenir est aussi mystérieux que jamais, et on ne peut, pas plus qu'il y a six mois, se confier en lui, si on ne regarde en même temps plus haut que la terre.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

VI. *Catastrophe.*

« Le méchant fait une œuvre qui le trompe. » Ce proverbe des anciens âges sera confirmé par une expérience infaillible, aussi long-temps qu'il restera sur la face du globe des hommes qui s'abandonneront aux mauvais penchans de leur propre cœur, au lieu d'obéir à la voix de Dieu. J'en fis moi-même une cruelle épreuve et, comme un vieux matelot qui montre du doigt les écueils à ceux qui le suivent dans la carrière aventureuse des voyages sur mer, j'ai acquis par de longues douleurs le triste privilége de m'offrir en exemple aux jeunes gens qui voudraient se livrer à leurs passions, et je puis leur dire, avec une assurance qui n'est que trop appuyée sur les souvenirs de ma vie : Oui, le méchant, l'incrédule, l'homme immoral fait une œuvre qui le trompe.

J'étais si loin du bonheur pendant mes jours d'égaremens! Les combats, les luttes intérieures, dont je n'ai pu donner qu'une faible esquisse, mêlaient de tant d'amertume les plaisirs que je m'étais promis! Je sentais le poids de ma chaîne, et la force me manquait pour en briser les lourds anneaux. J'avançais de quelques pas, je m'élevais avec effort jusqu'au milieu de la montagne, puis je retombais tout d'un coup dans le fond de l'obscure vallée. Combien de bonnes intentions, de sages projets, de rêves d'innocence et de vertu qui abrégeaient les heures de mes nuits! et combien de fois ne furent-ils pas méconnus, foulés aux pieds! Avez-vous vu, sous une atmosphère pesante et sombre, lorsque la tempête mugit, un vaisseau en détresse tournoyant sur lui-même par la violence de l'ouragan, entraîné de la pleine mer au rivage et du rivage en pleine mer, se préparant à jeter l'ancre dans le port et couvert aussitôt d'une vague immense qui le précipite dans l'abîme? Tel j'étais alors, passant tour à tour du découragement à l'espérance, des plus sérieuses résolutions aux plus indignes faiblesses, plein de courage loin de la tentation et de lâcheté quand elle se présentait, et n'étant jamais plus près de périr que dans les momens où je me persuadais qu'il n'y avait plus rien à craindre pour moi. Au milieu de ces perpétuelles oscillations, comment aurais-je été heureux? J'avais cherché le bonheur, et je trouvais la peine; le repos, et je trouvais la guerre. N'est-ce pas l'homme, l'homme incapable de faire le bien tant qu'il n'est pas soutenu par un appui supérieur, l'homme ressaisi par la puissance du mal chaque fois qu'il essaie de la vaincre par ses propres forces, n'est-ce pas lui que les allégories des prêtres ioniens ont représenté sous les traits de Sisyphe, roulant au sommet d'une montagne un roc énorme qui retombe toujours?

Ajoutez à cette lutte contre moi-même toutes les autres fautes qu'une passion traîne après elle. Un malheur ne vient jamais seul : un vice non plus. Il fallait tromper, feindre, mentir, prendre un masque, jouer un personnage. Il fallait avoir un visage riant, un front serein dans cette maison où j'avais apporté le trouble et le déshonneur. Il fallait, en présence du vieux serviteur de notre famille, se faire une contenance aisée, un air calme et joyeux, écouter ses récits avec une attention cordiale, applaudir à ses innocentes plaisanteries. Grand Dieu! et j'ai serré avec une amitié feinte la main d'un père dont j'avais souillé les cheveux blancs! et j'ai soutenu sans pâlir ce regard d'honnête homme qui me témoignait tant de confiance et d'affection! O douleurs! angoisses, déchiremens, tortures!.... car, je l'atteste (et quel motif aurais-je maintenant de m'attribuer une qualité que je ne possédais pas?), je n'étais point complètement endurci. Mon cœur savait encore tressaillir à de nobles pensées, à des émotions grandes et généreuses; je sentais le prix de la vertu; je versais des larmes brûlantes au récit d'une action magnanime; j'aurais eu peut-être la force de me dévouer pour un ami, pour mon père, pour ma patrie; et une seule passion m'avait avili jusque-là! Oh! non, malgré les brillantes promesses de ces plaisirs qui ont tant de charmes au printemps de la vie, non, je n'étais pas heureux.

Et cette pauvre enfant, ses douleurs égalaient, surpassaient les miennes. Il y a dans le cœur d'une jeune fille qui a failli, des mystères de désolation qu'il est impossible d'exprimer. Pour elle, toutes ses espérances, tout son avenir, toute sa vie est là. Un homme n'y voit qu'une déviation de sa route, un sentier détourné dont il peut sortir quand bon lui semble; elle, non : c'est le seul chemin où elle doit marcher désormais; ce qui ne fait qu'interrompre la carrière d'un homme domine toute la carrière d'une femme. Aussi, quelle sensibilité maladive s'était développée chez cette jeune enfant! Le moindre oubli, la plus légère inattention de ma part lui causait une peine profonde. Elle éprouvait douloureusement le contre-coup de la plus frivole négligence; elle remarquait, avec une irritation morbide, chacun de mes pas, de mes regards; elle s'affligeait de mille chimères, qui devenaient des réalités pour son âme ardente, et il ne se passait pas de jour qu'elle n'eût à me faire des reproches et à me révéler des angoisses que je n'avais pas même soupçonnées. Et encore, combien de sentimens pénibles elle ne voulait ou n'osait pas me confier. Depuis que la mort me l'a ravie, j'ai trouvé un journal qu'elle avait écrit, muet témoin de ses douleurs sans cesse renaissantes. Que d'amertumes, que de larmes sur ces pages tracées par une jeune fille, qui était naguère si heureuse, si paisible, et qui voyait un horizon si pur se développer devant ses pas! On croirait assister à une affreuse agonie de deux ans. Son cœur, pareil à une sensitive qui aurait reçu le don de la vie, se déchirait au moindre contact, se courbait en gémissant au moindre souffle de l'orage; dans cette existence intérieure, il y avait, hélas! tout un monde inconnu de souffrances et de désespoir. Triste tableau, qu'il faudrait présenter quelquefois à ces jeunes gens qui s'approchent d'un gouffre inexorable, en croyant marcher sur des fleurs!

Dix huit mois s'écoulèrent sans amener aucun changement remarquable dans notre position. Malgré la police très-vigilante qui se fait par les femmes oisives dans les petites villes, on ne voyait, on ne soupçonnait rien. Si quelques propos avaient été tenus, ils n'étaient pas du moins arrivés jusqu'à nous. Toute cette vie intime, qui me paraît aujourd'hui la plus importante et la seule que je doive raconter à mes lecteurs, ne laissait aucune trace au-dehors. Je travaillais avec zèle dans ma profession d'avocat et j'en remplissais même les devoirs avec une régularité que mes confrères ne montraient pas toujours. La maison du serviteur de mon père, que je fréquentais assidûment, ne donnait aucune prise à la médisance; tout à l'extérieur était comme une surface polie qui empêchait de découvrir le tourbillon

écumant caché sous les flots. Quelques réflexions sérieuses auraient suffi sans doute pour nous apprendre que la vérité perce tôt ou tard, et qu'une liaison mystérieuse ne peut jamais être couverte d'un voile tellement épais qu'elle échappe long-temps à tous les yeux, surtout dans une ville de province du troisième ordre. J'y songeais même assez fréquemment, c'est-à-dire lorsque la satiété permettait à ma conscience de me développer avec étendue les excellentes raisons qui m'engageaient à changer de conduite. Mais qu'est-ce que des argumens de cette nature pour vaincre une forte et grande passion? Les motifs de bien faire et la force d'accomplir ce bien sont deux choses très-distinctes; j'avais les uns, l'autre me manquait. Je persistai donc, en dépit des raisonnemens les plus solides, à suivre la route fatale dans laquelle j'étais entré, et je n'eus d'autre ressource contre ma faiblesse que de me plonger dans l'étourdissement, comme un malheureux qui marche les yeux fermés pour ne pas voir le précipice dont il lui paraît impossible de sortir.

Cependant mes prévisions devaient enfin se réaliser. On eut d'abord des soupçons, puis des conjectures, enfin des indices. Alors vinrent les demi-mots jetés avec intention, les sourires moqueurs, cette espèce d'ironie vague et générale, qui est souvent plus douloureuse qu'une attaque ouverte. Les compagnes de Julie l'abandonnèrent, on se taisait à son approche, et toutes les figures montraient ce pénible embarras qui suit un entretien subitement interrompu. La rougeur de son front ne révélait que trop la honte, les remords dont elle était dévorée, et les femmes, qui éprouvent tant de pitié pour toutes les infortunes, mais qui en ont si peu pour les égaremens de leur sexe, distillaient goutte à goutte dans ce cœur de jeune fille le venin de leurs implacables médisances. Une âme plus forte que la sienne y aurait succombé; elle se flétrit, se brisa; ses forces la quittèrent, et bientôt après, elle fut atteinte d'une maladie de langueur, qui menaçait de creuser sous ses pas une tombe prématurée.

Ah! pourquoi n'avais-je pas alors de convictions chrétiennes? pourquoi cette énergie, cette puissance que j'ai trouvées plus tard dans les doctrines de l'Evangile ne m'avaient-elles pas encore été données? Honte, opinion, indigence, opposition de famille, j'aurais tout bravé, j'aurais suivi la seule route que m'indiquait la conscience et, n'écoutant que le cri du devoir, on m'aurait vu réparer par la sanction d'un lien honorable les indignes fautes que j'avais commises. Les jours de cette malheureuse enfant n'auraient pas été sitôt finis, ou du moins, après avoir causé ses peines, j'aurais employé l'unique moyen qui me restait de les adoucir. Mais non: la religion philosophique dont je me glorifiais, ce déisme qui m'avait fait goûter quelques heures d'extase, ne valait plus rien dans un instant de crise; il était au-dessous des circonstances difficiles, et il me livrait à moi-même, précisément lorsque j'avais besoin d'être soutenu. Ce n'est pas que ma conscience soit demeurée complètement muette dans cette occasion si importante; elle me remit sous les yeux les saintes obligations que j'avais à remplir; elle me montra cette intéressante victime qui se traînait avec douleur jusqu'au bord du tombeau, délaissée et avilie; elle essaya de me peindre la tranquillité d'âme que j'éprouverais en réparant mon erreur. Mais d'un autre côté, mille intérêts puissans venaient s'opposer à cette grande résolution et soutenir un combat terrible contre ma conscience. Quoi? j'irais affronter les moqueries qui accompagnent toujours ces unions forcées! Et ma famille qui ne verrait dans cette démarche qu'un coup de tête, une nouvelle folie de jeune homme! Et la perspective d'une fortune brillante dont j'allais me priver! Et tant d'autres considérations.... Que dirai-je enfin? ballotté entre deux forces contraires, n'étant pas assez religieux pour vaincre la crainte du monde ni assez endurci pour étouffer la voix de mes remords, je pris un moyen terme qui ne menait à rien; je me déterminai à attendre les événemens, comme s'il était en mon pouvoir de rendre la vie à cette enfant, après que mes longs retards l'auraient épuisée!

Que d'autres, en les supposant aussi peu chrétiens que moi et placés dans une position semblable, eussent agi différemment, je le voudrais croire pour l'honneur de l'humanité; mais l'expérience la plus commune me force à le mettre en doute. La philosophie morale, qui se fonde sur un vague déisme, manque de point d'appui dans les luttes sérieuses; elle ressemble à ces faux braves, qui se vantent beaucoup loin du danger et qui reculent lâchement quand il survient. C'est chose facile que de recueillir d'excellens préceptes de conduite; pour peu qu'on ait lu ses auteurs de collége, on en a pu faire ample provision; mais ce n'est là qu'une pure théorie que la pratique dément presque toujours. Parmi mes lecteurs, il en est plus d'un, je m'imagine, qui se révolte contre tant de fautes entassées les unes sur les autres, et qui ajoute avec satisfaction, en se parlant à lui-même: Je n'aurais pas remis au lendemain à réparer de tels égaremens. Si ce lecteur est un vrai disciple de Jésus-Christ, s'il a éprouvé, par une miséricordieuse dispensation d'en haut, un renouvellement d'esprit et de cœur, je ne lui refuse pas la force qu'il s'attribue, tout en lui faisant observer qu'il a encore besoin de veiller et de prier beaucoup pour ne pas faillir. Mais s'il n'est pas renouvelé dans son intérieur, s'il n'a que des idées creuses de panthéisme, ou s'il ne possède que les formes de la religion chrétienne, sans en avoir la vie, je lui répondrai: Prenez garde, en me jetant votre pierre, qu'elle ne retombe sur vous. Des phrases ne sont pas des actions, ni de belles maximes des vertus; et s'il vous arrive quelque jour de vous trouver dans des circonstances pareilles aux miennes, réfugiez-vous, lecteur, auprès du Dieu de l'Evangile, et priez en prosternant votre front dans la poussière! Voilà le seul conseil que je puisse vous donner.

Revenons.—Pendant plusieurs mois je restai dans la même position, indécis, irrésolu, ne sachant que faire pour obéir à mon devoir ou pour en bannir l'importune pensée, toujours flottant entre deux peurs, la peur du monde et celle des remords, retournant mille fois les mêmes choses dans mon esprit et terminant enfin mes longues réflexions comme on les termine ordinairement: Attendons à un autre jour pour me décider! Julie continuait de souffrir, et les symptômes de sa maladie prenaient un caractère plus prononcé. Abattue, pâle, les yeux éteints, pouvant à peine se traîner à quelques pas de sa demeure, quel témoignage vivant des suites cruelles d'une faute qui lui avait déjà coûté tant de larmes! Mécontente d'elle-même, tout lui pesait, la fatiguait; elle ne savait plus sourire, et mes efforts, mes soins, naguères si puissans auprès d'elle, ne parvenaient plus à éclaircir un seul instant les sombres nuages dont elle était enveloppée. Une tristesse lourde, poignante, silencieuse, consumait toutes les heures de ses jours, et si quelques rares paroles venaient entr'ouvrir ses lèvres blanches et contractées, c'étaient des plaintes, des gémissemens, c'était un appel à la mort! Et moi, je revenais le cœur flétri, accusant la destinée, maudissant mon propre ouvrage, et d'autant plus misérable que mes douleurs ne pouvaient exciter aucune sympathie.

Mais tout-à-coup cet état de choses changea, du moins pour Julie, par une influence qui me parut alors inexplicable. Entre les personnes qui fréquentaient la maison de l'ancien serviteur de mon père, il y avait un homme fort original, et que l'on appelait indifféremment le *Frère Siméon* ou le *Frère Morave*. C'était un vieillard de soixante à soixante-cinq ans, vêtu d'un costume singulier, parlant

peu et ne faisant de politesses à personne. Pour moi surtout il avait un air grave et sérieux; il me traitait avec froideur, m'adressait à peine quelques paroles sentencieuses, et je ne sais quoi de sec et de réservé maintenait entre nous une large distance. Je trouvais en lui quelque chose qui m'imposait; soit qu'il eût une supériorité dont je ne pouvais me rendre compte, soit que mon cœur qui se sentait coupable fut intimidé par sa présence, j'éprouvais en le voyant une crainte qui ne m'était pas ordinaire, et mon regard se baissait involontairement, lorsqu'il fixait les yeux sur moi. Ce n'est que plus tard que j'ai appris à le bien connaître, et je bénirai pendant toute ma vie les relations que j'ai eues avec ce digne serviteur de Christ; mais à cette époque, je le fuyais autant qu'il m'était possible, je l'évitais même avec une affectation de mauvais vouloir, et je ne négligeais rien pour l'éloigner de cette maison où j'ignorais ce qu'il avait à faire.

Mes procédés peu honnêtes ne produisirent aucun résultat. Il revint au contraire plus fréquemment, à mesure que Julie devenait plus malade, et ses entrevues avec elle me semblèrent prendre un caractère de plus en plus mystérieux. Je ne m'expliquais pas du tout cette assiduité ni cet air de réserve et de secret entre deux personnes qui n'avaient, à mon avis, rien d'intime à se dire, et je m'en étonnais d'autant plus qu'à mon approche la conversation était visiblement suspendue. Ce qui me frappait encore beaucoup, c'est que Julie avait perdu cette humeur sombre, cette tristesse qui l'accablait auparavant; son visage portait une empreinte de bonheur que je ne lui avais pas connue, même dans nos jours d'illusions et d'ivresse; elle ne m'adressait plus de reproches sur mes négligences; bonne et résignée, elle que j'avais vue si irritable au moindre manquement de ma part, son cœur supportait tout sans se plaindre. D'où venait ce changement? Quelle puissance occulte, quels rapports enveloppés de mystère avaient produit cette transformation toujours plus étrange à mes yeux? J'avais beau y réfléchir; je n'y pouvais rien comprendre et, malgré mes prétentions d'esprit fort, j'imaginais quelquefois une sorte d'influence magique, de galvanisme moral, pour m'expliquer comment elle était devenue tout autre en si peu de temps. Il faut l'avouer aussi, je ne sus pas me préserver de quelques soupçons, qui étaient assurément plus absurdes, plus stupides qu'injurieux pour elle. Un vieillard! un homme vénérable, dont la figure grave et sévère, dont les cheveux blancs ne pouvaient inspirer que des sentimens de respect!.....

Impatient de cet état d'incertitude, je résolus de m'en éclaircir, et la première fois que je me trouvai seul avec le Frère Siméon, je lui demandai d'un ton que je tâchai de rendre brusque et décidé, quel motif l'amenait si souvent auprès d'une jeune fille qu'il ne voyait autrefois qu'à de longs intervalles. A cette question, le vieillard me regarda avec un air de surprise, puis souriant tristement, il s'éloigna sans me répondre un seul mot. Je n'osai pas insister: la vertu n'a besoin que de se taire pour confondre le vice.

J'eus plus de succès auprès de Julie; mais ses réponses, quelque naïves qu'elles fussent, me semblèrent dans ce temps là tout-à-fait obscures. Lorsque je l'interrogeai pour connaître le but des fréquentes visites du Frère Siméon et l'objet de leurs entretiens particuliers, elle versa d'abord d'abondantes larmes. Ensuite, reprenant peu à peu la force d'exprimer ses pensées, elle me parla de l'état de son âme, de ses espérances pour l'éternité, du pardon de ses fautes qu'elle avait obtenu du Dieu de miséricorde, et de la nouvelle vie qui se développait dans son cœur. Elle me dit que ses souffrances étaient une bénédiction, dont elle ne pourrait jamais être assez reconnaissante envers le Seigneur, que cette coupe d'amertume qu'elle avait bue était devenue pour elle un breuvage salutaire, et qu'elle commençait à comprendre l'Evangile de Jésus-Christ, qui lui avait été inconnu jusqu'alors. A ce discours auquel j'entendais peu de chose, je répondis, croyant la consoler encore davantage, que je l'avais toujours vue fort pieuse et fidèle à observer les commandemens de l'Eglise, qu'elle allait régulièrement écouter la messe chaque dimanche, qu'elle observait scrupuleusement les abstinences prescrites, qu'il ne me paraissait pas qu'elle eût rien à se reprocher sous ce rapport..... Mais elle interrompit vivement mon apologie de ses sentimens religieux pour me parler encore une fois des espérances toutes nouvelles qui la rendaient maintenant tranquille et heureuse; elle ajouta que la mort ne lui inspirait plus aucune inquiétude, et qu'elle se réjouissait même de quitter le monde pour aller dans le séjour céleste où toute larme serait essuyée de ses yeux. Elle finit en me montrant un petit livre qu'elle tira de son sein, et sur lequel je lus : *Nouveau-Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ.* « Voilà, me dit-elle, mon consolateur, mon asile contre les souffrances, mon soutien contre la mort, mon guide à travers le tombeau. »

Tout cela, je l'avoue, me parut si bizarre, si peu rationnel que je la soupçonnai d'avoir l'esprit un peu dérangé. Il se joignait cependant à ces phrases inexplicables pour moi tant de douceur, un regard si calme, un front si paisible, que je ne savais quel parti prendre auprès d'elle, celui de la philosophie que je regardais comme le seul raisonnable, ou celui du Christianisme, qui exerçait sur son cœur une si bienfaisante influence. Pour ne pas démentir mes principes philosophiques, je me bornai à lui représenter qu'elle ne devait avoir aucune crainte de mort prochaine, que j'espérais bien qu'elle vivrait encore de longues années, et qu'elle aurait des jours heureux sur la terre; je me laissai même entraîner, dans ce moment d'abandon, jusqu'à lui offrir la perspective d'une honorable union embellie par un amour qui ne s'éteindrait pas.

Mais elle me répondit avec le doux sourire des vierges de Raphaël : Il est trop tard !.....

VISITES A QUELQUES MALADES.

Si, dans tous les temps, « visiter les orphelins et les « veuves dans leurs afflictions, (Jacques I, 27,) » est le devoir du chrétien, ce l'est encore plus dans les circonstances actuelles, où tant de personnes ont été victimes de l'épidémie, et où tant de familles ont été plongées dans le deuil. Le chrétien connaît toute la valeur de l'âme, et il frémit en pensant à la profonde indifférence avec laquelle les pauvres malades voient souvent approcher le moment d'échanger la vie contre l'éternité, ou au désespoir qu'ils témoignent d'autres fois de quitter les choses visibles, qui ont seules occupé leurs cœurs; aussi, tout en compâtissant à leurs souffrances, tout en les soulageant selon son pouvoir, n'oublie-t-il jamais que « celui qui aura ramené un « pécheur de son égarement, sauvera une âme de la mort, « et couvrira une multitude de péchés. (Jacques V, 20) » S'il se rappelle avec attendrissement le soin particulier que Dieu prend des affligés, et qui lui fait dire dans sa Parole: « Laisse tes orphelins, et je leur donnerai de quoi vivre, « et que tes veuves s'assurent sur moi (Jérémie XLIX, 11), » il cherche en même temps à imiter Celui qui a déclaré « qu'il était envoyé pour évangéliser aux pauvres et pour « guérir ceux qui ont le cœur brisé (Luc IV, 18). »

Désirant m'acquitter de ce double devoir, je me rendis chez une femme de la classe moyenne, qui avait, depuis peu de jours, perdu son mari. Je m'étais muni d'un Nouveau-Testament et de quelques brochures religieuses, et j'avais

prié mon Père céleste de bénir mes efforts et de guider mon inexpérience. Cette première visite fut bien près de me décourager. Il me fallut écouter patiemment une foule de détails sans intérêt, et je craignais d'être forcé de me retirer, sans avoir pu dire un seul mot de consolation ou d'avertissement, quand l'idée me vint de me rendre maître de l'attention de la pauvre veuve, en déployant devant elle l'instruction sur le choléra, qu'on a publiée en forme de tableau, et qui contient de si belles déclarations de la Bible sur les sentimens que doivent exciter les afflictions. A peine eut-elle aperçu les mots Choléra-Morbus, imprimés en gros caractères, que son visage changea. « Ah! monsieur, s'écria-t-elle, est-ce un préservatif contre cette horrible maladie que vous m'apportez là? Mon mari en a tant souffert, et j'en ai si peur, que je ne peux y penser sans me troubler! » — « Hélas! madame, lui répondis-je, je ne connais contre elle aucun préservatif; elle vient évidemment de Dieu, et toutes les précautions seraient vaines, sans son secours. » J'ajoutai quelques autres réflexions qu'elle écouta à peine; mais je fus touché de l'assentiment qu'une autre jeune femme, qui était présente, donnait à mes paroles, et je remerciai Dieu de ce qu'il me permettait de concevoir l'espoir qu'elles porteraient quelque fruit.

Je m'acheminai vers un autre quartier, où je voulais visiter un pauvre garçon de quatorze ans, qui était tombé malade le matin même. Je le trouvai dans un triste état. Il se roulait dans son lit, se plaignant d'une soif ardente, quoiqu'il rejetât aussitôt tout ce qu'on lui donnait à boire; et criant qu'il étouffait de chaleur, tout en ayant les jambes glacées. Son regard était inquiet, et il paraissait ne faire aucune attention aux huit ou neuf personnes que le désir de lui être utile, ou peut-être la simple curiosité, avait rassemblées dans sa petite chambre. Je les engageai à se retirer, en leur faisant comprendre de quelle importance il était de ne pas vicier l'air, si nécessaire au malade; puis je m'approchai de lui et, lui parlant avec affection, je cherchai à tourner ses pensées vers le grand médecin de l'âme et du corps. Mais pour toute réponse, il continuait à crier: « J'ai soif! j'ai soif! » Quoiqu'aucun breuvage ne le désaltérât, il ne voulait pas entendre parler de cette eau dont Jésus a dit que « celui qui en boirait n'aurait plus jamais soif. (Jean IV, 14) » Voyant qu'il n'y avait qu'un seul lit dans la chambre, je demandai à la mère où elle couchait. « Avec mon fils, » répondit-elle. — « Mais ne craignez-vous rien pour vous-même? » — « Oh! que non, le bon Dieu dont vous parlez gardera bien ceux qui ont soin des malades! » Sentiment généreux, dévouement qui étonne moins de la part d'une mère, confiance peut-être irréfléchie, mais que je n'eus pas le courage de combattre. Le jeune homme me parut dans un danger réel; je courus au bureau de secours le plus voisin; un médecin arriva bientôt et prescrivit les remèdes nécessaires. Je suis retourné depuis chez l'enfant, et j'ai eu la joie d'apprendre qu'il était convalescent. Cette fois, je le trouvai plus accessible à mes exhortations; il m'assura même que depuis qu'il m'avait vu, il s'était souvent adressé au bon Dieu, au milieu de ses souffrances. Je lui donnai un Nouveau-Testament, et je le conjurai de ne pas oublier Celui « dont la » bonté avait été grande et qui avait retiré son âme d'un » sépulcre profond. (Psaume LXXXVI, 13.) »

Je n'avais pas encore quitté la chambre du malade, quand on vint me prier d'aller voir une pauvre femme qui demeurait en face; puis on me conduisit chez une autre, et puis chez une autre encore, tellement que j'eus de la peine à me tirer de cette rue-là. Pour qui donc me prenait-on? On voyait bien que je n'étais pas médecin et, comme dans ces visites je m'étais abstenu de donner des secours temporels, je ne pouvais non plus supposer des vues intéressées à ceux qui m'appelaient. Quelques mots qui montraient que je prenais part aux souffrances des malheureux, quelques conseils simples et affectueux avaient suffi pour me gagner la confiance de tout le voisinage.

Je suivis la personne qui me servait de guide; elle me fit monter dans une petite chambre, où je trouvai une femme couchée tout habillée sur un mauvais matelas, sans draps et couverte seulement d'une espèce de duvet, sur lequel dormait un enfant de deux à trois ans. Il n'y avait du reste ni chaise, ni table, ni commode, ni aucun autre meuble dans cette pièce basse et étroite. Ayant essayé de dire quelques mots religieux : « Je ne suis pas dévote, monsieur, me dit la malade; mais j'aime cependant qu'on me parle du bon Dieu. » Je l'exhortai à ne pas méconnaître la main de Celui qui la châtiait, afin de la faire souvenir de ses péchés, et à mettre sa confiance en Jésus, le Sauveur des pécheurs.

Dans la même maison gisait, plus misérable encore, une femme de cinquante-deux ans, gravement atteinte du choléra. Le cas étant plus sérieux, je me crus obligé de rester plus long-temps auprès d'elle et d'insister davantage. Dans une maladie, où quelques heures décident souvent de la vie ou de la mort, il faut aller droit au but; aussi, après lui avoir fait quelques questions sur l'état de son âme, m'efforçai-je de lui faire comprendre quelle est l'étendue de la loi de Dieu, et combien sa justice est inflexible. « Ah! oui, s'écria-t-elle, en m'interrompant, je suis une grande, une bien grande pécheresse; j'ai mérité le châtiment que Dieu m'envoie; je l'ai tant offensé, que j'en mérite un plus sévère encore! » Elle essuya quelques larmes qui s'échappaient de ses yeux. Je ne saurais dire à quel point je me sentis encouragé par cet aveu précieux; je me rappelais ces paroles du Seigneur : « Il y a de la joie devant les anges de Dieu, pour « un seul pécheur qui vient à se repentir (Luc XV, 10,) » et je me hâtai de lui montrer l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. La sœur de la malade était présente et une voisine venait d'entrer. Je proposai de prier, et je cherchai à rendre ma prière aussi simple que possible. Je fus vivement ému en entendant la malade répéter à voix basse les supplications que j'adressais au Seigneur. Les deux autres femmes écoutèrent aussi avec une grande attention; aucune d'elles ne savait lire, mais elles m'ont à peu près promis d'aller l'apprendre dans une école gratuite pour les adultes, qui se trouve dans leur quartier. Avant de quitter cette demeure, où j'ai le doux espoir que « le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu (Luc XIX, 10), » j'appris avec intérêt de la femme que je visitais, que celle qui m'avait introduit auprès d'elle et qui me conduisait de porte en porte depuis quelque temps, avait elle-même à soigner une sœur et trois enfans malades, et que, malgré cette charge si lourde, c'était d'elle qu'elle avait reçu la plupart des soins que son état exigeait. Puisse cet empressement à être utile aux autres être béni pour elle, et puissent les choses qu'elle a entendues en me servant de guide, ne pas être perdues pour son âme!

Je pourrais parler encore d'un homme qui levait, de son lit de souffrance, des mains menaçantes vers le ciel, accusant Dieu de le frapper injustement; d'une dame qui, ouvrant tout à coup les yeux sur l'erreur dans laquelle elle avait été, de vouloir gagner par ses vertus le salut qui est un don de Dieu, s'écriait avec surprise et comme si elle était soulagée d'un fardeau pesant : « J'ai donc passé toute ma » vie à chercher *de mériter* UNE GRACE! » et d'un chrétien pauvre, qui exprimait avec force la paix qu'il éprouvait à s'approcher de son Sauveur; mais je craindrais d'être trop long, et je terminerai ce récit en rendant compte de deux visites, qui montrent, d'une manière frappante, la différence qu'il y a entre la vraie et la fausse confiance.

J'étais allé voir une jeune femme, dont la situation est

aisée. Elle avait été atteinte la veille, et ses jours paraissaient en danger. En effet, ses traits étaient décomposés, et ses gémissemens annonçaient de grandes souffrances. Je craignais qu'elle ne fut pas en état de m'entendre; mais quand je commençai à lui parler du bon Sauveur, qui appelle à lui tous ceux qui sont fatigués et chargés et qui promet de les soulager (Matthieu, XI, 28), elle me fit un signe approbatif, comme pour me montrer qu'elle me comprenait, quoiqu'elle ne pût me répondre. La garde qui la soignait et qui paraissait peu satisfaite de ma présence, s'empressa de m'assurer que sa maîtresse avait envoyé chercher le *bon Dieu*, qu'elle l'avait reçu et que M. le curé lui avait dit qu'elle était maintenant bien préparée à la mort. Je demandai à la malade s'il lui serait agréable que je priasse avec elle et pour elle; elle me fit de nouveau un signe affirmatif; mais ses souffrances étaient si vives qu'elle ne pût me prêter que peu d'attention. Je la trouvai le lendemain dans les angoisses de la mort. Une de ses parentes, qui paraissait profondément émue, lui dit avec affection : « Ecoute, chère amie; tourne » ta tête; tâche d'écouter ce qu'on te dit; on veut te mettre » dans la bonne grâce de Dieu! » Mais il était trop tard : peu d'heures après, elle mourut dans un état d'agitation tel que ceux qui étaient auprès d'elle en parlent encore avec effroi. L'espèce de passe-port qu'on lui avait donné ne pouvait me rassurer sur son état.

J'étais vivement affecté de ce dont je venais d'être témoin; mais Dieu me préparait des émotions plus douces. Dans un cabinet situé au rez-de-chaussée, ayant à peine six pieds carrés et donnant sur une petite cour, je trouvai une pauvre femme, dont l'état avait inspiré de vives inquiétudes, mais qui se remettait un peu. « Vous avez été bien malade, lui dis-je; mais j'espère que Dieu vous a soutenue. » — « Oui, monsieur, je croyais passer; mais Dieu a eu pitié de moi. » — « Et s'il vous avait rappelée de la terre, en qui auriez-vous mis votre espérance, à l'heure solennelle du départ? Vous sentiez-vous prête à mourir? » Elle me répondit, sans hésiter, que Jésus-Christ était son seul espoir, qu'elle désirait que la volonté de Dieu à son égard, quelle qu'elle fût, s'accomplît, mais qu'elle savait qu'il valait mieux pour elle de déloger, pour être avec Christ, que de rester sur cette terre d'exil. Puis, tirant une main de dessous sa couverture et me la tendant avec une expression et une émotion que je n'oublierai jamais : « N'est-ce pas un frère en Christ qui vient me voir? » me demanda-t-elle. Je lui pris la main; elle serra la mienne autant que le lui permettait le peu de force qu'elle avait, et elle me bénit des consolations que je venais lui offrir. Je prolongeai ma visite autant que je le pus; car je remarquai bientôt que tandis que j'étais venu pour édifier, c'était moi-même qui recevais de l'édification. Le lit de mort est comme une pierre de touche à laquelle on peut reconnaître si notre foi n'est qu'une illusion ou si elle est bien fondée, et la réalité de celle de cette pauvre chrétienne se manifestait de la manière la plus touchante.

C'est ainsi qu'en quelques heures j'ai rencontré, dans ce petit nombre de visites, les dispositions religieuses les plus diverses. Mes paroles ont été en général bien accueillies, parce que ceux à qui elles s'adressaient sentaient qu'elles étaient de saison en présence de la mort; mais l'auraient-elles été aussi bien, si ces personnes avaient été bien portantes, et que j'eusse néanmoins voulu leur faire entendre la voix de la religion? Et cependant est-il sage de refuser d'écouter, aux jours de la santé, ce qui peut seul nous préparer à la rencontre de l'Eternel, quand il viendra nous redemander notre âme?

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'ÉVANGILE.

Nous parlons sans cesse de l'Évangile; ce mot revient dans toutes nos colonnes; il est toujours sous entendu, lors même que nous ne le prononçons pas. Mais est il compris de tous nos lecteurs? Et s'il en est qui ne le comprennent pas, qu'ont-ils pu comprendre à nos doctrines? Ces questions que nous nous sommes faites, nous ont donné le désir de dire aujourd'hui, avec autant de simplicité que possible, ce que c'est que l'Évangile. Nous voulons être simples, parce que c'est le seul moyen de se faire comprendre, en parlant de lui. En élevant autour de lui un nuage de termes et de raisonnemens philosophiques, nous aurions peine à persuader à nos lecteurs que ce n'est pas de philosophie qu'il s'agit encore ici. Retrouvant le langage auquel ils sont habitués, ils s'imagineraient que nous ne voulons nous adresser qu'à leur esprit, et ils en feraient comme un retranchement, derrière lequel leur conscience serait hors d'atteinte des traits qui lui sont destinés. Or, c'est à la conscience qu'il faut avant tout que l'Evangile parvienne.

Chaque science, chaque industrie a des mots techniques, avec lesquels il faut se familiariser, sous peine de ne pas acquérir de justes notions de la science ou de l'industrie, auxquelles ils appartiennent. Le Christianisme a aussi des termes qui lui sont propres, et le mot ÉVANGILE est du nombre. Si on le comprend bien, on a la clef de tout le reste; si on le comprend mal, tout demeure vague et confus. Il suffit d'examiner de combien de manières différentes et erronées on l'entend parmi les hommes, pour ne plus s'étonner de ce que la plupart ne possèdent à aucun degré la science du chrétien. Pour les uns, l'Evangile est un code de morale plus pur, plus complet qu'aucun autre. Pour d'autres, c'est l'histoire de la vie d'un être remarquable, divin même, dont ils sont accoutumés à vénérer le caractère et qu'ils déclarent supérieur à tous les hommes qui ont existé sur la terre. Pour d'autres encore, l'Evangile est un système qui met en évidence, d'une manière plus frappante que par le simple raisonnement, les principes de la religion naturelle et qui favorise les progrès de l'homme et des nations. Il en est enfin, qui sont émus de compassion en faveur de l'Evangile et qui, l'aimant à cause du bien qu'il a fait au monde, en agissent avec lui, comme le fort en agit quelquefois à l'égard du faible et de l'opprimé. L'Evangile leur paraît un édifice qui s'écroule; ils voudraient l'étayer. Mais après toutes ces définitions, l'Evangile reste encore à définir.

L'Evangile est la bonne nouvelle du pardon que Dieu accorde aux hommes. Il n'est rien de plus; car en mettant ensemble tous les besoins de l'homme, on ne saurait rien trouver qui lui fut plus nécessaire que le pardon de son Dieu. Il n'est rien de moins; car Dieu veut le bonheur de sa créature rebelle, et il lui aurait en vain prodigué tous ses dons, s'il lui avait refusé celui-là. Le pardon de Dieu, voilà donc l'Evangile; c'est là ce qu'il contient, ce qu'il offre, ce qu'il raconte, ce qu'il proclame; c'est un remède, qui va droit à la source du mal; c'est une pitié qui va droit à la source de la misère! Le pardon de Dieu! Quelle simple parole! Aucune science humaine n'a su la prononcer, et toute la révélation de Dieu est là! Oui, tout est contenu dans ce mot PARDON; mais pour en bien connaître la valeur, il faut d'abord savoir ce qu'est l'homme sans lui.

Un mystère impénétrable à notre esprit enveloppe notre âme, et non seulement notre âme, mais toute notre vie; il y a du mystère dans nos relations avec les autres et dans tout ce qui existe par rapport à nous. Ce que nous rencontrons dans notre course, ou ce qui nous rencontre, se ressent plus ou moins, mais toujours, de cette obscurité. Ne pas comprendre, voilà l'état habituel de nos intelligences; s'exercer sur l'inconnu, se repaître de doutes, « chercher et ne point trouver, » comme dit l'Ecclésiaste, voilà leur travail et son fruit. Notre terre est couverte de l'ombre que projette quelque grand corps que nous n'apercevons pas, mais dont nous devons soupçonner l'existence, par cela même qu'il nous cache la lumière et nous ôte la chaleur. Ce mystère,

cette ombre, jamais la pensée humaine ne les a percés; bien plus, lorsqu'elle l'a essayé, au lieu de parvenir à quelque clarté, elle n'a fait que soulever les questions les plus insolubles; elle n'a fait qu'accabler son ignorance sous le poids de mille difficultés. Que s'est-il donc passé dans l'homme? Qu'y a-t-il de rompu entre lui et la vérité, entre lui et la lumière, entre lui et la paix? Nul ne le dira, nul ne le sait. — Mais Dieu nous le dit : l'homme est pécheur ! l'homme est perdu! Et cette imposante déclaration de sa Parole nous explique l'état du monde et l'état de notre propre cœur. Le péché est ce corps inconnu, dont l'ombre couvre la terre; l'inimitié contre Dieu, la perte loin de Dieu, est ce mystère qui enveloppe notre âme et notre vie, cette calamité universelle, ce sceau de malheur et d'infamie qui est empreint sur nous. Croyez le, sentez le, cherchez en la preuve dans tout ce qui existe, reconnaissez la dans tout ce qui vous arrive et, profondément frappé de ce fait lamentable, vous serez préparé à tressaillir de joie, lorsqu'on viendra vous dire que l'Evangile est la bonne nouvelle du pardon, du salut et de la paix, offerts gratuitement par le Dieu qui est amour à l'homme qui est son ennemi.

Mais si vous écartez l'idée du péché, si vous ne voulez pas voir qu'il est la seule chose réelle de ce monde, la seule cause du désordre, le seul motif qui ait pu attirer sur nous le châtiment, la douleur et la mort; si vous cherchez hors de lui la source de vos maux, le principe de votre ignorance, l'accord de toutes vos contradictions; si vous voulez sans lui expliquer la justice de l'Eternel, ses jugemens et son gouvernement, l'Evangile ne vous concerne pas, vous n'avez rien à en attendre. S'il ne vous trouve pas dans l'angoisse, dans la crainte, dans le sentiment de vos misères et de votre corruption, si ces mots : « Je suis perdu! que « ferai-je? » ne retentissent pas dans votre âme, il n'a rien à vous annoncer. Ce serait une eau offerte à qui n'est pas altéré, un pain offert à qui n'est pas affamé, la liberté offerte à qui aime ses chaînes, la lumière à qui aime les ténèbres, la vie à qui aime la mort. Si vous cherchez dans l'Evangile quelque autre bien que ce pardon complet, gratuit, que ce pardon juste, acquis pour vous par le sacrifice d'une victime céleste, acheté par Dieu lui-même avant qu'il ne vous le donne, qu'y trouverez-vous de décisif pour votre âme? Vous pourrez y trouver des préceptes de morale, des idées nouvelles sur le bien et sur le mal, des sentimens vifs et touchans, des excitans à la philantropie et au progrès; mais, quand vous y aurez trouvé tout cela, ce qui vous manquait avant vous manquera encore après. Votre âme sera encore vide, encore sombre, encore égarée et agitée; son ressort sera encore brisé; elle sera encore l'ennemie du Dieu vivant, qui ne tient point le coupable pour innocent et qui juge souverainement toute créature.

L'Evangile, comprenez-le bien, c'est donc un échange magnifique que Dieu vous propose de faire de votre perte contre son salut; c'est un don de sa miséricorde qui surpasse infiniment tous ses autres dons; c'est un appel au plus haut point de gloire auquel il vous soit possible d'atteindre. Aussi l'apôtre saint Paul dit-il : « Je n'ai point honte de l'Evan- » gile de Christ; car il est la puissance de Dieu pour sauver » ceux qui croient! » Et encore : « A Dieu ne plaise que je » me glorifie en aucune autre chose qu'en la croix de Jésus- » Christ! » C'est là le langage du chrétien, et c'est le sentiment que nous voulons exprimer chaque fois que nous parlons de l'Evangile.

LE CHALET DU NAN-BOURANT.

Nous avions quitté Chamouny de grand matin; il était huit heures du soir et nous venions de gravir péniblement les degrés taillés dans le roc, qui conduisent de Notre-Dame-de-la-Gorge au pied du Col du Bonhomme. Après avoir traversé la riante vallée de Contamine, nous avions peu-à-peu laissé derrière nous toute habitation, puis tout arbre et toute verdure, et nous apercevions enfin le chalet solitaire du Nan-Bourant, où nous devions passer la nuit. Nous jouissions avec une sorte de recueillement du spectacle imposant que la nature nous offrait de tous côtés. A notre gauche s'arrêtait un glacier, descendant des cimes les plus élevées; devant nous, nous ne voyions que des rochers immenses amoncelés, se surpassant les uns les autres en hauteur et en hardiesse, des traces d'éboulement, des flancs de montagnes nus et présentant les formes les plus bizarres, un bois de sapins que le vent du soir agitait; nous laissions derrière nous le chemin tournoyant et rapide que nous venions d'escalader et dont nous pouvions apercevoir le commencement; enfin, sur la droite était le petit chalet, adossé contre un roc et sur lequel nos yeux se fixaient comme sur un refuge au milieu de cette nature sévère et glacée.

Notre petite caravane se composait de quatre personnes unies par les liens de l'amitié et de la foi. Nous jouissions vivement de toutes les beautés qui frappaient nos regards et, en les contemplant, nous étions heureux de penser que chacun de nous y découvrait la main puissante de Celui qui créa toutes choses, et pouvait l'adorer comme l'Eternel, le Grand, l'Admirable, le Terrible, et aussi comme le Dieu des miséricordes, le Rédempteur, le Sauveur. Depuis plusieurs jours, nous parcourions ensemble les sites les plus ravissans et nous avions toujours éprouvé qu'après avoir admiré Dieu dans ses œuvres, il nous était infiniment doux et précieux de le chercher dans sa Parole, où il se révèle sous des traits mille fois plus touchans encore que dans la nature. Lorsque nous nous arrêtions, nous aimions à chanter les louanges de notre Père. Nos guides s'approchaient pour nous écouter et ils nous disaient quelquefois, dans leur naïf langage, qu'ils trouvaient nos chants bien beaux. Souvent nous commencions avec eux, pendant ces petites haltes, quelque bonne et sérieuse conversation, que nous continuions ensuite, tout en cheminant sur nos mulets. Ils avaient l'air de dire : « Ces gens sont singuliers, mais ils ont l'air heureux. »

Nous faisions sans cesse l'expérience de la vérité de la remarque, qu'un chrétien ne se sent isolé nulle part. Faites voyager un savant, un littérateur, un homme qui consacre ses veilles à quelque branche particulière des sciences humaines, qui a envahi ses pensées et qui les occupe souvent exclusivement, et faites lui passer quelques jours seulement avec des gens pauvres et ignorans, qui ne sauraient que faire de sa science: il se sentira seul et hors de sa sphère; il ne songera pas à communiquer sa philosophie; il n'aura personne à qui parler. Mais le chrétien a toujours quelque chose à dire, parce qu'il a partout une œuvre à faire. Il a des paroles pour le pauvre et pour le riche, pour le savant et pour l'ignorant. Quels que soient ses compagnons de route, il a un sujet qui l'intéresse lui-même et qui est fait pour les intéresser, non pas de prime-abord au même degré, non pas dans le même sens peut-être, mais cependant de quelque manière. Il sait que tout homme s'est égaré, et lui, qui a retrouvé le chemin, il aime à dire à ceux qu'il aperçoit s'en écartant toujours plus, comment ils doivent faire pour y rentrer. C'est là ce qui donne un intérêt particulier à chacun de ses pas. Il n'est jamais obligé de refouler ses pensées, de mettre de côté les sujets dont elles aiment à se nourrir. Il trouve partout l'occasion de les mettre au-dehors, et il ne dépend que de lui de la saisir.

C'est ce que nous éprouvâmes particulièrement au Nan-Bourant. Après nous être reposés un instant dans le chalet, nous voulûmes profiter encore des dernières heures du jour pour admirer la scène sauvage et grandiose qui se déroulait autour de nous. Le soleil était couché. Une vapeur légère enveloppait chaque objet. Le bois de sapins ne se dessinait plus que comme une masse noire au milieu des neiges. Chaque rocher, chaque pic semblait prendre une attitude plus menaçante. Nous n'entendions que le bruit du torrent qui donne son nom au chalet et les clochettes de quelques chèvres qu'un jeune pâtre reconduisait à l'étable. C'était un garçon de douze ans, qui avait l'air intelligent. Il s'arrêta près de nous et nous regarda avec une curiosité qui n'avait rien d'étrange. Nous lui fîmes un petit signe d'amitié et il s'approcha. Je lui demandai s'il était bien fatigué de sa journée. « Oh ! oui, dit-il, cette méchante chèvre que voilà m'a donné bien du tourment. Elle s'est enfuie là haut, tout là-haut, » et il nous montrait une hauteur à quelque distance; « il m'a fallu grimper après elle pour la ramener.» — « Tu as fait comme le bon berger. Sais-tu qui est

le bon berger? » — « C'est Jésus-Christ, » répondit-il sans hésiter. — « Saurais-tu lire par hasard, mon cher enfant? » — « Oui, monsieur. » — « Eh bien, je vais te donner un petit livre, dans lequel tu trouveras beaucoup de bonnes choses. » Là-dessus je tirai de ma poche un petit écrit intitulé : *Le Pauvre Joseph.* « Je m'appelle aussi Joseph, » dit le jeune pâtre, en jetant un coup-d'œil sur le premier feuillet. — « Eh bien, mon ami, j'espère que tu ressembleras à celui dont il est question ici. Voyons, lis-moi le commencement de l'histoire, puisqu'il fait encore un peu jour. » Lorsque Joseph en fut venu à ce passage de la Bible qui y est cité : « Cette » parole est certaine et digne d'être entièrement reçue, que » Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs, » desquels je suis le premier, » je l'arrêtai et je lui demandai s'il comprenait ce que cela voulait dire. Il baissa d'abord la tête sans répondre, puis il dit tout bas : « Je sais bien ce que c'est que le péché. » — « Et qui t'en a parlé ? qui t'a dit que le péché existât? » — « Ah ! c'est mon cœur qui me l'a dit; il m'a dit cent fois que je faisais mal et que j'aime le mal. » — « C'est ce que le Joseph de notre histoire savait bien aussi ; mais il connaissait le remède à ce mal. Le connaîtrais-tu comme lui ? » Le jeune garçon montra avec le doigt le nom de Jésus-Christ et relut lentement ces paroles : « Jésus-Christ » est venu au monde pour sauver les pécheurs. » — « Et comment peux-tu savoir que c'est vrai ? » — « Mais, monsieur, répondit l'enfant avec surprise, Dieu l'a dit. » Nous nous regardâmes, en admirant la foi naïve du petit pâtre et, au bout d'un instant, je repris : « Tu es heureux de croire ce que Dieu a dit! » — « Monsieur, ce n'est pas la première fois que j'entends parler comme cela et que je sens que c'est vrai. Nous avons notre curé, là-bas, dans la vallée, qui nous répète souvent ce que vous venez de me dire. » — « Dieu en soit béni, mon enfant. Ne l'oublie pas, il y a du mal et beaucoup de mal dans ton cœur, mais il y a un grand médecin qui sait guérir tous les maux, et ce médecin c'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu, Dieu béni éternellement. Cher enfant, nous ne nous reverrons sans doute plus sur la terre. Tu vas rester dans tes montagnes, et nous, dès le point du jour, nous nous mettrons en route pour les franchir et bientôt nous leur dirons adieu. Mais je veux te laisser un souvenir; je veux te donner un trésor qui servira de lumière à tes pieds et de lampe à ton sentier. Voici un Nouveau-Testament, mon cher ami; c'est la Parole de Dieu ; il contient la bonne nouvelle et il sera ta joie, si tu le consultes avec sincérité et si tu reçois, comme si Dieu te les disait lui-même, toutes les vérités qu'il renferme. Puisse-t-il être béni pour toi et pour beaucoup d'autres, et puissions-nous nous rencontrer un jour devant le trône du Seigneur et le louer ensemble éternellement! »

Le pâtre reçut l'Evangile avec respect. Il avait l'air ému des dernières paroles que j'avais prononcées et se tenait toujours près de nous, comme s'il eut eu de la peine à nous quitter. Il nous fallut rentrer. L'air devenait piquant, il faisait sombre, et nous dîmes adieu au petit pâtre. Cette rencontre si simple, ce peu de paroles échangées avec un pauvre enfant, nous laissèrent une impression douce et sérieuse, et le sentiment de cette espérance pleine de joie que l'on éprouve chaque fois qu'on a pu déposer quelque peu de semence de la Parole de vie. On sait que partout où elle tombe, fût-ce même sur un rocher, si Dieu la bénit, elle fructifiera, et on la lui confie. C'est ainsi que les plus petites circonstances, lorsqu'elles sont animées par l'attente de ce que Dieu peut en faire, prennent un caractère tout particulier qui les agrandit et qui leur donne du charme.

Nous passâmes une nuit tranquille dans notre petit chalet, battu des vents. Il ne se composait que de deux pièces, de la cuisine et de l'écurie; et les cloisons en étaient si minces, que bêtes et gens auraient pu se croire réunis. Nos guides nous réveillèrent dès l'aube. Nous avions une forte journée à faire; car nous prétendions coucher à Courmayeur le soir même et, sans perdre de temps, nous nous préparâmes au départ. Le ciel était pur, l'air vif; les premiers rayons du soleil éclairaient le sommet des montagnes, tandis que tout le reste était encore dans l'ombre. La scène était aussi calme, aussi majestueuse que la veille. Dans ce lieu désert, le retour du jour ne ramenait aucun bruit, aucune trace de vie. Comme la veille, nous n'entendions que le torrent et les clochettes des chèvres de notre petit pâtre; car il venait de les faire sortir de l'étable, et il était là, les yeux fixés sur nous, nous saluant de la main et nous regardant partir. Nous lui criâmes adieu et j'ajoutai : « Souviens-toi de nous! » — Il me répondit d'un signe de tête. Nous nous mîmes en route et, pendant long-temps, nous vîmes le petit pâtre à la même place, nous suivant des yeux; puis le chemin tourna et nous ne le vîmes plus. Je retournai de quelques pas en arrière pour lui faire encore un signe d'amitié qu'il me rendit au centuple, et je rejoignis mes compagnons. Je pensais, tout en continuant ma route à sa foi enfantine, que la lecture de la Parole de Dieu allait sans doute développer et fortifier. Je me disais que ce pauvre enfant, destiné à vivre au milieu de ces montagnes, presque constamment seul, loin de la corruption des villes et de leurs tentations, avait autant que moi besoin de savoir et de croire que Jésus est le chemin, la vérité et la vie, et que la foi, qui est ma boussole au milieu de la mer plus agitée et plus semée d'écueils où je navigue, lui est cependant indispensable aussi pour se guider, à lui qui a surtout à redouter et à combattre son propre cœur. Il me semblait n'avoir jamais mieux compris que l'Evangile s'adresse à tous, et que, quelle que soit la position d'un homme, il a besoin de cette bonne nouvelle.

MÉLANGES.

Association pour répandre l'instruction a la Martinique. — Les hommes de couleur de la Martinique viennent de former une association, dont le but est de répandre l'instruction générale dans cette île. Le minimum de la souscription est de 12 fr. par an. Le produit des souscriptions est destiné à payer les frais de passage en France et ceux d'éducation des jeunes gens qui seront envoyés dans les colléges royaux ou dans d'autres écoles. Chaque année aura lieu le tirage au sort de ceux qui devront être envoyés en France. Il est intéressant de voir ces efforts pour les progrès de l'instruction, faits par des hommes qu'on avait trop long-temps traités en parias, et qu'on commence à peine à relever des incapacités qui les frappaient.

Nouveau dictionnaire chinois. — M. Medhurst, missionnaire anglais, fixé dans l'île de Java, travaille depuis long-temps à un dictionnaire Hok-Kien, l'un des principaux dialectes du chinois. Il vient d'en terminer la première partie ou le dictionnaire chinois-anglais. Son manuscrit se compose de 800 pages in-4°, et la préface et l'appendice feront en outre près de 200 pages. Une société savante de la Chine a offert de se charger de tous les frais d'impression. — M. Medhurst ne pourra s'occuper du dictionnaire anglais-chinois qu'après avoir terminé d'autres travaux, entre autres la publication du Nouveau-Testament en ba-malais; l'impression en était avancée jusqu'à l'Evangile selon saint Marc, au départ des dernières nouvelles. Ces travaux sont de nouveaux services rendus par ce savant missionnaire.

Singulière loi contre le duel. — Il y a au Mexique une loi d'après laquelle celui qui a tué un homme en duel est responsable de toutes les dettes de sa victime. Nous pensons qu'une pareille disposition, contre laquelle ne se révolterait pas le préjugé national qui refuse de considérer le duel comme un assassinat, mériterait de trouver place dans nos Codes et serait un moyen de rendre moins fréquens des crimes, dont nous avons eu à déplorer, depuis quelques mois, tant d'exemples.

Progrès du choléra dans les départemens. — Le choléra s'étend avec rapidité dans plusieurs départemens ; les nouvelles particulières que nous en recevons sont des plus affligeantes. Dans un petit village près de Chantilly, où il n'y a que 500 habitans, la maladie atteint 50 personnes par jour et il y a déjà 300 malades! En Angleterre, à mesure que le choléra envahissait une localité, la Société Biblique de Londres y faisait distribuer un grand nombre d'exemplaires des livres saints, afin d'offrir un aliment aux dispositions sérieuses qui y étaient excitées. Nous engageons ceux de nos amis qui sont en position d'imiter cet exemple, à le faire dans les circonstances où nous nous trouvons.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 37. 16 MAI 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA CRISE POLITIQUE EN ANGLETERRE.

La constitution anglaise, qu'on a considérée si longtemps comme une constitution-modèle, doit donc fournir à son tour une nouvelle preuve de la vanité de la sagesse humaine, dont elle était un monument; ses destinées doivent donc servir aussi à nous faire reconnaître l'incapacité des hommes les plus capables, pour diriger les événemens et faire le bonheur des peuples.

Tant que le vaisseau de l'Etat n'a été exposé qu'à de petits orages, bien qu'il ait été quelquefois bien rudement ballotté, il n'en a pas moins continué à voguer majestueusement sur les flots; mais la tempête qui s'est élevée et dont la Providence permet, par des raisons dignes de sa sagesse, que la violence augmente de jour en jour, le menace aujourd'hui sérieusement. La constitution, faible et brisée, ne peut rien pour sauver du naufrage le bâtiment, dont la force et la beauté faisaient l'étonnement des Anglais et des étrangers. A entendre ses admirateurs, tout était si bien prévu, il y avait un si parfait équilibre, une union si étroite, une dépendance réciproque si habilement ménagée entre tous les élémens de la société, que l'ordre établi ne pouvait souffrir d'aucun choc du dehors, ni d'aucune secousse du dedans. Et voici que quelques semaines, quelques heures presque, suffisent pour ébranler tout l'édifice: il s'affaisse, il menace ruine, et il paraît impossible que l'Angleterre, malgré sa constitution-modèle, échappe à une révolution politique et sociale. C'est ainsi que Dieu nous déclare de nouveau « qu'il abolira la sagesse des sages. » Puisse cette leçon, qui suit de si près tant d'autres leçons que nous avons reçues depuis peu, ne pas être entièrement perdue!

Peut-être nous répondra-t-on, pour expliquer ce qui arrive, que la constitution n'a pas été maintenue intacte, qu'on l'a corrompue, qu'on l'a violée, qu'on est sorti de la voie qu'elle traçait, et que c'est là la cause des inquiétudes qu'on éprouve aujourd'hui. Mais s'il en est ainsi, que penser d'une perfection qui n'a pas empêché une corruption telle qu'on ne peut y porter remède qu'en détruisant la constitution elle-même, et qu'en reconstruisant l'édifice social par la base?

Nos lecteurs ont pu s'apercevoir, comme nous, que, depuis quelque temps, nos voisins étaient entraînés sur une pente rapide et périlleuse, toujours exposés à voir la constitution détruite par le pouvoir royal ou par la puissance populaire; aujourd'hui, nous voyons de plus cette dernière qui essaie de faire violence au premier, et qui veut le contraindre à exercer une sorte de despotisme contre la constitution et au profit de la réforme.

C'est à tort qu'on a pris le ministère Grey pour un ministère whig; plusieurs de ses membres sont bien loin d'être whigs. Lord Palmerston, le ministre des affaires étrangères, par exemple, a humblement servi lord Liverpool, lord Castlereagh et le duc de Wellington lui-même. Lord Goderich, le ministre des colonies, a aussi fait partie, pendant de longues années, des administrations les plus torys possibles. Le cabinet dont ils étaient membres a montré, selon nous, peu d'habileté dans la grande question de la réforme; d'abord, en présentant son bill trop brusquement, sans avoir assez examiné le terrain, prévu les difficultés, écarté les obstacles; puis, en laissant trop traîner les discussions auxquelles il a donné lieu; enfin, en abandonnant trop tôt ou trop tard le timon qu'il avait été trop empressé à saisir.

Il est certain que le conseil qu'il a donné à Guillaume IV de faire une nouvelle fournée de pairs est tout-à-fait contraire à l'esprit et au but de la constitution. Le pouvoir de créer des pairs n'a pas été confié à la couronne pour en abuser de cette manière, et les membres du cabinet qui vient de se retirer auraient été les premiers à s'élever contre un ministère dont ils n'auraient pas fait partie, s'il avait osé conseiller au roi de faire un tel usage de la prérogative royale. S'il crée des pairs pour récompenser de grands services, pour illustrer de grands talens, et même pour conserver à la couronne sa juste influence, il agit dans l'esprit et dans les limites de la constitution; mais il n'en serait plus de même s'il usait de cette faculté pour changer violemment la position d'une majorité imposante de la chambre des lords, et s'il inondait le pays d'une aristocratie improvisée dans l'intérêt de la politique du jour. Il y aurait quelque chose d'absurde et de monstrueux dans une telle conduite, et l'on ne pourrait promettre vingt-quatre heures de durée à une constitution qui accorderait de tels pouvoirs à la couronne. En effet, qu'est ce qui empêche le roi, s'il peut créer aujourd'hui soixante-dix pairs pour le ministère Grey d'en créer demain soixante-dix autres pour un ministère Peel? S'il peut aujourd'hui envoyer une fournée à la chambre des lords pour faire passer un bill adopté par les communes, il peut tout aussi bien demain y envoyer une seconde fournée pour en faire rejeter un autre, qu'elles auraient également adopté. En suivant l'avis du ministère Grey, le roi aurait donc agi en despote, et détruit toute la sécurité que l'institution de la pairie doit offrir, d'après la constitution anglaise. Aujourd'hui c'est, il est vrai, en faveur du peuple qu'on lui demande d'user d'un pouvoir arbitraire; mais qui l'empêchera, si on lui reconnaît ce droit, de s'en servir ensuite contre le peuple?

Voyez, d'un autre côté, ce qui arrive : la chambre des communes elle-même est débordée par les masses. Ici, ce sont des unions politiques, là des assemblées de deux cent mille personnes, qui lui présentent des adresses pour l'exhorter à ne pas voter les impôts et pour la prévenir *que les Anglais ayant, d'après le bill des droits, celui de porter des armes pour leur défense, il est probable que tout le monde voudra s'en prévaloir et que le peuple anglais tout entier sera armé et préparé à tout événement*, concluant de là *que la chambre doit prier le roi de rendre sa confiance au ministère Grey et de créer un nombre de pairs indéterminé, suffisant pour assurer le succès du bill* (1). Sans attendre le résultat de ces démarches, les assemblées populaires décident de ne pas payer l'impôt, qu'il soit ou non voté par les communes. Ainsi, que le roi crée de son propre mouvement des pairs par centaines, ou qu'il soit forcé d'en créer malgré lui, que la réforme n'ait pas lieu ou qu'elle s'accomplisse malgré le roi et malgré les pairs, et par le seul fait de la puissance populaire, il y aura toujours violation de la constitution; elle sera en tout cas détruite, et nous ne voyons encore que le commencement de la fin.

D'ailleurs, le ministère n'a pas réellement autant de partisans qu'on pourrait le croire au premier abord. Il est dans le parlement et hors du parlement, beaucoup de personnes, qui ne pardonneront jamais à lord Grey et à ses collègues, d'avoir conduit les choses au point où elles sont. Elles se rattachent au ministère, et votent pour le bill, parce qu'il leur semble que son rejet présente aujourd'hui encore plus de dangers que son adoption; mais elles ne votent qu'en tremblant; car elles redoutent, comme des conséquences de ce pas hardi, la destruction de l'Eglise, le non-paiement de la dette, l'avilissement de la pairie. D'autres, non moins nombreux, soutiennent le bill pour les mêmes raisons qui font que les premiers n'y adhèrent qu'à regret. Ils ne déguisent pas leurs projets; ils avouent hautement leurs espérances. On compte parmi eux les députés irlandais, et l'immense majorité de leurs compatriotes. Un parti formidable, dont M. Hume est l'un des chefs, désapprouve la politique étrangère que le cabinet anglais a suivie; il est mécontent des cajoleries et des fêtes que le ministère Grey a prodiguées à M. de Talleyrand, et de son manque d'égards pour les conseillers qui entouraient le roi des Français en 1830; il se plaint aussi de ce qu'on a mis le prince Léopold sur le trône de Belgique, et montré tant d'indifférence pour les malheurs des Polonais. Quoique disposé en faveur du bill, ce parti, comme on voit, n'est pas composé d'amis du ministère (1).

Nous ne voulons émettre aucune opinion sur les événemens qui se préparent. Comment en effet prévoir l'ordre ou le désordre qui doit résulter de la confusion et de l'anarchie? Nous nous bornons à constater les faits, et, regardant au-dessus du chaos dans lequel nous jettent les hommes d'état et les hommes politiques, nous nous consolons des tristes événemens qui se passent sous nos yeux, en nous rappelant que L'ÉTERNEL RÈGNE.

(1) Cette phrase est extraite de la pétition de l'Union politique de Birmingham à la chambre des communes.

(1) Le vote sur la proposition de lord Ebrington vient à l'appui de ce que nous venons de dire. Quoique la troisième lecture du bill ait été arrêtée à une majorité de 116 voix, la proposition de lord Ebrington ne l'a été qu'à une majorité de 80 voix. Il est vrai qu'il y avait moins de membres présens; mais la diminution était défavorable au parti Grey, puisqu'il ne manquait que 31 membres de l'opposition et 67 ministériels, ce qui prouve un relâchement de zèle chez ces derniers.

LE CHOLÉRA-MORBUS.

LA CAUSE DE CETTE ÉPIDÉMIE, SON BUT ET LE MOYEN D'EN ÊTRE DÉLIVRÉ.

(*Fragmens d'un discours prononcé dans une ville de province, lors de l'apparition du choléra-morbus.*)

.... Le fléau qui a ravagé la capitale vient de se manifester au milieu de nous. Plusieurs victimes sont déjà tombées; d'autres en plus grand nombre peuvent tomber encore. Nous savons quel est le jour où l'épidémie a commencé; mais le jour qui la verra disparaître nous est complétement inconnu : il se dérobe à nos regards dans les secrets de ce Dieu dont les voies ne sont pas nos voies. Disons plus, tout est mystère dans ce fléau : sa nature, sa marche, ses progrès, son action sur le corps humain, son avenir (2). En le considérant avec le pâle flambeau de la raison individuelle, il ne paraît suivre d'autre loi que celle de n'en point avoir. Mais si nous prenons pour guide la Parole sainte, elle nous fera découvrir quelques points lumineux à travers ces profondes ténèbres. Dans les circonstances actuelles, comme dans beaucoup d'autres, c'est la révélation qui peut seule nous expliquer l'énigme des destinées du genre humain.

Une première question se présente, qui domine tout le sujet de ce discours : quelle est la CAUSE du fléau qui ravage le globe depuis quinze ans? Ecoutez les hommes du siècle, les orateurs, les écrivains qui n'ont plus de foi religieuse : que savent-ils répondre? Les uns imaginent je ne sais quel pouvoir inconnu, quelle force occulte qu'ils nomment *hasard*, comme si le hasard était autre chose qu'un mot vide, une expression qui s'évanouit comme un fantôme, quand on essaie de la saisir. Expliquer l'épidémie actuelle par le hasard, ce n'est qu'ajouter un mystère à tous ceux qui l'enveloppent. D'autres s'arrêtent à quelques petites causes, les plus proches, les plus voisines de leur entendement, et

(2) Dans une des dernières lettres que Gœthe a écrites, il nomme le choléra-morbus *le grand secret*.

lorsqu'ils ont déployé une carte géographique pour montrer le point du globe où l'épidémie a pris naissance, lorsqu'ils ont tracé la route qu'elle a suivie et indiqué les fleuves ou les continens qui lui ont livré passage, ils s'applaudissent de leur science, comme si elle ne laissait pas en dehors la grande et fondamentale question !

L'homme religieux, qui interroge la Parole révélée, porte plus loin ses regards; des résultats il remonte au principe, et des causes secondes à la cause première. Cette cause première, suprême, absolue, la cause des causes, pour les afflictions comme pour les bénédictions, pour les fléaux comme pour les prospérités, le chrétien la voit et la nomme : c'est Dieu. Il se tourne avant tout vers lui dans les calamités publiques ou particulières; au-dessus et au-delà des faits sensibles il découvre le doigt du Seigneur, et lorsque des milliers de victimes sont frappées à sa droite et à sa gauche, il s'écrie toujours : C'est l'Éternel qui l'a fait!

Combien de malheurs et de crimes auraient été évités dans ces derniers temps, si l'on avait regardé à la source première du fléau, à la Providence, au lieu de se borner à l'examen des causes secondes! Nous ne savons que trop ce que produit l'absence de la foi religieuse : des récriminations de parti, des reproches lancés avec emportement d'une faction à l'autre, des soupçons injustes, d'abominables accusations, des meurtres atroces. Ne craignons pas de le déclarer : ces tragiques événemens, ces saturnales sanglantes n'auraient pas souillé la première ville de notre patrie, si des croyances plus positives avaient régné dans la masse du peuple, si l'Évangile avait éclairé les esprits et sanctifié les cœurs, si chacun enfin avait dit : C'est l'Eternel ! au lieu de dire : C'est l'homme !

.... Une chose nous a plus affligés encore que surpris dans l'expression de l'opinion publique au sujet du fléau actuel : c'est l'espèce de colère avec laquelle les organes de cette opinion se sont obstinés à repousser toute idée d'intervention providentielle. On croirait que la pensée de Dieu les irrite, et qu'ils veulent le bannir, le chasser du monde, comme un être importun dont ils ne peuvent souffrir la présence ni même le nom. C'est là ce que notre siècle appelle de la *tolérance*: singulière tolérance religieuse, qui tolère tout, excepté la religion! Chaque fois, en effet, qu'une voix s'est élevée timidement pour rappeler aux Français que Dieu est la cause première de l'épidémie qui les atteint, nous avons entendu d'autres voix répondre avec aigreur et force injures qu'il ne s'agit pas ici de Dieu, mais de *causes naturelles*. Si une telle réponse n'était pas profondément affligeante, elle serait risible par son absurdité. Que veut-on dire avec ce mot de *causes naturelles?* S'imaginerait-on peut-être qu'il signifie quelque chose sans Dieu, et qu'il donne une explication satisfaisante? Un corps mis en mouvement l'est sans doute par une cause naturelle; mais cette cause peut-elle exister sans un moteur? N'est-il pas évident que Dieu doit employer des causes naturelles pour se manifester aux hommes dans l'ordre de la nature? Le déluge était-il autre chose qu'un ensemble de causes naturelles, qui élevèrent les eaux jusqu'au sommet des plus hautes montagnes? Il faudrait s'abstenir de se payer de mots dans cette grave question, et se garder surtout de les jeter avec un ridicule orgueil à des hommes plus éclairés que soi. Mais s'il y a encore quelque étincelle de piété dans nos âmes; si le nom du Créateur et du Maître de l'univers est plus qu'une lettre morte pour nos cœurs; si le nom de chrétiens que nous portons n'est pas une monstrueuse imposture, il ne peut y avoir pour nous qu'une seule, grande et première cause du fléau qui nous frappe : Dieu.

.... Allons plus loin. Quel est le but de cette dispensation du Tout-Puissant? Vous ne devez pas l'ignorer; Dieu ne crée rien en vain; il ne fait rien d'inutile ni de superflu. Le plus imperceptible vermisseau concourt à l'ordre et à l'harmonie universelle; le moindre grain de sable est nécessaire dans l'ensemble des choses créées; le plus petit événement est un anneau de la chaîne des vicissitudes du genre humain. Ce serait donc faire preuve d'une grande ignorance que de penser qu'un fléau qui s'est répandu sur trois vastes continens avec une inconcevable rapidité, un fléau qui a déjà moissonné la seizième partie de l'espèce humaine, cinquante millions d'hommes, un fléau qui semble prendre de nouvelles forces à mesure qu'il s'étend, et qui peut encore exercer d'incalculables ravages, qu'un tel fléau, dis-je, ait été envoyé sans motif, sans but de la part de Dieu. Ah! laissons à des esprits superficiels, à des cœurs plongés dans l'abrutissement des passions, laissons-leur cette grossière idée, qu'il n'y a aucune fin providentielle dans l'immense calamité qui désole l'univers!

Mais ce but, quel est-il? Commençons ici par reconnaître les bornes étroites de notre intelligence. La raison n'offre qu'une lueur vacillante et incertaine, ou plutôt elle n'est que ténèbres, quand on essaie de pénétrer dans ces profondeurs. Conduit par elle, on ne peut faire que de vaines conjectures, qui se détruisent les unes les autres, et qui ne laissent, après un sérieux examen, qu'un monceau de ruines. Mais nous avons un guide plus sûr, une lampe à nos pieds et une lumière à nos sentiers : la parole de dieu.

Or, que nous dit cette Parole? Elle nous apprend que le Seigneur afflige les hommes pour les forcer à rentrer dans leurs consciences, à examiner leurs voies et à rebrousser chemin vers ses témoignages; elle nous enseigne que toutes choses, les malheurs surtout, les calamités, les désastres, concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu. Le meilleur moyen d'être dans la vérité, en recherchant le but du fléau qui ravage la France, c'est donc d'y voir une dispensation de sagesse et de miséricorde, par laquelle notre Dieu nous exhorte à nous sonder nous-mêmes, à résister au torrent des passions, à dépouiller nos convoitises charnelles, à nous convertir, à marcher enfin en nouveauté de vie dans la justice, dans la tempérance et dans la piété.

Et n'est-ce pas effectivement ce que nous pouvons apercevoir d'une manière presque palpable et matérielle dans la calamité présente? Quelles sont les personnes qui ont été particulièrement frappées? Le plus grand nombre ne se trouve-t-il pas dans les rangs des hommes qui se livraient à l'intempérance, à des passions effrénées, aux convoitises de la chair? Et si tant d'infortunés qui sont descendus, avant l'âge, dans les tombes creusées par ce redoutable fléau, s'ils pouvaient secouer leurs linceuls de mort, sortir de la nuit de leurs sépulcres, et nous apparaître tout à coup dans cette enceinte pour nous raconter l'histoire de leur déplorable fin, que nous diraient-ils? La plupart nous avoueraient qu'ils ont péri victimes d'une mort prématurée, parce qu'ils n'avaient ni bonnes mœurs, ni tempérance, ni tranquillité d'âme, ni rien de ce qui caractérise les vrais serviteurs de l'Evangile, les enfans de Dieu.

Ainsi, l'expérience vient à l'appui de l'Ecriture; les faits unissent leur témoignage à celui de la révélation, pour nous indiquer le but de cette calamité nationale. Disons-le donc hautement, malgré la colère et les moqueries des hommes du siècle : ce fléau nous a été envoyé dans des vues de miséricorde et d'amour; c'est un nouveau Réformateur mis à la place de tant d'autres dont la prédication a été vaine; c'est un grand Reformateur et, nous l'espérons, ce sera un puissant Réformateur!

Il est vrai que les leçons qu'il nous donne sont accompagnées de douleurs vives et poignantes; mais le moyen de ne pas les recevoir long-temps, c'est d'en profiter. « Si j'envoie la mortalité parmi mon peuple, dit l'Eternel dans sa Parole, et que mon peuple s'humilie, et prie, et recherche ma face, et se détourne de son mauvais train, alors je l'exaucerai des cieux, je pardonnerai leurs péchés et je guérirai leur pays » (2 *Chroniques* VII, 13, 14). Le Seigneur est le même hier, aujourd'hui et éternellement; ce qu'il promettait aux Juifs, il y a trente siècles, il le promet à la France de nos jours, et Dieu n'est pas fils des hommes pour mentir.

Si donc vous demandez : Comment obtiendrons-nous délivrance? je vous répondrai par cette déclaration positive et formelle, par cette promesse dont l'accomplissement est plus certain que les effets de toutes les précautions de l'hygiène et de toutes les théories de la science :

Invoque-moi au jour de ta détresse, et je t'en délivrerai (Psaume L, 15).

Oui, si nous invoquons l'Eternel, c'est-à-dire, dans le langage de la Bible, si nous retournons à lui, si nous devenons des hommes nouveaux, si notre cœur de pierre est remplacé par un cœur de chair, notre crédulité par la foi

chrétienne, notre égoïsme par la charité, notre orgueil par l'humilité, nos passions par la tempérance et la justice, notre éloignement de Dieu par l'amour de Dieu, si, en un mot, nous nous CONVERTISSONS, avec l'aide et les secours du Saint-Esprit, oui, nous serons délivrés. Cette parole est certaine et digne d'être entièrement reçue! Le Seigneur, voilà le grand Médecin qui peut nous guérir; la conversion du cœur, voilà l'infaillible remède que nous devons employer.

Loin de moi cependant la pensée de méconnaître les bienfaits et les services de la science humaine! La science a fait d'admirables découvertes, surtout dans notre siècle; la science est utile; elle doit être réclamée; il est permis, disons mieux, il est obligatoire de s'en servir. Mais qu'est-ce que la science toute seule, la science où Dieu n'est point pour conjurer une effroyable épidémie, qui échappe à toutes les investigations, qui déconcerte tous les calculs, qui franchit toutes les barrières, qui se joue de toutes les précautions, qui tarit souvent en quelques heures toutes les sources de la vie, qui frappe même quelquefois comme un coup de foudre? Les dépositaires de la science avouent eux-mêmes qu'ils ne connaissent encore que bien imparfaitement le siége du mal; ils déclarent qu'il y a dans cette épidémie une cause qui leur est inconnue; leur insuffisance est constatée par leur propre témoignage. Il n'y a qu'un Etre qui soit suffisant pour ces choses, un Etre qui peut et qui veut faire ce que les hommes sont incapables d'accomplir, et c'est Lui, Lui auquel rien n'est impossible, qui vous crie, par la bouche du Psalmiste: « Invoque-moi au jour de ta détresse, et je t'en DÉLIVRERAI. »

.... Mais nous croyons entendre ici plus d'une objection; car le cœur de l'homme, aussi long-temps qu'il n'est pas converti, est rebelle, incrédule par instinct; son premier mouvement, sa pente naturelle est de n'avoir aucune confiance en Dieu. Ne faut-il pas, dira-t-on, que l'épidémie suive son cours? Les causes existantes ne doivent-elles pas produire leurs effets?

Nous pourrions répondre que les causes, aussi bien que les effets, sont entre les mains de Dieu, et qu'il n'entre dans l'esprit de personne d'imaginer une délivrance qui laisserait subsister la cause et se bornerait à empêcher l'effet qu'elle est destinée à produire. C'est une pauvre manière de combattre un orateur que de lui prêter gratuitement une opinion absurde. Il faudrait prouver ici que Dieu n'est pas maître d'éloigner la cause, s'il le juge convenable, et c'est ce qu'on ne fera point. Nous pourrions ajouter, quant à nous, qu'il nous suffit de connaître ce que Dieu a déclaré, ce qu'il a promis, et que nous ne contestons pas contre Dieu. Sa Parole nous garantit la délivrance à une condition. Eh bien! cette condition remplie, nous serions aussi certains d'être délivrés que nous le sommes de voir le soleil se lever demain sur notre horizon; notre certitude serait même plus forte, car il est possible que la fin du monde arrive aujourd'hui, il ne l'est pas que Dieu manque à sa promesse. Mais nous sentons que ces motifs, très-concluans pour une âme chrétienne, le sont fort peu ou pas du tout pour ceux qui refusent d'admettre que la Bible soit la Parole de Dieu. Nous allons donc employer pour un instant le langage du monde, nous conformer à ses idées; et il nous semble que, même en se plaçant sur un terrain si désavantageux, en ne regardant qu'aux objets visibles, aux faits matériels, on peut encore prouver que la délivrance promise ne nous manquerait point, dès que la condition de cette délivrance aurait été fidèlement accomplie.

Supposons que par un miracle qui paraît, hélas! bien loin de se réaliser pour les générations contemporaines, nous fussions tous transformés en véritables chrétiens, tous convertis à l'Evangile du Seigneur. Dès lors, et par cela même, les passions seraient contenues dans de justes bornes; les excès de toute nature seraient abandonnés; les convoitises charnelles n'exerceraient plus leur fatal empire; on vivrait sobrement, justement et religieusement; on aurait surtout cette disposition si fortement recommandée par la science, le calme de l'esprit, la paix du cœur. Eh bien! si une pareille transformation avait lieu, si nous arrivions tous à remplir sincèrement, réellement et dans toute son étendue, la condition prescrite d'invoquer l'Eternel, n'est-il pas certain qu'il en résulterait aussi, après un court intervalle, l'accomplissement de la promesse: « Je vous en délivrerai? »

Suivons encore cette supposition. Il y a deux extrêmes également funestes dans les circonstances où nous place le fléau actuel. Ces deux extrêmes sont un *stupide étourdissement* ou une *terreur exagérée*. Or, on peut dire, sans crainte d'être démenti, que la plupart des hommes qui n'ont point de croyances religieuses, qu'ils soient d'ailleurs éclairés ou ignorans, dans les classes supérieures ou dans la plus humble situation, viennent se heurter contre l'un ou l'autre de ces écueils, et s'exposent par là aux atteintes de l'épidémie.

Les uns ne veulent pas croire au danger; ils l'affrontent, ils le bravent par leurs déréglemens; ils vivent dans une insouciance brutale; ils s'étourdissent contre l'approche du fléau; ils s'écrient: *Mangeons et buvons!* Malheureux insensés, qui ouvrent de leurs propres mains le tombeau qui va les engloutir! Stupides matérialistes, qui brisent en riant le fil auquel était attaché le glaive suspendu sur leurs têtes! Nouveaux Balthazars, pendant qu'ils étaient assis à la table dressée par leurs passions et qu'ils se livraient à leurs orgies sans frein, la sentence de mort se traçait déjà sur les murailles de leur maison; déjà leur corps livide et glacé devenait la proie du sépulcre, et toute leur existence disparaissait comme une étincelle éteinte par une main invisible. Ah! s'ils avaient invoqué l'Eternel, s'ils avaient eu dans leur cœur la foi chrétienne et les espérances de l'Evangile, nous le demandons, et le plus incrédule ne nous démentira point, s'ils avaient été de vrais disciples de Christ, se seraient-ils plongés dans ce déplorable étourdissement? auraient-ils cherché le triste remède d'une insouciance homicide? se seraient-ils joués du fléau par leurs excès et leur corruption? auraient-ils affecté cette bravade de la mort qui ne peut venir que d'une affreuse impiété? Non; on les aurait vus sobres, prévoyans, paisibles, pleins d'espérance et de joie en Dieu. Ils auraient invoqué l'Eternel, et ils auraient été délivrés, oui, DÉLIVRÉS! Mais ils sont morts et, il faut le dire, c'est le matérialisme qui les a tués! Que les fauteurs du matérialisme en répondent devant Dieu!

Nous avons signalé un autre écueil: la terreur exagérée. Elle a fait aussi de nombreuses victimes, plus peut-être que tout autre cause. Des imaginations frappées, qui se créaient mille fantômes sinistres, qui s'épouvantaient au plus léger accident, qui tremblaient et se consumaient d'angoisse au moindre symptôme de maladie, qui absorbaient toute leur activité dans les effrayans tableaux des plus cruelles douleurs, de pareilles imaginations, les dépositaires de la science s'accordent à le reconnaître, ont beaucoup multiplié les ravages de l'épidémie. Mais d'où venaient ces pressentimens meurtriers? Pourquoi cette peur excessive, cette terreur, qui ne se laissait point calmer par les plus sages conseils? Si de tels hommes avaient vu le doigt de Dieu, ou mieux encore, sa miséricorde, sa bonté dans le fléau qui les entourait; s'ils avaient placé en Dieu leur attente et leur confiance; s'ils avaient pu regarder la mort en face, parce qu'ils auraient connu leur Sauveur et fait leur paix avec l'Eternel; en d'autres termes, s'ils avaient été chrétiens, au lieu d'être sans foi et sans espérance, pense-t-on qu'ils eussent été en proie aux mêmes angoisses et poursuivis des mêmes fantômes? Oh! non, vous l'avouez tous: de véritables disciples de Christ auraient eu la paix de l'âme dans ces tristes circonstances; ils auraient retrempé leur courage dans la prière, dans la charité; ils auraient vu la mort sans la craindre, et en ne la craignant point, plusieurs l'auraient évitée. Ainsi, par une sincère invocation de l'Eternel, ils auraient été délivrés. Mais ils sont morts; la peur les a tués, et cette peur venait de leur manque de foi religieuse. Toujours et sous tous les points de vue, l'incrédulité se montre comme le principal auxiliaire du fléau qui désole notre patrie (1)...

Invoquez donc l'Eternel, il vous délivrera!

(1) Quelques journalistes ont cru répondre à des réflexions du même genre, en disant que l'épidémie a fait des victimes dans d'autres contrées, en Russie, en Pologne, en Allemagne, d'où ils ont conclu qu'elle n'a aucun rapport avec la foi chrétienne. Si ces journalistes ont voulu faire une plaisanterie, le sujet nous paraît trop grave; s'ils ont parlé sérieusement, ils sont dans la plus complète ignorance. Certes un paysan moscovite n'est guère plus chrétien qu'un matérialiste; lorsqu'il s'agenouille devant une

VOYAGES.

VOYAGE DE M. HARTLEY EN GRÈCE ET AU LEVANT.

PREMIER ARTICLE.

M. Hartley a passé plus de trois ans en Grèce et au Levant. C'est comme missionnaire qu'il a parcouru ces contrées si remarquables. Après tant de descriptions que nous en possédons, il est intéressant de voir comment les considère un chrétien. Il sera nécessairement frappé, à cause même de sa foi, de beaucoup de choses qui ont pu échapper à l'attention d'autres voyageurs, et les remarques que ceux-ci auront déjà faites avant lui, prendront sous sa plume un caractère plus religieux et seront ennoblies par la tournure habituelle de ses pensées. Nous nous proposons de justifier cette observation par quelques extraits du voyage de M. Hartley. Son livre commence par de tristes détails sur l'état actuel de la Turquie :

« Il n'est guère, dit-il, de preuve plus certaine de l'état misérable d'un pays, que le décroissement continuel de sa population. Croître et multiplier, est l'une des lois les plus impératives de notre nature, et, quand elle ne s'accomplit pas, on doit supposer qu'elle rencontre quelque puissant obstacle. C'est une remarque dont la Turquie nous offre la confirmation. Quelque route que suive le voyageur, il aperçoit partout des cimetières où l'on a enseveli autant de morts qu'ils en pouvaient contenir; et s'il s'enquiert des descendans de ceux-ci, nul ne saura lui dire ce qu'ils sont devenus. Il ne trouvera dans le voisinage de ces lieux de sépulture ni ville, ni village, ni hameau, où il puisse supposer qu'ils demeurent. Quelquefois les épitaphes des tombeaux sont devenues illisibles; elles ne transmettent plus les noms des générations précédentes; mais les bois touffus de cyprès disent encore que des populations entières reposent sous le sol qu'ils couvrent. Quelle preuve plus frappante du rapide décroissement de la race humaine en Turquie pourrait-on donner que la diminution de la population de Constantinople, réduite de 300,000 âmes depuis 1812!

« Mais si l'on compare la population actuelle à celle des temps anciens, on éprouve encore un plus douloureux étonnement. J'ai erré au milieu des ruines d'Ephèse et je me suis convaincu par moi-même que là où il y eut autrefois un grand « concours de peuple, » et où des milliers d'ouvriers s'écriaient, transportés de colère : « Grande est la Diane des Ephésiens! » les échos du mont Prion et du mont Corisse ne répètent plus que les cris de l'aigle et du chakal. Je suis monté sur la colline de Laodicée, et je n'y ai pas aperçu un seul habitant, quoique sa désolation soit moins grande que celle de la contrée de Babylone. Il a été prédit de cette dernière que les Arabes n'y dresseront plus leurs tentes (Esaïe XIII, 20). A Laodicée, les voyageurs turcs dressent quelquefois les leurs dans l'enceinte de son ancien amphithéâtre; mais on n'y voit ni église, ni temple, ni mosquée, ni minaret, ni habitation. La capitale de l'île de Corfou avait autrefois, à ce qu'on prétend, 120,000 habitans; l'île entière n'en a pas aujourd'hui 60,000. Athénée assure, sur l'autorité d'Aristote, qu'il y avait dans l'île d'Egine 470,000 esclaves; sa population actuelle ne s'élève pas à plus de 12,000 âmes.

« J'ai visité Colosses, si l'on peut donner le nom de visite à une excursion qui nous a laissés dans l'incertitude si nous avions ou non découvert ses ruines, qu'on a beaucoup de peine à reconnaître. On a recueilli de nombreuses moissons là où travaillaient autrefois Epaphras et Archippe. La vigne a rendu, pendant beaucoup de saisons, son fruit, là où ont vécu et où sont morts les anciens chrétiens de Colosses et, depuis bien des siècles, les feuilles de la forêt s'entassent, chaque automne, sur leurs tombes. Les Turcs et même les Grecs, qui rentrent la récolte et qui émondent la vigne, savent à peine qu'une Église chrétienne a jadis fleuri en ce lieu, et que tout un peuple repose sous la terre qu'ils cultivent.

» L'ignorance où l'on est aujourd'hui sur la situation qu'occupaient autrefois un grand nombre de villes est aussi une des preuves de la ruine de ces contrées. C'est aux recherches de mon compagnon de voyage, M. Arundell, qu'on doit la découverte des ruines d'Apamée et de Sagalasse. On ne sait rien encore de celles de plusieurs villes dont il est question dans les Actes des Apôtres. Où est Antioche de Pisidie? Où sont Lystre et Derbe, villes de Lycaonie? Où est Perge de Pamphylie? Nous avons inutilement cherché Antioche, en traversant la Pisidie; on ne sait plus quel est le lieu qu'elle occupait. M. le comte Alexandre Delaborde, dont les connaissances sont fort étendues, a pris quelque peine pour retrouver Lystre et Derbe. On prétendait que de vastes ruines, auxquelles les Turcs donnent le nom de *Bin bir Kilisa*, ou des *Mille et une Eglises*, avaient fait partie de l'une de ces villes; mais M. Delaborde m'a assuré qu'il est bien prouvé que cette opinion est mal fondée.

» Quelles solennelles leçons ne donnent pas au chrétien de telles scènes de désolation. Quand je me promenais au milieu de ces ruines, chaque socle, chaque torse, chaque pierre me semblait avoir une voix. Il y avait de l'éloquence dans ces colonnes renversées, ces arceaux brisés, ces citernes crevassées, ces aqueducs, ces bains, ces tombeaux, ces temples, ces théâtres, tristes monumens en ruines. Le silence même qui régnait autour de nous se faisait comprendre, et l'on aurait dit que le vent qui soufflait dans ces lieux, maintenant déserts, servait d'organe à vingt ou trente siècles et nous transmettait leurs leçons. Je ne me rappelle pas dans ma vie de jour plus solennel et plus édifiant que celui que j'ai passé au milieu des ruines d'Ephèse. J'éprouvais le besoin de m'écrier, dans le langage de l'apôtre : « Nous n'a-» vons point ici de cité permanente; mais nous attendons » la cité qui a des fondemens, et de laquelle Dieu est l'ar-» chitecte et le fondateur! Nous sommes bourgeois des » cieux, d'où nous attendons aussi le Sauveur, le Seigneur » Jésus-Christ! »

M. Hartley a visité Constantinople quatre ou cinq jours après la destruction des janissaires. Des milliers d'entre eux avaient péri sous le glaive et d'autres milliers étaient condamnés à l'exil dans quelque lointaine contrée. Le Bosphore était chargé de cadavres; le courant les entraînait avec force dans la mer de Marmara, et les capitaines de quelques navires qui venaient des Dardanelles rapportèrent qu'ils en avaient rencontré des convois entiers. M. Hartley ayant fait lui-même une excursion à Tarapia, qui n'est éloignée que de quelques lieues de Constantinople, aperçut, pendant ce court trajet, sept cadavres dans le canal.

La fureur des Turcs s'est appesantie sur les chrétiens avec plus de rage encore que celle du sultan sur les Turcs. Quand la révolution venait à peine d'éclater en Grèce, un Grec ne pouvait, sans courir risque de la vie, se montrer dans les rues de Constantinople, de Smyrne et de beaucoup d'autres villes : on les tuait sans pitié. M. Hartley fait remarquer dans la guerre des Turcs contre les Grecs deux caractères que n'ont pas les guerres des nations civilisées :

« L'un de ces caractères, dit-il, c'est la dévastation complète, la désolation sans exemple dont les Turcs se sont souvent rendus coupables. Avant la révolution, l'île de Psara avait plusieurs milliers d'habitans; le voyageur qui la visitait y trouvait une ville grande et bien bâtie; il remarquait avec plaisir l'activité et le contentement qui y régnaient. Les femmes s'y livraient à leurs travaux dans le joli costume qu'elles ont adopté. La campagne, bien cultivée, était plantée de vignes et d'oliviers. Le port était fréquenté par de gros vaisseaux, et l'on voyait souvent les navires ipsariotes partir, les voiles déployées pour quelque lointain voyage ou revenir d'une longue excursion, dont le résultat dédommageait les gens de l'équipage de leurs fatigues. Mais que la scène a changé! Le voyageur qui retournerait aujourd'hui à Psara reconnaîtrait à peine cette île. Les Turcs y ont commis de si affreux ravages qu'elle n'est

image de saint Nicolas et qu'il va ensuite s'enivrer, il n'est que brutalement superstitieux. On peut faire le même raisonnement pour les autres pays. Il s'agit ici du Christianisme, et d'un Christianisme qui se montre par une vie nouvelle, par la pureté de mœurs et de sentimens; rien n'en est plus éloigné que la superstition des Russes ou que le pharisaïsme qui règne en d'autres contrées. Lorsqu'on écrit sur ces hautes matières et qu'on emploie une parole superbe et tranchante, on ferait bien d'y mettre un peu de bon sens et de jugement. Est-ce trop demander aux rédacteurs de nos feuilles quotidiennes pour les sujets de religion?

plus qu'un lieu de désolation. On n'aperçoit plus de la mer ses blanches maisons; la ville entière est détruite; le son de la cloche a cessé de se faire entendre; la foule ne se presse plus dans les rues et sur les places; aucun vaisseau ne fait plus route pour son port; ceux qu'on aperçoit à l'horizon passent rapidement. Un lugubre silence a succédé au bruit et au mouvement. La mouette de mer et l'aigle ont pris entière possession de l'île. Les Ipsariotes sont tombés sous le glaive; leurs femmes ont été faites esclaves, et ceux des habitans qui ont échappé à ce double fléau sont dispersés dans les îles de l'Archipel.

» L'esclavage auquel on réduit les femmes est le second caractère des guerres des Turcs que j'ai voulu signaler. Ils les arrachent à leurs parens, à leurs frères, à leurs amis, qu'elles voient souvent égorger sous leurs yeux, et les transportent loin de leur patrie, pour être vendues dans les bazars d'esclaves de Constantinople, de Smyrne et des autres villes. On les disperse par toute la Turquie, on les enferme dans des harems, d'où elles ne sortiront peut-être jamais, et on les traite souvent avec beaucoup de cruauté. En 1829, j'assistai à Magnésie aux solennités de la Pâque grecque. Selon l'usage, on lisait l'Evangile du jour dans une foule de langues diverses, et une multitude de gens se pressaient dans l'Eglise. L'archevêque d'Ephèse était présent; il officiait avec une grande pompe, et la cérémonie entière avait tout l'éclat d'une fête. Mais quel spectacle different attira tout-à-coup mes regards! Devant le portail du temple étaient agenouillées beaucoup de femmes esclaves, auxquelles leurs maîtres avaient bien voulu permettre d'assister en cette occasion au culte de leur Eglise et de revoir, pendant quelques instans, leurs compatriotes; mais leurs larmes abondantes et la tristesse de leurs visages ne disaient que trop que la permission qu'elles avaient obtenue leur faisait encore plus vivement sentir la douleur de la séparation et le poids de la servitude. Le trait suivant peut donner quelque idée de la grossièreté des sentimens de leurs maîtres. Je fis le voyage de Constantinople à Smyrne avec un Tunisien, nommé Hadji Mustapha. Il me parla de l'achat qu'il avait fait depuis peu d'une esclave de Scio, comme le ferait un de mes compatriotes d'un cheval ou d'un chien, dont il aurait fait l'acquisition. Tels sont les maux qui ont atteint la fille de Scio, de Psara, de Missolonghi et de tant d'autres lieux! L'histoire de leur ruine ressemble sans doute beaucoup à celle de la première prise de Jérusalem. « Notre » héritage a été transporté à des étrangers, peuvent s'écrier » les pauvres esclaves, et nos maisons à des gens de dehors! » Nous avons perdu nos pères, et nos mères sont veuves. » Nous avons souffert la persécution; nous avons travaillé » et nous n'avons point eu de repos. Nous avons tendu la » main aux Egyptiens pour nous rassasier de pain. Nos » pères ont péché et ne sont plus, et nous avons porté la » peine de leurs iniquités. Des esclaves ont dominé sur » nous, et personne ne nous a délivrés de leurs mains! » (Lamentations, V, 2-8.) »

M. Hartley donne des détails d'un haut intérêt sur l'objet particulier de son voyage :

« Les travaux des missionnaires en Turquie sont, dit-il, très-différens de ceux auxquels ils se livrent dans d'autres contrées. Dans les pays entièrement païens, ils enseignent les élémens du Christianisme; ils y attaquent le polythéisme et l'idolâtrie sous la forme qu'ils y revêtent, et ils cherchent à y répandre la connaissance du seul vrai Dieu; ils y proclament que Jésus-Christ est le fils de Dieu, et qu'il peut accorder au pécheur qui sent sa misère, des grâces infinies et des priviléges d'éternelle durée; ils finissent enfin par y établir une Eglise chrétienne, tandis qu'on n'y savait pas jusque là ce que c'est qu'une Eglise. Mais en Turquie, il n'a pas été possible encore d'annoncer la vérité aux Mahométans; car aussitôt que l'un d'eux renonce à sa croyance, il est conduit à la mort. Un firman défend de donner les Saintes Ecritures aux disciples du faux prophète, en sorte que, si on excepte la Chine, il n'est pas de pays qui présente plus d'obstacles au succès des efforts des chrétiens. En de telles circonstances, les missionnaires ne cherchent guères à influer que sur ceux qui professent déjà le Christianisme; ils tâchent de les ramener aux doctrines de l'Evangile, dont ils se sont prodigieusement écartés; ils voudraient qu'il s'élevât parmi eux, sous la bénédiction de Dieu, quelque Luther ou quelque Cranmer, qui fit briller de nouveau en Orient le pur flambeau qui l'a autrefois éclairé. On comprendra mieux l'œuvre qu'il s'agit d'accomplir dans ces contrées, si l'on réfléchit quel était l'état de l'Angleterre avant la réformation. Les chrétiens anglais étaient moins avancés, au temps de Henri VIII, que ne le sont aujourd'hui les chrétiens grecs. Leurs erreurs étaient plus nombreuses, et le système romain, hautement protégé par le pouvoir séculier, disposait de beaucoup plus de ressources que n'en a aujourd'hui l'Eglise grecque. L'éducation des classes inférieures était moins avancée, et on n'avait pas les mêmes facilités pour se procurer les Saintes-Ecritures et d'autres bons livres.

» Les moyens qu'on emploie de nos jours pour instruire les Eglises d'Orient ressemblent tout-à-fait à ceux auxquels on avait alors recours chez nous. Y a-t-il donc quelque chose de chimérique dans l'espoir que nos efforts actuels auront, s'ils sont bénis de Dieu, un succès pareil à celui que la réformation a eu en Angleterre? Si la Parole de Dieu a été un fil au moyen duquel nos ancêtres ont pu sortir du labyrinthe de l'erreur, pourquoi ne pourrait-il pas aussi servir aux Grecs à s'y soustraire? »

Le grand but que les missionnaires se proposent d'atteindre, c'est de répandre la Bible dans les Eglises d'Orient. Les modifications que la langue du pays a peu-à-peu éprouvées sont cause que le Nouveau-Testament en grec ancien n'y est plus compris, et les membres de ces Eglises sentaient si peu de quelle importance il était pour eux de connaître la Parole de Dieu, qu'ils ne s'inquiétaient pas de remédier à ce mal. Cyrille-Lucar, patriarche de Constantinople, avait, il est vrai, fait faire, au onzième siècle, une traduction du Nouveau Testament en grec moderne, et fait venir d'occident une presse pour la faire imprimer; mais il rencontra une vive opposition de la part de son clergé, qui obtint des Turcs qu'on l'enlevât de son siége; il mourut martyr. Par une direction marquée de la Providence, la version de Cyrille-Lucar est parvenue jusqu'à nous, et lorsqu'à la suite d'une conférence qui eut lieu, il y a déjà quelques années, entre M. le docteur Pinkerton et le synode de l'Eglise grecque, la Société Biblique de Londres résolut d'imprimer une édition du Nouveau-Testament en grec moderne, on pût y avoir recours; dès-lors une nouvelle traduction, faite par l'archimandrite Hilariou, a été imprimée plusieurs fois, et tout récemment encore à Genève, par la Société Biblique de cette ville, puissamment secondée par M. Eynard.

M. Hartley n'a pas rencontré, pendant tout son séjour au Levant, un seul grec, qui fît la moindre objection contre la lecture des Saintes Ecritures; on peut juger par des chiffres de l'empressement avec lequel elles ont, au contraire, été accueillies. Il en a été placé, en quatre ans, 11,000 exemplaires à Smyrne, et tous, à l'exception de 500 exemplaires distribués gratuitement, ont été vendus; pendant le même espace de temps, 21,000 volumes sacrés ont été vendus à Constantinople. Dans la Grèce libre, les Saintes Ecritures sont aussi très-recherchées. Un jeune grec a vendu à Egine, 400 Nouveaux Testamens, et à Hydra, 500 Nouveaux Testamens, en quatre jours.

M. Hartley suppose que, près des deux tiers des habitans de la Grèce savent lire. La méthode de l'enseignement mutuel y est connue, et a été introduite dans plusieurs écoles. Celle de Syra, fondée par un missionnaire américain, M. Brewer, et ensuite dirigée, pendant plusieurs années, par un missionnaire allemand, M. le docteur Korck, est parvenue à un tel degré de prospérité, qu'elle a été suivie par plus de 550 enfans. M. le comte Metaxas, gouverneur de Syra et des autres Cyclades, fut tellement satisfait de ce bel établissement, qu'il pria M. Korck d'organiser des écoles sur le même plan dans les îles de Tinos, d'Andros et de Myconi, et de former des maîtres capables de les conduire.

Nous n'avons emprunté les faits que nous avons cités jusqu'ici, qu'à la première partie du livre de M. Hartley, intitulée : *Recherches sur la Grèce et le Levant*. La seconde partie contient le journal de son voyage; nous en donnerons quelques extraits dans un prochain article. Mais nous dirons dès à présent que ce missionnaire se propose de retourner très-incessamment au Levant.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Considérations générales sur la source du paganisme.

Le paganisme ne peut être bien jugé que par un véritable chrétien; car la lumière de l'Evangile met seule en évidence les lacunes, les erreurs et les turpitudes de ce genre de religion. Gardons-nous toutefois d'imiter ici l'exemple de quelques chrétiens des premiers siècles, qui condamnaient en masse les systèmes religieux des payens comme autant de déceptions du prince des ténèbres. Recherchons, au contraire, sans aucune espèce de prévention, si ces systèmes ne réfléchiraient pas quelques rayons de la vraie lumière, et nous découvrirons qu'en effet le paganisme est, en dernière analyse, une corruption de la vérité et comme le faux écho d'une voix sainte et divine; en d'autres termes, nous nous convaincrons que l'idolâtrie et toutes les doctrines panthéistes ont succédé à un monothéisme tout-à-fait pur.

Comment l'homme est-il arrivé de cette foi primitive aux croyances les plus erronées et les plus absurdes? — Trois faits caractéristiques nous frappent dans le paganisme : des dieux qui entrent dans le système général de la nature, la représentation de la divinité sous des formes sensibles, enfin comme conséquence de ces deux égaremens des pratiques idolâtres. Nous avons donc à voir comment il s'est fait que la notion d'un Dieu unique, saint, supérieur à la nature, sa création, ait pu dégénérer jusqu'à la conception de divinités multiples tout-à-fait dépourvues de sainteté, et qui font elles-mêmes partie de l'univers?

Dieu fit l'homme à son image, c'est-à-dire qu'il le doua d'intelligence et de volonté. Aussi long-temps que cet être conserva son innocence native, il ne pensa et ne voulut que selon Dieu; ses pensées et ses déterminations étaient saintes. Dans cet état, il connaissait nécessairement le véritable caractère de Dieu, il voyait en lui celui qui est élevé par-dessus toutes choses, celui qui est saint. Mais la Genèse nous apprend que l'homme fut induit à chercher en lui-même son bonheur, à avoir une volonté indépendante de la volonté divine. Dès lors la nature humaine tout entière subit une révolution. La volonté qui jusqu'alors était une dans sa tendance, se partagea : d'une part, elle continua à se porter, mais faiblement, vers la volonté de Dieu; de l'autre, elle tendit, et avec beaucoup d'énergie, à se frayer une route particulière.

Comme la tendance égoïste de la volonté humaine avait besoin du concours de l'intelligence pour porter ses fruits, elle parvint à égarer cette dernière faculté, à l'aveugler de plus en plus, à la dépouiller enfin de son caractère divin, pour pouvoir pécher plus à son aise. Chacun fait encore cette expérience en lui-même : si notre inclination nous porte au péché et qu'en même temps nos lumières s'opposent à ce que nous le commettions, nous trouvons bientôt un voile à mettre devant la vérité, un prétexte qui prête au mal que nous voulons une apparence de légitimité, et nous nous abandonnons alors à la pente qui nous entraîne; mais à peine avons-nous commis la faute que la conscience nous la reproche.

C'est précisément ainsi que les hommes ont été conduits à imaginer leurs fausses divinités. Dans le premier âge de l'humanité déchue, la notion encore existante d'un Dieu saint, supérieur à la nature, et auquel on ne pouvait plaire que par une vie innocente, contrariait la tendance égoïste et toute terrestre de la volonté. Pour avoir la paix avec lui-même, l'homme se fit des dieux dans la nature, et renia le Dieu vivant et saint. Ce fait se trouve développé et approfondi dans le passage suivant de l'Epître de Saint Paul aux Romains :

« En effet, la colère de Dieu se découvre pleinement du ciel sur toute impiété et injustice des hommes, qui retiennent injustement la vérité captive; parce que ce qui se peut connaître de Dieu est manifesté en eux, car Dieu le leur a manifesté : car les choses invisibles de Dieu, savoir sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil depuis la création du monde, étant considérées dans ses ouvrages; de sorte qu'ils sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces; mais ils sont devenus vains dans leurs raisonnemens, et leur cœur destitué d'intelligence a été rempli de ténèbres. Se disant être sages, ils sont devenus fous; et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible, en la ressemblance et à l'image de l'homme corruptible, et des oiseaux, et des bêtes à quatre pieds, et des reptiles.

» C'est pourquoi aussi, Dieu les a livrés aux convoitises de leurs cœurs, de sorte qu'ils se sont abandonnés à l'impureté, déshonorant entre eux-mêmes leurs propres corps : eux qui ont changé la vérité de Dieu en fausseté, et qui ont adoré et servi la créature, en abandonnant le Créateur, qui est béni éternellement..... Comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, aussi Dieu les a livrés à un esprit dépourvu de tout jugement, pour commettre des choses qui ne sont point convenables.

« Etant remplis de toute injustice, d'impureté, de méchancheté, d'avarice, de malignité, pleins d'envie, de meurtre, de querelle, de tromperie et de malice; rapporteurs, médisans, haïssant Dieu, outrageux, orgueilleux, vains, inventeurs de maux, désobéissans à leurs pères et à leurs mères, sans entendement, ne tenant point ce qu'ils ont promis, sans affection naturelle, irréconciliables, sans miséricorde.

« Lesquels ayant connu le droit de Dieu, savoir, que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort, ne les commettent pas seulement, mais favorisent encore ceux qui les commettent (Romains, I, 18-32). »

Essayons de nous faire une idée précise du sens de ces paroles de l'apôtre. Voici comme on pourrait paraphraser le passage qui précède : « Je suis chargé de porter à tous les hommes la bonne nouvelle du Sauveur; car tous les hommes ont besoin d'un Sauveur. Payens, je m'adresse particulièrement à vous. La colère de Dieu doit se manifester un jour du ciel sur tous ceux qui, par leur iniquité, ont opprimé la vérité. Vous êtes de ce nombre, ô Gentils. La vérité dont je parle est une notion juste de Dieu. Or, Dieu vous a été révélé autant qu'il peut l'être à l'homme. Personne sans doute ne peut savoir ce que Dieu est en lui-même; personne ne peut pénétrer l'essence de la Divinité; mais nous connaissons ses attributs, et par eux son existence. Ces attributs sont sa puissance et sa sainteté; nous voyons en quelque sorte de nos yeux sa puissance et sa divinité dans la création. L'idée d'un être métaphysique et moral existant par lui-même, ne saurait, à la vérité, nous être fournie par la nature, sans que nous la trouvions déjà en nous mêmes auparavant; mais nous n'avons qu'à laisser cette révélation qui est en chacun de nous, se réveiller sous l'influence de la révélation extérieure. A l'aspect de la création, l'homme se sentira intérieurement entraîné à admettre l'existence d'une force infinie, créatrice de toutes choses et existant par elle-même. Mais comme en même temps il sera forcé de reconnaître que cette même puissance, cette puissance absolue est aussi l'auteur de sa nature morale, il devra nécessairement admettre aussi que le Créateur possède au plus haut degré l'attribut de la moralité, c'est-à-dire la sainteté. C'est ainsi que lors qu'aucun mauvais penchant ne trouble la conscience naturelle de l'homme, il trouve, non dans la contemplation de l'univers, mais en lui-même, à propos de cette contemplation, la révélation d'un seul Dieu, créateur de tout, et parfaitement saint. »

Mais cette pure notion de la divinité, ne se développa point chez les payens, bien qu'ils en eussent le germe en eux-mêmes; elle fut étouffée chez eux par les désirs égoïstes de l'homme déchu. L'homme voulait pécher; il refusait d'élever son âme au-dessus du monde visible; c'est pour cela que les Grecs, dans les spéculations auxquelles se livra leur aveugle intelligence, firent acte de folie en cherchant l'éternité dans ce qui ne fait que passer. Cette déchéance de la connaissance de Dieu, causée par la tendance égoïste de la volonté humaine, eut pour conséquence, que l'homme méconnut la noblesse de sa nature et de sa vocation, et qu'il se déshonora. Dieu permit cette triste conséquence, parce que telle est la loi du monde moral, que le mal se

punit lui-même, et que le bien porte en lui sa propre récompense. Lorsque l'homme eut abaissé la divinité jusqu'à lui assigner une place dans le monde matériel, il en vint à se ravaler lui-même sous l'empire de ses penchans terrestres jusqu'à devenir inférieur aux brutes. La lumière divine qui l'éclairait disparaissant à mesure que cet être se dégradait ainsi, il en vint enfin à justifier complètement le péché à ses propres yeux. Auparavant sa connaissance du mal n'était obscurcie que dans le moment même où il s'abandonnait à ses mauvais penchans; maintenant il ne s'élevait même plus de combat en lui; il était arrivé au dernier terme de la corruption.

Ecoutons maintenant sur ce sujet quelques-uns des anciens prédicateurs de la vérité. Théophile, évêque d'Antioche vers la fin du deuxième siècle, répondait à un païen qui lui demandait où était son Dieu : « Montre-moi d'abord si les yeux de ton âme voient, et si les oreilles de ton cœur entendent. Car de même que ceux qui voient des yeux du corps aperçoivent les choses de la vie terrestre, et distinguent leurs différences, de même qu'ils discernent la lumière de l'ombre, le blanc du noir, le beau du laid, une surface unie d'une surface inégale, de même encore que leur oreille distingue un son grave d'un son aigu, l'âme a une vue et une ouïe pour discerner les choses qui concernent sa vie. Mais ceux-là seuls voient Dieu qui ont les yeux de leur âme ouverts. Tous ont à la vérité des yeux; mais ceux de quelques-uns sont voilés et n'aperçoivent pas même la lumière du soleil; et cependant quoique les aveugles ne voient pas cet astre, il n'en est pas moins le soleil; s'ils ne le savent pas, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, je veux dire à leurs yeux. Oh! homme, les yeux de ton âme sont voilés aussi par le péché et par tes mauvaises œuvres. »

Athanase, dans son apologie, décrit d'une manière à peu près semblable l'origine de l'idolâtrie : « L'âme, dit-il, en s'abandonnant aux convoitises charnelles, a voilé le miroir qu'elle porte en elle-même, et dans lequel elle pouvait contempler l'image de Dieu; dès lors elle a cessé de voir ce que l'âme de l'homme doit voir. Elle n'aperçoit plus que ce que les sens lui montrent. Dans cet état, toute remplie qu'elle est de pensées et de désirs charnels, il ne lui reste plus qu'à chercher dans les objets matériels et terrestres le Dieu qu'elle a oublié, c'est-à-dire, qu'à donner le nom de Dieu aux choses visibles, et à imaginer une divinité selon ses goûts. C'est ainsi que notre corruption morale nous conduit à l'idolâtrie. »

Le même Père ajoute plus loin : « Les hommes ont imaginé des dieux qui n'ont aucune réalité. Ils ressemblent à quelqu'un qui, s'étant laissé choir dans une eau profonde, et étant empêché de se relever par le poids du liquide, finirait par arrêter tellement ses regards sur le fond de cette eau, qu'il oublierait ce qui se trouve au-dessus de lui. C'est de la même manière que celui qui se perd dans le monde des choses créées oublie le Créateur. »

Cette vue sur l'origine du paganisme et sur la cause qui a conduit l'homme à imaginer des dieux qui fissent partie de la création, est sans contredit la plus profonde de celles qui ont été proposées, et la seule qui repose sur une connaissance réelle de la nature humaine (1).

MÉLANGES.

Mort de M. Cuvier. — La France, et nous pouvons dire l'Europe savante, viennent de faire une perte immense dans la personne de M. Georges Cuvier, le plus célèbre des naturalistes modernes. Le Jardin des Plantes, le Collége de France et l'Institut perdent en lui une capacité qu'il leur est impossible de remplacer aujourd'hui, et la première de leurs illustrations. Nous n'en dirons pas autant du Conseil-d'État et du Ministère des Cultes. Mais de tous les titres de M. Cuvier, celui que nous aimons le mieux à nous rappeler est son beau travail sur les révolutions de la surface du globe, travail déjà si remarquable par l'admirable méthode scientifique qui y a présidé, par le génie qu'il décèle, mais précieux surtout aux amis de l'Evangile par les conclusions auxquelles il conduit sur la genèse de notre globe en général, et sur l'âge de notre race en particulier. Le chrétien n'a pas besoin que la science lui confirme la vérité de la Parole de son Dieu; mais cette confirmation, pour ne rien ajouter à sa foi, le réjouit néanmoins, par cela seul qu'elle concourt à déblayer pour d'autres un chemin sur lequel le demi-savoir a semé les obstacles à profusion. Ce que Champollion avait fait par l'étude des monumens et des hiéroglyphes égyptiens, pour une partie de la chronologie sur laquelle le XVIIIe siècle avait donné à la Bible le démenti de sa petite érudition, Cuvier l'a fait, par l'étude des couches de la croûte terrestre. Ces deux hommes sont venus rendre un beau témoignage à nos Saints Livres, et un témoignage d'autant moins suspect qu'il était, hélas! désintéressé de leur part. Dieu les a suscités l'un et l'autre de nos jours, pour fermer la bouche aux faux savans qu'avait engendrés l'école de Voltaire. Nous croyons savoir que M. Cuvier, qui avait consenti à présider la prochaine séance annuelle de la Société Biblique, se proposait de développer, dans son discours d'ouverture, les résultats auxquels il était parvenu, et de déclarer publiquement qu'ils ne contredisent en rien le récit de la Genèse.

M. Cuvier a succombé dimanche soir à une paralysie générale, dont les premiers symptômes s'étaient fait sentir le mercredi précédent. Il est mort dans sa soixante-troisième année. Lundi, en apprenant cette nouvelle, l'académie des sciences a clos sa séance après la lecture du procès-verbal. « Quelques amis, nous dit un journal, ont pu lire au fond de l'âme de l'illustre auteur de l'*Anatomie comparée* tout ce qu'il y avait de regrets amers de laisser ce beau monument inachevé. » Puisse ce regret avoir fait place ensuite à des sentimens plus consolans et d'un autre ordre, en présence de l'éternité qui s'avançait à grands pas!

Progrès du christianisme a la Nouvelle-Zélande. — On n'apprendra pas sans intérêt que le Christianisme commence à jeter de profondes racines à la Nouvelle-Zélande, dont les habitans païens sont, comme on sait, encore antropophages. Plusieurs indigènes convertis ont même essayé de propager leurs convictions parmi leurs compatriotes; ils visitent, le dimanche, leurs parens et leurs amis, afin de leur parler des vérités de l'Evangile. Jusqu'ici ils s'en étaient reposés sur les missionnaires du soin de répandre la connaissance de Jésus-Christ; ils comprennent maintenant qu'ils y sont eux-mêmes appelés.

Prodigieuse consommation de liqueurs fortes en Angleterre. — Une Société de Tempérance vient de se former à Chelmsford, en Angleterre. L'un des orateurs, qui a pris la parole pour faire sentir la nécessité de son organisation, a insisté sur l'énorme consommation de liqueurs fortes qui se fait dans ce pays et sur la perte d'argent qui en résulte pour le peuple. Dans une seule année, on a payé les droits sur 27,000,000 de gallons, qui formeraient une rivière de cinq pieds de profondeur, de quarante pieds de large et de cinq milles de long; et, dans le même espace de temps, plus de seize millions de livres sterling ont été dépensés par les pauvres pour des liqueurs spiritueuses.

ANNONCES.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

(1) Ce morceau, ainsi que quelques autres que nous donnerons plus tard sur le même sujet, est une traduction abrégée d'un travail remarquable de M. le docteur Tholuck, professeur à l'Université de Halle, *sur l'existence et l'influence morale du paganisme, surtout chez les Grecs et les Romains,* etc, travail qui se trouve placé en tête des *Mémoires pour servir à l'histoire du Christianisme,* par M. le docteur Néander. Nous ne nous dissimulons pas combien ce travail, si fort d'expression dans la langue originale, a perdu de sa valeur dans ce faible essai de traduction.

TOME 1er. — N° 38. 23 MAI 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au SEMEUR, *dont l'abonnement expire le 31 mai, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

PROGRÈS DE LA RÉVOLUTION EN ANGLETERRE.

Nous avions raison de dire, dans notre précédent article, que le sort de la constitution anglaise était décidé. Indépendamment des événemens qui sont dès-lors arrivés, cette constitution n'aura plus d'autorité ni de charme pour personne. Que voyons-nous, en effet? Cent cinquante-quatre membres de la chambre des lords trouvent, non-seulement inconstitutionnelle, mais même *atroce*, une mesure que le ministère Grey et la minorité de cette même chambre trouvent assez constitutionnelle et assez bonne pour s'en servir contre la majorité, afin de la rendre impuissante. Le roi envisage, il est vrai, la constitution et la mesure proposée du même point de vue que la majorité de la chambre des lords; mais peu importe ; car on veut voir aujourd'hui dans la constitution-modèle, qu'il n'est plus permis au roi de la comprendre à sa manière et d'exercer ses prérogatives comme il le juge à propos, quand ses ministres et l'un des trois pouvoirs sont d'accord. Alors, dit-on, la constitution autorise à faire bon marché des deux autres pouvoirs; et il ne reste au roi, aussi bien qu'aux lords, rien de mieux à faire que d'enregistrer les actes de ses ministres, ses *serviteurs* et ceux de ses *fidèles communes*. Nous avouons franchement que nous n'entendons rien à ce mysticisme politique. —Nous sommes attentifs aux faits qui se succèdent de jour en jour et, comme il nous semble que depuis notre première révolution il n'y a pas eu en Europe d'événemens plus importans que ceux qui s'accomplissent en Angleterre, nous croyons de notre devoir d'appeler sur eux l'attention de nos lecteurs.

La semaine dernière, Guillaume IV avait exprimé, d'une manière formelle, la résolution de ne pas créer une fournée de pairs, pour faire passer un bill, déjà présenté à la chambre haute, et dont elle avait consenti à écouter la seconde lecture, mais dans lequel la majorité de cette chambre, et le roi lui-même, désiraient voir introduire quelques modifications. Il a préféré renvoyer ses ministres plutôt que de céder à leurs instances. Jusque-là les clubs, les unions politiques, les assemblées populaires de cent et de deux cent mille personnes, malgré les vœux qu'ils avaient émis, les menaces violentes qu'ils avaient fait entendre, et le langage assez semblable à celui qu'on employait chez nous, il y a quarante ans, contre les classes privilégiées, dont ils s'étaient servis en parlant des pairs temporels et spirituels, n'avaient cependant jamais cessé de crier : Vive le Roi! Guillaume IV, à les en croire, était leur idole; c'était le roi patriote, le roi populaire, le roi le plus libéral de l'Europe; il y avait, disait-on, alliance entre le peuple et le roi contre l'aristocratie et les évêques. Mais à peine le roi-idole, le roi populaire a-t-il exprimé des scrupules, ou voulu avoir une volonté propre, que tout a changé; en quelques heures, roi, reine, famille royale, l'existence même du trône, tout est attaqué avec une violence aussi terrible que celle qu'on avait montrée contre l'aristocratie. On refuse de payer les impôts; des associations se forment pour acheter des fusils, des balles, de la poudre; des bandes d'ouvriers, précédées d'un drapeau, vont se faire

inscrire sur les registres des unions politiques et souscrire quelques schellings, pour se procurer des armes; la foule se porte sur la banque pour réclamer le paiement en or des billets; des comités permanens se constituent; on convient de porter des rubans bleus; les députations des villes sont convoquées dans les chefs-lieux et dans la capitale; les assemblées populaires sont plus nombreuses que jamais, et dans leurs réunions, une fusion s'opère entre les unions politiques et les radicaux; on donne des éloges à ces trente mille hommes du peuple qui se sont promenés à Londres, le jour du jeûne, drapeaux déployés, et qui se sont battus avec les sergens de ville, et à ces assemblées de Manchester, dont le ministère Grey avait fait arrêter et poursuivre les orateurs; un évêque, frère de lord Harrowby, est attaqué le dimanche et hué dans une des principales églises de Londres; l'archevêque d'York est brûlé en effigie devant son palais, et le palais est incendié; le roi lui-même est hué; on jette des pierres et des ordures contre sa voiture; le parterre somme le directeur du *Théâtre de la Reine* de donner un autre nom à sa salle, et exige de lui de faire retourner sens dessus dessous la couronne dont la scène est ornée; des processions se promènent à Manchester avec des drapeaux, dont la couronne a subi le même outrage; on suspend aux croisées des portraits du roi, la tête renversée, et on retourne les enseignes des auberges, qui contiennent quelque allusion à la famille royale; on efface sur les omnibus et sur les autres voitures publiques le nom de la reine Adélaïde; on la compare à Jésabel et à Marie-Antoinette, et on la désigne sous le nom de *l'allemande;* les orateurs de l'Union nationale et de l'Hôtel-de-Ville de Southwark disent du roi qu'il est faux, parjure, gouverné par les femmes et les évêques; « c'est le pauvre gentilhomme de » Windsor, qui devrait aller faire visite à Holy-rood; il » n'aurait besoin que de 250,000 fr. par an, puisqu'on » n'en donne que 125,000 au président des Etats-Unis; » les journaux déclament contre lui et contre les hommes qu'on suppose devoir être appelés aux affaires; ils jurent qu'on ne permettra jamais, ni à Wellington, ni aux siens, de gouverner le pays. — Tel est, en peu de mots, ce qui s'est passé en Angleterre; il suffisait d'un seul incident pour mettre tout en combustion et faire couler des flots de sang. Guillaume IV a regardé autour de lui avec effroi; lord Wellington a battu en retraite, et, après quelques efforts, quelques jours de lutte, pour faire céder le ministère Grey sur quelques points, le roi, sans ressources, forcé de se démettre de la couronne ou d'obéir à ses ministres, les a autorisés à se servir de lui comme d'un instrument pour l'accomplissement de leur volonté et de celle du peuple.

Ainsi la révolution a commencé en Angleterre, et il nous semble qu'il serait bien difficile de dire en quoi tout ceci diffère, en principe, de notre révolution avec sa réunion forcée des trois ordres, et son rappel forcé du ministre Necker. Heureusement le sang n'a pas coulé encore; espérons qu'il ne coulera pas! mais rappelons-nous que ce n'est pas le sang versé qui constitue une révolution, quoiqu'il soit rare qu'elle se consomme sans en avoir coûté.

La popularité des grands généraux et des princes n'a pas plus de durée que l'herbe des champs. Il n'y a que quelques années que lord Wellington ne pouvait se promener dans les rues de Londres, sans que la foule l'entourât, baisât son cheval, ses vêtemens et jusqu'à ses bottes; la peinture et la sculpture reproduisaient ses traits; ses admirateurs ne savaient imaginer assez de fêtes pour lui exprimer leur reconnaissance; et aujourd'hui on l'insulte; sa vie même est menacée, comme celle d'un tyran et d'un traître! Il n'y a que quelques semaines, quelques heures presque, que le roi et la reine étaient adorés, comme on dit; aujourd'hui, toute leur ambition consiste à se mettre à l'abri de la fureur du peuple et à finir paisiblement leurs jours!

Que d'hypocrisie, d'immoralité, d'intrigues il y a nécessairement eu dans tout ce qui s'est passé! Qu'il y en aura encore dans tout ce qui va suivre! Car nous allons revoir sans doute, comme sous Louis XVI, des concessions simulées et un royalisme affecté. Ainsi croule le système des bourgs-pourris, par lequel l'Angleterre a été régie si long-temps, et avec lui cette orgueilleuse aristocratie, qui a servi de type et d'apologie à tant d'autres. Quelle leçon pour les hommes, toujours disposés à fonder leur bonheur sur l'instabilité même, et à rattacher leur avenir aux vanités du moment! Quand l'Evangile exercera-t-il l'empire qui lui appartient? Quand conduira-t-il les nations, par ses hautes inspirations, ses sages conseils et les pures vertus qu'il produit, dans les sentiers de la justice et de la paix? Nous savons qu'il est un royaume qui n'est pas de ce monde et que toutes les agitations et toutes les révolutions doivent servir. Jésus-Christ lui-même, le Prince de la paix, nous l'a déclaré, et, au milieu des désordres et des malheurs sans cesse renaissans, les chrétiens demandent avec une nouvelle ardeur : «Ton règne vienne! »

En présence de ces événemens importans, notre cabinet, privé, depuis la mort de M. Casimir Périer, de toute unité, de tout système, semble en attendre l'issue pour se décider à se reconstituer ou à quitter le pouvoir. Ce n'est pas en faisant dépendre sa politique des troubles du dehors, mais par une administration sage et nationale, en respectant les principes plus qu'en satisfaisant les partis, qu'on peut acquérir l'influence dont on a besoin pour gouverner un grand peuple.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

VII. *Le Frère Morave.*

Elle n'était plus! Paisible, résignée et le sourire sur les lèvres, elle avait quitté cette vallée d'afflictions pour un monde meilleur. Comme un faible roseau qui se détache sans effort de la grève où il n'a point jeté de racines, elle était partie sans gémissemens et sans murmures. Loin d'éprouver ces affreuses convulsions qui précèdent si souvent l'heure dernière, elle consolait d'un ton calme et doux ses parens, qui fondaient en pleurs près de sa couche funèbre; l'expression d'un bonheur céleste animait ses traits décolorés, et son regard ne se détournait un instant des êtres chéris qui l'entouraient que pour s'élever, dans une religieuse contemplation, à la source infinie de toute joie et de toute espérance.

Elle n'était plus! Avant de s'endormir du sommeil de la mort, elle m'avait montré d'une main tremblante cette nouvelle patrie ouverte aux âmes pieuses, et son dernier adieu me parlait encore de la grande victime qui s'est immolée pour nous. Elle joignit les mains, prononça quelques mots à voix basse, et elle n'avait pas fini de prier que déjà ses yeux s'étaient fermés pour jamais.

Debout sur le bord de sa fosse, incapable de murmurer une parole ni de verser une seule larme, j'avais entendu ce bruit sourd et qui glace d'effroi, le bruit de la terre qui retombait sur son cercueil. Nous étions séparés sans retour.

Que faisais-je alors? Quelles étaient mes pensées, mes sensations, mes douleurs? Je ne puis le dire : tout était confondu, bouleversé en moi et hors de moi. Il y avait comme un voile épais et lourd étendu sur mon âme. Je ne m'agitais pas comme dans mes accès de remords; aucun cri, point de tumulte dans l'intérieur de mon être; ma conscience même se taisait. Rien, rien que ce silence morne, farouche, cette stupeur qui suspend toutes les facultés. Une seule idée était assez puissante pour me faire tressaillir, pour me ren-

dre un peu d'énergie, l'idée de la mort, d'une mort prompte, rapide comme l'éclair, l'effroyable idée du suicide!

Oh! si l'Etre tout-puissant, qui gouverne les mondes et qui prend garde à la plus misérable des créatures, m'avait délaissé dans ce jour fatal! S'il m'avait permis de commettre ce nouveau crime et de descendre dans la tombe, en portant sur moi-même des mains parricides! J'aurais cru me plonger dans l'oubli, trouver la fin de toutes choses, terminer d'un seul coup toutes mes infortunes. Et qu'eussé-je rencontré? Sombres abîmes, lieux d'épouvante où l'homme coupable gémit et se consume de désespoir loin du Dieu qu'il a méprisé, vos portes éternelles se seraient fermées sur moi, et je porterais aujourd'hui, et demain, et toujours, la peine de mes criminels égaremens! Mais Dieu m'aimait plus que je ne me haïssais; il détourna par une dispensation inespérée de miséricorde l'inexorable malheur que j'allais faire tomber sur ma tête.

Le jour même où je m'étais séparé d'elle, et tandis que je me repliais avec un affreux plaisir sur la plus sinistre des pensées, je vis entrer dans ma chambre le Frère Morave. Il était sérieux, mais calme; il me tendit la main et me salua d'un regard affectueux: c'était la première fois depuis que nous nous connaissions. A cette marque d'amitié de la part de celui qui avait été le soutien et le consolateur de Julie dans ses derniers momens, je retrouvai la force de pleurer, et des larmes, des sanglots long-temps retenus vinrent adoucir ma peine. « Un devoir sacré, me dit-il, me conduit auprès de vous; celle dont nous venons de rendre à la terre la dépouille mortelle m'a chargé de vous remettre ce témoignage de son souvenir. » Il me présenta un paquet cacheté, et s'éloigna.

Je l'ouvris avec empressement. Le premier objet que rencontrèrent mes yeux fut le petit livre dont j'ai déja parlé, ce *Nouveau-Testament*, qui ne la quittait plus et dans lequel son âme avait puisé tant de consolations. Une lettre l'accompagnait; Julie l'avait écrite la veille de sa mort. Elle me disait qu'elle était heureuse de mourir, et qu'elle ne regrettait qu'une chose dans le monde, la peine qu'elle allait causer à ses parens et à moi en nous quittant; elle me priait de ne pas me livrer à une douleur trop vive, m'assurait qu'elle m'avait pardonné du fond de son cœur, et me suppliait enfin d'apporter une sérieuse attention à la lecture du livre qu'elle m'envoyait. Je transcris les dernières lignes de sa lettre:

« .... Au moment où je suis appelée à paraître devant Dieu, je me souviens avec une profonde angoisse des sentimens d'irréligion que vous m'avez souvent manifestés. L'irréligion est triste, déplorable dans le cours de la vie; elle est affreuse aux portes du tombeau. Que serais-je maintenant si le Seigneur, dans ses desseins paternels, ne m'avait pas avertie et réveillée? Avec quelle terreur je verrais la mort s'approcher! Quels déchiremens pour sortir d'un monde auquel j'aurais donné toutes mes affections! Comme je serais saisie d'effroi à la vue de cette impénétrable nuit qui m'envelopperait de toutes parts, sans laisser venir jusqu'à moi un seul rayon d'espérance! Mais Dieu a pris pitié de son ingrate créature. Je sais que mon Rédempteur est vivant et qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu. Je découvre au-delà des ténèbres de ma tombe cette grande multitude de toute nation et de toute tribu, qui est vêtue de robes blanches, qui porte des palmes dans les mains et qui chante le cantique de l'Agneau. J'entends la voix du Seigneur qui m'appelle, qui me crie: « Viens, mon enfant, tes péchés te sont pardonnés. » Je voudrais vous dire tout ce que j'éprouve de paix et de bonheur, vous peindre ma ferme assurance, ma joie, mon ravissement... Mais non, vous ne me comprendriez pas; ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues.

» Mais je vous supplie, si ma prière, si la prière d'une personne qui vous fut chère et qui s'en va mourir, a quelque pouvoir sur vous; oh! oui, c'est les mains jointes, c'est à genoux que je vous supplie de travailler enfin à la seule chose nécessaire, au salut de votre âme. Le bras de l'Ange destructeur n'est peut-être pas beaucoup plus loin de vous que de moi. Encore quelques soleils sur votre tête, puis le soleil ne se lèvera plus pour vous éclairer. Où iriez-vous, si vous n'aviez pas la vie, la vie nouvelle par la foi en votre Sauveur? Pardonnez à votre amie, elle craint de vous offrir de tristes images dans un jour où vous aurez déjà tant de sujets de tristesse. Et pourtant je ne puis me défendre d'une idée qui me poursuit; je me rappelle involontairement la parabole de Lazare. Quoi? vous verriez de loin celle que vous avez aimée dans ce monde, vous la verriez dans le sein d'Abraham, avec les élus qui ont lavé leurs robes, qui les ont blanchies dans le sang de l'Agneau, et vous!..... Et elle ne pourrait venir vous consoler, essuyer vos larmes, calmer vos angoisses, parce qu'il y aurait un grand abîme entre elle et vous! Ah! pourquoi en serait-il ainsi? Pourquoi ne viendriez-vous pas à Jésus pour avoir la vie?

» Ce livre que je vous envoie vous montrera le chemin; lisez-le attentivement pour l'amour de moi. Il m'a consolée; ne vous consolerait-il point? Il m'a éclairée; n'aurait-il pas de lumière pour votre esprit? Il m'a conduite au pied de la croix du Sauveur; cette croix est là qui vous attend. Je ne vous explique rien; comment le pourrais-je faire? Je ne comprenais pas les raisonnemens des philosophes dont vous me parliez; je n'ai jamais lu leurs écrits; j'ignore les obstacles que vous rencontrerez sur la route de l'Evangile; je ne sais qu'une chose, mais elle me suffit: Jésus crucifié pour moi. Apprenez aussi à le connaître, et que vous manquera-t-il? N'aurez-vous pas assez pour vivre et assez pour mourir?

» Quelques mots encore avant de vous dire mon dernier adieu. Si vous éprouvez des doutes, des incertitudes, confiez-les à l'homme vénérable qui m'a guidée comme son enfant dans le chemin de l'Evangile. Le Frère Morave est bon; il aime les âmes; il écoutera le récit de toutes vos misères; il saura vous instruire, vous fortifier, vous relever, vous faire partager son bonheur, le mien; car sa prière est puissante devant Dieu, et sa parole est douce pour de pauvres pécheurs. Cherchez un refuge contre vous-même auprès du Frère Morave; lisez, méditez, priez avec lui, et nous nous reverrons un jour dans les demeures célestes...»

En achevant de lire cette lettre, je me prosternai devant la face du Très-Haut; je le conjurai de m'éclairer et de parler à mon cœur. Je n'avais pas saisi le sens des paroles de Julie; je n'y trouvais qu'un langage figuré, des images métaphoriques, des sentimens inintelligibles pour ma raison; mais tout en ne comprenant presque rien, j'y avais puisé quelque soulagement pour ma douleur. Mes pensées devinrent moins sombres; je me laissai même entraîner à une suite d'idées calmes et attendrissantes. Ce mot de *pardon* surtout, le pardon de Julie et celui qu'elle me promettait de la part du Seigneur, étaient pour moi comme l'eau du ciel qui ranime une plante desséchée et flétrie. Je pleurais, je priais, sans réflexion, sans but déterminé, mais avec une surabondance de sentimens doux et tendres que je n'avais pas encore éprouvés jusque-là. Il me semblait que ma poitrine avait été délivrée tout à coup d'un pesant fardeau; je respirais plus librement, je me sentais revivre, et la perspective du suicide, qui me souriait une heure auparavant, m'inspirait une indicible horreur. Qu'est-ce que de l'homme, et de ses projets, et de ses résolutions? Feuille légère agitée par tous les vents, jouet d'une perpétuelle inconstance, n'ayant rien de stable que son instabilité même, aussi long-temps qu'il n'a pas jeté l'ancre dans le port de l'Evangile, et qu'il ne s'est pas assis sur le rocher qui demeure à toujours!

Après ces premiers épanchemens, je me mis à réfléchir avec plus d'attention sur les doctrines religieuses dont Julie m'entretenait dans sa lettre. — Il y a donc, disais-je en moi-même, quelque chose de puissant, de surnaturel dans le Christianisme. Elle n'aurait pas été si fortement soutenue, consolée par une chimère d'imagination; des illusions et des rêves n'exercent pas un tel empire. J'ai fait l'expérience de ce que valent les contemplations, les extases du déisme; c'est un éclair qui s'en va, une lueur qui s'éteint devant le souffle des orages. Mais ici, plus l'épreuve a été grande, plus l'Evangile a déployé de puissance pour la surmonter. Une enfant timide qui ne craint plus la mort, qui l'accueille comme une messagère de bonnes nouvelles, , qui montre

plus d'héroïsme et de fermeté que tous les philosophes ensemble; une jeune fille qui pardonne, qui est heureuse de pardonner, et qui ne veut se survivre à elle-même dans le cœur de celui qui l'a précipitée au tombeau, que par le lien de la même foi religieuse et des mêmes espérances! Comment expliquer des effets si extraordinaires sans une intervention supérieure? Les raisonnemens de la sagesse humaine m'auraient-ils trompé? N'aurais-je vu dans les livres des philosophes qu'une écorce, une image défigurée du Christianisme? Ne pourrais-je pas trouver aussi dans ses dogmes antiques la paix de ma conscience et le remède à mes peines?

Mais tandis que je me livrais à ces réflexions, une force contraire se soulevait en moi, et des doutes, des objections venaient en foule assiéger mon esprit. Qu'allais-je faire? me soumettre, comme un vulgaire inepte et superstitieux, à des doctrines qui choquent la raison, qui exigent une foi passive et absolue; accepter des faits miraculeux qui sont opposés aux lois immuables de la nature; me replacer sous le joug d'une autorité qui se prétend infaillible: — ainsi je raisonnais alors dans mon ignorance. Puis, qu'est-ce que ce clergé intrigant, vénal, ambitieux, rétrograde? Qu'y a-t-il de commun entre lui et moi? Que peut-il m'apprendre? Que saura-t-il m'enseigner? Il ne me prescrira que ce qui tourne au profit de l'Église et des prêtres: — ainsi je confondais alors la doctrine avec l'homme et le Christianisme avec ceux qui l'enseignent. Et ces formes usées, ces pratiques de bigoterie, ces oripeaux d'une magnificence qui n'est plus que ridicule, ces processions, reliques, pélerinages, ces congrégations du jésuitisme, ces confréries à un sou la semaine, que sais-je enfin? j'irais m'affubler de ces vieilleries du moyen âge, moi, homme du dix-neuvième siècle! — J'ignorais alors, on le voit bien, que l'Evangile est aussi différent de tout cet attirail de formes décrépites que la constitution américaine l'est du gouvernement de Constantinople.

Je pris le livre de Julie, le Nouveau-Testament, pour me mettre d'accord avec moi-même, s'il était possible. J'en lus quelques pages; mais les préjugés qui me poursuivaient, l'orgueil de la raison surtout qui avait jeté des racines trop profondes en moi pour me quitter en un jour, me rendirent cette lecture à peu près inutile. Il y avait, je l'avoue, des récits qui m'étonnaient par leur auguste simplicité, des préceptes qui me paraissaient empreints d'une morale sublime; j'y trouvais aussi des mots qui me dévoilaient tout mon cœur, qui me révélaient ma vie mieux que je n'aurais pu le faire dans la plus véridique des confessions. Mais à côté de ces passages que j'étais contraint d'admirer, j'en voyais d'autres qui me révoltaient, des miracles, des espèces de légendes, puis des maximes d'une sévérité outrée, et nombre de versets auxquels je n'entendais rien du tout. J'ai su plus tard que ces locutions que je prenais pour des allégories creuses et absolument incompréhensibles s'expliquaient facilement par les faits les plus ordinaires de l'expérience chrétienne; mais dans ce temps-là je n'y apercevais que des subtilités scolastiques, des figures enveloppées les unes dans les autres et revêtues d'un style presque barbare.

Abandonné à moi seul, j'aurais peut-être flotté longtemps entre le doute et la foi, entre une raison rebelle qui prétendait tout expliquer et un cœur abattu qui avait soif de consolations. Une puérile délicatesse de goût m'aurait fait dédaigner le seul livre qui ait les paroles de la vie éternelle. Heureusement le Frère Siméon avait été placé près de moi par la Providence, comme un flambeau vivant pour dissiper les ténèbres dont j'étais environné. Soit impatience d'éclaircir mes doutes, soit plutôt désir de me conformer aux dernières volontés de Julie, je me hâtai d'aller le voir dès le lendemain de notre courte entrevue. Il m'accueillit avec dignité, sans démonstration de vif empressement ni de froideur; c'était le caractère du Morave; il ne savait pas feindre; et il manifestait peu ce qu'il sentait. Je lui exposai mes agitations et mes incertitudes; il m'écouta patiemment, et nous eûmes ensuite un long entretien sur les objections que je lui présentais contre l'Evangile. Mais avant d'entrer dans ces détails, je dois faire connaître plus particulièrement à mes lecteurs l'homme vénérable qui eut, après Dieu, l'influence la plus décisive sur ma conversion.

Le *Frère Morave* était français; le nom qu'on lui donnait habituellement n'avait rapport qu'à sa foi religieuse, ou plutôt à quelques formes extérieures de religion qui lui étaient particulières. Il appartenait à une famille noble de Lorraine, et il avait émigré, comme tant d'autres, au commencement de la révolution. L'exemple, une fausse honte, on pourrait dire la mode du temps parmi les gentilshommes français, l'avaient entraîné à cette démarche qu'il appréciait lui-même avec une juste sévérité; il était fort jeune à cette époque. Les revers de la campagne de Prusse lui firent prendre en dégoût le métier de la guerre; il avait vu beaucoup d'intrigues dans les rangs de ses compagnons d'armes, des ambitions effrénées qui se déguisaient sous le masque de l'amour de la patrie, et une âpre soif de vengeance qui révoltait son âme naturellement droite et loyale. Ne pouvant rentrer dans son pays, à cause de son titre d'émigré qui l'exposait, sous le règne de la terreur, à une mort inévitable, il chercha un asile obscur dans une petite ville de la Silésie, pour se dérober aux importunités de ses amis qui l'invitaient à revenir sous le drapeau de l'émigration. Là, soumis à la discipline rude et sévère de la pauvreté, gagnant à peine une chétive existence par un travail assidu, il fit de sérieuses réflexions sur l'instabilité de la fortune, et il examina les opinions philosophiques qui se partageaient l'Allemagne. Ses nouvelles études tenaient peut-être aussi à l'influence des habitudes locales et de l'atmosphère germanique; on sera peu surpris de voir un jeune français philosopher dans un coin reculé de la Silésie, si l'on se rappelle que l'homme le plus léger de son époque, le marquis de Boufflers, a composé, dans ce pays, un gros livre sur le *libre arbitre*. Mais la philosophie ne consolait pas le pauvre émigré; elle n'occupait que son intelligence et le laissait vide de tout ce qui aurait pu soulager son malheur. Il ne tarda pas à se rebuter de ces obscurs systèmes allemands qui se combattent dans les ténèbres, et il se mit à la recherche d'une nourriture plus solide pour son esprit et de meilleures consolations pour ses infortunes.

Il y avait dans la ville qu'il habitait une petite congrégation de *Frères*, connus en France sous le nom de *Frères Moraves*. Ces braves gens vivaient à part, ne communiquaient avec le monde que pour lui apporter les produits de leur active industrie, et montraient en toute occasion l'exemple des plus belles vertus chrétiennes. Le jeune français essaya de lier connaissance avec eux; il s'instruisit de leurs doctrines, étudia les règles de leur association, estima toujours davantage leur caractère, et apprécia bientôt le bonheur dont ils jouissaient. C'était un bonheur qui ressemblait à une ennuyeuse monotonie, quand on le regardait superficiellement et de loin; mais au fond, rien sur la face de la terre n'était plus consolant que leur foi évangélique, plus doux que leurs pieuses habitudes, plus paisible que leur vie, plus désirable que leur ferme attente de la félicité des élus. On n'admit pas l'étranger aussitôt qu'il voulut faire partie de l'Unité des Frères; il fallut un long noviciat; on attendit qu'il eut prouvé d'une manière positive la sincérité de sa foi; ses œuvres, sa conduite devaient lui servir de témoignage pour entrer dans l'association. Le jeune émigré supporta toutes ces épreuves avec succès, et il eût enfin la joie de s'entendre proclamer *Frère* par une nouvelle famille que Dieu lui avait donnée.

A l'époque de la paix d'Amiens, le Frère Siméon rentra dans sa patrie. Il désirait de revoir ce pays de France dont il s'était exilé dans un moment de vertige, et il lui tardait de s'asseoir au foyer paternel. Mais un motif encore plus puissant, et qui lui fit quitter sans trop de regrets l'heureuse famille des Moraves, c'était l'espoir de contribuer, par ses enseignemens et par son exemple, au réveil de quelques âmes. Il ne lui paraissait pas qu'il valut la peine de vivre pour autre chose que pour l'avancement du règne de Dieu parmi les hommes. Toute son activité morale se concentrait, s'absorbait dans cette grande pensée; une seule conversion avait plus de prix à ses yeux que tous les prestiges de la gloire et toutes les palmes du génie.

Il fut mal accueilli de ses parens. Les uns, dévots catholiques, l'accusaient d'hérésie et craignaient de se compro-

ıettre avec le curé du lieu, en lui donnant des marques 'affection. Les autres, incrédules de notre temps, le ıxaient de bizarrerie et de fanatisme; ils se moquaient de ɛs exhortations qu'ils appelaient des *prêches*, et trouvaient ɔute sa manière d'être fort insipide. Dévots et incrédules accommodaient passablement ensemble, mais ils ne pu-ɛnt s'arranger du Frère Morave. Force lui fut donc de s'é-ɔigner une seconde fois du séjour de son enfance, et il se hoisit une retraite sur les bords du Rhin. C'est là que je ai connu et que j'ai eu le bonheur de recevoir, jusqu'au ernier instant de sa vie, la double instruction de sa foi hrétienne et de ses vertus.

Bien qu'il eût étudié quelques théories philosophiques de Allemagne, le Frère Siméon ne se piquait pas d'avoir des ımières approfondies. Ses connaissances étaient solides lutôt qu'étendues. Il se méfiait même des raisonnemens ·op subtils comme d'une arme qui peut frapper à mort ɛlui qui s'en sert. Il ne possédait pas une grande vivacité 'esprit; on aurait vécu six mois dans son intimité sans en-ɛndre une seule phrase à effet; mais il avait un sens droit ui se laissait rarement surprendre ou éblouir. Nos rhé-ɛurs de tribune et d'académie l'auraient jugé fort igno-ınt, et il aurait trouvé, lui, qu'il n'y avait pas deux idées ıstes dans toutes les saillies des rhéteurs. Mais il ne lisait oint leurs discours, parce qu'il croyait que la vie était trop ɔurte pour la prodiguer.

Le principal trait de son caractère était une bonté de ɛur, une charité inépuisables. Les malheureux connais-ıient tous le chemin de sa maison, et ils n'en sortaient pas ıns être secourus ou consolés. Le Frère Morave s'enqué-ıit des douleurs, des souffrances de son voisinage avec ıtant de soin que d'autres s'enquièrent des réunions de laisir et des spectacles qui amusent leur oisiveté. On était ır de le rencontrer au grabat du pauvre, et il avait toujours ıelque chose à dire à l'homme que des vices crians avaient ıit chasser du toit de ses amis et qui se débattait sous les ɛmords de sa conscience. Dans les autres occasions il par-ıit peu; les paroles oiseuses, comme il me l'a dit plus tard, ɔivent entrer en compte au jour du jugement.

Cette conduite si pure et si bonne avait fini par lui conci-ɛr l'estime générale. Dans les premiers temps de son jour, il avait été en butte à beaucoup de préventions et ıême de calomnies. On se demandait quel était cet étran-ɛr qui vivait seul, dans une petite maison hors de la ville, ıi n'appartenait à aucune coterie, qui n'allait pas à la ıesse et qui se taisait quand on essayait de lui parler des éfauts d'autrui. On fit des conjectures encore plus défavo-ıbles quand on apprit qu'il s'était entretenu sur des matiè-ɛs de religion avec les gens à gages dont il réclamait les ɛrvices et qu'il leur donnait le conseil de s'occuper du salut ɛ leur âme. On ne l'accusa pourtant pas de jésuitisme; était sous l'empire, et la France avait oublié les jésuites. Iais toutes ces préventions s'effacèrent peu-à-peu; la douce ıarité du Morave fut plus forte que les propos de la mal-ɛillance, et la calomnie elle-même, qui trouvait un écho ıns certains conciliabules de bigoterie, fut contrainte à se ıire.

Tel était l'homme auprès duquel Dieu daigna me con-uire pour m'appeler à la connaissance de l'Evangile de ɛsus-Christ.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. HARTLEY EN GRÈCE ET AU LEVANT.

DEUXIEME ET DERNIER ARTICLE.

Il nous reste à parler du journal de M. Hartley, ou lutôt du petit nombre de fragmens de ce journal, qu'il a ubliés; car loin d'imiter ces voyageurs qui ne font grâce au ublic d'aucune circonstance, quelque insignifiante qu'elle uisse être, il a habilement fondu dans la première partie e son livre toutes les observations qui pouvaient trouver lace dans ce tableau animé et fidèle de la Grèce et du ɛvant, et n'a conservé la forme de journal qu'au récit de ɛux tournées, dont l'intérêt consiste surtout dans la des-cription des sites et l'exactitude des détails. Quoique nous ayons déjà fait allusion, dans notre premier article, à plusieurs des lieux qu'il a visités, nous allons le suivre dans la première de ces excursions.

Elle avait pour objet de visiter les sept Eglises d'Asie, auxquelles sont adressées les sept épîtres qu'on lit dans le second et le troisième chapitres de l'Apocalypse. Ces Eglises, jadis florissantes, où la vérité avait fait de si réjouissans progrès, mais dont elle a complètement disparu de nos jours, sont celles de Smyrne, d'Ephèse, de Laodicée, de Philadelphie, de Sardes, de Thyatire et de Pergame. M. Hartley a fait à Smyrne un séjour de plusieurs mois :

« Cette Eglise, dit-il, nous est représentée comme exposée aux plus grandes afflictions, à la pauvreté, aux calomnies, à la persécution (Apocalypse II, 8-11); mais Smyrne moderne est désolée par de plus grands maux encore, par l'apostasie, l'idolâtrie, la superstition, l'infidélité et leurs terribles suites. La religion qui y est aujourd'hui dominante était inconnue au temps où Polycarpe souffrit le martyre. Tandis que le paganisme de Rome a croulé, à mesure que s'élevait le Christianisme, cette religion nouvelle conserve sa prépondérance et domine sur les contrées où le Rédempteur est mort et où son Evangile a commencé à être prêché. Rome est la seule des villes importantes dont il est question dans les Saintes Ecritures, qui n'ait pas été soumise, pendant des siècles, au joug mahométan.

« Smyrne sera toujours une ville intéressante pour le chrétien. La lutte qui y a été soutenue, n'était pas une lutte ordinaire. Polycarpe n'a pas seul tiré profit de ses souffrances. De la fidélité des martyrs chrétiens dépendait, après Dieu, la transmission de la vérité aux générations futures. S'ils avaient cédé à la fureur de leurs ennemis, et renié le Seigneur qui les a rachetés, nous serions encore plongés dans l'ignorance où étaient nos ancêtres, « sans »Dieu et sans espérance au monde. » Respectons donc la mémoire de ces fidèles, et bénissons le Seigneur de la grâce qu'il leur a accordée. Je dois avouer que j'éprouve infiniment plus de plaisir à visiter les lieux illustrés par la mort d'un martyr chrétien, que je n'en aurais à parcourir la célèbre plaine de Marathon. La lutte qui a été livrée ici n'a pas eu pour but de conquérir une liberté d'aussi courte durée que la vie humaine, mais une liberté éternelle; sans armes, sans alliances, le monde et le prince de ce monde ont été vaincus; et le fruit du combat n'a pas été la vaine gloire que poursuit l'homme déchu, mais, « ce poids éter»nel d'une gloire infiniment excellente, » que Dieu a préparé pour ses serviteurs fidèles. »

M. Hartley partit de Smyrne avec M. Arundell, connu par d'importantes découvertes et de savantes publications. Leur suite se composait du domestique de M. Hartley, de Mehmet, janissaire du consulat anglais, d'un arménien, nommé Milcon, et d'un turc, nommé Mustapha, qui devaient prendre soin des chevaux. Ils arrivèrent en deux jours à Aiosaluck, village jusqu'auquel s'étendait autrefois Ephèse. Les ruines qu'on y aperçoit, appartiennent presque toutes à la ville mahométane, qui a prospéré pendant quelque tems, après la destruction d'Ephèse antique, dont les ruines principales sont à près d'un mille de distance. Nos voyageurs ne les visitèrent que le lendemain :

« Notre attention, dit M. Hartley, fut d'abord attirée par les nombreux lieux de sépulture, qu'on découvre sur le penchant du mont Prion. C'est là, d'après la tradition, que fut enseveli Timothée. Nous visitâmes le *Stadium*; mais ce qui excita surtout notre intérêt, ce furent les ruines du théâtre. C'est ici que Démétrius excita le tumulte qui mit toute la ville en confusion. Le théâtre, comme d'autres monumens antiques du même genre, n'est pas couvert; il est situé sur la pente assez rapide d'un roc, dans lequel on a taillé les gradins. Je suis convaincu que plus de trente mille personnes ont pu y être assises à l'aise. La vue qu'on avait de cet endroit devait être magnifique. A travers le marché, on apercevait, à quelque distance, le superbe temple, l'une des sept merveilles du monde, « dédié à la grande Diane, »que toute l'Asie et tout le monde révère. » Il est probable que Démétrius espérait que cette circonstance contribuerait à exciter les passions de la multitude. On peut supposer aussi que les hommes du peuple se tournaient souvent vers le

temple, et se le montraient les uns aux autres, pendant qu'ils « s'écriaient tous, d'une voix, durant près de deux heures : » Grande est la Diane des Ephésiens ! » La situation même du théâtre devait ajouter au tumulte. Sur la gauche se trouve le mont Corisse, dont les flancs escarpés forment un rempart naturel d'une grande hauteur. Les échos devaient, en répétant plusieurs fois les cris de vingt mille personnes, augmenter beaucoup le bruit que celles-ci faisaient. La position élevée du théâtre sur le mont Prion, explique la facilité avec laquelle s'assembla cette immense multitude. De tout ce côté d'Ephèse, les habitans devaient voir la foule se porter vers le théâtre et s'asseoir sur les gradins ; il était naturel qu'ils y courussent eux-mêmes, pour apprendre ce dont il s'agissait, et qu'en de telles circonstances, le greffier ait cru de son devoir d'interposer son autorité.

» Quel contraste n'y a-t-il pas entre la scène que je viens de rappeler et l'état actuel d'Ephèse ! La charue a passé sur le sol qu'occupait la ville, et le blé croît de toutes parts au milieu des ruines abandonnées. Pendant que nous étions dans l'enceinte du théâtre, deux superbes aigles vinrent se percher à quelque distance de nous ; ils paraissaient surpris de voir des hommes dans ce lieu. Du théâtre, nous descendîmes au *forum*, où se tenait la cour et où s'assemblaient les proconsuls, auxquels le greffier conseillait à Démétrius et aux ouvriers qui étaient avec lui, de porter leurs plaintes.

» Je ne m'arrêterai pas à décrire les ruines du temple de Diane, du temple corinthien, de l'*Odeum*, du Gymnase, dont les voyageurs ont parlé si souvent, ni la beauté du paysage des environs d'Ephèse. En m'éloignant de ces ruines, je pensais à l'épître qui fut autrefois adressée à l'ange de cette Eglise..... Elle nous enseigne qu'on peut posséder quelques-unes des qualités les plus brillantes du caractère chrétien, se distinguer par la patience, par le travail, par la persévérance, et avoir cependant le germe d'une fatale maladie, suffisante pour détruire toutes ces espérances. « J'ai quelque chose contre toi, lui fut-il dit, » c'est que tu as abandonné ton premier amour ! » Qu'il en est peu sans doute qui ne sentent qu'ils méritent aussi ce reproche ! Qu'il en est peu dont on puisse dire, comme de saint Augustin, qu'ils n'ont jamais abandonné leur premier amour ! Et cependant, à moins « que nous nous souvenions » d'où nous sommes déchus, que nous nous repentions et » que nous fassions nos premières œuvres, » cette menace de la colère divine : « Je viendrai bientôt à toi, et j'ôterai » ton chandelier de sa place, si tu ne te repens, » s'accomplira aussi pour nous ! Le mépris de cet avertissement aurait pour chaque chrétien des conséquences pareilles à celles dont une Eglise entière est ici menacée ; mais quand c'est une Eglise qui est coupable, le monde lui-même peut voir les effets de l'indignation de Dieu. Il n'y a à présent dans le village qui occupe la place d'Ephèse qu'un seul homme qui porte le nom de chrétien ; et quelles traces du Christianisme primitif pourrait-on trouver dans tout le pays d'alentour ! Favorisé autrefois de la présence de Paul, de Timothée et de Jean, il ressemble aujourd'hui à ces contrées dont il est dit : « Des ténèbres couvrent la terre et » l'obscurité couvre les peuples. » — « Que celui donc qui a » des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises ! »

Quelques heures après avoir quitté Ephèse, MM. Hartley et Arundell rencontrèrent les belles ruines de Magnésie, l'une des trois villes dont Artaxercès accorda le revenu à Thémistocle, après que l'illustre Athénien fut venu lui demander un asile. Il est probable que le Christianisme y pénétra de bonne heure ; car on possède encore une épître adressée par saint Ignace à l'Eglise qui y existait de son temps. En traversant la vallée du Méandre, nos voyageurs virent un camp de Turcomans, dont les teutes noires leur rappelèrent ce passage du Cantique des cantiques : « Je suis » noire, mais de bonne grâce, comme les tentes de Kédar » et comme les pavillons de Salomon (I. 5). » Ils trouvèrent encore sur leur route Ghuzel-Hissar, ville importante située au pied d'une colline, sur laquelle s'élevait l'ancienne Tralles, dont l'évêque Polybe visita, à Smyrne, saint Ignace, qui s'y arrêta en se rendant à Rome ; Sultan-Hissar, l'ancienne Nyssa, et Hiérapolis, dont le théâtre en ruines est remarquable. Saint Paul rend ce témoignage à Epaphras, « qu'il a eu un grand zèle pour ceux qui sont à » Hiérapolis (Colossiens, IV, 13). » Le peu de distance qu'i y avait entre cette ville, Laodicée et Colosses, rend pro- bable que cet évangéliste les visitait tour à tour. On voi encore à Hiérapolis les restes de deux Eglises. « Quell pensée délicieuse, s'écrie M. Hartley, que celle qu'au milie de ces ruines de la vanité et de l'idolâtrie reposent les cen dres d'un grand nombre de fidèles, et qu'au son de la der nière trompette ils ressusciteront glorieux, là où ne se trouve aujourd'hui que le misérable village turc de Pambouki- Kalesi ! » M. Hartley arriva enfin, après un voyage de cinq jours, à Laodicée, dont nous avons décrit la désolation dan notre premier article : « La foi des chrétiens de cette vill était pure, dit-il ; on ne pouvait pas leur reprocher de viole ouvertement les commandemens de Dieu ; mais ils n'avaien pas de zèle pour Christ ; ils ressemblaient à ceux qui ne veulent pas qu'on s'occupe trop sérieusement de son salut ils ne se sentaient pas excités à d'énergiques efforts par la contemplation de l'amour du Rédempteur et par l'influ ence de son exemple. On ne pouvait pas dire d'eux « qu'il » s'efforçaient d'entrer par la porte étroite, qu'il combat » taient le bon combat de la foi, qu'ils priaient sans cesse. » Ils n'aimaient pas le Sauveur, dont ils prétendaient suivr la religion, plus que père, mère et que la vie même. Ils n pouvaient prendre leur parti de ces sévères paroles : « Qui » conque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a n » peut être mon disciple. » Aussi le Seigneur leur expri me-t-il son indignation, en déclarant « qu'il les vomira d » sa bouche. » Heureux ceux qui se laissent toucher pa cet avertissement ! Il y a pour eux des promesses aussi en courageantes que la menace était terrible : « Voici, je m » tiens à la porte, et je frappe, leur est-il dit. Si quelqu'u » entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui » et je souperai avec lui, et lui avec moi. Celui qui vaincra » je le ferai asseoir sur mon trône, comme moi-même j'a » vaincu et suis assis avec mon Père sur son trône (Apoca » lypse IV, 14-22). »

MM. Hartley et Arundell continuèrent leur route pa Denizli et Konos, dans le voisinage de laquelle ils crurent reconnaître les ruines de Colosses, dont tous les habitan sont oubliés, à l'exception d'Epaphras, d'Archippe, d Philémon et de l'esclave Onésime. Ils découvrirent ave plus de certitude celles d'Apamée et de Sagalasse : leu position étant maintenant déterminée, les recherches qu'o pourra faire pour rétablir la géographie ancienne de l'Asi Mineure seront nécessairement plus faciles.

Les mœurs des Turcs dans cette partie du pays différen beaucoup de celles qu'ils ont dans le voisinage de la côt Les femmes n'y sont même pas, comme ailleurs, dans l'u sage de se voiler aussitôt qu'ils aperçoivent un étrange M. Hartley rapproche, d'une manière intéressante, c usage si général en Orient, de ce qui est raconté de Ré becca : « Elle avait dit au serviteur : Qui est cette homme-l » qui vient le long du champ au devant de nous ? Et l » serviteur avait répondu : C'est mon Seigneur. Elle pr » donc un voile, et s'en couvrit (Genèse, XXIV, 65). » — L Turcs sont à peu près convaincus que tous les Francs so médecins ; ils ne cessent, en conséquence, de les importu ner en sollicitant leurs avis. A Burdur, un Turc saisit la mai de M. Hartley, et voulut le forcer à lui tâter le pouls ; il e toutes les peines du monde à se laisser persuader que notr voyageur n'entendait rien à l'art de guérir. « Quel sujet d joie ne serait-ce pas, s'écrie celui-ci, si ceux qui ont l mission de s'occuper de la guérison de l'âme, étaient ac cueillis avec le même empressement ! Mais c'est malhe reusement le propre des innombrables maladies auxquell elle est sujette, que ceux qui en sont atteints ne se doute pas de leur état. »

Ce n'est que le quinzième jour après leur départ d Colosses, que MM. Hartley et Arundell arrivèrent à Phil delphie. « La ville est située sur une hauteur, au pied d mont Tmolus. Les maisons sont entourées d'arbres, ce qui l donne une riante apparence. J'ai compté jusqu'à six min rets. Le mur de la ville tombe en ruines, quoiqu'il n paraisse pas être très-antique. Les rues sont mal pavées sales. Le chrétien se sent pressé de verser des larmes compassion sur la moderne Philadelphie. Si Christ la vi

t, ne pleurerait-il pas sur elle, comme autrefois sur rusalem? Hélas! la génération de ceux « qui gardèrent la role de la patience » du Seigneur (Apocalypse III, 10), 'est plus. On ne trouve ici, comme sur tant d'autres points la vigne chrétienne, que des ronces et des chardons. Sans ute, le Christianisme extérieur est plus florissant que ns d'autres parties de la Turquie; près de trois cents aisons sont habitées par des chrétiens; le service divin se lèbre tous les dimanches dans cinq églises, et il y a vingt apelles, dans lesquelles on lit la liturgie, une fois l'an; ais, quoique le chandelier n'ait pas été ôté, sa lumière est oscurcie. La lampe demeure encore; mais où est l'huile? ù est maintenant « la parole de la patience » du Seigneur? n ne la fait entendre que dans une langue inintelligible ix habitans, tellement qu'ils ne comprennent même pas Épître adressée à leur propre Eglise, lorsqu'elle leur est e. Les légendes superstitieuses leur sont aujourd'hui bien us familières. Et que sont devenues les vertus chrétiennes? faut bien le dire, le caractère des chrétiens de ces ontrées peut à peine supporter la comparaison avec celui es Mahométans eux-mêmes. En un mot, Philadelphie a articipé à cette complète apostasie du Christianisme véri-ble et pratique, qui s'est étendue sur l'Orient...La popula-on chrétienne augmente; l'année dernière, il y a eu dix orts et vingt mariages. Le nombre des Turcs diminue; eaucoup d'entre eux sont partis pour la Grèce et il n'en st pas revenu un seul. Un incrédule célèbre a rendu, en arlant de cette ville, un témoignage remarquable: « Philadelphie seule, dit Gibbon, a été sauvée par la prophétie ou par le courage de ses habitans. Eloignés de la mer, oubliés des empereurs, entourés de toutes parts par les Turcs, ses vaillans citoyens ont combattu pendant quatre-vingts ans pour leur religion et leur liberté; le plus fier des Ottomans les a enfin contraints de capituler. Entre les colonies grecques et les Eglises d'Asie, Philadelphie est encore debout: c'est une colonne qui s'élève au milieu des ruines (1)! » On peut ajouter que Philadelphie orte maintenant le nom d'Allah-Sher ou de Cité de Dieu, e qui paraît au moins singulier, quand on se rappelle que ans l'Epître qui est adressée à cette Eglise, il lui est pro-is que « le nom de la Cité de Dieu » sera écrit sur ses nembres fidèles. »

En huit heures de marche on se rend de Philadelphie à ardes, l'ancienne capitale de la Lydie, le séjour de Crésus t jadis l'une des villes les plus magnifiques du monde. 'est de son Eglise qu'il fût dit « qu'elle avait la réputation 'être vivante, mais qu'elle était morte (Apocalypse, III, 1)! Quelques Turcs ont bâti de misérables cabanes au milieu de es ruines, parmi lesquelles on remarque surtout deux co-onnes du temple de Cybèle.

Thyatire n'est qu'à une journée de distance de Sardes. a ville moderne, nommée Ak-Hissar, est située dans une laine, au milieu de cyprès et de peupliers. Les Grecs y nt trois cents maisons et les Arméniens trente; les uns et les utres possèdent une église. Saint Luc nous apprend, dans es Actes des Apôtres, que « Lydie était une marchande de pourpre de la ville de Thyatire (XVI, 14). » On a décou-ert parmi ses ruines une inscription qui fait mention des einturiers qui y étaient autrefois établis. M. Hartley nous pprend qu'encore aujourd'hui les teintureries de Thyatire ouissent d'une grande réputation. Les étoffes qu'on y teint n écarlate sont préférées à celles du reste de l'Asie Mineure, t on en transporte toutes les semaines une grande quantité Smyrne, comme article de commerce. M. Hartley ren-ontra dans cette ville un Grec, qui lui dit que deux mis-ionnaires qu'il avait vus quelques années auparavant (ce ont probablement MM. Fisk et Parsons), lui avaient donné n de leurs livres et qu'il l'avait prêté depuis ce temps à plus de deux cents personnes. Qu'on juge, par ce fait, des résultats qu'on peut espérer de la distribution des Saintes Ecritures.

Nos voyageurs n'ont pas visité Pergame, cette ville étant située dans une autre direction, beaucoup plus au nord. Ils sont retournés directement de Thyatire à Smyrne, où ils arrivèrent après un mois d'absence. Nous n'avons pu nous arrêter à rapporter les conversations qu'ils ont eues, sur des sujets religieux, avec les habitans des lieux qu'ils ont parcourus; mais nous devons dire qu'ils ne laissaient échapper aucune occasion de leur annoncer l'Evangile, qui a autrefois brillé d'un si vif éclat dans ces contrées.

(1) *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain.* Tome XI, Chapitre 64.

La seconde excursion dont M. Hartley publie le journal, est celle qu'il a faite en Morée. Les nombreux ouvrages qu'on a, depuis quelque temps, écrits sur ce pays nous dispensent de l'y suivre.

UN CONSEIL.

Le but de notre journal est de convertir nos lecteurs aux vérités du Christianisme; tous nos efforts y tendent. Nous avons déjà cherché à leur prouver que les religions de l'homme ne peuvent rien pour son bonheur ni pour son amélioration, et que la religion qui vient de Dieu peut seule, mais peut complètement le régénérer et le rendre heureux. Nous leur avons dit que c'est dans la Bible que cette religion est révélée; aujourd'hui nous éprouvons le besoin de ne pas nous borner à parler de l'excellence de la Bible, mais d'adresser directement à nos lecteurs ce conseil: Lisez la Bible; ne vous contentez pas des quelques gouttes d'eau vive que nous vous apportons; allez vous-mêmes puiser à la source. Nos paroles peuvent, avec la bénédiction de Dieu, vous être de quelque utilité; peut-être pouvons-nous nous emparer d'un des côtés de votre âme, convaincre votre raison ou toucher votre cœur; mais la Bible seule, semblable à l'épée à deux tranchans « qui perce jusqu'à la jointure de la moëlle et des os », peut pénétrer jusqu'au fond de votre âme. Elle seule peut à la fois l'éclairer, la consoler, la régénérer et la réjouir; car elle contient la clef des secrets qui vous embarrassent, le repos après lequel vous soupirez, l'appui qui vous manque, et ce qu'il faut pour remplir le vide que vous éprouvez. Non seulement elle satisfera pleinement chacune de vos facultés, mais encore vos besoins de chaque moment. Elle est ce qu'il faut dans le bonheur; car elle apprend à fonder ce bonheur si solidement, que ni les vents, ni la pluie, ni les torrens débordés ne puissent le détruire. Elle est ce qu'il faut dans le malheur; car Dieu adresse dans la Bible tant de consolations et tant de promesses aux affligés, que, s'ils la méditent avec attention, ils seront forcés de s'écrier bientôt: « Dieu châtie celui qu'il aime! » Elle est ce qu'il faut à l'homme, quels que soient son âge, son caractère, sa position; elle est seule ce qu'il lui faut, pour le temps de la vie et pour l'heure de la mort!

Il ne nous serait pas possible et, nous en avons la certitude, il ne serait possible à aucun homme de dire tous les trésors que renferme la Parole de Dieu. Mais la curiosité naturelle, que les objets les plus frivoles excitent si aisément, n'inspirera-t-elle à aucun de nos lecteurs le désir d'en juger par lui-même. Une seule chose est nécessaire pour apprendre à les apprécier, c'est de lire la Bible avec un cœur simple, animé du désir de comprendre; car « si l'Evangile est encore couvert, il est couvert aux incrédules, dont le dieu » de ce siècle a aveuglé l'esprit; mais si quelqu'un manque » de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui la donne à tous » libéralement, et elle lui sera donnée. » Si le lecteur suit ce simple conseil, il reconnaîtra tôt ou tard, nous osons l'affirmer, la vérité de nos paroles, et il se sentira pressé de dire à son tour à d'autres: « Sondez les Ecritures! »

MOEURS DES OTAHITIENS.

CINQUIÈME ARTICLE.

Hommes sauvages. — Sort des prisonniers. — Préliminaires et cérémonies de la paix. — Noms des points cardinaux. — Division du temps. — Manière de compter. — Evaluation des distances. — Caractère moral. — Hospitalité. — Qualités physiques.

Nous avons dit combien les guerres étaient cruelles à Otahiti. Les vaincus, craignant d'être mis à mort, s'ils étaient faits prisonniers, se retiraient dans l'intérieur des

montagnes. Il en est résulté une race d'hommes sauvages, peu nombreux sans doute, qui habitent les sommités les plus inaccessibles, et qu'on aperçoit quelquefois, lorsque, s'étant égarés dans leurs excursions, ils descendent dans le voisinage des lieux habités. M. Ellis a vu lui-même à Atehuru un de ces hommes, qu'on avait pris dans les montagnes. Ses traits étaient fortement marqués; il paraissait très-agité; sa barbe était longue et ses cheveux tombaient sur ses épaules; il ne voulut jamais consentir à ce qu'on les lui coupât.

Les prisonniers étaient en général massacrés sur le champ de bataille, à moins qu'on ne leur conservât la vie pour en faire des esclaves. On traitait ignominieusement les cadavres des vaincus. Le lendemain du combat, on les présentait au dieu Oro, comme pour reconnaître que c'était à lui qu'on devait la victoire. Puis on les abandonnait, et les chiens sauvages en faisaient leur proie. Les vainqueurs avaient cependant soin d'enlever la mâchoire, et quelquefois les os des bras et des jambes, des plus illustres guerriers qu'ils avaient tués; c'étaient des trophées dont ils aimaient à faire parade. S'il y avait des femmes parmi les morts, ce n'était pas à Oro, mais à deux filles de Taaroa que leurs corps étaient présentés.

L'un des partis désirait-il faire la paix, il envoyait une députation aux chefs du parti ennemi. Ceux-ci se réunissaient en conseil dans un bois ou sur le bord de la mer pour accueillir les députés, qui exposaient leur message; on leur répondait et, si l'on tombait d'accord sur les conditions, on tressait la couronne de la paix, formée de branches vertes, dont quelques-unes étaient fournies par chaque parti; elle était le signe de la réconciliation. Puis on échangeait deux jeunes chiens, et on apportait *l'apa pia*, pièce d'étoffe, moitié blanche et moitié rouge, que les deux partis pliaient ensemble, et qu'ils offraient aux dieux, ainsi que la couronne, en appelant leur malédiction sur ceux qui oseraient délier les branches vertes ou déchirer *l'apa pia*. On consultait quelquefois les dieux pour savoir si la paix serait de longue durée. On leur offrait des présens, et on en faisait aussi aux principaux chefs; le roi invitait à un grand festin les guerriers qui s'étaient le plus illustrés et on se livrait à des danses, après lesquelles chacun retournait dans le district de l'île qu'il habitait, et suspendait, à son retour, ses armes dans l'intérieur de sa maison, jusqu'à ce que quelque nouvelle querelle le rappelât sur le champ de bataille.

Quoique n'ayant aucune idée de la boussole, les Otahitiens avaient des noms pour les points cardinaux. Ils nommaient le nord, *Apatoa;* le midi, *Apatoerau;* l'est, *Tehitia-o-te-ra*, ou le lever du soleil; et l'ouest, *Tooa-o-te-ra*, ou le coucher du soleil. Ils ne paraissent pas avoir conservé les traditions relatives à leurs généalogies et à la chronologie avec autant de soin que les insulaires des îles Sandwich, quoiqu'ils comptassent souvent par générations. Leur année, nommée *Matahiti*, se composait de douze ou treize mois lunaires; leur durée n'était pas toujours la même. Il est fort extraordinaire qu'ils n'aient pas été dans l'usage de compter par quarantaines, comme les Sandwichiens et les Mexicains, mais qu'ils aient connu le système décimal. Voici les noms qu'ils donnent aux chiffres :

Atahi, un.	*Aono*, six.
Arua, deux.	*Ahitu*, sept.
Atoru, trois.	*Avaru*, huit.
Amaha, quatre.	*Aiva*, neuf.
Arima, cinq.	*Ahuru*, dix.

Pour *onze*, on dit *Ahuru matahi*, (dix et un); on continue ainsi jusqu'à vingt, qui se nomme *Erua ahuru* (deux dix); vingt-un (deux dix et un), et ainsi de suite jusqu'à *Rau* (cent). On compte les *Raus* ou centaines jusqu'à dix centaines ou un *Mano* (mille); dix *Manos* font un *Manotini* (dix mille); dix *Manotinis*, on *Rehu* (cent mille); dix *Rehus*, un *Iu* (un million). C'est là leur nombre le plus élevé; mais au moyen des termes précédens, il leur est facile d'exprimer des dixaines, des centaines, des milliers, des dix milliers, et des cent milliers de millions. La précision et l'étendue de ces nombres sont d'autant plus étonnantes qu'on a peine à comprendre de quel usage ils peuvent avoir été à ce petit peuple, qui n'avait pas de chiffres pour les représenter. Cette circonstance favorise beaucoup l'opinion de ceux qui pensent que les habitans de ces îles tirent leur origine de quelque pays très-civilisé. En comptant, ils se servaient ordinairement d'une petite branche de cocotier; à chaque dixaine, ils en cassaient un morceau, qu'ils posaient devant eux; et, quand ils étaient arrivés à dix dixaines, ils séparaient ces petits morceaux de bois par une branche plus grande, pour désigner une centaine. Ils ont encore aujourd'hui un goût décidé pour le calcul, et saisissent facilement les principes de l'arithmétique.

S'agit-il de déterminer la distance qu'il y a d'un lieu à un autre, les Otahitiens l'estiment d'après le temps qu'on met à s'y rendre. Ainsi, quand les missionnaires veulent leur donner quelque idée de l'éloignement dont leur île est de l'Angleterre, ils leur disent qu'elle en est à cinq mois. Eux-mêmes évaluent à un jour et une nuit la distance d'Otahiti à Huahine; ils disent que de Huahine à Raiatea il n'y a que du lever du soleil au soleil en son midi.

Le caractère moral des insulaires de la mer du Sud présente de singuliers contrastes. Après ce que nous avons dit de leur cruauté à la guerre, on apprendra avec surprise que leur hospitalité n'a d'autres limites que les moyens de celui qui l'exerce. Un pauvre homme reçoit-il la visite d'un ami, qui demeure sur un autre point de l'île, il croit de son devoir de lui faire un festin; mais on ne peut s'empêcher d'attribuer plus encore sa conduite à la force de la coutume qu'au besoin qu'il éprouve de rendre service, si l'on considère qu'après ce premier repas, l'hôte, d'abord si empressé, ne s'embarrasse plus guère de son ami.

Les Otahitiens sont gais; ils aiment la conversation; ils évitent de se faire de la peine les uns aux autres; mais il leur arrive souvent de plaisanter. Quelquefois même leurs railleries ont pour objet les usages de tout un district ou d'une île voisine. Leurs mœurs, si dissolues avant l'introduction du Christianisme, affaiblissaient souvent leur corps et leur esprit. Ils avaient plus de vivacité pour entreprendre que de persévérance pour exécuter. Quand une barque, montée par des Anglais et un canot rempli d'indigènes, partaient en même temps de la côte, celui-ci laissait d'abord l'autre bien loin derrière lui; mais si la traversée était de trois ou quatre heures, la barque anglaise arrivait constamment à sa destination avant le canot.

MÉLANGES.

Episode de la crise politique en Angleterre. — Un exprès ayant apporté à Birmingham la nouvelle de la retraite du duc de Wellington et du rappel probable de lord Grey, la joie éclata dans la ville, on s'embrassa, on pleura de plaisir, on envoya sur-le-champ des messagers à toutes les villes d'alentour pour annoncer cette bonne nouvelle; les cloches furent sonnées, et on hissa l'étendard royal sur la flèche de l'église de Saint-Philippe. Les habitans et les voitures publiques se parèrent de rubans bleus. On alla chercher M. Attwood, banquier, à sa campagne, et les réformistes firent en grand cortége leur entrée dans la ville avec la musique et les drapeaux. La foule alla toujours en grossissant jusqu'à la place de New-Hall; là, M. Attwood adressa ces paroles à environ 50,000 spectateurs : « Mes chers amis, j'éprouve tant de gratitude envers le Dieu tout-puissant de nous avoir préservés de la plus terrible révolution, que je ne puis m'empêcher, ainsi que mon révérend ami, d'adresser des actions de grâce à notre Créateur miséricordieux et bienveillant pour le succès de notre juste cause. » Dès que le président eut prononcé ces paroles, tout le monde se découvrit la tête, et le révérend Hugh Hutton prononça une prière qui commençait ainsi : « O Seigneur, Dieu tout-puissant, qui règles la destinée de tous les hommes, regarde le peuple qui est devant toi, avec son cœur reconnaissant et réjoui. En élevant nos regards vers toi, comme auteur de toute bénédiction, nous te remercions de la grande délivrance que tu as opérée pour nous, et pour la grande victoire non sanglante que tu nous as accordée, etc. » Quand il eut prononcé le mot *amen* ! des milliers de voix répétèrent : *amen* ! *amen* ! M. Attwood harangua ensuite la multitude en s'étendant sur les heureux effets que la liberté allait avoir pour la prospérité du pays. M. Jos. Scholefield lui succéda. On a résolu d'envoyer une députation à Londres pour adresser des remercimens et des félicitations au ministère Grey, à la chambre des communes et à la minorité de la chambre des lords.

Erratum. Dans notre dernier numéro, page 294, deuxième colonne, ligne 31, au lieu de : *au onzième siècle*, lisez : *au dix-septième siècle*.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 39. 30 MAI 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire le 31 mai, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

SOMMAIRE.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

VIII. *L'incrédule et le chrétien.*

Mon premier entretien avec le Frère Siméon n'a laissé que des traces confuses dans mes souvenirs. C'était le lendemain d'une perte irréparable; les sentimens qui m'oppressaient ne me permettaient pas de prêter une attention sérieuse à l'apologie du Morave en faveur du Christianisme. D'ailleurs, mes idées sur cette matière étaient si vagues et mes objections si décousues, qu'il n'en pouvait résulter, malgré les réponses lucides et franches de mon interlocuteur, qu'une causerie superficielle et sans unité. Je me rappelle pourtant un fait qui m'étonna beaucoup, c'est que le Frère Siméon me dévoila tout ce qui s'était passé dans mon propre cœur avec une justesse de développemens qui me parut alors presque miraculeuse. Non seulement il me parla des circonstances extérieures qu'il avait pu apprendre dans ses conversations avec Julie, mais il me dit des choses que je n'avais communiquées à aucune créature humaine; il me montra les deux hommes qui étaient en moi, leurs luttes, leurs combats, leurs moyens d'attaque et de défense; il me révéla ce qui était le plus profondément enseveli dans les abîmes de ma vie intérieure. Je me demandais comment il avait pu acquérir cette espèce de divination, et je rougissais, je tremblais même sous la puissance de son regard, comme si l'humble et pauvre Morave eût été un être surnaturel, un ange descendu des cieux pour déchirer les voiles imposteurs dont se couvraient mes égaremens!

Quand je me retrouvai seul et livré aux impulsions de ma vanité naturelle, je me piquai de cette supériorité qui m'avait réduit au silence, et je résolus de faire bonne guerre avec les armes de la raison et de la philosophie. Je rassemblai dans ma tête des argumens de tout genre contre les doctrines chrétiennes, me promettant bien de ne plus me laisser entraîner sur le terrain de la conscience, mais d'appeler le Frère Siméon sur celui qui me paraissait le plus favorable à ma faconde d'avocat. Au fond je désirais de me rapprocher du Christianisme, plutôt que de m'en éloigner; une expérience récente m'avait appris combien sont heureux, même dans les plus fatales conjonctures, ceux qui croient à l'Evangile, et je ne me dissimulais pas qu'en partageant ces croyances je réussirais peut-être à m'affranchir des tristes pensées dont j'étais poursuivi. Cependant l'orgueil me conseillait de ne céder qu'à la dernière évidence; puis, s'il se trouve, me disais-je, que la religion chrétienne soit incapable de soutenir un sérieux examen, j'y perdrai dès lors peu de chose; car les consolations que j'en pourrais obtenir, en m'y soumettant avec une aveugle crédulité, seraient indignes d'un homme raisonnable et intelligent.

C'est dans cette situation d'esprit que je m'acheminai, quelques jours plus tard, vers la demeure de Morave. Je le surpris au milieu de sa lecture de la Bible. Sa physionomie naturellement sévère portait l'empreinte d'une douce sérénité, et il lisait avec une si profonde attention qu'il s'aperçut à peine de mon arrivée. J'allais sortir, craignant que ma présence dans ce moment ne fût inopportune, mais il me retint par un geste bienveillant. « Permettez, me dit-il, que j'achève la lecture du chapitre que j'ai commencé; peut-être même ne sera-t-il pas sans intérêt pour vous. » Il lut alors à haute voix les derniers versets de ce chapitre; c'était le récit du martyre d'Etienne, de sa paix, de sa confiance en Dieu, pendant qu'il tombait sous les coups de ses persécuteurs, et de la prière qu'il adressa pour eux au suprême arbitre de nos destinées.

— Quel sublime exemple de grandeur d'âme et de charité, s'écria le Frère Morave en fermant sa Bible, et quelle

inébranlable fermeté jusques dans les tortures d'un cruel supplice ! On vante le courage de quelques philosophes ; en est-il un seul que l'on puisse mettre en parallèle avec cet intrépide confesseur de Jésus-Christ ?

— Peut-être non, lui répondis-je, mais il n'en faut rien conclure pour la vérité du Christianisme ; toutes les religions ont eu des martyrs.

— Ces martyrs priaient-ils, à l'heure de la mort, pour leurs bourreaux ? Demandaient ils à Dieu que leur assassinat leur fut pardonné ?

— On trouve ici, j'en conviens, une générosité peu ordinaire ; qui sait pourtant si des membres d'autres sectes religieuses n'auraient pas été capables d'une même noblesse de cœur ?

— Des suppositions ne sont pas des réalités. Il y a toujours cette différence en faveur du Christianisme que lui seul présente des faits, tandis que les autres croyances philosophiques ou religieuses ne peuvent donner lieu qu'à des conjectures. Citez-moi parmi les sectes les plus renommées, parmi les stoïciens ou les déistes modernes, un seul homme qui ait fait une prière pour ses meurtriers, au moment où il expirait sous leurs mains sanglantes, et vous aurez alors le droit de comparer l'influence morale de cette secte avec l'influence de l'Evangile ; jusques là, non.

— Il ne leur a manqué peut-être que l'occasion de manifester la même force de caractère.....

— Toujours des hypothèses !

— D'ailleurs, pour quelques faits de ce genre, combien d'autres complètement opposés ! Quelle foule immense de Chrétiens qui ont montré une âme haineuse, vindicative, implacable, froidement atroce !

— Des Chrétiens, dites-vous ?

— Oui, des hommes qui venaient de prendre l'hostie consacrée, des gens qui auraient eu des remords de conscience s'ils avaient manqué à un seul service religieux, et même des ministres de Jésus-Christ, des évêques, des pontifes ! Pour un Etienne, je vous citerai mille Boniface VIII, et pour un Fénélon toute la compagnie de Loyola depuis son origine. Que parlez-vous donc de l'influence morale du Christianisme ?

— Jeune homme, repartit le Frère Morave d'un ton plus sérieux, écoutez-moi, je vous prie, quelques instans. L'erreur dans laquelle vous tombez ne vient pas de vous ; elle existait déjà du temps des premiers adversaires de la religion chrétienne ; elle a triomphé dans le dernier siècle, elle règne de nos jours ; j'avouerai même qu'il est impossible qu'elle ne se retrouve pas chez les personnes qui ont peu de lumières et beaucoup d'orgueil, qui n'examinent point les questions et qui s'arrogent le droit de les trancher, c'est-à-dire chez la plus grande partie de l'espèce humaine. Cette erreur consiste à regarder comme chrétiens ceux qui se disent chrétiens ou qui ont l'apparence de l'être. Quand on veut montrer le prétendu dépérissement de la foi religieuse, personne n'est chrétien ; mais quand il s'agit de contester les salutaires effets de l'Evangile sur le cœur de l'homme, on accorde un brevet de Christianisme à tout le monde. Boniface VIII est chrétien ; Alexandre VI est chrétien ; tous les jésuites sans exception sont chrétiens ; quiconque fréquente la messe avec assiduité, fût-il un brigand de la Calabre, est chrétien. Et comme ces soi-disans chrétiens se sont rendus coupables de crimes affreux, comme ils n'ont montré ni grandeur d'âme, ni désintéressement, ni justice, ni charité, ni rien enfin qui caractérise les hommes que le monde appelle vertueux, n'est-il pas clair que le Christianisme est complètement étranger à la vertu, et qu'il peut même s'allier avec le vice par les liens les plus étroits ? Quelle mauvaise foi ou quelle ignorance ! Dans les moindres affaires du monde, on examine avant de prononcer ; dans l'importante affaire de la religion, on prononce avant d'examiner. Il semblerait naturel de se demander : Ces hommes perfides, vindicatifs, ambitieux, traîtres à leur parole, ces persécuteurs, ces brigands étaient-ils vraiment chrétiens ? Et le simple bon sens répondrait à cette question que des formes extérieures peuvent exister avec un cœur incrédule, que des pratiques légales, des cérémonies, des génuflexions s'allient facilement à une âme dans laquelle il n'y a pas une ombre de foi chrétienne ; que cette union d'une piété apparente avec une impiété réelle a dû se reproduire d'autant plus souvent qu'elle procurait des avantages temporels plus considérables, et que l'Evangile est aussi peu responsable de l'hypocrisie que le patriotisme l'est des abominables fureurs d'une populace enivrée de meurtres. Mais non, il est bien plus commode pour les esprits superficiels, pour les moqueurs sans conscience, de jeter pêle-mêle dans une seule catégorie chrétiens et hypocrites, et de prononcer contre tous un arrêt de condamnation. Pour vous, mon jeune ami, comment avez-vous pu vous laisser égarer par une erreur aussi monstrueuse ? Comment, avec une intelligence éclairée, avec une conscience qui, je le crois, cherche sincèrement la vérité, comment attribuez-vous la foi chrétienne à ceux qui en furent les plus dangereux et les plus méprisables ennemis ? Et de quel droit imputez-vous à l'Evangile les torts de ceux qu'il condamne ?

Je fus un moment étourdi de cette brusque apostrophe et, malgré ma longue habitude des répliques du barreau, je n'imaginai pas d'abord quelle réponse faire aux questions du Morave. Je sentais aussi que j'avais donné prise à mon interlocuteur, en me servant d'une objection qu'il pouvait aisément tourner contre moi. « L'erreur que vous avez combattue, repris-je enfin, me paraît impossible à éviter. Le moyen de reconnaître l'homme vraiment chrétien de celui qui ne l'est pas ! Peut-on lire dans le fond des cœurs ? Ne faut-il pas s'en rapporter aux formes, aux apparences, puisque nous n'avons point d'organes spirituels pour les distinguer de la foi sincère, de la véritable piété ? C'est un malheur ; je comprends qu'en théorie l'Evangile ne doit pas porter la peine des hypocrites, et cependant, dès qu'un individu se dit chrétien, ou qu'il se manifeste comme tel par ses pratiques extérieures, que faire autre chose, dans notre incapacité de connaître les sentimens intimes, sinon le croire sur parole ? »

— Vous demandez un moyen de distinguer la foi chrétienne de l'hypocrisie ?

— Oui, sans doute.

— Et vous croyez que ce moyen n'existe pas ?

— Il me le semble.

— Et que diriez-vous si ce moyen existait ?

— Je ne contesterais plus sur cette question.

— Eh bien ! ce moyen que vous demandez, un petit enfant instruit dans le Christianisme pourrait vous l'apprendre, c'est que les OEUVRES sont le trait caractéristique et visible de tout véritable chrétien : non que ce chrétien ne pèche plus, ne tombe plus dans le mal, mais il cesse, par cela seul qu'il est à Christ, de vivre *habituellement* dans le péché et de *s'adonner* au mal. Rien de plus simple, de plus élémentaire que la pierre de touche des œuvres pour discerner les vrais membres de l'Eglise d'avec ceux qui en prennent le nom et les apparences. Quiconque est et demeure esclave d'une passion, de l'avarice, de la vengeance, de l'impureté, de l'ambition ou de tout autre, celui-là n'est pas chrétien, eût-il d'ailleurs les formes de religion les plus austères ou les fonctions les plus éminentes dans l'Eglise, fût-il un anachorète vieilli sous le cilice, un souverain pontife, un Siméon Stylite, un prédicateur illustre et tout ce que vous pourrez imaginer. Lors donc que le monde nomme chrétiens des misérables souillés de vices ou noirs de crimes, par l'unique raison que ces misérables observent les cérémonies extérieures de la religion chrétienne, il se trompe grossièrement et il accuse à faux ; la grandeur de cette calomnie n'est égalée que par la grandeur de l'ignorance qu'elle suppose.

C'est un moyen fort habile, pensai-je en moi-même, de mettre la responsabilité du Christianisme à couvert ; tout chrétien fait de bonnes œuvres, et qui fait de mauvaises œuvres n'est pas chrétien : à ce compte, les sarcasmes de Voltaire sur l'histoire de l'Eglise chrétienne seraient tous abattus d'un seul coup. Je m'abstins pourtant de manifester cette idée, parce que je craignais de choquer le digne Morave, et bien m'en prit ; car après avoir lu attentivement la Bible, je reconnus que sa réponse, qui me paraissait habile et tant soit peu jésuitique, n'était que la pure et simple vérité.

Je renouai l'entretien en me plaçant dans une position que je croyais meilleure et plus tenable. « Qu'importe,

après tout, dis-je au Frère Siméon, que vous parveniez à dégager l'influence morale du Christianisme de l'alliage impur d'une adroite hypocrisie? Cette influence ne subsiste que par la foi aux dogmes évangéliques; et la foi, qu'est-elle devenue dans notre siècle?

— Ah! reprit en souriant le Morave, je vous comprends, l'Evangile est *usé*.

— C'est là un fait d'expérience : déplorable ou non, heureux ou malheureux, il existe et il faut en prendre son parti. Chaque religion a son temps, fournit sa carrière, puis elle décline et s'éteint; c'est un être moral qui passe, comme tout être physique, par les vicissitudes de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge mûr et de la décrépitude. Ce dernier période est venu pour la religion chrétienne; elle s'en va dépérissant; elle s'écroule de toutes parts, s'affaisse dans toutes ses doctrines, et ce que l'on peut dire sur son influence morale ressemble à une discussion oiseuse que l'on élèverait sur les projets et les actions d'un grand homme à l'agonie. La première condition pour agir, c'est de vivre, et l'Evangile est au bord de sa tombe.

Le Frère Morave ne répondit rien; mais il me fit signe de le suivre et il alla s'asseoir sur un banc de pierre, au seuil de sa maison. C'était l'un des plus beaux jours du commencement de l'automne. La campagne était parée, comme au printemps, de fleurs et de verdure, et des arbres chargés de fruits, de riches moissons qui couvraient au loin la plaine, se balançaient au souffle d'un air doux et embaumé. Quelques nuages teints des rayons du soleil se groupaient sur la voûte d'azur sous mille formes fantastiques, et semblaient prendre une âme pour se réjouir dans cette joie universelle de la création. Un vague murmure, un bruit composé de mille sons épars, qui se réunissaient dans une molle et lente harmonie, le bruit d'un soir d'automne éveillait à la fois dans nos cœurs les heureux souvenirs du premier âge et dirigeait nos pensées, par un inexplicable contraste, vers les choses invisibles qui sont au-delà du tombeau. Nous restâmes long-temps dans une muette contemplation. Puis, le Morave élevant la main vers le soleil qui descendait majestueusement à l'horizon : « Ce grand astre, me dit-il, n'a-t-il pas conservé toute la force, tout l'éclat de sa jeunesse? Après avoir éclairé trois cents générations, n'est-il pas aussi radieux que le jour même où il sortit du néant à la voix de l'Eternel? A-t-il éprouvé les atteintes de l'âge et de la décrépitude?

— Non, répondis-je en citant un vers de Lamartine :

> Non, sous la main du temps son front n'a point pâli.

— Contemplez maintenant, poursuivit le Morave, cette masse de ruines; et il me montrait du doigt un vieux château dont il restait quelques débris couverts de mousse et de plantes qui se dressaient dans les crevasses des murs. Cet antique édifice était beau dans sa jeunesse; il dominait avec orgueil sur les humbles cabanes des environs; il abritait de nobles seigneurs et retentissait de leurs fêtes bruyantes; il offrait un asile au pauvre pèlerin fatigué d'un long voyage, et plus d'une génération de vassaux tremblans s'est inclinée devant ses hautes murailles. Mais le temps a fait quelques pas, et cette magnifique demeure de l'homme s'est usée et se déchire comme un vêtement en lambeaux; elle porte l'empreinte d'une vieillesse qui succombe sous son propre poids, et dans quatre jours le souffle d'un vent léger, qui courbe à peine les tiges des moissons ondoyantes, aura enseveli sous l'herbe ses derniers débris. D'où vient donc que les siècles n'ont pas laissé de prestiges sur le front du soleil, tandis qu'ils ont imprimé des traces ineffaçables sur ce monument?

— Le soleil, répliquai-je aussitôt, est l'œuvre de Dieu, mais ce monument n'est que l'œuvre de l'homme.

— Vous venez de répondre, mon jeune ami, à l'objection que vous avez faite contre le Christianisme. Les autres systèmes religieux ont eu leurs périodes d'accroissement et de déclin; ils ont passé et péri, parce qu'ils étaient des œuvres d'homme. Mais la religion chrétienne n'est pas destinée à subir ces vicissitudes, elle ne peut ni passer ni périr, parce qu'elle est l'œuvre de Dieu.

— Vous posez en fait ce qui est en question, m'écriai-je avec cette joie mal déguisée d'un avocat qui pense avoir trouvé le moyen de combattre victorieusement son adversaire. Sans doute, si le Christianisme est l'œuvre de Dieu, il ne périra pas, mais c'est cela même que je conteste.

— Je ne fais que suivre votre exemple, répondit avec calme le Frère Morave. Vous affirmez que le Christianisme est usé; pourquoi? parce que toutes les religions s'usent, et que l'Evangile doit partager la destinée de toutes les religions? N'est-ce donc pas vous qui posez en fait ce qui doit être démontré, c'est-à-dire que le Christianisme n'a rien dans son origine qui le distingue des autres croyances religieuses qui ont tour à tour triomphé dans le monde? Prouvez d'abord que l'Evangile ne vient pas de Dieu, ensuite vous pourrez en conclure qu'il doit s'éteindre. Permettez-moi de vous faire observer en passant que vos philosophes ont une étrange manière de raisonner, et que vous l'avez imitée sans vous en rendre compte peut-être à vous-même : c'est qu'ils reprochent à leurs adversaires ce qu'ils font constamment et sans le moindre scrupule de logique. Ainsi, dans le sujet actuel, ils commencent par avancer que la religion chrétienne doit périr comme le sabéisme ou le polythéisme, ce qui implique nécessairement qu'elle n'est pas l'œuvre de Dieu; mais ils n'ont pris en aucune manière la peine de prouver qu'en effet elle n'est pas l'œuvre de Dieu. A une assertion sans preuve je ne puis répondre que par une affirmation de même nature : le Christianisme est l'œuvre de Dieu, donc il ne périra pas.

— Mais les circonstances présentes parlent assez haut, et il suffit de constater que la religion est morte ou va mourir, pour terminer toute discussion.

— Assurément; prouvez donc en termes clairs qu'elle est morte ou qu'elle va mourir.

— Rien n'est moins difficile : entrez dans le monde et voyez. Qui est-ce qui croit sincèrement aux dogmes évangéliques? Dans quelles âmes la foi chrétienne trouve-t-elle encore un sûr asile? Des temples déserts, des enseignemens tournés en dérision, des cérémonies religieuses avilies, des prêtres livrés aux insultes de la populace, sans que leurs cris de détresse réveillent un seul cœur, un seul bras pour les défendre; partout l'indifférence, l'irréligion triomphantes; nulle part des voix fidèles qui osent soutenir la cause du Christianisme; à peine quelques réclamations timides qui s'élèvent du sanctuaire et qui n'ont aucun écho sur la voie publique; tous les signes enfin du dépérissement et de la mort.

— Vous êtes Français, et vous généralisez; il y aurait quelque rigueur à vous en faire un sujet de reproche; c'est le caractère de notre nation; il tient à cette vivacité d'esprit qui est moins capable de raisonner que de sentir. En politique, en littérature, en religion, c'est tout un pour la manie de généraliser. Un journaliste est-il mécontent d'une mesure ministérielle? toute la France est mécontente, toute l'Europe dans l'inquiétude, et le monde entier dans un état de malaise. Un jeune auteur a-t-il recueilli quelques applaudissemens dans un salon pour une œuvre qui s'écarte de toutes les règles du goût? les règles ne sont que des vieilleries, le siècle a changé de principes littéraires, et l'espèce humaine a fait un nouveau pas dans la civilisation. En matière d'opinions religieuses, rien de plus ni rien de moins. Quelques professeurs, avocats, médecins, hommes de lettres, hommes politiques et jeunes gens des facultés ne parlent plus de l'Evangile qu'en haussant les épaules, et ils croiraient se compromettre s'ils faisaient mention de l'immortalité de l'âme; il suit clairement de là que toute la France rejette l'Evangile, que toute l'Europe n'en veut pas davantage, que les autres parties du monde sont du même avis, et que le siècle enfin s'est placé et se placera désormais en dehors du Christianisme. Voilà une affaire jugée, et tout homme qui osera interjeter appel de cette sentence est à coup sûr une dupe des prêtres ou un hypocrite... Ne vous étonnez pas, cher ami, si je sors de mon genre de conversation habituellement sérieux pour répondre à un argument de cette force. Vous l'estimez à sa juste valeur, j'imagine, aussi bien que moi.

— Pas tout-à-fait, repris-je un peu piqué de cette ironie, qui me montrait le côté ridicule de ma position. Dans un sujet comme celui-là, il faut, non additionner les voix, mais les peser. Un seul homme d'une haute et vaste intelligence

doit compter autant que des millions d'êtres ignorans qui peuplent nos campagnes et les pays arriérés de l'Europe. Or n'est-il pas vrai que la plupart de nos plus grandes capacités, sinon toutes, ne reçoivent plus les doctrines du Christianisme?

— S'il s'agit de peser les suffrages, il serait possible que les quatre plus grands hommes des temps modernes, Bacon, Pascal, Newton et Leibnitz, fussent d'un poids égal à toutes les capacités passées et présentes, qui ont paru en France depuis quatre-vingts ans. Mais ne parlons point de capacités; je reconnais que plusieurs des adversaires du Christianisme sont gens de science et d'esprit; c'est tout ce qu'ils peuvent réclamer d'un juge impartial. Eh bien! je demande ce que valent et pèsent des gens d'esprit dans une affaire de religion, qui s'adresse principalement au cœur et au caractère moral? Que disent-ils les uns des autres, ces hommes éminens du jour? Ils s'accusent de mauvaise foi, d'ambition, d'intrigue, d'égoïsme, de vénalité. Je n'ai pas besoin d'autre chose pour comprendre qu'ils ne soient pas chrétiens. Le véritable ami de l'Evangile les regrette si peu, qu'il s'affligerait de les voir tenir extérieurement à l'Eglise chrétienne; car leur conduite serait une calomnie perpétuelle de l'influence des doctrines révélées. Ah! qu'ils restent dehors tant qu'ils n'auront pas la ferme intention de changer leur train de vie! Le nombre ne fait point la vérité. Les douze pauvres disciples qui descendirent de leur chambre haute le jour de la Pentecôte, avaient en eux plus de lumières et de sagesse que les cent vingt millions de païens et de sophistes athées qui se matérialisaient dans l'empire romain. Quant à votre peu d'estime pour la population de nos campagnes, j'ai peine à me l'expliquer. Il me semble qu'un villageois honnête et laborieux, qui a du bon sens et qui réfléchit avant de parler, doit peser autant dans la balance, je dis même beaucoup plus, que tel homme de lettres, intrigant, passionné, qui veut faire du bruit quoiqu'il en coûte à sa conscience, et qui se propose pour but, non la vérité, mais la gloire ou la fortune... Néanmoins, continua le Frère Morave après un instant de réflexion, je ne veux pas me prévaloir de la supposition par laquelle vous m'accordez que les millions d'habitans de nos campagnes et des pays peu civilisés de l'Europe sont chrétiens; je désirerais de toute la force de mon âme qu'il en fût ainsi; mais la plupart d'entre eux sont des formalistes qui n'ont que les apparences de la foi chrétienne, sans en avoir la vie...

— A quel nombre presque imperceptible, dis-je alors en l'interrompant, les véritables chrétiens sont-ils donc réduits? et ne reconnaissez-vous pas vous-même par cet aveu que l'Evangile approche de sa fin?

— Le nombre et la vérité, je le répète, sont deux choses entièrement distinctes; juger de l'une par l'autre, c'est confondre deux mondes qui sont aussi différens que le corps est différent de l'âme. Au reste, si vous tenez absolument à des calculs statistiques, je ne craindrai pas de vous dire, quoique j'aime peu ce qui ressemble au paradoxe, qu'en prenant l'espèce humaine tout entière, il existe de nos jours, à mon avis, sur la face du globe un nombre de vrais chrétiens aussi considérable, peut-être même plus considérable qu'il n'y en a jamais eu à aucune époque du Christianisme. Cette opinion vous surprend; elle heurte toutes les idées reçues; il est possible que de sincères disciples de Christ la trouvent eux-mêmes exagérée; pour moi, je la regarde comme rigoureusement juste. Le temps me manque pour la développer avec l'étendue convenable; ces détails ne serviraient guère d'ailleurs à vous inspirer de la foi religieuse. Croire à l'Evangile n'est pas une question de chiffres, mais une question de cœur. Persuadez-vous seulement que le Christianisme gagne en général plus qu'il ne perd en quelques lieux et qu'il avance dans la masse du genre humain, bien loin de reculer. Depuis vingt ans ses progrès ont été vastes et rapides sur plusieurs points de la terre. Le sauvage de l'Océanie, le sectateur de Brama, l'Africain errant dans ses déserts brûlés des feux du tropique, l'homme rouge épars dans les forêts du Nouveau-Monde, se sont réveillés en même temps que ceux qui avaient hérité le nom de chrétien et qui n'en possédaient que le nom. L'Evangile marche comme un fleuve immense à la conquête de la postérité d'Adam et, tandis que ses aveugles adversaires croyaient avoir déjà scellé la religion chrétienne dans sa tombe, elle a reparu, comme son auguste fondateur, victorieuse et revêtue de l'ineffaçable caractère de sa divinité.

En disant ces mots, le Frère Morave éleva les yeux vers la voûte du ciel et parut se livrer à une profonde rêverie. Je ne voulus pas interrompre le cours de ses pensées religieuses, et je remis à un autre jour la suite de mes objections.

L'ESCLAVAGE

DANS LES COLONIES ANGLAISES.

Ce n'est pas assez d'avoir montré, comme nous l'avons fait, ce qu'est l'esclavage dans les colonies françaises; il importe aussi de constater que partout ailleurs où il existe, il est la source des plus grands maux, et d'examiner si, dans quelques-unes de ces contrées, la législation relative à cet état contre nature n'est pas plus avancée que chez nous. Une brochure, pleine de faits, que vient de publier M. Jeremie, ancien premier président de la cour royale de Sainte Lucie, et qui remplit aujourd'hui les fonctions de procureur-général à l'Ile Maurice, nous permet d'étudier, sous ce double rapport, l'état actuel des colonies anglaises. Elle a fait une grande sensation en Angleterre et est l'une des publications les plus importantes qu'on ait faites depuis longtemps sur ce sujet.

Sainte-Lucie, prise en 1796 par les Anglais et rendue aux Français à la paix d'Amiens, fut reprise par les Anglais en 1803 et leur est demeurée à la paix de Paris. Ils donnèrent aussitôt une grande extension à leurs relations commerciales avec cette île; mais ils s'aperçurent bientôt qu'il leur serait impossible de les continuer, si les anciennes lois françaises, si défavorables aux créanciers, qui y étaient en vigueur, n'étaient pas modifiées. Lord Bathurst comprit de quelle importance il était de mettre, peu-à-peu, les institutions de Sainte-Lucie en harmonie avec celles des autres colonies britanniques, surtout en ce qui regarde le commerce, et c'est afin de préparer les voies à ces changemens nécessaires que M. Jeremie y fut nommé premier président de la cour royale. Il y arriva au mois de février 1825, avec la mission spéciale de faire un rapport sur les lois qu'on préparait alors pour régler le sort des esclaves dans cette île.

Pendant la première année de son séjour, M. Jeremie ne négligea rien pour se procurer, auprès des colons, tous les renseignemens possibles; il fit le tour de Sainte Lucie, afin de s'assurer par lui-même de l'état des choses, et il crut reconnaître qu'il y avait une grande exagération dans ce qu'on raconte en Europe des maux de l'esclavage. Pendant cette première année, en effet, les esclaves n'avaient pas encore joui de la facilité de communiquer avec leurs protecteurs; mais à peine la loi nouvelle, qui leur accorde ce droit, eut-elle été promulguée, vers la fin de 1825, qu'un nègre se présenta devant lui. On avait rivé autour de son cou un collier, duquel s'élevaient trois fourches, longues de dix pouces, terminées chacune par trois dents d'un pouce de long; il en partait une chaîne qui aboutissait à des fers que le malheureux portait aux pieds. Il déclara qu'on ne lui ôtait son collier ni le jour ni la nuit, qu'on ne l'en débarrassait pas même quand il travaillait aux champs, et que, lorsqu'il en revenait, on l'enfermait seul dans une cellule. Toutes ces précautions étaient prises contre lui, depuis quelques mois, parce que son maître craignait qu'il ne s'évadât. M. Jeremie nomma une commission de trois membres pour examiner les faits; ils lui firent un rapport écrit, duquel il résultait que le dire du nègre était parfaitement exact, qu'il y avait sur la même plantation trois autres esclaves que leur maître avait condamnés à porter le collier, et que ce châtiment était en usage dans la colonie. Les commissaires ajoutaient qu'ils avaient trouvé enchaînée une femme couverte de plaies, qu'on tenait garrottée depuis près de deux ans; et cependant, tant ils étaient accoutumés à ces horreurs, ils concluaient, malgré tous ces faits, que la plantation était bien tenue et qu'il n'y avait rien à dire aux réglemens qui y étaient en vigueur. Ces choses se passaient en 1826. Le châtiment du collier ayant été défendu, les

colons en inventèrent un autre : ils firent suspendre les esclaves par les bras, au moyen d'une corde attachée si haut que le poids du corps portait tout entier sur les poignets ou sur les doigts des pieds, qui touchaient seuls à terre ; et ce genre de torture leur ayant aussi été interdit, ils la remplacèrent par une autre, qui ne le cédait guère en cruauté à celle-ci.

Si l'on veut se faire une idée de la barbarie des colons et de l'avilissement moral dans lequel le mépris qu'ils ont pour les noirs les fait tomber, il faut lire ce que M. Jeremie raconte d'un procès, commencé depuis plusieurs années, et qui fut porté en appel devant le tribunal qu'il présidait. L'homme d'affaires d'un propriétaire réclamait des gages qu'il prétendait lui être dus. Le planteur demandait qu'on déduisît de ce qu'il reconnaissait devoir la valeur de deux esclaves que son homme d'affaires avait, disait-il, fait mourir sous les coups de fouet. Voici comment il établissait son compte. Après quelques articles peu importans, pour fourniture de savon et de chandelles, pour avance d'argent, etc., venaient les suivans :

« N° 19. La valeur de Jean le tonnelier, que vous avez tué à coups de fouet et ensuite enterré dans le champ de cannes à sucre : 400 dollars !

« N° 21. La valeur de Mary Clare, morte à la suite des blessures que vous lui avez faites : 300 dollars ! »

Les pièces du procès établissent que l'homme d'affaires, accusé de ce double meurtre, répondit à la charge qu'on élevait contre lui, sans même essayer de se justifier de ces crimes : « Une seule réponse sera suffisante pour ces deux articles, dit-il ; le plaignant devait s'attendre à des objections, parce que c'est un moyen de retarder le paiement ; mais il était loin de penser qu'on voudrait le payer en cette monnaie-là. Ce n'est pas à la charge de son homme d'affaires que peut être portée la perte des nègres employés par le défendeur. Si ce dernier avait réellement eu des droits à faire valoir, il aurait pu s'y prendre depuis long-temps. Ce genre de spéculation est nouveau, mais il ne réussira pas. Je proteste donc encore plus fortement contre ces deux articles que contre tout le reste ; ils s'élèvent ensemble à 700 dollars. » Le planteur lui répondit avec la même légèreté que la monnaie dont il voulait le payer n'était pas si mauvaise, puisqu'il avait un billet de sa propre main, par lequel il reconnaissait lui devoir 300 dollars pour la perte de Mary Clare. Il présenta aussi un certificat de l'inspecteur de la propriété, qui soutenait avec force que l'homme d'affaires avait commis ces deux meurtres. Le juge de première instance examina les pièces et discuta les preuves qui en résultaient comme s'il ne s'agissait que d'un simple règlement de compte. Il ne déchargea le planteur que des 300 dollars pour lesquels il avait un billet de son adverse partie ; le second article ne lui parut pas assez clairement établi pour l'admettre en déduction de la dette. Le premier juge et l'homme d'affaires étant morts pendant que la cause se plaidait en appel, elle n'eut pas d'autres suites. S'il est horrible de voir discuter froidement à qui profitera ce double meurtre, il ne l'est pas moins sans doute de remarquer l'indifférence avec laquelle il en est fait mention dans le procès, sans que le tribunal ait cru devoir poursuivre ces crimes ; et combien l'horreur qu'on éprouve ne s'accroît-elle pas, quand on apprend que le planteur qui joue un si triste rôle dans toute cette affaire, était lui-même l'un des juges de la cour de Sainte-Lucie !

Après avoir rapporté beaucoup d'autres exemples de la tyrannie et de la cruauté exercées par les colons, M. Jeremie s'élève avec force contre les assemblées législatives dans les colonies anglaises. Comme M. de Lacharière et les autres délégués de la Guadeloupe et de la Martinique se donnent beaucoup de peine pour obtenir des législatures locales pour les colonies françaises qu'ils représentent, et que la situation des unes et des autres est à peu près la même, il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître l'opinion de l'ancien premier président de Sainte-Lucie sur ce sujet : « Pourquoi, se demande-t-il, les Anglais attachent-ils tant de prix à une représentation nationale et à l'institution du jury ? N'est-ce pas parceque ce sont de fortes barrières contre l'oppression ? Choisis au sein même de la nation, les jurés et les représentans sont pénétrés des mêmes sentimens et ont les mêmes intérêts qu'elle. Si donc on ne considère la nation, aux Indes Occidentales, que comme composée d'un petit nombre de propriétaires blancs, ce sont bien en effet les intérêts de ces propriétaires que ces institutions protègent ; mais si on la considère comme comprenant quelques centaines de milliers de créatures humaines, égales aux yeux du Créateur et égales aux yeux de la loi, elles ne sont propres, telles qu'elles sont aujourd'hui constituées, qu'à humilier et qu'à accabler davantage les malheureux qu'on opprime ; ce n'est pas contre la tyrannie, contre les empiétemens, mais à la liberté et aux améliorations qu'elles seront un obstacle ; elles exerceront leur influence, non pour poursuivre et pour faire châtier le crime, mais pour le cacher et lui assurer l'impunité. Il est sage de créer de telles institutions au Canada et à Terre-Neuve, parcequ'elles sont l'expression et le meilleur baromètre de l'opinion publique ; mais si cela est vrai des communautés libres, dans celles qui ne le sont pas, ces assemblées ne servent d'organes qu'à une faction qui cherche bruyamment à conserver le pouvoir injuste qu'elle possède. »

Nous ne pouvons suivre M. Jeremie dans l'examen de toutes les questions qu'il aborde. Il en est une fort intéressante que nous ne voulons cependant pas passer tout à fait sous silence ; c'est celle de la possibilité d'obtenir des nègres libres qu'ils se livrent au travail. Il vaut bien la peine de s'y arrêter un instant ; car M. de Lacharière soutient que « l'esclavage ne pourra cesser d'exister que lorsque »nous recevrons du sucre fabriqué ou du coton récolté par »des mains libres, » et, à l'en croire, ce moment n'est pas très-rapproché. « Si l'esclavage venait à être détruit, dit-il, »le nègre retournerait à l'état primitif ; aimant la paresse »par dessus tout, il ne cultiverait que les racines nécessaires »pour soutenir son existence, le tabac destiné à entretenir sa »pipe. Pour un esclave, être libre, c'est être dispensé de »travailler. » M. de Lacharière nous a lui-même mis sur la voie pour vérifier l'exactitude de ces assertions, lorsque, dans sa dernière brochure, dont nous avons rendu compte, il invite la chambre des députés, à élever la voix pour obtenir que le gouvernement réclame des autorités britanniques les nègres français qui se sont enfuis à Sainte-Lucie. Si nos lecteurs se rappellent que, d'après M. de Lacharière, le nègre « chérit la paresse, » ils se représentent sans doute, ces fugitifs menant la vie que cet auteur nous dit être celle des affranchis, « mettant le matin à la mer leur canot, qui n'est »qu'un arbre creusé, allant visiter leurs filets, tendre leurs »lignes, revenant vers midi et passant le reste de la journée »à ne rien faire. » Voyons ce que M. Jeremie nous apprend de leur histoire. :

« En 1829, dit-il, quelques esclaves s'enfuirent de la Martinique, où la traite se fait ouvertement, et cherchèrent un refuge à Sainte-Lucie. Il s'ensuivit une discussion, dont le résultat fut que, d'après le bill du docteur Lushington, un esclave étranger est libre du moment où il arrive dans une colonie anglaise. Plus de cent esclaves s'enfuirent en conséquence à Sainte-Lucie, en 1830. C'étaient des gens que leur gouvernement dépeignait comme des incendiaires, des fainéans, des empoisonneurs. Eh ! bien, quand j'ai quitté la colonie, au mois d'avril passé (1831), les uns exerçaient les métiers qu'ils connaissaient le mieux, ceux de maçons, de charpentiers, de domestiques, de défricheurs, d'ouvriers, tandis que d'autres, au nombre de vingt-six, s'étaient réunis, sous la direction d'un homme de couleur libre, d'un Africain déporté de la Martinique en 1824, pour établir une fabrique de poterie dans le voisinage de Castries. Ils firent l'acquisition d'un terrain ; les uns le débarassèrent des broussailles ; d'autres pêchèrent du corail et firent de la chaux ; d'autres encore allèrent chercher des pierres et se chargèrent de la maçonnerie ; quelques uns préparèrent la charpente. Un entrepreneur leur fit l'avance du peu d'argent dont ils avaient besoin et pour lequel ils s'engagèrent à lui fournir des tuiles pour un église qu'il devait construire. Leur fabrique est achevée ; c'est un édifice très-simple, mais solide et de bon goût. Ils ont introduit dans le pays une nouvelle industrie, pour laquelle nous étions jusqu'ici tributaires de nos voisins ou de la mère patrie. Et tout cela ils l'ont accompli, parcequ'on les a laissés faire, sans se mêler de leur entreprise. » Ce résultat, à côté

duquel nous pourrions citer ceux bien autrement importans obtenus à Sierra-Leone et dans la Libérie, prouve plus sans doute que M. de Lacharière ne voulait nous prouver, en publiant sa brochure.

Celle de M. Jeremie nous fait connaître les améliorations apportées, depuis un petit nombre d'années, dans quelques unes des colonies anglaises, au sort des esclaves. La législation n'étant pas la même pour toutes les possessions de la Grande-Bretagne aux Antilles, il serait impossible d'en présenter un tableau général; mais Sainte Lucie étant peut-être celle où les progrès ont été les plus rapides, surtout depuis que M. Jeremie y a été envoyé comme premier président, il sera utile de les indiquer en peu de mots. Cette colonie est la seule où l'affranchissement obligé a été volontairement admis. L'esclave tient au sol; il ne peut pas en être séparé; un jour par semaine lui est accordé pour cultiver son propre jardin; une fois par mois, il lui est permis d'aller au marché; la loi détermine le temps qui lui est donné pour se reposer, même à l'époque de la récolte. Tout officier public est tenu de le protéger. Les propriétés sont inspectées une fois l'an, et peuvent l'être aussi souvent que les autorités le jugent à propos. L'esclave ne peut être puni que pour cause suffisante; il ne peut l'être pour avoir porté plainte contre son maître, que s'il y est condamné par le magistrat auquel il s'est adressé. Les formes judiciaires sont les mêmes pour lui que pour son maître.

Ces dispositions, dont la sagesse sera comprise de tous ceux qui sont un peu familiarisés avec les questions coloniales, sont en vigueur à Sainte-Lucie depuis 1826. A la Martinique, la législation n'a subi que peu d'améliorations, et ce n'est que comme à regret que le gouvernement en a admis quelques-unes. M. Jeremie compare entre elles ces deux colonies; nous allons transcrire le parallèle qu'il établit, en laissant à MM. les délégués de la Martinique le soin de le réfuter, s'ils le trouvent injuste :

« La Martinique n'est éloignée que de trente milles de Sainte-Lucie; elle est à peu près de la même étendue, et toutes deux ont été autrefois sous le même gouvernement. Le traité de Paris a déclaré la Martinique, colonie française, et Sainte-Lucie, colonie anglaise. Lors de leur séparation, il y avait dans la première 70,000, et dans la seconde, 16,000 esclaves. L'une était un ancien établissement; l'autre n'était fondée que depuis peu. L'une renouait de vieilles relations; l'autre devait en former de nouvelles, et se familiariser avec une nouvelle langue, de nouveaux usages, de nouveaux préjugés. Pendant un demi-siècle, la Martinique avait joui d'une continuelle tranquillité; Sainte-Lucie avait souffert tous les maux imaginables. La première a obtenu le monopole d'une vaste et puissante contrée; la seconde ne contribue que pour sa mince part à l'approvisionnement d'un marché, plus que suffisamment pourvu, pour satisfaire à tous les besoins de l'Angleterre. Nous avons éprouvé des ouragans et des inondations; les colons français n'ont presque pas eu à souffrir de maux de ce genre. Des multitudes d'esclaves, dont le nombre est égal, d'après les plus faibles estimations, au nombre de ceux qui se trouvaient déjà à la Martinique, y ont été importées; si je voulais dire les évaluations que j'en ai entendu faire à Nantes, au Hâvre, en Angleterre et à la Martinique même, les plus crédules auraient de la peine à me croire. Nous n'avons pas eu de ressource de ce genre. Nos voisins sont parvenus tout à coup à un état de prospérité extraordinaire; on s'attendait à notre ruine prochaine. Plusieurs ont fait des fortunes brillantes, que la plupart ont, il est vrai, déjà perdues; nos progrès ont eu lieu lentement et sans bruit. *Au bout de quinze courtes années*, il ne reste pas de traces de toutes leurs importations de noirs, et leur population esclave n'est pas plus élevée qu'elle ne l'était avant. Ils ont eu des milliers d'exécutions, des insurrections, des proscriptions; les planteurs sont encore plus endettés; leur situation est déplorable, et ceux d'entre eux qui ont acheté le plus d'esclaves conviennent que les quinze dernières années ont été ruineuses pour eux. Pour nous, quoique nous ayons d'abord beaucoup souffert du changement de notre position, nous pouvons dire que notre population, libre et esclave, a toujours été paisible et qu'elle augmente enfin régulièrement; l'état de l'agriculture s'améliore; l'importance de notre commerce a triplé; nous nous relevons, tous les jours, de notre appauvrissement. »

Il s'en faut de beaucoup que l'on puisse tracer un tableau aussi satisfaisant des autres colonies anglaises, dont la législation est bien moins favorable aux nègres. M. Jeremie voudrait que les possessions britanniques aux Indes Occidentales fussent toutes régies par une loi uniforme, et il indique quelles devraient en être, selon lui, les bases principales. Il va plus loin encore, et appelle de tous ses vœux l'abolition complète de l'esclavage, au moyen d'une indemnité suffisante qu'on accorderait aux colons. Différens plans ont été suggérés pour atteindre ce but. D'après l'un d'eux, le gouvernement achèterait annuellement un nombre donné d'esclaves, en commençant par les plus âgés, de manière à les avoir tous rachetés au bout d'un certain nombre d'années. Ainsi, tous les esclaves mâles, âgés de plus de quarante-cinq ans, seraient rachetés au premier janvier 1833, avec leurs femmes et leurs enfans, âgés de moins de douze ans; les esclaves âgés de plus de quarante ans le seraient au premier janvier 1834; et l'on continuerait ainsi, d'année en année, finissant enfin par affranchir à la fois, ceux de vingt ans et au-dessous.

Un autre plan, qui appartient à M. Macaulay et qui a obtenu, en 1824, l'approbation de Canning et de lord Liverpool, consiste à racheter les femmes dans un temps fixé. D'autres ont pensé, qu'il fallait combiner ces deux plans ensemble et racheter d'abord les femmes et ensuite les hommes, en ayant aussi égard à l'âge. L'époque à laquelle l'esclave doit être rendu à la liberté étant connue, il n'aurait, pour obtenir plus tôt son affranchissement, qu'à se racheter d'un nombre d'années de servitude déterminé. Sa mère, sa femme, son père étant devenus libres avant lui, travailleraient pour lui et l'aideraient à rassembler la somme, qui doit hâter sa délivrance. Le prix du rachat devrait être fixé par la loi. M. Jeremie pense qu'à Sainte-Lucie et dans les autres colonies les plus prospères, il pourrait l'être comme suit pour les femmes :

Pour celles de 15 ans et au-dessous. .	15 à 20 liv. st.
Pour celles de 15 à 25 ans.	40 »
Pour celles de 25 à 40 ans.	50 »
Pour celles de 40 à 50 ans.	30 »

Dans les colonies moins prospères, comme à Tortola, à la Barbade et à Antigue, la moitié de ces sommes serait suffisante.

On voit par ce que nous venons de dire que l'on s'occupe en Angleterre des questions que la Société de la Morale Chrétienne a soulevées en France, et qui sont dignes de tout l'intérêt des philantropes et des chrétiens. Pénétrons-nous bien de cette vérité : il faut que la loi fixe un *maximum* auquel le maître soit forcé d'affranchir son esclave. Et qu'on ne vienne pas nous dire, comme l'a fait un rapporteur de pétitions à la chambre des députés, que c'est là une question fort délicate, en ce qu'elle touche au droit de propriété; car, en admettant pour un moment, ce que nous n'accordons pas dans un sens absolu, que l'esclave doive subir les conditions de tout autre propriété, ne faudrait-il pas en conclure que l'Etat a le droit d'en demander la cession, si l'intérêt général le réclame? Quoi! l'Etat pourrait exiger d'un particulier la cession d'une maison ou d'un champ pour percer une route ou construire un établissement public, et il ne pourrait pas exiger celle de ces pauvres créatures pour améliorer la condition de toute une classe de la population et préserver ses colonies des scènes sanglantes qui s'y répètent si souvent et qui devront finir par l'extermination de toute une race, si de sages mesures ne préviennent une pareille catastrophe! Cette thèse serait insoutenable.

La motion de M. F. Buxton, d'une enquête sur l'état de l'esclavage dans les colonies anglaises, a été accueillie, le 24 mai, par la chambre des communes, quoiqu'il y ait dans cette chambre plus de soixante membres intéressés à son maintien. La chambre des lords a nommé, le 17 avril, pour le même but, un comité qui a déjà commencé ses opérations. Telle est donc la puissance de l'opinion chez nos voisins que, malgré les difficultés dans lesquelles se trouve le pays et au milieu de l'agitation produite par le bill de réforme, les deux premiers corps de l'Etat ne dédaignent pas

approfondir cette question, qui est devenue pour beaucoup d'Anglais une question de conscience. On n'en est pas encore là chez nous; mais nous espérons que le moment n'est pas éloigné où nos compatriotes sauront aussi élever la voix pour soutenir une cause que la justice et l'humanité recommandent à toute leur sympathie. L'amour du prochain ne serait-il pas un ressort assez puissant pour exciter nos efforts et notre dévoûment? Ah! il le serait sans doute, s'il régnait véritablement dans les cœurs; mais il est lui-même le résultat de l'amour de Dieu, et partout où cet amour n'existe pas, l'amour du prochain n'est aussi qu'une vaine apparence. C'est là l'explication de l'apathie qui existe jusqu'ici dans la nation pour ces grands intérêts.

LITTÉRATURE.

D'UN ARTICLE DE LA REVUE DE PARIS.

La *Revue de Paris* est peut-être, de tous nos recueils, celui qui peut donner à un étranger l'idée la plus exacte du goût, de la portée et de l'esprit de nos hommes de lettres; on peut y apprécier assez exactement le genre d'éducation que le public des salons de Paris reçoit de l'élite de ses littérateurs; malheureusement il n'y a pas là de quoi réjouir une âme sérieuse, et si, comme on le répète tant, la société est en avant des siècles passés, ce n'est certes pas par l'esprit qui l'anime; toute la science dont ses écoles se sont enrichies ne lui a rien ôté de ce caractère de superficialité et de frivolité qui, chez les étrangers, servit en tout temps à définir nos compatriotes. Il n'y a pas de manie plus commune en France que celle de parler avec la plus parfaite assurance des choses que l'on connaît le moins, et c'est là un des traits saillans de nos écrivains les plus graves de ton et de manière. Parmi les preuves que nous pourrions donner de ce malheureux fait, nous en choisissons une, sérieuse entre toutes, par le sujet qui nous la fournit et par la triste révélation qu'elle nous fait sur le sommeil où se trouve plongée, chez un grand nombre, la plus précieuse de nos facultés. Qu'on fasse erreur, en peignant à la légère une époque de l'histoire qu'on n'a pas étudiée, en décrivant un pays qu'on ne connaît pas, ce n'est là, après tout, qu'un acte d'étourderie qui ne compromet le bonheur de personne. Mais qu'on confonde un sentiment passager et sans valeur morale avec un sentiment de toute gravité, qui doit dominer et absorber tous les autres, avant que l'homme puisse retrouver la route du bonheur et de la régénération, c'est ce que nous ne saurions laisser passer avec indifférence.

Cette déplorable confusion vient d'être commise par un des auteurs de la *Revue de Paris*, dans un article intitulé: *Histoire de sainte Afre, Courtisane.* Cet auteur, M. Saint-Marc-Girardin, « voyant que nous aimons fort les romans, et que c'est aujourd'hui la seule littérature qui ait la vogue,» a été puiser dans les cinquante in-folios des *Acta Sanctorum* ou de la *Vie des Saints*, à ses yeux le plus admirable des romans, une légende du troisième siècle, qu'il fait précéder des réflexions que je vais transcrire:

« Le Christianisme a beaucoup fait pour la femme et surtout pour la femme pécheresse; il lui a enseigné qu'elle pouvait se relever par le repentir; il lui a dit qu'elle pouvait être purifiée de ses fautes; il l'a ramenée à l'honneur, en lui rendant un peu d'espoir. Ce fut une grande nouveauté dans le monde que cette doctrine de pénitence et de régénération. L'antiquité n'avait rien de semblable.

» Prenons en effet dans la société antique une courtisane, Phryné, Aspasie ou Laïs: supposons que, dans un instant de fatigue, de dégoût, de dépit, il lui vienne une pensée de repentir. Elle voudrait reprendre une vie meilleure; elle voudrait se relever de son abaissement. Comment fera-t-elle? Quel appui trouvera-t-elle dans les doctrines et dans les institutions de sa patrie? Le sacrifice de ses anciennes passions, sa rupture avec le vice, qui est-ce qui les consacrera? Qui est-ce qui les promulguera avec autorité? Qui est-ce qui ordonnera à tout le monde, au nom du ciel, d'honorer et de respecter le repentir de Phryné? Personne, assurément. Il n'y a point, dans la société grecque et romaine, d'institution qui régénère les âmes; point de doctrine qui consacre le repentir et lui donne force de loi. Si Phryné veut se repentir et quitter ses amans, si elle a assez d'énergie pour persévérer dans ses résolutions de sagesse, c'est fort bien; mais cela la regarde; la société ne s'en occupe pas. Si on insulte Phryné repentante, eh bien! elle a une action en injures contre son offenseur; la loi protége tout le monde, Phryné repentante comme Phryné coupable. Le repentir, encore une fois, chez les anciens, ne trouve point d'appui dans les institutions et dans les doctrines. Il est laissé à lui-même. On ne l'encourage pas; on ne l'interdit pas; on ne le protége ni ne le persécute. Il y a bien dans les mystères quelques traces d'une doctrine de pénitence et d'absolution religieuse, mais ce n'est point quelque chose de populaire et d'accrédité.

» Maintenant voyons la société chrétienne. Prenons aussi une courtisane; mettons-lui au cœur une idée de repentir, un caprice de vertu. Ne voyez-vous pas avec quelle ardeur cette idée fugitive, ce caprice d'un instant, la religion va s'en emparer? Voilà une femme qui dit: J'ai péché; mais je me repens! Au nom de cette seconde parole, les souvenirs de la première s'effacent. La société chrétienne a trouvé le moyen de marquer d'un sceau particulier et d'affermir, en l'honorant, la moindre pensée de vertu, le moindre accès de sagesse.

» Ainsi, dans la société chrétienne, appui, secours, encouragement donnés à tous les bons sentimens, à toutes les bonnes inspirations. Dans la société antique, indifférence et délaissement; le repentir y est abandonné à ses propres forces. »

Il faut plaindre les hommes qui savent si peu ce qu'est le réveil de la conscience que de prendre pour lui quelques mouvemens passagers de dégoût ou de regret, éprouvés par une courtisane à la vue du mépris dont la couvrent les hommes. La repentance n'est pas un fruit *de la fatigue, du dégoût, ni du dépit*; car il n'y a rien pour Dieu dans ces sentimens; ils ne ressemblent en rien à la contrition du pécheur, qui lève un premier regard vers le Saint des saints. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une âme lasse, dégoûtée et accablée de son fardeau de corruption, accueillera peut-être mieux une exhortation chrétienne que celle qui porte encore ce fardeau sans se plaindre; et cependant l'expérience prouve aussi que cet état d'abattement, de vide, de regret, n'empêche pas celui qui l'éprouve de résister souvent avec obstination aux pressantes sollicitations de la charité. La vue des châtimens qu'ils se sont attirés porte trop souvent les coupables à répondre, comme jadis les habitans de Jérusalem, au prophète qui les invitait à la repentance: « Il n'y a plus d'espérance; c'est pourquoi nous » suivrons nos pensées, et chacun de nous fera selon la dureté » de son mauvais cœur (Esaïe XVIII, 12).» Pour tout dire, la repentance est l'œuvre de l'Esprit de Dieu lui-même dans le cœur de l'homme; elle est impossible sans Dieu, et les velléités d'amendement qu'on nous donnait, tout à l'heure, comme des préludes de régénération, qui ne demandent qu'à être encouragés, sont aussi loin du premier acte de la conversion du chrétien que le péché l'est de la sainteté.

Après cela, qu'il y ait dans la société chrétienne, comme le dit M. Saint-Marc Girardin, appui, secours, encouragemens pour tout bon sentiment, et que cet appui manquât dans la société payenne, c'est ce qui est indubitable. Mais où est cette société chrétienne dont il parle? Pensait-il, en faisant ce parallèle, à la société qui porte ce nom, par opposition aux sociétés mahométanes et autres? Hélas! ce serait encore de sa part une méprise complète et, sauf le vernis, rien n'est moins semblable à une société de chrétiens, rien n'a plus de rapports avec la Rome payenne des empereurs, que notre génération. Et, pour suivre seulement l'exemple donné par notre auteur, quel accueil pensez-vous que reçut dans le monde une courtisane repentante? Quel pardon aurait-elle à attendre de ce monde, d'ailleurs si indulgent pour le vice? Quel encouragement pour mieux faire? Quels exemples surtout à imiter? En vérité, le Paris du XIXe siècle diffère-t-il de l'Athènes de Periclès?

Voici maintenant quelques passages de la légende que M. Saint-Marc-Girardin offre à ses lecteurs; les réflexions dont il la fait suivre renferment une nouvelle méprise qui vient de la même source que la première, et que nous croyons devoir relever également:

« Afre était une courtisane, joyeuse, insouciante, comme le sont ces femmes. Le polythéisme d'ailleurs jetait sur les courtisanes je ne sais quel vernis religieux; la prostitution, c'était le culte de Vénus. Afre, fille d'une Chyprienne, née dans l'île de Vénus, consacrée par sa mère au culte de Vénus, Afre était, j'imagine, la Phryné et l'Aspasie de la ville municipale d'Augsbourg, en Rhétie. C'était chez elle que soupaient les jeunes Romains qui venaient s'ennuyer à Augsbourg, sous le titre de préteurs ou de préfets des soldats, n'ayant d'autre occupation que leur fortune à faire, aux dépens de la province, d'autre plaisir que la maison d'Afre.

» C'est chez elle qu'au temps de la persécution de Dioclétien, l'évêque Narcisse et son diacre Félix entrerent, sans le savoir, cherchant un refuge contre leurs ennemis. Afre, dit la légende, croyant que les deux voyageurs étaient des hommes enflammés d'impurs désirs, apprête un souper et prépare toutes choses, ainsi qu'elle avait coutume de le faire en pareille occasion; mais l'évêque s'étant approché de la table, se mit à prier et à chanter le Seigneur. Afre, stupéfaite de ces paroles, qu'elle n'avait jamais entendues, lui demanda qui il était, et elle apprit qu'il était évêque. Aussitôt elle tomba à ses pieds, en disant : « Seigneur, je suis indigne de vous recevoir, et dans toute la ville il n'est pas une créature plus avilie que moi! Je ne suis pas digne de toucher le bord de vos vêtemens. »

» L'évêque lui répondit : « Ne craignez rien; le Sauveur, mon Dieu, a été touché par des mains impures, et il est resté sans tache. Ne vois-tu pas la lumière du soleil qui éclaire les cloaques et les lieux immondes, et qui cependant remonte au ciel aussi pure qu'elle en est descendue? Ainsi, ma fille, recevez en votre âme la lumière de la foi, afin que, purifiée de tout péché, vous puissiez vous réjouir de m'avoir reçu dans votre maison. » Afre lui dit : « Hélas! j'ai commis plus de péchés que je n'ai de cheveux! Comment puis-je laver tant de souillures? » Narcisse répondit : « Croyez! recevez le baptême! et vous serez sauvée. »

» Etre sauvée! ne plus être une misérable! ne plus vivre de mépris et de honte! voilà l'idée qui transporte de joie cette malheureuse : elle appelle les filles qui habitaient avec elle et partageaient sa vie infâme; elle leur montre avec un pieux respect cet homme, cet étranger assis au foyer!

« Cet homme qui est venu vers nous est un évêque des chrétiens! et il m'a dit : «Si vous croyez au Christ et si vous êtes baptisée, tous vos péchés vous seront remis! Qu'en pensez-vous? » Digna, Eumenia et Euprepia lui répondirent : « Vous êtes notre maîtresse; nous vous avons suivie dans le vice; comment ne vous suivrions-nous pas dans le pardon de nos péchés! »

« Je serai purifiée de mes péchés! voilà le mot qui entraîne Afre vers la foi chrétienne; c'est ce mot qu'elle répète à ses filles, c'est ce mot qu'elle répète à sa mère Hilaria, quand, le matin, après une nuit passée en prières entre l'évêque et les filles, elle va prier sa mère de cacher le saint évêque. L'évêque m'a dit avec promesses : « Je vous ferai chrétienne, et toutes vos fautes vous seront pardonnées! » La mère entendant cela : « Puisse Dieu m'accorder ce bonheur! » dit-elle pleine de joie. Afre lui dit : « Ainsi à la nuit je vous l'amènerai. » — « Oui, dit la mère, et s'il s'y refusait, tu le supplieras! » Lorsque le soir fut venu, Afre pria Narcisse de venir, et elle le mena dans la maison d'Hilaria. Dès qu'il fut entré, ce fut une grande joie, tellement qu'Hilaria, pendant trois heures, tint embrassés les genoux de l'évêque, en disant : « Je vous en supplie, seigneur! faites que je sois aussi purifiée de mes péchés! »

« C'est là, ajoute l'auteur, le sentiment, c'est là l'idée qui change l'âme d'Afre, de ses filles, de sa mère; et, songeons-y bien, il n'y a rien de si naturel. Les malheureuses ont toujours été méprisées, et méprisées dans l'amour, là où le mépris est le plus poignant! Elles n'ont jamais été aimées qu'avec mépris; elles vivent de mépris, c'est le mépris qui les nourrit, et tout à coup un homme vient dans leur maison qui leur dit que leurs péchés leur seront remis, qu'elles peuvent retrouver le respect, l'honneur. Le respect! l'honneur! quelles paroles dans cette maison! et comme elles doivent rafraîchir ces âmes flétries! N'être plus infâmes, n'être plus méprisées, quel avenir! quelle vie nouvelle! Songez combien il y a peu de choses qui puissent émouvoir ces femmes! Richesses, plaisirs, tendresse même, s'il y en a sans estime, tout leur a été promis mille fois; mais l'honneur, mais la pureté *comme au jour de leur naissance*, voilà la parole imprévue, voilà le mot miraculeux qui les bouleverse et qui les fait chrétiennes! »

Cette manière de comprendre la bonne nouvelle de l'Evangile était celle de l'école saint-simonienne, et ce n'est pas le seul rapport qui existe entre M. Saint-Marc-Girardin et cette secte, déjà oubliée. Toute sa pensée est évidemment que la mission du Christianisme fut de relever les êtres que la loi payenne tenait dans l'avilissement, et de leur faire prendre rang dans la société humaine. Quant au pardon de Dieu; quant à la paix de la conscience, à ces biens qui seuls ont du prix pour le chrétien, il ne les aperçoit pas, il ne voit le coupable qu'en présence des hommes. Je ne crains même pas d'ajouter qu'il ne pouvait intéresser son public qu'à la condition de convertir ainsi le pardon de Dieu, qui ne s'adresse qu'à la conscience, en un pardon de philantrope, qui ne fait que relever l'orgueil humilié de notre cœur; car il est évident qu'aux yeux de l'auteur tout le secret de la conversion d'Afre gît dans la joie de n'être plus méprisée. Et qui méprise l'homme si ce n'est l'homme? Dieu est trop saint et trop miséricordieux pour mépriser sa créature coupable. Il lui donne le choix entre les rigueurs de sa justice et sa grâce complète, acquise par Jésus-Christ. C'est, hélas! parce que la vie de la conscience est rare que l'Evangile est si méconnu, si mal compris, que les uns en veulent faire un système d'émancipation politique, les autres une charte de réhabilitation, d'autres un simple code de morale, dont il est loisible à chacun de faire usage selon ses forces, c'est-à-dire selon ses goûts. Essayons seulement d'écouter cette voix, la seule qui parle dans notre cœur le langage de la vérité; laissons-la reprendre quelque force au-dedans de nous, et nous verrons bien des voiles se lever, bien des sentimens jusqu'alors inconnus vivifier notre cœur, et nous comprendrons seulement alors tout le prix et toute la puissance de cette parole, adressée par l'évêque Narcisse à la courtisane repentante : «Si vous croyez en Christ, tous vos péchés vous seront remis. »

Marie Madelaine, arrosant de ses larmes les pieds du Sauveur et les essuyant de ses cheveux, ne pensait certes pas beaucoup aux pharisiens qui l'entouraient et qui n'étaient rien moins que disposés à lui rendre leur estime, en retour de son repentir; elle était tout entière en présence de son Dieu, à la fois humiliée dans le sentiment de sa misère, et relevée et consolée par le pardon qui venait de descendre d'en haut en son cœur.

MÉLANGES.

ECOLES D'ENSEIGNEMENT MUTUEL DANS LES ILES IONIENNES. — Les renseignemens suivans sur les écoles de garçons dirigées d'après la méthode d'enseignement mutuel, ont été extraits par M. Lowndes d'un rapport présenté au sénat des Iles Ioniennes, le 15 septembre dernier :

ILES.	ECOLES.	ELÈVES.
Corfou.	27	1,127
Paxo.	5	199
Sainte-Maure.	12	369
Céphalonie.	24	944
Ithaque.	7	435
Zante.	37	1,010
Cerigo.	5	194
Total.	117	4,278

Il résulte de plus d'un tableau de la situation actuelle des écoles de filles, où la même méthode est suivie, qu'il y en a cinq à Corfou, une à Zante, une à Céphalonie et une à Cerigo; 410 jeunes filles s'y rendent régulièrement.

Dans ce tableau n'est pas compris l'établissement que M[lle] Robinson a récemment fondé à Corfou, et où quarante jeunes personnes, appartenant à des familles aisées, reçoivent une éducation supérieure. Les cinq écoles primaires de filles, formées dans la même île, sont situées dans la ville de Corfou et dans les villages de Potamo, Chinoprastes, Castrades et Mauduchio. Elles sont dirigées par les missionnaires, MM. Leeves et Lowndes, et par leurs épouses. Dans toutes les écoles des Iles Ioniennes, on a distribué des Nouveaux-Testamens aux élèves, et on pourra sans doute dire bientôt qu'il n'en est aucune où le Livre de Dieu ne soit le livre ordinaire de lecture.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 40. 6 JUIN 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

SITUATION.

L'horizon politique s'est singulièrement assombri depuis un mois, et les faits importans que chaque jour nous apporte sont de nature à nous ôter tout espoir de voir long-temps le calme en Europe, si tant est qu'on puisse appeler de ce nom l'état dans lequel nous vivons depuis deux ans. L'insurrection des départemens de l'ouest; l'étonnante assurance avec laquelle une caste incorrigible ose, après tant de leçons, commander la révolte et se livrer à l'espoir d'une restauration, en dépit même des conseils qui lui sont donnés par ses affidés; l'arrivée de la duchesse de Berry dans la Vendée, malgré les préfets, les gendarmes et toute la police de plusieurs départemens, tout cela ne donne-t-il pas à soupçonner que la paix de la France a plus d'ennemis intérieurs qu'on ne le craignait, et que la guerre civile pourrait bien n'être qu'un prélude de la guerre étrangère. Telle est aussi la pensée des insurgés, comme le prouve la lettre de ce vieux Vendéen, qui donnait, il y a six mois, à la prétendue régente de France, le conseil d'attendre de la misère du peuple et de l'étanger ce qu'il n'osait conseiller d'entreprendre alors avec les seules forces de l'insurrection. D'un autre côté, l'opposition prend, depuis quelque temps, en France une attitude plus hostile que jamais, vis-à-vis du gouvernement. Elle ne cache plus ses véritables intentions, et s'enhardit chaque jour a parler un langage plus catégorique, encouragée qu'elle est par les succès de la réforme en Angleterre et par les dispositions que l'Allemagne manifeste si énergiquement. Il est évident que les deux principes qui se partagent l'Europe sont à la veille de rentrer en guerre ouverte, et que cette fois la France ne sera pas seule à soutenir le choc de la lutte. A voir la passion qui anime les deux partis, la haine qu'ils se vouent, on comprendrait difficilement que cette lutte pût être évitée. Pour cela, il faudrait entre eux un pouvoir fort de volonté, de crédit et d'intelligence de la situation présente, qui sût à la fois contenir les prétentions qui se fondent sur le passé et diriger le développement progressif des institutions nouvelles; mais nous doutons beaucoup que ce pouvoir se rencontre dans un moment où nous voyons partout des intérêts et des passions en présence les uns des autres, et nulle part des principes qui offrent une garantie de désintéressement et de moralité.

RESTAURATION SOCIALE.

PREMIER ARTICLE.

Dans un écrit religieux, daté du mois de juin 1830, nous lisons ces paroles : « La société politique s'asseoit sur de nouvelles bases; les droits de l'homme sont garantis, et je m'en réjouis; mais, au milieu de ces combinaisons admirables de la politique, je cherche le Saint-Esprit, cet Esprit d'équité, de conciliation, de support: où est-il? L'industrie fait d'immenses progrès; l'art double les forces de la nature; la richesse du monde s'accroît; l'aisance se répand, et je m'en réjouis; mais, au milieu de ce développement des arts et de l'opulence, je cherche le Saint-Esprit, cet Esprit de modération, de désintéressement et de pureté : où est-il? Les sciences, les lettres, l'instruction publique étendent leur domaine; la culture se répand dans des lieux et dans des conditions d'où elle était bannie; l'intelligence est toujours plus honorée, et certes je m'en réjouis; mais, dans ces triomphes de la pensée humaine, je cherche le Saint-Esprit, cet Esprit d'humanité, de piété, de charité : où est-il?

Voilà ce qu'on écrivait au mois de juin 1830. On signalait dans le monde social des progrès indépendans de l'action du Saint-Esprit, et l'on déplorait, au milieu de tant de progrès, l'absence de cet Esprit. Les événemens qui sont survenus depuis ont prouvé que ces progrès mêmes avaient grand besoin de devenir chrétiens. Une partie de l'Europe a été livrée sans défense à la liberté; et l'on a vu ce que c'est que la liberté séparée de la vérité; et l'on a vu ce que c'est que l'homme quand, libre au dehors, il n'est pas intérieurement lié, ou, si l'on veut, intérieurement libre; car ces deux expressions rendent la même idée. Le mal de la société, depuis une époque célèbre, est devenu si évident, si flagrant, que personne ne songe plus à s'en dissimuler la gravité; on en est même venu à donner peu d'attention aux récriminations mutuelles des partis; on sait à présent que ni le bien ni le mal de la société ne dépendent d'un parti. C'est dans la société même qu'on cherche la cause du mal de la société; et du moins les médecins politiques ont fait ce pas en avant, qu'ils connaissent le *siége* du mal. Il ne reste plus qu'à en pénétrer la *nature*. Les uns indiquent le partage inique de la propriété; ils prouvent fort bien qu'elle est mal distribuée; mais leurs plans pour opérer une meilleure répartition inspirent peu de confiance, et ils n'ont pas même prouvé que cette meilleure répartition opérera la guérison radicale du mal dont nous nous plaignons. D'autres vont plus loin et voient mieux : l'élément moral, selon eux, est en défaillance au sein de la société, on a des forces matérielles, mais rien pour en régler l'usage; on a des institutions, on a des lois, mais point de foi à ces lois et à ces institutions; on a des volontés, mais point de boussole encore qui leur montre leur pôle. Une idée manque à des puissances éparses qui cherchent un centre; et dans cette indécision pleine de confusion, l'intérêt fait ses affaires; il s'assied sur le trône vacant; il règne en despote; mais il ne rallie un moment les volontés que pour les désunir un peu plus tard, puisque tout autre despotisme que celui de la conscience mène à l'anarchie. De beaux talens ont signalé l'épuisement de la sève sociale; mais, habiles à voir le mal, ils le sont moins à le guérir. Rien de plus vague que leurs prescriptions; ils le sentent bien, et c'est pour cela peut-être qu'ils ont adopté une phraséologie mystique; car, dans l'impuissance de dissiper des ténèbres, rien de mieux sans doute que de les sanctifier. Mais la société est trop malade pour se payer de phrases; il lui faut des remèdes. Et pourquoi donc, avant de lui administrer des remèdes incertains, que d'ailleurs on ne lui a point encore clairement indiqués, pourquoi ne pas essayer d'un remède qui a fait ses preuves, d'un remède qui produit individuellement des effets qui, appliqués à la société, la guériraient?

Le mal de la société se montre sous deux faces différentes, suivant qu'elle est esclave ou libre, et la physionomie du mal nous trompe sur son origine. Nous la croyons malade parce qu'elle est esclave, et, lorsque viennent les inconvéniens de la situation opposée, malade encore parce qu'elle est libre : deux opinions qui, en se contredisant, nous rejettent vers une troisième, c'est que le mal de la société est dans quelque autre chose, dans cette cause inconnue qui fait que nous ne pouvons éviter l'esclavage, qui est contre notre nature, ni supporter la liberté, qui est la loi de notre nature.

Débarrassons-nous de la pensée du premier de ces maux; supposons qu'il n'est plus possible aux lieux d'où il a disparu, et ne considérons plus la société humaine qu'à l'état de liberté. Libre, elle souffre encore, elle gémit; et à quelques égards, le sentiment de son mal, sinon son mal lui-même, est plus intense et plus profond. Car la responsabilité de ses forces, elle ne la sentait pas, lorsque ces forces lui manquaient; mais libre, ce sont ces forces mêmes qui la gênent, qui l'effraient, et son tourment augmente avec sa liberté.

Il en est de la société comme de l'individu; plus celui-ci est libre au dehors, plus il a besoin d'être contraint dans son intérieur; moins une puissance étrangère met d'entraves à sa volonté, plus il faut que cette volonté se donne à elle-même des entraves; moins la loi civile pèse sur lui, plus il faut que la loi morale se fasse sentir.

Il est vrai qu'une loi n'est qu'une loi, une prescription qui n'a de force vive que par notre assentiment; et cela n'est pas moins vrai de la loi morale que de tout autre. Tant que la loi morale demeure à l'état de loi, elle ne fait que gêner notre liberté, la contrarier, l'irriter; or il n'y a pas plus de vie possible dans une âme sans liberté que dans une république sans liberté; tout sera mort en elle jusqu'à ce que la liberté ait été mise dans les intérêts de la loi.

Le médiateur entre ces deux puissances rivales, c'est l'amour; l'amour, dont l'admirable caractère est d'être tout à la fois obéissance et liberté; l'amour, qui est la liberté transformée dans la loi, la loi transfigurée dans la liberté; ou, comme l'a dit un philosophe allemand, la loi morale prenant dans l'âme le caractère de nécessité des lois de la nature.

Prenons-y bien garde : ceci emporte avec soi qu'il faut un amour à qui la loi demeure loi, à qui la loi devienne plus claire et plus distincte en même temps que plus sacrée. Deux problèmes à la fois : comment créer de l'amour? comment faire que cet amour coïncide avec la loi?

Comment créer de l'amour? Ne pouvant le créer, les auteurs de la nouvelle restauration sociale le *supposent* dans tous leurs prospectus. Mais toute supposition est stérile. S'il y a en philosophie quelque chose au-dessus de la contestation, c'est que l'amour veut une raison, veut se rattacher à un fait. On ne dit pas aux hommes : Ayez de l'amour; on le leur inspire. On leur donne une raison d'aimer. Mais la loi morale est-elle, en elle-même, une raison d'aimer? Assurément non. Si l'amour manque dans le monde, on aura beau lui faire appel, le sommer de paraître : il ne se tiendra pas pour dûment averti. Eh bien! ce fait, ce nouveau fait nécessaire pour produire un amour nouveau, le voyons-nous paraître? nous l'a-t-on même nommé? que s'est-il passé de nouveau à quoi nous devions attacher l'espoir de sa naissance? Absolument rien, sinon quelques discours.

Il faut de plus que l'amour consacre dans toutes leurs parties les prescriptions de la loi morale, dont la société ne s'écarte jamais impunément. Eh bien! on nous parle beaucoup d'amour, on nous le vante, on nous en promet; mais en même temps on attaque la divine institution de la famille; on se montre plus qu'indulgent pour les faiblesses de la chair; on encourage une littérature et des beaux-arts tout empreints de matérialisme; on relègue parmi les questions oiseuses la grande vérité de la perpétuité de l'existence humaine; on définit Dieu une force vitale répandue dans tout l'univers et sans conscience de soi-même. Ce qui doit étonner, c'est qu'après avoir enlevé à l'homme son Dieu et son avenir, on ose encore lui parler d'aimer!

Le pathos mystique des nouvelles prédications, leur enflure habituelle, leur néologisme bizarre, leur diction tendue et convulsive, le superbe dédain qu'elles respirent pour toutes les convictions différentes, tout cela doit servir d'excuse à ceux qui ont taxé nos modernes rêveurs d'un peu de charlatanisme. Je les en crois, pour ma part, innocens. Je crois que ces hommes, jeunes pour la plupart, tourmentés du besoin de croire, jaloux de voir dans la société cette harmonie et cette conséquence dont les hommes usés par la vie se passent trop facilement, ont cherché avec un intérêt sincère, mêlé d'un peu d'ambition, le remède d'un mal qui frappe tous les yeux. Ils ont bien vu que le mal gisait dans le sein de la société; mais une observation bien simple leur

a échappé, c'est que la société n'est que l'individu multiplié par lui-même; que, par conséquent, la maladie sociale n'est qu'une maladie individuelle répétée une multitude de fois, et que, pour aller au cœur de la société, c'est au cœur de l'individu qu'il faut aller.

En descendant au fond du leur, ils eussent trouvé le secret qu'ils cherchaient. Ils eussent découvert que la loi morale y est pervertie, et que l'amour n'y est point. Ils eussent compris que ce mal, identique chez tous les hommes, est le vrai mal de la société. Et, continuant à y penser, ils eussent compris peut-être que la société n'a point de cœur; qu'on ne peut donc directement convertir la société; mais que les individus sont susceptibles de conversion, et que leur conversion amènerait naturellement celle de la société même. Ils ont voulu entrer par où l'on sort, commencer par où l'on finit; et certes, en le faisant ils ont montré combien l'homme est spirituellement aveugle; car s'ils n'eussent pas été aveugles, comment l'idée de se guérir d'abord eux-mêmes ne se serait-elle pas présentée la première à leur raison? Mais la philosophie incrédule a trop d'esprit pour aller d'abord au plus près et au plus pressé.

Résumons-nous en quelques mots. C'est du réveil de la vie morale que dépend la restauration de la société. Cette vie morale consiste dans l'amour identifié avec la loi. Cet amour ne peut pénétrer dans la société que par les individus. Cet amour, enfin, veut une raison, un point d'appui, un fait générateur. Qu'on médite attentivement ces quatre propositions, et qu'on reconnaisse que les nouvelles écoles n'ont rien à offrir à la société.

Il faut ajouter une chose : c'est que la société le sait et le sent bien. Ses grandes aberrations ne lui ont pas enlevé tous ses instincts; et si elle n'a pas celui de reconnaître et de saisir la vérité, elle a celui de repousser le mensonge. La société sent à merveille que ce ne sont pas des théories qui la guériront, que le bien moral est son premier besoin, et que ce bien moral veut un appui plus solide que quelques réformes extérieures et quelques abstractions. Elle sent qu'elle ne peut vivre que de foi et d'amour; mais la foi est donnée, l'amour est donné : on ne se commande ni l'un ni l'autre, on les reçoit tout faits.

La société, que poursuit sans relâche un besoin religieux confus, la société veut une religion; et lorsque, substituant le mot à la chose, et abusant puérilement d'une étymologie, on lui promet, sous le beau nom de religion, une chose qui doit, non *relier* les hommes avec Dieu, mais tout d'abord les hommes avec les hommes, son instinct l'avertit que, pour cette seconde *religation*, il n'y a pas plus de moyens dans le monde aujourd'hui qu'hier, et que, si les hommes sont désunis aujourd'hui, il n'y a, humainement parlant, aucune raison pour qu'ils ne le soient pas demain.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ILES WASHINGTON (1).

PREMIER ARTICLE.

Quoique les Iles Marquises aient été découvertes par un voyageur espagnol dès l'année 1595, les Iles Washington, qui en sont à peine éloignées d'un degré au nord-ouest, sont restées inconnues jusqu'en 1791, où elles furent aperçues pour la première fois par le capitaine Ingraham, de Boston. L'année suivante, le capitaine Roberts les visita à son tour et leur donna le nom qui leur est resté.

(1) Les chrétiens d'Amérique viennent, d'après des nouvelles très-récentes, d'envoyer plusieurs missionnaires aux Iles Washington; ce sont les renseignemens donnés sur ces iles par M. Stewart qui les y ont décidés. Nous nous félicitons de pouvoir communiquer à nos lecteurs le journal de son voyage. Ils trouveront sans doute, comme nous, qu'il est intéressant de constater ce que leurs habitans sont aujourd'hui, où le Christianisme n'y a pas encore pénétré; peut-être, lorsque l'Evangile y aura été annoncé depuis quelque temps, pourrons-nous présenter un tableau de leurs mœurs, qui offrira d'étranges contrastes avec celui que trace aujourd'hui M. Stewart.

Ces îles sont au nombre de trois, Huahuka, Nukuhiva et Uapou. Leur position forme un triangle. Nukuhiva peut avoir vingt milles de longueur et à peu près autant de largeur. On y trouve trois ou quatre petits havres commodes pour le débarquement. C'est la plus grande et la plus importante des trois îles et la seule qui soit fréquentée par les vaisseaux.

Leurs habitans sont encore, comme ils l'étaient quand ils furent découverts, dans un état complet de nature. Leur condition primitive n'est aucunement changée, si ce n'est un plus haut degré de corruption, qui se fait remarquer parmi ceux qui demeurent dans le voisinage du port où s'arrêtent de temps en temps les navires, et qui vient de leurs rapports immoraux avec des hommes dépravés nés dans des pays civilisés et chrétiens. C'est une circonstance qui ajoutera beaucoup d'intérêt à nos excursions dans les différentes îles que nous nous proposons de visiter que de pouvoir commencer nos observations par celles qui sont encore dans l'état de paganisme, qui était commun à toute la Polynésie. Ce contraste nous mettra à même d'établir une juste comparaison entre l'état et les destinées de créatures immortelles encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, et d'autres êtres qui sont vraiment « les os de leurs os et la chair de leur chair, » et sur le caractère et la condition desquels le Christianisme a déjà exercé son influence de vie et de régénération à un plus ou moins haut degré.

Notre voyage depuis Callao s'est passé de la manière la plus heureuse. Nous avons célébré hier le dimanche. Le service religieux ne diffère en rien de celui qui était établi à bord de la *Guerrière* (1) si ce n'est dans le signal pour rassembler les matelots et les soldats. Au lieu du sifflet du maître d'équipage et du cri : « Venez à la prière, » accompagné du son de la cloche, notre troupe de musiciens joue l'air de la délicieuse hymne qui commence par ces mots :

Venez, adorons le Seigneur!

et chacun se rend silencieusement à cette invitation pleine de douceur et de solennité. Le cabestan, sur lequel flottent les couleurs américaines, me sert de chaire et je monte sur une caisse pour être à un ou deux pieds au-dessus de mes auditeurs. A la fin du sermon, M. Stribling, le premier lieutenant, prit ma place et lut à l'équipage, de la part du capitaine Finch, qui commande le navire, l'ordre du jour suivant :

« Comme il est très-possible que nous arrivions aux Iles Washington avant dimanche prochain, je saisis cette occasion de vous dire que les habitans de Nukuhiva, l'île où nous débarquerons, ont été dépeints de manières si diverses par les voyageurs qui, à de longs intervalles, les ont visités, et que leur conduite envers les étrangers a été représentée comme si légère et si capricieuse, qu'il me semble extrêmement difficile de déterminer la ligne de conduite à tenir envers eux. Il est nécessaire d'apporter beaucoup de prudence dans nos rapports avec eux, afin de pouvoir juger par nous-mêmes de ce qu'ils sont.

» Le but de notre visite est principalement d'assurer des relations amicales entre les indigènes et ceux de nos compatriotes, privés des moyens de se défendre, que la né-

(1) M. Stewart était parti sur ce vaisseau; il continua son voyage sur *le Vincesnes*. Il remplissait sur ces deux navires, qui appartiennent au gouvernement des Etats-Unis, et dont le dernier était chargé d'une mission toute pacifique auprès des habitans de plusieurs groupes d'îles de la Polynésie, les fonctions de chapelain.

cessité force à relâcher dans leur port pour s'approvisionner et faire de l'eau ; de réclamer ceux de nos concitoyens qui, pour quelque étourderie ou d'autres raisons, auraient été retenus parmi eux; de leur montrer notre supériorité morale, d'élever notre caractère national dans leur estime, et par le contraste qu'ils reconnaîtront entre eux et nous, de les exciter à une louable émulation.

» Pour obtenir ces heureux résultats, il est important que nous soyons circonspects dans toute notre conduite et que nous nous imposions des règles plus sévères encore que de coutume. Il nous faut déployer sans arrogance les avantages de notre condition, traiter d'affaires avec franchise et honnêteté, réprimer toute curiosité offensante pour les naturels, ne nous permettre aucune familiarité grossière, et les traiter comme un peuple indépendant.

» Ces observations préliminaires feront comprendre, j'espère, la nécessité de la défense que je crois devoir faire à tout officier et à tout autre personne de l'équipage, d'aller à terre sans uniforme et sans être suffisamment armés, et de recevoir aucun indigène à bord, soit homme soit femme, si ce n'est dans les cas particuliers où cela a eu lieu jusqu'ici dans d'autres ports.

» Si, après les entrevues qui auront lieu entre les chefs et moi, j'ai l'assurance que nous pouvons, sans danger, aller à terre, je me ferai un plaisir d'accorder à l'équipage la liberté de visiter l'île, autant que le permettront la discipline et les devoirs indispensables de chacun, m'attendant en échange à la ponctualité du retour, à une conduite décente et à la disposition à entrer dans les intentions que j'ai exprimées. »

Ceux qui ne connaissent pas la grossière licence à laquelle se livrent, dans ces parages, un trop grand nombre d'équipages, sans que leurs commandans essaient de la réprimer, trouveront peut-être l'adresse du capitaine Finch singulière; mais ceux qui ont observé la promptitude avec laquelle les hommes arrivés dans ce coin reculé du globe abandonnent, non seulement les principes et les habitudes d'une saine morale, mais encore toute apparence de décence et de civilisation, trouveront qu'un frein sévère est indispensable.

.... Nous voici de nouveau à l'ancre. Hier à midi, comme le culte finissait, nous avons aperçu, à la distance de trente milles, Huahuka, celle des Iles Washington qui est le plus à l'est. Nous nous dirigeâmes aussitôt vers le sud-est, et nous longeâmes, pendant près de quinze milles, ses rives méridionales. De ce côté, elles nous parurent escarpées, entrecoupées de précipices et stériles. La plus grande hauteur que nous vîmes peut avoir de quinze cent à deux mille pieds.

Ainsi que la plupart des îles des tropiques, que j'ai visitées, celle-ci est sillonnée par d'étroits ravins, séparés les uns des autres par des débris de montagnes, et se dirigeant vers le rivage. Çà et là, on aperçoit une petite plaine, et quelquefois sur le bord de la mer, une couche de sable; mais on ne voit aucune terre alluvienne; en général, l'aspect de la côte est sévère et hérissé de noirs rochers, contre lesquels les brisans frappent avec violence. Nous ne vîmes point d'arbres, si ce n'est sur les hauteurs de l'intérieur; mais les collines et les vallées, et toute la surface de l'île sont couvertes d'un gazon épais et du plus beau vert.

En avançant vers l'ouest, l'aridité des côtes semblait augmenter. Nous eûmes bientôt dépassé la pointe du sud-ouest. Nous vîmes alors deux petits îlots, qui ont évidemment fait autrefois partie de l'île. Nous les tournâmes, et commençâmes à longer les côtes occidentales; nous passâmes devant une ou deux petites anses, dont les bords étaient couverts d'arbres et de broussailles.

Jusqu'alors nous n'avions découvert aucune trace d'habitans. Les rives semblaient muettes et solitaires. Trompés dans notre attente, et la nuit s'approchant rapidement, nous étions sur le point de faire voile vers Nukuhiva, qui se dessinait dans le lointain à l'ouest, lorsque tout à coup, un groupe de rochers, en face du vaisseau, se couvrit d'insulaires, dont nous pûmes encore apercevoir la peau luisante. Les côtes retentirent des cris les plus sauvages, tandis qu'ils agitaient des banderoles d'étoffe blanche, fixées au bout de leurs lances, et élevaient leurs manteaux au-dessus de leurs têtes. Notre course étant trop rapide pour que nous pussions la ralentir subitement, nous eûmes bientôt dépassé ces rochers. Nous vîmes alors les insulaires courir de hauteur en hauteur, pour nous suivre, criant et sifflant sur tous les tons, gesticulant avec leurs bras et leurs armes, et lançant leurs tapas en l'air.

Nous ralentîmes notre marche aussi vite que possible; nous trouvant sous le vent de la côte, elle fut promptement réduite, et nous n'avançâmes plus qu'insensiblement. Nous nous attendions à voir reparaître la troupe d'habitans qui nous suivait, lorsque nous en vîmes d'autres grimper sur le haut d'un rocher en face de nous, d'où ils se dessinaient comme des ombres sur le ciel. Les cris, les chants, les salutations, les mouvemens désordonnés commencèrent aussitôt parmi eux.

Les collines qui s'élèvent brusquement derrière cette barrière de rochers sont couvertes de bois. En arrivant devant eux, nous vîmes qu'ils protégeaient une baie étroite et sablonneuse, qui aboutissait à un ravin rempli d'arbrisseaux jusqu'au bord de l'eau. L'espace qu'on aperçoit est si resserré et tellement couvert d'arbres qu'il ressemble à un épais bosquet. Nous ne pûmes découvrir aucune habitation. Il est probable que l'abri des bois et le creux des rochers sont les seules demeures des quarante ou cinquante indigènes que nous avions vus grimper sur les falaises, ou se livrer aux extravagances les plus bruyantes sur le rivage.

La scène que nous avions devant nous avait un caractère sauvage que l'on ne peut guère se représenter sans l'avoir vue. Les beautés pittoresques des collines boisées et des clairières, qui resplendissaient aux rayons du soleil couchant, l'aspect des insulaires, leurs grossières acclamations et leurs gestes nous montraient l'homme dans le simple état de sa nature déchue, lorsqu'il promène sa nudité dans les forêts et qu'il n'a d'autre abri que les cavernes, et ils ne pouvaient manquer de faire une forte impression sur ceux d'entre nous qui n'avaient pas encore assisté à de pareilles scènes. Je crois qu'aucun de nous ne trouva que ce premier coup-d'œil jeté sur une île de la Mer du Sud, eut trompé son attente, en le laissant indifférent. Quant à moi, cette scène, quoique singulièrement frappante et bizarre, ne m'était pas entièrement nouvelle. Elle s'associait fortement dans mon esprit, ainsi que cela m'arrive en pareil cas, à l'ignorance, à la dégradation, à ces mille misères qu'une longue expérience personnelle m'a montrées comme inséparables d'une telle condition, et ces réflexions mêlaient à l'émotion et à l'excitation que j'éprouvais, comme mes compagnons, un sentiment pénible.

Au milieu de la confusion des cris qui semblaient nous inviter à débarquer, le capitaine Finch fit venir la musique sur le pont. Aussitôt que ses sons animés et brillans eurent été entendus du rivage, ils parurent faire sur les naturels un effet prodigieux. Ils s'accroupirent sur la terre dans le plus profond silence, et comme sous l'influence d'un charme. Rien de semblable n'avait sans doute jamais frappé leurs oreilles, et il est à présumer qu'il se mêlait chez eux un sentiment superstitieux à l'ouïe de ces sons harmonieux, que leur apportaient les vents, et qui, pour eux, n'avaient rien de terrestre. Comme la nuit approchait rapidement, nous ne pûmes penser à envoyer un

chaloupe à terre, et tandis que la musique continuait à jouer des airs variés, nous fîmes voile vers Nukuhiva, laissant nos auditeurs stupéfaits et absorbés dans leur admiration. Il est probable qu'aucun navire ne s'est jamais approché autant de cette petite île, et il ne serait pas surprenant que ses sauvages habitans eussent regardé comme une vision céleste, notre superbe vaisseau, nos uniformes brillans, nos bannières flottantes, et les sons de nos instrumens. — Oh! que bientôt une barque plus heureuse que la nôtre, se dirige vers ces rivages, pour leur apporter, non pas des fables artificieusement composées, mais l'Evangile de Christ, qui est la puissance de Dieu pour le salut de ceux qui croient!

PSYCOLOGIE.

DE LA CONNAISSANCE DE SOI MÊME.

La tendance qui porte tant d'hommes à l'étude de leur propre cœur et le besoin qu'ils éprouvent d'acquérir une certaine connaissance d'eux-mêmes, me semble une preuve frappante de l'importance de nos destinées intérieures et de leur réalité. La pensée humaine ne se lasse point de rechercher la source et la nature de ces opérations secrètes. Le regard de chaque homme est attiré vers le fond de son cœur par quelque objet qui lui offre un intérêt puissant ou qui excite sa vive sollicitude. Sans précisément s'en rendre compte, chacun cherche à mettre de l'ordre dans ses idées sur soi-même, à se tracer une sorte de tableau, à se composer un tout, de ce qu'il a découvert des facultés de son esprit ou des penchans de son cœur. Ce que chaque homme fait instinctivement pour son propre compte, quelques hommes ont entrepris de le faire pour la nature humaine en général. Tous leurs efforts ont eu pour but la connaissance de cette nature. Le nom de philosophie a été spécialement appliqué à cette étude de notre organisation morale et intellectuelle, tant on a cru que si l'on parvenait à déchiffrer les caractères inconnus empreints sur notre âme, la sagesse elle-même se révèlerait à nous. Mais on ne les a pas déchiffrés. Ce que chaque homme connaît de lui-même, ce que les philosophes connaissent de la nature humaine pourrait se comparer tout au plus à quelques fragmens incomplets d'un vase brisé, avec lesquels on ne peut rien reconstruire.

N'y aurait il pas dans l'homme comme juge, et dans l'homme comme objet à juger, quelque grand défaut qui l'empêche de se connaître, ou l'absence d'un moyen sûr pour y parvenir? Oui, sans doute, ce défaut existe en lui; oui, sans doute, ce moyen manque en lui; et tant qu'il sera dominé par l'un ou qu'il n'aura point le secours de l'autre, l'homme ne parviendra point à s'expliquer son propre cœur.

Le défaut principal de l'homme, comme juge de lui-même, c'est son ignorance absolue des vérités spirituelles. Cette ignorance serait effrayante pour lui, s'il s'arrêtait à l'examiner, au lieu d'éviter l'abord de ce qu'il ignore, comme il le fait d'ordinaire. Elle serait effrayante; car elle porte précisément sur tout ce qu'il y a d'irrévocable, de permanent, de positif dans sa destinée. Tout ce qui ne se rapporte pas directement à la vie présente, tout ce qui se lie de quelque manière à un ordre de choses invisible et éternel, le jette dans le doute et dans l'hésitation. L'homme se trouve aux prises avec un de ces sujets spirituels, lorsqu'il se met à sonder sa nature, dans laquelle il rencontre une âme immortelle, une âme qui, dans l'origine créée par le souffle de Dieu, à son image, a perdu cette image, mais est encore le souffle de vie qui ne peut périr. Cette âme, au lieu d'éclairer les recherches de l'homme sur lui-même, est donc précisément ce qui les complique, de telle manière qu'elle en rend le résultat impossible. Dites à un homme d'étudier, pour acquérir la connaissance d'un objet quelconque, qui appartienne exclusivement à ce monde, il réussira au moyen de ses facultés, si elles sont développées. Mais proposez-lui d'étudier un sujet dans lequel se trouve mêlé quelque chose qui ne soit pas de ce monde, dans lequel il rencontre une de ces vérités qui sont de toute éternité, qui seraient lors même qu'il n'y aurait ni terre ni hommes, tout devient inexplicable pour lui. Le jugement de l'homme n'a donc point les qualités nécessaires pour qu'il puisse se juger lui-même.

Le cœur de l'homme, comme objet à juger, présente aussi des obstacles insurmontables. La Parole de Dieu dit de lui : « Le cœur est rusé et désespérément malin » par dessus toute chose. Qui le connaîtra? (Jérémie, XVII, » 9.) » Remarquons que cette question est un défi. L'Eternel semble dire à l'homme: « Je te défie de connaître ton cœur, à cause de sa ruse et de sa malice. » Cette malheureuse propriété du cœur de l'homme en fait un labyrinthe, dont les chemins sont tortus, sans issue, égarant celui qui s'y engage, au lieu de le conduire. Une raison intacte et éclairée se perdrait dans un tel cœur. Que peut y devenir une raison appauvrie et ignorante?

Etant ainsi incapable par la nature de sa raison et de son cœur, de parvenir à se connaître lui-même, il faudrait à l'homme un moyen hors de lui, un point de comparaison, une pierre de touche, qui l'aidât à évaluer ses forces, à mesurer ses proportions; un objet, par rapport auquel il eût à se juger; un type, une perfection, qui fût l'accomplissement ou le contraste de tout ce qui est imparfait et mauvais en lui; qui, posé devant ses yeux, lui montrât, d'une manière positive, ce qu'il doit être et ce qu'il n'est pas. Ce type de toute existence spirituelle, l'homme ne le connaît pas; mais il existe: c'est Dieu. Connaître Dieu, ce Dieu qui est esprit et vie, ce Dieu qui se nomme « le Dieu » des esprits de toute chair, (Nombres, XVI, 22), » voilà le moyen sûr dont l'homme doit se servir pour se connaître lui-même, pour se juger, pour s'apprécier à sa juste valeur. La connaissance de Dieu, en qui se trouve la vérité sur toute chose, voilà ce qui peut suppléer à l'ignorance de l'homme et déjouer la ruse de son cœur. « Soyez saints COMME je suis saint, » a dit l'Eternel dans sa Parole, et il devait le dire, afin de rapporter tout à lui. Voilà la comparaison établie entre Dieu et l'homme, une comparaison qui tend à fixer, à classer de la manière la plus positive tout ce qui se passe dans son cœur. Tout ce qu'il importe à l'homme de connaître de sa nature, c'est s'il est, ou s'il n'est pas semblable à Dieu. S'il ne s'examine pas d'après ce principe, il n'a point de règle certaine. Parmi les hommes, il existe à peine quelques principes fixes de bien et de mal; ils avouent eux-mêmes que tout est relatif sur la terre en fait de morale: comment la connaissance de soi-même ne serait-elle pas incertaine avec cette incertitude de principes? Si Dieu existe, il est nécessairement le type du bien et de la perfection, et l'opposé du mal et de la corruption. Il est lui-même le principe fixe, d'après lequel la nature et les actions de tout être spirituel doivent être jugées.

Si l'homme s'examine d'après cette règle, il arrivera facilement à un résultat auquel tous ses propres efforts ne l'auraient point amené. En présence de la sainteté de Dieu, de son éternité, de sa perfection, il découvrira bientôt la corruption de son cœur, sa nature charnelle et terrestre, son contraste avec les traits du caractère divin. C'est là la première vérité que l'homme ait à connaître. Elle sert d'introduction à toutes les autres, comme aussi elle ferme leur entrée à quiconque la repousse.

LA PESTE NOIRE DU XIVe SIÈCLE.

De toutes les grandes épidémies dont l'histoire nous a conservé le souvenir, la peste noire du XIVe siècle, est celle qui a exercé le plus de ravages et qui a frappé le plus grand nombre de peuples. Une analogie remarquable existe, sous ce rapport, entre l'épidémie dont nous parlons et celle du choléra asiatique. Cette analogie, jointe à ce que la dénomination de peste noire semblait indiquer dans le fléau qu'elle désigne quelque chose de semblable à la coloration des cholériques, avait fait penser que le fléau du XIXe siècle, n'était peut-être qu'une nouvelle apparition de celui du XIVe. Il était intéressant de vérifier cette simple supposition et, en tout cas, de savoir quel était ce terrible instrument de

mort, que la Providence promena jadis, des extrémités orientales, aux limites occidentales du monde connu. M. le professeur Hecker, de Berlin, vient de publier sur ce sujet un volume, qui répond par de nombreux détails, non seulement à la question de l'identité des deux épidémies, mais à beaucoup d'autres encore sur l'influence politique et morale qu'exerça le grand fléau du moyen-âge. Nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur faire part de quelques-uns de ces détails.

Et d'abord, les documens recueillis par M. Hecker prouvent que la peste noire ne fut au fond que la peste d'orient, avec quelques accidens de plus que ceux qui la caractérisent ordinairement. Outre les bubons des aisselles et des aines, et les tumeurs gangréneuses qui caractérisent la peste, on remarquait de nombreuses taches noires sur toute la surface du corps; l'arrière-bouche et la langue étaient noires et comme gorgées de sang; les malades étaient tourmentés d'une soif inextinguible. Mais ce qui donnait à la peste noire un caractère et un degré de gravité, que n'ont jamais présenté les autres épidémies, c'était la profonde altération que subissaient les poumons. Ces organes étaient frappés d'une inflammation gangreneuse, qui s'annonçait par de vives douleurs dans la poitrine, par des crachemens de sang et par une haleine tellement infecte, que les parens eux-mêmes fuyaient leurs enfans. La maladie se communiquait, non seulement par le contact des pestiférés, mais par celui des effets qui leur avaient appartenu. On croyait même que les regards avaient le pouvoir de lancer le mal, erreur qui fut peut-être inspirée par l'éclat extraordinaire des yeux, ou qui avait sa source dans les anciennes croyances sur la fascination.

La peste noire ne s'avança pas vers l'occident par la même route que le choléra. Née comme lui, dans la haute Asie, en Chine assure-t-on, elle descendit vers le Caucase et la Méditerranée, et au lieu d'entrer en Europe par la Russie, elle se porta d'abord sur le midi, et n'envahit ce dernier pays qu'après tous les autres. Elle suivit les caravanes qui venaient de la Chine, à travers l'Asie centrale jusqu'aux rivages de la Mer Noire. De là, elle fut transportée par des vaisseaux à Constantinople, centre du commerce et des relations de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique. Cette capitale fut certainement le foyer d'où le mal rayonna ensuite dans toutes les directions, excepté vers la Moscovie. Dès l'année 1347, la peste atteignit la Sicile, quelques villes maritimes de l'Italie et Marseille. L'année suivante, elle se propagea du littoral européen de la Méditerranée, dans l'intérieur du continent; l'Italie septentrionale, la France, l'Allemagne, l'Angleterre furent envahies cette même année; les royaumes du Nord ne le furent qu'en 1349, la Russie enfin seulement en 1351, c'est-à-dire quatre ans après Constantinople..

Les ravages exercés par le choléra sont, grâces à Dieu, bien loin d'approcher, du moins en Europe, des désastreux effets de la peste du XIV[e] siècle.

En France, la peste s'avança par Avignon, où se trouvait alors le siége pontifical. Elle y débuta d'une manière effrayante. Beaucoup de personnes succombaient sur place, comme frappées de la foudre. Il était rare que les malades atteignissent le troisième jour; lorsque quelqu'un se voyait affecté de tumeurs aux aines ou aux aisselles, il disait adieu au monde, et ne cherchait de consolation que dans l'absolution accordée à tous les mourans par le pape Clément VI, qui avait l'arrogance de déclarer, dans une bulle, « que Dieu lui avait donné l'empire céleste et terrestre. »

En Angleterre, le mal se caractérisa, comme à Avignon, par une mortalité presque subite, à la suite de crachemens de sang. Les malades qui présentaient ce symptôme succombaient en douze heures, et allaient rarement jusqu'au deuxième jour. La maladie se propagea avec rapidité dans tout le pays et le couvrit de morts(1). On vit sur la Mer du Nord, comme auparavant sur la Méditerranée, des vaisseaux errer au gré des vents, privés de tout leur équipage et ne portant plus que des cadavres.

Pour donner quelque idée des pertes qu'éprouva la population de l'Europe pendant cette époque, voici quelques chiffres auxquels on peut avoir assez de confiance :

Florence perdit. . .	60,000 habitans.
Venise.	100,000
Marseille, en un mois.	56,000
Paris..	50,000
Avignon..	60,000
Strasbourg.	16,000
Bâle.	14,000
Erfurth, au moins. .	16,000 (Cette ville, alors l'une des plus commerçantes de l'Allemagne, ne se releva pas de ce coup.)
Londres, au moins. .	100,000
Norwich..	50,000

Environ 200,000 bourgs ou villages furent complètement dépeuplés. A Paris, il mourait 500 pestiférés par jour à l'Hôtel-Dieu. L'Italie perdit, à ce qu'on assure, la moitié de ses habitans. Au Caire, il succombait, dans le fort de l'épidémie, 10 à 12 mille personnes par jour. On ne voyait dans les pays mahométans, sur les grandes routes et dans les caravansérails, que des cadavres abandonnés.

Si, malgré tous les progrès des sciences naturelles, les savans du XIX[e] siècle ont échoué dans la recherche des causes physiques du choléra, à combien plus forte raison devons-nous nous résigner à ignorer celles de la peste noire. M. Hecker n'a cependant pas désespéré de trouver dans l'histoire du XIV[e] siècle quelques faits auxquels il pût rattacher un fléau, qu'il regarde peut être avec raison comme le résultat d'une action exercée sur les êtres vivans par un grand travail des parties intérieures du globe. Or, voici quelques-unes des circonstances remarquables que lui a fournies l'histoire physique du temps.

Vers l'année 1333, des tremblemens de terre et des éruptions volcaniques en grand nombre causèrent beaucoup de désastres dans la Haute-Asie, puis se montrèrent, d'année en année, successivement en Grèce, en Italie, en France et en Allemagne.

A ces mouvemens de tourmente terrestre se joignirent des inondations extraordinaires, qui submergèrent les récoltes et abreuvèrent l'atmosphère d'humidité.

Vinrent après cela des années stériles, la disette, des famines et une grande mortalité.

Des nuées de sauterelles envahirent les plaines de l'Europe, les couvrirent de leurs cadavres qui empoisonnaient l'air d'exhalaisons putrides.

Enfin, d'immenses nuages d'où s'échappait une odeur désagréable enveloppèrent des pays entiers, et là les hommes éprouvèrent divers accidens.

Voilà, nous en convenons, des faits qui durent exercer une influence fâcheuse sur la santé de la génération contemporaine; mais suffisent-ils pour rendre compte de la maladie meurtrière qui se montra bientôt après? Pour répondre à cette question, il faudrait savoir tout au moins s'il y a eu proportion constante entre les causes présumées de la peste noire et l'intensité de celle-ci dans les divers pays qu'elle a dévastés.

Au reste, l'opinion de M. Hecker ne diffère guère au fond, de celle que professèrent plusieurs médecins contemporains de l'épidémie. La faculté de Paris, consultée à cette occasion, signala un brouillard comme la cause du mal, et conseilla d'allumer des feux avec des plantes aromatiques. Un savant de Padoue, Galleazo de Santa Sofia, attribuait les pestes a une qualité occulte de l'atmosphère. Qu'est-ce que nos savans du XIX[e] siècle, avec toutes les acquisions de la science, ont dit de plus sur la cause du choléra? Chalin de Vinario, médecin d'Avignon, admettait, comme on l'a fait de nos jours, des influences émanées de la terre. En un mot, on en savait presque autant alors que nous en savons maintenant sur les conditions physiques des grandes épidémies, et plusieurs docteurs préféraient se perdre, à la recherche de cette explication, dans les ténèbres de l'astrologie, plutôt que de sortir des limites de l'ordre physique, pour entrer dans le vaste et sublime domaine de l'ordre moral, où Dieu règne par-dessus toutes les causes, les réunissant toutes dans sa main paternelle. Aujourd'hui dans le monde savant, la physique a remplacé l'astrologie : c'est là tout ce qu'il y a de changé.

(1) Il est remarquable que l'Irlande souffrit alors fort peu.

Rien n'est plus affligeant que les détails qui nous ont été conservés sur les effets moraux produits par la peste noire sur la génération contemporaine. Nous ne pouvons douter qu'il n'y eut à cet égard d'heureuses exceptions ; mais chez la majorité, le fléau ne provoqua qu'une manifestation souvent révoltante de l'égoïsme, que des pratiques superstitieuses et des excès de fanatisme. La corruption du cœur humain se montrait quelquefois dans toute sa nudité ; le plus souvent, elle se teignait de la fausse couleur religieuse d'un siècle où la foi avait généralement fait place à la plus dégradante superstition. Alors, comme de nos jours, le peuple commença par attribuer au poison les morts presque subites dont il était témoin, et le fanatisme du temps dirigea ses soupçons sur les Juifs, qui étaient sous le coup d'une réprobation générale, et qui d'ailleurs excitaient par leurs richesses la cupidité de leurs ennemis. L'Europe offrit dès lors un des plus affreux spectacles qu'on puisse imaginer. Les hommes, livrés à toute la méchanceté de leurs mauvais cœurs, et poussés par des passions infernales, portèrent au comble des maux déjà si terribles. Les Juifs furent saisis, mis à la torture, condamnés et brûlés ; le plus souvent, le peuple n'attendait pas la sentence des juges et massacrait lui-même les malheureux Israélites. On les entassait par milliers sur de vastes bûchers. A Mayence, après une vaine tentative de résistance, ils s'enfermèrent dans leurs quartiers, y mirent le feu et périrent au nombre de douze mille. Poursuivis par le peuple, par les magistrats et par les seigneurs, ces malheureux étrangers ne trouvèrent d'asile qu'en Lithuanie, où Casimir-le-Grand leur accorda sa protection. C'est pour cela qu'ils se trouvent en si grand nombre en Pologne.

Tandis que la chrétienté se vengeait ainsi sur l'ancien peuple de Dieu, des coups dont ce même Dieu la châtiait, elle cherchait, d'un autre côté, à appaiser la colère céleste, non par une sincère repentance et en « rebroussant chemin vers les témoignages de l'Éternel, » mais par des pratiques qui ne coûtent rien au cœur, et qui n'ont d'autre effet que d'endormir la conscience. De nombreuses bandes de pénitens parcoururent l'Europe. On remarqua surtout dans le nombre des processions celles des flagellans, dont le nom est fameux dans l'histoire de ces temps par leurs désordres et leurs crimes.

Au reste, il est facile d'apprécier l'espèce d'impression que reçut de ces grandes calamités la génération qui les subit, par les paroles suivantes d'une vieille chronique allemande : « Après que la mortalité, les processions des flagellans, les pélerinages à Rome, le massacre des Juifs, eurent cessé, le monde recommença à vivre et à être joyeux, et les hommes se firent de nouveaux habits. »

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

ORIGINE DU PANTHÉISME ET DU POLYTHÉISME.

Comme le Christianisme se distingue éminemment de toutes les autres doctrines par la parfaite fidélité avec laquelle il peint le cœur humain et avec laquelle il montre, sans aucun ménagement, l'homme dans toute sa nudité et dépouillé des faux vêtemens que son orgueil lui fournit, ce même Christianisme pouvait seul aussi dévoiler l'erreur, en la rapportant à sa véritable source, la corruption morale et l'égarement de la volonté. S'il est indubitable que chaque péché, chaque déviation de la loi morale influence notre entendement, nous devons nécessairement trouver dans les notions religieuses des payens un aveuglement, qui a pour cause une vie toute concentrée dans la sphère de la nature et des sens.

Aussi long-temps, en effet, que l'homme demeura dans ses relations spirituelles avec Dieu, source de sa vie, son attention fut peu captivée par la vie de l'univers. Il habitait la terre, mais son âme vivait dans une région supérieure, et la partie la plus intime de son être avait ses racines dans le monde spirituel. Mais à mesure que diminuèrent les relations morales de l'âme avec son Créateur, à mesure que l'homme perdit conscience du Dieu qui existe par delà le monde des sensations, toute son attention se porta sur la vie de la nature, qui certes n'a rien de la vie morale. Une fois descendu du Créateur à la création par le chemin du péché et de ses mauvais penchans, l'homme fut à la porte de l'erreur : les plus éclairés substituèrent au Dieu saint, existant par lui-même et supérieur au monde visible, une déification de ce monde lui-même et de la vie qu'il manifeste ; ce fut l'origine du panthéisme. Ceux en échange, dont la vue n'embrassait pas l'ensemble des choses et qui n'avaient pas assez de force intellectuelle pour s'élever jusqu'à la conception d'un grand tout, crurent voir un dieu dans chaque phénomène et créèrent ainsi le polythéisme. Nous voyons donc ici, de la manière la plus évidente, l'étroite liaison qui existe entre le péché et l'erreur. La transition du monothéisme au panthéisme nous est confirmée d'une manière remarquable par le caractère de plusieurs maximes de la sagesse antique. Ainsi, un grand nombre de ces sentences qui avaient, dans la haute antiquité, un sens spirituel, reçurent plus tard une interprétation toute matérielle. La doctrine de la transmigration des âmes, par exemple, renfermait chez les anciens habitans de l'Inde, et vraisemblablement aussi chez les pythagoriciens, un sens spirituel, qui montrait l'identité de cette doctrine et de celle de la chute de l'homme. *Menou* ou *Monu*, le législateur des Indous, enseigne, « qu'enveloppés de toutes parts de ténèbres, récompense de leurs mauvaises œuvres, et ayant la conscience de leur fin, les hommes sont capables de joie et de douleur, et marchent à leur destination, en descendant depuis Dieu, dont ils émanent, jusqu'à la plante, par une dégradation continuelle de leur être (1). »

Dans l'Inde moderne et chez les Bouddhistes, cette doctrine a pris un tout autre sens : la transmigration des âmes n'est plus pour eux qu'une série d'évolutions, par lesquelles la divinité se manifeste à elle-même.

Si l'on a pu douter que Platon eût attaché une signification morale au dogme de la métempsycose, il est du moins indubitable que chez les néo-platoniciens on trouve, à côté d'un aperçu moral une vue toute physique et une interprétation vraiment fataliste de cette transmigration. Les mythes grecs nous présentent la même ambiguité ; mais celle-ci disparaît chez les philosophes tels qu'Empédocles et Pythagore, dans leurs enseignemens sur l'amour et la haine, sur le juste et l'injuste (2). Quant à trouver l'origine du polythéisme dans le panthéisme, c'est ce qui semblait déjà fort simple au pythagoricien Peryction, qui s'exprime en ces termes : « Celui qui sait ramener toutes les propriétés à un seul principe, à l'aide duquel il recompose ensuite toutes choses, se montre le plus sage et le plus avancé dans la connaissance de la vérité ; il possède un point de vue d'où il peut contempler la Divinité et apercevoir l'ordre, les rapports et la véritable place de tout ce qui lui appartient. » L'école stoïcienne donnait au polythéisme la même signification. Ces panthéistes matérialistes admettaient un dieu matériel, le feu invisible, auquel le monde visible se trouvait intimement uni, comme domaine de son activité. Ils pouvaient fort bien de cette manière se rattacher au polythéisme que suivait le peuple, en montrant dans la pluralité des dieux de celui ci les propriétés principales de l'univers. « Dieu, dit Zenon, est le principe et comme le père de tout, aussi bien pour l'ensemble que pour chacune de ses parties ; car il embrasse tout, et reçoit autant de noms qu'il a de forces particulières. Il s'appelle *Dis*, parce que tout est par lui ; *Zeus* ou Jupiter, parce que tout vit par lui ; *Athene*, parce que sa force directrice est répandue dans tout l'éther ; etc. »

Comme, en général, il n'est pas d'erreur qui ne repose sur quelque vérité à laquelle elle s'est substituée, il se trouvait aussi quelque chose de vrai dans la doctrine en question, savoir que l'homme ne voit partout dans le monde matériel, comme dans le monde moral, que les phénomènes (les faits apparens), sans pénétrer jamais le principe essentiel des choses, l'être en soi. Clément d'Alexandrie fut de tous les Pères de l'Église celui qui se montra toujours le plus soigneux de chercher une vérité au fond

(1) F. Schlegel, *Uber die Weisheit der Indier*, page 279.

(2) Plut. *De Iside et Os.* C. 28.

de chaque erreur. Celle qui vient de nous occuper lui suggéra cette belle pensée : « Nul nom ne saurait convenir à Dieu, car chaque nom qu'on veut lui donner n'exprime qu'une partie de ses perfections; l'on ne peut nommer Dieu qu'en réunissant tous les titres qu'il est possible de lui donner. »

FRAGMENS D'ÉDOUARD PAYSON.

LE PÉCHÉ.

Voulez-vous vous faire une juste idée de toute l'horreur du péché, supposez qu'avant votre naissance il n'en a pas été commis un seul dans le monde, mais que c'est vous qui, le premier, avez désobéi à Dieu, que toutes las créatures s'accordent à aimer et à servir. Quel effet ne produit pas votre faute! La nouvelle s'en répand avec une rapidité étonnante sur la terre et dans les cieux; toutes les intelligences s'écrient, comme d'une seule voix : « Est-il possible! Quel est le coupable qui a osé désobéir à Jéhovah? » Vous êtes obligé de vous présenter devant des myriades de créatures innocentes, qui vous regardent avec étonnement et avec horreur. Combien le péché ne paraîtrait-il pas détestable, si on l'envisageait de ce point de vue! Et cependant il est en réalité tout aussi criminel de pécher maintenant, que si jamais péché n'eût été commis sur la terre.

LA RECONNAISSANCE DE LA DETTE.

Un malheureux doit mille écus; il n'a pas de quoi les payer, et prend le parti de nier la dette. Son créancier est un homme compâtissant : « Ce n'est pas à votre argent que j'en veux, dit-il au débiteur; reconnaissez seulement que vous me le devez, et aussitôt je vous en tiendrai quitte; mais je ne peux vous en décharger tant que vous n'aurez pas fait cet aveu; car ce serait avouer que mes prétentions sont mal fondées. » Le débiteur refuse de convenir du fait, et le créancier le fait mettre en prison. Après y être demeuré quelque temps, le pauvre homme fait dire à l'homme opulent qu'il veut bien reconnaître qu'il lui doit cent écus. Point de résultat. Quelques jours après, il confesse qu'il en doit deux cent. On le laisse encore enfermé. Il va d'aveu en aveu jusqu'à neuf cents écus; mais là il s'arrête. C'est bien assez, pense-t-il. Voyant cependant que son créancier tient bon, il se déclare débiteur des mille écus, et il est aussitôt mis en liberté. Malgré son aveu, la liberté est une grâce qu'on lui accorde; il n'y avait aucun droit, et il ne peut pas dire : « J'ai mérité qu'on me fît sortir de prison, car j'ai reconnu ce que je devais; » comme si c'était là une raison suffisante pour obtenir la liberté.

Nous en agissons envers Dieu comme cet homme envers son créancier. Quand il nous accuse d'avoir violé sa loi, nous le nions. Peut-être conviendrons-nous que nous avons encouru quelque léger châtiment, mais certes pas tout celui dont Dieu nous menace. Pour que nous soyons sauvés, il faut que Dieu réveille nos consciences et qu'il nous envoie son Esprit pour nous convaincre de péché. Nous reconnaissons ainsi tous les jours mieux la misère et la malice de nos cœurs, jusqu'à ce que nous en venions à confesser que nous avons mérité la condamnation éternelle. Aussitôt que nous en sommes là, Dieu se montre disposé à nous pardonner; mais il est évident que nous ne méritons pas pour cela son pardon, qu'il n'est pas obligé de nous l'accorder, et que, s'il nous sauve, c'est par pure grâce.

L'OFFRE DU SALUT.

Des voyageurs sont arrêtés sur le bord d'un fleuve; un homme du pays les invite à boire de ses eaux; mais comme ils ne sont pas altérés, ils s'y refusent. Enfin la soif se fait sentir, et ils voudraient avoir un vase pour puiser de l'eau; mais leurs vases sont tous remplis de choses sans aucun prix, auxquelles ils ne peuvent se résoudre à renoncer. Leur soif devenant cependant toujours plus ardente, ils se décident à faire le sacrifice de ces objets sans valeur; ils vident leurs vases, ils les remplissent de l'eau du fleuve, et ils en boivent à longs traits. — Il en est ainsi des pécheurs. Jésus-Christ les invite à venir à lui; il est la source des eaux vives. Mais ils refusent de répondre à son appel, parceque leurs cœurs sont remplis des trésors de la terre. Ils ne désirent pas Christ, jusqu'à ce que Dieu leur ait ôté l'amour du monde et de ses vanités, et que le Saint-Esprit les ait remplis du désir d'aller à lui. Ce n'est qu'alors qu'ils ont soif et faim de la justice, et qu'ils sont préparés à recevoir le Seigneur.

LE SALUT GRATUIT.

Bien des personnes voudraient être sauvées, mais elles ne veulent pas l'être de la manière dont Dieu sauve. Elles voudraient bien acheter le salut, mais elles ne veulent pas l'accepter comme un don, sans argent et sans aucun prix. Supposez que vous soyez dangereusement malade, et que votre médecin vous dise, qu'il n'y a au monde qu'un seul remède qui puisse vous sauver. Un seul homme le possède; il consent à le donner à ceux qui le lui demandent, mais il refuse absolument de le vendre. Malheureusement, c'est un homme que vous avez négligé; vous avez même été jusqu'à lui témoigner du mépris et à l'offenser autant que cela dépendait de vous. Certes, vous n'avez guère envie de lui faire demander le remède comme un don que vous le coujurez de vous faire; vous aimeriez mieux l'acheter au prix de toute votre fortune. Vous retardez votre message autant que vous le pouvez; mais enfin, votre état empirant sans cesse, et rien autre ne pouvant vous soulager, vous vous décidez, quoique à regret, à faire demander le remède à l'homme qui le possède. — Les pécheurs vous ressemblent : ils ne veulent pas non plus demander à Dieu le salut, oomme une pure grâce; ils n'y consentent enfin, que lorsqu'ils sentent qu'ils périssent, et qu'ils ne peuvent fonder leur espoir sur rien autre.

MÉLANGES.

OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE EN 1831. — Cet établissement, fondé en 1818, s'est ressenti des circonstances politiques et commerciales dans lesquelles s'est trouvé le pays. Le nombre total des versemens, en 1831, a été de 55,142, qui ont produit la somme de 2,403,565 francs. Le nombre total des remboursemens a été de 15,99[illegible] et a monté à 3,318,368 fr. 61 cent. Les remboursemens ont donc excédé les versemens de 914,803 fr. Cette différence provient du discrédit et de la stagnation des affaires, qui ont privé d'ouvrage un grand nombre d'ouvriers et les ont forcés de faire usage des économies qu'ils avaient faites dans des temps plus prospères. C'est surtout lorsqu'il y a eu quelque cause particulière d'inquiétude que les déposans se sont hâtés de retirer leurs fonds de la Caisse d'Epargne. On pourra en juger par le relevé suivant :

	VERSEMENS.	REMBOURSEMENS.
Octobre 1830. — Grands rassemblemens qui se portent sur Vincennes et au Palais-Royal.	320,000	784,000
Décembre 1830. — Prorès des ministres.	166,000	526,000
Février, mars, avril 1831. — Agitation dans Paris.	532,000	1,386,000

Pour apprécier ces chiffres, il faut savoir qu'en temps ordinaire on ne rembourse que la cinquième partie des sommes reçues. Pendant les huit derniers mois, les versemens ont été de 553,000 francs plus élevés que les remboursemens; mais pendant le courant d'avril, les besoins occasionnés par le cholera ont arrêté cette marche progressive.

Ce qui se dépense chaque année à Paris dans les jeux, à la loterie et dans les cabarets, est effrayant; on l'évalue à plus de quarante millions. Sans aucun doute, la moitié de cette somme pourrait être placée à la Caisse d'Epargne. Les directeurs de cet établissement suggèrent aux chefs d'ateliers, aux fabricans et aux boutiquiers l'idée d'exiger de leurs ouvriers et de leurs employés qu'ils y mettent un dixième de leurs gages.

En 1831, 4920 nouveaux déposans ont été inscrits; on peut les répartir comme suit :

2,213 ouvriers,	formant environ 15/35es	
1,120 domestiques,	9/do	
367 enfans mineurs,	2/do	1/2
300 employés,	2/do	1/2
229 commerçans,	2/do	
140 professions libérales,	1/do	
170 sans désignation,	1/do	
193 rentiers,	1/do	
188 militaires.	1/do	
4,920		

Les autres villes de France qui possèdent des Caisses d'Epargne sont Bordeaux, Metz, Rouen, Marseille, Aix, Nantes, Troyes, Brest, Le Havre, Lyon, Reims et Rennes.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 41. 13 JUIN 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

ÉVÉNEMENS DE LA SEMAINE.

Depuis quelque temps certains journaux de l'opposition ne mettaient plus de bornes à leur hostilité vis-à-vis du gouvernement. Ils s'attaquaient à la personne même du roi plus encore qu'à ses ministres, et cherchaient à persuader au public la nécessité d'une nouvelle révolution. Pour les amis de l'ordre et de la paix, ce langage était non seulement coupable, mais des plus sinistres; il annonçait des projets bien près de leur exécution. Comment ne pas sentir en effet que les hommes qui en étaient venus à ce point de témérité, ne pouvaient parler ainsi qu'après avoir tout préparé pour appuyer de leurs actes des paroles qui étaient elles-mêmes un commencement d'insurrection! Bientôt le bruit d'un complot républicain prêt à éclater vint prêter une nouvelle force à ces tristes pressentimens. Sur ces entrefaites survint la journée du 5. Il faut avoir été bien aveuglé par ses sympathies ou ses antipathies politiques pour n'avoir aperçu dans la cérémonie de ce malheureux jour que le grand deuil national qui en était l'objet, et pour n'avoir pas discerné, au milieu de l'immense concours de citoyens, qui étaient venus payer le tribut de leurs regrets à la mémoire de l'un des chefs de l'opposition parlementaire, bon nombre de physionomies sur lesquelles se peignait une exaltation de sinistre présage. A cette vue, de tristes pressentimens s'emparèrent de plus d'un assistant, et la fin de ce jour n'a que trop montré si ces pressentimens étaient une injure. Avons-nous besoin après cela de dire de quel œil nous envisageons les scènes des 5 et 6 juin ?

Grâces à Dieu, le nombre des insensés, auxquels nous devons ces malheureuses journées, ne répond pas à l'énergie de la passion qui les égare, et la masse de la population doit leur avoir assez montré qu'elle n'est pas près de leur donner sa confiance. La cause des montagnards de 1832 semble décidément perdue depuis la défaite du 6 juin. Mais cette défaite obtenue au prix de tant de sang nous coûtera peut-être beaucoup. Elle nous a placés dans une situation qui a aussi ses périls, et le gouvernement victorieux ne s'est que trop hâté de nous en donner la preuve, lorsqu'à son tour il s'est jeté hors de la légalité. L'ordonnance qui met Paris en état de siége ne saurait être justifiée d'aucune manière: par elle-même, elle viole directement la loi suprême du royaume; par la rétroactivité qu'elle institue, elle viole une loi plus sainte encore, celle de la conscience : elle est essentiellement immorale. La loi de Dieu à la main, nous protestons contre cet attentat à la justice et à l'humanité. En voyant avec quelle facilité on se décide en France à mettre de côté le contrat qui nous régit, pour lui substituer ou l'arbitraire ou l'insurrection, nous ne pouvons nous empêcher de craindre beaucoup pour l'avenir du pays, pour son repos et pour ses libertés. Les journaux, de leur côté, nous ont encore donné, ces derniers jours, de nouvelles preuves du peu de sincérité qui préside à leur polémique. Et qui nous dit que si la bonne foi manque à la presse périodique, nous la retrouvions ailleurs! C'est avec un sentiment bien pénible que nous avons envisagé la grande revue de dimanche. Une victoire de guerre civile, une victoire achetée si cher, demandait-elle à être couronnée par cette espèce de promenade triomphale et par une cérémonie qui revêt toujours, plus ou moins, les caractères d'une fête?

Que dire enfin de cette ordonnance honteuse qui enjoint, sous peine d'une amende de 300 francs, à tous les médecins, officiers de santé, etc., qui ont été appelés à donner leurs

soins aux blessés d'en faire la déclaration à la police? Quant à nous, elle nous a soulevé le cœur; nous ne saurions dire toute la tristesse qu'elle nous cause. Comment les signataires de cette mesure ont-ils pu tacher leur nom de l'opprobre d'un pareil acte, contre lequel, au reste, les protestations arrivent en foule. Ordonner la délation et l'ordonner à des hommes dont le ministère repose sur une confiance sans bornes, à des hommes dépositaires de mille secrets, et que la loi elle-même oblige, à défaut de la conscience, à une discrétion qui n'a de limites que celles de la loi, n'est-ce pas se méprendre de la manière la plus inconcevable et la plus révoltante?

DE LA RÉVOLUTION ANGLAISE DE 1832.

Le bill de réforme est aujourd'hui devenu loi, dit-on; ce qui signifie qu'il a été adopté par la chambre des lords, en l'absence obligée de cent soixante de ses membres, qui n'ont pas osé le rejeter, et que Guillaume IV l'a sanctionné par commission, ne voulant pas le faire en personne sur le champ de bataille que ses amis avaient abandonné, et n'osant pas non plus y refuser son assentiment. Et c'est là ce qu'on nomme, dans un pays religieux, une loi adoptée par les trois pouvoirs! Tout en ayant l'air de frémir d'horreur au seul mot de révolution, on en fait cependant une complète.

Les Anglais ont donc le bill, tout le bill, sans avoir eu besoin pour cela d'en venir aux barricades, comme ils paraissaient y être décidés. Il faut voir maintenant si *tout* leur sera *assez*, ou si, comme nous sommes disposés à le croire, ils ne trouveront pas qu'ils ont besoin de quelque chose de plus que le tout qu'ils demandaient. Il en est déjà parmi eux qui soutiennent qu'avec ce tout ils risquent de ne rien avoir, à moins que la chambre des lords ne soit purgée ou rembourrée. D'autres vont jusqu'à dire que ce tout ne servira à rien, à moins que la reine ne réforme sa maison pour s'entourer uniquement de partisans du bill. Quant au roi lui-même, il est depuis quinze jours, de quart d'heure en quart-d'heure, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. On avait préparé, en toute sincérité sans doute, une foule d'arcs de triomphe sur la route qu'il devait suivre pour aller sanctionner le bill; mais il a cru peut-être y voir de la ressemblance avec les Fourches-Caudines, et il a préféré se soustraire à ces honneurs. Qu'en est-il résulté? Guillaume IV est devenu tellement impopulaire que le *Times* en parle comme d'un homme absolument nul, à qui on fera signer tout ce qu'on voudra. « Nos craintes se sont réalisées, » dit ce journal. « Le roi n'a pas donné en personne son assentiment à la charte de 1832, qu'il avait cependant trois fois recommandée du haut du trône, dans des discours solennels. Mais désormais peu importe l'opinion personnelle du roi sur des questions qui intéressent le bien général. Plus de millions pour des palais plus d'énormes listes civiles, plus de honteuses pensions, comme sous le règne voluptueux et prodigue de George IV! Sans doute si, par un assentiment réfléchi et persévérant aux principes de la vertu et de la sagesse politiques, le roi sait gagner l'affection du peuple, il pourra prétendre à de l'indulgence pour ses désirs, et on pourra lui en donner des marques, même au prix de quelques sacrifices; mais dans tout ce qui regarde la liste civile la chambre réformée interviendra avec hardiesse et saura saisir les occasions d'exprimer au roi ce que son peuple pense de sa conduite dans cette foule de cas où l'on ne peut pas faire un puéril usage de la maxime que le roi ne peut pas mal faire. »

Certes, l'Angleterre avait grandement besoin d'une réforme dans sa représentation, et cette réforme aurait peut-être valu une révolution. La révolution a cependant eu lieu. Espérons que ses résultats répondront aux vœux de ceux qui ont agi dans le sens de la réforme, et qu'elle procurera à ce pays de longues années de paix et de prospérité, en sorte qu'il soit plus que jamais en état de travailler à la propagation de l'Evangile parmi tous les peuples!

Il est digne de remarque que, dans l'élection d'un membre de la chambre des communes pour le comté de Berks, comté agricole dans le voisinage de la capitale, qui a eu lieu, il y a peu de jours, c'est un candidat opposé au bill tout entier qui a été nommé; il a obtenu deux cents voix de plus que le candidat soutenu par le ministère et par les unions politiques. Ce fait prouve qu'il y a encore bien des gens qui n'ont pas grande confiance dans les résultats du bill.

LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE LONDRES.

PREMIER ARTICLE.

La Société Biblique Britannique et Étrangère a été formée en 1804. Son but unique est de répandre la connaissance des Saintes Écritures, en les faisant imprimer, sans notes ni commentaires, dans les diverses langues parlées dans le monde. Lord Teignmouth, connu comme biographe de sir William Jones, et qui a rempli les fonctions de gouverneur général du Bengale, en est président depuis son origine. Plusieurs évêques de l'Église anglicane, entre autres le savant Porteus, alors évêque de Londres, acceptèrent le titre de vice-présidens. Leur patronage fut d'autant plus précieux, que le comité devant être composé, non seulement de membres de l'Église anglicane, mais aussi de chrétiens de toutes les dénominations, il était important que la tolérance des dignitaires de l'Église encourageât les anglicans à s'y rallier.

L'art d'imprimer avec des planches stéréotypes, connu en partie depuis quelques années, venait de faire de grands progrès en Angleterre, par les soins du comte Stanhope et de M. André Wilson. On dirait que la Providence, qui fit précéder la réforme du XVIe siècle de la découverte de l'imprimerie, a voulu faire coïncider celle de la stéréotypie avec l'ère des sociétés bibliques, dont les travaux en ont été prodigieusement facilités. Les nouveaux procédés permettant d'avoir une succession non interrompue d'exemplaires, de perpétuer un texte correct, et de se procurer les Livres saints à beaucoup moins de frais, le comité chargea l'université de Cambridge, de surveiller l'impression d'un grand nombre de Bibles et de Nouveaux-Testamens stéréotypes.

La rareté des Bibles, dans la langue du pays de Galles, avait été la première circonstance qui, en faisant rechercher les moyens de s'en procurer beaucoup d'exemplaires, donna l'idée de former la Société Biblique de Londres; mais dès la première année de son existence, elle s'occupa aussi des pays étrangers. Un *Comité Oriental* fut formé pour les travaux auxquels on voulait se livrer dans les divers pays de l'Orient, et une correspondance active fut établie avec la Suisse, l'Allemagne, le Danemarck et d'autres parties du continent, pour recueillir des renseignemens sur le besoin de Livres saints dans ces contrées.

Les informations reçues de Nuremberg étaient si encourageantes que la Société de Londres offrit à ses correspondans cent livres sterling pour faciliter l'établissement d'une société biblique dans cette ville. M. Thomas Kiesling répondit à cette proposition dans les termes suivans : « En lisant votre lettre, je me rappelais avec attendrissement ce passage de l'Evangile : « Ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre nacelle de venir les aider, » et étant venus, ils remplirent les deux nacelles, tellement » qu'elles enfoncèrent! » Votre lettre me causa tant de joie,

que ne pouvant me contenir, je courus chez M. Schœner, un des plus respectables ministres de notre ville, pour lui communiquer ces bonnes nouvelles, venues d'une terre étrangère : il en fut touché comme moi, et nous convînmes de convoquer pour le jour de l'Ascension, une assemblée de chrétiens et d'amis, dans laquelle nous prîmes la résolution unanime de former une société biblique, et d'inviter, par une circulaire, nos frères d'Allemagne et de Suisse à nous aider dans cette belle entreprise. »

Qui ne lirait avec intérêt les détails des premiers commencemens d'une œuvre dont l'influence s'est étendue sur le monde entier, et à laquelle on ne peut comparer aucune de celles qui ont pour but l'extension de la science. Jamais, on peut le dire, autant de volontés ne se sont réunies, autant d'efforts n'ont eu lieu, pour un but quelconque; jamais ceux qui ont travaillé pour une même cause n'ont appartenu à autant de contrées, n'ont été placés à des degrés si différens de l'échelle sociale, et n'ont été si diversement partagés sous le rapport de l'éducation et des circonstances extérieures; jamais aussi, il faut l'ajouter, on n'a vu autant de persévérance, l'emploi de moyens aussi variés et aussi ingénieux, et une constance égale à ne pas perdre de vue le but primitif qu'on s'était proposé. Il nous serait impossible de suivre, pas à pas, cette société devenue colossale, dans les travaux auxquels elle s'est livrée; nous nous nous bornerons à signaler quelques faits.

En 1804, le capitaine John Norton, qui, en 1800, avait été nommé chef par la confédération des *Six Nations* du Haut-Canada (1), sous le nom de *Teyoninho Karawen*, avait fait un voyage en Angleterre, pour obtenir la confirmation des priviléges en vertu desquels ses frères indiens occupaient l'établissement de la Grande-Rivière. Dans ce voyage, ce chef, naturellement disposé à désirer le bien de ses peuples, forma des liaisons qui lui inspirèrent la pensée d'employer ses momens de loisir à traduire l'Evangile selon saint Jean dans le dialecte mohawk, qui est la langue habituelle de ces nations confédérées, au milieu desquelles la Société pour la propagation de l'Evangile a envoyé des missionnaires en 1702, et qui ont en partie embrassé la foi chrétienne. Le capitaine Norton lui-même unissait à un profond sentiment religieux un esprit pénétrant et réfléchi. Il avait une grande connaissance des Saintes-Ecritures, et était familiarisé, depuis son enfance, avec la langue anglaise. Il paraissait donc très-propre à l'exécution de cette traduction. Avant de se charger de son impression, le comité de la Société Biblique désirait cependant s'assurer de sa correction et de son exactitude; mais comme il n'était pas possible de trouver en Angleterre une autre personne qui comprît la langue mohawk, on eut recours à l'expédient suivant. Ayant présenté le capitaine dans une société respectable, on lui proposa, comme la seule épreuve qu'on pût faire de sa traduction, d'en retraduire littéralement un morceau en anglais. Il y consentit et lut immédiatement de cette manière le dix-septième chapitre de l'Evangile. Les personnes présentes s'accordèrent à trouver qu'autant qu'on en pouvait juger, la traduction était faite avec autant de fidélité que de jugement. Le comité l'adopta et elle fut imprimée à deux mille exemplaires, avec l'anglais en regard. Elle a été répandue en différens endroits du Haut-Canada, sur les bords de l'Ohio et dans le pays des Onéidas. L'opinion favorable qu'on avait conçue de ce travail fut confirmée, peu de temps après, par le suffrage des interprètes indiens qui déclarèrent qu'elle était correcte.

En 1805, la Société de Londres, commença à répandre les Saintes Écritures en France, où ses travaux ont pris, peu à peu, une telle importance, qu'elle y a mis en circulation, l'année dernière, 176,139 exemplaires de la Bible ou du Nouveau-Testament. L'un de ses premiers correspondans, dans ce pays, a été le vénérable Oberlin, pasteur au Ban-de-la-Roche, mort en 1826, l'un des hommes les plus étonnans de notre époque, par le bien immense qu'il a su opérer avec des ressources extrêmement limitées. Voici de quelle manière, il rendait compte à la Société, qui lui offrait un don de Livres saints, de l'emploi qu'il comptait faire des trois premiers volumes dont il disposerait. Il est impossible de lire sans émotion les lignes suivantes :

« La première Bible sera donnée à Sophie Bernard, une des plus excellentes femmes que je connaisse et l'honneur de ma paroisse. Avant d'être mariée, elle prit, du consentement de ses parens, l'engagement de nourrir et d'élever trois enfans délaissés, qu'un père dénaturé avait souvent traités d'une manière révoltante, lorsque, mourant de faim, ils avaient osé demander, en pleurant, quelque nourriture. Peu de temps après, elle sauva la vie à quatre enfans catholiques, qui, sans elle, auraient péri de besoin et de misère. Elle se trouva donc chargée du soin de sept enfans, auxquels elle en joignit plusieurs autres de différentes religions. Alors, elle loua une maison, prit une servante, et entretint toute cette famille adoptive, uniquement du produit de son travail, et du peu d'ouvrage que faisaient les enfans, auxquels elle enseignait à filer du coton. Son existence est une bénédiction pour tout le village; il est impossible d'être plus industrieuse, plus frugale, plus propre, plus gaie, plus édifiante dans sa conduite et dans sa conversation, plus douce et plus aimante, plus ferme et plus courageuse dans le danger. Satan inspira à quelques ennemis de cette femme respectable l'horrible dessein de détruire sa vieille chaumière; mais il a plû à Dieu de la préserver de ce malheur. Un jeune homme digne d'elle lui offrit sa main; elle refusa d'abord; mais il déclara qu'il persévérerait, dût-elle le faire attendre dix ans. Lorsqu'elle lui dit, qu'elle ne pouvait se séparer de ses pauvres orphelins, il répondit généreusement: « Qui prend la mère, prend les enfans. » Il a tenu parole, et tous ces enfans ont été élevés par eux avec grand soin. Dernièrement encore, ils se sont chargés de quelques autres orphelins, qu'ils élèvent dans l'amour et dans la crainte de Dieu. Quoique ce couple excellent passe pour être riche, leurs revenus sont insuffisans à l'étendue de leur bienfaisance; quelquefois ils sont embarrassés pour se procurer les vêtemens qui leur sont nécessaires. Je compte leur donner une Bible, parcequ'ils prêtent souvent la leur aux habitans des villages catholiques du voisinage.

» J'en destine une seconde à Marie Schepler, excellente femme, qui vit à l'extrémité de ma paroisse, dans un lieu où le froid est rigoureux et le terrain peu fertile, de sorte que presque tous les habitans sont de pauvres gens, qui se prêtent mutuellement des habits pour se présenter à la communion. Cette pauvre femme est aussi d'un caractère très-respectable, et j'aurais bien des choses à dire à sa louange, si je voulais entrer dans des détails. Quoique peu fortunée et d'une santé faible, elle est la mère, la bienfaitrice et l'institutrice, non seulement de tout son village, mais encore de quelques districts voisins. Elle prend le plus vif intérêt à tout ce qui concerne le royaume du Rédempteur sur la terre, et gémit souvent de voir qu'il est quelquefois envahi par le Prince des ténèbres. Elle a aussi élevé plusieurs orphelins, sans avoir reçu la plus légère rétribution. Elle tient une école gratuite de jeunes filles, et se fait un devoir de prêter habituellement sa Bible à ceux qui n'en ont point.

» Je ferai présent de la troisième à Catherine Scheidegger, veuve estimable, qui, comme Marie Schepler, sert de mère aux orphelins et d'institutrice aux indigens.

(1) Les *Six Nations* sont les *Ondowaghas* ou *Senecas*, les *Cayengas*, les *Onondagas*, les *Onéidas*, les *Mohawks* et les *Tuscaroras*.

» Je pourrais facilement ajouter à cette liste les noms d'autres personnes du même caractère, qui verseront des larmes de reconnaissance, si elles reçoivent le don d'une Bible. »

Quelle intéressante introduction cette lettre n'offre-t-elle pas aux travaux qui ont dès lors eu lieu en France pour la propagation des Saintes Ecritures! Et si l'on considère que ces pauvres femmes du Ban-de-la-Roche ont puisé dans la Bible les sentimens qui les faisaient agir, quel puissant argument ne renferme-t-elle pas en faveur de la lecture du Livre de Dieu!

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DES DIFFÉRENTES MANIÈRES D'ÉTUDIER LE CHRISTIANISME.

Il est évident qu'un travail s'opère aujourd'hui dans le monde moral et l'entraîne à la recherche de la vérité qu'il a perdue; mais ce travail se fait en tâtonnant, sans guide, sans règle fixe. Nous pouvons affirmer qu'il demeurera sans résultats aussi long-temps qu'on cherchera la vérité ailleurs que dans la Bible. Malheureusement une foule de préventions, plus ou moins partagées par toutes les classes, éloignent encore de ce Livre les savans et le peuple. A la merci des circonstances et des influences extérieures, on rejette ou l'on admet les solutions qu'il donne sans peser sérieusement les preuves sur lesquelles il les fonde.

Les uns, et c'est peut-être le plus grand nombre, négligent absolument l'ordre de vérités et de faits le plus important qui existe; ils en nient ou repoussent les conséquences, avant toute discussion réelle, par un simple préjugé ou une aveugle antipathie; les autres, par l'effet des souvenirs et des impressions de leur enfance, ou par une sorte de respect instinctif, ou, ce qui est déplorable, par des considérations de convenance et de politique, veulent retenir une partie seulement des doctrines chrétiennes; ils veulent conserver une portion de l'édifice dont ils rejettent les bases. Vains efforts, tentative impuissante, l'œuvre de destruction ne saurait s'arrêter à moitié; les conséquences ne peuvent subsister long-temps hors du principe qui leur sert d'appui et leur donne l'être. Un Christianisme sans foi est nécessairement un Christianisme sans force et sans vie.

Il est une autre méthode qui, au premier abord, paraît plus rationnelle, et qui, au fond, l'est peut-être tout aussi peu. On en fait de nos jours un emploi très-fréquent. Elle consiste à juger le Christianisme, non d'après les preuves qui lui sont propres et les titres de crédibilité qu'il présente, mais en comparant l'idée vraie ou fausse qu'on s'en forme avec certains principes de religion naturelle qu'on a adoptés. Le Christianisme est admis si ses doctrines se trouvent d'accord avec ces principes; si elles y sont ou paraissent y être contraires, il est rejeté : c'est la marche du rationalisme. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle est essentiellement vicieuse et en opposition directe avec les règles reconnues seules légitimes et seules sûres en tout autre genre de recherches. Ce sont toujours de pures spéculations, de simples théories, qu'on met au-dessus des preuves positives, et les données de l'imagination, du raisonnement ou du sentiment, auxquelles on accorde plus de confiance et d'autorité qu'aux données de l'expérience, qu'aux témoignages de l'histoire, qu'aux faits éclatans où le Christianisme a son origine et sa base.

Nous signalerons un autre genre d'argumentation, dont on a souvent fait usage contre le Christianisme, et qui est plus radicalement vicieux encore que le précédent, avec lequel il a quelque analogie. Dans cette manière de procéder on laisse aussi totalement de côté les preuves directes et positives que le Christianisme invoque, et jusque là on suit la marche que nous venons de décrire : mais on va beaucoup plus loin, et sans s'occuper des doctrines chrétiennes, sans les examiner, indépendamment de leur nature et de leur tendance, à part ce qu'elles sont en elles-mêmes et les circonstances extérieures qui ont pu leur imprimer le sceau de la vérité, on les juge souverainement d'après un ordre de considérations qui leur sont tout-à-fait étrangères, et qui laissent subsister cette masse de témoignages et de démonstrations morales, fondement réel de la foi. Ainsi, pour citer quelques exemples, les premières études sur certains monumens et certains peuples conduisent, relativement à l'âge du monde et de la race humaine, à des résultats qui paraissent contredire quelques assertions de la Bible, et l'on se hâte d'en conclure que la Bible n'est qu'un produit de l'imposture : la chronologie mosaïque semble ne pouvoir se concilier avec celle des Egyptiens, des Chinois, des Indous, non plus qu'avec l'antiquité de tels ou tels monumens : donc le Christianisme est faux. Combien de temps et par combien de gens ce raisonnement n'a-t-il pas été tenu pour aussi légitime que péremptoire? Cependant les sciences ont fait un pas de plus, et ces chronologies, ces monumens accusateurs sont venus déposer en faveur du Livre dont ils devaient, disait-on, anéantir sans retour l'autorité. Un peu plus tard, les découvertes géologiques ont donné lieu et fourni matière à des attaques de la même nature. Autant que nous pouvons en juger, les progrès de la science, quelque peu avancée qu'elle soit encore, en ont déjà sensiblement affaibli la force et l'effet, et donnent lieu d'espérer que des investigations plus profondes, des connaissances plus étendues, les feront tomber entièrement. L'expérience seule révèle donc suffisamment le vice de ce genre d'argumentation. Considéré en lui-même, il est loin de légitimer les conclusions qu'on en a voulu tirer. Supposez aussi incontestables qu'elles le sont peu, ces données de la géologie, de l'archéologie ou de tout autre science, qui vous paraissent les plus contraires au contenu de nos Livres sacrés, vous n'avez pas droit d'en inférer encore que ces livres soient faux; votre argument ne conduit pas jusque là; il vous reste à démontrer la nullité des titres et des preuves sur lesquels leur crédibilité repose. Aussi long-temps que vous n'osez pas même le tenter, vous n'avez que soulevé une difficulté plus ou moins forte; et vous ne pouvez pas plus vous débarrasser, par une simple négation, des faits que je vous cite et sur lesquels s'appuient mes croyances, que je ne puis me débarrasser des vôtres par le même moyen. C'est pourtant là ce qu'on a fait, ce qu'on ne cesse de faire contre le Christianisme, avec une assurance d'autant plus étrange que les nombreuses et graves erreurs où l'on a été jeté en suivant cette marche, et qu'on ne peut s'empêcher d'avouer aujourd'hui, devraient, ce semble, inspirer plus de défiance et de circonspection. Ce serait un livre à la fois curieux et instructif que celui qui donnerait le catalogue des innombrables objections qu'on a présentées comme insolubles, et qui ont disparu successivement et sans retour à chaque pas qu'a fait la science.

Certes, si quelque part la raison spéculative doit se défier d'elle, c'est sans doute dans des recherches qui ont pour objet Dieu lui-même et les lois d'après lesquelles il régit le genre humain et le monde moral tout entier. Nous ne nions pas au naturaliste, au géologue, etc, le droit d'examiner si la religion de la Bible est d'accord avec leurs sciences respectives; mais nous affirmons qu'ils vont beaucoup trop loin lorsqu'ils prétendent renverser un ordre de vérités et de faits qui ont leurs preuves particulières, en leur opposant quelques-uns des résultats plus ou moins certains qu'ils ont obtenus dans leurs recherches. Ils n'ont fait qu'attaquer, et de bien loin; il y aurait donc erreur de leur part à se per-

suader qu'ils ont vaincu, quand il est à peine sûr que leurs traits portent. Nous ne contestons pas au rationaliste la faculté d'examiner les doctrines chrétiennes en elles mêmes, de les juger d'après leur nature, leur tendance et leurs effets, de les comparer avec ces premiers principes, ces opinions instinctives, ces croyances générales et impérissables, dont nous portons en nous le germe, que fécondent et développent la réflexion, la contemplation de l'univers, les influences sociales. Ce genre d'étude et d'argumentation n'a certainement rien d'illégitime en soi, mais il exige beaucoup de circonspection, de mesure et de sagesse; il constitue ce qu'on a nommé l'évidence interne du Christianisme, et il y a conduit une foule de bons esprits. Mais cette méthode, excellente comme auxiliaire, nous paraît insuffisante et pousser dans des voies périlleuses, dès qu'on la prend pour unique guide. Nous doutons qu'elle produise cette disposition qu'exige l'Evangile, et qui porte à soumettre toutes ses pensées à l'obéissance de Christ, et à recevoir le royaume des cieux avec la docilité et l'humilité des enfans. Nous y voyons une arme défensive, plutôt qu'un instrument de foi.

Il est remarquable qu'elle soit presque universellement préférée à la méthode historique et positive, dans un temps tel que le nôtre, où l'on veut que la science prenne les faits pour principe, et qu'elle en soit simplement l'explication ou le corollaire, où l'on proclame que toute science qui ne s'appuie point sur des faits bien constatés, toute science purement spéculative, ne saurait plus être l'objet d'un intérêt général et d'une sérieuse attention.

Le Christianisme se prête parfaitement à cette disposition des esprits qui demande surtout des faits, et à la méthode qui ne veut reconnaître que l'observation pour base et pour point d'appui de la science. Seulement il exige, d'accord avec la saine philosophie, qu'on ne dédaigne et ne néglige aucun fait, qu'on tienne compte de tous, qu'on ne rejette pas sans examen et sur de simples préventions ceux d'un certain ordre; il demande qu'aux faits d'observation proprement dite et aux faits de conscience, on joigne les faits de témoignage. Recueillons et classons soigneusement tous ceux qui ont trait aux questions religieuses. Ne négligeons rien de ce qui peut porter quelque lumière dans un sujet si intéressant, si élevé, si vaste, et concourir à donner les solutions qui sont l'objet de nos recherches, ou confirmer celles que nous avons déjà obtenues. Appelons à notre aide les sciences historiques, naturelles et psycologiques; demandons-leur l'appui de leurs procédés et de leurs découvertes. Toutes doivent travailler de concert pour la religion qui les embrasse et les domine toutes. Elles sont loin, depuis leur renaissance, d'avoir suivi cette direction et compris leur haute mission à cet égard. Elles semblent avoir craint de perdre de vue le but particulier que chacune se propose, ou de compromettre leur indépendance et leurs succès, en offrant leur hommage et leurs services à la science première; elles ont préféré unir leurs efforts pour la détrôner, que de lui payer le tribut qu'elle réclamait d'elles, et qui les aurait enrichies au lieu de les appauvrir. Les circonstances qui les ont jetées dans cette fausse voie, dans cette sorte d'insurrection, n'existent plus et ne sauraient se reproduire. Elles n'ont plus à redouter ce despotisme insatiable, ombrageux, jaloux, qui se prétendait le droit d'arrêter leur marche, dès qu'il ne la dirigeait plus à son gré, aussi bien que de juger, de contrôler les résultats de leurs recherches, et de ne les laisser publier que sous son bon plaisir. Elles seraient injustes de garder rancune à la théologie chrétienne, qui se trouva mêlée nécessairement, mais bien à tort, dans leurs débats, avec la puissance dont elles ont brisé le joug. Il est temps qu'elles reviennent de leurs préventions et de leurs antipathies; et qu'elles concourent ensemble à porter la lumière dans les grandes questions qui se rattachent à la destinée de l'homme; dans ces questions auprès desquelles s'effacent toutes celles qui se débattent de nos jours, avec tant d'intérêt, pour ne pas dire plus; dans ces questions capitales, dont l'Évangile a donné au monde une solution si simple, si satisfaisante et si haute. Que les sciences cessent de passer à côté de l'Evangile, comme elles font depuis trop long-temps; qu'elles lui accordent l'impartiale et sérieuse attention, qu'il mérite à tant de titres; et nous osons prédire que le jour n'est pas éloigné, où elles proclameront unanimement qu'il est la révélation du ciel, dans le sens chrétien de ce mot. C'est le service que la société tout entière, incertaine sur ses croyances, réclame d'elles plus instamment, plus impérieusement que jamais; et ce sera sans comparaison le plus important qu'elle en ait reçu; car ce qui lui manque surtout, ce qu'il lui faut, ce sont des convictions religieuses qui ravivent les consciences, et relèvent les principes et les mœurs; elle est en arrière, et presque en déclin dans l'ordre moral, autant qu'elle est en progrès dans l'ordre politique et dans l'ordre matériel.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ILES WASHINGTON.

DEUXIÈME ARTICLE.

.... Ce matin, à six heures, nous n'étions plus qu'à huit ou dix milles de Nukuhiva. Nous découvrions aussi à vingt milles de nous, au sud, Uapou, la troisième des îles Washington, et nous apercevions encore Huahuka, que nous avions laissé à la même distance à l'est. Les pics les plus élevés de Nukuhiva nous parurent avoir de deux à trois mille pieds de haut. On ne voit que d'arides rochers sur ses côtes orientales. Comme nous approchions, poussés par une brise légère, notre attention se fixa surtout sur un promontoire élevé, qui forme la pointe méridionale, et que domine un roc gigantesque, qui ressemble tout-à-fait à la tour d'observation de quelque château ruiné, soutenue par des bastions immenses; il se termine de telle façon qu'avec un peu d'imagination, on pourrait y trouver des parapets et des créneaux. Le capitaine Porter lui a donné le nom de la tour de Bluff!

Nous vîmes ensuite, sur la droite, la baie profonde et la vallée d'Oomi, habitée par les Taipiis, cette tribu guerrière avec laquelle le commodore Porter eut à soutenir un combat, tandis qu'il radoubait son escadre dans la baie où nous nous trouvions.

Les côtes ne présentant aucun obstacle à la navigation, si ce n'est un rocher à fleur d'eau, nous longeâmes le rivage, et tombâmes bientôt au milieu d'un grand nombre de canots destinés pour la pêche. Ils étaient remplis de sauvages, appartenant à la tribu Hapa. Aussitôt qu'ils nous aperçurent, ils replièrent leurs lignes en toute hâte et se préparèrent à monter à bord. Notre curiosité fut vivement excitée par la vue de ces hommes; quand nous en fûmes tout près, et que nous entendîmes les cris par lesquels ils exprimaient leur surprise et leur joie, nous nous mîmes à jeter des cordes à ceux qui étaient sautés à la mer, afin de nager vers le vaisseau et d'y grimper. Par ce moyen, cinq ou six réussirent à y monter, quoique notre marche fût des plus rapides. Ils étaient pour la plupart complètement nus et, sous ce rapport, ils semblaient d'un degré plus barbares que les habitans des îles Sandwich les plus reculés que j'aie jamais vus; mais tous avaient un air jovial et de bonne humeur.

Nous apprîmes d'eux que leur tribu était, comme de

coutume, en guerre avec celle des Taipiis, et que, deux jours auparavant, elles s'étaient livré un combat naval, à l'endroit même où nous nous trouvions. Leurs gestes, pour nous exprimer leur haine pour leurs ennemis, et nous montrer dans le lointain la vallée qu'ils habitent, et leur pantomime pour décrire la bataille, les décharges de mousquets et l'effet du feu, étaient des plus amusans. Ils essayaient, en outre, de toute l'éloquence de leurs gestes et de leurs paroles, pour nous engager à épouser leur cause et à les aider à détruire complètement les pauvres Taipiis, dont le seul nom semblait les glacer de terreur. Ils usèrent, à cet effet, de tous leurs moyens pour nous décider à jeter l'ancre de l'autre côté de la baie, près de leur vallée; mais, voyant que nous persistions à faire voile vers le port que nous avions choisi, ils restèrent à bord, les Teiis étant maintenant leurs alliés.

Quelques-uns de nos gens eurent compassion de leur nudité, et ils étaient à peine depuis quelques minutes avec nous, qu'au lieu de sauvages dans l'état de nature, nous vîmes d'épais matelots en vestes et en pantalons, couverts du chapeau goudronné, allant et venant, et aidant à la manœuvre du vaisseau, avec autant de dextérité que s'ils n'avaient fait autre chose de leur vie.

La distance de la tour de Bluff jusqu'à l'entrée de Taiohae, ou la baie de Massachusetts, comme l'a nommée le commodore Porter, est d'environ huit milles. Les côtes, après qu'on a passé la vallée des Hapas, sont hautes et escarpées. On ne voit ni plaines, ni ouvertures. Outre la tour de Bluff, deux curiosités naturelles en marquent l'approche : l'une est un rocher rougeâtre, l'autre un éboulement de pierres blanches, qui se détache sur un roc noir et qui, de loin, fait l'effet d'une cascade. C'est probablement un ravin par lequel s'écoulent les eaux, lors des fortes pluies. A l'entrée même de la baie, on voit deux petits îlots, un de chaque côté du canal, que l'on nomme *la Sentinelle de l'ouest* et *la Sentinelle de l'est*. Nous tournâmes celle de l'est, de si près que nous aurions pu y jeter un biscuit en passant; et, de l'autre côté, nous eûmes la vue de la baie entière et de la vallée. Le bassin peut avoir huit ou neuf milles de circonférence; il est de forme circulaire et s'élargit en s'éloignant des *Sentinelles*. La vallée qui le borde, s'élève pendant plusieurs milles, et se termine tout-à-coup, de tous côtés, par une rangée de hautes montagnes crevassées de nombreux précipices, qui étendent leurs ramifications jusqu'à l'entrée du canal, où elles forment de hardis promontoires, dont le sommet est couvert de mousse.

L'œil se repose sur des bosquets touffus, qui ornent les collines et les prairies, et qui se reproduisent partout, jusque sur les plus hautes montagnes. Les vallées sont tellement couvertes d'arbres, qu'il est difficile de distinguer les habitations des naturels. Deux ou trois cabanes occupent le sommet découvert des collines voisines. On voit çà et là, à travers le feuillage, un toit de chaume. Quelques maisons, comme des nids d'oiseaux, semblent suspendues au milieu des forêts, sur les hauteurs les plus inaccessibles.

Nous avions à peine jeté l'ancre, qu'une foule d'hommes et de femmes se jetèrent à la nage et vinrent dans toutes les directions entourer le navire, se jouant dans l'eau et semblant y être dans leur élément. Nous les reçûmes à bord, où bientôt le bruit et la confusion furent à leur comble. La plus grande partie d'entre eux étaient entièrement nus; mais les femmes portaient cependant généralement un *pau* ou un *kikei*, (un jupon court ou un manteau), attaché à un bâton, qu'elles tenaient d'une main au dessus de leurs têtes, tandis qu'elles nageaient de l'autre. Ces gens pouvaient être au nombre de près de deux cent.

Deux ou trois heures après, on nous annonça qu'un canot, portant les chefs, s'avançait vers nous. Ils étaient quatre : Moana, roi de la tribu, âgé de huit ans; Hapé, tuteur du prince et régent durant sa minorité; Tenae, son fils, de l'âge de Moana; et Piaroro ou Piaoo, chef renommé de la tribu voisine des Hapas. Je n'ai jamais vu de plus beaux enfans que le prince et son petit compagnon. Ils firent la conquête de tout l'équipage.

Haapé est un homme d'un certain âge; son air est doux et agréable, et il paraît bon et sensible. Il nous accueillit avec beaucoup de cordialité, ne doutant pas que par l'arrivée d'un navire de Porter (c'est ainsi que ces insulaires appellent tout navire américain), il avait gagné précisément l'espèce d'allié dont il avait besoin contre les Taipiis. Il est de taille moyenne et a toute l'apparence d'un chef de troisième classe des Iles Sandwich. Ses cheveux gris étaient rasés, excepté sur le sommet de la tête, où ils formaient une touffe, nouée avec un cordon de tapa blanc. Ses seuls ornemens consistaient en une paire de boucles d'oreilles, faites artistement d'une dent de baleine.

On voit, à première vue, que Piaroro est d'un rang élevé, et prince par son caractère aussi bien que par le sang. C'est un des plus beaux hommes que j'aie vus. Il est grand et fort; ses proportions sont admirables, et le contour de sa figure, l'ensemble de sa personne rappellent une statue d'Apollon. Sa peau est tellement couverte de tatouage qu'on dirait presque qu'il est vêtu.

La connaissance partielle que j'ai de la langue hawaiienne, qui ne diffère guère de celle parlée aux Iles Washington, me permit d'échanger quelques mots avec les indigènes, et à l'aide des cinq ou six naturels des Iles de la Société et des Iles Sandwich, qui faisaient partie de l'équipage, le capitaine Finch réussit à expliquer assez bien le but de notre visite, pour leur faire comprendre que nous ne venions ni pour faire la guerre, ni pour affaires de commerce, mais pour les assurer de notre amitié, acheter les provisions qui nous étaient nécessaires et leur rendre tous les bons services en notre pouvoir.

Après qu'on eut fait ces communications et qu'on eut appris d'eux quel était l'état général de leurs tribus et de leur île, on servit du pain, des raisins, des pommes, etc. Les musiciens, rassemblés sur le pont, se mirent à jouer des fanfares. Les chefs sortirent alors de la cabine et montèrent sur le pont, où, jusqu'au coucher du soleil, ils partagèrent la surprise et le plaisir enfantin des sujets de Moana.

En entrant dans le port, nous avions hissé un pavillon blanc au haut du grand mât, comme signe que le vaisseau était accessible à tous ceux qui désireraient y monter. Le capitaine expliqua aux chefs le but qu'il s'était proposé par là et leur dit que le peuple pourrait venir chaque fois qu'il le verrait flotter; mais que quand il serait abaissé, ce serait signe que personne ne pouvait monter à bord, et que, comme on allait le descendre pendant la nuit, la foule qui l'encombrait, hommes et femmes, devait se retirer. Haapé et Piaroro firent connaître cette décision à tous ces gens, qui refluaient de la poupe à la proue, et usèrent de leur droit de commander, mais avec cette douceur et ce calme, ordinaires aux chefs polynésiens en toute occasion, mais principalement lorsque ce qu'ils ont à ordonner n'est agréable ni au peuple ni à eux-mêmes. Les indigènes firent d'abord peu d'attention à leurs ordres; mais quand le capitaine Finch leur eut signifié une seconde fois qu'il fallait se retirer, les chefs prirent un ton d'autorité plus décidé, et les hommes commencèrent à se jeter par dessus le bord, avec force cris et exclamations. Les femmes eurent l'air de ne point prendre les ordres du départ pour elles, et restèrent tranquillement, pensant sans doute que le *Vincennes* leur servirait de séjour jusqu'à son départ, ainsi que cela arrivait à bord des autres navires qui les visitaient. Lorsque enfin, après des ordres répétés, elles commencèrent à comprendre qu'elles aussi

devaient partir, elles jetèrent des regards d'étonnement les uns sur les autres et sur les gens de l'équipage. Elles se mirent lentement en mesure d'obéir, comme pour bien s'assurer de la réalité de cette étrange mesure, et ce ne fut que lorsque chacun commença à se retirer, et que les officiers avec leurs épées leur eurent montré significativement le chemin, qu'elles se mirent à crier : *taha! taha!* et à se jeter, l'une après l'autre, dans la mer, pour regagner la côte. Les chefs disaient en riant, comme ils nous quittaient : « Quel étrange navire! » C'était peut-être la première fois qu'on imposait quelque frein à leur grossière licence.

Lorsque le bruit eut cessé et que l'odeur de l'huile de coco, dont se frottent les naturels, eut cessé d'infecter le vaisseau, le capitaine Finch m'invita à faire le tour de la baie en chaloupe. Cette excursion fut délicieuse. La nature, embellie des teintes du soir, me parut, sinon plus belle, du moins plus pittoresque que je ne l'avais encore vue.

RÉCLAMATION

DE MM. LES DÉLÉGUÉS DES COLONIES FRANÇAISES, A L'OCCASION D'UN ARTICLE INTITULÉ : L'ESCLAVAGE DANS LES COLONIES ANGLAISES.

M. Fleuriau et M. le baron de Cools, délégués de la Martinique, M. Foignet, délégué de la Guadeloupe, MM. Azéma et Sully-Brunet, délégués de Bourbon, et M. Favard, délégué de la Guyane française, viennent de nous adresser une lettre collective de onze pages, à l'occasion de l'article intitulé : *l'Esclavage dans les colonies anglaises*, inséré dans le numéro 39 du *Semeur*. Malgré l'étendue de cette lettre, nous n'aurions pas hésité à l'insérer tout entière, si elle eût contenu la rectification de faits personnels à MM. les délégués des colonies françaises, ou leur réponse à des accusations que nous aurions dirigées contre les colons qu'ils représentent. Mais leur but étant seulement de prouver par les événemens récens arrivés à Sainte-Lucie, l'inopportunité des mesures législatives mises en vigueur dans cette île par le gouvernement anglais, nous ne nous croyons pas appelés à leur servir d'organes pour l'appréciation de faits, que nous pourrons examiner bientôt, ainsi que les mouvemens qui ont eu lieu à Démérara et à la Jamaïque, non pas seulement d'après les résolutions prises, le 4 janvier, par le parti ultra-colonial de Sainte-Lucie, que MM. les délégués veulent bien nous communiquer, mais d'après les nombreux documens que nous avons commencé à rassembler.

MM. les délégués restant toutefois dans les limites d'une légitime défense, en répondant au parallèle que M. Jeremie établit entre Sainte-Lucie et la Martinique, nous nous faisons un devoir de transcrire leurs remarques sur ce sujet :

« M. Jeremie, disent-ils, représente Sainte-Lucie comme un établissement récent et la Martinique comme une colonie beaucoup plus ancienne.

» La Martinique fut occupée par la France au commencement du XVIIe siècle. Sainte-Lucie fut possédée, à peu près vers la même époque, alternativement par la France et par l'Angleterre. La culture de la canne à sucre dans les deux îles ne date pas de la première occupation. Longtemps les Antilles françaises ne produisirent que du tabac, du rocou, du coton et du café. Mais en 1789 l'agriculture sucrière avait fait dans ces deux établissemens à peu près les mêmes progrès, proportionnellement à leur étendue réciproque et à la quantité relative des terres cultivables (1).

» Si, par l'époque de leur séparation, M. Jeremie entend celle de 1814, il a fourni un fait peu favorable à la bonté du régime colonial anglais; car pour qu'en 1814 il n'y eut à Sainte-Lucie que 16,000 esclaves (ce que nous sommes loin d'admettre sans preuves), il eût fallu que l'occupation anglaise depuis 1809 eût été une période bien sinistre de décroissement; car en 1802 on y comptait plus de 20,000 esclaves (1).

» Dans le demi-siècle de tranquillité que M. Jeremie alloue à la Martinique, il a oublié les désastres de la guerre civile de 1793 et 1794, qui causa des pertes énormes dont Sainte-Lucie se trouva préservée par une occupation immédiate de l'étranger (2).

» Dans l'opposition de leur situation agricole et commerciale, il a également oublié de reconnaître que de 1809 à 1814, ces deux colonies, comme toutes les autres conquêtes de l'Angleterre, avaient eu à subir les mêmes rigueurs de la fiscalité anglaise, qui n'admettait leurs produits que dans ses entrepôts, alors qu'il n'existait pas de possibilité de réexportation (3).

» Si nous venons au fait de la traite, nous serons encore obligés de dire à M. Jeremie qu'avant même la loi de 1827, ce trafic avait déjà cessé dans nos îles. La pénurie de capitaux et le chiffre élevé des dettes de l'agriculture, que les produits ne pouvaient libérer, auraient suffi pour en tarir le principe. S'il faut admettre que dans les années précédentes, il se soit fait effectivement quelques expéditions de ce genre, elles furent loin d'être aussi nombreuses que le suppose M. Jeremie, qui, du reste, laisse ces suppositions dans un grand vague; car dans les évaluations qu'il a entendu faire sur les produits de la traite *à Nantes, au Hâvre, à la Martinique même*, il est difficile qu'on lui ait laissé ignorer qu'un grand nombre de ces expéditions n'étaient pas tentées seulement pour nos îles, mais encore pour les possessions espagnoles et portugaises, qui n'avaient pas consenti à la suppression de la traite, et même pour quelques colonies anglaises, où, de l'aveu de M. Jeremie, on n'était point à l'abri d'introductions clandestines. Que si la Martinique avait en 1814, 70,000 esclaves, nous ne nions pas que la traite n'ait contribué à en augmenter le nombre, qui n'est pas, quoiqu'en dise M. Jeremie, resté stationnaire, malgré le grand nombre de libertés qui ont été accordées et s'accordent encore journellement (4). D'ailleurs, quand les accroissemens de la population ne seraient pas en raison directe, des introductions frauduleuses et continuées en contravention à la loi, il serait encore aisé de s'en rendre compte par le fait même de la situation de ce trafic. Les peines prononcées contre ce commerce proscrit conduisaient à ce qu'il ne pouvait se continuer que sur des embarcations où l'emménagement, et par conséquent la conservation des esclaves, étaient sacrifiés à la rapidité de la marche. Personne n'a jamais donné les traitans à la côte d'Afrique pour des modèles de charité chrétienne. Ce commerce en lui-même doit être fort peu séduisant; l'appât du gain peut seul y entraîner. Or, ce gain ne

(1) En 1550, 40 français, sous les ordres de Rousselan, s'établirent à Sainte-Lucie. A la mort de ce chef, sa suite fut massacrée. Les Anglais s'emparèrent de l'île en 1639, et en furent chassés par les français en 1650. Sainte-Lucie, reprise par les anglais en 1664, fut évacuée par eux en 1666. Cette colonie, concédée en 1718 au maréchal d'Estrées, fut déclarée neutre en 1730, et définitivement rendue à la France en 1763. Les Français prirent possession de la Martinique et de la Guadeloupe le 18 juin 1635 (*Note de MM. les délégués.*)

(1) Nous ne nous croyons nullement la mission de défendre l'ancien système colonial anglais; il était aussi mauvais que tout autre. Ce n'est qu'en 1826 que des améliorations véritables ont été introduites à Sainte-Lucie, et un décroissement rapide de la population esclave ne serait qu'une preuve de plus de la nécessité des réformes qui ont eu lieu. Au surplus, si MM. les délégués n'admettent pas sans preuve les chiffres de M. Jeremie, ils nous permettront de citer ceux que nous fournit M. de Humboldt dans son tableau de la population des Antilles. Nombre des esclaves à Sainte-Lucie en 1788 : 17,221; en 1810 : 14,397; *reg. off.* de 1817 : 15,893; de 1820 : 13,020. M. Jeremie, bien loin de vanter l'ancien système anglais, l'attaque de toutes ses forces; il prouve que jusqu'en 1825 la population diminuait régulièrement, non seulement dans l'île, prise en masse, mais aussi sur les diverses habitations. Depuis 1826, il y a eu, chaque année, moins de décès et plus de naissances. (RED.)

(2) Ce n'est pas M. Jeremie, qui est en faute ici : nous lui avons fait dire, par une erreur du traducteur ou de l'imprimeur, que la Martinique a joui d'une continuelle tranquillité, tandis qu'il ne parle, en effet, que d'une tranquillité *presque* continuelle (RED.)

(3) Ce fait étant commun aux deux colonies, il ne pouvait en résulter un contraste; il est d'ailleurs antérieur à l'époque où commence le parallèle de M. Jeremie. (RED.)

(4) M. Dupotet, gouverneur de la Martinique, a, en septembre 1831, accordé 1,800 libertés à des patronés, qui figuraient dans la classe des esclaves. Depuis, il se fait chaque mois délivrance de titres de même nature par suite de demandes des patrons ou anciens maîtres. Il en est de même dans toutes les autres colonies, en sorte que cette classe des patronés aura probablement entièrement disparu, en se fondant parmi les libres, avant que la loi ait eu le temps ou le besoin de statuer pour elle.

(*Note de MM. les délégués.*)

pouvait s'obtenir que sur le transport de véritables travailleurs. Ce n'étaient donc plus des familles capables de reproduction qu'on s'occupait d'introduire, mais par préférence (ainsi qu'on en a fait dernièrement la judicieuse remarque dans le parlement anglais), des mâles valides dont le travail immédiat pût couvrir promptement le prix d'achat, et sans que, dans ces transactions secrètes et rapides, le colon eut la latitude nécessaire pour s'assurer de l'état réel de son acquisition. Pour un esprit juste et impartial, toutes ces circonstances doivent entrer dans l'appréciation du chiffre actuel de la population esclave, sans aller en chercher l'explication dans une consommation d'hommes épouvantable. Entre autres documens précieux que le ministère de la marine a sur cette question, il lui en est parvenu tout récemment un d'un grand intérêt pour nous, puisqu'il rend témoignage de la situation prospère de la population esclave dans cette même colonie de la Martinique, si calomniée par M. Jeremie. La source de ce document est toute européenne, et nous ne pouvons que faire des vœux pour qu'il acquière la plus grande et la plus parfaite publicité possible (1). »

Par cette citation, nous avons rempli, dans toute son étendue, le devoir que nous prescrivait notre impartialité. Les notes dont nous l'accompagnons prouvent qu'en insérant quelques fragmens du beau travail de M. Jeremie, nous n'avons pas accueilli légèrement un document dont il ne nous fût pas possible de soutenir les assertions. Quant aux théories que développent MM. les délégués des colonies françaises, dans la lettre qu'ils ont bien voulu nous écrire, nous ne nous croyons pas plus obligés de les propager, que sans doute ils ne penseraient l'être d'insérer nos articles dans les nombreuses brochures qu'ils publient. Les obligations du journaliste ne sont pas, sous ce rapport, plus étendues que celles du simple publiciste. Nous devons, d'ailleurs, le dire, nous n'avons pas commencé cette lutte à la légère, ni dans le simple dessein d'offrir à nos lecteurs quelques faits intéressans sur l'esclavage. Nous regardons plus haut et plus loin; notre plan est tout formé, et nous espérons que Dieu nous accordera les forces nécessaires pour le réaliser. Nous ne poserons la plume, nous ne cesserons de travailler, de toutes les manières que la conscience approuve, à soulever l'opinion contre l'esclavage, que lorsqu'il aura été aboli dans nos colonies. C'est sans doute parce qu'ils ont compris que nos efforts avaient un but arrêté, que MM. les délégués ont jugé qu'il valait la peine de nous répondre. Nous les en remercions et nous les prions de croire que, dans cette franche guerre, nous ne nous écarterons jamais des égards que nous devons à des hommes auxquels nous avons, en plus d'une occasion, su rendre justice, quand même nous nous sommes vus dans la nécessité de les combattre.

LORD CRAVEN ET SON NÈGRE.

Nous avons inséré, dans le numéro 34 du *Semeur*, un épisode de la peste de Londres, en 1665. Ce morceau, fort intéressant en lui-même, ne paraît cependant pas mériter une entière confiance historique, et il est douteux que l'auteur ait été témoin de la peste de Londres. Un journal anglais, qui vient de publier une revue des divers ouvrages qui nous restent sur ce terrible fléau, est assez disposé à attribuer la *Préparation à la peste, tant pour l'âme que pour le corps*, à De Foe, écrivain plein de hardiesse et d'originalité, qui n'est guères connu en France que par son *Robinson Crusoé*. Il a beaucoup écrit et, entre autres ouvrages, un *Journal de la peste de Londres*, avec lequel le livre qui nous occupe a de nombreux rapports de style. Cette question, qui n'est pas résolue définitivement par la supposition du journaliste anglais, n'est pas indifférente sous le rapport hygiénique; car comme il résulte du récit de l'auteur, 1° que la peste est contagieuse; 2° qu'on peut en être atteint plusieurs fois; 3° que l'isolement est le meilleur moyen de s'en préserver, il importerait de savoir si ces faits résultent réellement des observations personnelles de l'auteur. De Foe n'étant né qu'en 1663, deux ans avant la peste, si ce livre est de lui, les assertions qu'il renferme auraient une bien moindre importance.

Sous le rapport religieux, cet épisode nous paraît pécher plus encore. L'égoïsme du riche épicier de Woodstreet est loin, moralement parlant, d'offrir un exemple à suivre, et nos lecteurs l'auront compris. Nous sommes heureux de pouvoir leur citer aujourd'hui un fait de la même époque, bien différent de celui-ci, et à l'authenticité duquel nous avons tout lieu de croire.

Lord Craven, qui habitait Londres lors de la peste qui a désolé cette ville en 1665, effrayé des ravages que faisait cette affreuse maladie, résolut de fuir le danger, en se retirant dans une de ses terres. Tous ses préparatifs étaient faits, sa voiture chargée était déjà à la porte, et il se promenait dans son salon, attendant le moment du départ, lorsque, en s'approchant d'une fenêtre ouverte, il entendit un nègre qui le servait dire à un de ses camarades : « Puisque notre maître » quitte Londres pour se sauver de la peste, je suppose que » son Dieu demeure à la campagne et non pas à la ville. » Cette parole dite, sans intention et dans la simplicité de son cœur, par un pauvre nègre qui croyait à plusieurs dieux, frappa profondément lord Craven. Il se dit : « Mon Dieu est partout, et peut me préserver à la ville comme à la campagne; mon nègre m'a donné une utile leçon. Seigneur, » pardonne-moi le manque de foi qui me faisait fuir de » devant ta face! Je ne partirai pas. »

A l'instant il fit décharger sa voiture et ne quitta pas Londres pendant tout le temps que dura le fléau, se dévouant à porter des paroles d'espérance et de consolation aux malades, et à soulager les malheureux. Sa confiance ne fut point trompée; la maladie ne l'atteignit pas.

Les précautions raisonnables ne sont certes pas interdites au chrétien; mais il ne lui est pas permis de subordonner à la considération de sa sûreté personnelle les devoirs qu'il a à remplir dans les temps d'affliction publique. Il doit, au contraire, sacrifier au désir de remplir la mission de charité et de piété qu'il a reçue de son Dieu, tout ce qui ne peut pas se concilier avec elle.

(1) Les évaluations de M. Jeremie ne sont pas si vagues que le prétendent MM. les délégués; car il nous dit : « Des multitudes d'esclaves, dont le nombre est égal, d'après les plus faibles estimations, au nombre de ceux qui se trouvaient déjà à la Martinique, y ont été importées. » Or, il nous a appris qu'il y en avait 70,000 en 1814. Voilà donc son *minimum*! Si, malgré ces importations, la population esclave n'est pas plus élevée qu'elle ne l'était avant, il faut bien, même en ayant égard aux quelques mille patronés déclarés libres depuis 1831, c'est-à-dire postérieurement aux évaluations de M. Jeremie, et en prenant pour ce qu'elle vaut la remarque peu fondée qu'on importe presque uniquement des esclaves mâles, reconnaître qu'il y a eu dans cette île *une consommation d'hommes épouvantable*! Nous ne pouvons d'ailleurs admettre que depuis la loi de 1827, et même antérieurement à cette époque, la traite ait cessé aux Antilles françaises. Les faits qui prouvent le contraire ne sont que trop nombreux.

BIBLIOGRAPHIE DES ILES SANDWICH.—C'est au commencement de 1822 que les missionnaires américains établirent une imprimerie dans ces îles. A cette époque, la langue du pays commençait à peine à être écrite. En 1830, les deux presses qui y sont en activité avaient déjà servi à l'impression de vingt-deux petits ouvrages, formant un total de 387,000 exemplaires, ou de 10,287,800 pages. On a en outre imprimé aux États-Unis, dans la langue de ces îles, une forte édition des Evangiles selon saint Matthieu, saint Marc et saint Jean. Les caractères romains ont été adoptés pour écrire le sandwich. Il serait fort inutile d'imprimer ces ouvrages si les habitans n'apprenaient pas en même temps à lire. Le tableau suivant des écoles fera voir que les missionnaires ne négligent pas de le leur faire enseigner :

ILES.	ECOLES.	ELÈVES.
Oahu.	210	6,635
Maui.	264	10,738
Molokai.	33	1,485
Lanai.	10	506
Kahoolawe.	1	31
Tauai.	environ 90	environ 5,500
Hawaii.	environ 300	au moins 20,000
Total.	908	44,895

Outre les enfans et les adultes, qui fréquentent actuellement les écoles, il y en a un grand nombre qui les ont quittées, après avoir appris à lire, à écrire et à compter, et avoir été instruits dans la religion chrétienne. Plus de neuf cents indigènes remplissent les fonctions de maîtres d'école.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 42. 20 JUIN 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

RESTAURATION SOCIALE.

DEUXIEME ET DERNIER ARTICLE.

Qu'il nous soit permis de renouer le fil rompu de notre discussion, en rappelant les paroles qui ont servi de conclusion à notre premier article :

« C'est du réveil de la vie morale que dépend la restau- » ration de la société. Cette vie morale consiste dans l'a- » mour, identifié avec la loi. Cet amour ne peut pénétrer » dans la société que par les individus. Cet amour, enfin, » veut une raison, un point d'appui, un fait générateur(1). »

Deux faits, aussi anciens que l'humanité, semblaient devoir être pour elle une source d'amour sans cesse renouvelée.

Le premier de ces faits, c'est l'univers considéré dans ses rapports avec l'homme. Les traces d'une intention bienveillante à notre égard y sont si évidentes et si nombreuses, nous sommes obligés d'y reconnaître une correspondance si intime entre ses différentes parties et notre organisation, enfin nos besoins et jusqu'à nos désirs y sont si soigneusement prévus et prévenus, qu'il semble impossible que tant de paternité ne gagne pas notre cœur. La raison nous le dit du moins ; la raison fait appel au sentiment; mais le sentiment, rebelle à la logique, ne vient point; car de courtes et rares émotions, où la raison n'est pour rien, témoignent bien plus de l'absence que de la présence du sentiment qui devrait joindre habituellement l'homme à son Créateur. Ce que la considération des œuvres de la nature et des soins de la Providence répand d'amour et de religion parmi les hommes, ce qu'elle jette d'élémens de vie dans la société, doit être compté pour rien.

(1) Voyez le *Semeur*, n° 40.

La raison même n'est plus si absolument du parti de Dieu. Elle prouvait jadis la présence et l'action de ce grand Etre : elle s'enhardit aujourd'hui à prouver le contraire. Quelle simplicité de la vouloir donner pour guide au cœur humain! Eh! c'est le cœur lui-même qui l'a pervertie! C'est du cœur que sont procédées la plupart des mauvaises pensées de la raison. Il en résulte que, pour la création d'un amour pieux de l'Auteur des choses, il y a peu de profit à espérer de la contemplation de ces choses mêmes ; l'organe de cette contemplation est vicié ; le cœur n'est plus propre à cet office : qu'est-ce qui suppléera le cœur? « Quand le sel a perdu sa saveur, avec quoi le salera-t-on? »

D'un autre fait, aussi ancien pour nous que le premier, devait jaillir en abondance l'élément de vie que nous cherchons. Quoi de plus naturel que de reconnaître pour frères ces êtres semblables à nous, qui nous entourent, que lient à notre existence leurs besoins et les nôtres, et que Dieu, dès l'origine, a mis en rapport avec nous par l'intermédiaire divin de la parole? Dans cette merveille de la parole, n'y avait-il pas une invitation particulière à nous aimer? Dans le soin qu'a eu visiblement la Providence d'attacher notre force à notre union comme à sa condition indispensable, ne reconnaissons-nous pas encore la nécessité de nous aimer? Mais quand la nature semble tout unir, quelle est, d'un autre côté, cette force qui tout divise, qui fait jaillir l'hostilité de l'association même, qui soulève, dans le monde, nation contre nation; dans les nations, province contre province; dans les provinces, famille contre famille; dans les familles, homme contre homme, et réduit le pouvoir social à n'être que le modérateur de ces milliers de guerres partielles qui semblent constituer le tempérament naturel de la société? Certes, l'efficacité du fait primitif est dès long-temps perdue; encore ici le sel a perdu sa saveur : qui la lui rendra?

Qu'on se pénètre de l'impossibilité humaine de cette œuvre; qu'on s'assure bien de l'impuissance absolue des

deux faits mentionnés; qu'on se persuade, en conséquence, de la nécessité d'un fait nouveau; et qu'aux personnes qui, ne produisant aucun fait nouveau, se flattent néanmoins d'une prochaine restauration de la société, on déclare que leur entreprise est une chimère.

La nouvelle impulsion dont le besoin est reconnu, l'âme humaine ne peut la recevoir que d'un fait d'un autre ordre que ceux dont l'énergie est depuis long-temps épuisée. Or, ce fait nouveau, et tout à la fois antique, nous l'avons dans l'Evangile. Ce n'est pas un fait social : il domine de très-haut le fait social, il ne le touche que médiatement. Ce n'est pas un fait humain : il est de Dieu. Ce n'est pas un principe abstrait : c'est, comme nous l'avons nommé, un fait; un fait conçu dans l'éternité et consommé dans le temps; un fait en dehors de tous les principes et du chemin de toutes les inductions : « Christ livré pour nos offenses, et » ressuscité pour notre justification. »

Par ce fait, Dieu se révèle de nouveau, regrave l'empreinte de son nom, remplace par un argument nouveau l'argument usé de la nature. Le Créateur et le Conservateur de la race humaine apparaît comme son Rédempteur; celui qui a donné la vie, le mouvement et l'être, se donne lui-même; celui qui éleva vers lui le néant, s'abaisse vers le néant; celui qui créa l'homme à son image, se fait lui-même à l'image de l'homme. Si je connaissais quelque moyen de mieux faire sentir combien tout ceci est opposé aux notions du bon sens ordinaire, je m'en servirais; car plus on sentira l'absurdité de ce dogme, plus, quand on en connaîtra les effets, on en admirera la beauté, on en reconnaîtra la nécessité, jusqu'à s'écrier avec un Père de l'Eglise : *Credo quia absurdum!*

La puissance morale de ce dogme tient à ce qu'il y a ici, non un *bienfait* seulement, mais un *salut*. Un don, une grâce, mille autres encore ajoutées à celles que nous avons reçues et que nous recevons tous les jours, ne changeraient rien à nos dispositions. Si un soleil tel que celui qui nous a été donné ne versait sur la terre ni lumière ni chaleur, que ferait un soleil de plus, que feraient dix autres soleils? Il faut donc que le fait auquel nous devrons notre renaissance morale soit d'un autre ordre que ceux que nous connaissons. Il faut qu'un caractère nouveau lui ouvre de force les portes du cœur humain. Tel est le bienfait annoncé dans l'Evangile. C'est une rédemption. Non seulement la circonstance de l'abaissement de la Divinité, de son incarnation, de l'abjection infinie de Celui dont la Parole a créé les mondes, met un abîme entre ce bienfait et tous les autres; mais, dans l'homme lui-même, la grâce vient sur les pas de la terreur. Il remplit le cœur de toutes les angoisses du jugement, pour le préparer à toute la joie de la délivrance. Afin que le cœur regagne le ressort qu'il a perdu, il est d'abord comprimé par les menaces de la loi. Dans l'œuvre même de la rédemption, la justice et la grâce sont si près l'une de l'autre, qu'elles se confondent en un fait unique. La croix proclame avec puissance les terribles exigences de la justice, en même temps que les ineffables desseins de la miséricorde. Il faut que l'homme apprécie la valeur d'un bienfait qui fait plus que d'augmenter, de doubler son bonheur, d'un bienfait sans lequel il serait perdu. Par là seulement le cœur humain peut être rouvert à l'amour.

Celui qui a senti toute l'amertume de la colère de Dieu peut sentir aussi toute la douceur de sa dilection; celui-là seul connaît et éprouve à quel point il a été aimé, à quel point Dieu est bon. Celui-là seul a connu véritablement ce que c'est que le bonheur, et seul il sait où on le trouve. Que fera-t-il désormais de ce besoin d'aimer, que rien n'a pu éteindre dans le cœur de l'homme? De quel côté le portera-t-il sinon du côté où il a découvert et reconnu, avec le souverain bienfaiteur, le souverain bien? A quoi s'attachera la créature qui se sent rachetée? A l'auteur de sa perte ou à l'auteur de son salut? Au malheur ou au bonheur? Car tels sont désormais les vrais termes de la question. L'œuvre de la rédemption a identifié pour lui l'idée de Dieu et celle du bonheur. La joie du salut a tout déplacé pour lui, transportant la sévérité, de Dieu au monde; la grâce et la douceur, du monde à Dieu.

Faut-il expliquer maintenant que nous avons trouvé l'amour qui se rencontre avec la loi? Qu'on ne peut aimer l'auteur de la loi sans aimer la loi elle-même, puisqu'il n'est lui-même que cette loi personnifiée et vivante? Qu'on ne peut aimer Celui que le peché a fait mourir sans haïr d'autant le péché? Convenons-en : le premier point donné, tout, dans cette doctrine, est éminemment rationnel. Et si l'on conteste le premier point, la première donnée, nous pouvons, sans recourir, pour le moment, aux preuves diverses qui l'établissent, demander seulement : Ce qui ramène l'homme à son Créateur, et par son Créateur à la loi morale, et par la loi morale à sa fin dernière, peut-il être autre chose que la vérité? Ce qui est, moralement, la vérité même, peut-il reposer sur des faits qui ne soient pas la vérité? Qu'on y réfléchisse attentivement : on arrivera, nous n'en doutons pas, à cette conclusion peu prévue, que le dogme, ou plutôt le fait chrétien, avec son apparence tout arbitraire, est un fait aussi naturel qu'aucun de ceux que nous présente l'ordre de choses que nous appelons exclusivement la nature; que l'histoire de l'accomplissement des desseins de Dieu sur la race humaine est le développement logique, si je puis m'exprimer ainsi, des perfections du grand Être; et que la théologie révélée se confond avec la théologie naturelle.

Le fait qui crée l'amour de Dieu doit amener à la suite de cet amour celui des hommes. Il suffit, pour le comprendre, de réfléchir que la puissance d'aimer est *une* par sa nature : que, rentrée dans l'âme par un point quelconque, elle ne peut manquer de s'étendre à tout; c'est une force générale de l'âme, une nouvelle forme de l'être, une nouvelle âme. Et si nous regardons à *l'objet* même de ce sentiment aussi-bien qu'à sa *nature*, comment supposer qu'on puisse aimer Dieu et ne pas aimer les hommes? aimer Celui qui nous a aimés malgré notre indignité, et ne pas aimer ceux qui, par rapport à nous, sont à l'abri de tout reproche d'indignité? aimer Celui dont l'amour n'a connu aucune barrière, et élever une barrière entre nous et les hommes nos frères? aimer Dieu, et haïr ceux que Dieu a aimés?

Ici donc naît, sous l'inspiration de Dieu, un amour des hommes différent de tout ce que nous pouvons connaître. Amour, non d'instinct seulement, mais de religion; non de goût et d'exclusion, mais général comme celui de Dieu; amour pieux, car dans les hommes c'est Dieu encore que nous aimons; amour d'habitude et de nature; amour de l'âme immortelle encore plus que de l'homme mortel; amour pour l'éternité.

Ce que nous établissons ici *à priori*, c'est-à-dire comme devant être, les faits l'établissent mieux encore; la charité chrétienne a fait ses preuves, et ses preuves ont souvent été des prodiges; par elle, *l'amour pur* a été connu; mais nous devons avouer que jusqu'ici nous n'avons considéré l'amour que dans l'individu, et à sa plus haute puissance, non dans les masses, et sous les traits certainement affaiblis qu'il revêt chez elles. Ce qu'il nous importe, par rapport à notre sujet, d'observer ici, c'est d'abord qu'une élite d'êtres aimans comme ceux que nous venons de décrire, serait un vrai trésor pour toute société, et ensuite que là où la pure religion de Christ deviendra dominante, la bienveillance qui naît de la connaissance du vrai Dieu, du Dieu qui pardonne, deviendra aussi générale dans la société, et la teindra tout entière d'une couleur nouvelle. Il y a une telle

force dans le dogme chrétien bien compris, qu'à quelque degré que le cœur le saisisse et se l'approprie, il ne peut jamais y demeurer entièrement stérile. La connaissance toujours plus générale de l'Evangile généralisera aussi les dispositions qui correspondent à l'Evangile de paix; aux uns il inspire le dévouement, aux autres il enseigne l'obéissance. Partout où Dieu sera connu comme le *bon Dieu*, il y aura quelque chose de sa bonté. A l'Evangile seul, d'ailleurs, peut s'attacher une foi véritable; seul, par conséquent, il peut donner un point d'appui à la volonté et une direction à la vie. On ne peut pas se prescrire un objet de foi; et pourtant la foi est le premier besoin de la vie; personne ne s'en passe; aujourd'hui qu'on nous a séparés de nos anciennes croyances, notre soif de certitude et de bonheur crie après une foi nouvelle; nous la chercherons en vain; ne nous faisons pas d'illusion là-dessus: la foi n'est pas un produit de l'industrie humaine; il faut donc la recevoir; et où trouverons-nous donc son véritable objet, sinon dans la même religion où nous trouvons l'amour?

Réformateurs de la société, réformez vos espérances; elles invoquent en vain l'avenir: il n'y a point d'avenir pour elles. Résignez-vous à voir la société cheminer comme elle a cheminé jusqu'à ce jour; changeant de formes, gardant le même fond; avançant, comme vous dites, mais gémissant toujours; gagnant peut-être en jouissances matérielles, mais toujours en proie au même malaise. Gardez-la comme vous l'avez; contentez-vous de ce qu'elle est; elle ne peut pas périr, elle repose sur la nécessité, elle est fatale; on la peut supporter comme elle est; des millions d'êtres s'en accommodent, acceptant le mal qu'elle cause comme une condition du bien qu'elle donne; mais si votre ambition va plus loin, si vous la voulez meilleure, plus noble et plus heureuse; si surtout, au moment où vous la voyez s'avancer presque sans balancier sur le pont glissant et étroit de la liberté, vous vous effrayez d'un danger nouveau, d'un danger terrible, mais inévitable, ne songez pas à la soutenir intérieurement par vos remèdes; vos remèdes ne sont rien. Le seul médecin que vous puissiez consulter avec espoir est Celui qui a été fait, pour les nations comme pour les individus, « sagesse, justice, sanctification et rédemption. »

On vous a dit que le Christianisme était mort; mais s'il est tel que nous l'avons décrit, de bonne foi, une telle force peut-elle mourir? Ce qui résout de point en point le problème de la vie, ce qui satisfait à toutes les exigences de l'âme, ce qui crée pour elle le souverain bien: est-ce une chose qui puisse mourir? Si le Christianisme est mort dans votre cœur, dans les savantes ténèbres de votre esprit, dans vos livres, dans vos journaux, dans toute votre vie, est-il mort pour cela dans le monde, mort pour l'humanité? Vos doctrines, pensez-vous, trouvent bien plus d'accueil dans la société que la doctrine de Jésus-Christ; ah! séduisez-la jusqu'au bout; triomphez sans obstacle: il est bon que le monde vous voie à l'œuvre; encore quelques incendies dans l'édifice social; encore un peu plus de cahos dans les idées politiques; encore quelques élémens de dissolution jetés dans le monde sous forme de systèmes d'organisation! alors on verra le mort se lever de son tombeau, s'emparer de la société sortie palpitante et déchirée de vos mains inhabiles, la guérir par un regard et par une parole, et rapprendre aux hommes, pour qui l'erreur n'a qu'un temps, que, toute épreuve faite, il n'y a point de système social qui vaille pour les nations la *folie de la croix!*

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ILES WASHINGTON.

TROISIÈME ARTICLE.—*La vallée de Taiohae.*

Le réveil avait à peine battu, ce matin, qu'on entendait déjà sur le *Vincennes* les cris et la joie bruyante des insulaires. Voyant que le vaisseau était *tabou*, ils prirent possession, avec la permission de l'officier de quart, de la chaloupe qui avait été mise en mer et qui était amarrée à quelque distance. Ils l'encombrèrent tellement que, quoiqu'elle fût fort grande, ses plats-bords étaient presque au niveau de la mer. Le pavillon blanc n'ayant pas été hissé de toute la journée, ils ont dû se contenter de cet arrangement.

Comme le capitaine Finch et moi étions à nous baigner dans un endroit retiré sur la côte orientale, les chefs que nous avons vus hier vinrent à nous, accompagnés d'un anglais, nommé Morrison. Il demeure, depuis plusieurs années, dans ces parages, occupé à recueillir du bois de sandal. Le capitaine accepta volontiers l'offre qu'il lui fit de nous servir d'interprète, fonction qu'il remplira beaucoup mieux que les naturels des Iles Sandwich et des Iles de la Société, que nous avons à bord, et qui sont souvent fort embarrassés, tant à cause du peu de connaissance qu'ils ont de l'anglais que des différences qui existent entre le dialecte des Iles Washington et le leur. La visite des chefs avait pour but principal de s'informer quand le capitaine et les officiers comptaient venir à terre. L'entrevue ayant été fixée pour onze heures, nous les quittâmes pour aller déjeûner.

De gros nuages, venus des montagnes de l'intérieur, crevèrent sur la baie en torrens de pluie; mais vers midi le temps redevint serein, et nous nous préparâmes à faire la visite promise. Nous étions au nombre de dix: le capitaine Finch, les lieutenans Dornin et Magruder, les *midshipmen* Irving, Taylor, Bissell et Smith, un sergent, un garde de marine et moi. Les officiers et les marins étaient en grand uniforme, et moi en costume ecclésiastique. Nos bateaux, nos armes, nos habits et notre manière de débarquer étaient faits pour étonner et intimider les chefs que nous voulions honorer. Ils étaient sur le rivage pour nous recevoir et avaient l'air très-embarrassés. Cet embarras venait sans doute du sentiment de leur infériorité; car les premiers mots que prononça Haapé, en nous conduisant à sa maison, exprimaient son regret de ne pouvoir nous offrir aucun divertissement, en retour de l'accueil que nous lui avions fait, la veille, à bord du vaisseau.

Une fête est chez eux une partie indispensable de l'hospitalité, et il craignait sans doute que nous ne nous fussions attendus à quelque chose de ce genre dans cette occasion. Voyant que nous étions satisfaits, les chefs se sentirent bientôt tout-à-fait à l'aise. Ils étaient tous vêtus, comme la veille, d'un simple *maro* ou ceinturon. Une cinquantaine d'hommes, de femmes et d'enfans étaient accourus pour nous voir débarquer; les autres habitans étaient au vaisseau ou dispersés dans les environs.

La maison de Haapé, avec lequel le jeune roi Maana demeure, est située sur le penchant d'une colline et domine la baie. Elle est petite; on la voit quand on est à l'ancre, et elle a l'apparence d'une jolie chaumière. Les maisons, quoique de grandeur différente, ont toutes la même forme. Elles ne ressemblent en rien, sous le rapport de la construction, à celles des Iles Sandwich. Ici, les toits, au lieu de descendre des deux côtés, n'ont de pente que par devant. Le derrière des maisons descend jusqu'à terre en ligne droite ou avec une très-légère inclinaison, ce qui leur donne l'apparence de huttes qu'on aurait coupées en deux. Elles sont

toujours élevées, autant que j'ai pu m'en assurer, sur une plate-forme construite en sable, mêlé de chaux, et quelquefois en pierres. Cette plate-forme a de un à quatre pieds de haut, et s'étend de deux ou trois pieds au delà de la maison. La charpente du toit forme une avance soutenue par une rangée de piliers, qui est assez grande pour protéger l'intérieur contre les rayons du soleil.

Le devant des habitations est rarement fermé. Elles sont quelquefois tout-à-fait ouvertes et, dans ce cas, les poutres de la toiture et les piliers sur lesquels elle porte sont proprement ciselés et ornés de roseaux de différentes couleurs, artistement tressés. Le plus souvent cependant, le devant des maisons est couvert de bambous assujettis horizontalement aux piliers, à la distance d'un pouce l'un de l'autre, ou de treillages qui permettent au jour de pénétrer dans l'intérieur. Il y a alors une petite porte dans le milieu, avec un volet qu'on peut ouvrir et fermer à volonté. La maison de Haapé était construite de cette dernière manière.

Plusieurs personnes, outre sa femme, ses enfans et ses serviteurs, y étaient réunies. Les unes étaient assises, d'autres couchées ou étendues autour de la chambre. Les femmes étaient enveloppées dans de grands manteaux de tapa blanc. Quelques-unes portaient des turbans de la même étoffe; d'autres un simple bandeau noué avec goût sur un des côtés de la tête; d'autres enfin n'avaient que leurs cheveux, qui leur tombaient en boucles sur les épaules. La femme de Haapé, qui est belle et gracieuse, nourrissait un enfant de quelques mois, qu'elle paraissait beaucoup aimer.

L'arrangement intérieur est le même dans toutes les maisons. Le tronc poli d'un cocotier est placé en travers, d'un bout à l'autre, au fond de la pièce, à un ou deux pieds du mur; à un intervalle de quatre pieds, il y en a un autre. L'espace qu'ils laissent entre eux, rempli d'herbes et couvert de nattes, sert de lit à toute la famille. Le premier tronc d'arbre forme l'oreiller et le second un appui pour les pieds. Le reste de la cabane est pavé et est d'un ou deux pieds plus élevé que la plate-forme extérieure. C'est là qu'ils prennent leurs repas et qu'ils vaquent à leurs travaux domestiques. On y voit suspendus des calebasses pour l'eau et les alimens, des coupes et des seaux en bois, des haches en pierre, quelques grossiers ustensiles, de nombreuses lances, des gourdins pour la guerre et un petit nombre de mousquets.

La foule qui nous suivait ajoutait à l'extrême chaleur et à l'air enfermé de la maison. Des essaims de mouches et la forte odeur d'huile de coco nous mirent bientôt tout-à-fait mal à l'aise. Après quelques expressions de civilité et l'assurance du but amical de notre visite, le capitaine Finch distribua aux chefs et à leurs femmes quelques objets de peu de valeur, tels que des haches, des couteaux et des morceaux de calicot, qui sont pour eux des présens utiles et précieux. Ils les reçurent avec avidité, en ayant chacun l'air d'envier ce que l'on donnait à son voisin, et en ayant soin de mettre en sûreté, soit sous leurs vêtemens, soit en s'asseyant dessus, ce qui leur était tombé en partage.

Lorsque nous eûmes encore passé quelques instans à examiner les calebasses, les lances, les plats en bois et les autres produits de l'industrie indigène, nous proposâmes à nos hôtes de faire une promenade au milieu des bosquets et des plantations de la vallée. Comme nous quittions la maison, on nous montra un des principaux guerriers qui se tenait au milieu de la foule. C'était un homme de petite taille, mais extraordinairement fort et nerveux, d'une figure rusée, dure et sauvage. Sa tête était couverte d'épais cheveux hérissés et épars tout à l'entour. Il les arrangeait sans doute ainsi pour se donner un air plus formidable dans les combats. Il tenait une lance à la main. Sur la demande que nous en fîmes, il nous donna la représentation d'une attaque, avec les gestes rapides, les grimaces affreuses et les cris sauvages qui l'accompagnent. Il mettait dans ces jeux tout l'emportement et le feu de la réalité, tellement que nous craignîmes plusieurs fois que sa lance ne nous transperçât.

La vallée est coupée de petites collines et entièrement couverte de bosquets, où croissent l'arbre à pain, le cocotier et d'autres arbres; mais on y aperçoit à peine quelques traces de culture. Dans une promenade de plus d'un mille, nous ne vîmes que deux ou trois petits enclos, contenant des cannes à sucre, l'arbre dont ils font leurs étoffes, quelques racines du *Dracæna terminalis* et du tabac. Ces enclos avaient l'air bien cultivés, et les barrières qui les environnaient étaient proprement construites en bambous, attachés horizontalement à des pieux enfoncés en terre, au moyen de cordes faites avec les filamens de la noix de coco.

Un ruisseau rapide, qui descend des montagnes, traverse en bouillonnant les bois épais jusqu'à la mer, et ajoute beaucoup de charme à l'aspect pittoresque des humbles demeures des habitans, semées sur ses bords et à moitié cachées par les arbres. Nous le suivîmes pendant un mille, sans rencontrer rien de remarquable, mais enchantés de la richesse et de la profusion de la végétation, qui formait un délicieux contraste avec les rives desséchées et désertes du Pérou, que nous venions de quitter, et qui nous dédommageait de vingt-deux jours passés sur mer.

Notre promenade se termina à un endroit qu'on peut appeler le théâtre ou le cirque des indigènes. C'est une vaste plate-forme, pavée en pierres et entourée de terrasses en gradins, recouvertes aussi de pierres. C'est là que se placent les spectateurs, qui veulent assister aux danses et aux chants. Ce divertissement est fort goûté aux Iles Washington et aux Iles Marquises. Chaque district a son *tahua*, ou son cirque. On dit que quelques-uns pourraient contenir jusqu'à dix mille personnes.

Impatient de visiter un des temples de l'île, je demandai à l'interprète où ils étaient situés. Il me montra dans le voisinage, un vieil édifice qui tombait en ruine et qui ne différait guère des maisons ordinaires, et il me dit : « Voilà un *meae*. » Il nous expliqua son état de dégradation, en nous racontant que, l'année précédente, il y avait eu guerre entre les Teiis, qui habitent cette vallée, et les Hapas, leurs voisins. Ces derniers furent vainqueurs; ils pillèrent jusqu'aux temples, emportèrent les idoles, et laissèrent les bâtimens en ruines. Aucune tentative n'a été faite dès lors pour y replacer les dieux et en relever les murs. Je fus surpris de cette indifférence pour les symboles de leur culte. C'est aussi à cette guerre qu'il faut attribuer les traces de dévastation que l'on remarque dans ce district, et la pauvreté des chefs et du peuple. Haapé lui-même est dans une sorte de vasselage; toute la vallée est sous la surveillance de Piaroro, chef des Hapas, qui passe pour y être en visite, mais qui réellement y domine et y lève des impôts.

Après nous être rafraîchis avec du lait de coco, que les chefs nous fournirent en abondance, nous reprîmes le chemin de la côte, au milieu de la foule qui s'attachait à nos pas. Ma robe et mon écharpe excitaient l'admiration au plus haut point. Mon costume parut les charmer encore davantage que les uniformes brillans de mes compagnons. Quand ils aperçurent mes mains, qui étaient couvertes de gants noirs, cousus de fil blanc, je pus à peine me mouvoir au milieu des curieux, qui se pressaient autour de moi. Ils croyaient d'abord que c'était un tatouage inséparable de ma peau. Quand ils eurent bien regardé et touché mes mains, et qu'ils eurent senti mes doigts à travers les gants, ils s'écrièrent, avec l'accent de la plus vive satisfaction : « *Mokati*! *Mokati*! c'est bon! c'est bon! »

Avant que nous ne regagnassions nos chaloupes, on nous donna à comprendre que les chefs nous rendraient notre visite dans l'après-midi. Le capitaine Finch invita leurs

femmes à les accompagner, ce qu'elles acceptèrent avec empressement, priant seulement qu'on voulût bien leur envoyer une chaloupe. Elles donnèrent pour raison de cette demande que les canots du pays leur étaient interdits, à cause du *tabou*.

C'est la première fois que nous avons été à même de voir un exemple de cette singulière superstition, qui a envahi ce vaste océan. Nous avons recherché quels sont ses caractères principaux dans les lieux où nous nous trouvons, et nous avons été assez heureux pour nous procurer sur ce sujet les renseignemens que nous désirions avoir.

Toute la population se divise en deux grandes classes, la classe commune et la classe *tabou*. La classe commune comprend les femmes de tous les rangs, et les hommes qui sont à leur service immédiat. Ceux qui se livrent aux chants et aux danses dans les *tahuas* publics sont aussi de la classe commune, ce qui ferait penser que cette occupation est considérée par eux comme efféminée et dégradante. Tous les autres hommes appartiennent à la classe *tabou*.

Ainsi que c'est le cas dans les autres groupes d'îles, les défenses du *tabou* frappent surtout la classe commune en ce qui concerne les habitations et la nourriture. Les femmes et les hommes appartenant à la classe commune ne peuvent pas manger dans les maisons des hommes de la classe *tabou*. Les épouses de ceux-ci ont en conséquence, pour elles et pour leurs domestiques, des cabanes séparées, où elles préparent leur nourriture et prennent leurs repas.

Quant à la nourriture, le fruit de l'arbre à pain, les noix de coco, les yams et les nombreux mets que l'on peut en faire, ainsi que différentes espèces de poissons sont mangées indistinctement par les deux classes, excepté lorsque quelqu'un de ces alimens devient accidentellement *tabou*, pour avoir été mis dans un panier, une calebasse ou un autre ustensile appartenant à une personne *tabou*; ce seul contact suffit pour les consacrer. Les bananes, la viande de porc, les tourterelles, les sèches, etc., etc., sont toujours *tabou* pour ceux qui n'appartiennent pas à la classe privilégiée.

Toute chose que l'on fait passer au-dessus de la tête, ou même seulement au-dessus de la main d'une personne *tabou*, est par là seul consacré, et il est défendu de s'en servir; ce serait une profanation que de le faire et, selon eux, elle ne manquerait pas d'attirer le courroux des dieux sur celui par lequel la chose aurait été consacrée, en passant sur sa tête. En conséquence, lorsqu'une telle profonation a eu lieu, soit par accident, soit à dessein, celui qui s'en est rendu coupable devient l'objet de la vengeance de l'autre; sa mort peut seule réparer sa négligence ou sa présomption; on pense que tant qu'il demeure en vie, la personne par laquelle l'objet en question est devenu *tabou*, est exposée à quelque terrible calamité.

Si une femme marche ou s'assied sur un objet qui a été consacré par le toucher d'un homme *tabou*, il ne peut servir désormais à aucun usage, et la femme doit être mise à mort. Le seul inconvénient qui résulte cependant en général de cette consécration accidentelle d'un objet, c'est d'en restreindre extrêmement l'usage. Par exemple, si un homme *tabou* pose la main sous une natte sur laquelle on dort, elle ne peut plus servir pour y reposer, mais on pourra la porter comme manteau ou en faire une voile de canot; tandis qu'un manteau ou une voile qui aurait été étendu au-dessus de la tête d'un homme *tabou*, ne peut servir de natte pour dormir.

Cette superstition explique un incident qui a eu lieu ce matin, lorsque le a capitaine Finch distribué des présens aux chefs réunis dans la maison de Haapé. Il voulait donner un morceau de calicot à une des femmes, et le lui présenta, en étendant la main par-dessus la tête d'un homme qui était assis à côté d'elle. Celui-ci s'en empara aussitôt, en s'écriant : « *Tabou !* » L'interprète dit au capitaine que le présent était confisqué, et que, s'il voulait en faire un autre à la femme, il fallait prendre garde de ne pas le lui passer par dessus la tête d'un homme.

Je ne me souviens pas d'avoir entendu dire que les restrictions du *tabou* s'étendent jusqu'aux canots dans d'autres îles de la Polynésie. Je sais qu'aux Iles Sandwich, lorsque l'idolâtrie y régnait encore, ils n'étaient pas au nombre des objets *tabou*. Il semblerait que ces superstitions arbitraires constituent la principale règle du bien et du mal chez ces nations, et servent de norme à la conscience et de loi souveraine au peuple. Au lieu d'attribuer les calamités de la vie aux vices et aux infractions morales de tous genres dont ils se rendent coupables, ils ne voient dans les maladies, dans la mort, dans la famine, dans la guerre et dans toutes les dispensations sévères et douloureuses de la Providence que de justes châtimens pour la violation ou le mépris des puériles restrictions du *tabou* et de ses capricieuses exigences.

Nous nous levions à peine de table, cet après-dîner, lorsque le quartier-maître nous signala l'approche d'un canot de guerre. Nous découvrîmes bientôt les chefs qui s'avançaient vers nous avec toute la pompe qu'ils avaient pu étaler. Le canot n'avait guère plus de vingt pieds de long sur trois de large; sa construction était grossière et de beaucoup inférieure à celle des simples canots pêcheurs des Sandwichiens. L'arbre à pain avait servi à le bâtir, et non pas le superbe koa, sorte d'acacia, dont le bois est beaucoup plus compacte et qui sert à cet usage aux Iles Sandwich. Sa forme, de la poupe à la proue, différait complètement de celle des leurs, et n'offrait rien de remarquable, si ce n'est la hideuse figure d'une idole placée à l'avant. Nous aperçûmes assis sous une natte, élevée sur des piquets, et dans la posture d'un turc, un chef renommé de la tribu Taioa. Il était enveloppé dans un large manteau de tapa blanc et portait sur la tête une feuille de banane, desséchée et arrangée ingénieusement en forme de toque. Au milieu du bateau était Haapé, vêtu de son ceinturon et coiffé comme le chef de Taioa. Piaroro se tenait debout à la poupe sur une plate-forme élevée, remplissant les fonctions de timonier, une longue pagaie à la main, tandis que six hommes vigoureux faisaient avancer rapidement la barque, à force de rames.

Après qu'ils furent montés à bord, ils traversèrent le pont d'un pas lent et d'un air d'importance, qui montraient toute la solennité qu'ils voulaient donner à leur visite. Ils semblaient dire: « Notre canot et ses ornemens peuvent être comparés très-avantageusement avec vos chaloupes noires et vos banderolles ondoyantes; et quant à nos coiffures, elles valent bien pour le moins vos chapeaux. » Nous avions envoyé un bateau chercher les femmes; elles arrivèrent, peu de temps après, modestement enveloppées de leurs manteaux de tapa et coiffées avec des turbans d'une étoffe aussi fine et aussi transparente que la gaze. On leur présenta des rafraîchissemens, et le capitaine leur fit de nouveau quelques présens. Pendant leur visite à bord, nous eûmes encore un exemple des règles et de la force du *tabou*. Aucune d'elles ne voulut monter sur le pont de la poupe, qui est, sans contredit, l'endroit le plus agréable du vaisseau, tant que quelqu'un des chefs était encore dans la cabine au dessous.

Après la sérénade, qui dura environ une heure, les naturels retournèrent à terre, enchantés de leur visite. Le capitaine reconduisit le jeune prince Moana et son compagnon Teinae dans sa chaloupe, que suivaient les chefs dans leur canot, et les femmes dans celui qui les avait amenées.

NOTE SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT TABOU.

La superstition du *tabou* s'est étendue des Iles Sandwich aux rives de la Nouvelle-Zélande. Quelques savans se sont livrés à des recherches sur l'étymologie de ce mot. M. Adelbert de Chamisso annonça, il y a quelques années, dans son *Appendice au Voyage de Kotzebue*, qu'il paraissait avoir une origine hébraïque; mais il reconnut plus tard qu'elle ne s'était point vérifiée. M. J.-J. Marcel, savant polyglotte, a remarqué qu'en langue arabe, le mot *tabou* signifie littéralement : *Ils ont expié.* « Le motif du *tabou*, remarque M. Dumont d'Urville, est toujours une expiation chez les naturels, et il ne serait pas du tout étonnant que le mot qui désignait le but de l'action ait été par la suite employé pour l'action elle-même. C'est un fait qui se renouvelle chaque jour dans toutes les langues du monde. »

« Le mot *tabou* peut avoir de l'analogie avec les mots de l'arabe littéral *tawboun* et *tawbou*, *tawbatoun* et *tawbatou*, pénitence, repentir, expiation de crimes ou de fautes. Ces mots se retrouvent dans l'arabe vulgaire, où l'on a *taubah*, pénitence, repentir; *tâyb*, pénitent, repentant. Ce dernier mot est aussi de l'arabe littéral, sous la forme de *tâyboun* et *tâybou*.

» Ces mots ont passé dans la langue persane, où l'on trouve *toubah* et *tawbah*, pénitence, repentir, expiation; *tâyb*, un pénitent, un homme qui se repent et qui expie. Ces mots viennent de la racine arabe *tâb*, qui est employée en cent endroits du Koran, et qui signifie proprement se convertir, changer de vie, être repentant, expier ses fautes. Ce terme s'emploie même pour indiquer que Dieu accorde aux hommes la vertu de se repentir, et qu'il agrée leur expiation.

» Une expression arabe, dérivée de la même racine arabe, est *tâbout*, qui signifie proprement un cercueil.

» Enfin, *taouboun* (la pénitence ou l'expiation), est encore la lettre du chapitre IX du Koran. »

Nous avons cru qu'il serait intéressant de rappeler ces recherches étymologiques, faites, sans aucun but religieux, par quelques savans. Si d'autres découvertes les confirment, ce sera un puissant argument à ajouter à toutes les preuves qui établissent que la nécessité d'une expiation, plus ou moins vaguement sentie et manifestée selon les circonstances dans lesquelles les peuples se sont trouvés, et qui s'exprime, tantôt par des sacrifices, tantôt par des cérémonies et des usages qui présentent du moins l'idée de pénitence, à défaut de celle d'expiation, est une tradition universelle, dont on trouve partout des traces et que ravive sans doute un sentiment naturel, qui a son siége au fond de l'âme humaine. N'est-ce pas là une colonne demeurée debout dans le désert et qui, par sa vétusté et sa dégradation mêmes, annonce avec certitude qu'il y avait jadis un temple là où il n'y a plus que des ruines?

LITTÉRATURE.

LES FEUILLES D'AUTOMNE, PAR VICTOR HUGO.

On ne peut s'empêcher de sourire quand on lit dans certaines productions critiques du XVIIIe siècle que la barbarie est imminente et suffisamment annoncée par l'anarchie qui pénètre de toutes parts dans la littérature. En effet, quelle licence! Un genre, auquel Corneille ni Racine n'avaient jamais pensé, est venu se placer entre la tragédie et la comédie; le drame, puisqu'il faut l'appeler par son nom, le drame, né de la double impuissance de faire abondamment rire et largement pleurer! Voilà les genres confondus, les vieilles clôtures arrachées, toutes les licences introduites, le bon goût seul exilé. Ces plaintes, quarante ans après, trouvaient encore des échos, et tel d'entre nous a pu, dans la classique période de l'empire, s'apitoyer très-sérieusement sur les vieilles innovations de Diderot et de Beaumarchais. Ce temps est passé : vraiment il s'agit de bien autre chose, en littérature, que de cette prétendue anarchie, qui consistait à donner une représentation libre et naïve à toutes les formes de la vie, et à mêler ce qu'elle mêle, sans souci du caprice des classifications arbitraires. Une autre anarchie a éclaté dans le même domaine, bien autrement grave et bien plus voisine de la barbarie.

Les beaux-arts, la poésie en particulier, sont une voix de l'humanité, l'expression, sous des formes muables, de ce qu'il y a d'immuable en elle, et, par conséquent, de commun à tous les êtres qui la composent. C'est pour savoir toucher avec force et justesse la lyre invisible qui résonne d'accord dans toutes les âmes humaines, qu'un poète est adopté par l'humanité même, dont il a dit la pensée; car dans le poète, dans l'artiste, l'humanité ne cherche qu'un organe de ce qu'elle pense, un écho de ce qu'elle dit, une empreinte de ce qu'elle est. C'est pour cela aussi qu'un poète est connu de la postérité. L'humanité, qui ne meurt pas, s'attache à la vérité, qui ne meurt pas. Le talent, à son plus haut degré, n'est peut-être que cette vérité même; du moins le talent n'a rien d'universel et de durable sans elle; elle seule l'accrédite auprès de tous les hommes, de tous les lieux et de tous les temps. Sans doute qu'il y a toujours dans les œuvres de l'art quelque chose d'accidentel et de temporaire qui ne résiste pas à l'épreuve des âges, quelques formes auxquelles il faut que les générations suivantes se prêtent avec une sorte de complaisance; mais cette complaisance coûte peu lorsque, sous les formes d'un autre âge, on reconnaît des idées qui ne vieillissent point, et que sous un costume suranné on sent palpiter un cœur d'homme. C'est par le cœur, non par l'esprit, que toutes les nations sont concitoyennes et tous les âges contemporains. C'est par le cœur que se constate incessamment l'identité de la nature humaine.

L'esprit est habile à diviser; c'est du cœur que partent les pensées qui rallient les individualités. Ce sont aussi ces pensées auxquelles, sous peine de mort, doit se rattacher éternellement la littérature. Que penser d'une littérature qui les renierait? Que penser de celle qui n'aurait d'idées morales d'aucune espèce? qui, soufflant successivement sur toutes ses lumières, promènerait ses lecteurs dans un sombre désert ou dans des régions fantastiques? qui, en un mot, créant pour des natures humaines, se séparerait absolument de la nature humaine? L'homme se prête à tous les écarts de l'imagination; il consent à suivre sa nef aventureuse dans les plus dangereux parages; mais sitôt qu'elle a rompu le fil qui la liait à la réalité, il cesse de la suivre ou la suit sans sympathie, avec impatience, avec anxiété.

Ce qui est demeuré dans le cœur de l'homme après sa chûte malheureuse est pour lui une religion. Il s'attache à ces débris, qui sont du moins des débris de la vérité. Il conserve avec amour ces restes de son ancienne opulence. Il s'assied en pleurant sur ces ruines; il ne veut pas qu'on les lui ravisse. Peut-être sait-il que ces ruines sont la pierre d'attente du grand édifice qui doit un jour courber sur sa race consolée une voûte immense et tutélaire. Quiconque attente à ces ruines insulte à sa misère, dépouille son indigence. L'humanité ne fait pas si bon marché des faibles croyances qui lui restent; elle dit anathème sur la main qui vient outrager des débris, et dans des ruines mêmes entasser de nouvelles ruines.

Il est impossible de jeter les yeux sur notre littérature, en émeute permanente, sans ressentir un douloureux effroi. Que parlez-vous d'anarchie littéraire et de vains débats d'école? L'anarchie est dans les idées mêmes où l'humanité peut encore puiser quelque vie. Nous nous jetons hors de toutes les voies connues; nous parlons un langage que l'humanité ne parle pas et que la postérité ne voudra pas croire qu'on ait jamais parlé. Les parties les plus élémentaires des convictions morales sont en proie à des barbares d'une nouvelle espèce. Non du nord ni du midi, mais du fond entr'ouvert de notre Tartare intérieur, ils s'échappent par essaims pour dévaster notre nature. Est-ce que cette nouvelle invasion de barbares viendra, semblable à l'ancienne, renverser d'antiques lois pour préparer la place à l'ordre, et raser, dans les arts, une civilisation putride pour en élever une nouvelle sur cette infecte poussière? Ah! peut-être; mais le remède est dans l'avenir; le mal est sous nos yeux, présent, palpable, hideux.

Ce manque de foi morale, qui restait à venir et qui devait venir en effet après le manque de foi religieuse, se révèle encore dans le caractère tout critique de la littérature moderne. On ne dispute pas tant sur les formes et sur les moyens quand le fond est riche, quand la sève est abondante et pure. On ne cherche pas tant comment il faut créer, on crée. Le génie est peu rhéteur; il agit pendant qu'on délibère; mais il n'agit qu'en tant qu'il a un fond sur lequel il peut agir; et la stérilité, en poésie, naît aussi bien de l'absence d'une foi commune que de l'insuffisance des capacités individuelles.

Poète, que t'avons-nous fait que tu ne t'adresses plus qu'à nos nerfs et à nos sens? N'y a-t-il plus en nous une âme à qui tu puisses parler? Le monde n'est-il plus que couleurs, formes et sensations? N'y a-t-il plus de plaisirs que ceux de

chair? plus de douleurs que les douleurs physiques? ilà les émotions que l'art nous prépare : autrefois répant l'esprit dans la matière, aujourd'hui animalisant la illeure partie de notre être; autrefois enchanteur, auırd'hui empoisonneur et bourreau.

Le bel emploi de la poésie, vraiment, que de tirailler s nerfs en tous sens et d'agir mécaniquement sur notre ganisation! Le beau progrès que d'atteindre aux dernières nites de l'obscène ou de l'horrible, et de nous promener ccessivement des lupanars aux gémonies! Faut-il qu'on ne isse supprimer tout-à-fait l'idée d'un rapprochement ieux? L'expérience a prouvé que les excès d'une vie encieuse conduisent directement aux habitudes d'une nauté raffinée. Eh bien! on nous donne l'image de ce fait ns la littérature de la débauche et du sang, du sang et la débauche.

On ne veut plus parler de l'âme, plus parler à l'âme, rce que le sensualisme, que des mains généreuses avaient poussé de la philosophie, rentre dans la littérature sous autres auspices; parce que, quand on ne croit plus aux oses divines, on ne croit plus à l'âme, qui est une chose vine; parce que, dès lors, le seul point de contact des res humains, c'est l'organisme, et que c'est sur ce point n'on se flatte de trouver encore des sentimens communs des sympathies.

Nous nous refusons à reconnaître, dans cet état de la ttérature, l'empreinte exacte de la société; mais nous oyons au moins qu'il est la conséquence du scepticisme oral et de l'effrayante négativité dont la société est mainnant affligée. Chose bien remarquable! les meilleurs rmi les soutiens de la littérature actuelle, sont ceux qui emissent et qui attendent. Le désir et l'anxiété sont les ractères les plus saillans de ceux que le matérialisme n'a s absorbés; leur inspiration a quelque chose de maladif; ur intonation est plaintive; et, souvent aussi, disputés r deux tendances contraires, on les voit descendre vers poésie athée, et se faire de leur siècle ou plutôt de ur moment.

M. Victor Hugo est de ce nombre; il appartient même, r momens, à cette classe peu nombreuse de poètes qui emontent, par l'escalier de la poésie, vers l'ancien culte les anciennes traditions religieuses. Aussi rien n'est plus arié, plus contradictoire que M. Victor Hugo, et le talent st la seule doctrine à laquelle il soit toujours fidèle. Nous vons désiré connaître ses *Feuilles d'automne*; elles sont de ifférentes dates, de dates assez éloignées; il semble qu'il it voulu ramasser de loin en loin, dans une vie agitée par s événemens, les spectacles et la pensée, les pages écrites sous inspiration des affections intimes. Le facteur, le chef d'école st trop souvent là : mais l'homme y est aussi. Je voudrais u'il y fût plus entièrement : tout ouvrage vrai est morale. Vous opérons peu par les préceptes; les préceptes ne changent as le monde : mais la vérité est toujours une leçon. C'est ar là surtout que les plus grands poètes se sont trouvés les lus moraux : la connaissance du cœur, de la vie et du nonde, *tels qu'ils sont*, est le premier pas vers la sagesse.

Envisagé comme œuvre poétique, ce recueil a de grands léfauts. Le public a gâté ce beau talent. On souffre à voir cette fuite affectée des voies communes, cette recherche perpétuelle de l'effet, cette laborieuse naïveté, tant de vers chevillés, tant d'expressions impropres. Vis-à-vis du public, M. Hugo se gêne trop et trop peu.

> « N'a-t-il point quelque ami qui pût, sur ces matières,
> » D'un charitable avis lui prêter les lumières? »

Mais il en est des rois de la pensée, comme de tous les autres : ils n'ont point d'amis. L'adulation et la satire les gâtent également. Au milieu de tout cela, M. Victor Hugo est un grand poète; il est inspiré; il écoute! Il ne contraint pas son âme à dire ce qu'elle ne dit pas : il écoute! C'est bien cette âme poétique, et mieux que cette âme peut-être, qu'il entendait lorsqu'il était sur la montagne, assailli par les deux voix de la nature et de l'humanité. Il était bien loin de Paris, bien loin des journaux et de la poésie de convention, lorsque ces deux grandes voix ont retenti dans son âme. Nous ne saurions dire avec quel profond intérêt nous avons lu cet admirable morceau, d'un style si large, si fier et si magnifique, et surtout si plein du pressentiment d'une vérité que M. Victor Hugo ne connaît point encore :

> Avez-vous quelquefois, calme et silencieux,
> Monté sur la montagne, en présence des cieux?
> Etait-ce au bord du Sund? aux côtes de Bretagne?
> Aviez-vous l'Océan aux pieds de la montagne?
> Et là, penché sur l'onde et sur l'immensité,
> Calme et silencieux, avez-vous écouté?
>
> . . . .
>
> Bientôt je distinguai, confuses et voilées,
> Deux voix dans cette voix l'une à l'autre mêlées,
> De la terre et des mers s'épanchant jusqu'au ciel,
> Qui chantaient à la fois le chant universel;
> Et je les distinguai dans la rumeur profonde,
> Comme on voit deux courans qui se croisent sous l'onde.
>
> L'une venait des mers; chant de gloire! hymne heureux!
> C'était la voix des flots qui se parlaient entre eux;
> L'autre, qui s'élevait de la terre où nous sommes,
> Etait triste : c'était le murmure des hommes;
> Et dans ce grand concert, qui chantait jour et nuit,
> Chaque onde avait sa voix et chaque homme son bruit.
>
> Or, comme je l'ai dit, l'océan magnifique
> Epandait une voix joyeuse et pacifique,
> Chantait comme la harpe aux temples de Sion,
> Et louait la beauté de la création.
> Sa clameur, qu'emportaient la brise et la rafale,
> Incessamment vers Dieu montait plus triomphale,
> Et chacun de ses flots, que Dieu seul peut dompter,
> Quand l'autre avait fini, se levait pour chanter.
>
> . . . .
>
> L'autre voix, comme un cri de coursier qui s'effare,
> Comme le gond rouillé d'une porte d'enfer,
> Comme l'archet d'airain sur la lyre de fer,
> Grinçait. . . . .
>
> . . . .
>
> Qu'était-ce que ce bruit dont mille échos vibraient?
> Hélas! c'était la terre et l'homme qui pleuraient.

Il y a bien plus de Christianisme dans les émotions involontaires de l'auteur que dans son Christianisme appris. On a beaucoup loué sa *Prière pour tous*. Il y a de forts beaux endroits; mais c'est, à notre avis, un morceau sans vérité. Il est digne de remarque que là où l'auteur est faux en religion, il est également faux en poésie. Il y a dans l'ensemble du morceau, et plus particulièrement dans certains passages, quelque chose d'efforcé, *d'anhelant*, de fatigue, une absence d'inspiration, de sincérité poétique. Regardez le poète au blanc des yeux, et demandez-lui si c'est dans son cœur qu'il a pris cette strophe :

> Va prier pour ton père! — Afin que je sois digne...

De quoi?

> De voir passer en rêve un ange au vol de cygne,
> Pour que mon âme brûle avec les encensoirs!
> *Efface mes péchés* sous ton souffle candide,
> Afin que mon cœur soit innocent et *splendide*.

Un cœur *splendide!* Mais vous allez voir que *splendide* signifie tout simplement *pur*; car l'auteur ajoute :

> Comme un pavé d'autel qu'on lave tous les soirs!

Mais il nous est plus doux d'admirer. Nous dirons donc qu'il y a beaucoup de vérité et d'amour dans la pièce : *Lorsque l'enfant paraît*, une grande force de pensée et d'images dans la *Rêverie d'un passant*, un mélange heureux d'ingénieux et de naïf dans le *Souvenir d'enfance*, versifié avec cette énergie qui distingue l'auteur. Qu'il s'abandonne à son âme; qu'il ne cherche pas tant, qu'il se contente de ce qu'il trouve; on n'est riche en poésie que de ce qu'on trouve (par la contemplation); qu'il ne fasse que rarement deux éditions de la même image; le second coup de marteau brise au lieu d'enfoncer. En disant, par exemple, dans sa dernière pièce :

> Quand un cosaque affreux, etc.

le poète avait osé tout ce qu'il pouvait oser. Pourquoi donner à cette image un horrible développement dans les deux vers qui suivent? Ici l'auteur se laisse tenter à cette poésie matérialiste et cyniqee où son talent n'a pas besoin d'aller chercher de la force (1). Eu général, dans la jeune

(1) Les maîtres de la lyre sont exposés, comme d'autres puissances de ce monde, à preudre les coups d'état pour du pouvoir, et la violence pour la force. La violence est l'apanage de la faiblesse. Aussi, nulle part M. Victor Hugo n'est moins fort que dans les endroits où il fait jouer l'artillerie des plus redoutables métaphores. Son dernier morceau est le plus faible de

tête de M. Victor Hugo, le bouillonnement de l'âge n'est pas achevé; l'or y roule avec les scories; la révolution, consommée dans son esprit, n'est pas assise; des émeutes fréquentes y troublent l'empire d'une loi pourtant reconnue. Puisse un talent si éminent appartenir un jour tout entier à la vérité morale, qui ne l'ennoblirait pas seulement, mais le règlerait aussi! De tous les vœux enthousiastes qu'ont formés pour M. Hugo les amis de son talent, le nôtre est le plus modeste et le plus magnifique.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

M. KLAPROTH ET LE DICTIONNAIRE DE M. MORRISON.

Ceux de nos lecteurs qui suivent les progrès des études orientales, se rappellent sans doute les critiques amères que M. Klaproth a faites, dans le *Journal Asiatique* de Paris, du dictionnaire chinois du savant missionnaire, M. le docteur Morrison, imprimé en Chine en six volumes in-4°, par la Compagnie des Indes, qui a dépensé quinze mille livres sterling pour cette vaste entreprise. M. Klaproth, qui n'a pas, que nous sachions, passé, comme M. Morrison, une grande partie de sa vie en Chine, a été jusqu'à poursuivre l'illustre orientaliste anglais dans les journaux quotidiens, et il a en même temps saisi toutes les occasions de déverser le blâme et le ridicule sur les travaux qui ont pour but la traduction des Saintes-Ecritures dans les langues de l'Asie. C'est chose facile sans doute que de trouver à critiquer dans un ouvrage aussi colossal que le dictionnaire chinois, surtout lorsqu'on s'adresse au public des journaux, qui est en général fort peu en état de juger en pareille matière. Les hommes capables de se former une opinion, n'ont pas adopté de confiance celle de M. Klaproth; il en est même qui ont cru devoir la combattre. M. Gutzlaff, que nos lecteurs connaissent déjà par son voyage dans le royaume de Siam, dont nous avons rendu compte dans ce journal, est du nombre. Il vient d'adresser de Macao, aux rédacteurs de l'*Asiatic Journal* de Londres, une lettre sur ce sujet, qui a été insérée dans le numéro de juin de ce recueil :

« Ayant étudié le chinois dans le but d'instruire les habitans de la Chine, dit-il, j'ai fait usage du bien excellent dictionnaire de M. le docteur Morrison, et je suis parvenu par son moyen, non seulement à connaître les caractères, mais encore, en suivant les règles de prononciation indiquées dans le seconde partie, à me faire comprendre en parlant. Plusieurs savans de ce pays, à qui j'ai fait voir cet ouvrage, en ont été dans l'admiration; ils pouvaient à peine croire qu'un *barbare* eût réussi à composer un livre aussi exact, en ce qui concerne le chinois. Je viens de passer près de cinq ans presque uniquement avec des Chinois, en différens lieux et en diverses provinces, et je recours cependant toujours encore au dictionnaire de M. Morrison, pour y trouver l'explication des caractères, quand je lis, ou des phrases convenables, quand j'écris. Ayant tiré tant de profit de cet ouvrage, je suis surpris que mon compatriote M. Klaproth s'élève si violemment contre un livre si utile, qui a dû coûter tant de recherches, et qui jusqu'ici n'a pas de rival. Les accusations dont il a été l'objet sont futiles, et méritent à peine qu'on y réponde; mais comme mon compatriote semble insinuer qu'il est plus savant que l'auteur du dictionnaire, il serait à désirer que la Chine profitât de ses connaissances. Il y a de quoi occuper bien des auteurs, s'ils veulent éclairer les habitans dégradés et à petites vues du céleste empire. Que je serais heureux de voir un si fameux érudit dans les rangs de ceux qui mettent leur joie à retirer leurs semblables d'une honteuse ignorance! On pourrait imprimer des essais écrits par M. Klaproth et je m'engagerais à les répandre. Un petit ouvrage du rév. M. Medhurst, de Batavia, intitulé : *Tung se she ke* (Parallèle entre l'Histoire de l'Orient et celle de l'Occident), a étonné beaucoup de Chinois. Des ouvrages d[u] même genre, destinés à détruire leurs préjugés nationau[x] et à élargir leurs vues, seraient très-utiles. Tant que le[s] Chinois ne verront pas arriver de Paris de telles produc[-]tions, ils auront peine à croire que la capitale de la Franc[e] possède des hommes qui, par la connaissance de leur lan[-]gue, éclipsent un écrivain qu'ils n'hésitent pas à honore[r] du nom de *Han lin* ou de savant. J'appelle donc, comm[e] ami de la régénération de la Chine, tous les sinologue[s] européens, à s'occuper de cette grande cause, dans l'intér[êt] de deux cent millions d'hommes ignorans, au lieu de s[e] livrer à d'injustes critiques, ou de se borner à traduire, d[e] temps en temps, quelque petit ouvrage, qui profite compa[-]rativement bien peu à l'Europe. Voilà une vaste carrièr[e] pour faire preuve d'habileté, d'un goût classique, d'un juge[-]ment supérieur et de profondes études. Si l'on m'envoie d[e] ces sortes d'ouvrages à Singapore, je les ferai circuler e[n] Chine, et je transmettrai à leurs auteurs l'opinion de ceu[x] qui les auront lus.

«Quant à la langue chinoise, une coopération active aura[it] mieux valu qu'une critique persévérante, et il aurait mieu[x] valu aussi confesser qu'on ignore en partie cette langue g[i-]gantesque, que de prendre un ton tranchant, qui est toujou[rs] une preuve d'ignorance. Maintes peccadilles dans les asse[r-]tions des sinologues d'Europe prouvent l'infinie supériori[té] de ceux qui sont sur les lieux et qui, dans les cas douteu[x] consultent les indigènes.

» L'inépuisable langue chinoise réclame une éditi[on] augmentée du dictionnaire du docteur Morrison. Si l'[on] envisage le docteur comme traducteur et comme écriva[in] chinois, il faut dire de lui qu'il a frayé la voie et qu'il [n'] s'est encore trouvé personne qui pût exécuter un trava[il] pareil au sien avec plus de talent. Qu'il y ait concurren[ce] d'efforts, et on pourra obtenir d'importans résultats, sa[ns] cependant éclipser un homme dont le mérite est hors [de] toute contestation.

» Ne voulant pas me présenter seulement comme ce[n-]seur, je dirai que j'ai écrit des essais, non pour le *Journ[al] Asiatique*, mais pour les Chinois eux-mêmes. J'ai l'intenti[on] de les publier et, pour provoquer les remarques critiqu[es] des sinologues parisiens, je leur en enverrai un exemplair[e] auquel je joindrai une lettre chinoise, et je les prierai de m[e] faire leurs observations en chinois; je verrai aussi av[ec] plaisir la critique de l'ouvrage, phrase par phrase, m[ot] par mot, dans le *Journal Asiatique*, sans omission d'aucu[ne] bévue ni d'aucun solécisme, le tout couronné par des r[é-]flexions sur la manière d'écrire avec plus d'élégance et [de] laconisme. J'avoue en même temps qu'en écrivant j'ai so[u-]vent eu recours à l'*inutile* dictionnaire du docteur Mor[ri-]son, au grand avantage de mes essais. Je me suis souve[nt] servi de ses écrits comme de modèles d'un style clair; j'[ai] emprunté beaucoup de phrases aux livres des Chinois et [je] les ai souvent consultés sur les expressions les plus conv[e-]nables; je ne prétends donc pas au titre d'auteur original. »

Les attaques de M. Klaproth ayant eu cours en France, nous avons cru qu'il serait utile de publier la réponse [de] M. Gutzlaff, qui n'aurait probablement pas été tradui[te] dans le *Journal Asiatique* de Paris. Il est de notre devoir [de] montrer ce qu'il faut penser de critiques, qui paraissent, [il] est vrai, n'avoir qu'un but littéraire, mais qui deviennent entre les mains des adversaires de l'œuvre des missio[ns] chrétiennes, une arme dont ils se servent habilement, [et] qui cependant ne peut passer pour redoutable qu'aus[si] long-temps qu'on ignore qu'elle est émoussée.

l'ouvrage, quoiqu'il s'y donne le plaisir d'*éventrer* une nation, d'en *étrangler* une autre, d'en *pendre* une troisième, etc., etc. Qui est-ce qui n'en saurait pas dire autant? En fait d'expressions révoltantes, la populace sera toujours plus habile que lui. Je ne parle pas de l'intolérable injustice de mettre le roi de Prusse sur la même ligne que don Miguel, et de l'imprudence de crier anathème sur tous les rois; c'est bien plus grave qu'une faute de goût, mais c'en est pourtant une aussi : quoi de plus suranné, au XIXe siècle, que des déclamations contre les rois!

PRIX-COURANT DES JOURNAUX. — L'administration des postes de Ber[lin] vient de publier un prix-courant de 1013 journaux politiques, littéraires [et] commerciaux, dont 667 allemands, 177 français, 72 anglais, 29 italien[s], 23 hollandais, 15 polonais, 6 danois, 5 suédois, 3 hongrois, 2 bohémien[s], 1 espagnol, 1 latin, 1 en grec moderne et 11 publiés en Russie. Le pr[ix-]courant indique le lieu et le mode de publication, le nombre de feuil[les] dont le journal se compose, les frais de port et le prix de l'abonneme[nt]. Nous ne savons pas que dans aucun autre pays on ait jusqu'ici songé à fa[ci-]liter, de cette manière, les travaux de la littérature périodique.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 43. 27 JUIN 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

ESQUISSE MORALE ET POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD, par ACHILLE MURAT, *citoyen des États-Unis, colonel honoraire dans l'armée belge, ci-devant prince royal des Deux-Siciles.* 1 vol in-18. Paris, 1832. Chez Crochard, place de l'École de Médecine, n. 13. Prix : 4 fr. 50 c.

On ne se fait guères en France de justes idées des États-Unis; à vrai dire, on les connaît à peine; et, quoique depuis quelque temps on en parle à tout propos, et qu'on aille même jusqu'à désigner quelques-uns de nos journaux politiques comme étant de l'école américaine, nous n'en sommes pas moins convaincus qu'il y a fort peu de personnes chez nous qui soient tant soit peu au fait de l'histoire, des mœurs et des institutions de ce pays. Les Français ne traversent guères la mer que pour le commerce; ceux qui ont été aux États-Unis n'en ont visité que deux ou trois principaux ports et, à leur retour en Europe, ils ne songent à rien moins qu'à nous faire part de leurs observations, si tant est qu'ils aient observé. L'Union américaine aurait le temps de voir doubler le nombre de ses citoyens, d'admettre dans son immense fédération cinq ou six nouveaux États, de bâtir une centaine de villes là où s'élève encore la forêt vierge du désert, d'établir des routes et de creuser des canaux en tous sens, sans qu'on se doutât chez nous de ces progrès rapides, si nous n'avions pour voisin un peuple éminemment voyageur, et si nous n'étions nous-mêmes un peuple essentiellement traducteur. Qu'est-il arrivé cependant? Au lieu de nous faire connaître les travaux des hommes graves qui se sont livrés à de consciencieuses recherches, on a pensé que les excursions de quelques touristes nous amuseraient plus, ou bien, quand par hasard on a voulu nous traiter en gens sérieux, on n'a rien trouvé de mieux que de nous faire part des remarques de miss Wright, qui a essayé, pendant quelque temps, d'être en Amérique l'apôtre du matérialisme. Dernièrement encore, un journal quotidien a consacré plusieurs de ses feuilletons aux pauvretés et aux frivolités de mistriss Trollopp, dont l'esprit aristocratique se heurte, à chaque pas, contre les mœurs républicaines des Américains, et dont l'impiété se sent mal à l'aise en face des convictions profondes de ce peuple religieux. Ce n'est pas par de tels emprunts qu'on enrichira notre littérature, ni qu'on ajoutera beaucoup à nos connaissances.

M. Achille Murat qui, de prince royal des Deux-Siciles, est devenu citoyen des Etats-Unis, entreprend à son tour d'en tracer une esquisse morale et politique. Pour nous prouver qu'il est bien qualifié pour cela, il nous apprend que non seulement il a demeuré plus de neuf ans dans ce pays, mais qu'il y est aussi entré dans toute espèce d'affaires. « J'y suis marié, dit-il, et j'y ai une famille et de nom» breux amis; j'y ai beaucoup voyagé; je me suis établi dans » les bois, et j'y ai vu pousser une nouvelle nation, et l'ai vue » passer par tous les degrés de civilisation possibles. Je suis » avocat, planteur, officier de milice. J'ai rempli, suivant » l'occasion, d'autres charges, ou à la nomination du gou» vernement, ou d'après l'élection de mes concitoyens. Il » n'y a pas une seule des questions que je touche dans ces » lettres, que je n'aie discutée journellement et souvent en » public. Enfin, je suis vraiment devenu Américain de cœur » et d'habitude, et certainement je m'honorerai toujours » du titre de citoyen des Etats-Unis. » Cette page honore elle-même celui qui l'a écrite. Il est rare de voir des hommes qui ont perdu une position brillante, préférer une vie laborieuse à une nonchalante indolence. M. Achille Murat a compris qu'à défaut de la carrière de roi, il y en avait d'autres qui lui étaient ouvertes, et nous l'en félicitons. Nous

devons cependant ajouter que s'il est incontestable qu'il a été bien placé et qu'il a eu le temps nécessaire pour étudier le pays qu'il dépeint, nous n'oserions pas dire qu'il possède toutes les qualités qu'il faut pour bien observer. Il en est même quelques-unes qui lui manquent complètement, comme nous serons appelés à le montrer.

M. Murat nous fait bien comprendre de quelle nature sont les institutions politiques des Etats-Unis :

« L'histoire de tout gouvernement fédératif, dit-il, a démontré combien est faible l'autorité qui s'adresse à des gouvernemens. Pour remédier à cet inconvénient, le gouvernement fédéral fut investi du pouvoir de s'adresser *directement* aux individus et de les forcer à l'obéissance. Pour cela, on divisa la matière *gouvernable* en deux classes : les objets d'un intérêt commun et ceux d'un intérêt particulier. Tant que le Congrès n'avait eu d'autorité que sur les gouvernemens, il pouvait n'être composé que de plénipotentiaires; mais dès qu'il agissait pour les individus, il fallait qu'ils y fussent représentés. Deux chambres s'ensuivirent. Le sénat est composé de deux membres de chaque Etat, quelle que soit sa population. Ils sont nommés pour six ans par la législature de l'Etat, et reçoivent des instructions. La Chambre des représentans est composée des députés du peuple des Etats-Unis, divisés en districts électionnaires, d'une population chacun de quarante mille âmes; ils ne sont sujets à aucune instruction et restent deux ans en fonctions. Dans les deux chambres, les votes sont individuels. Le concours des deux chambres est nécessaire pour passer une loi. Le pouvoir exécutif réside dans le Président, qui est élu pour quatre ans, et dans le sénat, qui ratifie les traités, *consent* et *conseille* la paix et la guerre, et les nominations aux différentes places. Le pouvoir judiciaire est confié à une cour suprême, à des cours de circuits et à des cours de districts. Vous voyez, d'après cela, que tout citoyen se trouve concourir à l'exercice de trois pouvoirs, tout-à-fait distincts, et est représenté trois fois : comme citoyen des Etats-Unis, dans la chambre des représentans; comme citoyen de son Etat, dans sa legislature; comme membre de la confédération et partie d'un Etat souverain, dans le sénat fédéral. Le congrès est donc composé de deux élémens, l'un répulsif, l'autre attractif. Le sénat représente les intérêts individuels des Etats isolés, la chambre des représentans les intérêts du peuple en général, ou des citoyens de l'Union. De cet ordre de choses, extrêmement compliqué, mais tout-à-fait nouveau, naît un système de balance et de contre-poids infiniment au-dessus de tout ce que l'on avait auparavant. La force de ce gouvernement ne peut se calculer. Il est construit de manière à recevoir le moindre souffle de l'opinion publique et à lui obéir, et se trouve complétement dépourvu de force pour lui résister. »

L'étendue seule du territoire américain suffit pour faire comprendre qu'il doit y avoir aux Etats-Unis de grandes variétés de mœurs, d'opinions et d'intérêts. M. Murat indique quelques-unes des grandes différences qui y existent; mais il ne nous paraît pas être toujours juste dans ses appréciations. On s'aperçoit facilement qu'il a habité à l'extrémité méridionale de l'Union, et qu'il est imbu des préjugés qui règnent dans cette partie du pays. Le caractère du peuple n'y ressemble en rien à celui des habitans des Etats du Nord. C'est à tort qu'il prétend que ceux-ci sont jaloux de la prospérité des Etats du Sud, puisque les premiers ont toujours été plus florissans que les seconds, et que la jalousie est en sens inverse à celui qu'il indique, si jalousie il y a. A en juger par ce que dit M. Murat des Etats de la Nouvelle-Angleterre, nous serions portés à croire qu'il ne les a jamais visités, et qu'il s'est mal adressé pour obtenir des renseignemens. Ses recherches statistiques sont aussi fort imparfaites. Il nous dit, par exemple, que New-York, qui avait 120,000 habitans en 1826, en avait 150,000 en octobre 1831, tandis qu'il résulte du dénombrement fait en 1830, que la population de cette ville était déjà alors de 213,000 âmes.

Nous n'attacherions pas une grande importance aux erreurs de M. Murat, s'il n'en faisait que de ce genre; mais il en est malheureusement dans son livre d'une nature plus grave, et qui reposent, non sur des chiffres, mais sur des principes. Si l'auteur a renoncé de bonne grâce au titre de prince royal, et s'il prend son parti de ne plus jouir d'aucune prééminence de rang, il tient fort à celle de la couleur, et nous n'aurions pas été surpris de lui voir prendre, sur la première page de son livre, la qualité d'homme blanc, comme il y prend celle de colonel honoraire dans l'armée belge. « La perfectibilité distingue, selon lui, l'homme » blanc de toutes les autres espèces d'hommes et d'animaux » (page 222). Les nègres ne lui semblent pas capables des » mêmes jouissances intellectuelles que lui. Leur félicité se » borne à la félicité animale, et celle-là ils en jouissent plus » librement dans l'état d'esclaves qu'ils ne le feraient ou » libres ou sauvages (page 97). » Est-il étonnant après cela que M. Murat mette sur la même ligne l'abolition de la traite et les lois qu'il prétend avoir été faites pour protéger la liberté des chevaux (page 84)? Au surplus, ce n'est pas seulement la couleur noire qui lui répugne; quiconque n'est pas blanc se trouvera mal d'avoir affaire à lui. Je n'en citerai pour preuve que son profond mépris pour l'homme rouge de la race indienne. Faisant allusion aux mœurs des Indiens et au peu de soin qu'ils prennent de leur chevelure: « Il y a aussi de la philantropie là-dedans, dit-il; car c'est » par le même principe qu'on veut nous empêcher de » peigner la forêt et de les déranger (page 315).» M. Murat ne doute pas que la race indienne, refoulée peu à peu par l'homme blanc jusqu'aux rives de l'Océan Pacifique, n'ait bientôt cessé d'exister, et il s'écrie, tout joyeux : « Moi qui » ne suis pas philantrope, je vous avouerai franchement » que je crois que ce résultat est beaucoup à désirer » (page 293).» Mais restons-en aux hommes noirs, et examinons de quelle manière notre auteur justifie l'esclavage. Il est lui-même propriétaire d'esclaves, et il cherche à prouver qu'il est parfaitement en droit d'en avoir. Il vaut la peine d'écouter son raisonnement :

« L'erreur est venue, dit-il, de ce qu'on a considéré le droit comme une chose absolue, tandis qu'il est toujours relatif, par rapport à la règle et à la personnalité. En droit *individuel* qu'aucuns, mal à propos, nomment *droit naturel*, l'individu a droit d'approprier à son usage tout objet extérieur et de détruire tout obstacle qui s'oppose à ses vues. Que le sujet de son action soit une pierre, une plante, un animal, cela ne change rien à sa qualité subjective d'objet extérieur ou d'obstacle. Or, l'individu ne peut juger que subjectivement. Il faut bien faire attention pourtant que ce droit de l'individu n'est relatif qu'à lui-même; car l'obstacle a également droit d'approprier à son usage l'individu ou de le détruire; dans ce cas, il change de place et de nom. Un homme rencontre un lion; il a incontestablement le droit de s'en approprier la peau; mais le lion a un droit tout aussi incontestable sur la viande de l'homme. Or, comme l'un défend sa peau et l'autre sa viande, il arrive que la spontanéité *objective* de chacun d'eux devient un obstacle pour l'autre, qu'il a le droit de détruire. Voici donc deux droits bien constatés mis en présence; il n'existe ni ne peut exister entre eux d'autre arbitre que les grandes lois générales de la nature. L'homme ne prétend pas faire reconnaître par le lion son droit à l'écorcher, à le punir, s'il ne se soumet pas; il prétend le forcer, le contraindre.

» L'état social apporte de grands changemens dans le droits des individus; cependant les trois règles suivant-

peuvent être considérées comme certaines : 1° Les sociétés agissent entre elles comme les individus entre eux, sans être réglées autrement que par le droit individuel (*naturel*). 2° Les sociétés agissent suivant le même droit envers les individus qui leur sont étrangers. 3° Les membres d'une société recouvrent leur indépendance individuelle envers les objets étrangers aux lois de cette société.

» Un homme attrape un cheval et le dompte : a-t-il acquis aucun droit sur ce cheval par rapport à ce cheval? non. Il a le droit d'approprier le cheval à son usage; le cheval a le droit de le jeter par terre et de s'enfuir. Les lois de la nature, qui garantissent la victoire au plus fort, mais surtout au plus habile, décideront ce conflit de droits individuels. Le cavalier a pourtant acquis un droit *social* SUR ce cheval, non envers lui, mais envers la société. Elle s'engage à protéger son industrie et son travail, et à lui garantir l'usage de leurs produits. Elle empêchera donc que ce cheval ne soit tué ou volé; s'il s'échappe, elle offrira au cavalier des facilités pour le rattraper, lui permettra enfin d'échanger la commodité qu'il s'est acquise par son travail, contre tout autre commodité acquise par un autre, et de substituer cet autre dans ses droits.

» Un homme n'a sans doute aucun droit SUR un autre homme PAR RAPPORT à cet autre; cependant il peut avoir un droit SUR lui PAR RAPPORT à la société. 1° Si, étant tous les deux membres de la société, ils sont liés par un contrat quelconque, le violateur du contrat commet une offense morale pour laquelle il mérite que la société lui inflige un châtiment proportionné à l'offense. 2° Si un seul des deux est membre de la société, et qu'elle lui garantisse des droits quelconques sur l'autre, dans ce cas point de contrat, point d'offense morale, point de châtiment; mais en cas de résistance, un combat que chacun a le droit de pousser à outrance, et dans lequel le membre de la société a droit de requérir son aide. En résumé, l'esclave a autant de droit de résister à son maître et de s'échapper, que celui-ci en a de l'approprier à son usage, et de le contraindre à l'obéissance. Il n'existe aucun contrat entre eux, par conséquent, aucun droit réciproque; car un droit social ne peut être fondé que sur un autre. L'erreur est venue de ce qu'on a voulu faire à l'esclave un devoir moral de l'obéissance passive, ce qui est absurde; car cela supposerait un contrat où tous les avantages seraient d'un côté, et tous les désavantages de l'autre, contrat qui est nul *ipso facto*. Le maître a cependant autant de droit à être soutenu par la société dans son autorité sur son esclave que dans celle sur son cheval.»

Et veut-on savoir de quelle manière la société accorde cet aide que M. Murat prétend qu'elle doit au possesseur d'esclaves? Il nous l'apprend lui-même : « Il n'existe aucune loi qui protège l'esclave contre les mauvais traitemens du maître (page 102). Voler un nègre ou l'aider à s'enfuir, est presque partout un cas pendable. Un nègre libre ou esclave ne peut voyager sans passeport, et tout blanc a, dans ce cas, le droit de l'arrêter et de le déposer dans la première prison, où on le détient, s'il ne peut pas prouver sa liberté. La peine de mort est infligée au nègre qui attaque un blanc ou lui résiste violemment. Le témoignage d'un nègre n'est pas reçu en justice contre un blanc. Enfin presque partout la peine de mort encourue par un esclave peut être commuée dans la vente, à condition de son exportation de l'Etat (page 114).» Vous croyez peut-être que cette dernière faculté est le fruit d'une pensée d'humanité; détrompez-vous; c'est seulement une conséquence du respect de la loi pour la propriété; on craindrait de faire tort au maître en exécutant son esclave!

Nous nous sommes laissés aller à citer un peu longuement les développemens que M. Murat donne à ses idées, parce que voilà du moins un planteur plein de franchise. Il déclare nettement qu'il est convaincu que, comme le disait Lafontaine,

« La raison du plus fort est toujours la meilleure. »

Rien de plus absurde, à ses yeux, que de considérer le droit comme une chose absolue; et il rejette bien loin la distinction du juste et de l'injuste. Utilitaire par excellence, l'intérêt privé est sa règle et, en fait d'esclavage, il met l'économie politique bien au-dessus du pathos sentimental et de la morale (page 83). « A quoi bon presser le temps? » L'abolition totale de l'esclavage aura lieu aux Etats-Unis, » lorsque le travail libre sera à meilleur marché que le » travail des esclaves (page 110)! » Voilà où en est venu M. Murat, « l'homme blanc et libre (page 358), » comme il se nomme lui-même! Il justifie par ses théories tous les abus de la force, et ne tend à rien moins qu'à inoculer à la civilisation les coutumes de la vie sauvage. Les barbaresques avaient raison, d'après ses principes, d'infester les mers et de conduire à Alger et à Tunis les esclaves blancs, qu'ils voulaient « approprier à leur usage! » Et M. Murat lui-même aurait grand tort de se plaindre, s'il prenait fantaisie à une cinquantaine d'Indiens de son voisinage d'aller piller sa plantation; il ferait bien de s'y opposer, sans doute; mais il ne serait pas fondé à leur en vouloir; car enfin, *en droit individuel*, les Indiens n'auraient dû regarder qu'à « sa qualité *subjective* d'objet extérieur ou d'obstacle. »

Si l'on nous demande comment un homme qui raisonne si bien sur beaucoup de questions générales, raisonne si mal aussitôt que ses passions ou ses intérêts sont en jeu, nous serons forcés de l'expliquer en disant qu'il n'a aucune conviction religieuse, qui puisse leur servir de contrepoids, en sorte qu'il en est emporté, dès que leur action se fait sentir. C'est un phénomène dont nous ne serions pas embarrassés de citer beaucoup d'exemples. M. Murat a tant d'horreur pour le frein auquel il refuse de se soumettre, qu'il en devient injuste envers ceux qui l'ont accepté. Il voudrait de tout son cœur que ses chers concitoyens cessassent d'être chrétiens et, dans son zèle, il va jusqu'à en faire une nation d'hypocrites, qui désirent se tromper les uns les autres (page 147), quoiqu'il déclare, d'un autre côté, que « cette espèce d'hy»pocrisie religieuse leur est si naturelle, que le plus grand »nombre la pratique de bonne foi (page 8)! » Quelle cause peut donc produire ce singulier résultat? M. Murat nous raconte qu'en Amérique « toutes les nuances se trouvent, »toutes les opinions ont leurs sectateurs et vivent en paix »les unes auprès des autres. Dans cette variété de religions, »dit-il, chacun peut choisir celle qu'il veut, en changer quand »il lui plaît, ou rester en suspens et n'en suivre aucune. »Cependant, ajoute-t-il, avec toute cette liberté il n'y a pas »de pays où le peuple soit si religieux qu'aux États-Unis. »(page 115).» Quoi! Cette religion du peuple est un fruit de la liberté, et vous la nommez de l'hypocrisie! Il n'y a pas là une inquisition qui vous menace du bûcher si vous ne voulez pas croire, ni une cour bigote qui n'accorde de places qu'à ceux qui sont munis d'un certificat de dévotion, ni un intérêt quelconque que vous puissiez citer et qui produise, dans la physionomie des États-Unis, ce trait qui, dites-vous, « dégoûte les étrangers; (page 146), » et vous n'en concluez pas qu'à défaut de ces ressorts, il en faut un autre que vous devriez nous indiquer, si vous le connaissez. Ne voyez-vous pas que vous êtes encore privé de la faculté nécessaire pour apprécier un certain état moral dont vous ne vous faites aucune idée juste, et qu'il faut dire de vous, avec un apôtre, « que »l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de »l'Esprit de Dieu; car elles lui paraissent une folie, et il ne »les peut entendre, parce que c'est spirituellement qu'on en »juge (1 Cor. II, 14)? » Un nègre converti à l'Évangile, quoique vous lui refusiez la perfectibilité, est beaucoup en avant de vous sous ce rapport.

Au surplus, si M. Murat reproche, dans quelques endroits de son livre, à la nation américaine la manie de l'hypocrisie, on voit, par les jugemens contraires qu'il en porte ailleurs, toute la peine qu'il a à se rendre compte de ce qu'il voit. Quelquefois ce n'est plus d'hypocrisie, mais d'enthousiasme, de fanatisme, de donquichotisme religieux qu'il l'accuse. Il trouve « vraiment surprenante la quantité de sociétés religieuses qui existent aux États-Unis, pour répandre la Bible, pour distribuer des brochures, pour encourager des journaux religieux, pour convertir, civiliser, élever les sauvages, pour bâtir des églises, soutenir des séminaires, établir des écoles, empêcher l'ivrognerie, etc. etc. Il faut être juste, ajoute-t-il, les contributions sont entièrement volontaires, et moi, par exemple, qui vous en parle, j'aurais tort de m'en plaindre; car jamais prêcheur n'a reçu un centime de moi (page 137). » Ou bien encore, par une contradiction qui, après tant d'inconséquences, n'a rien d'étonnant, il s'écrie : « C'est au doute que tendent les peuples des États-Unis : dans une génération, la nation ne sera plus chrétienne (page 146). L'Église est emportée par le grand courant des opinions, de la littérature, de la philosophie du siècle, à qui rien ne résiste. Voilà d'abord la grande cause qui la combat et qui certainement finira par détruire la religion chrétienne. Mais, outre cela, d'autres causes y travaillent. L'élévation de la secte des unitairiens est peut-être une des plus efficaces. Boston est devenu le centre philosophique et le sanctuaire des lettres. Qu'on me cite un homme distingué en politique ou en littérature dans cette ville, qui ne soit unitairien (page 139). »

Nous n'essaierons pas de mettre M. Murat d'accord avec lui-même; mais nous sommes forcés de relever l'inexactitude de ce qu'il dit des progrès des unitairiens, dont il trace un portrait assez fidèle. Cette secte, qui rejette les dogmes du Christianisme, tout en persistant à se nommer chrétienne, a essayé de s'établir à New-York, à Baltimore et dans quelques autres villes; mais elle a partout échoué. Boston est la seule où elle ait encore de nombreux adhérens; nous ne serions cependant pas embarrassés de répondre au défi de M. Murat de lui citer dans cette ville, non un homme distingué, comme il le demande, mais un grand nombre d'hommes distingués qui en rejettent les principes; nous nous bornerons à lui nommer, entre beaucoup d'autres, Webster, le plus habile homme d'état du pays; Warren, le médecin le plus savant; Hubbard, le plus grand jurisconsulte; Allston, le peintre le plus célèbre des Etats-Unis, et Dana, poète du premier ordre. Qu'il se rassure sur le sort du Christianisme en Amérique; nous sommes heureux, après tant de renseignemens que nous lui devons, de pouvoir lui apprendre que, depuis un an, plus de cent mille personnes ont embrassé les doctrines de la Bible. Est-ce là perdre de l'influence ou en gagner?

En parcourant les notes que nous avions prises, nous nous apercevons qu'il est encore beaucoup de remarques qui nous resteraient à faire sur ce livre; mais nous n'en avons pas le courage. A quoi bon réfuter des anecdotes aussi évidemment calomnieuses que celle de ce brasseur qui fut, à ce que raconte M. Murat, censuré à l'Eglise pour avoir brassé le samedi, ce qui avait exposé la bière à *travailler* le jour du sabbat (page 8); ou répondre aux mille accusations qu'il dirige contre le clergé américain, auquel l'*American Quarterly Review*, dont l'éditeur est catholique, vient de rendre un si honorable témoignage? Nous en avons assez dit, et surtout nous avons assez cité, pour que nos lecteurs se tiennent en garde contre les assertions d'un auteur, qui, outre les préjugés de la localité qu'il habite, est encore imbu, à un haut degré, de ceux particuliers aux hommes qui, n'ayant pas soumis leur cœur à l'Evangile, tiennent à prouver, tant bien que mal, que ce sont les honnêtes gens et les gens sensés qui le rejettent.

PSYCOLOGIE.

DE L'HORREUR DE L'AME POUR LE VIDE (1).

On peut tenter deux voies pour arracher le cœur à l'amour du monde. L'une est de montrer la vanité de cet amour, et combien il est peu digne de nous occuper. L'autre est de proposer à l'homme un objet plus digne de le captiver, et de l'engager, non seulement à briser sa première chaîne, mais à échanger contre un nouvel amour, un attachement ancien et indigne de le retenir. La première de ces méthodes est absolument insuffisante, et ne saurait aboutir qu'à des résultats stériles; la seconde seule peut suffire pour préserver le cœur, ou l'arracher aux affections illégitimes qui l'occupent.

On peut observer, dans l'état d'un cœur occupé d'un attachement, deux époques très-distinctes. Dans l'une, il voit au-devant de lui l'objet qu'il poursuit comme un trésor auquel il aspire, et son amour n'est encore qu'un desir. Dans l'autre, il a atteint le but qu'il avait en perspective, et réalisé son espoir et ses vœux. Dans le premier état, le cœur se sent entraîné vers le bien qui le charme; toutes les facultés de l'âme revêtent une nouvelle énergie, une activité sans relâche. L'homme poursuit alors, sans jamais s'en laisser distraire, le grand intérêt qui le domine; il écarte une foule de desirs ou de rêveries, dont il aimait autrefois peut-être à amuser son indifférence; il s'arrache, s'il le faut, aux langueurs d'une indolence habituelle; aucun obstacle ne le rebute, aucun sacrifice ne l'arrête; il consume, dans une fatigante poursuite, un temps qu'il eût consumé naguère dans l'insipidité d'une existence oisive et vide d'intérêt; et bien que son espérance ne soit pas toujours encouragée, que le succès ne vienne pas couronner sa persévérance, il trouve dans cette succession d'agitations et de sentimens, dans ces alternatives d'encouragemens et de mécomptes, un aliment pour son âme, un exercice qui maintient la vie dans ses facultés et lui donne une sorte de bonheur. Et si ce mobile vient à s'arrêter, si cet intérêt s'affaiblit et s'efface, sans être remplacé par un autre intérêt, alors l'homme se trouve comme dans un état de délaissement; doué de facultés qui tendent toutes à agir, et ne sachant sur quoi les exercer, il est placé dans une situation violente et contraire à sa nature. Remis de ses fatigues, dégagé de ses sollicitudes, il demeure possesseur d'une force dont il ne sait que faire et qui le tourmente. Il a besoin de désirer, et ne trouve plus d'objet de désir; il a besoin d'espérer et ne découvre plus d'objet d'espérance. Son âme comme surchargée de sa propre énergie, appelle avec avidité un intérêt qui l'attire, et dans lequel elle puisse, en quelque sorte, l'absorber.

Ce besoin d'activité étant si profondément enraciné dans l'âme humaine, il est tout-à-fait illusoire de prétendre l'arracher à un intérêt, sans lui en présenter un autre. Le cœur et ses habitudes se révolteront toujours contre une pareille tentative. Un état de vide ou d'indifférence étant pour l'âme un état violent, vous ne réussirez jamais à le substituer à cet état de vie et d'activité que les passions entretiennent; et vous ne parviendrez à ruiner leur empire, qu'en imprimant à l'âme une direction nouvelle vers un intérêt puissant qui occupe son activité, qui l'arrache à une langueur désolante et concentre tous ses désirs sur la perspective d'un bien, plus digne de l'attirer.

Ces réflexions sont vraies pour l'âme qui désire; elles sont vraies encore pour l'âme qui a atteint le but de ses désirs. Il est rare qu'un intérêt du cœur s'éteigne de lui-même; il est plus rare encore que l'abandon d'un semblable intérêt soit l'effet du raisonnement. Mais on peut réussir à déplacer une affection qu'on ne parviendra pas à détruire, et lui ravir, en le remplaçant, l'empire qu'elle exerce sur l'âme. Au milieu de ces variations d'intérêts, le cœur ne demeure jamais étranger à tout intérêt. On peut vaincre sa pente vers un objet particulier qui l'attire, mais le besoin qui détermine cette pente n'est jamais vaincu. On ne le sépar

(1) Ces réflexions sont de M. Thomas Chalmers, auteur de l'*Economie civile et politique des grandes villes*, que l'ancien *Globe* a fait connaît par extraits. Nous nous servons de l'excellente traduction que M. Dioda a faite du volume de discours d'où ce morceau est tiré.

jamais de ce qu'il préfère, sans lui proposer un autre bien qu'il préfère davantage encore, et auquel il s'attache plus fortement. Telle est la tendance impérieuse du cœur de l'homme. Il faut qu'il tienne à quelque chose : arraché à ce qu'il aime, s'il ne rencontre pas un objet qu'il puisse aimer, il languit dans un sentiment d'inutilité, aussi douloureux que contraire à sa nature. Susceptible d'être arraché à beaucoup d'intérêts, notre âme ne saurait être arrachée à tous. On a dit que la nature avait horreur du vide. Il en est de même du cœur de l'homme. Il peut changer de possesseur, mais il souffre s'il n'est occupé.

Avant que l'âme ait été changée, le monde est le tout de l'homme. Toutes ses affections, tous ses désirs se renferment dans la sphère des choses visibles. Il ne demande rien, il n'espère rien, il n'aime rien au-delà. Lui demander de ne pas aimer le monde, c'est prononcer un arrêt d'exil sur tous les intérêts dont son cœur est la demeure. Voulez-vous donc dégager l'âme de l'empire des affections illégitimes, ne vous arrêtez point à proposer l'indignité de ces affections; montrez l'excellence, la beauté d'un amour plus digne d'elle; alors vous pourrez atteindre à ce vrai renouvellement du cœur, élément nécessaire du caractère chrétien.

Lorsque la Parole sainte ordonne de ne point aimer le monde ni les choses du monde, elle ordonne le sacrifice de tout ce qui est cher à notre existence; elle nous impose comme un anéantissement de notre être. Mais en nous appelant à ce grand acte d'obéissance, la Révélation nous propose en même temps le grand moyen de le remplir. Elle propose à notre cœur un amour qui, si nous le recevons, s'empare de toute notre âme, subordonne tout à son empire, exile tout ce qui ne saurait se concilier avec lui. A la place du monde, elle nous offre l'Etre même qui a créé le monde, et nous le montre sous tous les traits qui peuvent nous le faire aimer. C'est dans l'Evangile, et là uniquement, qu'il nous est révélé comme le Dieu qui pardonne, comme la ressource éternelle des pécheurs; et alors la barrière qui nous en sépare est brisée; l'obstacle que l'indignité de l'homme élevait entre le ciel et nous, est renversé par la puissance et les bienfaits d'un Médiateur. L'homme renaît à l'espérance, et cette espérance, sans laquelle il vit sans Dieu sur la terre et se donne tout entier au monde, l'attire et le dévoue à son Dieu. C'est Dieu en Christ qu'il contemple; c'est à lui qu'il s'unit par une foi vive; alors le législateur offensé disparaît et ne laisse plus au regard du fidèle que ce Jésus, dont la voix annonce les bénédictions de l'alliance nouvelle, proclame la bienveillance envers les hommes et sollicite le retour des pécheurs, en leur adressant des promesses et leur garantissant l'accueil de la miséricorde; alors un amour plus fort que le monde commence à naître dans le cœur. Il s'en empare et finit par exiler tout autre amour de l'âme régénérée. Il résulte de là que plus l'Evangile est envisagé comme une doctrine de délivrance, plus il tend à produire la sanctification, parce qu'à mesure que l'œuvre de la miséricorde s'agrandit à nos yeux, notre piété doit s'étendre davantage.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ILES WASHINGTON.

QUATRIÈME ARTICLE.—*Du gouvernement et des distinctions civiles et religieuses.*

Le capitaine Finch, accompagné de quelques officiers, a, ce matin, quitté le vaisseau de bonne heure, pour aller, par eau, visiter la vallée de Taioa, éloignée du port de quatre à cinq milles. La première division de notre équipage, composée de quarante hommes, a aussi obtenu la permission d'aller à terre; mais comme le temps est fort humide et pluvieux, et que le vent souffle par momens avec violence des montagnes, j'ai préféré rester à bord pour classer les divers renseignemens que j'ai pu recueillir sur l'état et les mœurs du pays.

Ce qui m'a surtout frappé, c'est la différence qu'il y a, quant à la forme du gouvernement, entre ces îles et les Iles Sandwich et de la Société. La forme monarchique, qui règne dans ces dernières, est inconnue ici; au lieu de la hiérarchie des rangs, depuis le paysan et le pêcheur jusqu'au roi, et des honneurs qui sont le partage des hommes élevés en dignité, on ne connaît ici qu'une seule distinction civile, qui n'assure à celui qui en jouit que peu d'égards et de puissance. Le titre héréditaire de *Hekaiki*, adopté par toutes les tribus, quelque en soit proprement le sens, et qu'on entende par là un chef, un conducteur, un prince ou un roi, n'assure à celui qui en est revêtu que bien peu de prérogatives. Le plus grand pouvoir dont il puisse jouir n'égale pas même celui d'un ancien *laird* écossais, au milieu de son clan. Ce titre ne donne aucun privilége de juridiction, et ne suppose pas le droit de lever des taxes ou d'ordonner un service quelconque. Le pouvoir qu'il annonce ne s'étend ni aux propriétés ni aux personnes, et l'influence de celui qui en est revêtu ressemble plutôt à celle qu'un citoyen d'une naissance illustre, riche et populaire, exerce sur le pays où il réside, qu'à celle d'un prince ou d'un seigneur sur des sujets ou des vassaux soumis à son autorité.

Le titre militaire de *Toa*, ou chef guerrier, est distinct de celui de *Hekaiki*, ou chef civil, quoique le même individu les porte souvent tous deux. Ce titre est aussi tout honoraire et ne donne à celui qui en est revêtu de droit sur personne. Même en temps de guerre, le *Toa* n'a d'autre autorité que celle de l'exemple, pour guider ses soldats sur le champ de bataille et pour régler leurs mouvemens dans la mêlée, chacun se battant ou s'enfuyant selon qu'il le trouve convenable.

Mais si le peuple est libre à tous égards, il est cependant sous le joug d'un tyran au sceptre de fer, et ce tyran c'est la superstition, qui règne sur les ténèbres répandues dans les esprits et dans les cœurs des indigènes, et qui les assujettit à l'ignorance et au mensonge. C'est sur l'idolâtrie que se fondent et par l'idolâtrie que se maintiennent les classes qui exercent parmi eux le plus d'influence.

J'ai déjà parlé de la division générale de la population en deux classes, la classe *tabou* et la classe commune, et j'ai indiqué quelques-unes des restrictions les plus singulières qui sont imposées aux personnes de cette dernière classe. Les remarques qu'il me reste à faire se rapportent surtout à la classe privilégiée. Elle comprend plusieurs subdivisions. Le plus ou moins de respect qu'on accorde et de pouvoir qu'on reconnaît aux individus qui en sont membres, correspond aux divers degrés de hiérarchie qu'il y a entre elles. Les quatre principales sont celles des *Atuas*, des *Tauas*, des *Tahunas* et des *Uus*; c'est-à-dire des dieux, des prophètes ou sorciers, des prêtres et de leurs aides dans les sacrifices humains. Tous ceux qui ne font pas partie de l'une de ces subdivisions et qui appartiennent cependant à la classe *tabou*, forment un cinquième ordre, inférieur à ceux que je viens d'énumérer. Le mot *Atua*, par lequel on désigne le premier degré, sert, dans la plupart des dialectes de la Polynésie, à désigner les êtres imaginaires qu'ils adorent comme des dieux. Les habitans des Iles Washington en admettent un grand nombre, auxquels ils supposent un pouvoir et des attributs différens. Outre ceux qui président sur les élémens, et de qui dépendent les divers phénomènes de la nature, ils ont des *Atuas* de la montagne et des *Atuas* de la forêt, des *Atuas* du rivage et des *Atuas* de l'intérieur des terres. Il en est qui règlent la paix et la guerre, d'autres qui président aux chants et aux danses. Chaque occupation, chaque plaisir est du domaine de l'un d'eux. Les insulaires vont jusqu'à supposer que, lorsque les hommes meurent, ils deviennent quelquefois *Atuas*. Aussi le nombre de leurs dieux est-il si grand qu'il n'est presque aucun bruit dans la nature, depuis le mugissement de la tempête dans la montagne et le grondement du tonnerre dans la nue, jusqu'au souffle léger de la brise qui balance la tête des cocotiers, et jusqu'au bruissement d'un insecte dans l'herbe ou dans le chaume de leurs toits, dans lequel ils ne croient reconnaître la présence de quelque dieu.

Ce n'est toutefois d'aucun de ces êtres imaginaires qu'il est question, lorsque l'on applique le mot *Atua* à la subdivision de la classe *tabou* dont j'ai parlé; mais d'hommes vivans, qui prétendent au titre et aux attributs des dieux, ce qui est sans doute le trait le plus singulier de tout leur système; ils y prétendent, non en feignant l'inspiration, ou en se disant possédés de quelque esprit surnaturel, mais à

la lettre, en leur qualité de dieux, comme étant ceux qui commandent aux élémens, qui accordent la fertilité à la terre ou la dessèchent et la rendent stérile, qui infligent les maladies, et qui frappent de mort. Ces *Atuas* vivans sont peu nombreux. On en rencontre tout au plus un ou deux dans chaque île. Ils mènent une vie mystérieuse et retirée, qui favorise leurs prétentions impies. On n'en rencontre aujourd'hui aucun dans le voisinage de Taiohaé; mais on nous montra dans les montagnes, aux pieds d'un rocher escarpé, le lieu où il en demeurait un autrefois.

Il ne paraît pas que les honneurs et la puissance qui appartiennent à cette classe, soient toujours héréditaires. Ils le sont cependant quelquefois; mais en général, ils tombent en partage à ceux qui ont assez d'ambition pour y prétendre, et assez d'adresse pour en imposer à leurs compatriotes.

Les *Tauas* forment le second ordre; ils sont plus accessibles. C'est un homme de cette classe qui vint, il y a huit jours, à bord du *Vincennes*, avec Haapé et Piaroro, lorsque ces chefs nous firent leur visite de cérémonie; j'en parlai alors comme d'une personne marquante de la tribu Taioa. Il se nomme *Taua-Hania*, et c'est sur son invitation que quelques-uns de nos officiers ont été voir, aujourd'hui la vallée qu'il habite. Ayant donc eu des rapports avec un homme de cet ordre, je puis en parler avec plus de connaissance de cause. Les *Tauas* sont presque aussi considérés que les *Atuas*; car quoiqu'ils ne prétendent pas être des dieux, on suppose qu'ils possèdent, de père en fils, le don de l'inspiration, et qu'ils peuvent, quand bon leur semble, appeler un dieu à demeurer en eux. Ce sont surtout des individus appartenant à cet ordre qui se hasardent, de temps en temps, à usurper la dignité d'*Atua*. On remarque en eux un singulier mélange du sorcier et du prophète. Souvent la nuit, ils se mettent à pousser, d'une voix perçante, des cris sauvages et bizarres. Puis, tout à coup, ils parlent de leur voix naturelle; ils prétendent que ce sont-là des conversations qu'ils ont avec le dieu qui habite en eux. Ou bien encore, secouant les branches des arbres voisins de leurs cabanes, ils disent qu'ils ont été miraculeusement enlevés par le toit de la maison, et que l'auteur du miracle les a fait rentrer par la porte. Quand ils sont inspirés, ils tombent en convulsion, lancent de terribles regards et, agitant les mains avec violence, ils courent çà et là, annonçant à leurs ennemis, d'une voix effrayante, qu'ils vont mourir, et demandant quelquefois des victimes humaines pour le dieu dont ils se disent possédés. Quoique toutes les opérations chirurgicales soient du ressort d'une autre classe, les *Tauas* remplissent seuls les fonctions de médecins. Chaque maladie provient, à ce qu'on suppose, d'un dieu. On la nomme, en conséquence, *mate no te Atua* (maladie de la part d'un dieu). Les *Tauas* étant inspirés, on les croit seuls capables d'y porter remède. Quand un malade les fait appeler, ils s'appliquent surtout à rechercher le dieu malin et, quand ils l'ont trouvé, à l'adoucir en le serrant entre leurs mains; ou bien ils font mettre le malade dans l'eau et invoquent le dieu, en agitant l'eau avec des branches d'arbres, et en en répandant un peu sur sa tête. La classe des *Tauas* est très considérée par tout le peuple. On est convaincu que ceux qui en font partie deviennent dieux après leur mort. Quand l'un d'eux meurt, on ne manque pas de sacrifier des victimes humaines; si l'on est en temps de paix, on n'en fait pas moins quelque incursion chez les tribus voisines; si l'on est en temps de guerre, on la poursuit avec plus d'acharnement, pour se procurer les victimes dont on a besoin. Quoique l'ordre des *Tauas* soit l'un des plus élevés de la classe *tabou*, les hommes ne prétendent pas seuls à en faire partie. Il y a dans toutes les tribus des femmes qui se disent *Tauas*; mais leur influence n'est pas étendue.

Les *Tahunas* ou prêtres sont plus nombreux. Leurs priviléges ne sont pas héréditaires. Les membres de l'ordre se recrutent eux-mêmes. Ils initient les novices aux différens devoirs de leur charge, leur enseignent à offrir des sacrifices, à s'acquitter des cérémonies du culte, à chanter les chants sacrés, à battre le tambour dans le temple, à présider aux funérailles, et à faire différentes opérations chirurgicales, comme, par exemple, à panser les plaies reçues dans la bataille, à extraire les os fracturés, et même, à ce qu'on prétend, à trépaner avec une dent de requin, lorsque le crâne est attaqué.

Les offrandes qu'ils présentent à leurs dieux consistent en fleurs, en noix de cocos, en bananes, en fruits de l'arbre à pain, en poissons, en oiseaux, en chiens, en cochons et en victimes humaines. On les place devant les idoles en adressant à celles-ci des prières, ou bien on les suspend en leur présence. A chaque repas, avant de toucher aux mets, les habitans sont dans l'usage d'en jeter en l'air une petite quantité, et de crier à quelqu'un de leurs dieux, d'un ton familier et indifférent: « Tiens, voilà pour toi! » Que cet usage provienne ou non d'un vague sentiment de la dépendance où ils sont d'un pouvoir supérieur, n'est-ce pas là un reproche pour ceux qui, favorisés de la lumière de la Révélation, entourent chaque jour des tables chargées des riches présens de Dieu, sans reconnaître ses bienfaits par une seule pensée, ni une seule expression de gratitude.

Les cérémonies de leur religion consistent surtout en chants, accompagnés du tambour et de battemens de main. Les chants sacrés sont en grand nombre; plusieurs d'entre eux ne sont intelligibles que pour les prêtres. Il en est un qui est une espèce de litanie: deux *Tahunas* le chantent en battant le grand tambour du temple, et en se répondant alternativement. Les sons en sont très-prolongés et finissent par une sorte de tremblement de voix assez rauque. Un autre de leurs chants est un récitatif, que le prêtre déclame avec une extrême violence de gestes et de voix, et qu'il termine par un son aigre, ressemblant beaucoup à l'aboiement du chien; l'assemblée lui répond par un son semblable, qui, répété en chœur, fait l'effet des cris d'une meute entière. Toutes leurs traditions sont recueillies dans leurs chants sacrés. L'origine fabuleuse de leurs îles, le nom d'autres îles à l'existence desquelles ils croient, la généalogie de leurs chefs, les hauts faits de leurs héros, le récit de leurs batailles, enfin tous les événemens dont ils conservent le souvenir, revêtent cette forme.

Voici l'histoire qu'ils font de leur origine. La terre qui forme leur île était autrefois située à *Havaiki*; c'est le nom qu'ils donnent aux régions inférieures où ils supposent qu'on se rend après la mort; par les efforts d'un dieu qui était au-dessous d'eux, leur île fut lancée dans le monde. Dans ce temps-là, disent-ils, il n'y avait point de mer. Elle naquit plus tard d'une femme, ainsi que toutes les productions végétales. Les hommes et les poissons étaient emprisonnés dans des cavernes, dans les profondeurs de la terre; elles s'entr'ouvrirent par une grande explosion, ce qui permit aux hommes d'habiter l'île et aux poissons de se jeter dans l'eau.

Il nomment dans leurs chants quarante-quatre îles, outre la leur. Dans le nombre, se trouvent indubitablement quelques-unes des Iles Georgiennes et des Iles de la Société. Une de leurs traditions touchant les îles inconnues dont ils font aussi mention, raconte l'introduction du cocotier parmi eux. Un dieu, étant venu les visiter, et trouvant qu'ils ne possédaient pas cet arbre précieux, alla le leur chercher dans un canot de pierre. Ce récit est entremêlé des incidens les plus minutieux et les plus bizarres. Ils ont plusieurs autres traditions sur des visites que leur ont faites les dieux. Ces traditions nous expliquent pourquoi ils donnèrent aux premiers voyageurs européens et américains qui abordèrent leurs rivages, le nom d'*Atua*, qu'ils donnent encore à tous les étrangers.

Le seul ordre de la classe *tabou*, dont il nous reste encore à parler, est celui des *Uus*, ou aides pour les sacrifices. Il n'y a que ceux qui ont tué un ennemi dans le combat avec une courte massue ou hache d'armes nommée *uu*, d'où vient le nom de l'ordre, qui puissent être admis à ce grade. Les prêtres n'étant pas nombreux, et ayant à s'acquitter de beaucoup de cérémonies, le principal devoir des *Uus* est de les décharger de la partie la plus fatigante de l'horrible coutume des sacrifices humains. Les *Uus* ont le privilége de partager les repas des *Tauas* et des *Tahunas*, dont tous les ordres inférieurs sont exclus.

Outre ces distinctions, qui sont fondées sur l'idolâtrie, il y en a encore qui résultent des occupations. Tous ceux qui sont renommés pour leur industrie et leur adresse dans la

confection des étoffes, ou des armes et des canots, et dans la construction des maisons, sont distingués par un nom honorable; ils sont employés par leurs concitoyens et traités par eux avec beaucoup d'hospitalité. C'est aussi le cas pour ceux qui sont habiles à prendre le poisson. Ceux qui possèdent des terres leur en donnent une petite portion et leur fournissent des canots, exigeant en retour de participer au produit de leurs pêches.

Toute l'île, avec ce qu'elle produit, appartient héréditairement aux ordres supérieurs, civils et religieux, aux chefs, aux guerriers, aux prophètes, aux prêtres et à leurs aides. Les bornes des domaines sont déterminées et bien connues. Les insulaires qui cultivent et récoltent les produits et qui remplissent sur les propriétés des riches, les diverses fonctions de serviteurs et de subordonnés, composent le reste de la population.

PHILOSOPHIE.

DE L'INFLUENCE PHILOSOPHIQUE DES ÉTUDES ORIENTALES.

Le dernier cahier de la *Revue Encyclopédique* renferme, sous le titre qui précède, un article consacré au développement d'une de ces idées générales qui, vraies ou fausses, séduisent les esprits superficiels, et qui, admises à la première vue, sont aujourd'hui presque toute la richesse intellectuelle de la jeunesse, et décident de ses croyances. Il n'est donc pas tout à fait sans importance d'examiner, si les vues que M. Leroux a présentées dans l'article en question sont aussi justes qu'il paraît le croire, et si l'imagination de l'artiste n'a pas eu plus de part à ce travail que le jugement du penseur et du vrai savant.

M. Leroux assimile notre époque à celle de la *Renaissance*. Et, à son avis, de même que les croisades, en enrichissant l'occident de tous les trésors littéraires de la Grèce antique, ont amené cette mémorable époque et nous ont donné notre civilisation moderne, de même la conquête de l'Inde par les Européens nous a ouvert de nouvelles sources de richesses, qui, mises à profit par les travaux de la société de Calcutta, et par les sociétés orientales de Berlin, de Pétersbourg, de Londres et de Paris, doivent opérer dans notre civilisation une révolution bien autrement complète que celle qui nous tira des ténèbres du moyen âge. « La Grèce! s'écrie l'auteur: mais ce n'était que le bord de l'orient. Nous crûmes avoir épuisé un monde dont nous avions à peine sondé le rivage, et voilà qu'en pénétrant plus avant nous découvrons des horizons gigantesques. » Et ailleurs : « Si vous pouviez avancer de dix ans l'époque où l'histoire de l'Orient sera connue, vous auriez prodigieusement grandi l'humanité. »

La Bible n'est, aux yeux de M. Leroux, que l'un des nombreux monumens de la sagesse orientale, qu'un rayon isolé de cet immense faisceau de lumières que les travaux de nos savans vont dégager des voiles qui nous le cachent encore. Au temps où nous ne connaissions encore en Europe que les livres de la Grèce et de Rome, la Bible était sans analogue au milieu de nous. Tandis que les auteurs, appelés profanes, ne nous parlaient que des intérêts particuliers de leurs républiques et se renfermaient dans l'horizon borné d'un pays ou d'un fait historique, la Bible seule ose, remontant jusqu'à Dieu, assigner la solution des éternels problèmes. « Cette histoire du genre humain, si minutieusement suivie et si pleine de miracles; cette peinture de la vie primitive, où à chaque instant *se révèle à nu le cœur humain tout entier et dans tous ses abîmes*; ces grandes figures et ces allégories, où se déploie toute l'imagination orientale; ce sublime du style qui jaillit du contraste de la grandeur la plus gigantesque avec l'expression la plus simple; cette poésie enfin de l'homme vivant sans cesse sous le ciel, et faisant intervenir la nature entière pour assister aux passions ardentes de son cœur et lui résoudre les doutes de son esprit; tout cela nous dépassait de cent coudées, nous, hommes du Nord, qui avions quitté nos forêts natives et y avions laissé avec les ossemens de nos pères la poésie de nos pères, qui avions oublié nos chants ossianiques et nos vieilles épopées..... Nous avions oublié tout cela.... et nous étions venus, pour ainsi dire, comme de petits enfans qui ne savent pas encore parler, nous faire héritiers et disciples des Grecs et des Romains. Or, les Grecs eux-mêmes, cette souche que nous adoptions, avaient autrefois perdu leur tradition et, découpant leur mythologie du fond religieux de l'Orient, ils s'étaient fait un monde sans racines. L'Orient était donc perdu pour nous et la Bible surnageait, arche merveilleuse du monde antique, qui en avait conservé tous les échantillons. La Bible donc et l'Evangile s'élevaient sur ce sol de l'Europe, couvert de monumens inférieurs et d'un autre style, comme un monument à part, inouï, sans pareil, sans modèle et sans imitation..... Quel homme eut osé prendre la Bible pour un livre humain? Quel homme, au contraire, n'y voyait pas partout la marque d'une inspiration supérieure, d'un souffle divin, le doigt de Dieu écrit à chaque page? C'est que la Bible n'avait pas alors d'analogue; il n'y avait pas d'autre type auquel on put la comparer... Quant à nous, aujourd'hui plus heureux, nous pouvons, tout en les vénérant et les aimant, ces grands livres, les restituer à l'humanité. Comme la riante mythologie de la Grèce, comme la poésie religieuse d'Homère, la Bible et l'Evangile viennent pour nous se fondre dans le ciel oriental, dont elles étaient des étoiles détachées. L'étude de l'Orient a, pour ainsi dire, décomposé la Bible comme le prisme décompose la lumière. Chacune des parties de ce merveilleux recueil a enfin trouvé des types pour s'y parangonner. La Genèse a son pendant dans le Zend-Avesta des Persans; le Pentateuque a son pendant dans les lois de Menou et les Vedas. Job, dans sa sublimité, c'est le chant éternel de l'Arabe, depuis les poésies antiques du désert jusqu'au Coran réformateur. Esther, Tobie et tant d'autres épisodes, viennent se placer auprès des riches fictions des *Mille et une Nuits*, là où l'imagination se joue à l'aise avec les rubis, les fleurs, toute la parure de la terre, toutes les richesses du travail de l'homme, et se plaît aux changemens inattendus de scènes, aux péripéties miraculeuses, comme le génie de Shakespeare dans le *Songe d'une nuit d'été*.

» Depuis trente ans, les Sociétés bibliques s'occupent incessamment de traduire la Bible dans tous les idiomes et dans tous les dialectes; elles consacrent annuellement à cela des sommes considérables, et elles y emploient le zèle et le savoir de leurs missionnaires. C'est bien : c'est rendre à l'Orient ce qui lui appartient; c'est apporter son tribut à la grande bibliothèque de l'humanité, où tout livre important sera traduit en toute langue. Mais il y a autre chose à faire de beaucoup plus utile pour le progrès général de l'humanité : c'est de faire connaître aux sectateurs mêmes de la Bible toutes les autres Bibles de l'Orient. — Quand cela sera fait, l'esprit humain aura changé d'horizon, et le Christianisme aura pris sa place dans l'histoire. Il aura cédé le gouvernement de la vie humaine à une religion plus compréhensive. »

Nous bornerons là ces citations, qui suffisent amplement pour faire connaître les opinions de M. Leroux sur la valeur de la Révélation chrétienne; il nous reste maintenant à voir ce que peuvent valoir les assertions de cet auteur.

Nous avons d'abord à nous réjouir d'un progrès évident fait en avant du XVIIIe siècle par l'école philosophique du nôtre. Voltaire et ses disciples n'avaient jamais senti la sublime originalité de la Bible. Elèves de la Grèce et de Rome, et de plus, élèves d'une époque renommée par la corruption de ses mœurs, ces hommes n'eurent besoin, pour ridiculiser les récits des Livres Saints, que de les ramener aux petites proportions de l'esprit de leur temps. Ils n'eurent que des injures à jeter en passant à un colosse qui, de la poussière où ils étaient, ne pouvait leur apparaître que comme une masse informe, capricieuse création de l'enfance du genre humain. Un seul philosophe, comme le remarque M. Leroux, s'arrête alors avec vénération devant les Ecritures; leur majesté l'étonne, dit-il, leur simplicité parle à son cœur. Eh bien! cet hommage que la sagesse du siècle dernier ne sut rendre qu'une fois à la Révélation chrétienne, les écoles de notre temps le lui prodiguent à l'envi; elles ont vu quelques-unes des belles proportions du colosse. Mais là s'est arrêtée leur intelligence de cet incomparable monument. Une nouvelle séduction est bientôt

venu détourner les esprits d'une étude sérieuse et profonde du Christianisme. La philosophie moderne, dans sa réaction contre l'étroite incrédulité voltairienne, a conçu la prétention de comprendre toutes les traditions religieuses de l'humanité, de leur rendre justice à toutes et de leur trouver à toutes une place sur cette grande échelle de progrès qui, dit-on, va nous conduire incessamment à une religion dont le mérite sera de réunir en elle tous les élémens de vérité épars dans les dogmes du passé. Nous en convenons, cette prétention a quelque chose de grand, de généreux; elle doit séduire les âmes élevées qui entrent dans la carrière des études religieuses; elle vaut beaucoup mieux que l'exclusisme tranchant du XVIIIe siècle. Mais avec tous ces mérites, c'est encore une prétention erronée, une autre inspiration de l'orgueil du cœur humain, et de plus, une nouvelle preuve de la superficialité des études modernes. Si l'on rend aujourd'hui quelque justice à la Bible, c'est, presque sans exception, à ses beautés de style, à son caractère original que s'adresse cet hommage; on n'approfondit, on ne discute jamais les grandes vérités morales qu'elle établit; on s'en débarrasse en les assimilant, par la plus étrange des méprises, aux mythes et aux symboles des religions mythologiques. A coup sûr, si M. Leroux eût étudié la Bible, non pas en amateur, en artiste, mais en se mettant devant elle dans tout le sérieux de sa conscience, jamais il n'eût eu la malheureuse pensée de renvoyer la Révélation chrétienne, de compagnie avec *la riante mythologie des Grecs et la poésie religieuse d'Homère*, dans le ciel oriental, comme autant d'étoiles qui s'en seraient détachées; jamais il n'eût comparé le Zend-Avesta des Persans avec la Genèse, les lois de Menou et les Védas avec le Pentateuque, le livre de Job avec les chants de l'Arabe du désert, le livre d'Esther avec les *Mille et une Nuits*. Quant au livre de Tobie, bien qu'une critique judicieuse et indépendante ne puisse l'assimiler aux écrits inspirés de l'Ancien-Testament, nous ne concevons pas non plus quel rapport on peut apercevoir entre cette légende juive et les contes fantastiques que nous venons de nommer.

En vérité, nous ne savons ce que M. Leroux peut trouver dans les Védas et le code de Menou, ainsi que dans les livres plus modernes de la Perse, qui lui donne de si belles espérances pour l'avenir et qui l'autorise à attendre de l'Orient une lumière plus complète que celle dont la Bible éclaire l'Europe depuis dix-huit siècles. Nous avons donné sur l'antique sagesse des brahmanes des détails qui ont pu prouver à nos lecteurs que la doctrine du Védanta n'est qu'une dégénérescence panthéiste du monothéisme. Partout l'Orient nous présente, dans son histoire religieuse sérieusement étudiée, cette même dégradation, qui aboutit toujours à une mythologie. Dans la Bible, au contraire, le monothéisme grandit, se développe et se précise de plus en plus, à mesure qu'on avance des livres les plus anciens aux écrits les plus modernes; il y a constamment, et à la fois, unité et progrès dans les doctrines, depuis les premiers chapitres de la Genèse jusqu'aux derniers de l'Apocalypse. Qu'on nous présente, dans la littérature sacrée des Indous, des Persans ou des Chinois, une collection d'écrits, composés à des époques aussi diverses, à laquelle on puisse rendre le même témoignage et nous avouerons que la Bible a trouvé son analogue; mais nous ne savons pas que jusqu'à ce jour rien de pareil ait été découvert. Qu'on ne se laisse donc pas abuser par ces brillantes prédictions d'une nouvelle lumière qui viendrait du fond de l'Indostan, renouveler le monde civilisé, comme jadis celle que projetèrent sur le moyen-âge les lettres et la philosophie grecques. Ces prédictions sont des inspirations malheureuses du panthéisme qui préside à la rédaction actuelle de la *Revue Encyclopédique*.

Ce n'est pas que nous ne sachions rendre justice aux travaux des orientalistes modernes, que nous contestions leur utilité : bien au contraire; mais nous n'hésitons pas à croire que ces travaux sont assez avancés pour qu'on puisse pressentir le genre de services qu'ils sont appelés à rendre. Les résultats qu'ils ont déjà donnés ne permettent pas de douter que leur principale importance philosophique ne consiste à faire encore ressortir l'immense supériorité de la Bible sur tous les autres monumens religieux de l'humanité, en nous montrant dans ceux-ci les derniers reflets des sublimes clartés qui brillent à toutes les pages de nos Livres saints; et si, depuis l'époque de la Renaissance, l'érudition ne put trouver dans l'antiquité grecque qu'une nouvelle preuve de l'incomparable valeur du trésor du Christianisme, pourquoi attendrions-nous mieux de l'étude des écrits qui, au dire de tous nos savans, ont produit la mythologie de la Grèce? Tout ce que nous pouvons attendre de ces écrits, à cause de leur âge, c'est, comme nous venons de le dire, quelques traces des grandes vérités qui, après avoir été d'abord le partage de l'humanité entière, se retirèrent peu à peu devant les ténèbres que leur substitue de toutes parts l'homme, inspiré de toutes ses mauvaises inclinations. Ces vérités se retrouvent par fragmens plus ou moins défigurés dans les Védas et dans tous les vieux oracles religieux de l'Orient; et dans cet état, mélangées qu'elles sont avec les plus grossières erreurs et avec une foule de subtilités métaphysiques, elles ne peuvent encore que rehausser la sublime excellence et l'admirable simplicité de cette Bible qui, seule, a conservé au monde la vérité tout entière. La Bible sera toujours sans analogue; aujourd'hui comme à l'époque de la Renaissance, et dans mille ans comme aujourd'hui.

Pourquoi celui qui rend à la Bible, dans les lignes que nous avons citées, le beau témoignage *de révéler à nu le cœur humain tout entier et dans tous ses abîmes*, attendrait-il un autre révélateur? Nous voudrions lui persuader de détourner ses regards de l'Orient terrestre, pour les arrêter sur « l'Orient d'en haut, qui nous a visités, » sur ce Jésus, objet de la Bible tout entière, et qui réunit en lui seul tous les trésors de la sagesse et de la lumière.

MÉLANGES.

INSTITUTIONS FORMÉES AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — La première Société de tempérance qui ait été formée en Afrique, l'a été à Monrovia, dans la Libérie; nous apprenons qu'il vient de s'en former une seconde au Cap de Bonne-Espérance. Son organisation a été arrêtée dans une réunion publique, tenue sous la présidence de M. le docteur Philip, connu par les services inappréciables qu'il a rendus à la cause de l'émancipation des Hottentots et par ses travaux pour la conversion des tribus de ces contrées au Christianisme. Cet homme excellent qui, pendant le séjour qu'il a fait, il y a quelques années, en Europe, a étudié tout ce qui pouvait être utile à sa patrie adoptive, vient aussi d'ouvrir au Cap une salle d'asile ou école enfantine. Ces deux sortes d'institutions ne se propagent que lentement sur le continent d'Europe, et cependant le zèle d'un chrétien a suffi pour les naturaliser déjà sur le sol africain. Quelle leçon ne pouvons-nous pas tirer de ce fait pour ne négliger aucune occasion de nous rendre utiles à nos semblables!

EFFORTS POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN ANGLETERRE. — Une société s'est formée à Londres, sous le patronage du duc de Sussex, dans le but d'éclairer l'opinion publique sur ce grave sujet; elle répand à cet effet des brochures où il est traité avec beaucoup de talent. Nous lisons dans l'une d'elles que, dans le cours des sept dernières années, 8,781 personnes ont été condamnées à mort en Angleterre et dans le pays de Galles; 407 ont été exécutées. Les lois rendues de 1661 à 1819 prononcent la peine de mort dans 187 cas différens. C'est cet état de choses que la Société travaille à faire cesser. Elle invite les personnes qui approuvent son but, à la seconder en adressant des pétitions aux deux Chambres.

LETTRE *de MM. les délégués des colonies françaises à M. le rédacteur en chef du Semeur*. Paris, 1832. — Se distribue.

MM. les délégués des colonies françaises nous avaient écrit, à l'occasion d'un article intitulé: *De l'esclavage dans les colonies anglaises*, une lettre de laquelle nous avons inséré tout ce qui avait trait à la Martinique, dont quelques-uns d'entre eux sont les représentans. Ils ont pensé qu'il serait utile à leur cause que leur lettre fût publiée tout entière, et ils nous ont priés de la faire parvenir, à leurs frais, à tous nos abonnés, afin que ceux qui ont lu nos assertions, sachent aussi ce qu'ils croient pouvoir y répondre. Nous ne pouvions avoir aucun motif de nous y refuser, et nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier ce que vaut la justification de MM. les délégués. Nous les prions seulement de relire notre premier article; ils y verront que c'est à tort que (page 5.) MM. les délégués essaient de mettre M. Jeremie en contradiction avec lui-même; son témoignage contre l'esclavage n'est en rien infirmé par une phrase qui a une tout autre portée que celle qu'ils voudraient lui donner. Les résolutions prises à Sainte-Lucie par un certain nombre de colons, ne prouvent rien non plus, si ce n'est que, comme toute classe privilégiée, les colons de cette île ont regret de perdre leurs priviléges. Quant à l'assemblée coloniale de la Jamaïque, nous sommes loin d'en être les admirateurs, et nous ne pensons pas que ses actes, malgré l'éloge qu'en font MM. les délégués, soient de nature à faire désirer la formation, dans nos colonies, de législatures semblables. Enfin, quant à la note (page 6.) sur le marché du dimanche, nos lecteurs savent ce qu'il faut penser de cette violation de la loi de Dieu, qu'on voudrait exiger des esclaves convertis, comme si, parce qu'on les regarde comme un meuble, on avait le droit d'exploiter le dedans aussi bien que le dehors, leur âme aussi bien que leur corps.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 44. 4 JUILLET 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

De l'arrêt de la cour de cassation.

Lorsque Paris fut mis en état de siége et les accusés des journées de juin renvoyés, par ordonnance, devant les tribunaux militaires, nous protestâmes contre une pareille mesure, parce qu'il n'y a pas de nécessité qui puisse légitimer à nos yeux une infraction à un contrat quelconque. Notre intention ne fut nullement hostile à l'autorité; bien au contraire, loin de partager les sentimens passionnés des partis qui épient toutes les fausses démarches du gouvernement pour en tirer avantage, nous fumes attristés en le voyant porter lui-même atteinte, non seulement à la loi morale, mais encore à son crédit et à sa propre existence. C'est pour la même raison qu'aujourd'hui nous applaudissons de tout notre cœur à l'arrêt de la Cour de Cassation, qui vient de mettre un terme à la position inquiétante où nous nous trouvions depuis quatre semaines.

Cet arrêt de la première cour du royaume a éclairé le gouvernement et nous a valu le rapport de l'ordonnance du 7 juin. Rentrée dans la voie légale, l'administration, si elle sait bien comprendre ses intérêts, rendra grâce au tribunal qui lui a dit si franchement la vérité; elle ne regrettera pas le sacrifice que la légalité vient de lui demander, et reconnaîtra, tôt ou tard, que ce sacrifice a été fait au repos du pays. Que d'autres, tout entiers à leurs habitudes d'opposition, s'arrêtent à ne voir dans ce fait qu'un triomphe de parti et qu'une défaite pour le ministère; nous concevons, mais nous sommes loin de partager l'espèce de joie qu'ils éprouvent; pour nous, effrayés de tous les fermens qui bouillonnent dans le sein de la société, et de tous les élémens de trouble que nous apercevons autour de nous, nous saisissons avec bonheur et reconnaissance envers Dieu tous les gages d'ordre et de sécurité qui peuvent s'offrir à nous. Or, la consécration nouvelle que vient de recevoir la loi suprême du royaume est peut-être tout ce qui pouvait arriver de plus heureux pour les intérêts inséparables du pays et de son gouvernement, et nous aimons à espérer que, grâce à Celui qui tire toujours le bien du mal, la faute qui a été commise aura servi à affermir quelque peu le règne de la légalité. Sous peine de nous voir entraînés de nouveau dans l'abîme des révolutions et de devenir tour à tour les victimes de l'anarchie et du despotisme, en l'absence d'une foi politique qui est encore à venir et des principes religieux dont la France est privée, il faut que la loi écrite règne maintenant sans concurrence et d'une manière absolue; il faut que, malgré toutes les divergences d'opinion qui divisent les hommes en partis, l'action de chaque système s'arrête à cette limite. Peuple et gouvernement ne peuvent vivre aujourd'hui que de la légalité; hors de là il n'y a plus pour eux que la loi du plus fort, c'est-à-dire une grande ruine après un long combat, car ici la victoire tue aussi le vainqueur.

DE QUELQUES EFFORTS

pour l'abolition de la peine de mort en angleterre.

La France a commencé la révision de ses lois pénales, et l'Angleterre vient d'entrer dans la même voie en prononçant l'abolition de la peine de mort dans plusieurs des cas où elle était jusqu'ici applicable. Ce fait est d'autant plus important, qu'on peut le considérer comme le prélude d'une réforme générale de la législation pénale de l'Angleterre. Déjà en 1808, en 1820 et en 1823, des améliorations y avaient été introduites, sur la proposition de sir Samuel

Romilly, de sir James Mackintosh, dont l'humanité pleure la perte récente, et de M. Peel, qui, depuis sa sortie du ministère, a continué à s'occuper activement de ces questions; mais il nous semble qu'on va marcher d'un pas plus rapide: l'opinion a fait des progrès, et les actes de ses représentans devront s'en ressentir.

Blackstone écrivait en 1765 : «C'est une triste vérité que, » parmi les diverses actions qui peuvent se commettre tous » les jours, il n'y en a pas moins de cent soixante qui sont » punies de félonie, sans privilége de clergie, c'est-à-dire » d'une mort immédiate. Une liste si terrible augmente le » nombre des crimes plutôt qu'elle ne les diminue. Souvent, par pitié, la partie lésée s'abstiendra de porter » plainte; par pitié, le jury oubliera son serment et acquittera l'accusé, ou du moins cherchera à atténuer la nature » du délit; par pitié encore, le juge ne fera pas exécuter » une moitié des condamnés, et on recommandera l'autre » moitié à la clémence royale. » Les résultats de la législation ont été absolument tels que Blackstone les a décrits. On comprend, en effet, que la conscience des jurés devait se révolter contre des lois qui prononçaient la peine de mort contre ceux qui avaient commis des délits tels que les mauvais traitemens infligés sans motif à des animaux appartenant à autrui, les dégradations volontairement commises dans un étang, lorsqu'elles ont eu pour résultat d'en faire échapper les poissons, l'action d'abattre des cerisiers dans le jardin de son voisin, le vol de plus d'un shelling, lorsqu'il est commis sur un individu, soit qu'il veille ou qu'il dorme, ou dans une maison, avec certaines circonstances aggravantes, etc. Aussi cite-t-on des exemples nombreux et quelquefois fort singuliers des moyens employés par les jurés pour sauver les malheureux sur le sort desquels ils devaient prononcer. Le plus remarquable sans doute est celui d'un homme qui, convaincu d'avoir volé une culotte de cuir, fut déclaré coupable d'homicide (*manslaughter*), et par là soustrait à la peine de mort (1). En voyant les efforts continuels des parties lésées, des jurés et des juges pour arracher le coupable à la peine prononcée par la loi, on n'est pas surpris que M. Buxton ait offert de parier 5 contre 1 qu'il ne sera pas découvert, 50 contre 1 qu'il ne sera pas poursuivi, 100 contre 1 qu'il ne sera pas condamné, et 1,000 contre 1 que la condamnation ne sera pas exécutée. Mais une loi qui ne s'exécute pas tombe dans le mépris; on la brave au lieu de la redouter; elle devient un encouragement au crime, au lieu de le prévenir et de le réprimer; et dans l'intérêt même de la société, il importe qu'elle soit sans retard mise en harmonie avec les sentimens de justice et d'humanité qu'elle soulève contre elle.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler ici quelques unes des circonstances qui ont contribué à former l'opinion sur ce grave sujet. Il y a au moins trente ans, que M. Basile Montague obtint un sursis en faveur de deux hommes condamnés à mort et détenus dans la prison de Huntingdon. Tout était déjà prêt pour le supplice; la foule s'était rassemblée sur la place où il devait avoir lieu et dans les rues adjacentes. Quand le peuple apprit qu'il serait privé de l'affreux spectacle sur lequel il comptait, son irritation fut extrême; on craignit qu'il ne se portât à quelque violence, et M. Montague fut obligé de se cacher, pour échapper à sa fureur. Dès ce moment, il prit la résolution de combattre l'usage atroce qui endurcit à ce point les mœurs du peuple, et de ne rien négliger pour obtenir l'abolition des lois qui le sanctionnent. Souvent, pendant le cours de ses travaux, ses amis lui représentèrent que ses espérances étaient chimériques, mais il ne se laissa pas ébranler; il leur répondait seulement, que lorsque le jeune Thomas Clarkson, à sa sortie de l'université, eût lu le récit des horreurs de la traite, il s'écria: «Il faut que la traite soit abolie!» et qu'elle l'a été en effet. La même conviction d'une nécessité morale animait M. Montague, et le portait à se dévouer à cette cause, à l'importance de laquelle une circonstance, en apparence fortuite, l'avait rendu attentif. Il se mit à lire tout ce qu'on avait écrit jusque là sur la peine de mort, et fit un recueil des morceaux les plus saillans, à l'appui de son opinion, que ces recherches lui firent découvrir. Parmi les hommes qui, déjà alors s'étaient prononcés contre la peine capitale, se trouvent cinq chanceliers d'Angleterre, sir Thomas Moore, lord Bacon, lord Erskine, M. Ponsonby et lord Brougham; sept juges, sir Edward Coke, sir William Blackstone, sir William Grant, sir William Austruther, sir James Mackintosh, dans l'Inde, M. de Pastoret, en France, et M. Bradford en Amérique; deux avocats, M. Dunning et sir Samuel Romilly; un ecclésiastique, M. le docteur Parr; plusieurs hommes d'état, Fox, Pitt, Canning, lord Grenville, lord Grey, lord Holland, sir John Newport et Wilberforce; plusieurs philosophes, Montesquieu, Goldsmith, Beccaria, Howard, Johnson, William Roscoe et Thomas Clarkson. Les fragmens que M. Montague avait extraits de leurs ouvrages formaient deux volumes; mais cette question était alors si indifférente au public qu'il lui fut impossible de trouver un libraire qui voulût se charger de leur publication. C'est alors qu'il eut l'idée de former une société qui s'occupât d'une manière spéciale de ces grands intérêts et qui leur donnât tout l'appui que peut offrir une association d'hommes influens. Il réussit dans ce projet. *La société pour l'abolition de la peine de mort et l'amélioration des prisons* fut fondée, et l'un de ses premiers actes fut l'impression, à ses frais, de l'utile travail de M. Montague. Ce livre et quelques brochures qu'il publia sur le même sujet furent pour lui l'occasion de beaucoup de désagrémens; non seulement M. Windham en fit l'objet de ses critiques dans la Chambre des communes, et lord Ellenborough se plaignit, dans la Chambre haute, de ce qu'un jeune avocat s'était permis d'exciter à la haine contre des juges vénérables et voulait saper le respect qui est dû aux lois, mais encore ces publications lui furent, pendant quelque temps, nuisibles pour suivre la carrière du barreau. M. Montague a néanmoins persévéré jusqu'à ce jour dans ses efforts. Nous sommes heureux de révéler à la France ce nom qu'elle connaît à peine; l'humanité est débitrice des hommes qui consacrent leur vie à quelqu'une de ces grandes causes morales qu'il faut souvent plus d'une génération pour faire triompher, et il n'est pas bon qu'on oublie ceux qui les premiers ont combattu, pour ne se souvenir que de ceux qui sont là au moment de la victoire.

Au reste, nous pouvons espérer qu'il sera accordé à M. Montague de voir l'issue d'une lutte dans laquelle il s'est engagé avec tant de dévoûment; beaucoup de personnes sont convaincues que la peine de mort cessera bientôt de faire partie du système pénal anglais. Plus de deux cents pétitions ont été, à cet effet, dernièrement présentées au Parlement; l'adoption du bill de lord Aukland abolit la peine de mort pour le crime de fausse monnaie; la chambre des communes vient d'adopter le bill de M. Ewart, qui a pour objet d'abolir cette peine pour les vols dans les maisons habitées, et quoique cette mesure ait rencontré de l'opposition dans la chambre des lords, il est évident que les amis d'une législation pénale moins sévère font tous les jours des progrès. Malgré les efforts du *Quarterly Review*, qui a essayé de prouver, dans un article écrit avec infiniment de talent, qu'on ne peut pas se passer de la peine capitale, on ne veut plus d'un châtiment, dont M. Rossy, qui n'a pas cru devoir se prononcer contre lui d'une ma-

(1) Voyez le discours prononcé, le 23 mai, dans la chambre des communes, par M. Buxton.

nière absolue a dit, dans le sentiment d'une profonde conviction, « qu'il est un moyen de justice extrême, dangereux, » dont on ne peut faire usage qu'avec la plus grande ré» serve, qu'en cas de véritable nécessité, qu'on doit désirer » de voir supprimer complètement, et pour l'abolition » duquel le devoir nous commande d'employer tous nos » efforts, en préparant un état de choses qui rende l'abolition » tion de cette peine compatible avec la sûreté publique et » particulière. » L'impulsion est donnée, et puisqu'il y a des chrétiens parmi ceux qui se dévouent à cette cause, nous pouvons en espérer le succès; car ils savent demander la plus puissante assistance, l'assistance de Celui à qui seul il appartient de retirer l'existence, puisqu'il est seul maître de la donner.

Rappelons-nous que Dieu épargna la vie du premier meurtrier. « L'Eternel mit une marque sur Caïn, afin que » quiconque le trouverait ne le tuât point. » N'oublions pas non plus que chaque heure que la loi retranche à la vie de l'homme est une heure qu'elle ôte à la possibilité de la repentance; et cependant « c'est une chose terrible que de » tomber entre les mains du Dieu vivant! » La peine de mort, a-t-on dit, est une peine *immorale*, qui rend l'homme barbare, c'est une peine *indivisible* qui ne peut être graduée selon la gravité des crimes divers auxquels on l'applique; c'est une peine *irréparable*, quoiqu'il soit prouvé qu'elle atteint souvent des innocens; mais nous dirons pardessus tout, c'est une peine qui met obstacle au repentir, une peine qui semble fondée sur la conviction qu'il n'y a pas d'existence au-delà de la tombe, puisqu'autrement, plus cruelle encore, elle aurait sciemment pour résultat de jeter le coupable devant un tribunal où l'on prononce sur les crimes de la vie des sentences qui s'accomplissent à travers toute l'éternité; c'est une peine matérialiste, en un mot. C'est par ces motifs surtout que les chrétiens en réclament l'abolition. Ils la condamnent sous tous les autres rapports; mais ils comprennent encore mieux qu'il est de leur devoir de s'élever contre elle, lorsqu'ils considèrent l'homme comme un être responsable qui doit comparaître, au sortir de la vie, devant le souverain Juge.

PHILOSOPHIE.

DES LACUNES QUI EXISTENT DANS LES MÉTHODES PHILOSOPHIQUES MODERNES QUANT AUX ÉTUDES RELIGIEUSES.

Nous avons dit, dans un précédent article, que la vraie méthode, la seule qui puisse assurer le progrès des études religieuses, est certainement celle qui s'appuie tout entière sur les faits, et qui est d'ailleurs indiquée par l'inefficacité bien constatée de toutes les autres, par la nature même des choses, et par la tendance générale de notre siècle à ne croire que sur des preuves positives, à ne prêter attention qu'aux sciences d'observation et d'induction.

Cependant où sont, parmi les hommes qui s'occupent de recherches et d'études religieuses, ceux qui sont franchement entrés dans cette voie qu'ouvraient devant eux la sagesse comme la saine philosophie, et où les pousse l'esprit du temps par une impérieuse et invincible nécessité? Voyez l'école rationaliste en Allemagne, en France l'école philosophico-catholique et la nouvelle école philosophique; car pour l'école qu'on a désignée par l'épithète de sensualiste, la théologie n'existe pas. D'après quelle méthode les questions métaphysiques y sont-elles abordées et traitées? Toujours, quoiqu'on en ait dit, par la méthode ancienne qui a été reconnue si complètement impuissante. C'est toujours à la preuve de raisonnement qu'on en appelle et qu'on se confie, plus qu'à la preuve de fait; ou bien, si l'on s'occupe des faits, c'est seulement de ceux d'un certain ordre, c'est d'une manière partielle. Ici l'on se borne aux faits de conscience, là aux faits d'observation, ailleurs à ceux de témoignage. Et ces faits qu'on a ainsi choisis entre mille, on les tient sans cesse en perspective, on les isole de cette multitude d'autres qui les auraient ou modifiés, ou interprétés, ou infirmés. Ce n'est point là le procédé large et consciencieux de la méthode inductive qui se voue à une patiente et laborieuse investigation des phénomènes, qui n'en omet et n'en néglige volontairement aucun, qui les recherche, sans prévention, sans partialité, comme des témoins dont on a tout à apprendre; veillant attentivement à les bien entendre, à les prendre dans leur signification propre, à repousser toute interprétation forcée, tout désir de les accommoder et de les plier à des opinions déjà faites; envisageant leurs témoignages réunis comme les seules lumières qui puissent conduire à des connaissances certaines, à des découvertes réelles.

L'école philosophico-catholique s'efforce de fonder la religion sur les traditions primitives, dont nous ne possédons que des fragmens, qui nous ont été transmis pour la plupart sous forme symbolique, et d'où nous ne pouvons, par conséquent, retirer la portion de vérité qui s'y trouve, qu'à l'aide de la vérité déjà découverte par une autre voie; semblables à ces corps qui, n'étant point lumineux par eux-mêmes, ne projettent de lumière qu'autant qu'ils en reçoivent. Cette théorie religieuse rappelle la fable indienne qui fait reposer l'univers sur un éléphant, et l'éléphant sur une tortue. Ces traditions sont des documens intéressans et précieux, des faits qui ont sans doute leur importance, mais qu'on ne peut évidemment donner pour unique appui au système religieux tout entier.

Le procédé de cette école est de toute imperfection, puisqu'elle néglige presque entièrement les faits de conscience et d'observation, et qu'elle n'invoque qu'une partie des faits historiques; et quelle partie encore! la plus incertaine, la plus susceptible d'interprétations diverses et contradictoires, la moins propre, par conséquent, à servir de point de départ et d'appui. Cette école a pu attirer un instant l'attention par la nouveauté et l'étrangeté de sa théorie, par le contraste de sa confiance en elle-même et en ses doctrines avec le scepticisme de notre époque; elle a pu séduire par le talent de ses écrivains, et parce qu'elle s'annonçait comme possédant le seul moyen de rétablir sur un fondement solide l'édifice à demi-renversé des croyances publiques. Mais il est permis (1), je crois, sans prétendre aux vues prophétiques qu'elle semble parfois s'attribuer, de dire qu'elle passera vîte, et sans avoir tenu la moindre de ses promesses. Le principe d'où elle part est faux, ou tout au moins incomplet et incertain; il ne peut donc prêter ni force, ni évidence aux doctrines que cette école voudrait faire triompher.

L'école philosophique commet la même faute que la précédente; elle ne prend en considération que certains faits, et néglige les autres. Son procédé, comme celui des historiens dont nous venons de parler, n'en diffère que par la nature des faits qui sont pris en considération. Si les nouveaux catholiques ne prennent pour point de départ qu'une partie des faits fournis par la tradition ou le témoignage, et ne s'occupent guère que d'une manière accidentelle et accessoire des faits de conscience et d'observation, l'école philosophique, à son tour, paraît s'attacher spécialement ou même exclusivement à ces derniers; elle néglige le témoignage historique, ou ne lui accorde qu'une faible attention.

De peur de mal saisir l'esprit et le but de cette école, dont le caractère et les doctrines ont encore quelque chose

(1) Ceci est écrit depuis trois ans.

de fort indéterminé, du moins sous le rapport qui nous occupe, je laisse exposer ses principes, sa marche, ses espérances par un des hommes les plus distingués qu'elle compte dans son sein; il nous dira quel est le point de vue sous lequel on y considère la religion, et nous révélera l'idée qui domine à cet égard chez ses amis, idée qu'on retrouve de nos jours, mais vague, indéfinie, confuse chez beaucoup d'esprits. M. Damiron, annonçant comme imminente une régénération religieuse, s'exprime comme suit: « Elle ne viendra pas par l'ancienne voie. Les vérités seront les mêmes, mais la manifestation sera différente. Cette fois, elle sera toute scientifique; ce sera la découverte rationnelle de l'inconnu par le connu, de l'invisible par le visible; elle ne se prêchera plus, elle s'enseignera, et elle se démontrera au lieu de s'imposer. Il en sera ainsi, car ce n'est plus que de cette manière que se forment, en quoi que ce soit, les idées et les croyances publiques..... On sera théologien comme on est physicien et philosophe. On étudiera Dieu par la nature et par l'homme..... Grâce au Christianisme, sous la discipline duquel l'esprit humain est parvenu à son âge de force et de sagesse, notre éducation est assez avancée pour que nous puissions désormais nous servir de maîtres à nous-mêmes, et que, n'ayant plus besoin d'une inspiration extraordinaire, nous puisions la foi dans la science..... A mesure que la vérité qui est dans l'univers visible s'éclaircit et se découvre, celle qui est au-delà, cette autre vérité dont elle procède et qu'elle annonce, sans devenir visible et perceptible en elle-même, se laisse mieux saisir et concevoir. Voici donc ce que nous semble promettre l'avenir des sciences physiques et morales sous le rapport religieux. Elles continueront toutes, chacune sur leur ligne, les progrès qu'elles ont commencés; elles arriveront toutes ainsi aux limites où finit le domaine de l'expérience et de l'observation. Là, elles se grouperont entre elles, d'après leurs analogies, elles se généraliseront, et il y aura une science générale de tout ce qui agit, vit ou se meut dans la création. C'est alors que viendront les conclusions qu'une telle science doit mettre à même de tirer relativement à l'Être de qui émanent toute action, toute vie et tout mouvement.

» Notre destinée est bien claire; il nous faut philosopher et retrouver la foi par la philosophie..... L'enseignement populaire des sciences physiques et morales, voilà la vraie prédication qui convient en ce siècle aux classes inférieures.... Vouloir distraire le siècle présent du point de vue qui lui est propre, pour le placer dans le point de vue des siècles qui sont loin de lui, est, ce nous semble, une entreprise qui ne peut avoir de succès; c'est tenter de nous faire revenir de la raison à la pure foi et de la science au sentiment, c'est tenter un contre-sens au détriment des intelligences. Il leur faut, telles qu'elles sont, de la théorie et non de l'intuition, il leur faut des principes et non des dogmes traditionnels (1). »

Ainsi donc, on ne veut et l'on ne croit devoir s'appuyer que sur les faits de conscience et d'observation; les autres sont à peine indiqués, tant on en fait peu de cas. L'avenir de la religion repose tout entier sur le progrès des sciences physiques et morales: on étudiera Dieu par la nature et par l'homme. Il faut de la théorie, des principes, et non des idées et des dogmes traditionnels. La régénération religieuse qu'on annonce, cette nouvelle manifestation de la vérité, on ne la demande qu'aux sciences naturelles et psycologiques, on ne l'attend que d'une connaissance plus étendue, plus profonde et plus intime de l'homme et de la nature; elle ne saurait venir que d'une investigation plus exacte et plus entière des faits de conscience et d'observation. Les faits de témoignage ne doivent, ni ne peuvent y concourir en rien: il serait même dangereux de vouloir y recourir; ce serait distraire le siècle présent du point de vue qui lui est propre; ce serait tenter un contre-sens au détriment des intelligences.

Nous n'avons pas à juger ici les idées et les espérances de M. Damiron relativement à la nature de la rénovation religieuse qu'il considère comme nécessaire et imminente. Nous n'avons à nous occuper que des moyens par lesquels il pense qu'elle doit s'opérer. Admettons, ce qui nous semble plus que douteux et ce qui ne se réaliserait d'ailleurs que dans un avenir infiniment éloigné, admettons que les sciences physiques et morales tiennent un jour tout ce qu'il s'en promet sous ce rapport, il n'en est pas moins vrai qu'on manque à tous les préceptes de la sagesse, si l'on n'essaie pas, en attendant, de résoudre par une autre voie les problèmes théologiques; il n'en est pas moins vrai qu'en rejetant ou négligeant le secours qu'offrent les sciences, en ne tenant nul compte d'un ordre entier de faits importans et nombreux, on se ferme une abondante et précieuse source de lumières, et l'on est infidèle à la règle fondamentale de la philosophie d'induction qui veut qu'on observe et qu'on pèse tout; on s'expose à n'arriver qu'à une théorie incomplète et nécessairement incertaine, si non absolument fausse; car cette masse de faits qu'elle laisse de côté, sans essayer de les expliquer, sans daigner les prendre en considération, sont peut-être de nature à la modifier ou à la renverser. Aussi long-temps que vous ne rendez pas raison des faits de cet ordre, ou que vous ne démontrez pas qu'ils sont sans réalité, sans importance, ils font planer sur tout votre système une crainte, une incertitude, à laquelle vous ne pouvez le soustraire et qui l'ébranle jusque dans ses bases.

J'ai de la peine à m'expliquer, je l'avoue, ce parti pris par la science moderne de repousser les faits de témoignage, et surtout ceux d'un ordre extra-naturel, hors des études théologiques. Vous voulez, dites-vous, une religion toute rationnelle. Mais vous admettez que la raison ne peut créer la vérité, ni la tirer de son propre fonds, qu'elle ne peut parvenir à la connaître que par voie d'induction, en se rendant attentive aux phénomènes intérieurs et extérieurs qui la contiennent et la révèlent comme des symboles sous lesquels elle se laisse entrevoir et saisir. Ainsi, Dieu se montre dans la nature et dans l'homme, l'âme se manifeste par ses facultés et ses actes, les lois du monde physique et celles du monde moral, par le cours régulier des révolutions, des transformations, des modifications qu'ils subissent. Mais que saurions-nous s'il nous fallait toujours avoir observé nous-mêmes et que ce fût là une condition nécessaire de la science et de la foi, si notre raison ne pouvait travailler que sur les matériaux amassés par notre expérience personnelle, si le témoignage ne nous mettait en possession des acquisitions d'autrui?

Dès qu'il est convenu que la raison ne connaît qu'au moyen des faits, toute opinion, toute proposition, toute croyance légitimement déduite de faits bien avérés, sera donc rationnelle, quels que soient le genre et le caractère des faits d'où elle sort, dont elle est la conséquence, non moins que si elle se fondait sur ce que vous nommez des principes; car, ou ces principes n'ont aucune autorité et ne méritent aucune confiance, ou ils sont de ces vérités premières et instinctives qui tiennent à notre nature morale, en naissent, en font partie, c'est-à-dire qu'ils sont des faits, et c'est là au fond ce qui constitue leur évidence et leur force.

N'oublions pas que la raison ne connaît que de la réalité des faits; elle n'a pas mission de prononcer sur leur nature intrinsèque; à cet égard, elle est complètement incompétente. Ses fonctions se bornent à examiner si les faits sont

(1) *Histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle.*

vrais ou faux, non d'après ce qu'ils sont en eux-mêmes, mais par l'observation ou par le témoignage, qui n'est qu'une observation transmise. Elle a dépassé ses droits, aussitôt qu'elle quitte le rôle d'observateur pour remplir l'office de juge. Elle usurpe un pouvoir qui ne lui appartient pas, lorsqu'elle va jusqu'à décider, antérieurement à tout examen véritable, que les faits de tel ou tel genre ne sauraient être réels ou ne valent pas qu'on s'y arrête, et que ce serait peine perdue que de s'inquiéter ou de s'occuper des inductions qu'on en tire. C'est le même procédé anti-philosophique contre lequel toutes les sciences ont si hautement et si légitimement protesté, et qui a si long-temps entravé leur marche et frappé de stérilité leurs travaux. Certes, ceux qui se le permettent en ce qui concerne la religion, et ils sont nombreux aujourd'hui, auraient mauvaise grâce à accuser de préjugé leurs adversaires. Qu'ils s'attaquent à l'existence de ces faits dont ils refusent de prendre connaissance ou de tenir compte, qu'ils commencent par les démontrer faux, ou qu'ils prouvent qu'ils n'autorisent pas les conséquences qu'on en a déduites.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ILES WASHINGTON.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE. — *Préparation pour une mission chrétienne dans ces îles.*

Le capitaine Finch a été si satisfait de sa visite dans la vallée de Taioa, qu'il m'a fortement engagé à faire la même excursion avec quelques autres officiers. J'ai saisi cette idée avec empressement, et nous avons arrangé une partie pour ce matin. Nous ne crûmes cependant pas prudent de nous aventurer dans une seule chaloupe si loin du *Vincennes*, et nous en demandâmes une seconde pour nous accompagner. Nous prîmes avec nous l'interprète Morrison et Taua-Hania, l'un des chefs religieux que nous connaissons déjà. La matinée était belle. Nous quittâmes le vaisseau en bonnes dispositions, nous étant munis du cor de chasse et de la trompette pour égayer notre marche, et laissant flotter notre pavillon et nos banderolles au gré des vents. En moins d'une heure nous découvrîmes tout à coup la petite vallée. Ses rivages, escarpés et composés, à peu d'exceptions près, de falaises dépouillées et inaccessibles, rendent encore plus frappantes la richesse et la magnificence du tableau qui se déroule devant les yeux, au moment où l'on a dépassé un haut promontoire qui protége la vallée contre les vents et les tempêtes de la mer.

Les sons du cor et de la trompette, répétés d'écho en écho par les rochers, à mesure que nous approchions, rassemblèrent promptement les habitans étonnés, qui accoururent au rivage. Si la visite du capitaine Finch ne leur avait pas appris à nous regarder comme des amis, ils se seraient, au contraire, enfuis dans leurs demeures ou préparés à la défense.

Après que nous eûmes débarqué, le vieux Taua nous conduisit dans une de ses maisons, bâtie au milieu d'un bosquet près du rivage. Il m'offrit une sorte d'éventail en osier travaillé artistement, ce qu'il fit en partie pour me prouver le respect qu'il éprouvait pour mon caractère ecclésiastique et témoigner sa bienveillance envers un collègue : car chacun me donnait le titre de Taua qui lui appartient. Il distribua aussi divers présens aux autres officiers. Nous trouvâmes chez lui de quoi satisfaire la curiosité qui nous avait fait entreprendre cette course. L'habitation ne différait guère de celle de Haapé; elle était seulement plus grande et renfermait des objets plus intéressans que tout ce que nous avions vu à Taiohae. Le plus remarquable était un cercueil; il avait un peu la forme d'un canot fermé d'un couvercle, et était recouvert de draperies indigènes. Placé sur une élévation au milieu de la chambre, il contenait les restes d'un fils du Taua, mort depuis plusieurs années. Les corps des personnes de distinction se conservent long-temps ainsi.

Nous vîmes en outre deux ou trois des grands tambours dont on fait usage dans les temples, une image d'un de leurs dieux de la guerre, qu'ils emportent dans leurs canots quand ils s'attendent à un combat naval, une conque marine ornée de mèches de cheveux, et des armes de différens genres. Nous nous hâtâmes de parcourir tout le petit établissement, et nous fûmes surpris de voir à chaque pas des preuves que les arts et la civilisation n'étaient pas complètement inconnus aux naturels. Dans plusieurs endroits, les maisons, rangées de chaque côté du chemin, forment une rue au milieu de laquelle roule un ruisseau d'une eau pure. Cette rue, aussi large, aussi propre que celles de nos villages les plus florissans, est bien autrement pittoresque.

Nous n'avions fait que peu de chemin quand nous rencontrâmes un bâtiment décoré de tous les symboles de l'idolâtrie. Nous y vîmes des idoles en bois grossièrement sculptées, et un endroit réservé pour les sépultures. En avançant un peu, nous eûmes inopinément l'occasion d'acquérir d'amples informations sur les cérémonies funèbres en usage chez ce peuple. Nous arrivâmes à une maison où l'on venait de célébrer la fête des morts, et où l'on s'occupait des divers préparatifs d'un enterrement. Le mort était déposé dans un bâtiment ouvert, à quelque distance de la maison où la fête s'était donnée. Lorsqu'une personne est dangereusement malade, sa demeure se remplit de femmes qui gémissent du ton le plus plaintif pour exprimer leur chagrin. Les Tauas, durant ce temps, mettent en jeu tout leur art et tous leurs sortiléges pour arrêter la maladie; et quand ils ne réussissent pas et qu'il devient évident que la mort approche, ils se mettent tous à danser tout nus autour de la natte du mourant, en se faisant des incisions avec des pierres aiguës, poussant les cris les plus perçans, sans pour cela donner de signes d'un chagrin sincère. Ce bruit continue jusqu'à ce que le malade expire; alors ils poussent un dernier cri plus prolongé et plus horrible que les autres. On s'occupe ensuite à construire la bière, que l'on fabrique en général avec des lances et d'autres armes attachées avec des cordes d'osier et recouvertes de nattes. On la dépose dans une petite maison qui se trouve d'ordinaire près de la maison principale. On recouvre le mort de vêtemens neufs et on le place sur la bière, où on le laisse exposé pendant plusieurs jours. Ses amis veillent près de lui et tiennent des torches allumées pendant la nuit, tandis que les prêtres chantent des chants funèbres.

Pendant ce temps, d'autres personnes sont occupées des préparatifs de la fête, qui se règle toujours sur la richesse et la dignité de la famille. Tandis que l'on prépare les mets, quelqu'un des principaux convives, revêtu de tous ses ornemens et portant un éventail à la main, va de maison en maison inviter les chefs et les principaux de l'île; il crie à la porte de chacun : « *Tou kee* », c'est-à-dire « Voici votre invitation. » Les hommes invités se réunissent dans quelque maison *tabou* du voisinage, et les femmes, parées de leur mieux, s'installent en dehors comme spectatrices. Depuis le moment où le malade expire, jusqu'à ce que les prêtres aient terminé les chants ordinaires en ces sortes d'occasions, tout le monde est tenu de jeûner; personne ne touche aux provisions; et il n'est pas permis d'allumer du feu dans tout le voisinage.

Quand tous les préliminaires sont achevés, on sert les viandes, qui ne sont d'ordinaire qu'à moitié cuites; et le chef de la famille, remplissant les fonctions de maître des

cérémonies, se met à découper les porcs avec un couteau de bambou et à séparer la chair des os avec une pierre aiguisée. La tête de l'animal est toujours la portion réservée pour le principal prêtre, et on la lui met de côté pour un autre repas; car il a en outre le droit de demander tel morceau qui lui fait envie pour le manger aussitôt. Les autres parties sont distribuées aux chefs, qui invitent ceux qui les entourent à en manger avec eux. Quand on est rassasié, on cause ou on se disperse; puis on revient manger encore, et on continue ainsi jusqu'à ce que toutes les provisions soient consommées, ce qui n'arrive quelquefois que vers la fin du second ou du troisième jour.

A mesure que nous avancions plus dans le pays, les traces d'idolâtrie devenaient de plus en plus frappantes et nombreuses. Nous passâmes devant plusieurs temples qui contenaient les images les plus hideuses que nous eussions encore vues, et devant plusieurs tombeaux environnés de petites châsses dans lesquelles on avait déposé une nourriture corruptible pour des âmes immortelles. Les temples ne diffèrent guère des grandes maisons, qu'en ce qu'ils sont toujours ouverts. Tous ceux que nous vîmes contenaient trois idoles, deux en face l'une de l'autre aux deux bouts du temple, et la troisième au milieu, adossée contre le mur. Près de là, au milieu d'un épais bosquet, se trouvait une image bizarre et disproportionnée, élevée sur une plate-forme, ayant devant elle une immense auge en bois, remplie de différentes offrandes.

A l'exception de celles de deux ou trois temples pareils, on peut dire que les idoles tombent dans le mépris et sont couchées dans la poussière. Cette circonstance semble annoncer que le moment approche où ces idoles, ainsi que *celles d'or et d'argent que les hommes se sont faites pour les adorer, seront jetées aux taupes et aux chauves-souris*, et foulées aux pieds avec horreur. Ce spectacle fut pour moi bien réjouissant : il me confirma dans la confiance que j'ai que même ici rien ne manque que les premiers rayons de l'aurore pour dissiper les ténèbres spirituelles qui enveloppent ce pays, comme les vapeurs du matin couvrent la terre avant le lever du soleil.

La population entière était rassemblée sur le rivage, quand nous remontâmes dans nos chaloupes. En voyant cette foule d'habitans, mon cœur était pressé du désir de voir une mission commencée parmi eux. J'employai le temps du retour à examiner les moyens les plus propres à faire parvenir la bonne nouvelle du salut à ces peuplades éloignées; je me représentais ce que serait la vallée que nous venions de visiter si le Christianisme y était prêché et embrassé, s'il y changeait et y vivifiait tout. Ce ne serait plus seulement l'une des vallées les plus belles et les plus pittoresques; on pourrait l'appeler aussi l'heureuse vallée.

.....Samedi dernier, le capitaine Finch prévint les chefs que le lendemain était le jour où nous célébrions notre culte public; il leur demanda de le faire savoir à leur peuple, afin que personne n'approchât du vaisseau, soit pour se divertir, soit pour vendre ou échanger, et il invita les chefs à assister au service. Ils y vinrent et s'y conduisirent avec beaucoup de convenance, exprimant leur approbation de la forme de notre culte par leur exclamation ordinaire, quand ils sont satisfaits : *Motaki* (c'est bien)*!* Le jour suivant, j'allai à terre et je trouvai Haapé, Piaroro, le prince Moana et Taua-Hania réunis pour me recevoir. Je les avais prévenus que je désirais m'entretenir avec eux. Notre conversation fut longue et intéressante.

Je leur expliquai quelques-uns des principes fondamentaux du Christianisme, la nature des missions, le caractère et le but des missionnaires. Je leur dis que c'étaient des hommes et des femmes appartenant à des nations éclairées et puissantes, qui, sacrifiant les avantages et les jouissances que leur offrait leur patrie, quittaient pères, mères, sœurs et frères, et allaient volontairement vivre au milieu de peuples inconnus, pour leur enseigner les arts de la civilisation, et par-dessus tout pour leur apporter la connaissance du vrai Dieu et du salut de l'âme par la mort de Jésus-Christ, le seul Rédempteur des pécheurs. J'ajoutai que plusieurs personnes en Amérique désiraient sincèrement leur bonheur et avaient l'intention de leur envoyer des instituteurs, et je leur demandai s'ils souhaitaient qu'ils vinssent, et s'ils les recevraient bien et comme des amis. Tous répondirent à la fois et avec vivacité : *Ae! ae! Motaki* (oui, oui, c'est bien)*!*

Haapé dit alors : « Qu'en pense le roi Moana? » Le petit prince répondit : « Qu'il en soit ainsi ! c'est très-bon ! » Taua ajouta : « Quand ils arriveront, il faut que quelques-uns d'entre eux viennent demeurer à Taioa ; je leur donnerai un coin de terre, et je leur bâtirai une grande maison. » Je lui dis qu'ils se fixeraient volontiers dans sa vallée, si lui et son peuple voulaient renoncer aux idoles, croire en Jéhovah, le seul vrai Dieu, et lui rendre un culte. Il répondit : « Je sais que Jéhovah est un Dieu puissant. J'ai entendu parler de lui à des gens d'Otahiti, où le peuple a brûlé ses images et l'a pris pour Dieu. Il serait peut-être bon que nous fissions de même. Jéhovah, ajouta-t-il, est plus grand qu'aucun de nos dieux; car c'est le Dieu du tonnerre et des éclairs. » J'ai su que cette impression lui était venue du bruit et de la flamme du canon qu'ils considèrent comme étant essentiellement le tonnerre et l'éclair. Taua me dit que chaque fois qu'il tonnait dans l'île, ils en concluaient qu'un vaisseau n'était pas loin, et que Jéhovah envoyait le tonnerre pour le leur annoncer. Il fit aussi la remarque qu'ils avaient déjà un grand nombre de dieux; qu'il ne pourrait les compter, et que leur nombre allait toujours en croissant, puisque, quand un Taua ou un chef mourait, il devenait dieu; qu'il en serait toujours ainsi; et que lui-même, quand il mourrait, serait dieu. Je lui dis que leurs dieux, leur culte et leurs sacrifices étaient autant de faussetés, ce qu'il prit en apparence en très-bonne part; et lorsque j'eus encore parlé de Jéhovah et de Jésus-Christ, comme du seul Dieu et du Rédempteur, il s'écria : « C'est bien; Jéhovah sera notre Dieu! »

Les indigènes furent beaucoup plus attentifs et eurent l'air de prendre bien plus d'intérêt à ce sujet que je ne m'y étais attendu. En nous séparant, ils me demandèrent si les missionnaires dont je leur avais parlé seraient long-temps avant d'arriver, et si je ne voudrais pas me joindre à eux. Je leur avais dit en effet que j'avais été missionnaire aux Iles Sandwich. J'espère que cette conversation ne sera pas entièrement oubliée des chefs, et qu'elle pourra servir à les disposer à bien accueillir et à bien traiter ceux qui viendront plus tard parler du salut à ces pauvres payens.

Il est extrêmement difficile de bien juger ce peuple. On est exposé à un double danger, lorsqu'on cherche à s'en faire une idée exacte. Un homme moral et sensible, dont les affections ont été purifiées par la piété, risque, dans le dégoût que lui causera la grossière licence dont il sera inévitablement témoin, de perdre de vue ce qui peut être aimable et digne d'éloges dans le caractère et la manière d'être des habitans, et d'associer à leur souvenir l'idée d'une difformité morale et d'une bassesse que rien ne peut égaler. D'un autre côté, l'homme corrompu et dépravé, qui regarde de semblables vices d'un œil complaisant, et qui les excuse parce qu'il les a lui-même, sera peut-être porté à les représenter comme un peuple simple et heureux, et les îles qu'ils habitent comme une sorte de paradis, où l'on est exempt de soucis et de maux, et où les jours se passent dans la joie et dans les délices.

Je voudrais éviter ces deux extrêmes, et je crois y réussir

lisant que si, d'un côté, la nature est admirable, et si insulaires ne le cèdent en avantages physiques et intel uels à aucun peuple du monde, s'ils paraissent en gé- al bons et sensibles dans leurs relations domestiques et ales, et dans leurs rapports avec les étrangers, qui rdent leurs rivages; de l'autre, ils sont loin d'être mpts des vices dégradans et déplorables que l'idolâtrie raîne à sa suite.

Les fables obscures qui constituent leur croyance reli- use, et les pratiques cruelles qu'elle inculque et qu'elle prouve, les obligent à passer leur vie dans une crainte vile, tandis qu'une ignorance complète des vrais princi- de la loi morale les entraîne dans les plus grands dé- dres; ils sont faux, traîtres, cruels; ils se délectent dans guerre et le pillage, et se montrent féroces envers rs ennemis. L'infanticide et le parricide sont les seuls mes du paganisme qui, autant que nous en pouvons juger, r sont étrangers. Si ce tableau est exact, je demande- au philantrope et au chrétien si ce peuple n'a pas un ur- t besoin qu'une influence régénératrice, que la bonne uvelle du salut vienne les préparer à la sainteté et au bon- ur du monde à venir. Il est pour moi hors de doute que Parole révélée de Dieu et la prédication de l'Evangile ernel sont les seuls moyens sûrs et efficaces de parvenir à but si beau et si heureux. Je crois fermement, d'après istoire aussi bien que d'après l'Ecriture sainte, que la nnaissance de la lumière de vie est le moyen le plus direct et plus certain d'améliorer la condition de l'homme, comme e peut seule assurer son salut; et j'appelle ceux qui ont çu la vérité dans leurs cœurs à faire annoncer à ces uvres payens cette glorieuse nouvelle, qui doit retentir ns les contrées les plus lointaines (1)!

DIEU EST AMOUR (2).

La sagesse humaine, en prononçant par l'organe de l'un ses disciples les plus distingués, que plus elle pensait à eu, moins elle pouvait en comprendre la nature, a mon- é qu'elle était incapable de s'élever à la définition de l'Etre vin, qui se trouve déjà contenue dans les livres de l'an- enne alliance, et qui déclare que Dieu est l'existence, qu'il t Celui qui est. Et lors même qu'à force de recherches, le fût parvenue à connaître Dieu comme étant la source l'être, elle eût été à jamais dans l'impossibilité absolue prononcer avec certitude les trois mots que nous lisons ujourd'hui dans les écrits du disciple bien-aimé. Il ne fal- it rien moins pour cela que le prodige inouï de la vie et la mort d'un Dieu manifesté en chair et que l'interven- on directe de son Esprit. Sans cette révélation, notre con- aissance de Dieu eût toujours été imparfaite et bornée; mais notre cœur n'eût pu s'assurer en sa présence; sans esse nous craindrions d'être écrasés par sa toute puissance, erdus dans son immensité, repoussés à jamais par son in- exible justice, si ces paroles : *Dieu est amour*, retentissant ans le fond de notre être, ne venaient ajouter à notre foi n son existence la plus consolante lumière. Méditons donc es trois mots, qui forment le véritable trésor de la créa- ure, et qui composent à eux seuls toute la richesse intel- ectuelle et morale du genre humain.

La connaissance que la contemplation de la nature nous onne des perfections de son Auteur, peut déjà, il est vrai, ous conduire en partie à examiner la bonté du Créateur. est facile de voir, en effet, que Dieu, dans ses ouvrages, 'a pas seulement pour but de pourvoir à ce qui est stricte- ent nécessaire à l'existence de l'homme ici bas, mais qu'il eu également en vue de procurer de l'agrément et du bien-être à tout ce qui, sur la terre, est doué de sensibilité. Le luxe et la profusion avec lesquels est orné le globe que nous habitons, la magnificence des scènes les plus ordinai- res de la Création, les moyens puissans dont l'homme est doué pour embellir son existence, les sentimens doux dont son âme est susceptible, et, s'il faut le dire, la saveur des alimens, le parfum des fleurs, le chant des oiseaux, la beauté des for- mes, la richesse des couleurs, toutes ces choses arrachent sou- vent au cœur le plus froid, un hommage de reconnaissance envers le Dieu tout-puissant, et nous montrent que ce n'est pas sans raison que nous appelons bonne cette providence qui dirige et qui gouverne tout. Mais il faut avouer que ce n'est là qu'un des côtés du tableau que nous présente la nature, et que si nous l'envisageons sous une autre face, des nuages fort épais et bien sombres viennent nous voi- ler la bonté du Très-Haut. Les fléaux dévastateurs qui dé- solent des contrées entières, les bouleversemens de la nature qui semblent vouloir la faire rentrer dans le chaos, les ca- tastrophes effrayantes qui ébranlent les fondemens des so- ciétés, la douleur qui revêt mille formes, et qui exerce sur tout ce qui a vie l'empire le plus illimité, les séparations cruelles qui rompent à jamais les liens les plus doux, et enfin, précédée de son lugubre cortège, la mort dont l'homme effrayé rencontre partout la redoutable image, et qui jette un crêpe sanglant et funèbre sur les objets les plus rians d'ici-bas, tout cela n'est que trop propre à insinuer le désespoir dans le cœur de l'homme abandonné à lui-même, et à remplir son esprit de ténèbres et d'incertitudes sur la bonté de son Dieu. Comment, en effet, concilier ces con- trastes? Est-ce le même Être, doit-il se dire, est-ce le même Être qui envoie l'abondance, et qui fait régner la famine, qui remplit l'âme d'allegresse et de joie, et qui la déchire par la douleur, qui orne avec amour la surface de la terre, et qui ravage sans pitié ses ouvrages les plus beaux? Est-ce le même Être qui sourit à la nature dans les rayons du so- leil, et qui lui montre une face irritée dans l'obscurité des tempêtes? Et ne faut-il pas, pour expliquer tous ces désor- dres, et suivant un des systèmes les plus fameux de l'anti- quité, admettre deux principes divers qui se font une guerre acharnée, et qui répandent, l'un le bien, l'autre le mal dans l'univers? Voilà les idées qui naissent facilement dans l'esprit de l'homme qui n'a que la contemplation de la nature pour s'éclairer sur les attributs du Très Haut. Il peut sans doute, par ce moyen, se former une grande idée de la puissance et de la sagesse infinies, mais il lui restera toujours au fond du cœur un doute amer et péni- ble sur la perfection divine, de laquelle seule son bon- heur dépend, et il sentira toujours plus le besoin d'une révélation nouvelle et complète qui vienne l'éclairer sur ce point important, mettre de l'unité et de l'harmonie dans ses idées et de l'abandon dans ses sentimens religieux. C'est ainsi que l'Evangile est pressenti comme nécessaire par une raison éclairée, et accueilli avec amour par un cœur qui soupire après la confiance et la paix. Aussi le premier soin de la Révélation chrétienne est-il de nous découvrir la cause des contradictions et des désordres les plus graves qui règnent dans ce monde, et qui déroutent si fort l'esprit humain dans ses recherches sur son Auteur. Elle nous ap- prend que la créature la plus influente qui ait été placée sur la terre, a subi un dérangement notable dans les plus nobles de ses facultés, et qu'ayant détruit par le péché l'harmo- nie qui devait exister entre elle et son Créateur, il s'est in- troduit par là dans le séjour qu'elle habite, bien des dou- leurs et bien des maux qui n'entraient point dans le plan primitif. Et pour que cette idée même, en alarmant la conscience, ne vînt pas augmenter nos angoisses, l'Evan- gile est destiné tout entier à révéler le moyen par lequel l'homme peut être délivré des maux mêmes qu'il s'est atti- rés par sa faute. Cet Evangile emploie toutes ses forces, il est presqu'exclusivement consacré à manifester, de la ma- nière la plus étonnante, la miséricorde divine, et par un fait, un seul fait incompréhensible, tant est grande la bonté qu'il suppose, il place l'homme sur le bord d'un abîme immense, où, le cœur ému, l'intelligence confondue et les yeux noyés de larmes, il ne peut qu'adorer et dire: Dieu est amour! Et si l'amour est d'autant plus grand qu'il répand des biens plus excellens sur ceux qu'il aime, voici

(1) Nous avons déjà dit que cet appel a été entendu, et que des mis- ionnaires américains viennent de se rendre aux Iles Washington.

(2) I, Jean IV, 8.

Dieu qui nous donne gratuitement une félicité éternelle, qui fait de nous les plus privilégiées de ses créatures et qui nous élève au plus haut degré de gloire et de bonheur. Si l'amour est d'autant plus grand qu'il s'étend sur des êtres qui en sont plus indignes, voici Dieu qui nous aime, quoique nous soyons ses ennemis; il vient nous chercher au sein même de notre corruption et de nos misères; il ne tient pas compte de nos rebellions et de notre ingratitude, et c'est le moment où notre race est le plus avilie qu'il choisit pour lui pardonner et pour la bénir. Si l'amour est d'autant plus grand enfin, qu'il engage celui qui l'éprouve à de plus grands sacrifices, voici Dieu qui, pour nous, livre son bien-aimé. Voici le Saint des saints lui-même, qui, entre tous les supplices qui conduisent à la mort, choisit pour nous sauver le plus douloureux et le plus infâme, et qui expire dans les tortures, en priant pour une race qui le tue et qui le maudit. Certes, Dieu est amour! Oui, dès maintenant, toutes les œuvres du Créateur, toutes les dispensations du Conservateur des hommes sont expliquées par ce seul mot: Dieu est amour! Dieu est amour lorsqu'il crée; c'est pour faire partager son bonheur aux êtres innombrables que sa volonté produit. Il est amour lorsqu'il donne des lois: c'est pour guider ses créatures dans le chemin de la perfection et de la gloire. Il est amour lorsqu'il punit: c'est pour ramener les coupables ou pour les faire servir de leçon et d'exemple à ses bien-aimés. Il est amour lorsqu'il afflige: c'est pour rendre ses enfans capables d'honneur et de félicité.

Puisque Dieu est amour, est-il besoin de le dire? c'est l'amour qui doit régner avant tout dans le cœur de ceux qui ont le bonheur de le connaître; c'est par un amour sans bornes qu'ils doivent répondre à la charité infinie dont ils sont sans cesse les objets. Aussi voyons-nous que ce même Evangile qui nous révèle tous les trésors de la miséricorde céleste, réduit à l'amour seul tous nos devoirs envers Dieu, et simplifie ainsi d'une manière sublime les rapports, en apparence si compliqués, qui lient la créature à son Auteur. « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée »: voilà son grand, voilà, pour ainsi dire, son seul commandement. Tout vient se résumer dans cet unique précepte, et ces mots: « Dieu nous aime, rendons-lui amour pour amour », sont comme le cri qui s'échappe de tous les cœurs soumis à son divin empire. L'on peut même dire que, ce point une fois gagné et l'amour une fois opéré dans une âme, l'Evangile ne s'inquiète plus d'autre chose, persuadé que, comme l'astre soumis à la loi des mouvemens célestes ne s'écarte jamais de la route qui lui est tracée par le doigt du Créateur, de même l'âme pénétrée d'amour pour Dieu ne se soustraira jamais à l'influence puissante du centre unique et divin auquel se rapportent sans cesse ses volontés et ses désirs. Seulement nous faut-il comprendre que, puisque l'amour est le grand lien qui unit les créatures avec leur Auteur, c'est l'amour également, c'est la charité qui doit lier les créatures entre elles, et présider à toutes les relations que soutiennent les uns avec les autres les enfans du Dieu d'amour. Aussi après avoir dit: « Aimez le Seigneur qui vous aime, » l'Evangile ajoute sans cesse: « Aimez les hommes qui sont, tout comme vous, les objets de son amour; » de sorte que tous les devoirs que les hommes ont à remplir à l'égard de leurs frères, et les obligations innombrables qui naissent de l'état de société se rapportent à l'amour et se résument dans cette seule parole: « Aimez-vous les uns les autres! » Par l'obéissance à cette loi royale, tous les obstacles sont levés, toutes les complications sont simplifiées, tous les embarras sont aplanis, et l'immense société des créatures marche avec dignité et avec gloire dans la route de la perfection et du bonheur! La charité est donc la grande loi de l'univers; par elle tout s'explique, tout se concilie, tout se résout dans l'unité; par elle une seule volonté règne dans l'infinie variété des êtres; elle embrasse toutes les créatures, et par une douce contrainte les ramène, libres et heureuses, aux pieds de leur céleste bienfaiteur. De tous les points de notre globe où l'Evangile est annoncé s'élèvent des voix qui s'écrient: « Dieu est amour! Aimons-le! aimons-nous les uns les autres! » Dans tous les mondes qui peuplent les profondeurs des cieux, les mêmes voix se font entendre; tous les êtres créés le répètent dans une éternelle harmonie et, jusque dans les solitudes de l'espace, les échos de l'immensité redisent au siècle des siècles: « Dieu est amour! Aimez-le! aimez-vous les uns les autres! »

MÉLANGES.

De la liberté des études. — Nous avons annoncé, il y a quelques mois, à nos lecteurs, qu'une école de théologie, indépendante de l'Etat et fondée par des chrétiens qui veulent faire prévaloir les doctrin[es] évangeliques qui ont cessé d'être professées dans la faculté de théologie d[e] Genève, avait été créée dans cette ville. Cet établissement prospère et ré[a]lise les espérances qu'on en avait conçues. M. Merle d'Aubigne, l'un d[es] professeurs qui y ont été appelés, a, dans un rapport qui vient d'être pr[é]senté aux amis de cette institution, développé des idées que nous voudrio[ns] voir généralement admises sur la liberté des études:

« Il est pour l'homme, a-t-il dit, diverses libertés, suivant les divers[es] sphères dans lesquelles il désire développer son activité. Ces libertes fo[r]ment une espèce d'échelle et, pour ainsi dire, de hiérarchie. Il en est q[ui] sont au bas de l'échelle, que tout le monde découvre, que tout le mon[de] veut. Il en est d'une nature supérieure et qui demeurent cachées aux r[e]gards de la multitude. Les libertés civiles et politiques sont celles qui, [de] nos jours, sont le plus généralement reconnues, et que désirent avant to[ut] nos contemporains. Au-dessus d'elles s'élèvent des libertés d'un ordre s[u]périeur, dont un beaucoup moins grand nombre d'hommes paraissent se[n]tir le besoin, et que combattent souvent ceux mêmes qui sont remplis [de] feu pour les libertés politiques: je veux parler des libertés religieus[es]. Néanmoins elles ont déjà partout de solides fondemens dans la socié[té]. Mais il est une autre sphère, dans laquelle les idées de liberté ont à pe[ine] pénétré, au moins pour ce qui concerne les pays de la langue française: [la] liberté des études est encore inconnue à nos contemporains. C'est u[ne] étrange anomalie; car il semblerait que, sous divers rapports, la libe[rté] devrait avoir envahi le domaine des sciences, même avant d'avoir atte[int] celui de la religion. Cette précieuse liberté répand, il est vrai, de no[m]breux bienfaits sur l'Allemagne; mais ne nous en étonnons pas: l'Al[le]magne est, par excellence, le pays où l'intelligence règne. L'intellige[nce] y a conquis la liberté: elle n'eût pu vivre sans elle. Il n'y aura point [de] liberté des études tant qu'existera le monopole universitaire et académiq[ue], tant que les jeunes hommes ne pourront parvenir aux grades et aux vo[ca]tions auxquels ils aspirent, que sous la condition expresse d'avoir étudie[r] tel ou tel lieu, sous tel ou tel maitre. Ce qu'on a le droit d'exiger, ce s[ont] des connaissances solides, profondes, variées. Pour vous assurer que [les] candidats les possèdent, faites-leur subir des examens sévères; mais, qu[ant] au lieu où ils ont acquis ces connaissances, quant aux maitres qui les [ont] données, c'est ce qui n'est plus de votre ressort. Un père est libre de f[aire] étudier son fils où il veut. Il est maitre d'être lui même, s'il l'entend, [son] maitre, et aucun n'a le droit de le lui défendre: ce serait porter attein[te à] la puissance paternelle. Et cette liberté des études, qui respectera les dr[oits] les plus sacrés, sera en même temps tout au profit de la science; car [sur] tout il n'y a rien qui arrête les progrès comme le monopole. La libe[rté] politique, la liberte religieuse, la liberte des études, sont trois dévelop[pe]mens successifs d'un même principe. Notre génération, qui parle beau[coup] de la première, comprend mal la seconde et n'entend rien à la derni[ère]. Il faut de la patience: les progrès s'accompliront, les préjugés tomber[ont]. L'éducation de l'homme, en général, comme l'education de l'individu [ne] dissipe que peu à peu les ténèbres; mais avec l'aide de Dieu, elle les [dis]sipe enfin. »

Ces principes sont les nôtres, et nous nous réjouissons de ce que pa[r le] fait de leur institution, les fondateurs de la nouvelle école de théologi[e de] Genève ont puissamment contribué à faire avancer à cet égard l'opi[nion] publique, toujours si lente et si paresseuse. Puissions-nous voir bie[ntôt] réalisée en France la liberté d'enseignement qui nous est promise pa[r la] Charte, et dont nous sommes encore si loin de jouir!

ANNONCE.

Sermons sur divers textes de l'Ecriture Sainte, par feu M. S[...] Aug. de Petit-Pierre. In-8°, 311 pages. Prix: 6 fr., chez Risler, [rue] de l'Oratoire, n. 6.

Plusieurs de nos lecteurs de Paris se souviennent d'avoir entendu, [l'an]née dernière, avec une grande édification, l'auteur de ces discours [dans] une de nos chapelles chrétiennes. Il nous suffira de leur en rappeler le [sou]venir pour leur recommander ce volume en tête duquel on lira avec u[n vif] intérêt, et non sans en être salutairement ému, quelques détails sur l[a vie] de l'auteur, qui a été retiré de ce monde peu de mois après son séjou[r au] milieu de nous. Le morceau qu'on lit dans notre numéro d'aujourd'hui, [sous] le titre: *Dieu est amour*, est extrait de ce recueil et suffira pour en [faire] l'apologie auprès des personnes qui n'ont pas eu le bonheur d'ente[ndre] M. Petitpierre.

Le Gérant, **DEBAULT.**

Imprimerie de Sellicue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 45. 11 JUILLET 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

DES RÉVOLUTIONS.

Le mot révolution résume toute l'histoire des sociétés humaines; il définit à lui seul celle des peuples rétrogrades et bien mieux encore celle des nations qui ont progressé dans la voie de la civilisation; car chez les premiers on compte plutôt des révoltes que des révolutions. Cela signifie que telle est la condition de notre pauvre race, qu'elle a beaucoup à changer pour améliorer quelque peu son sort.

Autrefois, les philosophes qui jugeaient l'histoire se bornaient à approuver ou à blâmer les coutumes, les actes et les institutions du passé, tantôt pour faire la critique de leur temps, tantôt pour rehausser les avantages de la civilisation moderne. Perdus dans les faits de détail, il leur arrivait rarement de lire un plan providentiel dans la longue série des révolutions que leur montraient les annales du genre humain. Aujourd'hui, cet empirisme a fait place à une manie de systématisation qui porte nos jeunes sages à tout approuver dans le passé; ils ont bien le mot de Providence à la bouche, mais sans le comprendre mieux que leurs prédécesseurs, et ils sont passés à côté du véritable sens de ce mot pour se jeter dans un fatalisme complet. Telle est leur indifférence morale que, pour eux, tous les faits de l'histoire ont été nécessaires aux époques où ils ont eu lieu et qu'il n'en est aucun qui, sous un certain rapport, ne doive figurer, à titre de progrès, dans les fastes de l'humanité civilisée. L'erreur des uns et des autres a sa racine dans le dédain qu'on affecte des deux parts pour le dogme chrétien de la déchéance du genre humain, et dans l'absence d'une distinction tranchée et absolue entre le bien et le mal. Dès que ces deux vérités n'éclairent plus notre marche, il n'est plus possible de rien comprendre à cette continuité de bouleversemens et d'orages, qui compose toute l'histoire de notre race. Les ruines des autres âges n'ont plus de sens pour nous; nous ne pouvons plus que jouer sur elles avec notre imagination.

Le Christianisme nous apprend à ne juger l'histoire ni comme les empiriques qui mesurent le passé au compas des temps actuels, ni comme les jeunes écoles qui voudraient mettre tous les faits historiques sur l'échelle des progrès de l'humanité; le Christianisme nous fait également éviter l'étroitesse de l'école de Voltaire et le latitudinarisme dans lequel on se jette aujourd'hui. Il faut, pour comprendre la suite des révolutions dont le monde a été le théâtre, reconnaître dans chacune d'elles deux faits constans : la dégradation de la nature humaine et des traces de perfectibilité; le premier, manifesté surtout dans l'œuvre de destruction qui prépare ou accompagne chaque transformation sociale; le second, dans l'œuvre de reconstruction qui succède à la chute de l'ancien ordre de choses. Je dis *surtout*, car le besoin de progrès se montre aussi dans la destruction elle-même et la dégradation dans l'ordre nouveau.

Si l'humanité n'était pas dans un état de chute, son histoire ne nous offrirait évidemment que des progrès purs de toute destruction ; un progrès ne ferait pas constamment la critique de celui qui l'a précédé, pour être à son tour critiqué par celui qui le suivra. D'un autre côté, si la déchéance de l'humanité est telle que, dans toutes les révolutions, elle détruit beaucoup plus qu'elle ne perfectionne, s'il est indubitable que ce double mouvement de renversement et de reconstruction la laisse toujours au même point, quant à ses caractères essentiels et quant aux premières conditions

de son bonheur, il n'est pas douteux, non plus, qu'elle ne se soit développée, sous plusieurs rapports, à travers et au moyen de ces mêmes révolutions; il n'est pas douteux qu'elle ne doive à celles-ci un certain ordre de progrès: c'est ce qu'atteste la comparaison des mœurs sociales des anciens peuples avec celles des nations policées de nos jours; c'est ce que prouve encore l'état actuel de l'industrie, celui des sciences et des arts. L'important est de ne pas se faire illusion sur la valeur de ces conquêtes, et de ne pas croire qu'elles aient changé l'intérieur de l'homme parce qu'elles ont transformé ses dehors, ni qu'elles aient amélioré son âme parce qu'elles ont adouci ses habitudes et enrichi son intelligence. Non, en laissant même à la nature humaine l'honneur de tous les perfectionnemens qu'elle paraît avoir acquis, en admettant même un instant qu'elle puisse revendiquer celles de ces améliorations qui se sont opérées sous l'influence des vérités religieuses, il n'en demeure pas moins vrai que les progrès qu'elle a faits, à l'aide des révolutions de tous genres qu'elle a subies, que tous ces progrès résumés dans le mot civilisation, et qui ont coûté la sueur et le sang de tant de générations d'hommes, n'ont rien changé d'essentiel dans la condition du genre humain. Les révolutions qui ont eu lieu ont hérité les unes des autres le germe de révolutions nouvelles et, aussi longtemps qu'il en sera de même, l'avenir ne fera que reproduire pour nos successeurs l'histoire du passé. Ce germe, on ne saurait trop le redire, c'est le péché, c'est-à-dire le fait essentiellement anti-social de l'isolement de la volonté humaine à l'égard de la volonté du Maître de l'univers. Tant que ces deux volontés demeureront indépendantes, tant que celle de l'être borné ne se subordonnera pas à celle de l'Être infini dont elle est dérivée, tant que toutes les volontés humaines ne graviteront pas autour de leur centre commun, elles-mêmes se trouvant isolées entre elles, seront toujours prêtes à s'entrechoquer et à se combattre; rivales dans une sphère où tout bien, même les jouissances de l'orgueil, s'épuise par le partage, ces volontés seront ainsi dans une lutte continuelle; toutes les œuvres exécutées au sein de cette désharmonie en subiront l'influence; les institutions politiques porteront en elles le germe de leur propre destruction, et l'antagonisme sera toujours là pour les attaquer et les ruiner.

Voilà ce qu'il importe de se rappeler, surtout aux époques comme celle où nous vivons. Certes, s'il fut un temps abondant en révolutions, c'est le nôtre; s'il en fut un où l'on ait compté sur elles pour améliorer le sort des nations, c'est notre siècle plus que tout autre. On est allé jusqu'à dire d'un peuple qu'il était régénéré par cela seul qu'il avait fait sa révolution. Quel abus de mots! ou plutôt quelle grossière méprise! N'avons-nous pas fait, depuis quarante ans, assez d'expériences en ce genre pour savoir ce que valent les régénérations politiques? Ce n'est assurément pas que nous méconnaissions la supériorité de nos institutions actuelles sur leurs aînées, ni la part d'influence qu'un progrès de ce genre peut avoir, directement ou indirectement, sur la prospérité publique et particulière; mais ne nous exagérons pas cette influence et convenons que les bienfaits d'une révolution sont presque toujours bien chèrement achetés; il est dangereux de se faire illusion à cet égard; car se persuader trop que d'autres institutions nous vaudront plus de bonheur nous expose à des catastrophes sans fin.

En résumé, s'il est indubitable que, dans l'économie actuelle de l'humanité déchue, il faut qu'il y ait des révolutions, c'est-à-dire des réformes qui mettent ses institutions en rapport avec les besoins nouveaux que lui crée sa culture sociale, s'il est indubitable que ces réformes entrent dans un plan de progression tracé par la main invisible de Dieu, il n'est pas moins certain, et l'on ne saurait être trop convaincu de nos jours que, bien loin d'être les premières conditions du bonheur d'aucune des classes de la société, elles n'auront jamais qu'une part très-secondaire à ce bonheur. Il n'y a qu'une révolution qui soit indispensable à l'amélioration réelle de notre sort: c'est celle qui doit faire passer notre cœur de sa funeste indépendance à l'obéissance que Dieu demande de lui; c'est là une révolution qui nous en eût épargné de bien douloureuses, si nous avions commencé par elle; car une fois accomplie, l'antagonisme disparaît entre les hommes, comme il a disparu entre la volonté humaine et la volonté divine. Cette réforme opérée entraînerait à sa suite toutes celles qu'on doit encore désirer, mais elle les produirait sans secousse, sans qu'il en coûtât ni sang, ni larmes, ni angoisses, sans qu'un triste pressentiment vînt nous avertir de nous préparer à des orages nouveaux.

SOCIÉTÉ DE LA MORALE CHRÉTIENNE.

Séance du 9 juillet 1832.

Résultat du Concours ouvert pour la meilleure Réfutation de la Doctrine Saint-Simonienne, considérée dans ce qu'elle a de contraire à la Morale Chrétienne.

L'apparition du choléra en France a engagé la Société de la Morale Chrétienne à renvoyer à une autre époque son assemblée générale, qui a ordinairement lieu au mois d'avril. Elle a compris cependant qu'elle ne pouvait attendre jusque-là de faire connaître le résultat des divers concours qu'elle a ouverts. Il était urgent, en particulier, de décerner le prix pour la meilleure réfutation de la doctrine saint-simonienne; car si, comme tout l'annonce, cette doctrine devait cesser bientôt d'avoir des apôtres et des adhérens, les concurrens auraient travaillé en pure perte, et la publication de leurs mémoires serait sans but. Sans attendre la prochaine assemblée générale, la Société a donc choisi sa séance mensuelle de juillet pour entendre le rapport sur ce concours. En ayant publié le programme, nous croyons devoir en faire connaître le résultat, et nous le ferons dans les termes mêmes du membre de la commission d'examen, qui lui a servi d'organe. Il a dit:

Messieurs,

En ouvrant le concours, dont votre commission vient vous faire connaître le résultat, vous n'avez pas seulement eu une pensée hostile au système que vous appeliez les concurrens à combattre; vous vouliez encore, et votre programme en fait foi, faire un appel à vos concitoyens et les engager à se rallier avec vous autour de cette morale chrétienne, qui, reposant sur des vérités d'éternelle durée, est éternelle elle-même. Vous vous êtes dit, qu'il ne saurait y avoir rien de variable dans les lois morales que Dieu a données à l'humanité, puisque l'homme ne naît pas différent de lui-même aux divers âges du monde. Aucune passion, en effet, n'a disparu sous le soleil; et on ne voit pas non plus les siècles qui se succèdent enfanter des passions nouvelles. Le bien et le mal, le juste et l'injuste, ne sont pas des mots dont le sens puisse changer à mesure que le monde vieillit. La relation de la créature intelligente au Créateur, et celle de l'homme à ses semblables, sont aussi, quant aux principes sur lesquels elles reposent, éternellement les mêmes. Ce que Dieu a dit à l'homme déchu et pécheur doit donc participer de ce caractère de permanence et de durée, et il faut que la loi qu'il lui a donnée et dont Jésus-Christ a déclaré qu'il est venu l'accomplir, réponde, jusqu'à la fin des temps, à la conscience de l'humanité.

Onze mémoires, Messieurs, vous ont été envoyés. Si leurs auteurs paraissent tous avoir compris l'importance de la

question que vous avez proposée, nous devons dire que nous avons remarqué de grandes différences dans la manière dont ils l'ont envisagée, et dans le talent dont ils ont fait preuve. Les uns ont opposé au dogmatisme panthéiste des Saint-Simoniens, le mysticisme de Swedenborg ou des rêveurs allemands; d'autres se sont plus attachés à faire une spirituelle satyre de la doctrine nouvelle qu'à la refuter sérieusement; plusieurs des concurrens ont négligé de dire assez positivement ce qu'est la morale chrétienne : ne montrant que le frêle édifice construit sur le sable par les Saint-Simoniens, et laissant dans l'ombre le temple antique qui a le rocher pour fondement, ils ont rendu impossible le parallèle que vous désiriez voir établi. Quelques-uns n'ont fait qu'effleurer un sujet qu'il fallait approfondir, et l'un d'eux s'est perdu dans d'étranges divagations, présentées dans un style dont les images grotesques et l'allure triviale eussent d'ailleurs été un motif suffisant d'exclusion.

Votre commission a écarté les memoires auxquels nous venons de faire allusion; mais il en est trois qu'elle a distingués, et auxquels elle vous propose de décerner, à des titres divers, d'honorables marques de votre approbation.

L'auteur du Mémoire inscrit sous le n° 5 et portant pour épigraphe cette parole de Jésus-Christ : « Gardez-vous » de ces faux prophètes, qui viennent à vous sous la peau de » la brebis, mais qui intérieurement sont des loups ravis- » seurs, (Mathieu VII, 15), » a donné à sa réfutation la forme d'une lettre adressée aux disciples de Saint-Simon. Il a pris la peine de bien étudier leurs écrits, avant de leur répondre, et il le fait en général avec modération et convenance. Nous pouvons nous dispenser de résumer ses réflexions, puisqu'il le fait lui-même, en disant, vers la fin de son ouvrage, qu'il espère avoir prouvé à ceux à qui il écrit, « qu'en se faisant apôtres d'une doctrine anti-reli- » gieuse, ils ont, sans le savoir, prêché l'esclavage des » savans, des artistes et des industriels, la destruction des » sentimens de famille, l'indifférence en matière de morale, » l'anéantissement de la conscience et de la liberté, en un » mot, qu'ils ont flétri toutes les vertus chrétiennes et sanc- » tifié tous les vices que l'Évangile condamne. » L'ordre même que cette récapitulation établit nous servira à caractériser un défaut, dont nous avons été frappés dans ce mémoire : l'auteur nous paraît avoir été plus préoccupé de la question sociale que de la question morale; il ne s'est pas assez dit que, comme c'est de celle-ci que l'autre dépend, il fallait avant tout poser les bases, indépendamment desquelles il est impossible de se représenter ce que doit être la société. Cette absence de méthode ne viendrait-elle pas de ce qu'il règne quelque confusion dans les idées de l'auteur sur la source de toute morale? Malgré le respect dont il fait profession pour la morale évangélique, nous avons cru remarquer que cette morale est pour lui l'expression et le sommaire des maximes que l'humanité a inventées aux divers âges du monde, sous l'influence des diverses religions et des diverses formes de gouvernement, et dont on a essayé depuis quelque temps de faire un corps de morale, sous le nom de morale universelle, plutôt qu'une loi d'origine céleste, qui, n'ayant pas pris naissance dans le cœur de l'homme, doit le vaincre et le soumettre, avant de pouvoir y régner. Il serait facile de montrer que la raison humaine a été impuissante pour produire des règles immuables, que tous les peuples et tous les siècles consentissent à sanctionner, et que la conscience, subjuguée et pervertie par le monde extérieur, l'éducation, les penchans, les préjugés et les vices, rend des arrêts si contradictoires, que c'est bien moins de la loi morale que des affections de l'homme sensuel et passionné qu'elle devient souvent l'organe. Pour que l'humanité eût une loi parfaite, une loi infaillible, une loi complète, il a donc fallu que cette loi fut révélée, qu'elle fut promulguée d'en haut, et elle l'a été en effet. Nous invitons l'auteur du mémoire dont nous vous entretenons, à examiner cette question si grave; mais, quoique nos remarques portent sur une des parties essentielles de son travail, nous avons l'honneur de vous proposer de rendre hommage au talent critique dont il a fait preuve, et au désir d'écrire un livre utile dont il est évidemment animé, en lui décernant une médaille d'argent.

Le Mémoire n° 10, qui a pour épigraphe ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : « Personne ne peut poser d'autre » fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus- » Christ, » ne peut donner lieu à aucune des observations que nous venons de faire. On s'aperçoit sans peine que l'auteur réunit les deux conditions nécessaires pour bien traiter le sujet que vous avez offert à ses méditations. D'un côté, il a compris le Christianisme, il l'a accueilli comme la seule religion véritable, et il a ouvert son cœur à son influence; de l'autre, il connaît bien la philosophie critique du dernier siècle; il se rend compte de l'action désorganisante qu'elle a exercée; il s'explique comment, en présence des besoins de la société au commencement du siècle actuel, Saint-Simon a pu se sentir pressé de dévouer toute son activité à la recherche d'un nouveau principe social, principe qu'il n'a pas découvert, parce qu'adepte du matérialisme, il n'a pas su se dire qu'il n'y a d'associations véritables que celles dont le premier chaînon est attaché au ciel. Après avoir esquissé la vie de Saint-Simon, vérifié ses droits au titre de fondateur d'une religion, et analysé la théologie saint-simonienne, l'auteur établit que cette doctrine ne constitue pas une religion, que la définition qu'elle donne de Dieu la range parmi les systèmes de panthéisme, ou, ce qui revient au même, d'athéisme; que la conséquence nécessaire d'un pareil dogme est en même temps d'ôter à l'homme le frein de sa responsabilité morale, d'ouvrir à ses appétits sensuels la voie de tous les excès, d'exciter son égoïsme, au lieu de l'éteindre; que l'effet d'une pareille croyance serait la dissolution rapide de la société, la rupture de tous les liens de famille, le malheur et l'abrutissement des individus; et qu'en conséquence, par leurs dogmes et leurs effets sociaux et individuels, le Christianisme et la théologie saint-simonienne sont diamétralement opposés. — Tels sont les principaux traits de cette réfutation, dont l'analyse est d'autant plus facile qu'elle se distingue par une grande netteté de vues et une grande clarté d'exposition. L'auteur est maître de son sujet; il ne vise pas à l'effet, et cependant il lui suffit quelquefois d'un seul mot pour éclaircir une question difficile ou détruire un argument spécieux; mais son travail est incomplet; il court de sommités en sommités et néglige tous les points intermédiaires; comme il n'a point rempli toutes les conditions du programme, il serait impossible de lui donner le prix; mais vous ne ferez, messieurs, qu'un acte de justice en lui décernant aussi une médaille d'argent.

Il ne nous reste plus à vous entretenir que du Mémoire inscrit sous le n° 4 et portant pour épigraphe ce mot d'un apôtre : « Je n'ai ni or ni argent; ce que j'ai, je le donne. » (Actes III, 6.) » Permettez-nous d'indiquer rapidement quelques-uns des argumens de l'auteur; c'est la seule manière dont nous puissions justifier la proposition que nous avons l'honneur de vous faire, de lui accorder le prix du concours. Nous ne le suivrons pas de chapitre en chapitre; nous ne relèverons même pas ce qu'il y a, selon nous, de très-défectueux dans plusieurs de ses raisonnemens; nous ne combattrons pas des opinions qui ne sont pas les nôtres, mais sur lesquelles votre Société s'est interdit de se prononcer; il nous suffit d'avoir trouvé dans le mémoire qui nous occupe une juste appréciation des rapports indissolubles du dogme chrétien et de la morale chrétienne, pour que la

condition principale de votre programme nous paraisse remplie. Quelques citations vous mettront à même de juger si elle l'a été :

« Que demande la Société de la Morale chrétienne? dit l'auteur dans son introduction. Une réfutation du Saint-Simonisme dans ce qu'il a de contraire à cette morale. Mais la morale chrétienne peut-elle logiquement être considérée indépendamment du dogme chrétien? Non ; d'abord parce qu'elle est née de ce dogme ; ensuite, parce qu'il n'y a de dogme qui puisse correspondre à la morale chrétienne que le dogme chrétien, et qu'à moins de rejeter le sentiment religieux, il faut bien accorder que toute morale emporte un dogme correspondant. Puisque c'est toujours l'homme qui les adopte, c'est toujours l'homme qui les conçoit, et pour s'occuper d'objets différens, l'homme ne cesse pas d'être identique à lui-même. »

Le dogme essentiel du Christianisme, c'est la Rédemption. Ecoutons ce qu'en dit l'auteur, qui s'attache surtout à en examiner la valeur morale :

» Quelle philosophie tout entière, quel levier tout puissant, s'écrit-il, dans ces deux mots et leurs synonymes, dont l'Evangile est plein, dans ces deux mots qui le résument à eux seuls : PERDU ! SAUVÉ !... La mort, toujours la mort, est attachée au péché :avec le Christianisme, ces deux idées sont inséparables. Si l'humanité en est rachetée, ce ne sera que par la mort de ce qu'elle a jamais vu de plus pur, de plus saint, par la mort du Fils de Dieu lui-même, qui se sera fait chair pour sauver les hommes, et qui ne leur rendra pas la vie, sans la perdre momentanément. Croyez cela ou ne le croyez pas, toujours vous faut-il croire que d'autres l'ont cru, que d'autres le croient encore, et, je vous le demande, quand d'autres ont cru cela dans toute la sincérité et toute la force de leur âme, le ciel et la terre ont-ils pu n'être pas émus tout entiers? Cette punition terrible que vous accusez d'être injuste, moins peut-être par respect pour la justice que pour calmer votre peur ou vous débarrasser d'une perspective incommode, ils ne l'ont point trouvée injuste, eux, bien que l'idée en pesât sur eux de tout son poids ; et quand, près de succomber sous ce poids inévitable et immense, ils ont entendu le cri de salut retentir à leurs oreilles, la reconnaissance a soulevé jusqu'au fond et gonflé tout entier leur cœur où venait de renaître l'espérance, et la vie, qui allait s'en échapper, en a pu déborder sur tous les points, sans s'épuiser jamais. Aussi saint Paul n'y pouvant suffire, n'a d'autre ressource que de s'écrier : « O » profondeur des richesses, de la sagesse et de la miséri- » corde de mon Dieu ! Que ses jugemens sont impénétra- » bles, et ses voies impossibles à sonder ! » Et saint Paul a trouvé de l'écho, beaucoup d'écho dans l'humanité passée; il en trouve encore dans l'humanité présente, et il en trouvera, espérons-le, tant qu'il restera quelque chose de ce qu'on appelle humanité.

» Tout est donc extrême dans le Christianisme. La peine attachée au péché, c'est la mort; ni plus ni moins. La miséricorde va jusqu'à donner ce qu'elle a de plus cher, de plus tendre; et, de peur que la possibilité du rachat ne fît regarder la condamnation comme illusoire, il faudra que, pour payer l'amende, le ciel lui-même se mette en frais. L'homme sera racheté, mais à grand prix. Puisqu'il n'est racheté qu'à grand prix, il est donc bien coupable ; mais aussi il y a donc en lui, il est donc lui-même quelque chose de bien précieux aux yeux de la Divinité, puisque la grandeur du prix n'empêche pas le rachat. Ici est tout un système religieux et moral, et le plus beau, le plus grand que l'humanité ait connu encore. Derrière nous, si nous sommes tentés de revenir au mal, toute l'horreur que le mal doit inspirer mise dans son jour par ce qu'il en a coûté pour en détourner la peine, et l'horreur plus grande de ce qui va au-delà de l'ingratitude, crucifier par de nouveaux péchés Celui qui fut crucifié déjà pour nos péchés passés. Devant nous, tout ce que la miséricorde peut offrir de consolant, tout ce que l'espérance peut inspirer de transports et exercer sur nous de puissance. Où mieux placer l'homme pour le faire avancer qu'entre deux forces toutes deux extrêmes, dont l'une en le poussant, l'autre en le sollicitant, le dirigent vers le même but? Aussi l'humanité a-t-elle marché, et vite, et bien, sous l'influence de ces deux mobiles. « Les meilleures insti- » tutions, dit Jean Jacques, sont celles qui dénaturent le » mieux l'individu, » c'est-à-dire qui le régénèrent le mieux, puisque dénaturer est pris ici dans le sens de changer les sentimens individuels en sentimens généraux. C'est-là le problème à résoudre pour toutes les institutions; mais quelle est celle qui s'y soit prise comme le Christianisme?... Supposez à l'humanité passée l'indulgente Divinité de Béranger, son Dieu des bonnes gens, comme il dit, et demandez-vous où nous en serions aujourd'hui !»

Après cette exposition de la doctrine de la Rédemption, l'auteur montre comment elle renferme le principe moral du Christianisme :

« N'étant rien par lui-même, dit-il, l'homme s'était encore perdu, et il a été sauvé à un prix tel qu'il n'en fut jamais, qu'il n'en sera jamais payé de semblable ; donc il appartient à Dieu à double titre, lui et tout ce qu'il a, tout ce qu'il peut, tout ce qu'il vaut et vaudra jamais. La dette qu'il a contractée, il est pour toujours dans l'impossibilité de l'éteindre, et son devoir, comme son bonheur, doit consister à payer sans cesse, sans jamais cesser d'être et de se sentir redevable. Il doit réunir deux choses incompatibles en apparence, un acquittement continu et une éternelle insolvabilité. Revenir à lui pour s'y renfermer, il ne le peut pas : il n'y trouverait que le péché et l'inquiétude qui l'accompagne. Refuser d'aller vers Dieu, il le peut moins encore, lorsqu'il y est poussé par tout ce que la nécessité a de pressant, par tout ce que l'amour à de fort et de tendre. Or qu'est-ce que ne se renfermer jamais en soi et ne vivre que dans un autre, ne vivre que pour lui, parce qu'on ne peut vivre que par lui? c'est le dévouement. Par rapport à Dieu, nous disons dévotion ; mais les Saint-Simoniens ont remarqué avec raison que ces deux mots avaient la même origine, et au fond le même sens, quoiqu'avec une application différente. S'il est vrai que la religion ait précédé et dû précéder la morale, il a fallu que la dévotion précédât le dévouement; et s'il est vrai que la morale soit née de la religion, c'est de la dévotion que le dévouement a dû naître. L'homme n'a point été dévoué à son semblable qui lui est égal, avant d'être dévoué à son semblable qui lui est supérieur ; et, pour apprendre à ne rien exiger de l'homme en retour du bien qu'il lui fait, il lui a fallu commencer par reconnaître qu'il n'imposait à Dieu aucune obligation par le culte qu'il pouvait lui offrir et les hommages qu'il pouvait lui rendre. « Après tout, vous êtes des » serviteurs inutiles, ne faisant que ce à quoi vous êtes obli- » gés. » Voilà ce que l'humanité a jamais entendu de plus vrai, de plus saint, de plus haut. Désormais il ne sera plus question de ce qui est ou n'est pas *dû* à l'homme, mais de ce qu'il *doit* faire ; toute l'attention qu'il aurait inutilement donnée à ses titres, il devra la porter sur ses devoirs ; et, au lieu de penser mercenairement, et bassement dirai-je, à un salaire nouveau, il ne devra s'occuper que des biens qu'il a reçus à l'avance, pour éprouver toute la reconnaissance et sentir toutes les obligations qu'ils lui imposent. »

Avons-nous besoin, messieurs, de nous excuser auprès de vous de la longueur des beaux fragmens de philosophie chrétienne que nous avons cités, et est-il nécessaire de développer les argumens par lesquels l'auteur démontre que la morale qui correspond à ce dogme, si simple et si ma-

gnifique, ne peut être produite que par lui? Est-il nécessaire, en particulier, de le suivre dans l'autopsie du panthéisme saint-simonien? « Lorsque les Saint-Simoniens, dit-il, me parlent de leur dieu, il est bien entendu qu'en définitive il n'est pas question d'autre chose que de l'association universelle... Dieu est le seul que je ne sache comment y faire entrer! » Et quelle morale peut-il y avoir, messieurs, dans un système où Dieu n'est pas un Etre supérieur et distinct, où l'homme n'est pas un être dépendant et responsable? Tel dogme, telle morale, peut-on dire à propos du Christianisme; et on peut le dire aussi à propos du Saint-Simonisme. Ses faits, ses journaux, ses brochures, sont là qui le proclament plus haut encore que toutes les réfutations!

Tout en donnant des éloges mérités au mémoire dont nous vous entretenons, nous vous avons déjà laissé entrevoir qu'il renferme certains passages auxquels nous ne saurions souscrire. Mais, comme le disait, dans une autre occasion, un de vos rapporteurs, « aucune société philantropique, philosophique, littéraire ou autre, n'a jamais entendu et ne peut entendre approuver toutes les opinions professées dans les ouvrages qu'elle couronne. La nature et le but du concours une fois définis, c'est au talent seul que le prix est décerné. Autrement nul concours ne serait possible; car quels juges voudraient s'engager à répondre de toutes les idées des concurrens qu'ils pourraient avoir à couronner? » S'ils avaient dû prendre un tel engagement, quelques uns de nous, par exemple, auraient sans doute refusé de le faire, parce que l'auteur qui a bien saisi et, nous l'espérons, bien senti le dogme fondamental de l'Evangile, n'est pas encore au clair sur des doctrines, qui sont cependant aussi d'une grande importance aux yeux des chrétiens; il nous paraît, en effet, arriver à la foi par la voie lente et périlleuse de la philosophie; mais la sincérité de ses recherches et l'amour qu'il a pour la vérité nous assurent qu'il finira par se laisser conduire comme un petit enfant par la toute-sagesse de son Dieu. D'autres auraient pu reculer devant la responsabilité de ses opinions politiques, de sa théorie sur la propriété, ou de ses vues sur l'esclavage et le servage. Tous peut-être nous aurions protesté contre l'approbation qu'il donne, en la motivant, aux poursuites qui ont été dirigées contre les Saint-Simoniens, et auxquelles il ne fait d'autre reproche que d'avoir eu lieu trop tard; et cependant il nous confie que le Saint-Simonisme compte de ses amis dans ses rangs, et même de ses amis intimes. Peut-être, sous ces divers rapports et sous d'autres encore, de plus mûres réflexions changeront-elles sa manière de voir. S'il en est ainsi, il n'attendra pas nos conseils pour corriger certains passages. Son bon goût lui dira aussi qu'avant de livrer son ouvrage à l'impression, il fera bien de le revoir pour y introduire plus d'ordre et de méthode, pour en retrancher des longueurs qui le déparent et pour faire le sacrifice de beaucoup de subtilités, qui tiennent à la tournure originale de son esprit et dont il a peut être déjà senti le faible, puisqu'il les a presque toutes rejetées dans des notes. Nous dirons encore, et nous ne savons en vérité si c'est là un éloge ou une critique, que le ton philosophique de ce mémoire nous le fait considérer surtout comme destiné aux personnes dont les habitudes intellectuelles sont fort relevées; à tout prendre cependant, comme c'est parmi les personnes de cette classe que la doctrine nouvelle a surtout trouvé des adeptes, il vaut peut être mieux que ce soit un ouvrage philosophique qu'un livre plus populaire que vous ayez couronné et, sous ce rapport encore, nous n'avons donc qu'à vous féliciter du résultat du concours.—

Après la lecture de ce rapport, dont les conclusions ont été discutées et adoptées par les membres du conseil, le président de la Société, M. le marquis Gaëtan de la Rochefoucauld-Liancourt, a ouvert les billets cachetés qui contenaient les noms des auteurs dont les mémoires ont été distingués. Le Mémoire inscrit sous le n° 5 est de M. Natalis de Wailly, et celui inscrit sous le n° 10, de M. Hollard, docteur en médecine. Des médailles d'argent leur ont été décernées. Le Mémoire couronné est de M. Poupot, professeur à l'École de Sorèze.

DE LA TAXE DES JOURNAUX

EN ANGLETERRE.

Dans une des dernières séances de la Chambre des Communes, M. Lytton Bulwer a proposé, dans un discours qui a été écouté avec une grande attention par toutes les fractions de la Chambre, l'abolition de l'impôt du timbre sur les journaux et de la taxe sur les annonces qu'on y insère. Cette question est du plus haut intérêt, et sa solution, quelle qu'elle soit, ne peut manquer d'exercer une grande influence sur la moralité publique. C'est ce que M. Bulwer s'est surtout attaché à montrer. Il a soutenu que la loi ne doit mettre aucune entrave à la propagation des connaissances, sous quelque forme qu'elles soient offertes, et il a ajouté que les journaux sont l'un des moyens les plus efficaces de les répandre, ne fût-ce même qu'à cause de leur popularité. Un voyageur raconte qu'ayant demandé à un Américain pourquoi on rencontrait si rarement aux États-Unis des gens qui ne sussent pas lire, celui-ci lui répondit : « Chacun de nous voyant un journal entre les mains de son voisin, a le désir de connaître ce dont il le voit si satisfait, et il aurait honte de ne pas être au fait de sujets qui reviennent sans cesse dans la conversation. »

Mais, contre quelles difficultés, pourra-t-on demander, la presse périodique a-t-elle donc à lutter en Angleterre? Les journalistes ont à payer d'abord 3 d. pour chaque livre de papier qu'ils emploient, puis l'impôt du timbre qui est de 4 d., mais sujet à un escompte de 20 pour 100, enfin une taxe de 3 sh. 6 d. pour chaque annonce. Les droits, les frais d'impression et d'agence reviennent donc à environ 5 1/2 d. pour chaque journal de Londres, qui se vend 7 d. Ces journaux ne peuvent en conséquence pas être lus par les classes pauvres. M. Carpenter ayant essayé de publier à 4 d. une *Lettre politique* hebdomadaire, il en vendit 6 à 7,000 exemplaires par semaine; mais quand on se mit à exiger qu'elle fût timbrée, ce qui le força à élever le prix à 7 d., il ne réussit plus à en placer que 500 exemplaires. Une réduction de l'impôt du timbre permettrait de diminuer le prix des journaux et augmenterait dans la même proportion le nombre de ceux qui les lisent. Aux États-Unis un journal ne coûte que 1 1/2 d.; aussi n'y a-t-il pas dans ce pays une seule ville de 10,000 âmes dans laquelle ne se publie un journal quotidien. Qu'on compare sous ce rapport Boston et Liverpool. Liverpool a 165,175 habitans; en 1829, Boston n'en avait que 70,000. On publie à Liverpool huit feuilles hebdomadaires; il en paraît quatre-vingt à Boston, dont la population n'est pas de moitié aussi forte, et dont le commerce n'équivaut qu'au quart de celui de Liverpool. Il ne se publie pas un seul journal quotidien à Manchester; mais il y a en revanche dans cette ville plus de mille détaillans de genièvre. On a imprimé dans les Iles Britanniques 33,050,000 journaux dans l'année 1829, ou 630,000 par semaine, ce qui fait un numéro pour 36 habitans. Dans la Pensylvanie, qui n'avait, cette même année, que 1,200,000 âmes, le nombre des journaux s'est élevé par semaine à 300,000, ce qui donne un numéro par 4 habitans. M. Bulwer conclut de ces faits que la suppression de l'impôt du timbre et de la taxe sur les annonces, qui ne produisent aujourd'hui qu'environ

500,000 liv. st. augmenterait tellement le nombre des lecteurs de journaux, que le revenu provenant de l'impôt sur le papier et des gains de la poste, s'élèverait à près de cinq millions et demi. Ces calculs ne peuvent être que fort hasardés; mais il nous paraît cependant qu'il y a du vrai dans le raisonnement qui leur sert de base.

Les annonces sont d'une grande utilité pour le commerce; on devrait les faciliter de toutes manières et, au contraire, on fait peser sur chacune d'elles un impôt de 3 sh. 6 d! Aussi en un an, douze des journaux quotidiens de la seule ville de New-York ont-ils inséré 1,456,416 annonces, tandis qu'il n'en a paru que 1,020,000 dans les 400 journaux de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, y compris ceux de Londres. Cettre prodigieuse différence vient de ce que l'insertion d'une annonce de vingt lignes dans un journal de Londres coûterait, si elle était répétée tous les jours de l'année, 202 liv. 16 sh., tandis que la même insertion, répétée un nombre de fois égal dans un journal de New-York, ne reviendrait qu'à 6 liv. 18 sh. 8 d. Est-il étonnant après cela qu'on ait nommé l'impôt en question une machine propre à détruire le commerce?

M. Bulwer demande si le moment n'est pas venu d'essayer si l'imprimeur ne peut pas contribuer mieux que le geôlier et le bourreau, à la paix et à l'honneur d'une nation libre, et si l'instruction à bon marché n'est pas un meilleur ressort politique que des châtimens, souvent coûteux pour l'Etat? « Jusqu'ici, a-t-il dit, nous ne connaissons guère nos concitoyens pauvres que par leurs murmures, leurs malheurs, leurs fautes et leurs crimes. Nous avons fait un long et inutile essai du gibet et des pontons. En 1825, nous avons déporté 283 individus; mais nos progrès dans ce système favori de pénalité ont été si rapides, que, trois ans après, en 1828, nous en avons déporté 2,449. Durant les trois dernières années, nos prisons ont été assez remplies, nous avons vu des effets assez nombreux de l'iguorance, nous avons répandu assez de sang, pour qu'il soit temps de nous arrêter et de nous demander si, comme hommes et comme chrétiens, nous avons le droit de punir, avant d'avoir essayé d'instruire? »

Nous croyons utile de faire remarquer qu'en demandant que la presse périodique soit affranchie des impôts qui l'écrasent, M. Bulwer n'a nullement songé à servir les intérêts d'un parti politique; il a uniquement considéré les journaux comme un moyen de populariser des connaissances utiles et, à l'objectiou qu'on aurait pu lui faire qu'ils servent souvent à égarer l'opinion, et qu'il serait, à cause de cela même, dangereux de les rendre accessibles aux classes qui peuvent plus difficilement distinguer le vrai du faux, il a répondu d'avance que la possibilité de l'abus n'autorise pas à refuser l'usage, et que la somme du bien qui résulterait de celui-ci serait infiniment supérieure au mal que l'abus pourrait produire, et en serait même le plus puissant antidote. Aussi n'est-ce pas sous le rapport politique, mais sous le rapport financier que le chancelier de l'échiquier a combattu la proposition, tout en reconnaissant qu'il serait très-important d'abolir tous les impôts qui s'opposent aux progrès et à la diffusion générale de l'instruction. Vu l'époque avancée de la session, M. Bulwer a retiré sa motiou, bien convaincu, a-t-il dit, qu'elle sera adoptée par le parlement réformé, auquel il la représentera, s'il en est membre, et au sein duquel il ne met pas en doute que quelque autre membre ne la reproduise, s'il n'a pas l'honneur d'en faire lui-même partie.

Nous croyons, avec l'honorable membre de la Chambre des Communes, que l'on ne saurait trop s'appliquer à ouvrir de larges voies à la pensée. On a dit plaisamment des Américains que, lorsqu'ils veulent créer quelque nouvel établissement, ils font avant tout deux choses : la première est de percer une route, et la seconde, d'acheter une presse pour l'impression d'un journal; si l'on y regarde de près, on s'apercevra que cela revient à dire qu'ils facilitent de toutes manières la libre circulation des hommes, des choses et de la pensée, et c'est là en effet l'une des bases essentielles de la société, toute l'actiou du gouvernement devant se borner sous ce triple rapport à prévenir les chocs trop violens. La Société pour la propagation des connaissances utiles publie depuis quelques mois à Londres, sous le titre du *Penny Magazine* ou *Magasin à un sou*, une série de brochures, dont il parait chaque semaine un numéro, qui se vend à près de cent mille exemplaires. Quel succès ne pourraient donc par se promettre des journaux proprement dits, destinés à la petite propriété, et auxquels l'attrait que la politique a pour toutes les classes procurerait un bien plus grand nombre de lecteurs encore, qui puiseraient dans ces feuilles, outre les nouvelles pour lesquelles ils s'y seraient peut-être surtout abonnés, des connaissances variées et utiles.

Si tout cela est vrai de l'Angleterre, ne le serait-ce pas aussi de la France? Le gouvernement lui-même paraît l'avoir senti; car, profitant de l'article de la loi sur les journaux qui ne soumet pas les supplémens au timbre, l'administration d'un journal ministériel fait, depuis quelques dimanches, vendre à un sou, dans les rues de Paris, le supplément de son numéro du jour, arrangé de manière à former une feuille distincte, et à remplacer pour le peuple les journaux de la semaine. Nous n'examinerons pas ici si ce n'est pas là éluder la loi, qui sans doute n'a voulu dispenser le supplément d'être timbré que parce qu'elle le supposait partie inséparable d'un journal qui l'a été; mais nous ferons remarquer que ce supplément, s'il était timbré, supporterait une taxe plus élevée que ne l'est son prix actuel, et que l'élévation qui en résulterait dans le prix diminuerait considérablement le nombre de ses lecteurs, qui n'apprennent, pour la plupart que par ce moyen ce qui se passe dans leur pays et dans le monde. Ne vaudrait-il pas mieux que ce besoin put être satisfait légalement, au lieu de ne l'être que par une sorte de fraude, et y aurait-il donc vraiment lieu de redouter si fort une lutte à laquelle rien n'empêcherait les gens de bien de prendre part?

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE LA CONNAISSANCE DE DIEU.

Je disais, il y a quelque temps, que l'homme, pour se connaître, avait essentiellement besoin de connaître Dieu, ce Dieu qui, étant la source de toute intelligence, doit aussi en être la mesure et en fixer la valeur. En effet, Dieu n'est-il pas, en quelque sorte, à tout ce qui a respiration de vie, ce qu'est le feu aux différens degrés du chaud, ce qu'est la glace aux différens degrés du froid? Le froid et le chaud, étant à des degrés modérés, produisent des impressions fort inégales sur les individus. Ce qui fait souffrir les uns est agréable aux autres. Niera-t-on pour cela l'existence du froid et du chaud? Dira-t-on que parce que leur action est relative, ils n'ont rien de positif en eux-mêmes? Mais le feu et la glace sont là pour témoigner que le froid et la chaleur existent indépendamment de toute sensation humaine. L'homme est tellement acclimaté dans le mal, tellement endurci contre les influences du bien, qu'il s'aperçoit à peine de la différence qu'il y a entre eux. Son âme est faite à toutes les intempéries du péché, de la souillure, et cela le mène à dire que le bien et le mal sont relatifs. Mais Dieu est là qui témoigne par sa seule existence que l'un et l'autre sont d'une manière absolue.

La première de toutes les sciences est sans doute celle qui peut donner à l'homme la connaissance de Dieu. Mais par quelle fatale erreur tant de créatures intelligentes se persuadent-elles que croire, ou plutôt adhérer à l'existence

'un Dieu, soit pour l'âme humaine une concession suffisante. Croire que Dieu existe, sans le connaître, sans entrer en communication avec lui, sans pouvoir s'expliquer ses actes, sans se trouver rapproché de lui, est aussi inutile pour la vie de l'âme, que savoir le nom d'une science sans l'avoir étudiée, sans la posséder, est inutile à la vie de l'esprit. Partout et dans tous les temps, on rencontre la croyance à l'existence d'un Dieu; mais partout et dans tous les temps aussi, cette croyance est accompagnée de la plus profonde ignorance sur le caractère moral de ce Dieu. Il faut en conclure de toute nécessité que l'homme, de sa nature, ne connaît pas Dieu. Or, ne pas connaître Dieu, est sans doute le plus redoutable malheur qui puisse atteindre une créature qui dépend de lui, qui relève de lui, et qui, en dernier ressort, sera jugée par lui. Ne pas connaître Dieu et être privé par là de la connaissance de tout ce qui est spirituel et éternel, être incapable par là de s'expliquer sa propre nature, de découvrir sa propre destinée, constitue pour l'homme un état de misère et de dégradation, tel qu'il en frémirait, s'il en avait le sentiment.

Maintenant que le Christianisme, s'il n'a pas répandu généralement sa lumière, a du moins accoutumé les esprits à des questions élevées qui ont trait à l'âme et à une autre vie; maintenant qu'il y a dans ce monde comme un retentissement de sa voix puissante, qui a proclamé Dieu sur la terre, et qu'il y a, en effet, un peuple qui appartient à Dieu, qu'il s'est acquis et qui le connaît, on ne peut se faire parmi nous une idée tout à fait exacte de l'ignorance de l'homme à l'égard de Dieu. Il faut se transporter à Thèbes payenne, à Athènes payenne, à Rome payenne, il faut prendre l'homme, l'homme développé, l'homme civilisé, avant le Christianisme, et le consulter, lorsque sa réponse ne pouvait encore lui être soufflée; il faut lui demander ce qu'il sait, ce dont il est certain touchant la Divinité, pour comprendre l'étendue de cette ignorance dont le moindre degré a été de se reconnaître elle-même.

Cependant les hommes auraient DU découvrir Dieu. Les œuvres de Dieu l'annonçaient au monde. « Sa puissance » éternelle et sa divinité se voient comme à l'œil depuis la » création du monde....; mais ils ne se sont point souciés de » le connaître (Rom. I.). » De plus, les diverses facultés de l'homme, son état moral, sa conscience du juste et de l'injuste, sa volonté perverse et impuissante, ses souffrances, sa mort, pouvaient jeter quelque lumière sur les attributs de Dieu, sur sa haine contre le mal, sur sa justice, sa providence, sa toute-science. Un monde où tout se trouve réuni avec profusion et magnificence pour le bonheur de ses habitans, et où pas un de ces habitans n'est heureux, était bien fait pour attester « la bonté et la sévérité de Dieu (Rom. XI, 22). » Le seul aspect des maux sans nombre qui désolent la terre, cette liaison qui n'a jamais été interrompue entre le péché et le malheur, auraient dû amener les hommes à reconnaître qu'il y a, de la part de Dieu, « tribulation et angoisse sur toute âme d'homme qui fait le mal (Rom. II, 9.),» et de là les conduire à connaître sa sainteté. Mais ces raisonnemens ne s'étaient enchaînés dans aucun esprit, et le monde, qui n'avait pas connu Dieu par les œuvres de ses mains, ne l'avait pas non plus connu par la sagesse. Ce fut alors que Dieu se révéla au monde et, s'il ne l'avait pas fait, que saurions-nous de plus sur lui maintenant, que ce qu'on en a su avant cette révélation de lui-même?

Dieu se révéla au monde! ai-je dit. Quelle époque éclatante que celle où la vérité parut sur la terre, où tout ce qui est saint, juste, bon, immuable, a rompu, pour ainsi dire, les écluses du ciel, et s'est précipité au milieu de tout ce qui est corrompu, matériel et grossier! Quel moment pour le monde, pour une race égarée, souillée, que celui où « la Parole s'est faite chair et a habité parmi nous, » où « le Fils, qui seul connaît le Père, l'image du Dieu invisible, par qui et pour qui toutes choses ont été faites, » s'est anéanti lui-même, prenant la forme de serviteur fait à la ressemblance des hommes, et a mis en évidence les choses cachées en Dieu de toute éternité. Le Dieu inconnu n'a point été découvert; il s'est fait connaître. « Personne n'a jamais vu Dieu, dit l'apôtre St-Jean; le Fils unique, qui est au sein du Père, est celui qui nous l'a révélé. » « Nul ne connaît le Père que le Fils, a dit Jésus-Christ lui-même, et celui à qui le Fils l'aura fait connaître. » Ces solennelles déclarations exigent l'examen le plus sérieux, et il n'est pas un de ceux qui liron ces lignes, qui ne puisse se livrer à cet examen, en consultant sur cette grande question, deux grands documens, la Bible et son propre cœur.

Si c'est en Dieu que l'homme doit apprendre à se connaître, c'est en Jésus-Christ qu'il doit apprendre à connaître Dieu, en Jésus-Christ, l'Emmanuel promis, Dieu avec nous, Dieu réuni à nous, qui est descendu des cieux comme la rosée, qui a germé de la terre comme son fruit. Dieu se révélant au monde par une simple description de son caractère, par l'énumération seule de toutes ses perfections, se serait bien fait connaître, mais serait resté pour l'homme une inexplicable et même une effrayante énigme. L'homme n'eût pu parvenir à le concilier avec lui-même, ni surtout à vivre en paix en sa présence. J'en citerai un exemple. Dieu est dépeint ainsi au livre de l'Exode: « l'Éternel, le » Dieu fort, plein de compassion, tardif à colère, abondant » en gratuité et en vérité, gardant la gratuité jusqu'en mille » générations, ôtant l'iniquité, le crime et le péché, qui ne » tient point le coupable pour innocent, et qui punit l'ini- » quité des pères sur les enfans jusqu'à la troisième et qua- » trième génération » (Exode XXXIV.) Il y a dans cette description de la manière dont Dieu agit à l'égard des hommes, deux traits qui, bien que tout-à-fait d'accord tous deux avec l'idée que nous pouvons concevoir des perfections divines, paraissent ne pouvoir se manifester de concert, et même tendent à s'exclure l'un l'autre dans la pratique. Dans la première partie de ce passage, nous est dépeinte une miséricorde qui, attribuée à Dieu, doit être une miséricorde infinie. Dans la seconde partie, nous est dépeinte une justice qui, également attribuée à Dieu, doit être une justice infinie. Remarquons aussi que ces attributs ne peuvent s'exercer que sur une créature coupable, et qu'ainsi le même être doit se trouver l'objet de deux actions contraires de la part d'un Dieu qui fait miséricorde au coupable et qui, d'un autre côté, ne tient point ce coupable pour innocent. Ainsi, par cette révélation, l'homme est instruit de la bonté de Dieu, il est instruit aussi de sa justice, et il sent qu'il doit être, lui, l'objet de toutes deux. Mais comment réunira-t-il sur son âme ce pardon et ce châtiment? Comment, avec cette théorie de Dieu, pourra-t-il se représenter Dieu agissant? Ne sera-t-il pas conduit à dire de lui comme de tout ce qui offre quelque bien moral, quelque justice, quelque vérité, que cela est beau en théorie, mais impossible dans l'application? Et cette connaissance de Dieu ne serait-elle pas aussi décourageante, aussi attristante pour l'homme que tous ses vains essais d'ordre et de bonheur? Qui ne s'aperçoit qu'ainsi révélé, le Dieu inconnu deviendrait le Dieu incompréhensible, et que le connaître ne serait pour l'âme qu'un sujet de perplexité et d'effroi?

C'est en Jésus-Christ que Dieu est à la fois connu et compris par le cœur de l'homme, parce qu'en lui, il est à la fois révélé et expliqué. Dieu est juste, il est saint, il est terrible contre le péché et contre le pécheur. Voici comment il révèle sa justice: le Fils de Dieu devient le Fils de l'homme, et revêtu de la nature coupable, prenant sur lui le fardeau que nul autre ne pouvait porter, il s'offre à la justice de Dieu; il lui dit: « Tu n'as point pris de plaisir aux holocaustes ni aux oblations pour le péché. Me voici, je viens! (Heb. X, 7, 8.) » Et il explique ainsi cette justice: il fallait une victime pour le péché: il y a une victime.— Dieu est plein de gratuité, de miséricorde, de compassion, voulant pardonner à ceux qu'il doit punir. Voici comment il révèle sa bonté: Jésus, le Dieu du ciel et de la terre, pour que les pécheurs soient épargnés, devient un homme de douleur, sachant ce que c'est que la langueur; il est navré pour leurs forfaits, froissé pour leurs iniquités; le châtiment qui leur apporte la paix est tombé sur lui, et par sa meurtrissure ils ont la guérison (Esaïe, LIII). Et il explique ainsi cette bonté: il fallait un salut aux hommes: il y a un salut. Justice et bonté, châtiment et pardon, inflexible loi et amour infini, tout est en Jésus-Christ. En lui Dieu conserve et fait agir toutes ses perfections, en même temps qu'il réconcilie l'homme avec lui, et qu'il lui donne un puissant motif de l'aimer et de lui obéir.

Aussi, depuis que Jésus a paru sur la terre, Dieu a-t-il partout des adorateurs en esprit et en vérité; aussi, « à tous ceux qui le reçoivent, » à toutes ces âmes sans vérité, sans vie, « sans Dieu dans ce monde, » il leur a donné le droit d'être faits enfans de Dieu (Jean 1). Il leur a communiqué des impressions, des vues, des sentimens si nouveaux, si saints, qu'elles disent avec leur Sauveur : « C'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent, seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé, » et avec l'Apôtre : « Sans contredit, le mystère de piété est grand, Dieu manifesté en chair (Tim. II, 2.)

LE CHEMIN DU RETOUR.

Nous passons sans intermédiaire de l'obéissance à la révolte, de l'innocence à la culpabilité, nous ne pouvons revenir aussi directement de la désobéissance à la fidélité, de la culpabilité à la justice : il faut nécessairement passer pour cela par la réconciliation ; il faut que le pardon de Celui que nous avons offensé nous fournisse le moyen de reprendre la route que nous avions quittée. C'est là une loi de notre conscience. Si elle est vraie dans les relations des hommes entre eux, à combien plus forte raison ne l'est-elle pas dans nos rapports avec Dieu! Il est donc souverainement illusoire d'imaginer qu'on pourra compenser sa désobéissance passée par son obéissance à venir ; car, non seulement il ne saurait y avoir lieu à compensation là où l'obéissance est obligatoire dans tous les instans ; mais cette obéissance elle-même demeure impossible, et ne sera que de la fausse monnaie aussi long-temps que le cœur coupable ne sera pas affranchi de la crainte par un pardon dont il ne puisse douter, aussi long-temps que la réconciliation ne sera pas scellée. Que conclure de là sinon qu'il faut que Dieu nous pardonne gratuitement, et nous parle lui-même de paix et d'amour, avant que nous puissions lui vouer amour et obéissance? Or, c'est pour cela même que Jésus-Christ est venu dans le monde. C'est parce qu'il est le Prince de la paix, qu'il est aussi le Prince de la vie. « Dieu était en Christ réconciliant le monde avec soi.... Nous vous supplions donc, pour l'amour de Christ, de vous réconcilier avec Dieu. »

MÉLANGES.

De l'une des conséquences que devrait avoir en Angleterre l'adoption du bill de réforme.—Nous lisons dans un journal anglais quelques réflexions sur ce sujet, que nous ne pouvons nous refuser le plaisir de transcrire : « La plupart de nos compatriotes, y est-il dit, manifestent leur joie de cet événement par des illuminations et par des fêtes ; mais ne pouvons-nous rien faire de mieux et de plus durable pour exprimer notre reconnaissance envers Dieu, qui a si merveilleusement répondu à nos prières et qui est venu à notre aide? Regardons autour de nous et examinons de quelle manière nous pouvons nous rendre le plus utiles à nos voisins. Rien n'est préférable à *l'instruction* ; à l'instruction morale et religieuse; et plus est grande la liberté civile dans une nation, plus il importe que les citoyens soient pénétrés des principes de justice, de vérité, de bienveillance et de paix qu'on puise dans les Saintes-Ecritures. Si donc il y a quelque village populeux ou un district de quelque ville, où le besoin d'une chapelle pour le culte, se fasse vivement sentir, que les chrétiens du voisinage se réunissent pour en supporter les frais. Est-ce une école du dimanche, une école de semaine, une salle d'asile, qui serait nécessaire, qu'ils s'entendent pour l'établir. Il faut aujourd'hui des actes de générosité extraordinaires, pour qu'il y ait quelque rapport entre eux et la grandeur de l'occasion qui doit nous exciter à les faire. Une occasion pareille s'est-elle présentée en Angleterre depuis 1688? Non, et même l'événement actuel nous semble plus important que la glorieuse révolution d'alors. N'est-ce pas un fait nouveau dans l'histoire du monde, que de voir un gouvernement se réformer lui-même, sans violence extérieure et sans qu'il en ait coûté une seule goutte de sang? Les causes secondes peuvent, j'en conviens, servir à l'expliquer ; mais la considération de ces causes ne doit en rien diminuer la gratitude du chrétien ; car il sait que toutes choses sont soumises à la direction de Dieu. Les hommes qui dépensent d'ordinaire de 100 à 1,000 liv. st. par an pour leurs besoins et pour ceux de leur famille, hésiteront-ils, en cette occasion, à faire le sacrifice d'une, ou de deux, ou de cinq, ou de dix, ou de cinquante, ou de cent liv. st.? Les chrétiens plus fortunés ne se taxeront-ils pas même bien plus haut, s'il en est besoin? Combien aisément n'eut-il en effet pas pu arriver que Dieu eût permis des événemens qui nous auraient privés de la moitié et même de la totalité, non seulement de nos revenus, mais même de notre fortune! »

Nous le demanderons à notre tour à nos lecteurs, ne sommes-nous pas aussi en France appelés aujourd'hui à des sacrifices extraordinaires pour des œuvres de charité et de piété, puisque nous n'avons pas moins que nos voisins échappé à d'imminens dangers? Aurions-nous déjà acquitté toute la dette qui résulte pour nous de cette révolution qui s'est accomplie sans que nous ayons souffert dans nos biens ni dans nos personnes! Cette bonté de Dieu, qui nous a préservés au milieu de l'épidémie, ne nous appelle-t-elle pas de nouveau à lui témoigner que nous comprenons les devoirs que nous imposent ses bienfaits? Que chacun rentre en lui-même, pour répondre sincèrement à ces questions, et pour agir conformément à la réponse qu'il sera obligé de se faire!

Statistique morale de la France.—M. Guerry, avocat, vient d'adresser à l'Académie des sciences un *Essai de statistique morale de la France*. En attendant le rapport qui sera fait sur ce mémoire par les commissaires que l'Académie a chargés de lui en rendre compte, nous signalerons quelques-uns des résultats auxquels l'auteur est arrivé, d'après ce qu'il en dit lui-même dans la lettre qui accompagnait son travail.

La débauche, la séduction et le concubinage font commettre presqu'autant de crimes que l'adultère.

Sur 100 crimes commis par suite *d'adultère*, on en compte 96 sur l'époux outragé et seulement 4 sur le coupable ; en effet, un crime appelle un autre crime.

Les départemens de l'ouest et du centre sont ceux où il y a le moins d'instruction et où se commettent en même temps le moins de crimes contre les personnes. C'est dans les départemens du sud qu'ils sont proportionnellement le plus nombreux. Quant aux crimes contre les propriétés, ils sont en général en raison directe de l'instruction. Dans les départemens du centre, qui sont ceux où se trouve en général le plus d'ignorance, les suicides et les naissances illégitimes sont moins fréquens que dans les départemens plus éclairés. Jusqu'ici nous voyons dans cette statistique, qui serait mieux désignée par l'épithète de criminelle, la confirmation des malheureux effets d'une instruction dénuée de l'appui d'une éducation morale et religieuse ; cette instruction est celle que le peuple a reçue depuis 40 ans en France, de tous les écrits irreligieux et soi-disant philosophiques qu'on a mis avec profusion entre ses mains. Lui apprendre à lire pour fournir à son esprit un pareil aliment, c'était le corrompre et lui ouvrir la carrière de tous les désordres ; c'est au reste ce que nous avons déjà démontré dans ce journal.

M. Guerry nous apprend encore dans son mémoire, que les dispositions en faveur des établissemens religieux, protestans et catholiques, forment presque la moitié du nombre total des donations et des legs.

Diminution de la population esclave dans les colonies à sucre de l'Angleterre. — M. Buxton a publié sur ce sujet un mémoire, duquel nous extrayons les renseignemens suivans :

Antigue.	Le nombre des esclaves y a diminué en	11 ans, de	868.
Berbice.	id.	9	1,844.
Demarary.	id.	12	12,037.
Grenade.	id.	12	2,597.
Jamaique.	id.	12	18,024.
Montserrat.	id.	11	131.
Nevis.	id.	11	192.
St-Christophe.	id.	10	100.
Ste-Lucie.	id.	13	1,942.
St-Vincent.	id.	10	1,248.
Tabago.	id.	10	2,803.
Tortola.	id.	10	143.
Trinité.	id.	13	6,168.
Ile-Maurice.	id.	10 3/4	10,767.
Diminution dans ces quatorze colonies.			58,864.
Augmentation de population dans les colonies suivantes:			
La Dominique en 9 ans		11.	5,977.
La Barbade 12		5,966.	
Diminution totale de la population esclave dans les colonies à sucre de l'Angleterre, dans un temps moyen de 11 années			52,887.

Ces documens officiels en disent plus que de nombreux raisonnemens. L'esclavage a pour résultat *une consommation d'hommes épouvantable*, malgré la dénégation de MM. les délégués des colonies françaises. Cet état de choses ne cessera pas, dans les colonies anglaises, tant que c'est aux colons qu'on s'en rapportera pour y introduire des améliorations, témoin ce qui vient de se passer à la Jamaïque, où la législature a rejeté, à la majorité de 25 voix contre 3 la proposition qui lui avait été faite d'examiner s'il ne conviendrait pas d'abolir pour les femmes esclaves le châtiment du fouet!

Singulier changement de destination. — On lit dans un journal américain, la *Sentinelle du Canada*, que le théâtre de Providence, dans l'Etat de Rhode-Island, vient d'être tranformé en une église épiscopale, et qu'on va aussi disposer en église le théâtre de Chatham, à New-York. Celui-ci pourra contenir au moins trois mille personnes. Nous ne sommes pas accoutumés, en France, à de tels changemens de destination.

Loi contre le duel.—Dans l'état de Virginie, la loi assimile au meurtrier celui qui a tué un homme en duel ; même si aucun de ceux qui ont pris part au duel ne succombe, elle prononce contre eux des peines sévères. Tous ceux qui prétendent à des emplois publics, civils ou militaires, sont tenus d'affirmer avec serment qu'ils ne se sont jamais battus, et de promettre qu'ils ne se battront jamais. Il est très-rare que des duels aient lieu dans cette partie de l'Amérique.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 46. 18 JUILLET 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU PROTOCOLE DE LA DIÈTE DE FRANCFORT.

La diète germanique réunie à Francfort vient de prendre, sous l'influence de l'Autriche et de la Prusse, une série de déterminations dont il est difficile de prévoir les effets; elle vient d'anéantir l'indépendance des états confédérés de l'Allemagne, de réduire à la valeur de formules mortes les constitutions que possèdent quelques-uns de ces états; elle vient, enfin, de refouler la liberté au-delà du Rhin. Ajoutons que, de l'aveu même de la diète, c'est la force militaire qui veillera à l'exécution du nouveau concordat des princes allemands. Nous n'avons pas un souvenir assez exact des anciennes conditions de la confédération germanique, pour dire jusqu'à quel point le protocole qu'on vient de leur adjoindre est en rapport avec elles, et s'il constitue ou non une infraction aussi flagrante au traité de Vienne que la conduite de la cour de Russie envers la malheureuse Pologne. Nous ne discuterons pas davantage, soit du point de vue de nos intérêts nationaux, soit de celui de la politique générale de l'Europe les effets probables d'un pareil acte, non plus que sur les arrière-pensées qu'il peut déceler chez ceux qui doivent en porter la responsabilité. La prudence humaine ne manquera pas d'organes pour éclairer ces importantes questions.

A nos yeux, l'attitude que prennent aujourd'hui officiellement les souverains qui dirigent la confédération est extrêmement grave sous un autre rapport encore que celui des intérêts si sérieux de la paix européenne. Cette attitude, nous en sommes profondément convaincus, est hostile aux desseins de Dieu, et il ne serait pas difficile de le prouver. Un simple coup-d'œil jeté sur l'histoire avec intelligence et désintéressement suffit pour apercevoir que les peuples progressifs ont constamment marché vers l'égalité des droits et vers l'émancipation de toutes les classes sans exception. Il suit de là que le grand mouvement démocratique qui s'est opéré chez nous, et qui s'annonce et se prépare chez nos voisins, est, en lui-même, un mouvement normal, un mouvement providentiel. Il commença en Europe le jour où les peuples apprirent « que Dieu a fait naître d'un seul sang tout le genre humain,(1) » et s'il n'a pas été plus prompt, c'est que les uns n'ont pas encore voulu croire à la vérité qui lui donna naissance, les autres aux doctrines religieuses qui peuvent seules compléter sa victoire. Malgré cela, le triomphe de cette vérité s'avance; déjà victorieuse en France, en Angleterre, en Suisse, en Belgique, elle le sera tôt ou tard dans le reste de l'Europe. Il est évident qu'un des premiers devoirs des gouvernemens, dans ces circonstances, est de diriger, de régler la marche de la société dans la voie nouvelle où elle entre, et non de s'opposer à cette marche. Une telle opposition est le fruit d'un dangereux aveuglement; c'est vouloir lutter contre un torrent dont on doit essayer de régler, mais dont il est impossible d'arrêter le cours.

LITTÉRATURE.

Discours sur les rapports de la religion avec les sciences, etc.; par M. Paumier, *Pasteur et Président de l'Eglise réformée de Rouen*, etc.

On a souvent examiné quels sont les rapports de la religion avec les mœurs, les lois, la politique, la littérature; plus rarement on a fait le même travail pour les sciences. Il est

(1) Actes, XVII, 26.

facile de s'expliquer cette préférence d'une part, et de l'autre cet oubli.

Les mœurs ne sont que l'Evangile même dans son application la plus directe et la plus générale. Tous les apologètes et les prédicateurs ont donc été naturellement conduits à montrer l'influence du Christianisme sur les mœurs publiques et privées; il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir une apologie de la religion chrétienne ou un volume de sermons.

Les lois sont une autre application de l'Evangile. Le Nouveau-Testament a été la grande charte des peuples depuis Constantin. Tous les codes modernes, à partir de celui de Justinien jusqu'au Code-Napoléon, en ont subi la puissante influence, et les publicistes, tels que Grotius, Puffendorf, Montesquieu, n'auraient fait qu'une œuvre incomplète, s'ils n'avaient pas examiné les rapports de la religion avec les lois.

La politique, c'est la loi dans son action sur le gouvernement des peuples et sur la marche des affaires. Toute saine politique prend sa source dans la religion chrétienne et y aboutit. En France, les rédacteurs des feuilles périodiques ne s'en doutent pas encore, par la raison fort simple qu'ils ne connaissent point l'Evangile; et ceux mêmes qui le connaissent n'ont abordé jusqu'à présent ce sujet qu'avec une pénible réserve, parce qu'ils devraient, non pas indiquer le bien que produit parmi nous la présence du Christianisme, mais signaler le mal qui résulte de son absence. C'est un rôle assez triste que celui de cet habitant de Jérusalem qui tournait sans cesse autour des murailles, pendant le siége de Vespasien, et qui criait : « Malheur, malheur à Jérusalem! » Il en est tout autrement dans les contrées où l'Evangile conserve de la vie; sa bienfaisante influence sur les affaires politiques est devenue une vérité triviale, un lieu commun pour les écrivains religieux des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Quant aux rapports de la religion avec la littérature et les beaux-arts, c'est une matière presque épuisée en théorie comme en pratique. Nos plus grands peintres, nos plus illustres poètes ont trouvé dans la Bible de sublimes inspirations. Au commencement de ce siècle, M. de Chateaubriand a composé la poétique de la religion chrétienne. Malheureusement son ouvrage révèle le génie de l'auteur beaucoup plus qu'il ne montre celui du Christianisme : ce n'est qu'une riche et magnifique broderie sur un fond imaginaire.

Mais les rapports de la religion chrétienne avec les sciences n'ont pas obtenu, en général, la même attention. Les difficultés du sujet en offrent, ce me semble, la principale cause. Les mœurs, la politique et la littérature sont du domaine de tous les écrivains, ou à peu près; les sciences, au contraire, forment un monde à part; comme dans l'enseignement exotérique de Pythagore, il n'y a que les adeptes qui peuvent y entrer. Une belle imagination et un pinceau brillant ne suffisent pas au commerce des sciences; il y faut de longues recherches et des études sérieuses. Or, les hommes initiés dans les sciences manquent parfois de religion, et les hommes religieux n'ont pas toujours de la science. Chez les uns, la vérité révélée s'absorbe trop souvent dans l'examen des vérités physiques et mathématiques; l'atmosphère du monde matériel éteint pour eux le flambeau du monde moral. Chez les autres, la vie intérieure est quelquefois si puissante en même temps et si douce, qu'ils se laissent déprendre, presque à leur insu, de l'étude des théories scientifiques; leur sentiment religieux est comme la sensitive, qui se tourne par instinct vers le soleil, ne demandant autre chose que sa lumière et sa chaleur. De là résulte le manque d'ouvrages qui traitent des rapports de la religion avec les sciences. Bonnet, Deluc, Paley, Herder et d'autres écrivains, surtout en Allemagne et en Angleterre, ont développé quelques parties spéciales de ce vaste travail; mais aucun livre, du moins que je sache, n'a présenté le sujet sous un point de vue général et dans son ensemble.

M. Paumier n'a pas entrepris de remplir cette lacune; il n'a voulu faire qu'un simple discours académique. Les amis de l'Evangile doivent regretter qu'il se soit restreint dans des limites si étroites; car avec l'esprit logique, la bonne foi dans les recherches, le jugement solide et les moyens d'érudition qu'il possède, avec ses profondes convictions religieuses et sa piété vivante, M. Paumier aurait composé un ouvrage très-utile. Mais au lieu d'un livre, il nous a donné une brochure, et ce que nous avons ne fait que nous mieux apprendre tout ce que nous aurions désiré d'obtenir.

L'auteur a divisé son discours en deux parties; dans la première, il examine les services que la religion a rendus aux sciences; dans la seconde, les services que les sciences ont rendus à la religion. Il établit que le Christianisme a puissamment influé sur les progrès de la saine philosophie, des sciences physiques, de la chronologie, de l'histoire, de la jurisprudence, de la moralité nationale et de la civilisation. Ces divers objets sont analysés ou plutôt indiqués en quelques lignes; les bornes obligées d'un discours académique n'ont pas permis à l'auteur de les développer. La seconde partie contient quelques détails plus étendus, entre autres sur le zodiaque de Denderah, sur les découvertes de M. Champollion et sur les travaux géologiques de M. Cuvier.

Le fameux zodiaque a perdu son renom d'antiquité depuis qu'il est sorti des solitudes de l'Egypte pour faire son apparition dans la capitale:

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Cette masse de siècles que Dupuis et ses disciples accordaient si libéralement au zodiaque, et dont quelques personnes pieuses avaient la bonhomie de s'effrayer, s'est évanouie comme un rêve au grand jour de la discussion. Les adversaires du Christianisme, convaincus d'erreur dans leurs calculs astronomiques, ne parlèrent plus du zodiaque; il aurait été fort sage à eux de n'en point parler du tout. Les recherches de M. Champollion le jeune, les études infatigables qu'il a faites sur les vieux monumens égyptiens ont aussi rendu un important service à la religion, en confirmant d'une manière authentique plusieurs faits de la chronologie moïsiaque. Après trois mille ans, les Pyramides ont pris une voix et les momies ont recouvré la parole pour témoigner en faveur des récits de la Genèse et de l'Exode. Enfin, les découvertes de l'illustre savant que la France vient de perdre ont répandu de nouvelles lumières sur la cosmogonie de Moïse, en joignant la preuve des faits à l'autorité de la Parole révélée. On pourrait dire de M. Cuvier ce que Voltaire disait de Montesquieu : Celui-ci a retrouvé les titres des lois que le genre humain avait perdus; l'autre a exhumé des entrailles du globe ses titres chronologiques.

Tels sont les points principaux que M. Paumier a examinés dans son discours. Le style de cet écrit est ce qu'il doit être, simple, clair et correct. L'auteur n'a point tordu le sujet pour l'adapter à son style; mais il a le style de son sujet. C'est un genre de mérite qu'il est bon de signaler avec éloge; car il devient très-peu commun de nos jours.

A cette rapide analyse j'ajouterai quelques réflexions. — Il existe des savans, fort estimables d'ailleurs, dont les préventions contre le Christianisme vivent encore, après deux siècles et demi, sur l'emprisonnement de Galilée et sur l'*Index* des cours de Rome et de Madrid. C'est trop d'innocence, en vérité! De ce qu'il s'est trouvé six ou sept inquisiteurs pour mettre un grand astronome en prison, il est

difficile de voir par quel argument logique on en peut déduire que la religion chrétienne est l'ennemie des sciences; et de ce que deux cours timorées et bigottes ont proscrit des ouvrages dignes d'un meilleur accueil, je ne sais pas non plus ce qui autorise raisonnablement à en tirer la même conclusion. Il me semble qu'il y aurait plus de justice à poser une thèse précisément opposée : ce n'est pas le Christianisme qui ne veut point de la science, mais c'est la science (*faussement ainsi nommée*, dit un apôtre,) qui ne veut point du Christianisme. En d'autres termes, la science prétend tuer la religion, et la religion ne consent pas à être tuée : voilà toute la question.

Ecoutez ce que disent certains rédacteurs de journaux scientifiques ou philosophiques. Quand ils ont parlé des chemins de fer, des machines à vapeur, des perfectionnemens de l'industrie, de la propagation de la vaccine, des nouvelles découvertes en chimie, des procédés économiques, en un mot, des objets qui se rapportent à l'existence matérielle, ils croient avoir épuisé tous les besoins de l'homme. Ils ont imaginé, par exemple, de publier un journal intitulé : *Journal des Connaissances utiles*; toute chose y trouve sa place, excepté la grande chose, la *seule nécessaire*, comme s'exprime Jésus-Christ, la religion. Depuis l'origine du monde, je ne vois que la France et notre siècle où l'on ait pu avoir l'idée d'augmenter le bien-être du peuple, en ne lui parlant jamais de doctrines religieuses, non pas même de Dieu ni de l'immortalité de l'âme. On appelle cela un *progrès*; autant vaudrait dire qu'un malade qui se gonfle par l'effet de l'hydropisie gagne de l'embonpoint.

Si l'homme ne doit savoir et faire que manger, se loger, se vêtir, se bien porter, s'amuser quand il peut; s'il n'est qu'une brute perfectionnée, un être dont les organes soient servis par l'intelligence, et non une intelligence servie par des organes, selon la belle définition d'un philosophe, la science a raison d'exclure tout ce qui n'est pas elle, et l'on aurait tort de se plaindre de son mépris pour les idées religieuses. Mais si l'homme ne doit pas vivre seulement de pain; s'il a une conscience, une âme, un but moral, un avenir; s'il est enfin ce que tous les siècles et tous les peuples ont entendu par ce noble mot : HOMME, la science commet le plus grand attentat dont on se puisse rendre coupable contre l'humanité, en essayant de bannir la religion de l'ordre social. C'est un crime qui portera ses fruits, s'il ne les porte déjà, et cette génération peut-être ne passera point avant qu'on ait vu la France, mutilée et sanglante, s'asseoir dans la poussière pour verser des larmes de douleur sur son incrédulité.

Ce qu'il y a de bien remarquable encore, c'est que la science, en voulant étouffer la religion chrétienne, attaque sa mère; elle devient parricide. On peut prouver, ainsi que l'a fait récemment un auteur américain (1), que la science moderne, celle qui s'occupe du bien-être des masses, est fille du Christianisme. Dans les anciennes républiques de la Grèce et de Rome, les philosophes, les hommes de science, les hommes de lettres ne se proposaient pas, pour but essentiel de leurs travaux, d'améliorer la condition des hommes et d'augmenter leur bonheur social, domestique et individuel. Ils imaginaient des théories pour les théories mêmes; ils n'avaient d'autre objet que de s'exercer dans une sorte de gymnastique intellectuelle, sans prétendre obtenir aucun résultat pratique; et si l'on cherche ce qu'ils ont fait pendant l'espace de six cents ans, depuis Thalès jusqu'à Jésus-Christ, pour l'amélioration morale et politique des peuples, on ne trouve rien ou peu de chose. Il en est de même chez les Arabes du moyen-âge, les Perses, les Indiens, partout où le Christianisme n'a point pénétré. La science a pu environner de gloire quelques noms d'hommes; elle a pu servir à la splendeur d'une cour, à la renommée d'un pays; mais au bonheur d'un peuple, aux progrès des mœurs et des lois, non. C'est la religion chrétienne qui a conduit la science dans une nouvelle route; c'est elle qui lui a montré sa véritable fin, laquelle n'est autre que de contribuer à tout ce qui peut rendre l'homme plus éclairé, plus sage, plus moral, et par conséquent plus heureux. Voilà l'inestimable service que le Christianisme a rendu à la science, à toutes les sciences; il les a créées de nouveau, en leur donnant un nouveau principe, de nouvelles vues, un nouveau but. La science moderne est née de la religion chrétienne, et quand elle la frappe, je le répète, elle essaie de tuer sa mère. S'il lui arrivait de réussir, elle ne tarderait pas à reconnaître qu'elle se serait frappée du même coup, et la science elle-même disparaîtrait bientôt avec le Christianisme, ne laissant derrière elle qu'une effroyable barbarie.

(1) TH. SMITH GRIMKÉ, *An Address on the Character and Objects of Science*, etc. 1831.

La science et la religion, la lumière et l'amour ne sont pas deux choses opposées. Elles sont *une* en Dieu, et si elles ne peuvent être *une* dans l'homme, à cause de la faiblesse de son intelligence, que du moins elles y soient unies. Quand la créature veut séparer ce que son Créateur a joint, elle essaie de redescendre, autant qu'il est en elle, dans l'abîme du chaos.

DES RABBINS JUIFS.

Dispersés parmi tous les peuples depuis près de dix-huit siècles, et formant cependant partout une nation distincte, les Juifs nous présentent un phénomène qu'il est impossible d'expliquer par des causes naturelles. Leur attachement persévérant à leur religion et à leurs usages est d'autant plus remarquable, que leurs ancêtres se rendirent coupables de nombreuses apostasies, lorsqu'ils habitaient la terre promise. On ne peut voir sans surprise ce peuple demeurer fidèle à ses institutions, tandis que le mépris et les persécutions, qui ne lui ont été épargnés depuis tant de siècles dans aucune des contrées où il s'est établi, auraient dû, ce semble, le détacher d'un culte, dont la profession est la seule cause de ses malheurs. Il n'en a cependant rien été; on a même lieu de croire que les Juifs sont aujourdhui, malgré leur dispersion, plus nombreux qu'ils ne l'étaient en Palestine, au temps de leur plus grande prospérité. Il faut bien, à défaut de causes naturelles, en chercher de providentielles à ce fait, et celles-là du moins ne nous manqueront pas. Nous y reconnaissons l'accomplissement de prophéties, répétées en une foule d'endroits de la Bible, et qui toutes annoncent le double événement de la dispersion des Juifs et de leur conservation; et par surcroit, ils sont eux-mêmes les dépositaires et les gardiens des livres qui prédisent leur misère et leur ruine. « Les Juifs, dit le célèbre poète » et moraliste Addison, sont, à cause de leur grand nombre, » comme une nuée de témoins, qui attestent la vérité de » l'Ancien-Testament et, par leur dispersion, ces témoins » ont été disséminés dans le monde entier. L'attachement » qu'ils conservent pour leur religion fait que leur témoi- » gnage est incontestable. Si, au contraire, toute la nation » des Juifs avait été convertie au Christianisme, on aurait » certainement pensé que toutes les prophéties de l'Ancien- » Testament qui se rapportent à la venue et à l'histoire du » Sauveur, ont été forgées par les Chrétiens. On aurait été » jusqu'à prétendre que, comme les oracles des Sibylles, » elles ont été composées long-temps après les événemens » qu'elles annoncent. »

Si nous considérons de ce point de vue l'histoire des Juifs, elle grandira prodigieusement à nos yeux; nous éprouve-

rons le besoin de mieux connaître un peuple, qui, dans sa dégradation même, a une si importante destination, et nous voudrons examiner de plus près par quels liens il est retenu dans le triste état moral où il est tombé. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que des hommes, qui semblent, au premier abord, avoir par leurs fonctions la mission la plus directe de hâter les progrès des Juifs, nous voulons dire les Rabbins, sont précisément ceux qui contribuent le plus à empêcher toute espèce de progrès parmi eux Pour le prouver, nous devons d'abord dire ce que sont les Rabbins; car on n'a généralement à cet égard que des idées bien confuses. Le portrait que nous allons tracer est surtout celui des Rabbins d'Allemagne, où les Juifs sont encore plus nombreux qu'ailleurs; mais on peut appliquer à ceux des autres pays presque tout ce qui est particulièrement vrai de ceux-ci.

Les Rabbins n'ont pas besoin, en cette qualité, de connaître la théologie, la religion et la morale judaïques mieux que les autres Juifs. S'il en est quelques-uns qui en fassent une étude plus approfondie, c'est par goût et non pas à cause de leurs fonctions. Ils n'ont pas de sacremens à administrer, tout Juif ayant le droit de circoncire. Ils n'ont pas non plus à fonctionner au service divin, et il en est beaucoup qui se rendent à peine une ou deux fois l'année à la synagogue. Ils ne sont pas appelés à prêcher, et ne sont chargés d'aucune espèce de cure d'âmes. Les Rabbins ne sont donc ni théologiens, ni moralistes, ni philosophes. ni prêtres, ni officiers de la synagogue, ni prédicateurs, ni directeurs spirituels. On se tromperait également si l'on s'imaginait qu'un Rabbin est nécessairement versé dans la connaissance de l'Ancien-Testament et de la langue hébraïque. Il en est peu qui en aient étudié la grammaire. Leurs prétendues compositions en cette langue ne sont ordinairement que des mosaïques de phrases de l'Ancien-Testament et du Talmud en hébreu, en chaldaïque, en syriaque, etc., qu'ils réussissent, à force de routine, à rapprocher les unes des autres, de manière à en former un tout. S'il y a parmi les Juifs quelques hébraïsans, qui possèdent une connaissance plus approfondie de l'hébreu et qui sachent l'écrire correctement, il est rare que ce soient des Rabbins.

Mais qu'est-ce donc qu'un Rabbin? nous demandera-t-on. Un Rabbin n'est au fond rien autre que le président du tribunal d'une commune juive. Le nom de *Rabbin* (Rab, Monsieur, Maître) qu'on leur donne est le nom vulgaire. Quand on écrit, on les nomme *Ab-beth-din*, c'est-à-dire Père ou Président du tribunal, et c'est le titre qu'ils prennent eux-mêmes. Leurs assesseurs, que les chrétiens nomment ordinairement *Sous-Rabbins*, portent le nom de *Dajjanim* ou juges. Dans les grandes communes juives, il y a en outre un *Rosch-beth-din*, chef ou vice-président de la cour de justice. Les fonctions des Rabbins exigeant souvent beaucoup d'impartialité, il est des communes juives qui ont l'habitude d'en appeler d'étrangers, parce qu'elles espèrent être plus sûres de trouver en eux cette précieuse qualité, s'ils n'ont pas des rapports de famille ou d'amitié qui puissent les porter à favoriser certains membres de la commune plus que d'autres. Les Rabbins sont aussi chargés de veiller à l'observation rigoureuse de la loi cérémonielle et au maintien de l'ordre et de la discipline.

Il a bien pu arriver quelquefois que le Rabbin ait eu à décider des questions difficiles relatives à la loi cérémonielle; mais tout talmudiste, jouissant de la confiance de ses coreligionnaires, pouvait les résoudre aussi bien que lui, et il était même rare que dans les grandes communautés on chargeât le Rabbin de ce soin. Dans les communautés moins importantes, où il n'y avait pas de tribunal, il n'y avait pas non plus de Rabbin. Celui qui était chargé de décider les questions relatives aux lois cérémonielles ne recevait pas le titre le *Rab*, mais celui de *More-Zedek*, *docteur de la justice*, parce qu'il devait, le jour du sabbat, faire la lecture de quelque livre de morale religieuse.

Il arriva dans des communautés nombreuses et aisées, où des étudians pauvres trouvaient de l'assistance, que les Rabbins furent chargés de leur expliquer le Talmud. De temps en temps ils soutinrent, soit dans leurs propres maisons, soit dans la synagogue, des thèses publiques sur la loi; c'est ce qu'on nomma à tort des sermons, et c'est la première origine de quelque ressemblance apparente entre les fonctions des rabbins et celles des prédicateurs chrétiens. Mais comme ces thèses pouvaient être soutenues par tout talmudiste, et même, avec la permission du consistoire, par tout Israélite, on voit que ce n'étaient là ni des fonctions nécessaires, ni des droits exclusifs des Rabbins. On est même si éloigné de les en croire spécialement chargés que, dans quelques communautés juives de la Pologne, on a, outre le Rabbin, un prédicateur, qu'on nomme *Maggid* ou *Machiach*.

Il résulte de tout ceci que ce n'est que depuis peu de temps qu'on regarde, en certains endroits, la prédication comme l'une des parties principales du culte judaïque, et qu'on ne la considérait pas jusque là comme l'un des devoirs des Rabbins. Il en résulte de plus, que ceux-ci n'ayant plus de juridiction, et ne pouvant plus exercer aucun pouvoir en matière de police, ni contraindre à l'observation de la loi cérémonielle, ils ont perdu ce qui constituait autrefois l'essentiel de leur charge; qu'ils ont encore un titre et des revenus, mais que leurs véritables fonctions sont impossibles à remplir.

Tous les actes religieux des Juifs pourraient être accomplis par tout autre membre de la communauté, tout aussi bien que par le Rabbin; car les Juifs n'ont pas d'ordination. Il suffit que la communauté ait reconnu à quelqu'un la capacité nécessaire à un emploi pour qu'il en soit revêtu. Le Rabbin n'est pas même nécessaire pour la cérémonie du mariage. D'après le Talmud, il suffit que l'homme dise à la femme : « Tu es à moi : » et que celle-ci accepte de lui, en signe de consentement, un objet de quelque valeur, pour que le contrat soit régulier; mais à cause de l'importance de cet acte, surtout dans les pays où il n'y a pas d'état civil, on a, dans l'intérêt de l'ordre public, ajouté quelques autres formalités, qui peuvent cependant être remplies par tout Juif qui comprend la lithurgie hébraïque. Le Rabbin charge souvent le maître d'école de présider aux mariages, lorsqu'ils rapportent trop peu pour qu'il veuille le faire lui-même.

Les Rabbins sont si peu nécessaires que de grandes communautés juives, celles de Breslau, de Lissa, de Hambourg, par exemple, s'en sont quelquefois passées pendant dix ans et plus; il en est d'autres qui n'en ont pas actuellement, et qui probablement n'en appelleront plus à leur tête. La communauté de Berlin n'a pas de Rabbiu depuis près de trente ans.

Les Rabbins contribuent, avons-nous dit, à retenir les Juifs dans l'ignorance. Ils veulent leur persuader que les lois lévitiques, qui étaient faites pour un pays particulier et pour un temps dont Dieu lui-même avait fixé le terme, sont encore en vigueur; et, dans l'impossibilité absolue où ils se trouvent de les faire observer, ils ont recours à mille expédiens, souvent vexatoires et qui, quelquefois, sont plutôt des moyens d'éluder que d'accomplir ce que la loi prescrit. Ainsi, Moïse ayant défendu à une veuve de se remarier à un autre homme, tant que son beau-frère, si elle en a un, n'a pas déclaré qu'il ne lui plait pas de l'épouser, et tant que, pour constater le refus qu'elle a reçu, elle ne s'est pas approchée de lui et ne lui a pas ôté son soulier, en présence des anciens, les Rabbins de l'Allemagne, de la Pologne et de quelques autres pays, exigent qu'en pareil cas cette cérémonie ait encore lieu. Quoique les mariages, en plusieurs

contrées, entre un beau-frère et une belle sœur soient défendus par la loi civile, et qu'en conséquence le consentement du beau-frère de se marier ne pouvant avoir lieu, son refus est inutile, ils insistent pour que la veuve l'obtienne. Si le beau-frère demeure dans une autre ville, elle est souvent forcée de le presser et même de le payer, pour le faire consentir à venir se prêter à la cérémonie. La loi de Moïse défend de porter, le jour du sabbat, des fardeaux d'une maison à une autre. Que font les Rabbins? Un lieu entouré de murailles étant considéré comme une seule maison, ils font tendre un fil d'archal d'un bout du village à l'autre, et prétendent que ce fil tient lieu de muraille, en sorte qu'on peut, selon eux, vaquer à ses affaires dans toute l'étendue du village, sans violer le sabbat. Quant aux sacrifices, qui ne devaient être célébrés que dans le temple de Jérusalem et dont, remarquons-le en passant, l'abolition avait été formellement prédite, comme ils ne peuvent plus avoir lieu, ils y suppléent en récitant certains passages des Livres saints. Par ces pratiques et mille autres semblables, les Rabbins s'efforcent de tenir les Juifs soumis, non à la loi de Moïse, ce qui serait aujourd'hui tout-à-fait impossible, mais à l'ordre de choses factice par lequel ils l'ont remplacée et qu'ils leur persuadent être le même. Comme il n'a pas le caractère typique qui donnait une tendance si élevée aux cérémonies de la religion judaïque, ce n'est plus qu'un système de minutieuses observances, privées de toute signification et qui dégradent ceux qui s'y soumettent et leur ôtent la possibilité de tout progrès. Ce système étant maintenu par l'influence des Rabbins, il n'y a rien d'injuste à les rendre responsables de l'état stationnaire de leurs compatriotes; mais, malgré leurs efforts pour les retenir dans la superstition, le temps viendra, la Parole de Dieu nous le déclare, et nous nous en réjouissons, où ils ne réussiront plus à en imposer au peuple, parce que le cœur des Juifs sera enfin éclairé de la lumière éclatante de l'Evangile.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LE CHRÉTIEN DE NOM ACCUSÉ PAR SES PENSÉES (1).

Il y a deux manières fort différentes de recevoir et de pratiquer le Christianisme; et ces deux manières peuvent être désignées par deux expressions bien simples : Pour les uns, le Christianisme est tout, pour les autres, il est quelque chose. Les uns l'ont reçu comme une puissance souveraine à laquelle tout doit être soumis; ils lui ont élevé un trône dans leur âme, ils ont livré leur vie à sa merci. Croire en Jésus-Christ, l'aimer et le servir, est pour eux la seule chose nécessaire, le tout de l'homme; ils ont choisi Jésus-Christ pour le centre de toutes leurs pensées, la règle de toutes leurs actions, le modérateur de tous leurs sentimens. Voilà les chrétiens déterminés et complets. Pour les autres, le Christianisme est seulement quelque chose. Son excellence intérieure, l'autorité des siècles, la force de l'exemple les ont traînés sous ses bannières. Ils y sont même, jusqu'à un certain point, de bon cœur; ils ne déposeraient pas volontiers le titre de chrétiens; le leur refuse-t-on, ils s'indignent. Mais le Christianisme ne fait que partager leur cœur avec d'autres objets qu'ils n'estiment pas moins; ils n'ont rien chassé pour le recevoir; leurs intérêts n'ont fait que se ranger un peu pour lui faire place, et la meilleure partie est restée à la porte de leur cœur. Un peu de crainte de la mort, un peu de respect pour la sainteté de Dieu, un peu de confiance en sa miséricorde, un peu d'affection pour Jésus-Christ se sont glissés, pour ainsi dire, dans les intervalles que laissait libres une âme déjà si bien remplie. Et se sachant bon gré d'avoir ainsi tout accommodé, satisfaits de voir cette grande affaire si bien réglée, ils se remettent à vivre à peu près comme ils ont toujours vécu, et vont tranquillement à la rencontre de ce Dieu qui veut que nous l'aimions de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces et de toute notre pensée.

Que ces chrétiens ne soient pas des chrétiens, c'est ce que nous n'avons pas besoin de prouver. Notre but aujourd'hui est de tirer cet aveu de leur propre bouche en les opposant eux-mêmes à eux-mêmes; en d'autres termes, notre but est de prouver que leurs propres pensées les accusent. (Rom. II, 15.)

Lorsque le cœur éprouve une affection innocente et légitime, n'est-il pas généralement reconnu qu'il est beau de s'y livrer? Si l'objet qui nous l'inspire est aussi digne de respect que d'amour, n'est-il pas beau de lui vouer de l'enthousiasme? et dans un cas semblable, l'exagération n'est-elle pas beaucoup plus pardonnée que la tiédeur?

Lorsque nous avons reçu quelque bienfait d'un de nos semblables, n'est-il pas généralement convenu que la reconnaissance doit se proportionner au bienfait? N'est-il pas beau de ne point la mesurer trop exactement? Ne doit-elle pas, s'il se peut, surpasser le service rendu? et ne doit-elle pas saisir avec empressement toutes les occasions de se manifester par des faits?

Enfin, lorsque nous avons jugé quelqu'un digne de notre affection et de notre estime, n'est-il pas généralement reconnu que nous devons nous honorer devant le monde des sentimens que cet être nous inspire? n'est-il pas beau de faire connaître et, si nous le pouvons, de faire partager à tous cette affection et ce respect? et ne devons-nous pas, alors même qu'il serait pour les autres un objet d'aversion ou de mépris, alors même et surtout alors, nous confesser ses amis et le défendre par cette expression publique de notre attachement?

Trois questions dont la réponse n'est pas douteuse. Oui, voilà des maximes reçues dans le monde, reçues non seulement des hommes spirituels, mais des mondains; non seulement des chrétiens, mais des païens; non seulement d'une classe de la société, mais de toutes sans exception. Ce sont des *pensées* que tout le monde avoue, dont tout le monde s'honore, et dont l'absence supposerait une dégradation morale dans laquelle personne ne s'imagine être tombé. Je prends ces *pensées*, dont la vérité étant universellement admise, est donc admise par les chrétiens de nom, et je leur dis, à eux, que ces pensées renferment leur condamnation.

Un objet a gagné leur cœur par de belles qualités. Ils l'aiment. N'allez pas croire qu'ils se mettront en garde contre un sentiment si doux. Ils trouvent juste, innocent et même beau de s'y abandonner. S'ils craignent quelque chose, c'est de ne pas aimer assez. Ils se savent bon gré de leur sensibilité; ils se voudraient du mal de la sentir refroidie. L'exagération ne leur fait guère de peur : trop heureux, pensent-ils, qui peut exagérer ainsi! On peut trop jouir, trop agir, trop connaître : on ne saurait trop aimer. Cette prétendue exagération est l'âme de toutes les grandes actions, le mobile de toutes les belles vies; l'enthousiasme pour ce qui est grand et bon est le plus noble état que l'âme puisse connaître, une disposition où il faudrait qu'elle pût se maintenir habituellement; le fanatisme même a sa grandeur, et soit qu'on s'enflamme pour la patrie, pour la science ou pour les beautés de la nature et des arts, on honore par ce transport la nature humaine, qui ne retombe que trop aisément vers les choses communes et vers les intérêts matériels.

Tout pénétré de ces pensées, tout avide d'aimer et d'admirer, on vous place devant le modèle accompli de tout ce qui mérita jamais l'admiration et l'amour. Loin, bien loin, toutes les fictions les plus sublimes! c'est la plus sublime des réalités. Loin, bien loin, tous les sages, tous les héros, tous les

(1) A peine quelques mois se sont écoulés depuis que nous avons annoncé les excellens *Discours* de M. A. VINET, et déjà l'édition entière est épuisée : on ne peut plus s'en procurer un seul exemplaire. Une seconde édition se prépare, à laquelle l'auteur a ajouté divers morceaux qu'il avait publiés séparément, et plusieurs nouveaux discours. Nous profitons avec empressement de la permission qu'on nous a donnée de faire connaître d'avance à nos lecteurs quelques fragmens de l'un de ces discours inédits. Depuis long-temps aucun ouvrage de philosophie, et en particulier de philosophie chrétienne, n'avait obtenu un pareil succès. Nous sommes convaincus que la seconde édition, à laquelle les additions qui y ont été faites donnent un attrait de plus, sera aussi recherchée que l'a été la première.

prophètes, tous les hommes ! c'est un Dieu ; et, ô profondeur ! c'est un Dieu-Martyr. Avez-vous admiré l'homme patient? c'est la patience même ; avez-vous respecté l'homme pur? c'est la pureté même ; avez-vous aimé l'homme aimant? eh ! bien, c'est la charité même ; avez-vous prêté une oreille avide aux discours de la sagesse ? jamais homme n'a parlé comme cet homme. Toute la philosophie, toute la science moderne s'incline devant cette sagesse incarnée, qui donne au génie des pensées d'enfant, à l'enfant des pensées de génie. Combien de fois, préoccupés d'un idéal de perfection humaine, vous en avez cherché la réalité parmi les hommes! Combien de fois vous avez été trompés ! Toujours l'homme se trahissait par quelque endroit. Tantôt un vice obscurcissait les bonnes qualités, tantôt ces bonnes qualités elles-mêmes, méconnaissant leurs limites, devenaient des vices. Même dans ces fictions où se déploie librement l'imagination de l'homme, il ne vous est pas donné de tracer des caractères parfaits, soit qu'une espèce de bon goût répugne à cette falsification, soit qu'en effet un être imparfait et borné ne puisse peindre avec succès que des êtres bornés et imparfaits comme lui. Mais le divin héros de l'Evangile est accompli de tout point. Aucune nuance de péché, aucune vertu qui s'avance en usurpatrice sur le terrain d'une autre vertu. Il en est de son caractère comme de son œuvre : la justice et la miséricorde s'y sont entrebaisées; la force et la douceur se sont réconciliées ; l'autorité et l'humilité ont brillé de concert ; en un mot, tous les élémens dont se compose l'idée de la perfection se sont combinés dans la plus ravissante harmonie. Que faut-il donc de plus pour gagner votre cœur? Aurez-vous encore le droit d'admirer quoi que ce soit, si vous n'admirez pas Jésus ? Ne serez-vous pas même souverainement injuste s'il y a chose au monde que vous admiriez ou que vous aimiez autant que Jésus ? Car, vous ne sauriez le nier, le problème est résolu ; vous avez enfin trouvé l'*Admirable*, ainsi que l'appelle justement l'Ecriture ; et si vous ne l'admirez pas plus que tous les autres êtres à la fois, on sera forcé de conclure, ou que cette prétendue soif du bon et du beau n'était qu'une pure hypocrisie, ou que votre goût dépravé est incapable de discerner tout ce qui est vraiment bon et beau, ou que votre vanité trouve mieux son compte à admirer l'imperfection, parce que l'imperfection ne vous humilie pas. Eh bien ! il en est ainsi pourtant. Non pas qu'il vous en coûte quelque chose de convenir que Jésus-Christ est l'être le plus parfait, et même le seul parfait qui ait vécu parmi les hommes. Mais que ce sentiment est froid en comparaison de celui que vous accordez souvent à des créatures ! Que dis-je? ce sentiment si pur et si ennoblissant, vous le redoutez comme un dangereux sentiment; vous semblez lui appliquer cette même règle de prudence morale qui nous prescrit de nous défier de toutes nos passions charnelles, illimitées par leur nature, et capables de dévorer l'âme entière! Vous traitez ce sentiment avec la sévérité qui est due aux convoitises mondaines qui font la guerre à nos âmes! et tandis que vous laissez un libre cours à des torrens dévastateurs que vous devriez borner de toutes parts, vous resserrez de tout votre pouvoir ce fleuve d'amour qui, en coulant dans l'âme, en y débordant, s'il était possible, n'y pourrait jamais porter que la fertilité, l'abondance et la vie! Et vous êtes chrétiens ! et ce qui serait injustice chez des païens mêmes, à qui l'Evangile serait connu, vous vous le permettez comme chrétiens ! On passe aux incrédules de prodiguer leur âme à des objets créés et imparfaits, de vouer à des hommes pécheurs, que dis-je? à des inventions humaines, à des ouvrages de l'art, un enthousiasme voisin du délire : l'âme a besoin d'être remplie, et hors des inspirations de la sagesse d'en haut, elle n'est peut-être pas libre de choisir; mais que des chrétiens accordent (et cela se voit tous les jours,) à un homme, à un système, à un tableau, à une statue, beaucoup plus d'intérêt et d'admiration que Jésus ne leur en inspire, qu'ils craignent même d'avoir trop d'affection, trop de zèle, trop d'enthousiasme pour celui à qui ils ne feraient que rendre justice en l'aimant de toutes les forces de leur âme, c'est certainement le comble de l'inconséquence et de l'égarement.

Premier point sur lequel les chrétiens de nom sont condamnés par leurs propres pensées, c'est-à-dire, par leurs principes. Voyons si leur condamnation ne sortira pas de quelque autre de leurs pensées.

Ils font grand cas de la reconnaissance, et avec raison ; car si la reconnaissance, prise en elle-même, n'est pas précisément une vertu, elle est du moins le sentiment le plus désintéressé que l'homme puisse éprouver. La morale humaine, que les hommes ont déjà tant mutilée, pourra souffrir encore bien des atteintes avant que la reconnaissance ait perdu son crédit. Tout autre chose peut trouver une excuse : l'ingratitude avérée n'en trouve jamais. Après cela, je ne dirai pas que tout le monde est reconnaissant ; je ne parle pas des habitudes de la société, mais de ses maximes, et des maximes que les chrétiens de nom reçoivent comme tout le reste des hommes. Tous font de la reconnaissance un devoir sacré ; tous veulent qu'elle se produise par des faits ; tous approuvent qu'elle aille au-delà des services rendus.

Ici, je m'adresse encore aux chrétiens de nom, et je leur dis : Voici une belle occasion d'appliquer vos principes. Un grand bienfait vous a été accordé. Il va plus loin que votre corps, il touche votre âme; plus loin que cette vie, il embrasse l'éternité; plus haut que vos pensées, il les surpasse de beaucoup plus que les cieux ne surpassent la terre. Ce bienfait est le salut. Et si un bienfait infini en lui-même peut devoir à quelque circonstance un nouveau prix, regardez au bienfaiteur : c'est celui que vous avez offensé; regardez au moyen du bienfait : c'est la mort du juste ; regardez à cette mort : elle fut volontaire. Tout l'ordre de choses établi semble avoir été renversé afin que vous fussiez sauvés ; et quand l'Eternel, pour atteindre ce but, aurait étendu de nouveaux cieux dans l'espace, ou quand il aurait anéanti des mondes par milliers, ou quand il aurait fait violence à toutes les lois de la nature, il aurait fait pour vous moins qu'en envoyant dans le monde le petit enfant de Bethléem. Si vous ne croyez pas à la réalité de cette grande œuvre de miséricorde, n'en parlons plus ; que la créature retourne à la créature, à qui, pour des bienfaits bornés, il lui sera libre d'offrir une reconnaissance bornée. Mais si vous y croyez! si vous y croyez, il est évident, d'après vos principes mêmes, que vous ne vous appartenez plus, que ce n'est plus vous qui devez vivre, mais Christ qui doit vivre en vous, et que ce que vous vivez encore dans la chair, vous le vivez dans la foi au Fils de Dieu, qui vous a aimés. Chrétiens de nom, nous ne vous demandons pas un cœur où la pensée de Dieu habite continuellement, et qui fait de la méditation des choses divines ses délices les plus chères ; mais montrez-nous, du moins, vos œuvres, des œuvres faites pour l'amour de Jésus-Christ, par zèle pour sa gloire; montrez-nous en quoi votre justice surpasse la justice de ceux qui ne l'ont point reçu ! Vous êtes appelés, c'est lui-même qui l'a dit, à faire des choses extraordinaires ; le chrétien n'a pas une nature à suivre, mais une nature à dompter; ni à faire ce qui plaît au monde, mais, dans l'occasion, aussi ce qui lui déplaît; ni à remplir ses devoirs, mais à les dépasser ; ni à atteindre certaines limites, mais à franchir toutes les limites. Or, si le cercle dans lequel il se meut est aussi étroit, l'esprit dans lequel il agit aussi terrestre, les règles de conduite qu'il professe aussi communes que pour les hommes qui n'ont pas la même foi que lui, si l'on ne peut distinguer à l'ensemble de la vie, à son cachet, ce chrétien de l'homme naturel, je le demande, où est sa reconnaissance?

Mais au lieu de beaucoup de preuves variées de reconnaissance, n'en demandons qu'une, une toute particulière : encore ici nous allons prouver aux chrétiens de nom que leurs pensées les accusent.

Nous l'avons dit, ce n'est pas un véritable amour que celui dont on rougit; il faut ou renoncer à notre affection ou la confesser hardiment, et la confesser surtout lorsque la personne pour qui nous l'éprouvons est méconnue dans le monde. Ces maximes, ce n'est pas nous qui les inventons, ce n'est pas le Christianisme qui les a apportées sur la terre ; nous en faisons honneur au monde lui-même ; et, comme maximes universellement admises, elles appartiennent aussi aux chrétiens de nom.

Sont-ils, sur ce dernier point, accusés ou défendus par leurs pensées? Quelle question ! dira-t-on : le nom même qu'ils portent et qu'ils acceptent y répond suffisamment ;

puisqu'ils se disent chrétiens, ils ne rougissent pas de Jésus-Christ.

Il y a dans le monde deux Jésus-Christ : un Jésus-Christ honoré et considéré, un Jésus Christ humilié et conspué comme jadis au prétoire. Le premier est le fondateur d'une église qui, comme la vigne du prophète, a étendu ses vastes et fructueux rameaux sur toutes les parties du globe, le fondateur d'une civilisation qui a laissé bien loin d'elle la civilisation menteuse de l'antiquité, le fondateur, enfin, d'une morale qui arrache aux ennemis mêmes du Christianisme d'involontaires hommages. Ce Jésus-Christ est encore honoré sur la terre. L'autre, c'est l'Agneau immolé dès la fondation du monde pour les péchés des enfans d'Adam ; c'est celui dont il faut manger la chair et boire le sang pour avoir la vie ; c'est celui devant lequel il faut nous dépouiller de toutes nos justices pour être trouvés vêtus et non pas nus ; c'est celui qu'on ne peut suivre que comme Simon de Cyrène, en partageant avec lui le fardeau de sa croix ; c'est le Dieu des petits, des humbles et des enfans. Celui-là ne jouit pas de grands honneurs dans le monde. Dites que vous êtes chrétiens ; allez dans les églises, communiez même : tout cela n'apprend pas encore auquel de ces deux Jésus vous appartenez ; et si vous ne vous expliquez pas davantage, on croira que c'est au premier : opinion qui ne peut aujourd'hui compromettre personne. Mais confessez, à temps et hors de temps, Jésus-Christ le Sauveur, l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde et qui a ôté les vôtres ; confessez que vous avez été sauvés par grâce, par le moyen de la foi ; confessez, ce qui revient au même, toutes les conséquences pratiques qui découlent de cette profession ; introduisez le Christianisme tout vivant dans votre vie, et vous verrez s'il n'en coûte rien de confesser Jésus Christ.

Il ne s'agit donc plus que de savoir si vous le confessez ainsi. Si vous le faites, vos pensées vous défendent ; car vous agissez conformément aux maximes de morale que vous avez proclamées. Si vous ne le faites pas, vos pensées vous condamnent.

Tout ce que nous avons exposé établit que les chrétiens de nom tiennent en commun avec les hommes du monde certaines maximes générales ; qu'ils se piquent d'y être fidèles dans les choses du monde ; mais que, au fait du Christianisme, ils sont tranquillement infidèles à ces mêmes maximes.

Nous avons trouvé l'homme, sous ce dernier rapport, étrangement inconséquent ; il l'est moins, beaucoup moins dans les autres choses : d'où vient ce singulier phénomène?

Je n'en sais, pour ma part, d'autre explication que celle-ci : c'est qu'il est naturel d'être touché pour ses amis, de reconnaître des services rendus, de s'honorer d'un choix que le cœur a fait, mais qu'il n'est pas naturel d'être chrétien. Chrétien, dans le sens vague et général dont nous avons parlé, il est naturel de l'être ; chrétien conséquent, chrétien au sérieux, cela n'est pas naturel. Comment donc est-il des hommes qui deviennent solidement chrétiens, si cela n'est pas naturel? Par une force surnaturelle qui se voile, qui se cache le plus souvent dans les moyens naturels, qui coule dans l'âme par les mêmes canaux que nos idées ordinaires, mais qui n'en est pas moins surnaturelle dans sa source et dans son principe. Dans le sens spirituel et vrai, il est certain que nul ne peut dire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, sinon par le Saint-Esprit. C'est Dieu qui en a persuadé par son Esprit tant d'âmes qui n'étaient ni par le cœur ni par l'esprit plus disposées que d'autres à le croire. C'est Dieu qui amène pour l'homme, au milieu du bonheur ou du malheur terrestre, ce besoin inconnu du ciel, cette soif de perfection et d'harmonie, ces nobles et saintes détresses d'un cœur à qui Dieu manquait encore, ce commencement de tendresse pour un Sauveur qui ne lui avait inspiré jusqu'alors qu'une froide admiration ; enfin, cette vue si vraie du monde et de la vie, qui demande pour centre et pour point d'appui à l'univers ébranlé l'Amour et la Sainteté, réunis en un Dieu suprême. Mais qui pourrait compter toutes les routes du royaume céleste? Qui voudrait tracer aux âmes un itinéraire unique vers la cité de la paix ? La bonté de Dieu est riche en conseils et diverse en moyens. Jamais nous ne connaîtrons toutes ses ruses paternelles ; jamais nous ne mesurerons l'immensité de cet amour. O bonté, qui embrasses et qui enserres tous les êtres créés, ô amour! chargez-vous de faire croire à l'amour ! contraignez par les nobles moyens qui vous glorifient et qui nous honorent, contraignez l'âme humaine à incliner sa liberté superbe sous votre joug bienfaisant ! Persuadez l'esprit par le cœur, le cœur par l'esprit! Faites éclater toute la beauté de votre œuvre à ceux qui n'en connaissent encore que l'accablante grandeur et la mystérieuse obscurité ! Transformez en chrétiens véritables et ces chrétiens de nom, et ces esprits incrédules, et ces cœurs incertains, et toutes ces créatures immortelles pour qui le dévouement du Premier-né plaide avec puissance auprès de vous, depuis les premiers jours du monde!

HISTOIRE.

Petite Bibliothèque des Pères de l'Eglise, publiée par Tim. Fr. Aug. Gonthier, ministre du Saint-Evangile. Tome II. In-12 de 333 pages. — 1832. Genève, chez Mme Susanne Guers ; Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n. 6.

Entre toutes les études historiques vers lesquelles les esprits se portent aujourd'hui, il n'en est pas de plus attachante que celle qui nous transporte aux premiers siècles de l'Eglise chrétienne. Là nous assistons à un spectacle qui n'est pas sans analogue de nos jours, bien que sous des formes et avec des proportions différentes de celles de notre temps. Nous voyons alors, comme aujourd'hui, une société ébranlée jusque dans ses fondemens et foulant un sol prêt à s'abîmer sous ses pas ; alors, comme aujourd'hui, nous voyons une civilisation avancée éblouir de son prestige des générations qui lui confient tout leur présent et tout leur avenir. Mais aussi, tandis que l'égoïsme, la sensualité, la faconde des sophistes et le cynisme des arts achèvent de ruiner les derniers étais de l'édifice social, tandis que de rares stoïciens font encore entendre au monde un dernier et impuissant appel à la vertu, on voit naître et croître de jour en jour une autre société, obscure d'abord, méconnue de la foule, dédaignée des philosophes, mais pleine de vie en présence d'un monde qui se meurt ; animée d'un même esprit et formant un même corps, en présence d'un monde que la diversité des opinions divise en mille fractions ; parlant de renoncement et en donnant l'exemple, lorsqu'autour d'elle règne l'intérêt personnel ; regardant avec joie l'éternité qui s'avance, lorsque la multitude ne voit, ne cherche, ne veut que le temps ; triomphant de la mort et la contemplant avec paix, lorsque les autres hommes la voient avec effroi se promener au milieu d'eux.

Ecoutons un chrétien du IVe siècle nous décrivant ce que serait la société tout entière, si elle partageait la foi de la minorité dont nous parlons :

« Si Dieu était généralement honoré et servi ici-bas, dit Lactance, il n'y aurait plus parmi les hommes de dissensions ni de guerres ; car ils sauraient, et mieux encore, ils sentiraient qu'ils sont tous les enfans d'un même père. Il n'y aurait plus de piéges tendus à la bonne foi, plus de fraudes ; car ils songeraient aux châtimens terribles que la justice divine tient en réserve pour les coupables, elle à qui rien n'échappe, pas même les plus secrètes pensées. Les hommes se bornant à l'usage de ce qui leur appartient, préféreraient à des richesses périssables les biens qui subsistent toujours. Il n'y aurait plus de voluptés coupables, plus de ces infamies qui souillent le monde, si la société tout entière suivait l'exemple que lui donnent aujourd'hui les fidèles. Ce serait l'âge du bonheur, de la paix, de la tendre commisération, du support mutuel, de la justice, de la tempérance. Dans cet heureux état de choses, il n'y aurait besoin ni de ces codes si divers, si multipliés, qui régissent les hommes, ni de prisons et de châtimens pour contenir et réprimer le crime, puisque la loi de Dieu suffirait à tout, et que sa douce influence, pénétrant le cœur, se répandrait dans la conduite de chacun. »

La lecture des Pères de l'Église et la connaissance de

leur vie sont éminemment propres à révéler tout ce qu'il y a de puissance dans le Christianisme pour conduire l'homme à ces admirables résultats, pour le rendre vainqueur du mal et de toutes ses manifestations. Qui peut lire sans une salutaire émotion la vie d'un Athanase, cette vie si pleine d'orages, de vicissitudes, et qui a été un triomphe continuel de l'esprit de paix et de charité sur l'esprit tracassier et haineux d'une secte trop fameuse ?

Il y a sans doute beaucoup à choisir parmi les écrits et les exemples que nous ont laissés les Pères; ils avaient appartenu au monde avant d'appartenir à Jésus-Christ, et leurs anciennes idées, leurs anciennes habitudes se trouvèrent encore souvent mêlées aux idées et aux habitudes des hommes régénérés. Quelques-uns surtout, et à leur tête Origène, corrompirent plus d'une fois la simplicité de la foi chrétienne, en y mêlant les rêveries du néoplatonisme. En entreprenant l'œuvre éminemment utile de populariser la connaissance des Pères de l'Eglise, M. Gonthier a choisi le procédé qui pouvait à la fois le mieux faire atteindre ce but et servir la cause des saines doctrines chrétiennes. Des notices biographiques, écrites d'un style animé, mais exemptes de tout engouement, nous apprennent d'abord tout ce que les traditions les plus dignes de foi nous ont transmis de certain sur la vie de chaque Père. L'auteur nous donne ensuite quelques extraits des ouvrages des Chrétiens dont il vient de parler, et nous fait connaître par eux les principales circonstances de l'histoire ecclésiastique contemporaine, ainsi que la doctrine de ces hommes éminens.

Nous recommandons beaucoup la lecture de cette petite bibliothèque des Pères; il y a à la fois instruction et édification à en recueillir. Les personnes qui connaissent les autres ouvrages de M. Gonthier nous croiront sans peine. Le deuxième volume a pour objet les Pères du IV[e] siècle; il renferme les biographies et des fragmens d'Arnobe, de Lactance, d'Alexandre, d'Eusèbe, d'Hilaire et d'Athanase. Il est à désirer que le troisième volume ne se fasse pas longtemps attendre.

UN JOUR, UNE SAISON, UN MONDE.

Il y a des insectes qui ne reçoivent la vie que par un jour pur et serein et qui n'en jouissent que pendant la durée de ce jour. Pour ces éphémères (tel est leur nom), un orage n'est pas dans la nature des choses et, quand il survient, il les fait périr avant qu'ils aient eu le temps d'y croire.

Il y a aussi des insectes qui vivent plus long-temps et qui durent, par exemple, toute la belle saison; pour ceux-ci l'hiver n'est pas plus dans la nature des choses que l'orage pour les premiers. Cependant l'hiver arrive au temps marqué, et il les fait périr avant qu'ils aient cru à la possibilité de l'hiver.

Ces deux réflexions me conduisent à une troisième que voici : ce que les hommes appellent les lois de la nature, est-il beaucoup plus sage que l'opinion que je suppose à mes insectes d'un jour ou d'une saison? Arrêter une planète dans sa course après plusieurs milliers d'années, est-il plus difficile à Dieu que d'agiter une atmosphère après quelques jours de repos, ou de donner à cette planète un mouvement successif d'oscillation tel que, présentant à son soleil tantôt l'un, tantôt l'autre de ses deux pôles, il en résulte à sa surface cette variation successive et périodique de température qu'on appelle saisons? Non, sans doute; cependant parlez de cela à nos savans, et vous verrez leur assurance et leur air de mépris, quand ils vous diront qu'une telle catastrophe n'est pas dans la nature des choses. Il se passe certainement alors dans leur âme quelque chose d'analogue à ce qui se passait dans l'âme des contemporains de Noé quand ils le voyaient bâtir son arche.

MÉLANGES.

Traite des nègres. — On lit dans le *Moniteur* que, par arrêt de la cour d'assises de la Pointe-à-Pitre (île de la Guadeloupe), en date du 28 avril 1832, les nommés Pierre Robin, de Bordeaux, Victor et Charles, tous les trois contumaces, ont été déclarés coupables de s'être livrés à la traite des noirs, du mois de juin 1830 au mois d'avril 1831, à bord du brick le *Julius-Thalès*, expédié de Saint-Pierre (île de la Martinique), dont ils étaient, le premier, armateur, les deux autres, officiers. Par application de la loi du 25 avril 1827, ils ont été condamnés chacun à la peine de huit années de bannissement, et en outre, solidairement, à l'amende de 30,000 francs, valeur du bâtiment, à celle de 79,735 fr. 60 c., valeur de la cargaison, et aux dépens. Le même arrêt a prononcé la confiscation du navire le *Julius-Thalès*, et a déclaré lesdits Robin, Victor et Charles incapables de servir, à aucun titre, sur les batimens de l'Etat et sur ceux du commerce français.

Cet arrêt est une nouvelle preuve de l'inexactitude de l'assertion de MM. les délégués des colonies françaises, que la traite y a complètement cessé. Elle se poursuit d'une manière effrayante sur la côte occidentale d'Afrique. Un officier de la marine anglaise, qui a été pendant trois ans en station le long de cette côte, affirme qu'un facteur portugais, nommé de Lauza, que ses crimes ont fait exiler de Lisbonne, vend annuellement près de 6,000 esclaves, à un endroit nommé Whyda. Les négriers en achètent chaque année 8,000 à l'embouchure des fleuves Bonny et Calabar, et 16,000 dans le golfe de Benin. Tous ces marchés sont au nord de l'équateur, et il suffirait de deux colonies florissantes, établies sur ces rives d'après le même plan que la colonie de Libéria, pour mettre un terme à cet affreux commerce sur toute l'étendue de cette côte, jusqu'à la ligne.

Controverse hindoue. — Les missionnaires chrétiens ne sont plus seuls occupés à attaquer le système religieux de l'Inde. Il y a entre les Hindous eux-mêmes une controverse très-animée, qui pourra contribuer puissamment à la ruine de leurs doctrines. Les deux partis qui sont en guerre professent également de tenir à la religion de leurs ancêtres; mais tandis que l'un la défend en son entier, sans rejeter ce qu'il y a d'absurde et d'horrible dans beaucoup de ses dogmes, l'autre prêche hardiment la nécessité d'une réforme. Ce dernier parti a pour organe un journal qui se publie à Calcutta, et dont l'éditeur a exposé avec tant de courage les ruses des bramines, qu'il s'est attiré une véritable persécution. Un autre adversaire de la religion des Hindous, Madub Chunder Mullick, a déclaré publiquement que, de toutes les choses qui existent sous les cieux, cette religion est celle qui lui inspire le plus d'horreur, celle qu'il regarde comme la plus dangereuse et qui lui paraît la plus favorable au vice. N'oublions pas que l'Hindou qui s'exprime ainsi repousserait le nom de chrétien. S'il répudie un culte que sa raison réprouve, et si de violentes attaques sont dirigées contre cette antique croyance, ce n'est donc pas dans l'intérêt de la religion de l'Evangile, à laquelle les réformateurs indiens sont tout-à-fait étrangers, mais uniquement à cause de la vétusté d'un système qui, n'étant pas d'origine divine, ne renferme pas le principe d'une jeunesse éternelle. Mais si la lutte se poursuit, si la religion de l'Orient s'ébranle, si un schisme éclate, n'est-il pas évident que, quoique ce ne soit pas la pensée de ceux qui favorisent ce mouvement, il devra cependant tourner au profit du Christianisme, qui s'est déjà élevé sur tant de ruines et qui doit un jour régner sur toute la terre?

Journaux. — Nos lecteurs savent que les journaux ne sont pas soumis, aux Etats-Unis, à l'impôt du timbre. La nécessité de les rendre accessibles à toutes les classes est tellement sentie dans ce pays que le sénat vient d'examiner s'il ne conviendrait pas de leur accorder la franchise du port dans toute l'étendue de l'Union. Cette proposition n'a été rejetée qu'à la majorité d'une seule voix, et il est probable qu'elle sera adoptée dans une prochaine session.

ANNONCES.

L'immortalité de l'ame, ode par M. Gardes, pasteur à Nismes.

Le Choléra-morbus, ode par le même, suivie de reflexions sur les bals en faveur des cholériques, 2[e] édition. Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n. 6.

Nous recommandons à nos lecteurs ces deux brochures, écrites sous l'inspiration d'une foi vivante, et nous appelons particulièrement l'attention du public sur les réflexions par lesquelles l'auteur combat les spécieux argumens qu'on a allégués en faveur des bals donnés dans quelques endroits au profits des cholériques. Ces réflexions démontrent fort complètement la pauvreté de ces œuvres de prétendue philantropie, inventées de nos jours pour servir de passeport au plaisir, dans les temps de calamité publique. Nous ajouterons que les odes de M. Gardes se vendent au profit des pauvres. C'est une preuve que les amis de l'Evangile sont loin de les oublier, lorsqu'ils s'opposent à ce qu'on les soulage par des moyens que réprouve la conscience.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 47. 25 JUILLET 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° I.

Il y eut un temps où la politique était une affaire à part, une étude spéciale, comme l'est encore de nos jours la métaphysique ou la chimie. Paysan ni bourgeois, ni même gentilhomme de province, ne se mêlaient alors de politique. L'un cultivait sa terre, payait sa taille et s'acquittait de ses corvées, n'ayant aucun souci des intrigues de la cour ni des questions d'état. L'autre gagnait paisiblement sa vie dans un laborieux négoce, et les intérêts de sa petite ville, les affaires du ménage communal formaient toute sa politique. Le gentilhomme de province aimait la vie de château; il y bornait son ambition, ne prenant guère à cœur les vicissitudes du pouvoir ministériel, et ne s'occupant de la situation du royaume que lorsqu'il lui fallait sortir de son manoir pour guerroyer. On ne publiait point de gazettes dans ce temps-là. Quelques gros livres, tels que la *République* de Jean Bodin, renfermaient seuls la politique lourde et savante de l'époque. Les littérateurs n'y touchaient pas, et Michel Montaigne, qui parle des choses les plus scabreuses avec le naïf abandon d'un Gaulois, semble, quand il rencontre le terrain de la politique, marcher sur des charbons enflammés.

Je ne prétends pas faire l'apologie de ces habitudes si complétement opposées à la politicomanie de notre siècle; il est bon, je crois, que les citoyens s'occupent des affaires de l'Etat, qui, après tout, sont leurs propres affaires. Mais il résultait de cette manière d'être un précieux avantage pour les hommes religieux, c'est qu'ils pouvaient vivre en dehors de l'atmosphère politique, et travailler aux progrès de l'Evangile sans avoir besoin de chercher un autre moyen d'influence que l'Evangile lui-même. Pour attirer les regards de la multitude, il n'était pas nécessaire alors de mêler la bannière du Christianisme aux drapeaux des factions. M. de La Mennais et son école n'auraient pas imaginé, au seizième siècle, de prendre pour devise : *Dieu et la liberté!* Dieu seul suffisait.

On vit naître un nouvel ordre d'idées vers le milieu du dix-huitième siècle. Les littérateurs et les bourgeois commencèrent à s'enquérir des questions politiques. Ce n'était encore pourtant que de la politique générale. Voltaire voulait être bien en cour; il avait des pièces légères pour tous les ministres et pour toutes les favorites de Louis XV. Helvétius était fermier-général; Montesquieu, président d'un parlement de province; Mably, titulaire d'un bénéfice ecclésiastique : excellentes raisons pour ne s'ingérer qu'indirectement dans les affaires de l'Etat. Ils faisaient des théories sans application personnelle ni locale, et ils se gardaient bien de nationaliser leur politique. C'était alors une grande hardiesse que de témoigner de l'estime à un ministre disgracié, et Jean-Jacques se vante beaucoup, si ma mémoire est fidèle, d'un pareil trait de courage dans ses *Confessions*.

Depuis 1789 tout a changé de face. La politique s'est posée comme l'intérêt dominant, comme le besoin essentiel de la France; on pouvait chercher, il y a deux siècles, où elle était; on doit chercher aujourd'hui où elle n'est pas. Du salon ministériel jusqu'au foyer d'une échoppe de village, et depuis le duc et pair jusqu'au manœuvre qui vit au jour le jour, chacun ne s'occupe, ne parle, ne respire que d'affaires politiques. On ne veut plus rien entendre qui ne s'y mêle, ou du moins qui ne s'y rattache, et les hommes religieux sont forcés, en dépit de leurs plus chères affections, de se présenter aussi sur ce terrain.

Ils se croient d'autant plus obligés de le faire, qu'ils pensent avoir, dans leurs doctrines et dans leurs principes moraux, le meilleur remède à notre déplorable situation politique. Pour guérir le malaise social qui nous ronge, on a essayé de tout excepté de la religion. Peut-être le médecin dont on n'a pas réclamé les services était précisément celui qui possédait le baume réparateur; et cette idée que nous présentons sous une forme dubitative, à cause des nuages qui l'enveloppent encore aux yeux du plus grand nombre des lecteurs, a pour nous le caractère d'une certitude complète et absolue. Oui, l'Evangile seul peut cicatriser les plaies de la France et lui rendre des jours de prospérite; seul, il est capable de fermer le grand abîme des révolutions : les chartes n'y peuvent rien, l'expérience l'a prouvé.

Il y a donc pour les hommes religieux plus qu'une nécessité du siècle, il y a devoir de conscience à examiner les questions politiques sous le point de vue du dogme chrétien; et, comme on ne lit guère de notre temps que des journaux, les amis de l'Evangile doivent se faire journalistes pour être écoutés. S'ils composaient des ouvrages volumineux dans lesquels ils s'attacheraient à montrer les rapports du Christianisme avec le bien-être social et domestique, ils ne seraient lus de personne. Aujourd'hui chacun éparpille ses loisirs dans des lectures superficielles; les livres de longue haleine sont passés de mode avec la vie austère et les habitudes sérieuses du temps de la réformation. Il faut que l'apologétique se rapetisse pour entrer dans ce nouveau lit de Procuste, et l'Evangile doit prendre, dans les écrits de ses défenseurs, une taille proportionnée à la stature des hommes de l'époque. S'il s'approchait d'eux sans se baisser, nos contemporains ne l'apercevraient pas.

Mais quel rapport le Christianisme a-t-il avec les intérêts du jour? Un Sauveur dont le règne n'est pas de ce monde, une doctrine qui n'a pour objet que la félicité de l'autre vie, qu'en veut on faire dans nos débats politiques? Si quelqu'un présente cette objection, je lui conseille de lire ou de relire Montesquieu. Il y verra ce qu'il paraît ignorer, c'est que le Christianisme offre les plus solides garanties d'ordre et de bonheur social.

La France en a plus besoin que jamais. Les hommes éclairés de tous les partis avouent qu'elle n'a maintenant aucun principe autour duquel se rallient les masses. Les idées comme les individus, les opinions comme les institutions, tout est disjoint, épars, réduit en poussière; et quand une pluie d'orage tombe sur cette poussière, ce n'est plus que de la boue. Aux diverses époques de l'histoire, on trouve pour chaque peuple des principes, des centres communs, et les systèmes nationaux tracent une courbe régulière autour de ces foyers d'attraction. Ici le principe de la théocratie, ailleurs le principe de la hiérarchie féodale, plus loin le principe fédératif, organisent, vivifient et retiennent dans un ensemble harmonique les divers membres du corps social. Mais à présent existe-t-il en France un seul principe qui soit adopté par une foi commune? Est-il une règle quelconque, de religion, de morale ou de politique n'importe, que l'on reconnaisse comme supérieure aux opinions et aux atteintes des différens partis? Les nombreux bouleversemens des quarante dernières années ont tout remis en question, tout obscurci, tout confondu. Les idées sont flottantes, les principes incertains; plus de convictions fortes sur aucun objet; plus de centre de ralliement pour les intérêts individuels. C'est une vaste anarchie dans les intelligences, laquelle est pire que l'anarchie dans la rue; car celle-là, on ne peut l'anéantir par la puissance des baïonnettes.

A défaut d'un principe qui lui serve de drapeau, si du moins la France avait un homme pour s'y rallier! Ce ne serait, à la vérité, qu'une ressource viagère, mais elle vaudrait mieux que cette misérable existence qui se refait chaque jour au gré des passions politiques. On a vu quelquefois des hommes suppléer à l'absence des principes, surtout après des temps de révolutions. Au commencement du moyen-âge, lorsque les institutions romaines avaient disparu sous les pas des Barbares, Charlemagne fut pour les peuples de l'occident une loi vivante. Après le règne de Richelieu, lorsque l'autorité royale, victorieuse du système féodal et oublieuse des Etats-Généraux, restait seule debout, Louis XIV domina la nation par la hauteur de son caractère et par la force de son gouvernement; c'était un principe incarné, et quand il disait : « L'Etat, c'est moi, » il prononçait un mot plus profond que ne l'imaginent nos publicistes de gazettes. A l'époque actuelle, Bonaparte sut également tenir lieu des principes que douze ans d'orages populaires avaient détruits; et si l'on eût demandé, en 1801, quelle était la foi commune de la France, l'opinion publique aurait répondu : Voilà l'homme en qui je crois! Maintenant nous n'avons pas plus un homme qu'un principe. Il y a beaucoup de personnes influentes, mais pas un personnage d'une incontestable supériorité; il y a des pouvoirs politiques, mais pas une seule puissance.

Faut-il s'étonner dès-lors de ce malaise, de cette agitation fébrile qui court de veine en veine jusqu'aux extrémités du corps politique? Faut-il s'étonner de cette profonde défiance de l'opinion qui tremble, à chaque anniversaire, de voir crouler tout l'édifice de nos lois? Une seule chose m'étonne : c'est l'intrépide sécurité de certaines feuilles ministérielles qui promettent un long avenir au gouvernement sur la foi de quelques adresses départementales et communales. Ces protestations, ces offres de service qui se renouvellent si fréquemment, me paraissent prouver précisément le contraire. Quand tout manque, hommes et choses, il ne reste aux peuples qu'à faire des phrases pour s'étourdir, et rien n'empêche d'en faire beaucoup. Sous un pouvoir fort, les faits parlent plus et les fonctionnaires publics parlent moins.

L'Evangile ne donnerait pas un homme à la France, mais il lui donnerait mieux, des principes fixes et supérieurs aux événemens. Bornons-nous à citer aujourd'hui comme preuve un fait remarquable, c'est que tous les véritables chrétiens ont, à quelques nuances près, la *même opinion politique*. Cette homogénéité de sentimens ne se retrouve nulle part ailleurs, ni dans les rangs des philosophes, ni dans ceux des publicistes, ni dans le corps des financiers ou des industriels, ni dans quelque classe de la société que ce soit. Partout des systèmes contraires, des tendances opposées, des drapeaux ennemis. Mais chez les fidèles disciples de Christ, il y a coïncidence d'idées et de besoins politiques. On ne trouverait pas un seul vrai chrétien dans les émeutes républicaines de Paris; on ne le rencontrerait pas davantage dans les insurrections carlistes de la Vendée. Ni anarchie ni despotisme : l'ordre avec la liberté, voilà ce qu'inspire l'Evangile à ceux qui l'adoptent sincèrement (1).

(1) L'assertion de notre correspondant pourra sembler exagérée aux personnes qui s'arrêteront aux apparences, et qui chercheront cette homogénéité dans les jugemens portés sur la politique du jour par les chrétiens de divers pays. Nous n'ignorons pas que des disciples également fidèles et sincères de l'Evangile envisagent différemment le mouvement social de notre époque, et que plusieurs d'entre eux, sans doute exclusivement préoccupés du devoir de se soumettre aux puissances supérieures, et sentant avant tout le besoin de l'ordre, craignent encore plus l'anarchie et la licence, qu'ils ne désirent des libertés pour leur patrie. Cette prépondérance de l'amour de l'ordre sur celui de la liberté s'explique aisément, surtout quand on a égard aux circonstances locales des personnes chez qui nous l'observons; mais après tout, ce n'est encore là qu'une prépondérance, et il dépendra beaucoup des amis des principes libéraux de la faire cesser, en montrant que de leur côté l'amour de la liberté n'empiète pas sur celui de l'ordre. Réunissez en un seul corps de nation les chrétiens qui professent aujourd'hui des opinions différentes sur les questions du moment, et vous verrez cesser aussitôt entre eux toute divergence un peu importante sur cette matière; car au fond ils veulent tous une même chose.

Le jeune homme à passions exaltées, s'il se convertit à la religion chrétienne, voit s'affaiblir son exaltation. L'homme, mûr qui partageait les idées absolutistes, s'il arrive à la même conversion, abandonne spontanément son amour de l'absolutisme. L'un et l'autre se rapprochent dans des sentimens communs qui soutiennent la liberté sans détruire l'ordre, et qui garantissent l'ordre sans compromettre la liberté.

C'est là, je le répète, un fait d'expérience qui mérite la plus sérieuse attention. Et ce qui est bien remarquable encore, c'est qu'on peut l'observer, non-seulement en France, mais partout où il y a des chrétiens. D'un bout du monde à l'autre, en faisant la part de la diversité des circonstances, des formes de gouvernement et de l'éducation, ils s'accordent à vouloir toutes les institutions libérales compatibles avec l'ordre, et tous les moyens légaux de répression compatibles avec la liberté. Sous un gouvernement despotique, un chrétien serait accusé de libéralisme; sous une nouvelle Convention, il serait déclaré suspect de modérantisme. Que prouve ce fait universel? Il montre évidemment, ce me semble, que la foi chrétienne donne des principes qui dominent les intérêts et modifient les opinions politiques. Les chrétiens peuvent sans doute être divers sur quelques points des questions sociales, mais non divisés, ennemis encore moins. Une cause supérieure produit en eux des résultats identiques; un lien puissant les rapproche et les unit : d'où il faut conclure qu'un Etat dont les citoyens adopteraient en majorité l'Evangile aurait une vaste opinion nationale, dérivant de la même source et ralliée autour des mêmes principes. Mais qu'il nous suffise d'avoir entrevu ce sujet; les explications et les développemens viendront plus tard.

Il est vrai, diront, peut-être quelques amis timides, la propagation de l'Evangile donnerait une face toute nouvelle à nos destinées politiques; mais le moyen d'y réussir! Combien d'obstacles à vaincre! Quelles difficultés qui paraissent insurmontables! Comment la faible voix des disciples de Christ serait-elle entendue au milieu des bruyantes clameurs des factions? Espérez-vous, en étendant les bras, de pouvoir saisir et retenir cette population immense qui s'échappe de l'édifice du Christianisme par toutes les portes, par ses passions, par ses intérêts, par ses goûts, par ses plaisirs, par ses préjugés? N'est-ce pas s'exposer aux mêmes dérisions que l'homme insensé qui, en puisant quelques gouttes d'eau dans un vase d'argile, s'imaginait de pouvoir dessécher l'Océan?

Cette objection est forte, et pourquoi ne l'avouerais-je pas? Plus d'une fois, quand je me sentais pressé d'écrire sur l'heureuse influence du Christianisme dans ses relations avec la politique, la plume m'est tombée des mains, et je me suis dit : A quoi bon? Cependant qu'est-ce que ce manque de courage, sinon une défiance inexcusable contre les voies de la Providence, sinon une secrète incrédulité qui se déguise sous le masque de la sagesse? La foi transporte des montagnes, et malheur à l'homme qui se laisse abattre quand il a Dieu pour lui! N'a-t-on pas vu, dans tous les temps, que les plus petites causes, appuyées qu'elles étaient par sa force toute-puissante, ont produit les plus vastes résultats?

Le pauvre moine augustin de Wittemberg pouvait s'écrier aussi : A quoi bon? Qui suis je pour ébranler le colosse de Rome? Les anathèmes d'un concile et le bûcher de Jean Huss, voilà mon avenir! Mais Luther eut foi dans la puissance de la vérité, il crut en Dieu; et avant que la tombe se fût ouverte pour ensevelir ses restes mortels, le tiers de l'Europe catholique s'était rangé sous la glorieuse bannière de la réformation.

Quelques obscurs Moraves, aidés de quelques disciples inconnus de Penn, réclamaient, il n'y a guère plus d'un siècle, l'abolition de l'esclavage des noirs. Le petit nombre d'honnêtes gens qui lisaient leurs brochures les accusaient probablement de folie, et les hommes d'état les accablaient de leur superbe dédain. Mais les Quakers et les Moraves persévérèrent dans leurs généreuses réclamations; ils trouvèrent bientôt d'éloquens écrivains pour les soutenir, et notre siècle a entendu les cinq potentats de l'Europe déclarer solennellement, au congrès de Vienne, que l'esclavage des noirs devait être aboli.

Soixante ans se sont écoulés depuis que le fils d'un marchand anglais, nommé Jean Howard, parcourait les prisons, les bagnes et les hôpitaux des pestiférés. Que prétendait-il? Introduire une réforme complète dans ces réceptacles de crimes, d'atrocités, de misères et d'angoisses. Quelle tâche pour un seul homme! quelle entreprise, admirable si l'on examine les intentions, folle si l'on considère les moyens! Howard continua cependant son œuvre chrétienne, et voici que des maisons pénitentiaires s'élèvent depuis le lac Ontario jusqu'au lac Léman.

Vers le même temps vivait dans une ville de province, en Angleterre, un imprimeur en toiles peintes, nommé Robert Raikes. Homme sans lettres et sans fortune, il était peu connu, même dans son quartier. Il imagina un jour de rassembler les enfans qui couraient dans la rue le dimanche, et de leur expliquer la Bible. De ces humbles commencemens est sortie l'institution colossale des écoles du dimanche; et plus de trois millions d'enfans y reçoivent aujourd'hui une éducation chrétienne. Robert Raikes a fait plus pour le bien-être moral de l'humanité que Jenner pour son bien-être physique, et il laissera sur le globe des traces plus profondes et plus durables de son passage que Gengis-Kan ou Napoléon.

Loin donc, loin de nous un découragement indigne des serviteurs de Christ! Soyons assurés, avec saint Paul, que « Dieu a choisi les choses folles du monde pour confondre » les sages, les choses faibles du monde pour confondre les » fortes, les choses viles du monde et les plus méprisées, et » même celles qui ne sont point pour anéantir celles qui » sont. »

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

DE BIENFAISANCE.

Assemblée générale de 1832.

Une Société fut fondée à Paris, il y a quelques années, par les Suisses qui y résident, pour assister ceux de leurs compatriotes que l'indigence atteint dans cette grande capitale. L'assemblée générale annuelle de cette Société a eu lieu le mois dernier, sous la présidence de M. Stapfer, qui a ouvert la séance par une allocution dont nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs les passages suivans :

Messieurs,

Nous avons le bonheur d'appartenir à une nation essentiellement religieuse. Nos ancêtres, ces hommes qui ont si admirablement su allier le sentiment de la liberté avec le respect pour la justice, la courageuse résistance à l'oppression avec de profonds sentimens de charité et de fraternelle sympathie pour leurs concitoyens malheureux; ces hommes qui sont encore notre gloire et nos vrais remparts (car ce sont leurs ombres qui, après la protection divine, sont encore la plus puissante garantie de notre existence nationale); ces nobles paysans, ces pâtres illustres, ces loyaux chevaliers, ces magistrats intègres, chefs librement élus de leurs concitoyens et défenseurs, sans ambition personnelle, de leur commune patrie; ces aïeux, qui op-

posent à nos ennemis une barrière plus respectée que nos Alpes, ne prenaient aucune résolution, ne se croyaient en droit de tenter aucune entreprise, n'espéraient pouvoir, ni jouir pleinement d'un bien, ni conduire une affaire à heureuse issue, qu'après avoir imploré l'assistance divine. Par cette invocation, ils sanctifiaient leurs armes avant le combat sur le champ même de la bataille; les séances des autorités civiles furent long-temps ouvertes par la prière, comme l'est aujourd'hui encore chaque séance de la chambre des communes, en Angleterre; la réélection annuelle à tous les emplois de haute administration, long-temps sérieuse et réelle avant qu'elle dégénérât en pure formalité, se faisait le lundi de Pâques, après que les électeurs avaient assisté au service divin; la nomination aux places vacantes dans le gouvernement était arrêtée pour le vendredi saint, pour donner à l'impartialité des choix la plus auguste des garanties; et, nonobstant les progrès d'une incrédulité qui a fini par se jouer de ce qu'il y a de plus sacré, nonobstant les actes d'une vile hypocrisie qui, cachée jadis sous le manteau de la religion, se couvre aujourd'hui du masque de la morale et du patriotisme, qui oserait dire que ce recueillement religieux, cette concentration de la pensée sur les devoirs imposés à l'homme par son législateur et son juge suprême aient été sans effet salutaire, même sur les esprits légers et les cœurs corrompus?

Messieurs, ce n'est pas sans une vive douleur que les hommes d'un sens droit, les appréciateurs éclairés des besoins et des ressources de l'humanité ont vu, durant ces deux dernières années, les plus imposantes cérémonies solennisées, les obligations les plus redoutables et les plus riches d'avenir se contracter à la face d'un grand peuple et en présence d'événemens si graves, si voilés encore dans leurs immenses résultats, sans que le nom du seul et tout-puissant arbitre de ces événemens, le nom du Maître de l'univers et des destinées de cette génération d'un jour, ait été invoqué une seule fois par ses tuteurs et ses chefs. Que penser de l'état moral et de la sainteté des sermens au milieu d'un vaste empire, où les hommes qui les prononcent, sans doute avec l'intention d'inspirer à leurs concitoyens une entière confiance dans leurs promesses, n'osent pas faire mention expresse des croyances qui, seules, peuvent offrir au pays la garantie de leur loyauté? Et pourquoi? par la crainte du ridicule ou d'une accusation de complicité avec de parjures profanateurs du titre de chrétien. Que dire d'une société à laquelle on craint de déplaire par un hommage à la Providence, crainte qu'on déplore de voir exercer son influence pusillanime jusque sur les discours d'un grand citoyen, naguère objet des transports du peuple le plus libre, mais aussi le plus religieux de la terre, de cet illustre et intrépide défenseur des droits de la cité, ainsi que de ceux de la conscience, qui, dans sa marche triomphale d'un an de durée, à travers les provinces du plus vaste état civilisé, n'a pas assisté à une cérémonie, n'a pas été harangué une fois, que dis-je? ne s'est pas assis à une seule table dressée en son honneur par la gratitude et l'enthousiasme, sans entendre remercier le Dieu de Penn et de Washington, et sans lui entendre presque toujours associer le nom adorable du Sauveur du monde? Qu'augurer, je le répète avec douleur, d'un état social qui, dans toutes les grandes manifestations des habitudes de la vie, révèle à l'observateur éclairé par la réflexion et l'expérience, de si tristes symptômes d'anarchie morale et d'indifférence absolue à l'égard des seuls vrais intérêts de l'homme? Quel gage de stabilité et d'union offre une pareille disposition, disposition qui domine, non pas seulement dans une multitude ignare et inconstante, mais dans les âmes élevées, mais dans l'élite de la société, n'osant, de peur d'être assimilée aux Jésuites, n'osant rendre un hommage public à la religion, à laquelle l'Europe doit sa supériorité en liberté, en civilisation et en puissance, sur le reste de la race humaine? Quels fruits peut-on se promettre d'une tendance des esprits qui les porte à chercher leur salut dans tout ce qui est éphémère et mobile, nullement auprès de ce qui est impérissable et incorruptible, à s'appuyer sur un bras de chair et non sur le rocher des siècles, en un mot, une tendance sinistre et folle à repousser la seule ancre qui puisse affermir et le vaisseau de l'Etat, jouet des orages, et la frêle barque de l'existence individuelle? N'imitons pas, chers compatriotes, tant de légèreté, de faiblesse, d'imprévoyance, d'ingratitude. Marchant sur les traces de nos pères, ne négligeons point de professer, dans chaque circonstance solennelle, des principes qui sont le ciment indestructible d'associations telles que la nôtre, le plus sûr garant et de leur durée et de leur accroissement; implorons, en ce moment même, la bénédiction du Dieu d'amour et de charité, afin qu'il soit avec nous à cette heure et qu'il sanctifie en nous les sentimens sans lesquels l'œuvre qui nous réunit ne saurait prospérer. Que ne puis-je déchirer le voile qui dérobe le monde invisible à nos yeux! nous verrions un témoin qui maintenant se dérobe à leurs regards, un concitoyen qui nous était cher, applaudir à une manifestation de notre reconnaissance et de notre piété. Oui, Messieurs, je n'en puis douter, le collègue qui nous a été enlevé par le cruel fléau, cause de tant de deuils et origine des tant de nouvelles misères qui nous crient de les soulager, un des membres les plus estimables de notre société, qui a long-temps partagé avec un zèle aussi pur qu'éclairé, les soins de votre conseil et de votre commission des secours, et qui, en qualité de vice-président de la société, a occupé plus d'une fois cette place, qu'il remplirait assurément mieux que moi aujourd'hui, cet excellent frère s'unit en ce moment à nos prières et aux élans de nos cœurs vers l'Auteur de tout bien; il se réjouit de voir éclater des sentimens qui ont rendu son concours à l'administration de notre établissement si utile à la société et qui l'ont lui-même soutenu, consolé, rendu vainqueur dans le dernier et grand combat. Ce n'est pas là une phrase hasardée, non, messieurs, j'ai la joie, et vous en bénirez Dieu avec moi, j'ai la joie de pouvoir citer M. L....., comme une des preuves certaines que la foi est encore vivante parmi nos compatriotes, et que le lit de mort révèle parfois les motifs qui leur inspirèrent, avec le plus d'efficace, leur dévoûment à la cause de l'humanité. *O mort! où est ton aiguillon? ô sépulcre, où est ta victoire?* telles furent les paroles saintes que notre collègue s'appliqua, avec l'accent du triomphe, dans les derniers instans de sa vie terrestre. Pourrions-nous méconnaître dans cet acte de foi, attesté par un témoin irrécusable, la source de sa consciencieuse et bienfaisante coopération aux travaux de la société? Dieu nous fasse à tous la grâce de puiser à la même source, et le principe d'une charité active et un appui infaillible, lorsque tout autre soutien nous abandonnera. —

Il résulte du rapport qui a été lu ensuite que cette utile société continue à rendre de grands services aux Suisses pauvres qui habitent Paris. Ne serait-il pas désirable que les étrangers aisés des autres nations formassent dans notre capitale des institutions semblables, en faveur de leurs compatriotes indigens?

ÉPISODE

DU SÉJOUR DES PRISONNIERS ANGLAIS EN FRANCE.

Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, Napoléon retint prisonniers tous les Anglais qui se trouvaient en France, quel que fût d'ailleurs le motif qui les y eût amenés. M. Wolfe, qui partagea leur captivité, vient

de publier le récit de leurs infortunes. Nous y avons trouvé des faits d'un haut intérêt et une preuve nouvelle de la miséricorde avec laquelle Dieu fait souvent jaillir des maux les plus compliqués et les plus amers de la vie, une source de paix et de bonheur. C'est sous ce dernier rapport que nous croyons surtout utile d'en présenter une rapide analyse.

M. Wolfe, jeune ecclésiastique marié depuis peu, faisait avec sa femme un voyage d'agrément, lorsqu'il fut atteint par l'arrêt qui déclarait les Anglais prisonniers de guerre. On le conduisit à Fontainebleau, où un grand nombre de ses compatriotes de tous les rangs et de toutes les professions ne tardèrent pas à arriver. Inconnus les uns aux autres, ils furent bientôt unis par l'affliction qui leur était commune. Ceux dont les ressources étaient plus grandes déployèrent en faveur des plus nécessiteux une charité active; et, ne se bornant pas à leur distribuer des vêtemens et de la nourriture, ils ouvrirent aussi des écoles pour leurs enfans. Cet exemple fut suivi dans les autres dépôts, et ces écoles furent dans la suite d'une grande utilité, non seulement pour ceux à qui elles étaient d'abord exclusivement destinées, mais aussi pour des hommes d'un âge mûr, qui acquirent dans la terre d'exil des connaissances auxquelles ils étaient jusqu'alors étrangers; plusieurs les firent servir à une étude consciencieuse de la Parole de Dieu, qu'ils n'avaient pas eu auparavant le privilége de pouvoir lire. La petite colonie commençait à peine à s'installer, lorsqu'elle reçut inopinément l'ordre de quitter Fontainebleau dans les vingt-quatre heures, pour se rendre tout entière à Verdun. On ne peut se figurer la consternation que causa cet ordre. Les plus pauvres, qui avaient déjà contracté des dettes pour pourvoir à leur entretien, étaient dans l'impossibilité absolue de faire les frais d'un second voyage; ceux mêmes qui appartenaient à la classe aisée ne savaient où trouver si promptement l'argent qui leur était indispensable. Les habitans qui voyaient qu'ils ne pouvaient, d'un côté, obtenir le paiement de ce qui leur était dû, ni, de l'autre, s'opposer au départ de leurs débiteurs, s'emparaient quelquefois de tous leurs effets, leur laissant à peine les vêtemens nécessaires pour se couvrir. Mais au milieu de cette désolation, on vit quelques traits de générosité qui forment un touchant contraste avec cet égoïsme si général. Nous en citerons un seul.

Le capitaine Brenton n'ayant pu se procurer de l'argent contre ses billets, essaya d'emprunter une petite somme en donnant sa montre en gage; mais l'horloger auquel il s'adressa n'en ayant offert qu'un prix très-inférieur à sa valeur réelle, le capitaine se retira sans rien conclure. Il était à la porte de l'auberge et réfléchissait à sa triste position, quand il fut accosté par un étranger qui lui dit qu'il avait appris qu'il voulait se défaire de ce bijou. Supposant que c'était un de ces gens qui cherchent à profiter de la détresse d'autrui pour faire quelque bonne affaire, le capitaine lui répondit assez brusquement: « Oui, mais ce n'est pas vous qui l'achèterez. » — « Qu'en savez-vous? reprit l'étranger. Faites-moi voir votre montre. » Quand il sut qu'elle avait coûté trente-et-une guinées avec les cachets: « C'est bien cher, dit-il, et si je voulais l'acheter, je n'en donnerais guère que quinze louis; mais comme je ne veux que la garder en gage pour l'argent que je vais vous avancer, je vous en donnerai vingt-cinq. » Le capitaine commença à avoir meilleure opinion du français; il lui exprima sa surprise de cette nouvelle manière de traiter, lui remit la montre et reçut les vingt-cinq louis. Il écrivit à son homme d'affaires à Londres de la racheter, et donna cette note au français, qui le quitta bientôt après. M. Brenton avait à peine eu le temps de faire part à quelques-uns de ses amis de ce qui venait de se passer, quand il vit revenir son prêteur; ils ne doutaient pas qu'il ne se fût ravisé et qu'il ne vînt rompre le marché. Mais quelle ne fut pas leur surprise quand il dit au capitaine: « Monsieur, ma conscience me presse. J'ai honte de la prudence qui m'a fait accepter un gage d'un brave officier qui éprouve les vicissitudes de la guerre. Reprenez votre montre et donnez-moi un simple billet pour l'argent que je vous ai avancé. » Cette offre fut acceptée avec reconnaissance; mais l'étranger était à peine reparti qu'il revint une seconde fois: « Ma conscience me presse encore, » dit-il. — « Comment encore?» — « Oui, monsieur, et j'ai réfléchi au moyen de la faire taire tout-à-fait. Je suis un négociant de Lorient; je me nomme Dubois. Je retourne chez moi, et en examinant ma bourse, j'ai trouvé que j'ai vingt-cinq louis de plus qu'il ne me faut pour mon voyage. Les voici, ajouta-t-il en déchirant le reçu du capitaine; prenez-les aussi et faites-moi un autre reçu pour le tout. »

M. Wolfe essaya, à Verdun, d'offrir des consolations religieuses à ses compagnons d'infortune; mais, peu avancé lui-même dans la piété, il s'aperçut bientôt qu'il n'avait pas ce qu'il fallait pour faire du bien aux autres. Ses prédications étaient peu nourries: ne possédant aucun livre religieux où il put puiser des idées nouvelles, il se vit forcé, presque malgré lui, d'avoir sans cesse recours à la Bible pour composer ses sermons; mais c'est de cette circonstance même que Dieu se servit pour le préparer peu à peu à l'œuvre qu'il voulait lui donner à faire. Il puisa ainsi dans la Parole de Dieu cette connaissance de la vérité qu'il devait annoncer avec bénédiction. A la demande de l'un des officiers, et au grand étonnement des prisonniers anglais, le gouvernement lui permit de remplir les fonctions de chapelain auprès de ses malheureux compatriotes. Il put, en conséquence, choisir pour sa résidence le dépôt où il pensait que ses services seraient le plus utiles, et c'est ce qui le détermina à se fixer à Givet, où il se rendit en 1805.

Le dépôt de Givet était dans l'état le plus déplorable. Les prisonniers y étaient soumis à de grandes privations. De misérables barraques, construites le long d'un chemin étroit, entre le rocher escarpé de la forteresse de Charlemont et la Meuse, leur servaient d'habitations. La rivière était séparée d'eux par un mur, et l'espace où il leur était permis de prendre de l'exercice n'avait guère plus de dix pieds de large. C'est là cependant qu'ils étaient obligés de se tenir, exposés à toute l'ardeur du soleil, s'ils ne préféraient demeurer enfermés dans des chambres étroites, dans chacune desquelles seize personnes étaient entassées. On ne leur permettait pas d'aller en ville. Il leur était difficile de recevoir l'argent qu'on leur envoyait de leur pays, parce qu'ils n'avaient personne pour le faire toucher: le maréchal des logis retenait cinq pour cent sur celui qui leur parvenait. Leur détresse était si affreuse qu'ils se jettaient souvent, pour satisfaire leur faim, sur des pelures de pommes de terre et les dévoraient; et cependant, si grande est quelquefois la corruption du cœur de l'homme, qu'on voyait souvent des matelots, lorsqu'ils recevaient quelque argent d'Angleterre, l'employer, non à satisfaire leurs véritables besoins, mais à se livrer aux excès et à la débauche.

M. Wolfe n'était pas vu de bon œil par les employés français. Lorsqu'il intervenait en faveur de ses compagnons, qu'il cherchait à mettre un terme aux extorsions dont ils avaient à souffrir, ou qu'il se plaignait de la mauvaise qualité de la nourriture qu'on leur donnait, on le menaçait de solliciter sa translation dans un autre dépôt. Le commandant chercha cependant à lui faciliter l'établissement du culte. Il mit à sa disposition un local qui pouvait contenir environ 200 personnes, et où se trouvait un four qui servait à cuire le pain destiné aux prisonniers. Cette chapelle improvisée était, tous les dimanches, plus que pleine. Les derniers venus étaient obligés de s'asseoir sur le four, où ils ne pouvaient se tenir qu'à demi-courbés. Des écoles

furent aussi établies. Quatre ou cinq cents personnes y étaient instruites dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique et même dans les hautes mathématiques et la théorie de la navigation. Ces études qui leur furent très-utiles, lorsqu'ils furent rendus à la liberté, servirent à les empêcher de s'appesantir sur leur infortune et à relever leurs esprits abattus. Les instructions religieuses qui leur étaient aussi données furent bénies pour un grand nombre. Plusieurs prisonniers, qui ne s'étaient jamais occupés des besoins de leurs âmes, y furent rendus attentifs et embrassèrent avec joie les consolations et les promesses de l'Évangile. L'influence de la religion devint évidente par le changement qu'elle produisit sur la conduite des détenus; et, chose remarquable, les gardiens eux-mêmes en furent tellement frappés, qu'ils se relâchèrent de la sévérité dont ils avaient cru devoir user, et que, tandis qu'auparavant l'interprète lui-même n'avait pu obtenir de sortir de l'enceinte qu'accompagné d'un gendarme, ils en vinrent jusqu'à permettre à deux cents hommes à la fois de la franchir. On accorda à quelques-uns de s'engager comme ouvriers et comme domestiques. Des prisonniers, qui jusque-là n'avaient eu d'autre pensée que celle de s'évader, obtinrent leur liberté sur parole et ne la faussèrent jamais. Un local plus vaste fut accordé pour les réunions du culte, et tous ceux qui désirèrent entendre prêcher la Parole purent s'y rendre. M. Wolfe eut la joie d'être témoin de conversions si réelles et si nombreuses, qu'il n'hésita pas, au bout de quelque temps, à donner la cène à près de quarante communians qui, quoique avancés en âge, n'y avaient, pour la plupart, jamais participé, et dont les convictions religieuses ne dataient que de leur séjour dans le dépôt. Lors de son départ, deux cents personnes s'approchèrent de la table sainte. Il n'y avait alors pas un seul dortoire où il ne se trouvât quelques hommes pieux, et ils étaient traités avec respect par ceux mêmes qui n'avaient pas encore embrassé la vérité. Le Seigneur ajoutait chaque jour au petit troupeau de Givet de nouvelles âmes pour être sauvées On venait sans cesse demander au pasteur : « Que faut-il faire pour obtenir la vie éternelle? » Ceux qui avaient déjà reconnu quelle est pour le pécheur la seule voie de réconciliation, le priaient de leur expliquer les passages difficiles qu'ils rencontraient en lisant la Bible.

L'ordre qui avait été donné d'arrêter tous les Anglais propres au service militaire ne pouvait guère s'appliquer aux ecclésiastiques, et M. Wolfe aurait pu se prévaloir de cette circonstance pour solliciter son relâchement. Il hésita cependant long-temps à le faire, parce qu'il voyait l'utilité dont avait été son ministère. Des considérations qui ne lui étaient pas seulement personnelles l'y déterminèrent enfin. Précisément à l'époque où il commença ses démarches, Napoléon passa par Givet, et quelques personnes se chargèrent de lui remettre une pétition en faveur du pasteur. L'empereur coucha dans la ville, comptant repartir le lendemain. Mais, durant la nuit, le pont sur la Meuse fut emporté par l'impétuosité du courant. Les autorités locales se trouvèrent dans la plus grande consternation, sachant combien les obstacles, de quelque nature qu'ils fussent, irritaient l'empereur. On était au milieu de la nuit, et le seul parti à prendre était de construire un pont volant avant que l'empereur n'eût eu connaissance de l'événement. Dans ce cas pressant, l'inspecteur des fortifications proposa à Caulaincourt, qui accompagnait Napoléon, d'envoyer chercher les prisonniers anglais pour les faire travailler, disant qu'il répondait d'eux sur sa tête. Trente d'entre eux furent immédiatement mis à l'œuvre. Ils se trouvaient parfaitement à l'aise dans l'eau et montraient la plus grande intelligence. Plusieurs travaillaient ayant de l'eau jusqu'au cou; d'autres, dans de petits bateaux, luttaient contre le courant et parvenaient à le remonter; quelquefois ils se jetaient à la nage, quand ils ne réussissaient pas, et plongeaient à une grande profondeur pour accomplir leur tâche. Des fenêtres de sa chambre, M. Wolfe pouvait voir le pont et une portion considérable de la rivière. Il fut extrêmement surpris, le matin, de voir ses compagnons d'infortune ainsi occupés. L'empereur en apprenant, à son réveil, que son départ était retardé, en éprouva un grand déplaisir; mais il se remit bientôt et reçut avec beaucoup de grâce les différentes personnes qui lui furent présentées.

En quittant le palais, Napoléon se dirigea vers la rivière, où une scène des plus intéressantes eut lieu. Les matelots anglais travaillaient encore au pont, qui était presqué terminé. L'empereur se mit à parler à l'un d'eux; aussitôt tous l'entourèrent et, fiers de la confiance qu'il leur accordait, ils lui servirent comme de garde d'honneur pendant qu'il traversait le pont. L'empereur les traita avec une extrême générosité; il accorda la liberté à tous ceux qui y avaient travaillé. M. Wolfe obtint aussi la sienne; mais sa joie fut de courte durée. En arrivant à Paris, Bonaparte apprit que les Anglais avaient fait éprouver des pertes à ses armes, ce qui refroidit sa bonne volonté envers les prisonniers. Cependant quatorze d'entre eux furent définitivement libérés; on n'accorda à M. Wolfe que trois mois de congé. Il en profita pour se rendre en Angleterre avec sa famille et eut le bonheur, avant l'expiration de ce terme, d'obtenir son entière libération. S'il avait eu l'idée de quitter pour toujours les prisonniers, il aurait pris des arrangemens qui, à cette distance, étaient impossibles. Il eut du moins le joie de pouvoir se dire que son séjour parmi eux n'avait pas été inutile, et qu'il avait été l'instrument dont Dieu s'était servi pour le réveil spirituel de plusieurs. Dès-lors, il a eu l'occasion de s'assurer que la plupart de ceux qui lui donnèrent de si douces espérances ont persévéré dans la bonne voie où ils étaient entrés. En outre, il a pu, à l'aide de ses recommandations, procurer à plusieurs des plus pauvres d'entre eux des places, que l'instruction qu'ils avaient reçue à Givet leur permettait de remplir; et il a appris que quelques-uns de ces matelots si pauvres, si ignorans, occupent maintenant un rang de beaucoup supérieur à tout ce qu'ils pouvaient espérer, ayant acquis, comme prisonniers de guerre en France, des connaissances qui leur ont permis d'aspirer à des emplois assez relevés.

Ces faits sont intéressans sans doute, mais ne l'est-il pas surtout de voir comment les circonstances les plus tristes en apparence sont précisément celles dont Dieu se sert souvent pour opérer des résultats spirituels que rien ne permettait d'espérer? Combien n'est pas admirable cette sagesse, dont les voies sont si différentes de celles de la sagesse des hommes, et qui nous offre sans cesse de nouvelles occasions d'admirer et de bénir!

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE DEUX ORDRES DE VÉRITÉS RELIGIEUSES.

En examinant avec soin les propositions fondamentales dont l'ensemble constitue la doctrine chrétienne, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles sont toutes faciles à exprimer, toutes également claires et intelligibles, même pour les esprits les plus bornés, toutes également faciles à retenir, même par les mémoires les plus ingrates. Mais si toutes ces déclarations ont le même degré de clarté dans la manière dont elles peuvent être énoncées, il s'en faut qu'elles se présentent à l'esprit avec un égal degré d'évidence. Elles diffèrent même tellement sous ce point de vue, qu'elles viennent aisément se ranger en deux séries parfaitement distinctes, en ce qu'il est tout-à-fait superflu de prouver les unes, tant leur caractère de vérité est manifeste, et tout-à-fait impossible de prouver les autres, tant elles

sont élevées au-dessus de la raison humaine (1). Une autre dissemblance sépare encore ces deux séries de vérités : c'est que les premières, celles dont l'évidence est manifeste, sont d'une nature triste, désolante même, tandis que les autres sont toutes consolantes. Le caractère désolant des premières, nous ne craignons pas de le dire, est tel, que tout homme qui les aurait constamment présentes à la pensée serait réduit bientôt au plus affreux désespoir, si Dieu ne venait promptement soulager son âme en lui donnant la foi aux secondes. En effet, il ne peut en être autrement; car les premières se résument par la misère, les secondes par le bonheur; les premières aboutissent à la mort, les secondes à la vie et à l'immortalité.

« Mais, nous dira-t-on, si les vérités chrétiennes de votre » première série sont d'une si grande évidence qu'il devient, » d'après vous, superflu de les prouver, comment se fait-il » qu'au moins cette première partie du Christianisme ne » soit pas adoptée par tous les hommes? » A cela nous répondrons par une simple déclaration de la Parole de Dieu : « La lumière est venue dans le monde, mais les hommes ont » préféré les ténèbres à la lumière, *parce que leurs œuvres* » *étaient mauvaises.* » Oui, c'est parce que les œuvres de l'homme sont mauvaises, c'est parce que *son cœur est menteur et désespérément malin par-dessus toutes choses* que son esprit repousse loin de lui d'importantes vérités, malgré leur évidence incontestable. — L'homme est *coupable* et *misérable*; cette double déclaration, dont toutes les vérités chrétiennes de notre première série ne sont que le développement, aurait l'assentiment de tous les hommes de bon sens, s'ils étaient sincères et si les conséquences qui en découlent n'étaient pas de nature à les remplir d'épouvante. Mais Dieu est si bon qu'il a voulu, par un moyen qui dépasse l'intelligence humaine, nous arracher à notre *culpabilité* et à notre *misère*; voilà la vérité improuvable dont toutes les déclarations de notre deuxième série ne sont que le développement, mais pour l'acceptation desquelles il nous faut, outre le bon sens et la sincérité qui sont toujours nécessaires, non une preuve mathématique, car il n'y en a point, mais l'Esprit de Dieu, l'Esprit de vérité, la foi, en un mot, la foi que l'Ecriture définit : « la substance des choses » qu'on espère et la vive représentation de celles qu'on ne » voit point. » Développons notre pensée. *Les jours de mon pélerinage terrestre sont courts et mauvais*, dira certainement avec le patriarche Jacob, tout homme sincère parlant pour son propre compte (2). Qui a jamais dit, en effet, et continué de dire sans interruption jusqu'à son dernier moment: « Je goûte un bonheur parfait et sans nuage; il y a dans mon cœur un rassasiement de joie sans fatigue, sans monotonie, sans fadeur; toutes les soifs de mon âme sont satisfaites? » Personne certainement. Il s'en trouvera une foule, nous le reconnaissons, qui auront eu ce qu'on appelle avec justesse des éclairs de bonheur.... Des éclairs de bonheur! voilà donc à quoi se réduit, d'après le suprême témoignage de tous les hommes, la portion des mieux partagés... Quoi! des éclairs, des instans insaisissables, voilà donc tout ce qu'obtient un être qui sent en lui-même, quand il s'interroge dans le silence des préjugés, le besoin profond, non d'un jour, non de quelques années, mais d'une éternité de bonheur. Ah! combien la découverte de ce besoin devrait nous faire réfléchir!

Nous le répétons sans hésiter, tout homme est coupable, et le sentiment plus ou moins pénible qui accompagne en nous la conscience obscure ou précise de cette vérité est un fait intérieur qu'on ne peut révoquer en doute. Et non seulement nous sommes tous coupables, mais aucun de nous, s'il veut s'examiner, ne manquera de sentir distinctement au fond de son âme, à côté de l'obligation de faire toujours le bien, un penchant irrésistible à commettre le mal, réunion monstrueuse et tout aussi inexplicable à l'aide de nos lumières, que facile à constater et douloureuse à découvrir.

Si quelque stoïcien ou quelque spiritualiste aveuglé par l'orgueil que lui inspirent quelques œuvres de belle apparence, prétendait nier que tout homme est coupable, et que jamais il ne cesse entièrement de l'être, nous pourrions nous borner pour toute réponse à lui opposer les argumens de ces autres philosophes qui, ne croyant qu'à la matière et à l'aveugle nécessité des lois qu'ils lui assignent, et s'étant délivrés ainsi, tant bien que mal, de la crainte d'un jugement final, ont démontré que la morale n'avait de base que l'intérêt, et que l'homme le plus vertueux n'étant que l'esclave de son organisation et des appétits qui en dépendent, personne n'avait plus de droit qu'un autre à une récompense éternelle. Ah! si Helvétius et les autres sectateurs de ces doctrines avaient prêté quelqu'attention à la voix de leur conscience, comme il leur eût été facile de reconnaître que s'il est vrai qu'aucun homme ne mérite de récompense, il ne l'est pas moins que tous méritent une punition. En un mot, si chacun de nous était chargé de se juger lui-même sincèrement, il se verrait contraint par sa propre conscience de mettre dans l'urne la boule noire qui doit le condamner.

Enfin une dernière vérité de cette première série, et qui n'est guère moins affligeante que les précédentes, surtout quand on la place à leur suite, c'est que bientôt il nous faudra mourir, oui bientôt, car qu'est-ce que la plus longue carrière quand on arrive à son terme? A ce moment là, peu importera le système d'illusions qu'on se sera fait pour échapper au malaise de la conscience et pour se procurer quelques jouissances; il faudra en reconnaître la vanité et l'impuissance complète pour vaincre cette mort qui est appelée à si juste titre « le roi des épouvantemens. » Si, pendant sa vie, on n'a pris conseil que de sa raison, on ne pourra espérer ni dans le néant, car la raison ne le démontre point, ni dans l'idée d'un Dieu qui transigerait avec le coupable, car la raison ne démontre pas davantage l'existence de ce Dieu; on n'aura devant soi que le doute et une effrayante obscurité; oui, effrayante; car si la raison se tait, la conscience parle haut au bord de la tombe.

Ainsi donc, culpabilité qu'il est impossible d'anéantir, puisqu'un fait accompli est à tout jamais indélébile; incapacité complète de rentrer par nous-mêmes dans la voie du bien, dans le chemin de la loi morale, puisque notre nature déchue nous entraîne du côté opposé, comme chacun de nous le sent fort bien, pour ce qui le concerne; malaise dans le présent, ignorance inquiète et douloureuse de l'avenir, crainte d'un jugement que nos notions de justice nous rendent probable, voilà tout autant de faits ou de vérités qu'un homme sincère et de bon sens ne contestera pas, et dont le simple énoncé suffit.

Mais si les déclarations de cette première catégorie sont désolantes, combien sont douces et propres à nous consoler et à nous réjouir les vérités de la deuxième série, vérités que nous connaissons, non plus par la vue, comme les précédentes, mais par la foi, et uniquement par elle, car ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme.

S'il n'est personne qui puisse raisonnablement contester sa culpabilité, il n'y a, en échange, que celui qui croit qui sache, que « le sang de Christ nous purifie de tout péché; » car cette consolante vérité ne saurait être découverte ni par la raison, ni par la conscience. Jésus-Christ crucifié est folie pour la raison humaine, et nul ne peut dire que par le Saint-Esprit que Jésus est le Christ, le Sauveur, l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde.

Notre expérience nous prouvera facilement, à toute époque de notre vie, que nous sommes incapables de rentrer par nous-mêmes dans la bonne route et de nous y maintenir constamment; mais ce qu'elle ne nous prouve que lorsque nous avons cru, c'est que « Dieu donne la sagesse libéralement et sans la reprocher à tous ceux qui la lui demandent; » c'est encore, « que sa force s'accomplit dans

(1) Nous irons au-devant d'une objection qui s'élève peut-être dans l'esprit du lecteur quand nous disons, d'une part, que toutes les propositions de la doctrine chrétienne sont claires et intelligibles, et, d'autre part, que quelques-unes sont impossibles à prouver. Un exemple nous servira mieux que tout autre moyen à résoudre cette contradiction apparente; le voici : une personne affirme qu'il y a des habitans dans la lune; cette proposition ne présente rien que de clair et d'intelligible, et pourtant il est impossible d'en démontrer la vérité.

(2) Si quelqu'un, tout en avouant que cette proposition est vraie pour lui-même, vient à citer quelques hommes pour qui il pense qu'elle ne le serait point, son objection n'est pas recevable; car personne ne peut répondre ici pour d'autres. « Chacun ne connaît que l'amertune de son âme, » a dit Salomon.

notre faiblesse; » c'est enfin, que « nous pouvons toutes choses en Christ qui nous fortifie. »

Nous gémissons sur cette terre; le mal qui y règne nous y poursuit sans cesse, et il n'y a pas de prudence, de lumières, de richesse, de puissance capables de nous faire éviter la rupture des liens les plus intimes ni les vicissitudes de tous genres qui traversent notre existence ici-bas; voilà encore ce que l'expérience enseigne à tous les hommes. Mais ce que la foi seule nous apprend, c'est que « toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, » et que « notre légère affliction, qui ne fait que passer, produit en nous le poids éternel d'une gloire infiniment excellente, quand nous ne regardons pas aux choses visibles, mais aux invisibles, car les choses visibles ne sont que pour un temps, mais les invisibles sont éternelles. » Tout nous démontre autour de nous que nous n'avons point ici bas de cité permanente; mais la foi nous dit que « si notre habitation terrestre est détruite, nous avons un édifice de par Dieu, une maison éternelle dans les cieux, qui n'est point faite de main. »

Enfin, si notre raison et notre conscience mettent en évidence pour tout les monde la vérité des déclarations de la Bible qui se rapportent à la misère de l'homme, c'est là que s'arrête leur témoignage; suffisantes pour nous désoler, ces facultés ne peuvent rien pour notre consolation. Dieu seul pouvait donc encore nous parler de régénération et de bonheur, puisque tout en nous et hors de nous ne nous parlait que de culpabilité d'égarement et de malheur. S'il ne faut que voir l'homme pour connaître sa misère, il faut *croire* Dieu pour connaître sa miséricorde.

LE CHOLÉRA-MORBUS.

Le choléra, après une recrudescence de quelques jours revient rapidement à ce qu'il était à la fin du mois dernier. Nous rendons grâces à Dieu de ce que sa bonté abrège ainsi le deuil qui couvrait la capitale, et surtout de la longue attente qu'il montre envers tant d'âmes que la mort surprendrait mal préparées à paraître devant leur Juge. Mais, hélas! cette patience du Très Haut sera-t-elle comprise? Nous commençons à en désespérer, en regardant autour de nous, en écoutant les discours de ce malheureux peuple, que tant de fléaux ont déjà visité sans vaincre sa légèreté et sans le ramener à de sérieuses réflexions. Pendant que la mort redouble ses coups, de quelle pensée se préoccupe-t-il? De quel côté le porte sa crainte? Les yeux arrêtés sur le thermomètre ou sur quelques articles de la *Gazette médicale*, il n'a d'intelligence que pour évaluer la part qu'une température trop élevée ou certaines fautes de régime ont au réveil de l'épidémie; toutes les facultés de son âme sont absorbées dans ces supputations, auxquelles nous ne contestons, d'ailleurs, ni leur justesse ni leur genre de mérite. Puis, aussitôt que le danger diminue, vous le voyez secouer le poids de ces momens d'angoisse et revenir avec toute sa frivolité à son train accoutumé d'affaires et de plaisirs. Et cependant, que la maladie sévisse peu ou beaucoup, la mort est toujours à la porte, l'épée de Damoclès n'en est pas moins suspendue sur nos têtes; elle peut couper avec la même rapidité les liens qui nous attachent si fort à cette vie; elle ne cesse de nous dire d'être sur nos gardes! Oh! que l'homme se rapetisse, quand il s'attache ainsi à la terre, quand il y cherche en même temps la cause de ses maux et la source de ses consolations, quand le présent est à la fois la sphère de sa prudence et la limite de ses vœux, quand il resserre tout son esprit, toute son âme dans cette étroite enceinte du monde visible! Combien il grandit au contraire quand son intelligence s'élève des causes de détail à la cause générale, des lois de la nature à son Législateur, de l'apparente fatalité des faits matériels à la sagesse providentielle qui les domine, de la sphère et de la prudence du présent à la sphère et à la prudence de l'éternité!

Oui, la prudence de l'éternité, voilà ce que nous voudrions trouver chez nos contemporains; telle est la leçon qu'ils devraient puiser à l'école des calamités de tous genres par lesquelles Dieu cherche à rappeler leurs regards vers lui. Mais jusqu'ici ces calamités ont beaucoup plus servi à manifester l'aveuglement de notre génération qu'à la ramener à Dieu.

MÉLANGES.

Voyage de deux missionnaires français parmi des tribus inconnues du sud de l'Afrique. — La Société des Missions protestantes de Paris vient de recevoir des lettres intéressantes des missionnaires qu'elle a envoyés parmi les Béchuanas du sud de l'Afrique.

M. Lemue, l'un d'eux, a fait avec M. Baillie, l'un des missionnaires anglais du Kuruman, une excursion dans le pays des Kallibarry ou Karrihari (l'une de ces orthographes est celle de Campbell, l'autre celle de Burchell), situé au nord de Latakou, le point le plus septentrional auquel fussent parvenus jusqu'ici les voyageurs européens. Ils se sont joints pour ce voyage à plusieurs habitans du Kuruman, dont le but était d'échanger des verroteries, du tabac et d'autres marchandises contre des dents d'éléphans. Forcés souvent de se frayer un chemin avec la hache, ils sont ensuite arrivés dans d'immenses plaines de sable, où l'on rencontrait seulement çà et là quelques *mimosa*; cet arbre, dont les feuilles servent à la nourriture des giraffes, est d'une hauteur proportionnée à celle de ces animaux, dont nos voyageurs virent passer des troupes considérables. Ils eurent cruellement à souffrir de la rareté de l'eau; ayant marché deux jours et une nuit sans en rencontrer, ils auraient péri de soif, si, contre toute attente, ils n'en avaient trouvé à six pieds de profondeur, en creusant dans le sable brûlant du désert. Dans toute cette contrée, ils ne virent pas plus de deux cents habitans, qui n'ont pour tout moyen d'existence que le gibier qu'ils tuent à la chasse, et une espèce de melon d'eau nommé *makatane*, qu'ils coupent par tranches et font sécher au soleil pour l'hiver. Ils se nourrissent aussi de sauterelles. N'ayant jamais vu d'étrangers dans leur pays, ils prenaient souvent la fuite en apercevant les waggons de la caravane; mais ils se rassuraient bientôt, et se montraient en général affables et hospitaliers.

M. Rolland a essayé de fonder une mission au milieu de la tribu des Baharutzi, dont le chef, nommé Mokatla, paraît très-favorable à ce projet. Il s'est mis en route pour leur pays, accompagné d'un maçon anglais et de sa femme, d'un interprète et de plusieurs Béchuanas; il comptait demander aussi à Mahura, chef du pays de Lattakou, l'autorisation d'emmener avec lui plusieurs de ses gens; mais celui-ci, jaloux de voir les tribus de l'intérieur sur le point d'avoir des missionnaires, tandis que lui-même n'en avait pas encore, s'y refusa et voulut même empêcher M. Rolland d'exécuter son projet. Après avoir vaincu sa résistance, il continua sa route vers la rivière de Sitlagoli. S'étant écarté de ses compagnons, il fut poursuivi par deux énormes lions, et il serait indubitablement devenu leur proie, si son cheval, effrayé, ne l'eût emporté avec une extrême violence. Arrivé sur le bord du Sitlagoli, M. Rolland eut une entrevue avec le chef Goutzi; il reçut de lui, sur l'état du pays, des nouvelles si peu d'accord avec celles qu'il avait reçues jusque-là, qu'il résolut, avant de continuer sa route, d'envoyer une députation à Mokatla, chef des Baharutzi, et à Mosolekatzi, roi des Zoulas, dont Mokatla est tributaire, pour obtenir des renseignemens plus positifs. Mokatla lui envoya ses fils et son neveu pour le détourner de pénétrer plus avant, Mosolekatzi, fier de quelques avantages qu'il avait remportés sur les Griquas, ne voulant faire aucune différence entre ceux-ci et les Européens, qu'il accuse de leur avoir fourni des armes contre lui. M. Rolland retourna donc au Kuruman, et il craignait de devoir ajourner indéfiniment l'exécution de son projet, lorsqu'au mois de décembre passé, il reçut un nouveau message du chef des Baharutzi, qui lui annonçait que les dispositions du roi des Zoulas étaient tout-à-fait changées, et qu'il pouvait venir sans crainte dans son pays. Il va répondre à cet appel, et nous pouvons espérer de voir l'Evangile et la civilisation portés par des chrétiens français dans ces contrées, où jamais homme blanc ne pénétra avant eux.

Travaux philologiques de M. Gericke. — La Société biblique hollandaise est sur le point de publier une traduction de l'Ancien-Testament dans la langue de l'île de Java. M. Gericke, qui est attaché à cette Société depuis 1823 et qui est élève du savant professeur Willmet, se rendit dans cette île en 1826. Il a su se pénétrer, mieux qu'aucun autre Européen, de l'esprit des habitans, et s'est familiarisé avec leur langue, leur caractère, leurs coutumes et leurs principes religieux. Les relations qu'il a entretenues avec toutes les classes de la société, et les nombreuses occasions qu'il a eues d'être à la cour des princes javanais, lui ont été très-utiles sous ce rapport. Il n'a jamais perdu de vue les deux objets de sa mission, savoir: la composition d'une grammaire de la langue du pays et la traduction de la Bible en cette même langue. Le premier de ces ouvrages est terminé; il a été imprimé à Java par les presses du gouvernement, et les Javanais ont témoigné leur étonnement de l'excellence de ce travail. M. Gericke a reçu du roi de Hollande une médaille d'or. Ce savant vient aussi de terminer la traduction des Psaumes. Ces deux écrits ont été soumis à un érudit javanais qui réside depuis quelque temps à La Haye. Il a déclaré que la version des Psaumes était dans l'idiôme qu'on parle à Saura-Karta, résidence de la Cour, et qu'on regarde comme le plus pur de sa patrie.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 48. 1er AOUT 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° II.

La déclaration de la diète de Francfort continue à fournir le sujet d'une vive polémique. Chacun juge cette mesure selon ses intérêts ou ses passions. Les organes du libéralisme l'attaquent avec colère; les représentans des idées absolutistes la saluent par des cris de joie et d'espérance; les défenseurs du pouvoir ministériel la défendent avec mollesse, avec une sorte de pudeur qui trahit leur fausse position. Pour nous, qui subordonnons les faits politiques à nos idées religieuses, le protocole de Francfort ne nous paraît pas avoir toute l'importance que lui attribuent les hommes de parti. C'est un point d'arrêt, sans doute, dans le développement des libertés germaniques, mais rien de plus. Toute détermination qui n'a pas sa cause dans la marche progressive de l'humanité ne possède qu'une force apparente; c'est un échafaudage sans fondement, une création qui, n'ayant pas en elle sa raison d'existence, doit périr par cela seul qu'elle essaie de vivre et de se mouvoir : or, tel est le caractère de la résolution de Francfort. Cette œuvre d'absolutisme, imaginée dans les camarilla de la diplomatie, tramée dans le secret des cours, élaborée dans l'ombre, adoptée dans un conseil où les souverains seuls ont des représentans, n'est pas autre chose qu'une conspiration de rois. Eh! bien, que l'on conspire d'en bas ou d'en haut, le succès n'est pas un gage de durée; ce n'est qu'une manière plus lente de révéler son impuissance. Il y aura bientôt en Allemagne, nous le croyons, plus d'un État qui dira de la servitude qu'on prétend lui imposer ce que disait Mirabeau : *Je ne l'accepte point.*

Nous laisserons donc les feuilles politiques épuiser toute la violence de leurs passions contre la diète de Francfort. Un autre sujet, qui ne se rattache qu'indirectement à celui qui précède, nous paraît mériter un examen plus approfondi.

Les hommes qui ne voient dans les choses que ce qui s'y trouve, et non ce qu'ils veulent y trouver, ne se douteraient pas que la résolution des souverains allemands puisse donner matière à une querelle entre le *catholicisme* et le *protestantisme*. C'est pourtant ce qu'a essayé de faire un journal habile et très-influent dans son parti, la *Gazette de France*. Cette feuille a soutenu, dans plusieurs articles, que le protocole de la diète est une réaction contre la ligue de Smalcalde, qu'elle appelle un *monstre hideux*, un retour vers la liberté contre les principes de réforme et de licence apportés dans le monde par la réforme. Cette opinion, évidemment dictée par des intérêts de parti, ne demande pas une réfutation sérieuse; la *Gazette* elle-même a trop d'esprit pour y croire sérieusement. Mais il vaut la peine d'établir combien le catholicisme est moins favorable que le protestantisme au développement de la vraie liberté.

En thèse historique, on pourrait demander ce que le catholicisme a fait pour la cause des libertés européennes avant l'époque de la réforme. Quelques écrivains catholiques, et même des orateurs saint-simoniens ont prétendu que, dans le moyen-âge, le Saint-Siége avait protégé les peuples contre les rois. Il nous est difficile de comprendre sur quelles données de l'histoire se fonde cette assertion. Beaucoup de rois ont été excommuniés, non parce qu'ils opprimaient leurs peuples, mais parce qu'ils déplaisaient au Siége de Rome; l'insubordination du membre de l'Eglise, bien plus que la tyrannie du prince temporel, faisait éclore et tomber les foudres du Vatican. Si l'on excepte la péninsule italienne, où les papes combattaient pour leur propre cause, on ne citerait peut-être pas un seul exemple d'excommunication obtenue par le cri des peuples opprimés.

En France, les armes du Saint-Siége ont frappé, comme par une espèce de défi, les plus grands et les meilleurs de nos rois, Philippe-Auguste, Philippe-le-Bel et Henri IV. Personne assurément ne serait plus surpris que les papes eux-mêmes, s'ils revenaient au monde, de se voir transformés en défenseurs de la liberté. Innocent III ne saurait pas ce qu'on voudrait lui dire; Boniface VIII regarderait cette louange comme une mauvaise plaisanterie, et Grégoire VII enfermerait dans un cachot les flatteurs maladroits.

Si l'on eût dit que le trône pontifical a été, dans les longs siècles du moyen-âge, un centre d'unité pour l'Europe, il serait injuste de lui refuser ce mérite, qui est fort grand à nos yeux. Mais centralisation et liberté sont deux choses toujours distinctes, souvent même complétement opposées. Napoléon, par exemple, a établi le plus habile système de centralisation; faut-il en conclure qu'il était le plus fervent apôtre de la liberté?

Que si des papes nous descendons à des pontifes d'un rang inférieur, aux évêques, aux chefs des ordres monastiques, nous ne voyons pas encore quels services ils ont rendus à la cause des libertés nationales. Dans tous les temps et partout, le haut-clergé a fait alliance avec les seigneurs féodaux pour imposer à la multitude un pesant esclavage. Ces deux aristocraties n'en ont formé qu'une, également avide et tyrannique, jusqu'à la réforme du seizième siècle; et quand les peuples de France s'armaient sous le nom de *Jacquerie*, le sacerdoce était en butte à plus de haines et de malédictions que la noblesse. On ne doit en excepter que les ecclésiastiques du dernier ordre, ce qu'on nomme le bas-clergé, qui défendirent quelquefois les intérêts populaires, non parce qu'ils étaient prêtres, mais parce qu'ils étaient peuple, qu'ils sortaient du peuple et vivaient avec le peuple. Il y aurait peu de bonne foi à faire honneur au catholicisme de leur esprit libéral.

Lorsque Luther parut, où étaient les nations libres? Papes, rois, évêques et seigneurs se battaient et se déchiraient pour résoudre des questions de suprématie; les pauvres peuples ne figuraient dans ces luttes que pour y donner leurs dépouilles et leur sang. Les anciennes franchises, apportées des forêts de la Germanie dans l'occident et le midi de l'Europe, se mouraient ou se mutilaient au gré d'une poignée de nobles usurpateurs. Au pays de la grande Charte, les communes ne paraissaient être que les humbles servantes des deux ordres privilégiés; en France, le tiers-état n'était assemblé de loin en loin que pour payer les folies de ses maîtres. A peine trouve-t-on, en cherchant bien, quelques hommes libres sur les rochers de la Suisse; encore devaient-ils avoir toujours des armes sous le toit de leurs chalets, pour tenir à distance les satellites des empereurs d'Allemagne. Nous ne parlons pas des républiques italiennes; entre la liberté de Venise et le despotisme de Constantinople, il n'y avait guère que le nom de changé. Milan, Gênes, Florence, étaient en proie aux sanglantes querelles de quelques familles, et lorsqu'il ne fallait plus qu'un dernier coup pour abattre les institutions populaires, les papes se seraient fait conscience de ne pas le donner.

Voilà toute l'œuvre du catholicisme avant la réforme. Il est vrai que la *Gazette* entretient ses lecteurs de *la forte et mâle civilisation qui s'est développée, en Europe, depuis Charlemagne jusqu'au seizième siècle.* On aurait pu, à notre avis, trouver des mensonges plus spirituels. Cette mâle et forte civilisation est un digne appendice des *quatorze siècles de bonheur et de gloire* qui avaient été imaginés par le *Conservateur*.

Depuis la réforme, le catholicisme a-t-il fait plus pour la cause des libertés nationales? En France, non; ce sont deux cardinaux, Richelieu et Mazarin, qui en ont dispersé les derniers débris. En Espagne et en Portugal, pas davantage: les confesseurs des rois y ont tenu la place et exercé le pouvoir des anciennes cortès. En Autriche, non plus: les peuples y sont demeurés en tutelle. Les républiques d'Italie ont péri; la république de Pologne s'est déchirée en lambeaux. L'Amérique du sud a été gouvernée comme un vaste couvent, et les jésuites du Paraguay furent les inventeurs du plus méticuleux despotisme que jamais peuple ait subi. Partout, en un mot, où le catholicisme s'est conservé, les libertés nationales se sont éteintes, quand elles existaient, ou bien ont été empêchées de voir le jour, quand elles n'existaient pas.

Si l'on se rapproche de l'histoire contemporaine, le même ordre de faits se présente. Aux Etats-Généraux de 89, les évêques et les nobles s'associèrent pour soutenir l'ancien régime; il n'y eut que les curés et quelques prélats jansénistes, c'est-à-dire à demi protestans, qui se déclarèrent en faveur des idées constitutionnelles. Au temps du consulat, lorsque le catholicisme fut officiellement rétabli, les membres du haut-clergé devinrent les plus humbles flatteurs de Bonaparte, et ils lui applanirent la route du trône impérial. Quand Pie VII vint couronner le moderne Charlemagne, il réclama les biens de l'Eglise; mais des libertés publiques, il n'en parla point. Quand le même pape crut devoir lancer une bulle d'excommunication, ce fut contre le conquérant des Etats romains, non contre l'usurpateur de tous les droits de la nation. En 1814, peu s'en fallut que le clergé catholique ne réclamât les dîmes; le malheur des temps ne le permit pas. Mais il se fit du moins l'auxiliaire des prétentions anti-libérales de cette époque, et dans tous les lieux où il avait de l'influence, des hommes de l'extrême droite sortirent de l'urne électorale. Bientôt après, le jésuitisme vint à son aide, et tous deux se mirent de concert à travailler la France pour y remettre les esprits d'abord, les personnes ensuite, sous le joug du bon plaisir. Dans tout le clergé de France, on ne trouverait guère que l'abbé de Pradt et l'abbé Grégoire, considérés l'un et l'autre comme apostats par le corps des prêtres, qui aient élevé la voix contre les empiètemens de la royauté. Aujourd'hui même, les ecclésiastiques romains se distinguent, en général, par leur opposition plus ou moins flagrante au nouvel ordre de choses, et s'il y a des soulèvemens carlistes, il faut les chercher dans les provinces où le clergé domine, dans la Vendée et dans le midi.

A cette masse de faits que pourrait-on opposer? Rien de plus facile que d'aligner quelques phrases sur l'esprit libéral du catholicisme, mais elles se brisent contre d'irrécusables réalités. La *Gazette*, qui sait toujours répondre, nous dira qu'il ne s'agit point du libéralisme actuel, mais des anciennes libertés du pays. Malheureusement ces anciennes libertés ne renfermaient ni la liberté de culte, ni la liberté de la presse, ni la liberté d'enseignement, ni la liberté individuelle. Qu'est-ce donc que la liberté sans les libertés? Quant à la déclaration de Louis XVI sur laquelle s'appuie la *Gazette*, elle ne devrait pas ignorer que cette déclaration fut faite en désespoir de cause, après le serment du Jeu de Paume, et contre les sentimens bien connus de la majorité du haut-clergé. Si le corps ecclésiastique français eût éprouvé un si vif désir d'étendre les droits du peuple, d'où vient qu'il ne l'a pas déclaré une seule fois pendant les quinze années de la restauration? Il est permis de se défier d'un amour que l'on cache lorsqu'il pourrait se montrer avec succès, et qu'on révèle lorsqu'il est impuissant.

En dehors de la France, le clergé catholique n'a pas fait preuve d'un plus grand zèle pour la liberté. Les deux royaumes de la péninsule hispanique ont vu les prêtres se liguer avec la populace pour anéantir les droits nationaux et pour remettre en vigueur tous les monstrueux priviléges du moyen-âge. Il ne paraît pas non plus que le catholicisme

forme des hommes qui possèdent les conditions et les vertus nécessaires à un peuple libre ; car il n'existe jusqu'à présent aucun pays fidèlement catholique, où la vraie liberté, la liberté unie à l'ordre, ait pu se maintenir. Les Etats de l'Amérique du Sud se débattent, depuis dix ans, sous une effroyable anarchie, et l'on s'en étonne d'autant plus qu'ils ont à côté d'eux une vaste république protestante dans laquelle l'ordre semble avoir fait une alliance indissoluble avec la liberté.

On cite la Belgique, la Pologne et l'Irlande où les prêtres de l'Eglise romaine se sont levés pour soutenir les intérêts populaires et l'indépendance nationale. A Dieu ne plaise que nous méconnaissions leur noble courage et leur dévouement! Honneur au clergé, de quelque communion qu'il soit, qui défend la cause de l'opprimé contre l'oppresseur, et qui revendique les droits sacrés que le Christianisme accorde à toute créature humaine! Il est juste d'observer cependant qu'il y avait pour le clergé romain, dans ces divers pays, un *intérêt religieux* en même temps qu'un intérêt politique. La Belgique était soumise à un prince protestant; la Pologne, à un souverain de la religion grecque. Le clergé soutenait donc sa *propre cause*, sa cause personnelle, en s'unissant avec les peuples pour secouer le joug de ces chefs étrangers. Il en est de même de l'état actuel de l'Irlande; les prêtres y voient une question d'affranchissement pour l'Eglise plutôt qu'une question de liberté pour le pays. Autre chose est, chacun le comprendra, d'employer son influence pour accroître les diverses espèces de libertés dans une contrée exclusivement catholique et gouvernée par un roi catholique, ou bien d'user de cette influence pour délivrer un pays de catholicité du sceptre d'un monarque hérétique. Le clergé romain a souvent agi dans ce dernier cas; il n'a jamais ni nulle part agi dans le premier. Au contraire, partout où il est prépondérant, il fait cause commune avec l'absolutisme des rois. Point de liberté de culte, de presse, d'enseignement ni d'aucun genre en Espagne, en Italie et ailleurs, parce que rien n'y oblige les prêtres à se servir du libéralisme comme d'un moyen d'indépendance. Mais s'il arrivait, par exemple, qu'un conquérant hérétique ou incrédule, un nouveau Napoléon, envahît les Etats romains, nous pensons que le pape lui-même se déclarerait le défenseur de toutes les libertés, et qu'en un besoin il se ferait *carbonaro*, sauf ensuite à ressaisir le pouvoir absolu, lorsque le pays serait affranchi de la domination étrangère. Le pape deviendrait ami de la liberté, non par principe, mais par tactique; il jouerait fort habilement peut-être son personnage; les niais seuls pourraient croire qu'il le remplit sérieusement.

Nous avons vu cette hypothèse réalisée en France depuis la révolution de juillet. Tant que le clergé catholique a espéré d'obtenir ou de garder la direction des affaires publiques, il n'a pas montré de souci pour la liberté de la presse, la liberté d'enseignement et la liberté d'association; mais depuis qu'il a été contraint de se renfermer dans le sanctuaire, sa voix a retenti, forte et impérieuse, contre tous les monopoles. La *Quotidienne* elle-même a bégayé du libéralisme contre les priviléges de l'Université. Il est fâcheux que cette conversion soit venue si tard; nous y aurions applaudi de tout notre cœur sous le règne de Charles X; maintenant elle est si naturellement un devoir de circonstance, qu'il faut une foi plus robuste que la nôtre pour l'admettre comme une vérité.

En dernière analyse, tous les faits historiques témoignent contre l'esprit libéral qu'on attribue au catholicisme. La preuve des doctrines conduirait au même résultat.

Est-il rien de plus hostile à la liberté de la pensée, et par cela même à la liberté de la presse qui n'en est qu'une application, que la doctrine professée par le journal catholique le plus libéral qui ait été publié en France, la doctrine de la raison universelle substituée à toutes les raisons individuelles? (*Déclaration présentée au Saint-Siége par les Rédacteurs de* L'AVENIR.) Dès lors l'individu, comme être intelligent, cesse d'exister et d'agir; il s'absorbe dans la raison générale. Et comme le Saint-Siége est le seul interprète de cette raison générale, il s'ensuit que le pape devient la pensée unique et souveraine de l'humanité. Dès-lors aussi, toute idée contraire aux idées reçues est, non-seulement une innovation, mais une révolte; celui qui admet une autre vérité que celle qui est reconnue par le Saint-Siége se place hors la loi des intelligences. Comment accorder cette théorie avec la liberté de penser et d'écrire? Les rédacteurs de *l'Avenir* ont eux-mêmes montré que l'une tue l'autre. Voici leurs propres paroles qu'ils ont réalisées bientôt après, en suspendant la publication de leur journal : « Si,
» dans les principes que nous professons, il y a quelque
» chose qui soit contraire à la foi ou à la doctrine catholi-
» que, nous supplions le Vicaire de Jésus-Christ de daigner
» nous en avertir, lui renouvelant la promesse de notre
» parfaite docilité. A Dieu ne plaise que nous puissions ja-
» mais mettre nos sentimens particuliers à la place de la
» tradition de l'Eglise, dont il est l'interprète souverain!...
» Pour nous, la soumission, qui est notre premier devoir
» comme catholiques, est en quelque sorte notre être com-
» me écrivains. Toute parole de révolte dans notre bouche
» serait le suicide de toutes nos paroles; car notre premier
» principe, le principe vital de nos écrits, l'âme de notre
» intelligence, c'est que la vérité n'est pas un bien qui nous
» soit propre; et depuis notre doctrine sur la raison jusqu'à
» notre foi en la Chaire éternelle, de toutes parts nous
» sommes comme enveloppés d'obéissance. » (*Déclaration*, etc.) Est-ce assez d'abjection et de servilité? Tout est donc soumis à la décision du Saint-Siége, non-seulement les choses de foi, mais les choses de simple raison. Parlez-nous, après cela, de la liberté de la presse! Il n'y a que deux manières d'appliquer la doctrine de *l'Avenir* : ou bien que les écrivains fassent le voyage de Rome pour solliciter les hautes lumières du Saint-Siége, ou bien que Rome envoie partout des censeurs pour soumettre les écrits à leurs infaillibles ciseaux.

Conçoit-on quelque chose de plus menaçant pour l'indépendance nationale que la doctrine de l'infériorité du pouvoir temporel relativement au pouvoir spirituel? « Les
» conventions humaines n'étant libres, dit *l'Avenir*, qu'à la
» condition de ne pas violer la loi divine qui est leur règle
» permanente, l'ordre temporel qui se compose de ces
» conventions, est par là même *subordonné* à l'ordre spi-
» rituel qui renferme cette loi. » (*Déclaration*, etc.) En sorte que le Saint-Siége étant appelé à prononcer, pour les objets purement politiques et administratifs, sur ce qui est ou n'est pas conforme à la loi divine, décidera souverainement de ce qui doit subsister ou être aboli. Est-ce là le développement de la liberté que nous promet le catholicisme? C'est nous faire rétrograder en-deçà de la Pragmatique-Sanction de saint Louis.

La liberté de conscience et de culte sera-t-elle bien garantie par le dogme : Hors de l'Eglise *visible* point de salut? Non que nous pensions que ce dogme conduise essentiellement, ni même nécessairement à l'intolérance matérielle; il nous semble qu'on peut être à la fois catholique fidèle et bon logicien, sans employer la force brutale contre les opinions dissidentes. Mais toujours faut-il avouer que ce dogme est une arme dangereuse entre les mains des passions, puisqu'il donne aux attentats des persécuteurs une apparence de zèle religieux. *L'Avenir* déclare lui-même qu'un pays dans lequel se trouvent plusieurs sociétés spirituelles ne peut pas *agir catholiquement* : d'où il résulte que, pour

agir catholiquement, la majorité doit commencer par mettre hors de l'Etat tous les hérétiques. Il affirme ailleurs que, *dans l'ordre*, l'Eglise et l'Etat sont inséparables, et que l'ordre n'existe plus quand il y a des communions dissidentes. Or, comme une société quelconque doit toujours tendre à rentrer dans l'ordre, les cultes non-catholiques seront sans cesse exposés à une complète destruction. Qu'est-ce donc qu'une liberté religieuse qui verrait le glaive de l'ordre catholique perpétuellement suspendu sur sa tête comme l'épée de Damoclès?

Enfin, la liberté d'enseignement subsistera-t-elle à côté du dogme de l'infaillibilité du Siége romain? Il y aurait une prodigieuse inconséquence à laisser enseigner dans les écoles ce qu'on regarde comme des erreurs manifestes et palpables. Avec un seul et suprême interprète de la vérité, il ne peut y avoir qu'un seul enseignement : en admettre deux ou plusieurs, ce serait contredire le principe dans sa plus simple application. Personne n'a le droit de donner aux enfans une substance empoisonnée, et la vie de l'âme est plus précieuse que celle du corps.

Ainsi, en raisonnant sur les dogmes de l'Eglise romaine, toutes les libertés s'écroulent à la fois : la liberté de la pensée, la liberté de la presse, la liberté du pouvoir temporel, la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté d'enseignement. Que reste-t-il, si l'on ôte toutes ces libertés? Un esclavage pire que celui des Ilotes, un état d'abrutissement dont il n'y a aucun exemple depuis que les hommes sont réunis en corps de nation. Heureusement les plus zélés catholiques reculeraient eux-mêmes devant les conséquences de leurs dogmes; il n'est pas donné à la conscience humaine de descendre jusque-là.

Histoire et théorie, faits et doctrines, tout se réunit donc pour prouver que le catholicisme n'est pas favorable aux progrès de la liberté. Il la détruit ou l'empêche de naître, quand il est le plus fort; et quand il est le plus faible, il l'embrasse pour mieux l'étouffer. Nous n'aurions pas abordé cette question sans la polémique opiniâtre et provoquante de la *Gazette de France*; mais lorsque les choses les plus claires sont audacieusement travesties, il faut les rétablir. Nous ne voulons avoir, d'ailleurs, aucune solidarité avec le catholicisme ultramontain, et nous désirons que l'opinion publique ne nous confonde jamais avec lui.

Dans une prochaine lettre, nous parlerons de l'influence du protestantisme, ou plutôt du Christianisme, sur le développement de la vraie liberté. La question purement protestante ne nous intéresse guère; car nous ne *protestons* plus, nous attestons que nous sommes disciples de Jésus-Christ.

VOYAGES.

Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale, *Fait dans les années* 1828, 1829 *et* 1830, *par* J.-B. Douville, *secrétaire de la Société de Géographie pour l'année* 1832 *et membre de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères; ouvrage auquel la Société de Géographie a décerné le prix dans sa séance du* 30 *mars* 1832. — 3 vol. in 8°, avec carte et figures. Paris, 1832, chez Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6. Prix : 30 fr.

Tandis que les navigateurs européens ont découvert au-delà de l'Océan deux nouvelles parties du monde, l'Afrique, si voisine de nos côtes, nous demeure encore en grande partie inconnue. Les colonies qui s'y sont établies n'ont jamais été bien florissantes et elles ne se sont pas étendues dans l'intérieur. On aurait dit que la civilisation, resserrée sur le sol africain dans d'étroites limites et, en quelque sorte, cernée dans ses retranchemens, n'osait lutter avec la vie barbare et la vie sauvage, et ne se croyait ni la mission, ni la possibilité d'envahir. Mais après que l'Afrique est demeurée, pendant tant de siècles, impénétrable à nos investigations, voici tout-à-coup que le voile qui nous la cachait se déchire et que la lumière nous arrive de toutes parts. Nos soldats s'emparent d'Alger et, missionnaires de l'épée (1), y transportent nos idées et nos mœurs; Gobat et Kugler, missionnaires de l'Evangile, pénètrent en Abyssinie; Caillié parvient à Tombouctou; deux colons de la Libérie, Taylor et James, tentent dans l'intérieur un voyage de découvertes; les frères Lander, marchant sur les traces du major Laing, de Clapperton et de Denham, explorent le cours et l'embouchure du Niger; Rolland, Baillie et Lemue s'avancent beaucoup plus au nord de la Nouvelle-Latakou, qu'on ne l'avait fait avant eux; et Douville, parcourant 16 degrés du sud au nord et 14 degrés de l'ouest à l'est, dans les provinces soumises au roi de Portugal et dans les vastes contrées habitées par les nègres indépendans, change complétement nos idées sur l'Afrique équinoxiale. N'est-il pas remarquable que tant de recherches aient lieu à la fois, et ne doit-on pas reconnaître dans leur coïncidence un fait providentiel? Il nous semble impossible que l'Afrique soit mieux connue, qu'elle devienne accessible à nos voyageurs, à nos commerçans, et surtout à ces hommes désintéressés et dévoués, qui demandent sur leurs deux genoux sa régénération morale et sociale, retardée de tant de siècles, et qui veulent y travailler de tout leur pouvoir, sans que quelqu'une de ces révolutions, par lesquelles la condition de l'humanité s'améliore, se prépare sur les points de ce continent où ils porteront leurs pas. Et qui nous dit que ce ne sera pas la plus importante des révolutions, celle qui s'opère d'abord dans le cœur des hommes et qui ne produit qu'ensuite des effets extérieurs correspondans?

Le voyage de M. Douville, qui a duré près de deux ans et demi, a exigé de sa part de grands sacrifices de fortune, sa caravane ayant presque toujours été composée de quatre à cinq cents hommes, qui lui furent souvent utiles pour résister à la violence et qui portaient les instrumens dont il avait besoin pour ses observations, les présens qu'il destinait aux chefs, dont il traversait le territoire, et les provisions nécessaires à tant de gens. Mais que sont ces sacrifices auprès de la perte qu'il a faite de son épouse, qui avait voulu affronter avec lui les périls de sa difficile entreprise et qui, atteinte douze fois des fièvres de ce climat meurtrier, a fini par y succomber? Lui-même a couru de grands dangers, auxquels il n'a souvent échappé, de la manière la plus inattendue, que par une présence d'esprit extraordinaire et une grande fermeté de caractère. Nous ne pensons pas qu'il puisse être bien utile de transcrire ici quelques-unes de ces aventures, quelque intéressantes qu'elles soient d'ailleurs; il vaut mieux, ce nous semble, nous arrêter quelques instans à considérer l'homme tel que M. Douville l'a rencontré dans des régions où aucun blanc n'avait encore porté ses pas; c'est, il est vrai, une triste page qu'il ajoute à l'histoire de l'humanité, mais c'est une page instructive.

La religion des peuples que M. Douville a visités est le plus grossier fétichisme. Quoique les Portugais, qui découvrirent le Congo en 1491, mais qui ne s'y établirent que quatre-vingt-quatre ans après, y aient accordé aux prêtres des prérogatives et une autorité exorbitantes, ceux-ci n'ont rien fait pour la conversion véritable des indigènes. Les curés songent bien plus à satisfaire leur avarice qu'à gagner des âmes à Jésus-Christ. Lorsqu'un des chefs ou sobas a, en apparence, embrassé le Christianisme, il devient sujet à des vexations de toute espèce. Il doit faire baptiser et enterrer tous ses vassaux par le curé le plus proche de sa capitale, ce qui entraîne des frais considérables. Un nègre manque-t-il de faire baptiser ses enfans ou de faire enterrer ses proches, le soba est condamné à une amende et, s'il ne peut y satisfaire, il devient le prisonnier du curé pendant un temps assez long. Il en résulte que les nègres, au lieu de former des villes et des villages autour des églises, vont vivre loin des hommes qui les tourmentent et fixent de préférence

(1) C'est le titre que leur donne le *Journal militaire* pour faire comprendre l'importance et le sérieux des devoirs qu'ils ont à y remplir.

leur habitation au milieu des bois. Aussi peut-on dire, sans exagération, qu'il serait peut-être difficile de trouver, dans toute l'étendue des provinces portugaises d'Afrique, un seul nègre véritablement converti; ayant été baptisés, non parce qu'ils étaient convaincus de la vérité des doctrines chrétiennes, mais seulement parce que leur soba a été baptisé avant eux, ils continuent à adorer leurs idoles; et les Portugais le savent si bien que, lorsqu'un nègre baptisé meurt à Saint-Philippe de Benguela, ils font escorter son corps jusqu'au cimetière, éloigné d'une demi-lieue de la ville, par deux soldats chargés d'empêcher que ses parens ne l'enterrent selon les rites commandés par les prêtres fetiches. Quelquefois, en sortant de l'église, les nègres célèbrent des fêtes en l'honneur des idoles. Dans les provinces plus éloignées de la capitale, ils savent seulement que les missionnaires ont prêché un Dieu différent de ceux qu'ils honorent, et ils le nomment le Dieu du roi de Portugal; adorant eux-mêmes Saméz-Nè-Lamaz, dieu des potentats, ils ne sont pas surpris qu'un si puissant monarque ait un dieu tutélaire pour lui seul.

Les peuples visités par M. Douville ont un grand nombre d'idoles. Ceux qui vivent dans le voisinage de Benguela ont des temples pour leurs dieux pénates, et reconnaissent en outre le soleil et la lune comme des divinités suprêmes; mais ils ne les honorent par aucune cérémonie religieuse. On retrouve le sabéisme sur le territoire de Baka, soba indépendant, dont les sujets sont antropophages et sacrifient des victimes humaines aux dieux malfaisans. Ils adorent le soleil, qu'ils considèrent comme l'auteur de tout ce qui existe sur la terre, parce que rien ne peut croître ni vivre dans les endroits où ses rayons ne paraissent pas. Ils regardent la lune comme son premier ministre, qui gouverne en son absence dans les lieux où il a passé. Elle est moins brillante que lui, parce que l'esclave ne doit pas être semblable au maître. Lorsque le soleil paraît, ils lui adressent leurs hommages, et lorsqu'il est sur le point de se coucher à l'horizon, ils le prient de revenir bientôt. Si un temps nébuleux l'empêche de se montrer, ils jugent qu'il est offensé de ce qu'il y a des hommes qui ne lui rendent pas tout l'honneur qui lui est dû. Lorsque la lune devient entièrement invisible, ils disent que le soleil change de ministre et qu'il ne donne que peu à peu sa confiance au nouveau ministre qu'il a choisi. Le moment de la pleine lune est celui de la toute-puissance de ce ministre, qui semble vouloir égaler son maître; celui-ci s'en apercevant, commence à lui retirer sa faveur de la même manière qu'il la lui avait accordée, afin de le changer lorsqu'il l'aura dépouillé de tout pouvoir.

Dans le district de Zenza do Golungo, Muta-Calumbo, dieu de la chasse, est la divinité la plus renommée. Il est représenté sous toutes les formes possibles et a son autel dans un des coins de la maison. Quibuco n'est pas moins respecté. On rend aussi des marques d'honneur aux Zambi ou esprits, que le nègre fête continuellement pour se les rendre favorables et s'en faire à sa mort des amis et des protecteurs. C'est par leur intercession qu'il espère n'être pas condamné à passer, par une sorte de métempsycose, dans un corps qui doit mener un état misérable; il se flatte aussi qu'ils le préserveront d'une mort prochaine et qu'il obtiendra, par leur moyen, une demeure riante dans l'autre monde.

Outre ces dieux qui sont les principaux, les indigènes en ont une multitude d'autres qu'ils adorent sous différentes figures, tantôt sous celle d'un mouton, tantôt sous celle d'une chèvre. Ces animaux sont alors nourris avec tous les soins possibles. On leur apporte l'herbe la plus tendre et on veille avec les précautions les plus minutieuses à la conservation de leur vie, parce qu'on croit que l'on n'a rien à craindre de la mort tant que cet animal existe, le dieu vivant sous cette forme devant protéger son adorateur, en reconnaissance du culte qu'il lui rend. Les nègres du Cassange regardent l'aigle comme le dieu protecteur de la vie, à cause de la force que cet oiseau déploie. D'autres ont pour objet de leur vénération des plantes et des racines; ils ne les cueillent jamais, et si, par mégarde, il leur arrivait de fouler aux pieds ces végétaux, ils attribueraient à cet accident tous les maux qui leur arriveraient dans la suite.

Les habitans du Sambo ont pour fétiche principal le serpent; ils croient que le dieu de la fourberie est caché sous la forme de ce reptile. Le serpent est aussi adoré par les sujets de Samouené-Ilaï. M. Douville ayant tué celui qui était regardé comme le dieu du pays, et qui s'était enfui du temple, fut retenu prisonnier pendant huit jours; il aurait été mis à mort si les prêtres, gagnés par quelques présens, n'avaient déclaré que l'étranger était ami de Gané-Tinaï, dieu de la foudre, et que nul ne devait penser à lui nuire.

Lamba-Lianquita est un second dieu de la foudre; Maffula, le dieu du plaisir; Hendé, le dieu de l'amour; Quazé, le dieu de la justice. M. Douville a vu un temple dédié au dieu de l'adresse; il assure que les nègres de l'empire Bomba adorent divers insectes; il parle aussi d'un dieu du scorbut, ce qui rappelle le dieu de la toux adoré par les Romains, et dont le temple en ruines se voit encore près de Tivoli.

« Leur cœur, destitué d'intelligence, a été rempli de ténèbres, » disait saint Paul des idolâtres de son temps; et il ajoutait : « Ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en des images qui représentent l'homme incorruptible, et des oiseaux, et des bêtes à quatre pieds, et des » reptiles. » Ce tableau est celui de l'idolâtrie de tous les lieux et de tous les temps, et, encore aujourd'hui, elle a les mêmes caractères dans l'intérieur de l'Afrique. Quel puissant argument pour prouver la nécessité d'une révélation qui fasse connaître à l'homme le Dieu véritable et ses rapports avec lui, ne peut-on pas tirer de ces profondes ténèbres qui couvrent tous les pays que la Parole de Dieu n'a éclairés d'aucun de ses rayons! Si des milliers d'années n'ont pas suffi à l'homme pour connaître Dieu par la sagesse, y parviendra-t-il davantage dans la suite? L'Afrique peut-elle espérer de voir naître un sage, un réformateur, qui opère son émancipation religieuse, ou bien demeurera-t-elle dans la servitude de l'idolâtrie et du péché jusqu'à ce qu'elle entende proclamer l'Evangile du salut? Nous n'espérons rien pour elle que de l'Evangile. Les sorciers continueront à exercer sur les nègres le terrible empire que la superstition du peuple leur a accordé, les sacrifices humains seront regardés dans ces contrées comme la meilleure manière d'honorer les dieux, la prostitution et le cannibalisme feront partie de leurs mœurs, tant que le Christianisme n'aura pas exercé sur ses habitans sa puissante influence. M. Douville n'a à peu près rien fait pour dissiper les superstitions dont il a été témoin; il nous raconte au contraire que, voulant s'attacher ses porteurs, il leur donna quelques bouteilles de tafia, des moutons, des chèvres et des poules, pour célébrer une fête en l'honneur du dieu des voyages, et qu'ayant blessé des sauvages qui avaient envahi son camp, il leur fit dire que leurs souffrances étaient un châtiment du dieu de la foudre, pour avoir voulu voler!

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs des maux de l'esclavage; mais nous n'avons pas encore eu occasion de le considérer tel qu'il se présente dans les pays d'où on exporte les malheureux noirs. M. Douville nous donne sur ce sujet des renseignemens d'un haut intérêt. On aurait tort de croire que l'esclavage n'existe en Afrique que depuis que les blancs font la traite. La prophétie relative aux descendans de Cham n'a pas commencé seulement alors à être accomplie. M. Douville s'est informé partout où il passait à quelle époque on faisait remonter le commencement de l'esclavage, et les chefs lui ont toujours répondu qu'ils avaient appris de leurs pères que de toute antiquité il avait existé. Chez les Molouas, dont les états s'étendent au nord et au sud de l'équateur, on lui assura qu'il avait toujours été connu, et que, selon une tradition très-ancienne, le nombre de ceux que le souverain doit posséder et garder pendant son règne est de 840; il ne peut vendre et donner que le surplus de ce nombre. Le souverain Holo-Ilo a aussi des esclaves qu'il ne peut jamais vendre. Mais avant que les blancs fissent la traite, l'esclavage différait peu de la domesticité. Dès lors la politique des chefs a consisté à réduire en esclavage le plus grand nombre possible de leurs sujets. Les esclaves qui précédemment étaient attachés au service d'un maître, ayant la faculté de les livrer à un autre dans le même pays, devinrent une marchandise qui fut échangée contre des étoffes, des verroteries, du tafia et des armes. Ces objets ayant tenté, de proche en proche, la cupidité des peuples grossiers qui les virent, le commerce des esclaves prit une grande extension.

Chaque peuple tâcha de s'en procurer le plus qu'il lui fut possible, afin d'acquérir des marchandises auxquelles il attachait du prix. Tantôt on faisait des incursions chez un voisin faible, et l'on enlevait hommes, femmes et enfans; tantôt on allait chez un voisin puissant, et on y achetait les individus réduits à l'esclavage.

Lorsque la traite était licite, on embarquait annuellement pour le Brésil, dans le seul port de Loanda, de vingt-deux à vingt-trois mille nègres, qui payaient chacun 9,100 reis (55 fr.) de droit au gouvernement; mais quoiqu'interdite aujourd'hui, la traite ne s'en fait pas moins. Lorsque M. Douville arriva à Benguela, trois navires négriers étaient en charge dans ce port, et lorsqu'il revint à Loanda de son premier voyage dans les pays indépendans, il y vit un navire faisant la traite, destiné pour Rio-Janeiro.

Dans la province des Dembos, l'impôt n'est pas assis, comme dans les autres provinces portugaises, sur les maisons ou sur les plantations. Chaque chef donne un ou deux esclaves, selon le nombre de sujets qu'on lui supposait au temps où le tarif fut établi. On voit que les chefs ont su faire des lois qui leur rendent le paiement de la taxe facile, et qui même servent quelquefois à les enrichir. Quiconque, n'importe son sexe, rencontre la femme d'un chef, doit quitter le sentier et s'éloigner pendant qu'elle passe. S'il y manque, il est, ainsi que toute sa famille, condamné à l'esclavage. Dans le Baïlundo, les fautes les plus légères font encourir la servitude. M. Douville avait à son service un cuisinier qui avait été vendu pour avoir laissé tomber à terre de la poudre à tirer que le chef de Tamba lui avait donné à tenir dans un mouchoir. Dans les états de Cancobella, un étranger qui touche un habitant encourt la peine de l'esclavage. Il serait impossible d'énumérer toutes les coutumes bizarres inventées par la cupidité. Celles que nous avons rapportées donnent quelque idée des autres.

L'un des principaux marchés d'esclaves est celui de Bihé. L'homme qui amène des captifs doit s'adresser d'abord au soba pour obtenir la permission de trafiquer. Ensuite il va au marché, qui est situé hors de la ville et qui consiste au moins en une centaine de maisons éparses. Ces maisons ont été bâties par les mulâtres qui viennent faire la traite pour le compte des négocians portugais. Chacune est entourée de magasins pour y déposer les marchandises, de cabanes pour y loger les esclaves achetés, d'un jardin, où les plantes potagères sont cultivées, et d'une cour où les affaires se terminent. La réunion des bâtimens et des dépendances de chaque maison porte le nom de *pombo*.

Le prix commun du plus bel esclave est de quatre-vingt pannos, équivalant à peu près à quatre-vingt francs. Le panno est une mesure de longueur qui correspond à trente pouces français; il varie suivant les lieux. La valeur de l'esclave au Bihé est exprimée par quatre-vingt pannos de toile de coton; mais le paiement ne s'effectue pas seulement par cette marchandise. L'acheteur forme un assortiment dans lequel entrent ordinairement un fusil pour 10 pannos, un flacon de poudre pour 6, du tafia pour 10 à 15, suivant la volonté de l'acheteur; de la bayette, espèce de drap léger, pour 16; enfin, de la toile de coton pour le reste. Toujours le vendeur reçoit en cadeau de l'acheteur une quantité d'aiguilles et de fil proportionnée au nombre des esclaves qu'il livre; un ami de ce dernier, qui a servi d'entremetteur pour conclure le marché, a pour sa peine un bonnet de laine rouge.

La quantité des captifs amenés au marché du Bihé est annuellement d'environ 6,000, dans la proportion de trois femmes contre deux hommes. On y compte toujours au moins une cinquantaine de mulâtres, qui restent là pour les acheter. Ils les expédient pour Angola ou Benguela en troupes plus ou moins nombreuses, sous la conduite de pombeiros accompagnés d'une escorte de quelques nègres, qui se recrutent en chemin. On a vu des bandes de ces malheureux se révolter contre ceux qui les menaient, et recouvrer la liberté en leur donnant la mort. La plupart des captifs dont on trafique sur ce marché proviennent du pays même. Les cas nombreux que les lois punissent de l'esclavage expliquent ce fait. Les nègres du Bihé se procurent aussi un grand nombre d'esclaves par les excursions qu'ils font chez leurs voisins. Le soba perçoit un droit sur chaque tête d'esclave. Les marchands sont très-unis entre eux; l'un d'eux a le titre de capitaine du marché.

Il y a d'autres marchés à l'embouchure du fleuve Ambrez, à Yanvo et à Cassange. Dans ce dernier endroit, le prix d'un esclave est d'environ 60 francs; il en arrive de temps à autre des troupes considérables de la rive droite du Couango. Les Cassanges sont séparés par ce fleuve de nations chez lesquelles ils vont échanger à l'amiable les marchandises européennes. Ces peuples ont voulu passer le Couango pour apprendre d'où les Cassanges tiraient toutes les belles choses qu'ils leur avaient apportées; mais ceux-ci ont su jusqu'ici faire respecter leur territoire et conserver le monopole des esclaves sur la rive droite. M. Douville a passé le Couango, malgré l'opposition des Cassanges; il est le premier homme blanc qui ait pénétré dans les contrées qui sont au-delà.—Que ne pouvons-nous pas conclure sur les maux de la traite, des faits que nous venons de transcrire! Des peuples dont nous ignorions même l'existence et qui ne savaient pas jusqu'ici qu'il y eut sur la terre des hommes d'une autre couleur que la leur, en sont désolés!

Si cet article n'était pas déjà si long, nous aurions emprunté au voyage de M. Douville beaucoup d'autres faits intéressans. Nous aurions, par exemple, fait remarquer un usage singulier de la plupart de ces peuples, chez lesquels ce n'est pas le fils, mais le neveu qui a droit à la succession, et en rapprochant de cette coutume celle non moins singulière des Cassanges, chez lesquels le fils aîné est frappé de la malédiction paternelle, nous aurions demandé s'il ne faut pas voir dans ce double fait les restes d'une tradition dont la Bible peut nous fournir l'explication. Nous aurions aussi parlé des mœurs des Molouas, qui ont deux grandes villes, Tandi-a-Voua et Yanvo, et qui seuls de tous les peuples dont M. Douville a parcouru le territoire, possèdent quelque industrie. Ce voyageur ne nous paraît pas leur avoir rendu un grand service en leur apprenant à couler des canons de fusils, pas plus qu'aux sujets de Mucangama, en leur enseignant à fondre les balles de plomb.

Le voyage de M. Douville est un grand événement géographique. Nous avons la confiance qu'il ne profitera pas seulement à la science, mais qu'il aura aussi d'heureuses conséquences pour les peuples au milieu desquels il a eu lieu. M. Douville nous dit lui-même que l'idée d'attacher de la gloire à son nom a eu plus d'empire sur lui que la crainte de la mort qu'on lui présentait comme inévitable; ce qu'il a fait par un tel mobile, d'autres ne le feront-ils pas après lui par zèle religieux et par amour de l'humanité. Des chrétiens ont affronté la mort au milieu des antropophages de la Nouvelle-Zélande; il s'en trouvera sans doute aussi qui exposeront leur vie au milieu des cannibales de l'Afrique équinoxiale.

PHILOSOPHIE.

Des rapports de la doctrine de Confucius avec la doctrine chrétienne.

Nous avons vu, il y a quelques semaines, la *Revue Encyclopédique* exaltant, en termes généraux, l'importance de l'étude des monumens philosophiques de l'Orient, et nous avons cherché à réduire à leur juste valeur les espérances qu'on peut fonder sur ces études, qui, à croire sur parole le rédacteur du recueil saint-simonien, promettraient de nous faire trouver des vérités capables de renouveler le monde actuel. Aujourd'hui la *Revue* essaie un premier pas dans cette carrière qui doit, selon elle, nous conduire à de si riches trésors.

C'est par Confucius que la *Revue* aborde l'Orient. Elle nous offre dans son cahier de juin la traduction d'un petit écrit de ce sage, qui fournit à M. Leroux l'occasion de livrer un nouveau combat à l'Evangile. En Angleterre et en Allemagne, cette attaque serait sans importance, parce que là on ne se laisse pas prendre à quelques phrases sonores et hardies, à quelques assertions tout à fait gratuites, et que le Christianisme y est trop connu pour avoir à redouter les attaques d'un article de journal. Mais en France, où l'instruc-

tion la plus commune est celle qui se puise dans un salon littéraire, en France, où la chute du catholicisme n'a laissé qu'ignorance sur la nature de l'Evangile et préjugés anti-chrétiens, c'est un devoir pour nous d'entrer en lice contre les adversaires de la vérité et de briser leurs armes, quelque émoussées qu'elles soient d'ailleurs. Nous suivrons donc aujourd'hui M. Leroux sur le terrain où il s'est mis pour attaquer l'Evangile.

Pour mettre nos lecteurs à même de juger entre la doctrine de Confucius et la doctrine chrétienne, nous commencerons par transcrire ici le passage du philosophe chinois qui sert de base à tout le raisonnement de M. Leroux.

« I. La voie de la sagesse consiste à mettre en lumière, cultiver ou développer la nature rationnelle ou la faculté intelligente que nous avons reçue du ciel en naissant, à renouveler le peuple et à ne s'arrêter que lorsqu'on est parvenu à la perfection.

» II. La fin ou le but auquel on doit tendre, étant une fois connu, l'esprit prend une détermination; étant en repos dans sa détermination, l'âme est sereine et calme; l'âme, étant sereine et calme, elle considère la nature des choses, elle est sûre de parvenir à son but de perfection.

» III. Les choses (dans la nature végétale) ont des racines et des rejetons; toute affaire a un commencement et une fin. Connaître ce qui vient le premier (*la cause*,) et ce qui vient après (*l'effet*), c'est approcher de la suprême raison, du Tao.

» IV. Les anciens qui désiraient rendre à sa pureté primitive et remettre en lumière, dans tout l'empire, la vertu (ou la faculté vertueuse) que nous tenons du ciel, s'attachaient d'abord à bien gouverner les provinces; — désirant bien gouverner leurs provinces, ils commençaient par bien administrer leurs familles; — désirant bien administrer leurs familles, ils commençaient par orner leur personne, (c'est-à-dire par *se corriger eux-mêmes*); — désirant orner leur personne, ils commençaient par rectifier leur cœur, (ou principe intelligent); — désirant rectifier leur cœur, ils commençaient par purifier (*litt: verum facere*) leurs intentions; désirant purifier leurs intentions, ils commençaient par perfectionner leurs connaissances; perfectionner ses connaissances, c'est pénétrer la nature de toutes choses.

» V. La nature des choses étant pénétrée, la connaissance de l'esprit sera ensuite parfaite; — étant devenue parfaite, les intentions seront ensuite purifiées; — les intentions étant purifiées, le cœur sera ensuite rectifié; — le cœur étant rectifié, la personne sera ensuite ornée (*corrigée*); — la personne étant ornée, la famille sera ensuite bien administrée; — la famille étant bien administrée, le royaume sera ensuite bien gouverné; — le royaume étant bien gouverné, alors tout ce qu'il y a sous le ciel sera tranquille et heureux.

» VI. Depuis le fils du Ciel (l'empereur) jusqu'au dernier du commun des hommes, devoir égal pour tous : orner sa personne (*se corriger soi-même*) est le fondement (*de toute la politique*).

» VII. La principale affaire (*celle de se corriger soi-même*) étant troublée, en désordre, comment celle qui n'est que secondaire (*la famille et le royaume*) serait-elle bien gouvernée? Traiter légèrement ce qui est le *principal*, et gravement ce qui n'est que *secondaire*, c'est agir contrairement à la raison. (1) »

Telles sont les paroles que M. Leroux met en regard de l'Evangile, et qui lui semblent autoriser un parallèle entre la doctrine de Confucius et celle de Jésus-Christ. Mais pour aider ici l'intelligence du lecteur qui, en effet, pour peu qu'il ait lu attentivement le Nouveau-Testament, doit avoir quelque peine à comprendre le rapport qu'il peut y avoir entre la page de philosophie morale que nous venons de citer, et les paroles à la fois si simples et si pleines d'autorité du Sauveur, M. Leroux résume tout le raisonnement de Confucius en ces termes : « Confucius donne au sage deux devoirs qui se confondent en un, et sont inséparables : *Cultiver sa raison* et *servir l'humanité*. Ramenée à ces deux obligations, la doctrine du philosophe chinois paraît à l'auteur correspondre tout-à-fait au précepte de Jésus qui résume toute la loi chrétienne : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ta force et de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même*, précepte que M. Leroux transforme, nous ne savons trop pourquoi, en celui-ci : *Tu aimeras Dieu et ton prochain comme toi-même*. Réduits à ces termes, le Christianisme pourrait sembler encore quelque peu de la doctrine de Confucius; M. Leroux lève la difficulté et, résumant une seconde fois cette dernière par une nouvelle formule : « Perfectionner sa raison, aimer les hommes, c'est, dit-il, comme si Confucius avait dit : *Dieu et l'humanité*. » Or, comme les mêmes mots : *Dieu et l'humanité*, peuvent être aussi considérés comme le sommaire de l'Évangile, il s'ensuit que, de résumé en résumé, de traduction en traduction, nous arrivons à ramener les deux doctrines aux mêmes termes, par conséquent à montrer leur identité.

Nous conjurons M. Leroux d'y mieux réfléchir, de descendre des hauteurs de son universalisme, et de se placer plus à portée des choses qu'il compare; il les regarde de trop haut et de trop loin pour ne pas les voir confuses, et c'est pour cela qu'elles lui apparaissent toutes sur le même plan. A quelle distance ne doit-il pas se trouver des doctrines dont il parle, pour qu'à ses yeux la culture de la raison soit la même chose que l'amour de Dieu, pour que connaître et aimer se confondent en un seul et même acte de notre nature morale. Depuis quand voyons-nous les lumières être la mesure de la piété et de la moralité des hommes? Cultiver l'intelligence est, sans doute, un moyen d'approcher de Dieu, c'est-à-dire d'admirer de plus près la sagesse, la bonté et la puissance que le Créateur a déployées dans la création et dans les soins de sa Providence paternelle; mais qu'ils sont rares, et M. Leroux ne peut l'ignorer, qu'ils sont rares ceux qui cultivèrent leur raison en vue de s'approcher de Dieu, de le mieux connaître, d'être en état de le glorifier et de le servir! D'ailleurs, quiconque a lu attentivement nos Livres saints doit savoir que ce n'est pas par la culture de sa raison qu'ils appellent l'homme à Dieu, et que leurs appels s'adressent avant tout à nos sentimens et à notre conscience. Confucius, en faisant de la culture de son intelligence le précepte capital de sa doctrine, a mis à son œuvre le cachet de la philosophie, et la distinguerait par cela seul de l'œuvre de Jésus-Christ. Les philosophes ont placé leur sanctuaire dans la raison humaine; notre Maître établit le sien dans les profondeurs de l'âme. Ainsi rien de plus différent que les deux préceptes capitaux des deux doctrines que M. Leroux regarde comme à peu près identiques.

Cette identité ressort encore bien mieux selon cet écrivain des développemens donnés à l'une et l'autre doctrines par leurs auteurs. Nous convenons, en effet, que les maximes morales de Confucius qu'il cite à l'appui de sa thèse, ont une analogie frappante avec les grands préceptes de cette partie de la morale chrétienne qui règle les relations des hommes entre eux; et nous faisons mieux que d'en convenir, nous en donnerons ici la preuve :

« Celui qui est sincère et attentif à ne rien faire aux autres de ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît, dit Confucius, n'est pas loin de la loi; ce qu'il désire qu'on ne lui fasse pas, qu'il ne le fasse pas lui-même aux autres. » Dans le Ta-Hio, le disciple de Confucius Thseng-Theu se demandant: Qu'est-ce que la vertu? répond : « Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît; faites aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fissent. » Enfin Confucius définit la charité par ces paroles remarquables : « La charité *est cette affection constante et raisonnée qui nous immole au genre humain, comme s'il ne faisait avec nous qu'un individu, et qui nous associe à ses malheurs et à ses prospérités*. » Il y a sans doute encore fort loin de cette définition toute didactique aux magnifiques paroles du XIIIe chapitre de l'Épître de saint Paul aux Corinthiens; il y a toute la distance qui sépare une notion intellectuelle de la charité elle-même. Mais il n'en demeure pas moins vrai que Confucius avait déjà mieux et plus largement compris qu'aucun moraliste de l'antiquité, l'une des faces de cette charité, qui, prise dans son ensemble est *l'accom-*

(1) Ce morceau est extrait d'un écrit intitulé le Ta-Hio, dont M. Pauthier nous a donné une traduction française, insérée tout entière à la suite de l'article qui nous occupe. De tout cet écrit, il n'y a que la page transcrite ici qui soit de Confucius; le reste est de son disciple, Thseng-Tseu.

plissement de toute la loi. Que conclure de là? c'est que la loi morale était connue des hommes avant que Jésus-Christ fût venu lui rendre témoignage par sa vie et par sa mort. C'est ce que ses disciples n'ont jamais nié, et ce fait même est, à leurs yeux, d'une haute importance pour motiver l'apparition de leur Maître sur la terre.

En effet, connaître la loi qui doit nous régir et être fidèle à cette loi, sont deux choses entièrement distinctes, depuis que la volonté humaine s'est égarée loin de Dieu. Est-il un seul homme qui puisse se rendre en toute sincérité le témoignage d'avoir constamment parlé et agi d'une manière parfaitement conforme à ses lumières morales, d'avoir obéi à la voix de sa conscience? Nous osons affirmer qu'il n'en est aucun, et pour peu qu'on veuille être sincère avec soi-même, on ne peut nous démentir à cet égard. Dès lors il est évident que connaître la loi ne suffit pas encore pour la pratiquer, ne suffit pas pour lui gagner notre amour et notre obéissance. Il y avait donc autre chose à faire dans le monde qu'une œuvre de docteur de morale; il y avait plus qu'à bien définir la loi, plus qu'à compléter sur ce sujet les notions de l'humanité; il y avait à rendre l'homme obéissant à la voix de sa conscience, et avant tout à le délivrer de la condamnation que toute loi prononce contre celui qui l'enfreint. Eh! bien, c'est essentiellement pour cela que Jésus a paru dans le monde. Simple docteur de la loi, il n'eût pas arraché un seul homme à l'empire de ses mauvais penchans, il n'en eut pas réformé un seul. Victime expiatoire, souverain sacrificateur des enfans égarés d'Adam, il a délivré des milliers d'âmes des angoisses de la conscience, et a ranimé en elles l'amour de leur souverain législateur: amour qui entraîne avec lui celui de la loi qu'il nous a donnée. C'est donner un démenti aux chrétiens de tous les siècles, c'est affirmer que tous ils se sont trompés sur le véritable sens de l'Évangile que de dire, comme M. Leroux, que cette précieuse charte des droits de l homme pécheur n'est, en dernière analyse, qu'un code de morale ou, pour me servir des propres expressions de l'auteur, (expressions vagues et s'adressant plus à l'imagination qu'à l'intelligence, comme tout le style de cette école,) que « la morale enseignée par Jésus Christ a été, pour ainsi dire le centre de formation et la cause du Christianisme, et que sans elle jamais l'occident n'aurait adopté aussi littéralement les traditions juives. » Sans elle! M. Leroux y a-t-il bien pensé avant d'écrire ces deux mots? Le Christianisme sans sa morale! Sont-ce des choses qu'il soit possible de supposer? Et s'il est souverainement illusoire de vouloir rejeter le dogme et de garder la morale seule, l'est-il moins de supposer le dogme isolé de la morale et présenté ainsi à la foi du genre humain? En effet, il est certain que jamais les peuples de l'occident n'eussent accueilli les hautes vérités religieuses de l'Évangile, sans les préceptes de ce même Évangile; mais, il l'est tout autant et, l'histoire à la main, nous le prouverions sans peine, que la loi chrétienne n'a été observée que là où les vérités dogmatiques furent reçues comme une bonne nouvelle, dont on sentait le besoin, et crues d'une foi sincère.

M. Leroux prévoit les objections que les Chrétiens pourront lui adresser sur sa manière d'envisager le Christianisme; il les résume en ces termes: « Le Christianisme, dira-t-on, n'est pas seulement un grand principe moral; c'est toute l'histoire religieuse du genre humain: le péché, la chute, la rédemption par Jésus, la vie future. Il y a, nous dira-t-on encore, toute la tradition de Jésus, toute l'histoire hébraïque, toutes les prophéties qui l'annoncent; il y a sa passion; il y a son martyre. Oubliez-vous que Jésus a été, suivant l'expression de Novalès, la figure du peuple, et le grand martyr du genre humain? »

A cela M. Leroux se borne à répondre par les simples affirmations que voici:

« Aujourd'hui toute la constitution historique du Christianisme, toutes les solutions données par lui des grands problèmes, sont ce qu'il y a de plus délabré, attaquées comme elles l'ont été par les sciences et la philosophie. La Genèse chrétienne est renversée; les prophéties n'ont plus de partisans; les miracles ont été ramenés aux faits naturels par la critique et par les travaux sur l'extase, et quant aux institutions, je les cherche et ne les trouve plus. »

Que les sciences et la philosophie, ou plutôt, disons mieux, les savans, les philosophes, aient attaqué le Christianisme pour faire place à leurs propres idées, nous ne le savons que trop; mais que la science et la philosophie aient ruiné, comme le dit l'auteur, la constitution historique du Christianisme et les solutions qu'il a données des grands problèmes, c'est ce que nous ne voyons nullement, et jamais on ne fut moins autorisé qu'aujourd'hui à prononcer une pareille sentence; les travaux archéologiques les plus avancés disent tout le contraire, et écrire publiquement des choses semblables, ajouter que la Genèse chrétienne est renversée, lorsqu'on se trouve en présence des travaux des Champollion et des Cuvier, c'est montrer ou beaucoup d'ignorance ou bien peu de mémoire. Les prophéties n'ont plus de partisans, dit M. Leroux; nous ne sommes pas de son avis; car, pour notre part, nous leur en connaissons un grand nombre, et nous sommes certains que si elles n'en ont pas davantage, c'est qu'elles ne sont pas assez connues et étudiées. Quant aux miracles, tout ce que la critique a fait, en s'attaquant à eux, c'est de constater à son tour la réalité des faits et, après cela, d'en donner des explications cent fois plus incroyables que les miracles ne sont extraordinaires. C'est sans doute par réminiscence des travaux de M. Bertrand, jadis son collaborateur à l'ancien *Globe*, et comme un hommage à sa mémoire, que M. Leroux nous donne *l'extase* comme expliquant les miracles; nous ne voyons pas trop quelle lumière a pu lui donner une pareille explication, puisque l'extase est elle-même encore un problème insoluble pour les physiologistes.

En résumé, M. Leroux en est encore sur le Christianisme à l'opinion, je veux dire aux préjugés du XVIII[e] siècle. Seulement ces préjugés s'associent chez lui à des vues plus larges, à des habitudes de critique plus généreuses que celles des encyclopédistes, et, tandis que ces derniers ne songeaient qu'à détruire tous les temples du passé, il cherche dans l'histoire des matériaux pour reconstruire le nouveau temple. Mais ces matériaux il les cherche sans guide, il n'interroge sur eux que sa raison et ses sympathies d'artiste. Ce n'est pas ainsi qu'il trouvera. Les choses morales, les vérités religieuses se cherchent avec le cœur, avec la conscience sérieusement interrogée. S'il les cherche ainsi, il sentira ce que c'est que la loi morale séparée de l'Evangile, et ce qu'elle est avec la bonne nouvelle du salut; il sentira aussi tout ce qu'il y a de distance entre le sage chinois Confucius, docteur de morale, et Jésus, le Fils bien-aimé de Dieu, en qui toute la plénitude de la Divinité habite corporellement; Jésus, par qui et pour qui toutes choses ont été faites, Jésus qui, étant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une usurpation d être égal à Dieu, et cependant s'est anéanti lui-même ayant pris la forme de serviteur fait à la ressemblance des hommes, et s'est abaissé lui-même jusqu'à la mort, à la mort même de la croix....., nous ayant été fait de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et rédemption. L'Evangile de Jésus-Christ est la puissance de Dieu en salut à tous ceux qui croient. La loi fut donnée par Moïse. La grâce et la vérité sont de Jésus-Christ.

Prohibition de l'opium en Chine. — On sait que le commerce de l'opium a été défendu en Chine; mais on ignorait jusqu'ici la cause de cette prohibition d'autant plus étonnante que les Orientaux en font un grand usage, et que c'est vouloir changer leurs mœurs que de le leur interdire. M. Gutzlaff, qui vient de parcourir presque toutes les côtes de cet empire, qui a visité plusieurs ports et qui s'est avancé jusqu'à l'extrémité orientale de la grande muraille dans la Tartarie Maudschouique, prêchant partout l'Evangile aux Chinois, nous apprend que l'opium a été prohibé à la suite de la mort de l'héritier du trône qui a été victime de l'usage immodéré qu'il en faisait. Cet événement a fait comprendre à l'empereur quelle terrible influence la passion de l'Opium devait exercer sur le bonheur de ses sujets.

Les enfans de dieu, sermon, par M. Merle d'Aubigné. Br. in-8° de 28 p. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n. 6.

Christ est venu fonder au milieu de toutes les familles humaines une famille spirituelle de Dieu. Dieu, par une vaste adoption, prend tout ceux qui croient pour ses fils et ses filles. Telle est la pensée qui domine dans le discours que nous annonçons. Ce petit nombre de pages est, avec la bénédiction de Dieu, de nature à produire une profonde impression.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 49. 8 AOUT 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LETTRES DE LA PROVINCE. — N° III.

C'est une vieille accusation que celle qui impute au protestantisme d'avoir apporté dans le monde chrétien des principes de révolte et de licence. Les moines qui trafiquaient, au seizième siècle, des grâces plénières de l'Eglise avec un incroyable cynisme de paroles et de conduite, se hâtèrent de jeter cette inculpation contre le réformateur de l'Allemagne. François Ier et Charles-Quint, divisés sur tout le reste, furent d'accord sur ce reproche qu'ils adressaient au protestantisme et sur les craintes qu'il leur inspirait. La Ligue eut aussi pour cri de ralliement la prétendue révolte et l'esprit de licence des réformés. Dans la polémique soutenue par Bossuet contre les pasteurs de Charenton, l'évêque de Meaux n'eut garde d'oublier que les protestans avaient un esprit dangereux de rébellion, soit comme membres de l'Eglise, soit comme sujets de l'Etat. Enfin, toute la controverse de Rome dans les pays de la chrétienté s'est particulièrement attachée à faire lire aux peuples sur les drapeaux de la réforme cette devise : *Révolte et licence!*

Pour peu que l'on considère les intérêts religieux et politiques du Siége romain, on se rendra facilement compte des motifs qui l'engagèrent à insister si fortement sur cette accusation. Les rois, les nobles, les classes moyennes, et tous ceux qui veulent avant tout l'ordre et la paix, s'accoutumaient ainsi à voir dans la réforme un adversaire avec lequel on ne pouvait pactiser, parce qu'il menaçait leurs priviléges, leurs droits et même leurs propriétés. De là, une haine profonde, implacable, non-seulement contre les doctrines, mais aussi contre les personnes coupables de protestantisme, et ce que la puissance de Rome n'aurait pas obtenu peut-être pour sa propre cause, elle l'obtenait par son adresse à faire croire que la réforme avait compromis toutes les positions politiques et individuelles.

C'était une tactique absolument semblable à celle qui fut employée contre les libéraux, pendant les quinze années de la restauration, par les hommes de la droite. Ceux-ci ne négligèrent aucun moyen de persuader aux Bourbons de la branche aînée que les principes des libéraux ne pouvaient se concilier avec l'existence de la dynastie légitime, de même que les écrivains catholiques avaient représenté les protestans comme incapables de jamais sympathiser avec les idées d'ordre et de monarchie. Dans les deux cas, la même cause produisit les mêmes effets. A force d'accuser les libéraux de nourrir un esprit révolutionnaire, les hommes de la droite précipitèrent la France dans la révolution de juillet; et les écrivains catholiques, à force de reprocher aux protestans un esprit de révolte et de licence, les contraignirent quelquefois à s'y livrer. Il n'en pouvait être autrement. Supposer des antipathies inconciliables, c'est les créer; car on provoque, d'une part, des mesures d'oppression, et l'on oblige, de l'autre, les opprimés à se défendre. L'abîme répond à l'abîme, la haine à la haine; quand il n'y a plus de garanties dans les intentions du pouvoir, on en cherche dans la force des armes; et mettre des milliers d'individus hors la loi, c'est les contraindre à la briser.

Nous voulons croire que certains défenseurs du catholicisme étaient de bonne foi, lorsqu'ils accusaient la réforme d'avoir des principes de révolte et de licence. Mais ils se seraient épargné cette grave erreur, ils auraient porté un jugement plus équitable, s'ils avaient pris la peine d'examiner avec plus d'attention la révolution religieuse du seizième siècle. Le fait est qu'il y eut à cette époque deux protestantismes, et qu'il y a encore deux protestantismes de nos jours.

Le protestantisme de Luther et de Calvin, de Zwingli et de Melancton, de Cramer et de Mornay, le protestantisme de la confession d'Augsbourg et des confessions de langue française avait pour principes fondamentaux de se soumettre à la Bible en matière de religion, et d'obéir aux puissances établies en matière de politique. Point de licence d'aucun genre, puisqu'il y avait une barrière contre la révolte spirituelle dans la Parole de Dieu, et un frein contre la révolte civile dans les lois de chaque pays. L'homme tout entier, comme chrétien et comme citoyen, se trouvait ainsi contenu dans des limites fixes et faciles à reconnaître. Mais à côté de ce protestantisme il en parut un autre, celui de Muncer et de Jean de Leyde, protestantisme effréné, qui posait des principes précisément contraires à ceux de la réforme, puisqu'il établissait l'inspiration particulière comme règle de croyance religieuse, et le renversement des puissances établies comme règle de conduite politique. Entre le protestantisme de Luther et celui des anabaptistes, il y avait toute la différence qui sépare la vérité du mensonge et la lumière des ténèbres. Les anabaptistes ne laissèrent même aucun doute sur ce point; car ils attaquèrent le réformateur de Wittemberg avec le même acharnement qu'ils montraient contre le Siége de Rome. Cependant qu'est-il arrivé? Plusieurs écrivains catholiques, par une confusion qui fait peu d'honneur à leur discernement ou à leur sincérité, ont mis sur le compte de la réformation les excès des rebelles de Munster. Est-ce là de l'histoire? N'est-ce pas plutôt la plus inique des calomnies?

Ces deux protestantismes se reproduisirent en Angleterre du temps de Cromwel. On vit également une partie des Puritains s'affranchir de la Bible pour n'admettre que l'inspiration particulière, et secouer le joug des lois établies pour créer de nouvelles institutions politiques. Mais là, comme en Allemagne, le vrai protestantisme lutta contre le faux protestantisme, et loin qu'on puisse reprocher à la réforme les monstrueuses aberrations de quelques fanatiques, ce fut la réforme, au contraire, qui montra le plus de zèle et de force pour les réprimer. Lorsqu'un homme probe et courageux a retenu le bras d'un malfaiteur, l'accuse-t-on devant les tribunaux du crime dont il a empêché l'accomplissement?

Si l'on répondait que la réforme a été du moins la cause indirecte de ces révoltes, nous n'accepterions pas non plus cette inculpation mitigée. En Allemagne, la guerre des paysans, provoquée par la tyrannie des seigneurs laïques et ecclésiastiques; en Angleterre, les griefs des communes; telles furent les causes indirectes des excès commis par les anabaptistes et par les puritains. Ces excès auraient eu lieu, sous d'autres formes peut-être, lors même que le protestantisme n'eût pas existé. La seule différence que nous y trouvons, c'est que le catholicisme, en ne voulant pas combattre avec la Bible, aurait eu moins de force pour défendre les lois contre les atteintes des factieux.

Le protestantisme n'est certes pas responsable des énergumènes qui ont usurpé son nom et arboré son drapeau. Toutes les sectes religieuses ont cela de commun, qu'elles sont exposées à voir sortir de leur sein des opinions folles ou coupables. A différentes époques du moyen-âge parurent des troupes de flagellans, qui couraient par milliers à travers les villes et les campagnes, nus comme des faquirs indiens, frénétiques comme des échappés de petites maisons, commettant d'effroyables impudicités, ne connaissant d'autre doctrine religieuse que le fouet dont ils frappaient leurs membres sanglans. A-t-on rendu le catholicisme responsable de ces atroces folies? Lui en a-t-on demandé compte? Et pourtant il y avait plus de rapport entre les flagellans et les principes de l'Eglise romaine qu'il n'en existait entre les anabaptistes de Munster et les principes de la réformation.

Nous avons dit qu'il y a encore deux protestantismes d[e] nos jours : nouvelle source d'erreurs et de confusion pou[r] les apologistes de Rome. L'un de ces protestantismes est l[e] même que celui de Luther et de Calvin; nous y adhérons non parce qu'il appartient à ces réformateurs, mais parc[e] que ces réformateurs l'avaient puisé dans la Parole de Die[u]. Les hommes ne nous sont rien, et lorsqu'on vocifère comm[e] une injure le nom de calvinistes, on répète une pauvre so[t]tise. Notre point de départ, notre guide et le terme auqu[el] nos croyances viennent aboutir, c'est la Bible. Nous ne r[e]connaissons aucune autre autorité religieuse sur la terr[e], mais aussi nous l'acceptons comme une autorité infaillib[le] et absolue. Nous trouvons dans la Bible certaines doctrin[es] fondamentales clairement enseignées, et comme il est co[n]tradictoire que deux explications opposées d'un mêm[e] dogme soient également vraies, nous plaçons en dehors [de] notre protestantisme, ce qui pour nous revient à dire qu'[ils] sont en dehors de la vérité, tous ceux qui ne trouvent poi[nt] dans la Bible ces doctrines fondamentales. Assurément [de] tels principes ne doivent pas nous attirer le reproche [d']n'avoir aucune règle en matière d'opinions religieuses.

Quant à nos maximes politiques, nous posons avec [la] Bible, ainsi que l'ont fait avant nous les réformateurs, qu['il] faut obéir aux puissances établies. Ce n'est pas un princi[pe] de servitude, comme l'a prétendu Rousseau, parce q[ue] notre obéissance a des bornes invariables dans les enseign[e]mens et les préceptes de la Parole de Dieu. Ce n'est [pas] non plus un principe d'immobilité; car le progrès de tou[tes] les institutions sociales présente une parfaite analogie av[ec] la foi chrétienne, qui ne doit être elle-même qu'un progr[ès] continuel. Mais c'est un principe d'ordre public. Nous vo[u]lons que les lois et les formes politiques se perfectionne[nt] successivement par l'amélioration des mœurs, par la diff[u]sion des lumières et par l'accroissement du bien-être ma[té]riel. Nous ne voulons pas d'innovations brusques et viole[n]tes, qui renversent tout pour courir après un bonhe[ur] d'autant plus incertain qu'on prétend y arriver d'un so[u]bond. Nous voulons encore moins des soi-disant libertés q[ue] les émeutes s'en iraient conquérir dans la rue à la poi[nte] des baïonnettes. Nous demandons un développement ré[gu]lier, graduel des droits civils et politiques, et nous croyo[ns] qu'on ne peut y atteindre qu'en améliorant, non une pa[r]tie de l'homme, mais l'homme tout entier, comme ê[tre] religieux, moral, social et domestique. Tels sont nos pr[in]cipes et nos règles d'action dans les affaires temporelles. [Y] verra-t-on quelque chose qui doive nous faire accuser [de] révolte et de licence? En religion, n'avons-nous pas une [li]mite devant laquelle notre raison s'arrête et s'humilie? [En] politique, n'avons-nous pas un frein qui garantit l'ord[re], et en même temps un mobile qui favorise les progrès de [la] liberté?

Mais il existe un autre protestantisme qui, bien que f[ort] différent de celui des anabaptistes, s'en rapproche par [ses] extrêmes. Les fanatiques de Munster, tout en acceptan[t la] Bible comme Parole de Dieu, la faisaient dépendre de l['] inspiration particulière; les protestans, dont nous p[ar]lons, tout en recevant aussi la Bible comme règle de f[oi], la font évaporer au creuset de leur raison individuel[le]. Ces deux sectes se réunissent donc en ceci, qu'elles [ne re]connaissent une autorité supérieure à la Bible; mais el[les] se séparent en ce que l'une plaçait l'autorité suprê[me] dans l'illuminisme, tandis que l'autre la place dans l'[in]telligence humaine. Or, comme ces deux autorité[s], l'inspiration particulière et la raison individuelle, n'[ont] point de principes universellement admis, ni de born[es] positives dans les choses qui n'appartiennent pas au mon[de] des sens, il en résulte une complète anarchie dans [les] croyances religieuses. Au temps de la réforme, les anaba[ptistes]

tes s'égarèrent dans un dédale d'extravagances mystiques; nos jours, les protestans *extra-bibliques* se perdent dans abîme d'hypothèses rationnelles. Des deux parts, l'autrité de la Bible étant méconnue, il n'est plus possible de esser aucune confession de foi; il ne reste que des opions; c'est la licence réduite en système; c'est l'absence de ute loi q i fait loi.

Si l'on regarde à leur politique, ces protestans n'en ont cune qui leur soit propre; ils ne peuvent même en avoir, isqu'au fond ils s'accordent avec le libéralisme vulgaire, ne posant d'autre règle que des théories purement phisopiques. Wilberforce, Clarkson et leurs amis avaient e politique à eux; de même en Ecosse, les presbytériens; Suisse et en France, les vrais disciples de l'Evangile; aux ats-Unis, tous les citoyens pieux, ont une politique proe et indépendante, parce qu'ils sont protestans bibliques. is les rationalistes allemands, les sociniens suisses et ınçais, tous les protestans extrà-bibliques marchent avec libéraux ou se traînent derrière eux, n'ayant rien qui en distingue, incapables de se placer en deho s des par-, parce qu'ils n'ont aucun principe antérieur et supérieur x exigences du moment. Ils s'effacent donc et se privent toute influence, en politique comme en religion: sous dernier rapport, ils se confondent avec les philosophes; us le premier, avec les libéraux.

Cette distinction entre les deux protestantismes du temps tuel est importante, et les écrivains catholiques, pour ne voir pas faite, sont tombés dans d'étranges erreurs.

M. de la Mennais, par exemple, répète, depuis douze à inze ans que les protestans n'ont aucune règle de foi, et e vivre dans le protestantisme, c'est la même chose que de croire à rien. S'il eût mieux examiné les deux protestanmes, il aurait vu que les protestans bibliques ont une rèe de foi si simple et si claire, qu'ils s'entendent d'un bout monde à l'autre, sur les mêmes doctrines fondamenta-, sans communiquer entre eux; et non seulement sur les ctrines, mais encore sur des expériences qui ne sembleient devoir être qu'individuelles: de sorte que vivre dans protestantisme-là, ce n'est pas du tout ne croire à rien; ıis c'est, au contraire, croire, éprouver, sentir, agir. pérer d'une manière si généralement uniforme, que nous pouvons l'expliquer que par un miracle perpétuel. oilà notre état de révolte et d'anarchie dans les choses de ligion!

D'un autre côté, la *Gazette de France* prétend que la ilosophie du dix-huitième siècle est fille du protestanme; et comme elle attribue à cette philosophie la révotion de 89 et même les horreurs de 93, elle en conclut avec logique habituelle que le protestantisme est la première use de tous les bouleversemens qui ont eu lieu depuis nsurrection de l'Amérique du Nord. Il est clair que la *azette* a confondu les deux protestantismes. Avec des luières plus étendues et une connaissance plus vaste de la ritable situation des Eglises protestantes, elle aurait porté jugement tout opposé. Bien loin que la philosophie du x-huitième siècle soit fille du protestantisme biblique, elle a trouvé qu'en lui un puissant et infatigable adversaire. e catholicisme a paru désarmé dans le combat; il a été op faible ou trop indifférent pour soutenir avec énergie s attaques des sophistes religieux et politiques; il s'est issé détruire pièce à pièce, membre à membre, comme vieillard dont le br s engourdi ne sait plus manier un aive. C'est après avoir vécu en Allemagne, que Benjamin onstant écrivait que « pour s'égayer avec Voltaire aux dépens d'Ezéchiel et de la Genèse, il faut réunir deux choses qui rendent cette gaieté assez triste : la plus profonde ignorance et la frivolité la plus déplorable. » Un ttérateur qui n'aurait jamais perdu de vue les tours de Notre-Dame n'eût point écrit cela. Dans la France catholique, on a publié, depuis 1816, deux à trois cent mille exemplaires des œuvres de Voltaire; dans les pays protestans on a répandu, depuis la même époque, plusieurs millions d'exemplaires de la Bible. Que les défenseurs de l'Eglise romaine descendent au fond de leur conscience, et qu'ils nous disent lequel de deux peuples aura les plus solides principes, les meilleures conditions morales d'une alliance de l'ordre avec la liberté, de celui qui écoute Voltaire comme un oracle, ou de celui qui sonde les vrais oracles de la Parole de Dieu. Voilà notre état de révolte et de licence en matière de politique!

Si l'on nous demande : Où est votre protestantisme? n'êtes-vous pas réduits à n'avoir que des protestans négatifs qui couvrent à peine la religion naturelle d'un vernis d'expressions scripturaires? la réponse est facile. Notre protestantisme, le protestantisme biblique, celui qui possède une règle de foi religieuse et des principes d'ordre social, il se ranime, il grandit partout. Une vie nouvelle circule dans ses veines; une force inconnue lui est donnée d'en haut. Le géant du seizième siècle se relève au milieu des populations abâtardies par le philosophisme étroit de notre âge, et il leur imprimera peut-être une impulsion plus puissante encore et plus vaste qu'au temps de Luther et de Calvin. Quant au protestantisme extra-biblique, il a commis la faute irréparable de s'unir au cadavre de l'incrédulité, et il se meurt sous ses terribles étreintes. Les applaudissemens qu'il ambitionne, les sympathies, les appuis qu'il trouve dans la masse des chrétiens extérieurs de notre époque, c'est cela même dont il se glorifie que nous regardons comme l'avant coureur de sa ruine. Quand l'Evangile obtient l'approbation d'un monde pharisaïste ou incrédule, il se suicide; pour être fort, il doit avoir, comme Jésus-Christ, le courage et les moyens de s'en faire haïr.

Ces explications se sont prolongées presque à notre insu. Nous nous proposions, en commençant cette lettre, non seulement de défendre le protestantisme contre le reproche de révolte et de licence, mais encore de montrer par des preuves puisées dans les principes et dans les faits, quelle profonde influence les doctrines de la réforme ont exercée depuis trois siècles sur les progrès de la vraie liberté. Nous voyons maintenant que nous n'avons rempli qu'une moitié de notre tâche; il est trop tard pour s'occuper de l'autre. Nous reviendrons, au reste, plus d'une fois sur ces importantes matières dans le cours de notre correspondance.

CHAPELLE CHRÉTIENNE

DES GALERIES DE FER.

Prédication du 29 juillet 1832 (1).

« Trop long-temps on a cru qu'il y avait incompatibilité entre la religion et la politique, entre la politique et la religion, et que ces deux choses naturellement et profondément antipathiques s'excluaient mutuellement. Il est temps d'apprendre à la génération présente que le Christianisme, qui est la révélation de Dieu, est destiné par son divin Auteur à tout pénétrer, à tout réformer, à tout renouveler, à tout sanctifier, et que, comme ses destinées futures ne lui

(1) Nous n'avons pas l'habitude de tenir nos lecteurs au courant des sermons prêchés dans les différentes églises de la capitale; mais le discours que M. Grand Pierre a prononcé, le 29 juillet, à l'occasion de l'anniversaire de notre révolution de 1830, dans la chapelle chrétienne des Galeries de Fer, boulevart des Italiens, n° 19, contenant des vues que nous nous croyons la mission d'exposer, nous nous félicitons d'avoir obtenu la permission d'en publier quelques fragmens.

promettent rien moins que l'empire universel sur ce monde, les sociétés, aussi bien que les individus, doivent se ressentir un jour, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, de sa salutaire et divine influence.

Toutefois, mes chers auditeurs, rassurez-vous sur nos intentions. Si, hors de cette chaire, il nous est permis, comme à tous les autres hommes, d'avoir nos opinions sur les affaires du jour, ici nous nous interdisons à nous-mêmes, ou plutôt la Parole de Dieu nous interdit, toute discussion sur ce sujet. A Dieu ne plaise donc qu'oubliant le caractère sacré du ministère dont nous sommes revêtus et la nature du règne que le Sauveur et le Maître que nous servons est venu fonder ici-bas, nous voulions transformer la chaire de paix et de vérité en une tribune de débats politiques. Dans cette chaire, nous ne connaissons et nous ne devons connaître ni monarchie, ni république, ni gouvernement absolu, ni gouvernement libre. Ce que nous avons à vous dire aujourd'hui n'étant donc pas exclusivement applicable à une forme particulière de gouvernement, est pur, Dieu le sait, de toute influence politique; c'est la vérité de l'Evangile, indépendante de l'esprit de parti, dominant tous les partis, ayant pour mission de rapprocher tous les partis, ralliant tous les hommes sous la bannière de Jésus-Christ. »

Après avoir expliqué les paroles de son texte : *La justice élève une nation* (Proverbes, XIV, 34), le prédicateur a montré que ce qu'il faut essentiellement et avant tout à un peuple pour qu'il prospère, ce sont des mœurs dans l'acception la plus noble et la plus étendue de ce mot :

« Les mœurs! a-t-il dit. Elles sont nécessaires à tous les ordres de citoyens, dans tous leurs rapports, pour l'exercice de tous leurs droits, pour la jouissance de tous leurs priviléges. Sans les mœurs, que devient le pouvoir entre les mains de ceux qui gouvernent l'Etat? un instrument de despotisme ou un moyen de satisfaire leur ambition et leur cupidité. — Sans les mœurs, que sont les représentans de la nation? des hommes qui, sous ombre de se réunir dans le but de s'occuper consciencieusement des graves intérêts qui leur ont été confiés, ne se rassemblent que pour faire briller leur éloquence ou leur habileté dans les affaires, que pour se frayer le chemin des charges et des honneurs, que pour faire des lois, dans lesquelles ils consultent plus leurs avantages privés que le bien public. — Sans les mœurs, que sont les magistrats, les juges, et tous ceux qui, par leur vocation, sont appelés à faire respecter les lois et à défendre les droits des opprimés? des hommes qui, au lieu d'avoir essentiellement à cœur les intérêts de la justice, ouvrent leurs âmes à toutes les influences extérieures et à toutes les passions, écoutent toutes les voix qui assiégent le sanctuaire inviolable de leur conscience, excepté celle de la loi dont ils sont les organes et qui devrait parler seule par leur bouche. — Sans les mœurs, que devient le peuple? ou bien il se laisse acheter par le pouvoir, et alors il n'est plus qu'une puissance aveugle entre ses mains; ou bien, dominé par l'esprit d'insubordination, il tombe de révolte en révolte; dans l'un et l'autre cas, point de patriotisme réel, point de fidélité, point d'amour de la vérité et de l'ordre, point de moralité, et par conséquent esclavage ou anarchie. — Sans les mœurs, qu'est la prospérité matérielle, résultat de l'accroissement du commerce et des progrès de l'industrie? ce qu'est la matière inflammable pour le feu, le moyen d'alimenter et d'exciter l'ardeur des passions et de favoriser le luxe, la mollesse, l'oisiveté, l'intempérance. — Sans les mœurs, qu'est la liberté de la presse, ce glorieux privilége des peuples libres, des nations civilisées? le plus terrible des fléaux, puisqu'il met en circulation dans la société, avec une rapidité effrayante, les maximes les plus dangereuses ou les doctrines les plus impies. — Sans les mœurs enfin, qu'est la liberté elle-même? licence chez les individus, anarchie chez les peuples.

Faites l'homme libre au contraire, c'est-à-dire, rendez-le esclave de Dieu, inspirez-lui l'amour, liez-le par la liberté morale à des lois qui ne soient que l'expression de ce que son âme régénérée aime, désire et veut, et vous aurez un bon citoyen, sous tous les gouvernemens, dans quelque pays que ce soit, à Rome sous Néron, comme aux Etats-Unis au dix-neuvième siècle. L'homme véritablement libre peut à la rigueur se passer de loi; car il est sa loi à lui-même, et des institutions anti-libérales peuvent aussi peu l'avilir que des institutions libres sont peu capables d'ajouter quelque chose à sa liberté ou à sa dignité. »

Le prédicateur a montré que si quelques antiques monarchies et quelques républiques illustres sont parvenues à un haut degré de prospérité et de gloire, c'est qu'on trouvait plus de vertu sociale ou nationale que chez les autres peuples. Puis il a continué ainsi :

«Or, voici l'argument qu'il me tardait de tirer de ces faits et la conclusion à laquelle je voulais arriver. Si ces nations, avec une morale si imparfaite, avec des institutions sociales si défectueuses, avec une religion si pleine de superstitions, avec un paganisme si ridicule, dirai-je, ou si infâme, ont prospéré pendant tant de siècles, que ne ferait pas le Christianisme pour l'Europe moderne et pour la France en particulier, si l'Europe et la France étaient véritablement chrétiennes!.. Le Christianisme, cette religion d'amour et de justice, de paix et de vérité, de vie et d'union, de progrès et d'ordre, de perfectionnement et d'égalité, de régénération morale sans secousse, de révolution spirituelle sans bouleversement, cette source intarissable de hautes pensées pour la raison, de vie pour le cœur, de sanctification pour la volonté, de bonheur pour l'âme tout entière, le Christianisme pourquoi n'est-il pas mieux connu, plus apprécié? Il rendrait les citoyens humbles; car la première chose qu'il enseigne aux hommes, c'est qu'ils sont pécheurs et que ce n'est que par la mort expiatoire du Christ qu'ils ont pu être sauvés. Il leur inspirerait l'amour de Dieu; car le premier sentiment qu'il met dans leur âme est un amour sans bornes pour le Sauveur qui les a délivrés de la condamnation, un amour qui n'a d'autre mesure que celui que cet adorable Rédempteur leur a lui-même témoigné. Il leur donnerait l'horreur du mal et l'amour du bien; car la croix apprend par un fait au pécheur que le péché est haïssable en lui-même, offensant pour Dieu, terrible dans ses conséquences. Il en ferait des hommes actifs et zélés pour le bien public; car dans l'amour se trouve la vie, et dans la vie l'action; et pourraient-ils jamais être lâches et paresseux ceux qui savent qu'ils doivent tout à Dieu, que leurs œuvres n'atteignent jamais une dette que le sang de Christ seul a pu effacer, et qu'en faisant le bien ils demeurent toujours insolvables. Il les unirait enfin par le plus fort et le plus doux des liens; car l'amour chrétien est un amour pur, désintéressé, gratuit, calqué sur l'amour divin, reflet, émanation de l'amour de Dieu pour l'homme, seul capable de réaliser l'association universelle, d'éteindre les haines, de faire cesser les divisions, de détruire l'esprit de parti, de transformer l'humanité en une famille de frères.

» Voulez-vous des hommes consciencieux dans l'accomplissement de leurs devoirs, véridiques dans leurs paroles, probes dans leurs affaires, purs dans leurs mœurs, doux, paisibles, bienfaisans? Voulez-vous des hommes également ennemis du despotisme et de la licence, chauds amis de la liberté et défenseurs incorruptibles de l'ordre, fidèles aux lois établies, tout en étant partisans du progrès? ne les cherchez pas ailleurs que dans les rangs des chrétiens; car les chrétiens seuls vous présentent une garantie suffisante de leur vertu et de leur patriotisme, dans leur amour pour l

Dieu qui les a sauvés, dans l'horreur qu'ils ont pour le mal, dans la crainte qu'ils ont d'offenser leur Roi et leur Législateur suprême, dans leur soumission à sa Parole qui leur commande l'obéissance, dans les motifs sublimes qui les animent, dans les espérances magnifiques qui les soutiennent, dans la foi vivante qui les remplit, dans la puissance divine qui les régénère et les sanctifie. Dieu se sacrifiant pour l'homme et l'homme se sacrifiant pour Dieu, Christ mourant pour le pécheur, et le pécheur mourant à lui-même et au péché par amour pour Christ, voilà, en deux mots, le résumé de cette théologie et de cette morale chrétienne qui, si elles étaient crues et pratiquées par nos compatriotes, non seulement feraient d'eux des gens honnêtes, de bons citoyens, des hommes vertueux, mais créeraient des saints sur le trône, dans le conseil du roi, dans les chambres, dans la magistrature, dans les armées, dans le commerce, dans les ateliers, dans tous les degrés de l'ordre social.

» Mais cet Evangile, si glorieux dans le passé, puisque l'histoire atteste que l'Europe lui doit sa civilisation et sa prééminence, si fort dans le présent, puisque les nations les plus libres aujourd'hui sont évidemment les plus chrétiennes (1), si plein d'espérance dans l'avenir, puisque les promesses de la Parole de Dieu lui assurent la conquête du monde, comment est-il envisagé par les Français? Bon nombre d'entre eux, confondant religion et hiérarchie, piété et superstition, christianisme et jésuitisme, rejettent ouvertement l'Evangile, parce qu'ils ont depuis long-temps secoué le joug du catholicisme; d'autres, avouant les services éminens que l'Evangile a rendus à la société moderne, sous le rapport des mœurs et de la civilisation, négligent de s'enquérir pour eux-mêmes des principes qui ont produit d'aussi immenses résultats; d'autres encore, croyans par habitude ou chrétiens par tradition, se contentent de suivre les formes extérieures de la religion, n'accordent au Christianisme qu'une attention secondaire, et lui refusent cette première place qu'il demande à occuper dans le cœur et dans les intérêts de la vie; il en est enfin qui, s'imaginant que l'Evangile est mort, parce que le règne de l'hypocrisie et du bigotisme est passé, s'en vont proclamant partout que la loi du Christ a fait son temps, et que notre siècle appelle de tous ses vœux une religion plus éclairée et plus en rapport avec ses besoins; et quand on cherche au milieu de ces trente-deux millions de citoyens, dont une partie a gardé certaines formes du Christianisme, et dont l'autre s'est inscrite ouvertement contre lui, les vrais amis de l'Evangile, les sincères disciples de Jésus, les rachetés de Christ, les enfans de Dieu, hélas! on peut, en quelque sorte, les nombrer, tant ils sont clair-semés au milieu des masses : voilà où nous en sommes aujourd'hui. La France, qui marche en avant des nations, sous tant de rapports, ne s'afflige point, ne rougit pas d'occuper la dernière place dans le catalogue des sociétés chrétiennes. De la gloire militaire, elle n'a besoin d'en envier à aucun peuple; de l'industrie, elle n'en manque pas; les sciences et les arts, ils fleurissent dans son sein; des savans, des hommes de génie, elle en a produit dans tous les temps, elle en produit encore; elle a de tout, excepté de la religion; elle veut de tout, excepté du Christianisme. Et pourtant, ne devrait-elle pas savoir que tout cela ne suffit pas, et que ni l'esprit, ni le talent, ni l'éloquence, ni le savoir, ni l'habileté dans les affaires ne font seuls le bonheur des peuples? La Bible ne le lui dit-elle pas depuis des siècles? Les confesseurs de la vérité ne le lui crient-ils pas assez haut? L'expérience ne le lui a-t-elle pas appris? Ses malheurs ne le lui font-ils pas toucher au doigt? Malgré cela, elle s'obstine à ne pas écouter; elle se bouche les oreilles; elle affecte un dédaigneux mépris. Du Christianisme, entend-on dire, à nous Français, au dix-neuvième siècle!! Eh! bien, nation malheureuse, parce que tu es aveugle, continue à marcher selon que ton cœur te mène; encore quelques jours dans cette voie qui aboutit à la mort; encore quelques pas vers les bords de cet abîme que tu te creuses, et tu serviras peut-être de terrible commentaire aux paroles de mon texte, et Dieu apprendra peut-être, par tes interminables maux, au monde épouvanté, que *si la justice élève les nations*, l'incrédulité les rappetisse, les rabaisse, les corrompt, les démembre et les tue.

» Toutefois, mes chers auditeurs, rappelons-nous ici une vérité importante, c'est que, si la nation doit être régénérée, si les masses doivent changer un jour, la réforme commencera par les individus, et qu'elle ne peut commencer que par eux. La nation se compose de familles, et la famille se compose d'individus. Pour réformer la nation, il est donc indispensable de réformer d'abord les familles, et pour réformer les familles, il est nécessaire de réformer d'abord les individus qui en sont membres.

» Que chacun rentre donc sérieusement en lui-même et se dise que de même que, pour sa part, il a contribué au malheur de la patrie, il doit aussi, pour sa part, concourir à son relèvement. Sous la théocratie juive, il existait une loi d'après laquelle, dans les temps de calamité publique, les chefs du peuple étaient autorisés à consulter l'Eternel et à faire des enquêtes pour découvrir le coupable ou les coupables, qui avaient attiré sur Israël les châtimens de la justice vengeresse. Ici ce n'est ni un coupable, ni deux coupables, ni cent coupables, ni mille coupables, qu'il faut rechercher et accuser: tous ont péché, tous se sont détournés de la justice, tous, plus ou moins, d'une manière ou d'une autre, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, depuis les gouverneurs jusqu'au peuple, se sont rendus dignes des fléaux qui nous désolent dans le présent, ou qui nous menacent dans l'avenir; et s'il y avait de la sincérité parmi nous, chacun le reconnaîtrait devant Dieu, et s'écrierait: « Moi, par mon oubli de Dieu, par ma négligence de son culte, par ma profanation de ses sabbats; moi, par mon mépris pour sa Parole et par les principes d'incrédulité que j'ai professés; moi, par mes fraudes et mes injustices; moi, par mon intempérance et ma sensualité; moi, par mon égoïsme et mon manque d'amour pour le bien public; moi, par ma légèreté, mes paroles lascives, mes mœurs licencieuses, j'ai mérité la colère de Dieu, j'ai attisé le feu de ses vengeances, je suis le coupable qu'il faut frapper; je viens à toi, ô Dieu, saint et juste, qui hais l'iniquité et qui dois la punir; mais aussi, Dieu de bonté et de miséricorde, *qui ne veux point la mort du pécheur, mais plutôt sa conversion et sa vie*: pardonne à un condamné, absous un criminel, réconcilie avec toi un ennemi, change mes inclinations et ma volonté, soumets-moi à ta loi, rends-moi ton esclave, fais de moi un de tes sujets, admets-moi au nombre des citoyens de ton royaume: je me donne à toi en Jésus; je me donne à toi, à la vie et à la mort! Mes chers auditeurs, ces sentimens de repentance, ce n'est pas un homme qui peut les faire naître dans le cœur des hommes; la grâce seule a le secret et la puissance d'en déposer le germe dans les âmes et de l'y féconder; j'ignore jusqu'à quel point ce sont les vôtres, et combien d'entre vous les connaissent; mais ce que je sais, c'est que, quand une âme les éprouve, elle n'est pas éloignée du royaume des cieux; ce que je sais, c'est que si, dans cette ville, dans ce pays, on voyait de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois, un plus

(1) Quand nous disons que les nations les plus libres sont les plus chrétiennes, nous n'entendons pas par chrétiennes celles où domine le *Christianisme de l'homme*, telles que l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, etc.; mais celles où règne le *Christianisme de l'Evangile*, telles que les Etats-Unis et l'Angleterre.

grand nombre d'âmes éprouver ces religieuses impressions, les choses changeraient bientôt de face, la patrie renaîtrait, rajeunirait, fleurirait, et là où l'on n'apercevait qu'un désert couvert de ronces et d'épines, croîtraient *le myrte et l'olivier*, *le sapin et le cèdre*, pour parler le langage de l'Ecriture. »

LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE LONDRES.

DEUXIÈME ARTICLE.

La Société Biblique Britannique et Etrangère, dont nous avons raconté l'origine, continua à s'occuper avec une grande activité de l'œuvre importante de la distribution des Saintes-Ecritures. Une année s'était à peine écoulée, et déjà ses travaux s'étaient étendus au continent. Nous avons dit qu'une Société Biblique s'était, sous son influence, formée à Nuremberg; elle fut, quelque temps après, transférée à Bâle, dont la position géographique paraissait préférable. Vers le même temps, quelques catholiques de Ratisbonne en fondèrent une seconde, dont M. Wittmann, chef du séminaire de cette ville, accepta la direction. Un ecclésiastique romain de la Souabe offrit aussi à la Société de Londres de lui servir d'intermédiaire pour faire parvenir les Livres saints aux catholiques de son voisinage; ses services furent acceptés avec empressement.

Le plan qui venait d'être accueilli avec tant d'ardeur par les chrétiens anglais, n'était d'ailleurs pas nouveau en Allemagne. Charles de Canstein avait créé à Halle, en 1712, une institution biblique qui, après un siècle et quart, existe encore. L'idée d'une sorte de stéréotypie s'était présentée à son esprit; il fit fondre un nombre de caractères suffisant pour composer, d'abord le Nouveau-Testament, puis la Bible entière. Les frais d'établissement étaient énormes; mais la conservation des planches épargnait ceux d'une composition répétée et laissait la facilité de corriger les fautes. Ses intentions étant uniquement de répandre la connaissance de la verité parmi les classes les plus pauvres, il vendit son édition des Livres saints à très-bas prix. Plus de trois millions d'exemplaires, tant de la Bible entière que du Nouveau-Testament, furent imprimés à Halle, en diverses langues, dans l'espace de quatre-vingt-quinze ans; et combien grand ne doit pas être le nombre de ceux qui sont sortis, depuis le commencement de ce siècle, des presses de cet établissement! M. le Dr Knapp, qui était alors chargé de sa direction, assura la Société de Londres que, si elle voulait se servir de l'institution de Canstein pour la réalisation de son généreux dessein de répandre les Saintes-Ecritures en Allemagne, il se trouverait heureux de la seconder. La Société se hâta de profiter de ces bienveillantes dispositions. Elle provoqua aussi, en 1805, l'organisation de la Société Biblique de Prusse, dont le roi actuel devint aussitôt souscripteur, et qui, ne se bornant pas à répandre des Bibles allemandes, fit bientôt imprimer le Livre saint en polonais et en bohémien.

A cette même époque, deux jeunes Ecossais, MM. Paterson et Henderson, qui désiraient partir, en qualité de missionnaires, pour les Indes orientales, se rendirent à Copenhague, d'où ils espéraient pouvoir passer à Tranquebar, pour exercer leur ministère dans les établissemens danois situés sur la côte de Coromandel. Ayant rencontré des obstacles insurmontables à l'exécution de ce projet, ils utilisèrent leur séjour en Danemarck, en prenant des renseignemens sur l'état religieux des pays qui les environnaient. Un homme pieux, M. Thorkelin, conservateur des archives, appela leur attention sur l'intéressante population de l'Islande, où il était né. Il y a dans cette île trois cent cinq paroisses et environ quarante-sept mille habitans. M. Thorkelin raconta aux deux voyageurs que sur cent personnes âgées de plus de douze ou quatorze ans, on aurait de la peine à en trouver une seule qui ne sut pas lire; qu'aucun peuple du monde n'aimait autant la lecture, et que la seule imprimerie qu'ils eussent étant hors d'usage, depuis un grand nombre d'années, les Islandais y suppléaient en copiant péniblement à la main les livres imprimés qui leur restaient. Il ajouta qu'on ne trouverait à acheter à aucun prix une Bible chez eux, et que, dans toute l'île, il n'en existait que quarante ou cinquante Un ami de l'Évangile, M. Stistrup en avait autrefois fait distribuer un grand nombre; mais ces envois avaient cessé depuis plus de soixante ans, et la plupart de ces livres étaient usés. Les fermiers avaient, à tour de rôle, le droit de lire dans la Bible envoyée à la paroisse, dont ils faisaient partie.

MM. Paterson et Henderson communiquèrent ces détails à leurs amis d'Écosse, et l'un d'eux en ayant fait part à la Société Biblique de Londres, celle-ci se mit immédiatement en correspondance avec l'évêque d'Islande, et lui offrit de payer la moitié des frais d'une édition de cinq mille exemplaires du Nouveau-Testament en islandais. Il eut été difficile aux habitans de l'île de réunir l'argent nécessaire pour le reste de la dépense; mais par une direction toute spéciale de la Providence, quelques chrétiens de l'île de Fionie s'occupaient alors aussi avec sollicitude des besoins religieux de l'Islande; ils prirent à leur charge le restant des frais, et cet intéressant projet put ainsi être mis à exécution. L'impression eut lieu à Copenhague, sous la surveillance de M. Paterson. Quinze cents exemplaires furent expédiés pour différentes parties de l'Islande; mais la guerre qui éclata entre l'Angleterre et le Danemarck s'opposa à l'envoi du reste de l'édition, qui fut même menacée d'une destruction entière pendant le bombardement de Copenhague. Deux bombes pénétrèrent dans le magasin où étaient les exemplaires en feuilles; celui qui contenait les exemplaires reliés fut brûlé; mais la partie où les livres étaient déposés échappa aux flammes. Les Nouveaux-Testamens qui parvinrent en Islande furent judicieusement distribués et accueillis avec empressement. La Société de Londres comprit l'importance qu'il y avait à satisfaire la soif de ce peuple pour la Parole de Dieu, en lui donnant aussi l'Ancien-Testament. Une somme de trois cents livres sterling fut destinée à l'imprimer, et l'on préparait déjà les matériaux nécessaires, quand M. Paterson fut forcé, en sa qualité d'Anglais, de quitter Copenhague. Il ne partit du moins qu'après avoir mis l'affaire en train, autant du moins que les circonstances le permettaient. On a souvent cité un fait qui, nous en convenons, est intéressant. Lorsque l'Angleterre et la France, alors en guerre, exploraient toutes deux, dans un but scientifique, les côtes de la Nouvelle-Hollande, elles firent assaut de générosité. *L'Investigator*, commandé par Flinders, le *Géographe* et le *Naturaliste*, commandés par le capitaine Baudin, portaient des passeports avec signalement, pour « protéger une expédition formée dans le noble » but d'étendre les connaissances humaines et d'assurer les » progrès de la science nautique et de la géographie. » Les deux expéditions se rencontrèrent sur le théâtre de leurs travaux communs, et la plus grande loyauté présida à leur entrevue. A cette époque de guerre et de rivalité nationale, ce n'était qu'aux extrémités du monde que les savans de Londres et de Paris pouvaient renouer des relations interrompues par le malheur des temps. Eh! bien, ce qui se fit alors dans l'intérêt de la science est peu, ce nous semble, auprès de ce qui se passait à Copenhague dans l'intérêt de la religion. C'est, à la lettre, sous le feu des canons anglais, que des chrétiens de cette nation, n'épousant aucune haine politique, et ne se souvenant que des liens que l'Evangile

établit entre tous ceux qui réclament le nom de Jésus-Christ, travaillaient à rendre le plus important des services à une portion de ce peuple contre lequel l'Angleterre déployait ses forces.

La Société Biblique de Londres se mit aussi, en 1806, en relation avec les missionnaires de Karass, au nord de la mer Caspienne. La distribution de quelques traités religieux, écrits en dialecte tartare, et les conversations des missionnaires avaient inspiré au peuple, et même aux molas et aux effendis un vif désir de posséder la Bible dans la langue tartare. M. Brunton connaissait très-bien cette langue; il se mit à traduire la Bible, et il s'adressa à la Société Biblique de Londres, dans l'espoir d'en obtenir les secours nécessaires pour l'accomplissement de cette grande entreprise. Il ne s'était pas trompé; le comité résolut de lui fournir des caractères arabes neufs, et de plus, l'encre et le papier nécessaires pour une édition de cinq mille exemplaires. La Société envoya aussi des Bibles dans les colonies allemandes établies sur les bords du Volga. Elle essaya même de persuader au clergé grec de la seconder pour répandre les Saintes-Ecritures en Russie; mais ses efforts demeurèrent alors sans résultat.

Les missionnaires de Sérampore avaient formé le projet de traduire la Bible dans les différentes langues de l'Orient. Plusieurs traductions étaient déjà commencées, et des savans hindous, réunis des lieux les plus reculés de l'Asie, dans ce vaste foyer de la littérature orientale, aidaient les missionnaires dans leurs travaux. Des secours étaient indispensables pour les poursuivre. La Société vota un don de deux mille livres sterling; mais elle ne tarda pas à rencontrer des difficultés de la part de la Compagnie des Indes. Un propriétaire du Bengale, M. Thomas Twining, de retour depuis peu à Londres, publia une lettre au président de cette Compagnie, *sur les dangers de se mêler des opinions religieuses des Indiens, et sur les projets de la Société Biblique Britannique et Etrangère dans l'Inde.* Il y exprimait « ses » craintes sur les entreprises qui tendraient à changer le » système religieux de ce pays, » et il ajoutait que si, comme on le lui avait assuré, il y avait parmi les chefs de la Société Biblique des hommes qui fussent en même temps à la tête de la Compagnie des Indes, et même de la Cour des directeurs et du Bureau de contrôle, les possessions britanniques dans l'Orient lui paraissaient « dans un danger » imminent et sans exemple, » et que ce danger « comman- » dait d'arrêter les progrès d'une entreprise si téméraire et » si inexcusable. » Parmi les personnes attaquées par M. Twining, se trouvait le président même de la Société Biblique, lord Teignmouth, ancien gouverneur-général de l'Inde. Il crut devoir répondre, et il le fit dans une brochure intitulée: « *Considérations sur la possibilité, l'utilité politique et l'obligation de communiquer aux Indiens la connaissance du Christianisme.* On y reconnaissait à la fois la sagesse de l'homme d'état et la piété du chrétien. Cette controverse, qui fut très-animée, et à laquelle plusieurs autres écrivains prirent part, n'eût cependant pas d'autre suite. M. Twining, qui avait voulu soumettre une proposition hostile à la Société Biblique, à la première assemblée de la Cour des propriétaires, y renonça, parce qu'il comprit que cela n'aboutirait à rien. Nous reviendrons sur les travaux des missionnaires de Sérampore; ils prirent, peu de temps après, une grande extension.

PSYCOLOGIE.

DES RAPPORTS DE L'HOMME AVEC LE MONDE VISIBLE ET LE MONDE INVISIBLE.

Il existe deux mondes infiniment différens l'un de l'autre. L'un se compose des choses visibles et l'autre des choses invisibles; l'un est passager, l'autre éternel; l'un est matériel, l'autre spirituel. Un lien, un seul lien, a été placé par la savante main de l'Eternel entre ces deux mondes de natures si diverses et incompatibles en apparence. Une œuvre merveilleuse de sa pensée féconde réunit en elle les choses visibles et invisibles, passagères et éternelles, matérielles et spirituelles, d'une manière aussi complète qu'elle est inexplicable. Ce lien entre deux mondes, ce point de réunion de deux mondes, cette œuvre vraiment admirable de la toute-puissance, c'est l'homme. Surpris qu'il était du prodige qu'il s'offrait à lui-même, l'homme a tant de fois voulu remonter aux sources de sa vie, pour tâcher de découvrir comment se mêlaient en un seul être deux existences si opposées, il a pris tant de peine pour saisir en lui ce point mystérieux où le corps finit et où l'âme commence, ou plutôt où leur union cesse, et ses efforts ont été suivis de si peu de succès, que sans doute cette science ne lui est pas réservée, et que le en mystère restera caché dans les profondeurs de la science de Dieu. Aussi importe-t-il peu à l'homme de connaître comment se fondent en lui, par des dégradations impossibles à suivre, deux nuances aussi tranchées. Le fait seul lui est important à connaître, et il est facile à constater. Chacun peut s'assurer qu'il a un corps qui ne pense pas et un esprit qui pense; un esprit qu'il ne voit pas, et un corps qu'il voit. Chacun peut en conclure que son corps appartient au monde visible, et son âme au monde invisible. Le représentant de ces deux mondes devrait se trouver en pleine communication avec tous deux. Le corps, en effet, est étroitement uni à la nature extérieure par ses sens et ses organes. Pourquoi l'âme n'est-elle pas également unie aux choses invisibles par ses facultés et ses sentimens? Pourquoi est-elle collée à la terre? Pourquoi toute liaison semble-t-elle interrompue entre elle et Dieu, la perfection, l'éternité? Pourquoi l'intelligence de l'homme ne s'exerce-t-elle point avec succès sur ces choses, et les regarde t-elle plutôt comme des rêves que comme des réalités?

C'est ce grand désordre et cette erreur si commune que je voudrais faire ressortir, en examinant un passage de l'apôtre Paul, qui dit, en parlant de lui et des chrétiens ses frères: « Nous marchons par la foi, et non par la vue. (2 Cor. v.) » Deux directions de l'âme sont mises en opposition l'une à l'autre dans ce passage; elle y est représentée comme engagée dans deux routes bien différentes. Qu'est-ce donc pour elle que marcher par la vue? Qu'est-ce aussi que marcher par la foi? Le même apôtre l'explique en quelques mots dans un autre passage, où il dit: « Nous ne regardons point aux choses visibles, mais aux invisibles. (2 Cor. IV.) » Regarder aux choses visibles, c'est marcher par la vue; regarder aux choses invisibles, c'est marcher par la foi. Mais, demandera-t-on aussi, que faut-il entendre par ces choses visibles et ces choses invisibles? Paul les définit encore de la manière la plus claire: « Les « choses visibles ne sont que pour un temps, et les invisibles « sont éternelles, » dit-il. C'est assez démontrer la nature de ces deux ordres de choses, que de les classer dans ces deux catégories; et c'est aussi assez faire ressortir la supériorité de l'un et l'infériorité de l'autre. Entre ce qui passe et ce qui dure, le jugement n'hésite pas: il prononce, lors même qu'il se sent incapable de choisir.

Les hommes, dans leur état naturel, marchent tous par la vue. Ils ne trouvent de réalité que dans les choses visibles. C'est une erreur et un bouleversement de la nature déchue, que cette importance exclusive donnée à ce qui n'est que pour un temps par ce qui est pour toujours, aux objets de la vie présente par l'âme. C'est un sujet de profonde méditation, que de voir celle-ci s'agiter, ramper dans le monde du corps, tandis que son propre monde lui est fermé, et qu'elle peut à peine s'avancer sur le seuil de l'invisible qu'elle devrait habiter et contempler sans cesse. La réalité pour l'homme, c'est posséder le plus qu'il peut de richesses, de science, de réputation, de gloire, de jouissances terrestres. Il traite d'illusions toutes les réalités du monde invisible; parce qu'elles sont douteuses pour son esprit affaibli, il les considère comme douteuses en elles-mêmes; parce que sa vue courte et troublée ne les distingue pas, il croit à peine à leur existence, et en fait quelque

chose de semblable à l'ancien cahos des élémens. Il en est effrayé comme d'un océan sans rivages, comme d'un espace sans route et sans limite, tant ses sens dominent toutes ses perceptions; il lui faut chercher en toutes choses une analogie avec le monde extérieur. Le monde invisible, le seul vrai, puisque Dieu y habite, il le trouve bien fait pour exciter quelques émotions et l'enthousiasme des poètes, ou les rêveries des imaginations trop inquiètes pour se donner aux choses positives; et ce qu'il appelle se donner aux choses positives, c'est assujettir son âme aux intérets de la vie présente, tandis que pour elle, les choses vraiment positives, ce sont les intérêts de l'éternité. Dans son ignorance et sa folie, l'homme veut repaître son âme immortelle de la nourriture qui périt. «Pourquoi employez vous l'argent pour des choses qui » ne nourrissent point, et votre travail pour ce qui ne rassasie point? » demande un prophète. (Esaïe, LV, 2.)«

Les choses que l'âme abandonne, lorsqu'elle quitte le corps, ne peuvent constituer la réalité pour elle. Elle est invisible, elle est immortelle: il lui faut une réalité invisible et impérissable. Le désordre, pour elle, consiste dans la séparation d'avec cette réalité invisible, et dans son union avec la réalité visible, qui, étant d'une autre nature qu'elle, n'est, par rapport à elle, qu'illusion et déception.

Mais comment reprendra-t-elle la route oubliée, effacée, des choses éternelles? Comment, souillée, comme elle l'est, par ses affections corrompues et le mépris qu'elle fait de son Dieu, se retournera-t-elle vers Celui « dont les yeux sont »trop purs pour voir le mal (Hab. 1, 13)? » Comment, remplie des ténèbres qui s'épaississent en elle, à mesure que son alliance avec la terre devient plus étroite, recherchera-t-elle cette lumière éclatante de la vérité, qui manifeste les choses cachées dans les ténèbres? Elle ne connaît pas, elle n'aime pas, elle ne discerne pas le royaume de Dieu; elle est morte quant à lui; et sa réalité ne peut pas plus la ranimer, que l'existence de milliers d'êtres ne pourrait rendre la vie à un mort.

L'âme est-elle donc irrévocablement exclue du monde auquel elle appartient, jusqu'à cet inévitable moment où elle y sera jetée par la mort, et où elle ne pourra plus, pour ainsi dire, prendre pied sur la terre? Non, la pitié divine lui a donné une ressource et lui a frayé un chemin, pour arriver, non plus étrangère et condamnée, mais amie et délivrée, dans l'éternité. Ce chemin, ce n'est pas celui qu'elle a quitté en s'égarant, le chemin de l'obéissance parfaite, dans lequel elle serait toujours demeurée dans des relations d'amour et de paix avec son Dieu: il est fermé, et nul ne peut l'ouvrir. Le chemin nouveau, c'est la foi. Dieu l'a ouvert, nul ne peut le fermer.

« Nous marchons par la foi, » disait l'apôtre Paul: « nous regardons aux choses invisibles. » Quel adorable mystère! Dieu parle, l'homme croit, et de nouvelles relations s'établissent entre eux. Dieu offre sa grâce, l'homme l'accepte, et son âme renaît sous l'influence bienfaisante du pardon; croire Dieu, la remet en possession des choses éternelles, et l'introduit dans le monde nouveau, afin qu'elle y agisse et qu'elle y vive. « Celui qui croit en moi A la vie éternelle, » a dit le Sauveur des pécheurs. Ce n'est point là une illusion pour l'âme; c'est pour elle rentrer dans la réalité. Elle ne peut y rentrer que par la foi. Croire, remplace pour elle le témoignage trompeur des sens, les vagues idées de l'esprit, la vaine apparence des choses. Ce monde cesse d'être pour elle un tableau dont les vives couleurs et les figures variées arrêtaient ses regards et lui cachaient le ciel. Il est devenu comme un verre transparent, à travers lequel elle aperçoit le monde spirituel et communique avec lui. Du moment qu'elle a cru, elle a marché par la foi, elle a jeté l'ancre dans les cieux; ce qui lui reste à vivre sur la terre n'est plus le temps; c'est déjà l'éternité.

Quiconque voudrait persuader à un croyant qu'il s'est adonné à des rêveries, qu'il a quitté les choses positives pour de pures spéculations, lui ferait l'effet d'un aveugle qui entreprendrait de lui prouver qu'il ne voit pas. Tout croyant se rappelle une époque où il ne croyait pas, où il marchait par la vue, sans Dieu dans ce monde; maintenant il marche avec Dieu: qui pourrait détruire pour lui ce fait de l'âme? Il est indestructible.

MÉLANGES.

Des Maisons de jeu.—Nous désirons vivement que, dans la prochaine session des Chambres, on arrête la clôture des maisons de jeu, comme, dans la dernière session, on a prononcé l'abolition de la loterie. Il serait à désirer du moins, en attendant qu'on en vienne là, que les clauses du cahier des charges fussent sévèrement observées. On assure que l'une des maisons de jeu du Palais-Royal, qui n'est autorisée à ouvrir qu'à quatre heures, est, depuis plusieurs mois, impunément ouverte à midi. On ajoute que, dernièrement, un individu s'y est rendu avant l'heure fixée et a jeté 4,000 fr. en billets de banque sur une chance. Ayant perdu le coup, il reprit tranquillement et en les comptant ses quatre billets de mille francs, les mit dans sa poche et se dirigea avec le plus grand sang-froid vers la porte de sortie. Comme on voulait s'opposer à ce qu'il s'en allât, il résista et dit: « Votre maison de jeu est ouverte illégalement à midi; vos employés » de la roulette tournent leur cylindre illégalement; par conséquent, en » jetant mes billets sur une chance illégale, j'ai agi illégalement, et en » les reprenant, j'ai retabli la légalité. » Les employés n'osèrent pas user de violence, parce que le cahier des charges était évidemment violé. Si l'on se rappelle que c'est surtout pour épargner aux comptables et aux garçons de caisse la tentation de venir vider leurs sacoches et leurs portefeuilles dans les maisons de jeu que l'heure de leur ouverture a été retardée, on comprendra toutes les conséquences que peut avoir la négligence de l'autorité à faire observer cette clause, introduite, en 1829, sur la proposition de M. de Chabrol, alors préfet de la Seine. Nous apprenons aussi que, par une autre infraction au cahier des charges, une nouvelle maison de jeu vient d'être ouverte dans le faubourg Saint-Germain, dans le voisinage des écoles.

Cartes geographiques murales. — Les murs de la plupart des maisons d'éducation sont nus et enduits d'une couche de chaux blanche ou jaune; quelques instituteurs ont pensé qu'on pourrait prêter aux murs d'une classe un langage instructif qui ferait d'autant plus d'impression qu'il se répéterait continuellement et sans efforts. Déjà dans plusieurs écoles on a commencé à tracer sur les murs les lettres de l'alphabet, les figures du dessin linéaire, et quelques préceptes religieux et moraux. On a eu l'idée d'y figurer aussi des cartes geographiques, dont l'étude est si nécessaire et encore si négligée. Le tracé de ces cartes ne peut être une difficulté. D'abord, il faut les dessiner *muettes*, attendu que l'on écrit fort mal sur un mur, et qu'il vaut mieux, d'ailleurs, laisser quelque chose à faire à la mémoire, Les villes doivent être indiquées par des points noirs. Dans une grande classe, on peut tracer une mappemonde de soixante pieds carrés, une carte d'Europe de quatre-vingt pieds carrés et une carte de France de la même dimension. Cette idée de cartes géographiques murales a été mise à execution depuis long temps au collége de Pont-Levoy. Un chef d'institution, à Paris, vient d'en faire tracer une sur le mur blanc d'une de ses classes. Cette carte, qui n'a que quarante-huit pieds carrés, a été dessinée, sous sa direction, par deux élèves de quatorze ans, et elle remplit parfaitement le but que s'est proposé son auteur. Les divers royaumes sont séparés par des lignes de couleur différente à l'huile. La mer est d'une couleur bleue tirant sur le vert, ce qui fait très-bien ressortir les continens laissés en blanc. On a employé des couleurs à l'huile qui tiennent bien mieux sur le mur que la détrempe, La dépense a été fort légère.

Société de Tempérance.—Le *Correspondant de Hambourg* annonce qu'une Société de Tempérance vient de se former dans le duché de Saxe-Weimar, sous la protection du grand-duc. C'est, si nous ne nous trompons, la première Société de ce genre formée en Allemagne.

ANNONCE.

Considérations sur l'histoire médicale et statistique du choléra-morbus de Paris, par P. Caffe, interne de l'Hopital de la Pitié. 48 p. in-8°. Paris, 1832. Chez Hipp. Tilliard, rue de la Harpe, n° 88.

Nous recommandons ce petit travail d'observation à l'attention des médecins qui recueillent des matériaux pour l'histoire génerale du Choléra de Paris; ils y trouveront des documens précieux recueillis et présentés avec intelligence et impartialité. L'auteur est d'avis que le choléra est aussi ancien que le monde, et que c'est de cette maladie qu'il est question dans l'Ecclésiaste, ch. 31 et 37, où il est dit: « *Noli avidus esse in omni epulatione, et non te effundas super omnem escam; in multis enim escis erit infirmitas, et aviditas approximabit usque ad choleram: propter crapulam multi cholerâ obierunt.* » Nous ferons remarquer à M. Caffe que ce n'est pas dans l'Ecclésiaste, livre de Salomon, que se lisent ces paroles, mais dans l'Ecclésiastique, ouvrage beaucoup plus moderne, et qui n'appartient pas au canon sacré des Juifs. Le passage en question n'en est pas moins fort remarquable; mais il reste cependant à savoir si la maladie dont il menace les gens intempérans est le véritable choléra asiatique, ce qui n'a rien d'impossible. A l'appui de cette opinion, l'auteur cite encore un très-ancien livre de l'Inde, le *Chintamani*, qui fait mention de cette maladie en termes précis.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — No 50. 15 AOUT 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire le 31 août prochain, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° IV.

Examen de cette question :

POURQUOI LA RÉVOLUTION DE JUILLET A-T-ELLE TROMPÉ LES ESPÉRANCES DE LA NATION ?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Deux ans se sont écoulés depuis qu'une guerre civile de trois jours a précipité du trône dans l'exil la branche aînée des Bourbons. Cet immense événement fut salué par des cris d'enthousiasme et par des chants de victoire; une vaste espérance, désordonnée comme le vertige, brûlante comme la fièvre, s'empara du pays. Chacun voyait dans la révolution ce qu'il désirait d'y trouver. Les hommes politiques du parti libéral se réjouissaient de pouvoir enfin réaliser leurs théories constitutionnelles avec le concours d'un prince élu par les mandataires de la nation. Les hommes de lettres, les rédacteurs de journaux, les auteurs dramatiques s'applaudissaient d'être affranchis de toutes les entraves qui arrêtaient, disaient-ils, la marche de leurs idées et comprimaient les élans du génie. Les vieux soldats de l'empire versaient des pleurs de joie à la vue de l'héroïque drapeau qu'ils avaient arboré sur les clochers de toutes les capitales de l'Europe; et ils pensaient, dans la naïveté de leurs grands souvenirs, qu'il suffisait de déployer sur la frontière ses nobles couleurs pour ressusciter l'effroi qu'inspirait Napoléon. Les hommes de négoce et d'industrie s'attendaient à obtenir des moyens de travail plus abondans et de nouveaux débouchés pour les produits de leurs fabriques. Le peuple, le peuple de Paris surtout, s'enivrait des éloges que l'on prodiguait à son courage militaire; il était fier du sang qu'il avait répandu; il se persuadait qu'il pouvait *croiser les bras après son œuvre immense*, comme le dit alors un poëte national, et il transformait, dans son espoir, tous les coups de fusil de la grande semaine en diminution d'impôts et en accroissement de bien-être. La jeunesse des écoles prenait sa part de l'encens que recevait le peuple; elle accourait, joyeuse et la tête haute, à toutes les fêtes patriotiques, et elle s'imaginait, dans ses rêves d'enfant, que le nouvel ordre de choses amènerait une suite non interrompue de beaux spectacles et de vives émotions. Les ambitieux de tout ordre enfin, depuis l'orateur parlementaire qui voulait être ministre jusqu'au paysan désœuvré qui aspirait à devenir garde-champêtre, chacun se ruait sur les places comme sur une inépuisable curée. Ainsi tout le monde se flattait, le lendemain des trois journées, d'y trouver des moyens de fortune, de gloire, de puissance, de bien-être, ou tout au moins de simple amusement. Une révolution qui commence, n'ayant pas encore pris des formes arrêtées, ni choisi les hommes qui doivent la servir, ouvre une large porte à toutes les théories et à tous les intérêts : elle ressemble à une riche et belle héritière qui n'a pas encore fixé son choix entre ses nombreux prétendans.

Au dehors, les peuples partageaient l'enthousiasme de la France. Les uns voyaient avec orgueil dans la victoire de juillet le triomphe de la force civile sur la force militaire; c'était une importante leçon qui apprenait aux gouvernés

à défendre leurs droits, et aux gouvernans à les respecter. D'autres supposaient que la chute de la branche aînée des Bourbons annullerait les traités de 1815, et que le glaive allait décider si les populations de Saxe, de Pologne, de Belgique et d'Italie, troupeaux dont le congrès de Vienne avait fait trafic et marchandise, ne recouvreraient pas leur existence nationale. D'autres encore se réjouissaient de voir la France plus libre, parce qu'ils y trouvaient un point d'appui pour se donner à eux-mêmes des libertés politiques plus étendues. Tous éprouvaient cette commotion électrique, ce mouvement irrésistible, qui unit les peuples aux peuples, comme l'intérêt du pouvoir associe les rois. Deux cents millions d'hommes s'étaient levés, en Europe et en Amérique, pour entendre l'écho lointain de nos triomphes populaires, et ils se tenaient debout, en nous saluant de leurs grandes acclamations!

Au milieu de cet élan universel, on ne prenait plus garde en France au parti légitimiste. Il s'était effacé dans les jours de combat. Puis, étourdi d'une chute si prompte et si imprévue, n'ayant pas encore eu le temps de se construire un nouveau système pour s'y rallier, ne possédant ni principes ni hommes supérieurs, il semblait avoir été, non pas seulement vaincu, mais anéanti. On attribuait quelques présages sinistres, timidement indiqués dans ses journaux, moins à la sagesse de ses prévisions qu'à ses intérêts froissés et à la honte de sa défaite. Le parti légitimiste n'obtenait pas alors plus d'attention de la France que les Romains n'en accordaient aux esclaves traînés derrière le char des triomphateurs, et qui leur jetaient des insultes pendant qu'ils marchaient sur la voie du Capitole.

Il y avait bien çà et là des hommes d'un caractère sérieux et d'une portée politique supérieure à celle du vulgaire, qui ne partageaient pas du tout l'engouement général. Dans cet horizon que l'on croyait si pur, ils apercevaient des taches noires, tristes avant-coureurs de longs orages. Ils prévoyaient que l'allégresse du peuple ferait bientôt place à des cris de douleur ou de vengeance, et que les fleurs qui ornaient tant de fronts ne serviraient qu'à parer des victimes pour le sacrifice. Mais ces hommes renfermaient en eux leurs inquiétudes et leurs craintes; silencieux et pensifs, ils se rangeaient pour laisser passer les flots de l'enthousiasme populaire. Dans les premiers temps qui suivirent la révolution, ce n'était pas même chose prudente, on peut m'en croire, d'élever des doutes sur le bonheur et la prospérité future du pays. Quiconque ne sympathisait pas avec les espérances de la multitude était réputé carliste; et s'il osait dire que la victoire du peuple préparait le chemin à de nouvelles catastrophes, au lieu d'en arrêter le cours, il passait à coup sûr pour un jésuite déguisé.

Aujourd'hui..... Mais il n'a pas fallu deux ans pour dissiper beaucoup d'illusions : quelques mois ont suffi. L'émeute ne tarda pas à rugir périodiquement dans les rues de la capitale, tantôt pour avoir du pain, tantôt pour demander du sang. Dans l'ouest et dans le midi, deux factions se trouvèrent en face l'une de l'autre; les carlistes du bas-étage y préludaient à la guerre civile par des meurtres, et les républicains imberbes y plantaient, avec un délire frénétique, des arbres de liberté. Le commerce et l'industrie, bien loin de refleurir, semblaient avoir été ensevelis sous les pavés des barricades. Les publicistes et les hommes d'état, qui se promettaient de régénérer le pays par les excellentes lois qu'ils avaient élaborées sur le papier, n'en firent que peu ou point à la tribune nationale; ils passèrent leur temps à se quereller sur des principes et à se disputer des portefeuilles. Les hommes de lettres, qui se vantaient beaucoup de composer des œuvres de génie dès qu'il n'y aurait plus de censure dramatique, tombèrent dans les plus ignobles parades, pour ne pas dire les obscénités les plus révoltantes qu'il soit possible d'imaginer. Les compagnons de gloire de Bonaparte s'aperçurent que la couleur du drapeau ne rendait pas au pays la prépondérance militaire qu'il avait acquise à Austerlitz et à Wagram. Comme il y avait dix fois plus de solliciteurs que de places, il y eut neuf personnes mécontentes pour une qui ne l'était pas, et encore parmi ceux qui se trouvaient placés, plusieurs jugèrent qu'ils n'exerçaient point des fonctions équivalentes à leur mérite. Les jeunes gens des écoles eurent la prétention de vouloir régenter le pays; on les pria d'attendre qu'ils fussent devenus majeurs, et ils s'en retournèrent sur leurs bancs, fort peu satisfaits du drame trop pâle de la révolution. Quant au peuple, il murmura, se souleva, brisa des métiers, ce qui ne le dispensa point de payer plus d'impôts avec moins de travail. L'opposition, qui s'était ralliée d'abord au nouveau gouvernement avec un noble sentiment d'abnégation personnelle, se refaisait de jour en jour dans les chambres et hors des chambres. C'est sous le poids de ces cruels désenchantemens que tomba le ministère Guizot et Broglie. Ces deux hommes d'état, malgré leurs bonnes intentions et leur haute capacité, dûrent céder à la force des circonstances. Benjamin Constant mourut en prononçant de poignantes paroles : comme Mirabeau qui disait, sur son lit de mort, qu'il emportait les lambeaux de la monarchie, Benjamin Constant put dire, sur le sien, qu'il emportait les lambeaux des espérances nationales.

Le mal ne fit que s'accroître sous le ministère Laffitte. Le chef du cabinet, fort honnête homme et habile financier, n'avait point un caractère assez ferme, ni une portée politique assez étendue, ni une éloquence de tribune assez puissante, je ne dis pas pour donner à la France le bonheur qu'elle s'était promis (car cela n'est possible à personne, comme nous le prouverons), mais seulement pour faire fonctionner les rouages de l'administration sans trop d'encombre. La défiance grandit, parce que la main du pouvoir était faible, et elle éleva des plaintes d'autant plus amères qu'elle durait depuis un plus long temps. Les factions, d'une autre part, se fortifièrent de toute la force dont le gouvernement ne savait point user; *tout devenait aquilon* pour ce ministère, et il n'y eut pas jusqu'aux Saint-Simoniens qui n'acquirent alors une espèce de puissance. Mais le trait le plus remarquable de cette époque, ce fut l'attitude de l'opposition. M. Laffitte avait été pris dans ses rangs, et pourtant l'opposition, soit dans les chambres, soit dans les journaux, ne cessait de harceler le chef du ministère. Cela fit beaucoup réfléchir les hommes qui s'occupent des affaires politiques, et les conséquences de ce fait sont de telle nature qu'elles s'effaceront difficilement de la mémoire du prince et de celle des amis de l'ordre. Au dehors le ministère Laffitte n'était pas plus fort qu'au dedans. La Belgique se débattait sous un réseau de protocoles qui l'enveloppaient de toutes parts; la Pologne soutenait héroïquement la lutte, mais une lutte isolée avec le colosse moscovite, et les troupes de l'Autriche entraient dans les États romains. Enfin ce ministère succomba sous l'émeute triomphante à St-Germain-l'Auxerrois et sous les cyniques orgies du sac de l'Archevêché. La France n'y pouvait plus tenir.

Alors parut un homme fort et puissant, Casimir Périer; mais sa force de caractère échoua contre la force des choses, et sa puissance, comme personnage politique, se brisa contre celle des événemens. Il sacrifia à regret l'hérédité de la pairie. Il dut pactiser avec l'insurrection des ouvriers de Lyon. Il dut laisser le nœud gordien de la Belgique s'embrouiller toujours davantage. Il dut assister de loin à l'assassinat de la Pologne, sans pouvoir lui porter secours. Tout est sacrifice dans son ministère; M. Casimir Périer fut obligé de résister comme les Parthes, en reculant. L'opposition se fit plus âpre et devint systématique. Elle passa du mau-

vais vouloir qu'elle avait montré sous le ministère Laffitte à la violence, de la violence à la haine, de la haine aux injures personnelles, des injures personnelles aux attaques les plus furibondes. Au lieu des lois sur l'organisation départementale et sur l'instruction primaire que réclamait le pays, la chambre ne lui donna que scènes dramatiques chaudement dialoguées, et la plus grande partie de la session fut employée à ces pugilats de tribune, qui n'avaient pas le seul inconvénient d'être stériles pour le bonheur de la nation; car ils déconsidéraient à la fois ceux qui étaient ministres et ceux qui voulaient le devenir. M. Casmir Périer ne put se refuser à suivre ses adversaires sur ce terrain, nouveau sacrifice qui ne dut pas moins lui coûter que les autres. Le choléra vint joindre ses miasmes pestilentiels à toutes les maladies morales qui désolaient la France, et Casimir Périer, écrasé sous le faix, parut s'être hâté de voiler, avant de mourir, sa haute intelligence, pour n'avoir pas trop d'amertumes à éprouver sur les malheurs de sa patrie..

Depuis lors une ambition maternelle profondément déplorable, et chez d'autres, je ne sais quel chevaleresque point d'honneur qui exige apparemment qu'on se fasse tuer quand on ne peut mieux faire, ont allumé la guerre civile dans la Vendée. A Paris, quelques jeunes gens qui prennent leurs passions pour des idées politiques, soutenus par des vagabonds sans aveu et par d'anciens militaires qui ne savent pas résister à l'odeur de la poudre, ont aussi fait verser du sang français. Le ministère, se méprenant sur ses droits, a mis la capitale en état de siége. Une partie de l'opposition extra-parlementaire s'est changée en radicalisme. Quelques journaux ont franchi toutes les bornes jusqu'à présent connues de la licence de la presse et, pour ne respecter personne, ils ont commencé par ne plus se respecter eux-mêmes. La plupart des industries souffrent; le commerce ne se relève quelques jours que pour retomber devant une nouvelle cause d'inquiétude, et les hommes de négoce ont hâte de saisir un moment de répit, n'ignorant pas que s'ils attendent, ils s'exposent à tout perdre. On croirait voir un malade qui descend de sa couche oisive, à la première lueur de convalescence, et qui s'empresse de faire quelques pas, avant que la crise lui revienne.

A la place de ces espérances fébriles qu'avait fait naître la révolution de juillet, chacun se borne maintenant à demander une sorte de bonheur et de liberté négative. Point d'émeutes, point de guerre civile ni étrangère, point de république, point de lois trop libérales; pourvu qu'on ne voie pas ses propriétés et sa personne menacées, pourvu qu'il n'y ait pas une stagnation complète dans les affaires commerciales, pourvu qu'on puisse avoir un peu de confiance dans l'avenir, pourvu qu'on ne soit pas réduit à se battre dans les rues ou à mourir de faim, chacun se tiendra, en général, pour satisfait. Le progrès doit être ajourné; les perfectionnemens se feront dans des temps plus heureux: telle est l'opinion des classes laborieuses qui composent les trois quarts du pays. La révolution de juillet ne se résume plus dans un espoir de prospérité croissante, mais dans une négation.

Notre avenir matériel ne présente qu'un seul point complétement favorable: ce sont les récoltes abondantes, les riches moissons qui couvrent nos campagnes. Mais c'est là l'œuvre de Dieu, non celle de l'homme. Dieu daigne prévenir, par les bienfaits de sa Providence, les fatales extrémités auxquelles le triste état du commerce et l'abaissement du prix de la main-d'œuvre auraient pu entraîner le peuple dans les mauvais jours de l'hiver; ses dons inépuisables réparent, du moins en quelque partie, les résultats de nos fautes politiques. Gloire, gloire en soit donc à Dieu! Et nous nous croyons d'autant plus appelés à rendre ici témoignage à sa bonté paternelle que les feuilles politiques, tout en parlant de la prospérité de nos récoltes avec une sollicitude qui montre l'importance qu'elles y attachent, n'ont pas trouvé un seul mot de reconnaissance pour Celui dont nous les avons reçues. Cette déplorable ingratitude n'a rien qui nous surprenne; mais nous, qui ne craignons pas d'avouer que nous avons foi en Dieu, nous ne voulons point en être complice.

Revenons. Les détails qui précèdent montrent suffisamment que le pays avait fait des calculs bien faux sur les résultats de la révolution de 1830. Tous les partis, du reste, s'accordent à le reconnaître, les républicains aussi bien que les carlistes, et les défenseurs du ministère de même que les organes de la gauche; ils ne se divisent que sur les causes de ce grand mécompte national. Les uns et les autres se demandent: Pourquoi la France n'a-t-elle vu s'accroître depuis deux ans ni sa force, ni sa gloire, ni son industrie, ni sa fortune, ni même ses libertés? Pourquoi ce qui promettait tant de fruits en a-t-il porté si peu, et des fruits parfois si amers? Pourquoi notre marche, soit administrative, soit financière, soit matérielle, soit morale, a-t-elle été rétrograde plutôt que progressive? D'où vient que tout le monde, ou à peu près, a perdu beaucoup plus qu'il n'a gagné par le nouvel état de choses? Comment expliquer enfin cette vaste illusion, cet aveuglement inouï de presque tout un peuple, qui s'est engoué de si beaux rêves sur un événement dont les conséquences devaient être si pénibles? Ces différentes questions se réduisent à une seule: Pourquoi la révolution de juillet a-t-elle trompé les espérances de la nation?

Chaque parti cherche à résoudre ce problème aux dépens des partis opposés. Les légitimistes en accusent la nouvelle dynastie, le ministère et l'opposition. Les écrivains du juste-milieu s'en prennent à l'ancienne droite et à la nouvelle gauche. Les organes de l'école américaine en rejettent la faute sur le gouvernement du 7 août et sur le carlisme. Ce n'est là évidemment qu'une vue de parti, en d'autres termes, une vue partiale et par conséquent fausse du sujet. Pour avoir toutes les données du problème, il faut être en dehors de toutes les opinions.

Or, telle est précisément la position des amis de l'Evangile en France. Trop peu nombreux pour exercer une action directe sur la marche des affaires, n'ayant d'ailleurs aucun personnage à pousser dans un poste influent, ils peuvent seuls placer la question au-dessus des intérêts et des hommes de parti. Tenir la balance égale entre tous leur est d'autant plus facile qu'ils ont des principes immuables, supérieurs aux circonstances, et qui ne dépendent pas plus des utopies démagogiques d'un tribun que des sanguinaires menaces d'un despote. Ils acceptent dans chaque opinion ce qu'elle offre de juste et de vrai; ils repoussent, de quelque part qu'il leur vienne, ce qui est inique et faux. C'est donc aux disciples de Christ plus qu'à tout autre qu'il appartient de résoudre le problème de notre situation politique.

J'adjure ici tout lecteur, en particulier ceux qui ne croient pas encore à l'Evangile, de m'accorder une sérieuse attention. Je ne me flatte point de leur présenter des vues profondes; mais elles seront nouvelles par cela seul qu'elles seront impartiales. Avec moins de lumières et d'expérience que le défenseur d'une opinion systématique, un chrétien doit cependant voir mieux et plus loin que lui.

Partons de quelques points sur lesquels les hommes éclairés de toutes les opinions sont d'accord.

Il est incontestable, en premier lieu, que la prospérité d'une nation dépend de certains faits moraux et matériels, ou de certaines conditions que rien ne peut remplacer. On n'improvise pas le bonheur national comme un discours de tribune; on n'ordonne pas à un peuple d'être heureux

comme on publie un programme de réjouissances publiques. Le bien-être d'un pays tient à un vaste ensemble de choses qui doivent le précéder. Prétendre améliorer le sort de plusieurs millions d'hommes aussi facilement qu'on dresse un mât de cocagne ou qu'on allume des lampions dans une fête populaire, c'est le rêve d'un songe-creux qui sort de rhétorique; il faudrait être plus insensé que lui pour l'examiner sérieusement.

Poursuivons.—Les hommes éclairés de tous les partis ne s'accordent pas seulement à dire qu'il existe certaines conditions nécessaires à la prospérité d'un état; ils s'accordent aussi, en général, sur la nature et le nombre de ces conditions. Interrogez le premier venu qui comprend les questions politiques, n'importe qu'il soit ministériel, légitimiste ou républicain, il vous répondra qu'un peuple n'est heureux et prospère qu'autant qu'il a des moyens de travail, de bonnes lois, des chefs intègres et habiles, de la moralité, de l'instruction. Deuxième point qu'il n'est pas nécessaire de discuter.

Enfin, les hommes éclairés de tous les partis reconnaissent que les diverses conditions de prospérité nationale ne peuvent pas être placées sur une seule et même ligne, comme si elles étaient toutes également importantes. Parmi ces conditions, les unes sont essentielles, les autres secondaires; les unes sont indispensables, on peut à la rigueur se passer des autres; les unes doivent être mises au sommet de l'échelle, les autres au dernier degré. En un mot, il y a telle condition de bonheur public sans laquelle tout le reste est presque nul; il y a telle autre condition dont l'absence ne se fait que médiocrement sentir. Nous marchons ensemble jusque-là.

Mais voici le point où nous nous séparons. Et cette séparation est tellement tranchée, que nous suivons, non pas des routes divergentes, mais des routes tout-à fait opposées. Les conditions que tous les partis politiques regardent comme essentielles, nous les regardons comme secondaires. Ce qu'ils tiennent pour indispensable, nous croyons que l'on peut à toute force s'en passer; et ce dont ils se passeraient sans trop d'inquiétudes, nous le tenons pour indispensable. Telle condition à laquelle ils s'accordent à donner la première place, nous ne lui assignons que la dernière; telle autre condition qu'ils relèguent à la dernière place, nous l'élevons à la première. La classification des hommes de tous les partis politiques est précisément l'inverse de la nôtre. Si l'on nous compare à des voyageurs, ils vont au nord et nous au midi.

Pour expliquer cette grave et profonde antithèse, je vais présenter deux séries des conditions de prospérité nationale. La première est celle de tous les partis en France, comme on le verra plus tard; l'autre est avouée par tous les amis de l'Evangile.

Voici l'ordre dans lequel tous les partis rangent les conditions de prospérité publique :

1° Les personnes qui gouvernent;
2° Les formes de gouvernement;
3° L'industrie;
4° Les lumières;
5° Les mœurs.

L'égoïsme est le principe générateur de cette classification.

Voici maintenant l'ordre dans lequel tous les chrétiens rangent les conditions de prospérité publique :

1° Les mœurs;
2° Les lumières;
3° L'industrie;
4° Les formes de gouvernement;
5° Les personnes qui gouvernent.

L'amour, né du Christianisme, est le principe générateur de cette classification.

On peut voir, en examinant ces deux séries, que l'ordre de classification est complétement inverse. Les hommes de parti regardent les personnes qui gouvernent comme la première condition du bonheur public; les chrétiens ne trouvent dans les personnes que la dernière condition. Les hommes de parti attachent une très-grande importance aux formes de gouvernement; les chrétiens ne donnent à ces formes qu'une importance secondaire. Les mœurs, dont l'esprit de parti ne s'occupe jamais et qu'il relègue dédaigneusement au dernier degré, les chrétiens s'en occupent avant tout et les regardent comme la condition première et absolument indispensable du bonheur national. Les lumières, dont les hommes politiques parlent un peu plus que des mœurs, sans y mettre pourtant un prix bien haut, comme on le voit assez par leurs actes, les chrétiens ne les subordonnent qu'aux mœurs, parce qu'ils savent que l'instruction concourt essentiellement à la prospérité d'un peuple, quand elle est accompagnée de l'éducation. L'industrie est le seul objet qui figure au même degré sur les deux tableaux.

Or, des cinq conditions de prospérité publique, la révolution de juillet n'en a changé que deux : l'une, d'une manière complète, en remplaçant les personnes qui gouvernaient par des personnages nouveaux; l'autre, d'une manière incomplète, en modifiant quelques formes de gouvernement. Quant aux mœurs, la révolution de juillet, bien loin de leur imprimer une meilleure tendance, leur a fourni des moyens plus actifs de corruption. Les lumières ont peu gagné depuis deux ans, surtout les vraies lumières, qui sont aussi différentes des lumières fausses qu'une torche incendiaire l'est du flambeau destiné à conduire les pas d'un voyageur. L'industrie, enfin, a beaucoup perdu depuis la même époque; c'est elle qui a payé toutes les folles illusions des partis.

Il sera maintenant facile de s'expliquer ces deux choses : d'abord, pourquoi la nation française a rattaché de si hautes espérances à la révolution de juillet; ensuite, pourquoi ces espérances ont été si cruellement déçues.

La révolution ayant changé les hommes qui gouvernaient et quelques formes de gouvernement, les partis politiques en ont beaucoup attendu, par le motif tout simple qu'ils regardent les personnes et les formes comme les plus importantes conditions du bonheur national. Mais leur espoir ne devait s'accomplir en aucune manière, parce que, dans la réalité des choses, ces conditions sont médiocrement importantes, et que les conditions essentielles sont les mœurs et l'éducation populaire, sur lesquelles la révolution de juillet a exercé une influence pernicieuse plutôt que favorable. Ce dernier point explique même pourquoi la révolution a fait jusqu'à présent plus de mal que de bien. Réaliser deux conditions secondaires en compromettant deux conditions essentielles, c'est la même chose que si l'on guérissait quelqu'un d'un rhume en lui donnant une fluxion de poitrine, ou qu'on le délivrât d'un mal de tête en lui faisant perdre la raison.

Telle nous paraît être la solution du problème, et nous l'avons cherchée, pour ainsi dire, avec une rigueur mathématique. Ce qui va suivre n'en sera qu'un simple développement. Il fallait poser d'abord en quelques lignes les principales données, puis il faut nous occuper d'en offrir la justification. Nous allons donc établir en aussi peu de mots que possible :

1° Que la classification que nous avons attribuée aux hommes de tous les partis politiques est bien certainement la leur, et qu'ils ne peuvent en renier la responsabilité;

2° Que cette classification est fausse en théorie, funeste en pratique, et qu'elle a conduit la France dans une mauvaise voie, avant et après la révolution de juillet;

Enfin, que pour donner au pays la prospérité qu'il espé-

rait d'obtenir de cette révolution, il faut améliorer ses mœurs et accroître ses lumières par le moyen des croyances religieuses, au lieu de se battre dans les rues, de se quereller à la tribune et de s'injurier dans les journaux, pour résoudre de misérables questions de places et d'individus.

Tout cela demanderait un volume; j'espère n'y employer que les deux lettres suivantes, en me bornant aux sommités du sujet.

VOYAGES.

Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger, *ou Relation d'un Voyage sur cette rivière depuis Yaourie jusqu'à son embouchure; par* Richard et John Lander. — *Traduit de l'anglais, par* Mme Louise Sw.-Belloc. 3 vol. in-8°, avec cartes et figures. Paris, 1832. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse. Prix : 18 fr.

Le voyage des frères Lander est l'un des plus importans des temps modernes; il éclaircit les difficultés géographiques que présentait le cours du Niger, dont l'embouchure était jusqu'ici tout-à-fait inconnue, et il ouvre une large porte, par laquelle le Christianisme et la civilisation pourront pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Nous avons déjà eu occasion de dire dernièrement quelles espérances nous nourrissons relativement à ce pays; c'est donc un devoir pour nous d'entretenir nos lecteurs d'un voyage, qui peut si puissamment contribuer à leur réalisation.

Hérodote avait fait du Niger l'une des sources les plus reculées du Nil, qui, à cette époque peu avancée, attirait seul, par sa majestueuse grandeur, l'attention des écrivains. Pline tomba dans la même erreur. Mela reconnut avec candeur qu'après que le Niger est parvenu au centre du continent, personne ne sait ce qu'il devient. Ptolomée rompit le premier le lien imaginaire qui unissait le Niger au Nil; mais n'ayant aucune connaissance des lieux, il en parle d'une manière si vague qu'il est difficile de comprendre quelles sont ses suppositions. Les géographes arabes n'éclaircirent pas la question, et les Portugais qui trouvèrent les bouches du Sénégal et des rivières de Gambie et du Rio-Grande, ne nous apprirent rien sur le Niger. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, a enfin commencé une nouvelle ère de progrès pour la géographie africaine. Une société de riches amis de la science se forma à Londres, en 1788, dans le but spécial d'étendre les découvertes en Afrique et de fournir les fonds nécessaires aux voyageurs qui voudraient l'explorer. Le premier et le principal objet qui occupa son attention fut la solution du grand problème sur le cours et l'embouchure du Niger. Elle promit une récompense à celui qui parviendrait à les déterminer. Un grand nombre de voyageurs l'ont entrepris, et beaucoup d'entre eux ont péri victimes de leur zèle pour la science : nous citerons parmi ces derniers l'américain Ledyard, le major Houghton, ancien consul anglais à Maroc, le célèbre Mungo-Park, qui le premier atteignit les bords du fleuve et constata qu'il coule de l'ouest à l'est, et non de l'est à l'ouest, comme on l'avait cru jusque là, les allemands Hornemann et Roentgen; enfin, plus récemment, le major Laing, Denham, Pearce, Morrison et Clapperton. Richard Lander, domestique et ami de ce dernier, réussit, à travers mille dangers, à regagner la côte; il revint seul en Angleterre et y apporta les papiers du maître qu'il avait perdu. C'est à lui que le gouvernement anglais a confié, en 1830, la mission de se rendre de Badagry à Boussa, où le vaisseau que Mungo-Park avait bâti à Sansanding était venu se perdre et de descendre le fleuve depuis Boussa jusqu'à la mer. Accompagné de son frère John, il a accompli, en peu de mois, cette tâche à laquelle tant de siècles n'avaient pu suffire. La grandeur et l'importance des résultats et la simplicité des moyens à l'aide desquels cette expédition a été faite, la distinguent de toutes celles qui l'avaient précédée.

Qu'on nous permette de signaler un autre caractère particulier à cette exploration, caractère dont nous n'avons pas vu qu'il ait été fait mention dans aucun des nombreux articles que les journaux ont consacrés à ce voyage, et qui cependant a, plus que tout le reste, contribué, selon nous, au succès de cette périlleuse entreprise; nous voulons parler de l'esprit de prière dont les deux frères paraissent avoir été animés. Richard Lander, né dans le comté de Cornouailles, de parens peu riches, n'est doué d'aucun talent remarquable et n'a pas même été favorisé d'une éducation ordinaire, comme il en convient lui-même. Celle de John Lander a été moins négligée; mais il ne possède pas non plus des connaissances étendues. Si la principale qualité de son frère est une persévérance à toute épreuve, la sienne est une grande vivacité d'impressions, à laquelle le journal de leur voyage est redevable de beaucoup de récits qui en font le charme. Sous le rapport de la science, ils sont inhabiles tous deux à faire aucune expérience; une boussole est le seul instrument dont ils soient munis, et ayant, vers la fin de leur voyage, eu le malheur de la perdre, le soleil a été leur unique guide. Et cependant c'est à ces hommes-là que la géographie doit d'avoir fait un progrès immense! Comment ont ils atteint leur but, sans faire presque un seul pas inutile? Comment ont-ils vaincu les difficultés innombrables qu'ils ont rencontrées et échappé aux dangers qui, de toutes parts, les entouraient? On va le voir. « Avec l'aide du ciel, disent-ils, » nous prospérerons dans notre entreprise; car notre confi» ance et notre espoir de succès reposent en Dieu. » Ils passent en prières le premier dimanche de leur séjour à Badagry, d'où ils doivent pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, « demandant à Dieu de les préserver de tout danger et de les » bénir. » Plus tard, lorsqu'arrivés à Boussa, ils voient enfin le Niger, qui coule au pied de la ville, assis sur un rocher, qui domine l'endroit où périrent Mungo-Park et ses compagnons, ils prient encore Dieu, lui demandant, disent-ils, « que, humbles instrumens, ils puissent mettre à fin la » grande question du cours et de la terminaison du fleuve. » Quand, après de longs délais, ils ont réussi à s'embarquer, et que tout leur monde est à bord du canot qu'ils ont acheté, ils adressent aussi leurs « humbles actions de grâces » au Tout-Puissant pour l'évidente protection qu'il leur a » accordée dans tous les dangers qu'ils ont courus, et leurs » cœurs reconnaissans le supplient de ne pas les abandonner » et de favoriser leur entreprise jusqu'à la fin. » Ayant échappé à un danger imminent, ils se sentent de nouveau pressés de célébrer les bontés de leur Dieu, et ils disent, en se servant du langage de David, que « le Très-Haut a déli» vré leur âme de la mort et leurs pieds de chute; qu'il les » a préservés des terreurs de la nuit, de la flèche qui vole » pendant le jour, de la peste qui marche dans les ténèbres » et de la maladie qui frappe en plein midi. » Quelque temps après, dans un péril plus grand encore, où les deux frères ont été séparés l'un de l'autre et où, après avoir risqué de périr dans le fleuve, ils ont été faits prisonniers par les sauvages et sont dans l'attente d'une mort cruelle, c'est dans la confiance en Dieu qu'ils trouvent des forces et des consolations : « Les choses, les gens qui m'entouraient ne faisaient » qu'une vague impression sur mon esprit, raconte John » Lander. Mes pensées erraient au loin, et je me disais que » j'étais arrivé à ma dernière heure. Je rêvais ainsi, sans » suite, insensible au présent, indifférent à ce qui pouvait » suivre, lorsque, levant les yeux, j'aperçus mon frère à » peu de distance, me regardant fixement. Dès qu'il vit que » je l'observais, il leva le bras, en me jetant un coup-d'œil » triste et significatif, et du doigt me montra les cieux. Oh! » comme les profondes émotions de son âme étaient distincte» ment, éloquemment écrites sur sa physionomie! Qui ne l'au» rais compris! Il me disait : *Confie-toi en Dieu!* J'étais ac» cablé de douleur... Mais revenant à moi, je dis, à ce qu'il » me semblait, un dernier adieu à toutes ces émotions dé» chirantes et chères, et sevrant mon cœur et mes pensées » de tout sentiment qui m'attachât à la terre, j'invoquai » avec ferveur le Maître, l'Auteur de toute vie, devant le » trône duquel je croyais bientôt comparaître. Je lui de» mandai de me donner force et consolation à cette heure » d'épreuve. Mon cœur se calma, l'amertume de mes pen» sées s'adoucit; mon âme reprit sa sécurité première, et, » quoique tout fût tumulte et désordre au-dehors, tout était » paix et résignation au-dedans! » Enfin, quand ils arrivent au terme de leur voyage, c'est, disent-il, « le cœur plein de

» reconnaissance. » Du reste, nous nous hâtons de l'ajouter, cette piété des frères Lander ne se montre pas seulement dans les circonstances extraordinaires, où l'âme a peine à se défendre de recevoir de profondes impressions; on voit qu'elle fait partie de leur vie et que ces épanchemens sont un besoin habituel de leur cœur. Ils n'oublient jamais de mettre le dimanche à part comme un jour de repos et de recueillement; ils refusent même, ce jour-là, d'entrer en pourparler avec un chef pour des arrangemens relatifs à leur voyage, et remettent au lendemain de réparer un fusil que le roi de Boussa leur envoie, un dimanche, pour le remettre en état. Des lectures religieuses les occupent quelquefois pendant la nuit, quand les mosquites et les autres insectes de ces climats brûlans ne leur permettent pas de dormir. Le matin et le soir, ils se livrent régulièrement à la prière. Ces circonstances pourront paraître peu importantes à quelques-uns de nos lecteurs; ils seront surpris qu'entre tant de faits dignes d'attention, nous leur accordions une préférence si marquée; c'est qu'en effet elles nous ont vivement touchés, et que nous avons été réjouis de trouver dans les explorateurs du cours du Niéger des hommes de prière; ils ont compté sur Dieu, et Dieu a récompensé leur attente, en leur accordant un plein succès.

Nous avons déjà dit que c'est à Badagry que MM. Lander ont débarqué, en arrivant en Afrique; ils avaient hâte d'en partir, parce qu'on y préparait un sacrifice de trois cents créatures humaines des deux sexes et de tout âge; mais Adouly, chef de cette ville, cherchait, sous les prétextes les plus absurdes et les plus frivoles, à les retenir, afin de leur extorquer chaque jour de nouveaux présens. Cette avidité des chefs a beaucoup retardé nos voyageurs dans leur route; rien n'était plus difficile que d'obtenir d'un chef puissant la permission du départ. La religion des Badagriotes est le paganisme, et le pire de tous, celui qui sanctionne et enjoint les sacrifices humains, le culte des démons et d'autres pratiques abominables. Le mahométisme fait cependant des progrès parmi eux et se répand dans tous les pays de l'intérieur, où il est porté par les Fellans, peuple dont la souche paraît être près des sources de la Gambie et du Rio-Grande, et qui a reçu l'Alcoran des Arabes. Leurs colonies s'étendent fort au loin; dans quelques contrées, ils se livrent à l'agriculture et à l'entretien des troupeaux; mais ils sont en général vagabonds et entreprenans; ils se sont emparés de beaucoup de villes, entre autres d'Alorie et de Raka, dans le Yarriba; des royaumes entiers sont dans une sorte de dépendance de ces maîtres remuans. Ils ont compris qu'il importe d'établir entre eux et les peuples qu'ils veulent assujettir le lien d'une même religion; aussi se livrent-ils à un prosélytisme actif, qui n'a eu jusqu'ici d'autre résultat que celui de faire observer, par quelques chefs et par une partie des habitans, les cérémonies mahométanes en même temps que le culte des idoles, et qui, vu l'ignorance des prêtres Fellans, ne peut guères en avoir d'autre! Des écoles publiques sont, il est vrai, établies à Larro, dans le but avoué d'inculquer à la génération naissante les principes du Coran; mais on voit sur la grande place de cette ville l'idole du lieu: c'est un modèle de canot, dans lequel sont trois figures de bois tenant de pagaies. Yarro, roi de Kiama, professe, il est vrai, la foi mahométane; mais des fétiches gardent l'entrée de ses maisons et en ornent les murs. Il serait facile de montrer presque partout cette alliance entre l'idolâtrie et la religion de Mahomet. Les mallams ou missionnaires se bornent à célébrer de temps en temps des fêtes auxquelles les naturels ne demandent pas mieux que de prendre part, et à enseigner aux enfans quelques prières arabes, quoiqu'eux-mêmes n'en comprennent guère un mot.

A Jenna, une horrible coutume veut que, le jour de la mort du gouverneur, deux de ses épouses favorites quittent aussi le monde. Quand MM. Lander arrivèrent dans cette ville, le gouverneur était mort depuis peu; ses femmes s'étaient enfuies avant les funérailles, et étaient restées soigneusement cachées. On venait cependant d'en découvrir une, à laquelle appartenait la maison même où les voyageurs étaient logés, et elle devait choisir entre boire une coupe de poison ou avoir la tête fracassée. Elle choisit le poison. Cet affreux usage rappelle les *suttees* de l'Inde. Il est remarquable que l'idolâtrie ait produit les mêmes résultats dans des pays aussi éloignés l'un de l'autre, et qui n'ont aucun rapport entre eux. Dans certains cas, des hommes sont obligés de se conformer au même rit. Il faut, de toute nécessité, par exemple, que le gouverneur de Jenna meure au premier avis de la mort du roi de Yarriba; et aussitôt que le gouverneur de Kishi aura cessé de vivre, trois de ses serviteurs, qui n'ignorent pas le sort qui les attend, seront mis à mort.

Nous ne dirons que deux mots de l'esclavage; ces contrées n'en sont pas plus à l'abri que celles visitées par M. Douville. Les tribus se font la guerre pour s'enrichir par la capture des esclaves; comme les combattans ont surtout intérêt à faire des prisonniers, les combats ne sont pas très-sanglans. On rencontre, de temps en temps, des caravanes de malheureux qu'on va vendre à la côte. Les femmes portent sur la tête des fardeaux qui fatigueraient une mule; des enfans de cinq à six ans trottent derrière elles, chacun avec une charge qui paraîtrait pesante à un Européen dans la force de l'âge. Un grand marché d'esclaves se tient, dit-on, à Tombouctou; quelques arabes les transportent jusque dans la Turquie d'Europe, où ils s'en défont à raison de 250 dollars. Il y a d'autres marchés à Rabba, à Bocquâ et à Eboe; on peut considérer ce dernier comme le principal; c'est de là que viennent tous les esclaves que les vaisseaux négriers français, espagnols et portugais, vont charger à la côte. Les îles du Prince et de Saint-Thomas servent de dépôt pour ces malheureux, qu'on conduit ensuite, à mesure que les occasions se présentent, sur les points où l'on espère pouvoir s'en défaire. Les quatre cinquièmes de la population de Boussa se composent d'esclaves. On ne peut lire sans attendrissement l'histoire d'une infortunée, qui se trouvait dans le même canot où étaient les Lander, faits prisonniers par les nègres riverains. « Assise avec des chèvres, dont le voisinage paraissait lui être incommode, elle poussa, raconte l'un des frères, le plus profond, le plus douloureux soupir que j'eusse jamais entendu. Je la regardai : elle venait de mâcher, avec un évident dégoût, un morceau d'iguame bouilli, qui paraissait sec et froid, et qu'elle avait laissé tomber à côté d'elle. Elle restait ensevelie dans une profonde méditation; des larmes tremblaient dans ses yeux, prêtes à couler, tandis qu'elle attachait d'ardens regards sur un petit coin de terre de la rive orientale, qui fuyait rapidement de sa vue. Ses lèvres épaisses, un peu retournées, mais closes, tremblaient d'émotion. C'était une physionomie de douleur déchirante, d'angoisses continues, qui passait en éloquence tout ce que les cris, les lamentations peuvent avoir de plus véhément. J'imaginai que la pauvre créature lamentait sa cruelle destinée, et que les mauvais traitemens de ses maîtres, dont l'un lui avait, peu avant, appliqué un coup de pagaie sur la tête et les épaules, étaient la cause de sa tristesse. Je songeai aussi qu'elle avait peut-être soif, et ne pouvait atteindre jusqu'à l'eau, et je m'enquis du motif de son émotion. Alors elle détourna lentement la tête, et montrant du doigt la petite place qu'elle avait regardée avec tant d'angoisse, elle répliqua : *Là, je suis née!* La corde avait vibré, elle ne put plus contenir les sentimens qu'un moment avant elle ne réprimait que par un puissant effort, et de plus en plus agitée, elle versa des torrens de larmes, en balbutiant encore : *Là, mon pays!* »

On remarque de grandes différences entre les divers peuples qui habitent cette partie de l'Afrique. Les habitans du Yarriba et ceux du Borgou, ne se ressemblent en rien. Les Cumbriens forment aussi une race distincte. Les rois de Boussa jouissent d'une grande considération, parce qu'on croit qu'ils descendent de la plus vieille famille de l'Afrique. D'après une tradition que MM. Lander ont recueillie, les premiers parens des nègres ont été créés dans un pays nommé Iffie, où l'on n'arrive de Katunga qu'après un voyage de quatre lunes, et duquel toute la population de l'Afrique est sortie. Un fait remarquable, c'est que, d'après une autre tradition des habitans du Haoussa, le nom du premier homme est Adam, prononcé exactement comme nous le prononçons. *Da Adam* signifie, dans leur langue, tout objet qui, vu confusément à distance, peut avoir quelque ressemblance avec la forme humaine. N'est-ce pas là un fait

de plus à l'appui du récit de Moïse? Et si l'on considère combien sont nombreux les souvenirs en harmonie avec les événemens rapportés dans la Genèse, qu'on a trouvés jusqu'ici sur tous les points du globe, parmi des nations qui n'avaient pu emprunter leurs traditions à aucun des peuples qui font aujourd'hui profession de croire les faits rapportés dans la Bible, on sera surpris de l'importance de cette preuve de la vérité de nos Livres saints.

Nous ne pouvons suivre MM. Lander de tribu en tribu, ni décrire, d'après eux, le cours du Niger. Nous dirons seulement qu'ils ont trouvé la civilisation toujours décroissante, à mesure qu'ils approchaient de la mer, et qu'ils ont eu un besoin particulier du secours de Dieu, qu'ils ont si constamment invoqué, pour échapper d'entre les mains des sauvages qui les avaient faits prisonniers, et pour arriver sains et saufs à l'embouchure, ou à l'une des embouchures du fleuve, dans le golfe de Benin. Les naturels donnent à ce bras du Niger le nom de la *Première Rivière de Brass*, et les Européens celui de la *Rivière Nun*. Il est donc constant aujourd'hui que les vaisseaux de Liverpool qui viennent charger de l'huile en ce lieu, et les négriers de diverses nations qui y prennent leur cargaison, ont, sans s'en douter, depuis long-temps connu l'embouchure de ce fleuve mystérieux. On peut supposer aussi que le Benin, ou Formose des Portugais, le Nouveau et le Vieux Calabar et le Rio del Rey, en sont d'autres bouches; s'il en est ainsi, tout le pays situé au sud du 6° 30' lat. nord, et entre les 3° 60' et 6° à l'est du méridien de Paris, forment le delta du Niger.

Jusqu'ici les seules marchandises d'Europe qui aient paru dans les grands marchés des bords de ce fleuve, où affluent les habitans de l'Afrique centrale, y ont été apportées de Tripoli, à dos de chameaux et à travers le désert. Maintenant le commerce va s'emparer de la voie que les frères Lander ont ouverte. Déjà, le 12 juillet dernier, une expédition destinée pour le golfe de Benin est partie de Liverpool. Elle se compose du brig la *Colombine*, de 270 tonneaux, et de deux bâtimens à vapeur, le *Kouarra* et *l'Elbarka*, construits exprès pour cette entreprise; ils vont, sous la direction de Richard Lander, remonter ce fleuve magnifique, et commencer des relations commerciales avec les peuples fixés sur ses rives. Le roi de Vowou, qui prévoyait le temps où les Européens visiteraient son pays pour y trafiquer, disait aux Lander qu'il allait construire un édifice convenable pour recevoir ses compatriotes; mais il ne s'attend sans doute pas à les voir arriver si tôt. Un nouveau débouché est ouvert aux produits de l'industrie de l'Europe : qu'est toutefois cet avantage auprès de ceux qui vont résulter pour l'Afrique de cette belle découverte! La traite va cesser sur toute la côte; le commerce, la civilisation, le Christianisme, vont pénétrer dans l'intérieur de ces contrées; et l'Afrique inscrira les noms des hommes simples et pieux, qui ont révélé au monde par quelle route on y peut arriver, parmi ceux de ses plus grands bienfaiteurs!

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LA NÉCESSITÉ DE DEVENIR ENFANS(1).

Homme fait par la raison, enfant par le cœur, voilà ce que doit être le chrétien; voilà avec quelles qualités on entre dans le royaume des cieux. Je vous suppose la première; avez vous la seconde?

Tant que vous n'en avez été qu'à examiner, du haut de votre raison, les preuves du Christianisme, ses titres, ses témoignages, on vous a permis tout ce qui est permis à des hommes faits; vous n'étiez pas tenus d'être autre chose; mais lorsque, à la suite de ces recherches indépendantes, votre conviction vous a liés à la doctrine du Christ, lorque vous avez, par une méthode quelconque, acquis la certitude que Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, desquels chacun de vous peut bien se dire le premier; articulons mieux : quand ce grand penseur, ce génie subtil, ce savant a reconnu qu'il a été ramassé sur les sentiers du monde comme un enfant abandonné, sans asile, sans vêtemens et sans pain, sans force même pour avancer dans sa route, sans voix pour demander son chemin, lui conviendra-t-il d'affecter les airs d'un être d'importance, et ne devra-t-il pas se donner pour un enfant, se traiter comme tel, devenir tel en réalité?

Qu'est donc, aux yeux de Dieu, celui que le monde honore comme savant? Ce qu'est le petit enfant par rapport aux connaissances que cet homme possède, il l'est lui-même par rapport à la connaissance de Dieu; mais ce qu'a l'enfant, il ne l'a pas : l'enfant a pour toute force le sentiment de sa faiblesse; pour toute science, le sentiment de son ignorance; pour toute sagesse, l'instinct qui le porte vers ses protecteurs naturels. L'homme du monde n'a pas cette sagesse; il veut se lever du berceau où gît sa débilité; il veut chercher lui-même son chemin sur un terrain qu'il ignore; il repousse la main qui s'offre à le soutenir, et toujours préoccupé de son rôle d'homme fait, il ne veut pas se souvenir qu'il n'est qu'un enfant.

Cette disposition, naturelle, générale, hors des convictions chrétiennes, on la voit très souvent se prolonger chez ceux mêmes dont l'Evangile a soumis la raison. Ils veulent bien, en leur qualité d'hommes faits, signer l'acte de reconnaissance de l'Évangile; mais ils ne peuvent se résoudre à devenir enfans, c'est-à-dire à devenir chrétiens. C'est ici que se rencontre la grande pierre d'achoppement que leur sagesse n'avait pas prévue. C'est ici qu'ils s'arrêtent déconcertés, comme si on les eût fait donner dans un piége. Ce n'était pas dans cette perspective qu'ils avaient embrassé le Christianisme; on les a trompés, on les a menés plus loin qu'ils ne voulaient aller; ils ne reculeront pas, c'est désormais impossible, mais ils n'avanceront pas.

Il faut avancer, il faut mettre son cœur d'accord avec son esprit. Le Christianisme n'est pas un système au-dehors de nous, c'est une vie au-dedans de nous. Le Christianisme est un renouvellement de l'âme; il n'est rien de moins. Un chrétien n'est pas un homme qui a chassé de son esprit une théorie pour faire place à une autre, c'est un homme humilié, qui sent qu'il ne subsiste que par miséricorde, qui adore et bénit cette miséricorde.

Il serait plus agréable, sans doute, et plus flatteur pour l'amour-propre, de se présenter au monde comme un homme qui, entre tous les systèmes, a fait son choix, et qui est prêt à donner témoignage de sa judiciaire, en rendant compte des raisons qui l'ont amené à professer le Christianisme comme une religion éminemment rationnelle. Mais il s'agit d'autre chose, à ne considérer que la profession même. L'enfant ne rougit pas d'avouer son père; il ne vient pas à la pensée de ce jeune être que le père qu'il respecte ne soit pas respecté de tous; il le place dans son opinion bien haut au-dessus de tous les hommes; il lui témoigne respect et obéissance en tous lieux; là même où son père est obligé de prendre une attitude humiliée, il ne s'aperçoit pas que son père n'est pas pour tout le monde ce qu'il est pour lui; ou s'il s'en aperçoit, il s'en étonne, il s'en afflige et le dit tout haut. Demandez à celui qui n'est encore que philosophe chrétien, ces témoignages, ces aveux, cette profession ouverte et naïve; attendez de lui qu'il déclare, sans embarras et sans détour, en tous lieux également, sa confiance exclusive dans le sang de la nouvelle alliance; qu'il se fasse, au pied de la croix, humble, petit, misérable; que, plein de l'amour de son Père, saisi d'admiration pour cette glorieuse bonté, sentant que rien n'est grand ni beau à côté de cette œuvre divine, il donne librement passage aux sentimens de son cœur, et parle de la nouvelle du salut comme d'une nouvelle toujours fraîche, toujours intéressante, à laquelle l'attention doit s'attacher par choix au milieu de toutes les nouvelles..... Vous le lui demanderez en vain; il n'a pas cru qu'il s'agissait de cela; était-ce ainsi qu'on l'entendait? En vérité, vous l'étonnez fort.

Un petit enfant ne peut rien par lui-même, mais il attend tout de son père. Il sait qu'il en est aimé et que rien ne lui sera refusé de ce qui lui est nécessaire. Il prie; la vie du petit enfant est une prière. Que de raisons l'homme n'a-t-il pas de penser et d'agir de même! Mais prier, dit cet

(1) Nous nous félicitons de pouvoir offrir à nos lecteurs quelques nouveaux fragmens d'un des morceaux inédits qui feront partie de la seconde édition des *Discours* de M. VINET.

homme sage, prier! voilà qui ne vient pas naturellement au cœur; tout ce qu'on peut dire sur la prière, je le sais, je le tiens pour vrai; mais malgré cela je ne me sens pas porté à le faire; il semble que ce me soit une chose étrangère, l'affaire d'un autre; je me paraîtrais singulier en priant, comme si je faisais une chose apprise ou copiée. Avais-je pensé à tout cela en me faisant chrétien?

Un petit enfant a, sur les relations de la société, des vues plus philosophiques qu'aucun philosophe. Pour lui, des hommes sont des hommes; l'habit ne leur communique, dans son esprit, aucune qualité nouvelle; il les aime s'ils sont bons; il les aime s'ils aiment son père. Le chrétien est enfant à cet égard; il laisse subsister, il accepte les distinctions sociales pour l'usage temporel; il s'y conforme souvent par prudence chrétienne; mais son cœur aplanit intérieurement toutes ces distinctions; l'amour chrétien est le grand niveleur. Il ne craint pas de traiter tous les hommes comme frères; car il voit en eux les enfans de son Père; et s'il en est vers qui son cœur le porte de préférence, ce sont ceux dont son Père est aimé. Non seulement les différences de rangs n'arrêtent pas son amour; mais des barrières plus difficiles à franchir, celles qu'élève la différence de culture, d'intelligence et de caractère, il les franchit également. Il a toujours quelque chose à dire au simple, quelque chose à apprendre de l'ignorant, quelque sympathie avec les caractères les plus différens du sien. Rien n'est plus étranger au chrétien de système. Pour lien commun avec le chrétien, il lui faut plus que le Christianisme; il lui faut, sinon l'égalité de rang, du moins l'égalité de culture; il n'a rien à dire au chrétien sans instruction; il se sent mal à l'aise dans sa compagnie; il la redoute. Il lui faut encore la similitude des vues; une nuance le dérange; il ne se met pas au-dessus de l'impression que peut lui faire une opinion peu rationnelle; il ne sait pas faire abstraction des formes pour s'attacher au fond, qui est le Christianisme même. Il cherche des égaux et des semblables plutôt que des frères.

Un petit enfant croit ce que lui dit son père. C'est son père; ne sait-il pas tout ce que l'enfant a besoin de savoir; et voudrait-il le tromper? Cet instinct aimable est l'instinct du chrétien. Il sait que son père a parlé, ce lui est assez. Il ne soumettra pas au contrôle de la sagesse humaine les communications authentiques de la sagesse divine. Après avoir cru que l'Evangile est de Dieu, il croira ce que dit l'Evangile. — Le chrétien de système est poursuivi par l'orgueil de la raison jusque dans l'enceinte aux portes de laquelle elle aurait dû s'arrêter. Il veut encore juger, choisir, adapter à son usage, prescrire à Dieu ce que Dieu doit dire, réformer les axiomes de la doctrine révélée, refaire la Bible après l'avoir acceptée.

Et ce n'est pas vous seulement, savans, hommes de génie, qui avez besoin de demander à Dieu d'abattre votre orgueil; il ne surpasse pas celui des hommes dont vous surpassez d'aussi haut les talens. Eux aussi, dans leur médiocrité, sont hauts et fiers, car ils sont hommes; humbles peut-être et modestes par rapport aux hommes, hauts et fiers par rapport à Dieu. Leur raison n'a pas de moindres prétentions que la vôtre; leur dignité n'est pas moins difficultueuse; il leur en coûte autant de s'abaisser que s'ils avaient, comme vous, la tête dans les nues. Etre enfans, petits enfans, marcher à la lisière, ne pouvoir quitter d'un pas la main qui les dirige, dépendre de sa miséricorde pour leurs besoins de chaque jour, marcher avec les humbles, être vu dans la compagnie des petits, s'égaler aux simples d'esprit! quel abaissement!... S'il ne vous plaît pas de devenir enfans avec les enfans de Dieu, comptez que, malgré la sincérité de votre profession, vous n'êtes point encore dans le royaume des cieux; vous êtes sur le seuil d'une porte ouverte à vos regards, mais interdite à vos pas. Il faut demander à Dieu qu'il brise votre orgueil, en vous donnant un vif sentiment de votre état de péché, une vue profonde de votre misère, une haine implacable de vous mêmes tels que le péché vous a faits, une sérieuse conviction de votre danger. Dites-lui de vous terrasser, de vous mettre si bas dans votre propre estime que vous vous trouviez trop heureux de renaître simples enfans sous sa main paternelle. Alors seulement les convictions religieuses que vous avez acquises vous profiteront; elles ne seront plus pour vous un fardeau, un embarras, une pensée importune, qui est de trop partout où vous la traînez; elles seront la base de votre paix, le fondement de votre bonheur, une vie dans votre vie, une vie dans votre mort, votre espérance dans le temps, votre gloire dans l'éternité.

MÉLANGES.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat aux Etats-Unis. — Le choléra a éclaté à New-York. Avant même que les premiers symptômes de cette maladie ne s'y fussent montrés, les chrétiens avaient senti le besoin de consacrer un jour spécial au jeûne et à la prière, afin de demander à Dieu d'éloigner ce fléau et d'user de miséricorde envers les Etats-Unis. Des réunions ont eu lieu pour choisir le jour le plus convenable, et on est tombé d'accord que, pour donner plus de solennité à cette humiliation volontaire de tout un peuple, il valait mieux prier le gouvernement de fixer un jour de jeûne. Les diverses autorités, tout en reconnaissant la convenance d'un jeûne public, se sont cependant toutes déclarées incompétentes; fermement attachées au principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elles ont dit qu'elles n'avaient aucun caractère pour usurper, en leur qualité de fonctionnaires publics, les droits des fidèles. Leurs réponses sont pleines de convenance, de piété et de raison.

M. le général Jackson, président de l'Union, a écrit au Synode général de l'Eglise réformée hollandaise des Etats-Unis ce qui suit: « Tout en » étant d'accord avec le Synode sur l'efficace de la prière, et en espérant » avec lui que notre pays sera préservé du fléau, et que les châtimens que » Dieu inflige à la terre seront sanctifiés pour les peuples, je suis forcé de » me refuser à désigner une époque ou un mode quelconques comme plus » convenables que d'autres pour la manifestation de ces sentimens. Je ne » pourrais agir autrement sans dépasser les limites qui sont tracées au » président par la constitution, et sans craindre de troubler en quelque » chose la sécurité dont la religion jouit chez nous, grâce à sa séparation » complète d'avec les intérêts politiques du gouvernement général. »

M. Throop, gouverneur de l'Etat de New-York, s'est exprimé dans le même sens: « Les ouvertures qui m'ont été faites de divers côtés, sans » qu'on se soit entendu pour cela, mais seulement parce qu'on était géné- » ralement excité à me les faire par l'approche du plus terrible fléau, que » le Dieu tout-puissant a jugé à propos d'employer pour exécuter ses juge- » mens, et par la ferme persuasion que la prière est efficace pour le dé- » tourner de notre pays, ne me permettent pas de douter des vœux una- » nimes de la partie religieuse du peuple sur ce sujet... Mais si le devoir » des individus et des sociétés religieuses de s'humilier devant Dieu, dans » le temps d'une affliction publique, comme la peste ou tout autre, est clai- » rement prescrit dans les Saintes-Ecritures, je dois, comme fonctionnaire » public, examiner quels pouvoirs me sont conférés par la constitution et » par les lois. Dans un gouvernement comme le nôtre, dont l'existence » repose sur un contrat, il est évident que les pouvoirs qui ne sont pas dé- » légués demeurent au peuple. De même que nous lisons dans la consti- » tution des Etats-Unis que les pouvoirs qui ne sont pas expressément » concédés restent aux Etats, de même il est évident que les pouvoirs qui » n'ont pas été détournés de la source de laquelle ils émanent tous, lors- » qu'on a fait des constitutions d'Etats, demeurent dans le dépôt commun. » Après avoir examiné les lois, il conclut qu'il n'a aucun caractère pour désigner un jour de jeûne.

Les Aldermen de la ville de New-York ont également déclaré qu'étant un corps politique, ils n'ont pas le droit de prescrire des jours de jeûne ni de proposer des formes de prières; mais que, d'un autre côté, ils ne peuvent pas, non plus, s'opposer à ce que les citoyens célèbrent un jour de prière et d'humiliation.

On ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de l'attachement que les différens fonctionnaires témoignent pour le grand principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ou des sentimens religieux qu'ils ne craignent pas de professer publiquement. En France, c'est tout le contraire: d'un côté, le gouvernement veut tenir les différentes sociétés religieuses dans un état de dépendance et de servitude; et de l'autre, les fonctionnaires publics n'osent pas prononcer le nom de Dieu ni reconnaître une Providence.

On a fini, à New-York, par où on aurait dû commencer. Les diverses Eglises se sont passées de l'intervention du gouvernement, et se sont entendues pour célébrer le 19 juillet le jeûne projeté.

ANNONCE.

Cours de lecture hébraïque, ou *Méthode facile pour apprendre seul, et en peu de temps à lire l'hébreu*, etc.; suivi d'un vocabulaire hébreu-français; par S. Cahen, 2e edit., in-8° de 70 p. Chez l'Auteur, rue des Singes, n° 5. Prix: 2 fr. 50 c.

Cet opuscule peut être considéré comme l'appendice très-utile d'une grammaire hébraïque, et sous ce rapport nous le recommandons à ceux de nos lecteurs qui étudient la langue de l'Ancien-Testament. La prononciation des lettres est bien indiquée; les exemples de lecture sont bien choisis, et le petit vocabulaire qui se trouve à la fin de l'ouvrage, sans être très-riche, est cependant suffisant pour aider à lire à des commençans. Une grammaire, sans devenir très-volumineuse, ne peut guère embrasser tout ce qui se trouve dans cette brochure. Tout en reconnaissant l'utilité du travail de M. Cahen, nous ne prétendons nous porter garans, ni sous le point de vue chrétien, ni sous le point de vue critique, des traductions interlinéaires qu'il a jugé à propos de joindre à ses exemples de lecture.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 51. 22 AOUT 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° IV.

Examen de cette question :

POURQUOI LA RÉVOLUTION DE JUILLET A-T-ELLE TROMPÉ LES ESPÉRANCES DE LA NATION ? (Suite.)

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Un homme d'esprit disait que toutes les révolutions se résument dans ce peu de mots : *Ote-toi de là pour que je m'y mette;* on pourrait faire le même résumé de la polémique de tous les partis qui divisent la France. Bien qu'ils aient des vues complétement opposées sur les plus importantes questions de l'ordre social, ils sont d'accord sur ce point : Les personnes avant tout ! Avant tout, nos hommes, nos amis, nos protecteurs, nos protégés ! Les mœurs, les lumières et l'industrie viendront après ; elles sortiront d'un nouveau ministère ou d'une nouvelle dynastie comme l'effet sort de sa cause. Point de bonheur, point de prospérité d'aucun genre, s'écrient les hommes qui ne sont rien, si l'on ne change pas les hommes du pouvoir ! Et les hommes du pouvoir, séduits par la même erreur qu'ils envisagent sous un autre aspect, répondent à ceux qui ne sont rien : Point de bonheur, point de prospérité, si nous ne restons pas à la tête des affaires ! Le *personnalisme* (qu'on me permette d'employer ce mot) est le lieu-commun de tous les partis ; c'est la seule planche posée sur l'abîme qui les sépare, et ils ne viennent s'y donner la main que pour se battre corps à corps avec plus d'acharnement.

Ouvrez, dans un cabinet de lecture, vingt journaux politiques ; vous y verrez des noms propres différens, mais partout des noms propres, sur lesquels le journaliste fait reposer l'avenir du pays. Les hommes seront divers, mais la puissance miraculeuse qu'on leur attribue ne le sera point ; et vous changerez de feuille sans changer d'illusion. Qui vous présentera Henri V comme la panacée universelle, qui Louis-Philippe, qui M. Dupin, qui M. Odilon-Barrot, qui M. Mauguin. Chaque journal est inféodé à quelque personnage influent; on le désigne par le nom de ce personnage, comme on désignait autrefois les terres par les noms de leurs seigneurs.

La presse a conduit l'opinion publique dans la même voie. Pour peu qu'on s'entretienne des affaires de l'Etat, les noms d'hommes reparaissent toujours, et l'on ne rencontrerait pas un individu sur cinquante qui sorte des questions personnelles pour s'élever à des vues générales sur les moyens de fonder la prospérité de la nation. Parlez des bonnes mœurs, sans lesquelles il ne saurait y avoir de bien-être domestique ni social, qui est-ce qui vous écoutera? Dites que pour qu'un peuple profite d'institutions libres, il faut que l'éducation l'en rende capable, qui est-ce qui vous comprendra? Peut-être quelqu'un de la société trouvera que vos paroles manquent de libéralisme, et il croira faire un trait d'esprit en vous accusant d'appartenir au juste-milieu. Mais citez à tort et à travers beaucoup de noms propres ; dites que tel ministère cause tous les malheurs de la France, et que tel autre les guérirait infailliblement, vous tiendrez un langage intelligible à tous vos auditeurs ; et s'il y a quelque ministériel qui vous écoute, il attaquera, non la base de votre argument, mais son application ; il prétendra que vous raisonnez faux, non que vous raisonnez mal, et il vous citera ses noms d'hommes avec autant d'assurance et aussi peu de raison que vous avez cité les vôtres. La question personnelle est le grand pivot sur lequel tournent la plupart des conversations politiques ; placez ailleurs votre point d'appui, on vous laissera seul et l'on se moquera de vous.

La chambre des députés, étant l'expression du pays, doit marcher sur les mêmes erremens ; c'est ce que prouve l'expérience des quarante dernières années. La principale affaire de nos assemblées législatives a toujours été la question de personnes : renverser les dépositaires du pouvoir pour se mettre à leur place, voilà ce qui a provoqué les attaques les plus véhémentes et les plus opiniâtres apologies. Si l'on prenait le soin de compulser le *Moniteur* depuis 89, on

verrait que les deux tiers des séances ont été remplis par des débats personnels, ou du moins par des discussions dont l'intérêt personnel était le premier moteur. Il ne faut en excepter que les corps législatifs sous Bonaparte, parce qu'il y avait à cette époque un personnage assez grand et assez fort pour absorber tous les autres. Depuis la révolution de juillet, le personnalisme a repris le haut rang qu'il occupait sous le directoire; il domine les deux côtés de la chambre; il s'impose à tous les orateurs comme la condition essentielle du bonheur public, et l'on aurait peine à citer un discours de quelque étendue où il ne soit pas entré.

En un mot, ministres, députés, électeurs, journalistes, gouvernans et gouvernés, gens parvenus ou à parvenir, hommes du juste milieu, membres de l'opposition et légitimistes, tous, sauf un bien petit nombre d'exceptions, prétendent que la prospérité nationale dépend essentiellement des hommes chargés du pouvoir. Maintenez-nous, et vous serez heureux; changez-les, et vous serez florissans : qu'est-ce qu'il y a de plus dans la masse des opinions du pays?

Pour avoir une image sensible de cette manie du personnalisme, qu'on se figure un certain nombre d'individus habiles et beaux parleurs. Chacun d'eux monte sur une borne, attroupe les passans, et leur dit avec une imperturbable gravité : Tout va mal, mes amis; au dedans des troubles, de la honte au-dehors. Votre commerce languit, vos arts dépérissent, vos taxes augmentent, votre misère devient chaque jour plus insupportable. Pourquoi cela? Eh! ne le voyez-vous point? C'est parce que vous avez pour ministres des hommes du juste-milieu.—Que dites-vous là? crie aussitôt le voisin; ne sont-ce pas les hommes de l'opposition qui empêchent la France de prospérer?— A d'autres, réplique un troisième; ne savez-vous pas que c'est l'absence de la dynastie légitime qui fait le malheur de la nation? Alors ils se mettent tous ensemble à déblatérer à peu près dans les mêmes termes : Prenez, mes amis, prenez pour vos chefs les personnes que je vous indique; avec de pareils hommes, vos querelles s'apaiseront, vos troubles cesseront, vos inquiétudes finiront, votre commerce renaîtra, vos arts se hâteront de refleurir, vos taxes seront diminuées et vos libertés agrandies; vous deviendrez plus heureux qu'en aucun autre temps; vous posséderez, en outre, des lumières, des mœurs, des vertus, de la gloire; vous n'aurez plus rien à désirer, parce que vous aurez tout obtenu. Le peuple, entendant ces belles choses, commence à dialoguer comme dans les tragédies de Shakspeare. Les uns prennent parti pour les hommes du juste-milieu; d'autres, pour les hommes de l'opposition; d'autres encore, pour un enfant de douze ans. C'est bientôt un bruit à ne plus s'entendre. Quelquefois ils en viennent aux coups, espérant qu'ils s'entendront mieux après; mais cet expédient ne leur réussit pas. Ils choisissent enfin des mandataires pour s'expliquer; mais ces mandataires, qui représentent des passions et des haines, se disputent, se renversent les uns sur les autres, et n'expliquent rien.

Sur ces entrefaites, arrive un inconnu qui n'est pas beau parleur. Il essaie pourtant d'élever la voix. Chers amis, dit-il, les personnes qui vous gouvernent sont la moindre cause de vos souffrances. Vous changeriez vingt fois de ministère et même de dynastie, les choses n'en iraient guère mieux; peut-être n'en iraient-elles que plus mal. Voulez-vous connaître ce qui reproduit, sous tous les gouvernemens, vos divisions, vos troubles, votre état de malaise, vos crises commerciales et politiques? Ne regardez pas au dessus de vous, mais en vous-mêmes; n'accusez pas ceux qui vous gouvernent, mais vos passions que vous ne savez point gouverner. Si vous aviez des habitudes de soumission, d'ordre et d'économie, des principes fondés sur une bonne et sage conscience, des lumières solides; si vous étiez guidés par l'amour social, au lieu de l'être par l'égoïsme de famille ou d'individu; si vous pouviez acquérir des croyances religieuses..... Mais au mot de *religion* chacun s'en va, ne voulant plus rien entendre; quelques niais seulement restent pour vociférer les injures qu'ils ont lues quelque part : Eh! prétend-il nous remettre sous le joug du jésuitisme? N'est-ce pas fini avec la camarilla? Avons-nous élevé des barricades et pris le Louvre d'assaut pour conserver les vieilleries des Frères Ignorantins?

Soit : il ne faut qu'un peu de mémoire et beaucoup de déraison, qualités qui vont souvent ensemble, pour débiter ces pauvretés-là. Mais, en attendant, les partis s'agitent, les inimitiés deviennent plus profondes, les arts se traînent dans la boue, l'industrie souffre, la plaie du paupérisme s'étend avec une effrayante rapidité, l'avenir se couvre de nuages, et les plus hideuses factions se promettent un lendemain. Le personnalisme qui concentre toute l'attention ne nous guérira pas; au contraire, il fera rejeter le véritable remède, en offrant un remède illusoire; et la France, ne cherchant de garantie contre les passions des hommes que dans les passions d'autres hommes, tournera perpétuellement dans un cercle vicieux.

Vous ne comprenez pas la question, dira peut-être quelque publiciste qui prend son égoïsme pour de la profondeur; nous n'attachons tant de valeur aux hommes que parce qu'ils représentent des principes. Les principes, voilà l'essentiel; l'importance des individus est proportionnée, dans notre système politique, à leurs moyens de les réaliser.

Il n'est pas encore nécessaire d'examiner ce que valent les principes de droit lorsqu'ils ne sont pas appuyés sur les lumières et sur les mœurs; nous y viendrons plus bas. Mais il se trouve ici une difficulté dont je propose la solution à ceux qui croient établir un principe en élevant au pouvoir l'homme qui le représente : c'est que jamais, dans aucun parti, depuis notre première révolution, aucun homme, parvenu au ministère ou même sur le trône, n'a pu réaliser d'une manière durable le principe dont il était le représentant. Cette assertion semblera paradoxale; elle n'est que rigoureusement vraie. Necker et Mounier représentaient le principe de la constitution anglaise; parvenus au pouvoir, ils ne purent le réaliser. Les Girondins représentaient le principe du gouvernement républicain fondé sur l'ordre légal; parvenus au pouvoir, ils ne purent le réaliser. Robespierre et les Montagnards représentaient le principe d'une constitution démocratique; parvenus au pouvoir, ils ne purent le réaliser : leur constitution fut suspendue avant d'être mise en vigueur. Le Directoire représentait le principe de la fusion des partis par le moyen d'une constitution qui satisferait aux légitimes exigences de tous; il ne put le réaliser : les haines des partis s'envenimèrent sous le Directoire au lieu de s'assoupir. Sous la restauration, M. Decazes représentait le principe d'un moyen-terme entre la droite et la gauche; il ne put le réaliser. M. de Villèle représentait le principe des anciennes institutions françaises; il ne put le réaliser. M. de Polignac représentait le principe de l'omnipotence royale; il ne put le réaliser. Depuis la révolution de juillet, M. Guizot a représenté le principe de la quasi-légitimité, telle que les Anglais l'avaient comprise en 1688; M. Laffitte a représenté le principe de l'alliance du trône avec la gauche; M. Casimir Périer a représenté le principe de l'ordre public : qu'on nous apprenne s'ils ont pu faire prévaloir les principes dont ils étaient les représentans!

Et ce que nous disons des hommes devenus ministres, il faut le dire aussi des hommes devenus rois. Bonaparte, Louis XVIII et Charles X ont-ils établi d'une manière solide les principes qu'ils s'étaient chargés de réaliser? Et le gouvernement du 7 août a-t-il pu accomplir jusqu'à présent son principe fondamental : Liberté, ordre public? Quelle liberté dans les départemens où l'on a cru devoir suspendre les droits des citoyens, même leurs droits civils! Quel ordre public avec ces émeutes qui semblent se renouveler périodiquement sur tous les points de la France!

Non-seulement les hommes-ministres et les hommes-rois, mais les assemblées législatives elles-mêmes ont été incapables de réaliser les principes qu'elles avaient mission de représenter. Je le prouverais de toutes les assemblées sans exception, depuis la Constituante jusqu'à la Chambre actuelle, si je ne craignais d'entrer dans de trop longs détails. Les lecteurs qui connaissent notre histoire sauront y suppléer.

Aujourd'hui enfin les hommes que les partis mettent en avant pourraient-ils réaliser les principes qu'ils représentent? Pense-t-on de bonne foi que M. Odilon-Barrot, s'il devenait ministre, parviendrait à réaliser le principe de la royauté républicaine? Pense-t-on que si les prétendus amis du peuple s'emparaient des rênes du gouvernement, ils réaliseraient le principe de la constitution des Etats-Unis? Croit-on que

si Henri V montait sur le trône de France, il réaliserait le princip de ce que la *Gazette* nomme l'ancienne constitution française? Quelle pitié! quelle dérision!

Hommes de parti, vous vous glorifiez d'avoir des principes, mais vous n'écoutez au fond que des intérêts, non pas des intérêts généraux, mais vos intérêts particuliers, vos prétentions individuelles, vos passions de coterie! Vous prenez le plus fort d'entre vous, et vous dites : Voilà mon principe! Mais le mensonge est grossier. Cet homme n'est pas pour vous un principe; c'est un moyen d'ambition, un instrument pour vous élever vous-mêmes avec lui. Vous prétendez que les personnes qui gouvernent sont la première condition de la prospérité nationale; mais les habiles parmi vous ne le croient pas. Ils savent bien qu'il y a des conditions infiniment supérieures aux personnes, des conditions sans lesquelles les personnes ne peuvent rien et ne sont rien. Ils savent que, dans tous les temps, le bonheur d'un peuple a dépendu de ses mœurs, de ses lumières, de son industrie, beaucoup plus que des hommes qui avaient été choisis pour le gouverner. Que peuvent les meilleurs chefs, les intentions les plus pures contre les excès d'un peuple immoral ou abruti par l'ignorance? Lorsque la république d'Athènes ne renfermait plus que des âmes vénales et des cœurs efféminés, le grand caractère de Phocion a-t-il pu la sauver de sa ruine? Lorsque l'empire romain fut rempli de cette pourriture infecte qu'il avait ramassée dans le monde entier, on vit un miracle inouï, cinq empereurs distingués par leurs vertus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, monter successivement sur le trône, pendant l'espace d'un siècle, et ce miracle ne put arracher Rome aux débordemens de ses vices ni aux abominables saturnales de ses factions; il fallut le Christianisme pour la retremper par de nouvelles mœurs. Rendez à la France un ministre comme Sully, comme Malesherbes; donnez-lui des citoyens tels que Franklin et Washington : que pourraient-ils faire au milieu de ces intrigues, de ces coalitions égoïstes, de cette avidité de places et d'argent, de ces lâches calomnies, de ces haines ardentes, de ce déchaînement des plus viles passions, qui ne cesseraient d'opposer d'insurmontables obstacles à leurs généreux efforts? Ils iraient bientôt s'ensevelir dans la retraite, sinon dans la tombe, navrés de leur impuissance à faire le bien, et priant Dieu de cicatriser les plaies de leur patrie.

S'il ne s'agissait que d'une poignée d'ambitieux et d'intrigans, leur esprit de personnalisme n'aurait qu'une médiocre importance; mais les ambitieux égarent ceux qui ne le sont pas. La France est peuplée de paisibles marchands, d'honnêtes bourgeois, de braves gens de campagne, qui se passionnent pour des noms propres, à la suite de quelques journalistes, et qui s'attaquent aux hommes, lorsqu'ils ne devraient s'en prendre qu'aux choses. Si leurs affaires ne vont point, s'il y a des faillites, s'il vient une peste, si des gens ivres cassent des réverbères, que sais-je? si quelques brigands dévalisent des voyageurs dans la Vendée, toute la faute en est jetée sur les personnes qui gouvernent, et rien de semblable n'arriverait, à les entendre, si d'autres personnes étaient mises à leur place. On pourrait comparer les ministres qui se succèdent, les rois mêmes, à ces victimes qui, dans les anciens sacrifices, étaient chargées de toutes les iniquités d'une nation.

C'est ce qui explique la grande illusion de juillet et le mécompte qui s'en est suivi. On avait tant de fois dit et redit que les dépositaires du pouvoir étaient la principale cause de toutes les misères de la France, qu'en les voyant abattus, chacun s'imagina qu'il entrait dans une nouvelle ère de fortune et de prospérité. Parce qu'un vieux roi s'en allait sur la terre d'exil, et qu'une demi-douzaine de prêtres, retournant dans leurs diocèses, ne formaient plus la camarilla du château; parce que des hommes de la gauche remplaçaient des hommes de la droite dans les hautes fonctions du ministère, dans les préfectures et dans les principaux emplois de finances; parce qu'enfin les jésuites étaient décidément chassés du pays, on se persuada que tous les sujets de plainte disparaîtraient comme par enchantement, et qu'il n'y avait plus qu'à vouloir être heureux pour le devenir. Si l'on eût appris à la nation que le bonheur public dépend avant tout de ses lumières, de ses mœurs, de sa probité, de ses principes, et que les personnes qui gouvernent n'y contribuent que pour la moindre part, la révolution de juillet n'aurait pas enivré d'espérances deux ou trois millions d'industriels, d'artisans et d'ouvriers. On aurait senti que les noms propres seuls étant changés, il fallait s'attendre à peu de chose; et que, d'un autre côté, les passions étant déchaînées, il fallait craindre beaucoup. Mais comment veut-on qu'il raisonne et juge de cette manière, un peuple auquel on a fait envisager le personnalisme comme la plus haute question de l'ordre social, un peuple que l'on a hébété pendant quinze ans par de sottes querelles où l'égoïsme était partout, mais la vérité, mais la sagesse, mais le bon sens nulle part?

Au reste, les mêmes hommes qui avaient trompé la France ont reçu mission de la détromper; ceux qui avaient tant promis que leur entrée au pouvoir changerait la face des choses semblent n'y être montés que pour se démentir. Vainement l'opposition cherche à rejeter sur d'autres les vraies conséquences de la révolution de juillet, en disant que l'on n'a pas employé ses chefs : le fait est faux. MM. Lafayette, Dupont-de-l'Eure, Laffitte, Benjamin-Constant, Odilon-Barrot, Bernard de Rennes, Comte, les principaux membres de l'opposition ont été appelés au pouvoir dès les premiers jours du nouveau gouvernement. Qu'est-ce donc qu'ils ont fait pour la prospérité du pays? quels troubles ont-ils empêchés de naître? quelle émeute ont-ils retenue dans sa tanière? Le commerce a-t-il fleuri sous leur administration? les beaux-arts ont-ils pris un nouvel essor? la confiance publique s'est-elle ralliée autour d'eux? la gloire de la nation s'est-elle agrandie? les libertés mêmes ont-elles obtenu quelque développement? O Providence, tu es juste dans tes souveraines dispensations. Tu as forcés de se condamner par leurs propres œuvres, ces hommes qui disaient à la France qu'elle serait heureuse dès qu'ils dirigeraient les affaires publiques. Tu les as mis sur le faîte pour servir de leçon aux peuples qui placent leurs espérances dans les individus, au lieu de s'appuyer sur les lumières et sur les bonnes mœurs. Tu nous as dit, en nous montrant ces hommes au sommet de l'État: Voyez ce que peuvent les forces humaines, quand elles n'ont point de principes supérieurs pour les conduire, point de vertus pour les seconder!

Malheureusement cette grande leçon n'a pas été comprise. Après que les personnes ont manifesté leur complète impuissance à créer le bonheur national, le personnalisme est encore triomphant. Le peuple s'y rattache encore comme à l'ancre de salut; il s'obstine à ne rien voir au-dessus d'un changement de ministère ou de dynastie. Il ne veut pas apprendre que les plus grands hommes deviennent petits, les meilleurs mauvais, les plus forts infirmes, les plus habiles insuffisans, lorsqu'ils se trouvent en présence d'une multitude égoïste, passionnée, déchirée en factions, avide de choses nouvelles, sans lumières sur ses véritables intérêts, sans idées religieuses. Eh! bien, d'autres leçons lui seront données; nous en avons pour garant l'éternelle Providence de Dieu.

Quand les deux conditions essentielles de prospérité, les mœurs et les lumières sont absentes, il n'y a pas de bons rois ni de bons ministres. L'inverse est également vrai : quand ces deux conditions existent, il n'y a pas de mauvais rois ni de mauvais ministres. Cela s'explique facilement. Les meilleures intentions n'ont qu'une influence presque nulle dans le premier cas, parce que les vices et l'ignorance du peuple leur opposent d'invincibles barrières; les pires intentions n'ont aussi qu'une influence presque nulle dans le second cas, parce qu'un peuple moral et éclairé les retient dans des limites qu'elles ne peuvent franchir. Sparte n'eut pas de mauvais rois tant qu'elle conserva ses vertus patriotiques. Rome n'eut pas de mauvais consuls, tant qu'elle fut sobre, chaste et laborieuse. L'Angleterre n'a pas eu de mauvais rois depuis que son éducation constitutionnelle a pris de fortes racines. Les États-Unis n'ont pas eu de mauvais présidens depuis la déclaration d'indépendance. Une feuille distinguée de l'opposition examinait récemment pourquoi il ne s'est pas trouvé, dans les quarante dernières années, un seul chef du gouvernement en France qui ne soit tombé sous le poids de *l'exécration universelle* (ce sont ses expressions,) tandis qu'on ne citerait pas en Amérique un seul président

qui ne soit rentré dans la vie privée avec l'estime de ses concitoyens. Le journaliste prétend que cette différence tient surtout à ce que les présidens n'exercent qu'une charge temporaire dont la durée est connue. Pauvre *National!* il n'a pas même pu imaginer avec tout son esprit un sophisme spécieux. La cause de cette différence est très-simple : c'est qu'en France les bons chefs paraissent devenir mauvais, au lieu qu'en Amérique les mauvais chefs sont forcés d'être bons, parce que les conditions essentielles de prospérité, qui n'existent que très-imparfaitement dans l'un de ces pays, règnent dans l'autre. En France, beaucoup d'intérêts et de passions avec peu de lumières et de bonnes mœurs ; en Amérique, beaucoup de lumières et de bonnes mœurs avec peu de passions et d'intérêts mal entendus ; voilà le mot de l'énigme.

Résumons en quelques lignes tout ce qu'on a lu jusqu'ici : Les hommes de tous les partis regardent les personnes qui gouvernent comme la PREMIÈRE CONDITION du bonheur public : là est l'erreur fondamentale qui a trompé la France dans la révolution de juillet. Les personnes, bien loin d'être la première condition de ce bonheur, n'en sont dans la réalité que la DERNIÈRE CONDITION.

Une deuxième erreur que nous devons signaler, c'est l'importance beaucoup trop considérable que les partis politiques attribuent aux *formes de gouvernement*. Après les hommes, ils supposent que les lois sont le principal moyen de donner à la nation le bonheur qui lui manque (1). Faites de bonnes lois, disent-ils, établissez des institutions libres ; que ces lois et ces institutions soient fidèlement observées ; et tout renaîtra, tout prospérera dans le pays.

Cette promesse, quand on l'examine sérieusement, ne se fonde sur aucune base solide ; ce n'est qu'un vain leurre dont on amuse les gens simples. Nos écrivains politiques oublient toujours, ou peut-être ont-ils seulement l'air d'oublier que les mœurs et l'éducation sont infiniment plus essentielles que les lois et les formes. Ils se refusent à comprendre qu'il ne peut pas y avoir de bonnes institutions avec de mauvaises mœurs, ni de sages lois avec des esprits mal éclairés. Ils veulent produire un peuple moral et instruit par l'excellence des formes de gouvernement ; et nous, au contraire, nous pensons que ces formes de gouvernement résultent de l'instruction et de la moralité du peuple. Ce qu'ils regardent comme cause, nous le regardons comme effet ; et là où ils voient un effet, nous y trouvons une cause. Nouvelle et profonde ligne de démarcation entre les partis politiques et nous.

L'auteur de *l'Esprit des Lois* consacre plusieurs chapitres à prouver que les institutions doivent être mises en rapport avec les mœurs. Il loue le mot de Solon : J'ai donné aux Athéniens les meilleures lois qu'ils pouvaient souffrir. Il rappelle également la législation de Moïse, à laquelle, dit Montesquieu, la sagesse divine n'avait donné qu'une bonté relative (Livre XIV, chapitre 21). L'auteur d'*Emile* pose et développe les mêmes idées : « Plus j'examine l'ouvrage des hommes dans leurs institutions, dit-il, plus je vois qu'à force de vouloir être indépendans, ils se font esclaves... La liberté n'est dans aucune forme de gouvernement ; elle est dans le cœur de l'homme libre ; il la porte avec lui ; l'homme vil porte partout la servitude. » (*Emile*, Livre V.)

Ces principes sont les nôtres. Nous ne contestons pas la valeur des formes de gouvernement, pourvu qu'on les place dans une sphère subordonnée. Nous admettons que de bonnes lois influent puissamment sur la prospérité d'un peuple, qu'elles développent son industrie, augmentent ses moyens de travail, facilitent ses progrès en toutes choses, et qu'elles accroissent ainsi la somme de son bien-être moral et matériel. Nous admettons encore que de mauvaises lois contribuent à rendre un peuple malheureux, en lui imposant des restrictions et des entraves, des craintes et des fardeaux qui l'empêchent d'acquérir aucun genre de perfectionnement. Nous croyons qu'il importe beaucoup de vivre à Constantinople ou à Philadelphie, et qu'il est fort différent de posséder notre Charte constitutionnelle ou d'être gouverné sous le bon plaisir d'un despote. Telle est la part que nous accordons volontiers aux institutions politiques. Mais tout homme éclairé, qui ne veut pas se mentir à soi-même, doit reconnaître aussi avec nous que les meilleures lois ne sauraient avoir une salutaire influence qu'autant qu'elles sont précédées et accompagnées par les bonnes mœurs ; il doit avouer qu'il ne suffit pas de mettre la liberté dans les institutions pour faire un peuple libre, et que telle nation serait plus heureuse, plus florissante sous le despotisme du grand-visir que telle autre sous les sages lois des Etats-Unis.

Rassemblez les plus grands publicistes des temps modernes, et demandez-leur la constitution la plus parfaite qu'il soit possible à l'esprit humain de rédiger. Puis donnez cette constitution à un peuple ignorant et démoralisé comme celui de l'Amérique du Sud. Que fera-t-il de vos lois ? Quelle prospérité pourra-t-il en attendre ? L'équilibre des pouvoirs sera foulé aux pieds des passions ; les principes de liberté deviendront des moyens de licence ; les droits politiques seront vendus à des factieux ; chacun voudra emporter un lambeau de l'ordre social ; tout y sera fort, excepté les lois que vous aurez vainement écrites sur le papier. Faites une supposition précisément contraire. Donnez à un peuple moral et éclairé la plus détestable de toutes les constitutions, ou, si vous l'aimez mieux, que ce peuple n'ait point de constitution. Ses mœurs seront pour lui des lois plus puissantes que toutes les formes politiques ; ses principes et l'énergie de son caractère opposeront une digue infranchissable aux attentats du despotisme ; son éducation suppléera aux vices de ses institutions ; il sera sa charte à lui-même, et il contraindra bientôt son maître à l'observer.

Mais pourquoi des hypothèses ? Toute l'histoire est là pour nous servir de témoignage. Athènes avait des lois plus démocratiques du temps d'Alcibiade qu'au siècle d'Aristide, mais elle était plus immorale ; et ses lois, bien loin de servir à sa prospérité, ne faisaient que la plonger plus avant dans le gouffre de sa ruine. Rome, sous Marius, était plus libre par ses institutions que sous les premiers consuls, mais elle était plus esclave par ses mœurs. Ces deux républiques, long-temps florissantes sous des lois imparfaites, devinrent misérables sous des lois savamment perfectionnées. Si l'on interroge des époques plus rapprochées de nous, la race bretonne fut le premier peuple libre en Europe, non pas tant à cause de sa constitution, informe ramas de vieilles lois et de coutumes anglo-normandes, qu'à cause de son caractère et de ses mœurs. La Suisse, la Hollande, les Etats-Unis devinrent libres et forts, parce qu'ils avaient des vertus. La France en 93, avec des législations qui remontaient jusqu'aux lois de Minos, avec des lois libérales jusqu'à la démagogie, fut lâchement esclave, et se baigna dans le sang de ses meilleurs citoyens. Sa liberté n'était que servitude, sa fraternité que fureur atroce, ses institutions républicaines que hideuse anarchie ; elle avait espéré d'obtenir le bonheur par ses lois ; elle ne trouva que le malheur par ses vices. De nos jours, le Brésil, le Mexique et la Colombie offrent le même spectacle, et par les mêmes causes. Hommes d'état, hommes de parti, que prétendez-vous faire avec vos interminables discussions sur les formes de gouvernement ? Eclairez la France, donnez-lui des mœurs, et vos lois seront assez bonnes ; laissez la France plongée dans l'égoïsme et dans les fausses lumières, et vos lois seront toujours mauvaises, quelque soin que vous preniez de les perfectionner !

Ces réflexions nous découvrent la deuxième source des illusions et des mécomptes de juillet. Pendant les quinze années de la restauration, les hommes de la gauche, n'ayant que peu de chances d'arriver au pouvoir, écrivaient et agissaient comme font maintenant les républicains. Ils parlaient beaucoup des formes de gouvernement ; ils s'occupaient sans cesse de lois à faire, d'institutions à réformer ; ils réclamaient les conséquences de la Charte dans les mêmes termes que l'école américaine réclame aujourd'hui les conséquences des trois journées ; ils promettaient enfin à la France le même bonheur que lui promettent chaque matin les feuilles de la république. Il n'y a dans tout cela qu'un mot de changé : l'ancienne gauche prenait son point d'appui dans

(1) Il n'y a que les républicains aujourd'hui qui placent les formes de gouvernement au dessus des personnes, par la raison qu'ils sont encore trop loin du pouvoir pour espérer d'y atteindre. Mais les républicains ne sont pas un parti ; ils ne forment en France qu'une faction. Il est donc juste d'établir, comme nous l'avons fait, que tous nos grands partis politiques placent, dans la série des conditions de prospérité nationale, les personnes d'abord, ensuite les formes de gouvernement.

acte constitutionnel; les républicains prennent le leur s un mystérieux programme. Mais c'était alors, comme à sent, une œuvre d'habileté pour les chefs, et de duperie r le commun des lecteurs.

On n'a pas oublié quelle était la polémique des journaux l'opposition sous les deux règnes de la branche aînée. ù venaient, à leur avis, les agitations intérieures, les spirations, les inimitiés, le malaise des affaires, et cette *uiétude vague, mais réelle*, dont Louis XVIII parlait dans discours d'ouverture? Tous ces griefs avaient leur source s les hommes du pouvoir et dans les mauvaises formes gouvernement. Et que fallait-il pour que la France de-t parfaitement heureuse, tranquille, prospère, glo-use, morale, éclairée et tout le reste? Il fallait observer èlement la Charte et en développer toutes les conséquen-; il fallait une loi qui appliquât le jury aux délits politi-es, une loi sur la responsabilité des ministres, une loi l'organisation de la garde nationale, une loi plus large la liberté de la presse, une loi sur la liberté d'enseigne-ent, une loi départementale et municipale, une loi des ctions qui abolît le double vote, etc. Moyennant toutes lois, bien entendu pourtant qu'elles seraient exécutées les hommes de la gauche, la France ne manquerait pas tre le pays le plus florissant et le plus heureux du monde.

Or, quand la révolution de juillet arriva, le peuple se mit aisonner à peu près en ces termes : Nous étions assez mal s la restauration; nos querelles devenaient chaque jour s vives, nos affaires politiques suivaient une fausse direc-n, notre activité commerciale se ralentissait, nous étions ntinuellement à la veille d'une crise terrible, parce que us n'avions pas de chefs consciencieux ni de bonnes lois, rce que la Charte et ses conséquences n'étaient pas reli-eusement accomplies. Maintenant que la révolution est te, la Charte sera une vérité; on abolira les mauvaises s, on nous en donnera d'excellentes; et comme ces lois ont exécutées par des hommes intègres, qui ne cherche-nt pas à éluder dans la pratique ce qu'ils auront admis en éorie, il est clair que nous allons être exempts de tout ma-se, de toute inquiétude, de toute crainte sur nos desti-es, et qu'il ne nous restera plus qu'à jouir en paix du nheur que de braves citoyens nous ont acquis au prix de r sang.

Malheureux peuple, comme on t'avait trompé! que ton usion était grande! et combien les événemens allaient se ter de te la rendre amère! Je ne t'accuse point cepen-nt d'avoir eu de si hautes espérances; quel peuple, dans même position, entouré des mêmes prestiges, n'aurait espéré comme toi et autant que toi? Les députés, les rs, les ministres, le lieutenant-général, tous te promet-ent un glorieux avenir. Ils te disaient dans leurs discours leurs proclamations que tu rentrais en possession de l'or-e et de la liberté, qu'il n'y avait plus de crainte pour les oits acquis, plus de barrière entre la France et les droits i lui manquaient encore (1). Ils t'annonçaient qu'elle se-t libre et heureuse, cette France qui leur est si chère (2). te répétaient que les sages modifications faites à la charte rantissaient la sécurité de l'avenir, et que la France serait ureuse au dedans, respectée au dehors (3). Ils te mon-ient des siècles de bonheur et de gloire avec tes nouvel-institutions (4). Ils prophétisaient que la paix au dedans au dehors, l'ordre public, le libre développement des fa-tes et des industries devait être le prix de la victoire (5). uple, tu en as cru tes maîtres; l'expérience t'a condam-; mais les hommes doivent t'absoudre.

Que cette expérience du moins ne soit pas perdue! Nous uvons tous reconnaître, après les deux ans qui viennent s'écouler, ce que valent les formes de gouvernement ur le bonheur public. Plusieurs des lois que l'on récla-it avec tant d'instances ont été données. En sommes-us plus heureux, plus assurés de notre avenir? Loin, bien n de là. Les passions se sont emparé de ces lois pour en re des instrumens de licence et de désordre, pour les torturer au profit de l'égoïsme et de la vanité. Ce qui devait nous rendre plus paisibles nous a remplis d'agitations; ce qui devait nous inspirer plus de confiance dans notre marche politique, nous a faits craintifs jusqu'à la peur et défians jusqu'à ne compter que d'un jour à l'autre; ce que l'on destinait à produire au milieu de nous une prospérité inconnue, ne nous a donné qu'une misère dont on n'avait plus d'exemple depuis les deux invasions.

Hommes de tous les partis politiques, vous dites qu'il faut commencer par les formes de gouvernement; non : c'est par les formes de gouvernement qu'il faut finir. Vous dites que c'est par les mœurs qu'il faut finir; non : c'est par les mœurs qu'il faut commencer. La prospérité d'un peuple ne se laisse pas inscrire dans une charte; elle ne répond qu'à l'appel des citoyens vertueux.

1) Proclamation des députés au 31 juillet. (2) Discours du lieutenant-général, dans la séance du 3 août. (3) Deuxième discours, dans la séance 9 août. (4) Proclamation contresignée par M. Dupont de l'Eure. Adresse de la chambre des pairs au roi.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

CONFESSIONS D'UN JEUNE HOMME.

IX. *Un chapitre d'apologétique.*

« La religion chrétienne peut donc être défendue avec les armes de la logique! » disais-je en revenant de la maison du Frère Morave; et cette réflexion, encore toute nouvelle pour moi, m'apparaissait comme un trait de lumière. Que les chrétiens me pardonnent d'avoir attaché tant de valeur à une idée qu'ils regarderont comme bien peu flatteuse pour l'Evangile! Oui, c'était une pensée réjouissante pour une âme qui avait soif de croyances religieuses, c'était un véritable triomphe à mes yeux, de savoir enfin que le Christianisme pouvait soutenir une discussion libre et éclairée. Jusqu'alors je m'étais fait la plus singulière idée de ceux qui professent de croire à la révélation. Ne connaissant que d'une manière très-imparfaite les vérités du Christianisme, ou plutôt ne les ayant vues que de loin, à travers le prisme grossier des formes de l'Eglise romaine; imbu d'ailleurs de toutes les moqueries soi-disant philosophiques de l'école de Voltaire, il me semblait que, pour avoir la foi chrétienne, il fallait s'étourdir, fermer les yeux, rompre en visière aux faits les mieux démontrés, et, qu'on me passe l'expression, sauter à pieds joints sur les plus simples règles du sens commun. « Des enfans dénués de toute science et de toute expérience, des femmes enthousiastes qui ne savent apprécier une doctrine que par les émotions du cœur, quelques personnes crédules des dernières classes du peuple, voilà, pensais-je auparavant en moi-même, les seules gens que l'on puisse retenir dans les langes du Christianisme. Mais des hommes qui possèdent une raison éclairée, qui connaissent l'histoire, qui savent examiner froidement les preuves sur lesquelles on appuie la vérité d'une religion; des hommes logiques, investigateurs, philosophes, de notre siècle enfin!..... »

Hélas! une âme chrétienne peut-elle imaginer jusqu'où va le superbe dédain des incrédules contre la religion révélée? Et la cause de ce dédain est pourtant toute simple : c'est qu'ils ne connaissent qu'un Christianisme bizarre, incohérent, un Christianisme tel que l'ont construit récemment encore d'honorables professeurs, une espèce de religion dénaturée par la plus grossière ignorance du sujet, un assemblage informe de saillies d'imagination et d'hypothèses où l'esprit ne manque pas, mais où la vérité manque toujours. Les incrédules se donnent alors le plaisir d'affirmer que ce Christianisme-là n'est bon que pour ceux qui sont incapables de penser et de réfléchir. Je suis parfaitement de leur avis. Leur Christianisme, qui n'est pas du tout le Christianisme, est au-dessous du sens commun; c'est une œuvre de fantaisie qu'ils estiment ce qu'elle vaut.

Supposez un peintre d'enseignes qui voudrait s'amuser aux dépens d'un public ignare. Il jette sur la toile quelques grossiers coups de pinceau qui doivent, dit-il, représenter la *Transfiguration*; puis il s'avance d'un air grave avec son méchant croquis, et il crie aux passans : « Voyez donc le tableau de Raphaël! Comprenez-vous que ce peintre ait acquis une si grande renommée? En vérité, cette pauvre toile

n'est plus à la hauteur de nos progrès en peinture, et il n'y a que les aveugles qui puissent croire au génie de Raphaël! » Changez les noms ; au lieu d'un peintre d'enseignes, mettez un professeur dans sa chaire d'histoire ou un saint-simonien ; au lieu du tableau de la *Transfiguration*, prenez le Christianisme, et à la place de ce public ignorant, donnez-nous la jeunesse d'aujourd'hui, qui n'a souvent pas lu deux pages de la Bible, et vous saurez pourquoi ces jeunes gens méprisent si fort la religion chrétienne.

Les discours du Morave commencèrent à m'ouvrir les yeux sur cette triste mystification, et l'on comprendra que je dus me réjouir de trouver un homme respectable, possédant l'histoire et sachant la philosophie, qui défendait le Christianisme avec conscience et logique. En France, il n'y a rien que l'on craigne tant que de passer pour un niais, pour un esprit crédule, et je suis Français en ce point. Il m'importait donc beaucoup d'apprendre que la lumière et le Christianisme, la science et la révélation, le bon sens et la foi ne sont point incompatibles, mais qu'ils s'appuient et se soutiennent l'un l'autre. Cependant, il faut le dire aussi, mes doutes n'étaient pas encore dissipés ; je voyais bien qu'il était possible de les combattre, non de les détruire ; j'avais une meilleure opinion des révélations chrétiennes, mais aucune croyance ferme et positive. Le Frère Siméon avait pu m'amener au point de ne savoir que lui répondre ; l'esprit ne trouvait guère de raisonnemens à lui opposer, mais le cœur persévérait dans sa révolte. Il y avait au-dedans de moi comme deux forces qui agissaient en sens contraire : l'une se laissait dompter par la puissance des paroles du Morave, l'autre en était à peine ébranlée.

Il est plus facile de se représenter, quand on en a fait soi-même l'expérience, que de décrire l'état mixte dans lequel je me trouvais. Je prenais un vif intérêt à lire des ouvrages sur la vérité du Christianisme ; lorsque j'y découvrais un argument solide, je m'en glorifiais comme d'une précieuse acquisition, et si l'on eût attaqué l'Evangile devant moi, j'en aurais certainement pris la défense avec chaleur. D'un autre côté, lorsque je descendais sérieusement au fond de ma conscience, pour me demander : Crois-tu ? crois-tu en Jésus-Christ, Dieu-Sauveur ? la réponse était vague et presque négative. Dans mes prières, sans m'astreindre précisément à des phrases apprises par cœur, je prononçais des formules convenues, des lieux communs d'oraison, qui me laissaient l'âme froide et inoccupée. Les argumens des apologies chrétiennes, je les tournais en imagination contre des incrédules, rarement contre moi ; je m'applaudissais d'avoir un moyen de polémique, un gage de triomphe sur mes adversaires supposés, non sur mon propre cœur. Je plaçais mon Christianisme au-dehors, presque jamais au-dedans de moi ; je l'appliquais volontiers aux questions de controverse, mais peu ou point aux questions d'amendement personnel et d'édification. Puis il y avait des journées entières et même des semaines où tout cet échafaudage semblait écroulé. Le cœur ne s'y intéressait en aucune manière, et l'esprit même n'y trouvait plus que des images fantastiques. Je ressemblais alors à un voyageur qui parcourt à la hâte tous les appartemens d'un magnifique palais, afin de pouvoir dire qu'il les a vus, mais qui ne s'arrête nulle part, qui ne sait prendre aucun repos, et qui sort quelquefois de l'édifice pour se demander avec découragement : A quoi sert tant de fatigue ? Ne vaudrait-il pas mieux poursuivre mon chemin ?

Le Frère Siméon avait lu, je crois, dans le fond de mon âme ; il avait mieux apprécié que je ne pouvais moi-même le faire tout ce qui me manquait pour arriver à la foi chrétienne. Aussi s'abstenait-il, autant que possible, de disserter sur des matières de controverse ; il essayait de s'adresser à mes facultés morales plutôt qu'à mes facultés intellectuelles. Mais par une tendance qui était plus forte que mes résolutions, je ne cessais, dans ce temps-là, de lui opposer les syllogismes de la raison contre les mystères de la Bible ; et lui, il me répondait toujours par une fin de non-recevoir, comme on s'exprime au barreau : c'est que toute religion renferme des mystères impénétrables à l'entendement humain.

— Les incrédules, me disait-il, tombent dans une étrange erreur en pensant qu'il n'y a de doctrines mystérieuses que dans la Parole de Dieu. On croirait, à les entendre, qu'aus[sitôt] que l'on sort de la Bible, tout est clair, tout est évident, tout peut s'expliquer par la raison. Il n'en est rien. Quelqu[e] croyance religieuse qu'on adopte, ou même qu'on n'en re[çoive] aucune, l'esprit de l'homme sera toujours arrêté pa[r] des hauteurs inaccessibles ; les mystères seront différens mais il restera toujours des mystères. Le déisme, par exem[-]ple, offre autant de mystères inexplicables, sinon plus qu[e] le Christianisme ; et lorsque les philosophes qui se nommen[t] déistes prétendent justifier la préférence qu'ils accordent [à] la religion naturelle sur la religion révélée, en disant qu'il[s] veulent des croyances où la raison puisse tout expliquer, il[s] se trompent ou ils nous trompent. La création de la ma[-]tière par un Esprit pur, doctrine admise par le déisme, es[t] un mystère aussi grand, aussi incompréhensible que tou[t] autre mystère, quel qu'il soit, de la révélation. L'existenc[e] du mal physique et moral, jointe à l'idée d'un Dieu souve[-]rainement sage, puissant et bon, présente autant de diffi[-]cultés, j'ajouterai même autant de contradictions apparente[s] dans la théologie du déisme que tout autre dogme de l[a] théologie chrétienne. Les déistes ne s'affranchissent don[c] pas des ténèbres, en sortant du Christianisme ; ils ne fo[nt] que chercher dans un autre lieu des ténèbres plus épaisse[s]. Que si, pour satisfaire à leur prétention de tout expliquer ils abandonnent également le déisme à cause de ses mystère[s] ils se délivrent d'un mal pour tomber dans un pire. L'ath[é-]isme est forcé de dévorer les plus mystérieux des mystère[s] ou plutôt les plus grandes absurdités ; il se met en contra[-]diction avec toutes les lois de l'intelligence, avec toutes l[es] règles du sens-commun ; et lorsqu'un athée se glorifie de n[e] croire point au Christianisme, parce qu'il y trouve des do[g-]mes inexplicables, il me semble voir un homme qui se ré[-]jouit d'être courbé sous une lourde chaîne de fer, pou[r] n'avoir pas voulu supporter des liens de soie, ou qui s[e] fait gloire d'aller se noyer dans l'Océan pour ne pas s[e] mouiller les pieds dans un ruisseau. Que si, enfin, en dése[s-]poir de cause, on quitte aussi l'athéisme, à cause de s[es] mystères ; si l'on se résout à ne plus rien croire sur rien ; l'on prend le parti de vivre matériellement, sans aucun pensée religieuse, comme les brutes qui périssent, de nou[-]veaux mystères se présentent dans la nature, dans les sent[i-]mens, dans les besoins de l'homme : mystères non moi[ns] incompréhensibles que ceux de toutes les religions, mais q[ui] s'en distinguent par la monstrueuse dégradation dans l[a-]quelle ils plongent ceux qui sont assez malheureux ou ass[ez] aveugles pour les adopter.

Essayez donc, ajoutait le Morave, d'imaginer une religio[n] qui n'ait point de mystères, point de dogmes inexplicable[s], une religion évidente par elle-même dans toutes ses parti[es] comme un axiome de mathématiques, et vous aurez alors u[n] prétexte spécieux pour reprocher au Christianisme ses do[c-]trines mystérieuses. Je dis le prétexte, et non pas le droit car, après tout, révélation et mystère sont deux idées corr[é-]latives ; et en supposant que l'homme fut capable d'arriver [à] une théologie dépouillée de mystères, il ne s'en suivrait p[as] du tout qu'il ne devrait point y avoir des mystères dans u[ne] révélation. Pour justifier les attaques des déistes contre l[es] difficultés de la religion chrétienne, il faudrait ces de[ux] choses : d'abord que leur religion naturelle fût parfaiteme[nt] claire, explicable, compréhensible dans tous ses points ensuite que cette religion fût tellement satisfaisante, qu'el[le] eût une influence morale si incontestable, et qu'elle prése[n-]tât des moyens si puissans de perfectionnement et de san[c-]tification, qu'on fût obligé d'en conclure que toute révél[a-]tion était inutile. Jusques-là je répondrai aux déistes : Vo[us] n'échappez aux mystères de l'Evangile que pour vous so[u-]mettre à des mystères également obscurs ; mais les discipl[es] de Christ ont sur vous ce double avantage : le premier, qu['il] leur paraît tout naturel qu'il y ait des mystères dans une r[é-]vélation, au lieu qu'il doit vous sembler étrange qu'il y a[it] aussi des mystères dans la religion que vous avez faite ; l'a[u-]tre, que les dogmes du Christianisme, si mystérieux qu'[ils] soient, ont une puissante influence morale, ce qui est visil[ble] à tous les yeux qui veulent s'ouvrir, tandis que vos dogm[es] n'en ont aucune, ce que vous êtes vous-mêmes contrain[ts] d'avouer.

Au fond de tout cela, poursuivait le Morave, c'est l'o

eil humain qui s'agite en tous sens, qui se dresse avec ort sur la pointe des pieds, qui s'étourdit pour ne pas aper-voir sa petitesse et ses misères. Il essaie de se faire illusion out prix sur les limites de la raison. En voyant partout s mystères, dans la religion naturelle comme dans la reli-on révélée, dans l'athéisme comme dans le matérialisme, oi de plus simple que de se dire : Les révélations chré-nnes sont aussi claires qu'elles pouvaient l'être pour une éature d'aussi faible intelligence que moi ; les difficultés e j'y rencontre, je les dois attribuer aux bornes de ma son, nullement aux choses que Dieu m'enseigne, et si le eil laisse encore autour de moi des ténèbres, ce n'est pas clarté qui est insuffisante, ce sont mes yeux infirmes qui couvrent d'un voile. Mais non, ce raisonnement si sim-e, la plupart de nos philosophes ne le font point ; ils se ivent du Christianisme, comme des enfans du collége, ut fiers de n'avoir plus devant eux de hautes murailles, ut joyeux d'être libres ; puis, courant toujours sans pren-e garde à rien, ils vont se précipiter dans un bourbier ofond dont ils ne peuvent plus sortir, ce qui ne les empê-e point de crier à tout venant : Ne suis-je pas libre? n'ai-pas franchi les murailles du collége où l'on prétendait me tenir? Mystères pour mystères, je m'en tiens pour de nnes raisons à ceux de la Bible, et lorsqu'un déiste me mmera de les expliquer, je ne lui ferai d'autre réponse e celle-ci : Expliquez d'abord les vôtres ; ensuite nous aminerons les miens.

On doit reprocher peut-être à quelques pieux apologis-s, concluait le Morave, d'avoir trop facilement laissé endre l'offensive à l'incrédulité. Ils lui ont permis de ve-r sur leur terrain, d'attaquer l'Evangile dans ses derniers tranchemens, d'employer toute espèce d'armes, le men-nge, le ridicule, la mauvaise foi, la force même pour battre, et ils n'ont pas voulu, par je ne sais quel scrupule conscience, porter la guerre, mais une guerre loyale, sur terrain de leurs antagonistes ; ils ont craint d'établir un ibunal pour y faire comparaître le déisme, bien que les éistes n'eussent pas craint d'en ériger un pour condamner religion chrétienne. C'était accepter une position fausse une lutte inégale. Pendant le dix-huitième siècle la cause u Christianisme a été jugée sans être plaidée, et la cause du éisme a été triomphante sans être examinée. Les personnes eu instruites (et elles forment toujours le grand nombre), oyant que les amis de l'Evangile se renfermaient timide-ent dans la défensive, jugèrent qu'ils étaient faibles, et apercevant, d'une autre part, que les philosophes atta-uaient avec audace, les estimèrent forts. Il fallait faire moins, n ne répondant pas du tout à leurs injures, ou faire plus, n les obligeant à s'expliquer, s'ils le pouvaient, sur les mys-ères de leurs croyances philosophiques. Accepter le com-at, puis attendre l'ennemi sans oser franchir sa frontière, 'est déjà se reconnaître à demi-vaincu.

— Mais si le déisme offre autant de mystères, autant de octrines inexplicables que le Christianisme, répondis-je au rère Siméon, comment se fait-il qu'il y ait dans les classes clairées, parmi les hommes de lettres et de science, beau-oup plus de déistes que de chrétiens?

— Vous êtes accoutumé à mes paradoxes, reprit en sou-iant le Morave ; permettez-moi donc de vous dire, sans pologie préliminaire, que votre opinion, bien que géné-alement admise, me paraît fausse à tous égards. Je crois u'il y a beaucoup moins de vrais déistes que de vrais chré-iens, et je le crois, non seulement des pays où règne l'E-angile, mais de ceux où il semble complétement détrôné ; e le crois de la France, de Paris, et de quelque réunion 'hommes qu'il vous plaira de rassembler. Oui, l'on peut ffirmer d'une manière positive que ceux qui ont une véri-able foi en Dieu et en son Christ forment partout nombre eaucoup plus considérable que ceux qui ont une véritable foi n Dieu seul. Remarquez bien les termes que je viens d'em-loyer ; je parle d'une *véritable foi*. Celui qui croit vérita-lement en Dieu doit sentir par le cœur sa toute-présence. Eh ! bien, les déistes reconnaissent en théorie cette perfec-ion, mais leur cœur n'en éprouve pas la réalité ; ils vivent ors de Dieu, loin de Dieu, sans Dieu dans le monde. Si nes paroles pouvaient retentir du haut d'une tribune, j'in-iterais en ce moment tout déiste, quel qu'il soit, de mettre la main sur la conscience, et de déclarer s'il n'est pas vrai qu'il vive habituellement sans Dieu : oui, sans le Dieu qu'il avoue, qu'il proclame, sans le Dieu auquel il fait profession de croire. Peut-être faut-il en excepter quelques âmes natu-rellement contemplatives et aimantes ; et encore ce n'est que dans de rares occasions qu'elles ont réellement senti la toute-présence de Dieu. Prenons un autre fait. Celui qui croit véritablement en Dieu doit l'aimer. Quel est le déiste qui re-fuserait d'établir en théorie que cet amour est juste, légi-time, obligatoire ? Mais dans la pratique, dans les profon-deurs de son âme, dans ses œuvres, dans sa vie a-t-il de l'amour envers Dieu? Ah ! s'il veut répondre sincèrement, il avouera qu'il ne l'aime point ; qu'il s'occupe de toutes choses plus que de Dieu ; qu'il n'éprouve aucune joie à pen-ser à Dieu ; qu'il ne parle presque jamais de Dieu ; qu'il agit envers Dieu, comme il ferait d'une personne indifférente, étrangère, et non comme il agirait pour un père, une mère, un protecteur, un ami.

Repassez toutes les autres conséquences pratiques de la véritable foi en Dieu, ajouta le Morave, et vous verrez qu'il n'y en a aucune qui soit réalisée dans les sentimens et dans les actions du déiste. Or, qu'est-ce qu'un déisme qui ne pro-duit rien, qui ne change rien, qui n'inspire ni crainte ni espé-rances, qui ne se montre dans la vie de l'homme, ni comme obstacle au vice, ni comme moyen de vertu? Ce déisme est un déisme faux ; cette foi en Dieu est une négation de Dieu. Un tel homme ne croit pas ; il se paie d'un mot vide ; il croit qu'il croit ; au fond il est athée. Mais considérez un vrai chrétien dans ses actions, dans ses paroles et, s'il vous est possible, dans les plus intimes pensées de son cœur ; il croit en Dieu, lui ; il sent sa toute-présence ; il le prie ; il l'aime ; il demeure avec Dieu ; il vit en Dieu. Chose éton-nante, et qui ressemblerait à un jeu d'esprit dans une con-versation moins grave : c'est le chrétien seul qui est réelle-ment déiste, et il ne croit véritablement en Dieu que parce qu'il croit véritablement en Jésus-Christ. Celui qui s'appe-lait la *vérité* nous l'a dit : « Nul ne viendra au Père que par moi. »

Les réflexions du Morave frappaient juste, et je me gardai bien de l'interrompre. Il me semble que j'ai déjà rapporté quelque part dans ces confessions que mon prétendu déisme était dans la pratique un athéisme pur. Si quelqu'un m'eût accusé de ne pas croire en Dieu, j'en aurais pourtant éprouvé de l'irritation comme d'une offense gratuite et personnelle ; j'aurais affirmé, soutenu que je croyais en Dieu aussi bien que personne au monde. Mais si l'on eût alors examiné ma vie, observé mes actes, sondé mes pensées et mes sentimens, Dieu n'y était plus. Singulier déisme qui chasse Dieu de toutes les paroles, de toutes les actions où il devrait se trou-ver ! Etrange foi que celle qui n'est acceptée par l'esprit qu'à la condition qu'elle s'effacera, qu'elle se taira, qu'elle n'occupera point de place dans les affections du cœur, et qu'elle s'abstiendra de contrarier aucune passion !

Dieu vivant ! Dieu présent partout ! Etre souverainement saint et juste ! je doute maintenant si mon déisme n'était pas un plus grand outrage envers toi que n'aurait pu l'être le plus stupide athéisme ! Celui qui nie ton existence est digne encore de pitié ; ses fautes, ses égaremens sont un malheur pour lui plus encore qu'une révolte contre ta sou-veraineté ; il n'obéit pas à tes ordonnances, parce qu'il ne te connaît pas ; son cœur est endurci, parce que son entende-ment est couvert de ténèbres. Mais reconnaître que tu existes pour te laisser dans l'oubli, pour te mettre à la der-nière place ; avouer que tu es là, près de chacun de nous, et agir comme si tu n'y étais point ; te proclamer de nos lèvres et t'outrager dans notre conduite ; s'écrier devant les hom-mes : Je crois en Dieu, et te calomnier indignement devant ces mêmes hommes par nos actions pleines d'orgueil, d'im-pureté, d'avarice, de vengeance ! n'est ce pas une révolte flagrante, une insulte au-dessus de toute expression ? n'est-ce pas se rendre coupable envers toi, Dieu puissant ! d'un attentat que l'on frémirait de commettre contre la dernière, la plus méprisée des créatures humaines ?

Cette méditation intérieure dura long-temps ; et le Frère Morave, ne recevant aucune réponse, crut que je préparais une nouvelle objection. Il s'empressa de venir au devant de la difficulté qu'il supposait : Vous vous étonnez peut-

être, me dit-il, que je soutienne avec tant d'assurance qu'il y a moins de vrais déistes que de vrais chrétiens. Vous ne voyez pas pourquoi les écrivains et les savans de notre siècle, s'ils ne sont pas plus l'un que l'autre, et s'ils trouvent autant de mystères dans le déisme que dans le Christianisme, pourquoi ils acceptent volontiers le nom de déistes, et refusent opiniâtrement celui de disciples de Jésus-Christ. Je crois cependant qu'il est facile d'en découvrir la raison: c'est que le nom de déiste n'oblige à rien, au lieu que le nom de chrétien oblige à beaucoup.

Dites que vous croyez en Dieu : qu'est-ce qu'on vous demandera de plus? L'expérience n'a-t-elle pas suffisamment appris que cette croyance philosophique n'impose aucune barrière et n'exclut aucun vice? Va-t-on chercher ce que vous faites pour le mettre en contradiction avec ce que vous croyez? Les membres de la Convention savaient bien qu'ils ne prenaient aucun engagement moral en proclamant l'existence de l'Etre suprême; ce n'était qu'un article additionnel aux lois de la république; et l'opinion n'eût pas même l'idée que cette théorie, pompeusement promulguée dans les gazettes, empêcherait un seul crime ou renverserait un seul échafaud. Le Directoire, qui proclamait un peu plus que le déisme, puisqu'il avait construit le mot grec de *théophilanthropie* pour annoncer qu'il unissait les hommes à Dieu dans ses croyances religieuses, le Directoire avec son mot technique avait-il réellement promis quelque chose? S'était-il imposé le devoir d'être juste, loyal, probe dans ses relations publiques, honnête et pur dans ses relations privées? Nullement : personne en France, ni ailleurs, ne crut à la puissance morale de la théophilanthropie. On connaît si parfaitement ce que peuvent les croyances des philosophes qu'on n'imagina pas de vous en demander compte, fussiez-vous d'ailleurs féroce comme un terroriste, ou bassement luxurieux et vénal comme un membre du Directoire. Le déisme n'engage pas devant les hommes; il n'engage pas non plus devant la conscience de celui qui l'accepte. Point de passions à vaincre, ni de pénibles sacrifices à supporter; nulle contrainte ni gêne dans son propre cœur. Ce n'est plus Dieu qui corrige les passions; ce sont les passions qui corrigent l'idée de Dieu; elles le font à leur manière pour se mettre à l'aise; le déiste commande, et son Dieu obéit, méthode inverse de celle du Christianisme. Ajoutez à tout cela qu'il est vulgaire et trivial de se soumettre aux dogmes de la révélation; on se sépare du commun peuple, en portant la bannière du déisme; cette démarche suppose de la science et fait présumer de la force d'esprit. Pour moi, je ne m'étonne pas qu'il y ait tant de gens, dans les classes lettrées, qui se disent déistes, quoi qu'ils soient aussi peu déistes que chrétiens; je m'étonne qu'il n'y en ait pas encore un plus grand nombre.

Déclarez-vous, au contraire, disciple de Jésus-Christ; prenez hautement sa défense dans vos écrits et dans vos discours. Premièrement on vous plaindra; vos amis diront: Qui aurait pensé qu'il eût une tête si faible et si crédule? Ensuite, s'il arrive que vous donniez des preuves irrécusables d'une grande solidité d'esprit et d'une forte intelligence, vos anciens amis modifieront leurs conjectures, sans les rendre plus favorables: Quel motif peut-il avoir pour afficher ces principes de dévotion? Quel intérêt y trouve-t-il? Voilà le soupçon d'hypocrisie qui se fait jour. Puis on observera scrupuleusement toutes vos actions et toutes vos paroles; car la foi chrétienne, lorsqu'elle se pose en face du monde, est un engagement difficile à tenir; chacun sait à quoi s'oblige un chrétien, et le déiste exigera beaucoup plus de vous qu'il n'exige de lui-même. Il est vrai que par cela seul il reconnaîtra la supériorité du Christianisme sur ses théories religieuses; mais il n'y prendra pas garde; et pour peu que vous fassiez quelque chose de blâmable, vous serez impitoyablement blâmé. Dès lors le soupçon d'hypocrisie s'attachera plus fortement à vous: Un homme qui se loue d'être chrétien, faire de telles choses! avoir si peu de modération, d'indulgence ou de charité! Ce n'est pas tout. Vous pourrez à la rigueur vous mettre au-dessus des jugemens d'autrui. Que m'importe, disait un écrivain, que m'importe le mépris, si je le méprise? Mais la foi chrétienne sera surtout un saint engagement pour vous; elle vous imposera de grands devoirs dont vous serez responsable au tribunal de votre conscience, avant de l'être au tribunal de votre Juge suprême. Celui qui passe du déisme à l'Evangile s'oblige à vaincre ses passions et à changer son mauvais train de vie; il faut qu'il devienne autre qu'il n'était, ou bien il est à la fois plus coupable et plus malheureux qu'auparavant. Voilà, mon jeune ami, la pierre de scandale contre laquelle se heurtent et se brisent les hommes du siècle. Les mystères dont on se plaint sont le prétexte de l'incrédulité; les obligations morales dont on ne se plaint pas en sont la cause. Citons encore une parole de Celui qui a su renfermer en quelques mots des vérités grandes comme l'univers: « Voici la cause de la condamnation: c'est que la lumière » est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, PARCE QUE LEURS OEUVRES » SONT MAUVAISES. »

Mais bornons ici notre entretien, dit en terminant le pieux Morave. Il doit se tenir demain une assemblée religieuse chez moi; vous pourrez y voir quelques fidèles serviteurs de Christ, et leurs simples discours auront peut-être sur vous plus d'influence que tous les argumens de l'apologétique. La science humaine est peu de chose; elle ne fait que préparer l'esprit, sans changer le cœur. C'est toi seul, ô mon Dieu! qui donnes et qui vivifies les germes d'une existence nouvelle; c'est toi seul qui convertis!

MÉLANGES.

DILIGENCE EN EGYPTE. — Un navire parti de Londres a pris à son bord une voiture qui est destinée à faire le service entre le Caire et Alexandrie. Cette voiture a été faite en Angleterre; on a mis au sommet une espèce de toit et des jalousies aux panneaux de la voiture, afin qu'il soit facile de renouveler l'air, et que les voyageurs puissent supporter le climat brûlant de cette contrée. On a emporté aussi des harnais pour quatre chevaux. Un cocher anglais, accoutumé au climat des tropiques, est parti en même temps. C'est la première fois qu'on a tenté d'introduire en Egypte des voitures publiques. Un officier du pacha, qui avait visité l'Angleterre, il y a quelques années, a fait cette tentative: il a obtenu pour cela la sanction de son maître. Le gouvernement a, depuis quelque temps, donné des ordres pour faire ouvrir des chemins commodes pour des voitures entre le Caire et Alexandrie, et entre Alexandrie, Rosette et Damiette.

ANNONCE.

LA PERTE DU BATEAU A VAPEUR LE ROTHSAY-CASTLE, par J. H. STEWART. Traduit de l'anglais. 1 vol. in-12. Paris, 1832. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr.

Il serait difficile de lire sans émotion ce livre, où l'influence que Dieu exerce sur les événemens de la vie est mise dans tout son jour, au milieu de faits d'un grand intérêt. Ne pouvant en présenter l'analyse, nous citerons un touchant épisode de ce naufrage :

« Un matelot était près du gouvernail avec son fils qu'il tint par la main jusqu'à ce que les vagues fondant sur le gaillard d'arrière, et ayant déjà emporté quelques personnes placées près d'eux, il ne fut plus possible de rester en cet endroit. Le père, tenant toujours l'enfant par la main, courut vers les haubans; mais l'enfant ne put y monter avec lui, et s'écria : « Mon père, mon père, ne me quitte pas! » Mais le père, voyant que son fils ne pouvait le suivre et que sa propre vie était en danger, lâcha sa main!... Quand le matin fut venu, le père fut transporté à terre avec d'autres passagers qui avaient été sauvés; en débarquant, il s'écriait « Comment me présenterai-je devant ma femme, sans avoir notre enfant avec moi! » Mais lorsque le père terrestre de l'enfant l'avait abandonné, son père céleste ne l'abandonna point. Il fut enlevé du pont par les vagues, mais s'accrocha heureusement à un débris, sur lequel flottaient quelques autres passagers. Il fut sauvé avec eux, comme par miracle. En débarquant, il ignorait que son père était sauvé aussi, et il disait : « Il est inutile de me mettre à terre, puisque je n'ai plus de père! » On le porta, presque évanoui, dans la même maison où se trouvait son père, et on les mit dans le même lit, sans savoir qu'ils s'appartenaient, jusqu'à ce que, se revoyant, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. En lisant l'histoire de ce pauvre petit marin, vous vous souviendrez des paroles de David : « Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, toutefois l'Eternel me recueillera! »

MM. les Souscripteurs au SEMEUR, *dont l'abonnement expire le 31 août prochain, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME 1er. — N° 52. 29 AOUT 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire ce jour, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans la réception du Journal, dont l'envoi cessera pour tous ceux qui négligeront de remplir cette formalité.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° VI.

Examen de cette question :

POURQUOI LA RÉVOLUTION DE JUILLET A-T-ELLE TROMPÉ LES ESPÉRANCES DE LA NATION? (Fin)

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

On a vu, dans ma précédente lettre, quelles sont les deux grandes causes du mécompte national de juillet. Les partis politiques regardent les personnes qui gouvernent et les formes de gouvernement comme les conditions essentielles de la prospérité du pays. La révolution de 1830 ayant changé les personnes et modifié les formes, ils devaient naturellement s'attendre à jouir d'un bonheur inconnu jusqu'alors. Mais comme leur opinion était fondée sur des vues égoïstes, au lieu de l'être sur la nature des choses, l'expérience les a condamnés. Avec plus de bonne foi dans leurs théories, et surtout avec plus de désintéressement dans leurs actes, ils n'auraient pas eu besoin de si tristes épreuves : un esprit éclairé, un cœur droit eussent suffi pour leur apprendre qu'un peuple est heureux par la culture de son intelligence bien plus que par le mérite des hommes qui le gouvernent, et que sa prospérité dépend moins de ses lois que de ses vertus.

Pour finir l'examen des illusions de juillet, il nous reste à parler des trois autres conditions de bonheur public : l'industrie, les lumières et les mœurs.

Nous prenons le mot *industrie* dans son acception la plus étendue. Le sens qu'on lui donne ici comprend tous les élémens de travail, tous les genres d'activité, tous les moyens de fortune matérielle. L'agriculture, la fabrication, le négoce, la vente des produits du sol et des objets manufacturés sont donc renfermés dans le terme générique d'industrie.

Cette condition de prospérité figure en troisième ligne sur notre tableau comme sur celui des partis politiques; mais on commettrait une grave erreur si l'on déduisait de cette ressemblance de nombre un rapport de vues entre ces partis et nous. Il faut se souvenir que nous plaçons l'industrie après les mœurs et les lumières, tandis que les hommes de parti les placent avant ces deux conditions. Il faut se souvenir encore que nous élevons l'industrie au-dessus des personnes et des formes, tandis qu'elle leur est subordonnée dans les systèmes politiques actuels. Il suit de là que, tout en nous accordant à poser l'industrie au troisième rang, nous avons un point de départ et un but complétement opposés.

Avant d'examiner la classification des hommes de parti, justifions, en quelques mots, notre propre classification.

Que les mœurs doivent l'emporter sur l'industrie, c'est un fait qui ne sera contesté par aucun de ceux qui savent en quoi consiste le vrai bonheur national. Assurément des vertus valent mieux pour un peuple que des richesses; il sera bien plus heureux avec ses habitudes morales, fût-il pauvre et sans industrie, qu'il ne pourrait l'être avec une grande fortune matérielle sans moralité. Dans la première hypothèse, le peuple aura des hommes et des citoyens; dans l'autre, il n'aura que des riches et des intrigans. Pour ma part, j'eusse préféré vivre, au moyen-âge, parmi les pâtres indigens du Grütli, que de respirer l'air empoisonné de l'opulente Venise. Sur les chalets de l'Unterwald j'aurais trouvé peu d'industrie, peu de richesses, mais des mœurs, mais du patriotisme, et partant des cœurs paisibles et heureux; sous les portiques de marbre des commerçans vaniteux, j'aurais vu beaucoup d'industrie, beaucoup

fortunes immenses, mais des cœurs inquiets et dévorés d'ambition. Les petites peuplades républicaines de la Suisse possédaient dans leur indigence même une garantie de prospérité, parce qu'il n'y a guère de citoyens factieux et turbulens dans un pays pauvre; les républiques italiennes, au contraire, avaient une cause perpétuelle de troubles dans les richesses de leurs grandes familles.

Je ne connais pas de société plus misérable que celle qui renferme un peuple riche et démoralisé. Les vices y augmentent dans une proportion plus forte encore que la fortune, et les besoins que fait naître la corruption y surpassent toujours les moyens de les satisfaire. La plus active industrie ne comble pas l'abîme; elle ne fait que le rendre sans cesse plus profond, jusqu'à ce que l'Etat lui-même y soit englouti. L'histoire nous en offrirait de nombreux exemples, et nous en trouverions un de plus dans l'avenir probable de notre pays, si nous avions le temps de nous y arrêter.

Lorsqu'on attache une si haute importance aux progrès de l'industrie et si peu d'attention aux progrès des mœurs, on ne réfléchit pas que les mœurs sont le moyen le plus puissant de faire fleurir l'industrie. Toutes les autres choses égales, un peuple économe, sobre, prévoyant, sérieux, devancera bientôt de fort loin dans sa marche industrielle un peuple dépensier, intempérant et d'un caractère léger. Les hommes les plus industrieux de nos jours sont les Quakers, les Moraves et les chrétiens d'Ecosse. Il y a, de plus, cette grande différence à placer l'industrie avant ou après les mœurs, que les bonnes-mœurs produisent l'industrie, au lieu que l'industrie toute seule produit les mauvaises mœurs. La question est donc jugée pour nous : elle ne l'est peut-être pas encore pour les manufacturiers de Lyon et pour les agioteurs de la Bourse de Paris.

Non seulement nous subordonnons l'industrie aux mœurs, nous croyons aussi qu'elle doit être subordonnée aux lumières. Imaginez un peuple riche sans éducation : ce sera le portrait en grand d'un sot parvenu. Il aura des habitudes grossières, des goûts matériels; il se montrera tout à la fois vaniteux et brutal; il traînera sa fortune dans les ruisseaux, ne sachant que faire pour en user. L'ignorance d'un Etat pauvre est un malheur que l'on plaint; l'ignorance d'un Etat industrieux et opulent serait un objet de risée, sinon de dégoût; car la fortune sans les lumières engendre tous les vices.

Quelques despotes ont essayé d'abrutir leurs sujets par ce bonheur matériel dépouillé de toute instruction et de toute dignité; ils engraissent ainsi des hommes comme on engraisse des animaux. C'est le système de l'Autriche. C'était surtout la maxime des jésuites du Paraguay, qui voulaient gouverner les habitans du pays comme de grands enfans, et les enrichir en les faisant travailler à la lisière. Les possesseurs d'esclaves suivent pour leur propre avantage la même ligne de conduite : apprendre aux nègres à devenir industrieux, mais ne leur rien apprendre au-delà. Une telle manière de voir, on le concevra facilement, n'est point la nôtre. Nous plaçons les lumières au-dessus de l'industrie; et nous devons ajouter, comme pour les mœurs, que l'industrie même ne se développe rapidement que chez des hommes éclairés. L'éducation est un moyen d'industrie, et l'industrie devient à son tour un moyen d'éducation.

Mais s'il faut mettre l'industrie après les mœurs et les lumières, il ne s'ensuit pas qu'il faille également la mettre après les personnes qui gouvernent et les formes de gouvernement. Nous trouvons ici une double erreur dans la classification des partis politiques. Ils commettent d'abord la grande faute d'élever l'industrie au-dessus des lumières et des mœurs, et en cela ils se rapprochent des idées matérialistes du despotisme et des peuples marchands. Ils ont ensuite le tort d'abaisser l'industrie au-dessous des hommes et des formes politiques. En sorte que, pour le même objet, ils lui accordent à la fois trop de valeur et trop peu : trop de valeur, puisqu'ils placent les mœurs et les lumières après lui; trop peu, puisqu'ils placent les hommes et les formes avant lui. On s'expliquera cette double erreur, en se rappelant quelle haute estime ils ont des hommes et des formes, et dans quel avilissement ils retiennent les lumières et les mœurs.

Lorsque les chefs des partis politiques veulent obtenir les suffrages des industriels, c'est plaisir d'entendre comme ils parlent de l'industrie. Ils sont alors les plus chauds amis du développement de l'activité agricole et commerciale; ils tonnent contre les entraves des lois et contre les vexations du fisc; ils vont abolir, dès les premières séances des Chambres, tout ce qui gêne l'accroissement des deux mamelles de la France; ils ne s'occuperont point des questions de places, fort peu des lois purement politiques, mais beaucoup des douanes, des tarifs, du sel, du tabac, et de tout ce qui regarde l'agriculture et le commerce. Belles paroles, on en doit convenir, véridiques surtout comme une profession de foi d'éligible ou comme un prospectus! A peine les Chambres sont ouvertes, le personnalisme et le libéralisme absorbent toute l'attention; les disputes individuelles se poursuivent à outrance; les théories politiques, au moyen desquelles l'homme parlementaire se fait une réputation d'orateur, consument des sessions entières. Et si quelque député, pour l'acquit de sa conscience, essaie de discourir sur les tarifs, sur les douanes, sur le tabac, on ne l'écoute point; chacun l'interrompt à haute voix ou déserte la Chambre; les jeunes gens qui lisent le lendemain les débats dans un café trouvent que la séance a été fort ennuyeuse, et les deux mamelles de la France deviennent ce qu'elles peuvent.

Faut-il citer d'autres faits? Toute notre histoire contemporaine en est remplie. Les grands amis du peuple, pendant les dix ou douze années de la république, laissaient mourir le peuple de misère et de faim, en ruinant l'industrie par le maximum, par les assignats, par la fermeture des ateliers, par les proscriptions. *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* disait un orateur. Périsse le commerce, périsse l'industrie, périssent les intérêts matériels des classes laborieuses, plutôt qu'un principe! Les formes de gouvernement et les questions de pouvoir au-dessus de tout et avant tout! C'est le fond de la pensée de la plupart des hommes politiques; et pourquoi? parce qu'au fond de leur pensée l'égoïsme est souverain.

Voyez encore sous Bonaparte : le grand principe de l'époque, c'était la gloire, l'esprit de conquête. Les doléances du commerce étaient forcées de se taire devant la nécessité politique du blocus continental, et il s'agissait bien du développement de notre industrie, pourvu que nos phalanges victorieuses plantassent le drapeau tricolore du dôme de l'Escurial à la tour du Kremlin!

Pendant la restauration, l'industrie reçut une certaine impulsion et vit quelques beaux jours. Mais aucun des partis qui se partageaient alors la France ne saurait revendiquer l'honneur de ces momens prospères, qui eurent pour véritable cause la paix de l'Europe, après les fatigues et l'épuisement d'une longue période de guerre, paix sur laquelle on était généralement en parfaite sécurité.

Nouvelle source de mécomptes pour la révolution de juillet. Lorsqu'elle éclata, les industriels y aidèrent de tout le poids de leur influence, et ils mirent leurs ouvriers sur la rue pour les lancer contre les régimens de Charles X; puis, quand elle fut accomplie, ils l'accueillirent avec un joyeux espoir. On les avait leurrés des plus décevantes illusions : d'abord, que les hommes de la gauche estimaient l'industrie par-dessus tout, et qu'ils ne négligeraient aucun moyen de la développer; ensuite, que les ministres de Charles X privaient nos manufactures de débouchés considérables, ne voulant pas reconnaître, par un intérêt purement politique, les Etats de l'Amérique du Sud; en troisième lieu, que la cour, les émigrés et les jésuites mangeaient des millions, ce qui empêchait d'abolir des impôts onéreux pour le commerce et l'agriculture; en quatrième lieu, que le gouvernement des hommes de la gauche serait un gouvernement à très-bon marché; enfin (et ceci n'était pas le moins grave pour des Français), que la gentilhommerie de la restauration méprisait fort le négoce et se moquait des boutiquiers, au lieu que les patriotes avaient pour eux une très-haute considération. Sur tout cela, les industriels s'imaginèrent qu'ils allaient voir des merveilles après la révolution de 1830. Ils en virent effectivement, mais de tout autres que celles qu'ils attendaient.

Plusieurs causes peuvent paralyser l'industrie : la violence

des discussions parlementaires, les excès de la presse, les émeutes et la perspective d'une guerre générale. Eh! bien, de ces quatre grandes causes d'inertie industrielle, nos partis politiques ne nous ont fait faute d'aucune. Dans la Chambre, on s'est jeté et rejeté des injures personnelles, depuis deux ans,avec une inexorable persévérance : le cri du commerce qui se mourait n'a pas abrégé d'une heure les attaques de l'opposition ni les apologies du ministère. Au milieu de ces conflits excités par le personnalisme et par des théories vides, les lois d'économie politique ont été ajournées; la seule loi importante qu'on ait rendue, celle des céréales, est sortie de la discussion mutilée par les intérêts des grands propriétaires. La presse a remué chaque matin,comme par gageure, tous les principes fondamentaux de l'ordre politique, et elle n'a rien omis de ce qui pouvait arrêter les opérations industrielles. Chaque province a fourni son contingent d'insurrections,d'émeutes, d'échauffourées ou de charivaris; et toutes ces folies plus ou moins déplorables, tous ces moyens d'ôter au commerce le peu d'élan qu'il voulait ressaisir, ont trouvé de fervens défenseurs, tantôt dans un parti, tantôt dans un autre. La guerre enfin a été suspendue sur la France; elle paraît l'être encore, et les craintes qu'on nourrit et qu'on propage empêchent la confiance publique de renaître. Les républicains et d'autres poussent à la guerre, dût l'industrie française y périr, parce qu'ils y voient une porte pour atteindre le pouvoir. O industriels! agriculteurs, commerçans, pères nourriciers du pays! ne comprenez-vous pas que les principaux membres des partis politiques, ministres, députés, publicistes, rédacteurs de journaux, placent les personnes et les formes de gouvernement avant vous? qu'ils s'occupent de leurs intérêts d'ambition et de vanité plus que des vôtres, et qu'ils s'embarrassent médiocrement de faire fleurir l'industrie, pourvu que leur éloquence brille et que leurs prétentions soient réalisées?

Quant au gouvernement à bon marché, vous ne l'attendez plus et vous faites bien. Les budgets des Etats représentatifs sont comme les avalanches : ils grossissent en marchant. Pour la grande considération que l'on vous promettait, il n'y paraît guère;les républicains surtout vous traitent assez mal, quand vous défendez au péril de votre vie l'ordre public menacé. En dernière analyse, vous avez beaucoup perdu,ce qui est arithmétiquement démontré dans vos livres de caisse, et je pense que vous auriez peine à dire ce que vous avez gagné. Votre erreur est là, ne l'oubliez point : c'est que vous en avez cru des gens de parti,qui s'intéressent aux hommes du pouvoir et à leurs discussions politiques plus qu'à vous. Notre système, à nous amis de l'Evangile, aurait des conséquences précisément opposées sur la marche de vos affaires; nous préférons, il est vrai, les lumières et les mœurs à votre industrie; mais ces deux choses ne serviraient qu'à la rendre plus florissante, et à garantir de toute perturbation vos utiles travaux.

Venons maintenant aux conditions que les hommes politiques tiennent pour secondaires, et que les hommes religieux regardent comme absolument indispensables à la prospérité publique, les lumières et les mœurs, l'éducation du peuple et son perfectionnement moral. On y trouvera de nouvelles données sur la grande question que je me suis proposé de résoudre.

Il semble, au premier abord, que je fais un injuste reproche aux partis actuels, en les accusant de ne mettre les lumières que sur la quatrième ligne. Si quelqu'un, après avoir vu le tableau que j'ai présenté dans ma première lettre, s'en allait interroger un écrivain politique, et lui disait : Je viens de lire dans un journal religieux que vous n'attachez qu'un prix fort médiocre aux lumières, et que vous songez à gouverner le peuple bien plus qu'à l'éclairer; n'est-ce pas une fausse accusation? Sans doute, répondrait de la meilleure foi du monde l'écrivain politique; ce journaliste, malgré sa religion, nous calomnie, mes amis et moi. Nous désirons beaucoup que le peuple soit éclairé; nous prisons les lumières plus que personne; nous ne demandons pas mieux que de pouvoir ouvrir des écoles jusque dans le moindre hameau. Un peuple ignorant et abruti ne nous irait pas du tout; il se remettrait sous le joug des prêtres et d'un autre don Miguel. Celui qui nous accuse de mésestimer l'instruction élémentaire, ne sait-il pas que cette instruction est la principale garantie de notre puissance et de nos formes de gouvernement? S'il nous suppose de l'égoïsme, au moins ne devrait-il pas nous supposer une telle niaiserie?

A cette réponse voici ma réplique. Il est bien vrai qu'en théorie chacun se loue de vouloir propager les lumières. Il est encore vrai que l'instruction du peuple serait le plus solide fondement du nouvel ordre de choses. Je persiste cependant à dire que les partis politiques ne mettent les lumières que sur la quatrième ligne, et cela par les deux raisons suivantes : premièrement, il faut juger les intentions des partis, non d'après leurs paroles, mais dans leurs actions; ensuite, je crois que les mots *lumières, instruction du peuple*, sont employés par les hommes politiques et par les chrétiens dans des sens fort différens.

Si j'avais vu nos divers partis s'occuper avec zèle et persévérance de l'éducation populaire, réclamer à voix haute les lois qui doivent la régir, et ne se point donner de relâche jusqu'à ce qu'ils les eussent obtenues; si j'avais vu les organes du ministère insister journellement sur ce sujet, au lieu de s'appesantir sur le personnalisme et sur des questions de principes; si j'avais vu les journaux de la gauche faire de généreux efforts pour éclairer le peuple, plaider sa cause avec chaleur, ouvrir des souscriptions pour fonder de nouvelles écoles, au lieu d'en ouvrir pour les plus chétifs intérêts de coterie; si j'avais vu s'organiser partout, sous le patronage de nos hommes les plus influens, des sociétés d'éducation, et de bons livres élémentaires se répandre dans chaque ville, bourg et village; si j'avais vu, enfin, de l'activité, des sacrifices, du dévouement, de nobles et grandes entreprises en faveur de la propagation des lumières, j'aurais été heureux de rendre témoignage à la vérité.

Malheureusement je vois, à peu de chose près, tout le contraire. La loi sur l'instruction publique et sur la liberté d'enseignement, loi promise dans la Charte, n'a pas encore été donnée à la France. Quelques milliers de francs de plus dans les allocations du budget, un changement d'organisation introduit dans les comités cantonaux pour affaiblir l'influence des curés, trois ou quatre circulaires ministérielles, tout s'est borné là pour le gouvernement et pour les Chambres. Le portefeuille de l'instruction publique est considéré comme le plus petit des portefeuilles, tant l'éducation du peuple est mise à peu de valeur dans notre système politique. En dehors des pouvoirs constitués je cherche ce qu'on a fait. Les journaux les plus répandus ne publient aucun article sur l'instruction populaire, à moins qu'ils n'y découvrent quelque sujet d'opposition, et ce n'est plus dès lors pour éclairer, mais pour récriminer, qu'ils s'en occupent. Deux ou trois associations se sont formées à Paris dans le but de propager les lumières, entre autres celle de *l'Emancipation intellectuelle*. Cette société publie un journal qui ressemble fort à une entreprise de librairie, et dont je parlerai bientôt. Mais où sont les écoles qu'elle a ouvertes? où sont les souscriptions, les sacrifices pécuniaires de ses fondateurs? où sont ses comités auxiliaires dans les départemens? Je la compare aux sociétés du même genre en Angleterre et aux Etats-Unis, et je ne sais pourquoi l'idée d'une spéculation honorable et adroite en même temps pour les membres actifs ne cesse de me poursuivre. En résumé, je trouve une vie ardente, infatigable, quand il s'agit des questions politiques, et une langueur presque mortelle,quand il s'agit de l'éducation du peuple. Si j'en conclus que les partis placent les lumières après les personnes et les formes de gouvernement, ai-je si grand tort?

La statistique appuie ces réflexions par des chiffres qu'il n'est guère possible de contester. Les différens partis qui travaillent la France depuis quarante ans l'ont laissée, pour l'instruction primaire, au-dessous de la plupart des autres contrées de l'Europe. Quelques rois absolus ont mieux éclairé leurs sujets que nos hommes d'état leurs concitoyens.

D'ailleurs, en supposant à nos hommes de parti autant de zèle qu'ils en montrent peu pour la diffusion des lumières, il faudrait encore s'entendre sur la chose elle-même. Enseigner aux classes inférieures à lire, à écrire, à chiffrer, à crayonner quelques esquisses de dessin linéaire, est-ce éclairer le peuple? Non, assurément; ce n'est que lui fournir un moyen de s'éclairer. Ce qu'on nomme instruction ne fait que préparer à l'instruction. La porte qui conduit à l'édi-

fice n'est pas l'édifice lui-même, et l'on n'a jamais prétendu qu'un ouvrier sache son état, par cela seul qu'il tient entre les mains les outils nécessaires pour l'apprendre. L'art de la lecture n'est que le matériel de l'éducation : instrument nul, si le peuple ne lit point; instrument funeste, si le peuple lit de mauvais livres. Or, l'immense majorité de ceux qui savent lire dans les classes inférieures en use de la sorte : les uns ne lisent dans toute l'année que leur almanach ; les autres lisent des ouvrages impies, obscènes, ou tout au moins frivoles. Si l'on donne une arme à un conscrit, et qu'il la laisse dormir dans la caserne, ou qu'il s'en serve pour se blesser, dira-t-on que ce pauvre conscrit est devenu habile dans l'art militaire? La véritable instruction du peuple ne consiste pas à savoir lire, mais à savoir choisir de bonnes lectures et à vouloir en profiter. D'où il suit que cette instruction même n'est réelle et solide qu'autant qu'elle est accompagnée de l'éducation, qui peut seule inspirer le goût des bons livres et le désir d'en faire un bon usage. L'art de la lecture qui ne conduit pas à l'instruction n'est rien ; l'instruction sans l'éducation est une arme à deux tranchans, qui produit plus de mal que de bien, par la raison que l'homme a plus naturellement des vices que des vertus.

On s'explique ainsi une contradiction apparente qui existe entre l'opinion générale et certains faits d'expérience. L'opinion est persuadée qu'on ne peut améliorer les hommes qu'en propageant les lumières ; mais des faits récemment constatés montrent qu'il y a plus de coupables, proportionnellement à la population, dans les provinces où les lumières sont le plus répandues. Comment accorder sur ce point l'opinion avec l'expérience? Rien de plus simple. Quand l'opinion dit que les lumières améliorent les hommes, elle entend parler des vraies lumières ; quand l'expérience prouve que les lumières démoralisent les hommes, il s'agit des fausses lumières. D'une part, on juge de ce que ferait l'éducation avec l'instruction ; de l'autre, on constate ce que produit l'instruction sans l'éducation.

Enfin, lorsque des hommes de parti prétendent qu'il y va de leur intérêt propre de donner au peuple des lumières, on doit leur demander : quelles lumières ? Des lumières sur quelques vieilles superstitions qui tomberaient d'elles-mêmes, des lumières sur l'ancien régime qui s'est écroulé sous les coups de la Constituante, des lumières sur leurs personnes et sur leurs systèmes politiques, en un mot, des lumières de parti, c'est-à-dire, des passions. Qui est-ce qui songe à contester que vous soyez d'ardens propagateurs de ces lumières-là ? Qui est-ce qui nie que vous déclamiez dans vos journaux et à la tribune contre le despotisme, contre le clergé, contre la noblesse héréditaire, contre tant d'autres choses qui gênent le développement de vos théories? Le peuple, il faut y souscrire encore, vous écoute avec attention; il marche même plus vite et plus loin que vous. Quand vous attaquez les pratiques superstitieuses, il s'attaque à la religion. Quand vous accusez certains prêtres, il met les églises au pillage. Quand vous discourez contre les priviléges des nobles, il se soulève contre les priviléges des propriétaires. Quand vous criez : liberté! il crie : égalité! Mais donnez-vous au peuple des lumières sur ses devoirs, sur les vertus qu'il devrait pratiquer, sur le but moral qu'il doit se proposer d'atteindre, sur son perfectionnement domestique et individuel? Hélas ! de telles lumières lui sont refusées, parce qu'elles ne vous servent plus à rien. Hommes de parti, vous avez intérêt, je le répète, à passionner le peuple, non à l'éclairer !

Ce manque de vraies lumières ajoute une grande cause à toutes les autres des tristes résultats de la révolution de juillet. Jamais circonstance plus favorable, jamais occasion plus belle ne fut offerte d'assurer l'avenir et la prospérité d'une nation. Le peuple pouvait tout demander, puisqu'il avait tout conquis, et la France était assez forte pour n'avoir pas besoin d'obtenir l'approbation des puissances étrangères dans ses arrangemens intérieurs. Supposez une population réellement éclairée, instruite sur ses devoirs aussi bien que sur ses droits ; une population amie de l'ordre en même temps que de la liberté, possédant de solides lumières pour la garantir des sophismes, et prémunie contre les ambitions personnelles par une intelligence droite et cultivée : quelle prospérité! quelle paix au dedans ! quelle puissance au dehors! quelle liberté dans les lois ! quelle obéissance et quelle sagesse parmi les citoyens ! Oh ! oui, tu aurais été belle et glorieuse entre toutes les contrées du globe, terre de France! et les nations, en contemplant de loin tes sublimes exemples, se seraient inclinées devant toi !

Mais qu'est-il arrivé ? Une partie du peuple français n'a point de lumières, l'autre partie a des lumières fausses, et tous les perfectionnemens qu'il était permis d'espérer à la fin de juillet ont été viciés ou suspendus. On a restreint la liberté pour se préserver de la licence et de l'anarchie. Les droits électoraux ont été concentrés dans les imposés à 200 francs, qui sont à toute la nation comme un est à trente, parce que, de l'aveu même des hommes de la gauche, la masse du peuple est encore trop ignorante et trop abrutie pour les exercer avec discernement. Il y a plus. La multitude qui vit d'industrie a maintes fois brisé par les émeutes son gagne-pain ; elle n'a pas même eu assez de lumières pour savoir que la force brutale, bien loin d'accroître ses moyens d'existence, les détruirait. Ailleurs de pauvres paysans se sont armés pour de vaines questions de personnes. Le peuple de Paris, si héroïque et si pur dans ses jours de victoire, a réclamé quatre têtes avec tant de fureur qu'il a fallu les lui dérober par subterfuge. On a vu partout, non seulement les classes inférieures, mais beaucoup de membres de la classe moyenne, oublier leurs véritables intérêts, compromettre leur avenir, afin de s'attacher à des hommes, à des formes de gouvernement, qui ne pouvaient être que stériles, sinon funestes pour la prospérité du pays. Les feuilles les plus pitoyables ont trouvé des échos ; les plus sanglantes factions, des séides. Le gouvernement n'a pu rétablir un peu de calme que par la logique de la force. Tels sont les fruits de l'absence des vraies lumières. Les uns n'ont pas voulu éclairer le peuple ; d'autres l'ont mal éclairé ; on a relégué l'instruction après d'autres conditions moins importantes, et toutes les espérances de juillet ont été déçues. Celui qui sème le vent moissonne les tempêtes.

Les vraies lumières tiennent aux mœurs comme un fleuve tient à sa source, comme un effet à sa cause. En parlant de l'instruction du peuple, on a donc indirectement parlé de ses mœurs, et s'il est vrai qu'il soit mal éclairé, on en doit déjà conclure qu'il est peu moral. Les bonnes mœurs peuvent exister sans des lumières étendues, mais les vraies lumières n'existent pas sans de bonnes mœurs.

Est-il nécessaire de prouver que nos partis politiques relèguent les mœurs au dernier degré des conditions de prospérité nationale? Le sujet m'embarrasse, je l'avoue, non parce qu'il est obscur, mais parce qu'il est trop évident. Je voudrais trouver quelque chose en faveur de la moralité du peuple dans les discours ou dans les actes des partis, et je n'aperçois rien. Si je repasse les débats parlementaires, où l'on a longuement disserté sur les causes de notre malaise actuel, aucun orateur de l'opposition ni du ministère ne dit un mot sur le fond même de la question ; sur l'imprévoyance, le défaut d'économie, le manque d'habitudes morales des classes populaires ; sur les ambitions effrénées, les jalousies, les cabales, les intrigues des classes supérieures ; sur l'égoïsme, la manie d'ostentation, le caractère étroit des classes moyennes. On se contenterait de répondre au malencontreux député qui s'occuperait des mœurs de la nation qu'il ressuscite les homélies de l'archevêque de Grenade, et la peur du ridicule l'empêche d'indiquer les véritables causes de nos misères sociales. Si je parcours les journaux politiques, je n'y découvre non plus absolument rien sur les mœurs, rien sur les méthodes qu'il faudrait employer pour arrêter les progrès de cette corruption qui s'étend, comme une gangrène dévorante, des sommités de l'état jusqu'à ses dernières extrémités. Les feuilles quotidiennes se rattachent aux mœurs, parce que leurs articles passionnés dépravent le peu qui nous en reste, mais non parce qu'elles s'appliquent à les améliorer. D'autres journaux, qui ne sont pas politiques, donnent au peuple des conseils sur l'hygiène, sur l'économie rurale ou domestique, sur les devoirs civils, sur les arts et métiers ; mais sur les mœurs ils se taisent. En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux la feuille aux quatre-vingt-dix mille abonnés, publiée par la Société de l'Émancipation intellectuelle, sous le titre de *Journal des Connaissances utiles*. J'y cherche des réflexions morales, des aver-

tissemens contre l'intempérance, contre l'inconduite, les faux jugemens et les calomnies, contre tout ce qui excite tant de troubles et de haines, contre tout ce qui produit tant de malheurs et de calamités ; mais je cherche en vain : la morale de cette publication est renfermée dans les intérêts, et encore dans les intérêts matériels. Je me souviens à ce propos de la boutade d'un épais financier qui disait : Je ne comprends pas pourquoi mon fils veut épouser cette personne-là : au physique elle est laide, au moral elle n'a pas le sou ! Le moral, tel que l'entend la feuille aux innombrables abonnés, ressemble beaucoup, je le crains, à celui de l'homme de finances. Lors qu'enfin j'examine s'il y a, dans notre pays, des institutions fondées par les hommes politiques pour l'amélioration du peuple, mes regards plongent dans le désert. Sept ou huit caisses d'épargnes au plus pour trente-deux millions d'hommes ; une société de la *Morale chrétienne* qui s'est transformée en petites associations de bienfaisance locale, et qui donne à peine quelques signes de vie; des établissemens de charité, destinés à subvenir aux misères du peuple, non à les prévenir : voilà tout. Je me reproche, en vérité, d'avoir dit que nos partis politiques placent les mœurs au cinquième et dernier degré; il y aurait eu plus de franchise à soutenir qu'ils ne les placent à aucun degré quelconque.

Là est le ver rongeur de la révolution de juillet. « Il est plus facile de renverser une dynastie, comme l'a justement observé M. Odilon-Barrot, que de changer les mœurs d'un pays. » On peut se battre avec une héroïque valeur, et continuer à vivre dans l'oubli de tous ses devoirs; on peut triompher des satellites du despotisme sans avoir la force de vaincre ses passions. De hauts faits d'armes, des traits admirables d'humanité, de désintéressement, se montrent dans les momens de péril et d'exaltation ; puis reviennent les vanités, les vengeances; les immoralités, les calomnies, les attentats contre l'ordre, tous les effets de la corruption des mœurs. La vertu militaire n'a qu'un jour; les vices ont un lendemain qui ne finit plus.

En pourrait-on citer une preuve plus frappante que notre dernière révolution ? Comme il fut bientôt dénaturé, avili, le beau triomphe du peuple contre un pouvoir usurpateur ! comme les passions se hâtèrent de mutiler et de pervertir à leur profit les résultats de la victoire ! Quelle insatiable avidité d'emplois dans les antichambres ministériels ! quelles prétentions se heurtant les unes contre les autres dans les lieux parlementaires et dans les salons du Palais-Royal ! quel immense débordement de sollicitations et de vanités dans toutes les communes du pays ! quelles ignobles émeutes dans les rues ! On ne semblait, dans tous les partis, avoir obtenu plus de droits, que pour mieux enfreindre ses devoirs ; les institutions étaient outragées, parce qu'elles étaient désarmées; tout paraissait mis hors la loi commune, excepté l'égoïsme.

Pourquoi craindrions-nous de le dire ? les mœurs, comme les vraies lumières, comme l'industrie, ont plutôt perdu que gagné par la révolution de juillet. Un gouvernement fort maintient une sorte de moralité sociale : la crainte des lois est la conscience des peuples corrompus. Mais quand le gouvernement est faible, quand les lois n'inspirent plus de crainte, les passions règnent à leur place; car il faut toujours un maître aux peuples. Si la vertu, fille de l'amour social, ne les gouverne pas, il faut que la peur les gouverne ; et si la peur et la vertu sont toutes deux éteintes, il faut que le pouvoir tombe aux mains des passions. Cette loi universelle de la nature humaine, nos législateurs ne la changeront point.

Non seulement les mœurs politiques, mais toutes les espèces de mœurs ont subi une fatale influence depuis deux ans. Considérez la littérature actuelle ; on a tracé la poétique d'un genre nouveau, l'*obscène*, et des écrivains d'un talent remarquable remuent sérieusement cette boue infecte pour y puiser de nouvelles émotions. Au théâtre, on ne voit plus que des héros ensanglantés par le meurtre, et des héroïnes salies par l'adultère. Sur une autre scène, on a prêché publiquement la promiscuité des femmes. Le suicide court les rues et les carrefours, comme dans les temps où Rome avait jeté tous ses dieux dans la fange de ses lupanars; des jeunes gens se tuent au moment où ils pourraient commencer de vivre. Le duel, qui s'était affaibli vers la fin du dernier siècle, a pris un caractère presque légal, comme moyen de vider les querelles politiques ; à Paris, les plus hauts fonctionnaires, les gardiens des lois se sont rendus sur le pré; à Grenoble, les autorités ont institué un champ-clos. Voilà pour les mœurs des grandes villes. Dans les bourgs et les campagnes, surtout dans les lieux où se propage l'industrie, la plus honteuse immoralité ne fait plus rougir. On pourrait dresser une échelle des degrés de corruption que parcourent successivement sous nos yeux les classes inférieures. La vanité, type du caractère français, engendre l'envie de paraître; l'envie de paraître engendre le besoin du luxe; le besoin du luxe engendre les dépenses folles ; les folles dépenses engendrent la misère, l'inconduite, et de là aux vices les plus scandaleux il n'y a qu'un pas. Les écrivains qui prétendent que les mœurs s'améliorent, n'ont jamais visité les petites villes et les hameaux ; ils se font une France de fantaisie, qui n'est point la véritable France ; peut-être seraient-ils plus près de la vérité, s'ils consultaient les registres des enfans trouvés.

On ne doit donc pas s'étonner si la révolution de juillet nous a placés, du moins sous quelques rapports, dans une position pire que celle où nous étions auparavant. Nous en avons déjà fait la remarque; les mœurs étant devenues plus mauvaises, les fausses lumières ayant obtenu plus de crédit, la France a vu s'affaiblir les conditions essentielles de bonheur public; et les personnes qui gouvernent, de même que les formes de gouvernement, sont impuissantes pour y suppléer. D'habiles architectes ont construit un vaste édifice ; ils y ont placé des locataires fort honorables; la seule chose qu'ils aient oubliée, ce sont les fondemens.

De tout l'ensemble de nos réflexions, déduisons deux leçons importantes qui dominent à la fois l'état politique et religieux du pays.

La première, c'est que le moyen d'atteindre à la prospérité que nous désirons ne se trouvera pas dans un changement d'hommes ni de formes constitutives. Qu'il y ait une dynastie ou une autre, des ministres du juste-milieu ou des ministres de l'opposition; que l'on conserve un roi ou qu'on établisse un président; que nous adoptions les lois anglaises ou les lois américaines, le mal n'est point là, ni le remède non plus. Le mal est dans les mauvaises mœurs, dans les fausses lumières qui égarent le pays; le remède consiste donc à changer les mœurs, à corriger les lumières. Tant que la France n'entrera pas dans cette voie, elle agira comme un malade qui croit se guérir, parce qu'il se retourne tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; ses agitations augmentent sa douleur, bien loin de l'apaiser; et le malade, tout en se flattant d'être mieux, descend de crise en crise jusqu'aux portes du tombeau. Nous avons peu d'espoir d'amener à nos vues les chefs de parti; leur intérêt personnel les défend trop bien contre la vérité. Mais il y a dans toutes les opinions politiques des hommes probes, généreux et sincères : qu'ils ouvrent donc les yeux avant d'arriver jusqu'aux bords de l'abîme; qu'ils laissent les questions de formes et d'individus pour s'attacher aux questions de mœurs et d'éducation : tout notre avenir en dépend.

La deuxième leçon, c'est que, pour marcher avec persévérance dans cette voie nouvelle, il faut avoir un esprit nouveau, un cœur nouveau, une nouvelle âme; en d'autres termes, il faut être chrétien. Les hommes droits de tous les partis pourront sentir que nous leur donnons un sage conseil, en les engageant à s'occuper de l'instruction et de la moralité du peuple; mais ils resteront incapables de le suivre avec la fermeté qui fait seule réussir les projets humains, aussi long-temps qu'ils ne seront pas convertis à l'Evangile. Les erreurs que nous avons combattues ont leur principale racine dans l'irréligion. L'irréligion laisse régner l'égoïsme ; l'égoïsme égare l'esprit, et le désordre de l'esprit crée la déplorable classification qui élève ce qui doit être abaissé, et qui abaisse ce qui doit être élevé. L'arbre fatal ne périra point, si l'on ne coupe d'abord la racine, et pour couper cette racine, l'homme n'a pas un glaive assez tranchant; il doit l'emprunter à la Parole de Dieu. La religion chrétienne remplacerait l'égoïsme par l'amour, le désordre de l'esprit par la vérité, la fausse classification des conditions de prospérité nationale par une vraie classification, le malaise de la

France enfin par un état de calme et de bonheur. De même que l'homme n'est pas seulement corrigé par la foi chrétienne, mais converti, de même la destinée d'une nation ne serait pas seulement améliorée par l'Evangile, mais renouvelée. Quand le soleil se lève sur l'horizon, il ne jette pas quelques pâles rayons à travers les ténèbres; il chasse toutes les ombres de la nuit, en répandant à flots immenses tous les trésors du jour.

Mais il est temps de finir ce travail. On me pardonnera, je l'espère, l'extrême étendue de mes lettres. « L'erreur, dit M. de Bonald, n'a qu'un fond bientôt épuisé; la vérité est infinie dans ses développemens. » L'amour n'est pas moins inépuisable; et celui qui aime son pays, après Dieu, plus que tout autre chose qu'on aime ici-bas; celui qui donnerait volontiers le reste de vie que lui réserve le ciel pour voir la France chrétienne, heureuse et libre; celui-là franchit involontairement les bornes d'un article de journal, et quand il cherche les moyens de rendre le bonheur à sa patrie, il ne sait plus s'arrêter.

LITTÉRATURE.

La ville du refuge, *rêve philanthropique.* 1 vol. in-12. Paris, 1832. Chez Ladvocat, libraire, quai Voltaire. Prix : 3 fr. 50.

Une Société philanthropique de la Suisse a ouvert, il y a quelques années, un concours dont le but était d'obtenir la solution d'une question d'un haut intérêt: il s'agissait de rechercher quels sont les meilleurs moyens d'assurer du travail aux malheureux qui, après avoir été détenus en prison pour des fautes plus ou moins graves, ne savent, quand ils recouvrent la liberté, comment se procurer du pain, parce que, n'inspirant de confiance à personne, tout le monde les repousse. Nous n'avons pas appris qu'aucun mémoire ait été couronné; il aurait été désirable cependant, si quelques écrivains ont médité sur ce sujet, que les résultats auxquels ils sont parveuus eussent obtenu de la publicité. Des travaux, même incomplets, sur une matière aussi neuve, n'auraient pas été sans utilité; car l'expérience corrigera toujours ce qu'il y a d'imparfait dans les théories.

Il est inutile de prouver combien est misérable la condition des hommes dont nous parlons. M. Villermé a inséré dans le *Dictionnaire des sciences médicales* des faits remarquables sur l'influence qu'exerce souvent sur le moral et même sur le physique des détenus, l'approche du moment de leur libération. Mais quand l'heure de l'affranchissement a vraiment sonné, quand ils se retrouvent au milieu de la société qui les a repoussés pour un temps, isolés et munis seulement d'une feuille de route dont la couleur et le signalement sont pour eux, ainsi qu'on l'a dit, comme la marque qui fut mise sur Caïn, que leur avenir doit leur paraître triste et angoissant! Qu'arrive-t-il en effet? En France, sur dix forçats mis en liberté après l'expiration de leur peine, il n'y en a pas trois qui ne commettent un nouveau crime, dont la conséquence est une condamnation à perpétuité. Souvent d'autres hommes de cette classe, arrêtés comme vagabonds, demandent, à titre de faveur, d'être renvoyés en prison, pour ne pas être contraints par la misère à voler. Combien n'importe-t-il donc pas de faciliter à ces malheureux la transition de la prison à la vie sociale!

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, qu'on dit être l'ancien directeur d'une maison centrale de détention, l'a senti. C'est l'idée qui le préoccupe, et il voudrait qu'elle fut envisagée sous toutes ses faces par les hommes qui peuvent contribuer à la réaliser. Il s'est demandé s'il ne serait pas possible de créer, dans les landes incultes que la France renferme éparses dans son sein, un refuge pour les prisonniers libérés qui désirent ne pas tomber dans de nouvelles fautes, et qui ne peuvent gagner leur pain au milieu d'une société qui les méprise et qui les craint. N'ayant toutefois à offrir à ses concitoyens qu'une pensée qu'il croit utile, mais dont il ne sait pas présenter les moyens d'exécution, il n'a pas voulu paraître lui donner plus d'importance qu'elle n'en saurait avoir; c'est un rêve, dit-il; les images fantastiques dont il se compose n'ont par elles-mêmes aucune réalité, mais peut-être quelques-unes des scènes qui s'y succèdent peuvent-elles un jour en acquérir. On a essayé, en Hollande, quelque chose de pareil, mais pour des personnes d'une autre classe; nous avons nous-même visité les colonies qu'on a formées dans le vaste désert de la province de Drenthe. Les unes sont libres, les autres forcées. Les premières se composent d'hommes laborieux qui s'y sont fixés, parce qu'ils ne pouvaient, malgré leur industrie, gagner leur vie dans les villes de la Hollande, où la cherté est excessive; les secondes, de mendiants qu'on enlève dans les rues d'Amsterdam, où la mendicité est sévèrement défendue; mais on n'a pas eu l'idée d'en faire des rendez-vous pour les prisonniers libérés. Que ne devrait-on pas avoir à craindre, en effet, dans le voisinage d'une ville où quelques milliers de scélérats seraient réunis? S'il est si difficile de maintenir la police dans les colonies pénales de la Nouvelle-Galles du Sud, que serait-ce en France où, dans les landes les plus incultes, on aurait de la peine à faire vingt lieues sans trouver une ville ou un village qui fut digne d'être pillé. C'est là une difficulté, et il est dommage que l'auteur, qui a tant rêvé, n'ait pas songé aussi comment on peut la résoudre. Au surplus, elle ne s'est pas même présentée a son esprit; car du moment qu'un prisonnier libéré arrive à la *Ville du Refuge*, il se trouve, comme par enchantement, transformé en un homme nouveau; on dirait que le mépris qui l'environnait dans la société qu'il a fuie était la seule cause de sa corruption; placé au milieu d'hommes dont il ne craint pas les regards, parce qu'il sait qu'ils ne valent pas mieux que lui, et dont il espère même pouvoir gagner l'estime, il devient aussitôt tout autre.

Il y a de la vérité dans ce mot de Diderot, cité par l'auteur, que « rendre l'homme infâme et le laisser libre, c'est » une absurdité qui peuple nos forêts d'assassins; » mais faut-il conclure de là que dès que le mépris cessera de peser sur lui, sa vie changera aussi. Nous avons d'autant plus de peine à nous expliquer cette illusion, que l'auteur fait de tristes révélations sur l'état moral des prisons et qu'il reconnaît la nécessité d'une influence religieuse sur les prisonniers. D'où vient donc qu'il transforme en un nouvel Eden le refuge qu'il suppose ouvert à des hommes qui n'ont pu déposer à ses portes leurs passions et leurs vices? Il faut autre chose que des circonstances extérieures pour une réforme intérieure. C'est au Saint-Esprit, et non aux institutions des hommes, qu'il appartient, comme dit la Parole de Dieu, «d'arracher et de planter, de démolir et de bâtir. » Tous les efforts qui n'ont pas pour but la conversion du cœur sont par cela seul impuissans. L'homme ne peut être amélioré; il faut qu'il soit entièrement changé, et on ne trouve que dans l'Evangile le secret de son renouvellement.

Il y a de l'intérêt dans ce livre; mais sa forme lui fait tort; l'auteur qui se met en scène, reçoit en rêve d'un ancien détenu, dont la vie a été passablement noire, tous ses renseignemens sur les prisons, et il a cru devoir faire de cet homme une sorte de prodige des maisons de force; aussi faut-il entendre avec quel ton sentencieux et doctoral celui-ci s'exprime. Il fait cependant souvent de fort bonnes remarques, et il en est dans le nombre dont l'administration pourra faire son profit; nous citerons, par exemple, la recommandation de ne jamais confondre les condamnés en état de récidive avec ceux détenus pour une première faute. Cette classification est au moins aussi importante que la séparation qu'on établit entre les condamnés correctionnels et les condamnés criminels; et la raison en est que les condamnés en état de récidive ayant appris, pendant leurs jours de liberté, qu'il n'y a plus pour eux d'existence supportable dans le monde, communiquent à leurs compagnons une haine des hommes par lesquels ils ont été humiliés, qui les prédispose encore plus fortement à tous les crimes.

On a commencé la réforme de nos lois pénales; mais il reste encore beaucoup à faire pour les rendre bonnes. Voici une de leurs inconséquences qui mérite, ce nous semble, de fixer l'attention des législateurs. L'auteur rencontre, dans la *Ville du Refuge*, un jeune homme avec lequel il entre en conversation :

« C'est aujourd'hui que je vais revoir mon frère, dit celui-ci. — Votre frère? et d'où vient-il? — Hélas! mon bon

monsieur, de prison. — De prison! Et quel âge a-t-il? — Vingt ans. Nous fûmes condamnés l'un et l'autre pour un délit dont nous ne connaissions assurément pas l'importance; mon frère surtout, car il n'avait que douze ans, et j'en avais près de seize. Mais comme on décida que nous avions agi sans discernement, nous fûmes condamnés à l'emprisonnement jusqu'à ce que nous eussions atteint notre vingtième année. D'où vient, mon bon monsieur, que mon frère, qui avait bien moins de raison que moi, a dû passer huit années en prison, tandis que moi, qui l'avais entraîné à mal faire, je n'en ai subi que quatre? — Vous devez encore savoir gré à la clémence de la loi, qui pardonne à la faiblesse de votre âge une faute qui, si vous eussiez eu seulement seize ans accomplis, vous eût mérité des châtimens bien autrement sévères. — Hélas! non, car j'ai appris depuis, que si nous eussions été majeurs, notre contravention n'eût entraîné que deux années d'emprisonnement. »

Nous ne terminerons pas sans dire, que, si la qualité d'ancien directeur d'une maison centrale, a fourni à l'auteur le moyen de bien connaître l'état des prisons, elle l'a rendu un peu trop hostile aux travaux des hommes qui s'occupent de l'amélioration des prisons, sans les connaître, il est vrai, aussi bien que lui, et un peu trop partisan de ce qu'il nomme « les utiles rigueurs pénales. » Il est au moins plaisant, dans ce rêve philanthropique, d'entendre un ancien détenu s'enthousiasmer pour les fers, les prôner comme le ferait un valet de geôle, et protester, que par leur poids et leurs aspérités, ils ne sont point insupportables aux détenus, dont les chairs n'en restent, dit-il, ni déchirées ni meurtries. L'auteur a continué, après avoir entendu cela de la bouche d'un tel homme, de dormir et de songer comme avant; tant mieux pour ses lecteurs. Pour moi, je me serais certainement réveillé de surprise.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'HONNÊTE HOMME.

Le titre d'honnête homme, d'homme d'honneur est généralement donné à toute personne qui vit avec une certaine décence extérieure et dont la conduite est en harmonie avec l'opinion publique. Mais serait-ce seulement en cette bienséance de conduite que consisterait la *nature* de la véritable vertu? Peut on nommer moralité une honnêteté de vie dont le moins vertueux peut se parer comme le plus probe, puisqu'il n'est besoin pour cela que de dissimuler les passions, non de les réprimer? Et cependant la qualité d'honnête homme ne va pas au-delà de cette apparence de vertu et, dans le monde, on accorde sans difficulté une certaine considération à des personnes qui ont en même temps ce qu'on nomme un mauvais caractère, et qui sont souvent pour ceux qui les entourent des instrumens de douleur. Qu'il était donc nécessaire que le Christianisme vînt remettre ici chaque chose à sa place, en nous enseignant que la vraie moralité ne peut exister sans une régénération préalable du cœur, et qu'elle n'est rien moins que la SAINTETÉ.

Si de la nature de la vertu nous passons à l'*étendue* que lui donne le monde, nous aurons encore à signaler sur ce point une grave erreur. Quelles sont les vraies limites de la morale? On sent qu'elles ne peuvent être que les limites de ce qui fait l'objet de la morale, c'est-à-dire du bien. A quels êtres se rapportent nos devoirs? Evidemment à Dieu qui nous a créés, et aux créatures qui nous environnent. Et cependant tous les devoirs relatifs à la Divinité ne sont-ils pas retranchés du code de la morale humaine, et n'est-il pas convenu aujourd'hui dans la société que, pour être honnête homme, il n'est pas du tout nécessaire d'être religieux. Les qualités sociales, voilà tout ce qui définit aujourd'hui le mot vertu, voilà dans quel cercle étroit nous la trouvons circonscrite. Mais est-ce bien du moins à l'accomplissement de toutes les obligations sociales qu'on réserve le titre d'honnête homme? Hélas! non. On peut aspirer à ce titre sans amour pour ses semblables, sans dévouement réel à l'humanité, sans support, sans indulgence. L'égoïste, l'homme violent, le haineux, le vindicatif, le médisant, le menteur, l'adultère se trouvent aussi dans la longue file de ceux qui aspirent à la palme de l'opinion. Et comme les juges qui la décernent ont tous intérêt à se montrer faciles quant à ces divers vices, puisqu'ils sont plus ou moins les leurs, personne ne pense à refuser les insignes de l'honneur à une foule d'hommes qui sont cependant entachés d'immoralité. Au fait, une seule vertu est exigée pour mériter mention honorable, c'est la probité. « Je n'ai fait de mal à personne : » telle est au fond la légende de la médaille de ceux qui ne connaissent que la vertu du monde; telle est, hélas! aussi la triste et bannale formule dans laquelle tant *d'honnêtes gens* résument, à leur dernière heure, la vertu de toute leur vie. Et souvent, dans cette honnêteté que de fraudes secrètes, dans cette droiture que de mauvaise foi! En sorte que, si nous poursuivions cet examen jusqu'à ses dernières limites, la vertu de plus d'un honnête homme, réduite à son expression la plus mince, se trouverait n'être, en dernière analyse, que l'art si commun de faire de la justice sans équité, et de la probité sans justice, en esquivant avec adresse la vengeance des lois et en trompant l'opinion publique. Qu'ici encore la distance est immense entre l'honnêteté du monde et la vraie moralité, que l'Evangile fait consister dans la pratique de *toutes* les choses qui sont véritables, vénérables, justes, pures, aimables, de bonne renommée, où il y a quelque vertu et quelque louange (Philip. IV, 8.), et que Jésus Christ nous a sommairement commandées, en nous disant d'aimer Dieu de tout notre cœur, et notre prochain comme nous-mêmes. (Math. XXII, 36-40).

Nous trouvons une différence non moins grande entre la vertu selon le monde et la vertu selon Dieu, si nous considérons *les forces* qui les mettent en action. Les moralistes du siècle ne cessent d'exalter la puissance de notre propre volonté : à les entendre, tout ce que l'homme veut, il le peut. Et c'est à ses forces naturelles qu'ils l'adressent pour son perfectionnement moral. L'Evangile, au contraire, nous enseigne que de nous-mêmes nous ne pouvons rien, et que nous devons recevoir de Dieu, non seulement la faculté, mais encore la volonté d'accomplir ce qu'il nous commande. Or, toute personne sincère n'est-elle pas en état de constater, par sa propre expérience, la vérité de cet enseignement? Qui osera dire qu'il ait jamais pu faire tout ce qu'il s'était prescrit? Quel est l'homme qui ne soit obligé de convenir, à chaque instant, de la faiblesse de la nature humaine? Et c'est cependant à cette faiblesse que vous vous adressez pour avoir de la force!

Combien nous aurons encore sujet d'être confus de notre moralité naturelle, si nous cherchons à saisir ses progrès. Mais que dis-je? Ce genre de vertu est-il susceptible de progrès? Ne l'en a-t-on pas rendu à tout jamais incapable, en commençant par la resserrer dans les plus étroites limites, en mettant devant elle une barrière qu'il lui est comme interdit de passer? Comment progresserait-elle enfin, si elle n'a pour toute force que la faiblesse d'une nature impuissante? Arrêtée ainsi dans sa marche en avant, la vertu selon le monde peut-elle faire autrement que rester stationnaire ou rétrograder? Et qu'on ne nous accuse point ici d'exagération. Le chrétien, conduit par l'Esprit de son Maître, se repent après ses fautes et en éprouve une salutaire humiliation. La honte et la souffrance qu'il en ressent le rendent plus vigilant pour l'avenir, et sa position se trouve ainsi pour le moins aussi élevée qu'avant sa chute. Mais il n'en est point ainsi dans le monde. La repentance y suit rarement le mal, et, le plus souvent on n'y cherche qu'à justifier celui-ci par tous les moyens possibles. Si parfois l'âme semble passer de tels ou tels sentimens violens à un état plus doux et plus paisible, ce changement ne résulte que de l'action du temps, dont l'effet naturel est d'affaiblir toutes les impressions. C'est une trêve de guerre lasse; c'est la fatigue d'une âme agitée qui n'en est que moins disposée à combattre à l'avenir; c'est enfin le calme après la tempête sur une mer dont les ondes ne tarderont pas à s'émouvoir de nouveau. Dès lors comment des déviations successives de la règle du devoir ne nous éloigneraient-elles pas toujours plus du chemin de la vertu? N'est-il pas vrai que l'homme abandonné à lui-même est entraîné par son propre poids, que les penchans vicieux se fortifient par l'exercice, que les mauvaises

habitudes s'enracinent toujours davantage, et que le cœur est, de jour en jour, plus esclave du mal?

Jetons enfin un rapide coup d'œil sur les *motifs* qui portent à la vertu naturelle, et ici encore nous serons convaincus de sa nullité morale. Chacun sent que la moralité des actes consiste avant tout dans l'intention qui les dicte, et que les motifs sont l'âme et la vie des œuvres. Une action sans motif est une œuvre indifférente sous le point de vue moral; elle peut être assimilée aux mouvemens instinctifs de l'animal. Une action, dont le motif est mauvais, est toujours par cela même une mauvaise œuvre, quelqu'excellente qu'elle semble, à ne la juger que sur les apparences, ou sous le rapport de ses résultats. Ces principes si simples sont parfaitement d'accord avec l'Evangile, qui nous recommande d'agir, en toutes choses, pour Dieu, par amour pour lui, et qui veut que notre vertu consiste tout premièrement, dans la pureté de notre volonté avant de se produire au dehors par des paroles ou par des œuvres. Maintenant jugeons d'après cette règle la moralité de l'honnête homme selon le monde, et voyons par quels motifs il agit.

Nous ne demanderons pas s'il pratique le bien par amour et par admiration pour la vertu, parce que nous ne pensons pas qu'au sein de l'humanité corrompue on puisse trouver beaucoup de gens qui se passionnent pour l'excellence de la moralité. On pourra faire des systèmes, de la poésie morale, mais on ne parviendra jamais à faire de la beauté du bien et de la laideur du mal, en isolant ces idées de la pensée de Dieu, des motifs qui agissent sérieusement sur les âmes.

Dirons-nous quelque chose du respect de soi-même, que tant de personnes donnent comme un puissant motif d'être vertueux? Mais est-il bien certain qu'une pareille considération exerce sur les cœurs l'influence qu'on lui attribue, et l'expérience n'apprend-elle pas tous les jours qu'il y a du moins beaucoup d'occasions où l'on préfère se passer de sa propre estime, plutôt que de renoncer à satisfaire un mauvais désir? Au surplus, que serait un tel motif, sinon un sentiment d'orgueil; et une intention qui ne prend sa source que dans un sentiment personnel pourra-t-elle jamais s'appeler une intention morale? N'est-elle pas bien plutôt une autre manifestation de notre égoïsme?

Mais hâtons-nous d'en venir aux deux véritables mobiles qui, à peu d'exceptions près, décident toutes les actions humaines: ce sont l'intérêt et ce qu'on nomme l'honneur. Ces motifs sont si universels, ils régissent si généralement la morale du monde, que des philosophes moralistes n'ont cru pouvoir mieux faire que de les donner pour base à leurs systèmes, et de réduire en préceptes ce qui se pratiquait partout sous leurs yeux, avouant ouvertement que la vertu n'était que l'intérêt bien entendu.

Dans le monde, en effet, on ne respecte les droits des autres que pour être respecté dans ses propres droits; on évite d'offenser autrui en proportion du prix qu'on attache à être en paix avec tout le monde; on craint aussi de transgresser les lois pénales,... parce qu'elles punissent celui qui les viole; on prend en considération dans toute sa conduite le soin de sa santé, les avantages qu'on se procurera, le tort qu'on pourra se faire; on vise à obtenir la confiance publique, parce qu'on en a besoin pour réussir: c'est là la moralité de l'intérêt. Ou bien, l'on aspire à éviter le blâme et le ridicule; on tient non seulement à avoir une réputation honorable, mais aussi à jouir d'une certaine considération; on combine toute sa conduite de manière à atteindre ces divers buts, et les résultats qu'on obtient s'appellent, selon les cas, loyauté, philanthropie, courage, bravoure, héroïsme, gloire en un mot: c'est là la vertu de l'honneur, disons mieux, de l'amour-propre. Mais qui ne voit que de semblables motifs seront bien loin de nous pousser toujours dans les sentiers du bien? L'intérêt, par exemple, ne nous conseillera-t-il jamais que des actes de justice et de probité? L'honneur, de son côté, sera-t-il toujours d'accord, dans ses exigences, avec la loi de Dieu? Jésus ordonne à celui qui est frappé sur une joue de présenter aussi l'autre; il veut que nous rendions le bien pour le mal, que nous pardonnions toutes les injures: l'honneur mondain ne nous commande-t-il pas tout le contraire? ne nous prescrit-il pas, de la manière la plus impérieuse de ne point souffrir d'insulte et de nous laver d'une pareille tache dans le sang de notre ennemi?

Mais, à supposer même que jamais les lois de l'intérêt et de l'honneur ne nous fissent quitter la ligne de conduite que nous trace la loi de Dieu, quelle vertu serait-ce encore que celle qui n'aurait pour motif que des calculs d'égoïsme, et qui, bien loin de consister dans une volonté soumise à Dieu et inclinée au bien, ne serait qu'un moyen de se servir soi-même! N'y aurait-il pas une insigne fausseté à vouloir considérer et présenter comme faites par un principe de conscience des actions où l'on n'aurait eu véritablement en vue que son propre honneur ou son intérêt? Que le lecteur en juge, et qu'il décide lui-même, si le mot *hypocrisie* flétrit de stygmates trop honteux ce qu'il y a de bas dans la mercantile vertu et dans la forfanterie de l'honneur mondain. Que restera-t-il à l'honnête homme selon le siècle de tout ce déplorable orgueil, au jour où seront manifestés les desseins des cœurs et les secrets des consciences? Ah! qu'avant ce redoutable jugement, chacun se réfugie auprès du Rédempteur avec un humble repentir de cette honnêteté coupable, et qu'il s'efforce d'être à l'avenir, non un homme d'honneur, mais un homme de Dieu!

MÉLANGES.

LES CHACTAS DE L'AMÉRIQUE DU NORD. — Le pays des Chactas s'étend de la rivière Tombekhy, à l'est, au fleuve Mississipi, à l'ouest, et du pays des Chicasaws, au nord, aux frontières de l'Etat de Mississipi, au sud. Sa plus grande longueur est de 150 milles, et sa plus grande largeur de 1'0 milles. On estime le nombre des habitans à environ 20,000; il y en avait, il y a une trentaine d'années, près de 35,000; mais leur nombre a été considérablement réduit par des épidémies et d'autres causes. On trouve chez ce peuple deux traditions contradictoires: d'après l'une, les Chactas, les Chicasaws, les Chokehumas et les Creeks sont originaires d'une contrée, située à l'est de leur pays actuel, de laquelle ils ont émigré, sous la direction d'un grand prophète ou chef. D'après l'autre, ils sont sortis du sein de la terre, il y a quatre ou cinq générations, à un endroit nommé *Nunih Waia*. Toute la population est divisée en deux clans. Jamais un homme ne choisit une épouse dans le clan dont il fait partie; il se marie toujours à une femme de l'autre clan; les enfans appartiennent à celui de la mère. On a retrouvé parmi les traditions des Chactas quelques-uns des faits rapportés dans la Genèse. Ils adoraient le soleil et lui attribuaient le pouvoir de créer et de faire mourir; ils croyaient aussi que c'est de lui que dépendait le succès dans les batailles, mais ne paraissaient d'ailleurs pas s'être beaucoup occupés de leur dieu. Ils avaient foi à la sorcellerie, étaient adonnés à l'ivrognerie, et menaient une vie corrompue.

Une mission chrétienne a été établie, en 1818, parmi les Chactas, dont le pays était alors tout couvert de forêts. Les habitans comprirent bientôt une partie des avantages qui résulteraient pour eux de la connaissance de l'Evangile et des progrès de la civilisation. Le gouvernement des Etats-Unis s'étant, en 1821, reconnu débiteur envers eux d'une annuité de 6,000 dollars, payable pendant seize ans, pour une cession de terres, les chefs arrêtèrent que cette somme serait consacrée à former et à entretenir des écoles et à créer d'autres établissemens d'une utilité générale. Treize écoles existent aujourd'hui dans ce pays; elles sont suivies par 250 élèves. La Société Américaine des Missions étrangères a, en outre, fait enseigner à lire à un grand nombre d'enfans dans les villages où il n'y a pas d'écoles. Sept ouvrages différens ont été imprimés dans la langue des Chactas. La civilisation s'étend rapidement, et l'Evangile s'empare peu à peu du cœur de ces païens; environ 360 ont été réellement convertis au Christianisme. Le nombre des enfans baptisés est de 244.

ANNONCE.

LES CRIMES DES FAUX CATHOLIQUES, *considérés comme la principale cause des troubles et des calamités de la France, et de leur prolongation*; par M. A. MADROLLE. Paris, 1832. Chez Moutardier, rue Gît-le Cœur, n° 4.

Cette brochure, écrite avec beaucoup d'esprit et, nous devons l'ajouter, avec beaucoup de passion, est dirigée, d'un bout à l'autre, contre M. de Genoude, propriétaire de la *Gazette de France*, et contre le parti auquel ce journal sert d'organe. L'auteur prétend être le premier de tous les anciens royalistes qui ait prêché comme un devoir des catholiques la soumission absolue aux puissances, *même de fait*. C'est la doctrine qu'il soutient encore ici; il rappelle, en passant, que les Césars auxquels Jésus-Christ recommande d'obéir furent pendant cinq cents ans des usurpateurs, dont la plupart n'étaient pas même parens de leurs prédécesseurs. « Je » voudrais au prix de ma vie, dit-il, prévenir de mauvais rois, lorsqu'ils » sont futurs; mais, venus, je les respecte, je les défends, à l'exemple de » Celui dont je relève, quand ce ne serait que pour les empêcher d'être » pires. » On voit qu'il a pour principe de défendre, non les *personnes* du pouvoir, mais *le pouvoir*, quel que soit son principe.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

LE SEMEUR,

Journal Religieux,

POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE

ET LITTÉRAIRE.

Le champ, c'est le monde.
MATTH. XIII. 38.

TOME SECOND,

DU 1er SEPTEMBRE 1832 AU 31 DÉCEMBRE 1833.

PARIS.

AU BUREAU DU SEMEUR, RUE MARTEL, N° 11.

1833.

LE SEMEUR.

DE L'IMPRIMERIE SELLIGUE,
RUE MONTMARTRE, N° 131.

COLONIES.

TRAITE. ESCLAVAGE.

ÉCONOMIE RELIGIEUSE, POLITIQUE ET SOCIALE.

HISTOIRE. PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

ARCHÉOLOGIE.

GÉOGRAPHIE. VOYAGES ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

HISTOIRE NATURELLE.

PHYSIOLOGIE.

CORRESPONDANCE.

VARIÉTÉS.

BIBLIOGRAPHIE.

FIN DE LA TABLE.

TABLE
DU TOME SECOND.

Du 1er septembre 1832 au 31 décembre 1833.

Pages.

Pages.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

PHILOSOPHIE.

LA FOI CHRÉTIENNE.

PHILOSOPHIE MORALE.

PSYCOLOGIE.

Pages.

APOLOGETIQUE.

LITTÉRATURE, POÉSIE.

LITTÉRATURE POPULAIRE.

LÉGISLATION PÉNALE.

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. INSTRUCTION PUBLIQUE. ÉDUCATION.

TOME II. — N° 1. 5 SEPTEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année; 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

INTRODUCTION.

Le *Semeur* entre aujourd'hui dans sa seconde année, et il y entre, grâce à Dieu, sous les auspices les plus encourageans. Un succès plus prompt que ses rédacteurs n'osaient l'espérer est venu leur démontrer pleinement l'opportunité de leur œuvre dans un temps où les journaux jouent un si grand rôle. Nous savions, avec une entière certitude, que l'humanité ne peut attendre de bonheur que de la doctrine au nom de laquelle nous parlons; nous étions assurés d'avance du triomphe final de notre cause, nous voulons dire de la cause de notre Maître et Sauveur Jésus-Christ; toutefois nous pouvions douter du nouveau moyen à l'aide duquel nous nous proposions de servir cette cause; nous pouvions douter de l'accueil qui serait fait à un journal chrétien par un public qui ne montre trop souvent que du dédain pour tout ce qui s'appelle religion. De nombreux témoignages de sympathie sont venus nous prouver que notre semence rencontrerait encore, dans le vaste champ de la société actuelle, plus d'une parcelle de terre bien préparée à la recevoir; nous avons vu notre feuille recherchée par des hommes qui jusqu'alors n'avaient eu que de l'indifférence, ou pis encore, pour les grandes vérités chrétiennes; enfin, le chiffre de nos abonnés s'est élevé, durant cette première année, beaucoup au delà de ce que nous avions osé l'espérer. La conception du *Semeur* se trouve donc entièrement justifiée par l'accueil qu'il a reçu jusqu'à ce jour. Ce que nous disons ici, nous le disons, non pour nous applaudir de cette conception, la louange en revient à Dieu, mais pour réjouir nos amis, et parce que nous y trouvons un puissant encouragement pour notre travail à venir; car nous ne nous le dissimulons pas, nous avons de grands progrès à faire. Un journal est comme un individu : il a son enfance, pendant laquelle il ne fait encore que quelques pas chancelans, il s'essaie plutôt à marcher qu'il ne marche réellement.

Il est bien, ce nous semble, qu'avant de poursuivre notre carrière nous jettions encore un coup-d'œil sur notre point de départ et sur notre but.

Nous sommes partis, en prenant la plume, d'un fait trop incontestable, la dissolution graduelle et inévitable d'une société dépourvue de toute foi, de toute croyance, de tout ce qui donne vie aux individus et aux peuples. C'est à dessein que nous plaçons les individus avant les peuples : nous protestons par là contre l'habitude si commune aujourd'hui de tout envisager sous le point de vue général de la société, et de fondre les individualités dans les masses, oubliant que la vie sociale n'est que le résultat des vies individuelles, et que le bonheur social n'a de prix que parce qu'il n'est après tout que celui des individus. Au premier coup-d'œil il peut sembler étrange que ce soit précisément alors que l'égoïsme se montre plus que jamais dans toutes les manifestations de la vie intellectuelle et morale, qu'on affecte d'oublier les personnes pour ne parler que des peuples; mais tout ce qu'un pareil contraste peut avoir d'énigmatique disparaîtra bientôt si l'on songe que rien n'est plus commode pour la conscience que cette manière de philosopher. On reverse ainsi sur la nation, sur le siècle, la responsabilité des actes et des sentimens dont on se sent coupable; on fait ainsi provision abondante d'indulgence pour toutes les fautes d'un cœur égoïste. C'est à l'aide de cette utile invention de notre âge, c'est en ne voulant jamais voir que des faits et des résultats sociaux, que des écrivains ont été conduits récemment à réhabiliter la mémoire de Robespierre et de ses compagnons d'œuvre, sous prétexte que les forfaits de ces hommes avaient été des nécessités sociales. C'est ainsi que les Saint-Simoniens sont tombés de degré en degré jusqu'au dernier terme de l'immoralité et jusqu'aux extravagances

qu'ils ont débitées, il y a peu de jours, devant le public de la Cour d'assises.

Oui, les misères de l'individu réclament avant tout notre attention ; c'est parce que les plaies individuelles sont grandes, que celles de la société se montrent à leur tour si profondes; c'est donc en guérissant les maux de chacun, c'est par la régénération de chaque cœur que la masse sera guérie, que le peuple entier revivra.

Pour les Chrétiens, d'ailleurs, il s'agit de bien autre chose que de travailler au bonheur temporel de leurs semblables, que de leur montrer la voie d'une meilleure existence sociale. Il s'agit pour nous, avant tout, de leur sort éternel. Nous avons sous nos yeux des millions d'êtres immortels qui marchent à une éternité de misère, aussi longtemps qu'ils marchent séparés du Dieu de l'Evangile et livrés à leurs propres inspirations; nous avons devant nous une multitude de pécheurs condamnés par la loi divine, mais auxquels leur grâce et leur renouvellement moral sont offerts par ce même Evangile où nous avons trouvé une nouvelle vie. Quel sera donc notre besoin le plus pressant? Ne sera-ce pas de nous adresser à chaque conscience d'homme pour la réveiller, si elle dort, en lui présentant les terribles sentences de la loi de Dieu, et les conséquences inévitables du mal, et pour l'inviter à la paix, si elle est réveillée et travaillée, en lui parlant de Celui qui « est venu chercher et sauver ce qui était perdu ? »

Toutefois, en disant qu'il importe de chercher, avant tout, la cause de l'état général de la société dans l'état de l'individu, en invitant chaque homme à commencer par sonder son propre cœur, avant de s'occuper des misères publiques, nous sommes bien loin de méconnaître qu'à son tour l'étude du caractère général du siècle et du peuple, au milieu duquel nous vivons, peut donner d'utiles leçons sur les dispositions intellectuelles et morales des individus, et sur l'étendue de leurs conséquences.

C'est ainsi que, pour montrer à nos compatriotes les résultats de l'absence de toute foi, il suffirait de leur faire voir l'anarchie menaçant aujourd'hui, par suite de cette immense lacune, de ruiner ce qu'ils prisent le plus au monde, les sciences, les beaux arts, la philosophie.

En effet, pour ce qui concerne celle-ci, l'école matérialiste de Condillac, de Cabanis et de Broussais est encore la plus forte en réalité, quoiqu'elle paraisse la plus faible dans nos chaires actuelles de philosophie. Le spiritualisme est une opinion que l'on écoute avec plaisir, que l'on défend volontiers dans des entretiens de salon; au fond, si l'on juge, non sur des paroles, sur des théories plus ou moins savamment développées, mais sur la vie positive, sur les actes de la génération actuelle, le matérialisme est encore dominant; et chose plus déplorable encore ! ce matérialisme est surtout dans les habitudes, dans les mœurs. S'il n'était que dans les esprits, l'arme du raisonnement serait puissante pour le combattre; on espérerait d'agir avec succès en attaquant ses théories; mais ici encore, ce n'est que de l'anarchie en principe, une absence presque complète de vues et de connaissances positives; dans la pratique, on s'étourdit; on laisse le manteau philosophique pour courir après de tristes réalités matérielles : on est philosophe pendant une heure dans une salle de la Faculté des lettres, et sensualiste le reste de la journée. Et même je ne parle ici que de la jeunesse qui étudie et de quelques hommes de lettres ; quant à la masse de la population, la philosophie ne lui est rien et ne l'intéresse en rien.

Pour ce qui regarde la politique, l'état d'anarchie est visible. Les anciens dogmes politiques de la nation, la légitimité, le caractère sacré du prince, l'inviolabilité des institutions fondamentales, toute cette religion sociale s'est écroulée depuis quarante ans ; elle a reçu le dernier coup à la révolution de juillet. Si ces vieux dogmes politiques avaient été remplacés par de nouveaux dogmes généralement admis; si la souveraineté nationale, par exemple, avait été bien comprise, et qu'elle eût jeté de profondes racines dans les mœurs du pays ; s'il y avait un principe qui réunit les esprits et les intérêts, qui fournit un centre de ralliement aux opinions, assurément on regretterait peu l'ancienne religion sociale. Mais ici, de même que pour le catholicisme, on a détruit sans rien mettre à la place de ce qui n'existe plus; on a fait table rase des idées qui maintenaient l'ordre dans les masses et la fixité dans les lois, sans écrire de nouveaux commandemens sur cette table. C'est une anarchie pure. La force maintient une sorte d'ordre dans les rues; on obéit parce qu'il y a des baïonnettes pour y contraindre ; mais au dessus de la force brutale, il n'y a rien qui garantisse notre avenir politique.

En littérature, aussi de l'anarchie. Les règles classiques, ce code de nos écrivains aux siècles de Louis XIV et de Louis XV, ont été presque généralement abandonnés. Nos gens de lettres ne veulent pas d'Aristote, ni d'Horace, ni de Despréaux. Ils n'ont pas tort, je le crois, mais que veulent-ils? Si l'on en juge par les pièces de théâtre, par les romans, par les feuilletons littéraires, notre seule règle en littérature, c'est de n'avoir plus aucune règle quelconque. Les esprits se livrent à un monstrueux dévergondage; en ne sachant plus ce qui est bien, la génération actuelle s'est condamnée à ne pas savoir non plus ce qui est beau. Il semble que nos écrivains disputent à qui choquera avec le plus de hardiesse les règles du bon sens, et avec le plus de cynisme les lois de la pudeur.

Voilà ce que les amis de l'Évangile ont vu en France, et le point de départ indique assez le but qu'ils se sont proposé en publiant le *Semeur*: combattre, d'abord, l'anarchie religieuse, en présentant aux intelligences, et plus encore aux consciences les hautes vérités du Christianisme. Là, se trouvent des croyances positives, des dogmes invariables. Là, les cœurs vides trouveraient à se nourrir, et les âmes altérées étancheraient leur soif. Au lieu de ce triste étourdissement que l'on cherche comme un dernier remède, comme une ressource désespérée, l'Évangile offrirait aux hommes de notre époque une religion aux sublimes pensées, aux grandes inspirations, aux nobles espérances. L'abîme des esprits incrédules serait comblé: le vide des âmes serait rempli. Et nous, disciples de Christ, nous nous réjouirions surtout de voir les espérances chrétiennes pénétrer dans les cœurs et s'y poser comme une foi évidente, parce que nous y trouverions le gage et l'assurance de leur éternelle félicité au delà du tombeau. Tel est le but essentiel et fondamental de la publication du *Semeur*. Le premier et le dernier mot inscrit sur notre bannière, c'est l'Évangile.

Si l'anarchie religieuse disparaissait, l'anarchie philosophique disparaîtrait bientôt avec elle. Le Christianisme, on ne saurait trop le remarquer, pose des salons sur les principaux sentiers de la philosophie, et ces jalons ont un double avantage : d'abord, de mettre hors de cause les grands principes de toute saine philosophie; ensuite, d'empêcher les philosophes de s'égarer trop loin dans leurs recherches secondaires. Il est digne d'attention que les philosophes qui ont fait faire les plus grands pas à la science, Bacon, Newton, Pascal, Leibnitz, Haller, étaient des hommes religieux.

La politique prendrait un aspect tout nouveau par la même influence du réveil de la religion chrétienne. Elle y puiserait des maximes supérieures aux événemens, des principes immuables, une autre religion sociale pour remplacer celle qui n'existe plus depuis la Constituante. En même temps que l'Evangile donnerait des principes pour guider les intelligences, il donnerait aussi des préceptes pour diriger les actions. Chose admirable ! le Christianisme présen-

terait à la fois la théorie et la pratique. Rien de plus élevé, rien de plus rassurant que la conduite d'un chrétien pour l'avenir d'un gouvernement régulier. Avec la théorie seule, on n'a que peu de chose, parce que les passions la brisent; avec la pratique seule, on ne satisfait pas les esprits éclairés; mais l'un et l'autre besoins d'un état libre seraient accomplis par la foi chrétienne. Dès lors, plus d'anarchie, mais repos, progrès et prospérité.

Quant à la littérature, l'Evangile n'exercerait pas sur elle une influence moins puissante. S'il est vrai, comme on l'a dit, que la littérature soit l'expression de la société, il est clair qu'avec une société morale, paisible, éclairée, on aurait aussi une littérature pure, calme et profonde. Nous ne verrions plus ces dégoûtantes orgies de compositions, ces saturnales de pièces dramatiques; on ne nous donnerait plus d'horribles obscénités pour un genre nouveau. L'imagination des écrivains, qui est maintenant plus que jamais la folle du logis, ou plutôt une bacchante déhontée, serait contenue dans de justes bornes par les règles morales dont les cœurs religieux ne lui permettraient pas de s'affranchir. Nous aurions vraiment une littérature, au lieu qu'à présent nous n'avons rien qui mérite ce nom; c'est un ramas de monstruosités recueillies dans les ruisseaux, et rien autre.

Tel est donc le but vers lequel nous continuerons à marcher. Appeler chaque homme à s'appliquer pour son propre compte les sérieuses déclarations et les magnifiques promesses de l'Evangile, le convier au partage de notre foi et à la régénération qu'elle engendre, et combattre par là les grandes causes des misères sociales; détruire toutes les espèces d'anarchie, en religion d'abord, puis en philosophie, en politique, en littérature; rappeler notre génération au sentiment du vrai, du juste et du beau, et aux pures jouissances qui en découlent; en un mot, travailler au bonheur de nos semblables pour le temps et pour l'éternité, tel est l'abrégé de l'œuvre que nous allons poursuivre avec le secours de Celui qui nous l'a confiée.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° VII.

DE LA POPULARITÉ.

Où commence la popularité? où finit-elle? y a-t-il des signes irrécusables qui font distinguer ce qui est populaire de ce qui ne l'est pas? Je cherche depuis long-temps à me former une idée nette sur ce point, et plus j'y réfléchis, plus je trouve d'ambiguité dans les termes que les partis se renvoient mutuellement, tantôt pour s'applaudir eux-mêmes d'avoir conservé leur popularité, tantôt pour accuser les autres de l'avoir perdue.

Sept à huit vauriens, en sortant le soir d'un café ou d'un cabaret, s'en vont hurler des injures sous les fenêtres de quelques honnêtes gens qui dorment paisiblement; à demi-ivres, ils crient pour crier, ils font un tapage nocturne pour se divertir, et l'on ne saurait dire s'il entre la moindre idée politique dans l'ignoble passe-temps qu'ils se donnent. Ces honnêtes gens ainsi réveillés sont-ils impopulaires? Est-ce là que commence l'impopularité? Pas encore, dirait la *Tribune*.

La police prend des mesures sanitaires qui déplaisent à quelques chiffonniers, ou bien le chef d'un établissement industriel croit devoir retrancher aux ouvriers de sa fabrique une partie du prix de la main d'œuvre. Alors ces chiffonniers ramassent des projectiles dans les ruisseaux et les lancent à la tête du commissaire de police qui passe dans la rue; ces ouvriers prennent des pierres et vont les jeter dans les vitres du chef d'établissement. Le commissaire et le manufacturier sont-ils impopulaires? Est-ce là que commence l'impopularité? Pas encore, répondrait le *National*.

Un homme du juste-milieu s'en revient dans son département, après avoir voté en faveur du ministère; il n'a pas déclamé contre le budget, et il a donné sa boule blanche à toutes les mesures qui tendaient à augmenter l'action du pouvoir. Aussitôt qu'il arrive, des jeunes gens d'assez bonne maison se rassemblent; ils attroupent à leur suite des curieux et des vagabonds; puis ils vont faire avec des ustensiles de cuisine une musique infernale devant la porte de l'homme du juste-milieu. Ce pauvre député dont on tympanise les oreilles est-il impopulaire? Est-ce là que commence l'impopularité? Pas encore, dirait le *Journal des Débats*.

Il en vient un autre qui n'a voté ni pour le ministère ni pour l'opposition. N'écoutant que la voix de sa conscience et n'ambitionnant les faveurs de personne, il a rejeté ce qui lui paraissait mauvais et accepté ce qui lui semblait bon, sans prendre garde à des intérêts de parti ou de coterie. Il a soutenu quelquefois les ministres, non parce qu'ils étaient ministres, mais parce qu'ils avaient raison; d'autres fois, il s'est levé avec l'opposition, parce qu'il approuvait ses plaintes et ses vues. Ce député consciencieux rentre sous le toit de sa famille; mais il y reste seul. Les fonctionnaires publics craignent de l'aller voir, attendu qu'il n'est pas ministériel, et les hommes du mouvement l'abandonnent par le motif qu'il a été mal noté dans les journaux patriotes. Que prouve cet isolement? L'homme de bonne foi et d'honneur est-il impopulaire? Est-ce là que commence la vraie impopularité? Pas encore, dirait le *Semeur*.

Qu'est-ce donc que l'impopularité? A quels signes la reconnaître? Quelles bornes lui fixer? Le dictionnaire de l'Académie française ne résout pas cette question.

J'éprouve un égal embarras sur l'autre terme, la popularité.

Des hommes en guenilles, des misérables sans feu ni lieu s'attellent de force à la voiture d'un illustre général; ils la traînent en triomphe avec d'effroyables clameurs, malgré les protestations, dirai-je du héros ou de la victime de cette orgie? En faut-il conclure que ce haut personnage est populaire? Est-ce là un caractère évident de popularité? Peu de gens en conviendront, et l'on a lieu de croire que celui qui fut l'objet de cette ovation en conviendrait moins que personne.

Voici un homme connu par ses harangues patriotiques; il a fait de l'opposition par système; aucun projet de loi n'a trouvé grâce devant lui, parce qu'il a pour idée fixe que rien d'utile ne peut venir du gouvernement. Les feuilles de son parti l'ont beaucoup vanté, rien de plus facile à comprendre; et ceux qui lisent ces feuilles en ont conçu la plus haute opinion de l'homme aux harangues, ce qui est encore fort naturel. Aussi, dès que le député a franchi le seuil de sa maison, les jeunes gens de l'endroit accourent, suivis des musiciens auxquels ils ont promis une récompense honnête, et cette troupe, grossie par les désœuvrés, improvise une sérénade, dont on peut affirmer que l'intention est bonne, si la musique ne l'est pas. Ce député dont la musique charme les oreilles est il populaire? Je connais des gens qui n'en doutent pas, mais on me permettra d'être d'un autre avis, et j'aurais d'assez bonnes raisons pour le soutenir, si besoin en était.

Supposons plus. Dans une ville de cinquante mille âmes, par exemple, il se rencontre deux ou trois cents individus, professeurs, avocats, officiers en retraite, médecins et autres, qui font du patriotisme avec de l'exaltation, et qui placent dans les personnes la meilleure garantie du bonheur national. Ces candides libéraux, dont vingt expériences n'ont pas

encore dessillé les yeux, apprennent qu'un célèbre député de l'opposition est aux environs de leur ville. Ils s'empressent d'aller le haranguer avec pompe, en lui disant beaucoup de phrases souvent fort décousues. Le député répond avec beaucoup de sagesse que les personnes qui gouvernent ne peuvent pas rendre la France heureuse par une espèce d'enchantement, mais qu'il faut des mœurs, des lumières, de bonnes habitudes, pour atteindre ce but. On ne tient compte de son observation. Les deux ou trois cents patriotes de la ville aux cinquante mille âmes préparent une entrée triomphale et un banquet. On dîne, on porte des toasts, dans lesquels chacun fait briller son éloquence. Il se réunit devant la porte de l'hôtel une foule nombreuse d'oisifs, d'ouvriers qui sortent de leurs fabriques, de jeunes gens qui quittent leurs bureaux, de flaneurs, d'enfans de dix à seize ans, à peu près comme on voit dans les foires publiques la multitude se rassembler devant une enseigne qui montre un objet curieux. Cette foule crie : Vive un tel! car le temps paraît moins long quand on crie quelque chose. Le député paraît au balcon, et l'on crie plus fort. En attendant, il y a plus de quarante mille habitans sur cinquante qui sont restés chez eux, qui vaquent à leurs affaires et qui gagnent tranquillement le pain de leurs familles. Pour le coup, la question n'est-elle pas décidée? L'homme de l'opposition, harangué, fêté, acclamé, environné de la multitude, réjoui par les sons d'une musique qui se promène en bateau, n'est-il pas populaire? Où donc reconnaître la popularité, si elle n'est point là? Je n'en sais rien, mais il me semble que deux ou trois cents meneurs qui attroupent quelques milliers d'individus ne prouvent pas que tel député soit l'homme de tout un peuple. Une nation de trente-deux millions d'âmes ne se laisse pas représenter en si petite miniature.

Qu'est-ce donc, en dernière analyse, que la popularité? où commence-t-elle? où finit-elle? l'Académie française dit qu'on appelle homme populaire celui qui, « par des manières affables et honnêtes se concilie l'affection et les bonnes grâces du peuple, des petites gens. » Voilà une définition qui nous place bien loin du temps actuel. Les hommes qui se disent aujourd'hui populaires s'embarrassent assez peu d'avoir des manières affables et honnêtes, surtout lorsqu'ils sont à la tribune, où qu'ils attaquent le ministère dans un banquet électoral.

S'il ne s'agissait que d'éclaircir quelques termes obscurs, la question n'aurait qu'une médiocre importance. Mais ces termes, si obscurs qu'ils soient, dominent les paroles et la conduite de la plupart de nos hommes politiques. L'idole est enveloppée de nuages; l'œil n'en peut saisir les contours, ni la main en mesurer la hauteur; cependant chacun vient y sacrifier avec un culte servile, et quelquefois même lui apporter en offrande le premier trésor d'une créature humaine, les convictions de sa conscience. Le simulacre de la popularité a fait plus d'esclaves que tous les négriers et tous les conquérans, depuis que l'esclavage existe dans le monde.

Combien de députés et de publicistes qui ne parlent qu'avec des réticences, qui n'expriment que mollement leurs pensées, qui retiennent peut-être des vérités utiles dans les abîmes de leur cœur! Combien d'entre eux qui n'ont pas le courage de blâmer hautement l'opinion, lorsqu'elle mériterait ce blâme à juste titre, et qui se renferment dans un timide silence, dans une coupable apathie, au lieu de proclamer devant la France entière les règles éternelles du droit et de la vérité! Pourquoi cela? parce qu'ils craignent de devenir impopulaires, parce qu'ils tremblent devant cette misérable idole de l'impopularité, qui leur apparaît menaçante et inexorable. Ils n'osent pas affronter les burlesques charivaris, le tapage ridicule qui les attend dans leur ville de province; ils reculent devant les indécentes injures de quelques journaux; ils déguisent leurs vrais sentimens, ils se taisent par peur de je ne sais quelles ignobles manifestations qui seraient faites sur la voie publique par des énergumènes et par des enfans.

Combien d'autres qui vont au delà de leur pensée, qui déclament contre telle mesure ministérielle, tout en lui donnant intérieurement leur approbation, qui jettent aux passions dominantes de grands mots, des diatribes ampoulées, qui se précipitent dans les extrêmes avec une sorte d'aveugle fureur! Pourquoi encore? parce qu'ils veulent être populaires. Ils attachent une haute importance à ces pauvres sérénades que leur donnent les jeunes gens de leur quartier; ils estiment plus que tout autre chose les cavalcades d'honneur, les banquets, les panégyriques de quelques individus de l'endroit; et s'ils peuvent obtenir, à force de récriminations et d'attaques contre le pouvoir, une ovation retentissante, un triomphe dans toutes les formes, si trois ou quatre mille désœuvrés les élèvent sur leurs pavois, ils croiront avoir atteint le beau idéal de leur existence parlementaire. Avant tout, de la popularité : avant la patrie, avant l'ordre, avant les maximes du devoir! de la popularité à tout prix! Quelle extravagance, et pourtant quelle vérité!

O Athéniens, s'écriait Alexandre après avoir conquis la moitié de l'ancien monde, combien de fatigues et de périls il me faut supporter pour obtenir vos éloges! O Français, dirait aussi plus d'un de nos hommes d'état, s'il avait la même sincérité que le roi de Macédoine, combien de folies j'ai faites, combien d'attaques injustes, de paroles déclamatoires, de démarches contraires à la prospérité du pays, combien d'intrigues, de cabales pour obtenir cette précieuse popularité, ce dieu de toute ma vie!

Ne verrons-nous jamais un grand citoyen qui foulera aux pieds cette indigne idole : un citoyen qui ne s'attachera pas plus à courtiser le peuple qu'à flatter le pouvoir, et qui se placera entre tous les partis avec son devoir pour guide et sa conscience pour flambeau? Il a paru dans ces derniers temps quelques hommes qui ont eu le courage de se rendre impopulaires; mais comme ils occupaient de hautes fonctions politiques, on a toujours pu soupçonner qu'ils n'avaient fait que changer d'idole et de culte, et qu'après avoir sacrifié leurs convictions à la popularité pour devenir forts, ils ont sacrifié leur popularité aux maximes d'ordre pour demeurer puissans. Nous voudrions voir s'élever un homme doué d'une haute intelligence et d'un noble caractère, en dehors de tous les chemins du pouvoir et de l'opposition, n'ayant d'autre passion que celle de servir son pays, n'aspirant qu'à être le premier des citoyens. Il dirait la vérité à tous, au peuple plus encore qu'au gouvernement, parce que le peuple est plus facilement séduit et trompé. Il supportera t la haine qui ne manquerait pas de l'atteindre sans faiblesse à la fois et sans ostentation. Il braverait les insultes des factions, les violences d'une populace égarée, non pour acquérir ou pour conserver une grande place, mais pour rester fidèle à ses principes de justice et de vertu. Un tel citoyen, si différent de nos hommes politiques, serait sans doute, au premier abord, un objet de risée pour tous les partis; on l'accuserait d'avoir un caractère faible, précisément parce que le sien serait trop fort pour être compris par les petites ambitions qui s'agitent autour de nous; on le taxerait de niaiserie, parce qu'il aurait une sagesse trop élevée pour être aperçue des esprits vulgaires. Mais à mesure qu'il se manifesterait davantage dans ses paroles et dans ses actes, il grandirait dans l'estime publique; et pour avoir dédaigné une vaine popularité de théâtre, il obtiendrait enfin la vraie popularité, celle des bienfaiteurs de l'espèce humaine, la popularité de Malesherbes et de Washington.

N'y a-t-il donc personne en France qui se sente capable

ntrer dans cette voie et de recueillir un si magnifique
ritage? Il s'en présentera peut-être, mais il est difficile de
spérer, aussi long-temps que les principes de l'égoïsme et
l'incrédulité domineront sur nos hommes politiques.
ur former le citoyen que je viens de peindre, il faudrait
unir dans la même personne de profondes convictions
igieuses avec les talens supérieurs qui procurent l'in-
ence parlementaire; il faudrait un Mirabeau chrétien. On
fait rien avec succès et persévérance tant qu'on n'a p. s
puissant mobile d'action. Dans les anciennes républi-
es, il y eut des citoyens qui sacrifièrent leur popularité
bien-être général, parce que la patrie était pour eux
ute une religion. Dans nos temps modernes, ce culte re-
ieux a disparu ; la patrie, devenue plus grande, a perdu
puissance morale ce qu'elle a gagné en puissance maté-
elle; on sert encore sa patrie, on ne l'adore plus. De là
'est-il arrivé? L'égoïsme, déguisé sous des noms divers,
pris la place de cette antique religion dans les âmes incré-
les; on a retrouvé des Marius et des Catilina, mais peu
point d'Aristide et de Phocion. Comment demander à
homme qui ne voit rien au-dessus ni au-delà de cette vie,
qui ne comprend plus ce que c'est que de rendre à sa pa-
e un culte religieux, en renonçant à soi même pour elle,
mment lui demander le sacrifice de son besoin de popu-
rité? Il lui faut un point d'appui et un levier pour agir;
nnez-lui du pouvoir, de grandes richesses, il échangera
ut-être sa popularité contre de tels avantages; mais si
us ne lui donnez rien en échange, ni honneurs, ni for-
ne; si vous lui offrez la seule perspective d'être impopu-
re sans y rien gagner, où puisera-t-il la force nécessaire
ur un si pénible dévouement ? Quel moyen de produire
ns son cœur cette énergie persévérante, unique source
s belles actions et des illustres destinées?

Mais supposez qu'il ait des convictions religieuses profon-
ment gravées dans son âme, et qu'il voie une éternelle fé-
ité au-delà du tombeau, il possédera dès lors le plus puis-
nt de tous les mobiles et il aura le courage de mépriser la
pularité pour accomplir son devoir, parce qu'il se propo-
ra quelque chose de plus haut et de plus précieux que cette
pularité; il dédaignera la haine, il méprisera les injures
s factions, parce qu'il marchera vers un but que les inju-
s ni la haine ne lui peuvent ravir; il sera fort, en un
ot, parce qu'il sera chrétien.

On a souvent fait d'excellens discours contre la soif de po-
larité qui règne parmi nous et qui entraîne à tant d'excès
plorables. Mais lorsqu'on ne sait rien mettre à sa place,
n'est qu'une vaine et stérile phraséologie. Il est clair que
je ne regarde qu'au monde actuel et aux biens que j'y
is acquérir, je chercherai l'une de ces trois choses : le
uvoir, la fortune ou la popularité: vos raisonnemens ne
changeront pas; s'ils réussissaient à me convaincre, ils me
duiraient à une complète apathie, puisque je n'aurais plus
mobile d'action ni de but à me proposer; au lieu d'un
oïste, vous auriez fait un automate. Mais inspirez-moi des
pérances qui m'élèvent au-dessus de ce monde; présentez-
oi la perspective du plus grand de tous les biens, le bon-
ur de l'éternité; montrez-moi un Dieu de miséricorde, qui
cite mon amour parce qu'il m'a aimé le premier en en-
yant son Fils unique pour me servir de rançon; ensei-
ez-moi à obtenir ses grâces et les secours de son Esprit
r la prière; vous me donnerez alors beaucoup plus que je
puis perdre, en sacrifiant la popularité, le pouvoir ou
fortune; vous mettrez entre mes mains un levier puis-
nt; et je ne reculerai devant aucun obstacle, parce que
urai pour me soutenir ma conscience et mon Dieu.

CE QUI MANQUE A LA FRANCE.

Il n'y aurait que de la cruauté à dévoiler les plaies de la société si l'on n'avait aucun remède à lui offrir. Dans un mal sans remède, c'est un soulagement d'ignorer son mal, et même, s'il est possible, de le prendre pour un bien. Nous aurions peu d'estime pour des censeurs qui, convaincus que les misères du pays sont incurables, les lui rejetteraient incessamment sous les yeux. Tel n'est point notre rôle. Nous signalons le mal, nous n'en dissimulons point la gravité, mais nous connaissons un remède et nous l'indiquons. C'est même là le principal objet de ce journal. Il a été fondé pour répandre des convictions dont la société a besoin, non des convictions quelconques (bien qu'au pis aller la société fût trop heureuse d'avoir des convictions quelconques!), mais celles qui ont subi l'épreuve des siècles, et qui, de nos jours encore, guérissent les individus, montrent assez qu'elles sont propres à guérir les nations.

Tel est le but de ce journal; il n'en aura jamais d'autre; et si la reproduction continuelle des mêmes principes et de la même vérité nous expose à quelque monotonie, nous n'en avons pas trop de peur. Notre divin Maître a chargé les siècles de se répéter l'un à l'autre, jusqu'à la consommation des temps, une seule et même vérité; elle ne s'est point usée en traversant les âges; et si la société moderne s'en éloigne, ce n'est pas par lassitude ni par ennui; ce n'est pas que « le sel ait perdu sa saveur », c'est plutôt parce que cette saveur, bienfaisante mais amère, a trop d'âpreté pour des palais délicats. Ce qui s'use, c'est le mensonge; en toute chose il fait vite son temps; les systèmes tombent les uns sur les autres, encombrent le sol, fatiguent les yeux à les compter et la mémoire à les retenir. L'homme est incessamment à la recherche d'une vérité perdue, il jette de tous les côtés d'inquiets regards, il étend les bras sur le chemin, il arrête chaque erreur qui passe, et lui dit, comme autrefois les Juifs au Précurseur : « Es-tu celui qui devait venir, ou devons-nous en attendre un autre? » puis, reconnaissant qu'il s'est trompé, il soupire et passe. Notre époque, à cet égard, ne diffère pas des autres; mais elle a quelque chose de particulier qui nous donne de l'espérance.

Humainement parlant, il faut une religion à un peuple, c'est-à-dire qu'il lui faut *une idée qui le lie*. L'absence d'une telle idée a toujours été un des symptômes essentiels de la décrépitude d'un peuple, et aussi long-temps qu'une nation offre un caractère de grandeur, elle présente le phénomène dont nous parlons. L'intérêt personnel, la nécessité, n'est qu'un ciment grossier des sociétés; il faut quelque autre chose pour les faire vivre énergiquement de la vie de nation, pour leur donner la conscience de leur unité, pour confédérer les cœurs et les pensées. Cet élément supérieur n'a été étranger à aucune des nations que nous admirons; sa présence a fait la beauté de l'histoire grecque; Bossuet et Montesquieu y trouvent la cause principale de la grandeur de Rome.

Ce qu'on a moins remarqué, c'est que ces idées où tout un peuple puise sa vie ne sauraient remplir cet office qu'à condition de se rattacher à l'infini, ou de revêtir elles-mêmes le caractère de l'infini. Un individu n'en demande pas toujours autant : un peuple ne se donne pas à moins. La religion a été cet infini pour la plupart des peuples. La morale est également infinie, du moins pour un peuple; car il ne la concevra jamais que comme une dépendance de la religion. Mais à défaut de ces deux grandes sources d'inspiration nationale, à défaut de ces réalités, des fantômes peuvent en prendre la place et en jouer le rôle, pourvu que l'illusion leur donne ce caractère d'infini qui n'appartient essentiellement qu'à la religion et à la morale. Tout objet dont les bornes échappent à la vue peut passer pour

infini. Malheureusement ou heureusement, le jour vient, tôt ou tard, où l'adorateur mesure son idole.

Il serait impossible, hors de ces suppositions, de s'expliquer telle vie qui fût grande sans Dieu. Aucune âme noble n'a besoin de moins que de l'infini. C'est pour l'avoir placé dans l'opinion des hommes, c'est pour avoir déifié l'honneur, c'est pour avoir conçu le temps comme une espèce d'éternité, que certains hommes ont été au devant de la mort qui, sans un immense dédommagement, leur eût semblé affreuse. Cette illusion peut remplir toute une vie d'homme. Les peuples, vivant davantage, ont le temps de se désabuser plusieurs fois de suite. Le nôtre touche à l'un de ces désabusemens; et, chose étonnante, il y est arrivé, non par la fatigue d'efforts inutiles, non par une déception proprement dite, mais plutôt par la réalisation de ses espérances. En deux mots, l'adorateur a mesuré son idole. Depuis que la religion de la gloire a péri avec la gloire, la nation, plus sage, poursuivait la liberté. Cette liberté, niée, disputée, départie avec regret par d'avares détenteurs, menacée sourdement par eux, attaquée enfin avec la plus folle audace, cette liberté a, pendant seize ans, absorbé la pensée nationale; le désir ardent de la posséder, la crainte continuelle de la perdre, ont agi sur les imaginations jusqu'à faire de ce bien temporel le dieu de la nation française; cette poursuite exaltée a été une religion; elle a eu ses dévots, ses enthousiastes, ses mystiques, ses confesseurs, ses apôtres, ses martyrs. Aujourd'hui le combat est cessé; la liberté est à nous; nous pouvons en jouir, l'exploiter; mais par là même elle a cessé d'être une pure idée; *elle n'est plus qu'une réalité;* elle ne peut être l'objet d'une religion, et la nation est sans culte. Il n'y a que le vrai infini qui ne montre jamais ses bornes, parce qu'il n'en a point.

Oh! s'il y avait une liberté au-delà de la liberté, quelque chose au-delà de tout! Voilà le vœu des âmes ardentes, à qui, certes, une telle liberté n'apporterait qu'un désabusement nouveau, mais qui ont besoin de croire le contraire, afin de pouvoir se passionner pour quelque chose. Il y a de la religion chez les républicains, il y en a dans le carlisme: il n'y en a plus ailleurs; car ce ne sont pas quelques griefs de détail, quelques mécontentemens partiels qui formeront une religion.

Tel devait être le sort de la religion politique. Le bien qu'elle déifiait est réel; il est précieux; il est *bon à l'user;* mais il est acquis, on l'a: voilà le mal. Les vœux sont satisfaits, mais l'âme est vide; elle ne sait où se prendre; elle ne sait à quelle idée demander un nouvel infini pour contenter cette soif d'infini qui la tourmente.

On lui propose, il est vrai, un excellent moyen, non de la satisfaire, mais de l'oublier. Un matérialisme audacieux, sans pudeur et sans frein, appelle à lui les âmes travaillées et chargées. A défaut de gloire, de liberté et de poésie, il offre, pleine jusqu'au bord, la coupe des voluptés grossières. Une foule d'ouvrages spirituels invitent l'homme à se faire bête. On détache, en riant, les restes de liens qui le retenaient encore. On jette au vent la poussière des croyances. Les dernières idées de morale sont balayées d'un sol d'où avaient déjà disparu les dernières idées de religion. On engage la société fatiguée à se reposer dans un bourbier. Les *beaux*-arts semblent avoir conspiré l'abrutissement des âmes, et une littérature *pétronienne* (1) profane le retour triomphant de la liberté.

Dans ces circonstances, nous nous plaisons à croire que le moment approche où, de gré ou de force, il faudra que la nation se retourne avec respect et supplication vers l'objet de ses déplorables mépris. Les enivremens de la liberté et de la gloire sont passés, et le matérialisme qui cherche à faire invasion tuerait la société. Que fera-t-elle? vivra-t-elle sans une idée qui la rallie, sans un infini qui la captive? offrira-t-elle le phénomène inouï d'un peuple sans conviction d'aucune espèce? et n'est elle pas revenue par mille détours, et pour ainsi dire par voie d'exclusion, à cette même grande idée autour de laquelle se sont ralliés ses pères, ses aïeux, autour de laquelle doit se rallier le monde? Est-ce que, dans ce vide qui la dévore, dans ce besoin de croire, dans ce désespoir de la pensée, dans cette indigence du cœur, un instinct, un souvenir, un regret, ne la poussera pas vers ces autels que, durant tant de siècles, elle entoura de ses hommages? Est-ce que l'éclatante beauté de l'Évangile se présentera vainement à des âmes qui cherchent, après tant de mécomptes, quelque chose qui promette beaucoup et ne trompe pas? Et ne pouvons-nous pas espérer, dans ce vaste silence de toutes les idées qui ont naguère exalté les âmes et qui maintenant sont mortes, d'être écoutés, d'être entendus par ceux dont l'âme demande à vivre?

Nous reproduirons donc avec courage et persévérance toujours cette même idée, qui est encore *folie* au monde. Mais nous n'avons pas besoin, pour cela, de demeurer étrangers à toutes les idées qui peuvent préoccuper légitimement nos contemporains et nos compatriotes. Ces idées, à la vérité, on nous les verra toujours coordonner ou plutôt subordonner à la grande idée au service de laquelle Dieu nous a mis; tout le bien qu'on peut proposer, nous le voulons chrétien, et pour cause; mais le Christianisme accueille, en l'épurant, en le complétant, tout ce qui est vrai et bien intentionné. Nous avons avec les simples philanthropes bien des intérêts en commun. L'un de ces intérêts, *l'instruction populaire,* est même ce qui nous a fait prendre la plume aujourd'hui. C'est à *l'instruction populaire chrétienne* que nous pensions en donnant pour titre à cet article : *Ce qu manque à la France.* Mais un courant imprévu d'idées nous a fait dériver loin de notre propos. Nous y reviendrons dans un prochain article.

(1) Pétrone, poète obscène, a été surnommé : *Auctor purissimæ impuritatis.*

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'HOMME RÉGÉNÉRÉ PAR L'ÉVANGILE (1).

L'homme en qui s'opère la régénération chrétienne com mence d'abord par être éclairé sur son état par rapport la loi divine. Il examine son âme d'après ce code éternel e immuable sur lequel doivent se régler tous les membres d royaume des cieux, et sans s'arrêter simplement à examine sa conduite extérieure, il va droit à la racine du mal, il ap prend à connaître avant tout combien son cœur est éloign de Dieu, combien sa volonté est faible et pervertie, com bien ses affections sont charnelles et dépravées. Comme s'agit ici de son salut et de sa perdition, il se garde bien d traiter à la légère ces questions importantes; il sent bie qu'il ne sert à rien de se dissimuler le danger qu'il court d'en écarter l'idée. Aussi, plus il s'approfondit lui-même plus il s'inquiète sur ses destinées futures, plus il se demand souvent : comment paraîtrai-je devant le souverain tribu nal? plus il sent la nécessité de fuir arrière la colère à veni et de rebrousser tout de bon vers l'Eternel. Alors il se fa une révolution dans ses idées. Auparavant il ne s'occupa point des choses spirituelles, elles lui paraissaient une foli La vie présente était tout pour lui; il estimait que le combl de la sagesse était de la passer tranquillement et commod

(1) Extrait des Discours de feu M. de Petit-Pierre. Un vol. in-8°. Che Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

nent, sans trop s'inquiéter de ce qui devait la suivre; et ses vues, ses projets, ses craintes, ses espérances ne dépassaient jamais les bornes de ce monde. Toute sa morale se bornait à quelques devoirs de société et de famille; aussi les péchés qu'il commettait contre sa conscience et contre la loi divine ne lui semblaient importans qu'autant qu'ils avaient de fâcheuses conséquences dans ce monde. D'ailleurs il avait assez peu de chose à se reprocher. Il pensait qu'il ne fallait pas être toujours en souci à cet égard; s'il avait eu quelques torts, il se reposait follement sur la miséricorde d'un Dieu qu'il irritait sans cesse, et il prenait, au reste, pour de la force d'âme l'insouciance dans laquelle il vivait sur ses destinées futures et sur son état par rapport au monde à venir. Mais maintenant il pense d'une manière bien différente. Il a acquis le véritable bon sens, qui consiste à préférer ce qui est permanent et éternel à tout ce qui est frivole et passager. Les choses invisibles sont à ses yeux beaucoup plus réelles que les visibles, et la vie future qu'il voit toujours en perspective lui fait estimer à sa juste valeur le temps court et précieux qu'il passe ici-bas. Il considère le péché sous un tout autre point de vue. Comme il doit avoir des conséquences éternelles, il le regarde comme le seul véritable malheur dont il doive profondément gémir, et loin de se reposer sur quelques œuvres bonnes selon le monde, loin de se tranquilliser par quelques idées vagues de miséricorde divine, il pense qu'il lui importe fort peu de paraître juste aux yeux des hommes, et plus il se connaît lui-même, plus il se met à la place qui lui convient devant un Dieu de sainteté et de justice, plus il sent que ce qu'il y a de plus important pour lui, c'est d'être délivré du mal, quelque petit qu'il soit en apparence. Ses devoirs ont aussi agrandi leur cercle devant lui. Loin de ne regarder comme tels que les actions extérieures qui ont du rapport avec les relations sociales, il a compris que les premiers désirs de son âme doivent appartenir à cet Etre auquel il doit tout, à son Créateur, à son Père, à son premier Bienfaiteur; il a compris que sa volonté tout entière doit être soumise à ce Dieu qui a sur lui les droits les plus absolus et les plus imprescriptibles. Aussi une autre révolution s'opère dans ses sentimens et dans les affections de son âme. Auparavant il ne pensait pas à Dieu, il en écartait l'idée, il ne s'occupait de lui qu'avec un sentiment de crainte et de malaise, ou s'il y pensait quelquefois, son commerce avec lui était sans intimité. Et comment aurait-il pu donner son cœur à Dieu? Bien d'autres objets le remplissaient tout entier et le distrayaient de l'amour de son Créateur. Le monde vivait dans son âme; les idoles de l'avarice, de l'orgueil, de la sensualité étaient les objets de son culte; toutes ses affections étaient possédées par mille objets divers qui l'occupaient, le tourmentaient, l'abandonnaient tour à tour; des habitudes vicieuses, d'innombrables péchés, un vide affreux, une sécurité terrible étaient la conséquence de la fausse direction donnée aux penchans de son cœur, et malheureux esclave de la vanité, il ne sentait pas les pesantes chaînes qui le courbaient vers la terre et qui matérialisaient son âme.

Mais maintenant ses affections ont pris une tendance toute différente. Son âme a repris sa position naturelle. Dieu, la source de la sainteté et du bonheur, règne sur elle, et la remplit tout entière. Devant cet amour dominant, l'amour du monde a disparu. Il combat, il crucifie, il déracine les passions charnelles qui font la guerre à son âme. L'amour, en le sortant de lui-même, lui a enseigné le dévouement, le désintéressement, les sacrifices. L'amour, en l'élevant à Dieu, lui a appris à ne vouloir avec joie et avec force, que ce qui est beau et bon, que ce qui est saint et juste, et c'est ainsi qu'une autre révolution, non moins importante, s'opère dans sa volonté. Auparavant, s'il n'était pas tombé assez bas pour vouloir précisément le crime, du moins fort peu éclairé sur la nature du véritable vice et de la véritable vertu, ne les considérant que dans leurs rapports avec la terre et jamais dans leurs rapports avec les cieux, il voulait les plaisirs du monde, il voulait les plaisirs des sens, il voulait ce qui l'éloignait de Dieu. Si quelquefois il désirait opérer dans sa conduite quelque amélioration extérieure, il n'avait point pour le mal une haine décidée et vigoureuse; sa volonté faible, ses résolutions sans consistance étaient bientôt le jouet de la première tentation. Il se fiait à ses seules forces; s'il faisait quelque bien, il s'en rapportait à lui seul la gloire, et d'ailleurs, il voulait si peu l'amour de Dieu, l'humilité, le renoncement, que les mots seuls de piété et de dévotion faisaient sur lui une impression désagréable, et qu'il se représentait une vie religieuse et chrétienne comme quelque chose de triste et de malheureux, comme un esclavage.

Mais maintenant, il veut tout autre chose, et il veut d'une manière bien différente. Il ne veut décidément que le bien; il ne hait décidément que le mal; c'est chez lui quelque chose d'arrêté. Le péché a beau se cacher et se couvrir d'une enveloppe attrayante, pour petit qu'il soit, il le reconnaît, il le démasque, son cœur se soulève, et il rompt décidément avec lui. Ses bonnes résolutions ne restent plus sans accomplissement. Cet homme faible veut avec efficace. Cet homme charnel devient victorieux de ses passions, et accomplit des devoirs qui lui semblaient auparavant impossibles. Avec cela, il ne s'enorgueillit de rien, il demeure dans l'humilité la plus profonde, quoique le but qu'il se propose d'atteindre, avant tout, ne soit rien moins que de devenir saint comme Dieu est saint, et parfait comme il est parfait. Voilà la grande réforme qui s'est opérée dans ses idées, dans ses inclinations, dans ses goûts. Voilà certainement une nouvelle créature, dans l'âme de laquelle de nouvelles semences, de nouveaux germes ont été déposés, et qui doivent se manifester à l'extérieur. Et lors même que ce changement ne s'opère qu'à la longue, lors même que les progrès de son perfectionnement sont lents et souvent insensibles, lors même que le corps de péché, que le citoyen des cieux traîne encore avec lui sur la terre, lui livre des combats fréquens et remporte quelquefois la victoire, il n'en est pas moins vrai qu'une nouvelle nature a été substituée à l'ancienne, et que cet homme est un homme nouveau, pensant différemment, aimant d'autres objets, voulant tout autre chose que ce qu'il pensait, aimait et voulait auparavant. Quoi donc! L'orgueilleux est devenu humble, le faible est devenu fort, l'égoïste renonce à lui-même, l'indifférent a élargi son cœur, l'homme charnel et mondain aspire aux biens du ciel, l'esclave du péché veut devenir un saint! Oh! quel changement admirable! Comment donc a-t-il pu s'opérer? Comment l'aveugle a-t-il recouvré la vue? Comment le paralytique a-t-il pu se lever et courir? Comment le mort a-t-il pu sortir de la tombe, et paraître au milieu des vivans?

Ah! c'est sans doute une œuvre céleste, faite par le grand Dieu des cieux! Oui, ceci est l'ouvrage de la puissance créatrice. Le Dieu qui, au commencement, a fait jaillir la lumière du sein des ténèbres, a fait resplendir à nos yeux une lumière brillante et nouvelle; il a déployé sa force. Il s'est manifesté par l'Evangile, et ces admirables effets en sont résultés. L'image de toute sainteté et de toute justice a paru sur la terre en la personne de Jésus; l'esclave du péché qui vivait sans inquiétude et sans crainte, a comparé son âme souillée avec cette image pure; il a entendu la menace prononcée contre le transgresseur de la loi; il a vu le terrible anathème proclamé sur la croix contre la chair et le sang, et il a tremblé, il s'est dit: «Je suis l'homme auquel ces menaces s'adressent», et sa sécurité s'est changée en tristesse, et sa joie frivole et mondaine a fait place à un

amer déplaisir. Mais la voix de Dieu qui disait: «Je ne veux point la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie, s'est fait entendre à ce coupable, désormais certain de sa condamnation. Il a vu Jésus, le Rédempteur, souffrant la mort qu'il avait méritée : il a vu l'acte de son pardon signé par le sang du Fils de Dieu, et son âme s'est ouverte à l'espérance, et à la vue de tout ce que Jésus a fait pour lui, à la vue de cet amour immense, qui surpasse son imagination et qui confond ses pensées, son cœur a repris de la vie, et toutes ses affections se sont tournées vers ce Dieu infini en grandeur et infini en miséricorde, qui l'a aimé le premier, alors même qu'il aurait pu le perdre. Alors aussi cette immense perspective de gloire qui s'ouvre devant ses yeux, cette vie éternelle à laquelle il peut maintenant prétendre, élève son âme, et lui inspire une force et un courage qui font de lui, dans le champ de la vertu, un héros et un triomphateur. Et par dessus tout encore, l'Esprit même de Dieu concourt avec sa Parole pour imprimer ces sentimens dans son âme. Il lui donne l'assurance de son adoption, il fortifie sa volonté, il l'aide à mettre sa conduite d'accord avec ses principes; et par ce moyen, cet homme si faible et si fragile, qui ne pouvait et ne voulait efficacement que le mal, peut aller chercher sa puissance dans la puissance même de Dieu. Ah! quel autre que toi, Esprit régénérateur, quel autre que toi a pu faire cet admirable ouvrage? Voilà le but où tu tendais par tant de prodiges d'amour, par tant d'événemens inouïs. La Divinité tout entière a réuni ses efforts, pour faire de l'enfant de la poudre un citoyen du royaume du ciel.

MÉLANGES.

Etranges paroles de M. Dupin aîné, a l'occasion de la mort de Cuvier.— Dans son discours de réception à l'Académie française, M. Dupin aîné s'est exprimé dans les termes suivans à l'occasion de la mort de Cuvier, auquel il succède dans le sein de cette compagnie lettrée : « Il éprouva une subite indisposition : à l'instant même, et quoique le symptôme put paraître léger, sa science lui révéla l'imminence du danger. Les médecins appelés près de lui ne jugeaient cependant pas la maladie mortelle; ils cherchèrent du moins à le lui persuader. Lui seul ne se fit aucune illusion. *Je suis anatomiste, messieurs*, leur dit-il, *je suis anatomiste*. Et il expliqua scientifiquement la cause du mal; et il démontra, sans trouble, que l'art ne pouvait point y apporter de remède. Cette intelligence sublime discourait sur son propre sort avec autant de désintéressement que sur tout autre sujet. Pendant quatre jours il a vu s'approcher une mort inévitable, et dans cet espace de temps, long sans doute pour celui qui sait qu'il va mourir, il n'a pas cessé un seul instant de conserver le même calme, la même sérénité. L'exercice de ses facultés intellectuelles lui avait évidemment donné une haute philosophie : il a montré plus que de la résignation; c'était une adhésion donnée sans efforts aux décrets éternels. »

Et un peu plus loin : « Le soir de sa mort, M. Cuvier était assoupi: dans un de ses momens de réveil, il dit quelques mots sur la bizarrerie de ses rêves. Ces mots, prononcés en souriant, prouvaient qu'il conservait encore toute sa présence d'esprit. Une demi-heure après, il porta sur son frère un coup-d'œil expressif, et lui dit : *La tête s'engage*. Son regard, son accent annonçaient que cela voulait dire : *Tout est fini*. Peu de momens après il expira. — Ainsi il a été donné à M. Cuvier de conserver ses facultés intellectuelles jusqu'à sa dernière heure ! .. Il a connu l'instant précis où son esprit se troublait, et il a jugé que du moment où l'intelligence le quittait, la vie allait aussi l'abandonner. Convenons, messieurs, que cette manière savante de mourir est comparable aux plus belles morts de l'antiquité ! »

C'est avec une vive peine que nous avons lu dans le *Moniteur* ces lignes, et surtout l'exclamation plus qu'étrange qui les termine. Voilà donc la philosophie d'un des esprits d'élite de notre époque! Croire, d'une part, qu'une haute intelligence est la condition d'une mort paisible, prendre ensuite le trépas de quelques grands hommes de l'antiquité pour architype des belles morts, après les exemples innombrables et bien autrement sublimes que nous devons au Christianisme, comparer à ce type les derniers instans d'un savant, par cela seul qu'il conserve assez de présence d'esprit pour suivre les progrès du mal qui le tue, appeler enfin cela une savante manière de mourir, en vérité, nous n'aurions pas cru le récipiendaire capable d'accumuler de si tristes erreurs et de les couronner par un si déplorable non-sens; car, à notre grand regret, nous ne trouvons pas d'autre terme pour qualifier ce dernier trait de son éloge de Cuvier. Nous aimons à entendre répéter que la mort de cet homme illustre a été douce et toute empreinte de sérénité, parce que nous désirons pouvoir espérer que plus son étonnante intelligence lui révélait clairement que le moment était venu de comparaître au tribunal du Saint des saints, que plus sa conscience lui parlait hautement l'inexorable langage de la loi divine, plus aussi le Sauveur se faisait connaître à lui, gagnait sa confiance et lui donnait en retour la seule paix qui se retrouve au-delà du tombeau, la seule qui nous permette de nous écrier : Oh mort! où est ton aiguillon? O sépulcre ! où est ta victoire?

Dans un autre passage de son discours, M. Dupin, parlant des travaux géologiques de M. Cuvier, a dit inconsidérément qu'au temps de Galilée, M. Cuvier eut éprouvé le même sort que l'illustre astronome de Florence, pour avoir, par ses découvertes, donné un démenti à la Bible; ici même l'orateur a démenti lui-même la foi qu'il y a quelques années, il disait hautement professer pour le Christianisme; il a fait je ne sais quelle pauvre plaisanterie sur les animaux qui auraient oublié de se réfugier dans l'arche. Nous ne savons ce que les inquisiteurs de Rome eussent pensé des découvertes de notre célèbre naturaliste, et nous n'avons nul besoin de le savoir. Mais il est certain, qu'en approfondissant son sujet et en l'envisageant avec tout le sérieux qu'il mérite, M. Dupin se fut épargné une saillie fort déplacée, qui ne semble lui avoir été dictée que par une funeste complaisance pour les préjugés antibibliques de son auditoire. Au reste, cette faiblesse lui a mal réussi; car tout le monde sait si bien aujourd'hui quel témoignage M. Cuvier a rendu par ses travaux à l'exactitude du récit de la Genèse, que le *National*, relevant la méprise de M. Dupin, en a pris occasion de revenir sur une assertion qu'il avait déjà émise précédemment, savoir que Cuvier n'avait pas eu le courage de s'affranchir, dans ses recherches, de ses opinions religieuses, assertion fort gratuite de la part du *National*, dénuée de preuves scientifiques aussi bien que de preuves morales, mais à laquelle il ne manque que d'être répétée encore quelques fois pour avoir acquis, en France, la valeur d'un fait démontré.

Procès des Saint-Simoniens.—Les chefs de la famille saint-simonienne ont eu a soutenir, la semaine dernière, un procès criminel qui a eu pour issue la condamnation de plusieurs d'entre eux à la prison et à l'amende. Nous pensons que le ministère public a porté une atteinte fort grave à la liberté religieuse garantie par la Charte, en invoquant contre ces messieurs ce malencontreux article 291 du Code pénal qui défend de se réunir périodiquement au nombre de plus de vingt personnes pour s'occuper de sujets politiques, religieux ou littéraires. Aussi long-temps que cet article sera dans le Code, et qu'on ne l'en tirera que pour en faire l'application, l'article de la Charte, loi suprême de l'Etat, recevra un démenti, à l'abri duquel il est de la plus haute importance que nos législateurs le mettent. Du reste, une autre prévention, celle d'outrage à la morale publique était de moitié comme cause de la présence des Saint-Simoniens sur les bancs de la Cour d'assises. Les accusés, comme on a pu le voir dans les journaux quotidiens, ont essayé de prendre position au-dessus de leurs juges et de tout l'auditoire, et de convertir leur procès en enseignement saint-simonien. Ils ne se sont pas bornés à s'avouer les auteurs des écrits scandaleux qui servaient de base à l'accusation; ils en ont reproduit jusqu'à un certain point la doctrine dans leurs plaidoyers. Le père suprême Enfantin s'est particulièrement distingué par l'étrangeté de son langage et de ses prétentions. Bref, les prétendus apôtres de la religion nouvelle ont réussi à mettre à la fois contre eux leurs juges et le public. Tandis que les premiers siégeaient et condamnaient, ce dernier ne voyait que matière à divertissement dans l'espèce de scène de théâtre que jouaient les pauvres insensés. Pour nous, nous ne saurions contempler sans une émotion de profonde tristesse la folie de tant de jeunes hommes que l'orgueil de leur raison et les écarts d'une imagination malade égarent si loin de la lumière qui seule peut satisfaire leur intelligence et leur cœur.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — No 2. 12 SEPTEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'an née 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'aonée, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LETTRES DE LA PROVINCE. — N° VIII.

DE DEUX ASSERTIONS.

Je viens vous écrire aujourd'hui sur deux phrases : l'une, de M. le procureur-général Persil; l'autre, du *Journal des Débats*.

Dans le réquisitoire qu'il a prononcé contre le *National*, M. Persil a dit qu'il ne faut pas s'en prendre aux lois de l'impunité des écrivains, puisqu'on n'a jamais atteint le maximum des peines destinées à réprimer la licence de la presse, mais qu'il faut en accuser l'*égoïsme*, l'*individualisme* et la *peur*, qui sont tout puissans dans notre siècle. « Les hommes manquent aux lois, s'est écrié M. le procureur-général; jamais on n'a tant parlé de patriotisme, et jamais il n'y en a moins eu. Chacun se replie sur soi-même; il s'isole, il cherche, comme on dit, à ne pas se compromettre... Et notre pauvre société, attaquée dans tous les sens, déchirée par tous les excès, nulle part soutenue comme il le faudrait, ne pourra bientôt plus conserver une forme quelconque de gouvernement; car la presse les attaquera et les démolira successivement toutes... Mais puisque le remède est dans la fermeté des hommes, a poursuivi M. Persil, et que de là dépend le salut du pays, il sera beau pour vous, messieurs, d'en donner l'exemple. »

Constatons d'abord un fait précieux à recueillir, c'est que l'un des principaux magistrats de la France, parlant devant une cour royale, deux ans après la révolution de juillet, qui a fourni matière à tant de belles amplifications sur le patriotisme de notre époque, ce magistrat n'a pas craint de proclamer qu'il y a maintenant moins de patriotisme que jamais, et que les dieux du siècle sont l'égoïsme, l'individualisme et la peur. Quand nous disons cela, nous autres écrivains religieux, on pourrait croire que nous exagérons par mauvaise humeur, et nous soupçonner de voir l'état de choses actuel pire qu'il n'est, parce que nous sommes mécontens de n'y trouver presque plus de foi chrétienne. Mais voici un procureur-général qui fait les mêmes réflexions que nous sur la corruption morale de l'époque, et il les énonce en audience solennelle devant l'élite des jurisconsultes de la capitale. Ce témoignage, qui confirme d'une manière si forte nos propres idées, mérite d'obtenir une place dans le *Semeur*.

J'ai cependant un regret à exprimer, c'est que M. Persil n'a indiqué ni la cause ni le remède du mal dont il se plaint. Après avoir dit aux jurés : « Vos prédécesseurs étaient des gens fort égoïstes et peureux, » il n'y a rien ajouté de plus que ceci : « Messieurs, n'ayez pas peur et sacrifiez votre égoïsme au bien général, en montrant de la fermeté. » Le conseil est bon, mais la logique de l'orateur me paraît en défaut; car il sert à peu de chose de dire : « Guérissez-vous, » quand on n'offre pas en même temps les moyens de se guérir.

Je me sens mal et j'appelle un médecin. Après m'avoir bien examiné, il s'exprime en ces termes : « Vous souffrez parce que vous êtes malade; quand vous serez guéri, vous ne souffrirez plus; ainsi, tâchez de vous guérir au plus tôt, et tout ira pour le mieux. — Sans doute, mais d'où vient la maladie qui me ronge? et quel remède employer pour la faire disparaître? —Je vous dis, répond le médecin, que le remède à vos souffrances est de vous guérir. — A merveille, mais encore une fois, où est la source du mal et comment l'extirper? » Le médecin refuse de m'écouter et s'en va. Ne suis-je pas bien avancé de l'avoir fait venir?

La logique de M. Persil n'est pas autre. Il n'y a plus de patriotisme; ayez du patriotisme, et les affaires du pays prendront une nouvelle face. L'égoïsme, l'individualisme

et la peur dominent; repoussez tout cela, et nous serons heureux. Rien de plus juste; mais d'où vient ce manque de patriotisme? Pourquoi l'égoïsme, l'individualisme et la peur sont-ils tout puissans dans notre siècle? Et à quels moyens recourir pour les remplacer par l'amour, par la générosité, par le courage civil? Sur le *pourquoi* et le *comment* M. le procureur-général s'abstient de répondre.

S'il eût fait des recherches à cet égard, il aurait sans doute trouvé dans les annales de la magistrature française ces paroles d'un président du Parlement, lorsque les ligueurs étaient maîtres de Paris : MON AME EST A DIEU; *mon cœur est au roi*, et MON CORPS EST AUX MÉCHANS. Les premiers mots de cette phrase expliquent les derniers. Ce vénérable magistrat livrait sans crainte son corps aux méchans, parce qu'il savait que son âme appartenait à Dieu; sa foi religieuse lui donnait la force de s'immoler à son devoir; il n'était ni égoïste ni lâche, parce qu'il n'était pas incrédule. Otez à ce chef de la magistrature française l'espérance que son âme est à Dieu; supposez qu'il soit imbu des doctrines flétrissantes du matérialisme, et qu'il vive d'une vie d'homme politique de notre siècle: pensez-vous qu'il persisterait à livrer son corps au supplice pour ne pas trahir ses sermens? Affronterait-il la mort pour demeurer fidèle à la voix de sa conscience? Non : il se montrerait *égoïste*, parce que le cœur humain qui ne reçoit pas une impulsion supérieure, revient nécessairement à l'égoïsme par sa pente naturelle; on le verrait *s'individualiser*, parce qu'il n'y a que des individus dans nos sociétés modernes, lorsque le lien de la religion est brisé; il aurait *peur*, parce que tout homme craint la mort quand il croit qu'il mourra tout entier; il *manquerait de patriotisme*, (pour employer les expressions de M. Persil) parce que la patrie a perdu son caractère sacré, et qu'il faut maintenant traverser la charité chrétienne pour avoir un vrai patriotisme; *il se replierait sur lui-même, il s'isolerait, il chercherait à ne pas se compromettre*; car, en vérité, quand on ne croit pas à l'immortalité de l'âme, on ne croit guères à sa conscience; et quand on ne croit plus à sa conscience, on rapporte tout à soi, à son profit particulier, sans se mettre en souci du bien-être général. Homère dit qu'un homme perd la moitié de ses vertus le jour où il devient esclave; un magistrat perd aussi la moitié de ses vertus, et plus encore peut-être, le jour où il devient incrédule.

Telle est la cause du mal. Vous ne voulez pas, ou vous n'osez pas prononcer le nom de Dieu et celui de Providence dans l'enceinte de vos cours de justice. Quand vous rassemblez deux cent mille personnes autour d'une tombe illustre, vous craignez ou vous oubliez de dire que l'âme est immortelle. Vous concentrez, non seulement les actions, mais les paroles et les pensées dans ce monde périssable; vous matérialisez tout, les fêtes, les douleurs, les espérances, les menaces, la politique, la philosophie, les lois, l'éducation. Eh! bien, chaque arbre porte son fruit, et le matérialisme porte les siens. Voilà pourquoi vos jurés sont égoïstes et s'abandonnent à la peur; voilà pourquoi vous trouvez devant vous des individus qui ne songent qu'à eux, au lieu de se dévouer pour leur patrie. Aviez-vous espéré de chasser la religion sans exiler avec elle toutes les vertus qu'elle inspire? Pensiez-vous qu'en adoptant le système avilissant de l'utilitarisme, les membres de vos tribunaux, utilitaires en tout le reste, cesseraient de l'être au moment où ils auraient une cause à juger? Prétendiez-vous réunir deux choses incompatibles, une profonde incrédulité dans le cœur, et une héroïque générosité dans la conduite? L'illusion serait grande, il faut en convenir, on ne pourrait la comparer qu'à celle qui place le bonheur de trente-deux millions d'hommes dans le changement de quelques individus et de quelques formes politiques.

Indiquer la source du mal, c'est indiquer en même temps le remède. Puisque l'irréligion détruit le vrai patriotisme, la religion seule peut le reproduire. Puisque l'égoïsme, l'individualisme et la peur ont pénétré dans le sanctuaire de la justice depuis que les magistrats ont cessé de dire que *leur âme est à Dieu*, il faut s'efforcer de remettre ce langage, non sur leurs lèvres, mais dans le cœur; et il y rentrera, non par le déisme, mais par le Christianisme. Dans les tribunaux comme sur la rue, comme dans la Chambre des députés, comme dans les comptoirs des industriels, l'Evangile est la grande lumière qui doit servir de guide, le grand levier qui doit faire agir, le frein puissant qui doit contenir les passions, la source intarissable de laquelle doivent sortir les vertus. Hors de là, on peut le dire des nations de même que Jésus-Christ le disait des individus, hors de là vous ne pouvez rien faire.

J'arrive maintenant à la phrase du *Journal des Débats*, qui n'est pas moins curieuse que celle de M. Persil; car elle sert à peindre tout un parti sous le point de vue moral. Ce journal contient depuis quelque temps une polémique assez mordante et pas toujours juste ni bien réfléchie contre M. Odilon-Barrot; il a attaqué entre autres un discours tenu à Bumath, dans lequel ce député disait que la prospérité du pays résultera de l'amélioration des mœurs beaucoup plus que du changement des personnes qui gouvernent. Le *Journal des Débats* s'est pris aussitôt à demander si le parti du mouvement prétendait changer les mœurs de la nation, et il a dit que ce projet ne pouvait conduire à rien. Voici sa phrase : « Les dynasties ne sont que des établissemens politiques; les mœurs sont des établissemens naturels. On ne change point les mœurs d'un pays, pas plus qu'on ne change sa religion. Les mœurs et la religion CHANGENT TOUTES SEULES. »

Je cherche la pensée du journaliste sous ces paroles, et j'y trouve un vice d'expression, si elles doivent être entendues dans un sens restreint, ou un vice de raisonnement, s'il faut les prendre dans un sens général.

Le rédacteur a-t-il voulu dire que les mœurs et la religion d'un pays ne se changent pas aussi facilement qu'une dynastie; qu'un roi et même trois rois sont chassés au besoin en quelques jours, mais que les idées religieuses et les habitudes morales d'un peuple ne se modifient que par le travail successif d'une longue suite d'années? Soit; nous partageons entièrement son avis. Nous croyons que les hommes politiques ont eu grand tort, depuis quarante ans, de s'imaginer qu'on enlève les mœurs d'un peuple pour les remplacer tout-à-coup par d'autres, comme on ferait des décorations de théâtre. Nous pensons que ce fût là principalement l'erreur de la Constituante, qui crut faire table rase des mœurs, parce qu'elle avait abattu les institutions que les mœurs avaient créées. Nous sommes persuadés enfin que les hommes de juillet se sont trompés dans leurs calculs, parce qu'ils n'ont pas mis en ligne de compte les mœurs nationales. Mais si le journaliste n'a pas voulu exprimer autre chose, pourquoi écrit-il que la religion et les mœurs changent *toutes seules*. Les deux mots *lentement* et *spontanément* ne sont pas synonymes, il s'en faut de beaucoup. La transformation des mœurs est *lente*, mais elle n'est pas *spontanée*. Dans la nature physique, il y a des corps qui exigent des siècles avant de parvenir à leur dernier terme de croissance; on ne prétendra pas cependant qu'ils croissent tout seuls et par une force de création qui leur soit propre.

Le rédacteur a-t-il entendu son assertion dans le sens général? Veut-il soutenir que le changement des mœurs est *spontané*, qu'il se fait de lui-même, qu'il ne dépend pas de causes extérieures, qu'on ne peut ni le retarder, ni le hâter, ni le diriger; que c'est là une espèce de transformation fatale, nécessaire, que l'on doit laisser agir par impuis-

sance de la modifier ; enfin, pour rappeler ses termes, que les mœurs CHANGENT TOUTES SEULES ? Je m'étonne alors qu'un journal, qui ne manque ni d'esprit ni de maturité, ait accueili un non-sens aussi absurde.

Les mœurs sont tellement loin de se changer toutes seules, qu'elles ont attendu partout de nouvelles institutions religieuses et politiques pour se modifier. Moïse a changé les mœurs des Juifs. Lycurgue a changé les mœurs des Lacédémoniens. Le Christianisme a changé les mœurs de cette partie du monde qui s'est faite chrétienne. Mahomet a changé les mœurs des Arabes. Calvin, avec la réforme, a changé les mœurs de la république où il a fini ses jours. Les philosophes du dix-huitième siècle, et plus tard, les formes politiques ont puissamment modifié les mœurs de la France. Partout nous trouvons des causes extérieures, hommes ou institutions, et souvent ces deux causes à la fois, qui ont exercé une influence bonne ou mauvaise, favorable ou nuisible sur les mœurs. Qu'est-ce donc à dire que les mœurs se changent toutes seules ?

Je ne releverais pas cette étrange assertion, qui aurait aussi peu d'importance que tant d'autres que l'on rencontre chaque jour dans les feuilles politiques, si les hommes de parti ne pratiquaient pas justement ce que le journaliste pose en théorie. Il semble en effet qu'ils soient tous bien fermement persuadés que les mœurs se changent toutes seules. Aussi vous voyez qu'ils ne s'en inquiètent guères ou point. Que les journaux, les théâtres, la littérature, les chansonniers des rues répandent en tous lieux, jusque sous les pauvres chaumières de nos villages qui devraient au moins être respectées, qu'ils répandent des maximes immorales, des idées obscènes, des mensonges grossiers, de stupides attaques contre les plus saintes doctrines de la religion, qu'importe ; cela ne fera rien aux mœurs ; les mœurs se changent toutes seules. On pourrait distribuer de bons livres, donner à l'instruction du peuple un caractère plus moral, créer des institutions philanthropiques, élever des maisons pénitentiaires, essayer enfin d'agir sur la masse du peuple pour lui inspirer des habitudes d'ordre, de prévoyance, d'économie, de simplicité, de charité ; qu'importe encore ; cela ne fera rien aux mœurs ; les mœurs se changent toutes seules. Il y a quelques individus épars çà et là sur le sol de la France, qui voudraient modifier les idées religieuses et les principes moraux de leurs concitoyens ; ceux-là publient des brochures, des journaux destinés à ce noble but ; ils fondent, selon leurs moyens, quelques institutions inspirées par le désir d'améliorer leurs semblables ; mais la plupart des hommes de parti n'y prennent point garde, et s'ils en entendent parler, ils haussent les épaules avec un air de dédain. Que prétendent ces enthousiastes ? tous leurs efforts ne feront rien aux mœurs ; les mœurs se changent toutes seules. En vérité, aurions nous découvert le secret de la conduite de tant d'hommes influens qui ne s'inquiètent pas plus des mœurs de la nation, que si ce n'était là qu'une expression creuse et vide ? Ne prenons donc plus aucun souci de rendre les Français meilleurs ; croisons les bras en présence de cette corruption à laquelle nous ne pouvons opposer aucune digue ; soyons comme des matelots qui, jetés par le naufrage au milieu de l'Océan, se laissent descendre au fond de l'abîme, sans essayer de lutter contre les flots, parce qu'ils savent que tous leurs efforts ne les conduiraient pas jusqu'au rivage.

Eh ! bien, Français, les mœurs changent toutes seules, et les religions aussi, dit le journaliste, en sorte que nous n'avons plus qu'à nous asseoir dans un morne silence jusqu'à ce que le dernier terme de l'impiété ait produit le dernier terme de l'immoralité, et alors nous nous coucherons tous dans le tombeau, comme le Bas-Empire s'est endormi dans sa pourriture. Nous verrons la gangrène s'étendre, grandir, creuser chaque jour plus avant ; et nous resterons impassibles spectateurs de ce progrès de mort, et nous dirons : Que puis-je y faire ?

Voilà jusqu'où le matérialisme égare des esprits éclairés ; il les dégrade, il les absorbe, et il les tue dans la plus noble partie de leur être. Voyez, au contraire, si les Chrétiens arrivent jamais à croire que les mœurs se changent toutes seules ; et pour ne rappeler ici qu'un seul fait, allez demander aux fondateurs et aux membres des *Sociétés de Tempérance,* s'ils n'espèrent pas d'améliorer les mœurs de leur nation. Mais ils possèdent plus que des espérances ; ils ont obtenu, en moins de dix ans, les plus magnifiques réalités. Comparez, hommes droits et sincères, entre ceux qui disent que les mœurs se changent toutes seules et qui s'endorment dans une complète apathie sur l'avenir moral de la nation, et ceux qui croient que l'on peut agir sur les mœurs et qui réalisent leurs généreuses pensées ; puis, vous connaîtrez ce que vaudrait le Christianisme pour le bonheur de la France !

LITTÉRATURE.

JOURNAL DES ENFANS, *paraissant le 25 de chaque mois, par livraisons de 2 feuilles, grand in-8°.* On s'abonne au bureau du journal, rue Taitbout, n° 14. Prix : 6 fr. par an.

« Dites-moi qui fait vos chansons populaires, disait un étranger, homme d'esprit ; cela me paraît plus important que d'apprendre qui fait vos lois. » « Montrez moi vos livres pour l'enfance, aurait-il pu ajouter ; je leur attribue plus d'influence qu'à toute votre littérature. » Nous ne reviendrons pas sur ce qu'on a dit cent fois sur la profondeur des impressions reçues dans les premières années de la vie. Tout le monde semble d'accord là-dessus, et cependant rien n'est plus inconcevable que la légèreté avec laquelle on consent à les produire. Les parens achètent ordinairement de confiance les livres qu'ils destinent à leurs enfans ; un titre bien choisi, le nom d'un auteur connu, ou une annonce en gros caractères dans un journal, suffisent pour les déterminer ; ils permettent à leurs enfans de lire ces livres avant de les avoir lus eux-mêmes, et puis, au bout de quelque temps, ils sont tout surpris de voir se développer en eux des germes qu'ils y ont eux-mêmes déposés, sans le savoir. Les livres pour l'enfance sont cependant une nécessité ; à défaut de bons, les mauvais auront la vogue, et accoutumé qu'on est à n'en pas voir d'autres, on s'inquiétera à peine de ce qu'ils ne valent rien. Je n'en voudrais pour preuve que le succès du *Journal des Enfans,* succès tel, à ce qu'assurent les rédacteurs, qu'il leur est venu plus de cinq cents abonnés en un même jour. Le prospectus de ce recueil eût cependant dû suffire, ce nous semble, pour faire comprendre que les rédacteurs n'ont aucune idée juste de ce qui est nécessaire à l'enfance. MM. Jules Janin, Vanlabelle et Michel Raymond, qui y ont inséré des articles, sont des gens d'esprit, j'en conviens ; mais cela ne suffit pas pour être des *éducateurs,* selon l'heureuse expression de M. Degérando ; cela ne suffit pas surtout pour détourner à leur profit une des paroles du Sauveur, et dire au public : « Nous avons pour épigraphe de ce livre le mot » touchant de l'Evangile : *Laissez venir à nous les petits* » *enfans,* et les petits enfans viendront à nous. » C'est bien à eux, et non à Jésus, que ces messieurs entendent que les petits enfans doivent aller ; leur pensée n'est pas de leur servir seulement d'intermédiaires, de conducteurs ; ils ne se tiennent pas sur la route, pour leur donner la main et les mener auprès de leur Ami et de leur Maître ; non : qu'ils arrivent à eux, et ils seront au but. Or, les rédac-

teurs puisent dans leur propre fond, et non dans l'Evangile; il importe de le dire, afin qu'on ne s'y trompe pas.

Si l'on veut avoir une idée de ce qu'ils pensent de l'éducation, il faut lire l'avis qu'ils ont publié à l'occasion du second numéro : « L'éducation, pour un être bien organisé, y est-il » dit, peut se résumer par ces mots : *Savoir lire.* » « La lecture, ajoutent-ils, est, en quelque sorte, un sixième sens, » qui nous permet de communiquer avec les idées des autres. » J'accepte volontiers cette définition; mais j'en conclus que ce sixième sens ne vaut pas mieux que les cinq autres. De même que ceux-ci peuvent servir à bien et à mal, la lecture peut être dangereuse ou utile; et puisque Jésus-Christ disait : « Si ton œil droit te fait tomber dans le péché, » arrache-le, et jette-le loin de toi; car il vaut mieux pour » toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps » était jeté dans la géhenne; » je pense qu'on peut dire aussi : « Si ton sixième sens ne tend à s'exercer que sur des livres dangereux, s'il ne te met en communication qu'avec des idées fausses ou des sentimens corrompus, ne lis pas; car il vaut mieux demeurer ignorant que de fausser ton esprit et de pervertir ton cœur. » Les rédacteurs du *Journal des Enfans* diront peut-être que nous donnons trop d'extension à leur pensée, qu'ils n'ont jamais prétendu en dire autant, qu'ils ne font de la lecture le résumé de l'éducation, que parce qu'elle est la clef de l'instruction, qu'ils ne parlent d'ailleurs que des êtres bien organisés, ce qui aurait besoin encore d'explication, enfin, qu'ils n'ont pas manqué de nous prévenir que leur recueil est fondé sur les principes de la morale : je le veux bien, mais il n'en est pas moins certain qu'il y a morale et morale, et que celle de leur journal ne nous paraît pas de nature à lui mériter une place dans la bibliothèque des enfans. Pour le prouver, entrons dans quelques détails.

M. Jules Janin y a-t-il bien pensé, lorsqu'il a écrit *la Fête de la Vierge*? C'est l'article prétendu religieux du second numéro. « L'impie insulte le ciel, dit-il; le philosophe nie » le Dieu tout-puissant; il n'est personne qui osât outra» ger la Vierge sainte. Elle est si faible et elle nous aime » tant! » Eh! quoi? c'est ainsi que vous posez le fondement! En fait de religion, tout ce que vous avez à apprendre aux enfans, c'est que Bonaparte, qui voulait sans doute prendre la plus belle place dans le calendrier, quand il se décida à y mettre son nom, dédaigna de le placer au-dessus du nom de Saint-Louis et même du nom de Charlemagne, et le mit au-dessous de celui de la Vierge; qu'il écrivit Napoléon en petites lettres, laissant subsister en grosses lettres le nom de Marie; que le nom de Napoléon est effacé de l'almanach, et que celui de Marie a gardé sa place; ce qui vous mène, je ne sais comment, à conclure qu'il faut étudier les arts utiles : « l'histoire, cette science du passé, au profit de » l'avenir; la poésie, cette religion de l'âme, cette croyance » secondaire qui conduit aussi à l'immortalité; les langues » étrangères, cette pensée des peuples voisins, cette grande » voix par laquelle l'antiquité nous révèle toutes ses joies et » toutes ses douleurs; enfin, la musique, cet écho des pas» sions innocentes, cette grande manifestation savante de » tous les transports de l'âme, cet enchantement de la terre, » qui nous fait approcher des cieux; » arts utiles auxquels vous voulez qu'on joigne « *les vertus* UTILES. » Mais à ces mots, quelque étranges qu'ils soient, vous vous arrêtez; vous craignez d'en avoir trop dit; vous faites des excuses; et vous rappelez bien vite aux jeunes filles auxquelles vous vous adressez, qu'elles sont « déjà de grands enfans, plus intel» ligentes que leurs frères, et que leur père lui-même, » quand il rentre, les baise au front. »

Quant aux vertus utiles, ce n'est pas M. Jules Janin qui se charge de nous apprendre ce qu'il faut entendre par là; nous en trouvons l'explication dans le conte des *Trois Fileuses*, inséré dans la même livraison. Qu'est-ce que le conte des *Trois Fileuses*? Une petite paresseuse ne voulait pas filer; sa mère, emportée par la colère et l'impatience, la gronde et la bat. Or, dans ce moment, la reine passait en voiture; elle entend les cris de l'enfant, et en demande la cause. La mère a honte de la paresse de sa fille, et se décide *à mentir* : « Je ne puis la faire cesser de filer, dit-elle, et je n'ai pas assez d'argent pour acheter le lin qu'il lui faut. » La reine, émerveillée de cet amour pour le travail, l'emmène avec elle, la conduit dans trois chambres toutes remplies du plus beau lin, depuis le plancher jusqu'au plafond, et lui promet que quand elle aura fini, elle lui donnera son fils aîné pour époux. La paresseuse reste trois jours à pleurer et sans remuer la main : pendant ce temps, on le comprend, l'ouvrage n'avance pas. Heureusement que s'étant mise à la fenêtre, elle voit s'avancer trois femmes, dont la première a un pied plat, la seconde la lèvre inférieure si grosse qu'elle pend jusqu'au menton, et la troisième un large pouce. Arrivées auprès de la fenêtre, elles s'arrêtent et offrent leur secours à la petite fille, en disant : « Si tu veux nous inviter à ta noce, ne pas avoir honte de nous faire passer pour tes cousines, nous admettre enfin à ta table, nous filerons tout ton lin, et même en peu de temps. » La proposition est acceptée; la petite fille cache les trois fileuses, qui terminent bientôt la tâche qu'on lui avait imposée; les noces vont avoir lieu, et la fiancée, se souvenant de sa promesse, fait inviter ses trois prétendues cousines. L'époux n'est pas enchanté de leur mine; frappé de leurs difformités, il veut en savoir la cause : « Pourquoi avez-vous un si large pied? » demande-t-il à la première. — « Pour avoir tourné le rouet, » répond-elle. — « Pourquoi avez-vous cette lèvre pendante? » dit-il à la seconde. — « Pour avoir mouillé les fils. » — « Pourquoi avez-vous ce large pouce? » demande-t-il à la troisième. — « Pour avoir roulé les fils. » Le fils du roi s'effraie et dit : « Désormais ma belle fiancée ne touchera plus à un rouet. » Ainsi la petite fille fut délivrée du rouet, occupation qu'elle n'aimait pas.

Voilà le conte; en voici la moralité : « Vous le voyez, » mes amis, il ne faut jamais oublier dans la prospérité » ceux qui nous ont servi, lorsque nous étions dans une » moins belle position. Si la petite fileuse n'eût pas été re» connaissante et qu'elle eût eu honte de faire passer ces trois » femmes pour ses cousines, » (ce qui était un mensonge de plus) « elle eût été obligée de continuer à filer, et de tou» jours filer. » Savez-vous maintenant ce que c'est que des vertus utiles? Vraiment, j'aime encore mieux les aventures de *Peau d'âne* et du *Petit Poucet*, ces classiques du genre, que les contes du *Journal des Enfans*. Les rédacteurs avaient dit dans leur avant-propos : « Enfans, nous » vous aimons trop pour vous faire souvent des contes; » et cependant ces deux premiers numéros en sont pleins. *Les trois Frères*, la légende des *Douze apôtres*, l'histoire merveilleuse de *la Pierre qui tourne*, ont tous les inconvéniens de cette espèce d'écrits, et sont, en outre, dénués de tout intérêt. Les récits mêmes, dont les auteurs paraissent avoir eu le désir d'être utiles aux enfans, tels que la *Statue brisée*, *la Peur des revenans*, le *Petit Robinson*, *Jeanne la Boiteuse*, n'atteignent pas ce but. Ainsi, par exemple, je ne voudrais pas lire à un jeune enfant la *Peur des Revenans*. Son imagination resterait frappée, malgré l'explication qui termine cette histoire; vous inoculez la peur, en essayant de la guérir. Je ne dirai rien des aventures de *Jean Paul Chopard*, si ce n'est qu'elles n'auraient pas plus que les autres articles que j'ai cités, dû trouver place dans un recueil de ce genre.

J'ai beaucoup blâmé, et je crois cependant ne pas avoir été sévère. Ce journal est mauvais, et je le dis d'autant plus haut, qu'on essaie d'en faire grand bruit. Au surplus,

st-il surprenant qu'il ne soit pas propre à former des ommes, puisqu'il n'est pas dominé par une pensée uni-ue, puisque la morale qui préside à sa rédaction n'est pas ne morale arrêtée, dont la loi de Dieu soit la règle im-muable, puisqu'enfin le Christianisme, qui est la religion es petits enfans comme celle des plus hautes intelligences, 'y occupe aucune place?

DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

PREMIER ARTICLE.

Il n'y a pas si long-temps que l'instruction populaire avait es ennemis, et que ses ennemis osaient se montrer. Beau-coup d'esprit fut dépensé à défendre l'ignorance, et les ar-gumens employés par les soutiens de cette cause ne furent as toujours ridicules. Il n'y a pas peu de chose à dire en faveur de l'ignorance, suivant les circonstances où l'on parle et les adversaires qu'on rencontre. Les bonnes causes sont ouvent si mal défendues qu'elles donnent beau jeu aux mauvaises, et l'exemple des gens instruits n'a pas toujours recommandé le savoir.

Le point de départ qu'on donnait à la question n'était peut-être pas le plus propre à amener une solution. La question de principes était devenue une question de parti. La démocratie et l'absolutisme, se disputant le pouvoir, se disputaient aussi le peuple, matière première de tout pou-voir. Les uns espéraient, en l'instruisant, le soustraire au domaine des jésuites, de la congrégation et de la cour; les autres le voulaient ignorant pour l'avoir maniable et soumis. Qui est-ce, dans cette affaire, qui songeait au peuple lui-même? Quelques honnêtes gens du premier de ces deux partis, et peut-être même du second. Mais pour la grande masse des hommes politiques, le peuple était surtout un instrument, et son ignorance ou sa culture un marche-pied qu'on se disputait. Pour un grand nombre, pour la tourbe des crieurs, l'ignorance ou la culture des classes inférieures était tout simplement un mot d'ordre, un signe de rallie-ment, une thèse qu'on affichait pour marquer sa position et soutenir son caractère.

Aujourd'hui le zèle pour l'instruction publique ne peut plus être affaire de parti ni d'opposition. Sur les nouvelles bases où le gouvernement se trouve placé, il ne peut pas spéculer sur l'abrutissement des populations; il y a même plus: les dangers où le tirent ses deux ennemis mortels, le républicanisme et le carlisme, doivent lui faire désirer plu-tôt que craindre un rapide développement de l'instruction publique, de cette instruction sans laquelle le bon sens est un pauvre myope, et l'esprit plus dangereux que la bêtise. Le gouvernement actuel doit savoir, et n'ignore pas en effet, que, bien loin que la culture des populations puisse lui porter dommage, chaque progrès de cette culture est pour lui un gage de sécurité et d'espoir, et que si, dès ce moment, il avait à régir un peuple éclairé, les plus grands de ses périls seraient écartés.

L'opposition, j'entends celle qui ne s'oppose pas à l'ordre, ne saurait avoir sur ce sujet d'autres vues que le gouverne-ment. Si celui-ci se flatte que ses plus dangereux ennemis ne puisent leur force passagère que dans l'ignorance des masses, et s'il espère, en éclairant ces masses, les arracher à les influences réactionnaires ou anarchiques, l'opposition, de son côté, se flatte que l'accroissement des lumières po-pulaires accroîtra nécessairement son crédit et son ascen-dant; que le peuple, en se cultivant, sentira toujours mieux l'importance des développemens ultérieurs que le parti de-mande à la révolution, en un mot, que la France éclairée sera la France de l'opposition.

Aucun donc des *partis constitutionnels* qui se partagent la France ne peut être hostile aux lumières; les lumières ne peuvent faire peur qu'aux *factions*. Par un heureux con-cours de circonstances, ces deux partis sont donc contraints, sur le point qui intéresse le plus le bien-être du pays, de marcher absolument dans les mêmes voies. Si quelque chose pouvait étonner, ce n'est pas cela sans doute; ce serait plu-tôt que l'un et l'autre ne sentent pas plus fortement encore l'importance de ce progrès national; qu'ils ne s'en disputent pas plus vivement l'honneur, et que chacun ne se hâte pas de s'emparer de cette œuvre, pour en faire son titre et son symbole. Serait-il vrai qu'à présent encore, et gouverne-ment et opposition ne savent vivre qu'au jour le jour, qu'aucun des deux n'est assez fort pour être patient, et que ces longues vues, ces combinaisons à vaste portée qui ca-ractérisent l'homme d'état leur sont interdites ou par leur faiblesse ou par les circonstances? Chose déplorable! depuis dix-huit ans, on s'est arraché de part et d'autre les lambeaux du pouvoir, on a fait et défait des ministères, disputé sur les fondemens mêmes de l'état politique existant, préparé le gouvernement; mais on a très-peu gouverné. Dans ces luttes, toujours préliminaires, dans ce retour perpétuel à la question préalable, dans ce continuel avant-propos du gouvernement constitutionnel, qui donc a pu songer à l'a-venir?

Espérons des jours plus heureux, et accueillons-en pour augure cet accord remarquable des deux partis constitu-tionnels sur l'article le plus fondamental des intérêts pu-blics. Reconnaissons que les temps ont changé, et que *droite* et *gauche* veulent les lumières, et l'une et l'autre dans un but que chacune peut avouer. Mais parlons maintenant des vues d'un autre parti, celui des *chrétiens*.

Ce parti, distinct de tous les autres, en ce que propre-ment il n'en est pas un, ce parti, qui ne se laissera jamais inféoder ni au ministère, quoi qu'il fasse, ni à l'opposition, quoi qu'elle veuille, mais qui passera de l'un à l'autre avec la justice et, selon les cas, saura se séparer de tous les deux, ce parti a, depuis long-temps, sans vues politiques et sans arrière-pensée d'intérêt, témoigné la sympathie la plus réelle pour l'instruction populaire. Cette sympathie repose sur des principes bien plus nobles que celle de l'homme politique, ou même que celle du philanthrope. Le premier, dans son zèle pour l'instruction, ne voit que le citoyen, l'Etat, la liberté civile; le second, l'ordre, le repos, le bien-être, et tout au plus quelques vertus sociales: le chré-tien seul conçoit toute la dignité de l'instruction; c'est l'héritier du ciel qu'il forme dans ses écoles; c'est en vue d'un bonheur spirituel, éternel, qu'il apprend à l'enfant à lire et à écrire; ses maîtres sont, en quelque sorte, des apôtres, ses élèves des prosélytes, ses écoles des temples, la science qu'il enseigne la science même de Dieu.

Telle est la première vue de l'éducateur chrétien. Il sait que Dieu, en déposant sa sagesse dans un livre, et en nous invitant tous à y puiser directement la nôtre, nous a, par là même, commandé à tous d'apprendre à lire. Mais ce n'est pas tout. Observant la liaison intime de l'intelligence et de la moralité, convaincu que la seconde est jusqu'à un certain point *conditionnée* par la première, et que, sans un *minimum* de développement intellectuel, tout développe-ment religieux est impossible, il envisage la culture de l'es-prit comme prescrite par Celui qui a prescrit la culture de l'âme. Enfin, il se regarde comme responsable des talens que son maître lui a confiés; il ne suppose pas qu'on puisse sans crime laisser en friche un terrain que Dieu a évidem-ment destiné à produire; il croit que le perfectionnement intérieur de la créature honore le Créateur, et il ne recon-

naît à cette obligation d'autres limites que celles que Dieu lui-même indique à chaque individu, soit dans la mesure de capacité dont il l'a pourvu, soit dans les circonstances où il l'a placé.

On voit que les motifs qui engagent le chrétien à s'intéresser activement à l'instruction populaire ne sont pas seulement les plus instans, mais les plus élevés. Toutefois, en signalant l'ordre tout particulier de considérations qui rendent cette obligation si pressante pour lui, nous n'avons pas prétendu le rendre étranger aux considérations d'un ordre secondaire, qui sont spécialement celles de la philanthropie naturelle. Attaché par intérêt comme par instinct à la prospérité du pays qui l'a vu naître, le chrétien sent, comme tous les hommes éclairés, l'urgente nécessité de pourvoir les masses d'une certaine mesure d'instruction. Ne pouvant attirer les philanthropes sur le terrain du Christianisme, il se résout sans peine à les suivre sur le leur, qui ne lui est pas étranger. C'est sur ce terrain que nous nous plaçons aujourd'hui avec nos lecteurs, sur le terrain, disons-nous, de l'intérêt social. Nous presserons quelques-unes des considérations qui doivent faire sentir à tous les honnêtes gens l'importance de travailler à la culture du peuple; mais nos convictions nous obligeront de faire ressortir l'imperfection de tout système d'instruction qui ne repose pas sur le Christianisme.

Le danger de la société, dans l'époque actuelle, ne sort pas immédiatement des classes inférieures. Ce n'est pas d'abord dans leur sein que prennent naissance les grandes perturbations du corps social. Telles que ces classes sont constituées, toute spontanéité leur est interdite. Elles reçoivent l'impulsion de plus haut. C'est donc plus haut qu'il faudrait aller chercher le mal et le guérir; c'est sur la classe moyenne qu'il faudrait travailler. Mais que cette tâche est difficile! Le mal qui, dans la classe inférieure, vient de l'ignorance, dans celle-ci vient plutôt de l'instruction. On peut instruire l'ignorant; mais comment ramener à l'ignorance celui qui sait? Comment lui enseigner cette « ignorance savante, » cette « ignorance qui se connaît » et qui est, selon Pascal, le couronnement et la perfection de toute science? Dans la difficulté d'influer suffisamment sur ceux qui donnent l'impulsion, il a fallu penser surtout à influer sur ceux qui la reçoivent.

Or, les masses sont plus que jamais livrées à ces impulsions qui partent des rangs plus élevés de la société. La société, ayant cessé de *s'amarrer*, en quelque sorte, à des croyances religieuses et morales, est attachée au char de l'opinion. L'opinion a tout envahi. Les idées les plus fondamentales de l'ordre social sont tombées dans son domaine; on fait et défait l'Etat avec des argumens; on dispute froidement sur la forme du gouvernement comme sur une méthode scientifique, sur la dynastie comme sur une branche d'administration; on remue tout, on remet tout en question; on enlève les plus vieilles convictions, les instincts les plus profonds à la pointe du syllogisme; la France est aux argumentateurs. Cet état d'anarchie des idées est transitoire, dit-on; elles se raffermiront. Il faut que nous fassions un aveu : nous ne sommes pas encore parvenu à comprendre comment, avec la masse de liberté dont la France a accepté le fardeau, elle pourra marcher avec sécurité à travers les précipices de sa route, tant qu'UNE RELIGION n'aura pas saisi profondément les âmes des citoyens; et nous ne concevons, pour un peuple sans foi, aucun repos, aucun point d'arrêt que le despotisme. Pensez-y bien : tant de liberté, et point de croyances! La conscience du droit séparée de celle du devoir! De l'intérêt beaucoup, des affections si peu! Quelles combinaisons! Quelles chances! Quel avenir! Et qu'on n'essaie pas, pour se rassurer, de se citer des exemples analogues : il n'y en a que d'effrayans. La liberté sans la foi a fait crouler les nations; et s'il y a aujourd'hui des peuples libres qui supportent leur liberté, qui en jouissent, qui y retrempent incessamment leur vigueur, et qui n'ont rien à en redouter, ce sont des peuples qui CROIENT. Tout nous persuade que la liberté française est précaire, qu'elle est menacée par elle-même, qu'elle ne saurait se consolider ni se régler tant qu'elle ne pourra pas opposer aux tentatives des ambitieux de toute espèce, à qui la carrière est si largement ouverte par l'état des choses et des esprits, la cohésion d'un peuple éclairé, vraiment civilisé, uni dans une communauté de convictions morales.

Sur une partie au moins de cette vérité les philanthropes sont parfaitement d'accord avec nous. Ils pensent qu'il n'y a aucun gage assuré de stabilité ni de liberté dans un pays où les masses sont au plus offrant ou au plus habile, à l'anarchiste ou au tyran, selon l'occurrence, et disposées à prêter à l'un ou à l'autre (c'est-à-dire à la tyrannie sous deux noms différens) la terrible souveraineté de la force. Ce sont ces masses qu'il faut, dans l'intérêt du *progrès* et de l'*ordre*, non pas désarmer, mais plutôt armer, armer d'instruction, de lumières, et par là même de prospérité matérielle. C'est le seul moyen de les arracher à l'influence de leurs trompeurs et dangereux amis, de les gagner aux deux intérêts que nous venons de nommer, et dont le nom commun est *civilisation*, en d'autres termes de créer pour le pays une liberté saine et robuste, qui n'ait pas plus à craindre de la corruption du dedans que des attaques du dehors.

En deux mots, à qui le peuple appartiendra-t-il? A lui-même ou aux ambitieux? Il faut que ce soit à lui-même; et cette indépendance, cette *souveraineté morale*, l'instruction seule peut la lui donner. Le salut du pays est là.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Discours sur quelques sujets religieux, par A. Vinet. Deuxième édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 372 pages. Paris, 1832. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 4 fr. 50 c.

La rapidité avec laquelle s'est écoulée la première édition de ces discours est, à nos yeux, plus qu'un témoignage rendu par le public aux talens supérieurs de leur auteur; nous aimons à regarder aussi ce fait comme le signe d'un progrès dans les dispositions religieuses des hommes sérieux de notre époque. Certes nous doutons qu'il y a trente ans nous eussions vu accueillir de la sorte un ouvrage franchement chrétien, de quelque forme qu'on eût pris soin de le revêtir, et quelque remarquable qu'il eût été à tous égards. On voudrait en vain nous citer en preuve du contraire l'immense succès du *Génie du Christianisme*, la réputation des ouvrages de MM. de Bonald, de la Mennais et de Maistre. Ces derniers travaux du catholicisme n'ont rien de commun avec le Christianisme des discours de M. Vinet; ce sont les dernières paroles de la poésie du moyen âge et de la chaire sacerdotale de Grégoire VII, adressées à toutes les imaginations qui goûtent la poésie et aux rares adhérens de l'Eglise ultramontaine. Il y a de tout dans ces beaux monumens littéraires, hors l'Evangile; car des reflets épars de quelques uns de ses caractères ne sont pas l'Evangile lui-même. Au contraire, entre tous les genres de mérite qui recommandent les discours de M. Vinet, celui de la fidélité à la saine doctrine du Christianisme n'est jamais le moindre. Sous la plume de cet écrivain, l'Evangile ne cesse jamais de se présenter avant tout comme « la puissance de Dieu pour sauver tous ceux qui croient; » et si l'auteur appelle à concourir à son œuvre toutes les ressources d'un esprit éminemment philosophique, s'il la pare de tout l'attrait d'un admirable style, s'il cherche à recommander la doctrine de la croix à la sagesse de ce monde, ce n'est jamais pour transiger avec cette sagesse

pour la convaincre de folie, jamais pour s'attirer des ap-
udissemens, mais pour appeler des âmes altérées vers les
es sources où elles puissent étancher leur soif de paix et
onheur.
ette seconde édition est enrichie de plusieurs discours
veaux. Nous en avons déjà fait connaître deux par des
mens considérables que nous fûmes autorisés à insérer
rance dans notre feuille. Aujourd'hui nous terminerons
citations en reproduisant quelques parties de deux mor-
ux remarquables, dans lesquels l'auteur démontre que si
mme mérite souvent l'estime et les louanges de son sem-
le, il est, en échange, privé de toute gloire devant
1. Les paroles que nous allons transcrire ne sauraient
trop reproduites:
Il n'est personne qui n'avoue que *tous les hommes ont
hé;* mais peu de gens sont disposés à convenir que
mme est privé de tout sujet de gloire devant Dieu.
Il y a un tel accord sur la première de ces propositions,
on ne s'y arrêterait pas, si ceux qui sont unanimes à la
evoir ne variaient étrangement les uns avec les autres,
quelquefois eux-mêmes avec eux-mêmes, sur la portée
e sens de cette déclaration. Pour les uns, le péché est
ntiellement chose négative; c'est une absence, un manque,
défaillance; à les en croire, aucun élément de mal po-
ne réside dans le cœur de l'homme. Pour les autres, au
traire, le péché consiste dans une préférence directe du
au bien; le vice, dans l'homme, n'est pas une faiblesse,
s une force dépravée; la volonté n'est pas séduite, mais
rompue. Ici, vous entendez expliquer le péché comme
accident de la nature humaine, le résultat de l'action des
constances extérieures sur cette âme; le mal, suivant
, ne sort point d'elle, mais vient à elle; elle l'accueille,
is elle ne le produit pas. Là, vous entendez soutenir que
germe du péché est dans l'âme, qu'il cherche au-dehors
occasions; que tout, au besoin, lui est occasion, et que
omme n'est pas pécheur par accident, mais par nature.
uns, en reconnaissant dans le cœur de l'homme un
chant au mal, regardent ce penchant comme une loi
mitive de son être, une force intérieure rivale de l'élé-
nt moral, laquelle donne lieu à celui-ci de déployer sa
ce et de triompher avec d'autant plus de mérite et
onneur. Les autres soutiennent que Dieu n'a point fait
mal; qu'un adversaire est venu, du dehors, semer l'impure
aie parmi notre froment; et que l'harmonie, non le com-
, est l'état régulier, l'état de santé de toute âme.
» La raison jette bien peu de lumière sur toutes ces
estions; combien de philosophes et de profonds penseurs
ont-elles pas déjà mis hors de combat! Néanmoins, de
s les piéges de la dialectique, et des mains de tous les
histes, une vérité s'est toujours échappée, intacte, entière
invincible: c'est que les hommes ont péché; c'est que
s, plus ou moins, vivent dans le désordre; que, tant
ils sont dans la chair, ils sont enveloppés dans le péché;
que, par un contraste inexplicable, à la conscience de
r servitude ou de leur captivité se joint un sentiment
tiné de coulpe et de responsabilité.
» Quant à une connaissance plus pleine de la nature, de
endue et des suites du péché, on ne l'obtiendra jamais,
moins de recourir à la révélation chrétienne. Cette révé-
ion ne se borne pas à nous dire que tous les hommes ont
ché; elle jette une vive lumière sur cette déclaration par
paroles : « Ils sont privés de tout sujet de gloire devant
eu. (Rom. III. 23.)» Pour quiconque adopte cette seconde
ntence, le sens de la première devient parfaitement clair
précis. C'est donc à prouver que l'homme n'a devant
eu aucun sujet de gloire, que nous devons nous ap-
quer.
» ..... Nous ne voulons pas grossir cette sentence de
qui, évidemment, ne lui appartient pas. Nous ne voulons
s confondre deux sphères distinctes. Vis-à-vis de l'homme
semblable, l'homme n'est pas absolument sans gloire.
homme peut offrir à l'homme de quoi admirer, louer,
imer du moins. Ce serait même mentir à notre propre
nscience et nous placer dans une position insoutenable
e de vouloir, dans tous les cas, refuser un sentiment
pprobation à la conduite de nos semblables. En d'autres
mes, l'homme est souvent appelé à reconnaître dans
l'homme quelque chose qu'il est forcé d'appeler vertu.
Tout convaincus que nous sommes que l'humanité est dé-
chue, nous ne convenons pas qu'elle soit devenue étrangère
à tout sentiment moral; nous croyons apercevoir au travers
de sa corruption des traces de justice et de bienveillance,
traces brillantes quelquefois, auxquelles on ne peut refuser
de l'admiration; en un mot, nous croyons que l'homme
n'est pas dénué de tout sujet de gloire devant l'homme.

» Que l'homme soit content de nous, nous lui avons fait sa part. Qu'il s'entoure de ces splendides lambeaux; qu'il les admire; qu'il essaie d'en parer sa nudité; nous y consentons; nous allons plus loin : nous respectons ces lambeaux et nous savons pourquoi. Mais lui, à quelque haut prix qu'il mette son orgueilleuse indigence, quelle paix et quelle espérance lui peuvent donner cet assemblage incohérent et contradictoire des élémens les plus disparates, cette volonté qui reconnaît la loi et qui la foule aux pieds, qui aime le devoir et qui le hait, ce cœur qui accueille avec une même faveur et réchauffe ensemble les passions les plus brutales et le dévouement le plus héroïque?. Une angoisse plus forte que toutes les consolations d'une fausse sagesse lui crie qu'il n'y a de sûreté que dans l'unité; un sentiment confus l'avertit qu'un bien qui ne surmonte pas le mal n'est pas le vrai bien, et qu'une vertu qui laisse le vice habiter à côté d'elle n'est pas la vraie vertu; que la vraie vertu, résidant au centre de l'âme, exclurait par sa seule présence tout ce qui n'est pas elle; et une voix de condamnation retentit sourdement pendant toute la vie par-dessous les applaudissemens qu'il se décerne et qu'il reçoit tour à tour.

» ... Telle est la condition de l'humanité; telle est sa gloire; qu'elle s'en empare; mais qu'elle ne porte pas la main sur une gloire plus haute, la gloire qui vient de Dieu. Nous la lui refusons absolument.

» Se glorifier devant Dieu! et de quoi donc? de lui avoir, soit dans la vertu, soit dans le vice, incessamment désobéi. Car voilà le crime qui égalise, parmi les hommes, toutes les conditions morales. Les autres iniquités sont individuelles, celle-ci est la grande iniquité du genre humain. Vertueux ou vicieux, tous nous avons mis Dieu hors de nos pensées, hors des motifs de nos actions, hors de notre vie. Nous avons tous également violé le premier et le plus grand de tous les devoirs. Nous sommes tous, au même degré, transgresseurs de l'ordre éternel.

» Qu'un homme, je veux pour un moment supposer l'impossible, qu'un homme se présente qui puisse nous dire : J'ai observé tous les commandemens de la loi dès ma jeunesse, seulement je ne me suis point soucié de Dieu; j'ai rempli mes devoirs, seulement j'ai négligé le plus essentiel; j'ai été vertueux en tout point, seulement j'ai commis le plus grand de tous les crimes... Avec combien de droit ne lui dirons-nous pas : Vous n'avez pas été vertueux, cela est impossible; de la même source ne peut jaillir l'eau douce et l'eau amère; la même âme ne peut renfermer ensemble des élémens aussi contradictoires; l'esprit se refuse à concevoir une aussi monstrueuse alliance; et si vous persistez à appeler *vertu* des faits qui, nous en convenons, jouissent de l'estime des hommes, force nous est de déclarer que ces faits ne peuvent constituer la vraie vertu; que, détachés du vrai principe de tout bien, ils se flétrissent aussi nécessairement qu'une fleur séparée de sa racine.

» Et que personne ne dise que c'est là une dispute de mots; que l'obéissance est l'essentiel; et que celui qui obéit à la loi et à sa conscience, obéit à Dieu. Si l'un est identique à l'autre, si l'un ne coûte pas plus de peine que l'autre, d'où vient cette répugnance universelle à passer de l'un à l'autre, de la loi au législateur, de la conscience à Dieu? D'où vient cette inconcevable préférence de la chose à la personne, de l'idée à sa source, de l'abstrait au vivant? Pourquoi l'homme ne veut-il entendre la voix de Dieu qu'à travers des détours, et se refuse-t-il obstinément à un contact immédiat avec son Père céleste? S'il respecte la loi comme venant de Dieu, s'il honore la conscience comme la voix de Dieu, d'où vient que Dieu lui-même n'est point directement le but et l'objet de ses hommages? C'est que, dans le fait, ce n'est point Dieu, mais lui-même qu'il ho-

nore dans la loi et dans la conscience ; c'est qu'il s'approprie ces deux autorités, ces deux élémens, les transforme en son propre être, et, les adorant comme une partie de soi, s'adore en effet lui-même.

» Qu'importe, dites-vous, que je néglige le législateur, pourvu que j'observe la loi? Cette idée peut trouver place jusqu'à un certain point dans vos relations avec les législateurs de ce monde. Ils ne sont que des hommes, vos égaux, simples représentans de la société dont vous faites partie, simples organes des idées d'ordre et de justice qu'une plus haute puissance a déposées dans la société. Il n'y a en eux aucune dignité dont la source soit en eux-mêmes. De Dieu il n'en est pas ainsi. Il ne représente personne. Il n'est pas l'organe de la loi, il est la loi vivante. La loi même n'est loi que parce qu'elle vient de lui. Il est lui-même la suprême et dernière raison de tout ce qu'il fait, la suprême et dernière raison de toutes les idées. Tandis que, sur la terre, c'est la loi que nous honorons dans la personne du législateur, ici c'est le législateur qu'il faut honorer dans la loi. Admettre la conscience et le devoir, le juste et l'injuste comme des réalités, et faire abstraction de l'Etre qui seul est la sanction de ces idées, seul leur donne une base, seul en attache la chaîne à un point fixe, seul, on peut le dire, en explique la présence dans l'esprit humain et les rend concevables, c'est une profonde déraison.

» Vous mettez votre Créateur sur la même ligne qu'un législateur humain; et parce qu'un législateur humain ne demande que de l'obéissance, vous prétendez que Dieu ne demandera pas davantage. Mais dans le législateur divin ne reconnaissez vous donc qu'un législateur? Et n'y a-t-il que la loi entre Dieu et vous? Est-ce la loi qui vous a tirés du néant et appelés à l'être? Est-ce la loi qui vous a dotés de tant de moyens de jouissance et de bonheur? Est-ce la loi qui vous a déféré l'empire de la nature? Est-ce la loi qui a formé entre vous et ceux de votre sang la mystérieuse union des cœurs? Non; dans ces immenses libéralités, dont une seule suffit au bonheur de créatures moins privilégiées, le législateur se cache et le père se montre, un père dont la bonté surpasse toute pensée. Et vous penseriez qu'une froide et servile obéissance peut vous acquitter envers lui! Vous penseriez que de cette force d'aimer qu'il a déposée dans votre sein, rien ne doit remonter à lui! Toute votre obéissance ne serait pas amour! Votre cœur ne chercherait pas au-dessus de la loi, au-dessus du législateur, le Père, la Bonté, l'Amour, de qui procèdent pour vous la vie, l'amour même et la félicité! Et vous diriez froidement, créatures dénaturées: J'obéis, il suffit, ne suis-je pas acquitté?

» . . . . L'obéissance à Dieu est seule capable de produire la vertu. La vertu est-elle un mot ou une chose, une fiction ou une réalité? Si elle est une chose, une réalité distincte, il faut qu'elle soit *une* dans son principe, *une* à son origine. Si elle a plusieurs principes, elle est plusieurs choses à la fois; elle est l'assemblage factice de plusieurs phénomènes auxquels on a imposé un nom collectif, et dont la nature intime demeure, par cela même, inexplicable. Il faut nécessairement admettre qu'au-dessus de la piété filiale, de la justice, de la bienveillance, de la veracité, de la chasteté, il y a une chose qui n'est aucune de ces choses en particulier et qui les embrasse toutes à la fois; un principe d'après lequel nous sommes, non seulement fils respectueux, ou hommes justes, ou bienveillans, ou sincères, ou chastes; mais tout cela à la fois, mais *tout ce qu'il faut être*; une force générale qui doit fléchir notre âme à l'ordre moral dans toute son étendue, et nous le faire aimer dans toutes ses applications; en un mot, qui crée en nous, non *des vertus*, mais *la vertu*. La découverte de ce principe générateur fait depuis long temps le désespoir de la philosophie morale. Le chercherez-vous dans la conscience? De la conscience, dans son état actuel, vous pouvez faire dériver quelques vertus particulières; mais leur cours remonté ne vous fera pas atteindre au lit primitif d'où elles s'épanchent, au trésor commun de leurs eaux. Qu'y a-t-il de plus général, dans la conscience humaine, que cet axiome: «Fais à autrui ce que tu voudrais qui te fût fait? » Qu'il est loin d'embrasser toute l'étendue de l'être moral! Comment cet axiome contiendrait-il l'obligation de purifier son intérieur? Comment en concluriez vous l'obligation de rendre à Dieu les hommages qui lui sont dus? Tout vaste qu'il est, il n'embrasse pas la moitié de nos devoirs. Et dans la pratique, que de lacunes, que d'incohérences ne laisse-t-il pas subsister! Que c'est donc une chose décousue et fragmentaire que la moralité humaine chez l'homme même le plus distingué par son caractère. En vain cherchez-vous en lui le principe commun de toute moralité; encore un coup il ne tire de sa conscience que *des vertus*, il n'en tire pas *la vertu*.

» C'est que *la vertu* ne saurait être cherchée moins haut qu'en Dieu, qui est sa source suprême et unique. C'est que l'amour de Dieu est *la vertu*. C'est que la force qui produit en l'homme à la fois, parallèlement et d'un seul jet, toutes les vertus, ne réside que dans ce sentiment. Aussi est-ce dans l'éveil de ce sentiment au sein de l'âme humaine que l'Évangile fait consister *la régénération*. Il ne nous apprend pas à être vertueux par addition, en juxtaposant, pour ainsi dire, vertu à vertu. Il nous unit à Dieu par la foi; et cette foi qui produit l'amour développe simultanément dans l'âme renouvelée toutes les qualités et toutes les habitudes dont l'ensemble forme la vertu. Et parce que c'est au centre même de l'âme, et non à différens points de sa surface, qu'il en dépose le germe unique, c'est aussi aux dispositions intérieures qu'il attache une souveraine importance. La Bible seule a dit, avec une parfaite connaissance de cause, que « c'est du cœur que procèdent les sources de la vie. » La morale humaine, dans son état le plus parfait, est une mosaïque ingénieuse dont la moindre secousse fait un monceau de débris bigarrés; la morale chrétienne est la puissante pyramide dont chaque partie trouve le même appui dans son immense base, inébranlable comme le sol qui la porte. »

MÉLANGES.

CESSATION DÉFINITIVE DU JOURNAL L'AVENIR. — Nous avons annoncé il y a déjà plusieurs mois, que les rédacteurs de l'*Avenir* avaient été à Rome demander au pape de prononcer sur le sort de leur journal. La n[ote] suivante qu'ils viennent de publier annonce qu'ils cessent définitiveme[nt] de le faire paraître :

« Les soussignés, rédacteurs de l'*Avenir*, membres du conseil de *l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, présens à Par[is],

» Convaincus d'après la lettre encyclique du souverain pontife Grégoire XVI, en date du 25 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leu[rs] travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui q[ue] Dieu a chargé de gouverner son Eglise;

» Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que respectueusement soumis à la suprême autorité du vicaire de Jésus-Christ, i[ls] sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux année[s]. Ils engagent instamment tous leurs amis à donner le même exemple [de] soumission chrétienne.

» En conséquence, 1° l'*Avenir*, provisoirement suspendu depuis [le] 15 novembre 1831, ne reparaitra plus;

2° L'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* est di[s]soute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées [et] les comptes liquidés dans le plus bref délai possible.

» Paris, ce 10 septembre 1832.

» F. DE LA MENNAIS, PH. GERBET, C. DE CAUX, le com[te] CH. DE MONTALEMBERT, H. LACORDAIRE. »

Il résulte de là que les rédacteurs de l'*Avenir* prennent pour règle ab[]solue une parole d'homme, et qu'ils ne connaissent aucune loi immuab[le] qui y soit supérieure. Nous reviendrons sur la lettre encyclique de Grégoire XVI.

CONCOURS. — L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Ar[ts] de Rouen, a ouvert un concours sur cette question : « Quelle peut êt[re] » l'influence de l'instruction des classes inférieures sur le bonheur des n[a-] » tions et sur le perfectionnement de l'espèce humaine? » Le prix se[ra] une médaille d'or de la valeur de 300 fr.; il sera décerné dans la séan[ce] publique de 1833. Les Mémoires doivent être adressés au secrétaire p[er]pétuel, M. Théodore Licquet, à l'Hôtel-de-Ville, avant le 1er ju[in] prochain.

ANNONCE.

Nous reviendrons sur cette brochure, qui contient d'étranges asserti[ons] sur le Judaïsme et le Christianisme. Jesus-Christ y est représenté com[me] un philosophe ecclectique. Nous ne voulons d'ailleurs pas empiéter sur [le] travail de celui de nos collaborateurs qui a bien voulu se charger [de] rendre compte de cet écrit.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME II. — N° 3. 19 SEPTEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — es lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

MM. les Actionnaires du journal LE SEMEUR *ont invités à se rendre à l'Assemblée générale qui ura lieu le lundi* **15** *octobre, à* **2** *heures précises, u bureau du Journal, rue Martel, n°* **11**, *pour ntendre le rapport du Gérant sur l'exercice de année écoulée.*

SOMMAIRE.

DE L'INSTRUCTION POPULAIRE,

DEUXIÈME ARTICLE.

LA MORALITÉ POLITIQUE ET LA MORALITÉ SOCIALE.

Une question se présente en avant de celles que nous ons à traiter. Nous devons constater et mesurer l'in-ence de l'instruction du peuple sur sa *moralité politique*. tte moralité politique est-elle de même nature, repose-elle sur les mêmes principes que la moralité sociale? n'en -elle qu'une branche, ou bien forme-t-elle une plante à rt? La réponse à cette question nous importe; car s'il n'y u'une morale, nous n'avons aujourd'hui qu'une tâche : us aurons tout fait en établissant d'une manière générale e l'instruction a une tendance moralisante.

Or, à la question que nous venons de poser la théorie répond *oui*, et les faits, bien des faits du moins, semblent répondre *non*. Peut-être l'expérience ne nous montre-t-elle pas beaucoup d'hommes qui aient été, d'une part, bons fils, bons pères, bons époux, bons amis, et, de l'autre, mauvais citoyens; mais elle nous fait voir une foule de patriotes qui, dans les relations privées, ont manqué à quelques-unes des lois les plus élémentaires de la morale; et là-dessus, laissant en paix le temps présent et les vivans, nous en appelons avec confiance aux morts et à l'histoire. Comment lever cette difficulté?

Serait-ce en disant que le patriotisme d'un homme sans mœurs est nécessairement un patriotisme faux, qui se résout, à l'analyse, en un égoïsme déguisé? Quoi de plus légitime, au premier coup-d'œil, qu'une telle conclusion? Quoi de plus naturel que de juger que le tyran domestique ne peut être un véritable ami de la liberté, que le père de famille insouciant n'aura guère souci de la grande famille nationale, et que le séducteur de l'innocence ne peut avoir, en aucune affaire, des principes bien délicats? L'homme peut-il se scinder? se partager en deux âmes? l'une, dans certains rapports, perfide, impitoyable et sans pudeur; l'autre, dans d'autres rapports, candide, pure et dévouée? L'homme n'est-il pas un? Et se divise-t-il en autant d'êtres moraux qu'il a de relations dans la société? Il semble qu'il serait absurde de le supposer.

Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas deux hommes dans chaque homme, et que le particulier, en entrant dans le domaine de la politique, y porte bien sa même âme. Nous admettons, en conséquence, que la pureté de l'homme public ne peut avoir, avant l'expérience, d'autre garantie que la pureté de l'homme privé, et nous pouvons dire que l'expérience vient souvent au secours de ce principe, à l'appui de cette règle. Mais souvent aussi elle semble les démentir. D'illustres exemples nous apprennent que *certains vices* n'excluent pas un dévouement sincère à la patrie et un zèle admirable pour son honneur et sa prospérité. Fox et Mirabeau en sont la preuve. Le dernier surtout est, sous ce rapport, un des plus étranges phénomènes; car à des vices que l'exemple de son siècle n'autorisait que trop, et qu'il n'avait

ait qu'étaler avec plus d'orgueil, il joignit ce qui semble contradictoire au patriotisme, une vénalité avide; et cependant il est impossible de ne pas croire que l'amour de la patrie et de la liberté le consuma jusqu'au tombeau. Démosthène fut-il plus pur? Non; mais « sa vie entière, a » dit M. Villemain, s'épure au feu du patriotisme qui le » dévore. » Trop d'exemples se réunissent pour nous forcer d'avouer que l'homme privé ne donne pas toujours l'exacte mesure de l'homme public.

Ce phénomène moral, comme toutes les contradictions de notre nature, a une cause sans doute, et elle est aisée à trouver. Une vie vertueuse, j'entends solidement et généralement vertueuse, est toujours difficile; mille obstacles s'y opposent au-dehors et au-dedans de nous. Trop souvent les traits les plus honorables de notre caractère doivent naissance ou à notre tempérament, ou à quelque motif étranger au vrai principe de la vertu. Toutefois ces stimulans, ces encouragemens extérieurs sont comparativement faibles dans la vie privée; la gloire d'être bon ami, bon père, bon voisin, homme de bien, n'est pas bien éclatante, et se réduit la plupart du temps à une bonne réputation négative, à laquelle on met du prix sans doute, mais qui est peu propre à exalter l'âme. Les vertus politiques ont bien d'autres encouragemens; la gloire, le bruit du moins, les suit de près; on est incessamment soutenu par des regards, averti par des clameurs, poussé par des applaudissemens. L'amour de la patrie, déjà plus poétique en lui-même que toute affection privée, se renforce de l'amour de la gloire; ils se confondent l'un dans l'autre; on ne les distingue plus; celui qui les éprouve sait à peine auquel de ces deux principes il obéit, tant ils se sont mutuellement identifiés. L'importance d'une vertu dont l'univers profite fait aisément croire qu'elle peut tenir lieu de toutes les vertus; on s'affranchit peu à peu des autres, dont le joug est dur; on n'a plus le temps d'y songer; « la grande morale tue la petite; » il fallait *porter celle-ci*, au lieu que *celle-là vous porte;* ce n'est plus vertu, c'est enthousiasme; on songe d'autant moins aux devoirs vulgaires, que le monde s'informe peu si vous les remplissez; l'homme d'état lui dérobe le père de famille; et la nation ne demande pas à celui qui l'électrise, l'élève et l'agrandit, ce qui se passe dans l'intérieur de son ménage. L'homme d'état a-t-il un ménage? Le patriote a-t-il des pénates? Ne gisent-ils pas dans la cendre de son foyer, renversés par les dieux de la patrie? Et dans les acclamations d'un royaume tout entier, le soupir d'une femme délaissée, les plaintes d'une famille négligée, les murmures d'un ami maltraité, comment se feraient-ils entendre?

Ainsi tout ce que l'âme enferme de généreux se porte et reflue vers la partie du cœur qu'occupent les affections politiques; le reste de l'espace demeure désert. Et remarquez bien que je ne parle ici que des hommes sincères, qui, s'ils nous trompent, nous trompent à leur insu; à quel propos irais-je demander compte de leur vie privée à ces charlatans de patriotisme, dont le dévouement sonore s'exhale tout entier en clameurs? Ai-je le droit de réclamer quelque chose pour la vie privée à cette vertu commode qui n'est, jusqu'à l'heure des sacrifices inclusivement, qu'une vertu parlée; à cette vertu qui se dépense en discours et en écrits, véritables assignats que l'heure de la crise ou de la tentation ramène ordinairement à leur valeur intrinsèque; à cette vertu de papier, patriotisme pamphlétaire, civisme criard, avec ses mots sacramentels et vagues, ses injures apprêtées, ses colères stéréotypes, et son cortége de badauds de tous les rangs; censure austère, qu'une gratification enrhume et qu'une place emmusèle? Qui est-ce donc qui nous disait que la révolution avait fait disparaître l'espèce de l'hypocrite? L'hypocrite de religion, j'en conviens; il est à la retraite, en disponibilité; mais l'hypocrite politique est en pleine activité de service; et pour l'audace, l'imposture et l'adresse, certes il égale au moins le premier:

« Tartufe est l'image de l'un :
» Ah! si Molière avait vu l'autre!! »

Cependant on pourrait apporter aussi, mais en moins grand nombre sans doute, des exemples inverses de ceux que nous avons cités: des hommes qui, souillés d'intrigues, diffamés par leur corruption politique, se retrouvent purs et honorables à leur foyer, et peuvent opposer au déchaînement de l'indignation publique les témoignages mérités d'estime et de gratitude de leurs parens et de leurs amis; ceux-là ont fait un autre raisonnement que les précédens, raisonnement plus inconcevable: aussi est-il plus rare. Ils ont cru que la morale n'avait d'application possible que dans les relations privées; que là elle conservait tous ses droits; mais que les affaires d'état l'excluaient; que, dans ce domaine à part, on ne pouvait, sans compromettre le succès, faire un seul pas en sa compagnie; que la morale a ses lois, la politique les siennes. Cette opinion a été professée avec une hardiesse qui en relève l'immoralité, mais qui exclut l'hypocrisie.

Nous ne conclurons point de ces exemples qu'il y ait lacune, solution de continuité, abîme entre la vie politique et la vie privée, et que la morale ordinaire, bien imprimée dans les habitudes et dans le cœur, perde toute sa force pour l'individu dès le moment qu'il devient homme public. Nous soutenons le contraire, en principe et en fait. En *principe*, nous disons que la morale est *une*, et qu'elle enveloppe toute la vie; que dans une seule restriction volontaire et réfléchie, il y a désaveu de toute la loi morale; que celui qui n'est pas prêt à l'appliquer à tout la méconnaît absolument, que celui qui ne la veut pas souveraine la traite en esclave. En conséquence, il nous est permis et même commandé de croire que ceux qui la scindent d'une manière quelconque, soit en l'écartant de la vie privée au profit de la vie publique, soit en accueillant à leur foyer celle qu'ils bannissent de la curie ou du palais, que ceux-là ne sont pas, dans la force du terme, des hommes moraux; et que leur vertu, bien étudiée, se réduirait à une agrégation d'élémens étrangers à la conscience.

En *fait*, nous disons, malgré les exemples cités, que la moralité politique se conclut de la moralité sociale, se proportionne à elle, se peut juger par elle; et que, généralement, celui qui, dans l'une de ces deux sphères, est pénétré de la sainteté du devoir, la reconnaît et l'adore également dans l'autre; en sorte que créer des vertus privées, c'est créer des vertus publiques, et que former l'homme de la famille, c'est préparer l'homme du pays.

Il est vrai que nous n'avons observé jusqu'ici que la classe des hommes appelés par leur position à jouer un rôle en politique; et notre sujet nous invite plus particulièrement à étudier la classe inférieure. Y trouverons-nous les mêmes contradictions, le même phénomène, la morale scindée comme elle l'est souvent dans l'autre classe de la société?

Il y a des différences.

On peut affirmer hardiment, quant à cette classe, que le *mauvais sujet* (pour nous servir du terme vulgaire) n'est pas susceptible de vertu politique, et n'offre aucune garantie à l'état. Non qu'il soit incapable, dans l'occasion, d'un élan d'enthousiasme et d'un acte généreux. Tout le monde sait que les journées de juillet ont trouvé des héros et *des héroïnes* en dehors presque de la société et de la civilisation. Mais quand un rayon de soleil perce pour un moment les nuages d'un ciel noir, on ne compte pas pour cela sur une belle journée. La vertu ne doit pas être un accident, mais le développement continu d'un principe déposé dans

ofondeurs de l'âme. Or, ce principe ne se trouve pas l'homme dont nous parlons ; et ce qui le remplace 'à un certain point chez l'homme d'une classe supé-e, les habitudes sociales, les intérêts, la connaissance iits et la faculté de généraliser, manque absolument à vidu qui est à la fois pauvre, ignorant et corrompu. doute il ne vous sera pas toujours inutile. Une guerre nale, par exemple, pourra le mettre en valeur ; car la té nationale, l'indépendance du sol sont des intérêts remuent la société à de grandes profondeurs ; et ces violentes, qui portent pour ainsi dire à la peau les raises humeurs dont le corps social est infecté, lui sont même salutaires. Mais prenons, comme il convient, la té dans son état ordinaire ; nous trouverons ces mêmes idus dont le danger national a excité le zèle, aussi in-rens à la liberté intérieure qu'ils ont paru ardens pour berté nationale ; la première, plus délicate, plus mé-ysique en quelque manière, les touche dans la même ortion qu'ils la comprennent et qu'ils croient en pro , c'est-à-dire très peu ; ils n'en font de cas, et ne lui ent un prix que pour la vendre ; et quant à cette partie de la vertu politique, l'amour de l'ordre et des et le respect de l'autorité, il ne faut pas l'attendre . Des instrumens aveugles et mercenaires du pouvoir? ourront l'être, et le servir contre la liberté ; mais de ectueux serviteurs de la loi? ils ne le seront pas ; on eut attendre ce respect des lois, de ceux qui ne respec-pas la liberté.

ais ce qui est plus remarquable, et ce qui frappe tous qui ont quelque peu observé la France, c'est que unêtes gens ont très-peu de respect pour la loi, et très-de zèle pour le bien public, à moins qu'ils n'y voient bien-être individuel directement intéressé. On peut as-r différentes causes à cette irréligion politique : tant évolutions successives, la force si souvent mise à la du droit sous le nom de droit, tant de sermens don-t repris, la loi violée par l'autorité elle-même, un sen-nt confus de provisoire et d'instabilité, une longue tude de changemens ; car si, quelquefois, une guerre e retrempe une nation, de fréquentes transmutations iques la corrompent infailliblement. Peut-être aussi la re de certaines lois aiderait-elle à comprendre la tran-lité d'esprit avec laquelle on les enfreint tous les jours. n'aurais pas le moindre scrupule de faire tort pour cent e écus au gouvernement, » disait un jour un honnête me. Dans son ignorance il ne voyait pas que le gou-iement c'est l'Etat ; il n'y voyait qu'un ennemi avec le-malheureusement il faut partager. Qui pourrait dire ombien d'individus, en France, cet homme était l'écho? les causes accessoires que nous avons cru pouvoir assi-à cette erreur, rentrent elles-mêmes dans une grande e qui les a toutes engendrées, et avec laquelle toutes, en sommes certains, disparaîtraient.

ette immoralité politique tient à l'immoralité privée. tient à ce manque déplorable de convictions et de prin-s qui flétrit l'honnêteté de tant de gens estimables. Ces honnêtes, de quelle manière le sont-ils? A quoi se ré-leur morale? Et quand vous en aurez soustrait les af-ons naturelles, la crainte des lois, le respect de l'opinion, reste de traditions et d'habitudes, que demeurera-t-il r des principes plus élevés? Bien peu de chose, en vérité. e faudra pas s'étonner que cette morale qui, sur son sol le familier, ne se soutient qu'à force d'étais, chancèle et tombe sur un terrain moins connu ; que, dans la sphère devoirs politiques, sphère jusqu'à un certain point velle, que les révolutions ont encombrée de tant de dou-et de problèmes, et compliquée de tant d'idées contra-oires, une morale si débile, si aveugle, à qui l'incrédu-lité a arraché son guide, ait tant de peine à s'orienter et s'égare si souvent. Donnez de la morale, de la bonne, à un peuple, donnez-lui-en pour les relations privées et les circonstances ordinaires, et vous verrez si, même sans lui parler politique, vous ne lui aurez pas donné la morale politique. L'une donc, comme nous l'avons dit, enseigne l'autre ; et l'on permettra qu'en général nous partions de cette idée dans la suite de ce travail.

Mais qu'on ne l'oublie pas : nous avons dit non *une morale*, mais LA MORALE, celle qui se rattache à un principe moral, la morale de conscience et d'affection. Où la trouver? où est-elle? Dans la vie de ce peuple ou ailleurs? Dans la nature ou ailleurs? Laissons dormir ces questions sur le seuil de notre sujet ; le moment viendra de les relever ; et nous verrons alors ce que, réveillées, elles auront à nous dire.

COLONIES.

CONSULTATION POUR M. HERMÉ-DUQUESNE, *juge d'instruction à la Martinique, renvoyé en France pour rendre compte de sa conduite au Ministre de la Marine et des Colonies.* Paris, 1832. Br. de 75 pages in-8°.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'expulsion de M. Hermé-Duquesne de la Martinique (1). Ils se rappellent peut-être que ce magistrat, récemment promu aux fonctions de lieutenant de juge à Fort Royal, ayant, suivant les expressions du réquisitoire de M. le procureur-général Dessalles, « donné à dîner à des hommes de couleur et, deux » jours après, assisté, comme convive, à un banquet of- » fert à cette même classe d'hommes, avec lesquels il n'a » cessé de frayer depuis cette époque, » il fut, en vertu de décisions prises à son égard, les 11 et 13 août 1831, transporté en France pour aller rendre compte de sa conduite au Ministre de la Marine, et dépouillé de ses fonctions. Ces faits sont graves, parce qu'ils permettent de juger quel est l'état moral des colonies, et parce qu'ils font comprendre à quel point les préjugés et les intérêts y exercent une déplorable influence. Il vaut la peine de les considérer de près ; car ils nous apprennent quels seraient les actes d'une législation coloniale indépendante, si l'on cédait aux instances de MM. les délégués, et si l'on rendait les colons arbitres souverains dans une cause qui est la leur propre. M. Duquesne a, dès son arrivée en France, fait connaître au ministre ce qui s'était passé, il publie maintenant sur toute cette affaire une consultation signée par un grand nombre d'avocats distingués : son but est d'obtenir le rapport des deux décisions prises contre lui. Si même ce n'était ici qu'une affaire personnelle, s'il ne s'agissait que d'une grande injustice à réparer, nous ferions des vœux pour que ce magistrat obtienne l'annulation qu'il réclame ; mais il s'agit de plus que cela ; il s'agit de flétrir la conduite d'hommes revêtus de fonctions publiques, gardiens des lois, appelés à influer sur les mœurs par leur exemple, et qui n'ont pas craint de faire un crime à l'un de leurs collègues, d'avoir méprisé des préjugés qu'ils caressent. Voici les faits :

Le 29 juillet 1831, M. Hermé-Duquesne reçut à dîner M. Boitel, secrétaire-archiviste du Conseil privé, et deux hommes de couleur, habitans recommandables de la Martinique, MM. Sancé et Léonce. Sa porte était fermée, parce qu'elle l'était habituellement aux heures des repas ; mais il repousse avec une égale indignation les récits qui donneraient à penser qu'il voulut cacher le choix de ses convives, et les insinuations qui laisseraient croire que le but de cette réunion fût de causer du scandale. Ces deux suppositions

(1) Voyez tome Ier, n° 21, page 165.

sembleraient en Europe inadmissibles, et cependant la ligne de démarcation entre les colons et les hommes de couleur est si profonde, qu'admettre ceux-ci à sa table est, de la part d'un blanc, une chose inouïe, dont on ne trouve pas de traces dans les annales de la Martinique et de la Guadeloupe, qui ne peut avoir lieu sans qu'on prête à celui qui s'en est rendu coupable des motifs qui appellent la vindicte des lois, et qui suffit pour exciter contre lui l'animadversion publique. Il en est bien réellement ainsi, puisque M. le procureur-général n'allègue pas d'autre grief contre M. Duquesne.

A peine celui-ci était-il à table qu'on fit courir à Fort-Royal le bruit qu'il était malade et à toute extrémité. Plusieurs personnes accoururent, et M. le procureur-général lui-même lui envoya une domestique blanche, qui ne parut rassurée qu'après avoir été introduite dans la salle à manger. Plus tard, M. Duquesne apprit que, sous prétexte de savoir l'état de sa santé, ses ennemis étaient venus s'assurer de ce qui se passait chez lui, pour le publier ensuite avec emphase et donner l'éveil à la population blanche. Le 31 juillet, il était invité à un dîner donné par M. Boitel, secrétaire-archiviste du Conseil privé, à MM. Frapart père, Elie Desproge, Martial Brouc, Léonce, Sancé, Paul Ulric et Thomas Laroche, l'elite des hommes de couleur de Fort-Royal; mais la nouvelle de la mort de sa mère venait de le plonger dans le deuil; il allait faire savoir à M. Boitel, qu'il ne pourrait se rendre à son invitation, quand il apprit que des énergumènes avaient résolu d'attenter à la vie des convives; malgré son chagrin, il se décida alors à se réunir à eux, moins pour affronter que pour conjurer l'orage.

Pour ne pas laisser de doute à quiconque aurait essayé d'interpréter cette démarche, il crut devoir expliquer par quelques mots sa conduite: « Messieurs, dit-il dans le cours » du dîner, j'oublie un instant de profondes et récentes » douleurs, pour venir au milieu de vous, et avec vous, » consacrer le principe de fusion qui doit être désormais le » système colonial, celui-là seul sur lequel reposent la tran- » quillité des colonies et leur avenir tout entier. Magis- » trat, je dois apporter dans tous mes actes autant de ré- » serve que de calme et de dignité. Je n'ai pas cru man- » quer à ce devoir de ma profession, en prenant place à la » table d'un fonctionnaire, à une table où mon cœur et » une éducation vierge de préjugés ne me font rencontrer » que des pères de famille, des négocians respectables, » tous paisibles et vertueux citoyens. Vive le roi! vive la » Martinique! » Ces mots furent accueillis par les sifflets et les huées de la foule, qui se pressait aux fenêtres, et qui ne put être dissipée que par la force armée. Dans la soirée, des placards insultans furent apposés dans les divers quartiers de la ville. M. Duquesne fut affiché à la porte du tribunal; M. le secrétaire-archiviste le fut à la potence.

Le 1er août, M. le procureur-général Dessalles fit demander à M. Duquesne s'il était vrai qu'il eût, les 27 et 31 juillet, *dîné* avec des hommes de couleur. Le 8, M. le gouverneur le fit appeler et l'engagea à prendre un *congé*, ajoutant que, dans son opinion, il ne trouverait plus à la Martinique ni repos, ni sûreté, et que les habitans devaient se soulever, s'il ne quittait son poste. M. Duquesne répondit qu'il rougirait de fuir devant une accusation aussi injuste; qu'il comptait sur l'appui de l'autorité. Le lendemain, M. le procureur-général desira le voir à son tour. M. Duquesne ayant de nouveau refusé l'offre d'un congé, ce magistrat lui déclara qu'il le ferait traduire devant le Conseil privé, qui déciderait. Il y comparut le 10 août, et M. Dessalles, qui est l'un des conseillers qui condamnèrent, en 1824, MM. Bissette, Fabien et Volny à la flétrissure et aux galères perpétuelles, pour avoir lu une brochure prétendue séditieuse, y développa ses griefs dans un discours qui [a] été imprimé et où il ne reproche au lieutenant de juge [pas] un seul fait autre que les deux repas auxquels celui-ci a assi[sté] et auxquels des hommes de couleur avaient aussi été invit[és]. Voici les singulières théories que M. le procureur-géné[ral] a professées à cette occasion: « Dans l'état actuel des [es-] » prits, a-t-il dit, dans un pays où, bien que l'égalité [lé-] » *gale* soit établie en principe, les mœurs n'ont point enco[re] » été modifiées par ce principe, où des distinctions poli[ti-] » ques subsistent encore dans les deux classes de la popul[a-] » tion libre, et où les passions sont en fermentation, [un] » *pareil acte*, de la part d'un magistrat, peut avoir des *sui[tes]* » *funestes.....* Cette conduite n'implique-t-elle pas, de [la] » part du magistrat qui l'a tenue, un *oubli complet de tou[tes]* » *les convenances de son état?* Ne tend-elle pas à soul[e-] » ver les passions que la sagesse de l'administration s'at[ta-] » che chaque jour à calmer? *Ne compromet-elle pas la [di-]* » *gnité et la considération*, sans lesquelles la magistratu[re] » ne saurait exercer cette influence si nécessaire au bi[en] » public? M. Duquesne, comme lieutenant de juge, pe[ut] » être appelé à remplacer le juge royal (*le président [du]* » *tribunal.*) Ces importantes et honorables fonctions [ne] » peuvent être confiées qu'au magistrat qui a su s'enviro[n-] » ner *du respect et de la confiance des justiciables.* Celu[i] » au contraire, qui, bravant l'opinion publique, a mis [en] » jeu les passions en se montrant *ostensiblement l'instr[u-]* » *ment d'un parti*, qui a compromis la tranquillité et po[u-] » vait attirer des *malheurs irréparables*, n'enlève-t-il pas [à] » la société *la plus importante garantie?* Quel gouvern[e-] » ment approuverait une conduite qui blesse d'une maniè[re] » aussi forte des principes *aussi sacrés?* » M. le procureu[r-] général Dessalles a conclu de tout cela qu'il fallait offri[r à] M. Duquesne d'aller rendre compte de sa conduite au M[i-] nistre de la Marine et, s'il s'y refusait, le suspendre prov[i-] soirement de ses fonctions. M. le gouverneur de la Mar[ti-] nique décida en effet, le 11 août, que M. Duquesne ser[ait] transporté en France sur la corvette l'*Allier*, dont le dépa[rt] devait avoir lieu cinq jours après, mais qu'il conserver[ait] son titre et ses appointemens. Par une décision postérieu[re] du 13 août, fondée sur ce que, pour donner à la précéden[te] résolution *un effet conforme aux intentions du Consei[l]*, c'est-à-dire sans doute pour satisfaire complétement l'or[-] gueilleuse susceptibilité des colons, il convenait que M[.] Duquesne cessât immédiatement ses fonctions, le gouve[r-] neur arrêtait qu'il les cessât (1). Ce n'était là évidemmen[t] qu'une injure gratuite au profit des passions coloniales[,] puisque, le jour de l'embarquement du lieutenant de juge[,] ses fonctions auraient cessé naturellement. Le président d[u] tribunal dont M. Duquesne faisait partie, fut si indigné d[e] l'injustice des procédés dont on usait envers lui, qu'il don[-] na volontairement sa démission.

Nous ne suivrons pas MM. les avocats qui ont rédigé l[a] consultation pour M. Hermé-Duquesne dans l'exposition de[s] moyens de droit par lesquels ils attaquent les deux décision[s] prises contre ce magistrat; nous dirons seulement qu[e] M. le comte Bastard de l'Étang, pair de France et prési[-] dent de la Cour de cassation, qui présidait la commissi[on] chargée par M. le Ministre de la Marine d'examiner la co[n-] duite de M. Duquesne, a écrit à M. le Garde-des-sceaux «q[ue] » l'examen et l'enquête lui ont été très-favorables, et q[ue] » c'est un témoignage de justice qu'il se fait un devoir de l[ui] » rendre. »

MM. les délégués des colonies françaises, dans la lettre qu['ils] nous ont écrite et que nous avons distribuée à nos abonné[s,] se sont plaints de ce que nous généralisions nos accusatio[ns]

(1) Quant à M. Boitel, qui a aussi dîné avec des hommes de couleur, [on] l'a puni en supprimant la place de secrétaire-archiviste qu'il remplissai[t]

de ce qu'au lieu de les diriger contre un petit nombre de vrais coupables, nous nous en prenions à cent mille possesseurs d'esclaves. Ce reproche tombe en présence de faits comme celui qui nous occupe aujourd'hui : ce n'est pas parce que l'amour-propre de quelques individus peut avoir été froissé, mais parce que TOUTE LA POPULATION BLANCHE, à très peu d'exceptions près, est encore rongée de préjugés; parce que, depuis l'établissement du code noir, les mœurs n'ont pas été modifiées, comme en convient M. le procureur-général; parce qu'enfin, comme il l'ajoute, les passions sont en fermentation, que ces arrêts ont été rendus; nous avons donc raison de ne pas nous en prendre seulement aux individus, mais en général aux passions et aux mœurs, des maux de l'esclavage et de l'inégalité sociale aux colonies.

Citons ici les graves paroles de M. de Vatimesnil : « Quoi! s'écrie-t-il, une ordonnance met sur la même ligne le blanc et l'homme de couleur! Cette ordonnance ne fait que rétablir les choses dans l'état où les avaient sagement placées les édits de Louis XIV! Elle efface des distinctions odieuses et absurdes! et voilà que l'autorité coloniale fait un crime à un magistrat d'être entré dans l'esprit de cette législation, en nouant des relations sociales avec des hommes de couleur, dont l'éducation, le mérite et l'intégrité ne laissent rien à désirer. « *Les mœurs*, a dit M. le procureur-général, » n'ont pas encore été modifiées par le principe de l'égalité » civile!... » Etrange raison!... Et qui voulez-vous donc qui travaille *à modifier les mœurs* dans le sens de la loi, de l'humanité et de la raison, si ce n'est le fonctionnaire public, le magistrat, l'organe de la loi? Vous convenez qu'une telle modification est nécessaire, et vous défendez à l'homme public de mettre dans la balance le poids de son exemple! Vous voulez qu'il reste humblement courbé sous le joug d'un préjugé déplorable! Vous le punissez d'avoir été le premier à tenter de s'y soustraire! Il y a là une sorte de révolte de l'autorité coloniale contre les ordonnances métropolitaines. Elle dit : Vous aurez en vain déclaré l'égalité des droits; votre loi ne sera qu'une lettre morte; les mœurs coloniales seront plus fortes qu'elle; et, quoi que vous fassiez, les hommes de couleur ne sortiront pas de leur état d'ilotisme. Nous saurons les isoler au milieu d'une société dans laquelle on leur a donné des droits que nous ne voulons pas qu'ils exercent. Nous empêcherons tout contact entre eux et les fonctionnaires publics. On sera suspect, coupable même par cela seul qu'on les fréquentera. On aura en sa faveur la loi; mais on aura contre soi les mœurs, et on sera puni pour avoir préféré la loi aux mœurs! »

Voilà bien l'état des choses aux colonies, et la lutte entre la loi et les mœurs se prolongera, non pas jusqu'à ce que les mœurs soient vaincues par la loi, car nous ne la croyons pas assez forte pour les vaincre, mais jusqu'à ce que les mœurs aient été modifiées par les intérêts ou renouvelées par l'Évangile. Dans le premier cas, ce qui se montrera au dehors pourra être moins révoltant que ce que nous voyons aujourd'hui, mais les motifs qui feront agir ne seront ni plus élevés, ni plus purs; dans le second cas, la transformation ayant commencé par les cœurs, il y aura accord entre les principes et les mœurs.

Voilà donc un magistrat français qui a essayé d'imiter l'exemple qu'avait donné un magistrat anglais, M. Jeremie, de mépriser le préjugé de couleur et de contribuer, selon son pouvoir, à la fusion, qui doit être désormais le système colonial, comme M. Duquesne l'a si bien dit.

Lorsque nous avons fait connaître les observations impartiales de M. Jeremie sur les colonies anglaises, MM. les délégués des colonies françaises ont pris l'alarme et ont essayé de jeter du blâme sur son administration : ils se sont appuyés sur la protestation des propriétaires du parti ultra-colonial de Sainte-Lucie, et particulièrement sur le paragraphe 8, où ceux-ci avancent *qu'on force le planteur à distribuer à ses travailleurs le double de la quantité de provisions fourni aux troupes du roi, et à leur donner des vêtemens dont, dans plusieurs cas, les maîtres eux-mêmes sont dépourvus.* Ces mots sont en italiques dans la lettre de MM. les délégués, ce qui montre qu'ils attachent une grande importance à cette assertion. Les renseignemens que nous avons recueillis nous permettent cependant de la déclarer dénuée de tout fondement. Quant aux provisions, la quantité prescrite à Sainte-Lucie est précisément celle donnée volontairement aux esclaves par les propriétaires des Bahamas et, à la Jamaïque, aux détenus et aux esclaves fugitifs, dans les prisons et les maisons de travail. Quant aux vêtemens, il suffit de citer le texte de l'ordre en conseil, si injuste, au dire de ces messieurs. Il enjoint de donner annuellement :

1° Aux esclaves mâles âgés de quinze ans ou au-dessus: 1 chapeau, 1 veste de drap, 2 chemises, 2 pantalons, 2 paires de souliers, 1 couverture de laine, 1 couteau, 1 rasoir;

2° Aux esclaves mâles âgés de moins de quinze ans: 1 chapeau, 1 veste, 1 pantalon, 1 paire de souliers;

3° Aux femmes âgées de plus de treize ans : 1 chapeau, 2 robes, 2 chemises, 2 jupons, 1 couverture de laine, 1 paire de ciseaux;

4° A celles âgées de moins de treize ans : 1 chapeau robe, 1 chemise, 1 jupon, 1 paire de souliers.

Enfin à chaque famille : 1 marmite, 1 bouilloire, 1 pot ou chaudron.

La protestation des colons avait pour but d'intimider le lieutenant-colonel Bozon, alors gouverneur de Sainte-Lucie, et de le forcer à suspendre l'exécution de l'ordre en conseil; mais celui-ci se montra ferme; et les mécontens ayant eu recours à des actes séditieux, dix des principaux négocians de l'île furent arrêtés sous la prévention de haute-trahison. Ces événemens peuvent-ils bien, comme le pensent MM. les délégués, servir de réfutation à nos argumens? ne confirment-ils pas au contraire tout ce que nous avons avancé sur la nécessité de l'abolition de l'esclavage, puisque c'est à lui qu'il faut attribuer tous ces maux que nous déplorons, et même les faussetés contenues dans la protestation des colons de Sainte-Lucie?

Au surplus, puisque MM. les délégués ont cru devoir prendre la plume à propos des attaques dirigées contre les colons anglais, nous ne voyons pas trop comment ils peuvent se dispenser de répondre, maintenant que M. Duquesne attaque les colons français. Il nous semble aussi que ce magisrtat a une noble tâche à remplir; et nous espérons le voir consacrer son talent et les connaissances qu'il possède sur l'état des Antilles, à défendre avec persévérance la cause de l'égalité politique et sociale de leurs habitans, quelle que soit leur couleur, et surtout la cause de l'abolition complète de l'esclavage, sans laquelle les hommes de couleur déjà libres ne sortiront jamais de l'état d'infériorité qu'on leur impose.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ÎLES SANDWICH (1).

PREMIER ARTICLE. — *Arrivée à l'île de Hawaii ou Owhyhee. — Culte public à Hido.*

..... Je quittai le rivage à onze heures; mais nous avions jeté l'ancre plus loin de terre que je ne l'avais imaginé, et nous fûmes près d'une heure et demie avant d'entrer dans le port de Hido, situé dans la baie de Byron. Nous aperçûmes, sur le bord de la rivière Wairuku, un immense bâtiment bien construit, que je supposai être la chapelle, et

(1) Nous avons publié, il y a quelque temps, des extraits du Voyage de M. Stewart aux Iles Washington, dont les habitans sont encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie; après les avoir quittées, il a visité les Iles

nous nous dirigeâmes de ce côté, pensant que la maison des missionnaires n'en serait pas éloignée. Nous étions encore à quelque distance du rivage, quand je reconnus M. Goodrich au milieu d'un groupe d'indigènes; il nous indiquait par signes l'endroit le plus commode pour débarquer. Quelques instans après, nous étions à terre et je pressais contre mon cœur cet ami, qui fut d'autant plus ému de me revoir, qu'il n'avait rien appris de mon voyage. Nous arrivâmes en quelques minutes à sa demeure; et comme le capitaine ne nous avait permis de rester qu'une demi-heure à terre, nous ne savions comment trouver le temps nécessaire pour les mille choses que nous voulions demander, voir et raconter.

La nouvelle de mon arrivée se répandit promptement parmi les habitans, et la maison de M. Goodrich fut bientôt pleine de gens qui se rappelaient de moi, mais de la plupart desquels je n'avais conservé qu'un souvenir confus. (1) L'affection qu'ils me témoignaient m'étonnait d'autant plus qu'ils ne m'avaient autrefois que fort peu connu; je me l'expliquai cependant sans peine quand j'eus été informé que plusieurs d'entre eux avaient été récemment convertis, et avaient renoncé, non seulement à la légèreté et aux péchés d'une vie mondaine, mais aussi à l'ignorance, aux superstitions et aux préjugés du paganisme, pour mener une vie toute chrétienne. La demi-heure qui nous avait été accordée fut bien vite écoulée; je dus prendre congé de M. Goodrich et de sa femme, pour retourner à bord.

Le lendemain était un dimanche. Dès le point du jour et long-temps avant que l'on eut déjeuné à bord du vaisseau, on voyait çà et là un insulaire, ou un groupe de deux ou trois d'entre eux, enveloppés dans leurs larges manteaux de couleurs variées, suivant le sentier sinueux à travers les bosquets qui bordent la baie à l'est, et descendant les collines et le ravin du côté du nord, pour se rendre à la chapelle. Peu à peu leur nombre augmenta tellement, qu'au bout de peu d'instans tous les sentiers au bord de la mer ou sur les hauteurs présentaient l'aspect d'une procession non interrompue de gens de tout âge et de tout sexe se hâtant d'aller à la maison de Dieu. La veille, nous avions vu si peu de canots autour du vaisseau, et l'endroit de notre débarquement avait attiré si peu de monde, tandis que nos chaloupes allaient et venaient, qu'on aurait pu croire l'île à peine habitée; mais maintenant on voyait des multitudes de gens accourir dans toutes les directions, et le cri : quelle foule de peuple! quelle foule de peuple! fut répété d'un bout du vaisseau à l'autre.

Je fus aussi surpris que les autres de ce spectacle, non pas à cause de cette masse de population, mais à cause du but qui semblait la réunir; et tandis que je répétais intérieurement ces paroles: quelle foule de peuple! des souvenirs et des affections d'une grande puissance vinrent m'assaillir, et mon cœur répéta avec joie: quel changement! quel heureux changement! Il n'y a que quatre ans que, dans le même endroit, les désirs bien connus des chefs, leur exemple, les instances journalières des instituteurs, joints aux motifs de la curiosité et de la nouveauté, pouvaient à peine engager une centaine d'habitans à assister, de temps en temps et comme malgré eux, au service divin. Et maintenant, de tous côtés des troupes de gens descendaient, se réunissaient, se pressaient pour aller adorer Celui qui daigne, jusque sur les rivages les plus éloignés, recevoir les vœux d'un cœur sincère.

Cette scène animée, contemplée du bord du vaisseau par une belle et tranquille matinée, était bien faite, avec les idées qu'elle faisait naître, pour préparer l'âme à de fortes impressions, lorsque, notre culte étant terminé, il nous serait permis d'aller à terre. Il était près de midi quand nous débarquâmes, le premier lieutenant, le trésorier, le chirurgien, quelques aspirans de marine et moi. Quoique le service fût commencé quand nous arrivâmes, il y avait beaucoup de monde dehors : nous vîmes ensuite que c'était parce qu'il n'y avait plus de place dans l'intérieur. L'église est un immense bâtiment, qui peut contenir plusieurs milliers de personnes; elle était comble, excepté une petite enceinte devant la chaire que l'on avait réservée pour nous, et où nous eûmes la plus grande peine à parvenir, étant forcés de nous frayer avec précaution un chemin à travers la foule, de peur de marcher sur les pieds et les mains de ces gens accroupis à terre et tellement serrés les uns contre les autres que nous ne savions où poser le pied.

Quand nous entrâmes, M. Goodrich s'arrêta un instant. Je montai sur un siége élevé près de la chaire, et je pus voir à mon aise toute la congrégation. L'attention de tout ce monde ne fut que momentanément suspendue, malgré la nouveauté de nos habits brodés, des chapeaux à plumes et de tout l'appareil de l'uniforme naval. Je ne puis rendre ce que j'éprouvai, en jetant les yeux sur cette foule immense assise si serrée sur les nattes, qu'elle semblait ne former qu'une masse de têtes couvrant une enceinte immense. Ce spectacle était étonnant. Il devint bientôt, non seulement pour moi, mais aussi pour plusieurs de mes compagnons, un sujet de vives émotions.

« J'ai vu des assemblées de prières de tout genre, depuis celles formées par des grands et des seigneurs, environnés d'un éclat et d'une magnificence en harmonie avec la beauté des cathédrales sous la voûte desquelles ils s'agenouillaient, jusqu'aux plus humbles réunions de deux ou trois qui se tiennent partout où le besoin de prier se fait sentir. J'ai écouté avec délices les orateurs les plus éloquens de l'Angleterre et de l'Amérique; j'ai suivi avec une vive sympathie l'effet qu'ils produisaient sur leur auditoire, dans lequel ils savaient exciter le plus noble enthousiasme par la sublimité des pensées et des images. J'ai vu des larmes de conviction et de repentance répandues à l'ouïe des vérités solennelles de la Parole de Dieu, et j'ai vu souvent aussi, lorsque cette parole de paix : « Prends courage, tes péchés « te sont pardonnés, » était annoncée et reçue par des âmes avides de l'entendre, une expression angélique d'espérance et de joie animer ceux qui recevaient ces impressions. Mais c'était une assemblée de fidèles à Hido, l'un des lieux les plus inconnus de ces parages éloignés, qui devait exciter en moi les plus vives émotions que j'eusse jamais éprouvées, et me faire le mieux sentir les richesses incompréhensibles de l'Évangile; ces émotions furent simplement causées par la démonstration produite en moi par ce dont j'étais témoin, de la puissance de la Parole de Dieu sur l'homme sauvage.

Il me semblait, tandis que je contemplais cette scène, qu'on aurait pu voir cette Parole puissante s'érigeant avec majesté un trône permanent et glorieux dans le cœur de ce peuple, si peu de temps auparavant plongé dans l'idolâtrie et la souillure du péché. Quand je comparais ces hommes, tels que je les avais autrefois connus, avec ce que je les voyais maintenant devenus, le changement qu'ils avaient éprouvé me semblait le résultat d'une parole aussi puissante et aussi prompte dans ses effets que celle que Dieu prononça au commencement, quand il dit : « Que la lumière soit, et la lumière fut! » L'impression si profonde que je ressentais venait de la conviction irrésistible que l'Esprit de Dieu était là.

A l'exception de quelques chefs inférieurs, des membres de leurs familles, de deux ou trois insulaires attachés à l'Église et de la famille des missionnaires, toutes les personnes présentes avaient le costume national. Sous ce rapport et quant à la manière de s'asseoir, l'assemblée était païenne et aussi différente de celles qui ont lieu dans plusieurs îles de la Société, que de celles qu'on tient dans nos contrées. Mais le profond silence, l'attention soutenue, les soupirs, les larmes, l'expression de tristesse, de joie ou de paix qui se lisait sur le visage de plusieurs, tout annonçait la présence d'un pouvoir invisible et divin, de ce pouvoir qui seul touche et renouvelle le cœur de l'homme, comme seul il l'a appelé à l'existence.

C'étaient, en un mot, des païens s'emparant des espérances de l'éternité, des païens sentant pleinement les ténèbres

Georgiennes, les îles de la Société et les îles Sandwich, où le Christianisme a été porté par des missionnaires anglais et américains, et où il a déjà exercé une grande influence. Quelques fragmens du journal que M. Stewart a écrit pendant son séjour aux îles Sandwich intéresseront d'autant plus nos lecteurs, qu'ils seront sans doute frappés du contraste qu'il y a entre cette partie de son récit et celle qu'ils connaissent déjà. Nous omettons à regret tout ce qui est relatif aux deux premiers groupes.

(1) M. Stewart a résidé pendant plusieurs années aux îles Sandwich, et publié sur ces îles un ouvrage important.

et l'horreur de leur premier état, se réjouissant aux premiers rayons de la vérité et à la lumière certaine du soleil de justice; altérés de connaître, même lorsqu'ils se désaltéraient doucement aux eaux vives, et sous l'influence de cette celle et vivifiante parole qu'ils exprimaient par leurs regards : « Combien sont beaux sur les montagues les pieds » de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le » salut. »

Parmi les milliers de personnes qui étaient présentes, il en est plusieurs dont l'apparence était bien faite pour graver à toujours ces impressions dans mon cœur. Je n'oublierai jamais l'une d'entre elles en particulier, et je vais essayer d'en donner quelque idée. C'était une vieille femme, courbée et ridée par l'âge; ses traits étaient, comme c'est le cas de la plupart des insulaires, réguliers et agréables; ses cheveux étaient complétement blancs. En la regardant, on se sentait intéressé en sa faveur. Elle était enveloppée dans un large manteau de tapa noir, et lorsque mes yeux s'arrêtèrent pour la première fois sur elle, elle était appuyée contre un pilier près de la chaire devant laquelle elle était assise, la tête levée et les yeux fixés sur le prédicateur. Il n'y avait pas seulement du sérieux sur sa figure; c'était un air de profonde réflexion, qui tout d'abord fixa mon attention. Tandis que M. Goodrich continuait son discours, une larme s'échappait de temps en temps de ses yeux, coulait le long de ses joues sillonnées de rides et tombait sur son manteau.

Je n'ai pas complétement oublié le langage du pays pendant ma longue absence, de sorte que je pus comprendre à peu près tout le sermon. Après plusieurs autres choses xcellentes, M. Goodrich dit : » Nous sommes tous pé» cheurs, mais nous avons un Dieu Sauveur qui nous par» donnera nos péchés, si nous le lui demandons. C'est no» tre devoir de prier Dieu pour cela, et il exauce les priè» res de tous ceux qui s'approchent de lui avec sincérité.» Dans ce moment je regardai encore la vieille femme. Elle n'avait point changé d'attitude; seulement elle remuait les lèvres, comme si elle répétait les paroles qui venaient d'être prononcées. Elle les répéta plusieurs fois, comme pour s'assurer qu'elle avait bien entendu; et à mesure qu'elle semblait se pénétrer mieux de leur sens, un sourire plein de joie et de paix se répandait sur son visage; d'abondantes larmes coulaient de ses yeux, et elle cacha sa tête dans les plis de son manteau. Pouvais je me méprendre sur ce que signifiait son émotion? Pouvais-je me tromper sur la cause et la nature de ces sentimens divers manifestés, dans de semblables circonstances, par une créature que je n'avais jamais vue et que je ne reverrai jamais? Oh! je ne le pouvais pas. Et s'il en est ainsi, que disent-ils? Ils nous apprennent clairement que cette pauvre femme, vieillie dans l'ignorance et la dégradation du paganisme, s'est reconnue, à la lumière céleste, pour une pécheresse perdue et qu'elle a été accablée de tristesse et d'angoisse sous le sentiment de ses péchés. Mais elle entend parler du pardon et du salut donnés gratuitement à ceux qui veulent le recevoir gratuitement; elle entend parler de la glorieuse liberté de l'Évangile et des précieux priviléges qu'il confère à ceux qui le reçoivent, jusqu'à leur promettre un libre accès auprès du Père des esprits et une entière communion avec lui. Elle l'entend, elle le croit et s'humilie devant son Dieu, en versant des larmes de reconnaissance et de joie.

Le seul aspect et la conduite de cette humble assemblée de gens que j'avais connus à une autre époque comme des païens grossiers, licencieux et sauvages, fit plus pour me confirmer dans la conviction de la divine origine de la Bible et de l'influence sanctifiante qui l'accompagne dans le cœur de l'homme, que tous les argumens, toutes les apologies et toutes les défenses du Christianisme que j'ai jamais lus.

Vers le soir, je retournai encore une fois à terre avec M. Stribling. Nous y restâmes fort tard, nous entretenant avec nos amis les missionnaires et apprenant d'eux les détails les plus réjouissans sur l'état de ce peuple; ils confirmaient l'opinion que le service du matin nous avait donnée de lui. Un changement moral complet s'est opéré dans le voisinage de cette station. Quoique établie la dernière, et quoique pendant long-temps elle fût restée en arrière des autres sous le rapport de l'intérêt qu'elle excitait et des succès qui lui étaient accordés, elle peut se vanter maintenant de ne point être la dernière, quant à ses progrès moraux et religieux. L'instruction est partout désirée et recherchée, et, la semaine dernière encore, plus de dix mille personnes se sont réunies pour assister à l'examen des écoles. Les missionnaires sont chaque jour visités par une foule de gens qui viennent leur demander de les instruire dans tout ce qui est bon. Les habitudes vicieuses et les passions cruelles sont abandonnées; un extérieur décent et moral se remarque partout, et tout donne lieu d'espérer qu'un grand nombre de ces insulaires soumettent chaque jour leur cœur au Dieu d'amour, et goûtent toutes les douceurs, toutes les pures affections de la vraie piété. Dans plus d'une de leurs humbles habitations, on entend les accens de la prière; les liens de famille sont resserrés; les parens, jadis cruels jusqu'à tuer leurs enfans, implorent sur eux les bénédictions du Seigneur, les nourrissent de la Parole de Dieu, et les conduisent doucement dans les sentiers de la justice et de la paix (1).

PHILOSOPHIE.

DE LA GUERRE, DE SA CAUSE ET DES MOYENS DE L'ÉVITER.

En dehors du Christianisme, ce n'est que par la méthode empirique qu'on traite les maux de l'homme et de la société; ou plutôt on ne sait faire contre eux que ce qu'on nomme dans la science la médecine des symptômes. Voit-on un vice, une habitude quelconques dominer la vie d'un jeune homme et menacer sérieusement son avenir ou sa réputation, on ne songe qu'à ce vice, qu'à cette habitude, et tous les efforts se dirigent sur ce point-là, sur cette partie saillante du caractère; on ne voit pas que ce n'est là qu'une branche plus développée d'une plante sauvage qu'il faudrait enter tout entière sur une autre racine. Heureux encore quand on n'imagine pas de guérir le pauvre malade en remplaçant un mal par un autre, en développant en lui un autre défaut, d'autres habitudes qui, pour être innocens aux yeux du monde, ne sont pas moins funestes pour la vie du cœur. Un peuple est-il en souffrance, ses conseillers ne verront du mal qui le travaille que quelques-uns de ses résultats les plus sensibles; leurs yeux s'arrêteront, par exemple, sur la détresse du commerce et de l'industrie; tout au plus se porteront-ils parfois sur quelqu'une des misères morales ou intellectuelles les plus frappantes; et on ne saura mieux faire que de prendre à partie ces symptômes isolés, et de chercher des remèdes pour chacun d'eux; persuadé que cette œuvre faite, on aura une guérison radicale. A quoi servent donc les leçons de l'histoire? L'Evangile en agit bien autrement. Pour guérir, il va droit à la racine du mal, et ne s'arrête pas à combattre d'abord en détail chacune de ses manifestations. Il ne perd pas d'efforts inutiles à la surface de l'homme et de la société, il réunit toute sa force pour attaquer un seul point; mais ce point est le centre d'où résulte toute vie.

Nous avons dit plus d'une fois que l'Evangile seul pouvait satisfaire nos besoins de liberté, d'ordre et de paix; mais jusqu'ici nous nous sommes plus occupés de proclamer cette vérité que de la prouver. Nous voulons commencer aujourd'hui cette seconde partie de notre tâche.

Ce monde est un vaste champ de bataille sur lequel les peuples et les individus se font, depuis six mille ans, une guerre continuelle. Le glaive et le canon ne sont pas toujours les instrumens du combat. Ici c'est l'intrigue, le mensonge, la calomnie; là ce ne sont encore que des sentimens hostiles, qui n'attendent qu'une occasion pour se traduire en actes évidens; partout c'est la haine, partout l'antagonisme de l'homme contre l'homme.

Ces faits n'ont malheureusement pas besoin d'être énoncés avec plus de détail; ce qui importe, c'est d'en trouver le remède.

La simple philantropie s'est déjà essayée dans cette recherche, mais sans succès. Henri IV avait imaginé pour obtenir en Europe une paix permanente, l'institution d'un

(1) Nous n'avons pas cru devoir omettre ce premier fragment du voyage de M. Stewart, quoiqu'il ait déjà été inséré en partie dans un autre journal.

sénat suprême, composé de députés choisis dans chacun des états de notre continent, sénat qui aurait jugé en dernier ressort tous les différens qui surviendraient entre ces états.

Plus tard, l'abbé de Saint-Pierre, tout occupé du désir de voir cesser l'effusion du sang, proposa aux nations européennes le plan d'une grande fédération, dont le gouvernement, confié à une diète générale, aurait réglé tout ce qui, dans les intérêts politiques des peuples, peut troubler la paix générale. De nos jours enfin, des sociétés philantropiques s'occupent, en Angleterre, en Suisse, et ailleurs, des moyens de mettre fin aux guerres qui, jusqu'à présent, n'ont cessé de décimer l'humanité. Malheureusement ces sociétés marchent encore à tâtons, et perdent de louables efforts par la fausse direction qu'elles leur donnent, s'appliquant plus à chercher des procédés politiques et des institutions que des principes pour atteindre leur but. C'est ainsi que dans une circulaire que nous venons de recevoir de la Société de Genève, l'honorable fondateur de cette association propose de nouveau à la méditation des gouvernemens et des amis de l'humanité, le projet d'Henri IV, développé dans un chapitre des *Mémoires de Sully*.

Si nous en croyons les économistes modernes, la guerre tendrait à disparaître complètement par le seul fait des progrès des lumières et de la civilisation. Les peuples en apprenant à se connaître, et surtout à connaître leurs vrais intérêts, et l'appui qu'ils peuvent se porter mutuellement, apprendraient aussi à s'aimer et à fraterniser, et renonceraient pour toujours à s'entre-détruire.

Nous conviendrons volontiers que les vastes projets de paix perpétuelle du roi Henri et de l'abbé de Saint-Pierre, une fois adoptés, pourraient produire quelque bien. Mais nous pensons, comme Rousseau, que le plus difficile serait de les faire adopter, et nous doutons fort qu'ils le soient jamais; et si nous devons voir la paix régner un jour là où la guerre a régné si long-temps, c'est qu'il se sera opéré dans le monde une grande révolution morale après laquelle il ne sera plus besoin ni d'un sénat, ni d'une diète pour pacifier notre continent. En ce sens, les économistes qui nous promettent un avenir pacifique, garanti par la fraternité des peuples, ont déjà mieux senti comment nous arriverions à l'abolition de la guerre. Mais ils ont aussi leur erreur : c'est d'attendre un si beau fruit de l'arbre de la civilisation; c'est de croire que ce qu'ils appellent les lumières pourra, avec les intérêts matériels, fonder cette fraternité. Avec les lumières d'aujourd'hui et les intérêts matériels, nous n'aurons jamais entre les peuples d'autre fraternité que celle qui s'alimente par le combat, par l'opposition, et l'on conviendra que c'est là une mauvaise manière de préparer la paix. En effet, que sont aujourd'hui les sympathies qui rallient les peuples ou des fractions de différens peuples, sinon des sympathies d'opposition qui disparaîtraient le jour où l'adversaire, contre lequel on lutte maintenant, viendrait à succomber?

Les peuples, que nous voyons aux prises sur les champs de bataille, suivons-les chez eux, et observons-les dans leurs foyers. Voyons si toutes les fractions ennemies de la grande famille humaine conservent dans leur intérieur la concorde et la fraternité qu'elles ont répudiées les unes à l'égard des autres? Vaine espérance! Plus j'examine de près les relations des citoyens d'une même patrie, et plus je les trouve empreintes de défiance et d'hostilité. Sur quelque théâtre que je me transporte, à quelque point de vue que je me place, si je parcours toute la série des relations sociales, depuis les plus générales jusqu'aux plus étroites, je ne vois partout que rivalité; à peine çà et là quelques traits de dévouement, quelques symptômes d'union. Je me demande déjà comment des peuples ainsi composés pourraient jamais vivre en paix au dehors, quand ils n'y vivent pas au dedans. Je vais plus loin encore. De l'état, je pénètre dans les familles, et si j'y retrouve plus rarement, il est vrai, la guerre ouverte, j'y vois encore trop ordinairement, hélas! le père de la guerre, l'égoïsme, tantôt isolant les individus, tantôt exploitant à son profit jusqu'aux affections qui supposent le plus de dévouement; en un mot, j'y cherche la paix et je n'y trouve que l'inquiétude, la fièvre de l'idolâtrie ou ce qui est pis encore, la mort de l'indifférence. Et je me demande : si l'égoïsme chasse la paix de la famille, comment subsistera-t-elle dans l'état?

Je poursuis encore ou plutôt j'arrive au dernier terme de mes observations : je pénètre jusqu'au cœur des individus. La paix n'y est pas davantage. J'y vois bien souvent, à la vérité, un état léthargique qui peut faire illusion à l'observateur superficiel; il est des âmes qui vivent d'une vie morale si faible, si semblable au sommeil, qu'on confondrait aisément leur tranquillité avec le calme, qui naît de l'ordre et de l'harmonie. Mais la paix que je cherche est bien autre chose : c'est la paix de la vie et non celle de la mort. Essayez d'imprimer un mouvement moral plus rapide à ces êtres si nombreux qui prennent l'apathie de leur cœur pour sa paix, et vous verrez bientôt, non l'activité, mais l'orage remplacer leur sommeil. Dans quel état trouvé-je donc le cœur de l'homme quand je pénètre jusqu'à lui? Je le trouve, d'une part, avide de bonheur, d'un bonheur infini; de l'autre, sans guide pour chercher ce bonheur dont il a soif, maîtrisé tour-à-tour par mille désirs, par mille passions qui le trompent et ne lui donnent que des joies périssables, que suit l'amertume du regret et de la déception. Je trouve l'homme constamment en révolte contre la loi de sa conscience et de son Créateur, constamment obligé de se fuir et de se perdre dans les dissipations du monde extérieur. Je le trouve marchant seul, sans relation avec l'Etre auquel il doit tout, croyant plus à lui-même qu'à cet Etre, orgueilleux de tous les dons qu'il a reçus de lui et s'en rendant gloire à lui-même. En un mot, je vois une créature travaillée de désirs que le fini ne peut satisfaire et qui ne vit cependant que pour le fini, une créature rebelle à toutes les lois de l'ordre moral, qui substitue la loi de l'égoïsme à la loi du dévouement, par conséquent, une créature en guerre ouverte avec Dieu et constamment obligée d'étouffer la voix intérieure qui lui reproche sa rebellion; et je me demande comment la paix pourrait trouver place sur le théâtre de tant de désordres? comment la paix existerait jamais dans un monde peuplé de rebelles?

Voilà le mal sans déguisement, le voilà dégagé du voile menteur des théories philosophiques. Voilà la source de toutes les guerres et de toutes les discordes qui n'ont jamais cessé d'affliger l'humanité. L'homme est en guerre contre son Dieu, c'est là le grand secret de tous les maux que les hommes se font réciproquement. Ne s'en suit-il pas que l'unique moyen de mettre fin à tant de malheurs, c'est que l'homme soit réconcilié avec Dieu? Or, on sait que cette réconciliation est précisément l'œuvre que l'Evangile de Jésus-Christ doit opérer dans le monde, et qu'il opère depuis le commencement. Chaque rebelle y est invité à venir y chercher sa propre paix, et avec elle l'héritage du bonheur infini auquel il aspire. Et le jour où tous auront accepté, par la foi, le bénéfice de cette précieuse nouvelle, l'humanité tout entière sera devenue une famille de véritables frères. C'est une vérité sur laquelle nous reviendrons avec quelque détail dans un prochain article.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — No 4. 26 SEPTEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

TROISIÈME ARTICLE.

INSTRUCTION PROPREMENT DITE.

Le lecteur voudra bien se rappeler que, désormais, nos considérations se bornent à la moralité sociale, assurés que nous sommes de voir la moralité politique en découler tout naturellement. Il nous reste à chercher par quels moyens on peut la répandre dans les classes inférieures de la société.

On a proposé, et l'on propose encore, l'instruction populaire.

Cette instruction, telle qu'on la conçoit généralement, se réduit à savoir lire, écrire et un peu calculer.

Avant d'interroger les faits, tâchons d'apprécier la puissance de ces trois arts, en envisageant leur nature même.

Ce sont d'abord, comme toute connaissance usuelle, trois moyens de prospérité. Or, la prospérité, dans un sens, moralise. Elle attache par l'intérêt à l'ordre, qui est lui-même le respect de tous les intérêts. La propriété, qui a servi de base à la civilisation générale, est aussi le fondement de la civilisation individuelle. On s'attache aux fruits de son travail; on se respecte soi-même dans son œuvre; l'estime de soi même devient une fortune, qu'on ne veut pas dissiper; elle amène le besoin de l'estime des autres; et c'est ainsi que d'un peu d'aisance, d'un peu d'*avoir*, naissent dans l'individu des habitudes morales qui profitent à la communauté. Ainsi, comme moyens de prospérité, les arts que nous avons nommés moralisent les individus, les classes, la nation entière.

Envisagées sous un autre rapport, ces mêmes connaissances mettent l'individu qui les possède à même d'en acquérir d'autres, d'éclairer son esprit, de connaître sa position, d'apprécier les bons et les mauvais conseils, de résister aux suggestions dangereuses. Ce sont autant de flambeaux que l'instruction allume devant l'homme du peuple dans sa route obscure et laborieuse.

Tout ce que les partisans de l'instruction (renfermée dans la possession de ces trois arts) peuvent nous dire en sa faveur se réduit donc à ceci : c'est que l'instruction *peut devenir* un moyen de moralisation. En elle-même il est clair qu'elle ne saurait moraliser; lire, écrire et compter n'ont aucun rapport nécessaire aux idées de droit et de devoir, ni même à celles de prudence et de réflexion; tout dépend de l'usage qu'on fera de ces trois arts; et s'il est aisé de comprendre qu'on peut les appliquer au bien, il est tout aussi aisé de concevoir qu'on peut les appliquer au mal ou ne pas les appliquer du tout. Prenons celui dont l'usage est le plus directement propre à influer sur la pensée et sur la vie, prenons la lecture. On dit, à la vérité : Qui sait lire veut lire. Cela même n'est pas si absolument vrai qu'on pourrait bien le croire; mais, la chose étant prise pour certaine, il reste à fournir au peuple des lectures et de bonnes lectures; il reste à le préserver des mauvaises; il reste à le mettre en état de discerner les unes des autres, et de préférer toujours l'utile et le bon à l'inutile et au mauvais. Car si les enfans n'ont appris à lire que pour lire de mauvais almanachs, les aventures de la belle Maguelonne ou de Pierre de Provence, ou des ouvrages beaucoup pires encore, si l'esprit n'est pas rendu assez solide ni le cœur assez fort pour résister à l'attrait des ouvrages frivoles ou pernicieux, il est clair comme le jour qu'il eût beaucoup mieux valu ne point apprendre à lire. Ce n'était certes pas la peine d'aller à l'école pour passer de l'ignorance à l'erreur. La première valait mieux. « Si la lumière que vous avez acquise n'est que ténèbres, combien seront grandes ces té-

» nèbres! (Matth. VI. 23) » Voilà des raisonnemens tout aussi clairs que ceux qu'on a allégués plus haut en faveur de l'instruction. Il s'agirait maintenant de savoir si, dans l'état actuel de la France, on peut compter que les bonnes lectures seraient préférées; il faudrait savoir encore s'il y a une bibliothèque pour le peuple; et puisqu'on ne doute pas que celui qui sait lire ne veuille lire, il faudrait savoir si le peuple ne lira point trop, inconvénient grave, alors même qu'il ne lirait pas de mauvaises choses. Notre siècle souffre de trop lire; nos meilleurs esprits en sont malades: que serait-ce du pauvre peuple! Et, pour ne pas tout dire sur un sujet inépuisable, ce qu'il lirait avant tout, ce seraient assurément les journaux. Mais quelle lecture pour lui! Quel excellent moyen de brouiller toutes ses idées, d'émouvoir toutes ses passions, de le tirer violemment de la sphère de ses paisibles travaux pour le lancer, aveugle ou ébloui, dans la plus dangereuse des arènes! Quels résultats pouvons-nous donc attendre de la lecture dans un pays comme la France? Des résultats très-divers, ce semble, si nous considérons l'étendue de son territoire et la variété des populations qui le couvrent; des résultats ici favorables, là défavorables à la lecture et à l'instruction. Mais quel étonnement! L'ensemble de ces résultats, au lieu de se borner à rabattre les prétentions exagérées des amis des écoles, semble donner gain de cause aux ennemis de l'instruction populaire! Voici les faits:

« M. Quetelet, mesurant l'instruction d'après la propor-
» tion d'accusés qui savent lire et écrire, a construit une
» carte de France et des Pays-Bas, ombrée d'après ce prin-
» cipe; et l'on voit au premier coup-d'œil que les dépar-
» temens du centre de la France, surtout ceux de la Creuse,
» de l'Indre et autres adjacens, où il se commet le moins
» de crimes de toute espèce, sont les plus ignorans; que la
» Bretagne, où il se commet peu de crimes contre les per-
» sonnes, est remarquablement obscure; que l'Alsace, au
» contraire, et les bords de la Seine, où il se commet plus
» de crimes de toute espèce que dans les régions voisines,
» sont remarquablement éclairés; que le département de
» l'Ain est moins instruit que celui du Doubs, où il y a
» cependant plus de crimes des deux sortes, etc. »

« M. Guerry arrive aux mêmes résultats pour ce qui
» concerne les crimes contre les personnes.... Le centre et
» l'ouest se disputent le *maximum* d'ignorance et le *mini-*
» *mum* des crimes graves; au contraire, l'est et le nord, où
» l'instruction est très-répandue, ont un peu plus de crimes;
» et le sud, qui est au milieu quant au degré d'instruc-
» tion, dépasse toutes les régions quant à la masse des dé-
» lits (1). »

Ces faits prouvent que la moralité d'un peuple ne se proportionne pas nécessairement à son instruction, qu'il y a des causes de mal que l'instruction ne peut pas écarter, et qui en empêchent les bons effets ou lui en font produire de mauvais. C'est bien là la conclusion la plus modérée qu'on puisse tirer des faits rapportés. On ne viendra pas dire sans doute que les criminels sont ceux à qui manquent ces connaissances élémentaires; car premièrement cela n'est pas: d'autres renseignemens, que nous puisons à la même source, nous montrent, sur 11,901 condamnés, seulement 6,537 ne sachant ni lire ni écrire; ensuite il ne faut pas admettre dans nos calculs, en façon de balance, tous les individus innocens qui savent lire et écrire, parce qu'un grand nombre d'entre eux doivent leur moralité légale à d'autres causes que l'instruction, à des causes dont l'instruction elle-même n'est qu'un effet, à une position qui, en même temps qu'elle amenait l'instruction, excluait en quelque sorte les vices plébéiens dont les tribunaux connaissent, et jusqu'à la possibilité du plus grand nombre des crimes proprement dits; enfin, en supposant même que, dans les départemens très-éclairés, la loi n'eût frappé aucun des individus sachant lire et écrire, il serait trop singulier que ce fussent ces départemens-là précisément qui fournissent le plus de victimes à la justice humaine, comme si les individus instruits non seulement eussent attiré à eux toutes les bonnes conséquences de l'instruction, mais encore eussent réduit leurs malheureux compatriotes à des ténèbres d'autant plus grandes. On ne peut éluder le résultat de ces tableaux: il laisse subsister la persuasion que l'instruction élémentaire a pu profiter à un certain nombre de personnes, dont il serait difficile de faire un relevé statistique; mais il établit nettement que l'idée de faire dériver la moralité d'un peuple de quelques connaissances élémentaires est une pure illusion.

(1) *Bibliothèque universelle de Genève.* Littérature. T. XLIX, p. 48.

Irons-nous jusqu'à dire que l'instruction nuit directement à la moralité, et qu'il faut s'attendre à les trouver partout en raison inverse l'une de l'autre? Non. Les tableaux que nous avons sous les yeux établissent, à la vérité, que l'instruction ne surmonte pas, au profit des mœurs, toutes les causes qui leur sont hostiles; qu'il y a telles circonstances qui neutralisent absolument l'effet des écoles; ces tableaux vont même jusqu'à donner lieu de croire que là où existent, dans un certain degré, ces funestes circonstances, l'instruction elle-même, corrompue dans son application, peut devenir un poison pour un grand nombre d'individus; mais admettre qu'en elle-même, indépendamment de toute circonstance, elle infecte les âmes et corrompt les mœurs, c'est ce que rien, dans ces documens, ne nous autorise à admettre. Tous faits appréciés, un jury interrogé sur cette cause prononcerait en faveur de l'instruction populaire une sentence d'acquittement. La seule question qui pourra encore être agitée sera celle-ci: Les circonstances de l'état social sont-elles de telle nature que l'instruction, propre par elle-même au bien comme au mal, soit plus souvent un moyen de mal qu'un moyen de bien? Et, dans ce cas, ne faudrait-il pas préférer l'ignorance?

Nous avons sur cela plus d'une observation à faire.

La bonté relative de l'*ignorance* ne saurait se conclure légitimement de la supposition ci-dessus. En admettant même que la lecture, l'écriture et le calcul soient des connaissances pernicieuses, il n'en reste pas moins vrai qu'on ne peut fonder une moralité positive sur l'ignorance absolue. Chaque degré de moralité correspond à un degré de connaissance. La culture de l'âme réclame, dans une certaine mesure, la culture de la raison. Et si ce n'est par la lecture, puisque vous n'en voulez pas, il faudra du moins, par quelque autre moyen, fournir quelques lumières à l'intelligence. S'il y a des populations morales avec un très-faible degré d'instruction, ce ne sont pourtant pas, bien s'en faut, des populations abruties. Quelques idées, et d'importantes idées, ont été sans doute déposées dans leurs esprits; et c'est déjà de l'instruction, par conséquent plus que la lecture, qui n'est pas *instruction*, mais *instrument*. Il ne faut pas imaginer qu'avant d'avoir inventé l'écriture, l'humanité ne pensait point. Les livres ne sont pas l'unique véhicule de l'instruction. Il faut pour soutien à la moralité quelque autre chose que l'instinct; et nous ajoutons encore que si, au-delà d'une moralité négative, on souhaite une moralité positive, active, énergique, autre que celle qui peut résulter d'une certaine mollesse de constitution ou d'un tempérament flegmatique, on ne l'obtiendra pas sans mettre en jeu la pensée de l'homme. Les passions sans pensée mènent au crime, comme les passions avec la pensée. Tout dépend de la nature des pensées. « Travaillons à bien penser, dit Pascal, c'est le principe de la morale. »

Mais, je le veux: admettons que le manque des connaissances qu'on acquiert de nos jours dans les écoles constitue

ignorance proprement dite, l'ignorance absolue, et, de plus, que *cette* ignorance soit un bien. Peut-on naturaliser, légaliser, perpétuer cette ignorance? Autant il est difficile de la dissiper dans certaines contrées, autant il serait impossible de la propager et de l'établir dans tout le pays. Le gouvernement fût-il peu disposé à s'occuper de la culture du peuple (et nous espérons le contraire), l'impulsion donnée serait maintenue. La civilisation, en ce point du moins, ne rebrousserait pas. La révolution de 89, qui, pour la première fois, a constitué le peuple, ne l'a constitué qu'à condition qu'il s'instruisît. La division de la propriété, ou plutôt l'admission à la propriété d'une foule d'individus qui y étaient étrangers, ne peut se maintenir qu'à ce prix (1). Les agglomérations anciennes du sol renaîtraient. Une féodalité industrielle, qui agit en sens inverse de la révolution en rassemblant dans ses immenses ateliers une population que l'industrie plus imparfaite du dernier siècle distribuait dans ses boutiques, aurait de trop grands inconvéniens sans l'instruction du peuple; et cette nécessité, sentie par la philanthropie, l'est aussi, à leur honneur, par les manufacturiers eux-mêmes. En un mot, les progrès de l'instruction peuvent être, suivant les circonstances, ici plus lents, là plus rapides; mais rien ne peut reporter en arrière, sous ce rapport, les populations françaises; et le seul parti en France qui voulût l'ignorance ayant disparu, ses souvenirs, ses principes, son œuvre, étant déshonorés dans l'opinion générale, on ne voit pas quelle cause pourrait, d'une manière durable, arrêter le mouvement qui porte la France vers l'instruction.

Enfin, il nous semble qu'avant de se décider, en désespoir de cause, pour l'ignorance, il faudrait voir si l'on ne peut pas tirer un meilleur parti de l'instruction. Si, au point même où une pente facile pourrait l'entraîner vers le bien, des forces ennemies l'interceptent, la font dévier et la poussent vers le mal, faut-il la faire rentrer dans les ténèbres, et n'est-il pas plus sage, plus utile, de lui donner une sauve-garde, une escorte qui couvre sa marche, et lui permette d'arriver sans obstacle au terme désiré? Cette sauve-garde existe-t-elle? Où la trouver?

Quelques-uns disent: Eh bien! que l'*instrument* devienne *instruction*. En d'autres termes, qu'on donne au peuple une instruction plus étendue. C'est aussi notre vœu. Nous désirons l'instruction plus étendue et surtout plus profonde, ou, pour mieux dire, plus pénétrante.

Donner au peuple la lecture et l'écriture, c'est lui donner une machine dont il ignore l'usage. Le peu qu'il a lu pour apprendre à lire n'a pas beaucoup enrichi sa raison, d'abord à cause du peu, ensuite à cause que l'attention a été presque entièrement absorbée par le mécanisme. Si vous en restez là, vous abandonnez l'enfant à plusieurs chances diverses sur lesquelles vous ne pouvez rien, et dont la moins mauvaise est qu'il ne tire aucun parti de ces moyens d'apprendre; ce qui suffirait pour condamner votre travail. Observez une différence. Dans un pays de civilisation avancée, où les lumières sont fort répandues, où l'instruction fleurit de longue date, ces préliminaires suffiraient peut-être. Ailleurs, il faut aller plus loin; il faut, dans l'intérêt de l'élève, passer des moyens à l'exécution, de ces connaissances tout instrumentales à leur application, des signes à la chose signifiée. Il faut munir l'esprit de l'enfant d'une certaine provision de notions diversement précieuses, soit par leur utilité immédiate dans la vie, soit par leur utilité médiate, plus élevée encore. Il faut que ce soit vraiment *instruction*, c'est-à-dire, ainsi que le mot l'indique, un armement, un renforcement de l'homme, un approvisionnement de toutes les choses propres à accroître sa puissance intellectuelle jusqu'à la pleine mesure des besoins de sa condition d'homme et de citoyen. C'est à l'expérience et à la réflexion à marquer ici les limites. Il y a dans l'instruction un point critique, un point fatal, auquel il faut s'arrêter, ou qu'il faut, si on le franchit, pouvoir dépasser de beaucoup. Quelque chose est peut être plus pernicieux que l'ignorance: c'est la délibation imprudente de la science, c'est cette téméraire incursion dans des domaines qu'on ne pourra jamais parcourir, ce commencement de savoir qui n'est qu'un commencement d'erreur. Une connaissance générale du monde, une idée nette des principales lois de la nature, une vue sommaire, sous le rapport physique et social, du globe où nous sommes confinés, ennobliraient singulièrement la pensée populaire, lui donneraient plus d'étendue, fermeraient la porte à bien des préjugés, à beaucoup de dangereux mensonges. Bossuet trouverait sans doute qu'il est aussi indigne du paysan que du prince « d'ignorer le genre humain; » et nous trouvons aussi qu'aucun homme ne devrait ignorer les grandes masses de l'histoire et les momens principaux de la marche laborieuse de l'humanité. Nous n'avons pas besoin de parler de quelques autres connaissances immédiatement applicables à la vie, et utiles aux individus de toutes les classes; et nous omettons à dessein les études qui, comme celle de la musique, ont directement pour objet la culture de l'âme. Nous ne sommes point encore appelés à cet ordre particulier de considérations.

Concevons-nous bien l'école populaire? Elle devrait être avant tout une gymnastique de la pensée. Non seulement la pensée bien dirigée est le chemin de la vérité; la pensée est l'activité d'un principe noble dans l'homme. Bien loin que l'homme soit, comme l'a prétendu Rousseau, « un animal dépravé », il ne s'élève à la dignité d'homme que par la pensée. L'homme qui pense mal peut être vicieux; l'homme qui ne pense pas ne saurait être vertueux. Le perfectionnement intellectuel est souvent le prélude du perfectionnement moral. Cependant, que le lecteur veuille bien s'en souvenir: nous ne présentons point le perfectionnement intellectuel comme la cause efficiente, la condition suffisante, le principe générateur du perfectionnement moral.

Qu'on mesure maintenant la distance qui sépare cette instruction de l'état actuel de l'instruction en France. Cette distance est effrayante. Qu'on rapproche la plupart de nos écoles, où tout se réduit à l'acquisition de deux ou trois habitudes mécaniques, de ces écoles de la pensée, où la partie intelligente de l'homme serait développée dans tous les sens, par toutes sortes de moyens, par les livres, par les choses, par les personnes, par la vie, où le livre de la nature servirait de suite à l'abécédaire, où le maître serait en quelque sorte l'introducteur de l'enfance dans le monde de la pensée et sur le théâtre de la vie (1); qu'on apprécie l'une des premières difficultés de leur établissement, en réfléchissant combien la pensée de la majeure partie du public est au-dessous de cet idéal de l'école populaire; qu'on se demande quelle portée il faut supposer à ceux qui seraient chargés de l'enseignement dans de telles écoles; qu'on n'oublie pas combien, dans certaines contrées, les difficultés morales, et, peut-être dans toutes, les difficultés matérielles de l'exécution seraient considérables (2); enfin, qu'on fasse attention que pour long-temps encore l'autorité laissera aux particuliers cette tâche tout entière: quand on aura fait toutes ces réflexions, on sera peut-être tenté de regarder comme impraticable une tâche qu'on avait jugée indispen-

(1) Il serait intéressant de s'assurer si les départemens les moins éclairés (dans le sens des cartes-Dupin) ne sont pas ceux où il y a le moins de petits propriétaires.

(1) Un nom propre m'aurait suffi pour caractériser une telle école, si tous mes lecteurs connaissaient l'école de Wehrly à Hofwyl.

(2) La première de ces difficultés serait le *temps* que pourrait réclamer un tel système d'instruction. Nous aurons peut-être plus tard l'occasion de revenir sur ce sujet, et d'offrir des renseignemens qui réduiront cette difficulté.

sable; ou du moins l'on avouera qu'elle suppose un progrès de l'opinion, une force de conviction, une réunion d'efforts, une vivacité de zèle, une persévérance, qui sont loin d'exister encore, et que le temps seul peut former.

Bien loin que la volonté d'une telle réforme existe, c'est à peine si l'on en a l'idée, si l'on en sent le besoin. Nous en sommes, sur ces matières, aux vues les plus superficielles, et, s'il faut le dire, à l'indifférence la plus déplorable. Ceux qui donnent le plus d'intérêt à l'instruction populaire n'en conçoivent pas, à beaucoup près, toute la dignité. L'idée de former *l'homme*, l'homme tout entier dans les écoles de la patrie, n'est pas encore venue à bien des gens. C'est que le respect de l'homme nous manque; et qui pourrait s'en étonner, lorsque toute idée élevée sur son origine et sa destination s'est peu à peu effacée de la plupart des esprits? Il nous faut pour accueillir ces nobles vues, familières à d'autres pays, il nous faut des mœurs plus sérieuses que les nôtres. C'est le sérieux qui nous manque; on en met l'apparence et le nom partout; on joue le sérieux; on s'applaudit d'avoir abjuré l'ancienne frivolité gauloise: on est frivole d'une autre façon; frivole jusque dans ces passions politiques qui, quelque divergentes qu'elles soient, se rencontrent toutes dans une vaine adoration des formes; frivole dans cet esprit pratique et positif, heureux don sans doute, mais qui perd beaucoup de sa valeur, lorsque *pratique* signifie *égoïste*, et que *positif* signifie *terrestre*. Non, nous ne sommes pas sérieux: le vrai sérieux n'est que dans les idées infinies; et nous n'en avons plus; le vrai sérieux est là où l'âme est considérée comme le but et le corps comme l'instrument; et nous sommes arrivés à la théorie contraire. Aussi suis-je persuadé que si jamais cette importante réforme est opérée, qui doit faire des écoles une fabrique *d'hommes*, et de l'instruction un hommage à la dignité de notre nature, elle sera due à des hommes éclairés d'une autre lumière que celle que nous voyons briller en France, à des hommes que le respect des choses divines aura conduits au respect de l'humanité, et qui auront appris à reconnaître l'héritier du ciel dans le Fils de la poussière.

Laissons toutefois cette question pendante; et, supposant que le perfectionnement que nous avons demandé pour l'instruction populaire puisse être conçu et réalisé avec les élémens que nous possédons, apprécions en elle-même l'utilité publique de cette instruction solidement intellectuelle, mais tout intellectuelle.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ÎLES SANDWICH.

DEUXIÈME ARTICLE. — *Excursion au volcan de Kirauea.*

Nous avions résolu d'aller visiter le volcan situé au pied de la montagne Mounaroa, à trente-cinq milles dans l'intérieur. Maaro, le chef du district, s'engagea à nous fournir vingt hommes pour porter notre bagage et nos provisions. A neuf heures, nous étions tous réunis dans le bateau qui devait nous conduire jusqu'à la maison de Maaro, où nous attendaient nos gens, et bientôt après nous dîmes adieu à ceux de nos compagnons qui, bien contre leur gré, devaient rester à bord. Mais notre entrain ne tarda pas à être un peu abattu par une de ces averses si fréquentes à Hawaii; elle nous retint long-temps chez Maaro. Les chemins furent inondés; il ne nous servit de rien de n'être partis qu'après déjeuner pour éviter l'extrême humidité de l'herbe et des bois; mais vers midi, le temps fut de nouveau magnifique; à quatre heures, nous avions fait quatorze milles, et trouvant toutes les commodités désirables dans un établissement que nous rencontrâmes à cette distance, nous nous décidâmes à y passer la nuit.

Cet établissement appartient à Kinai, chef du district peu habité d'Ora, et se compose de trois maisons, situées près d'une prairie entrecoupée d'arbres, et non loin d'une forêt majestueuse qui s'étend jusqu'au rivage. Le maître et sa famille étaient allés à environ trente ou quarante milles pour surveiller la coupe du bois de sandal. Quelques domestiques seulement étaient restés à la maison. Ils nous reçurent avec empressement et mirent la principale habitation à notre disposition.

Nous pûmes nous convaincre ici que les progrès qu'ont faits ces peuples ne sont pas limités aux ports de mer et aux côtes. La maison était divisée en chambres, séparées par des tentures d'étoffes et des nattes du pays; il y avait plusieurs chambres à coucher, et une grande pièce bien tenue, dans laquelle on nous introduisit. Nous ne nous serions pas mieux trouvés, dans des circonstances comme les nôtres, dans le beau salon d'un hôtel américain que dans celui-ci, dont la propreté et les *comforts* furent tout-à-fait de notre goût. Les nattes qui couvraient d'ordinaire le plancher étaient soigneusement roulées contre la muraille, en l'absence du maître. D'autres objets encore semblaient, pour la même raison, avoir été déplacés, en sorte que nous ne vîmes pas la maison dans tout son beau. Cependant tout me prouva que le changement remarquable qui s'est opéré dans la manière de vivre, s'est étendu jusqu'aux chefs d'un rang inférieur. Je vis surtout avec grand plaisir plusieurs livres imprimés dans la langue du pays et bien reliés, et une ardoise suspendue à la muraille. Mais ce que nous saluâmes avec de joyeuses acclamations, ce fut un large divan qui s'étendait tout le long d'un des côtés de la salle. Il était formé de plusieurs nattes, posées sur des planches élevées de deux pieds au-dessus du parquet, entouré de rideaux de toile perse, et assez grand pour que nous pussions tous y reposer fort à l'aise.

Nous ne vîmes rien d'intéressant, le lendemain, avant d'être arrivés tout près du volcan, dont nous avions aperçu la fumée de fort loin. Elle se pressait en colonnes si épaisses que nous en conclûmes que le *Kirauea* devait être dans une grande agitation. Je ne remarquai pas sans peine que la seule cabane où nous pussions trouver un abri était d'un tout autre côté que celui par lequel j'étais venu en 1825, et que nous arriverions cette fois au cratère, dans une direction moins intéressante qu'alors. J'aurais voulu retrouver toutes mes anciennes impressions et, dans mon désappointement, je jouis à peine de la beauté et du pittoresque du chemin moins rapide par lequel nous descendîmes au milieu des précipices. Les approches de la nuit et la crainte de la pluie ne me laissaient cependant point d'alternative, et je me hâtai de suivre mes compagnons, impatient de contempler encore une fois le cratère, de quelque point de vue qu'il s'offrît à moi.

Notre arrivée fut plus soudaine que je ne m'y étais attendu. J'étais occupé à regarder autour de moi, croyant avoir à descendre une pente plus rapide que les précédentes, et je considérais les nuages d'une épaisse fumée qui s'élevait jusqu'aux cieux et s'étendait sur tout l'horizon vers le sud, cherchant à découvrir le gouffre effroyable d'où elle s'échappait, lorsque tout à coup nous entrâmes dans une lourde atmosphère de vapeur, qui sortait des crevasses qui entrecoupaient notre sentier, et qui tantôt allait s'unir à la fumée du cratère, et tantôt enveloppait le précipice à notre droite. Le plateau sur lequel nous nous trouvions peut avoir un mille de long sur un demi-mille de large. Il est resserré contre les bords du cratère par une rangée de précipices. Sa surface présente partout des traces plus ou moins évidentes de combustion souterraine.

Le vent qui s'éleva dispersa et chassa devant nous les masses épaisses et brûlantes de fumée qui sortaient de terre, les faisant tournoyer et leur donnant différentes formes; en même temps il amena de la mer un gros nuage noir qui rasait presque le sommet des arbres. Tout, autour de nous, présentait un aspect effrayant et désolé.

La pauvre cabane où nous devions passer la nuit est ouverte sur le devant, et à peine fermée du côté du vent, elle n'est éloignée du cratère que de quelques centaines de pas, mais elle ne le domine pas, et on ne peut pas l'apercevoir de là. Nous ne nous y arrêtâmes donc pas; nous nous hâtâmes, au contraire, d'avancer juqu'au bord du précipice. Mais là nous fûmes encore désapointés. La fumée qui obscurcissait l'ouverture de l'abîme était si compacte, que l'œil ne pouvait la percer : de temps en temps une flamme vacillante se faisait jour à travers son épaisseur et, de loin en loin, une colonne de feu s'élevait tout à coup dans les airs. Ce spectacle, quoique au dessous de mon attente, était des plus imposans. La profondeur de l'abîme entr'ouvert perpendiculairement à nos pieds était immense et impossible à sonder. L'obscur et vague contour des hauteurs autour de nous, que la fumée envahissait et quittait tour à tour, imprimait à ce tableau un caractère de solennelle immensité, qui disposait chacun de nous à reculer, épouvanté d'avoir tant osé.

Une autre cause de désapointement fut l'absence de ces détonations terribles qui, lors de ma première visite, se faisaient entendre. Maintenant, on entendait à peine un autre bruit que celui du vent s'élevant, au milieu des cimes des rochers, jusqu'à une région plus pure, quelques sons étouffés et sourds, et par moment, lorsqu'une bouffée de vent agitait l'air plus fortement, le sifflement de la fumée qui sortait des crevasses. On aurait dit le bouillonnement d'une immense chaudière, mêlé au bruit du ressac de la mer sur une côte rocailleuse.

Nous nous retirâmes enfin dans notre cabane, qui nous parut d'abord assez commode, parce que nous y étions à l'abri du vent; elle était située sur un coin de terre que réchauffaient les émanations du volcan. Nous prîmes notre repas du soir près d'une crevasse, de laquelle la vapeur sortait avec tant de force, qu'elle cuisit nos pommes de terre en très peu d'instans, sans le secours du feu. Mais quand nous voulûmes prendre possession des nattes qu'on nous avait préparées en guise de lits, nous trouvâmes que notre situation était pire que celle de l'homme que le poète Coleman place au-dessus du four d'un boulanger. On aura de la peine à croire que nous pûmes dormir dans une température de 120 degrés du thermomètre de Farenheit. Heureusement que l'air supérieur n'était qu'à 50 ou 60 degrés, de sorte qu'en nous tournant et retournant fréquemment, nous nous rafraîchissions un peu d'un côté, tandis que l'autre était exposé à une grande chaleur. Il n'y avait pas moyen de faire autrement. Cette cabane était le seul abri que nous pussions avoir, et comme, durant la nuit, il y eut plusieurs averses, c'eût été exposer notre santé et même notre vie, que d'essayer de dormir en plein air en un pareil lieu. Nous prîmes donc notre parti de ce gîte, et après bien des soupirs, des tournoiemens et des marques d'impatience, nous parvînmes à nous endormir. Le lendemain, nous fûmes tout réconciliés avec notre chambre à coucher, en remarquant que le bain de vapeur de la nuit avait dissipé la roideur de nos membres, occasionée par les fatigues de la veille.

Je m'étais levé vers minuit, désirant contempler de nuit le cratère. La vapeur et la fumée s'élevaient toujours en épaisses colonnes au dessus des rochers; mais de nombreux étangs de feu, dans une effroyable agitation, lançaient des fusées étincelantes vers les cieux et changeaient par momens la masse de fumée en une masse lumineuse. Les parties du volcan, qui semblaient être le plus agitées, étaient précisément à mes pieds; de temps en temps, des sources enflammées s'en échappaient et serpentaient avec rapidité dans diverses directions, éblouissant les yeux par leur éclat et m'étonnant par leur régularité. Mais comme ces diverses formes et cette agitation n'étaient rien en comparaison de ce que j'avais vu précédemment, et que le vent était froid et perçant, je me hâtai de regagner notre chaude demeure.

La matinée fut superbe; le ciel était d'une pureté admirable, et nous vîmes dans toute leur beauté les sites brillans du Mounaroa et du Mounaka. Avant le lever du soleil, j'étais déjà retourné au cratère. J'en suivis les bords à l'ouest pendant plus d'un demi-mille, et je pus, pour la première fois, en distinguer les contours. Mais la lumière du jour avait fait disparaître les feux. Là où, durant la nuit, j'avais remarqué la plus grande agitation, je ne vis plus que des lacs de lave fumante et des cônes noirâtres enveloppés de flammes pâles et sépulcrales.

Après avoir atteint l'endroit où le plateau sur lequel notre hutte était construite touche au cratère, je pris un sentier qui conduit à la forêt, où je rejoignis deux de mes compagnons qui, munis de leurs fusils, avaient été faire la chasse aux canards sauvages. En revenant, nous passâmes par des étangs qui fournissent aux voyageurs la seule eau qui se trouve dans le voisinage. Cette eau est une bénédiction, non seulement pour l'homme qui traverse cette partie si intéressante de l'île, mais aussi pour les oiseaux de l'air, qui, presque toujours, habitent en sûreté les régions qui l'environnent. C'est par la condensation de la vapeur qui s'échappe des creux et des crevasses de la terre, tout auprès d'un lit de terre et de lave si dur et si compact que l'eau ne peut pas filtrer à travers, qu'est formé ce bassin naturel; les gouttes produites par l'action de l'air froid sur la vapeur viennent y tomber, et il en résulte une provision continuelle de l'eau la plus pure. Je considérai avec admiration ce simple procédé toujours en action, et je pensai avec étonnement et reconnaissance à la sagesse et à la bonté du Tout-Puissant, qui se déploient si souvent, dans l'économie de la nature, à propos de circonstances peu importantes en apparence, préparant toutes choses pour le bien-être des créatures. Ah! il est vrai de dire « que les œuvres de l'E-» ternel le louent! »

Après le déjeuner, nous nous disposâmes à descendre dans le cratère, et bientôt nous fûmes tous munis de longs bâtons et de gourdes pleines d'eau. En face de notre cabane, la descente ressemble à un mur perpendiculaire de neuf cents pieds. Il nous fallut donc chercher ailleurs un chemin, et d'après le conseil de nos guides qui, depuis deux ou trois ans, avaient conduit plusieurs voyageurs dans ce lieu, nous nous dirigeâmes vers l'est, où nous trouvâmes, en effet, un sentier. Après une descente rapide de quatre-vingt à cent pieds, pendant laquelle nous dûmes sauter de rocher en rocher, nous arrivâmes à une petite vallée d'un demi-mille de long sur un quart de mille de large, entrecoupée de monticules et de profondes crevasses et couverte d'herbes, de buissons et de petits arbres. La pente devient plus facile; cet endroit est séparé du cratère par une rangée de collines arides, composées de sable et de matières volcaniques. Il est évident que cette vallée provient de quelque éboulement, qui doit avoir eu lieu à une époque peu éloignée. Le terrible élément qui rugit encore au-dessous d'elle, ayant entièrement miné en cet endroit les hauteurs dont elle faisait partie, elle s'en sera détachée et se sera écroulée avec fracas. Il est probable que maintenant toute la surface sur laquelle nous marchions, n'est à son tour que comme suspendue sur une base peu solide, jusqu'à ce que quelque nouvel accident du volcan la fasse descendre dans un abîme de feu, où elle sera convertie en flammes liquides.

La scène que nous contemplions était extraordinaire au plus haut point: derrière et devant nous, étaient des rochers nus et perpendiculaires, dont l'endroit où nous nous trouvions n'était qu'un débris; tout autour on voyait des montagnes et des ravins en miniature, qui présentaient les formes les plus bizarres, et étaient couverts de verdure. Le sentier qui serpente au milieu de ces derniers, quoique assez uni et facile en apparence, est en réalité le plus dangereux que nous eussions encore eu à parcourir. En quelques endroits, les buissons et les herbes qui l'obstruent cachent entièrement ou en partie d'effroyables crevasses, dans lesquelles un seul faux pas suffirait pour faire tomber, pour ne plus en revenir. Plusieurs fois, lorsque je pensais le moins au danger, je me suis trouvé tout-à-coup près d'une de ces fentes, et mon sang se glaçait, quand je considérais leur insondable profondeur et le péril que mon imprudence m'avait fait courir.

Après avoir traversé ce vallon remarquable, nous nous trouvions encore à quatre ou cinq cents pieds plus haut que le cratère du volcan; nous eûmes dès lors à marcher sur une lave, tantôt très-dure, tantôt très-molle, ce qui rendit notre descente fort difficile. Nous arrivâmes enfin, avec des peines infinies, à la galerie naturelle qui règne autour du gouffre. C'est de là que nous devions y descendre. La surface est plus remuée, plus déchirée que jamais; on dirait un hideux amas de ruines. Chacun dirigea ses pas à sa guise, et quelques-uns de nous arrivèrent jusqu'au bord de l'étang de feu que nous avions vu, la veille, dans une si grande agitation. Pendant les deux ou trois heures que nous restâmes en ce lieu, nous visitâmes quatre cônes, tous foyers de feu d'une activité extraordinaire. Le premier que nous vîmes était presque entièrement incrusté de souffre. Nous ne pûmes en approcher que du côté du vent, tant étaient grandes la chaleur et la vapeur qui s'en échappaient dans les autres directions. L'élévation n'en était que de quelques pieds. Nous en approchâmes assez près pour pouvoir le toucher avec nos bâtons. Quoique la fumée et la vapeur sortissent de son sommet avec force, nous n'aperçûmes ni feu ni lave liquide; mais nous entendîmes si distinctement le mugissement des flammes qui s'agitaient sous nos pieds, que nous commençâmes à nous trouver téméraires de nous être tellement mis à portée de leur bruit menaçant.

L'avide curiosité qui nous avait fait affronter les dangers de notre situation fut amplement satisfaite, lorsque nous arrivâmes près de deux cônes beaucoup plus élevés. Notre attention fut d'abord excitée par le sifflement aigu et le travail laborieux de la vapeur et par les flammes qui sortaient par momens de leur sommet. Ils étaient à peu de distance l'un de l'autre, hauts de vingt pieds environ, n'en ayant guère que soixante de circonférence, et ils se terminaient tous deux presqu'en pointe. Quoique la lave s'en échappât avec fureur, celle qui s'était refroidie à leur base étant assez élevée, nous pûmes, en y montant, plonger nos bâtons dans leur ouverture et en retirer ainsi de la lave brûlante, sur laquelle nous nous hâtâmes d'imprimer nos cachets. Pélé, la déesse des volcans, ne parut pas satisfaite de cette familiarité; car quand nous enfoncions nos bâtons dans la lave, elle s'agitait avec plus de violence. Ce spectacle est si grand et si sublime, ces scènes sont à la fois si admirables et si effrayantes, qu'il faudrait pouvoir donner des jours entiers, au lieu d'une seule matinée, à les contempler; ce fut avec un regret extrême, qu'épuisés de fatigue et de faim, nous dîmes adieu aux profondeurs dans lesquelles nous étions descendus. Notre retour à la cabane où nous avions passé la nuit, fut très-pénible.

Le jour de notre arrivée, comme je m'étais approché du bord du cratère, un coup de vent enleva le chapeau de paille que je portais pour me garantir du soleil; il fut emporté au fond du précipice. Je ne m'attendais guère à le revoir; mais pendant que nous dînions, nous vîmes accourir un de nos guides qui venait en toute hâte chercher une corde; nous sortîmes pour apprendre ce qui était arrivé, et on nous dit qu'un homme du pays, qui avait aperçu mon chapeau sur un rocher, à quelques centaines de pieds plus bas, avait réussi par des efforts incroyables à s'en emparer; mais en revenant, comme il ne se trouvait plus qu'à une vingtaine de pieds du plateau où nous étions, il n'avait pu aller plus loin; il se tenait debout, sur une saillie de rocher, exposé à chaque instant à perdre l'équilibre et à tomber dans le gouffre. Nous frémîmes en pensant à l'issue probable de cette aventure; voyant que nous ne pouvions être d'aucune utilité, et redoutant de voir de nos yeux une catastrophe aussi horrible, nous attendîmes, dans une agitation silencieuse, quel en serait le résultat; au bout de peu d'instans, nous eûmes le bonheur d'apprendre par les cris de joie de nos gens qu'ils avaient réussi à sauver leur compagnon, et bientôt après il vint lui-même, pâle comme la mort, tremblant comme une feuille, et couvert de sueur froide, me remettre mon vieux chapeau de paille, qui certes ne valait pas la peine qu'on y songeât un moment.

Après avoir dormi quelques heures, je me réveillai, et voyant que les nuages au-dessus du volcan étaient magnifiquement illuminés, je me hâtai de me rendre avec une lunette d'approche sur le bord du cratère. Un changement considérable s'était opéré dans l'activité des foyers du feu, dans l'éclat et l'élévation des flammes, et dans la force des détonations que j'entendais de tous côtés. J'étais occupé, depuis dix minutes, à promener ma lunette d'un cône à l'autre, et sur les lacs et les torrens de lave liquide et brillante, quand un sifflement soudain, mêlé de sons confus et sourds et accompagné d'une lueur extraordinaire, attira mes regards à mes pieds. Là, je vis un spectacle des plus extraordinaires, dont l'imagination elle-même ne pourrait se faire une idée. Un lac immense, qui sans doute venait de s'ouvrir, était dans toute l'agitation d'une tempête furieuse sur mer. D'abord, les matières enflammées se roulaient et se soulevaient à la hauteur de quinze à vingt pieds avec une rapidité extrême; puis eut lieu un mouvement régulier et plus lent, se dirigeant du sud au nord, et poussant devant lui, comme une lame embrâsée dont les vagues s'élevaient, se divisaient, se brisaient, en écume de feu, semblable à des vagues de la mer sur une côte hérissée : le spectacle était effrayant, et en voyant les vagues s'élever toujours plus, comme si elles voulaient envahir la place où je me trouvais, j'oubliai un instant la distance qui m'en séparait, et je reculai, en poussant un cri d'horreur. Au bout de quinze minutes, la fureur de cette partie du volcan s'était appaisée, et sa surface était devenue moins brillante et moins enflammée que d'autres. J'attendis long-temps, espérant jouir encore une fois de ce magnifique spectacle, mais ce fut en vain; je retournai donc à la hutte, rempli d'une solennelle admiration et d'un profond sentiment de ma petitesse, produit par la grandeur et la puissance que manifestaient les œuvres de l'Eternel.

Le lendemain, de bonne heure, nous nous mîmes en route pour le retour.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LETTRES PHILOSOPHIQUES ADRESSÉES A UN BERLINOIS, PAR M. LERMINIER.— N° VIII. — *De l'Eglise et de la Philosophie Catholique. — M. de La Mennais.*

Le morceau dont le titre précède se lit dans le dernier cahier de la *Revue des Deux Mondes* (15 septembre), l'un des recueils périodiques les plus graves et les mieux écrits

que nous possédions, et qui compte parmi ses rédacteurs plusieurs des jeunes écrivains de l'ancien *Globe*. L'auteur des *Lettres philosophiques* occupe une place distinguée parmi les hommes sortis de l'école éclectique. Son nom est déjà honorablement connu dans la science, dans les lettres et dans le haut enseignement. Sectateur d'un spiritualisme élevé, nourri des fortes études de l'Allemagne, doué d'une parole facile, lucide et pleine de chaleur, il ne peut être sans influence sur la jeunesse de nos écoles, et comme tel, il mérite doublement l'attention des amis de l'Evangile; car si des erreurs s'échappent de sa plume, ses erreurs ne passeront pas sans laisser une funeste impression dans des intelligences que rien ne prémunit contre elles.

M. Lerminier croit à l'autorité absolue et sans bornes de la raison humaine. C'est dire qu'il ne saurait que difficilement toucher aux questions religieuses, sans y trouver bien des pierres d'achoppement. Aussi devions-nous nous attendre qu'écrivant sur l'Eglise et sur la philosophie catholique, il lui serait impossible de ne pas dépasser les limites de la critique fondée qu'on peut faire de l'une et de l'autre, et de ne pas attaquer le Christianisme lui-même, tout en ne voulant diriger ses coups que contre la foi dégénérée de la fausse catholicité. En effet, ce peu de pages est une méprise continuelle sur le Christianisme et une dénégation de sa divine autorité, tout autant qu'une protestation contre les prétentions de Rome. Nous le répétons, au point de vue où s'est placé l'auteur, c'était chose toute naturelle et qui ne saurait nous surprendre; mais ce qui nous étonne davantage, c'est de voir combien sont superficielles les notions que possède M. Lerminier sur les doctrines chrétiennes et sur leur histoire; et pour combien peu de chose il compte les faits historiques les plus incontestables de nos annales sacrées.

Disons ici quelques mots sur la grande question de l'autorité, qui domine tout le travail de l'auteur et qui n'est pas moins vivante entre nous et les philosophes qu'entre ces derniers et les catholiques, qu'entre les catholiques et nous; car il suffit de la transporter sur un autre terrain que celui des traditions ecclésiastiques pour en faire une question toute chrétienne.

« Si vous voulez explorer les problèmes religieux, dit cet écrivain, trois chemins s'offrent à vous, la philosophie, la réforme, le catholicisme. Pour nous, nous avons fait notre choix, et nous nous en référons philosophiquement sur toutes choses à l'autorité de l'esprit humain. Le protestantisme reconnait bien l'empire et la légitimité de la philosophie; mais à son sens il est une région où la raison seule s'égare, où la foi seule peut soutenir l'homme et le mener : il admet le secours formel de la Divinité, la réalité d'une révélation primitive; il la prouve par l'Evangile, dont il remet l'interprétation aux convictions de la raison individuelle. C'est ainsi qu'il s'efforce de suppléer à la philosophie, de la dépasser et qu'en même temps il y revient; c'est ainsi qu'il s'avoue, avec sincérité, partagé entre l'Evangile et la raison. Le catholicisme s'appuie sur l'Eglise et sur les traditions; il ne peut entendre l'Ecriture, en ce qui regarde la foi et les mœurs, que suivant le sens des Pères; l'Eglise catholique professe de ne s'en départir jamais, et elle ne reçoit aucun dogme qui ne soit conforme à la tradition de tous les siècles précédens. »

M. Lerminier aurait pu ajouter un quatrième mode d'exploration aux trois qui précèdent; nous voulons dire celui des chrétiens qui ne reconnaissent, en matière de dogme religieux, ni l'autorité de la raison, ni celle des traditions ecclésiastiques, n'attachant jamais qu'une importance tout-à-fait secondaire aux témoignages de l'une et de l'autre, et qui n'admettent d'autre autorité que celle des Livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Ces chrétiens ne sont pas en tout point les protestans que définit M. Lerminier, et qui malheureusement ne sont que trop nombreux parmi les descendans des vieux réformés; ils ne considèrent point la révélation comme un supplément de la philosophie, et ils n'ont garde d'interpréter l'Ecriture d'après *les convictions* de leur raison individuelle, ce qui les ramènerait effectivement à ne reconnaître en réalité que l'autorité de cette raison. Les chrétiens bibliques, et nous sommes de leur nombre, réclament à la fois la liberté d'examen et l'autorité absolue en matière de croyances religieuses; ils veulent l'indépendance et la soumission, l'individualisme et le catholicisme; mais ils les veulent autrement que les philosophes, autrement que les protestans qui ne sont encore que protestans, autrement aussi que les sujets de l'Eglise romaine.

Les philosophes réclament une entière indépendance pour la raison individuelle, et une autorité suprême pour la raison générale de leur siècle. Ils veulent la liberté d'examen et de discussion, mais cela pour que chacun arrive à l'unité de croyances, et quelque anarchie qui règne maintenant dans le champ de la science, ils se tiennent prêts à déclarer hérétique quiconque ne ferait servir l'examen qu'à s'isoler des idées généralement admises, et qu'on s'accorde à regarder comme les conquêtes de la raison humaine. Croire que la philosophie ne soit que protestante, c'est mal connaître les besoins et les tendances de l'esprit humain; elle est en effet tout à la fois protestante et catholique. Le protestantisme est le point de départ; le catholicisme est le but. Ici c'est la raison humaine, et elle seule qui doit conduire de l'un à l'autre; c'est elle seule, qui éclaire le commencement de la route, elle qu'on retrouve à son extrémité, par elle qu'on commence et par elle qu'on finit; elle est *l'alpha* et *l'omega*. Mais une question préalable se présente ici. A-t-on bien sérieusement demandé à cette raison si elle peut vraiment faire les frais de cet important voyage? L'a-t-on consultée pour savoir si elle se reconnaît toute la portée qu'on lui suppose? A-t elle interrogé, pour s'en assurer, le souvenir de ses tentatives précédentes pour s'élever au ciel, et lui dérober les secrets de son Créateur? Je ne pense pas que cet examen ait jamais été fait; et cependant il est sage qu'avant de se mettre en marche, qu'avant surtout d'affirmer qu'on atteindra le but, on commence par s'assurer qu'on en possède les moyens. Avant de bâtir une tour qui doit atteindre jusqu'aux cieux, il faut, selon la recommandation de Jésus-Christ, s'asseoir d'abord, et faire le compte de ses ressources. Eh bien ! cet examen que conseille la sagesse la plus élémentaire, les sages de ce monde ont toujours dédaigné de s'y arrêter. Qu'ils nous permettent de les avertir de cette importante lacune, et de leur faire au moins pressentir le résultat auquel ils se trouveraient conduits en commençant par là. Pour nous faire quelque idée de ce qu'il nous est permis d'attendre de l'esprit humain en fait de croyances religieuses, et quelle peut être son autorité en pareille matière, voyons ce qu'il a déjà fait en ce genre. Pour connaître la capacité d'un homme, ce sont ses œuvres qu'on interroge.

Je parcours toutes les religions passées et présentes, autour desquelles les sociétés humaines se sont ralliées, et j'en cherche vainement une seule que la philosophie puisse revendiquer comme sa création. Je ne pense pas qu'elle tienne à honneur de réclamer ni le grossier fétichisme du sauvage africain, ni le sabéisme, ni même le polithéisme avec toutes ses variétés.

Ce sont pourtant là des productions incontestables de l'esprit humain, de cet esprit à la conduite duquel on veut que nous ayons la plus absolue confiance. Parlerai-je des croyances panthéistes des brahmanes, de la sagesse des Egyptiens, de la théologie du Zend-Avesta, en un mot, des dogmes les plus philosophiques de l'ancien monde oriental? D'abord, ces dogmes n'ont jamais été que le partage des castes savantes et sacerdotales, et d'un petit nombre d'initiés; ils ne constituèrent jamais des croyances catholiques, générales : le polythéisme seul était reçu des masses. Puis, que de folies, que de vaines subtilités dans ces religions elles-mêmes, qui prouvent d'autant plus l'impossibilité où l'homme se trouve de renouer à lui seul des relations intellectuelles et morales avec Dieu, qu'elles sont le fruit d'efforts inouïs pour parvenir à ce grand but. Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer que l'esprit humain, livré à ses propres forces, s'est constamment allé perdre dans l'abîme du panthéisme, lorsqu'il a voulu s'aventurer un peu loin dans l'exploration des grands problèmes de Dieu, de l'homme et de la nature. C'est là qu'est arrivée la philosophie la plus avancée de l'Orient; c'est là que la haute philosophie grecque a échoué; c'est là enfin que les plus profonds penseurs de l'Allemagne moderne, Fichte, l'é-

cole naturaliste, Hégel et ses disciples en France, ont été entraînés. Je ne dirai rien de la prétention plus que gratuite qu'on veut élever de nos jours en faveur de la philosophie, lorsqu'on avance avec le plus grand sérieux que le Christianisme est sorti de l'école de Platon. Cette assertion a déjà été suffisamment réfutée dans ce journal (1).

L'histoire nous enseigne que la notion d'un seul Dieu est la plus ancienne notion religieuse de l'humanité, et que l'esprit humain, soit qu'on étudie son action dans les écoles philosophiques, soit qu'on l'observe dans le mouvement intellectuel du peuple, n'a jamais su qu'altérer et dégrader cette notion aussi simple que sublime. Comment dès lors prendre avec confiance l'esprit humain pour guide dans la haute sphère où nous cherchons nos plus précieuses croyances? Comment lui reconnaître l'autorité qu'on réclame pour lui? Je me borne, pour le présent, d'avoir invoqué le témoignage de l'expérience; à la rigueur, il doit nous suffire. Le défaut d'espace, et ce qui nous reste à dire, ne nous permettent pas, dans cet article, de montrer que la raison elle-même, lorsqu'on la consulte, ne veut pas de l'honneur d'une pareille autorité, et que la philosophie a du moins assez mesuré ses forces maintenant pour se récuser en matière de dogme religieux. Poursuivons.

Nous venons de voir que, livré à lui-même, l'homme n'a jamais fait qu'altérer la notion de l'unité de Dieu. C'est assez dire que ce n'est pas lui qui s'est donné cette notion, qu'elle n'est pas une conception spontanée de l'esprit humain, mais un fait révélé. Un livre, un seul livre, œuvre de plusieurs siècles, se présente où cette idée, enseignée dès la première page, loin de s'altérer comme dans les livres des philosophes, se conserve dans toute sa simplicité première, en jetant seulement un éclat plus vif de siècle en siècle. Ce livre parle avec autorité et réclame impérieusement ma foi. On m'assure que cette soumission il la réclame à bon droit; on m'en donne pour preuve des faits que je puis aisément vérifier. Quelqu'extraordinaires, quelqu'invraisemblables que me paraissent quelques-uns de ces faits, je ne me refuse pas à cet examen; je pèse la valeur des témoignages qui les appuient et je les trouve marqués au sceau de la vérité. Plus j'avance dans la lecture du livre, et plus je m'assure que ses auteurs n'ont ni pu ni voulu me tromper; plus je mesure les prodigieux effets de leurs paroles sur ceux qui les ont reçues, à toutes les époques, et plus je compare ces effets avec tous ceux qu'a jamais produits la sagesse des écoles, plus je me persuade que le livre que j'ai sous les yeux mérite d'être appelé la Parole de Dieu, qu'il a droit de m'enseigner. En un mot, j'appelle ma raison à constater la réalité d'une multitude de faits accessibles à son observation, bien que souvent inexplicables par elle, et qui prouvent de la manière la plus incontestable que le Christianisme est ce qu'il dit être, et que la Bible doit être crue. A tous ces faits vient enfin s'en ajouter un que ma raison constate aussi, qu'elle trouve réel, qui se passe en moi-même et qui est décisif pour moi; c'est une révolution opérée dans mon être moral sous la double influence de ce livre, et d'une force que je sens très-bien m'être étrangère, révolution qui me fait passer de la croyance à la foi. Dès-lors la Bible, instrument de ces merveilleux effets, acquiert pour moi toute l'autorité que, philosophe, je croyais pouvoir accorder à ma raison. J'ai donc passé de l'examen à la croyance, et de celle-ci à la foi; j'ai passé du protestantisme philosophique ou demi-chrétien, au vrai catholicisme, au catholicisme biblique. Si la raison humaine n'était pas au service de l'orgueil, de ce premier péché de l'homme, la question serait bientôt vidée entre nous et les partisans de l'autorité de l'esprit humain. Il nous resterait à la vider entre nous et le faux catholicisme de Rome. Mais c'est une œuvre faite depuis long-temps et que chaque jour rend plus inutile, puisque des deux autorités que reconnaît la grande secte, celle que nous rejetons décheoit de jour en jour, tandis que celle qui nous est commune étend de plus en plus son règne.

Nous voulions encore relever quelques erreurs commises par M. Lerminier dans sa *Lettre sur l'Eglise et le Catholicisme;* la nécessité de terminer ici cet article déjà trop long nous oblige à y renoncer.

(1) Voyez tome Ier, p. 212.

MÉLANGES.

De la condition des femmes dans l'Inde. — Pour se faire de justes idées du sort des femmes dans l'Inde, il faut les considérer depuis leur entrée dans la vie. Les Indiennes, aussi bien que leurs maris, désirent généralement qu'il ne provienne que des fils de leur union; c'est l'objet de leurs prières et de leurs vœux, et lorsque c'est une fille qui vient au monde, on ne l'accueille qu'avec une sorte de désappointement. Une telle réception ne leur promet pas beaucoup de bonheur; elle explique, au contraire, la coutume d'une tribu entière qui fait périr, depuis longues années, tous les enfans du sexe féminin qui naissent, et l'endurcissement de ces mères, dont on apprend souvent qu'elles ont exposé leurs filles dans les lieux où il était probable qu'elles seraient dévorées par les tigres.

On marie les filles indiennes à huit ans, et quelquefois avant qu'elles aient atteint cet âge. On ne les consulte pas pour le choix d'un époux; d'ailleurs, étant à peine sorties de la première enfance, comment pourraient-elles avoir une volonté! Dans les classes supérieures, les parens se laissent ordinairement guider par l'ambition où l'intérêt; dans les autres, ils cherchent surtout à se débarrasser promptement de l'obligation de pourvoir à l'entretien de leurs filles.

Les Indiennes mariées sont plutôt les servantes que les compagnes de leurs maris, qui leur font souvent sentir leur infériorité. Elles doivent regarder le nom de leur époux comme sacré, et ne peuvent le prononcer sous aucun prétexte. Elles le servent à table et ne se nourrissent que de ce qu'il laisse. Un Indien n'est jamais l'ami, le conseiller de sa femme; s'il témoignait prendre du plaisir à sa société, il s'exposerait au ridicule. Les enfans, ne recevant aucune direction, ni aucune instruction de leurs mères, les considèrent peu, et les traitent même souvent avec dureté et mépris.

La polygamie est une autre source de misères pour les Indiennes. Les bramines épousent toujours plusieurs femmes; ils en ont quelquefois huit ou dix; mais la plupart d'entre elles ne demeurent pas avec eux; elles restent dans la maison de leurs parens, qui recherchent seulement l'honneur qu'une telle alliance fait rejaillir sur eux. Celles qui habitent dans la maison de leurs époux, se querellent sans cesse, et sont jalouses les unes des autres.

On sait que les veuves étaient autrefois forcées de se laisser brûler vives avec le cadavre de leurs époux; cette coutume barbare est aujourd'hui abolie dans une partie de l'empire, grâce aux efforts chrétiens de lord William Bentinck. Elles ne peuvent cependant pas se remarier; la loi le défend même à celles qui n'ont été que fiancées.

C'est au Christianisme qu'il est réservé d'améliorer le sort de ces infortunées; c'est à lui qu'appartient déjà la gloire d'avoir fait cesser les *suttees*, et il aura aussi, n'en doutons pas, celle de relever la condition sociale des Indiennes, en même temps qu'il élèvera leur état moral.

Annuaire de l'Etat d'Alger. — Cet annuaire est publié par la Commission de la Société Coloniale. Nous y avons trouvé les renseignemens suivans sur la population d'Alger:

1° Maures	10,000	environ.
2° Nègres, Bédouins et Biskeris	2,000	*id.*
3° Juifs	5,000	*id.*
4° Européens	5,000	*id.*
Total	22,000	

On doit remarquer que la division des sexes à Alger est à peu près dans la proportion de

1/3 masculin, 2/3 féminin } chez les Maures et les Nègres.
1/2 masculin, 1/2 féminin } chez les Juifs.
11/12 masculin, 1/12 féminin } chez les Européens.

La différence qui existe dans ces diverses classes s'explique par la polygamie en usage chez les Musulmans, et par la quantité d'esclaves ou domestiques femmes qu'ils entretiennent chez eux, tandis qu'au contraire les Européens sont jusqu'à ce jour sans famille. On doit dire encore que ces derniers sont généralement dans la vigueur de l'âge.

Il est bon de remarquer aussi que depuis la présence des Français, la population des indigènes qui existait à leur arrivée à diminué des deux tiers. L'émigration a eu lieu par ordre de fortunes, en commençant par les familles les plus riches; elle continue à mesure que l'autorité française paraît se fortifier davantage.

On compte à Alger 57 mosquées disséminées dans les divers quartiers. Les plus grandes et les plus suivies sont celles des rues de la Marine et du Divan. Les Juifs y ont 17 synagogues, et depuis l'occupation des Français on y a ouvert une chapelle au culte catholique.

On rencontre dans tous les quartiers de petites écoles pour les enfans musulmans. Les maîtres sont appelés *Hodgia* ou écrivains. L'instruction que les enfans y reçoivent se borne à la connaissance de quelques passages du Koran et de l'usage des caractères arabes. La méthode qui y est suivie se rapproche beaucoup de l'enseignement mutuel. Deux Français, MM. Gatlier et Beauvais, ont l'un et l'autre établi une école où ils enseignent la langue française, l'arithmétique et les premiers principes des belles-lettres. On doit faire mention aussi d'un pensionnat de jeunes demoiselles dirigé par Mmes Launeau.

Il y a, à Alger, une lithographie, deux librairies et cabinets de lecture. M. Rolland de Bassy fils, directeur de l'imprimerie de l'armée, est chargé de la publication du *Moniteur algérien*, qui contient les actes du gouvernement et les publications légales et judiciaires.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — No 5. 3 OCTOBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

n s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

RÉPONSE A UN ARTICLE DU NOUVELLISTE.

e *Nouvelliste* de samedi, dans un article fort étendu et l annonce n'être pas le dernier, examine les doctrines ales consignées dans les lettres publiées par le *Semeur*, le titre : *Pourquoi la révolution de juillet a-t-elle pé les espérances de la nation?* Le *Nouvelliste* a par-ment senti, d'une part, que notre pensée politique t celle d'aucun des partis qui divisent la société, lle plane sur tous, que notre position est sur un ter- d'où nous pouvons d'autant mieux embrasser et ap-ier l'ensemble du drame qui se joue sous nos yeux, que s ne sommes pas acteurs dans ce drame; et, d'autre , qu'à la différence des hommes groupés sous les ba-es rivales des opinions politiques qui se bornent au ent, nous abordons les questions sociales avec une sée d'avenir qui dépasse de beaucoup celles qui abou-nt, en dernier résultat, à une constitution ou à une dy-ie. « Vous voyez d'ici, dit le *Nouvelliste*, le double ntage d'une doctrine ainsi conçue : d'abord, placée elle est en dehors de tous les systèmes politiques du , elle n'a ni les préjugés, ni les haines, ni les sympa-s, ni les engagemens d'aucun d'eux; indifférente à ce-ci ou à celui-là, elle les juge tous avec un désintéresse-nt complet et une souveraine indépendance; ensuite elle va plus loin qu'eux, elle se propose un avenir par-delà les formes de gouvernement déjà trouvées, et tout-à-fait en dehors de ces formes, qui ne hâtent ni n'arrêtent ses pro-grès... L'avenir du *Semeur* n'est pas dans des combinaisons politiques; il est tout entier dans les idées morales, et en cela nous partageons tout-à-fait ses souhaits. »

Après ce témoignage de sympathie donné à la position que nous avons prise et aux vues qui nous dirigent, l'écri-vain du *Nouvelliste*, abordant la thèse que nous avons sou-tenue dans les lettres en question, commence sa critique par nous contester notre point de départ, c'est-à-dire que la na-tion ait éprouvé un mécompte après la révolution de juillet, que les espérances éveillées par cette révolution aient été déçues. A son gré, nous aurions dû bien déterminer avant tout où ces espérances avaient leur source, si elles étaient l'expression de besoins réels et profonds qui auraient fait croire à ce qu'on souhaitait, ou si elles reposaient seulement sur quelques folles promesses de partis et que les partis n'auraient pas tenues. Quant à nous, cette distinction nous paraît peu importante; nous ne voyons même pas son uti-lité; car, que les espérances eussent été spontanées ou qu'elles eussent été suscitées par quelque parti, il fallait, dans tous les cas, que leur objet fût dans les besoins, ou tout au moins dans les désirs de la nation; autrement elle n'en eût jamais espéré la réalisation. Il n'importe pas davantage de savoir où s'arrêtaient les vœux du public sous la restauration, et c'est se détourner de la question que nous avons traitée, que de partir de la limite qu'on pose à ces vœux d'après des souvenirs qui, d'ailleurs, manquent peut-être d'exactitude, pour montrer ensuite que la révolution de juillet a réalisé tous ces désirs. Nous n'avons pas parlé des espérances de la nation au 25 juillet, mais des espérances conçues après le 29, à la vue des hommes nouveaux qui montaient au pou-voir et d'une constitution, nouvelle à beaucoup d'égards.

Est-il vrai qu'à cette dernière époque ces espérances exis-tassent ou non? Est-il vrai qu'alors la grande majorité de la nation se flattât d'obtenir une plus grande somme de gloire et de prospérité que sous la restauration; que les in-dustriels, les artistes, enfin toutes les classes de citoyens, attendissent beaucoup d'une révolution qui substituait des

hommes populaires à des hommes plus qu'impopulaires, et qui promettait un développement progressif des institutions chères au pays? Certes, il est aussi impossible de répondre non à cette question, que de dire oui à quiconque demandera ensuite si ces espérances furent réalisées. Nous l'avouons, il nous est difficile de comprendre qu'on nous conteste un point de départ aussi historique, aussi facile à constater, pour peu qu'on interroge ses souvenirs de 1830.

Au reste, à supposer que nous eussions fait erreur dans notre évaluation des espérances nationales de juillet, et qu'en effet la révolution eût satisfait ce qu'il y avait de réel dans ces espérances, pourquoi dire que ce n'eût pas été notre compte, et qu'ayant quelques vues à proposer sur la nature des gouvernemens, sur la place que les hommes et les formes politiques occupent dans le bonheur et la richesse des peuples, voulant attirer sur nous quelque peu de cette attention politique indispensable à l'homme qui écrit, nous avons adopté pour point de départ une erreur des maladroits de l'opposition. Nous passons bien volontiers sur un reproche de maladresse, mais nous tenons à ce qu'on ne soupçonne pas la droiture de notre marche, et à ce que l'on sache bien que nous croyons sincèrement aux faits qui servent, non de prétexte, mais de base à nos raisonnemens. Pourquoi le *Nouvelliste* croit-il pouvoir mettre en doute notre franchise? Hélas! c'est que la franchise est rare, en effet, sur le terrain où il a l'habitude de débattre les questions politiques. Mais qu'il sache que les allures de la polémique de parti ne sont pas les nôtres, et que les sentimens dont on s'inspire à l'école de l'Evangile sont tout autrement sérieux et moraux que ceux que nourrit et développe l'école des habiles du siècle.

Il nous semble que le *Nouvelliste* a très-mal saisi notre pensée sur la valeur relative des mœurs et des formes de gouvernement dans l'existence politique d'un peuple, et cela vient de ce qu'il attache au mot *mœurs* une signification beaucoup plus politique que morale, de ce qu'il confond les mœurs d'une nation avec ses idées sociales, de ce qu'il prend la partie pour le tout. C'est à la faveur de cette méprise qu'il réfute notre sentiment sur l'importance très-secondaire à nos yeux des formes de gouvernement, nous prouvant que ces formes étant toujours l'expression de quelque conception sociale, elles ne sauraient convenir à un peuple qu'autant qu'elles exprimeraient en effet ses idées d'association, et que par conséquent il importe beaucoup à son bonheur qu'il ait telle constitution plutôt que telle autre. Mais cette vérité, que nous nous plaisons à reconnaître, n'atteint pas la question que l'on prétend débattre avec nous; car, nous le répétons, les idées sociales et politiques d'un peuple sont tout autre chose que ses mœurs, et la preuve en est sous nos yeux. En France, on connaît assez bien aujourd'hui les droits de l'homme; on est convaincu que la nation est souveraine, et qu'il ne doit plus y avoir de privilége devant la loi; bien ou mal comprises, ces thèses de droit public dominent aujourd'hui toutes les conceptions politiques; et par suite de cela, nous leur devons la forme de notre gouvernement. Mais les mœurs, que sont-elles? Où prennent-elles leur source? Quel intérêt ont les sentimens moraux de la majorité à l'existence du gouvernement représentatif?

Ah! sur toutes ces questions, nous ne pouvons faire que de bien tristes réponses. Concentrée aujourd'hui dans la sphère inférieure des intérêts matériels, abandonnée de toute croyance religieuse, ayant laissé l'infini pour le fini, sevrée par ses artistes et ses littérateurs de tout ce qui ennoblit l'âme, incessamment ramenée à tout ce qui l'énerve et la rapetisse, notre génération n'a de mœurs que celles de l'égoïsme, et si elle parle d'association et de liberté, c'est toujours sous l'influence des sentimens de personnalité, et avec l'espoir qu'ils y trouveront leur compte. Or ce que nous avons voulu prouver, c'est que les mœurs égoïstes et irréligieuses ne rendront jamais un peuple heureux et prospère, sous quelque forme de gouvernement que ce peuple vive. N'est-ce pas assez montrer que ces formes n'ont qu'une importance secondaire à côté des mœurs? Nous regrettons que l'écrivain du *Nouvelliste* ne nous ait pas compris en cela comme il paraît l'avoir si bien fait à d'autres égards, et nous l'engageons à nous relire, après s'être élevé du point de vue des simples idées d'association et de droit public à celui des conceptions et des sentimens religieux, sous l'influence desquels nous écrivons. A cette hauteur, il se sentira pénétré d'un sérieux qu'il ne connaît pas encore, et qui lui fera saisir le prix de quelques réflexions qu'il a écartées de sa discussion avec une légèreté qui nous a fait peine.

LORD BYRON,

CONSIDÉRÉ DANS SES RELATIONS AVEC QUELQUES HOMMES RELIGIEUX.

Un journal anglais fort estimé, *the New-Monthly Review* vient de publier sur lord Byron un morceau intéressant extrait des Mémoires de la comtesse de Blessington; on trouve des traits peu connus de la vie de cet homme extraordinaire et des fragmens de ses conversations. Plusieurs amis de Byron ont publié, depuis quelques années, des volumes de souvenirs; mais, malgré la richesse de ces détai[ls] biographiques, il est difficile de se faire de justes idées d[e] son caractère; il y a en lui tant de traits contradictoire[s] qu'on ne sait comment les faire accorder entre eux, et qu'o[n] voudrait trouver dans de nouveaux documens le secret q[ui] doit expliquer son âme. Et cependant ce secret n'est autr[e] pour Byron, malgré tout son génie, que pour la multitu[de] de ceux en qui le désordre moral n'a pas cessé. Ce désord[re] est la cause de toutes les contradictions; et, s'il est pl[us] évident en quelques hommes que dans d'autres, ce n'est p[as] qu'il soit moins réel dans ces derniers; mais c'est que l[es] premiers sont dans des circonstances qui contribuent davan[tage] à le manifester. Il importe pour tous, comme pour lu[i] que l'ordre soit rétabli. Malheureusement il ne l'a jama[is] été pour Byron : de là ce manque d'unité dans sa vie; de ces contrastes entre le scepticisme de ses opinions et l[es] émotions en quelque sorte religieuses auxquelles il lui arr[i]vait de se laisser aller; de là encore cette légèreté d'espr[it] qui ne l'empêchait pas de se sentir profondément malheu[]reux, et ce déplaisir qu'il avait lorsqu'on l'accusait d'êt[re] incrédule (*infidel*), déplaisir qu'il exprimait en disant qu[e] ce reproche le glaçait, sans que pour cela il s'abstînt, da[ns] ses poëmes ni dans ses entretiens, de vives attaques cont[re] le Christianisme. Nous ne nous proposons pas d'étudier au[]jourd'hui, sous le point de vue religieux, le caractère de lo[rd] Byron; nous voulons seulement rappeler quelques épisod[es] de sa vie, où il fut vivement sollicité de s'occuper des vér[i]tés de l'Evangile. Il n'a pas, il est vrai, répondu à ces ap[]pels, qui lui furent adressés de la part de Dieu; mais il n'e[n] est pas moins important de constater qu'ils ont eu lieu, [et] de rechercher l'effet qu'ils ont produit.

Mme la comtesse de Blessington fait allusion, dans ses M[é]moires, à une lettre qui fut écrite, en 1821, à lord B[y]ron, qui se trouvait alors à Pise, par un manufacturi[er] anglais, M. John Sheppard. Byron dit à la comtesse q[ue] jamais rien ne lui avait fait éprouver une émotion à la fo[is] si vive et si douce. Voici cette lettre, qu'il lui permit d[e] transcrire :

» Mylord,

« Il y a plus de deux ans qu'une femme aimable et chér[ie]

'a été enlevée, après une courte union, par une maladie e langueur. Elle possédait une douceur et un courage inalérables, et une piété modeste, qui se manifestait rarement n paroles, mais qui influait sur toute sa conduite. Dans la ernière heure de sa vie, après avoir jeté un regard d'aieu sur son unique enfant, auquel elle venait de donner : jour, et pour lequel elle avait témoigné ressentir une afection inexprimable, les derniers mots qu'elle prononça irent ceux-ci : « Le bonheur est en Dieu ! il est en Dieu ! » 'epuis le second anniversaire de sa mort, j'ai lu quelques apiers que personne n'avait vus pendant sa vie, et qui conennent ses plus secrètes pensées. Je me sens pressé, myord, de vous communiquer un fragment de ces notes qui, ins doute, se rapporte à vous ; car plus d'une fois j'ai enendu celle qui l'a écrit parler de votre agilité sur les rochers e Hastings :

« O mon Dieu, écrivait-elle, les promesses de ta Parole m'encouragent à te prier en faveur d'une de tes créatures, à laquelle je prends depuis quelque temps un vif intérêt. Puisse l'homme dont je parle, et qui, nous le craignons, se distingue à présent autant par l'oubli qu'il fait de toi que par les talens remarquables que tu lui as accordés, être amené à ouvrir les yeux sur le danger qu'il court, à connaître le prix de la religion, et à y trouver cette paix de l'âme qu'il a vu que les joies du monde ne peuvent procurer. Permets que son exemple produise à l'avenir des effets infiniment plus salutaires que sa conduite et ses écrits passés n'en ont produit de funestes, que le Soleil de Justice qui, nous l'espérons, se lèvera encore sur lui, soit brillant en proportion de l'obscurité des nuages que le péché a amoncelés autour de lui, et que sa bienfaisante influence soit consolante et salutaire en proportion des angoisses de cette agonie de l'âme qui lui a été infligée en punition de ses vices ! »

» Il n'y a rien dans cet extrait, mylord, qui, sous le rapport littéraire, puisse en aucune façon vous intéresser ; mais eut-être trouverez-vous digne de vos réflexions cette sollitude profonde et chrétienne que la foi chrétienne peut, au ein de la jeunesse et de la fortune, faire naître dans une me pour le bonheur d'autrui. Il n'y a là rien de poétique i de pompeux comme dans l'hommage que vous a rendu I. de Lamartine ; mais il y a du *sublime*, mylord ; car cette rière a été adressée pour vous à l'Auteur de tout bien ; lle a été produite par une foi mieux établie que celle du oète français, par une charité qui, réunie à la foi, a monré tout son pouvoir au milieu des langueurs et des souffrans qui annonçaient une mort prochaine. J'aime à espérer ue cette prière qui, j'en suis sûr, était sincère, ne sera pas our toujours sans effet !

» L'admiration d'un homme obscur, inconnu de vous, 'ajouterait rien, mylord, à la gloire que vous procure vore génie : je préfère donc être du nombre de ceux qui lésirent et qui demandent que la sagesse qui vient d'en aut, la paix et la joie entrent dans une âme comme la ôtre. » JOHN SHEPPARD. »

Nous connaissions depuis long-temps cette lettre, et nous avions aussi que lord Byron avait répondu à M. Sheppard ue « toute la renommée qui a jamais trompé un homme sur » sa propre importance ne saurait balancer un instant dans » son esprit l'intérêt pur et pieux qu'un être vertueux a pris » à son bonheur, qu'il n'échangerait pas la prière faite en sa » faveur par Mme Sheppard, contre la gloire réunie d'Ho» mère, de César et de Napoléon, si toute cette gloire pou» vait être le partage d'un seul homme ; » mais il était difficile de dire si cette réponse lui était dictée par un sentiment vrai et profond, ou seulement par la politesse. Les Mémoires de Mme la comtesse de Blessington ne laissent aucun doute à cet égard : elle nous apprend qu'il lui lut la lettre de Mme Sheppard d'un ton sérieux et d'une voix émue : « Je n'avais jamais bien compris jusque-là, dit-il, ce que veut dire cette expression : *la beauté de la sainteté*, dont on se sert souvent. Cette prière m'a donné une plus haute idée de la religion et des personnes pieuses que tous les ouvrages religieux que j'ai lus dans ma vie. Ce m'est une douce pensée que celle de ces prières si vraies et si simples que ces deux êtres si bons ont adressées à Dieu, pour mon salut. Non, rien n'a jamais agi si puissamment sur mon imagination et sur mon cœur, que cette prière de Mme Sheppard ! Je me suis mille fois représenté cette femme angélique, seule dans sa chambre, malade, et trouvant, au milieu des pensées relatives à elle-même et aux siens qui devaient l'absorber, assez de liberté d'esprit et de sensibilité pour prier pour moi, qui lui étais étranger et qui ne pouvais exciter en elle que de pénibles idées ! »

Un ancien ami de la famille de lord Byron, M. Dallas, fut aussi dans le cas de lui parler de son désir de le voir embrasser l'Evangile avec foi. Il ne connaissait pas lord Byron personnellement ; mais ayant lu dans les journaux des fragmens de son premier poëme, qui venait de paraître, il en fut si satisfait qu'il lui écrivit. Quelque temps après, il se lia avec lui d'une étroite amitié ; et c'est à sa sollicitation que le jeune poète publia *Childe-Harold*, dont il ne faisait alors que peu de cas. Byron permit à son ami d'exercer une sorte de censure sur ses premiers ouvrages. Il est intéressant de voir dans leur correspondance, qui a été publiée, comment Dallas profita de cette permission. Il ne cessait de lutter avec lui pour obtenir qu'il retranchât tantôt un vers, tantôt une strophe entière, où le futur chantre de Caïn et de Don Juan exprimait son scepticisme ou son incrédulité. Dallas lui représentait que ce n'était pas sur ces passages que serait fondée sa gloire, que le moment viendrait sans doute où il regretterait de les avoir écrits, et qu'en les sacrifiant, il s'épargnerait des remords. Quelquefois Byron se montrait docile et plein de condescendance pour suivre les avis que lui donnait son ami ; mais d'autres fois il refusait de céder, et ne se laissait pas détourner de publier des pages où son incrédulité était hautement exprimée. Cette relation singulière entre un grave vieillard, qui semblait se croire une mission toute spéciale et qui la remplissait avec fidélité, et un jeune homme, d'un caractère tout opposé, qui permettait à un ami plus âgé de modérer quelquefois son impétueuse pensée, dura plusieurs années ; mais le moment vint où elle dut finir. A mesure que Byron s'abandonnait avec moins de retenue à ses passions, à mesure aussi les conseils de Dallas lui devenaient plus à charge. Celui-ci, voyant qu'il avait perdu tout pouvoir sur lui, finit par se tenir tout-à-fait à l'écart et, pendant quelques années, il n'eût plus de rapports avec lui. Au bout de ce temps, il se sentit pressé de lui ouvrir encore une fois son cœur, et il le fit dans une lettre admirable de franchise et de dévouement, de laquelle nous ne pouvons citer que les lignes suivantes :

« L'affection que j'ai sentie et que je sens encore pour vous, écrivait Dallas à Byron, me porte à vous adresser cette lettre ; si je ne désirais vous être utile, vous n'auriez plus entendu parler de moi. Mais je donnerais le monde entier pour vous voir relevé et placé aussi haut que vous l'étiez en 1812. Il est peut-être plus difficile de vous placer à cette hauteur aujourd'hui qu'il ne le fût alors ; ce n'est cependant pas impossible, et il est même possible que vous vous éleviez plus haut que jamais. Vous êtes encore presque à l'entrée de la vie, et il y a de l'affectation, je dirais presque de la folie, à parler, à vingt-neuf ans, de vos cheveux gris et de votre âge. Comme poète, vous avez, il est vrai, plus que rempli vos années ; mais comme homme, vous êtes encore enfant. Vous tombez et vous vous salissez comme

un enfant, et votre dernière chute a laissé plus de traces que toutes les autres; je voudrais pour tout au monde que vous n'eussiez pas écrit votre dernier ouvrage (1), qui ne peut se justifier; et même, si je n'y trouvais çà et là des preuves bien évidentes qu'il est réellement de vous, je ne permettrais à personne de soutenir que vous en êtes l'auteur.... Se peut-il qu'un homme comme vous soit perdu? — Perdu! me direz-vous peut-être avec étonnement. — Oui, perdu! L'homme dont la place est marquée dans la première assemblée de la première nation du monde, l'homme qui possède tout ce qu'il faut pour charmer et servir son pays, s'il partage sa vie entre une villa italienne et une loge à l'Opéra; s'il use son génie à s'efforcer d'égaler un Rochester ou un Cleland, car je ne veux pas vous flatter en vous comparant à un Boccace ou à un Lafontaine, qui vivaient dans des temps et dans des contrées où le libertinage passait pour de l'esprit, cet homme-là est perdu! Oui, il est perdu!..... Ah! que ne puis-je vous persuader de revenir en Angleterre, avec la résolution de consacrer les belles facultés de votre esprit à des études dignes de vous; et en particulier à celle de la religion, qui souvent, quand l'imagination se calme, devient plus accessible aux hommes. Je vous le répète, mon cher lord, pardonnez-moi la chaleur avec laquelle je m'exprime, ou plutôt récompensez-m'en en écoutant la voix d'un ami..... Je ne prétends pas à la gloire de vous convertir; j'espère, si votre vie se prolonge, que vous vous convertirez sans moi. Pour le moment, je ne vous demande que de reprendre dans le monde la place qui vous appartient, après tant d'épreuves qui ont dû vous faire considérer sérieusement l'avenir. »

Cette lettre est la dernière de cette intéressante correspondance.

Nous ne pouvons entièrement passer sous silence les rapports de lord Byron avec M. le docteur Kennedy, qu'il admit dans sa société intime pendant un séjour de cinq mois qu'il fit à Céphalonie. Cet excellent homme lui avait déclaré ouvertement que l'espoir d'influer religieusement sur lui était le seul motif qui lui faisait rechercher son entretien. Il eut avec Byron de fréquentes conversations, dans lesquelles il put aborder les principales vérités du Christianisme; et les conseils qu'il lui donna avec une grande liberté furent accueillis avec bienveillance. « Je lis de temps en temps la Bi-
» ble, lui dit un jour Byron, quoique peut-être pas aussi
» souvent que je le devrais. — Avez-vous essayé de prier
» pour qu'il vous soit accordé de la comprendre? — Non,
» pas encore; je n'ai pas encore assez de foi pour cela; mais
» nous verrons avec le temps; vous êtes trop pressé. —
» L'une des choses les plus difficiles à obtenir d'un pécheur,
» répondit M. Kennedy, est de se mettre à genoux; mais
» quand on l'a amené à cela, on peut avoir bon espoir.
» Quand je vous verrai en disposition de prier, je commen-
» cerai à espérer.—Et jusque-là, vous me croirez dans une
» mauvaise voie? —Sans doute. »

Pourquoi ces conseils n'ont-ils pas été suivis! Il n'y aurait pas eu pour Byron, avec tant de gloire, tant de honte!

Nous n'avons considéré ce grand poète que dans ses rapports avec quelques hommes religieux; il faudrait le considérer aussi dans ses ouvrages et examiner quelle influence son scepticisme et son immoralité ont exercée sur ses écrits; mais ce serait là une tâche toute nouvelle, indépendante de celle que vous venons d'accomplir.

(1) Il s'agit ici des premiers chants de *Don Juan*.

DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

QUATRIÈME ARTICLE.

COMPLÉMENT DE L'INSTRUCTION.

Nous avons, dans l'article précédent, tâché de déterminer la notion de l'instruction populaire telle qu'elle devrait être. Aujourd'hui, cherchons à évaluer ce qu'une telle instruction pourrait apporter d'avantages à la société.

Cette évaluation ne peut pas facilement être demandée aux faits.

Si nous les cherchons dans notre pays même, ils nous manquent. Une bonne instruction populaire, supérieure aux exercices rudimentaires dont nous avons reconnu l'insuffisance, est une chose très-rare en France; les exemples qu'on en pourrait citer correspondent à une population trop faible et trop éparse, pour qu'il fût possible d'en déduire aucune conséquence générale, ni même d'en attendre aucun résultat uniforme.

Si nous sortons de notre pays, et que nous allions demander à des contrées de meilleure civilisation les causes de l'avantage qu'elles ont sur nous à cet égard, nous verrons qu'elles le doivent à une réunion de circonstances parmi lesquelles la bonté du système d'instruction populaire ne fait que concourir avec plusieurs causes d'une autre nature. Nous verrons surtout que la culture morale y est comptée pour quelque chose dans l'éducation de la jeunesse, que le devoir y est l'objet d'un culte, et que la vertu y est regardée, non comme le moyen seulement, mais comme le but de la vie.

En un mot, il est si rare que l'instruction intellectuelle, à ce degré de supériorité, se présente seule, qu'on peut la considérer comme un être de raison, comme une pure idée; et les jugemens qu'on pourra essayer de porter sur elle se déduiront presque uniquement de la considération de sa nature et de ses élémens constitutifs.

Nous l'avons reconnu nous-mêmes dans notre précédent article : la culture intellectuelle, prise en général, est le piédestal de la morale; mais, de même que le piédestal ne donne pas la statue, la culture de l'intelligence, à elle seule et de son propre fonds, ne produit pas la vertu.

Quels sont les rapports de l'intelligence et de la conscience?

La première est l'instrument de la seconde; mais, du reste, il n'y a entre ces deux forces aucun rapport d'essence. Tous les syllogismes du monde, tous les efforts de la puissance intellectuelle la plus vaste, ne pourraient faire naître dans l'âme le moindre sentiment du juste et de l'injuste, la moindre notion du devoir. L'intelligence peut féconder ce germe; sa fécondation ne saurait même avoir lieu sans elle; mais le germe préexiste.

Encore n'est-ce pas un effet nécessaire de l'intelligence de développer le sens moral et de le perfectionner. Pour le croire, il faudrait oublier qu'une multitude des plus méchans hommes qui aient désolé le monde étaient des hommes de génie. L'intelligence vient au secours de la moralité, *si on le veut*; mais cette restriction dit tout.

Si on le veut, on peut employer cette force intellectuelle dont on aura enrichi le peuple à lui faire mieux comprendre la force de ses obligations et l'étendue de sa responsabilité; on peut l'employer à renforcer l'évidence des motifs qui le pressent de remplir ses différens devoirs; on peut l'employer à lui rendre aimables et respectables les objets mêmes de ses devoirs; on peut lui faire de sa conscience une science; mais on peut aussi tout le contraire.

Je ne crois pas même qu'on se puisse attendre à quelque chose de purement négatif. Je ne crois pas qu'on puisse ne donner à l'élève d'idées morales d'aucune espèce. Le silence

sur le vrai conclut à l'adoption du faux; et qui n'a pas recommandé ou inculqué l'humilité, le désintéressement, l'obéissance, a recommandé l'orgueil, l'égoïsme et l'insubordination. Il faudrait mal connaître le cœur humain pour ne pas avouer que, dans la plupart des cas, ne pas l'encourager au bien, c'est l'encourager au mal.

Si donc on parvenait à constater authentiquement d'heureux effets sociaux de l'instruction, il ne faudrait pas dire que l'instruction a amélioré la moralité interne; car l'instruction n'a, par elle-même, aucune prise directe sur cette moralité; mais il faudrait dire, avec Mme Necker (1), que, dans ce cas, « l'observation de la loi morale est l'effet indirect des habitudes de travail, d'ordre, de discipline, le résultat de l'exercice plus fréquent du jugement, et aussi du calme heureux que les plaisirs intellectuels répandent sur l'existence; mais ce n'est pas l'effet d'un désir sincère d'amélioration... ce n'est surtout pas l'effet du rapport qu'on a établi entre la morale et la plupart des objets d'étude. »

Ces effets indirects de l'instruction, nous y croyons, sans pouvoir les mesurer; tant de crimes sont le fruit de la misère, tant d'autres de l'oisiveté, tant d'autres de la superstition, que nous croyons sans peine à l'efficacité bienfaisante d'une force qui déracine plus ou moins toutes ces mauvaises plantes; mais nous ne pouvons croire toutefois, absolument, à un peuple moral sans morale; nous n'accordons pas plus à la prudence qu'à l'instinct le talent d'imiter à la longue et complétement la vertu; nous croyons que les bons effets de l'instruction sur les mœurs demandent eux-mêmes un certain fonds de mœurs pour avoir lieu; nous nous demandons (car il faut pousser la chose à l'absolu pour la mieux apprécier), nous nous demandons ce que serait un peuple qui n'aurait absolument d'autre morale que celle qui peut résulter du perfectionnement du jugement et de l'extension des connaissances.

Un peuple de gens d'esprit sans cœur serait un peuple d'égoïstes; d'égoïstes prudens, direz-vous; mais de ce qu'ils seraient tous prudens, il résulterait, pour l'égoïsme de chacun, des barrières que la passion de chacun frémirait de ne pouvoir franchir; la prudence apparemment se changerait en ruse; les vices prendraient une forme savante; la société présenterait moins d'aspects révoltans; mais, désséchée dans ses racines, elle n'aurait bientôt plus de sève à envoyer à ses différens rameaux, et, sous la lumière ardente d'un soleil toujours clair, on la verrait s'affaisser et mourir.

Ce tableau est extrême, mais certainement vrai, et il fera comprendre que l'instruction elle-même, avec tout le bien qu'elle peut faire et que nous reconnaissons, ne vivifiera point le pays, ne préviendra même qu'une partie des maux qu'elle est destinée à prévenir, si un ingrédient d'une qualité plus élevée n'est mêlé à ce breuvage intellectuel qu'on prétend offrir à nos populations malades.

Cet ingrédient, c'est l'*éducation*. Avec l'éducation, ou la culture morale, la faible instruction que l'on reçoit dans la plupart des écoles pourrait suffire en attendant mieux. Il y a bien plus : la culture morale est pleine de développement intellectuel; on perfectionne bien moins le cœur par l'esprit qu'on ne perfectionne l'esprit par le cœur. Si quelque intelligence est nécessaire à la morale, la morale lui rend cette avance avec usure; les sentimens délicats et relevés qui appartiennent à une bonne morale correspondent nécessairement à des idées relevées et délicates; la vertu élève l'esprit, la vertu civilise, la vertu donne un besoin de connaissance et de compréhension; et l'on peut assurer que cette instruction supérieure que nous attendons sera bien plus promptement procurée par l'éducation morale, que le perfectionnement moral ne nous sera procuré par cette culture de l'esprit. Nous ne faisons qu'indiquer ici cette importante vérité, à laquelle nous aurons occasion de revenir et de nous arrêter.

Retournant à l'idée principale de notre sujet, nous répétons que ce qui manque à notre peuple, ce n'est pas l'instruction seulement, mais l'éducation. De bons esprits l'ont déjà senti. Plusieurs de nos lecteurs peuvent se rappeler que, dans un mémoire très-remarquable dont la *Revue Encyclopédique* s'enrichit, il y a quelques années, M. Dunoyer se prononça contre l'idée de tirer la moralité d'un peuple de quelques connaissances usuelles, signala dans nos écoles la déplorable absence de l'enseignement moral, et proposa, si nous avons bonne mémoire, d'en revenir tout simplement à la morale du catéchisme. C'est aussi ce que nous proposerons; et le choix du catéchisme nous embarrassera peu.

En résumé, nous voudrions pouvoir convaincre l'autorité que la chétive mesure d'instruction que le peuple reçoit agit à contresens du but; qu'une instruction supérieure exige une masse d'efforts et de sacrifices; que cette instruction même, au cas qu'elle pût être donnée, n'atteindrait qu'imparfaitement le but, à travers mille détours et mille longueurs; que pour rendre un peuple moral, le plus court est de lui enseigner la morale; qu'un bon enseignement moral rendrait presque suffisante la mesure d'instruction que donnent aujourd'hui les écoles; que cet enseignement moral est en même temps un enseignement intellectuel; qu'il pourrait faire attendre avec patience un meilleur système d'instruction populaire, et que même il en faciliterait, il en hâterait la naissance.

Sans doute que des considérations de cette nature ne seront repoussées ni par l'autorité ni par les hommes influens que préoccupe le bien du pays; sans doute que la nécessité urgente de familiariser, hélas! j'allais dire de réconcilier le peuple avec les principes d'une morale positive, est sentie de la plupart d'entre eux. Mais ici une pensée se présente à l'esprit des hommes qui observent. Pour le peuple, la morale séparée de la religion n'est rien, absolument rien. Il ne rattachera jamais solidement l'idée de devoir qu'à l'idée de Dieu. Il n'a pas, il ne peut avoir ces mobiles prétendus moraux de l'homme d'une haute culture. L'honneur, la dignité humaine, les vastes sympathies, tout cela n'est pas, en général, à son usage. N'ayant pas toutes ces brillantes idoles, il n'a que Dieu et se contente de Dieu. La crainte de Dieu lui tient lieu de toutes ces choses; et il y a mieux, elle les lui donne. Hors du sentiment religieux, il ne les a pas, il n'a rien, rien que ce qui reste à tous les hommes, quelques instincts, quelques lueurs, quelques étincelles, que le besoin et la superstition n'étouffent que trop aisément. Vouloir donner au peuple de la morale indépendamment de la religion, c'est, à mon avis, la plus chimérique des chimères. Au fait, il n'y a ni pour les riches ni pour les pauvres de vraie morale sans religion; toutefois, les premiers ont quelques moyens de s'imaginer le contraire; mais cette illusion ne descend pas plus bas.

C'est donc de la religion qu'il faut donner au peuple. La lui donner! que dis-je? la lui rendre, car on la lui a prise. Telle a été l'action perpétuelle du mouvement social que nous subissons depuis quarante années. Tandis qu'en d'autres pays la liberté et la religion se sont donné la main et se sont mutuellement appuyées, chez nous la liberté n'a pas fait un pas sans déplacer la religion d'autant. Il serait trop long d'en dire les causes; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aujourd'hui les choses en sont venues au point que les termes, les locutions, le langage, je ne dis pas du culte autrefois dominant, mais de la simple religion naturelle, sont interdits aux hommes du pouvoir; qu'ils ne pourraient les

(1) *Education progressive*. Tome II, p 4.

prendre dans leur bouche sans se compromettre, et qu'on les veut savoir impies pour les croire constitutionnels. C'était déjà un signe mémorable du temps, que le plus grand événement du siècle eût pu avoir lieu sans faire vibrer dans le cœur de la nation la corde religieuse; on a pu en conclure que cette corde était brisée; mais il y a eu davantage: la révolution, en croissant, a arboré l'impiété; elle en a fait une des couleurs nationales; elle a attaché cette odieuse cocarde au front des chefs du pays; elle a fait de l'irréligion le symbole officiel, le *test*, le *serment d'allégeance* de tous les hommes qui veulent s'élever. Nul homme qui veut acquérir ou conserver de l'influence ne laisse percer une seule de ces idées solennelles dont l'antiquité païenne elle-même faisait le support nécessaire des sociétés. Comment espérer que, sous le poids de cette nouvelle terreur, qui envoie au supplice non les têtes, mais les consciences, des hommes puissans de position, de crédit ou de génie, redemanderont pour le peuple son pain spirituel qu'on lui a ravi, son ancienne portion de foi, de piété et d'espérance? Comment espérer qu'ils oseront sentir et avouer cette nécessité? Et pourtant c'est tout ce qu'on leur demande. L'aveu de la première des vérités sociales, sortant de leur bouche, romprait le charme fatal sous lequel est captivée une nation entière. On oserait penser comme eux; on se reprendrait de croire à l'âme; on reconnaîtrait à l'éducation le droit et l'obligation de parler à cette âme; quelques grands noms, quelques grandes paroles reparaîtraient avec leur sainte puissance... Tout cela se pourrait encore s'ils le voulaient; mais hélas!...

Quoi qu'il en soit, nous applaudissons au mouvement qui se fait apercevoir en faveur de l'instruction publique, parce que nous croyons qu'il ne s'arrêtera pas à multiplier des établissemens imparfaits, que leur imperfection même rend dangereux; parce que nous croyons qu'on sentira bientôt, qu'on sent même déjà la nécessité de remplacer l'instruction par la culture; parce que nous croyons que cette impulsion, tout entravée qu'elle est, tout incapable qu'elle est de réaliser l'idéal que nous nous sommes fait, sera maintenue néanmoins et profitera à la nation; parce que nous espérons que l'activité imprimée aux esprits les détournera peu à peu des lectures qui sont surtout dangereuses pour les esprits oisifs, et, en créant pour eux des intérêts intellectuels, ôtera peu à peu de leur force, et laissera moins de prise aux passions grossières qui sont le fléau des classes inférieures; mais nous n'en insisterons pas moins sur la nécessité de joindre l'éducation à l'instruction; et nous allons voir que cette éducation n'est possible qu'au Christianisme, et que, de plus, le Christianisme est, en lui-même, le promoteur le plus énergique de la culture intellectuelle du peuple.

LITTÉRATURE.

Le Puritain de Seine-et-Marne, par Michel Raymond, 2e édit., 1 vol. in-8°. Paris, 1832. Chez J.-P. Roret, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 18. Prix : 7 fr. 50 c.

Nous sommes inondés de romans nouveaux; chaque semaine en voit éclore plusieurs, et comme leurs auteurs, qui aspirent à être des peintres de mœurs, n'ont eu garde de négliger d'étudier les goûts du public auquel ils ont affaire, c'est par la bizarrerie des titres qu'ils cherchent d'ordinaire à attirer l'attention sur leurs écrits. On se garderait aujourd'hui d'intituler un livre : *Corinne* ou *Delphine* : ces titres ne font prévoir ni adultère, ni assassinat, et comme c'est par l'obscène et l'horrible qu'on parvient, depuis quelque temps, à se faire un nom, il importe que, dès la première page, le lecteur puisse savoir à quoi s'en tenir. M. Michel Raymond nous a toutefois laissés dans le doute : son titre pique la curiosité; mais le voile est trop épais pour qu'on puisse voir à travers ce qu'il recouvre. Si vous lisez son livre, vous vous apercevrez cependant bientôt qu'il sait aussi bien que romancier en France, faire jouer les ressorts à la mode. D'autres ont peint le libertinage de ce qu'on nomme la bonne société; ce sujet était usé, et il était temps de descendre un peu plus bas : c'est donc dans une maison de prostitution qu'il place la scène, et ce sont les mœurs d'un tel lieu qu'il décrit. Il n'est pas de trait infâme qu'il ait craint de reproduire; on assiste avec lui à une longue orgie, dont force est de détourner les yeux avec dégoût. Je me hâte cependant de le dire, l'auteur ne se plait pas dans le monde qu'il dépeint; je ne serais même pas surpris qu'il eut, de meilleure foi que l'abbé Prévost, voulu faire un roman moral et cru rendre un service en publiant ce volume. L'anarchie qui règne dans la littérature est telle, qu'il suffit d'une pensée un peu sérieuse, cachée dans quelque coin d'un livre, pour que l'auteur s'imagine qu'il va prendre rang parmi les moralistes. Il vous dira gravement qu'il n'est pas de ceux qui entassent événemens sur événemens pour joindre des volumes à des volumes; qu'écrivain consciencieux, il veut populariser des vérités, répandre l'instruction sous une forme attrayante, et faire ainsi une œuvre vraiment philosophique. Peut-être se le persuadera-t-il à lui-même; car que ne se persuade-t-on pas?

M. Michel Raymond a eu pour but de prouver aux habitans de la campagne qu'ils ont tort de se séparer de leurs filles pour les placer dans les grandes villes, où elles sont exposées à la séduction. Fort bien; mais était-il nécessaire pour cela de faire le tableau de la corruption la plus dégoûtante, de nous initier au langage des mauvais lieux, et d'en remuer la fange? Nos romanciers croient presque tous que pour donner l'horreur du vice il suffit de le peindre sous de bien noires couleurs. C'est une erreur; leurs lecteurs étant en général fort loin de ressembler aux hommes déhontés dont ils brodent l'histoire, peuvent fort bien se sentir remplis d'indignation contre le héros d'un roman, sans pour cela faire le moindre retour sur eux-mêmes. On a beau leur dire, si tant est qu'on le leur dise, qu'on leur montre l'issue d'une route à l'entrée de laquelle plusieurs d'entre eux se trouvent déjà; ils ne vous croiront pas; leurs passions leur persuaderont que rien ne les force d'y marcher, et qu'ils peuvent très-bien demeurer stationnaires dans le chemin, où vous prétendez qu'ils sont entrés. Si vous ne savez flétrir que les crimes, si le mal ne commence à vos yeux que là où commence la honte, si vous vous imaginez que pour tout homme il ne s'agit que de ne pas se corrompre, tandis que, naturellement corrompu, il s'agit pour lui, quelle que soit son honnêteté extérieure, de se convertir, vous ne comprenez rien au problème de l'humanité. On vous lira, parce qu'on veut à tout prix des émotions; mais on ne profitera pas de la leçon que, peut-être, dans votre inexpérience, vous avez voulu donner. Si votre intention est de réformer la société, allez d'abord à l'école du Christ. Apprenez de lui ce que c'est que le mal, et étudiez dans la Bible de quelle manière il faut parler du mal.

On entend souvent dire que la Bible est un livre dangereux, qu'elle est pleine d'obscénités, qu'elle souille l'imagination. Mais qu'on me cite des imaginations qu'elle ait souillées! que, dans ce volume écrit par tant d'hommes divers, quoique toujours sous l'inspiration de Dieu, et qui contient en effet le récit de beaucoup de souillures, parce qu'elle contient de longs fragmens des annales de l'humanité, et que l'humanité est souillée, on me cite une seule page où le vice soit peint sous des couleurs séduisantes, où un romanesque intérêt soit excité en faveur des vicieux, et où le récit perde cette gravité qui convient si bien pour montrer combien le péché est odieux. Si la Bible nous fait voir le mal dans toute sa nudité, c'est pour nous dire en même temps qu'il encourt toute la haine et toute la colère de Dieu, tandis que vous ne nous parlez guère que de ses conséquences sociales. Il fallait faire connaître l'homme à l'homme, afin que chacun rentrât dans son propre cœur et se sentît pressé de demander pardon à Celui qui pardonne et régénère. La Bible s'en est chargée, et l'expérience des siècles est là pour nous dire que ce résultat, elle l'a atteint auprès d'hommes de toutes les conditions sociales et morales. Mais nos romanciers l'ont-ils tenté? Ils n'en ont pas même eu l'idée, parce qu'ils ignorent ce que c'est que

le mal. Qu'ils recherchent dans l'Evangile où le mal commence, à quels actes du cœur humain Jésus-Christ donne, par exemple, les noms de meurtre et d'adultère, et ils comprendront qu'il n'est pas besoin de catastrophes comme celles auxquelles ils ont recours, pour constater un désordre moral, désordre qu'ils ne montrent que là où ils commencent à le reconnaître, c'est-à-dire que dans les âmes que déchirent des passions violentes, ou qui sont tombées dans l'avilissement, tandis que nous l'apercevons dans tout homme qui, selon l'expression de Jésus-Christ, n'est pas né de nouveau.

Cette nouvelle naissance, cette transformation morale, que le chrétien connaît par expérience, nos romanciers ne savent ce qu'elle est. Ils s'imaginent que lorsqu'une âme a suivi la pente du vice et qu'elle est arrivée aussi bas qu'il est possible de tomber, il ne peut plus y avoir pour elle de relèvement. Aussi M. Michel Raymond tue-t-il la jeune fille qu'il nous a montrée tour à tour dans la maison paternelle et dans une maison de prostitution. A-t-il seulement eu en vue un coup de théâtre, ou bien s'est-il trouvé embarrassé de ce qu'il devait faire de cette malheureuse, dont il a raconté les chutes? C'est l'un et l'autre, peut-être. Remarquez ici la différence qu'il y a entre le romancier et le littérateur chrétien. Le premier se borne à nous conduire de précipices en précipices jusqu'au fond d'un abîme, et il n'a plus rien à nous apprendre d'un homme, après qu'il nous a dit qu'il est par terre. Le second, au contraire, s'il avait eu à traiter le même sujet, aurait sans doute pris son point de départ là où celui-là termine son livre. Les circonstances de la chute n'auraient été pour lui que de tristes accessoires; sa principale étude aurait été de montrer quelles ressources il y a encore pour le pécheur. L'œuvre de l'homme occupe l'un exclusivement; l'autre se serait surtout occupé de l'œuvre de Dieu. Il n'aurait pas eu besoin de mettre son imagination à la torture pour inventer des incidens et pour créer des situations. L'œuvre de Dieu étant tout intérieure, et s'opérant par des convictions qui se succèdent, et non par des événemens qui s'entrechoquent, il aurait regardé au-dedans de lui pour voir comment il a été relevé, et il aurait trouvé dans sa propre expérience le secret de toutes les réhabilitations morales. Au lieu d'inventer, il aurait raconté; car si l'histoire contemporaine est pleine de faits honteux, elle commence aussi à fournir à l'observateur un grand nombre de faits d'un tout autre ordre: il suffit aujourd'hui d'avoir bonne envie de savoir ce que c'est que la conversion, pour qu'on puisse l'apprendre de ceux mêmes qui ont été convertis. Que M. Michel Raymond essaie de suivre notre conseil: qu'il se mette en relation avec des chrétiens, qui consentent à lui faire part de leurs expériences; surtout qu'il étudie l'homme et Dieu dans l'Ecriture-Sainte, et il comprendra bientôt, mieux que notre article n'a pu le faire sentir, ce qui manque à ses écrits pour qu'ils puissent exercer une bonne influence.

Valait-il la peine de dire tout cela à propos d'un roman? Nous le croyons; car que lit-on d'autre aujourd'hui que des journaux et des romans? Il faut bien que nous examinions ce qu'ils sont, puisque nous ne pouvons pas faire qu'on sache apprécier d'autres lectures.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ÎLES SANDWICH.

TROISIÈME ARTICLE. — *La Cascade de l'Arc-en-ciel.— La dernière prêtresse de Pélé, déesse des volcans.*

...Nous devions faire voile pour Oahou, à quatre heures du matin; mais le vent étant tombé, nous sommes restés. Je fus charmé de ce retard. Il y a dans le voisinage de la baie une curiosité naturelle que je n'avais pas encore visitée et que je désirais connaître: c'est la chute du Wairuku, à deux ou trois milles au-dessus de l'embouchure de cette rivière. Les habitans lui donnent le nom de la *Cascade de l'Arc-en-ciel,* parce que le soleil en dessine un magnifique sur cette nappe d'eau, lorsqu'il l'éclaire de ses rayons. M. Goodrich et quelques-uns de nos marins se joignirent à moi.

Quand nous eûmes fait environ un mille, nous entendîmes le bruit d'une cascade, que nous aperçûmes bientôt après. Elle ressemblait à l'écluse d'un moulin et s'étendait dans toute la largeur de la rivière. Elle pouvait avoir de seize à vingt pieds d'élévation. Le Wairuku, dont le lit est, en plusieurs endroits, fort profond, est encaissé entre des rochers élevés et de formes souvent bizarres. On nous en fit remarquer un plus gigantesque et plus hardi que les autres, qui s'élève précisément derrière la cascade. Il n'y a pas long-temps qu'une jeune fille, suivie de ses compagnes, parcourait les bords de la rivière, en cueillant des fleurs dont elles voulaient former des guirlandes; les femmes en portent ici autour de la tête et du cou. En arrivant à l'endroit où nous nous trouvions, elle vit un arbrisseau couvert des plus belles fleurs, et dont les branches pendaient au-dessus du précipice. S'avançant sur un fragment de terre, qu'elle croyait solide, elle étendit la main pour saisir une fleur; mais la terre céda sous ses pieds et elle tomba dans l'abîme. L'arbre, paré de son feuillage et de ses brillantes fleurs, marque le lieu de cette catastrophe, et aussi long-temps qu'il fleurira, il rappellera sans doute aux habitans le triste sort de cette pauvre victime de la vanité.

En arrivant ensuite à la *Cascade de l'Arc-en ciel*, nous trouvâmes qu'elle surpassait de beaucoup notre attente. C'est la plus belle que j'aie jamais vue. L'eau tombe de cent dix pieds de haut. L'endroit d'où elle se précipite ressemble, vu d'en bas, à un pont naturel d'une seule arche, qui repose de chaque côté sur des masses de rochers. Mais l'arche, au lieu d'être ouverte de part en part, sert d'entrée à une caverne profonde, dont l'œil ne peut pénétrer l'obscurité. Le bassin qui s'étend au bas de la chute est calme comme un lac, excepté à l'endroit où tombe la cascade; il est entouré de tous côtés d'énormes rochers, de plus de cent cinquante pieds d'élévation, richement tapissés de mousse et de plantes parasites, qui ne laissent apercevoir qu'un coin resserré du ciel.

A notre retour de cette excursion, je me rendis avec M. Stribbling à la maison des missions; nous eûmes le bonheur inattendu d'y voir la dernière prêtresse héréditaire de Pélé. En revenant, la veille, du volcan de Kirauea, auquel cette déesse préside, M. Goodrich avait fait la remarque que la prêtresse demeurait à peu de distance et, à notre demande, il lui envoya un messager, pour l'inviter à se rendre auprès de nous. Elle vint presque aussitôt, suivie de sa maison, composée de huit à dix individus des deux sexes. Elle me fit l'effet d'avoir de quarante à quarante-cinq ans. C'est une femme de haute taille, belle et majestueuse. Elle était enveloppée d'un large manteau, dont les plis, tombant jusqu'à terre, se dessinaient comme ceux d'une toge romaine. Nous fûmes tous frappés de son aspect, lorsqu'elle entra dans la salle, suivie de ses gens. Après avoir reçu nos salutations, elle s'assit à la turque, sur une natte, au milieu de la chambre. Le caractère de sa figure est noble et imposant, et indique une âme forte et élevée. En voyant ses yeux noirs et perçans, j'ai compris facilement qu'ils devaient avoir excité la terreur parmi ses sectateurs, lorsqu'ils étincelaient au milieu de la fureur d'une inspiration imaginaire. Maintenant il n'y avait pas seulement sur sa figure l'expression d'un profond sérieux, mais encore celle d'une mélancolie habituelle qui, jointe à la noblesse et au caractère marqué de ses traits, me rappela un superbe tableau représentant la Muse tragique, que j'ai vu quelque part.

Il est probable que l'impression que je reçus fut augmentée par le souvenir d'une rencontre que je fis, lorsque je demeurais à Lahaina, d'une prêtresse de Pélé, d'un rang inférieur, qui réclamait encore à cette époque les prérogatives de sa classe. Je la rencontrai inopinément dans une de mes promenades du soir. Elle était suivie d'une foule immense; quelques-uns de ceux qui la composaient paraissaient être sous l'influence d'un sentiment superstitieux à son égard; d'autres, au contraire, semblaient disposés à se moquer de ses prétentions. Elle était habillée d'une manière fantastique; ses cheveux flottaient; ses yeux étincelaient avec frénésie; elle était excitée au plus haut degré par l'inspiration qu'elle jouait. Elle avait l'air d'un maniaque, et

je crus vraiment qu'elle l'était jusqu'au moment où les exclamations de la foule : « C'est une déesse ! C'est une déesse ! » m'eurent détrompé.

Elle s'approcha de moi d'un air fier et décidé, comme pour m'intimider, et balançant devant elle le drapeau de tapa qu'elle tenait, elle s'écria : « Je suis une déesse ! Je suis » vraiment une déesse ! Les *palapula* et le *pule* (les livres » et la religion) ne sont pas bons. Ils ruineront le peuple ! » Jusque-là j'avais continué mon chemin, sans paraître faire attention à ce qu'elle disait; mais me voyant ainsi interpellé, et considérant ses cris comme une espèce de défi, je m'arrêtai, et réfléchissant un instant à ce qu'il serait convenable de faire, je la regardai fixement, puis je l'accusai de fausseté et de méchanceté dans ses efforts pour tromper le peuple, en se proclamant une déesse, tandis qu'elle savait bien n'être qu'un imposteur et que ses prétentions à l'inspiration n'étaient que *mea punipuni wale no* (mensonge seulement). Je lui parlai d'un ton sérieux et ferme, et mes paroles eurent l'effet que je désirais. Elle ne put soutenir la fixité de mon regard. Ses yeux errèrent, puis se baissèrent; elle devint de plus en plus embarrassée, et essaya de tourner le tout en plaisanterie; mais je continuai mes reproches jusqu'à ce qu'enfin elle s'éloigna précipitamment, sans rien dire, et suivie des moqueries et des cris de toute la foule.

Cette femme était petite et n'avait rien de remarquable, si ce n'est ses yeux, qui étaient brillans et très-expressifs; dans l'accès d'enthousiasme où je la vis d'abord, elle avait cependant une expression si extraordinaire, que même un homme supérieur aux idées superstitieuses aurait pu en être effrayé; elle me rappela ce que je me suis toujours figuré qu'étaient les démoniaques, dans le temps où Dieu, dans ses desseins impénétrables, permettait qu'il y en eût.

Le souvenir très-vif de l'impression que cette rencontre avait produite sur moi, et la comparaison que je fis entre la prêtresse inférieure et celle que je voyais alors, et qui était tout à l'avantage de celle-ci, me firent comprendre à quel point, avec la force d'expression et d'action dont son visage et sa personne étaient évidemment capables, lorsque, sous l'empire d'une inspiration prétendue de la divinité dont elle était l'interprète, elle s'agitait et se mettait hors d'elle, la prêtresse en chef devait avoir produit dans un crédule idolâtre des impressions et des craintes, que celui-ci attribuait sans hésiter au pouvoir et à l'influence d'un être surnaturel.

C'est par des scènes de ce genre et par l'effet qu'elles ne manquaient pas de produire, que les prêtres et les prêtresses, et en particulier celles de Pélé, la déesse des volcans, continuèrent si long-temps à profiter de la crédulité et de la superstition du peuple.

La grande prêtresse est à présent une chrétienne sincère et l'une des élèves les plus attentives de la station, où elle réside uniquement pour profiter des avantages de l'instruction qui y est donnée. Elle est si convaincue des misères et de la folie de son ancien état, que ce n'est qu'avec peine qu'elle se décide à en parler. Son père était le kahu héréditaire ou intendant de Pélé. Les fonctions du kahu consistaient à procurer les choses nécessaires aux sacrifices généraux, et à préparer la nourriture et les vêtemens pour la déesse. Il devait cultiver le taro, les pommes de terre et la canne à sucre, ainsi que le cotonnier dont on fabriquait ses vêtemens, et veiller à ce que tout fût prêt pour les offrandes, lorsque l'époque où elles devaient être faites arrivait. L'une des plantations consacrées à la déesse était située sur le bord de la mer, et l'autre dans le voisinage du cratère. Le kahu et sa famille demeuraient tantôt sur la côte, tantôt près du volcan.

Au temps des sacrifices, la prêtresse descendait elle-même dans les profondeurs du volcan, et s'approchant le plus possible de l'endroit d'où s'échappent les flammes, elle y jetait les dons, en s'écriant : « Pélé, voici ta nourriture ! » Puis elle spécifiait chaque objet. Elle ajoutait : « Voici tes » vêtemens ! » et nommait aussi chaque pièce d'habillement. Lorsque je lui demandai si elle n'avait pas eu peur d'approcher tellement du feu, elle répondit que non, qu'elle croyait dans ce temps-là que la déesse la preserverait de tout mal; mais qu'à présent qu'elle savait qu'il n'existe pas de Pélé, elle n'oserait plus aller dans les endroits où elle s'aventurait autrefois, de peur de périr victime de sa témérité.

C'est ainsi que le Christianisme s'est, il y a peu de temps, établi par d'heureux et rapides progrès au milieu d'une population, naguères encore, toute païenne, et que les ténèbres de la superstition et de l'erreur se sont évanouies devant la pure lumière de l'Evangile. Ceux mêmes qui avaient vieilli dans la célébration des rites favoris du paganisme, et qui appartenaient à une caste qui exerçait une influence illimitée et qui jouissait d'un rang distingué, ont anéanti de leurs propres mains l'échafaudage de leurs erreurs, et, convaincus de leur ignorance et de leur corruption, se sont humblement assis aux pieds de l'Auteur de notre salut pour être instruits et rachetés par lui.

Les habitans de cette portion de Hawaii sont de tous les insulaires les plus grossiers et les plus sauvages; ils ne forment cependant plus un peuple païen, mais, comme tout notre équipage a été à même de s'en convaincre, dans toute l'étendue du terme, un peuple chrétien. La description que j'ai déjà faite d'un dimanche passé dans cette île aura donné une idée de la manière dont les lois extérieures du Christianisme y sont observées; je peux ajouter à ce que j'ai dit qu'en ce saint jour, pas un canot ne fut vu sur mer, excepté pour conduire les indigènes à l'église, et que nous ne vîmes personne se livrer au travail ou à des divertissemens. On permit à une quarantaine de gens de l'équipage d'aller à terre dans l'après-midi, et les récits qu'ils firent à leurs camarades restés à bord me convainquirent amplement du changement total qui s'était opéré dans les mœurs de tout le peuple. Les insulaires étaient si scrupuleux dans l'observation du dimanche, que ce fut en vain que les matelots cherchèrent à acheter quoi que ce soit. Ils ne purent même obtenir des melons et des bananes que comme des dons de l'hospitalité. Ils n'observèrent aucun rassemblement bruyant ou joyeux. Les hommes les traitaient avec civilité, quand ils entraient dans leurs maisons; les femmes s'éloignaient à leur approche et se retiraient dans l'intérieur de leurs familles, y cherchant un abri contre toute familiarité, tellement que personne, à ma connaissance, n'a pu dire qu'il ait trouvé un seul exemple d'immoralité dans toute la baie de Byron.

La force de cette dernière preuve d'un changement complet sera surtout appréciée par ceux qui savent quelle espèce de rapports s'établissaient, il y a peu d'années encore, entre les étrangers et les habitans des îles Sandwich. Le long de la côte on n'entend ni musique bruyante et barbare, ni chants lascifs, mais bien le sourd murmure qui s'élève de l'école, la prière et les cantiques du matin et du soir.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — No 6. 10 OCTOBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° IX.

DE QUELQUES PROCÈS.

Pendant que la tribune législative est muette, d'autres tribunes s'élèvent dans les cours d'assises. Toutes les questions politiques y sont traitées avec autant de profondeur, quelquefois même avec plus de verve que dans les chambres; c'est la petite pièce parlementaire après la grande tragi-comédie. Par un singulier déplacement de rôles qui ne s'est guère vu qu'à notre époque, les députés parlent souvent comme devraient faire des avocats, et les avocats comme on l'attendrait des mandataires du pays. Les premiers, en effet, prononcent maints plaidoyers du haut de la tribune nationale; ils soutiennent leur cause personnelle; ils se défendent, ils attaquent leurs adversaires : ce sont des procès dans toutes les formes, et des procès non seulement oiseux, mais scandaleux et ignobles parfois. Les avocats, au contraire, s'érigent dans les affaires politiques en orateurs parlementaires; ils traînent à la barre du tribunal gouvernement, ministres, législation, tout l'ordre social, et quelques-uns d'entre eux s'expriment avec la noblesse et la convenance que l'on ne trouve pas toujours dans le langage de nos députés. Il ne faut donc pas être surpris si l'attention générale se porte sur les procès politiques dans l'intervalle des sessions. Il y a des gens pour lesquels il faut absolument une tribune ouverte, et qui en élèveraient une sur la rue, s'ils ne pouvaient pas la placer ailleurs.

Trois espèces de procès ont particulièrement fixé les regards de la France depuis que la session législative est close: le procès des accusés dans les journées des cinq et six juin; le procès des Saint-Simoniens et les nombreuses poursuites dirigées contre la presse par le ministère public. Jetons un rapide coup-d'œil sur ces différens procès, dont nous n'avons pas encore entretenu nos lecteurs.

Je ne parlerai pas des commissions militaires qui furent d'abord saisies de l'affaire des 5 et 6 juin. Tout le juste-milieu s'en repent à l'heure qu'il est, et les ministres plus que personne; car ils se laveront difficilement du reproche d'avoir mis la capitale en état de siége contrairement à une déclaration positive de la charte, et d'avoir offert au pays, deux ans après la révolution de juillet, le spectacle de cette justice prévôtale qui avait soulevé tant de haines, en 1815, contre la branche aînée des Bourbons. Un arrêt solennel a prouvé que cette mesure était illégale; les sentences du jury ont fait plus : elles ont montré que cette mesure était inutile. En politique, on excuse une atteinte aux lois, quand les circonstances la rendent nécessaire; mais d'être illégal sans nécessité, cela ne se pardonne point. C'est plus qu'un crime, comme on l'a dit en d'autres temps, c'est une faute.

Nous avons remarqué deux choses dans l'affaire des accusés des 5 et 6 juin : d'abord, leur position sociale; ensuite, les peines qui ont été portées contre eux par les jurés. Qu'était-ce donc que ces républicains qui avaient fait de nouvelles barricades, et qui s'étaient proposé de soumettre le pays à d'autres formes de gouvernement? Faut-il le dire? Ceux sur lesquels on a mis les mains étaient tout simplement de pauvres ouvriers, des chiffonniers, des cuisiniers, quelques vieux caporaux de l'empire, et de petits tapageurs imberbes qui faisaient le coup de fusil sur la place publique avec aussi peu de réflexion que s'ils eussent fait monter un cerf-volant sur la butte Montmartre. En réunissant toutes ces intelligences en une seule tête, on n'aurait peut-être pas réussi à construire une seule idée politique. Ces pauvres républicains avaient mis en commun leurs bras et leur courage militaire, mais ils ne pouvaient rien y mettre de plus.

O république! ô liberté! vieille idole des plus grands peuples du monde antique! toi que Lycurgue et Brutus ne nommaient qu'à genoux! toi qui étais adorée dans Athènes, dans Rome et sur les âpres chalets des peuplades helvétiques! toi que saluaient Vergniaud et les Girondins d'un long cri d'enthousiasme, lorsqu'ils étaient déjà montés sur les degrés de l'échafaud! toi que la jeune Amérique défendrait au prix de tout son sang et de tous ses trésors! voilà donc, ô république! en France, dans le dix-neuvième siècle,

lorsqu'on proclame avec tant d'emphase et ses vertus républicaines et son patriotisme,

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle !

La cause de la république a été mieux jugée, ce me semble, par les défenseurs qu'elle a recrutés dans les journées de juin qu'elle ne pourrait l'être par toutes les cours d'assises du royaume. Et encore, ces pauvres jeunes gens qui se battaient sans savoir pour quoi, qui s'insurgeaient sans savoir contre quoi, sont-ils venus démentir humblement et piteusement en cour d'assises leurs tendances républicaines. A les entendre, ils ne se soucient pas de république le moins du monde, et je les en crois sur parole. Qui est-ce qui se soucie de mots qu'il ne comprend pas?

Ce qui m'afflige, c'est qu'on ait envoyé ces cuisiniers et autres aux galères; mieux eût valu les condamner à passer deux ou trois ans dans de bonnes maisons pénitentiaires où ils auraient appris à lire et à réfléchir. Ils ont été victimes de leur manque d'instruction bien plutôt que coupables; le gouvernement qui les accuse doit s'accuser lui-même de ne leur avoir pas ouvert assez d'écoles pour y puiser quelques lumières. N'est-il pas certain que, plus éclairés, mieux instruits sur leurs devoirs, surtout mieux élevés dans les principes de la foi chrétienne, ils n'auraient pas versé le sang français dans les rues de Paris ? Pourquoi donc, encore une fois, les envoyer aux galères, où ils ne feront que se corrompre, se dépraver, s'abrutir toujours davantage? On répond qu'il faut des exemples. Cela est possible; mais n'aurait-ce pas été un exemple suffisant que de les détenir pendant quelques années dans des maisons pénitentiaires, pour les rendre ensuite au pays transformés en meilleurs citoyens? La conduite du législateur de Sparte à l'égard du jeune homme qui l'avait frappé sur la place publique était un admirable modèle à suivre. On a beau invoquer les articles du code, on n'empêchera pas que l'opinion n'établisse une juste distinction entre les délits politiques et les crimes contre les particuliers.

Au lieu de se borner à donner une leçon aux gouvernés, les gouvernans devraient en trouver une dans les affaires du mois de juin : c'est qu'ils ont oublié de donner à leur édifice social la base des mœurs et des vraies lumières. Tant que le peuple sera mal éclairé et asservi par des habitudes vicieuses, tous les exemples possibles de sévérité légale, fût-ce même celui d'une condamnation à mort, comme on l'a fait pour deux malheureux accusés du mois de juin, tous ces exemples ne serviront qu'à peu de chose. Le peuple en croira des charlatans de patriotisme, il se laissera duper par de belles promesses; et quand viendra le moment favorable, il ne réfléchira pas s'il s'expose à des châtimens sévères; il suivra l'impulsion de son effervescence, et il comptera sur sa force pour triompher. Que l'on s'attache donc à instruire les masses, qu'on répande de bons livres élémentaires jusqu'au cinquième étage et dans les greniers; qu'on s'efforce d'inculquer au peuple des principes de moralité publique et privée, et l'on n'aura pas besoin d'appeler l'exécuteur des hautes-œuvres au secours de l'ordre compromis. C'est une vieille idée féodale, dont notre siècle n'est pas encore bien délivré, que celle de vouloir gouverner avec des échafauds et des galères, plutôt qu'avec de bonnes maximes et une bonne éducation.

Au milieu des tristes débats soulevés par les affaires du cloître Saint-Méry est venu se placer le procès du Saint-Simonisme. C'était mêler en cour d'assises, comme Boileau l'ordonne pour les ouvrages d'imagination, *le grave au doux, le plaisant au sévère.* L'opinion s'amusa de ces étranges sectaires qui comparaissaient devant des juges, après avoir prétendu juger eux-mêmes le genre humain tout entier.

Les Saint-Simoniens essayèrent de se placer au-dessus de l'accusation qui les poursuivait, mais ils n'y réussirent que pour le ridicule. Ils prononcèrent des mots consacrés par le Christianisme, entre autres, celui d'*inspiration*; mais ils avaient oublié que, pour un disciple de Christ, le mot *inspiration* représente un fait, tandis que pour un disciple de Saint-Simon, il ne représente rien; ce n'est qu'une expression creuse et vide dont on s'est moqué fort justement. Les Saint-Simoniens voulurent répéter le rôle auguste des premiers martyrs de la religion chrétienne; c'était choisir un personnage trop fort pour eux et qui les a écrasés. Les martyrs paraissaient devant les tribunaux avec l'autorité de leurs vertus, avec la sanction de leur dévouement, avec une religion infiniment plus élevée que celle du Paganisme, avec une morale beaucoup plus pure que les maximes de leurs juges. Les Saint-Simoniens, au contraire, étaient cités à la barre d'un tribunal après de fâcheux antécédens; ils y venaient sous le poids d'un emprunt équivoque, n'ayant à présenter aucun acte de dévouement ni de grandeur d'âme, avec une religion inférieure au plus étroit déisme, avec une morale qui n'est que la plus monstrueuse immoralité. En toutes choses, ils étaient au-dessous de leurs juges, non au-dessus d'eux; car, en supposant que ces juges n'eussent plus de convictions religieuses, au moins avaient-ils conservé des principes de moralité sociale et des maximes d'ordre public que les Saint-Simoniens avaient abandonnés.

C'est une singulière destinée que celle du Saint-Simonisme ! il s'est suicidé deux fois. Une première fois par ses divisions intestines, lorsque M. Bazar, et ensuite M. Olinde Rodrigues se séparèrent de la secte du père Enfantin. Dès lors, les Saint-Simoniens, au lieu de faire peur aux hommes du pouvoir et aux honnêtes gens, ne leur firent que pitié. On se demande comment des inspirés qui prétendaient établir une harmonie universelle, un lien indissoluble entre sept à huit cents millions d'hommes, ne pouvaient pas même s'harmoniser et se *relier* entre eux. Le deuxième suicide du Saint-Simonisme s'est fait en séance judiciaire, devant les jurés et le public. Point de noblesse ni de dignité dans les plaidoyers des membres de la secte: pas même ce bon sens, ce jugement vulgaire que le moindre accusé sait déployer, quand il s'agit de sa liberté ou de son honneur. Les Saint-Simoniens qui avaient déjà un grand fond de ridicule à la salle Taitbout, en ont épuisé la mesure au Palais de Justice. Voici l'épitaphe du Saint-Simonisme : « *Ce dessein était un ouvrage des hommes*, *et* IL S'EST DÉTRUIT DE » LUI-MÊME. » C'est un docteur juif, nommé Gamaliel, qui a fait cette épitaphe, il y a dix-huit cents ans, dans le sanhédrin de Jérusalem.

Depuis que le Saint-Simonisme est mort, je m'attends chaque jour à trouver dans les journaux le prospectus de quelque nouvelle religion. Si le Christianisme régnait en France, il suffirait, non-seulement pour combler le vide des esprits, mais pour donner à la nation les mœurs, le bien-être et la prospérité qui lui manquent. Un peuple chrétien n'irait pas se creuser des citernes crevassées qui ne contiennent point d'eau, puisqu'il se désaltèrerait à la source des eaux vives qui jaillissent en vie éternelle On pourrait donc se reposer paisiblement dans le majestueux édifice de l'Evangile, sans avoir à craindre que la pluie ni les orages, ni les torrens ne vinssent le renverser. Mais aujourd'hui que la France est sortie de cet édifice qui n'a point été bâti par la main des hommes, il doit nécessairement paraître plus d'un aventurier qui essaiera de construire je ne sais quelle misérable chaumière pour abriter une nation, qui n'a plus, en matière de convictions religieuses, d'asile où reposer sa tête. Un peuple, quoiqu'on fasse, ne se passera point de religion. Beaucoup de gens, il est vrai, vivront d'une vie matérielle ou s'étourdiront dans un facile épicuréisme; mais il y aura toujours, au milieu de ce même peuple, des cœurs ardens, des âmes élevées qui voudront croire à quelque chose. Ces âmes, à défaut de la vérité, adopteront l'erreur, et pour avoir perdu la religion de Dieu, elles embrasseront le fantôme d'une religion humaine.

Cette lettre étant déjà fort longue, je renvoie à un article suivant mes réflexions sur les procès intentés à la presse par le ministère public.

DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

CINQUIÈME ARTICLE.

LE CHRISTIANISME ÉDUCATEUR.

D'ingénieux penseurs, transportant dans l'administration de la vie l'idée du gouvernement à bon marché, ont imaginé de traiter la conscience comme une espèce de sinécure,

et de la supprimer en faveur de l'intelligence, qui, d'elle-même, remplit les fonctions attribuées par l'erreur commune à un prétendu *sens moral*. Ils ont construit, en face de la nature, une morale d'où le principe moral est exclus, et où tous les résultats qu'on demandait autrefois à une force vivante sont imités par une mécanique subtile et compliquée. Sans examiner si la nature humaine ne désavoue pas cette substitution de l'intérêt au principe moral (je dis de l'intérêt, car évidemment l'intelligence n'est ici que pour le compte de l'intérêt), cherchons s'il est possible de donner au peuple une morale qui se rattache au sens moral.

Reviendrons-nous à l'instinct, à la morale naturelle? Ah! certes, de grand cœur, s'il n'y a de choix qu'entre lui et l'égoïsme! Ce qui demeure encore, parmi les hommes, de cette précieuse essence, vaut mieux assurément, pour la dignité et le bonheur de l'espèce humaine, que toutes les combinaisons de l'intelligence. Toutefois, sachons bien ce qu'est aujourd'hui cet instinct, cette morale naturelle. L'instinct! la morale naturelle! un assemblage confus de toutes sortes d'impressions, de préjugés, d'impulsions, de haines et d'amours, incohérens, hétérogènes, si souvent factices; la nature telle que l'a faite la société; la nature telle que l'ont faite les passions, les systèmes et les sophismes; la nature altérée, corrompue, méconnaissable. L'instinct! c'est-à-dire des affections exclusives et égoïstes, un faux point d'honneur, une délicatesse de convention, des illusions romanesques, se combinant, pour les corrompre, à quelques mouvemens de conscience, à quelques émotions de pitié, à quelques élans généreux, à quelques sentimens d'équité, à quelques restes épars de notre ancienne rectitude. L'instinct! c'est-à-dire l'absence de tout principe et de toute règle précise; une lyre à mille fibres discordantes; une voix qui indique à l'un une route, à l'autre une route contraire, suivant le tempérament, l'éducation, les circonstances de temps et de lieu. L'instinct! une loi dépourvue de sanction et d'autorité, et qui, bien loin de pouvoir se légitimer aux yeux d'autrui, serait fort en peine de se légitimer à ses propres yeux! une puissance capricieuse, qui, pour un instant, élève l'homme à une grande hauteur pour se donner le plaisir de le voir retomber d'autant; qui laisse cohabiter les penchans les plus opposés, la haine avec l'amour, le mensonge avec la franchise, la tendresse avec la férocité, l'avidité avec la bienfaisance, l'impureté des mœurs avec les raffinemens de la délicatesse! Raison et folie, vice et vertu, bien et mal, *oui* et *non* tour à tour sur les mêmes sujets, voilà l'instinct! voilà la morale naturelle!

Encore cet instinct vaut-il mieux que l'intérêt et l'intelligence réunis; encore fait-il spontanément ce que l'un ni l'autre ne peuvent faire; de même que l'instinct, et non l'intelligence ni l'intérêt, porte les lèvres de l'enfant vers les mamelles de sa mère, pour y chercher une nourriture sans laquelle il mourrait, l'instinct seul, et non les deux substituts qu'on prétend lui donner, enseigne aux individus comme aux nations à compatir, à se dévouer, à combattre, à mourir. O force égarée, force autrefois divine, quand je te reconnais au milieu des cadavres de nos anciennes vertus, te relevant blessée et chancelante, et du sein de ce champ de mort, essayant encore le mouvement et la vie, un respect profond et douloureux me saisit; je me sens pressé d'adorer en pleurant Celui qui t'a donnée; je le supplie de guérir tes plaies, et de te rappeler à la lumière et à la santé; je le supplie de t'élever à ton ancienne stature et à ta première beauté; mais telle que je te vois, troublée, aveuglée, ivre de toi-même, comment te confierais-je la direction de ma volonté, l'empire de ma vie, les rênes de l'humanité?

C'est donc à quelque chose de mieux encore que l'instinct, à quelque chose de mieux que la nature, que nous devons recourir pour modifier la volonté de la génération qui s'élève. Mais à quoi donc enfin? nous demandera-t-on. A un système peut-être? S'agira-t-il de régulariser l'instinct, de lui tracer sa voie, de lui apprendre la logique? « Mille déjà l'ont fait, mille pourraient le faire. » Mais qu'est-ce donc, en morale, qu'un système? Un ensemble bien lié de notions, dont la cohérence peut plaire à l'esprit, mais qui, par lui-même, n'a aucune prise sur la volonté. Nous ne sommes, qu'on s'en souvienne bien, jamais modifiés par nos convictions seules. Qui veut nous porter à un acte quelconque, qui veut surtout soumettre à une règle notre vie entière, doit, au préalable, trouver dans notre âme une affection correspondante à ses préceptes, ou l'y créer. Sans un tel introducteur, un système ne pénétrera point de notre esprit dans notre âme. Nous apprendre notre devoir n'est rien, si on ne nous le fait aimer. Tel est le vice radical de tous les systèmes de morale humaine. Ils en ont bien d'autres, sans doute: nous les croyons tous erronés et incomplets, parce que leur point de départ n'est pas pris d'assez haut; mais nous les considérons en ce moment sous le seul rapport de leur puissance impressive, et, dans ce point de vue, ce n'est pas d'imperfection seulement, mais de vanité, de nullité, que nous les accusons. S'ils n'allèguent, en fait de motifs, s'ils ne fournissent, en fait d'impulsion, que ce que la nature peut alléguer et fournir à chaque homme; s'ils prétendent rectifier la nature humaine par cette nature même, leur entreprise est vaine; et nous ne pensons pas surtout qu'un système ait jamais renouvelé une nation. En morale comme en politique, une nation n'est renouvelée que par des faits.

C'est la grande erreur de notre âge intellectuel et analytique. On attend tout des théories. On oublie que les sociétés n'ont jamais obéi, d'une manière durable, qu'à deux impulsions, la nécessité et l'affection, le soin impérieux de la conservation ou quelque émotion puissante; et que les constitutions à l'épreuve sont celles qui étaient écrites dans les cœurs avant de l'être sur le papier. Le gouvernement est devenu un système artificiel; mais il y a bien plus de temps qu'on a voulu soumettre la morale à cette transformation: elle s'y refuse; la charte du genre humain veut, comme toute bonne charte politique, tirer son origine de la nécessité et de l'affection.

Voulez-vous que la morale soit une force vivante? demandez-la au cœur même de l'homme; mais commencez par fournir à ce cœur quelque autre raison de se rendre que des abstractions et des syllogismes. Que, du moins, la chaîne de vos argumens commence par un *raisonnement du cœur*. Invoquez la logique de l'âme; mais donnez-lui un point de départ; en d'autres termes, donnez-lui UN FAIT qui la remue, qui la captive et la subjugue. Voilà le fondement, la condition de toute vraie morale.

Or, nous proposons une morale qui se distingue précisément par la condition qui manque à tout autre. — Eh quoi! va-t-on dire peut-être, encore le Christianisme, ce Christianisme usé, ces vieilles formules, ces dogmes d'un caractère arbitraire qui ne correspond à rien dans la nature et dans la vie, et qu'on ne peut admettre sans faire violence à tout et sans tout déplacer! — Nous entendons déjà ces exclamations, et de la part de beaucoup de personnes nous les comprenons; il y a telle parodie du Christianisme qui donne raison à tous ces reproches. Mais si ce qu'elles sont habituées à entendre appeler Christianisme ne l'était pas? Si, de fait, le Christianisme antique et primitif leur était chose nouvelle malgré sa vieillesse, et inconnue malgré son éclat? Si celui dont nous avons à leur parler avait en réalité tous les caractères contraires à ceux qu'elles viennent d'énumérer? S'il était aussi *naturel* qu'elles le jugent *arbitraire*, aussi convenable à la vie qu'il leur paraît y être antipathique, aussi harmonique à tous les besoins de l'âme qu'elles l'y croient opposé; s'il avait été formé, pour ainsi dire, le même jour que l'humanité, sur un plan tout semblable et de la même main? Eh bien! qu'elles n'en croient pas notre simple promesse; mais, au nom de leurs plus vrais intérêts et de l'intérêt social qui les préoccupe, qu'elles nous prêtent un moment d'attention, et qu'ensuite elles jugent.

Le Christianisme est la plus excellente des morales, parce-qu'il est autre chose qu'une morale. Il ne s'adresse pas d'abord à la raison; il va droit à l'âme, avec toute la puissance d'un fait. Il ne répète pas les vieux argumens de toute morale humaine, argumens qui ne sont pas seulement usés, car ils ont toujours été impuissans, et leur plus habile emploi n'a pas régénéré un seul cœur; il apporte un nouveau fait, hors de la nature, au-dessus d'elle, au-dessus de la raison. Il dit les compassions du Très-Haut; le miraculeux abaissement de la Divinité; la Parole éternelle faite chair; le Saint que tous les cieux connaissent et que l'éternité adore, devenu «homme de douleur et sachant ce que c'est que la lan-

gueur ». Il raconte à l'humanité abattue sous le poids de ses péchés et sous le sentiment confus de sa déchéance, sa réhabilitation conçue par l'amour, accomplie par l'amour. Il nous racontre, au Calvaire, la réconciliation du ciel avec la terre, et l'humanité appelée à recommencer ses anciennes relations avec le Père céleste ; au sépulcre désert du Christ, la vie et l'immortalité mises en évidence ; au grand jour de la première Pentecôte, la circulation rétablie entre l'Esprit de Dieu et l'esprit de l'homme; les joies du ciel venant visiter et bénir la terre ; l'aurore de l'éternelle félicité illuminant nos misères ; le temps se rejoignant à l'éternité par dessus le gouffre du tombeau; et, sans interruption, de la terre au ciel, la vue continuant l'espérance, la joie continuant la joie, la vie continuant la vie. Voilà le fait qu'il proclame; et par ce seul fait, frappant avec force à la porte de notre cœur, il y appelle d'une voix haute, il y réveille, il y fait lever, l'un après l'autre, la joie et la reconnaissance.

Qu'avons-nous dit des vrais fondemens de toute association politique et de toute bonne morale ? Nous les avons trouvés dans la nécessité et dans l'affection, dans l'amour de soi et dans une émotion profonde du cœur. Eh bien! ces deux mobiles, ces deux forces, les voilà dans l'Evangile; et où les trouver avec cette puissance? Ou plutôt où les trouver ailleurs que dans l'Evangile? Quel système est en possession de fournir à l'âme d'autres motifs de régénération que ceux dont l'expérience a pleinement constaté l'impuissance? Quelle force de persuasion pourrait pénétrer la vie morale à une assez grande profondeur pour la détacher tout entière de sa base et la porter sur une base nouvelle? On parle de système: mais quel système au monde pourrait être combiné avec un art aussi merveilleux que cette religion, qui est si loin de ressembler à un système que c'est précisément le mérite qu'on lui accorde le moins? Par quelle nouvelle plus réjouissante l'intérêt pourrait-il être remué? c'est la nouvelle du salut. Par quel bienfait la reconnaissance pourrait-elle être plus vivement sollicitée ? Ce bienfait est tel que la pensée n'en saurait concevoir un plus généreux. Et remarquez ici une chose bien digne d'attention. La joie toute seule ne consommerait pas notre restauration morale: il faut que la reconnaissance s'y joigne; mais cette reconnaissance, à son tour, si elle se rapportait à un don moins grand que celui du salut, n'agirait point sur l'âme avec l'énergie que demande l'œuvre de notre régénération. Quelque grand que soit un bienfait, s'il n'est pas le salut, s'il n'est pas la délivrance du plus immense des dangers et du plus redoutable des malheurs, s'il ne dissipe pas la plus terrible des craintes humaines, il ne produirait point dans l'âme cette complète révolution qui la fait devenir une nouvelle âme. Pour être enlevée à elle-même, déracinée du sol de l'égoïsme et transplantée dans celui de l'amour, il ne lui fallait pas moins que la conviction d'être perdue, repoussée de Dieu, réprouvée. Sans cette conviction, tous les bienfaits, même ceux qui auraient d'emblée porté sa félicité au comble et l'auraient mise à jamais hors d'atteinte, ne faisaient que glisser sur elle et ne changeaient pas sensiblement ses dispositions habituelles ; nous ne disons pas seulement que cela devrait être : nous disons que cela est; car rien ne se déduit plus aisément de l'expérience. Il fallait donc, avant tout, pour annoncer à l'âme son salut, lui déclarer sa condamnation, proclamer son état de déchéance ; quelle entreprise! Mais l'âme humaine, intérieurement tourmentée, s'était bégayé à elle-même une partie de ce terrible aveu ; elle était plus ou moins préparée à cette pleine révélation de sa misère ; l'Esprit de Dieu est bon juge de ce qui est dans l'homme. Cette conviction de péché est le gond sur lequel tourne la porte qui nous ouvre le ciel ; elle est le complément ou plutôt la donnée première de ce hardi système de la rédemption, système vaste, lumineux, conséquent, parfait, dont le fils d'un charpentier et quelques pêcheurs ont fait présent à la terre. Combinaison admirable, dont l'effet moral ne trouve rien de comparable dans toute l'histoire des impressions humaines. Deux paroles adressées successivement : *tu es perdue!* à l'âme qui se croit en sûreté; *tu es sauvée!* à l'âme qui se croit perdue, résument tout ce système de Dieu, et consomment toute cette œuvre de Dieu. Une joie inexprimable succédant à une terreur inexprimable, un infini de misères creusé pour recevoir les fondations d'un infini de bonheur ; l'âme désolée afin de pouvoir être ravie, voilà le plan de Dieu pour imprimer à l'homme un élan de reconnaissance qui l'emporte au-delà de l'aire bornée où son égoïsme gravite, et le place sous l'empire d'une force plus généreuse. C'est un astre que la violence d'une impulsion irrésistible transporte dans une autre sphère d'attraction. Le monde l'attirait, à présent c'est Dieu qui l'attire.

Si maintenant l'on demande encore comment la reconnaissance régénère l'âme, qu'on réfléchisse à la nature de ce sentiment. La reconnaissance, d'abord, est le seul sentiment évidemment désintéressé dont notre nature actuelle soit susceptible; et par là même il a été propre à devenir le point d'appui de notre régénération. Le fait de la redemption, en donnant une énergie extraordinaire et un essor illimité à l'élément le plus généreux de notre être, a commencé par cela seul l'œuvre de notre renouvellement moral. Ensuite, et c'est là le point essentiel, le propre de la reconnaissance ou de l'amour est d'identifier l'âme qui l'éprouve avec l'objet qui a excité ces sentimens. La reconnaissance nous proportionne, nous assimile plus ou moins à notre bienfaiteur, nous perfectionne, s'il est pur, ou, peu à peu, s'il ne l'est pas, nous dégrade. La reconnaissance, et une telle reconnaissance, envers Dieu qui est saint, nous porte à être saints; comment, d'ailleurs, serions-nous reconnaissans d'une expiation, sans cesser d'aimer ce qui a rendu cette expiation nécessaire? Enfin, pauvres comme nous sommes par rapport à Dieu, incapables de rien donner à celui de qui nous tenons tout, comment lui témoigner notre gratitude autrement que par le sacrifice de nos cœurs, et comment lui donner nos cœurs sans aimer tout ce qu'il aime, sans haïr tout ce qu'il hait, sans aimer le bien, sans haïr le mal? Voilà la logique de l'âme : elle n'est point trompeuse; elle est plus sûre que celle de l'esprit; elle n'a jamais eu de fausses conclusions; sa nature y répugne et ne les supporterait pas.

De la reconnaissance, suscitée par un tel bienfait et dirigée vers un tel bienfaiteur, découle naturellement toute la morale, individuelle, privée, publique. Il est moralement impossible que celui qui croit à ce bienfait et qui l'accepte ne soit pas en *principe* tout ce qu'il doit être. Toutefois la bonté de Dieu n'en est pas restée là; et après avoir, on peut bien le dire, enseigné la morale sur la croix, il en a développé les maximes dans l'Evangile. Ici, nous trouvons la même cohérence, la même perfection systématique que dans l'*œuvre* elle-même qui sert de base au *livre*. L'Evangile, en tant qu'enseignement moral, est le mieux lié, le plus conséquent, le plus complet de tous les systèmes. Comme l'eau d'une source, quoique n'ayant reçu qu'une impulsion, se divise et se ramifie à souhait, suivant les mouvemens du terrain et suivant ses pentes, ainsi de la première des vérités morales descendent sans effort, et se rendent chacune vers son objet, toutes les vérités particulières. La vie intérieure, la famille, la cité, se trouvent réglées dans le même sens et par les mêmes principes. Ce n'est qu'une même idée, prenant, comme l'eau, la forme du vase où on la répand; c'est toujours, envers soi-même, envers la famille, envers la patrie, vérité, charité, justice. Et comment y aurait-il la moindre disparate? Il n'y a pas un précepte qui ne puisse être rapporté et mesuré à un principe unique, le fait de la rédemption; l'idée mère de toute la morale est déposée dans le sacrifice expiatoire de l'Agneau sans tache; toutes les lignes directrices de la vie humaine partent de la Croix, où la justice et la miséricorde se sont donné une satisfaction mutuelle. Ce fait, médité, analysé, donne toute la morale.

Pourquoi nous étendre sur la doctrine morale de l'Evangile? Elle n'a point de détracteurs. On ne lui fait sérieusement qu'un seul reproche, et ce reproche est un hommage. On l'accuse d'être impraticable; et l'on a raison, aussi longtemps qu'on la considère séparée de son principe. Le *joug* de Christ n'est *aisé*, son fardeau n'est *léger* que pour ceux qui ont reçu de son Esprit cette foi qui est « la victoire du » monde. » Mais pour ceux-là c'est à peine s'il y a un joug et un fardeau, parce que leur obéissance est volontaire, que l'amour les soulève comme une aile, et que, comme nous le disions, il y a peu de temps, d'une tout autre classe de

personnes, *ils ne portent pas, ils sont portés*. Sans doute il y a différens degrés de foi, de joie et d'amour; mais partout où la conviction du salut par grâce a pénétré, il y a quelque chose de ces effets; on les démêle jusque dans les masses, là où le Christianisme, décoloré pour le plus grand nombre, est pourtant demeuré national, et où la Bible est généralement connue; il reste dans les idées encore quelque chose de cette saveur divine; on retrouve plus ou moins dans tous les esprits la pensée d'un Dieu bon, une confiance vague dans son gouvernement, une idée confuse de sa paternité, enfin des notions morales plus arrêtées et plus saines, toutes choses que l'antiquité ne posséda jamais, et que l'Evangile a données au monde. « Si je puis toucher le » bord de sa robe, je serai guérie, » semble dire la chrétienté; et ce bord de la robe du Sauveur répand encore parmi elle plus de vie que toute la sagesse du monde ne lui en donnera jamais.

Que manquera-t-il à une telle morale, si de plus elle est populaire? Mais tout ce que nous avons dit jusqu'ici de sa base et de ses motifs la signale déjà comme la plus populaire des doctrines. Quels efforts d'esprit pour exiger la joie d'une délivrance inespérée? Combien de science faut-il pour être reconnaissant? Et quant aux préceptes eux-mêmes, qui a jamais prétendu que leur accomplissement demandât une culture extraordinaire de l'intelligence? Cette religion, qui est tout morale, cette morale qui est tout religion, se résolvent l'une et l'autre, l'une dans l'autre, en une seule idée, dont la contemplation peut absorber le philosophe, dont la conception est à la portée de l'enfant. A peine les premiers progrès de son langage vous ont-ils annoncé la présence de l'hôte immortel dans la maison d'argile, à peine a percé le premier germe de sa nature morale, donnez lui son Sauveur, il peut déjà le recevoir; ces augustes vérités peuvent déjà offrir une matière au premier travail de sa pensée; le Dieu de la nature ne lui est pas plus tôt accessible que le Dieu de la grâce. Merveilleuse propriété de la religion chrétienne, si profonde et si naïve! c'est un océan, c'est un ruisseau; « l'éléphant y nage, l'agneau y » passe à gué. »

Ce n'est point dans une suite d'arides sentences que Dieu nous révèle sa volonté et les principes de son gouvernement : c'est essentiellement par des faits. Tout est histoire ou tout se rattache à l'histoire, dans le livre qu'il nous a donné. On dit quelquefois que ce livre, antique et oriental, refuse de s'assimiler aux formes modernes de notre pensée. Oh! dans ce livre du genre humain, le local et le temporaire disparaissent dans l'universel. Ne voudrez-vous pas en croire l'enfant? Sans aucune archéologie, il comprend la Bible comme le langage des compagnons de ses jeux. Cette langue des peuples enfans semble faite aussi pour les hommes enfans. Il fait mieux encore que de la comprendre: ces belles histoires font ses délices. On parle beaucoup d'embellir, d'adoucir les vérités sérieuses, c'est la tâche favorite des écrivains pour l'enfance. Mais l'auteur de la Bible est en cela leur maître comme en tout. Qui aurait su aussi bien emmieller les bords de cette coupe offerte à tous les hommes, et au fond de laquelle l'enfance ne trouve rien d'amer? Pour elle tout est miel dans le divin calice. Quel livre plus attrayant? quelles histoires plus magnifiques? quelles merveilles plus éblouissantes? Où la gravité fut-elle tempérée par plus de grâce, la grâce accompagnée de plus de gravité? Où la morale fut-elle mieux mise en action? Ce livre tout entier est l'histoire d'une éducation. Education vaste et sublime, celle du genre humain: l'enfant la conçoit, sans qu'on le lui dise, comme sa propre éducation. C'est lui-même, lui pauvre et débile créature, qu'il ose reconnaître dans cet homme collectif, dans cet enfant séculaire, dont la vie morale, racontée, décrite et prophétisée, s'étend, avec une richesse infinie de détails, du premier verset de la Genèse au dernier verset de l'Apocalypse. De même que les profondeurs de l'homme, les profondeurs de Dieu s'ouvrent complaisamment à son œil enfantin. Il touche de sa petite main les merveilles de l'infini. Dieu a parlé selon toute sa sagesse et toute sa bonté : il entend cette grande voix; la Parole a habité parmi les hommes pleine de grâce et de vérité : l'enfant la reçoit dans sa mémoire; se l'approprie, s'en nourrit; et dans l'immense ignorance de son âge, il sait déjà plus de vérités que les sages de l'ancien monde n'en ont jamais entrevu ni cherché.

Ah! si vous voulez que les hommes aiment le Sauveur, entretenez-en leur première enfance. Menez-les tout jeunes vers le Crucifié; dites-leur tout l'excès de son amour pour eux; dites-leur qu'il les aima dès avant leur naissance; que, brebis malheureuses, sans berger et sans bercail, il est venu les chercher dans le désert, et qu'il a donné son sang pour pouvoir les ramener dans la céleste bergerie. Ne craignez pas de leur parler de leur misère, de leur corruption naturelle, du besoin de miséricorde qu'ils partagent avec leurs pères, avec vous : ils vous croiront, et ils croiront bien, aussi bien, mieux que le philosophe; car leur conscience dit *amen* à la parole qui les condamne; l'oreille de leur entendement est pure encore. « Ils n'ont pas encore cherché beaucoup de discours. » Faites croître dans la vérité ces jeunes plantes; d'année en année donnez-leur une plus solide et plus forte nourriture; que leur foi croisse avec leur raison; que leur raison, à chaque nouveau progrès, adhère avec plus de force à la raison divine; préparez un fonds de convictions, d'expérience chrétienne, d'habitudes religieuses, de souvenirs graves et doux, pour les mauvais jours qu'amènera l'âge des passions et de l'orgueil. Et pourquoi verrait-on se démentir, en ce seul point, ce qu'on a dit si souvent de la puissance des premières impressions? comment une enfance ainsi formée serait-elle sans influence sur le reste de la vie? et, lors même que pour un temps l'élève du divin Maître devrait s'écarter de la route qui lui fut tracée, n'y a-t-il pas lieu d'espérer que ses égaremens seraient moins funestes, et qu'il reviendrait plus tôt et plus sûrement qu'un autre au port où s'abrita sa jeunesse? Vous savez avec quelle difficulté la vérité chrétienne perce la dure écorce qu'épaississent autour de notre cœur l'exemple du monde, ses joies, ses vanités, sa fausse sagesse; hâtez-vous d'enfermer le Christianisme dans le cœur, lorsqu'il peut y pénétrer sans peine. Le Sauveur vous a dit de laisser venir à lui les petits enfans; faites davantage encore : conduisez-les dans ses bras, et remettez-les à sa garde divine.

Ces détails nous entraînent au-delà des bornes que nous nous étions prescrites; et combien il nous resterait à dire! Combien sur le mode de cette éducation du cœur par la Bible! Combien sur les moyens à coordonner à ce premier moyen! Combien sur l'application de ces principes aux écoles! Il faut laisser tous ces développemens; il faut même renoncer à dire sur la base de l'éducation chrétienne, sur la Bible et son influence, tout ce que le sujet réclamerait peut-être. Nos lecteurs trouveront ces idées développées et approfondies dans l'ouvrage distingué de M. de Félice sur l'*Institution biblique*, ouvrage que son titre semble adresser à une classe particulière de lecteurs, mais que son sujet recommande à tous les amis de l'humanité.

Nous avons cherché à mettre en évidence la puissance moralisante de l'Evangile, l'excellence de ses instructions, leur popularité, leur aptitude à servir de base à l'éducation morale de l'enfance. Nous livrons ces faits (car ce sont des faits) à l'attention des hommes sincères de toutes les croyances; nous les provoquons à les démentir s'ils croient pouvoir le faire, à proposer, dans ce cas, quelque instrument meilleur de restauration morale de la société, et nous leur disons avec le poète :

> . . . *Si quid novisti melius istis*
> *Candidus imperti*; SI NON, ILLIS UTERE MECUM.

Pour nous, nous avons besoin de le répéter, nous n'attendons le bien et le repos de la société que des convictions religieuses et morales; et ces convictions, nous ne les attendons que du Christianisme, parce que seul il les a. En ce triste moment où tant de causes diverses les ont flétries dans le cœur d'un si grand nombre de nos contemporains, elles verdissent encore dans toute leur fraîcheur au sein du Christianisme. C'est dans le terrain de cette religion *révélée* que repoussent avec vigueur les sentimens et les idées qui s'étaient desséchés sur le tronc de la loi *naturelle*, c'est là, et là seulement qu'apparaissent dans toute leur native énergie la foi en Dieu, la foi au devoir, et les espérances d'un immortel avenir. Le monde social du dix-neuvième siècle, moins hideux que celui des Césars, n'est pas moins

le rapport des croyances morales ; et si, sous les auspices de l'Evangile, l'humanité gangrenée sous l'empire romain vit renaître sa jeunesse, si « les ailes lui repoussèrent comme à l'aigle, » si, depuis lors, partout où l'Evangile a été compris, on a vu le même phénomène se reproduire et l'humanité reparaître dans une fraîcheur et une beauté juvéniles, qui contrastaient avec l'épuisement social; si, de nos jours encore, ceux qui l'embrassent avec connaissance de cause deviennent de « nouvelles créatures, » même dans le sens humain de ce terme; comment douterions-nous qu'appliqué en grand, le remède héroïque de la conversion ne tirât le monde de sa décrépitude, et, par une sorte de transfusion, ne lui donnât un nouveau sang et une santé florissante?

COLONIES.

NOUVELLE RÉCLAMATION DE MM. LES DÉLÉGUÉS DES COLONIES FRANÇAISES.

L'article que nous avons inséré dans notre numéro du 9 septembre sur M. Hermé-Duquesne, juge d'instruction à Fort-Royal, expulsé de la Martinique pour avoir dîné avec des hommes de couleur, a engagé MM. les délégués des colonies françaises à nous adresser la lettre suivante:

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DES COLONIES FRANÇAISES.

Messieurs,

Dans l'inculpation grave que votre numéro du 30 mai faisait peser sur la moralité des propriétaires établis sous les tropiques, les colons français avaient une part assez large pour qu'il fût de notre devoir de publier quelques observations.

La justice eût voulu que les colonnes du même journal qui avait produit l'attaque accueillissent également la défense. Cette obligation ne vous parut pas aussi rigoureuse qu'elle eût dû l'être pour des hommes qui font profession d'impartialité et de tant de religiosité (1).

La provocation directe que vous nous portez, dans votre numéro du 19 septembre nous persuade que, cette fois, votre feuille sera ouverte à une réponse dont nous n'avons nulle envie de nous dispenser.

Cependant, Messieurs, comme la consultation de M. Duquesne ne paraît avoir été pour vous autre chose qu'un texte d'agression contre les colons français, avec qui vous n'avez peut-être pas les mêmes motifs de sympathie nationale que nous, vous permettrez que nous répondions principalement à ce qui nous touche réciproquement, vous et nous. Car s'il était vrai, comme nous avons quelque raison de le croire, que ceux d'entre vous qui s'occupent des matières coloniales n'eussent aucune communauté de nationalité avec ce qui tient, de près ou de loin, aux intérêts de la France, nous concevrions à merveille que vous vissiez avec un stoïcisme plus facile la solution, plus ou moins dangereuse, de toutes ces questions. Mais alors aussi nous nous croirions en droit de vous demander un peu de cette réserve que des étrangers ne doivent jamais oublier dans un pays qui n'est pas le leur.

Que, dans le parlement d'Angleterre, un imprudent orateur vienne demander le brusque affranchissement des esclaves, on peut au moins lui répondre par l'obligation d'une indemnité préalable dont il aura sa part à fournir. Mais, qu'en France, des prédicans étrangers viennent dogmatiser sur *la nécessité* de la violation d'une propriété garantie par des lois, voilà qui est intolérable.

Ici, Messieurs, le Code évangélique ne peut pas même servir d'excuse. Les premiers chrétiens qui jugeaient la possession des esclaves incompatible avec leurs croyances, se bornaient à affranchir les leurs; ceci est encore permis à tous aujourd'hui. A vous permis, Messieurs, de passer les mers, d'aller vous substituer légalement aux droits des propriétaires, et de faire de vos esclaves un abandon, sinon toujours éclairé, au moins généreux. Les moines, les religieux de la Merci, l'ont pratiqué long-temps et le pratiquent encore à la côte d'Afrique en faveur de nos frères et des vôtres, soumis aux rigueurs de l'esclavage africain. Ici, il y a vertu évangélique, parce qu'il y a sacrifice, dangers personnels; et, ce qui ajoute au mérite, c'est que cette vertu est pratiquée dans l'ombre. Vos apôtres, à ce qu'il paraît, se sont fait des routes plus douces et plus faciles. C'est sans vouloir se priver d'une seule des jouissances du luxe, qui ne sont pas toutes étrangères au fait de l'esclavage, c'est même du milieu des avantages de la fortune, qu'ils trouvent commode de prêcher à autrui la ruine et le dépouillement, sans être un instant arrêtés par le souvenir et l'image de tant de calamités déjà produites par de semblables prédications.

Vous voyez, Messieurs, que nous n'éludons pas la question. Vous prêchez *l'abolition de l'esclavage comme seul moyen de faire sortir les hommes de couleur libres, de l'infériorité qu'on leur impose*. C'est-à-dire que vous ne reculez ni devant le fait ni devant les conséquences d'une subversion anarchique de la propriété. Nous, Messieurs, nous soutenons qu'il y a *justice* et *nécessité* à ce que les nouvelles institutions annoncées aux colonies, ne s'y présentent qu'avec de nouvelles garanties pour *la propriété*, sous quelque forme qu'elle existe aujourd'hui, parce que cette garantie nous paraît le seul moyen d'arriver sans déchirement à la fusion.

L'esclavage, cependant, n'est pas plus pour les colons que pour vous un objet de prédilection. C'est une fâcheuse nécessité qu'il faut subir; car croyez bien, Messieurs, que tout colon placé sur son domaine, entouré de cent ou deux cents esclaves, n'est pas tellement en possession des jouissances de la vie, tellement à l'abri des dangers, qu'il doive préférer cet état à celui des propriétaires en France.

Si, d'ailleurs, nous parlions à des personnes qui eussent pour elles l'expérience et des connaissances spéciales, nous leur dirions: Déjà cette fusion de toutes les classes libres s'opère, et l'esclavage, loin de l'empêcher, est une raison de la consommer, parce qu'en face de cet esclavage, les intérêts, les droits et les dangers sont communs aux populations libres.

A votre impatience de voir réaliser vos théories, il ne suffit pas que les barrières s'abaissent graduellement; il faut qu'elles soient violemment renversées; et vous paraissez ne connaître d'autre moyen de faire cesser ce que vous appelez un ilotisme, que d'en créer un plus cruel; car enfin vous ne pouvez croire qu'une société tout entière, qui possède de bonne foi et sous la garantie des lois et d'une prescription de plus de deux siècles, se laisse dépouiller sans résistance, parce qu'il vous aura plu d'en ouvrir l'avis. Pour des philosophes aussi profonds, ce serait mal connaître le cœur humain. Si vous voulez vous en convaincre, prenez un exemple dans les discussions élevées dans l'assemblée des représentans de ce pays souvent pris pour modèle (les États-Unis). Un député de la Caroline du Sud disait, le 19 mai 1832, à l'occasion d'une proposition d'abolition de l'esclavage: « *Je déclare que lorsqu'on voudra discuter » sérieusement cette question, ce ne sera pas ici que la discussion » aura lieu, mais en rase campagne: la poudre et le canon seront » nos orateurs, et nos argumens le plomb et l'acier.* »

Mais vous paraissez ne pas devoir vous arrêter devant les conséquences de vos principes. Et cependant ils tendent à la ruine et à la mort de cent mille citoyens, hommes libres; car ne vous y trompez pas, à l'exception d'un petit nombre d'agitateurs qui n'ont rien à perdre, tous ceux que le hasard de la fortune ou de la naissance a placés au rang des maîtres, savent bien qu'ils ne pourraient pas même échapper par l'esclavage à la mort, qui suivrait pour eux le renversement violent de la propriété.

Il faut être en vérité bien préoccupés de pareilles doctrines, pour ne pas hésiter à les mettre au service de quelques mécomptes d'orgueil ou d'ambition, de quelques prétentions blessées par un ordre social que de mauvais citoyens ont hâte de détruire, parce qu'ils n'ont pu y trouver une place digne du mérite qu'ils ont à leurs propres yeux.

Pour élever cet échafaudage, tout vous semble bon, jusqu'aux assertions d'un M. Jérémie, dont la seule arrivée à l'Ile-de-France a mis récemment en doute l'existence de cette colonie (1).

Par des citations incomplètes, vous vous croyez le droit de démentir et de rétorquer les justes plaintes de ces malheureux colons des îles perdues pour la France, qui restent soumises aux expériences britanniques, alors qu'il faudrait un volume entier pour examiner jusqu'à quel point cette série de prescriptions contenues dans le prolixe ordre en conseil du 2 novembre 1831, peut compromettre aux colonies l'existence même de l'ordre et de la propriété (2).

L'arbitraire et la violence, lorsqu'ils s'exercent sur des propriétaires de la classe blanche, paraissent méritoires à vos yeux. Vous oubliez qu'à l'Ile-de-France et à Saint-Louis, la classe de couleur s'est associée à la résistance (3), et que si, dans cette dernière île, on a frappé les blancs seuls, c'est que leur tête était plus élevée. Vous allez trop loin, lorsque vous affirmez que ce lieutenant-colonel Bozon, ou tout autre agent d'un pouvoir arbitraire et despotique, n'a pas cédé. Vous vous trompez à votre tour, Messieurs; il a fallu qu'il cédât, sinon au cri de la justice, au moins à celui plus écouté de l'intérêt des marchands de Londres et de Liverpool, dont les capitaines en rade de l'île étaient venus pour recevoir des chargemens de sucre, et non pour assister aux violences d'un gouverneur (4).

Vous venez, en détracteurs d'une classe par vous proscrite, en détracteurs d'actes publics que vous n'avez ni caractère ni données nécessaires pour apprécier, vous venez proclamer *un mérite* et *des vertus* que vous seriez peut-être obligés de désavouer, si vous vouliez plus tard obéir aux inspirations d'une conscience mieux éclairée.

(1) Nos lecteurs se rappellent que nous avons inséré tout ce qui, dans la lettre de MM. les délégués, était relatif à notre article, et que, désirant faire preuve d'impartialité, nous avons même consenti à la distribuer, comme brochure, à nos abonnés.

(1) Le navire *la Bonne-Mère*, parti de ces parages le 6 juin, nous avait appris que la colonie était à cette époque au moment d'une crise, et peut-être d'une catastrophe des plus sanglantes. Les journaux anglais annoncent aujourd'hui que, pour prévenir cette catastrophe, le gouverneur de la colonie n'a vu d'autre parti à prendre que de rembarquer M. Jérémie pour l'Angleterre. (*Note de MM. les Délégués.*)

(2) Nous n'avons fait que répondre à un argument que MM. les délégués ont fait valoir; il est évident que nous n'avons pu consacrer un volume à notre réponse; mais elle n'en est pas moins péremptoire et complète.

(3) Nous croyons savoir qu'elle est restée neutre. (*Réd.*)

(4) MM. les délégués ne nous disent pas en quoi M. le lieutenant-colonel Bozon a cédé. Serait-ce peut-être en faisant arrêter dix des principaux négocians de Sainte-Lucie, comme prévenus de haute-trahison? (*Réd.*)

Les délégués de la Martinique épargneront cependant à M. Duquesne une discussion qu'il vous saurait mauvais gré d'avoir provoquée. Ils auraient voulu que ce magistrat s'abstînt d'invoquer comme approbation de sa conduite, la *démission* donnée, dit-il, par son président, qui n'a jamais été *démissionnaire*; qu'au lieu de se prévaloir de quelques lignes arrachées peut-être par l'importunité à un haut patronage, il produisît le texte de la décision de la commission européenne qu'a présidée un magistrat élevé. On aurait alors vu que cette conduite que vous louez taut n'a pas été à l'abri du blâme.

Ce qu'il y a de certain, Messieurs, c'est que si la cause de l'égalité sociale aux colonies pouvait être compromise par quelqu'un, ce serait par de pareils avocats.

Mais tranquillisez-vous, Messieurs; si vous voulez bien lui épargner votre funeste secours, cette fusion s'opérera. Elle sera complète, lorsque l'éducation et les bonnes habitudes morales auront fait cesser des différences dues peut-être à un état de choses antérieur, mais dont la loi ne peut subitement changer les anciens résultats.

Jusques-là, ne portez pas le trouble dans nos colonies; et, à moins que vous ne veuillez payer de vos deniers aux colons le prix de toutes leurs propriétés, n'en ébranlez pas la stabilité par vos dangereuses doctrines. C'est ce que vous demandent avec nous toutes les places de commerce de la métropole, qui ont besoin de ne pas voir compromettre le gage auquel elles ont confié une partie de leur propre fortune. C'est ce que vous demandent encore la justice, la morale, et même cette religion dont vous vous faites les apôtres. C'est ce que vous demande l'humanité tout entière, qui ne trouverait pas son compte dans la répétition de nouveaux malheurs. C'est ce que nous vous demandons instamment au nom des intérêts que nous avons mission de défendre.

Nous sommes, avec une considération très-distinguée,
Messieurs,
Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,
Les délégués des colonies,
De Cools, *délégué suppléant de la Martinique*; Fleuriau, *délégué de la Martinique*; Foignet, *délégué de la Guadeloupe*; Azéma, Sully-Brunet, *délégués de Bourbon*; Favard, *délégué de Cayenne.*

Paris, le 3 octobre 1832.

Chaque ligne de cette lettre ne trahit-elle pas l'embarras de MM. les délégués? Ils comprennent qu'ils ne peuvent se taire, ayant été provoqués à parler, et comme cependant, s'ils abordaient le seul sujet sur lequel nous leur avons demandé des explications, ils seraient forcés de répondre : « Oui, c'est pour avoir dîné deux fois avec des hommes » de couleur que M. Hermé-Duquesne a été expulsé de la » Martinique, » ils prennent un biais et se perdent dans des généralités.

MM les délégués nous demandent d'abord qui nous sommes. « Ils ont quelque raison, disent-ils, de croire que ceux » d'entre nous qui s'occupent des matières coloniales n'ont » aucune communauté de nationalité avec ce qui tient, de » près ou de loin, aux intérêts de la France. » En débutant ainsi, ils nous montrent sur quel terrain ils se sont placés; c'est de certains intérêts, et non de certains principes que ces Messieurs se font les défenseurs. Il ne s'agit pas pour eux d'une vérité absolue, toujours la même, indépendante des lieux et des temps, d'une justice qui a ses fondemens dans la loi de Dieu et dans la conscience de l'homme, mais seulement de misérables considérations de nationalité et de parti. Voyez plutôt : ils ne nous demandent pas: « Que dites-vous? mais : « D'où êtes-vous?» Est-il possible d'avouer plus naïvement qu'on se sent faible sur le fond, et qu'on ne sait que se sauver derrière quelque vice de forme. « Plaisante » justice qu'une rivière ou une montagne borne! » se serait de nouveau écrié Pascal, s'il avait pu entendre MM. les délégués nous demander si nous sommes français ou étrangers. «Vérité en-deçà des Pyrénées! erreur au-delà! » Au surplus, nous ne pouvons pas même leur laisser cette fin de non-recevoir; car jusqu'ici pas une ligne n'a été insérée dans le *Semeur* sur l'état des colonies et en faveur de l'abolition de l'esclavage, qui ne fut écrite par des français. Celui de nos collaborateurs qui est spécialement chargé de traiter ces questions, tient à la France par tous les liens de nationalité et de position qu'on peut désirer, si bien que s'il en reçoit un jour la mission de ses concitoyens, nous ne connaissons aucun obstacle à ce qu'il plaide à la tribune du pays la cause des esclaves et des hommes de couleur libres, qu'il soutient dans notre feuille. Si c'est en payant une indemnité aux colons que la France veut acheter l'affranchissement de toute une race d'hommes, il y contribuera donc pour sa part. MM. les délégués peuvent être tranquilles à cet égard.

Rien ne nous empêche, au dire de ces messieurs, de devancer dès à présent le grand acte de justice nationale que nous appelons de nos vœux et qui s'accomplira, nous en sommes convaincus, plus vite qu'on ne pense. Nous ne croyons pas, en effet, qu'il faille mépriser un bien qui ne peut se faire qu'en petit, et déjà nous faisons partie d'une association qui se propose de racheter quelques esclaves, en attendant que la liberté soit accordée à tous. MM. les délégués n'ignorent pas pourquoi cette association s'est bornée jusqu'ici à des travaux préparatoires: ils savent de quelle manière nos esclaves seraient accueillis aux colonies; ils savent que tant que la loi ne fixera pas un *maximum* auquel l'affranchissement soit obligatoire pour les colons, on ne nous vendra pas un seul esclave, si on soupçonne que nous voulons briser ses liens; ils savent aussi que nos rachats, si même ils étaient possibles, ne feraient, dans l'état actuel des choses, qu'augmenter le nombre des *patronés*, auxquels une *ordonnance* récente n'offre encore que de faibles garanties. Il ne nous suffit d'ailleurs pas, Messieurs, d'obtenir que quelques individus soient libres; nous nous proposons, nous ne le cachons pas, l'abolition complète de l'esclavage dans nos colonies. Pour arriver là, vous le comprenez, nous ne pouvons pas, comme vous nous y invitez, travailler dans l'ombre; il nous faut, au contraire, le grand jour, la publicité, le secours de l'opinion, sur laquelle nous avons déjà, grâce à Dieu, exercé quelque influence, et le concours de beaucoup de volontés, qui, si nous en jugeons par notre correspondance, ne nous manquera pas. Ainsi donc, Messieurs, tenez-vous en pour avertis, l'ombre ne nous convient pas. Nous ne sommes pas non plus gens à nous contenter d'écrire, de temps en temps, un article de journal, sans trop nous occuper de ce qui en adviendra; nous avons un plan nettement tracé que nous poursuivons, des motifs puissans qui nous feront surmonter bien des difficultés, et un but que nous ne désespérons pas d'atteindre.

Vous voudriez, dites-vous, « *que les nouvelles institutions annoncées aux colonies ne s'y présentassent qu'avec de nouvelles garanties pour* la propriété, *sous quelque forme qu'elle existe aujourd'hui*, » et vous invoquez en sa faveur une prescription de plus de deux siècles. Pour nous, Messieurs, nous disons avec Montesquieu, « que la loi ci- » vile, qui a permis aux hommes le partage des biens, n'a » pu mettre au nombre des biens une partie des hommes » qui devaient faire ce partage, et que, puisqu'elle restitue » sur les contrats qui contiennent quelque lésion, elle ne » peut s'empêcher de restituer contre un accord (si accord » il y a), qui contient la lésion la plus énorme de tou- » tes. » Nous disons que l'assimilation que vous voulez faire de la créature intelligente à la matière brute, en les désignant l'une et l'autre sous le nom de *propriété* et en supposant que les mêmes lois doivent les régir, repose sur le plus cruel des jeux de mots, et quant à la prescription de plus de deux siècles sur laquelle les colons se fondent, pour se croire à tout jamais les propriétaires des hommes qui sont nés dans l'esclavage et qui naîtront de génération en génération dans cet état, c'est là un argument que nous vous abandonnons volontiers; car rien ne saurait mieux servir la cause de vos adversaires que de vous le voir employer. Il y a, en effet, dans ces siècles d'esclavage et de misère, dont vous revendiquez le monopole; dans ce lot tout fait d'avance aux descendans de vos noirs, de se courber de père en fils sous le fouet du planteur, afin que le sucre ne revienne pas trop cher; dans ce *statu quo* que vous avez le courage de nommer *nécessité* et *justice*, quelque chose qui serre le cœur et qui nous semble devoir décider contre vous ceux qui seraient encore indécis. Les conséquences de vos théories nous effraient plus que celles des nôtres. Nous ne croyons pas que l'acte de justice et d'humanité que nous provoquons expose les colons aux dangers que vous redoutez pour eux; l'histoire n'est pas sans antécédens qui montrent à quoi se réduisent les chances que vous dites être si terribles. Les dangers actuels, qui résultent d'un état de choses contre nature, de lois qui sont toutes contre une classe d'hommes, sans être jamais pour elle, ce qui, dit l'auteur de l'*Esprit des lois*, est contraire au principe fondamental de toutes les sociétés, enfin d'une haineuse oppression qui produit la haine, sont mille fois plus grands, à nos yeux, que ceux qui peu-

vent résulter d'un acte auquel rien n'empêche les colons de s'associer comme à un bienfait. Peut-on vouloir que nous donnions à cette considération l'importance qu'on lui attribue, lorsqu'on nous rappelle qu'il faut, dans ce cas, prendre notre parti des maux présens et futurs de l'esclavage.

Mais pourquoi disons-nous tout cela, puisque messieurs les délégués nous apprennent que les planteurs de la Caroline du Sud n'entendent discuter sérieusement la question de l'abolition de l'esclavage qu'en rase campagne, et qu'ils insinuent que ceux de la Martinique et de la Guadeloupe pourraient bien ne vouloir, comme eux, pour orateurs que la poudre et le canon, et pour argumens que le plomb et l'acier! Membres des deux chambres, prenez acte de ces paroles, et jugez par elles de ce que vous feriez, en accordant aux colonies des législatures indépendantes: ce n'est pas là, vous le voyez, qu'on discutera jamais la question de l'abolition de l'esclavage; en abdiquant votre souveraineté, en permettant aux colons d'être juges dans une cause où ils sont déjà partie intéressée, vous riveriez de vos propres mains les fers des malheureux noirs! Les propriétaires d'esclaves se ressemblent, à beaucoup d'égards, sous toute l'étendue des tropiques: l'indigne accueil fait à l'Ile-de-France au respectable M. Jérémie, que sa réputation d'homme ferme et consciencieux y avait précédé, donne la mesure de ce qu'il faudrait attendre des colons français, s'ils cessaient d'être sous le contrôle de la métropole. L'ESCLAVAGE A TOUJOURS! serait leur devise et la base de leur politique, comme nous avons pour mot de ralliement: PLUS D'ESCLAVAGE DANS LES COLONIES!

Nous voici presque au bout de la lettre de messieurs les délégués, sans qu'il y ait encore été question de l'affaire de M. Duquesne, et cependant, nous le répétons, c'est en cela qu'il s'agissait de nous réfuter. Il est facile, sans doute, d'éluder cette tâche, en disant que cette affaire n'est pour nous qu'un texte; mais ce n'est pas ainsi qu'on effacera de l'esprit de nos lecteurs l'impression qu'elle y a produite. Ils savent aujourd'hui qu'un magistrat ne peut dîner à la Martinique avec des hommes de couleur, sans en être expulsé; ils le savent, non seulement parce que nous l'avons dit, mais encore parce que le silence de messieurs les délégués des colonies françaises sur ce point capital, dans une lettre qui est censée être une réfutation, le confirme pleinement; ils savent que le gouverneur, le procureur-général et le conseil privé de la Martinique ont déclaré, par leurs paroles et par leurs actes, qu'ils mettent les préjugés de la population blanche au-dessus des lois; ils savent que le président du tribunal dont M. Duquesne faisait partie, indigné des procédés dont on usait envers lui, a donné sa démission; et si cette démission donnée a ensuite été retirée, ce qui ne suffit pas pour que MM. les délégués puissent affirmer que ce président n'a jamais été démissionnaire, elle l'a été par des motifs qui n'infirment en rien ceux de sa première détermination. MM. les délégués qui ne craignent pas de jeter du blâme sur la lettre par laquelle un magistrat placé dans une position élevée a annoncé à M. Duquesne « que l'examen et l'enquête lui ont été très favorables, » voudraient qu'au lieu de se prévaloir de cet honorable témoignage, il eut publié le texte de la décision de la commission que M. le comte Bastard de l'Etang a présidée. Or, il faut savoir que cette décision n'a jamais été signifiée à M. Duquesne, et qu'une nouvelle commission, présidée par M. le conseiller d'état Macarel, vient d'être nommée pour revoir toute cette affaire. Ne pourrions-nous pas demander d'où vient que MM. les délégués des colonies paraissent connaître une première décision qu'ignore encore celui qu'elle concerne le plus; et ne nous sera-t-il pas permis de leur conseiller de profiter de l'accès qu'ils semblent avoir dans les bureaux du ministère pour y constater, au moyen d'une lettre du président du tribunal de première instance de Fort-Royal à M. le ministre de la marine, que ce magistrat a bien donné sa démission, et quels motifs l'ont ensuite fait revenir sur cette démarche? Peut-être se trouvera-t-il qu'il y a eu dans ce dernier acte autant d'abnégation et de sentiment de devoir que dans le premier; car ne faut-il pas au moins autant de courage civil et de renoncement pour supporter la charge pesante de la magistrature en présence d'une population qui veut en masse l'injustice, au lieu de la justice, et qui, profitant de ce qu'aux colonies les juges sont *amovibles*, trouve moyen, sous divers prétextes, de se débarrasser successivement des hommes intègres que lui envoie la métropole, que pour déposer sa robe et rentrer, en protestant, dans une honorable retraite?

Au lieu d'attaquer les actes publics de M. Duquesne, qui sont seuls en cause et qui seuls ont droit d'occuper des journalistes, sa vie privée devant être son *château fort*, selon la belle expression de la loi anglaise, MM. les délégués lui refusent d'une manière vague du mérite et des vertus. Nous ne nous sentons pas appelés à les suivre sur ce terrain, parce que les questions de personnes, qu'ils paraissent affectionner beaucoup, ne nous intéressent guères. Nous ne savons absolument rien de M. Duquesne, si ce n'est qu'il a été expulsé de la Martinique pour avoir dîné avec des hommes de couleur, et nous ne nous sommes occupés de son affaire que parce qu'elle offre une preuve sans réplique des préjugés et de l'état moral des colonies. C'est de ce point de vue surtout que l'ont envisagée les honorables membres du barreau qui ont signé la consultation de laquelle nous avons rendu compte: MM. Gatine, Crémieux, Nachet, Odilon-Barrot, Berryer père, Teste, Ph. Dupin, Joly, Vervoort, Comte, de Vatimesnil, Jollivet, Ledru, et tant d'autres, qui, quoiqu'appartenant à des nuances politiques diverses, ont été d'accord pour voir dans la décision qui atteint M. Duquesne, « un ukase colonial qui n'est pas de ce siècle. » Nous avons peine à comprendre pourquoi MM. les délégués ne leur répondent pas comme à nous; leur mémoire en vaut certes la peine et ce serait augmenter une publicité que nous appelons de tous nos vœux, parce qu'elle est nécessaire à l'abolition de l'esclavage, à l'émancipation sociale des hommes de couleur, et à une bonne organisation politique des colonies.

ANNONCE.

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE COMPARÉE, par F. DE ROUGEMONT. 1 volume de 422 pages in-12. Neuchatel, 1831. A Paris, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

Presque uniquement occupé d'études historiques, l'auteur de ce volume, que précède une excellente préface, s'est attaché de préférence à étudier l'influence de la nature sur les nations et sur l'humanité; et l'idée d'une grande harmonie entre la terre et le développement de l'humanité est en quelque sorte l'âme de tout son ouvrage. Cette pensée a, comme on sait, fourni d'admirables chapitres à Montesquieu.

L'auteur veut que l'on cherche Dieu dans la nature; mais il avoue en même temps « qu'il ne s'y révèle à nous que d'une manière très-imparfaite. *Les cieux*, dit-il, *racontent la gloire du Dieu fort*; la nature ne nous fait donc connaître que la *gloire* et la *force* de Dieu, et se tait sur ses perfections morales, qui nous sont indiquées par l'histoire de l'humanité, et révélées en plein par Dieu fait homme et m rt pour nous. » Disciple de M. le professeur Ritter, de Berlin, on voit qu'il ne s'est pas seulement approprié les travaux qui ont illustré ce géographe, mais qu'il paraît aussi partager les convictions qui permettent de mettre son maître au rang des chrétiens savans de notre époque. « Le Christianisme, » dit-il, dans son énumération des religions qui existent sur la terre, « le Christianisme est la religion par laquelle le Fils de Dieu, fait homme, nous a révélé le vrai Dieu, notre corruption, notre rédemption et notre immortalité. Il est le principe régénérateur de l'humanité, et se répandra chez tous les peuples, parce qu'il vient de Dieu, et qu'il est au-dessus de tous les obstacles que peuvent lui opposer l'homme et la nature. » On est surpris et réjoui de trouver une telle définition dans un précis de géographie.

Devant faire entrer beaucoup de matériaux dans un seul volume, l'auteur a été avare, peut-être trop avare de mots: il en résulte quelquefois un peu d'obscurité; mais ce défaut est plus que racheté par une excellente méthode, dont un examen approfondi fait toujours mieux apprécier les avantages. M. de Rougemont a écrit à la fois pour les instituteurs et pour les élèves. Nous croyons cependant qu'il a surtout eu les premiers en vue; il leur conseille avec beaucoup de raison de faire toujours pressentir le monde invisible à leurs jeunes disciples, en leur expliquant le monde sensible.

ERRATUM. Page 27, ligne antépénultième: *Cette tâche tout entière*, lisez: *Cette tâche presque tout entière*.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — No 7. 17 OCTOBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — No X.

DES PROCÈS DE LA PRESSE.

Dans ma dernière lettre je vous ai parlé de l'affaire des 5 et 6 juin et du procès des Saint-Simoniens. Je me propose de vous entretenir aujourd'hui des procès intentés pour délits de la presse par le ministère public.

Il se présente à l'entrée du sujet un fait bien remarquable : c'est que depuis deux ans les poursuites dirigées contre les écrivains politiques ont été plus nombreuses que pendant les quinze années de la restauration. Le pouvoir accuse la presse, et la presse accuse le pouvoir de cette multitude inouïe de procès; il y a exagération, ce me semble, des deux côtés. Le pouvoir prétend que la mauvaise presse a passé toutes les bornes tolérables de la liberté d'écrire, depuis la révolution de juillet; qu'elle a prôné sans pudeur les doctrines les plus subversives de tout ordre légal; qu'elle s'est jetée dans le plus ignoble dévergondage d'opinions hostiles, et qu'elle l'a contraint, tout-à-fait malgré lui, à la poursuivre devant les tribunaux. Ces reproches ne manquent pas de vérité; mais le pouvoir oublie que, sur quatre procès, il n'a obtenu à grand'peine qu'une seule condamnation, ce qui prouve que les délits existaient plus souvent dans sa mauvaise humeur que dans la témérité des écrivains. La presse, de son côté, prétend que le pouvoir veut étouffer la liberté d'écrire, et elle essaie d'appuyer cette grave inculpation sur des faits matériels, tels que les saisies préalables des journaux, les mandats d'arrêt décernés contre les écrivains, les procès pour la moindre apparence de délit, afin de fatiguer et de décourager les journalistes, l'énormité des amendes qui ressemblent à des confiscations, et autres choses semblables. Les plaintes de la presse ne sont pas non plus, il faut en convenir, dénuées de tout fondement; mais certains écrivains politiques oublient qu'ils ont long-temps harcelé le pouvoir d'attaques injustes, avant d'en être eux-mêmes attaqués, et que, si les poursuites du ministère public sont quelquefois inspirées par la passion, ils ont eux-mêmes donné l'exemple d'une manière d'agir passionnée et brutale. L'abîme répond à l'abîme, la guerre à la guerre, et l'on est mal venu de se plaindre d'un manque d'égards et de respect, quand on n'a su conserver d'égards envers personne, et que l'on a traîné dans la boue l'auguste mission qu'on avait entrepris de remplir.

Du reste, ce n'est pas ici le lieu de soumettre le journalisme actuel à un sévère examen; on y reviendra une autre fois. Nous devons nous borner à faire quelques observations sur les poursuites dont la presse a été l'objet.

Le ministère public a poursuivi beaucoup d'écrivains; mais sur quoi les a-t-il poursuivis? quels sont les délits qui ont particulièrement provoqué sa colère? quels sont les abus qu'il s'est fait un devoir de réprimer? Cette question si intéressante est peut-être la seule dont le pouvoir et la presse ne s'occupent guère dans leurs mutuelles récriminations. Or, voici comment agissent les membres du parquet.

Lorsqu'un impudent folliculaire attaque les mœurs publiques et privées, on ne poursuit point; lorsque les maximes les plus saintes, les vérités morales les plus nécessaires à l'ordre social, les principes de vertu que tous les peuples ont respectés sont en butte aux plus lâches dérisions, on ne poursuit point; lorsqu'enfin les peintures les plus hideusement immorales, les tableaux les plus obscènes, tout ce qui est capable de flétrir les derniers restes de la pudeur publique, lorsque des adultères monstrueux, des incestes, d'a-

bominables souillures, qui n'ont aucun nom dans aucune langue, se produisent au grand jour, parées de toutes les couleurs de l'imagination, on ne poursuit point. Cela est vrai non seulement des journaux, mais de toute la littérature, des romans et des théâtres.

Que si, au contraire, on ose attaquer tel personnage ou telle forme de gouvernement, les procureurs et les huissiers poussent incontinent de longues clameurs de haro contre le téméraire écrivain. La langue française n'a pas de termes d'improbation assez énergiques, les réquisitoires ne sont jamais assez forts, il n'y a pas assez de juges pour le frapper. Tout l'ordre légal serait en péril, au dire des avocats du parquet, si de semblables délits n'éprouvaient pas une punition exemplaire. Quoi? contester un dogme politique qui est éclos, l'autre jour, de trois ou quatre têtes parlementaires, après une conception et un enfantement de deux heures! Attaquer une forme de gouvernement quelquefois bâclée à la course, pour la nécessité du jour, sans qu'on y ait réfléchi avec plus de maturité que sur un réglement de police! Se moquer d'un personnage ministériel, qui est venu hier et qui s'en ira demain! N'y a-t-il point matière inépuisable aux poursuites, aux amendes, à la prison, à toutes les rigueurs de la loi?

Ce qui est très-clair dans cette conduite du ministère public, c'est qu'il n'a pas le moindre souci des vérités fondamentales de toute religion, des mœurs et des principes de conscience, mais qu'il attache une importance toute particulière aux personnes qui gouvernent et aux formes de gouvernement. On l'a déjà prouvé dans cette feuille, en examinant nos affaires politiques sous un autre point de vue; le même fait nous revient ici par un chemin différent. C'est le propre de la vérité de reparaître sous diverses formes, comme on le voit dans les mathématiques, où l'on arrive souvent au même résultat par un grand nombre de démonstrations qui n'ont aucun rapport les unes avec les autres.

Cette préférence que le pouvoir accorde aux personnes et aux formes de gouvernement sur les croyances religieuses et les mœurs donne lieu à quelques réflexions qu'il ne sera pas inutile de présenter ici.

D'abord, l'exemple de l'Angleterre est opposé sur ce point à celui de la France. A Londres, les procureurs-généraux laissent écrire paisiblement contre les personnages les plus élevés de l'Etat, contre le roi lui-même; ils permettent d'attaquer les dogmes politiques, et ils ne se fâchent pas quand on expose aux regards du public les caricatures les plus hostiles. Mais s'il paraît un écrivain immoral, il est appelé à se justifier de ses écrits devant les tribunaux, et il va quelquefois apprendre, dans les méditations solitaires d'une prison, que les citoyens de la Grande-Bretagne ont des principes moraux et une conscience qu'il faut respecter.

En France, le pouvoir a pensé qu'il était beaucoup plus urgent de défendre les individus et les formes légales contre les attaques de la presse que d'en préserver les mœurs. Cette erreur est grande, et l'on peut en apercevoir déjà les fruits. Il y a telle maxime immorale qui, en supposant qu'elle vînt à se répandre dans la masse du peuple et à se convertir en actions, ébranlerait l'ordre politique bien plus profondément que toutes les personnalités et toutes les théories carlistes ou républicaines. Il y a telle doctrine qui agirait comme un dissolvant beaucoup plus actif que tous les écarts de la presse en matière de constitution ou d'autorité politique. Pour en être convaincu, il suffit de rappeler ces deux faits que nous donne l'histoire : un Etat ne peut subsister long-temps sans mœurs et sans religion, quels que soient d'ailleurs les hommes qui le gouvernent et ses formes constitutives; mais un Etat peut subsister et jouir même d'une prospérité relative, lorsqu'il a des principes religieux et des mœurs, quelles que soient les lois qui le régissent et les individus appelés au pouvoir. D'un côté, il s'agit donc de conditions vitales pour toute société humaine; et de l'autre, il s'agit de conditions secondaires : d'où il suit que les procureurs du roi, en réprimant ce qui porte atteinte aux personnes et aux formes, et en négligeant de réprimer ce qui compromet les mœurs, ressemblent à un homme qui ne s'occuperait qu'à préserver ses biens, dût-il y perdre sa vie. L'homme que nous supposons ne réfléchirait pas qu'une fois mort, il ne pourrait plus faire aucun usage de ses biens, et les procureurs ne réfléchissent pas non plus que, les conditions vitales de l'association étant perdues, les autres conditions deviendraient complètement inutiles et vaines. Quand l'irréligion et l'immoralité ont tué un peuple, les personnes et les formes ne peuvent rien pour le faire sortir de son tombeau.

Il est possible que nos lois sur la presse méritent une partie des reproches que l'on doit adresser aux hommes qui les exécutent. Nous croyons cependant que tout imparfaites qu'elles soient, elles donneraient des moyens de répression que l'on ne veut pas employer.

Dans l'état présent de choses, il résulte un grave inconvénient de la marche adoptée par le ministère public, c'est que les écrivains condamnés ont, presque toujours, l'opinion en leur faveur. Si le pouvoir s'attachait à poursuivre des écrits manifestement immoraux, obscènes et contraires aux principes de la conscience, une condamnation judiciaire serait en même temps une flétrissure, et l'auteur de pareils écrits serait puni par le blâme général infiniment plus que par la sentence de ses juges. Mais comme le parquet n'incrimine que des personnalités et des théories, on a vu maintes fois qu'une condamnation devenait un véritable triomphe. L'amende était payée par des amis officieux, et la prison était incessamment remplie de visiteurs qui venaient rendre hommage à celui qu'ils auraient à peine regardé, s'ils l'eussent rencontré dans la rue. C'est une maladresse du pouvoir que de transformer des accusés en victimes, et c'est à cela pourtant qu'il doit s'attendre toutes les fois qu'on pourra le soupçonner d'être partie, c'est-à-dire, toutes les fois qu'il poursuivra, non les immoralités flagrantes, mais les personnalités et les théories politiques.

Il y aurait aussi plus d'une remarque à faire sur les jugemens prononcés dans les procès de la presse. On a observé tour-à-tour, et quelquefois du jour au lendemain, des acquittemens et des condamnations inexplicables. Tel article, puni dans un journal, est resté impuni dans un autre. Tel écrivain a été renvoyé absous, bien qu'il eût franchi toutes les bornes légales; tel autre a été frappé d'une peine très-grave, bien qu'il eût discuté sans aigreur des questions qui semblaient inoffensives pour l'ordre public. Ces contradictions ont exercé la plus fâcheuse influence. On a tout naturellement pensé que nos mœurs politiques étaient encore bien informes et chancelantes, et que les juges apportaient sur leurs siéges des passions et des peurs, au lieu de n'y apporter que leur conscience. On s'en est pris à la formation de notre jury, qui sort des mains de l'autorité, tandis qu'il devrait sortir d'une source impartiale, et il est résulté de là que les ministres de la justice, qui devraient être sacrés comme la loi, ont été en butte à des inculpations qu'il était quelquefois difficile de regarder comme absolument injustes.

Et si l'on demande : pourquoi nos mœurs politiques sont-elles encore si peu formées? pourquoi les juges acquittent-ils ou condamnent-ils avec passion? pourquoi tant de craintes et de contradictions dans l'enceinte de la justice? il faut en revenir, comme nous l'avons fait en répondant à des observations du même genre de M. Persil, au manque de convictions religieuses. On a beau s'étourdir contre le be-

soin de religion et s'écrier : Nous aurons des mœurs, des juges intègres et droits, des écrivains sages et moraux sans le Christianisme. L'expérience prouve que cet espoir ne se fonde sur aucun fait; et plaise à Dieu que la France n'apprenne pas à connaître encore, par des épreuves plus terribles et plus funestes, ce qu'il en coûte à un peuple pour avoir abondonné l'Evangile !

LETTRE DE LORD GODERICH

AU GOUVERNEUR DE LA JAMAÏQUE.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse, au moins d'une manière générale, les événemens qui se sont passés dernièrement à la Jamaïque. Une insurrection d'esclaves y a suivi de près les ravages d'un terrible ouragan; et l'on a vu que la colère de l'esclave qui brise les chaînes dont on refuse de le délivrer, est plus furieuse que toutes les tempêtes. Quelques-uns des nègres convertis au Christianisme ont pris part à cette insurrection. Cette circonstance a excité contre les missionnaires et contre l'Évangile qu'ils prêchent, la colère d'une grande partie des colons. On a accusé ces évangélistes d'avoir donné lieu à cette révolte en faisant apercevoir aux esclaves nègres qu'ils étaient en quelque sorte des hommes; on est allé plus loin: on a prétendu qu'ils avaient excité leurs prosélytes à se soulever contre les planteurs. On n'a pas attendu la preuve de ce crime pour punir la religion des torts supposés de ses ministres; les maisons des missionnaires, leurs temples, leurs lieux de réunions, objets d'une première fureur, ont été démolis; puis à cette vengeance populaire a succédé, sous des formes plus solennelles, la vengeance du gouvernement colonial. Il a prononcé que l'insurrection devait être imputée à la prédication de l'Evangile; il a interdit, en conséquence, toute espèce d'exercice religieux parmi les esclaves, et a fait arrêter plusieurs des missionnaires. Cependant les preuves ayant manqué contre eux, et un témoin suborné étant venu, dans un accès de remords, rétracter ses dépositions, les accusés ont été relâchés; mais la liberté leur est plus dangereuse que la prison; car elle les livre à leurs ennemis, dont plusieurs en veulent à leur vie, et ne refuseraient pas un assassinat à la soif de vengeance qui les possède.

Le gouverneur de la Jamaïque ayant donné connaissance des résolutions du gouvernement colonial à lord Goderich, ministre des colonies, en a reçu la réponse suivante :

« Dans les papiers envoyés par vous à notre gouvernement, vous attribuez les dernières insurrections, non pas seulement à la fausse nouvelle répandue parmi les esclaves qu'ils avaient été mis en liberté par une loi, mais aussi à l'influence de l'instruction religieuse, donnée, par des maîtres ignorans, à des masses complétement dépourvues de la culture préparatoire indispensable pour bien saisir le véritable esprit du Christianisme.

» Ceux qui reconnaissent l'autorité divine de la religion professée dans notre pays, partagent tous l'inébranlable conviction qu'il est de notre devoir de porter la connaissance du Christianisme chez tous les peuples de la terre, et avant tout de la donner à ceux qui entretiennent avec nous des relations plus particulières. Bien que l'on doive certainement approprier la méthode, les moyens, ainsi que le moment d'une pareille instruction, aux circonstances et à la position de ceux auxquels on la destine, cependant rien au monde ne saurait justifier le dessein de refuser à une classe quelconque de l'humanité, pour quelque motif que ce puisse être, la révélation de Dieu, révélation d'où dépend son salut comme le nôtre. C'est pourquoi je ne saurais, dans aucun cas, accorder que les esclaves de la Jamaïque doivent continuer à vivre et mourir dans les ténèbres du paganisme, quelles que puissent être d'ailleurs les modifications que la lumière du Christianisme devra nécessairement finir par apporter dans les rapports entre le maître et l'esclave. Et même je ne cacherai pas ma conviction sur ce sujet : je pense que d'importans changemens dans ces rapports ne seront pas seulement une tendance naturelle, mais un résultat nécessaire de la propagation du Christianisme dans ces contrées. Le contentement de leur sort et l'amour des hommes sont à la vérité des fruits que l'on a droit d'attendre de la connaissance de l'Evangile prêché à une population d'esclaves; toutefois, et notre conviction ne se fonde pas sur de simples probabilités, mais sur le témoignage des faits, une culture intellectuelle plus relevée, une perpétuelle application de la faculté de penser et le vif sentiment des obligations qui tient leurs frères chrétiens, même envers des esclaves, forceront tôt ou tard ces derniers à considérer leur position sous un aspect tout nouveau.

» Je ne disconviens pas que la propagation du Christianisme ne s'effectue, dans certains cas, par des hommes peu propres à conduire à bien une œuvre si difficile; je vous accorderai même la supposition, très invraisemblable, que la pure vérité chrétienne puisse être parfois entachée de principes séditieux. Mais qu'en faudra-t-il conclure? Ce ne sera pas sans doute que pour ce fait de pauvres esclaves doivent être abandonnés aux superstitions de leurs pères et à leur stupide idolâtrie; bien plutôt devrons-nous y voir la nécessité de prendre sans retard de plus efficaces mesures pour répandre parmi eux des notions plus justes sur la religion, et de plus claires idées sur la véritable moralité. Cependant, dans quelques-uns des documens que vous nous avez mis sous les yeux, vous assurez que la dernière révolte des esclaves a été la conséquence, non pas seulement de fausses idées religieuses, mais d'encouragemens à la sédition volontairement donnés par quelques missionnaires. Je dois vous déclarer franchement à cet égard qu'un pareil crime commis par eux me paraît tellement invraisemblable, que pour y croire j'aurais besoin des preuves les plus irrésistibles. A moins de manquer à la justice et à la charité, il est impossible de supposer que les hommes qui s'occupent de la conversion des esclaves dans nos colonies puissent être dirigés dans cette œuvre par l'honneur mondain, ou par l'intérêt personnel. Ne les voit-on pas sacrifier leur vie, au contraire, à des fonctions difficiles, peu estimées et certainement fort mal rétribuées temporellement? Aucun d'eux n'ignore que la défiance et le soupçon les poursuivront à chaque pas, et que la route qu'ils ont choisie ne saurait les conduire ni aux richesses, ni à la gloire. Et alors même que quelques motifs moins purs que ceux qu'ils professent, viendraient çà et là exercer sur eux quelque influence comme sur d'autres hommes, ce serait bien mal connaître et l'humanité et soi-même, que de s'en étonner et de leur refuser aussitôt toute espèce de confiance. Toujours est-il vrai que le mobile dominant de leurs actions est bien celui qu'ils avouent, puisqu'en général ils n'ont d'autre avantage à se promettre dans leur pénible carrière que la conscience d'avoir contribué pour leur part à la propagation du Christianisme dans le monde. »

Si l'on réfléchit que ce n'est pas comme particulier, mais comme ministre d'état de la Grande-Bretagne, que lord Goderich a écrit cette lettre; qu'elle doit être considérée comme un document officiel, renfermant la pensée d'un gouvernement, elle acquerra une bien plus grande importance pour le lecteur. Voilà donc un gouvernement qui reconnaît que la nation est chrétienne, qui met au nombre des devoirs de cette nation et de ses titres d'honneur la propagation du Christianisme parmi les peuples payens; qui ne veut pas à plus forte raison, que des hommes qui vivent sous les lois de cette nation soient privés d'une instruction religieuse qui est le moyen de salut pour tous, pour les maîtres comme pour les esclaves. Ne faut-il pas féliciter la nation dont le gouvernement peut tenir un tel langage? Tout le monde nous entendra bien : nous ne formons aucun souhait contraire à la liberté religieuse et au principe de la séparation des deux ordres, spirituel et temporel. La lettre de lord Goderich n'est-elle pas elle-même un hommage aux droits de la conscience? Si nos ministres parlent un jour ce langage, apparemment c'est qu'il plaira à la nation, c'est qu'elle le comprendra, c'est qu'elle sera chrétienne; c'est que la religion, légalement bannie du domaine des affaires publiques, y sera rentrée de la manière la plus légitime, je veux dire spirituellement. Alors un gouvernement, un avec son peuple, expression, comme il doit l'être, de la nation, pourra parler ainsi sans l'effaroucher, ne pourra même parler autrement sans blesser dans ses sentimens la partie la plus saine de cette nation.

Encore un mot sur la lettre de lord Goderich. Quelle fermeté de principes on y admire ! On pouvait aisément se laisser ébranler. Il était de fait que des nègres convertis avaient pris part à la révolte. Cela pouvait expliquer l'exaspération des colons. On pouvait accorder quelque chose à leur ressentiment. On ne pouvait s'opposer au torrent. Non, il n'en sera rien; la vérité reste vérité; l'Evangile est toujours l'Evangile; il doit, dans tous les temps, avoir libre entrée partout : c'est la première des nécessités. Que dis je? la prédication de l'Evangile n'eût-elle pas été entièrem

étrangère au mouvement qui a eu lieu, il n'en faut pas moins continuer à le prêcher. S'il y a eu des désordres à la suite de la lumière qu'il a répandue, ce n'est pas sa faute, c'est la faute de l'esclavage. Si l'ordre dans un tel système ne peut se conserver qu'au moyen de l'abrutissement, tant pis pour le système : nous n'avons le droit d'abrutir personne. Or, le Christianisme développe la faculté de penser; il réveille l'esprit de l'esclave; il lui apprend à réfléchir sur sa position, sur sa nature, sur ses *devoirs* surtout; mais qui sait? tel esclave, peut-être, s'arrêtera à mi-chemin, et ne pensera qu'à ses *droits*. Qu'en résultera-t-il? on peut le prévoir. Grâces à Dieu et à l'Evangile, c'est de devoirs avant tout, et même de devoirs uniquement, qu'on parle à l'esclave; et c'est pour cela qu'en général le Christianisme préviendra bien plutôt les révoltes qu'il ne les excitera; mais enfin l'idée de devoir est voisine de celle de droit, qui même n'aurait point lieu sans elle; et l'idée de droit, quand elle est seule, fait beaucoup de mal. Tout cela n'ébranle point la foi morale et religieuse de l'écrivain; sa haute et ferme raison n'en est point troublée; mais il en prend occasion de poser le doigt sur la plaie; et d'un mot philosophique et profond il flétrit l'esclavage.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer avec quelle convenance et quelle équité lord Goderich parle des hommes qu'on accuse d'avoir semé la révolte dans l'île. Ces paroles, où il y a autant de bon sens que de charité, ne seront-elles point une leçon pour ces hommes légers qui, incapables d'imiter le dévouement des missionnaires, devraient au moins le respecter, et qui ne le respectent pas, précisément parce qu'ils se sentent incapables de l'imiter? Ils ont aussi trouvé des défenseurs parmi des hommes d'une communion autre que la leur. Qu'il nous soit, en particulier, permis de citer les paroles de M. O' Connell, dont la position politique rend l'impartialité, en cette occasion, encore plus remarquable : « Il ne me reste plus à parler que sur un seul » sujet, a-t-il dit dans une réunion publique; mais ce sujet » est important; c'est celui de l'instruction religieuse. Comment pouvons-nous nous dire chrétiens et consentir à » voir les progrès du Christianisme arrêtés par l'esclavage? » Sera-t-il permis à l'humble catholique, qui s'adresse maintenant à vous, de le dire? J'ai vu avec joie les dissidens et » les anglicans se réunir au nom du Christianisme que nous » professons tous et du Dieu qui est notre Dieu à tous, pour » répandre la connaissance de sa Parole parmi les pauvres » nègres, et je vous somme maintenant de faire en sorte » que l'esclavage ne soit pas plus long-temps un obstacle » au bienfait de la rédemption. Les missionnaires qui travaillent dans ces îles ne sont pas d'accord avec moi sur » quelques doctrines et quelques observances; mais je me » persuade que nous sommes tous d'accord sur la plus grande » des vertus, sur la charité. Je ne suis pas d'accord avec les » missionnaires sur quelques opinions religieuses, ai-je dit; » mais pour être juste, je dois ajouter que de toutes les » accusations des colons contre eux, il n'en est pas une » seule que je ne croie entièrement fausse. Je suis convaincu que le seul crime des missionnaires est de n'être » pas criminels; ils enseignent aux nègres à se soumettre à » leur cruelle destinée, en leur promettant, dans un monde » meilleur, le dédommagement de leurs souffrances. On » a dit que les hommes religieux n'ont pas assez compati » au sort de ceux qui ont souffert pour avoir voulu instruire les esclaves. Quant à moi, je ne mérite pas ce » reproche; j'ai éprouvé du chagrin à l'entendre faire, et » j'en aurais davantage s'il était fondé. La religion suppose » la justice et l'humanité, et celui-là n'est pas religieux qui » est sourd aux cris de ses semblables ou aux exigences de la » justice. La liberté est impossible, si elle n'est pas fondée » sur le Christianisme. Vous pouvez essayer de bâtir; mais » le vent du ciel renversera l'édifice, dont le sentiment » religieux et la vie chrétienne ne seront pas les fondemens. Je pense donc que le reproche qu'on a fait aux » hommes religieux n'est pas fondé; mais je rappelle qu'il » a été fait, afin que ceux à qui on l'adresse le repoussent, » en mettant la main à l'œuvre pour qu'il y ait enfin un » terme à l'esclavage et à la persécution. »

Le journal auquel nous avons emprunté la lettre du ministre anglais assure que les injustes exigences du gouvernement colonial paraissent avoir opéré, sur le peuple anglais, l'heureux effet de lui faire demander avec plus d'instance que jamais la complète abolition de l'esclavage dans les Indes occidentales.

DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

SIXIÈME ARTICLE.

LE CHRISTIANISME INSTITUTEUR.

Qu'on ne se méprenne pas au titre de ces réflexions : il ne signifie pas que la seule application du Christianisme à l'intelligence suffise pour la cultiver dans tous les sens; il signifie seulement qu'à tous les autres moyens de culture le Christianisme en ajoute un nouveau, dont l'appréciation va faire le sujet de cet article.

Tout ce qui s'empare de l'âme s'empare aussi de l'esprit. A chaque sentiment correspond une idée. Aussi est-ce un fait généralement observé que tout intérêt qui nous remue profondément crée ou plutôt réveille des forces intellectuelles dont nous n'avions pas la conscience. Helvétius n'est pas parti d'un principe faux en proposant de cultiver l'esprit par les passions. Il est certain qu'aussi long-temps qu'un homme n'a pas été travaillé par une affection, on ne sait pas encore de quoi son intelligence est capable. Hormis dans certains cas peut-être où la stérilité est trop évidente, on peut toujours penser que l'esprit tient en réserve pour le jour de révolution de l'âme, une provision de forces qui sommeillent en attendant ce grand jour. Le précepte d'Helvétius est donc tout-à-fait philosophique, et serait vraiment bon si les affections qu'il propose d'exciter étaient de celles dont le développement est propre à purifier l'âme et à l'ennoblir. Ce précepte, un chrétien aurait pu le donner; et certes, à ne considérer que l'intérêt de l'intelligence, quel moyen d'excitation plus énergique et plus puissant que le Christianisme lui-même!

Si toute affection forte réagit sur l'esprit et le développe, c'est cependant d'une manière inégale, suivant la nature de l'affection et suivant son objet. Il faut, pour que l'effet soit complet, non seulement que l'affection soit forte, mais que l'objet en soit grand. Il faut qu'il offre à la pensée beaucoup de prise, un grand nombre de côtés accessibles, des occasions fréquentes d'activité. Il faut que l'attrait soit si vif et en même temps si profond, que toute l'âme transportée entraîne avec elle tout l'esprit; il faut que ce fonds d'intérêt soit inépuisable; il faut que la réflexion, excitée par le sentiment, soit de nature à exciter à son tour le sentiment, et que cette action et réaction continuelle creuse à la pensée un lit nouveau, un lit profond, dont elle ne puisse plus s'échapper. Telle est la puissance du Christianisme individuel; on peut dire qu'il révolutionne toutes nos facultés, et leur donne, comparativement à leurs habitudes antérieures, un essor extraordinaire. Cet effet n'est inconnu à aucune portée d'intelligence; le sentiment chrétien ajoute de la force à la force même; « il donne à celui qui a, » et fait voir qu'il n'y a aucune richesse de génie qui n'ait quelque chose à recevoir d'une excitation morale; mais ses effets sont merveilleux sur les esprits paresseux et lents. Ceci n'est pas une

supposition, une conjecture. Une foule d'observateurs ont été dans le cas de s'assurer de la vérité de ces assertions. Particulièrement dans ces derniers temps, on a vu, en plusieurs contrées de l'Europe, le *réveil religieux* être en même temps le *réveil des intelligences* les plus assoupies; on a vu des hommes médiocres, et qui, sans cela, l'eussent été toute leur vie, devenir des hommes remarquables, et développer, dans des positions difficiles, des ressources dont on les croyait, dont ils se croyaient eux-mêmes entièrement dépourvus; acquérir, non seulement une facilité de langage, une éloquence, qui auraient bien suffi pour étonner ceux qui les avaient vus aussi pauvres d'expressions que d'idées, mais une netteté de vues, une finesse d'aperçus, une pénétration dont ils étaient plus éloignés que de tout autre chose. Dans les contrées dont nous parlons, on a vu la seule puissance de l'affection religieuse établir entre des gens du peuple, dont les uns croyaient et les autres ne croyaient pas, une différence frappante à l'avantage des premiers; on a vu ce sentiment enseigner à des ignorans une expression nette et facile, une politesse de langage, un tact, une délicatesse, dont d'autres, sensiblement plus instruits, se montraient incapables; et ces observations ont été trop concordantes et trop nombreuses pour ne pas permettre de croire que tout un peuple, ainsi placé sous l'action de l'Evangile, serait un modèle d'ennoblissement intellectuel et de civilisation.

A-t-on fait attention que la religion est un enseignement populaire de métaphysique et de psychologie, enseignement qui, peut-être, se fait d'autant mieux qu'il se fait sans maître? La religion chrétienne est une religion d'observation intérieure; c'est par là qu'elle commence, c'est par là qu'elle continue, c'est par là qu'elle finit. On lui a reproché le *mysticisme* auquel elle a paru conduire; mais, en vérité, c'est un honneur pour elle d'être exposée à ce reproche; le mysticisme fait l'éloge d'une religion qui a rendu capables des hommes sans culture de vivre dans l'intérieur de leur âme, d'en observer les plus légers mouvemens, et de s'absorber dans la contemplation de ces phénomènes moraux. Mais si le mysticisme est l'écueil où quelques-uns vont donner, une connaissance étonnante des puissances morales qui servent de leviers et de contrepoids à la vie humaine, une vue singulièrement systématique des élémens de la volonté, une conséquence remarquable dans les doctrines morales, sont pour les autres le fruit de cette étude intérieure que le Christianisme leur a recommandée, ou plutôt dont il leur a donné le besoin et l'habitude. La plus précieuse logique, la logique du devoir, est un des caractères distincitfs du chrétien; on ne risquerait rien à dire que lui seul a des *principes*, dans toute la vigueur du mot; du moins personne n'oserait se vanter d'avoir sur ses devoirs des notions aussi arrêtées et aussi bien liées que le chrétien; et ici la *conséquence*, chose de grand prix sans doute, ne coûte rien à la beauté de la vie et à sa véritable harmonie. Tout cela, sans doute, a du prix dans la pratique, et mérite bien d'être un des objets de ceux qui travaillent à la culture des masses; eh bien! tout cela, quelle qu'en soit l'excellence, est applicable aux masses, applicable même à l'enfance. Dans la mesure que comporte la faiblesse de cet âge, il est vrai, pour elle comme pour les adultes, que le sentiment religieux développe les forces intellectuelles à proportion de sa force, et que l'habitude de l'observation de soi-même mûrit de bonne heure la raison.

Bornons-nous maintenant à considérer le livre qui sert de dépôt à ces doctrines, pleines de toute espèce de régénération. Ce livre, ou plutôt cette bibliothèque, c'est la Bible.

Le Christianisme, auquel nous attribuons tant de beaux fruits, est celui qui suppose, pour chaque individu, l'emploi immédiat de la Bible. Le peuple, l'enfance, l'homme de tout âge et de toute condition ne sauraient devenir chrétiens que par la Bible. Le plan de Dieu, dans le Christianisme, allant des individus aux masses et non des masses aux individus, il a voulu que chacun reçût immédiatement la religion de ses mains divines; que chacun appropriât, appliquât à son propre cœur les dogmes révélés, que chacun se mît, pour son compte, en communication avec la voix d'en haut; que chacun, à parler humainement, se fît sa religion. D'après ce principe, dont la preuve directe n'appartient pas à notre sujet, la Bible est la bibliothèque de chacun des membres de la famille humaine.

Pour apprécier toute la puissance de culture attachée à la lecture de ces divins écrits, prenons dans le plus pauvre de nos villages un enfant d'une portée intellectuelle ordinaire. Que l'horizon de sa pensée est nécessairement borné! Que les moyens d'excitation sont rares pour elle! Nulle communication verbale de la part de ses parens, aussi ignorans que lui, et absorbés par l'anxiété perpétuelle de la subsistance du lendemain. Peu d'objets nouveaux frappent ses yeux; les bruits des grandes scènes du monde n'arrivent point ou n'arrivent qu'affaiblis et vagues à son oreille; sa vie, dure et laborieuse dès les commencemens, réprime les jeux rians d'une imagination qui, comme toute imagination d'enfant, ne demande qu'un peu de liberté et de loisir pour se construire un paradis; la nature est son seul précepteur, comme celui du sauvage; elle lui donne quelques enseignemens précis, forme son jugement par ses sens, ébauche à grands traits une éducation qu'elle n'achèvera pas; c'est quelque chose sans doute, c'est même beaucoup plus qu'on ne pense; et l'on a peut-être tenu trop peu de compte, dans les systèmes modernes de culture, du vif et prompt enseignement des choses; mais enfin qu'on se représente ce que peut être, au milieu de la société civilisée, l'être que sa destinée réduit à cette éducation plus qu'à moitié spontanée. Faites-vous une idée de l'indigence, de la roideur, de l'aridité de cet esprit : puis ouvrez-lui l'école, qu'il apprenne à lire, et qu'il lise la Bible.

La Bible! elle fut faite pour lui; elle s'est mise d'avance à son point de départ, d'avance elle a appris son langage pour le lui parler; on n'aurait jamais pu faire, en étudiant avec soin l'enfant du pauvre, un livre qu'il pût mieux comprendre. Or, dans ce langage qui est le sien, qui est celui de la nature, elle lui déclare les plus grandes choses, Dès le début, l'axe de toute vérité philosophique et morale est solennellement posé. Les lois de la matière et les lois de la conscience se rattachent à leur centre commun et inamovible. Un même point de départ est donné aux pensées de l'enfant et à sa vie. Un mot l'oriente à jamais dans le labyrinthe du monde. Dieu proclame, la conscience est reconnue, l'immutabilité de la loi du devoir est proclamée. Une fois ce phare élevé sur la route, l'enfant suit à sa pure lueur les destinées de la race humaine. Il assiste, témoin intelligent et intéressé, à l'établissement des premières sociétés. Un drame immense, où toutes les passions fodamentales du cœur humain se montrent dans leur candeur native, à la faveur de la simplicité des mœurs antiques, se développe à ses yeux ravis. L'imagination et la sympathie s'éprennent ensemble à la vue des péripéties majestueuses et des touchans épisodes de cette immense épopée qui, du seuil du néant au seuil de l'éternité, ne dévie pas un instant de l'unité la plus sévère. Que diriez-vous de l'idée de faire lire dans les écoles populaires l'Iliade et l'Odyssée d'Homère? Laissez, diriez-vous, ce luxe à l'enfance opulente, et même ne le permettez qu'à un âge plus avancé. L'enfant chrétien, presque encore au berceau, balbutie la plus sublime des Iliades; il fait, comme étude de première nécessité, cette lecture de luxe que vous ne permettez qu'à une classe privilégiée. Qu'y a-t-il dans la Bible qui soit moins fort, moins

profond que les épopées d'Homère? Par combien de côtés, au contraire, la Bible ne paraît-elle pas, au premier coup-d'œil, plus inaccessible qu'Homère? C'est pourtant là de quoi nous nourrissons l'enfant chrétien. Certes, c'est bien un phénomène, que le plus auguste monument historique et religieux que possèdent les nations soit le livre d'école de nos petits enfans, et qu'ils le comprennent et qu'ils le goûtent plus que tous les autres livres! Il a pour eux, il a pour le peuple tout l'attrait d'une épopée nationale; ce sont les actions et les destinées de nos ancêtres selon la foi, que nous trouvons dans ce vaste poème cyclique. Nous nous identifions sans peine avec ces patriarches, premiers anneaux de cette chaîne qui lie, de siècle en siècle, les croyans aux croyans; avec ce Moïse, sur les pas duquel il nous semble que nous pénétrons nous-mêmes dans la terre promise; avec ce David, dont les longues adversités nous semblent en quelque manière les nôtres; et que dirai-je de ce grand et divin chef de la nation élue, de ce prince de l'humanité, en qui l'humanité fut réhabilitée et glorifiée, et qui, à son avénement sur la terre, étendant la notion du peuple de Dieu, proclame et nous enseigne le seul cosmopolitisme qui ait jamais été réel, sincère et généreux!

Oui, partout dans ces pages sacrées, l'enfant sait qu'il lit son histoire, son passé et son avenir. Ce puissant intérêt recommande à son attention les moindres détails, et concourt à son instruction, dont la source est si abondante et si variée dans la Bible. On ne pense pas assez qu'avec la Bible on met entre ses faibles mains, on place sous ses faibles yeux des trésors de notions vraies sur les rapports de l'homme à la société, sur l'autorité des lois, sur leur sanction, en même temps que, par la partie matérielle du récit, on l'initie à la connaissance d'une foule de détails de la nature et des arts, qu'il eût, de tout autre manière, appris moins facilement et moins volontiers? Ce qui me reste à dire étonnera peut-être: cette langue de la Bible, dans sa franchise, dans son caractère primitif, est plus propre qu'aucune autre à former celle de l'enfant. C'est bien là qu'il faudrait chercher pour lui les premiers modèles de narration, de description, d'éloquence, quand on n'aurait d'autre but que de lui apprendre à écrire et à parler. La Bible est le meilleur maître de rhétorique de l'homme du peuple. Ne sait-on pas que la langue de ce saint livre a puissamment contribué à la beauté d'une langue moderne? C'est avec raison qu'un célèbre philosophe (1) a regretté qu'à l'époque de la grande crise de la langue française, une traduction de la Bible, de la main de quelque homme de génie, n'ait pas servi de type aux essais de notre idiome, et de donnée générale à ses formes. La Bible a manqué à notre langue comme à notre morale. Aujourd'hui elle ne changerait rien à la première; mais, grâces à Dieu, elle peut toujours réformer la seconde.

Dans les pays où l'intérêt pour les choses religieuses s'est animé et répandu, cette influence du Christianisme sur la culture se montre en mille manières différentes. Une prédication solide est un exercice pour l'esprit comme pour le cœur, et comme plus elle est évangélique, plus elle se rapproche de la philosophie, elle communique à l'auditeur le plus simple des notions, de la profondeur et de la clarté desquelles on ne saurait trop s'étonner. Les bons livres religieux élèvent l'esprit sans l'égarer dans des régions vaporeuses, et sans le rendre moins positif et moins pratique. De nos jours, l'œuvre des missions, qui est la grande pensée chrétienne de l'époque, a vulgarisé des connaissances jusqu'alors bien étrangères au pauvre peuple. Tandis qu'on s'occupe des moyens de lui donner, ou plutôt, d'abord, de lui faire accepter des connaissances dont l'utilité n'est qu'indirecte et par conséquent

(1). M. Cousin. Voyez le *Semeur*, tome Ier, page 7.

doit le toucher peu, il se les est appropriées d'avance par un effet naturel de l'intérêt qu'il éprouve pour la grande œuvre que nous venons de nommer. Le désir de suivre de la pensée, à leur destination lointaine, ces missionnaires qu'il peut appeler les siens, lui a fait peu à peu apprendre la géographie. Avec cette connaissance, mille autres encore, mille idées plus justes de la terre que nous habitons et des choses humaines en général, sont entrées peu à peu dans sa mémoire. Ces expéditions aventureuses de la charité en Asie, en Afrique, dans l'Océanie, partant la plupart de l'Europe, lui ont, sous un foule de rapports différens, fait connaître l'Europe même. Je ne puis entrer dans tous les détails; mais je crois pouvoir me résumer en disant qu'il est telle contrée où le seul intérêt missionnaire a, depuis peu d'années, répandu proportionnellement plus de connaissances positives, plus d'idées justes, a plus élevé l'instruction du peuple, que ne l'ont fait, pendant un espace de temps beaucoup plus considérable, les efforts consciencieux d'un gouvernement ami des lumières.

Indépendamment de tout ce qui vient d'être dit, il reste au Christianisme un avantage incontestable. A supposer même qu'il n'enseigne pas, il force à enseigner. Aucun stimulant n'est plus fort que la religion, aucune prescription plus pressante que les siennes, qu'on ne saurait décliner. Or, un certain développement de l'intelligence, et tout au moins l'art de lire, étant les conditions presque nécessaires de la formation du chrétien, tous ceux que la propagation et le maintien du Christianisme intéressent ne sauraient se dispenser de procurer ces connaissances aux enfans du peuple. Quand Dieu, de sa propre voix, aurait ordonné d'apprendre à lire, le chrétien ne s'y sentirait pas plus positivement obligé. Dieu est à ses yeux l'inventeur de l'écriture. En donnant cet art aux hommes, il jetait au milieu d'eux la pierre d'attente du grand édifice du Christianisme. Avec quel empressement les croyans chercheront-ils à répandre une connaissance où le salut des hommes est attaché! Qu'il sera naturel de voir partout où le Christianisme est fondé sur la Bible, la religion se faire l'appui, l'auxiliaire de l'instruction populaire! Qui s'étonnera que les premières écoles en Europe lui soient dues, et qu'encore à présent, dans plusieurs pays, le soin des écoles soit l'attribution reconnue, incontestée du clergé? Qui s'étonnera de voir, en bien des endroits, le pasteur être véritablement le premier maître d'école de sa paroisse? L'Église renferme l'école; il ne peut point y avoir, d'après la nature même du Christianisme et la forme sous laquelle il nous a été donné, d'Église sans école. Partout où le vrai Christianisme s'établira, vous verrez naître des écoles; des écoles sont les premiers établissemens de tous les missionnaires; des écoles sont une des principales œuvres des philantropes chrétiens; et l'on peut affirmer que, si la religion s'emparait des masses, par ce fait seul l'instruction populaire aurait fait un progrès immense.

Une question encore: l'instinct pédagogique est, dit-on, un instinct à part, et tous les hommes n'y sont pas également propres; nous le croyons; mais nous croyons aussi que l'amour et la patience sont deux élémens principaux de cet instinct précieux. Où les trouvera-t-on le plus sûrement? Et, toutes choses égales d'ailleurs, qui aura l'avantage, sous ce double rapport, de l'instituteur qui travaille pour le monde, ou de celui qui travaille pour Dieu? de celui qui forme des élèves pour la terre, ou de celui qui les prépare pour le ciel? Que la conscience de nos lecteurs nous réponde.

Nous aurions encore bien des choses à dire; il faudrait même revenir sur plusieurs de celles que nous avons dites; mais il est temps de finir cet article; il serait temps, même, de poser la plume tout-à-fait. Que les lecteurs nous pardon-

ent des longueurs, dont plusieurs appartiennent au sujet, ont quelques-unes sans doute restent à notre charge. Encore quelques mots de conclusion et nous aurons fini.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ÎLES SANDWICH.

QUATRIÈME ARTICLE. — *Arrivée à Oahou.* — *Audience du Roi.*

Hier matin, à quatre heures, nous avons levé l'ancre, et sommes partis pour Oahou, dont la distance de Hawaii est d'environ deux cents milles. Je suis monté sur le pont à six heures. Nous avions passé depuis long-temps le canal qui sépare l'île de Maui de l'île de Morokai, et nous étions près d'atteindre celui qui est entre cette dernière île et l'île d'Oahou. Quand nous fûmes assez rapprochés de la terre pour pouvoir distinguer les objets, j'éprouvai un grand désappointement. Au lieu des vertes collines et des riches vallées qui m'avaient tant charmé, lors de mon précédent voyage, je ne vis qu'un sol nu et brûlé, sur lequel on eût dit que le sirocco du désert avait passé. On m'avait appris à Hido qu'une grande sécheresse régnait dans cette île; mais je ne m'étais pas figuré que ses effets pussent être aussi désastreux. Nous passâmes le Cap du Diamant, et jetâmes l'ancre dans la rade de Honolulu, où se trouvaient déjà trois ou quatre autres vaisseaux.

Je me rendis presque aussitôt à terre avec le lieutenant Dornin; il était chargé d'annoncer au consul américain l'arrivée du capitaine Finch, et je désirais embrasser mes amis. Nous eûmes environ deux milles à faire pour arriver au port, que nous trouvâmes rempli de baleiniers et de vaisseaux marchands. Il présentait l'aspect le plus animé. Je remarquai plusieurs quais en pierre qui n'existaient pas, lors de mon départ. En me rendant à la maison des missionnaires, je fus frappé des heureux changemens qui ont eu lieu dans cette partie de la ville. La jolie maison de bois, bâtie près de la mer par la régente Kaahumanu et occupée par lord Byron pendant son séjour dans l'île, a été transportée dans l'intérieur de la ville, et est ornée de jalousies vertes, d'un drapeau et d'un belvédère; elle se nomme l'*Hôtel de la Blonde* (1), et a une charmante apparence. Nous vîmes plusieurs autres bâtimens construits à l'européenne. Tout annonce que le commerce et l'importance de ce port augmentent. L'arrivée d'un vaisseau est maintenant une chose si ordinaire à Oahou, que les négocians seuls s'en occupent.

Arrivé à la maison de mes amis, M. et Mme Bingham, j'ouvris la porte et j'appelai. Au cri de surprise de Mme Bingham, je reconnus qu'ils ne s'attendaient nullement à ma visite. Nous passâmes près de deux heures ensemble, heureux de nous revoir, et nous livrant à la conversation la plus animée. M. Bingham aurait voulu m'accompagner; mais il était tard, et il venait de recevoir un message du capitaine Finch, qui le priait de traduire en sandwichien la lettre du président des Etats-Unis dont le capitaine était porteur, et quelques autres papiers dont il avait besoin pour l'audience qui devait avoir lieu le surlendemain.

En retournant à bord, je ne rencontrai aucun des chefs. Le roi se promenait à cheval hors de la ville; le gouverneur Boki et sa femme étaient dans la vallée, près de Pari, et Kaahumanu, la régente, à sa maison de campagne de Manoa. On leur envoya, en toute hâte, des exprès pour leur annoncer l'arrivée du *Vincennes*. L'ex-reine Namahana est morte, il y a quelques semaines.

... A la demande du capitaine, j'ai été de bonne heure à terre, pour m'informer auprès du consul, M. Jones, des arrangemens qui avaient été pris pour l'échange des saluts et pour notre réception par le roi et les chefs. Il me dit que l'heure de midi était fixée pour les saluts, et que l'audience royale aurait lieu immédiatement après. Je me hâtai d'en prévenir M. Bingham, afin qu'il tînt ses traductions prêtes, et je le priai, de la part du capitaine, d'être au palais à l'heure de l'audience avec tous les missionnaires qui seraient libres de l'accompagner. M. Jones devait, de son côté, réunir les étrangers qui se trouvaient en passage dans l'île ou qui y demeuraient.

A midi, nous tirâmes vingt-un coups de canon; c'est ici le salut d'usage. Peu après, le capitaine Finch, accompagné de la plupart des officiers en grand uniforme, quitta le vaisseau. Notre cortége se composait de quatre chaloupes. A peine le salut de la forteresse en réponse à celui du *Vincennes* fut-il achevé, qu'on en commença un autre à bord du *Tamchameha*, le plus beau des vaisseaux du roi, ce qui nous obligea à en rendre un second.

Nous débarquâmes près de la maison de M. Jones. Le consul anglais et tous les étrangers de quelque marque étaient rassemblés chez lui. Nous y étions à peine depuis quelques minutes, quand on vint nous dire que sa majesté Kaukeaouli, autrement dite Tamchameha III, était prête à nous recevoir.

La maison du roi n'est bâtie que depuis peu. Elle est située hors de la ville, que nous traversâmes en grande partie pour nous y rendre. La foule se pressait sur nos pas; mais elle fut obligée de s'arrêter à l'entrée de la porte du domaine royal. La cour est spacieuse et entourée de tous côtés par une haute palissade. Outre la porte par laquelle nous sommes entrés, elle en a deux autres, dont l'une donne sur une rue où demeurent la plupart des chefs, et l'autre sur la campagne. Tout avait l'air dans un ordre parfait. Du côté de la cour où nous nous trouvions, sont plusieurs maisons bien bâties, mais qui ne diffèrent en rien des autres habitations de l'île. C'est là que sont les chambres à coucher, les salles à manger et les dépendances. De l'autre côté de l'immense cour, s'élève le palais, beau bâtiment de plus de cent pieds de long, dont le toit, couvert de chaume, est orné de guirlandes de feuilles sèches, dont la couleur foncée se détache agréablement sur le fond clair du toit et des murailles.

La garde royale était sous les armes devant le palais, et formait un double rang d'une centaine d'hommes. Les soldats portaient des bonnets noirs et des uniformes blancs, avec collets et paremens blancs. Ils étaient commandés par le capitaine Kahuhu, qui avait un uniforme écarlate brodé d'or, et portait une fort belle épée. Ils présentèrent les armes au capitaine. Au même instant, Kekuanoa, qui a maintenant le titre de général, parce qu'il est à la tête des troupes, parut dans le riche costume de major-général. Il reçut le capitaine que les consuls lui présentèrent, avec toute l'aisance et la politesse d'un homme comme il faut, et l'introduisit par une porte vitrée, dans l'intérieur du palais.

M. Jones m'avait dit que le palais du roi était un fort beau bâtiment, supérieur à tous ceux qu'on avait jusque là construits dans l'île; mais j'étais loin de m'attendre à le trouver si bien. Tout le rez-de-chaussée ne forme qu'une seule pièce bien éclairée, spacieuse, élevée et vraiment élégante dans son arrangement; les colonnes sont faites d'un bois noir et dur, sculpté avec une régularité pleine de goût. J'admirais surtout une tenture nouvellement inventée par les indigènes, qui cache entièrement l'herbe dont on recouvre ici les murs, laquelle donne toujours un air de grange aux maisons les mieux achevées et les plus belles. Le plancher est aussi arrangé d'après un nouveau plan. Au lieu de se contenter, comme autrefois, de battre la terre et d'y étendre des nattes, on a formé, au moyen de pierres liées entre elles par un ciment, un carreau qui imite assez bien le marbre. Les nattes les plus riches et les plus variées le recouvrent et forment un délicieux tapis, approprié aux besoins du climat. De hautes et larges fenêtres, placées aux deux extrémités de la salle, sont ornées de draperies de damas cramoisi. Je remarquai aussi des consoles à glaces, des lustres en cristal, suspendus au plafond, et des candelabres en bronze, fixés aux piliers de chaque côté de l'appartement. Les portraits du feu roi et de la reine, faits à Londres, sont placés dans de riches cadres dorés, au haut de la salle. Telle est aujourd'hui la salle d'audience de sa majesté Havaiienne. Si on la compare à celle dans laquelle nous fûmes reçus en 1823, et que nous trouvâmes alors fort convenable, ou à celle dans laquelle on reçut lord Byron

(1) C'est le nom du vaisseau que commandait lord Byron.

en 1825, on est frappé de voir que des améliorations plus grandes aient eu lieu en ce court espace de temps, que celles qu'on introduit, dans tout un siècle, dans les demeures des souverains des autres pays.

Comme il n'y a pas d'antichambre, je tiens peut-être un peu long-temps mes lecteurs en présence de sa majesté sans les faire approcher du trône. Le jeune monarque était assis vers le milieu de la salle, sur un fauteuil recouvert de plumes jaunes. Il était vêtu de l'uniforme que George IV lui a envoyé. Sur un sofa, à sa droite, étaient assises, la régente Kaahumanu et les deux ex-reines Kinau et Kekaurnuokhe, vêtues de noir. Des chaises étaient préparées pour notre députation. Vers la gauche, étaient M. Bingham et plusieurs autres missionnaires. Le consul américain nous introduisit. Je regrettai vivement de revoir avec cette étiquette des amis auxquels j'aurais voulu pouvoir témoigner ma joie sans contrainte. En passant devant eux, nous pûmes cependant échanger quelques salutations amicales.

Les présentations terminées, le capitaine Finch pria M. Bingham, qui s'était obligeamment offert à lui servir d'interprète, de s'asseoir près de lui; puis, se levant, il lut le discours suivant:

« Roi Tamehameha,

« Le président des Etats-Unis m'a chargé d'une dépêche pour vous et vos conseillers; il y a joint divers présens, en témoignage de la considération qu'il a pour vous, et du désir qu'il éprouve de voir la bienveillance et la confiance régner dans tous les rapports qui pourront désormais exister entre votre peuple et ses concitoyens.

» Afin que l'authenticité de sa lettre ne pût être contestée, ce qui peut-être aurait été le cas si on l'avait confiée à quelque autre moyen de transport, et pour que vous vissiez davantage son désir de vous rendre honneur, il a expédié, dans le but de vous la porter, un vaisseau de guerre, chargé aussi de quelques autres messages; il m'a enjoint de vous la remettre en mains propres, de vous réitérer de vive voix les expressions de bienveillance qu'elle contient, et de vous montrer par toute ma conduite la sincérité des motifs qui l'ont fait agir.

» La réception amicale et hospitalière que votre gouvernement a faite à un de nos navires, le *Peacock*, a été représentée par son commandant sous les couleurs les plus favorables et n'a sans doute pas peu contribué à la visite que je vous rends maintenant.

» Les progrès de votre peuple nous ont été racontés d'une manière si intéressante par un de vos amis, M. Stewart, ici présent, qu'ils ont inspiré pour vous à mes compatriotes des sentimens de sympathie et d'affection. Je me ferai un devoir, à mon retour parmi eux, de fortifier encore ces sentimens et de confirmer ce qu'on leur a dit de favorable du caractère de nos nouveaux amis, les insulaires soumis à votre autorité.

« Si vous le permettez, je m'acquitterai maintenant du devoir agréable dont je suis chargé, de vous lire et de vous remettre le document dont je vous ai parlé; il vous montrera comment le président considère votre nation; ce sera, je l'espère, pour vous un sujet de fréquentes et mûres réflexions.

« Permettez-moi aussi de distribuer les présens à ceux de vos fidèles amis auxquels ils sont destinés. J'espère qu'ils contribueront à étendre leurs connaissances et à exciter le goût des jouissances sociales et intellectuelles, et qu'ils vous rappelleront l'assurance que je vous donne de l'amitié désintéressée du président et du gouvernement des Etats-Unis. »

M. Bingham ayant lu une traduction de ce discours dans la langue des Iles Sandwich, le capitaine Finch reprit la parole et lut la note suivante de son gouvernement.

A Tamehameha III, roi des Iles Sandwich.

« Par ordre du président des Etats-Unis, je vous adresse cette lettre et vous l'envoie par le capitaine Finch, officier de notre marine, et commandant du vaisseau de guerre *le Vincennes*.

« Le capitaine est aussi porteur, de la part du président, de différens présens pour vous et pour les chefs qui vous entourent, et est chargé de vous exprimer les souhaits que le président forme pour votre prospérité, votre avancement dans la civilisation et le bon accord entre votre peuple et celui des Etats-Unis. Il a appris avec intérêt et admiration les rapides progrès que vos sujets ont faits dans la connaissance de la vraie religion, de la religion de la Bible. Cette connaissance est la seule qui puisse assurer la prospérité et le bonheur des nations. Aussi le président et tous les hommes qui ont à cœur votre vrai bien, espèrent-ils que vous continuerez à l'étudier et à protéger ceux qui vous l'enseignent.

« Le président désire aussi ardemment que des rapports de paix, de bienveillance et de justice soient maintenus entre vos sujets et les citoyens des Etats-Unis qui visitent vos îles.

» Ceux de nos concitoyens qui violent vos lois, violent en même temps leurs devoirs envers leur gouvernement et leur patrie, et méritent d'être censurés et punis. Nous avons appris avec peine que cela est arrivé quelquefois. Nous avons cherché à connaître les coupables afin de les punir. Le capitaine Finch est chargé de s'informer avec soin de la conduite de ceux de nos concitoyens qui résident parmi vous.

Le président vous salue avec respect, et vous souhaite la paix, le bonheur et la prospérité.

S. L. Southard, *secrétaire de la Marine.*

M. Bingham traduisit aussi ce document dans la langue du pays. Les deux communications furent écoutées avec le plus grand intérêt. Le roi avait l'air charmé, et la régente Kaahumanu pouvait à peine contenir son émotion. Le capitaine remit les deux écrits au roi, qui les reçut avec une satisfaction marquée. Les domestiques qui portaient les divers présens furent ensuite introduits; ils les placèrent devant le roi. Ces présens consistaient en un globe terrestre, un globe céleste et une grande carte des Etats-Unis pour lui-même; un vase d'argent, aux armes des Etats-Unis, avec le chiffre de la régente, pour cette dernière; deux gobelets d'argent pour la princesse, et deux grandes mappemondes, l'une pour le gouverneur Boki, l'autre pour le gouverneur Adams. Le roi invita ensuite le capitaine et les officiers à prendre quelques rafraîchissemens; il les conduisit vers une table, couverte d'un superbe cabaret de cristal, orné de camées blancs et arrangé sur des plateaux d'argent. L'étiquette cessa; de nombreux groupes se formèrent, et des conversations animées s'engagèrent. Tamehameha III ou, comme on le nomme plus ordinairement, Kauikeaouli, n'est plus le petit garçon que nous avions vu en 1825, mais un beau jeune homme de seize ans, aussi bien élevé, aussi distingué dans ses manières que les jeunes gens des pays civilisés. Je fus charmé de la dignité et de la convenance de sa tenue, et j'appris avec plus de plaisir encore que son caractère privé mérite autant d'éloges, que sa conduite en public me parut en rapport avec le rang qu'il occupe.

Après une heure agréablement passée, nous prîmes congé. Les officiers exprimèrent leur étonnement de cette réception, et étaient presque disposés à m'accuser d'avoir mal représenté l'état des choses dans mes ouvrages et dans mes conversations sur la civilisation de ce peuple. Mais je leur assurai que j'avais dit la vérité et que j'étais tout aussi étonné qu'eux des changemens et des améliorations inconcevables que je remarquais à Oahou, après un si court espace de temps.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INCENDIÉS DE NOROY.

Un terrible incendie a ravagé dans la nuit du 27 au 28 septembre dernier le village de Noroy, à trois lieues de Saint-Quentin. Plus de 80 maisons sont détruites, et un grand nombre de familles se voient réduites, à l'entrée de l'hiver, à un état de détresse difficile à décrire. On nous prie, au nom de la charité, d'ouvrir au bureau du *Semeur*, une souscription en faveur des victimes de ce désastre, et nous y consentons volontiers. Dieu veuille que les secours soient proportionnés aux besoins!

Consécration de deux missionnaires destinés pour le sud de l'Afrique. — Demain jeudi, aura lieu, à midi et demi, à l'Eglise des Filles-Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, la consécration de deux missionnaires protestans qui doivent partir incessamment pour le sud de l'Afrique. Ils y sont envoyés par la Société des Missions Evangéliques que préside M. l'amiral Ver-Huell, et qui a déjà envoyé quatre missionnaires dans ces contrées. Les derniers, qui sont partis pour cette destination, ont emporté avec eux une presse, afin d'imprimer les Saintes-Ecritures dans la langue des Béchuanas, après qu'ils auront réussi à la fixer. Ceux qui vont les suivre seront accompagnés par un artisan chrétien, qui a appris un grand nombre de métiers, qu'il est chargé d'introduire dans ce pays. Il connaît en particulier tout ce qui est nécessaire pour la construction des maisons, et a de bonnes notions d'agriculture.

Du mémoire de M. Poupot sur le Saint-Simonisme. — M. Poupot dont la réfutation de la doctrine Saint-Simonienne a été couronnée par la Société de la Morale Chrétienne, nous prie d'annoncer qu'il renonce à publier son Mémoire, parce que le Saint-Simonisme ayant cessé d'attirer l'attention, son livre manquerait d'à-propos. Nous nous félicitons d'autant plus d'avoir pu publier quelques pages de son travail sur les vérités fondamentales du Christianisme.

Erratum. Page 47, ligne 11, au lieu de : *esclaves*, lisez *agens*.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellicue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME Ier. — N° 8. 24 OCTOBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — s lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° XI.

du changement de ministère.

La plupart des journaux sont maintenant remplis de vio-ntes diatribes contre les ministres du 11 octobre : d'un tre côté, quelques feuilles dévouées reproduisent chaque atin leur apologie. Mais il est probable que, malgré cette rabondance de polémique, nous aurons quelque chose de uf à dire sur le même sujet, parce que notre position, mme on l'a très-bien dit, ne ressemble à celle d'aucun tre journal. Nous ne sommes ni de la gauche, ni de la oite, ni du centre ; nous restons à part. Placés en dehors tous les intérêts de partis, n'ayant aucune coterie à prô-r ou à dénigrer, ni aucun homme à faire entrer au nseil, nous pouvons examiner sans passion, juger sans lère.

C'est une étude intéressante que celle de *l'homme* dans temps de crise. Quand toutes choses suivent leur mar-e accoutumée, notre civilisation répand sur elles une nte uniforme et convenue ; on n'y voit rien de tranchant d'anguleux ; les couleurs trop éclatantes s'affaiblissent, aspérités se dissimulent. Mais dès qu'il survient un ranlement, une commotion extraordinaire, l'œuvre arti-ielle de notre civilisation s'évanouit, et l'homme reparaît. Entrez dans une salle de spectacle, vous y trouverez des physionomies affectueuses, des égards mutuels, beaucoup de prévenances, des entretiens auxquels l'amitié préside ; mais que le feu prenne à cette salle, aussitôt affections ; égards, prévenances, amitié, tombent en poussière, et l'égoïsme, l'amour exclusif de soi, de sa famille, reprend son empire ; on écrase les autres pour échapper plus vîte au péril, et chacun refoule avec dureté les plus faibles, dussent-ils périr dans les flammes. Un ministère qui se décompose présente souvent sous de moindres formes le même tableau. Tant que les hommes du pouvoir marchent ensemble, ils professent les uns pour les autres une grande estime ; ils vantent réciproquement leurs lumières et leur patriotisme ; ils sont tous, à les entendre, d'excellens citoyens, des ministres habiles, des amis dévoués. Mais qu'une crise survienne, les attachemens politiques font place à de profondes antipathies ; on s'accuse de part et d'autre d'incapacité, d'égoïsme, d'ambition désordonnée, de mauvaise foi ; on se dispute, on s'exclut, on se rabaisse mutuellement ; les hommes qui votaient pour les ministres déclament contre les mesures qu'ils ont adoptées ; les membres du conseil se récrient contre les orateurs qui les ont soutenus ; les nuances d'opinion qui s'étaient confondues jusqu'alors se séparent avec éclat, et dans ces malheureuses divisions il ne reste qu'une seule chose debout : les véritables sentimens que de prétendus amis politiques éprouvent les uns pour les autres. Pendant le calme, ces sentimens dormaient au fond du cœur ; la crise les a fait paraître au grand jour.

C'est avec peine, mais avec franchise, que nous consignons ces faits. Il nous importe de suivre et d'étudier l'homme dans toutes les positions sociales, de même que le prédicateur en agit pour les positions domestiques. Nous apprenons par cette étude que notre civilisation si vantée plâtre le cœur humain d'un brillant vernis, mais ne le change pas, et que tous les soi-disans progrès dans les mœurs, qui se font hors de l'influence de l'Evangile, sont des formes convenues, des vices brillans, *splendida vitia*, comme l'a dit un Père de l'Eglise, qui s'évanouissent pour laisser place à des vices réels, lorsque des commotions politiques contraignent le fond de l'homme à se découvrir tout entier. Nous

nous confirmons ainsi dans la pensée qu'il faut un changement radical, une transformation complète, une nouvelle naissance pour l'homme politique aussi bien que pour l'homme intérieur, pour le citoyen aussi bien que pour le père de famille. Et comme cette nouvelle naissance n'est prêchée que dans l'Evangile et n'a lieu que par l'Evangile, nous en concluons que la foi chrétienne est aussi nécessaire au bonheur national qu'au bonheur individuel. Une feuille ministérielle nous accusait dernièrement d'être *mystiques*. Nous lui demanderons si elle trouve du mysticisme dans des faits aussi notoires que ceux qui viennent d'être rapportés.

Outre les incriminations et les prétentions des chefs de parti, la dernière crise ministérielle nous a encore offert quelque chose d'assez curieux. Il y avait huit à dix noms qu'une main invisible semblait tirer successivement comme les numéros d'une loterie; ces noms paraissaient et disparaissaient, combinés d'une façon, puis d'une autre, séparés, rapprochés, groupés de cent manières différentes. On eût dit que cette petite pléiade de noms propres était le cercle de Popilius dans lequel le pouvoir essayait une multitude de positions diverses, incapable à la fois de se tenir en repos et de se mouvoir librement. Le personnalisme présidait à toutes les combinaisons, et absorbait tous les esprits. Chaque jour le kaléïdoscope ministériel se présentait sous une nouvelle face, et l'opinion publique n'était occupée que de ces changemens de décorations. Qui est-ce qui songeait aux intérêts positifs, aux améliorations matérielles du pays, aux lois qui nous manquent, aux écoles que l'on devrait ouvrir, aux institutions philanthropiques qu'il serait nécessaire de fonder? Pendant quatre à cinq semaines, la presse de la capitale n'a fait que peser et retourner ces huit ou dix noms d'hommes; elle y a concentré tous ses efforts et toute sa vie. Étonnante puissance de nos jours que le personnalisme! Singulière idole à laquelle sacrifie tout un grand peuple! Au lieu de représenter un drame politique, dont l'action marche et réponde aux besoins de tous, on se borne à jeter au parterre les noms des acteurs, et chacun se dispute, s'anime pour ou contre ces noms, sans que la pièce avance d'un seul pas. On a reproché au Bas-Empire d'avoir perdu le temps en querelles sur de vaines questions de théologie, tandis que les Barbares étaient aux portes de Constantinople. Je ne sais s'ils étaient plus insensés que ceux qui s'absorbent dans des questions de personnalisme, et qui soulèvent d'interminables débats sur les rivalités de deux ou trois coteries, lorsqu'il y aurait tant de ruines à réparer dans l'édifice social, et tant de nouvelles constructions à entreprendre. Notre genre de folie n'est plus le même que celui du Bas-Empire, mais s'il fallait désigner lequel on préfère, on serait peut-être embarrassé du choix.

Enfin, après beaucoup d'oscillations, le *Moniteur* du 11 octobre a parlé. Un ministère, moitié ancien, moitié nouveau, s'est présenté en face de la nation; les hommes désignés sous le nom de *doctrinaires* ont reparu au pouvoir, et l'opinion publique, si long-temps incertaine et flottante, a pu prévoir ce qu'elle devait craindre ou espérer de la nouvelle combinaison ministérielle.

Nous essaierons peut-être une autre fois de caractériser le système politique des doctrinaires, et à plusieurs égards nous ne nous trouverons pas d'accord avec eux; mais, pour aborder ce sujet, nous attendrons les actes du nouveau ministère. Aujourd'hui, nous nous bornerons à dire, et nous le faisons avec joie, que nous savons que ce n'est pas sans avoir demandé à Dieu de l'éclairer et de le diriger que l'un des membres du nouveau cabinet, M. le ministre des affaires étrangères, a accepté les difficiles fonctions dont il est revêtu.

Nous aurions voulu que quelques organes de l'opposition imitassent la réserve que nous croyons devoir nous imposer avant que les faits aient parlé, et nous réclamons avec force, au nom de la justice et de la morale, contre leurs odieuses calomnies. Quelle pitoyable exagération que de rappeler le nom de *Polignac* dès le jour même où les nouveaux ministres sont parvenus au pouvoir. Quelle indignité que de leur supposer, sans preuve, les intentions les plus coupables, les desseins les plus perfides! Quelle bassesse que de jeter de cruelles injures à des hommes qui n'ont encore rien fai[t] dont on les puisse accuser! Quel triste acharnement de part que d'ameuter les opinions, d'exaspérer les haines, de crée[r] des colères aveugles contre ceux qu'on regardait naguèr[e] comme ses meilleurs appuis et ses chefs les plus habiles!

Vous qui déclamez si fort et qui criez si haut contre l[es] doctrinaires, mettez la main sur la conscience et répondez Est-ce par patriotisme que vous ramassez des invective[s] dans la boue pour les leur jeter? Craignez-vous réelle[-] ment pour la liberté, pour la Charte, pour les droits d[u] pays? Non, vous savez bien que le pays les défendrait [si] quelqu'un osait y porter une main sacrilége, et vous save[z] aussi que personne ne l'osera. On peut presque affirmer q[ue] vous ne seriez pas fâchés de voir l'administration nouvel[le] commettre des fautes et vous fournir de justes sujets d'accus[a-] tion. Ne vous voyons-nous pas guêter jusqu'aux moindr[es] erreurs des hommes du pouvoir et les signaler au public av[ec] une satisfaction mal déguisée? Et voilà votre patriotism[e] votre dévouement pour la France! Patriotisme de coterie q[ui] trop souvent accuse ses adversaires pour ouvrir la porte à s[es] protégés; dévouement de faction qui sacrifie les vrais int[é-] rêts, les seuls intérêts du peuple à des vues de parti, ou [p] encore à des ambitions personnelles, à l'égoïsme.

Peuple de France, tu sais mieux qu'aucun autre ce q[ue] valent les ébranlemens politiques, et le malheur aurait [dû] t'instruire. Observe les hommes en place, pèse leurs acte[s] examine leur conduite, assieds-toi sur ton tribunal com[me] arbitre et juge; c'est ton droit et ton devoir. S'ils ne donnent pas les libertés qui te sont promises, s'ils comm[et-] tent des actes injustes ou arbitraires, frappe les d'une éc[la-] tante et juste réprobation. Mais ne te passionne pas ava[nt] qu'ils aient pu agir; ne les condamne point avant d'av[oir] examiné. Honte et malheur au peuple qui ne saurait v[oir] ses affaires politiques que par les yeux des intrigans, et q[ui] répéterait avec servilité les mots d'ordre des coteries! [Ce] peuple ne deviendrait jamais véritablement libre, il march[e-] rait en aveugle sur le bord des abîmes, il se débattrait da[ns] les excès de la licence; il tomberait enfin sous le joug d'[un] despote, et pour comble de malheur il l'aurait mérité.

MM. les délégués des colonies françaises ont fait insér[er] dans le *Journal du Hâvre*, qui est beaucoup lu aux coloni[es,] la lettre qu'ils nous ont adressée et qui a paru dans no[tre] avant-dernier numéro. Les lecteurs de ce journal ne po[u-] vaient guère apprécier la portée des reproches qui no[us] sont faits par nos correspondans, puisqu'ils ne connaisse[nt] pas l'article qui y a donné lieu. Nous ne pouvions do[nc] mettre en doute que le rédacteur de la feuille du Hâvre i[n-] sérât, sur notre demande, les observations dont nous avo[ns] accompagné cette lettre. Nous avions d'autant plus li[eu] de l'espérer qu'elle contient de fausses inculpations, et q[ue] nul n'a le droit d'en faire. C'est un mauvais métier, [et] nous avons peine à comprendre qu'on s'en charge po[ur le] compte d'autrui. Contre toute attente, notre réponse a é[té] repoussée par le *Journal du Hâvre*; nos instances réitéré[es] ont toutes éprouvé des refus. Si c'est par opinion sur l[es] affaires coloniales que le rédacteur de ce journal en a[git] ainsi, nous devons en conclure qu'il a pensé que nos arg[u-] mens n'étaient pas sans force. Quoi qu'il en soit, puisq[ue]

st M. Sully-Brunet qui a fait insérer la lettre de MM. les légués dans cette feuille, nous attendons de sa droiture 'il y procure aussi accès à notre réponse, sauf à l'accom-gner de telles réflexions qu'il le jugera à propos, et nous écrivons aujourd'hui dans ce but.

LITTÉRATURE.

Education progressive ou *Etude du cours de la vie*, par Mme Necker de Saussure. Tome II. Paris, 1832. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse. Prix : 7 fr.

PREMIER ARTICLE.

Dans des temps paisibles, l'apparition d'un livre comme lui-ci eût été un événement dans le monde littéraire et ilosophique. Alors comme à présent il n'aurait trouvé ,'un public restreint et ne fût jamais devenu populaire; ais cette condition, qu'il partage avec les ouvrages de Ba-n et de Montesquieu, ne l'eût pas empêché de prendre ace parmi ces productions dont un pays entier compose meilleure partie de son héritage de gloire. Aujourd'hui, mment pourrait vaincre la défaveur des circonstances, *ta aspera rumpere*, et jeter un grand éclat sur la scène téraire, un ouvrage dont pas une ligne ne fait appel aux ıssions du jour, et consacré tout entier à des intérêts sans ıcun rapport direct avec les préoccupations, les espérances les craintes du moment? L'avenir de l'Europe, le seul ı moins que sachent voir les masses, s'appelle *demain*; et ıand il s'agit d'*être* ou de *ne pas être*, la manière d'exister ıporte peu, ce semble. On nous parle de préparer la gé-ération future, le siècle futur : ah! c'est de *demain* qu'il t question, c'est demain qu'il faut régler; c'est demain ıi nous importe; arrangez-le au gré de notre envie, et se-ıa la sagesse de nos passions; nous vous tenons quitte d'une ıe plus vaste; à chaque jour sa pensée, comme à chaque ıur sa peine : nous n'en demandons pas davantage.

Et nous, nous saluons avec respect l'œuvre qui respire ne haute espérance et qui, au milieu de nos agitations ci-iles, construit en paix notre avenir. Nous remercions aussi, vec sensibilité, le noble et beau talent qui, nous entraînant ans une auguste solitude, loin de l'arène où luttent à corps erdu tous les élémens corrompus de notre nature, nous ntretient de vérités sans date et sans âge, lave dans ses intes pensées comme dans un pur Siloë nos pensées souil-ées et flétries, et détache nos regards de cette sagesse hau-aine du monde, toujours le défi sur les lèvres, toujours la ance en arrêt, et plus avide, ce semble, d'adversaires que e partisans, pour les porter sur cette « sagesse qui vient d'en haut, laquelle est premièrement pure, puis paisible, modérée, traitable, point difficultueuse et point dissi-mulée (1). »

Tel est, on est heureux d'avoir à le dire, le caractère qui listingue, entre tant de livres modernes, et même entre bien des livres religieux, le bel ouvrage de Mme Necker. La sagesse répandue dans l'*Education progressive* est bien a sagesse *d'en haut*, avec tous les aimables attributs qu'é-ıumère l'Apôtre. C'est bien une inspiration chrétienne qui ı soutenu, animé l'auteur; et l'on sent de plus que cette nspiration s'est lentement épurée à travers les années, les épreuves et peut-être les douleurs. L'astre du jour, vain-queur des vapeurs de son midi, arrive radieux et pur à un occident sans nuages, d'où, avant de faire ses adieux à la nature, il lui verse les flots de la plus douce lumière. L'em-preinte d'une haute maturité, le calme d'une conviction vieillie, sont remarquables dans l'ouvrage de Mme Necker, et paraissent jusque dans son beau style, plein d'émotion, de tendresse, et pourtant de repos et de mesure. On sent que le livre qu'elle nous donne aujourd'hui est un livre qu'elle a fait toute sa vie; on sent que ce livre est une vie; et quelle vie! Le récit de toutes ses phases ne serait-il pas le plus bel accomplissement de l'engagement que l'auteur a pris envers nous dans son titre, le plus beau tableau de l'*Education progressive* portée jusqu'à cette époque heu-reuse où « un désintéressement plus entier, une sérénité » plus constante, je ne sais quoi de sage, de paisible, de cé-» leste, semblent entourer d'avance un front vénérable » d'une auréole d'immortalité (1)? »

(1) Epître de saint Jacques, III, 17.

En attendant, nous avons dans ces deux volumes, dont le premier a paru en 1828, l'histoire de deux périodes intéres-santes de la vie humaine; et c'en est assez pour connaître à fond les principes auxquels l'auteur s'est proposé de rattacher toute son œuvre. Ces principes sont les plus complètement évangéliques qu'on puisse trouver, ce nous semble, dans aucun ouvrage français sur le même sujet. Le Christianisme, qui s'assimile et ramène à sa propre nature toutes les par-ties de notre activité morale, a enseigné à Mme Necker à voir dans l'éducation une rédemption, une délivrance. Cette belle pensée de Claudius : « Dans ton sein vit un noble esclave à » qui tu dois la liberté, » semble avoir inspiré son ouvrage. Elle-même dit quelque part : « L'éducation ne veut que ren-» dre l'homme libre (2). » Le Christianisme, et par consé-quent l'éducation chrétienne, fait même cette œuvre deux fois. Elle met fin successivement à deux servitudes fort différentes, dont la dernière, si haute et si noble que, com-parée à la première, on la nommerait volontiers liberté, n'est pas encore pourtant la liberté telle et si grande que l'a promise le Fils de l'homme à ceux qui croiraient en lui. Pour beaucoup d'âmes, il y a deux époques assez distantes l'une de l'autre. Le passage d'un mauvais maître à un meil-leur, du tyran au roi constitutionnel, c'est-à-dire de la con-voitise à la conscience, marque la première de ces époques; mais cette révolution n'est pas encore l'affranchissement. La pleine et glorieuse liberté du chrétien est celle qu'enfante l'amour, alors que, sans cesser d'être soumis au même maî-tre, il commence à le servir comme un père et comme un ami, alors que, rapproché de lui de toute la distance de sa chaîne, il la porte sans la sentir. Tel est le but sublime que l'auteur propose à l'éducation; soit à celle que nous donnons aux autres, soit à celle que nous devons nous donner à nous-mêmes jusqu'à la fin de nos jours. Mais cette grande vue, toujours présente à l'éducateur chrétien, se subor-donne toutes ses pensées et ne les exclut point; elle laisse beaucoup à faire à l'observation et à la méditation combi-nées; à plus forte raison laisse-t-elle à disposer d'un vaste terrain l'auteur qui, comme Mme Necker, avant de partir, avec ses lecteurs, de cette idée, a d'abord besoin de les y conduire, qui même ne les y conduira point directement, mais qui, pénétrant toute sa composition des idées et des sentimens dont elle est pénétrée elle-même, leur montrera, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le Christianisme à l'état de synthèse, en application, en vie, et cherchera à les ten-ter saintement par ce doux et magnifique tableau. « Ce li-» vre, dit l'auteur, sera religieux, je l'espère; mais ce ne » sera point un livre d'édification, puisque l'observation de » la vie telle qu'elle est y domine, et l'esprit du Christia-» nisme doit y régner sans qu'il y soit souvent fait allusion » à sa doctrine. Ce n'est pas toutefois que je regarde la doc-» trine comme indifférente. Si le culte du cœur est le pre-» mier de tous, la religion n'en repose pas moins essentiel-» lement sur une croyance, et la nature de cette croyance » influe sur celle du culte même et d'une multitude d'opi-» nions. Mais, sincèrement attachée au Christianisme; tel

(1) *Education progressive*, tom. Ier, page 18. (2) *Ibid.*, page 81.

» que l'ont envisagé nos illustres réformateurs, je considère
» ici plutôt ses effets que leur cause. J'en appelle au senti-
» ment qu'on devrait supposer universel chez des chrétiens,
» à cette immense charité, pour laquelle le mot de tolé-
» rance envers des frères est faible, injurieux même; à
» cette charité dont l'exercice le plus difficile et le plus fré-
» quemment nécessaire consiste à pardonner à ceux qui en
» manquent(1). »

Il en résulte que l'exposition de principes qui remplit tout le premier livre de l'ouvrage, ne sera pas textuellement l'exposition du dogme chrétien, mais sera telle du moins qu'a pu la concevoir et la tracer une personne à qui ce dogme, ou plutôt ces faits divins, sont tout à la fois bien connus et bien chers. Si l'auteur ne met pas entre les mains de ses lecteurs le flambeau de la révélation, il est certain du moins qu'elle s'en est servie elle-même pour se tracer la route où elle veut se faire suivre par eux, et qu'aucune autre lumière n'eût pu lui faire découvrir. Peut-être, néanmoins, dans ce premier livre, où toutes les idées générales et hautes courent parallèlement aux grandes vérités révélées, et en sont comme le calque fidèle, une énonciation plus directe de celles-ci eût mieux éclairci telle ou telle des questions les plus profondes.

» Elever un enfant, c'est, dit l'auteur, le mettre en état
» de remplir un jour, le mieux possible, la destination de
» sa vie. Mais quelle est la destination générale de la vie
» humaine? » Est-ce de perfectionner nos facultés? Mais nos facultés n'étant que des moyens, leur perfectionnement ne peut être que *l'œuvre*, et non *l'objet* de l'éducation. Le but est plus loin. Est-ce le bonheur? On l'a dit : mais le cri de la conscience a dit le contraire; mais la morale a maintenu victorieusement ses droits à disposer elle seule du vrai bonheur; mais personne encore, à moins de se placer dans le point de vue du désintéressement, n'a pu dire du bonheur, ni ce qu'il est ni où il se trouve; mais le bonheur parfait, dans les vues terrestres, ne peut rien promettre de mieux que d'éteindre l'un après l'autre tous nos désirs, et par conséquent de s'annuler lui-même, puisque l'absence de tout désir serait la mort de l'âme; mais la recherche assidue du bonheur rend nécessairement plus poignantes d'autant les atteintes inévitables de la douleur; elle rend plus tendres à la souffrance ceux qu'elle a rendus plus vifs à la jouissance. Le bonheur ne saurait être le but de la vie et la loi de l'âme. Toutefois cet instinct est bien là. Faut-il le nier à lui-même? Non, pas plus que l'instinct moral.
« Jamais, dit Mme Necker, on n'expliquera les résultats
» contradictoires qu'offre l'étude si compliquée du cœur
» humain, si l'on n'admet en nous qu'un mobile. » Entre ces deux élémens, l'auteur propose un traité de paix que l'Evangile a apporté d'en haut. L'Evangile a reculé jusque dans le ciel la perspective du bonheur, et le bonheur du ciel est essentiellement la satisfaction du besoin le plus noble de notre nature, la *perfection*. Il semblerait que, donnant le change à nos désirs, il les entraîne, au nom du bonheur, vers quelque chose qui est bien le bonheur sans doute, et même la suprême félicité, mais qui ne l'est que parce qu'il enferme en soi la perfection. Nous sera-t-il permis de dire, en reconnaissant la vérité et la beauté de ces idées, que l'Evangile offre peut-être une solution plus complète et plus simple? C'est plus directement que le Christianisme répond aux inépuisables prétentions du MOI humain. C'est par les apaiser qu'il commence. C'est en accordant tout à ses désirs qu'il en change pour jamais la direction. Le salut par grâce est son premier mot. Celui qui venait s'enquérir du prix du bonheur et qui se préparait peut-être à disputer sur les conditions, se voit accorder en pur don cette félicité tant désirée. L'égoïsme satisfait se retire, et laisse le chemin libre à l'amour que jusqu'alors avait empêché d'avancer. Sur ce renversement du plan de toute morale humaine repose la morale de Dieu, qui donne avant de recevoir, sans garantie, sans mesure, avec abandon. Ainsi Dieu réconcilie deux élémens hostiles, et les force à s'entr'aimer; ainsi l'éternelle difficulté de la morale est enfin résolue.

Ces vues n'apporteraient, du reste, aucun changement à la marche des idées de l'auteur. Ce que nous avons dit ne se rapporte qu'au mobile de la vie; et c'est de sa direction et de sa destination que l'auteur doit nous entretenir. Cette destination, n'étant pas le bonheur, doit être la *perfection*. Dans un chapitre, modèle d'analyse philosophique sans roideur et sans faste, l'idée de perfection est décomposée, ses élémens distingués, et la perfection morale contemplée dans ses deux inséparables caractères, la raison et le dévouement. Mais il ne suffit pas à l'éducateur de la voir dans ce haut degré de généralité; c'est dans l'individu qu'il doit la produire, c'est sur un terrain donné qu'il doit bâtir; comment ne tiendrait-il pas compte des inégalités du sol? Chaque individu est appelé à être parfait, mais à sa manière; il ne serait pas même parfait s'il ne l'était pas à sa manière: un des caractères, une des conditions de la perfection pour chaque individu, c'est de se concevoir *soi*; une qualité étrangère au caractère de l'individu est par là même étrangère à *lui*; elle lui est appliquée, elle n'est pas en lui. Conserver cette originalité en la conciliant avec une règle qui n'a rien d'individuel, et dont la beauté même est dans son universalité, voilà un grand problème de l'éducation. Puis viennent les inégalités sociales; autant d'états, autant de destinations, autant d'idéaux, par conséquent autant d'applications diverses de la perfection. C'était ici l'occasion, et l'auteur ne l'a pas négligée, de parler de ce fonds de culture qui doit être commun à toutes les classes de la société, de l'influence des lumières sur le sort des classes inférieures, et des conditions auxquelles ces lumières y propagent et entretiennent la moralité.

Mais on ne peut pas regarder la perfection comme un état arrêté, où l'on puisse porter, puis laisser l'élève. La perfection consiste essentiellement dans une impulsion soutenue vers le perfectionnement. C'est cette impulsion surtout que l'éducation doit donner. Tâche qui n'est pas même à moitié remplie lorsque vous avez fourni à l'élève des moyens hors de lui; le principal moyen est en lui : c'est la volonté; la volonté est la force vive sur laquelle doit se diriger le principal intérêt de l'éducateur.

Les devoirs de l'éducation, sous le rapport de la volonté se réduisent à trois principaux, à la fortifier, la diriger, mettre à sa portée un secours où elle soit sûre de pouvoir puiser dans toutes ses défaillances, et qui maintienne toujours à son premier niveau cette source d'énergie. En traitant du premier de ces devoirs, Mme Necker signale avec beaucoup de raison le tort le plus commun de l'éducation, celui de briser, d'annuler la volonté, le premier élément de notre dignité morale. Nous abondons dans son sens, et nous regrettons que des vues religieuses erronées, qui n'ont aucun appui dans l'Evangile, aient accrédité dans la plus haute sphère des affections humaines l'erreur que relève l'auteur de l'*Éducation progressive*. Il semblerait, à entendre bien des personnes, que le propre du chrétien, de celui à qui Dieu a promis le *vouloir* avec le *faire*, soit précisément de ne plus vouloir, comme si au contraire sa volonté, mieux dirigée, ne devait pas devenir aussi plus intense! Ecoutons, sur le premier des soins dont la volonté doit être l'objet, la haute raison de notre auteur :

« Est-il accordé aux instituteurs d'augmenter chez un
» enfant l'énergie morale? Je l'ignore, mais il me paraît
» certain qu'il leur est extrêmement facile de la diminuer.

(1) *Éducation progressive*. Tome Ier, p. 6-7.

» C'est peut-être à cet égard que nous commettons le » plus de fautes... Malheureusement l'éducation presque » entière tend à ébranler la fermeté ; elle n'est le plus souvent, à vrai dire, qu'un système de moyens pour affaiblir la volonté. Persuasive et insinuante, elle l'empêche » de se former ; sévère ou inflexible, elle la fait ployer ou » la brise. Elle vise à faire contracter de bonnes habitudes, et le propre des habitudes est précisément d'obtenir des actions sans le concours de la volonté ; elle tire » un grand parti de l'instinct imitateur qui produit un effet » semblable. Heureuse quand elle peut se passer d'user de » mauvaise foi ; exemple le plus pernicieux de tous, non-» seulement pour la moralité, mais encore pour l'énergie!

» . . . .

» Quelle que soit l'importance de cette qualité, la raison » qu'ont les instituteurs pour ne pas en favoriser le développement est bien simple : c'est qu'ils la rencontrent sans » cesse comme obstacle dans l'éducation. Tout ce qu'ils désirent donner à l'enfant, instruction, application, sagesse, générosité, bonnes manières, exige le sacrifice » continuel de sa volonté. Diminuer l'énergie de cette faculté est un parti tellement commode, qu'on le prend » souvent sans y songer. Peut-être qu'en y songeant on se » conduirait encore de même. Quand les écarts de la volonté sont toujours à craindre ; quand on est loin et bien » loin encore d'être rassuré sur sa direction, comment travailler sérieusement à lui faire prendre une force qui » pourrait n'être qu'un danger de plus ?

» L'éducation doit, selon moi, compter assez sur ses ressources pour ne pas redouter d'avance le développement » de la fermeté, et puisque le gouvernement des parens ou » des instituteurs a nécessairement une influence répressive, puisque les usages de la société en ont une aussi, « puisque la marche de la civilisation a détruit nombre de » préjugés qui étaient des sources d'énergie, il serait bien » essentiel de compenser ces divers effets, et de rendre aux » enfans qui sont les hommes de l'avenir, le nerf et la vie » dont le germe paraît leur avoir été accordé par le Créateur (1). »

Toutefois, donner de l'intensité à la volonté, c'est l'armer pour le mal comme pour le bien. Le prix de cette énergie est entièrement subordonné à son emploi, par conséquent à sa direction. Quels seront les directeurs, ou, comme le dit ingénieusement l'auteur, « les ministres responsables » du monarque de l'âme ? Il est assez général de prétendre charger de ces fonctions la raison ; mais la raison n'est pas le mobile de nos actions ; elle est plutôt le régulateur des mobiles qu'elles peuvent avoir ; et dans le déploiement le plus avantageux de sa force, elle ne sait guère que réprimer. Encore n'est-ce qu'à la longue et dans un vaste ensemble de volontés que ce pouvoir de répression est bien sensible ; pour être amené à le lui reconnaître, il faut interroger les siècles et l'histoire ; on apprend d'eux que la raison universelle est quelque chose, probablement parce qu'elle ne rencontre point, comme la raison individuelle, la puissance et la résistance dans le même sujet. La raison individuelle, soumise à ce grave inconvénient, n'a guère qu'une influence négative, et même elle ne peut l'exercer qu'à condition de trouver un point d'appui tout préparé dans quelque instinct de notre âme ou dans quelqu'un des besoins de notre nature ; ces instincts, ces besoins, voilà nos véritables mobiles, les souverains du souverain, les arbitres de la volonté et de la vie ; c'est donc eux qu'il s'agit de modifier ou de gagner. Or, il y en a de bien des sortes, depuis l'égoïsme brut jusqu'au sentiment religieux. Les premiers, tous relatifs à l'amour du MOI, ne demandent point de culture, et l'éducation ne leur doit guère autre chose que de les modérer. Ce sont

(1) Tome Ier, pages 78-80.

les autres qu'il faut cultiver et fortifier. Sans doute ici la raison est nécessaire : « Les sentimens, dit madame Necker, » sont impétueux, aveugles, sujets à une dangereuse exaltation ; mais ce sont les forces vivantes de l'âme. Cultivons-» les chez nos enfans, de pair avec l'intelligence ; ne les laissons pas sans aliment dans leur cœur ni sans exercice dans » leur vie, et ne nous reposons pas entièrement sur la raison. Pensons que la plupart des maux de ce siècle sont » dus à cette personnalité systématique qui laisse les individus sans énergie, comme le corps politique sans vigueur. » Quand on n'est attaché à rien, il faut bien s'attacher à soi-» même. L'égoïsme n'est qu'un mot plus amer pour désigner l'indifférence ; l'amour de soi est l'héritier naturel » de tous les autres amours (1). »

Mais quand vous avez fait, à ces différens égards, tout ce qu'il est humainement possible, une découverte imprévue vient vous abattre : cette volonté que vous avez cherché à fortifier, à diriger, il lui reste, malgré tous vos soins, un fonds d'infirmité irrémédiable, qui se montre jusque dans les déterminations dont un intérêt personnel et pressant est le premier mobile. Il y a, dans cette âme qui veut, une altération organique que tout l'art humain ne saurait guérir. Appellerez-vous la volonté au secours de la volonté ? Le simple énoncé de cette supposition l'accuse d'absurdité. Aurez-vous recours à la raison ? Vous avez vu ce qu'elle est et ce qu'elle peut. Il faut, pour imprimer à l'âme un mouvement qui la porte au-delà du terme où ses forces l'abandonnent, il faut trouver un point d'appui hors d'elle. « Que » faire ? dit l'auteur. Nous prosterner aux pieds de l'Etre » suprême ; nous plonger dans cette immensité de consolations et de secours ; puiser à la source de la vie, et nos » forces abattues se relèveront dans notre sein. Instinct » éternel, pente irrésistible de notre âme, besoin d'excellence, d'ordre et de grandeur ; harmonie de l'univers qui » nous gagne à l'idée du Créateur de l'univers, tout tend » à dissiper une ivresse fatale, à faire luire un jour plus pur » dans notre cœur. Le calme des régions célestes semble » s'y répandre ; une impression profonde et solennelle est » pour nous l'annonce d'un état nouveau, état à la fois » humble et sublime, où la volonté se soumet, où les intentions se purifient, où nous acceptons l'avenir quel qu'il » soit que Dieu nous destine, et où il semble que sa loi sainte » se proclame au-dedans de nous. La prière, enfin, refuge » sacré où nos passions n'osent nous poursuivre, source où » se restaure la vie de l'âme, la prière a sur notre cœur » une influence puissante, immense, infaillible peut-être, » et celui qui ne l'a pas éprouvée n'a pas invoqué Dieu avec » assez de persévérance et de foi. *Esclaves par nos passions*, » a dit Rousseau, *nous sommes libres par la prière* (2) ». Mot bien remarquable dans la bouche d'un tel homme, s'il l'a dit dans le sens de madame Necker ; si le résultat de la prière était, dans sa pensée, autre chose qu'une modification de nous par nous-mêmes, autre chose qu'une heureuse déception par laquelle nous nous donnons ce que nous croyons recevoir ; si c'est une prière qui va à Dieu, non à nous ; si, sous le nom du Très-Haut, ce n'est pas nous-mêmes que nous invoquons ; mais la pensée de madame Necker nous importe plus ici que celle de son célèbre compatriote ; revenons à elle, et suivons-la jusqu'au bout de l'admirable avenue de son ouvrage.

Cette impulsion énergique, qui traversera sans s'anéantir les alternatives de la volonté, qui même « soustraira l'élève à ces tristes variations qui sont pour tous un sort inévitable, » puise sa force dans les vérités particulières qui font du Christianisme une religion positive. Le Christianisme a tout à la fois des exigences insatiables et des secours inépuisables. Il donne un besoin immense de perfection, il

(1) Tome Ier, page 103. (2) *Ibid.*, page 110.

donne des espérances proportionnées à ce besoin. Il ne fait grâce à aucune des laideurs de notre âme, nous les présente toutes dans un impitoyable miroir, et ne permet pas à cette vue même de nous décourager jamais. Il ne montre pas un point donné où il s'agit d'arriver et de s'arrêter; il indique une route qu'il faut suivre, route qui s'enfonce et se perd dans l'infini, mais où Dieu lui-même marche toujours à notre côté. Il montre un modèle qui est la perfection même, et il sait le secret de nous porter à n'en vouloir point d'autre. Ce modèle nous poursuit partout, s'empreint pour ainsi dire dans nos regards mêmes, les empêche de tomber plus bas. C'est que nous aimons ce modèle; c'est qu'il nous a forcés à l'aimer, par la sainte violence et l'excès de l'amour par lequel il nous a prévenus. « Le besoin si impérieux pour ceux qui aiment, de se mettre en harmonie avec l'objet de leur dévouement, ce besoin devient celui d'une amélioration constante (1). Le désir, le besoin constant de se perfectionner au fond de l'âme, la ferme intention de poursuivre un tel dessein, quel qu'en soit le résultat au-dehors, cette intention ne sera jamais fondée sur des motifs purement humains. L'amélioration progressive du cœur ne peut être que religieuse (2). »

MISSION FRANÇAISE

PARMI LES BÉCHUANAS ET LES BAHARUTZIS DU SUD DE L'AFRIQUE.

Il n'y a que quelques mois que des jeunes gens, qui croyaient avoir trouvé une religion nouvelle, prononçaient, tous les dimanches, à la salle Taitbout, l'oraison funèbre du Christianisme. Selon eux, il avait fait son temps; religion du passé, il devait céder la place à la religion de l'avenir. Mais l'avenir du Saint-Simonisme a été de courte durée. Dénué de toute force morale, il a mérité la déconsidération par son honteux cynisme; ouvrage des hommes, il s'est détruit lui-même par ses excès et ses folies. Les penseurs ont pu, un instant, être tentés d'étudier une doctrine qui recouvrait d'un langage mystique quelques principes d'économie politique, peut-être trop négligés; mais l'économie politique, qui n'a d'ailleurs pas besoin de se voiler ainsi, ne sera jamais une science populaire, et ce n'est pas par elle qu'on agira sur les masses. N'ayant rien à offrir à celles-ci que quelques déclamations déjà usées, les voies auxquelles les Saint-Simoniens ont recours aujourd'hui pour attirer l'attention ne leur gagneront pas l'estime, et ne leur serviront pas à faire des progrès. Voyez à quoi ils en sont réduits pour faire parler d'eux : leurs moyens de prosélytisme consistent à se plaindre dans les journaux de ce qu'on leur a refusé des billets de galerie au théâtre de Mme Saqui; à avertir le public qu'après avoir été jugés le matin en police correctionnelle, ils iront le soir à l'Opéra; à se montrer sur le balcon du *Veau qui tète*, pour y chanter de prétendus cantiques, et à se promener dans Paris dans un costume bizarre, auquel le peuple s'accoutumera bientôt, comme il s'est accoutumé à celui des marchands de papier-Weynen et du journal le *Vert Vert*. Que ces pauvres jeunes gens essaient maintenant de parler sérieusement au public, comme ils l'ont tenté l'hiver passé; qu'ils se battent de nouveau les flancs pour communiquer des convictions qui, chez plusieurs, sont sincères; et ils verront ce qu'ont produit leurs ridicules efforts. La curiosité qu'ils excitaient s'est changée en pitié; les incrédules eux-mêmes lèvent les épaules; le Saint-Simonisme est, aux yeux de tous, un jeune homme décrépit avant l'âge, à cause de son inconduite et de ses débauches.

Nous aurions quelque honte d'établir une comparaison entre cette conception d'hier, née peut-être de besoins religieux qui n'ont pas su trouver encore leur véritable aliment, et le Christianisme, religion de l'homme, parce qu'il est la religion de Dieu; religion d'éternelle durée, parce qu'il n'est que le développement de la religion primitive; nous nous serions même gardés de toute espèce de rapprochement, si, en réfléchissant à ce qui se fait dans le monde pour étendre le règne de l'Evangile, nous ne nous étions rappelé avoir entendu dire que ce règne a pris fin. En assistant, jeudi passé, à la cérémonie de consécration de quelques missionnaires français, qui vont aller porter la doctrine du salut aux payens du sud de l'Afrique, nous avons, par une pente naturelle, été amenés à considérer dans leur ensemble les travaux qui ont pour but la conversion du monde au Christianisme, arbre majestueux qui, à mesure qu'il s'élève en haut, jette aussi des racines plus profondes, et nous n'avons pu nous défendre de sourire, en nous souvenant qu'on nous avait dit que cet arbre était coupé et couché par terre.

Le directeur de l'Institut des Missions de Paris, M. Grand-Pierre, a pris soin, dans le discours de consécration qu'il a prononcé, d'indiquer d'où vient que les chrétiens sont si actifs à propager leur foi. Il en trouve la cause et l'explication dans la nature même de leurs croyances, croyances telles qu'aucune des religions qui se sont, à côté d'elles et pendant qu'elles ne cessaient de s'étendre et d'envahir, succédées et usées dans le monde, ne peut en offrir qui, en les supposant vraies, puissent avoir une importance à beaucoup près égale. « Qu'est-ce qu'un chrétien? a-t-il dit. Le voici en deux mots : c'est un homme qui croit que par ses péchés il s'était attiré la malédiction de Dieu, et que si Jésus-Christ ne fut pas mort à sa place, il était perdu sans ressource, mais qui est assuré en même temps que parce que Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour ses péchés et qu'il a foi en lui, il est sauvé, sauvé parfaitement, sauvé pour toujours. Et vous croyez qu'un homme qui a cette conviction n'aimera pas, ou n'aimera que faiblement son divin libérateur, et que toute sa vie ne portera pas l'empreinte des sentimens qui font vibrer si puissamment et si délicieusement toutes les cordes de son âme? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait qu'il ne crût pas que la misère à laquelle il a été arraché est une misère infinie, que l'amour qui l'en a affranchi est un amour infini, que le sacrifice dont Dieu s'est servi pour l'y soustraire est un sacrifice infini, et que la félicité qui est le prix des souffrances de Christ est une félicité infinie; mais tant qu'il verra et sentira de l'infini, et dans sa misère et dans la miséricorde de Dieu qui l'a sauvé, ne craignez pas pour lui, il aimera, il ne pourra pas ne pas aimer. Vous pouvez jeter l'enfant de Dieu au fond d'un cachot; mais dans ce lieu obscur, il se réjouira dans l'assurance de son salut, et chantera les louanges de son Sauveur. Vous pouvez le lier de chaînes; mais si vous lui laissez l'usage de la parole, mais si vous ne mettez pas obstacle à ce que son impitoyable gardien, le seul être au monde avec lequel il puisse avoir commerce, s'approche de lui, moins attentif à ses fers que plein de sollicitude pour l'âme immortelle du geôlier, il lui parlera de Jésus, il cherchera à le convertir au Crucifié. Vous pouvez le bâillonner; mais alors encore sa poitrine se soulevera, son cœur palpitera, et son regard vous dira qu'il vous pardonne et qu'il vous aime. Vous pouvez l'attacher au bûcher; mais au milieu des flammes il priera pour vous et, en s'élevant au ciel, son âme libre répétera encore : Jésus! Jésus! Et cet amour, fruit de la foi, n'est pas le privilége exclusif d'une classe de chrétiens seulement, des ministres de la religion par exemple; car ce que le martyr ou le confesseur fait pour son Sauveur, dans les cachots ou sur les échafauds, ce que le missionnaire va faire au bout du monde, au péril de sa vie, parmi les idolâtres, le chrétien que le Saint-Esprit n'appelle pas à ce glorieux, mais pénible ministère, le fait au sein de sa famille, parmi ses relations, dans sa ville natale, au milieu de sa patrie. Gagner des âmes à Christ, glorifier et rendre honorable l'Évangile de la grâce de Dieu, et par le témoignage de leur parole et par la sainteté de leur vie, voilà le but et toute l'ambition des uns et des autres. »

Telles sont donc les croyances qui donnent aux chrétiens l'esprit de prosélytisme, prosélytisme d'amour et de charité, dont on s'étonne plus dans le monde que de ce prosélytisme politique qui est commun aux hommes de tous les partis, et qui n'est cependant pas excité par des convictions

(1) Tome Ier, page 117. (2) *Ibid.*, page 115.

aussi puissantes que le prosélytisme chrétien. M. Grand-Pierre a montré que ce phénomène moral s'est reproduit dans tous les temps. Ne nous étonnons pas de le voir se manifester aussi de nos jours et dans notre pays, puisque la foi aux doctrines de l'Évangile y paraît animée d'une vie nouvelle et que le nombre de ses disciples augmente rapidement parmi nous.

C'est aux Béchuanas, aux Baharutzis et à d'autres tribus, à peine connues de nom, du sud de l'Afrique, que MM. Arbousset, Casalis et Gosselin vont porter le Christianisme et la civilisation. Les deux premiers sont des ministres, qui se sont préparés à l'évangélisation des païens par des études dirigées vers ce but spécial ; ils possèdent des connaissances variées, propres à leur gagner la confiance des sauvages, et sont en particulier assez instruits en médecine pour pouvoir soigner les malades dans les cas qui se présentent le plus souvent. Le troisième est un simple artisan, qui a exercé plusieurs métiers et qui, porté par sa foi à consacrer son industrie et son temps aux païens, va leur enseigner les arts de la civilisation, et les aider à échanger la vie nomade, qui est celle de la plupart des peuplades de ces contrées, contre un établissement fixe, première condition de la vie sociale. Les missionnaires qui ont précédé au sud de l'Afrique ceux qui vont partir, ont déjà préparé les voies aux travaux projetés ; ils ont étudié la langue du pays, essayé de la fixer, commencé un dictionnaire et une grammaire, qu'ils vont imprimer au moyen d'une presse transportée dans ces sauvages contrées, et annoncé l'Évangile à des peuples, vers lesquels la charité seule les a conduits. Une jeune chrétienne accompagnera les missionnaires qui vont partir ; elle va rejoindre l'un de ceux qui sont déjà chez les Béchuanas, et se consacrer, comme son épouse, à l'instruction des femmes et des filles de cette tribu. Préparée à l'enseignement par l'étude des méthodes, elle leur apprendra aussi les ouvrages de son sexe. L'exemple d'une union chrétienne fera peut-être apprécier à ces sauvages les avantages de la vie domestique, et pourra être un puissant moyen de hâter des progrès sociaux que de simples instructions auraient eu de la peine à produire aussi rapidement.

Ce n'est pas seulement au sud de l'Afrique que le Christianisme pénètre chez des peuples païens. Sur tous les points du monde idolâtre, de nombreux missionnaires attaquent le paganisme par leurs écrits, leurs écoles, leurs instructions et leurs exemples. « L'œuvre des missions, a dit M. Grand-Pierre, commencée par les apôtres, est reprise et poursuivie par les chrétiens du dix-neuvième siècle. Les institutions missionnaires se comptent aujourd'hui par cinquantaines, les sociétés de missions par centaines, les prédicateurs de la bonne nouvelle par milliers, et les conversions par cent milliers. Depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'au Groënland, et depuis la Méditerranée jusqu'aux fleuves de l'Amérique, il n'est presque pas un lieu de la terre où les hérauts du salut n'aient abordé. » Quel avenir ces efforts, bénis de Dieu, ne préparent-ils pas au monde ! Si nous sommes encore destinés, à cause de l'incrédulité des générations qui passent, à des tempêtes et à des bouleversemens, que ne pouvons-nous pas espérer de la foi des générations qui s'élèvent ! Et quelle pensée que celle que ce n'est pas à une seule contrée, mais à toute la terre, que sont faites les promesses, parce que c'est sur toute la terre que le règne du Sauveur doit s'établir !

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ÎLES SANDWICH.

CINQUIÈME ARTICLE. — *Visite du matin aux principaux chefs. — Promenade en voiture.*

Nous étions à peine sortis de l'audience que le capitaine Finch reçut de la régente une lettre écrite dans la langue du pays. Elle lui offrait de loger, pendant son séjour, dans une maison qui lui appartenait, voulant ainsi, disait-elle, remplir envers lui les devoirs de l'hospitalité. Le capitaine la remercia, mais n'accepta pas, son habitude étant de toujours coucher à bord.

Le lendemain, j'accompagnai le capitaine dans ses visites aux principaux chefs. Nous fûmes d'abord chez Kekuanaoa. Sa maison est propre et bien tenue ; c'est un éloge qu'on n'aurait pas pu faire autrefois des habitations des indigènes. Le général se promenait de long en large devant sa porte. Quand il nous aperçut, il vint à notre rencontre et nous ouvrit. Ce chef a accompagné le feu roi en Angleterre, et il a profité de ce qu'il a vu à la cour de Saint-James. Il y a dans son maintien et dans ses manières beaucoup d'aisance et de cette politesse de bon goût qui lui mériterait partout le titre de *gentleman*.

Pour nous mener au principal salon, ou plutôt à la principale maison, car chaque chambre forme un bâtiment séparé, Kekuanaoa nous conduisit à travers la salle à manger, qui était garnie d'une table ronde et de buffets, et à travers une chambre à coucher, dont la propreté et l'élégance m'étonnèrent. Si j'étais entré par hasard dans ces pièces, sans savoir à qui elles appartenaient, je me serais cru chez un étranger fixé dans l'île, plutôt que chez un indigène. Le parquet est couvert des plus belles nattes. Au milieu se trouve un sopha en damas jaune, avec une rangée de fauteuils des deux côtés. Le long de la muraille, à droite, s'étend le divan d'usage, formé de nattes placées les unes sur les autres, et garni de coussins de damas et de velours. Le coup-d'œil en est charmant. Une table, une console à glace et le portrait de Manuia complétaient l'ameublement de ce côté. De l'autre, un rideau fermait à moitié le boudoir de Mme Kekuanaoa. Quand le vent l'agitait, nous pouvions apercevoir une table élégante, couverte de papiers et de livres imprimés dans la langue du pays. Elle venait de la quitter, quand nous entrâmes dans la chambre. Sa mise et ses manières étaient celles d'une femme comme il faut. Je vis sur le canapé un exemplaire relié de l'Evangile selon saint Luc dans la langue hawaiienne, et un agenda, sur lequel elle écrivait les remarques que lui suggérait sa lecture.

Le capitaine fut très-satisfait de cet échantillon de la vie domestique des insulaires ; il ne cessait d'exprimer son admiration de ce qu'il voyait et de féliciter les maîtres de la maison du bien-être et du *comfort* dont ils paraissaient jouir. Après une conversation fort agréable, que je pus interpréter, aidé de Kekuanaoa, qui savait un peu d'anglais, nous prîmes congé pour continuer nos visites. Je fus étonné de voir que nous n'étions pas obsédés de curieux, tandis qu'autrefois la foule se pressait autour des étrangers dès qu'ils paraissaient. En apprenant que nous allions visiter d'autres chefs, Kekuanaoa et sa femme s'écrièrent : Nous irons avec vous ! L'épouse du général accepta le bras du capitaine ; le général prit le mien ; et nous nous dirigeâmes vers la demeure de l'ex-reine Kekaurnohe et de Kanaina, son second époux. Elle n'est éloignée que de quelques pas. Tous deux sont au nombre des gens les plus respectables de l'île. Nous entrâmes, par une large porte vitrée, dont les panneaux inférieurs étaient peints en vert, dans une salle spacieuse, meublée dans toute sa longueur, comme celle que nous venions de quitter, d'un côté, par un divan, et de l'autre, par une table et un miroir. Au milieu se trouvait une table ronde, entourée de fauteuils ; aux deux bouts étaient des cabinets formant bibliothèque, avec des portes à glaces et des rideaux de soie. Le mari et la femme étaient chacun établi dans une de ces petites pièces, et occupés à écrire. Ils avaient devant eux des papiers et des livres. Un rideau séparait le salon de la chambre à coucher, qui nous parut très-bien meublée. Nous fûmes reçus avec la même bonté et la même aisance que chez le général. M. Bingham ayant appris que nous étions dans son voisinage, vint nous rejoindre, et ajouta beaucoup à l'agrément de la conversation, en nous servant d'interprète. Le capitaine fit allusion à la manière dont nos hôtes étaient occupés, à notre arrivée, et exprima le désir de voir leur écriture. Ils écrivent tous deux avec beaucoup de facilité ; le mari surtout a une très-belle main.

Ayant dit que nous allions chez la régente, la compagnie entière voulut nous suivre, et nous nous acheminâmes tous ensemble vers sa demeure. Tout nous parut chez elle aussi agréable et aussi bien tenu que chez les autres ; seulement on voyait qu'on était chez une femme âgée. Un bon fauteuil et un sopha bas et commode sont les principaux meubles de sa chambre. Deux jeunes chefs, un garçon et une fille, en-

fans de Kekuanaoa, étaient auprès d'elle et venaient quelquefois jouer sur ses genoux, comme les petits enfans gâtés d'une bonne grand'maman. La vieille reine était de fort bonne humeur; elle était vêtue d'une robe de soie noire, d'un châle de crêpe noir et d'un bonnet de dentelle, qui lui allaient fort bien. Nous nous crûmes presque en présence d'une femme âgée et respectable de notre pays, et nous répondîmes avec une sorte de déférence à son bienveillant accueil. Les enfans étaient habillés à l'européenne. La petite fille, âgée de quatre ans, avait une robe de mousseline blanche et un bonnet bleu orné d'une plume; le petit garçon, qui n'avait que deux ans, était aussi en blanc et portait un bonnet de mousseline garni de rubans et de dentelles.

La conversation fut très animée. Nous félicitâmes nos amis de leurs progrès dans la connaissance de la vraie source de tout bonheur. De leur côté, ils nous témoignèrent beaucoup de joie de notre visite, de la lettre dont le capitaine était porteur de la part de notre gouvernement, et des paroles obligeantes qu'il avait dites en la remettant au roi. Je ne me rappelle pas d'avoir jamais été aussi frappé, aussi réjoui ni aussi ému des changemens survenus dans cette île et qui continuent encore tous les jours avec une incroyable rapidité. J'avais devant moi cinq des principaux chefs du pays, que j'avais connus, lorsqu'ils n'étaient que de grossiers sauvages, qui allaient tout nus, vivaient dans la débauche, et se glorifiaient de leurs vices; et je les revoyais vêtus avec élégance, se conduisant avec toute la convenance et la politesse des sociétés civilisées, modestes et décens dans toute leur conduite, chastes et sensés dans leur conversation, jouissant dans leurs habitations, non seulement de l'aisance de la vie, mais des avantages d'un état de civilisation avancé. A la vue de ces merveilles, et surtout en voyant Kaahumanu, dont, durant cinquante-trois ans, la vie privée avait été celle d'une prostituée, et la vie publique celle d'un despote cruel, je me rappelai cette parole : « Leurs yeux ont » été ouverts et ils sont passés des ténèbres à la lumière, et » de la puissance de Satan à Dieu (Actes XXVI, 18)! »

Après avoir terminé nos visites, nous allâmes à l'imprimerie, où des ouvriers du pays étaient activement occupés à composer et à faire marcher les presses.

Deux jours après, M. Bingham m'a procuré le plaisir d'une promenade en voiture, avec le lieutenant Stribling, du côté d'Allen, dans la plaine. Le temps était délicieux, et comme il y avait beaucoup de promeneurs, nous pûmes nous faire une idée des équipages d'Oahou. Notre voiture appartenait aux missionnaires. Au lieu de la charrette ou de la chaise à porteur d'autrefois, ils ont aujourd'hui un léger char-à-banc, traîné par un bon cheval, où l'on est commodément assis et qui, pour cette partie du monde, est certes une voiture fort respectable. Plusieurs chars du même genre, appartenant aux chefs et aux étrangers qui demeurent dans l'île, se croisèrent avec le nôtre. Nous rencontrâmes aussi beaucoup de cavaliers fort bien équipés, parmi lesquels nous reconnûmes le général et son beau-frère Kanaina. Le consul américain a une maison de campagne dans la plaine, près de Manoa; nous rencontrâmes sa voiture. Elle a été construite à Oahou; je ne saurais guère lui donner un nom. Sa forme annonce tout-à-fait l'enfance de l'art; mais quand elle traverse la plaine avec ses roues peintes en rouge, sa caisse bleue et son siége élevé, elle a une assez bonne apparence. Nous vîmes aussi un *gig*, évidemment de la même fabrique, qui arrivait rapidement; il était conduit par une dame fort parée, accompagnée d'une de ses amies. On peut juger par tout cela des progrès de ce peuple.

J'ai aussi été avec M. Bingham à la vallée de Manoa. Un fort bon chemin de voitures conduit jusqu'à la maison de campagne de Kaahumanu, qui est à cinq milles d'Honolulu. Cette résidence d'été est délicieusement située. Dans une partie retirée de son jardin, Kaahumanu a fait bâtir une petite maisonnette pour les missionnaires qui viennent la voir. Pendant que nous examinions ce tranquille ermitage, le jour baissait. Nous rappelant que le lieu où nous nous trouvions était souvent consacré par la prière d'amis auxquels nous sommes unis par les liens les plus forts, nous nous agenouillâmes un moment devant notre Dieu, pour le bénir de ce qu'il a déjà fait et pour lui demander de faire davantage encore.

ANNONCE.

DROIT ET NÉCESSITÉ DES GARANTIES SOCIALES ET POLITIQUES RÉCLAMÉES PAR LES COLONIES FRANÇAISES, *ou Observations sur les rapports des lois organiques coloniales présentées à la Chambre des Députés pendant la session de* 1831, *par* A. DE COOLS, *délégué suppléant de la Martinique.* Paris, 1832. Chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal. Prix : 1 fr. 50 c.

Les deux projets de loi relatifs aux colonies, présentés à la Chambre des Députés durant la dernière session, n'ont pas été soumis à une discussion générale, mais ils l'ont cependant été à l'examen préparatoire de deux commissions. M. le baron de Cools, en sa qualité de délégué de la Martinique, examine, dans la brochure que nous annonçons, les rapports faits en leur nom, à la Chambre, par M. Martin du Nord et par M Passy. Il veut ainsi préparer l'opinion, dans le sens colonial, aux discussions qui auront lieu pendant la session prochaine sur l'organisation des colonies. MM. les délégués ne négligent, en effet, aucun des moyens qui peuvent gagner des amis à leur cause : qu'ils publient des brochures qui ne représentent, aux yeux du public, que leurs opinions personnelles, rien de mieux; mais ce que nous avons peine à comprendre, c'est que des journaux qui, pour être conséquens avec eux-mêmes, devraient flétrir l'oppression partout où elle s'exerce, ouvrent leurs colonnes à l'exposition de doctrines qu'ils ne partagent sans doute pas, sans prendre même la peine de les réfuter. Nous savons bien qu'il n'y a rien de bien attrayant dans ces doctrines, et qu'à vrai dire ce ne sont même pas des doctrines; mais il n'en est pas moins vrai que ce n'est pas à ceux qui les repoussent à leur servir d'organes.

Nous ne voulons pas suivre M. le baron de Cools dans une discussion où il ne fait que répéter ce que ses collégues et lui ont dit cent fois sur la prétendue nécessité de donner aux colonies des législatures indépendantes; nous aimons mieux signaler une différence assez marquée entre la manière dont il soutient les intérêts coloniaux et celle suivie par M. de Lacharière. Celui-ci avait cru devoir remonter, dans ses brochures, jusqu'à l'origine de l'esclavage; il s'était livré à un examen historique, dans lequel M. Passy, qui probablement avait en vue son écrit, s'était fait un devoir de le suivre. Mais si nous sommes bien informés, on n'a pas, à la Guadeloupe, su gré à M. de Lacharière de son érudition dangereuse; aussi M. de Cools qui déclare qu'il y a perte de temps dans toute la première partie du rapport de M. Passy, passe-t-il par là même l'éponge sur toute la portion correspondante de l'écrit de son ancien collégue. Cette différence n'est pas la seule qui nous ait frappés entre ces deux publicistes, qui combattent cependant sous la même bannière. Le premier nous avait appris que c'est sur la position intermédiaire des hommes de couleur libres entre les noirs et les blancs que reposait tout le système des colonies. Le second, au contraire, est opposé au maintien des catégories; il désire la fusion des classes libres. Le progrès moral que ces différences pourraient faire supposer, aurait-il donc eu lieu depuis un an aux colonies? Non, et le mot de l'énigme est facile à trouver : MM. les délégués sont effrayés de ce que M. Passy est d'avis qu'il serait nécessaire que les hommes de couleur exerçassent dans les colléges électoraux une influence large et bien constatée, et ils s'élèvent contre cette prétention, qui porterait obstacle, disent-ils, à une *fusion définitive*, dont ils ne veulent cependant pas sous tant d'autres rapports.

Quant à l'esclavage, M. de Lacharière et M. de Cools sont parfaitement d'accord : le détruire, selon eux, serait détruire les colonies; c'est un sanctuaire dont il faut se garder d'approcher. Il faudrait, pour les satisfaire, *une manifestation émanée du pouvoir suprême et conçue en termes qui ne laissassent pas de doute sur la conservation et le respect de la* PROPRIÉTÉ. Les nouvelles institutions doivent abandonner aux législatures locales, dont ils demandent la création, le soin de régler ce qui regarde l'affranchissement civil des esclaves et leur pénalité. A en juger par un article du *Journal des Débats* d'avant-hier, auquel nous sommes portés à croire un caractère semi-officiel, les colons n'ont pas lieu d'espérer le concours du gouvernement pour leur assurer ces priviléges. L'auteur de l'article a très-bien fait sentir que leur confier le soin de l'amélioration du sort des esclaves, serait renoncer à le voir jamais amélioré.

M. de Cools publie la protestation des colons de l'Ile Maurice contre la mise en vigueur des ordres en conseil. Il nous apprend que si on ne cède pas à leurs prétentions (on vient de suspendre cet ordre), ils pourront prendre l'initiative de l'émancipation, en appelant les esclaves à une communauté d'intérêts avec leurs maîtres, par l'établissement d'une piraterie, décidée à s'indemniser sur le pavillon britannique, de la ruine dont les menace le gouvernement!! Si les colons de l'Ile-de-France se déclarent indépendans, ils n'auront pas besoin de prendre l'initiative de l'émancipation; les esclaves sauront bien la prendre eux-mêmes. M. de Cools oublie que ce n'est que grâce aux vaisseaux, aux soldats et aux administrateurs de l'Angleterre, que l'esclavage se maintient dans cette île : les blancs y forment moins d'un huitième, et les hommes de couleur libres un peu plus d'un huitième de la population. Les six autres huitièmes comprennent les esclaves. N'est-il pas évident que si ces derniers sont assurés que tout lien est rompu entre la colonie et la métropole, ils se souviendront de leur nombre, et en feront souvenir leurs maîtres? Le même raisonnement s'applique à la Martinique et à la Guadeloupe.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — No 9. 31 OCTOBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

. s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — ettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

n sait que nous appelons de tous nos vœux une sépara- de l'Eglise et de l'Etat. Leur alliance est, à nos yeux, monstruosité. L'histoire apprend assez les maux sans ıbre qu'elle a produits. Nous ne nous proposons pas de ıver aujourd'hui que tous deux ont besoin d'indépen- ce; notre but est seulement de constater quelques pro- de cette conviction, et nous le faisons avec d'autant de joie que nous sommes persuadés qu'une partie des ventions aveugles, qui éloignent aujourd'hui du Chris- isme et lui ferment les âmes et le monde, ont eu leur rce dans son union anti-évangélique avec le pouvoir civil lans l'appui qu'il a trop long-temps consenti à en rece- '.

.es hommes religieux et les hommes politiques ont ac- illi, il y a quelques années, avec applaudissement le ı *Mémoire* de M. Vinet *sur la Liberté des Cultes*, et, peu plus tard, les ouvrages de MM. Nachet et Vervoort, faisant l'application du principe que M. Vinet avait si ı établi, ont montré les changemens qu'il devait intro- re dans nos lois. Ces écrits remarquables ont, sans aucun te, beaucoup contribué à éclairer l'opinion en France un sujet sur lequel on avait imaginé bien des sophismes. rès avoir porté la conviction dans les esprits, ils ont rendu plus facile l'établissement des cultes non-salariés par l'Etat. Ce dernier fait, réalisation d'un principe, est l'un des plus importans qui ont eu lieu depuis la révolution de juillet; il montre, en effet, que le principe qu'il exprime ne rencontre pas d'obstacles dans les lois existantes. Il sera plus important encore par ses conséquences; en effet, qui ne voit qu'il commence une séparation dont les progrès seront plus rapides qu'on ne le pense peut-être, et qu'il est destiné à modifier nos institutions sous l'un des rapports les plus essentiels?

On peut remarquer que, lorsqu'une doctrine se fait jour à la fois dans beaucoup d'esprits et de lieux différens, c'est une preuve que son temps d'influer sur les mœurs est venu. Nous ne craignons pas d'avancer que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est du nombre des vérités qui promettent de devenir bientôt populaires et européennes. On connaît la lutte violente qui se livre en Angleterre à son sujet; on sait combien l'opinion lui est favorable en France, et quels progrès elle y a faits depuis deux ans. En Suisse, où ces questions ont été vivement débattues, on a publié deux journaux dans le but spécial, l'un de soutenir, l'autre de combattre le principe des religions d'état. En Allemagne, on ne remarque pas encore, il est vrai, le besoin d'une rupture entre les deux ordres; mais quelques personnes commencent cependant à en entretenir le public, comme d'une théorie qui n'est pas sans portée. On sait qu'il n'est pas de pays dont on puisse dire avec autant de vérité que de celui-ci, qu'un livre y est souvent un événement. L'activité intellectuelle ne pouvant en Allemagne se manifester librement par des faits, et rencontrant sans cesse des barrières qu'il ne dépend pas d'elle de renverser, se fait jour, autant du moins qu'on le lui permet, dans des écrits qui se ressentent souvent de l'éloignement de leurs auteurs de la vie publique, mais qui, en revanche, ont été mûris dans la retraite, et sont le fruit de consciencieuses études et de méditations sérieuses. C'est un livre de ce genre que M. Rettig vient de publier à Giessen, sous le titre de *l'Eglise protestante libre*. L'apparition de cet ouvrage mérite d'autant plus d'être signalée que la réformation, au lieu de relâcher les liens qui, au seizième siècle, unissaient en Allemagne, plus que partout

ailleurs, l'Eglise et l'Etat, n'a fait, par les circonstances qui ont facilité son développement, que les resserrer davantage, et qu'aucun événement n'a jusqu'ici affaibli l'union qui existe entre eux. Pour beaucoup d'Allemands, cette union est un dogme politique, et quelquefois un dogme religieux. Il fallait donc un certain courage pour heurter de front des préjugés que rien n'a encore ébranlés, et nous félicitons M. Rettig de l'avoir eu. Nous ne partageons cependant pas en tout sa manière de voir; quelques-uns de ses argumens nous paraissent faibles, et nous regrettons qu'il n'ait pas rendu sa tâche plus simple, en se bornant, pour cette fois, à ébranler le vieil échafaudage des Eglises dépendantes de l'Etat, sans entreprendre en même temps d'organiser les Eglises qu'il désire leur voir succéder. Ces tâches sont entièrement distinctes l'une de l'autre, et peut-être cet écrivain, qui possède les qualités nécessaires à la première, n'est-il pas encore suffisamment préparé pour la seconde.

L'Amérique du Nord est le pays le plus avancé, sous le rapport de l'indépendance civile et religieuse. Le spectacle qu'elle présente n'est pas moins intéressant pour l'économiste et l'ami de la liberté que pour l'observateur chrétien. Aux Etats-Unis, l'expérience imprime à nos principes un sceau indélébile. Là, comme chacun sait, l'Eglise est entièrement indépendante du gouvernement; elle est laissée à elle-même et ne se soutient que par ses propres forces et ses seules ressources; la liberté de conscience y est complète, et toutes les sectes y vivent à côté les unes des autres. Cependant la religion s'y conserve; elle y fleurit; la foi vivante, la piété pure, au lieu d'y être en déclin, y sont dans un constant progrès. C'est ce qu'a très-bien fait sentir M. Cooper, dont la réputation est aussi grande en Europe qu'en Amérique, lorsqu'il a dit: « Le peuple de ce pays » manifeste un grand zèle pour la religion; j'ose même dire » un zèle plus vif qu'aucun autre peuple à ma connaissance, » et cela, si je ne me trompe, précisément parce qu'il ne » peut compter que sur lui-même pour l'entretien et la » protection de son culte. » L'indépendance est donc favorable à l'Eglise; elle n'a pas besoin de l'Etat, comme d'un soutien; ses forces ne se développent que lorsqu'elle peut s'en servir en liberté. Cette vérité ne saurait plus être révoquée en doute: déjà démontrée par l'expérience de l'Eglise primitive, qui vit graduellement diminuer son éclat et sa force d'expansion, à mesure qu'elle cessa d'être militante, et surtout lorsqu'elle se fut assise sur le trône, elle commence à l'être aussi par l'expérience de l'Eglise moderne, qui a failli dépérir pour avoir sollicité ou accepté le secours du bras séculier, et qui reprend la vie et ressaisit l'empire, dès qu'elle se présente sans autre escorte que la vérité qu'elle annonce, sans autre moyen de défense et de conquête que sa foi et l'Evangile de Jésus-Christ.

Mais la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas moins favorable à la liberté qu'à la religion. Non seulement elle est un fruit de la liberté; elle en est aussi une cause, puisqu'elle détruit l'un des moyens d'envahissement et d'usurpation les plus puissans. Les chrétiens et les amis de la liberté doivent donc unir leurs efforts, puisque leurs intérêts sont les mêmes. Espérons que, dans la prochaine session des chambres, cette question fera quelques progrès. Elle n'est pas de celles dont on peut sans inconvénient différer la solution. N'oublions pas cependant que les lois se bornent le plus souvent à enregistrer les progrès des mœurs; agissons donc de tout notre pouvoir sur l'opinion; efforçons-nous de faire sentir le besoin de l'indépendance: ce n'est qu'ainsi que nous obtiendrons que l'Etat cesse de salarier les cultes.

DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

SEPTIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Conclusion.

Les articles qui ont précédé celui-ci étaient adressés a personnes qui croient en Jésus-Christ et à celles qui croient pas en lui, mais plus particulièrement à la derni de ces deux classes.

C'est à celle-ci surtout qu'il importait de représenter l' suffisance de l'instruction actuelle pour l'amélioration la vie sociale et politique, l'impuissance naturelle de l' struction en général pour la restauration nationale, l'abso nécessité de joindre l'éducation à l'instruction, l'impossi lité de trouver hors du Christianisme le moyen de vivil les mœurs publiques, enfin l'aptitude admirable du Chi tianisme à concourir au développement intellectuel peuple.

Il serait peu logique, et moins convenable encore, prétendre que, sur ce simple exposé, ceux à qui les croyan chrétiennes sont étrangères confient au Christianisme l' struction du peuple. Une religion n'est sans doute pas p à leurs yeux qu'aux nôtres un simple instrument de bi être et de profit terrestre, qu'on prend ou qu'on laisse vant qu'on est persuadé ou non de son aptitude à rem certaines fonctions de la vie. Ni l'importance de ces fo tions, ni la grandeur du profit espéré ne sauraient déter ner à faire enseigner une doctrine, à la vérité de laquell ne croirait pas. Il y a impossibilité morale. Aussi n'es pas dans ce but et dans cette espérance qu'on a relevé, ce travail, les avantages du Christianisme sous le poin vue de l'éducation du peuple. Mais on a cru que faire sa un des caractères d'excellence du Christianisme, le mon comme seul suffisant à l'un des plus grands besoins d société actuelle, c'était peut-être éveiller chez quelques le désir d'examiner de plus près une religion trop peu préciée, de même que, en relevant sur un seul poin couche de terre ou de sable qui revêt un filon d'or, on cite naturellement le désir d'une exploration plus éten Et véritablement, si cette influence du Christianisme su civilisation se trouvait réelle; s'il se vérifiait que cette gion, à l'exclusion de tout autre système, accomplit to que se propose l'éducation populaire, comment cette mière découverte n'établirait-elle pas, pour le Christiani considéré comme religion, une prévention des plus fav bles? Comment ce qui produit le plus grand bien pour il être faux? Comment les dogmes qui paraissent les éloignés de toutes les idées naturelles ne se recomman raient-ils pas à notre acceptation, lorsqu'on verrait que par ces dogmes mêmes, et non par ce qu'il a de com avec la religion naturelle, que le Christianisme se tro capable de produire ces grands effets? Disposer les espr sinon à croire, du moins à examiner, serait un beau rés de cette suite de réflexions sur l'instruction populaire que le Christianisme demande à notre société indiffé tiste, et qui n'est même tolérante qu'à force d'indifférer c'est l'examen, un véritable et sérieux examen. Exami il est vrai, n'est que se mettre en route vers la vérité; dans l'état présent des esprits, il semble qu'examiner ce presque être arrivé, tant l'examen est difficile, tant i rare, tant un examen sérieux du Christianisme laisse lement prévoir son résultat.

Toutefois, comme les considérations qui ont rempli série d'articles ont été fort générales, et qu'une multi de faits auxquels elles se réfèrent n'ont pu y trouver p c'est à prendre connaissance de ces faits que le lecteu d'abord intéressé; et si ces articles l'ont mis sur la voi

faire, c'est déjà un grand point de gagné. Les services ndus par le Christianisme à l'instruction publique, sa ande activité pour la multiplication et l'amélioration des oles, sa bienfaisante industrie dans une sphère qu'il a ême agrandie, les beaux résultats dont les amis chrétiens : l'instruction publique ont à se féliciter, voilà les faits ont la vue donnera de la consistance et du poids aux con-lérations générales que nous avons présentées au lecteur. hercher ces faits pour les voir est la tâche de tout le onde; chercher ces faits pour les montrer est plus parti-lièrement le devoir des chrétiens.

Quand ces faits seraient beaucoup moins nombreux qu'ils : le sont, la valeur intrinsèque de chacun d'eux, l'examen tentif d'un seul, produirait déjà une grande impression. armi les lecteurs de ce journal, qui a pu n'être pas frappé : ce qui a été rapporté dans le numéro XII de l'année der-ère (1) sur les seules écoles du dimanche dans la seule ngleterre? En voyant la piété individuelle concentrer sur 1 seul point d'une des branches de son activité plus d'ef-rts et de sacrifices que le gouvernement d'un grand Etat en a pu répandre sur tout l'ensemble de l'instruction rimaire dans toute l'étendue de son territoire, il est im-ossible de n'être pas tout au moins frappé de l'énergie traordinaire du levier que met le Christianisme entre les ains de ses disciples; et si des exemples de ce genre, qu'il t, grâces à Dieu, facile de multiplier, et de rendre plus appans par le détail, étaient souvent présentés et expliqués x lecteurs de toutes les classes, nul doute que ce témoi-age rendu au Christianisme par ses œuvres ne fixât sur i bien des regards, et que la bienveillance ne suivît ttention.

Mais il ne suffit pas de citer des faits, il faut en créer. Il ut se hâter de subvenir au premier besoin de la nation. Il ut que le Christianisme fasse ses preuves envers le pays. faut qu'après avoir vu ses titres éteints par une trop lon-ie prescription, il se légitime de nouveau par d'éminens rvices. Il se vante de renfermer dans son sein les élémens une restauration sociale : il faut qu'il le prouve. Les bras mblent manquer, je l'avoue, à cette grande et sublime lture dont il fait sa vocation particulière; les vrais disci es de la croix sont en petit nombre; le Christianisme, ont on peut démêler encore un dernier reflet, quelques eurs expirantes, quelques élémens disséminés, dans une vilisation qui semble avoir pris à tâche de mentir toujours us à son origine chrétienne, ne se trouve que chez le petit ombre à l'état de concentration qui est la condition néces-ire de son efficacité régénérante; mais là où il se trouve : fût-ce que dans un individu, il porte avec lui tous ses res, il a toute son évidence. Un vrai chrétien est une apo-gie complète du Christianisme. Et, Dieu soit loué, quel-ie petit que soit le nombre des croyans, il est tel encore ie leur lumière peut illuminer bien des points à la fois du iys où la Providence les a semés. Le genre d'activité au-iel les appellerait la réforme de l'instruction populaire, t un de ceux assurément qui tourneraient sur eux le plus : regards. Et il faut qu'ils soient avides de regards, parce ie, dans cette époque avancée d'incrédulité, où l'indiffé-nce, après avoir remplacé la haine, a fait place elle-même l'oubli, le premier besoin du Christianisme est d'être re-irdé. Que la lumière des chrétiens, ou plutôt celle de Évangile, luise dans les écoles qu'ils fonderont, dans les stituteurs qu'ils s'empresseront de former, dans les écrits ont ils composeront la bibliothèque à peine commencée 1 pauvre peuple. Qu'on les connaisse à leurs fruits : leurs uits n'ont point de pareils.

Qu'ils ne s'isolent pas cependant des œuvres de la philan-thropie naturelle. Qu'ils s'unissent, là où ils le peuvent, à ceux qui, sans travailler dans le même esprit, travaillent dans le sens de l'intérêt public. Il y a, nous ne devons pas l'oublier, quelques points de contact entre les œuvres de ces deux classes de personnes, un terrain neutre où elles peuvent se réunir; et lorsque la pureté de vues des philanthropes chré-tiens sera connue, lorsqu'on aura été à même de bien dis-tinguer leur religion du pharisaïsme ambitieux qui a ex-cité tant de préventions légitimes, leur coopération active, intelligente et désintéressée, bien loin d'être refusée, sera recherchée. Il sied sans doute au Christianisme, alors qu'il exige, au nom du Dieu jaloux, l'obéissance à sa loi sainte, de dire au monde : « nous voulons tout ou rien » ; mais lorsque, sous les traits de la charité, il vient donner et non rece-voir, il lui sied de se faire tout à tous. Son triomphe, com-me religion, est éloigné; il ne faut pas, en attendant, qu'il dise à la société: «nous ne ferons rien avec vous qu'à condi-tion que vous fassiez tout avec nous. » Ce serait se fermer quelques-unes des portes qui peuvent encore être ouvertes. Rien n'empêche un chrétien de coopérer chrétiennement à des œuvres où d'autres concourent dans un autre esprit. L'intention des autres n'a aucune puissance sur la sienne. Et sans obtenir peut-être de faire apposer sur l'œuvre qu'il vient seconder le divin cachet de l'Evangile, il dépend de lui plus ou moins de faire entrer dans cette œuvre bien des élémens qui, sans lui, n'y seraient probablement que trop étrangers, la modération, la simplicité, la patience. Il se-rait difficile de tracer ici des règles et des limites, mais on peut s'en fier là-dessus à l'esprit, à la fois candide et délicat, au tact religieux des vrais disciples de Jesus-Christ; ils ont de qui apprendre, et sauront bien reconnaître où ils peuvent porter leur main et d'où ils doivent la retirer.

Mais il est une œuvre qu'ils feront seuls.

Ils savent que l'éducation publique ne peut point suppléer et ne doit point supplanter l'éducation domestique; que tout dépend de celle-ci; que les meilleures institutions d'en-seignement public sont peu efficaces et même très-difficiles à réaliser dans un pays où l'éducation de famille est négligée ou mauvaise; que c'est de dessous le toit paternel que sor-tent; pour un état, les bénédictions et les malédictions tour à tour, que c'est là qu'il faut poser la base du bonheur so-cial; qu'elle n'est point ailleurs; et que, tant que la famille sera désorganisée, l'Etat ne saurait s'organiser. C'est bien, je l'avoue, le futur père de famille que l'on prépare dans l'en-fant; mais avec quelle peine, quelle difficulté! Combien ne lui enlève pas la maison paternelle de ce que l'école lui avait donné! De là naît l'obligation de s'occuper sans retard de l'éducation des pères aussi bien que de celle des enfans.

L'éducation des pères de famille, l'éducation des adultes, l'éducation directe de la nation, tâche dont l'accomplisse-ment rapprocherait de nous le résultat désiré, mais tâche si forte que la pensée en viendrait difficilement à d'autres qu'à des chrétiens. L'idée de modifier des caractères déjà formés, de créer dans l'âge mûr des habitudes nouvelles, de faire rebrousser vers l'enfance ceux qui s'avancent vers la vieillesse, est en général hors des projets et au-delà des espérances des philanthropes les plus ardens. Mais tout cela n'est pas au-dessus du pouvoir de Celui qui sait faire fleurir (l'expérience l'a mille fois prouvé), au milieu de la vie une seconde enfance, comme ces arbres qu'un merveilleux au-tomne pare quelquefois des rians attributs du printemps. La religion ramène l'âme à son berceau, lui fait répéter la vie et recommencer le cercle de ses saisons, et la mène par une seconde jeunesse à une seconde maturité. Cette puis-sance, déposée dans la Bible, nous l'exerçons par la Bible. La Bible, et la prédication biblique, sont les grands édu-cateurs de cet âge pour lequel il semble qu'il n'y ait plus d'éducation possible. C'est par eux que la masse de la na-

(1) Page 91.

tion pourra être gagnée à une moralité élevée, positive et vivante. Et nous avons pu nous convaincre qu'il y a chez le peuple infiniment plus de *susceptibilité* religieuse que les gens du monde et même beaucoup de chrétiens ne sont disposés à le croire. Nos convictions religieuses nous avaient bien fait pressentir d'une manière vague que les grandes dispensations des deux dernières années ne seraient pas vaines, et que la sagesse de Dieu méditait quelque grand coup; mais nous étions loin de soupçonner que la voix d'avertissement eût été assez entendue pour que des populations considérables, au sein de l'incrédulité qui aveugle ou de la superstition qui éblouit, eussent ressenti une faim et une soif de justice telles qu'on ne les a vues se manifester que dans les plus beaux jours du Christianisme. Rien n'est plus digne d'une sérieuse attention que les faits que nous allons transcrire :

« Un des principaux administrateurs de la *Société Biblique britannique et étrangère* écrivait, au commencement de cette année : « J'ai fait l'addition de tous les Livres saints » qui ont été distribués (en France) dans le dernier tri- » mestre de 1831; elle s'élève à 51,000 exemplaires; c'est » le nombre que, les années précédentes, j'ai pu placer » avec peine dans une année entière, et j'aurais pu en dis- » tribuer bien davantage si les livres ne m'avaient pas » manqué. Des demandes m'arrivent journellement de » toutes les parties de la France. Il y a des milliers de » communes où, il y a quelques années, on n'avait jamais » vu un Testament, et où il se trouve aujourd'hui dans les » mains de tous les écoliers, qui en font journellement une » lecture assidue. »

» Il écrivait encore en date du 27 avril : « Le nombre » des Livres saints sortis, pendant le premier trimestre de » cette année, du magasin de Paris, s'est élevé à 60,879 » exemplaires. »

Des faits tout semblables sont consignés dans le rapport de la *Société évangélique de Genève*. Elle a envoyé dans les départemens français les plus voisins de sa résidence des colporteurs, hommes religieux et simples, munis de Bibles et de Nouveaux-Testamens. Malgré bien des circonstances défavorables, malgré l'opposition d'une certaine classe de personnes, et quoique la distribution de ces volumes ne fût point gratuite, il s'en est répandu des centaines d'exemplaires dans l'espace de quelques mois; les dépôts, contre toute prévision, ont dû être renouvelés, et le nombre des colporteurs a été porté progressivement de deux à neuf. On a lieu de croire que, dans d'autres parties de la France où la Bible était à peu près étrangère, le même besoin de la connaître existe, et que l'œuvre du colportage biblique y trouvera le même accès.

Voilà ce qui se passe, sans bruit, au milieu des événemens qui en font tant, des craintes et des espérances vaines qui en font davantage encore. Je ne sache pas que nos journaux, à l'affût des moindres nouvelles, aient fait la plus légère mention de ce mouvement religieux, qui, s'il se soutient, prépare à la France la plus bienfaisante et la plus radicale des révolutions. Il révélerait aux hommes d'état, s'ils y voulaient prendre garde, dans l'esprit national un élément caché, inaperçu, dont on peut tirer le plus grand parti; il leur ferait voir que la religion, traitée par eux avec trop de légèreté, vit, du moins sous forme de besoin, dans les cœurs de la multitude, et qu'il y a encore dans cette nation, qu'on a tant travaillé à rendre frivole et légère, l'étoffe d'un peuple sérieux, par conséquent d'un peuple paisible et d'un peuple libre.

Il reste à recommander à la charité chrétienne, toujours dans la même sphère, un devoir qu'elle seule peut-être est en état de remplir.

Il est, dans quelques départemens de la France, des enfans qui, privés de bonne heure de leurs parens, sans protecteurs naturels, quelquefois sans asile, composent leur vie de mendicité et de vagabondage, et préparent au pays moins une population qu'une vermine. Beaucoup d'autres, qui ont encore leurs parens, ne sont pas les moins abandonnés, peut-être même sont plus misérables. Le cœur se serre de douleur en voyant croître pour le vice, pour le crime, et en tout cas pour la brutalité, des créatures intelligentes et immortelles; et l'on s'effraie de voir se développer chez ces malheureux enfans une force physique qui, n'étant réglée et maîtrisée par aucune puissance morale, sera nécessairement hostile à la société. La société et Dieu lui-même semblent confier ces infortunés à la bienveillance chrétienne. Et qui s'en chargera si ce n'est elle? Qu'elle leur rende une famille; qu'elle leur assure un asile, des soins, une éducation, qui, fût-elle imparfaite, les rattacherait du moins à la société, et lui sauverait leur dangereuse et inévitable inimitié. *Quand ce moyen manque*, ne craignons pas de fonder quelques-uns de ces *asiles* que des pays voisins ont ouverts à des infortunes du même genre. Rendons à Dieu, si nous le pouvons, et tout au moins à l'humanité, tant d'êtres que le malheur de leur naissance ou de leur situation réduit à l'état sauvage au milieu de la civilisation. Quand la charité chrétienne ne rendrait que ce service au pays, quel droit n'aurait-elle pas acquis à sa reconnaissance! L'entreprise est difficile, je le sais, les moyens rares, les obstacles nombreux; mais la nécessité est urgente, le mal extrême : c'est tout ce qu'un chrétien a besoin de voir; il sait que Dieu donne les forces avec la tâche. « *Impossible* n'est pas un mot français, » disait un guerrier de cette nation valeureuse et entreprenante; avec combien plus de raison ne disons-nous pas : « *Impossible* n'est pas un mot chrétien. »

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ÎLES SANDWICH.

SIXIÈME ARTICLE.—*Des lois et des écoles.*

Le degré de civilisation auquel les chefs et une partie de la population sont parvenus, et l'importance toujours croissante de ce groupe d'îles, sous le rapport du commerce, et comme offrant aux baleiniers et aux autres navires qui traversent l'Océan Pacifique des facilités pour réparer leurs dommages et renouveler leurs provisions, rendent fort désirable qu'un journal soit publié dans le port d'Honolulu, en hawaiien et en anglais. Depuis deux ou trois ans, on a plusieurs fois dû y suppléer par des bulletins imprimés. Le roi et les chefs sont si souvent dans le cas de s'adresser au public par la voie de la presse, et les matériaux propres à être insérés utilement dans une feuille périodique et à en rendre la lecture intéressante, sont si nombreux, que si les missionnaires avaient le temps d'en diriger la publication, nous verrions bientôt, je n'en doute pas, paraître un *Journal des Iles Sandwich.* Le roi et la régente ordonnèrent, aussitôt après l'audience du capitaine Finch, qu'on imprimât le discours qu'il avait prononcé, et la lettre du président dont il était porteur, et qu'on distribuât ces pièces aux nobles et aux habitans les plus éclairés. On eût aussi la politesse d'en envoyer quelques exemplaires au capitaine et aux officiers.

Les étrangers de toute condition qui demeurent à Oahou ont toujours, à un petit nombre d'exceptions près, refusé de reconnaître au gouvernement le droit de leur appliquer les lois du pays, soutenant l'étrange doctrine politique que ces lois doivent les protéger, mais qu'ils ne sont pas tenus d'y obéir. Je ne crains même pas d'ajouter qu'ils ont toujours

été opposés à l'établissement de toutes lois quelconques. La raison qu'ils en donnent est que ces lois seraient faites par les missionnaires ; mais leur motif véritable est, je le pense, le désir qu'ils ont que toute la nation reste, le plus long-temps possible, sans lois sur tout ce qui n'intéresse pas la sûreté de leurs propriétés et de leurs personnes. L'abolition de l'idolâtrie, l'introduction du Christianisme, le changement qui en est résulté dans la condition du peuple, l'adoption de nouvelles coutumes, la formation de nouvelles habitudes, la connaissance de la vérité et des élémens des sciences humaines, et l'établissement d'une imprimerie, ont cependant rendu de nouvelles lois, non seulement désirables, mais même nécessaires. Les voyageurs les plus capables de juger des besoins de ces îles, qui les ont visitées depuis quelque temps, ont compris cette nécessité, et ont insisté auprès du gouvernement sur l'importance qu'il y a à promulguer des lois en rapport avec les lumières et les connaissances qu'on y possède aujourd'hui.

Dès 1825, lord Byron, ayant été admis dans un conseil des chefs, qui s'étaient réunis pour reconnaître les droits du roi actuel au trône, et pour nommer une régence durant sa minorité, saisit cette occasion pour leur présenter un projet de lois civiles adaptées à leur nouvelle position, et des réglemens maritimes pour les navires étrangers qui fréquentent leur port. Ces derniers furent aussitôt mis en vigueur, et en remplacèrent d'autres qui contenaient des dispositions injustes. Les conseils de lord Byron avaient davantage pour objet la forme du gouvernement, les droits respectifs du roi, des chefs et du peuple, leurs rapports entre eux et la propriété des terres, que la création d'un code criminel et municipal. Vers la fin de cette même année, les régens et les chefs essayèrent de poser les bases de lois sur ces divers sujets. Ils commencèrent par réunir un conseil, où les préceptes du Décalogue, qui leur paraissaient contenir les principes les plus élevés sur la morale et sur les rapports sociaux, furent publiquement discutés ; on arrêta de publier les dix commandemens, sans cependant y joindre des clauses pénales ; cette mesure devait servir à préparer les esprits à la promulgation de lois spéciales fondées sur les mêmes principes. Quelques-uns des missionnaires avaient été invités par les régens Karaimoku et Kaahumanu à être présens à la discussion ; mais les habitans étrangers l'ayant appris, un certain nombre des plus influens accoururent et interrompirent bruyamment le conseil, se livrant aux plus indignes menaces contre les missionnaires, même à celle d'attenter à leur vie, tellement que les chefs effrayés renoncèrent pour quelque temps à réaliser leurs desseins.

Deux ans après, en décembre 1827, quoique l'opposition des étrangers contre toute tentative d'établir des lois répressives du vice eût plutôt augmenté que diminué, le roi et les chefs réunis en conseil, arrêtèrent la promulgation de lois contre le meurtre, le vol et l'adultère. Elles prononçaient la peine de mort contre le premier de ces crimes, et celle de la prison contre les deux autres. Le roi, entouré des principaux chefs, et placé près d'un bosquet de cocotiers voisin du rivage, en fit lecture à une foule immense, à laquelle se mêlèrent les étrangers. Ces lois furent aussitôt imprimées et répandues à un grand nombre d'exemplaires. Peu de temps après, on en ajouta d'autres contre le jeu, l'ivrognerie, la prostitution, la profanation du dimanche et la cohabitation de personnes non mariées.

Il avait été convenu que le capitaine se rendrait dans l'après-midi chez le roi, pour y voir la princesse et les principaux chefs des Iles du Vent. Nous les y trouvâmes en effet réunis. Le capitaine saisit cette occasion de les entretenir de leurs droits comme gouvernement, et des principes sur lesquels il leur conseillait de faire reposer leurs actes publics et leurs lois. Il insista en particulier sur la réalité d'un droit que les étrangers ont toujours voulu leur contester, celui de faire des lois indistinctement obligatoires pour tous les habitans de l'île, et il les invita à adresser à notre gouvernement toutes les plaintes auxquelles la conduite des citoyens américains qui y demeurent pourrait donner lieu. On leur a jusqu'ici si complètement laissé ignorer ces choses, qu'ils ne pouvaient se lasser de les entendre.

Le costume et les manières de la princesse et de Kapiolani nous convainquirent que les progrès que nous avions remarqués chez les chefs d'Oahou, s'étendaient aussi à ceux des autres îles. La princesse, élégamment vêtue, pleine de dignité et de politesse dans ses manières, parut au capitaine être une jeune femme pleine de bon sens et d'esprit. Kapiolani, plus âgée, avait un air respectable. Personne ne paraissait prendre autant qu'elle intérêt à la conversation. A plusieurs reprises, je la vis essuyer ses larmes. En nous rendant du palais à la chapelle, où l'on tient chaque semaine, à pareil jour, une réunion religieuse, elle me dit en pleurant : « Oh ! M. Stewart, c'est vraiment une grande faveur pour nous que cette visite de votre capitaine ; nous sommes bien heureux de ce message du grand chef de l'Amérique. La joie de mon cœur est grande ; car j'ai l'espoir que la captivité d'Hawaii touche à sa fin ! » Hawaii a en effet été long-temps en captivité. Elle a souffert dans la captivité du paganisme, de l'ignorance, de la superstition et de la crainte ; dans la captivité des hommes licencieux qui l'ont visitée, et qui en ont trompé les habitans. Mais ses dieux de bois et de pierre sont renversés. Celui qui veut que tous les hommes l'adorent en esprit et en vérité est vraiment le seul Dieu qu'on y reconnaît et qu'on y adore. La religion et les connaissances qu'elle répand dissipent peu à peu les ténèbres, et le vice, qui jadis se montrait sans rougir à la face des cieux, est enfin forcé de se cacher dans l'ombre. Que quelques voix amies se fassent encore entendre, et la captivité d'Hawaii, non seulement touchera à sa fin, mais même aura cessé.

Peu de jours après notre arrivée à Oahou, nous avons visité les écoles ; c'était le moment où les classes les plus avancées, qui contiennent plusieurs centaines d'élèves, se livraient à des exercices de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de géographie, d'histoire et de chant sacré ; nous en fûmes très-satisfaits. Beaucoup d'élèves, hommes et femmes, écrivaient aussi bien que le font chez nous les personnes qui ont reçu une éducation ordinaire. Nous vîmes le roi et les chefs, entre autres le gouverneur Boki et sa femme, à la tête de leurs classes, donnant l'exemple de la plus louable émulation, pour être les premiers par l'étendue de leurs connaissances, comme ils le sont par leur rang. Le roi lut à haute voix, en notre présence, quelques phrases anglaises, et il le fit avec une facilité et une pureté d'accent qui nous surprirent. Il comprend assez bien notre langue ; mais il ne la parle pas volontiers, dans la crainte de faire des fautes. On nous montra une corbeille remplie d'ouvrages de femmes, faits par les jeunes filles de la classe de miss Ward, avec tout le goût et le soin d'une habile couturière. Plusieurs des femmes de l'île sont si adroites dans ce genre, que l'élégance et le fini des vêtemens qu'elles confectionnent nous étonnèrent beaucoup. Elles sont constamment occupées par les nombreuses commandes qui leur sont faites, et gagnent leur vie de cette manière.

Quoique le capitaine Finch eût assisté à l'examen trimestriel, Kaahumanu désira lui faire voir un examen général des écoles de l'île. On en fut bientôt averti dans tous les districts d'Oahou, et chacun s'y prépara de son mieux. Cet examen eut lieu hier dans la chapelle, vaste bâtiment de cent quatre-vint-dix-huit pieds de long sur soixante-dix-huit pieds de large. Les écoliers de tout rang et de tout âge étaient au nombre de plusieurs milliers, qui, ne pouvant,

à beaucoup près, entrer tous à la fois dans la chapelle, furent introduits par districts. La matinée fut consacrée à examiner les élèves des écoles établies depuis peu dans les parties les plus reculées de l'île, et ceux des classes où l'on se borne à enseigner la lecture. Tous ces gens étaient vêtus d'étoffe fabriquée dans le pays et drapée autour de la taille avec goût. Chaque école était en uniforme. Les unes portaient des manteaux noirs, d'autres des manteaux jaunes, rouges, blancs, rayés, tachetés ou unis. Jamais encore je n'avais vu un tel bonheur régner sur les visages. Chacun avait l'air de vouloir montrer qu'il attache une véritable importance à ces diverses études, et qu'il se réjouit du nouvel ordre de choses.

L'après-midi avait été fixée pour l'examen des classes les plus avancées, qui ont beaucoup dépassé le reste de la population. Le capitaine s'y rendit, accompagné de tous les officiers qui purent quitter le vaisseau. Tous les étrangers et les consuls, qui avaient appris qu'il devait y avoir une cérémonie extraordinaire, y étaient déjà et attendaient notre arrivée. Afin de préparer au capitaine et aux officiers un plaisir nouveau, les indigènes se présentèrent dans l'ancien costume national, auquel ils firent cependant les changemens qu'exige aujourd'hui la décence. Les diverses écoles occupaient les deux tiers de la chapelle; le reste en avait été réservé pour les femmes des chefs. Elles arrivèrent en procession avec toute la pompe qui entourait autrefois leur dignité. Vu des places que nous occupions, ce spectacle avait quelque chose d'imposant.

L'examen roula sur la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Il se termina, au bout d'une heure, par le chant d'une hymne et une courte prière. La plus grande partie des échantillons d'écritures qu'on nous présenta étaient des lettres qui m'étaient adressées et qui exprimaient la satisfaction qu'on éprouvait de me revoir, et les vues des différens écrivains sur des sujets religieux ou relatifs à leurs études. Plusieurs centaines de ces lettres me furent remises, après avoir circulé parmi les étrangers. Plusieurs de ceux-ci ne prenaient aucun intérêt aux progrès de ce peuple, et soutenaient avec affectation que les missionnaires n'ont opéré aucun bien et que les indigènes n'ont pas de capacité pour apprendre. Ils avaient l'air d'être mécontens du plaisir que nous éprouvions, et ne s'en cachaient point. L'attention d'un de nos officiers ayant été attirée par la facilité et l'intelligence avec laquelle les élèves d'une classe de calcul récitaient la table de multiplication, il en exprima sa surprise et sa satisfaction à un de ces étrangers, assis près de lui. Mais celui-ci, loin de les partager, lui répondit, avec un geste de mépris : « Ce sont des perroquets, monsieur ; ils ne comprennent rien à ce qu'ils disent. » Au même instant, un jeune homme apporta à l'officier une ardoise sur laquelle il venait de faire une addition longue et difficile, et lui demanda si elle était juste; elle se trouva être sans faute. Alors l'officier se tourna vers son voisin, et lui dit en riant, qu'on pourrait peut-être venir à bout d'apprendre à un perroquet à répéter la table de multiplication; mais qu'il faudrait un oiseau merveilleux pour additionner, sans faute, ces longues colonnes de chiffres.

Nous sortîmes avant le cortége pour le voir défiler. Les enfans de Kekuanoa ouvraient la marche, portés sur des espèces de palanquins; mais, peu accoutumés à se voir ainsi en l'air et tout effrayés, ils se mirent à jeter de tels cris, que leurs porteurs furent obligés de les prendre dans leurs bras. Après eux, venaient les reines, et plus loin la princesse, précédée du roi et de sa suite, et escortée par un détachement de la garde royale qui ouvrait un passage aux porteurs de son trône, à travers la foule immense qui se pressait sur la route.

DE L'OPINION

RELATIVEMENT AU CHRISTIANISME, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Le Christianisme voit dans l'homme l'être moral et immortel, beaucoup plus que l'être social. Il est une foi religieuse, une loi morale, avant de devenir une charte d'affranchissement pour les peuples, une source de bien-être et de perfectionnement pour l'humanité prise en masse. Il sépare profondément l'ordre spirituel de l'ordre temporel; et c'est dans le premier qu'il se place et se renferme; c'est de là qu'il pénètre, anime et régit le second. Il ne prétend régner sur le monde extérieur qu'en régnant au fond des âmes : plus il reste à l'état de puissance morale, conformément à sa nature et à sa destination célestes, plus son action sur la société est étendue, forte et salutaire; il la perd ou la compromet, dès que, contre l'esprit de son institution, il veut se transformer plus ou moins en puissance politique.

Remarquons encore que les bienfaits temporels du Christianisme, quelque immenses qu'ils soient ou qu'ils doivent être dans l'avenir, se trouvent à peine indiqués dans l'Evangile, tant ils sont peu de chose auprès du grand salut qu'il annonce et qu'il offre au nom de Christ. S'il tend à rendre de jour en jour plus calme, plus douce et plus heureuse notre vie extérieure et terrestre, comme nous l'apprenons de l'expérience autant que de l'examen de ses doctrines, s'il améliore graduellement le sort de l'humanité par le nouvel esprit qu'il répand en elle; ce n'est pourtant pas là son but direct et réel; car il regarde surtout, on peut presque dire uniquement, à notre vie intérieure et céleste; ces biens d'un ordre inférieur, les seuls dont le monde lui tienne compte, et dont il lui garde quelque reconnaissance, entrent à peine dans ses promesses; il les donne en quelque sorte par-dessus le marché.

Cependant, c'est par son influence sociale qu'on l'envisage de préférence depuis plus d'un siècle; c'est par là principalement qu'on le juge, par là qu'on l'attaque et qu'on le defend. Nous pouvons nous en attrister, mais nous ne devons pas nous en étonner. Les questions politiques se sont naturellement placées en première ligne pour ces générations que le matérialisme tient courbées vers la terre, et qui semblent avoir perdu toute pensée de Dieu et du ciel, tout souci de leur âme et de leur immortalité. Entièrement vouées aux intérêts individuels ou sociaux, elles ne peuvent que faire de ces intérêts la règle et la mesure de leurs jugemens, comme elles en ont fait le mobile et le but de leur existence. Eh! bien, chose remarquable, c'est de là que le siècle semble devoir remonter vers la foi chrétienne. Dans cet abîme où il s'enfonçait, croyant s'éloigner d'elle de plus en plus, il la rencontre en face; attaché, enchaîné à la terre, il éprouve tout à coup le désir ou le besoin de se retourner vers le ciel et vers Dieu; il commence à sentir qu'en se séparant du monde invisible, pour ne s'occuper que de ce qu'il nomme le positif de la vie, en laissant de côté notre nature morale et nos espérances immortelles, en reléguant la religion dans ses temples, on n'est parvenu qu'à ébranler la société dans ses bases les plus profondes, à compromettre sa félicité, sa sécurité, et jusqu'à son existence; il commence à comprendre que les croyances et les mœurs sont des principes d'ordre, de repos, de bonheur public plus indispensables qu'il ne l'avait imaginé, et qu'il faut en tenir plus de compte que ne l'a fait la sagesse humaine, sous peine de retomber dans le cahos ou de redescendre à l'état sauvage. Derrière ces intérêts matériels, au fond de ces questions sociales et politiques, on retrouve l'Evangile, ce guide céleste auquel le monde chrétien doit tout ce qu'il est, dont il avait voulu se défaire ou se passer

dans un moment de délire, et qui lui offre encore le secours de ses lumières, l'appui de ses directions pour le conduire à des progrès nouveaux ; plus les vues s'étendent, plus les études économiques et politiques se complètent, plus on aperçoit la nécessité de revenir à ce Livre qui réunit l'homme à Dieu, la terre au ciel, et qui contient le secret de nos destinées présentes comme celui de nos destinées éternelles. Ainsi se vérifie le mot célèbre de Bacon, et en toutes choses, la vérité conduit ou ramène au Christianisme.

A cet égard, comme à bien d'autres, il existe déjà une notable différence entre le point de vue de notre siècle et celui du siècle dernier. Après l'aveugle hostilité des encyclopédistes, après la triste indifférence de l'empire, l'opinion se réveille en retrouvant pleines de vie et de force ces croyances chrétiennes qu'on lui avait dit expirantes, ou même complétement mortes, et en découvrant, contre son attente, qu'elles sont la source véritable de la civilisation moderne, l'unique base solide de la félicité et de la sécurité publiques, la cause première et le principal mobile du progrès social. Il est arrivé en économie et en politique la même chose qu'en chronologie, en archéologie, en géologie. Le jugement de ces sciences nouvelles, relativement au Christianisme, fut d'abord plus que sévère; mais à mesure qu'elles ont avancé, pénétré au fond des choses, mieux connu l'organisation de la société, les ressorts qui la font mouvoir, les liens qui la tiennent unie, les conditions réelles de son perfectionnement et de son bien-être, elles ont vu leur erreur et leur injustice envers la religion qui a présidé à l'enfantement du monde nouveau, qu'on a nommé, à cause de l'influence que le Christianisme a exercée sur ses développemens, le monde chrétien; et l'éloge a remplacé le blâme; le respect, l'admiration, la gratitude des hommes les plus en avant de leur siècle ont imposé silence aux cris de la haine et aux dédains de la légèreté.

Nous pouvons nous souvenir encore du temps où l'on ne voyait dans la religion chrétienne qu'une superstition judaïque, une source de désordres et de malheurs publics, un obstacle au progrès social, une cause permanente de servitude. En l'anéantissant, comme on espérait le faire, on croyait travailler au bonheur du genre humain et préparer son entier affranchissement; c'était la haute mission que s'attribuait ce qu'on nommait alors la philosophie; c'était l'œuvre réservée *au grand siècle*. On sait aujourd'hui ce que valaient ces idées qui s'étaient si rapidement emparées de toutes les classes; on sait qu'elles ne procédaient que d'ignorance des conditions vitales du bien-être et du perfectionnement social, ainsi que de la nature, de l'action et des tendances réelles du Christianisme. On reconnaît généralement que la société doit au Christianisme, outre la destruction d'une foule de coutumes immorales et barbares, la réhabilitation de la femme dans le rang qui lui appartient, la disparition de préjugés, de vices et d'erreurs innombrables; l'esprit de bienveillance qui a créé tant d'institutions utiles, adouci tant de misères et produit de nouvelles mœurs; la proclamation de l'égalité des hommes devant Dieu, principe de l'égalité devant la loi, et par conséquent de toute vraie liberté. On avoue sans peine qu'il a amené la rénovation civile et politique du monde, en opérant ou du moins en commençant sa régénération morale. Il est vrai qu'on ne voit guère là qu'un grand fait historique; on n'a qu'une idée fausse ou confuse de la nature et de la puissance de la cause dont il est sorti; aussi, par une erreur nouvelle, la suppose-t-on épuisée, lorsqu'à peine elle a commencé à agir et à montrer une partie des effets qu'elle est destinée à produire. Mais enfin le fait lui-même est maintenant démontré et universellement admis; et c'est pour cela que bien des gens aiment et honorent le Christianisme; ils s'y rattachent en vue de ce que le monde a reçu de lui ou de ce qu'il peut en attendre; ils le veulent comme nécessaire à la sécurité et à la félicité publiques. Leur vénération croîtrait sans doute s'ils connaissaient mieux ses bienfaits positifs et négatifs, individuels et sociaux, s'ils se rappelaient que son heureuse influence est plus intérieure qu'apparente, s'ils pouvaient calculer la somme des biens qu'il a produits, celle des maux qu'il a prévenus, et évaluer le prix des consolations, du calme, du bien-être qu'il a versés dans les âmes et au sein des familles, à travers les âges. Cependant ce respect, cette justice rendus au Christianisme, ne sont point encore la foi chrétienne. Tout en lui accordant la gloire d'avoir fait faire à l'humanité un pas immense vers des destinées meilleures, tout en lui donnant volontiers l'épithète de divin, on ne prétend pas se ranger au nombre de ses disciples; souvent même on reste parmi ses ennemis déclarés; on lui cherche des origines humaines, sans daigner s'occuper des titres qui établissent son origine céleste.

Mais si ce n'est pas encore de la foi, c'est pourtant un acheminement à la foi : la grande pierre de scandale contre laquelle avait heurté le dernier siècle, est ôtée. La reconnaissance d'un fait historique aussi considérable doit nécessairement conduire à la recherche de sa cause. Il est étrange qu'on admette que le Christianisme n'a agi sur les constitutions qu'en agissant sur les mœurs, qu'il n'a changé la société qu'en changeant l'homme, et qu'on étudie si peu sa puissante morale, se contentant de l'admirer sur parole. Il est étrange qu'en voyant la haute influence qu'il a exercée sur le monde par les nombreux principes qu'il y a répandus, on s'inquiète si peu de savoir au juste quels sont ces principes, d'où ils sont venus, ce qui a fait leur force et leur empire. Il y aurait pourtant là deux grandes leçons à recevoir: l'une, que le progrès social n'est en dernière analyse qu'un progrès moral; l'autre, que la morale chrétienne, dans laquelle notre civilisation, notre ordre politique ont leur origine et leur base, repose elle-même tout entière sur la foi chrétienne; car cette morale n'est que l'amour de Dieu et du prochain, qui se forme dans l'âme au pied de la croix de Christ. Ceci mènerait à réfléchir sur autre chose que notre existence et notre félicité terrestres; on se demanderait quelle est notre place dans l'échelle des êtres, quelle est notre destinée, quelles sont nos relations avec Dieu et avec le monde des esprits; on aurait entrevu à l'homme de nouveaux rapports et de nouveaux intérêts.

Or, dès qu'on cessera de ne considérer l'homme que dans ses rapports et ses intérêts matériels, dès qu'on en viendra à s'occuper sérieusement de sa nature morale et de ses fins immortelles, on apercevra les étonnantes harmonies du Christianisme avec les instincts et les états divers de son âme, on admirera comme il répond aux besoins les plus intimes de la conscience et du cœur, on reconnaîtra par l'expérience intérieure la réalité, et par conséquent la vérité de ses doctrines dogmatiques; comme l'utilité, la bienfaisante influence, et par conséquent la vérité des doctrines morales se démontre par l'expérience extérieure de la société. Sous le rapport spirituel, qui est son rapport principal et direct, il promet et donne bien davantage, il est bien plus grand, bien plus puissant, bien plus admirable que sous le rapport temporel, qui n'est que son rapport indirect et accessoire. Quand on a reconnu et surtout éprouvé ce qu'il est à cet égard, on répète avec une profonde conviction ce mot de l'Apôtre : « Je n'ai point honte de l'Evangile de Christ; car » il est la puissance de Dieu, pour le salut de tous ceux » qui croient ! » Espérons que les dispensations de la Providence vont arracher l'homme à la frivolité de ses préoccupations et de ses attachemens actuels, le contraindre de se souvenir, plus qu'il ne fait, qu'il est un être moral et immortel, et le forcer, en le frappant de plus en plus du sentiment de l'inconstance des choses de ce monde, et de sa

propre fragilité, à se poser avant tout cette question : « Que » faut-il que je fasse pour avoir la vie éternelle ? » Alors s'étendront rapidement les conquêtes du Christianisme. Les grands événemens qui s'accomplissent, l'état général des esprits, les mécomptes politiques de notre siècle, l'ébranlement universel de la société, l'épreuve qu'elle a faite de ce que valent les promesses de la sagesse humaine, le retour d'une philosophie essentiellement spiritualiste, les nouvelles nations chrétiennes qui se forment sur divers points du globe, par dessus tout le réveil qui s'opère au sein des anciennes Églises, une foule d'autres signes semblent annoncer que les temps approchent.

MÉLANGES.

La Bible portée aux peuples de l'Afrique centrale, par M. Richard Lander. — M. Laird, de Liverpool, dont le fils accompagne M. Richard Lander dans le nouveau voyage qu'il a entrepris pour explorer l'intérieur de l'Afrique, a remis à ce voyageur dix Bibles et cinquante Nouveaux-Testamens en langue arabe, reliés avec soin, quelques-uns même avec luxe, pour être offerts en présent aux rois africains des bords du Niger. Ces chefs savent presque tous lire et écrire l'arabe, et ceux qui ne le savent pas ont, à ce que rapporte M. Lander, des secrétaires arabes qui peuvent leur faire la lecture du Livre saint. La Société Biblique de Londres a, de son côté, confié à M. Lander cent Nouveaux-Testamens et cent exemplaires des quatre Evangiles dans la même langue, simplement reliés. La Parole de Dieu va donc être portée dans ces contrées à peine connues par les mêmes navires qui y portent les premières marchandises européennes. Le Christianisme y pénétrera en même temps que le commerce, et quelques-uns des résultats que nous espérions de ces découvertes récentes ne tarderont peut-être pas à être atteints.

Société du prêt charitable et gratuit. — Nous nous faisons un devoir de faire connaître cette utile institution, fondée à Toulouse en 1827, et autorisée en 1828 par une ordonnance royale. Elle a déjà rendu de grands services, et soustrait des familles malheureuses aux exigences des usuriers, qui auraient hâté leur ruine, en paraissant la prévenir.

La Société du prêt charitable et gratuit, dont le capital se compose de la somme de 50,000 fr., divisée en 100 actions de 500 fr. chacune, qui ne portent aucun intérêt, et dont le remboursement ne peut être exigé avant dix ans, prête pour le délai de trois mois de petites sommes, qui ne peuvent jamais excéder 300 fr., sur gage, mais sans frais ni intérêts, aux personnes domiciliées dans le canton de Toulouse, qu'elle croit dignes de cette faveur. Si la somme prêtée n'est pas remboursée au bout des trois mois, le gage est vendu à l'encan et aux enchères publiques; mais si son produit est plus élevé que la somme avancée, on restitue le surplus à l'emprunteur. Si, à l'échéance du premier délai qui lui a été accordé, celui-ci offre de payer la moitié de la somme qui lui a été prêtée, et affirme qu'il est dans l'impossibilité de rembourser le tout, les administrateurs, dont les fonctions sont gratuites, peuvent, s'ils le jugent convenable, lui accorder pour le payement de l'autre moitié un nouveau délai de trois mois.

Nos lecteurs apprécieront la pensée généreuse qui a présidé à la formation de cette Société, conçue sur le même plan que les Monts-de Piété, sans en avoir les inconvéniens. Dans les villes manufacturières, il arrive souvent que des ouvriers, obligés de se procurer les moyens de payer leur loyer, ou d'acheter du pain pour leurs familles, recourent à de petits usuriers, dont le nombre y est toujours considérable, et mettent en gage une portion de leurs vêtemens ou de leur mobilier, dont la valeur ne tarde pas à être absorbée par des intérêts exorbitans. Nous savons qu'il arrivait souvent à Toulouse, avant la fondation de la Société du Prêt charitable et gratuit, qu'on exigeât d'eux 10 pour 100 par mois ! L'administration paternelle des fondateurs de cette institution prévient donc bien des maux. Mais qui ne s'aperçoit en même temps qu'elle établit entre eux et la classe ouvrière des rapports qui peuvent être d'une grande utilité pour la moralité ! Ce patronage, dont la bienveillance est la base, et qui est exercé par des hommes charitables, permet de donner des conseils utiles, de veiller à ce que les enfans des pauvres fréquentent les écoles, et de rendre une foule de services plus importans que le prêt qui a donné lieu à ces relations.

Qu'il nous soit aussi permis de faire remarquer qu'en soulageant le pauvres de cette manière, on les expose beaucoup moins qu'en leur donnant des secours à perdre ce respect d'eux-mêmes qu'il est si important qu'ils conservent. Leur faire un prêt, c'est faire un appel à leur énergie, c'est leur dire qu'on a en eux la confiance qu'ils feront des efforts pour restituer ce qu'on leur avance ; c'est reconnaître qu'on les croit capables de contracter des obligations ; tandis que se borner à leur faire des dons, c'est souvent les habituer à se reposer sur autrui, au lieu de réveiller en eux des facultés qu'il faudrait maintenir actives.

Etat des Ecoles en Bavière. — La Bavière compte 5,394 écoles primaires publiques, et 498,000 élèves pour une population de 3,960,000 habitans. Le nombre total des élèves qui fréquentent les 5,530 établissemens consacrés à l'éducation est de 500,000 environ; c'est plus du huitième de la population. Ce fait explique les progrès de ce pays, depuis trente ans, sous le rapport de l'instruction.

Mémoire adressé au Roi, par M Hermé-Duquesne. — M. Hermé-Duquesne vient d'adresser un mémoire au roi, pour lui demander de saisir le Conseil des ministres, des fins de sa requête du 10 août dernier. Quoiqu'il ne dépende, comme ancien lieutenant de juge à la Martinique, que du ministère de la marine, il doit cependant aussi compte de sa conduite au garde-des-sceaux, comme appartenant aujourd'hui à la magistrature européenne; et ce n'est que dans le Conseil des ministres que celui-ci pourra être juge de ses actes et des insinuations dirigées contre lui. Nous désirons que cette démarche ait le succès qu'il en attend ; car il importe que l'état moral des colonies soit connu, et qu'on sache quelle force le préjugé de la couleur y conserve encore. M. Hermé-Duquesne vient de publier son mémoire : à la suite de cette brochure se trouvent diverses pièces justificatives; entre autres, deux lettres du président du tribunal de première instance du Fort-Royal, où il affirme qu'il a, comme nous l'avons annoncé, donné sa démission, et indique les motifs qui l'ont porté à revenir sur cette demarche. On remarque aussi, parmi ces pièces, une lettre de M. le contre-amiral Dupotet, gouverneur de la Martinique, à qui M. Duquesne avait demandé la permission d'emmener avec lui un jeune nègre de onze ans, auquel il était fort attaché. Le gouverneur lui refusa l'autorisation qu'il réclamait, sous prétexte *que les réglemens ne lui accordent pas de domestique et qu'il faut remplir les obligations voulues par les ordonnances, pour enlever un esclave de la colonie.* C'est donc ainsi que les ordonnances mettent obstacle à l'affranchissement, et qu'a la volonté du maître ne suffit pas pour qu'il puisse avoir lieu !

ANNONCE.

Des colonies de bienfaisance à établir en France, *sur le modèle de celles de la Hollande et de la Belgique*, par E. G. de Monglave ; *avec des notes*, par B. Appert. Broch. in-8°. Paris, 1832. Chez Lerosey, libraire, au Palais-Royal.

La France offre beaucoup de terrains à défricher. La Sologne, le Berry, le Poitou, la Bretagne sont des pays dont l'état agricole serait susceptible de grandes améliorations. Plusieurs philanthropes ont été frappés des avantages qu'il y aurait à établir des colonies dans ces landes et ces bruyères. Nous avons fait connaître, il y a quelque temps, le mémoire que M. le baron de Morogue a soumis sur cette grave question à l'Académie des Sciences. M. de Monglave expose ses vues sur le même sujet, dans la brochure que nous annonçons, et à laquelle il a donné la forme d'une lettre à M. le Ministre du commerce et des travaux publics. C'est à l'occasion des ravages du choléra en France, qu'il la publie, parce qu'il voit dans son projet de colonisation un moyen de subvenir aux besoins de ceux que le fléau aura laissés sans ressources et sans avenir. Nous regrettons que ses idées ne soient pas assez développées. Il eût été utile de faire mieux connaître le succès des colonies de la Hollande, et de signaler les expériences qui ont été faites sur les genres de culture qu'on pourrait introduire dans les établissemens projetés. M. W. Allen, qui a publié à Londres, sous le titre de *Domestic Colonies*, une brochure, déjà parvenue à sa sixième édition, s'est bien gardé d'oublier cet argument, le plus puissant de tous ; car c'est derrière des impossibilités physiques qu'on se retranche souvent pour ne pas réaliser des projets dont l'utilité serait incontestable.

Nous ne saurions être d'accord avec l'auteur des notes qui terminent cet écrit, quand il affirme que la bienfaisance personnelle est un mauvais moyen de faire le bien. Pour quoi supposer, en effet, qu'elle ne consiste qu'à donner dans la rue au premier mendiant qui se présente ? Ce n'est pas ainsi que l'entend l'apôtre, quand il recommande « de visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions. »

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — No 10. 7 NOVEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

L'EDUCATION PROGRESSIVE ou *Etude du cours de la vie*, par Mme NECKER DE SAUSSURE. Tome II. Paris, 1832. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse. Prix : 7 fr.

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous nous étions proposé, après l'analyse de l'introduction générale de l'ouvrage, de passer immédiatement au second volume, le seul que nous ayons voulu annoncer; mais, pour demeurer fidèle à ce dessein, il eût fallu ne point relire le premier volume; et, après l'avoir relu, nous n'avons pu résister au désir d'en parler à nos lecteurs. Cette philosophie qui vient s'asseoir auprès du berceau d'un petit enfant et développe lentement ses langes pour l'étudier à loisir, est la plus haute philosophie; non seulement dans ce maillot est l'homme futur, et par conséquent un digne objet de notre attention; mais, comme si cette chétive créature était plus près de sa divine origine, comme si elle en portait plus visiblement l'empreinte, elle nous laisse apercevoir dans les faibles rudimens de sa vie intérieure d'admirables vestiges de la main qui l'a formée, vestiges qu'il faut se hâter d'observer, parce qu'ils ne tarderont pas à disparaître. Des philosophes, moins observateurs que logiciens, avaient déclaré que l'homme n'apportait dans le monde que ses sens; ils ajoutaient que ces sens, modifiés par les objets extérieurs, formaient à leur tour la raison, et que des combinaisons de la raison avec les penchans naturels naissait enfin la morale. De ces suppositions ils avaient conclu tant bien que mal le matérialisme. Ce système nous paraît aujourd'hui bien peu solide, et le long crédit dont il a joui nous étonne; mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ceux qui l'ont introduit et propagé aient cru marcher, mieux que personne, dans les voies de la philosophie de l'observation. S'ils eussent été observateurs, sans doute au lieu d'animer une statue, comme l'a fait Condillac, ils eussent étudié l'homme lui-même au sortir des mains de son Créateur; ils auraient recueilli, comme l'a fait Mme Necker, les premiers et les moindres indices de la vie morale; ils auraient découvert chez l'enfant des mouvemens intérieurs qui ne se peuvent expliquer ni par les sens qui n'y ont évidemment aucune part, ni par la raison qui n'est point encore éveillée; ils eussent été contraints de reconnaître que l'enfant reçoit dès sa première heure, sans en avoir la conscience, un enseignement intérieur, un enseignement merveilleux, qu'il faut appeler instinct et rapporter à Dieu; ils eussent compris que ces *instincts*, avant tout autre manifestation, marquent dans l'homme la place de l'âme, et témoignent de la présence d'un élément immatériel au sein de cet organisme vivant; puis, poursuivant leurs observations, et voyant éclore d'autres instincts sans aucun rapport à la conservation de l'être et à ses besoins, et particulièrement cette divination par laquelle l'enfant lit dans l'expression des traits de ceux qui l'environnent, la sympathie, l'amour et la douleur, ils eussent reconnu encore plus distinctement dans ce don merveilleux la main d'un Dieu qui, dès l'origine, a préparé l'homme pour l'homme, et dans les premiers rudimens qu'enferme le sein maternel a jeté les fondemens de la société humaine; ils eussent reconnu la réalité d'une essence différente de la matière, puisque la matière ne saurait rendre compte de ce phénomène étrange. De telles observations font paraître le matérialisme bien superficiel, et ne lui laissent qu'à peine le mérite de la bonne foi.

L'avantage de l'ouvrage de Mme Necker est d'être, avant tout, une histoire. Avant d'énoncer aucune règle, elle raconte des faits. Ces faits, elle les voit à la lumière pure

d'un esprit candide, non à travers le milieu toujours trompeur d'une théorie. Elle ne contraint pas le développement de l'âme enfantine à se plier à notre logique, ni la Providence à raisonner comme nous. Il résulte, au contraire, de plusieurs de ses observations, que les premiers progrès de l'homme intérieur chez l'enfant suivent un ordre inverse de celui que nous leur eussions assigné; que l'œuvre, en bien des points, débute par la fin; et que c'est plus tard seulement que la raison prend tout son rôle, et le développement de l'être humain une marche vraiment logique. Partout, à cette aurore de la vie, Dieu est immédiatement la lumière de l'enfant, et pour ainsi dire, son âme; l'inspiration préside au premier essor de cette mystérieuse existence; une admirable divination se révèle dans le petit enfant; et, à défaut de l'intelligence qu'il n'a point encore, on pourrait dire qu'il a du génie. Il ne faut pas s'étonner, après cela, du sentiment que Mme Necker éprouve pour l'enfant au berceau : c'est un tendre respect, une sorte de piété; car ce n'est point seulement l'homme futur, le membre en espérance de la société humaine qu'elle voit en lui; le présent la saisit autant que l'avenir; le présent lui montre l'œuvre palpable, soutenue, progressive de Dieu, Dieu lui-même façonnant de sa main la créature qu'il va nous confier, Dieu son premier éducateur, son premier maître, partageant, si je l'ose dire, les soins de la mère, veillant aux développemens intérieurs de ce nourrisson, dans le temps où la mère ne lui rend guère que des services tout extérieurs; en un mot, renouvelant pour chaque homme ce qu'il fit pour le premier des humains, alors qu'après l'avoir pétri du limon de la terre, il lui « souffla une âme » et lui enseigna à vivre. C'est donc toujours Dieu que Mme Necker voit dans l'enfant, et pour elle l'éducation est une sorte de culte, une adoration pratique du « Père des esprits. »

La même méthode qui, individuellement, a fait du livre de Mme Necker un livre de religion, en a fait un beau traité de psycologie. Sans le prétendre, elle a peut-être indiqué aux scrutateurs de l'esprit humain le point de départ qu'ils auraient dû prendre. Ne serait-ce point dans les premiers développemens de l'esprit enfantin qu'il aurait fallu étudier la nature intime de l'esprit humain et le rapport mutuel de ses différentes facultés? Quant à nous, il nous semble avoir trouvé dans les détails que Mme Necker démêle et apprécie avec tant de sagacité, plus de lumière que dans bien des livres de psycologie; et nous espérons que la science s'abaissant avec notre auteur près du berceau des nouveau-nés, lui devra plus d'une donnée intéressante, et la solution de plus d'une énigme.

Il est inutile de dire beaucoup de choses sur la méthode de l'auteur, considérée dans ses rapports directs avec l'intérêt de l'éducation. Ce serait empiéter (et certes nous nous en garderons) sur le chapitre intéressant (1) que l'auteur a consacré à ce sujet. C'est après avoir démontré les avantages de la méthode historique ou d'observation pour le perfectionnement de l'art de l'éducation, que l'auteur entre en matière, c'est-à-dire se met à observer. Elle s'approche du nouveau-né, assiste aux premiers symptômes de sa vie sensitive, à la naissance des premiers instincts, aux premiers éclairs de la sympathie, alors que « l'âme nouvelle semble en » deviner une autre, et lui dire : *je te connais,* » alors que « l'enfant, qui n'a encore rien discerné, prévoit la bonté » et l'amour. » Elle fait ressortir la valeur de ses instincts, « rayons directs de la lumière d'en haut. » Elle fait voir que la plupart de ces instincts sont désintéressés, ne correspondant à aucun besoin. Alors déjà, le rôle de l'éducation commence; elle se rattache à ces instincts et aux sensations de l'enfant. « Varier sans excès les sentimens de l'enfant, en y » faisant intervenir son moral le plus possible, telle est l'é» ducation de l'intelligence dans le premier âge. » Quant à celle du cœur, elle se borne à nourrir de certaines dispositions, où la morale proprement dite n'est point contenue, mais qui faciliteront pour la suite une culture approfondie. Le calme intérieur, la sérénité, la bienveillance sont les dispositions qu'il faut s'attacher à former dans la première année.

(1) Le premier du second livre.

Dans la seconde année, la vie relative s'accroît. L'imitation, la disposition à recevoir l'influence d'autrui, le besoin d'influer à son tour, se développent chez l'enfant. Chacun de ces élémens, à mesure qu'il paraît, devient entre les mains de la mère un moyen d'éducation, dont il faut toutefois n'user qu'avec précaution. Le plus précieux parti qu'on puisse tirer de ces dispositions, c'est d'apprendre à l'enfant à aimer. Dans ce temps où, par une disposition toute providentielle, il vit moins de sa vie que de la nôtre, où, éveillée au besoin de se communiquer et de se répandre, l'âme cherche l'âme, il ne faut que répondre à cette demande d'amour pour produire l'amour dans le cœur de l'enfant. Et si c'est bien de l'amour qu'on lui donne, non d'amollissantes caresses, si on lui épargne la vue d'une impatience et d'une colère qu'il ne comprendrait pas, et qui n'amèneraient que l'aversion à la suite de l'effroi, vous pouvez donner à cette jeune âme la direction la plus généreuse; et ce profit ne vient pas seul : l'intelligence s'anime aux rayons de l'amour.

Les premiers essais de la parole occupent alors l'attention de l'auteur. Un résultat intéressant de ses observations, c'est que le besoin n'est pas le premier mobile du langage; l'enfant ne parle pas d'abord pour demander, ni même pour communiquer : il parle pour parler, et la parole est encore un de ces instincts désintéressés que l'auteur se plaît à relever chez l'enfant. Une discussion curieuse sur l'origine des termes généraux se fait remarquer dans ce chapitre; Mme Necker n'admet pas que l'enfant généralise à la manière de l'homme fait, c'est-à-dire par voie d'abstraction, mais par une reconnaissance vague et prompte de la parité des objets. Il compose toujours plus qu'il ne décompose; il n'a pas encore, comme nous, échangé son monde d'impressions immédiates contre un monde de notions artificielles; il n'a pas, comme nous, converti son numéraire en papier. C'est un effet de nos généralisations ou de nos abstractions, que de nous éloigner, en beaucoup de choses, des idées concrètes ou des réalités; les mots, bien souvent, nous montrent moins les choses qu'elles ne nous les dérobent; ils se mettent entre le monde et nous, et, contens de ces signes, comme s'ils portaient en eux la chose signifiée, comme s'ils étaient la substance même de nos jugemens, contens de ces agens, qui font pour ainsi dire l'office de courtiers entre nous et la vie, nous nous passons trop du contact de la réalité elle-même, nous négligeons trop de nous y retremper, et la parole supplante la vie. Tel est le danger auquel l'exercice de la parole ou de l'analyse expose plus ou moins ceux qui s'y livrent. « Plus les mots, dit » Mme Necker, jouent un rôle important dans l'exercice de » la pensée, plus les images reculent au loin, et plus la » scène est décolorée. Le moment brillant de notre exis» tence est celui où les images et les expressions, également » abondantes, marchent de pair, s'appellent et se répon» dent avec facilité, en offrant une heureuse harmonie. » Quand il n'en est plus ainsi, quand les tableaux viennent » à s'effacer, et les sentimens qu'ils excitaient à se refroi» dir, alors les mots peuvent régner seuls, vains simula» cres de pensées éteintes, représentation mensongère qui » bientôt ne produit plus même d'illusion. Tel serait l'effet » infaillible de l'âge, si l'on n'entretenait pas dans l'âme un » foyer de vie et de chaleur (1). »

(1) Tome Ier, page 233.

Avec les progrès naturels de l'âge, et à mesure qu'il offre lus de points d'appui, l'éducation avance. Dans la deuxième et la troisième années, il s'agit surtout de créer des abitudes, non pas que l'homme doive devenir « un faisceau d'habitudes, » mais plutôt un faisceau de sentimens d'idées morales serré par les habitudes. C'est à cet âge u'on peut obtenir à titre d'habitudes ce qu'il serait peut-tre plus difficile d'obtenir à titre de devoirs, ainsi certaines obligations, en quelque sorte matérielles, celles qu'imposent notre nature physique et les conventions tacites de la société, » les habitudes d'ordre, la propreté, décence, le respect pour la propriété, la politesse, mais urtout l'obéissance. L'auteur consacre un chapitre à cet important sujet; et rien n'est plus fort, selon nous, que la manière dont elle plaide auprès des parens la cause de leur utorité même; toute cette argumentation a pour nous le achet d'une évidence complète.

Dans la troisième année, avec un surcroît de forces, naît besoin d'action, d'action sans but, sans autre intérêt que exercice même des forces. Il faut fournir à ce besoin d'agir n aliment; l'auteur entre à ce sujet dans différens détails, s'attache surtout à montrer combien facilement ce besoin 'action pourrait être tourné au profit du perfectionnement ioral de l'enfant.

De l'activité, l'auteur passe à la vérité de caractère. ue ne pouvons-nous transcrire en entier cet admirable hapitre! Jamais, ce nous semble, la beauté de la vérité, son pport intime avec la dignité de notre nature, son importance sociale, n'ont été sentis plus vivement, ni retracés vec plus d'éloquence. Hélas! cet auteur si tendrement attaché à l'enfance, mais qui ne sait point la flatter, a découvert l'hypocrisie jusque dans les premiers épanchemens de âme enfantine; elle a reconnu que l'homme est menteur ès le commencement, menteur à l'âge de la candeur et de ingénuité; que sera-ce plus tard? qu'est-ce de nous tous, ngagés dans une société qui a répandu le mensonge comme huile entre ses rouages crians et durs? L'influence de la érité de caractère n'a pas été oubliée par l'auteur. Quel ujet de méditation pour certains pays, que les paroles suiantes: « Quand on voit des peuples entiers succomber sous le poids des maux attachés à la dépréciation du langage; quand on voit que, dans leur infortune, ils excitent à peine la pitié; que des êtres distingués par les dons les plus brillans, les plus propres à émouvoir l'imagination des autres hommes, dans l'impossibilité de produire de l'impression, tombent dans le découragement, ou sont réduits à recourir à une exagération ridicule, symptôme et effet désastreux du mal qui afflige leur nation; quand, au contraire, on voit combien les paroles rares et mesurées peuvent imposer du respect chez d'autres peuples, comment ne pas mettre le plus grand soin, dans l'éducation publique et particulière, à relever le prix du signe représentatif de la pensée (1)! »

Sous un rapport différent, le chapitre suivant, qui traite de imagination à trois ans, n'est guère moins remarquable. Il st plein des observations les plus intéressantes, dont quelues-unes, je crois, sont tout-à-fait neuves. On sent quel arti l'on peut tirer et quel abus on peut faire de cette faulté. L'auteur indique les règles et signale les écueils.

Mais enfin l'être moral se révèle. D'entre la sympathie et affection filiale, la conscience se dégage peu à peu, indépendante, individuelle, ne reconnaissant plus de lois absoues que les siennes. Les habitudes avaient été préparées pour a recevoir, avaient été formées en vue d'elle; elles n'ont ait que balayer et orner le palais de leur souveraine. Elle ient; mais dans quel état trouve-t-elle la demeure qu'on lui prépare? En d'autres termes, quelle est la vraie condition de l'âme? Mme Necker se prononce pour le dogme de notre corruption originelle; et à ses yeux cette corruption n'est pas négative seulement, comme quelques-uns l'ont pensé, mais positive. Après avoir donné de riches développemens à sa pensée, elle se propose une objection. « Cette doctrine est dangereuse, dira-t-on. On prépare, en la professant, trop d'excuses à la faiblesse. L'essentiel est de savoir si, en ne la professant pas, on lui prépare assez de secours. Il n'y a de dangereux que l'erreur. Il est inutile d'espérer qu'on puisse former la moralité avec d'autres élémens qu'avec ceux de la nature humaine; il l'est surtout de supposer que, si l'œuvre pouvait être exécutée, elle fût susceptible de se conserver. Si l'on ne s'est pas d'avance assuré de la solidité du terrain sur lequel on a bâti, si l'édifice a été construit sur le fondement trompeur de la pureté naturelle, *quand les vents se sont déchaînés, quand les eaux se sont débordées, quand le torrent grossi a heurté contre les murs, la maison est tombée, et la ruine en a été grande* (1). »

Cette connaissance du véritable état de notre nature nous fait sentir la nécessité de recourir plus haut que notre nature. La religion seule pourra fermer cette grande plaie; la religion, dis-je, et non la pensée religieuse. C'est bien ainsi que l'entend notre auteur. Pour elle, la religion est bien un fait en dehors de nous, destiné par la Providence à agir sur nous, non-seulement par son énergie intrinsèque, mais par l'action de l'Esprit de Dieu qui le recommande à notre esprit. Mais il n'en est pas moins vrai que, même dans le sens le plus général, la religion est nécessaire à l'homme; et il est bien étonnant que les chrétiens soient seuls à reconnaître franchement et à sentir vivement cette nécessité. La philosophie aussi devrait s'empresser de dire que la religion seule complète l'homme, et que, sans cet élément supérieur, la plus belle des existences humaines ne sera jamais qu'une existence mutilée. « L'âme qui n'exerce pas toutes ses forces subit un appauvrissement partiel, sans pouvoir se figurer ce qui lui manque. Un jeune cygne, élevé loin de l'eau, n'aurait pas l'idée distincte de l'eau, mais il languirait; tour à tour agité, inquiet, ou livré à l'abattement, sa tristesse, sa maigreur, la teinte jaune de son plumage indiqueraient assez que sa destination n'est pas remplie. A l'aspect d'une mare infecte, il pourrait s'y précipiter, et ce noble oiseau nageant dans la vase ne paraîtrait qu'un être vil, rebut et honte de la création. Mais donnez-lui la source vive; que l'onde pure du grand fleuve vienne à restaurer sa vigueur; et vous verrez ce qu'est le cygne. En peu de jours, sa blancheur éclatante, la grâce, la majesté, la rapidité de ses mouvemens vous montreront quelle était sa nature, quel élément avait manqué à son développement. — Telle est notre âme: elle peut vivre sans adorer Dieu, mais languissante et desséchée; elle peut donner le change à ses désirs et se plonger dans la superstition. C'est là ce qu'on voit sur les bords du Gange; mais sur ceux de la Tamise, mais sur les rives de l'Atlantique où s'élève un monde nouveau, on apprend quel est l'essor que la religion donne à l'âme (2). »

Mais faut-il peut-être, par ménagement pour la faiblesse de l'âge, par respect pour la religion même, n'en occuper que la dernière période de l'enfance? Ce n'est point l'avis de Mme Necker. Elle ne veut pas subordonner aux progrès de l'intelligence une relation qui peut être contemporaine des premières relations du cœur. La religion naturelle ne saurait être facilement conduite auprès des berceaux; mais le Dieu de Jésus-Christ veut être le Dieu de tous. « Se plaçant dans l'immense intervalle qui sépare des êtres bornés

(1) Tome Ier, page 285.

(1) Tome Ier, page 331. (2) *Ibid.*, page 336.

» de l'Etre infini, des malheureux de la source du bonheur, » des pécheurs de la sainteté éternelle, il rapproche Dieu » de nos cœurs, il le met à notre portée, à celle des plus » humbles d'entre nous. Cette innombrable multitude con» damnée à rester étrangère au langage des esprits cultivés, » entend un autre langage; les ignorans sont appelés, l'âge » tendre est appelé, tout marche dans la race humaine. » Partout où se trouvent les dispositions si particulières à » l'enfant, l'amour, la confiance, la soumission, on voit » Jésus-Christ s'offrir pour guide. En disant : *Laissez ve-* » *nir à moi ces petits enfans*, il semble nous avoir révélé » et notre devoir comme parens, et l'esprit général de son » culte (1). »

Entre les avantages que voit l'auteur à cultiver de bonne heure le sentiment religieux dans le cœur des enfans, elle compte celui d'épargner à un âge plus avancé la crise d'une conversion subite. Avant tout, ce nous semble, une telle éducation a pour avantage de donner plus de chances à la conversion. Cet événement, sans doute, n'est pas nécessairement subit; mais, en thèse générale, une révolution est réservée pour l'époque où toutes les facultés ont pris leur essor, et où l'être humain a expérimenté la vie. C'est alors seulement que cet être peut bien sentir tout ensemble la nécessité et la difficulté de croire, et que son cœur, se rendant une seconde fois, se rend pour toujours. Les convictions fortes et, si l'on me permet de parler ainsi, l'originalité chrétienne, sont sans doute préparées et plus ou moins garanties par la culture religieuse des premières années; mais elles ne tiennent ordinairement leur réalité entière et leur vie que d'une épreuve, que d'un combat plus ou moins rude, qui les retrempe et les renouvelle. Témoin des grands inconvéniens des conversions soudaines, et toujours disposé à douter de leur réalité jusqu'à ce que le temps y ait apposé son sceau, j'ai été témoin également de la pâleur du christianisme de ceux qui, pour ainsi dire, nés convertis, ont conservé sans lacune, de l'enfance à l'âge mûr, la somme complète des croyances qu'on leur avait inculquées; et peu s'en faut que je n'aie souhaité à ces âmes enchaînées dans un calme plat, les nuages momentanés du doute et la tempête des passions. C'est peut-être à l'absence de tout combat que nous devons cette foule de chrétiens fort exacts, mais fort vulgaires, qu'il serait difficile peut-être de distinguer des mondains honnêtes-gens autrement que par un sentiment de sûreté, pure et simple transformation de l'égoïsme, mensonge officieux de l'âme à l'âme. Pour être juste, il faut ajouter qu'une certaine direction de l'enseignement chrétien a donné aussi, quoique plus rarement, un résultat pareil aux conversions subites; et le moment est peut-être venu pour la prédication chrétienne de signaler ce nouvel ennemi.

C'est moins un enseignement religieux que des habitudes religieuses du cœur que Mme Necker réclame pour l'enfant. Il faut surtout qu'il apprenne à communiquer, à converser de l'âme avec Dieu. « Sans la persuasion que notre » appel est entendu, sans l'espoir qu'une réponse au moins » tacite est obtenue, qu'il redescend je ne sais quelle béné» diction de l'encens offert par la prière, il n'y a rien, » plus rien de consolant, plus rien de régénérateur dans » le culte, et l'âme isolée cesse bientôt d'adresser un » hommage inutile (2). »

Il faut donc apprendre à l'enfant à prier, il faut l'exercer à la prière, c'est-à-dire prier avec lui. C'est par des directions fort sages sur ce devoir, et par des modèles touchans de prières pour les petits enfans, que l'auteur termine la partie de son ouvrage consacrée à la première enfance.

(1) Page 342. (2) *Ibid.*, page 341.

PARIS MALADE, *Esquisses du jour*, par EUGÈNE ROCH. 1 vol. in-8°. Paris. Chez Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n° 4. Prix : 7 fr.

Paris malade! Quel titre fût jamais plus vrai, plus à l'ordre du jour! Quel titre plus propre à donner l'envie d'ouvrir le volume qui le porte! Pour compléter l'éloge, je ne crains pas de répéter de lui ce qu'on a dit de je ne sais quel autre titre d'ouvrage : c'est déjà tout un livre. En effet, comme à sa simple lecture l'esprit est prompt à devancer la pensée de l'auteur! Quelle longue série de funestes symptômes se présente à son souvenir! Il y a là de quoi rendre sérieux au point de faire oublier peut-être l'ouvrage qui porte sur sa couverture ces deux mots malheureusement si pleins de sens; il y a tout au moins de quoi lui composer une longue préface.

Bien malade, en effet, est ce pauvre Paris, ce vaste réceptacle où viennent se concentrer, et s'envenimer par là même, les misères de tous genres qu'on rencontre en détail sur toute la surface du pays. Paris est, sous ce rapport encore, la capitale de la France. Mais si c'est un grand malheur pour un peuple de recevoir une grande partie de sa vie d'un vaste foyer central d'où s'échappent tant de miasmes délétères, c'est à quelques égards aussi un avantage dont ce peuple peut tirer un grand parti. Bien que développés à des degrés fort différens, les maux de l'humanité sont partout les mêmes, quant à leur nature, et s'ils se montrent moins hideux et moins effrayans là où la population plus disséminée laisse dormir en elle des germes auxquels manquent l'excitation et la nourriture nécessaires à leur fécondation, ils n'en existent pas moins dans ces mêmes germes, et il importe de ne pas l'ignorer; car c'est là, et non dans les branches du mauvais arbre, qu'il faut porter le remède. Or, comment songer au remède, si l'on ne soupçonne pas l'existence de la maladie? Que la France contemple les plaies de Paris et de toutes ses grandes villes, qu'elle voie dans chacune de leurs misères morales autant de fruits d'un grand arbre qui a ses racines dans toute l'étendue du sol, mais dont quelques branches seulement ont le triste privilége d'être entièrement fécondées par l'abondance de la sève qu'elles concentrent en elles! Pour prêcher la tempérance à leurs fils, les Spartiates leur faisaient contempler des esclaves plongés dans l'abrutissement de l'ivresse. Pour avertir nos concitoyens de chercher la guérison dont ils ont besoin, montrons-leur, dans le tableau moral de leurs grandes villes, le spectacle effrayant des maux dont ils sont tous atteints. Ce sera leur faire trouver à la fois, par une méthode éloquente et par des témoins irrécusables, le secret des misères sociales et des misères individuelles. Habitans des campagnes, venez contempler à Paris les conséquences du luxe, toutes les bassesses, toute la vénalité qu'il engendre, tous les genres de désordres qui en sont la suite, et vous saurez ce que vaut et ce que produit ce sentiment de vanité, cet amour-propre, que tout cœur d'homme recèle, que vous montrez aussi, mais sur une moindre échelle, et que souvent même vous vous prenez à regarder comme un sentiment louable.

Mais que ces réflexions ne me fassent pas oublier le livre de M. Roch. Aussi bien m'entraîneraient-elles fort loin du sujet de cet ouvrage; car, je l'avoue, j'ai éprouvé un grand mécompte en m'apercevant que l'auteur me conduisait sur une tout autre route que celle où je croyais le précéder, sur la foi du titre. Son *Paris malade*, ce n'est pas le Paris dévoré par la fièvre de toutes les mauvaises passions du cœur humain; ce n'est pas Paris avec toutes les déplorables conséquences de son matérialisme théorique et pratique, mort à toute crainte de Dieu, sourd à la voix de la conscience, en proie au délire de l'esprit de parti, ou absorbé dans ses calculs de finances; ce n'est pas Paris rongé

par le ver de l'égoïsme aux mille formes, aux mille stratagèmes. Non, c'est tout simplement Paris malade du choléra, ou, pour parler avec l'auteur, « Paris vêtu de flanelle, » Paris devenu maigre, suspendant ses *râouts*, désertant » ses théâtres, rentrant à l'approche de la nuit; puis encore, » Paris indocile, Paris qui ne veut pas se confesser, Paris » impénitent... » Ce n'est pas que je veuille dire qu'il n'y ait là le sujet d'un livre, et d'un livre du plus grand intérêt. Bien au contraire, et je me hâte de rendre justice à tout ce qu'a d'ingénieux l'idée de nous rappeler le tableau moral de la capitale pendant ces jours de deuil dont nous sortons à peine, pendant ces quelques mois si fertiles en graves instructions. Cette époque mémorable a fourni à la population parisienne une occasion sans pareille de se montrer dans toutes les manifestations de son caractère, et de présenter, tour à tour, les traits indélébiles de la créature morale tombée dans l'étroite sphère du MOI et des affections terrestres, mais capable encore d'émotions généreuses, qui témoignent surtout que

L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux;

les traits plus variés, plus superficiels et néanmoins bien constans du caractère gaulois, de ce caractère qui reflète avec une mobilité si extraordinaire, et qui traduit avec tant de vivacité tous les contrastes de notre nature morale; enfin les modifications qu'un demi siècle de révolutions, d'indifférence religieuse, et de vie politique, ont imprimées à l'esprit français. Il est indispensable, en effet, lorsqu'on veut peindre une époque quelconque de notre histoire, de tenir compte des trois ordres de traits que je viens de distinguer, et de savoir discerner ce qui appartient à l'homme en tant qu'homme, ce qui est le propre du peuple qu'on étudie, et ce qui résulte de l'éducation que chacun reçoit de son siècle. Un des grands reproches que méritent les écrivains de notre époque, surtout en France, c'est de ne faire attention et de n'attacher d'importance qu'au caractère du siècle ou à celui du peuple, sans discerner celui de l'homme, ses traits naturels et immuables : de là ces essais informes de réorganisation, soit religieuse, soit politique, qui prouvent par leur non-succès combien leurs auteurs connaissent peu le fond de la nature humaine. C'est aussi là ce qui rend si superficiels et si peu sérieux, malgré la prétention contraire, tous ces écrits historiques, tous ces tableaux de mœurs qu'on nous offre chaque jour sous une forme ou sous une autre. A tout prendre, il vaudrait infiniment mieux peindre moins fidèlement son siècle ou ses compatriotes, et connaître un peu mieux le cœur de l'homme; on posséderait au moins l'essentiel; on aurait une base solide, un point de départ certain, un criterium infaillible; en étudiant ensuite l'histoire on la comprendrait, et surtout on apprendrait à en profiter.

Il est à regretter que M. Eugène Roch ne se soit pas placé à ce point de vue, le seul d'où l'on puisse contempler les scènes de ce monde dans leur vrai jour. Doué d'un esprit observateur, d'une habileté rare à saisir et à peindre les nuances des caractères individuels, il connaît mal en échange ce qu'il y a d'essentiel à connaître du cœur humain; et c'est pour cela qu'avec un mérite littéraire incontestable, son livre ne sera que le livre d'un moment, et n'aura que le degré d'intérêt de tout ouvrage qui reproduit avec fidélité des scènes auxquelles nous avons assisté, et qui, grâces au coloris du style, donne à ce tableau d'un mérite temporaire et tout local le charme que ne présente guère la triste réalité. Au reste, c'est moins à M. Roch qu'à l'esprit du dix-neuvième siècle que nous reprocherons le défaut capital de cette composition. Le scepticisme, en affaiblissant, peu à peu, tous les ressorts de l'âme, a tellement effacé l'originalité du caractère individuel qu'il est difficile d'apercevoir le fond de ce caractère et les vrais sentimens d'un homme du monde, à travers les formes artificielles qu'on appelle les mœurs contemporaines. Le livre que nous avons sous les yeux n'est donc, en dernière analyse, qu'une esquisse de ces mœurs, et il est juste de dire que son auteur n'a pas eu la prétention de faire plus. Tel qu'il est, et à ce point de vue, cet ouvrage, je le répète, vaut mieux que bien d'autres; et sa forme dialoguée donne beaucoup de vie aux scènes auxquelles il ramène le lecteur. L'auteur paraît s'être personnifié dans un jeune médecin, républicain décidé, mais sceptique comme le sont presque tous nos jeunes gens, avec un léger retour vers les vagues espérances du déiste : première et fragile planche que la lassitude désolante du matérialisme fait jeter d'un bord à l'autre de la tombe, mais qui, seule, ne suffit pas pour rassurer le pauvre mortel, qui arrive au moment de franchir l'abîme. C'est avec plus de regret que de surprise que nous voyons M. Eugène Roch partager, contre le Christianisme, des préjugés qu'un clergé aveugle ou intolérant n'a que trop motivés. Pour nous peindre le rôle de la religion, c'est-à-dire, le rôle des ecclésiastiques, pendant la durée de l'épidémie, l'auteur nous introduit dans un salon carliste et nous fait assister à un entretien où plusieurs nuances de religion, d'ailleurs aussi peu chrétiennes les unes que les autres, se dessinent dans les personnages d'un père jésuite, ami de l'inquisition, comme nous aimons à croire qu'il y en a peu, du moins en France; d'une sœur de charité, bigote qui n'a que l'anathème à la bouche; d'un comte de la cour de Charles X, dont l'orthodoxie sait se plier aux vues de la philosophie, et ne semble qu'un masque ou qu'un instrument à l'usage de ceux qui veulent que l'autel appuie le trône; et d'une femme jeune et spirituelle autant qu'habile à faire entrer la religion au service de ses antipathies politiques. Partout le fanatisme ou l'hypocrisie sous le nom de religion, l'Evangile nulle part; nulle part, un hommage ou la plus simple allusion aux hautes doctrines de la religion de l'amour; à peine découvrons-nous dans une salle de l'Hôtel-Dieu une jeune novice qui prononce quelques mots empreints de Christianisme. Nous devons le dire, il y a exagération, et nous aimons à le penser, grande exagération dans ce tableau du clergé romain. L'auteur ne se serait-il pas ici un peu trop abandonné à sa mauvaise humeur de républicain contre la théocratie et contre des hommes dont plusieurs méritent sans doute des reproches, mais dont d'autres, nous voulons le croire, sont dignes de respect. Nous sommes persuadés que l'auteur aurait pu être plus juste; mais nous l'invitons surtout à chercher le Christianisme moins dans les hommes que dans la Bible; c'est là seulement qu'il rencontrera pure de tout alliage une foi qui nous rend vainqueurs même de la mort, et qui eut, dans le cours de l'épidémie, plus d'une occasion de montrer son incomparable efficace.

M. Roch paraît peu disposé à regarder le choléra comme un châtiment du ciel; mais ici encore sa critique ne porte véritablement que sur le parti qui a voulu réclamer le bénéfice de cette grande vérité, et exploiter le terrible fléau au profit de ses vues et de ses intérêts politiques, en nous désignant la révolution de juillet comme la faute capitale qui nous avait mérité la verge de Dieu, et le rappel de Henri V, c'est-à-dire une seconde révolution, une guerre civile, comme le moyen d'expier un si grand crime. Cette tactique, nous ne pouvons la désigner autrement, soulève le cœur; elle est aussi absurde que méprisable. Mais de ce qu'une vérité peut être l'objet d'un abus sacrilége, et devenir mensonge, lorsqu'on la fait descendre de la haute sphère du gouvernement moral et spirituel de la Providence, dans la basse sphère des petits intérêts du plus insensé des partis, faut-il en conclure qu'elle cesse pour cela de demeurer

une vérité? Non, certes! Or, qui croira, après y avoir sérieusement réfléchi, que le choléra ait été un fait fortuit, résultat d'un aveugle enchaînement de causes physiques, et qu'il décime depuis vingt ans l'humanité, sans que le Créateur et le Conservateur des hommes, sans que la Providence, que nous voyons si soigneuse à prendre soin de ses moindres œuvres, ait voulu l'apparition et les progrès d'un pareil dévastateur! Il faut nécessairement pour cela, ou nier Dieu et sa Providence et se déclarer positivement athée, ou admettre, avec le principe providentiel, toutes les conséquences qui en découlent, sous peine d'être en contradiction avec soi-même. Non, ce n'est pas sans la volonté de Dieu, c'est par elle que le choléra se promène sur notre globe comme un nouvel ange de destruction; et à moins de nier que c'est un mal, ou de refuser à Dieu la bonté, propositions aussi absurdes l'une que l'autre, on est contraint de considérer le choléra, à la fois comme un châtiment et comme un avertissement. Autre chose sera maintenant de dire pourquoi ce châtiment, pourquoi cet avertissement, ont été adressés dans ces temps remarquables à la majeure partie du genre humain.

Pour résoudre cette difficulté, que chacun commence par s'examiner lui-même en présence de la loi de sa conscience, reflet plus ou moins affaibli de la loi de son Créateur; que chacun se demande ce qu'il peut attendre de cette loi, c'est-à-dire, ce qu'il mérite de recevoir d'une justice absolue; qu'il voie comment il en a agi avec Celui auquel il doit tout; puis, après s'être convaincu lui-même de culpabilité, et avoir senti sa profonde misère morale, qu'il jette un coup-d'œil sur le monde, qu'il voie comment l'homme y sert le Maître qu'il doit servir le premier, quel amour il lui porte! Il commencera alors à comprendre pourquoi les châtimens, pourquoi les avertissemens que Dieu donne au monde. Mais gardons-nous d'aller plus loin, gardons-nous de demander compte à l'Intelligence et à la Sagesse infinies de la manière dont elle répartit les maux entre les créatures rebelles; ce serait vouloir sonder un abîme sans fond pour notre intelligence bornée. «Les voies de Dieu ne sont pas nos voies.» Nous ne saurions pas plus les apprécier *à posteriori* que nous ne pouvons *à priori* douter de leur sagesse et de leur justice. Nous ne sommes pas chargés de gouverner le monde; ce qui nous importe, ce qui nous est ordonné, sous peine du malheur, c'est de rentrer dans le bon chemin, de revenir à la loi première de notre nature morale. Or, le chemin de ce retour, c'est Jésus-Christ, qui s'est appelé lui-même « le chemin, la vérité et la vie, » Jésus-Christ par qui nous obtenons notre pardon, notre réconciliation, notre affranchissement spirituel, et qui nous rend capables de ce dont nous étions devenus incapables, savoir, « d'aimer Dieu par-dessus tout, et notre prochain comme nous-mêmes. »

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. SULLY-BRUNET.

La lettre que MM. les délégués des colonies françaises nous ont écrite le 3 octobre ayant, grâce à l'intervention de M. Sully-Brunet, trouvé un prompt accueil dans le *Journal du Hâvre*, nous devions penser qu'il lui serait facile d'y procurer accès aux observations dont nous l'avons fait suivre; et nous ne nous trompions pas, puisque ce journal déclare, dans son numéro du 27 du même mois, que, quoiqu'il ne se croie pas obligé à ouvrir ses colonnes à notre réponse, il le fera, si MM. les délégués le jugent convenable. M. Sully-Brunet ne s'est pas cru autant de crédit; ce n'est même qu'après avoir lu cette déclaration, qu'il a ajouté à la lettre qu'on va lire et qu'il nous avait déjà écrite auparavant, les mots qui se trouvent en italiques à la fin du second alinéa, et par lesquels il veut bien s'engager à demander l'insertion que nous désirons. Nos lecteurs trouveront sans doute que la publication de sa nouvelle lettre, que nous allons transcrire, est peu utile; nous en avions jugé ainsi; mais M. Sully-Brunet paraissant y attacher une grande importance, nous n'avons pas voulu nous y refuser. Quelques personnes auraient d'ailleurs pu croire, si nous ne l'avions pas admise, que c'est elle enfin qui renferme la réfutation victorieuse des faits que nous avons avancés, tandis qu'il n'y en est pas même question. Chaque ligne écrite par nos correspondans dans un autre but que celui de démentir ces faits les confirme aux yeux du public, et nos lecteurs comprendront que ce témoignage est trop important pour notre cause, pour que nous ayons eu besoin, comme le suppose M. Sully-Brunet, de nous souvenir de la loi du 25 mars 1822, avant d'accueillir la lettre du 19 septembre de MM. les délégués.

Voici la lettre de M. Sully-Brunet:

Paris, 26 octobre 1832.

MESSIEURS,

La publicité convient autant à ma manière de voir qu'aux doctrines que je professe. Aussi je voudrais qu'il pût dépendre de ma volonté de faire accueillir par le *Journal du Hâvre* les observations dont vous avez cru devoir accompagner la lettre des délégués des colonies, insérée dans votre numéro du 10 de ce mois.

D'abord, je dois vous dire que je n'ai aucune relation personnelle avec les rédacteurs de ce journal qui me permette d'espérer un succès que vous n'avez pu obtenir directement. *Néanmoins je vais les inviter à vouloir bien consentir à votre demande.*

D'un autre côté, cette feuille politique ayant adopté une opinion, ne se croit peut-être pas tenue plus que beaucoup d'autres à insérer toutes les dissertations qui la combattent (1).

Vous aussi, Messieurs, suivez cette ligne de conduite; et vous en avez poussé la scrupuleuse observance jusqu'à rejeter des colonnes de votre journal la réfutation d'un article hostile contre les colons et les colonies, qui avait paru dans votre numéro du 30 mai. Les délégués ne parvinrent qu'en payant les frais de l'impression à obtenir l'insertion de leur réclamation, encore eut-elle lieu, non dans votre journal, mais dans une feuille isolée et d'un format *différent* (2).

Si donc, par suite d'une provocation nouvelle et directe adressée aux délégués le 19 septembre, vous avez accueilli leur réponse dans vos colonnes mêmes, ils pourraient être tentés de croire que vous avez alors cédé seulement au vœu de la loi du 25 mars 1822. Les observations dont vous avez accompagné cette réponse sont restées sans signature, malgré le reproche que nous avions fait à l'auteur de votre article d'*être étranger à nos sympathies nationales et commerciales.*

Pour le public, comme pour moi, l'auteur de cet article ne sera français que lorsqu'il se sera fait nominativement connaître pour tel. D'ailleurs, la réponse des délégués était signée; il y avait nécessité de décliner le nom de celui d'entre vous à qui appartient la responsabilité de l'attaque.

Il est possible que cette circonstance d'un article anonyme répondant à un article signé ait été pour quelque chose dans le silence par lequel le rédacteur du *Journal du Hâvre* a accueilli votre demande d'insertion; ce qui pourrait suffire à vous empêcher de conclure, comme vous le faites, que le motif de ce refus *fut la preuve de la force de vos argumens.*

De plus, il s'agissait de reproduire des doctrines regardées peut-être comme subversives par le rédacteur de ce journal, dont les opinions sur ces matières diffèrent des vôtres, ainsi que vous le reconnaissez, et en diffèrent en ce que l'observation pratique peut avoir de contraire aux idées absolues de la théorie. Dès lors, il a pu n'être pas jaloux d'attacher son nom à une agression qui peut compromettre un ordre social garanti par des lois, avec d'autant plus de raison que cette feuille serait, suivant vous, très-répandue dans les colonies.

(1) Nous sommes aussi tout-à-fait d'avis que chaque opinion doit prendre soin de se créer une tribune, et qu'on ne peut pas exiger d'un journal qu'il publie lui-même la réfutation des argumens qu'il a soutenus. Mais ce n'est pas d'argumens qu'il s'agit ici; c'est d'inculpations mal fondées dirigées contre nous, et que nous devons désirer de voir contredites partout où elles ont trouvé de l'écho. (*Réd.*)

(2) Nos lecteurs savent, et nous le répétons pour la quatrième fois, que nous avons inséré dans nos colonnes toute la portion de la longue lettre de MM. les délégués relative aux colonies françaises. C'est ensuite par procédé, et non par obligation, que nous avons distribué à nos lecteurs la brochure qu'ils ont jugé à propos de faire imprimer. C'est donc de cette brochure, et non de leur réclamation insérée dans le *Semeur*, comme on pourrait le conclure de la manière dont ils s'expriment, que ces messieurs ont eu à payer les frais d'impression. (*Réd.*)

Dans les questions coloniales, votre journal perd le caractère éclectique à la faveur duquel il a fait son apparition. Ici, la passion vous aveugle et vous domine, comme en Angleterre elle a dominé la Société *abolitioniste*, parce que vous ne voulez pas tenir compte des faits accomplis; parce que vous voulez l'exécution *quand même* de cette théorie absolue d'affranchissement, alors qu'elle ne peut se vider brusquement qu'au milieu des flots de sang; parce que, sans sympathie nationale avec la France (je le répète jusqu'à preuve contraire), qui me répondra que vous n'agissez pas dans un but de destruction de tous les établissemens à esclaves, pour arriver à ce que, dans l'intérêt de l'Angleterre, l'Inde orientale devienne le grand et le seul marché de l'Europe pour des denrées devenues de première nécessité? parce qu'enfin vous n'avez rien à perdre dans la solution de la question..... Dans de semblables discussions, il importe toujours de savoir à quel adversaire on a affaire.

Il ne s'agit pas pour les délégués, dites-vous, *d'une vérité absolue*(1), *indépendante des lieux et des temps*, *d'une justice qui a ses fondemens dans la loi de Dieu*...(2) *mais seulement de misérables considérations de nationalité et de parti.*

Avec des vérités absolues, vous le savez, on ne gouverne pas les hommes. Toutes les sociétés sont soumises à une discipline utile qui n'est qu'une modification de ces mêmes vérités (3).

En théories politiques, les absolutistes, de quelque couleur qu'ils soient, sont des instrumens de désorganisation, parce qu'ils ne tiennent compte ni des faits ni des nécessités.

C'est le reproche le plus grand peut-être qu'on ait à faire à la secte politique qu'on désigne sous le nom de doctrinaire.

Il faut pousser bien loin en politique le mysticisme religieux pour arriver à traiter de CONSIDÉRATION MISÉRABLE LA NATIONALITÉ (4).

Au prédicant qui s'est donné la mission de provoquer une rénovation, ou plutôt un renversement de l'ordre social existant, on a le droit de demander: Qui êtes-vous? Qu'avez-vous à perdre dans la question que vous soulevez?

S'il ne s'agissait que de faire un appel à vos sentimens religieux, je vous demanderais encore, Messieurs, à qui appartient le titre d'homme de bien et de véritable philantrope, de celui qui, de Paris, veut le triomphe absolu d'un principe dans une localité qu'il ne connaît pas, où il n'a nul intérêt, à 4,000 lieues de lui, et sans égard pour les faits..... ou de celui qui, aux dépens de sa fortune, sur les lieux, dont la simple habitation n'est pas sans danger, exerce cette philantropie pratique, qui lui permet d'arriver au même but, avec le temps et à l'aide des causes morales?

Lorsque vous aurez parcouru ces contrées, objet de votre réprobation; que vous les aurez habitées en observateur religieux; que, dans des vues philantropiques, vous aurez fait des sacrifices de fortune, de temps et de ces jouissances du sein desquelles il vous est si commode de prêcher la révolte; alors vous aurez acquis le droit d'élever la voix et de vous faire écouter; mais alors aussi votre conscience vous commandera un esprit de réserve et de justice qu'on ne rencontre pas aujourd'hui dans vos réflexions sur les questions coloniales.

Comme vous, Messieurs, il y a quarante ans, on a proclamé des vérités absolues, et, sans parler de ce qu'il en a coûté à la France, il en est résulté que la force brutale a fait naître la liberté ignorante au profit de 400,000 individus, mais au prix du sang de plus de 200,000 blancs ou nègres égorgés à Saint-Domingue (5).

Ce n'est pas la répétition de pareilles calamités que vous voulez, j'aime à le croire; mais c'est là cependant où l'on arriverait, si l'on pouvait vous écouter et suivre vos avis..... Si, après avoir été éclairés par des hommes consciencieux et expérimentés, vous ne reculez pas devant la crainte de provoquer de nouveaux malheurs, vous n'aurez même pas plus tard à vous prévaloir, pour excuse, d'une intention religieuse.

Voilà, Messieurs, la seule réponse que je puisse faire à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en m'envoyant votre numéro du 24 qui la relate. Telle qu'elle est, cette réponse a droit à la publicité; car vos lecteurs ont besoin de connaître jusqu'à quel degré il m'était possible de satisfaire à votre réclamation.

J'ai l'honneur, etc. SULLY-BRUNET.

Nous avons dit que nous avions jugé la publication de cette lettre peu utile; en effet, qu'apprend-elle au public? Si on la lit avec quelque attention, on verra qu'elle comprend trois parties distinctes.

D'abord, M. Sully-Brunet donne les raisons qui ne lui permettent pas d'espérer de succès de la démarche que nous l'avons prié de faire auprès du *Journal du Hâvre*. Tout cela est aujourd'hui sans but, puisque le rédacteur de ce journal déclare qu'il fera ce que MM. les délégués jugeront convenable.

Puis, M. Sully-Brunet assure que, malgré notre déclaration, l'auteur de notre article relatif à M. Hermé-Duquesne ne sera français, pour le public comme pour lui, qu'après qu'il se sera fait nominativement connaître pour tel. Nous ne pouvons admettre qu'il en soit ainsi, ni pour le public ni pour M. Sully-Brunet; car, quant au public, nous avons quelque lieu de croire qu'il fait cas de notre véracité; du moins ne lui avons-nous pas donné le droit de la mettre en doute; et quant à M. Sully-Brunet, comme nous n'avons aucun motif de lui taire le nom de l'auteur de cet article, nous le lui avons fait connaître de vive voix et par écrit. Il ne saurait donc rester, à cet égard, le moindre doute dans son esprit. Mais cela ne suffit pas à M. Sully-Brunet; il voudrait que nous missions un nom propre à la fin de nos articles sur les colonies. Nous ne voyons pas ce que la discussion pourrait y gagner. Ce serait seulement faire d'une question de principes une querelle de personnes. Nous devrions, si cette prétention était fondée, signer, non seulement nos articles sur les colonies, mais aussi tous ceux où est émise quelque doctrine, qui peut blesser quelques intérêts. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais exigé rien de pareil d'aucun journal; et nous ne savons pas, en particulier, qu'il soit jusqu'ici venu à la pensée de MM. les délégués d'inviter l'auteur du fameux article sur les colonies, inséré le 22 octobre dans le *Journal des Débats*, à se faire nominativement connaître. Pourquoi donc nous le demander, à nous, dont la rédaction, placée sous la responsabilité d'un gérant, n'est pas plus anonyme que celle de cette feuille ou de tout autre? Ce que nos collaborateurs écrivent devient le dire de nous tous, en paraissant dans nos colonnes, et nous ne voyons aucun motif pour nous décharger de notre part d'un fardeau qui ne nous paraît pas lourd à porter. Qu'y a-t-il, en effet, dans nos articles sur les colonies, qui exige la garantie d'un nom propre? Des faits? Mais s'il y en a d'erronés, nous n'empêchons personne de nous prouver que nous nous sommes trompés, et jusqu'ici on n'a nié aucun de ceux que nous avons avancés, pas même celui qui donne lieu à toute cette discussion, savoir que M. Duquesne a été expulsé de la Martinique, pour avoir dîné avec des hommes de couleur. Des principes? Mais les principes d'un journal sont le drapeau autour duquel ses rédacteurs se rallient. C'est pour les soutenir qu'ils se sont réunis, et ils se garderont bien de diminuer leurs forces en s'isolant les uns des autres. Des motifs? Mais nous ne devons compte à personne de ceux qui nous font agir: libre à M. Sully-Brunet de supposer que nous travaillons *dans l'intérêt de l'Angleterre, afin que l'Inde orientale devienne le grand et seul marché de l'Europe, pour des denrées devenues de première nécessité*; nos lecteurs trouveront sans doute plus simple d'admettre qu'il y a dans le fait même de l'esclavage, de quoi nous exciter à travailler, de tout notre pouvoir et sans motif caché, à son abolition. Il est moins nécessaire, en tout cas, de mettre son esprit à la torture pour arriver à cette conclusion, que pour imaginer celle que notre correspondant a su découvrir.

M. Sully-Brunet relève enfin, dans notre dernier article, quelques phrases trop claires pour qu'il vaille la peine d'en donner l'explication à ceux qui voudront bien prendre la peine de nous lire. Il y a aussi dans sa lettre bien des insinuations, des demi-mots, des attaques couvertes contre la religion: persuadés que tout cela nuit à sa cause, loin de la servir, nous ne le suivrons pas sur ce terrain. Mais nous le remercierons encore une fois, avans de finir, de sa promesse d'essayer d'obtenir du *Journal du Hâvre*, qui y consent d'avance, l'insertion de nos observations précédentes; s'il croyait cependant utile de les faire suivre de la lettre qu'il vient lui-même de nous adresser, ou de remarques dans le même sens, il trouverait sans doute loyal d'y ajouter la réponse que nous y faisons aujourd'hui.

(1) Nous avons dit: *D'une vérité absolue*, TOUJOURS LA MÊME. (*Réd.*)

(2) M. Sully-Brunet nous tronque encore ici, en nous citant. Nous avons dit: *D'une justice qui a ses fondemens dans la loi de Dieu* ET DANS LA CONSCIENCE DE L'HOMME (*Réd.*)

(3) Elle devrait n'en être que l'application. (*Réd.*)

(4) La nationalité est, en effet, une bien misérable considération, lorsqu'on veut déterminer, d'après elle, ce qui est juste et injuste. C'est l'égoïsme national, tout aussi déplorable que l'égoïsme personnel et que l'égoïsme de famille, et non l'amour de la patrie, que nous avons ainsi qualifié. (*Réd.*)

(5) Nous pourrons un jour nous occuper de la guerre civile de Saint-Domingue, de ses causes et de ses résultats. C'est un des faits contemporains les plus mal connus et les plus mal appréciés. (*Réd.*)

PSYCOLOGIE.

DES OBSTACLES QUE LE COEUR DE L'HOMME PRÉSENTE A L'ÉVANGILE.

Il y a des milliers d'années que la Sagesse éternelle a déclaré que « c'est du cœur que procèdent les sources de la vie,» du cœur, siége de la faculté d'aimer et de haïr, gouvernail mystérieux placé au dedans de l'homme, dont la direction ne lui appartient pas, mais qui dirige toute sa vie.

« Dieu est amour, » nous dit cette même Sagesse; mais l'homme n'est pas plus amour qu'il n'est haine. Avant tout, cependant, il est affection, il est sentiment. On dira peut-être, et cette pensée doit même se présenter naturellement à l'esprit, que Dieu aussi pourrait se définir par la haine comme par l'amour, puisqu'il hait nécessairement le contraire de ce qu'il aime. Oui, mais ici se trouve une différence infinie comme toutes celles qui existent entre l'homme et Dieu. Dieu ne hait que parce qu'il aime. En lui, une haine infinie n'est jamais que le résultat d'un amour infini. Le Dieu qu'imagine le monde, le faux Dieu qui a cours parmi les hommes, parce qu'ils l'ont marqué à leur coin, auquel ils n'attribuent de la bonté, que pour le supposer indifférent au mal; de la grandeur, que pour se le représenter étranger à leurs intérêts; de la sainteté, que pour se dispenser de lui être semblables; ce Dieu qui, bien que reconnu parfait, n'a pas une seule perfection, ne hait pas, mais aussi il n'aime pas. Les mots : « Dieu est amour, » sont au contraire une définition sublime et complète du vrai Dieu. En effet, chacun des attributs de la Divinité a l'amour pour principe, et ne peut s'exercer que par l'amour. Dire que Dieu est saint, c'est dire qu'il aime la sainteté; dire qu'il est juste, c'est dire qu'il aime la justice. Il déclare lui même qu'il aime la miséricorde. Qu'il est saint et comme il aime, ce Dieu qui déteste le péché, parce qu'il aime la sainteté! Qu'il est juste et comme il aime, ce Dieu qui punit le mal, parce qu'il aime la justice! Qu'il est plein de miséricorde et d'amour, ce Dieu qui fait grâce, parce qu'il aime. Il est bon pour le Chrétien de croire et il lui est doux de sentir qu'en recherchant la cause de ses épreuves et du châtiment des impies, il arrive toujours à cette conclusion, que « Dieu est amour. »

Mais en est-il ainsi de l'homme? Y a-t-il entre ce qu'il aime et ce qu'il hait cette liaison nécessaire qui se trouve en Dieu? Sa haine n'est-elle que l'écho, que le revers de son amour? Non, car il y a dans le cœur de l'homme un désordre, à la suite duquel ces deux affections se trouvent désunies, se combattent l'une l'autre, et s'appliquent tour à tour aux mêmes objets. En lui, la haine est mal, sans que l'amour soit bien. Le cœur souillé, troublé par le péché, aime pour aimer, hait pour haïr. Il n'a pas de règle pour ses affections. Peu lui importe la valeur ou le néant des objets qui les excitent. Aussi peut-il haïr ce qu'il a aimé, aimer ce qu'il a détesté. Qu'il est terrible et affligeant de penser que c'est de ce cœur, dont les sentimens se combattent, au lieu de s'unir, de ce cœur tourmenté par ce qu'il aime, empoisonné par ce qu'il hait, que procèdent les sources de la vie.

Si l'on considère l'état moral d'un être qu'un tel cœur conduit, on apercevra bientôt le besoin qu'il a de l'Évangile et les obstacles qu'il y oppose. L'Evangile, par lequel Dieu offre à l'homme le pardon et la vie, sans autre condition que celle d'accepter ses dons, ne prétend à rien moins qu'à l'entière possession du cœur, dont il veut s'emparer tout entier. Être dans le cœur de l'homme ou en être exclus, être tout ou n'être rien, voilà les deux seules destinées de cet Évangile. Lors même qu'il pénétrerait dans toutes les avenues du cœur, que la raison l'approuverait, que l'intelligence le concevrait, que la volonté y accéderait, s'il ne parvient dans le cœur même, à la source de la vie, rien de lui ne se mêle au cours de cette vie, qui reste agité et souillé. Le grand but de l'Évangile est de remplacer d'anciennes affections par de nouvelles, et bien plus, de les remplacer par des affections d'une autre nature. Le grand obstacle que le cœur offre à l'Évangile, c'est qu'il aime ailleurs, et non seulement cela, mais c'est qu'il aime des objets d'un tout autre ordre que ceux qui lui sont offerts. Si l'on essayait de faire aimer l'étude à un homme qui a le goût de la dissipation, on n'aurait qu'une faible idée, qu'une ombre de l'œuvre que l'Évangile doit accomplir pour porter l'homme naturel à s'affectionner aux choses qui sont en haut, et non à celles qui sont sur la terre; car le goût de l'étude et celui de la dissipation se trouvent tous deux dans la nature déchue de l'homme; mais l'affection pour les choses d'en haut ne s'y trouve pas. Dans l'Évangile, Dieu se présente pour être aimé; mais l'homme aime déjà autre chose; il aime le monde et les choses du monde; son cœur est pris : comment le donnerait-il? Dans l'Évangile, Dieu se manifeste en son Fils, la Parole faite chair, pour montrer au monde «l'image » du Dieu invisible (Colossiens I),» et être en même temps sa lumière et sa délivrance. Jésus offre à l'homme le salut qu'il lui a acquis et une espérance pleine d'immortalité; mais l'homme espère déjà autre chose; il use sa force, il emploie son travail pour une œuvre qui le trompe à la vérité, mais qui remplit sa vie. Il espère les choses présentes et muables : comment se réjouirait-il de celles de l'éternité? Dans l'Évangile, Dieu se présente comme méritant seul d'être craint; il y parle de justice et de jugement, de péché et de condamnation; mais l'homme craint l'opinion, le blâme, la défaveur, le danger, la mort; il craint son semblable : comment craindrait-il Dieu? En un mot, tous les sentimens que Dieu veut inspirer à l'homme par l'Évangile, l'homme les éprouve déjà pour d'autres que lui; la place que Dieu veut occuper est déjà remplie; les grâces qu'il offre à l'homme paraissent à celui-ci sans valeur, parce qu'il a fait un autre choix.

Quelquefois l'appel de Dieu trouve le cœur moins plein que nous ne l'avons dit. Il se peut qu'il soit sans amour, sans espérance, sans crainte, livré à la défiance des hommes et au dégoût du monde, vide ou souffrant. Il semble que les obstacles sont levés et que l'Évangile va être reçu avec bonheur par cette âme qu'il vient réchauffer et guérir; mais il n'en est rien. Quand le cœur ne résiste pas opiniâtrement à l'Évangile par ses affections, il lui résiste par sa torpeur spirituelle. S'il cesse d'aimer un objet, cela n'implique pas qu'il aimera l'objet contraire, et quoique le monde ne lui paraisse pas plus aimable, la majestueuse et sainte pensée de Dieu n'a pas encore pour lui d'attraits.

Si Dieu n'avait pour agir sur les cœurs que des moyens humains, s'il ne possédait pas cette puissance par laquelle il crée dans l'homme un cœur nouveau et un esprit nouveau, s'il ne donnait pas la volonté aussi bien que l'exécution, si sa voix qui appelle ne produisait pas comme une résurrection d'entre les morts, s'il ne soufflait pas dans l'âme une autre respiration de vie, afin de la rendre capable d'un nouvel amour, jamais la créature déchue n'aurait fait alliance avec le Saint des saints; jamais l'esclave du péché ne serait devenu l'esclave de la justice; jamais l'enfant de la poussière n'aurait eu les priviléges d'un héritier du ciel.

MÉLANGES.

COUPABLE INDISCRÉTION D'UN JOURNAL. — Chaque jour, la presse nous donne de nouvelles preuves de cette triste vérité, qu'aujourd'hui l'esprit de parti a pris la place de la conscience et se croit en droit de lui ravir sa liberté, alors même que, par une véritable inconséquence, on demande pour cette liberté toutes les garanties légales. La semaine dernière, un journal du matin, annonçant l'issue du procès des 22 accusés compromis dans l'affaire du Cloître Saint-Méry, au lieu de se borner à exprimer pour les condamnés une sympathie très-naturelle, a cru devoir revéler au public que trois des jurés, qu'il désigne par leur nom, avaient voté pour acquitter tous les prévenus. Ce journal se rend ainsi complice d'une indiscrétion qui, à moins d'être sans but, ce qui serait une niaiserie, ne saurait en avoir d'autre que de jeter du blâme sur la conduite de certains membres du jury, dont les noms sont à la disposition de qui veut les connaitre; l'opinion professée par cette feuille nous dit assez si ces reproches s'adressent à ceux des jurés qui ont condamné, ou à ceux qui ont voulu absoudre. Cette indiscretion est un fait immoral aux yeux de toute personne qui conserve quelque sentiment du respect que mérite la conscience. Quand un homme jure devant Dieu et devant les hommes qu'il a telle ou telle conviction sur l'innocence ou la culpabilité d'un accusé, nous n'avons aucun droit de suspecter la sincérité de sa déclaration, quelque opposés que nous soyons d'ailleurs à sa manière de voir, et nous commettons un vrai sacrilége en l'accusant pour ce fait devant le tribunal de l'opinion publique.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — No 11. 14 NOVEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — ettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — No XII.

Manuel général de l'Instruction primaire.

eux grandes questions paraissent absorber toute l'acti- du nouveau ministère : au dehors, l'affaire de la Bel- e; au dedans, l'approche de l'ouverture des Chambres. ministres ont fait peu de chose jusqu'à présent, parce s ont de grandes choses à préparer. Le maréchal Soult it des régimens sur la frontière, organise une armée et ispose à une lutte décisive contre la Hollande. D'autres eillent leurs forces pour soutenir un combat plus re- table, celui de l'opposition dans les Chambres. M. Thiers ore des circulaires administratives, et il tâche de se truire, avec les rognures du portefeuille de l'intérieur, position et une influence ministérielles. M. Barthe, qui t pas heureux en circulaires, s'occupe sans doute à pré- r des projets de loi pour la session prochaine. Le duc roglie cherche un fil conducteur à travers le labyrinthe protocoles, des notes et contre-notes de la conférence. cite de lui plusieurs mots qui soutiennent dignement nneur national : la noblesse de cœur se montre toujours la noblesse de langage. MM. Humann et d'Argout, mes spéciaux, se renferment dans les affaires de leurs artemens, et ils ne viendront que le plus tard possible sur le terrain des questions politiques. En résumé, lorsque nous examinons les actes des ministres du 11 octobre, nous ne trouvons guère que deux ordonnances du ministre de l'instruction publique qui méritent d'obtenir dans cette feuille une discussion sérieuse et approfondie.

La première de ces ordonnances établit qu'il sera publié un recueil périodique sous le titre de : *Manuel général de l'Instruction primaire*. Cette publication est destinée à faire connaître tous les documens, les livres, les méthodes qui intéressent l'instruction populaire, soit en France, soit dans les pays étrangers; elle doit servir aussi à former de nouveaux liens entre le conseil supérieur de l'Université et les établissemens secondaires d'éducation.

Les motifs et le but de cette ordonnance doivent être approuvés par tous les hommes qui désirent sincèrement le progrès des lumières. Plus les communications deviendront promptes et actives, plus on pourra espérer de voir se dissiper l'ignorance qui règne encore sur une trop grande partie de la population du pays. Les Français occupent une haute place dans le monde civilisé par leur littérature, par leurs idées et leurs institutions politiques, par les nombreux perfectionnemens que leur doivent les sciences; mais, sous le rapport de l'instruction du peuple, ils sont en arrière de la plupart des nations de l'Europe. A cet égard, comme pour leur tournure d'esprit, comme pour leurs habitudes, comme pour tout ce qui est français en un mot, ils ont du brillant plutôt que du solide, et une surface éclatante avec un fond obscur. De loin, pour un observateur superficiel, la France est un magnifique panorama, bien éclairé, bien vivant, où tous les objets se meuvent avec une activité presque fébrile; de près, pour un observateur attentif, le charme disparaît, les clartés s'évanouissent, et l'on ne trouve plus que du vide et de l'inertie. On dirait que notre pays est la décoration scénique de la terre, le *trompe-l'œil* du genre humain; il en a le prestige, l'éclat, mais aussi les fausses apparences et la triste réalité.

Les bonnes méthodes surtout sont encore mal connues et plus mal appliquées. Tandis que la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, ont vu se perfectionner rapidement leurs modes et leurs moyens d'instruction, la France possède

à peine un petit nombre d'écoles organisée d'après la méthode lancastérienne. Cette infériorité relative tient à plusieurs causes. Nos maîtres d'école, dans les campagnes, sont en général de pauvres clercs qui cumulent plusieurs emplois : nouveaux Maîtres-Jacques, ils sont en même temps secrétaires de la mairie, greffiers, bedeaux, sonneurs, hommes d'affaires et tout ce qu'on voudra, en sorte que leur classe, pour laquelle ils n'auraient pas trop de toute leur attention, n'en obtient que la moindre partie. Ajoutez à cela que ces clercs se trouvent nécessairement placés sous l'influence immédiate des curés et vicaires de village, qui ne sont guère favorables, comme chacun sait, aux progrès de l'instruction populaire. On pourra s'expliquer dès lors comment la méthode d'enseignement simultané des Frères de la Doctrine est elle-même encore frappée de réprobation, quoiqu'elle existe en France depuis plus d'un siècle, et l'on comprendra les résistances que rencontre presque partout, en dehors des grandes villes, la méthode d'enseignement mutuel.

Le gouvernement a cru remédier à ces inconvéniens par l'institution des comités cantonnaux d'instruction primaire. Cette mesure, fort louable en principe et très-utile dans quelques localités particulières, n'atteint pas le but que l'on s'était proposé. Les membres des comités cantonnaux sont pour la plupart d'honnêtes cultivateurs, des commerçans affairés, qui s'entendent peu à l'éducation, et qui ne se mettent nullement en souci d'y entendre quelque chose. Ils ont leur charrue à conduire, leurs tissus à fabriquer, leurs boutiques à gouverner, et ils s'intéressent beaucoup plus à leurs travaux qu'aux écoles de leur ressort. Je connais des braves gens qui sont membres de ces comités depuis leur création, et qui n'ont jamais mis le pied dans l'école de leur endroit. D'autres ne s'y rendent qu'à grand'peine pour la distribution des prix, et ils distribuent des couronnes aux vainqueurs, sans s'inquiéter ni s'enquérir le moins du monde de l'instruction des élèves. Le gouvernement s'est imaginé faire merveille en abaissant les curés au troisième ou quatrième rang dans les comités cantonnaux; cette disposition légale a peut-être offert quelque avantage dans les villes importantes; mais, dans le plus grand nombre des chefs-lieux de canton, elle n'a servi qu'à irriter le clergé catholique, sans rien diminuer de son influence. Les curés ont donné leur démission et n'en sont pas moins restés les véritables directeurs des écoles. C'est un résultat de la nécessité même des choses. Il est évident qu'un ecclésiastique doué de quelque instruction doit conserver une supériorité incontestable sur les maires de campagne, qui ne savent souvent que lire avec difficulté la grosse lettre moulée. D'ailleurs les maîtres d'école, par la nature de leurs fonctions cléricales, sont plus directement sous la dépendance des curés que sous celle des administrateurs de la commune. Enfin, les parens écouteront avec plus de déférence les conseils de leur guide spirituel que ceux de leurs conseilleurs municipaux, dans ce qui concerne l'instruction de leurs enfans. On peut poser en fait que partout où le prêtre a su se faire aimer de ses paroissiens, il est maître absolu de l'école de son village; à lui seul appartient d'y amener la jeunesse ou de l'en faire sortir. Les journalistes de la capitale déclameront tant qu'il leur plaira contre l'influence du clergé catholique sur l'éducation du peuple; elle existe dans les campagnes, et toutes les dispositions légales ne la détruiront pas.

Une autre cause du peu de perfectionnement qu'ont obtenu nos méthodes d'instruction se trouve dans un défaut du caractère national. Nous autres, Français, nous nous engouons vite, et nous nous *désengouons* plus vite encore. L'admiration et le dénigrement sont les deux pôles vers lesquels nous tendons sans cesse; rien ne nous est plus difficile que de rester dans un juste milieu. Faut-il de l'en-thousiasme? nous en avons surabondamment. Faut-il d dédain? nous n'en manquons pas non plus. Mais s'il faut la patience, des efforts persévérans; et, après une long attente, si les résultats n'offrent qu'un progrès utile, sa miracle ni prodiges, nous n'avons ni ne valons plus rie Voyez, par exemple, la méthode *Jacotot*. Quelle fure d'admiration pendant un mois ou deux! Dans les cercle dans les cabinets de lecture, dans les conversations au co du feu, même à la Bourse et dans les comptoirs, on ne p lait, on ne déraisonnait que du professeur de Louvain. To nos enfans de douze ans allaient surpasser les membres l'Académie française; un nouveau siècle, une ère incon de science et de lumières était sur le point de s'ouvrir s les auspices de M. Jacotot : *Novus sæclorum nascitur or* Jamais le magnétisme de Mesmer, ni la cranologie du d teur Gall, ni le remède Leroy, n'avaient acquis parei vogue et compté tant d'enthousiastes. Eh bien! qui pe encore maintenant à la méthode Jacotot? qui s'en occup qui cherche à réaliser ce qu'elle a de bon et de vraim utile? Si vous parlez de la méthode Jacotot dans une r nion d'hommes du monde, chacun hausse les épaules et v accuse d'être l'écho des vieilles histoires et des almana de l'an passé; il se rencontrera même, soyez-en certain, jeune homme bien tranchant qui vous dira que M. Jaco n'avait que du charlatanisme; puis toute la société s'empr sera de passer à un autre sujet; car il est de mauvais ton France d'insister sur des questions que l'on regarde com épuisées. Cependant la méthode du professeur de Louv *n'avait mérité ni cet excès d'honneur ni cette indign* Dans d'autres pays, tels que la Suisse et la Belgique, eut d'abord moins d'enthousiasme; on ne s'enivra pas d' pérances qui tenaient du vertige, mais on estime encore procédés de M. Jacotot, et on les applique avec succès d l'enseignement de quelques branches des connaissances maines. Le défaut que nous venons de signaler dans le ractère national entraîne les plus graves inconvéniens p l'instruction populaire; il fait innover sans réflexion et jeter ensuite, sans y réfléchir davantage, les innovations plus heureuses. En dernière analyse, on a tourné sans av cer, et il y a eu du mouvement sans progrès. Ce qui est rivé pour nos institutions politiques, entre 1789 et 1830 remarque aussi dans nos institutions pédagogiques; ap beaucoup d'essais tentés à la hâte, avec enthousiasme plu qu'avec jugement, on revient au point de départ, et il forme dans l'opinion publique une sorte de sagesse négati inerte, avilissante, qui consiste à vouloir demeurer où l' est et conserver ce qu'on a, parce que tout changement semble devoir apporter que de nouveaux périls sans co pensation.

Une dernière cause de notre infériorité sous le point de v des méthodes d'instruction populaire, c'est que cet obje important n'obtient pas, en France, il s'en faut de beauco toute l'attention qu'il mérite. Les hommes éclairés, ceux marchent à la tête de l'opinion, et qui exercent l'influe la plus étendue sur les destinées du pays, s'attachent d'u manière exclusive au perfectionnement des lois politiqu ou même au succès de leurs prétentions personnelles, laissent dans un déplorable oubli tout ce qui pourrait ser à augmenter les lumières des masses. Il semble qu'on assez fait pour sa patrie, quand on a acquis une extensi du droit électoral ou une nouvelle application du jury, l'on ne veut pas voir que ces droits ne peuvent devenir p cieux et réels qu'autant que le peuple recevra une large solide éducation. Nous courons après la liberté, et no laissons les bases de la liberté sur la route, nous ne penso qu'à faire un état libre, et nous ne pensons pas qu'il est p important de faire un état moral et social. Cette manie

politique et ce dédain pour l'instruction populaire n'existent pas seulement dans les sommités, chez les orateurs parlementaires et les principaux hommes d'état; on retrouve l'une et l'autre dans les classes moyennes; partout de la politique; partout des questions personnelles, des déclamations sur la marche des affaires, des argumens pour et contre les théories légitimistes et républicaines; mais des discussions graves, des recherches approfondies sur les méthodes d'enseignement, à peu près nulle part. C'est à tel point, que s'il se rencontre dans nos comités cantonnaux quelque homme instruit et qui pourrait indiquer de sages améliorations pour les écoles placées sous sa surveillance, il regardera comme insignifiant et au-dessous de lui d'entrer dans ces détails; il laissera paisiblement les écoles, maîtres et élèves, suivre leur vieil esprit de routine, et il ne parlera que des hautes spéculations politiques qui exigeraient toute la profondeur d'un Montesquieu ou d'un Filangieri.

Ces considérations et tant d'autres qu'il serait trop long de développer ici n'échapperont pas à l'écrivain distingué qui est chargé de la direction du *Manuel général de l'Instruction primaire*. M. Matter doit avoir étudié les meilleures méthodes d'enseignement qui ont été adoptées en Suisse et en Allemagne; la science pédagogique trouvera en lui, on peut l'espérer, un habile interprète et un zélé défenseur. Mais des obstacles de plus d'un genre opposeront une vive résistance à ses louables efforts; il aura surtout à lutter contre les défauts du caractère national. Il y apportera beaucoup de réserve et de prudence, nous le croyons, et cette manière d'agir est la seule qui permette d'attendre des résultats satisfaisans de ses travaux; mais il n'oubliera pas en même temps que cette réserve doit être accompagnée de courage et cette prudence de fermeté. Pour réussir, il faut avoir la force de dire la vérité tout entière; des formes indécises, des opinions voilées, des réticences, de timides ménagemens pour les mœurs et les préjugés contraires au bien général ne produiraient que des résultats sans valeur. Le *courage civil* est l'espèce de courage dont nous avons encore le moins, et qui nous est pourtant le plus nécessaire. Nous serons heureux de voir que M. Matter se montre, sous ce rapport, comme à tous les autres égards, à la hauteur de son importante mission.

Un objet essentiel, le plus grave de tous à notre avis, méritera de sa part une attention spéciale. M. Guizot l'a indiqué dans son rapport au roi, en parlant des *convictions religieuses* comme du meilleur moyen de former l'éducation morale de la jeunesse. Les amis de l'Evangile ont vu avec joie que le mot de *religion* reparaissait enfin dans les actes officiels. C'est une noble invitation, un acte de franchise qui n'était pas sans inconvénient dans la position de M. Guizot, lorsqu'il est en butte à tant d'attaques passionnées et d'injustes accusations. Sous la plume des organes de l'extrême gauche, la religion est si facilement transformée en jésuitisme! et il faut si peu d'effort d'intelligence pour faire d'une expression qui est sacrée chez tous les peuples un texte banal de violentes invectives! Demander plus dans une telle circonstance et dans un rapport de cette nature, ce serait vouloir ce qui était impossible. Mais ce que nous jugeons être *beaucoup* dans le rapport de M. Guizot, serait *trop peu*, infiniment trop peu dans le *Manuel*.

La religion, prise dans le sens général, est un terme vague, susceptible de mille applications différentes, souvent même diamétralement opposées. Lorsque la Convention nationale, en 93, proclamait l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme, elle refaisait une religion; mais ces doctrines métaphysiques, ces vérités spéculatives pouvaient-elles exercer une action profonde et salutaire sur l'éducation morale de la jeunesse? Nous ne le pensons pas, et l'expérience le dit plus fortement que nous. Lorsque je ne sais plus quel membre du Directoire, jaloux d'être le pontife de quelque chose, imaginait la théophilanthropie, et qu'il faisait prêcher une morale stoïque par des habitués de cafés et de salles de spectacle dans les cathédrales de nos villes, il construisait une religion; mais que pouvait-on en attendre pour l'amélioration de la jeunesse? L'inventeur de la théophilanthropie est lui-même le meilleur exemple de ce que valait sa doctrine religieuse. Quand certains esprits qui ne veulent pas être athées et qui ne savent pas être chrétiens, proclament à voix haute les dogmes du déisme, ils mettent au jour une religion; mais essayez de rédiger un catéchisme déiste, et voyez ensuite si l'éducation morale de vos enfans en sera fort avancée! M. Guizot cite dans son rapport les écoles de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Ecosse, comme les plus florissantes de notre époque, et il ajoute que « dans tous ces pays la religion s'associe à l'instruction primaire et lui prête le plus utile appui. » Nous sommes parfaitement de son avis; mais dans ces diverses contrées, ce n'est pas la religion, dans le sens indéfini du mot, qui seconde si puissamment les effets de l'instruction primaire; c'est le *Christianisme*, l'Evangile avec ses dogmes fondamentaux, avec ses révélations sur la perversité de notre nature, avec son Dieu-Sauveur, avec la folie de sa croix, avec l'intervention du Saint-Esprit.

Le directeur du *Manuel*, qui est lui-même ministre du Saint-Evangile, doit savoir mieux que personne que la foi chrétienne, les dogmes chrétiens, les principes de morale chrétienne, les livres chrétiens sont indispensables pour l'éducation de la jeunesse. Il ne se bornera donc pas à des généralités vagues sur la religion; il ne se renfermera pas dans les vérités stériles du déisme; il ne voudra pas se rendre l'écho d'une croyance morte qui ne le conduirait nullement au but qu'il doit se proposer d'atteindre. Il sentira que tout l'appelle à porter franchement, et en face de tous, l'étendard de son divin Maître. Il ne rougira point du Crucifié; il le confessera devant les hommes pour être un jour lui-même confessé par Jésus-Christ devant Dieu. Il recommandera la Bible comme le principe, le moyen et la fin de toute éducation morale; il la mettra entre les mains des enfans pour former de bons citoyens, pour donner à la patrie des hommes dévoués et vertueux. Sans doute il est essentiel dans l'état présent des choses, en présence d'un clergé dont beaucoup de membres n'accueillent qu'avec une défiante réserve tout ce qui vient du pouvoir, il est essentiel de ne pas toucher aux questions de controverse. Il y aurait plus que de l'imprudence à faire de la polémique religieuse dans un manuel d'instruction primaire. Mais au dessus des points qui séparent le protestantisme du catholicisme se trouvent les doctrines fondamentales de la religion chrétienne, les grandes et salutaires vérités qui constituent tout l'Evangile. Là est une source inépuisable de sérieux enseignemens et de hautes leçons pour le pays. Si le *Manuel* entre dans cette voie et y persiste avec une courageuse fidélité, il peut devenir le bienfaiteur de la France, en contribuant à former une génération nouvelle qui n'éprouvera point les malheurs de ses pères, parce qu'elle aura été affranchie de leurs sentimens d'irréligion et de haine contre le Christianisme.

Nous parlerons dans notre prochaine lettre de l'Académie des sciences morales et politiques.

L'événement capital des huit derniers jours est l'arrestation de la duchesse de Berry, à Nantes, dans la maison d'un de ses affidés, où, après de longues recherches, elle a été découverte dans une cachette pratiquée derrière une plaque mobile de cheminée; plusieurs personnes, complices

de ses projets insensés, se trouvaient blotties avec elle dans cette retraite. Le gouvernement n'a pas cru devoir abandonner aux tribunaux ordinaires le soin de statuer sur le sort de la princesse; une ordonnance du roi annonce qu'un projet de loi sera présenté aux chambres pour régler cette affaire importante. Une polémique très-vive s'est engagée à ce sujet entre les journaux organes du gouvernement et ceux des deux oppositions libérale et légitimiste. Ces derniers s'élèvent avec force contre l'idée d'interrompre le cours ordinaire de la justice, à l'égard de l'accusée, et de la soustraire à la loi de tous. Il est bien certain que l'opposition a pour elle la logique, puisque la Charte, en déclarant que tous sont égaux devant la loi, ne fait aucune acception du rang ni de l'importance des personnes. Le gouvernement, (*Journal des Débats* et *Moniteur* du 11 novembre,) répond que si l'égalité est de droit, elle n'existe pas de fait devant les tribunaux, et que le jury ne saura jamais faire abstraction de ses préjugés, de ses haines ou de ses sympathies; lorsqu'il s'agira de prononcer sur le sort d'une princesse qui représente un parti naguère encore maître de la France, une princesse qui était presque reine, il y a moins de trois ans; d'où l'organe du ministère conclut que la justice ne saurait être bien rendue par les voies ordinaires, puisque l'égalité n'existerait que dans la forme, et non dans la réalité. Sans nous associer aucunement aux clameurs et à l'aigre mécontentement de l'opposition, nous devons avouer que la mesure du gouvernement n'est pas suffisamment justifiée. Nous comprenons très-bien que la pensée des avantages qui peuvent en découler, ait pu la faire envisager autrement au conseil du roi; mais nous ne saurions trop le redire, de nos jours, la première mission du pouvoir, à l'intérieur, est de faire en toute occasion respecter la loi, de donner aux citoyens l'exemple d'une scrupuleuse légalité; il y a tout à gagner à cela, et fort peu à en agir autrement, même dans le présent cas. Non seulement on a par là le rare avantage d'agir en vertu de principes fixes et d'échapper aux balottemens des circonstances, mais on possède le meilleur moyen d'imposer silence aux mécontens par système. Pour en revenir à l'arrestation de la duchesse de Berry, tout porte à croire qu'elle mettra un terme aux brigandages de l'ouest et qu'elle rendra la paix aux départemens où sa présence entretenait la guerre civile; nous ne pouvons donc que nous féliciter d'un événement qui sera tout profit pour la patrie et pour l'humanité.

Au moment où nous écrivons, l'armée française franchit vraisemblablement la frontière belge et, dans quelques jours, nous apprendrons sans doute que la guerre est commencée. Cependant quelque espoir reste encore aux amis de la paix; on dit le roi de Hollande disposé à de nouvelles négociations, et certaines feuilles anglaises donnent à entendre que le cabinet de Saint-James hésite encore à prendre sérieusement le parti de la Belgique. Enfin, la Prusse cherche, dit-on, à prévenir l'entrée des Français dans ce malheureux pays, qui, en tout cas, paie cher l'indépendance qu'il a conquise, à l'instigation de son clergé. Mais, à voir l'ensemble des intérêts et des dispositions qui animent les deux partis en présence, nous craignons bien que le canon seul et l'effusion du sang décident une querelle que n'ont pas terminée deux années de négociations. A vrai dire, les hostilités ont déjà commencé, du moment où l'embargo a été mis sur les navires hollandais, qui se trouvaient dans les ports anglais et dans les nôtres. Nous avons vu avec un grand plaisir quelques journaux signaler ce vieil usage de la guerre comme souverainement injuste et attentatoire à des droits dont aucun différent politique n'excuse la violation. Les fortunes des particuliers ne doivent jamais répondre des griefs des gouvernemens. La justice veut qu'en ce cas, les intérêts des uns et des autres demeurent parfaitement distincts; les embargos, aussi bien que les lettres de marque, qui ne sont que de vrais brevets de pirates, devraient disparaître à jamais des droits de la guerre; c'est le premier pas à faire vers l'abolition si désirable des grands meurtres politiques, par lesquels les nations cherchent encore aujourd'hui, en dépit de leurs lumières et de leur civilisation, sinon à prouver leurs droits, dumoins à soutenir leurs prétentions et leurs intérêts.

DU DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DUPIN A LA SÉANCE DE RENTRÉE DE LA COUR DE CASSATION.

Le discours d'usage prononcé, il y a quelques jours, par M. Dupin, devant la cour suprême, à l'occasion de sa rentrée, a passablement occupé la presse périodique; il a été analysé et commenté avec un soin qu'on accorde rarement aux morceaux de ce genre. Il est probable que l'importance politique de l'orateur à fait prêter à ses paroles plus d'un sens qu'elles n'avaient jamais eu dans sa pensée, tant nous vivons aujourd'hui de politique, tant nous avons besoin d'en voir partout. Ce n'est pas néanmoins que M. le procureur-général se soit tenu tout-à-fait en dehors de l'ordre d'idées qui préoccupe toute la société actuelle; ce serait chose impossible; mais la hauteur à laquelle il s'est placé donne à son discours un intérêt d'un autre genre que celui qu'on y a cherché, avant tout : c'est bien plus encore, un exposé de principes de morale sociale, que l'œuvre de circonstance d'un député qui jette en passant son improbation sur la politique exceptionnelle de l'état de siége. Nous allons reproduire une partie de ce discours; nous aurons ensuite plus d'une observation à faire sur les doctrines professées par l'orateur:

« La force seule, la force matérielle, quand elle est isolée du droit, quand elle marche autrement qu'à l'appui de la justice et des lois, mérite le nom de violence; elle est séparée de toute moralité. Mais quand la loi parle, quand la justice ordonne, qui résisterait à l'autorité de ces paroles redoutables : *force à justice*, *force à la loi*.

» Telle est la nature de l'homme ! Quelques-uns se conduisent par la seule inspiration de la vertu; d'autres, par l'ambition et l'espoir des récompenses; *le plus grand nombre n'est contenu dans* le *devoir que par la crainte des châtimens.....*

» Ce n'est pas que les peines doivent être atroces : loin de là; les plus rigoureuses sont en général les moins efficaces. On a vu des peuples se roidir contre les supplices, et les crimes se multiplier en proportion des rigueurs de la législation. Ce qui importe essentiellement à la bonne administration de la justice, ce qui peut le mieux assurer son empire, c'est la certitude de la répression et la conviction acquise qu'aucune infraction, légalement poursuivie, ne peut échapper à la vindicte des lois.

» Pour obtenir ce résultat, il faut d'abord que les accusations soient intentées avec discernement, avec mesure. J'en ai souvent fait la remarque sous la restauration : dans une accusation légèrement formée ou maladroitement soutenue, le gouvernement gagne beaucoup moins à ce qu'on dit dans son intérêt qu'il ne perd par l'ascendant que prend la défense et la victoire qui reste à l'accusé.

» Enfin, il faut que *la défense soit libre*, complétement libre; qu'on la réfute, s'il y a lieu, mais qu'elle ne soit jamais interrompue, pour qu'il soit bien constant, aux yeux

de tous, que la société, aux prises avec un seul homme, n'use pas de son pouvoir pour l'écraser, mais seulement pour se défendre elle-même.

» A ces conditions, la justice est forte; elle est puissante pour le bien; elle fortifie le gouvernement, dont la marche peut encore être contredite, mais ne peut plus être entravée. Alors on ne brave pas impunément le pouvoir, et l'on sent assez sa présence pour ne plus se demander *où il est*, et s'il est bien vrai qu'il existe? Les lois ne sont plus un vain mot; elles lient, elles obligent, elles contiennent quiconque oserait entreprendre de les violer; la société est protégée.....

» Qui voudrait entreprendre de légitimer le vol, le faux, l'assassinat? Loin de là, chacun désire la punition de ces sortes de crimes, et se croit d'autant plus en sûreté qu'ils sont plus efficacement réprimés.

» Mais les crimes politiques sont ordinairement envisagés sous un autre point de vue. Si les accusés ont la société pour adversaire, ils ont aussi pour soutien leurs agrégés, leurs partisans secrets, tous ceux qui rangeaient leurs vœux et leurs espérances derrière le succès de l'attentat ou du complot.

» Et pourtant, ces crimes, entrepris au nom de la politique, sont-ils moins odieux que les autres? Ne procèdent-ils pas aussi le plus souvent par le meurtre des personnes, le tumulte des villes, l'interruption du commerce, le pillage des propriétés? Le tort commis par un vol simple, par un assassinat unique, par une rixe individuelle, est-il comparable aux désastres, aux ruines, à la démoralisation qu'entraîne après soi la guerre civile et l'anarchie?

» Mais tel est l'aveuglement de l'esprit de parti! On ne veut pas voir le fait matériel seul, isolé de ses motifs, et ce sont ces motifs qu'on s'efforce d'ennoblir, et dont on s'empare pour excuser le crime même. Dans cette appréciation des accusations politiques, on ramène tout à soi; car on voit sa propre cause dans la cause de ceux dont on partage les doctrines et les opinions. De là cette indulgence extrême de chaque parti pour ses membres les plus compromis. Les uns réclament l'impunité absolue; d'autres voudraient une répression si légère qu'on risquerait peu pour soi-même en faisant courir à la société les plus grands dangers.

» Si l'on fait ces raisonnemens, si l'on exprime ces vœux pour les accusés politiques, ils se placent eux-mêmes dans une situation bien différente des accusés ordinaires. Pour répondre à cette bienveillance de leur parti, on les voit, suivant une expression moderne, *se poser* fièrement en face de l'accusation, se faire un faux point d'honneur d'avoir essayé de bouleverser l'Etat: « C'était mon opinion, disent-ils, telle est ma conviction. » Il semble dès-lors qu'un crime d'Etat se réduit tout au plus à une erreur de logique. A les entendre, ils ne sont criminels que parce qu'ils n'ont pas réussi; mais ce qu'ils ont tenté sans succès, d'autres l'accompliront plus tard; leur mécompte présent deviendra pour eux un titre de gloire, et, s'ils échappent, un moyen de fortune pour l'avenir.

» ... Cette résolution ferme, invariable, ce parti pris avec soi-même de *faire ce qu'on doit*, *advienne que pourra*, est une qualité bien rare; aussi est-ce avec raison qu'on la place au-dessus du courage physique, qui fait affronter un danger purement matériel.

» Depuis l'origine de la monarchie française, que de héros sur les champs de bataille! mais combien peu d'hommes tels que le président de la Vacquerie, le chancelier de l'Hôpital et Sully!

» Nos quarante années de révolution ont produit des milliers de braves; elles n'ont laissé debout, sur le piédestal civique, qu'un petit, très-petit nombre de beaux caractères, à peine trois ou quatre grands noms d'hommes qu'aucun péril, aucune séduction n'aient pu faire dévier de leurs principes, et qui soient restés jusqu'à la fin fidèles à leurs antécédens.

» Quelle est la cause de cette différence? Est-elle seulement dans la faiblesse ou la fermeté des fibres, et dans l'organisation physique de l'homme? N'est-elle pas plutôt dans son éducation, ses études morales, et surtout dans les préjugés de nos sociétés.

» La gloire la plus brillante, une gloire non contestée, est attachée aux dangers que l'on court à la guerre. Que le soldat revienne avec ou dessus son bouclier, mort ou vainqueur, s'il a montré du courage, gloire à lui! honneur à ses exploits! Il n'y aura pas de division sur le jugement qu'on portera de ses actions; amis, ennemis, lui rendront tous la même justice. Gonzague élevait un monument à Lautrec, son rival! Lamarque a loué maintes fois à la tribune, la bravoure de l'ancienne Vendée!

» Dans le civil, au contraire, quelle diversité de jugemens! La gloire du dévouement le plus pur est souvent, que dis-je? est presque toujours controversée! Elle l'est par vos adversaires, elle l'est même par vos amis: car il en est bien peu qui ne soient jaloux! De quelle force d'âme, de quelle constance de caractère l'homme public n'a-t-il pas besoin pour surmonter des dégoûts sans cesse renaissans? Les plus grands services rendus au pays sont rarement appréciés dans l'instant même où ils sont rendus, et le plus souvent il faut que vous soyez mort pour que l'on convienne que vous aviez raison!

» Nulle gloire acquise, nulle réputation n'est à l'abri des attaques et des dénigremens. L'égoïsme et l'envie rapportent toutes vos actions à un vif sentiment d'intérêt personnel; on ne veut rien attribuer à un motif généreux. De quelque manière que vous parliez ou que vous agissiez, il y a toujours un parti non satisfait, qui s'apprête à vous déchirer. Si l'on ne peut arguer les faits, on envenime, on suspecte les intentions. A la place des honneurs qui attendent l'homme de guerre après la victoire, l'homme de la cité, après de longues et pénibles luttes, n'obtient pour récompense que les disgrâces du pouvoir ou l'ostracisme aveugle des masses populaires; et malgré de généreux efforts faits pour combattre l'anarchie, si elle prend le dessus dans l'état, au lieu de cette mort glorieuse qu'on reçoit dans les combats des mains d'un ennemi, on peut être déchiré par ses concitoyens égarés, être conduit aux gémonies, et jeté dans un égoût; ou, ce qui semble pis encore, si l'on préserve sa tête, on court le risque presque inévitable de voir son caractère méconnu, sa considération attaquée, et son existence empoisonnée par le venin de la calomnie! Quel long courage ne faut-il pas dans une âme vertueuse pour envisager de sang-froid et pour braver de semblables situations? Faut-il s'étonner alors que beaucoup d'hommes de cœur aiment mieux tomber glorieusement comme Desaix, que de s'exposer comme Lanjuinais, de siéger au fauteuil de Boissy-d'Anglas, ou de succomber comme Bailly, en s'écriant douloureusement: *Et moi aussi j'ai été l'idole du peuple!* »

Qui refuserait son assentiment aux premiers passages de cette citation où l'auteur définit la meilleure manière de porter accusation et de rendre la justice. La parfaite sagesse de ces conseils dictés par l'expérience sera appréciée de tous nos lecteurs. Nous aurions bien à signaler une lacune et une lacune importante dans les lignes où l'orateur définit la nature de l'homme et le genre de moralité du plus grand nombre; mais l'occasion ne nous manquera pas de revenir sur ce sujet. Deux autres passages réclament aujourd'hui le peu de réflexions que l'espace dont nous pouvons disposer nous permet.

Et d'abord, en niant la distinction qu'on établit de nos

jours entre la culpabilité des délits et des crimes politiques et celle des délits et des crimes privés, M. Dupin a assis son raisonnement sur une base ruineuse, et s'est montré plus utilitaire que moraliste; c'est une distraction sans doute; car il n'ignore pas qu'on ne doit jamais apprécier la gravité morale d'une action d'après ses résultats, et que les motifs seuls en décident. Pourquoi ne pas suivre les hommes dont il combat ici l'opinion sur le terrain où ils se sont placés eux-mêmes; car c'est en alléguant la pureté de leurs motifs, la générosité de leurs vues, leur patriotisme, leur désintéressement personnel, que les accusés politiques cherchent à se séparer des accusés ordinaires; c'est aussi là ce qui leur donne une place si différente dans l'opinion publique. Et il faut l'avouer, aussi long-temps que la raison humaine est livrée à elle-même et ignorante de tout autre loi morale que de celle qu'elle se fait, il doit en arriver ainsi, ou du moins elle doit se faire illusion sur la gravité des délits politiques, surtout dans un pays où l'amour de la légalité est encore trop faible, trop peu dans les habitudes et dans la foi politique du grand nombre, pour mettre une limite aux effets des convictions individuelles. L'opinion donnera un démenti à la loi quant à la culpabilité des délits politiques, aussi long-temps qu'elle ne verra dans ces délits que des actes d'indépendance à l'égard des puissances de la terre, aussi long-temps qu'on ignorera ou qu'on ne voudra pas croire que « toutes les puissances qui subsistent sont établies de Dieu, » et qu'avant tout, c'est enfreindre la loi divine que d'insulter au gouvernement qui nous régit ou prétendre le changer par la violence et la révolte.

Montrez l'immoralité des actes éminemment anti-sociaux que punit la législation; faites voir que l'orgueil et l'égoïsme en réclament la plus grande part, et vous les aurez bientôt dépouillés de la majeure partie du prestige qui fait illusion à leur égard. Toutefois, ce serait aller trop loin que de prétendre les mettre exactement sur la même ligne que la plupart des autres crimes, tels que le vol et l'assassinat; non, ceux-ci révoltent tous nos sentimens d'humanité; ils accusent pour l'ordinaire les derniers degrés de la dégradation; tandis que ceux-là résultent assez souvent plutôt de l'égarement de nobles facultés, et sont la faute des âmes élevées, dont le démon de l'orgueil exploite l'énergie. Egaux devant la justice de Dieu, qui déclare que « celui qui a violé le plus petit commandement de sa loi est coupable comme s'il les avait violés tous, » parce que tout péché est la transgression de la volonté divine, ces deux ordres d'attentats seront toujours distincts aux yeux des hommes, qui ne peuvent s'apprécier réciproquement qu'en cherchant leur place sur l'échelle de dégradation où se trouve placée l'humanité déchue.

On ne saurait trop insister, en France, ainsi que le fait M. Dupin dans les derniers paragraphes que nous avons cités, sur cette différence importante qui sépare le courage civil de la valeur militaire, et sur la rareté des grands caractères de citoyens, dans un pays où la bravoure est si commune. Rien de mieux que ce qu'a dit à ce sujet M. le procureur-général, en s'adressant à la première magistrature du royaume; rien de plus juste que son appréciation des causes qui nous donnent tant de braves soldats, et des difficultés contre lesquelles vient échouer chez nous la vertu civique. Mais ce que nous eussions aimé trouver en même temps dans les paroles de l'orateur, c'est une indication de la source où se puise le vrai courage du citoyen, ce courage qui lui fait affronter les armes que le cœur de l'homme redoute le plus, et à la vue desquelles il se sent défaillir, même avant le combat. L'occasion était belle cependant; car parmi les noms qu'il recueille dans notre histoire, plusieurs lui eussent révélé cette source. Sully, Lanjuinais n'ont pas caché le secret de leur grandeur d'âme; on sait qu'ils la puisaient dans cette doctrine de vie et de dévouement qui s'appelle elle-même « la sagesse et la puissance de Dieu, » et qui a prouvé ce qu'elle était; l'on sait qu'ils suivaient les traces de Celui qui ne recula devant aucune injure, devant aucune ignominie, devant aucune souffrance du corps ni de l'âme, et qui mourut enfin victime volontaire de son amour pour les hommes, dont il venait payer la rançon.

C'est beaucoup sans doute de dire hautement à la France si fière d'elle-même, qu'elle n'a que les vertus auxquelles l'orgueil trouve son compte, mais que la vraie vertu lui manque encore; ce serait en vain toutefois qu'on mettrait sous ses yeux cette humiliante vérité, et qu'on l'exhorterait au courage civique, si la véritable source de ce courage lui demeurait cachée; elle ne compterait pas plus de vrais citoyens dans un siècle qu'aujourd'hui. Espérons qu'un meilleur sort lui est réservé, et que le jour approche où, dégoûtée de la vaine vanterie de l'homme et de toutes ses illusions, elle ranimera sa vie languissante au flambeau de l'Evangile, et trouvera la vertu du citoyen à la source unique de toute vertu digne de ce nom.

SUR LA BAISSE DU PRIX DU PAIN.

Une feuille du dimanche, qui soutient les intérêts de l'ordre public et qui n'est pas écrite sans talent, le *Bonhomme Richard*, vient de publier un article sur le bon marché du pain. En voici les premières lignes: « Le pain de quatre livres est aujourd'hui à onze sous et demi et, dans quelques jours il sera à dix sous.... Eh bien! philanthropes si ardens, si passionnés, qui vous dites les défenseurs si énergiques, si désintéressés du peuple, et qui, depuis bientôt deux ans, épuisez tous les synonymes de la pitié, de la charité, de l'intérêt pour les souffrances du peuple, battez donc des mains! adressez donc des actions de grâces au ciel, qui a pris en considération vos phrases philanthropiques! Jamais occasion plus solennelle ne vous fut offerte de témoigner votre vive sympathie pour la cause populaire. Entonnez l'hymne de la reconnaissance, républicains sincères, légitimistes patriotes, apôtres et martyrs d'une opposition dont le but est si honorable, dont les intentions sont si pures, dont le zèle patriotique est étranger à tout calcul d'intérêt privé, à toute combinaison d'esprit de parti. Que tardez-vous? Le peuple a du travail et du pain à bon marché. »

Fort bien, *Bonhomme Richard;* il y a deux mois et plus que nous avons réclamé, comme vous, contre l'ingratitude des écrivains de parti qui n'ont pas trouvé un seul mot de reconnaissance pour le Dieu de bonté qui nous a donné de si abondantes moissons. Mais pourquoi, quand vous vous adressez au peuple, et que vous lui parlez du ciel, employez-vous des expressions si inconvenantes? Le ciel, *Bonhomme Richard, ne prend pas en considération des phrases philanthropiques;* c'est là le langage d'un jeune imprudent qui veut faire de l'esprit aux dépens des choses saintes; mais ce n'est pas ainsi que s'exprime un homme grave qui s'attribue la mission d'éclairer le peuple. Le ciel écoute des prières inspirées par la foi et par l'amour; le ciel prend pitié des douleurs et des larmes du pauvre; Dieu, dans sa bonté inépuisable, daigne réparer par les bienfaits de sa Providence les erreurs et les fautes des factions politiques. Voilà ce qu'il fallait dire au peuple, et le peuple vous aurait compris.

Encore une ou deux questions. Pourquoi remplir le reste de votre article par de violentes diatribes, par des allusions injurieuses contre les hommes de la légitimité et de la république? Vous tombez, *Bonhomme Richard,* dans la faute même que vous reprochez avec raison à vos adversaires; ils profitaient de la cherté du pain pour attaquer le pouvoir, et vous, vous profitez du bon marché du pain pour attaquer l'opposition. Dans les deux cas, les passions politiques s'emparent des châtimens ou des bienfaits de Dieu pour les transformer en moyens de récriminations et d'injures. Est-ce là l'exemple que l'on doit offrir au peuple? Sont ce là

les leçons que vous vous proposez de lui donner dans votre feuille à deux sous? Pourquoi enfin, au lieu d'exciter la colère du peuple contre des partis qui vous déplaisent, ne pas l'exhorter à remercier, à bénir Celui qui leur accorde maintenant le pain à bon marché?

Il me semble que le *Bonhomme Richard* aurait dû s'exprimer à peu près en ces termes: Peuple, bénis l'Eternel, rends grâces au Tout-Puissant! Tu n'as plus besoin de te dépouiller des choses les plus nécessaires, de tes vêtemens, de tes meubles, de la couche où reposent tes enfans, pour te procurer du pain. Quand viendront les mauvais jours de l'hiver; quand les rigueurs de la saison, une athmosphère glacée, des chemins couverts de neige, de longues veilles exigeront de ta part de nouveaux sacrifices pour la conservation de ta vie, tu trouveras dans le surplus de ton salaire une ressource assurée. Donne gloire à Dieu; car c'est lui qui a fait croître ces riches moissons dans nos campagnes, et qui a dit à la terre de rapporter beaucoup de fruits. Toutes les forces de tous les hommes ensemble ne pourraient pas produire un seul grain de blé; et s'il avait plu au Seigneur de frapper notre sol de stérilité, nous n'aurions eu par nous-mêmes aucun moyen de nous garantir des effets de ce châtiment. Donne gloire à Dieu, peuple de France; il prend soin de toi, comme un père a soin de sa famille; après t'avoir averti, par une grande affliction, par un fléau terrible, il te parle maintenant par la voix de ses bienfaits. Tu l'as trop long-temps oublié, ce Dieu si bon, si patient, ce Dieu qui t'aime, ce Dieu qui t'appelle à venir auprès de lui par le chemin de l'Evangile. Aujourd'hui tu manges ton pain quotidien à bon marché; tu trouves sans trop de peine assez de travail pour subvenir à tes besoins; mais souviens-toi que toutes ces choses sont entre les mains du Seigneur, et qu'il peut en élargir ou en tarir la source. Ne néglige donc pas de t'adresser à lui, de le prier, afin qu'il prolonge le cours de ses bénédictions. Va dans les temples qui te sont ouverts; entre dans la maison de Dieu; et là, écoute ceux qui te parlent de la sage et bonne Providence; écoute surtout ceux qui t'annoncent Jésus-Christ; car si les moissons te fournissent le pain nécessaire à la vie de ton corps, Jésus est lui-même le pain nécessaire à la vie de ton âme; Dieu te nourrit sur cette terre, et Jésus veut te nourrir pour l'éternité.

Il me semble encore que j'aurais écrit dans la feuille du *Bonhomme Richard*, en m'adressant aux membres des classes supérieures: Dieu vous a particulièrement protégés en multipliant les produits de nos campagnes; c'est votre repos, votre fortune, vos jouissances, votre existence même qu'il a garanties de graves périls, en faisant mûrir nos abondantes moissons. Figurez-vous un peuple en haillons, souffrant, misérable, affamé dans les sombres et froides journées de l'hiver; unissez à ce cri de la faim le cri des factions, à ces souffrances physiques les passions politiques, à ces douleurs de chaque jour les provocations publiées chaque matin dans les feuilles radicales; ajoutez les intrigues d'un parti qui fonde ses espérances, comme il l'a lui-même avoué, sur la misère des classes inférieures, et voyez si vous ne devez rien à Dieu, ni prières, ni reconnaissance, ni même un souvenir, ni même un mot qui redise son nom dans vos discours! Ne serait-ce pas le comble de l'ingratitude que de faire peser ce dédaigneux oubli sur votre suprême Bienfaiteur? N'exposeriez-vous pas votre patrie à éprouver plus tard d'affreuses catastrophes, inévitables résultats de la justice d'un Dieu que vous auriez méconnu et outragé? Dans les anciennes républiques, où régnait une stupide idolâtrie, tous les citoyens auraient rendu de solennelles actions de grâces à leurs divinités pour des bénédictions semblables à celles que nous avons obtenues cette année; et la France, qui se regarde comme un pays de lumières, la France qui s'appelle chrétienne, resterait muette, et il ne s'éleverait pas une seule voix pour lui dire: C'est Dieu, notre Dieu qui l'a fait! Son nom soit béni!

Mais j'oublie, en prêtant ce langage au *Bonhomme Richard*, que son journal s'imprime à Paris, en 1832, et qu'il s'imagine avoir donné une éducation suffisante au peuple, lorsqu'il réussit à le mettre en colère contre les légitimistes et les républicains.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. STEWART AUX ÎLES SANDWICH.

SEPTIÈME ET DERNIER ARTICLE. — *Assemblées religieuses. Promenade sur mer. Départ.*

J'ai assisté, samedi soir, à une assemblée composée de personnes réunies pour s'entretenir de sujets religieux et pour prier ensemble. Elle a eu lieu dans le vaste local d'une école, située près des habitations des principaux chefs, et était composée au moins de mille personnes de tous rangs, qui, quand nous entrâmes, attendaient dans un profond silence l'arrivée de celui qui devait leur parler des choses de l'éternité. Plusieurs indigènes arrivèrent encore après nous; nous remarquâmes dans le nombre un aveugle, d'une physionomie noble et sérieuse, qu'un ami conduisait par la main, et qui vint s'asseoir tout près de l'endroit où nous étions nous-mêmes. Il y avait quelque chose de touchant à voir ce pauvre homme, cherchant, malgré les difficultés qui résultent pour lui des ténèbres qui l'entourent, cette lumière invisible aux yeux du corps, qui a été nommée, par excellence, « la lumière du monde, » et « la lumière de la vie. » Il est heureux, quoique aveugle, puisqu'il demande au grand Médecin la guérison de l'aveuglement spirituel; heureux, puisque, convaincu de l'obscurité qui règne encore dans son âme, il s'écrie avec angoisse: « Jésus, fils de David, aie pitié de moi! »

On chanta un cantique; on pria; M. Bingham fit quelques courtes réflexions; puis, tous ceux qui désirèrent demander des explications ou exprimer leurs pensées sur le sujet dont on s'entretenait le firent d'une manière souvent touchante et intéressante; nous pûmes juger par cette conversation de l'influence exercée par l'Evangile sur le cœur et l'esprit de ces hommes naguères sauvages. Le sceptique et le froid moraliste pourront mettre ces résultats en doute; mais celui qui a appris par sa propre expérience qu'il y a dans la vérité que Dieu a révélée une puissance infiniment supérieure à toutes les forces de l'homme, et qui a senti le pouvoir de l'Evangile s'exercer sur son propre cœur, sait que ce que le sage ne peut obtenir par sa sagesse est possible à l'homme le plus ignorant et le plus simple, s'il consent à se soumettre sans réserve à la Parole du Tout-Puissant et à la direction de son Esprit.

Hier dimanche, après que le service divin eût été célébré à bord, je me rendis à terre avec M. Stribling pour assister, dans l'après-midi, au culte des indigènes. Nous savions qu'on devait célébrer la Sainte-Cène, et nous éprouvions de la joie à pouvoir y participer, dans ce coin reculé du monde, au sein d'une église à peine recueillie d'entre les payens. Le temple a été construit, il y a environ six mois, aux frais des principaux chefs. Il peut contenir plusieurs milliers de personnes; il était tout plein. Après qu'on eut prié et chanté, l'un des missionnaires lut les noms de quelques indigènes qui allaient être reçus au nombre des chrétiens. Ils avaient été soumis à une épreuve de plusieurs mois. On les invita à faire une confession publique de leur foi. Les catéchumènes étaient au nombre de sept, cinq hommes et deux femmes; le plus jeune avait vingt ans; le plus âgé en avait quarante-cinq. Ils étaient tous habillés à l'européenne, et montraient un sérieux et une émotion qui se communiquèrent bientôt aux spectateurs. Après qu'ils eurent fait connaître leur foi et déclaré qu'ils prenaient les engagemens de membres de l'Eglise, ils furent baptisés. On baptisa aussi quelques enfans. « Heureux parens, me dis-je intérieurement, qui avez appris à apprécier des grâces dont vos ancêtres, pendant une si longue suite de générations, n'ont eu aucune idée! Heureux enfans, qui êtes nés dans un temps où une main homicide ne vous ajoute pas aux nombreuses victimes dont les premiers cris ont été étouffés par la mort, dans un temps où vos parens vous confient, dès votre naissance, et avec d'instantes prières, au bon Berger, qui prend soin de ses brebis et qui porte les agneaux dans son sein! » Quatre personnes se présentèrent ensuite et demandèrent à être soumises à l'épreuve qui précède le baptême; de leur nombre étaient l'aveugle que j'avais remarqué la veille, et l'ami qui, maintenant comme alors,

le conduisait par la main, et lui frayait un passage à travers la foule.

L'un des missionnaires invita ceux des étrangers qui étaient présens, et qui, faisant profession de Christianisme, désireraient se joindre à l'assemblée pour manger le pain et boire le vin, au nom de Celui qui a dit : « Faites ceci en » mémoire de moi, » à faire connaître leur intention en se levant. M. Stribling et moi répondîmes à cet appel ; puis tous ceux qui devaient participer à la cène se levèrent aussi et le service de communion commença. Près de deux cents indigènes y prirent part. Je bénissais Dieu, du fond de mon cœur, de ces effets de sa grâce ; et il me semble qu'il eut été impossible, même à l'homme le plus léger, d'assister à cette scène sans émotion.

... Peu de jours avant l'arrivée à Oahou des chefs de Maui et d'Hawaii, le capitaine avait pris la résolution de les ramener à leurs îles dans son navire. Il proposa au roi d'être de la partie, et celui-ci accepta de grand cœur. Quand nos amis vinrent à bord, on tira en leur honneur vingt-un coups de canon ; le salut nous fut rendu de la côte. Si l'on publiait dans ce pays une gazette de la cour, les noms et titres de nos illustres passagers y auraient fort honorablement figuré ; car nous avions à bord le roi, son secrétaire et sa suite, son altesse royale la princesse Henriette et sa suite, les ex-reines Kekauruohe et Kekauouohi, Mme Boki, épouse du gouverneur d'Oahou, LL. EE. les gouverneurs de Maui et de Hawaii ; Naihé, premier conseiller-d'état, et son épouse, etc., etc., en tout trente-six passagers. M. Bingham consentit aussi à nous accompagner. Mais, toute plaisanterie à part, quelqu'un qui aurait vu le bagage qu'on chargea sur le vaisseau avant l'embarquement, ne se serait pas douté que ce fût celui de quelques indigènes des Iles Sandwich. Il y avait là des malles, des porte-manteaux, des portefeuilles, dont la vue aurait réjoui les yeux d'un aubergiste de nos contrées, parce qu'ils lui auraient fait prévoir l'arrivée d'étrangers de distinction.

Deux jours après notre départ d'Oahou, nous atteignîmes Lahaina, où la princesse et le gouverneur de Maui prirent congé de nous. Le lendemain, nous jetâmes l'ancre dans la baie de Kearakekua, où Kapiolani, Naihé et le gouverneur Adams nous quittèrent. Quelques-uns des officiers allèrent à terre, et je fus du nombre. Nous débarquâmes tout près de la maison de Naihé, à l'endroit même où Cook fut tué. Je fis une courte excursion dans l'intérieur de l'île ; mais je fus de retour à temps pour assister, le dimanche, au service divin qui fut célébré en plein air, dans un bois voisin de la maison de Naihé. Il y a là une petite chapelle ; mais elle ne saurait contenir tous ceux qui viennent des deux rives de la baie et des villages situés à plusieurs milles de distance, le long de la côte, pour assister au culte. Près de cinq mille auditeurs entouraient le prédicateur, et on voyait à leur air tranquille et recueilli qu'ils comprenaient l'importance des choses qui leur étaient dites. La plupart étaient arrivés par mer ; quand la prédication de l'après-midi fut achevée, ils rejoignirent leurs canots, qu'on vit bientôt se diriger vers tous les points de la baie. J'en comptai deux-cent-dix, contenant chacun de trois à quinze personnes, et dont plusieurs avaient douze milles et plus à faire pour atteindre leur gîte. Il y en avait même un plus grand nombre ; car, quand j'eus l'idée de les compter, plusieurs avaient déjà disparu à l'horizon.

Avant de repartir pour Oahou, nous visitâmes tous les lieux rendus célèbres par le séjour et la mort de Cook ; l'endroit où il avait dressé son camp vers le sud de la baie ; le *heiau* ou temple, où l'on adorait autrefois les idoles ; les cocotiers du rivage, sur lesquels on voyait la trace des coups de canon tirés par l'équipage du capitaine, et le monument en lave du volcan d'Hawaii, élevé en 1825 à sa mémoire par lord Byron.

Le roi et Mme Boki écrivirent, à bord, quand ils furent près du terme de leur voyage, des lettres de remercîment au capitaine Finch pour le plaisir qu'il leur avait procuré par cette petite excursion ; celui-ci y répondit avec obligeance, et profita encore de cette occasion pour leur donner quelques sages conseils sur les améliorations à introduire dans le pays. Le roi remit au capitaine une lettre pour le président des Etats-Unis, en réponse au message dont il l'avait honoré. Les dépêches de sa majesté n'étant pas entièrement prêtes, il fallut retarder d'un jour notre départ. Le *Vincennes* s'avança cependant en rade, et, aussitôt que les paquets du roi furent arrivés à bord, nous mîmes à la voile ; quelques heures après, nous avions perdu de vue les rives d'Oahou.

MÉLANGES.

Colonies agricoles. — Nous avons parlé plusieurs fois de l'utilité dont serait, en France, la création de colonies agricoles, établies d'après le plan de celles qui ont pris un développement si remarquable en Hollande et en Belgique. Nous voyons avec plaisir que le gouvernement s'occupe d'un projet de ce genre ; il le considère avec raison comme un puissant moyen d'extirper le vagabondage et la mendicité. Le rapport que M. le comte d'Argout a adressé au roi sur ce sujet contient d'intéressans détails sur ce qui a eu lieu chez nos voisins. Il y a aujourd'hui onze colonies en Hollande et trois en Belgique ; leur population réunie s'élève à plus de 20,000 âmes. Une colonie de mille mendians valides a été établie par une société patriotique, moyennant un paiement annuel de 70 fr. par tête, consenti pour seize ans par le gouvernement, c'est-à-dire pour le tiers de ce que coûte à l'Etat un mendiant admis dans les hospices. Ce dernier établissement paraît surtout digne de servir de modèle. Une commission vient d'être nommée pour examiner quelle doit être, dans la fondation de ces établissemens, la part du gouvernement et celle des souscripteurs volontaires, qui seront admis à y concourir, sous quelle autorité et sous quel régime les colonies agricoles seront placées, à quel titre on traitera avec les particuliers ou les communes pour l'acquisition des terrains, etc., etc. Nous suivrons avec intérêt les travaux de cette commission, et nous désirons qu'ils aient pour résultat de doter la France d'une institution utile.

ANNONCE.

Lettre d'un magistrat de la Guadeloupe pour rendre compte de sa conduite, *et pouvant servir de mémoire à consulter*. Br. in-8°. Paris, 1832. Chez Dezauche, Faubourg Montmartre, n° 11.

La lettre que nous annonçons est adressée à M. le ministre de la Marine par M. Juston, conseiller auditeur à la cour royale de la Guadeloupe, qui a été renvoyé en France par le gouverneur de cette colonie, pour rendre compte au ministre de sa conduite. Il est accusé : 1° d'avoir demandé que la cour royale délibérât sur la question de savoir si elle se rendrait, ou non, à la procession de la Fête-Dieu, pour laquelle le gouverneur l'avait convoquée, et M. Juston convient de ce fait, tout naturel dans un pays où il y a liberté de conscience, et où l'on ne peut pas plus exiger d'un corps de magistrats que d'un simple individu une profession de foi ou un acte de religion ; 2° de s'être plaint, en termes amers, de ce que M. le procureur-général Dessales n'a pas voulu poursuivre en calomnie un colon qui s'était permis, en public, contre lui, des inculpations mal fondées ; et, 3° d'avoir recélé chez lui un jeune homme condamné *civilement* à une amende de 1000 fr., qu'on n'a cependant pas trouvé dans sa maison. Ces faits sont si insignifians que, même en supposant vrai le troisième, le seul que nie M. Juston, on aurait peine à comprendre qu'ils fussent suffisans pour motiver son renvoi en France, pour rendre compte de sa conduite. Aussi ne sommes-nous pas surpris que M. Juston ait cherché ailleurs la cause des rigueurs dont on use envers lui, et qu'il l'ait cru trouver dans l'impartialité avec laquelle il a rempli ses fonctions, sans avoir égard à la couleur des coupables. Ainsi, des actes de cruauté ayant été commis par des colons blancs sur des esclaves et sur des hommes de couleur libres, la loi lui faisait un devoir de poursuivre les auteurs de ces attentats, et il les poursuivit. Ainsi, la traite, quoique prohibée, se continuant ouvertement, il dirigea des poursuites rigoureuses contre ces trafiquans d'hommes, quoique dans le nombre se trouvât le fils d'un conseiller colonial. Ainsi, ayant été nommé membre d'une commission d'enquête, chargée d'examiner la conduite des principaux employés de la douane, il remplit sa mission avec bonne foi, quoiqu'on voulût lui persuader qu'il ne s'agissait que d'une enquête de pure forme, et il parvint à faire consigner au procès verbal des faits qui prouvaient évidemment la protection accordée à la traite. Ainsi enfin, un sieur Michel, *homme de couleur libre*, étant détenu arbitrairement depuis le 14 juin 1823, par suite des ordres de M. Donzelot, ex-gouverneur, sans qu'il y eût jamais eu de mandat de justice décerné contre lui, il le fit mettre en liberté. Tels sont les actes auxquels M. Juston attribue la haine des blancs, et son renvoi en France. S'il en est ainsi, cette haine lui est honorable, et ce renvoi peut contribuer, ainsi que celui de M. Duquesne, à mettre dans tout son jour l'état des colonies. Il aura alors plus utilement servi par sa disgrâce la cause des malheureux dont on lui reproche d'avoir eu compassion, qu'il n'eût pu le faire par l'exercice de ses fonctions, dans lesquelles nous espérons néanmoins qu'il sera réintégré. Il serait étrange, en effet, que l'ordre de passer en France pour rendre compte de sa conduite équivalût à une destitution ! Le ministre ne peut condamner un magistrat, sans dire tout haut de quelles fautes il est coupable ; dans une cause comme celle-ci, où l'esprit de parti est si actif, c'est doublement un devoir.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — N° 12. 21 NOVEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° XIII.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Les corps littéraires sont les représentans des idées et des besoins intellectuels de leur époque, de même que les corps législatifs sont les représentans des intérêts et des besoins matériels. A chaque génération, disons mieux, à chaque mouvement de l'ordre social il faut de nouvelles assemblées politiques, chargées de reproduire fidèlement les opinions et les vœux des hommes qui les ont choisies. Il faut de même à chaque progrès de l'esprit humain, à chaque mouvement du monde moral, de nouvelles assemblées littéraires ou savantes qui reproduisent fidèlement la tendance, les idées et les découvertes de leur siècle. Toute académie qui n'est pas l'expression de la société contemporaine ne peut être qu'un établissement parasite, un hors d'œuvre, le plus souvent oublié, ridicule parfois; c'est une plante qui végète et se meurt, parce qu'elle a été transportée sur un autre sol que celui où elle devait fleurir. Mais par une conséquence naturelle de la même observation, toute académie qui exprime exactement les besoins moraux de son époque est appelée à parcourir une grande et noble carrière; c'est une semence jetée par les mains de la nature, et qui s'élève bientôt, chêne majestueux, défiant les fureurs de l'orage et couvrant de son ombre tutélaire tout l'espace d'alentour.

Si les classes de l'Institut avaient été fondées au quinzième siècle ou au commencement du seizième, il n'est pas douteux que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres n'eût occupé la première place. Quiconque aspirait alors à se faire un renom dans le monde savant secouait avec une infatigable ardeur la poussière des vieilles bibliothèques, collationnait des manuscrits, creusait dans les ruines et rappelait à la vie les cadavres littéraires des temps antiques. Le siècle pensait fort peu de lui-même; il se bornait à recueillir avidement toutes les pensées des autres âges. Si l'on voulait personnifier cette époque, on choisirait la statue de Janus, en lui ôtant la face qui regarde l'avenir. Quelle influence, quelle gloire eussent alors accompagné les laborieuses recherches de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres! Malheureusement elle fut établie cent cinquante ans trop tard; et sa mission (chétive et mesquine s'il en fût) n'était autre que de faire des devises aux tapisseries du roi, et en un besoin, j'imagine, aux bonbons de la reine, ajoute Paul-Louis Courrier. De nos jours, cette Académie traîne une pauvre existence, obtenant peu d'attention pour ses travaux, et ramenant un ennui périodique dans ses réunions annuelles. Si quelque membre veut se faire écouter, il sort du domaine de son académie, et jette la science des antiquités sur la route pour courir après l'esprit. Ces messieurs se résignent à déserter leur drapeau, afin de trouver quelqu'un à qui parler de quelque chose. M. Raoul Rochette excelle dans cette partie.

Sous Louis XIV, le premier rang échut de plein droit à l'Académie Française. On brillait beaucoup par les mots dans ce temps-là, médiocrement par les sciences, par les idées politiques nullement. L'harmonie de la période et la richesse de la rime envahissaient les plus beaux fauteuils. Un quatrain joliment tourné suffisait pour construire une honnête réputation. On ne s'occupait guères à penser: bien dire était l'essentiel, et l'habit dont on revêtait les idées avait plus d'importance que le fond qu'elles couvraient. Cela se voit encore aujourd'hui, mais dans un ordre de cho-

ses tout différent. Pendant le règne du grand roi, l'Académie Française eut donc son âge d'or. Ce ne fut plus que l'âge d'argent vers le milieu du dix-huitième siècle; ensuite, à l'époque des encyclopédistes vint l'âge de bronze; maintenant, hélas! les quarante sont dans l'âge de fer. Je ne connais plus que ce bon M. Nodier qui écrive sur le Dictionnaire de l'Académie Française; et encore, il demande pardon au lecteur sur le manque d'à-propos par les plus spirituelles digressions du monde. Dans les séances publiques l'intérêt des auditeurs se porte sur les prix de vertu qui ne se rattachent en aucune manière aux travaux habituels de l'Académie Française; mais les quarante sont fort heureux que M. Monthyon leur ait donné l'emploi de couronner des rosières.

L'Académie des Sciences qui, sous Louis XIV, se souciait à peine de vivre, se prît à grandir vers les dernières années de Fontenelle; le voyage de Maupertuis et ses Laponnes y contribuèrent pour quelque chose. Plus tard, Buffon, d'Alembert et d'autres, qui unissaient à de profondes études scientifiques le talent d'écrire, jetèrent sur les sciences un lustre inconnu; ils furent les hommes de transition entre le règne de l'Académie Française et celui de l'Académie des Sciences. Leur exemple montra qu'on pouvait acquérir une renommée populaire autrement que par des oraisons funèbres ou par des tragédies. Voltaire lui-même, qui briguait tous les genres de célébrité, voulut devenir savant géomètre et habile astronome, fantaisie que n'avaient pas eue dans leur temps Corneille ni Racine. Après avoir fait une brillante entrée dans le monde sous le manteau du style, les sciences eurent bientôt assez d'étoffe en elles-mêmes pour pouvoir s'en passer. Elles acquirent de jour en jour une puissance plus étendue, parce qu'elles s'appuyaient sur la méthode d'observation; le siècle, d'ailleurs, était fatigué de la phraséologie vide et sonore qui avait envahi la littérature. Au commencement de la révolution, l'Académie des Sciences se préparait à détrôner sa rivale, lorsqu'elle rencontra malheureusement un point d'arrêt dans la terreur: le tribunal révolutionnaire fit monter les sciences en même temps que Lavoisier sur l'échafaud. Mais le Directoire, et Bonaparte surtout, leur donnèrent une nouvelle vie. Le vainqueur d'Italie et d'Égypte se glorifiait d'être membre de l'Institut pour la classe des sciences; il n'aurait pas attaché le même prix, on peut le croire, à occuper un fauteuil des quarante. Sous l'Empire, on ne songea pas même à contester la suprématie de l'Académie des Sciences; tous les hommes forts de l'époque en étaient membres, tandis que l'Académie Française avait peine à se maintenir quelque peu au-dessus de l'Académie de Musique. Sous la restauration, certaines gens essayèrent de refaire le siècle de Louis XIV avec l'absolutisme du monarque et la souveraineté des belles-lettres; mais ils n'y réussirent point. Les sciences conservèrent leur rang suprême, tout comme les principes libéraux du siècle prévalurent sur l'ancien régime.

Cependant il s'était formé, depuis la révolution de 89, un nouvel ordre d'idées, de théories, de besoins intellectuels, plus puissant que les sciences mêmes, et qui n'avait point d'assemblée représentative. L'Académie qui devait obtenir, selon le cours ordinaire des choses, la plus haute place dans l'opinion publique et l'influence la plus étendue, l'Académie de notre époque en un mot manquait aux classes de l'Institut. Le Directoire avait essayé de l'établir, mais Napoléon qui aimait le dévouement passif, et qui détestait l'idéologie parce qu'elle raisonne avant d'agir, s'était hâté d'écraser l'embryon de la nouvelle Académie. La branche aînée des Bourbons qui n'acceptait les innovations qu'à son corps défendant, n'eut garde de restaurer cette classe de l'Institut à laquelle on n'avait pas songé dans le grand siècle; elle y mettait d'autant plus de répugnance qu'il aurait fallu la peupler de ses adversaires, puisque tout ce qui marchait avec l'époque sous la restauration lui devenait hostile. Enfin le gouvernement de Louis-Philippe vient de nous doter de ce nouveau corps littéraire; et, grâces à lui, les générations actuelles ont leur Académie.

C'est un fait que l'on peut déplorer, non contester, qu'il n'y a rien de plus vivace, de plus puissant aujourd'hui que les discussions sur les matières politiques. Autant l'on apportait de gravité, de sérieuse attention, de recherches approfondies, de débats passionnés, il y a un siècle et demi, pour décider entre les anciens et les modernes ou pour peser les césures d'un distique, autant l'on est, de nos jours, attentif, sérieux, ardent, passionné pour décider entre la constitution anglaise et la constitution américaine ou pour peser la théorie des droits de l'homme. Je n'aurais pas compris le règne de Louis XIV sans l'Académie française; je concevrais encore moins le règne de Louis-Philippe sans l'*Académie des sciences morales et politiques.*

Depuis qu'elle est rétablie, les journaux ont beaucoup raisonné ou déraisonné à son sujet. Il s'est trouvé un honnête écrivain qui, dans sa folie d'opposition systématique, a gravement prétendu que M. Guizot allait brouiller la France avec la cour de Rome, parce qu'il lui plaisait de réunir une trentaine de philosophes et de publicistes dans une salle du Louvre. Un autre a soutenu qu'on voulait faire du désordre et du chaos, en réunissant les chefs des différentes écoles philosophiques et politiques. Mais laissons ces déclamations absurdes, et occupons-nous d'une question plus sérieuse, qui se rattache directement au but de notre journal.

Si je me rappelle bien, la nouvelle classe de l'Institut est divisée en cinq sections ou branches différentes: philosophie morale, histoire, législation, économie politique. Or, en remontant à l'origine de ces différentes sciences dans les temps modernes, et en examinant leur état actuel, on trouve que le Christianisme a été leur point de départ, leur guide et leur flambeau. Si les sciences, pour employer la comparaison de Bacon, sont les rameaux d'une même tige, le Christianisme en est la racine; c'est lui qui les a fait naître, se développer et fleurir.

La philosophie spiritualiste doit à l'Évangile ses meilleurs argumens; elle lui doit surtout, pour les deux principes fondamentaux du monothéisme et de l'immortalité de l'âme, un caractère de fixité, de certitude que n'avaient pas Socrate ni Platon. La morale, comme l'a dit Rousseau, était chrétienne avant de s'appeler morale philosophique dans les livres des encyclopédistes. L'histoire n'est devenue une science que chez les peuples chrétiens; ailleurs et autrefois on n'a su faire que des chroniques ou des satyres; les idées générales, les grandes vues qui embrassent le genre humain tout entier, et qui constituent la science ou la philosophie de l'histoire, telle que l'ont faite Bossuet, Vico et Herder, ont leur origine dans le Christianisme qui, le premier, a lui-même généralisé les destinées du monde. La législation est le résultat des mœurs qu'ont établies les croyances chrétiennes; le Nouveau-Testament est la charte de nos chartes, le code de nos codes. L'économie politique enfin est née du principe d'*humanité*, qui est né du Christianisme. La religion fournit à cette science, non seulement la base et le point de vue le plus élevé de ses théories, mais, ce qui vaut mieux, elle lui donne ses meilleurs moyens d'application (1). Ainsi, toutes les branches de la nouvelle Académie se rattachent au Christianisme par les liens les plus étroits; ce sont des

(1) Un célèbre écrivain anglais, Chalmers, a fait un ouvrage intitulé: *Economie chrétienne et civile* (Christian and civil Economy). Ce titre seul indique les rapports intimes qui unissent la religion chrétienne avec la science de Smith et de Malthus, et chaque page du livre en offre les preuves les plus frappantes.

planètes formées de la matière sortie de ce centre commun, et qui ne peuvent s'écarter sans périr de l'astre autour duquel s'ordonne tout le système solaire.

Comprendrait-on dès lors que le Christianisme n'eût point de représentans dans cette Académie? Imaginerait-on une assemblée de philosophes, de moralistes, d'historiens, de légistes, d'économistes, dans laquelle l'Evangile n'aurait pas un seul organe avoué? Une telle exclusion serait plus qu'une injustice ou une erreur, ce serait un suicide. Autant vaudrait bâtir une maison sans avoir posé de fondement, ou planter un arbre, après en avoir coupé les racines.

Si quelqu'un répondait que chacun des membres de cette Académie aura une connaissance assez étendue des vérités chrétiennes pour les employer à la science qu'il cultive, il serait malheureusement trop facile de lui prouver qu'il se trompe. Rien n'est moins connu dans la France de nos jours, même par les hommes les plus éclairés, que le vrai Christianisme. On pourrait citer, de la part de plus d'un professeur éminent, des assertions incroyables sur ce sujet, des erreurs, des extravagances qu'il serait impossible de qualifier comme elles le méritent sans avoir l'air de dire une injure. Non, ce n'est pas une demi-science du Christianisme que vous trouverez chez la plupart des savans actuels, mais une ignorance complète, radicale, absolue.

Que faire donc, pour éviter à l'Académie des sciences morales et politiques le désagrément de commettre des bévues qui seraient applaudies en France, chose fort probable, mais qui deviendraient la risée de l'Europe? Que faire surtout pour appuyer la législation, l'histoire, l'économie politique, la philosophie, la morale sur leurs véritables fondemens? La réponse est très-simple : ouvrir les portes de l'Académie à quelques hommes qui soient à la fois religieux et savans, chrétiens et publicistes, croyans et philosophes, qui représentent le Christianisme auprès de la science, et la science auprès du Christianisme. Ces hommes, on peut en être persuadé, préserveraient l'Académie de lourdes erreurs, et donneraient à ses travaux scientifiques une nouvelle et puissante impulsion.

Que cette idée paraisse étrange à certains esprits, je le crois sans peine : est-il rien de plus étrange que l'Evangile lui même, dans sa plus pure expression, pour les hommes de notre siècle ? Mais notre pensée sera comprise de ceux qui savent que l'Europe moderne doit au Christianisme tout ce qu'elle est et lui devra tout ce qu'elle peut devenir.

Pense-t-on, d'ailleurs, que la classe des sciences morales et politiques perdrait de son lustre en accueillant des chrétiens parmi ses membres ou ses correspondans? Supposez que cette Académie eût été fondée sous Louis XIV ; quel écrivain, quel publiciste aurait-on jugé plus digne d'y entrer que Fénélon ? Il parlait des états-généraux et des droits du peuple, lorsque tout le monde en France, les philosophes et les historiens comme les autres, se taisait. Il réclamait une liberté sage et le respect pour la dignité individuelle ; il fixait des limites au pouvoir du monarque, tandis que tous les légistes du royaume se courbaient docilement sous l'arbitraire et le despotisme. Cependant Fénélon ne faisait alors que l'application de sa foi religieuse à la politique ; il était libéral avant le temps, parce qu'il avait une sincère et ardente piété. L'auteur de *Télémaque* n'aurait-il pas dû obtenir la première place dans une telle académie, au double titre d'écrivain politique et de chrétien?

Si l'on me permet de remonter encore plus haut, il y eut dans le seizième siècle un homme qui était à la fois l'un des plus grands théologiens et des plus profonds jurisconsultes de son époque ; un homme que les magistrats de sa patrie adoptive consultaient avec une respectueuse déférence dans toutes les importantes affaires politiques ; un homme qui restaura la liberté civile en même temps que le Christianisme, et qui fonda une république célèbre sur les principes de la foi religieuse. Cet homme s'appelait Jean Calvin. Aurait-il été déplacé dans une Académie des Sciences morales et politiques? N'aurait-il pas inspiré des vues utiles, communiqué de hauts enseignemens à ses collègues? Le philosophe, le moraliste, l'historien et tout autre n'auraient-ils pas vu se développer par son influence leurs propres idées, et de nouvelles lumières jaillir de sa puissante parole?

Pour nous occuper des contemporains, la classe des sciences morales et politiques eût-elle regardé comme une acquisition sans valeur M. le comte de Maistre? On peut blâmer sans doute ses opinions sur l'autorité absolue du pape et sur l'état de soumission passive auquel il condamne les peuples ; mais les grandes questions qu'il a traitées avec une verve si éloquente et si originale, ses vues sur le gouvernement providentiel du monde, sa connaissance approfondie des vérités fondamentales du Christianisme eussent fait bien certainement de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* l'un des membres les plus utiles, peut-être même l'un des plus influens de la nouvelle Académie.

Je citerais un autre écrivain qui nous a montré dans ses ouvrages un brillant reflet du génie de Bossuet et de Jean-Jacques, si je n'étais retenu par l'acte servile qu'il vient de faire, en se soumettant, corps et âme, idées et conscience, opinion politique et foi religieuse, aux décisions du Saint-Siége. M. de la Mennais avait entrepris une noble tâche, celle de réconcilier le catholicisme avec le dix-neuvième siècle, l'Église romaine avec la liberté. Lui, prêtre, il avait des larmes généreuses pour la Pologne lâchement assassinée ; il saluait avec enthousiasme l'indépendance de la Belgique ; il puisait dans ses convictions chrétiennes une haine ardente contre le despotisme et le respect des droits du malheur. Personne mieux que lui ne pouvait combler l'abîme qui sépare le Vatican des générations actuelles ; mais il a préféré s'ensevelir dans la perspective des honneurs obscurs d'une mitre épiscopale ou du cardinalat. M. de la Mennais est moralement, politiquement mort ; il n'y a plus de place pour lui dans une Académie des sciences morales et politiques.

Parmi les hommes supérieurs qui appartiennent à la réforme, il existait, au commencement de ce siècle, un écrivain qui a initié la France dans la littérature allemande avant Mme de Staël, et dont les ouvrages se distinguent par de vastes connaissances en politique, en philosophie, en histoire non moins que par un profond sentiment de religiosité : Charles de Villers. En l'accueillant dans la nouvelle Académie, on n'eût fait que rendre justice à l'auteur de l'*Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, et ses collègues auraient pu recevoir de lui d'utiles éclaircissemens sur la valeur scientifique du Christianisme.

En cherchant à recueillir les noms propres qui représenteraient dignement l'Evangile et la science auprès des membres de cette Académie, comment serait-il possible d'oublier un homme vénérable, mûri par les années et par la méditation ; qui fut professeur de philosophie lorsqu'il avait à peine achevé ses études ; qui protégea les premiers essais de Pestalozzi ; qui soutint avec un noble courage les droits de la liberté helvétique auprès de Napoléon ; qui mérita par l'indépendance de son caractère d'être en butte aux basses manœuvres de la police-Delavau ; qui a écrit des notices remarquables sur Kant, Adelung et d'autres philosophes allemands ; qui a souvent présidé la Société de la Morale chrétienne ; qui réunit enfin à la piété la plus solide les lumières les plus étendues sur plusieurs branches des connaissances humaines? M. Stapfer ne briguera pas, j'en suis assuré, l'honneur d'appartenir à la nouvelle classe de l'Institut ; mais cette classe doit se faire elle-même

un honneur de l'admettre dans son sein. Tous les Chrétiens de France le regarderaient comme leur représentant au milieu des philosophes et des publicistes de notre époque.

Encore un ami de l'Evangile que nous voudrions voir sur la liste de l'Académie des sciences morales et politiques, si toutefois elle nomme des correspondans à l'étranger. Nous parlons de l'écrivain supérieur dont le *Mémoire sur la liberté des cultes* est le meilleur livre couronné dans un concours, depuis l'*Essai* de Villers. Génie allemand pour la profondeur et la solidité de la science, il est éminemment français pour le style. Ses ouvrages démentent chaque jour l'impertinent aphorisme de Jean-Baptiste Rousseau, qui prétendait que l'on n'écrit bien qu'à Paris. M. Vinet doit prouver aux plus incrédules que l'on peut avoir un admirable atticisme de pensée et de langage sans habiter l'Athènes moderne, et qu'il n'est pas nécessaire de loger en face du Louvre pour s'exprimer avec autant de goût, de finesse et de pureté que tel membre, quel qu'il soit, de l'Académie française. Mais ce qui le recommande surtout à nos yeux, c'est la piété vivante, la ferveur de persuasion, et, pour ainsi dire, l'impérieux besoin de rendre hommage au Christianisme, qui respirent dans tous ses écrits.

J'aurais encore beaucoup d'observations à présenter sur l'Académie des sciences morales et politiques, et je m'étonne, en relisant mes notes, d'avoir fait une si longue lettre sans être parvenu à la moitié du chemin que je me proposais de parcourir. Mais il est si doux de parler de ses amis, et si rare d'en trouver l'occasion, que je n'ai pas le courage de m'en excuser auprès de mes lecteurs.

Le discours du trône à l'ouverture de la nouvelle session se compose 1° d'un retour sur les événemens de l'ouest et sur les scènes du mois de juin, ainsi que sur l'efficacité des moyens de répression à l'aide desquels le gouvernement a triomphé de ses ennemis; 2° de quelques paroles sur l'affaire Belge et sur l'intervention de la France et de l'Angleterre, qui n'ont rien appris de nouveau; 3° de la promesse de plusieurs projets de loi. Dans le discours prononcé à la chambre, le roi a annoncé qu'il recevait chaque jour des assurances de paix des puissances étrangères. Ce paragraphe a été omis dans la seconde édition du journal ministériel du soir; les bruits qui circulent sur les dispositions peu bienveillantes de la Prusse semblaient être accrédités par cette suppression; mais le *Nouvelliste* d'hier déclare que c'est une omission involontaire. Nous avons remarqué avec plaisir un passage dans lequel le roi rend hommage à la Providence des belles récoltes de cette année. Puissent de pareilles paroles devenir tous les jours plus fréquentes et plus significatives! Enfin les projets de loi, promis par la couronne sont généralement de ceux que réclament le plus impérieusement les besoins de nos institutions; nous signalerons surtout la loi sur l'instruction publique, qui ne saurait nous être donnée trop tôt, si elle est conforme à ce que doivent désirer les amis de la liberté d'enseignement et de la liberté de conscience.

Le roi, en se rendant à la séance d'ouverture des Chambres, a été l'objet d'une tentative d'assassinat. A peine avait-il dépassé la tête du Pont-Royal du côté de la rue du Bac, qu'un coup de pistolet est parti de l'une des haies de peuple qui couvraient les côtés du pont. Grâces à Dieu, ni le roi ni aucune personne de sa suite n'ont été atteints. On n'est pas encore parvenu à arrêter le coupable. Si malheureusement la réalité du fait ne peut être révoquée en doute, on conçoit, en échange, que l'atroce fanatisme que décèlerait un pareil attentat ait trouvé des incrédules, et l'on pouvait prévoir que beaucoup de gens, par un motif ou par un autre, se montreraient plus disposés à accuser la police d'avoir joué là une comédie de sa façon, qu'à croire à un véritable assassinat. Nous saurons bientôt la vérité à cet égard : en tout cas, l'histoire, et surtout celle de nos jours, est-elle si pure de toute souillure de ce genre, et nous montre-t-elle sous un jour si rassurant les fruits des passions politiques, que nous ayons de quoi nous étonner beaucoup si, comme il est probable, la justice parvient à constater la réalité de ce nouveau régicide?

Il est bien avéré maintenant que c'est par un homme qui jouissait de toute sa confiance et qu'elle avait comblé de ses bienfaits, que la duchesse de Berry a été indignement trahie. Le juif de Cologne, qui n'a pas reculé devant la honteuse célébrité qu'il vient d'acquérir en vendant sa bienfaitrice est l'un de ces convertis de la restauration, qui rappellent les convertis d'un autre règne, que Pélisson avait la mission de catholiser et dont il disait effrontément que pour les gagner « on n'était presque jamais allé à la somme » de cent francs, et que presque toujours on était resté ex- » trêmement au-dessous. » Nous ne savons pas ce qu'a coûté l'abjuration de cet homme, neveu d'un grand-rabbin; mais il paraît certain qu'il a vécu long-temps des secours que lui fournissait le cardinal Albani. Le mépris public couvre aujourd'hui le nom d'Etienne Gonzagues Deutz. Ce qui est au moins aussi affligeant que sa conduite, c'est celle de la police qui l'a employé. L'argent avec lequel on l'a acheté salit autant la main qui l'a donné que celle qui l'a reçu. Nous voudrions pouvoir nous persuader que M. Thiers n'a pas lui-même trempé dans cette dégoûtante lâcheté, et qu'il faut chercher les coupables dans la foule de ces agens subalternes qui ont renié depuis long-temps toute conscience et tout honneur. Mais comment conserver cet espoir, à la vue d'un salaire de plusieurs centaines de mille francs, et quand on entend les amis du ministre lui attribuer, tout comme ses adversaires, le mérite de cette capture importante? La société n'en est pas réduite à ne pouvoir se défendre qu'en encourageant la trahison; mieux lui vaudrait d'ailleurs de courir quelques dangers de plus que de s'en mettre à l'abri par de pareils moyens.

ÉCONOMIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

D'UNE ASSERTION DE M. LE COMTE D'ARGOUT DANS SON RAPPORT SUR LES COLONIES AGRICOLES.

C'est une idée heureuse que celle d'établir en France des colonies agricoles. Les expériences qui ont été faites en Hollande et en Belgique prouvent que ces colonies, lorsqu'elles sont dirigées par des hommes habiles et consciencieux, offrent un excellent moyen d'employer des bras valides inoccupés, d'inspirer aux vagabonds l'amour du travail, et de mettre des habitudes morales à la place des vices que le paupérisme traîne toujours après lui. Depuis long temps les philanthropes avaient invité le gouvernement français à suivre l'exemple donné par nos voisins. Mais la restauration était trop absorbée dans les questions purement politiques, dans les querelles du jésuitisme et du libéralisme, pour attacher un grand intérêt aux institutions philanthropiques. Il faut dire aussi, pour être juste, que les développemens de la prospérité matérielle, qui ont obtenu une progression constante pendant plusieurs années, rendaient moins nécessaires des établissemens de ce genre. La révolution de juillet en a fait sentir le besoin, d'abord, en occasionant une diminution temporaire dans les moyens de travail, ensuite et surtout en ouvrant une plus libre carrière aux passions des classes inférieures. Le torrent a non seulement vu se fermer plusieurs de ses issues, mais il est devenu lui-même plus fort et plus impétueux.

M. le comte d'Argout, qui apporte de grandes lumières dans la discussion des sujets d'économie politique, ne s'est pas dissimulé cette nouvelle nécessité de notre époque. Le rapport qu'il vient de publier sur les colonies agricoles montre qu'il s'occupe avec zèle de l'amélioration matérielle des classes populaires. Malheureusement il ne s'agit encore

que d'une commission nommée pour examiner la question des colonies, et nous savons trop en France que les commissions ne font rien ou presque rien. Elles servent d'enseigne pour amuser les spectateurs, et de texte aux ministres pour discourir sur leurs bonnes intentions à la tribune nationale; mais des résultats positifs, on ne peut guère en attendre. Au sortir des trois jours, le gouvernement a nommé je ne sais combien de commissions pour l'instruction primaire, pour le Panthéon, pour l'examen de plusieurs lois civiles et pénales; qu'ont-elles fait? Peu de chose, si même elles ont fait quelque chose. Des noms propres ont figuré dans le *Moniteur;* on s'est réuni deux ou trois fois pour se reconnaître, et tout a été dit. Espérons que la nouvelle commission sur les colonies agricoles ne voudra pas être accusée de la même négligence, et qu'elle réalisera tout ce qu'on doit se promettre d'une réunion d'hommes éclairés et de bons citoyens.

En attendant, nous croyons devoir signaler une assertion qui nous paraît fausse, ou plutôt une grande lacune dans le rapport de M. d'Argout. Que se propose-t-on, en établissant des colonies agricoles? Deux objets, il nous semble. Le premier, c'est de donner du travail et du pain à ceux qui en manquent; l'autre, c'est d'améliorer, de *moraliser* les habitudes des classes populaires. On atteindra le but matériel, en donnant aux vagabonds des landes à défricher; mais le but moral, comment l'atteindra-t-on? Lorsque la colonie de Frederichs-Oord fut établie en Hollande, les fondateurs de cet établissement n'oublièrent pas le puissant mobile des idées religieuses. Ils avaient compris qu'il ne suffit point de donner à des mendians démoralisés un sol à cultiver, mais qu'il faut leur offrir surtout une religion à croire et à pratiquer. On trouve dans les réglemens de la colonie de Frederichs-Oord plusieurs articles sur l'éducation religieuse de la jeunesse, sur la fréquentation du service divin dans les temples et sur les habitudes de piété qu'il convient d'inspirer aux colons. L'un des premiers soins des directeurs consista même à distribuer des exemplaires de la Bible dans les maisons de l'établissement. On employait de cette manière les deux leviers qui agissent le plus fortement sur l'homme : le Christianisme et le travail. On n'essayait pas de le faire vivre seulement de pain; on lui fournissait encore « toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » M is de ces deux forces, M. d'Argout paraît n'avoir souci que d'employer la dernière, le travail; et il laisse les croyances religieuses en dehors de son projet, comme s'il n'avait rien à leur demander pour une colonie agricole!

On s'explique la pensée du ministre, quand on lit dans son rapport la phrase suivante : « La prospérité matérielle » des États agit puissamment sur l'amélioration morale des » peuples. » C'est-à-dire que M. d'Argout veut arriver à la moralité par le bien-être physique, qu'il espère de créer des mœurs en procurant des moyens d'existence, et qu'il croit former un peuple vertueux parce qu'il l'aura bien nourri, bien vêtu et bien logé. Cette proposition n'est pas complétement fausse; il est certain que les membres des classes inférieures sont d'autant plus démoralisés qu'ils sont plus misérables, que les oisifs, les vagabonds, les mendians, contractent de détestables mœurs par le fait même de leur vagabondage et de leur état de mendicité, et que l'aisance jointe au travail peut exercer une salutaire influence sur le caractère moral d'un peuple. Mais en accordant tout cela, nous n'en persistons pas moins à soutenir que la proposition inverse de celle de M. d'Argout est plus généralement vraie et juste. Nous pensons que c'est l'amélioration morale des peuples qui produit habituellement leur prospérité matérielle, et non leur prospérité matérielle qui produit une amélioration morale. Le bien-être physique résulte de la moralité bien plus sûrement que la moralité ne résulte du bien-être physique. Avec de bonnes mœurs on se créera des moyens d'existence; mais la facilité des moyens d'existence ne crée pas toujours, il s'en faut de beaucoup, les bonnes mœurs. Une population vertueuse obtiendra bien certainement tout ce qui est nécessaire aux besoins, et même au *confortable* de la vie; mais l'abondance ne fera pas sortir de son sein une population vertueuse.

S'il était nécessaire de citer des preuves pour appuyer une opinion qui porte avec elle son évidence, nous invoquerions le témoignage de l'histoire de tous les pays, et surtout du nôtre. Nous ne voyons pas en France que les bonnes mœurs aient gagné quelque chose par l'accroissement des richesses nationales. Si l'on étudie avec attention l'état moral des classes populaires, on y trouvera que les ouvriers dont la main d'œuvre est le mieux payée se distinguent ordinairement des autres, non par des qualités meilleures, mais par des vices plus grossiers. Demandez aux chefs de fabriques quels sont, parmi les gens qu'ils emploient, ceux qui se livrent le plus fréquemment aux excès de l'ivrognerie, aux folles dépenses de la vanité, ceux qui ont le moins d'ordre, de prévoyance et d'économie, ceux qui ne rougissent point des passions les plus dégradantes, ceux enfin qui contractent des dettes qu'ils ne prennent jamais soin de payer; et les chefs de fabriques vous répondront que les plus corrompus sont ceux qui gagnent le salaire le plus élevé. Voyez encore les coalitions d'ouvriers de la capitale; ce ne sont pas les pauvres manœuvres qui gagnent vingt-cinq sous par jour qu'on a vus criant, hurlant des menaces incendiaires contre leurs chefs d'atelier, brisant les machines, jetant des pierres dans les vitres des manufactures; mais ce sont des ouvriers qui gagnent quatre à six francs par jour : ceux-là ont été les tapageurs, les *émeutiers* des rues de Paris.

Notre observation devient encore plus frappante, lorsqu'on l'applique au projet des colonies agricoles. Quels sont les individus dont elles se trouveront peuplées? On ramassera des êtres dégradés, avilis, des misérables sans feu ni lieu, accoutumés à une vie de débauche et de passions effrénées, les parias de la société française. Vous donnerez à ces gens-là un champ, des outils et une hutte; puis vous leur direz : Faites sortir une récolte de ce champ, à la sueur de votre front. Rien de plus louable en principe; mais qui vous promet que ces malheureux consentiront à se soumettre à la nécessité du travail? Vous les y contraindrez : soit; mais un travail forcé ne moralise pas, il démoralise; il n'améliore pas, il pervertit et dégrade; on ne le voit que trop dans les colonies où règne l'esclavage. Accordons cependant que vous peuplerez vos landes incultes de pauvres ouvriers qui ne demandent pas mieux que d'avoir du travail et de se procurer par eux-mêmes des moyens d'existence. Ils jouiront d'un bien-être qu'ils ne possédaient pas auparavant; ils pourront faire des dépenses qui leur étaient interdites dans leur ancien état de dénuement; mais qui vous assure qu'ils emploieront ce bien-être d'une manière convenable? Qui vous garantit que ces dépenses ne seront pas dirigées vers des objets inutiles ou même dangereux? Et si vous n'aviez dans votre établissement que des gens ivrognes, vaniteux, jaloux les uns des autres, se querellant et s'entre-nuisant chaque jour, combien de temps durerait votre colonie? Il est probable, cependant, que vous en arriveriez-là, si vous vous borniez à donner du bien-être physique, de la prospérité matérielle à vos colons, sans vous occuper de leur procurer en même temps des moyens d'éducation religieuse et morale. Vous auriez, en dernière analyse, quelques bruyères de moins dans le pays, quelques misérables de moins à nourrir avec les dons de la charité publique, mais vous n'auriez pas une population plus morale; ou si le petit nombre prenait de bonnes habitudes, en devenant travailleur et propriétaire, la masse conserverait toutes ses passions, tous ses vices, et plusieurs descendraient même encore plus bas dans leur immoralité.

Considérons l'exemple que nous donnent nos maîtres en fait de colonisation : les Américains du Nord. Dès qu'ils fondent un village nouveau, ils commencent par y établir un temple, une école et une imprimerie. Ils savent bien que ce n'est pas assez d'avoir du travail et des moyens faciles d'existence pour l'amélioration morale des hommes, mais qu'il faut, avant tout, pour que le travail lui-même puisse prospérer, des croyances religieuses, une solide instruction et des journaux qui propagent les connaissances utiles. Lorsque les Américains ont fondé, sur les côtes d'Afrique, la colonie de *Liberia* en faveur des noirs affranchis, ils n'ont eu garde d'oublier le Christianisme, et ils y ont envoyé de sages et pieux missionnaires comme les premiers éclaireurs de la civilisation. L'établissement de Libéria jouit maintenant d'une prospérité croissante, après

avoir triomphé des plus terribles obstacles; en serait-il de même si l'Evangile n'avait pas été appelé au secours de la philanthropie; s'il n'avait pas, pour ainsi dire, présidé à la naissance de Liberia, et béni son berceau?

Nos colonies agricoles de France rencontreront aussi de nombreux obstacles, soit dans les hommes, soit dans les choses; il est donc essentiel de se préparer à les combattre et à vaincre. Si ces lignes viennent sous les yeux de M. d'Argout ou d'un membre de la commission qu'il a nommée, nous les prions de se demander sérieusement ce qu'ils croient pouvoir mettre à la place du Christianisme. Ils ne tarderont pas à reconnaître qu'en se privant de l'appui des croyances chrétiennes, ils n'entreprendraient qu'une œuvre incomplète, sinon morte en naissant; et leur amour du bien public leur fera un devoir de ne pas exposer nos colonies à une ruine imminente. Nous ne demandons pas qu'on élève des temples fastueux dans ces nouveaux établissemens; nous demandons encore moins qu'on y envoie des missionnaires turbulens et fanatiques, comme l'étaient la plupart de ceux de la restauration; il n'y avait en tout cela que l'abus, non la réalité du Christianisme. Mais nous désirons, dans l'intérêt même de ces colonies et de la France, que la religion pure et sainte de Jésus-Christ, la religion de la Bible soit enseignée aux colons. Le pouvoir, du reste, n'a presque rien à faire pour cet objet qu'à laisser faire, en fournissant aux hommes pieux des facilités pour agir sur la population qu'il réunira dans les colonies agricoles. Qu'il adresse un appel aux chrétiens de France, et ils ne manqueront pas d'y répondre.

DE L'INCRÉDULITÉ *.

Le cœur humain est naturellement incrédule; car l'incrédulité, si l'on remonte à la source d'où elle se répand comme un fleuve parmi les hommes, n'est pas autre chose que l'expression de la prépondérance originelle de la chair sur l'esprit, du corps sur l'âme, des appétits sensuels sur les besoins de notre nature morale. La matière veut être servie au lieu d'être servante; et la matière qui règne, c'est le matérialisme. Il ne faut donc pas être surpris qu'il y ait eu dans tous les temps beaucoup d'incrédules; l'homme ne peut soumettre sa chair à l'esprit; en d'autres termes, il ne peut croire que par un don de Dieu.

Mais il est des époques où l'incrédulité se fait illusion à elle-même, en adoptant des idées superstitieuses à la place des doctrines pures de l'Evangile : l'extrême crédulité de l'esprit jette alors un voile sur l'incrédulité du cœur. Il est aussi des époques où, sans se faire illusion à elle-même, l'incrédulité se cache sous des formes religieuses; elle craint de se voir ou de se laisser voir; elle s'enveloppe du manteau des pratiques cérémonielles, comme ces enfans égarés qui se couvrent d'un masque dans leurs déréglemens, pour ne pas exposer à l'opprobre le nom qu'ils ont reçu de leurs pères.

Aujourd'hui, ou plutôt depuis près d'un siècle, l'incrédulité ne connaît plus de pudeur ni de frein; elle a brisé successivement toutes les entraves des formes religieuses; elle marche à front levé. S'asseoir au banc des moqueurs n'est plus une honte; c'est une force de caractère ou une audace de pensée dont on se fait gloire. Il y a même des hommes qui se louent d'une incrédulité plus grande que celle qu'ils éprouvent réellement; ils rougissent de se conformer au culte extérieur, comme dans les siècles passés on rougissait de ne s'y point conformer, et ils se vantent d'avoir anéanti des craintes religieuses qu'ils ont peine à contenir : nouvelle espèce d'hypocrisie. On était autrefois hypocrite de piété; on est maintenant hypocrite d'impiété.

Chose encore bien remarquable! il y a cinquante ans, c'était surtout dans les grandes villes, parmi les classes lettrées, dans les rangs de ceux qui s'appelaient philosophes, et qui avaient fait du moins quelques études superficielles; c'était là que l'incrédulité se posait avec orgueil en face du monde, là qu'elle s'élevait triomphante et environnée d'hommages. Parmi les classes laborieuses, au contraire, et dans les campagnes, la foi chrétienne était respectée; on y observait avec zèle les formes extérieures, et l'incrédule y eut trouvé pour ses opinions une invincible défiance. De nos jours, c'est précisément l'opposé. Les hommes les plus éminens par leurs lumières sentent le besoin d'avoir une foi religieuse, et s'ils n'adoptent pas le Christianisme, plusieurs lui accordent volontiers de solennels témoignages d'admiration. Mais c'est à présent dans nos petites villes et parmi les moins instruits que s'est réfugiée l'incrédulité du dernier siècle; l'héritage de cette philosophie moqueuse et arrogante est tombé aux mains de ceux qui habitent de pauvres chaumières. Etrange contraste! singulières vicissitudes des opinions humaines! la science qui était incrédule, il y a un demi-siècle, ne veut plus l'être, et l'ignorance, qui ne l'était pas alors, s'obstine à le devenir! L'Evangile est maintenant honoré de ceux qui le tournaient en ridicule, et il est raillé de ceux qui le respectaient! Cette espèce d'irréligion, qui adopte les plus ignobles sarcasmes pour des argumens, n'a fait que changer de place, et ce qu'elle a perdu en hauteur elle le gagne en superficie.

Que faire pour guérir la plaie de l'incrédulité? Il semble, au premier abord, qu'il existe un moyen tout simple : montrer aux hommes qui ne croient plus les motifs qu'ils auraient de croire; employer auprès des incrédules la voie du raisonnement; leur prouver par des argumens solides la divine inspiration des Ecritures et la vérité du Christianisme; répondre à leurs objections; en un mot, prêcher de l'apologétique. Mais un peu de réflexion, et l'expérience surtout, nous apprennent que ce moyen de réveiller les incrédules ne conduit presque jamais au but où l'on voulait parvenir. Le remède est inefficace, parce qu'il attaque le mal où il n'est pas, et qu'il ne l'attaque pas où il est.

La plupart des hommes irréligieux, particulièrement dans les campagnes, sont arrivés à l'incrédulité, non par le chemin de la science, mais par celui des mauvaises œuvres. Ils ont peu lu les ouvrages des adversaires du Christianisme, et ce qu'ils en ont compris et retenu se borne à des moqueries qui ne soutiennent pas la discussion. Ils ignorent les argumens sérieux qu'on oppose à la vérité des doctrines de l'Ecriture; leur irréligion ne résulte pas d'un ensemble d'idées, mais d'un ensemble de passions charnelles. Que servirait-il de prêcher de l'apologétique à de tels incrédules? Répondre à des objections qu'ils ne connaissent pas, ce serait les leur fournir plutôt que les leur ôter; ils s'empareraient des armes qu'on aurait imprudemment employées pour les soumettre, et leur nature corrompue changerait en poison le remède même qu'on destinait à les guérir.

Qu'est-ce, d'ailleurs, que des paroles pour vaincre des vices? et que peut le raisonnement pour déraciner des passions? Lorsque le Samaritain rencontra un homme à demi-mort sur le chemin de Jérico, essaya-t-il de le guérir par de longs discours? Non; il vint vers cet homme, il banda ses plaies, et il versa de l'huile et du vin; puis il le mit sur sa monture, et le mena dans une hôtellerie et prit soin de lui. Eh bien! les incrédules sont aussi, dans un sens spirituel, des hommes blessés et presque morts; nous devons aussi leur porter secours; mais l'huile et le vin qui peuvent cicatriser leurs plaies ne se trouvent pas dans de savantes argumentations, l'hôtellerie où il faut les conduire n'est pas la science humaine, et le pasteur ne prendrait aucun soin de leur guérison en se bornant à discourir avec eux.

La simple apologétique peut quelquefois aplanir la route qui mène à l'Evangile et dissiper d'injustes préventions; elle peut surtout fortifier dans ses croyances une âme déjà religieuse; mais ouvrir les oreilles des sourds et les yeux des aveugles; mais ranimer des os secs et souffler en eux une nouvelle respiration de vie, l'apologétique ne le peut. Quand la foi chrétienne est sortie d'une âme d'homme, elle n'y rentre point par l'intelligence, mais par le cœur, et le cœur ne s'ouvre qu'à la Parole de Dieu accompagnée de l'Esprit de Dieu.

* Nous sommes heureux de pouvoir offrir d'avance à nos lecteurs ce fragment extrait d'un Discours de M. Félice, qui paraîtra, dans le courant de la semaine, sous le titre suivant : *Du Ministère évangélique dans ses rapports avec l'état actuel des Eglises réformées de France.* — In-8°. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

Pour triompher de l'irréligion, la voie du raisonnement est donc insuffisante en théorie, presque toujours stérile en pratique; et notre question revient dans toute sa force : Que faire contre l'incrédulité? comment ramener à l'Évangile les hommes qui n'ont conservé que le nom de chrétien?

Une prière humble et confiante, qui n'attend rien de soi, mais qui espère tout de Dieu; une prière inspirée par cette douce charité qui n'oublie ni n'exclut personne, tel est le premier remède que nous devons opposer aux progrès de l'incrédulité. Dans la grande cause du Christianisme, la victoire est assurée à qui sait combattre avec le Tout-Puissant.

Mais, dans un ordre de choses inférieur, il y a encore des moyens que le ministre de l'Evangile peut employer avec succès contre l'irréligion. Si les incrédules ne viennent plus dans son temple, il doit se rendre, lui, dans leur maison et s'asseoir à leur foyer; non point peut-être dans leurs jours de fête et de réjouissances, la prospérité du monde endurcit trop le cœur ingrat de l'homme! mais dans leurs jours de revers et de deuil. Voici l'incrédule frappé dans sa fortune, dans ses entreprises, dans sa famille, dans sa personne. L'indigence le saisit et le courbe sous un joug de fer; il arrose de ses larmes le corps inanimé d'une épouse, d'un enfant, d'un ami; il est atteint lui-même d'une grave maladie, et les ténèbres de la tombe se découvrent à ses yeux épouvantés. Eh bien! dans ces momens d'angoisses et de terreur, hâtons-nous d'aller auprès de l'incrédule et de lui apporter les consolations du Dieu fort. Pour remplacer les richesses qu'il a perdues, offrons-lui le plus précieux de tous les trésors, le pardon de ses péchés en Jésus-Christ et la paix des enfans de Dieu. A son âme brisée par une douloureuse séparation, présentons les magnifiques espérances de l'immortalité. Rassurons-le contre les terreurs du sépulcre en lui parlant des miséricordes infinies du Seigneur, qui ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance. A chacune des souffrances qu'il endure, à tant de maux que le monde ne peut guérir, essayons d'opposer des remèdes efficaces puisés dans l'Evangile; et qu'il apprenne de nous que la piété est utile à toutes choses, ayant les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir. Alors peut être, avec la bénédiction d'en haut, il daignera nous écouter; son cœur, abattu déjà par l'affliction, ne refusera plus de s'humilier dans le sentiment de ses misères; il invoquera le Dieu sauveur, et il s'écriera dans l'effusion de sa reconnaissance : Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.

L'expérience prouve que ce n'est point là une vaine illusion; car si l'on cherchait les causes visibles qui ont transformé des milliers d'incrédules en chrétiens, on trouverait que, pour le plus grand nombre, le malheur a été le principal instrument de leur retour à l'Évangile. Aussi longtemps que le ciel est beau, l'air pur, la route unie, et que le soleil brille sur l'horizon, le voyageur présomptueux repousse avec dédain le guide qui s'offre à lui pour le conduire; il veut marcher seul et régler ses pas sur sa propre volonté. Mais que la nuit vienne et l'enveloppe de son ombre épaisse; que le tonnerre gronde; que sa route, naguère unie, se hérisse de rochers ou se creuse en abîmes; et ce même voyageur tendra les mains, en suppliant, vers le généreux ami que son orgueil avait repoussé; il le conjurera avec larmes de lui montrer le droit chemin; et, au terme du voyage, il se plaindra de n'avoir pas assez de reconnaissance pour le guide qui l'aura préservé de tant de périls.

Voix du malheur, voix puissante et redoutable, sois bénie. Tu parles plus haut que tous les discours de la sagesse humaine; tu pénètres plus avant que toute l'éloquence des plus habiles orateurs. A toi donc d'amollir ces âmes rebelles qui rejettent avec un stupide mépris les avertissemens de l'Évangile; à toi, de réveiller ces consciences qui s'endorment sur la couche impure que leur ont faite les passions. Amertumes du péché, angoisses des cœurs éloignés de Dieu, terreurs de la mort, immenses fléaux! vieux et fidèles appuis de la prédication chrétienne, vous vous liguerez avec nous contre l'incrédulité du monde, et vous marcherez les premiers dans ce bon combat. Non, vous ne faillirez point à remplir cette sainte mission : nous en avons pour garant l'infaillible promesse du Seigneur! Il châtie ceux qu'il aime, et le siècle tout entier se lève, en attestant qu'il nous aime assez encore pour nous frapper.

Il existe enfin un moyen puissant de prévenir l'incrédulité, c'est l'instruction de l'enfance. Il se peut que je me trompe; mais il me semble que, de toutes les fonctions du ministère évangélique, l'instruction de l'enfance est la plus importante, la plus essentielle.

Laissons donc venir à nous les petits enfans, ou plutôt cherchons-les, comme on cherche une perle de grand prix, pour les amener à nos instructions et dans nos écoles. N'attendons point, pour les faire souvenir de leur Créateur, que les jours soient venus où ils diraient: Nous n'y prenons plus de plaisir. Présentons à leurs âmes, flexibles encore et naïves, les grandes vérités, les solennelles déclarations du Christianisme. L'Évangile, si simple et si pur, offre tant de sublimes harmonies avec le premier âge de l'homme! Le vieillard lui-même, lorsqu'il veut être véritablement chrétien, ne doit-il pas redevenir un petit enfant? Il y a aussi tant d'attrait, je ne sais quel charme paisible et doux, à parler de Jésus, du Sauveur qui est né dans une étable et qui est mort sur une croix, à ces enfans que l'orgueil de la raison n'a pas encore égarés, que des passions orageuses n'ont pas encore flétris, et qui ne connaissent de la vie humaine que ses jours les plus sereins! Et quelle longue espérance de foi et de bonnes œuvres, lorsque l'un de ces petits enfans se convertit au Seigneur! Il n'aura pas attendu jusqu'à la neuvième heure du jour ou jusqu'au soir pour commencer son travail; il pourra consacrer toute une carrière d'homme à croire, à aimer, à obéir; et, parti plus tôt que les autres, il ira sans doute aussi plus loin, avant de descendre dans la tombe. Oh! que l'enfance nous soit toujours chère; qu'elle soit l'objet de notre plus tendre sollicitude; aplanissons devant ses pas le sentier de l'Évangile; prions avec elle et pour elle. Ainsi, nous attaquerons l'incrédulité dans son germe.

Il arrivera même, plus d'un exemple l'atteste, que la conversion des enfans deviendra, entre les mains du Seigneur, le moyen de réveiller leurs parens. La voix de la piété, sur les lèvres de l'enfance, est plus pénétrante, parce qu'elle est plus simple et plus expansive. Un père de famille sera quelquefois plus ému de la parole de son fils ou de sa fille que de celle des pasteurs de son église; et en voyant que la foi chrétienne a changé le caractère de ses enfans, qu'ils sont devenus plus sérieux, plus obéissans, plus charitables, plus empressés à rendre heureux tout ce qui les entoure, ce père ou cette mère en croiront ce vivant témoignage de la puissance du Christianisme, et ils s'écrieront : La foi chrétienne est donc quelque chose! il y a donc au fond de ces dogmes, que j'ai méprisés sans les connaître, une force capable de changer le cœur humain!

Il resterait beaucoup à dire encore sur les moyens que doivent employer dans notre siècle les serviteurs de l'Evangile pour arrêter les progrès de l'irréligion. Mais le meilleur guide à cet égard, c'est la foi elle-même; un cœur fidèle sera beaucoup plus ingénieux que l'intelligence, et il trouvera mille remèdes salutaires auxquels la réflexion n'aurait jamais fait songer.

COLONIES.

DES NOIRS DE TRAITE IMPORTÉS DANS LES COLONIES FRANÇAISES DEPUIS LES LOIS PROHIBITIVES DE 1817.

Un habitant de la Guadeloupe, arrivé depuis peu en France, nous adresse la lettre suivante, relative à un procès qui est en ce moment pendant devant la cour royale de cette île. Il s'agit de résoudre si les noirs de traite, importés dans les colonies depuis les lois prohibitives de 1817, sont ou non libres de droit. Il ne saurait, ce nous semble, y avoir aucun doute à cet égard; car les colons ne peuvent prétendre que l'État les protége dans la jouissance d'une *propriété* qu'ils n'ont pu introduire qu'en fraude. Quoique l'abolition de la traite soit écrite dans la loi, il est cependant constant que depuis 1817 près de 1,200 nègres ont été importés, chaque année, à la Martinique et à la Gua-

deloupe. Plusieurs milliers d'esclaves seront en conséquence déclarés libres, si les tribunaux rendent, dans l'affaire dont nous entretient notre correspondant, une décision favorable à leur cause. Voici sa lettre:

Paris, le 19 novembre 1832.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Votre dernier numéro contient sur le renvoi en France de M. Juston, conseiller-auditeur à la Cour Royale de la Guadeloupe, des détails d'un haut intérêt; mais il est une circonstance importante, de laquelle ce magistrat n'a pas parlé dans la brochure dont vous avez rendu compte et qui me paraît cependant devoir jeter du jour sur les motifs de la persécution dont il est l'objet. Je pense que vous voudrez bien accueillir dans vos colonnes les renseignemens qui suivent; mon but en vous les adressant, est de soulever l'une des questions dont la solution peut le plus utilement servir à l'abolition partielle de l'esclavage, en attendant son abolition complète.

L'Administration coloniale possède plusieurs habitations qu'elle loue à des fermiers. A l'exploitation de ces habitations étaient attachés de nombreux esclaves, parmi lesquels figuraient des noirs capturés par les bâtimens de l'État, sur des négriers. D'après les dispositions de la loi du mois de mars 1831 sur la traite, ces noirs furent reconnus libres; ils ont été depuis envoyés à Cayenne. Les fermiers des habitations, privés du travail d'un grand nombre de bras, demandèrent au conseil privé la résiliation de leurs baux, et des indemnités. En juin, sous l'administration de M. le baron *Vatable*, la résiliation fut prononcée, et le conseil privé ordonna, à *l'unanimité*, l'expertise pour fixer le montant des indemnités qu'il reconnaissait être dues. Pendant que cette expertise se faisait, M. *Arnous*, nouveau gouverneur, arriva dans la colonie. Il blâma tous les actes de son prédécesseur, réunit de nouveau le conseil privé qui, secondant ses vues, déclara *à l'unanimité* qu'il n'était pas dû d'indemnités aux fermiers. Ces décisions si contradictoirement rendues par les mêmes hommes ne vous surprendraient point, si vous saviez de quelle manière les affaires se traitent dans ce conseil, qui ressemble assez à la marmite représentative dont parle un spirituel écrivain. Un procès s'est engagé devant les tribunaux. La question s'est agrandie. *L'Avocat des fermiers a prétendu en principe que tous les noirs de traite importés dans les colonies, depuis les lois prohibitives de 1817, étaient libres, ayant été rendus esclaves contre la volonté de la loi;* partant, que l'administration n'avait pu louer les services d'hommes qui étaient libres, et qu'enfin le conseil privé ayant une première fois reconnu la légitimité d'indemnités à accorder, les tribunaux devaient en fixer la quotité.

Ce procès, dont vous comprenez sans doute toute l'importance, puisqu'il tend à relever de l'esclavage tous les noirs importés dans les colonies depuis 1817, y a fait une profonde sensation. Le gouverneur s'est prononcé aussitôt et apprenant qu'un avocat indépendant, Me Lignières, plaiderait la première question avec chaleur et conviction, il a mandé à son hôtel l'avocat de l'administration, Me Payen, et l'a engagé à dire à Me Lignières que s'il plaidait que les noirs étaient libres de droit, il le ferait prendre par les gendarmes à l'audience et l'embarquerait immédiatement. Me Payen s'est chargé à regret de cette mission et son confrère lui a répondu qu'aucune menace ne pourrait l'intimider. En effet, Me Lignières a plaidé le principe dont je viens de vous parler. Il n'a pas été accueilli en première instance.

Un appel a été interjeté devant la Cour. Les mêmes moyens ont été plaidés de nouveau. Sept magistrats seulement, les autres étant malades, ont pris part aux débats. Les plaidoiries avaient été terminées à la session de juin. La Cour devait rendre son arrêt dans les premiers jours de juillet; mais on savait d'avance dans quel sens il serait prononcé; car on parvient à connaître tout ce qui se passe dans la chambre du conseil, et jusqu'aux opinions de chaque membre. La décision des premiers juges allait être infirmée, la promesse d'indemnité faite par le conseil privé reconnue; le gouverneur perdait ce qu'il appelle son procès. Il fallait rompre la majorité, et on saisit le prétexte de la procession dont vous avez parlé et à l'occasion de laquelle M. Juston, conseiller-auditeur, avait manifesté le désir de voir la chambre délibérer; le gouverneur a donc décidé son embarquement pour la France et l'a suspendu de ses fonctions. Par ce moyen, la Cour a rendu un arrêt de partage, et de nouveaux magistrats vont être appelés à le vider. Le sort de cette contestation qui n'était pas douteux, devient incertain maintenant. Les magistrats peuvent craindre sérieusement, qu'on les embarque, s'ils émettent une opinion contraire à celle de M. le gouverneur, alors qu'il menace de la même mesure l'avocat des appelans. On assure qu'un pourvoi sera formé en cassation, si les fermiers perdent leur procès. Ils soutiendront que l'arrêt de partage était nul, parce qu'on n'y a pas laissé coopérer un magistrat acquis à la cause.

Recevez, Monsieur, etc.,

UN ANCIEN HABITANT DE LA GUADELOUPE.

Puisse cette affaire, qui mérite d'avoir du retentissement en Europe, obtenir bientôt la solution que la justice réclame! Ce sera un premier pas de fait vers l'abolition de l'esclavage, qui doit, nous le répétons, être complète. On nous oppose sans cesse la difficulté d'offrir aux colons l'indemnité à laquelle ils croient avoir droit; mais cette difficulté n'est pas réelle; la France a fait des sacrifices bien autrement grands que celui dont il s'agirait ici, et si la conviction qu'elle est appelée à remplir un grand devoir jette de profondes racines dans les esprits, elle ne reculera, nous l'espérons, devant aucune des conséquences de la résolution qu'elle aura prise. Les quakers, qui ont les premiers senti qu'il y a incompatibilité entre l'esclavage et le Christianisme, ont aussi pensé à une indemnité, en affranchissant leurs esclaves, et l'on sait que dès 1787, tous ceux qui en possédaient leur avaient rendu la liberté; mais cette indemnité, ce sont eux qui l'ont payée, et c'est aux nègres qu'ils l'ont offerte. Evaluant les gages que ceux-ci auraient pu gagner, outre la nourriture et le vêtement, depuis le commencement de leur servitude, s'ils avaient été domestiques au lieu d'être esclaves, ils leur ont remis cette somme, et ont déchargé ainsi leur conscience d'un acte qui leur pesait comme un crime.

SOCIÉTÉ DE CIVILISATION. — C'est un beau titre que celui adopté par cette Société, que nous ne connaissons, nous devons le dire, que par un journal mensuel qu'elle publie sous le titre de *Revue sociale*, et dont le second numéro vient de paraître. Il contient *les principes adoptés par le Comité central pour servir de base à la philosophie éclectique progressive*, autour de laquelle paraissent vouloir se ranger les membres de la Société, et qu'ils considèrent comme le levier de la civilisation. Nous craignons cependant que ces principes, qui nous paraissent exposés avec bonne foi, ne renferment pas des mobiles d'action assez puissans: nous avons appris, en effet, à n'attendre une civilisation véritable, basée sur un progrès moral, en même temps que sur un progrès intellectuel et matériel, que du seul Christianisme. Il n'y a d'ailleurs rien que de fort honorable à vouloir, comme se le propose cette Société, répandre l'instruction, les connaissances les plus usuelles de l'économie politique et les sciences d'une utilité pratique; ou procurer aux classes pauvres une éducation claire, simple et à leur portée, et à celles que des connaissances acquises rendent capables d'un plus grand développement, les moyens d'y parvenir et d'y faire participer les autres. La *Société de Civilisation* ouvre, dans ce but, des cours sur des sujets variés, et nous en avons remarqué dans le nombre sur des sujets religieux ou philosophiques. Ainsi on promet pour cet hiver un cours de *Judaïsme*, par M. Michel Berr; un cours de *Catholicisme français*, par M. l'abbé Châtel; un cours de *Philosophie naturelle*, par M. Mege; un cours de *Philosophie éclectique progressive*, par M. de Moncey; un cours de *Protestantisme*, par M. Jaeglé; un cours de *Morale naturelle*, par M. Félix Avril. La Société désire, en outre, un cours de *Catholicisme romain ou gallican*, et un cours d'*Unitarisme* ou *de toute autre religion reconnue*. Peut-être est-il utile que les différentes opinions religieuses et philosophiques soient ainsi portées devant le public. Chacun n'étant responsable que de ses paroles, personne n'a à s'inquiéter de ce qui a été dit avant lui dans la chaire qu'il occupe; on comprend même qu'en réfléchissant aux erreurs qu'elle a servi à propager, on puisse encore davantage se sentir pressé d'y enseigner ce qu'on regarde comme la vérité.

ALMANACH DES BONS CONSEILS POUR L'AN DE GRACE 1833, *publié par* L. S. D. T. R. *Huitième année*. Br. in-18, ornée de trente-trois vignettes. Paris, chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire n° 6. Prix: 15 cent.

De tous les essais qu'on a faits depuis quelques années en France pour améliorer les almanachs, et faire du seul livre qui réussisse à trouver accès dans des milliers de maisons, d'où l'ignorance et la pauvreté bannissent tous les autres, un livre utile, la publication de l'*Almanach des Bons Conseils* est le premier tenté, et le seul, à notre connaissance, qui ait réussi. Ce petit ouvrage, fait en conscience, paraît depuis huit ans. Trente mille exemplaires de l'édition de 1832, vendus en quelques semaines, constatent son succès; nous croyons pouvoir en promettre un plus grand encore à l'Almanach de 1830, qui vient de paraître. Il ne se vend que trois sous.

RÉSIGNÉE, par Gust. Drouineau, auteur du *Manuscrit Vert*. 2 vol. in-8°. Chez Ch. Gosselin. Prix: 15 fr.

Nous rendrons compte, dans notre prochain numéro, de cette nouvelle production d'un jeune auteur qui se distingue des écrivains de notre temps d'une manière bien intéressante pour les hommes religieux.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n. 14.

TOME IIe. — N° 13. 28 NOVEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. —On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° XIV.

LA NATION HOLLANDAISE ET LE ROI GUILLAUME.

L'attention générale de l'Europe est maintenant fixée sur la Hollande. Cette contrée, qui occupe si peu d'espace sur la carte du globe, offre à tous les esprits d'intéressans problèmes à résoudre, et de graves sujets d'observation. Le diplomate cherche à percer les voiles de l'avenir, et il se demande si les chances de la guerre vont enfin mettre un terme à cette longue série de protocoles, qui n'a rien produit que de la fatigue pour les uns, et des textes de déclamations pour les autres. Le guerrier étudie la marche des armées belligérantes, et il calcule combien de temps il faudra aux deux plus grandes puissances de l'Europe pour imposer des lois à un petit peuple de marchands et de pêcheurs, qui s'avise d'avoir une volonté nationale en dépit des gros bataillons. Le philosophe trouve en Hollande des citoyens, et il admire comment cette poignée d'hommes libres, qui habite un sol laborieusement conquis sur les flots de l'Océan, a tenu en suspens, pendant plus de deux années, la paix ou la guerre universelle ; c'est un nouveau chapitre que le philosophe se propose d'ajouter à son ouvrage sur les petites causes qui produisent de grands effets. Le républicain observe avec joie les commencemens de la lutte, parce qu'il espère que les premiers coups de canon tirés en Belgique auront du retentissement jusqu'au fond du golfe de Finlande, et qu'ils amèneront une conflagration générale, au milieu de laquelle il proclamera la république française. Pour nous enfin, une autre question nous préoccupe, plus élevée dans son principe et non moins intéressante dans son application que celles du diplomate, du guerrier, du philosophe et du républicain. Nous cherchons à pénétrer les causes du grand phénomène moral que la nation hollandaise a offert dans ces derniers temps.

Les écrivains de toutes les opinions politiques ont été forcés de rendre hommage à l'énergie de caractère, à la constance de résolution et aux généreux sacrifices de ce peuple et de son roi. Les Hollandais se sont pressés autour du trône avec un enthousiasme unanime, et les plus dures privations leur ont peu coûté pour soutenir l'honneur national. Il a fallu suspendre de brillantes opérations commerciales ; les armateurs d'Amsterdam s'y sont résignés sans murmure. Il a fallu de l'argent ; les banquiers en ont donné sans hésitation ; ils viennent encore de remplir un emprunt de cent millions en quelques jours. Il a fallu des soldats ; les jeunes gens de tout ordre et de tout rang ont quitté leurs comptoirs, leurs académies, leurs châteaux, leurs chaumières, et ils sont accourus se mettre en ligne sous le drapeau de la patrie. Et tout cela, chose admirable dans notre siècle ! s'est fait sans phrases, sans ostentation, sans vanterie. Point de discours pompeux, réchauffés des philippiques de 93 ; point de proclamations copiées sur les dithyrambes allemands de 1813. La Hollande a été calme, digne, austère, silencieuse même au milieu des actes les plus magnanimes de dévouement ; et cette conduite si noble, elle n'a pas été l'effet d'une exaltation passagère ; elle n'a pas duré deux ou trois jours, comme une commotion électrique qui agite violemment un peuple, mais qui le laisse retomber dans son apathie. Voilà deux ans que la Hollande se résigne, se soumet aux plus lourds impôts, se sacrifie, se donne tout entière pour une question qu'elle regarde comme essentielle à son honneur et à son bonheur.

Comment expliquer ce phénomène à la fois moral et politique, qui semble ne plus appartenir à notre siècle ni à nos habitudes modernes? La réponse n'est pas difficile à trouver : c'est que la Hollande renferme un PEUPLE RELIGIEUX, UN PEUPLE CHRÉTIEN.

Supposez dans ce pays des rhéteurs prétentieux, des brouillons sans principes, des intrigans sans moralité, des folliculaires sans conscience, des citoyens sans religion, et une multitude égoïste, flottante à tout vent de doctrine religieuse ou politique, se laissant conduire et soulever par de méprisables flatteurs, croyant faire du patriotisme avec des passions, et de la dignité nationale avec une aveugle colère; vous aurez un spectacle tout différent de celui que présente le peuple hollandais. Vous verrez alors les factions se déchirer entre elles, et ne s'unir un instant que pour renverser le pouvoir. Les unes voudront profiter des malheurs de la patrie pour établir une république; les autres, pour ressusciter leurs priviléges. Le chef suprême du pays sera en butte aux plus dégoûtans outrages. Les lois seront méconnues, violées, traînées dans la boue. On créera de l'enthousiasme par la terreur et de la force par le délire d'un nouveau fanatisme. Ce sera la France de 93, la France couverte d'échafauds, la France noyée dans le sang de ses meilleurs citoyens, la France conduite aux frontières par les menaces et les mensonges des proconsuls, la France, non patriotique, mais frénétique; brave et valeureuse, parce qu'elle l'est toujours, mais féroce, mais déchaînée dans sa population la plus vile contre tout ce qui est grand et généreux. Les partis le savent tellement bien qu'il n'en est aucun qui ne s'attende à des scènes non moins affreuses, si les dangers redevenaient les mêmes. Qu'il paraisse demain une armée coalisée de cinq à six cent mille hommes sur tous les points de nos frontières; que cette armée remporte quelques victoires; qu'elle pénètre à l'est jusqu'à Verdun et au nord jusqu'à Cambrai; et les factions se relèveront, échevelées et sanguinaires; elles iront vociférant qu'il n'est possible de repousser l'ennemi qu'en ressuscitant la terreur; elles attaqueront le pouvoir jusqu'à ce qu'elles l'aient renversé, à moins que celui ci ne soit assez fort pour se saisir lui-même de la dictature, qui serait une autre espèce de terreur. Tout s'abîmerait bientôt dans le désordre, dans les émeutes, dans l'anarchie; au lieu de cette dignité calme, énergique, persévérante de la nation hollandaise, on aurait du bavardage, des récriminations odieuses, des déchiremens, une lutte intérieure plus effroyable que la guerre contre l'étranger. Et ce ne sont pas là des conjectures gratuites : plût à Dieu qu'elles le fussent et qu'il n'y eût rien de semblable à craindre en aucune circonstance! Mais interrogez les hommes éclairés des différens partis sur les résultats probables d'une grande guerre, et surtout d'une guerre malheureuse; ils vous diront, les amis de l'ordre en frémissant, les fauteurs du désordre avec une joie mal déguisée, que le fantôme de la terreur se dresserait sur le sol de la France, la rage dans le cœur, le blasphème à la bouche et une torche dans les mains. Tel est l'avenir que le matérialisme suspend sur la tête d'une nation. Il en est des peuples comme des individus. Lorsqu'un homme est dans la prospérité, lorsque tout lui sourit, il ne sent guère le besoin d'avoir des croyances religieuses; mais que le malheur vienne à l'atteindre, qu'il se voie aux portes du tombeau, il se débattra dans des convulsions frénétiques, et l'horreur de son agonie ne sera égalée que par l'excès de son désespoir.

La nation hollandaise doit à ses principes religieux et aux mœurs qu'ils ont formées, l'attitude noble et paisible qu'elle a montrée dans la dernière crise qu'elle vient de traverser. Son roi lui-même est religieux; il ne craint pas de parler de la Providence à ses peuples; il s'attache, au contraire, à mettre les destinées de son pays sous la garde du Très-Haut. Chaque dimanche, on le voit avec les plus humbles de ses sujets, priant le Dieu Créateur qui gouverne toutes choses, et le Dieu Sauveur qui ouvre les portes du ciel aux âmes repentantes. Les Hollandais, bien loin d'en faire un objet de sarcasmes contre leur roi, à l'exemple des feuilles de Paris qui ont trouvé mauvais que Louis-Philippe ait été à l'église de Saint-Roch, lui en savent gré, et ils le respectent d'autant plus qu'ils remarquent en lui une religion plus vraie et plus fervente; ils ont le bon sens de reconnaître que la foi n'est pas de l'hypocrisie, ni la piété du fanatisme. Un folliculaire qui tournerait en dérision chez eux les doctrines sacrées de la religion chrétienne, serait puni par le mépris public.

La Hollande a beaucoup reçu du Christianisme, et elle en est reconnaissante. C'est le Christianisme rétabli dans sa pureté primitive par la réforme, qui inspira au peuple hollandais, sous Philippe II, le besoin de conquérir son indépendance, et qui lui donna les moyens nécessaires pour accomplir ce grand dessein. C'est la réforme chrétienne qui lui fit trouver des protecteurs et des amis dans les négociations de la paix de Westphalie, et qui assura son existence comme peuple libre et indépendant. C'est la réforme qui amena dans ses vallées cette multitude de Français industrieux, actifs et riches, que la sotte politique de Louvois exilait de leur patrie. Et maintenant que la Hollande est attaquée par deux puissances formidables, elle a senti plus que jamais combien il lui importait de se rattacher fortement au Christianisme. La nation est devenue plus pieuse dans ces derniers temps; elle a retourné aux doctrines vitales de l'Evangile; ceux qui avaient oublié le chemin du temple l'ont repris; et ses malheurs auront servi du moins à relever sa foi chrétienne, et à donner aux autres peuples de l'Europe un sublime exemple du pouvoir de la religion (1).

MORALE ET LÉGISLATION.

De l'influence des moeurs sur les lois, et de l'influence des lois sur les moeurs, etc.; par M. Matter. — Paris, 1832. Prix : 7 fr.

PREMIER ARTICLE.

Nous attendions avec un vif sentiment d'intérêt la publication du livre de M. Matter. L'importance du sujet traité dans cet ouvrage; le nom de l'auteur déjà connu par d'excellens travaux d'érudition sur l'École d'Alexandrie et sur le gnosticisme; le beau triomphe qu'il vient d'obtenir à

(1) Le sujet de cette lettre est de montrer la bienfaisante influence que les convictions chrétiennes ont exercée sur la nation hollandaise; mais nous devons faire observer en même temps que d'autres mobiles d'action, et surtout des intérêts puissans ont également influé sur la conduite de la Hollande dans les derniers événemens. Ainsi, la rivalité qui existe entre Anvers et les grands ports maritimes de la Hollande; l'honneur national profondément blessé par la séparation de la Belgique : peut-être aussi un caractère de tenacité naturel au peuple hollandais, et surtout à la famille qui le gouverne; d'autres causes encore, qu'il serait trop long d'indiquer ici, ont concouru, chacune pour sa part, à inspirer le dévouement, à commander les sacrifices de la nation. Mais il n'en est pas moins vrai que nous avons droit de réclamer pour le Christianisme l'honneur d'avoir servi, plus que tout autre moyen, à donner au peuple hollandais une conduite sage, ferme et dévouée. Supposons en effet un peuple sans religion, placé dans les mêmes circonstances; donnez-lui des rivalités du même genre et un orgueil national également blessé, il résistera comme la Hollande, on peut le croire; mais sera-t-il, comme elle, exempt de factions, courageux sans bravade, libéral sans excès, fidèle à son roi sans exiger de lui des concessions dangereuses pour l'ordre public? Il faut reconnaître en cela que le Christianisme a eu la meilleure part d'influence dans les affaires actuelles de la Hollande.

l'Académie française; l'espérance enfin qu'il saurait faire entendre aux générations actuelles de grandes vérités qu'elles ont trop oubliées ou méconnues; tout contribuait à recommander cette publication nouvelle à notre sérieuse attention. Nous avons donc ouvert le livre avec empressement; nous l'avons lu. Quelle impression a-t-il faite sur nous? Quel jugement devons-nous en porter?

Il y aurait un moyen facile de rendre compte de cet ouvrage : ce serait de lui donner les éloges auxquels il a droit, en s'abstenant de toute observation critique. On pourrait louer avec justice, dans le livre de M. Matter, les vastes connaissances et les recherches approfondies qu'il suppose, les réflexions sages et quelquefois élevées qu'il renferme, le désir du bien public et du progrès moral qui se révèle partout, quelques pages brillantes où l'éclat du style répond à la hauteur des idées; puis, après avoir présenté ce panégyrique banal, nous terminerions l'article par deux ou trois citations. Rien de plus simple, rien de plus habituel chez les écrivains qui se chargent d'analyser les ouvrages nouveaux. Mais en suivant cet exemple, nous croirions manquer à la fois au caractère de l'auteur et au mérite du livre. Le livre est assez important pour être soumis à un examen sévère; l'auteur est assez honorable pour être digne d'obtenir une critique ferme et consciencieuse. Il la réclame lui-même dans son avant-propos, et il promet non seulement d'y être attentif, mais d'en profiter avec reconnaissance. Notre tâche est donc nettement définie, et nous essaierons de la remplir, selon la mesure de nos faibles moyens.

Le plus grave défaut de l'ouvrage de M. Matter, c'est qu'il a été composé pour un concours académique. Cette circonstance lui a fait perdre beaucoup plus qu'il n'a gagné par la couronne qu'il a obtenue. L'auteur laisse apercevoir, dans sa préface, qu'il n'a pas pris *toute la liberté* dont il s'autorisera désormais. On doit lui tenir compte de cette déclaration; mais le contenu même du livre aurait suffi pour montrer à tout lecteur attentif que M. Matter s'était placé dans le lit de Procuste. Un écrivain qui concourt pour un prix académique veut l'obtenir, c'est tout naturel; dès-lors, il écrit en face de ses juges futurs. Ils sont là quarante d'opinions très diverses, et ils craindront de se compromettre, soit devant les philosophes, s'ils couronnent des pensées trop chrétiennes, soit devant le pouvoir, s'ils couronnent des maximes politiques trop hardies; d'ailleurs, il ne faut pas provoquer des discussions qui pourraient me devenir défavorables et m'ôter quelques voix. Je tâcherai donc de ménager l'école de Voltaire, les traditions de l'empire, et les susceptibilités de la doctrine; je serai le moins original que faire se pourra; je vais émousser les angles de mes opinions, briser la pointe de mon épée; car, ne l'oublions pas, l'essentiel est de ne choquer qui que ce soit dans l'Académie, et de n'exposer personne aux attaques des journalistes, si mon livre obtient la palme sur ses rivaux. Le concurrent ne fait peut-être pas toutes ces réflexions d'une manière explicite; il ne s'en rend pas formellement compte, nous voulons le croire; mais elles existent bien certainement dans son esprit; elles dirigent sa plume, règlent ses mouvemens, affaiblissent son énergie, écourtent ses idées, lui inspirent ce qu'il dit et surtout ce qu'il ne dit point; l'image du tribunal académique est toujours là, grandiose, menaçante, et une voix formidable s'élève, disant : Tu n'iras pas plus loin. Ce n'est nullement un reproche que nous prétendons adresser à M. Matter; c'est une nécessité de position qu'il faut constater. Le cœur le plus indépendant, l'intelligence la plus ferme ne se peuvent complétement affranchir de semblables préoccupations. Beccaria n'aurait pas composé son *Traité des Délits et des Peines* pour un concours, ni Montesquieu son *Esprit des Lois*; et si M. Matter n'eût pas concouru, il aurait fait autrement son livre et l'aurait mieux fait. Il nous désavouera moins que personne sur ce point.

Un autre inconvénient qui résulte de la même cause, c'est que l'écrit de M. Matter n'est qu'un *résumé*, comme il le dit, ou plutôt, comme nous le devons dire, une esquisse rapide, une ébauche imparfaite. Beaucoup de questions, qui entraient dans le plan de son ouvrage, y sont à peine analysées, d'autres indiquées seulement. Croirait-on, par exemple, que le chapitre intitulé : *De l'influence des mœurs sur les lois civiles*, chapitre qui devait être fondamental dans la composition de l'auteur, ne renferme que deux observations pratiques, l'une sur la coutume des barbares du Nord qui autorisait les enfans à tuer leurs pères devenus infirmes; l'autre sur la différence de condition entre la femme de l'Orient et celle d'Athènes? Imaginerait-on que l'auteur, en parlant de l'influence du Christianisme sur les états modernes, se borne à établir qu'il a relevé la dignité du citoyen comme *individu*? Tout cela serait superficiel et incomplet, même dans un feuilleton de journal. A l'exception de deux ou trois chapitres dont on parlera plus tard, l'ouvrage tout entier est semé de petites assertions vagues, imparfaitement exposées, décousues, tranchantes pourtant, ce qui les fait paraître encore plus incomplètes qu'elles ne le sont. En cherchant les causes de cet étrange *superficialisme* dans un auteur qui ne manque ni de patience pour étudier son sujet, ni de lumières pour le développer, il nous semble que la meilleure justification se trouve dans le concours. Messieurs les académiciens, hommes d'état ou beaux esprits de salon, seraient épouvantés de la simple vue d'un manuscrit trop volumineux, lorsqu'ils en ont dix ou quinze à lire; les longs ouvrages leur font peur non moins qu'à Lafontaine; il leur faut donc un manuscrit d'une étendue honnête, mais sans excès; les cinq ou six volumes de l'*Esprit des Lois*, s'ils étaient envoyés manuscrits dans un concours académique, reposeraient paisiblement sur un coin du bureau; qui est-ce qui a le temps et le dévouement de lire cinq à six volumes d'écriture? Ainsi se parle à lui-même le futur lauréat, et il résume, il analyse, il fait une quintescence, il dessine un croquis mal achevé. C'est l'histoire de l'écrit de M. Matter, et la seule excuse valable qu'il puisse offrir. De là nous concluons que l'Académie française ne devrait jamais, ni pour elle-même, ni pour les concurrens, mettre des livres au concours. Qu'elle promette une couronne à des discours d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure de lecture, selon les expressions du programme, soit; mais qu'elle ne demande point des traités, des ouvrages étendus; au lieu des statues qu'elle attend, on ne lui enverra que des bustes recouverts d'un bel habit.

Après ces réflexions préliminaires, venons au sujet même du livre de M. Matter.

L'auteur devait examiner les deux questions de l'influence des mœurs sur les lois et de l'influence des lois sur les mœurs. Ces questions n'étaient pas nouvelles, mais elles le pouvaient devenir dans un traité spécial, qui exposerait sous des formes systématiques et coordonnerait les observations éparses dans les écrits des philosophes, des publicistes et des historiens. Il est donc facile de concevoir pourquoi l'Académie Française a mis ce sujet au concours; elle voulait un livre, non pas entièrement neuf, puisque la matière ne l'était point, mais un livre nouveau par le plan, l'ordre, les détails qu'il renfermerait, et par les déductions que l'auteur pourrait en tirer.

Cependant la première donnée du sujet me paraît fausse ou du moins mal posée. Que demandait-on aux concurrens? On les invitait à développer, d'abord, l'influence des mœurs sur les lois; puis l'influence des lois sur les mœurs. Présenter ainsi les questions, c'était, ce me semble, établir une sorte d'égalité entre deux influences très inégales, et une espèce de parallélisme entre deux actions qui ne marchent

point parallèlement. L'influence des mœurs sur les lois est très-considérable; l'influence des lois sur les mœurs est habituellement très-faible. L'une agit d'une manière directe, souveraine, presque absolue; l'autre, d'une manière indirecte, subordonnée, presque insensible. Les mœurs font nécessairement les lois, mais les lois ne font pas les mœurs; elles ne peuvent que les modifier en quelques points. Avec de bonnes mœurs vous aurez certainement de bonnes lois; avec de bonnes lois vous n'aurez pas toujours de bonnes mœurs, il s'en faut même de beaucoup. Supposez que demain nos mœurs soient complétement changées, nos lois changeront aussitôt par un effet irrésistible du changement des mœurs; mais supposez que l'on change nos lois, tandis que les mœurs resteraient les mêmes, ces nouvelles lois ne seront pas obéies, et elles se briseront au premier choc. La conquête même est impuissante pour détruire cet état de choses. Les Barbares qui subjuguèrent l'empire romain furent obligés de modifier la plus grande partie de leur législation pour la mettre en rapport avec la situation religieuse et morale des peuples qu'ils avaient asservis. En Europe et à la Chine surtout, les mœurs des vaincus furent plus fortes que les lois des vainqueurs, tant la prépondérance des mœurs sur les lois est grande et impérieuse! Les lois, en un mot, sont filles des mœurs, mais les mœurs ne sont rien moins que filles des lois. Étudiez l'homme dans sa constitution morale et dans l'histoire qui en est l'expression la plus sûre; suivez-le dans tous les degrés de civilisation, dans sa marche à travers les révolutions des peuples et les bouleversemens des empires, dans les changemens religieux, moraux, intellectuels, politiques qu'il a subis, et vous verrez partout jaillir cette vérité que les mœurs engendrent les lois, et que s'il arrive, par une cause anormale quelconque, que les lois ne soient pas ou ne soient plus en rapport avec les mœurs et les coutumes, elles sont réduites à l'état de *lettre-morte*, et cessent d'avoir aucune action puissante sur le corps social.

Imaginez un traité d'éducation qui contiendrait les deux parties suivantes. Première partie : *De l'influence des parens sur leurs enfans.* Deuxième partie : *De l'influence des enfans sur leurs parens.* On dirait à l'auteur, non sans quelque raison, que son plan est mauvais, attendu que l'influence des parens sur leurs enfans est incomparablement plus étendue et plus forte que l'influence des enfans sur leurs parens. L'influence des mœurs sur les lois et celle des lois sur les mœurs sont absolument dans la même relation que l'influence réciproque des parens et des enfans. Ce n'est pas que nous prétendions nier que les lois influent sur les mœurs, mais nous pensons qu'il n'y avait aucune égalité, aucun parallélisme à établir entre cette action généralement peu sentie et l'influence irrésistible que les mœurs exercent toujours sur les lois.

S'il fallait ajouter de nouvelles preuves à l'exposition de cette vérité morale et politique, nous les trouverions dans l'ouvrage même de M. Matter. Son livre est divisé en quatre parties; mais il n'y en a réellement que deux; car la première partie n'est qu'une introduction de quelques pages dans lesquelles l'auteur définit les termes qu'il se propose d'employer, et la quatrième partie s'occupe de questions qui ne se rattachent qu'indirectement au sujet. Restent donc deux parties, dont l'une est consacrée à l'examen de l'influence des mœurs sur les lois, et l'autre, à l'examen de l'influence des lois sur les mœurs. Eh bien! de ces deux parties, celle qui montre comment les mœurs influent sur les lois est sans contredit bien supérieure à l'autre; elle offre des réflexions appuyées sur des faits historiques, quelques vues nettes, frappantes, applicables, tandis que la partie qui traite de l'influence des lois sur les mœurs ne contient guères que des observations générales, de vagues aphorismes, des assertions sans application, des conjectures qui ne s'appuient sur aucune donnée de l'histoire. Comparez, pour vous en convaincre, deux chapitres parallèles : l'un qui montre l'influence des bonnes mœurs sur les lois; l'autre qui expose l'influence des bonnes lois sur les mœurs. Le premier de ces deux chapitres est peut-être le meilleur de tout l'ouvrage, et l'autre est assurément l'un des plus superficiels. Cette infériorité relative, à quoi l'attribuer, sinon à la différence des deux questions? Quand il s'agissait de montrer comment les bonnes mœurs influent sur les lois, M. Matter était sur un terrain solide, planté de nombreux jalons par les historiens de tous les siècles; il pouvait déterminer d'une manière précise, et l'étendue et les limites de son horizon. Mais lorsqu'il s'est agi de montrer comment les bonnes lois influent sur les mœurs, M. Matter se trouvait sur un terrain mobile, et il n'a pu suivre qu'une route incertaine. Le voyageur ne marchait plus dans un chemin frayé; il parcourait au hasard les voies inconnues du désert.

Au reste, M. Matter ne s'est pas dissimulé que les mœurs exercent une action plus forte, plus élevée que les lois. Il avoue même quelque part que les lois sans les mœurs sont nulles. « Il reconnait que les mœurs sont antérieures aux lois, qu'elles tiennent plus à l'homme, qu'elles sont, pour ainsi dire, l'homme et les nations elles-mêmes. » Comment dès lors a-t-il pu adopter un parallélisme aussi choquant dans l'application qu'il est faux en principe? Comment a-t-il établi jusque sur le titre de l'ouvrage une sorte d'égalité qui n'existe pas en fait et qui peut tromper le lecteur? Pourquoi a-t-il consacré cent pages à l'influence positive, prépondérante des mœurs sur les lois, et cent quarante pages à l'influence contestable et minime des lois sur les mœurs? C'était faire un ensemble sans proportion, donner trop peu à la question principale et beaucoup trop à la question secondaire.

N'était-il donc pas possible d'éviter l'inconvénient d'une question mal posée? Le moyen, ce nous semble, était fort simple; il fallait quitter l'ornière du programme de l'Académie, chose licite et permise à tous les concurrens. Au lieu d'adopter le plan vulgaire et irrationnel de deux parties égales qui traitent de deux influences très-inégales, l'auteur ne pouvait-il pas fonder son plan général sur la division si claire et si naturelle qui existe entre les différentes espèces de lois?

Que l'on nous permette d'exposer en peu de mots notre pensée. Il y a trois sortes de lois : les lois politiques ou fondamentales, les lois civiles et les lois criminelles ou pénales. Sur chacune de ces trois sortes de lois les mœurs, les tendances, les habitudes, les manières des peuples exercent une influence distincte. Aux lois fondamentales correspondent particulièrement les mœurs publiques; aux lois civiles, les mœurs privées; aux lois pénales, les mœurs de l'homme envisagé comme être sociable et moral. Ces différentes espèces de mœurs ne doivent pas plus être confondues que les diverses sortes de lois. Les mœurs publiques sont subordonnées au climat, au genre de travail dominant, à la situation du pays, aux habitudes préexistantes; les peuples diffèrent dans leurs mœurs publiques, suivant qu'ils sont placés au nord ou au midi, qu'ils sont agriculteurs ou commerçans, fixes ou nomades, guerriers ou pacifiques. Les mœurs privées, les mœurs du père de famille, du travailleur, du maître, du serviteur, du propriétaire, du prolétaire tiennent plus directement aux idées religieuses et à l'éducation. Les mœurs de l'homme envisagé comme être moral dépendent enfin de toutes les causes précédentes réunies; la moralité de l'individu est le résultat de la double influence des mœurs publiques et des mœurs privées.

Si l'auteur avait divisé son livre d'après la classification des lois, il aurait pu ranger tous les matériaux de son tra-

vail sous un ordre logique, et donner à chaque objet la place et l'étendue qu'il devait recevoir. Ainsi, dans la première partie qui aurait traité des lois politiques ou fondamentales, l'auteur eût examiné quelle est l'espèce de mœurs qui correspond à cette espèce de lois. Puis, il eût montré comment les mœurs publiques influent sur les lois fondamentales, et il serait arrivé enfin à établir comment ces lois elles-mêmes réagissent sur les mœurs. Dans la seconde partie, il aurait suivi la même marche pour les lois civiles, en les rattachant aux mœurs privées. Dans la troisième partie seraient venues les lois criminelles ou pénales, leurs rapports avec l'individu considéré comme être sociable et moral, et l'influence réciproque de ces mœurs sur ces lois. L'ouvrage aurait présenté de cette manière trois grandes sections nettement séparées, et dont chacune eut renfermé un tout homogène et précis.

Cette classification aurait eu sans doute le tort d'offrir quelque analogie avec celle de Montesquieu dans *l'Esprit des Lois*. Mais un plan que l'on adopte parce qu'il est fondé sur la nature même des choses ne saurait donner lieu à une accusation de plagiat; et il dépend d'ailleurs de tout écrivain qui domine son sujet, de montrer dans ses développemens qu'il peut se frayer une route par lui-même et marcher seul, n'ayant d'autre guide que le flambeau de ses propres conceptions.

Revenons au plan de M. Matter, et acceptons-le tel qu'il est, avec l'inconvénient de ses deux parties disproportionnées et le défaut de séparer ce qui devait être uni. Ne convenait-il pas, au moins, de placer en tête du livre une introduction qui aurait expliqué les principales causes qui améliorent ou détériorent les mœurs, indépendamment de l'action des lois? L'auteur eût évité par là de tourner dans un cercle vicieux qui ne manquera pas de frapper les lecteurs réfléchis. En lisant le livre de M. Matter, je demande: Pour avoir de bonnes lois, que faut-il? *Réponse* : De bonnes mœurs. Et pour avoir de bonnes mœurs, que faut-il? *Réponse* : De bonnes lois. Mais si les mœurs sont mauvaises? Vous aurez de mauvaises lois. Et si les lois sont mauvaises? Vous aurez de mauvaises mœurs. N'est-ce pas là un cercle vicieux? Les peuples seraient fort à plaindre si, après avoir été démoralisés, ils n'avaient plus que les lois pour corriger les mœurs. Mais l'histoire nous apprend que les mœurs changent, se modifient, se perfectionnent par d'autres influences que celle des lois; et le cercle vicieux qui existe dans l'ouvrage du lauréat n'existe pas dans les annales de l'humanité. M. Matter répondra peut-être que son sujet ne le conduisait pas à examiner les différentes actions que subissent les mœurs, et qu'il n'avait à s'occuper que de celle qui est exercée par les lois. Nous le voulons bien; mais une introduction qui aurait fait connaître comment les mœurs deviennent meilleures ou plus mauvaises dans un résumé de quelques pages, bien loin de l'écarter de son sujet, l'y eût amené tout naturellement. Nous ne connaissons pas de sujet qui puisse contraindre un auteur à tourner dans un cercle vicieux et l'empêcher de suivre une marche logique.

Signalons encore quelque chose de bizarre dans le plan de M. Matter. Après avoir développé l'influence que les mœurs exercent sur les lois, il ajoute deux chapitres, dont l'un montre l'influence des *bonnes mœurs* sur les lois, et l'autre, l'influence des *mauvaises mœurs*. Mais les mœurs ne sont-elles pas nécessairement ou bonnes ou mauvaises, ou l'un et l'autre sous des rapports différens? Lors donc que vous avez parlé de l'influence des mœurs sur les lois, il est clair que vous vous êtes occupé des bonnes mœurs ou des mauvaises mœurs; il n'y a pas, que nous le sachions, de mœurs indifférentes. Vos deux chapitres supplémentaires sont donc un double emploi, un pléonasme de composition qui est pire qu'un pléonasme d'expression. Quand j'ai lu votre chapitre qui traite de l'influence des mœurs sur les lois politiques, je suppose que vous m'avez dit tout ce que vous aviez à me dire; mais point; vous recommencez plus tard à me parler de l'influence des bonnes mœurs, puis de l'influence des mauvaises mœurs sur ces mêmes lois politiques. Le même défaut se reproduit dans la partie qui traite de l'influence des lois sur les mœurs; il y a aussi deux chapitres supplémentaires sur l'influence des bonnes lois et des mauvaises lois, comme si ces lois pouvaient être autre chose que bonnes ou mauvaises! De ces quatre chapitres, nous avons observé plus haut que l'un était très-remarquable; mais il est disjoint de l'ensemble, il est jeté hors de sa place par une opération arbitraire de l'esprit.

On peut conclure de toutes nos réflexions que M. Matter est plus habile dans les détails que dans l'ensemble. Il possède beaucoup de connaissances acquises, il a des idées dignes d'attention, il écrit bien quelques pages, il trouve des mots heureux; mais le livre que nous annonçons, et l'histoire ecclésiastique dont il a publié les premiers volumes, montrent qu'il ne sait pas embrasser d'un regard fixe et sûr toute l'étendue des sujets qu'il se propose de traiter. Il manque de ces vues générales, de ce coup-d'œil élevé, de cette conception vaste et complète qui caractérisent l'écrivain supérieur. Il marche de sentier en sentier, il trace des méandres incertains avant d'arriver au but; il ne plane pas sur la carrière qu'il doit parcourir.

Nous consacrerons encore un article au livre de M. Matter, et nous l'emploierons à discuter quelques questions de détail.

LITTÉRATURE.

Résignée, par Gustave Drouineau, auteur du *Manuscrit Vert*. 2 vol. in-8°. Paris, 1832. Chez Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 15 fr.

En voyant la multitude d'écrits de tous genres et surtout de romans qu'inspirent aux auteurs à la mode les goûts capricieux et dépravés d'une société blasée et sceptique, c'est un soulagement et presque une bonne fortune pour les hommes qui connaissent le prix des croyances religieuses que la rencontre d'un livre dicté par une conviction sincère, et sur la composition duquel plane une grande idée morale. Nous ne sommes malheureusement pas gâtés en ce genre, et nous ne connaissons guère aujourd'hui que M. Drouineau qui nous ait donné ce signe de réveil. L'an dernier, nos lecteurs s'en souviennent, ce jeune auteur essaya, dans un roman dont nous rendîmes compte (1), de prendre la défense du spiritualisme chrétien devant une génération qui tout au plus confesse ce spiritualisme du bout des lèvres, et qui ne croit en réalité qu'au dieu d'Epicure. Aujourd'hui, M. Drouineau vient encore livrer combat au matérialisme et préparer la voie à une réhabilitation du Christianisme, sur la conception de laquelle nous aurons tout à l'heure à lui dire notre avis. Avant tout, c'est un plaisir et un besoin pour nous d'exprimer combien le sentiment sous l'inspiration duquel il écrit le distingue honorablement des auteurs qui ne prennent souci que des plaisirs du public, et qui n'ont pas le bonheur de comprendre la mission de l'homme de lettres, parce qu'ils n'ont pas les croyances qui font de la vie une chose sérieuse, en même temps qu'elles ont un baume efficace pour les tristesses du cœur.

Dans le *Manuscrit Vert*, M. Drouineau s'était proposé de mettre en action les conséquences pratiques de l'irréligion et d'opposer ce tableau repoussant à l'exemple d'une vie dominée par les espérances du chrétien. Il avait montré avec une effrayante fidélité de pinceau jusqu'à quel degré d'immoralité sont entraînés, par les passions de l'orgueil et des sens, les hommes que l'irréligion délivre de toute idée

(1) *Le Manuscrit Vert.*

de devoir. Sans doute, tout homme n'en vient pas jusqu'à ce point, par cela seul qu'il est privé de foi religieuse; mais à qui l'honneur de ces exceptions? Le plus souvent au peu d'énergie des passions, à certaines habitudes contractées de bonne heure, au sang-froid avec lequel beaucoup de personnes peuvent choisir entre les divers penchans qui les sollicitent, et à l'espèce d'équilibre qu'elles parviennent à établir par là entre les intérêts au service desquels leur vie est consacrée. Quoi qu'il en soit, nous croyons que personne n'aura pu contester à l'auteur du *Manuscrit Vert*, que sa Loyse de Martarieux, qui n'a de vie, d'intelligence, de sentiment que pour ce qui parle à ses sens, qu'Anatole prêchant le matérialisme et niant la conscience par ses discours et par toute sa conduite, que Mlle de Cerisy quittant son vieux père pour un homme qu'elle ne connaît que par les sophismes dont il s'est servi pour la délier de toute crainte filiale et attiser le feu qui dormait dans cette nature impétueuse, personne, dis-je, n'aura pu contester à M. Drouineau que ces caractères aient plus d'un modèle dans la société. La seconde partie de ce tableau n'était pas tracée avec la même fermeté, et ne pouvait satisfaire entièrement; il était facile de voir que l'auteur, pour esquisser son héros, n'avait recueilli que quelques traits épars et incomplets du caractère qu'il voulait peindre; la religion de son Emmanuel était indécise, encore mal formulée, et ne rendait qu'imparfaitement raison de la force morale que cet intéressant personnage déployait dans les circonstances les plus critiques. Il était difficile de saisir le sens exact que l'auteur attachait au mot Christianisme; mais l'on pouvait être certain que ce sens n'était pas encore le véritable.

Aujourd'hui M. Drouineau s'explique plus complétement, et nous le disons à regret, nous croyons que sa conception a perdu en vérité ce qu'elle a pu gagner en précision, à en juger par quelques passages de la préface et par l'extrême pâleur de la religion de sa *Résignée*. Malgré cela, il y a, ce nous semble, quelque progrès dans la partie critique de l'ouvrage; il semble que l'auteur envisage le matérialisme avec plus de sérieux encore qu'auparavant, et qu'il a mesuré avec plus de justesse sa désastreuse influence. Il montre cette influence chez des caractères très-différens, fort bien copiés sur des originaux qu'on rencontre à chaque pas dans le monde. Aussi les grandes figures de la scène qu'il déroule à nos yeux, sont-elles celles qui nous représentent l'irréligion faisant de la vie humaine, tantôt un drame horrible, tantôt un funeste enivrement qui absorbe et dégrade les plus belles facultés de l'esprit et du cœur.

C'est d'abord un jeune Brésilien qui joint à toute la fougue des passions de son âge un esprit supérieur et une volonté forte, dont il se sert pour manier les hommes à son gré, et pour en faire autant d'instrumens à l'usage de ses projets égoïstes: son matérialisme est systématique, réfléchi, opiniâtre; c'est un de ces êtres dont les facultés ont une énergie telle qu'ils s'habituent de bonne heure à ne croire qu'en eux, et qui, lorsque l'âge vient où « l'homme ne prend plus plaisir à se souvenir de son Créateur », n'ont plus d'intelligence pour tout ce qui sort du monde d'intérêts où ils ont contracté l'habitude de concentrer tous leurs vœux, et d'exercer leur raison. Salvador est son nom. «Salvador!» dit l'auteur. « Sauveur! ce nom est beau! Le Christ l'a revêtu de sainteté » et d'une tendresse miraculeuse, ineffable; je regrette » qu'une piété mal entendue profane ce nom qui n'appartient pas à des hommes. Pour être Sauveur, il faut » changer la face de la terre, y asseoir une révolution qui » survive à toutes les révolutions, dicter un livre sacré, » toujours jeune, quand tout vieillit, meurt et tombe en » poudre autour de lui; un code divin, messager de paix, » toujours prêt à intervenir au milieu des sanglantes folies » des hommes et de leurs périssables institutions. Pour être » Sauveur, il faut sourire aux invectives, aux coups de » fouet qui dispersent sur le pavé les lambeaux de votre » chair, aux épines dont on vous enfonce une couronne au » front, à la croix où l'on vous attache, aux clous qui brisent sous les marteaux les os de vos pieds et de vos » mains; il faut porter un sceptre de roseau qui puisse » briser des sceptres d'or; il faut boire le fiel et le vinaigre » dans une longue agonie, et du haut de cette ignominie » sublime prier pour ses bourreaux! »

Oui, pour être Sauveur, il faut faire ces choses, et d'autres non moins essentielles qui manquent à cette définition; mais pourquoi faut-il les faire? Pourquoi faut-il souffrir toutes les ignominies et toutes les douleurs de l'âme et du corps? Parce que nos péchés ont mérité tout cela, et que tel serait notre salaire pour l'éternité au tribunal du Dieu saint, si Christ n'était venu prendre notre place; parce que sans pardon il n'y a pas de régénération possible pour le coupable, et que sans la régénération il n'y a pas de bonheur pour l'homme déchu.

Le second personnage principal, dans lequel M. Drouineau a voulu peindre les écarts d'une vie qui n'est pas réglée par les croyances religieuses, est un jeune anglais, lord Donald, dont nous lui laisserons tracer le portrait:

« Lord Donald, incertain de ses opinions, cédait à tou» tes les sensations offertes, et, par une invincible paresse, » endormait en lui de riches facultés, qu'énervaient ses » molles habitudes de plaisir. Il se tenait dans cet oubli de » lui-même, afin qu'on ne vînt pas lui reprocher son inac» tivité. Si le désir de plaire l'animait, il sortait de son » âme des étincelles, de belles pensées; mais il s'en raillait lui» même l'instant d'après. Se rendre utile à la société par » d'importans travaux, devenir l'idole d'une épouse par une » illustration méritée, être sa vie, son âme..., il en plaisan» tait avec une finesse tellement systématique, qu'on dé» sespérait de lui voir entreprendre quelque chose de grave, » de posé, de concluant. Il ne voyait dans l'existence « qu'une faculté croissante et décroissante de jouir... Sal» vador dominait encore les sensations, Donald en était dé» miné. L'un méprisait trop les hommes, pour tenter autre » chose que de veiller à ses propres intérêts; l'autre s'ef« frayait trop des fatigues du travail pour essayer rien au « monde qui gênât son besoin d'impressions. »

Combien de Donald dans la société telle que l'a faite le philosophisme du dix-huitième siècle! Combien de ces hommes qui ne comprennent de bonheur que celui d'une vie insouciante et voluptueuse, sevrés qu'ils sont de toute pensée grande et vivifiante, de toute noble espérance, de tout but au terme de la carrière, de toute foi!

Auprès de ces deux figures principales, l'auteur a groupé encore quelques autres personnages non moins faciles à retrouver autour de nous et dont la conduite est aussi la conséquence des principes, des exemples et des tentations que nous trouvons dans le monde en y entrant. Ici nous croyons devoir faire une observation à M. Drouineau. Son but, nous n'en doutons pas, en nous montrant tous les égaremens des passions, a été de nous ramener au sentiment religieux, par l'exemple des funestes effets de son absence; mais son langage est-il propre à atteindre ce but? Nous en doutons beaucoup. Nous craignons qu'il ait souvent plus parlé en romancier qu'en moraliste, et qu'il ait quelquefois trop consulté la chaleur de ses impressions de jeune homme pour tracer les scènes auxquelles il fait assister le lecteur. Il s'expose souvent par là, nous en sommes certains, à manquer complétement l'effet qu'il veut produire.

Nous dirons peu de chose du caractère de *Résignée*, chargée de représenter le Christianisme en présence de tous ces êtres si fortement marqués au sceau du matérialisme. Cette figure est trop pâle pour supporter un pareil voisinage; elle en est écrasée comme le serait une molle lithographie placée à côté des teintes fortes et lugubres d'une gravure de Martin. Est-ce la faute du Christianisme? Oh! qui pourrait le croire? Qu'y a-t-il au contraire de plus prononcé et de plus propre à contraster avec un caractère bien dessiné d'incrédule conséquent, qu'un caractère réellement chrétien, opposant à l'orgueil du premier l'humilité, à l'égoïsme un amour actif et général, à l'irritabilité la douceur? C'est au Christianisme de l'auteur que nous reprocherons de ne nous avoir offert en regard des mœurs irréligieuses qu'il dépeint que la faible image d'une jeune protestante qui ne témoigne guère sa foi que par une passive résignation. En effet, c'est sa conception du Christianisme qui a fait manquer à M. Drouineau cette partie essentielle de son œuvre.

Aujourd'hui la société se sent comme avertie qu'elle touche à une nouvelle phase d'existence. C'est pour la plupart un obscur pressentiment; pour quelques-uns, une vue plus

ou moins distincte; pour les Chrétiens seuls, une perspective certaine. Saint-Simon et son école ont senti cette proximité d'un avenir organique; le besoin de sortir du désordre et de l'isolement leur en avaient démontré la nécessité : leur faute a été de prétendre au monopole de leur découverte : matérialistes, ils se sentaient pressés de jouir; ils sont tombés et, dans leur personne, le matérialisme a été convaincu d'impuissance. Mais il faut le reconnaître, les Saint-Simoniens ont laissé après eux une attente plus générale de la grande régénération et du bien à venir qu'ils n'ont pu réaliser. Cette idée, que l'Evangile recélait depuis dix-huit siècles et que le millénium doit accomplir et justifier, reparaîtra, nous devons l'espérer, dans les écoles de ce siècle, de plus en plus épurée de rêveries matérialistes, et rattachée aux destinées du Christianisme, dont, pour leur perte, les Saint-Simoniens voulurent la rendre indépendante. C'est là ce que fait M. Drouineau; c'est de l'Evangile qu'il voit sortir l'amour, l'égalité, le dévouement, qui serviront de base à la société à venir; et d'où ces sentimens pourraient-ils sortir, en effet, sinon de la religion de l'amour et du dévouement? Mais à cette espérance qui ne le trompera point, M. Drouineau associe quelques idées qui n'ont plus la même vérité et qui obscurcissent sa vue. Prenant trop exclusivement le progrès dans son sens social, et ne cherchant pas assez un changement du cœur humain, il est tombé dans deux méprises : l'une en confondant l'histoire du Christianisme lui-même avec celle des sociétés qu'il a civilisées, et dans le sein desquelles quelques-unes de ses vérités morales ont amené d'heureuses modifications; la seconde, en concluant de là que l'avenir que nous attendons tous sera le résultat d'une nouvelle évolution du Christianisme, c'est-à-dire, puisque celui-ci est un avec la société, d'une révolution religieuse qui « sera l'œuvre de tous, et nul ne lui donnera son nom. »

Le *Néochristianisme*, tel est le terme par lequel notre auteur désigne la religion qui caractérisera la nouvelle société. Espérons que M. Drouineau ne se complaira pas long-temps dans le vague de ces espérances et dans cette confusion de la religion et de la société; son spiritualisme le sauvera sans doute des conséquences d'une pareille méprise, qui le mènerait infailliblement au panthéisme. Que sans perdre de vue le sort général et religieux de l'humanité, sans négliger l'étude du développement providentiel des sociétés, étude si digne de notre intérêt, et qui nous fournit des preuves si admirables de la sagesse et de la bonté divines, il étudie avant tout l'Evangile comme la religion de l'homme individuel, et qu'aidé de la lumière d'en haut, de l'Esprit qui a dicté ce livre éternellement vrai, il y cherche d'abord ce qui s'adresse à chacun de nous personnellement, et dès lors avec la connaissance de notre état de chute, le secret de notre réhabilitation lui sera révélé. Il renoncera à toute idée de perfectionner le Christianisme, il verra que c'est une œuvre parfaite dès son origine, et « qui a toutes les promesses de la vie présente aussi bien que de celle qui est à venir; » qu'enfin bien loin d'avoir besoin d'être modifiée par nos idées, ce sont nos idées et notre être tout entier qui doivent être, non seulement modifiés, mais entièrement changés par la Parole invariable de Dieu. L'Evangile de Jésus-Christ n'est pas une nacelle lancée sur la mer de ce monde pour y voguer au gré du vent que chaque siècle voudra souffler sur elle. C'est un immense rocher qui, ferme sur sa base, voit se briser à ses pieds les flots séculaires sans en être ébranlé, offrant un asile sûr aux naufragés qui s'y réfugient.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE L'INFLUENCE SANCTIFIANTE DE LA DOCTRINE DE LA RÉDEMPTION.

La Bible nous apprend que l'homme est déchu de la faveur de Dieu, et qu'il a perdu le bonheur dont il était, de sa nature, susceptible, lorsqu'il a eu une volonté différente de celle de Dieu, un caractère opposé aux perfections de Dieu, une conduite contraire au gouvernement de son Créateur. Un simple pardon accordé à un être placé dans de telles circonstances ne serait comparativement que de peu d'importance, parce que son malheur provenant nécessairement de son caractère, à moins que son caractère ne soit changé, sa misère restera toujours la même. Les joies de la famille de Dieu ne répondant pas à son goût corrompu, ni à sa volonté pervertie, ce ne serait pas un bonheur pour lui que d'être admis à y prendre part. Pour qu'il soit heureux, il faut, non seulement qu'il soit remis en possession des priviléges qu'il a perdus, mais encore qu'il recouvre la faculté d'en jouir. En conséquence, quand Dieu invita ses créatures rebelles à rentrer en grâce avec lui et à redevenir membres de sa famille, il le fit de telle manière que l'âme qui répondrait véritablement à cet appel, revêtit en même temps un nouveau caractère.

Il résulte de là que le rétablissement de la santé morale ou de la ressemblance du caractère de l'homme avec le caractère divin est le but des dispensations de Dieu envers les hommes. Toutes les autres choses que Dieu a faites pour eux sont subsidiaires à ce grand but et doivent le favoriser; et même l'œuvre ineffable de Christ, le pardon qu'il nous a obtenu sur la croix, et qu'il nous offre gratuitement, ne sont que des moyens pour atteindre un but ultérieur. Ce but est que les enfans adoptifs de la famille de Dieu soient rendus conformes à la ressemblance de leur frère aîné, afin qu'ayant le même caractère, ils puissent participer à la même joie.

Les droits et les priviléges des enfans de Dieu sont de posséder la faveur de Dieu, de pouvoir s'approcher toujours de lui, comme de leur père, de jouir de ce qui lui est agréable, de voir avec bonheur sa volonté s'accomplir dans la vaste étendue de ses domaines, et de servir eux-mêmes d'instrumens à ses desseins.

Ceux-là seuls qui sont capables de jouir de ces priviléges ou plutôt de considérer ces choses comme des priviléges, ont quelques traits de ressemblance avec le caractère de Dieu. En être capable, c'est donc avoir la santé spirituelle, qui évidemment ne peut être produite et conservée que par l'amour, par un amour dominant pour Dieu, envisagé dans ses perfections. Mais comme, par la constitution de sa nature, l'homme pouvait avoir une autre volonté que celle de Dieu, et être atteint par là-même de maladies spirituelles, il a plu à la sagesse divine de déterminer, par une loi expresse, quelle est la source unique de la santé spirituelle. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, » lui fut-il dit; et cette loi fut sanctionnée par la menace de l'exclusion des priviléges dont j'ai parlé, en cas de désobéissance, et par la promesse de la jouissance de ces mêmes priviléges, en cas d'obéissance. Nous trouvons donc ici, d'un côté, l'obéissance, la santé spirituelle et les avantages célestes, réunis par la loi de notre nature aussi bien que par une loi positive; et de l'autre, la désobéissance, la maladie spirituelle, et la privation de ces avantages, également unies.

L'homme désobéit au commandement; il préféra à Dieu les choses créées; il devint ainsi sujet à la peine légale, et fut en même temps atteint de la maladie spirituelle, qui le rendait incapable d'être membre de la famille de Dieu, en supposant même qu'il n'y eût aucune exclusion prononcée par la loi.

Quand la miséricorde de Dieu eut résolu de délivrer l'homme de l'état de misère dans lequel il était tombé, elle s'occupa de rétablir sa santé spirituelle, afin de le rendre ainsi participant du bonheur céleste. Mais la source de la santé était toujours la même; un être intelligent ne pouvait devenir semblable à Dieu, qu'en aimant Dieu envisagé dans ses perfections. Il était donc nécessaire qu'il y eut quelque manifestation de la sainteté et de la justice de Dieu, qui fut en même temps si propre à inspirer la reconnaissance, que ceux qui seraient convaincus de sa réalité, fussent obligés d'aimer, non seulement la miséricorde de Dieu, mais aussi sa sainteté pure et parfaite.

De notre nature, nous estimons, nous aimons même la justice parfaite, excepté lorsque ses arrêts nous condamnent. De plus, quand la justice est enfreinte, fût-ce même en notre faveur, quelque blâme ou quelque mépris se mêle nécessairement à notre gratitude; en sorte qu'on peut dire qu'un amour plein de respect ne peut être excité que par l'union de la parfaite justice à la parfaite bonté.

Supposons maintenant qu'il y eût eu une manifestation du caractère de Dieu, telle que sa miséricorde eût paru l'emporter sur sa sainteté et voiler celle-ci, en ne punissant le péché d'aucun châtiment; il est évident que notre amour n'eût pas pu être accompagné d'un parfait respect; et en outre, cet amour n'aurait pas pu produire la guérison de notre maladie spirituelle, parce que n'étant pas excité par le vrai et parfait caractère de Dieu, il n'aurait pu produire en nous la ressemblance de ce vrai caractère, ce qui est le but qu'il s'agit surtout d'atteindre.

La manifestation de la seule justice dans le caractère de Dieu aurait été encore plus inefficace. Elle n'aurait pas excité l'amour, et en conséquence, elle n'aurait pas produit la ressemblance; elle n'aurait fait que confirmer l'arrêt de condamnation, et par là, qu'augmenter notre inimitié et notre désespoir, tout en nous forçant au respect.

Pour qu'elle produise la vraie santé spirituelle, il faut donc que la manifestation du caractère de Dieu soit telle qu'elle excite dans nos cœurs une adhésion parfaite à toutes ses perfections; il faut qu'elle nous porte à aimer ce qu'il aime, et à haïr ce qu'il hait; il faut qu'elle nous montre le péché, non seulement comme redoutable dans ses conséquences, mais comme haïssable en lui-même, et comme opposé à tous les sentimens de l'amour et de la reconnaissance.

Dieu a fait cette manifestation de lui-même dans l'Évangile de son Fils. Dans cet Évangile, il nous adresse les offres de son pardon et de son amour les plus complètes et les plus libres, mais c'est par le sang de l'expiation. Dieu devint homme et habita au milieu de nous; il revêtit notre nature, et se chargea de la sentence qui pesait sur nous, à cause de la transgression. Il montra la culpabilité du péché et la puissance de la justice, en souffrant, lui juste, pour les injustes. Sa Divinité donna au sacrifice une étendue et une dignité ineffables. Il nous a témoigné un amour infini, en ce que, lorsque l'autorité de la loi divine réclamait une satisfaction parfaite, il n'a pas hésité à se présenter lui-même en rançon pour les pécheurs. Dans cette œuvre admirable, la justice glorifie la miséricorde, et la miséricorde glorifie la justice. La grandeur du sacrifice démontre à la fois la grandeur de la haine de Dieu pour le péché, et de l'amour de Dieu pour les pécheurs. Quand nous offensons ce Sauveur, ou que nous l'oublions, nous devons sentir que c'est la plus basse ingratitude, que c'est fouler aux pieds le sang qui a été répandu pour nous. L'Évangile nous assure de plus que ce même Dieu est toujours présent, ayant les mêmes sentimens pour nous, et les mêmes sentimens pour le péché; qu'il dirige tous les événemens, qu'il détermine tous les devoirs, qu'il prête l'oreille à nos prières, qu'il nous offre l'assistance de son Saint-Esprit dans toutes nos difficultés, et qu'il nous prépare au delà du tombeau un repos dans lequel notre ressemblance avec lui deviendra parfaite, et où sa joie sera notre joie.

Dans cette manifestation du caractère divin, les attributs de la justice et de la miséricorde se combinent ensemble avec tant de douceur et d'éclat, qu'en même temps que notre vénération et notre amour sont excités par elles, notre esprit ne peut les comprendre. Nous aimons ici la justice parfaite, parce que nous ne sommes pas condamnés par elle; nous adorons ici la miséricorde parfaite, parce qu'elle n'est pas unie à la faiblesse et à la partialité. Le péché, même quand on le considère d'une manière abstraite, excite dans notre esprit des sentimens d'horreur aussi bien que de crainte; et la sainteté y produit au contraire des sentimens de sympathie et d'espérance.

Une conformité toujours croissante avec le caractère qui se manifeste à nous avec tant de gloire est la conséquence nécessaire de l'attachement qu'il nous inspire. C'est là une loi de notre nature. Les objets qui occupent le plus nos pensées et nos affections sont comme des moules dans lesquels nos esprits sont jetés et auxquels ils empruntent leurs formes et leurs caractères. Ce fait devrait nous rendre très-attentifs aux mouvemens de nos cœurs; car ce n'est que par une contemplation soutenue du véritable caractère de Dieu, et en entretenant et exerçant les affections et les désirs qui naissent de cette contemplation, que l'image divine est renouvelée dans nos âmes.

Si l'on a compris ces rapports entre aimer une chose et lui ressembler, il sera facile de voir pourquoi, dans l'Évangile, la foi est représentée comme nécessaire pour la sanctification. Nous ne pouvons aimer ce que nous n'admettons pas, et nous ne pouvons désirer de ressembler à ce que nous n'aimons pas. De là résulte que la foi est le fondement du caractère du Chrétien, la racine même de l'arbre.

MÉLANGES.

Efforts pour la séparation de l'Église et de l'État, en Écosse et en Angleterre. — Il vient de se former à Edimbourg une association qui travaille avec beaucoup d'énergie à faire prévaloir le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle soutient que forcer les citoyens à entretenir des établissemens religieux est contraire à la nature de la religion, à l'esprit de l'Evangile, aux enseignemens de Jésus-Christ et aux droits civils; que lorsque l'individu qu'on force à soutenir ces établissemens désapprouve le système qu'il est contraint d'encourager, ou le principe de salarier les cultes, il y a attentat à la propriété et violation des droits de la conscience; que l'effet de l'union de l'Eglise et de l'Etat est de produire l'hypocrisie, de faciliter les progrès de l'erreur, et de ralentir l'extension du Christianisme. Cette Société s'occupe à propager ses principes par de nombreuses publications.

Les dissidens de l'Angleterre sont aussi très-actifs pour la cause de la liberté religieuse. Ils se proposent d'exiger des candidats qui leur demanderont leurs voix, lors des élections prochaines, l'engagement de soutenir cette cause de tout leur pouvoir. Les points sur lesquels ils insistent surtout, sont le rapport des lois pénales contraires à la liberté religieuse; l'établissement de registres de l'Etat civil, au lieu des registres de baptême et de mariage tenus par les ecclésiastiques de l'Eglise anglicane; le droit de célébrer les services funèbres dans les cimetières d'après leurs rites; l'exemption des charges qu'on fait peser sur eux pour les frais du culte épiscopal; tandis qu'ils paient déjà de leurs deniers tous les frais de leur propre culte; et la faculté d'obtenir les grades universitaires, sans appartenir à l'Eglise établie. Ces demandes n'ont rien d'exagéré, et il est probable que les vœux exprimés par les dissidens anglais ne tarderont pas à être satisfaits.

Serres chauffées par l'haleine des bestiaux. — M. Armstrong, voyageur anglais qui a long-temps résidé en Perse et en Russie, a eu l'occasion d'observer dans le voisinage de Saint-Pétersbourg des serres chauffées d'après un procédé entièrement neuf et qui consiste simplement à substituer l'haleine des bestiaux à l'ancienne manière de chauffer avec le feu ou la vapeur de l'eau. Ce plan nouveau, même en Russie, paraît devoir y être bientôt généralement adopté. En effet, sa supériorité sur les autres est telle que, dans un climat où il gèle souvent à 24 degrés au-dessous de zéro, il procure des plantes beaucoup plus belles que celles qu'on fait venir dans les serres jusqu'ici connues. Voici le plan d'après lequel les serres nouvelles sont construites. L'étable où l'on tient les bestiaux est séparée de la serre par un mur, auquel on a pratiqué des ouvertures en face des différentes crèches; elles peuvent s'ouvrir et se fermer à volonté. N'étant placées qu'à quelques pouces au-dessus des mangeoires, il arrive, lorsque les animaux lèvent la tête, que l'air chaud qui s'échappe de leurs poumons passe immédiatement sous les châssis vitrés qui sont de l'autre côté. L'étable est tenue bien close, et on y entre par une porte double, dont les bords sont garnis de feutre, pour empêcher l'air extérieur de s'introduire. M. Armstrong assure que par ce moyen la température de la serre s'élève assez pour qu'on soit obligé de fermer quelquefois les ouvertures et de baisser la chaleur au moyen d'un ventilateur. On serait tenté de croire que des étables ainsi fermées, tout favorables qu'on puisse les supposer pour l'objet qu'on se propose, celui de chauffer les serres, seraient très-dangereuses pour les bestiaux; mais M. Armstrong assure que ceux qu'il a vus se portaient fort bien, et qu'ils engraissaient en peu de temps. L'engraissement étant une maladie qui conduirait à la mort, s'il ne se terminait à la boucherie, il est favorisé par les causes débilitantes, et nous ne sommes pas surpris qu'il soit rapide dans les *étables-serres*; mais nous pensons que ce séjour ne convient pas autant aux bestiaux qu'on veut conserver.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n° 14.

TOME IIe. — N° 14. 5 DÉCEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU COMMENCEMENT DES HOSTILITÉS ET DU VOTE DE L'ADRESSE.

Depuis quelques jours les hostilités ont commencé. Nous n'avons rien à apprendre à nos lecteurs sur des événemens qu'ils suivent sans doute avec un vif intérêt; mais en présence de ces événemens si graves, et dont les conséquences peuvent être plus graves encore, nous nous sentons pressés de demander à Dieu que les premiers coups de canon tirés de la citadelle d'Anvers ne soient pas le signal d'une conflagration générale. Deux ans se sont écoulés depuis que la crainte d'une guerre européenne a commencé à agiter les esprits, et la main de Dieu a fait ce que n'aurait pu faire notre propre force : elle a retardé l'orage; elle a maintenu la paix. Qu'elle veuille encore intervenir pour éteindre cette étincelle qui serait suffisante pour embraser l'Europe! C'est dans les temps où les affaires peuvent, d'un instant à l'autre, changer de face, et où l'avenir de plusieurs nations dépend peut être de quelque circonstance inattendue et insignifiante en apparence, qu'on est heureux de pouvoir se dire que c'est Dieu qui gouverne le monde. Heureux sommes-nous de savoir qu'il tient le sceptre, et que rien ne peut arriver que ce qu'il aura permis!

Nous avons remarqué avec joie dans l'adresse adoptée par la Chambre des députés, en réponse au discours du roi, qu'elle désire s'associer au sentiment de reconnaissance envers Dieu qu'il avait exprimé. « Nous rendons grâce à la » Providence, dit-elle, des trésors qu'elle a versés sur nos » campagnes. » Quelques journaux n'ont rien trouvé à dire sur la phrase du discours de la couronne, qui exprimait la même pensée, si ce n'est que le mot *Providence* est mystique. Il faut savoir gré à la Chambre de n'avoir pas craint de mériter le même reproche, en s'en servant à son tour. Espérons que le moment viendra bientôt où les représentans de la nation ne reconnaîtront pas seulement dans les moissons abondantes, mais aussi dans la paix au dehors, dans la liberté et l'ordre au dedans, dans l'union des citoyens, dans l'adoption des lois utiles pour le pays, dans les progrès sociaux et moraux, plus que des accidens fortuits ou que des résultats de la sagesse et des combinaisons humaines, mais, pour le dire clairement, de véritables bénédictions d'en haut.

La discussion de l'adresse, adoptée par 233 voix contre 119, a été marquée par deux incidens que nous ne pouvons passer sous silence: le rejet d'un paragraphe relatif aux colonies, proposé par M. Auguis, et qui pouvait paraître à la Chambre un engagement qu'elle ne devait pas prendre; et une *conversation*, selon l'expression anglaise, sur l'embargo mis sur les navires de commerce hollandais, c'est-à-dire sur des propriétés privées. Le principe posé par M. Gaëtan de La Rochefoucauld a été soutenu par M. Odilon-Barrot. M. le ministre des affaires étrangères a dit qu'il n'est pas bien en soi que les propriétés privées soient sujettes aux prises et à la confiscation, mais que, comme c'est un droit consacré en Europe, il ne dépend d'aucun gouvernement de l'abolir isolément. S'il faut, pour son abolition, le concours des autres puissances, le ministre, nous en sommes convaincus, trouvera digne de lui de travailler à l'obtenir. S'il réussit, c'est un pas qu'il aura fait faire à la civilisation, et un service important qu'il aura rendu.

La session est ouverte; nous en suivrons les travaux avec l'attention qu'ils réclament, et nous demandons à Dieu qu'ils tournent au bien de la patrie.

MORALE ET LÉGISLATION.

De l'influence des moeurs sur les lois, et de l'influence des lois sur les moeurs, etc.; par M. Matter. — Paris, 1832. Prix : 7 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Nous avons promis de revenir sur quelques points de détail, et nous allons suivre dans une rapide analyse la marche de l'auteur.

Le premier chapitre qui nous paraît mériter une attention sérieuse est celui qui traite de l'*influence des mœurs sur les institutions politiques des peuples.* M. Matter passe en revue les diverses formes de gouvernement, et il s'attache à montrer les rapports de ces formes avec les mœurs, ou plutôt avec les usages, les manières, les besoins, les intérêts des peuples ; car il ne s'agit guère dans ce chapitre de *moralité* proprement dite. Le plus simple et le plus naturel de tous les gouvernemens du monde, le *patriarcat*, est né des mœurs *pastorales et agricoles.* Quand ces mœurs furent devenues *conquérantes*, et que la famille du patriarche eut été transformée, par la force des armes et par la succession des temps, en une grande nation, le gouvernement primitif du patriarcat fit place au *despotisme.* Lorsque l'élément politique et l'élément religieux se concentrèrent en un seul homme, cette union du sacerdoce avec la royauté donna naissance à la *théocratie.* Les Barbares qui s'établirent dans les provinces romaines, ayant laissé le travail aux vaincus et s'étant réservé la défense du sol, ce mélange de mœurs agricoles et de mœurs guerrières produisit la *féodalité.* Les mœurs *industrielles et commerciales* réclament des lois et des institutions qui garantissent d'une manière solide l'ordre intérieur, la paix, la stabilité, les droits et la liberté des individus ; elles introduisirent des principes libéraux dans les formes de gouvernement. Quant aux républiques de Rome et d'Athènes, elles durent leur établissement aux intérêts aristocratiques des principaux citoyens. Dans le monde moderne, on voit d'abord le Christianisme relever l'importance de l'individu, en proclamant l'égalité de tous les hommes devant Dieu. Les mœurs religieuses qui régnaient dans les siècles de la féodalité en font sortir ces institutions politiques où le pontificat l'emporte sur la royauté, et l'épiscopat sur les priviléges des seigneurs. Cet état de choses commence à s'affaiblir sous Louis IX, et suit une marche toujours décroissante jusqu'à la réforme du seizième siècle. Les mœurs, de religieuses qu'elles étaient, deviennent philosophiques, et les rois se dégagent successivement de la tutelle du Saint-Siége. En France, les mœurs éprouvent de nombreuses variations sous Henri IV, Louis XIV et Louis XV ; mais le commerce et l'industrie, la littérature et les arts, la philosophie et l'opinion, obtiennent progressivement une influence plus considérable ; la nation hérite du trône qui avait hérité du pouvoir féodal ; et les principes de liberté, après avoir grandi dans les mœurs, se posent dans les institutions. La résistance du privilége amena une lutte sanglante, mais elle ne retarda point la victoire ; les nouvelles mœurs demandaient de nouvelles formes politiques, et elles furent obéies.

Il y a plus d'une observation à faire sur le chapitre que nous venons d'analyser.

Avant tout, rendons pleine et entière justice à l'auteur. Ce chapitre est très-remarquable et renferme beaucoup de réflexions solides et profondes. L'histoire des peuples y est résumée en quelques pages sous l'un de ses points de vue les plus importans. Pour tracer avec autant de supériorité cette influence des mœurs sur les institutions politiques, il fallait à la fois de vastes lumières, un jugement sûr, une longue habitude de la méditation, le talent de grouper les faits pour les mettre en saillie, et l'art de rendre avec justesse et précision. Nos éloges seront d'autant moins suspects de partialité, que nous allons les accompagner de quelques observations critiques.

Et d'abord, pourquoi l'auteur, en parlant de l'influence des mœurs sur les institutions sociales, a-t-il laissé dans l'oubli la *moralité* proprement dite ? Nous cherchons dans ce chapitre quels sont les rapports des habitudes morales, des principes d'économie, de prévoyance, de sagesse, d'obéissance, des vertus publiques et privées, de la pureté de conduite, de la tempérance et de tant d'autres qualités qui constituent la partie la plus essentielle des mœurs ; quels sont, disons-nous, les rapports de la moralité avec les lois politiques, et nous ne trouvons rien, absolument rien. Cette lacune si grave n'est pas même comblée dans le chapitre qui traite de l'influence des *bonnes mœurs* sur les lois ; il s'agit encore ici des intérêts, des manières, des goûts, des idées, plutôt que de la moralité. D'où vient que M. Matter a négligé l'examen de questions si importantes ? La moralité n'exerce-t-elle pas une influence étendue, puissante, presque irrésistible, sur les institutions sociales ? N'aurait-il pas trouvé des exemples frappans de cette influence dans la république de Sparte, dans les nouvelles mœurs formées par le Christianisme dans les Etats modernes où la réforme s'est établie, en particulier dans la Hollande, dans l'Ecosse et dans l'Amérique du Nord ? L'auteur de *l'Esprit des Lois*, qui ne traitait pourtant le sujet des mœurs que d'une manière très-indirecte, n'a pas oublié d'assigner à la *vertu* le rang et l'importance qu'elle mérite d'obtenir dans l'examen des formes de gouvernement. Cet oubli, cette lacune dans le livre de M. Matter, sont d'autant plus fâcheux que les publicistes actuels, les rédacteurs des journaux, les faiseurs de brochures, les orateurs de la tribune nationale, paraissent méconnaître davantage l'influence de la moralité publique et individuelle sur le perfectionnement des institutions politiques. M. Matter s'est rangé derrière les fausses idées ou l'injuste dédain de son siècle ; il a négligé, oublié ce que les hommes sans religion négligent et oublient ; il a suivi, nous ne savons par quel motif, le torrent des opinions superficielles du jour. A lui cependant plus qu'à tout autre, et dans un tel ouvrage plus que dans un autre livre, il appartenait de rendre à la moralité la haute place qui lui convient, et de montrer que le sort des empires est étroitement uni aux bonnes maximes, aux habitudes morales et aux vertus des citoyens.

Une autre observation que nous avons faite, non seulement à la lecture de ce chapitre, mais dans tout le cours de l'ouvrage, c'est que l'auteur n'accorde au Christianisme qu'une part mesquine, insuffisante, moralement et historiquement incomplète. Lorsqu'il croit devoir aborder ce sujet (ce qui, du reste, n'a lieu que deux ou trois fois), on dirait qu'il éprouve l'embarras du poëte latin : *Incedo per ignes.* Il semble craindre d'aller trop avant ou même de s'arrêter sur cette route périlleuse ; il se rapetisse, il n'élève la voix qu'à demi, il marche à grands pas, ne regardant ni à droite ni à gauche, pressé qu'il est d'entrer dans un autre chemin. « C'est cette religion, c'est sa morale SURTOUT, » dit-il en passant, qui a changé successivement les mœurs » et la civilisation des peuples. » Puis, après avoir énoncé en deux lignes que l'Evangile a relevé la dignité individuelle de l'homme, il ajoute que « l'égoïsme fût rentré sans » doute dans ses droits primitifs, si la religion ne fût venue » les lui ravir encore de la manière la plus directe, en l'appelant à une autre association, à son union UN PEU MYSTIQUE, et par là même plus attrayante pour l'imagination » religieuse, avec l'Eglise ou l'assemblée des saints. » Ainsi M. Matter rejette dans l'ombre l'influence des dogmes

chrétiens; c'est à la morale *surtout* qu'il attache quelque valeur; et la morale du Christianisme est, en effet, assez bien venue des hommes du siècle, parce qu'ils ne la connaissent point. Mais l'auteur devait-il ignorer que cette morale ne subsiste en principe et ne devient un fait réel dans l'application que par la foi chrétienne? Pour aimer Dieu, il faut croire à l'Evangile; pour obéir à Dieu, il faut l'aimer. La foi produit l'amour, et l'amour produit l'obéissance. La morale du Christianisme, en la supposant isolée du dogme, n'est pas seulement impraticable, elle est incompréhensible; pour celui qui ne croit pas, l'amour de Dieu, tel que l'entend le chrétien, et les œuvres inspirées par cet amour, sont des mystères aussi grands, disons même des *folies* aussi étranges que l'incarnation et la crucifixion de Jésus-Christ. Séparer la morale de la doctrine, et prétendre que la morale *surtout* a exercé une salutaire influence dans le monde moderne, c'est commettre une grave erreur de religion, d'histoire et d'expérience. Quant à l'association des fidèles dans l'Eglise, et qui paraît *un peu mystique* à l'auteur, ces mots qui ressemblent à une épigramme devaient-ils obtenir grâce pour la maigre apologie que M. Matter n'a pas cru pouvoir refuser au Christianisme? Il n'y avait rien de plus simple que de parler de la *fraternité chrétienne*, de l'amour qui unit entre eux les disciples du même Sauveur, au lieu d'employer le terme obscur d'*assemblée des saints*; mais alors il fallait abandonner cette petite accusation de *mysticisme*; car l'amour fraternel qui existe entre les vrais chrétiens, bien loin d'être mystique sous aucun rapport quelconque, est un fait pratique, visible, qui repose sur l'identité de la foi et qui se manifeste chaque jour par les mêmes actes extérieurs.

Si nous examinions l'ouvrage de M. Matter en théologien, il y aurait des reproches encore plus sérieux à lui adresser. Nous lui demanderions comment il a pu rabaisser Moïse au niveau de Zoroastre, de Numa et de Lycurgue; comment il a pu écrire quelques phrases au moins légères sur le Décalogue; sur quelles données il fonde son assertion qu'il se trouve des passages interpolés dans les livres historiques de l'Ancien-Testament; pourquoi il emploie, en divers lieux, des expressions si peu convenables à l'égard de la Bible, et par quel étrange système d'interprétation il prétend que les peintures des prophètes ne sont qu'une *poésie qu'il ne faut pas prendre à la lettre*? Mais ces détails nous conduiraient trop loin; il nous suffira d'ajouter ici qu'un président de parlement, Montesquieu, n'a pas craint, dans le siècle des encyclopédistes, de rendre au Christianisme un hommage plus ferme, plus direct et plus étendu que M. Matter, auteur d'une histoire ecclésiastique.

Une dernière observation, qui s'adresse également à l'ensemble du livre, plutôt qu'au chapitre précédemment analysé, concerne les applications historiques choisies par l'auteur. Plus d'une fois, en le lisant, nous nous sommes involontairement souvenus de l'exclamation si plaisante de Berchoux :

> Qui me délivrera des Grecs et des Romains?

M. Matter ne se lasse pas de puiser des exemples dans les républiques d'Athènes, de Sparte et de Rome; il y ajoute quelquefois les grandes monarchies, comme on s'exprime dans nos collèges, les Babyloniens, les Assyriens et autres; ensuite, viennent les Phéniciens et les Carthaginois; en deux ou trois occurrences paraissent les Juifs, dont l'auteur plaide la cause avec talent. Mais les Etats modernes, à l'exception de notre pays, qui ne pouvait pas être oublié, n'occupent qu'une place médiocre dans le livre que nous annonçons. Quelques lignes seulement sont accordées de loin en loin à l'Angleterre, qui offrait pourtant de si hautes leçons sur l'influence réciproque des lois et des mœurs. La vieille et féodale Allemagne, terre de mœurs antiques et d'institutions originales, ne se montre nulle part dans l'ouvrage du professeur de Strasbourg. L'héroïque et malheureuse Pologne, avec ses lois et ses mœurs à part, avec ses rois électifs, ses tribuns guerriers et sa démocratie qui prenait pour *forum* un champ de bataille, n'a pas même, je crois, l'honneur d'être nommée une seule fois par M. Matter. Les républiques italiennes du moyen âge, qui offrent un mélange si intéressant de liberté dans les mots et de despotisme dans les faits, ces petits Etats qui vivaient d'une vie politique lorsque toute l'Europe était encore ensevelie et comme morte sous le linceuil de la féodalité, ne reçoivent pas de l'auteur la moindre marque d'attention. En un mot, toute l'histoire moderne, moins celle de France, ne fournit pas la moitié des applications qui sont disséminées dans cet écrit. Il nous semble pourtant qu'il fallait surtout s'attacher aux mœurs de nos ancêtres et à nos propres mœurs. La physionomie des nations chrétiennes est tout autre que celle des peuples antiques; les exemples puisés dans le moyen âge et dans les pays de l'Europe, nous auraient beaucoup mieux instruits que ceux des anciennes républiques qui avaient des conditions d'existence et de prospérité complétement différentes des nôtres. Ce que nous sommes aujourd'hui s'explique par l'état où nous avons été depuis deux ou trois siècles, et ce que nous pouvons devenir se révèle par la marche suivie chez les divers peuples de cette partie du monde, depuis la réforme; Sparte, Athènes et Rome, dont il était bon de s'occuper sans doute, ne devaient avoir que la moindre place dans les recherches de l'auteur.

Nous sommes d'autant plus affligés que les annales du monde moderne n'aient pas obtenu plus d'attention de de la part de M. Matter, qu'il était peut-être l'un des hommes de France les plus capables de le faire avec succès. Il a beaucoup étudié l'histoire des dix-huit derniers siècles, il a dû en creuser les profondeurs, en explorer les abîmes les plus obcurs dans ses longs travaux sur l'histoire ecclésiastique, et nous pourrions citer, à défaut d'autres preuves, quelques aperçus pleins de justesse et de sagacité que renferme son livre sur l'Etat de l'Europe depuis la chute de l'Empire Romain. Ce n'est donc pas la science historique qui lui manquait, ni les moyens de la mettre en œuvre; pourquoi donc se traîner dans les ornières qu'il serait temps de laisser aux discours latins des professeurs de belles-lettres et aux amplifications de rhétorique?

Le chapitre qui traite de *l'influence des bonnes mœurs sur les lois* a déjà été signalé avec éloge dans notre précédent article. L'auteur examine comment les mœurs ont agi et pourront agir sur les questions de l'esclavage, de la peine de mort, de la guerre universelle; il constate la puissance du ridicule dans les affaires publiques et dans la conduite privée du peuple français. Répétons toutefois que les bonnes mœurs dont parle ici M. Matter n'ont qu'un bien faible rapport avec la moralité.

Mais c'est bien de *mauvaises mœurs* qu'il s'occupe dans le chapitre suivant; car s'il n'a pas cru devoir montrer l'influence de la moralité sur les institutions sociales, il n'a pas fait peser le même oubli sur l'influence politique de l'immoralité. Ce chapitre qui est faible de tout point présente une singulière apologie de nos mœurs actuelles. M. Matter trouve que le siècle présent ne mérite pas tous les reproches qu'on lui adresse; il le défend avec chaleur de l'accusation d'être profondément égoïste. Quelques paroles de l'auteur éclairciront cette remarque : « Disons-le » simplement, ce qui donne à nos habitudes l'air d'un égoïs» me plus prononcé, c'est que nous sommes un peu plus gra» ves de caractère et d'humeur, c'est que nous *chantons un* » *peu moins* que nos pères. Mais cela vient de ce que nous

» *buvons un peu moins que nos ayeux...* » Citer de pareils argumens n'est-ce pas le meilleur moyen d'y répondre?

Nous choisirons dans la troisième partie de l'ouvrage le chapitre parallèle à celui que nous avons analysé dans la seconde partie, c'est-à-dire le chapitre qui traite *de l'influence des institutions politiques des peuples sur les mœurs.* Il est facile de reconnaître que l'auteur ne possède plus ici des données précises, qu'il ne trouve plus des faits historiques qui portent avec eux leur évidence, mais qu'il marche à tâtons sur un terrain mouvant. La première forme de gouvernement dont il s'occupe est la *démocratie*, et il cherche à montrer, par l'exemple d'Athènes, que la démocratie altère les mœurs, produit des violences et des réactions perpétuelles, jette les peuples dans le désordre et dégrade la condition de la femme. Toutes ces assertions sont contestables dans l'exemple même que M. Matter a choisi. Nous croyons que ce n'est pas le gouvernement démocratique d'Athènes qui a corrompu les mœurs, mais que ce sont, au contraire, les mauvaises mœurs qui ont corrompu ce gouvernement. Les citoyens ont été dépravés par d'autres influences que par celle des lois, et il nous paraît fort injuste d'imputer uniquement à la démocratie les effets d'un grand nombre de causes absolument indépendantes de cette forme politique. M. Matter ne doit pas ignorer qu'il a existé et qu'il existe encore plus d'une démocratie qui ne corrompt point les mœurs, qui ne produit point un désordre permanent et qui ne dégrade point la femme. Les petits cantons suisses ne sont-ils pas aussi démocratiques qu'il est possible de l'être? Y voit-on cependant que cette forme de gouvernement produise des résultats semblables à ceux que M. Matter prétend déduire de la démocratie? L'auteur ne nous semble guères plus heureux lorsqu'il avance qu'à Rome *la loi a ruiné les mœurs;* nous dirions avec plus de vérité que les mœurs ont ruiné la loi. Pendant plusieurs siècles les mœurs sont restées pures dans cette république à côté de lois qui étaient plus mauvaises que celles de Sylla et d'Auguste; elles ne se sont dépravées qu'après la chute de Carthage, après la conquête d'une partie du monde, et lorsque les rhéteurs de la Grèce, les sophistes de la Sicile et les richesses de l'Asie eurent pénétré dans Rome. Voilà les vrais corrupteurs de la vertu romaine, et tous les historiens de la république, tous les annalistes de l'empire, Tacite entre autres, sont d'accord avec nous sur ce point. Pourquoi donc accuser les lois d'une démoralisation dont ces lois mêmes furent les premières victimes? M. Matter pense-t-il que les Romains se seraient plongés dans les débordemens du vice comme ils l'ont fait, s'ils n'eussent pas été ramasser dans tout l'univers les semences empoisonnées des plus honteuses et des plus lâches passions?

L'auteur trace plus loin un tableau fort séduisant de l'influence de la *monarchie constitutionnelle* sur les mœurs. « Là où tout est public, dit-il, où l'opinion générale est » éclairée par de nombreux organes, est juge suprême, est » une sorte de divinité rémunératrice ou vengeresse, il n'y » a que le *mérite réel*, que la *probité*, *la bonne-foi*, la raison, le génie qui puissent justifier la confiance publique. » De cette sorte, tout, dans les lois des empires où dominent ces principes, est calculé pour les mœurs, comme » tout est calculé pour le bonheur public. » Cette peinture des effets moraux de la monarchie constitutionnelle ne nous paraît être qu'un idéal trompeur, une utopie dont l'histoire n'offre aucune application. L'Angleterre est le seul état constitutionnel qui pourrait fournir l'exemple de l'influence *moralisante* que M. Matter attribue à cette forme de gouvernement. Que l'on examine donc si les membres du ministère, si les hommes du pouvoir, les pairs, les députés des communes se sont distingués depuis un siècle et demi par un mérite réel, par la *probité* par la *bonne-foi* surtout! Aucun gouvernement n'a montré si peu de bonne foi et de probité que le gouvernement anglais; les *roueries* de l'aristocratie britannique sont passées en proverbe. Ce qui élève les hommes dans la monarchie constitutionnelle, c'est le talent parlementaire, et quelquefois des connaissances spéciales; quant à l'immoralité, bien loin d'être un obstacle à l'ambition, elle en est presque toujours le principal moyen. Les Chatam étaient de grands hommes, des orateurs puissans, des ministres d'état fort habiles; mais trouverait-on un historien qui parle de leur *bonne foi* et de leur *probité*?

Une portion du peuple anglais a des mœurs, nous en convenons bien volontiers; mais ces bonnes mœurs sont-elles le fruit de leur gouvernement constitutionnel? ne viennent-elles pas plutôt des croyances et des habitudes chrétiennes qui se sont maintenues dans cette contrée? Nous possédons aussi en France les formes de la monarchie constitutionnelle; l'expérience nous enseignera si elles sont favorables à la moralité publique; nous apprendrons si *tout*, commme l'assure M. Matter, *est calculé pour les mœurs* dans ces principes de gouvernement. Jusqu'à ce jour nous voyons des résultats précisément contraires; il s'en faut de tout que les mœurs publiques ou privées s'améliorent par l'influence des institutions constitutionnelles. Plaise à Dieu que l'avenir donne raison à M. Matter et nous donne tort! Il sera beau pour nous le jour où nous pourrons constater un véritable progrès dans les mœurs du pays.

Les bornes d'un article de journal ne nous permettent pas de suivre l'auteur dans les diverses influences *morales* ou *immorales* qu'il attribue à la monarchie pure, au despotisme, à la tyrannie, à la théocratie et à la féodalité. On reconnaîtrait partout que M. Matter pose dans ce chapitre des assertions vagues, gratuites, nullement fondées sur l'histoire, ou même contraires aux faits les mieux connus des annales contemporaines. La cause de ces erreurs, nous l'avons indiquée dans notre premier article. L'influence des lois sur les mœurs, à laquelle M. Matter a cru devoir consacrer une grande partie de son livre, ne méritait d'y obtenir que la moindre place; car cette influence est ordinairement faible, insignifiante et contestable dans la plupart des cas. Il fallait sans doute ne la point passer complétement sous silence; il suffit qu'elle existe et qu'elle se manifeste dans l'histoire des peuples pour avoir droit à l'attention de l'auteur; mais on doit adresser à son ouvrage le double reproche de ne pas s'être assez étendu sur l'influence des mœurs, et d'avoir trop accordé à l'influence des lois.

Nous avons distingué dans la dernière partie le chapitre qui traite de *l'éducation morale et politique des peuples.* M. Matter demande avec raison que l'on ne se borne pas à instruire les enfans dans les écoles. L'éducation reçue dans la jeunesse n'est que le commencement de l'éducation du citoyen. Aux hommes faits, aux pères de famille il reste encore de graves enseignemens, d'importantes leçons à donner. L'auteur combat victorieusement l'objection par laquelle on prétend que les hommes faits, ayant pris leur pli, sont peu susceptibles d'apprendre. Cette idée ne lui paraît pas juste. « Les peuples, dit-il, sont souvent jeunes » et restent longtemps jeunes, quoiqu'ils soient composés » d'adultes. Les peuples ne sont souvent que des enfans, de » grands enfans à la vérité, mais susceptibles encore, » comme des enfans, de beaucoup d'impressions et de sérieuses études. » Sur ce point nous partageons entièrement l'avis de M. Matter. Mais les moyens qu'il propose pour cette éducation morale et politique sont-ils bien ceux qu'il faudrait employer? La presse et le théâtre bien dirigés, les emplois publics distribués par la justice, non par la faveur, tels sont les trois moyens d'éducation sociale auxquels il a donné le plus de développemens. Faut-il en conclure que ce soient les moyens les plus énergiques et les

plus salutaires? Nous sommes loin de le penser. L'auteur a-t-il réfléchi que, sur trente-deux millions de Français, il y en a quinze millions qui n'ouvrent jamais un journal, vingt-cinq millions qui n'entrent de leur vie dans un théâtre, où d'ailleurs ils ne trouveraient, en aucun cas, une école de mœurs, et le même nombre au moins qui n'aspire à aucune fonction publique? Son éducation morale et politique ne s'appliquerait donc qu'à une très-petite partie du peuple français.

Il est bien étonnant, pour ne pas dire plus, que dans ce chapitre et dans le suivant qui s'occupe de l'*éducation de la jeunesse*, M. Matter n'ait pas daigné mettre un seul mot sur l'influence de la religion. Tout l'y conduisait, tout l'y ramenait dans les divers principes qu'il établit. Le huitième principe, entre autres, conçu en ces termes : « A l'a- » mour des institutions publiques doit se joindre l'amour » *des vertus* qui les soutiennent ; au privilége des droits, » l'obligation *des devoirs*. L'éducation nationale a mission » de cultiver ces sentimens et de former ces mœurs. » Ce principe, disons-nous, pouvait se traduire par celui-ci : Il faut au peuple une religion, il faut mettre dans son cœur des croyances et des sentimens chrétiens. Conçoit-on, en effet, qu'un écrivain grave et qui discute sérieusement son sujet, parle de *vertus et de devoirs* sans parler de religion! Eh bien ! M. Matter a fait ce tour de force; il s'est moins occupé du Christianisme dans ces deux derniers chapitres que M. Guizot dans quelques lignes d'un rapport, et l'on est contraint de répéter ici, en l'appliquant à l'Evangile, le mot de Tacite pour le portrait de Germanicus, qu'il est d'autant plus remarqué qu'il ne se trouve point dans ce livre.

LITTÉRATURE.

DEUX MOIS DE SACERDOCE, par A. LABUTTE. 1 vol. in-12. Paris, 1832. Chez Abel Ledoux, libraire-éditeur, quai des Augustins, n° 37. Prix : 3 fr. 50 c.

Voici encore un romancier qui veut quitter le chemin battu, sur lequel se presse la foule, et qui donne la préférence au sentier solitaire, où ne l'ont jusqu'ici devancé qu'un petit nombre d'écrivains. Il se soucie peu d'entasser événemens sur événemens, et de conduire ses lecteurs, de catastrophes en catastrophes, à la fin des quatre volumes aujourd'hui de rigueur. Son livre, qui n'a que peu de pages, est fait évidemment dans l'intérêt d'une pensée, qu'il a cru rendre plus saisissable en la revêtant des formes du roman. Mais il en est arrivé de son écrit, comme des tableaux d'église, que la piété a imaginés, quand elle a cru plus facile de parler aux sens qu'au cœur et à l'intelligence. La pensée qu'il s'agissait d'exprimer, au lieu de devenir plus lucide, a, au contraire, été voilée, et il faut des efforts pour la découvrir sous ces ornemens d'emprunt. J'en ai fait de grands, on peut m'en croire, pour saisir celle qui a inspiré ce livre. J'ai relu plusieurs fois les passages que je croyais propres à révéler les convictions et les intentions de l'auteur; mais, quand j'espérais avoir réussi, si, par malheur, je tournais le feuillet, je m'apercevais bientôt que je m'étais trompé. Ainsi j'avais cru un instant que le but de l'auteur était de signaler les inconvéniens des engagemens irrévocables; je n'ai pas tardé cependant à me convaincre qu'il connaît trop bien son temps, pour avoir eu ce plan; ce n'est guère de nos jours que, comme il le dit, on prend « le sacerdoce ou » le cloître pour un asile de consolation et de repos, au » seuil duquel vient se briser la marée montante des bruits » tumultueux du dehors. » Il n'est pas à craindre que beaucoup d'âmes tombent dans cette illusion qui était celle d'un autre siècle, et c'est ailleurs sans doute qu'il faut chercher l'intention de l'auteur. Le sacerdoce serait-il, dans sa pensée, le représentant du Christianisme, et en s'attaquant à celui-là, veut-il s'en prendre à celui-ci? On pourrait le croire; car il dit « qu'il a voulu prouver l'insuffisance ac- » tuelle du Christianisme pour les hommes qui ont leur » valeur principale dans le cœur; » et cependant comment se décider à voir un adversaire dans un écrivain qui parle avec admiration de la Bible, qui rend témoignage aux grands effets qu'a produits la religion chrétienne, et qui reconnaît le néant des systèmes qu'on a voulu mettre à sa place?

Les vues contradictoires exposées dans ce livre n'indiquent-elles pas qu'il y a cahos dans l'esprit de l'auteur? Nous ne serions pas surpris qu'après avoir senti qu'il n'y a dans le philosophisme du siècle rien qui puisse le satisfaire, il se fût arrêté avec étonnement devant le Christianisme et eût entrepris de l'étudier en poëte et en artiste. C'est une belle ruine, semble-t-il dire; mais on admire les ruines et on n'y habite pas. Les colonnes qui demeurent debout projettent encore leur ombre: que le voyageur se hâte de se reposer à leur pied pendant la chaleur du jour; car demain peut-être elles ne s'élèveront plus fièrement vers les cieux.

Ah! cessez, pour l'amour de vous-même, de ne voir dans le Christianisme qu'une institution sociale; puisque vous paraissez étudier la Bible, examinez avant tout s'il ne serait pas plutôt un grand fait accompli, dont la réalité et l'importance fussent indépendantes de l'état actuel de la société qui est née de ce fait, comme la pureté de la source n'est pas altérée par les accidens qui troublent l'eau du fleuve, dans son cours? Vous avez le pressentiment de ces choses: « Pour moi, » dites-vous, et je vous crois, « je tourne » mes yeux vers l'Orient; car j'ai grande foi que la lumière » partira encore de tes rives, ô vieux Jourdain que les bar- » des de Jérusalem ont tant chanté!... La religion de l'E- » vangile, qui jusqu'ici n'a jamais manqué à l'humanité, » n'a-t-elle pas une parole nouvelle à dire au monde? » — Non, ce n'est pas une parole nouvelle, c'est la parole ancienne que l'Evangile a à faire entendre! C'est à cette parole ancienne, qui est de tous les siècles, parce qu'elle est une parole de Dieu, qu'appartient la régénération du monde. Mais, faites-y bien attention, le monde ne peut pas être régénéré en masse: l'Evangile a besoin de lutter individuellement avec chaque âme d'homme, et ce n'est qu'en les soumettant une à une qu'il peut étendre son empire. Voilà ce qu'on ne comprend pas aujourd'hui; et si on ne le comprend pas, c'est surtout parce qu'on n'écoute pas la parole que l'Evangile a dite au monde.

M. Labutte, si nous ne nous trompons, croit que cette parole est celle-ci : « Dieu seul est grand! » car c'est de l'admission de cette pensée dans le cœur de l'homme, qu'il fait naître l'amour de Dieu! Mais le monde savait, avant que Jésus l'eût dit, que Dieu est grand! Ce n'était pas là une révélation nouvelle, capable de changer la face de la terre. Si le Christ n'avait rien enseigné de plus, il eut pris rang parmi les philosophes, mais il n'eût pas exercé une influence plus grande que la leur. Jésus a dit aux hommes: DIEU EST AMOUR! Il a expliqué sa pensée, en ajoutant: « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, » afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais » qu'il ait la vie éternelle. » Il l'a expliquée mieux encore en s'écriant sur la croix : « Tout est accompli! » C'est le Dieu qui est amour, le Dieu juste et cependant miséricordieux, le Dieu qui pardonne et qui, pour pardonner, se sacrifie, qui est le Dieu de l'Evangile. L'homme pécheur sait qu'il est aimé de Dieu; il aime Dieu, parce que Dieu l'a aimé le premier; il obéit à Dieu, parce qu'il l'aime; il n'a pas besoin de sermens, ni d'engagemens irrévocables, parce que l'amour est le plus fort des liens, qu'aucun en-

gagement n'aurait de valeur sans l'amour, et que d'ailleurs son Dieu ne demande pas qu'il n'aime que lui, mais qu'il aime tout en lui et pour lui ! Il y a dans l'ouvrage qui nous occupe un chapitre intitulé : *L'amour de Dieu!* mais, après l'avoir lu, on ne sait pas plus qu'avant, ce que c'est qu'aimer Dieu ! Fuir le monde, ce n'est pas cesser d'aimer le monde ; se faire prêtre, n'est pas toujours la preuve qu'on aime Dieu ; le cilice cache les passions, mais ne les règle pas : voilà la leçon qui ressort le mieux de ce livre ; mais elle n'est pas clairement donnée ; peut-être même n'est-ce pas celle que l'auteur a surtout voulu donner.

Si M. Labutte n'a pas encore compris le Christianisme, il a du moins fait un pas vers lui, en constatant l'insuffisance de la raison humaine. C'est surtout en en parlant que son talent prend son essor. On voit qu'il est alors sur un terrain qu'il a mesuré en tous sens. C'est bien : vous avez reconnu que c'est là un sable mouvant sur lequel vous ne devez pas arrêter vos pieds : mais n'allez pas seulement jusqu'aux limites du désert ; ne demeurez pas à l'entrée de la terre promise, comme s'il suffisait de promener sur elle vos regards incertains ; avancez, car peut-être s'y trouve-t-il aussi pour vous un lieu de repos !

HISTOIRE.

DE LA CIVILISATION DES PEUPLES SAUVAGES.

L'état sauvage, qu'on a souvent nommé l'état de nature, ne mérite pas ce nom ; car il est un état de dégénération, qui diffère autant de l'état primitif, tel que nous le représentent les plus anciennes annales de l'humanité, que de la civilisation, avec laquelle seule on le fait d'ordinaire contraster. Sans doute, dans l'état primitif, l'homme ne savait pas satisfaire des besoins qu'il n'avait pas encore ; il ignorait les arts et n'imaginait pas les rapports compliqués qui forment le mécanisme des sociétés ; mais, doué d'intelligence et de nobles facultés, il portait en lui le germe du développement, et les écrits de Moïse placent à des époques fort reculées de l'histoire du monde l'invention des industries les plus nécessaires, et de quelques-unes des plus difficiles. Nous ne croyons pas faire une supposition hasardée, en attribuant ces rapides progrès des arts de la civilisation, dans un temps où l'homme avait encore tout à apprendre et où il ne pouvait faire qu'en tâtonnant l'étude de la nature au milieu de laquelle il était placé et dont l'exploitation lui était permise, à la connaissance qu'il avait de Dieu. Dieu s'était révélé à l'homme, et il devait nécessairement être résulté de ces communications pour ceux qui les avaient reçues, et de leur tradition pour ceux qui en avaient été instruits, sans en être favorisés eux-mêmes, un développement intellectuel plus étendu et plus rapide que celui qui n'est que le résultat des efforts de l'esprit ; et cette forte intelligence, s'exerçant sur des objets positifs et matériels, devait y porter une supériorité de vues dont elle eût certainement été privée, si elle n'eût pas eu un sujet plus élevé de méditation et d'études.

Les hommes, ayant oublié Dieu, ont perdu le plus puissant ressort de la civilisation ; il a bien pu arriver, et d'illustres exemples le prouvent, que des peuples, tombés dans le paganisme, aient joui d'une grande prospérité ; mais si on y regarde de près, on verra qu'ils sont, pendant beaucoup de siècles, demeurés stationnaires, comme s'ils n'avaient eu que la force de ne pas décheoir ; ou bien que leur civilisation n'a été que partielle, qu'ils ont ressemblé à ces arbres malades, dont la sève se porte tout entière dans une seule branche, qu'elle nourrit au détriment de toutes les autres. Mais, il faut le dire, ces exemples mêmes, destinés, ce semble, à nous donner de graves leçons, que nous pourrons un jour essayer d'exposer, sont assez rares ; la plupart des nations, au lieu de végéter ou de ne se développer que partiellement, sont déchues ; en perdant la notion de Dieu, elles sont tombées dans l'état sauvage, et c'est un fait incontestable qu'elles ne peuvent en sortir, qu'en acquérant de nouveau cette notion. Nous ne nous occupons pas ici de la civilisation des peuples barbares ; elle pourra donner lieu à d'autres considérations. Aujourd'hui nous ne voulons parler que de celle des peuples sauvages.

Le Christianisme possède seul une véritable connaissance de Dieu. Si la connaissance de Dieu est l'élément nécessaire de la civilisation, le Christianisme peut seul civiliser. Nous ajouterons, en outre, qu'une civilisation, digne de ce nom, ne peut être propagée que par des chrétiens, parce qu'il n'y a qu'eux qui sachent en quoi elle consiste. Nous allons le prouver en montrant comment la civilisation s'est trouvée en contact avec l'état sauvage, et en indiquant, en peu de mots, les résultats de ce contact.

Les colonies fondées dans les pays sauvages semblent devoir être le plus puissant moyen d'y propager la civilisation. Elle y est en quelque sorte transplantée par les colons ; elle y arrive avec tous ses développemens et avec la puissance de l'exemple ; rien ne doit être plus facile, pourrait-on croire, que de lui faire prendre racine dans le sol nouveau qui la reçoit. Il n'en est rien cependant, et les colonies demeurent sans presque aucune influence sur les peuples indigènes au milieu desquels elles s'établissent. On le comprendra sans peine, si on considère que les naturels et les étrangers se regardent les uns les autres comme un obstacle ; ceux-ci ne viennent pas pour instruire, mais pour s'enrichir ; le voisinage des sauvages leur est incommode, souvent même redoutable ; ceux-là craignent leurs nouveaux voisins plus qu'ils ne les aiment ; ils les trouvent exigeans et s'aperçoivent de leur esprit d'envahissement. Qu'en résulte-t-il ? A mesure que les colons deviennent plus puissans, ils refoulent les indigènes dans l'intérieur du pays, et les premiers maîtres du sol, affaiblis et décimés par de continuelles émigrations, par les luttes qu'ils soutiennent avec ceux qui les chassent, et par les combats qu'il leur faut livrer aux tribus qu'ils dépossèdent à leur tour pour s'établir, ne tardent pas à disparaître : témoin les hommes rouges de l'Amérique du nord, dont les derniers descendans, repoussés toujours plus vers le sud, se trouveront bientôt rejetés sur les côtes du golfe du Mexique, où la terre finira pour eux !

Le commerce ne fera-t-il pas ce que la colonisation n'a pu faire ? On ne trouve pas là le même obstacle, puisque les marchands n'ont pas intérêt à s'emparer du territoire, mais qu'ils doivent désirer au contraire de hâter des progrès qui permettent d'entretenir avec plus de sécurité des rapports d'échange, et qui augmentent le goût des naturels pour les produits de l'industrie. Erreur encore ! Les marchands trouvent bien mieux leur compte à satisfaire les indigènes par des objets grossièrement fabriqués et de peu de valeur qu'à leur faire connaître qu'il en est de plus précieux dans les pays dont ils viennent. Ils se gardent aussi de leur apprendre à améliorer leur sort par leur propre travail, parce que la dépendance des naturels est bien plus grande quand ils sont forcés de tirer tout du dehors. C'est à leurs passions qu'ils s'adressent surtout pour obtenir d'eux ce qu'ils désirent. L'eau-de-vie, les armes à feu, la poudre, les ornemens en verroterie sont les principales marchandises qu'ils leur offrent : c'est donc du vice et non de la civilisation que le commerce se fait l'auxiliaire dans les pays sauvages. L'ivrognerie, les guerres plus sanglantes et la débauche sont les bienfaits qu'apportent les vaisseaux marchands. Otahiti n'a que trop long temps justifié le nom de *Nouvelle Cythère.* Les rives de l'Afrique, désolées par la

raite, qui étend son action et influe sur les mœurs jusque lans la partie la plus centrale de ce continent, est un autre exemple de ce que le commerce a fait pour la civilisation!

Qu'on le remarque bien cependant, ce n'est pas à la colonisation ni au commerce, considérés en eux-mêmes, que nous refusons la puissance de civiliser; leur incapacité ne provient que de l'esprit qui y préside. Si tous les fondateurs de colonies étaient des Guillaume Penn, et tous les marchands, des Richard Lander, nous aurions, au contraire, à reconnaître que ces deux moyens sont très-efficaces. La colonie de Liberia, peuplée de commerçans et d'agriculteurs, et fondée d'après les principes du Christianisme, en est une preuve sans réplique. Au lieu de dépouiller les naturels, elle n'occupe pas un pouce de terrain sans l'avoir acquis; au lieu de les repousser, elle les attire par des avantages et des bienfaits: au lieu de flatter leurs passions et de les corrompre, elle s'interdit le commerce des liqueurs fortes, et elle leur ouvre des écoles.

Le Christianisme, de quelque moyen qu'il se serve pour se procurer accès dans les contrées sauvages, voilà donc le grand civilisateur; mais c'est surtout quand son action est directe, quand il agit par les missions chrétiennes, que ses effets se font puissamment sentir. Il civilise l'homme déchu en le relevant: il ne s'adresse pas à ses intérêts matériels, avant d'avoir parlé à ses besoins spirituels; et les progrès extérieurs ne sont, sous son influence, qu'un accessoire, mais un accessoire nécessaire et constant de l'amélioration intérieure. Il rend à l'homme ces vues élevées qu'il avait perdues; il s'adresse à ses facultés principales, et par l'énergie qu'il leur imprime, il le rend capable de s'appliquer aussi avec persévérance et succès aux soins d'un ordre inférieur, qu'il avait ignorés jusque là ou regardés comme inaccessibles à son intelligence bornée. Le sauvage est parvenu à connaître Dieu: désespérerait-il maintenant de connaître ce que l'application suffit pour apprendre? Il connaît Dieu, et cette connaissance a réveillé en lui des idées de devoir et de bienséance; elle lui a fait comprendre les obligations des hommes entre eux, parce qu'il a compris d'abord les obligations de l'homme envers Dieu; la civilisation a été pour lui la conséquence naturelle de la religion, parce que la loi de Dieu est le code de civilisation le plus parfait.

Une autre circonstance qui rend les missions chrétiennes infiniment propres à hâter les progrès de tous genres des peuples sauvages, c'est qu'elles sont instituées dans ce but exprès. Les hommes auxquels les fonctions missionnaires sont confiées ne le perdent pas de vue; ils dirigent toutes choses vers ce résultat, et évitent soigneusement tout ce qui pourrait le retarder. On peut vraiment dire d'eux qu'ils se font tout à tous; car ils ne reculent devant aucune difficulté et ne se regardent supérieurs à aucun travail. Tout ce qui peut être utile au peuple qu'ils instruisent, ils le trouvent digne d'eux. Remarquez cependant qu'ils commencent par où l'on finit ailleurs. L'alphabet et l'imprimerie n'ont été inventés qu'à un intervalle de plus de trente siècles, et déjà une presse a été portée aux Béchuanas de l'Afrique, qui n'ont des missionnaires que depuis quelques mois! La France sent qu'il lui faut des écoles, qu'elle ne peut laisser plus longtemps le tiers des communes du royaume sans écoles; elle travaille péniblement à en obtenir: et déjà tout le peuple d'Oahou, converti d'hier, sait lire ou apprend à lire! La Bible et l'école, voilà le point de départ de la civilisation chrétienne. Ne craignez pas qu'on s'y soit mal pris: regardez plutôt les contrées où l'Evangile a été reçu. Vous croyez que l'on a eu tort de parler avant tout de Jésus-Christ à ces pauvres payens: mais voyez, ils ont déjà construit des villes! Vous demandez si on ne s'y prend pas mal, en les entretenant avec tant de soin de leurs âmes; mais examinez, ils cultivent des champs, ils établissent des fabriques, ils deviennent actifs et industrieux. Leur civilisation découle du Christianisme qu'on leur annonce, parce que le Christianisme produit toujours la civilisation, et une vraie, une bonne civilisation, celle qui a pour base l'amour de Dieu et du prochain.

PHILOSOPHIE.

LE MAL EST-IL UN ÉLÉMENT DE PROGRÈS DANS LA NATURE HUMAINE?

Nier directement l'existence du mal étant impossible, on a cherché à ce fait incontestable de notre nature morale une explication qui pût en atténuer le désolant caractère; on s'est conduit à son égard comme avec un hôte qu'on a lieu de redouter, et sur le compte duquel on a besoin de se faire des illusions, afin de n'être pas trop malheureux de sa présence. De nos jours, cette méthode est peut-être plus que jamais en usage, et le mot d'ordre du siècle, le mot *progrès*, est surtout venu fort à propos pour rassurer nos jeunes philosophes sur la signification qu'on doit attacher à l'expression de *mal*; c'est un mot qui en aide un autre à trouver grâce devant l'orgueil de notre raison et au tribunal de la conscience. En effet, une des idées les plus répandues aujourd'hui dans cette fraction de la société qui s'occupe plus particulièrement des destinées de l'homme et de l'humanité, c'est que le mal est un fait nécessaire chez un être perfectible, et qu'il doit être compté parmi les élémens, ou si l'on veut, au nombre des mobiles, de son perfectionnement, de son progrès; c'est, dit-on, un aliment fourni à l'activité de nos tendances progressives. Nous l'avouons, cette idée a quelque chose de spécieux et peut séduire au premier moment; mais l'illusion ne dure qu'aussi long-temps qu'on reste à la superficie du sujet, et que les termes du raisonnement n'ont pas reçu une définition rigoureuse. Nous l'avons trouvée si générale, et nous la tenons en même temps pour si dangereuse et pour si contraire à notre régénération individuelle et sociale, que nous croyons devoir essayer de rendre ici au mot *mal* sa véritable signification. Nous compléterons ainsi ce que nous avons déjà dit précédemment sur l'existence du mal (1).

Ce que nous nous proposons ici, ce n'est pas de contester que le mal serve jamais au bien de l'homme; les faits viendraient en foule nous contredire. Nous nierons moins que personne que, non seulement la sagesse de Dieu tire le bien du mal, mais que l'homme lui même, à le considérer dans la sphère de ses intérêts temporels, trouve souvent un élément à son activité et à ses progrès intellectuels dans les obstacles que lui oppose une situation difficile et malheureuse. Mais ce que nous contestons, et ici nous prions qu'on pèse bien les termes dont nous nous servons, c'est que, dans la sphère de sa vie morale, l'homme abandonné à sa nature actuelle trouve dans le mal un aliment à sa perfectibilité.

Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait, ou que le mal résidât dans les circonstances qui nous tentent de le commettre, et non dans les tendances mêmes de notre nature morale, ou qu'il pût exister en nous deux ordres opposés de tendances dont l'un servît d'aliment à l'activité de l'autre. Ce simple énoncé des conditions essentielles, sans lesquelles la thèse que nous combattons ne saurait être vraie, suffit déjà pour faire entrevoir la solution à laquelle nous devons arriver. Voyons d'abord si le mal, ou pour mieux dire, si sa source réside essentiellement dans les circonstances extérieures qui nous sollicitent de le commettre. Qui peut le penser? Autant vaudrait dire que le cœur humain est par lui-même indifférent au bien et au mal, qu'il n'a de préférence ni pour l'un ni pour l'autre, et que toute moralité réside dans les actes qui résultent de la tentation, indépendamment de l'être qui commet ces actes. Ramenée à ces termes, qui n'en sont que des conséquences rigoureuses, une pareille proposition devient évidemment absurde. C'est dans les tendances mêmes de notre nature que nous devons chercher les sources du mal moral, ou plutôt c'est en elles

(1) Tome Ier. Nos 23 et 24.

que réside essentiellement ce mal. Il est dans ces tendances de nous entraîner en sens contraire de notre devoir, antérieurement à tout acte qui les manifeste, et la tentation n'est que l'occasion qui vient les mettre en jeu et nous révéler l'affinité de notre nature avec tel ou tel fait extérieur. Ces faits ne changent rien au dedans de nous; ils ne font que nous inciter à montrer au dehors ou à nous révéler à nous-mêmes les dispositions de notre cœur. Qui voudrait contester que l'orgueil et l'amour-propre n'existent en nous antérieurement à toutes les circonstances qui viennent les éveiller?

Il est donc indubitable que le mal moral est un fait inhérent à notre nature, et que nous devons reconnaître en nous l'existence de tendances contraires à la loi de notre perfectionnement. Ces tendances existent-elles seules dans la constitution actuelle du cœur humain, ou s'y trouvent-elles à côté de tendances essentiellement opposées? Ici la question peut paraître plus douteuse, et il est nécessaire pour la résoudre avec évidence : 1° de préciser ce qui fait le caractère moral de nos tendances; 2° de voir si notre nature, livrée à elle-même, peut comporter deux ordres essentiellement opposés de tendances morales?

La loi morale de l'homme se résume tout entière dans un précepte qui domine tous les détails de cette loi, et qui seul leur imprime à tous un caractère sacré. Ce précepte est celui qui nous rappelle qu'une créature intelligente et morale doit aimer son Créateur par dessus tout, de toute son âme, de toute sa pensée. Quiconque croit en une cause première, en un Dieu créateur et conservateur, doit avouer la parfaite légitimité de la place que réclame ce commandement à la tête de tous les autres, et les vrais philosophes conviendront, en outre, qu'en l'absence de cette loi suprême, tous les autres articles de notre code moral perdent leur véritable caractère, leur véritable autorité. En un mot, si l'amour de notre Créateur n'est pas le mobile de notre vie morale, si nos tendances convergent vers un autre centre que vers Dieu, elles sont par cela même viciées; quelques différences qu'elles présentent sous d'autres rapports, quelqu'élévation qu'elles supposent dans nos goûts, quelqu'empreinte qu'elles conservent encore de notre céleste origine, quelque légitime qu'elles soient considérées, indépendamment de la loi suprême qui doit les dominer, elles se ressemblent toutes, nobles et ignobles, par un caractère commun et essentiel, par leur éloignement de Dieu.

Telle est la pierre de touche à l'aide de laquelle nous reconnaîtrons s'il y a en nous deux genres de tendances *essentiellement* opposées. Je laisse à chacun le soin de s'examiner sérieusement sur ce point, et je me demande enfin s'il y a place en nous, qu'on me passe cette expression, pour ces deux genres de tendances, si notre nature les comporte l'un à côté de l'autre, si, par le fait même que nous sommes des êtres moraux, ils ne s'excluent pas l'un l'autre?

Les études les plus avancées sur la philosophie de l'esprit humain ont conduit à reconnaître que l'homme moral est une individualité indivisible; c'est une vérité dont nous avons tous le sentiment à quelque degré, une de ces opinions instinctives, et partout universelles, que la philosophie n'a fait que mieux définir. Cette individualité, centre de notre être, le MOI humain, en un mot, ne saurait de lui-même, par cela seul qu'il est indivisible, se diviser dans ses tendances; il doit graviter tout-à-fait ou vers Dieu, ou vers un autre centre, ou se poser lui-même comme le centre auquel se rapporteront tous ses désirs et tous ses actes. Voilà ce qu'une saine psycologie nous enseigne; elle n'admet pas d'autre alternative. C'est ensuite à l'expérience à nous apprendre si c'est à Dieu, ou tout premièrement à nous, que s'adresse le culte de notre cœur, si nous sommes, de notre nature, dans le bien ou dans le mal.

Ce peu de lignes ne suffit-il pas pour prouver, non seulement que la source du mal moral est en nous, mais que nous ne pouvons trouver en nous que le mal, aussi long-temps que notre nature déchue est abandonnée à elle-même? Comment dès lors le mal serait-il un aiguillon pour notre perfectibilité, puisqu'il n'est en nous aucune tendance réellement bonne qui puisse être excitée par ce moyen? Comment des inclinations égarées se ramèneraient-elles réciproquement à leur véritable direction? La thèse que nous avons combattue repose donc sur une vue superficielle et incomplète de notre nature et de notre loi morale, et au besoin elle serait démentie par l'expérience de l'humanité tout entière; car il nous est arrivé plus d'une fois de démontrer qu'une distance incommensurable, qu'un véritable abîme sépare les progrès de la civilisation des progrès réellement moraux. Les tendances de l'homme isolé de son Créateur et devenu le centre de sa vie morale, ont pu se modifier sous l'influence des acquisitions intellectuelles de l'esprit humain; leur énergie relative a pu subir d'heureux changemens à mesure que l'humanité s'est avancée vers son âge mûr, comme se modifient les goûts de chaque homme, comme il change de passions par le seul fait de la réflexion, de l'expérience et des modifications que l'âge lui imprime. Mais comme toutes ces évolutions n'ont été rapportées en dernière analyse qu'à l'extension et au raffinement des jouissances du MOI, il faut en conclure que si, dans de rares occasions, l'humanité a été poussée par le mal à la conquête du bien, ce n'est qu'à celle d'un bien périssable, transitoire, propre tout au plus, par lui-même, à lui dissimuler, quelques instans, ses véritables maux.

Que faire en présence de la désolante vérité que nous venons de découvrir sous le voile mensonger des théories du jour? Qui retirera l'âme humaine de ce labyrinthe du péché, dont elle a perdu le fil? Qui, si ce n'est Dieu lui-même? En effet, c'est là ce salut que Jésus-Christ a acquis à notre pauvre nature, lorsqu'il vint s'en revêtir, non pour lui imprimer un progrès, ainsi que le pensent quelques philosophes, mais pour la réhabiliter, pour renouer ses relations avec son Créateur, pour ramener toutes ses tendances morales à leur direction légitime, pour la délivrer de tout mal.

CAISSES D'ÉPARGNES EN ANGLETERRE.—M. Tidd Pratt, qui a été chargé par le gouvernement anglais d'examiner les réglemens des caisses d'épargnes qui existent dans ce pays, vient de publier une table statistique très-curieuse, qui montre quel était, au 1er novembre 1831, le nombre de ces établissemens dans les comtés de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Irlande. Il résulte de ses recherches que les dépôts faits dans les diverses caisses d'épargnes de l'Angleterre s'élèvent à 12,161,607 liv. st., ou environ 1 liv. st. par habitant. Il s'en faut de beaucoup que nous en soyons là en France, puisqu'il n'y a encore, dans tout le royaume, que treize villes qui possèdent des institutions de ce genre. S'il fallait juger, d'après ces données, de l'esprit d'économie et de prévoyance des deux pays, l'avantage ne serait donc pas en notre faveur.

ÉTAT DES ÉCOLES EN IRLANDE. — La Société Hibernienne, fondée en 1806, travaille depuis vingt-six ans à répandre l'instruction en Irlande. Elle a ouvert des écoles pour les enfans et pour les adultes des deux sexes, sans distinction de culte. L'enseignement comprend la lecture, l'écriture et le calcul; les élèves apprennent aussi par cœur des passages de l'Ecriture-Sainte en anglais et en irlandais. Plus de 450,000 personnes ont déjà été instruites dans ces écoles, indépendamment de celles qui les fréquentent actuellement. Les écoles que la Société a établies ou encouragées sont au nombre de 1,569, suivies par 90,085 élèves; on les examine tous les trois mois, et les maîtres ne sont payés que proportionnellement au nombre des élèves qui ont fait des progrès. Les frais d'enseignement s'élèvent annuellement à un peu moins de 3 sh. par élève. L'Alphabet et la Bible sont les seuls livres de lecture dont on fasse usage.

MÉMOIRE *adressé d'une chaumière des Vosges à M. le ministre de l'intérieur* Br. in-8°. Paris, 1832. Chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr.

Cette brochure d'un homme de bien et d'un ami de son pays a été distribuée, à l'ouverture de la session, aux ministres et aux membres des deux chambres. L'auteur aborde, en très peu de pages, une foule de questions importantes. Il pose, plutôt qu'il ne discute, les principes qu'il regarde comme essentiels au bonheur de la France; on voit qu'il les a mûrement pesés avant de les admettre. Le plus important de tous ceux qu'il soutient est que « la religion et les mœurs sont le principe vital de la » liberté. » Cette doctrine est aussi la nôtre; nous remercions l'auteur de l'avoir rappelé et d'avoir bien voulu parler de notre feuille avec une bienveillance dont nous lui savons gré. Sa brochure se vend au profit des Salles d'asile pour l'enfance.

DU MINISTÈRE ÉVANGÉLIQUE, etc., par G. DE FÉLICE. Br. de 68 pages in-8°. Paris, 1832. Chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr.

C'est à ce discours que nous avons emprunté le fragment remarquable intitulé : *De l'incrédulité*, qui a paru dans un de nos derniers numéros. L'auteur signale deux autres ennemis de la vraie piété, l'indifférence et le pharisaïsme, et il les combat avec force. Il n'est pas nécessaire de parler de son talent dans cette courte annonce; car nous n'avons rien à apprendre là dessus à nos lecteurs.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue des Jeûneurs, n° 14.

TOME IIe. — N° 15. 12 DÉCEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LETTRES DE LA PROVINCE. — N° XV.

DE LA NOUVELLE SESSION.

C'est toujours un événement grave que l'ouverture des Chambres. Dans l'intervalle qui sépare les sessions, deux puissances dominent, le gouvernement et la presse : le gouvernement, qui peut se laisser entraîner à des abus d'autorité par les illusions du pouvoir ou par les excès des partis; la presse, qui écrit sous la dictée des passions bien plus qu'en présence des faits, et qui produit souvent une agitation factice, parce qu'elle a besoin d'agiter le pays pour l'intéresser. L'une et l'autre de ces deux puissances n'offrent que des garanties incomplètes; il faut un troisième pouvoir qui tienne à la fois du gouvernement par l'autorité qu'il exerce, et de la presse par la mission qu'il a reçue de représenter l'opinion publique. Les Chambres viennent s'asseoir comme arbitres entre les actes du gouvernement et les griefs des gouvernés; elles forment un grand jury national qui prononce en dernier appel.

Ce qui est grave en tout temps l'était plus encore peut-être dans les circonstances présentes. Depuis la dernière session plusieurs événemens d'une haute importance politique avaient troublé le pays. La guerre civile allumée dans l'enceinte de la capitale, et qui avait compromis pendant un jour entier l'ordre et l'avenir de la nation; Paris déclaré en état de siége; les prisons encombrées de ceux qui se nomment les patriotes par excellence et les seuls amis du peuple; la Vendée en proie aux brigandages des carlistes; plus tard, une princesse du sang royal devenue prisonnière; de nouveaux ministres appelés à diriger les affaires de l'Etat; la guerre commencée en Belgique contre la Hollande : combien d'explications à demander, de renseignemens à obtenir, de plaintes à faire entendre, de jugemens à prononcer! Ajoutons que la presse, pendant les derniers six mois, avait étrangement agité, ou comme on dit, *chauffé* l'opinion publique; elle ne parlait de rien moins que d'actes de haute trahison, de violation flagrante de la charte, d'illégalités criminelles. Tous les journaux étaient venus sur ce terrain : les uns, pour attaquer le gouvernement; les autres, pour le soutenir. Il était résulté de là une attente inquiète, une sorte de malaise dont ne pouvaient se défendre les esprits même les plus calmes et les plus réfléchis. On craignait que les premières séances de la Chambre des Députés ne fussent signalées par les plus violens débats, et que le ministère ne disparût au milieu de cet orage pour faire place à de nouveaux hommes d'état qui seraient arrivés au pouvoir avec une mission de haine et de vengeance.

Enfin la session s'est ouverte, et toutes les sinistres prévisions de la presse radicale ont été trompées. Les premiers débats, comparativement à ceux de l'année dernière, ont présenté du calme et de la modération; deux ou trois orateurs seulement ont franchi la limite des convenances parlementaires, et c'étaient des enfans perdus qui frappaient isolément. Les chefs des partis politiques ont conservé dans leur langage une mesure dont il faut leur savoir gré. Point de ces injures personnelles dont la précédente session avait offert de si tristes exemples; point de ces paroles outrageantes qui flétrissent l'orateur qui les prononce, encore plus que celui qui en est l'objet. En respectant leurs adversaires, les représentans de la France ont donné la meilleure preuve qu'ils avaient appris à se respecter eux-mêmes. C'est un progrès que nous signalons avec joie; puisse-t-il être durable et ne pas s'évanouir à la première circonstance qui ouvrirait une issue favorable aux passions!

On peut déduire de ce fait une observation importante qui ne se trouve dans aucune feuille politique, et l'on comprendra bientôt pourquoi. L'observation dont nous voulons parler, c'est que l'influence de la presse paraît s'être considérablement affaiblie. Sous la restauration, le journalisme etait la principale puissance de l'Etat; il dictait les votes des électeurs; il composait les discours des députés de la gauche; l'opinion publique marchait derrière lui; il fut souverain pendant les trois journées. On pouvait alors appliquer à la presse, mais dans un meilleur sens, les vers de Frédéric sur le roi de Pologne :

> Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

Maintenant, et surtout depuis les dernières séances de la Chambre, il est facile de voir que le journalisme n'a pas la même puissance. Les couronnes se perdent toujours par les excès de ceux qui les portent, et les rois ne tombent du faîte que parce qu'ils n'ont pas voulu se maintenir dans les bornes de la modération. Le journalisme en présente une nouvelle preuve après Charles X. Il s'est imaginé qu'il pouvait tout dire et tout faire, qu'il mènerait la nation comme un grand enfant, que ses sympathies devaient toujours être nos sympathies, ses haines nos haines, ses prétentions la régle de notre conduite. Or, voici que les députés du pays s'avisent de détrôner ce monarque absolu du dix-neuvième siècle, et qu'ils lui signifient très-clairement de prendre un ton moins impérieux. C'est une deuxième révolution de juillet, dans laquelle fort heureusement on s'est servi de boules au lieu de coups de fusil et de pavés.

Rien ne paraîtra plus évident que cette chute du journalisme, si l'on réfléchit qu'il ne se trouvait, avant l'ouverture des Chambres, qu'un seul journal en crédit, le *Journal des Débats*, pour défendre le ministère; nous ne parlons point du *Nouvelliste*, de la *France Nouvelle* et d'autres *ejusdem farinæ* qui sont ministériels à peu près *incognito*, et dont les ministres prennent possession avec le mobilier de leurs hôtels et les clefs du trésor. Toutes les autres feuilles renommées, le *Constitutionnel*, le *Temps*, le *Courrier Français*, le *National*, sans parler de la *Tribune*, attaquaient avec violence le ministère du 11 octobre. D'un autre côté, les journaux légitimistes, la *Gazette de France*, la *Quotidienne* et le *Courrier de l'Europe*, ne se faisaient pas faute non plus de frapper sur les doctrinaires, par la raison qu'ils frapperont sur tout le monde jusqu'à ce qu'ils aient ramené Henri V ou qu'ils soient morts à la peine. C'était là une coalation formidable, qui comprenait toutes les opinions du journalisme moins une seule; on n'en avait pas vu d'exemple depuis le ministère Villèle. Eh bien! Villèle est tombé, et les doctrinaires, puisqu'on les appelle de ce nom, ont gardé leurs portefeuilles avec une majorité de plus de cent voix. Les journalistes, pour me servir d'un proverbe assez trivial, faisaient naguères la pluie et le beau temps; ils se contenteront désormais de les marquer, si toutefois ils le jugent à propos.

Du reste, ce changement est encore loin d'être devenu général. Les Députés et quelques colléges électoraux ont montré qu'ils savaient mettre leur opinion et leurs votes en dehors des exigences de la presse; mais il y a au-dessous d'eux une immense multitude de lecteurs bénévoles et d'abonnés émérites qui sont demeurés sous le charme. Si le journalisme consent à prendre un langage plus digne et une marche conforme aux véritables intérêts du pays; s'il veut bien sortir de son atmosphère de serre chaude pour s'enquérir de ce qui se passe au dehors et pour y adapter ses publications : s'il déclame un peu moins et raisonne davantage; s'il respecte les faits accomplis, les droits acquis, les principes d'ordre et de légalité, les personnes auxquelles la France accorde une juste estime; si, enfin, les écrivains politiques descendent quelquefois de leurs hautes questions sociales et de leurs théories gouvernementales, comme ils disent, pour s'occuper de choses utiles, de faits pratiques, d'améliorations morales et matérielles, ils pourront ressaisir leur influence, et tous les hommes éclairés s'en applaudiront; car la presse, quand elle remplit ses devoirs, est un moyen puissant de prospérité nationale; c'est un levier qui peut déplacer le corps politique de sa base, mais qui peut aussi l'y remettre. Que les journalistes sachent donc se rendre un compte fidèle de leur position, et qu'ils examinent ce qu'ils ont à faire! Ils doivent prévoir qu'en persévérant dans une mauvaise voie, en excitant les haines, en prodiguant l'invective et la calomnie, en creusant chaque jour avec une coupab[illegible]prudence les fondemens de l'ordre social, ils finiraien[illegible] discréditer la presse elle-même; et ce serait un malhe[illegible]on seulement pour eux, mais pour la nation.

Revenons [illegible] Chambre des Députés. Trois orateurs qui représentent les principales opinions politiques de cette assemblée, MM. Odilon-Barrot, Ganneron et Thiers ont tous trois exprimé le vœu que les séances fussent désormais remplies par des discussions sur les intérêts positifs de l'état; ils ont manifesté leur répugnance pour les débats où les orateurs s'attaquent dans le vide des théories générales, quand ils ne se combattent point dans l'épaisse mêlée des faits personnels. Nous prenons acte de ces déclarations des trois honorables membres. Depuis longtemps nous avons demandé que les mandataires du pays s'occupassent moins à montrer leur éloquence qu'à donner à la nation de bonnes et sages lois. Les grandes phrases parlementaires, les *trilogies* fort dramatiques dans lesquelles chacun développe avec complaisance son talent oratoire, peuvent amuser quelques oisifs et produire des émotions intéressantes pour la jeunesse qui s'ennuie; mais elles n'amènent pas un denier de plus dans le trésor public, ni un navire de plus dans nos ports, ni un ouvrier de plus dans nos ateliers, ni un élève de plus dans nos écoles. Au contraire, les violences de tribune diminuent les moyens de travail, ralentissent les opérations commerciales, dépeuplent nos manufactures, parce qu'elles agitent l'opinion et lui ôtent toute confiance dans l'avenir.

Les projets de loi annoncés dans le discours de la couronne suffiront pour remplir utilement la nouvelle session des Chambres. D'abord, le budget qui subira, nous l'espérons, un consciencieux et sévère examen; l'année dernière, la Chambre n'en discuta réellement que la moitié; le reste fut accepté avec une extrême précipitation à cause du fléau terrible qui venait d'envahir la capitale. Mais un budget de près de quatorze cent millions est aussi un fléau qui fait plus d'une victime, et la meilleure mesure sanitaire à prendre contre celui-là, c'est d'être sans pitié pour toutes les dépenses qui ne sont pas indispensables. La diminution des impôts est le plus solide fondement que l'on puisse donner au trône de Louis-Philippe. La loi sur la responsabilité des ministres et des autres agents du pouvoir sera reçue avec reconnaissance, si elle offre des garanties contre les excès de conduite et les abus d'autorité des fonctionnaires publics. Dans la province, et particulièrment dans les campagnes, il ne manque pas d'employés qui conservent encore certaines traditions de l'empire; ce sont de petits despotes, des dictateurs en miniature, bien tranchans, bien arbitraires, qui agissent à peu près comme bon leur semble, parce qu'ils ne craignent guères que de pauvres paysans les citent en conseil d'état; pour de telles gens, il faut des limites clairement fixées et une répression facile à obtenir. Enfin on nous promet une loi sur l'instruction publique et sur la liberté d'enseignement; nous la regardons comme la plus

importante de toutes, et nous nous proposons de l'examiner avec soin, quand elle sera présentée. Une loi sur l'enseignement renferme l'avenir de la nation.

Le parlement anglais est dissous, un nouveau parlement est convoqué pour le 29 janvier prochain, et la nation est appelée à faire l'essai de la loi nouvelle qui la régit. Les passions politiques, qui se sont agitées avec violence pendant la discussion du bill de réforme, et qui sont loin d'être calmées depuis son adoption, vont de nouveau faire explosion. En effet, il s'agit maintenant pour l'un des partis de retirer le bénéfice de la victoire remportée, et pour l'autre, d'affaiblir autant que possible les conséquences de cette victoire. Au surplus, ce n'est pas en deux partis seulement que se divise aujourd'hui la nation anglaise : les questions qui doivent être traitées par le nouveau parlement sont si variées et si nombreuses, les intérêts qu'il aura à résoudre sont si graves et si compliqués, que les hommes politiques, aussi bien que le gros de la nation, ont de la peine à former des groupes homogènes : d'accord sur un point, on ne l'est pas sur beaucoup d'autres, et rien n'est plus incertain que la chance de majorité sur la plupart des intérêts en litige. Les électeurs font prendre des engagemens à ceux qui leur demandent leurs voix. Les adversaires de l'Eglise et les partisans de l'abolition de l'esclavage sont surtout très-actifs à s'assurer des dispositions des candidats sur ces deux questions. Les scènes des *hustings* ont commencé, et le peuple anglais va de nouveau se montrer dans l'espèce de délire politique qui s'empare de lui dans ces occasions. Depuis long-temps le résultat des élections anglaises n'aura été aussi important pour ce pays et pour l'Europe. Ecoutons à ce sujet le *Times*, qui a su trouver des paroles graves à dire aux électeurs : « Si le pays, dit-il, » n'obtient pas une chambre des communes meilleure que » la précédente, la faute en sera uniquement au peuple *qui* » *n'aura pas eu assez de vertu pour exercer ses nouveaux* » *pouvoirs*; Londres ne pourra pas s'en prendre au bill ; » *car il ne dépend pas du bill de forcer une nation cor-* » *rompue à remplir avec conscience ses devoirs politi-* » *ques.* » Ce langage est celui d'hommes qui comprennent leur mission, et nous voudrions en voir tenir souvent un pareil à notre presse périodique.

LITTÉRATURE.

Moeurs domestiques des Américains, par mistress Trollope, ouvrage traduit de l'anglais. 2 vol. in-8°. Paris, 1832. Chez Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 15 fr.

Connaissez-vous Mistress Trollope? La chose est possible, car cette dame jouit depuis quelque temps d'une certaine réputation ; mais je vais faire comme si vous ne la connaissiez pas, et je vous conterai son histoire. C'est un chapitre qui manque à son livre, et qui n'en serait peut-être pas le moins curieux.

Mistress Trollope exerce un emploi d'une très haute importance pour le sexe féminin, c'est-à-dire, s'il faut parler clair, qu'elle est marchande de modes. Ce n'est pas, du reste, ce que je blâme en elle; les deux qualités de marchande de modes et d'honnête femme ne sont pas incompatibles ; une marchande de modes peut avoir un caractère fort estimable et d'excellentes vues en plusieurs matières. Il paraît cependant que Mistress Trollope n'avait pas une clientelle bien considérable dans le royaume uni de la Grande-Bretagne; la concurrence peut-être, ou quelque autre cause qui m'est inconnue, la laissait tristement végéter dans son magasin. Elle résolut alors d'aller chercher fortune en Amérique; car Mistress Trollope a une imagination inventive et une volonté décidée. Il lui sembla que *Jonathan* (comme on appelle les Américains du Nord par opposition à *John Bull*), présentait un riche filon à exploiter, et qu'elle y ferait merveille avec son esprit et ses roueries britanniques. D'ailleurs, on suppose toujours qu'une contrée lointaine est le pays d'*Eldorado*, et qu'il suffit d'y poser le pied pour s'enrichir; enfin le goût des voyages et des aventures ne paraît pas étranger au caractère de cette dame. Bref, elle s'embarqua pour New-York.

A peine arrivée sur le rivage américain, Mistress Trollope dirigea ses pas vers Cincinnati, capitale de l'ouest. J'allais oublier de dire qu'elle avait pour compagne de voyage la célèbre Miss Fanny Wright, jeune personne qui avait pris en antipathie deux choses : le Christianisme et le mariage. Miss Wright faisait des lectures publiques dans toutes les villes et bourgades où elle passait, pour engager les honnêtes Américains à se déclarer athées et à demeurer célibataires. Mme Trollope loue beaucoup Mlle Wright, et elle nous la peint en ces termes : « Sa taille haute, majestueuse, l'expression profonde et presque solennelle de ses yeux, les purs contours de sa belle tête, qui n'avait d'autre ornement que les boucles de ses cheveux, sa robe d'une simple mousseline blanche, qui formait autour d'elle des plis rappelant les draperies d'une statue grecque, tout concourait à produire un effet que je ne pourrais comparer à rien de ce que j'avais vu, ou que je pourrais voir dans la suite. » Telles étaient les sympathies de Mistress Trollope, et c'est un point à noter. Quand on a des éloges pour une femme qui s'en va prêchant partout l'athéisme et ses conséquences, il est clair qu'on doit avoir aussi des injures contre les ministres de Christ qui prêchent l'Evangile et les bonnes mœurs. Pour ce qui regarde Miss Wright, si quelque lecteur est curieux de le savoir, je lui dirai qu'après avoir déclamé contre le mariage, elle a fini par se mettre sous puissance d'un mari. Assurément c'est la meilleure fin qu'elle pouvait faire.

Mais revenons au projet d'établissement de Mistress Trollope. Elle avait imaginé de fonder à Cincinnati un brillant magasin, un bazar fastueux, dans lequel seraient rassemblés toutes les jolies choses de l'ancien monde, les parures *fashionnables* de l'aristocratie anglaise, les colifichets qui obtiennent la vogue à Paris, enfin ce qui pouvait séduire les yeux et le cœur des dames américaines. Elle loua, pour cet effet, une magnifique maison à Cincinnati, fit venir à grands frais les articles qui devaient embellir son magasin et se berça de songes dorés. Il y eut d'abord nombreuse affluence, non d'acheteurs, mais d'observateurs; l'établissement était nouveau pour les habitans de cette petite capitale de l'ouest, et les dames surtout prenaient un intérêt très-vif à examiner les belles parures du bazar. Mistress Trollope, qui vendait peu et qui dépensait beaucoup, essaya d'employer quelque méthode ingénieuse pour mieux réussir dans ses affaires. Elle se mit à organiser des bals, pensant bien que la jeunesse voudrait y paraître en costume élégant, et qu'elle viendrait tout naturellement se pourvoir à son magasin. Le projet ne manquait pas d'adresse; mais par malheur il se trouva qu'il existait aux Etats Unis une religion sérieuse et même austère, qui ne s'accordait nullement avec les prétentions mondaines de la marchande de modes. Les pasteurs des différentes communions chrétiennes désapprouvèrent les bals de Mistress Trollope, et les dames n'y vinrent point. *Indè iræ*, ce qui veut dire en français que la marchande anglaise se prit d'une ardente colère contre les ministres de la religion, et leurs dogmes, et leurs discours

et leur manière de célébrer le culte, enfin contre tout ce qui a rapport, de près ou de loin, à ces abominables principes religieux qui l'empêchaient d'ouvrir des bals et de vendre les articles de son magasin.

Mistress Trollope lutta pendant deux ans contre cette maligne influence; elle déploya toutes les ressources de son imagination, tous les prestiges de ses toilettes; mais rien n'y fit. Son bazar fut de plus en plus décrié; les curieux même avaient cessé d'y venir. Les hommes s'en allaient paisiblement à leurs affaires et lisaient leurs journaux sans se mettre le moins du monde en souci de Mistress Trollope et de son magasin. Les dames se rendaient au temple et employaient une partie de leurs soirées à lire la Bible, sans prendre garde aux brillantes parures exposées dans le bazar. Mistress Trollope perdit enfin patience, et elle quitta Cincinnati, abandonnant cette pauvre ville à ses mœurs de mauvais goût et à ses habitudes grossières. « Nous ne regrettâmes de Cincinnati, dit-elle, que d'y être jamais entrées; car nous y perdîmes notre santé, notre temps et notre argent. » Il faut donc pardonner à cette bonne dame ses diatribes contre les Américains; perdre à la fois sa santé, son temps et son argent, c'est trop de trois choses, et l'on serait de mauvaise humeur à moins.

Ce n'est pas tout. On n'a parlé jusqu'à présent que de la principale cause du mécontentement de Mistress Trollope, et l'on est entré dans quelques détails, parce qu'elle n'en dit pas un seul mot dans son livre. Mais elle y développe fort longuement d'autres motifs d'irritation, et elle insiste sur une multitude de petites contrariétés avec un sérieux tout-à-fait plaisant. Mistress Trollope est infiniment choquée, par exemple, que son propriétaire l'ait appelée *ma vieille dame*; elle ne peut supporter que les hommes forment cercle à part, qu'ils fument, qu'ils aillent surtout jusqu'à *mâcher du tabac*. Comment veut-on qu'il y ait la moindre trace de civilisation dans un pays où l'on mâche du tabac? Elle trouve encore très-mauvais que les domestiques américains s'avisent de garder devant leurs maîtres une sorte d'indépendance; le servilisme des valets de l'aristocratie lui agrée beaucoup mieux. Et puis, aucune soirée, aucun *ráoute* où l'on se presse, où l'on s'étouffe les uns les autres avec un bon ton admirable. Les dames s'occupent de leur ménage, et lorsqu'elles se réunissent entre elles, leur plus doux amusement est de travailler pour les pauvres. Les hommes n'ont aucune de ces attentions délicates, de ces charmantes galanteries qui sont prodiguées au beau sexe en Europe. Ajoutez à cela que les Américains mangent de bon appétit, qu'ils parlent médiocrement à table, qu'ils ont une prononciation gutturale qui blesse les oreilles des gens bien élevés, qu'ils se livrent même à une éternelle expectoration contre laquelle, dit l'auteur, tous les soins ne peuvent protéger la toilette d'une femme; et vous comprendrez que Mistress Trollope dut supporter un long supplice aux Etats-Unis, indépendamment de la perte de sa santé, de son temps et de son argent. Aussi déclare-t-elle assez ouvertement, à la fin de son livre, qu'elle n'aime pas l'Amérique du Nord, que l'ensemble de ses souvenirs sur ce pays ne lui inspire que du dégoût, et qu'elle éprouve un sentiment général d'ennui et de fatigue d'esprit quand elle se rappelle les heures qu'elle a passées dans la société en Amérique. Pauvre dame! qu'allait-elle faire dans cette méchante galère?

On sera peut-être curieux, avant d'aller plus loin, de connaître les principes politiques et religieux de Mistress Trollope. En politique, elle ne voit rien de beau, de sublime comme l'aristocratie et l'inégalité des rangs. L'idée que tous les hommes naissent libres et égaux, lui paraît un sophisme; elle affirme sans plus de gêne que pour décider sur une mode nouvelle, que c'est un axiome *faux* et *insensé*, qui *révolte le sens commun*; ce sont les termes qu'elle emploie. Elle espère pourtant que cette opinion sur l'égalité des hommes, opinion qu'on a la sottise d'adopter en Amérique, n'y subsistera pas toujours; car on lui a dit qu'il se trouve dans cette contrée « des personnes qui, avec la sagesse de philosophes, et la candeur impartiale des gens bien nés, (remarquez, je vous prie, que les gens *bien nés* ont une *candeur impartiale*!) ne peuvent reconnaître une égalité qu'ils sentent ne pas exister, et dont ils croient l'existence impossible. » Mistress Trollope ne pardonne pas aux Américains de s'être insurgés contre la mère-patrie qui leur envoyait *d'élégans et vaillans officiers* pour garder les frontières. Quant à ses principes religieux, elle tient beaucoup au système d'une Eglise établie, qui se fait payer, la loi à la main, et qui perçoit la dîme sous peine d'amende; elle nomme l'Eglise établie le *quartier général* des chrétiens, et il n'y a rien de plus agréable qu'un quartier général, surtout pour ceux qui veulent rester à l'ambulance. L'autorité du pape lui paraît admirable pour empêcher les nombreuses divisions et subdivisions de sectes, ce qui fait que Mistress Trollope regrette fort cette précieuse autorité. Elle ajoute ailleurs qu'on devrait aller apprendre aux Etats-Unis quels sont les dogmes religieux que les magistrats d'un peuple *peuvent permettre*, et quels sont ceux qu'ils *doivent défendre*. » Comment Mistress Trollope concilie l'autorité du pape avec cette omnipotence qu'elle accorde aux magistrats civils en matière de dogmes, c'est ce que j'ignore; mais on voit que cette dame a beaucoup réfléchi sur la question de la liberté des cultes; car elle juge tout simple et tout naturel que les fonctionnaires politiques permettent ou défendent de prêcher certains dogmes dans l'Eglise. Quoiqu'elle ait des égards pour le Saint-Siége, je lui conseille de ne pas voyager en pays d'inquisition.

Après avoir esquissé l'histoire de Mistress Trollope, venons à l'historique de son livre; il s'y trouvera aussi quelques particularités qu'il est bon de connaître. Ne vendant rien dans son bazar, Mme Trollope se mit à écrire,

> Car que faire en un gîte à moins que l'on n'écrive?

Elle rédigea dans ses longues heures de loisir *six cents pages* de notes, comme elle le marque je ne sais où dans son ouvrage. Elle écrivait apparemment sur le comptoir qui portait son livre de caisse, et l'on pourrait s'expliquer ainsi plus d'une sentence qu'elle a prononcée contre les Etats-Unis; quand on perd son argent, on ne voit pas les choses du bon côté, encore moins du beau; et il doit être permis de se fâcher quelquefois, selon la maxime de Molière, dans le *Misanthrope* :

> Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter,
> Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester.

Cette dame s'en revint donc en Angleterre avec ses six cents pages de notes, et elle les rédigea sous la forme d'un livre. Lorsque je dis *elle*, je n'en sais rien; il serait possible qu'elle eût rencontré, comme tant d'autres auteurs du sexe féminin, un secrétaire qui lui ait prêté sa plume à juste prix. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage fut publié, et il serait allé s'ensevelir dans les cabinets de lecture avec les quatre ou cinq cents recueils de voyages qui s'impriment chaque année en Angleterre, n'eût-ce été une circonstance fortuite qui donna de la vogue au livre de Mistress Trollope. Voici le fait :

Un journal périodique anglais, rédigé dans les principes du torysme, le *Quarterly Review*, s'empressa de rendre compte de cet ouvrage. Il pouvait y puiser des épigrammes et des injures contre les *Yankees* (autre sobriquet donné aux Américains); il y trouvait ample matière pour se moquer de la république des Etats-Unis et pour prôner d'au-

tant les vieilles institutions à demi-féodales de l'Angleterre. Le *Quarterly Review* n'eut garde de laisser échapper cette bonne fortune. Il composa donc un long article sur le livre de Mistress Trollope, et il couvrit d'un pompeux éloge sur le talent de l'auteur, la satisfaction qu'il éprouvait de remettre au jour ses anciennes rancunes contre les Américains. L'ouvrage en question fut admis dans les salons de l'aristocratie; on y admira, non sans quelque motif, la verve, les expressions mordantes, le style pittoresque de l'auteur, et quatre éditions furent rapidement enlevées.

Jusqu'ici tout restait encore à peu près étranger pour nous, et si les deux volumes de Mistress Trollope n'avaient fait que circuler dans le royaume-uni, son nom n'aurait jamais figuré, sans doute, dans les colonnes du *Semeur*. Mais suivons la destinée du livre à travers le détroit de la Manche. La *Revue Britannique*, qui recherche avec soin tout ce qu'il y a de neuf et de piquant dans les feuilles anglaises, traduisit le compte rendu du *Quarterly Review*, et Mistress Trollope commença dès-lors à être connue en France. Je suis loin de blâmer la *Revue Britannique*; elle a fait son métier de compilateur, et elle a déclaré plus d'une fois qu'elle ne se rendait pas responsable des articles qu'elle empruntait. Si du moins ces rancunes de femme et ces mensonges en faveur d'un parti n'avaient trouvé place que dans cette Revue dont les lecteurs sont pour la plupart des hommes sérieux et réfléchis! Mais un autre journal qui publie chaque jour un feuilleton et qui doit avoir moyen de le remplir, le *Temps*, s'étant aperçu qu'il y avait de l'intérêt et du scandale, surtout en matière de religion, dans les pages de Mistress Trollope, se hâta d'en enrichir ses feuilletons quotidiens. La célébrité de l'auteur s'en accrut, et comme le livre paraissait devoir captiver l'attention des abonnés des cabinets de lecture, il se rencontra bientôt un traducteur pour le mettre en français et un libraire pour le publier. Voilà le récit succinct et véridique qui devrait servir de chapitre préliminaire à cet ouvrage sur les mœurs domestiques des Américains.

Oh! qu'il est vrai ce mot du poëte latin: *Habent sua fata libelli*. Supposez, à la place de cette femme légère, incrédule, acariâtre et menteuse, supposez un homme grave et instruit, un véritable ami de l'humanité, qui aurait fait un voyage aux Etats-Unis pour en rapporter de solides enseignemens. Il serait entré dans les écoles, dans les maisons pénitentières, dans les établissemens de charité publique et privée. Il aurait interrogé les philantropes de l'Amérique du Nord, observé leurs travaux, écouté leurs discours, apprécié le but qu'ils veulent atteindre. Il n'aurait pas négligé de s'enquérir des grandes institutions fondées pour l'avancement du Christianisme, de la Société Biblique, de la Société des Missions, de celle des Traités religieux, des Écoles du dimanche. Il aurait admiré cette vaste association de *tempérance* qui est le premier exemple connu jusqu'à ce jour d'une institution établie pour détruire un vice national. Il aurait examiné avec la plus sérieuse attention les doctrines religieuses et les principes moraux qui sont enseignés dans les différentes sectes des Etats-Unis. Puis il serait revenu dans son pays natal publier les résultats de son voyage, en employant des formes dignes d'un sujet aussi élevé. Quelle eût été la destinée d'un ouvrage de ce genre? Rien de plus facile que de le prévoir. Le *Quarterly Review* n'en eût point parlé; qu'est-ce en effet qu'il y a de commun entre ce recueil tory et un livre écrit sans amertume, sans passions, sans injures contre les républicains, sans apologie pour les priviléges de la pairie et de l'anglicanisme? Les gens du monde ne l'auraient pas lu; car c'est chose ennuyeuse que la vérité dite d'un ton simple, et c'est une lecture fade que celle d'un écrit qui rend justice aux travaux des amis de l'Evangile. La *Revue Britannique*, ne trouvant rien sur ce livre dans les journaux anglais, n'aurait pas eu l'occasion de faire connaître le nom de l'auteur. Le *Temps*, si l'on suppose même que le livre anglais fût parvenu jusqu'à lui, n'aurait pas jugé du tout à propos de remplir ses feuilletons d'articles graves et solidement raisonnés sur des sociétés religieuses et philanthropiques. Point de traducteur par conséquent pour un tel écrit; point de libraire pour le publier. En dernière analyse, l'ouvrage aurait végété au-delà de la Manche, et il ne serait pas arrivé en deçà. Mais le livre de Mistress Trollope, c'est tout différent. Il y a là des anecdotes piquantes, des pointes acérées, des outrages contre les choses les plus saintes, beaucoup de mensonges et encore plus de méchancetés. Vive le scandale pour faire la fortune d'un livre! Ramassez de la boue et jetez-la contre la statue d'un grand homme, les passans vous regarderont; mais si vous vous découvrez la tête pour saluer avec respect cette image du génie et de la vertu, qui est-ce qui vous accordera la moindre attention?

Il est inutile, assurément, après ces détails, d'examiner et de peser les assertions de Mistress Trollope, sur l'état religieux de l'Amérique du Nord. N'y sera trompé que celui qui veut l'être, et ne lui donnera créance que l'homme pour qui toute calomnie est de bon aloi. L'indignation et le dégoût suffiraient seuls pour m'empêcher de suivre l'auteur dans ses impostures qui n'ont pas même toujours le mérite vulgaire d'être vraisemblables. Mistress Trollope n'écrit pas vingt pages sans revenir sur les doctrines chrétiennes qui dominent aux Etats-Unis. On remarque aisément que le Christianisme est son adversaire de prédilection, son ennemi personnel, et il n'y a rien d'étonnant à cela, si l'on se souvient qu'elle peut accuser le Christianisme des tristes mésaventures qu'elle a éprouvées. Elle recueille avec une joie qui ressemble à de la vengeance les plus ignobles bruits de ville qui lui paraissent défavorables au caractère des ministres de Jésus-Christ. On croirait lire ces petits journaux de Paris qui s'en vont ramassant avec une avidité insatiable le moindre écart commis à Bayonne ou à Brest par un prêtre. C'est un plaisir comme un autre que celui de traîner dans la fange les hommes dont on ne veut pas suivre les leçons. Mistress Trollope représente tous les pasteurs américains comme des intrigans et des hypocrites; elle n'excepte que l'évêque catholique de Cincinnati, et savez-vous pourquoi? c'est que « rien n'annonce néanmoins dans sa prononciation ni dans ses habitudes qu'il soit américain; élevé en Angleterre et en France, ses manières sont de la plus parfaite noblesse. » Ainsi, pour obtenir grâce devant Mistress Trollope, il faut qu'un ministre de l'Evangile ait des manières nobles, qu'il prononce bien sa langue, et que ses habitudes ne soient pas celles d'un américain, quoiqu'il vive en Amérique. Ce sont là de ces naïvetés qui montrent tout le fonds d'un écrivain.

Mistress Trollope nous montre toutes les assemblées religieuses comme des orgies, des saturnales, et elle trace avec un pinceau dégouttant de fiel et de poison des scènes hideusement affreuses qu'elle prétend avoir vues dans les différens exercices du culte public. A de telles horreurs il n'y a qu'un mot à répondre, le mot de M. de Saint-Aulaire à M. Clausel de Coussergues: Ce sont d'INFAMES CALOMNIES! Quand elle adandonne ses peintures obscènes, elle tombe dans une niaiserie incroyable, et l'on voit qu'elle ne comprend pas même le premier mot des sujets dont elle parle. Citons un exemple. Mistress Trollope raconte qu'un docteur demanda un jour à une dame ce que c'était qu'un *revival* (mot américain qui n'est qu'imparfaitement traduit en français par celui de *réveil religieux*). Un docteur américain demander ce que c'est qu'un *revival*, lorsque chaque jour il en est question dans la plupart des feuilles publiques! c'est comme si un avocat français demandait à une dame

ce que c'est que la décoration de juillet. Mais écoutons la réponse de la dame : « Oh ! docteur, le *revival* est une glorieuse assurance, un murmure de l'éternel Covenant (notez bien que cette dame prétendue que fait parler Mistress Trollope confond le *revival* avec la conversion individuelle) ; c'est le bêlement de l'Agneau, c'est la caresse du berger ; c'est l'essence de l'amour ; c'est la plénitude de la gloire ; c'est manger, boire et dormir dans le Seigneur ; c'est devenir un lion dans la foi ; c'est être humble et doux, et baiser la main qui frappe ; c'est être grand et puissant, et inaccessible aux reproches... » A qui persuadera-t-on qu'une pieuse américaine ait débité ces inconcevables absurdités, que nous avons même abrégées par pitié pour l'auteur? On reconnaît ici l'œuvre d'un faussaire, œuvre aussi maladroite que méprisable.

Ce qu'il y a de plus fâcheux en tout cela, c'est qu'un tel livre sera cru sur parole par un grand nombre de lecteurs de romans et de journaux, gens superficiels, et qui n'ont pas plus étudié le Christianisme des Etats-Unis que le paganisme des Chinois. Si du moins notre article pouvait ouvrir les yeux et prévenir la crédulité de quelques-uns d'entr'eux, nous y verrions le plus digne salaire de ce long travail ; il fallait cet espoir et ce but pour empêcher que la plume ne nous tombât des mains pendant que nous écrivions cette analyse des faits et gestes de Mistress Trollope. Heureusement il est rare de rencontrer des écrivains qui descendent si bas, et des livres qui soient souillés de tant de sales impostures.

APOLOGÉTIQUE.

DE L'IMPORTANCE DES FAITS MIRACULEUX DE L'ÉVANGILE.

Ce n'est pas aller trop loin que d'affirmer que les faits sur lesquels repose le Christianisme sont les mieux attestés de tous les faits historiques. Il faut avoir donné à leur étude le temps et le soin qu'elle réclame pour se faire quelque idée du nombre et de la force des démonstrations morales qui en établissent la parfaite authenticité. Elles ont été présentées et développées dans des ouvrages infiniment remarquables ; mais telle est la préoccupation de notre siècle et son éloignement pour un genre de recherches qui, outre son importance, aurait encore presque l'attrait de la nouveauté, que ces ouvrages n'ont fait que peu de sensation. Nous le répétons, si les faits de l'histoire évangélique n'obtiennent pas un plus haut degré d'intérêt et de foi, c'est prévention, défaut d'examen, et non défaut de preuves.

Aussi les adversaires du Christianisme ont-ils changé de tactique. Long-temps ils nièrent les faits miraculeux de l'Evangile, ou s'efforcèrent de les faire descendre au rang des faits ordinaires ; mais, dans l'hypothèse de leur réalité, ils accordaient la légitimité de la conséquence ou de la preuve qu'en tirent les apologistes chrétiens. Aujourd'hui ils s'attaquent peu à la vérité des faits eux-mêmes, mais ils contestent la validité des inductions qui en sortent ; ils n'y reconnaissent plus la haute importance qu'on leur attribuait généralement ; ils y voient, non de faux témoins, mais des témoins insignifians qu'il serait inutile de consulter. Voilà la nouvelle position qu'on semble prendre, et la plus fausse à nos yeux et la moins tenable de toutes.

Tandis que partout ailleurs on recueille avec soin les moindres faits, et qu'on reconnait qu'il n'en est aucun qui ne soit de quelque valeur, qui ne porte avec lui son tribut de lumière ; ici l'on rejette en masse et sans examen une classe entière d'évènemens, et ceux-là précisément qui touchent de plus près aux questions, qui les pénètrent plus profondément, qui évidemment sont les plus propres à les éclairer ; et l'on prétend ne les laisser ainsi totalement de côté qu'à raison de leur insignifiance et parce qu'en les supposant même réels, ils n'avanceraient en rien les recherches ! Il y a dans ces assertions quelque chose de si paradoxal qu'on a de la peine à les croire sérieuses. C'est pourtant ce qui s'imprime tous les jours. « Substituez, nous dit-on, la méthode rationnelle à la méthode historique ; sortez de la vieille route du sacerdoce ; n'attachez plus la certitude de la foi à la certitude des événemens rapportés dans les livres sacrés ; cessez de parler de miracles à des hommes qui n'y croient plus ; on ne vous répondrait que par des plaisanteries et des doutes. Les vérités chrétiennes, seul objet du débat, n'en seraient pas mieux démontrées, quand l'histoire religieuse serait éclatante d'évidence. Ce qui constitue la religion chrétienne, ce sont les lumières qu'elle nous donne sur les principes de la morale, l'origine et la fin de l'homme et du monde, leurs rapports avec Dieu, leur destinée ; et non pas certains événemens merveilleux qui n'enseignent aucune vérité, ne contiennent aucune doctrine. Qu'une séparation profonde soit donc faite entre la doctrine et l'histoire : que sur l'histoire soit jeté un voile pour terminer tous les différends et ne plus laisser de cause aux oppositions mal fondées ; ce qu'il faut essayer de sauver du naufrage, ce qu'il faut démontrer, c'est le système moral et théologique que contient le Christianisme. »

Il y a dans ces conseils, nous voulons le croire, de la bienveillance, un fond de respect et d'attachement pour le Christianisme, peut-être même un sentiment confus de sa divinité ; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils engageraient dans une voie à la fois périlleuse et fausse. Sans nous refuser à exposer et à établir *rationnellement* les vérités chrétiennes, nous ne saurions consentir à les séparer des faits surnaturels qui les font sortir du rang des simples abstractions et leur donnent vie en quelque sorte. Plusieurs des dogmes fondamentaux de l'Évangile ne sauraient se démontrer par eux-mêmes, par la méthode qu'on nomme exclusivement philosophique ou rationnelle, et qui ne l'est pas plus que la méthode historique ; il faut ou les rejeter, ou les admettre sur l'autorité de la révélation : ce qui ne veut pas dire qu'une fois connus et établis par cette voie, la raison n'en puisse constater ensuite la haute convenance, la pure et profonde moralité, les étonnantes relations et les mystérieuses harmonies avec les besoins secrets de notre âme, ses affections, ses craintes, ses espérances instinctives, comme avec les circonstances les plus inexplicables de notre état actuel. C'est là l'office de la raison ; elle ne crée point les vérités, elle les reconnaît, elle les proclame probables ou certaines, selon leur accord avec les faits et les principes. Ainsi, par le grand fait du Christianisme, elle a pu constater et populariser les vérités de la religion naturelle, qu'auparavant elle avait à peine entrevues, et qui seraient restées à l'état d'hypothèses scientifiques. Le théologien, le ministre de l'Évangile, qui, conformément aux directions qu'on croit devoir lui donner, suivant la marche qu'on lui trace, répudierait l'histoire du Christianisme pour n'en retenir que la doctrine, devrait donc commencer, en bonne logique, par renoncer à la moitié de sa foi, se condamner à ne remplir qu'à demi sa mission. Et même au fond, autant vaudrait presque qu'il se réduisît entièrement au silence ; car quelle prise lui resterait-il sur l'esprit de la multitude, quelle action sur les masses, quel moyen d'empire et de conviction ? Sa voix, son sacerdoce ne s'adresseraient plus qu'aux philosophes, qui trouveraient peut-être qu'ils peuvent à la rigueur se passer de lui.

Quant à ceux des dogmes du Christianisme qui sont plus à la portée de la raison, et entrent davantage dans le cercle de ses investigations et de ses études, ceux qui composent ce qu'on appelle la religion naturelle ; nous le répétons,

la raison a-t-elle droit d'être si fière des lumières et des preuves dont elle les entoure, qu'elle s'interdise tout autre moyen de les connaître et de les démontrer?

Mais sur quoi se fonde-t-on pour affirmer que les vérités du Christianisme n'en seraient pas plus certaines, *quand l'histoire évangélique serait éclatante d'évidence?* Est il vrai que les miracles, alors même qu'ils seraient pleinement avérés, ne constitueraient qu'une preuve *indirecte*, *insuffisante*, qui ne prêterait point à la vérité assez d'autorité, assez d'éclat pour se faire reconnaître? L'aveugle-né qui s'écria, en se prosternant de reconnaissance et d'admiration, aux pieds de Jésus : « Je crois, Seigneur, » n'avait donc pas de raison suffisante pour voir en Celui qui l'avait guéri un envoyé divin, et pour se confier en sa parole? Elle était donc un sophisme, la réponse que cet aveugle fit aux Pharisiens, et à laquelle ils ne surent répliquer qu'en le chassant de la synagogue : « Vous ne savez d'où il est, et » cependant il m'a ouvert les yeux; certes, s'il n'était pas » de Dieu, il ne pourrait rien faire de semblable. »

Newton commentant l'Apocalypse est un objet de risée jusque sur les bancs de l'école : on n'a vu là qu'un tribut payé par ce grand homme à la faiblesse de l'esprit humain. On aurait dû y voir bien plutôt une conséquence, une application nouvelle des principes qui avaient constamment dirigé ses recherches et amené ses brillantes découvertes. Newton suivit dans ses études théologiques les mêmes maximes et la même marche qu'en philosophie. Il basa sa théologie comme sa philosophie sur les faits. Il ne crut pas pouvoir arriver à la connaissance du monde moral et des lois qui le régissent, par une autre voie que celle qu'il avait jugé seule légitime et sûre pour parvenir à la connaissance du monde matériel. La Bible, dont il s'était démontré l'inspiration divine par l'examen des miracles et des prophéties qu'elle renferme, lui révélait un de ces mondes, comme le télescope lui avait dévoilé l'autre. C'est là ce qui fit de lui un respectueux disciple et un patient commentateur de la Bible.

Soyons certains qu'on ne nie maintenant l'importance théologique des faits miraculeux de l'Evangile, que parce qu'on n'en peut nier la réalité. Ainsi, dans les premiers siècles, forcés par l'évidence, les Juifs les attribuèrent à la prononciation mystérieuse du grand nom de Jéhovah, et les payens à la magie. Pour ces anciens adversaires du Christianisme, comme pour ceux de nos jours, il eût été plus simple de les démontrer faux; et les uns et les autres l'auraient fait, soyons en sûrs, si c'eût été possible. Aux yeux du simple bon sens, ces faits, une fois établis, ne prouvent-ils pas, par leur nature même, que l'Evangile est un message divin, une révélation, dans le sens propre de ce mot? N'en résulte-t-il pas, par une conséquence nécessaire, que les doctrines dogmatiques et morales qu'il renferme sont la vérité même, dans sa sainte et céleste pureté? Nous avouons ne pas concevoir que l'assertion contraire soit sérieusement donnée comme incontestable, comme un principe tellement évident qu'il suffit de l'énoncer pour que tout homme qui raisonne soit contraint de l'admettre.

Que penserait, que répondrait le géologue, si l'on venait lui dire : « Ce n'est pas de faits qu'il est question entre » vous et nous. Laissez ces faits incertains et obscurs qui ne » contiennent aucune doctrine, qui n'enseignent aucune » vérité. C'est votre système que nous voulons connaître, » qui seul nous intéresse, qu'il vous faut démontrer par lui- » même, ou par des preuves rationnelles, en le séparant ra- » dicalement de ces faits douteux sur lesquels on doit jeter » le voile de l'oubli, pour terminer tous les différens et ne » plus laisser de cause aux oppositions mal fondées.» La réponse du géologue sera celle du théologien à qui l'on demande d'isoler les doctrines du Christianisme de l'histoire évangélique. Leur position est exactement la même.

Ces doctrines ont dans l'histoire leur point d'appui principal; elles en tirent, si non leur origine, du moins leur évidence et leur autorité. En vain dirait-on que cette histoire, par son caractère miraculeux, ne peut plus obtenir la foi qu'on lui a accordée dans d'autres temps. Pourquoi pas? Les hommes ou les choses ont-ils donc changé de nature? Comment ce qui était vrai autrefois aurait-il cessé de l'être aujourd'hui? Essaierait-on de ranger les faits de l'histoire dans la classe des phénomènes extraordinaires, qui, quoique encore non expliqués, n'en sont pas moins naturels? Mais on ne pourrait confondre deux ordres de faits si profondément divers, qu'en les considérant dans ce vague lointain qui efface jusqu'aux différences les plus saillantes. Qu'on les observe plus attentivement et de plus près, on y apercevra aussitôt des dissemblances fondamentales; on les verra se séparer de manière à ne pouvoir plus être réunis sous un même nom et sous une loi commune. Ne craignons pas de le redire, le nuage d'incertitude qui enveloppe les faits qui présidèrent à la naissance du Christianisme, aux yeux d'un si grand nombre de personnes, vient de préventions aveugles, d'études superficielles et incomplètes, d'habitudes de matérialisme ou de scepticisme; et il se dissipera toujours devant une investigation impartiale et sévère. Nous l'affirmons fondé, non seulement sur notre intime conviction, mais sur des expériences aussi remarquables que nombreuses.

Nous pensons qu'à mesure que s'opérera le développement de l'humanité et de la société, à mesure qu'on connaîtra mieux l'homme, ses besoins moraux, son histoire et sa destinée, on admirera toujours davantage la sublimité, l'étendue, la profondeur, la portée étonnante de ces doctrines dogmatiques et morales qui peuvent, sans s'épuiser jamais, convenir à tous les peuples et à tous les âges, exercer les méditations de l'esprit le plus élevé et le plus vaste, et pénétrer tout entières dans l'âme du Groënlandais ou du Hottentot, prendre le genre humain à l'état sauvage et le conduire, en le devançant toujours, au plus haut degré de la civilisation. Nous croyons que toutes les sciences, en avançant, viendront rendre de nouveaux témoignages au Livre dépositaire des bienfaits et des grâces du ciel. Cependant, selon nous, ce n'est point par ces considérations, c'est par les preuves qui lui sont propres, qu'il faut le juger en dernier ressort. Il y a dans le Christianisme, non seulement un système religieux, mais un ordre de faits qui lui sont particuliers et qui font partie intégrante du système, en même temps qu'ils lui servent de fondement. Sur ces faits, les plus grands de tous, et à côté desquels passe si dédaigneusement la science humaine, nous appelons, et l'attention du chrétien, parce qu'ils sont l'aliment comme la base de la foi; et l'examen du déiste, de l'athée, de l'incrédule quel qu'il soit, parce qu'ils sont de nature à révéler le monde invisible et « à amener toutes les pensées captives » sous l'obéissance de Christ. »

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

SERVONS-NOUS TOUS LE MÊME DIEU?

Voici encore une de ces erreurs que les sophistes du dix-huitième siècle ont, dans un élan de fausse tolérance et par prétendue générosité de principes, émises et répétées jusqu'à les faire arriver très-profondément dans les idées des générations élevées à leur école. On entend dire sans cesse, sur la foi de Voltaire, de Rousseau et de bien d'autres, qu'au fond toutes les religions sont bonnes, que leurs différences sont plus dans leurs formes que dans leur fond, et que le même Dieu se trouve derrière toutes les variétés de croyances religieuses; car, dit-on, il n'y a qu'un seul Dieu pour tous les hommes, bien qu'il y ait diverses manières de

l'adorer. Comme toutes les erreurs de ce monde, celle-ci n'a trouvé quelque crédit qu'à la faveur d'un dernier reflet de vérité; car, ainsi qu'on l'a fort bien remarqué, l'erreur n'est, après tout, qu'une falsification de la vérité.

La vérité, dans ce cas, c'est qu'il n'y a qu'un seul Dieu; l'erreur, c'est que tous les cultes se rapportent à lui : en d'autres termes, l'humanité n'a qu'un vrai Dieu, mais elle en a beaucoup de faux, et parmi les hommes, les uns connaissent et adorent le vrai Dieu, les autres ne connaissent et n'adorent que des divinités imaginaires.

En voyant plusieurs religions sur la terre, frappé de leur diversité et de leur opposition, je puis bien soupçonner que toutes sont des fruits de l'imagination de l'homme, et souvent de funestes inspirations de ses mauvais penchans; mais avec la meilleure volonté du monde, je ne puis concevoir qu'elles s'adressent toutes au même Dieu, ni par conséquent au vrai Dieu. Il faudrait supposer pour cela que le vrai Dieu n'a point de caractère déterminé, que les attributs les plus opposés sont également propres à le définir: quelle meilleure réfutation de l'opinion qui nous occupe, qu'une pareille absurdité! Si le vrai Dieu est connu sur la terre, il l'est par certains attributs dont l'ensemble définit son caractère, autant qu'il peut être compris de l'homme; dès lors toute religion qui prête à la Divinité des attributs incompatibles avec ceux-ci, est, par cela même, entièrement erronée, et le culte qu'elle institue est le culte d'un faux dieu.

C'est l'indifférence religieuse bien plus encore qu'une tolérance éclairée qui a imaginé de légitimer tous les cultes, sous prétexte qu'ils s'adresseraient tous au fond à la même divinité. Peut-on croire sérieusement que la religion du payen qui adore un Jupiter esclave de ses sens, soit la même que celle du chrétien qui définit son Dieu par la sainteté, la pureté, la miséricorde! Et le payen qui fait acte de religion en se livrant, à l'exemple de ses divinités, à ses appétits charnels et sanguinaires, n'offensera-t-il pas par là même le Dieu du chrétien qui a dit : « Tu ne tueras point, tu ne commettras point adultère! » Nous savons bien que les personnes que nous avons en vue, reculeraient les premières devant ces conséquences rigoureuses de leurs principes de tolérance; aussi n'aurions-nous pas songé à réfuter sérieusement leur manière de voir, si elle était aussi évidemment, aussi grossièrement fausse dans toutes ses applications, qu'elle l'est dans l'exemple que nous avons choisi. Il est des religions, qui, pour être moins fausses que le paganisme de Rome et d'Athènes, ou que le fétichisme du sauvage, le sont néanmoins assez pour qu'on doive les regarder comme des mensonges, en présence de la vraie religion. Il est des dieux qui, pour n'avoir pas l'abominable caractère de la plupart des divinités payennes, sont cependant encore de fausses divinités, d'autant plus dangereuses, qu'à la faveur de quelques traits altérés du vrai Dieu, elles peuvent faire illusion sur leur nature; divinités créées par l'homme à son image, êtres métaphysiques, qui se prêtent à toutes les modifications qu'on veut leur faire subir et qui se contentent du rôle que consentent à leur laisser l'imagination et les passions humaines. Tel est entr'autres le dieu qui permet de croire que tous les cultes lui sont agréables, ce dieu facile, qui ne tient que médiocrement à l'idée que l'homme se fait de lui, qui a tout l'air de partager le scepticisme de ses sectateurs et que j'appellerai volontiers le dieu des indifférens. Non, nous ne servons pas le même dieu que vous, philosophes imprudens qui composez une religion commode de quelques lambeaux détachés de l'Evangile et de vos propres inspirations. Pour nous, nous servons la Divinité, non telle que nous l'eussions imaginée nous-mêmes, mais telle qu'elle s'est révélée dans nos saints livres; nous servons l'Eternel, le Dieu d'Abraham, de Moïse, des prophètes et des apôtres, un Dieu dont la parfaite sainteté rehausse l'infinie miséricorde; un Dieu qui a déclaré « qu'il ne donnerait pas sa gloire à un autre; » nous servons Celui qui ne veut être servi « qu'en esprit et en vérité; » et plus nous avons foi en lui, plus les traits de son sublime caractère se dessinent nettement aux yeux de notre entendement et se réveillent fortement à notre âme, moins nous pouvons comprendre l'opinion que nous combattons ici.

Encore une fois, cette manière de voir est bien plus un signe d'indifférence et de scepticisme que de vraie tolérance. N'est-elle pas née, en effet, à une époque où l'affaiblissement de toute foi se montre peut-être plus grand qu'il ne le fut jamais, et où les esprits, ballottés entre mille doctrines contraires, ne savent à qui croire et n'ont retenu tout au plus que quelques débris échappés au naufrage de leurs premières croyances! Dans une situation pareille, on est très-sujet à prendre le relâchement des principes pour de la largeur de vues, deux choses qui ne se ressemblent nullement. Aussi ne saurions-nous trop engager les personnes qui ont échoué contre cet écueil, tout en conservant quelque souvenir du Dieu de leurs pères, à s'examiner sérieusement en sa présence pour voir où en est leur foi et ce qu'elle a de vie et d'influence. Cet examen les conduira, nous en sommes certains, à de grandes et salutaires découvertes.

MÉLANGES.

De l'abolition de l'esclavage au Mexique. — Les partisans de l'esclavage prétendent que les nègres ne sont pas encore en état de supporter la liberté; qu'on ne pourrait la leur accorder sans exposer les plantations et même la vie des colons; qu'il serait injuste de priver ceux ci des esclaves qu'ils ont acquis, et qui sont devenus leur propriété. Nous avons déjà répondu à tout cela; mais les faits valent mieux que les raisonnemens, et nous en citerons un qui n'est pas sans importance; nous voulons parler de l'abolition de l'esclavage au Mexique. On sait qu'il y a été aboli lorsque ce pays fut déclaré indépendant; mais on ignore généralement de quelle manière cette mesure a été réalisée. Les renseignemens que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, ont été recueillis sur les lieux par un homme digne de toute confiance.

Les esclaves des provinces méridionales du Mexique étaient pour la plupart d'origine africaine; ceux des provinces septentrionales, étaient de race indienne. Lorsque l'abolition de l'esclavage eût été résolue, les propriétaires d'esclaves ouvrirent un compte à chacun de ceux qu'ils possédaient. Ils y firent figurer, au débit de l'esclave, son coût, les frais extraordinaires que son maitre faisait pour lui, les frais d'école de ses enfans; et à son crédit les gages qui lui étaient alloués. Ces gages étaient établis de manière que douze ans au plus fussent suffisans pour éteindre les dettes d'une famille; mais la plupart ont réussi à se racheter en un espace de temps moins long.

Jusqu'à l'extinction de la dette, le serviteur était obligé par la loi à résider et à travailler sur la plantation, à laquelle il avait précédemment appartenu. Pendant tout le temps qu'il y demeurait, il avait droit à une ration de nourriture; s'il en désirait davantage ou s'il en souhaitait une meilleure, son maître les lui portait en compte. Il en était de même des autres choses dont il avait besoin. Mais afin que le maitre ne profitât pas de son imprévoyance, pour le tenir toujours endetté, il était défendu à celui-ci de lui faire des fournitures pour plus de la moitié de ce qu'il gagnait dans le même espace de temps. La loi annulait ce dont il l'aurait débité en sus.

Le maitre n'avait pas le droit de punir son serviteur; s'il en était mécontent, il portait plainte contre lui au magistrat, qui accueillait aussi les plaintes des serviteurs contre leurs maitres. Parmi les obligations que ces derniers avaient à remplir, il faut remarquer celle de faire donner à leurs serviteurs un enseignement élémentaire et une instruction morale et religieuse. Les serviteurs se sont montrés si empressés à profiter de cette facilité que presque tous les jeunes gens savent aujourd'hui lire, écrire et compter.

Si un domestique, qui n'avait pas encore réussi à payer toute sa dette, désirait quitter la plantation, à laquelle il appartenait, il pouvait demander à son maître un extrait de son compte; et s'il réussissait à persuader à un autre propriétaire d'en payer le montant, son maître était obligé d'accepter le paiement, et le domestique allait demeurer sur la plantation de celui qui avait fait l'avance. Le maitre, au contraire, ne pouvait jamais placer son serviteur, contre son gré, au service d'un autre propriétaire.

Nous avons déjà dit que douze années ont, dans presque tous les cas, suffi pour le rachat des familles esclaves. Pendant ce temps, leurs membres ont pris des habitudes d'ordre et d'économie; l'espoir d'améliorer leur condition a développé leurs facultés; la perspective de la liberté leur a fait acquérir les qualités nécessaires pour en jouir. Les maitres, de leur côté, ont appris à considérer leurs esclaves comme des hommes dont la dépendance devait avoir un terme assez rapproché; ils les ont traités avec plus de douceur, et souvent, après avoir réussi à payer toute leur dette, les anciens esclaves ont désiré demeurer auprès d'eux en qualité de serviteurs à gages. Nulle part au Mexique les propriétaires n'ont été appauvris par l'abolition de l'esclavage; la valeur des plantations a au contraire augmenté, quoiqu'autrefois elles se vendissent avec les esclaves qui y étaient attachés, tandis qu'aujourd'hui on ne vend plus que le sol et les bâtimens.

Nous n'examinerons pas en ce moment s'il est juste de faire rembourser par l'esclave ce que son maitre a payé pour l'acquérir. Si une indemnité est dûe, elle l'est sans doute par la société tout entière, et non par les malheureux qui ont été victimes de la société. Nous avons seulement voulu constater un fait heureusement accompli, et qui est d'autant plus extraordinaire qu'il a eu lieu chez une nation, dont la civilisation est moins avancée que celle des peuples qui maintiennent encore l'esclavage.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n° 14.

TOME IIe. — No 16. 19 DÉCEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PARIS, NANTES ET LA SESSION, par M. DE SALVANDY. 1 vol. in-8o. Paris, 1832. Chez les libraires du Palais-Royal. Prix : 5 fr.

Le titre qu'on vient de lire ne donne pas une idée juste du contenu de l'ouvrage. En voyant ces trois mots : *Paris, Nantes et la Session*, chacun s'attendrait à trouver dans l'écrit qu'ils annoncent l'une de ces petites brochures de circonstance dont nous sommes inondés; bluettes légères, superficielles, vides pour la plupart, qui naissent le matin avec le premier événement venu, et qui se hâtent d'aller rejoindre, avant la nuit, les mille et une feuilles du même genre qui les ont précédées. Mais le livre de M. de Salvandy ne se pourrait comparer sans une extrême injustice à ces pamphlets éphémères. Il traite sérieusement de choses sérieuses; il examine d'un point de vue élevé notre situation politique, et il ne laisse aucun abîme, si profond qu'il soit, sans y jeter un regard attentif et pénétrant. On dirait de l'œuvre d'un publiciste qui écrit, après de mûres et longues réflexions, dans un autre château de la Brède, non de l'esquisse rapide d'un rédacteur de journal qui fait son labeur en courant, et qui le donne pour ce qu'il vaut.

Nous avons lu la nouvelle production de M. de Salvandy avec un singulier plaisir; c'est à peine s'il nous souvient d'avoir rencontré depuis long-temps aucun ouvrage politique dont la lecture nous ait plus captivé. Il est possible que l'habileté de l'écrivain ait contribué pour quelque chose à cette impression. M. de Salvandy a du trait dans le style; il trouve des expressions fortes et vivantes; il sait ce qu'il veut dire et il le dit bien; en deux ou trois passages remarquables, la hauteur des sujets qu'il embrasse est égalée par l'élévation du raisonnement et des images. Cependant nous ne croyons pas que le talent de l'écrivain eût suffi pour nous inspirer un vif intérêt; car s'il y a beaucoup d'éclat dans le style de M. de Salvandy, cet éclat même fatigue et blesse quelquefois les yeux du lecteur. M. de Salvandy ne s'est pas toujours défendu de l'affectation et de la *manière* qui rendent notre littérature si monotone, malgré l'originalité dont se piquent les auteurs; il veut constamment frapper, passionner, éblouir, et il dépasse le but, parce qu'il n'ordonne pas avec assez d'art et de patience les moyens qu'il devrait employer pour l'atteindre; il gonfle avec effort tous ses muscles, comme un lutteur qui prétend donner une haute idée de sa force; et par cela même qu'il s'attache à faire saillir les plus petits objets, on n'accorde pas assez d'attention aux plus grands. Terminer chacun de ses paragraphes par une *chute*, comme on s'exprime en rhétorique, et mettre de l'esprit dans chaque phrase, c'est rapetisser l'effet général, bien loin de l'agrandir; le rhéteur fait alors oublier le publiciste, et c'est un mal, surtout lorsqu'il s'agit d'un publiciste aussi éclairé que M. de Salvandy. Mais ce qui nous a particulièrement intéressé dans son livre, c'est la position qu'il a prise entre les différens partis politiques, et qui offre plusieurs analogies frappantes avec celle des écrivains du *Semeur*.

Comme nous, M. de Salvandy s'est placé en dehors de toutes les opinions, pour les faire toutes comparaître au tribunal d'une raison droite et impartiale. Il ne met point sa plume au service d'une faction populaire, non plus que d'une camarilla de château; il ne courbe point sa pensée sous cette nouvelle espèce de féodalité qui s'arroge des droits seigneuriaux presque absolus sur les intelligences. Avant tout, M. de Salvandy veut rester *soi*; il a son opinion, ses vues, son système, et il ose montrer tout ce qu'il a, ce qui est peu commun de nos jours. Sous ce premier rapport, sa devise est la même que la nôtre : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. La vérité blesse, nous le savons

bien, quand elle se présente sur la place publique en face des passions; mais elle nous blesserait nous-mêmes beaucoup plus, si nous étions assez faibles pour la renfermer dans nos cœurs comme dans une bastille. A choisir, mieux vaudraient les lettres de cachet, qui permettaient au moins de dire la vérité sous les verroux.

Ainsi que nous encore, M. de Salvandy reconnaît qu'il y a des principes justes, des besoins légitimes, des vues salutaires dans chaque parti. « Gardons-nous de croire, dit-il, sur la foi de nos préjugés, que toute la vérité et toute la justice soient jamais d'un seul côté : de ce côté serait la toute-puissance. Non, non ! Dieu ne l'a pas voulu. Il n'a point traité si mal la nature humaine qu'il se rencontre jamais une grande coalition d'hommes qui n'ait sous ses enseignes du bon sens et du bon droit. » Nous sympathisons pleinement avec l'auteur dans cette justice qu'il rend à toutes les opinions. Il nous a toujours paru déplorable que tant d'hommes politiques de la France moderne imitassent la conduite des Spartiates envers les ilotes. Les citoyens de Lacédémone avaient fait deux parts : l'une qui renfermait tous les droits, toutes les libertés, tous les honneurs, toutes les vertus, et ils réservaient cette part pour eux seuls; l'autre qui comprenait toutes les servitudes, toutes les chaînes, tous les vices, toutes les espèces de dégradations, et ils jetaient aux ilotes cette abominable part. De même aujourd'hui se trouvent, en trop grand nombre, des gens fanatiques de leur opinion qui divisent le pays en deux camps : de leur côté, tout est vrai, juste, noble, généreux, patriotique; de l'autre côté, tout est faux, inique, vil, égoiste, anti-social. Écoutez le républicain : il refuse aux carlistes la moindre part de vérité, de grandeur d'âme et de patriotisme, qualités qu'il s'attribue à lui-même au plus haut degré. Écoutez ensuite le légitimiste : il ne voit dans les républicains que des hommes altérés de meurtres, avides de vengeances, nouveaux montagnards qui voudraient tout remettre à feu et à sang. Ce jugement partial tient à deux causes, l'égoïsme du cœur et la petitesse de l'esprit; on en doit malheureusement conclure qu'il se passera un long temps encore avant que chacun soit juste envers tout le monde.

M. de Salvandy s'accorde avec nous sous un troisième point de vue, lorsqu'il demande que chaque parti obtienne satisfaction pour ses intérêts légitimes. Nous avons exposé la même idée dans un *appel aux hommes droits et éclairés des différens partis politiques*. Rien ne serait plus fâcheux, disons même plus fatal que d'assouvir toutes les prétentions d'une seule opinion aux dépens des deux autres. Les partis injustement dépouillés de ce qu'ils doivent obtenir d'influence et de pouvoir ne tarderaient pas à se coaliser, fussent-ils d'ailleurs entièrement divers de principes et d'intérêts; car il y a dès lors un grand but commun, celui de renverser le parti spoliateur. Depuis cinquante ans les coalitions de cette nature se sont refaites à des intervalles très-rapprochés : tantôt les républicains avec les constitutionnels, tantôt les constitutionnels avec les légitimistes, tantôt les légitimistes avec les républicains, et le résultat inévitable de ces coalitions a été la ruine du pouvoir dominant. Il faut donc une transaction opérée sous les auspices du gouvernement entre ce qui est juste et légitime dans chaque opinion. Que les hommes du passé aient des garanties pour les croyances religieuses et pour les supériorités sociales; que les hommes du présent soient rassurés sur le maintien de l'ordre, de la stabilité et des intérêts matériels; que les hommes de l'avenir enfin se puissent livrer à l'espérance du progrès et le voir marcher; tels sont les vœux et les besoins qui méritent d'être réalisés dans notre ordre social. « Ce système, dit M. de Salvandy, est une transaction, une transaction véritable, c'est-à-dire, équitable envers tous, c'est-à-dire, mesurant à chaque classe du pays ses garanties sur ses droits, ses avantages sur ses charges, son action politique sur sa puissance sociale. En d'autres termes il s'agit de fonder, sur la paix de la société, la paix de l'état et sa grandeur. La Providence en donne les moyens aux législateurs que ne domine point l'esprit de faction, l'esprit de vertige et d'erreur, dans cette distinction que nous avons posée des intérêts légitimes et des passions mauvaises. Les intérêts légitimes des enfans divers d'une même famille ne sont jamais ennemis. C'est par les prétentions injustes et par les mauvais penchans qu'ils se divisent et se combattent. Le secret est donc de donner satisfaction pleine et entière aux droits de tous sans distinction d'amis ou d'ennemis, pour être fondés à repousser toutes les prétentions funestes, et avoir la puissance de les dompter. »

Enfin M. de Salvandy est d'accord avec nous sur les résultats que la révolution de juillet a produits jusqu'à présent. Il s'attache à établir, comme nous l'avons fait dans nos *Lettres* sur cette question, que la France est bien loin d'avoir obtenu, depuis deux ans, tout ce qu'elle espérait au 7 août 1830. « Si le pouvoir, écrit-il, était allé s'affaiblissant par degrés; si la révolte, armée au nom des intérêts les plus opposés, avait fini par succéder aux adhésions universelles; si la défaite même des insurrections n'avait pas comprimé les dissentimens, que les royalistes hostiles eussent continué à recruter leurs rangs de noms illustres, que les libéraux éminens se fussent pris à bannir de leurs toasts le prince qui était naguerès *la meilleure des républiques*; que les constitutionnels dissidens écrivissent, au lieu de discours conciliateurs, les pages que nous savons; si enfin le dedans et le dehors s'étaient montrés, durant deux années, hérissés d'incertitudes et d'alarmes, il faudrait conclure de cet état extraordinaire qu'une politique funeste pesa trop souvent sur nos conseils »

Voilà les points sur lesquels l'opinion de M. de Salvandy offre des analogies avec la nôtre; nous y avons insisté parce qu'il est honorable de se rencontrer avec un tel écrivain dans ses vues politiques, et que cette coïncidence de sentimens est pour nous-mêmes une garantie que nos reflexions sur l'état actuel du pays ne manquent ni de justesse ni de vérité. Les journaux ministériels ont pu nous contredire, quand nous avons essayé de prouver que la révolution de juillet avait trompé jusqu'à présent les espérances de la nation; les organes du pouvoir agissaient en cela par d'excellens motifs qu'il n'est pas difficile de connaître. Les journaux du libéralisme ont pu également nous contredire, lorsqu'ils ont retrouvé dans notre feuille ce qu'ils avaient inséré cent fois dans les leurs en termes beaucoup plus énergiques; on comprend que ce qui était juste et bon pour attaquer le ministère cessait de l'être, dès qu'on voulait en déduire la nécessité d'avoir des croyances religieuses. Mais comme M. de Salvandy ne va pas chercher ses inspirations dans les bureaux du trésor ni ses argumens dans des passions anti-chrétiennes, comme il observe pour voir ce qui est, et qu'il dit avec franchise tout ce qu'il voit, nous nous trouvons naturellement sur le même terrain.

Ici pourtant s'arrête le rapprochement de nos idées et de celles de l'auteur. Nous sommes ensemble au point de départ, puisque nous reconnaissons, lui et nous, qu'il y a dans chaque parti des besoins et des intérêts légitimes qui ont été blessés plutôt que satisfaits depuis deux ans; nous nous proposons le même but, puisque nous nous accordons à demander que ces besoins et ces intérêts obtiennent satisfaction; mais nous ne suivons pas, il s'en faut de beaucoup, le même chemin pour y parvenir. Essayons de caractériser en peu de mots ces différences, tout en éprouvant le regret de ne pouvoir pas y consacrer plus d'espace et de temps.

M. de Salvandy croit que la satisfaction donnée aux prin-

cipes justes et aux besoins légitimes de chaque parti suffirait pour réduire à l'impuissance les prétentions injustes et les besoins illégitimes. Accordez à toutes les opinions ce qu'elles ont droit d'obtenir, et vous aurez l'ordre, le repos, la grandeur, la prospérité dans l'état. Il nous semble que l'auteur n'a pas tenu assez compte de deux grandes difficultés que nous allons lui soumettre, en nous servant du contenu même de l'ouvrage qu'il a publié.

La première de ces deux difficultés est celle-ci : comment, dans la situation morale et politique de la France, pourra-t-on donner satisfaction aux principes justes et aux besoins légitimes de chaque parti? Assurément le nœud de la question est là ; car il ne suffit point de dire : faites telle chose ; il faut surtout me montrer comment je puis la faire. Si je disais à un paralytique de me suivre sur la route où je marche, il me répondrait avec quelque raison : guérissez-moi d'abord de ma paralysie, et je vous suivrai bien volontiers.

L'auteur expose, d'abord, les griefs du parti qu'il appelle *révolutionnaire*, et que nous avons nommé le *parti de l'avenir* dans ce journal ; mais le chapitre de M. de Salvandy contient plutôt des griefs *contre* les révolutionnaires. Il nous représente ce parti comme insatiable dans ses exigences. Quelques concessions lui ont été offertes, et M. de Salvandy demande si le parti qu'on traite de la sorte sera cette fois content. « Ne le croyez pas : il lui faudra davantage maintenant et toujours.... Il a entendu remanier, au gré de ses fantaisies, toutes les lois fondamentales, l'une après l'autre. Il l'a fait, en puisant, à son propre insu, dans chacune de ses conquêtes, une exigence nouvelle, parce qu'un breuvage irritant redouble la soif, au lieu de l'apaiser, et la faute en est aux mains qui présentent la coupe. » Ces derniers mots expliquent la pensée de M. de Salvandy; il aurait voulu qu'on ne donnât rien aux vœux du parti révolutionnaire ; que la charte, par exemple, ne fût point changée; que l'on conservât l'hérédité de la pairie; que l'on ne mît point d'avocats et de journalistes inexpérimentés dans les places de l'administration ; qu'on laissât dans l'oubli l'hymne de la *Marseillaise*; qu'on évitât de prendre les allures bourgeoises d'un gouvernement à bon marché, etc. M. de Salvandy prétend donc satisfaire les besoins d'un parti, en lui refusant toute satisfaction ! Il veut transiger en n'accordant rien! car, quoi qu'il dise, le parti révolutionnaire existait au mois de juillet ; ce ne sont pas les concessions qui l'ont créé. Non seulement il existait, mais il était fort ; deux jours après le combat, ceux qui s'étaient placés au premier rang avaient déjà formulé, jusques dans l'enceinte du palais des députés, leurs vœux et leurs prétentions. Où était alors la force du gouvernement pour leur rompre en visière et pour suivre une ligne de conduite précisément opposée à celle du parti révolutionnaire? Les différens ministres qui se sont succédés depuis la révolution de 1830 répondraient en deux mots à M. de Salvandy : *Nous ne pouvions pas*. On voit déjà sur ce premier point l'application de notre exemple du paralytique auquel on ordonne de marcher.

Le chapitre suivant présente les griefs du parti *monarchique* (parti du *passé* dans la classification du *Semeur*). Il s'agit bien ici des griefs monarchiques, non des griefs contre les hommes de cette opinion. L'auteur passe en revue toutes les blessures faites à ce parti : les principaux propriétaires traités comme suspects; les hommes les plus influens chassés des emplois publics ; l'émeute et les théories anti-sociales menaçant toutes les existences élevées; les titres de noblesse dépouillés de toute sanction légale; les fleurs de lys effacées sur l'écusson du roi; la religion outragée dans ses emblêmes et dans ses ministres ; l'Eglise de Saint-Germain l'Auxerrois dévastée dans une dégoûtante orgie populaire : la liste de ces griefs monarchiques est longue, et l'auteur aurait pu l'étendre encore. M. de Salvandy a fait à ce sujet de justes remarques ; nous avouons avec lui que le parti du passé a été froissé dans ses deux grands intérêts : les croyances religieuses et l'influence des supériorités sociales. Mais que faire pour prévenir ces résultats? comment empêcher que tout cela n'eût lieu? Encore une fois, où était la force du gouvernement, lorsque les baïonnettes de la garde nationale ne voulaient pas frapper l'émeute, lorsque les membres du jury refusaient de la condamner ? Du reste, l'auteur se contente d'exposer les griefs dans ce chapitre, sans indiquer de remède; son esprit judicieux a bien senti qu'il lutterait contre des impossibilités. Les dépositaires de l'autorité répondront à M. de Salvandy pour les griefs monarchiques comme pour les griefs révolutinnaires : *Nous ne pouvions pas*.

Quant aux griefs des constitutionnels (parti du *présent*), M. de Salvandy insiste sur les journées de juin et sur la mise de Paris en état de siége. Il trouve qu'on eut grand tort de sortir de la légalité, parce que les factions pourront s'emparer plus tard de cette arme fatale de l'arbitraire que les ministres ont ramassée dans le vieil arsenal de l'empire, après avoir vaincu les révolutionnaires dans les rues de Paris. A cet égard notre opinion ne diffère pas de celle de l'auteur, et nous croyons avec lui qu'il était possible d'agir autrement qu'on ne l'a fait. Mais il faut avouer aussi qu'à cinq mois de distance d'un événement qui avait menacé tout l'ordre social, lorsque les craintes sont calmées et les passions assoupies, il est plus facile de blâmer du fond de sa bibliothèque des mesures extra-légales, déplorables d'ailleurs, que de répondre qu'on les aurait évitées dans l'effervescence du moment.

En résumé, M. de Salvandy montre bien comment on devait agir, mais il ne montre pas comment on le pouvait; il découvre nos blessures, mais il n'apporte pas de baume pour les guérir ; il décrit les symptomes du mal, non les remèdes qui seraient propres à nous en délivrer. Pour rappeler notre comparaison, M. de Salvandy ne fait autre chose que de prouver au paralytique qu'il est bien et dûment attaqué de paralysie; il lui apprend que sa position deviendrait meilleure, s'il pouvait se tenir sur ses jambes; mais quant au moyen d'y réussir, il se tait, ou il indique des moyens qu'il n'est pas possible d'employer.

La deuxième difficulté que nous soumettons à l'auteur n'est pas moins grave. En supposant même que l'on pût satisfaire les intérêts et les besoins légitimes de chaque parti, (et cette supposition est gratuite, on vient de le démontrer,) pense-t-il qu'il réaliserait par là, dans la France telle que nous la voyons aujourd'hui, toutes les conditions de l'ordre et de la liberté? Pour établir ce résultat, il faudrait admettre que les partis sont plus forts, soit par le nombre, soit par l'énergie, dans ce qu'ils ont de juste et de légitime que dans ce qu'ils ont d'injuste et d'illégitime? En d'autres termes, il faudrait que les hommes qui ne veulent que ce qu'ils doivent vouloir fussent plus nombreux et plus influens dans chaque opinion que ceux qui veulent ce qu'ils ne devraient pas vouloir. Mais il n'en est rien. Prenons pour exemple le parti révolutionnaire ; il s'y trouve, nous n'en doutons pas, une certaine masse de gens éclairés, consciencieux, honorables, qui désirent le progrès sans prétendre au bouleversement, et qui cherchent à perfectionner sans courir après des chimères. Ceux-là se contenteraient d'une marche sagement progressive, et il y aurait moyen de les satisfaire. Mais ce parti ne renferme-t-il pas aussi un très-grand nombre d'individus qui aspirent à un changement radical, qui rêvent des utopies impraticables, qui n'accueilleraient une concession que pour en réclamer vingt autres le lendemain, qui se laissent

égarer par des passions égoïstes et cupides, qui nous traîneraient de la république au nivellement, du nivellement à la tyrannie des démagogues, de la tyrannie à la guerre civile? Eh bien! lorsque les premiers seront satisfaits, ceux-ci ne le seront point, et ils produiront de nouveaux désordres. Choisissons un autre exemple dans le parti monarchique. Certes, on y rencontre beaucoup de personnes d'un esprit droit et d'un jugement solide, qui se bornent à demander que l'on respecte des choses respectables de tout temps, la foi religieuse et la hiérarchie providentielle des conditions. Mais à côté de ces hommes probes et dignes d'être écoutés, combien de gens qui voudraient nous ramener à toutes les vieilles superstitions du catholicisme et aux priviléges nobiliaires? combien qui s'empareraient, de même que les révolutionnaires, des concessions du pouvoir pour en réclamer de plus grandes? et dans quels rangs se trouveraient le fanatisme, l'audace, la volonté d'exécution? Transigez donc avec les besoins légitimes, il y aura toujours dans chaque parti une multitude qui ne croira pas avoir obtenu satisfaction, et qui mettra en péril l'ordre et la liberté!

Ce que nous venons de dire est confirmé par toute notre histoire depuis 1789. Quand nous avons joui de quelque repos, nous l'avons dû à la *force* ou à l'idée de la force. Napoléon était fort par l'appui de son armée, par les prestiges de ses conquêtes, par la hauteur de son génie; aussi longtemps qu'il conserva ces divers moyens de force, les partis restèrent calmes et soumis; quand ces moyens l'abandonnèrent, les partis reprirent de l'audace et firent du désordre. Sous la restauration existait l'idée de la force; on voyait derrière le trône de la dynastie des Bourbons la sainte alliance et les baïonnettes de l'Europe toujours liées en faisceau, et prêtes à déchirer le sein de la France, pour peu que la faction révolutionnaire relevât la tête. Depuis la révolution de juillet, les partis ont été audacieux et turbulens, parce que le pouvoir était faible, et qu'on le jugeait encore plus faible qu'il ne l'était; tous les égoïsmes, toutes les ambitions se donnaient libre carrière dans les rues, dans les journaux et à la tribune. Ce n'est qu'après les événemens de juin et les succès de la Vendée, c'est-à-dire qu'après que le pouvoir eût rétabli sa réputation de force, qu'il a pu donner au pays quelque repos, que les factions ont craint de se montrer agissantes, et que la confiance publique a fait renaître quelque activité dans les opérations de négoce et d'industrie.

Que conclure de tout ce qui précède? C'est que le système de M. de Salvandy, qui ne cherche des moyens d'ordre et de liberté que dans les institutions *politiques*, dans les transactions *politiques*, dans les perfectionnemens *politiques*, ne conduit qu'à l'une de ces deux conséquences: ou bien, ce qu'il propose est impossible, parce que le pouvoir sera trop faible; ou bien ce qu'il propose est encore impossible, parce que le pouvoir sera trop fort. Dans le premier cas, les besoins légitimes des partis ne seront pas satisfaits, parce que l'émeute, les prétentions de coterie, les fanatismes de tout genre, ne trouvant pas devant eux une répression suffisante, à cause de la faiblesse du pouvoir, perpétueront l'état de désordre. Dans le deuxième cas, le pouvoir étant parvenu à se fortifier, et voyant que ses concessions produisent de nouvelles exigences, au lieu de les calmer, s'occupera moins de transiger avec les partis que de les soumettre. La première de ces hypothèses à déjà été réalisée depuis la révolution de juillet; l'autre se réalise maintenant.

L'erreur de M. de Salvandy est là: c'est qu'il n'a tenu compte que de l'*élément politique*, et qu'il a négligé l'*élément religieux* et l'*élément moral*, qui en est la conséquence. Nous voulons aussi une transaction, mais nous croyons qu'il faut commencer par augmenter la masse des besoins légitimes, et par diminuer celle des prétentions illégitimes; nous croyons qu'il faut déraciner les mauvais penchans, et nous n'imaginons pas qu'il soit possible de les écraser. Nous avons déjà dit qu'il n'y avait que deux moyens d'ordre et de liberté: la force dans la main des gouvernans, ou le dévouement dans la conduite des gouvernés. Le livre de M. de Salvandy nous fournit une nouvelle preuve de la vérité de cette opinion. Son système, exclusivement fondé sur les institutions politiques, aboutit aux deux termes extrêmes du despotisme ou de l'anarchie. Pour pouvoir transiger avec succès, il faut d'abord corriger ce qui existe, il faut rendre à l'élément religieux la haute influence qui lui appartient.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. GROVES A BAGDAD.

PREMIER ARTICLE.

Si l'on donne à deviner à quelqu'un quel motif a déterminé M. Groves à se rendre à Bagdad, on peut parier presque à coup sûr qu'il ne rencontrera pas le véritable. C'est un voyage long et difficile que celui-là, et les touristes anglais, si entreprenans quand il s'agit de la Suisse, de l'Italie, et même de la Grèce, ne poussent guère leurs excursions jusque là. Il faut plus que de la curiosité pour visiter l'Asie ottomane et s'avancer jusqu'à cette cité, déjà plus persane que turque. Ce n'est cependant ni pour se joindre à l'une de caravanes qui partent de Bagdad et qui convoient à la Mecque les pélerins de l'Europe; ni pour profiter des rapports étendus de commerce que cette ville entretient avec la Perse, le Turkestan, l'Arabie et l'Inde; ni pour rechercher les traces de Babylone, de Seleucie, de Ctésiphon, célèbres capitales de puissans empires, dont les ruines, ou plutôt le débris sont confondus avec le sol d'argile, d'où leurs monumens en briques avaient été tirés, que M. Groves a quitté sa patrie et a visité Bagdad, la ville jadis si magnifique des califes, et la contrée arrosée par le Tigre et l'Euphrate, que nos Livres saints nous représentent comme le berceau du genre humain. Il a fallu plus que tout cela pour le décider à renoncer aux avantages d'une position heureuse sous tous les rapports, et pour lui faire entreprendre un voyage qui n'est pas sans périls. M. Groves s'est souvenu que Dieu veut que l'Evangile soit prêché par toute la terre, et considérant que la portion de la Mésopotamie, que les modernes ont nommée l'Irak-Arabi, n'a presque aucun moyen de l'entendre annoncer, il a pris le parti de consacrer sa vie à faire connaître aux hommes de cette région lointaine la bonne nouvelle du salut. Bien des gens ne comprendront rien à ce dévouement; et lorsqu'ils verront combien est humble la carrière que M. Groves a choisie, combien elle est peu faite pour offrir de ces satisfactions d'amour-propre qui dédommagent souvent de beaucoup de renoncemens, combien enfin elle exige de continuels et douloureux sacrifices, ils auront plus de peine encore à s'expliquer une conduite qui est trop persévérante et trop active pour qu'on puisse la mettre sur le compte de l'enthousiasme. L'étonnement de ceux de nos lecteurs qui ne sont pas au fait des travaux des missionnaires chrétiens, augmentera peut-être encore, si nous leur disons que le motif qui a porté M. Groves à se rendre et même à se fixer à Bagdad, a excité un grand nombre d'autres hommes à pénétrer dans des contrées encore plus distantes et plus difficiles à atteindre, et qu'il n'est presque aucun pays connu où il n'ait conduit des voyageurs. C'est là une assertion à l'appui de laquelle nous pourrions citer des faits nombreux; nous nous bornerons toutefois aujourd'hui à suivre le chemin de Bagdad.

Dès l'entrée du voyage, nous trouvons une circonstance

qui ne paraîtra guère moins surprenante à bien des personnes que le voyage lui-même; mais qui ne sera, aux yeux des chrétiens, qu'une preuve de plus de la bienveillance dont ils savent que les disciples de l'Evangile sont animés les uns pour les autres. M. Groves voulait emmener avec lui sa femme, ses deux jeunes enfans, sa sœur, un jeune sourd-muet et une dame, amie de sa famille. Il redoutait les dépenses de ce voyage, qui devait nécessairement être très-dispendieux; mais sous ce rapport même, il trouva des facilités qui dépassèrent toutes ses espérances. Un de ses compatriotes, M. Pudgett, avec lequel il ne paraît pas avoir eu jusque là de relations intimes, était propriétaire d'un petit navire, dont il avait l'intention de se défaire. Il s'était rendu à Portsmouth dans ce but, quand il fut instruit du projet que M. Groves avait formé d'aller à Bagdad. Il prit aussitôt le parti de retarder la vente de son yacht, et lui offrit de le conduire gratuitement, ainsi que ses compagnons de voyage, jusqu'à Saint-Pétersbourg, s'estimant heureux de pouvoir contribuer de cette manière au succès d'une entreprise religieuse aussi importante. Cette offre généreuse fut acceptée avec la même simplicité qu'elle avait été faite. M. Pudgett, qu'aucune affaire personnelle n'attirait à Saint-Pétersbourg, ne s'y arrêta que peu de jours: il remit bientôt à la voile, après avoir eu à bord une réunion de prière, à la suite de laquelle ceux qui retournèrent en Angleterre et ceux qui voulaient pénétrer dans l'intérieur de l'Asie prirent congé les uns des autres. A quoi faut il attribuer ce dévouement qui contraste si fort avec l'égoïsme auquel on est habitué dans le monde? Qui ne voit qu'il y a là un principe tout autre que celui qui règle les rapports ordinaires des hommes entre eux? Ce principe, c'est la foi chrétienne, qui se manifeste par le zèle et la charité.

M. Groves fit à Saint-Pétersbourg la connaissance d'un ecclésiastique anglais, M. Knill, qui s'occupe avec beaucoup d'activité à répandre les Saintes Ecritures dans ce vaste empire, et celui de quelques autres chrétiens appartenant aux diverses classes de la société. Il y rencontra aussi Mme Taylor, femme du résident anglais à Bagdad, qui, après avoir passé quelques années en Angleterre, retournait auprès de son mari, et qui se félicita de ne pas être obligée de continuer seule sa route. Nos voyageurs ne firent guères que traverser Moscou. Ils visitèrent la petite colonie morave de Sarepta, qui a été fondée pour propager la connaissance du Christianisme dans ces contrées, mais qui n'a pu poursuivre ses travaux missionnaires, à cause de la jalousie du clergé. Les colons sont au nombre d'environ quatre cent; leur état n'est pas très-prospère. Ils avaient réussi, il y a quelques années, à faire aimer l'Evangile à quelques Kalmouks de leur voisinage; mais n'ayant pu obtenir la permission de continuer à les instruire et de les baptiser, ce n'est qu'au sein de l'Eglise grecque que leurs prosélytes purent embrasser le Christianisme. Ils sont aujourd'hui établis à Fairtzeria; il est à regretter qu'ils y soient privés de presque tout secours religieux: on s'est contenté de défendre aux Moraves de les instruire, sans se soucier de leur procurer d'une autre manière les enseignemens nécessaires à leur affermissement dans la vérité.

Nos voyageurs arrivèrent enfin à Astracan, qui est situé à quatorze cents milles de Saint-Pétersbourg: là encore ils savaient qu'ils rencontreraient des chrétiens, et c'était pour eux une garantie de l'accueil qui leur serait fait. On parle souvent avec éloges de l'harmonie qui existe entre les francs-maçons; mais cette association n'étant fondée sur aucune conviction religieuse, et n'ayant ainsi aucun lien véritable qui puisse en unir les membres, n'est aujourd'hui qu'un grand enfantillage auquel se rattachent quelques œuvres de bienfaisance. Le lien chrétien est tout autrement fort, et nous ne pouvons songer à le comparer aux rapports de convention de la franc-maçonnerie. Il ne repose en effet sur rien moins que sur un sentiment de fraternité entre des hommes qui savent qu'ils sont tous enfans du même Dieu et qu'ils ont été rachetés par le même Sauveur. Sans s'être jamais vus de visage, ils s'aiment, et ils se reconnaissent, non à certains signes mystérieux, comme les membres de quelques associations mystiques qui se sont propagées jusqu'à nos jours, mais à l'amour qu'ils éprouvent pour leur Père commun et qu'ils témoignent par leurs paroles et par leurs œuvres. C'est surtout en voyage qu'on est frappé de la force et de l'étendue de ce lien; quelque contrée que le chrétien visite, il est à peu près sûr d'y rencontrer çà et là des frères, qui croient comme il croit, qui aiment comme il aime, et qui, quoiqu'il n'ait eu jusque-là aucun rapport avec eux, lui témoignent de tout leur pouvoir l'affection qu'il leur inspire. M. Groves put faire cette douce expérience en arrivant à Astracan. A peine y fut-il descendu à l'auberge qu'il reçut la visite de M. Glen, l'un des missionnaires écossais qui y sont établis, lequel venait lui offrir de demeurer dans sa maison avec ses compagnons de voyage. C'est en 1814 que M. Glen et quelques autres missionnaires ont commencé leurs travaux dans cette ville, que ses nombreux rapports de commerce rendent un poste important, d'où l'on peut faire parvenir au loin, par l'intermédiaire des marchands que leurs affaires y amènent, les Saintes-Ecritures et d'autres écrits religieux, traduits dans les langues de cette partie de l'Orient. Les missionnaires vont aussi prêcher l'Evangile dans les villages tartares du voisinage; ils ont établi une école où ils préparent des jeunes gens du pays à devenir un jour instituteurs parmi leurs compatriotes, et ils s'occupent avec zèle des Juifs établis en grand nombre sur les bords de la Mer Caspienne, cherchant à détruire leurs préjugés contre le Christianisme.

C'est surtout comme traducteur de la Bible en persan que M. Glen est connu. Ce savant, qui ne fait pas de la littérature orientale en amateur, et qui sait faire servir sa science à quelque chose de mieux qu'à critiquer envieusement, comme certain orientaliste de Paris, les travaux de confrères qu'il serait difficile de surpasser, poursuit sa difficile entreprise avec une grande persévérance. A l'époque où M. Groves le visita, il en était au livre d'Ezéchiel. Quand sa traduction sera terminée, M. Glen ira probablement passer quelque temps à Chiraz ou à Ispahan, afin de lui donner cette perfection à laquelle un ouvrage de ce genre ne peut atteindre que s'il est soumis aux hommes lettrés du pays pour lequel il est fait.

M. Groves décrit d'une manière animée le passage du Caucase. On ne peut faire ce voyage qu'avec une escorte ou en se joignant à d'autres voyageurs. Près de trois cents charriots tartares, chargés de marchandises, et la voiture d'un évêque russe, formaient le convoi auquel il dut se joindre. Les chemins sont extrêmement mauvais et difficiles; mais l'aspect du pays est varié et intéressant. On monte d'abord par un étroit défilé, de chaque côté duquel s'élèvent des rochers, dont les sommets se resserrent, au point de permettre presque aux arbrisseaux qui y croissent d'unir leurs branches au-dessus de cette route singulière. A mesure qu'on monte, le pays s'élargit, et l'on se trouve au milieu de montagnes, dont les flancs sont garnis de verdure et les cîmes couvertes de neige. En descendant de Krestovaia-Govi dans la vallée d'Aragoi on jouit du spectacle le plus magnifique. La nature y déploie toutes ses richesses; c'est là une de ces vues qui surpassent tout ce qu'on aurait pu s'attendre à trouver, d'après les récits des voyageurs, et dont la description, quelque habile que soit celui qui l'entreprend, ne réussit pas même à présenter à l'esprit une image imparfaite de la réalité.

Nos voyageurs passèrent par Tiflis, chef-lieu de la Géor-

gie, et par Chouchi, où ils eurent une grande joie à voir les missionnaires Dittrick, Zaremba, Haenacker, Hans et Pfander. Le projet de ces hommes excellens a toujours été de se fixer en Perse, et l'on comprend de quelle importance sera pour eux la traduction dont M. Glen s'occupe à Astracan, lorsqu'ils pourront exécuter ce plan, auquel la guerre entre la Russie et la Perse a long-temps mis obstacle. Ils ne manquent pas d'occupation dans leur séjour actuel, où ils travaillent à instruire les Mahométans en même temps que les Arméniens, qui sont fort ignorans; mais ils ne perdent pas de vue leur premier projet, dont ils préparent déjà l'accomplissement. Ils avaient même l'intention, lors de l'arrivée de M. Groves, d'envoyer sans retard M. Pfander à Baku, afin qu'il pût y apprendre le persan et l'arabe, y distribuer les Saintes-Ecritures, et prendre les renseignemens nécessaires sur le pays au sein duquel ils voulaient se fixer. Sur la demande de ce voyageur chrétien, ils changèrent de plan, et consentirent à ce que M. Pfander l'accompagnât à Bagdad pour y passer un an avec lui. On comprendra sans peine quelle joie M. Groves dût éprouver de rencontrer un ami et un compagnon d'œuvre, disposé à s'associer à ses travaux dans la contrée étrangère, où il allait s'établir.

Il nous est impossible d'entrer dans tous les détails d'un voyage, qui a présenté nécessairement bien des difficultés. Elles auraient en partie été evitées, si MM. Groves et Pfander avaient pu voyager comme les habitans du pays, en s'imposant toutes sortes de privations; mais, faisant route, ainsi que nous l'avons déjà dit, avec Mme Taylor, femme du résident anglais à Bagdad, leur suite était plus nombreuse, ils attiraient davantage l'attention, et ils avaient souvent plus de peine à trouver un gîte. Ils arrivèrent enfin à Tébriz, grande et florissante ville de la Perse, où réside Abbas-Mirza, l'héritier présomptif de la couronne. Ce prince ne paraît pas attacher plus de prix à la religion qu'il professe qu'à tout autre; mais il a compris combien il importe que ses sujets soient instruits, et il favoriserait volontiers toute entreprise qui aurait pour but leurs progrès, sous quelque influence religieuse qu'elle fût placée. En partant de Tébriz ils rentrèrent sur le territoire ottoman, et la petite caravane prit la route de Sahex et de Suleymanie. Le chef d'une caravane se nomme, en Perse, le *Charwadar*. Le prix dont nos voyageurs convinrent avec lui pour les conduire à Bagdad fut de 14 roubles d'argent par cheval; la charge d'un cheval est de 12 *poods* ou 480 livres russes.

On sait que l'islanisme se divise en deux grandes sectes. Les Kurdes, qui habitent cette contrée, sont *sunnites*, tandis que les Persans sont *schütes*. Quelques Persans, qui se rendaient à Kerbela et à Semavat, lieux de pélerinage des *schütes*, s'étant joints à la caravane, les habitans se trouvèrent blessés dans leurs croyances et firent un assez mauvais accueil aux voyageurs. Il est vrai que leur susceptibilité religieuse ne pouvait être mise à une plus rude épreuve: ces Persans accompagnaient deux convois funèbres, voulant ensevelir leurs morts en terre sainte, et ils observaient les fréquentes dévotions prescrites par leur culte. On ne peut traverser Bagdad avec un convoi sans offrir au pacha un présent, de cinquante à cent ducats; aussi les parens qui conduisent le deuil préfèrent-ils d'ordinaire faire un détour plutôt que de se soumettre à cet impôt. Les Kurdes sont un peuple courageux et fier; ils ne redoutent pas leurs ennemis, et un anglais, qui a pris du service dans l'armée d'Abbas Mirza, avait peine à comprendre que MM. Groves et Pfander hasardassent sans armes au milieu d'eux. Ils eurent, il est vrai, bien des obstacles à surmonter; mais ces obstacles ne furent cependant jamais aussi grands qu'on le leur avait fait craindre. Ils reconnurent avec d'autant plus de joie la protection signalée de Dieu dans la sécurité dont ils jouirent, que des voyageurs, qui ne les précédaient que de peu de jours, avaient été dépouillés par les brigands qui infestent cette contrée.

M. Groves était parti de Londres le 11 juin 1829; il arriva à Bagdad le 6 décembre, après un voyage de près de six mois. Nous rendrons compte, dans un second article, du séjour qu'il a fait dans cette ville intéressante.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LE SALUT.

Nous avons dit quels sont, d'après l'Evangile, l'origine et le siége du mal moral; nous avons montré que tout ce qu'on a imaginé pour expliquer ce grand fait n'explique rien et ne peut soutenir un examen sérieux, et qu'un chapitre de la Bible nous en apprend plus à cet égard que toutes les théories des moralistes qui ont cherché la vérité ailleurs que dans ce Livre. Il suit nécessairement de ce que nous avons dit, que le mal moral est un malheur immense pour l'humanité, ou plutôt que c'est son souverain malheur, la source de toutes ses souffrances, sans en excepter celles du corps, qu'une haute et saine philosophie nous montrerait, non moins que l'Ecriture, comme autant de conséquences de notre état spirituel. Dans cet état, qu'est-ce que l'homme, sinon un être perdu? Quel est son premier besoin, sinon d'être sauvé? Le salut! voilà ce que cherche en effet toute âme d'homme qui s'est vue telle qu'elle est; voilà le mot qu'il nous tardait de prononcer après avoir mesuré la grandeur de notre chute.

Par son naufrage l'homme a perdu trois choses: son innocence, et dès lors il n'a plus eu dans la loi morale un guide bienfaisant, mais un juge inexorable qui le condamne; sa liberté, car il est devenu l'esclave du mal; son bonheur enfin, qui ne saurait exister pour lui sans innocence et sans liberté. En faut-il davantage pour se dire perdu?

Le sauver, ce sera donc lui rendre ce qu'il n'a plus; ce sera, avant tout, le délivrer de la condamnation de la loi; ce sera ensuite l'arracher à l'esclavage du mal et le rendre capable de pratiquer le bien. Dès lors il aura recouvré le bonheur; car le bonheur est l'état naturel d'un être qui vit selon la loi de son Créateur; et le désir d'être heureux suffirait seul à prouver que l'homme est égaré de sa véritable route. Le sentiment du bien-être que fait éprouver la santé du corps ne saurait exister sans cette santé, et désirer ce bien-être, c'est autant que désirer la santé même.

Le salut ne sera donc, ni seulement la délivrance de la condamnation; ni seulement la délivrance du mal, ni à plus forte raison seulement le retour du bonheur, qui ne pourrait avoir lieu sans ces deux délivrances; ce sera ces trois choses à la fois. En faut-il moins, en effet, pour se dire sauvé?

N'est-ce pas ici le cas de s'écrier avec l'Ecriture: « Qui est suffisant pour ces choses? » A l'homme perdu il faut un Sauveur: qui sera, qui pourra être ce Sauveur? Sera-ce l'homme lui-même? Voyons s'il est possible de concevoir le coupable condamné anéantissant lui-même sa sentence, l'esclave du mal brisant lui-même ses fers, le malheureux se rendant lui-même le bonheur.

Le coupable qui a transgressé la loi est condamné: par qui? par lui-même? non, par la loi, ou plutôt par son Auteur. Dès lors comment pourrait-il abolir lui-même sa condamnation? Serait-ce en obéissant désormais? Mais, esclave du mal, cette obéissance lui est impossible; et lors même qu'elle ne le serait pas, n'est-il pas obligé d'obéir toujours à son Législateur, à l'avenir comme dans le passé? Son obéissance à venir ne pourrait point empêcher qu'il ne fût justement condamné pour sa désobéissance passée. Le coupable ne peut donc rien par lui-même pour abolir sa culpabilité et la condamnation qui en est l'inévitable conséquence légale.

L'esclave du péché pourra-t-il plus pour briser ses fers? On pourrait l'espérer, si son esclavage était celui de son corps seul et non de son âme; mais c'est cette âme elle-même, c'est le principe même de la volonté qui est soumis

au mal. Impossible dès lors qu'un esclave volontaire brise des chaînes qu'il aime.

Le malheureux enfin se donnera-t-il le bonheur? L'impuissance du coupable et l'impuissance de l'esclave du mal répondent suffisamment à cette question.

L'homme ne saurait donc trouver en lui-même son Sauveur; s'il est abandonné à ses propres ressources, il n'a point de salut à espérer, et son immortalité ne lui garantit que la perpétuité de sa condamnation, de sa sujétion au péché, et par conséquent aussi de son malheur. Où trouvera-t-il dès lors le Sauveur dont il a un si pressant besoin? Où, si ce n'est en son législateur, en son juge lui-même, en Celui qui l'ayant créé une fois libre et heureux, aura bien encore la puissance de le rendre à la liberté et au bonheur? Mais si Dieu seul peut être le Sauveur de l'homme, voudra-t-il l'être? Ici la raison et la conscience se taisent, et n'ont point de promesses pour nous consoler : la raison n'a sur ce grave sujet que de vagues conjectures pour apaiser la voix désespérante que la conscience nous fait entendre; et ces conjectures, c'est bien plus encore le raisonnement que la raison qui nous les fournit. Dès lors, si la volonté de Dieu est de nous sauver, ne faut-il pas qu'il nous le dise lui-même? ne faut-il pas qu'il se fasse connaître à nous comme notre Dieu-Sauveur, afin que nous puissions « aller à lui pour avoir la vie? »

Eh bien! cette révélation a été faite à l'humanité. Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui à en rappeler les diverses époques, non plus qu'à en décrire l'histoire. Bornons-nous à dire que nous la trouvons dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, avec des témoignages de vérité que sauront reconnaître ceux, mais ceux seulement qui, aidés de Dieu, les chercheront d'un cœur sérieux.

Puisque la raison de l'homme n'a pu lui révéler si le Dieu qu'il a offensé veut lui faire grâce et le délivrer de sa misère, et si celui qu'elle lui montre comme son juge veut être son Sauveur, il ne faut pas que l'homme s'étonne de trouver un mystère, c'est-à-dire quelque chose de supérieur à sa portée intellectuelle dans le salut qui lui est annoncé. Tout est mystérieux, en effet, dans ce grand acte de la miséricorde de Dieu : la personne du Sauveur, la manière dont il vient à l'homme, la manière dont il le délivre de la condamnation de la loi et de l'empire du mal, tout cela dépasse notre raison, et semble même folie à notre sagesse; la foi seule peut atteindre jusque là. Mais qu'importe le mystère dont un fait s'entoure, si le fait est certain? Qu'importe que la raison du sage soit humiliée, si le pécheur qui croit est sauvé, si la foi le met en possession d'un bien tout aussi réel pour lui que ceux que la raison peut comprendre? L'homme qui se sent dans un pressant danger de périr ne songe guère à contester avec celui qui lui tend une main libératrice; il n'a pas la folie de lui demander compte de ce qu'il peut y avoir d'étrange et d'incompréhensible dans sa personne et dans les moyens qu'il emploie. Il lui suffira d'être assuré de sa puissance et de sa bonne volonté.

Tout homme profondément convaincu de sa culpabilité et de sa sujétion au mal, tout homme à qui cette conviction donnera le sentiment de son malheur et qui aura appris à désespérer de lui-même, en agira ainsi à l'ouïe de l'Évangile. « Certainement, dira-t-il avec un apôtre, le » mystère de piété est grand, Dieu manifesté en chair! » Mais que m'importe ce qu'il y a là d'incompréhensible! L'essentiel pour moi n'est-il pas d'être arraché à ma misérable condition! Or, si j'acquiers la conviction que ce Jésus qui m'appelle à lui m'a donné les gages de puissance et de charité que je cherche dans un Sauveur, si je vois qu'il a un remède pour chacun de mes maux, et que son salut est un salut complet, que demanderai-je encore pour me confier à lui, pour me remettre entre ses mains?

Et d'abord, le Sauveur que nous annonce l'Evangile nous est-il présenté revêtu de la puissance nécessaire pour nous sauver, de la puissance du Créateur et du Législateur de l'humanité coupable, de la puissance de Dieu? Comment pourrons-nous en douter en le voyant pardonnant les péchés et guérissant tous les maux en son propre nom; en lisant de lui que « toute la plénitude de la Divinité habite corporellement en lui; » qu'il est « Dieu au-dessus de toutes choses; » que par lui et pour lui ont été créées toutes choses; que c'est lui qui juge les vivans et les morts; en parcourant enfin, avec une consciencieuse attention et sans préjugé, toutes les pages du volume sacré? Comment douter de sa charité envers nous, à l'ouïe de cette pressante invitation : « Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés, » et je vous soulagerai et vous trouverez le repos de vos » âmes? » Comment en douter, quand nous lisons le récit de tout l'opprobre et de toutes les douleurs que le Christ a endurées pour nous?

En voyant Celui qui, «étant en forme de Dieu, n'a pas regardé comme une usurpation d'être ÉGAL à Dieu, » (Philip. II. 5.) descendre lui-même jusqu'à revêtir notre nature avec toutes ses infirmités physiques, et jusqu'à subir sur un bois infâme la mort réservée au crime, oubliez un instant votre incrédulité, et dites-nous si vous pouvez imaginer une preuve d'amour plus grande et plus irrésistible que celle-là? C'est pour à présent tout ce qu'il nous importe de connaître.

Il nous reste à savoir si dans son œuvre de salut nous trouvons également ce que nous avons droit d'y chercher, quelque étranges et mystérieuses que nous paraissent d'ailleurs des voies « qui ne sont pas nos voies ». Le salut que m'annonce l'Evangile et que m'offre Jésus-Christ est-il un salut complet? voilà ce qu'il faut que je sache; voilà ce que demandera par-dessus tout le pécheur qui se connaît. Ce salut me délivre-t-il, d'abord de la condamnation que mérite ma désobéissance à la loi de Dieu, puis de l'esclavage du péché? Ce salut me donnera-t-il le bonheur que je cherche?

La manière dont l'Evangile répond et satisfait à tous les besoins de notre âme, sans en négliger un seul, n'est pas un des moindres caractères de sa parfaite vérité et de sa divinité. Les religions de l'homme, et nous parlons ici des moins imparfaites, ne s'adressent en général qu'à l'un de ces besoins, ou si elles s'occupent des autres, ce n'est qu'en sous-ordre et par des procédés qui tendent tantôt à les endormir, tantôt à les irriter, mais qui manquent toujours leur but. Tandis que la plupart des doctrines humaines n'ont en vue que de nous délivrer de l'empire du mal, et ne nous parlent que de vertus à acquérir et de perfectionnement, en ne donnant même à ces expressions que leur sens le plus grossier, le Christianisme commence par nous annoncer le pardon de notre Juge suprême, notre réconciliation avec un Dieu saint et juste; il nous montre notre sentence de condamnation déchirée. Notre conscience une fois en paix, il met en nous la haine du mal qui nous asservit et nous donne la force de briser nos chaînes. En d'autres termes, le salut de Jésus-Christ est un salut véritable, parcequ'il nous sauve tout à la fois de la peine légale du péché et du péché lui-même, parce qu'il fait succéder pour nous la grâce à la condamnation, l'amour et la pratique du bien à l'amour et à la pratique du mal, et selon l'expression de l'Ecriture, parcequ'il nous rétablit « dans la glorieuse liberté des enfans de Dieu. »

En Jésus-Christ, à la fois Fils de l'homme et Fils de Dieu, l'humanité a été réconciliée avec la Divinité. Notre loi morale a reçu dans l'humanité du Sauveur une entière satisfaction; après l'avoir accomplie, sans en rien omettre, le nouvel Adam, représentant et prémices de l'humanité régénérée, a pris sur lui toutes les malédictions que cette loi prononçait contre ses transgresseurs : la vie, la mort et la résurrection de Jésus sont les gages de notre pardon. Et qu'on y prenne garde, ce sont ici, non de simples doctrines, mais des faits, et de faits qui défient toute critique consciencieuse et éclairée. C'est par des faits que l'Evangile nous parle de notre pardon; c'est aussi par des faits qu'il prouve que Jésus-Christ ne nous sauve pas moins de l'esclavage du péché que de la peine qui lui revient, comme le déclarent une foule de passages de l'Ecriture, et comme il serait facile de le faire entrevoir en montrant dans le sacrifice de la croix la plus grande manifestation de la haine que mérite le mal, et la plus sublime des preuves de la sainteté et de l'amour de Dieu.

Ainsi le salut de Jésus-Christ est un salut complet et véritable, qui nous délivre réellement de tout ce qui fait notre malheur: lui seul donne la paix à notre conscience, tout en nous évitant l'écueil funeste d'une fausse sécurité; lui seul nous

rend vainqueurs du mal sans nous enorgueillir ; lui seul nous procure le bonheur que Dieu destina à l'homme en le créant. N'en est-ce pas assez pour nous convaincre que l'Evangile est véritablement, selon l'espression énergique d'un apôtre, « la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu! »

ASSOCIATIONS DE CHARITÉ.

Plusieurs associations de charité se sont, depuis quelque temps, formées à Paris, non pas pour faire l'aumône administrativement et distribuer des secours sans discernement, mais pour s'occuper des pauvres d'une manière plus suivie et plus utile, pour étudier de près leurs besoins et leur offrir les consolations de la piété, en même temps que les dons nécessaires à leur soulagement. Deux de ces associations composées de dames, viennent de publier, l'une son troisième, l'autre son premier rapport. Ecrits avec la simplicité qui convient à des femmes chrétiennes, ces rapports permettent de bien apprécier des efforts, dont l'importance a été d'autant plus grande cette année, que les ravages du choléra ont encore ajouté aux misères ordinaires.

La plus ancienne de ces associations de charité, sans renoncer à distribuer des secours en nature, comme elle l'a fait depuis son origine, a cependant cru devoir consacrer la plus grande partie de ses fonds à l'entretien d'un pensionnat fondé, l'année dernière, par ses soins, et où dix-huit jeunes filles, orphelines ou indigentes, sont élevées gratuitement, sous la direction d'une femme chrétienne. Elles participent à l'enseignement offert aux enfans des deux sexes, dans la maison complète d'instruction gratuite de la rue Saint-Maur, où des classes sont ouvertes pour tous les âges. Ce fait est sans doute intéressant par lui-même; mais ce qui le rend plus intéressant encore, c'est la sollicitude toute maternelle avec laquelle les dames du comité surveillent leurs jeunes protégées. Leur rapport est empreint d'une vraie charité, de cette charité de l'Evangile, qui sait si bien sympathiser et qui parle le langage du cœur, parce qu'elle le comprend. Nous en citerons quelques fragmens :

« Outre les secours ordinaires que nous accordons à nos pauvres, nous avons consacré, cette année, plus de temps et plus de fonds au pensionnat de jeunes filles, disent ces dames. Elles ont été prises dans la classe la plus infortunée. Plusieurs d'entre elles sont orphelines. Toutes languissaient dans la misère et ne recevaient ni instruction ni direction. Elles grandissaient entourées de mauvais exemples et de dangers. Nous éprouvons la joie si douce de les avoir soustraites à cette position. Elles sont recueillies, élevées, soignées avec amour; la santé refleurit sur leurs visages; elles sont heureuses, et travaillent gaîment à acquérir un état qui les mette au-dessus du besoin. Plusieurs d'entre elles nous donnent de douces espérances d'amélioration et de changement, et semblent sentir que c'est par une dispensation toute miséricordieuse de la Providence qu'elles ont été placées sous notre protection. Il n'en est presque aucune qui n'ait déjà ressenti quelque bien de l'influence religieuse et morale sous laquelle elles vivent. Nous avons vu des caractères rebelles, aigres, qui ne manifestaient aucune sensibilité, s'adoucir et devenir faciles et aimables. Les observations journalières que nous sommes à même de faire sur ces enfans nous prouvent que la voix de l'Evangile est celle qu'ils comprennent le mieux, et que dès leur jeune âge elle peut les guider sûrement.

» Notre ardent désir serait d'augmenter le nombre de nos pensionnaires. Nous sommes de jour en jour plus convaincues que c'est de cette manière que nous pouvons être le plus utiles à la classe pauvre. C'est en élevant ses enfans et en les arrachant à cette cruelle abnégation de toute dignité morale qui suit d'ordinaire la misère, que nous pourrons laisser quelque trace durable du bien que nous essayons de faire sous les regards de notre divin Maître. Ces dix-huit jeunes filles deviendront peut-être des mères de famille, et chacune d'elles sera alors placée au centre d'un petit cercle qu'elle pourra éclairer et réchauffer par ses leçons et son exemple. Ce qu'elles recueillent aujourd'hui, elles le sèmeront plus tard. »

Outre les souscriptions et les dons qui alimentent la caisse de l'association, ces dames se créent une ressource, au moyen d'une vente d'ouvrages : celle de cette année a commencé hier mardi, et se continue aujourd'hui mercredi, *rue Caumartin, n. 22*; nous désirons qu'elle soit productive; car, d'après leur rapport, il ne reste à ces dames, toutes dépenses payées, que 50 centimes. Les dons sont reçus par M. Jules Hollard, rue Martel, n° 10.

La seconde association sur laquelle nous désirons appeler l'attention de nos lecteurs, est établie d'après un plan un peu différent : elle limite son action au premier arrondissement, et il est facile de comprendre combien cette circonstance permet à ces dames de s'occuper avec suite et intérêt des pauvres qu'elles soulagent. Les distances sont, dans une grande ville, l'une des principales difficultés à surmonter; mais quel obstacle ne présentent-elles pas surtout à des visites de charité, qu'on ne peut différer sans inconvénient, puisque c'est de besoins pressans qu'il s'agit presque toujours. Cette disposition est donc fort bien entendue. Nous avons remarqué, dans le peu de pages dont se compose ce compte-rendu, plusieurs autres preuves d'une administration prudente et sage. Ces dames ne se bornent pas à dire ce qu'elles ont fait; elles parlent aussi de ce qu'elles auraient désiré faire, et nous transcrivons ce morceau avec d'autant plus de plaisir, qu'il peut suggérer des idées utiles :

« L'espoir de donner du travail à des ouvriers que la rigueur de l'hiver laisse souvent dans une oisiveté plus funeste encore à leur moralité qu'au bien-être de leurs familles; à des femmes qui demandent de l'ouvrage, mais ne savent où s'en procurer, nous avait suggéré la pensée d'ouvrir des ateliers où le gain eût été peu de chose sans doute, mais où l'assiduité et la bonne conduite fussent devenues une épreuve utile, et comme la base de l'intérêt à accorder. La difficulté de trouver de l'ouvrage, la crainte de déranger des mères de famille, toujours mieux placées au milieu de leurs enfans, et par-dessus tout, l'impossibilité, pour un comité de femmes, de se charger des détails nombreux et compliqués qu'entraînerait cette organisation, nous a fait renoncer à un projet que nous nous réjouirions cependant de voir repris, mieux combiné et exécuté par une réunion de personnes actives et persévérantes, dont le but serait, non seulement d'écarter les inconvéniens résultant souvent du rassemblement d'un certain nombre d'ouvriers, mais encore de faire tourner à leur bien-être moral les moyens d'influence qu'il serait possible d'obtenir. Aussi nous trouvera-t-on toujours disposées à seconder de tous nos efforts un établissement dont nous avions conçu l'idée, mais qui doit être dirigé par des mains plus fermes que les nôtres. »

Ces dames disent avec raison qu'il importe que les voix qui font entendre les paroles de la consolation et de l'espérance annoncent aussi la morale et la religion : ces deux missions ne sont au fond qu'une seule mission; car la première ne peut jamais être utilement remplie que si on comprend et accomplit la seconde.

On peut envoyer son offrande pour cette œuvre excellente chez Mme A. Guizot, rue Thiroux, n° 8

Règlement remarquable pour l'armée fait par le ministre de la guerre des États-Unis. — Les journaux américains que nous venons de recevoir contiennent un ordre du ministre de la guerre, qui défend l'introduction des liqueurs fortes dans les forts, les camps et les garnisons des États-Unis, et qui commande de remplacer la ration qu'on en accordait aux soldats par du café et du sucre. Il est expressément interdit aux fournisseurs de donner du whiskey aux troupes, et il ne leur sera pas tenu compte de celui qu'ils pourraient leur vendre, contrairement à cette ordonnance. C'est là une nouvelle victoire remportée par le bon esprit d'un peuple qui travaille sérieusement à réformer un vice national, dont il a reconnu la gravité.

Discours chrétiens *sur divers sujets de religion et de morale*, par H. GrandPierre. Un vol. in-8°. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 5 fr.

Nous nous empressons de recommander à nos lecteurs ce second recueil de *Discours* de M. GrandPierre, en vente depuis deux jours. Nous en rendrons compte dans un prochain numéro.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellicue, rue des Jeûneurs, n° 14.

TOME IIe. — N° 17. 26 DÉCEMBRE 1832.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix: 15 fr. pour l'année 8 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour trois mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire au 31 décembre, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

Le Semeur *sera, à dater du prochain numéro, imprimé avec des caractères neufs.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° XVI.

DU PROJET DE LOI SUR L'ÉTAT DE SIÉGE ET DE TROUBLES.

État de la question. — Des deux besoins d'ordre et de liberté qui existent en France. — Considérations historiques.

Le projet de loi présenté par M. Barthe à la Chambre des pairs a fait naître une vive et ardente polémique. On ne doit pas en être surpris. Le glaive de la dictature, lors même qu'il ne se montre que dans une perspective lointaine, est un symbole de guerre et de mort suspendu sur la tête de tous les partis et de tous les droits. Une triste expérience nous a trop souvent enseigné, depuis un demi-siècle, que les rênes de l'Etat passent de main en main, que le pouvoir et la force peuvent se déplacer d'un jour à l'autre, et que les armes données pour la défense des libertés politiques sont exposées à devenir les plus redoutables instrumens de la tyrannie. Vous êtes aujourd'hui les dépositaires de l'autorité publique, et vous n'abuserez pas de la dictature éventuelle que vous demandez : soit; vous avez les meilleures intentions possibles, et la prospérité du pays vous intéresse plus que tout autre chose : d'accord; cette loi même que vous proposez est une nouvelle preuve que vous désirez d'en finir avec les factions : je le veux bien. Mais qui nous garantit, à nous simples citoyens, à nous peuple, qu'avant quelques jours, par un effet de ces changemens imprévus, de ces bouleversemens rapides qui tant de fois se sont renouvelés dans notre vie politique, le glaive de la dictature n'échappera pas à votre main mutilée et impuissante pour être aussitôt ramassé par un despote ou par des factieux? On s'explique ainsi pourquoi la proposition ministérielle sur l'état de siége et de troubles est fortement désapprouvée, même par les meilleurs amis du gouvernement actuel : les ministres ne peuvent répondre que pour eux, non pour l'avenir.

Mais, tout en nous opposant avec franchise, et autant qu'il est en nous, à l'acceptation de ce projet de loi, nous avons besoin d'exprimer aussi combien la polémique soulevée à cette occasion dans les feuilles politiques nous a paru inconvenante, brutale et en même temps étroite et mesquine. C'est toujours la question personnelle qui occupe tous les esprits et qui épuise tous les efforts de la presse quotidienne; ce sont de petites causes que l'on met en avant avec des expressions bien acérées, bien méchantes, bien sottes parfois, au lieu de remonter aux causes véritables. Pourquoi les ministres proposent-ils une loi d'arbitraire? Ah! rien de plus simple : c'est que les ministres veulent être des dictateurs au petit pied pour conserver plus longtemps leurs portefeuilles. Ne savez-vous pas que leur intelligence rétrécie est incapable de comprendre les conditions d'un gouvernement libre? Gens à vue courte, de taille lilliputienne, la liberté leur déplait, parce qu'ils ne sont point à sa hauteur. Deux ou trois idées mal conçues, et la force au bout, voilà toute leur portée politique. Et après

qu'on a écrit ces pauvretés-là, on laisse deviner au lecteur, ou l'on ajoute avec une grande naïveté d'orgueil, que l'on connaît à merveille ce que les ministres ne connaissent point, et que l'on serait très-digne, infiniment capable de gouverner le pays. On donnerait à la France de l'ordre, du bien-être, de la liberté, de la gloire, sans lois d'exception, sans émeutes et avec une admirable facilité de moyens.

Pour nous, qui ne nous flattons pas de posséder ce génie gouvernemental, il y a quelque chose de mieux à faire : c'est d'examiner la situation morale et politique du pays, afin d'y découvrir, s'il est possible, la vraie cause de la présentation de ce nouveau projet de loi. Nous ne croyons pas du tout que cette dictature éventuelle ait été demandée par les ministres pour leur intérêt particulier; nous ne pensons pas non plus qu'ils soient entrés dans cette voie par défaut de lumières, par étroitesse d'esprit, puisque tout homme de bonne foi doit avouer que le cabinet renferme de hautes et puissantes capacités; nous supposons encore moins que les ministres aient agi sans motif; car un effet sans cause ne se conçoit pas plus dans les actions des hommes que dans les phénomènes de la nature; la cause peut être bonne ou mauvaise, bien ou mal appliquée, mais il faut admettre une cause quelconque. Qu'est-ce donc qui a pu porter le ministère actuel à présenter un projet de loi qui lui permette de suspendre toutes les garanties légales, tous les droits civils et politiques des citoyens?

Voici notre réponse en peu de mots : Le ministère est l'instrument de *l'esprit d'ordre* qui réagit contre *l'esprit de liberté*. Depuis la révolution de juillet, la liberté a menacé l'ordre; maintenant l'ordre veut prendre des armes contre la liberté. Ces deux principes empiètent constamment l'un sur l'autre; leur force de réaction est toujours proportionnelle à la force d'action opposée. Quand la liberté s'est précipitée dans des excès, l'ordre se précipite dans un excès contraire; quand l'un de ces besoins tend à se placer dans sa limite extrême, l'autre se jette bientôt dans l'extrême qui lui sert de contre-poids. Pour exprimer notre idée sous des images sensibles, les deux plateaux de la balance ne se tiennent jamais en équilibre; ils penchent tour-à-tour, et si l'un des plateaux est descendu fort bas, l'autre descend de même. Il en est des besoins d'ordre et de liberté qui existent en France comme des mouvemens du pendule qui décrit à droite un cercle équivalent à celui qu'il a décrit à gauche. La perfection de notre gouvernement consisterait à maintenir beaucoup d'ordre avec beaucoup de liberté; M. Casimir Périer l'avait promis, et il croyait sans doute la chose possible. Mais elle ne l'est point, selon nous, tant qu'on ne voudra la réaliser que par l'influence des institutions politiques; elle ne pourra s'accomplir que par l'intervention du Christianisme dans nos affaires, dans notre éducation et dans nos mœurs.

Examinons, d'abord, ce grave sujet sous le point de vue historique.

Au commencement de la révolution de 1789, l'esprit de liberté réagit puissamment contre l'esprit d'ordre. Pendant plusieurs siècles, si l'on excepte quelques orages passagers, la France avait joui d'un état de calme et de paix; le pouvoir était respecté, les lois obéies, l'ordre maintenu. Mais comme le principe d'ordre s'était jeté dans l'extrême du despotisme, le principe de liberté se jeta dans l'extrême de la licence; et le premier de ces deux besoins ayant exercé un long empire, il fallut aussi des années avant que l'autre fût assouvi. L'omnipotence du trône sous Louis XIV et Louis XV explique l'omnipotence de la Convention en 93; et l'excès de l'esprit de liberté qui fit tomber dans ses lâches fureurs une tête royale sur l'échafaud répondit à l'excès du pouvoir qui avait pesé sur le pays depuis Richelieu. La liberté devint régicide après que la couronne eut long-temps confisqué à son profit tous les droits de la nation.

Cependant l'esprit d'ordre ne tarda pas à réagir. Le principe de liberté s'use plus vite que le principe du pouvoir, parce qu'il s'élance plus rapidement jusqu'à sa limite extrême; la démagogie dévore en un jour ce qui suffirait à rassasier la royauté durant plusieurs générations. Comme la licence avait été terrible, effrénée, ivre de sang avant le 9 thermidor, l'esprit d'ordre se manifesta de toutes parts avec une puissante énergie après cette époque. Si la Convention et le Directoire n'eussent pas fait de coups d'état pour soutenir la révolution, le besoin de l'ordre, en réagissant contre les excès de la liberté, aurait vraisemblablement ramené la France dans les voies de l'ancien régime. De même qu'en 89, on avait tellement soif de liberté qu'on lui sacrifiait l'ordre, de même en 95 on avait tellement soif d'ordre que la masse de la nation lui eût sacrifié la liberté. Pour quiconque a étudié la révolution française dans les journaux et les mémoires contemporains, ce fait n'est pas douteux.

C'est cela même qui précipita le peuple français dans les bras du vainqueur d'Italie et d'Egypte. Le Directoire, en voulant maintenir à tout prix les conquêtes des assemblées révolutionnaires, avait compromis le besoin d'ordre; on était fatigué de cette liberté phrasière, qui chancelait à chaque pas, qui ne savait garantir les intérêts de personne, qui laissait l'avenir à la merci des factions. Et que fit alors la France? par dégoût d'un gouvernement faible et incertain, elle courut, triomphante et ornée de fleurs, à la rencontre d'un gouvernement fort jusqu'au despotisme du sabre. La réaction de l'esprit d'ordre imposa silence à l'esprit de liberté. Il y eût bien quelques tribuns plus tenaces que la multitude; mais, en général, on était passionné d'ordre; et la liberté, chassée de Saint-Cloud par la fenêtre, se promenait tremblotante et solitaire sur la place de la Bastille, sans parvenir à rassembler autour d'elle cinquante hommes de bonne volonté.

Sous l'empire, le principe d'ordre fut tout-puissant, et par l'effet naturel de cette constante réaction, dont on offre ici le développement historique, l'esprit de liberté devait ressaisir dans les cœurs une grande influence. Avec tout autre chef que Napoléon, la France aurait vu le besoin de liberté réagir bientôt contre le besoin d'ordre, et il aurait triomphé par cette loi qui veut que les victoires de ces deux principes se succèdent d'une manière invariable. Mais le grand génie de Napoléon sut prévenir, ou du moins retarder la lutte, en plongeant l'esprit de liberté dans l'ivresse des conquêtes. Il donna fort habilement le change à ce besoin national, et les cris de victoire qui retentissaient dans son camp nous faisaient oublier qu'il n'y avait plus de *forum*. D'ailleurs, cet illustre capitaine était appuyé sur un million de baïonnettes fanatisées par ses triomphes militaires, et la force matérielle est un terrible argument contre le principe de liberté. Il y eut donc, pendant les quinze années de la domination de Bonaparte, une espèce de période anormale où l'esprit d'ordre parut avoir anéanti son adversaire : et pourtant, chose remarquable! malgré le prestige de cinquante victoires, malgré la hauteur du génie de Napoléon et la force colossale qui le soutenait, l'esprit de liberté rentra peu à peu dans les différentes classes de la nation; il regagna une partie du terrain qu'il avait perdu sous la Convention et sous le Directoire; ne pouvant réagir sur la place publique, il réagit dans l'intérieur des familles, et l'on fut étonné de voir le pays, à la fin de 1813, beaucoup plus libéral qu'il ne l'était au 18 brumaire. Dès que la couronne impériale sembla chanceler sur la tête de Napoléon, un cri de liberté se fit entendre, et la courageuse démarche du corps législatif vint apprendre à la France

qu'elle pouvait encore se livrer aux nobles espérances de la liberté.

En 1814, il se serait élevé sans doute une lutte sanglante entre les deux principes; et comme on sortait d'une époque où l'ordre avait régné, l'esprit de liberté eût vaincu son antagoniste, si, après la chute de Bonaparte, les baïonnettes de l'Europe ne nous avaient pas imposé la dynastie des Bourbons. Louis XVIII fut obligé de donner satisfaction à l'esprit de liberté par sa Charte constitutionnelle. Il crut faire des parts équitables aux deux besoins du pays, et il se flatta de les tenir dans un juste équilibre. C'est l'origine du système de bascule, dont ce prince ne se départit jamais, quoiqu'il ait paru se ranger à l'opinion des hommes de droite vers la fin de son règne. Il le fit à contre-cœur et par nécessité.

Sous la restauration, il y eût dans les opinions du pays deux époques très-distinctes. Aussi long-temps que la France craignit pour le maintien de l'ordre, à l'époque des conspirations militaires et des choix républicains, ou même régicides dans les élections, le principe de liberté trouva de vives résistances parmi les membres des classes moyennes. Mais dès que l'ordre fut solidement garanti, lorsqu'on ne redouta plus le retour de la république ou de l'empire, la réaction du besoin de liberté contre le besoin d'ordre éclata dans tous les rangs, et elle s'éleva par degrés des boutiques les plus humbles jusqu'aux salons du noble faubourg. Sous le ministère de M. de Villèle, le libéralisme pénétra d'autant plus dans les esprits que l'ordre se rapprochait davantage du despotisme; tout le monde se fit libéral, le duc d'Angoulême inclusivement. Ainsi, dans un espace de douze années, on a pu remarquer deux actions et deux réactions: l'une, où l'esprit de liberté, étant devenu redoutable et menaçant, fut comprimé par l'esprit d'ordre au point d'anéantir à peu près tous les droits politiques; l'autre, où le principe d'ordre, ayant jeté de profondes racines et empiétant sur les plus justes restrictions imposées au pouvoir, fut combattu à outrance et avec un prodigieux succès par le principe de liberté.

Les ministères de MM. Martignac et Polignac reproduisirent le même spectacle dans nos affaires politiques. Le premier de ces hommes d'état voulut suivre le système de bascule de M. Decazes; il se proposa, comme le fit plus tard M. Casimir Périer, d'unir l'ordre avec la liberté, en accordant à l'un et à l'autre tout ce qui était juste; mais il ne réussit point. La liberté devint toujours plus exigeante, plus hostile, et elle arracha ce cri d'alarme à M. Martignac: *Nous marchons à l'anarchie !* D'un autre côté, le pouvoir devint plus défiant, se prit à redouter les effets de ses concessions. et M. de Polignac reçut le portefeuille de président du conseil. Bientôt après, le principe d'ordre ayant franchi toutes les barrières légales, et s'étant transformé en despotisme, le principe de liberté brisa aussi toutes ses limites constitutionnelles et fit une révolution.

Depuis la fin de juillet 1830, on a tenté beaucoup de moyens, employé beaucoup d'efforts pour maintenir l'équilibre entre les deux besoins d'ordre et de liberté; ce système a reçu le nom de *juste-milieu*. Mais ce qui est arrivé sous MM. Decazes et Martignac a encore eu lieu dans les dernières années. L'esprit de liberté a rompu l'équilibre; il a compromis l'ordre, menacé les droits acquis, tiré le glaive du fourreau; les émeutes, et tous les diminutifs de l'émeute, jusqu'au charivari, ont essayé de prévaloir contre l'autorité légale. L'esprit d'ordre s'est alarmé d'abord, s'est armé ensuite; il a vaincu dans la Vendée et dans les rues de Paris. Maintenant, ou plutôt depuis le mois de juin, une nouvelle réaction a commencé. Autant le principe de liberté menaçait l'ordre, autant le principe d'ordre croit devoir prendre de garanties contre la liberté; et parce que l'un n'a pas su se contenir dans de justes bornes, l'autre pense qu'il lui est permis de les franchir à son tour. C'est là ce qui explique la présentation du projet de loi sur l'état de siége et de troubles. Le gouvernement veut pouvoir se mettre hors du droit légal contre ses adversaires, parce que ceux-ci se sont placés hors du droit légal contre lui. L'esprit de liberté avait tort dans ses tentatives d'anarchie; le pouvoir a également tort dans ses tentatives de dictature. Il y a excès des deux parts.

Mais pourquoi le gouvernement ni les partis ne se maintiennent-ils pas dans un juste milieu? Pourquoi la liberté empiète-t-elle toujours sur l'ordre, ou l'ordre sur la liberté? D'où vient que l'équilibre entre ces deux forces n'a été jusqu'à présent qu'une vaine utopie? C'est une question à laquelle je répondrai dans ma prochaine lettre.

La citadelle d'Anvers a capitulé. Le général Chassé, qui a défendu la place avec une persévérance que ne pouvait pas même soutenir l'espoir de conserver le fort, n'a voulu entrer en pourparler que lorsque déjà la brèche était ouverte. Il a compris alors que toute résistance ultérieure coûterait beaucoup de sang, sans qu'il en pût résulter des avantages pour son pays. Quelque humanité qu'on ait montrée des deux côtés, il y a bien des deuils en Hollande et en France à la suite de ce peu de jours de guerre ! Réjouissons-nous de ce que la lutte n'a pas duré plus long-temps, et bénissons-en Dieu, qui, en nous rendant la paix, calme les inquiétudes de tant de familles! Puisse-t-elle être conservée, cette paix précieuse! Ce dernier événement, il faut bien le dire, n'en est pas encore un gage; car toutes les questions soulevées demeurent indécises; les intérêts et les passions sont encore en présence, si les armées ne le sont plus. Espérons cependant de meilleures choses et, pour les obtenir, sachons les demander à Celui de qui elles dépendent.

LITTÉRATURE.

Chroniques du crime et de l'innocence, par M. J. Champagnac. Paris. Chez Menard, libraire. La Ire livraison a paru. 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

Si je me trouvais dans un pays étranger, et que je voulusse étudier d'une manière à la fois sûre et prompte les mœurs du pays, je ne suivrais pas deux chemins. Je m'en irais directement chez le principal libraire de la contrée, et je lui demanderais quel est le genre d'ouvrages qui compte le plus grand nombre de publications. Je parcourrais ensuite les ouvrages les plus répandus, et il me serait facile d'en déduire une idée assez exacte de l'état moral de ce peuple. Il est clair, en effet, qu'à Pekin comme à Londres, à Paris comme à Mexico, un libraire doué de bon sens n'aura garde de remplir son magasin de livres qui ne se vendraient pas; il pourra se tromper une fois, non vingt fois, et s'il fait de nombreuses publications dans le même genre de littérature, c'est que ce genre est favorablement accueilli. Il est encore évident que le public s'abstiendra d'acheter des livres qu'il ne lirait point; quelques bibliomanes peuvent montrer cette espèce d'héroïsme et orner leurs rayons de volumes auxquels personne ne touche; mais ces gens estimables ne forment partout qu'un infiniment petit troupeau dans la masse des acheteurs, et ils ne suffisent jamais pour donner la vogue à une production littéraire. Il résulte de cette double observation que la boutique du libraire le plus achalandé doit offrir le fidèle panorama des goûts intellectuels et moraux de son pays; et je ferais volontiers une légère variante à l'aphorisme de M. de Bonald en disant : *La* LIBRAIRIE *est l'expression de la société.* Ou bien, pour employer un mot encore plus populaire, je re

sumerais ma pensée en ces termes : *Dis-moi ce que tu lis, et je dirai qui tu es.*

Si je voyais, par exemple, n'importe en quelle contrée, le magasin du libraire tout rempli de livres sérieux, d'ouvrages sur la religion, sur la morale, sur les maisons pénitentiaires, sur l'instruction du peuple, sur les moyens d'améliorer l'état moral et matériel des différentes classes de citoyens, je me dirais : Je suis venu chez un peuple grave et réfléchi, humain et religieux, ami du travail et des lumières, qui sacrifie peu aux grâces, mais qui fait beaucoup pour le bien commun de la société. Je m'attendrais à trouver chez un tel peuple moins de saillies d'esprit et d'épigrammes que d'idées justes et de raisonnemens solides ; je n'y chercherais pas des mœurs élégantes, mais de bonnes mœurs, et je serais à peu près certain qu'il me faudrait peu de temps et d'efforts pour y rencontrer d'excellens pères de famille, des citoyens dévoués à la chose publique, des philanthropes ingénieux à employer sans cesse de nouvelles méthodes pour l'accroissement du bien-être général, enfin des membres pieux et fidèles de l'Eglise chrétienne.

Que si je trouvais, au contraire, dans la boutique du libraire que je suppose, beaucoup de livres frivoles, des amplifications de rhéteur, des discours tout étincelans de tropes et d'antithèses, des ouvrages qui sauvent la pauvreté du fond par la richesse des formes, des *concetti* laborieusement tournés, des sonnets en abondance, des *fioriture* prétentieuses, des productions qui semblent traiter de tout, et qui se tiennent cependant à une distance respectueuse de tout ce qui touche à quelque chose, je me dirais : Voilà un peuple léger, spirituel, amant de la poésie, mais qui manque de convictions fortes et d'habitudes sérieuses ; ce peuple ne possède point de libertés politiques ; il a peur, il est esclave, et il se résigne à couvrir sa chaîne de fleurs ; il a peu de goût pour le travail, encore moins pour le perfectionnement des mœurs publiques ou privées ; il cherche partout des images, des figures poétiques, même dans la religion ; il s'enivre de joies sensuelles pour s'étourdir sur ses malheurs ; il s'intéresse beaucoup à de petites choses, parce qu'il lui est défendu de s'intéresser aux grandes choses...... Et je nommerais l'Italie.

S'il m'arrivait d'entrer dans un magasin de librairie dont les vastes rayons fussent tout chargés d'épais volumes, de livres grossis par une érudition consciencieuse, mais lourde et indigeste parfois ; s'il me tombait sous la main d'énormes commentaires sur des questions de médiocre valeur, et des prodiges de science dépensés en pure perte ; si j'y voyais nombre d'ouvrages théologiques plutôt que religieux, et réduisant la morale en système plutôt qu'en action ; si, à côté de ce pesant bagage, il m'advenait d'ouvrir de petits livres qui veulent être agréables et qui ne sont que guindés, qui cherchent le plaisant et qui ne trouvent que le ridicule, je penserais en moi-même : Ce peuple-là est, en général, fort instruit ; il médite beaucoup, ne lit pas moins, et travaille sans relâche ; il a une tendance marquée pour l'idéologie ; chez lui la tête l'emporte sur le cœur, et il fait de la religion même une science pour pouvoir y prendre intérêt ; dans ses mœurs il est casanier, routinier, placide ; il attache plus de prix à perfectionner la morale que la moralité individuelle ; il marche vite dans les idées, lentement dans les choses ; c'est le bibliothécaire de la famille humaine, et il a toutes les qualités, bonnes ou mauvaises, qui distinguent les habitués de bibliothèques ; mais il ne sait pas assez bien se défendre d'une certaine prétention à faire de l'esprit, et en courant après ce qui lui manque, il s'expose à perdre ce qu'il possède. Lorsque j'aurais fait ces réflexions et plusieurs autres, je ne demanderais plus si je suis à Berlin, à Weimar ou à Leipsick.

Mais j'ai traversé quelques centaines de milles, et me voici dans une tout autre librairie ; sur un grand nombre de titres d'ouvrages, grands et petits, brochures et in-quarto, je lis en grosses lettres le mot de *useful* : *useful knowledge*, *useful researches*, *useful entertainement*, *useful directions*, et je ne sais combien d'autres titres où l'épithète *useful* est accompagnée d'une multitude variée de substantifs ; je rencontre là force livres sur les machines à vapeur, sur les sciences appliquées aux intérêts matériels, sur les constructions navales, sur les nouvelles découvertes en géographie ; si je parcours un livre de religion, et il n'en manque pas non plus dans cette librairie, le côté pratique des doctrines y est plus souvent et plus longuement examiné que le côté scientifique ; si je jette les yeux sur un traité de morale, j'y découvre des faits, des biographies et peu de digressions sur le plus haut principe de la moralité ou sur les diverses théories du souverain bien ; je me dis alors tout naturellement : Le peuple auquel ce libraire vend ses livres est essentiellement actif ; il cherche l'utile et le positif en toute matière ; il réduit toutes ses idées en faits qui se voient et qui se touchent ; c'est le bras du genre humain ; il doit présenter d'étranges contrastes dans ses mœurs, parce que rien n'est plus divers que l'exécution, lors même qu'on s'accorde sur le principe, et il faut s'attendre à trouver parmi cette nation les plus hautes vertus à côté des plus abominables scélératesses ; comme tout le monde s'y applique à traduire ses sentimens en faits extérieurs, comme chacun y veut agir en quoi que ce soit, la corruption doit avoir ses écoles dans ce pays aussi bien que la morale, et l'athéisme y doit ouvrir des cours publics non moins que le Christianisme ; ailleurs on se heurte dans les spéculations, ici on se coudoie de toutes parts dans des entreprises rivales. Après cela, qu'ai-je besoin d'ouvrir la fenêtre du libraire pour apercevoir la Tamise et les docks de Londres ?

Cependant je poursuis mes recherches morales de librairie en librairie, et mes regards éblouis s'arrêtent sur un brillant magasin qui me frappe d'abord par son luxe et son élégance de bon goût. En entrant, je trouve sur le seuil un introducteur aux formes polies et d'une prévenance extrême. Il s'empresse de me présenter des volumes de toutes les couleurs, et, avant d'examiner ce qu'ils contiennent, j'admire déjà la beauté du papier, la netteté du caractère, le contour gracieux des titres gothiques, et je fais une première observation : Ce peuple-ci, dis-je à part moi, attache sans doute une grande importance à l'extérieur, à la *montre*, et s'il y a de l'ostentation dans les titres et dans les couvertures de ses livres, il doit y en avoir aussi dans ses manières et dans ses mœurs ; la forme, je le crains, l'emporte souvent sur le fond dans ce pays (1).

Mais je continue mon inventaire, et je ne suis pas médiocrement étonné de ne voir sur tous les rayons que des romans, des pièces de théâtre, des brochures politiques et des journaux. Je cherche des écrits sur la religion, sur la morale, sur les moyens d'étendre et de perfectionner l'instruction populaire ; mais je ne découvre absolument rien. Ce qu'il y a de plus sérieux dans cette librairie, ce sont quelques volumes de philosophie et d'histoire négligemment relégués dans un coin obscur du magasin, et recouverts d'une couche de poussière qui fait peu d'honneur, soit à ceux qui les ont composés, soit à la nation dans laquelle ils ont vu le jour ; d'ailleurs, la plupart de ces ouvrages portent une date qui remonte au moins à trois ou quatre ans ; toutes les publications nouvelles rentrent dans ce malheureux cicle : brochures, drames, romans, journaux. Il n'y a donc, poursuis-je en moi-même, que deux grands intérêts chez ce peuple : la politique et l'art de se désennuyer. Il se dispute sur des questions de liberté, de légitimité, sur des droits qu'il a ou qu'il veut avoir ; et quand ces débats l'ont fatigué il se distrait par des lectures frivoles et par des émotions de théâtre. Son existence doit être divisée en deux portions presque aussi vides et stériles l'une que l'autre ; dans la première il se querelle pour des théories sociales ; dans la seconde, il se passionne pour des intrigues romanesques. Quant à la religion, il paraît qu'elle est complétement oubliée dans ce pays, et qu'on l'a ensevelie avec les travaux d'érudition du seizième siècle dans les vieilles bibliothèques ; car le libraire le plus considérable ne possède pas un seul ouvrage sur cette matière, à moins qu'on ne regarde comme des écrits religieux quelques livres d'anciens auteurs qui attaquent le Christianisme, et quelques pam-

(1) Nous ne voulons pas dire que la France ait surpassé l'Angleterre par la beauté de ses produits typographiques ; il ne s'agit pas ici de comparer, sous ce rapport, ces deux pays entre eux ; nous nous proposons seulement de signaler ce qui nous frappe le plus dans les ouvrages qu'on publie dans chacun d'eux.

phlets récens sur le neo-matérialisme d'une petite secte qui se meurt. La morale est, ce me semble, tombée dans le même discrédit : aucun livre qui rappelle aux hommes leurs devoirs, qui les invite à rentrer dans leur conscience, et qui leur enseigne comment ils obtiendront et le désir et la force d'accomplir les saintes obligations de toute existence humaine; il faut que les habitans de cette contrée n'aient guères souci de leur perfectionnement moral, ou qu'ils croient être des moralistes du premier ordre. Pour l'instruction du peuple, il y aurait bien quelque chose ici; mais les livres qui en parlent se concentrent dans les discussions politiques sur la liberté de l'enseignement, et je suis forcé de les mettre dans la catégorie des brochures et des journaux.

Faute de mieux, et en désespoir de cause, je me prends à examiner de plus près le contenu de ces intarissables romans et de ces inévitables pièces de théâtre. Il se pourrait faire que la religion et la morale de ce peuple s'y fussent refugiées; ce serait une forme assez étrange, mais qu'importe, pourvu que ce qui rattache la terre au ciel et l'homme à sa conscience se maintienne quelque part? Un roman devient un fort bon livre sous la plume de Fénélon, et les pièces dramatiques peuvent exercer sur les mœurs, quand elles sont inspirées par l'amour de l'humanité, une salutaire influence. J'ouvre donc avec un empressement mêlé d'inquiétude les élégans volumes de mon libraire. Mais ô douleur! ô indignation! ô cruels mécomptes! Partout des crimes, des meurtres, des assassinats, des incestes; de la fange, du sang, des infamies partout. Sur la scène, on me conduit dans de mauvais lieux, et j'entends le langage de la plus dégoûtante prostitution. Les convenances, qui s'en occupe? La pudeur, qui y prend garde? Au moins cette décence vulgaire dont l'homme qui se respecte ne s'écarte pas même dans l'entretien le plus familier, mais qui songe encore à cela? Non, vous suivrez le héros de la pièce dans ses plus monstrueux égaremens; vous le verrez, les mains sanglantes, vomissant des blasphèmes, ne respirant que des forfaits qui terrassent l'imagination la plus effrénée, et vous monterez avec lui les degrés de l'échafaud, si toutefois l'auteur daigne vous montrer le crime puni, ce qui devient de plus en plus rare. Vous accompagnerez de nouvelles Messalines dans leurs hideuses passions, et vous assisterez à ces excès inouis de débordemens qui ont à peine reçu un nom dans la langue des hommes. Le bourreau, qui était autrefois complétement banni de la scène, qui ne se montrait naguères qu'à demi et sous un déguisement, le bourreau est devenu l'un des premiers personnages, et il se passera peu de temps avant que l'on fasse une pièce tout entière pour lui seul. Dans les romans, dans les contes, ce sont les mêmes tableaux reproduits sous un autre point de vue; vous n'échapperez pas à l'effroyable image du parricide; vous réclamerez en vain contre la peinture cynique de l'adultère; vous aurez beau vous récrier sur tant de situations où se joue une plume obscène, trempée dans les égoûts les plus sales et les plus infects. Voilà votre littérature. Et ces romans obtiennent la vogue! Et ces pièces de théâtre réussissent! Et ces productions d'un dévergondage inconnu chez aucun peuple jusqu'à l'heure où nous sommes, se multiplient, s'exagèrent dans leurs formes les plus révoltantes, rivalisent ensemble à qui saura imaginer du neuf en fait de cynisme et d'horreurs! S'il ne s'agissait que de deux ou trois ouvrages de ce genre, on passerait facilement condamnation sur de telles anomalies; dans le monde intellectuel comme dans le monde physique il peut y avoir des monstres. Mais toute une littérature, toute une génération entraînée dans ce chemin où le crime est la règle, où la vertu est l'exception!

Quelqu'un me dit: les auteurs valent mieux que leurs livres. Soit; mais pourquoi ces livres sont-ils les plus nombreux, les plus répandus, les seuls, pour ainsi dire, qu'on lise aujourd'hui après les feuilles politiques? pourquoi ces pièces de théâtre sont-elles les seules qui amènent et ramènent la foule? Croyez-vous qu'un peuple qui aurait des mœurs et quelques débris de croyances religieuses accueillerait avec tant de faveur de semblables productions? Non, vous ne le croyez point. Vous savez qu'en Angleterre, après la révolution de 1688, lorsque la cour impudique de Charles II eût disparu et qu'une réaction religieuse se fût manifestée, à l'époque d'Addisson, de Steele, de Rowe et de De Foï, et plus tard, au temps de Fielding et de Richardson, vous savez que des romans et des pièces pareilles aux nôtres auraient été écrasées par le mépris public. D'où vient la différence à cet égard entre l'Angleterre de la reine Anne et la France de nos jours? Il n'y a qu'une manière de répondre, et votre conscience a répondu.

Ce n'est pas qu'à la vue de tant d'actions de férocité mises sur la scène, on en doive conclure que le peuple français est féroce. Tout au contraire. Les hommes féroces n'aiment pas à voir leurs crimes représentés; ils sont passionnés pour le meurtre, non pour des fictions de meurtre. Mais quand cette énergie sauvage n'existe plus, et qu'elle n'a pas été remplacée par des sentimens généreux, il se fait dans le cœur humain un vide qui cherche à se combler par tous les moyens imaginables, et qui semble se plaire surtout aux émotions que produisent des spectacles de carnage et d'assassinat. Ce n'est plus une cruauté d'homme, c'est une cruauté de femme. C'est la cruauté de cet empereur romain qui s'amusait à percer des mouches avec un poinçon. C'est la cruauté de ces dames de cour dont Gilbert nous a dit qu'elles avaient acheté le plaisir de voir tomber la tête du malheureux Lally. C'est un mélange inexplicable, mais trop réel, de faiblesse et de dureté, de sensiblerie et de passions ardentes. Lorsque les Romains envahissaient et subjuguaient le monde, ils pouvaient se passer des combats de gladiateurs; mais ces jeux féroces leur devinrent indispensables, lorsqu'ils se furent amollis et efféminés sous le despotisme impérial.

Cette réflexion nous conduit à l'ouvrage dont le titre est placé en tête de cet article. On a pensé peut-être que nous l'avions entièrement perdu de vue; il n'en est rien. Tout ce qui précède s'applique directement au livre de M. Champagnac; car ses *Chroniques du crime et de l'innocence* contribuent, avec les autres publications du même genre, à constater l'état moral du pays. Assurément, lorsqu'un libraire se résout à faire paraître six gros volumes in-octavo qui ne seront remplis que « d'emprisonnemens, d'assassinats, de massacres, de parricides et d'autres forfaits commis en France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, » ainsi que s'exprime l'auteur, il faut qu'un tel ouvrage réponde à un besoin déjà manifesté et bien connu. On ne citerait pas une époque antérieure de notre histoire, ni un peuple hors de France, où l'on se serait imaginé de publier une compilation des crimes les plus affreux en six tomes. Au reste, M. Champagnac explique lui-même, en termes fort clairs, l'origine de son livre. « C'est le goût dominant de l'époque actuelle, dit-il, qui a fait naître l'idée de cet ouvrage. Aujourd'hui, à la lecture non moins qu'au théâtre, le public cherche avec avidité des émotions fortes, un intérêt toujours croissant, des situations terribles, des tableaux frappans, variés, rapides, des catastrophes inattendues, des péripéties d'un effet galvanique; le public veut enfin une lecture toute dramatique, qui étonne l'esprit, ébranle l'imagination, serre le cœur. On trouvera de tout cela, et en abondance, dans les *Chroniques du crime et de l'innocence.* » En écrivant ces lignes du prospectus, M. Champagnac a présenté une révélation, ou plutôt une nouvelle confirmation de l'état de nos mœurs. Ce court passage est plus curieux pour nous que tous ses volumes ensemble; car son immense compilation d'assassinats et autres forfaits nous importe assez peu, et elle n'aurait mérité en aucune manière de figurer dans les colonnes du *Semeur*; mais ce qu'il dit sur l'origine même du livre est bien propre à faire naître d'utiles méditations.

Pourquoi donc le public demande-t-il des ouvrages qui produisent un *effet galvanique?* Pourquoi veut-il des lectures qui *serrent le cœur?* C'est là une question à laquelle M. Champagnac n'a peut-être pas songé; elle est assez naturelle et fort intéressante pourtant. Lorsqu'on se trouve en présence d'un fait moral aussi triste, aussi affligeant que celui qu'il indique, c'est peu que de jeter une pâture à cette faim vorace de récits d'empoisonnemens et de parricides. Le philosophe religieux se demande : quelle est la cause d'une avidité si contraire à tous les sentimens doux et tendres qui devraient régner dans le cœur des hommes? La réponse est facile. Quand on a cessé de nourrir son âme des

nobles inspirations de la prière et des magnifiques espérances de l'éternité; quand on a brisé tous les liens qui unissent la créature à son Créateur; quand on s'est matérialisé dans les intérêts positifs, dans les grossières passions d'une vie toute charnelle et animale; quand on n'a plus d'idéal pour combler le vide de l'intelligence, plus d'infini pour remplir le vide du cœur; il faut bien se nourrir de quelque chose, et l'on se précipite avec une avidité forcenée sur les alimens les plus vils et les plus impurs, à défaut du pain de vie, du breuvage céleste que l'on n'a plus. C'est le châtiment qui commence, dès cette terre, pour l'impie et le matérialiste; comme cet ancien roi de Babylone, il est déjà transformé en brute, et sa faim monstrueuse va se repaître de l'herbe des champs. Si l'on ajoute à cette absence de tout sentiment religieux les résultats d'une civilisation avancée qui aiguise les appétits de la nature sensuelle en même temps qu'elle affaiblit les moyens de les satisfaire, qui produit une sur excitation dans des âmes qu'elle a énervées, qui amène derrière elle le plus fatal ennemi de l'homme, *l'ennui*, le dégoût de tout ce qui l'entoure; on comprendra que l'on doit employer des *effets galvaniques* pour donner encore quelques sensations de vie à ces cadavres mobiles, et l'on s'expliquera pourquoi il leur faut des récits qui *serrent le cœur*. On souffre, quand le cœur est serré, mais du moins la douleur désennuie, et c'est beaucoup. Il y a des gens qui se tuent pour ne plus s'ennuyer.

Un mot encore à M. Champagnac, avant de finir, mais un mot sévère. Croirait-on que cet écrivain prétend justifier l'idée de son livre par la Bible, oui, par la Bible elle-même? Ecoutez. « A quoi bon, dira-t-on peut-être, ce panorama de forfaits et d'horreurs? Ne craint-on pas qu'il ne produise une funeste impression sur des esprits faibles ou enclins au mal? A quoi bon, répondrons-nous, ce livre, première lecture de l'enfance, l'*Ancien-Testament*, qui débute presque par le meurtre d'Abel; qui nous montre Joseph vendu par ses frères, disposés à le tuer; qui narre les impudicités de plusieurs rois cruels et les massacres de tant de nations innocentes? »

De grâce, M. Champagnac, par pudeur pour vous même plus encore que par respect pour la Parole de Dieu, qui est fort au-dessus de vos inconvenantes comparaisons, ne parlez point de la Bible à propos d'une spéculation de librairie, d'un ramas de crimes et de turpitudes que vous donnez au public français du dix-neuvième siècle. Vous ne dites qu'une seule vérité dans ce passage: c'est que la Bible est le livre de la *première enfance*. On voit bien que vous l'avez oubliée depuis lors, ou que vous ne l'avez lue que dans les fausses citations de Voltaire et de ses pareils. La Bible contient sans doute le récit de plusieurs crimes, parce qu'elle nous peint la nature humaine sous toutes ses faces; mais à côté de ces actes criminels, ne place-t-elle pas des exemples de piété, de vertu, de grandeur d'âme, de résignation dans le malheur? n'est-elle pas remplie des maximes de morale les plus pures et les plus élevées? Pour nous en tenir aux faits même que vous citez, si la Bible raconte le meurtre de Caïn, ne nous trace-t-elle pas en même temps le tableau des vertus d'Abel? Si elle nous montre Joseph vendu par ses frères, ne nous représente-t-elle pas aussi ce même Joseph qui leur pardonne et qui égale l'énormité de leur attentat par la générosité de son amour fraternel? Où seront les modèles de piété, d'obéissance à Dieu dans votre ouvrage? et les préceptes de morale, où se trouveront-ils?

Allez, M. Champagnac, il y a si peu de rapport entre la Bible et vos chroniques du crime, que si les Français lisaient l'une, ils ne liraient certainement pas les autres, et que, pour se plaire à votre livre, il faut se déplaire à la Parole de Dieu. Faites des compilations, à la bonne heure, mais ne faites pas de comparaisons.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. GROVES A BAGDAD.

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous avons accompagné M. Groves jusqu'à Bagdad. A peine arrivé dans cette ville, il voulut s'occuper de l'objet important de son voyage. Pour atteindre son but, deux choses étaient indispensables: il fallait se procurer un accès facile auprès des habitans, auxquels il voulait annoncer l'Evangile, et se familiariser avec les langues que l'on parle dans le pays. Quoique les chrétiens soient désignés à Bagdad, comme dans le reste de l'Asie ottomane, sous le nom de *Ghiaours* ou d'infidèles, et qu'il leur arrive souvent, quand ils se montrent dans les rues de la ville, d'être insultés par les passans, à cause de la religion qu'ils professent, M. Groves, étant médecin, fut bientôt recherché par tous ceux qui espéraient qu'il pourrait leur être utile. Un Européen, qui exerce cette profession à Bagdad, crut même devoir le prévenir que s'il offrait de donner gratuitement ses soins aux pauvres, son temps ne suffirait pas aux services qu'on réclamerait de lui, et pour preuve, il lui cita son propre exemple: ayant consenti à traiter quelques malades avec un entier désintéressement, il en vit un jour arriver douze, le lendemain, soixante-douze, et le troisième jour la rue où il demeurait ne désemplit pas, tellement qu'il dût renoncer à admettre à ses consultations tous ceux qui se présentaient. M. Groves profita de cet avis, et l'exercice de la médecine n'étant pour lui qu'un moyen d'atteindre un but plus important, il résolut de ne s'occuper que des maladies d'yeux, très-nombreuses à Bagdad. Ce fut assez pour le mettre en rapport avec une foule de personnes.

La population de Bagdad était, en 1830, d'environ 80,000 âmes; on y comptait 70,000 mahométans, 10,000 juifs, 1300 catholiques et 700 arméniens. Les catholiques ont un évêque qui remplit les fonctions de consul français. Les juifs, opprimés dans cette ville, comme partout ailleurs, ont toujours à craindre les exactions et le pillage. Ceux d'entre eux qui possèdent des biens ne peuvent en jouir; car, craignant d'exciter la jalousie des Turcs, ils cachent avec grand soin leurs richesses, qui leur seraient enlevées, si elles étaient connues. Plus accessibles peut-être que dans d'autres contrées aux instructions qu'on essaie de leur donner, ils sont encore plongés dans une profonde ignorance, et admettent comme des vérités les folies les plus absurdes qui leur sont parvenues par la tradition. C'est ainsi que l'un d'eux expliqua, de la meilleure foi du monde, à M. Groves, par un conte bizarre, en crédit parmi eux, l'état de corruption de l'humanité. « Tous les hommes, lui dit-il, préexistaient en Adam; les uns étaient logés dans ses mains, les autres dans ses pieds, d'autres encore dans ses yeux, dans son nez, etc.; en sorte que l'étendue de leur corruption et la mesure de leur châtiment dépendent de la place, plus ou moins rapprochée de la bouche et des voies digestives, qui ont reçu le fruit défendu, qu'ils ont occupée dans le corps du père de notre race. » Les Juifs ont à Bagdad six synagogues dans un même édifice.

Les Mahométans voient avec peine nos mœurs s'introduire rapidement dans ce pays, sous l'influence du sultan et du pacha. Ils prétendent que ces princes se sont faits chrétiens, et, si on ose le mettre en doute, ils en donnent une preuve qui leur paraît sans replique; c'est que chaque soir on entend battre la caisse dans le voisinage du palais, selon l'usage des troupes d'Europe. Si le tambour n'est pas une preuve de Christianisme, il faut convenir cependant qu'il y a là de quoi effrayer les disciples du prophète; car l'un des caractères de la civilisation mahometane étant d'être essentiellement stationnaire, c'est la heurter de front, que de se permettre de remplacer la robe orientale par l'habit militaire et les épaulettes. On s'occupe sérieusement à Bagdad d'introduire la navigation à la vapeur sur les deux grands fleuves de ce pays. La Compagnie des bateaux à vapeur de Bristol a même conçu un plan fort vaste, dont l'exécution, retardée par les événemens qui ont, l'année dernière, désolé ce pays, aurait les résultats les plus importans et ouvrirait des communications nouvelles et beaucoup plus rapides avec l'Inde. On se rendrait en neuf jours de Bombay à Bassora, situé sur le Golfe Persique; cinq autres jours seraient nécessaires pour remonter le Tigre, depuis ce port jusqu'à Bagdad, et pour, après être entré dans l'Euphrate par l'ancien canal ou par un nouveau canal qu'on pourrait creuser, remonter ce second fleuve jusqu'à Beles, d'où deux jours suffisent pour aller par terre à Alep. He

reste du voyage par la Méditerranée serait soumis aux chances ordinaires de la navigation ; mais on peut estimer que, par cette route nouvelle, la durée commune d'un voyage de Londres à Bombay serait d'environ trente-sept jours. Bientôt, on peut l'espérer, l'Asie tout entière serait, grâce à cette facilité des communications, ouverte à l'influence européenne, et nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'influence chrétienne s'y ferait aussi puissamment sentir.

Il résulte du mélange de nations que nous venons d'indiquer, qu'on parle plusieurs langues à Bagdad. M. Groves, qui désirait les apprendre toutes, afin de pouvoir annoncer plus généralement les vérités du Christianisme, fut pendant quelque temps incertain quant à l'ordre qu'il suivrait dans leur étude. Il se décida cependant à commencer par l'arabe vulgaire, qui est parlé par les cinq sixièmes de la population, tandis que le turc et le persan ne sont pas aussi répandus. Un moolah ayant consenti à lui enseigner l'arabe, ses coreligionnaires lui suscitèrent toutes sortes de difficultés, et il ne fallut rien moins qu'une autorisation expresse du pacha, pour que le pauvre homme eût le courage de continuer ses leçons.

Nos voyageurs ne savaient pas, en arrivant à Bagdad, de quelle manière il leur serait possible de se rendre utiles à ce peuple. L'idée leur était venue d'ouvrir une école où les jeunes enfans reçussent une instruction à laquelle ils pourraient donner une direction chrétienne. Ils savaient, il est vrai, que l'évêque catholique, qui avait voulu en fonder une l'année précédente, en avait été empêché, sous prétexte qu'une école est une espèce d'église; mais ils crurent qu'il valait la peine de le tenter, et, contre toute attente, ils ne rencontrèrent pas les mêmes obstacles. Le maître, auquel ils confièrent la direction de cet établissement, était un prêtre arménien, qui avait lui-même une petite école, mais qui, n'ayant pas obtenu un grand succès, était bien aise de la placer sous la surveillance de ces étrangers, et d'accepter, au lieu de la rémunération incertaine que lui portaient les enfans, le traitement fixe qui lui était offert. Cet homme comprenait l'importance de l'instruction. Il disait souvent, en employant le langage figuré de l'Asie, que s'il n'était pas si pauvre, il enverrait son fils dans l'Inde, afin qu'il pût s'asseoir à la porte de quelque sage, et apprendre la sagesse. Dans les églises chrétiennes de l'Orient, on pense que l'éducation des enfans doit être religieuse, quoiqu'on n'ait que des idées bien confuses sur le Christianisme. Cette manière de voir rend facile l'introduction dans les écoles de livres propres à faire connaître les vérités de l'Evangile, et c'est sous ce rapport surtout que M. Groves se promettait de bons résultats de celle qu'il venait d'ouvrir. Il y admettait d'ailleurs indistinctement des enfans de toutes les religions, et bientôt il eût plus de quatre-vingts élèves. Mme Groves et la femme de l'instituteur s'occupaient des jeunes filles, tandis que les garçons recevaient les leçons du maître.

La distribution des Saintes-Ecritures fut aussi l'un des principaux soins de nos voyageurs. Ils avaient apporté plusieurs caisses de Bibles et de Nouveaux-Testamens dans les langues en usage dans le pays, et ils en firent venir d'autres en arabe, en arménien, en syriaque, en persan et en hébreu, de Chouchi, de Malte et de Bombay. Tantôt ils les donnaient en cadeau à ceux qui venaient les visiter et avec qui ils avaient eu des entretiens religieux; tantôt ils les faisaient vendre aux Arméniens par un homme de cette nation, nommé Aga Minas et aux mahométans par un négociant autrichien, qui avait des relations continuelles avec eux. Cette circulation des Livres Saints ne tarda pas à faire sensation, et les choses en vinrent au point qu'on publia dans les mosquées la défense d'accepter ou de se procurer des livres imprimés. Si la distribution des Saintes-Ecritures en fut momentanément gênée parmi les Turcs, elle continua avec activité parmi les Arméniens, dont plusieurs comprenaient l'utilité dont pouvait être cette lecture. L'un d'eux offrit même à M. Groves d'envoyer à ses frais deux chameaux chargés de livres jusqu'à telle ville du pays qu'il lui désignerait et où il aurait l'intention d'en établir un dépôt. Les événemens qui survinrent ne permirent pas de profiter aussitôt de cette proposition obligeante; mais il est probable qu'elle a dès lors été utilisée. Avant de quitter ce sujet, nous devons dire que les clergés et les savans de l'Orient montrent beaucoup de répugnance à ce qu'on traduise la Bible dans les langues vulgaires que le peuple parle et entend; ils tiennent aux langues anciennes, qui diffèrent tellement des langues modernes qui portent les mêmes noms, que ceux qui parlent ces dernières ne peuvent comprendre les premières que s'ils les ont apprises, comme les savans de l'Europe tenaient au latin, au temps où ils n'avaient pas encore consenti à communiquer leurs idées dans un langage intelligible à tout le monde.

Tels étaient les travaux de M. Groves, qui se préparait par une étude assidue à pouvoir ajouter à ces divers moyens d'influence celui si puissant des conversations chrétiennes, quand les événemens auxquels nous avons fait allusion et qu'il nous reste à rapporter, interrompirent son œuvre et le soumirent à des épreuves que le Dieu qui les lui envoya pouvait seul lui donner la force de supporter.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DES EFFETS DE L'ABAISSEMENT DE JESUS-CHRIST.

Pour comprendre comment l'abaissement du Fils de Dieu a été le moyen de notre relèvement et comment sa pauvreté est devenue notre richesse, il faut savoir combien sans lui nous sommes pauvres et misérables. Sans Jésus-Christ, nous sommes chargés de péchés que nous ne pouvons expier; car la repentance la plus pure ne les efface point, et tous nos efforts pour devenir meilleurs ne rachètent pas la moindre de nos fautes. Sans Jésus-Christ, il nous est impossible de nous affranchir de l'empire du mal; car une volonté qui a succombé sous la puissance du péché ne saurait se redresser, se purifier, se fortifier elle-même; il faut qu'elle emprunte sa force ailleurs, et qu'une impulsion nouvelle lui soit communiquée. Sans Jésus Christ, nous ne saurions goûter la paix; car la paix n'existe pour nous qu'à la condition d'avoir communion avec Dieu et tant que nos péchés nous retiennent éloignés de Dieu, comment y aurait-il communion de nos âmes avec le Saint des saints? Sans Jésus-Christ, enfin, point d'espérance; car qu'ont à attendre d'un Dieu saint et juste qu'ils ont offensé, des êtres auxquels il ne doit autre chose que de les punir? Qu'un pécheur est donc pauvre et misérable, quand il ne connait pas Jésus-Christ; mais qu'il est riche et heureux au contraire, quand il le possède! Jésus-Christ médiateur rapproche l'homme de Dieu, comble l'abîme qui nous séparait du Créateur, et par l'alliance de l'humanité et de la divinité dans sa personne, il réconcilie ce qui était divisé, il réunit ce qui était séparé, il fait la paix entre le ciel et la terre. Jésus-Christ rédempteur acquitte notre dette, efface nos forfaits, expie nos péchés, et par sa mort nous mérite l'éternelle vie. Jésus-Christ consolateur répand la paix de Dieu dans notre âme, nous scelle notre pardon, nous donne l'assurance de notre salut, rend témoignage à notre esprit par son Esprit, et de la charité du Père et de la dilection du Fils. Jésus-Christ, notre force, nous élève au-dessus de ce monde, nous détache de la terre, nous rend victorieux du mal, change nos volontés, régénère nos âmes. Jésus-Christ, notre vie, fait descendre en nous les puissances du ciel, nous communique la vie divine. Jésus-Christ modèle nous présente l'image de toutes les vertus et nous prépare à l'héritage de son royaume. Que manque-t-il à tant de dons? Ne sommes nous pas « bénis en Christ de toute bénédiction spirituelle? » Dieu ne nous a-t-il pas communiqué en lui « tout ce qui est nécessaire à la vie et à la piété? Celui qui nous a donné son Fils ne nous a-t-il pas donné par lui toutes choses avec lui? » Et pour parler encore avec un apôtre, toutes choses n'appartiennent-elles pas au chrétien? « soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir, toutes choses ne sont-elles pas à lui, et lui n'est-il pas à Christ, n'ést il pas à Dieu? »

Comme on ne saurait trop le redire, ce n'est point par une doctrine ni par des doctrines que s'accomplit cette

mystérieuse rédemption, mais par un fait. L'Evangile est la bonne nouvelle d'un fait, étonnant dans sa nature, souverainement intéressant par son but, infiniment important par ses résultats, universel dans son influence. Dieu se donne à l'homme, afin que l'homme se donne à lui; Dieu se sacrifie pour l'homme, afin que l'homme ne périsse pas; Dieu prend la place des pécheurs, il devient leur garant, leur caution, leur substitut et, par un ineffable échange, il se charge de leurs péchés et leur transmet sa justice; il s'assujettit à la malédiction, pour pouvoir leur donner sa bénédiction; il se soumet à la mort, pour leur obtenir la vie; il s'anéantit, afin de les élever; il se couvre d'opprobre, afin de les glorifier. Tout, absolument tout, se trouve pour l'homme pécheur dans cette pauvreté de Jésus-Christ, son Seigneur.

Remarquez ensuite comment le même moyen qui sert à nous obtenir notre pardon concourt à opérer notre régénération. Le bonheur est impossible sans la sainteté; la sainteté n'est autre chose que l'image de Dieu dans l'homme, et cette image, la rédemption accomplie par Jésus-Christ a pour but de la retracer en nous, ou pour mieux dire, notre rédemption n'est autre chose au fait que notre réintégration dans l'état d'innocence, ou le rétablissement de l'image de Dieu dans notre âme. Or c'est précisément de ce fait de l'anéantissement volontaire du Seigneur de gloire révélé à notre esprit par les divines lumières de la grâce, appliqué à notre cœur par la vertu de l'Esprit Saint que découle toute l'œuvre de notre sanctification, et dans son principe, et dans ses conséquences, et dans son ensemble, et dans ses détails.— Pour vivre de la véritable vie il faut aimer. Mais qui aimera, si non celui qui croit que son Dieu l'a aimé, lorsqu'il n'avait point d'amour pour lui; qu'il l'a réconcilié, lorsqu'il était son ennemi; qu'il lui a rouvert son cœur de père, lorsqu'il pouvait le bannir à jamais de sa présence; et qu'il l'a fait héritier de son ciel, lorsqu'il ne lui devait autre chose que de le précipiter dans les abîmes de la perdition? Ah! si la reconnaissance se mesure sur la grandeur des bienfaits que l'on a reçus et sur l'indignité de celui qui les reçoit, quelle reconnaissance égalera celle du chrétien, qui sait que Dieu l'a aimé d'un amour infini, lui qui par ses offenses s'était attiré une peine infinie? — Pour vivre de la véritable vie, il faut aimer les hommes d'un amour pur, sincère, désintéressé, capable de résister à l'ingratitude et à la haine, d'endurer les injures, de pardonner les torts, de ne répondre à la malédiction que par la bénédiction, aux mauvais traitemens et à la persécution, que par la prière. Mais qui pourra aimer de cette manière sinon celui qui croit que son Dieu lui a pardonné, tout pardonné, gratuitement pardonné, éternellement pardonné, et qu'il lui pardonne encore tous les jours, avec un amour infini, ses langueurs, ses infidélités, ses ingratitudes et ses désobéissances. — Pour vivre de la véritable vie il faut être bienfaisant comme est bienfaisant ce Dieu *qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchans,* et qui de la plénitude des richesses qui sont en lui, dispense tous les jours à ses créatures, sans jamais s'épuiser, lumière, force, vie, santé; il faut savoir faire un usage convenable du temps que Dieu nous a donné, des biens qu'il nous a confiés, des talens dont il nous a doués. Mais qui pourra être bienfaisant, généreux, libéral dans l'acception la plus noble de ce mot, sinon celui qui croit que, pour le sauver, son Dieu a sacrifié, non des richesses périssables, mais les richesses de son ciel; qu'il s'est dépouillé, non d'une gloire éphémère, mais de la gloire du Dieu trois fois saint; qu'il a abandonné, non des joies vaines, mais les joies de la communion de son Père et le repos de l'éternelle béatitude? — Pour vivre de la véritable vie, il faut être humble, sentir sa dépendance, attribuer toute gloire à Dieu, ne pas présumer de soi-même. Mais qui saura sous ce rapport se tenir à sa place, et, dans la conviction qu'il n'est rien et qu'il ne peut rien par lui-même, s'attendre à l'Eternel et invoquer son secours, sinon celui qui croit que le Fils éternel du Père, quoiqu'il n'eut pas besoin de s'humilier, puisqu'il est « Dieu au-
» dessus de toutes choses béni éternellement, s'est anéanti
» lui-même en prenant la forme de serviteur et en se ren-
» dant semblable aux hommes, et qu'ayant paru comme
» un simple homme, il s'est abaissé lui-même, s'étant
» rendu obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de
» la croix? » — Pour vivre de la véritable vie, il faut être simple dans ses goûts, dans ses affections, dans ses habitudes, dans sa conduite. Mais qui parviendra à revêtir cette heureuse simplicité, sinon celui qui croit en un Sauveur né pauvre, demeuré pauvre, et qui, toute sa vie, a méprisé des titres, des grandeurs et des dignités dont il n'avait que faire, puisqu'il avait pour palais le ciel, pour cour l'armée des anges, pour domaine l'univers? Et ainsi de toutes les autres vertus chrétiennes. J'aimerai donc, je rechercherai, je cultiverai la charité, la bienfaisance, l'humilité, la simplicité, le renoncement, la sainteté; car elles ont toutes brillé dans mon Sauveur. Je ne puis les séparer de sa vie; elles tiennent essentiellement à son abaissement; je les vois resplendir d'un éclat tout particulier dans ses souffrances et dans sa mort. Ces vertus doivent m'être chères et infiniment aimables, par la raison seule que mon Sauveur les a aimées et les a pratiquées.

MÉLANGES.

De la négligence du droit de pétition. — On vient de déposer sur le bureau de la Chambre des députés, les pétitions de trois arrondissemens du département du Var, qui demandent des mesures pour le soulagement des classes pauvres, et en particulier, comme moyens d'atteindre ce résultat, la diminution ou la suppression de certains impôts, et l'extension du droit d'élection. Ces pétitions sont couvertes de douze cents signatures, et on assure qu'il y en aura un plus grand nombre encore sur la pétition qu'on signe en ce moment dans le quatrième arrondissement. Nous citons ce fait, qui est extrêmement grave, parce qu'il nous montre des citoyens qui exercent un de leurs droits les plus importans, à l'occasion d'une des questions vitales du gouvernement représentatif. Les citoyens du Var ont compris qu'il y a une meilleure manière que l'émeute, pour exprimer un vœu politique, et qu'on peut chercher à améliorer sans vouloir bouleverser. C'est ce qu'on ne comprend pas assez en France : on s'en remet aux journaux du soin d'exprimer les opinions qui ont cours dans le pays, tandis que chaque français peut dire la sienne en toute liberté aux représentans de la France. Si le droit de pétition, l'un des principaux instrumens politiques dont on se sert en Angleterre et aux Etats-Unis, était plus et mieux exercé chez nous, n'en pourrait-il pas résulter une réforme dans la représentation, dans l'administration, et à quelques égards, dans les mœurs?

Exemple donné par la presse périodique américaine. — Un grand nombre de journaux américains ont renoncé à publier les annonces qui ont pour objet la vente des liqueurs fortes. Leurs éditeurs ont compris que ces annonces peuvent retarder les progrès des Sociétés de Tempérance, dont la nation a accueilli la formation comme un puissant moyen de réforme morale. Il est à désirer que la presse française suive l'exemple de respect pour la morale publique que lui donnent les journaux des Etats-Unis, et que les colonnes d'annonces de la plupart de nos feuilles ne contiennent plus des avis, dont l'insertion est un outrage à cette morale.

Manuscrit curieux. — Il existe dans la bibliothèque du Dr Williams, à Londres, un Manuscrit en quinze volumes in-folio, qui contient les Psaumes et le Nouveau-Testament tout entier, sauf le Livre de l'Apocalypse. Les lettres ont un pouce de long, et il est écrit en encre blanche sur un papier noir, fabriqué exprès pour cet ouvrage. Cet exemplaire vraiment unique a été écrit en 1745, aux frais d'un négociant de Londres nommé Harris, dont l'âge avait tellement affaibli la vue qu'il ne pouvait plus lire la Bible, même lorsqu'elle était imprimée en très-gros caractères; il fit faire ce manuscrit dispendieux, afin de ne pas être privé d'une lecture qu'il appréciait plus que tout au monde.

ANNONCE.

Deux discours *sur l'état religieux, les maux et les besoins de notre époque,* par A. Vermeil. Br. in-8°. Bordeaux, 1832. Chez Ch. Lawalle neveu; à Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 1 fr.

Nous espérons rendre compte de cet écrit, qui a pour but de montrer que le mal de la France est de n'avoir plus de foi, et que ce n'est que par le retour à la foi qu'elle peut être sauvée. Cette pensée, qui est aussi la nôtre, est développée avec conscience et talent.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n° 14.

TOME IIe. — No 18. 2 JANVIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

LES DEUILS DE LA FRANCE

EN 1832.

L'année qui vient de finir est à jamais engloutie dans l'abîme du passé ; elle mérite toutefois de vivre dans nos souvenirs, car elle nous a donné de sévères et grandes leçons. Nous ne rappellerons pas les événemens qui l'ont remplie ; ils sont encore présens à tous les esprits ; mais, nous le demandons, ces événemens, si sérieux qu'ils ont suffi pour tirer, pendant quelques jours, les plus indifférens de leur assoupissement, et pour troubler les plus insensés dans leur folle joie, ont-ils produit quelque effet durable ? Qu'ont appris aux hommes du siècle nos deuils, nos agitations, nos incertitudes ? Ont-ils été instruits par les malheurs de la patrie, par les déchiremens de la guerre civile ou, du moins, si toutes ces leçons ont été infructueuses, par les fléaux de Dieu ? Hélas ! nous craignons que ce grand nombre d'avertissemens que les hommes ont reçus ne serve qu'à mieux constater leur endurcissement, et qu'à montrer combien sont puissantes les passions qui les dominent, et étroits les liens qui les attachent à la terre.

Et cependant combien d'éclatans exemples le Très-Haut nous a donnés tout récemment encore de ce que valent les choses du monde ! Les dignités, la science, la gloire, voilà les trois grands objets qui épuisent l'attention, l'activité, les forces, l'amour de l'homme. Eh bien ! les principaux représentans des dignités, de la science et de la gloire, Casimir Périer, George Cuvier et Lamarque sont morts dans le cours de l'année dernière.

Casimir Périer, qui a été, pendant quelque temps, le deuxième personnage de l'état, s'est vu retranché de la terre des vivans après de longues souffrances et des scènes de deuil qu'il est rare de rencontrer, même dans la plus pauvre chaumière. Ces grandeurs, cette pompe dont il était environné ; cette volonté forte et puissante qui gouvernait un royaume ; cette haute éloquence dont il écrasait les opinions contraires à la sienne ; cette multitude empressée de serviteurs qui épiait ses moindres désirs ; non, rien ne l'a pu préserver des plus terribles afflictions. Avant de mourir, il n'était déjà plus ; car le flambeau de son intelligence s'était couvert de ténèbres ; et quelques jours après, deux cent mille citoyens s'en allaient enfermer dans la tombe tout ce qui restait de Casimir Périer. Peut-être au moment où ses amis le descendaient dans la fosse, une dépouille mortelle était apportée, celle d'un mendiant, d'un homme obscur et méprisé ; ces deux poussières étaient venues ensemble dans l'asile des morts, et, si l'on eût ouvert leurs cercueils, il n'y avait rien qui les eût fait distinguer. Voilà tout ce que donnent les dignités humaines !

Et la science ! Au milieu des plus vastes travaux, lorsqu'il méditait de grands ouvrages qui en auraient reculé les limites, George Cuvier disparait en peu de jours comme une feuille flétrie emportée par l'orage ; et ses profondes pensées qui creusaient dans des mystères jusqu'alors impénétrables, son génie qui avait reconstruit tout un monde, ses immenses projets qui eussent ajouté un nouveau lustre au plus grand nom de l'Europe savante, tout s'est enseveli, s'est éteint, comme s'efface et disparait la plus humble et la plus étroite ignorance.

Une autre gloire était là, gloire acquise au prix du sang par la valeur guerrière dans cinquante batailles ; le nom de Lamarque ne se pouvait prononcer sans éveiller dans le cœur des français des souvenirs qui leur étaient chers ; et sa voix mâle et fière, qui retentissait du haut de la tribune nationale défendait encore nos droits par le glaive de la parole, depuis qu'il n'y avait plus d'ennemis à combattre avec l'épée du guerrier. Il est tombé aussi dans la force de l'âge, et la gloire dont il s'enveloppait comme d'un manteau, n'a pu le garantir un seul instant des coups de la mort. Si du moins, à la vue d'une si haute gloire soudainement moissonnée, ce peuple nombreux, qui l'accompagnait au champ du repos, eût réfléchi sur le néant des choses terrestres ; s'il eût puisé

de grandes leçons dans cette mort si prompte et si douloureuse ! Mais les passions les plus déplorables ont ensanglanté les funérailles de Lamarque, et l'on eût dit que la France, étrangère à la religion de l'Évangile, n'avait plus même conservé de respect pour la religion du tombeau.

Au lieu de rappeler les événemens de l'année, nous nous sommes bornés à prononcer les noms de quelques-uns des hommes que la France a perdus pendant son cours. Nous avons effeuillé une branche d'arbre; mais celui qui dort au pied de l'arbre sera-t-il réveillé par le bruit sourd de la chute des feuilles? Qu'il prenne garde pourtant, de peur que la branche elle-même, arrachée par la tempête, ne tombe sur lui et ne l'écrase ! « Le peuple ne s'est point re- » tourné jusqu'à Celui qui le frappait, dit le prophète; il » n'a pas recherché l'Eternel des armées. Pour tout cela, » l'Eternel ne fera point cesser sa colère ; mais sa main » sera encore étendue. Ceux du peuple qui se font ac- » croire qu'ils seront heureux, se trouveront perdus. » Toutefois, nous pouvons espérer de meilleures choses; car, s'il y a des menaces, il y a aussi des promesses de l'Eternel. Il promet aux peuples comme aux individus qui se convertissent, un avenir certain, un bonheur à l'abri de toute chance et de toute vicissitude, parce qu'il est fondé sur la confiance, l'amour et le dévouement. Nous faisons plus que des vœux pour que cet avenir soit bientôt celui de la France ; nous le demandons et le demanderons sans cesse au Dieu tout puissant et tout bon.

CORRESPONDANCE.

Graveron, par la Commanderie (Eure), le 22 décembre 1832.

MONSIEUR,

Votre indulgente critique, qui est elle-même tout un livre, vient me chercher en effet dans un autre château de la Brède, c'est-à-dire dans une retraite solitaire et paisible, où les questions politiques sont étudiées avec une entière indépendance d'esprit, parce qu'elles le sont avec désintéressement et conscience. Par cela même, vos observations m'ont vivement frappé. Elles sont aussi empreintes de conscience et de désintéressement. Une raison très-haute les a évidemment dictées à une plume très-habile. D'accord avec moi sur plusieurs points essentiels, le grave et spirituel écrivain m'attaque dans des endroits où nous sommes plus près l'un de l'autre qu'il ne pense. Je l'accuse d'avoir méconnu ma pensée, en même temps qu'il a, je crois, faussé aussi la sienne, tout en me combattant; de sorte que si j'engage la discussion, j'ai la prétention de défendre ses propres convictions contre lui-même, non moins que de faire prévaloir celles que j'ai professées. Cette confiance est au nombre des sentimens d'estime qui m'ont persuadé que la meilleure manière de vous remercier, Monsieur, était de vous répondre.

Répondre à des critiques est un travers que je n'eus jamais; ce serait de l'ingratitude, d'ailleurs, quand elles sont exprimées en termes si bienveillans que les objections cachent une louange et les censures un encouragement, puisqu'il y a un conseil. Je ne puis donc que passer condamnation sur toute la partie littéraire de votre discussion. Il faut même que je l'avoue, jamais je n'avais si bien compris, si bien vu mes défauts, que dans le frappant miroir qui m'en est offert par votre rare talent dans l'art d'observer et de peindre. Mais un tableau, mais un miroir même, nous montrent à nous, tels que nous sommes; ils ne nous corrigent pas. Cependant j'y tâcherai.

De la forme je passe au fonds. Quelle est la pensée de mon livre? Mes jugemens sont-ils vrais? Mes maximes sont-elles applicables? Ou je me trompe, ou ce sont bien là les points que vous avez débattus; et, si j'y reviens, c'est qu'il s'agit, non pas de mon livre, qui importe peu, mais de la France, de la vérité, de la justice, de l'ordre, de la liberté, qui importent beaucoup.

Pascal a dit à peu près quelque part : « Tout le monde aspire au juste-milieu; seulement, chacun prétend le trouver où il est lui-même. C'est une affaire de point de vue. »

Rien n'est plus vrai. On ne rencontre guère d'hommes politiques qui se déclarent voués aux extrêmes. Tous ont des prétentions à une certaine modération et à une certaine sagesse. La Gironde se croyait juste-milieu; et il y eut un moment où la Montagne commençait à l'être. Car au-delà de Danton, il y avait Marat.

Le juste-milieu, que tout le monde cherche, est donc en effet ce qu'il y a de plus mobile et de plus divers. J'ai des amis qui se proclament juste-milieu, et croient l'être de la meilleure foi du monde, parce qu'ils voudraient de toute leur âme tenir un carliste sous un pied et un républicain sous l'autre.

Moi, Monsieur, j'aimerais mieux tendre la main à tous deux. Je dirais à l'un : Respect de la charte, c'est-à-dire respect et amour de la liberté politique, de l'égalité civile, des immunités constitutionnelles, du progrès social, de l'amélioration morale et matérielle des masses, du principe ascendant enfin chez les individus et chez les nations. A l'autre, je dirais : Respect du malheur, du passé, du droit, de la propriété, des supériorités légitimes, des prééminences sociales, des intérêts moraux, du sentiment religieux, de tout ce qui forme à mon avis la tête et l'âme des nations. Et en élevant ce drapeau, je risquerais, si je n'avais un assentiment tel que celui de votre collaborateur, de rester tout seul peut-être, faute d'assez de talent et d'autorité pour y rallier mon pays. Mais je serais bien sûr de rencontrer dans le cœur de tous les hommes de bien une corde qui vibrerait à ma voix. Des intérêts ou des passions me seraient objectés; mais les consciences seraient de mon avis. C'est un parti comme un autre. Je m'en contente pour le moment.

Nous sortons d'un période d'orages où toutes les destinées de la patrie ont été à la merci d'une sédition, où tous les droits ont flotté sur leurs fondemens, où tout le monde a fait des fautes, parce qu'il était impossible que tout le monde n'en fît pas. Ces fautes, j'ai voulu les dire, non dans une pensée de haine, à Dieu ne plaise ! mais dans un sentiment, dans un vœu de conciliation. J'ai rencontré force gens qui murmuraient que tout ce que j'avais avancé n'était que trop vrai, mais qu'il eût fallu le taire. Le taire ! pourquoi? De peur de donner raison çà et là, à qui? Aux vaincus divers? Je n'ai pas l'habitude de craindre pour mon pays les vaincus. Mais ce que je suis toujours disposé à redouter, c'est le plus fort; et voilà pourquoi précisément j'ai tenu à parler.

Toute ma politique roule sur cette conviction, dans laquelle nous nous accordons vous et moi, Monsieur, que chaque parti a reçu de la Providence sa part d'intérêts légitimes et de penchans mauvais ; qu'il y a un péril égal à comprimer les premiers, à exalter les seconds; que de là naissent les exigences qui emportent le pouvoir ou les guerres civiles qui ébranlent l'Etat; et persuadé comme je le suis, que nous entrons dans une époque de repos, dans une trève dont la durée est un secret de Dieu ou plutôt de nos œuvres, j'ai voulu montrer quelles passions subversives avaient été éveillées, quels droits méconnus, pour faire voir que l'indulgence, en ce qui touche le passé, était justice; que la justice, en ce qui touche l'avenir, serait sagesse et habileté.

Dans l'examen des griefs et des torts, ai-je été moi-même équitable? Je le crois; car je l'ai loyalement voulu.

Sur les griefs monarchiques, vous me donnez gain de cause. Vous reconnaissez, Monsieur, que les intérêts monarchiques ont été profondément froissés.

Nous cessons d'être d'accord dans mon chapitre des griefs révolutionnaires. Vous pensez qu'il devrait être intitulé : Griefs *contre* les révolutionnaires, et je suis forcé de reconnaître que, dans cette piquante objection, il y a de la vérité. Mais y en a-t-il à penser que, dans ma façon de voir, la révolution de 1830 pût ne rien faire pour ce parti au sein duquel elle était née, quand j'énumère précisément une série d'obligations positives qui n'ont pas été remplies? Y en a-t-il davantage à établir, comme vous y semblez résolu, que rien n'a été fait pour ceux que vous appelez les hommes de l'avenir? Moi, je prétends que pour eux a été renversé le principe de la légitimité; que pour eux a été abattue la monarchie antique; que pour eux a été abrogée la charte de 1814; que pour eux a été abolie l'hérédité de la pairie; que pour eux a été dispersée toute la cour des Tuileries; que pour eux le clergé a été banni du siége qu'il avait au Luxembourg; que pour eux la religion a été exclue, avec tous ses rites, de la vie politique du pays; que pour eux a été supprimé le double vote; que pour eux a été brisée la Chambre de 1830; que pour eux le cens a été abaissé à deux cents francs; que pour eux le suffrage universel a été introduit dans la garde nationale, malgré la charte nouvelle; que cette charte, dans tout ce qu'elle a de dispositions innovées, a été rédigée pour eux et par eux; que toute la monarchie de juillet, son drapeau, ses princes, ses lois, ses formules, ses appuis, ont été choisis ou consacrés pour leur donner des garanties et des satisfactions, du présent et de l'avenir. Et tout cela n'est rien à vos yeux ! Cependant, il est vrai qu'aux miens ce n'était pas encore assez pour le gouvernement sorti des barricades. J'ai cru, je crois, et j'ai dit que la révolution m'avait paru méconnaître la nécessité d'alléger pour les classes souffrantes ceux des impôts qui pèsent particulièrement sur elles; et la chambre, dans une discussion récente, vient encore de méconnaître cet intérêt, je ne veux pas dire: ce devoir. J'ai cru et publié que, dans les lois électorales, nous avions fait une double faute, celle d'envoyer les droits politiques, par l'abaissement du cens, à des classes qui y tiennent si peu qu'elles ne vont pas plus aux élections que les députés ne vont présentement à la chambre, tandis que nous les refusions à la partie active et éclairée de ces classes, qui s'en montrait avide, qui s'irrite de ne les avoir pas obtenus, et qui cependant n'emploie pas so[n] influence, il faut le reconnaître, d'une façon hostile aux besoin[s] généraux de l'ordre, comme on l'avait redouté. J'ai cru et répét[é] que le pouvoir avait tenu trop peu de compte des hommes de talent, ce qui est toujours une faute, et en avait laissé un gran[d] nombre s'égarer dans les avenues de l'anarchie, ce qui est un[e] calamité. J'ai cru enfin et j'ai dit très-haut que les gouvernan[ts] avaient été trop long-temps distraits de la nécessité de creuser u[n] lit au génie national qui gronde et bouillonne, d'ouvrir de toute[s] parts des canaux féconds à cette activité dévorante qui, sou[s] des mains guerrières, produit la gloire; sous des mains géné[-] reuses, la liberté; sous des mains habiles, la splendeur des arts des lettres, du négoce, de l'industrie; sous des mains faibles o[u] partiales, l'émeute, la guerre civile, l'anarchie. Mais je me su[is] plaint que l'anarchie eût dans de certaines occurrences reçu d[e]

alimens qu'elle ne demandait même pas; que la république eût été en quelque sorte imprudemment amorcée; que le parti révolutionnaire eût été encouragé dans des espérances insensées par des adoptions de terme-moyens funestes, qui consistaient à contenter ses passions plutôt que ses intérêts. Et c'est là ce que j'ai cru pouvoir appeler le plus grand, le plus juste de ses griefs. Car c'est ce qui pallie à mes yeux toutes ses fautes.

En même temps, j'ai établi que les principes constitutionnels étaient en péril, qu'ils avaient été mal gardés dans une circonstance décisive. Et force m'était de donner cette preuve à l'appui de toutes mes assertions antérieures relativement à la fragilité d'une liberté constitutionnelle qui prétendait reposer sur un seul intérêt, sur une seule classe, sur un seul parti, sur un seul pouvoir. Ici, vous m'arrêtez, monsieur. Vous m'objectez qu'après cinq mois passés, c'est facile d'accuser un acte accompli au milieu de dangers immenses. Permettez-moi de vous le dire, je n'ai entendu accuser ni aucun acte, ni aucun homme: j'ai reconnu tous les services, encensé tous les dévouemens; j'ai avec un soin extrême envoyé la responsabilité à des pouvoirs irresponsables, c'est-à-dire, la garde nationale, la population de Paris, les conseils généraux, la *nécessité!* Mais la violation de principes sur lesquels repose le pacte saint des nations libres n'en était que plus considérable! Elle n'offrait que davantage matière aux méditations. Elle ne prêtait qu'un plus puissant secours à mes maximes. Et j'avais le droit d'y insister. Car ce n'est pas après cinq mois que mon jugement s'était formé. C'était le jour même du péril. C'était à l'heure même de la victoire. Comprenant l'état de siége, le 6 juin, au matin, et voulant tout ce qui était de la force, je le combattais le soir; je prétendais que l'instituer à l'unique fin d'avoir des conseils de guerre, et par conséquent de renverser les jurisdictions, de satisfaire à la passion de la cité outragée, c'était attaquer plus que la Charte et ses garanties, c'était méconnaître ses principes. Je pensais qu'il fallait convoquer les Chambres, avoir des lois réparatrices; car, disais-je, j'aimerais mieux des lois que des têtes. En un mot, au milieu de toute cette ivresse de la victoire, je m'attachais, pour l'affermir, à la force encore, mais à celle qui est déposée au fond de la fermeté prévoyante, de la modération habile, de la légalité.

Je vois, aujourd'hui que le péril est passé depuis long-temps, une foule d'esprits s'exalter dans les mêmes erreurs que le premier jour du triomphe. Ils vont dans les salons et dans les Chambres, répétant qu'il faut pour les révoltés les conseils de guerre, les commissions, les lois spéciales. Ils ne parlent que force et sang. L'axiome du jour, car chaque époque a le sien, est que quiconque prend un fusil devient soldat et par conséquent. .... Intraitables modérés qui veulent des justices soudaines, arrive qu'arrive; libéraux des quinze ans, qui cherchent une bonne raison pour supprimer le jury en matière politique, sans désavouer tout haut le jury; habiles légistes, qui établissent qu'une loi spéciale pour l'armée est une loi spéciale contre l'armée, puisqu'ils veulent l'infliger à leurs adversaires vaincus; logiciens judicieux qui proclament que le citoyen qui brandit le poignard, est un citoyen, que celui qui se sert d'un fusil est un soldat, et non seulement lui, mais cet autre citoyen qui aura été rencontré à ses côtés; et non seulement celui-là, mais cet autre qu'un ennemi, qu'un imposteur, qu'un témoin trompé a cru voir où il n'était pas! Nous serions un pays libre où, à chaque émeute, l'erreur d'un délateur ou celle d'un sous-lieutenant nous exposerait à être passés par les armes! Que dis-je? nous sommes déjà un pays libre où le ministère est contraint de lutter contre ces folies, de se défendre contre ces offres de tyrannie, de dénier son concours à ces monstruosités!

Or, au risque de toutes les méprises et de toutes les calomnies, je ne pouvais, je ne voulais lier ma cause à celle des victorieux qui entendent ainsi la victoire, qui ont de ces colères à six mois de date, de ce courage contre l'ennemi vaincu, de cette prévoyance contre le péril passé! Ils m'ont vu auprès d'eux dans la chambre de 1830. Ils savent si j'étais de ceux qui conseillaient des concessions à l'émeute, à l'heure du combat. On a pu voir comment je l'ai traitée, les 20 mois, quand elle était militante. Quand elle est abattue, je ne veux pas d'inconstitutionnalités pour lui écraser la tête; car le coup porterait sur les intérêts et sur les droits de mon pays.

Ces opinions forment-elles un corps de politique qui soit inapplicable? En d'autres termes, une transaction est-elle possible entre les camps opposés? Le *repos* que veulent les centres, peut-il se rencontrer dans une alliance de l'*ordre* que la droite revendique, avec la *liberté* dont la gauche se prévaut. Je le prétends, monsieur, et je ne crois pas rêver une folle utopie. Car, à mes yeux, trois fois depuis trente ans, l'application a été diversement tentée. Elle a toujours réussi; les gouvernemens qui l'ont essayée ne sont tombés que le jour où ils la repudièrent. Ainsi l'empire était une transaction fondée sur les intérêts matériels; la restauration, une transaction fondée sur les intérêts moraux; la monarchie de 1830, une transaction qui devait tenir des deux précédentes, en donnant aux intérêts matériels la sécurité qu'ils ne croyaient pas trouver à l'ombre du trône légitime, et aux intérêts moraux celle que leur refusait la gloire dictatoriale de l'empire.

Je ne me suis donc pas livré, monsieur, à des utopies que j'aime peu dans la politique d'application. Je suis resté dans les faits, dans les lois, dans la charte même de 1830, cette charte dont j'ai dit ailleurs, que j'avais mon opinion sur les réformes qui y ont été introduites; mais que je respectais en elle l'acceptation de la France et mon serment. Seulement, je la veux, je la demande tout entière. Je la veux envers tous, même envers les partis. Je la veux contre tous, même contre le pouvoir, précisément comme pendant nos deux années de concessions aux émeutes, je revendiquais la part qu'elle avait faite à l'ordre, quand on ne voulait voir que celle qu'elle avait faite à la liberté.

Comment donc ai-je le malheur de vous voir révoquer en doute la possibilité d'une transaction entre les intérêts divers de la société, quand vous avez établi qu'il est des intérêts légitimes dans tous les camps? Et comment m'accusez-vous de poursuivre des chimères, quand ces chimères se réduisent à ces deux choses: l'esprit et la lettre de la loi régnante?

Pour appuyer ces dissidences, vous vous trouvez contraint de leur donner une base philosophique qui m'a paru si contraire à vos hautes et pures doctrines, que j'ai tenu précisément à discuter dans vos savantes colonnes une thèse dans laquelle se cache sans doute un malentendu plutôt qu'une objection.

Une transaction, si je vous avais bien compris, serait impraticable, parce qu'il faudrait, pour qu'elle pût s'opérer, qu'au sein de chaque parti les intérêts légitimes l'emportassent sur les passions mauvaises, et que c'est ce qui n'est point!

Mais, Monsieur, veuillez y songer. Ceci serait le procès à la nature humaine, que vous déclareriez, en majorité, vicieuse, dépravée, soumise à l'empire des mauvais penchans et des intérêts illégitimes. Cette doctrine n'est point la vôtre. Car elle déclarerait impossible la société humaine; impossible, en effet, si les vices, qui sont des principes délétères, prévalaient dans son sein sur les droits et les intérêts moraux, qui sont seuls des intérêts conservateurs. Cette doctrine déclarerait qu'il n'y a de gouvernemens admissibles sur la terre que ceux qui, formés d'un limon meilleur que l'homme, auraient reçu du Dieu vengeur le fouet qui châtie et le glaive qui extermine, pour chasser devant eux le troupeau impie des nations. Cette doctrine calomnierait la Providence sur son trône. Pourquoi aurait-elle jeté l'espèce humaine sur la terre, pour que le mal moral dominât la créature faite à l'image de Dieu et à sa ressemblance? Quel avenir nous serait ouvert alors? Et vous, monsieur, de quel droit parleriez-vous de progrès pour les peuples, à quel titre recommanderiez vous la religion aux hommes, si l'avenir nous était tout-à-coup ravi? Il n'y en aurait pas dans ce système. Là où le présent n'est que corruption, l'avenir n'est que néant.

Non! vous ne l'avez pas pensé; non! vous ne m'avez pas entendu dénier ce principe que j'ai posé et qui est à mes yeux, non pas la philosophie, mais la religion de l'histoire; c'est que les partis s'élèvent par ce qu'ils ont de noble et d'équitable; qu'ils se perdent par ce qu'ils ont d'injuste et de pervers; que leur force est dans ce qu'ils ont avec eux de bon sens et de bon droit. Le jour où la liberté devient anarchie, elle tombe et meurt. Le jour où le pouvoir devient réaction et tyrannie, il reste seul par degrés et tombe à son tour. C'est là l'explication de nos quarante années de vicissitudes. Je n'imagine rien de plus moral au monde que ce spectacle. Par cela même rien n'est plus politique; car là éclate la nécessité de satisfaire les vœux légitimes des peuples et de s'attacher aux principes tutélaires, aux principes d'ordre et de justice, pour trouver un point d'arrêt et pour s'y maintenir, après l'avoir trouvé.

Voyez, Monsieur, où on est entraîné, quand une fois l'élan de la discussion nous a emportés dans une fausse voie. Votre éloquent collaborateur se trouve contraint à nier que l'empire fut une transaction; qu'il y eut non plus un principe de transaction dans la charte royale.

Tout cela, dit-il, c'était *la force*; la force des baïonnettes républicaines sous Napoléon; la force des baïonnettes étrangères sous ces princes pour qui la garde royale s'est fait tuer dans Paris, « la force à laquelle seule jusqu'à ce jour nous avons dû quelque repos! »

Quoi! la force! Toujours la force! Mais que deviennent la justice, le droit, la liberté parmi les hommes? La force! Mais d'où vient qu'elle s'est usée? Pourquoi, étant hier, n'était-elle plus demain? La force est un principe aveugle, morne, immobile, qui ne doit pas se déplacer. Comment se déplace-t-elle, si ce n'est parce que les hommes s'éloignent un à un, emportant avec eux leurs bras, leur or, leur crédit, leur ascendant, et emportés eux-mêmes par un intérêt froissé, par une injure soufferte, par un dommage reçu, par une crainte suscitée? Qu'est-ce que tout cela, si non autant d'offenses du pouvoir qui, en écartant ses appuis, rompt l'équilibre, *déplace la force*, et fait éclater aux yeux non prévenus, dans les révolutions de la terre, la justice du ciel.

La force! Mais enfin de quoi se composait-elle pour Napoléon, débarquant seul à Fréjus, sans autre charte que les souvenirs de l'Italie et ceux des Pyramides? Elle était dans son nom qui promettait à l'armée la victoire; dans son génie qui promettait à la France le repos, ce génie qui prit le Bleu et le Vendéen, occupés à s'entr'égorger dans nos plaines, pour en faire deux soldats de la grande armée; ce génie qui s'humilia devant la croix de Rome, se bâtit un tombeau dans la Basilique de Saint-Denis, pour avoir l'avenir, faute de plus, et mesura les satisfactions à chaque parti sur sa puissance et sur ses droits. La force n'était donc pas en lui, mais dans les partis qui s'entendirent pour la lui donner, dans la France qui l'en investit et qui la lui reprit quand ses espérances cessèrent d'être réalisées, quand elle eut les revers au lieu de la victoire, les invasions au lieu du repos, les bouleversemens au lieu de la stabilité.

Nier ces faits, ce serait nier le soleil. Ce serait nier davantage: ce serait nier la justice, et Celui qui est la justice même. Ce serait faire, des hommes, d'aveugles instrumens; de la fortune, une puissance aveugle, et tomber vraiment dans la faute que je ne m'attendais pas à me voir reprocher, celle de mener droit au despotisme et à l'anarchie; car ces deux régimes ne sont, si l'on peut parler ainsi, que l...

force sous les deux espèces. Il n'y a que le règne des puissances morales qui ait le privilége de soustraire les nations à cette double chance, parce qu'elles excluent la force ou du moins la circonscrivent, la limitent, la dominent. De là vient qu'au temps de mon opposition au pouvoir, comme, depuis, dans mon opposition à l'anarchie, j'ai toujours recommandé les forces morales au respect du législateur, du publiciste, du citoyen. Parmi les forces morales des nations, ai-je omis le principe religieux qui, répandu, si l'on peut parler ainsi, dans tous les membres du corps social, oppose un contre-poids aux vices des hommes assemblés, donne un point d'appui à leurs penchans vertueux et fait, par exemple, en Amérique, ces miracles de philantropie, de dévouement, d'ordre, de prospérité, que nous attribuons, les uns au génie des institutions républicaines, les autres à la jeunesse prétendue de ces vieilles colonies, au lieu d'y voir l'œuvre et le sceau d'un esprit de vie, d'une force intérieure, d'une puissance cachée d'action à la fois et de cohésion, élémens inhérens à l'existence même de la Société, indispensables à sa durée et doués de la vertu de suppléer à ce qu'il y a de faiblesse dans ses lois ?

Ainsi, monsieur, lorsque vous me reprochez de n'avoir développé dans un écrit *politique*, que les transactions *politiques*, que les perfectionnemens *politiques*, que les vices *politiques*, tandis qu'il faut arriver à l'élément *moral*, j'oserais rétorquer l'accusation et la renvoyer à mon docte critique, si je ne savais que ce serait tomber dans l'unique tort que je puisse lui reprocher, celui d'une interprétation erronée. Je n'ai porté mes investigations que sur les fautes des pouvoirs et sur les imperfections des lois, parceque ici et partout j'ai dit, répété, crié sur les toits la nécessité de comprendre qu'il n'y a de force pour les lois que dans l'appui et la sanction de principes plus hauts. De son côté, assurément, votre judicieux collaborateur n'est arrivé que par une méprise, qui sera expliquée, à la profession de cette doctrine de la souveraineté du mal et de la souveraineté de la force; derrière lequelles l'élément moral disparait, comme si la Providence retirait sa main du milieu des hommes, et que ce ne fut pas elle qui nous eût créés.

Permettez-moi d'ajouter, en finissant, que l'état de la France dépose en faveur de mes maximes. L'ordre s'est incontestablement raffermi au milieu du déchaînement de tous les élémens du désordre. Si les partis étaient plus puissans par leurs passions mauvaises que par leurs intérêts legitimes, si le mal dominait au sein des sociétés, d'où vient que la société française, démantelée comme nous savons, et livrée à elle-même, comme il n'advint jamais à aucun peuple sur la terre, a trouvé en elle-même les moyens de résister à l'invasion de l'anarchie, de la maîtriser, de faire des pas décisifs dans les voies d'une réaction si marquée, que le péril est aujourd'hui de voir les droits de la liberté méconnus en haine et en appréhension de ses excès. N'est-ce pas qu'il y a au sein des sociétés, même quand elles ont secoué tous les jougs consacrés par l'expérience des siècles, une vertu ignorée qui fait que le bien reste en définitive plus fort que le mal; qu'il rallie à la longue le grand nombre; qu'à lui appartient l'empire au milieu de tout ce combat de passions, de crimes, de misères qui remplit l'histoire et nous dérobe la sagesse ou plutôt la justice cachée sous toutes les vicissitudes de la fortune? Cette foi politique, qui est la mienne, est aussi la vôtre, monsieur. Car, encore une fois, vous croyez au progrès. Et le progrès, qui ne peut naître que de la victoire lente, tardive, laborieuse, séculaire des intérêts légitimes de l'humanité sur les intérêts, sur les penchans pervers, le progrès est un témoignage égal en faveur de la nature humaine et de la Providence divine.

La grandeur, l'importance de maximes à la discussion desquelles nulle autre feuille publique ne serait ouverte, m'ont déterminé à vous soumettre ces rapides réflexions. Je ne puis vous considérer comme un adversaire, monsieur; mais le fussiez-vous, vous ne me refuseriez pas plus le champ de bataille que le combat. Il y a pour cela beaucoup de bonnes raisons que j'épargne à votre modestie. Je n'en mentionnerai qu'une : votre culte pour la vérité, et votre croyance aux sources plus hautes d'où elle émane.

Agréez, Monsieur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

N. A. de Salvandy.

RÉPONSE DU RÉDACTEUR.

Nous ouvrons bien volontiers les colonnes de notre journal à la lettre de M. de Salvandy. Un écrivain d'une si haute portée de vues et d'une si rare délicatesse de conscience, n'a pas besoin de réclamer une place dans le *Semeur*; il se fait lui-même la sienne, et il la prend.

Certes, à ne consulter que notre amour-propre d'auteur, nous refuserions le combat. Tous les avantages qui rendent la victoire facile appartiennent à M. de Salvandy. Il connait mieux que nous les hommes et les choses de notre époque; il les a observés de plus près, et ce que nous devons chercher à grand'peine dans les journaux et les autres écrits politiques, il le trouve dans ses souvenirs. D'ailleurs la cause qu'il défend est plus séduisante, ou s'il nous est permis de changer la signification du mot, elle est plus *humaine* que la nôtre, c'est-à-dire qu'elle répond mieux aux sentimens naturels, aux opinions généralement admises, à l'orgueil de l'homme. Quand on affirme, avec Jean-Jacques et M. de Salvandy, que le bien l'emporte en nous sur le mal, que la vertu est la règle de la conduite des peuples comme de celle des individus, et que le vice est l'exception, de si généreuses maximes rencontrent partout une vive sympathie; les cœurs sont persuadés, avant que l'intelligence ait été convaincue, avant que l'on ait appelé l'expérience en témoignage; tout le monde croit aisément ce qui le flatte, une nation aussi bien qu'un roi, l'humanité aussi bien qu'une nation, et c'est un beau rôle que celui de flatteur de l'humanité. Mais si vous venez apprendre aux hommes que leur nature morale est dégradée, qu'ils portent sur eux l'avilissante empreinte, la marque héréditaire de condamnation imprimée sur le front du premier homme après sa chute; si vous osez dire que le mal nous domine, que le péché est à la source des actions humaines tant qu'il ne s'est pas fait dans l'homme un changement radical, une *conversion* par le moyen de l'Evangile accompagné de l'Esprit de Dieu, qu'en un mot le mal est la règle, et le bien l'exception; un tel langage étonne d'abord ceux qui l'entendent; l'étonnement est bientôt remplacé par la colère, la colère par le mépris; au lieu d'avoir les cœurs pour vous, malgré la raison et l'expérience, vous avez pour vous l'expérience et la raison sans les cœurs; les sympathies se transforment en inimitiés, l'estime en dédain, et vous êtes trop heureux quand on veut bien vous faire grâce de l'hypocrisie en vous accusant d'avoir une tête faible ou fanatique. Voilà pourtant l'énorme différence de position qui existe entre M. de Salvandy et nous dans ce débat; il soutient une cause qui se gagne sans être plaidée, et nous en défendons une autre qui se perd sans être entendue.

Abordons néanmoins les points en litige. Deux ordres de questions sont agités entre nous : des questions de fait et une question de principes. Les premières s'adressent au passé; l'autre concerne à la fois le passé et l'avenir. Toutes les objections que nous avons soumises à M. de Salvandy se résument en ce peu de mots : le gouvernement de juillet n'a pas donné pleine satisfaction aux besoins et aux intérêts légitimes des différens partis qui divisent la France, parce qu'il ne le pouvait point. On ne doit pas non plus s'attendre à voir ces intérêts et ces besoins complétement satisfaits dans l'avenir, parce que le gouvernement ne le pourra point. Mais d'où vient cette impossibilité d'établir une transaction équitable et solide? Elle vient, avons-nous répondu, de ce que les partis sont plus forts dans l'état moral actuel du pays, par leurs passions que par leurs vœux légitimes. Pour une opinion, l'ordre aboutit aux idées de monopole et de privilége; pour une autre, la liberté aboutirait aujourd'hui à un état de licence et d'anarchie; pour l'opinion intermédiaire, les principes de justice et de droit sont subordonnés à d'égoïstes intérêts matériels. Ces remarques sont-elles vraies ou fausses? La discussion tout entière est là.

Nous nous entendrons facilement avec M. de Salvandy sur les faits qui regardent le passé, ou plutôt nous sommes déjà d'accord. Il reconnait dans sa lettre que tout le monde a fait des fautes, *parce qu'il était impossible que tout le monde n'en fit pas*. C'est cela même que nous avons dit, et l'honorable écrivain reproduit, en termes différens, l'une des idées fondamentales que nous avons essayé d'établir.

Assurément nous avouons, et même nous proclamons hautement que les intérêts et quelques besoins légitimes du parti monarchique ont été méconnus, attaqués, froissés depuis deux ans. Mais nous ajoutons que ces tristes résultats du triomphe populaire de juillet tenaient à la nécessité des choses. Personne ne pouvait empêcher que la parti monarchique ne reçut de profondes blessures dans ses intérêts; personne ne pouvait ordonner à l'émeute de se briser aux portes de Saint-Germain-l'Auxerrois et de respecter le seuil du palais de l'Archevêché; le pouvoir ne pouvait pas contraindre les membres de la chambre à maintenir la sanction légale des titres de noblesse; il ne pouvait pas conserver les hommes monarchiques dans les hauts emplois; en un mot, il ne pouvait pas réaliser une transaction entre les vœux de la droite et ceux de la gauche. Cette observation est-elle juste ou ne l'est elle point? Du reste, M. de Salvandy s'abstient, dans sa lettre comme dans son livre, de prétendre que les dépositaires de l'autorité pouvaient agir autrement qu'ils ne l'ont fait à l'égard du parti monarchique; il se borne à exprimer des regrets qui peuvent avoir leur légitimité.

L'auteur s'éloigne peu de notre opinion, lorsqu'il renvoie la responsabilité de la mise de Paris en état de siége, à la garde nationale, à la population de la capitale, aux conseils généraux, à la *nécessité*; il va même plus loin que nous, car nous avons voulu seulement *expliquer* cet acte, non le *justifier*. Nous croyons que la mise de Paris en état de siége s'explique par l'effervescence du moment, par les douleurs, les funérailles, les cris de vengeance d'une grande cité, mais nous ne croyons pas qu'elle fut *nécessaire*. M. de Salvandy, hâtons-nous de le dire, ne le croit pas non plus; ce mot de *nécessité*, qui s'est trouvé sous sa plume, est suffisamment éclairci par ses chapitres sur les griefs constitutionnels et par le contenu de sa lettre. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que le gouvernement n'a fait jusqu'à un certain point, que subir l'influence de la bourgeoisie parisienne au mois de juin, et qu'il lui était peut-être difficile de ne la point subir. Nous n'avons rien avancé de plus sur cette question de fait, et nous sympathisons avec l'honorable écrivain de toutes les forces de notre âme, lorsqu'il se livre à une généreuse indignation contre les pouvoirs attribués aux conseils de guerre. La justice expéditive de l'armée, quand elle s'applique aux citoyens, est moins encore dans nos mœurs que dans nos lois; il n'y a personne maintenant qui ne doive savoir qu'elle ne nous va plus.

Quant aux griefs du parti révolutionnaire, nous nous sommes bien mal exprimés, sans doute, puisque notre judicieux et habile corres-

tant ne nous a pas compris. Nous sommes loin de penser qu'on rien fait depuis deux ans pour les hommes de l'avenir ; nous is d'abord fait remarquer à M. de Salvandy qu'en voulant que la le ne fut pas changée, que l'hérédité de la pairie fut mainte-, etc., c'est-à-dire qu'en refusant de satisfaire les vœux du parti olutionnaire, il proposait une transaction, tout en supprimant les les sur lesquels il fallait transiger; puis nous avons exprimé la viction qu'il n'était pas au pouvoir du gouvernement de satis-e tous les besoins de ce parti.

n résumé, nous persistons à soutenir que, depuis le mois ût 1830, il a été impossible de répondre même aux principes es, aux besoins légitimes, aux équitables réclamations des dif-ns partis. Les hommes du pouvoir, les pilotes de l'état ont voulu siger; et le nom de *juste-milieu* témoigne assez de cette volonté hauts fonctionnaires du pays ; mais ils n'y sont point parvenus. force plus grande, ou du moins plus impétueuse, plus irritable celle dont ils disposaient, les a conduits à blesser le parti monar-ue, à mécontenter le parti révolutionnaire. Voilà pour le passé, r les questions de fait, et nous nous trompons fort, ou M. de vandy n'est pas loin de partager à cet égard notre opinion.

lais ce qui n'a pu avoir lieu dans le passé ne pourra-t-il pas se liser dans l'avenir ? Si des nécessités inexorables, qui environ-t toujours le berceau d'une révolution nouvelle, n'ont pas per-d'accomplir une vaste et profonde transaction, ces nécessités, l'autres également impérieuses opposeront-elles encore les mê-barrières aux hommes qui désireraient de transiger avec tous partis? L'alliance de l'ordre et de la liberté, noble but de qui-que aime sa patrie, cette alliance qui n'a été qu'un beau rêve qu'au jour où nous sommes, ne deviendra-t-elle pas une grande ité, un fait réel et permanent? M. de Salvandy n'hésite pas de ré-ndre d'une manière affirmative ; nous, au contraire, nous ne crai-ons pas de répondre négativement à cette question. Les partis plus forts, dit l'auteur, par leurs intérêts légitimes que par leurs sions mauvaises; dès que ces intérêts auront obtenu la satisfaction leur est due, les passions seront réduites à l'impuissance de abler l'ordre social. Les partis, répondons-nous, sont plus forts *s la France naturelle* par leurs passions mauvaises que par leurs érêts légitimes; après avoir contenté les intérêts, on trouvera tou-rs des passions assez puissantes pour faire du désordre et pour com-mettre ces intérêts eux-mêmes, bien qu'ils aient été satisfaits. s regrettons de le dire, mais sur cette question de principes, nous mes beaucoup plus éloignés de M. de Salvandy qu'il ne le pense; ant il serait facile de nous entendre sur les faits, autant il le sera de nous rapprocher en ce point. Tout l'Evangile, toute la doc-e chrétienne nous sépare : c'est un infini qu'il faudrait franchir r joindre nos drapeaux.

otre tâche n'est pas médiocrement embarrassante dans cette tie de la discussion. Pour M. de Salvandy, qui paraît n'avoir pas dié les dogmes qui servent de base à toute notre politique comme oute notre morale, il serait nécessaire d'écrire un volume entier; r les lecteurs habituels du *Semeur*, quelques mots suffiraient. nment accorder ces deux exigences opposées? Ajoutons à cela nous sommes contraints d'exposer nos sentimens *ex abrupto*, qui doit les montrer sous un jour encore plus défavorable à notre respondant. Lorsqu'un auteur énonce une idée qui n'est pas éralement reçue, il la prépare de loin, il dispose avec beaucoup prudence et d'art les précautions oratoires qui doivent la faire ueillir; il l'amène lentement, il la découvre par degrés; c'est lumière qui s'insinue peu à peu dans des yeux qui se fermeraient c une émotion pénible, si elle leur apparaissait soudainement s toute sa splendeur. La difficulté augmente, lorsque cette idée olite est présentée sous forme d'objection par un habile écrivain s'indigne et se révolte contre votre principe, et qui peut-être a à subjugué vos lecteurs, avant que vous ayez pu donner les ircissemens indispensables Essayons cependant : un désavan-e de position, quelque grand qu'il soit, ne doit pas arrêter le ciple de Jésus-Christ, lorsqu'il a le bonheur d'être appelé à ren-témoignage de la foi chrétienne.

ui, nous accepterons les expressions mêmes de M. de Salvandy, n que nous ne les eussions pas choisies pour exprimer notre yance ; oui, NOUS FAISONS LE PROCÈS A LA NATURE HUMAINE; oui, *s la déclarons, en majorité, vicieuse, dépravée, soumise à npire des mauvais penchans et des intérêts illégitimes: cette trine est la nôtre.* Mais cette doctrine est plus que la nôtre, infi-ient plus : c'est la doctrine de la Bible, de la Parole de Dieu ; t la doctrine de l'Eglise chrétienne universelle, dans toutes les nmunions religieuses, du moins, qui n'ont pas abâtardi et faussé dogmes révélés ; c'est la doctrine de saint Augustin, la doctrine saint Bernard, la doctrine de Calvin, la doctrine de Bossuel, loctrine de Mallebranche, la doctrine de Newton, la doctrine de bnitz, la doctrine de Fénélon ; c'est la doctrine enseignée depuis huit siècles aux mille millions d'hommes qui se sont nommés étiens. M. de Salvandy nous cite Pascal. Eh bien ! nous recevons e autorité. Lisez Pascal, génie prodigieux dont M. de Chateau-iod a dit que ses *pensées* tiennent de Dieu plus que de l'homme; cal, que Voltaire voulait convaincre d'aliénation mentale, en espoir de cause, parce que sa supériorité l'écrasait; lisez ses mens sur la nature humaine ; voyez ce qu'il écrit, non pas une , mais cent fois, mais dans son livre tout entier, sur nos misè-, sur notre état de dégradation et de corruption naturelle ; il va ne jusqu'à dire, et nous répétons après lui, que la grandeur de mme paraît en ce qu'il connaît qu'il est misérable. « Il est vrai, ric Pascal, que c'est être misérable que de se connaître miséra-ble ; mais aussi c'est être grand que de connaître qu'on est miséra-ble. Ainsi toutes ses misères prouvent sa grandeur. Ce sont misères d'un grand seigneur, misères d'un roi dépossédé. » Lamartine a dit avec plus de force encore : *L'homme est un Dieu tombé*!

Nous savons bien que les sublimes enseignemens du Christia-nisme sur notre état naturel sont traités avec dédain par les beaux esprits de nos jours; nous n'ignorons pas que de petits philosophes imberbes, immatriculés de la veille sur les registres d'une Acadé-mie, rejettent, du haut de leur grandeur, les convictions des plus puissans génies qui aient traversé le monde sous une enveloppe de poussière ; nous avons appris par de tristes expériences que des hommes tout absorbés dans de grossiers intérêts matériels, des hommes qui se croient savans parce qu'ils ont lu des feuilles politi-ques, qui se jugent profonds parce qu'ils ont ouvert une demi-dou-zaine de brochures superficielles et deux ou trois histoires de la ré-volution française ; que ces gens-là, disons-nous, regardent comme non-avenu, comme puéril et inepte, tout ce qu'on a pensé, ensei-gné, écrit, soutenu, promulgué avant le siècle des encyclopédis-tes. Mais vous, monsieur, qui avez tant d'indépendance d'esprit, tant de droiture de conscience; vous, dont la haute raison s'élève si loin au-dessus des erreurs vulgaires d'une jeune génération qui est vide et tranchante tout à la fois ; vous, qui avez le rare et noble courage de secouer le joug des opinions dominantes, de vous placer en dehors des partis, et de n'épargner à la France aucune des sé-vères leçons qui lui peuvent être utiles; vous, qui êtes le courtisan de la justice opprimée, vous, qui dites la vérité, quand même !... comment auriez-vous courbé le front sous les fourches caudines d'un anti-christianisme aussi pauvre de lumières que rempli de passions ? comment pourriez-vous repousser l'un des dogmes fon-damentaux de l'Evangile avant de l'avoir suffisamment examiné? Vous ne jugez pas sans connaître ; vous ne combattez pas un adver-saire sans le regarder en face ; vous ne le condamnez pas sans l'en-tendre. Votre loyauté de caractère nous en est un irrécusable ga-rant.

Nous avons accepté votre objection dans les propres termes sous lesquels vous l'avez présentée ; mais les conséquences que vous croyez pouvoir en déduire, nous les repoussons de toute l'énergie de notre foi religieuse. Cette foi, dites-vous, *calomnierait la Pro-vidence sur son trône!* Sans doute, si nous prétendions que le Créateur a fait l'homme tel qu'il est, qu'il l'a soumis à l'empire du mal, qu'il l'a jeté sur la terre pour vivre dans le péché, et par con-séquent dans le malheur, ce serait une odieuse et sacrilége calom-nie. Mais la Bible, mais les chrétiens bibliques enseignent-ils rien de semblable? M. de Salvandy ne sait-il pas que nous regardons l'homme comme un être *déchu, tombé par sa propre faute* ; formé d'abord à l'image de Dieu, mais ayant perdu cette image, ou du moins les traits les plus éclatans de cette image par sa désobéis-sance? Pourquoi le Créateur n'a-t-il pas empêché le premier homme de tomber? C'est demander pourquoi il ne l'a pas fait esclave. Pour-quoi la dégradation qui a suivi le péché du premier homme s'est-elle transmise à ses descendans? Ecoutons encore le grand Pascal : « Certainement rien ne nous heurte plus que cette doctrine du péché originel. Et cependant, sans ce mystère, le plus incompré-hensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses retours et ses plis dans cet abîme. De sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mys-tère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme. » M. de Salvandy peut avoir d'autres convictions religieuses que Pascal, mais il ne méprisera point, nous nous l'assurons, l'autorité de sa parole : l'homme de génie a un langage qui sait se faire comprendre de l'homme de conscience et de talent.

Est-il besoin, pour nous défendre de l'accusation de calomnie contre la Providence, de nous appuyer sur d'illustres exemples, tous les vrais disciples de Christ nous serviront de témoins dans cette cause. Calomniaient-ils la Providence, les martyrs qui préféraient la mort à l'apostasie, et qui donnaient gloire à Dieu jusques sur les degrés sanglans de l'échafaud par leurs hymnes d'actions de grâces? ils croyaient pourtant avec nous que l'homme est un être dégradé, *vendu au péché*, comme s'exprime saint Paul, enclin au mal, do-miné par des convoitises charnelles, aussi long-temps qu'il n'est pas converti, renouvelé par l'Evangile et par l'Esprit du Seigneur? Ca-lomniaient-ils la Providence, les Pères de l'Eglise, les apologètes du Christianisme, les écrivains les plus pieux, les plus fidèles de tous les temps, ceux qui ne connaissaient pas d'obligation plus sérieuse, pas de joie plus vive et plus pure que de louer le Rédempteur et de le bénir, ceux qui ont été appelés des *hom-mes de prière* ? ils partageaient pourtant notre doctrine sur la corruption de la nature humaine. M. de Salvandy pense-t-il que les philosophes qui ont prétendu que l'homme naît *bon*, avaient plus de lumières, plus de probité, une conscience plus délicate, une conduite plus vertueuse que ces membres éminens de l'Eglise chré-tienne, et qu'ils étaient plus respectueux envers le Tout-Puissant? Comparez donc ces modernes sophistes, si gonflés d'eux-mêmes, si vaniteux, si injustes pour leurs adversaires, si contens de leur hon-teux égoïsme, si légers quand ils parlent de Dieu, si intrépides à tourner en dérision les choses les plus saintes ; comparez-les avec ces chrétiens humbles, dévoués, prêts à tous les sacrifices, donnant leur vie, quand il le fallait, pour communiquer au monde les bien-faits de l'Evangile, et faisant même plus que donner leur vie, puis-qu'ils suppliaient encore le souverain Maître des destinées humai-nes de pardonner à leurs bourreaux, tandis que la flamme du bû-cher les enveloppait de ses homicides étreintes! Mais non, il n'y a point de parallèle à établir. Qui donc s'avisa jamais de comparer

la lueur fatale qui égare le voyageur avec les clartés d'un soleil tutélaire qui le guide au foyer paternel?

M. de Salvandy nous demande comment nous pouvons parler d'un gouvernement libre et de progrès pour les peuples avec cette doctrine de la prédominance du mal moral dans le monde. Si notre honorable correspondant avait lu le *Semeur* depuis son origine, il ne nous eut pas fait cette question. Nous avons établi dans de nombreux articles qu'il existe un REMÈDE, un remède puissant, efficace, constaté par l'expérience, capable de guérir, non seulement les individus, mais les assemblages d'individus qu'on nomme nations; et ce remède infaillible, nous l'avons montré dans l'Evangile. Nous avons pris soin de séparer l'Evangile de Jésus-Christ, notre Evangile, de cette religion purement extérieure, de ce culte formaliste qui parle aux yeux sans parler aux âmes, qui frappe les oreilles sans frapper les consciences, qui couvre les vices d'un plâtre imposteur, au lieu de s'attacher à les déraciner, qui laisse les hommes tels qu'ils sont ou les rend même quelquefois pires, parce qu'il ajoute à leur perversité naturelle le détestable défaut de l'hypocrisie. L'Evangile dans lequel nous plaçons le bonheur et le salut de la France est une religion vivante, un culte du cœur; il se personnifie par la foi aux doctrines fondamentales de la Bible, à la misère originelle de l'homme, à la rédemption en Christ crucifié; il se manifeste par ce changement que l'Ecriture appelle une *nouvelle naissance*; il se développe par la pratique des bonnes œuvres; il remplace l'égoïsme par l'amour, l'orgueil par l'humilité, les ténèbres de l'esprit par la lumière de la révélation, le mensonge par la vérité, les mauvaises mœurs par les bonnes mœurs, le vieil homme par l'homme nouveau. Et ce qu'il fait pour un membre du corps social, il le peut faire pour cent, pour mille, pour un million, pour trente millions de citoyens. Dès lors, la société serait changée et renouvelée, comme change et se renouvelle un cœur d'homme. Tous les principes d'ordre, de liberté, d'égalité, de justice, de droit, se trouveraient affermis sur leurs véritables bases, et tous les genres de progrès deviendraient possibles, et non seulement possibles, mais probables et prochains. Voilà ce que nous avons prouvé maintes fois dans le *Semeur*, en nous appuyant sur les moyens de démonstration les plus solides, sur le raisonnement, sur l'histoire, sur l'expérience, sur des faits que nous pouvons voir de nos yeux et toucher de nos mains.

Ainsi, pour revenir à la France, nous avons dit et nous répétons: les prétentions illégitimes l'emportent dans tous les partis sur les vœux légitimes et sur les pincipes justes, parce que l'ÉGOÏSME règne dans le cœur de la plupart des hommes de parti; et cet égoïsme règne en eux, parce qu'ils MANQUENT DE FOI CHRETIENNE. Quand le parti révolutionnaire triomphe, il écrase les opinions opposées; sa liberté devient licence; son amour de l'égalité, haine de toute supériorité socîale; son pouvoir, despotisme; ses progrès, bouleversemens. Quand la victoire échoit au parti monarchique, il essaie de reconstituer des priviléges pour lui, des servitudes pour tout ce qui n'est pas lui. Quand le parti constitutionnel est à la tête des affaires, il fait ce que M. de Salvandy lui reproche, de l'ordre aux dépens de la liberté, de la stabilité aux dépens des progrès, de l'illégalité au profit des intérêts matériels, qui lui paraissent plus précieux que les besoins intellectuels et moraux, que la liberté et la vie même de ses adversaires. Nous n'avons vu que cela depuis quarante-cinq ans, et nous ne verrons pas autre chose dans l'avenir, à moins qu'il ne s'introduise un nouveau principe dans l'état, *le principe évangélique*. Nous n'exigeons pas, il s'en faut de beaucoup, que tous les français, jusqu'au dernier, deviennent de véritables chrétiens; ce serait une vaine chimère, une utopie d'enfant; et s'il était nécessaire que cette unanimité de conversion chrétienne existât pour donner à la France l'alliance de l'ordre et de la liberté, nous désespérerions d'y parvenir. Mais nous croyons qu'il est indispensable que la majorité des hommes influens, c'est-à-dire une forte minorité dans la nation, vive de la vie de l'Evangile pour atteindre le but que nous nous proposons, M. de Salvandy et nous. Est-ce là une illusion, le rêve d'une âme exaltée, l'idée fixe d'un esprit étroit et monomane?

Mais non, traversez l'Atlantique, vous y verrez que le Christianisme fait en Amérique des *miracles de philantropie, de dévouement, d'ordre, de prospérité*, qu'il imprime à toutes choses *le sceau d'un esprit de vie, d'une force intérieure, d'une puissance cachée, d'action à la fois et de cohésion, élémens inhérens à l'existence même de la société, indispensables à sa durée, et doués de la vertu de suppléer à ce qu'il y a de faiblesse dans ses lois*. Ce n'est pas nous qui tenons ce noble langage; c'est vous qui dites cela, Monsieur.

Et pourquoi ce qui existe plus ou moins aux Etats-Unis, en Ecosse, en Hollande, en Suisse, ne se pourrait-il pas accomplir en France? De ce que nous pesons la nécessité d'un renouvellement moral par l'influence de l'Evangile, serait-il logique d'en conclure que nous voulons ce qui est impossible, que nous déclarons tout gouvernement libre et tout progrès chimériques, et que nous renonçons à toutes les espérances de l'avenir pour notre patrie? A Dieu ne plaise qu'une si cruelle pensée vienne jamais dessécher et flétrir notre cœur! Nous découvrons d'une main les blessures de la France, mais nous lui présentons de l'autre le baume qui peut les cicatriser. Nous lui disons qu'elle est malade; mais nous lui enseignons en même temps le remède qui doit la guérir. Nous élevons une tribune pour crier aussi loin qu'il est possible à notre faible voix de s'étendre. Vous n'arriverez pas à unir l'ordre et la liberté dans une transaction réelle et durable, parce que le principe religieux est mort au milieu de nous; mais nous ajoutons aussitôt: Ce principe essentiel aux sociétés humaines peut sortir de la tombe où vous l'avez enseveli, et rendre à notre corps politique une vie nouvelle. Encore une fois, est-ce un rêve? Mais de quel droit prétendrions-nous que la France aura un tel entêtement, une si incroyable stupidité d'irréligion, qu'elle restera incrédule jusqu'au suicide, jusqu'à l'anéantissement?

M. de Salvandy reconnaîtra maintenant que nous n'avons pas jeté à la légère une objection accidentelle sur le mal moral pour combattre son livre, mais que cette objection même est notre plus haute idée en politique; notre point de départ dans toutes les discussions sur l'état actuel du pays. Il est facile de caractériser les différences d'opinions qui nous séparent. L'éloquent écrivain pense qu'il existe *plusieurs* principes conservateurs des sociétés politiques, et qu'en supposant le principe religieux détruit, il en reste d'autres pour maintenir l'alliance de l'ordre et de la liberté. Nous pensons, nous, qu'il n'y a pour les états vraiment libres qu'un *seul* principe conservateur, la foi religieuse, qui met le dévouement à la place de l'égoïsme. Hors de lui, nous ne trouvons que le principe brutal de la force qui produit la crainte, et si l'ordre subsiste encore, la liberté a péri.

Une multitude d'objections plus ou moins fortes vont se présenter à la pensée de M. de Salvandy, quand il lira ces lignes. Mais les anciennes républiques? dira-t-il. Dans les anciennes républiques, la moitié des habitans était esclave, et les citoyens avaient fait de la patrie toute une religion; ils l'avaient déifiée! De nos jours, l'esclavage et le fanatisme religieux de la patrie n'existent plus. Mais l'Autriche, la Russie? Dans ces états, il y a deux choses: des habitudes traditionnelles d'obéissance que nous n'avons plus, et la force despotique dont nous ne voulons plus. Mais les sociétés politiques du moyen âge? Il y avait alors une foi religieuse qui, malgré les nombreuses superstitions dont elle était obscurcie, exerçait une salutaire et profonde influence. Mais la Grande-Bretagne? L'élément religieux n'y est pas éteint, et M. de Salvandy avoue lui-même dans son livre qu'il a puissamment contribué à maintenir la constitution anglaise après la révolution de 1688. Mais la France depuis trente ans?...

Eh bien! c'est dans l'histoire des trente dernières années que se trouvent les preuves les plus directes et les plus positives que nous invoquons en notre faveur. Vous parlez de transaction sous Bonaparte. Quelle transaction! L'opinion monarchique était blessée dans son dogme de la légitimité, dans ses prétentions nobiliaires par la nouvelle noblesse que Napoléon faisait sortir de la chancellerie impériale, dans tout ce qu'elle aime et défend avec passion. L'opinion libérale était écrasée sous le despotisme, et le chef de l'empire l'étourdissait dans le tumulte de ses conquêtes lointaines pour l'empêcher de pousser des cris de colère et de vengeance. L'opinion constitutionnelle, ou plutôt l'opinion qui prend pour drapeau les intérêts du commerce et de l'industrie, se débattait, à demi-morte, sous le système continental. Un seul besoin avait obtenu satisfaction: l'ordre, et l'ordre se conservait par la force; et la force reposait sur les triomphes militaires de Bonaparte. S'il eût été vaincu à Marengo, il serait tombé; et cependant il n'était encore que premier consul; la liberté n'avait pas encore été étouffée sous le bandeau impérial dont il ceignit son front. Il serait tombé, disons-nous, huit jours après la bataille de Marengo; c'est là plus qu'une supposition, c'est un fait historique dont M. de Salvandy doit connaître les détails. S'il eût été vaincu à Jéna, à Wagram, et qu'il eût éprouvé un immense désastre comme à Waterloo, il aurait également vu son trône se briser en éclats. Napoléon l'avoue en plusieurs endroits de ses Mémoires de Sainte-Hélène, et l'autorité de sa parole en vaut une autre. Il demeura quinze ans au faîte de la France, parce qu'il resta fort pendant quinze ans. L'accueil éclatant dont le pays salua son débarquement à Fréjus ne prouve que la fatigue et le dégoût que le Directoire avait inspiré à toutes les classes de la nation. Un pouvoir nouveau, quel qu'il soit, fait naître de hautes espérances et de vastes illusions qui subsistent quelques jours; c'est l'histoire du 7 août 1830. On s'arrête d'abord à ce qui est juste et légitime; les partis qui ont souffert une longue oppression s'imaginent, lorsqu'ils arrivent au pouvoir, que tout se passera le mieux du monde. Puis viennent les exigences illégitimes les prétentions injustes; la voix des passions mauvaises retentit sur les places publiques ou dans les conseils d'état; les partis vaincus se ravisent, se recrutent, menacent, et l'ordre social est encore une fois compromis.

La force ne se déplace pas, dites-vous! Dans le sénat romain, un poignard; pour Cromwel, un grain de sable; à Waterloo, le canon anglais, et toute la face d'un pays est changée, et d'autres hommes surgissent avec d'autres maximes et d'autres lois.

L'espace nous manque pour citer les preuves que nous fourniraient le règne de Louis XVIII et celui de Charles X. Il nous sera doux de pouvoir prolonger notre entretien avec le spirituel et habile correspondant auquel nous avons essayé de répondre; mais force nous est de finir la discussion. Nous nous bornerons, en terminant, à prier M. de Salvandy de ne pas juger des principes du *Semeur*, sur ces lignes écrites à la hâte, nécessairement incomplètes et que nous livrons à la presse, telles quelles, parce qu'il convient de les publier en même temps que sa lettre. La cause sacrée de l'Evangile, nous l'espérons, ne souffrira pas auprès de lui du manque de capacité de son défenseur.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. GROVES A BAGDAD.

TROISIÈME ARTICLE.

La chute rapide de l'empire ottoman s'accomplit de

l'ombre, cachée qu'elle est par les événemens plus importans pour nous qui se passent sous nos yeux. Tout préoccupés de faits dont nous profitons ou dont nous souffrons presque à l'heure même où ils ont lieu, nous n'accordons que peu d'attention au dépérissement d'un pouvoir qui a su autrefois s'imposer en despote à une vaste portion de l'ancien monde, qui a promené la barbarie des confins de l'Asie jusqu'aux limites de l'Europe, et qui a laissé quelques traces de ses mœurs jusque dans les contrées d'où il s'est retiré. Et cependant la disparition de ce pouvoir sera pour nous plus importante encore que ne l'a été sa prééminence. « Si la Providence efface, c'est pour écrire, » a dit M. de Maistre; et qu'écrira-t-elle, après avoir tant effacé? Imaginez ce que sera la page d'histoire que prépare la plume éternelle, en considérant ce qu'est celle qu'elle doit remplacer. La puissance politique la plus redoutable et la croyance religieuse la plus répandue s'anéantissant à la fois, (car l'existence de l'une tient à celle de l'autre,) quel avenir que celui qu'un tel passé aura précédé! La puissance ottomane est l'un des obstacles les plus sérieux que le Christianisme et la civilisation ont rencontrés de tout temps : est-il étonnant, après cela, que les livres prophétiques de la Bible représentent sa chute comme le prélude des plus grands événemens politiques et religieux? M. Groves ne se livre pas, dans le récit de son voyage, à des considérations générales sur cet intéressant sujet; il se borne à raconter ce dont il a été témoin dans la portion de l'Asie où il s'est établi; mais de cette narration ressort la preuve frappante que la Porte, qui n'est nulle part beaucoup plus puissante qu'à Bagdad, étant représentée dans la plupart de ses provinces par des pachas qui cherchent à s'en détacher et à se rendre indépendans, croule, malgré les étais dont on a voulu la soutenir et qui fléchissent sous son poids.

Bagdad n'était, il y a une soixantaine d'années, qu'une ville fort insignifiante pour le commerce; mais Soléiman II, dit le Vieux, qui y exerça pendant vingt-trois ans les fonctions de pacha, réussit à en faire une des places mercantiles les plus importantes, et elle a conservé jusqu'à nos jours les avantages qui résultent de sa position pour le commerce entre l'Orient et l'Occident. Soléiman, né en Géorgie, avait été esclave dans sa jeunesse; il acheta un nombre considérable d'esclaves de son pays, et les affranchit à sa mort. L'un d'eux, Ali-Pacha, qui épousa sa fille, lui succéda, et dès lors, d'autres rénégats de cette nation, dont la domination à Bagdad avait commencé en la personne de Soléiman Ier, parvinrent au gouvernement de ce pachalik, mais ne s'y maintinrent chacun que peu d'années, étant tous morts assassinés : Ali-Pacha, Soléiman-Pacha le jeune, Abdollah-Pacha, Séyd-Pacha, périrent de mort violente; et Daoud-Pacha, qui régnait lors de l'arrivée de M. Groves, aurait probablement eu le même sort, s'il n'avait eu soin de se défaire de tous ceux qui pouvaient lui faire ombrage. Sa puissance personnelle s'affermit de cette manière, et se maintint pendant quatorze ans; mais le pouvoir des Géorgiens s'affaiblit et il se priva des hommes qui, s'il avait su se les concilier, l'auraient pu aider le plus efficacement à établir l'ordre dans sa province. Le plus grand désordre y régnait au contraire, et le pacha, donnant lui-même l'exemple des plus injustes exactions, il n'est pas étonnant que ses sujets ne se soient pas crus obligés à un grand respect pour les droits et la propriété d'autrui. Ses soldats, chargés de protéger les voyageurs, les dépouillaient souvent, et ne leur procuraient presque jamais la sécurité qu'ils avaient mission de leur assurer : trop heureux encore ceux-ci, si, dans ce pays de brigands, ils en sont quittes pour la perte de leurs bagages, et si, comme l'allemand Schultz, qui visitait cette contrée dans l'intérêt de la science, ou comme l'anglais Taylor, que de vastes plans industriels y avaient conduit, ils ne paient pas leur imprudence de la vie. Les déprédations du pacha n'avaient pas lieu à main armée, comme celles de ses sujets; mais elles étaient tout aussi réelles; non seulement il levait une sorte de dîme sur tous les produits; mais encore il changeait fréquemment la valeur d'une monnaie de billon qu'il avait émise, selon qu'il était dans son intérêt, que cette valeur fût basse ou élevée. Quand il en avait une grande quantité dans ses coffres-forts, il la taxait fort haut, afin de pouvoir l'émettre avec plus d'avantage, et il faisait mutiler ceux qui refusaient de la recevoir. S'en était-il défait, ou avait-il à exiger des paiemens importans, il en réduisait la valeur, jusqu'à ce qu'il fût de nouveau de son intérêt de l'élever. Il ne se passait guère de mois sans quelque opération de ce genre dans un sens ou dans l'autre, et cette mauvaise foi du gouvernement entretenait le mécontentement et la défiance. Si Daoud-Pacha avait su gagner l'affection du peuple, au lieu de s'en faire haïr, il est probable qu'il n'eût pas succombé dans la lutte qu'il a tout récemment soutenue contre le sultan, et dans laquelle la domination des affranchis géorgiens s'est éteinte avec lui. Sa ruine ne relève pas cependant la puissance de Constantinople : quels que soient les gouverneurs qui se succèdent à Bagdad, qu'ils aient usurpé le pouvoir ou qu'ils l'aient accepté comme une délégation du souverain, leur tendance sera toujours de se procurer une indépendance aussi grande que possible. Voici les faits qui ont amené le renversement de Davud ; ils se sont passés pendant le séjour de M. Groves.

Le pacha savait depuis quelque temps que la Porte lui envoyait un *Capidji* ou ambassadeur ; il n'espérait rien de bon de ce message, et ses amis d'Alep le fortifièrent dans ses craintes, en lui écrivant que l'intention de l'envoyé ottoman était de le supplanter, et qu'il était porteur d'un firman qui le nommait pacha. Il résolut aussitôt de s'en défaire ; mais la chose n'était pas facile ; car, en pareil cas, le *Capidji* lit publiquement son firman à Mousul ou dans quelque autre ville du voisinage ; et le successeur proclamé, rassemblant les Arabes, va porter le siége devant Bagdad et ne le lève, que quand la tête du pacha disgracié lui a été livrée. Pour déjouer ce plan, Daoud persuada à l'*Imvahor* ou chef de la cavalerie, qui commande toutes les troupes, d'inviter l'ambassadeur à se rendre directement à la capitale, lui promettant de lui livrer, sans combat, la tête du pacha, tandis que s'il allait d'abord à Mousul, il s'ensuivrait infailliblement un guerre prolongée. Le *Capidji* donna dans le piége, et quand le pacha l'eut en son pouvoir, il convoqua un divan, obtint sa condamnation à mort, et fit exécuter la sentence. « Chacun, ajoute M. Groves, après avoir raconté ces événemens, qui se sont passés au mois d'octobre 1830, se mit à acheter du blé, dans la crainte de ce qui pourrait arriver, » et ce peu de mots donnent une idée très-juste de l'instabilité et des mœurs de ce pays. Ces précautions n'étaient pas inutiles; car on apprit bientôt qu'un second *Capidji* du Sultan était arrivé à Diarbekir, où il rassemblait des troupes pour marcher contre Bagdad ; mais avant que la vengeance de la Porte ne pût atteindre cette ville, la colère divine s'appesantit sur elle, plus inattendue et plus terrible. La peste y éclata au mois de mars 1831.

PSYCOLOGIE.

DE LA LÉGÈRETÉ ET DE L'EXALTATION.

PREMIER ARTICLE.

Si l'on considère les souffrances de tout genre auxquelles est sujet un monde plongé dans le mal, on ne s'étonne pas des efforts pour ainsi dire désespérés que font les hommes pour échapper au sentiment de ces souffrances. C'est comme par instinct que chacun cherche hors de soi, hors de son sort, quelqu'abri momentané, quelque soulagement illusoire pour des maux qu'il faut souffrir. Tandis que notre race malheureuse ne peut se délivrer de ses maux, et que tout reste aussi menaçant, aussi fugitif, aussi lugubre dans sa destinée, elle met tout en œuvre pour changer du moins l'impression qu'elle en reçoit.

Deux dispositions, ou plutôt deux vices, qui n'ont pu s'introduire dans l'âme qu'à la suite du péché, offrent surtout à l'homme ce secours qu'il demande, et qui doit avoir pour effet de lui cacher sa misère. Ces deux vices sont la légèreté et l'exaltation. En examinant l'empire qu'ils exercent sur nos facultés, nous devons acquérir la triste certitude que ce secours tiré de notre propre fond, bien loin de nous délivrer, comme le prétend la légèreté, ou de nous enrichir, comme le prétend l'exaltation, ne fait que glaner dans notre âme, après que le péché y a moissonné, en lui

enlevant tout reste de sérieux et de vérité. L'un de ces vices, en effet, met en jeu toute la vanité, et l'autre tout le faux de l'âme humaine; l'un consiste à ne pas donner aux choses la valeur qu'elles ont; l'autre à leur donner une valeur qu'elles n'ont pas. La légèreté dépouille l'âme, elle détruit ses ruines elles-mêmes, et n'en laisse pas pierre sur pierre. Par elle l'homme renonce volontairement à tout ce qui reste de sensible, d'élevé, de dévoué dans sa nature, et s'assimile à l'herbe qui sèche et à la fleur qui tombe. Il accepte joyeusement cette définition de son existence et de lui-même, que donne la Parole de Dieu : « Certainement tout homme n'est que vanité! » Il veut cette vanité, il l'aime, il s'en orne. Placé par elle en dehors du beau et du bon, il se trouve le droit de mépriser, de ridiculiser, de rejeter et de nier ce beau et ce bon. La conscience, cette anse, comme l'appelait un pieux chrétien, par laquelle Dieu se ressaisit, quand il veut, de l'âme séparée de lui, la légèreté la supprime et l'éteint. Comme cet homme inique de la parabole du prophète Nathan, qui enlevait au pauvre sa seule brebis, la légèreté enlève à l'âme dénuée cette seule richesse, cette dernière splendeur; elle y efface cette trace incertaine, elle y étouffe ce retentissement vague d'une autre vie, qui, en l'inquiétant au milieu de ses souillures, pourrait la ramener par le dégoût du mal à l'amour du bien. La légèreté laisse de côté les difficultés; elle n'aborde aucun des mystères dont la vie se compose; elle donne à l'homme une peur d'enfant, ou un rire de fou, à l'aspect de tout ce qui est sérieux et pur; enfin, la légèreté me paraît être la science de l'oubli, le travail du cœur pour se séparer de ses émotions et de ce qui devrait légitimement les faire naître. Sapant et foulant les facultés morales, s'attachant à elles comme une rouille, elle laisse subsister fort souvent dans leur entier les facultés de l'esprit, dont l'homme ne se sert alors que pour mettre en dehors toute sa vanité. L'exaltation exerce sur nous une tout autre influence; et remarquons ici à quel point les deux dispositions qui nous occupent sont bien faites pour fixer notre attention sur les deux grands besoins de notre âme. Deux choses nous sont nécessaires : la délivrance de nos maux et l'acquisition d'un bien véritable. Eh bien ! la légèreté indique le premier de ces besoins, et l'exaltation le second. La légèreté, qui ne peut guérir, cherche à engourdir nos douleurs. L'exaltation, qui ne peut trouver le vrai bien, essaie le bonheur par l'imagination. L'une est l'opium qui ôte le sentiment des souffrances aiguës dans les maladies désespérées; l'autre est la liqueur spiritueuse qui enivre, au lieu de désaltérer.

Comprenons bien que l'exaltation donne une impulsion à l'âme; elle lui fait prendre un essor, bien loin de la comprimer comme le fait la légèreté. Mais, au lieu de se servir des ailes de la vérité qu'elle ne possède pas, elle déploie celles de l'illusion qui sont à sa disposition. Il importe de ne pas confondre l'exaltation avec cette chaleur et cette activité que donnent à l'âme les sentimens vrais. Le développement excessif d'une pensée juste ni d'une affection sincère, ne peut jamais être de l'exaltation. L'exaltation est produite par l'imagination. Elle croît sur le terrain de cette faculté subtile et brillante, qui peut bien servir de miroir aux objets, et d'ornement à la pensée, mais qui, lors qu'elle est prépondérante, donne ses reflets pour des réalités, et ses images pour la substance des choses. L'exaltation se forme de ces reflets et de ces images; elle recueille ce que l'imagination a semé. Posez une base solide et vraie, la haine pour le mal, par exemple, ou l'amour et la pratique de quelque vertu : l'exaltation ne pourra s'élever sur une pareille base. Elle est juste, et aussi loin qu'on l'étendra, elle sera juste. Mais jetez dans l'âme un de ces sentimens vagues et dangereux, qui flattent et excitent, qui endorment par l'ivresse et contiennent tant des rêves qu'on les prend pour de la vie, l'amour de la gloire, par exemple, le dévouement à un parti, un goût exclusif pour un de ces arts séduisans qui ont le malheureux privilége de suffire à toute une existence, à tout un homme, cette âme aura le germe de l'exaltation. Les ressorts seront en jeu pour enfanter le mensonge.

N'est-il pas facile de comprendre comment cette disposition s'empare si aisément de nous? Ce monde, tel qu'il est, est si triste ! Les objets réels qui le composent, c'est-à-dire, le mal moral comme principe, et la souffrance comme résultat, sont si peu capables de fournir quelqu'aliment à la faculté de bonheur qui est en nous! Aller au fond des choses ou au fond des hommes, nous cause une inévitable tristesse. Nous nous glaçons d'effroi, en nous apercevant que ce que nous étreignons avec le plus d'ardeur a la pâleur de la mort et la corruption du tombeau. Ne pouvant embellir ni ranimer les objets de nos poursuites, d'une vie et d'une beauté qui ne sont point en nous-mêmes, nous fardons leur pâleur, nous parons de vains joyaux leur corruption et leur laideur. Ce que nous ne pouvons orner, nous le cachons pour ne pas le voir, et après avoir ainsi ajusté, ainsi travesti l'affligeante réalité de ce monde, nous admirons l'œuvre de nos mains; nous la trouvons belle; notre cœur s'y attache; nous nous applaudissons comme si nous avions tiré le pur de l'impur, et exprimé un suc de joie et de vie d'une masse de corruption et de mort. Mais sous ce fard, sous ce voile, sous ces brillans joyaux, qu'y a-t-il, toujours la même réalité. N'est-ce pas là l'exaltation, sa source, son action, sa fausseté? Oui sans doute. Elle se prend, non à ce qui est beau, non à ce qui est bon en soi, mais aux misères mêmes, aux choses incertaines et perverties de ce monde, déguisées, non changées par l'imagination. Qu'elles sont faibles, qu'elles sont pauvres nos ressources! Nous voudrions entrer dans un monde meilleur que le nôtre; mais les forces nous manquent. — N'ayant aucun moyen d'aborder aux choses vraies qui sont au-delà du voile, et dégoûtés de ce que les hommes eux-mêmes nomment la vie réelle, sans se douter à quel point elle est réellement misérable, nous nous mettons à créer; nous faisons un monde imaginaire, un monde qui n'est pas, qui n'a pas plus une vraie existence, qui ne donne pas plus un vrai bonheur, que le tableau d'un festin ne donne une vraie nourriture. « Mon peuple a fait deux maux, » disait, de la part de l'Éternel, Jérémie, ce savant connaisseur des maux de l'homme. « Ils m'ont abandonné, moi, la source des eaux vives, pour se creuser des citernes, des citernes crevassées qui ne contiennent point d'eau. (Jér. II, 13.) »

Et pourtant il existe, il existe *nécessairement*, il existe, non comme une idée, mais comme un fait, ce monde, le contraire de celui que nous habitons, et où se trouve la réalité du bien et du bonheur. Il existe, puisque Dieu existe, et que Dieu est souverainement bon et heureux. Si nous n'y vivons pas, dans ce monde-là, c'est que « nos iniquités ont fait séparation entre Dieu et nous; » et être éloignés de Dieu, être en contradiction avec Dieu, cela peut-il nous laisser quelque chance, quelque possibilité de bonheur? Maintenant, dans notre condition naturelle, si nous voulons être bons et heureux, nous ne pouvons que nous « promener » parmi ce qui n'a que l'apparence. » (Psaume XXXIX, 6.) Nous entrons alors par l'exaltation dans le monde imaginaire; mais nous ne pouvons entrer dans le monde spirituel où tout est réalité, que par l'Esprit de Dieu qui y habite, par le moyen de la foi, qui nous communique le secours divin de cet Esprit. « Je suis la porte, » a dit Jésus-Christ. Que cette parole est lumineuse et profonde! Passons par cette porte, et nous n'aurons plus besoin d'un vain oubli de nos maux, ni d'un vain simulacre de bien; nos plaies seront guéries et nous posséderons la vie. J'espère montrer dans un prochain article que le chrétien, sérieux, parce qu'il connaît les maux de l'homme, mais heureux, parce qu'il en a trouvé pour lui le remède, n'a plus besoin de légèreté ni d'exaltation, et les repousse l'une et l'autre.

SIX CANTIQUES, *pour servir de spécimen à un Recueil de Cantiques intitulé* : CHANTS CHRÉTIENS, *qui paraîtra incessamment*. Paris, 1833. Chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 75 c.

Le recueil, auquel ces six cantiques servent de spécimen, formera un volume in-12, divisé en deux parties : la première contiendra des cantiques mis en musique; la seconde, des cantiques sans la musique, mais sur les mêmes airs. Si l'ouvrage entier répond au fragment qu'on vient de publier, nous ne craignons pas de lui promettre un grand succès. La musique empruntée à Bethoven, à Hayden et à d'autres compositeurs célèbres, est belle et simple; les paroles, empreintes de foi, nous montrent la poésie rendue à sa vraie destination et servant d'organe à la piété. Ce spécimen permet d'apprécier la perfection des nouveaux procédés de M. Duverger pour l'impression de la musique.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 19. 9 JANVIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° XVII.

DU PROJET DE LOI SUR L'ÉTAT DE SIÉGE ET DE TROUBLES.

Accord des principes d'ordre et de liberté en théorie. — Défauts du caractère national qui détruisent cet accord. — Egoïsme dominant dans tous les partis. — Remède dans l'Evangile.

Dans ma dernière lettre j'ai établi un fait et posé une question. Le fait, c'est que l'ordre et la liberté n'ont jamais pu se maintenir en France, depuis un demi-siècle, dans un juste équilibre ; quand le besoin d'ordre a été dominant, il s'est jeté dans les voies de l'arbitraire, du monopole et du despotisme ; quand le besoin de liberté a réagi contre le pouvoir, il s'est montré avide de licence et passionné d'anarchie. Après avoir prouvé ce fait par le témoignage de l'histoire contemporaine, je me suis demandé : Pourquoi ces empiètemens perpétuels de la liberté sur l'ordre et de l'ordre sur la liberté ? D'où vient que ces deux principes ne se peuvent accorder et laisser l'un à l'autre une part équitable ? Essayons aujourd'hui de répondre, en quelques mots seulement, à cette grave question.

Comme simple théorie, le sujet ne nous paraît offrir aucune difficulté. On se représente aisément un idéal d'association politique dans lequel la liberté et l'ordre se tendraient une main fraternelle, marcheraient ensemble, s'avanceraient à pas égaux et s'appuieraient l'un sur l'autre, bien loin de soutenir entre eux des luttes acharnées. On conçoit, en effet, que ces deux besoins du corps social, étant également justes en principe et indispensables aux progrès de l'humanité dans leur application, doivent pouvoir exister simultanément sous le même horizon. Prétendre qu'il y a un désaccord absolu, une antipathie radicale entre l'esprit d'ordre et l'esprit de liberté, ce serait nier la justice de l'un ou de l'autre ; car deux principes justes ne peuvent pas être absolument contraires en théorie ; ce serait, de plus, tracer un cercle fatal autour de l'espèce humaine, puisque la société politique est tout aussi incapable de se conserver sans l'esprit d'ordre que de se perfectionner sans l'esprit de liberté. Il est possible que, dans certains cas, il y ait malentendu, sévices mutuels et profonde *incompatibilité d'humeur*, comme on le voit en France ; mais vouloir que l'hymen entre l'ordre et la liberté soit impraticable dans tous les cas, déclarer que le divorce est dans la nécessité même des choses, c'est ce qu'on ne saurait admettre sans prononcer une sentence de condamnation, non seulement contre les millions d'hommes qui se meuvent maintenant sur la surface du globe, mais encore contre toutes les générations humaines qui viendront après nous. Plus d'un fait positif confirme d'ailleurs ces données de la théorie. On a vu de grands peuples posséder à la fois, et durant de longues années, la liberté et l'ordre public : une liberté puissante qui ne se laissait opprimer par aucun despote ; un ordre durable qui ne se laissait détruire par aucune faction. Ces deux principes du monde social, pareils aux deux forces du monde matériel, se servaient mutuellement de contre-poids, et ils puisaient dans le contraste même de leur double influence des conditions de vie et de durée.

Notre première question revient donc à celle-ci : Puisque l'ordre et la liberté peuvent cheminer ensemble, quelles sont les causes particulières, les faits accidentels qui les forcent, en France, à suivre des routes opposées ? De quelle source viennent ces humeurs incompatibles qui excitent entre eux des combats si violens que la liberté ne s'arrête qu'après avoir tué l'ordre, et que l'ordre ne se repose qu'après avoir anéantie la liberté

Le fait d'observation qui se présente avant tous les autres pour résoudre ce problème, c'est le *caractère national*. Les Français ont beaucoup de qualités aimables, des mœurs faciles, de l'élégance dans les manières, de l'esprit dans les idées et dans les discours, du bon goût dans leurs relations, une grande ouverture de cœur, comme parle Montesquieu, de la bravoure dans les camps, un besoin immense de gloire ou plutôt de renom, un instinct d'égalité qui se choque des petites choses plus encore que des grandes, une humeur sociable, vive et enjouée ; mais cherchez dans le caractère français les qualités essentielles pour faire vivre dans une harmonie permanente la liberté et l'ordre, vous aurez peine à les trouver.

Que faut-il d'abord? un esprit de suite et de patience. Les deux principes du corps social n'ont pas une telle affinité qu'ils se combinent aussitôt d'une manière parfaite ; ils se heurtent au moment où ils se rencontrent ; et le temps seul, par une action lente et progressive, réussit à les réconcilier. Or, les Français ne savent guères attendre, et le mot *patienter* n'est pas dans nos mœurs. Nous voulons tout emporter d'assaut, les progrès politiques comme les citadelles; du jour au lendemain, nous prétendons refaire toute la société; nous *bâclons* des chartes, et ce qui est pire, nous nous imaginons que les résultats se bâcleront avec la même vitesse; il nous ennuie ou nous fâche, dès que les choses ne vont pas aussi rapidement que nos espérances. Dans la littérature, au théâtre, à l'armée, dans les chambres, dans l'opinion, partout se manifeste cet esprit impatient qui se précipite au lieu de marcher, qui s'enflamme, s'exalte, se passionne, au lieu de réfléchir et d'attendre. De là qu'arrive-t-il? Nous compromettons les progrès de notre avenir par cela même que nous essayons de les réaliser au pas de course, et comme nous ne laissons rien venir à maturité, les fruits que nous cueillons, nous agacent et ne nous rassasient point.

Lisez l'histoire de la révolution, de 89 à 94 : les innovations s'entassent à flots pressés les unes sur les autres, et chaque jour amène quelque théorie nouvelle qui réclame sa place dans les institutions politiques. Voyez l'histoire de l'empire : les triomphes et les conquêtes militaires se succèdent avec la même rapidité que les lois sous la Convention nationale. Descendez à l'histoire des règnes de Louis XVIII et de Charles X: un autre parti, celui de l'ancien régime, montre une égale impatience de caractère; il veut du monopole et du privilége coup sur coup ; après l'hérédité de la pairie, la loi du sacrilége ; après la loi du sacrilége, le double vote ; après le double vote, l'indemnité du milliard ; après l'indemnité, le droit d'aînesse ; après le droit d'aînesse, l'omnipotence royale. Examinez enfin notre histoire depuis la révolution de juillet ; combien de gens qui prétendaient tout reconstruire à neuf en un seul jour, charte, trône, chambres, départemens, élections, communes, et que sais-je? On ne daignait pas donner vingt-quatre heures à une œuvre colossale qui exige des siècles pour être bien faite; et maintenant encore, à l'heure où j'écris, une douzaine de lois très-importantes ont été soumises aux corps législatifs; on les a accumulées comme par gageure, pour défier les journalistes d'en demander davantage. Eh! comment veut-on que l'ordre s'harmonise avec la liberté au milieu de ce cahos de lois, de contre-lois, de modifications, d'innovations, de révolutions qui n'ont rien de fixe que leur mobilité même, et qui ne sont d'accord entre elles que dans leurs perpétuels changemens? Imaginez un voyageur qui se jetterait sans réflexion dans tous les sentiers de traverse disséminés sur sa route, et qui descendrait dans toutes les vallées où il croirait trouver de nouveaux sites ou un abri contre la chaleur du jour : arriverait-il jamais au terme de son voyage? et ne se fatiguerait-il pas beaucoup plus, tout en avançant beaucoup moins que celui qui aurait la patience de suivre son chemin, sans se détourner du but auquel il voudrait parvenir?

Un autre défaut national, qui présente quelque rapport avec le précédent, mais qui tient à la vivacité de l'esprit plus qu'à l'impatience de caractère, c'est que nos concitoyens franchissent aisément d'un seul bond tout l'intervalle qui sépare deux extrêmes opposés. En aucun pays du monde on ne parle si souvent du *juste-milieu*, et peut-être n'est-il aucun pays où il soit plus difficile de le maintenir dans les lois et dans l'opinion. Il existe chez d'autres peuples un esprit de réflexion calme et grave, qui examine toutes les faces d'un objet, qui pèse le pour et le contre avec une lente maturité, qui balance les avantages et les inconvéniens de chaque institution, et qui se décide enfin avec une pleine connaissance de cause. Dès lors, on ne s'enivre pas des succès, parce qu'on les a appréciés à leur juste valeur, et l'on ne se décourage pas devant les obstacles, parce qu'on les a prévus. Mais ne rien calculer d'avance, voir toutes choses d'un seul côté, se former une magnifique perspective qui ne s'appuie que sur des rêves d'imagination, c'est avoir le double tort de s'engouer premièrement au-delà de toute mesure, et de se désenchanter ensuite contre toute raison. Lorsqu'une révolution nouvelle éclate, rien n'est beau, sublime, fécond en résultats prospères comme cette révolution ; lorsque des difficultés apparaissent, et qu'elles tardent à être aplanies, on passe de l'enthousiasme au dénigrement, du panégyrique à la satyre, de l'exaltation au découragement, et rien n'est mauvais, misérable, avorté comme cette même révolution.

Un livre publié récemment, et qui contient des lettres écrites par M. Morris, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis au commencement de la révolution française, nous montre ce fait dans tout son jour. Les amis de M. Morris étaient triomphans et enchantés des travaux de la Constituante; ils voyaient un âge d'or créé dans la seule nuit du 4 août; ils découvraient une ère immense de grandeur et de prospérité dans la proclamation des droits de l'homme. Le grave américain ne partageait pas leur espoir; il les entretenait d'un ton sérieux des vices qui se trouvaient dans leurs lois, et des tristes mécomptes qu'ils auraient à subir; mais ses paroles se perdaient dans le bruit de l'enthousiasme populaire. Cinq ans plus tard, si M. Morris eût continué à demeurer dans la capitale de la France, il se serait vu dans une position précisément opposée. Ses amis lui auraient alors peint la liberté sous les couleurs les plus noires ; ils l'auraient traitée avec dédain, en l'accusant de tous les malheurs qui avaient désolé leur patrie; et lui, grave et sérieux comme en 89, il n'aurait pas manqué de leur dire qu'il n'était pas plus raisonnable de décrier la liberté, à cause de quelques mécomptes, que d'en attendre un bonheur sans nuages et une prospérité sans revers.

Nous avons déjà fait remarquer ce passage subit d'un extrême à l'autre, de l'ivresse à l'abattement et d'une haute estime au mépris, en nous occupant de l'instruction populaire. Les circonstances restent les mêmes, quand on regarde aux lois politiques. On espère trop d'abord, et plus tard on attend trop peu ; pour n'avoir pas examiné les différentes faces d'un événement, on aplanit tout dans l'origine, et puis les moindres pierres d'achoppement semblent être des rochers énormes. Cette extrême vivacité d'esprit produit dans les actions des alternatives non moins extrêmes. A une brûlante activité succède une molle apathie, et le dégoût remplace l'enthousiasme, sans passer par aucun intermédiaire. Prenons pour exemple le moment actuel. Tous les organes indépendans de la presse avouent qu'il existe à présent une indifférence générale, une sorte d'atonie, d'affaissement politique dans les chambres, et

qu'autant l'on était passionné; il n'y a que peu de mois, autant l'on se montre aujourd'hui insouciant et inerte. Le juste-milieu consisterait à être actif sans effervescence, et à s'occuper de la chose publique sans déclamations passionnées. Mais non: d'un excès on tombera tout-à-coup dans l'autre, et parce qu'on ne croit plus devoir faire de l'opposition âpre et injurieuse, on s'abstient en même temps d'une opposition ferme, consciencieuse et utile au pays. Je me figure un homme qui ne connaîtrait que deux modes d'existence: l'un, il l'emploierait à dormir d'un profond somme; l'autre, à crier à tue-tête et à faire des sauts périlleux sur la corde. Ne serait-ce pas une vie admirablement distribuée?

Avec cette vivacité d'esprit et cette inconstance de conduite qui se portent vers les extrêmes, comme l'aiguille aimantée se tourne vers le pôle, il est impossible d'unir dans une alliance durable l'ordre et la liberté. Cette alliance exige des efforts persévérans, de la maturité dans les actes et dans les paroles, une manière d'agir grave et uniforme, du sérieux dans les mœurs, de la fixité dans les lois. L'enthousiasme compromet l'union des deux principes de la société politique, l'exaltation la brise, le découragement l'arrête dans ses progrès, l'indifférence l'abandonne à elle-même, et le dégoût la perd. Le caractère national est en désaccord avec la devise nationale; il faut donc modifier l'un ou renoncer à l'autre, corriger nos mœurs ou changer nos institutions.

Cependant ces remarques sur le caractère français n'ont pas tout expliqué. Elles montrent bien comment nous nous sommes épris tour à tour, soit de la liberté aux dépens de l'ordre, soit de l'ordre aux dépens de la liberté; mais on demande encore: pourquoi les réactions entre ces deux besoins ont-elles été si violentes, les luttes si acharnées et quelquefois si furieuses? La mobilité des idées et des opinions donne la cause des changemens; elle n'indique point celle des combats.

Ici reviennent des réflexions que nous avons souvent développées dans cette feuille, et qu'il nous suffira de rappeler en deux mots. Les partis politiques, pour le plus grand nombre de ceux qui se rangent sous leur bannière, ne sont pas dirigés par des principes fixes et supérieurs aux événemens, mais par des vues d'égoïsme. Au fond des maximes d'ordre, de liberté, de prospérité publique se trouve l'intérêt, l'intérêt de coterie, de famille, d'individu.

On pourrait faire à ce sujet un travail curieux, ce serait de décomposer les élémens des divers partis pour y découvrir l'égoïsme sous toutes ses formes. On poursuivrait ce véritable souverain de la France actuelle jusques dans ses dernières transformations; et, comme le Protée de la fable, après avoir pris successivement toutes les figures et tous les déguisemens, force lui serait enfin de se montrer sous son visage naturel. Pense-t-on, de bonne foi, par exemple, que le parti légitimiste attache une haute valeur au dogme abstrait de la légitimité? Examinez donc, un à un, les hommes qui composent ce parti; vous y rencontrerez nombre de gens destitués qui regrettent leurs places; de nobles et de grands propriétaires qui ne se peuvent consoler d'avoir perdu leurs priviléges; de prêtres, qui aspirent à redevenir quelque chose dans l'ordre social; de journalistes qui font de la prose pour l'ancienne dynastie, parce qu'ils en ont fait pendant son règne; vous y verrez encore certains individus qui tiennent à la famille exilée par point d'honneur, par ostentation de désintéressement; ajoutez une masse assez considérable de bonnes personnes, marchands de petites villes, paysans, serviteurs de nobles maisons et autres qui sont carlistes sans savoir pourquoi; et veuillez me dire ce que devient, au milieu de cette tourbe multiforme le principe de la légitimité. Que vous êtes simples avec votre principe! La légitimité, c'est ma place, mon ambition, l'intérêt de ma famille, mon état, ma renommée personnelle, mon envie de paraître dans certains cercles, et tout ce qu'on voudra, excepté pourtant la légitimité même qui nous sert de drapeau.

Soumettez à la même analyse le parti révolutionnaire, et comptez le nombre de ceux qui sont enflammés d'un amour pur et désintéressé pour le principe de la souveraineté du peuple; il ne vous faudra pas, je vous assure, un grand effort de mémoire pour additionner les chiffres qui forment le total; mais les différentes espèces d'égoïsme qui règnent dans ce parti, c'est un calcul bien autrement compliqué. Mettez en première ligne les solliciteurs éconduits, les pétitionnaires désappointés, les ambitieux laissés hors de l'Almanach royal, qui voudraient, comme disait l'honorable M. Dupin, recommencer la révolution, ne fut-ce que pour voir s'ils ne réussiraient pas, dans cette nouvelle loterie, à tirer un bon numéro. Joignez à cette classe déjà fort nombreuse, des jeunes gens qui se passionnent pour de grands mots qu'ils ne comprennent point, des avocats sans cause, des médecins sans cliens, des génies sur le pavé, des esprits supérieurs dans les échoppes, masse de personnes qui voudraient devenir des personnages, et qui se sauvent, en attendant, de leur complette nullité par le bruit qu'ils font et par les airs qu'ils se donnent dans leur petit cercle. N'oubliez pas d'ajouter à cette nomenclature certains orateurs qui tiennent à obtenir ce qu'ils appellent de la popularité; quelques rédacteurs de journaux qui dînent du patriotisme et soupent de la constitution américaine; enfin, la multitude qui ne se peut compter de lecteurs qui adoptent des opinions toutes faites et qui s'estiment républicains pour tenir à quelque chose; votre principe de la souveraineté du peuple et votre république future disparaîtront, comme des points presqu'imperceptibles, sous l'amas énorme d'intérêts et d'ambitions qui les encombrent de toutes parts.

Quant au parti constitutionnel, donnez-lui de l'ordre dans les rues, de l'activité dans les ports et dans les ateliers, du bénéfice dans le commerce, la plupart vous feront assez bon marché de tout le reste. La liberté politique et le progrès ne leur vont qu'autant qu'ils ne risquent pas de rien perdre dans leurs entreprises industrielles; si les intérêts de leurs établissemens de négoce et d'agriculture sont compromis ou menacés, ne leur parlez plus de charte ni de garanties constitutionnelles. Je me souviens à ce sujet d'avoir entendu, à l'époque de l'insurrection des ouvriers de Lyon, l'un des manufacturiers les plus considérables de sa province, et des plus modérés, s'exprimer avec une violence de langage qui ne respectait aucune borne. — Il faut en faire un exemple qui effraie les autres. — Mais les formes de la justice? — Eh! que m'importe? Voulez-vous que mes ouvriers viennent piller et brûler mon établissement? Non, non, une punition en masse! — Mais la charte? la liberté? — Laissez-moi avec votre charte! Avant tout, il faut garantir nos propriétés et notre fortune; il s'agit bien de liberté, quand les ouvriers se soulèvent contre leurs maîtres!... Dans ce moment il aurait donné de grand cœur toutes les libertés passées et présentes, et même futures, pour garantir ses intérêts personnels. Et si l'on eût réuni, le 6 juin au soir, les commerçans, marchands, propriétaires, manufacturiers et autres de la capitale, il est hors de doute que la majorité de ces membres du parti constitutionnel aurait tenu un langage à peu près semblable, et qu'elle eût consenti à faire un auto-da-fé de la charte, pour peu que la chose eût paru essentielle au rétablissement de l'ordre public.

L'égoïsme est donc à la source de toutes les opinions; c'est le fond commun sur lequel on brode des principes de légitimité, de souveraineté du peuple, de constitutionna-

lisme; ces broderies cachent le fond sans le changer. Voilà ce qui explique les combats animés et sanglans de l'ordre contre la liberté, de la liberté contre l'ordre. En apparence, il n'y a de lutte qu'entre les principes; en réalité, ce sont les intérêts, et des intérêts essentiellement personnels, qui se livrent une guerre que les institutions politiques sont impuissantes à terminer, parce que l'égoïsme ne se déracine pas avec des lois.

Pour donner au caractère national une assiette plus fixe, une allure plus patiente, pour contenir dans de justes limites cette vivacité d'esprit qu'on nomme avec raison la *furia francese*; pour remplacer l'égoïsme par le dévouement et les passions par des principes élevés, il n'y a qu'un moyen: l'Evangile gravé dans les cœurs et se manifestant dans la vie sociale. Si quelqu'un en doute, il nous suffira de lui répondre aujourd'hui: considérez les vrais disciples de Christ; examinez leurs actes, leurs maximes, leur caractère, le but qu'ils se proposent d'atteindre; voyez et jugez!

HISTOIRE.

Petite bibliothèque des pères de l'église, publiée par Tim. Fr. Aug. Gonthier. Tome III. — Suite des Docteurs du quatrième siècle. 1 vol. in-12. Paris, 1832. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 3 fr. 50 c.

Chaque génération veut avoir sa philosophie, une philosophie nouvelle, et cette prétention est surtout celle de notre époque. Les personnes chez lesquelles se réveille aujourd'hui quelque besoin de croyances religieuses se sont laissé persuader, pour la plupart, qu'il était absurde de demander ces croyances au passé, qu'il était de l'essence des religions de s'user comme tout s'use en ce monde, et que la première condition d'existence de la doctrine qui convient au dix-neuvième siècle est de dater du dix-neuvième siècle. A côté de ces personnes il en est d'autres qui attachent au contraire un grand prix à prouver que leurs doctrines ne sont pas nouvelles, et qui ne veulent les puiser qu'à l'antique source dont elles dérivent, rejetant toutes les additions, tous les changemens que les siècles intermédiaires ont essayé d'y apporter, sous prétexte de les perfectionner et de les compléter. Aussi ces personnes tiennent-elles pour un précieux témoignage de l'excellence de leur foi de la trouver, à toutes les époques de l'histoire, conforme à celle d'un grand nombre d'hommes qui puisèrent à la même source. Elles font par là une expérience d'un prix infini pour elles, celle de l'unité de l'esprit qui anime tous ceux qui vivent de cette foi et des espérances qu'elle porte en elle, à quelque siècle qu'ils appartiennent, de quelque nation qu'ils fassent partie, quelque éducation qu'ils aient reçue, quelque diversité qui se fasse remarquer d'ailleurs dans leur culture intellectuelle, dans leurs caractères, et même dans les préjugés qui se trouvent associés à leurs croyances fondamentales, ou dans les formes religieuses qui les séparent nominalement, aux yeux du monde. Il faut avoir senti cette unité, pour savoir combien elle est profonde, combien elle est propre à la foi dont nous parlons; combien elle réjouit le cœur. Il n'y a pas de découverte industrielle ou scientifique qui procure un bonheur comparable à celui qu'elle porte dans l'âme, lorsqu'elle lui est révélée. C'est là le vrai fondement de la fraternité chrétienne; c'est alors seulement que cette fraternité cesse d'être une théorie pour devenir un fait. Jusqu'à ce qu'on ait senti l'unité de l'esprit, on pourra bien se donner le nom de frères, mais le nom seulement; la réalité manquera. Pour être vraiment frères, il faut regarder au même Père, recevoir la même éducation spirituelle, avoire par au même héritage il faut que, derrière la diversité des traits et de la physionomie, se fasse apercevoir une ressemblance manifeste, un même reflet de l'image du Père. Eh bien! tel est l'un des caractères essentiels des chrétiens: ils se sentent frères à travers la distance des siècles et des pays, en dépit de toutes les différences secondaires qui les distinguent. Ils savent, non en théorie, mais par expérience, qu'en Jésus-Christ « il n'y a plus ni juif, ni grec, ni barbare, ni scythe, mais que Christ est tout en tous. » Ce n'est pas le groupement d'un certain nombre d'hommes sous une dénomination religieuse particulière qui exprime leur fraternité: un catholique-romain n'est pas toujours le frère d'un autre catholique; un protestant n'est pas nécessairement celui d'un autre protestant. Le chrétien seul est le frère du chrétien, quelle que soit d'ailleurs la différence de leur communion extérieure, parce qu'ils ont l'un et l'autre le même Sauveur, qu'ils s'attendent au même Père, qu'ils vivent du même Esprit. Pascal et Newton étaient frères; Socin et Luther ne l'étaient pas plus que Voltaire et Fénélon.

La vie et les écrits des Pères de l'Eglise sont éminemment propres à mettre dans tout son jour la vérité de cette remarque. C'est un terrain sur lequel les vrais chrétiens de toute dénomination se sont constamment rencontrés; c'est une source d'édification à laquelle ils ont tous bu avec bonheur.

Le chrétien de Rome ne voit pas dans Cyprien l'adversaire de la suprématie de son évêque sur les autres pasteurs de l'Eglise; il ne voit pas dans Tertullien et dans les Pères des premiers siècles la condamnation de la plupart des dogmes ou des pratiques propres au catholicisme, qui commençaient à se montrer çà et là dès les temps apostoliques; il ne voit en eux que des hommes de Dieu, des hommes sanctifiés, des flambeaux qui répandaient la lumière de la vie. De même aussi le chrétien réformé laisse-t-il dans Bernard le moine prédicateur des croisades et le zélé partisan d'Innocent II pour voir en lui, par-dessus tout, le défenseur de la vérité attaquée par Abailard, le fervent disciple du Sauveur. Toute la différence entr'eux, c'est que l'admiration de l'un est associée à une aveugle soumission et au culte que son Eglise voue à ceux qu'elle canonise, tandis que le second, réservant son culte à Dieu seul, et sa soumission à l'Ecriture-Sainte, sa Parole, mesure son admiration pour les Pères sur la conformité de leur vie et de leurs écrits avec les enseignemens scripturaires.

Nous n'entreprendrons pas ici de faire l'éloge des vénérables patriarches de la société chrétienne; c'est une tâche qui nous entraînerait trop loin et que nous ne pourrions remplir que bien imparfaitement. Nous ferons mieux de recommander à nos lecteurs l'ouvrage de M. Gonthier, qui les mettra parfaitement à même d'apprécier tous les genres de mérite que réunissent ceux des Pères.

Déjà nous avons rendu compte dans cette feuille des deux premiers volumes de cette publication. Dans le troisième, l'auteur poursuit l'histoire des docteurs du quatrième siècle, de ce siècle de Constantin, qui eut une influence si déplorable sur les destinées du Christianisme, autant en l'associant à la puissance des trônes de ce monde, qu'en donnant naissance à l'hérésie arienne. Nous avons vu dans la première partie de ce siècle, Athanase arrêtant, par la fermeté de sa foi, par son inébranlable fidélité, non moins que par l'ascendant extraordinaire de sa Parole, les ravages de cette hérésie; nous l'avons vu dépensant sa santé, ses forces, exposant mille fois sa vie, tantôt dans le sein de son Eglise, tantôt dans le désert, pour la cause de Jésus-Christ; enlevé et rendu tour à tour à son troupeau, selon que la crainte ou la haine l'emportait dans l'âme irrésolue des empereurs ennemis de la foi orthodoxe. Aujourd'hui M. Gonthier nous peint, avec le charme qui ap-

rtient à son style, la vie tout évangélique de Basile. Ici lutte contre l'ennemi de la vérité tient bien moins de ace, et en laisse beaucoup aux soins paternels du pasur pour son troupeau. Il est facile de voir qu'il y a ne étroite sympathie entre l'âme de l'auteur et celle si ndre, si onctueuse de l'évêque de Césarée, et que cette mpathie a conduit la plume du biographe. Cette vie de asile est un des morceaux les plus captivans, et ce qui aut encore mieux, des plus édifians que nous ayons jamais is en ce genre. La notice que M. Villemain a consacrée à Père dans ses *Nouveaux Mélanges littéraires* était estée dans nos souvenirs: nous avons voulu la relire après elle de M. Gonthier. L'avouerons-nous au célèbre profesur d'éloquence? Le modeste auteur de la *Petite Biblioèque des Pères* nous a paru l'emporter de beaucoup sur i, sinon par la finesse des aperçus et par le mérite littéire, du moins par le choix des détails, par une couleur lus vraie, par une chaleur de style qui pénètre profondéent dans l'âme. D'où vient cette différence? C'est que un des biographes n'avait guère compris Basile qu'à l'aide e son tact d'artiste et de vagues sympathies religieuses, ndis que le second avait en lui-même le secret de sa ie tout entière; car il partage sa foi, et c'était d'un frère u'il avait à parler.

Une citation fera mieux comprendre les éloges que érite le travail de M. Gonthier, et donnera en même emps quelqu'idée de ce que ce nouveau volume présente intérêt aux amis des études sérieuses :

« M. Villemain a nommé Basile le prédicateur de aumône. Ce titre lui appartient de plein droit. Jamais vant lui les chaires chrétiennes n'avaient retenti d'acens aussi pénétrans en faveur de l'indigence. Il lui apparenait de les faire entendre, car il avait commencé par se épouiller lui-même de sa fortune, par distribuer successivement tous ses biens aux nécessiteux; et quand il ne lui esta qu'une seule tunique, n'ayant plus *ni argent*, *ni or* donner, ce fut *au nom du Seigneur Jésus* qu'il se mit à rapper à la porte des riches pour les porter, ou dirai-je our les contraindre (l'énergie de ses exhortations m'autoise à employer ce dernier terme,) à soulager la misère puique.—Il exerça avec un merveilleux succès ce ministère e commisération peu de temps après son retour à Césarée, an 367. La Cappadoce se trouvait alors dans une faine cruelle; de mémoire d'homme on n'avait rien vu de emblable. Dans ces tristes circonstances, Basile se surassa, ou plutôt Dieu l'éleva au-dessus de lui-même; il rêta à ses paroles une telle force, que les cœurs les plus urs s'amollirent. L'opulence ouvrit enfin ses greniers; les auvres obtinrent enfin des alimens. Mais il fallait réguliser ces secours... C'est à quoi Basile s'employa avec une ctivité qui ne se ralentit pas un instant. Lui-même faisait réparer dans d'immenses marmites ce que nous avons ppelé plus tard des *soupes économiques;* et conviant les lus nécessiteux à en recevoir leur part, il la leur distriuait de ses propres mains... Mais si les misères du corps uchaient sensiblement Basile, les misères de l'âme le uchaient plus vivement encore. En soulageant les unes, il ait pressé de porter aux autres un remède efficace. Il ne lassait pas de conjurer ceux qui recevaient de lui le pain érissable destiné à soutenir leurs corps également périsbles, d'aller à Celui qui est *le pain de vie*, et qui conduit me qui s'attache à lui à toute une éternité de gloire et bonheur. « A l'aumône temporelle il ne cessait d'associer l'aumône spirituelle (1). »

Tous les traits du caractère chrétien brillaient avec éclat ns celui de Basile. Nous voudrions pouvoir citer des emples de son humilité, de sa foi, de sa confiance au Sauveur, de son parfait renoncement à lui-même; de son esprit de conciliation et de paix. Mais l'espace nous manque, et nous devons nous borner à la seule citation que nous avons faite.

Deux courtes notices, celle d'Ephrène et celle de Cyrile, terminent la partie biographique de ce volume. Dans la seconde moitié on trouve des extraits choisis avec beaucoup de discernement dans les écrits de ces trois docteurs.

(1) Grégoire de Naziance.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. GROVES A BAGDAD.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Pendant quelques jours, on essaya de douter de l'existence de la peste ; mais bientôt on ne put plus se faire illusion. L'entassement des habitans dans le quartier où la maladie se montra d'abord hâta ses progrès, et l'on s'attendait, les communications avec le reste de la ville n'ayant pas été interrompues, à la voir bientôt exercer ses ravages dans tout Bagdad. M. Groves se vit forcé de fermer son école, qui lui donnait, depuis quelque temps, de douces espérances : il eut été impossible de continuer à y recevoir les quatre-vingts enfans qui s'y rendaient de toutes les parties de la ville, sans les exposer à se communiquer les uns aux autres le germe de la contagion. « Que le Seigneur nous dispose, s'écrie-t-il, » dans son journal, en racontant ce fait, à profiter de ce » temps de retraite pour nous unir, par une communion plus » étroite, à Celui qui est notre vie! » M. Pfander était parti, depuis quelques semaines, pour Ispahan, en sorte que M. et Mme Groves ne purent jouir des encouragemens de cet ami, et que leur isolément même les invitait à se jeter sans réserve dans les bras du Seigneur, qui est le seul refuge véritable.

Tous ceux à qui leur fortune permit de quitter la ville, se hâtèrent d'en sortir ; mais à mesure que la maladie devenait plus terrible, la fuite était plus difficile. Les caravanes étaient attaquées par les Arabes, arrêtées par les inondations, exposées à la famine, vu l'excessive rareté des provisions, et souvent désolées par la peste, qui était la cause de leur départ, et qui tout à coup éclatait dans leur sein. La population de Bagdad était, avant la peste, d'environ 80,000 âmes; elle fut en quelques jours réduite à 40,000 par l'émigration de ceux qui allaient chercher une retraite en Perse ou dans les montagnes du Kurdistan. C'est parmi ces 40,000 habitans que la maladie choisit ses victimes dans la ville même. Elle n'enleva d'abord qu'une vingtaine de personnes par jour; bientôt on compta les morts par centaines, et, dans sa période la plus violente, on vit périr 1200, 1500, 1800, 2,000, 3,000, et même un jour 5,000 personnes en vingt-quatre heures. Ajoutez à cela, qu'une inondation de l'Euphrate, peut-être plus terrible encore que la peste, vint augmenter cette désolation déjà si grande. Le fleuve était sorti de son lit; il avait entraîné les moissons déja avancées et, courant avec fureur à travers la partie basse de la ville, renversé sept mille chétives maisons, dont les décombres avaient écrasé en un même instant ceux auxquels la peste ne semblait plus devoir laisser que quelques momens de vie, et ceux qui espéraient échapper, à force de précautions, à la maladie qui ne les avait pas encore atteints. Beaucoup d'habitans, craignant de nouveaux envahissemens du fleuve, s'étaient refugiés dans les quartiers élevés, et l'encombrement qui en était résulté, était un nouvel aliment pour la maladie. Est-il étonnant, après cela, que les trois quarts des habitans aient péri dans le court espace de deux mois?

L'aspect de la ville était des plus sinistres dans cette désolation générale. Les Arabes se rassemblaient en grand nombre sur le bord du fleuve, et demandaient à Dieu de mettre un terme à la peste par des cris confus, dont ils augmentaient encore, de temps en temps, le bruit par des décharges de mousqueterie. Les mahométans vénèrent, comme des martyrs, ceux qui meurent de cette maladie; ils n'en portent pas le deuil; mais à cette résignation apparente se mêle un sombre désespoir, qui éclate quelquefois avec violence. Les

croyances les plus bizarres sont accueillies par eux; ils ont une grande confiance dans l'astrologie, et attendent l'accomplissement d'une foule de prophéties accréditées dans le pays, et qui menacent Bagdad de malheurs plus terribles encore que ceux qui sont déjà venus fondre sur elle.

Le nombre des morts était devenu si grand qu'on ne savait plus comment pourvoir à leur ensevelissement. Les habitans paraissaient disposés à s'enfuir, en abandonnant les cadavres dans les maisons infectées, sans prendre soin de les enterrer; et les choses en seraient certainement venues là, si quelques jeunes gens de la ville, comprenant le danger d'une telle négligence, ne s'étaient offerts à rendre les derniers devoirs à tous ceux pour qui on réclamerait d'eux ce triste ministère, et n'en avaient excité d'autres par leur exemple à imiter ce généreux dévouement. Mais bientôt ces jeunes gens eux-mêmes furent moissonnés par la peste. Alors on enterra souvent les morts dans les cours ou dans les jardins attenant aux maisons, personne ne voulant les accompagner hors de la ville; ou bien on obtenait à grand peine d'un domestique de les charger sur un âne ou sur un mulet; et de rendre, sur le bord du chemin, les honneurs funèbres au maître ou au compagnon de service qu'il avait perdu et auquel il ne devait peut-être survivre lui-même que de peu de jours. Le prix de l'étoffe de coton, dont on fait les linceuils, monta rapidement de quarante-cinq à quatre-vingt-quinze piastres; puis il fut impossible de s'en procurer, quelque prix qu'on en offrit. On dût ensevelir dans leurs vêtemens tous ceux qui n'avaient pas eu la triste prévision d'acheter d'avance un drap mortuaire, pour le cas où ils seraient victimes de la maladie.

Ces détails sont affligeans sans doute; ils ne donnent cependant qu'une faible idée des terribles résultats du fléau. Pour qu'on en pût juger toute l'étendue, il faudrait entrer dans une foule de détails : ici, c'étaient des enfans qui avaient perdu leurs parens, et qui erraient dans les rues, demandant aux passans de les recueillir et d'en prendre soin; là, des régimens de sept cents hommes, réduits à deux cents par la peste; ailleurs, des ouvriers, dont les travaux avaient été interrompus depuis le commencement de la maladie, et qui, ne gagnant plus de quoi pourvoir à leur subsistance, demandaient avec des menaces les secours qu'on osait refuser à leurs prières. Mais que sont ces faits eux-mêmes auprès de cet ensemble de maux qui se manifestait sous toutes les formes que peuvent revêtir l'angoisse et la désolation!

A la fin de mars, M. le major Taylor s'était retiré avec sa famille dans les montagnes du Kurdistan. Il avait proposé à M. et Mme Groves de les accompagner, et ceux-ci ne s'étaient pas fait illusion sur tous les avantages qui pouvaient résulter pour eux de l'acceptation de cette offre; mais une considération puissante les empêcha d'en profiter. Ils se dirent que la peste leur fournirait peut-être, pour annoncer l'Evangile, des occasions qu'ils chercheraient en vain dans des temps plus tranquilles, et ils se décidèrent en conséquence à demeurer à Bagdad. « Le Seigneur, dit M. Groves, nous accorde une » grande paix; il nous enseigne à nous abandonner, avec » tranquillité d'esprit, à ses tendres soins; et puisque notre » vie doit surtout avoir pour but de magnifier son amour, » nous espérons qu'après avoir rempli nos cœurs de paix, » il mettra aussi la louange dans nos bouches. »

Les maisons du voisinage avaient presque toutes été abandonnées par leurs habitans. Dans celles qui ne l'avaient pas été, la peste avait exercé ses ravages avec non moins de fureur que dans les autres quartiers; mais celle de M. Groves n'avait pas été atteinte. La peste diminuait d'une manière sensible; on ne comptait plus les morts que par centaines, et tout permettait d'espérer qu'une famille si long-temps épargnée le serait jusqu'à la fin de la maladie. Mais le 7 mai, Mme Groves se plaignit d'une légère indisposition, qui prit bientôt un caractère plus grave, et dont on ne put, dès le lendemain, mettre en doute la nature. Qu'on se représente la situation de cette famille affligée, au milieu d'une ville étrangère, de laquelle tous les amis qu'elle avait s'étaient enfuis, et où ne demeuraient plus que des hommes que les préjugés de religion les plus enracinés séparaient d'elle! Malgré cet isolement et le malheur dont il paraissait menacé, M. Groves ne trouvait que de la gratitude dans son cœur. Au lieu d'envisager ce qu'il y avait de déchirant dans sa position, il aimait à considérer ce qu'elle présentait de consolant. Les pages qu'il a, à cette époque, écrites dans son journal, sont comme un cantique d'actions de grâces, où ce chrétien fervent fait ressortir les plus petites circonstances qui adoucissaient son épreuve. Sans doute il sent l'affliction qui lui est envoyée; il courbe la tête, il verse des larmes, il est navré dans son cœur; mais il ne cesse pas dans l'angoisse de reconnaître la main de son Dieu et de le bénir. Est-il besoin de dire que l'assurance qu'il avait de la foi de sa femme, de sa réconciliation avec le juste Juge, devant lequel tout annonçait qu'elle allait comparaître, de son salut, don gratuit du Rédempteur, était la cause principale du calme et de la résignation dont il était animé? Il savait que son amie avait part à l'alliance de grâce dont se réjouissent les chrétiens; il la voyait, aussi souvent que la maladie lui permettait d'exprimer ses sentimens, paisible et confiante; et quand il déposa dans la terre ses dépouilles mortelles, il put se dire que certainement son âme avait pris rang parmi les esprits bienheureux.

Si cette perte est la plus cruelle de celles que fit M. Groves, elle n'est cependant pas la seule à laquelle il fut particulièrement sensible. Une servante qui élevait ses enfans, la femme du maître qui dirigeait son école, environ les trois quarts des enfans qui la fréquentaient, un homme lettré qui traduisait, sous sa direction, le Nouveau-Testament en arménien vulgaire, un autre savant qui préparait un dictionnaire anglais-arménien, riche déjà de dix mille mots, plusieurs moolahs dont il avait pris des leçons, étaient morts aussi de la peste. Il se trouvait seul, privé de tous ceux avec qui il avait formé quelques relations, et affaibli par les secousses qu'il venait d'éprouver. Atteint légèrement de la peste, il le fut plus tard du typhus, qui s'était déclaré à Bagdad. Et cependant il sut conserver cette résignation, qui n'est pas moins un privilége qu'un devoir du chrétien.

Il ne nous reste plus qu'à raconter, en quelques mots, l'issue des troubles politiques qui agitaient Bagdad, au temps même où cette ville malheureuse était dépeuplée par la peste. Daoud-Pacha était hors d'état de résister aux troupes que le sultan avait envoyées contre lui. La plupart de ses soldats et de ses partisans étaient morts de la contagion, dont lui-même avait été atteint. Quoique convalescent, il n'était pas assez bien remis pour pouvoir diriger un plan de défense, qui n'exigeait pas moins de presence d'esprit et d'habileté que de fermeté et de courage. Au lieu de prolonger une lutte, dont le résultat était certain, il résolut donc de ne plus faire usage du pouvoir, mais de chercher un refuge dans la maison de Saleh-Beg, le seul parent de Séyd-Pacha, son prédécesseur, dont il ne se fût pas défait. On le vit passer, le 12 juin, pour s'y rendre, par les rues de Bagdad, à cheval, pâle et défait, et soutenu par six de ses serviteurs, pour ne pas tomber de sa monture, sur laquelle il avait à peine la force de se maintenir.

Le Pacha de Mossoul et un chef arabe entrèrent, le même jour, dans la ville, s'emparèrent du palais, et firent publier par le crieur public qu'ils étaient résolus à punir sévèrement tous ceux qui se livreraient à quelque excès; qu'en conséquence on pouvait en tout repos rouvrir les bazars et reprendre les travaux accoutumés. La tranquillité ne put cependant pas être rétablie aussitôt qu'ils le désiraient. Daoud avait encore des partisans intéressés à ce qu'il put conserver le pouvoir, et qui avaient joué un rôle trop important sous son administration, pour avoir aucune chance de jouir du même crédit auprès d'Ali, pacha d'Alep, que le sultan avait désigné pour lui succéder, et dont on attendait l'arrivée d'un jour à l'autre. Ils excitèrent un soulèvement, firent périr le pacha de Mossoul, dispersèrent ses soldats, mirent le feu au palais, proclamèrent de nouveau Daoud et chargèrent Saleh-Beg de remplir, jusqu'à son rétablissement, les fonctions de *Kaimacam* ou lieutenant du pacha.

Les affaires demeurèrent, pendant plusieurs semaines, dans cet état de confusion. Ali-Pacha vint mettre le siége devant Bagdad, où la famine éclata avec toutes ses horreurs. Le prix des objets de première nécessité s'éleva à cinq ou six fois leur valeur ordinaire. Les pauvres faisaient entendre des cris de désespoir, demandant avec instance qu'on leur permît de quitter la ville, où ils craignaient de

mourir de faim. On refusa d'abord de les laisser sortir; mais comme les provisions diminuaient tous les jours, on se décida enfin, le 25 août, à en renvoyer cinq mille des plus misérables. On se battait avec acharnement, et le bruit ayant couru que le sultan, irrité de la mort du pacha de Mossoul, avait ordonné au pacha d'Alep de n'épargner ni homme, ni femme, ni enfant, et de raser la ville, la terreur s'empara de tous les esprits. On tranchait la tête aux prisonniers, comme si on ignorait que, par ces cruautés inutiles, on fournissait aux assiégeans de nouveaux prétextes de vengeance. Ce n'est d'ailleurs pas seulement contre les ennemis du dehors qu'il fallait se défendre. Des voleurs, profitant du désordre général, infestaient la ville: ils s'y livraient, toutes les nuits, au pillage, tellement que les habitans se virent forcés de placer des portes au bout des principales rues, pour en rendre l'accès moins facile.

Daoud ne pouvait tenir long-temps; après avoir dépensé toutes les richesses qu'il avait, pendant les quatorze années de son règne, entassées dans son trésor, il était obligé de recourir à des expédiens. Il fit vendre publiquement son poignard garni de diamans, les bijoux de ses femmes et ses meubles précieux; mais ces ressources-là étaient bien précaires, et elles ne le mettaient plus en état de satisfaire aux exigences de ses soldats. Le 14 septembre, le bruit se répandit que les troupes d'Ali-Pacha feraient leur entrée le lendemain. Daoud voulut se réfugier dans la citadelle; mais ceux qui la gardaient lui en ayant refusé l'entrée, les principaux turcs de Bagdad s'emparèrent de sa personne. Le *Chaoush-Kiahya* d'Ali-Pacha entra le 15 au matin. On conduisit Daoud au camp, où son successeur l'accueillit avec plus de bonté qu'il n'osait l'espérer. Ali vint à sa rencontre, l'embrassa et lui donna l'assurance qu'il avait ordre d'épargner sa vie et celle de Saleh-Beg. Quelques jours après, on le fit partir pour Constantinople, où il était mandé par le sultan. On lui permit d'amener ses femmes. Tous ses biens furent donnés à Hassan-Beg, l'aîné de ses fils. Le nouveau pacha montra une douceur et une modération auxquelles on n'est pas accoutumé dans ces contrées, et qui firent bientôt renaître la confiance.

Les événemens importans dont nous venons de rendre compte, avec plus d'étendue que nous ne nous l'étions d'abord proposé, parce qu'il nous a paru intéressant d'emprunter au récit d'un témoin oculaire le détail de faits tout récens, que les journaux n'ont fait connaître que par quelques mots, nous ont presque fait perdre de vue M. Groves, qui a partagé toutes les souffrances des habitans de Bagdad. Nous aurions voulu pouvoir faire assister nos lecteurs aux scènes de sa vie domestique, à ses privations, à ses épreuves de tout genre; nous aurions surtout voulu leur montrer ce chrétien fidèle, ne perdant pas de vue un seul instant, quelles que soient les circonstances extérieures et les angoisses de son cœur, le but pour lequel il a quitté sa patrie et est venu s'exposer à tant de douleurs; mais trouvant au contraire dans ces douleurs mêmes un aliment pour sa foi et un encouragement à ses travaux. « Privé de tout ce qui m'était cher, incapable encore de » participer à aucune joie, écrit-il, j'éprouve cependant » le besoin de remercier le Seigneur de sa protection et de » son amour, dont je me sens entièrement indigne. Sans » doute ma foi est faible; mon cœur n'a pas encore su se » mettre tout-à-fait à l'unisson avec ma raison, pour ap- » précier comme il faut ce que mon Père céleste a fait; » mais quand le temps aura un peu éloigné la coupe amère, » peut-être n'y trouverai-je plus autant d'amertume. La » pensée que beaucoup d'amis, dont les prières me sont » précieuses, ont prié pour moi, m'a toujours été une » douce consolation. J'espère que ces supplications, dont » j'ai été l'objet, obtiendront de Dieu qu'il me rende ca- » pable de me soumettre à sa volonté, quelle qu'elle soit, » soit qu'il veuille que je reste ici ou que je parte, que je » vive ou que je meure! » Tels sont les sentimens avec lesquels M. Groves supportait ses épreuves, et l'on comprendra sans peine que des afflictions reçues dans un tel esprit devaient, loin de le détourner de sa vocation, l'y rendre toujours plus propre. En effet, il sut merveilleusement tirer parti de l'état de conflagration du pays, pour adresser des paroles sérieuses à tous ceux avec qui il put se mettre en rapport: Mahométans, Juifs, Arméniens, tous étaient les objets de sa sollicitude; il leur montrait le Sauveur comme celui qui peut seul mettre un terme aux maux de la vie présente et accorder le bonheur éternel.

On n'a pas oublié l'école que M. Groves avait ouverte, et dont les enfans avaient été dispersés par la peste. Lorsque la maladie eut cessé et que le calme fut rétabli, il voulut rassembler ceux qui avaient été épargnés. Sur quatre-vingts enfans, il n'en restait que vingt-cinq! M. Groves résolut de recommencer avec eux ses modestes travaux, en attendant de Dieu une bénédiction dont il sentait plus que jamais tout le besoin. S'il a été annoncer l'Evangile de Dieu dans des contrées où l'on rencontre à chaque pas des obstacles qui paraissent insurmontables, c'est avec le ferme dessein de persévérer: il a mis la main à la charrue et il ne regarde pas derrière lui.

CORRESPONDANCE.

Paris, 7 janvier 1833.

Monsieur,

Je ne comptais pas répliquer, pour ne pas dérober à vos lecteurs une place qui serait mieux remplie. Mais à toutes vos indulgentes expressions se lie une supposition contre laquelle tous mes écrits protestent, et que je ne puis accepter par mon silence, du moment qu'il y a eu discussion, c'est que par *ignorance* ou autrement, je me suis constitué l'ennemi de l'Evangile. Je ne sais, par suite du malheur que j'ai eu de ne pas lire assez constamment votre consciencieux et docte recueil, si ce nom révéré s'y rattache à des doctrines et à des croyances qui soient celles d'une communion particulière. Mais ce que je dois avouer, c'est qu'en lisant les premières parties de votre éloquente réponse, et la nomenclature de tous les pères et docteurs illustres dont vous supposez que je n'ai point connaissance, je me demandais par quel malentendu, dans vos citations de leur opinion sur l'infirmité de l'homme, vous faisiez abstraction précisément de l'Evangile, de la *bonne nouvelle* et de tous les dogmes qu'elle comprend, tels que ces grands hommes les ont tous admis. Je me demandais si mon habile et bienveillant contradicteur était un chrétien qui n'admît que l'ancienne loi, point la nouvelle; la chute, point la rédemption; et pour qui l'ère chrétienne ne fût point l'ère du salut. En poursuivant, j'ai reconnu que vous croyez aux progrès de l'espèce humaine par la puissance de l'Evangile, par la foi, par le Christianisme en un mot. Par conséquent ma thèse n'accuse ni ignorance ni hostilité à l'égard des Augustin et des Pascal. Par conséquent, elle n'est même point contraire à vos opinions, Monsieur, sauf en ceci, qu'à vos yeux, il n'y a point assez de foi en France aujourd'hui, pour que la grâce du Christianisme soit suffisante à nous permettre d'atteindre le bien absolu, qu'au reste les peuples n'atteignent jamais, mais vers lequel ils doivent marcher, comme le chrétien vers la *justice*, en sachant bien qu'elle est au-dessus de lui. Ceci est un point de fait, sur lequel le moraliste, le ministre des autels peuvent exprimer une opinion plus ou moins sévère. Le politique peut, comme je l'ai fait dès long-temps, signaler la puissance du principe religieux dans toutes les sociétés qui ont fleuri jusqu'à ce jour, et le vide immense que son relâchement a laissé dans la nôtre. Mais décider que cette France, où l'Evangile fut apporté il y a quelque dix-sept cents ans, est *spirituellement perdue*, si bien qu'elle ne puisse être politiquement sauvée, c'est une question, non plus de politique, non plus de croyance, non plus de dogme, mais de fait, je le répète, uniquement de fait, et de telle nature que pour mon compte je me récuse. Si même j'ose le dire, je ne connais de juge compétent que Celui qui sonde avec certitude *les reins et les cœurs*.

Je suis, Monsieur, avec une bien sincère reconnaissance de votre flatteuse hospitalité, et une non moins sincère admiration de votre pressante et instructive polémique,

Votre dévoué serviteur.

N. A. De Salvandy.

RÉPONSE DU RÉDACTEUR.

Il y a, ce nous semble, deux choses principales et distinctes dans la lettre de notre honorable correspondant. M. de Salvandy affirme d'abord qu'il est d'accord avec nous sur la nécessité du Christianisme pour le salut et la prospérité de la France; puis il soulève et pose cette question: Y a-t-il ou non assez de foi dans notre patrie pour nous répondre de son bonheur? question que l'habile publiciste pose sans oser la résoudre, ou plutôt en laissant voir qu'il est disposé à y répondre par l'affirmative, tout en défiant les hommes de pénétrer un secret qui se cache dans le fond des consciences et que Dieu seul peut y lire. Voilà, si nous ne nous trompons, à quoi se résument les lignes qu'on a lues plus haut.

Répétons avant tout ici une déclaration qui n'est pas nouvelle pour nos lecteurs, c'est que, pour nous servir des expressions mêmes de M. de Salvandy, le mot Christianisme « ne se rattache pour nous, ni à des doctrines, ni à des » croyances qui soient celles d'une communion particu- » lière, » et que nous donnons à ce mot le sens le plus large qu'autorise la source même du Christianisme, la Bible entière. Est-il nécessaire que nous ajoutions encore, avant de passer outre, que ce n'est nullement par un soupçon d'ignorance qui ne peut s'élever en nous en répondant à M. de Salvandy, mais simplement pour mémoire que dans notre réponse, nous avons rappelé les noms de quelques illustres chrétiens, afin de montrer que si nous faisions le procès à la nature humaine, si nous la déclarions corrompue, nous ne faisions en cela que ce qu'ont fait, non seulement toutes les pages de la Parole de Dieu, mais tous ceux qui y ont eu véritablement foi, des hommes enfin auxquels on ne saurait certes reprocher d'avoir calomnié la Providence, qu'ils n'ont cessé, au contraire, de glorifier par les dons qu'ils en avaient reçus.

Mais c'est assez, et trop peut-être sur quelques mots jetés en passant par notre honorable correspondant. Arrivons à la partie principale de sa lettre. Avouons-lui d'abord notre embarras; nous ne sommes pas parfaitement sûrs d'avoir saisi sa pensée, lorsqu'il nous déclare qu'il est d'accord avec nous, sur ce qui peut seul assurer le bonheur de la France. Nous voudrions pour beaucoup, il peut nous en croire, qu'il partageât en effet notre sentiment à cet égard. Mais nous entendons-nous bien sur le sens des mots *rédemption* et *salut*? M. de Salvandy ne penserait-il pas, avec quelques écoles de nos jours, que ces mots doivent être pris dans une signification purement sociale, que depuis l'ère chrétienne la société humaine est entrée dans la période de son *relèvement*, tandis qu'auparavant elle était dans celle de sa *chute?* Si c'est ainsi qu'il entend le sens des deux grands dogmes chrétiens, nous devons dire qu'il n'y a pas accord entre ses vues et les nôtres. Mais si M. de Salvandy considère, au contraire, ces dogmes dans leur application individuelle, c'est-à-dire s'il croit que tout homme a hérité de son premier père une nature corrompue, qu'il est transgresseur de la loi de Dieu, qu'égaré loin de son Créateur, il est incapable de se régénérer lui-même; s'il CROIT à Jésus-Christ comme au Fils de Dieu, comme à son unique Sauveur, si toutes ses espérances pour la vie éternelle sont en Christ; s'il attend sa régénération du Saint-Esprit, alors, oh! oui alors, un même sentiment nous rallie, et nos vœux dirigent vers le même port la nacelle de la patrie.

Après cette exposition de notre manière d'entendre l'Évangile et la foi dont la France a besoin, est-il nécessaire d'un long examen pour décider si l'état religieux de notre peuple nous autorise à espérer qu'il ait assez de cette foi pour asseoir solidement son bonheur? Certes, nous sommes loin de prétendre sonder le fond des consciences; nous savons, comme nous le rappelle fort bien M. de Salvandy, que Dieu seul peut y lire; cependant n'exagérons pas la réserve que cette vérité nous impose. Nous savons aussi quelle profession de foi font hautement et à qui veut l'entendre la plupart de nos contemporains, et nous devons les croire sur parole à cet égard, à moins de prétendre voir mieux qu'eux-mêmes au fond de leurs âmes. Si donc cette profession de foi n'est rien moins que chrétienne, comment croirons-nous qu'il y a assez de Christianisme dans le pays pour le sauver?

MÉLANGES.

VOYAGE IMAGINAIRE AU PÉROU. — La *Revue des deux Mondes* a soutenu que M. Douville n'a pas pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, et quoique celui-ci ait essayé de répondre aux attaques dont il est l'objet, la réalité de son voyage n'est pas démontrée à tous les yeux. Nous ne voulons pas prendre part à ce débat, qui a cependant besoin d'être éclairci; car il faut qu'on sache s'il y a eu d'un côté une grande imposture, ou de l'autre une grande calomnie. Notre intention, en rappelant cette discussion, est seulement de signaler une jonglerie du genre de celle dont on accuse M. Douville, et qui vient d'avoir lieu à nos dépens en Angleterre. Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié les intéressans fragmens d'un voyage au Chili, publiés, il y a quelques mois, dans notre feuille, par sir Henry Verney. Ces morceaux, où les mœurs du pays que notre ami a visité sont décrites d'une manière si vraie et si animée, ont été reproduits par plusieurs journaux français et étrangers. Fort bien jusque-là; mais voilà que l'idée est venue à un plagiaire anglais de faire le tour du monde, sans sortir de sa chambre, et de communiquer au public ses observations prétendues, sous le voile de l'anonyme, dans *l'Edimburgh Magazine*. Arrivé à Lima, sans avoir eu besoin de traverser l'Océan ni de passer les Andes, le plagiaire s'est trouvé un peu embarrassé de rendre compte de son séjour dans cette ville. Heureusement qu'il avait lu nos articles, et bien sûr de ne pas se tromper beaucoup, en transportant au Pérou les mœurs du Chili, il n'a pas cru pouvoir mieux faire que de traduire les principaux passages du récit de sir Henry Verney et de s'attribuer ses aventures, en y ajoutant, il est vrai, quelques détails empruntés sans doute à d'autres voyageurs. Sir Henry Verney raconte d'une manière charmante ce qui se passe sur la grande place de Santiago, au moment où les cloches sonnent l'*Angelus*; il décrit la maison qu'il habitait dans cette ville, et rend compte de ce dont il y a été témoin lors d'un tremblement de terre; en un mot, il fait part de ses impressions et de ses remarques. Eh bien! l'anonyme s'est approprié tout cela; n'ayant pas voyagé lui-même, il a fait voyager les observations de notre ami: ce que celui-ci a vu à Santiago, il prétend l'avoir vu à Lima; il n'est pas jusqu'à l'aspect du pays, qui par un singulier effet d'optique, ou une gaucherie qui met encore plus à nu la réalité du plagial, ne soit à ses yeux trait pour trait le même. Nous n'aurions probablement pas eu connaissance de cette duplicité, si le *Temps*, qui emprunte souvent des articles intéressans aux *Revues* étrangères, n'avait inséré dans son feuilleton du 30 décembre une traduction de ce fragment d'un prétendu voyage au Pérou, où nous avons reconnu des colonnes entières tirées des *Souvenirs d'un séjour au Chili*, publiés dans le *Semeur* du 28 mars et du 4 avril passés. Nous avertissons notre confrère que sa bonne foi a été surprise. Il ne faut pas, à ce qu'il paraît, s'adresser à l'*Edimburgh Magazine* pour avoir des nouvelles de l'Amérique du Sud.

ANNONCE.

ARCHIVES DU CHRISTIANISME *au dix-neuvième siècle, journal religieux, paraissant le second et le quatrième samedi du mois, par numéros de huit pages grand in-4°, à deux colonnes, XVIe année.* On s'abonne au bureau du journal, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 6 fr. par an.

Ce journal, qui paraissait depuis quinze ans, de mois en mois, par livraisons de trois feuilles in-8°, vient d'adopter un nouveau mode de publication, qui lui permettra de s'adresser plus souvent à ses lecteurs, et de n'être en arrière pour aucune des nouvelles qui peuvent les intéresser. Le prix n'en est pas augmenté, quoique le format in-4°, que les rédacteurs ont choisi, les appelle à publier beaucoup plus de matière qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, et qu'ils soient assujettis au droit de timbre. Nous nous réjouissons de voir ce journal, digne vétéran du Christianisme en France, et qui n'a rien perdu des forces de la jeunesse, en combattant avec persévérance pour la cause qu'il soutient, comprendre les besoins de l'époque, et s'ouvrir une carrière nouvelle, après en avoir parcouru déjà une si longue. Les soins qui seront donnés à la rédaction des *Archives*, la variété des articles dont se composera chaque numéro, l'attachement aux doctrines de l'Evangile qui en sera le principal caractère conserveront à cette feuille, nous en sommes convaincus, le succès qu'elle a obtenu, et la feront toujours plus rechercher comme un document indispensable de l'histoire religieuse contemporaine, et un moyen puissant d'instruction chrétienne et d'édification.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 20. 16 JANVIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

ÉCONOMIE RELIGIEUSE ET SOCIALE.

LE DIMANCHE DE L'OUVRIER.

De toutes les sciences qui se cultivent de nos jours, aucune peut-être n'est plus controversée que la science de l'économie politique. Il y a autant d'écoles différentes que d'économistes célèbres. Jean-Baptiste Say combat Smith ; Sismondi combat Ricardo ; Chalmers combat Malthus. Et il ne s'agit point dans ces discussions de quelques objets secondaires, de quelques inductions peu importantes, qui laissent en dehors les fondemens et les premières données du système économique ; il s'agit des principes les plus essentiels, des bases mêmes qui constituent la science. Depuis la théorie de la population jusqu'à celle du commerce des céréales et du produit des impôts, tout, dans l'économie politique, est incertain, contesté, flottant.

Cette extrême diversité d'opinions sur des matières si graves tient à plusieurs causes qu'on ne fera qu'indiquer ici, parce que ce n'est pas le lieu de les discuter, encore moins de les approfondir. D'abord l'économie politique est une science nouvelle, récente ; elle ne date que de l'écossais Adam Smith ; il y a soixante ans, on était rêveur, philanthrope, inventeur de belles utopies, mais on n'était pas économiste. Ensuite, cette science ne peut s'appuyer encore que sur un petit nombre de faits bien constatatés ; elle n'a pas, comme les sciences physiques et naturelles, la faculté de reproduire ses preuves et de refaire ses expériences chaque fois qu'elle le désire ; il faut qu'elle attende les données successives des événemens, la marche des générations, le cours des prospérités ou des adversités nationales ; il faut d'immenses malheurs et de grandes catastrophes pour lui fournir ses moyens d'observation. Enfin, la science de l'économie politique se rattache à beaucoup d'intérêts, quelquefois même aux intérêts personnels de l'économiste ; les intérêts produisent des passions, et les passions égarent le jugement. Il n'en est pas des théories économiques comme d'un nouveau théorème de géométrie ou d'une découverte dans le système planétaire ; la patrie, la famille, l'individu, sont mêlés aux questions de l'économie politique, et il est facile de comprendre que l'écrivain n'examine pas toujours de sang-froid ni avec une complète impartialité des problèmes qui peuvent agrandir sa fortune ou précipiter sa ruine personnelle.

Mais on doit signaler encore une autre grande cause de l'incertitude et des demi-vérités ou demi-faussetés qui se maintiennent dans la science de l'économie politique : c'est que les économistes n'observent et ne discutent, en général, que la moitié des questions. Je m'explique. Ils envisagent les élémens matériels qui se trouvent dans l'homme, non les élémens moraux. Ils voient en lui un être qui produit et qui consomme, qui travaille, mange, boit, se loge et s'habille ; mais ils ne veulent y voir que bien rarement un être qui pense, qui sent, qui se passionne, qui s'améliore ou qui se déprave, qui est esclave du vice ou qui pratique la vertu. Les besoins du corps sont tout pour les économistes, ou s'ils vont un peu au-delà, ils n'y ajoutent que les besoins de l'esprit ; mais les besoins de l'âme ne leur sont rien. Ils raisonnent sur les sociétés humaines comme ils feraient pour une tribu de fourmis ou pour une république de castors. Parce qu'ils n'ont point d'instrument ni d'organe pour apprécier à une valeur exacte les choses de religion et de morale, ils les traitent comme si elles n'existaient point. Cette manière d'agir est commode, mais elle ne peut amener aucun résultat positif pour la science. Les calculs des économistes sont faux parce qu'ils sont incomplets, et ils

resteront faux, malgré les recherches les plus approfondies, jusqu'à ce qu'on prenne soin de les compléter, en tenant compte de l'élément religieux et moral.

La question du *Dimanche* nous offre un exemple frappant de cette demi-vue qui préside aux travaux de la science économique. A entendre beaucoup de publicistes qui ne manquent pas de lumières, il n'y a rien de plus simple que cette question : elle se réduit à une règle d'arithmétique. Etablir un jour de repos sur sept, disent-ils, c'est diminuer la production d'un septième, et comme la production est la première source de la richesse nationale, c'est appauvrir le pays. Le jour du repos prive également l'ouvrier d'un septième du salaire qu'il pourrait gagner par sa main-d'œuvre ; ainsi les particuliers comme l'état, la richesse publique comme la richesse privée souffrent de l'exacte observation du Dimanche.

De pareils calculs nous font involontairement souvenir de ces paroles d'un poëte : *Plus d'une erreur passe et repasse entre les branches d'un compas*. Tout est faux dans les assertions des économistes sur le jour du Dimanche ; ils ne laissent pas seulement de côté une partie intégrante de la question, celle qui concerne la vie religieuse et morale de l'homme ; ils se trompent même sous le point de vue purement matériel, et la science mutilée dont ils sont les interprètes suffirait pour les convaincre d'erreur.

Que la production soit la principale source de la richesse nationale, nous ne le nions point, mais elle doit être accompagnée d'une consommation équivalente ; et, depuis les prodigieuses découvertes que l'on a faites dans les sciences mécaniques, l'équilibre est presque partout rompu. Lorsque M. Casimir Périer examinait à la tribune nationale les causes de l'insurrection des ouvriers de Lyon, il s'exprimait ainsi : « Demandez-en compte, avant tout, aux grandes découvertes qui se sont pressées dans l'histoire du genre humain depuis un demi-siècle, et dont le double effet a été, tout à la fois, d'accroître la population industrielle et de simplifier les agens de la production ; de multiplier les produits et d'augmenter tous les genres de concurrence. Il y a dans ces quatre points de vue plus de motifs qu'il n'en faut pour expliquer une crise plus grave même que celle que nous venons de traverser. » Il s'agit donc, dans l'état actuel des choses, non de produire davantage, mais de multiplier les débouchés et d'accroître les moyens de consommation. Or, je demande si l'on consommerait plus en travaillant le Dimanche ; il est probable, au contraire, que l'on consommerait moins.

Sans doute la consommation recevrait un certain accroissement, si l'ouvrier gagnait davantage ; car les produits consommés sont toujours en raison du taux de la main d'œuvre. Mais les économistes tombent dans une grave erreur, lorsqu'ils avancent que les gains de l'ouvrier deviendraient plus considérables par la suppression du jour du repos. Il est aisé de prévoir que les salaires se réduiraient en proportion de la quantité de travail, parce que l'extrême concurrence qui résulte du grand nombre de bras à occuper dans la population industrielle oblige l'ouvrier à donner sa main-d'œuvre au plus bas prix possible. Ce sont les besoins les plus nécessaires de la vie qui en déterminent le taux, et si le jour du Dimanche n'existait point, les travailleurs ne gagneraient pas une obole de plus ; ils auraient seulement le jour du repos de moins. Admirable système ! invention merveilleuse qui chargerait d'un fardeau encore plus écrasant des hommes à peine capables de porter celui que leur impose notre état de civilisation.

Du reste, nous avons admis dans nos réflexions que l'ouvrier aurait la force de travailler sans relâche ; mais cela même est très-contestable. Il faut à l'homme un jour de repos, qu'on l'appelle sabbat, dimanche, ou de quelque autre nom que ce soit ; ce jour n'est pas d'institution humaine, mais d'institution divine ; le Créateur parle sur ce point avant et plus haut que le législateur ; la loi religieuse ou civile n'a fait que constater la loi naturelle de notre constitution physique. Chez tous les peuples on trouve des jours destinés au repos, ou des fêtes multipliées qui en tiennent lieu ; l'homme a reconnu partout qu'il lui était nécessaire de suspendre son travail pour réparer ses forces et pour être en état de travailler long-temps. Un labeur continuel serait un suicide. Nos ouvriers, ceux-là mêmes qui travaillent le dimanche, le sentent bien ; car ils se reposent le lundi ; ce n'est qu'un jour de repos substitué à un autre, et je ne vois pas ce que les économistes pensent y gagner. Non seulement les hommes sont soumis à cette loi de cessation périodique du travail, mais il paraît que les animaux eux-mêmes n'y sont pas étrangers. On connaît la réponse des paysans de la Vendée pendant le règne du calendrier révolutionnaire ; ils disaient que leurs bêtes voulaient se reposer le dimanche. Le mot est peut-être exagéré ; mais l'idée qu'il renferme se fonde sur plus d'une expérience.

Et, qu'on veuille bien le remarquer, je me suis tenu jusqu'ici dans les limites de l'économie politique, telle qu'on la restreint de nos jours. Pour combattre victorieusement les économistes, il suffit de rester sur leur propre terrain, et de saisir les armes qu'ils ont choisies. Que sera-ce donc si l'on sort de cet étroit horizon, si l'on s'élève plus haut pour embrasser dans un même regard tous les aspects de la question du Dimanche ? Bornons-nous à citer un fait qui mérite la plus sérieuse attention.

Un ouvrier d'Angleterre, connu sous le nom de *Forgeron de Sheffield*, a publié dernièrement un recueil de poésies qui étincelle des peintures les plus vives et des beautés les plus originales. Tout ce qui s'occupe à lire dans la Grande-Bretagne les a lues ; le partisan de la démocratie a tressailli d'espérance, en trouvant des vues si profondes et des sentimens si élevés chez un homme du peuple, chétif prolétaire qui n'avait manié jusques-là que la lime et le marteau ; le partisan des vieux priviléges a frémi de crainte et s'est alarmé dans sa magnifique demeure, au spectacle de ce poëte sorti de la foule, qui savait prendre une voix forte et se faire écouter. La *Revue d'Edimbourg*, qui ne parle que des productions les plus remarquables, a cru devoir consacrer un article étendu aux poésies du forgeron de Sheffield. Eh bien ! ce pauvre artisan va nous dire en termes sublimes ce que c'est que le *Dimanche de l'Ouvrier* ; il nous apprendra, lui qui a partagé les émotions, les joies, les peines de ses compagnons d'œuvre, lui qui l'a senti par sa propre expérience et qui ne sait point mentir à la vérité, tout ce que donne le jour du repos aux classes inférieures. Ecoutons-le (1) :

« Que la lumière semble charmante, surtout lorsqu'elle vient le jour du repos, quand la cloche qui rappelle Dieu au peuple, fait retentir sa voix du sein de cette tour, que le doigt du temps a touchée ! Une douceur solennelle se glisse dans l'âme : un sentiment religieux vous pénètre, vous tous qui savez que l'homme est une poussière vivante ; que Dieu est amour ; que cette terre est son jouet passager ; que, riches et pauvres, nous sommes frères dans ce rapide pélerinage, et que rien n'a de prix dans ce monde, si ce n'est la vertu, l'obéissance aux lois du Maître suprême, et la charité pour ses enfans.

« Salut, jour du repos ! jour de bonheur et de paix ! Les villes se taisent ; le marteau, la roue, la scie, la lime ne fatiguent plus la pensée ; le commerce n'a plus de combats ni de clameurs ; lassé d'une semaine laborieuse, l'homme de la ville

(1) Nous empruntons la traduction de la *Revue britannique*.

cherche la campagne. Il est donc libre ! Pas une odeur qui, émanée de la fleur des champs, ne soit un délice pour lui. Il porte envie au vautour lointain qui se balance sur les nuages, et il est libre comme eux. Il aime ces aspects du ciel, dont les vapeurs changeantes ouvrent un Eden à ses regards. Ses petits enfans sont avec lui, cherchant des fleurs, chassant le papillon aux ailes d'or. Il renoue alliance avec la nature ; il retrouve une joie dans les bourgeons de ces arbres, une volupté dans ces fleurs épanouies, un bonheur profond dans le regard de ses enfans heureux. Puis, il offre sur cet autel sublime, au milieu de ce temple de Dieu, sa joyeuse reconnaissance à l'Etre éternel, créateur de cette harmonie, conservateur de cet univers ; et, les larmes aux yeux, il oublie que l'homme, à force d'injustices, a changé ce paradis en enfer. »

Tels sont les accens du forgeron de Sheffield. A cette voix qui fait entendre de si nobles pensées, la *Revue d'Edimbourg*, dont les rédacteurs sont des économistes et des écrivains politiques peu favorables au règne de la religion, ne peut s'empêcher elle-même d'applaudir avec transport : « Comme ce poëte populaire, s'écrie-t-elle, jouit pleinement et fortement de sa liberté d'un jour ! Quelle piété profonde dans cette action de grâces rendue à Dieu qui, sur cette vallée de larmes, a répandu à pleines mains des plaisirs que tout homme peut savourer! Il serait difficile de trouver dans aucun sermonnaire, un morceau où la piété se montre plus éloquente ; dans aucun poëte un fragment plus énergique. On voit que notre forgeron croit à quelque chose, respecte quelque chose au monde... Au lieu de l'athéisme de nos salons, vous trouvez là une profonde et noble croyance, une confiance admirable en Dieu.... Les hommes du peuple qui, semblables au forgeron de Sheffield, n'ont pas perdu, même au milieu de leur mécontentement et de leur révolte, le sentiment du bien, l'amour de la vertu, la foi en Dieu, sont ceux sur lesquels repose toute l'espérance de l'Angleterre : le germe de la régénération est là. »

Et pourtant, le forgeron de Sheffield s'est borné à peindre la plus faible et la plus pâle moitié du Dimanche d'un ouvrier chrétien ! Il l'a suivi dans la nature, dans ce monde extérieur qui lui révèle la sagesse et la bonté du souverain Maître de l'univers ; mais il ne l'a pas accompagné dans le temple, dans ses prières, dans ce monde intérieur qui lui manifeste une sagesse encore plus admirable, s'il est possible, une bonté encore plus grande, un amour infini, l'amour de Jésus-Christ, qui lui apporte dans sa croix le pardon de ses péchés, qui lui montre dans le ciel un meilleur avenir. Oh ! pourquoi le grand poëte du peuple a-t-il négligé cette partie sublime du jour du repos ? Pourquoi n'a-t-il pas mis sous nos yeux, dans ses énergiques tableaux, le pauvre ouvrier qui, le Dimanche, s'en va joyeux entendre la bonne nouvelle dans un temple chrétien ? Là, il oublie ses longs jours de fatigues et d'esclavage ; il est libre, il se voit l'égal de son maître ; il prie, il se prosterne avec les riches et les grands du monde. Plus de distinction, plus de différence entre eux, si ce n'est peut-être que l'ouvrier est plus grand devant Dieu, parce qu'il est plus humble et plus fidèle. Il écoute, le pauvre ouvrier qui gagne à peine à la sueur de son front une chétive nourriture, il écoute : c'est son frère, son ami qui lui parle, qui le relève, qui le console par les magnifiques promesses de l'Evangile. Il entend Jésus, le Dieu-Sauveur, qui l'appelle : « Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai, et vous trouverez le repos de vos âmes. » Quelle lumière douce et pure vient alors luire à son âme au milieu des lourdes ténèbres de sa vie ! Que de fleurs fraîches et brillantes semées sur ses pas, qui ne heurtaient, la veille, que des pierres anguleuses et des rochers écrasans ! Quelles espérances lointaines, infinies, éternelles, pour adoucir l'amertume de ses douleurs, pour lui abréger la durée de ce voyage qui aboutit au séjour des élus ! Et combien de généreuses résolutions, de pensées d'amour et de vertu qui viennent réjouir son cœur et changer ses angoisses en sublimes ravissemens ! Ah ! pourquoi donc le forgeron de Sheffield a-t-il laissé dans l'ombre la plus belle partie de son tableau ?

Et voilà ce que les économistes ne savent pas comprendre! voilà ce qu'ils dédaignent, ce qu'ils essaient de détruire, autant qu'il est en eux, pour le remplacer par des travaux matériels, par de nouvelles fatigues imposées aux malheureux ouvriers ! Insensés et aveugles ! avec leurs théories inspirées par le matérialisme, ils empêcheraient la vie religieuse de naître et ils abrégeraient la vie physique ; ils tueraient à la fois l'âme et le corps !

PHILOSOPHIE.

Lettres philosophiques adressées a un Berlinois, par E. Lerminier, professeur de l'Histoire des Législations comparées au Collége de France. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse. Prix : 7 fr. 50 c.

Voici l'ouvrage d'un bien beau talent. On ne peut quitter ces lettres après les avoir commencées. La nouveauté et l'éclat des pensées, la vive intelligence des choses et des hommes, cet enthousiasme si candide et si vrai, ce style enfin qui appartient bien à l'auteur, ce style brave et fier, qui retentit comme un bruit d'armure, tout entraîne le lecteur sur les pas fermes et rapides de l'écrivain ; qu'on partage ou non ses affections et ses vues, il faut le suivre, et le suivre d'une haleine jusqu'au bout. C'est ainsi que nous avons lu cet écrit ; ce qui fait que l'ensemble nous est plus clairement apparu, et que nous avons mieux senti ce que l'auteur fait entendre en commençant, que ces lettres sont vraiment un livre.

Oui, c'est un livre, et ce livre est une idée. L'homme a été créé en vue de la société, non la société en vue de l'homme. La société est immédiatement le but, et elle est le dernier terme de l'existence humaine. La destinée de l'homme, formé à l'image de Dieu, s'accomplit dans la destinée sociale. Le moi individuel n'est rien en lui-même ; il se perd, il est perdu d'avance dans le moi collectif de la société, et les intérêts du perfectionnement individuel se résolvent dans le perfectionnement des institutions politiques. Il y a une *marche des choses*, qui s'appelle *Dieu ;* elle préside à tout, elle entraîne tout, elle pousse toutes choses vers un idéal qui n'est autre chose que le triomphe de l'égalité parmi les hommes. Chaque nation est un théâtre pour l'œuvre de Dieu ; mais une gloire plus grande est réservée à la France ; sa révolution de 1789, préparée par le siècle philosophique par excellence, sa révolution de 1830, complément historique et logique de la première, lui assignent la plus grande part dans l'accomplissement des desseins de Dieu, ou, si l'on veut, dans le glorieux développement de la raison sociale. En un mot, l'apothéose de l'établissement social, de l'esprit humain et de la raison française, tel est le livre de M. Lerminier.

Cette doctrine pénètre et inonde tout l'ouvrage ; mais quelques passages la manifestent plus en saillie ; il sera bon de les citer:

« Voilà ce qui ne meurt pas, voilà ce qui survit toujours
» pour se relever et vaincre ; voilà ce qui seul vaut la peine
» qu'on s'y dévoue : c'est la liberté ! » (Page 161.)

« L'égalité..... voilà notre dogme, voilà notre théologie,
» voilà notre religion. Avez-vous une cause plus grande et
» plus sainte à comprendre et à servir ? Son nom ? son au-
» tel ? j'y cours. » (Page 200.)

« La raison de l'Europe, après s'être affranchie des naïves
» et ferventes imaginations du moyen-âge, après avoir es-
» sayé avec Luther et Calvin une théologie moins supersti-
» tieuse, avec Descartes et Kant une science de l'homme

» plus profonde, s'est aventurée à poser, avec la révolution » française, le problème du gouvernement de la terre par » le développement et l'application de l'esprit humain. » (Page 210.)

« La révolution française est le cri le plus puissant qu'ait » encore jeté l'homme pour s'interroger lui-même sur ses » destinées et les accomplir. » (Page 157.)

En donnant ainsi la vie humaine pour but à la vie humaine, et l'homme pour dernier terme à l'homme, M. Lerminier commet sans doute la plus affligeante de toutes les erreurs; mais il ne se trompe pas moins sur l'*humanité* de sa doctrine; elle n'est point humaine par cela même qu'elle n'est point divine. L'homme, qui, selon la Parole sacrée, ne vit pas de pain seulement, ne vit pas non plus de gloire et de liberté. D'autres besoins plus profonds, plus immenses, le travaillent : il a soif de Dieu et d'immortalité. La civilisation, la science ne changent pas le fond de notre nature; elles peuvent, dans quelques âmes, faire diversion au sentiment de ces besoins; mais à tous les degrés de civilisation, et dans toutes les formes d'existence sociale, l'homme se sent involontairement étranger et voyageur sur la terre; il sent la rapidité du passage; il s'avoue que la carène de son navire, si profondément qu'elle creuse la mer, n'y trace qu'un sillage infertile et bientôt effacé; il demande un port, un ancrage sûr; hélas! et ses mâts à demi-rompus, ses agrès déchirés, son gouvernail brisé ne lui promettent que le naufrage. Un sentiment ineffaçable et mystérieux, qui se déguise sous mille formes, l'avertit qu'il a dépassé le bonheur; que tout ce qu'il poursuit n'en est qu'une vaine ombre, que le bonheur est au-delà, au-dessus de tout ce qui se voit et de tout ce qui passe, et que jusqu'à ce qu'une main puissante l'ait replongé dans son élément primitif, il sera comme le poisson qui se débat avec angoisse sur le sable, loin de l'onde qui est nécessaire à sa vie.

Si nous en croyons M. Lerminier, lui-même n'a pas été étranger à cette angoisse; il a éprouvé ces besoins, il a cherché le Dieu inconnu. Dans un passage admirable de son livre (p. 201), il a décrit les élans de son âme poursuivant son invisible objet et tâchant de se rejoindre au centre de sa vie. Avide d'une clarté, d'une réponse, il interroge tout l'univers; il eût remercié la foudre, si la foudre lui eût répondu. Que n'a-t-il interrogé son cœur! Que n'en a-t-il approfondi la misère! Que n'a-t-il connu, avant toutes choses, cet état de faillite morale où nous sommes tous compromis! Pourquoi se contenter, sur ce sujet, de quelques lueurs incertaines? Pourquoi ne pas suivre jusqu'au bout ce long rayon de pure lumière qui l'eût conduit jusqu'au centre de toute lumière? Au lieu de cela, il sort de lui-même, il contemple la société, sa marche progressive, qui ne l'avance pas néanmoins d'un seul pas vers le dernier but de toute existence; il l'adore, il s'adore en elle, et sous le nom de Dieu, il célèbre dans un aride enthousiasme *la nature des choses*.

La religion de M. Lerminier ne sera jamais celle du genre humain. La masse des hommes, étrangère à ces préoccupations sociales et à cette politique lyrique, lui laissera son culte haut et abstrait, et, long-temps encore, se contentera du ciel. Rien au monde, pas même l'éblouissant talent de M. Lerminier, ne peut déguiser le vide d'une religion qui éteint l'homme entier dans la tombe, qui ne lui promet pas l'éternité, et qui, par un véritable escamotage, sans cesse lui parlant de Dieu, lui donne le mot et lui enlève la chose. L'auteur lui-même ne se contentera pas toujours d'un culte pareil. Il est jeune; il a à vivre; le talent n'a pu lui faire comprendre d'avance ni toutes les situations de la vie ni tous les besoins de la nature humaine; rien ne supplée l'expérience; la vie seule commente la vie. M. Lerminier nous dira un jour s'il est toujours si pleinement satisfait de sa religion sociale; il aura eu, jusque-là, le loisir de se convaincre que, du moins, cette religion de luxe, ce mysticisme de bon ton, ce panthéisme politique ne saurait être, en religion, le dernier mot de l'humanité.

Rien, en vérité, ne ressemble plus à l'ivresse que cette continuelle préoccupation de nos écrivains pour l'idée politique; ils y rattachent tout, ils en font le centre de tout; à les entendre, il semblerait que l'homme n'ait été envoyé dans le monde que pour exercer des droits politiques. On a de tout temps aimé la liberté, l'égalité, les lois; mais on en faisait le soutien, l'enveloppe de la vie civile, non pas le tout de l'homme. On était d'abord fils, époux, père, homme pour tout dire en un mot, et ensuite on était citoyen. Le gouvernement, les institutions étaient le moyen, non le but de la vie. Aujourd'hui tout est renversé. Je ne veux point dire par là que ces choses n'aient une grande importance. Les intérêts individuels ont besoin des libertés publiques, et celles-ci à leur tour trouvent un gage dans le partage et le balancement des pouvoirs. Mais si l'on se refuse à voir un état maladif dans la disposition actuelle des esprits, du moins c'est un état violent, transitoire, qui ne doit point faire règle pour l'avenir; sans cela il faudrait une centième fois changer la définition de l'homme; et l'appeler dès lors un animal électoral.

M. Lerminier fait une critique fort spirituelle des systèmes de politique et de philosophie qui ont précédé la révolution de 1830. Selon lui ces systèmes cherchaient à établir la parfaite convenance du fait avec le droit, et de l'état politique d'alors avec la théorie. Les journées de juillet leur ont, dit-il, donné un démenti sans réplique. Je le veux bien; quoiqu'à tout prendre on puisse croire que les systèmes d'alors étaient assez rationnels si les hommes eussent été raisonnables. Je ne connais aucun système de gouvernement qui puisse couvrir et envelopper toutes les passions humaines; et la plus excellente des chartes ne pourrait se dispenser de cette clause finale : « le tout exécutoire à tout » jamais sauf l'action du temps et la méchanceté humaine. » Mais s'il y eut de la précipitation à vouloir graver sur l'airain un texte si incertain que chaque jour le menaçait d'une nouvelle rature, c'est une leçon dont il faut profiter; et peut-être doit-on aussi se garder de faire de 1830 un point de départ, une ère, l'aurore solennelle d'un nouvel ordre de choses. Nos historiens de la nouvelle école sont admirables à prédire le passé, à développer comment de certaines causes ou plutôt de certaines lois devaient nécessairement dériver certains effets; et ils rendent cet enchaînement si simple et si évident qu'on pourrait croire que, s'ils eussent vécu alors, ils auraient prophétisé; mais il n'en reste pas moins difficile et hasardeux de prédire l'avenir ou, en d'autres termes, d'évaluer exactement toute la portée du présent. Qui a prédit, qui a connu d'avance, en 1789, les quarante années qui suivirent? Montrez-moi celui qui a conçu, même approximativement, ce que ces quarante années devaient être? Ne nous pressons donc pas de caractériser le moment où nous sommes, et de compter dans l'avenir les échos des grands coups qui se frappent autour de nous. Gardons-nous aussi de falsifier le passé et de tordre l'histoire au profit de nos théories; ne veuillons pas voir dans le passé une seule idée, une seule marche, une seule direction. Toutes nos théories ne sont pas aussi larges que la Providence; et, soit que nous les mesurions au passé, soit que nous les étendions sur l'avenir, nous éprouverons que suivant l'expression du prophète : « Le lit sera » trop court pour pouvoir s'y étendre, et la couverture trop » étroite quand on voudra s'en envelopper. » (Esaïe, XXVIII, 20.)

Tout en convenant que ces réflexions nous sont en partie suggérées par l'ouvrage de M. Lerminier, nous ne méconnaissons point la vivacité de coup-d'œil et la pénétration rare qui brillent dans quelques-uns de ses jugemens. M. de Chateaubriand et M. de La Mennais ont trouvé en lui un juge sévère, mais éclairé, impartial et juste. Ces deux critiques sont éclatantes de vérité. Ailleurs M. Lerminier nous paraît quelque peu tranchant, et sa parole passablement superbe. Il est fâcheux en particulier que, pour attaquer un homme à tous égards très-distingué, il n'ait pas attendu qu'une blessure qu'avait reçu son amour-propre d'auteur fût entièrement cicatrisée. Le ressentiment l'a, dans cette occasion, rendu injuste et amer.

M. Lerminier a beaucoup mieux compris que quelques écrivains du jour, certains faits religieux. Il a, par exemple, relevé avec force l'erreur des Saint-Simoniens qui n'ont connu le Christianisme que sous la forme trompeuse du catholicisme. Mais combien de choses il ignore encore dans cette religion chrétienne qu'il juge à tout moment dans son écrit! Ce point de vue tyrannique de la société civile

lui défigure tout; l'idée politique s'étend comme un voile entre ses yeux et les plus claires vérités. Le ministère expiatoire de Jésus-Christ lui est dérobé par son ministère social. La proclamation de l'égalité humaine, c'est là l'œuvre essentielle du Sauveur des hommes. Ou bien, considéré du point de vue de la métaphysique, Jésus-Christ est le représentant d'une idée, Dieu fait homme, par opposition à l'idée panthéiste du monde fait Dieu; et ici, M. Lerminier, qui blâmait tout à l'heure les Saint-Simoniens d'avoir « dans un monstrueux délire, accolé au nom de Jésus-Christ celui de Saint-Simon, » ne craint pas d'accoler au nom de Jésus-Christ celui de Spinosa. Injuste envers le Christianisme, involontairement sans doute, mais faute d'un examen assez sérieux, M. Lerminier ne l'est pas moins envers le protestantisme en particulier. Il refuse, au milieu du dédale des choses humaines, de prendre le protestantisme pour guide, attendu qu'il n'a pas rendu à la raison humaine un hommage assez complet, et qu'il fait contre elle quelques réserves. Observons d'abord que cette objection même supposant la souveraineté illimitée de la raison, ou pour mieux dire sa toute-puissance, il était plus qu'inutile de s'arrêter un seul moment à la pensée de se mettre sous la direction du protestantisme; il est exclu d'avance, et lui et toute autre religion; c'est un véritable jeu que cette apparente délibération. Quant à l'accusation que M. Lerminier intente au protestantisme de ne point faire à la raison un abandon assez complet, nous opposerons à l'auteur une arme que nous lui devons en quelque sorte. Rien n'est plus frappant ni plus simple que l'argument qu'il dirige contre M. de La Mennais sur le sujet de l'autorité; la raison, dit M. Lerminier, se trouve au fond de l'autorité; l'autorité n'est autre chose que la raison humaine, opposant sa masse aux aberrations individuelles. C'est ainsi qu'au cœur de la doctrine de M. de La Mennais se rencontre la doctrine de M. Lerminier. Je lui en offre autant à mon tour. Son autorité à lui, sa religion, c'est la raison. Mais la raison reconnaît, rapproche, combine les faits, elle n'en crée aucun. Les faits, voilà sa limite fatale. Elle n'est pas toute-puissante, elle est seulement omnipotente. Eh bien! ce principe, le protestantisme l'adopte tout entier; la raison protestante ne reconnaît, comme la raison de M. Lerminier, d'autre limite que celle des faits; mais certes elle la reconnaît. Elle s'avance à leur recherche jusqu'à ce qu'elle les ait reconnus; mais une fois reconnus, elle s'arrête devant eux. Elle reconnaît des faits naturels, des faits moraux, des faits historiques; arrivée jusqu'à eux, c'est d'eux encore qu'elle part; les a-t-elle mal vus, mal appréciés, il faut le lui prouver; elle attend la preuve; vienne cette preuve, elle s'y soumettra; mais elle n'acceptera jamais l'étrange imputation de s'être abdiquée elle-même, et d'avoir abandonné à un conducteur aveugle les rênes de ses coursiers. Le protestantisme, comme religion, pourrait être faux; comme principe, il est vrai; comme principe, il ne diffère en rien d'essentiel du principe de la philosophie: comme elle il veut avoir des raisons de croire. Seulement, les résultats de ses libres disquisitions est différent du résultat auquel M. Lerminier a été conduit par les siennes; nous pensons que le protestantisme chrétien a bâti sur des bases plus larges, plus humaines, qu'il a embrassé tout l'homme dont M. Lerminier n'a vu qu'un rapport, toute la vie dont cet auteur n'a connu qu'un côté; nous pensons que sa marche a été éminemment philosophique, et que c'est en toute liberté de raison qu'il a reconnu et constaté les bornes de la raison, bornes réelles et sacrées que M. Lerminier reconnaîtra peut-être un jour lui-même, lorsque quelques années d'expérience auront mûri et complété sa philosophie.

En attendant, avertissons l'auteur, en toute sincérité, qu'il ne connaît point le Christianisme essentiel. Cette ignorance, si commune en nos temps, et dont la plus grande activité d'esprit et les plus fortes études ne préservent pas, puisque nous sommes obligés de la signaler chez M. Lerminier, est une chose dont Bacon, Descartes, Newton, Leibnitz, Kant lui-même, ne lui ont pas donné l'exemple; et dans le temps même où s'imprimaient ses *Lettres*, le célèbre Schelling faisait à Munich, un cours public destiné à prouver que chacun des dogmes de l'orthodoxie chrétienne est un besoin impérieux pour la raison humaine. Il vaudrait la peine d'étudier, au moins comme système de philosophie, le symbole évangélique; alors on jugerait mieux toute l'histoire du Christianisme; on chercherait la manifestation de l'idée chrétienne quelque autre part que dans les mouvemens sociaux; on comprendrait que le Christianisme essentiel ne peut pas plus passer que la nature humaine, que son importance morale et sociale est toujours la même, et que, plein de verdeur et de puissance dans quelques-uns des pays les plus civilisés du monde, il prouve par là qu'il est doué d'une perpétuité dont ne saurait se vanter aucun système de philosophie; on s'épargnerait enfin de singulières méprises, comme celles où M. Lerminier est tombé au sujet de Pascal, et que nous ne pouvons nous dispenser de relever. Selon M. Lerminier, la religion chrétienne doute d'elle-même chez Pascal; ce grand homme passe par-dessus le Christianisme pour se plonger dans un désespoir sans bornes et sans rivage; enfin, plus notre auteur lit Pascal, plus il lui trouve l'âme peu chrétienne. Sur le premier point, nous attendrons la preuve; quand on aura cité des passages à l'appui, nous les examinerons; en attendant nous laissons le livre entier de Pascal protester contre cette assertion. Relativement au prétendu chemin que Pascal a fait du Christianisme dans le désespoir, c'est l'inverse qui est vrai; c'est du sein d'un sublime désespoir que Pascal est passé au sein du Christianisme, où il a trouvé la paix. Cette paix, à la vérité, n'est pas telle que le monde la donne; c'est la tranquillité d'un naufragé qu'agite encore, sur le rivage, le souvenir des périls de l'océan, et la douloureuse vue de ceux qui disputent leur vie aux fureurs de l'abîme: *e terrâ magnum alterius spectare laborem;* mais ce Pascal, que notre auteur voue au désespoir, enferma dans son cœur, au milieu des plus cruelles douleurs, des joies dont le monde ne donnera jamais le plus faible pressentiment; sa vie fut, sans réserve, consacrée à la charité: ce sentiment n'est-il pas le bonheur lui-même, le paradis sur la terre? Était-ce un désespéré qui écrivait ces paroles: « Nul n'est heureux comme un vrai chrétien, ni raisonnable, ni vertueux, ni aimable... J'aime la pauvreté, parce » que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils » donnent les moyens d'en assister les misérables. Je garde » la fidélité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux » qui m'en font; mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne... J'essaie d'être toujours véritable, sincère et fidèle à tous les hommes. J'ai une tendresse de » cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement. Soit » que je sois seul, ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes » actions la vue de Dieu qui doit les juger et à qui je les » ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentimens, et » je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les » a mis en moi... (1) » Ce désespoir-là ressemble beaucoup à du bonheur.

M. Lerminier trouve à Pascal une âme peu chrétienne. Il donne à entendre qu'il a le choix entre bien des preuves. Dans ce cas il eût dû mieux choisir. Dans le passage qu'il allègue (page 214), Pascal observe qu'en toute chose d'intérêt ou d'opinion, c'est le combat qui nous plaît et non la victoire, et que nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses. M. Lerminier trouve à propos de voir dans cette simple observation d'un fait humain l'expression des sentimens personnels de Pascal et, en quelque sorte, une déclaration de principes. En vérité, ce jugement est un peu léger; et l'auteur, s'il y réfléchit, en conviendra. Dans le cas contraire, nous le prierons de relire, dans le même volume des *Pensées*, tout l'article septième. Pascal y développe les mêmes idées, et ajoute à cette description de l'inquiétude et de l'agitation de l'homme, ces réflexions où il y a autant de philosophie que de religion: «C'est une » des merveilles de la religion chrétienne de réconcilier » l'homme avec soi-même en le réconciliant avec Dieu, et » de faire que la solitude et le repos soient plus agréables à » plusieurs que l'agitation et le commerce des hommes. » Aussi n'est-ce pas *en arrêtant l'homme dans lui-même* » qu'elle produit tous ces effets merveilleux. Ce n'est qu'en » le portant jusqu'à Dieu..... »

Ces dernières paroles renferment les vœux que nous fai-

(1) Lisez aussi la *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies.*

sons pour le jeune et brillant auteur des *Lettres philosophiques*. Nous ne souhaitons pas de le voir *arrêté dans lui-même*, tournant autour de lui-même de toute la véhémence de son génie et de la seule longueur de sa chaîne. Cette ardente activité d'un esprit vigoureux et d'une âme élevée, puisse-t-elle connaître un jour un plus digne emploi, et du monde qui l'absorbe tout entière, être *portée jusqu'à Dieu* !

DE LA FRANCHE-MAÇONNERIE

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LES DOCTRINES CHRÉTIENNES.

Nous avons, dans un des derniers numéros du *Semeur* (1), dit quelques mots de l'étroite union qui règne entre les chrétiens. « On parle souvent avec éloges, ajou- » tions-nous, de l'harmonie qui existe entre les francs- » maçons ; mais cette association n'étant fondée sur au- » cune conviction religieuse, et n'ayant ainsi aucun lien » véritable qui puisse en unir les membres, n'est aujour- » d'hui qu'un grand enfantillage, auquel se rattachent » quelques œuvres de bienfaisance. Le lien chrétien est » tout autrement fort, et nous ne pouvons songer a le com- » parer aux rapports de convention de la franche-maçon- » nerie. Il ne repose en effet sur rien moins que sur un » sentiment de fraternité entre des hommes qui savent » qu'ils sont tous enfans du même Dieu et qu'ils ont été » rachetés par le même Sauveur. Sans s'être jamais vus de » visage, ils s'aiment, et ils se reconnaissent, non à cer- » tains signes mystérieux, comme les membres de quel- » ques associations mystiques qui se sont propagées jusqu'à » nos jours, mais à l'amour qu'ils éprouvent pour leur » Père commun et qu'ils témoignent par leurs paroles et » par leurs œuvres. »

Plusieurs de nos abonnés, qui professent hautement leur foi au Sauveur et qui sont en même temps membres d'une loge maçonnique, ont été affligés des expressions dont nous nous sommes servis en parlant de leur ordre. Notre intention n'a pas été de jeter du blâme sur cette institution ; nous avons seulement voulu constater quel est son état actuel, et nos honorables correspondans conviennent eux-mêmes que « sous l'aspect frivole qu'elle présente, en général, » dans la pratique, on pourrait croire qu'elle n'est fondée » sur aucune conviction religieuse. » Nous n'aurions pas craint de dire la même chose du Christianisme, si, au lieu de le considérer dans ses membres véritables, nous avions recherché ce qu'il est aujourd'hui pour ceux qui, tout en portant le nom de chrétiens, sont indifférens à ses doctrines, ou souvent même les rejettent ouvertement.

Nos paroles n'avaient pas, dans notre pensée, plus de portée que celle que nous leur donnons ici. Comme cependant quelques-uns de nos lecteurs auraient pu se méprendre sur notre intention, ainsi que l'ont fait les personnes auxquelles nous répondons, nous croyons utile d'emprunter à la lettre qu'elles nous ont adressée et à un document qui l'accompagne, des renseignemens que nous avons lus avec un vif intérêt, parce qu'ils nous ont montré que les chrétiens savent, dans toutes les situations où ils sont placés, se souvenir de leur mission et de la cause sainte de l'Evangile. Le document dont nous voulons parler a pour titre : *Règle maçonnique à l'usage des loges réunies et rectifiées, arrêtée au Convent général de Wilhelmsbad, en* 5782. Nos honorables correspondans nous donnent sur cet écrit les détails suivans :

« Cette *Règle maçonnique*, que nous vous adressons avec confiance et dont nous croyons que vous adopterez avec nous les principes, est un des résultats d'un Convent de l'Ordre, auquel assistèrent les maçons les plus instruits et les plus zélés de l'Europe, tous philanthropes et chrétiens de divers rits, et pour la plupart hommes publics et de la première distinction. A cette époque, ces respectables restaurateurs de l'Ordre, reconnaissant que la maçonnerie avait dégénéré par un mélange de cérémonies vaines et de doctrines fausses et dangereuses, firent pendant plusieurs années un travail important et consciencieux pour ramener cette institution à sa pureté primitive. Ils s'assemblèrent d'abord à Lyon, en 1778, en Convent national, puis se réunirent à Wilhelmsbad, en 1782, en Convent général. C'est de cette dernière assemblée que sont sortis les documens précieux dont nous voudrions pouvoir vous communiquer quelques fragmens, mais dont les principes se retrouvent dans l'écrit que nous vous transmettons.

» Si ce *Régime maçonnique rectifié*, qui est le nôtre et qui florissait naguères dans plusieurs grands états de l'Europe, a été remplacé dans quelques-uns par un régime moins austère et d'une portée religieuse moins élevée, il en faut assigner la cause aux bouleversemens politiques et sociaux, aux défiances gouvernementales, et surtout au relâchement général de tout ce qui a un caractère de sévérité religieuse ; mais nous espérons que le réveil religieux, qui se manifeste dans plusieurs parties de l'Europe, sera aussi pour l'institution maçonnique une époque de restauration et de prospérité, bien loin qu'elle ait à redouter sa chute, comme si elle ne reposait sur aucun fondement solide. Nous appelons de tous nos vœux les hommes honorables et consciencieux à travailler avec nous à cet heureux résultat, et ils se convaincront par l'expérience que nous n'avons d'autre vue que celle d'amener les amis de la vérité, par l'attrait du secret, par l'influence du bon exemple, par le charme de la bienfaisance, à goûter une doctrine qui ne saurait être vraie et salutaire, sans être intimement liée à celle du Christianisme. »

Voici maintenant quelques fragmens de la *Règle maçonnique à l'usage des loges réunies et rectifiées* ; nous les transcrivons avec un véritable plaisir :

« Ton premier hommage appartient à la Divinité. Adore » l'Etre plein de majesté, qui créa l'univers par un acte » de sa volonté, qui le conserve par un effet de son action » continue, qui remplit ton cœur, mais que ton esprit bor- » né ne peut concevoir ni définir. Plains le triste délire de » celui qui ferme les yeux à la lumière et se promène dans » les ténèbres épaisses du hasard : que ton cœur, attendri et » reconnaissant des bienfaits paternels de ton Dieu, rejette » avec mépris ces vains sophismes, qui prouvent la dégra- » dation de l'esprit humain, lorsqu'il s'éloigne de sa source. » Eleve souvent ton âme au-dessus des êtres matériels qui » t'environnent, et jette un regard plein de désir dans les » régions supérieures, qui sont ton héritage et ta vraie » patrie. Fais à ce Dieu le sacrifice de ta volonté et de tes » désirs.

» Mais comment oserais-tu soutenir ses regards, être » fragile ! qui transgresses à chaque instant ses lois et of- » fenses sa sainteté, si sa bonté paternelle ne t'eût ménagé » un Réparateur infini ? Abandonné aux égaremens de ta » raison, où trouverais-tu la certitude d'un avenir conso- » lant ? Livré à la justice de ton Dieu, où serait ton re- » fuge ? Rends donc grâce à ton Rédempteur ; prosterne- » toi devant le Verbe incarné, et bénis la Providence qui » te fit naître parmi les Chrétiens. Professe en tous lieux » la divine religion de Christ, et ne rougis jamais de lui » appartenir. L'Evangile est la base de nos obligations ; si » tu n'y croyais pas, tu cesserais d'être maçon. Annonce » dans toutes tes actions une piété éclairée et active sans » hypocrisie, sans fanatisme ; le Christianisme ne se borne » pas à des vérités de spéculation : pratique tous les devoirs » moraux qu'il enseigne, et tu seras heureux ; tes con- » temporains te béniront, et tu paraîtras sans trouble devant » le trône de l'Eternel.

» Descends souvent dans ton cœur pour en sonder les » replis les plus cachés. La connaissance de soi-même est le » grand pivot des préceptes maçonniques. Ton âme est la » pierre brute qu'il faut dégrossir.

» Que l'idée de la toute-présence de Dieu te fortifie, te » soutienne. Veille et prie ! »

Nous aimons à reconnaître avec nos honorables correspondans que de telles maximes « ne sont ni étrangeres ni » inutiles à la cause dont le *Semeur* s'est fait le défenseur.

(1) Tome II, N° 16, page 124.

Mais nous leur ferons observer que s'il y a eu une époque où les dogmes fondamentaux du Christianisme, que tant de fidèles confessèrent néanmoins sur les bûchers et dans les cirques, ne purent être propagés sans danger que sous le sceau du secret, et enveloppés d'hiéroglyphes et d'emblème plus ou moins obscurs, époque à laquelle les maçons, qui sont chrétiens, font remonter l'origine de la franche-maçonnerie, grâces à Dieu, il n'en est plus de même aujourd'hui que la Parole de vie se répand en tous lieux et en toutes langues; aujourd'hui que ce qu'on ne se disait qu'à l'oreille, on peut le proclamer sur le toit des maisons. Nous ajouterons encore, et cette remarque nous paraît de la plus haute importance, que ni dans la *Règle rectifiée* que nous communiquent nos correspondans, ni dans les publications ou instructions maçonniques connues par ceux de nous qui ne sont pas étrangers à la franche-maçonnerie, nous n'avons rien vu qui donnât la moindre idée de la doctrine fondamentale du Saint-Esprit, « sans lequel personne ne peut dire que Jésus » est le Sauveur. » Le franc-maçon le plus sincère, s'il n'est que franc-maçon, se fie trop sur ses propres forces pour dégrossir la pierre brute. Il est étranger à la divine influence de la doctrine renfermée dans cette déclaration de saint Paul : « Paul plante, Apollos arrose, mais c'est Dieu » qui donne l'accroissement. »

La franche-maçonnerie conserve, il est vrai, dans plusieurs de ses rites, des traces précieuses des grandes vérités éternelles. La pierre brute que l'apprenti doit travailler à dégrossir peut le rendre attentif à l'état naturel de son cœur corrompu; l'étoile flamboyante sur laquelle l'ouvrier doit sans cesse fixer ses regards est une belle image du Sauveur dont le fidèle ne doit jamais détourner les siens. La mort, la corruption de la chair et la résurrection ou renaissance glorieuse du maître-maçon peuvent servir d'emblème à la régénération spirituelle, que la Bible désigne sous le nom de nouvelle naissance. Nous ne nions pas que ces symboles aient désigné autrefois les grandes vérités chrétiennes; mais nous persistons à croire qu'il n'y a que bien peu de maçons qui les y trouvent aujourd'hui. La franche-maçonnerie n'est maintenant presque partout, et surtout en France, qu'une société d'hommes réunis par des motifs purement terrestres et souvent frivoles, dont l'association n'est fondée sur aucune conviction religieuse. Nous savons positivement qu'on a reçu maçons des hommes qui, avant leur réception, avaient hautement professé leur incrédulité. L'auteur des *Observations* sur les bulles des papes contre les francs-maçons reconnaît qu'on ne s'occupe pas de religion dans leurs sociétés, et nos honorables correspondans conviennent eux-mêmes, dans la préface qu'ils ont ajoutée à leur *Règle Maçonnique* en la réimprimant, « qu'un grand » nombre de soi-disant maçons et même de loges qui ont » usurpé ce titre, quoiqu'ils en ignorent le but réel et les « véritables principes, dégradent la franche-maçonnerie par » leur conduite et bien plus encore par les fausses doctri» nes qu'ils ont adoptées et qu'ils ne craignent pas de pro» fesser. » Nos correspondans regardent, au contraire, leur ordre « comme une grande succursale de l'Eglise chré» tienne. » Nous désirons qu'il la redevienne; mais nous craignons que leurs vues élevées et leurs sentimens religieux ne soient partagés que par bien peu de membres des sociétés maçonniques, et que leur isolement même ne soit une confirmation de ce que nous avons écrit.

DE L'INFLUENCE

DE L'OPINION PUBLIQUE (1).

L'opinion publique est vraiment chez nous la source de tout pouvoir. Etudiez l'histoire de notre gouvernement depuis son origine, et vous y reconnaîtrez l'influence directe et immédiate de l'opinion publique, qui l'a appelé à l'existence et qui contrôle tous ses actes.

Chez les nations les plus civilisées de l'Europe, l'opinion publique est modifiée et restreinte par des causes morales, par la nature de leurs institutions ou par la force physique. Mais ici, elle exerce sa suprématie, sans se laisser gagner par la séduction du patronage, ni intimider par les dénonciations du pouvoir. Nul n'est si élevé qu'il soit au-dessus de ses atteintes; nul n'est si ignoré qu'il échappe à son attention. Elle contrôle la conduite privée de chaque citoyen aussi bien que la marche de nos intitutions nationales. Cette responsabilité vis-à-vis de l'opinion publique exerce peut-être plus d'influence sur nos hommes d'état que quelqu'autre motif que ce soit. La presse obéit à ses impulsions et chaque homme, chaque institution prend le rang qu'elle lui assigne. Son jugement est sans appel.

Le citoyen américain, qui aime son pays et qui réfléchit au pouvoir immense que l'opinion y exerce, ne peut s'empêcher de sentir les plus vives inquiétudes. Ces inquiétudes doivent le conduire, ce me semble, à employer tout ce qu'il peut posséder d'influence morale, à chercher à améliorer l'opinion publique. Tandis que les progrès de l'intelligence sont encouragés par les lois du pays, les progrès moraux sont abandonnés aux libres efforts de la nation, et c'est là un vaste champ d'action pour notre patriotisme et notre philanthropie.

Répandez dans les masses un sentiment consciencieux du devoir; cherchez à inculquer à notre peuple un profond respect pour ce qui est juste et droit; réveillez chez lui la pensée de l'éternité, au milieu des affaires du temps; et l'influence de l'opinion publique sera salutaire et bénie. Le vice disparaîtra du milieu de nous, comme une plante exotique se dessèche et périt sous un climat contraire, et la vertu fleurira et portera des fruits, comme les arbres d'une terre bien cultivée. Le souffle de l'opinion publique ranimera et vivifiera toutes nos institutions, et, sous son influence, notre patrie marchera rapidement vers une prospérité sans exemple.

Quel agent moral, je le demande, a jamais exercé une influence aussi bienfaisante, aussi puissante sur l'opinion publique, que la Bible?

Renforçant ses préceptes par des considérations qui s'étendent à un autre monde, son influence sur l'homme doit être sans bornes. L'esprit est confondu d'admiration, en contemplant la simplicité des moyens et en la comparant à ce que les résultats ont d'étonnant et de merveilleux.

Placez la Bible au milieu de quelque peuple, de quelque nation que ce soit. Faites en sorte qu'elle soit lue, et voilà les mœurs, les habitudes changées, les préjugés des siècles détruits, d'anciennes institutions démolies.

Ceci n'est point une spéculation; c'est de l'histoire. Il n'est pas plus facile de suivre sur une carte d'Europe les limites des différens états, qu'il ne l'est de suivre dans son histoire l'influence de la Bible. Partout où ce livre est répandu et lu, un esprit de recherche est excité, la cause de l'intelligence fait des progrès, les droits de l'homme sont mieux compris. Mais là où la Bible n'est ni connue ni lue, on peut présumer que la cause de l'intelligence va en rétrogradant et que les droits de l'homme sont négligés ou méprisés. L'opinion publique est partout modifiée par la Bible, et les progrès de l'intelligence, de l'ordre et de la science de gouverner tiennent toujours le pas avec sa circulation. Notre patrie si vaste et qui s'étend toujours est la création de l'opinion publique; elle est façonnée et dirigée par elle. Notre système politique repose sur la confiance dans la sagesse de l'opinion publique. Si cette sagesse vient à cesser, si des désordres comme il s'en manifeste quelquefois dans quelques villages ou quelques petites villes devenaient généraux, la liberté quitterait cet heureux pays. Le système de la force remplacerait le système de la loi; la baïonnette et l'épée usurperaient la place de la vertu et de la raison.

L'opinion de l'Amérique est peut-être destinée à influer sur le sort de l'humanité. Il suffit aux nations du vieux monde de nous regarder pour s'agiter et s'émouvoir. Les

(1) Nous empruntons ces réflexions à un discours prononcé par M. Robert Denniston, dans une assemblée publique, tenue à New-York. Le but de l'orateur était de montrer l'influence salutaire exercée sur sa patrie par la lecture de la Bible; chez nous, il faudrait montrer, au contraire, les déplorables effets qu'a sur la nôtre l'ignorance de la Parole de Dieu. Cette tâche ne serait que trop facile.

intérêts les plus importans des hommes se rattacheront donc peut-être au règne de la vérité et de la raison dans notre patrie!

MÉLANGES.

Clôture de l'église catholique française de Clichy. — L'Eglise catholique française de Clichy, fondée par M. l'abbé Auzou, vient d'être fermée par l'autorité. Il y a eu résistance de la part des habitans; les scellés, apposés sur les portes par ordre de M. le sous-préfet de Saint-Denis, ont été brisés; une barricade a été dressée devant l'église, et ce n'est qu'après une lutte assez sérieuse qu'un détachement de ligne, renforcé de gardes municipaux, est demeuré maître du terrain.

Ces tristes événemens fournissent une nouvelle preuve des inconvéniens qui résultent des rapports entre l'Etat et les différens cultes. Nous ne croyons pas cependant qu'il s'agisse ici d'un attentat à la liberté religieuse, puisque l'autorité n'a pas, que nous sachions, défendu à Clichy l'exercice du culte catholique-français, mais qu'elle a seulement voulu rentrer en possession d'un édifice dont elle n'avait pas légalement concédé l'usage, et qu'elle a voulu rendre, pour nous servir des expressions d'un journal ministériel du soir, « à sa véritable destination, c'est-à-dire à l'exercice du » culte professé par la majorité des Français. » On a beaucoup commenté cette phrase, et on a cru y voir une sorte de prééminence accordée au culte catholique. Telle a peut-être été la pensée du rédacteur, mais ce ne saurait être celle du ministre; car il doit savoir qu'il n'y a rien de plus variable que les majorités, et qu'il ne peut d'ailleurs, en fait de majorité, s'agir, dans le cas actuel, de la majorité des français, mais de celle des habitans de Clichy. Nous n'examinerons pas si la loi du 18 germinal an X, qu'on invoque pour soutenir que les édifices concédés pour l'usage du culte catholique romain doivent avoir à tout jamais cette destination, n'y eût-il même plus personne dans une commune qui professât ce culte, n'est pas en contradiction avec la charte et la raison; mais il nous semble, en tout cas, que les moyens coërcitifs auxquels on a eu recours auraient pu être remplacés par des moyens de persuasion toujours préférables, et qui auraient été d'autant plus à leur place dans cette occasion, que l'autorité, en laissant, depuis le mois de février 1832, les paroissiens de M. l'abbé Auzou en tranquille possession de cet édifice, paraissait leur avoir reconnu le droit de s'y établir.

Au surplus, les habitans de Clichy ne nous semblent pas avoir compris quelle est la seule manière dont on peut aujourd'hui établir un culte indépendant du contrôle du pouvoir. Ils ont confondu l'Eglise avec la commune, tandis que, dans le système que nous défendons, leur séparation doit être aussi complète que celle entre l'Eglise et l'Etat. Une commune ne peut pas élire un curé, parce qu'étant composée de tous ceux qui habitent dans une certaine circonscription, quelles que soient leurs convictions religieuses, ce n'est pas d'affaires religieuses, mais d'affaires civiles seulement qu'il lui appartient de s'occuper. Il ne saurait, d'après cela, y avoir des curés *par élection du peuple*, mais bien des curés par élection des diverses Églises qui peuvent se former. Soyons rigoureux dans l'application des principes: les envahissemens des diverses Églises seraient aussi dangereux que les accaparemens du pouvoir.

Nous ne voulons pas dire par là que les habitans de Clichy ne soient pas en droit, dans l'état vicieux de la législation qui nous régit, et qui accorde un salaire aux ministres des cultes chrétiens, d'en demander un pour leur curé et de réclamer par les voies légales un local convenable pour leurs exercices religieux; nous croyons même que s'ils sont un peu nombreux, il serait impossible de leur en refuser un. Mais s'ils acceptent ces avantages, ils perdront l'indépendance à laquelle ils paraissent tenir et ils devront consentir à voir leur culte administré comme le sont, d'après les lois existantes, les autres cultes salariés par l'Etat.

Il est sans doute inutile d'ajouter que nous n'avons pas voulu apprécier, dans cet article, ce que vaut l'Eglise catholique française; nous ne faisons que discuter, dans son application à un cas particulier, un principe général qui nous paraît avoir été mal compris. Si nous examinions les doctrines enseignées par M. l'abbé Auzou, nous aurions à lui faire entendre des paroles d'autant plus sévères qu'il se présente comme réformateur et qu'il ne fait cependant que revêtir l'erreur de quelques formes nouvelles.

Mesure prise contre l'esclavage. — Le bureau des colonies anglaises a envoyé au gouvernement des Iles Bahama un ordre portant qu'à l'avenir le gouvernement n'accordera des cessions de terrain que sous la condition que les cessionnaires ne les feront point cultiver par des esclaves.

ANNONCE.

Souvenirs de Moïse Mendelssohn, *ou le second livre de lecture des Ecoles Israélites*, par L. M. Cottard, *ancien élève de l'Ecole Normale, recteur de l'Académie de Strasbourg*, etc. Br. in-18, avec portrait. Paris, 1832. Chez F. G. Levrault, rue de la Harpe, n° 81. Prix : 50 c.

M. Cottard, recteur de l'Académie de Strasbourg, a écrit ce petit volume dans la pensée de se rendre utile aux enfans qui fréquentent les écoles israélites. Il n'a eu d'autre ambition que celle de faire du bien, et c'est sans contredit la meilleure de toutes. Nous croyons cependant que ses *Souvenirs de Mendelssohn* s'adressent à une autre classe que celle qu'il a eue en vue. La vie d'un homme dont la carrière, quoique semée d'événemens, a appartenu en grande partie à la philosophie et aux lettres, doit en effet offrir bien des obscurités à de jeunes enfans, auxquels on la présente comme second livre de lecture, c'est-à-dire immédiatement après l'alphabet. L'auteur paraît lui-même l'avoir senti; car il a mis en scène des personnages imaginaires, au moyen desquels il introduit des sujets plus simples et plus à la portée de ses jeunes lecteurs que ceux que présente l'histoire, et qui lui permettent de donner quelques-unes des leçons qu'il croit surtout nécessaires aux Israélites de l'Alsace. Nous craignons qu'il ne se soit laissé séduire par l'espérance que le nom de Mendelssohn, si populaire parmi les Juifs, servirait de passeport aux vérités qu'il veut enseigner. S'il nous paraît peu probable que son livre puisse remplir la destination spéciale qu'il a voulu lui donner, nous sommes persuadés cependant qu'il pourra répandre des idées utiles, et que le travail de l'auteur portera ses fruits.

M. Cottard a dû être fort prudent dans tout ce qui a trait à la religion. Il nous semble pourtant qu'il eût pu, sans s'écarter de son plan, mettre plus en évidence les préceptes et les doctrines de l'Ancien-Testament; nous aurions voulu qu'il citât fréquemment l'Ecriture-Sainte, qu'il en recommandât même directement la lecture, parce que nous sommes convaincus que ce n'est qu'au moyen de la Bible que peut avoir lieu la régénération morale d'Israël.

M. Cottard dit quelques mots des efforts de Lavater pour amener Mendelssohn à la foi chrétienne. Dans les notes qui terminent son livre, il donne même la lettre que Lavater écrivit au philosophe de Berlin, en lui envoyant sa traduction de la *Palingénésie* de Bonnet, où se trouve une démonstration des vérités du Christianisme qu'il le prie d'examiner sérieusement. Voici quelques lignes de cette lettre, imprimée en tête de la traduction que Lavater dédia à Mendelssohn:

« La douce modestie avec laquelle, malgré votre éloignement pour le Christianisme, vous jugez cette religion, l'estime philosophique que, dans un de ces momens les plus heureux de ma vie, vous avez professée pour le caractère moral de l'auteur de l'Evangile, ne sortiront jamais de ma mémoire; j'en ai été tellement touché que j'ose vous prier, vous conjurer, au nom de Dieu, qui est la source de toute vérité, qui est votre Créateur et votre Père, ainsi que le mien, non pas de lire cet écrit avec l'impartialité d'un philosophe (c'est ce que vous ferez sans que je vous en prie), mais de le réfuter publiquement, dans le cas où les argumens essentiels, qui y sont cités en faveur du Christianisme, ne vous paraîtraient pas fondés; ou, si vous les trouviez incontestables, de faire ce que vous ordonnent la prudence, l'amour de la vérité, la probité..... ce que Socrate aurait fait, si, après avoir lu cet écrit, il l'eût trouvé irréfragable. Que Dieu bénisse les efforts que vous faites pour répandre la sagesse et la vertu! Que Dieu vous comble de tous les biens que mon cœur vous souhaite! »

M. Cottard trouve inconvenante la démarche du pieux Lavater; il dit que Mendelssohn en fut presque choqué. La réponse de celui-ci ne trahit pas ce sentiment; il y règne plutôt de l'embarras, et on y trouve la ferme intention d'éviter toute discussion religieuse. « Si » parmi mes contemporains il existait un Solon ou un Confucius, dit » Mendelssohn, je pourrais, selon les principes de ma religion, ai- » mer, admirer ce grand homme, sans avoir l'idée ridicule de le con- » vertir. Le convertir! et pourquoi? N'appartenant pas au peuple de » Jacob, il ne serait pas soumis aux lois de ma religion; et quant aux » doctrines, nous serions bientôt d'accord. » Qui ne reconnaît ici un scepticisme qui a revêtu tant bien que mal les formes d'une croyance, tandis que la lettre de Lavater respire la foi et l'amour? Nous avons peine à croire que M. Cottard ait été bien informé quand il dit que Lavater eut du regret de sa démarche. Son prosélytisme, qui reposait certes sur des bases non moins bonnes que le prosélytisme politique dont personne n'a honte de nos jours, était produit par des convictions trop saintes pour qu'il eût besoin de s'en repentir. M. Friedlander, dans la notice sur son coreligionnaire, insérée dans la *Biographie Universelle*, dit, il est vrai, que « Lavater crut devoir » adresser publiquement des excuses à Mendelssohn sur son indis- » crétion. » Mais il faudrait voir la lettre de Lavater pour bien l'apprécier. Jusque là nous ne saurions admettre l'idée d'un regret de sa démarche.

Quelques remarques critiques que nous ayons cru devoir faire sur ce premier essai d'un homme estimable d'améliorer les livres à l'usage des Israélites, nous sommes trop réjouis de ses efforts pour ne pas l'en remercier sincèrement, et nous le prions de croire que nous nous serions abstenus de ces observations, si nous n'avions pensé nous associer ainsi plus utilement à ses travaux que par de simples éloges.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 21. 25 JANVIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII, 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres de la province. — N° XVIII.

DE L'INSTRUCTION POUR LES CLASSES INDUSTRIELLES.

Le projet de loi sur l'instruction primaire, présenté par M. Guizot à la Chambre des Députés, soulève plusieurs questions importantes. Il en est une qui se place avant toutes les autres, celle de la liberté d'enseignement. Le pouvoir exécutif doit-il livrer l'instruction primaire à elle-même, à l'industrie privée, comme il l'a fait pour la plupart des professions libérales? Ou bien, a-t-il le droit d'y intervenir, pour fonder et diriger des écoles publiques qui jouiraient d'une protection spéciale? En d'autres termes, car les théories sont mieux comprises quand elles sont transformées en faits, l'état actuel de la France permet-il au gouvernement de laisser l'instruction du peuple agir et se développer par ses propres moyens, sans y concourir en aucune manière? C'est là une question sur laquelle les esprits sont partagés. Le projet de loi la résout dans le sens du pouvoir; des hommes éclairés et consciencieux sont d'un avis tout différent. Nous n'avons pas l'intention d'entrer aujourd'hui dans ce débat; nous nous bornerons à prendre le nouveau projet de loi comme un programme indépendant de la théorie, et nous allons en examiner l'une des principales dispositions.

M. Guizot a divisé l'instruction primaire en deux degrés : l'instruction primaire *élémentaire* et l'instruction primaire *supérieure*. Ce dernier degré comprend, outre les objets enseignés dans les écoles de campagne, le dessin linéaire, l'arpentage et les autres applications de la géométrie pratique, des notions des sciences physiques et de l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, le chant, les élémens de l'histoire et de la géographie, et surtout de l'histoire et de la géographie de la France. Une école d'instruction primaire supérieure sera établie dans toutes les communes de 6,000 âmes et au-dessus.

L'idée de cette innovation résulte d'un besoin généralement senti. Entre les écoles primaires et les colléges, il n'existe point d'établissemens publics, et pourtant l'intervalle est considérable. Les parens qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs fils dans les pensionnats, ne peuvent choisir que l'une de ces deux choses : les retenir dans les bornes d'une chétive et mesquine instruction primaire; ou bien les placer dans un collége où ils devront apprendre le latin, le grec, la prosodie, études fort bonnes sans doute pour celui qui se destine aux professions libérales, mais superflues, et partant mauvaises, pour le futur marchand de draps ou de vins. « Mon fils doit auner de la toile, disait un spirituel publiciste; vous lui apprenez à scander des vers latins. Le mien doit être fermier; il sait la mesure des vers d'Horace, mais il ne sait pas ce que c'est qu'un hectare; il entend les *Géorgiques* à livre ouvert; il ignore ce que c'est qu'une charrue..... Où voulez-vous donc que je mette mon fils pour qu'il ait de l'éducation? A l'école du village? On y apprend à lire et à écrire : ce n'est pas assez. Je n'ai donc que vos colléges, et dans les colléges, vous latinisez sans profit pour les futurs fermiers. »

Beaucoup de bons esprits avaient déjà signalé cette lacune dans nos établissemens d'éducation. Ils demandaient des écoles intermédiaires, une sorte de moyenne instruction pour les membres des classes moyennes, en particulier pour ceux qui se destinent à des professions industrielles. M. Guizot a donc voulu répondre à un vœu de notre époque par la création d'une instruction primaire supérieure, qui permît aux fils des agriculteurs aisés, des fabricans, des marchands,

des rentiers de second ordre, d'acquérir une culture intellectuelle et des connaissances pratiques appropriées aux diverses carrières qu'ils se proposent de suivre. Le point de départ de cette innovation est excellent, puisqu'il existe dans nos mœurs; mais les moyens énoncés dans le projet de loi conduiront-ils au but? Je ne le pense pas.

On enseignera dans ces écoles intermédiaires le dessin linéaire, la géométrie appliquée, la géographie, l'histoire, etc. Très-bien; mais on enseigne déjà tous ces élémens dans la plupart des écoles primaires que possèdent les bourgs et les petites villes; il n'y a guère que les écoles de village où l'on n'essaie point d'aller jusque-là. Les parens qui vivent dans l'aisance trouvent cependant que cette instruction est insuffisante, et la raison m'en paraît toute naturelle. Voulez-vous savoir, en effet, comment on enseigne la géographie, l'histoire, la physique, et tout ce que vous demandez pour votre instruction primaire supérieure? Le maître fait acheter à ses élèves un abrégé sur chacune de ces sciences, rédigé par demandes et par réponses, et il leur donne trois ou quatre pages de ces petits manuels à étudier par semaine. Les enfans étudient, puisqu'il le faut, récitent sans comprendre; et au bout de cinq ou six ans, les voilà instruits, si l'on veut, sur l'histoire, la mythologie, la géographie, les sciences physiques et le reste. On peut poser en fait que dans les 310 ou 320 communes de 6,000 âmes et au-dessus, il n'y en a pas cinquante où l'instruction primaire, telle que vous l'indiquez, ne soit déjà donnée aux élèves des écoles publiques. S'il y en a quelques-unes en arrière des autres sous ce rapport, l'instituteur s'empressera de mettre entre les mains de ses écoliers des abrégés par demandes et par réponses, et tout sera dit. Est-ce là ce que vous vous proposez d'obtenir par votre projet de loi? Non, certes. Vous avez pour but de combler une lacune fâcheuse; mais cette lacune subsisterait toujours, bien que chacun se fût strictement conformé aux termes du projet. Il faut donc examiner de plus près la question.

Si l'on demandait ce que doit être une instruction moyenne et réellement applicable aux besoins de nos mœurs et de nos idées, il me semble que je répondrais ainsi: Une pareille instruction doit offrir tout ce qu'il importe de savoir à ceux qui exerceront plus tard une industrie, soit dans l'agriculture, soit dans le négoce, et qui vivront dans la classe aisée avec des membres de professions savantes, des médecins, des avocats, des notaires, des juges et autres. Pour atteindre ce résultat, deux ordres d'enseignement sont nécessaires: un enseignement pratique, qui donnerait aux cultivateurs, négocians, ou fabricans futurs, des notions suffisamment approfondies sur les sciences et arts dont ils auront besoin dans leur sphère d'activité; et un enseignement littéraire qui les rendrait capables de soutenir des relations faciles avec ceux qui ont reçu une éducation classique. Dès lors il ne s'agirait plus de ces mesquines leçons d'histoire et de géographie qui se donnent et se prennent routinièrement; mais on fonderait des établissemens dans lesquels il y aurait des *cours* proprement dits de toute espèce, cours d'histoire, cours de géographie, cours de physique, cours de géométrie théorique et appliquée, etc. Les maîtres de ces établissemens ne seraient pas des instituteurs primaires, mais des *professeurs*. Ces établissemens eux-mêmes seraient, non inférieurs, mais *égaux* aux colléges des chefs-lieux d'arrondissement. On en exclurait le grec, le latin, la prosodie, et tout le classique bagage que nous a légué le siècle de la renaissance des lettres; mais les autres branches des connaissances humaines, les sciences et les arts vraiment utiles à un futur propriétaire de campagne, chef de manufacture ou marchand seraient enseignés dans ces nouvelles écoles avec autant de soin et plus d'étendue que dans les colléges existans. Il y aurait alors, en un mot, des colléges *classiques* pour les enfans destinés aux professions libérales, et des colléges *industriels* pour les enfans destinés aux carrières du négoce et de l'agriculture. Cette création satisferait, d'une manière directe et positive, le vœu de la majorité des membres de la classe moyenne. Ainsi serait rempli le vide que M. Guizot indique dans son exposé; mais par la demi-mesure du projet de loi, il ne le sera point.

On dira que des colléges de ce genre ne pourraient pas être institués dans toutes les communes de 6,000 âmes et au-dessus. J'en tombe d'accord, mais cette limite est arbitraire, et rien n'empêche d'en adopter une autre. Pourquoi n'établirait-on point, par exemple, un collége industriel dans tous les chefs-lieux de département, d'abord, et ensuite pour les provinces riches et manufacturières, dans tous les chefs-lieux d'arrondissemens, et même dans quelques chefs-lieux de cantons? Je ne conseillerais pas une mesure uniforme pour toute la France. L'uniformité, dans beaucoup de cas, conduit à des inégalités choquantes, bien qu'elle paraisse rendre toutes choses égales. C'est la Constituante qui nous a mis sur cette voie, et elle y avait été amenée elle-même par quelques mathématiciens soi-disant publicistes, qui ont fait commettre de graves erreurs à nos divers gouvernemens. Il faudrait donc dresser une échelle des départemens, comme on l'a fait pour d'autres lois, en particulier pour celle des céréales, et y instituer des colléges industriels en plus ou moins grand nombre, selon les besoins agricoles ou manufacturiers, les intérêts et les richesses de chacun d'eux.

Il est certain que la plupart des pères de famille qui veulent faire de leurs fils des agriculteurs ou des fabricans les enverraient dans les colléges industriels plutôt que dans les colléges classiques. Ils seraient fort aises d'être enfin délivrés des langues mortes et des vers latins dont ils se plaignent avec beaucoup de raison. Ils s'applaudiraient de pouvoir procurer à leurs enfans une instruction étendue, solide, et surtout une instruction utile pour leurs vocations respectives. Chacun se classerait alors sans la moindre difficulté. Désirez-vous que votre fils devienne avocat, médecin, ministre d'un culte, magistrat? Envoyez-le dans un collége où il apprendra le latin, le grec et les autres choses indispensables pour l'accomplissement de vos projets. Voulez-vous que votre fils dirige plus tard vos propriétés agricoles, votre manufacture, vos usines, votre magasin? voici un collége où il apprendra la physique, la chimie, les mathématiques, les applications des sciences aux professions industrielles; il saura, de plus, autant d'histoire, de belles-lettres françaises, de géographie que le fils de votre voisin qui étudie les langues mortes; il fréquentera, d'ailleurs, un institut tout aussi distingué que le collége latin. On répondrait ainsi, non seulement à un besoin positif des classes moyennes, mais encore à leur vanité, observation qui ne semblera nullement puérile à ceux qui connaissent le caractère national. En dernière analyse, on affranchirait des milliers de pères de famille du joug absurde des études classiques; ces colléges industriels seraient à la fois un bienfait pour le pays et une glorieuse création pour l'homme d'état qui parviendrait à les établir.

Mais dans les limites posées par le projet de loi, qu'arrivera-t-il? On n'aura toujours que des écoles primaires où l'on apprendra ce qu'on y apprend aujourd'hui. Dans un petit nombre de communes de 6,000 âmes et au-dessus, les maîtres seront forcés d'agrandir le cercle de leur enseignement, et comme ils embrasseront plus d'objets, ils enseigneront plus mal tout ce qu'ils doivent enseigner. Soyez sûr, d'ailleurs, que les parens qui ne se contentent pas de l'instruction primaire actuelle ne feront guères plus de cas de votre instruction primaire supérieure. Pour peu qu'il aient

uinze cents à deux mille livres de rente ou de bénéfice ans leur industrie, ils mettront leurs enfans au collége, ont en se plaignant de la nécessité d'apprendre le latin. lais qu'y faire? l'instruction primaire de l'école établie ans l'endroit ne suffit pas à mon fils; il faut qu'il puisse ller dans la société du juge de paix, des médecins et du otaire; je veux qu'il tienne convenablement sa place dans e monde, qu'il ait son mot à dire sur tous les sujets de onversation, qu'il soit instruit par conséquent dans l'hisoire et dans la littérature; et notre école primaire supéieure ne lui donnerait de tout cela qu'une teinte superficielle et presque ridicule. Et puis, pourquoi mon fils 'irait-il que dans une école, pendant que le fils de mon oisin, qui ne vaut pas mieux que moi, fréquente le colége? C'est là ce que ma femme m'a fait observer avec son on sens ordinaire. Je me passerais de grand cœur, à la érité, de ce malheureux latin qui va faire perdre quatre elles années à mon fils; mais il se rendra au collége comme autre, il recevra une éducation aussi bonne que la sienne: ette affaire est arrangée avec ma femme et je ne m'en départirai point. Il y a en France soixante mille pères de faille qui raisonneront à peu près de cette façon-là; et que eviendra l'instruction primaire supérieure du projet de oi? Innover pour ne satisfaire personne et pour ne comler aucun vide, ce n'est pas la peine assurément.

On aura de meilleurs instituteurs que ceux qui dirigent aintenant nos écoles, direz-vous, et l'instruction primaire upérieure sera réellement *supérieure*. A cette réponse, eux objections. D'abord, les maîtres actuels, vous ne les hasserez pas, s'ils se conforment à votre loi dans les ommunes de 6,000 âmes, et je vous garantis qu'ils s'y conormeront; car rien n'est plus facile que de faire réciter de histoire et de la géographie. Etablirez-vous une nouvelle cole à côté de la leur? Il se présentera dans beaucoup de ocalités des obstacles presque insurmontables; un nouveauenu ne prendra pas les élèves de l'instituteur qui est étali depuis douze ou quinze ans, et qui a mérité la conance publique. L'autre objection me paraît également sode. Pour avoir de bons maîtres, on doit les payer; pour n avoir de *supérieurs*, le salaire doit être en proportion. Qui trouverez-vous, je vous prie, avec 400 fr. de traitenent fixe? Tenez toujours compte, en outre, de la vanité. Votre maître aura le nom *d'instituteur primaire*, quel que oit son mérite; et celui qui a ou se croit le talent d'être rofesseur dans un collége ou dans un pensionnat, ne voudra pas s'appeler instituteur primaire, malgré l'instruction *supérieure* du projet de loi. Vous n'aurez que des nstituteurs, non des professeurs; ces instituteurs seront médiocres, leur enseignement de même; les parens exigeront plus et mieux pour leurs fils, et ils les enverront au collége. Non, ce n'est pas la peine d'innover. Le meilleur parti à prendre serait de rejeter ce paragraphe sur l'instruction primaire supérieure, et d'inviter en même temps M. le ministre de l'instruction publique à présenter un projet de loi séparé sur les colléges industriels.

Ce paragraphe, du reste, n'est pas le seul qui me paraisse susceptible d'observations critiques. Il y a une autre disposition fort nouvelle qui consiste à faire recouvrer la rétribution des élèves dans les mêmes formes et par les mêmes voies que les contributions ordinaires. Cette idée est étrange, et je la crois mauvaise et nuisible de tout point, soit relativement aux parens, soit même relativement à l'instituteur. On y reviendra lorsque le projet de loi sera discuté, si tant est qu'il se discute dans la présente session. La Chambre doit parcourir une longue route pendant cette année législative, et elle ne marche qu'à très-petites journées; je crains beaucoup qu'elle ne reste au milieu du chemin.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DES DERNIERS ÉCRITS POLITIQUES DE M. DE CHATEAUBRIAND.

Quand le pélerin d'Egypte et de Syrie traverse les déserts, il rencontre plus d'une fois sur sa route les débris des siècles antiques, et il s'étonne de découvrir parmi ces vastes ruines quelques restes plus imposans et plus majestueux que tous les monumens contemporains. Le voyageur s'arrête avec respect devant les colonnes gigantesques qui s'élèvent çà et là sur les décombres de Thèbes ou de Palmyre, et il incline son front vers la poudre, en passant à côté de ces vieux témoins de la puissance et du génie des peuples qui ne sont plus. De même, le dogme de la légitimité, vénérable tradition de l'âge féodal, s'est affaissé sous le poids des ans; sa base, qui reposait sur les croyances religieuses et sur les préjugés politiques de la nation, n'offre plus qu'une ruine immense, et le faîte a été emporté par le souffle des orages. Mais l'opinion légitimiste conserve encore dans sa chute quelques nobles et généreux défenseurs; elle s'enveloppe de souvenirs, d'éloquence et de poésie, pour se cacher à elle-même ses profondes blessures, et la France, qui sait compatir à toutes les infortunes, salue avec une respectueuse admiration ses derniers appuis.

Entre les noms qui forment une éclatante auréole autour du tombeau de la royauté légitime, le plus illustre de tous est celui de M. de Chateaubriand. Ecrivain qui n'a plus d'égal, depuis que Bernardin de Saint-Pierre et Mme de Staël ont cessé de vivre, il a plaidé dans la république des lettres les plus belles causes de notre époque. Aux jours de sa jeunesse, lorsque le Christianisme semblait avoir été mis hors de combat par les lâches calomnies des sophistes et par les sanglantes persécutions des hommes de la terreur, M. de Chateaubriand osa relever sa bannière en face du pays; et s'il est vrai qu'il défendit l'Evangile, non comme l'eût fait un croyant éclairé, mais comme le pouvait faire un poëte, il faut du moins le louer de son courage et applaudir au succès qu'il a obtenu. Lorsque la victoire eut élevé Napoléon sur le trône, et que les écrivains de l'empire ne dédaignaient pas de se joindre aux rois de l'Europe pour se prosterner devant sa haute fortune, l'auteur du *Génie du Christianisme* préféra le bâton blanc du pélerin au fastueux équipage du courtisan. Sous la restauration, après des écarts de royalisme exagéré que l'on pardonne au génie, parce qu'il est toujours plus près de l'enthousiasme que des froides réflexions de l'homme d'état, M. de Chateaubriand a rendu d'éminens services à la cause de la liberté, surtout à celle de la liberté de la presse. Au mois d'août 1830, lorsque la légitimité s'en retournait dans le pays d'exil, couverte du sang des citoyens et poursuivie par les malédictions d'un peuple trop justement irrité, le noble orateur prononça dans la chambre des pairs ce discours sublime qui restera dans la mémoire de la France comme le dernier écho de l'antique monarchie, et que je comparerais, s'il était permis de rappeler une fable mythologique en si grave matière, au chant du cygne qui exhale son dernier souffle dans des accords mélodieux.

En présence d'une illustration si haute et d'une carrière si bien remplie, il n'est pas étonnant que le grand écrivain soit environné des hommages de ceux-là mêmes qui sont le plus fortement opposés à son opinion. M. de Chateaubriand doit trouver des antagonistes, non des accusateurs; on peut le combattre, jamais le dédaigner; et si l'on a des principes qui diffèrent des siens, si l'on croit même apercevoir dans sa conduite et dans ses travaux littéraires, depuis la révolution de juillet, une avidité de renom, une passion du bruit qui ne ressemble du tout à l'amour de la gloire, on exprimera sa pensée avec les égards que mérite le génie, et l'on respectera jusque dans ses erreurs un esprit noble et généreux. Tous les écrivains de quelque valeur dans nos divers partis politiques s'accordent sur ce point, et l'on a laissé aux journalistes ministériels de bas étage, aux rédacteurs gagés de province, le triste emploi d'insulter par de plates dérisions à l'éloquent défenseur de la dynastie déchue. Pour nous, il n'y a qu'une marche à suivre, et en soumettant l'honorable écrivain à un jugement équitable et même sé-

vère peut-être, nous nous garderons d'oublier que nous parlons de M. de Chateaubriand.

Il a fait paraître plusieurs brochures depuis deux ans et demi ; elles se rapportent toutes à un seul objet : l'apologie du dogme de la légitimité, et elles sont toutes dirigées vers le même but : le rappel de la branche aînée des Bourbons. Ainsi, peu de temps après les trois jours, l'auteur expliqua son refus de servir le gouvernement par un écrit intitulé : *De la Restauration et de la Monarchie élective.* Il rompit une nouvelle lance en faveur du principe légitimiste, par une brochure *Sur la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille.* Il donna plus tard de *Courtes explications* sur les 12,000 francs offerts par Mme la duchesse de Berry aux indigens attaqués du choléra-morbus. Enfin, il vient de publier un *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry.* Tous ces écrits se résument en deux mots : renversez ce que vous avez fait au 7 août 1830, et rendez le trône à son légitime héritier, Henri V.

La première question que nous nous sommes adressée est celle-ci : Qu'est-ce qui a pu inspirer à M. de Chateaubriand un amour si profond, un zèle si actif, une ferveur si persévérante pour le dogme de la légitimité ? Pense-t-il qu'une fois la légitimité reconnue, tout changerait de face dans notre pays ? croit-il qu'en donnant la régence à une femme et la couronne à un enfant, nous verrions des miracles, la discorde bannie, toutes les divisions éteintes, l'égoïsme étouffé, les ambitions retenues dans de justes bornes, la moralité publique et privée remise en honneur, la religion florissante, enfin tous les genres de prospérité politique, industrielle, littéraire, naître comme par enchantement ? Non, certes, l'honorable écrivain ne le croit pas ; il a trop d'esprit pour s'égarer dans ces rêves ridicules, et ses derniers écrits même en feraient foi, à défaut d'autres preuves ; car il s'abstient, en général, d'y colorer des tableaux qui ressembleraient aux féeries du palais d'Armide, ou à l'églogue de Virgile sur la mort de Marcellus. Cela est bon pour la *Quotidienne* et pour quelques dames royalistes, vieilles ou jeunes, qui s'exaltent et se passionnent à plaisir. M. de Chateaubriand sait bien qu'il existe dans notre pays des causes de malaise beaucoup plus profondes que le discrédit du principe légitimiste et l'absence d'un enfant ; il n'ignore pas que les troubles qui se sont élevés en France depuis un demi-siècle tiennent surtout à l'irréligion, aux mauvaises mœurs, à la prétention d'être ou de paraître quelque chose, à une manie inconsidérée de nivellement qui est descendue jusqu'aux dernières classes du peuple, toutes choses contre lesquelles la légitimité ne peut rien et ne fera rien, si ce n'est d'en accroître encore la déplorable énergie. Il annonce lui-même que la société a besoin d'un changement radical et complet. « Nous ne sommes pas, dit-il, comme » il le semble à plusieurs, dans une époque de révolu» tion particulière, mais à une ère de transformation gé» nérale : la société entière se modifie. Quel siècle verra » la fin du mouvement ? demandez-le à Dieu. Les géné» rations advenues dans ces périodes comptent pour rien, » ou plutôt elles sont enfouies comme matériaux bruts » dans les fondemens de l'édifice : sur leurs débris s'élè» vera le nouveau temple. » Mais s'il en est ainsi, pourquoi M. de Chateaubriand ne travaille-t-il pas, selon ses moyens, à cette transformation qu'il annonce en termes si positifs ? pourquoi n'apporte-t-il pas sa pierre au temple qui doit s'élever ? et par quel étrange motif se rattache-t-il au dogme usé, décrépit de la légitimité qui se meurt d'impuissance et d'isolement ? Les principes politiques ne renaissent jamais de leurs cendres, toute l'histoire l'atteste ; il n'est donné qu'à l'œuvre de Dieu, comme au Fils de Dieu, de sortir glorieuse et triomphante du tombeau.

Notre question revient donc dans toute sa force : Qu'est-ce qui inspire à M. de Chateaubriand tant de zèle pour le dogme de la légitimité ? Serait-ce une sorte de point d'honneur, une tradition de fidélité chevaleresque, la gloriole de pouvoir dire : Je n'ai jamais changé de foi politique ? Assurément on estime cette loyauté de vassal à suzerain chez quelque vieux guerrier d'un manoir de la Bretagne ; le mouvement du siècle est pour lui comme s'il n'existait pas ; les nouvelles idées lui sont étrangères ; il ne connaît au monde que sa cape, son épée et son seigneur. Indulgence plénière soit accordée au loyal vieillard qui n'a rien oublié ni rien appris ! Mais vous qui avez une tout autre portée de vues, et des lumières bien plus approfondies sur notre situation actuelle ; vous qui avez pu mille fois reconnaître ce que nous a valu votre foi politique dans le dogme de la légitimité, et qui devez prévoir ce qu'elle nous vaudrait dans l'avenir, comment expliquer cette obstination qui se cramponnerait à un principe devenu stérile et impuissant ? Ce ne serait plus une consciencieuse fidélité, mais une persistance opiniâtre. J'ai parlé, écrit, travaillé pour ce dogme, il y a tant d'années ; eh bien ! je n'en démordrai pas. Je resterai conséquent avec mon opinion, quand même !... Il est vrai que dans cette ère de transformation générale, la théorie de la légitimité ne pèsera que peu dans la balance, mais il n'importe : je défendrai jusqu'au bout ce que j'ai défendu ; on ne pourra pas, au moins, me reprocher d'avoir varié dans mes maximes de conduite ; je serai content de moi, et je laisserai le reste à la Providence. « Vaincu, je me suis prescrit des devoirs comme les vain» queurs se sont imposé des intérêts ; je tâche de me retirer » du monde avec ma propre estime ; dans la solitude, il faut » prendre garde au choix que l'on fait de sa compagne. » C'est une phrase de M. de Chateaubriand lui-même qui achève la nôtre. Rien de mieux que de vouloir cette compagne dans la solitude ; mais prenons garde qu'ici, comme si souvent, le patriotisme ne soit dans la forme, et l'intérêt personnel au fond.

Quelques amis peu prudens ont fait retentir très-haut et très-loin la magnanime *abnégation*, le *renoncement* héroïque du grand écrivain qui n'a rien voulu accepter du nouveau gouvernement, et qui s'en est allé vivre à Genève, après avoir donné sa démission de la pairie. Abnégation, renoncement, ce sont des mots que l'on n'a jamais autant prodigués qu'aujourd'hui, et qui ne furent peut-être jamais plus rares. Les hommes habitués à creuser dans les abîmes du cœur humain, et surtout dans leur propre cœur, observent long-temps et réfléchissent beaucoup avant d'accorder à d'autres ou à eux-mêmes la vertu du renoncement et de l'abnégation ; ils savent que cette vertu n'est souvent que l'enveloppe de l'égoïsme recouvert d'un nouvel habit. On est égoïste d'une manière différente que ne l'est la masse des hommes ; on place son amour-propre et son intérêt ailleurs que le vulgaire : voilà tout. Qu'il y ait des hommes *nés de nouveau*, des disciples de Christ capables de renoncement et d'abnégation, l'expérience le prouve, et l'on en citerait d'éclatans exemples ; mais de cette abnégation-là, peu de personnes en parlent, et celui qui la pratique en parle moins que personne. Ici tout est différent.

La révolution de juillet ne pouvait donner que deux choses à M. de Chateaubriand : des honneurs ou de l'or. Pour être séduite par de l'or, son âme est trop grande, son intelligence trop élevée, et il y aurait une singulière maladresse à louer l'auteur des *Martyrs* de n'avoir pas la basse avidité des gens qu'on achète.

> Le nourrisson du Pinde, ainsi que le guerrier
> A tout l'or du Pérou préfère un beau laurier.

Des honneurs ! le premier écrivain de l'époque s'est dit maintes fois, sans doute, qu'il n'en avait pas besoin ; volontiers on se passe de recevoir d'autrui ce qu'on peut acquérir par ses propres efforts. Dites-nous donc, nous le demandons, ce que M. de Chateaubriand avait à moissonner dans le champ de la révolution de juillet ! Mais il restait une belle place à prendre, celle de *courtisan du malheur ;* ce titre en vaut un autre, et il est le plus envié des cœurs généreux ; M. de Chateaubriand s'en est revêtu. Là était un nouveau moyen de gloire ; Antigone est un nom illustre, et l'on pouvait, sans abnégation aucune, devenir pour la postérité une Antigone faite homme, en se dévouant à l'infortune de la dynastie exilée.

L'anachorète politique n'a pas consenti à se laisser oublier dans son hermitage ; cette pierre de touche du véritable renoncement, elle était trop lourde à porter. De temps à autre, M. de Chateaubriand a reparu sur la scène, bien qu'il

eût dit qu'il ne voulait plus y reparaître, et il a choisi les momens où il pourrait produire de l'effet : un effet d'auteur, nullement d'homme d'état. Ses brochures n'ont pas déterminé le choix d'une seule boule pour les scrutins législatifs ; on en était d'avance persuadé ; mais on occupait l'attention publique, et le succès du moyen tenait lieu de l'insuccès du but.

Ces remarques sont encore appuyées de deux faits qu'il est essentiel de signaler dans l'intérêt de la vérité que nous ne devons taire à personne. D'abord, M. de Chateaubriand parle constamment de lui dans ses derniers écrits politiques. Le *moi* reparaît à chaque page; rien n'égale l'importance du moi ; les intérêts de la patrie se règlent sur le moi; tout se rattache au moi, et l'on reconnait facilement que l'auteur a des entrailles paternelles pour le moi. C'est une faiblesse qui se retrouve, on en convient, chez les écrivains les plus illustres, Cicéron, Montaigne, Voltaire, Jean-Jacques ;

> Mais sur de tels esprits quand on veut se régler,
> C'est par les beaux endroits qu'il leur faut ressembler.

Ouvrez les auteurs du grand siècle, Racine, Bossuet, Fénélon, vous n'y rencontrerez point cet *égotisme* (comme s'expriment les Anglais), ce *moi* inévitable, inépuisable, qui fatigue, qui refroidit, qui rebute enfin le lecteur le mieux disposé. « Voulez-vous qu'on dise du bien de vous? écrivait Pascal, n'en dites point : le moi est odieux. »

L'autre fait n'est pas moins grave. M. de Chateaubriand jette à ses adversaires les expressions du dédain le plus superbe et du mépris le plus incisif ; il ne se fait faute des termes les plus amers que lui fournit la langue française ; il ne frappe point, il déchire ; il n'éclaire point, il brûle ; dès que le cœur lui en dit, il choisit dans son carquois un trait bien acéré, il y ajoute un poison qui tuerait s'il tombait juste, puis il lance sa flèche, en poussant un cri de victoire. Et ses adversaires, qui sont-ils? M. de Chateaubriand les indique assez; un voile diaphane couvre à peine le personnage le plus auguste de l'état. On n'imitera point dans cette feuille, nous l'avons déjà dit, le langage de certains journalistes ministériels ; on respectera le génie, bien qu'il cesse parfois de se respecter lui-même ; on s'abstiendra de toute réflexion sur le dernier fait qui vient d'être signalé. Un mot seulement : l'auteur du *Génie du Christianisme* a lu l'Evangile, et il n'a pas oublié cette parole de Christ : « Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse à vous-même. » Eh bien ! qu'il mette la main sur la conscience, et qu'il se demande s'il voudrait être traité comme il traite la famille régnante.

Hâtons-nous de quitter ce sujet pénible pour nous occuper du style des écrits politiques de M. de Chateaubriand. Il est toujours noble, harmonieux, étincelant d'images, revêtu d'un coloris qui ne se retrouve nulle part ailleurs. Il nous paraît même qu'il s'est perfectionné, particulièrement dans les ouvrages que l'auteur a publiés sous la restauration; nous dirons bientôt ce qui nous empêche de placer au même rang ses dernières brochures. Lorsque M. de Chateaubriand écrivit le *Génie du Christianisme* et les *Martyrs*, l'imagination dominait trop dans son style; cette *folle du logis* amuse, intéresse, attache pour quelques instans, quelques heures tout au plus ; ensuite, on s'en lasse, et sa chaleur même refroidit. Après la restauration de 1814, M. de Chateaubriand, mûri par l'expérience, peut-être aussi par l'infortune, laissa moins libre carrière à sa brillante imagination et parla mieux le langage du cœur ; l'équilibre entre les principales facultés de l'écrivain s'établit; il eut, comme s'exprime Bossuet, ce *je ne sais quoi d'achevé que donne le malheur*. Une mélancolie grave et douce respira dans ses écrits, et le lecteur s'étonnait de s'attendrir dans les ouvrages mêmes qui étaient dictés par la plus véhémente indignation. Ce qui caractérisa encore le talent supérieur de M. de Chateaubriand, c'est qu'il apprit à résumer en un seul mot pittoresque, profond et populaire à la fois, toute une situation politique. Ces qualités éminentes qui lui assignent sans conteste et sans débat la plus haute place parmi les auteurs contemporains, M. de Chateaubriand les a conservées dans ses dernières brochures ; mais elles y sont obscurcies par de nombreux défauts que ses vrais amis auraient dû lui faire observer avant nous.

Si l'on demandait une courte définition du style que l'honorable écrivain paraît maintenant affecter, nous, répondrions : C'est *le style* D'UN GRAND SEIGNEUR LITTÉRAIRE. Vous avez vu dans les mémoires composés sur les siècles de Louis XIV et de Louis XV quel était le genre de conversation d'un grand seigneur de Versailles, lorsqu'il causait avec les gens de lettres qu'il regardait comme fort au-dessous de lui. Il ne réfléchissait guères à ce qu'il voulait dire, cherchait l'esprit, courait après la saillie, la trouvait quelquefois, prenait un ton dédaigneux contre ses adversaires et s'applaudissait beaucoup lui-même. Tout cela s'applique assez bien au genre actuel de M. de Chateaubriand. Il est le grand seigneur de la république des lettres, et l'on s'aperçoit trop qu'il ne l'oublie pas. Enivré d'éloges, il ne prend plus la peine d'écrire lentement, et de quelque génie qu'on soit doué, on fait de mauvaise besogne en écrivant vite; Rousseau l'avoue, et M. de Chateaubriand ne dérogerait pas en l'avouant après l'auteur d'*Emile*. Nous ignorons le secret de sa manière de composer; mais il nous semble, en examinant avec attention ce qu'il a publié depuis deux ans, que l'honorable écrivain compte sur sa renommée et sur sa gloire pour se dispenser de nouveaux frais intellectuels. Muni de deux ou trois idées principales, il prend la plume, ne trace aucun plan, ne coordonne rien ; il jette pêle-mêle les raisonnemens, les métaphores, les sarcasmes, les épigrammes ; il s'abandonne à la fortune de son génie, et il ramasse, en courant, quelques expressions sublimes, quelques belles pages qui s'ajoutent à un grand nombre de pages médiocres. Tout passera, tout sera même approuvé, loué, prôné, à cause de mon nom qui se lira sur la couverture ; un labeur fatigant est chose superflue; je suis assez riche pour qu'on n'aille pas me reprocher de mettre en circulation une monnaie de mauvais aloi. Cela est possible, mais votre nom même qui désarme la plupart des critiques, rend plus sévères les gens de goût, et ce sont eux qui décident, en dernière analyse, de la réputation d'un auteur.

Qu'on essaie d'analyser avec quelque soin, entre autres brochures, le *Mémoire sur la captivité de la duchesse de Berry*. N'y cherchez pas un ordre logique, une disposition savante et combinée avec art; les diverses parties, s'il y en a, se coordonnent comme elles peuvent, et les pages se suivent parce qu'elles doivent se suivre. Vous trouverez des phrases incomplètes, des figures inachevées, des périodes qui se tiennent en l'air parce qu'il leur manque les pieds convenables pour s'asseoir avec dignité. Cette molle et suave harmonie que l'on admirait dans le chantre d'Atala, elle a fait place à des sons lourds, heurtés, à des hiatus criards. De loin en loin une belle image, un accent de mélancolie, un mouvement de verve, quelque chose enfin qui rappelle M. de Chateaubriand; mais tout cela confondu, noyé dans de grosses plaisanteries et des métaphores de mauvais goût.

Les sincères amis du noble écrivain ne prononceront pas le *solve senescentem*.... ; la France et la postérité y perdraient beaucoup, mais ils lui conseilleront de ne plus écrire avec tant de hâte de pauvres brochures politiques. En voulant frapper vite et fort ses adversaires, il se frappe lui-même dans ce qu'il a aujourd'hui de plus précieux, sa gloire littéraire, et les veilles de M de Chateaubriand seront beaucoup mieux employées, s'il les consacre à des travaux historiques ou religieux, qui subsisteront encore, lorsque nos petites querelles du jour seront plongées dans le plus profond oubli.

Nous n'avons pas dit un seul mot sur l'objet même de la dernière brochure de M. de Chateaubriand, Mme la duchesse de Berry. C'est que la question a été décidée provisoirement du moins dans une séance de la chambre des députés. Nous n'entreprendrons pas l'examen des discours qui ont été prononcés à cette occasion ; il nous suffira de rappeler ici ce que nous écrivions, il y a seize mois, dans notre exposition de principes politiques : « Nous ne subordonnons point les maximes de droit et de justice aux » faits, mais les faits à ces maximes. Quelle que soit la » nécessité du moment ou le but que l'on veuille atteindre, nous n'admettons pas que la force doive jamais

» prévaloir sur le droit, ni l'iniquité sur la justice. La
» politique est pour nous, dans le sens le plus précis,
» la morale appliquée au gouvernement des nations.... Oui,
» pour tous les hommes, en toutes choses, dans toutes les
» lois, dans tous les événemens, au milieu des plus
» grands périls, sans aucune exception, sans aucun pré-
» texte pour s'en départir, DROIT ET JUSTICE! »

LITTÉRATURE POPULAIRE.

ALMANACH DE FRANCE, publié par la Société pour l'Emancipation intellectuelle, sous les auspices de 227 Membres de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Députés. Se vend rue Saint-George, n° 11. Prix : 50 c.

ALMANACH DES BONS CONSEILS, publié par la Société des Traités religieux de Paris. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 15 c.

Si quelqu'un s'étonnait de trouver dans le *Semeur* un compte-rendu sur des almanachs, j'en serais fâché pour lui. Les almanachs sont chose sérieuse quand on y regarde sérieusement ; ils ne paraissent insignifians qu'aux esprits superficiels. J'ai connu un célèbre mathématicien de la Suisse qui s'était proposé, dès le commencement de ce siècle, de perfectionner le contenu des almanachs, et qui n'avait épargné ni son temps ni ses efforts pour atteindre ce but ; il pensait avec raison que ses loisirs y seraient aussi bien employés, pour ne pas dire mieux, qu'à l'analyse des travaux de Monge et de Laplace. Comment mettre en doute la prodigieuse influence des almanachs, lorsqu'on réfléchit qu'ils forment l'unique lecture de la moitié des Français qui savent lire, et que leurs assertions sont tenues, ou peu s'en faut, pour d'infaillibles oracles par ces lecteurs bénévoles? Il y a en France trois cent mille individus, sinon plus, qui raisonnent, jugent et jurent par leur almanach ; tout ce qu'ils y trouvent est à leurs yeux parole d'Evangile, l'*ipse dixit* des écoliers d'Aristote. Essayez, si vous le pouvez faire, d'apprécier tout le mal qu'a produit l'*Almanach de Liège*, pendant de longues générations, lui et ses copistes non moins ineptes, avec ses prédictions sur le temps, ses anecdotes puisées dans d'absurdes légendes et ses conseils de vieille femme ; en conscience, n'était que la bêtise le fait absoudre de l'accusation de méchanceté, on croirait que l'*Almanach de Liège* et sa famille ont été lancés dans le monde par des despotes instruits aux leçons de Machiavel, afin de maintenir les peuples dans leur état d'esclavage et d'abrutissement.

Quelle marche suivre, quels moyens employer pour détrôner le stupide *Almanach de Liège*, et pour mettre à sa place des recueils remplis de sages directions sur les intérêts religieux, politiques, civils et domestiques de l'homme? C'est là, on ne le saurait contester, l'un des plus importans problèmes de la civilisation nationale. Depuis quelques années on a essayé de le résoudre, mais on est encore loin d'y avoir complétement réussi. Le vieil almanach tient bon et résiste vigoureusement ; on ne lui arrache pas en trois jours, comme à Charles X, son sceptre héréditaire. Il s'est abrité derrière des barricades presque aussi impénétrables à la lumière que les antiques forêts des bords de l'Orénoque, et il nargue les assaillans du fond d'une casemate contre laquelle viennent s'aplatir les boulets. Deux géans veillent à ses côtés : la puissance de l'habitude et la force d'inertie ; ils sont plus malaisés à vaincre que Napoléon.

Toutefois on doit applaudir aux courageux philanthropes qui ne se lassent point de recommencer le combat. Il a paru, cette année surtout, un grand nombre d'almanachs destinés à lutter contre l'astronome clairvoyant et contre ses confrères qui voient tout aussi clair, c'est-à-dire tout aussi trouble que lui. Entre les diverses publications de ce genre, il en est deux qui méritent d'obtenir une attention particulière dans notre feuille : l'*Almanach de France*, à cause des 227 pairs ou députés qui le patronisent, et de son tirage à treize cent mille exemplaires, s'il faut en croire les annonces ; l'*Almanach des Bons Conseils*, parce qu'il est rédigé dans les mêmes principes religieux et moraux que le *Semeur*; c'est un excellent ami qui traduit nos opinions en langue populaire, pour enseigner au village ce que nous essayons de faire connaître aux philosophes et aux publicistes de notre temps.

L'*Almanach de France* est fort louable dans la plus grande partie de ce qu'il contient ; mais on est forcé de lui reprocher ce qu'il ne contient pas. Nous désirons autant que personne le progrès des lumières ; nous approuvons de tout notre cœur que l'on donne au peuple des notions d'astronomie, de physique, de météorologie, de législation, d'anatomie et de médecine ; c'est une très bonne œuvre que de chercher à perfectionner l'agriculture et à répandre les procédés industriels et économiques qui augmentent le bien-être en diminuant la somme de travail nécessaire pour l'obtenir. Mais après? Après, dira M. Emile de Girardin, secrétaire général de la *Société pour l'Emancipation intellectuelle*, nous avons mis dans notre Almanach des *notions de morale religieuse et pratique*; que fallait-il de plus? Nous ne voulons pas arborer un drapeau de secte ; nous ne sommes ni jésuites, ni puritains!

A la bonne heure ; nous ne le sommes pas plus que vous ; mais nous avons cru jusqu'à ce jour, sauf erreur, que la *morale* RELIGIEUSE avait pour fondement essentiel le dogme de l'IMMORTALITÉ DE L'AME. Eh bien! dans tout le recueil il n'y a pas un mot, non PAS UN SEUL MOT, qui rappelle au lecteur qu'il existe une vie à venir, une économie de récompenses et de châtimens au-delà du sépulcre. De quel droit, lorsque vous placez l'immortalité de l'âme en dehors de vos enseignemens, donnez-vous à votre morale le nom de morale *religieuse?* Si, pour n'appartenir à aucune secte, vous refusez de dire à l'homme du peuple que son âme est immortelle, soit ; mais alors, au nom de la vérité, au nom de la conscience, n'appelez plus votre morale une morale *religieuse!* Elle ne l'est point ; elle peut recevoir tout autre nom, excepté celui-là. C'est tromper, égarer le peuple que de lui laisser croire qu'il a une *religion*, qu'il est encore *religieux*, tandis qu'il n'est instruit à pratiquer la morale que pour avoir une meilleure santé, plus de richesses, ou une réputation plus solide. Dites que c'est là de l'intérêt bien entendu, de la prudence humaine, de la philanthropie ; mais de la morale religieuse, mais de la religion, ce n'en est point.

Il est vrai que l'*Almanach de France* reproduit l'article de M. de Lamartine sur les *devoirs des curés*, et les rédacteurs se sont crus autorisés peut-être par cela seul à usurper le titre de morale *religieuse*. Mais l'honorable écrivain reconnaît lui-même qu'il n'a voulu examiner les obligations du fonctionnaire ecclésiastique que dans leurs rapports avec les intérêts de ce monde : « Comme prêtre ou conservateur du dogme chrétien, dit-il, les devoirs du curé ne sont point accessibles à notre examen. » Encore une fois, où est la religion dans votre recueil? A vous permis de n'en pas mettre ; qui le conteste? mais quand elle n'y est pas, abstenez-vous de prétendre qu'elle s'y trouve. Ce n'est pas en nous appuyant sur la morale religieuse, mais sur les principes les plus vulgaires de l'honneur, sur la plus large morale de l'honnête homme, que nous vous répétons : SOYEZ VRAIS! Osez avouer en face de vos cent trente mille souscripteurs que vous avez chassé toute religion, toute morale religieuse, de votre almanach! Chacun saura du moins à quoi s'en tenir ; les fraudes *matérialistes* sont tout aussi coupables que les fraudes *pieuses*; les unes et les autres ne nous vont plus.

Est-on curieux de connaître ce que renferme la partie intitulée : *Morale religieuse et pratique?* le voici. D'abord l'article dont on vient de parler sur les devoirs temporels des curés ; ensuite des notices biographiques sur les prix de vertu Monthyon. Ces exemples sont admirablement choisis pour engager le peuple à faire de la vertu un moyen de gagner..... de l'argent. Puis, l'annonce d'une distribution de médailles aux ouvriers les plus recommandables ; ce qui doit les exciter à remplir leurs devoirs pour obtenir..... de l'honneur. En quatrième lieu, des directions sur le choix d'un état, qui se résument en ces mots : « Faites l'état de votre père ; c'est généralement le moyen de parvenir facilement et promptement à l'indépendance, à une honnête aisance et au bonheur domestique. » Rien de plus sage ; mais qu'y a-t-il de commun entre ces calculs de prudence et la morale religieuse? Après cela viennent des maximes puisées dans Epictète, Pythagore, Sénèque, La Fontaine, et qui se rapportent toutes aux intérêts présens. Chose singulière! ces maximes renferment deux citations que l'on prétend avoir tirées de la Bible, et toutes deux sont fausses. « Soyez juste, a dit le Sauveur du monde ; c'est la loi et les prophètes. » Où donc le Sauveur du monde a-t-il dit cela? « C'est une grande richesse que de se contenter de ce qu'on a : » maxime attribuée à saint Paul. Dans quel endroit saint Paul s'est-il exprimé de cette manière? Il est fâcheux de ne citer la Bible que deux fois dans un volume de deux cent vingt pages destiné au peuple, et il est plus fâcheux encore de la dénaturer complétement dans ces deux citations. Enfin nous trouvons sous la rubrique de la *Morale religieuse et pratique* des conseils *pour faire fortune*, pour *réussir dans l'agriculture*, dans *l'industrie* et dans le *commerce*. A tout prendre, ce n'est pas seulement la morale religieuse qui manque dans ce chapitre, mais toute morale quelconque, excepté celle qui

ulte d'un calcul de profitset pertes : c'est de l'égoïsme rai-
né.
Nous demandons aux deux cent vingt-sept pairs et députés
s les auspices desquels le titre annonce que cet almanach a
u, s'ils pensent que le peuple remplira mieux ses devoirs et
viendra plus moral lorsqu'on lui aura enseigné à ne chercher
toutes choses que de l'argent et de la réputation. S'ils ont
opté cette idée de nos écoles matérialistes, ils sont conséquens
ec eux-mêmes dans le patronage qu'ils accordent à l'*Alma-
ch de France;* on les priera cependant de se souvenir que
ltaire lui-même attendait que ses domestiques fussent sortis
son salon pour permettre aux encyclopédistes de disserter
ntre l'immortalité de l'âme. Que si, au contraire, ils croient
e ce dogme est, pour le pauvre comme pour le riche, pour
petits comme pour les grands, le principe de toute morale,
moyen de toute vertu, la source de toute consolation, ils ju-
ront sans doute nécessaire de faire insérer quelques pages vrai-
ent religieuses dans l'*Almanach de France* qui sera publié en
34, ou de désavouer leur patronage. Il ne s'agit point ici de
gmes spéciaux, de croyances particulières à telle église ou à
le secte; nous ne parlons pas même des doctrines vitales du
ristianisme; mais qu'il y ait au moins quelque chose sur les
ux grands principes de la religion naturelle, ou bien qu'on
sse de côté le mot de religion, après en avoir abandonné tous
enseignemens. Soyez religieux, sinon soyez de bonne foi:
-ce trop demander?

Quant à l'*Almanach des Bons Conseils,* un mot suffira : il est
digé par des chrétiens. Tous les faits qui arrivent dans le
onde, même les plus habituels et les plus vulgaires, les chan-
mens de saison, les travaux de l'agriculture, les procédés in-
istriels, les notions d'hygiène et d'astronomie, les anecdotes,
ut y est rattaché aux éternelles destinées de nos âmes. Ce
est pas un jeu d'esprit qui cherche des rapports où il n'y en a
s; c'est un lien naturel que le cœur trouve en lui lorsqu'il y
ut regarder. L'Evangile est à chaque page de ce recueil; c'est
ir qu'on y respire, le flambeau qui vous guide, le protecteur
i vous soutient, l'ami qui vous console, la puissance qui vous
épare à toute bonne œuvre. Prenez deux hommes d'égale mo-
lité; donnez à l'un l'*Almanach de France,* à l'autre l'*Alma-
ch des Bons Conseils,* et vous verrez, au bout de quelques
nées, lequel d'entre eux sera le meilleur père de famille, le
availleur le plus probe et le plus digne citoyen.

PSYCOLOGIE.

DE LA LÉGÈRETÉ ET DE L'EXALTATION.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Sait-on bien, quand on parle du Christianisme, ce que
est que cette œuvre de Dieu qu'il a accomplie « pour arra-
cher et pour démolir, pour planter et pour bâtir, » (Jer.
, 10.) cette œuvre, dont le double but est de détruire le
al et de créer le bien, et qui atteint ce but, par sa puis-
nte influence et dans ses immenses résultats? Et quand on
arle du chrétien, sait-on bien ce qu'est cet homme dans
cœur duquel s'est opéré l'œuvre de Dieu, qui est
oumis à cette influence, qui jouit en réalité de ces ré-
ultats, pour qui, en un mot, «les choses vieilles sont pas-
ées et toutes choses sont faites nouvelles?» (2 Cor. V, 16,)
i l'on ignore le pouvoir salutaire et intime que le Christia-
isme exerce sur le chrétien, l'on ne sait rien ni de l'un ni
e l'autre. Le Christianisme est essentiellement la puis-
ance de Dieu pour sauver l'homme, c'est à dire, pour le
rer du mal, de l'éloignement de Dieu, et pour l'établir
ans le bien, dans l'harmonie avec lui. Le chrétien est
ssentiellement l'homme sur lequel cette puissance a agi,
homme délivré de ce mal et en possession de ce bien.
a relation la plus étroite de cause et d'effet existe entre
ux. C'est le plus beau caractère de cette foi chrétienne
méconnue, et la preuve la plus évidente de sa réalité.
utant il est vrai que le feu consume le bois, et que le
ois est consumé par le feu, quand ils se trouvent en con-
act, autant il est vrai que le Christianisme renouvelle
âme, et que l'âme est renouvelée par le Christianisme,
uand ils sont vraiment mis en rapport l'un avec l'autre
ar l'Esprit de Dieu.

Tandis que l'expérience et la vie de tous les chrétiens sont là pour témoigner de cette vérité, et que chacun d'eux est prêt à attester qu'il a été délivré de ses vrais maux et mis en possession d'un vrai bien, d'où vient que les deux accusations auxquelles le chrétien est le plus exposé sont précisément celles de la légèreté et de l'exaltation; comme si, pour lui aussi, ne pas souffrir était un vice du cœur, et être heureux un effet de l'imagination; comme si sa délivrance prétendue n'était que de l'insouciance, et la vie de son âme qu'une illusion? Pourquoi dit-on si souvent de lui qu'il néglige les choses importantes et qu'il poursuit de vains rêves? Pourquoi le dédaigne-t-on comme puéril ou le redoute-t-on comme passionné? N'est-il pas étrange que le même homme se trouve accusé; tantôt de vouloir réduire les dimensions de la nature humaine, en l'assujettissant à de minutieuses croyances et en l'effaçant sous l'influence étrangère qu'il prétend lui faire subir, tantôt de vouloir étendre ces dimensions au-delà de leurs limites naturelles et élever l'homme à des hauteurs auxquelles il ne peut atteindre? On s'imagine souvent que la foi du chrétien provient de la même source que la légèreté de l'homme dissipé. *Croire* et *oublier* sont presque considérés comme identiques. Ce sont deux remèdes, pense-t-on, entre lesquels on choisit, selon la pente du caractère et le degré de la sensibilité. L'un paraît convenir très-bien aux âmes tendres, l'autre tout aussi bien aux cœurs froids; et, pour beaucoup d'observateurs, il n'y a aucune différence entre l'homme léger et l'homme croyant, si ce n'est qu'ils ont échappé par des moyens différens, quoique par des motifs semblables, aux orages des passions, aux inquiétudes de la vie, aux choses sérieuses et pénibles de ce monde. D'un autre côté, les œuvres du chrétien, ses actions, sa vie, sont souvent attribués à l'exaltation. Comme l'exaltation est un excitant pour les facultés humaines, et qu'elle semble les entraîner à des choses élevées, on ne voit qu'elle qui puisse donner au chrétien cette ardeur, cette persévérance, cette infatigable activité qui le distinguent. On confond les effets de l'exaltation, qui sont sur l'âme les mêmes que ceux de l'électricité ou du galvanisme sur le corps, avec les effets de la foi chrétienne, qui sont ceux de la vie elle-même dans sa plénitude. On prend les forces que donne la fièvre, et qui se changent bientôt en faiblesse extrême, pour les forces de la santé qui s'augmentent en s'exerçant. On voit certains faits qui ont de l'analogie entre eux, et on leur suppose la même cause, la même consistance, la même durée, tandis que, de deux édifices dont la façade est semblable, l'un peut être bâti sur le sable et l'autre sur le roc, l'un être renversé par le souffle impétueux du vent et le débordement du fleuve, et l'autre subsister au milieu des tempêtes et leur survivre. On regarde donc le chrétien comme trop petit et comme trop grand; comme trop petit dans sa foi, comme trop grand dans ses œuvres; comme restant au-dessous des enseignemens de la raison et allant au-delà des devoirs de la vie; comme léger d'esprit et comme exalté de cœur, c'est-à-dire comme une simple variété de l'espèce souffrante et abusée, qui puise son breuvage à la source commune et le prépare selon son goût.

Au moment de poser en fait et d'assurer que le chrétien est vraiment sérieux sans souffrir, vraiment heureux sans se faire illusion, je me demande si l'on me croira. Comprendra-t-on cet accord si merveilleux que la foi a établi entre ses facultés faussées, parce que cette foi a, pour ainsi dire, monté son âme au diapason du Dieu de l'ordre et de la vérité? Comprendra-t-on que la seule image de ce Dieu retracée en lui, suffit pleinement pour combler les vallées de son ignorance, abaisser les collines de son orgueil, redresser les sentiers de son égarement, et tout remettre en lui au niveau du juste et dans l'équilibre du vrai? Et pourtant, il faut le dire, c'est là la cause de cet état de l'âme du chrétien, si remarquable pour quiconque le comparerait avec son état naturel, et qui paraîtrait si réel, si l'espèce d'indifférence ou de dédain que l'on éprouve pour l'existence intime de l'homme n'empêchait d'examiner ce phénomène moral. Ici l'on ne peut guère analyser; il faut affirmer. Le ressort qui met en jeu l'âme chrétienne, c'est l'Esprit de Dieu; et cet Esprit se fait mieux connaître à nous par les choses qu'il opère que par la manière dont il les opère.

Il est certain que le chrétien connaît les maux de l'hu-

manité et qu'il les sent. Il ne cherche ni à éluder ce sentiment, ni à s'en distraire; bien plus, il sonde, il étudie ces maux; il vit en leur présence; son propre cœur est l'observatoire et le laboratoire où il trouve à la fois les objets à examiner et les instrumens pour l'examen. Il tient à nommer mal ce qui est mal, amer ce qui est amer, afin de ne rien accueillir de ce qu'il faut rejeter, de ne point faire passer une ombre d'erreur devant la vive lumière de la vérité. Il tient également à nommer bien ce qui est bien, doux ce qui est doux, afin de ne rien rejeter de ce qu'il faut accueillir, et de ne point se priver d'une ressource en voulant couper court à un danger. La connaissance qu'il a du mal, connaissance dont sa propre nature lui fournit l'application, le rend humble, parce qu'au lieu d'en détourner ses regards, il les y tient fixés; le sentiment qu'il a de la souffrance, sentiment que sa foi aiguise, au lieu de l'émousser, le rend charitable, prêt à partager et ardent à soulager les maux d'autrui, quels qu'ils soient. C'est ainsi que sont remplacés dans son ame l'ignorance du mal, qui produit l'orgueil, et l'oubli des souffrances, qui produit l'insensibilité.

A quoi lui servirait la légèreté? Elle le priverait des pures jouissances dont l'Evangile lui a fait part; elle dissiperait son trésor de sérieuses convictions et de saintes pensées; elle serait pour lui l'oubli de son bonheur comme elle est pour le mondain l'oubli de ses maux; elle ôterait à son esprit cette tendance vers les sciences élevées et positives qui sont pour lui des reflets de la toute-science de son Dieu, et qui lui plaisent en proportion de ce qu'elles lui révèlent de la sagesse éternelle. Que pourrait-elle lui donner? De la résignation? de l'indifférence dans les revers? le talent de trouver à chaque chose un côté supportable? Sa foi lui offre de beaucoup plus grandes ressources. Elle le calme sans l'éteindre, et le rend à la fois sensible à ses maux et tranquille sur son sort. — A quoi l'exaltation servirait-elle au chrétien? Elle le sortirait de cette paix qu'il a trouvée en rentrant dans l'ordre, et l'enlèverait comme un tourbillon bien loin de l'influence vivifiante de la vérité pour le replacer sous l'influence fébrile de l'imagination. Elle tendrait à établir dans son âme une sorte d'alliance monstrueuse entre les passions de l'homme et la volonté de Dieu (1. Pierre IV). Pourrait-elle lui inspirer de la chaleur, du zèle, du dévouement? Sa charité lui offre toutes ces ressources, et de beaucoup plus grandes, et elle leur donne pour principe l'amour de Dieu et des hommes, au lieu de la recherche de soi-même et d'un bonheur illusoire.

Cette faible esquisse de quelques-uns des sentimens du chrétien paraîtra peut-être exagérée à plusieurs; mais qu'on suspende son jugement jusqu'à ce qu'on ait connu, interrogé, *vu vivre*, pourrais-je dire, ceux qui portent ce beau nom et qui ont reçu l'empreinte de ce beau caractère. Pour peu qu'on examine de près l'homme naturel, on s'aperçoit bientôt que le souffle qui ternit et souille son âme est aussi celui qui y tarit le bonheur. Chez le chrétien, un seul principe produit de même les deux effets contraires à ceux-ci: la source qui le nettoie est aussi celle qui le désaltère.

LETTRE DE MILTON

SUR SA CÉCITÉ.

On trouve dans la *Vie de Milton*, publiée à Londres par M. le docteur Symmon, une lettre écrite à un ami par ce grand poëte sur la cécité dont il fut atteint. Il y exprime d'une manière touchante sa résignation à la volonté de Dieu. On nous saura gré sans doute d'en transcrire quelques lignes:

« Je considère aujourd'hui mon mal comme incurable, écrit-il, et je me dis souvent que, puisque chaque homme, comme l'assure le Sage, doit « passer dans les ténèbres des jours qui se» ront en grand nombre, » je dois me trouver heureux de ce que, par une faveur spéciale de Dieu, les miens sont partagés entre le repos et l'étude, égayés par la conversation et la société de mes amis, et plus agréables mille fois que les jours mauvais dont parle Salomon. Si, comme il est écrit, « l'homme ne vi » pas seulement de pain, mais de tout ce qui sort de la bouch » de Dieu, » pourquoi ne reconnaîtrions-nous pas aussi que le avantages que nous tirons du sens de la vue ne sont pas nécessairement liés à l'organe qui nous fait apercevoir les choses, mai qu'ils peuvent nous être communiqués par la direction et le soins immédiats de la Providence? Aussi long-temps que le regards de Dieu seront sur moi, qu'il pourvoira à mes besoins qu'il me conduira, en quelque sorte, par la main, le long d chemin de la vie, je me soumettrai volontiers à la privation d la vue, qu'il a trouvé bon de m'ôter. C'est d'un cœur aussi ferm et aussi résolu que si j'étais Lyncée (1), que je te dis adieu, mo cher Philare. »

Que l'on aime à trouver, dans une pareille affliction, d tels sentimens dans les épanchemens du poète dont on admiré la pensée religieuse, lorsqu'il célébrait les mystère de l'amour divin! Cette prose si simple est aussi belle qu le plus beau chant de Milton, et il nous semble qu'aprè avoir lu ces lignes si humbles et si pleines de confiance, o doit relire avec encore plus de plaisir son poëme sublime.

MÉLANGES.

DE L'EXCLUSION DES MINISTRES DU CULTE SALARIÉS PAR L'ÉTAT DE L REPRÉSENTATION DÉPARTEMENTALE. — La Chambre des Députés a adopté, la semaine dernière, un amendement proposé par M. Comte et dont le but est de déclarer que les ministres du culte salariés pa l'Etat ne pourraent être membres des conseils généraux. La Chambr paraissait incertaine sur le parti qu'elle prendrait, quand M. Dupi l'aîné, quittant le fauteuil, est monté à la tribune et a soutenu l proposition qui venait d'être faite. Il a cherché à établir que l'amendement ne prononce pas une exclusion, mais qu'il déclare seulement une incompatibilité. Il serait facile de ne voir dans ce dernie mot qu'un synonyme poli du premier, et M. Dupin a lui-même justifié cette explication, en avouant que son but est de mettre obstacl aux envahissemens du clergé. Pourquoi M. Dupin n'a-t-il pas, dè 1830, usé des mêmes précautions? L'article statistique de la Charte qui déclare que la religion catholique est celle de la majorité de Français, et l'article de finance qui accorde un salaire aux ministre des cultes chrétiens, ont été adoptés sous son patronage. Doit-il êtr surpris que le clergé, auquel on a continué à reconnaître des privi léges, se croie en droit d'en réclamer de nouveaux? On ne serai pas appelé aujourd'hui à faire des lois préventives contre lui, si o n'avait commencé par lui accorder des faveurs dans la Chart même.

M. Dubois (de la Loire-Inférieure) a pris trois fois la parole dan cette discussion. Tout en rendant hommage au talent de M. Dupin il a montré qu'on ne peut concilier l'égalité de tous les citoyens e leur aptitude aux fonctions publiques avec les principes de l liberté religieuse, qu'en déclarant que les membres du clergé cessent d'être des fonctionnaires publics, qu'en laissant le soin de salarier chaque culte à ceux qui le professent, et qu'en opérant ain une séparation complète de l'ordre civil et de l'ordre religieux. C n'est pas la première fois que l'honorable M. Dubois soutient cett doctrine, qui est aussi la nôtre; il l'a développée, en plusieurs oc casions, avec toute l'énergie de la conviction. Peut-être n'est- personne dans la Chambre qui comprenne aussi bien que lui que le cultes ne peuvent être vraiment libres que s'ils sont complétemen indépendans. Les lois qui, en exprimant la défiance des pouvoi législatifs, humilient et déconsidèrent le clergé, hâteront, nous pensons, la rupture entre les deux ordres. Le moment où les mini tres des différens cultes demanderont aux Eglises de les mettre position de refuser un traitement au moyen duquel on les prive leurs droits de citoyens, viendra plus tôt qu'on ne s'y attend. Da le système de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, aucune incompa tibilité de ce genre ne sera possible; car l'Etat n'aura pas à s'i former si le citoyen est ecclésiastique ou laïque; c'est ce que Chambre vient déjà de reconnaître, en ne refusant le droit de siég dans les conseils-généraux qu'à ceux des ministres du culte q reçoivent un salaire de l'Etat.

(1) Lyncée était fameux par sa vue excellente. Il voyait distinc ment, affirment les mythologues, au travers des murailles, aux limi les plus reculées du plus vaste horizon, au fond des enfers, au h des cieux. Lyncée n'est évidemment que le lynx, la bonne vue sonnifiée.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 22. 30 JANVIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII, 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES ÉVÉNEMENS D'ORIENT.

De sérieux événemens appellent aujourd'hui vers l'Orient l'attention générale. La grande défaite des troupes du Sultan dans les plaines de l'ancienne Laodicée, jointe au mécontentement général qu'ont soulevé dans la population turque des réformes antipathiques à l'esprit de cette nation, ouvrent au vainqueur les portes de Constantinople ; nous voyons les Ottomans divisés entre eux, et par conséquent bien près de leur ruine. Un prince réformateur lui-même ne saurait avoir long-temps pour sa cause un peuple qui se soulève contre son empereur précisément parce qu'il est réformateur. On sait, d'autre part, que tout ce qu'il y a d'hommes instruits parmi les sectateurs de Mahomet, et en général les Musulmans des classes aisées, perdent chaque jour, avec leur fanatisme religieux, tout ce qui isolait les Turcs des peuples européens. Séduits par notre civilisation, qui tend toujours plus à s'insinuer dans leurs mœurs, leur nationalité se perd avec les traits qui en formaient le caractère et avec les aveugles croyances qui en étaient le *palladium*. On peut dire aujourd'hui de ce peuple ce que disait de Maistre à propos d'un autre sujet : « L'islamisme s'en va. » Que ce fait se consomme quelques années plus tôt ou plus tard, il n'importe, on peut le prédire avec certitude. Mais tout semble annoncer qu'il ne tardera pas à s'accomplir.

En attendant, voici la Russie qui s'empresse d'envoyer ses vaisseaux dans l'Hellespont pour couvrir Constantinople. Il faut que la détresse du Sultan soit grande pour l'avoir porté à implorer son plus redoutable voisin, son ennemi naturel ; il faut que sa foi ait bien déchu pour lui avoir permis de recourir à un infidèle dans une guerre toute musulmane. Ce fait n'est pas unique dans l'histoire, mais il est significatif. Les cabinets européens abandonneront-ils Mahmoud à son dangereux allié? Tout porte à croire que non. Déjà la France prépare à Toulon une escadre qui, bientôt peut-être, fera voile vers les Dardanelles, pour observer jusqu'où doit aller le protectorat du czar. L'Autriche ne pourra rester oisive dans une lutte qui l'intéresse de si près ; et l'Angleterre ne se reniera pas elle-même. Impossible de prévoir l'issue d'une pareille situation. Mais ce qu'il y a de certain c'est que les puissances de la terre ne feront ici, comme toujours, que ce que leur permettra la Puissance souveraine qui gouverne providentiellement tous les royaumes et tous les siècles, et qui fait concourir tous les événemens à l'accomplissement de ses desseins.

La chute prochaine de l'empire turc rapprochée d'un grand nombre d'autres faits, tels que le mouvement de transformation qui travaille toutes nos sociétés, la fin des puissances religieuses et politiques qui ont régi le moyen âge, le réveil et la prédication sur tout le globe de la pure foi chrétienne, nous fait pressentir l'approche de grandes choses, l'approche des beaux jours qu'attendent les disciples de Jésus-Christ. Peut-être en portant aujourd'hui les yeux, des promesses évangéliques, sur la grande scène du monde, peuvent-ils y apercevoir l'aurore de ces jours si désirés.

LITTÉRATURE.

Le Roi s'amuse, drame par M. Victor Hugo. — Discours prononcé par l'auteur devant le tribunal de commerce. — Paris, 1833. Chez Renduel, rue des Grands-Augustins. Prix : 6 fr.

Lettre a M. Victor Hugo, par M. Alexandre Duval,

de l'Académie Française. — Paris, 1833. Chez Dufey et Vezard, libraires. Prix : 3 fr. 50 c.

PREMIER ARTICLE.

J'ai lu depuis deux mois je ne sais combien d'analyses sur le drame de M. Victor Hugo, et mes lecteurs, je le suppose, ont éprouvé la même satisfaction, ou si l'on veut, la même satiété. Je leur ferai donc grâce du cent-et-unième feuilleton sur *Le Roi s'amuse*. Il ne s'agira pas dans notre article de la question littéraire, mais de la question *morale* que soulève cette pièce. Le point de vue est nouveau pour ce drame comme pour tout le reste dans la littérature contemporaine. De fictions politiques et de fictions dramatiques, chacun s'en occupe; mais de morale, on s'en soucie fort peu par le temps qui court. Il y a bien quelques personnes qui ont vociféré que la pièce de M. Hugo blesse les mœurs, mais elles n'ont pas pris la peine de le prouver. Dans l'affaire qui s'est plaidée devant le tribunal de commerce, l'avocat du gouvernement a spécialement insisté sur la question politique, et l'auteur, en présentant sa défense, l'a suivi sur ce terrain. Notre discussion est donc à peu près intacte; elle mérite pourtant de trouver place quelque part.

Avant d'aborder notre sujet, rendons pleine justice au noble et beau talent de M. Victor Hugo. Si je ne puis m'abstenir de lui adresser bientôt de sévères paroles, ce devoir ne m'empêchera point de reconnaître en lui un écrivain supérieur, doué d'une puissance peu ordinaire de conception, de pensée et de style. M. Hugo possède l'une des plus éminentes facultés du génie, celle de construire des plans vastes et larges, dans lesquels se meut sans effort tout un siècle ou toute une idée. Il ne se contente pas d'imaginer des personnages; il leur donne la vie, une vie forte, active, passionnée. Le dialogue de l'auteur n'est pas toujours, on le doit avouer, conforme à la nature ni à la situation de ses héros; le poëte se montre trop souvent, et ce n'est pas même le poëte dramatique, mais le poëte lyrique. Boileau ni Laharpe ne lui eussent pardonné ce défaut, qui devient très-grave, lorsqu'il se reproduit opiniâtrément dans tous les drames du jeune écrivain, comme un système dont il ne peut ou ne veut pas se départir. Cependant M. Hugo rachète ces fautes de goût par tant de beautés incontestables, que le cœur du critique serait désarmé, si sa plume ne l'était pas. Dans son dernier drame l'auteur a écrit avec beaucoup plus de correction et de soin que dans ses premières pièces; il a senti que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas, et l'on ne trouve plus dans *Le Roi s'amuse* ce style amphigourique, martelé, tordu, ces métaphores plaisamment hyperboliques, ces vers âpres et rocailleux qui défiguraient le drame d'*Hernani*. M. Hugo commence à comprendre qu'on peut être neuf sans être bizarre, suivre le drapeau romantique sans tomber dans un absurde grotesque, et avoir une figure différente de celle des autres sans faire des grimaces.

Venons maintenant au principal objet de cet article, et parlons d'abord de la préface. On a dit plus d'une fois que les préfaces étaient insignifiantes; je suis d'un avis tout opposé. La première chose que je cherche dans un livre, c'est la préface, et elle m'en apprend souvent beaucoup plus que le livre lui-même sur le caractère et sur le talent de l'auteur. Les gens que l'on aborde au vestibule d'une grande maison vous instruisent à merveille de ce que vous rencontrerez dans l'intérieur; c'est le maître du château dépouillé de son habit de parade et des formes hypocrites de la bonne compagnie.

J'ai éprouvé un sentiment pénible, pour ne pas dire plus, en voyant le ton que M. Hugo croit devoir prendre dans des questions qui se pouvaient traiter sans jactance et sans forfanterie. On retrouve à chaque page de la préface et du discours des expressions pareilles à celles-ci : « Nous voulons bien descendre pour un moment à discuter.... Si nous daignions descendre.... Je ne descendrai pas à vous prouver.... Moi, honnête homme, je défends à la police de parler de ces matières.... Je vous demande un peu, moi, une allusion!... Il y a des idées que je ne laisse pas approcher de moi.... » Qu'est-ce que toute cette vantardise d'un écolier de troisième? A quoi bon ces termes de mépris pour ses adversaires? Pourquoi cette hauteur de mauvais goût, cette arrogance d'un *bravo* italien, ce style de Moncade ou d'épais fermier général de l'ancien régime? M. Victor Hugo ne sait-il pas qu'il n'y a que les petits hommes qui se dressent sur la pointe des pieds? Ignore-t-il que ce sont les parvenus seulement qui prennent à tout propos une grosse voix pour dire : Moi! un homme comme moi! Si je daignais descendre? Laissons ce langage d'antichambre qui messiérait même au génie, ou plutôt qui messiérait surtout au génie. Un écrivain avec lequel M. Hugo ne se plaindra pas d'être comparé, Voltaire, n'a jamais employé ce ton-là. Lorsqu'il revenait à Paris, chargé de soixante ans de gloire, doté d'une statue pour laquelle avaient souscrit Frédéric II et Catherine-la-Grande; lorsqu'il recevait une apothéose inconnue dans les fastes dramatiques à la représentation d'*Irène*, l'auteur de *Mérope* ne s'écriait pas : Si nous daignions descendre! Moi, un génie tel que moi! Voltaire avait pourtant un orgueil aussi irritable, aussi profond que celui d'un autre; mais il avait vécu dans la haute société française et il respectait trop les convenances pour afficher une petite vanité bien superbe et bien ridicule; il abandonnait ce travers aux écrivains du second ordre. M. Hugo ne se sent-il pas assez grand pour s'abstenir d'être vain?

Continuons. Ce n'est pas assez d'employer des termes fastueux pour soi-même, l'auteur n'épargne pas au ministère qui a défendu de jouer sa pièce les épithètes les plus dédaigneuses. Le ministère est un *divan*, les ministres sont des *visirs*, la France est un *pachalick*. Ses adversaires, les membres du conseil, ont fait un *lâche calcul;* ils tyrannisent *petitement*. On regarde « passer, avec des huées et des sifflets, quelques pauvres diables de gâcheurs politiques, lesquels s'imaginent qu'ils bâtissent un édifice social, parce qu'ils vont tous les jours à grand'peine, suant et soufflant, brouetter des tas de projets de lois des Tuileries au Palais-Bourbon et du Palais-Bourbon au Luxembourg. » Voilà du style qui serait fort bon dans les colonnes de quelque pitoyable journal qui fait de l'opposition à tout prix et qui débite de grosses injures, ne sachant mieux dire. Là, ces épithètes, qui veulent être méchantes et qui ne sont que plattes, se trouveraient à l'avenant du reste; les invectives vont très-bien à ceux qui n'ont point de jugement dans la tête, ni d'énergie dans le cœur; les méchantes femmes crient des insultes et jettent de l'ordure à ceux qui leur déplaisent; mais M. Victor Hugo, un écrivain doué d'un mâle génie, un homme fort! C'est ici, en vérité, qu'il *descend,* qu'il se méconnaît, s'oublie lui-même. Quelle inconcevable modestie de sa part (modestie!) que de ramasser des injures qui gisent plus bas que le sol! Citons encore un illustre exemple d'une conduite toute différente. Jean-Jacques a soutenu plus d'une querelle dans sa vie, et on lui a fait subir des avanies bien autrement poignantes que celle de défendre la représentation d'une pièce de théâtre. Eh bien! lorsque Jean-Jacques reprochait au conseil souverain de Genève de l'avoir injustement exilé de sa patrie, de cette patrie qui lui était plus chère que sa gloire, a-t-il traité les membres du conseil de visirs, de pauvres diables de gâcheurs politiques? Lorsqu'il écrivait à l'archevêque de Paris, lui lançait-il des quolibets de carrefour? Non : sa parole était grave, austère, franche, même hostile et incisive; mais elle n'était pas injurieuse ni méprisante. Il honorait ses adversaires pour demeurer lui-même honorable; il les élevait pour s'élever

avec eux. Les membres actuels du conseil de Louis-Philippe méritaient autant d'égards que les membres du conseil souverain de Genève. Que M. Hugo ne s'y trompe pas! ce n'est point le ministère que je défends ici, mais lui, mais l'honneur de son nom, mais sa gloire dans la postérité. Les ministres ne sont intéressés que peu ou point à ce débat; ce qui importe beaucoup, c'est que l'un des plus beaux talens de notre époque sache garder dans ses écrits, qui survivront sans doute à notre génération, de la mesure et de la dignité.

M. Victor Hugo se laisse quelquefois entraîner par son imagination jusqu'à s'exprimer en termes incroyables. Voici un passage de sa préface: « Nous ne savons même pas si » nous n'aurons pas dans la lutte quelque indulgence pour » le ministère lui-même. Tout cela, à vrai dire, nous inspire » une grande pitié. Le gouvernement de juillet est tout nou- » veau-né; il n'a que trente mois, il est encore au berceau, » il a de petites fureurs d'enfant. Mérite-t-il en effet qu'on » dépense contre lui beaucoup de colère virile? Quand il » sera grand, nous verrons. »

Ceci n'est plus de la forfanterie, c'est de l'extravagance. M. Victor Hugo veut bien faire grâce au gouvernement de juillet! il a pitié de sa faiblesse! il craint qu'en l'étreignant de toute la force de son bras il ne l'écrase, comme le pied d'un géant écrase un insecte! Il attendra pour dépenser sa colère virile; quand le gouvernement de juillet sera devenu grand et fort, il daignera se mesurer avec lui! Allons donc! l'auteur de *Cromwell*, des *Orientales* et de *Notre-Dame de Paris* devait-il écrire sérieusement d'aussi pauvres folies? Qu'un jeune homme, après avoir bu largement dans un banquet patriotique, après s'être enivré de toasts et de chansons, débite de telles choses; qu'il ait pitié, voire grande pitié du gouvernement de juillet; qu'il ait la générosité de lui faire grâce; qu'il promette de l'abattre quand il vaudra la peine d'un coup de mains; je le conçois. Mais qu'un écrivain supérieur écrive tout cela dans une préface sérieuse, qu'il l'imprime à la tête d'un livre également sérieux, je n'y comprends plus rien. Non, je me trompe, j'y comprends quelque chose, et je vais expliquer le mot de l'énigme.

M. Victor Hugo a obtenu d'éclatans succès et, je l'ajoute bien volontiers, des succès légitimes. Il s'est alors formé autour de lui un cercle d'enthousiastes, une pléiade d'admirateurs et d'adulateurs, *présent le plus funeste que puisse faire*, aux auteurs comme aux rois, *la colère céleste*. M. Hugo s'est vu fêté, flatté, choyé, applaudi, apothéosé dans quelques salons. Les jeunes dames romantiques et de jeunes hommes qui ne le sont pas moins, ont brûlé de l'encens à ses pieds. Or, l'encens enivre; il a fait tourner des têtes beaucoup plus fortes encore que celle de notre poëte. M. Hugo s'est cru un très-grand homme, parce que les coteries qu'il fréquente ont changé son fauteuil en piédestal; il a pensé qu'il jouissait d'une renommée immense, parce qu'il a du renom dans quelques bonnes maisons des deux rives de la Seine; il s'est imaginé que toute la France était attentive à ses moindres faits et gestes, parce qu'on l'est peut-être dans le quartier du Théâtre Français. Rien de plus naturel que des illusions de ce genre, et l'on doit accuser de cette déplorable ivresse moins le jeune poëte que ses imprudens amis. Le philosophe pardonne à l'idole en condamnant les idolâtres.

Mais si M. Victor Hugo lit cet article de sang-froid, je le prie de se demander sérieusement: Qui suis-je en comparaison du gouvernement de juillet, pour lequel je ressens une si grande pitié, et que je ménage par compassion? De compte fait, sur les trente-deux millions six cent mille habitans qui peuplent la France, combien s'en trouve-t-il qui s'occupent de moi? Quelques milliers de jeunes gens et de littérateurs dans la capitale, autant peut-être dans la province. Il y a plus de trente-deux millions de Français qui ne savent pas que j'existe, ou qui le savent à peine; ils ont lu mon nom et les titres de mes ouvrages dans les feuilletons de gazettes, à côté de l'article sur les tours de Bosco, sur les exercices funambules de Mme Saqui ou sur les improvisations de M. Pradel; voilà tout. Pour le gouvernement de juillet, s'il était nécessaire de le soutenir, trois millions de gardes nationaux se lèveraient en deux jours; pour moi, bien que j'aie écrit dans les journaux que j'avais une émeute à ma disposition, ou quelque chose d'à peu près, il n'y aurait pas en France quatre hommes de bonne volonté, hors des écoles, qui se mettraient sur pied. Qui suis-je donc en comparaison du gouvernement de juillet? Il ne faut pas prononcer des paroles si hautes, quand on est et qu'on pèse si peu; au lieu de persuader à la France que j'ai pitié de son gouvernement, c'est moi qui ferais pitié.

Les réflexions qu'on vient de lire ont déjà rempli une partie de la tâche que je me suis imposée. La morale, non la morale des capacités saint-simoniennes qui déifie l'orgueil, mais la vraie morale des sages de tous les temps réprouve ce ton de vanterie et de jactance qui règne dans la plupart des productions littéraires de nos jours. On a choisi M. Victor Hugo, parce qu'il a un nom célèbre et un mérite supérieur; à lui plus qu'à tout autre, il convenait de dire d'utiles vérités. Mais la même intrépidité du *moi* se retrouve dans les écrits qui sortent chaque jour de la presse; il n'y a si chétif auteur, si mince écrivain qui ne se donne des airs de dédain pour tout ce qui ne tourne pas dans son imperceptible orbite. Que résulte-t-il de là? Il en résulte que l'orgueil, se complaisant en lui-même, étouffe le génie de ceux qui en ont, et qu'il ne laisse pas même leur peu d'esprit et de bon sens à ceux qui ne possèdent rien de plus. Qui se croit déjà grand cesse de faire aucun effort pour s'agrandir, et notre littérature, aussi bien que la morale, est forcée d'en gémir.

La préface m'a entraîné trop loin pour me permettre de commencer l'examen de la moralité du drame. Je m'en occuperai dans un prochain article, ainsi que de la brochure de M. Alexandre Duval.

ÉCONOMIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

HARMONIES DES INTÉRÊTS MATÉRIELS ET DES INTÉRÊTS SOCIAUX, etc.; par M. le baron CHARLES DUPIN. Paris, 1833. Chez Bachelier, quai des Augustins, n° 55. Prix: 50 c.

Voici un livre tout petit, mais digne d'une sérieuse attention par le sujet qu'il traite et par l'honorable nom de l'auteur. M. Charles Dupin a le rare mérite de ne jamais se perdre dans de vagues hypothèses et dans des utopies déclamatoires; il marche appuyé sur des faits; il ne mutile pas les données de l'expérience pour les inscrire de force dans le cercle d'un système, mais il construit son système d'après ces données. On s'est moqué parfois de ses discours tout remplis et comme hérissés de chiffres; nous avouons qu'il eût mieux valu peut-être les prononcer à l'Institut qu'à la tribune nationale; nos mœurs politiques ne comportent pas encore des discussions approfondies; les figures de rhétorique et le drame nous vont mieux dans les débats législatifs que les formules d'algèbre. M. Charles Dupin a pu se tromper de lieu et de temps; mais cette erreur, si c'en est une, est la plus excusable de toutes aux yeux des hommes réfléchis, et elle ne doit pas nous faire oublier que l'honorable député a rendu d'éminens services, pendant la restauration et depuis, aux sciences économiques et statistiques. Les chiffres qu'on lui reproche sont la conscience de l'homme d'état; cette conscience administrative est sujette à faillir, comme la conscience morale; elle ne prononce pas toujours juste, mais elle ne cesse jamais d'être respectable dans son point de départ.

L'opuscule que nous annonçons n'est autre que le discours tenu par M. Charles Dupin au Conservatoire des Arts et Métiers, pour servir d'introduction à son enseignement sur la géométrie appliquée aux arts industriels. L'orateur a examiné l'une des plus importantes questions de l'ordre de choses actuel, c'est-à-dire la lutte qui existe entre les divers intérêts et les moyens de la terminer. Il rappelle d'abord la profonde crise commerciale que nous avons traversée depuis trente mois, et il conclut son résumé en ces termes : « Avec » le climat le plus fortuné, avec la population la plus active » et la plus ingénieuse, avec un gouvernement ami des li- » bertés et des lumières; en un mot, avec tous les trésors » d'une civilisation puissante, un grand Etat peut passer, » par une transition brusque et funeste, de l'opulence et du » bien-être à la plus fâcheuse détresse ; et cela, par l'oubli » d'une seule des conditions du bonheur social, le respect » des droits mutuels et des intérêts réciproques, et l'intelli- » gence de leurs harmonies généreuses. »

Pour faire mieux comprendre sa pensée, M. Ch. Dupin trace en quelques lignes le tableau de notre situation morale. Nous prions les amis de l'Evangile de lire attentivement ce passage ; ils y verront tout ce que le *Semeur* a dit depuis quinze mois sur le même sujet : « Chacun se resserre dans » son égoïsme (c'est M. Dupin qui parle) ; chacun se regarde » comme un centre autour duquel la société tout entière » doit tourner, doit fléchir, obéissante et prodigue ; chacun » veut que toutes les industries se subordonnent à la sienne, » que les prospérités générales soient sacrifiées, s'il le faut, » à sa prospérité particulière. La liberté, c'est ce qu'il ap- » pelle son droit de faire tout ce qui lui plaît, lui sied, lui » sert, nuisible ou non pour les autres ; l'égalité, c'est le » renversement de tout ce qui le surpasse en richesse, en » talent, en travail ; l'ordre, c'est, au contraire, l'abaisse- » ment indéfini, la dépendance illimitée de tous ceux qu'a » placés au-dessous de lui le caprice du sort ou l'injustice » de la fortune. Que résulte-t-il de ces prétentions sans » borne et sans équité ? Le relâchement de tous les liens » sociaux ; le mépris ouvertement déclaré de tous les droits » acquis par autrui, de tous les biens qu'autrui possède, de » toutes les facultés de travail et de bien-être qu'autrui peut » employer, et qu'on ne lui laissera pas employer en paix. » Qu'importe alors que les classes laborieuses s'efforcent, » avec le secours de nos leçons, d'éclairer par le flambeau » de la science les travaux de leurs professions respectives, » et d'accroître leurs moyens de servir à la fois leur fortune » personnelle et la fortune de la patrie ? Le fatal génie de » l'égoïsme et le démon de la discorde sauront bien para- » lyser tous nos efforts, et rendre stériles les résultats de » l'enseignement le plus fructueux. »

Voilà précisément ce que nous avons écrit, enseigné, développé, ce que nous avons soutenu récemment encore dans notre discussion avec un habile écrivain : égoïsme dans les différentes classes de la société ; individualisme étroit et nuisible au bien général ; prétentions de toute nature ; liberté toujours entendue dans le sens de son intérêt personnel, jamais en dehors ni au-delà ; égalité qui se résume dans l'abaissement de ses supérieurs et dans l'oppression de ses inférieurs ; les liens sociaux et domestiques relâchés ; le mépris de tout homme et de toute chose qui nous contrarie ou nous blesse ; la discorde comme dernière fin de ces vices de la génération actuelle. Nous n'aurions pas dit autrement ni mieux.

M. Ch. Dupin applique ces réflexions aux trois grands intérêts industriels, l'agriculture, les manufactures, le commerce, et il montre que les sentimens égoïstes y prédominent : « Ecoutez chacun en particulier, dit-il, les deux au- » tres lui devraient être complétement sacrifiés ; c'est pour » lui seul que les lois devraient être partiales. Si l'un des » trois l'emporte, sous le patronage d'un système politique, » dès l'instant où ce système s'écroule, les deux autres in- » térêts s'en prévalent pour attaquer le premier, et le trai- » ter en suspect, en malfaiteur, en proscrit. C'est ainsi que » l'agriculture, imprudemment, abusivement favorisée par » l'aristocratie territoriale de la restauration, est envisagée » maintenant, par quelques personnes, comme un juste ob- » jet de défaveur et de disgrâce. Les fabriques, à leur tour, » ont éprouvé la même vicissitude. Les manufactures na- » tionales ont été trop protégées à quelques égards, avant » l'ère nouvelle sous laquelle nous vivons maintenant ; elles » sont accusées aujourd'hui de préférer leur prospérité » toute française à la prospérité, au développement, ou, » comme on dit, à la liberté du commerce de l'étranger sur » notre territoire. Pour soutenir cette triple lutte, c'est » trop peu de la raison, du calcul et de l'expérience ; les » passions serviront mieux et plus vite ; la colère, le men- » songe, l'injure, l'outrage et la calomnie poursuivront les » hommes qui chercheront à garantir la vérité des atteintes » de la folie dominante. »

Après avoir lu une description si énergique et si vraie de notre état moral, imaginerait-on que M. Ch. Dupin dit dans le même discours : « Nous ne croirons jamais à la *perversité* » *des masses ;* nous ne croyons pas même à la perversité du » plus grand nombre de ceux qui cherchent à les agiter ? » Mais qu'est-ce donc que cet égoïsme que vous attribuez à *chacun*, c'est-à-dire à tout le monde, sinon de la *perversité* sous l'une de ses formes les plus odieuses et les plus funestes ? Qu'est-ce que cette manie de nivellement social, cet abaissement indéfini où l'on retient ses inférieurs, ce mépris de tout ce qui n'appartient pas au *moi*, cette discorde qui relâche tous les liens, sinon les effets d'une perversité générale ? Et ces luttes où la passion est partout, mais nulle part l'équité ; ces mensonges, ces calomnies, ces outrages dont vous nous faites une si vivante peinture, qu'est-ce encore sinon les déplorables manifestations de la perversité publique ? Ce que vous admettez en détail, vous le niez en bloc ; vous posez des prémisses inattaquables, et vous essayez vous-même de les détruire dans la conséquence. Que penseriez-vous de ce raisonnement-ci : Dans l'hôpital que je visite actuellement, *chacun* a la fièvre ; de plus, l'un a la goutte, l'autre la pierre, un troisième est asthmatique, un quatrième frappé de paralysie, et ainsi de suite ; cependant je ne crois pas du tout que cette *masse* d'individus soit malade ? Ne serait-ce pas une flagrante contradiction ?

Du reste, ne nous en étonnons point. C'est l'habitude aujourd'hui de flatter la nation prise dans son ensemble, bien qu'on soit obligé de se contredire, quand on arrive aux faits particuliers. M. le procureur-général Persil reprochait aux jurés d'être dominés par les influences de l'individualisme et de la peur ; mais s'il venait à parler du jury d'une manière générale, il en ferait sans doute le portrait le plus flatteur. M. Ch. Dupin ne s'y prend pas d'une autre façon. Chacun de vous est égoïste et se fait centre de tout ; mais en masse, vous êtes de fort honnêtes gens. Ce mode d'argumentation est singulier ; il s'explique pourtant. Les généralités ne coûtent rien et n'obligent à rien ; on vante les vertus nationales comme on fait circuler une fausse monnaie qui a cours dans le pays. Mais quand on s'occupe des détails, il faut bien voir et avouer les choses telles qu'elles sont, il faut bien reconnaître les défauts et les vices particuliers, sous peine de nier des faits aussi clairs que le jour ; on rentre alors malgré soi dans la vérité. Entre M. Dupin et nous il y a donc cette différence, qu'il pose les prémisses sans en admettre la seule conclusion logique, tandis que nous admettons à la fois et les prémisses et la conclusion.

M. Dupin a encore eu grand tort, selon nous, de louer beaucoup trop les artisans qui suivent ses leçons. « Avec » une admirable intelligence, non seulement de la pensée, » mais du sentiment, leur dit-il en face, la population pa- » risienne a compris le nouvel ordre de vérités ; elle a banni » de son âme la haine et de son esprit la crédulité... J'avais » fait appel, avec toute l'énergie de mon cœur, à leurs senti- » mens élevés, à leur caractère d'ouvriers parisiens, à leur » gloire de vainqueurs, à leur équité d'hommes probes, à » leurs vertus de citoyens, et ces ouvriers, abaissant leur es- » prit devant leur conscience, sacrifièrent leur intérêt à » leur honneur. Et je m'écrie à mon tour : Honneur, hon- » neur à l'ouvrier parisien, qui sait si bien s'illustrer par la » victoire, et qui couronne sa victoire par la vertu !... C'est » à vous de choisir entre la voie de la bienveillance, des se- » cours mutuels et des affections généreuses, et la voie de » l'égoïsme, de la jalousie et des passions les plus basses ; » j'ose répondre pour vous que votre choix ne sera pas » douteux : il sera digne de la patrie. » Voilà des louanges assez directes et des flatteries qui ne se couvrent d'aucun

›ile. Nous nous souvenons cependant d'avoir lu que que ›rt qu'il ne faut point flatter le peuple, parce que la *vertu plus pure* y résiste difficilement. « Le poison de la flatterie, dit l'auteur dont nous parlons, s'insinue par degrés dans les cœurs d'abord insensibles, et l'orgueil achève une corruption commencée par le plaisir de savourer un juste éloge. » Qui donc s'exprime ainsi? Eh! c'est le ›ème M. Charles Dupin. Et dans quel endroit de ses ou›rages? Pas plus loin que dans ce discours dont nous fai›ons l'analyse. Il est bien curieux que pour combattre vic›rieusement M. Ch. Dupin, nous n'avons besoin d'autre ›hose que de citer les propres phrases de M. Ch. Dupin. ›ous sommes parfaitement de son avis sur le *poison de › flatterie;* mais nous ne le sommes plus quand il flatte ses ›uditeurs du Conservatoire des Arts et Métiers.

Arrivons enfin à l'objet principal du discours de M. Ch. ›upin. L'honorable auteur observe avec raison que la tâche › plus importante à remplir, c'est « de ramener la population tout entière à ces conditions d'harmonie sociale sans lesquelles la nation la plus florissante peut voir paralys›r en un clin d'œil son admirable prospérité. Tel est le but, dit-il, vers lequel nous appelons les méditations et les efforts de tous les esprits généreux; qu'ils se pressent sous ce drapeau pour y rallier autour d'eux la nation entière. » ›otre but, à nous disciples de Jésus-Christ, est positive›ent celui que propose M. Dupin. Nous avons remarqué, ›omme lui, que l'égoïsme est le dieu de la France actuelle, ›idole à laquelle on sacrifie tous ses devoirs d'homme et de ›toyen, le mobile suprême des actions, la source impure › nos malheurs, et nous nous sommes demandé : Comment ›arviendra-t-on à détruire ce fatal égoïsme pour le rempla›er par l'amour, par le dévouement, seul moyen d'établir ›tte *harmonie sociale* qui est dans vos vœux aussi bien que ›ns les nôtres? A cette question nous n'avons pu faire ›'une réponse : il faut, pour déraciner l'égoïsme, qu'il se ›sse un changement dans le cœur humain, car tout cœur › homme est naturellement, instinctivement égoïste. Mais ›uelle puissance changera notre cœur! L'Evangile accepté ›ar la foi, scellé dans les âmes par l'Esprit de Dieu, réa›sé dans la vie par l'obéissance à la volonté du suprême ›égislateur. Là seulement est une force capable d'étouf›r, ou du moins d'affaiblir l'égoïsme; là est une puis›ance créatrice qui fera naître l'amour : l'amour social, ›our maintenir le repos et l'ordre dans l'état; l'amour do›estique, pour conserver la paix et la concorde dans les ›milles; l'amour inspirant aux individus des actes d'une ›ncère et inépuisable charité. La corruption native de ›omme est la cause du mal; la foi chrétienne est le re›ède; ainsi le peuple français pourra *être ramené à ces ›nditions d'harmonie sociale* que nous regardons avec ›onorable écrivain comme absolument nécessaires au bien›re et même à l'existence politique du pays. Telle est no›e réponse à la grande question de M. Ch. Dupin; il re›onnaîtra qu'elle est franche, nette et précise. Nous ajou›rons qu'elle est fondée, non sur de simples conjectu›s, mais sur des faits positifs, sur une expérience qui peut › poser en chiffres et en formules mathématiques. Il y a › véritables chrétiens en France; ces chrétiens se mon›ent par leurs sentimens, par leurs œuvres, par leurs tra›ux, par leurs efforts pour le bien-être général. Que ›. Ch. Dupin les observe attentivement, s'il en a le loisir; ›'il étende avec son habileté accoutumée dans les calculs ›tistiques, les mêmes manifestations d'amour à la majorité › la nation, et il verra si le moyen d'établir une vaste › profonde harmonie ne se trouve pas dans l'Evangile.

Mais lui-même, que répond-il à la question qu'il a posée? ›hose singulière, il ne répond rien du tout. Il néglige, d'a›ord, de chercher quelle est la *cause*, la cause première › l'égoïsme dont il avoue la prédominance universelle. As›rément cet égoïsme ne tient pas aux institutions politi›ues, puisqu'il se retrouve sous toutes les formes de gou›rnement, sous la liberté anarchique de la Convention, ›us le despotisme de l'empire, sous les divers systèmes de ›ascule de la restauration, sous le juste milieu du gouver›ement actuel, et que sans doute il se retrouverait encore, ›ec autant d'énergie et d'impudeur, sous tout autre ré›me. L'opiniâtre égoïsme qui compromet depuis si longtemps les destinées de la liberté et de l'ordre public tient donc à une cause plus haute, plus étendue dans sa source et dans ses effets que les formes constitutives. Quelle est cette cause? où réside ce principe tenace d'égoïsme? Nous prions M. Ch. Dupin de se le demander sérieusement; s'il le fait, il devra répondre avec nous : L'égoïsme est un défaut inné, un vice naturel du cœur humain.

Et s'il arrive jusques-là, comme nous l'espérons, que pensera-t-il des réflexions qu'il a présentées dans son discours aux ouvriers de Paris? De bonne foi, est-ce avec des philippiques contre les Saint-Simoniens et les agitateurs de Lyon; est-ce par des considérations banales sur l'utilité des machines qu'il croit pouvoir amener le peuple à cette *harmonie sociale* dont il déplore l'absence? A quels sentimens du cœur M. Ch. Dupin s'est-il adressé? Il faut le dire: il s'est adressé à l'intérêt personnel pour combattre l'intérêt personnel; il a caressé l'égoïsme pour vaincre l'égoïsme; il s'est proposé d'inspirer le dévouement, et ses paroles ne peuvent produire qu'un calcul plus habile de profits et pertes. On n'éteint pas un incendie, en jetant des matières inflammables dans le feu. Si l'on veut avoir des citoyens dévoués, généreux, prêts à se sacrifier pour le bien commun, ce n'est point de la statistique ni de la science des chiffres qu'on doit espérer un tel résultat, mais d'un changement, d'une régénération du cœur qui ne s'obtient que par la foi religieuse. M. Ch. Dupin ne sera-t-il pas de notre avis, s'il consent à y réfléchir avec maturité?

En terminant cet article, nous ne pouvons nous empêcher de relever une idée étonnante, originale, incroyable, inouïe de l'auteur sur le motif de la mort de Jésus-Christ. Savez-vous pourquoi Jésus-Christ est mort, et comment sa mort a régénéré l'univers? Non, vous ne le savez point : les apôtres, les pères de l'Eglise, les réformateurs ne le savaient pas davantage. Ecoutez donc : « *Il mourut sur la » croix afin de régénérer l'univers en respectant les* LOIS » HUMAINES *qu'il aurait pu renverser!* » C'est M. Ch. Dupin qui dit cela; il n'a pas oublié, comme on le voit, son Xénophon et la mort de Socrate, mais nous doutons fort qu'il ait lu le Nouveau-Testament. La régénération du monde opérée par l'obéissance de Christ aux *lois humaines!* M. Ch. Dupin n'a-t-il jamais ouvert une brochure très remarquable de son honorable frère, M. Dupin aîné, qui a démontré par les preuves les plus positives que la condamnation de Jésus-Christ a été prononcée, non conformément, mais *contrairement* à toutes les lois humaines? Le Sauveur a donc régénéré l'univers en *respectant la violation des lois humaines* indignement foulées aux pieds! Ce sont là de ces savantes bévues sur le Christianisme que nous avons prédites à l'académie des sciences morales et politiques dont M. Ch. Dupin est membre; il est probable que le temps nous en amènera d'autres non moins inconcevables. Quant au fait historique dont parle M. Dupin, nous lui dirons que Jésus-Christ a effectivement régénéré l'univers par son obéissance à une loi, mais que cette loi était la LOI DE DIEU, non une loi des hommes; en d'autres termes, Christ s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix pour satisfaire à la justice de Dieu, et pour le réconcilier avec nous par son expiation.

LE PRISONNIER D'ÉTAT.

PREMIER ARTICLE.

Peut-être vous est-il arrivé, ainsi qu'à moi, de visiter l'Italie, il y a une dixaine d'années, pour voir Rome, cette patrie des tombeaux, comme la nomme Corinne. Vous souvient-il de ce jour, où, après avoir visité le Capitole, vous descendîtes au Forum, où les ruines se pressent, comme s'y pressaient jadis les citoyens romains? Vous fîtes le tour de la place, et vous vous dirigeâtes par un chemin détourné vers le Colisée, où l'on immolait autrefois les chrétiens et où l'on dit aujourd'hui la messe, quand, en passant près de la seule colonne du temple de Jupiter-Gardien qui demeure encore debout, vous remarquâtes un jeune-homme qui se promenait solitaire, enveloppé dans le moderne manteau romain, dont la forme est un peu celle de la toge antique. Il y avait de la noblesse, même un peu de fierté et cependant une sorte d'abattement dans son regard; on aurait dit

que de glorieux souvenirs, de tristes réalités et des projets hardis occupaient à la fois sa pensée, et contribuaient ensemble à l'expression de son visage. Il vous semblait avoir vu ce jeune homme quelque part, et, après y avoir bien réfléchi, il se trouvait seulement que ses traits vous rappelaient quelque buste qui vous avait frappé dans le musée du Vatican. Quelques mois plus tard, vous vous trouviez peut-être à Naples ou à Milan, dans les jardins délicieux de la Villa-Reale, qui séparent les palais de la Chiaia du bord de la mer, ou bien sous les allées régulières de la place du château, où les Milanais aiment à se réunir. Si votre promenade a eu lieu à l'heure où le beau monde s'y rassemble d'ordinaire, vous aurez sans doute vu arriver la musique de l'un des régimens autrichiens en garnison dans la ville, et les promeneurs se seront pressés autour d'elle pour entendre jouer des airs militaires avec une rare perfection. Mais tandis que tout le monde accourait, un jeune-homme se retirait avec précipitation; il y avait sur ses lèvres un sourire de déplaisir et de mépris; la vue de ces uniformes semblait le mettre mal à l'aise. Si vous avez eu occasion d'apprendre le nom de ce Romain, de ce Napolitain, de ce Milanais, et que vous vous soyez informé d'eux quelques mois après, on vous aura dit que l'un est enfermé dans le Château-Saint-Ange, le second détenu dans une prison d'état, et le troisième sous les plombs de Venise. Leur crime est d'avoir rêvé une patrie, d'avoir cru que l'Italie pouvait renaître, de n'avoir pas désespéré de leurs concitoyens abâtardis. Ils ont chèrement payé leur erreur. L'échafaud s'est dressé pour quelques-uns de ces enthousiastes de la patrie; d'autres expient dans les prisons le tort qu'ils ont eu de trouver honteux et pesant le joug de l'Autriche ou du duc de Modène; d'autres encore, accueillis dans une terre étrangère, y publient, sous le titre de l'*Exilé*, un recueil où ils déposent leurs regrets et leurs plaintes.

Silvio Pellico, auteur de la tragédie de *Françoise de Rimini*, qui fut compromis, comme tant d'autres, dans les troubles politiques de 1820, et qui, traîné dès lors de prison en prison, n'a été rendu à la liberté qu'en 1830, vient de publier l'histoire de sa détention (1). Il nous a paru qu'il serait intéressant de consacrer quelques articles à faire connaître cette vie d'un prisonnier, ses impressions, ses aventures dans l'étroite enceinte d'un cachot, et, nous nous réjouissons de pouvoir ajouter, l'utilité dont ont été pour lui ces dix années de captivité. Silvio Pellico se tait complétement sur les événemens qui ont précédé son arrestation. Il n'initie pas le lecteur dans des secrets qui ont peut-être échappé en partie aux recherches de la police autrichienne. Son but n'est pas de faire parler de soi, mais de reconnaître publiquement la puissance des consolations qu'il a trouvées dans l'Evangile, pendant son emprisonnement. On s'attend peu à voir un auteur dramatique et un carbonaro rendre un tel témoignage, et cependant le livre que nous avons sous les yeux nous apprend qu'il n'était pas le seul de ces détenus politiques, dont plusieurs ne sont pas sans célébrité littéraire, qui possédât une vraie foi religieuse. Il est intéressant de voir comment cette foi se développa entre les quatre murs d'une prison, et comment Dieu sut diriger les choses de telle manière qu'une foule de circonstances, peu importantes en apparence, contribuèrent cependant aux progrès religieux de quelques-uns de ces pauvres condamnés.

C'est le 13 octobre 1820 que Silvio Pellico fut arrêté à Milan. On le conduisit à Sainte-Marguerite, où on l'enferma dans une chambre fort petite, après lui avoir fait subir un long interrogatoire et lui avoir enlevé sa montre, sa bourse et tout ce qu'il avait sur lui. Cette prison était autrefois un couvent: les cellules des religieuses ont été converties en cachots; au lieu de leurs chants pieux, on y entend aujourd'hui les imprécations et les chansons obscènes des vauriens qui y sont détenus. Silvio put à peine fermer l'œil pendant la première nuit qu'il passa dans ce lieu. Il pensait avec une profonde tristesse à ses vieux parens qui demeuraient à Turin, et dont la douleur serait sans doute extrême, en apprenant son arrestation. Il avait été les voir, quelques semaines avant; mais, tout occupé des grands projets qui se rapportaient à la régénération de l'Italie, il n'avait pas eu pour eux les soins empressés auxquels ils étaient accoutumés de sa part. « Ce n'est pas pour nous que notre fils est venu à Turin, » disait quelquefois sa mère, comme si elle eût eu le pressentiment d'un malheur. Silvio savait tout ce qu'allait souffrir cette bonne mère. Il se demandait, durant son insomnie, où elle trouverait la force de supporter un coup si cruel. Son agitation était au comble, quand une voix intérieure, qui ne s'était pas jusque-là fait entendre, et qui peut-être était l'écho des instructions qu'il avait reçues dans son enfance, parut lui répondre: « Elle la recevra de Celui qui a donné à une mère la force » de suivre son fils à Golgotha, et de s'arrêter au pied de la » croix! » « Ce moment, ajoute Silvio Pellico, fut le premier » où la religion exerça son empire sur mon cœur. » Jusque-là il ne s'était que peu occupé du Christianisme; il n'avait, il est vrai, pas attaché une grande importance aux objections qu'on allègue ordinairement contre ses doctrines: il avait même compris jusqu'à un certain point l'excellence et le caractère éminemment philosophique de plusieurs d'entre elles; mais son cœur n'avait pas été touché, il n'avait pas senti encore le besoin d'être vraiment chrétien et de se déclarer tel. La prison devait opérer en lui ce que l'éducation et la réflexion n'avaient pu produire.

(1) *Le mie prigioni, Memorie di Silvio Pellico da Saluzzo.* Torino, *[illegible]* Giuseppe Bocca. 1832.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Pensées chrétiennes, extraites du journal de Thomas Adam, traduites de l'anglais par le traducteur d'*Omicron* et de *Cardiphonia*. 1 vol. in-18. Paris, 1833. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 2 fr. 50 c.

Charmant petit volume bleu, tes frères t'attendaient; va te placer auprès d'*Omicron* et de *Cardiphonia*, ces autres amis de mon cœur. Frère cadet, tu ne me seras pas moins cher que tes aînés. Dans des momens de trouble et d'ennui, mon œil ne te cherchera pas avec moins d'empressement, ne se reposera pas sur toi avec moins de complaisance. Ton modeste format est aussi l'enveloppe, la seule enveloppe aujourd'hui visible, d'une âme qui a cessé de communiquer sur la terre avec un cercle étroit d'amis et de connaissances, mais que tu conserves et que tu multiplies pour la consolation d'un cercle beaucoup plus étendu. En toi le chrétien retrouve encore, non l'exemplaire d'un livre seulement, mais un exemplaire admirable de cette divine espèce que la vérité a créée au sein de la race humaine, un exemplaire du Christianisme lui-même, et un des membres de cette glorieuse postérité de Jésus-Christ, engendrée d'esprit et de prière dans les souffrances de la croix. Viens donc, ô âme d'un ami de Dieu, viens égayer les rayons de ma bibliothèque poudreuse, viens l'embaumer de ta présence, viens attirer mes regards, et bien souvent parler à mon cœur!

Que de génies divers assemblés sur ces tablettes! si divers de nature, qu'il semble qu'ils ne se dussent jamais comprendre; si semblables par l'œuvre de la grâce, qu'on les dirait parfois un même génie! Ici mon Pascal, Pascal dont la seule vue m'enorgueillit comme homme et m'humilie comme chrétien; Pascal, qui des profondeurs de la méditation s'éleva jusqu'à la plus sublime ignorance; qui, prenant en pitié les incrédules de son temps, restés à la surface du doute, ne craignit pas de leur suggérer des doutes plus vastes et de leur enseigner une incrédulité plus profonde; le plus audacieux des sceptiques et le plus simple des chrétiens; métaphysicien profond, qui porte une ceinture de fer hérissée de clous pour opposer leurs piqûres aux piqûres plus dangereuses de l'orgueil; humble observateur des plus humbles devoirs; curieux des plus petites précautions; réglant sa vie pièce à pièce comme s'il n'avait point d'idées générales, tandis que sa pensée résolvait les vérités du Christianisme dans la plus majestueuse unité; Pascal, l'un des princes de la pensée humaine, préparant lui-même sa couche et presque ses repas, visitant les pauvres comme une sœur de la charité, et bornant l'ambition de ses derniers jours à mourir au milieu des incurables; Pascal, grand parce qu'il a résolu la *cycloïde*, mais beaucoup plus grand parce qu'il a aimé! — Et tout à côté, se serrant auprès de lui, simplement parce que la reliûre l'a ainsi voulu (ce sont deux transfuges de la bibliothèque d'un bon ami), à côté de lui, mon doux, mon bon, mon inimitable Claudius, avec sa bonhomie allemande, ses touchantes facéties, son badinage attendrissant, son bon sens profond, son talent à saisir dans la religion l'idée à la fois savante et populaire, sa piété répandue sur toute la vie, en pénétrant les moindres détails, en embellissant toutes les scènes; et capable, dans une chanson sur le vin du Rhin, de vous faire lever vers le ciel des yeux mouillés de larmes. — Que je tire un rideau, et voici paraître tout vis-à-vis, l'aimable et spirituel Newton,

avec sa piété pleine, si j'ose le dire, de bon goût, et d'atticisme, sa sérénité, son indulgente sévérité, son merveilleux talent à vous faire aimer, sans les dissimuler pourtant, les vérités les plus dures; tant d'expérience, tant de raison, tant d'observations fines qui ne sont peut-être que des sensations intimes; enfin une richesse d'enseignemens pratiques et applicables, dont on est à la fois étonné et ravi. — Je vous le demande, lecteur qui connaissez mes trois amis, leurs noms seuls rapprochés ne font-ils pas l'effet le plus singulier? Pascal, Claudius, Newton! Et n'est-il pas singulier encore qu'une même personne se sente appelée vers tous trois par un égal attrait? Ce sont deux questions. Quant à la première, il est clair que, selon la nature, il y a une grande différence entre ces trois génies; je ne sais si ces trois hommes, se rencontrant dans le monde, comme hommes, se fussent compris ou même estimés. Mais une grande affection commune les rapproche; et c'était, je pense, la seule qui pût les rapprocher. Des points de l'horizon les plus éloignés un même besoin profond, commun à toutes les âmes, soit qu'elles s'en rendent compte ou qu'elles ne se l'avouent pas, les a poussés vers un terme commun, vers la croix; c'est là qu'ils se sont connus, entendus, compris, là qu'ils ont trouvé des pensées à échanger; là que les plus grandes différences sont devenues de simples nuances, et que les sympathies de l'homme spirituel ont couvert et fait disparaître les divergences, peut-être les antipathies de l'homme naturel. Il faut le répéter, parce que cela est vrai et très-remarquable: il n'est sur la terre aucune communauté de position, de pensée et d'espérance, qui puisse créer une intimité aussi profonde, une intelligence mutuelle aussi entière, qui fasse entrer plus avant une âme dans une âme, qui fasse vivre plus à découvert les uns pour les autres, qui oblige et qui entraîne à plus de confiance que la croyance commune à Jésus-Christ, comme Fils de Dieu et comme Sauveur. De peuple à peuple, de langue à langue, les chrétiens forment un peuple, et parlent une langue; à défaut d'un idiome commun, un nom, un signe, un regard, une prière muette, moins peut-être que tout cela, peut-être leur seule manière d'être, les indique, les adresse les uns aux autres, et les ferait communiquer dans l'absence des moyens ordinaires de communication. Et si, dans le monde supérieur où il n'y a qu'une patrie, qu'un langage, et qu'une condition, Pascal a rencontré Claudius, Claudius a rencontré Newton, leurs âmes, du premier moment, se seront trouvées « plus unies, plus prises, plus connues, » ainsi que dit Montaigne, que leurs ouvrages ne sont voisins dans ma bibliothèque. Quant à savoir pourquoi ils se rencontrent aussi dans mon âme, et comment je les y réunis si aisément, je ne pense pas que cela tienne uniquement à ma mobilité naturelle, qui « vole à tout sujet. » On m'assure que ce n'est pas bon signe que de n'avoir pas une préférence décidée et même tant soit peu exclusive; et que tant de portes au cœur sont aussi propres à laisser échapper qu'à faire entrer. J'abandonnerai volontiers la question à de plus habiles. Ce que je sais bien, c'est que l'atterrante majesté de l'infini, le mystère de mon existence, les contradictions de ma nature, m'arrachent quelquefois de la sphère des objets visibles et du milieu des scènes de la société, et m'entraînent vers l'écrivain qui a le mieux posé ces questions, formulé ces problèmes, et sur les pas de qui je puis m'aventurer sans crainte dans ces vastes et sombres souterrains de la pensée. A l'issue de ce labyrinthe ténébreux, Pascal fait luire à mes regards un jour plus radieux que toute lumière naturelle, et mon trouble s'apaise, et ma paix est d'autant plus grande que mon trouble a été plus grand. Mais la vie réelle est toujours là, avec la puissance de ses impressions; j'appartiens à la société des hommes, à une famille; je ne puis ni ne dois m'en détacher; l'immense religion pourra-t-elle entrer dans ma maison, s'asseoir à mon foyer, prendre place à ma table, se mêler aux offices, aux plaisirs, aux soucis de la vie vulgaire? Ah! sans doute, elle s'abaisse, se rapetisse, se détaille s'il le faut, et, majestueuse et imposante qu'elle était, gémit, sourit, pleure, chante avec le père, l'époux, l'enfant, le vieillard, le citoyen. Mœurs de la patrie, souvenirs nationaux, monumens de l'histoire, beautés pittoresques de la terre, des eaux et des cieux, jeux de l'enfance, fêtes de la famille, charmes variés que la Providence a jetés comme des fleurs effeuillées sur une terre aride et sanglante, elle ne vous dédaigne pas, elle descend jusqu'à vous, elle vous pare et vous ennoblit. J'ai besoin de sentir du moins que cette association est possible, qu'elle est réelle, et j'interroge avec une confiance filiale le bon messager de Wandsbeck. — Cependant, quoiqu'il réunisse très-bien le sérieux et le doux, l'austère et le tendre, des instructions plus précises me sont encore souvent nécessaires; une application plus immédiate et plus détaillée de la Parole de Dieu, dirai-je une théologie plus sévère? est un besoin de ma vie spirituelle; mille écueils, mille sophismes doivent m'être signalés, avec tendresse, mais avec autorité; je me tourne alors vers l'aimable, mais exact, mais orthodoxe Newton, et je reçois de lui avec une docilité qu'il sait me rendre facile, les leçons les plus sérieuses. — Et pour dire encore ce qui me les rend tous trois chers de la même sorte, au même titre, c'est que chez tous trois je trouve un christianisme vivant, essentiel, attaché à la substance des choses, me nourrissant de la moëlle de la vérité; s'élevant au-dessus des formes, et qui n'est, pour tout dire en un mot, ni de cette métaphysique qui affame, ni de cette théologie qui fatigue et qui aigrit. C'est le fond même de la vérité; c'est la religion de Dieu et la religion de l'homme; c'est la réponse la plus directe et la plus cathégorique au cri de l'âme humaine; c'est une nourriture, c'est un breuvage, c'est la vie. Ailleurs la religion se produit trop souvent comme un système, une conception, une matière à controverse, quelque chose hors de la vie, hors de l'homme; ici je la vois et je la sens comme une réalité; ici la vérité, au lieu d'envoyer en avant des preuves et des argumens, s'avance elle-même et dit: me voilà; elle est à elle-même sa propre évidence; le Christianisme se prouve en se montrant; je mets, comme Thomas, la main dans les plaies de Jésus; je ne peux plus demander où est la vérité; je ne peux plus m'inquiéter des doutes, des scrupules et des objections de la philosophie; je n'ai plus qu'un désir c'est de l'amener elle-même auprès de ce rare et touchant spectacle, afin qu'elle se persuade par ses propres yeux, qu'elle rougisse, qu'elle se convertisse, et qu'elle vive.

Voilà aussi pourquoi j'aime tant les *Pensées* de M. Adam, et pourquoi je sais tant de gré à la personne qui les a si bien traduites. Ce livre n'est pas un ouvrage sur la religion; c'est la religion elle-même vue dans un cœur d'homme. Je dirais volontiers, si la gravité du sujet le permettait, que c'est un des ouvrages de piété les plus piquans qu'on nous ait donnés depuis long-temps. C'est une conscience écrite, écrite avec une candeur qu'on n'a presque jamais avec autrui, et bien rarement avec soi-même. Ce qui domine, ce qui surabonde dans toutes ces pensées, c'est un sentiment de misère, d'humiliation, de douleur spirituelle dont l'expression quelquefois ne pénètre pas seulement, mais déchire. Le vénérable écrivain ne se tait pas sur les infirmités de la nature humaine; mais c'est des siennes surtout qu'il nous parle; non de celles qui ont précédé sa conversion, mais de celles qui le suivent encore et s'acharnent à sa trace dans le sentier du Seigneur. « Quelle sera mon espérance, s'écrie-t-il, si Dieu » ne pardonne pas ce que je suis, aussi bien que ce que j'ai » été? » Et ce n'est point par une prévention générale, par une conviction antérieure à l'examen, par une adhésion vague aux déclarations de l'Ecriture sur l'état de déchéance de la nature humaine, que ce vieux chrétien s'exprime ainsi; c'est sous le poids bien senti, bien reconnu de ses misères personnelles, qu'il plie et qu'il gémit; ces misères, il les discerne, il les compte, il les nomme; il creuse cet abîme, sans pouvoir, ce lui semble, arriver jamais jusqu'au fond; dans l'aveu même de son péché, le péché se retrouve encore; il voit son humilité même se reprendre et se cramponner à l'orgueil; qu'il descende, qu'il s'élève, il sent toujours la flèche fatale trembler dans son aile qu'elle traverse; blessé, il arrache l'un après l'autre tous ces appareils qu'étend sur nos plaies la vanité humaine, pour les dissimuler, non pour les guérir; il ne se fait point d'illusion, il n'accepte aucune des consolations de l'homme naturel; il ne veut être consolé que de Dieu même; mais quelle consolation n'en reçoit-il pas! Sa joie est aussi grande que

sa douleur; il sait qu'il est aimé; il sait que cette douleur elle-même est une preuve d'amour; il se confie à proportion qu'il s'afflige; il espère, il attend la délivrance; la perspective d'une communion intime avec Dieu, « communion qui est le ciel sur la terre, le ciel dans le ciel, » soutient, ranime et réjouit son cœur. « Il ne vaut guère la peine, dit-il, d'être heureux pour le temps si court de la vie; » le sentiment de la fidélité de Dieu doit suffire à ses enfans; les chaînes qui doivent tomber ne sont pas des chaînes, et qu'est-ce que les périls d'un combat qui doit finir par la victoire? Toutefois il combattra comme si la victoire dépendait de ses seuls efforts; son cœur le veut; et si son cœur ne le voulait pas, c'est que son cœur aurait cessé de croire.

Ces *Pensées* feront du bien aux chrétiens qui se sentent travaillés et chargés comme M. Adam; elles apprendront peut-être à d'autres à triompher moins, à joindre à leurs actions de grâces beaucoup de supplications et même de gémissemens; elles donneront aux hommes du monde une idée de ce que c'est que cet insatiable besoin de perfection qui caractérise le vrai chrétien; elles leur feront faire quelques pas, à la découverte du moins, dans un monde inconnu pour eux, mystérieux et magnifique; elles les attireront par ces plaintes mêmes qui semblent mettre l'auteur plus à leur portée, par cette humilité qui ne lui permet pas de trouver parmi les créatures humaines de place assez obscure et assez basse; enfin elles charmeront toutes les classes de lecteurs par la finesse des observations, l'originalité du langage, et par cette intimité, cette candeur qui donnent quelque chose de frappant, même aux pensées qui ne sont proprement qu'un cri de l'âme, un soupir, une exclamation douloureuse. Nous choisirons, parmi les plus courtes des pensées de M. Adam, quelques-unes de celles qui nous ont le plus frappé; elles feront juger en même temps du mérite de la traduction, qu'on peut apprécier sans connaître l'original; une traduction naïve comme celle-ci, conséquente, et d'une couleur unique et décidée, porte avec elle-même la preuve de sa fidélité.

« Combien nous serions heureux si nous aimions Dieu seulement un peu! »

« Dieu n'existe nulle part pour moi s'il n'est pas dans mon cœur. »

« L'Ecriture m'envoie à mon cœur, et mon cœur, bien connu et bien examiné, me renvoie à l'Ecriture, avec un grand avantage pour la comprendre. »

« Les observations que je fais sur l'orgueil et sur la corruption de ma nature, au lieu de m'humilier, me fournissent un prétexte de me glorifier de ma pénétration. »

« Que serais-je si j'avais des talens dont je pusse être orgueilleux, moi qui suis si orgueilleux de rien du tout? »

« Le péché n'observe point de sabbats. »

« Pécher, c'est empoisonner l'aiguillon de la mort. »

« La lecture n'est pour la plupart du temps qu'une sensualité plus raffinée. »

« N'avez-vous jamais tressailli à l'aspect de votre difformité? »

« Le diable nous permettrait, et même, s'il était possible, il nous aiderait à renoncer à tout péché, excepté un, s'il pouvait être sûr que nous garderons celui-là. »

« L'humilité, c'est de savoir que nous ne sommes pas humbles. »

« J'ai tout juste assez de religion pour être sombre, morose, orgueilleux, porté à censurer les autres; mais je n'en ai pas assez pour être gai, tranquille, humble et charitable. »

« Je n'ai jamais été reconnaissant comme j'aurais dû l'être des bienfaits ordinaires de la Providence, de la santé et de l'abondance; et voici, je suis reconnaissant de la douleur, et je pense que je pourrais l'être de la misère. De qui vient cette œuvre? »

« J'ai une pleine conviction que je crains plus un de mes semblables que Dieu. »

« L'homme qui n'a ni doutes ni craintes n'a point de foi. »

« Je me souviendrai de mes péchés, de chacun en particulier, avec tout ce qui les aggrave, s'il est possible; mais tant qu'il y aura une Bible dans le monde, ils ne m'épouvanteront pas. »

« Je vais à Christ avec foi pour obtenir la foi. »

« Ceux qui exaltent les douceurs présentes de la religion, et qui l'embrassent principalement comme un moyen de bonheur dans ce monde, ne sont que des sensualistes déguisés, et ils seront certainement désappointés. »

« Chaque tentation est une occasion de nous approcher davantage de Dieu. »

« Cesser de pécher, c'est la meilleure espèce de charité envers mes semblables. »

« N'adressez jamais de reproche à aucun homme sans prier pour lui. »

« Le moyen de ne jamais parler de personne avec mépris, c'est de ne penser jamais à personne avec mépris. »

« La volonté de Dieu peut me faire souffrir, mais c'est la volonté de Dieu. »

« Faire ses délices de la volonté de Dieu, est l'essence du bonheur, la joie des anges, le ciel sur la terre et le ciel du ciel. »

Voilà quelques pensées d'un La Rochefoucauld chrétien. L'Evangile l'a fait pénétrer plus avant dans son propre cœur que n'eût fait la philosophie. Que de lumière jaillit du sein des mystérieuses profondeurs du dogme chrétien! et qu'il compense richement tout ce qu'il nous retire! Qu'il donne infiniment plus qu'il n'ôte! La religion est un abîme qui crie incessamment: Apporte! Et que faut-il donc apporter? O hommes! vos pensées, vos orgueilleuses pensées. Mais elles vous seront rendues, humbles, pures, vastes et fécondes.

ANNONCES.

M. Gasc, qui réclame depuis plusieurs années avec une louable persévérance la réforme du régime universitaire, dont il a signalé, dans divers ouvrages, les vices et les graves inconvéniens, vient de publier cette nouvelle brochure, dont le but principal est d'appeler l'attention de la Chambre des Députés sur les améliorations qu'il réclame au nom de l'opinion publique. Il montre combien il est absurde de soumettre en masse à un même système d'instruction des jeunes gens qui sont destinés à des carrières fort diverses, et auxquels on ne songe à donner qu'un enseignement littéraire mal entendu, tandis qu'il faudrait en former le plus grand nombre pour le commerce, l'industrie et les arts. Les vues de M. Gasc paraissent s'accorder assez avec celles exprimées dans notre dernier numéro, dans un article intitulé: *De l'instruction pour les classes industrielles.* L'auteur remarque avec raison qu'il faut attribuer en partie aux défauts de l'éducation publique, en France, quelques-unes des plaies qui rongent notre état social. « En arrachant une multitude » de sujets aux professions de première nécessité, dit-il, le système » universitaire jette dans la société, non seulement un nombre dé» mesuré d'avocats et de médecins qui végètent sans cliens et trop » souvent sans instruction réelle, mais encore une foule de jeunes » gens sans état, qui deviennent pour elle des instrumens de trou» bles, parce qu'ils veulent s'y placer, non selon leur mérite, mais » bien selon les prétentions qu'ils ont prises dans leurs études. La » manie des places, qui est chez nous une maladie si commune et si » dangereuse, n'a pas d'autre origine. C'est la nullité personnelle, » c'est le défaut de talent pour s'acquitter des professions sociales, » c'est la paresse, c'est même quelquefois la servilité, qui font cou» rir après les emplois. » Ces remarques sont pleines de justesse, et nous les avons transcrites avec d'autant plus de plaisir qu'elles montrent que M. Gasc n'a pas négligé le côté moral de la question qui l'occupe.

Nous regrettons qu'au lieu d'entrer dans plus de développemens sur les réformes que le bien du pays réclame impérieusement, M. Gasc ait consacré un grand nombre de pages à des notes et à des pièces justificatives de peu d'intérêt. Ces éclaircissemens fort étendus sont relatifs à un ouvrage que l'auteur a publié précédemment sur le même sujet. Il en raconte les destinées avec un soin minutieux, et nous avouons que nous n'avons pas compris en quoi ces détails, qui peuvent avoir de l'importance pour l'auteur, méritent d'occuper le public.

Nous rendrons compte de cet ouvrage, dont l'auteur, connu par d'autres écrits où il a fait preuve de science, soutient qu'il est impossible de faire marcher la géologie d'un pas assuré, sans lui donner pour appui le secours de l'histoire, et plus particulièrement celui de l'histoire mosaïque.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue Montmartre, n° 131.

TOME II[e]. — N° 23. 6 FÉVRIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

n s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et ois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LETTRES DE LA PROVINCE. — N° XIX.

DES DISCUSSIONS DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

'est avec un profond sentiment de tristesse que j'aborde grave sujet. D'autres voix plus renommées que la mienne déjà essayé de donner au pouvoir électif de sérieux rtissemens, et elles n'ont pas été entendues. Quelques orables députés ont fait retentir dans le sein même de la mbre des plaintes auxquelles on ne pouvait reprocher d'être trop justes, et leur courageuse démarche n'a pas ux réussi. Qu'en sera-t-il donc des réclamations d'un vain qui parle d'une tribune d'où sa parole n'arrive re qu'à quelques hommes sérieux? Le silence nous pèse cependant; car il en est des devoirs du publiciste comle ceux du guerrier. Quand la bataille semble complétent perdue, il reste encore au soldat une obligation sacrée mplir, c'est d'aller tomber au milieu des rangs de ses emis victorieux pour leur apprendre qu'il n'a pas désesé, même dans la plus mauvaise fortune, de l'honneur des es de son pays. L'écrivain politique est aussi appelé à battre les vices qui règnent dans le corps social, sans rder au nombre de ses adversaires ni à sa propre faiblesse, dût sa voix expirer au milieu du bruit des passions, impuissante et dédaignée!

Les premiers débats de la Chambre élective avaient réjoui tous les bons citoyens, et le *Semeur*, qui ne compte guère sur la puissance des institutions politiques, qui s'enthousiasme rarement parce qu'il creuse au-delà des apparences et qu'il éclaire du flambeau de l'Evangile le fond des choses humaines, le *Semeur* s'associait, il y a deux mois, à l'espoir du pays. La tribune nationale avait enfin cessé d'être un volcan d'où jaillissaient chaque jour des laves brûlantes qui allumaient, non seulement en France, mais jusqu'aux extrémités du continent européen, de vastes incendies. Les emportemens des querelles parlementaires avaient fait place à des discussions graves, modérées; les haines paraissaient assoupies; les ambitions se montraient satisfaites, ou du moins patientes, et la patience des ambitieux est toujours un signe de calme et de prospérité. Nous allons donc avoir pour cette fois, était-on tenté de dire, de vrais et sages législateurs, non des athlètes fougueux qui se déchirent sur une arène ignominieuse, et qui rendent à notre siècle le spectacle des combats du cirque, avec cette différence que les membres mêmes du sénat sont descendus de leur siége dans l'amphithéâtre pour s'y mesurer corps à corps. Nous entendrons des discours inspirés par la religion du patriotisme; les hommes auxquels nous avons commis le soin de nos intérêts sociaux et matériels s'occuperont avec un zèle actif des uns et des autres; leur temps sera consacré tout entier à l'élaboration des lois qui nous manquent et à l'accomplissement des promesses d'économies qui nous ont été faites. Les séances de la Chambre élective formeront nos mœurs politiques par les profonds et sincères débats qui les vont remplir, en même temps qu'elles contribueront au bien-être général. Tout sera une vérité dans notre nouvel ordre de choses : la charte, la tribune, la conscience des hommes d'état; et le gouvernement représentatif, si calomnié, si méconnu de plusieurs, apparaîtra aux yeux des plus aveugles séides de l'ancien régime comme le meilleur des gouvernemens.

Ainsi parlait peut-être le citoyen qui ne se soucie de faveurs non plus que de places, mais qui veut des mœurs, des

lois et des économies. Pouvait-il prévoir que la Chambre des députés passerait d'un extrême à l'autre ; que les débats de la tribune, pour n'être plus orageux et volcaniques, deviendraient stériles et dérisoires ; que l'impétuosité des passions serait remplacée par le nonchaloir de l'indifférence, et que les représentans du pays ne se délivreraient des convulsions de la fièvre qu'en s'enveloppant de l'inertie de la mort? Pouvait-il supposer que l'inexactitude et l'inattention se feraient systématiques comme les diverses opinions qui se divisent la Chambre, et que les partis s'accorderaient en cela seul, de transformer les discussions parlementaires en causeries à peine supportables dans un salon? Aurait il imaginé que les séances, qui devaient être si pleines, seraient si vides, et qu'en présence de tant de projets de lois impatiemment attendus par la nation, il sortirait, au bout de neuf semaines, du palais de nos mandataires, une pauvre loi départementale, que les amendemens ont rendue boiteuse, incapable peut-être de marcher, et qu'on n'a votée qu'en désespoir de cause, ou plutôt avec l'espoir qu'elle sera refaite par la Chambre des pairs?

Mais à quoi bon écouter avec une patience imperturbable d'intrépides faiseurs de phrases, des orateurs ennuyeux qui ne nous apprendraient rien que nous n'ayons déjà examiné, discuté, approfondi dans nos bureaux? Les discussions générales, comme on les appelle, ne sont qu'une parade où l'on déclame pour n'être pas froid, où l'on est froid quand on cesse de déclamer. N'est-il pas fort sage, après tout, de causer avec ses voisins, fût-ce de la pluie et du beau temps, ou de sa ferme de province et de ses travaux agricoles, plutôt que de se ranger au nombre des *écouteurs*, suivant la définition de M. Piscatory, pour n'entendre que des redites superficielles? Nous avons bien promis à nos commettans de leur donner des lois et de rogner les excroissances du budget, mais nous ne leur avons pas promis d'être silencieux, austères, impassibles comme les sénateurs de Lacédémone. On était laconique à Sparte, et leur patience n'était pas mise à une si rude épreuve que le serait la nôtre. Laissez-nous donc causer à notre aise ; le labeur législatif ne s'en trouvera pas plus mal.

Observons, d'abord, que cette réponse ne s'adresse qu'à la moindre partie de nos réflexions. Pourquoi les séances doivent-elles être constamment retardées? N'est-ce pas que les députés manquent de zèle et de bonne volonté dans l'accomplissement de la mission qu'ils ont sollicitée cependant, si je ne me trompe, avec beaucoup d'ardeur? Une heure de plus chaque jour nous donnerait une loi de plus au bout de la semaine : la loi sur l'instruction primaire, par exemple, qui restera probablement ensevelie dans le portefeuille de cette session, ou la loi sur les expropriations qui faciliterait l'entreprise des routes à rainures. Pourquoi ces amendemens indigestes, inélaborés, qui se produisent à la tribune avec tant d'irréflexion? N'est-ce pas que l'on s'occupe trop peu de la chose publique dans les bureaux et chez soi, et que l'on consume son temps à des affaires d'intérêt ou de plaisir, au lieu de l'employer, comme on l'avait promis, aux affaires de la France? Pourquoi ces débats, qui seraient risibles s'ils étaient moins affligeans ; ces débats où l'on ne sait pas même, après de longues explications, quel est le point de la question que l'on traite, ni sur quel objet il faut voter? N'est-ce pas qu'en ne prêtant aucune attention aux faits généraux, on cesse même d'être attentif dans la discussion des faits particuliers, et que les conversations qui s'élèvent de tous les bancs ont étouffé la voix des orateurs, bien qu'ils eussent quelque chose de convenable à dire et d'utile à faire entendre? Pourquoi cette indifférence, cette molle et superbe incurie du bien public qui semble prendre à tâche de se manifester sous les formes les plus saillantes, quand il s'agit de lois qui concernent les intérêts industriels, ou même les institutions judiciaires du pays? N'est-ce pas que les questions purement politiques, si vaines pour la plupart et si stériles, ont seules encore le triste privilége d'arracher nos représentans au sommeil qui les obsède? Pourquoi enfin, dans les discussions générales dont on se plaint et que l'on n'écoute pas, non sans quelque raison, pourquoi ce vide, ces déclamations superficielles, cette froideur qui gagne tout le monde et jusqu'à l'orateur lui-même? N'est-ce pas que l'on manque de vrai patriotisme et de dévouement? Le langage de l'amour, de quelque sujet qu'il s'occupe, n'est jamais froid ni vide; celui qui aime réellement sa patrie sait émouvoir, intéresser, instruire en tout état de cause. L'égoïsme seul devient sec et déclamateur quand il doit parler d'autre chose que de lui.

Mais je vais plus loin, et je crois pouvoir dire que c'est toujours un tort, en se bornant même au point secondaire des discussions générales, que de ne les pas écouter. Ces grands discours d'apparat ne vous donnent aucune lumière nouvelle, soit; ils vous fatiguent, cela peut être ; ils vous ennuieraient, si vous les écoutiez, je n'en disconviens pas; vous ne perdez rien, vous gagnez, au contraire, quelques reparties spirituelles, en causant avec vos voisins ; à la bonne heure. Mais vous connaissez, je le suppose, le caractère du peuple français. Il tient aux formes ; la dignité extérieure, la *tenue*, ou même, s'il faut employer le mot propre, l'*étiquette* lui impose, bien qu'il paraisse en faire peu de cas. Prenez donc garde d'avilir à ses yeux la représentation nationale, en la lui montrant sous un négligé mesquin et trivial. Il ne cherchera point des législateurs sous votre robe de chambre; il ne verra plus en vous que des gens d'assez bonne compagnie, qui se réunissent dans un salon, parce que c'est l'usage, et qui causent pour se désennuyer.

Quand la jeune et belle Marie-Antoinette vint en France, on lui donna pour première dame d'honneur une personne d'âge mûr, qui devait suppléer à l'inexpérience de la fille de Marie-Thérèse. Cette dame d'honneur lui disait souvent: « Respectez l'étiquette ; » mais la jeune reine n'en tenait compte, et elle se cachait de son Mentor féminin, comme d'un censeur incommode et d'une humeur chagrine. Rien ne lui semblait plus agréable que de passer des soirées familières dans le salon des Polignacs, et de se promener, dès six heures du matin, avec des seigneurs de la cour dans les bosquets de Trianon. Elle regardait l'étiquette comme chose de peu de valeur, et elle s'en moquait parfois avec ses bonnes amies. Chacun sait ce qui en advint. La réputation de Marie-Antoinette fut ternie par les bruits les plus odieux; son nom de femme fut méprisé avant que la Convention l'eût dépouillée de sa majesté de reine, et au mois d'octobre 93, sa tête roula sur les degrés sanglans de l'échafaud. Qu'il y ait eu d'autres causes à cette catastrophe que la violation des lois de l'étiquette, on ne le niera point; mais qui pourrait dire combien les imprudentes familiarités de cette princesse ont pesé dans la balance de ses destinées!

Appliquez ce fait historique à notre chambre élective. Sa première dame d'honneur, son Mentor à elle, c'est la voix de l'opinion publique qui se fait entendre dans les journaux indépendans. L'étiquette à laquelle toute assemblée parlementaire doit se soumettre, c'est la gravité, la *consciencio-sité* des discussions; il faut que le peuple ne puisse jamais oublier qu'on y traite de choses sérieuses, et que ses représentans y remplissent une haute et solennelle mission. Eh bien! la Chambre actuelle des députés ne veut pas plus tenir compte de l'étiquette que la fille de Marie-Thérèse ; sa dame d'honneur, la presse, l'avertit, et elle n'en a cure ; elle n'ôte pas son bonnet de nuit ni ses pantoufles pour siéger au Palais-Bourbon ; ce sont des causeries, des rires, des épigrammes, comme si le père Enfantin eût réalisé son projet d'une chambre de femmes saint-simoniennes; c'est une

desinvoltura qui n'a pas même de grâce ni de prestige, pour suppléer au manque de dignité. Que résultera-t-il de là? Vienne un de ces jours de danger, comme la Providence en envoie à tous les peuples, comme elle en prodigue au nôtre, et la Chambre des députés n'aura plus assez de puissance pour conjurer les orages. Les classes inférieures qui ont un tact si parfait des convenances, malgré leur rude écorce, ne reconnaîtront plus dans ces parleurs de banquettes, dans ces hommes négligens à leurs devoirs, inattentifs et moqueurs, leurs légitimes représentans, et le vaisseau du pays flottera au hasard, sans guide et sans gouvernail.

Citons un autre fait historique non moins digne d'une sérieuse attention. Lorsque Bonaparte conçut le projet du 18 brumaire, quel nom donna-t-il aux membres des deux conseils, pour entraîner dans sa cause les officiers qui étaient animés, en général, de sentimens libéraux très-prononcés? Bonaparte employa l'expression de *bavards*: ce sont des *avocats bavards!* et ce mot, qu'on ne s'y méprenne pas, était plus qu'une épithète hostile: il résumait toute une situation politique. La France était fatiguée d'entendre du bavardage parlementaire, au lieu de cette parole calme et sévère qui doit sanctionner les travaux du législateur. Les grenadiers envahirent au pas de charge l'orangerie de Saint-Cloud, et les représentans sautèrent par la fenêtre, sans que le peuple en prît le moindre souci. Que lui importait, à ce peuple, une tourbe de *bavards*, qui n'avait ni énergie, ni majesté, qui avocassait à la tribune, babillait impitoyablement sur les banquettes, et criait aux voix à l'approche de l'heure du dîner? Le moyen de s'éprendre d'un profond respect, d'un enthousiasme qui irait jusqu'à braver la mort, pour ces gens-là!

Il n'y a plus de Bonaparte, ni personne qui en approche, et l'on regarderait jusqu'aux bornes les plus lointaines de l'horizon sans y apercevoir l'ombre d'un 18 brumaire. Mais les bavards ne nous manquent point, et ils ont devant eux, à défaut du sabre d'un vaillant capitaine, une multitude de théories subversives de l'ordre actuel. Les uns trament dans l'ombre la restauration du passé; les autres conspirent au grand jour l'établissement de je ne sais quelles utopies d'avenir. Tout cela n'a point de force, on l'avoue, mais tout cela peut grandir par l'effet de circonstances inattendues; et d'ailleurs, on n'a que faire d'être fort pour renverser un pouvoir législatif qui ne laisse pas à autrui le soin de le déconsidérer.

On doit y songer à temps. Tout ce qui garantissait l'obéissance du peuple, tout ce qui rendait sa soumission facile, assurée et presque sainte, a disparu du sol au souffle de nos tourmentes politiques. Dans les siècles féodaux, l'obéissance était un point d'honneur; qui se révoltait contre son chef n'était pas seulement réputé rebelle ou traître; il devenait infâme. Les institutions sociales s'appuyaient alors sur la plus forte de toutes les garanties, sur les mœurs. Après la chute du système féodal, la royauté devint un dogme religieux, une foi profondément empreinte dans les différentes classes de la nation; le trône pouvait compter sur l'obéissance du peuple, malgré de honteux excès, parce que cette obéissance était consacrée dans le cœur des sujets. Là où règnent d'antiques institutions, des lois qui se perdent dans la nuit des âges, l'obéissance est une tradition du foyer paternel, et il faut de violentes secousses pour l'ébranler. Dans les pays, enfin, où le pouvoir possède une force héréditaire, l'obéissance est maintenue par la crainte.

Or, de ces différentes garanties d'obéissance, dites-nous laquelle nous reste. Un rebelle n'est plus noté d'infamie par l'opinion: heureux encore quand on ne lui fait pas un cortége triomphal. La royauté a été mise à nu; on a creusé jusqu'à la pierre qui lui servait de fondement, et lorsqu'on est arrivé au fond, comme s'exprime l'Ecriture, on l'a méprisée. Nos lois sont d'hier, nos institutions viennent d'éclore, et aucun citoyen français n'a pu les recevoir comme de vénérables traditions. Quant à la force, elle n'est plus entre les mains du pouvoir exécutif; elle est tombée aux mains du peuple, et il le sait bien. Deux jours comme le 14 juillet 1789 et le 29 juillet 1830 ne s'effacent pas de la mémoire nationale.

Une seule garantie d'obéissance, outre celle des intérêts matériels, nous était restée, je veux dire: *le respect du peuple pour le pouvoir* SORTI DU PRINCIPE D'ÉLECTION. C'est là que se trouva notre sauvegarde, le salut de la France, dans la révolution de juillet. La capitale victorieuse se rallia autour de la Chambre élective; elle abaissa les haches populaires devant les hommes qui avaient été choisis pour représenter la nation. Mais si vous brisez cette dernière garantie d'obéissance; si vous-mêmes, vous députés, hommes sortis du principe d'élection, vous apprenez au peuple à n'avoir plus de respect pour votre caractère politique; si vous déchirez le manteau qui vous couvrait et dont vous pouviez couvrir le pays dans les jours néfastes; si votre manque de tenue, de dignité, de zèle pour le bien public inspire au peuple du dégoût, sinon du dédain; à qui recourir au moment du péril? comment nous confier à l'avenir? sur quoi reposera la soumission des masses? et qu'est-ce qui nous garantira l'obéissance du peuple, cette obéissance hors de laquelle le corps social doit nécessairement périr?

Je le répète: il faut y songer à temps.

Ce n'est pas tout. Non-seulement les hommes sortis du principe d'élection se déconsidèrent et se dégradent par la manière dont ils conduisent leurs débats, mais encore les lois qu'ils votent sont dépouillées de toute majesté. Les anciens législateurs avaient si bien senti le besoin de faire vénérer au peuple leurs institutions politiques et civiles qu'ils recouraient à des fictions religieuses. Minos, Lycurgue, Numa se sont appuyés sur l'intervention des dieux pour environner d'un saint respect les lois qu'ils apportaient à leurs concitoyens; ils leur attribuaient une origine céleste, parce qu'ils savaient qu'une longue et fidèle obéissance ne se peut obtenir des hommes qu'en donnant aux lois la majesté d'une religion. De nos jours, il n'y a plus moyen de se servir d'un oracle de Delphes ou d'une nymphe Égérie; mais ne devrait-on pas faire en sorte, au moins, que la loi conservât un grave et noble caractère?

Eh! qu'est-elle devenue, où est-elle la majesté des lois, de ces lois que vous discutez au bruit des conversations particulières, que vous fondez et refondez au milieu des rires excités par un bon mot, que vous défigurez à plaisir par des amendemens incohérens, que vous votez en hâte, parce que votre dîner vous appelle? J'entends des huissiers qui sont contraints de vous inviter à garder le silence; une sonnette qui s'agite en vain pour rétablir le calme; un président qui s'épuise à maintenir quelque peu de dignité dans la délibération; des apostrophes plaisantes ou amères qui partent des bancs opposés; et de tout ce tumulte, de ce gâchis parlementaire sort enfin une loi. Quel respect croyez-vous que l'on puisse avoir pour une loi faite de cette façon-là? Comment obtiendrait-elle la vénération du peuple? Si c'est une loi pénale, on y obéira pour ne pas encourir les peines qu'elle prononce; mais qu'il est différent de se soumettre par peur, ou d'obéir par le respect que l'on porte à la majesté des institutions! Si c'est une loi administrative, beaucoup de citoyens n'y attacheront aucune valeur. On l'a vu dans l'exécution de la loi municipale; la moitié des électeurs, et dans les grandes villes plus de la moitié, ne sont venus voter. On le verra de même dans l'exécution de la loi départementale; la négligence avec laquelle on l'a discutée passera de la Chambre dans le pays.

Rien n'est plus dissemblable, au premier aspect, que le

débats de la session actuelle et ceux de l'année dernière; mais au fond, le principe qui a produit les uns et les autres ne diffère point. C'est l'égoïsme. L'égoïsme, que l'on doit appeler ambition ou vanité dans le sujet que nous discutons, a fait les orages de la tribune sous Casimir Périer; l'opposition voulait ouvrir à son système l'entrée du pouvoir, afin d'élever les hommes avec le système; et le ministère, soutenu de ses partisans, défendait avec violence les idées et les places que l'on essayait d'emporter. Maintenant l'opposition a reconnu qu'elle ne pouvait raisonnablement espérer un triomphe prochain; et les centres se voient paisibles possesseurs de ce qu'ils ont acquis. Dès-lors, la vanité et l'ambition personnelle se trouvant hors de page, l'égoïsme s'est assis sur son banc, et il laisse aller les choses comme elles veulent ou comme elles peuvent.

Un homme qui éprouverait un sincère dévouement pour son pays ne franchirait pas d'un seul bond l'intervalle qui sépare les deux extrêmes. Il ne serait pas, un jour, égaré par des passions fébriles, et le lendemain, plongé dans une inerte indolence; il se maintiendrait dans un juste-milieu *moral*, qui est tout autre que le juste-milieu gouvernemental. Le grand intérêt de la patrie, qui ne cesse jamais d'exister, produirait dans sa vie politique une chaleur uniforme, et dans sa carrière législative, une activité toujours égale. Mais l'égoïsme ne suit pas cette ligne droite; il est violent, lorsqu'il s'agit de ses propres affaires, et indifférent, lorsqu'il n'est question que des affaires d'autrui. Violence et indifférence dans le même homme ou dans la même Chambre paraissent contradictoires, mais ce sont deux enfans d'un même père. Je ne comprendrais pas que des ambitieux demeurassent calmes, lorsqu'ils ont quelque chose à espérer pour leur intérêt personnel; je ne comprendrais pas mieux qu'ils ne fussent pas endormis dans l'indifférence la plus complète, lorsqu'ils n'ont rien à attendre pour le moment. Supposez que l'un des députés qui écoutent le moins soit tout-à-coup frappé d'une parole qui le concerne *personnellement*; il saura bien interrompre sa conversation et prêter l'oreille la plus attentive à l'orateur qui parle du haut de la tribune; il n'y a causerie qui tienne devant un fait personnel; mais pour des faits qui intéressent la France tout entière, il poursuivra paisiblement sa causerie.

Égoïsme, égoïsme! plus on creuse dans les cœurs et dans les actions des hommes, plus il se manifeste dans toute sa difformité. Il y a pourtant une force capable de le vaincre, un remède qui guérit de l'égoïsme; nous l'avons mille fois indiqué dans cette feuille; mais les mandataires du pays daigneront-ils s'en servir?

LITTÉRATURE.

LE ROI S'AMUSE, drame par M. VICTOR HUGO. — Discours prononcé par l'auteur devant le tribunal de commerce. — Paris, 1833. Chez Renduel, rue des Grands-Augustins. Prix: 6 fr.

LETTRE A M. VICTOR HUGO, par M. ALEXANDRE DUVAL, de l'Académie Française. — Paris, 1833. Chez Dufey et Vezard, libraires. Prix: 1 fr. 50 c.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

« L'idée de ce drame est à coup sûr une idée morale. » — « L'impression qui en résulte est profondément chaste, vertueuse et honnête. » — « Ce drame est profondément moral et sévère. » — « A présent, la prétendue immoralité de ce drame est réduite à néant. » — « Personne ne m'a démenti, et personne ne me démentira. » — Qui donc débite d'un ton si tranchant ces étranges assertions? qui s'inscrit en faux contre la voix de la conscience publique soulevée par *Le Roi s'amuse*, et se porte même garant de l'avenir? C'est l'auteur en personne, M. Victor Hugo. Il a entrepris de réhabiliter aux yeux des lecteurs les plus prévenus la moralité de son drame. L'œuvre est méritoire, mais prodigieusement difficile; et j'aimerais mieux, si j'étais poëte comme lui, avoir à composer un demi-volume d'*Orientales*, ou deux tomes d'un roman, que de m'aventurer à faire sortir du *Roi s'amuse* un cours de morale. M. Hugo ne s'effraie pas de peu, comme on le voit, ou comme on va le voir.

Supposez le premier honnête homme venu, je dis un véritable honnête homme, qui tient à la pureté des mœurs, qui ne se paie pas de mots ni d'apparences, qui nomme les bonnes fortunes libertinage, la galanterie adultère ou prostitution; un homme qui porte dans son sein une conscience droite et austère, qui ne se fabrique pas une morale à sa fantaisie et à l'usage des vices contemporains, mais qui reçoit et honore la morale de tous les lieux et de tous les temps, la morale gravée dans le cœur humain pour lui servir de règle et de loi. Je ne parle pas ici de la morale de l'Evangile; ce point de vue serait trop élevé, trop spiritualiste dans le cas actuel. Non, je me contente pour cette fois d'une morale plus terrestre, plus rapprochée des mauvaises inclinations de notre nature, et qui soit à hauteur d'appui.

Eh bien! j'ai rencontré l'honnête homme que je suppose. Connaissez-vous la pièce *Le Roi s'amuse?* — Non, je ne lis guères de pièces de théâtre. — Avez-vous entendu dire que ce drame est chaste, moral, sévère, infiniment propre à servir la cause des bonnes mœurs? — Pas le moins du monde; des journaux qui ne passent pas pour être puritains ont exprimé une opinion tout opposée. — Ecoutez-moi donc patiemment, et vous m'apprendrez ensuite si la profonde moralité de la pièce ne vous paraît pas incontestable. — Voyons.

Le premier acte nous montre des seigneurs qui s'entretiennent longuement de faits et gestes scandaleux: gens de haute volée parmi lesquels il n'y en a pas un seul qui ne soit prêt à trafiquer de sa femme ou de sa fille pour se pousser dans les hauts emplois. De plus, un fou, moitié d'homme, singe hargneux qui déteste cordialement tout le monde; un roi qui dialogue de pair à compagnon avec ce fou, et qui courtise une dame de Cossé avec des façons plus que verbales. Enfin arrive un pauvre vieux seigneur dont le roi a deshonoré la fille, et qui n'obtient, pour salaire de sa harangue, que les insultes du bouffon de cour et la faveur d'être conduit dans une bastille par deux hallebardiers. Alors ce vieillard, qui est l'homme vertueux de la pièce, oubliant que les cœurs généreux ne maudissent personne, prononce une terrible malédiction contre le roi et le fou. Ce premier acte ne vous semble-t-il pas très-moral?

— Vous vous moquez, me dirait mon honnête homme.

Au deuxième acte, vous faites connaissance avec un nommé Saltabadil, assassin de son métier, qui tue en ville et chez lui moyennant récompense honnête; il explique par de fort agréables détails les procédés et les ressources de sa profession. Le bouffon Triboulet déclame ensuite un long monologue, où il gémit d'être le fou du roi, et paraît être très-inquiet de la malédiction prononcée contre lui. Puis vient une scène entre Triboulet et Blanche, sa fille, scène gracieuse, fraîche, douce et pure comme un soleil de printemps, la seule de tout ce drame où respirent la candeur virginale et les tendres affections de famille. Mais à peine a-t-on le temps de s'y reposer que le roi se glisse dans l'asile de Blanche, sous le déguisement d'un écolier de Paris, après avoir gagné la duègne à prix d'or. La nuit survient; les seigneurs de la cour ont tramé le projet d'enlever Blanche; ils mettent un bandeau sur les yeux de Triboulet, lui per-

suadent qu'il s'agit de l'enlèvement de Mme de Cossé, et ils réussissent, en employant cet ingénieux stratagème, à faire livrer Blanche à d'infâmes courtisans par son propre père. Ne trouvez-vous pas que ce deuxième acte est excessivement moral?

— La plaisanterie devient forte, me dirait mon honnête homme.

Le troisième acte vous reconduit dans le palais de François Ier. Blanche, la naïve et innocente Blanche, est abandonnée aux lâches passions du roi : pauvre colombe qui vainement se débat sous les serres du vautour. Le roi use d'une force brutale, d'une force de matelot ivre pour la déshonorer. La scène se passe à demi sous les yeux du spectateur. Cependant Triboulet redemande sa fille; il menace, pleure, se jette aux pieds des courtisans pour obtenir l'entrée de la chambre du roi; mais les seigneurs de cour se moquent des larmes et des supplications du père, et l'accablent de sanglantes railleries, pendant que François Ier..... Enfin, Blanche reparaît, Blanche avilie, flétrie, brisée, et elle reste en scène avec Triboulet. N'avouerez-vous pas que ce troisième acte est prodigieusement moral?

— En finirons-nous bientôt de ce ramas d'obscénités et d'horreurs? me dirait mon honnête homme.

Permettez : j'ai encore plus d'un récit à vous faire. Au quatrième acte vous entrez dans la maison de votre ancienne connaissance, l'assassin Saltabadil. Cet industriel qui tue en ville et chez lui a une sœur, Maguelonne, qui exerce une industrie en rapport avec celle de son frère. Et qui croyez-vous que vous verrez venir dans ce mauvais lieu? Rien moins que le roi François Ier. Là se passe une scène entre le roi et Maguelonne, où l'on admire la fertilité d'esprit, la richesse d'imagination, l'abondance d'expressions *locales*, dont l'auteur a fait preuve. Mais un grand danger menace la vie du roi. Saltabadil, qui ne le connaît pas, est sur le point de l'assassiner selon la convention qu'il a faite avec Triboulet; il a reçu l'argent du meurtre, et il veut le gagner en homme d'honneur, malgré les larmes et les prières de Maguelonne. Heureusement Blanche qui a tout vu, tout entendu par je ne sais quelle lucarne se dévoue pour celui qui l'a déshonorée, et elle vient s'offrir à Saltabadil qui doit absolument tuer quelqu'un pour satisfaire sa conscience. Que pensez-vous de ce quatrième acte? y a-t-il au monde quelque chose de plus profondément moral?

— Mais il est impossible qu'on ait représenté cela sur un théâtre français! me dirait mon honnête homme.

Une minute de patience, et je finis. Au cinquième acte, Triboulet reçoit des mains de Saltabadil le cadavre de sa victime enfermé dans un sac. Ivre de joie, de vengeance, de rage, il apostrophe, il frappe ce cadavre, et il fait en même temps des antithèses sur la puissance d'un bouffon tel que lui, d'un fou, d'un animal douteux que l'on appelait : chien! et qui pourtant tient sous ses pieds le corps d'un roi, du roi de France, d'un dieu, comme il le nomme. Sa joie, hélas! est courte, et son chant de victoire est bientôt remplacé par les plus déchirantes angoisses, lorsqu'il découvre que ce cadavre est celui de Blanche sa fille. Quant au roi François Ier, il sort du mauvais lieu, en fredonnant: *Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie!* et il s'en retourne dans son château du Louvre, comme si de rien n'était. Oserez-vous me soutenir que de tous les dénouemens possibles celui-ci n'est pas le plus incontestablement moral?

— Assez, assez! je ne vous écoute plus, me dirait mon honnête homme.

Et il s'éloigne, la rougeur au front, les yeux baissés vers la terre, murmurant à mi-voix : Quelle dégradation! quel cloaque! Une littérature qui se repaît d'assassinats ignobles, d'abominables adultères, de viols déhontés, d'infâmes prostitutions de mauvais lieux! Est-ce là le progrès qu'on nous vante? Sont-ce là les innovations dont on se fait gloire? Malheureuse France! tu as été pendant deux siècles la patrie des arts, du goût et de la politesse; ta littérature était la première entre toutes celles du monde civilisé; mais encore quelques années, encore quelques pas dans cette carrière sanglante et fangeuse, et tu seras descendue au dernier rang! et l'on ne connaîtra pas de plus cruelle injure pour un auteur étranger que de comparer ses ouvrages aux productions de la littérature française!

Il est curieux de voir comment M. Victor Hugo essaie de prouver que sa pièce est morale. Il justifie, d'abord, le caractère haineux et vindicatif de Triboulet par la bosse que ce bouffon a sur le dos. C'est parce qu'il est bossu qu'il déteste toute l'espèce humaine, sa fille exceptée. «Le roi, dans les mains de Triboulet, dit l'auteur, n'est qu'un pantin tout-puissant qui brise toutes les existences au milieu desquelles le bouffon le fait jouer.» Soit; mais qui vous obligeait de choisir un être difforme, rempli des sentimens les plus vils, méprisable sous tous les aspects, pour le principal personnage de votre drame? C'est cela même, ce malheureux choix de héros monstrueux, qui nous paraît être une première et grande immoralité. On dégrade ainsi l'homme, on le matérialise, on le rabaisse jusqu'à la brute. Rejetez ces personnages hideux ou grotesques sur le second plan, ils y seront supportables; mais si vous en faites le pivot sur lequel tournent toutes vos conceptions de drame et de roman; si vous mettez en relief des nains, des bossus, des tigres à face humaine, de misérables avortons, un Han d'Islande, un Quasimodo, un Triboulet, vous vous dépouillez vous-même, et vos lecteurs après vous, de ces hautes idées qui relèvent notre nature, de ces sentimens généreux qui l'anoblissent, de tout ce qui nous reste, en un mot, de grandeur et de dignité morale. Quel spectacle à nous offrir que celui d'un roi qui se laisse abrutir par un bouffon, qui n'en est, comme vous le dites, que l'ignoble *pantin*? Quel homme de goût et quel honnête homme ne se révolterait pas contre une telle donnée dramatique? L'Iliade serait-elle venue jusqu'à nous, *jeune encore de gloire et d'immortalité*, si Homère eût choisi Thersite pour le héros de son poëme, et n'eût fait d'Achille qu'un méprisable pantin?

» Le sujet véritable du drame, continue M. Hugo, c'est la » malédiction de M. de Saint-Vallier. Cette malédiction, sur » qui est-elle tombée? Sur Triboulet fou du roi? Non, sur » Triboulet qui est homme, qui est père, qui a un cœur, » qui a une fille..... Triboulet a deux élèves, le roi et sa » fille, le roi qu'il dresse au vice, sa fille qu'il fait croître » pour la vertu. L'un perdra l'autre. Il veut enlever pour le » roi Mme. de Cossé; c'est sa fille qu'il enlève. Il veut assas- » siner le roi pour venger sa fille; c'est sa fille qu'il assassine. » Le châtiment ne s'arrête pas à moitié chemin; la malédic- » tion du père de Diane s'accomplit sur le père de Blanche. » Sans doute, ce n'est pas à nous de décider si c'est là une » idée dramatique, mais à coup sûr, c'est là une idée mo- » rale. »

Les réflexions se pressent quand on lit cette étonnante justification de l'auteur. D'abord, une malédiction faite par un homme n'a rien de *moral* dans son principe et ne devient pas meilleure dans ses effets. Une malédiction n'est morale qu'autant qu'elle est prononcée d'*en haut*, qu'elle descend de Dieu qui connaît le fond des cœurs et qui ne peut être égaré par aucune passion. Les poëtes dramatiques de l'antiquité l'avaient bien reconnu; quand ils nous offrent un personnage maudit, c'est la malédiction du ciel qui pèse sur sa tête. Voltaire était tout autrement *moral* que M. Victor Hugo, lorsqu'il fait revenir Gusman sur la scène, non pour maudire Zamore, mais pour le bénir. Un homme qui maudit, quelle que soit la cause de son emportement, est toujours un être peu moral.

Ensuite, la malédiction de M. de Saint-Vallier ne tombe pas sur une seule personne, mais sur deux : le roi et Triboulet. C'est le roi qui a commis l'offense contre le vieillard; car l'insulte d'un bouffon n'offense pas, et M. Hugo a manqué aux convenances morales et aux bienséances du théâtre, en faisant aussi maudire Triboulet. Mais acceptons sa conception dramatique telle qu'elle est. Sera-ce du moins le principal offenseur qui portera la peine de la malédiction de M. de Saint-Vallier? Nullement, c'est le moindre offenseur, c'est le fou du roi. Le fou se trouble en pensant qu'il a été maudit; le roi ne se trouble point; il n'en dit pas même un seul mot dans toute la pièce. Le fou est traversé dans tous ses projets; le roi réussit dans tous les siens. Le fou perd deux fois sa fille, par le déshonneur et par la mort; le roi quitte au cinquième acte la scène en chantant. Tout cet ensemble de l'action n'est-il pas plus immoral qu'on ne le peut exprimer? Quoi donc! le roi est maudit, et il a mérité seul de l'être; le roi commet les attentats les plus infâmes; le roi est souillé des immoralités les plus dégoûtantes; et aucun châtiment, pas même l'apparence d'un châtiment, ne vient l'atteindre. Puis, voici un pauvre fou qui est maudit sans motif, qui ne cherche qu'à préserver sa fille de la corruption, qui peut à peine être jugé coupable de la haine qu'il éprouve (car, encore une fois, c'est un misérable bouffon), et la peine, toute la peine retombe sur lui seul! sur LUI SEUL! Et vous dites que cela est moral! Vous faites plus : vous appuyez toute la moralité de votre drame sur la punition de ce fou. Quel inconcevable renversement d'idées! Si je voyais François Ier puni comme il doit l'être, et le pauvre fou exempt du poids de la malédiction, comme il doit aussi l'être, je trouverais quelque moralité dans votre drame, bien que les détails, s'ils n'étaient pas changés, me parussent toujours inconvenans et révoltans. Mais que voulez-vous que le spectateur remporte de votre pièce? La malédiction pensera-t-il en lui-même, n'atteint que les fous, les faibles, les petits; elle ne frappe point les rois, les forts, les grands : ce serait donc une duperie, à moi, de redouter la malédiction de ceux que j'aurais outragés! Je ne suis pas, moi, un bouffon, un Triboulet!

Toute apologie est impossible. *Le Roi s'amuse* est un drame immoral; il est immoral dans le caractère de ses personnages, immoral dans l'intrigue, immoral dans les détails de toutes les scènes, moins une ou deux, immoral dans le dénouement.

Ce reproche ne remonte pas tout entier à l'auteur. Nous pensons que M. Victor Hugo est « un honnête homme avéré, prouvé et constaté, » comme il l'écrit dans sa préface. Nous le tenons pour un citoyen honorable, digne d'estime et incapable de commettre sciemment le moindre tort aux mœurs publiques ou privées, même dans une pièce de théâtre. Mais il nous paraît s'être grandement trompé dans *Le Roi s'amuse*; il a cru faire une œuvre morale, et il n'a fait qu'une œuvre immorale.

Nous nous proposions d'examiner aussi la brochure de M. Alexandre Duval, mais nous n'en pourrons dire qu'un mot. Ce sont des réflexions chagrines d'un respectable vieillard qui gémit de voir ses œuvres dramatiques oubliées. Il se plaint avec amertume de la décadence de l'art; il parle beaucoup de lui, des succès qu'il a obtenus au Théâtre Français, il y a quelque trente ans. Du reste, la réforme littéraire qu'il désire de toutes les forces de son âme ne s'opérera point par les petits moyens qu'il indique. Pour retremper notre littérature, il faut retremper d'abord l'esprit et le cœur de notre jeune génération; et pour y parvenir, il faut lui donner les croyances religieuses qu'elle n'a plus. Rendez la religion de l'Evangile à nos poëtes, à nos romanciers, et la face de la littérature sera bientôt changée : une nouvelle âme en aura pris possession. La beauté dans les arts, comme la moralité dans le cœur, comme la vertu dans la conduite, tout émane de Dieu. Dieu est « l'auteur de toute grâce excellente et de tout don parfait. »

LE PRISONNIER D'ÉTAT.

DEUXIÈME ARTICLE.

Les interrogatoires se succédèrent pendant plusieurs jours; on accablait de questions le malheureux prisonnier, et l'on revenait souvent sur des sujets qui paraissaient épuisés, afin de voir sans doute s'il serait toujours d'accord avec lui-même, et si les contradictions dans lesquelles il pouvait tomber ne seraient pas de nature à mettre sur la voie de ce qu'on voulait découvrir. Silvio mettait dans ses réponses toute la réserve possible; il savait que plusieurs de ses amis avaient été arrêtés en même temps que lui, et il craignait de les compromettre, en cherchant à se disculper. L'un d'eux avait réussi à lui faire parvenir quelques lignes par l'intermédiaire d'un détenu en qui le geôlier avait confiance et qu'il employait dans l'intérieur de la prison. Silvio lui répondit, en se servant, au lieu d'encre, de son propre sang; mais sa lettre ayant été interceptée, on fit subir au malheureux qui en avait été porteur un châtiment sévère, et l'on redoubla de surveillance pour empêcher toute communication entre les prisonniers.

Quelque pénibles qu'eussent été les interrogatoires, Silvio les regretta presque, lorsqu'ils furent achevés. Pour s'y préparer, il s'était vu forcé à un travail d'esprit, qui l'avait empêché de sentir tout ce que la solitude a de pénible; mais alors, rien n'interrompant plus la monotonie de son cachot, il se sentit atteint d'une profonde tristesse. Le geôlier mit, il est vrai, à sa disposition les mauvais romans dont se composait sa bibliothèque; mais Silvio n'y trouvait rien qui pût mettre un terme à son ennui. On lui permit enfin de faire venir un Dante et une Bible latine. Le Dante était son auteur favori : c'est dans la *Divina Comedia* qu'il avait puisé l'idée de sa *Françoise de Rimini*. Il s'imposa la tâche d'en apprendre chaque jour un chant par cœur. Il lui semblait qu'il trouverait du plaisir à repasser souvent ces beaux vers dans son esprit, et à s'en pénétrer encore plus qu'il ne l'avait fait jusque là; mais il s'aperçut bientôt que l'exercice auquel il se livrait était purement mécanique, et que, tandis qu'il occupait sa mémoire, son cœur continuait à souffrir. La Bible était aussi, depuis quelques années, un de ses livres de prédilection, et l'on peut s'étonner qu'elle ne soit pas celui que recherchent le plus tous les poëtes; le sublime s'y rencontre en effet à chaque page. Silvio reconnut alors pour la première fois qu'elle renferme mieux encore que du sublime, et que c'est par l'influence qu'elle exerce sur ceux qui la lisent dans un esprit de recueillement, qu'elle est surtout remarquable. Il fut, un jour, frappé de ce mot de saint Paul : « Priez sans cesse; » et en le rapprochant de cet avertissement de Jésus-Christ : « Quand vous priez, n'usez pas de vaines » redites, comme les païens; car ils croient qu'ils seront exaucés en parlant beaucoup, » il comprit que l'Apôtre voulait parler de ces élans de l'âme qui font entrer l'homme en communication avec Dieu, et de ce désir qu'il doit sans cesse éprouver de mettre ses pensées, ses paroles et sa vie en harmonie avec la volonté divine. Il voulut faire l'essai de cette prière constante, dont il venait de deviner la nature, et il reconnut, contre son attente, qu'au lieu d'exiger de pénibles efforts, elle était le plus doux des exercices. La conviction que Dieu était avec lui s'empara de son esprit avec tant de force qu'il ne se sentit plus seul. « Dieu est dans ma prison, » se disait-il; « quel meilleur ami » pourrais-je y désirer? »

Une consolation inattendue était réservée à Silvio Pellico. La circonstance que nous allons rapporter paraîtra peut-être bien insignifiante à ceux qui sont accoutumés à de bruyantes joies; elle a cependant répandu assez de charme sur quelques jours de sa vie, pour qu'il ait cru devoir l'enregistrer parmi les événemens qui ont adouci sa captivité. La police avait ouvert dans cette prison un asile pour les enfans dont les parens subissaient des condamnations infamantes. On les regardait comme de pauvres orphelins, et on les faisait élever jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de gagner leur vie. La chambre qu'ils habitaient était située en face de celle où Silvio était enfermé, et, à certaines heures du jour, on leur permettait de prendre l'air dans la cour qui séparait les deux bâtimens. L'un de ces enfans était un jeune sourd-muet de cinq à six ans, dont le père et la mère avaient encouru par leurs crimes toute la sévérité des lois. Il venait souvent jouer sous les fenêtres de Silvio, lui faisait de petits signes d'amitié et

lui témoignait de toutes manières qu'il compatissait à son sort. Silvio, de son côté, s'attacha à cet enfant ; il persuada, un jour, à l'un des surveillans de le laisser entrer dans sa chambre, et le petit garçon se jeta dans ses bras avec une tendresse qui le toucha vivement. Dès lors il s'appliqua toujours plus à perfectionner le langage des signes au moyen duquel il s'entretenait avec le petit sourd-muet; il se demandait souvent s'il ne pourrait pas peu à peu s'en faire assez bien comprendre pour exercer sur lui une sorte d'influence morale, et il se réjouissait de la perspective d'être utile de cette manière à ce pauvre orphelin. Mais, tandis qu'il nourrissait cet espoir, deux gardiens se présentent un matin dans sa chambre : « Vous allez changer de logement, Monsieur, » lui disent-ils. — Comment? — Oui, on nous a ordonné de vous conduire dans une autre chambre. — Mais pourquoi? — On vient de prendre un autre oiseau, et cette chambre étant la meilleure, vous comprenez que... — Oui, je comprends que c'est ici le premier gîte des pauvres prisonniers. » Il fallut suivre les gardiens. En traversant la cour, Silvio y vit le petit sourd-muet. Quand l'enfant aperçut son ami, il courut avec émotion se jeter à son cou; on eût dit qu'il savait qu'il allait le perdre pour toujours.

Le nouveau logement qu'on donnait au prisonnier était une mauvaise chambre, sale, obscure, dont les fenêtres avaient des carreaux de papier au lieu de vitres, et dont les murs étaient couverts de dessins grossiers et d'inscriptions de tous genres. Ici, c'était quelque malheureux qui s'était contenté d'écrire son nom, le lieu de sa naissance et la date de son arrestation. Là, on lisait des imprécations contre les faux amis, contre soi-même, contre une maîtresse, contre les juges. Ailleurs encore, on voyait des fragmens de biographie qui ne faisaient pas honneur au caractère de ceux qui en étaient à la fois les héros et les historiens. Puis, au milieu de ces boutades dégoûtantes, on découvrait çà et là quelques sentences morales, quelques réflexions religieuses, qu'on ne se serait pas attendu à trouver en pareille compagnie. De ce nombre étaient ces deux pensées de Pascal :

« Que ceux qui combattent la religion apprennent au moins » quelle elle est, avant que de la combattre. Si cette religion se » vantait d'avoir une vue claire de Dieu, et de la posséder à dé» couvert et sans voile, ce serait la combattre que de dire qu'on » ne voit rien dans le monde qui le montre avec cette évidence. » Mais puisqu'elle dit, au contraire, que les hommes sont dans » les ténèbres et dans l'éloignement de Dieu; qu'il s'est caché à » leur connaissance ; et que c'est même le nom qu'il se donne » dans les Ecritures, *Deus absconditus*....., quel avantage peu» vent-ils tirer, lorsque, dans la négligence où ils font profes» sion d'être de chercher la vérité, ils crient que rien ne la leur » montre ? »

« Il ne s'agit pas ici de l'intérêt léger de quelque personne » étrangère ; il s'agit de nous-mêmes et de notre tout. L'immor» talité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, et qui » nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sen» timent pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est. »

Un peu plus bas étaient écrits ces mots :

« Je bénis le temps que j'ai passé dans cette prison, puisque » c'est ici que j'ai appris à connaître l'ingratitude des hommes, » ma propre misère et la bonté de Dieu ! »

Que ces inscriptions étaient propres à servir d'avertissement à Silvio Pellico. Il commençait à peine, depuis quelques jours, à s'occuper sérieusement des vérités du Christianisme, et voilà que l'un des malheureux qui l'avaient précédé dans ce triste cahot semblait l'inviter par les lignes qu'il avait tracées, à persévérer dans cette étude. Ne peut-on pas supposer que cet infortuné, si tant est qu'on puisse lui donner ce nom, a transcrit ces deux pensées de Pascal, dans l'agitation de son âme, au milieu des doutes de son esprit, lorsqu'il cherchait avec angoisse la vérité qu'il désirait avec ardeur, et qu'il a ajouté les derniers mots, après s'être approprié les expériences de Pascal et avoir trouvé la paix ? Combien de fois Silvio ne se sera-t-il pas arrêté devant ces lignes si bien en rapport avec ses propres besoins, et combien leur sens lui aura paru plus profond, chaque fois qu'il les relisait, après avoir fait quelque nouveau progrès ! Il voyait maintenant pourquoi Dieu avait permis qu'on le transportât de sa première cellule dans cet obscur cachot : le testament du prisonnier valait mieux pour lui que les sourires de l'enfant.

Tout à côté de ces paroles si humbles et si belles se lisaient les imprécations d'un homme qui se prétendait athée et qui cependant blasphémait Dieu, comme s'il avait oublié la profession d'athéisme qu'il venait de faire. Silvio ayant demandé au geôlier quel était l'auteur de ces blasphèmes, celui-ci se mit aussitôt en devoir de gratter le mur avec son couteau pour les faire disparaître : « Ah ! je suis bien aise de les avoir enfin trouvés, s'écria-t-il; il y a là tant de griffonages, et je n'ai guère le temps de m'arrêter à les lire ! — Et pourquoi donc désiriez-vous trouver ceux-là ? — Le pauvre homme qui a tracé ces lignes, a été condamné à mort pour meurtre ; il s'est repenti de les avoir tracées, et il m'a prié, en grâce, de les effacer, » répondit le geôlier.

INSTRUCTION POPULAIRE.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE *pour la formation et la tenue des salles d'asile de l'enfance*. Br. in-8°. Paris, 1833. Chez Aug. Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 5. Prix : 75 c.

Nous voudrions pouvoir copier beaucoup de pages de cet écrit remarquable ; ce que nous aurions à dire sur le sujet des salles d'asile y est beaucoup mieux exprimé que nous ne pourrions le faire nous-mêmes. L'auteur en a fait une étude si complète que son expérience vient continuellement au secours de ses théories, et qu'au lieu de devoir se borner à proposer des plans, son rôle est presque toujours de raconter des faits. Et qu'ils sont intéressans ces faits ! Qu'on aime à écouter l'histoire, à étudier le caractère et à découvrir quelles sont les facultés de ces enfans du peuple, d'ordinaire si négligés, et qui réclament, dès leurs premières années, des soins et une direction, qu'on n'a songé long-temps à leur donner que lorsque le temps le plus favorable à une influence salutaire était écoulé, et que les germes qu'il fallait s'efforcer de détruire avaient déjà pris un effrayant développement ! C'est à des chrétiens qu'est due la pensée des salles d'asile pour la première enfance ; il appartenait, en effet, aux disciples de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfans, » d'étendre leur sollicitude à ces faibles créatures, dont personne ne songeait à prendre soin. Si les femmes doivent au Christianisme l'égalité sociale et le rang qu'elles tiennent aujourd'hui dans la famille, les petits enfans lui devront désormais l'éducation de ce premier âge, duquel dépend souvent ce que sera la vie.

Nous pensons, comme l'auteur de *l'Instruction élémentaire* que nous annonçons, que, dans les familles pauvres, l'abandon à peu près complet des enfans, pendant les premières années, est presque inévitable:

« En général, dit-elle, les parens forcés d'aller travailler pour gagner la nourriture de leurs enfans, ou les laissent errer dans les rues exposés à mille accidens, ou les enferment ; et alors combien de ces petits infortunés ne meurent pas victimes du feu? combien ne contractent pas des infirmités, souvent incurables, par suite d'accidens que la surveillance la moins attentive aurait empêchés ? Parfois une sœur aînée est commise par ses parens à la garde des plus petits ; mais alors elle-même sera, ou privée d'aller à l'école, ou forcée de renoncer à tout travail lucratif qui ne peut pas se faire à domicile. Ce dernier inconvénient existe à un plus haut degré encore, lorsque la mère se consacre elle-même à surveiller sa jeune famille. Un tel état de choses est si fâcheux que, parmi les ouvriers, plusieurs se décident à confier leurs enfans à des sevreuses : c'est moins cher pour le ménage que de renoncer en tout ou en partie au travail de la mère de famille ; mais pourtant cette ressource est onéreuse aussi, et elle est sujette encore à de graves inconvéniens. Les maisons des sevreuses n'ont été jusqu'ici soumises à aucune inspection, et les plus graves abus s'y sont souvent glissés. L'usage de l'opium pour endormir la turbulence des enfans est si commun parmi elles, que de très-honnêtes et bonnes femmes y recourent sans aucun scrupule. Une des dames fondatrices des salles d'asile de Paris, ayant visité des maisons de sevreuses pour prendre une idée du régime qu'on y suivait, s'étonnait de l'air calme et à-demi endormi d'un certain nombre d'enfans en bas âge qu'elle voyait réunis dans la même pièce : « Oh ! Madame, lui dit la femme qui les surveillait, » on ne pourrait pas en venir à bout, si on ne leur donnait pas » quelque petite chose pour les faire tenir tranquilles. » Elle ne put réussir à prouver à cette femme combien ce procédé avait de dangers et lui semblait coupable. Il y a donc œuvre de charité, dans toutes les acceptions du mot, à créer des salles d'asile. C'est sauver l'enfant des dangers de l'abandon, de ceux d'une surveillance mal éclairée, et c'est rendre à la mère sa journée de travail. Nous avons entendu une femme, mère de cinq enfans, s'écrier, en déposant les trois plus jeunes à l'asile : « Ah ! quelle » inspiration du bon Dieu a fait ouvrir cette maison ! Voilà huit » ans que je n'avais rien gagné pour mes enfans, et ce soir j'au» rai vingt-quatre sols ! »

Mais ce n'est pas seulement sous ce rapport que les salles d'asile sont utiles: c'est aussi et surtout par l'influence qu'elles exercent sur les petits enfans qu'on y reçoit. Les premières années de la vie ne peuvent jamais être négligées impunément; elles ont leur destination, et quand elle n'est pas remplie, la vie entière s'en ressent. C'est dans les salles d'asile qu'on peut surtout apprécier quelle est cette destination. Il faut étudier ces jeunes êtres, voir avec quelle facilité la pensée naît dans leurs esprits, avec quelle promptitude ils comprennent, quel plaisir ils trouvent à suivre l'impulsion tout amicale qui leur est donnée, et surtout combien ils sont susceptibles de recevoir, dès les premiers jours de l'enfance, des impressions religieuses, qu'on croit souvent ne pouvoir être produites que dans un autre âge, et l'on se persuadera aisément qu'il serait dommage de laisser dormir, ou peut-être périr, ces facultés si dignes d'être cultivées. La salle d'asile est une pépinière pour les écoles supérieures: c'est là que croît et que se développe la jeune plante, qui y sera transplantée, quand le temps en sera venu. Elle n'est pas inculte et sauvage, lorsqu'on la confie à un sol nouveau; car elle a déjà reçu des soins et une culture qui hâteront ses progrès ultérieurs. Les enfans seront probablement plus instruits en quittant l'asile à sept ans, que ne le sont beaucoup de ceux qui se présentent, âgés de quatorze ou quinze ans, pour être admis dans les écoles ordinaires. Leur esprit est ouvert; ils ont appris à apprendre. Cette expression peut paraître singulière; mais elle rend bien notre pensée; elle désigne l'une des qualités les plus nécessaires à tous les genres de progrès.

Le choix d'un bon maître est la première et la plus difficile des conditions, pour organiser une salle d'asile. Les essais qu'on a jusqu'ici tentés en France n'ont souvent pas réussi, parce qu'on n'avait pas compris toute l'importance qu'il y a à bien faire ce choix. Ce n'est pas assez d'avoir un maître instruit; il faut un maître qui aime les enfans, qui les aime surtout à cause de leurs âmes et qui sente combien est belle la vocation de les élever pour le ciel; un maître qui soit patient avec eux, parce qu'il sait combien Dieu est patient avec lui-même; un maître qui sache se faire petit avec les petits, parce que ce n'est qu'en s'abaissant jusqu'à eux qu'il peut s'en faire comprendre et les élever jusqu'à soi. Les salles d'asile dirigées par des chrétiens sont les seules qui aient répondu à ce qu'on s'en promettait, le Christianisme seul pouvant donner les dispositions que nous venons d'indiquer comme essentielles.

L'auteur de l'*Instruction Élémentaire*, supposant qu'on a trouvé un maître comme celui dont nous venons de tracer le portrait, explique, avec un soin dont on doit lui savoir beaucoup de gré, la marche à suivre pour l'organisation de la salle d'asile. Elle n'oublie rien, ni les moyens d'ordre, ni la formation des moniteurs, ni la disposition des gradins, ni la distribution des heures de la journée, ni les divers objets de l'enseignement, ni les récompenses et les punitions, ni l'inspection générale qu'il est utile d'exercer sur l'asile. On n'a peut-être encore écrit rien d'aussi complet sur cette matière. Les personnes qui auraient le désir d'ouvrir des écoles enfantines, et qui ne seraient pas à portée d'en visiter ou de solliciter les conseils de ceux qui en ont déjà fondées, trouveront ici toutes les directions qu'elles peuvent désirer.

L'auteur a parfaitement senti qu'une éducation ne peut être bonne que si elle a le Christianisme pour base. Aussi s'occupe-t-elle avec beaucoup de soin de la prière, du chant et de l'instruction religieuse. « Nous ne nous proposons pas, dans nos salles d'asile, dit-elle, d'enseigner la religion à part, comme une science, mais nous voulons en faire l'âme de tous nos enseignemens, la mêler à tout, suivant le précepte du saint apôtre: « Et quelque chose que » vous fassiez, soit par vos paroles, soit par vos actions, » faites tout au nom du Seigneur. » Rendre à Dieu nos actions de grâces, implorer ses secours par nos prières, doit sans doute être l'objet de certains actes particuliers; mais il ne faut pas tellement séparer ces actes et ces émotions du reste de la vie, qu'il puisse nous venir un jour en pensée de les en retrancher. Ah! que ceux qui disent « qu'il y a temps pour tout, temps pour travailler et temps pour prier, » sont loin de comprendre le véritable esprit religieux, et surtout l'esprit du Christianisme! » Il faut voir dans l'ouvrage même comment les conversations sur les sujets les plus ordinaires peuvent fournir à un maître pieux l'occasion des plus utiles instructions. Les exemples que l'auteur en donne sont de la plus admirable simplicité. Il nous a paru que ce n'est pas seulement à ceux qui dirigent des établissemens publics, mais aussi aux mères, aux bonnes d'enfans, à toutes les personnes qui sont appelées à s'occuper de la première éducation que ces pages pourront être utiles. Nous en recommandons avec confiance la lecture: puisse le sentiment qui les a dictées, être compris et partagé par beaucoup de ceux qui les liront!

MÉLANGES.

Les duels politiques. — Les journaux, organes de la civilisation et des libertés politiques, ont dénoncé comme des actes indignes du dix-neuvième siècle et comme des attentats à la liberté de la presse les odieuses provocations dont les journalistes libéraux viennent d'être l'objet de la part de quelques jeunes légitimistes. Mais ces feuilles si ardentes à la défense des intérêts auxquels elles sont vouées, ont complétement oublié des intérêts bien autrement grands, bien autrement essentiels au bonheur de la société, les intérêts de la morale. Et pourtant dans ces dernières circonstances, comme aux journées de juin, comme en avril dans les affaires des empoisonnemens, c'est la morale qui a reçu l'atteinte la plus grave. C'est ainsi qu'on en eut jugé chez les peuples qui conservent encore aujourd'hui quelque attachement ou quelque respect pour la loi de Dieu. Chez nous, à Paris, au moins mille voix ont crié à la barbarie, à l'oppression de la presse; nous n'en avons pas entendu une seule qui ait déploré la violation de cette loi. N'y a-t-il pas cependant, dans les faits qui se passent sous nos yeux depuis quarante ans, de quoi faire réfléchir les hommes qui ont voué tout leur culte à la civilisation du dix-neuvième siècle? Cette civilisation qu'est-elle autre chose que le masque jeté sur les passions et sur tous les mauvais sentimens qui travaillent le cœur humain, masque que ces passions soulèvent de temps en temps, comme pour laisser voir que c'est bien toujours le même cœur qu'il recouvre. La civilisation sans la morale et sans la morale chrétienne n'est qu'une grande hypocrisie. Pour nous, disciples de l'Evangile, nous l'avouons, nous avons été moins surpris qu'affligés des nouvelles preuves de violence que viennent de nous donner les passions politiques. Nous savions que l'homme qui a le malheur de vivre sans crainte de Dieu « a les pieds légers pour répandre le sang. » Mais à chacun des faits qui nous attestent la vérité de cette déclaration, mais en voyant la civilisation si impuissante pour mettre la bonne harmonie entre les hommes, nous nous sentons toujours plus pressés de faire connaître à nos concitoyens cet Evangile qui seul peut mettre un même sentiment dans tous les cœurs, et faire de l'humanité entière une seule famille de frères.

Du jour de paiement des ouvriers. — Les principaux fabricans d'Albany, l'une des villes les plus importantes de l'Etat de New-York, sont convenus de payer dorénavant leurs ouvriers le lundi, au lieu de le faire le samedi, comme c'était jusqu'ici l'usage. Ce changement aura sans doute les plus heureuses conséquences, et nous conseillons aux chefs de fabrique de nos villes manufacturières d'en faire l'essai. L'ouvrier ne touchant plus son salaire la veille du jour qu'il est habitué à passer dans l'oisiveté et souvent dans le désordre, ne sera plus tenté de le dépenser aussitôt qu'il l'a reçu; il adoptera des habitudes d'économie; il placera son pécule à la Caisse d'Epargne; il deviendra sobre et rangé; la vie de famille aura pour lui plus d'attraits, parce qu'il l'interrompra moins souvent par la dissipation; et peut-être le dimanche, qui était souvent souillé par ses débauches, que ses recettes de la semaine rendaient plus faciles, sera-t-il bientôt pour lui le jour du repos, des joies domestiques, du culte public et de l'édification particulière. Nous pensons qu'il n'y a rien d'exagéré dans ces espérances, et que ce moyen d'opérer une amélioration importante dans les mœurs de la classe ouvrière est trop facile pour qu'il ne soit pas du devoir de tous ceux qui peuvent le tenter, d'y avoir recours.

Séparation prochaine de l'Église et de l'Etat, au Canada. — Depuis longues années, le gouvernement britannique a alloué annuellement une somme considérable pour les frais du culte dans ses colonies de l'Amérique du Nord. Dans le budget de 1832, cette somme est de 21,750 liv. st., dont 9,750 liv. st. forment le traitement des évêques et des divers ecclésiastiques, et 12,000 liv. st. sont destinés à une société qui salarie des missionnaires et des maîtres d'école. Le gouvernement britannique est dans l'intention de réduire la subvention qu'il accorde à cette société, en 1833, à 8,000 liv. st., et, en 1834, à 4,000 liv. st.; passé ce terme, elle ne recevra plus aucun secours de l'Etat. Il se propose aussi de ne continuer à salarier les évêques et les autres membres des divers clergés que jusqu'à la mort des titulaires actuels, qui ont dû compter sur la permanence de leur traitement, en acceptant leurs charges.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 24. 13 FÉVRIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Quelques Pensées. — Mon ami Lesman, par M. Kératry. Paris, 1833. Chez L. Tenré, rue du Paon, n° 1. Prix : 4 fr.

PREMIER ARTICLE.

M. Kératry est l'un de mes auteurs de prédilection. J'étais encore étudiant, il m'en souvient, lorsque parurent ses *Inductions morales et physiologiques ;* je les lus et relus avec le plus vif intérêt ou, pour mieux dire, avec un sentiment de joie intime auquel les productions littéraires de la même époque ne m'avaient guères accoutumé. Ce n'est pas que M. Kératry soit un écrivain de premier ordre ; sa pensée ne rappelle en aucune manière les vastes et puissantes créations du génie ; elle atteint rarement une grande hauteur; plus rarement encore, elle frappe par sa profondeur ou par sa nouveauté. Le style de M. Kératry n'a rien non plus qui le place hors de ligne ; vous chercheriez en vain dans ses ouvrages l'expression mâle et concise de Pascal, ou le spirituel abandon de Voltaire, ou la véhémente dialectique de Jean-Jacques, ou la phraséologie pittoresque et sentimentale de M. de Chateaubriand. Mais ses *Inductions* eurent pour moi un charme particulier, parce qu'elles contrastaient fortement avec le plus grand nombre des publications de la littérature contemporaine. J'y trouvais un homme qui croyait en Dieu, qui respectait le Christianisme, et qui l'osait dire, pendant qu'ailleurs on tournait en dérision les saintes croyances que nos mères nous ont appris à honorer dès le berceau, et qui nous peuvent aplanir l'entrée de la tombe. Je voyais dans M. Kératry un écrivain a part, qui savait être *lui*, avoir des pensées, des affections, des douleurs, des espérances à lui, pendant que la foule de nos auteurs végétait dans un cercle monotone d'idées artificielles et de sentimens factices. Je découvrais enfin à travers l'habit du philosophe et du publiciste l'honnête homme, l'homme d'honneur et de cœur, tandis qu'il ne m'était donné d'apercevoir, dans les livres qui obtenaient alors la vogue, que les productions de petits esprits bien gonflés de leur propre mérite. Je ne connais personne qui fasse plus estimer son caractère dans ses livres que M. Kératry. Tout lecteur assez heureux pour n'appartenir à aucune coterie, et dont l'âme n'a pas été desséchée par notre pauvre civilisation de salons et de gazettes, sentira qu'il converse avec un écrivain sincère et droit, doué d'une trempe d'esprit forte et vigoureuse, incapable de trahir la vérité qu'il sait, et cherchant avec bonne-foi la vérité qu'il ne sait pas. On croirait voir un vieux chêne, non de taille gigantesque, non remarquable par la vaste profondeur de ses rameaux, mais planté sur le roc, animé d'une sève généreuse, et habitué à se roidir contre le souffle des orages.

Depuis lors j'ai suivi avec une sorte d'attention filiale la carrière politique et littéraire de M. Kératry. Comme journaliste, il a dignement rempli les devoirs de la mission qu'il s'était donnée. Le *Courrier français,* timide écho du système doctrinaire en 1819, et météore nébuleux parfois, prit une allure plus virile sous la direction de notre honorable député, et il s'instruisit à parler un langage mâle, austère même quand les circonstances l'exigeaient ; toute la fortune du *Courrier* d'aujourd'hui repose sur cette vieille réputation, et peut-être agit-il, en plus d'une occasion, comme ces enfans prodigues qui dissipent assez mal l'héritage laborieusement amassé par leurs pères. M. Kératry était digne des rigueurs de la restauration ; il les obtint. Son plaidoyer restera dans la mémoire des vrais patriotes comme un modèle d'énergie sans jactance, d'opposition calme et polie sans faiblesse, et de bon goût sans affectation d'esprit. La voix du Breton de vieille roche n'offrait pas un moindre

contraste avec les discours fadement calomniés du parquet de Paris, que ses livres ne contrastaient avec la littérature de ce temps-là.

Plus tard, j'eus regret que M. Kératry se fût mis à composer des romans, surtout le *dernier des Beaumanoir*. La situation principale de cet ouvrage, le nœud de l'intrigue, me causa une pénible impression. De la part d'un autre écrivain, je ne m'en serais guères soucié, moins encore affligé : on ferme le livre, on chasse de sa mémoire une image importune, et l'on revient paisiblement à ses auteurs favoris. Mais de la part de M. Kératry, j'en éprouvai peine et deuil; mon procédé habituel ne m'allait plus, parce que j'estimais trop l'auteur pour savoir prendre aussitôt mon parti de ses écarts d'imagination. Que va-t-il faire, pensais-je en moi-même, dans cette arène ouverte aux jeunes échappés de rhétorique? Sa place est plus haut. Un philosophe peut composer, il est vrai, des romans; Platon lui-même n'est que le plus sublime des romanciers; mais quelle triste idée, eût-on d'ailleurs le talent de tout annoblir, que de fonder l'intrigue de quatre volumes sur l'une des plus révoltantes profanations qui se puissent concevoir?

Du reste, M. Kératry a déployé, depuis la révolution de juillet, un trop noble caractère pour qu'on lui demande compte de ses peccadilles d'auteur. Qu'a-t-il fait de si louable depuis deux ans? dira peut-être quelqu'un. Ce qu'il a fait! il a eu le courage de se dépopulariser pour demeurer fidele à sa conscience; je ne sais rien de plus beau parmi les vertus purement politiques. On s'imagine parfois qu'il faut une grande force de cœur à l'homme qui fait une opposition ardente et passionnée. Erreur grossière, fâcheuse en même temps. L'opposition systématique est souvent faiblesse, lâcheté en certaines circonstances, égoïsme toujours; c'est de la courtisanerie qui tourne les yeux en bas, au lieu de s'adresser en haut. Or, de se mettre à genoux dans la rue ou dans un château, je n'y vois guères de différence, si ce n'est que l'un ramasse de la boue et l'autre de la poussière. Mais se séparer de ses anciens amis politiques, lorsque, à tort ou à raison, n'importe, le bien du pays nous paraît exiger ce pénible effort; ne craindre pas de poser comme enjeu de sa destinée parlementaire, une popularité justement acquise; dire au peuple, ce qu'on pense être la vérité, avec autant de franchise qu'on l'a dit au pouvoir en d'autres occasions; consentir à se laisser oublier, à se faire méconnaître, quand on y croit apercevoir le meilleur moyen de servir sa patrie; c'est un genre de courage qui mérite d'autant plus d'être apprécié qu'il est moins commun. Il y a des temps où la modération ne se peut conserver que par la plus grande fermeté de cœur. Je n'affirme pas que toutes ces réflexions s'appliquent à M. Kératry; je suis trop loin de sa carrière politique pour la bien connaître; mais c'était le lieu de relever une erreur trop généralement répandue.

Si l'on a lu ce qui précède, on comprendra sans peine que l'annonce d'une nouvelle publication de M. Kératry ne m'a pas trouvé indifférent. J'ai lu ses *Quelques pensées* et *son ami Lesman*, non sans doute avec la même avidité que j'avais étudié ses *Inductions morales*, lorsque j'étais encore sur les bancs d'une académie; car les années refroidissent l'admiration, pèsent sur l'enthousiasme, et elles m'ont aussi, je crois, éloigné des vues religieuses de l'auteur; mais j'ai lu le nouvel écrit qu'il publie, avec ce doux sentiment que l'on éprouve en revoyant tout-à-coup une ancienne connaissance. Nous ne sommes pourtant pas constamment d'accord, et j'aurai plus d'une critique sur le fond et sur la forme à soumettre à l'honorable écrivain; mais si l'on doit la vérité à tout le monde, j'ai pour maxime qu'elle appartient surtout à nos amis.

Commençons par les points qui ne méritent que des éloges, et procurons au lecteur le plaisir de quelques citations.

M. Kératry s'accorde avec nous sur le caractère général d'égoïsme qui se manifeste en France, particulièrement depuis la révolution de juillet. « Les écoles de morale, dit-il, n'ont » jamais plus besoin d'être relevées qu'après les révolutions, » dont le propre est d'altérer, jusque dans les esprits les » plus droits, les notions du juste et de l'injuste. Ecrasez la » Vendée, disent les patriotes. — Ecrasez les républicains, » disent les légitimistes. — Il faudrait commencer par savoir » exactement qui est-ce qui est républicain, qui est-ce qui » est légitimiste : car c'est encore quelque chose que de se » tromper de la vie d'un homme! » Relever une école de morale, c'est précisément cela que nous essayons de faire dans le *Semeur*; et comme nous croyons qu'il n'y a de morale que dans la religion, et de religion que dans le Christianisme, nous prenons à tâche de *moraliser* la génération actuelle en lui annonçant les vérités fondamentales de l'Evangile qu'elle ne connaît point.

Le jugement de M. Kératry sur la littérature contemporaine est tout-à-fait conforme au nôtre : « Dans quel siè- » cle s'est-on plus occupé de ce que l'on a nommé, peut- » être improprement, le positif de la vie? Le théâtre vous » présente par tableaux les vices les plus ignobles; il des- » cend et ne remonte plus l'échelle sociale; les souffran- » ces de l'homme physique y sont presque les seules qui » soient mises à nu. Les *mémoires*, sorte de composition » qui s'attache à révéler jusqu'aux secrets les plus intimes » de l'existence domestique, salissent les imaginations. » L'intérêt est partout reporté sur ce qui a le moins de » droits à l'estime. Rien pour l'âme, rien pour l'intelli- » gence! On dirait qu'avides d'émotions violentes, les » cœurs ne pourraient plus être réchauffés par de tendres » attachemens et de douces communications. Des inven- » tions, toutes pour le bien-être corporel, surgissent de di- » vers points; leur nombre et leur succession rapide éton- » nent; on se demande où l'on s'arrêtera, où l'on n'ira pas. » Mais cherchez des Pascal, des Nicole, des Labruyère, des » esprits qui s'occupent solitairement de notre destinée fu- » ture, qui nous la montrent en perspective, et nous la pré- » parent par de sages conseils! Vous n'en trouverez pas; ils » ne seraient ni lus ni écoutés. La vie méditative et intellec- » tuelle est sacrifiée; elle est blessée à sa racine qui est » le sentiment religieux. De tous côtés on parle aux sens, » nulle part à l'âme. Les passions mêmes, telles que nos » pères les comprenaient, n'ont plus de langage; on leur » a substitué des vices, rien que des vices, et la littéra- » ture du jour n'est à bien dire, dans son ensemble, qu'un » dégoûtant procès-verbal, dressé pour l'instruction d'une » cour d'assises. »

L'auteur expose sur l'éducation des vues qui se rapprochent de celles que nous avons dernièrement développées dans un article sur l'instruction qu'il conviendrait de donner aux classes industrielles : « L'éducation donnée, dans les » colléges, indistinctement à tous les enfans des citoyens, » est en opposition complète avec notre ordre social, qu'elle » menace d'une subversion prochaine. On accuse l'esprit » de la jeunesse; trop souvent elle s'égare, il faut en con- » venir; mais ici le reproche ne doit pas l'atteindre, il » frappe plus haut. Dès que vous transformez tous vos élè- » ves en littérateurs et en savans de profession, de quel » droit exigeriez-vous qu'ils retournassent à l'état de leurs » pères? Force vous est de leur livrer les emplois publics » qu'ils vous demandent. Singulier privilége, il est vrai! » mais c'est vous qui l'avez créé. »

Le *journalisme* offrait une ample matière aux réflexions de M. Kératry. Personne plus que lui n'était propre à les faire :

> Nourri dans un journal, il en sait les détours,

et il faut reconnaître que l'auteur n'épargne pas les vérités

les plus dures à ses anciens confrères; c'est un acte de courage pour qui se place par la publication d'un livre sous la férule des journalistes. « En général, les journalistes servent » beaucoup trop les passions haineuses du moment. Ils y » sont obligés, répondra-t-on : en ce cas, répliquerons-nous, » ils ressemblent à ces prêtres romains que leur loi condam- » nait, dans les jours prescrits, à immoler deux Gaulois aux » dieux infernaux..... Il est décidé qu'un journaliste n'aura » jamais tort : gardez-vous donc de lui disputer le dernier » mot. Ce serait peine perdue; il prendrait la réplique, et » votre blessure, dans laquelle il retournerait le fer, n'en » serait que plus profonde. Avant d'entrer en lutte avec lui, » soyez certain qu'il aura dix fois plus d'esprit que vous; sa » position est, en effet, dix fois meilleure que la vôtre..... » Sur dix écrivains qui fournissent des articles de critique » aux journaux, à peine s'en rencontrera-t-il un qui, à l'occa- » sion de l'examen dont il a pris sur lui la responsabilité, ne » se préfère bravement, dans trois ou quatre colonnes bien » compactes, à l'auteur tombé sous le coup de sa censure... » Ce qui discréditera toujours les journaux, c'est la nécessité » où chaque rédacteur principal se trouve de caresser les » passions de la classe d'abonnés qu'ils se sont faite. Le » mensonge, ou du moins l'atténuation de la vérité, sont » dès lors une triste, mais rigoureuse loi de sa situation...» Il y a malheureusement beaucoup de vrai dans tout cela; mais avouez, Monsieur, que vous ne vous attendiez point à voir un journaliste citer textuellement vos réflexions sur le journalisme. La règle, veuillez en être persuadé, souffre quelques exceptions.

M. Kératry a parsemé son opuscule de pensées philosophiques pleines de justesse. En voici une que nous recommandons à la méditation de nos lecteurs : « On se plaindra » beaucoup moins de son sort ici-bas, quand chacun aura » examiné dans la sincérité de sa conscience, s'il l'a mérité » ou non. L'auteur de cette réflexion déclare n'avoir jamais » éprouvé un véritable chagrin, en dehors de la perte des » êtres qui lui étaient chers, qu'il ne se le soit attiré par sa » faute ou par son imprévoyance. »

Les citations ont rempli l'espace dont nous pouvions disposer pour cet article; nous n'y avons aucun regret; l'auteur n'y perdra rien non plus, car nous reviendrons très-prochainement sur les critiques de fond et de forme que nous lui avons promises.

LITTÉRATURE.

Adieux a l'Angleterre, poëme par M. le comte A. de Jouffroy. Paris, chez Paul Méquignon, rue Bellechasse, n° 6. Prix : 1 fr. 50 c.

L'esprit qui a dicté ce poëme n'appartient plus à notre époque : c'est un anachronisme d'idées et de sentimens. Au moyen-âge, on regardait comme un devoir d'attiser les haines de peuple à peuple, de province à province, de famille à famille : haïr et se venger, telle était la nationalité de cette époque de barbarie. On remarque le même fait chez tous les peuples sauvages; ils se transmettent des haines héréditaires, et pour conserver ces haines, ils ont besoin d'éprouver du mépris; et pour éprouver ce mépris, il leur faut d'injurieuses impostures, de lâches calomnies contre les tribus voisines. Voilà le code du genre humain dans les siècles d'abrutissement et dans les derniers degrés de civilisation. M. de Jouffroy aurait dû se souvenir que l'état sauvage n'existe plus en France depuis le commencement de la monarchie, et que le régime féodal a disparu depuis quatre cents ans. S'il eût pris la peine d'examiner les tendances actuelles de l'Europe, il aurait vu que les différens peuples se rapprochent de jour en jour par des liens plus étroits, et qu'il s'établit entre toutes les nations civilisées de profondes sympathies. Quelle est donc l'inconcevable erreur de date et d'opinion qui a dirigé sa plume, lorsqu'il s'est pris à écrire des injures si odieuses et si peu méritées contre le peuple anglais? Veut-il réveiller des antipathies nationales, des haines populaires qui ont fait couler, pendant plusieurs siècles, des torrens de larmes et des flots de sang? Ces observations, il est vrai, ne s'adressent qu'indirectement au poëme de M. de Jouffroy; sa brochure ne produira rien, parce qu'elle est aussi pauvre de style et de poésie que de sentimens généreux. Mais s'il s'agissait d'un écrivain qui fût doué d'une plus haute portée et d'une plus vaste influence, combien ne devrait-on pas déplorer cet esprit de nationalité brutale qui soulèverait de nouvelles inimitiés entre deux grands peuples faits pour se soutenir l'un l'autre dans la carrière du perfectionnement social et intellectuel?

On s'afflige de remarquer le même esprit d'étroit égoïsme et de haine aveugle contre l'Angleterre dans la plupart des organes du parti légitimiste. M. de Jouffroy n'est qu'un enfant perdu qui a marché plus loin que les autres dans cette croisade anti-chrétienne et anti-française. On retrouve des invectives non moins injustes contre la Grande-Bretagne, bien que plus modérées pour la forme, dans la feuille la plus accréditée des légitimistes, la *Gazette de France*, qui ne laisse guère échapper l'occasion de flétrir le peuple anglais devant l'opinion publique. On conçoit facilement les motifs de la *Gazette*; l'Angleterre marche avec nous dans les voies de la liberté; elle a mis son épée dans la balance, quand l'aristocratie de l'Europe se préparait à briser sous le poids de ses immenses bataillons le trône sorti des barricades; elle a lié sa cause à notre cause, ses libertés à nos libertés, son avenir à notre avenir. L'alliance de la France et de l'Angleterre est un bienfait pour toute l'espèce humaine, parce qu'elle offre une puissante garantie contre le retour des priviléges monarchiques, nobiliaires et sacerdotaux. La *Gazette* ne l'ignore pas, et c'est précisément parce qu'elle se rend compte des résultats de cette alliance qu'elle cherche à la rompre par tous les moyens qui sont en elle. Ses injures produisent des récriminations également injurieuses de l'autre côté du détroit, et l'on a vu dernièrement une feuille anglaise, le *Standard*, outrager avec la plus ignoble lâcheté l'armée française qui avait combattu devant la citadelle d'Anvers. Lorsque des écrivains qui s'adressent à un public nombreux essaient de réveiller des haines nationales au profit de leurs passions ou de leurs intérêts personnels, il faut protester avec énergie contre leurs déplorables tentatives et maintenir, chacun selon ses forces, la bonne harmonie entre les deux peuples les plus avancés dans la civilisation.

Ce devoir appartient surtout à ceux qui ont entrepris la mission de défendre les principes et les droits de la morale publique; car rien n'est plus immoral que les haines populaires; rien n'excite des passions plus dégradantes et ne porte à de plus coupables excès. Comme citoyens, nous désirons que l'alliance entre la France et l'Angleterre jette de profondes racines; comme moralistes, nous le désirons encore davantage; comme chrétiens, nous le demandons de toute la puissance de notre foi religieuse. Rejetons loin de nous les souvenirs amers du passé; oublions que nous avons été long-temps ennemis, et que nos armes se sont croisées, pendant huit siècles, dans des luttes sanglantes. Opposons des paroles fortes et sévères à ceux qui ne craignent pas de jeter de nouveaux brandons de discorde entre les deux rives du détroit. Efforçons-nous de rester en paix, non seulement comme des voisins qui vivent l'un à côté de l'autre, mais

comme des amis qui marchent ensemble, qui se tendent une main fraternelle, chaque fois qu'il se présente un obstacle à franchir, et qui se réjouissent l'un l'autre de leur bonheur.

Oh! qu'il était bien inspiré, qu'il était moral en même temps, notre grand poëte national, lorsqu'il a dit :

> Pauvres mortels, tant de haine vous lasse;
> Vous ne goûtez qu'un pénible sommeil.
> D'un globe étroit divisez mieux l'espace :
> Chacun de vous aura place au soleil.
> Près de la borne où chaque Etat commence,
> Aucun épi n'est pur de sang humain.
> Peuples, formez une sainte alliance,
> Et donnez-vous la main!

LE PRISONNIER D'ÉTAT.

TROISIÈME ARTICLE.

Silvio s'aperçut bientôt que sa prison était située tout près d'une salle où l'on enfermait des femmes dont la détention était motivée par leurs désordres. Il entendait leurs éclats de rire, leurs chants, et quelquefois même leurs entretiens, lorsqu'il leur arrivait d'élever la voix plus que de coutume. Leur langage n'était que trop en rapport avec leurs mœurs. Silvio crut cependant remarquer que l'une d'elles avait des sentimens moins bas que ses compagnes. Elle chantait de préférence les Litanies et quelques couplets touchans qui se terminaient par ces deux vers :

> Chi rende alla meschina
> La sua felicità?

Silvio s'appitoya sur le sort de cette infortunée; il se persuada qu'elle versait des larmes de repentance, et que son âme, souillée par le péché, avait été purifiée par la grâce. « Qui osera me blâ» mer, s'écrie-t-il, de m'être attendri à ses chants, de l'avoir » écoutée avec respect, d'avoir prié pour elle avec ferveur? » L'Homme-Dieu lui-même n'a-t-il pas laissé tomber des regards » de compassion sur des femmes coupables? Pauvre Magdelaine, » pécheresse qui m'es inconnue, quel que soit le châtiment au» quel tu as été condamnée, puisses-tu en profiter et te relever » de tes chutes, pour vivre et pour mourir dans l'amour du » Seigneur! »

De l'autre côté de sa cellule se trouvait une chambre habitée par plusieurs prisonniers. C'étaient des voleurs de profession, de vrais bandits, qui s'étaient illustrés dans plus d'une expédition. Ils semblaient reconnaître pour chef l'un d'entre eux, qui peut-être avait commandé la bande de laquelle ils avaient fait partie, et qui avait su conserver jusque dans la prison l'ascendant dont il avait autrefois joui. Cet homme, ayant aperçu Silvio à la fenêtre, voulut lier conversation avec lui; mais l'un des surveillans, étant survenu, se mit fort en colère : « N'avez-vous pas honte, lui dit-il, de faire la conversation avec des voleurs? » « Je rougis, » ajoute Silvio, puis je rougis d'avoir rougi; il me parut, en ef» fet, qu'il fallait de la condescendance plutôt que de l'effronterie » pour causer avec des malheureux de cette classe. »

Vers ce temps-là, le pauvre prisonnier reçut la visite de son père. En apprenant l'arrestation de Silvio, ce vieillard avait espéré qu'elle n'était causée que par de vagues soupçons, et qu'elle serait promptement suivie de sa mise en liberté. Mais voyant que la détention se prolongeait, il était venu à Milan, pour y faire toutes les démarches qu'il croyait pouvoir être utiles. Silvio fut aussi troublé que réjoui de cette visite. Il voyait que son père se berçait de mille illusions, et il n'osait les faire cesser en lui avouant qu'il était convaincu que, vu l'agitation de l'Italie, le gouvernement autrichien userait de beaucoup de rigueur envers tous ceux qui étaient impliqués dans l'affaire dans laquelle il était lui-même compromis, et qu'il s'attendait en conséquence à être condamné à mort ou à un long emprisonnement. Il aurait voulu dire à son père : « Mon père, nous ne nous reverrons probable» ment plus dans ce monde; séparons-nous comme doivent le » faire des hommes, sans murmurer, sans nous plaindre; ac» cordez-moi votre bénédiction paternelle! » Mais comment se résoudre à affliger ses cheveux blancs et à être témoin de sa douleur! Il n'en eut pas le courage. Son cœur se brisa, il est vrai, quand son père, le quittant, lui dit avec tendresse : « J'espère, mon » fils, que dans peu de jours tu seras libre et que tu pourras venir » nous trouver à Turin. Nous t'avons déjà préparé une chambre, » et nous t'attendons avec impatience. » Mais il ne dit rien qui pût lui ôter cet espoir. Lorsque du parloir, où avait eu lieu cette pénible entrevue, on l'eut ramené dans son cachot, il se jeta à genoux, et répandit avec ferveur son âme devant Dieu : « Mon » Dieu! s'écria-t-il, je veux tout accepter de ta main; mais, je » t'en supplie, affermis tellement le cœur de ceux au bonheur » desquels j'ai été nécessaire jusqu'ici, que je cesse de leur être » indispensable! Que cette cruelle séparation n'abrége pas leur » vie d'un seul jour! » Et à mesure qu'il priait et qu'il s'efforçait de n'avoir d'autre volonté que celle de la Sagesse infinie, il sentait renaître sa confiance et sa paix.

Une chambre un peu meilleure étant devenue vacante dans la prison, le geôlier la donna à Silvio, qui toutefois ne l'occupa pas long-temps. Dans la nuit du 18 au 19 février 1821, on entra à l'improviste dans son cachot, et on l'invita à se vêtir. Il obéit et suivit un employé supérieur et un officier de gendarmerie qui le firent monter dans une voiture, où ils s'assirent avec lui. Son cœur battait d'espérance. « Peut-être, se disait-il, est-ce à la frontière » du Piémont qu'on va me conduire! » Ses compagnons refusèrent d'abord de s'expliquer; ce n'est que lorsqu'on fut hors de Milan qu'ils lui apprirent qu'ils avaient ordre de le mener à Venise, où il devait être jugé par une commission spéciale. Silvio se retira dans le coin de la voiture, et enfonça son chapeau sur sa tête pour qu'on ne vît pas couler quelques larmes qui s'échappaient de ses yeux.

Arrivé à Venise, c'est au *Palazzo ducale* qu'on conduisit Silvio Pellico. On sait que cet immense palais, auquel on entre par huit portes, et qui couvre une partie de la magnifique place Saint-Marc, de la *Piazzetta* et du grand canal, servait autrefois de résidence aux doges, et en même temps de prison. On y voit encore les terribles *gueules de lion*, où les dénonciations secrètes pouvaient être jetées; le *Pont des Soupirs*, qui conduisait du palais à la prison des criminels d'état; la salle où se réunissait le *Conseil des Dix*, ce tribunal secret, la plus redoutable des inquisitions, dont presque tous les arrêts étaient des sentences de mort; la *Porte fatale* enfin, par où disparaissaient les victimes qu'on noyait, pendant la nuit, à quelque distance de la ville, dans un endroit des lagunes où il était défendu de pêcher. Tous ces lieux ont perdu leur horrible destination; et cependant on ne peut les visiter sans un sentiment de profonde tristesse. Si telles sont les impressions du voyageur que la curiosité seule y conduit, quelles ne doivent pas être celles de l'accusé qui monte l'*escalier gigantesque* du palais, pour être enfermé dans les prisons qui s'y trouvent, et qui seules servent encore à l'usage qu'elles avaient autrefois!

Ces prisons, situées au-dessous et au-dessus de l'appartement des doges, sont de deux sortes. Les *Pozzi* sont des souterrains noirs et humides; les *Piombi*, des espèces de serres chaudes, placées sur le sommet du palais et recouvertes de plomb, où l'ardeur du soleil d'Italie est presque insupportable. C'est là que Silvio fut conduit. Sa chambre avait une fenêtre assez grande, garnie d'énormes barreaux de fer, qui donnait sur le toit, également couvert de plomb, de l'église de Saint-Marc. Au-delà de l'église, on apercevait le bout de la place, et de tous côtés une multitude de coupoles et de clochers, au milieu desquels s'élevait avec orgueil et tout près de la prison l'immense clocher de Saint-Marc. A gauche de l'église, on voyait une partie de la grande cour du palais; mais la prison est si élevée que les passans, vus de cette hauteur, ne paraissaient pas être plus grands que des enfans.

Le malheureux Silvio tomba bientôt dans un profond abattement. Appelé, tous les jours, à comparaître devant la commission spéciale qui devait le juger, il fut saisi d'un découragement, auquel succédait parfois une agitation extrême. La crainte de compromettre ses amis, l'embarras de répondre à des accusations qui se produisaient sous mille formes, la pensée que de nouvelles arrestations pourraient avoir lieu pendant le cours du procès et compliquer la cause, le tourmentaient cruellement. Après de

longues heures passées en présence des juges, on le ramenait enfin dans son cachot ; mais il était alors si épuisé, si aigri, si irrité, qu'il ne pouvait goûter aucun repos. La paix intérieure dont il avait joui à Milan avait disparu. Il avait cessé de prier ; il concevait des doutes sur la justice de Dieu, et il maudissait ceux qu'il regardait comme ses ennemis. « L'homme le plus irrité a nécessairement des intervalles de calme, ajoute-t-il lui-même, en parlant de l'état de son âme à cette époque ; mais ce calme même se ressent de l'agitation coupable qui l'a précédé. Il y a apparence de paix, mais c'est une fausse paix, une paix irreligieuse ; le sourire qu'on aperçoit sur les lèvres est un sourire sauvage, sans charité et sans dignité ; il exprime la passion du désordre, la raillerie et l'ivresse. Quand j'étais dans cet état, je chantais, pendant des heures entières, avec une gaîté affectée, je plaisantais avec tous ceux qui entraient dans mon cachot, je parlais de toutes choses avec un cynisme que je voulais me persuader être de la sagesse. Ce triste état dura six o sept jours. »

Qui n'admirerait le moyen dont Dieu se servit pour le faire cesser ! Le geôlier avait trois enfans. Il les chargeait souvent de petites commissions pour les prisonniers, et alors ces enfans s'arrêtaient quelquefois plus que le temps nécessaire et s'entretenaient avec les détenus qui, privés de toute société, trouvaient du plaisir à ces causeries. Un jour, le plus jeune, âgé de dix ans, apercevant la Bible de Silvio, qu'il avait négligée depuis plus d'une semaine et qui était toute couverte de poussière, lui dit d'un air caressant : « Depuis que vous ne lisez plus ce mauvais bouquin, vous me paraissez moins triste que vous n'étiez. — Te le semble-t-il ? » répondit Silvio ; et prenant la Bible pour en essuyer la poussière, il l'ouvrit machinalement et rencontra ce passage : « Jésus dit à ses disciples : Il ne se peut faire qu'il n'arrive des scandales ; toutefois, malheur à celui par qui ils arrivent ! Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer, que de scandaliser un de ces petits. » Silvio fut frappé de ces paroles ; il eut honte de ce que l'enfant s'était aperçu, à la poussière dont son livre était couvert, qu'il ne lisait plus la Bible, et de ce qu'il en avait conclu qu'on est d'autant plus heureux qu'on s'occupe moins de Dieu. Il chercha à le détromper avec le même soin que s'il s'était agi de rendre justice à un ami dont les vertus auraient été méconnues. « Je t'avais abandonné, ô mon Dieu ! s'écria-t-il avec une vive émotion, quand il fut seul. Je m'étais égaré au point de croire que le cynisme pouvait me consoler dans mon malheur ! » Et posant sa Bible sur une chaise, il s'agenouilla pour la lire et il la mouilla de ses larmes. « Ces larmes, dit-il, me parurent mille fois plus douces que ma folle gaîté ne l'avait été ; je me sentais de nouveau près de Dieu, je l'aimais, je me repentais de l'avoir outragé par mes fautes, je promettais de ne plus l'abandonner jamais ! » Dès lors les interrogatoires ne lui semblèrent plus aussi pénibles ; son agitation avait fait place à la confiance ; il savait que Dieu dirige les événemens, et il s'en remettait à lui de toutes choses.

Si l'on en excepte les impressions toujours nouvelles que la lecture de la Bible produisait sur Silvio, les jours et les semaines s'écoulaient pour lui dans une triste monotonie. Il n'avait d'autre récréation que de donner à manger à des fourmis qui se promenaient près de sa fenêtre, et que d'apprivoiser une araignée qui avait tendu ses toiles dans un coin de la chambre. L'hiver s'était assez bien passé; mais, au printemps, son logement devint presque insupportable. Situé au midi, couvert d'un toit de plomb, donnant sur l'église de Saint-Marc, dont la toiture, également en plomb, renvoyait une chaleur suffocante, on y souffrait un supplice, auquel ajoutaient encore les piqûres et le bourdonnement des légions d'insectes qui s'y rassemblaient, et dont il était impossible de se défaire. Les tourmens que Silvio, simple prévenu, qu'aucune sentence n'avait encore atteint, et que les juges pouvaient absoudre aussi bien que condamner, endura sous les plombs du *Palazzo ducale*, sont inexprimables. Mais quelles sont touchantes les réflexions auxquelles il se livre, en présence de tant de maux : « Plus la vie me sera rendue pénible, moins j'éprouverai d'abattement, si, malgré ma jeunesse, je suis condamné à mort. Et d'ailleurs, suis-je donc si parfait, que je mérite d'être heureux ! A quelques exceptions près, ma vie se compose-t-elle d'autre chose que de folles passions, de fausses vertus, d'idolâtrie et d'orgueil ? Conseus donc à souffrir, homme indigne ! Si les hommes te font mourir injustement et en ne consultant que leur colère, reconnais que tu as mérité les châtimens de Dieu, et cesse de te plaindre ! Que ces châtimens eux-mêmes te ramènent vers Celui qui est parfait, et que les hommes doivent, selon la mesure de leurs forces, s'appliquer à imiter ! »

LE DIMANCHE A PARIS.

RÉFLEXIONS D'UN PEINTRE AMÉRICAIN.

Nous empruntons le fragment qu'on va lire au *New-York Observer* du 12 janvier, que nous venons de recevoir. Il renferme des idées qui ont été exprimées plus d'une fois dans le *Semeur ;* mais il est intéressant de les voir confirmées par un homme qui a pu être témoin de la religieuse observation du Dimanche dans son propre pays. On remarquera, de plus, que l'auteur de ce fragment est un peintre, non un ecclésiastique, et que, par conséquent, ses réflexions ne peuvent pas encourir le soupçon d'avoir été dictées par un esprit de corps ou par un sentiment d'intérêt personnel:

« Je me rappellerai long-temps, dit le peintre américain, le premier Dimanche que je passai dans une ville où ce jour n'est accompagné ni de la cessation du travail, ni d'une instruction morale et religieuse. Pour celui qui est accoutumé à l'ordre et au repos d'un Dimanche américain, et qui a réfléchi sur les bienfaits et sur les beautés morales attachées à l'observation de ce jour dans notre pays, le contraste est frappant et triste. On s'attendrait à trouver au moins, ne fût-ce que l'effet de l'habitude, quelque différence extérieure entre ce jour et les autres ; mais non. Au lieu de ce calme doux et imposant qui accompagne ailleurs le matin d'un Dimanche, on est ici réveillé par les cris discordans des colporteurs qui viennent vendre leurs marchandises sous vos fenêtres, et l'étranger s'imagine d'abord qu'il s'est trompé de jour. Plus tard dans la matinée, le commerce, avec ses mille bruits de tout genre, est aussi affairé qu'en aucun autre temps. A mesure que le jour avance, l'étranger remarque seulement une mise plus soignée, un air plus gai dans la multitude qui remplit les rues, et le son du tambour ou d'une musique militaire lui annonce l'approche d'un corps de troupes qui va être passé en revue par le roi. Tout ce qui se présente à ses yeux, tout ce qu'il découvre, est dans une opposition complète avec ses habitudes, ses sentimens transatlantiques, et de telles scènes sont plus pénibles qu'on ne peut l'exprimer pour une âme religieuse.

» ...A Paris, la religion semble proscrite; elle est méprisée et traitée en paria. Jamais je n'ai si bien compris de quelle importance est la religion pour la prospérité politique et intellectuelle d'un peuple, qu'en pensant à notre glorieux privilége d'observer religieusement le jour du Dimanche. Quelle influence directe, positive, profonde, n'exerce pas l'instruction donnée et reçue le Dimanche sur le bien-être d'un pays ! N'y eût-il que l'exercice qu'obtiennent les facultés intellectuelles dans l'attention que l'on prête aux enseignemens de la chaire, le Dimanche mériterait les bénédictions et la protection d'un Etat libre. Notre forme de gouvernement ne se maintiendrait pas un jour, si elle n'était fortement appuyée sur la culture morale et intellectuelle des masses ; et combien cette double éducation du peuple ne trouve-t-elle pas d'admirables ressources dans la manière dont notre culte religieux est célébré aux Etats-Unis !

» Pourquoi les Français sont-ils incapables de garder et de soutenir des institutions libres ? Pourquoi leurs efforts en

faveur de la liberté ont-ils si souvent dégénéré en licence, en anarchie, et quelquefois même en lâches et atroces excès? La réponse est simple : c'est qu'ils n'ont point de jour du Dimanche, point d'instruction donnée du haut de la chaire sacrée, point de vie religieuse. Un peuple accoutumé à entendre, à chaque septième jour, les sages conseils, les argumens solides d'un orateur chrétien, n'offrira certainement pas une proie si facile aux ineptes déclamations d'un démagogue sans portée de vues et sans patriotisme. Un tel peuple ne recourra pas à la force brutale pour résoudre les questions politiques. Le sérieux dans l'attention, le calme et la sobriété dans les manières que les devoirs d'un jour du Dimanche tendent à produire, indépendamment des effets bien plus importans et des changemens spirituels qui s'opèrent dans les cœurs, rendent les citoyens éminemment capables d'apporter une sage maturité dans l'examen des questions secondaires d'intérêt politique ou temporel. Les principes religieux sont à la base même de tout bon gouvernement, et je ne puis m'empêcher de reconnaître que notre prééminence politique parmi les peuples a sa principale source dans l'exacte observation du jour du Dimanche.

» Comment la multitude en France acquerrait-elle des habitudes de sérieux examen; comment obtiendrait-elle cette pénétration calme et patiente qui distingue l'erreur de la vérité, puisqu'elle n'a point de Dimanche? Comment le peuple français apprendrait-il à réprimer les écarts d'une imagination vagabonde et à vaincre ses passions, puisqu'il n'a point de Dimanche? Est-ce peut-être dans les théâtres qu'il recevra toutes ces choses? car les théâtres sont les temples de Paris, et ils sont remplis d'une foule plus nombreuse qu'à l'ordinaire dans les soirées du Dimanche. L'histoire nous dit assez quels sont les effets du théâtre. Les annales de la tyrannie, à plusieurs époques, ne sont pas autre chose que l'histoire de certains grands acteurs qui ont bien joué leur personnage et qui ont assujetti les nations par des pompes théâtrales et par des effets scéniques. Sans remonter bien haut dans l'histoire de France, n'a-t-on pas vu que le peuple a sacrifié ses principes et ses libertés, qu'il a docilement courbé la tête sous la verge d'un homme qui avait les qualités d'un héros, et qui enveloppait ses ordres d'une phraséologie altière et dramatique. »

Nous n'ajouterons qu'une ou deux réflexions à ce remarquable fragment du journal d'un peintre américain. On publie, depuis quelque temps, des *Feuilles du Dimanche*, qui sont probablement destinées, ou qui devraient l'être du moins, à remplacer l'instruction morale et pratique que le peuple de Paris ne va point chercher dans les temples. L'enseignement religieux obtient-il aussi une place dans les *Feuilles du Dimanche?* Non, tout au contraire : la religion n'en est pas seulement bannie, elle y est encore trop souvent tournée en ridicule. Cette remarque s'adresse en particulier à un journal que nous voudrions pouvoir louer sans réserve, parce qu'il est écrit avec talent, et qu'il a pour principal rédacteur un homme distingué par sa franchise de caractère et de conduite : *M. Cauchois-Lemaire.* Nous avons été affligés de voir qu'il ramasse dans les colonnes du *Bon Sens* tout ce qu'il peut trouver de défavorable aux ministres du culte catholique. S'il y a un curé qui commette une faute, qui se livre à un abus de pouvoir, qui soit cité en justice pour quelque méfait que ce soit, on peut être certain que la nouvelle en sera recueillie, le dimanche suivant, pour être colportée parmi les ouvriers de la capitale. Les rédacteurs ont même accueilli dernièrement une lettre inepte et ridicule d'un cordonnier, qui demande qu'on remplace le catéchisme par le code civil et pénal pour l'instruction des enfans, c'est-à-dire qu'on leur fasse une morale d'égoïsme et de peur, au lieu de leur enseigner une morale de conscience. Le pauvre cordonnier n'entendait rien à la question; mais M. Cauchois-Lemaire n'en est-il pas encore venu à comprendre que la religion est le meilleur appui des vertus publiques? et puisqu'il veut la liberté, ne sait-il pas que l'Evangile est le plus solide fondement d'un état libre? Nous reviendrons peut-être plus tard sur ce sujet.

PRISONS DE PARIS.

LA MAISON DES JEUNES DÉTENUS.

On a trop long-temps envisagé les prisons comme des cloaques où la société écoulait ses plus sales immondices, et trop long-temps aussi l'on n'a vu dans les malheureux qu'on y entassait, que des ennemis dignes de la vindicte publique. En cela la société se montrait à la fois égoïste jusqu'à la barbarie et absurde, deux choses qui, à y regarder de près, marchent toujours ensemble; il y avait même dans sa vengeance une grande injustice, une souveraine iniquité; car c'était méconnaître un fait qu'il ne faut pas craindre d'avouer aujourd'hui, savoir que l'ordre social lui-même, ou plutôt ce qu'on appelle de ce nom, a une énorme part à réclamer dans les crimes et dans les délits. Avec un peu plus de réflexion, on eût vu que, des différences d'éducation, de moyens d'existence, en un mot, de position, découlaient, en grande partie, celles que nous remarquons dans la conduite des hommes, et que, par conséquent, il fallait considérer les coupables que la loi punit, avec plus de douleur et de compassion que de colère, et songer moins encore à leur faire expier leur faute qu'à les mettre en état de reprendre un meilleur chemin. La philosophie du bon sens suffisait pour faire cette découverte, et c'est pour cela qu'elle l'a faite, tard, il est vrai, parce que, livré à sa propre force, l'esprit humain se dégage lentement de ses préjugés et de ses préoccupations. Aujourd'hui, les hommes de sens droit et qui ont des entrailles pour les malheureux, voient bien que la société qui les punit commet une injustice et se prépare des ennemis irréconciliables, tant qu'elle se borne à punir, et regardent les prisons comme des hôpitaux, autant que comme des lieux d'expiation. Seulement il est à craindre que, faute d'avoir sondé jusqu'au fond la plaie de la misère humaine, ces philanthropes, renvoyant toute la responsabilité du crime aux circonstances extérieures dont nous avons parlé tout-à-l'heure, oublient un peu trop la conscience du coupable et cherchent dans des moyens extérieurs aussi, les remèdes qu'ils donneront à leurs malades. En agissant de la sorte, ils n'en guériront pas un seul, nous pouvons le leur prédire; tôt ou tard, apercevant le peu de succès de leurs efforts, il faudra qu'ils se mettent à la recherche de moyens plus efficaces.

Ce n'est pas à dire toutefois que du bien et beaucoup de bien ne puisse être produit par les efforts de la simple philanthropie. Cette pensée est si loin de nous que nous sommes même certains que l'œuvre que se proposent les philanthropes est une préparation nécessaire à la cure radicale des pauvres prisonniers. Aussi n'est-ce pas avec un faible intérêt que nous voyons commencer aujourd'hui en France la réforme du régime des prisons, déjà si avancée ailleurs, et que nous avons observé, il y a quelques jours, dans une des maisons de détention de Paris, les premiers essais de cette réforme, dus au zèle et à l'active philanthropie de M. Moreau-Christophe, inspecteur-général des prisons de la Seine. Son obligeance nous a non seulement mis à même d'apprécier en détail, par nos propres yeux, les heureux et intéressans résultats qu'il a déjà obtenus, mais nous lui devons encore tous les secours qui peuvent nous aider à donner ici à nos lecteurs et à révéler, en

quelque sorte, au public, l'existence d'une institution créée sans bruit, ignorée encore, et pourtant d'une importance incalculable, par l'influence qu'elle peut avoir sur la société : nous voulons parler de la *Maison des jeunes Détenus*.

M. Moreau a senti que pour entreprendre une réforme fondamentale, il fallait la commencer par les jeunes prisonniers. Il a senti que non seulement cette génération, comme la moins pervertie et la plus maniable, sera aussi la plus propre à subir l'heureuse influence d'un régime pénitentiaire; mais surtout que la ramener à de bonnes habitudes, à des sentimens de droiture et d'honneur, que refaire son éducation, c'était diminuer pour l'avenir la population des prisons d'adultes, c'était ôter au bagne et à l'échafaud la plupart de leurs victimes, puisque cette jeune génération est la pépinière d'où sortent plus tard la majeure partie des grands criminels.

Avant tout, M. Moreau a dû séparer les enfans détenus des prisonniers adultes, avec lesquels ils avaient été confondus jusqu'alors. On a peine à concevoir l'incurie des administrateurs qui ont souffert si long-temps un pareil mélange, et qui laissaient ainsi le jeune adepte du crime achever à l'école de ses vétérans une éducation qui devait le ramener plns tard sur les bancs de la Cour d'assises. M. Moreau alla donc chercher à Bicêtre, à la Force et dans les autres repaires semblables, les détenus âgés de moins de seize ans, et les réunit, en juillet 1831, dans une maison spéciale, l'ancienne prison des Madelonettes, que M. le préfet de police fit évacuer et assigna exclusivement à cette nouvelle destination. C'était déjà là un pas important vers la réforme; mais ce n'était qu'un pas, et si l'on se fût arrêté là, en se contentant d'organiser cette prison sur le modèle des autres, la séparation opérée eût été d'une utilité fort minime; car la population des *jeunes Détenus* était déjà bien corrompue, et les traditions qu'elle apportait des divers établissemens qu'elle avait habités se seraient infailliblement perpétuées dans cette maison. Avant de dire ce que fit M. Moreau pour organiser celle-ci en maison pénitentiaire, donnons quelque idée de ses hôtes.

La population de la *Maison des jeunes Détenus* se compose : 1° de prévenus qui attendent leur jugement ou qui en ont appelé; 2° de jugés. Ceux-ci sont condamnés la plupart pour vagabondage, quelques-uns pour mendicité, un petit nombre par mesure administrative, le reste pour de véritables crimes ou délits.

Ces derniers sont au nombre de 79 sur 252 jugés; ils ne forment ainsi que la minorité. Puis donc que la majorité est composée de vagabonds et de mendians, combien n'était-il pas urgent d'opérer la séparation de ces pauvres jeunes gens d'avec les prisonniers adultes, qui ne manquaient pas de les convertir au crime! La plus grande partie de ces enfans, dont les plus âgés ne doivent avoir que seize ans, sont des malheureux abandonnés sur le pavé de Paris; un grand nombre sont issus de la prostitution. Quelle compassion ne doivent pas inspirer ces pauvres êtres, voués presque infailliblement au vice et au crime par les vices mêmes auxquels la plupart doivent le jour! Quel reproche pour notre civilisation qu'une génération pareille!

Il est intéressant et triste surtout de voir la progression rapide de leur nombre, à mesure qu'on passe des plus jeunes aux plus âgés. Les plus jeunes ont 9 ans; il n'y en a que deux. Ceux de 10 à 11 ans sont au nombre de huit; ceux de 11 à 12 au nombre de douze; il y en a vingt-sept de 12 à 13 ans; trente-cinq de 13 à 14; quarante-six de 14 à 15; soixante de 15 à 16.

M. Moreau établit dans des quartiers différens les prévenus et les jugés, et les sépara entièrement les uns des autres, mesure dictée à la fois par la justice et par la prudence. S'occupant ensuite plus spécialement des seconds, il se proposa de travailler à leur amélioration et à en faire des citoyens capables de gagner honorablement leur vie. Je ne parlerai pas du soin minutieux qu'il apporta à rendre le régime hygiénique et alimentaire des détenus aussi bon que les circonstances le permettaient. J'arrive aux moyens qu'il employa pour faire la triple éducation morale, intellectuelle et industrielle de ces enfans.

Des ateliers furent ouverts dans la prison, et là les jeunes détenus apprennent les vocations qui pourront le mieux assurer leur existence, au sortir de leur captivité. Mais ces ateliers furent lents à se peupler. Jusqu'au 1er juillet dernier, un grand nombre de prisonniers se refusaient à l'ouvrage. A cette époque, M. Moreau put enfin ouvrir, selon le projet qu'il en avait formé depuis long-temps, une école primaire par l'enseignement mutuel. Secondé par les principaux fonctionnaires de la maison et par un excellent instituteur, il parvint à faire marcher cette école selon ses désirs; nous l'avons vue; elle offre déjà les résultats les plus satisfaisans. Depuis qu'elle est établie, une amélioration sensible s'est fait remarquer dans toute la conduite des détenus. Les ateliers se peuplent tous les mois davantage, et les punitions disciplinaires sont chaque jour plus rares; et tandis qu'auparavant le commissaire de police était très-souvent appelé pour constater des délits commis dans la maison même, depuis que l'école est établie ce fait n'a eu lieu qu'une seule fois. C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu le Nouveau-Testament entre les mains de ces pauvres enfans. On en donne un exemplaire à chacun de ceux qui fréquentent l'école; ils ne le lisent, il est vrai, jusqu'ici que comme leçon de lecture et pour exercer leur mémoire; mais qui peut savoir si ces passages, déposés ainsi dans ces jeunes têtes, ne leur reviendront pas au moment convenable et ne trouveront pas, tôt ou tard, le chemin de leur cœur.

M. Moreau est parvenu à obtenir le silence le plus complet dans les ateliers, au réfectoire, dans tous les exercices; ce silence n'est rompu que pendant les récréations. Ce n'est pas seulement un moyen d'ordre et de régularité : en l'exigeant, M. Moreau se propose surtout de donner aux jeunes détenus l'habitude de la réflexion, et de les empêcher le plus possible de se communiquer le venin de leurs mauvaises pensées.

Parmi les moyens qui sont mis en usage dans la *Maison des jeunes Détenus* pour les exciter, nous n'osons pas dire au bien, mais à se bien conduire, ce qui n'est pas toujours la même chose, nous en signalerons un, imaginé par M. Ch. Lucas; c'est la division de la prison en trois quartiers, l'un de *récompense*, destiné aux meilleurs sujets, l'autre *de punition*, pour les plus pervers; le troisième *d'épreuve*, pour les sujets qui ne méritent ni récompense ni punition. Les habitans du quartier de punition sont traités plus ou moins sévèrement, selon la faute qui leur a valu ce séjour; les peines qui leur sont infligées sont le pain et l'eau pour nourriture, l'incarcération solitaire, etc. Les récompenses sont également graduées. M. Lucas propose dans un travail inédit, qu'il a bien voulu nous communiquer, et que son étendue nous empêche d'insérer, comme nous l'eussions désiré (1), de faire de l'exclusion de l'école un moyen de punition. « Je voudrais, dit-il, que les enfans du quartier de punition n'y fussent point admis. Il importe de présenter aux détenus l'instruction comme un bienfait auquel on perd ses droits par sa mauvaise conduite. Ainsi, à la maison centrale de Cadillac, où j'ai organisé une école pendant mon inspection, j'avais proposé, dans le projet de réglement, que la bonne

(1) Lettre à M. le conseiller-d'état De Gérando, concernant un projet d'établissement, par voie de souscription, d'une maison pénitentiaire pour les jeunes détenus. Nous croyons savoir que cette lettre doit être publiée sous peu.

conduite fut le titre d'admission, et une mauvaise conduite un titre immédiat d'expulsion. L'effet de cette mesure a été merveilleux, et c'est avec raison que l'ordonnance de M. le ministre de la guerre en a posé et consacré le principe dans l'organisation des pénitenciers militaires. »

On ne saurait le contester, le conseil de M. Lucas est ingénieux et repose sur une observation fort juste des mobiles qui agissent sur le cœur humain; mais ne faut-il pas déplorer cette nécessité où nous sommes, tant que nous ne disposons que de leviers humains, de n'obtenir un bon résultat qu'en excitant un sentiment essentiellement mauvais, le plus souvent l'amour-propre, quelquefois pis encore? C'est là une réflexion qui s'est souvent présentée à nous dans la visite que nous avons faite à la maison des jeunes détenus. Partout nous avons rencontré, à côté des plus louables efforts d'un zèle philanthropique, à côté des résultats tout-à-fait heureux obtenus en si peu de temps par le digne fondateur de cet établissement, ce signe fatal de la déchéance de l'homme, cette nécessité de tourner toujours dans le cercle vicieux des sentimens égoïstes du cœur humain, sans jamais rien changer à ce cœur. Et cependant, il n'y a de réforme véritable que celle qui atteste que le cœur est changé, que le dévouement a détrôné l'égoïsme, que le MOI s'est renoncé lui-même. Ce changement, c'est Dieu seul qui peut le produire, et il ne l'opère que par l'Évangile. Aussi devons-nous le dire, il existe jusqu'à ce jour une lacune immense dans l'établissement dont nous avons entretenu nos lecteurs. Tout ce que la philanthropie humaine a d'ingénieux, tout ce qu'elle a d'activité, se montre dans les moyens qui y sont mis en usage pour améliorer le sort de ces malheureux enfans; mais nous pouvons lui prédire qu'avec les seules ressources dont elle dispose, elle n'obtiendra que des résultats très limités, plus apparens que réels; elle pourra réformer, mais elle ne régénérera pas; or, toute réforme qui ne procède pas d'une régénération est une œuvre précaire et sans garantie pour l'avenir. Nous avons lieu de croire que M. Moreau a déjà senti cette vérité et qu'il ne se fait aucune illusion sur la portée des leviers dont il se sert; il aperçoit la grande lacune qui reste à combler dans l'intéressante maison qu'il a fondée; c'est déjà beaucoup, et nous pouvons espérer qu'il pourra la remplir un jour.

Nous aurions voulu comparer l'organisation de la *Maison des jeunes détenus* avec celle des maisons pénitentiaires des États-Unis, de la Suisse et de l'Angleterre; forcés de nous borner, nous dirons seulement que la disposition des lieux n'a pas permis à son fondateur d'en faire en tout point une prison-modèle, et qu'en particulier le système cellulaire de nuit ne peut y recevoir qu'une application fort limitée.

MÉLANGES.

COLLÉGE INDUSTRIEL. — On lit dans le *Journal des Débats*: «Un arrêté du Conseil royal de l'Université, approuvé par le ministre, autorise la création d'un COLLÉGE D'INDUSTRIE, qui doit être placé dans les quartiers du centre. Ce collége, comme Charlemagne et Bourbon, ne recevra que des externes. On y enseignera les langues française, anglaise et allemande, les mathématiques, la chimie, l'architecture, le dessin linéaire et académique, la géographie, l'histoire, la comptabilité commerciale, la rhétorique, la logique, la morale et les élémens du droit commercial. Le cours des études sera de quatre années; les élèves pourront alors avoir fini à 17 ans, âge très-convenable pour le choix d'une profession. M. Lamotte, licencié en droit et chef d'institution, est nommé directeur du collége. M. Lamotte, outre sa longue expérience dans l'enseignement, est un des hommes qui ont le plus contribué au développement de l'instruction primaire, et par ses ouvrages et par ses publications mensuelles. »

Voilà précisément ce que nous avions demandé dans notre article sur *l'Instruction pour les classes industrielles*, et nous nous réjouissons que M. le ministre de l'instruction publique n'ait pas tardé plus long-temps à créer un genre d'établissemens qui est réclamé par nos mœurs et par les besoins de notre société, telle que le dix-neuvième siècle l'a faite. Un collége, véritablement collége, aussi élevé en rang que les colléges classiques, mais débarrassé du grec, du latin, de la versification, de la mythologie, etc., c'est ce qui manquait à notre système d'éducation publique. Le choix des sciences qui seront enseignées dans le *Collége industriel* est tout ce qu'il devait être; la philosophie et la littérature y occupent une place convenable à côté des sciences mathématiques et commerciales. Si cet établissement est bien dirigé, et que les différens cours soient confiés à des professeurs habiles, nous ne doutons pas que ce collége industriel n'obtienne en peu de temps un grand succès. Les pères de famille s'applaudiront de pouvoir procurer une éducation libérale et étendue à leurs enfans, sans les astreindre à étudier des langues mortes dont ils n'ont que faire.

Mais ce n'est pas assez d'avoir fondé une pareille institution dans la capitale. Les chefs-lieux de département ont droit au même bienfait. Il conviendra peut-être d'attendre quelque temps encore, pour connaître par une expérience positive ce que peuvent produire de vraiment utile ces colléges industriels. Mais aussitôt que l'épreuve en sera faite, si elle est favorable, comme nous le croyons, il appartiendra à la haute sollicitude de M. le ministre de l'instruction publique de doter les départemens d'institutions du même genre. Nous pensons qu'il faudra pour cet objet, non seulement des autorisations ou des ordonnances ministérielles, mais une *loi spéciale* qui régularise ce nouveau mode d'éducation. Les provinces manufacturières de France y trouveront un excellent moyen de perfectionner l'instruction de la classe industrielle, encore si arriérée sous tant de rapports, et il n'est pas douteux que les manufacturiers, les fabricans, les propriétaires aisés, ne s'empressent de le mettre à profit pour leurs enfans.

AFFRANCHISSEMENT D'ESCLAVES. — La *Société Philanthropique*, formée en 1828 au Cap de Bonne-Espérance, s'occupe principalement du rachat des esclaves; c'est surtout à des jeunes filles, de l'âge de trois à dix ans, qu'elle procure la liberté. Dans l'espace de quatre ans, elle en a racheté 102, au prix moyen de 17 liv. 2 sh. st., environ 430 fr.

La cinquième partie des esclaves de l'île Sainte-Hélène a déjà obtenu son affranchissement; on pense que d'ici à quatre ou cinq ans, l'émancipation des autres aura aussi eu lieu.

L'*Unido*, vaisseau marchand de Fayal, l'une des Antilles portugaises, étant entré, il y a quelques semaines, dans le port de Waterford, on remarqua avec surprise que tous les hommes de l'équipage, excepté le capitaine, étaient noirs, et le bruit se répandit que plusieurs étaient esclaves. Un seul l'était réellement. Ce malheureux, âgé d'environ vingt-quatre ans, réussit à s'échapper du navire et, étant arrivé à terre, il fit comprendre, en mauvais anglais, à ceux qu'il rencontra, qu'il était esclave, et que, pendant les deux ans et demi qu'il avait servi à bord de l'*Unido*, il avait été mal nourri et n'avait eu pour gages que de mauvais traitemens. Les personnes auxquelles il s'adressa s'empressèrent de lui dire que, depuis qu'il avait mis le pied sur le territoire anglais, il n'était plus esclave, et le pauvre homme en fut tellement réjoui, qu'il sautait et dansait sur le quai. On le conduisit chez le maire de Waterford, qui, après avoir fait venir le capitaine, et quoique celui-ci lui assurât qu'il était forcé de payer 300 dollars au maître de l'esclave, s'il ne le lui ramenait pas, déclara au pauvre Africain qu'il était libre.

Ces faits isolés sont intéressans; mais ce que nous devons désirer, c'est l'abolition complète de l'esclavage. Peut-être cette année ne se passera-t-elle pas sans que des mesures énergiques soient prises en Angleterre pour amener cet heureux résultat. Puisse cet exemple, que nous donneront nos voisins, être bientôt imité en France, où l'on n'a encore à peu près rien fait dans l'intérêt des nègres de nos colonies!

L'EVOCATION, par J. OLIVIER; suivi du DRAPEAU ROUGE, par Mme C. O. Lausanne, chez les principaux libraires. Br. de 27 pages in-8°. Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

M. Olivier est connu dans la Suisse française, sa patrie, par des productions poétiques d'un mérite incontestable. L'amour des lieux qui l'ont vu naître, les beautés dont le Créateur les a embellis, les beaux souvenirs historiques qu'on y rencontre à chaque pas, lui fournirent seuls d'abord ses inspirations. Nous retrouvons dans l'*Evocation* cette même sève de patriotisme et, avec elle, un sentiment qui manquait aux premiers chants du poète et qui fécondera sa pensée et son imagination, en donnant à l'une la netteté qui lui manque peut-être, à la seconde, la tempérance dont elle s'écarte peut-être aussi; ce sentiment est la foi du chrétien. Il nous semble qu'il plane encore plus qu'il ne règne sur les autres sentimens de l'auteur, qu'il ne les pénètre pas assez. Cette remarque nous paraît encore plus applicable au morceau de Mme O., intitulé le *Drapeau rouge*, morceau d'une poésie plus châtiée, plus facile, mais trop martiale pour une femme chrétienne. Au reste, la poésie de nos deux auteurs a le mérite d'être à eux, d'être suisse comme eux; elle ne se traîne pas sur les traces des poètes qu'un autre pays a vu naître, que d'autres mœurs ont élevés; c'est la poésie des montagnes et des vallées, la poésie des chalets et des mœurs helvétiques: quelquefois, riante et sauvage, elle s'enveloppe de temps en temps aussi de ces vapeurs opaques qui voilent souvent la cime des monts. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de faire quelques citations.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 25. 20 FÉVRIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

DE L'ÉDUCATION

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LES VÉRITABLES BESOINS DE L'HOMME.

PREMIER ARTICLE.

A entendre les réclamations qui s'élèvent de toutes parts sur la nécessité de propager les lumières et l'instruction dans toutes les classes de la société; à voir la sollicitude du gouvernement pour ce grand intérêt social, celle des hommes de presque tous les partis, et surtout l'activité d'un grand nombre de philanthropes, on croirait que nous marchons à pas de géant vers un état de choses incomparablement supérieur à tous ceux qui l'ont précédé. Mais, en y regardant de plus près, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il y a dans ce mouvement plus d'apparence de progrès que de progrès réel, et que le perfectionnement prétendu, vers lequel on pousse avec tant de zèle, est tantôt problématique sous bien des rapports, tantôt une véritable rétrogradation, et qu'il doit être tenté par des voies toutes différentes de celles qu'on suit ordinairement. Une des raisons de cette funeste méprise, est la direction, plus ou moins partielle et exclusive, que l'on prétend imprimer, et qu'on imprime en effet, à la culture des individus et des masses, et l'oubli déplorable des principes moraux et religieux qui doivent présider à cette culture.

J'ai toujours pensé, que pour être ce qu'il doit être, le développement individuel et social doit être un développement harmonique de tous les besoins, de toutes les capacités, de toutes les facultés de notre nature, sous l'influence des lois psychologiques, morales et religieuses qui doivent la régir ; qu'il doit y avoir accord hiérarchique dans le progrès de chacune des faces de notre être, et qu'un développement partiel et tronqué de l'homme, sans ensemble et sans harmonie, est une source de maux, d'égaremens et de perdition.

Voyez le sauvageon greffé et cultivé par une main habile, il est destiné à produire en abondance des fruits savoureux. Mais si la sève n'est point corrigée, si elle n'est point répartie dans les proportions convenables, si la culture n'est pas régulière, si les influences qui la constituent et la favorisent ne sont pas de nature à annoblir la vie végétale dans toutes les directions où elle doit paraître et s'épanouir, alors se montrent, ou des fruits sauvages, dont l'âpreté et l'amertume nous repoussent, ou des branches gourmandes qui absorbent les sucs nourriciers et font avorter la fleur et le fruit. L'arbre flatte l'œil au-dehors par une belle écorce ; il abonde en bois vigoureux ; il étend au loin ses rameaux et son ombrage; il annonce, sous certains rapports, la force et la vie; mais cette force et cette vie partielles qui trompent les yeux, sont un mal profond, et le résultat en est la stérilité ou la mort. « Tout arbre qui ne porte point de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. »

Ainsi l'homme, qui par lui-même n'est qu'un sauvageon, tant qu'il n'a point reçu l'influence d'une heureuse culture, se développe à faux sous l'influence d'une éducation désharmonique, partielle et tronquée, et ne porte que des fruits amers, si, avant tout, une éducation convenable n'a pris à tâche de régénérer, en les développant et en les réglant, toutes les tendances de son être.

Cette éducation, tout le monde, au premier abord, semble l'entendre de la même manière, parce qu'à tout le monde, le terme lui-même dont se revêt cette notion, rappelle au premier moment une idée commune. Mais il ne

faut pas s'y méprendre : au fond de ce terme, se cache tout un ensemble de vérités ou d'erreurs, selon l'esprit qui l'emploie, selon la pensée qui s'en saisit, pour se proclamer et pour se produire. Ainsi, dans la plupart des expressions dont nous faisons usage pour exprimer nos pensées, s'offre d'abord un côté superficiel et vulgaire que chacun envisage de la même manière ; puis, ensuite, une abondance de sens plus ou moins profonde, une variété de nuances qui ne se révèlent qu'à une attention plus sérieuse.

Quelle est donc l'idée, l'impression commune que laisse dans l'esprit la notion générale d'éducation, sur laquelle on s'entend sans difficulté dans l'usage vulgaire de l'expression?

C'est l'idée d'un passage de l'être qu'on élève, dont on fait l'éducation, à un état plus parfait que celui où il était primitivement; c'est l'idée générale d'un mouvement, d'un progrès imprimé à cet être pour le conduire à un développement supérieur, à un perfectionnement dont chacun reconnaît la nécessité et que tout le monde croit possible. Accord parfait sur ce point; uniformité complète et générale d'impression, d'idée, d'opinion, de langage. C'est là le côté vulgaire et superficiel, comme nous disions tout-à-l'heure.

Mais qu'on y regarde de plus près, et l'on apercevra une foule de nuances sous lesquelles cette idée commune vient se réfléchir dans chacun, selon la teinte des esprits, la diversité des goûts, l'opposition des principes.

Ce perfectionnement, vers lequel doit tendre l'éducation; cet état supérieur, vers lequel elle doit conduire ; ce progrès qui doit constituer son essence, il n'est pas le même pour tous : chacun l'envisage d'un point de vue qui lui est propre, et là commencent les distinctions, la divergence de systèmes.

L'homme terrestre et matériel, le sensualiste qui rapporte et mesure tout aux jouissances vulgaires de la vie, devra poser à l'éducation un but essentiellement conforme à ses goûts, et tout dans son système devra tendre à exalter la sensualité et à mettre à son service, même les plus nobles facultés de l'âme. Chez l'un, cette tendance se manifestera dans la sphère toute grossière et tout animale des sens ; chez l'autre, dans la sphère d'une sensualité plus exquise, raffinée par l'imagination, l'intelligence et le cœur ; chez un troisième, dans le cercle du froid calcul qui ramène tout à l'utilité positive.

Pour l'homme qui voit la vie sous un aspect plus grave et plus élevé, et qui, avide de connaître, met au premier rang la science et la recherche de la vérité, l'éducation consistera principalement dans la culture de l'intelligence.

Pour les âmes aimantes et sentimentales, elle devra tendre, de préférence, à développer les dispositions du cœur, dont se nourrissent la bienveillance et la sympathie.

Pour l'homme à volonté droite, à principes austères, à convictions morales et religieuses, elle devra former, avant toutes choses, à la vertu et à la piété.

Il y aura une éducation industrielle, une éducation esthétique, une éducation savante, une éducation littéraire, une éducation dominée par des vues de famille, de coterie, de parti, de secte, par des intérêts politiques, par des intérêts de nation, de temps et de lieu ; enfin, une éducation cosmopolite, généreuse et large, tout imprégnée de cet esprit noble et expansif, qui épure, féconde, agrandit, harmonise dans toutes les sphères et complète la vie de l'homme.

Je n'indique ici que quelques nuances ; le nombre en serait infini. Il suffit de rappeler, et l'expérience le prouve, qu'à côté d'un point de vue commun, renfermé pour tous les esprits dans la notion générale d'éducation, il en est une foule d'autres qui s'y rattachent en sous-ordre, qui varient à l'infini et qui diffèrent entre eux dans toutes sortes de proportions.

Dans tous les cas, quelque teinte qu'elle prenne, quelque direction qu'elle donne au sujet qu'elle veut modifier, et auquel elle veut imprimer un mouvement progressif, on comprend que l'éducation doit avoir un but idéal, dernier terme auquel elle aspire.

On vient de voir combien ce but idéal peut être divers ; il en est de même des moyens de l'atteindre.

Qui ne comprend dès lors la divergence infinie qui doit se rencontrer dans l'esprit et dans la forme des systèmes d'éducation? Qui ne sent vivement l'importance d'avoir sur ce point des principes basés sur le vrai, des procédés sûrs pour appliquer ces principes?

Si nous parvenions à réunir des données communes qui pussent être envisagées comme le point de départ de toute bonne éducation ; si nous avions un but idéal, un point immuable vers lequel il suffirait de diriger l'homme pour imprimer à tout son être un mouvement harmonique de véritable progrès ; si nous trouvions des procédés propres à conduire, mieux que d'autres, à la réalisation aussi complète que possible de cet idéal, qui serait notre but ; l'éducation qui partirait de ce point de départ, qui marcherait vers ce but, qui emploierait ces procédés, ces moyens, serait essentiellement la bonne à nos yeux, et tous les autres systèmes auraient pour nous un degré d'autant plus grand de bonté ou d'imperfection, qu'ils s'approcheraient ou s'éloigneraient plus ou moins, dans la théorie et dans la pratique, de ce système normal basé sur la nature éternelle des choses.

Ces données communes qui doivent servir de point de départ à l'éducation ; ce but idéal qu'elle doit se proposer ; ces moyens d'approcher du but et de l'atteindre, nous devons les trouver dans l'étude de l'homme, dans l'expérience et dans l'Evangile : attachons-nous à les y chercher.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Discours *sur quelques sujets de religion et de morale*, par J.-H. Grandpierre. Avec cette épigraphe : « La philosophie *cherche*, le Christianisme *possède* la vérité. » Pic de La Mirandole. 1 vol. de 466 pages in-8°. Paris, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 5 fr.

Avoir à annoncer un ouvrage solidement et essentiellement religieux est une tâche qui se présente rarement. On trouve souvent, il est vrai, des livres qui ont une teinte religieuse, une tendance spirituelle ; on s'aperçoit que leurs auteurs ont une sorte de faim et de soif de la justice, et qu'ils éprouvent de la répugnance pour l'aliment qui périt. Le lecteur se sent transporté hors de son cercle habituel d'intérêts et de jouissances, et se laissant émouvoir, au cri d'alarme ou de détresse de son compagnon de route, il jette peut-être sur sa propre âme et sur sa destinée un coup-d'œil plus attentif que d'ordinaire. Il a reçu une impression sérieuse, il a rencontré le grand nom de Dieu et la grande pensée de l'éternité, et il croit avoir lu un livre religieux; mais il faut convenir que ce titre se donne et s'obtient bien aisément, et qu'on n'examine guère ce que doit renfermer un livre pour qu'on puisse le qualifier ainsi. Les hommes sont, en général, peu exigeans en matière de religion. Il y a dans les cœurs moins de souhaits qui l'appellent que de force qui la repoussent. On se contente de la connaissance la plus superficielle et souvent la plus erronée du dogme chrétien bien qu'elle ne trace aucune idée nette dans l'esprit, et les recherches s'arrêtent court devant l'assertion la plus hasardée

comme si on avait trouvé l'objet qui les excitait. On se hâte d'appeler religion une vague notion, une forme revêtue d'un nom sacré, en un mot, tout ce qui nous fait souvenir que nous avons un Créateur, une âme et des devoirs. Eclaircir cette notion, aller au fond de cette forme, n'est le besoin que du petit nombre. La multitude, ne cherchant point à saisir l'ombre qui passe près d'elle, ne s'aperçoit pas que c'est une ombre et croit avoir entrevu la réalité.

Peut-être se laisse-t-on encore plus tromper par ce qu'on nomme le sentiment religieux que par les idées faibles et indécises que l'on se forme sur la religion. En général, on est porté à se fier à des idées comme à des guides, et une idée, si elle était suivie avec sincérité et persévérance, mènerait sûrement à la découverte d'une erreur ou d'une vérité. Les émotions, au contraire, ont cela de dangereux, qu'on s'appuie sur elles comme sur des garanties. Plus elles sont sincères, plus, en quelque sorte, elles fixent l'âme en place, en lui persuadant qu'elle a atteint le but. Cette religion du cœur, derrière laquelle se retranchent tant de personnes dépourvues de croyances positives, et qui leur est un rempart contre le dogme, au lieu d'en être une conséquence, me paraît être le résultat d'une déplorable alliance contractée entre l'ignorance et le sentiment. Un véritable sentiment religieux ne peut être éprouvé qu'à la suite d'une notion religieuse déterminée. Il ne s'agit pas, en religion, d'être ému, mais d'aimer; et pour aimer, il faut connaître. La foi sans connaissance n'est que de la crédulité; le sentiment sans connaissance n'est qu'une émotion stérile et passagère; et cette prétendue religion du cœur, brillante et pauvre, est aussi éloignée de l'amour que la crédulité est éloignée de la foi.

Un livre, pour être religieux, doit renfermer des vues claires sur les vérités religieuses et une exposition franche du dogme; il doit dire nettement sur quelles doctrines la foi est appelée à s'exercer, et comment, fécondée par elles, cette foi est agissante par la charité; en sorte qu'on ne puisse le lire sans acquérir des idées positives sur les destinées morales et éternelles de l'homme. N'est-il pas, en effet, du plus haut intérêt, au milieu de tant d'opinions diverses et de si épaisses ténèbres, au bruit de tant d'erreurs qui s'écroulent, au murmure de tant de mécomptes et de dégoûts, d'examiner ce qu'est le Christianisme au dix-neuvième siècle, de voir comment il est compris, cru, prêché de nos jours, et de mettre l'époque actuelle, où il combat péniblement, mais avec l'assurance du succès, pour remporter une éclatante victoire, en regard de ces temps reculés où il combattait, péniblement aussi, et sûrement aussi, pour assurer son existence? Ne vaut-il pas la peine de comparer ce que signifie aujourd'hui le nom de chrétien avec ce qu'il signifiait au jour où, pour la première fois, à Antioche, les disciples furent appelés de ce nom? Si l'on prête l'oreille aux chants de triomphe du camp incrédule, où l'on se réjouit de ce qu'il n'y a plus de foi, comme si ce n'était pas dire aussi qu'il n'y a plus de vérité, n'écoutera-t-on pas les chants de réjouissance et d'actions de grâces qui s'élèvent du camp des croyans?

Les discours chrétiens que vient de publier M. GrandPierre, répondent donc à un besoin réel, quoiqu'il ne soit malheureusement pas assez senti; ils font connaître le Christianisme dans son essence et dans ses effets; ils le font connaître tel qu'il est dans la Bible et dans le cœur des chrétiens; ils le montrent à la pure lumière de la révélation, et non à travers les formes humaines qui prennent toujours pour elles le positif et laissent l'indécis aux doctrines. Ces discours sont à la fois de chaudes prédications et d'éloquens plaidoyers. Publier le Christianisme et le défendre, tel est le but que l'auteur se propose et qu'il atteint. Il tient dans une main « l'épée de la Parole » et dans l'autre « le bouclier de la foi, » (Ephésiens VI) et avec ces armes d'une guerre qui n'est point charnelle, il attaque avec confiance et pare avec sécurité. Rencontrant bien des objections et y répondant; déjouant les mille ruses du cœur de l'homme avec les enseignemens de la sagesse de Dieu qui est infiniment diverse, il présente à tous le miroir de la loi divine, dans lequel chacun peut reconnaître son « visage naturel; » et malgré cette diversité d'obstacles et de moyens, sa principale mission est toujours devant ses yeux. Il annonce constamment Dieu, dans lequel il ne peut y avoir ni ombre, ni variation, et Jésus-Christ, qui est le même hier, aujourd'hui et éternellement, à l'homme, dont la nature est aussi exactement la même de nos jours qu'au temps où, pour la première fois, ces mots : « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile, » lui furent adressés par le grand docteur venu du ciel.

Les lecteurs du *Semeur* savent déjà par quelques fragmens que M. GrandPierre a bien voulu nous communiquer avant l'impression de cet ouvrage et que nous avons publiés, que la simplicité, l'élévation et la chaleur caractérisent surtout son talent. Ils retrouveront ces qualités dans tous les discours qu'il vient de faire paraître, et nous sommes convaincus que ce sont celles qui siéent le mieux à la prédication chrétienne.

Nous savons que des citations sont, en général, peu propres à faire connaître un ouvrage de ce genre; isolés du tout dont ils font partie, les morceaux qu'on détache d'un discours que domine une pensée générale, n'ont souvent plus la même portée; le lecteur n'a pas été préparé à ce qu'on lui donne à lire par les considérations dont l'auteur a, à dessein, fait précéder les passages qu'on cite, et en les en séparant, on risque d'en affaiblir l'effet. Il nous semble cependant que, quoique ôtée de la place qu'elle occupe dans un livre, la vérité est toujours propre à instruire, et nous nous décidons en conséquence à faire quelques emprunts aux *Discours* que nous annonçons. Voici un fragment fort remarquable sur l'amour de Dieu manifesté dans la rédemption :

« Quand Dieu crée, quand il donne l'existence à des créatures quelconques, quand il leur conserve la vie et qu'il leur communique chaque jour, de l'abondance des richesses qui sont en lui, force, vie, lumière et bonheur, sans y être déterminé par aucun motif que l'amour gratuit qui a précédé l'existence de ces êtres, et dont la source est en lui et uniquement en lui, le Dieu de charité, il y a déjà dans cette pensée de quoi nous confondre; et si le misérable orgueil de notre cœur corrompu ne nous persuadait pas que Dieu nous doit quelque chose, ou si une abominable ingratitude, qui ne nous permet de sentir nos maux que pour nous faire oublier les bienfaits innombrables, infinis, dont nous sommes à chaque instant comblés, ne paralysait pas une sensibilité morale à laquelle la grâce seule peut rendre sa vertu émoussée, il nous suffirait de cette seule pensée : Dieu t'a créé! pour nous remplir d'amour et pour fournir à notre âme un aliment de vie continuel. Car c'est de cet amour que vivent les anges dans le ciel; c'est à cette source toujours abondante, de laquelle découlent sans cesse pour eux de nouvelles joies, qu'ils se désaltèrent et qu'ils se désaltéreront durant l'éternité. Eh bien! sachez que cet amour par lequel Dieu crée et conserve, il ne le compte presque plus pour rien, en comparaison de l'amour par lequel il rachète et qu'il a témoigné en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Sauveur, tant ce dernier l'emporte sur le premier! Maintenant, quand il veut nous toucher, quand il veut nous gagner, quand il veut nous enfanter à la vie de l'amour, ce n'est plus que l'amour qu'il a manifesté dans la rédemption qu'il exalte; car il sait que nous sommes devenus insensibles à celui qu'il a montré dans la création. Ouvrez l'Evangile, il n'y est presque fait mention que de la charité qui se sacrifie pour le salut des pécheurs. Pourquoi cela? c'est qu'il y a ici des profondeurs et des hauteurs, des largeurs et des longueurs de dilection, que le cœur qui médite le plus sur l'amour de Dieu est incapable de mesurer; que dis

devant lesquelles les anges mêmes demeurent absorbés. Dieu crée ; mais pour créer il n'a besoin que de sa Parole ; il dit, et la chose comparaît ; et quand tout l'univers a comparu, Dieu ne s'est pas épuisé, il n'a fait aucun effort ; il n'aurait qu'à vouloir, et des millions d'autres mondes viendraient se ranger à côté de ceux qui existent déjà. Mais Dieu sauve, Dieu rachète. Qui? des rebelles, des transgresseurs de sa loi, des impies : il les aime, quoiqu'ils le haïssent ; et pour les sauver, il se couvre de leurs misères, il se revêt de leurs injustices, il participe à leur mort, il s'abaisse, il s'anéantit, il se sacrifie, afin de pouvoir anéantir leurs souillures par sa sainteté, et détruire la mort par sa vie. Voici, c'est l'enfantement d'une création nouvelle, c'est le dernier effort et la preuve la plus inouïe de l'amour. Après cela, il n'est plus possible de rien demander ; Dieu a fait tout ce qu'il pouvait faire. Tout est accompli ! »

Ailleurs M. GrandPierre montre que le Christianisme est la vérité complète par rapport à l'homme :

« Le Christianisme, dit-il, qui est la vérité par excellence, la vérité divine, s'adresse à l'homme tout entier, occupe, met en jeu, satisfait toutes ses facultés, répond aux besoins les plus intimes de son être, et parle tout à la fois à sa raison, à sa conscience, à son cœur. Il est la lumière de la raison, la vie du cœur, la force de la volonté. Les divers systèmes de philosophie ont trahi leur origine terrestre, précisément par ce manque d'ensemble et de plénitude. Faisant abstraction de plusieurs des penchans les plus nobles de l'âme humaine, et se proposant l'éducation de la raison seulement, comme si l'homme n'avait qu'une raison et non pas une faculté de sentir et une conscience, l'école rationaliste a cherché à développer l'esprit ; elle a tout soumis à la critique de l'esprit, et ainsi elle a tronqué et mutilé l'homme. Le mysticisme est tombé dans l'excès contraire : ne voyant dans l'homme que le sentiment, comme si l'homme n'était pas doué d'une raison, il a, lui aussi, morcelé l'âme humaine, en voulant perfectionner, à l'exclusion et aux dépens des autres, la faculté qu'il affectionnait le plus. Le Dieu qui nous a créés, et qui par conséquent connaît intimement notre véritable nature et ses besoins, pouvait seul faire comme il faut notre éducation pour le ciel, et nous parler comme devait nous parler Celui qui est lumière et vie, parce qu'il est amour. »

Avant de terminer, qu'il me soit permis de faire une remarque sur la nature même de la prédication, et de montrer, s'il m'est possible, comment et combien elle se distingue de tous les autres moyens par lesquels les hommes font part à leurs semblables de leur science ou de leurs talens.

Lorsque le prédicateur de l'Évangile s'assied dans la chaire de vérité et qu'il ouvre le livre sacré qui, depuis son origine la plus reculée, a été ouvert partout où l'on a adoré le Dieu qui est Esprit, et non de muettes idoles ou une divinité pécheresse comme l'homme, il devient « ambassadeur pour Christ, » et son message est de « supplier les pécheurs d'être réconciliés avec Dieu. » (2 Corinthiens V.) Dans cet auditoire, qui est là autour de lui, silencieux et calme en apparence, et où il ne peut reconnaître que quelques différences d'âge et de rang, que de pensées et de sentimens divers, que d'agitations et de douleurs cachées, que de passions, de doutes et de préjugés ! Mais le message dont est chargé le ministre de l'Évangile, ce message unique pour tous, embrasse à lui seul l'auditoire entier et suffit à tous ses besoins. Il traverse l'enveloppe extérieure qui a ses variétés et ses nuances si multipliées, et il rencontre alors des diversités non moins nombreuses de savoir, d'intelligence, de sensibilité, de dispositions ; mais il ne s'arrête pas là ; il pénètre plus avant encore et il arrive enfin dans ces profondeurs où sont cachés dans les ténèbres les pensées secrètes, les intentions et les mouvemens des cœurs. Là, tout l'homme se résume, toutes ses branches se réunissent au tronc et à la racine. Là, « il n'y a point de différence, parce que tous ont péché ; » il n'y a point de différence, parce que, pour chacun, « le salaire de son péché, c'est la mort. » Le message de paix et de vie trouve là l'homme à qui il doit s'adresser, l'homme à qui il a affaire ; il lutte avec lui, et s'il est vainqueur, si la délivrance, le pardon et la justice de Dieu sont reçus par l'âme qui a péché, l'homme entier est renouvelé. Ce n'est pas une de ses facultés qui se développe, ce n'est pas son ignorance sur un point qui s'éclaircit, ou quelque chose qui s'ajoute à ce qu'il sait déjà. C'est un nouveau principe qui se fixe en lui, qui y opère et qui, du fond de son cœur, s'étend à tout son être. L'âme est alors relevée de la poudre ; l'abjection de son péché est remplacée par la gloire de sa sainte vocation ; elle a trouvé le chemin que le Fils est venu mettre au désert, elle y est entrée, elle est sauvée !

Représentons-nous le même auditoire se pressant autour d'une chaire de littérature ou d'histoire, de science ou de philosophie, ou assistant à quelque spectacle, avec ces degrés et ces différences multipliées d'intelligence, de caractère, de passions, et cette ressemblance intime de péché et de mort. L'enseignement ou l'amusement qu'il y recevra, s'adressera à des facultés isolées ; tout ce qui distingue un homme d'un autre homme sera mis en jeu dans cette assemblée. Les plus intelligens et les plus attentifs en sortiront avec de l'instruction et des souvenirs de plus. Les plus instruits et les plus sensibles auront su en profiter ou en jouir. Les auditeurs auront pu être vivement intéressés, vivement émus ; leurs passions auront été excitées ; la surface de leur cœur aura été plus ou moins remuée. Mais leur conscience, qu'est-ce qui l'aura réveillée? Le voile qui leur cache Dieu et la science de ses voies, qu'est-ce qui l'aura levé? Leur misère morale, qu'est-ce qui l'aura fait cesser? Leurs mécomptes, leurs souffrances, leurs détresses, qu'est-ce qui les aura adoucis ? Rien ; car pas un mot de cette science ou de cette philosophie, pas un accent de cette poésie ou de cette musique, n'aura pénétré dans l'asile secret de leur corruption et de leurs maux. Tout s'est arrêté à la superficie. L'âme est restée « collée à la terre, » sans nouvelle de réconciliation, sans salut, sans espérance, et elle reprend ses routes détournées, qui ne la mènent à « aucune ville habitée. » (Psaume CVII) à aucune source de vie. — « La Parole de Dieu » seule « est vivante et efficace, plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchans ; elle atteint jusqu'au fond de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles, et elle juge des pensées et des intentions du cœur. »

LE PRISONNIER D'ÉTAT.

QUATRIÈME ARTICLE.

Silvio Pellico, ayant obtenu de la commission spéciale qui s'occupait de son affaire, des plumes, de l'encre et un certain nombre de feuilles de papier, qu'on renouvelait de temps en temps, en profita pour se rendre plus nettement compte de ses impressions ; mais il ne pouvait le faire qu'avec réserve, parce qu'on exigeait la communication de tout ce qu'il avait écrit, et qu'il ne se souciait pas de mettre ses juges dans la confidence de ses plus secrets sentimens. Il imagina un singulier moyen de se passer de papier : ayant trouvé dans un coin de sa prison un morceau de verre cassé, il s'en servit pour raboter le dessus de sa table, et après l'avoir couverte d'autant de lignes qu'elle pouvait en contenir et les avoir maintes fois lues et relues, il se décidait, quoique souvent à regret, à la raboter de nouveau, pour y inscrire des réflexions nouvelles. C'était de lui-même qu'il s'occupait surtout dans ces épanchemens secrets ; il cherchait, par exemple, à se rappeler les plus petits détails de sa vie, et à se rendre compte des motifs qui avaient, depuis son enfance, déterminé ses actions. Que de tristes découvertes ne ferions-nous pas, si, comme Silvio, nous faisions l'inventaire de nos souvenirs !

Quant aux feuilles de papier qui devaient passer sous les yeux de la commission, il les employait surtout pour les travaux littéraires auxquels il se livrait dans sa prison. C'est sous les plombs de Venise qu'il composa ses tragédies d'*Ester d'Engaddi* et d'*Iginia d'Asti*.

On permettait à Silvio de recevoir, de temps en temps, des lettres de sa famille ; mais elles étaient d'abord lues par les membres de la commission, qui effaçaient avec soin tout ce qui effarouchait leur ombrageuse surveillance. Ils poussèrent, une fois, la sévérité au point de ne laisser subsister dans toute une lettre que les mots : « Mon cher Silvio », qui la commençaient, et ceux-ci : « Nous » t'embrassons de cœur », qui la terminaient. Était-ce là une faveur ou la plus cruelle des railleries? Silvio entra dans une violente colère ; mais l'un des enfans du geôlier, qui lui avait apporté la lettre, lui ayant fait observer qu'il agissait contre ses principes, il en convint et il résolut de s'efforcer de ne plus s'irriter contre personne.

Un jour, l'un des serviteurs du geôlier s'approcha de Silvio Pellico d'un air mystérieux, et après avoir exigé de lui la promesse qu'il ne le trahirait point, il lui remit un billet d'un détenu, qui, ayant appris qu'il était renfermé sous les mêmes verroux que l'auteur de *Françoise de Rimini*, lui demandait comme une grâce de consentir à correspondre avec lui. L'inconnu avait obtenu du porteur la promesse qu'il fournirait en secret aux deux prisonniers des feuilles de papier supplémentaires, et il pensait que cet échange de lettres pourrait rendre leur solitude moins pénible. Silvio fut on ne peut plus réjoui de cette communication ; il bénit Dieu de ce qu'il ne permettait pas à ses facultés de s'engourdir, mais de ce qu'il lui offrait, au contraire, toujours de nouveaux moyens de les exercer, malgré l'isolement dans lequel il se trouvait. Diverses pensées troublèrent cependant sa joie ; il se demanda si on ne lui tendait pas un piége ; si la police autrichienne n'avait pas fabriqué cette lettre, dans l'espoir de découvrir, au moyen de la correspondance à laquelle on voulait le pousser, les preuves de faits qui ne ressortaient pas suffisamment de l'instruction du procès ; il se dit aussi que si le valet du geôlier, qui se chargeait de servir d'intermédiaire entre lui et l'inconnu, était pris sur le fait, il perdrait sa place et serait sévèrement puni. Ses soupçons se dissipèrent toutefois, et Tremerello lui ayant assuré qu'il saurait prendre toutes les précautions nécessaires pour n'être pas découvert, Silvio se décida à écrire. Il le fit avec effusion de cœur, pensant que, pour que cette correspondance pût avoir le charme et l'utilité qu'il s'en promettait, il fallait qu'il y régnât une grande liberté, et que les deux correspondans se fissent connaître l'un à l'autre tels qu'ils étaient.

La réponse de l'inconnu ne se fit pas long-temps attendre. Tremerello l'apporta le lendemain matin, en même temps que le déjeuner ; mais Silvio fut loin d'en être satisfait. L'inconnu, qui se cachait sous le nom pseudonyme de *Julien*, relevait avec affectation quelques mots que Silvio avait dits sur ses scrupules de conscience. « Je vous estimerai toujours, quoique je ne puisse être d'accord » là-dessus avec vous, ajoutait-il ; car la sincérité dont je fais » profession m'oblige à vous dire que je n'ai aucune religion, » que je les abhorre toutes, et qu'il y a modestie de ma part à » prendre le nom de Julien, en considération de ce que ce bon » empereur était ennemi de chrétiens, puisque je vais réelle- » ment beaucoup plus loin que lui. Julien croyait en Dieu et » il ne laissait pas que d'avoir ses bigotteries ; pour moi, j'en » suis exempt, je ne crois pas en Dieu, et je fais consister la » vertu à aimer la vérité et ceux qui la recherchent, et à haïr » ceux qui me déplaisent. » Il continuait sur ce ton-là, donnant au Christianisme des coups d'estoc et de taille, et traçant un portrait, moitié sérieux, moitié comique, de l'empereur Julien, qu'il louait fort d'avoir conçu le projet philanthropique de faire disparaître de la terre jusqu'aux dernières traces de l'Evangile. Il insinuait, par *post-scriptum*, que Silvio n'avait peut-être pas exprimé ses vrais sentimens, et il l'invitait, dans ce cas, à jeter le masque.

Silvio fut attristé de cette lettre ; il la déchira, dans l'intention de ne pas donner suite à une correspondance qui commençait ainsi ; mais en y réfléchissant davantage, il se dit qu'il valait mieux ne pas laisser son correspondant conclure de son silence que ses argumens étaient si forts qu'on ne pouvait rien y répondre ; et relevant les morceaux qu'il avait jetés, il les rapprocha les uns des autres, afin de relire la lettre. « Eh quoi ! se dit-il, » ai-je donc le droit de qualifier d'insolence ce qu'il nomme de » la sincérité ? Peut-être ne faut-il qu'un rayon de la grâce pour » que l'amour ardent qu'il éprouve pour la vérité devienne » une foi plus vive que la mienne ! Ne ferais-je pas mieux de » prier pour lui que de me mettre en colère et de m'imaginer » que je suis meilleur ? Qui sait si, pendant que je déchirais sa » lettre avec emportement, il ne relisait pas la mienne avec une » douce satisfaction, s'il n'augurait pas trop bien de moi pour » craindre que je pusse m'offenser de sa franchise ? Et s'il en est » ainsi, lequel de nous deux est le plus injuste, celui qui aime, » en disant : « Je ne suis pas chrétien ! » ou celui qui, en disant : « Je suis chrétien ! » cesse d'aimer ? N'est-il pas possible que, » sans s'en rendre compte, il soit mécontent de son athéisme, » et qu'il m'excite à le combattre, dans l'espoir secret de devoir » céder ? Oh ! si c'était possible ! Grand Dieu ! toi qui peux te » servir efficacement des plus indignes instrumens, daigne te » servir de moi pour une telle œuvre ! Dicte-moi des argumens » si forts, des pensées si saintes, que je puisse réussir à convain- » cre ce malheureux ! que je l'amène à te bénir ! qu'il apprenne » enfin qu'il ne saurait y avoir de vraie vertu loin de toi ! »

Silvio, tout rempli de ces pensées, se mit à écrire à Julien ; il ne lui exprima pas le moindre chagrin du ton leste de sa lettre ; mais il lui demanda la faveur d'écouter ses opinions avec la même attention que lui-même était disposé à accorder à l'exposition des siennes. Puis, entrant en matière, il commença une apologie du Christianisme, à laquelle il mit tous ses soins ; ce n'était encore qu'un premier chapitre, qu'une sorte d'introduction, où il considérait les caractères moraux de la religion que Jésus-Christ a apportée au monde. Il expédia sa lettre par Tremerello, et il en attendit la réponse avec beaucoup d'impatience. Tremerello revint, en effet, le lendemain, mais il lui dit seulement : « Votre » correspondant n'a pu écrire ; il m'a chargé de vous prier de » continuer votre badinage.—Mon badinage !.. L'avez-vous bien » compris ? — Peut-être que non ; il me semble cependant a- » voir entendu ce mot aussi distinctement que j'entends en ce » moment sonner les cloches de Saint-Marc. »

Silvio ne savait quel parti prendre. Il se décida enfin à ne faire aucune allusion au singulier message que Julien lui avait envoyé, mais à continuer son apologie du Christianisme. Elle fut l'objet de cinq ou six lettres fort longues, où il envisage a l'Evangile sous toutes ses faces. Julien ne répondait d'ordinaire que par quelques lignes de remercîment ; il évitait d'aborder les questions soulevées par Silvio, et se bornait à annoncer qu'il préparait une réponse approfondie, qu'il enverrait aussitôt qu'elle serait achevée ; mais cette réponse n'arrivait pas, et les billets de Julien ne contenant que mille folies, Silvio se décida à lui écrire qu'il lui paraissait préférable de clore cette correspondance, que de la continuer sur ce pied. « Au lieu de perdre mon temps à » lire de scandaleux récits et à leur opposer en pure perte mes » vues et mes sentimens, se dit Silvio, je converserai avec Dieu, » je m'occuperai de ma famille et de mes vrais amis; je lirai da- » vantage dans la Bible ; je me remettrai à écrire mes pensées » sur ma table, en cherchant à sonder le fond de mon cœur. »

Cette relation en resta là ; mais qui oserait dire qu'elle a été inutile poor Silvio ! Il ne s'était jusque-là occupé du Christianisme qu'avec le cœur, et il n'avait pas suffisamment cherché à se rendre compte de tous les motifs que nous avons de croire ce qu'il enseigne ; mais, en voulant persuader à Julien de devenir chrétien, il se vit conduit à considérer sur quelles bases solides ses enseignemens reposent, et il fut affermi dans la foi à laquelle il avait voulu amener son compagnon de prison.

Plusieurs mois se passèrent sans apporter de changement à la position de Silvio. Il fut, il est vrai, atteint d'une fièvre violente et il éprouva, pendant quelque temps, une agitation d'esprit extraordinaire ; mais cet état fut passager; il retrouva la santé et le repos. A peine était-il rétabli, que Tremerello lui apprit l'issue d'un autre procès politique, dans lequel un grand nombre de ses amis étaient impliqués. La plupart des accusés furent déclarés coupables ; neuf d'entre eux furent condamnés à mort;

mais on commua leur peine en dix, quinze ou vingt ans de réclusion dans une forteresse autrichienne. Pouvait-on conclure de ce qu'on faisait grâce de la vie à tous ceux qui avaient été compromis dans cette affaire, qu'on userait de la même indulgence envers les accusés qui n'étaient pas encore jugés? O u bien, cette modération provenait-elle seulement de ce que l'arrestation des premiers avait précédé les proclamations cont e les sociétés secrètes; et les derniers, d'autant plus coupables que ces proclamations auraient dû les rendre plus réservés, devaient-ils subir toute la rigueur des lois? Ces pensées jetèrent Silvio dans de cruelles incertitudes; il chercha cependant à se calmer, et il y réussit au point de pouvoir remercier Dieu de ce qu'il lui accordait le temps de prévoir la mort et de s'y préparer. « Mais, » ajoute-t-il, en faisant un retour sur lui-même, « cette » élévation d'esprit, que je croyais posséder, cette paix dont je » jouissais, ces doux sentimens que j'éprouvais pour mes ennemis, cette joie que je goûtais, en me disant que je saurais » faire volontiers le sacrifice de ma vie, si Dieu le voulait ainsi, » les aurais-je conservés, si j'avais vraiment été conduit au » supplice? Dieu seul le sait! Pour moi, je me connais trop bien » pour oser l'affirmer! » Ses pensées s'arrêtèrent si continuellement sur l'idée de la mort, qu'il eût comme un pressentiment qu'il serait condamné à la subir. Chaque fois qu'il entendait, dans le corridor qui longeait sa prison, le bruit des clefs du geôlier; il se persuadait qu'on venait le chercher pour le conduire devant les juges qui devaient prononcer la sentence. « Courage, se » disait-il; il faut l'écouter avec dignité et avec calme, et en » bénir le Seigneur! »

Enfin, le 11 janvier 1822, au matin, le geôlier entra dans sa chambre. Il était accompagné du geôlier de la prison de l'île Saint-Michel, qui apprit à Silvio qu'il serait dorénavant confié à sa garde. On le conduisit en effet dans la prison de Saint-Michel, où Maroncelli, son intime ami, Romagnosi, Arrivabene, Rezia, Canova et d'autres prévenus de délits politiques étaient détenus. Le 21 février, on le mena devant la commission spéciale, et le président lui dit, d'une voix émue, que la sentence était arrivée, qu'elle était terrible, mais que l'empereur avait déjà daigné l'adoucir. L'inquisiteur lut ensuite le jugement qui prononçait la peine de mort, que l'empereur avait commuée en quinze ans de réclusion (*carcere duro*) dans la forteresse du Spielberg. « Que la volonté de Dieu soit faite! » s'écria Silvio. On le ramena dans la prison, et on l'enferma, cette fois, non plus seul, mais dans le cachot où était Maroncelli. Ces deux amis, dont l'infortune avait une même origine, tombèrent dans les bras l'un de l'autre; le bonheur de se revoir, après quinze mois de séparation et de souffrances, leur fit presque oublier, pendant quelques instans, la rigueur de la sentence.

S'il y eut de la douceur pour Silvio dans les épanchemens de l'amitié, la nuit qui suivit ce jour décisif fut terrible. Il ne pût fermer l'œil; tantôt il songeait à la douleur que ressentiraient ses vieux parens, en apprenant sa condamnation; tantôt il éprouvait contre ses ennemis des sentimens de haine qu'il s'efforçait en vain d'étouffer; souvent il pensait avec effroi qu'il serait conduit le lendemain sur la *Piazzetta*, et qu'on lui lirait en public le jugement qu'on ne lui avait encore communiqué qu'en particulier. Cette triste cérémonie avait attiré un immense concours de peuple, que la vue des soldats autrichiens, rangés en une double haie du *Palazzo ducale* jusqu'à l'échafaud sur equel on fit monter les accusés, remplissait à la fois d'indignation et de terreur. De sourds murmures se firent entendre lorsque le greffier lut la sentence de mort, et ils se renouvelèrent lorsqu'il ajouta que la peine de Maroncelli était commuée en vingt ans, et celle de Pellico en quinze ans de réclusion. Peut-être avait-on espéré davantage de la pitié de l'empereur.

Le départ pour le Spielberg eût lieu dans la nuit du 25 au 26 mars. On lia les prisonniers avec des chaînes, afin qu'il leur fut impossible de s'enfuir. Après les avoir transportés en gondole jusqu'à Fusina, on les fit monter en voiture. Deux commissaires et six ou sept agens de police les accompagnaient. Partout, sur la route qu'ils parcoururent, on témoigna aux malheureux condamnés la plus vive sympathie. A Udine, ils furent servis par deux de leurs amis, qui s'étaient déguisés en garçons d'auberge, afin d'avoir une dernière fois la joie de les voir et de leur serrer la main. « J'avais pensé, ajoute Silvio, que la » compassion dont nous avions été les objets en Italie, cesserait » quand nous serions arrivés en pays étranger. Mais les braves » gens sont toujours les compatriotes des malheureux! Quand » nous fûmes en Illyrie et en Allemagne, on nous accueillit par- » tout comme chez nous; partout, on disait en nous plaignant: » *Arme Herren*! les pauvres messieurs!

« ... Qu'il me serait doux de savoir ton nom, jeune fille, qui, » dans un village de la Styrie, nous suivis au milieu de la foule; » notre voiture ayant dû s'arrêter quelques minutes, tu nous » saluas avec les deux mains, et puis, tu t'éloignas, en t'es- » suyant les yeux, appuyée sur les bras d'un jeune homme, » dont les regards étaient tristes. A ses blonds cheveux, on » l'eût cru allemand; peut-être a-t-il été en Italie et s'est-il » affectionné à notre nation!

» Qu'il me serait doux aussi de savoir le nom de chacun de » vous, vénérables pères et mères de famille qui, en divers » lieux, vous approchâtes de nous pour nous demander si nous » avions nos parens, et qui, lorsque nous vous répondions que » oui, pâlissiez, en vous écriant: Oh! que Dieu veuille vous » rendre bientôt à ces pauvres vieillards! »

PHILOSOPHIE SOCIALE.

DEUX DISCOURS *sur l'état religieux, les maux et les besoins de notre époque*; par ANT. VERMEIL. Br. in-8° de 67 pages. Bordeaux, 1833. Chez Lawalle neveu; Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr.

Nous sommes en retard avec cette brochure, et nous en devons des excuses à l'auteur et au public, car elle mérite une honorable mention, et sa lecture ne peut que profiter à la cause de la vérité et du bien général. D'ailleurs, par leur objet et la plus grande partie de leur contenu, les deux discours de M. Vermeil font la même œuvre que le *Semeur*. Leur but, en effet, est le nôtre: il est de montrer, d'une part, que l'absence de toute foi conduit la société à un abîme de misères, ; de l'autre, que l'Evangile seul est capable de rendre une base solide à l'édifice social, maintenant sans base et sans ciment. La première de ces vérités est le texte de l'un de ces discours, la seconde celui de l'autre.

Démontrer aux hommes de nos jours que la foi est rare, c'est, hélas! chose trop facile, c'est redire une vérité généralement reconnue, et l'on pourrait peut-être s'étonner que notre auteur ait cru devoir insister sur cette démonstration. Cependant, tout évident, tout avoué même que soit ce fait, il est encore une foule de personnes, peut-être même une grande majorité, qui ne s'en rendent pas bien compte, et qui, au sein d'une incrédulité réelle, se croient une religion, ou plutôt d'une religion. C'est à ces personnes que s'adresse M. Vermeil. Il leur montre que la foi et le culte ne sont pas une même chose; que s'il ne peut exister de foi sans culte, il y a, en échange, beaucoup de cultes sans foi. Tel est celui de ces faux catholiques qui, parce qu'ils sont baptisés, confirmés et mariés dans l'église de leur paroisse, croient appartenir à une communion religieuse; tel est aussi le culte du protestant, qui se fait la même illusion par cela seul qu'il assiste plus ou moins régulièrement, le dimanche, au culte du temple où il a été baptisé, et qu'il ne reconnaît d'autre autorité que celle de la Bible, dont il se soucie d'ailleurs fort peu d'étudier les doctrines et de suivre les instructions. Il est certain que cette manière d'être religieux est encore fort commune, surtout dans nos départemens; car à Paris l'incrédulité marche plus à découvert. Mais pour être plus déguisée ailleurs, elle n'en est pas moins réelle et entière. Que pour contester ce fait, on ne nous dise pas que cette foule, dont nous déplorons l'incrédulité, croit cepen-

dant en Dieu, qu'elle reconnaît l'immortalité de l'âme, que dans les scènes de deuil et d'épreuve ses regards cherchent le ciel et montrent ainsi que toute foi n'est pas morte en elle. Qu'est-ce qu'une foi qui ne se révèle qu'au moment où la terre se couvre d'un voile lugubre? Qu'est-ce qu'une foi qui a encore plus de murmures et de gémissemens que de consolation, plus de crainte que d'amour? Ce peut être un commencement de réveil, un premier rayon de lumière, ou seulement une première interrogation adressée à la Providence; mais ce n'est pas encore là de la foi. Nous avons eu trop souvent lieu de nous convaincre de cette triste vérité, en visitant le pauvre peuple de Paris pendant l'épidémie qui l'a décimé naguère. C'était bien alors qu'on pouvait juger de la distance infinie qui sépare les deux sentimens dont nous parlons, et voir combien la religion de ce peuple est vaine. Que de malheureux, parmi ceux dont la douleur n'absorbait pas toutes les facultés morales, regardaient alors au ciel, surtout pour leur guérison! Mais combien d'entr'eux mêlaient le murmure à la prière! Combien peu s'adressaient à Dieu avec confiance! Combien peu étaient appelés à lui par le cri de leur conscience! Aussi, après la guérison, qu'est-il resté de tant d'émotions, de tant d'angoisses et des dispositions religieuses qui les accompagnaient? Hélas! rien que le souvenir amer d'une époque lugubre sur lequel on se refuse à revenir, et Dieu n'a pas plus de part qu'auparavant à la confiance, à l'amour, aux pensées même de ceux qu'il réveilla ainsi de leur léthargie, pour les appeler à se souvenir de lui. Nous le répétons, ce sont des faits que nous citons ici, et des faits dont chacun peut avoir été témoin, s'il s'y est rendu attentif. Qu'est-ce donc que ce déisme, que cette croyance à l'immortalité de l'âme, dont on voudrait se servir pour montrer qu'il y a encore de la foi en France? Une croyance que nous ne contestons pas, mais qui est sans vie, sans influence morale habituelle, qui se tient en dehors de la conduite sans la diriger, sans s'y faire reconnaître, branche sèche, détachée du trone dont elle tirait sa sève. Qu'est-ce que croire en Dieu, quand on ne prend conseil que de soi, qu'on n'aime que soi, qu'on n'espère qu'en soi? Qu'est-ce que croire à l'immortalité de l'âme, quand on concentre tous ses vœux, toutes ses espérances dans le cercle étroit de cette vie, quand on ne prend aucun souci des intérêts éternels de son âme, pour ne s'occuper que des intérêts passagers de son corps, quand le temps fait oublier l'éternité? Quelle différence y a-t-il entre une pareille foi, entre une foi morte, et l'absence de la foi?

M. Vermeil montre très-bien la stérilité des vagues idées de Providence et d'immortalité, en un mot, de tous les débris de vérités que le Christianisme a laissés dans les générations modernes. Il n'a pour cela qu'à mettre les caractères saillans de ces générations en regard des fruits de l'esprit évangélique, opposant ainsi leur orgueil, qui se montre si naïvement dirai-je, ou si effrontément, à l'humilité chrétienne et au repentir, la soif des biens de ce monde à l'amour des biens invisibles.

A ne prendre même le mot *foi* que dans son sens le plus large, on peut dire, ainsi que l'observe M. Vermeil, que jamais peut-être un siècle n'en manqua plus que le nôtre. Certes, au moyen-âge, ce n'était pas l'esprit de Jésus-Christ qui caractérisait la foi de la multitude; la superstition, l'erreur, l'ignorance, avaient profondément altéré les croyances générales; mais ces croyances existaient; non seulement elles établissaient entre les membres de la société une communauté de principes et d'idées qui nous manque complétement, elles dominaient encore la vie, elles fournissaient une base solide à l'organisation sociale de cette époque; et si elles ont souvent produit de grands maux, il faut en accuser, non leur énergie, qui se montrait jusque dans leurs mauvais résultats, mais l'alliage d'ignorance et de superstition dont nous parlions tout à l'heure. « D'ailleurs, dit notre auteur, au-dessus de ce déluge de superstitions et d'erreurs qui submergeait les âmes, flottaient toujours quelques croyances salutaires, confuses dans les esprits, mais toutes puissantes sur les volontés, qui servaient au moins de ciment entre les hommes, les soumettaient au même frein, les unissaient dans une commune espérance, et leur inspiraient et leur faisaient faire de nobles et grandes choses. »

M. Vermeil s'applique ensuite à démontrer la nécessité d'une croyance générale pour les sociétés humaines; il prouve fort bien que mieux vaudrait encore au corps social une foi quelconque que point de foi. « De même que l'homme ne vit pas seulement de pain, comme l'a dit le Seigneur, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, de même la société ne vit pas seulement de son organisation et de sa force matérielle. Elle vit surtout de cette communauté d'opinions, de sentimens et de principes, qui fait la base indispensable de toute agrégation d'hommes. C'est là, c'est dans l'accord des âmes qu'existe cette puissance morale à laquelle rien ne saurait suppléer, qui s'exerce silencieusement et sur tous les points dans la société, qui met la conscience du parti de la loi, qui renforce de son influence les institutions humaines, incomplètes et fragiles de leur nature, et qui rapproche et rattache incessamment les élémens divers de l'ordre social toujours prêts à se dissoudre et à se heurter... Il est facile, je le sais, de citer des temps et des pays où les croyances religieuses ont pu s'ébranler, s'affaiblir, ne subsister que dans de vaines formes, et l'ordre social leur survivre long-temps encore, vigoureux et sain. Mais alors certaines affections unanimement senties, certaines opinions généralement reçues émouvaient, passionnaient encore les cœurs, et remplissaient en eux, humainement parlant, la place qu'y laissaient vide les convictions éteintes. Ainsi c'était comme une foi que l'orgueil national des Grecs et des Romains. A lui seul, quand la religion n'était guère plus qu'un culte et une loi dans l'Etat, il exaltait, il réunissait les citoyens et les rendait capables de dévouement à la chose publique... »

Ce sont là des vérités que le *Semeur* a plus d'une fois proclamées et qui commencent à se faire généralement sentir. Aussi trouvons-nous, à côté de l'absence de la foi, un besoin chaque jour plus général de foi. C'est ce que l'auteur n'a pas de peine à démontrer, en passant en revue les traits qui caractérisent notre époque: ces sentimens de lassitude, de découragement, qui ont succédé à trop de confiance dans les hommes et dans les institutions; ce discrédit progressif des idoles que notre siècle encensait naguères; ces tentatives de réorganisations religieuses qui se font et se succèdent autour de nous. Entre les faits de cette dernière catégorie, il en est un qui prouve sans doute, mieux que tout autre, l'approche d'un grand mouvement religieux; c'est le réveil extraordinaire qui s'opère, depuis plusieurs années, dans tous les lieux où l'Evangile est prêché simplement, fidèlement, où l'Ecriture-Sainte est prise pour seule règle de foi. Mais il nous semble que ce réveil méritait de n'être pas énuméré avec les vaines tentatives pseudo-religieuses du saint-simonisme et du sacerdotisme de M. de La Mennais; ce n'est point une œuvre de secte, la tentative d'un parti religieux, mais un mouvement d'ensemble non concerté, une véritable résurrection sous l'influence des vieilles doctrines du Christianisme, doctrines toujours vivantes et toujours vivifiantes. Ailleurs, ce n'est encore que le besoin de foi qui se montre; ici, c'est déjà la foi, et la foi avec tous ses bienfaits. L'espèce de confusion que je relève ici n'est point, je me hâte de le dire, dans la pensée de M. Vermeil; mais elle pourrait résulter, ce me semble, pour l'esprit de ses lecteurs, de la manière dont il a classé les faits qu'il leur rappelle. Cependant, tout en rendant cette justice à l'auteur, nous lui témoignons notre peine

d'avoir rencontré sous sa plume un mot imaginé de nos jours pour combattre la franche et complète profession des vérités évangéliques. Ce mot est celui d'*exclusisme*, expression qui, nous le croyons, n'a pas, dans sa pensée, la portée qu'il a dans celle de quelques autres écrivains, expression qui séduit la tolérance de bien des hommes consciencieux, mais qui accuse toujours néanmoins une confiance mal assurée dans les doctrines que l'on professe. Comment la foi sera-t-elle agissante, comment dominera-t-elle, dirigera-t-elle toute notre vie, si elle n'est pas exclusive, si elle ne nous permet pas de dire avec une parfaite certitude: ici est l'erreur, là est la vérité? Il serait sans doute hardi de la part d'un philosophe d'affirmer que quiconque ne croit pas ce qu'il croit est dans l'erreur; mais le chrétien, mais celui qui puise sa croyance à la source même de la vérité, celui qui tient de Dieu même ce qu'il doit croire pour être sauvé, peut-on exiger de lui la même retenue qu'on a droit de demander à quiconque n'en appelle qu'à sa raison pour régler ses croyances? Il est trop évident que le chrétien manquerait de foi s'il manquait complétement d'exclusisme (1), tandis que le philosophe ferait preuve d'une étrange présomption, en condamnant tout autre conviction que la sienne. Il y a néanmoins, nous en convenons, parmi les doctrines chrétiennes, quelques points d'une importance secondaire, auxquels il ne faudrait pas appliquer dans toute sa rigueur ce que nous disons ici, parce que l'Ecriture ne s'explique pas sur ces points d'une manière aussi catégorique que sur les dogmes essentiels. Au reste, toute notre pensée sur ce sujet est résumée dans cette belle maxime de saint Augustin : *In necessariis unitas ; in dubiis libertas; in omnibus caritas.*

Dans son second discours, M. Vermeil s'applique à montrer dans l'Evangile la doctrine religieuse qui seule nous sauvera; il prouve que c'est vers cette doctrine que nous poussent invinciblement nos besoins religieux. « Croyez au Seigneur Jésus-Christ et vous serez sauvés, » (Actes XVI) répète-t-il aux hommes de ce siècle. Puis, il ajoute plus loin : « Croire à Jésus, Fils de Dieu et Sauveur du monde, c'est croire à l'Evangile, c'est-à-dire (selon nos propres convictions,) à la misère de l'homme, à la miséricorde de Dieu, à la nécessité de la régénération des âmes par les lumières et les grâces que le Saint-Esprit dispense. » L'auteur consacre plusieurs pages à réfuter l'erreur des hommes qui, en voyant le dépérissement des croyances du monde, parlent de la caducité et de l'insuffisance actuelle des doctrines chrétiennes. Il fait voir que le Christianisme sera éternellement vrai, par conséquent, éternellement jeune et puissant, parce qu'il répond, non seulement aux besoins transitoires qu'amènent les progrès sociaux, mais surtout et avant tout aux besoins essentiels, immuables, de la nature humaine. La conscience de tout homme a besoin de paix et de pardon; l'Evangile lui annonce, lui offre ce pardon, cette paix. Notre cœur a besoin de régénération; l'Evangile le régénère. Il a besoin d'infini, d'immortalité; « Jésus est venu mettre en évidence la vie et l'immortalité. » Notre siècle demande l'égalité, la liberté, le progrès; le Christianisme, sans rien bouleverser, répond à ces besoins en appelant tous les hommes au partage d'un héritage commun, en leur montrant à tous les mêmes priviléges, le même Père; en les délivrant de l'esclavage du péché, premier pas vers tout autre affranchissement; en les appelant à la perfection et leur en montrant un admirable modèle. Enfin, depuis le seizième siècle, le droit d'examen est devenu un besoin impérieux; or, l'Evangile ne veut régner que sur des cœurs convaincus.

(1) Il va sans dire qu'il ne saurait être question de l'exclusisme appliqué aux personnes, mais seulement de celui qui concerne les doctrines. La tolérance évangélique s'exerce à l'égard des hommes dans l'erreur, non à l'égard des erreurs elles-mêmes. La connaissance de leur propre misère et la charité portent les chrétiens à cette tolérance; leur foi les oblige à condamner les dogmes mensongers.

Mais l'espace nous manque pour poursuivre cette analyse et pour compenser sa sécheresse par quelques nouvelles citations. Nous renverrons donc nos lecteurs à la brochure elle-même, où ils trouveront beaucoup d'excellentes idées exprimées le plus souvent avec bonheur, mais parfois aussi avec quelque peu de vague. Nous ne saurions mieux terminer cet article, qu'en nous associant avec l'auteur aux vœux que faisait naguère pour la France un jeune missionnaire, prêt à nous quitter pour porter l'Evangile aux hordes sauvages de l'Afrique méridionale:

« O France! s'écriait-il, que toutes les nations admirent, » respectent et redoutent, tu ne seras véritablement grande » que quand tu seras devenue chrétienne. Tu as fait de grands » progrès dans les sciences humaines; mais il t'en reste de » plus grands à faire dans la science du salut. *Tu as beau- » coup reçu; c'est pourquoi il te sera beaucoup redemandé.* » Le soleil de justice se lève à ton horizon; ne le laisse pas » se coucher avant d'avoir reçu la lumière et la chaleur de » ses rayons vivifians. O ma patrie! pour qui je forme en » ce moment les vœux les plus fervens et les plus sincères, » si tous tes enfans pouvaient entendre ma voix, je les sol- » liciterais, avec les entrailles de la charité, de croire au » Fils de Dieu, et de saisir la vie éternelle qui est en lui! »

Espérons que ces vœux ne tarderont pas à être réalisés; notre foi elle-même nous permet cet espoir :

> ... Ainsi, dans la nuit froide où le monde sommeille,
> Malade qui s'agite et jamais ne s'éveille,
> Toujours, malgré tant d'ombre, attendant le matin,
> La foi voit la lumière à l'horizon lointain (1).

MÉLANGES.

Les Bohémiens de Southampton. — Nous avons fait connaître, il y a quelque temps, les efforts tentés à Friedrichslohra, pour la réforme morale des Bohémiens qui erraient dans le voisinage de cette ville, sans avoir d'habitation fixe et sans exercer aucun métier. Les malheureux de cette classe sont très-nombreux en Angleterre, où on les désigne sous le nom de *Gypsies*. M. Cosins et d'autres membres de la Société des Amis ont essayé, il y a quelques années, d'exercer sur plusieurs d'entre eux une bonne influence. Dès lors une société s'est formée dans le même but, et on a créé à Southampton une petite colonie d'une vingtaine de Bohémiens. Le 28 décembre passé, le quatrième anniversaire de sa fondation a été célébré, et outre les membres de la colonie, 126 Bohémiens nomades y ont assisté. Après le service divin, auquel plusieurs de ces pauvres gens parurent prendre un vif intérêt, un des membres de l'association leur raconta ce qui se fait dans diverses parties de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Allemagne, pour l'amélioration morale et sociale de leurs compatriotes. Ils furent tous invités à un repas, à la suite duquel on donna à chaque famille une couverture et une pièce de calicot, et à chaque individu une paire de bas. Sur les 126 Bohémiens nomades, cinq seulement savaient lire; on leur fit don d'une Bible. Les membres de la colonie répondent aux soins qu'on a pris d'eux. Plusieurs exercent aujourd'hui des métiers, et deux ont été jugés capables d'être instituteurs dans une école du Dimanche.

D'une nouvelle branche d'enseignement pour les salles d'asile. — Dans les départemens de l'Est, on est dans l'usage de faire tricoter les enfans dans les salles d'asile. A Strasbourg, les élèves admis aux asiles ont fait ainsi, dans quelques mois, un nombre de bas assez considérable pour que chacun d'eux en reçut une paire, au commencement de l'hiver. La dépense de l'asile en est un peu accrue, à la vérité; mais cet inconvénient est compensé par une foule d'avantages. Il y en a un très-grand, par exemple, à faire faire aux enfans, dès le premier âge, quelque chose qui leur profite, qui contribue à leur bien-être, et qui leur démontre mieux que des préceptes l'utilité de l'industrie et du travail. C'est aussi un moyen de fixer les enfans, et de maintenir la tranquillité qu'il est si difficile d'obtenir d'eux. On aurait tort de faire du danger des aiguilles une objection contre l'usage du tricot; il n'est généralement suivi d'aucun accident.

(1) M. J. Olivier, *l'Evocation*, p. 15.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 26. 27 FÉVRIER 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. ur 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et rois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

MM. les Souscripteurs au SEMEUR, *dont l'abonnement pire au 28 février, sont priés de le renouveler par lettres ranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi Journal.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LETTRES DE LA PROVINCE. — N° XX.

DU BUDGET DES CULTES.

Si nous n'avions depuis long-temps une opinion formée r la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle se ferait d'elle-ême à la lecture des discussions de la Chambre élective r le budget des cultes. Chaque année il se passe en France, ns un palais de la capitale, quelque chose d'étrange et de odigieux ; les esprits s'y sont familiarisés par l'habitude, r on s'accoutume à tout, même à l'aspect des êtres les plus onstrueux, quand ils demeurent avec nous ; mais si cette iose arrivait aujourd'hui pour la première fois, ou bien si s premiers disciples de Christ en eussent aperçu l'image ns une vision fidèle, la piété n'aurait pas eu assez de gé-issemens pour la déplorer, ni l'impiété assez de moqueries ur la flétrir. Cette chose étonnante, cette chose que l'on gerait incroyable, si nos yeux ne la voyaient pas, si nos mains ne la touchaient pas, c'est la religion sommée de comparaître devant un tribunal de jurisconsultes, de banquiers, de militaires et de fabricans. Entre les haras et les fonds secrets de la police vient le Christianisme avec ses temples, ses établissemens, ses ministres, son culte et son avenir. On lui marchande un morceau de pain par assis et levé ; quatre voix de plus ou de moins décident de l'existence de trente siéges épiscopaux. On discute les questions et les intérêts religieux comme on ferait d'un procès ou d'une question administrative. Dans ces débats, la majesté de la religion a coulé par tous les pores. Les ministres des cultes n'ont pas été dépouillés de quelques pièces de monnaie qu'ils reçoivent moyennant quittance du Trésor ; mais on leur a dit : Prenez-y garde ; faites exactement ce que nous voulons, ce que nous entendons, ce que nous ordonnons, ou bien l'on vous cassera aux gages et l'on vous chassera.

Eh ! ne vaudrait-il pas mieux, une fois pour toutes, supprimer le budget des cultes et affranchir la religion de si pesans bienfaits ? Reprenez votre argent, retranchez tout salaire, et que les croyances religieuses, les confessions de foi, les mesures de discipline, les réunions synodales, les pasteurs et les troupeaux soient libres enfin dans ce pays de liberté ! Mais la Chambre ne suivra pas cette ligne droite ; ballottée entre des souvenirs, des peurs, des préjugés de diverse nature, elle se placera dans une espèce de juste-milieu ; elle tirera une moyenne proportionnelle entre le respect et l'inimitié déclarée, entre l'indépendance et la persécution. Elle accordera un salaire aux ministres du culte, mais en les retenant sous le joug de la bureaucratie ; elle leur délivrera des bons sur le Trésor public, mais en les déclarant incapables de siéger dans un conseil de département. Il vaut la peine d'examiner de plus près cette position mixte de la Chambre des députés.

Il y a, d'abord, un sentiment de peur qui impose certaines limites aux mesures que l'on serait tenté de prendre. A l'exception d'un petit nombre d'esprits vides et téméraires qui jugent, comme les saint-simoniens, des sentimens religieux de toute la France par une demi-douzaine de salons ou de cafés dans lesquels se rassemblent des jeunes-gens de Paris, nos mandataires savent bien que la grande majorité

du peuple tient, sous quelques rapports, à la religion. Ils savent aussi que la suppression du budget des cultes serait généralement considérée, du moins par les habitans peu instruits des campagnes et par les classes inférieures de nos villes de province, comme l'abolition formelle du culte religieux. Ils se persuadent qu'ils soulèveraient, en retranchant le salaire des ecclésiastiques, une vaste et profonde explosion populaire, dans laquelle pourraient périr et nos institutions politiques, et la dynastie de juillet, et l'ordre social tout entier. Ils se résignent donc à voter une trentaine de millions pour les dépenses des cultes, afin de ne pas exposer le pays à d'immenses catastrophes; c'est un sacrifice fait à la peur des masses. Je n'invente pas ici, je raconte. Lorsqu'un orateur vient demander une diminution dans cette partie du budget, combien d'autres s'écrient aussitôt : Voyez *quel mauvais effet* vous allez produire dans l'opinion du peuple! Grande naïveté vraiment et digne de réflexion!

Une deuxième idée, moins puissante que le sentiment de la peur, mais qui ne laisse pas d'avoir sur quelques hommes une influence considérable, c'est que le peuple *a besoin* d'une religion. Les vieux enfans qui forment de nos jours l'école de Voltaire ont conservé ce principe-là. Pour nous, disent-ils, gens éclairés, citoyens d'un certain ordre dans l'état social, propriétaires d'ailleurs (et la propriété *moralise*, comme chacun sait), ayant quelque chose à perdre dans un bouleversement, et beaucoup à gagner dans une situation calme et régulière, la religion est parfaitement inutile, et nous pouvons nous en passer ou nous en défaire sans inconvénient; nos lumières, nos fermes et nos caisses de banque suffisent, et au-delà, pour nous rendre honnêtes gens, hommes moraux, magistrats intègres, commerçans probes, excellens pères de famille et le reste. Mais aux individus qui n'ont rien, ni science ni argent, aux ignorans et aux prolétaires *il faut une religion* pour les contenir dans le devoir; c'est un frein admirable, un moyen merveilleux de moraliser le menu peuple, et l'on devrait l'inventer, s'il n'existait pas. Ainsi raisonnent, les plus habiles *in petto*, les plus simples à haute voix, nombre de philosophes surannés du dix-huitième siècle. Or, comme les raisonneurs de cette force ne comptent pas du tout sur la puissance intérieure des croyances religieuses, comme ils s'imaginent que le Christianisme ne se peut maintenir que par le salaire de ses ministres, et qu'il s'écroulerait dès l'instant où les caisses publiques seraient fermées à tous les cultes, ils consentent volontiers à employer quelque peu d'argent pour assurer l'ordre public. Ce sont trente millions fort bien placés, puisqu'on garantit par-là l'obéissance et la moralité de trente millions d'âmes. Les prêtres, les pasteurs sont à leurs yeux, ainsi qu'on l'a dit, d'utiles fonctionnaires qui *administrent les consciences* au profit du pouvoir.

Voilà les deux principales causes qui empêchent de supprimer le budget des cultes. Mais à côté de cette peur des masses et de cette idée soi-disant philosophique qui juge que la religion n'est bonne que pour le bas-peuple, il se trouve, dans les sentimens de nos hommes politiques, des craintes tout opposées et des souvenirs de haine et de colère. On redoute l'influence que possède encore le clergé catholique sur une partie du peuple français; on se rappelle qu'il s'est mêlé pendant quinze ans des affaires du pays, et qu'il est attaché de cœur aux théories du droit divin et de l'absolutisme; on se le représente toujours sous l'image d'un conspirateur qui médite le renversement de nos lois. Il y a donc plusieurs impulsions contraires qui agissent en même temps sur l'esprit des députés. D'une part, une voix forte leur crie : gardez-vous de toucher aux ministres de la religion; il s'en suivrait une insurrection générale, et d'ailleurs, que ferait, ou plutôt que ne ferait pas la multitude, si elle n'avait plus de religion? D'une autre part s'élève une voix différente : renfermez les ecclésiastiques dans les bornes les plus étroites; comprimez leur action de toutes les manières possibles; enchaînez-les à vos réglemens administratifs; car ils sont dangereux, et ils pourraient entraîner la France dans les plus grandes calamités.

Entre des forces qui se combattent on suit la diagonale. Nous voulons bien vous salarier, mais vous ne formerez ni conciles, ni synodes, ni même une simple assemblée consistoriale sans notre exprès consentement et sans notre bon plaisir. Nous vous payons, mais nous vous défendons de rien changer à votre discipline ou à votre enseignement, de publier aucune décision doctrinale ou aucun formulaire de foi, s'il n'est approuvé par nous, qui jugerons souverainement de matières que nous n'avons pas étudiées. Nous vous accordons de quoi vivre; mais, songez-y bien, vous êtes placés sous les ordres du ministre des cultes, et de ses bureaux, et de tous les maires de grandes et de petites villes, qui feront crocheter la porte des temples pour y introduire tel convoi qu'il leur conviendra, et qui vous ordonneront de dire des prières, des *Te Deum*, et de faire d'autres actes spirituels, chaque fois que bon leur semblera. Nous vous laissons figurer sur le budget, mais nous nous réservons le droit de vous nommer et de vous destituer, de vous imposer des réglemens et de vous asservir jusques dans l'intérieur de vos temples et dans vos cérémonies les plus solennelles. En un mot, vous êtes des fonctionnaires publics; vous nous appartenez aussi bien que les commissaires de police et les gardes champêtres; vous ne parlerez, n'agirez, ne voyagerez, ne vous réunirez que sous notre haute permission. Outre cela, vous subirez tous les ans, dans nos débats législatifs, plus d'une avanie; mais de quoi vous plaignez-vous? Est-ce que nous ne vous payons pas régulièrement?

Oh! qui nous rendra la sainte liberté des premiers temps de l'Eglise? Qui séparera le culte religieux des entraves administratives et le soustraira au patronage fâcheux du pouvoir politique? Qui délivrera les ministres de la religion du salaire de leur servitude et les replacera dans toute leur indépendance? Qui affranchira les croyances d'un joug ignominieux et funeste? N'espérons point que l'Etat se sépare le premier de l'Eglise; il ne l'ose, il ne le peut, il ne le veut pas. L'asservissement établi par Bonaparte est maintenu comme un précieux héritage; et puis l'on a peur de s'en dessaisir. Non, c'est à l'Eglise à se séparer la première de l'Etat. Que la majorité des ministres des différens cultes, au nom des intérêts les plus sacrés de la conscience, déclare qu'elle rejette le salaire du trésor public, et qu'elle veut rentrer dans tous les droits qui lui sont garantis par l'article 5 de la Charte! Dès-lors, le péril qui retient nos hommes politiques ne subsistera plus; car le peuple ne s'imaginera pas que la suppression du budget ecclésiastique est l'anéantissement de la religion, lorsqu'il entendra les prêtres mêmes et les pasteurs réclamer cette mesure; il n'aura aucun motif de courir aux armes pour défendre ses croyances, puisqu'elles ne seront pas attaquées. Tout sera dans le vrai, dans l'ordre; la puissance spirituelle, n'étant plus attelée au char de l'Etat, pourra se développer avec une pleine et entière liberté; la puissance politique, ne traînant plus l'Eglise derrière elle, se verra délivrée d'un fardeau qui doit lui peser quelquefois, et qui la menace incessamment de graves conflits. L'Etat deviendra plus paisible et l'Eglise plus florissante; tous deux gagneront à prononcer la sentence d'une complète séparation.

Mais qu'est-ce qui empêche, dira-t-on, les prêtres et les pasteurs qui veulent être indépendans de s'affranchir dès aujourd'hui de la tutelle administrative? Qu'ils renoncent à leur salaire, qu'ils donnent leur démission, qu'ils laissent à d'autres les postes où ils sont placés, et qu'ils enseignent ensuite ce qu'ils jugeront à propos, et partout où une porte

leur sera ouverte. Dérision d'enfant! S'il n'y a qu'une minorité qui agisse de cette manière, l'Etat se trouvera-t-il par ce seul fait séparé de l'Eglise? Non, certes. Les membres de cette minorité se mettraient donc dans la fausse et intolérable position des catholiques d'Irlande; ils changeraient une servitude contre une autre; ils abandonneraient des temples qu'ils ont autant de droit d'occuper que qui que ce puisse être; ils se verraient en face d'un culte officiel; ils paieraient pour des ecclésiastiques qui ne leur sont rien; ils constitueraient en faveur de leurs adversaires un odieux état de privilége et de monopole. J'admire en vérité les hommes qui répondent sérieusement à ceux qui demandent la séparation des deux puissances : la séparation n'aura pas lieu, parce qu'il nous plaît de rester unis; mais séparez-vous si la chose vous convient. Nous garderons tous les bénéfices, et vous porterez toutes les charges; nous serons les privilégiés, et vous deviendrez les parias; car, pour nous, il nous est fort agréable de ne pas dissoudre notre caste. Revenons à notre sujet.

Il n'y a qu'un moyen d'atteindre le but et de constituer la liberté, l'égalité pour tous : c'est que la *majorité* des ecclésiastiques français brise spontanément les liens qui unissent les deux puissances; alors la minorité sera forcée de suivre son exemple, et l'Etat se trouvera séparé de l'Eglise par le fait. Le pouvoir politique acceptera cette nécessité, non peut-être sans quelque résistance au premier abord; mais il ne sera pas long-temps à reconnaître que son intérêt même l'engage à y consentir. D'ailleurs, les ministres de tous les cultes religieux pourront se réclamer d'un article de la Charte, qui déclare que « chacun professe sa religion avec une égale liberté. » Et quelle main téméraire oserait arracher cette promesse du pacte constitutionnel?

La difficulté, je l'avoue, n'est que reculée. Comment amener, en effet, la majorité des ecclésiastiques à prendre cette mesure décisive? Combien d'intérêts, de craintes, de préventions, d'habitudes qui s'y opposent! Que d'obstacles à vaincre, que de barrières à franchir avant de parvenir jusque-là! Il est vrai : souvenons-nous pourtant que dans la nuit du 4 août 1789, la noblesse de France abdiqua tous ses priviléges, abandonna tous ses titres, et qu'il en coûterait infiniment moins au clergé des diverses communions pour renoncer au salaire de l'Etat. Les quarante dernières années nous ont montré des spectacles beaucoup plus étranges que celui dont nous entrevoyons la possibilité dans l'avenir. On nous permettra d'espérer que le corps ecclésiastique ne refuserait pas de sacrifier quelques avantages temporels, et de se soumettre à la pauvreté des apôtres, s'il arrivait à être convaincu que l'existence de la religion est attachée à un pareil dévouement. Ce serait la plus atroce injure, et la moins méritée, je le crois, qu'on pût faire aux ecclésiastiques de notre patrie, que de prétendre qu'ils persisteraient à ne se point séparer de l'Etat, dût cette union précipiter de plus en plus la foi religieuse vers sa ruine, et l'anéantir enfin jusque dans ses derniers débris. L'Eglise anglicane, bien qu'elle ne soit pas citée pour ses sentimens d'abnégation, n'en est-elle pas venue à se résoudre de bonne grâce à une réforme? Pourquoi l'Eglise catholique et l'Eglise réformée de France ne se résoudraient-elles pas aussi à changer une position dont elles auraient senti les funestes résultats?

Or, il me semble que plus nous avancerons dans la nouvelle route que nous a ouverte la révolution de juillet, plus nous reconnaîtrons que les deux puissances doivent l'une et l'autre consentir à un divorce absolu. Quand tous les droits se développeront autour d'elle, l'Eglise comprendra mieux son esclavage, et elle aura honte des liens qui la retiennent captive. Elle voudra obtenir le droit de se mouvoir, d'agir, de régler ce qui est de son ressort, et de marcher dans son indépendance. Elle sentira que, lorsque tout est libre, la presse, l'enseignement, la conscience, le culte religieux doit devenir également libre, sous peine de succomber sous le poids du mépris universel. Il serait par trop contradictoire que les diverses opinions politiques eussent la faculté de former des associations, des assemblées, et d'entretenir des correspondances, tandis que les opinions religieuses ne pourraient former ni conciles ni synodes. Quand tout le monde est opprimé, on se résigne à la commune oppression; mais quand tout le monde est affranchi, on réclame, quoi qu'il en coûte, sa part d'affranchissement.

Il est probable encore que les fâcheuses conséquences qui résultent de l'union des deux pouvoirs se manifesteront toujours davantage. Les tristes débats des Chambres sur le budget des cultes sont une grande et sévère leçon qui ne sera pas perdue. Les ecclésiastiques animés d'une piété sincère gémiront de voir la religion traînée au pied d'une tribune politique, et condamnée à entendre des paroles de dédain ou d'amertume. Hélas! ses défenseurs eux-mêmes plaident sa cause par des motifs que doit déplorer toute âme vraiment chrétienne. Non, il ne faut point que l'Evangile s'abaisse plus long-temps sous de telles humiliations; il peut demander partout sa place, excepté dans le budget de l'Etat.

Mais si l'on supprime le salaire des ecclésiastiques, comment la religion pourra-t-elle subsister? Je répondrai par une question précisément opposée : Comment la religion pourra-t-elle subsister, si l'on ne supprime pas le salaire des ecclésiastiques? Le meilleur moyen d'éteindre la foi des peuples, c'est de la faire prêcher par des hommes réduits à la condition de fonctionnaires subalternes, affaiblis dans les entraves qui les compriment de toutes parts, et traités en esclaves par une autorité ombrageuse. Les premiers missionnaires de l'Evangile gagnèrent des âmes à l'Eglise, sans se mettre à la solde des empereurs romains. Je conçois que des incrédules, qui voient dans la religion une simple *utilité* sociale, craignent qu'elle ne périsse dès qu'elle ne sera plus salariée. Je conçois encore qu'un petit nombre de prêtres et de pasteurs, indignes de la sainte carrière où ils sont entrés, essaient de joindre la cause de leur égoïsme à celle de la durée de l'Eglise; il est commode à leur paresse et à leur mondanité de recevoir un salaire qui leur serait refusé par le trop juste mécontentement des membres de leur troupeau. Mais ceux qui croient réellement à l'Evangile de Jésus-Christ, les hommes dont la piété est dans le cœur, non à la surface ni dans les bienséances de leur position, s'alarmeraient peu de la suppression du budget des cultes. Ils comptent sur l'appui de Dieu beaucoup plus que sur le secours de quelques pièces d'argent dont on gratifie les ecclésiastiques. Ils sont persuadés que l'œuvre de Christ ne peut périr, et qu'elle grandira, au contraire, dès que le pouvoir politique ne lui rendra plus le funeste service de la protéger. L'Evangile fut plus grand dans les catacombes que dans le palais des Césars, et de nos jours encore, il ne peut refleurir qu'à l'ombre de la fidélité de Dieu.

LITTÉRATURE.

Lucrèce Borgia, drame, par Victor Hugo. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. Prix : 6 fr.

PREMIER ARTICLE.

Le titre de ce nouveau drame nous avait fait une belle peur! Que ne promettait pas, après *Le Roi s'amuse*, une pièce intitulée *Lucrèce Borgia!* Heureusement le scandale

du sujet n'est pas proportionné au scandale du titre. Ce n'est pas à dire que nous en soyons quittes absolument pour la peur; mais s'il reste quelque chose à dire, et beaucoup peut-être, c'est surtout en considérant la pièce comme destinée à la représentation. Au théâtre, la pudeur publique est plus vivement offensée de certains détails, qui s'émoussent dans une lecture solitaire. Nous sommes encore à concevoir, il nous faut l'avouer, comment des femmes peuvent soutenir, sous les yeux des hommes, certains traits dont cette pièce est semée; mais comme les femmes ne manquaient pas sans doute à la représentation d'autres ouvrages bien plus alarmans pour la pudeur, nous devons supposer ou qu'elle s'est progressivement aguerrie, grâces à l'habileté de nos dramaturges, ou que la notion de bienséance s'est déplacée, comme le cœur chez ce médecin de Molière; peut-être nos refaiseurs de principes auront *changé tout cela*. Nous aurons soin de nous en informer; dans la solitude où nous vivons, les plus importantes innovations mettent du temps pour arriver jusqu'à nous.

M. Victor Hugo ne veut point être compté parmi les novateurs en morale. Les bons vieux principes lui suffisent, si nous l'en croyons; et nous aimons à l'en croire. Sa préface, à cet égard, comme à bien d'autres, est digne d'être lue. Lisez-la donc; que les premières lignes ne vous rebutent pas; c'est encore, ainsi que dans la préface de son avant-dernier drame, un réchauffé de Scudéry, pour la jactance et les bravades. Nous ne pouvons encore nous accoutumer à voir un homme aussi éminent que M. Hugo, prêter un si large flanc au ridicule. Serions-nous dans l'illusion? Est-ce que véritablement M. Hugo aurait défendu quelque intérêt national? Est-ce que réellement il aurait une *vie politique?* car il parle du drame *Le Roi s'amuse* comme devant faire un jour *la principale date de sa vie politique*. Est-ce qu'il aurait fait, ces jours derniers, quelque acte d'opposition qui puisse compter? *Le Roi qui s'amuse* ne fait opposition qu'aux bonnes mœurs, c'est-à-dire à la société, au pays, non au ministère. La vie de M. Victor Hugo n'a été jusqu'ici que littéraire; sa politique n'a été que de la littérature; il ne s'est occupé des événemens que pour en extraire de la poésie, ce qui a pu s'appeler dans bien des occasions « tirer le doux de l'amer. » Dans ce domaine, M. Hugo est grand, admirable, je me plais à le dire; peut-être dans une autre sphère sera-t-il grand un jour; mais il ne faut pas qu'il s'y trompe; ces explosions réitérées d'une puérile colère contre le pouvoir ne sont pas les symptômes les plus sûrs d'un véritable tempérament politique; et ceux qu'une réelle vocation appelle au maniement des affaires publiques ou à la défense des libertés nationales, font voir, dès leurs premiers pas, plus de sérieux, d'à propos et de mesure.

Le reste de la préface est écrit d'un bien autre ton. Où M. Hugo est maître, il est modeste: c'est dans l'ordre; qui serait modeste, sinon ceux qui, ayant approfondi l'art, en connaissent les difficultés, et qui comparent incessamment leurs œuvres avec cet idéal que tout grand artiste porte dans son sein? Rien n'est plus parfaitement naturel et de meilleur goût que toute cette partie de la préface de l'auteur; et nous l'en félicitons. Nous le félicitons davantage encore d'avoir éprouvé le besoin de justifier ses dernières productions aux yeux de la morale; j'entends de l'ancienne morale; car il y en a deux, depuis que les mauvaises mœurs se sont établies en système. Une idée morale a, selon l'auteur, donné naissance à ses deux derniers ouvrages. Il veut bien convenir que, dans le drame défendu, cette idée est *cachée sous trois ou quatre écorces concentriques;* (sur quoi nous engageons l'auteur à se donner, à l'avenir, moins de peine pour cacher ce qu'il veut montrer); mais dans *Lucrèce Borgia*, aucune écorce ne recouvre l'idée; elle se livre à nu, elle répond au premier regard; l'ouvrage entier n'est que cette idée mise en action. Montrer qu'il reste toujours dans l'être humain le plus avili ou le plus dépravé de quoi le faire apparaître, pour quelques instans, noble et beau; montrer une femme, prodige de scélératesse, remontant à l'humanité par l'amour maternel; telle est l'idée de *Lucrèce Borgia;* et cette idée est intéressante. Nous accorderions même volontiers que c'est une *idée morale*, si nous ne savions l'auteur disposé à s'emparer de cette expression pour en tirer à son profit plus que nous ne voulons lui accorder. Qu'est-ce, aux yeux de l'auteur, qu'une idée morale dans un ouvrage de l'art? Voici quelques phrases qui, sans répondre directement à cette question, y répondent admirablement. « A ses yeux, il y a beaucoup de questions » sociales dans les questions littéraires, et toute œuvre est » une action... Le théâtre est une chaire... Le drame, sans » sortir des limites impartiales de l'art, a une mission so- » ciale, une mission humaine... L'auteur se sait respon- » sable, et il ne veut pas que la foule de ses spectateurs » puisse lui demander compte *un jour* (quel jour?) de ce » qu'il lui aura enseigné. LE POETE A AUSSI CHARGE D'AMES. » Voilà un noble langage. Que M. Hugo le sache: nous enregistrons ses paroles; nous les retenons, avec le désir qu'il ne soit jamais nécessaire de les lui représenter et de lui en demander compte. Mais, pour le moment, nous nous contentons d'observer qu'elles donnent au mot d'*idée morale* une très haute portée, si haute même que nous ne savons comment l'appliquer à son dernier ouvrage. La vérité, dont ce drame est l'expression, nous frappe sans doute, et vaut plus d'un regard. Rien n'est si beau ni si mystérieux que ces sentimens ineffablement tendres que la qualité de mère peut éveiller dans un cœur qui est le repaire de tous les vices; on dirait l'aurore élevant ses douces clartés du milieu des flammes livides du tartare. Mais c'est plutôt une vérité psychologique (d'autres diraient même physiologique) qu'une vérité morale, dans le sens élevé que l'auteur attache à ce mot. Qui tirera du drame de M. Hugo quelque conséquence pratique et salutaire? Le chrétien peut-être, mais le chrétien seul. La foule, élevée hors des principes du Christianisme, y trouvera un contraste dramatique, et rien de plus. M. Hugo aura élevé à l'idéal, c'est-à-dire à sa plus puissante formule, un phénomène moral; il aura donné un aliment à la contemplation; il aura réveillé le vieil étonnement qu'une telle opposition a excité de tout temps; mais je ne pense pas qu'il ait touché en quelque point à la noble tâche qu'il a si bien indiquée dans ces paroles: « Le poëte a aussi charge d'âmes. »

Ne nous faisons point d'illusion. Ce trait qu'il a fait jaillir, dans Triboulet d'abord, et ensuite dans Lucrèce, c'est un instinct. Je ne le rabaisserai pas, tant s'en faut; cet instinct révèle l'âme de Dieu. La vie ne peut procéder que de la vie; l'amour ne peut procéder que de l'amour. Il y a donc, au principe des choses, au sommet de l'univers, il y a un amour. Toutefois, le sentiment de Lucrèce, comme celui de Triboulet, c'est un instinct; et la religion seule en fait autre chose. C'est même un instinct commun à tous les êtres vivans; c'est un attribut de l'animalité; il n'a, à son principe, rien de moral; il n'est beau que de la beauté de Dieu. A cet état d'instinct, je le renvoie à l'histoire naturelle; la morale n'apparaît pour moi qu'avec la volonté, qu'avec la perception du devoir et de la liberté. Si M. Hugo eût pris dans cet autre domaine un sentiment quelconque pour en décorer l'abjection de son héroïne, l'effet, je le crois, eût été plus moral, plus conforme par conséquent au louable dessein du poëte. On eût vu, avec intérêt et mélancolie, la nature humaine se débattant sous ses propres décombres, élevant du milieu de la poussière, en signe qu'elle vit encore, une main tremblante qui attend, pour la délivrance du corps entier, l'indispensable secours d'une

autre main ; d'un seul trait de générosité, de justice, ou de compassion, on eût conclu l'homme dans sa beauté primitive; on eût réfléchi sur cet effrayant contraste, on en eût cherché la solution ; et le Christianisme qui la connaît l'eût donnée. Mais encore, quelles précautions une semblable combinaison exigerait pour être vraiment morale! et, pour tout dire, quel public elle exigerait! Mais du contraste offert dans la personne de Lucrèce, je ne sais point ce qu'on pourrait conclure; une louve l'offre également, et cela paraît dans la nature ; on ne s'étonne pas qu'une louve, toute sanglante de carnage, vienne caresser ses petits ; on ne s'étonne pas que l'infâme Lucrèce aime son fils; c'est peut-être le contraire qui étonnerait; l'esprit n'est point sollicité à marcher plus loin ; on reste immobile dans la contemplation, effrayé plus qu'instruit.

M. Victor Hugo a voulu rattacher à l'instinct de Lucrèce quelques sentimens moraux ; il semblerait qu'il ait voulu faire voir que l'affection maternelle peut ramener à tous les sentimens vertueux. Je ne sais s'il a bien fait. Je ne sais même s'il n'a point par là endommagé l'idée-mère de son drame. Entre la mère et le monstre je ne conçois rien. Ces remords qui lui viennent à la vue de son fils, ces velléités de clémence, ces desseins de réforme qui étonnent si justement son confident, paraissent naturels, rattachés au dessein de gagner l'estime de son fils ; mais il nous semble que ce dessein se confond, dans le drame, avec un dessein plus purement moral, auquel Lucrèce, d'après M. Hugo lui-même, a dû être tout-à-fait étrangère. Si pourtant le poëte ne s'est point trompé dans cette scène, il en résulte qu'il s'est trompé ailleurs. D'où vient qu'à Ferrare, au moment où son fils est sauvé miraculeusement, et où, ce semble, elle doit être toute pleine de la joie de cette délivrance , sa pensée se reporte tout entière sur des projets de vengeance , d'une vengeance, je l'avoue, la plus juste , la mieux motivée pour Lucrèce, car il s'agit de payer le plus sanglant des affronts, mais dont il semble que la pensée devait lui échapper un moment , et qui d'ailleurs va tomber , elle le sait, sur les amis de son fils? Où est ce soin de ménager dans le cœur de ce fils un reste d'estime pour elle ? Où est la moindre trace des sentimens qui se laissaient entrevoir dans la première scène dont nous avons parlé? Nous n'insisterons pas sur cette critique, peut-être hasardée, et qui n'irait pas à moins qu'à couper par le milieu du tronc l'ouvrage de M. Hugo. Nous aimons mieux employer le reste de cet article à développer ce que nous entendons par idée morale dans un drame ou dans tout autre ouvrage de l'art.

Une idée morale est, en elle-même, une idée conforme à la vérité morale. C'est une idée de pureté , de paix , de force, de justice et d'amour. C'est une idée qui lie l'homme à Dieu , et l'homme à l'homme. Mais qui , d'après cela , se figurerait le drame dogmatisant ou prêchant, se tromperait fort. L'art ne veut pas être dénaturé ; et courir au but avec impatience n'est pas le plus sûr moyen de l'atteindre. Que l'art se rattache , dans l'individu qui l'exerce , à de fortes convictions morales , à une vie saine du cœur, il sera toujours , sans se prescrire des règles plus particulières , suffisamment moral ; et chacun de ses ouvrages , même sans expresse délibération , sera le développement de quelque idée précieuse à l'humanité. Ceci , nous le croyons , est exactement vrai. Quoique tout grand poëte travaille sur un *sujet,* et non sur un *texte ;* quoique, dans la plupart des cas, le sujet sorte tout concret , tout individuel , tout armé , du génie qui l'a conçu, je ne crois pas que le grand poëte arrache aucun fait des entrailles de l'histoire ou du possible sans emporter la racine avec , je veux dire l'idée du fait, l'idée d'où le fait est sorti, l'idée que le fait représente. Que a se fasse à l'insu du poëte, il n'importe ; les réflexions du ne sont voisines de l'instinct. On eût peut-être étonné Racine en lui disant que *Phèdre* était l'expression d'une idée ; car alors la philosophie des arts , du moins la philosophie réfléchie, était à naître ; il croyait simplement avoir porté à notre point de vue et adapté à nos mœurs un des chefs d'œuvre d'Euripide. Qu'avait-il fait cependant? Réalisé une idée chrétienne; attaché aux tourmens d'une passion coupable un intérêt moral ; sollicité la plus intime compassion pour la plus profonde et la plus réelle des infortunes; effrayé l'homme de la faiblesse de l'homme et de la puissance du mal ; montré , suivant l'expression du pieux Arnauld , jusqu'où peut s'égarer la nature humaine, quand la *grâce* se tient éloignée. Cette interprétation de *Phèdre* écarte bien des critiques ; elle revêt cette tragédie de la plus haute moralité. Tout le monde n'a pas voulu en convenir ; mais ce n'est plus le temps d'en douter : nos drames modernes, qui dogmatisent en faveur de la passion ; notre littérature qui , en dérision de la noble fiction des âges héroïques, démolit au son de la lyre, se sont chargés de l'apologie de *Phèdre ,* et l'ont replacée, du moins comparativement, au premier rang de nos tragédies morales.

Mais qu'est-ce qui fait la moralité de Phèdre ? C'est que les égaremens de cette grande criminelle sont vengés dans son propre cœur; c'est que la Némésis du Christianisme, la conscience , plus puissante et plus terrible que la Némésis antique, marche sur les pas du crime , le harcèle, le met hors d'haleine , le punit dans la pensée même qui le conçoit, en sorte que nous voyons tour à tour la pitié corrigée par l'horreur, l'horreur tempérée par la pitié. Aujourd'hui l'on se tire à meilleur marché de ces hautes conditions de l'art. Un peu d'amour suffira pour purifier Marion Delorme ; la paternité sanctifiera , non la difformité physique de Triboulet (car quel besoin en peut-elle avoir?) mais sa difformité morale; et cela s'appellera, au dire de l'auteur , *faire circuler partout une pensée morale et compatissante !* Et, à son dire encore, quand on aura fait circuler une telle pensée , c'est-à-dire quand on aura, aux ingrédiens impurs dont est pétri le caractère d'un monstre, mêlé à faible dose quelque substance moins infecte, *il n'y aura plus ,* dans aucun sujet, *rien de difforme et de repoussant !* Tout cela est bien peu réfléchi, bien précipité, bien léger; et il vaudrait sans doute la peine d'élaborer davantage , avant de les jeter dans le public, des paroles qui doivent rester. Tout était confus dans la pensée de l'auteur, lorsqu'il a écrit les dernières lignes de sa préface. Il a vu en gros que les objets les plus hideux peuvent, sous de certaines conditions , être présentés par l'art ; mais passé cette première vue , il n'a rien perçu distinctement. Que de questions cependant! comment tempérer, avec intérêt pour la moralité, l'horreur que cause un caractère abominable? Sera-ce par un contraste tiré du dehors , ou par un trait pris dans ce caractère même? Dans cette seconde supposition, sera-ce par le remords , ou par le simple contraste d'un sentiment honnête avec l'ensemble du caractère? Dans ce dernier cas, n'y aura-t-il aucune condition particulière à imposer à l'auteur? Sur tout cela M. Hugo n'a rien dit. Il y a plus : il n'a fait nulle distinction entre le hideux physique et le hideux moral, entre ce qui fait mal aux nerfs et ce qui révolte l'âme , ce qui le conduit au paralogisme le plus choquant : « A la *chose* la plus hideuse « mêlez une idée religieuse, elle deviendra sainte et pure. « Attachez Dieu au gibet, vous aurez la croix. » D'où il faut conclure, dans la pensée de M. Hugo : Mêlez aux débauches d'un courtisane un peu de sensibilité morale, et vous aurez un spectacle *saint et pur.* Une crucifixion et une orgie sont deux spectacles qu'il faut éviter au même titre; l'un est dangereux comme l'autre ; l'un peut être corrigé comme l'autre. La débauche purifiée par un peu d'amour, la croix sanctifiée par le Christ, vous concevez, c'est la même chose ; mettez-vous donc à votre aise ; rassasiez les

yeux de la foule de tous les détails les plus pittoresques de la débauche, et ses oreilles de la faconde des mauvais lieux; vos spectateurs ne risquent plus rien : ce trait d'honnêteté ou de sentiment que vous avez jeté au milieu de ces horreurs les neutralise toutes; les âmes de votre public sont gardées par ce contraste; car il est prouvé que l'âme humaine est beaucoup plus ouverte au bien qu'au mal, que l'imagination enduite de quelque impression honnête, devient inaccessible à toute autre; et que, entre le bien, présenté de face et fugitivement, et le mal offert en face et en plein, l'âme n'hésitera jamais. Voilà un optimisme étrange pour les temps où nous vivons; il me semble voir rire sous cape, non M. Hugo, mais bon nombre des amateurs de son système; car peu de gens aujourd'hui sont assez naïfs pour croire à l'efficacité du cordon sanitaire qu'il prétend tirer entre le public et les miasmes d'un spectacle licencieux; une haie n'est pas un rempart, et compter sur un tel moyen, c'est vouloir, comme au 10 août, retenir une foule furieuse derrière un ruban tricolore.

Nous comptons revenir sur ces questions. Pour le moment, nous ne voulons ajouter qu'un mot à nos réflexions sur l'introduction des idées morales dans les ouvrages de l'art. Un poëte serait déjà moral à un certain point s'il était vrai; si la nature humaine, si la passion se montraient dans ses ouvrages, telles qu'elles sont; s'il exprimait, sans déguisement, le fort et le faible de chaque chose; s'il ne portait pas le roman dans la poésie; s'il nous fournissait, en un mot, à défaut de justes conclusions, du moins des données justes pour conclure nous-mêmes. Tous les grands poëtes ont eu ce génie, et c'est par là que leurs écrits sont devenus si précieux à tous les âges; l'esprit peut faire vivre pour un temps, la vérité seule rend un ouvrage immortel.

L'analyse du drame, que nous réservons à un second article, achèvera de dire notre pensée sur la moralité de *Lucrèce Borgia*.

LE PRISONNIER D'ÉTAT.

CINQUIÈME ARTICLE.

Brünn, située au confluent de la Schwarza et de la Zwittawa, est le chef-lieu du gouvernement de la Moravie et de la Silésie. C'est une ville de trente mille âmes, qu'on peut regarder comme une création du commerce et de l'industrie, et dont les manufactures de draps jouissent d'une grande réputation. Tout près d'elle s'élève, sur une hauteur, le Spielberg, cet ancien château des seigneurs de Moravie, dont les Autrichiens ont fait une forteresse. Le village d'Austerlitz est dans les environs. Lors de la célèbre bataille des trois empereurs, les Français bombardèrent cette citadelle et la prirent. Dès lors on a négligé de la mettre en état de soutenir un nouveau siége; on s'est contenté de rétablir une partie des fortifications, et on en a fait la prison la plus redoutable de la monarchie autrichienne.

C'est là que devait se terminer le voyage des pauvres prisonniers qui, quelques semaines avant, avaient entendu prononcer leur sentence sur la *Piazzetta* de Venise. Avant de se mettre en route, ils avaient voulu prendre la cène ensemble, afin de chercher auprès de Dieu des consolations et des forces; mais il ne leur en fallut pas moins dans le moment solennel où, montant la colline du Spielberg et promenant tristement leurs regards sur la vallée, ils dirent adieu au monde qu'ils allaient quitter, incertains s'ils y rentreraient jamais. Le commissaire impérial en reçut décharge du commandant de la forteresse, et on inscrivit leurs noms à la suite de ceux des voleurs et des meurtriers qui sont détenus en ce lieu, au nombre de trois cents. Puis on conduisit Silvio et Maroncelli, par un corridor souterrain, dans les deux cachots obscurs qui leur étaient destinés. Après s'être séparés de tout au monde, ils devaient encore se séparer l'un de l'autre! Silvio était déjà malade, en partant de Venise; le voyage avait encore empiré son état. En arrivant au Spielberg, il était atteint d'une fièvre ardente, et en le voyant si souffrant, l'ami qui le serrait dans ses bras, se dit que la mort abrégerait sans doute la durée de sa détention.

Quand on l'eut laissé seul, Silvio jeta ses regards autour de lui, pour examiner sa prison. A la faible clarté que donnait une sorte de soupirail, qui tenait lieu de fenêtre, il aperçut quelques planches qui devaient lui servir de lit, et une énorme chaîne, dont un des bouts était assujetti au mur. Il s'assit sur son grabat, et soulevant la chaîne, il en mesura la longueur, et se dit avec effroi qu'elle lui était probablement destinée. Le geôlier lui ayant apporté, une demi-heure après, une cruche d'eau, il lui demanda si cette chaîne était pour lui. « Oui, Monsieur, répondit celui-ci, » on vous la mettra si vous n'êtes pas tranquille, ou si vous faites » l'insolent; mais si vous vous montrez raisonnable, on se con» tentera de vous mettre des fers aux pieds; l'ouvrier les pré» pare en ce moment. » Ce geôlier était un vieillard de soixante-quatorze ans, qui avait long-temps servi dans l'armée autrichienne et à qui on avait accordé cette place comme retraite. Il se nommait Schiller, et il disait que la fortune avait voulu se jouer de lui, en lui donnant le nom d'un grand homme. Sous une apparence de rudesse, il cachait un cœur compatissant, et il souffrait tout le premier de la sévérité qui lui était prescrite. Silvio ne tarda pas à s'en apercevoir, et après avoir brusqué le vieillard, il lui témoigna de l'amitié et de la confiance. Le pauvre Schiller en était touché, mais il craignait de transgresser son devoir: « On m'a fait prêter un serment auquel je ne manquerai jamais, » dit-il à Silvio; je suis obligé de traiter tous les prisonniers, et » surtout les prisonniers d'état, sans avoir égard à leur condition, » sans condescendance et sans faiblesse. L'empereur doit savoir » ce qu'il fait; pour moi, je n'ai qu'à lui obéir. » Puis il suppliait Silvio de se bien conduire, afin qu'il ne fût pas forcé de le traiter plus durement.

Trois fois par jour, le matin, le soir et à minuit, on faisait le tour des cachots, afin de voir si tout était bien en ordre. Un caporal, accompagné de deux soldats et du geôlier, était chargé de cette visite, à laquelle le commandant lui-même se joignait souvent. La première fois qu'il visita Silvio, Schiller lui fit remarquer combien la fièvre de celui-ci était intense, ajoutant qu'il serait nécessaire qu'il eût au moins une paillasse. Le commandant s'approcha de Silvio, lui tâta le pouls, et témoigna du regret de ce que le médecin, qui ne venait qu'à jours fixes au Spielberg, ne devait venir que le surlendemain. « D'ici là je ne puis rien per» mettre, ajouta-t-il; car, si je n'observe pas la règle à la lettre, » je risque de perdre ma place. » Schiller n'insista pas; mais il avait l'air de dire : « Si j'étais commandant, je ne serais pas » peureux à ce point, et je ne craindrais pas de prendre sur moi » d'accorder à un malade l'usage d'une paillasse, puisque cela ne » peut, en aucun cas, porter préjudice à la monarchie. » Silvio fut touché de la pitié que son geôlier éprouvait pour lui. Quand les surveillans se furent retirés, il pria Dieu pour ce brave homme. « O mon Dieu! dit-il, en se rappelant qu'il l'avait d'a» bord mal jugé, fais-moi découvrir dans les autres des qualités » qui puissent me les rendre chers; j'accepte volontiers toutes » les souffrances qui me sont réservées dans ce cachot; mais ce » que je désire, c'est de savoir aimer. Je t'en supplie, délivre» moi du tourment de haïr mes semblables! »

A la visite de minuit, on trouva Silvio encore plus malade; le lendemain matin, quand on vint le voir, il était en forte transpiration, et il demanda à changer de chemise; mais le réglement de la prison ne permettait de donner du linge aux prisonniers que le samedi, et Silvio aurait dû garder le sien jusqu'à la fin de la semaine, au risque de se faire le plus grand mal, si Schiller ne lui avait apporté en cachette une chemise de sa propre garderobe. Le médecin vint enfin le vendredi; il permit l'usage d'une paillasse, et insista pour qu'on transportât le malade, du cachot souterrain où il était détenu, dans une chambre du premier étage; le commandant n'osa cependant y consentir, qu'après avoir demandé l'autorisation du comte Mitrowsky, gouverneur de la Moravie et de la Silésie, qui daigna l'accorder, vu l'urgence du cas. La nouvelle prison de Silvio était un peu mieux éclairée, et en s'accrochant aux barreaux de sa fenêtre, il pouvait voir les collines qui séparent la vallée de la plaine d'Austerlitz.

Quelques jours après, on lui apporta l'uniforme de la maison; il se composait d'un pantalon, d'un gilet et d'une veste de drap grossier; chacune de ces pièces d'habillement était de deux couleurs, l'un des côtés étant brun, et l'autre gris. On lui donna un chapeau blanc et des brodequins, et on lui attacha aux pieds des fers, qu'on riva sur une enclume, après les lui avoir mis. Un instant après que l'ouvrier qui avait fait cette opération fut sorti, Silvio entendit frapper quelques coups de marteau dans le souterrain de la prison. « Certainement, s'écria-t-il, on rive aussi en ce moment les fers du pauvre Maroncelli! » Et comme s'il avait eu moins de force pour se représenter les souffrances de son ami que pour envisager les siennes propres, il tomba dans une sorte de défaillance, qui, sans lui ôter la faculté de sentir leur commune misère, le priva, pendant quelque temps, de l'usage de ses sens.

Les sentinelles, placées dans la cour et dans les corridors de la prison, avaient ordre de s'opposer au moindre bruit; aussi Silvio ignorait-il tout à fait quels étaient les malheureux qui occupaient les cachots voisins du sien ; mais un soir, qu'elles étaient peut-être moins attentives, il entendit chanter, à demi-voix, une chanson italienne dans la chambre qui était contiguë à la sienne. Quelles ne furent pas sa joie et son émotion ! Il se leva de sa paillasse, prêta l'oreille, et quand la voix se tut, il ne put s'empêcher de fondre en larmes. « Qui es-tu, infortuné? s'écria-» t-il. Dis-moi ton nom ! Le mien est Silvio Pellico. » Le prisonnier n'eut que le temps de lui répondre qu'il était le comte Antoine Oroboni; car les sentinelles, étonnées de ce bruit inaccoutumé, se hâtèrent de leur imposer silence. Les deux détenus ne se laissèrent pas décourager par ce mauvais succès. Ils s'y prirent peu à peu si bien qu'ils réussirent à se faire comprendre l'un de l'autre, tout en parlant fort bas; et en ayant soin de choisir, pour leurs entretiens, les heures où des soldats plus humains que ceux qui les avaient forcés à se taire, étaient en faction, ils purent converser ensemble sans trop de gêne. Les deux détenus ne s'étaient pas connus avant leur incarcération ; mais ils trouvèrent tant de points de contact entre eux, qu'ils se lièrent bientôt d'une étroite amitié. Oroboni avait un esprit élevé, un cœur généreux et une foi simple et vive dans les vérités du Christianisme. Il était, sous quelques rapports, plus avancé que Silvio; ses discours contribuèrent à dissiper les doutes qui restaient encore à celui-ci. Plein de charité, il avait pardonné sincèrement à tous ses ennemis, et il réussit à inspirer les mêmes sentimens à son ami, qui, depuis sa condamnation, avait nourri dans son cœur une amertume dont, malgré toutes ses bonnes résolutions, il n'avait pu encore se défaire.

On accordait aux prisonniers une heure de promenade par jour; mais on ne leur permettait de sortir qu'un à un, en sorte qu'ils ne se rencontraient jamais dans la cour et qu'il leur était impossible d'échanger quelques paroles. Un matin, comme on conduisait Silvio à la promenade, il remarqua, en passant devant le cachot d'Oroboni, que la porte en était entr'ouverte. En effet, Schiller venait d'entrer, et il avait omis de prendre les précautions ordinaires. La tentation était trop forte pour que Silvio pût y résister. Il s'élança dans le cachot de son ami et se jeta dans ses bras. Le pauvre Schiller allait se mettre en colère; mais en voyant l'émotion des deux prisonniers, ses yeux se remplirent de larmes. « O mon Dieu ! s'écria-t-il, en sanglottant,
» ayez pitié de ces pauvres jeunes gens et de moi, et de tous les
» malheureux, vous qui avez vous-même été si malheureux sur
» la terre! » Les deux soldats et la sentinelle qui était en faction dans le corridor et qui était accourue au bruit, pleuraient aussi. « Silvio ! Silvio ! s'écria Oroboni, c'est aujourd'hui l'un des plus
» beaux jours de ma vie ! » L'entrevue ne pût être que de quelques minutes; car Schiller leur fit comprendre qu'il s'exposerait à être puni, s'il permettait qu'elle se prolongeât. « Nous rever-
» rons-nous jamais sur la terre? » demanda Orobini, en fondant en larmes, lorsqu'il fallut se séparer; et Silvio ajoute : « Hélas! je
» ne le revis jamais ! Quelques mois après, son cachot était vide;
» il reposait dans le cimetière que je pouvais voir de ma fe-
» nêtre ! »

DE L'ÉDUCATION

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LES VÉRITABLES BESOINS DE L'HOMME.

DEUXIÈME ARTICLE.

Lorsque Dieu, dans sa sagesse éternelle, créa les êtres organisés qui peuplent la terre, non seulement il mit dans chacun la semence qui devait le reproduire à perpétuité selon son espèce, mais il versa dans chaque germe, par son énergie féconde, le principe de tous les développemens dont il était susceptible, de toutes les formes qu'il devait prendre, de toutes les fonctions qu'il devait remplir, de toutes les fins secondaires, et par-dessus tout du but final qu'il devait atteindre en lui-même et dans l'ensemble de la création.

Cachée, mystérieuse, obscure, enveloppée et inaperçue dans son origine, la vertu propre de chaque germe ne se révèle à nos yeux que sous l'influence des circonstances de temps et de lieu propres à la faire sortir d'elle-même, et une fois mise en mouvement, cette vertu vivante, organique, passe par toutes les métamorphoses de forme et de vie qui constituent son histoire, et que lui imposent les lois de sa nature, telles qu'elles ont été réglées par le Créateur.

Toute impulsion, soit intérieure, soit extérieure, qui tend à provoquer ce développement, à faire avancer cette métamorphose providentielle de chaque créature vers son dernier terme, à la protéger, à la diriger, à la mettre en harmonie avec sa destination, comme individu et comme membre d'un grand ensemble auquel préside la Sagesse divine ; toute influence, dis-je, qui porte ce caractère, soit qu'elle vienne de l'élan spontané et intime de l'être qui se développe, soit qu'elle s'exerce par l'intermédiaire de la nature, par celui de l'homme ou de quelque puissance mystérieuse, est un moyen d'éducation et de véritable culture.

Ces réflexions s'appliquent à l'homme, plus complétement encore qu'à tous les êtres terrestres sur lesquels il a reçu empire et domination. Lui aussi recèle en lui une force vivante, organique, qui est en rapport avec le monde et avec Dieu ; une force susceptible d'un développement progressif, d'une culture, d'une éducation, et destinée à s'élever bien au-dessus de toute la nature terrestre.

La connaissance de ce qui, dans l'homme, est susceptible de développement, de direction, de progrès, de ce qui par conséquent est l'objet de la culture que peut recevoir la nature humaine, cette connaissance est la première qui doive servir de base à la science comme à l'art de l'éducation.

En effet, puisque toute éducation, quelque bien ou mal entendue qu'elle puisse être, se propose de faire passer l'élève d'un état réputé imparfait à un état supérieur et plus avancé, il faut constater d'abord ce que c'est que l'homme ; ce qui, dans son être, tel qu'il s'offre à nous, est susceptible d'être développé, conduit, corrigé et amélioré; il faut se faire une idée de ses capacités, de ses facultés, de ses besoins, de toute sa nature; et non seulement de sa nature telle que l'expérience la met sous nos yeux, mais de sa nature idéale et régénérée, telle que l'intelligence la plus élevée peut la concevoir, telle surtout que nous la dépeint la Parole biblique et chrétienne. Connaissant ainsi, pour tout homme, en quoi consiste l'état d'imperfection hors duquel il faut le conduire, et l'état parfait auquel il faut l'élever, on cherchera la méthode à suivre, les moyens à prendre pour arriver à ce but.

Tel l'agriculteur, après avoir étudié, je dirais presque le tempérament naturel de chaque semence et de chaque plante, son mode de croissance, de floraison, de maturité et de perfection dernière, combine d'une manière plus sûre, dirige et règle avec plus de succès la culture qu'il veut lui donner, et en tire ainsi le parti le plus excellent.

L'homme est, comme l'a dit quelqu'un, par une distinction judicieuse, non pas un corps organisé et intelligent, un animal raisonnable, mais bien une intelligence servie par des organes, un esprit revêtu d'un corps matériel qui lui sert d'instrument, d'enveloppe et d'intermédiaire pour communiquer avec la nature.

« Dieu forma ce corps de la poussière de la terre, dit l'Ecriture ; il souffla dans ses narines une respiration de vie, et l'homme fut fait une âme vivante (Genèse II). Dieu créa l'homme à son image et selon sa ressemblance (Genèse I). Il l'a fait un peu moindre que les anges ; il l'a couronné de gloire et d'honneur; il l'a établi pour dominer sur les œuvres de ses mains, et il a tout mis sous ses pieds (Psaume VIII). Il l'a laissé, dans la puissance de son conseil, libre de choisir entre le bien et le mal; il lui a donné ses commandemens et ses ordonnances, qui se résument dans ces paroles : « Tu
» aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de
» toute ton âme, de toute ta pensée et de toutes tes forces;
» et tu aimeras ton prochain comme toi-même. (Matthieu XXII.) » Vous serez saints, car je suis saint (I Pierre, 1). Soyez parfaits, comme votre Père qui est dans les cieux est parfait (Matthieu V). »

Ainsi, l'âme à l'image de Dieu est, comme lui, un esprit, une force invisible et pourtant réelle, qui pénètre la matière et lui fait la loi. Elle est immortelle, et si « le corps retourne dans la poussière dont il fut tiré, l'esprit retourné à Dieu qui l'a donné. (Ecclésiaste XII.) » Non seulement l'âme recèle dans son essence la force libre de volonté et d'action, qui fait de l'homme un agent distinct, une puissance personnelle ; elle possède, en outre, au plus haut degré la sensibilité et l'intelligence qui servent à cette volonté de ressort et de flambeau. Par la sensibilité et l'intelligence

l'homme expérimente et connaît. Par la volonté, assistée de l'une et de l'autre, il désire ou repousse ce dont il a pu acquérir l'expérience ou la connaissance ; il éprouve sympathie ou antipathie ; il est capable d'aimer, de haïr, de rechercher, d'éviter ; il s'attache, s'éloigne, se passionne, et, roi sur la terre, où l'a placé le Créateur pour y faire son éducation, il développe, au milieu des influences les plus opposées, dans mille directions diverses, une vie réglée par des lois intellectuelles, morales et religieuses, de l'observation desquelles lui demandera compte ce Dieu qui l'anima de son souffle et le fit à sa propre image.

Ainsi, dans l'âme est la dignité de la nature humaine, sa force réelle, sa vie véritable. L'âme est faite pour commander, le corps est fait pour lui obéir. (*Animi imperio, corporis servitio magis utimur.*) L'éducation de l'âme est la principale ; l'éducation du corps ne doit en être qu'une dépendance. Mises l'une et l'autre dans un rapport mutuel, harmonique, ces deux éducations doivent pousser l'homme vers un même but, et concourir à lui faire remplir sa destination idéale. Cette destination idéale est de s'approcher sans cesse de la perfection divine elle-même, d'entrer dans une sympathie, dans un accord complet avec elle, en s'unissant de volonté, d'esprit et de cœur, avec Dieu et avec l'ordre universel émané de lui.

Un bon système d'éducation devra donc s'occuper et de la culture du corps et de celle de l'âme, en les subordonnant toujours l'une et l'autre au principe éternellement vrai de l'amour de Dieu et des hommes, loi souveraine et universelle, loi d'harmonie et de perfection, de bonheur terrestre et céleste, dont la fécondité vivifiante, la vertu régénératrice, doit pénétrer jusque dans les moindres ramifications de la vie humaine.

Dans l'accomplissement de cette loi, dans la jouissance de ses conséquences bénies, est le but idéal de l'éducation, et l'éducation, considérée dans son point de départ et dans sa marche vers ce but suprême, a pour mission de prendre l'homme tel qu'il est, d'arroser par de bonnes doctrines, d'exciter par de bons exemples, de cultiver par une sage discipline les germes de ses facultés ; de diriger le développement de chacun de ces germes dans le sens de la loi parfaite émanée de Dieu ; de les mettre tous dans un accord harmonieux et divin, et d'amener ainsi la maturité de l'homme, comme individu, comme membre de la famille, de l'état, de l'humanité, du monde entier des intelligences, et par dessus tout du royaume des cieux.

Si l'impulsion naturelle et intime de l'homme, dans toutes les parties de son être, était régulière, pure, sans mélange et sans écart, telle qu'une théorie idéale pourrait nous la représenter; si, d'autre part, tous les entourages de l'homme, toutes les circonstances de temps et de lieu au milieu desquelles il est appelé à vivre, à poursuivre son existence, étaient d'accord avec l'ordre parfait et divin, l'éducation elle-même n'aurait aucune difficulté; elle marcherait franchement au but sans aucun obstacle ; elle atteindrait ce but idéal, sans détour et sans nul mécompte, et l'humanité, comme chacun de ses membres, répondant franchement au doux appel de la Providence, s'en irait délicieusement, par un doux et constant progrès, vers la vie éternelle, à laquelle sont conviés tous les membres de la grande famille. La volonté libre, qui, dans son germe substantiel, constitue la personne et toute la vertu de l'homme, pousserait incessamment son jet vigoureux, et ses branches, et ses rameaux, et ses fleurs, et ses fruits d'une saveur céleste ; réchauffée, éclairée et vivifiée qu'elle serait par l'influence de la vérité, de la beauté divine, du souverain bien, arrivant au cœur de son être, au moyen d'une intelligence limpide, d'une sensibilité délicate et pure, capables d'en discerner, d'en savourer la vertu.

Mais qu'on la prenne dans l'enfance, dans la jeunesse, dans l'âge mûr ou dans la vieillesse ; qu'on l'envisage dans son élan intime et caché, au fond même du cœur, ou dans ses actes visibles et extérieurs, peut-on dire, en fait, qu'elle existe, droite et pure, dans un seul individu, cette volonté, cette force personnelle de l'homme, qu'il faut développer indéfiniment, dans une sympathie constante et complète avec la volonté libre du Dieu parfait ? Et la sensibilité avec ses nuances, et l'intelligence avec ses rameaux, sont-elles l'une et l'autre chez un seul homme, à aucune époque de son existence, dans cette direction franche de la nature idéale, dans cet état de santé, de simplicité, de justesse, qui est également caractérisé par une sympathie complète avec Dieu et avec la lumière vivante, qui procède de lui ?

Assurément non ; et l'expérience de chaque homme, aussi bien que celle de tout le genre humain, est d'accord avec l'Ecriture, pour proclamer qu'il y a désordre dans notre nature dès l'enfance jusqu'à la mort ; que ce désordre est le fruit de l'égoïsme, de l'amour-propre et de l'orgueil ; et qu'une régénération, une guérison de la volonté, du cœur et de l'esprit est le besoin le plus urgent de la nature humaine actuelle.

« Tous les hommes ont péché et se sont privés de la gloire de Dieu. Ils se sont tous égarés, ils se sont tous corrompus, il n'y en a pas un qui fasse le bien, non pas même un seul. (Romains III.) Quoiqu'étant originairement de la race de Dieu (Actes XVIII.), nous péchons tous en plusieurs choses. (Jacques III.) Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous (1. Jean I.). Il n'y a point d'homme qui ne pèche (Rois VIII). Chacun est attiré et amorcé par sa propre convoitise ; quand la convoitise a conçu, elle enfante le péché, et le péché étant consommé engendre la mort. (Jacques I.) L'imagination du cœur des hommes est mauvaise dès leur jeunesse. (Genèse VIII.) Leur cœur est rusé et désespérément malin. (Jérémie XVIII.)

« Il faut donc que l'homme naisse de nouveau (Jean III), qu'il offre son corps en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui est son service raisonnable ; qu'il apprenne à ne se conformer point au siècle présent, mais qu'il soit transformé, par le renouvellement de son esprit et de son entendement, afin qu'il éprouve que la volonté de Dieu est bonne, agréable et parfaite (Romains XII.) Il faut qu'il apprenne à se dépouiller du vieil homme avec ses œuvres, lequel se corrompt par les convoitises qui séduisent et qu'il revête le nouvel homme qui se renouvelle par la connaissance dans une justice et une sainteté véritable à l'image de Celui qui l'a créé (Coloniens III), de sorte que tout ce qui est en lui, l'esprit, l'âme et le corps, devienne irrépréhensible et soit sanctifié. (Thessaloniciens V ; Ephésiens IV.) »

Ainsi, l'éducation se trouve avoir une double tâche : 1° celle de provoquer, de conduire, de favoriser le développement naturel de l'homme, abstraction faite de l'égarement où il est tombé ; 2° celle de régulariser ce développement naturel ; de ramener l'homme de l'égarement, du désordre de tout son être, à un état de droiture, d'ordre, d'harmonie, de santé parfaite, de manière à lui faire atteindre son but idéal.

Ces deux tâches, dans l'application, se résument en une seule. Pour les remplir convenablement, il faut partir de la connaissance du vieil homme, comme dit l'Ecriture, et se proposer sans cesse la réalisation du nouvel homme, dont nous chercherons le type dans un article suivant.

De l'arrêt de la cour de cassation dans l'affaire Dumonteil. —Malgré les conclusions de M. Bernard de Rennes, conseiller-rapporteur, et contre le réquisitoire de M. Dupin aîné, procureur-général, la cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par M. l'abbé Dumonteil contre l'arrêt de la cour royale de Paris, qui avait déclaré valable l'opposition formée à son mariage par son père et sa mère, et fondée sur ce que, dans l'état actuel de la législation, le mariage des prêtres n'est pas autorisé. M. Dupin a recherché quelle est cette législation et il a établi avec force que c'est à tort qu'on l'invoque, puisque bien loin qu'on puisse trouver des lois qui empêchent le mariage des prêtres, on pourrait en citer qui le confirment. La cour de cassation en a jugé autrement et elle nous paraît avoir porté atteinte, par l'arrêt qu'elle a rendu, à la liberté de conscience que la charte garantit aux Français. Nous ne jouirons vraiment de cette liberté que lorsqu'il n'y aura plus que des citoyens aux yeux de la loi, et que les différences de laïque et d'ecclésiastique seront nulles devant elle.

Espérons que la société réclamera avec énergie contre la servitude qu'on veut imposer à une portion de ses membres. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est une des nécessités sociales de notre époque : préparons-la par de sages lois, de peur qu'elle ne s'accomplisse par de brusques transitions, qui pourraient bien être accompagnées de violences et de bouleversemens.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 27. 6 MARS 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

QUELQUES PENSÉES. — MON AMI LESMAN, par M. KÉRATRY. Paris, 1833. Chez L. Tenré, rue du Paon, no 1. Prix : 4 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Je reviens à M. Kératry. Les nombreuses citations que j'ai faites dans mon premier article ont permis au lecteur d'apprécier par lui-même les *Pensées* de l'honorable écrivain. Il n'est personne qui n'ait dû rendre justice à ses réflexions pleines de bon sens et de bon goût sur la littérature contemporaine, sur l'éducation de la jeunesse et sur le journalisme. Cependant il y a aussi dans cet opuscule quelques idées qui me semblent fausses, quelques assertions que je regarde comme erronées ou incomplètes ; en les soumettant à un examen critique, je ne ferai que donner une nouvelle preuve, et la meilleure peut-être, de mon estime pour le caractère personnel de l'auteur.

« Nous ne nions pas, dit M. Kératry, la chute de la première famille humaine, quelle qu'ait été sa pierre d'achoppement ; nous n'en contestons pas les conséquences, telles que les livres saints nous les indiquent, et que toutes les cosmogonies en présentent la trace. Avec elle, peut-être, beaucoup de choses s'expliquent mieux ; mais, sans elle, *on pourrait encore expliquer tout.* » Comment M. Kératry expliquerait d'une manière satisfaisante l'existence du mal physique et du mal moral sans la chute du premier homme, je l'ignore. Tous les philosophes anciens et modernes, qui n'ont pas pris le dogme chrétien pour base de leurs idées, ont tranché le problème, mais ils ne l'ont point résolu. Assurément notre consciencieux écrivain n'irait pas ramasser, dans les vieilles cosmogonies de la Grèce ou dans les nouvelles théories sur la marche progressive de l'humanité, des opinions qui présentent le double tort de ne pouvoir être soutenues en principe ni justifiées par les faits. Possède-t-il donc quelque explication inconnue et inédite jusqu'à présent? J'oserais l'inviter à nous la faire connaître; sa bonne foi et sa justesse d'esprit nous sont d'irrécusables garans qu'il ne se contenterait pas, en si grave matière, de vagues conjectures, d'hypothèses gratuites et de raisonnemens superficiels. Pour moi, j'avoue qu'il m'est impossible, non seulement d'expliquer *tout* sans le péché originel, mais de n'expliquer même que mon propre cœur. Si le premier homme n'est pas tombé, et si la dégradation qu'il a subie ne s'est pas transmise à ses descendans, je ne vois plus dans mes pensées et dans mes sentimens intérieurs qu'une inconcevable énigme, et il faut que je cesse de croire aux lois de la morale ou aux perfections de Dieu. De ces deux partis aussi extrêmes l'un que l'autre, les théosophes des temps antiques ont choisi le dernier, et ils se sont faits des dieux très-inférieurs à l'idée de l'honnêteté la plus vulgaire ; quelques sophistes modernes, entre autres les Saint-Simoniens, ont adopté la première de ces opinions, c'est-à-dire qu'ils ont imaginé une morale qui se change de siècle en siècle, et qui transforme, par le simple effet de la succession des années, le mal en bien et le bien en mal. M. Kératry n'adopte pas la théogonie d'Hésiode ni les deux principes du Manichéisme ; il n'accepte pas davantage les rêveries immorales de l'école de Saint Simon. De quelle manière pense-t-il donc, je le demande encore, pouvoir expliquer tout sans la déchéance de la première famille humaine?

On doit regretter, en général, que l'auteur des *Pensées* n'ait pas donné plus d'étendue à ses réflexions sur le Christianisme. Il dit de fort bonnes choses à ce sujet, mais en trop peu de mots et sous des formes trop indécises. Mieux eût valu bannir entièrement les questions religieuses de

ce livre que de les laisser tomber en courant. J'ai essayé de construire, sur le petit nombre de pages consacrées à la religion chrétienne, une simple esquisse des sentimens de l'honorable écrivain; je n'ai pu y réussir, parce que tout est vague et superficiel. On ne s'attend pas sans doute à trouver dans une collection de *Pensées* un ordre systématique et une marche rigoureuse comme dans un traité *ex professo*; mais encore est-il convenable d'exposer clairement ses vues sur les objets dont on juge à propos d'entretenir le lecteur. Lisez le chapitre de Labruyère sur les *esprits forts*, vous aurez une idée nette et suffisamment développée des croyances religieuses de cet ingénieux moraliste. Lisez surtout Pascal, et vous pourrez connaître sa foi chrétienne, en ouvrant au hasard la seconde partie de ses *Pensées*, après avoir parcouru seulement deux ou trois pages. Il n'en est pas de même de M. Kératry; il glisse à la hâte sur le terrain du Christianisme, et il ne laisse pas même un seul vestige reconnaissable derrière lui.

« Il est impossible, dit l'auteur, de faire désormais une » religion en dehors du Christianisme. L'Evangile bien ex- » pliqué, bien entendu, sera la religion de l'univers, ou » l'univers sera sans religion. Tous les essais nouveaux en » fourniront la preuve. » Très-bien; mais en quoi consiste cet Evangile que vous regardez avec tant de raison comme la seule religion possible dans les destinées du genre humain? Quels sont les caractères essentiels qui le distinguent du simple déisme? Dans quels dogmes résumez-vous ses points fondamentaux? Que faut-il entendre par les mots : Evangile *bien expliqué*, *bien entendu*, qui se trouvent dans l'expression de votre pensée? Nulle réponse à ces graves questions; c'est à peine si M. Kératry consacre encore quelques lignes au Christianisme, et combien ne sont-elles pas incomplètes et insuffisantes! Les voici : « Il y avait une » place à prendre entre Moïse et Jésus-Christ; c'était celle » du sensualisme; Mahomet s'en empara. Moïse, rappelant » sans cesse à ses frères ce que le Dieu d'Abraham, d'Isaac » et de Jacob avait fait pour eux, parlait au nom du passé; » Jésus, en ajournant le bonheur et en promettant dans » une autre vie des récompenses aux justes, parlait au nom » de l'avenir; Mahomet, dont la loi autorise les plaisirs des » sens, Mahomet, qui a écrit que les parfums et les femmes » ont été créés pour l'homme, et qui garantit aux fidèles » croyans la continuation des jouissances savourées par eux » ici-bas, parlait au nom du présent. Il n'y a plus rien à » dire au genre humain. L'affaire du passé, du présent et » de l'avenir est instruite devant lui; il peut prononcer en » connaissance de cause; toutes les religions possibles ont » comparu à son tribunal; le reste n'est et ne sera plus que » du plagiat. »

Si M. Kératry n'a voulu faire dans ce passage qu'une antithèse, une sorte de jeu de mots sur le passé, le présent et l'avenir mis en rapport avec Moïse, Mahomet et Jésus-Christ, la chose est assez jolie et ingénieuse, et je me bornerai à lui répondre qu'il aurait dû laisser cela à quelque feuilleton de gazette; les petites fleurs de rhétorique appartiennent de droit aux petits journaux. Mais s'il a cru nous offrir un raisonnement sérieux, nos observations seront plus sévères. Pourquoi placer Mahomet sur la même ligne que Moïse et Jésus-Christ? Je suis intimement persuadé que l'honorable écrivain respecte trop le législateur des juifs et surtout le Dieu-Sauveur pour les abaisser au niveau de l'aventurier de Médine; entre Jésus et Mahomet, il y a toute la distance d'un Dieu à un imposteur, de la vérité au mensonge, du ciel à l'enfer; mais l'ensemble de sa phrase permet de supposer qu'il a prétendu établir un parallèle entre le divin Rédempteur du monde et le faux prophète : une si grave inattention ressemble plus à une faute qu'à un oubli. Ensuite, est-il vrai de dire que Moïse parlait au nom du passé, lui qui annonça la venue du Messie au peuple juif, et qui ouvrit cette longue liste de prophètes dont toutes les paroles tournaient vers l'avenir les yeux de la postérité d'Abraham? Tous les livres sacrés de l'Ancien-Testament, depuis la Genèse jusqu'à Malachie, ne sont qu'une pierre d'attente, une économie d'avenir, une collection de types, de figures, d'oracles, de promesses qui se devaient accomplir dans les siècles futurs. M. Kératry eût donc raisonné plus juste sur les enseignemens de Moïse, s'il avait affirmé précisément le contraire de ce qu'il a dit. L'auteur s'est également trompé sur la religion de Mahomet; ce n'est pas dans l'Alcoran, mais sur la pointe d'un madrigal qu'il est écrit que les *femmes et les parfums sont créés pour l'homme;* l'Islamisme impose à ses sectateurs les plus lourds fardeaux, de longs pélerinages, de fréquentes ablutions, de pénibles abstinences, quatre ou cinq prières par jour; ce n'est donc pas, il s'en faut de beaucoup, une religion *du présent.* Quant au Christianisme, je ne comprends pas bien la pensée de l'auteur. Certes la religion chrétienne est éminemment une religion *d'avenir;* elle nous ordonne de « chercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice, » de nous « affectionner aux choses qui sont en haut, et non point à celles qui sont sur la terre, » de « regarder aux choses invisibles qui sont éternelles. » Toutefois ce trait caractéristique du Christianisme n'est pas le seul, ni même le plus frappant; il y a d'autres doctrines religieuses qui recommandent aussi le détachement du monde et la recherche des biens de l'avenir; la religion naturelle, si les hommes qui l'adoptent étaient capables de réaliser leurs théories, pourrait aller jusques-là. Mais ce qui distingue essentiellement l'Evangile de toutes les religions qui se sont établies ou qui se peuvent établir ici-bas, ce qui doit empêcher qu'on ne lui compare aucun système dogmatique quelconque, c'est la doctrine, ou plutôt la BONNE NOUVELLE DE L'EXPIATION accomplie sur la croix par Jésus-Christ. Le Christianisme nous présente un DIEU-SAUVEUR, qui a satisfait à la justice d'un Juge offensé par nos fautes et par nos iniquités, qui a réconcilié l'Etre souverainement parfait avec l'homme pécheur, qui nous procure le pardon de nos péchés par son sacrifice expiatoire, et la guérison de nos infirmités par l'envoi du Saint-Esprit dans nos âmes. Voilà cet Evangile *bien entendu*, *bien expliqué*, pour me servir de vos expressions, en dehors duquel vous reconnaissez qu'il n'y aurait plus pour le genre humain que ténèbres, incrédulité, sommeil de l'âme, état de mort.

C'est ici le lieu de faire observer une singulière tendance, disons mieux, une triste et fatale erreur de quelques écrivains religieux de notre époque. Ils repoussent avec une puissante énergie les grossiers sarcasmes des encyclopédistes contre la religion chrétienne; volontiers ils se déclarent les champions de l'Evangile, et ils rompent quelques lances en sa faveur. Mais qu'est-ce que l'Evangile même dans leurs écrits? C'est une pauvre et froide religion, système bâtard, enfant d'une science indigeste ou d'une imagination vagabonde; c'est le déisme avec quelques formules de respect pour la Bible et avec un nom de plus; c'est du dogme envisagé sous le seul point de vue de la politique ou de la poésie; ce sont quelques croyances vagues et mutilées, quelques opinions soi-disant évangéliques, et que l'on raccourcit jusqu'à ce qu'elles entrent de force dans le cercle de nos intérêts matériels ou de nos jouissances littéraires. M. de Chateaubriand a ouvert cette voie au commencement de notre siècle, et chacun l'a suivi. M. Ballanche lui-même, bien qu'il ait une allure indépendante, ne veut voir dans le dogme chrétien qu'un moyen de palyngénésie sociale; et un romancier de mérite, M. Gustave Drouineau se renferme à plaisir dans cet étroit horizon. Mais la mort, mais le jugement de Dieu, mais l'éternité!... Eh! qu'importe? c'est peu de chose, en effet, au prix de

quelques améliorations politiques et d'un nouveau classement d'individus! M. Kératry ne devait-il pas s'affranchir de ces petites lisières entre lesquelles se comprime toute la religiosité de la littérature du dix-neuvième siècle? Ne considère-t-il pas que nous serons, avant quatre jours, au pied du tribunal suprême; que là, nous entendrons une sentence irrévocable, éternelle, et que la plus haute question, par conséquent, n'est point de savoir ce que l'Evangile peut faire de nous dans ce monde, sous le rapport politique, mais ce qu'il nous offre et nous promet pour notre vie à venir? Il est bon d'examiner l'influence sociale du Christianisme; mais de l'examiner *exclusivement*, de concentrer l'Evangile dans ces bornes étroites, de le réduire à n'être plus qu'un moyen d'équilibre entre une monarchie d'hier et un embryon de république; ou bien, d'en faire un thème de phrases sentimentales et un canevas d'images poétiques, c'est ce que M. Kératry doit laisser à des esprits d'une moindre portée que la sienne. Ces réflexions ne s'adressent pas à son opuscule, qui ne renferme qu'un petit nombre de lignes décousues sur la révélation chrétienne, mais à lui. Je voudrais l'entendre proclamer une fois, avec ce noble accent qui ne peut sortir que du cœur d'un honnête homme, le dogme fondamental de l'expiation de Jésus-Christ. Je voudrais qu'en parcourant ces lignes, il s'arrêtât pour se demander: Ai-je embrassé le Christianisme dans toute son étendue, dans ses rapports avec le pardon de Dieu qui nous est nécessaire, avec le séjour éternel où nous allons tous entrer demain; ou n'ai-je peût-être cherché dans la révélation qu'une théorie philosophique, à laquelle je ne demande que de dissiper quelques-uns de mes doutes et de corriger les vices de l'état social?

Citons encore trois ou quatre *pensées* qui ne me paraissent pas mériter une entière approbation. « Dieu n'est point » l'âme des bêtes, *comme le dit Addison.* » Ainsi s'exprime M. Kératry à la page 52 de son livre; mais je désirerais fort de connaître l'endroit précis où le célèbre Addison a dit que Dieu est l'âme des bêtes. Eh quoi? le Socrate de l'Angleterre, le philosophe chrétien qui appelait auprès de lui, lorsqu'il était déjà étendu sur sa couche funèbre, un jeune homme qu'il aimait, et qui entr'ouvrait ses lèvres glacées par l'approche de la mort pour lui faire entendre ces paroles: *J'ai voulu t'apprendre comment un chrétien sait mourir;* Addison, en un mot, a écrit que Dieu est l'âme des bêtes! J'accorde autant de créance aux affirmations de M. Kératry qu'à celles de tout autre écrivain; cependant je réclame contre l'assertion qu'il attribue au sage moraliste qui publia le *Spectateur*, et je dois déclarer qu'il me faudra une pièce justificative très-probante et très-authentique, avant d'admettre que le philosophe anglais ait dit cela.

« La morale était encore à naître (sous la législation du » Pentateuque); elle date vraiment de l'Evangile. » —Que Jésus-Christ ait enseigné une morale plus pure, plus haute, plus étendue que Moïse, on le doit reconnaître, pour peu qu'on ait lu le Nouveau-Testament; mais qu'il n'y eût *aucune morale* sous l'ancienne loi, c'est ce que je nie formellement. Les livres de Moïse et des prophètes sont remplis de préceptes moraux, et le Seigneur a dit lui-même qu'il était venu, non pour abolir la *loi* (qui ne peut s'entendre ici que de la loi morale), mais pour l'accomplir.

« C'était un emblème heureux pour un culte, qu'une » jeune femme tenant un enfant entre ses bras; car l'amour » maternel est la Providence visible du genre humain. » Voilà du Dorat tout pur, mis en prose. Un homme grave et réfléchi, un penseur comme M. Kératry ne devait-il pas employer d'autres termes lorsqu'il parlait de Marie et de son divin Fils?

« La religion n'a pas le droit positif de revendiquer son » prosélyte dans le citoyen, tandis que l'Etat aura toujours » le droit de chercher le citoyen dans l'homme religieux: » par ce principe, aujourd'hui plus que jamais régulateur » de notre ordre social, se trouve tranchée la longue ques- » tion du pouvoir temporel et du sacerdoce, du contrat » civil et du contrat religieux. » J'ai peine à saisir la pensée de M. Kératry. Veut-il seulement dire que le citoyen a le droit de n'être d'aucune religion quelconque? Je partage son avis sur ce point. Mais s'il avançait que la religion n'a pas le droit d'intervenir dans les actes de l'homme, en tant que celui-ci agit comme citoyen, il me semble qu'il aurait grand tort; la religion peut et doit *revendiquer son prosélyte* dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait, et même dans tout ce qu'il sent au fond de son cœur.

Après les *Pensées* vient une notice intitulée: *Mon ami Lesman.* M. Kératry nous apprend qu'il a imaginé cette historiette pour répondre à une sorte de défi ou de gageure; lors même qu'il n'en eût pas fait l'aveu, on s'en serait douté. C'est un drôle d'homme et un singulier caractère que mon ami Lesman. Il est né *bienfaisant*, comme d'autres naissent égoïstes et ambitieux. Admettons cette première donnée, bien qu'elle soit rare chez les hommes qui n'ont pas puisé dans l'Evangile un nouveau principe d'action. Mais mon ami Lesman, malgré sa bienfaisance native, *enrageait* (c'est l'expression de l'auteur) de la manie d'être utile aux autres; et comme il savait par expérience que les hommes sont ingrats, il s'était avisé d'un expédient admirable pour se soustraire au spectacle de leur ingratitude: il se brouillait avec les gens à l'instant même où il venait de les obliger. Il est difficile, direz-vous, de se brouiller aussitôt avec les gens qu'on oblige; rien de plus simple chez mon ami Lesman. « Tantôt, sous des prétextes qu'il savait rendre plausibles, » il simulait une colère à faire reculer femmes et enfans; » tantôt il devenait le plus adroit et par conséquent le plus » effronté menteur qui fût dans le royaume de France. » M. Kératry raconte, en effet, quelques anecdotes qui nous montrent mon ami Lesman dans tout son jour. Cet homme né bienfaisant se fait passer ici pour le cousin d'un Normand qu'il n'a jamais vu; ailleurs il entasse mensonge sur mensonge, et tout cela pour avoir le plaisir d'obliger les gens, sans éprouver ensuite le déplaisir de supporter leur ingratitude. Le plus curieux de l'historiette, c'est que l'auteur trouve dans mon ami Lesman une effigie que l'Eternel, dans sa complaisance, avait formée du *métal le plus pur*, et il lui fait cette étrange épitaphe: « Le voyageur Lesman s'est brouillé, dans sa route, avec bien du monde, et *c'est pour cela que Dieu l'aura reçu en ami.* »

On ne prendra pas au sérieux cette saillie d'imagination. Mon ami Lesman n'est pas du tout, à mon avis, un caractère moral, ni même un caractère naturel. Quand on est bienfaisant avec passion ou par manie, la bienfaisance n'a rien qui ressemble à une *bonne œuvre;* c'est tout simplement un instinct meilleur que l'instinct d'autrui. Ensuite, un homme né bienfaisant rend service pour lui, pour son plaisir, pour sa propre satisfaction, et les sentimens des personnes qu'il oblige lui sont fort indifférens. Enfin, je ne vois aucune moralité dans le mensonge, quel qu'en soit le motif; et surtout lorsqu'un individu ne craint pas de mentir pour l'unique raison de se délivrer d'un spectacle qui le blesse, bien loin de trouver cette conduite morale, je la crois très-immorale. Mon ami Lesman n'était donc pas formé du *métal le plus pur*, et Dieu ne l'aura pas reçu *parce qu'il s'est brouillé avec bien du monde.* « S'il se peut faire, et autant qu'il dépend de vous, ayez la paix avec tous les hommes, » dit saint Paul. Cette maxime vaut infiniment mieux que toute la bluette biographique de M. Kératry, et j'ai regret qu'un écrivain de son nom et de son mérite ait livré à l'impression le pauvre paradoxe appelé *Mon ami Lesman.* Au

coin d'un feu, entre trois ou quatre amis bienveillans, la chose était supportable, mais elle ne devait pas quitter l'enceinte du foyer domestique.

Un mot seulement sur le style de M. Kératry. Il est correct, élégant, gracieux quelquefois ; mais je m'assure que l'auteur écrirait mieux, s'il voulait moins bien écrire. Sa pensée est habituellement plus forte que son expression ; son idée est large, indépendante, et sa phrase ne l'est pas. Figurez-vous un montagnard suisse, aux membres carrés, aux formes athlétiques, revêtu d'un frac à la mode : il sera emprisonné dans son habit ; tous ses mouvemens trahiront un état de gêne, et chacun lui demandera pourquoi il n'a pas gardé ses amples vêtemens des montagnes. On serait tenté de faire la même question à M. Kératry. Pourquoi cherchez-vous l'élégance aux dépens de la force ? Pourquoi vous emprisonnez-vous dans une phraséologie minutieusement académique? Puisque vous êtes un penseur à part, ayez le courage d'être aussi un écrivain à part ; ne reculez point devant quelques sons rudes et n'effacez point une période mal arrondie, lorsqu'ils expriment nettement votre pensée. De même que la rime pour le poëte, les mots sont les esclaves du philosophe et ne doivent qu'obéir.

S'il m'est permis, en terminant, d'émettre un vœu qui m'est cher, personne plus que moi ne désirerait que M. Kératry consacrât ses veilles à quelque nouveau sujet de philosophie religieuse. Il a reçu de la Providence des dons précieux ; il possède l'un des noms les plus honorables de la république des lettres ; il est doué d'une haute intelligence, d'une force peu commune de méditation, d'un cœur ferme et droit, d'un talent d'écrivain qui peut se perfectionner. Que de motifs et de moyens pour se dévouer tout entier à la sainte cause du Christianisme et des bonnes mœurs !

LITTÉRATURE.

Lucrèce Borgia, drame, par Victor Hugo. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. Prix : 6 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Il y a encore, dans la génération dont l'éducation littéraire a précédé l'école de M. Hugo, des gens qui attachent du prix à la vraisemblance des fictions, et qui savent gré à Racine de la conscience qu'il apporte à la structure de ses drames. Les poëtes de l'ancienne roche nous livraient, au moins sous ce rapport, de l'ouvrage bien fait; mais il est vrai qu'il leur fallait du temps pour bien faire. Si l'on eût demandé à Racine la raison de tel incident, l'explication de telle rencontre, il était prêt à rendre compte de tout, parce qu'il avait, préalablement, compté avec lui-même, et si bien compté, pour l'ordinaire, que les objections ne venaient point. On travaille aujourd'hui bien autrement; et quoiqu'on n'ait point encore, que je sache, érigé en théorie la négligence volontaire de ces anciens canons de la littérature, ce système paraît assez bien arrêté dans l'esprit de nos principaux auteurs. La conscience et la délicatesse intellectuelles ont beaucoup baissé dans ces derniers temps ; la fiction s'est défaite de ses anciens scrupules ; le génie boude parfois le bon sens ; il semble que le poëte, muni d'un pouvoir discrétionnaire, comme le président d'une cour d'assises, puisse faire comparaître à son gré les événemens, les paroles, les pensées dont il a besoin, et uniquement parce qu'il en a besoin. Je vois à ses ordres un génie subtil, actif et impérieux, parcourant dans tous les sens le monde physique, intellectuel et moral, et tour à tour convoquant un personnage qui ne demanderait pas mieux que de rester où il est, éveillant une pensée qui n'avait rien de mieux à faire qu'à dormir, appelant un sentiment fort étonné de ce qu'on lui veut. Que M. Hugo donne de peine à ce petit démon familier ! et qu'il lui doit d'obligations ! et nous aussi par contre-coup ; car sans lui, sans ses soins officieux et empressés, *Lucrèce Borgia* n'existerait pas. Je vous prie d'observer qu'il est présent à toute l'action, qu'il ne désempare pas ; à peine les acteurs ont-ils commencé leur rôle, il est déjà tout occupé du sien ; il va, vient, s'agite, souffle aux uns ce que sans lui ils n'eussent point pensé à dire, fait aller ceux-ci où ils ne devaient point aller, suggère à ceux-là ce qu'ils ne devaient point penser, les harcèle tous de ses exigences, et lorsque, lassé de son importunité, on témoigne quelque hésitation : J'ai mes ordres, dit-il ; lisez mes ordres ; ne sont-ils pas bien et dûment signés *Victor Hugo?* Ce nom ne suffit-il pas? Que voulez-vous de plus?

Que M. Hugo ne s'offense pas de ce puritanisme littéraire : il est *cavalier*, et moi *tête-ronde ;* nous n'en pouvons mais ni l'un ni l'autre ; et qu'il me permette de lui demander humblement s'il n'est pas vrai que, dans le cas où les déterminations de ses personnages seraient ordinairement ce qu'elles doivent être, l'édifice de son drame s'écroulerait par le beau milieu? Si nous n'osons pas là-dessus interroger le poëte, nous interrogerons les lecteurs ; la plus simple exposition de la marche de l'action les mettra en état de nous répondre. Mais nous ne voulons pas qu'on se méprenne à nos paroles. Si nous attachons du prix à des règles dont M. Hugo paraît se soucier trop peu, nous ne prétendons ni les mettre au-dessus du génie, ni condamner toute œuvre où elles seraient mal observées ; nous aurions trop à faire, et ce serait, nous le craignons, un grand abattis de chefs-d'œuvre. Tant d'ouvrages immortels ont passé sur le corps à la vieille règle aristotélique du *nécessaire* et du *vraisemblable*, que tout ce que nous osons faire, c'est d'invoquer pour elle un peu de pitié. Les coups que lui porte la nouvelle école sont aussi par trop rudes, il faut en convenir ; nous demandons grâce au moins pour la vraisemblance morale ; celle-là, il faut qu'on l'épargne ; bouleversez le monde physique, forcez les événemens ; mais respectez la nature humaine ; car la principale beauté de vos fictions sera toujours là.

Si vous en exceptez ces licences, si vous les oubliez (ce que le talent du poëte vous rendra bien facile), vous admirerez la marche simple, lumineuse et rapide de l'action. Il ne faut pas de grands préparatifs à M. Hugo pour vous entraîner dans le cœur de son sujet : *in medias res rapere.* Dès la première scène (qui serait plus parfaite si l'un des personnages n'était pas obligé de s'entendre narrer ses propres aventures par un des interlocuteurs), tout l'horizon du sujet se développe à nos regards. C'est à Venise, une nuit de carnaval, sur la terrasse d'un palais où se donne une fête. Quelques jeunes gens s'entretiennent ensemble des crimes des Borgia, et surtout de ceux de Lucrèce, femme horrible, à qui chacun d'entre eux peut demander compte d'un ami ou d'un parent qu'elle lui a enlevé. Pendant ces récits, un jeune homme de leur compagnie, qui ne connaît que de réputation les Borgia et Lucrèce, s'endort profondément. Ses amis s'en vont sans le réveiller. Une femme masquée survient : c'est Lucrèce Borgia, épouse du duc Alphonse de Ferrare ; elle contemple avec attendrissement le jeune homme endormi ; comme si cette vue changeait tout son cœur, elle rêve, pour la première fois de sa vie, douceur, miséricorde, repentir ; au prix de toutes ses passions, de tous ses ressentimens, elle voudrait conquérir un asile contre la haine universelle dans un cœur honnête et généreux ; elle étonne de ses desseins de réforme son confident Gubetta, le surintendant de ses crimes, que nous avons vu tout à l'heure mêlé à ces jeunes seigneurs sous le nom espagnol de comte de Belverana. Il s'éloigne, et on la voit s'agenouiller devant Gennaro, encore endormi, lui adresser à voix basse les plus tendres paroles, et enfin déposer un baiser sur son front, tout cela sous les yeux de deux hommes masqués, dont l'un est le duc Alphonse, venu exprès de Ferrare pour observer la conduite de sa femme. Cependant Gennaro, que le baiser a réveillé, surprenant Lucrèce à ses genoux, lui parle d'amour, l'oblige à se démasquer ; et nous écoutons un long entretien, qui nous apprend à nous, mais non pas à Gennaro, qu'il a sa mère devant lui, sa mère qu'il n'a jamais connue, mais qu'il sait malheureuse, pour laquelle il éprouve un amour enthousiaste, et dont il attribue l'infortune, au moins en grande partie, à Lucrèce Borgia.

Ce qu'il dit de cette dernière, à plusieurs reprises, poignarde incessamment le cœur de la malheureuse mère ; mais cette amertume n'est rien encore : les jeunes amis de Gennaro reviennent ; ils ont reconnu Lucrèce ; ils la nomment à Gennaro, arrachent de sa bouche une exclamation d'horreur, insultent la malheureuse devant son fils. C'en est fait, tout déguisement est désormais superflu ; elle ne pourra plus jamais, à la faveur d'un faux nom, recevoir personnellement des marques de tendresse ou d'estime de Gennaro ; l'amour même qu'elle vient de lui montrer, et dont il méconnaît la nature, accroît son horreur pour elle ; en appliquant un nom sur ses traits, ses ennemis y ont apposé un sceau ineffaçable de réprobation. Ainsi se termine la première partie du premier acte. A l'ouverture du second, nous sommes à Ferrare ; et la toile se lève sur Lucrèce et son confident, à qui elle confie ses desseins de vengeance. Les cinq jeunes gens qui l'ont insultée, et Gennaro avec eux, sont venus à Ferrare à la suite d'une ambassade que Venise envoie au duc Alphonse ; et le comte de Belverana, qui se trouve partout, se trouve aussi là ; ce qui n'étonne pas assez les jeunes gens. L'ambassade a eu son audience ; on peut repartir ; cela serait prudent ; mais un souper où les cinq cavaliers sont invités chez la princesse Negroni, dont le palais touche à celui de Lucrèce, les engage, après quelque hésitation, à prolonger leur séjour. Une seconde fois, ils s'entretiennent de Lucrèce, apparemment pour donner à Gennaro l'occasion de prononcer contre elle de nouvelles imprécations, qu'elle entend de son balcon. Si elle y restait quelques momens de plus, elle verrait Gennaro, poussé par les discours de ses compagnons, redoubler de fureur et faire sauter, avec la pointe de son épée, la première lettre du nom de Borgia, qui se fait lire à la porte du palais ducal. Les amis se séparent ; Gennaro entre dans sa demeure en face du palais d'Alphonse. Deux hommes l'y viennent chercher, l'un de la part de la duchesse, l'autre de la part du duc, dans deux buts bien différens : la duchesse veut revoir son fils, le duc veut tuer son rival. Ces deux messages s'accordant peu, les deux émissaires les jouent à croix ou pile, et le sort voulant que Gennaro soit pendu, c'est le messager du duc qui pénètre dans la demeure du jeune homme, accompagné de quatre sbires ; et le rideau tombe.

Nous voici dans une salle du palais d'Alphonse. Ce prince concerte sa vengeance avec un de ses serviteurs. Deux épées, un poison, sont préparés ; il y aura choix entre deux genres de mort. Qui choisira ? Ce sera Lucrèce, à qui le duc croit devoir cette aimable attention. Elle paraît ; elle vient, pleine de colère, demander vengeance de l'insulte faite à son nom par un inconnu. Cet inconnu n'en est pas un pour Alphonse, qui pourrait trouver dans l'attentat de Gennaro la preuve qu'il ne répond point à l'amour de sa femme, mais qui s'en gardera bien, parce que le poëte lui a soufflé à l'oreille de n'en rien faire. Il s'empresse donc de promettre satisfaction à Lucrèce, et fait paraître le coupable ; coup de théâtre dont chacun peut mesurer la portée, mais qui eût pu accabler le poëte qui l'a conçu, si ce poëte était moins fort de reins. Notre admiration pour toute cette scène, pour tout le reste de l'acte, est sans réserve en ce qui concerne le talent dramatique. Qu'Alphonse, apprenant que Gennaro a sauvé la vie de son père, ne se laisse point détourner d'une vengeance dont l'attentat de Gennaro envers Lucrèce aurait déjà dû émousser le désir, cette froide et gratuite férocité, qui n'a pour motif qu'une jalousie assez difficile à concevoir, révolte à la fois, il faut le dire, le cœur et la raison ; mais ceci n'ôte rien au mérite de l'exécution ; l'éloquence dramatique est merveilleuse dans toutes ces scènes. Supplications, menaces, rien, de la part de Lucrèce, ne peut fléchir Alphonse ; plus elle supplie, plus elle rend évidente son infidélité ; elle pourra choisir entre le fer et le poison ; mais il faut que Gennaro périsse. C'est elle-même qui lui verse le poison ; heureusement son époux s'éloigne aussitôt ; elle a un contrepoison ; elle presse Gennaro de le prendre ; il hésite par des raisons trop naturelles, qu'il ne dissimule point, et qui transpercent encore une fois le cœur de la malheureuse. Enfin, il cède ; il est sauvé ; non, il n'est pas sauvé ; la fatalité d'un côté, Lucrèce de l'autre, vont resserrer le nœud mortel à l'étreinte duquel il était près d'échapper. Il rejoint ses amis, il se laisse persuader d'aller chez la princesse Negroni sans y être invité. Nous l'y trouvons, à l'ouverture du dernier acte, spectateur indifférent d'une orgie à laquelle prennent part ses cinq amis, le faux comte de Belverana et quelques femmes. Au fort de cette débauche, et après que les femmes ont profité d'un prétexte pour s'échapper, un chant funèbre, venant du dehors, se croise avec les chants impies des convives de la princesse Negroni. Les voix se rapprochent ; les portes, verrouillées en dehors, se rouvrent ; une procession de pénitens noirs et blancs, des cierges à la main, pénètre à pas lents dans la salle, et se range sur les deux côtés. Lucrèce paraît ; elle déclare aux convives qu'ils sont empoisonnés, leur fait voir, sur le seuil de la porte, cinq cercueils prêts à les recevoir ; mais, se montrant soudain, Gennaro lui apprend qu'il en faut un sixième. Coup de théâtre, plus fort encore que le premier, plus redoutable pour le poëte, et que son génie soutient avec la même vigueur. Lucrèce fait sortir tout le monde, défend que, sous aucun prétexte, on rentre dans la salle (précaution moins nécessaire à Lucrèce qu'au poëte), et une seconde fois elle veut contraindre son fils à prendre du contrepoison. Il s'y refuse. Il ne veut pas survivre seul à ses amis lâchement assassinés ; mais il veut les venger. Déjà le couteau brille sur la tête de la criminelle. L'horreur de la mort, l'horreur plus grande de mourir de la main de son fils, font faire à Lucrèce un pas vers la vérité ; elle avoue une relation de parenté avec Gennaro ; quelques paroles vraies, mais incomplètes, la lui présentent comme une sœur de sa mère ; mais sa fureur en est redoublée : il voit en elle la persécutrice de sa mère ; cependant il hésite encore ; le couteau va lui tomber des mains, lorsque, de la salle voisine, une voix mourante et plaintive arrive jusqu'à lui ; c'est la voix de Maffio, son frère d'armes ; prêt à exhaler son âme, il demande vengeance... et il l'obtient. Lucrèce tombe, en poussant ce cri : « Gennaro, je suis ta mère. » Ici, nouveau Timante, M. Hugo a voilé le visage d'Agamemnon ; il s'empresse de faire tomber le rideau sur une douleur sans nom et sur un remords sans mesure ; et le drame s'achève dans l'imagination épouvantée du spectateur,

Il n'est, après cette exposition fidèle, aucun de nos lecteurs qui ne soit en état de compter sur ses doigts toutes les offenses que reçoit, dans ce drame, la règle aristotélique dont nous avons fait mention en commençant. Lucrèce, qui essuie tant d'affronts dans cette pièce, n'en essuie pas autant que la vraisemblance. M. Hugo, qui les a tous sentis, a cherché à les dissimuler par maint artifice ingénieux ; mais un artifice qu'on admire est un artifice qu'on voit, un piége qu'on évente ; et, en dépit de tout le ciment que l'auteur a jeté entre les incidens de sa pièce, elle *branle toute*, eût dit quelque vieux critique. Ces cinq étourdis, qui, par un grand malheur pour eux et par un grand bonheur pour l'action, se trouvent faire tous partie de l'ambassade vénitienne ; Gennaro qui les accompagne on ne sait pourquoi ; Gubetta présent partout ; l'écharpe envoyée par Lucrèce à Gennaro ; la colère qui naît de ce faible incident ; son insulte au nom de Borgia qu'il change en Orgia ; Alphonse, qui, voulant tuer Gennaro, fait avec lui les façons d'un vieux chat avec une souris ; la témérité avec laquelle ce prince, si inquiet de se brouiller avec Venise, laisse empoisonner par sa femme, le plus ostensiblement du monde, cinq membres de l'ambassade vénitienne ; la fatalité qui veut que Lucrèce ne puisse obtenir de son confident de protéger la vie de Gennaro, (car je n'admets point que cet homme puisse négliger, par une vaine piquerie, l'intérêt le plus vif de sa maîtresse) ; cette autre fatalité qui veut que Lucrèce ne sache, d'aucune autre part, que Gennaro est au nombre des convives ; enfin, et par-dessus tout, la persistance de Lucrèce dans un dessein de vengeance, dont l'idée devait lui échapper un moment, et dont l'exécution compromet sa plus chère espérance, tout cela tuerait un corps moins robuste que celui du nouveau drame, et s'il y résiste, c'est par une exécution pleine de génie, riche de beautés.

Voyez-vous, une chose suffirait à elle seule pour déconcerter la critique ; c'est cette combinaison si forte, et toute neuve peut-être, qui fait que Lucrèce ne peut, en aucun lieu de l'action, dire le mot qui la sauverait et qui sauverait Gennaro, en sorte que l'aveu de sa maternité se réserve pour un moment où il ne sera plus qu'un coup de foudre

pour son malheureux fils. Cela est admirable et me le paraît davantage à mesure que je l'examine davantage. Et ce qui me frappe, c'est la nature des moyens par lesquels est obtenu cet effet; la nécessité en vertu de laquelle il a lieu, est une nécessité morale, une nécessité puisée au plus profond de la nature humaine. Et tout ce qui fait à Lucrèce un besoin de cette confidence, l'oblige encore plus impérieusement à ne la point faire; et chaque effort qu'elle tente pour échapper au nœud fatal, le serre encore plus étroitement autour de son cœur. Ce serait déjà beaucoup qu'une telle conception; l'exécution s'y proportionne entièrement. Y a-t-il un ouvrage, même de M. Victor Hugo, composé avec une verve plus soutenue? où l'unité de jet se fasse mieux sentir? où l'éloquence soit plus dramatique? où les discours de la passion, ces discours si difficiles à faire, lorsque la situation leur assigne une certaine étendue, soient plus d'une haleine, d'une teneur plus forte et d'un désordre plus beau? Aucun talent ne révèle davantage le grand dramatiste; aussi lorsque M. Hugo n'aurait rien écrit pour le théâtre avant *Notre-Dame de Paris*, l'endroit de ce livre où le transport de Gudule éclate à la vue du petit soulier qui lui fait retrouver sa fille dans Esmeralda, ce seul endroit signalait dans le romancier le maître futur de la scène. La diction, enfin, de *Lucrèce Borgia*, nous paraît éminemment ce qu'elle doit être, à partir des données de l'auteur; il y a peut-être quelques passages à reprendre, où la verve spirituelle et la gaîté shakspearienne de M. Hugo auraient pu se modérer; mais à notre sens le style de la pièce est, en général, tout-à-fait dans la convenance du sujet.

Pourquoi M. Hugo n'applique-t-il pas toute cette puissance à des sujets plus beaux? Celui de *Lucrèce Borgia* renferme un élément tragique admirable, mais enfermé dans une enveloppe bien dure. La situation de Lucrèce, abstraction faite de son caractère, est déchirante; mais à mesure que le malheur de cette situation augmente d'intensité, l'auteur prend peine à rendre son héroïne si hideuse qu'on dirait qu'il veut nous barder de fer contre les traits aigus qu'il se prépare à nous lancer; il fait deux œuvres contradictoires et rend, comme à plaisir, toute pitié impossible pour un moment dont la beauté doit sortir tout entière de la pitié. Je sais fort bien que la terrible originalité de la situation finale tient à cette espèce de contre-sens; je sais que toute la tragédie est là; néanmoins, je dois le dire, le moment fatal arrivé, je n'ai plus d'entrailles pour le monstre dont la situation réclame mon intérêt; mon cœur se refuse à toute sympathie avec elle; et pour me servir des expressions de Gennaro au commencement de la pièce, « je n'ai pas pitié de qui est sans pitié. » Je m'intéresse davantage à Gennaro, « plein de fatalité et plein de grâce, redoutable et doux, enfant et homme, modeste, sévère et terrible; » ces mots, dont M. Hugo se sert pour louer l'acteur, caractérisent très-bien le personnage, véritable création, selon moi, individualité vague et pourtant ineffaçable; mais il ne connaît pas son malheur; il ne le connaîtra qu'au moment de mourir; nous ne verrons pas ses angoisses; les vissions-nous même, la pitié serait engloutie dans l'horreur; en sorte que, à parler exactement, M. Hugo n'a rien accordé à l'attendrissement; tout son drame se balance entre le rire et l'épouvante; et le tonnerre qu'il a roulé dans son ciel poétique, éclate, brûle, brise, sans qu'aucune goutte d'eau tombe des nuages pour humecter le sol haletant et embrasé. Son drame est conçu dans l'idée de la fatalité antique, sans aucun de ces tempéramens que connaissaient les anciens, et sans que cette idée du destin paraisse, comme chez eux, à la tête de l'action, nue, terrible, mais sublime et érigée en religion. Ce drame n'est pas, à ce qu'il nous semble, l'expression d'une idée morale, mais une réponse, une satisfaction à ce besoin d'émotions fortes ou plutôt de commotions violentes qu'éprouve un siècle blasé. Il règne dans tout cet ouvrage une sécheresse morale étonnante; on cherche en vain sur ce sol crevassé, semblable au cratère d'un volcan, quelque filet d'eau, un peu de verdure; à peine çà et là l'amour un peu romanesque de l'orphelin pour sa mère inconnue rafraîchit l'esprit du lecteur. La gaîté, loin de tempérer l'horreur, en fait partie; elle est sinistre; son rire éclate comme le craquement des arbres que brise la foudre; elle est satanique chez Gubetta, cynique chez tous les autres. Voilà pourtant ce qu'on aime, ce qu'on demande aux poëtes : de l'horreur, toujours de l'horreur. Et que M. Hugo ne s'y trompe pas : les applaudissemens qu'il a reçus ne sont pas tous donnés à son talent; le hideux de son sujet, la nudité de ses tableaux, ce luxe d'empoisonnemens et d'incestes, cette orgie prise sur le fait, en enlèvent une bonne partie. Ce n'est pas lui qui a fait son public; ce n'est pas lui tout seul qui le changera; mais il est digne de lui de ne le point flatter. Qu'il sorte de l'ornière du matérialisme de l'art; qu'il marche sur la trace des poëtes qui ont parlé à l'âme de l'âme; qu'il entre pleinement dans la sphère des pensées morales; qu'il les fasse vivre dans ses drames; en un mot, qu'il contribue, pour sa part, à tirer la littérature, le public, sa nation, de leurs préoccupations matérialistes : il aura remporté un triomphe plus doux que des applaudissemens; et qui croira que l'applaudissement puisse manquer jamais à un génie tel que le sien?

LE PRISONNIER D'ÉTAT.

SIXIÈME ARTICLE.

Les courts instans que les deux prisonniers avaient passés ensemble rendirent leur amitié encore plus étroite. Silvio avait remarqué avec une vive peine la pâleur extrême d'Oroboni, et Oroboni, de son côté, avait été frappé de l'air maladif de Silvio. Tous deux, en effet, étaient dévorés par la fièvre, et leur état prit bientôt un caractère alarmant. Couchés sur leurs grabats, ils ne purent plus, pendant quelque temps, se traîner jusqu'à leurs fenêtres pour y échanger quelques paroles. Lorsqu'un peu de mieux se manifesta, ils essayèrent de reprendre leurs entretiens, et c'est alors qu'Oroboni, qui ne mettait pas en doute que l'heure du départ ne sonnât bientôt pour tous deux, fit part à son ami de cette conviction : « Profitons, lui » dit-il, du peu de temps qui nous est encore accordé, pour nous » fortifier l'un l'autre au moyen de la religion. Parlons de Dieu; » excitons-nous l'un l'autre à l'aimer; souvenons-nous qu'il est » la justice, la sagesse, la bonté, la beauté, la perfection même! » Tu peux m'en croire, cher ami, ma mort est prochaine, et si » tu t'efforces à me rendre, dans ces derniers jours de mon » existence, aussi pieux que j'aurais dû l'être pendant toute ma » vie, je t'en serai éternellement reconnaissant! » Dès lors, leurs conversations ne roulèrent plus que sur les vérités du Christianisme; ils s'en occupaient surtout en vue de la mort, et cependant ils prenaient aussi des résolutions sur la conduite qu'ils tiendraient, si leur santé se rétablissait et s'ils rentraient dans le monde dont ils étaient séparés par les murs de leur prison. « Si nous y rentrons, demanda un jour Oroboni à son ami, » serons-nous aussi lâches que nous l'avons été autrefois à con- » fesser l'Evangile? Nous tairons-nous, de peur qu'on ne s'ima- » gine que les souffrances du cachot ont affaibli notre esprit, et » que c'est à cet affaiblissement qu'il faut attribuer notre redou- » blement de foi? » — « Ta question, ô mon cher Oroboni, ré- » pondit Silvio, me fait deviner quelle serait ta réponse, et cette » réponse est aussi la mienne. Je ne connais rien de plus hon- » teux que de se rendre esclave de l'opinion d'autrui, quand on » la croit fausse, et j'espère que nous n'aurons jamais, ni l'un ni » l'autre, une telle bassesse. » L'un d'eux seulement devait être appelé à se souvenir de cet engagement que tous deux avaient pris pour le cas où ils recouvreraient un jour la liberté.

La fièvre augmentait chez tous deux; lorsqu'ils se sentaient un peu mieux, ils se traînaient vers la fenêtre et s'adressaient quelques mots d'encouragement. « Mon ami, dit un matin Oro- » boni, le jour n'est pas éloigné où l'un de nous ne pourra plus » venir à sa fenêtre; chacun de nos adieux peut être le dernier; » que chacun de nous se prépare donc, soit à mourir, soit à sur- » vivre à l'ami qu'il peut perdre. Oh ! puissions-nous passer » ensemble une éternité bienheureuse, comme nous avons passé » ensemble ces jours d'infortune ! »

Le 11 janvier 1823, Silvio était fort souffrant en se levant. On lui apporta son déjeuner; mais à peine l'eut-il goûté qu'il tomba sans connaissance. La sentinelle en faction dans le corridor, ayant par hasard regardé par le trou de la serrure, le vit étendu à terre et le crut mort. Elle appela du secours, et on fit chercher le médecin qui reconnut que l'état du malade présentait le plus grand danger. Il lui fit ôter les fers qu'il avait aux pieds, et demanda au gouverneur l'autorisation d'apporter à sa position les adoucissemens qui pouvaient seuls faire espérer son rétablissement : mais celui-ci n'osa rien prendre sur lui; il expédia un courrier à Vienne pour demander des instructions, et ce n'est qu'à son retour qu'on put suivre pour le traitement

ıalade une marche régulière. Silvio, qui croyait sa fin prone, avait sollicité comme une grâce la permission d'écrire lettre d'adieu à sa famille; il avait aussi témoigné le désir evoir Maroncelli; et le gouverneur avait de nouveau écrit à ıne, pour obtenir pour lui cette double faveur. Il avait même té que la santé des prisonniers d'état dépérissait tellement lui paraissait prudent de les enfermer deux à deux, afin s pussent se rendre mutuellement les services que réclameleur position. L'empereur consentit à tout. Le comman- de la forteresse étant venu faire part de ces bonnes nou- s à Silvio, celui-ci en fut tellement ému, qu'il tomba en illance, et que le commandant dut se reprocher d'avoir qué de prudence en lui annonçant ces grâces inespérées.
orsqu'il eût repris ses sens, Silvio demanda qu'on ne retarpas de le faire jouir du bonheur qu'on lui avait promis. Le méu y consentit, et on amena Maroncelli dans le cachot de Sil- « Tu vis encore, ô mon ami! ô mon frère! » s'écrièrent-ils deux, en tombant dans les bras l'un de l'autre. « Quel jour ureux que celui-ci! Dieu en soit béni! » Mais, après les niers épanchemens de la joie, avec quelle douleur chacun x ne remarqua-t-il pas le changement qui s'était opéré dans compagnon d'infortune! Lorsque Silvio fut un peu remis, il ita de la permission qu'on lui avait donnée d'écrire à ses ns. Cette lettre fut la seule qu'on lui permit d'écrire pent toute la durée de sa captivité. Lui-même n'en put jamais voir aucune; on supprimait à Vienne toutes celles qui lui ent adressées.
es deux amis étaient réunis depuis quelques mois, quand ils rirent la mort d'Oroboni. Cette triste nouvelle leur fut don- par le vieux Schiller, qui y ajouta quelques détails pleins térêt. Peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, Oroi avait parlé de son père octogénaire et, cédant à son émo-, il n'avait pu retenir ses larmes : « Mais pourquoi pleurer r lui? avait-il ajouté. N'est-il pas le plus heureux de tous ceux i me sont chers, puisqu'il est à la veille de me rejoindre ns le séjour de l'éternelle paix? » Ses dernières paroles fu- celles-ci : « Je pardonne de tout mon cœur à mes enmis! »
Pauvre Oroboni, s'écria Silvio, quel saisissement n'éprouıes-nous pas quand on nous dit que tu n'étais plus! Peu ès, nous entendîmes les voix et les pas de ceux qui venaient ver le corps, et nous vîmes de notre fenêtre la charrette sur elle on devait le porter au cimetière. Elle était traînée par deux nus et accompagnée par quatre soldats. Nous suivîmes des x le convoi qui s'arrêta dans un coin du cimetière où l'on avait sé la fosse. Au bout de quelques instans, les détenus, les sol- et la charrette vide repassèrent sous notre fenêtre. Combien ois Oroboni ne m'avait-il pas dit, en regardant le cimetière a prison : « Il faut que je me familiarise avec l'idée que c'est ce lieu-là que mon corps doit se corrompre; car j'avoue que ne puis y penser sans effroi. Il me semble que l'on ne doit s reposer aussi bien dans ce pays-ci que dans notre chère alie. » — « Pur enfantillage! lui répondais-je alors. Quand vêtement est usé, et qu'on ne peut plus le porter, peu porte où on le jette. » D'autres fois il disait : « Je me prére à la mort; mais il me semble que je m'y serais plus vontiers résigné si j'avais pu rentrer pour un moment dans la aison paternelle, embrasser les genoux de mon père et mou- r. » Il s'arrêtait un instant et reprenait, en soupirant : « Si ette coupe ne peut être éloignée de moi, ô mon Dieu! que ta olonté soit faite! » Le matin même de sa mort, il répéta ces mes paroles : « Toi qui étais Dieu, tu as cependant eu horeur de la mort, s'écria-t-il, et tu as dit : *Si possibile est, ranseat a me calix iste*. Pardonne-moi d'oser le dire après oi; car j'ajoute comme toi : *Verumtamen non sicut ego volo, ed sicut tu!* »

HISTOIRE NATURELLE.

ÉMENS DE GÉOLOGIE, *mis à la portée de tout le monde et offrant la concordance des faits géologiques avec les faits historiques*, etc., par L. A. CHAUBARD. In-8° de 565 p. Paris, 1833. Chez l'auteur, rue Neuve de Seine-Saint-Germain, n° 8, et chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 5 fr.

Aujourd'hui les sciences sont appelées par leurs progrès, n point, comme l'espèrent en vain quelques personnes, à us donner un nouveau code philosophique et religieux, is à rendre un hommage toujours plus éclatant à la révéion chrétienne. Les sciences physiques sont particulièreent dans ce cas, et la raison de ce fait est qu'elles sont de toutes les plus avancées. Parmi elles se distingue la géologie, qui, depuis trente ans, a fait des pas immenses, et qui contribue chaque jour à justifier la Genèse de toutes les accusations qu'elle lui avait suscitées dans son enfance. En Allemagne et en Amérique, cette justification est déjà tout acquise à la Bible. En France, cette œuvre réparatrice est moins avancée; on sait que c'est à Cuvier, le premier de nos naturalistes, que nous en devons les commencemens, et que du *Discours sur les révolutions de la surface du globe* date la défaite progressive des systèmes anti-bibliques de Buffon, de Laplace et de tant d'autres savans qu'une science encore naissante livrait à toutes les séductions d'une brillante imagination. On n'osa plus, dès lors, bâtir toute une genèse de notre globe sur l'hypothèse bien gratuite qui le faisait considérer comme un fragment échappé du soleil. Un caractère plus positif fut imprimé aux études géologiques, et des travaux du plus grand mérite vinrent, d'année en année, fournir les bases d'une saine théorie de la formation primitive et des révolutions de la terre. Cependant ces travaux demandaient à être réunis, coordonnés, rapprochés plus complétement des données de l'histoire, pour qu'on pût connaître leurs résultats généraux. Cette tâche a été entreprise par l'auteur du volume que nous annonçons, et nous croyons qu'il s'en est acquitté avec tout le succès que pouvait faire espérer l'état de nos connaissances. M. Chaubard a tenté d'expliquer la constitution de l'écorce terrestre, en appelant les faits géologiques et historiques à se compléter et à s'éclairer mutuellement; il a cru pouvoir justifier pleinement l'Ecriture par la science. Nous ne pensons pas qu'il ait toujours réussi, non que la science fût en opposition avec l'Ecriture, mais parce que de nombreuses lacunes restent encore à combler dans la première, et que, pour les combler, l'auteur n'avait à sa disposition que des hypothèses et des raisonnemens qui ne sauraient être considérés, après tout, que comme des pierres d'attente jetées là en l'absence des faits qui viendront plus tard.

Nous ne saurions conduire nos lecteurs dans toutes les routes où l'auteur s'est engagé; elles sont trop longues et trop nombreuses pour être parcourues dans un article de journal. Bornons-nous à une rapide esquisse du pays qu'il explore.

A quelque profondeur que l'homme soit descendu audessous de la surface de la terre, on peut dire qu'il n'a pu sonder encore que l'écorce de la planète qu'il habite; car que sont les quelques centaines de toises qu'atteignent les mines les plus profondes auprès d'un diamètre de trois mille lieues? Il a donc fallu suppléer par des conjectures à ce que l'observation directe nous refusait sur la constitution intérieure du globe. De là deux parties distinctes dans la science géologique : une partie hypothétique et une partie positive. Selon les hypothèses les plus modernes et les mieux motivées, le centre de la terre serait composé d'une masse en fusion et incandescente, dont la température serait infiniment supérieure à celle que nous parvenons à donner aux minéraux les plus denses et les plus difficiles à fondre. L'hypothèse de la chaleur et de la fluidité centrale du globe repose surtout : 1° sur le fait bien constaté de l'élévation progressive de la température, à mesure qu'on s'éloigne de la surface; 2° sur la chaleur et l'état fluide des laves ou matières minérales qui par les cratères des volcans s'échappent des entrailles de la terre.

Quant à la croute solide de celle-ci, l'observation directe a permis de l'étudier jusqu'à une certaine profondeur, et voici ce qu'elle nous apprend. L'écorce superficielle de cette masse sphéroïde est formée de quatre grandes couches superposées. La plus profonde est celle qui offre le plus d'identité sur tous les points du globe où elle a été étudiée; elle peut être considérée, déjà par cette raison, comme représentant la constitution primitive de la croute terrestre; c'est la couche des *terrains primitifs*. Son caractère essentiel est d'être composée de roches granitoïdes dans lesquelles on ne rencontre aucun débri de corps organisés: seconde raison de penser que ces roches appartiennent à la formation primordiale de notre sol. Le dépôt qui se trouve au-dessus d'elle, présente, dans sa partie la plus profonde, les caractères minéralogiques de la couche primitive; mais il

s'en distingue en ce que, même au sein de ses cristaux granitoïdes, se trouvent des débris organiques et, selon la remarque de Saussure, en ce que ce dépôt est souvent interrompu sur les chaînes de montagnes et de collines. Cette couche forme les *terrains secondaires de transition, ou intermédiaires*. La troisième couche diffère beaucoup des autres par ses caractères minéralogiques. Les matériaux qui la composent sont agrégés en masses irrégulières, la cristallisation y est ou nulle, ou fort imparfaite; ce sont des alternances de sables libres ou en grés, des calcaires mélangés d'argile, etc. Beaucoup de débris organiques appartenant, pour la plupart, à des êtres dont les espèces n'existent plus, se rencontrent dans ces terrains. Les *terrains secondaires*, c'est ainsi qu'on les nomme, sont moins généralement répandus que les précédens. Enfin, vient une quatrième couche, celle des *terrains tertiaires ou de transport*. Ses caractères principaux sont 1° de renfermer un très-grand nombre de débris fossiles, d'animaux qui, à la différence de ce que nous avons vu dans le dépôt secondaire, appartiennent tous aux espèces qui existent maintenant; 2° de se montrer sur tous les continens, mais de n'en recouvrir qu'une petite partie, au voisinage de la mer et toujours dans la partie occidentale; circonstance qui ne permettrait pas de confondre le dépôt dont il s'agit avec les terrains d'alluvion, lors même que d'autres caractères ne l'en distingueraient pas, puisque ceux-ci se forment indifféremment près de tous les rivages et vers l'embouchure de tous les grands fleuves.

Nous avons vu que les terrains primitifs, ne renfermant aucune trace de corps organisés, montrent, par ce caractère négatif aussi bien que par leur universalité, qu'ils appartiennent à la formation primordiale, qu'ils sont aussi vieux que le monde. Si donc nous parvenons à déchiffrer leur histoire, nous aurons trouvé celle de la première époque de la création de notre globe. M. Chaubard a tenté la solution de ce problème. Considérant les différences qui se font apercevoir entre les parties superficielles et les parties profondes des terrains primitifs, notre auteur montre que ces terrains ont été formés par l'eau et non par le feu, les parties les mieux cristallisées occupant la place la plus profonde et les matières argileuses se trouvant à la superficie; phénomène tout-à-fait en rapport avec ce qui a lieu dans les cristallisations par l'eau. Il suit de là que la terre était, avant sa solidification, non point, comme le pensaient Buffon et Laplace, une masse en fusion, échappée du soleil et qui se serait refroidie de la circonférence au centre, mais un mélange incohérent des divers élémens du globe à l'état de molécules; c'est-à-dire que, conformément à ce que nous apprend la Bible, *la terre était alors sans forme*. M. Chaubard fait, au sujet de la première époque de la création, une remarque fort ingénieuse, c'est que la lumière intervint dans cette œuvre sublime dès sa première phase; fait auquel les travaux et les opinions des physiciens modernes donnent une très-grande valeur. « En effet, dit l'auteur, depuis les brillans progrès qu'a faits la physique de nos jours, le calorique, l'électricité, le magnétisme, ne sont très-vraisemblablement que divers attributs, ou, si l'on aime mieux, que diverses manières d'être de la lumière... Tous les physiciens sont aujourd'hui convaincus que la majorité des phénomènes de la nature organique et inorganique sont dus, en tout ou en partie, à cet élément, pour ainsi dire, universel. Il est très-vraisemblablement la cause de la gravitation, de la rotation diurne de la terre sur son axe, etc. »

On ne saurait disconvenir que l'ordre assigné par l'Ecriture à la création d'un fluide que les physiciens regardent comme le grand agent des mouvemens et de la vie de l'univers, ne soit un nouveau titre à notre admiration pour la cosmogonie si simple et si sublime de Moïse. Cette création de la lumière, avant toutes choses, avait choqué les savans des siècles passés, et heurtait toutes les idées reçues; justifié aujourd'hui par les travaux plus avancés, ce fait se réunira à tant d'autres pour inspirer une salutaire prudence à quiconque prétendra opposer encore la science à la révélation.

M. Chaubard attribue la formation des terrains intermédiaires au séjour des eaux du déluge universel sur toute la surface de la terre; les mers entraînèrent alors dans leur débordement tous les débris qui se trouvaient, soit dans leur fond, soit à la surface du sol sur lequel elles passaient et ces débris, en se précipitant, les uns plus tôt, les autres plus tard, formèrent, selon leur nature, les diverses couches des terrains en question. Cette théorie repose sur un grand nombre de faits bien connus, sur la considération de la situation de la nature, et des dépôts de cette formation, et sur la présence, dans ces dépôts, de végétaux et d'animaux fossiles appartenant à des contrées plus ou moins éloignées du lieu de leur gisement actuel.

Passant à la théorie des terrains secondaires, l'auteur rapporte leur formation à l'époque de la retraite des eaux du déluge universel; époque pendant laquelle il pense que des causes nombreuses ont dû faire osciller ces eaux, les ramener souvent dans les lieux qu'elles avaient déjà quittés, et leur permettre de former de nouveaux dépôts. C'est dans ces terrains qu'on trouve les fossiles de ces grands quadrupèdes que M. Cuvier nous a fait connaître, et dont les espèces sont perdues aujourd'hui. Ici, comme précédemment, M. Chaubard cherche à établir, par des considérations et par des rapprochemens toujours ingénieux, la concordance du récit biblique avec les faits que fournit la géologie.

Arrivé enfin aux *terrains tertiaires*, l'auteur en donne une théorie que nous ne nous chargerons, pour le moment, ni de défendre ni de combattre; car nous sommes encore sous l'impression de la surprise qu'elle nous a causée, et nous n'avons encore eu le temps de peser ni les objections qui se présentent à notre esprit, ni tout ce que valent les argumens toujours nombreux et serrés dont l'auteur appuie chacune de ses idées. Qu'il nous suffise de dire que, selon M. Chaubard, il faut rapporter les terrains de transport, ces terrains auxquels appartiennent les cavernes à ossemens qu'on découvre tous les jours, à un déluge partiel, vraisemblablement celui dont les traditions payennes ont conservé le souvenir sous les noms de déluges de Deucalion et d'Ogyges. Ce cataclysme est attribué par l'auteur à la suspension, pendant vingt-quatre heures, du mouvement diurne de la terre qui eut lieu par l'ordre de Josué, et qui produisit à l'occident de la Syrie une double nuit dont les Grecs et les Latins ont gardé la mémoire. Nous invitons nos lecteurs à lire eux-mêmes, dans le livre de M. Chaubard, les détails intéressans dans lesquels il entre à ce sujet; ces détails ont besoin de demeurer réunis; car les isoler, pour en présenter seulement quelques-uns, serait leur ôter la force qu'ils se prêtent mutuellement.

D'ailleurs, on aura tout à gagner à passer de cette insuffisante analyse à l'ouvrage lui-même; nous nous arrêterons donc, et dans l'intérêt de l'auteur et dans celui de ceux qui peuvent intéresser les importantes questions que son livre a soulevées : pour dernier mot nous répéterons qu'il a, sinon définitivement résolu ces problèmes, du moins avancé le moment où la science pourra les résoudre.

De la discussion de la Chambre des Pairs sur les projets de lois relatifs aux colonies. — Nous ne voulons pas examiner aujourd'hui ce que valent en eux-mêmes les projets de lois relatifs aux colonies dont s'est occupée la Chambre des Pairs. Nous nous proposons de leur consacrer un article spécial, dans lequel nous examinerons en même temps diverses brochures auxquelles elles ont donné lieu. Notre but, en ce moment, est seulement d'exprimer notre surprise des paroles qu'a fait entendre à la tribune M. de Montlosier; paroles si étranges, que le rapporteur de la commission à laquelle ces projets de lois ont été soumis, a cru devoir déclarer que, n'ayant pas pensé que personne pût songer à attaquer le principe sur lequel ils reposent, il ne s'était pas préparé à le défendre. Se faisant, à la face de la France, l'apologiste de l'esclavage, M. de Montlosier a représenté l'abolition de la traite comme nous ayant été imposée; il a plaidé pour le privilége de la couleur, et il a prétendu que c'est à tort qu'on a soutenu que le Christianisme a commencé à faire disparaître la servitude, qui s'était établie dans toutes les sociétés anciennes. Nous remercions M. Gauthier de la réponse noble et énergique qu'il a faite à ces assertions. Il a rendu hommage au Christianisme et a rétabli dans tout son jour la vérité que l'orateur auquel il répondait avait obscurcie par des sophismes. Encore quelques années, et la cause des esclaves, à laquelle un triomphe éclatant est peut-être réservé, cette année-ci, en Angleterre, aura aussi obtenu en France le succès que nous lui souhaitons et auquel nous contribuerons, sans nous lasser, par nos efforts.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 28. 13 MARS 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA DESTITUTION DE MM. BAUDE ET DUBOIS.

La double destitution de MM. Baude et Dubois, le lendemain d'une séance où ces députés s'étaient prononcés avec énergie et vivacité contre le système du gouvernement, au sujet des pensions conservées à d'anciens Vendéens, cette destitution est un fait grave et important à considérer, qui peut faire réfléchir sérieusement sur l'état de nos mœurs politiques, et montrer combien il est urgent que ces mœurs avec les traditions qu'elles ont engendrées fassent place à d'autres habitudes et à d'autres traditions.

Commençons par ramener le fait dont il s'agit à son expression la plus simple ; la question qu'il renferme en ressortira toute formulée, et par conséquent plus facile à résoudre.

Les électeurs envoient à la Chambre deux de leurs concitoyens revêtus de leur confiance, pour y travailler, selon leurs lumières et leurs convictions, au bien de la patrie, pour y représenter leurs intérêts. Ces citoyens sont revêtus, d'un autre côté, par le gouvernement, d'une fonction administrative, c'est-à-dire appelés par lui à l'aider aussi de leurs lumières et de leur activité dans une autre sphère d'action. Il y a lieu de croire que ces deux fonctionnaires ont bien mérité de l'administration dans l'accomplissement de la tâche qu'elle a confiée à chacun d'eux ; mais il leur arrive de la mécontenter dans l'exercice des fonctions qu'ils ont reçues des électeurs, et dont ils ne doivent compte qu'au pays. Le gouvernement, blessé de l'opposition qu'il rencontre à la Chambre de la part des deux députés dont il n'a qu'à se louer d'ailleurs comme fonctionnaires, use à leur égard d'un droit que lui donne la charte, et les destitue.

Que résulte-t-il de là ? C'est que le gouvernement ne pense pas pouvoir conserver dans ses administrations même spéciales des hommes qui, à la Chambre législative, croiront devoir faire opposition à ses vues ; c'est qu'il ne croit ni devoir ni pouvoir oublier que le député qui parle à la tribune est son subordonné dans la hiérarchie administrative ; c'est enfin qu'il estime l'indépendance, qui est la qualité essentielle du député, incompatible avec le caractère de fonctionnaire amovible : d'où il faut nécessairement conclure que nos mœurs constitutionnelles mettent encore aujourd'hui le pouvoir dans une position telle, qu'un citoyen ne pourrait pas rendre à la cause publique deux genres de services à la fois.

Nous conviendrons volontiers que cette manière de concevoir les rapports du pouvoir exécutif avec ses subordonnés résulte aujourd'hui d'une sorte de nécessité. Tant qu'il existera en France des partis, ayant chacun leurs intérêts, leurs ambitions particulières, les gouvernemens pourront se regarder, à bon droit, comme assiégés dans une place forte que d'autres cherchent à leur enlever ; et dès-lors aussi ils auront peine à concevoir, ainsi que le disait M. Guizot, qu'on puisse se trouver en même temps dans la place et dans l'armée ennemie. C'est ainsi, et seulement ainsi, que la question a dû se présenter partout où elle n'a été envisagée qu'au point de vue de notre situation politique. L'opposition l'a si bien senti que, de son côté, elle cherche à séparer nettement les deux armées, en demandant que nul ne puisse être à la fois fonctionnaire de l'administration et député du pays, et en déclarant l'incompatibilité de ces deux caractères.

Mais nous qui ne sommes ni dans un camp ni dans l'autre, nous, disciples de l'Evangile de paix qui ne désirons que le

bien de notre pays et le règne de la justice, nous ne saurions nous contenter ni de l'opinion de ceux qui croient devoir sacrifier l'indépendance du député à la fidélité du fonctionnaire, ni d'une proposition qui, tranchant une difficulté, faute de pouvoir la résoudre, déclare incompatible à tout jamais deux missions qui, du point de vue où nous sommes, nous paraissent très conciliables, même dans l'état actuel des choses et au profit de toutes deux.

N'est-ce pas porter atteinte à la conscience même et froisser le sentiment du devoir que de vouloir mettre des limites à l'indépendance d'un député fonctionnaire, en faisant planer sur sa tête une menace de destitution, et en le plaçant peut-être ainsi entre ses convictions et ses besoins? N'est-ce pas tout au moins lui susciter une tentation à laquelle il est donné à peu de personnes de résister? Voilà pour les intérêts de la morale, et cette considération devrait suffire. Mais on ne lèse jamais ces intérêts sans porter en même temps atteinte à tous les autres. Et d'abord, en exigeant que tous ses subordonnés marchent avec lui à la Chambre, ou même en se bornant à restreindre leur liberté parlementaire, le pouvoir fait suspecter la sincérité de tout député fonctionnaire qui l'aiderait, par conviction, de sa parole et de son vote. Puis, n'est-ce pas faire tort aux intérêts du pays qui ne sauraient être servis sans indépendance? N'est-ce pas enfin s'exposer à perdre d'utiles et de précieux fonctionnaires; car, sans parler des capacités toutes spéciales qu'on sacrifiera souvent sans pouvoir les remplacer, qu'y a-t-il de plus précieux que des hommes de conscience?

Mais que l'opposition ne s'applique pas, à titre d'éloge, les paroles que nous adressons ici à sa partie adverse. Elle aussi a ses exigences, ses moyens de gêner l'indépendance de la tribune et du vote. Il faut qu'elle y renonce de son côté. Il faut aussi qu'elle prenne des habitudes plus conciliantes; que de systématique elle devienne consciencieuse; qu'elle force le gouvernement à voir en elle une prudente conseillère, une garde vigilante des intérêts vraiment nationaux, et non plus une rivale, une ennemie, une armée de siége.

Mais comment espérer une pareille révolution dans les habitudes réciproques des pouvoirs de l'Etat, lorsque nous voyons l'isolement des vues et le complet scepticisme de la généralité des hommes de nos jours. Quand les intérêts du moment commandent en maîtres, il n'y a de possible que la division, la défiance et l'antagonisme. Pour qu'à leur place viennent régner la confiance et la concorde, il faut que toutes les intelligences soient saisies d'une pensée commune, tous les cœurs remplis du même désir; il faut que cette pensée, que ce désir opèrent en nous une transformation radicale. Qui pourra produire une pareille révolution? Une seule puissance en est capable, la toute puissance de la foi chrétienne. C'est lorsque portant plus souvent les yeux sur les promesses de la Charte évangélique que sur les garanties de notre pacte constitutionnel, chacun cherchera ses mobiles et puisera ses inspirations dans le Christianisme, que nous verrons s'aider et s'harmoniser toutes les puissances politiques; et nous nous convaincrons alors qu'il est réellement possible de servir en même temps son pays comme membre indépendant de la représentation nationale et comme agent zélé du pouvoir administratif.

LITTÉRATURE.

Le Pénitent, par Edouard Cassagnaux. 2 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Audin, libraire, quai des Augustins, n° 25. Prix : 15 fr.

C'est l'avertissement dont l'éditeur a fait précéder ce roman qui nous a engagé à le lire. Nous y avons vu que le but de l'auteur a été de donner une idée de ce que pouvait être la fatalité chez les modernes, la fatalité dans le Christianisme, la fatalité qui naît des passions; et il nous a paru qu'il valait la peine d'examiner comment ce sujet, dont la portée morale est fort étendue, avait été traité. On peut dire, en effet, dans un certain sens, que chaque homme se fait son sort; non qu'il dépende de lui d'amener ou d'empêcher les événemens que Dieu seul dirige, mais parce que Dieu a établi un enchaînement, une relation intime, entre les faits moraux et les destinées des hommes. Etudiez une conscience, la vôtre avant toutes les autres, puisque c'est celle qui se prêtera le mieux à votre examen, et vous ne manquerez pas de reconnaître l'influence qu'elle exerce sur le bonheur ou le malheur de la vie. Les circonstances extérieures, quelque puissantes qu'elles soient, sont dominées par les circonstances intérieures. Les preuves n'en manquent pas. Malheureusement M. Cassagnaux n'a pas compris son sujet de cette manière. Nous avons même peine à croire que son éditeur ait deviné juste, en lui supposant un but aussi élevé. Il n'est pas question du Christianisme dans ce livre; et les passions n'y sont jamais considérées, ni dans leur source, ni dans leur nature, mais seulement dans quelques-uns de leurs effets. Les empoisonnemens, les assassinats, les guet-apens, les adultères y abondent; et il faudrait vraiment avoir l'humeur bien chagrine pour ne pas convenir que l'auteur a raison d'attribuer tout cela aux passions; c'est comme si l'on voulait nier qu'elles sont pour quelque chose dans les crimes dont on s'occupe en cour d'assises. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais après que vous aurez accumulé les uns sur les autres les faits les plus propres à révolter l'humanité, qu'aurez-vous appris à vos lecteurs? Si vous désirez leur être utile, au lieu de les conduire dans de vieux châteaux à tapisseries mouvantes, qui rappellent ceux des romans de Mme Anne Radcliffe, et de les y faire assister à des scènes dont l'invraisemblance choquante rend tout-à-fait impossible d'en tirer aucune conséquence sérieuse, montrez-leur le cœur de l'homme tel qu'il est dans sa réalité : soulevez les voiles qui le recouvrent, et puisque « comme dans » l'eau le visage répond au visage, ainsi le cœur d'un homme » répond à celui d'un autre homme, » apprenez-leur à se connaître eux-mêmes, en leur disant ce que vous savez de la nature humaine. Mais au lieu de montrer en quoi les hommes se ressemblent, vous ne vous attachez qu'à faire voir en quoi ils diffèrent. On dirait d'un peintre qui s'applique à ne copier que des monstres, comme si des monstres pouvaient être les représentans de l'humanité. Que résulte-t-il de là? Sans le vouloir, j'en suis convaincu, vous faussez les idées morales : vous habituez vos lecteurs à n'appeler mal que le mal qui se manifeste par des violences, et à ne voir des passions que là où il y a des crimes. Nous sommes tous de fort honnêtes gens auprès des héros de vos romans; nous n'en viendrons jamais à nous souiller comme eux; notre vie ne sera pas, comme la leur, un tissu de scélératesses. La fatalité qui naît des passions est chose fort terrible, vous nous l'avez montré; nous tâcherons de nous en souvenir, quoiqu'au fond il n'y ait rien là qui nous regarde.

Au lieu de rendre à vos lecteurs tout retour sur eux-mêmes impossible, forcez-les, en quelque sorte, à jeter un regard sur leur propre cœur, et, à cet effet, faites ressortir les grands traits de l'âme humaine. Ne leur parlez pas seulement d'une fatalité qui ne se rapporte qu'à la vie présente; car ils ne pourront guère conclure des tristes aventures des grands seigneurs de Naples à quoi leurs passions les exposent eux-mêmes : parlez-leur aussi de la fatalité, mille fois plus certaine, qui se rapporte à la vie future : « Par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, dit » saint Paul, tu t'amasses la colère pour le jour de la co-

» lère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, » qui rendra à chacun selon ses œuvres; savoir, la vie éternelle à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres, » cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité; mais » l'indignation et la colère seront sur ceux qui sont contentieux et rebelles à la vérité et qui obéissent à l'injustice. » Voilà, ce me semble, la fatalité dans le Christianisme; il est impossible que ces décrets de Dieu ne s'accomplissent pas, et c'est plutôt par des considérations de ce genre que par celles qu'on emprunte à l'ordre des choses terrestres qu'on peut agir sur les hommes. Toutefois, n'oublions pas que la crainte de Dieu n'est que le commencement de la sagesse, et qu'il y a dans l'Evangile des mobiles infiniment plus puissans que ceux que nous venons de rappeler.

Croirait-on que, dans un livre intitulé *le Pénitent*, il n'y a pas un seul mot sur la pénitence? Le remords n'y joue aucun rôle; la repentance ne s'y introduit pas dans une seule âme; les hommes y restent toute leur vie ce qu'ils sont au moment où on commence à les voir agir. Les événemens se succèdent; les situations changent; mais les caractères ne se modifient pas. Les héros qu'on nous fait voir assassinant vingt ou trente ans avant, assassinent encore vingt ou trente ans après. La déchéance et la réhabilitation, voilà tout l'Evangile : partout où ces deux élémens ne se trouvent pas, on cherchera inutilement une trace de Christianisme; c'est parce que M. Cassagnaux, quoiqu'il ne mette en scène que des hommes tombés bien bas, ne s'est pas rendu compte de la chute, qu'il n'a pas compris non plus la nature de la repentance et du relèvement. Nos jeunes auteurs ne se doutent pas de tout ce que l'Ecriture-Sainte, s'ils prenaient la peine de la lire, leur révèlerait sur l'homme; mais c'est un parti pris, dirait-on, de ne plus étudier l'âme humaine. On invente des âmes; on ne raconte plus l'âme. Ce qu'on en dit dans la plupart des livres rappelle ces voyages imaginaires dont le principal mérite consiste dans le contraste avec la réalité. Quelques écrivains, j'en conviens, cherchent à être vrais; mais ils sont en petit nombre, et le public ne les encourage pas.

LE PRISONNIER D'ÉTAT.

SEPTIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Au commencement de 1824, le commandant, qui demeurait dans le même corps de bâtiment que Silvio et Maroncelli, alla se loger ailleurs; les chambres qu'il avait occupées furent converties en cellules, et les deux amis comprirent qu'on attendait d'Italie un nouveau convoi de prisonniers. Ils ne s'étaient pas trompés. Un troisième procès venait de se terminer, et les condamnés, qui étaient tous de leurs amis, ne tardèrent pas à arriver au Spielberg. On donna, en même temps, de Vienne, l'ordre de redoubler de sévérité. On n'accorda plus aux détenus l'usage de la cour où on leur avait permis jusques-là de prendre, chaque jour, quelque exercice, et d'où ils avaient eu la vue sur la vallée; ils n'eurent plus pour se promener qu'une cour beaucoup plus petite et plus mal située. On les priva aussi de quelques livres qu'on leur avait jusques-là laissés et qu'ils avaient lus et relus cent fois. Plusieurs années se passèrent ainsi dans une triste monotonie; à peine est-il, dans ce long espace de temps, quelques rares événemens que Silvio trouve qu'il vaut la peine de rappeler. L'un de ceux qui lui firent le plus d'impression fut la mort de Schiller, de ce vieux geôlier pour lequel il éprouvait une amitié mêlée de reconnaissance. Dans les derniers jours de sa vie, Schiller allait quelquefois prendre l'air sous la fenêtre des deux amis; ils toussaient pour attirer son attention, et le vieillard, s'arrêtant un instant, disait à la sentinelle en faction dans la cour : « Voilà » mes enfans! *Da sind meine Sœhne!* »

Silvio n'avait guère de nouvelles de son pays. Quelquefois les soldats lui en disaient quelques mots; mais leurs renseignemens étaient si confus qu'il ne savait qu'en conclure. Pendant les dix ans qu'il passa en prison, il ne lut qu'un seul journal : c'était un numéro de la *Gazette d'Augsbourg*, qu'on lui remit en cachette; il la parcourut avec empressement, et quelle ne fut pas sa surprise d'y trouver l'article suivant : « Marie-Angélique Pellico » vient de prendre le voile dans le couvent de la Visitation, à » Turin. Elle est sœur de Silvio Pellico, auteur de *Françoise de* » *Rimini*, qui, long-temps renfermé dans la forteresse du Spielberg, a depuis peu été rendu à la liberté, ayant obtenu sa grâce » de S. M. l'empereur, dont la clémence, digne de cet excellent » monarque, réjouit toute l'Italie. » Silvio ne savait que penser. Pourquoi avait-on répandu la nouvelle qu'il avait été mis en liberté? Quel motif avait engagé sa sœur à prendre le voile? Peut-être, se disait-il, nos parens sont-ils morts, et n'ayant plus l'appui de son frère, a-t-elle été forcée de chercher dans un couvent la protection que personne, dans le monde, ne pouvait plus lui offrir. Deux fois, il est vrai, le directeur de la police vint lui dire : «S.M. l'empereur m'a commandé de vous donner de bonnes » nouvelles des parens que vous avez à Turin; » mais, malgré les instances de Silvio, il ne voulut pas s'expliquer davantage, ni même lui dire si son père, sa mère, ses frères et ses sœurs étaient encore tous vivans. « Je ne puis dépasser mes ordres, lui répondait cet homme; contentez-vous de ce qu'on vous fait savoir; » c'est une grande preuve de la bienveillance de l'empereur, car » cela ne s'est encore fait pour personne. » Au reste, ce n'est pas là la seule faveur dont Silvio rend grâce au monarque. M. le baron de Münch ayant visité le Spielberg en 1825 et remarqué combien les cachots étaient mal éclairés, il promit aux détenus de demander qu'on plaçât, pendant quelques heures de la soirée, une lanterne dans le corridor, en face du guichet de leur porte, afin que les ténèbres fussent pour eux un peu moins longues. La permission en vint de Vienne, mais seulement un an après.

Moins les objets sur lesquels notre attention se porte sont nombreux, plus nous savons nous en occuper et les approfondir. C'est ainsi que Silvio et Maroncelli étaient devenus attentifs, dans leur solitude, à des choses qui, dans d'autres circonstances, leur auraient certainement échappé. Ils savaient parfaitement distinguer les uns des autres les bruits qui parvenaient jusqu'à eux, et se rendre compte de leur origine. En voici un exemple : Vers la fin de 1826, plusieurs personnes s'avançant, un soir, dans le corridor, ils prêtèrent l'oreille; on ouvrit une porte, et ils reconnurent que c'était celle de l'avocat Solera; on en ouvrit une seconde, et il leur parut que ce devait être celle de Fortini. Parmi les voix de ceux qui parlaient, ils remarquèrent celle du directeur de la police. « Que peut-ce être? » se demandèrent-ils l'un à l'autre. « Ferait-on peut-être une visite de tous les cachots? Mais pour- » quoi à une heure aussi avancée? » Les interlocuteurs étaient entrés dans les chambres qu'on avait ouvertes; on n'entendait plus rien. Quelques instans après, ils en ressortirent, et quelle ne fut pas la surprise de Silvio, en distinguant la voix de son ami Fortini! « Ah! pardon, » disait-il à ceux qui l'accompagnaient, « je m'aperçois que j'ai oublié un de mes livres. » Il retourna le prendre en courant, et lorsqu'il fut revenu, le bruit des pas s'éloigna de plus en plus, jusqu'à ce qu'il se perdit enfin tout-à-fait. « Nous comprîmes, ajoute Silvio, que ces deux prisonniers » avaient été assez heureux pour obtenir leur grâce, et, quoique » affligés de ne pouvoir les suivre, nous éprouvâmes la joie la » plus vive de leur bonheur. »

Les deux détenus qui venaient d'être rendus à la liberté avaient, comme Maroncelli et Silvio, été condamnés, l'un à vingt et l'autre à quinze ans de réclusion. Ceux qui restaient au Spielberg pouvaient-ils conclure de la grâce qu'on leur avait faite qu'eux aussi verraient bientôt le terme de leur incarcération? Ils osèrent l'espérer. Quelques jours s'étant cependant écoulés, sans apporter de changement à leur sort, ils se dirent que le gouvernement voulait sans doute laisser un intervalle d'un ou deux mois entre les différentes libérations. Trois mois se passèrent; mais pas de nouvelles. Vers la fin de 1827, ils se persuadèrent que le renouvellement de l'année serait l'époque qu'on choisirait pour leur faire la remise du restant de leur peine; mais le 1er janvier 1828 ne vit pas leur cachot s'ouvrir. Ils perdirent enfin tout espoir de recouvrer la liberté, avant que les longues années qu'ils

avaient été condamnés à passer au Spielberg ne fussent toutes écoulées, à moins qu'avant ce terme éloigné la mort ne brisât leurs fers, comme elle avait rompu ceux d'Oroboni.

La santé des deux amis, qui avait déjà si souvent été altérée, dépérissait de nouveau. Maroncelli prenait peu d'exercice ; il lui était venu depuis quelque temps une tumeur au genou, et comme il ne pouvait traîner sa chaîne sans beaucoup souffrir, il profitait rarement de la permission qu'on accordait aux prisonniers de se promener une heure par jour. Un matin cependant, éprouvant le besoin de prendre l'air, il descendit dans la cour ; mais ayant fait un faux pas, il tomba, et sa douleur devint aussitôt très-vive. On le porta sur son lit, et le médecin lui fit ôter les fers ; le mal n'en empira pas moins, et les remèdes auxquels on eut recours pour le soulager ne purent amener sa guérison. Le médecin déclara enfin que l'amputation de la jambe était nécessaire. Maroncelli ayant consenti à la subir, on lui dit qu'on allait écrire à Vienne pour demander la permission de la faire. Il témoigna quelque surprise de ce que, malgré les inconvéniens que le moindre retard pouvait avoir, il fallait attendre l'autorisation de l'empereur pour l'opérer ; mais il dut se soumettre. Huit jours après, la permission arriva, et l'amputation se fit aussitôt. Le pauvre prisonnier ne poussa pas un seul cri ; quand on emporta la jambe qu'on lui avait coupée, il la suivit tristement des yeux ; puis se tournant vers le chirurgien : « Vous m'avez délivré d'un grand ennemi, lui dit-il, et je n'ai rien à vous offrir » pour vous en témoigner ma reconnaissance ! » Il y avait sur la fenêtre une rose dans un verre d'eau ; il se la fit apporter, et la présentant au chirurgien : « Voilà, ajouta-t-il, tout ce qu'il est » en mon pouvoir de donner ! » Le chirurgien la prit et ne put retenir ses larmes.

La convalescence de Maroncelli fut longue. Silvio lui prodigua ses soins avec tout le dévouement de l'amitié ; mais quand son ami fut assez bien rétabli pour pouvoir marcher sur des béquilles, lui-même tomba gravement malade. Peu après, le scorbut se déclara dans la prison, et Maroncelli en fut atteint. Les deux détenus s'attendaient à la mort ; neuf années de réclusion et de souffrances les avaient familiarisés avec l'idée de la destruction d'un corps qui dépérissait lentement, et ils se confiaient, pour le salut de leurs âmes, en la miséricorde de Dieu ; mais, contre toute attente, leur santé s'améliora un peu vers le printemps.

Le 1er août 1830 arriva enfin ; c'était un dimanche. On avait, selon l'usage, conduit les prisonniers à la chapelle de la forteresse ; Silvio et Maroncelli en étaient de retour depuis quelques instans, et l'un des valets du geôlier venait de leur apporter leur nourriture, quand le sous-commandant entra dans leur cachot : « Je suis fâché de troubler votre repas, leur dit-il ; mais le directeur de la police vous demande, et il faut que vous ayez la » complaisance de me suivre auprès de lui. » Le directeur avait un air plus bienveillant que de coutume ; il tenait un papier à la main, et comme s'il avait craint de causer trop de saisissement aux prisonniers, il s'interrompit plusieurs fois, en leur disant : « J'ai la satisfaction de vous annoncer que S. M. l'empereur a » daigné vous accorder une nouvelle grâce. Ne me comprenez-» vous pas ? — Non, Monsieur ; veuillez bien vous expliquer, » répondirent les deux amis, qui supposaient qu'il était peut-être question de quelque amélioration dans la nourriture ou de quelque chose de semblable. « De quelle grâce s'agit-il ? — De la » liberté pour vous et pour un troisième détenu, que vous em-» brasserez dans un moment ! » Cette nouvelle inattendue aurait dû, ce semble, leur causer la plus vive joie ; mais leurs pensées se portèrent aussitôt sur leurs familles, et le doute où ils étaient s'ils retrouveraient vivans des parens et des amis dont ils n'avaient rien appris depuis si long-temps, troubla leur bonheur. Ils tremblaient plus qu'ils n'espéraient. On remit à Maroncelli une lettre de son frère, qui le tira de peine ; mais ce n'est qu'à son arrivée à Milan que Silvio reçut des nouvelles des siens.

On reconduisit les deux amis dans leur cachot, où Andrea Tonelli, le troisième prisonnier qui avait obtenu sa grâce, vint bientôt les rejoindre. Vers le soir, on leur ôta les fers ; on donna à chacun d'eux un manteau de soldat et un bonnet de police, et on les conduisit à la maison de détention de Brünn, où ils passèrent plusieurs jours à attendre l'arrivée d'un commissaire impérial qui devait les accompagner jusqu'à la frontière. Après avoir remonté leur garde-robe, ils partirent pour Vienne, où ils dûrent se reposer, Silvio étant trop souffrant pour se remettre immédiatement en route. C'est à Vienne qu'ils apprirent qu'une révolution avait éclaté à Paris, à la fin de juillet ; par une singulière coïncidence, leurs lettres de grâce avaient été signées le jour même où cet événement avait eu lieu. Ils s'affligeaient de tous les obstacles à leur départ ; car s'il n'était pas vraisemblable qu'à cause de la situation critique dans laquelle l'Europe était jetée, on leur refusât la liberté qu'on leur avait promise, il était possible cependant qu'on ne leur permît pas de retourner en Italie. Ils purent enfin partir ; mais, arrivés à Feldkirchen, village voisin de Klagenfurt, ils reçurent contre-ordre, et ce n'est que cinq jours après qu'ils purent poursuivre leur route. A Mantoue, Silvio prit congé de Maroncelli, qu'un officier de gendarmerie devait escorter jusqu'aux frontières de la Romagne. Les deux amis se firent les plus tendres adieux. Après que Maroncelli fut parti, Silvio remonta dans sa chambre ; il se jeta à genoux et pria, en sanglottant, pour le compagnon de sa longue infortune : « Dieu » te bénisse partout où tu iras ! s'écria-t-il ; qu'il te donne des » amis qui t'aiment autant que moi et qui soient meilleurs que » moi ! » Andrea Tonelli recouvra la liberté à Brescia ; il y apprit la mort de sa mère. Silvio fut conduit jusqu'à San-Martino ; le brigadier, auquel le commissaire autrichien, qui l'avait accompagné jusqu'à Milan, l'avait remis, le quitta en cet endroit. Un instant il se crut libre ; mais un carabinier piémontais, déguisé en bourgeois, lui demanda la permission de l'accompagner, et il s'aperçut bientôt qu'il n'avait fait que changer de surveillant. Arrivés à Novarre, le carabinier lui fit préparer une chambre dans la caserne, et on l'y retint jusqu'à ce qu'on eut reçu des ordres à son sujet. Enfin, le 17 septembre, il arriva à Turin, et il eut la joie d'y embrasser les siens, après dix ans de séparation. Dieu les lui avait tous conservés, à l'exception de celle de ses sœurs qui s'était retirée dans un couvent : elle était morte depuis quelques mois.

« O Dieu ! » s'écrie Silvio, en terminant le récit de sa captivité, « je te bénis des malheurs que j'ai éprouvés et du bonheur » dont je jouis maintenant ; je te rends grâces d'avance des biens » et des maux qui me sont encore réservés. Je me confie en ta » Providence, qui, dans sa toute-puissance, fait concourir les » hommes et les événemens aux fins, dignes de sa sagesse, qu'elle » se propose ! » L'histoire de Silvio Pellico ne confirme-t-elle pas admirablement cette remarque ? Qui n'a reconnu, en la lisant, le but de sa longue captivité ? Enfermé, avec la Bible, entre les quatre murs d'un cachot, il y a appris à connaître ce que le monde entier eût peut-être été insuffisant à lui dévoiler : son propre cœur. Ne peut-on pas supposer qu'en le rendant à la liberté, Dieu veut achever l'œuvre qu'il a commencée en lui dans la prison de Sainte-Marguerite, sous les plombs de Venise et dans la forteresse du Spielberg ? Nous avons cru remarquer quelques lacunes dans le Christianisme de Silvio ; il nous semble ne pas avoir compris toute la portée de quelques-unes des doctrines de la Bible. Sans doute la liberté était nécessaire, dans les desseins de Dieu, pour compléter l'éducation de son âme, et nous saurons peut-être un jour par quelles circonstances il a été conduit à voir dans tout leur éclat certaines vérités qui ne se présentent encore aujourd'hui qu'un peu confusément à son esprit.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE LA DOCTRINE DE LA RÉDEMPTION.

Le grand fait du Christianisme est celui de la rédemption du monde par Jésus-Christ ; sa grande doctrine est celle de la justification par la foi ; son grand dogme est celui du salut par grâce. C'est à cela que se rapporte tout l'Evangile ; c'est le centre d'où sortent et où reviennent sans cesse tous ses divins enseignemens, toutes les vérités religieuses et morales qu'il a proclamées le premier sur la terre, ou qu'il a revêtues du sceau de la certitude, après les avoir trouvées à l'état de simples opinions ou de traditions altérées et douteuses : c'est là l'Evangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de

la réhabilitation de l'homme déchu ; au point qu'un apôtre déclare qu'il « n'a voulu savoir autre chose que Jésus-» Christ et Jésus-Christ crucifié. » Pour peu qu'on étudie le Nouveau-Testament sans préventions, on découvre bientôt la justesse et la portée de ce mot remarquable, qui étonne au premier abord. La foi en « Christ réconciliant le monde » avec Dieu » est ce qui imprime à la piété chrétienne sa forme distinctive et son caractère propre. Mais cette foi à laquelle se rattachent toutes les promesses et les grâces évangéliques, qui est l'essence, le fond, le principe constitutif du Christianisme dans l'homme, et qui n'élève qu'en humiliant, est peut-être ce qui provoque le plus de répugnances et d'hostilités ; elle soulève contre elle, au premier abord, la raison spéculative et tout l'orgueil de l'esprit et du cœur qu'elle vient abattre. La doctrine de la rédemption, avec la série de faits mystérieux sur lesquels elle repose, est certainement de toutes les doctrines chrétiennes celle que l'homme naturel repousse avec le plus d'obstination et attaque avec le plus de confiance, soit qu'il juge, en effet, le Christianisme plus vulnérable sur ce point que sur tout autre, soit qu'il sente confusément que c'est là la pierre fondamentale de l'édifice, et qu'une fois renversée, tout le reste croule avec elle et ne laisse, à la place de la révélation, qu'une pure théorie religieuse.

Le chrétien reçoit cette doctrine capitale, qui lui rend la paix en lui rendant l'espérance, et dans laquelle *le Dieu qui est amour* se manifeste à lui ; il la reçoit avec une foi pleine et entière, il se repose en elle avec une confiance aussi douce qu'inébranlable, parce qu'il la trouve enseignée d'un bout à l'autre du livre des révélations, où le Seigneur a daigné, dans ses compassions ineffables, restituer au monde la vérité relativement à lui et relativement à nous, cette vérité des vérités que nous avions laissé perdre et qu'il nous était impossible de recouvrer par nous-mêmes, comme six mille ans de recherches infructueuses l'ont suffisamment démontré. Nous le répétons, voilà la source où le chrétien puise sa croyance à la rédemption et d'où cette croyance tire tant de puissance et de vie ; voilà la base sur laquelle il l'appuie et qui la rend si certaine et si ferme. Il croit à l'expiation de ses péchés par le sang de la GRANDE VICTIME, parce que la Parole de Dieu lui en donne l'assurance positive.

Mais hors du champ de la révélation, où cette puissante croyance a sa racine et trouve son fondement véritable, sur le terrain de la philosophie et de l'histoire, le chrétien peut encore la défendre ; il peut en prouver la haute convenance, l'absolue nécessité, les étonnantes harmonies avec l'état actuel de notre âme ; il peut la montrer à l'homme comme répondant et satisfaisant seule à l'un des besoins les plus impérieux de sa nature morale, et le forcer, s'il est conséquent avec lui-même, d'examiner si elle est vraie et de souhaiter qu'elle le soit.

Deux faits généraux conduisent à cette croyance et la légitiment; l'un la démontre désirable et même nécessaire ; l'autre la déclare indispensable et la prophétise en quelque sorte ; ils nous sont fournis par la conscience et par l'histoire. Le premier de ces grands faits, c'est que l'homme n'est plus dans son état normal, qu'il a violé la loi morale, la loi qu'il a reçue de Dieu ; c'est le fait de la déchéance. Le second, c'est le besoin d'expiation proclamé par presque toutes les religions de la terre ; c'est la notion ou le dogme du sacrifice. Nous avons plus d'une fois démontré la réalité de la déchéance ; aujourd'hui c'est sur la rédemption elle-même que nous appellerons l'attention de nos lecteurs.

Il semblerait que quiconque met la justice au nombre des attributs de Dieu, quiconque croit à une rétribution future, devrait, pour être conséquent avec lui-même, en présence du règne du mal sur le monde et sur lui, accepter avec joie la bonne nouvelle d'une expiation. Il n'en est rien cependant. Le déiste croit à tout plutôt, je ne dis pas qu'à cette expiation, mais qu'à sa nécessité, proclamée cependant par la conscience du genre humain.

Nous entendons parler de repentir, d'amendement, qu'on veut mettre à la place de la rédemption. Mais cette ressource dernière dans laquelle on se réfugie, ne paraît solide que parce qu'on a négligé d'en sonder les bases. Le repentir n'est que le sentiment de la culpabilité, que le regret amer des fautes commises, ou la crainte des peines qui doivent les suivre ; il n'en détruit ni l'existence, ni la criminalité. Quant à l'amendement, à la réforme de la conduite et au changement du cœur, il va plus loin, à la vérité, que le simple repentir, et semble mériter plus de confiance ; mais s'il suffisait pour prévenir les châtimens mérités, l'ordre moral de l'univers et l'inviolabilité de la loi divine seraient anéantis, puisqu'on pourrait porter atteinte à cet ordre et à cette loi sans subir la peine prononcée contre les transgresseurs ; ce serait renverser les éternelles barrières qui séparent le péché de la sainteté, et leur assignent des destinées différentes; ce serait induire les êtres intelligens à la tentation de pécher par l'espoir d'une réhabilitation qui dépendrait d'eux et à laquelle il demeurerait toujours en leur pouvoir de recourir. D'ailleurs l'amendement, en le supposant même complet et absolu, ce qu'il n'est jamais, ne pourrait racheter les fautes passées que par un excédent de bonnes œuvres, chose impossible, puisque l'homme doit, en tous temps, à la loi une obéissance entière. L'amendement ne fait donc disparaître ni la faute, ni la punition qu'elle entraîne ; s'il le faisait, on pourrait, ainsi qu'on l'a dit, « payer la permission d'être vicieux pendant la moitié de sa vie par les vertus que l'on exercerait dans l'autre moitié ; alors la vertu et le vice ne seraient plus pour l'homme qu'une affaire de spéculation ; la vertu serait ravalée jusqu'à n'être plus que le soutien ou la justification du vice; le prix de la vertu ne serait plus que l'autorisation de faire le mal impunément ; pour les hommes et pour les anges, l'ordre moral de l'univers serait détruit. » La loi divine perdrait toutes ses sanctions en même temps que le caractère de sainteté et d'inviolabilité qui l'environne. Ajoutez, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, qu'un amendement réel ayant son siége dans le cœur, n'est possible qu'après le pardon, et la vanité des espérances de salut qui ne reposent que sur des idées vagues de repentir et d'amendement, apparaîtra dans tout son jour.

Voilà ce qu'avait senti le monde païen, le monde enfant; il avait mieux raisonné à cet égard que le déisme moderne, précisément parce qu'il avait moins consulté la raison que l'instinct moral qui est ici le guide et le juge véritable. L'idée si universelle du sacrifice, qu'on la considère comme traditionnelle ou comme spontanée, témoigne que la conscience du genre humain a reconnu l'absolue insuffisance du repentir et de l'amendement pour la réparation du péché ; elle concorde avec la grande déclaration de la Bible que toute faute doit être expiée ou punie.

Le but final de la rédemption, autant qu'il nous est possible de le comprendre, est de concilier l'exercice de la miséricorde de Dieu envers une race déchue, avec les exigences de sa justice et de l'ordre moral de l'univers ; c'est une déclaration solennelle adressée aux fils d'Adam que Dieu pardonne à l'homme qui revient à lui, sans changer en rien les lois générales auxquelles il a soumis la création tout entière; car il ne pardonne que parce que LE JUSTE a voulu porter l'iniquité et la peine des coupables. Vous connaissez le trait de ce roi des Locriens qui sut si bien montrer à la fois son indulgente tendresse et son excessive sévérité. Il avait condamné les adultères à perdre la vue. Le premier coupable fut son fils, l'héritier de son trône. Voulant lui faire grâce sans préjudice pour la loi dont il était l'auteur, il se décida à sacrifier un de ses yeux pour donner au condamné le droit

d'en conserver un. Cet acte de clémence, loin d'affaiblir la haute idée qu'on avait pu se former déjà de sa justice et de sa rigidité inexorable, dut au contraire la fortifier, et dans l'esprit de son fils, et dans celui de tous ses sujets.

La rédemption n'est pas seulement destinée à rendre le calme à la conscience effrayée, à apaiser le remords, à prévenir ou à dissiper le découragement; elle l'est aussi à nous régénérer, soit en nous éclairant sur la justice et la miséricorde de Dieu, sur la nature du péché, sur ses dangers et ses conséquences redoutables, soit en nous montrant l'absolue nécessité du renouvellement intégral que l'Evangile exige de nous, soit en plaçant dans notre âme un nouveau principe d'activité, en lui imprimant une direction nouvelle, en remplaçant le mobile naturel de l'amour-propre par le mobile infiniment élevé et pur de la reconnaissance et de l'amour divin. Cette grande manifestation de « Dieu en Christ réconciliant le monde avec soi » ne peut qu'exercer une profonde et salutaire influence sur quiconque s'en fait une application sérieuse et individuelle; elle tend à reproduire peu à peu l'image de Dieu au-dedans de nous.

En effet, c'est en cela surtout que se révèle la puissance de cette grande doctrine évangélique; elle attaque plus profondément et plus efficacement que nulle autre le principe du mal; elle prête au principe du bien une énergie dont rien n'approche. En l'admettant, on a rendu hommage à la justice et à la miséricorde divine, au gouvernement moral de l'univers; on a été conduit à reconnaître que la loi est sainte, juste et bonne dans toutes ses injonctions et ses défenses, et par conséquent inflexible et immuable; on ne s'excuse plus d'y manquer ni sur le nombre et la violence des tentations, ni sur la faiblesse et l'imperfection de la nature humaine; car on a compris que c'est de la corruption du cœur, de la dépravation de la volonté, que viennent et la force des tentations et la faiblesse de l'homme contre le mal, et que c'est là le vice radical dont il doit se guérir. Ce renouvellement de nos idées, partie si essentielle de notre réforme générale, contribue puissamment à la régénération du cœur que la même cause tend d'ailleurs à opérer aussi par une autre voie; et l'on peut dire, en empruntant le langage d'un apôtre, qu'on prend « plaisir à la loi de Dieu, à toute la loi de Dieu, quant à l'homme intérieur. »

Voilà ce que ne sauraient dire avec vérité, ni le déisme, ni le faux Christianisme qu'on a essayé de substituer à celui de l'Evangile. L'un et l'autre sont contraints de supposer que la bonté divine a accommodé la loi à notre état actuel et à la mesure de nos forces morales, qu'elle en a implicitement adouci les obligations et les sanctions, que devant elle la sincérité des intentions et des efforts tient lieu de la perfection de l'obéissance, et qu'une imparfaite soumission unie au repentir ouvre aux faibles mortels les portes de la vie; à la place du code de devoirs auquel la conscience et la Bible apposent le sceau d'une sainte inviolabilité, ils nous parlent d'une règle de conduite incertaine qui devrait varier, suivant les capacités et les circonstances, pour se mettre au niveau de chacun, bien plus, qui devrait varier à toute heure pour le même individu, et à laquelle on ne serait tenu de se soumettre qu'autant qu'on croirait le pouvoir. Sans relever tout ce qu'il y a de gratuit et d'arbitraire dans une telle supposition, il suffira de faire observer que c'est le principe le plus pernicieux qu'on puisse jeter dans les esprits. Cette loi, cette règle, n'ayant par sa nature rien de fixe, de déterminé, d'immuable, elle se prêtera à toutes les interprétations; au lieu de s'élever jusqu'à elle, on trouvera plus simple et plus facile de l'abaisser jusqu'à soi; laissant à l'homme la faculté d'étendre ou de rétrécir à volonté le cercle des obligations qu'elle impose, on descendra aux dernières limites qui séparent la vertu du vice; on ne s'y arrêtera même pas. Ne pouvant marquer à personne quelle est la mesure d'obéissance, le degré de vertu exigé dans telle ou telle situation, chacun mettra le moins possible dans la balance de l'éternité, et se gardera d'ajouter un grain de plus au poids qu'il juge nécessaire pour la faire pencher en sa faveur. Obligé de se faire ainsi à soi-même sa morale, ce n'est pas dans la Bible, ce n'est pas dans la conscience qu'on ira en puiser les élémens; on s'accoutumera de plus en plus à considérer les divins préceptes de l'une et les saintes réclamations de l'autre comme hors de notre portée ou comme peu obligatoires, et l'on se contentera d'ordinaire de mêler quelques vagues notions de piété, de bienfaisance et de justice aux exigences de ses intérêts et de ses penchans. On concevra sans doute une vertu plus haute, mais si l'on ne la traite pas de chimérique, on s'excusera de ne faire aucun effort pour y atteindre sur l'impossibilité d'y réussir dans les circonstances où l'on est; on se tranquillisera au sein de son indolence morale, ou même au milieu de ses désordres par la pensée qu'on n'est pas un ange, qu'on ne saurait sans présomption prétendre à une sainteté parfaite. N'est-ce pas là l'état de relâchement et de perversité où sont tombées généralement les opinions et les mœurs? Se fait-on un devoir bien positif de suivre les maximes évangéliques, de les appliquer aux relations publiques et privées, quoique tout le monde à peu près se fasse gloire de les respecter, de les admirer, de les tenir pour divines? Leur accorde-t-on cette soumission religieuse qu'elles devraient inspirer? N'est-il pas vrai qu'on n'éprouve pas même le désir de les connaître, qu'on n'attache ni intérêt, ni importance à les méditer? D'où provient une inconséquence aussi universelle? N'est-ce pas, en grande partie, de l'opinion que Dieu n'exige point de la faiblesse humaine une obéissance absolue et qu'il ne nous jugera pas à la rigueur; opinion que quelques personnes professent ouvertement et que la multitude adopte et suit sans s'en rendre compte? N'étant plus ramenés par l'étude et par le respect de la loi morale au type de la vertu réelle, les mœurs générales, le caractère et la conduite des hommes s'en écartent de plus en plus.

L'idée seule qu'on n'est plus sous l'obligation d'accomplir rigoureusement la loi du devoir, idée qui se fait jour dans tout système de déisme et dans tout système de Christianisme, où la doctrine de la rédemption et de la justification par Christ n'occupe pas la place qui lui appartient, est donc au dernier point destructive de la moralité. Avec cette idée rien ne remue profondément la conscience, rien n'imprime à l'âme un élan vif et soutenu vers le bien, rien n'excite fortement ni l'amour, ni la crainte, ni l'espérance, ces grands ressorts de notre volonté, ces puissans mobiles de l'activité humaine. Et qu'on ne s'attende pas même à trouver la sécurité qu'on cherche quelquefois dans cette mutilation du sentiment du devoir. A quelque point qu'on s'arrête, s'il survit quelques obligations qu'on se croit tenu d'accomplir, si la conscience et la religion conservent une partie de leurs droits ou ressaisissent momentanément leur empire, à ce bas degré de l'échelle morale, on sera encore assailli des terreurs du péché, on éprouvera que les anxiétés, les angoisses, les remords siégent là tout aussi bien qu'aux sommités qu'on avait abandonnées, dans l'espoir de se soustraire à ce supplice intérieur. On a beau déchirer le code des obligations, pour peu qu'il en reste, l'homme qui veille sur lui-même et qui se juge impartialement, sera toujours forcé de s'avouer coupable. Si tant de gens se font illusion à cet égard et semblent se croire sans reproche devant leur conscience et devant Dieu, c'est qu'ils n'ont pas de morale fixe, qu'ils ne reconnaissent pas de préceptes vraiment obligatoires, et dont aucun motif ne puisse justifier ou excuser la violation; c'est que, sans en convenir ni s'en apercevoir peut-être, ils placent les circonstances exté-

rieures et les inclinations du cœur au-dessus du devoir qu'il faudrait faire planer au-dessus de tout le reste ; c'est qu'ils se réservent le droit d'interpréter, de modifier à leur gré les principes de conduite qu'ils se sont prescrits, et qu'au fond ils n'ont d'autre règle que leur propre volonté.

En résumé, qu'on examine avec attention les divers systèmes par lesquels on tente de se soustraire au sentiment de ses fautes et de sa condamnation, sans vouloir se soumettre à l'Evangile de Christ, on trouvera que ces systèmes manquent tous de base, qu'ils ne se soutiennent pas plus devant la raison que devant la révélation. Disciples de la philosophie spiritualiste et de la religion naturelle, vous tous qui croyez à la vertu, à l'immortalité, à des rétributions futures, qui proclamez l'existence d'une loi morale à laquelle nous sommes soumis, et dont nous ne saurions nous écarter sans crime et sans péril, descendez de vos abstractions et de vos théories; jugez le monde, jugez-vous vous-mêmes, d'après les principes de justice, de bienveillance, de piété, de pureté intérieure, que vous considérez comme éternellement saints et obligatoires. Je m'assure que vos principes eux-mêmes, si vous voulez les suivre dans leurs dernières conséquences, que votre conscience, si vous consentez à écouter sa voix, ne vous laissent qu'un moyen d'espérance et de paix, qu'une voie de salut, qu'un refuge contre la justice éternelle à laquelle vous essaieriez en vain de satisfaire par vous-mêmes ; c'est l'EVANGILE du Rédempteur. Voilà l'asile unique que vous a préparé la céleste miséricorde! examinez cet asile, ce lieu de refuge, où tant d'âmes, poursuivies par le sentiment de leur culpabilité, ont recouvré le calme, la confiance et l'espoir, qu'elles avaient inutilement cherchés ailleurs. Sondez-en les fondemens ; et quand vous aurez reconnu qu'ils reposent sur le « rocher des siècles, » entrez-y sans regarder en arrière.

RAMMOHUN-ROY.

Si le Christianisme, porté dans l'Indostan par de nombreux missionnaires, ne compte encore, au sein de l'immense population de ce vaste pays, qu'un nombre proportionnellement bien petit de vrais disciples, il paraît néanmoins exercer une influence manifeste sur les castes éclairées, et avoir déjà imprimé un mouvement de progression à l'esprit jusqu'alors si stationnaire chez les brahmanes. C'est sous ce rapport, et comme indice de ce mouvement, qui de nos jours semble se communiquer d'un peuple à l'autre et gagner les plus immobiles pour les entraîner tous vers l'ère nouvelle qui se prépare, que le fait suivant nous a paru surtout digne d'intérêt et que nous en faisons mention ici.

Il se trouve en ce moment en Europe un Brahmane nommé Rammohun-Roy, qui a quitté le culte idolâtre des Indous et qui dès-lors n'a cessé de combattre les superstitions et les coutumes religieuses de ses compatriotes, et de les appeler au *déisme*. Il est évident que l'impulsion lui a été donnée par la théologie chrétienne prêchée par les missionnaires, et qu'il a d'ailleurs étudiée dans nos livres sacrés. Toutefois, Rammohun-Roy ne paraît pas convenir de ce fait; car, d'une part, il prétend s'appuyer sur l'autorité des Védas qui, à l'entendre, enseignent un pur déisme, et de l'autre, il livre un combat acharné aux vérités historiques et dogmatiques du Christianisme.

Il ne veut pas cesser d'être brahmane ; mais il ne veut pas l'être à la manière des autres membres de sa caste ; il a trop de lumières pour cela. D'un autre côté, il veut être déiste, il exalte la morale de l'Evangile, il a même publié cette morale à part, comme le fit, il y a quelques années, chez nous, le libraire Touquet; mais il repousse de toutes ses forces tout ce qui, dans le Christianisme, sort du simple déisme ou de la morale ; il se prend enfin à faire une polémique également vive aux erreurs brahmaniques et aux vérités chrétiennes, allant jusqu'à faire l'érudit en fait de dogmatique, et à expliquer par des raisons que la *Revue Encyclopédique* trouve fort bonnes, comment il se fit que le premier concile de Nicée reconnut la doctrine de la Trinité, qui, selon lui, ne se trouve pas dans les écrits apostoliques. Il est bien clair, d'après tout cela, qu'il n'a sur le Christianisme que des idées vagues et superficielles comme le sont celles des rédacteurs de la *Revue*, dont nous avons déjà relevé deux fois les erreurs en pareille matière. Aussi n'est-ce pas sous ce rapport que Rammohun-Roy nous a paru intéressant; mais comme réformateur du brahmanisme, au nom des Védas, comme un homme que la lumière occidentale a réveillé d'une profonde létargie et mis en marche vers la vérité. Espérons qu'il ne s'arrêtera pas dans l'espèce de juste-milieu où nous le voyons aujourd'hui, et que la loi morale de l'Evangile, qui a conquis son admiration et touché sa conscience, sera pour lui un pédagogue qui le conduira plus haut et plus loin, c'est-à-dire à la croix de Jésus-Christ; c'est là seulement qu'il apprendra à connaître toute la beauté de cette loi en même temps que toute la miséricorde du législateur qui l'a donnée. Rammohun-Roy a publié récemment, en anglais, à Londres, un ouvrage intitulé : *Traduction de plusieurs livres principaux, de passages et de textes des Védas et de quelques ouvrages de controverse sur la théologie brahmanique*. Il avait déjà fait paraître précédemment, à Calcutta, divers autres écrits, que nous nous proposons d'examiner incessamment.

SOCIÉTÉ

POUR LE PATRONAGE DES JEUNES LIBÉRÉS.

Nous venons de recevoir la circulaire suivante, sur laquelle nous nous empressons d'appeler l'attention de nos lecteurs. Les détails que nous leur avons fournis sur la maison des jeunes détenus leur rendront cette communication doublement intéressante, et les auront sans doute disposés à s'intéresser à l'œuvre qui leur est proposée ici :

« Depuis long-temps le vœu de tous les philanthropes réclamait l'application d'un système pénitentiaire aux jeunes détenus. Ce vœu s'est réalisé depuis la révolution de juillet dans le département de la Seine, par l'institution de la maison des jeunes détenus, due à l'administration de la préfecture de police. L'organisation du régime intérieur de cet établissement présente déjà les résultats les plus satisfaisans; mais pour obtenir tous ceux qu'on est en droit d'en espérer, il ne suffit pas d'avoir arraché ces enfans à la corruption des prisons pendant la durée de la détention, et d'avoir utilisé ce temps pour leur enseigner l'amour de l'ordre et du travail, et pour leur donner des habitudes morales et religieuses; il faut encore et surtout songer, pour l'époque de la libération, à leur procurer « le patronage » actif et éclairé de citoyens généreux prêts à surveiller ces en- » fans, à les suivre dans la société, à leur procurer l'exercice » honnête de la profession acquise, le sage et utile emploi de la » masse de réserve, l'assistance morale des avis, des conseils, » des directions que réclame leur inexpérience; à renouer les » rapports de famille, quand ces enfans appartiennent à des pa- » rens honnêtes; à y suppléer, quand ces pauvres êtres sont » seuls en ce monde, abandonnés à leur faiblesse et à leurs be- » soins; et enfin, il est douloureux de le dire, à combattre et » éloigner au contraire les rapports de famille, quand c'est au » sein du foyer domestique, ainsi que cela est trop fréquent,

» qu'ils ont trouvé les enseignemens, les exemples et même la » provocation du vice. »

» L'organisation de ce patronage social est aussi une institution essentielle et complémentaire de l'établissement pénitentiaire des jeunes détenus. Aussi a-t-elle été l'une des principales conditions du succès de ces établissemens dans tous les pays étrangers où nous les voyons prospérer aujourd'hui. »

Les personnes qui désireraient coopérer à la formation d'une *Société pour le patronage des jeunes détenus* sont invitées par l'auteur de cette circulaire à se réunir le 17 mars, à deux heures, rue Taranne, n° 12, pour examiner ensemble de quelle manière ce plan si utile peut être réalisé.

MÉLANGES.

D'UN REFUS DE DUEL. — Les duels politiques étaient devenus si nombreux depuis quelque temps qu'il était à craindre qu'on ne finît par les regarder comme faisant partie de nos mœurs, et comme une de ces nécessités auxquelles on ne peut se soustraire, sans se déconsidérer. En effet, ce n'est pas seulement entre jeunes gens, à la suite d'une querelle de café, ni entre hommes qui s'imaginent que les partis qui divisent la France peuvent terminer leurs différens en champ clos, qu'on en a vu avoir lieu. Plus d'une fois un ministre du roi, un pair de France, un député, à peine descendus de la tribune où ils avaient prononcé des paroles graves, et défendu les intérêts du pays, comme ils les comprenaient, ont été se battre avec un collègue, afin de tirer vengeance de quelque personnalité ou de quelque mot mal sonnant qui était échappé à celui-ci dans la chaleur de la discussion; donnant ainsi à la France par leur exemple une leçon d'immoralité, qui lui fera plus de mal que tous leurs discours patriotiques ne peuvent lui faire de bien. Un membre de la chambre des députés, M. Renouard, a su noblement se mettre au-dessus du préjugé. Nous déplorons autant que qui que ce soit le scandale de la séance à la suite de laquelle un de ses collègues, qui s'est cru personnellement offensé, l'a appelé en duel; mais ce duel, s'il avait eu lieu, aurait été un scandale de plus. « Ce n'est pas à des législateurs, » aux hommes de loi, à faire appel à la violence et à l'épée, » a dit M. Dupin. Ce n'est à aucun homme qui se respecte, ajouterons-nous; il faut aujourd'hui plus de courage pour répondre à une provocation par un refus que pour se battre en duel. Puissent nos représentans avoir, dorénavant, de ce courage-là plus qu'ils n'en ont eu jusqu'ici! On pourrait espérer alors de voir la nation profiter de l'exemple qui lui serait donné. A qui appartient plus qu'à eux de travailler à déplacer le point d'honneur, en faisant eux-mêmes consister l'honneur en ce qui le constitue réellement?

STATISTIQUE DES JOURNAUX FRANÇAIS. — MM. Bresson et Bourgoin, qui dirigent l'*Office-correspondance* pour les annonces et les abonnemens aux journaux des départemens et de l'étranger, viennent de publier un tableau de toutes les feuilles publiques qui paraissent en France. Les renseignemens qu'on y trouve peuvent jeter du jour sur l'état moral et la culture intellectuelle des diverses provinces. Ainsi, par exemple, en voyant qu'il ne se publie, dans plusieurs départemens, que des feuilles d'annonces, on n'aura pas de peine à deviner que les lettres y sont fort négligées; et en remarquant que, dans d'autres, on fait paraître cinq ou six journaux politiques, on conclura tout naturellement que les partis doivent y être en présence, puisque des opinions qui ne se distingueraient les unes des autres que par des nuances n'auraient pas besoin de tant d'organes. On ne publie en France que 4[illegible]0 journaux, dont 217 à Paris et 243 dans les départemens. La plupart sont des feuilles non-quotidiennes; un assez grand nombre ne paraissent même qu'une fois par mois. Il résulte de là que la France, avec ses trente-deux millions d'habitans, ne possède pas la moitié autant de journaux que les Etats-Unis, dont la population ne s'élève qu'à douze ou treize millions d'âmes. On peut attribuer, en grande partie, cette différence à ce que la presse périodique rencontre chez nous mille entraves, le cautionnement, le timbre, un port élevé, etc., tandis que rien de tout cela n'existe en Amérique, ce qui permet à toutes les familles un peu aisées de s'abonner à un journal. Il faut dire aussi que l'instruction y est plus répandue qu'elle ne l'est généralement en France.

CULTES NON SALARIÉS PAR L'ETAT, EN ANGLETERRE. — On entend souvent dire que les cultes cesseraient d'exister, du moment où ils ne seraient plus salariés par l'Etat. Peut-être ce qui se passe en Angleterre, où la séparation de l'Eglise et de l'Etat existe pour tous les cultes dissidens, peut-il servir à montrer que la foi religieuse sait se créer des ressources par elle même. Nous savons qu'il y a de grandes différences entre ce pays et le nôtre, et que ce qui s'y fait aisément ne serait pas toujours possible chez nous; nous savons aussi que ce n'est que successivement que les cultes dissidens sont parvenus à la prospérité dont la plupart d'entre eux jouissent; mais nous pensons néanmoins que les renseignemens que nous avons recueillis sont utiles à connaître et qu'ils répondent à plus d'une objection des adversaires de la séparation. Ils sont la plupart puisés à des sources authentiques. La liste suivante indique le nombre de chapelles appartenant aux diverses dénominations religieuses, non salariées par l'Etat, en Angleterre et dans le Pays de Galles :

Catholiques	405
Indépendans	1663
Baptistes	1204
Méthodistes (calvinistes)	424
Méthodistes (wesleyens)	2827
Méthodistes (de diverses nuances)	660
Chapelles appartenant à la société des missions domestiques	241
Société des Amis	396
Presbytériens orthodoxes	58
Unitaires	195
Moraves et autres dénominations	177
	8250

Ces chapelles sont fréquentées par près de 4,500,000 personnes.

MORALITÉ DANS L'ETAT DE VERMONT. — On lit dans les journaux américains, qu'à la dernière session de la cour du comté de Grandelle, dans l'Etat de Vermont, on a, pour la première fois, depuis l'organisation de ce comté, qui a eu lieu il y a quarante-cinq ans, été dans le cas de condamner un accusé à être renfermé dans la prison centrale de l'Etat; on ajoute que l'homme à qui on a infligé ce châtiment est un étranger, qui s'était échappé depuis peu d'une prison du Canada.

ECOLES D'ENSEIGNEMENT MUTUEL EN POLOGNE. — Il est intéressant de rechercher ce qui a été fait pour répandre l'instruction dans ce malheureux pays, qui ne se relèvera peut-être pas de sitôt de ses ruines. Les travaux de M. Vincent Kriuski, docteur en droit, avocat près la cour de cassation du royaume de Pologne, méritent d'être signalés sous ce rapport. Se trouvant à Paris en 1817, il approfondit la méthode d'enseignement mutuel, et à son retour dans sa patrie, il fut aussitôt nommé organisateur général des écoles d'enseignement mutuel dans tout le royaume. La capitale lui dut quatorze écoles instituées par lui, et les provinces une école normale, qui devint pour elles une pépinière de bons maîtres. Huit ans, M. Kriuski les dirigea avec succès; mais bientôt le gouvernement eut peur de son propre ouvrage, et M. Kriuski, relégué au barreau, fut forcé de renoncer au bien qui restait encore à faire. A l'époque de la révolution polonaise, il fut chargé de préparer un plan pour améliorer l'instruction élémentaire et nommé inspecteur général de toutes les écoles de Varsovie. M. Kriuski est aujourd'hui proscrit de son pays. La Société de Paris, pour l'instruction élémentaire, vient de l'admettre dans son sein en qualité de membre correspondant étranger.

PRIX MONTHYON. — L'Académie Française désigne dans ce mois-ci à qui sera décerné le prix Monthyon fondé en faveur du Français qui aura composé ou fait paraître l'ouvrage le plus utile aux mœurs. On assure que les éditeurs de l'*Almanach de France* espèrent que cette publication pourra l'obtenir. Nous renvoyons à notre article sur ce livre, dont nous ne contestons pas le mérite sous d'autres rapports, ceux qui veulent savoir quels services il peut avoir rendus aux mœurs.

ANNONCES.

IL LAZZARINO ED IL VIAGGIATORE INGLESE IN NAPOLI. *Racconto estratto dal giornale d'un viaggio in Italia.* 1 vol. in-18. Genève, 1833. Chez Mme Suz. Guers; à Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr. 25 c.

Ce petit livre se lit avec intérêt; les aventures qu'il renferme sont dans le vrai genre italien. L'auteur nous paraît s'être proposé d'offrir, sous cette forme, quelques instructions importantes. Il recommande la lecture de la Bible et en expose les principales doctrines; mais il nous semble que les instructions qu'il donne ne sont pas assez développées, et qu'un cadre plus simple les eût mieux fait ressortir.

NOUVEAUX CHANTS RELIGIEUX, par David Maurel. 14 p. in-8° Paris, Chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

La plupart des poésies qui composent cette brochure sont d'heureuses imitations soit de psaumes, soit de stances anglaises. Quelques-unes cependant sont originales. Nous recommandons ce petit recueil aux amis des chants religieux.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 29. 20 MARS 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.*

SOMMAIRE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE *dans quelques pays de l'Allemagne et particulièrement en Prusse ; par* M. V. COUSIN, *conseiller-d'Etat, professeur de philosophie, membre de l'Institut et du Conseil royal de l'Instruction publique.* 2 vol. in-4o. Paris, 1832. De l'imprimerie royale. Prix : 7 francs.

Je me souviens que, passant, il y a quelques années, par une petite ville de la Normandie, qui est chef-lieu d'arrondissement, dont le commerce n'est pas sans quelque importance, et que fréquentent un assez grand nombre d'étrangers, je fus curieux de savoir quel y était l'état de l'instruction primaire; mais au lieu de visiter les écoles, ce qui m'eut seulement appris ce qui existe, sans m'instruire de ce qui manque, je me mis à questionner les enfans que je rencontrais dans mes promenades. Je leur demandai s'ils savaient lire, et, lorsqu'ils prétendaient le savoir, je les mettais aussitôt à l'épreuve, afin de reconnaître par moi-même jusqu'où [illegible] leur science. Cette vérification, je dois le dire, ne tourna pas à l'honneur de la petite ville; la plupart des enfans que j'interrogeai, quoiqu'ils fussent souvent bien vêtus, et qu'un grand nombre fussent dans l'âge où ceux qui se destinent à des professions industrielles entrent d'ordinaire en apprentissage, étaient forcés de m'avouer leur complète ignorance. S'il en est ainsi dans un chef-lieu d'arrondissement de l'un des départemens les plus riches de la France, que doit-ce être dans les bourgs et dans les villages où les ressources sont beaucoup plus limitées, et surtout dans les départemens où les obstacles physiques rendent difficile le succès des efforts qu'on tente, ou bien où des préjugés, entretenus par la grossièreté des mœurs et par la superstition, font naître des résistances plus insurmontables encore? Un homme qui s'est livré à d'intéressantes recherches statistiques affirme que plus de neuf millions de Français, c'est-à-dire les neuf seizièmes de la population mâle, sont totalement privés d'instruction, et qu'à Paris même, où l'on évalue à soixante-dix mille le nombre des enfans en âge de participer à l'enseignement, il en est plus de trente mille qui n'en reçoivent aucun. Les tableaux statistiques qui sortent des bureaux du ministère de l'Instruction publique ne confirment que trop ces faits affligeans. Il en résulte la preuve que la France est surpassée, sous l'un des rapports les plus importans, par des nations qu'elle a laissées derrière elle à d'autres égards, et même par des peuples à peine sortis de l'état sauvage par leur conversion au Christianisme, tels que les habitans des Iles Sandwich, parmi lesquels il n'y a pas un seul individu au-dessus de l'âge de cinq ans qui ne sache lire ou qui n'apprenne à lire. Hâtons-nous toutefois de le dire, la France est lasse d'être ignorante; elle commence à comprendre que les mœurs et les lumières sont les deux conditions essentielles de la prospérité, et si elle ne sait pas encore trop comment s'y prendre pour acquérir une moralité qu'elle cherche en tâtonnant, elle se persuade que les lumières sont d'un accès plus facile, et qu'il n'y a qu'à ouvrir des écoles pour les répandre. C'est une illusion, sans doute; mais elle est moins dangereuse que bien d'autres, et peut-être, après avoir reconnu tout ce qu'il y a d'incomplet dans des connaissances, tout à-fait incapables d'exercer par elles-mêmes une bonne influence, finira-t-on par comprendre que les vraies lumières et les bonnes mœurs sont étroitement unies ensemble, et que leur développement ne peut être utilement produit que par une cause qui agisse simultanément sur elles.

Encourager les progrès de l'instruction primaire est

l'une des premières pensées du gouvernement sorti de la révolution de juillet. Les hommes qui parvinrent alors au pouvoir avaient fait partie, sous la restauration, de diverses associations de citoyens qui cherchaient à suppléer par des efforts personnels à l'insouciance de l'autorité; ou plutôt qui, étant persuadés que l'autorité était hostile par système à la propagation des connaissances élémentaires, luttaient avec elle et croyaient avoir remporté une victoire, lorsqu'elles avaient réussi à fonder une école d'enseignement mutuel dans une ville qui n'avait eu jusque là qu'une école de Frères insuffisante. Leurs antécédens mêmes apprenaient donc aux hommes du pouvoir combien il importait de satisfaire l'opinion qui réclamait avec impatience de plus grandes facilités pour l'instruction publique. Il s'agissait de faire une loi sur cette matière : M. Cousin fut envoyé en Allemagne pour y recueillir des renseignemens desquels on pût profiter chez nous. Le célèbre professeur s'est acquitté de cette mission, et quoiqu'il n'ait eu que six semaines pour son voyage, il les a si bien employées et il a trouvé dans tous les lieux qu'il a visités tant d'empressement à lui fournir les éclaircissemens et les documens dont il avait besoin, que nous connaissons mieux l'état de l'instruction primaire en Saxe et en Prusse par le *Rapport* qu'il vient de publier, qu'il ne serait possible de connaître par les travaux statistiques qu'on a faits chez nous ce que l'instruction primaire est en France. Nous ne pouvons donner ici l'analyse de ces deux volumes, qui contiennent une foule de pièces intéressantes; mais nous leur emprunterons quelques faits relatifs à la Prusse, qui nous ont paru particulièrement dignes d'attention.

« Le devoir des parens d'envoyer leurs enfans aux écoles primaires, dit M. Cousin, est tellement national et enraciné dans toutes les habitudes légales et morales du pays, qu'il est consacré dans un seul mot, *Schulpflichtigkeit* (devoir d'école); il répond, dans l'ordre intellectuel, au service militaire, *Dienstpflichtigkeit*. Ces deux mots sont la Prusse tout entière : ils contiennent le secret de son originalité comme nation, de sa puissance comme état, et le germe de son avenir. » Une loi de 1819 consacre un titre entier à cette obligation, à laquelle on ne peut se soustraire qu'en pourvoyant d'une autre manière à ce que les enfans reçoivent une éducation suffisante; et comme il serait possible cependant que les enfans, qui y sont assujettis depuis l'âge de cinq ans, ou plutôt que les parens voulussent s'y soustraire, voici ce que statue la loi : « Si les remontrances » n'étaient pas suffisantes......, les enfans pourront être conduits à l'école par un agent de police, ou les parens condamnés à des peines proportionnées ou à des amendes; » et dans le cas où ils seraient hors d'état de les payer, à la » prison ou à des travaux au profit de la commune..... Si » toutes les punitions sont insuffisantes, on donnera aux enfans un tuteur particulier pour veiller à leur éducation.» Il serait étonnant, il faut en convenir, que dans un pays où l'on emploie de tels moyens de persuasion, tout le monde ne sut pas lire et écrire : c'est, comme on voit, une conscription au profit de l'enseignement; et quelque désir que nous ayons de voir l'instruction plus répandue en France, il nous semble que ce serait payer chèrement cet avantage que d'accorder au gouvernement le droit de se mettre ainsi à la place du père de famille, et d'usurper la direction d'intérêts d'une nature aussi délicate. Quoique M. Cousin nous apprenne que la loi de 1819 existait depuis long-temps dans les usages et les mœurs de la Prusse, avant qu'on n'eût songé à rendre ses dispositions obligatoires, nous ne pouvons dire, comme lui, « qu'elle nous paraît excellente. » L'autorité paternelle y est méconnue; et lorsque le pouvoir intervient d'une manière aussi arbitraire dans des relations de ce genre, il est bien difficile que son action ne se fasse pas sentir sous mille autres rapports (1). Nos vues sont bien éloignées de celles sur lesquelles repose cette loi. Tant que le gouvernement sera chargé de la propagation de l'instruction primaire en France, nous le presserons certes de faire tout ce qui dépend de lui pour la rendre générale, parce que les efforts individuels sont nécessairement paralysés par l'habitude qu'on prend de se reposer sur l'action qu'il exerce; mais nous croyons que ces efforts prendraient une grande extension et que les associations libres qui se formeraient sur tous les points de la France, créeraient assez rapidement et à meilleur compte un nombre suffisant d'écoles de tous les degrés, si l'on abandonnait au pays le soin de pourvoir à l'instruction de sa jeunesse, au lieu de le tenir dans une tutelle coûteuse et inefficace. Au surplus, c'est là une question trop importante pour la traiter en passant. Nous aurions même évité de l'aborder aujourd'hui, si nous n'y avions en quelque sorte été forcés par le travail qui nous occupe. Mais laissant maintenant de côté toute application aux besoins de la France, parce que ces besoins ne peuvent être satisfaits, selon nous, que d'après de tout autres principes, et que nous sommes convaincus, comme M. Cousin, « qu'une loi sur l'instruction primaire ne peut être aujourd'hui qu'une loi provisoire et non pas une loi définitive, » nous nous bornerons à rendre hommage au parti que le gouvernement prussien a su tirer de l'organisation qu'il a établie, et à reconnaître en même temps le bon sens et le bon esprit d'un peuple qui a su profiter des avantages incontestables que présente, malgré ses vices, cette organisation, qui ne pourra certainement subsister qu'aussi long-temps que la Prusse elle-même se maintiendra comme puissance militaire et comme monarchie absolue.

Si nous ne pouvons louer l'arbitraire, même lorsqu'il s'exerce à bonne intention, nous savons cependant admirer, dans le système prussien, l'absence d'une centralisation dangereuse : la pensée qui y domine est celle de laisser les détails aux localités, tout en réservant au ministre et à son conseil, la direction de l'ensemble et l'impulsion générale. Il y a, en Prusse, 1° obligation pour tous les parens de payer quelque chose pour l'instruction de leurs enfans, sauf par eux à faire la preuve d'indigence; 2° obligation pour toute commune d'entretenir le maître d'école avec ses propres ressources et la rétribution des enfans non-indigens, sauf par ces communes à faire la preuve d'incapacité réelle à cet égard; ce n'est que dans ce dernier cas que le gouvernement accorde des fonds sur le budget général. La subvention qu'il a dû faire en 1821 n'a été que de 566,000 francs sur une dépense totale de neuf millions de francs : il y avait alors pour toute la monarchie, dont la population est de moins de treize millions d'âmes, 2,462 écoles de ville, avec 3,745 maîtres, et 17,623 écoles de village, avec 18,140 maîtres. En 1831, 864,000 francs ont été accordés par l'Etat à l'instruction primaire; si, comme il y a lieu de le croire, les communes ont augmenté leurs dépenses particulières dans la même proportion, la somme totale des dépenses de l'Etat et des communes pour l'instruction primaire, a dû s'élever, cette année-là, à environ quatorze millions. Et cette hypothèse semblera encore au-dessous de la réalité, si on se rappelle le principe fondamental de l'instruction primaire en Prusse, savoir qu'elle est une dépense communale dans laquelle l'état n'intervient que le moins qu'il peut. M. Cousin fait à ce sujet les remarques suivantes : « Le principe contraire est celui qui règne » parmi nous. Eh bien, sous l'empire de ce principe, l'Etat

(1) Nous en trouvons déjà un exemple dans cette même loi de 1819. Elle porte que nul ne sera admis dans l'état ecclésiastique s'il n'a fait preuve, dans des examens, des connaissances nécessaires à la bonne administration et à la surveillance des écoles. Quelle confusion d'idées !

» ne consacrait, en France, à l'instruction primaire jusqu'en » 1828, sur le budget général, que la somme misérable de » 60,000 francs. Le gouvernement de juillet l'a portée à » 700,000 fr., puis à un million, c'est-à-dire à peine au-delà » des dépenses de l'Etat en Prusse, sous l'empire du principe communal, pour douze millions seulement d'habitans, et sans compter la dépense des écoles normales » primaires. » Ces chiffres sont certainement dignes d'attention.

Si les écoles primaires sont, en Prusse, à la charge des communes, et si l'Etat ne leur accorde que de faibles secours, l'inverse a lieu pour les écoles normales, où se forment les instituteurs; c'est l'Etat qui les institue et qui se charge de presque toutes leurs dépenses; les localités n'interviennent que pour de simples subventions. Il n'y a pas, dans la monarchie prussienne, une province où chaque département n'ait une grande école normale primaire, et quelquefois plusieurs petites écoles normales succursales, où l'enseignement et la dépense sont renfermés dans d'étroites limites, et qui rendent obscurément les plus grands services. M. Cousin donne sur ces établissemens des détails pleins d'intérêt:

«Les petites écoles normales, dit-il, sont destinées à suppléer à l'insuffisance des grandes. Elles travaillent pour les campagnes pauvres et arriérées. De là découlent toute leur organisation, leurs études, leur discipline. Sans doute les grandes écoles normales de la Prusse méritent la plus haute estime; mais il n'y aura jamais assez de respect pour ces petites écoles normales qui se cachent au lieu de se montrer, qui veulent être pauvres comme les autres veulent être riches, parce qu'elles travaillent pour les pauvres, et qui s'imposent des restrictions de tout genre comme les autres s'excitent à des développemens souvent excessifs. Elles ne coûtent presque rien et elles font beaucoup de bien. Rien n'est plus aisé à établir, mais à une condition, qu'on aura des directeurs et des élèves dévoués et obscurément dévoués. Or, ce genre de dévouement, la religion peut seule l'inspirer et l'entretenir. Quand on consent à servir les hommes sans en être connu ni apprécié, il faut avoir l'œil élevé vers la divine Providence. Dans ces modestes institutions, tout respire le Christianisme, l'amour du peuple et de la pauvreté. » Après ce tableau général des petites écoles normales de la Prusse, M. Cousin en fait plus particulièrement connaître deux à ses lecteurs, l'une cachée dans un faubourg de Stettin, l'autre dans un village de la Poméranie. Il est touchant de voir, par les réglemens de ces institutions, quelle influence l'Evangile exerce sur les travaux auxquels on s'y livre. On en jugera par le morceau suivant: « Tant que le véritable esprit du Christianisme, » dit le fondateur de l'école de Stettin, tant que la foi » animée par la charité régnera dans l'établissement et » remplira les cœurs des maîtres et des élèves, l'école sera » chrétienne et formera des instituteurs chrétiens; et ces » sentimens de foi et de charité tourneront au profit des » pauvres et du peuple. Il ne sera donc pas nécessaire de » prescrire une règle minutieuse; mais on cherchera à » réunir autant que possible l'éducation à l'instruction. La » lettre tue et l'esprit vivifie. Mais que ne faudra-t-il pas » pour faire pénétrer le véritable esprit du Christianisme » dans l'établissement, pour que maîtres et élèves, par » amour pour le Seigneur, consacrent leurs soins à la jeunesse pauvre! »

« La plupart des petites écoles normales de la Prusse, ajoute M. Cousin, sont fondées et conduites dans cet esprit. Toutes reposent sur la base sacrée du Christianisme. » Et c'est aussi sur le Christianisme qu'il voudrait que l'instruction reposât chez nous. « Je connais un peu l'Europe, dit-» il, et nulle part je n'ai vu de bonnes écoles du peuple, où » manquait la charité chrétienne. L'instruction primaire fleu-» rit dans trois pays, la Hollande, l'Ecosse et l'Allemagne; or, » là elle est profondément religieuse. On dit qu'il en est de » même en Amérique. » Voici les conclusions auxquelles M. Cousin arrive: « Il ne peut y avoir de vraie instruction » *populaire* sans morale, de morale *populaire* sans religion, » ni de religion sans un culte. Le Christianisme doit être » la base de l'instruction *du peuple*; il ne faut pas craindre » de professer hautement cette maxime; elle est aussi poli-» tique qu'elle est honnête.... L'instruction *populaire* doit » être religieuse, c'est-à-dire chrétienne; car, encore une » fois, il n'y a pas de religion en général; et en Europe au-» jourd'hui, qui dit religion, dit Christianisme. Que nos » écoles *populaires* soient donc chrétiennes; qu'elles le » soient sincèrement et sérieusement. » Ailleurs, M. Cousin revient encore sur ce sujet qu'il regarde comme infiniment important: « La religion est à mes yeux, dit-il, la » base la meilleure, et peut-être même la base unique, de » l'instruction *populaire*. »

Serait-il nécessaire de dire que nous avons éprouvé un vrai plaisir à transcrire ces lignes? Il faut que M. Cousin ait été bien frappé de ce qu'il a vu en Allemagne des effets du Christianisme, pour venir, lui philosophe, déclarer à Paris et à la face de la France que, y eût-il aussi quelques Saint-Vincent de Paule philosophes, qui, sans esprit religieux, se dévouassent aux pénibles fonctions d'instituteurs dans les misérables petites écoles du midi, de l'ouest, de la Bretagne, des montagnes de l'Auvergne, et, sans aller si loin, dans les basses écoles de nos grandes villes, de Paris par exemple, on ne trouvera jamais dans les rangs de l'incrédulité beaucoup d'hommes animés de l'esprit de pauvreté, d'humilité, de résignation courageuse et de dignité modeste que le Christianisme bien entendu et bien enseigné peut seul donner, et qu'il n'est d'autre ressource, pour propager l'instruction, que d'appeler la religion au secours de l'insuffisance de nos moyens, « ne fût-ce que pour le soulagement » du budget. » Mais quelque joie que ce témoignage nous ait causée, il nous a semblé y voir quelque chose d'incomplet. Tout en disant fort haut ce que produit le Christianisme, M. Cousin nous semble un peu vouloir limiter son action au peuple. Ce n'est que de l'instruction *populaire* qu'il nous dit qu'elle doit être chrétienne. Nous n'aurions pas demandé mieux que de supposer qu'il n'ajoute si soigneusement cette épithète que parce que c'est à l'instruction populaire que cette partie de son *Rapport* est spécialement consacrée; mais il n'y a pas moyen de s'arrêter à cette explication, car ailleurs il formule nettement sa pensée: « Il n'y a de morale » *pour les trois quarts des hommes*, dit-il, que dans la reli-» gion (Vol. I, p. 2.). » Et encore: « Il est des choses dans » les sociétés humaines pour lesquelles il faut de la vertu, » c'est-à-dire, *quand il s'agit du grand nombre*, de la re-» ligion (Vol. II, p. 228.). » Nous serions curieux de savoir comment M. Cousin lui-même pourrait expliquer ces restrictions? Ou bien le Christianisme, qui affirme qu'il n'y a ni vraie vertu, ni vraie morale hors de lui, mais que la morale et la vertu sont produites par la foi à ses doctrines, est faux; et dans ce cas on aurait tort de le recommander comme un moyen de rendre moraux les *trois quarts des hommes*, puisqu'il serait lui-même basé sur une immoralité; ou bien, ses assertions ne sont pas mensongères, ni ses prétentions exagérées, et alors, ce n'est pas seulement *quand il s'agit du grand nombre*, mais aussi quand il s'agit du *petit nombre*, des hommes d'élite et des penseurs les plus profonds, qu'il n'y a pas de vertu sans lui. Pascal et Newton consentaient de bonne grâce à être du grand nombre sous ce rapport-là. Ils inclinaient leur génie devant la Parole de la révélation, et allaient humblement chercher au pied de la croix de Jésus-Christ, dans la compagnie des pauvres et

des ignorans, la sainteté de cœur qui ne se trouve que là.

Finissons par une anecdote; elle fera bien comprendre notre pensée. Bonaparte, ayant conçu le projet du rétablissement des cultes en France, chargea un homme que recommandaient des travaux antérieurs fort remarquables, de préparer les esprits à cette mesure, en prenant bien garde cependant de ne pas effaroucher les ennemis de la religion. Celui-ci ne crut pouvoir mieux faire que de la représenter comme une nécessité pour les masses, et il développa cette idée dans plusieurs discours. L'un d'eux produisit surtout une grande impression. Le lendemain du jour où il l'avait prononcé, notre orateur vit son portier, assis dans sa loge et occupé à lire le journal. « Que fais-tu donc là? » lui demanda-t-il. « J'étais à lire votre discours, Monsieur, » répondit cet homme. « Eh bien! qu'en dis-tu? — Ah! que » c'est vrai! que c'est beau! Oui, certes, pour le peuple il » faut de la religion; mais vous avez bien raison, pour des » gens comme vous et comme moi, Monsieur, c'est autre » chose! » La religion est bonne et nécessaire pour tout le monde, ou elle ne l'est pour personne. Rien de plus dangereux que de faire des classifications en pareille matière; car qui ne s'imaginera qu'il vaut bien le portier de notre histoire. Ne l'oublions pas, il n'y a pas de catégories devant Dieu, qui ne regarde point à l'apparence des personnes; tous les hommes sont peuple devant lui, parce que tous les hommes sont pécheurs, et que cette ressemblance fait disparaître toutes les différences.

PHYSIOLOGIE.

SPURZHEIM.

Ainsi que les journaux quotidiens l'ont annoncé, le docteur Spurzheim, le plus célèbre des élèves de Gall, est mort à Boston, le 8 novembre dernier, à la suite d'un typhus. La perte de ce savant est un véritable deuil pour tous ceux qui le connurent et qui purent apprécier son caractère bienveillant et l'agrément de son commerce; elle le sera plus particulièrement encore pour les physiologistes et pour toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude de l'homme. Après avoir parcouru les principales villes de l'Europe pour y répandre ses doctrines, Spurzheim avait traversé l'Atlantique, et venait de commencer aux États-Unis la mission qu'il se croyait sans doute appelé à remplir chez tous les peuples civilisés, lorsque la mort est venue la terminer. Nous n'oserions proposer une opinion sur le but de cette dispensation providentielle; mais en voyant combien on a abusé, en France, des travaux de Gall, nous serions tentés de croire qu'en refusant à l'Amérique l'enseignement que Spurzheim y commençait, Dieu lui épargne bien plutôt un écueil et l'usage d'un dangereux instrument, qu'il ne lui refuse un avantage réel.

Nous profiterons de cette occasion pour examiner dans notre feuille ces doctrines phrénologiques, qu'en l'absence de toute croyance et au sein de l'anarchie philosophique de notre époque, beaucoup de personnes nous présentent comme le seul flambeau qui jette une véritable lumière sur la nature de l'homme, comme la base la plus sûre des institutions sociales, et comme la source unique des vrais principes de l'éducation. Deux sociétés ont été fondées à Paris, dans ces dernières années, pour les progrès des doctrines dont nous allons parler: la *Société Phrénologique* et la *Société Anthropologique*. Cette dernière a peu fait parler d'elle jusqu'à présent; le public connaît un peu mieux la première, et nous avons sous les yeux le prospectus d'un cours gratuit qui doit être donné en son nom. On voit que les travaux de Spurzheim et de l'école de Gall en général auraient, dans ce moment, de véritables droits à notre attention, lors même qu'ils ne la mériteraient pas en tout temps par leur propre importance.

Quand Luther, pour donner une idée de notre faiblesse naturelle, nous comparait à un cavalier ivre, qui chancelle sur son cheval et ne se relève d'un côté que pour risquer une chute du côté opposé, il faisait, à son insu, l'histoire des sciences, il dépeignait l'allure de l'esprit humain dans la route pénible où notre intelligence, livrée à elle-même, poursuit la vérité. Tantôt abandonnant la route sûre, mais lente, de l'observation, la science se laisse égarer par l'imagination dans le champ sans limites des hypothèses, et se transforme, sous la plume d'un Platon, en une sublime poésie; d'autres fois, effrayée des nuages qui couvrent les sommités des théories philosophiques, elle refuse de s'élever un instant au-dessus des faits pour en embrasser l'ensemble; elle les accumule, les examine à part, les décompose et s'entoure de décombres pour expliquer l'ordre de la mort, pour rendre raison de la vie. La science des corps organisés et l'étude de l'homme en particulier ont beaucoup souffert de cette marche de l'esprit humain; elles n'avancent que lentement, et vont échouer tantôt contre l'écueil des théories métaphysiques, et tantôt contre celui des faits matériels. Depuis une trentaine d'années, nous sommes arrêtés sur ce dernier récif; car c'est le génie du matérialisme qui a présidé le plus souvent aux travaux des physiologistes. Il y a cependant d'honorables exceptions à cette règle, et le nombre s'en accroît même assez pour faire espérer que la règle d'aujourd'hui sera l'exception de demain.

Au reste, il n'est pas nécessaire, pour que la science de la vie soit matérialiste, que les savans nient plus ou moins absolument l'existence et l'immatérialité de l'âme; je remarquerai même que le nombre de ceux qui poussent les choses à ce point est petit, parce qu'il faut une hardiesse peu commune pour heurter aussi rudement la conscience du genre humain. Il y a en philosophie, comme dans la vie pratique, un matérialisme relatif qui provient de l'habitude de penser et de vivre trop exclusivement en présence de la matière, de même qu'il y a aussi un spiritualisme outré qui a sa source dans l'habitude opposée de s'absorber exclusivement dans les idées; le premier excès a pour dernier terme le déplorable système de la matière pensante, que M. Broussais, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences morales et politiques, a eu l'étrange hardiesse de professer encore dans ces derniers temps; le second travers, plus rare parce qu'il exige sans doute plus de portée dans l'esprit et une âme moins dominée par la matière, conduit à l'idéalisme absolu de Mallebranche et de Berckley. Mais il est peu de matérialistes de la force de M. Broussais, et peu de spiritualistes de celle de Mallebranche. La plupart des philosophes occupent l'espace qui sépare ces deux pôles opposés; seulement, les uns sont évidemment attirés vers le premier, les autres vers le second; et c'est là ce qui caractérise à nos yeux le matérialisme d'une part, et le spiritualisme philosophique de l'autre. On nous comprendra donc quand nous disons que les physiologistes de nos jours ont écrit, en général, sous l'influence du matérialisme. Cette explication était nécessaire à l'appréciation des travaux de Gall et de Spurzheim, que je vais maintenant rappeler en peu de mots.

L'idée capitale qui résume la doctrine de ces physiologistes est celle-ci: Le cerveau, organe de l'intelligence et des sentimens instinctifs et moraux, se compose d'un certain nombre de centres nerveux intimement unis les uns aux autres et dont chacun est affecté à l'une des facultés primitives qui constituent l'entendement, les instincts et le moral de l'homme; par conséquent, il y aura toujours un rapport plus ou moins apparent entre le développement de

ces facultés et celui des centres nerveux qui en sont chargés; la connaissance de ces rapports permettra d'apprécier la prédominance de telle ou telle faculté par l'inspection seule de l'organe, et comme la forme du crâne traduit assez exactement au-dehors celle du cerveau avec toutes ses inégalités, on pourra reconnaître, plus ou moins bien, par l'examen de la partie crânienne de la tête, les aptitudes particulières de chaque homme.

On savait depuis long-temps que le cerveau était le siége des actes intellectuels, et l'on avait même signalé depuis long-temps la portion supérieure et antérieure de cet organe comme étant plus spécialement encore en possession de ces nobles fonctions : la comparaison du cerveau de l'homme avec celui des animaux, et de ce même cerveau chez des individus ou des peuples placés à de grandes distances les uns des autres, sous le rapport de l'entendement, avait conduit à cette première localisation encore fort générale des fonctions cérébrales. MM. Gall et Spurzheim sont partis de ce point pour tenter d'assigner à chacune des fonctions son agent particulier dans la masse d'organes qui composent le cerveau. Il est intéressant d'apprendre comment M. Gall fut amené à ce travail. Ce savant, étant encore à l'école, s'aperçut bientôt que ceux de ses condisciples qu'il avait le plus à redouter étaient ceux qui apprenaient par cœur avec une grande facilité ; il se voyait enlever par eux, lors des examens, le rang qu'il avait obtenu par ses compositions. Il remarqua que ces enfans se distinguaient de tous les autres par la grandeur et la saillie de leurs yeux. A l'université il fit la même remarque. Il pensa que puisque la mémoire se reconnaissait à un signe extérieur, il pourrait bien en être de même des autres facultés. En conséquence, étant allé à Vienne, en 1781, pour étudier la médecine, il chercha à vérifier cette présomption, en se procurant les bustes en plâtre des personnes qui s'étaient distinguées par un talent quelconque, et, quand il le pouvait, des crânes de personnages éminens. Il se servait alors, dans ses observations, de la division des facultés intellectuelles admise dans les écoles de philosophie; de nombreux mécomptes vinrent un moment le décourager ; ses observations se contredisaient les unes les autres. Un jour on lui parle d'une demoiselle qui se souvenait d'un concert entier et qui pouvait, en rentrant chez elle, répéter tous les airs qu'elle avait entendus ; cette demoiselle n'avait pas les yeux à fleur de tête. Une autre fois, c'est une jeune fille qui, voyant chaque jour beaucoup de monde reconnaît avec la plus grande facilité toute personne qu'elle a vue une seule fois ; elle n'avait pas non plus les yeux saillans. Gall conclut de là qu'il y a plusieurs genres de mémoires et dirigea ses observations en conséquence, mettant à la place des facultés admises par les philosophes les actions des hommes, leurs talens, leurs caractères, et suivant en cela les idées vulgaires ; au lieu de chercher un signe pour la mémoire, le jugement ou l'imagination, il chercha ce qui distinguait un poëte d'un métaphysicien, un homme doux d'un homme colère et ainsi de suite. Un jour, il rencontra un mendiant qui lui dit que son orgueil l'a conduit à la mendicité, que dès son enfance il s'était cru supérieur aux autres et n'avait rien voulu apprendre. Gall examine sa tête et remarque que le sommet en est très saillant ; plus tard il a toujours retrouvé ce signe chez les hommes qui se sont fait remarquer par leur orgueil. C'est en suivant cette méthode et plus tard en constatant la correspondance qui existe entre les saillies du crâne et celles de la surface du cerveau que Gall est arrivé, de concert avec Spurzheim qu'il associa de bonne heure à ses travaux, à regarder cet organe comme composé d'autant de parties distinctes qu'il y a selon lui d'aptitudes primitives dans le moral et dans l'entendement de l'homme, et à considérer, en conséquence, chacune de ces subdivisions comme l'organe particulier de telle ou telle manifestation instinctive, morale ou intellectuelle.

Cette doctrine, dont on retrouve déjà quelques indications chez d'anciens auteurs, et qui n'est pas sans analogie par son caractère général avec les théories de Ch. Bonnet, renferme deux grandes et importantes questions philosophiques : d'abord, comme toute physiologie du cerveau, elle soulève le problème des rapports du physique et du moral de l'homme, auquel se rattache la question capitale de l'existence et de l'immatérialité de l'âme ; puis, elle attaque l'ancienne manière d'étudier les facultés morales et intellectuelles, elle prétend renverser nos meilleurs systèmes de psychologie et fournir seule une base rationelle et solide à l'étude de l'esprit humain et des sentimens instinctifs et moraux. En voilà, certes, plus qu'il n'en faut pour lui mériter une attention sérieuse et réfléchie, et pour nous appeler à examiner de près les titres de cette doctrine à notre confiance ; car enfin c'est toute notre constitution morale qui est remise en question par ce système ; et avec elle, la religion, la conscience, l'éducation, la législation, et tout ce qui intéresse notre bonheur individuel et social.

Cet examen ne saurait être commencé dans un article auquel son étendue ne nous permet d'ajouter que quelques mots. Nous les destinons à compléter cette esquisse rapide des travaux de Gall et de Spurzheim.

Arrivés au point où nous les avons laissés, ces physiologistes, d'accord jusque là, cessèrent de s'entendre. Spurzheim, plus philosophe que Gall, abandonna l'empirisme de son maître et se fraya une route particulière dans l'étude de nos manifestations intellectuelles et morales ; il publia bientôt sur ce sujet et sous le nom de *phrénologie* un système d'idées qui diffère à bien des égards de celui de Gall, et qui sert aujourd'hui de point de départ à la majorité des personnes adonnées à la même étude.

Nous avons vu que Gall, ayant dû renoncer à la division des facultés de l'âme, telle que la donnent les philosophes, s'était borné à observer des manifestations intellectuelles ou morales et les avait enregistrées comme autant de facultés primitives. Il avait reconnu de la sorte à l'homme dix-neuf facultés particulières. Spurzheim sentit qu'il était tout à fait inexact de rapporter chaque action et chaque caractère à une aptitude spéciale, indépendante, et qu'il était tel caractère, telle aptitude prononcée, qui pouvait résulter du concours de plusieurs facultés primitives ; que, par exemple, admettre une faculté pour la ruse, une pour la poésie, une pour la religion, c'était mettre des résultats particuliers à la place des faits généraux dont ils ressortent. Malgré cette méthode, qui semblait devoir réduire de beaucoup le nombre des facultés admises par son maître, Spurzheim arriva à compter trente-cinq facultés primitives, chiffre énorme, qui subira vraisemblablement plus d'une réduction, et qu'il est cependant plus facile de justifier que celui de Gall. Nous reviendrons, au reste, comme nous l'avons dit, sur cette manière, moitié physiologique, moitié philosophique, de compter les facultés de l'esprit humain et nos affections morales. Mais nous reconnaissons d'avance que la psychologie de M. Spurzheim est bien supérieure, par sa méthode et par ses conséquences morales, à celle de Gall. Qu'on en juge seulement par un exemple. On a vu, par l'un des faits que nous avons cités, que Gall compte l'orgueil au nombre de nos facultés primitives ; Dieu aurait ainsi doté l'homme d'un penchant éminemment vicieux et antisocial, opposé à la loi éminemment juste et sociale qu'il a mise dans sa conscience. Spurzheim a évité cette grave méprise en présentant l'orgueil comme une exagération du sentiment de la dignité, dont l'absence constitue au contraire la bassesse.

Encore un mot sur les travaux de Spurzheim. Ce physiologiste a beaucoup écrit ; il a publié ses idées en allemand,

en français et en anglais. Tous ses ouvrages portent l'empreinte d'un esprit indépendant, philosophique, et d'une philanthropie élevée, et s'il paraît avoir ignoré les vérités qui sont l'essence du Christianisme, s'il semble avoir méconnu la principale mission de Jésus, c'est cependant toujours avec respect et avec éloges qu'il parle de la révélation chrétienne. Plus religieux même que ses ouvrages ne l'annoncent, il regardait, nous dit un de ses amis, l'Evangile comme inspiré de Dieu, mais en associant à cette croyance l'idée que le Christianisme n'avait pas encore été bien compris jusqu'à ce jour, opinion qu'on retrouve chez plus d'un philosophe, et qui prouve seulement contre les connaissances historiques et religieuses de celui qui la professe, ou, tout au moins, contre sa modestie.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LA CONVERSION CHRÉTIENNE.

PREMIER ARTICLE.

Il est peu de mots du vocabulaire religieux dont on abuse davantage que du mot conversion, c'est-à-dire, qu'il en est peu dont on connaisse moins le véritable sens. La raison en est simple : c'est que le fait qu'il exprime est lui-même l'objet d'une confusion habituelle, et que, rarement examiné d'une manière sérieuse lorsqu'il se produit, et jugé superficiellement, il cause tout au plus une surprise passagère, et va bientôt se confondre dans la pensée des observateurs avec les mille variations que subissent les opinions humaines dans le cours d'une vie, sous l'influence de l'âge, des circonstances ou des hommes ; ou bien, si, frappé de la grandeur des changemens qu'une conversion réelle fait éprouver aux habitudes, on s'arrête quelque temps devant ces résultats, comme devant un fait extraordinaire, c'est le plus souvent pour en prendre pitié comme d'une folie, ou pour les censurer comme une faute, j'ai presque dit comme un crime de lèse-société ; ou mieux encore, c'est pour prouver pour la millième fois que « l'homme ne comprend pas na» turellement les choses qui sont de l'Esprit de Dieu.» (1 Cor. II, 14).

Les chrétiens seuls peuvent savoir ce qu'est une conversion chrétienne ; eux seuls par cela même peuvent éviter la confusion dont nous venons de parler. Toutefois nous ne désespérons pas de faire au moins entrevoir à ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas encore subi cette révolution morale, qu'elle constitue un fait sans analogue, complétement à part, et que c'est se montrer par trop facile que de se contenter des explications qu'on en donne vulgairement. Peut-être les réflexions suivantes, qui n'ont d'autre prétention que de définir le vrai sens du mot conversion, réveilleront-elles de sérieuses pensées et conduiront-elles à de salutaires découvertes ceux qu'elles amèneront à réfléchir sur le grave sujet dont il est question.

Avant de dire ce qu'est la conversion, dans le sens chrétien de ce mot, disons d'abord ce qui n'est pas elle.

« Un peu de science conduit à l'incrédulité, a dit Bacon, » et beaucoup de science ramène à la religion. » En effet, la science réconcilie souvent avec les vérités du Christianisme des esprits que des études superficielles avaient placés vis-à-vis de lui dans une attitude plus ou moins hostile. C'est un fait assez commun de nos jours, par suite des progrès que nous avons faits dans toutes les branches des connaissances humaines, et l'on peut surtout l'observer dans les pays où le Christianisme a conservé dans l'enseignement et dans la chaire sa pureté originelle. Cette réconciliation du savant avec une doctrine qu'il avait long-temps traitée en ennemie, n'est-elle pas une conversion? Pas encore, répondront les chrétiens, car la foi n'est pas un simple assentiment de l'esprit à la vérité. Ce savant, ainsi réconcilié avec l'Evangile, aussi long-temps qu'il ne croira à celui-ci que sur le témoignage de sa science, ne croira en réalité qu'en sa science ; il aura changé d'opinion, et non encore de foi. Sans doute ce pourra être pour lui un premier pas vers la vraie conversion, mais ce ne sera pas la conversion elle-même.

J'aperçois plus loin un disciple des encyclopédistes qui jette au loin les livres de ses maîtres. Il ne peut plus y croire depuis qu'il voit, en dépit de leurs prédictions, une société dotée d'institutions libérales, une société *sans superstition*, se mourir de langueur et d'égoïsme. Se défiant des critiques des philosophes, depuis qu'il a reconnu la vanité de leurs éloges, il jette les yeux sur la Bible ; il veut apprendre par lui-même ce qui en est des enseignemens de ce Livre. Sa surprise est grande d'y retrouver les seules bonnes maximes que renfermaient les écrits dont il s'était nourri jusqu'alors; mais ces maximes, il les retrouve complètes, ennoblies par la grandeur des motifs qui leur servent de base, substituant enfin une morale de dévouement et d'amour à la morale de l'utilité et de l'intérêt bien entendu. Notre jeune homme (car ce sont surtout les jeunes gens qui font aujourd'hui ces découvertes) entrevoit dès lors que le secret du bonheur social se trouve dans l'Evangile. Plus il sonde les besoins de la société et les richesses morales du Christianisme, plus il se persuade que c'est à ce trésor-là qu'il faut puiser pour sauver les nations de leur ruine et les rendre prospères. Bientôt il proclame à haute voix sa nouvelle croyance; naguère il n'espérait qu'en la philosophie de ses premiers maîtres ; aujourd'hui sa confiance est dans la loi chrétienne. Eh bien! nous dira-t-on, prétendez-vous aussi que ce jeune homme n'est pas converti à Jésus-Christ? Sans aucun doute ; car, jusqu'ici, rien n'occupe moins ce nouveau disciple que les vérités et les faits qui sont l'essence et la base de l'Evangile. Le Livre de Dieu n'est encore pour lui qu'une Charte sociale, sa foi n'est, au fond, qu'une foi politique.

Ailleurs nous apercevons un homme devant lequel vient de tomber le voile d'illusions qui lui dérobait les réalités de la vie ; il ne voit plus autour de lui que limites étroites, au lieu de l'infini dont il a besoin ; son siècle, malgré toutes ses supériorités, la société contemporaine, malgré les brillans dehors de sa civilisation, pèsent sur lui comme une atmosphère lourde et glacée. Pressé du besoin d'échapper à cet insupportable malaise, il sort du présent, se plonge dans le passé, cherche un air qui aille à sa poitrine, une parole harmonieuse pour son oreille, un nouveau sujet d'enchantement qui puisse absorber sa contemplation et satisfaire sa sensibilité. Il rencontre la sublime poésie des Livres Saints, la sagesse sans égale de l'Evangile. Il a trouvé ce qu'il cherchait, et prosterné devant ces vastes monumens de la grandeur et de la bonté de Dieu, il n'a plus de voix que pour célébrer ses nouvelles découvertes. N'est-ce pas là une âme saisie de toutes parts, une âme convertie au Christianisme? Beaucoup de personnes n'en douteront pas, beaucoup appelleront cette âme chrétienne ; elle-même pourra prendre ses nouvelles jouissances pour autant de titres à ce beau nom. Et pourtant il n'y aura encore là qu'une imagination captivée, que quelques vibrations d'une âme facile à émouvoir ; un artiste, un poëte rendant hommage à la plus belle, à la plus touchante des poésies.

Une personne qui jusqu'alors n'a rendu à la religion que les hommages froids et stériles d'une respectueuse indifférence, et qui s'était oubliée dans les plaisirs du monde, se souvient tout à coup que le monde passe avec sa convoitise, qu'après le temps vient l'éternité, « après la mort le jugement. » Sa conscience réveillée lui parle avec force de Dieu,

de la tâche assignée à l'homme ici-bas, de la nécessité de travailler pendant qu'il est jour et de racheter le temps perdu. Aussitôt cette personne prend la ferme résolution de mener une vie nouvelle, de renoncer à la dissipation, de se préparer à la rencontre de son juge suprême; et, pour me servir d'une expression consacrée, elle songe sérieusement à faire son salut. Pour mieux connaître ses obligations, elle ouvre l'Evangile qu'on lui apprit, dans sa jeunesse, à regarder comme la Parole de Dieu; elle y cherche, quoi? la loi que sa conscience la presse d'accomplir. Elle en fait une étude sérieuse, attentive, en réunit dans sa mémoire tous les préceptes, et chaque jour fait des efforts nouveaux pour obéir à cette loi, pour échapper aux châtimens et obtenir les récompenses qui en sont la sanction. Voilà certes, nous dira-t-on, une personne convertie à Dieu! que voulez-vous de plus, pour le croire, que le témoignage de toutes ces œuvres de bienfaisance, qui marquent chaque jour la trace de son passage sur la terre, que ce zèle pour tout ce qui est utile, beau, généreux, enfin que cette piété qui se montre par l'accomplissement le plus scrupuleux de tous les devoirs religieux et moraux du chrétien?

Nous répondrons à ces questions par celle-ci: Quel est le principe de toutes ces œuvres, de tous ces efforts? Ce ne peut être que la crainte ou l'amour. Or, l'Ecriture-Sainte déclare que « la crainte de Dieu est le commencement de la » sagesse, » et que « l'accomplissement de la loi c'est l'a- » mour. » Si donc la personne dont nous parlons agit par crainte, elle ne fait que s'acheminer vers la conversion; elle n'est pas encore chrétienne, mais seulement en voie de le devenir; placée sous le régime dur et sévère de la loi, elle y fait une salutaire expérience de sa misère morale, et apprend à y désespérer de ses propres ressources; elle est, en un mot, sous le « pédagogue qui la conduira à Christ, » par conséquent elle n'est pas encore arrivée à lui; chercherait-elle à faire elle-même son salut, si elle avait trouvé le Sauveur?

Quelles que soient donc les œuvres et la conduite entière d'un homme qui, tout en professant sa croyance à l'Evangile, n'attend cependant le salut que de ses efforts pour le mériter, cet homme n'est pas encore converti; sa piété n'est pas la piété chrétienne; sa morale elle-même n'est pas la morale chrétienne; car il vit de crainte, il agit par crainte; l'amour n'est pas encore devenu le mobile de sa vie et de ses actions.

En voilà sans doute assez pour faire pressentir que la conversion chrétienne a, comme nous le disions en commençant, un caractère à part et qu'elle constitue un fait spécial dans l'histoire religieuse de l'homme. Qu'est-ce, en effet, qu'une conversion qui ne peut se définir ni par l'assentiment de l'intelligence à des vérités qu'elle repoussait auparavant, ni par l'enchantement de l'imagination et les émotions de la sensibilité, à l'ouïe de la Parole sainte, ni par le simple réveil de la conscience, en présence des menaces et des récompenses que la loi de Dieu nous montre au sortir de la vie? Pour aujourd'hui, nous laisserons le lecteur à ses propres réflexions sur ce problème, en l'engageant à chercher sa solution dans l'Evangile. Puissions-nous, dans notre prochain article, n'avoir rien à lui apprendre à cet égard!

LÉGISLATION.

De l'esclavage des noirs *et de la législation coloniale,* par Victor Schoelcher, 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, libraire, place de la Bourse. Prix: 3 fr. 50 c.

Nous avons devant nous une douzaine de brochures relatives aux colonies. Si nous ne transcrivons ici que le titre de celle de M. Schoelcher, c'est qu'elle est incontestablement la plus importante, et que plusieurs des autres, quoiqu'elles ne soient pas sans mérite, n'ayant été écrites qu'à propos des projets de lois soumis à la Chambre des pairs, ont perdu de leur intérêt depuis que ces projets ont été adoptés par elle. Elles resteront cependant comme des documens précieux que les députés feront bien de consulter, lorsqu'ils s'occuperont de ces mêmes questions: nous leur recommandons, en particulier, l'étude des écrits de M. Mondésir-Richard, mandataire général et spécial des hommes de couleur de la Guadeloupe (1), qui a plaidé la cause de ses commettans avec toute l'énergie du droit et de la conviction.

M. Mondésir-Richard montre, dans la dernière de ses brochures, que le projet de loi présenté à la Chambre des députés, dans sa dernière session, sur les droits civils et politiques des hommes libres des colonies françaises était conçu dans un tout autre esprit que celui que le ministre a proposé cette année. « C'était alors, dit-il, une loi d'appli- » cation générale, une sorte de charte coloniale régissant » toute personne née libre, *sans distinction de couleur.* » Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une loi spéciale applicable » seulement à l'une des deux classes libres. Lorsque l'as- » semblée nationale décréta l'égalité de tous les Français, » elle n'a pas dit: Le tiers-état *jouira des droits civils et* » *politiques;* elle confondit dans la même déclaration la » noblesse, le clergé, le tiers-état. Tous les citoyens *sont* » *égaux aux yeux de la loi, sans autre distinction que* » *celle de leurs vertus et de leurs talens.* La question est » la même pour les colonies: les blancs y sont privilégiés, » comme la noblesse et le clergé étaient privilégiés en » France, et la loi doit être générale là comme ici. La » Charte de 1830 porte: Tous les Français *sont égaux* » *devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et* » *leurs rangs.* Les mots: *sans distinction de couleur*, se- » raient donc les équivalens de ceux-là: *sans autre distinc-* » *tion*, etc., de la constitution de 91, et de ceux-ci: » *quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs*, » de la Charte de 1830. » Ces remarques sont pleines de bon sens, et puisque les hommes de couleur attachaient du prix à ce que la loi se prononçât avec cette précision, nous ne voyons pas pourquoi la Chambre des Pairs a refusé de les satisfaire sur ce point, à moins qu'elle n'ait craint d'irriter les colons, en consacrant l'égalité des deux classes d'une manière aussi explicite.

Il faut savoir gré au ministre d'avoir ôté de la loi l'ancien article 2 qui n'accordait aux affranchis la jouissance des droits politiques que dix ans après la date de cet affranchissement et à la condition de savoir lire et écrire; mais on doit regretter le vague dans lequel la loi se renferme, quant aux conditions d'affranchissement. Il valait certes la peine de fixer légalement quelles sont les seules formalités à suivre pour faire reconnaître sa liberté. C'est une lacune qui reste à remplir, et il est essentiel qu'elle le soit bientôt. On voudrait éluder la difficulté en accordant des patentes de liberté à un grand nombre de patronés; mais il n'importe pas seulement d'améliorer le sort de quelques individus; il faut encore reconnaître la réalité d'un droit que d'autres seront peut-être plus tard dans le cas d'invoquer.

Venons-en à l'écrit de M. Schoelcher. Nous regrettons qu'il ait cru devoir mêler à son plaidoyer en faveur des nègres, des digressions qui n'ont que peu ou point de rapport avec son sujet. Il semble, en effet, qu'il importait de ne pas affaiblir l'intérêt qu'il veut exciter par des excursions dans le domaine de la politique européenne. Ne songeons qu'aux Antilles, en nous occupant des Antilles; et réservons notre opposition à ce que le gouvernement fait, selon nous, de mauvais en France, pour les écrits où nous traiterons ces questions. Il faut, en effet, rallier autour d'un même drapeau tous les adversaires de l'esclavage et ne rebuter aucun de ceux qui sont d'accord avec nous sur ce

(1) *Examen des deux projets de loi sur l'organisation des colonies et sur les droits civils et politiques des hommes de couleur.* 1831.
Des hommes de couleur. 1831.
Observations sur le projet de loi relatif aux droits civils et politiques des hommes de couleur des colonies françaises. 1833.

point, sans nous inquiéter de savoir si nous le sommes avec lui sur d'autres.—M. Schoelcher examine d'abord pourquoi un Européen devient, d'ordinaire, aux colonies, partisan de l'esclavage. Il valait la peine de le rechercher; car l'une des réponses favorites des colons, quand on ose attaquer ce qu'ils nomment leur droit de propriété, est celle-ci : « Allez passer deux ans aux colonies et vous changerez » d'opinion. » M. Schoelcher repousse cet argument avec force : « Les Européens qui vont faire de l'esclavage aux » colonies, dit-il, par la raison même qu'ils y vont, se » montrent déjà tout corrompus. Mais pourquoi s'étonne» rait-on de voir même un voyageur indifférent devenir » aux colonies partisan de l'esclavage? Sitôt qu'il arrive, » il est lancé au milieu des blancs. Les sentimens généreux » qu'il peut apporter sont regardés par les gens que sa po» sition l'appelle à fréquenter comme des préjugés subver» sifs de tout ordre, comme des sophismes qui s'attaquent » à leur existence. Alors on comprend très bien que n'étant » point animé d'un esprit particulier de réforme, ignorant » la question, et n'ayant pas le courage, en fréquentant » les nègres ou les hommes de couleur, de s'exposer invo» lontairement et sans intérêt à l'abandon, au mépris, à la » proscription de toute société blanche qui est d'abord la » sienne, il se laisse facilement subjuguer par cette société » liguée pour le convaincre. Comment son cœur ne se » corromprait-il pas devant le spectacle perpétuel d'iniquité » auquel il s'accoutume insensiblement? »

On entend souvent dire que les colons eux-mêmes ont à cœur l'amélioration du sort des esclaves, qu'ils y travaillent par intérêt, si ce n'est par humanité : « Ainsi, s'écrie » M. Schoelcher, voilà toute une partie de l'espèce hu» maine, dont le bonheur dépend uniquement de l'intérêt » matériel que ses maîtres trouvent dans sa conservation ! » Mais personne ne l'ignore, un nègre de travail, bien por» tant ne vaut pas plus de 2,500 à 3,000 francs; c'est le » prix courant, et pour cette somme un colon peut se pas» ser, dans un accès de colère, la fantaisie de tuer un » homme : nous ruinons bien, dans une course, un che» val de 2,000 écus ! Est-ce nous encore qui apprendrons » au monde cet axiome de certains vieux planteurs du bon » temps : *Au bout de trois années de travail, un noir est » payé ; il peut mourir de besoin ou sous les coups ! !* » » Nous ne disons pas qu'un planteur tue un homme par » partie de plaisir ; nous disons seulement que cela peut » arriver, et que l'état de choses dans lequel un pareil fait » peut se passer impunément, est nécessairement mau» vais, et doit être changé. »

Nous ne suivrons pas M. Schoelcher dans le récit des faits qu'il rapporte pour montrer quel est l'état moral des colonies; nos lecteurs connaissent déjà un assez grand nombre de ces faits par les articles que nous avons précédemment publiés sur l'esclavage; nous les renvoyons à l'ouvrage même pour les autres. Mais nous trouvons dans l'appendice une appréciation faite par M. Millироux des gains des planteurs, qui est trop instructive pour que nous ne la reproduisions pas ici. Voici comment il évalue ces gains :

La valeur commune d'un Africain de traite est de	1,200 fr.
Les intérêts de cette somme à 6 pour cent pendant trois ans, sont	216
Les dépenses annuelles d'une plantation à sucre sont d'environ 150 fr. par an pour chaque individu noir, sans distinction ; il faut donc ajouter aux sommes ci-dessus 450 fr. pour les trois premières années	450 fr.
Plus, l'intérêt de ces dépenses à 6 pour cent sur les deux premières années	27 fr.
Le nègre, à la fin de la troisième année, revient à	1,893 fr.

Sur une sucrerie bien conduite et d'une moyenne fertilité, on fait produire à chaque noir, sans distinction, un tonneau et demi de sucre. Le tonneau contient communément 750 kilog. Le nègre acheté a donc produit au planteur, après trois ans, 3375 kilog. de sucre que celui-ci a vendus dans la colonie au taux moyen de 54 fr. les 100 kilog. Il a retiré en argent, du travail du nègre, 1,822 fr. 50 c., somme à peu près égale à celle qu'il a déboursée pendant le même temps. Le nègre est donc payé par le produit, après un laps de trois ans.

Ainsi donc, désormais le même homme qui, dans le principe, a coûté. . . . . 1,200 fr.

Dont l'intérêt annuel à 6 pour cent est de. .	72 fr.
	1,272 fr.
Rapportera à son maître	607 fr. 50 c.
Moins ses dépenses	150 fr.
	457 fr. 50 c.

Ainsi un capital de 1,272 fr. rapportera 457 fr. 50 c., c'est-à-dire un peu plus de 35 pour cent.

Ces calculs sont applicables aux noirs employés sur les plantations à café, coton et autres produits de moindre importance; car si ces produits rapportent moins que le sucre, le travail de culture n'est pas aussi pénible, et les hommes qu'on y emploie *durent* plus long-temps.

Après avoir indiqué les maux de l'esclavage, M. Schoelcher pose quelques principes fondamentaux et réglementaires qu'il soumet à ceux qui s'occupent de la réforme de la législation des colonies. C'est là un travail consciencieux, qui mérite d'être approfondi, et qui, s'il servait de base au Code colonial, serait certainement un acheminement marqué vers un état de choses meilleur. Notre conviction est cependant qu'on n'obtiendra rien de pareil des colons; ils sont persuadés qu'on veut les conduire, de concession en concession, à l'abolition complète de l'esclavage, et ils résisteront en conséquence à tout ce qu'on voudra exiger d'eux. Ils ont tort, car quoiqu'il soit vrai que c'est à cela qu'il s'agit d'arriver, il ne l'est pas moins que s'ils repoussent opiniâtrement une transformation progressive de l'état social aux colonies, ils s'exposent à ce qu'une secousse terrible produise tout à coup ce qu'ils auront refusé d'amener, sans commotion violente, par une coopération bien entendue.

INFLUENCE D'UN MEUNIER AMÉRICAIN SUR LA LÉGISLATION DE SON PAYS. — Nous avons quelquefois parlé dans le *Semeur* des Sociétés de Tempérance qui se sont formées aux Etats-Unis, dans le but de mettre un terme, dans ce pays, à l'abus et même à l'usage des liqueurs fortes; on sait que cette espèce d'intempérance a été long-temps le vice national des Américains du nord, et peut-être ne fallait-il rien moins que des efforts nationaux pour en arrêter les ravages. Jamais aucune réforme ne s'est opérée avec plus de persévérance et de succès. La consommation des spiritueux a considérablement diminué depuis quelques années ; un grand nombre de distilleries et de boutiques de détaillans d'eau-de-vie ont été fermées, les unes par motif de conscience, les autres faute de débit. Plusieurs journaux s'associent aux travaux des Sociétés de tempérance et font connaître les faits les plus intéressans relatifs à leurs progrès. De ce nombre est le *Vermont-Chronicle*, où nous lisons le fait suivant, qu'il vaut, ce nous semble, la peine de citer :

Un meunier de l'Etat de Vermont, nommé Robinson, a présenté dernièrement un mémoire à la législature de cet Etat; il y déclare que sa conscience ne lui permet pas de moudre du grain pour en faire de l'eau-de-vie, et il se plaint de ce que, s'y étant refusé, il a été poursuivi et condamné à l'amende, en vertu d'une loi relative aux obligations des meuniers. La législature a adopté aussitôt une nouvelle loi, dont voici la teneur : « L'assemblée générale de l'Etat de » Vermont arrête que la loi relative aux devoirs des meuniers ne » doit pas être interprétée comme si le propriétaire ou le fermier » d'un moulin était sujet à l'amende qui y est mentionnée, lorsqu'il » refuse ou qu'il néglige de moudre du grain *destiné à la distillation*. Le refus du meunier ne pourra, en pareil cas, donner lieu » à aucune poursuite. »

Voici les réflexions dont le rédacteur du *Vermont-Chronicle* accompagne son récit : « Le meunier Robinson a bien agi, et il nous prouve que l'homme qui possède une bonne conscience et qui sait lui obéir, peut devenir le bienfaiteur de ses semblables. Le lieu, le temps, le genre d'occupations, les circonstances extérieures ne sauraient être des obstacles à son influence. Quoique enfermé dans un moulin et appelé seulement par sa profession à veiller à la qualité de la farine qu'il doit livrer, un tel homme peut influer sur la législation des empires et hâter, pour l'humanité, la mise en possession de tous les droits dont elle est appelée à jouir, en se bornant à remplir ses devoirs, l'un après l'autre, à mesure qu'ils se présentent, sans se laisser arrêter par la crainte des conséquences. » Ces réflexions sont fondées, et nous sommes persuadés que rien ne peut être plus utile pour les progrès d'un pays que les efforts persévérans des hommes de bien, qui accomplissent avec fermeté leurs devoirs de citoyens, sans s'inquiéter de leur petit nombre ni de leur peu d'importance.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131

TOME IIe. — No 30. 27 MARS 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

OPINIONS DE NAPOLÉON, etc., *recueillies par un membre de son Conseil-d'Etat* (M. PELET DE LA LOZÈRE). Paris, 1833. Chez Firmin Didot frères, rue Jacob, no 24. Prix : 7 fr. 50 c.

L'auteur explique dans sa préface les motifs qui l'ont engagé à publier cet écrit. Nous possédons un grand nombre d'ouvrages sur Napoléon ; mais la plupart sont des relations militaires. Les historiens de la république et de l'empire se plaisent à nous montrer le général Bonaparte écrasant les armées autrichiennes dans les plaines de l'Italie, ou vainqueur des Arabes au pied des Pyramides ; ils suivent avec enthousiasme l'empereur Napoléon dans ses conquêtes lointaines, depuis Madrid jusqu'à Moscou ; ils aiment à répéter ces grands noms de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, qui font tressaillir les cœurs français d'un généreux orgueil. La gloire militaire est, après l'égalité, la principale idole de la France, et les écrivains qui veulent avoir des lecteurs dans toutes les classes du pays doivent tracer leurs pages aux pieds de cette divinité.

Mais le génie du guerrier ne renferme pas tout Napoléon. S'il fut grand capitaine, il eut aussi à un degré supérieur les talens de l'homme d'état. On est saisi d'admiration, en voyant un jeune officier, nourri dans les camps, élevé au bruit des armes, révéler tout à coup sur le siége consulaire et sur le trône impérial des connaissances étendues sur la plupart des branches de la législation. Les vieux jurisconsultes de la Constituante et de la Convention s'étonnèrent d'entendre le héros du pont d'Arcole prononcer des discours lumineux et solides sur des matières qu'ils croyaient tout-à-fait étrangères à ses méditations habituelles ; et le grave Sièyes, le lendemain du 18 brumaire, ayant trouvé dans Bonaparte des vues politiques et administratives auxquelles il ne s'attendait pas, ne put s'empêcher de dire avec quelque tristesse : Nous nous sommes donné un maître !

Napoléon avait surtout cet instinct de domination qui semble appartenir à tous les grands hommes, quel que soit leur genre de supériorité. Il découvrait du premier coup-d'œil ce qui pouvait contribuer à étendre sa puissance, et la passion de despotisme inhérente à sa nature lui tenait souvent lieu de science et d'études dans les questions qu'il n'avait pas approfondies. Il y a telle difficulté qui n'existe que parce qu'on n'ose pas regarder l'obstacle en face, et pour atteindre le but, le plus court chemin est de marcher droit devant soi. La liberté ne s'accommode pas toujours, il est vrai, de cette allure rectiligne : aussi ne prétendons-nous nullement la justifier ; mais elle explique, en mainte circonstance, la justesse des vues de Napoléon sur les objets de gouvernement intérieur ; et en faisant la part due à son génie, il ne faut pas oublier celle qui tient à son caractère et à sa haute position. Lorsqu'on délie les nœuds gordiens avec une large épée, le tranchant du fer y aide autant, pour le moins, que l'adresse de celui qui ne craint pas de s'en servir.

On n'a publié jusqu'à présent que bien peu d'écrits qui nous montrent Napoléon discutant les questions politiques dans le conseil-d'état. Le baron Locré, qui a fait un travail si important sur les délibérations relatives au Code civil, ne rapporte les opinions du chef de l'empire que lorsqu'elles appartiennent aux sujets en discussion. Quand Napoléon se

livre à des digressions politiques, le rédacteur pose sa plume; il veut moins offrir une lecture intéressante à la masse des lecteurs que présenter aux jurisconsultes des matériaux qui les instruisent sur des points de droit. Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, dans lequel Napoléon parle de choses et d'hommes de toute sorte, est trop souvent une œuvre évidemment arrangée en face de la postérité. Ce n'est plus le premier consul ou l'empereur qui s'exprime sur des réalités, sur des faits qu'il a devant soi et qu'il faut résoudre; c'est un personnage qui recueille des souvenirs, qui étudie sa pose, et qui joue un rôle au milieu de la multitude immense de spectateurs qu'il s'est créée dans son imagination. Au conseil-d'état, le chef de l'empire était *lui* et ne pouvait pas être autre chose; à Sainte-Hélène, le prisonnier des Anglais était un grand homme qui n'avait plus rien de positif à faire, et qui se drapait à plaisir devant l'histoire. Il y a donc entre les discours tenus au conseil-d'état par Napoléon et ceux qu'on nous a rapportés de son île toute la distance qui sépare la réalité d'une œuvre de calcul ou de fantaisie.

M. le baron Pelet de la Lozère a essayé de combler une partie de cette lacune, avec des notes qui ont été recueillies par une main sûre jusqu'en 1806, et par lui-même après cette époque, sur les opinions exprimées par le chef de l'empire dans le moment même de l'action. Son ouvrage est divisé en deux parties; dans la première, il donne le récit de quelques événemens dont il a été témoin, ou dont les circonstances lui ont été rapportées par des témoins dignes de foi; dans la seconde, il reproduit les discours de Napoléon au conseil-d'état, en les accompagnant d'un résumé qui explique les sujets dont il s'agit.

On doit savoir gré à l'honorable écrivain des bornes étroites qu'il s'est imposées dans sa première partie. Il est si facile de refaire des livres avec d'autres livres, et cette branche parasite de la littérature a pris une telle extension, au profit des libraires et au détriment des acheteurs, qu'il est bon de signaler avec éloge une manière d'agir tout opposée. M. Pelet de la Lozère aurait pu, comme tant d'auteurs de mémoires et de soi-disant historiens, grossir son volume de détails que tout le monde connaît, et parvenir, même sans trop d'effort, jusqu'au troisième ou quatrième tome; mais il a préféré être plus court et plus neuf. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore, dans cette première partie, un certain nombre de pages qui se retrouvent ailleurs; la paix d'Amiens, le projet de descente en Angleterre, le procès de Moreau, la première distribution de la légion d'honneur et d'autres faits semblables sont généralement connus, et le peu de détails inédits dont l'auteur les accompagne ne suffit pas pour les rajeunir. Mais ces répétitions n'occupent guère d'espace, et nous devons remercier l'honorable publiciste de cette sobriété, qui n'est pas vulgaire par le temps qui court.

Le passage le plus remarquable de la première partie est l'allocution faite par Bonaparte au conseil-d'état, après la mort du duc d'Enghien. Ce jour-là, comme le dit M[me] de Staël avec un rare bonheur d'expression, le premier consul *avait passé le Rubicon du crime*. Il vint à l'improviste au conseil, qui discutait sur les affaires courantes. Son front était sévère; il paraissait éprouver le besoin de se justifier, et être embarrassé sur ce qu'il devait dire. Il accusa d'abord la population de Paris d'être un ramas de badauds qui ajoutent foi aux bruits les plus ridicules. « Je respecterai les jugemens de l'opinion publique, ajouta-t-il, quand ils seront légitimes; mais elle a des caprices qu'il faut savoir mépriser. C'est au gouvernement et à ceux qui en font partie de l'éclairer, non de la suivre dans ses écarts. J'ai pour moi la volonté de la nation et une armée de cinq cent mille hommes. Je saurai, avec cela, faire respecter la république. J'aurais pu faire exécuter publiquement le duc d'Enghien; si je ne l'ai pas fait, ce n'est point par crainte; c'est pour ne pas donner aux partisans secrets de cette famille l'occasion d'éclater et de se perdre.... » Ainsi, c'était par *humanité*, par compassion pour le parti royaliste, que Bonaparte avait fait fusiller le duc d'Enghien, à cinq heures du matin, dans les fossés de Vincennes, avec une lanterne sur la poitrine! Cette singulière justification du premier consul fut accueillie par l'un de ces *longs et taciturnes silences* dont parle M. de Cormenin dans un écrit sur le conseil-d'état. Un poëte a dit que le silence du peuple est la leçon des rois. Le silence du conseil-d'état était la leçon de Napoléon dans les jours de la plus extrême servitude, et il y avait plus de courage à ne pas applaudir au pouvoir, dans ce temps-là, qu'à parler contre lui dans le nôtre. C'est, du reste, un spectacle intéressant pour le philosophe, que de voir le premier capitaine de son siècle, celui qui venait de cueillir les palmes immortelles de Marengo, réduit à se justifier avec embarras, balbutiant son apologie devant les hommes qu'il avait choisis et dont la fortune dépendait entièrement de son bon plaisir. Ce fait prouve qu'il y a deux consciences plus hautes que la gloire et plus fortes que le despotisme : la conscience intérieure, dont le coupable ne se peut affranchir, et la conscience publique, qui va frapper le maître d'une grande nation à travers les baïonnettes de cinq cent mille hommes.

La seconde partie du livre de M. Pelet de la Lozère présente les opinions de Napoléon sur un grand nombre de sujets. La plupart des discours recueillis par l'auteur ont été prononcés dans les années 1804 et 1806; de loin en loin apparaissent quelques allocutions qui se rapportent à une époque postérieure. Si l'on nous demandait de caractériser d'une manière générale ces précieux fragmens, nous répondrions qu'ils offrent le langage du despotisme dans toute sa nudité. En public, dans ses notes officielles et dans ses articles du *Moniteur*, Napoléon a toujours gardé une certaine mesure; il craignait peut-être de s'avilir lui-même, en avilissant trop la nation française aux yeux de l'Europe. Mais là, dans son conseil, en présence de ceux qu'il avait appelés pour obéir à ses directions, il se découvre tout entier. C'est un despote sans masque, sans arrière-pensées, quelquefois même sans pudeur; il ne cache pas son dédain pour tout ce qui n'est pas lui; il semble prendre plaisir à rabaisser tous les corps qu'il a institués, pour demeurer seul sur un immense piédestal; on croirait entendre un fougueux tribun, avec cette différence que Napoléon exagère les nécessités du pouvoir, au lieu d'exagérer les prétentions de la démocratie. Sa parole est brève, saccadée, rocailleuse; on dirait le bruit du fer sur une armure. La clarté se joint dans ses discours à une extrême concision, parce qu'il n'a jamais besoin de voiler sa pensée; l'éloquence fleurie et verbeuse a été inventée par des esclaves; les hommes forts dédaignent de s'en servir. Bonaparte employait parfois la pompe des figures orientales, mais il la réservait pour le peuple de ses soldats; l'imagination se laisse volontiers séduire chez ceux dont l'esprit est peu cultivé. Au conseil-d'état, ce grandiose aurait produit un médiocre effet; peut-être même quelques conseillers, plus hardis que les autres, eussent laissé apercevoir un sourire railleur; aussi Bonaparte, avec ce tact exquis dont il a donné tant de preuves, laissait-il à la porte du conseil toute la fantasmagorie empruntée à l'Orient par son imagination italienne. Il parlait nettement et sans figures. « La toute-puissance, comme l'observe avec raison M. Pelet de la Lozère, aide merveilleusement à la netteté du discours. »

Napoléon n'avait pas des idées très-libérales, on nous en croira facilement, sur l'étendue des attributions du corps législatif. Mais il serait plus malaisé de concevoir jusqu'à quel point il prétendait en faire une machine uniquement destinée à son propre usage. Voici quelques mots qui nous révèlent la pensée d'un despote dans tout son orgueil, j'allais

dire dans tout son cynisme : « Je veux qu'on me fasse un corps législatif qui n'exige rien de moi ; il ne faut pas, toutefois, le rendre plus faible qu'il n'est maintenant, car il ne pourrait me servir. » C'est la maxime du négrier appliquée au gouvernement représentatif : Frappez mon esclave, afin qu'il soit soumis, mais ne le mutilez pas, de peur qu'il ne puisse plus me servir. On aurait peine à trouver dans les annales de la tyrannie quelque chose de plus audacieusement absolu. Mais, par l'une de ces hautes dispensations providentielles qui ne manquent jamais aux affaires humaines, les craintes de Bonaparte sur la stabilité des institutions impériales lui faisaient expier son despotisme. « Les choses ne sont pas solidement établies en France ; un caporal pourrait s'emparer du gouvernement dans un moment de crise. » Cette idée revient plusieurs fois dans ses discours ; il dit ailleurs qu'un colonel pourrait s'emparer de tous les pouvoirs avec quatre mille hommes de bonne volonté. Ainsi la punition est à côté de la faute ; pour avoir voulu tout abattre à son profit, Napoléon voyait qu'il n'y avait plus que de la poussière qui pouvait être emportée par le moindre souffle d'orage, et ce qu'il avait gagné en force, il le perdait en avenir, comme ces malades qui sacrifient des années d'existence à une sur-excitation de quelques heures. Il est vrai que le chef de l'empire supposait toujours que le déluge ne viendrait qu'après lui ; car s'il n'avait pas foi dans les corps politiques, il avait une foi robuste dans son génie ; mais l'expérience a prouvé que ses craintes pour les corps de l'état étaient justes, et que sa confiance en lui-même ne l'était point.

Le chapitre sur l'instruction publique est aussi fort curieux. Napoléon voulait établir un corps enseignant avec une hiérarchie, des réglemens et des vœux pareils à ceux des jésuites ; il n'y changeait qu'une seule chose, c'est qu'il serait lui-même le général de cette nouvelle compagnie. « Je sens, disait-il, que les jésuites ont laissé, sous le rapport de l'enseignement, un très-grand vide ; je ne veux pas les rétablir, ni aucune corporation qui soit soumise à une domination étrangère ; mais je me crois obligé d'organiser l'éducation de la génération nouvelle de manière à pouvoir surveiller ses opinions politiques et morales. Je pense donc qu'il faut adopter, dans cette institution, le célibat jusqu'à une époque déterminée.... Je veux former une corporation, non de jésuites qui aient leur souverain à Rome, mais de jésuites qui n'aient d'autre ambition que celle d'être utiles, et d'autre intérêt que l'intérêt public.... Je veux que les membres du corps enseignant contractent, non pas un engagement religieux comme autrefois, mais un engagement civil, devant notaire, ou devant le juge de paix, ou le préfet, ou tout autre ; ils s'engageront pour trois ans, ou six ans, ou neuf ans, à ne pouvoir quitter sans prévenir un certain nombre d'années d'avance. Ils épouseront l'instruction publique comme leurs devanciers épousaient l'Eglise, avec cette différence, que ce mariage ne sera pas aussi sacré ni aussi indissoluble ; je veux cependant qu'on mette quelque solennité dans cette prise d'habit, tout en l'appelant d'un autre nom. » Ces citations nous montrent que Bonaparte entendait le corps enseignant comme Grégoire VII entendait le corps ecclésiastique ; les deux génies de Hildebrandt et de Napoléon étaient faits pour se rencontrer ; mais l'œuvre du premier subsiste encore après huit siècles, parce qu'il avait pris son point d'appui dans les préjugés de son époque, tandis que l'œuvre du dernier n'a obtenu qu'un commencement incomplet d'exécution, parce que les vues du chef de l'empire étaient complétement en dehors des idées actuelles. Rien n'est plus fatal aux institutions, surtout aux institutions despotiques, qu'un anachronisme ; pour faire œuvre qui dure, en fait de tyrannie comme en fait de liberté, la première condition est d'être de son temps.

Nous avons lu avec le plus vif intérêt le chapitre sur les cultes. Bonaparte ne partageait pas la sanguinaire intolérance des hommes de la terreur contre toute espèce de religion ; il s'accommodait volontiers de dogmes, de cérémonies religieuses et de prêtres, pourvu que tout cela fût sous sa dépendance. A l'exemple de Hobbes, de Mandeville et d'autres, il voyait dans le système religieux un instrument politique qu'on aurait eu grand tort de ne pas employer. « Quant à moi, disait-il, je ne vois pas dans la religion le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social ; elle rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche que le riche ne soit massacré par le pauvre. La religion est encore une sorte d'inoculation ou de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers ; les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant et tous les rêveurs de l'Allemagne. » Voilà un éloge de la religion singulièrement original ; il vaudrait mieux, ce nous semble, un sage ennemi qu'un pareil ami. On n'attendra pas assurément que nous réfutions de semblables idées ; pour les âmes religieuses, ce serait chose inutile ; pour celles qui ne le sont point, il y a des difficultés plus importantes à résoudre que celles-là. Napoléon s'exprimait comme un capitaine et un empereur, qui ne connaît sur la terre que sa puissance et sa gloire. Mais lorsque, sur son lit de mort, il entr'ouvrait ses lèvres pâles et glacées pour prononcer le nom de Jésus-Christ, la religion lui est apparue sans doute sous des formes bien différentes ; en face de l'éternité, on voit autrement les choses religieuses que sur le fauteuil d'un conseil-d'état.

Les discours de Napoléon sur le clergé varient suivant les époques ; après la bulle d'excommunication, son langage ne ressemble pas du tout à celui qu'il tenait le lendemain du couronnement. Quelquefois il donne de grands éloges aux prêtres catholiques ; il affirme qu'ils se conduisent très-bien ; et voulez-vous savoir pourquoi ? c'est que « la conscription de cette année (en 1806) a été beaucoup mieux que celle des années précédentes ; et puis, aucun corps de l'Etat ne parle aussi bien qu'eux du gouvernement. » Mais quand la conscription n'allait pas, ou que le Saint-Siége élevait quelques difficultés, l'opinion de l'empereur subissait une transformation radicale. « Voyez, disait-il, l'insolence des prêtres, qui, dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le pouvoir temporel, se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme, et prétendent me réduire à n'avoir d'action que sur les corps ! Ils gardent l'âme et me jettent le cadavre ! » Cela plaisait à dire à Bonaparte. Ces cadavres étaient des hommes bien vivans et fort actifs, quand ils transportaient le pape à Fontainebleau ; et ces corps sans âme avaient beaucoup d'esprit, et même de ruse italienne, quand ils voulaient transférer le Saint-Siége dans l'archevêché de Paris. Pour ce qui concerne les protestans, Napoléon en est toujours très-satisfait. « Je suis content des protestans ; ils ne me demandent rien et me reconnaissent pour leur chef religieux. » La grande satisfaction de Bonaparte n'est pas un éloge très-flatteur pour le protestantisme français du temps de l'empire.

Ce qui embarrassait beaucoup le chef de l'Etat, c'était de déterminer les bornes qui séparent les deux puissances ; il s'en plaignait souvent : « Je cherche en vain, disait-il, où placer les limites entre les autorités civile et religieuse : l'existence de ces limites n'est qu'une chimère. J'ai beau regarder, je ne vois que des nuages, des obscurités, des difficultés. » Il y avait pourtant un moyen de sortir de cette nuit profonde, et le premier *idéologue* venu l'aurait indiqué à Bonaparte : c'eût été de laisser l'Etat et l'Eglise chacun à leur place, c'est-à-dire absolument séparés l'un de l'autre ; il fallait ne pas faire du pouvoir spirituel un instrument politique, ni du pouvoir politique un instrument spirituel.

Mais il est probable que Napoléon n'aurait pas voulu de ce remède.

Quant aux missions chez les peuples idolâtres, il les approuvait fort, et l'on ne doit pas s'en étonner. « Ces religieux me seront très-utiles, comme il l'exprimait, en Asie, en Afrique et en Amérique; je les enverrai prendre des renseignemens sur l'état du pays. Leur robe les protége et sert à couvrir des desseins politiques et commerciaux... Le zèle religieux qui anime les prêtres leur fait entreprendre des travaux et braver des périls qui seraient au-dessus des forces d'un agent civil. Les missionnaires pourront servir mes vues de colonisation en Egypte et sur les côtes d'Afrique. »

Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de poursuivre l'analise de l'excellent ouvrage de M. Pelet de la Lozère; mais nous pensons que nos lecteurs s'en dédommageront amplement, en se procurant le livre même qui renferme ces documens remarquables et ces précieuses révélations.

LEGISLATION PÉNALE.

I. Du système pénitentiaire aux Etats-Unis, *et de son application en France; suivi d'un appendice sur les colonies pénales et de notes statistiques; par* MM. G. de Beaumont *et* A. de Tocqueville, *avocats à la Cour royale de Paris, membres de la Société historique de Pennsylvanie*. Un vol. in-8°, avec planches. Paris, 1833. Chez H. Fournier jeune, libraire, rue de Seine, n° 29. Prix : 8 fr.

II. Observations sur les maisons centrales de détention, *à l'occasion de l'ouvrage de MM. de Beaumont et de Tocqueville, sur les pénitenciers des Etats-Unis d'Amérique; par* M. de la Ville de Mirmont, *maître des requêtes, inspecteur-général des maisons centrales de détention*. Un vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Crapelet, rue de Vaugirard, n° 9. Prix : 2 fr.

PREMIER ARTICLE.

Le voyage que MM. de Beaumont et de Tocqueville viennent de faire aux Etats-Unis, sous les auspices du gouvernement, pour y étudier le système pénitentiaire, nous fait involontairement souvenir de celui que Jean Howard fit, de son propre mouvement, il y a une cinquantaine d'années, à travers les principaux pays de l'Europe, pour y constater l'état affreux des lieux de détention, et le signaler ensuite dans les écrits qu'il publiait pour éclairer sur ce sujet l'opinion publique. Les motifs qui firent entreprendre ces deux voyages sont si différens qu'ils peuvent servir, ce nous semble, à caractériser, dans l'histoire des prisons, deux époques bien distinctes. Lorsque, dans ses courses philanthropiques, qu'Edmond Burke nommait avec raison « un tour du monde entrepris par la charité chrétienne, » Howard allait dire à Joseph II, qui racontait à qui voulait l'entendre que ce petit Anglais n'était pas flatteur, qu'il aimerait mieux être pendu en Angleterre que de vivre dans un des donjons de l'Autriche, le public s'occupait des prisons aussi peu que s'en inquiétaient les gouvernemens; il fallait le réveiller, le rendre attentif, parler à sa conscience, exciter sa pitié : telle a été l'œuvre d'Howard. Il a réussi à donner à l'opinion une direction qu'elle n'a pas perdue, et qui a porté ses fruits; peut-être même est-il permis de compter l'honorable mission dont MM. de Beaumont et de Tocqueville ont été chargés, parmi les résultats des travaux auxquels il se livrait, il y a un demi-siècle. Puissent les recherches qu'ils ont faites avec autant d'intelligence que de dévouement, en avoir d'aussi étendus et d'aussi durables! Députés de la France au-delà de l'Atlantique, ils ont dignement rempli leur mandat. L'écrit dans lequel ils rendent compte de leurs observations avec une grande impartialité, ne nous fait pas seulement connaître la législation pénale américaine, si supérieure à toutes celles de l'Europe, il nous permet encore d'apprécier un peuple indignement calomnié, depuis quelques années, par des détracteurs incapables de le comprendre, un peuple dont la moralité est telle qu'en infligeant des châtimens aux criminels, il ne se propose pas seulement de les punir, mais encore de les réformer. Et, qu'on le remarque bien, ce ne sont pas seulement quelques hommes d'état ou quelques philanthropes qui songent à un tel résultat, c'est une nation presque entière qui concourt, par ses suffrages et par l'intérêt que le succès lui inspire, à tous les progrès.

L'origine de la réforme des prisons aux Etats-Unis est tout américaine. Les quakers, fort nombreux en Pennsylvanie, sont contraires à toute effusion de sang. Ils protestaient depuis long-temps contre les lois barbares que les colonies tenaient de la mère-patrie. En 1786, ils parvinrent à faire abolir, pour la plupart des cas, la peine de mort et celles de la mutilation et du fouet. La peine de l'emprisonnement solitaire sans travail fut dès lors infligée à tous les coupables de crimes capitaux, et l'on institua à Philadelphie la prison de Walnut-street, où trente cellules furent construites pour les détenus de cette classe. Cette prison avait deux vices principaux : l'oisiveté corrompait les individus plongés dans l'isolement, et les autres prisonniers continuant à être enfermés ensemble, se corrompaient par la contagion de leurs communications mutuelles. Imité dans le Maryland, le Massachusetts, le Maine, le Nouveau-Jersey et la Virginie, l'emprisonnement solitaire sans travail fut essayé en grand par l'Etat de New-York, dans la prison d'Auburn. Mais les résultats en furent déplorables : les malheureux sur lesquels on fit l'expérience de ce système dépérirent visiblement; la solitude sans le travail leur semblait insupportable : on craignit pour leur vie. Leur état moral n'était pas moins inquiétant que leur état physique : l'un d'eux devint fou; un autre voulut se tuer dans un accès de désespoir. Sur de pareils effets, le système fut jugé définitivement. Mais on se garda de rejeter le principe de la solitude, tout en en repoussant cette application; et après divers essais infructueux, on crut enfin être parvenu à en éviter les inconvéniens et à en conserver les avantages, en laissant les condamnés dans leurs cellules pendant la nuit, et en les faisant travailler le jour dans des ateliers communs, au milieu d'un silence absolu. Ce nouveau système, introduit, en 1824, dans la prison d'Auburn, dont il porte le nom, se compose donc de la combinaison ingénieuse de deux élémens qui semblent au premier coup d'œil incompatibles, l'isolement et la réunion. Son application excita au plus haut degré l'attention publique. Il se fit alors dans les esprits une révolution remarquable; la direction d'une prison, confiée jadis à d'obscurs geôliers, fut ambitionnée par des hommes occupant dans le monde une position élevée. M. Lynds, ancien capitaine de l'armée des Etats-Unis, et le juge Powers, magistrat d'un rare mérite, s'honorèrent dans l'opinion en remplissant les fonctions de directeurs d'Auburn. Le premier ne quitta son poste que pour présider à l'érection d'une nouvelle prison, qui fut bâtie sous ses yeux, à Singsing, sur les bords de l'Hudson, par cent détenus qu'il amena avec lui, dont il fit des maçons et des charpentiers, et qu'il maintint dans l'obéissance sans autre force que la fermeté de son caractère et l'énergie de sa volonté. Aujourd'hui le pénitencier de Singsing contient mille cellules, toutes construites par les criminels qui y ont été renfermés.

)n reconnaît maintenant aux États-Unis deux systèmes itentiaires parfaitement distincts : le système d'Auburn, it nous venons de parler, et qui a été adopté dans le Contieut, le Massachusetts, le Maryland, le Kentucki, le inessee, le Maine et le Vermont ; et le nouveau système Philadelphie, qui ne s'est pas étendu jusqu'ici hors de la insylvanie. Contraires entre eux sur des points importans, ont cependant deux bases communes, sans lesquelles il a point de système pénitentiaire possible, celles de l'isoieut et du travail. MM. de Beaumont et de Tocqueville ppellent que, pour remédier au mal qui naît de la comnication des détenus entre eux, on a cru long-temps qu'il lisait d'établir un certain nombre de classifications, mais après avoir essayé ce moyen, on en a reconnu l'impuisice. « Il y a des peines pareilles et des crimes appelés du ième nom, mais il n'y a pas deux moralités qui soient semlables, disent-ils avec beaucoup de raison ; et toutes les is que les condamnés sont mis ensemble, il existe nécesairement une influence funeste des uns sur les autres, arce que, dans l'association des méchans, ce n'est pas le ioins coupable qui agit sur le plus criminel, mais le plus épravé qui a action sur celui qui l'est le moins. » L'isolent, qui place le coupable seul en présence de son crime, donne ainsi lieu au remords, serait cependant insupporta-, comme les premiers essais tentés à Auburn l'ont prouvé, is le travail, qui, au lieu d'être une aggravation de peine, vient pour les détenus une distraction et un véritable nfait. D'ailleurs, c'est l'oisiveté qui, le plus souvent, les onduits au crime; en travaillant, ils apprendront à remr leur vie honnêtement. Sous un autre rapport, le travail encore nécessaire : leur détention, dispendieuse pour la iété quand ils sont oisifs, devient moins onéreuse quand travaillent. Les principes fondamentaux sur lesquels iosent les deux systèmes sont, on le voit, les mêmes; st dans la manière dont ces principes sont appliqués, 'ils diffèrent. Nous avons déjà dit comment ils le sont à burn ; il suffira donc, pour signaler leurs dissemblances, dire ce qui se fait à Philadelphie.

Les fondateurs du nouveau pénitencier de cette ville ont ilu que chaque prisonnier fut renfermé dans une cellule ticulière le jour comme la nuit. Une fois qu'il y est en-, il y reste renfermé jusqu'à l'expiration de sa peine, sé-é du monde entier. Si nulle part la solitude n'est plus iplète, nulle part aussi la nécessité du travail n'est plus olue. Les prisonniers s'y livrent avec une sorte de reconssance : un intérêt trouve ainsi place dans leur cellule à é du remords ; le travail fatigue le corps et repose l'âme. s fondateurs d'Auburn croient arriver aussi bien au but mpêcher toute communication en renfermant les dété-s dans des cellules solitaires pendant la nuit, et en les çant à un silence rigoureux dans les ateliers communs ils travaillent durant le jour ; leurs corps sont ensemble, ent-ils, mais leurs âmes sont isolées, et ce n'est pas la itude du corps qui est importante, mais celle des intelences. Le système de Philadelphie est plus dispendieux, ce qu'il exige des cellules plus vastes, et qu'il faut, dans térêt de la santé des détenus, que chaque cellule ait une ir où le prisonnier puisse prendre quelque exercice ; mais fois établi, il se soutient de lui-même, tandis que l'efcité du système d'Auburn dépend, en grande partie, des imes chargés de son exécution. Le premier, rendant te infraction impossible, dispense de tout châtiment ; le ond, au contraire, exige l'usage fréquent du fouet, qui infligé pour la moindre faute.

Nous avons déjà dit que la direction des maisons de déten-i des États-Unis est confiée à des hommes d'un vrai mérite. n ne trouvait que des hommes vulgaires pour être geôliers 'une *prison*, disent nos voyageurs ; les hommes les plus » distingués se présentent pour administrer un *pénitencier*, » où il y a une direction morale à imprimer. » MM. de Beaumont et de Tocqueville se sont livrés à des recherches intéressantes sur la nature de cette direction. Ils l'admirent, quoiqu'ils ne la comprennent pas. On les dirait éblouis par la hardiesse des projets des chrétiens d'Amérique : ne connaissant peut-être pas la force des leviers moraux que ceux-ci font mouvoir, ils sont tout surpris de les voir s'en servir avec une entière confiance, pour obtenir de si difficiles résultats. « Il y a en Amérique comme en Europe, disent-ils, » des hommes estimables dont l'esprit se nourrit de rêveries » philosophiques, et dont l'extrême sensibilité a besoin » d'illusions. Ces hommes, pour lesquels la philanthropie » est devenue un besoin, trouvent dans le système péni- » tentiaire un aliment à cette passion généreuse : prenant » leur point de départ dans des abstractions qui s'écartent » plus ou moins de la réalité, ils considèrent l'homme, » quelque avancé qu'il soit dans le crime, comme suscep- » tible d'être toujours ramené à la vertu. Ils pensent que » l'être le plus infâme peut, dans tous les cas, recouvrer » le sentiment de l'honneur. » Qui ne reconnaît, sous ces expressions, un peu incorrectes, si on les considère du point de vue biblique, l'idée de la conversion chrétienne, et qui ne se réjouirait de voir nos deux compatriotes consacrer un grand nombre de pages de leur livre à l'étude et à l'appréciation des efforts qui ont pour but d'opérer ce renouvellement moral ? Nous ne sommes pas étonnés des doutes qu'ils expriment, parce que nul ne peut dire ce qu'est la régénération, si son propre cœur n'a été régénéré. Pour nous, qui savons que « là où le péché a abondé, la grâce a surabondé par dessus, » et qui le savons par notre expérience personnelle, nous ne sommes pas plus surpris d'apprendre que des meurtriers et des voleurs de grands chemins des États-Unis ont été radicalement réformés sous l'influence des doctrines de l'Évangile que nous ne le sommes de ce que des honnêtes gens selon le monde sont souvent amenés par elles à un état de sainteté dont ils n'avaient jusque-là aucune idée : nous dirions presque que cette seconde transformation nous paraît plus merveilleuse que la première, parce qu'il était plus difficile pour ceux qui l'éprouvent d'en reconnaître la nécessité. Au surplus, c'est là un sujet que nous ne pouvons nous décider à quitter si vite ; nous le considérerons de plus près dans un prochain article, en nous appuyant surtout sur les indications que nous fournit l'ouvrage remarquable que nous analysons.

DE L'ÉDUCATION

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LES VÉRITABLES BESOINS DE L'HOMME.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Lorsque l'artiste prend son ciseau pour dégrossir le bloc de marbre et pour en faire jaillir un chef-d'œuvre, il a déjà conçu dans son imagination poétique l'idéal plus ou moins parfait qu'il se propose de réaliser. Plus cet idéal s'offre nettement à son âme, plus aussi la copie en sera fidèle ; plus cet idéal sera noble, élevé, plein de grandeur, d'esprit et de vie, plus aussi l'œuvre dans laquelle il doit se rendre sensible portera l'empreinte de la véritable beauté.

Il en est de même dans l'éducation. En face de l'homme naturel, brut, informe, encore enveloppé de ténèbres et offrant à peine les rudimens de ce qu'il est appelé à devenir, doit se poser l'idéal céleste du nouvel homme, de l'homme parfait, de l'homme développé et régénéré à l'image de Dieu. Cet idéal, dans la pensée de l'éducateur, doit être net et précis. Il doit le contempler sans cesse en esprit, tout rayonnant de divinité, sous une forme humaine ; le saisir si

vivement, l'embrasser avec tant de foi, avec tant d'amour, qu'en offrir une copie fidèle et vivante dans lui-même et dans les autres, doit être le besoin de son âme, la vie de sa vie. A ce prix seul, il est donné d'être artiste religieux et moral en éducation ; à ce prix seul, est accordée la réussite d'une œuvre plus sainte et plus noble que toutes celles que peut rêver le génie, sous l'inspiration de l'esprit du monde.

L'idéal dont nous parlons est-il déterminé quelque part? Puisque sans lui l'éducation véritable n'est pas possible, la conception, la contemplation en serait-elle réservée au génie lui seul? Ne serait-elle point accessible à tous ceux qui en ont besoin? Et de tant de pères et de mères, de tant de personnes appelées à guider les autres, les seuls génies supérieurs parviendraient-ils à y atteindre?

Non, grâces à « Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité. » S'il n'a concédé qu'à un petit nombre le don du génie, qui s'élève à l'idéal dans les arts et dans les sciences de la terre, il a mis à la portée de tous l'idéal du nouvel homme, sur lequel nous sommes appelés à nous former et à former ceux qu'il nous confie. Cet idéal est dans son Fils, « qui est l'image du Dieu invisible, la splendeur de sa gloire, l'image empreinte de sa personne, » l'incarnation, sous forme humaine, de sa parole, de sa lumière et de sa vie. « Elle a habité parmi nous, dit saint Jean, pleine de » grâce et de vérité, et nous avons vu sa gloire, une gloire » telle qu'est celle du Fils unique venu du Père; et nous » avons tous reçu de sa plénitude, et grâce sur grâce. »

Type à la fois céleste et terrestre de l'homme régulièrement développé, de l'homme sans souillure, de l'homme spirituel en harmonie sans mélange avec les lois divines de son être, Jésus-Christ, dans l'unité admirable de ses deux natures, est la fin de l'éducation, comme il est « la fin de la loi. » Dès ses jeunes années, « il croissait et se fortifiait en esprit, étant rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur lui. Il n'a point commis de péché; il ne s'est point trouvé de fraude dans sa bouche. » Oint du Saint-Esprit et de vertu, il allait de lieu en lieu en faisant du bien, honorant son Père céleste, ne cherchant point sa propre gloire, ni la gloire humaine, ni à faire sa volonté, mais celle du Père qui l'avait envoyé. Il nous a laissé un modèle, afin que nous suivions ses traces, et les traits de ce divin modèle se montrent sous l'éclat le plus simple, le plus attrayant, dans tout l'ensemble, comme dans chaque partie de son être. Au fond de son âme sans tache brûle, comme dans un sanctuaire, le feu sacré du sentiment et de l'amour. Tout ce que la sympathie naturelle a de doux et de légitime; tout ce que la conscience morale a de délicat et de pur; tout ce que la communication intime avec Dieu a d'effusion et de ferveur, je le trouve en lui, sans aucun mélange. Son intelligence, brillante de lumière, comme celle de son Père céleste, voit tout, pénètre tout sans effort, répand sur tout une vive clarté. Son imagination, vierge et pure, est facile, féconde et suave, et trouve partout dans la nature un reflet du royaume des cieux; sa parole est pénétrante, vivante et limpide, pleine de grâce et d'autorité; sa volonté est sans écart et sans égoïsme, sans faiblesse et sans souillure, toujours énergique, désintéressée, pleine de foi et de dévouement, accomplissant, par un sacrifice continuel, la volonté du Dieu éternel. Chez lui, rien de forcé, rien d'exagéré, rien d'impétueux, rien de violent, rien de flasque, rien d'incomplet. C'est l'harmonie la plus entière de tous les élémens de l'humanité, dont l'Esprit de Dieu, venu dans la chair, accomplit l'apothéose.

Et cette nature idéale, dans l'union avec laquelle seule peut se relever et se retremper notre pauvre nature déchue, elle se met à la portée des enfans et des hommes faits, des forts et des faibles, des riches et des pauvres, des savans et des ignorans, des heureux de ce monde et des malheureux. Elle renferme en elle-même une vertu céleste, une sève divine, qui, reçue dans une âme d'homme, en restaure et en développe le principe vital, en corrige et en féconde toutes les tendances, en ravive l'énergie, la force native, et lui fait porter des fruits excellens pour la vie présente et pour la vie à venir. Aussi l'Homme-Dieu, dans la conscience de sa vie céleste, de sa force régénératrice, a-t-il dit avec vérité : « Je suis le vrai cep, et vous en êtes les sarmens : demeurez en moi, et je demeurerai en vous. De même que le sarment ne saurait de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, vous aussi n'en pouvez porter, si vous ne demeurez en moi. Je suis le cep, et vous en êtes les sarmens : celui qui demeure en moi et en qui je demeure, porte beaucoup de fruits; car, hors de moi, vous ne pouvez rien faire. »

En effet, par l'union d'esprit et de cœur, de sentiment et d'intention, de volonté et de vie avec Jésus-Christ, peut seule s'opérer dans son ensemble régulier et indispensable, d'une part, le développement légitime de toutes les facultés de notre nature, de l'autre, la régénération de toutes ses tendances. Là où manque cette union avec Dieu en Christ, là persiste, s'accroît et domine le principe de mort qui vient du péché; il ronge l'âme comme la gangrène, en empoisonne tous les fruits ou les détruit jusque dans leur germe.

Pères et mères qui lisez ces lignes, hommes de toutes les conditions, de tous les états, qui êtes appelés à faire une éducation, à cultiver le caractère, l'esprit et le cœur, soit de vos enfans, soit des enfans que d'autres vous ont confiés, à qui les conduirez-vous, si ce n'est à Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfans? » Sur quel patron les formerez-vous, sinon sur « Celui qui n'a point commis de péché? » A qui irez-vous, sinon à « Celui qui a les paroles de la vie éternelle? » Qui enfin prendrez-vous pour guide et pour maître, sinon Celui qui a dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie; nul ne vient au Père que par moi; apprenez de moi, car je suis doux et humble de cœur? »

C'est une chose grave et sérieuse que de soigner la culture d'un homme, à commencer par soi-même; et c'est par soi-même qu'il faut commencer, pour peu qu'on veuille réussir dans l'éducation des autres. Ici encore Jésus Christ est notre modèle. « O mon Père! disait-il dans son admirable prière, je me sanctifie moi-même, pour sanctifier ceux que tu m'as donnés. » Ainsi, toujours notre guide et notre maître, toujours notre lumière et notre flambeau, toujours notre modèle dans la théorie et dans la pratique, Jésus, tel qu'il vécut en Judée, tel qu'il paraît dans l'Evangile, tel qu'il est vivant aux siècles des siècles, est, d'une part, le type immuable et pur de l'éducateur parfait; de l'autre, le type idéal, sensible et réalisé sur la terre, de l'homme nouveau, qui, dans l'élève et dans nous tous, doit remplacer le vieil homme.

Etre soi-même chrétien véritable, et former de véritables chrétiens, voilà donc, en résumé, la chose vraiment nécessaire dans l'art de l'éducation.

Reste à savoir maintenant si cet art, le plus important de tous, n'est qu'un art d'imitation; s'il suffit pour être chrétien et pour former des chrétiens, pour faire éclore le nouvel homme et la nouvelle créature, pour « arriver à la parfaite stature de Christ et ne former qu'une même plante avec lui, » s'il suffit, dis-je, de connaître le type idéal, qui est Jésus lui-même, et de vouloir en reproduire la copie par ses propres forces, sans conditions préalables?

Envisager les choses sous ce point de vue serait une erreur trop grave pour que nous la passions ici sous silence. Ce n'est pas le vieil homme lui-même qui peut se métamorphoser, se transformer en nouvel homme; ce n'est pas lui qui voudra s'anéantir pour faire place à la nouvelle créature. Il n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu et de Christ, de détruire en nous l'homme charnel, et de nous régénérer à l'image de Christ et de Dieu.

Or, cet Esprit de Dieu et de Christ, il faut, d'une part que l'éducateur en sente le besoin; de l'autre, qu'il en inspire la faim et la soif à celui qu'il veut élever. Dans le maître comme dans l'élève, ce besoin de l'Esprit d'en haut, cette soif de régénération religieuse, morale, intellectuelle, suppose comme indispensable la conscience de l'imperfection et de l'erreur, de la faiblesse et du péché, de la maladie mortelle qui nous ronge et de ses conséquences désastreuses. Elle suppose l'humble « tristesse qui est selon Dieu, et qui produit la vraie repentance; » l'idée vivante de l'opposition entre le vieil homme dont on sent le joug tyrannique, et le nouvel homme, à la liberté duquel on aspire.

Eprouver soi-même d'une manière bien prononcée, et faire naître dans l'âme des élèves les dispositions qu'on vient de décrire, telle est la condition première d'une éducation

iment régénératrice. Et cette condition, pour être rem-, demande, avant tout, connaissance de Dieu et de sa examen scrupuleux de soi-même en face de cette loi, ui doit donner la connaissance du péché; » puis, étude contemplation du divin modèle, de Jésus, type al de l'homme nouveau, « qui est venu accomplir la loi, non l'abolir. »

En suivant cette marche, qui est celle de l'économie pro-entielle dans l'éducation de l'humanité, le maître et l'é-e arriveront d'abord au réveil, qui est le début de la con-sion; à « la crainte de Dieu, qui est le commencement la sagesse; » à la repentance, qui est le fruit de la crainte le la souffrance, avant d'être celui de l'amour; enfin, à soif brûlante du pardon gratuit, qui est la conséquence l'expérience intime du sentiment vrai de notre corrup-n et de la justice du Saint des saints. Arrivée à ce point, ne reçoit avec humilité, avec foi et reconnaissance, le itable Evangile, la bonne nouvelle par excellence, l'am-tie d'en haut, l'annonce certaine de ce pardon gratuit après uel elle soupire, qu'elle se sent hors d'état de mériter elle-même, dont Jésus lui procure le bénéfice, si, par la elle adhère pleinement à son sacrifice, et qui la fait itrer en grâce, comme l'enfant prodigue, auprès de son ge et de son Père.

Une fois l'amnistie en Christ acceptée par l'âme du pé-eur, la paix d'en haut découle dans cette âme comme un ame qui guérit toutes ses blessures, qui la restaure et la ouit; « l'Esprit d'adoption, par lequel nous donnons à eu le titre de Père, » le Saint-Esprit de Dieu et de Christ iffle sur cette âme et la renouvelle; la reconnaissance et nour prennent la place de la servilité et de la crainte; béissance succède à la rébellion; les glaces de l'égoïsme fondent, et l'homme renaît, refleurit dans tout son être; « sur lui s'est levé le soleil de justice, et la santé est is ses rayons. » Telle qu'une tendre fleur épanouit son ca-e aux rayons de l'astre du jour, et puise dans les flots de nière et de chaleur qu'il répand sur elle, ses couleurs et parfum, tel l'enfant des hommes, devenu chrétien, tourne cœur, son intelligence, ses désirs et ses affections vers lui qui est la lumière, et en reflète le divin éclat.

O mon divin Maître! c'est par la prière que s'opèrent is ces prodiges; c'est par la prière, par l'indispensable ère que l'âme du père et de l'enfant, du maître et de l'é-e, du pasteur et du troupeau, aspire, savoure et digère la céleste, dont tu es la source. « Seigneur! enseigne-nous prier! » Verse-nous abondamment cette vie; et alors nous urrons vraiment t'imiter; alors pourra commencer en us, d'une manière réelle, efficace et toujours croissante, transformation de l'être déchu dans l'être régénéré; alors urra se produire et s'enfanter cette copie vivante du type al, cette contre-épreuve du modèle parfait, que Dieu us offre en toi, ô Sauveur des âmes! Apprends-nous toi-ème, par ton Saint-Esprit, à « nous dépouiller du vieil mme qui se corrompt par les convoitises qui séduisent, revêts-nous du nouvel homme à l'image de Dieu, ton re! »

PHYSIOLOGIE.

LES PHYSIOLOGISTES FRANÇAIS DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

LAMARCK.

En parlant, dans notre dernier numéro, de la doctrine Gall et de Spurzheim, nous avons promis de revenir sur questions de philosophie religieuse et morale qu'elle sou-ve. Mais, en y réfléchissant, nous avons senti qu'il serait n, avant d'aborder ces questions, de jeter un coup-d'œil néral sur l'état actuel de la science à laquelle quelques rsonnes voudraient les rattacher exclusivement. En effet, phrénologie, dans la pensée de ses sectateurs, n'est que faîte de la science de la vie: et comme le faîte d'un édi-e suppose l'existence de l'édifice, pour savoir si la phré-logie est une science positive et sûre, il sera bien que us examinions d'abord si la physiologie mérite ce beau re. Il ne devra pas nous suffire de trouver des matériaux pour la science de la vie; il faudra que ces matériaux oc-cupent déjà leur place, et qu'employés par une sage mé-thode, ils composent dès ce moment un système solide et sans lacune. Or, jusqu'à quel point en est-il ainsi? Quelle solution la physiologie nous donne-t-elle jusqu'à ce jour du grand problème de la vie, qui domine tous les problèmes secondaires dont elle s'occupe? Ces questions sont dignes de tout notre intérêt. Pour trouver leur réponse, nous avons pensé que rien ne serait mieux qu'une revue abrégée des principaux systèmes physiologiques qu'on a proposés en France depuis le commencement de ce siècle: nous verrons s'il en est un qui réponde à tout ce que l'am-bition des phrénologistes donne le droit d'en attendre. Au-jourd'hui nous résumerons celui que proposa, il y a quelque vingt ans, un génie d'une étonnante hardiesse, Lamarck, l'une des grandes renommées du Jardin des Plantes.

Lamarck n'a pas aspiré à moins qu'à nous donner une théorie générale de la création et de la vie des corps organi-sés. Dans sa pensée, l'explication de l'un de ces grands faits doit renfermer celle de l'autre: la vie doit nous expliquer l'apparition des corps vivans sur le globe. Or, voici d'abord ce que pensait de la vie l'auteur de la *Zoologie philosophi-que*. Selon lui, elle consisterait tout entière en des mouve-mens organiques excités par une cause analogue au fluide électrique dans certains corps disposés pour ces mouve-mens. C'est ici, comme on le voit, du matérialisme absolu. Cette manière de concevoir tout l'ensemble des phénomènes vitaux est bien ce qu'on devait attendre d'un auteur habi-tuellement préoccupé de l'idée que les mêmes lois régissent le monde des corps bruts et celui des corps organisés; idée conçue en présence des pas immenses que venaient de faire l'astronomie, la physique et la chimie, grâce à quelques formules générales aussi simples que fécondes. Tout pénét-tré de cette idée, qui atteste au reste un esprit supérieur, puisqu'elle vient d'un besoin de généralisation, d'unité, d'harmonie, qui n'est pas le propre des hommes vulgaires, Lamarck avait confondu en un même ordre de faits toutes les manifestations des êtres vivans. Dès-lors, pour trouver la loi de ces faits, il n'avait cru pouvoir faire mieux que de la chercher dans les êtres les plus simples, où elle devait apparaître dégagée de toute complication. C'était un pro-cédé très-logique, mais qui s'appuyait sur une mauvaise base, sur une confusion; on pouvait arriver par là à trou-ver les conditions essentielles et fondamentales de l'existence d'un corps vivant; mais non point celles de tous ses actes; on pouvait découvrir comment un être organisé végète et se reproduit, peut-être comment il se meut, mais non comment il sent, comment il veut, comment il pense; et cependant, sentir, vouloir et penser sont au nombre des manifestations de la vie que Lamarck voulait expliquer. Mais cette diffi-culté ne paraît pas l'avoir beaucoup frappé.

Après avoir déterminé par l'examen de l'animal le plus simple, de l'infusoire, par exemple, à quelle condition essen-tielle la vie se manifeste; après avoir établi que *l'ordre de choses* nécessaire pour cela se réduit à une trame celluleuse, à des fluides circulant dans cette trame, et à l'action d'un agent excitateur qui fasse mouvoir ces fluides, notre auteur cherche à rattacher à cette théorie la vie plus compliquée des êtres supérieurs; il se contente pour cela des modifica-tions qu'il voit subir à l'organisation primitive, à mesure qu'il s'élève des êtres les plus simples aux plus complexes. Tout s'explique pour lui du moment où il voit succéder pro-gressivement, chez ces derniers, la variété et la spécialité des organes à l'homogénéité du corps du polype. En vain une sage philosophie l'avertit-elle qu'une différence essen-tielle sépare les actes qui sont communs à tous les animaux de ceux qui n'appartiennent qu'aux plus élevés, qu'entre un mouvement et une sensation, par exemple, et à plus forte raison entre un mouvement et un acte intellectuel ou moral, il est impossible d'apercevoir la moindre ressem-blance. Lamarck, tout entier à son hypothèse, n'hésite pas à écrire « qu'à leur source, le physique et le moral ne sont qu'une seule et même chose. Les produits de cette source sont des effets, dit-il, et comme ces effets, d'abord à peine séparés, se sont partagés ensuite en deux ordres éminem-ment distincts, ces deux ordres d'effets, considérés dans leur plus grande distinction, nous ont paru, et paraissent encore

à bien des personnes, n'avoir entre eux rien de commun. » Si Lamarck se montre ici plus physicien que métaphysicien, il faut avouer au moins qu'il est matérialiste conséquent. Il est vrai qu'en poussant la logique jusqu'à dire à haute voix que la digestion, la circulation, la nutrition, ont, au fond, des rapports essentiels avec l'intelligence et le sentiment, il s'est montré conséquent jusqu'à l'absurde; mais si, en cela, il a mal servi la cause du matérialisme, il a rendu, en échange, un fort bon office à la vraie philosophie.

Mais notre célèbre physiologiste ne s'arrête pas à expliquer la vie depuis sa manifestation la plus rudimentaire jusqu'à son plus haut degré de complication; il applique sa théorie à l'histoire de l'apparition des êtres organisés sur la terre, il en tire une véritable genèse des hôtes qui habitent notre globe, et ce n'est pas ici la partie la moins extraordinaire de son système.

Il commence par passer en fait que la nature n'a jamais formé d'être vivans compliqués, qu'elle n'a produit directement que les organisations les plus simples; et voici comment elle s'y prend, selon lui, pour leur donner naissance. Il suffit qu'une petite masse de matière mucilagineuse soit exposée à l'action combinée du calorique et de l'humidité pour que cette matière s'organise et vive : l'humidité introduit en elle une certaine masse de liquide que le calorique y met en mouvement, et ainsi se forment, au dire de l'auteur, cette multitude de petits animaux gélatineux qu'on voit pulluler dans les temps chauds et humides. Est-il besoin de faire remarquer que cette explication est toute gratuite, et qu'en l'imaginant, Lamarck, trop désireux de résoudre un des problèmes les plus intéressans de la science, celui des générations spontanées, a oublié que la mucosité qu'il présuppose à l'existence de l'organisation, n'a dans la nature d'autre source que les êtres organisés eux-mêmes; d'où il faut conclure déjà que ces êtres sont sortis directement des mains du Créateur.

Mais n'importe, voyons ce que va devenir sous la plume de notre auteur cet être simple, homogène, ce premier être vivant. Les mouvemens qui caractériseront sa vie n'auront d'abord pour effet que son entretien et son accroissement; mais bientôt sa nutrition devenant surabondante, préparera en lui les élémens d'un nouvel être qui lui sera semblable, et qui s'en détachera, après un certain temps, pour vivre d'une vie indépendante et donner naissance à son tour à de nouveaux individus. Mais la vie, influencée par les circonstances extérieures, tend sans cesse par sa nature à compliquer l'organisation, à créer des organes nouveaux, à isoler ces organes et leurs fonctions, à mesure que leur activité devient plus grande; et, comme la reproduction conserve constamment les caractères acquis à l'organisation, les conquêtes de celle-ci ont dû s'accroître de génération en génération. En somme, ce sont les changemens survenus à la surface du globe, de nouvelles circonstances, de nouvelles situations qui, agissant sur les premières ébauches de l'organisation, ont amené, de transformation en transformation, les êtres vivans aux divers degrés de complication qu'ils nous présentent aujourd'hui. A l'appui de cette théorie, Lamarck citait les changemens notables qu'un changement de climat, d'habitudes, et la culture ont fait subir à nos animaux domestiques et à nos plantes potagères; mais les naturalistes savent aujourd'hui ce qu'il faut penser de ces modifications, et si jamais l'homme est parvenu à produire ainsi une seule espèce nouvelle.

Aussi comment réfuter par la science une pareille théorie, si ce n'est en disant qu'elle est entièrement en dehors de la science, et qu'elle n'a pas un seul fait en sa faveur? Ou plutôt, comment réfuter sérieusement un auteur qui soutient que l'homme, avec son organisation si admirable et ses éminentes facultés, n'est que le plus haut degré de complication auquel le pouvoir modificateur des circonstances extérieures et l'accélération progressive du mouvement vital aient amené jusqu'à ce jour le polype ou l'hydatide?

Et cependant Lamarck était un esprit supérieur. L'histoire naturelle lui doit des travaux précieux sous plus d'un rapport; je dirai même qu'il a donné à la physiologie une impulsion qui lui sera très-utile tant qu'elle sera modérée. Avant lui, on avait trop perdu de vue l'influence des lois générales de l'univers sur la vie, et l'étude de cette in fluence, reprise avec beaucoup de succès, depuis quelqu années, par des savans du premier mérite, tels surtout qu MM. de Blainville, Dutrochet, Edwards, nous a déjà va la découverte d'un grand nombre de faits importans et d vues d'une haute portée, comme nous le verrons dans suite de cette revue. Aujourd'hui nous avons vu l'un d naturalistes les plus distingués de ce siècle, matérialiste da le sens le plus absolu de ce mot, démontrer lui-même p trop de logique l'impossibilité d'expliquer la vie tout entiè à l'aide des conditions essentielles de la vie organique.

MÉLANGES.

Élection d'un quaker comme membre du parlement. — Le parl ment actuel est le premier qui compte un quaker parmi ses mem bres. Sous le règne de Guillaume III, un quaker, nommé Joh Archdale, avait, il est vrai, été chargé par le bourg de Chipping Wicomb de le représenter; mais ayant refusé, par motif de con science, de prêter serment, il ne lui fut pas permis de siéger. L même difficulté s'est élevée cette année, à l'occasion de l'électio du quaker M. Pease. La chambre des communes a nommé une com mission spéciale pour cette affaire, et, conformément à ses concl sions, elle a arrêté que M. Pease pourrait siéger, après une déclara tion solennelle, qui tiendrait lieu du serment d'usage. Cette décisio est pleine de sagesse; mais on est cependant conduit à se demande si l'on peut exiger des membres de la chambre des communes q appartiennent à certaines dénominations un acte dont on dispens d'autres membres, parce qu'ils appartiennent à une autre dénom nation. La société civile ou politique ne peut, selon nous, imposer personne un acte religieux quelconque, et il est désirable qu'en to pays la loi cesse d'ordonner le serment qui est aujourd'hui oblig toire dans un si grand nombre de cas, et qu'elle se contente d'u simple affirmation ou d'un simple engagement, dont la fausseté ou l violation ait les mêmes conséquences pénales que le parjure a mai tenant. En effet, pourquoi feriez-vous une différence entre la con science d'un quaker et celle de tout autre homme qui viendrait vo dire qu'il ne se croit pas libre de prêter serment? Ce scrupule n'es il légitime que chez ceux qui se distinguent de leurs concitoyens p certaines singularités et certains usages, ou bien l'est-il chez to ceux qui l'éprouvent? Pour que la loi soit bonne, il faut la modifi non pour créer des exceptions et des priviléges en faveur de que ques-uns, mais pour n'imposer à personne ce que vous n'avez p le pouvoir d'exiger de tous. Le respect de la conscience est à n yeux la loi suprême.

Conférences des régens de l'État de Neuchatel. — La commi sion d'État pour l'éducation publique a ouvert, à Neuchatel, des co férences annuelles, où les régens du pays peuvent se communiqu mutuellement les résultats de leur expérience, et comparer ent elles les méthodes qu'ils suivent. Nous avons sous les yeux un *Pr cis* imprimé de ce qui s'est dit dans celles qui ont eu lieu l'ann dernière; elles ont duré trois jours; plus de soixante-dix instituteu y ont assisté, et l'on s'est occupé d'une foule de questions relativ à l'enseignement et à la direction à donner aux enfans Ces conf rences peuvent être très-utiles, et l'usage en pourrait, ce semble être transporté en France. Il en existe de semblables dans divers contrées de l'Allemagne, où elles portent les plus heureux frui Dans plusieurs cantons, les instituteurs ont été encore plus loin : ont fondé un cercle de lecture qui envoie à tous les maîtres d'éco qui en font partie les meilleurs journaux et les meilleurs livres s l'instruction primaire. Ces journaux et ces livres passent de main main à tous les maîtres. Les fonds sont faits par des cotisations qu' s'imposent. C'est ainsi qu'au lieu de s'en tenir à la routine, les ma tres d'école peuvent s'approprier tous les perfectionnemens, relev leur position par leur instruction, et influer sur leurs localités p leurs lumières.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 31. 3 AVRIL 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

LEGISLATION PÉNALE.

I. DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE AUX ETATS-UNIS, *et de son application en France ; suivi d'un appendice sur les colonies pénales et de notes statistiques ; par* MM. G. DE BEAUMONT *et* A. DE TOCQUEVILLE, *avocats à la Cour royale de Paris, membres de la Société historique de Pennsylvanie*. Un vol. in-8°, avec planches. Paris, 1833. Chez H. Fournier jeune, libraire, rue de Seine, n° 29. Prix : 8 fr.

II. OBSERVATIONS SUR LES MAISONS CENTRALES DE DÉTENTION, *à l'occasion de l'ouvrage de MM. de Beaumont et de Tocqueville, sur les pénitenciers des Etats-Unis d'Amérique ; par* M. DE LA VILLE DE MIRMONT, *maître des requêtes, inspecteur-général des maisons centrales de détention*. Un vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Crapelet, rue de Vaugirard, n° 9. Prix : 2 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Hâtons-nous de le dire, si MM. de Beaumont et de Tocqueville croient qu'il y a de l'exagération à espérer la réforme radicale des grands criminels, ils n'en nient cependant pas la possibilité d'une manière absolue, et ils ont trop de bonne foi pour dissimuler les faits qui paraissent contredire leur opinion. « Nous avons plus d'une fois remarqué avec étonnement, disent-ils, le tour sérieux que prennent les idées » du condamné dans la prison de Philadelphie. Nous y » avons vu des détenus que leur disposition et leur légèreté » avaient conduits au crime, et dont l'esprit avait contracté, » dans la solitude, des habitudes de méditation et de raisonnement tout-à-fait extraordinaires. Peut-être l'homme » libre et qui jouit des communications sociales est-il incapable de sentir tout le prix d'une pensée religieuse jetée » dans la cellule du condamné ! Le surintendant visite chacun d'eux au moins une fois par jour. Les inspecteurs » leur font la même visite au moins deux fois par semaine, » et un chapelain est chargé spécialement du soin de leur » réforme morale. Avant et après ces visites, ils ne sont pas » tout-à-fait seuls. Les livres qui sont mis à leur disposition » sont pour eux une sorte de compagnie qui ne les quitte » jamais. La Bible et quelquefois des feuilles détachées » contenant des anecdotes édifiantes forment leur bibliothèque. Quand ils ne travaillent pas, ils lisent ; et plusieurs d'entre eux paraissent trouver dans cette lecture » une grande consolation. » A l'appui de ces observations générales, les deux voyageurs citent un grand nombre de faits particuliers. Quoique personne, à l'exception des inspecteurs, des gardiens et du chapelain, ne puisse visiter, pendant toute la durée de leur détention, les prisonniers renfermés dans le pénitencier de Philadelphie, les magistrats voulurent bien faire une exception en leur faveur : ils furent introduits dans toutes les cellules et laissés seuls avec les détenus. On trouve, à la fin de leur ouvrage, un extrait des conversations qu'ils ont eues avec eux ; la preuve de l'influence que la religion a exercée sur ces malheureux en ressort de la manière la plus évidente. Ici, c'est un nègre qui semble regarder sa venue dans le pénitencier comme un bienfait signalé de la Providence ; là, un homme condamné pour vol, dont les réflexions sont puisées dans un ordre d'idées fort élevé, et qui paraît préoccupé de pensées philosophiques et chrétiennes ; ailleurs, un détenu, condamné pour

la troisième fois, qui montre la Bible et assure qu'il puise dans ce livre ses plus grandes consolations. Les rapports des directeurs et des chapelains confirment les observations de MM. de Beaumont et de Tocqueville. M. Smith leur disait à Auburn que sur les six cent cinquante détenus qui étaient dans cette prison, il y en avait au moins cinquante qui étaient radicalement réformés et qu'il considérait comme de *bons chrétiens*, et M. Barrett, chapelain du pénitencier de Wethersfield, estimait que sur les cent quatre-vingts condamnés que renferme cet établissement, quinze ou vingt sont déjà dans un état de régénération complète.

Voilà certainement des faits dignes d'attention. Nos voyageurs les ont constatés avec beaucoup de soin; ils ont été trop scrupuleux dans leur enquête pour qu'on puisse penser qu'ils s'en sont laissé imposer par une sorte de charlatanisme philanthropique. Ils déclarent qu'il leur semble « qu'on » peut admettre l'existence de la réforme radicale, » quoique, selon eux, les cas en soient fort rares. Ils vont plus loin encore, et ils attribuent la réforme à sa cause véritable. « La société, disent-ils, est impuissante pour opérer cette » régénération radicale; c'est une affaire de for intérieur: » Dieu seul peut agir!... Si la société est impuissante pour » gracier les consciences, la religion en a le pouvoir. Quand » la société pardonne, elle met l'homme en liberté; voilà » tout: ce n'est qu'un fait matériel. Lorsque Dieu fait grâce, » il pardonne à l'âme! » Oui, certes, il pardonne à l'âme; mais il ne lui pardonne pas arbitrairement; il ne renonce pas à sa justice, afin de déployer sa miséricorde; le fait mystérieux de la rédemption, dans lequel ces deux perfections de Dieu s'exercent simultanément et se concilient de la manière la plus admirable, rend ce pardon possible et en augmente infiniment le prix aux yeux de l'homme à qui il est accordé. Est-il étonnant que celui qui a été tant aimé de Dieu, quoique si indigne, l'aime à son tour, et qu'il lui soit obéissant, parce qu'il l'aime? Et d'ailleurs, Dieu se charge de faire naître l'amour en lui. Annoncer aux détenus que Dieu les aime, leur apprendre que Jésus-Christ est venu sur la terre et est mort sur la croix pour sauver, non des justes, mais des pécheurs, leur présenter cette vérité sous toutes les formes, la faire ressortir de chacune des pages de la Bible, l'appliquer à la conscience des condamnés, leur prouver qu'elle les regarde, qu'ils peuvent se l'approprier et s'en réjouir, voilà donc la méthode employée par les chrétiens des Etats-Unis pour convertir ces malheureux. MM. de Beaumont et de Tocqueville entrent, à cet égard, dans quelques détails fort intéressans, qu'on nous saura sans doute gré de reproduire:

« La société des Etats-Unis, disent-ils, est éminemment religieuse, et ce fait a une grande influence sur la direction des établissemens pénitentiaires: une foule d'hommes charitables, qui ne sont engagés dans aucun ministère religieux, consacrent cependant une partie de leur existence à la réforme morale des criminels; comme les croyances sont vivement enracinées dans les mœurs, il n'y a pas jusqu'au dernier employé de la prison qui n'ait des principes de religion. Par cette raison » (ou plutôt parce qu'on ne choisit pour ces fonctions que des hommes convertis), « il ne profère jamais une parole qui ne soit en harmonie avec les paroles du chapelain. Le détenu, aux Etats-Unis, respire donc dans le pénitencier une atmosphère religieuse qui lui arrive de toutes parts.... Le mouvement qui a déterminé la réforme des prisons a été essentiellement religieux. Ce sont des hommes religieux qui ont conçu et accompli tout ce qui a été entrepris; ils n'agissaient pas seuls; mais ce sont eux qui, par leur zèle, donnaient l'impulsion à tous, et excitaient ainsi dans tous les esprits l'ardeur dont eux-mêmes étaient animés; aussi la religion est-elle encore aujourd'hui dans toutes les prisons nouvelles un des élémens fondamentaux de la discipline et de la réforme: c'est son influence qui produit seule les régénérations complètes, et même, à l'égard des réformes moins profondes, elle contribue beaucoup à les faire obtenir. Chaque prisonnier a dans sa cellule une Bible que l'Etat lui donne, et dans laquelle il peut lire pendant tout le temps qui n'est pas consacré au travail. A Auburn, il y a un chapelain, M. Smith, exclusivement attaché à l'établissement. Il en est de même à Wethersfield, où M. Barrett s'est voué tout entier aux soins du pénitencier. Passant un jour devant le front des cellules, il remarqua vingt-trois détenus, sur vingt-cinq, qui étaient sérieusement occupés à lire. Après l'école, l'office et le sermon du dimanche, les détenus rentrent dans leurs cellules solitaires, où le chapelain va les visiter: il leur fait de semblables visites pendant les autres jours de la semaine, et tâche de toucher leurs cœurs en éclairant leurs consciences. Les détenus éprouvent un sentiment de joie en le voyant entrer dans leur cellule. Il est le seul ami qui leur reste. Il serait difficile de peindre le zèle dont sont animés dans l'exercice de leurs pieuses fonctions MM. Barrett et Smith. Ils sont, du reste, admirablement secondés dans leur ministère par plusieurs personnes étrangères à l'établissement. L'école du dimanche est presque entièrement faite par des habitans du pays demeurant à peu de distance de la prison. Ceux-ci, guidés par un sentiment d'humanité auquel se mêle un sentiment profond de devoir religieux, viennent tous les dimanches passer deux ou trois heures dans la prison, où ils exercent les fonctions d'instituteurs primaires. Ils ne se bornent pas toutefois à apprendre à lire aux prisonniers; ils s'attachent surtout à leur expliquer les passages les plus remarquables de l'Evangile. A Boston, nous avons vu des hommes de la plus grande distinction se charger de ces obscures fonctions; ils faisaient répéter la leçon à plusieurs criminels assemblés autour d'eux; quelquefois ils entremêlaient leurs observations de conseils si touchans, que les condamnés versaient des larmes d'attendrissement. Certes, si la réforme d'un criminel est possible, c'est par de tels moyens et avec de tels hommes qu'on peut l'obtenir. »

Si la réforme radicale ne paraît pas à MM. de Beaumont et de Tocqueville devoir être très-fréquente, ils reconnaissent qu'il est une réforme d'un autre genre, moins profonde que la première, mais cependant utile pour la société, et que le système pénitentiaire leur semble devoir produire naturellement. « Peut-être le détenu, en sortant de prison, » n'est-il pas un honnête homme, disent-ils; mais il a con- » tracté des habitudes honnêtes. Il était fainéant; maintenant » il sait travailler. Son ignorance l'empêchait d'exercer une » industrie; maintenant il sait lire et écrire, et la profession qu'il » a apprise dans la prison lui fournit des moyens d'existence » qui lui manquaient auparavant. Sans avoir l'amour du bien, » il peut détester le crime dont il a senti les cruelles consé- » quences; s'il n'est pas au fond devenu meilleur, il est du » moins plus obéissant aux lois. » Mais qu'on ne croie pas que pour arriver là, il suffit de moyens moins puissans que ceux qu'on emploie dans l'espoir d'une réforme radicale; MM. de Beaumont et de Tocqueville ont senti qu'on ne peut se passer de leur secours, et ils ont soin d'ajouter que le zèle de l'homme religieux a une grande influence sur cette réforme de second ordre qu'ils viennent de définir. « Peut- » être même, disent-ils, n'atteint-on le point que nous ve- » nons d'indiquer que parce qu'on vise plus haut. »

Les avantages du système pénitentiaire peuvent, selon eux, se classer comme suit:

Premièrement: Impossibilité de corruption pour les détenus dans la prison;

Secondement: Grande probabilité pour eux d'y prendre des habitudes d'obéissance et de travail qui en fassent des citoyens utiles;

Troisièmement : Possibilité d'une réforme radicale.

Le système des pénitenciers d'Amérique pourrait-il s'établir en France? Telle est la question que s'adressent nos deux écrivains, après nous avoir fait connaître ce système, qu'ils ont parfaitement compris, avec une clarté et un soin qui montrent combien ils étaient propres à la mission dont ils ont été chargés. Quoiqu'ils voient à son introduction chez nous des difficultés dont nous aurons soin d'indiquer les principales, ils sont convaincus qu'elle n'est pas impossible, et qu'elle serait infiniment désirable. Un homme qui s'occupe, depuis de longues années, de l'amélioration de nos prisons, et que ses fonctions d'inspecteur-général des maisons centrales de détention mettent dans le cas de bien connaître leur état actuel, M. de la Ville de Mirmont, est loin de partager cette manière de voir. Dans une brochure qu'il vient de publier, et dont nous avons transcrit le titre en tête de cet article, il s'attache à prouver que « le système pénitentiaire américain serait chez nous ruineux et impraticable, » et que MM. de Beaumont et de Tocqueville, « dont l'enthousiasme est, dit-il, en raison des peines qu'ils » ont prises, ressemblent en cela aux traducteurs, qui ne » trouvent rien de comparable à l'auteur qui a été l'objet » de leurs longues études. » Nous ne croyons pas que ce reproche soit fondé : il nous semble qu'il serait difficile de trouver dans l'ouvrage des deux voyageurs aucune trace d'enthousiasme; nous avons reconnu en eux des observateurs consciencieux, persévérans dans leurs investigations, et qui n'exposent jamais leur opinion sans citer à l'appui un grand nombre de faits, de la réalité desquels ils ont eu soin de s'assurer. Ce n'est pas ainsi qu'en agissent des hommes exaltés. M. de la Ville de Mirmont croit-il vraiment que si des Américains, impartiaux comme le sont nos voyageurs, étaient envoyés en France pour y étudier le système de nos maisons de détention, leur enthousiasme serait en raison directe de la peine qu'ils devraient prendre pour les visiter? Nous ne le pensons pas. Le métier de traducteur peut donc exciter des sentimens bien différens : tout dépend de ce qu'on traduit. Nous comprenons, au reste, fort bien l'espèce de prédilection de M. de la Ville de Mirmont pour le système qu'on suit actuellement en France. S'étant appliqué depuis long-temps, avec un zèle digne d'éloges, à l'améliorer, il en est venu à se faire un peu illusion sur les avantages qu'il présente. Tout occupé à le justifier dans quelques-uns de ses détails, et à démontrer les inconvéniens du système américain par quelques difficultés d'application, il ne les considère l'un et l'autre que comme administrateur, et nullement comme moraliste. Si nous blâmons cette tendance, ce n'est pas que la question administrative soit, en pareille matière, peu importante à nos yeux; elle nous paraît, au contraire, digne de la plus sérieuse attention; mais nous croyons cependant que les résultats moraux des deux modes de détention doivent avant tout être comparés entre eux, et que le véritable intérêt de la société sera là où elle aura à craindre le moins de récidives.

Les objections par lesquelles on repousse le système des pénitenciers d'Amérique sont de diverse nature. Les uns se persuadent qu'il ne tend qu'à rendre le sort des criminels plus doux, et ils n'en voient pas la nécessité; d'autres le trouvent cruel; ils s'effraient d'un régime dont l'isolement et le silence forment la base; ils disent qu'on n'a pas le droit de traiter des hommes avec autant de rigueur. Pour se convaincre que ce système ne mérite pas ces reproches contradictoires, il suffit de lire l'ouvrage de MM. de Beaumont et de Tocqueville. On y verra que le nouveau système ne pèche par aucun de ces excès. Mais il est, comme le remarquent avec raison ces écrivains, d'autres obstacles plus sérieux qui résultent des choses, des mœurs et des lois.

Le système américain a pour fondement la séparation des prisonniers ; et, pour cette raison, il y a dans chaque pénitencier autant de cellules que de condamnés. Il faudrait donc, pour le mettre à exécution, construire sur leur modèle de nouvelles prisons, et là se présente aussitôt la difficulté des frais. Les châtimens corporels font partie de la discipline américaine : l'opinion se soulèverait en France contre ce moyen rigoureux de maintenir l'ordre; mais il y a lieu de penser qu'il n'est pas absolument nécessaire, et qu'on pourrait le remplacer par des châtimens disciplinaires d'une autre nature. L'infamie attachée par notre législation à diverses peines est incompatible avec un système de réforme. Il faudrait donc renoncer, pour pouvoir l'adopter, au régime correctionnel des bagnes, et soumettre tous les condamnés à un même régime de détention.

MM. de Beaumont et de Tocqueville indiquent encore plusieurs autres obstacles, dont aucun ne nous paraît tout-à-fait insurmontable; puis ils en viennent au plus sérieux de tous, à l'absence en France de l'élément religieux. Nous avons vu précédemment de quelle importance la religion est aux Etats-Unis pour la réforme morale des criminels. Mais où trouverait-on chez nous un zèle pareil? Notre société, n'ayant pas de religion, ne peut en communiquer; car on ne peut donner que ce qu'on possède. Nous dirons plus, notre société, n'ayant pas de religion, ne consentirait peut-être pas à ce qu'on exerçât une influence religieuse sur les détenus. « Restera la philanthropie pour réformer les cri» minels, disent nos voyageurs... Mais les hommes sincère» ment philanthropes sont rares; le plus souvent la phi» lanthropie n'est chez nous qu'une affaire d'imagination. » On lit la vie d'Howard, dont on admire les vertus philan» thropiques, et l'on trouve qu'il est beau d'aimer comme » lui l'humanité; mais cette passion, qui naît dans la tête, » n'arrive pas jusqu'au cœur, et souvent elle va s'éteindre » dans un article de journal. » C'est là mettre le doigt sur la plaie de notre état social. Nous avons montré dernièrement que M. Cousin désespère, comme MM. de Beaumont et de Tocqueville, de la philanthropie. Si l'opinion se laisse éclairer par ces écrivains, elle sera bien près de reconnaître que ce qui nous manque, c'est une foi, et que la foi peut seule produire la charité. Le manque de foi est, à leurs yeux, l'un des plus graves obstacles au système pénitentiaire en France. Ils vont plus loin encore : « Nous ignorons, disent» ils, jusqu'à quel point une société peut se conduire long» temps sans le secours des croyances religieuses. » L'avenir nous le dira; ou plutôt, puisse cette leçon sévère nous être épargnée, et un retour sérieux au Christianisme donner à notre pays la prospérité que lui doivent les Etats-Unis!

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'HOMME CONSIDÉRÉ DANS SON INTELLIGENCE ET DANS SES AFFECTIONS.

Si l'on considère l'homme sous les deux rapports les plus naturels qu'il présente, et qui donnent la division la plus simple de ses facultés, l'esprit et le cœur, l'intelligence et la faculté d'aimer, on est surpris de ce que peut nous faire découvrir une réflexion qui s'avance quelques pas plus loin que d'ordinaire. Elle nous rend évidente la misère qui pèse sur le genre humain et dont la généralité des hommes n'est plus frappée comme elle devrait l'être. Où en est l'homme sous ce double rapport?

La vie de l'esprit, c'est la vérité. Or, où est-elle cette vérité, et qui la possède? On dira peut-être que l'esprit humain a fait en plus d'un genre des découvertes sublimes, et je suis si loin d'en disconvenir, que c'est précisément

dans cette concession même que je trouve la plus forte preuve de ce que j'avance sur la misère de l'entendement de l'homme. Car par quelle singulière destinée se fait-il que cet être ne connaisse mieux les choses qu'à mesure qu'elles lui importent moins, et que tout ce qui le touche de plus près soit couvert pour lui d'un voile impénétrable? Quand l'homme, dans les momens d'une profonde et juste rêverie, se demande à lui-même : « Que suis-je, moi vermisseau, dans la foule des êtres? A quel dessein ai-je été jeté dans ce coin de l'univers? D'où viens-je? et où vais-je? La vie est un fleuve, la mort une cataracte : où tomberai-je? » quelle réponse obtient-il de tout ce qui l'entoure? et que trouve-t-il, après tous ses efforts, autre chose que des ténèbres sans fond, une ombre sans aucun corps qui la projette, et comme une solution de continuité entre ce monde et un autre monde, dont cependant le pressentiment le poursuit, dont le besoin l'obsède, et qu'il lui est aussi impossible d'oublier que de connaître? Cherchez, ô homme! cherchez! Et quand vous aurez cherché encore quelques milliers d'années, nous verrons si, sans l'intervention d'un secours étranger, vous aurez avancé même d'un seul pas dans la connaissance de ces premiers intérêts de votre existence!

Or, si tu ne sais, pauvre créature, ce que tu es toi-même, que sais-tu donc? Et n'est-ce pas pour l'homme une ironie de fait immense, mais amère, qu'il puisse s'élever dans presque tous les genres aux plus sublimes spéculations, calculer les mouvemens des astres, peser des soleils, analyser la nature des corps qui l'entourent, ranger sous les lois de ses mathématiques les phénomènes les plus compliqués de la création comme les plus communs; et que tout à coup, lorsqu'il veut sonder ce qui concerne sa propre nature et sa destinée, il se trouve comme garrotté d'ignorance, étendant ses mains dans un espace vide, et poussant les cris d'un vain désir dans une immensité qui ne lui répond rien?

Que trouvons-nous, si nous considérons l'homme sous l'autre rapport que nous avons indiqué?

La vie du cœur, c'est l'amour. Mais le spectacle que présente l'homme à cet égard n'est-il pas encore plus effrayant et plus lamentable que celui des ténèbres de son esprit? Comme je l'ai fait quant à la vérité, je commencerai par demander quant à cet amour : Où est-il?..... Et là où ce sentiment règne en quelque degré, quel travail ne faut-il pas pour le concilier avec le choc des intérêts et avec la recherche de soi, qui fait ici-bas la première loi de chaque individu? Que de hausses et de baisses là où il semble le mieux établi! Que de passions qui peuvent le troubler et qui le troublent en effet!

Mais disons plus encore; et ici, comme sous le premier rapport, c'est à mesure que nous sommes obligés d'accorder davantage, que nos argumens deviennent irrésistibles. Oui, on trouve de l'amour ici-bas, on en trouve même beaucoup; mais si, sans parler des différentes sortes d'affections qui unissent entre eux des parens, des amis, des compatriotes, nous prenons l'amour à son point culminant, au degré où il devient passion, la plus puissante, la plus entraînante des passions, ne verrons-nous pas jusqu'à l'évidence qu'il y a une malédiction secrète entremêlée aux affaires humaines, quelque vice caché dans notre manière d'être, puisque c'est précisément le sentiment destiné à nous rendre heureux, et justement encore lorsqu'il est le plus véhément, qui amène sur les hommes les souffrances les plus cruelles, les maux les plus aigus? Ce que je dis là est une vérité qui, à force d'évidence, est devenue triviale; car à peine y a-t-il quelqu'une de ces fictions dont se repaît le monde, qui ne s'applique à nous montrer les orages qui s'attachent aux pas de l'amour, lorsqu'il prend ces formes de la plus profonde des passions.

Je sais ce qu'on peut alléguer pour expliquer ces maux; mais si l'on avance là-dessus quelque chose de juste, ce ne sera jamais qu'un acheminement à ce que je veux conclure moi-même, savoir, que dans les affections de l'homme il y a toujours quelque chose de désordonné, quelque cause cachée de souffrance; et pour le moment j'en reviens au fait : en tout lieu et en tout temps l'amour d'ici-bas est contrarié. Sous ses formes les plus développées et les plus saillantes, et par conséquent lorsqu'il semblerait devoir nous rendre le plus heureux, il apparaît dans le monde comme un hôte redoutable, qui traîne avec lui, à côté de quelques élémens de bonheur, le trouble et les déchiremens; comme un feu dévorant qu'il faut s'empresser d'étouffer, et qui n'emploie son principe de vie qu'à répandre la mort; promettant tout, et ne donnant rien.

Nous pourrions passer en revue encore une multitude des formes et des nuances dont se revêt l'amour dans le cœur de l'homme, car il se diversifie à l'infini; mais ce ne serait jamais que pour arriver au même résultat, savoir, que notre nature, laissée à elle-même, présente un défaut d'équilibre décidé entre ses besoins et les moyens d'y satisfaire, phénomène que nous ne retrouvons nulle part dans le reste de la création. Les animaux qui ne vivent qu'au fond des eaux n'ont pas des ailes; mais l'homme a des ailes, et ne peut voler; il a soif, et ne trouve point d'eau; il a faim, et il ne trouve pas d'aliment : c'est en réalité la fiction de Tantale.

Parfois le monde en rend témoignage lui-même. Tandis que de coutume, loin du sentier de la lumière et du bonheur, il essaie de se cacher à lui-même sa triste position, dans d'autres momens il laisse échapper un sentiment confus de la vérité, comme celui qui, après une profonde chute, retrouverait dans sa pensée quelques traces de ce qui l'a précédée.

En parlant ainsi, j'ai en vue une parole qui s'est dite de nos jours, et qui, remarquable par elle-même, l'est encore beaucoup plus par la manière dont elle est entourée. Dans un ouvrage d'un contenu tout politique, ou, ce qui est plus loin encore des sujets vraiment religieux, dans un de ces ouvrages où la politique se combine d'une manière si repoussante avec une apparence de religion, au milieu d'un écrit qui, sauf la parole que nous en tirons, n'a pas trace d'une teinte sentimentale, l'auteur, vieilli dans les tourmentes politiques, à ce qu'il dit lui-même, fatigué d'ingratitudes, lassé du néant des cours, et consacrant ses derniers travaux à combattre les menées politiques du corps des Jésuites, cet homme, élevant tout à coup la voix comme un prophète qui parlerait d'entre les ruines et les tombeaux, a fait entendre ces paroles (1) :

« Rois de la terre! j'ai vu votre grandeur; guerriers! j'ai » vu votre gloire; riches du temps, j'ai vu vos efforts pour » amasser des richesses. Jeune, j'ai pu admirer ces mer» veilles. Arrivé aujourd'hui à cette première agonie qu'on » appelle vieillesse, désabusé de toutes les illusions de la » vie, il ne me reste plus qu'une seule vérité à prononcer :

« AIMER EST QUELQUE CHOSE; TOUT LE RESTE N'EST RIEN (2). »

Et voilà ce que j'appelle un aperçu de la vérité, un de ces témoignages que lui rend quelquefois le monde, habituellement son ennemi. Quelle profonde mélancolie dans cette exclamation, qui n'est au fond que l'expression des expériences du genre humain! Et quel amas de pensées dans ce peu de mots!

Il ne me reste plus qu'une seule vérité à prononcer!... Que va donc nous dire ce vieillard, pour résultat des expé-

(1) *Mémoire à consulter*, etc., par M. de Montlosier, 3e partie, chap. 3, p. 193.

(2) C'est l'auteur lui-même qui désigne par ces caractères plus frappans l'importance qu'il veut mettre à sa maxime.

riences de sa vie, et au moment de nous quitter pour descendre dans le tombeau? *Plus qu'une vérité!* Quelle est celle qui va recevoir l'honneur d'être ainsi placée au-dessus de toutes les autres, que dis-je? comme l'unique qui mérite notre attention?

Aimer est quelque chose!.... Qu'est-ce qui peut conduire cet homme à cette pensée, entre tant d'autres qui se disputent notre esprit et notre cœur dans le tumulte de la vie? Est-ce le feu de quelque passion, est-ce quelque rêverie d'un moment qui le fait parler ainsi? Non; son sentiment est réfléchi : forcé de chercher pour son âme quelque paix et quelque repos, il faut qu'il sorte de l'atmosphère dans laquelle il vivait; il vient respirer un moment dans cet élément consolateur, et il dit ce qu'il a éprouvé. Accord admirable des faits avec les déclarations de la sagesse éternelle! Dieu dit : Tout ton devoir est d'aimer; l'homme fatigué de la vie dit : Tout mon bonheur était d'aimer!

Mais continuons de l'écouter, et sachons voir que si l'homme peut pressentir une partie de la vérité, ce n'est qu'une partie qu'il en aperçoit; car qu'a dit notre auteur? Aimer est *quelque chose! Quelque chose*, être souffrant! Quelle tristesse dans ce mot dédaigneux! Qu'on y sent bien le vide du cœur de l'homme qui ne connaît que la poussière d'ici-bas! Oui, quelle misère dans une parole semblable! Et si nous laissons achever notre nouvel Ecclésiaste, qu'a-t-il trouvé d'autre dans ce monde?....

« *Tout le reste* n'est rien! » —

Mais ne le laissons pas encore aller, et revenons sur sa parole. Aimer est quelque chose, dites-vous? mais aimer quoi? car tout amour ne rend pas heureux. Que voulez-vous aimer, vous qui ne trouvez plus de bonheur qu'à aimer? Des êtres qui peuvent vous échapper d'un moment à l'autre? Une femme, ou des enfans, qui meurent dans vos bras? Des amis, qui peut-être vous trompent? Des êtres quelconques, qui, de manière ou d'autre, ne vous suffisent pas? Hélas! vous en convenez : même dans ce sentiment qui doit être votre dernier refuge, vous n'avez pas trouvé grand'chose,... et quelques pellées de terre vont recouvrir votre corps mortel.....

Puis, qu'on me montre quelque chose d'autre que ce néant pour l'homme abandonné à lui-même! Non, on ne le peut! Tous les hommes nés de femme sont plus ou moins des Montlosier; et jusqu'à ce qu'ils connaissent quelque chose d'autre que *tout ce reste* dont il parle, et un autre amour que celui de la créature, ils sentent comme lui que l'un n'est rien, et l'autre peu de chose.

Sous ce rapport encore, les choses ne sont donc pas à leur place. Non, tu ne trouves point ici-bas, ô homme, l'aliment qu'il te faut. Si ton esprit, affamé de vérité et de lumière, ne sait la rencontrer, ton cœur altéré d'amour n'y trouve pas mieux de quoi se rassasier. L'homme et même le système entier dans lequel nous vivons, « soupirent en attendant la délivrance; » ils portent évidemment les caractères d'une organisation élevée, mais désorganisée : semblables à une machine admirable dont quelqu'une des roues principales aurait été dérangée. Elle ne va plus; ou, ce qui est pire, si elle va encore, elle va mal.

Que fait l'homme vis-à-vis de considérations aussi graves et aussi concluantes? Il cherche à s'étourdir, à étouffer le cri de sa nature intime, à se cacher les besoins supérieurs qui se meuvent en lui, et à se persuader que ce qui passe les objets de la vie présente ne le regarde pas, ou peut, au moins pour le présent, lui être indifférent. Les petits intérêts du monde visible lui cachent les grandes pensées de la religion; il veut prendre les choses telles qu'elles sont, et tirer le meilleur parti de ce qui s'offre à ses sens. La raison en est dans la distance énorme qu'on trouve entre l'homme de la vie ordinaire et l'homme d'une vie éternelle; et l'extrême disproportion qui existe entre ces deux états fait qu'on désespère de tout, et qu'on traite de rêverie ce qui nous est dit du second.

Mais ne voyons-nous pas cependant, même dans les choses naturelles, les résultats les plus puissans ne commencer que dans des proportions souvent imperceptibles? Placez par la pensée sur les confins de la sphère de l'attraction de notre globe et de celle du soleil un corps destiné par Dieu à se diriger sur ce dernier astre : de quelle prodigieuse lenteur ne sera pas son mouvement dans ses premières périodes! et avec quelle prodigieuse rapidité cependant n'ira-t-il pas enfin se perdre dans ce foyer de lumière et de vie! Ou, pour prendre une image plus à notre portée, voyez ce vaisseau sur le chantier : aux premières tentatives destinées à le faire passer dans les ondes qui l'attendent, la masse énorme et pesante ne s'ébranle qu'avec effort et lenteur, et à peine, pendant les premiers momens, la voit-on changer de place; mais encore quelques instans, et les madriers vont brûler sous son effrayante vitesse; les ondes refoulées jailliront de toutes parts devant sa proue et ses vastes flancs; et cet hôte des eaux, après n'avoir occupé la terre que pour le temps de sa formation, se précipitera, brûlant d'impatience, dans l'élément auquel il était destiné.

C'est ainsi que l'asservissement actuel de l'homme à la vanité, et les entraves que met à son âme un corps de péché, ne sont point une preuve qu'il ne soit appelé pour la suite à un état bien supérieur. La chenille se traîne pendant un temps, objet de dégoût, de lieu en lieu; puis elle meurt, comme nous dirions si nous n'étions accoutumés à la merveille de sa transmutation. Mais attendez quelque peu, et puis retournons vers sa larve, vers cet admirable cercueil. Voyez ces mouvemens, d'abord presque imperceptibles, puis toujours plus prononcés; voyez l'enveloppe s'entr'ouvrir, s'ouvrir, faire passage à un être vivant : c'est une véritable résurrection! La chenille est beaucoup plus belle! elle est tout autre! Que dis-je? ce n'est plus une chenille! Un être en tous points différent, léger, ailé, brillant de beauté, s'élance hors de cette prison, voltige de fleur en fleur, plus beau lui-même qu'aucune d'entre elles, et s'échappe enfin dans les airs.....

Aurons-nous donc toujours des yeux pour ne point voir?

Ainsi donc cette manière stupide de passer par-dessus les indices de grandeur que présente la nature de l'homme, pour ne s'attacher qu'à ce qu'elle offre de matériel, n'est point en harmonie avec les facultés éminentes que nous trouvons chez lui au milieu même de sa dégradation. Non! Le dernier manœuvre renferme les germes d'une manière d'être plus noble que celle qui lui est échue ici-bas. Son cœur comprimé et son esprit humilié peuvent avoir perdu leur ressort, ou même n'avoir jamais pris d'élan; mais aucun raisonnement ne pourra nous persuader qu'un homme, avec le corps et l'âme qui nous ont été donnés, ait été créé uniquement pour passer sa vie à porter de l'eau, à scier du bois, à vendre des denrées, à coudre, broder, faire des livres ou en lire, jouir très-peu, beaucoup souffrir,— puis tomber comme une feuille sur le champ voisin pour lui servir d'engrais. A ce compte-là, bien des gens diraient avec moi : « Si » j'eusse eu à créer un monde, je m'y fusse pris autrement, » et mieux : ou je ne l'eusse pas fait. »

Voilà quelques pensées sur quelques-uns des principaux besoins de notre nature; et quoique je ne veuille pas, pour le moment, donner à mon sujet un plus long développement, je ne puis non plus le quitter sans indiquer en quelques traits quelle est sa richesse. Jusqu'ici je n'ai parlé de ce qui manque à l'homme spirituel que sous le rapport de ses *besoins;* mais croit-on que si j'avais voulu parler de ses *devoirs*, je l'eusse trouvé beaucoup plus riche dans la ma-

nière de s'en acquitter? — Si Dieu semble ne pas répondre à ce que l'homme désire, l'homme répond-il davantage à ce que Dieu lui demande? Quels rapports sévères entre ces deux êtres, pour l'homme qui y pense d'un peu plus près! Quelle froideur! quelle séparation!.... Et puis l'on veut trouver singulier que la Révélation nous dépeigne l'homme comme un ennemi de Dieu, et Dieu comme irrité contre l'homme?

Ce dernier point de vue est presque le seul que traite la Révélation : le Fils de Dieu est venu pour convaincre le monde, non de malheur seulement, mais surtout de péché; et c'est aussi le point de vue que traitent presque exclusivement tous les ouvrages qui s'attachent à développer les doctrines de l'Evangile. Mais aujourd'hui j'ai voulu essayer de montrer, sur quelques points particuliers, comme on l'a déjà fait souvent sur d'autres avec plus d'étendue, que les doctrines de la Révélation sont en accord parfait avec les observations les plus importantes que puisse faire l'esprit humain; et je voudrais pouvoir laisser à quelques-uns de mes lecteurs l'impression, que l'Evangile, tout en plaçant ses bases à la portée des esprits les moins élevés de l'humanité, plane en même temps à des hauteurs qui dépasseront toujours infiniment celle des plus sublimes, et se trouve de lui-même, et sans jamais se modifier, toujours long-temps d'avance au niveau des plus grands progrès que puissent faire les hommes dans leurs recherches. Il renferme les germes de toutes les vérités; c'est lui qui les produit; et lorsque la philosophie, dans son orgueilleuse ingratitude, croit se vanter de quelque nouvelle découverte, l'Evangile ne fait que lever un moment le voile dont s'enveloppe son admirable humilité, pour dire à sa vaine rivale : Je le savais depuis long-temps; c'est moi qui te l'ai appris.

Mais je reviens à mon sujet. J'ai montré que l'homme est pauvre; ne pourrions-nous point lui trouver de richesses? Si son esprit et son cœur sont en souffrance, ne pourrions-nous point le porter à s'écrier, en conséquence de cette vue : « Qui nous fera voir des biens? Eternel, lève sur nous la clarté de ta face! » C'était là notre but. Et certainement ce que nous voyons de nos besoins nous autorise à conclure qu'aussi sûr qu'il y a un Dieu, aussi sûr il a dû se révéler aux hommes. C'est maintenant à celui qui aurait suivi jusqu'ici notre raisonnement, de s'enquérir avec soin de ces Ecritures qui disent d'elles-mêmes qu'on y trouve la vie éternelle.

Je finis par un rapprochement qui montre, en fait, la différence qui existe entre l'homme qui erre dans ce monde sans connaître et sans pouvoir aimer son Dieu, et l'homme qui a appris l'un et l'autre par la Révélation de Jésus-Christ. Le premier dit, et encore vaguement : « Aimer est quelque » chose; tout le reste n'est rien. » Voici ce que dit le Chrétien (1) :

« J'ai commencé bien tard à te connaître et à t'aimer, » beauté si ancienne, mais toujours nouvelle; j'ai commencé bien tard!... Je courais avec ardeur après les beautés extérieures; et ces objets me tenaient loin de toi, » quoiqu'ils ne subsistent qu'en toi. Mais enfin tu m'as appelé » d'une voix si forte, qu'elle a écarté tout ce qui causait la » surdité de mon cœur; tu as brillé comme un éclair au-dedans de moi-même, et tu as dissipé les ténèbres qui » m'aveuglaient. Tu as fait venir jusqu'à moi ton odeur » toute céleste, et du moment que je l'ai respirée, je n'ai » plus fait que soupirer après toi. Tu m'as fait goûter tes » ineffables douceurs, et elles m'ont donné pour toi une » faim et une soif qui me dévorent. Enfin tu as touché mon » cœur, et il s'est trouvé embrasé d'un amour ardent pour » cette paix solide et véritable qu'on ne trouve qu'en toi!.... »

(1) *Confessions d'Augustin*, liv. x, ch. 27, et liv. xii, ch. 16.

» Je laisserai ceux qui repoussent tes saintes révélations, je les laisserai où ils sont, c'est-à-dire hors d'eux-mêmes, où ils ne font que souffler dans la poudre, et se la » faire entrer aux yeux; et pour moi, je me retirerai dans » l'intérieur de mon âme, pour te chanter des cantiques » d'amour, pour y pousser les gémissemens ineffables que » ton divin Esprit forme en nous, et pour soupirer, tant » que durera mon exil, après la Jérusalem céleste, vers laquelle mon cœur se tient sans cesse élevé! — C'est Toi qui » est le roi de cette bienheureuse société, qui l'éclaires, qui » lui sers de père, de tuteur, de mari; qui es ses chastes et » perpétuelles délices, sa joie solide et permanente, son » bien ineffable, en qui elle trouve toutes sortes de biens, » parce que tu es le vrai bien, le souverain bien, l'unique » bien! Je ne cesserai donc point de soupirer après elle, » jusqu'à ce que ta bonté infinie, ramassant tout ce que » j'ai épars çà et là de moi-même, par une dissipation qui » m'a mis en pièces et m'a défiguré au point où je suis, » rende à mon âme sa première beauté, et me fasse rentrer » dans l'éternelle paix qu'on ne trouve qu'en toi. »

Voilà ce qu'ont pu dire, sous différentes formes, les croyans de toutes les époques.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ÉCOSSE.

L'instruction primaire est moins répandue en Angleterre que dans la plupart des pays civilisés de l'Europe; ce qu'il faut attribuer tant à l'insouciance de la législature, dont les tendances ont été, jusqu'à la réforme qui vient d'avoir lieu, essentiellement aristocratiques, qu'à la passion d'indépendance des classes moyennes et à l'extrême indifférence du peuple. La grande masse de la nation ne sait ni lire ni écrire, et l'ignorance serait plus générale encore, sans l'active charité des chrétiens et les efforts soutenus des amis de l'enseignement. Ils n'ont cependant encore réussi ni à exciter le parlement à s'occuper avec sollicitude de ces importans intérêts, ni à faire comprendre au peuple combien l'instruction améliorerait son sort. En effet, il y a aujourd'hui en Angleterre des milliers de parens qui ne voudraient pas se refuser la moindre jouissance pour procurer, à ce prix, à leurs enfans les avantages de l'éducation; et presque toutes les corporations des villes préfèrent dépenser leurs grands revenus dans les plaisirs de la table et dans les fêtes, plutôt que de les employer à répandre les lumières dans les classes pauvres. Cet état de choses est d'autant plus remarquable, qu'on jouit en Angleterre d'une entière liberté d'enseignement, et qu'on trouve dans les autres parties de l'empire britannique le goût de l'instruction, en même temps que des institutions établies sur des bases très-larges et destinées à la répandre. En Ecosse, des écoles ont été fondées, il y a plusieurs siècles; mais le gouvernement ne se mêle nullement de leur administration. Etablies dans l'intérêt de la religion et de la réforme autant que dans celui de l'enseignement, elles ont conservé le caractère religieux qui leur fut d'abord donné, et elles ont toujours subsisté indépendantes de l'Etat; aujourd'hui encore, sans le concours de l'autorité, elles répandent l'instruction d'une manière générale et efficace. Ce fait est certainement digne de remarque.

Les Irlandais ont beaucoup plus que les Anglais le goût de l'instruction. Les parens, à quelque classe qu'ils appartiennent et quelle que soit leur religion, la recherchent pour leurs enfans. Mais les livres et les écoles ont été long-temps si rares dans ce pays, que des milliers d'enfans n'y ont reçu d'autre enseignement que celui que leur donnaient des mai-

tres, auxquels conviendrait fort bien le nom de péripatéticiens; en effet, c'est dans les cimetières qu'ils instruisaient leurs élèves : ceux-ci n'avaient d'autre alphabet que les lettres des épitaphes; ils se servaient d'un morceau de craie, au lieu de plumes, et les pierres funèbres étaient leurs seuls cahiers de devoir. C'est en Irlande aussi qu'on a plusieurs fois vu des hommes enseigner à lire à d'autres hommes, sous la seule condition que chacun d'eux en instruirait à son tour dix autres; de sorte que, sans la coopération du gouvernement, l'instruction s'est répandue dans plusieurs des districts les plus sauvages de cette malheureuse contrée.

Mais revenons à l'Ecosse. Il serait difficile de donner une juste idée du zèle dont les parens y sont animés pour procurer à leurs enfans les avantages d'une bonne instruction primaire. C'est aux yeux de tous un devoir si essentiel, que des hommes fort obscurs et même vicieux auraient honte et se feraient de vifs reproches de le négliger. Si l'on en excepte quelques coins reculés des montagnes, on trouverait difficilement dans ce pays quelqu'un qui ne sût pas lire et signer son nom. Dans la classe moyenne, il est rare qu'on ne reçoive pas une éducation classique; et on voit souvent des parens s'imposer des sacrifices, ou même se priver du nécessaire, et de pauvres veuves travailler jour et nuit pour faire instruire leurs fils.

Knox et les autres réformateurs écossais conçurent l'idée des écoles de paroisse et en sollicitèrent l'établissement. Sous le règne de Jacques VI et de Charles II, on entreprit d'en créer, et on voulut obliger les tenanciers à les soutenir. Rien de complet ne se fit cependant jusqu'à la révolution. Les anciennes lois furent alors révisées et, sous Guillaume III, un acte du Parlement, de 1696, décida qu'une école serait établie dans chaque paroisse d'Ecosse, et que les tenanciers pourvoiraient au traitement du maître et aux autres frais. Le clergé presbytérien, ayant été chargé de la surveillance des écoles, employa toute son influence à faire exécuter l'acte du Parlement, et c'est à ses efforts qu'est dû le succès de cette mesure. Divers actes législatifs ont dès lors augmenté le salaire et amélioré la condition des instituteurs. Leurs appointemens sont représentés par une certaine quantité de denrées; mais au lieu de les leur donner en nature, on les établit d'après la commune des prix des marchés des dernières années, et on leur en paie la valeur. Leur salaire, auquel contribuent tous les propriétaires, varie de 20 à 35 liv. st. Ils ont en outre la jouissance d'une petite maison et d'un jardin, et ils reçoivent une petite redevance des enfans dont les parens sont en état de la payer. Cette redevance, qui est fixée par le clergé et par les propriétaires, auxquels appartient la surveillance, est ordinairement fort modique; elle varie selon la nature de l'enseignement : ainsi, elle est en général, par trimestre, de 2 sh. 3 d. pour ceux qui apprennent seulement à lire; de 3 sh. 3 d. pour ceux qui apprennent de plus à écrire, et de 3 sh. 6 d. pour ceux à qui on enseigne en outre le calcul. On voit que ces derniers n'ont à payer qu'environ 17 francs par an. Les élèves peuvent aussi apprendre les mathématiques, le français et le latin, en payant quelque chose de plus : cette dernière langue n'est cependant pas enseignée dans toutes les écoles de paroisse. Les maîtres, qui remplissent durant les sessions ecclésiastiques des fonctions pour lesquelles ils sont rétribués, peuvent ainsi, quoique tous les enfans pauvres de la paroisse soient gratuitement instruits, et admis dans les écoles sur le même pied que les enfans appartenant à des familles aisées, améliorer leur sort au moyen des redevances auxquelles ils ont droit.

Les instituteurs des écoles de paroisse forment en Ecosse une classe d'hommes considérés et qui méritent de l'être. Ils sont presque tous, de même que les membres du clergé de ce pays, sortis des plus humbles rangs de la société. Il y a aussi un assez grand nombre d'exemples de l'hérédité de leurs fonctions. Avant d'être admis à les remplir, les pasteurs et les propriétaires examinent leur capacité et leur caractère moral. La loi veut qu'ils souscrivent la confession de foi de l'Eglise écossaise, dont ils doivent faire apprendre le catéchisme à leurs élèves.

Mais si l'instruction est facile et peu dispendieuse dans les campagnes, il n'en est pas de même dans les grandes et populeuses cités. Un des ministres de la métropole, rendant compte dernièrement d'un rapport adressé au Parlement par le clergé écossais sur l'état des écoles, a signalé cette lacune : « Il est indispensable, a-t-il dit, pour soutenir le » caractère et favoriser la prospérité de ce pays, de pour- » voir légalement à l'instruction de la classe la plus pauvre » des grandes villes manufacturières, par une organisation » du genre de celle des écoles de paroisse. Les magistrats se » sont en général occupés de ce besoin avec une louable » sollicitude; mais les dépenses nécessaires dépassent sou- » vent les ressources dont ils peuvent disposer, et la légis- » lature peut seule suppléer à cette insuffisance. » La classe pauvre n'obtient aujourd'hui que difficilement l'instruction primaire dans des institutions particulieres. Des écoles de charité et des écoles du dimanche ont, il est vrai, été établies pour remédier à ce mal; mais, même sous ce rapport, il reste encore beaucoup à faire à Edimbourg et dans les autres villes principales.

Dans les villes de second, de troisième et de quatrième ordre, l'instruction est, au contraire, sur le meilleur pied. Chacune d'elles possède une école de paroisse pour l'enseignement primaire, et une école de belles-lettres (*grammar school*), où l'on fait des études classiques. Les écoles de belles-lettres de l'Ecosse répondent à celles qu'on nomme en Angleterre *séminaires pour le complément de l'éducation des jeunes gens*, et où les enfans des plus hautes classes sont reçus, moyennant une pension fort élevée. En Ecosse, ces institutions sont sous la surveillance du conseil de ville et des magistrats. Mais il faut observer que les municipalités y sont entièrement indépendantes du gouvernement, leurs membres étant nommés par les citoyens, à qui seuls ils ont à rendre compte. Fréquentées par les enfans des familles aisées, ces écoles le sont aussi par une partie des élèves qui ont suivi les écoles de paroisse jusqu'à l'âge de dix ou onze ans. De ce mélange résulte un utile rapprochement entre les diverses classes de la société : la différence des conditions n'y est pas un obstacle à des amitiés qui durent quelquefois autant que la vie, quel que soit le sort de ceux qui les contractent. Les maîtres, recevant un traitement de la ville, n'exigent pas des élèves une pension élevée Une sorte de concurrence s'est établie, relativement aux écoles de belles-lettres, entre un assez grand nombre de bourgs et de villes de province, qui, n'ayant que peu ou point de commerce, sont bien placées pour ce genre d'établissemens. Une fois l'an, y ont lieu des examens, auxquels assistent les membres du clergé, les magistrats et les notables. On y donne des prix qui consistent en livres classiques. A Edimbourg, à Glascow, à Perth et dans quelques grandes villes, on donne à ces écoles le nom de *high schools* : l'enseignement y est beaucoup plus fort que dans les écoles de belles-lettres des petites villes. On peut se préparer, dans les unes comme dans les autres, aux cours des colléges; mais la plupart des jeunes gens qui les suivent étant destinés à l'industrie et au commerce, regardent leurs études comme terminées lorsqu'ils en sortent. L'instruction religieuse est très-soignée dans les divers établissemens dont nous avons parlé.

Nous dirons, en finissant, que quoique l'éducation soit en général telle en Ecosse qu'on reconnaît aisément un Ecossais, quelque part qu'on le rencontre, elle n'y est cependant

pas sans lacunes et sans défauts. Là, comme partout ailleurs, on ne s'est pas assez appliqué à apprendre aux enfans à penser. La mémoire y est trop considérée comme la faculté à laquelle il faut s'adresser de préférence, et il en résulte que « le meilleur écolier » devient souvent un homme fort ordinaire, et quelquefois même un homme stupide. Mais ce défaut n'est pas particulier à l'Ecosse; on le retrouve partout, et ce n'est que depuis peu d'années que les amis de l'instruction cherchent à y remédier.

DE L'ACTIVITÉ.

Une des choses que le monde reproche souvent aux chrétiens, c'est qu'ils se contentent d'une vie contemplative, d'une piété mystique, qui les détourne de l'action et les rend moins propres aux affaires et aux soins de cette vie.

Cette accusation provient, au fond, de ce que ceux qui la font ignorent le véritable esprit du Christianisme, qu'ils confondent avec l'esprit monacal. Le vrai Christianisme ne rend pas ceux qui le reçoivent moins propres aux soins de cette vie, à moins qu'on n'entende par soins, certains passe-temps futiles, certaines manières de tuer le temps que l'usage a consacrées dans le monde. Pour ces soins-là, le Christianisme n'y rend pas seulement impropre, mais il tend à en détourner, ou pour mieux dire, à en délivrer complétement. Mais quant aux soins utiles, quant au commerce de la vie et des affaires, le Christianisme y rend au contraire plus propre qu'on ne le serait sans lui, parce qu'il tend à créer et à entretenir dans l'âme un état de paix, et par suite, de sang-froid, qui est infiniment désirable pour faire beaucoup de choses, et les faire bien.

Quel homme chargé d'occupations n'a souvent éprouvé que la difficulté qu'il trouve à les faire marcher de front et à se tenir au courant de ses devoirs, provient moins peut-être du nombre, de la diversité de ces occupations, que de cette fièvre intellectuelle dans laquelle elles le font entrer, et qui tout à la fois épuise ses forces, trouble son jugement, double sa peine, et lui ravit ce coup-d'œil calme et assuré avec lequel on fait plus dans un quart-d'heure que dans une heure de trouble et de précipitation?

Le vrai secret d'une action constante et étendue serait donc dans le calme et le sang-froid, joints, bien entendu, à un esprit d'ailleurs sain et actif. Qui pourrait donner ce sang-froid à l'homme d'affaires, lui donnerait en effet la plus précieuse solution de cette question qui le consume sans cesse : Comment suffire à tout? Car Dieu, qui a tout fait avec sagesse, a disposé les choses, sans aucun doute, de telle manière, que les soins indispensables de la vie ou de la position ne nous surchargent point, pourvu que nous nous y appliquions avec prudence et attention; et c'est, non de lui, mais de notre faute, que proviennent le plus grand nombre des difficultés.

Or, ce secret se trouve dans la foi chrétienne, car elle donne à l'âme la paix, et lui apprend à considérer les choses dans leur vrai point de vue. Elle voit donc les soins de ce monde comme appartenant à l'ordre de ce monde, et subordonnés à l'ordre éternel et à l'intérêt spirituel. Penserait-on qu'à cause de cela même elle s'y appliquera moins bien? Non, mais elle s'y appliquera mieux, parce qu'elle les entreprendra dans un esprit calme, sans se tourmenter du succès, remettant tout l'événement à Dieu, et tranquille d'ailleurs sur le fond de sa félicité, qui ne peut être compromis par l'incertitude des choses de ce monde. C'est en mettant chaque chose à sa place qu'on peut faire le mieux chaque chose; et il n'y a que la foi qui apprenne à l'homme à mettre chaque chose à sa place.

Au reste, nous entendons ici justifier de ce reproche le Christianisme, pour lequel il est sans aucun fondement, plutôt que les chrétiens, qui ne sont jamais des types parfaits du Christianisme. Pour quelques-uns d'entre eux, le reproche que nous venons de mentionner pourrait bien n'être pas sans quelque fondement. S'il en est qui, non à cause de leur bonne foi, mais par suite de la faiblesse de leur foi, ont négligé les soins de cette vie, et se sont acquittés des devoirs qui s'y rattachent avec moins d'exactitude que les gens du monde, ils ont tort. C'est à eux à honorer leur profession par une disposition à la fois calme et active, et à montrer en toute occasion que la foi, loin de nuire aux soins utiles de la vie présente, les seconde puissamment; et c'est là sans doute une des applications de ce qui est écrit, que « la piété a les promesses, non-seulement de la vie « à venir, mais encore de la vie présente. »

Etude du droit dans le grand-duché de Bade. — Le ministre de la justice du grand-duché de Bade a dernièrement publié un document, dont le but est d'éclairer les parens sur le choix qu'ils font souvent pour leurs enfans de l'étude du droit, dans l'espoir que sa connaissance leur procurera facilement un emploi public. Il résulte de cette pièce que, comme le nombre des vacances ne s'élève pas d'ordinaire à plus de huit par an pour tout le pays, les 188 Badois qui étudient le droit dans les Universités de Heidelberg et de Fribourg ne pourront obtenir des places avant trente ans, 251 jeunes gens, qui ont déjà achevé leurs études, en attendant depuis long-temps, et 46 autres étant sur le point de passer leur examen. Il paraît, d'après cela, que ce n'est pas seulement en France qu'il y a un engouement exagéré pour les professions libérales, qui exigent partout bien moins de sujets que l'agriculture et l'industrie.

Du jour de paiement des ouvriers.—Nous avons rapporté dernièrement que les principaux fabricans d'Albany, l'une des villes de l'État de New-York, sont convenus de payer dorénavant leurs ouvriers le lundi, au lieu de le faire le samedi, afin que, ne touchant plus leur salaire la veille du dimanche qu'ils sont trop souvent habitués à passer dans le désordre, ils ne soient pas tentés de le dépenser aussitôt qu'ils l'ont reçu. Nous apprenons avec satisfaction que cet usage existe déjà, en France, dans un assez grand nombre d'établissemens, en particulier à Liancourt, où feu M. le duc de La Rochefoucault, qui s'occupait avec tant de sollicitude des intérêts des classes pauvres, avait même imaginé, pour que ses ouvriers n'eussent pas de tentation de dépense, de les payer avant l'heure du dîner, au lieu de le faire le soir; retournant alors à la maison pour revenir bientôt après à l'ouvrage, ils n'ont ni le temps ni la volonté de détourner une partie de leur pécule, ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'ils ne sont payés qu'après que le travail de la journée est achevé. Le fait que nous citons prouve que le changement proposé n'est pas impossible; il nous permet d'espérer que beaucoup de chefs de fabriques de nos villes manufacturières s'empresseront d'imiter un exemple que leur donnent à la fois des fabricans français et des fabricans américains.

Émancipation politique et religieuse des juifs. — On annonce la création d'une association importante qui aurait pour but de hâter, sur tous les points du globe, l'émancipation des Israélites. Cette association se diviserait en comités, et serait formée de citoyens de toutes les nations. On cite parmi les fondateurs, membres du comité provisoire, MM. le général La Fayette, Népomucène Lemercier, le comte de Lasteyrie, H. Carnot, Crémieux, Taschereau, Châtelain, Alph. Cerfberr, V. Lanjuinais, Ed. Thayer, Léon Halévy, etc. Divers Polonais et le célèbre auteur américain, M. Cooper, se sont associés avec empressement à cette œuvre. Amis de la liberté religieuse, et convaincus comme nous le sommes que la loi ne doit pas s'informer des croyances des citoyens, nous suivrons avec intérêt les travaux de la nouvelle société, et nous désirons qu'elle puisse rendre d'importans services à la cause qu'elle veut soutenir.

Une autre association s'est formée depuis peu de temps, à Toulouse, sous le nom de *Société des Amis d'Israël*. Elle veut travailler à amener les Juifs à la foi chrétienne; la distribution des Saintes Écritures, la publication de brochures religieuses spécialement destinées aux Israélites, et des conversations avec ceux qui témoignent le désir d'apprendre à connaître le Christianisme, sont les moyens qu'elle emploie à cet effet. Nous avons sous les yeux son premier rapport, qui est plein de faits intéressans. L'émancipation religieuse des Israélites, voilà le grand but de ses travaux : nous souhaitons qu'ils puissent prendre beaucoup d'extension.

Indices que présentent quelques phénomènes de notre nature, *indépendamment de toute révélation, sur la grandeur primitive, la misère actuelle et la destination future de l'homme*; par A. Bost. — Br. in 8°. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 75 c.

Nous avons emprunté à cette brochure remarquable le fragment que nous publions aujourd'hui sous le titre de : *L'homme considéré dans son intelligence et dans ses affections*. Cet extrait étendu rend inutile que nous recommandions à nos lecteurs un écrit dont l'auteur nous paraît avoir eu en vue le public auquel s'adresse surtout notre feuille. M. Bost explique dans son avant-propos dans quel sens il faut entendre ce que dit son titre de *vérités religieuses indépendantes d'une révélation*. Nous sommes persuadés que personne ne se méprendra sur sa pensée; mais on n'en lira pas moins avec intérêt ce qu'il dit pour la justifier.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 32. 10 AVRIL 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

DE L'ÉTAT DU MONDE

RELATIVEMENT AU CHRISTIANISME

L'état actuel du monde, considéré sous le rapport de la prépondérance toujours croissante des nations chrétiennes, est infiniment remarquable pour l'ami de l'humanité et surtout pour l'ami de l'Évangile. Il annonce à l'un la victoire finale de la civilisation européenne, à l'autre le triomphe universel de l'Eglise; et déjà les prévisions de la sagesse humaine se confondent avec les anciens oracles de la Bible. C'est un fait digne d'être noté; il est de nature à affermir la foi, et à faire réfléchir l'incrédulité.

Tout ce qui constitue la puissance morale et donne la force matérielle, tout ce qui assure la suprématie et l'empire, lumières, richesses, arts, industrie, esprit de commerce et d'entreprise, supériorité des institutions civiles et politiques, est du côté des nations chrétiennes. On dirait qu'elles ont seules de l'activité et de la vie, tandis que le reste de la terre est dans le sommeil ou dans la mort. Aussi le cours général des événemens et des choses étend de jour en jour leur domination, accroît leur force et leur influence, et porte de toutes parts leurs idées, leurs mœurs, leur civilisation, cette civilisation qui est née du Christianisme, et qui, quoi qu'on fasse, en demeure toujours profondément imprégnée, en prépare la renaissance au dedans, la propagation au dehors, parce que c'est en lui qu'elle a son aliment véritable aussi bien que son mobile et son régulateur. Si elle parvenait à s'en séparer entièrement, comme elle a tenté de le faire, on la verrait perdre peu à peu ses élémens de vitalité, s'égarer dans de fausses voies, et périr à la fin dans d'affreuses convulsions.

L'Islamisme, jadis si menaçant, est là dépouillé de cette énergie redoutable qu'il puisa dans les circonstances plus qu'en lui-même. Comme un torrent formé par un long orage, mais que n'alimente aucune source permanente et profonde, il a passé après avoir dévasté une partie de la terre qu'il couvre encore de ses eaux stagnantes. Religion du sabre, il voit crouler l'un après l'autre les grands empires qu'il avait fondés et qui faisaient sa puissance.

En Asie, la seule Angleterre commande à plus de cent millions de païens ou de mahométans, parmi lesquels elle ferait nécessairement pénétrer l'esprit de l'Europe et les idées chrétiennes, par l'influence de ses lois et de ses principes de gouvernement, par l'exemple de ses coutumes et de ses mœurs, lors même qu'elle n'y travaillerait pas directement. La Russie pèse de son poids colossal sur la Perse et la Turquie; elle les étreint de ses bras puissans, et en détache continuellement des parcelles qu'elle s'assimile. Par la Russie et par l'Angleterre, l'Europe s'étend au nord, à l'ouest et au midi sur l'Asie païenne et musulmane. Si de sombres nuages couvrent l'avenir des nouveaux états qui se forment sur le continent de l'Amérique, et dont le Christianisme est abâtardi, il en est un où règne un Christianisme pur, vivant, expansif, et dont la population, comme la force et l'influence, doublent tous les vingt ans. En Afrique, nous retrouvons au sud la domination de la Grande-Bretagne. Des établissemens européens ou américains la cernent sur ses côtes occidentale et orientale; au nord, la France occupe Alger; et d'importantes découvertes géographiques vont y ouvrir des voies intérieures. L'Océanie est soumise en entier à des nations qui connaissent le Christianisme; ce sont elles qui vont peupler la Nouvelle-Hollande.

A ces causes politiques, joignez les efforts des sociétés bibliques et missionnaires, dont le nombre, l'activité, les ressources et l'influence croissent continuellement. Ces sociétés

ne datent guère que de trente ou quarante ans, et cependant les travaux qu'elles ont entrepris, les résultats qu'elles ont obtenus, font déjà présager leurs progrès et leurs succès futurs. Elles ont su faire tourner au profit du Christianisme la puissance que donne l'esprit d'association, et qui, par le Christianisme, peut atteindre un degré d'intensité et d'extension dont il serait difficile de se former maintenant une idée. Par elles, la Bible, traduite en cent cinquante langues, est répandue par milliers d'exemplaires; de nombreux missionnaires attaquent sur tous les points l'idolâtrie par leurs écrits, leurs écoles, leurs instructions et leurs exemples. En Afrique, dont ils occupent le sud, avançant sans cesse vers l'intérieur, ils sont déjà parvenus chez des peuplades qu'aucun voyageur n'avait encore visitées. Ils ont pénétré, au nord, chez les Abyssins. Ils évangélisent deux colonies de nègres affranchis, fondées sur la côte occidentale, l'une, par l'Angleterre, à Sierra-Léone, l'autre, par les Etats-Unis, sous le nom de Libéria. En Amérique, ils ont porté la foi dans le Groënland, dans le Labrador; on en rencontre auprès de la plupart des tribus indiennes; dans les Antilles, ils se sont faits les instituteurs et les amis des pauvres esclaves, dont 80,000 leur doivent les consolations et les espérances qui adoucissent leurs maux ou leur donnent la force de les supporter avec une résignation volontaire. Dans l'Océanie, ils ont renversé les idoles, détruit les coutumes immorales et barbares, et fait pénétrer nos lumières, nos arts, nos mœurs, avec les principes évangéliques, dans les îles Sandwich, dans les îles Georges, dans les îles de la Société et dans plusieurs autres groupes qui les avoisinent. On les trouve à la Nouvelle-Hollande; les anthropophages de la Nouvelle-Zélande commencent à se rendre attentifs à la voix de la charité céleste et aux paroles de la vie éternelle qu'ils leur font entendre. Ils ont des établissemens ou stations en diverses contrées de l'Asie; mais leurs efforts se concentrent dans l'immense population des îles et des possessions anglaises de l'Indostan, où l'influence de leurs prédications, de leurs livres, de leurs écoles, de leurs travaux de tous genres, commence à devenir sensible, non seulement par les conversions qu'ils ont opérées, mais par le nouvel esprit qui se répand dans les masses, par divers signes avant-coureurs de la révolution morale qui s'y prépare et qui s'y accomplira tôt ou tard. Si le despotisme ombrageux de la Chine les retient sur ses frontières, les Bibles et d'autres écrits, *missionnaires muets* qu'ils lui envoient, finiront par leur ouvrir ses portes; et, à leur défaut, les événemens le feront certainement un jour.

Remarquons que l'œuvre des missions ne peut que grandir et durer. Ce n'est pas l'œuvre isolée et momentanée de quelques hommes; c'est l'œuvre de l'Eglise chrétienne, c'est-à-dire, de la plus vaste et de la plus puissante des associations. Le réveil religieux qui, d'année en année, s'y opère, s'y étend et y ravive l'esprit de foi et de charité, donne constamment aux sociétés missionnaires de nouveaux amis, de nouveaux collaborateurs, et leur crée de nouvelles ressources, en même temps qu'elles trouvent de précieux auxiliaires dans les païens convertis, qui, dans la ferveur de leur reconnaissance et de leur zèle, veulent ouvrir aux autres le trésor des grâces évangéliques où ils ont le bonheur de puiser; car quiconque a été fait participant du salut se sent dans l'obligation de l'annoncer et de le communiquer autant qu'il est en lui. Ainsi grossit incessamment cette armée pacifique qui marche à la conquête du monde, avec l'inébranlable confiance de la foi, sans autres armes que « l'épée de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu. »

La prépondérance croissante des nations et des idées chrétiennes dans le monde est donc manifeste. Aussi leur empire final et universel est-il l'espoir de la science comme celui de la foi. Incrédules et croyans, à cet égard tous sont d'accord; seulement les uns parlent surtout de civilisation, les autres de religion. Nous avons vu qu'ici ces deux termes, sans être identiques, sont cependant corrélatifs; la civilisation européenne étant un produit du Christianisme, mêlé de principes et d'élémens étrangers. Nous pouvons remarquer aussi que ces prévisions d'avenir, communes aux hommes du monde et aux disciples de l'Evangile, sont chez les premiers simplement une opinion, et chez les seconds une croyance. Il est entre eux une autre différence que nous devons surtout noter: c'est que l'opinion des uns n'est que d'hier, elle est née de l'aspect politique de notre temps, tandis que la croyance des autres est extrêmement ancienne; elle existait, aussi ferme qu'aujourd'hui, lorsque l'état du monde et le cours des choses semblaient la reléguer au rang des chimères; elle est née avec l'Eglise, elle l'a même précédée. Elle règne dans tout l'Ancien-Testament, depuis la Genèse jusqu'à Malachie.

LÉGISLATION.

I. Examen rapide des deux projets de loi relatifs aux colonies, *adressé à la Chambre des Députés, par* Bissette, *mandataire des hommes de couleur de la Martinique.* Br. in-8°, Paris, 1833. — Se distribue.

II. Des deux projets de lois relatifs aux colonies, *par* Mondésir-Richard, *mandataire général et spécial des hommes de couleur de la Guadeloupe et de Marie-Galante.* Br. in-8°, Paris. 1833. — Se distribue.

III. Pétition a la chambre des députés, *relative à l'amélioration du sort des esclaves aux Colonies.* Br. in-8° Paris, 1833. — Se distribue.

Les hommes de couleur libres ont perdu leur cause devant la Chambre des Pairs, car les deux projets de loi relatifs aux Colonies, que cette chambre vient d'adopter, ne répondent aucunement à ce qu'on avait droit d'en attendre. Ils consacrent en réalité les priviléges existans, tout en paraissant mettre tous les citoyens sur la même ligne; et, s'ils sont adoptés par la Chambre des Députés, qui doit s'en occuper samedi prochain, au lieu de favoriser une fusion, de laquelle dépend l'avenir de nos Colonies, ils ne seront qu'un nouveau sujet de discorde, qu'une occasion de plus de tyrannie pour les uns, et de récriminations pour les autres. C'est en présence de cet imminent danger, que les mandataires des hommes de couleur des Antilles françaises, MM. Fabien, Bissette, et Mondésir-Richard, élèvent encore une fois la voix, pour conjurer, s'il est possible, l'orage dont ils voient leur patrie menacée, et pour dire aux représentans de la France: « Députés! nous implorons votre appui; tendez une main secourable aux malheureux hommes de couleur; ne souffrez pas que l'on rive constitutionnellement leurs fers! Ils désirent ardemment, ils appellent de tous leurs vœux une nouvelle organisation coloniale; mais ils la demandent juste, équitable, et non pas attentatoire à leurs droits, droits tout aussi sacrés que ceux des blancs, droits d'hommes libres qu'ils n'ont pas revendiqués pour les abandonner ensuite! » Ce cri d'angoisse sera-t-il entendu? Les Députés qui, pendant quinze ans, ont trouvé dans leurs cœurs de si nobles inspirations, chaque fois qu'il s'agissait de réclamer pour les hommes de couleur l'égalité politique et sociale, se souviendront-ils d'avoir compassion, retrouveront-ils cette énergie qui faisait reprendre à leurs protégés quelque courage, parce qu'elle leur prouvait qu'ils avaient encore des amis dans la mé-

tropole ; ou bien, immobiles sur leurs bancs, impassibles comme s'il s'agissait de questions auxquelles ils n'eussent jamais pris aucun intérêt, laisseront-ils adopter, sans discussion approfondie et comme au pas de course, des lois incompatibles avec les besoins généraux, et qui ne sont conçues que dans l'intérêt d'une aristocratie?

Il y a lieu de s'étonner de la légèreté avec laquelle on constitue chez nous. Il n'est que bien peu de membres de la Chambre des Députés qui aient quelque connaissance de l'état des colonies, et ceux-là même qui sont, sous ce rapport, plus instruits que les autres, ne les connaissent la plupart que par leurs relations de commerce, qui, ne les mettant en rapport qu'avec la population blanche, ne leur procurent que des renseignemens partiaux et incomplets. Les autres Députés doivent nécessairement voter de confiance, et il est à craindre qu'ils soient moins préoccupés de la question politique, de la question de droit social, de la question d'humanité, que des questions mercantiles qui s'y rattachent, mais qui ne devraient jamais absorber la question principale. Si nos mœurs constitutionnelles avaient plus de gravité, avant de prendre un parti, ou bien d'improviser, en deux sessions, quatre projets de loi, dont les deux derniers reposent sur des bases entièrement différentes de celles des deux premiers, on n'aurait pas manqué de provoquer une enquête sérieuse sur l'état des colonies, afin de préparer une charte coloniale vraiment applicable à une contrée dont il est d'autant plus nécessaire d'étudier la position qu'elle est tout exceptionnelle. La loi doit être la fille des faits, selon l'heureuse expression de M. Cousin ; constatez donc les faits avant de rédiger les lois. On l'a essayé après la révolution de juillet; des commissions d'enquête furent nommées à propos de questions moins importantes que celle-ci, sans doute, mais qui n'étaient cependant pas sans portée. Qu'en est-il résulté? Au lieu de se livrer à des recherches laborieuses, à une étude persévérante des faits, à un travail qui pût révéler l'état du pays sous le rapport sous lequel on avait jugé utile de l'envisager, les commissions d'enquête se sont deux ou trois fois réunies; chaque membre a dit ce qu'il savait, sans s'embarrasser de chercher ailleurs des lumières nouvelles; et de ces renseignemens, que par hasard on s'est trouvé avoir, est né un rapport, si tant est qu'il y ait eu un rapport. Ce n'est pas ainsi qu'on entend les enquêtes en Angleterre; et pour ne parler ici que de la question des colonies, sur laquelle tout annonce que nos voisins en viendront bientôt à une solution définitive, à quel examen approfondi ne se sont pas livrés les comités nommés par la Chambre des Lords et par la Chambre des Communes pour recueillir tous les documens et tous les faits propres à l'éclaircir! Les rapports de ces comités et les pièces justificatives qui les accompagnent forment trois énormes volumes in-folio. Voilà donc une question vraiment élaborée, avant d'être résolue. Sans doute les méprises sont encore possibles; mais du moins on a fait tout ce qu'on pouvait pour les éviter. La nation prend confiance dans ses représentans, parce qu'elle voit qu'ils ne craignent aucune peine pour découvrir la vérité; elle s'instruit elle-même, et ses préjugés disparaissent devant les faits qui les réfutent. En France, il en est tout autrement: c'est à peine si l'on peut obtenir de beaucoup de membres des deux Chambres de lire les écrits qu'on leur fait distribuer sur les projets soumis à leurs délibérations. Et quant au droit de pétition, dont les Chambres devraient encourager l'usage, en accordant une sérieuse attention aux pétitions qui leur sont adressées, parce qu'il est, non seulement le moyen le plus légitime par lequel les citoyens peuvent provoquer des améliorations, mais encore comme une soupape par laquelle s'échappe le mécontentement, qui, s'il était contenu, menacerait de faire explosion, voyez le cas qu'on en fait! C'est en présence de neuf membres que la Chambre des Députés, si chambre il y avait, décidait l'autre jour du sort de plusieurs pétitions. Disons-le hautement, il est immoral de se jouer ainsi des fonctions dont on est revêtu; et, comme le remarquait avec raison M. Charamaule, « si la Chambre veut que ses travaux « soient pris au sérieux, qu'elle s'en occupe sérieusement « elle-même? »

MM. Fabien, Bissette et Mondésir-Richard trouveront-ils la Chambre plus attentive qu'elle ne l'est souvent pour les pétitionnaires. Leur caractère de mandataires d'une population malheureuse, les infortunes des deux premiers d'entre eux, victimes du préjugé de la couleur, et qui, chassés ignominieusement loin du foyer domestique par les passions d'une caste dont ils ne voulaient pas reconnaître la suprématie, ne tiennent plus au sol qui les a vu naître que par les services qu'ils rendent aux frères qu'ils y ont laissés; enfin, la sainteté des droits qu'ils défendent, leur vaudront-ils plus d'égards? Nous l'ignorons. Mais nous voulons, en tout cas, contribuer, pour notre part, à donner de la publicité à leurs réclamations, afin d'exciter chez nos lecteurs la sympathie que mérite la cause des hommes de couleur. C'est l'opinion qui, en dernier ressort, revise les lois, et si on en fait de partiales, elles ne pourront subsister. Au surplus, nous ne voulons pas anticiper sur l'événement; si le vote de la Chambre est contraire à nos vœux, nous nous abstiendrons même de lui faire des reproches sur la résolution qu'elle aura prise, car nous savons combien la question est délicate; mais c'est à cause de cela même que nous aurions voulu des lois nées d'une enquête faite en présence du pays, au lieu de lois préparées dans le cabinet du directeur des colonies, d'après les inspirations des représentans de la population blanche.

M. Bissette, dans la brochure dont il est l'auteur, trace d'abord l'histoire des projets de loi sur les colonies, présentés depuis la révolution de juillet. Il montre que la première pensée du gouvernement a été de soumettre aux Chambres une loi sur l'affranchissement; et qu'une commission, nommée par lui, prépara le projet que M. de Tracy présenta le 7 septembre 1831, en son propre nom, sous forme de proposition. Le ministre de la marine en obtint l'ajournement, en annonçant que le gouvernement présenterait incessamment un projet de loi sur le même objet; mais il se borna à proposer une loi sur les droits civils et politiques. La commission chargée de l'examiner y introduisit, par des amendemens, des dispositions relatives à l'affranchissement oublié par le ministre; et modifié ainsi, il aurait sans doute été adopté, si la session n'eût été trop courte pour que le travail de la commission pût être discuté. Le ministre rendit alors, entre les deux sessions, l'ordonnance du 12 juillet sur les affranchissemens, ordonnance qu'il est difficile de concilier avec l'article 64 de la charte, et qui paraît avoir eu pour but principal d'empêcher que l'affranchissement ne fût consacré par la loi comme un principe et que l'exercice n'en fût en conséquence réglé aussi par une loi (1). En effet, le projet adopté par la Chambre des Pairs, et soumis en ce moment à la Chambre des Députés, ne dit pas un mot des affranchissemens, au mépris des sages amendemens que la commission de cette dernière chambre avait proposés en 1832. Le gouvernement a donc fait des pas rétrogrades; il veut ménager un parti hostile à toutes les améliorations, parce qu'il est impossible d'améliorer, sans froisser son amour-propre. Le sort des *patronés* ou *libres de fait*, n'est donc pas encore légalement fixé. On dirait que les rédac-

(1) Cette ordonnance elle-même a été violée par M. le gouverneur de la Martinique, qui, quoique l'art. 6 s'exprime ainsi : « les » divers actes relatifs à l'affranchissement ne sont soumis qu'au » *droit fixe d'un franc,* » a porté ce droit à 5 fr.

teurs du projet de loi, sachant fort bien que le système colonial, ainsi que M. de Lacharrière l'a si franchement avoué, repose tout entier sur l'intervalle qui sépare le blanc du nègre, et que l'homme de couleur placé entre eux devait faire paraître immense, et voyant que les choses en sont venues au point qu'il faut nécessairement confondre en une seule classe les hommes de couleur et les blancs, ont voulu, dans l'intérêt des colons, et pour maintenir, s'il est possible, la force morale prodigieuse qui résulte de la divsiion en trois castes substituer la caste des *patronés* à celle qui se plaçait jusque ici entre le nègre et le blanc. « Ils ne pourront plus être traités » comme des esclaves, dit M. Mondésir-Richard; mais ils » ne seront pas traités non plus comme les personnes nées » libres, ou ayant acquis légalement la liberté. La jouissance » des droits civils ou des droits politiques leur est interdite. Nouveaux parias de cette nouvelle législation, ils » auront bientôt pris la place des hommes de couleur, et » ceux-ci formeront à leur tour une autre classe que j'appellerai *quasi-blanche*, qui surgira infailliblement de la combinaison de cette loi et de la loi organique, par les conditions exorbitantes attachées à l'exercice des droits politiques. Ainsi, au lieu des trois classes actuellement existantes, il y en aura quatre : 1° Des blancs privilégiés par » le fait; 2° des hommes de couleur *quasi-blancs*, ayant » leurs droits civils et politiques, mais ne pouvant exercer » ces derniers droits; 3° des patronés ou libres de fait, sans » droits civils ni politiques; 4° enfin des esclaves. » Nous le demandons, que pourra-t-il résulter d'un tel état de choses? Et, il faut bien le dire, tout annonce que la loi projetée produirait l'effet prévu par les mandataires des hommes de couleur.

Quant à l'assertion de ceux-ci, que les hommes de couleur seront dans l'impossibilité d'exercer les droits politiques qu'on leur accorde, elle n'est que trop fondée. M. Bissette a très-bien fait voir comment on les en prive au moyen du cens électoral qu'on propose de fixer. « Les fonctions de conseillers coloniaux continueront comme par le » passé, dit-il, d'être le patrimoine de quelques familles » privilégiées, de quelques colons blancs; c'est l'ancien régime avec tout son odieux préjugé de castes. En effet, la » déception frappe les yeux de tous. A Cayenne et à Bourbon, la population blanche est infiniment supérieure aux » hommes de couleur : on fixe à un taux moins élevé le cens » électoral et d'éligibilité, parce que là la concurrence des » hommes de couleur n'est nullement à redouter. Ils ne parviendront à être membres du conseil colonial que par pure » concession. A la Martinique et à la Guadeloupe, où la » population des hommes de couleur est en majorité, mais » ne possède que la moyenne fortune, on élève le même » cens à un taux qui doit naturellement les exclure du conseil colonial; au moyen de cette élévation du cens, un » très-petit nombre d'hommes de couleur pourra arriver dans » les colléges électoraux. Le rapporteur de ce projet de loi » à la Chambre des Pairs, M. Gautier lui-même, après » avoir fait le dénombrement de la population sur les renseignemens authentiques soumis par le ministère de la » marine, a indiqué la déception que nous signalons dans ce » projet. Il a déclaré que la loi proposée n'appelait les hommes de couleur à la participation aux droits électoraux » que dans la proportion du *septième* du nombre des électeurs; *proportion*, a-t-il ajouté, *très-faible relativement » au rapport de leur nombre avec la population libre.* »

L'article 20 du projet de loi fait entrer comme complément de cens *la propriété mobilière*, en statuant qu'une ordonnance royale déterminera, *avec les modifications qu'exigent les localités*, l'application aux colonies de ce principe, posé par la loi du 19 avril 1831 sur les élections. Quelque libérale que semble cette disposition, nous ne pouvons nous empêcher d'en être effrayés, en nous rappelant qu'aux colonies *l'esclave* est considéré comme *meuble*, et que, par conséquent, si *la propriété mobilière* entre comme complément de cens, la possession d'un homme pourra concourir à assurer à son maître un droit politique. Qui ne voit que ce serait là mettre une nouvelle entrave aux affranchissemens, puisque aucun planteur ne consentirait à accorder la liberté à son esclave, s'il se privait par là de la faculté d'être électeur ou éligible! Et qu'on ne nous accuse pas de donner à cet article un sens qu'il n'est pas probable qu'il ait dans la pensée du ministre. Nous sommes autorisés à cette interprétation par un article qui correspond à celui-ci, et qui se trouvait dans le projet de loi sur le régime législatif des colonies présenté le 16 décembre 1831, par le ministère de la marine; il y était dit expressément qu'*à la Martinique et à la Guadeloupe, chaque noir recensé, de tout sexe, compterait pour un trentième du cens électoral* (art. 23). La même disposition ne se retrouve-t-elle pas, plus voilée, nous en convenons, mais tout aussi réelle, dans le nouveau projet du gouvernement?

MM. les mandataires des hommes de couleur se livrent à une juste critique des articles 2 et 3 de ce projet, qui contiennent l'énumération des matières sur lesquelles le pouvoir législatif et les ordonnances royales auront à statuer; et de l'article 4, qui ouvre un vaste champ à l'arbitraire, en ne spécifiant pas nettement les attributions du conseil colonial.

Dans la troisième brochure que nous annonçons, MM. Fabien, Bissette et Mondésir-Richard appellent l'attention de la Chambre sur la classe des esclaves, dont les lois en discussion ne s'occupent pas. Ils réclament pour eux le recours en cassation en matière criminelle; le droit de se racheter; la suppression du supplice du fouet et de la chaîne de police; l'inviolabilité de la liberté dans la personne de ceux qui sont devenus libres par accession du sol métropolitain; l'abolition de la taxe des esclaves suppliciés, et la faculté d'hériter du maître. Ils demandent aux députés d'user de leur initiative pour proposer une loi dont ces améliorations seraient les bases. « Le monstrueux abus de l'esclavage, disent-ils en » terminant, ne peut demeurer sur la terre comme un fait » éternel. Cette longue iniquité sociale aura son terme; il » faut pourvoir à la transition; il faut un nouveau régime » des esclaves, qui les prépare à la liberté. L'œuvre des » Chambres serait incomplète si, à côté des lois pour les » libres, elles ne plaçaient une loi pour les esclaves. »

Puisse cet appel être entendu des représentans de la France! Ne caressons pas le monstre que nos voisins sont sur le point d'immoler. Lorsque, dans quelques jours peut-être, le parlement britannique prononcera l'abolition de l'esclavage, son arrêt ne l'atteindra pas seulement à la Jamaïque. Non, à la Caroline, à la Havane, au Brésil, dans les Antilles françaises, il sera frappé du même coup; car il est impossible que l'humanité fasse, sur un point du globe, un grand pas en avant, sans qu'on s'en ressente partout où il y a quelques traces de civilisation et de Christianisme. Si l'Angleterre n'a plus d'esclaves, la France ne voudra pas non plus en avoir plus long-temps. L'esclavage pèsera comme un crime sur la conscience nationale; et, malgré les sophismes des hommes intéressés à sa conservation, il faudra en faire disparaître du sol français jusqu'aux dernières traces. Hâtons-nous donc de pourvoir à la transition, de peur d'être ébranlés par la violence d'une secousse à laquelle nous aurions négligé de nous préparer, quoique tout la fasse prévoir. Cet événement nous paraît moins éloigné que ne semblent le croire ceux qui cependant le redoutent le plus; et c'est pour cela que nous élevons souvent la voix, pendant qu'il en est temps encore, leur disant, avec le prophète, ces paroles de l'Eternel : « Soyez attentifs! Voici, je

» vais faire venir un mal sur ce peuple-ci, savoir le fruit » de leurs pensées, parce qu'ils ont rejeté ma loi. »

DES LOTERIES.

On a souvent agité, sous la restauration, l'important sujet des loteries. Les députés de la gauche s'exprimaient alors avec beaucoup de zèle et de véhémence contre ce jeu qui présente d'autant plus de dangers qu'il est revêtu d'une sanction légale. Plusieurs écrits furent publiés, à la même époque, contre l'établissement des loteries, et l'on se souvient que la Société de la Morale chrétienne en fit l'objet d'un concours.

Depuis la révolution de juillet, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'intérêt qu'avait paru exciter cette grave question s'est beaucoup refroidi, et il y a loin de ce que promettait un si beau zèle à ce qu'il a tenu. La suppression de la loterie royale a été décidée, mais seulement une suppression graduelle, et qui ne sera complète qu'en 1836. En même temps on a cherché, en fixant un minimum pour les mises, à atténuer les funestes effets de ce jeu pour les classes inférieures. Mais ces réformes sont très-loin de satisfaire à ce qu'exigent les intérêts bien entendus de la morale et de la société. D'ici au moment qui doit voir l'entière suppression de la loterie, c'est-à-dire dans un intervalle de trois ans, que de maux peut encore produire cette fatale institution! Et quant au minimum fixé pour les mises, on sait de reste que ce n'est là qu'un bien faible palliatif à un mal immense.

La Chambre des Députés doit s'occuper incessamment du budget des recettes; ce sera pour elle le moment de revenir sur une mesure incomplète et d'achever son œuvre. Puisse-t-elle faire quelque trève à de stériles débats pour s'occuper alors sérieusement d'intérêts bien autrement graves que ceux qui la divisent chaque jour.

En attendant, et pour appeler l'attention sur ce sujet, nous recueillons dans les feuilles américaines un fait qui a acquis une haute importance, parce qu'il a donné lieu à une communication adressée aux deux chambres de la législature par le gouverneur Lincoln, pour faire supprimer immédiatement toute espèce de loterie dans les États-Unis. *Légalement*, ce jeu n'est plus autorisé dans cette république; aucun établissement national ne le sanctionne; mais *de fait* il existe encore, parce que des particuliers ne craignent pas d'établir des loteries clandestines. Le gouvernement avait fermé les yeux sur ces infractions à la loi; mais le triste événement qui vient d'arriver à Boston, et que nous allons communiquer à nos lecteurs, aura sans doute pour résultat de provoquer les mesures les plus rigoureuses contre les directeurs de ces loteries illégales.

Nous laissons parler le *Boston Daily Atlas*, journal américain :

« Les sentimens de l'opinion publique n'ont peut-être jamais été excités d'une manière plus vive et plus pénible que par le suicide de David H. Ackers, qui vient d'être connu dans cette ville. L'indignation générale qu'on en a éprouvée aura sans doute ce bon effet de détruire dorénavant les causes qui pourraient amener des catastrophes de ce genre.

» M. Ackers, dont la triste fin a été accompagnée de regrets universels, avait rempli, pendant dix ans, les fonctions de commis principal dans l'une des plus importantes maisons de commerce de Boston; et il a joui, jusqu'à l'heure de sa mort, de l'entière confiance de ses chefs.

» Son caractère, sous le rapport de la probité et de l'honneur, était sans tache. Affable et modeste dans ses manières, tempéré dans ses habitudes, vivant d'une vie retirée, il s'était fait aimer de tous ceux qui le connaissaient, et on ne lui soupçonnait aucun vice.

» Lorsque l'affligeante nouvelle qu'il n'existait plus commença à se répandre, l'idée ne vint à personne qu'il avait terminé sa vie par un acte de sa propre volonté. Le bruit public supposa d'abord qu'il avait été volé et *assassiné*, et l'on admit cette conjecture avec une profonde horreur, mais en même temps avec une pleine confiance. Ce fut seulement lorsqu'on eut acquis, par un écrit de sa propre main, l'irrécusable assurance du suicide, que ceux qui l'avaient connu, aimé, protégé, furent contraints de sentir qu'il les avait trompés par de faux dehors, et que, dans l'excès des remords de sa conscience, il avait voulu expier un crime par un autre, par le plus irréparable de tous.

» Mais non : disons mieux, il a été réellement assassiné! Les vagues qui ont roulé sur sa tête, lorsqu'il s'est précipité dans le fleuve d'où il ne devait plus sortir, ces vagues homicides ne l'ont pas conduit plus sûrement à la mort, que l'homme qui l'entraîna, par une tentation perfide, loin du sentier du devoir et de la paix.

» Ackers a été la victime d'une association qui, pour le malheur de notre ville, et au mépris des lois, exerce sa funeste industrie de carrefour en carrefour, de maison en maison, et brave la vindicte publique. La cause de sa mort, il faut la chercher à la porte d'un vendeur de billets de loterie. On croira difficilement jusqu'à quel point il a été égaré par cet infâme trafic. Dans le court espace de sept à huit mois, il a dissipé 18,000 dollars (environ 97,000 fr.), et chaque centime de cette somme a été perdu à la loterie.

» Je n'ai en aucune manière le désir d'exciter contre qui que ce soit une haine *qu'il ne mérite pas*; je ne veux provoquer des sentimens de colère contre aucun moyen particulier de gagner sa vie, pourvu que ce moyen soit honnête; mais je dois parler en termes énergiques contre cette abominable industrie, contre ce jeu profondément immoral, qui entraîne à des fraudes si monstrueuses; et je me tromperais beaucoup sur les sentimens de mes concitoyens, s'ils ne jugeaient pas avec moi que ces loteries particulières doivent être immédiatement supprimées. Il faut chercher ceux qui les dirigent, pour les traduire devant les tribunaux et leur faire infliger la peine qui leur est due.

» On m'a permis de copier l'écrit que le malheureux Ackers a tracé avant sa mort, et qui a été trouvé dans son pupitre. Il est probable qu'il l'a rédigé quelques momens avant de commettre l'acte criminel auquel il s'est laissé entraîner par l'angoisse du remords. C'est une peinture simple et frappante du malheur. Nous voyons, dans ces lignes tracées à la hâte, jusqu'à quelle profondeur de misère une première faute peut conduire un homme, dont toute la vie avait été jusque-là pure et sans reproche.

» Lisez cet écrit, vous qui désirez de savoir combien il est essentiel de veiller sur soi-même dès le commencement d'une mauvaise pensée; lisez-le, vous qui craignez de vous souiller d'un crime. Nous demandons chaque jour à Dieu de *n'être pas induits en tentation*. Veillons donc, en même temps que nous faisons cette prière; veillons pour éloigner la tentation de nous, de nos enfans, de nos proches, de nos amis. Nous avons élevé la voix contre le vice de l'intempérance, nous avons fait retentir le pays de nos avertissemens, et nous avons bien agi. Mais rappelons-nous qu'il y a un autre vice, un autre ennemi, dont les attaques, bien que moins fréquentes, ne sont pas moins dangereuses ni moins funestes. Le détaillant d'eau-de-vie peut au moins dire en sa faveur que son misérable trafic n'est pas défendu par les lois; mais le vendeur de billets de loterie n'a pas même cette triste excuse. Son industrie est illégale aussi

bien qu'immorale, et elle a couvert de deuil plus d'une demeure où l'intempérance n'avait jamais pénétré. Le malheureux Ackers n'est pas le seul qui ait été conduit par la loterie à l'ignominie et à la mort ; mais que chacun fasse son devoir, et ce sera le dernier événement de cette nature.

» Voici l'écrit trouvé dans le pupitre d'Ackers :

« J'ai suivi, dans les sept derniers mois, le chemin large » qui mène à la perdition.

» Il y eut un temps, et il n'est pas encore éloigné, où ma » vie était heureuse, parce qu'elle était libre de fraude et » d'inquiétude.

» L'époque où j'ai commencé à m'écarter de la route du » devoir, remonte au mois de juin dernier ; c'est alors que » j'ai pris part au jeu de la loterie. Depuis ce temps, j'ai » perdu ce que je possédais, et même ce qui ne m'appar- » tenait point, comme vous le verrez par le montant de ce » que je dois à MM. J. R. et Cie. Chaque dollar de cette » somme a été dissipé au jeu de la loterie.

» J'ai passé ou plutôt traîné la plus misérable existence » pendant les deux ou trois derniers mois. Mes nuits n'a- » vaient plus de sommeil, mes jours plus de repos, et une » conscience bourrelée de remords m'a conduit à cet acte » fatal.

» Je n'ai retardé de le commettre que dans l'espoir de » rendre à MM. J. R. et Cie une partie de la somme que » je leur dois. Mais mon attente a été trompée ; le malheur » me poursuit, et plus je vivrais, plus ma dette serai » grande.

» Quand je regarde en arrière, et que je considère mon » état actuel, je ne puis pas comprendre comment il a été » possible que je fusse entraîné jusqu'à ce degré d'égare- » ment. Quoi ! la réputation que j'avais acquise, la con- » fiance qui m'était accordée, le repos dont je jouissais, la » récompense dont on payait mes faibles services, tout a » été perdu en un instant....... Mais cette perte est plus » grande que je ne puis la porter.

» Oh ! si les sept derniers mois de mon existence pou- » vaient être retranchés, anéantis! Mais non, je dois par- » tir ; et avant que cet écrit vienne sous les yeux d'un être » humain, mon esprit aura paru devant mon Créateur et » mon Maître, pour lui rendre compte de mes crimes d'ici- » bas, et pour recevoir l'effrayante sentence qui attend » l'imposteur, le traître, le suicide.

(Ici deux ou trois lignes effacées.)

» J'ai des amis que je ne quitte pas sans le plus profond » regret ; la nécessité seule me fait résoudre à cette sépa- » ration.

» O malheureux ! c'est la loterie qui a causé ta ruine!

» Je ne puis rien écrire de plus. »

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LA CONVERSION CHRÉTIENNE.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Tout esprit sérieux qui s'arrêtera quelques instans à mesurer la grandeur et l'énergie des images par lesquelles nous est représentée, dans l'Évangile, la conversion chrétienne, sentira que cette conversion doit être bien autre chose qu'un simple changement d'opinion sur le Christianisme, autre chose qu'un enthousiasme transporté du monde au système évangélique, autre chose enfin qu'une vive émotion de notre sensibilité naturelle. Il semble impossible que ces images, quelque hyperboliques qu'on les suppose, ne fassent pas au moins entrevoir qu'il s'agit d'un fait nouveau, d'une révolution radicale, qui a renouvelé l'homme tout entier, qui appelle toutes ses facultés à une nouvelle vie. Le pharisien Nicodème a été témoin de quelques scènes de la vie du Christ ; elles ont suffi pour dissiper les préjugés de cet homme sincère contre le Fils de Marie, et lui ont révélé en lui un envoyé de Dieu. Toutefois Nicodème est encore loin d'une vraie conversion ; car, désireux d'être enseigné par Jésus, mais n'osant s'avouer son disciple, c'est de nuit qu'il va lui rendre visite, et l'aborde par ces paroles : « Maître, nous savons que tu es un docteur venu de Dieu ; car personne ne peut faire les miracles que tu fais, si Dieu n'est avec lui. »

La réponse de Jésus est tout-à-fait remarquable : « En vérité, en vérité, dit-il au pharisien, si quelqu'un n'est né de nouveau, il ne peut point voir le royaume de Dieu. » Il me souvient d'avoir été plus d'une fois surpris de cette parole, au temps où Jésus-Christ n'était encore pour moi qu'un docteur ; non-seulement je la trouvais obscure, mais je ne parvenais pas à comprendre quel rapport elle pouvait avoir avec la profession de foi de Nicodème. Et comment eussé-je trouvé ce rapport ! La réponse du Sauveur a précisément pour but d'apprendre à Nicodème toute la distance qu'il y a entre la religion d'un homme qui ne regarde le Christ que comme un docteur venu de Dieu et celle d'un vrai chrétien. Cette distance n'est rien moins que celle qui sépare un être sans vie d'un être vivant. Et en effet, la vraie conversion est comparée dans le passage que nous venons de citer à une naissance nouvelle. Ailleurs elle est représentée sous l'image d'une résurrection, d'un réveil d'entre les morts. (Col., III, 1. Eph., II, 5.) Ailleurs encore le chrétien est comparé à un sarment enté sur un cep nouveau, et dans lequel circule par conséquent une sève, une vie toute nouvelle (Jean, XV). C'est toujours par des figures analogues que l'Écriture nous peint la grandeur du changement qui s'opère dans l'âme humaine, au moment de sa conversion à l'Évangile. Essayons de justifier par les faits l'énergie de ces images. Pour cela, nous n'avons qu'à mettre en regard l'un de l'autre, d'une part, l'état spirituel d'un homme étranger à la vie chrétienne, de l'autre, celui d'un vrai disciple de Jésus-Christ.

La vie morale que l'homme reçoit de l'homme présente deux caractères saillans et distinctifs : d'abord, elle est essentiellement terrestre, puis elle manque d'harmonie, double résultat de la dégradation d'une nature qui, en sortant des mains du Créateur, portait l'empreinte de sa céleste origine et participait à l'ordre admirable qui se remarque dans le système de l'univers.

Que la vie morale de l'homme soit essentiellement terrestre, c'est ce que prouvent la source de ses joies et de ses peines, l'objet de ses affections les plus chères, la portée et le rôle actuels de son intelligence. Qu'aimons-nous? que comprenons-nous? Répondre à ces deux questions sera mettre en évidence cette triste vérité.

Qu'aimons-nous naturellement? Avant tout, par-dessus tout, aux dépens de tout, nous-mêmes. Le MOI humain n'est plus le foyer d'où s'échappe de toutes parts un amour expansif et généreux ; c'est le centre, le but dernier d'un amour égoïste qui n'en sort que pour y revenir toujours, après avoir été chercher au dehors de quoi se satisfaire. Pour nier ce fait, il faut n'avoir jamais pris la peine de faire bon compte avec soi-même, n'avoir jamais soulevé un seul des replis de nos propres cœurs. L'égoïsme est au fond de nos affections les plus désintéressées en apparence, non moins que dans nos sentimens les plus directement personnels ; il est aussi réel dans l'amitié, dans l'amour, dans les affections de famille que dans l'orgueil, l'amour-propre et l'ambition ; il n'y a de différence à cet égard que dans le chemin que prend

l'affection qui émane de nous pour revenir à nous; notre manière de nous satisfaire n'est pas la même dans tous ces cas, mais c'est toujours nous qui nous trouvons à son but comme à son point de départ. Encore si notre puissance d'aimer ou de nous aimer allait s'alimenter au-delà d'un monde qui passe et qui la trompe sans cesse; mais point, c'est dans ce monde même qu'elle se renferme, c'est dans son étroite sphère que se trouve concentré tout ce qu'il y a d'affections réelles dans la vie humaine; car je n'appelle pas des affections réelles les élans extatiques d'une sensibilité qui s'égare sans but sur les ailes de l'imagination, élans rares et qui n'attestent en nous que l'existence d'un besoin d'infini, dernier lien de l'homme avec la sphère supérieure que son âme a quittée. Que demande notre cœur? l'approbation des hommes, l'amitié, l'amour des hommes, des richesses, du bien-être matériel: toutes choses qu'il faut demander aux êtres fragiles de la terre.

Que comprenons-nous? Pour mesurer la véritable portée de notre intelligence, qu'on compare les progrès de notre industrie et des sciences physiques à ceux des sciences morales et de la haute philosophie. Tandis que les premières marchent de progrès en progrès et que dans ce domaine essentiellement terrestre l'homme se montre véritablement le dominateur de la terre (Genèse, I. 26), les grandes questions métaphysiques restent toujours pendantes au tribunal de la raison humaine; leur solution semble se dérober à elle dans la profondeur des cieux, et jusqu'à ce jour tout ce que nous savons avec certitude de Dieu, de la nature et de la destination de l'homme après le temps, c'est à une révélation surnaturelle que nous en sommes redevables.

Il faut, il est vrai, reconnaître dans la raison comme dans le cœur humain le besoin de quelque chose de plus réel, de plus grand, de plus stable que les choses de cette terre; mais ce besoin si obscur, si faible chez la multitude, et que les autres ne laissent parler que lorsqu'ils sont pleinement satisfaits, ou lorsqu'il faut désespérer de ce monde, ce besoin trouve dans l'homme abandonné à lui-même, des obstacles insurmontables à sa satisfaction : la raison l'égare dans les régions incertaines d'une science « faussement ainsi nommée, » et l'égoïsme de notre cœur, s'il n'en arrête les élans, lui voile au moins le Dieu qui seul pourrait le satisfaire, parce que ce Dieu a droit à notre premier amour, et réclame une gloire et un culte auxquels nous ne renonçons pas volontiers. Le besoin de l'infini est au sein de notre âme comme une belle ruine qui atteste la grandeur de notre origine et de notre destination, et qui ne sert qu'à faire ressortir les ravages du péché dans la nature de l'homme.

Mais rien ne montre mieux ces ravages que le désordre des élémens de notre vie morale. Tandis que chacun d'eux, s'il conservait la place qui lui convient, concourrait pour sa part à la paisible et harmonieuse manifestation de cette vie, nous les voyons hors du rang qui leur fût assigné par Dieu, s'entre-choquer dans leur action; nous voyons les mobiles d'un ordre inférieur commander avec une funeste énergie à ceux qui devaient dominer sur eux, et la conscience, ce moniteur dont la voix obtiendrait chez un être normal une obéissance prompte et constante, ne plus être écoutée et devenue comme une autre Cassandre, impuissante à faire valoir ses avis.

A cette esquisse de la vie morale de l'homme déchu, opposons maintenant celle de la vie qui commence dans le chrétien au moment de sa conversion. Si la première est essentiellement terrestre et soumise aux orages, aux vicissitudes, aux vanités d'un monde qui passe, celle-ci, au contraire, est éminemment céleste et porte l'empreinte de la paix, de l'harmonie, de la stabilité du monde supérieur qui est à la fois son principe et sa fin.

Toute âme d'homme, dont l'Evangile prend vraiment possession, voit commencer pour elle une existence radicalement opposée à celle dont elle vivait auparavant. Ce n'est pas une seule de ses facultés qui subit ce changement; la vérité qui la pénètre n'a pas seulement pour effet d'éclairer sa raison, de ranimer sa sensibilité, de réveiller sa conscience, ou d'offrir un aliment à son imagination; elle pénètre tout d'abord au centre de l'être moral, elle va tout droit au MOI, le détrône, met Dieu à sa place, commence par remplacer l'affection idolâtre qui dominait toute la vie par une affection légitime, et met ainsi une autre sève à la racine de l'arbre. Cette révolution, qui ne s'accomplit pas sans résistance, s'étend de là à l'homme tout entier; le nouveau souverain se soumet toutes les facultés morales et intellectuelles de son bienheureux sujet; et leur donne à toutes à la fois, un aliment substantiel et céleste, au lieu de l'aliment terrestre qui ne peut le satisfaire. Le véritable chrétien change de but, d'affection, de vues; et l'ordre, la subordination se rétablissent en lui.

Il ne met plus son bonheur à la merci des vicissitudes de ce monde; celles-ci ne sont maintenant pour lui que les accidens d'un pénible voyage; les yeux fixés sur le but céleste dont il approche sans cesse, il trouve dans chacun de ces accidens une nouvelle « invitation de son Dieu à penser aux choses qui sont en haut plutôt qu'à celles qui sont sur la terre. » Son égoïsme fait place à un amour dévoué pour ses semblables; il les aime d'autant mieux qu'il les aime pour eux-mêmes, et non plus seulement pour lui; et la preuve que cet amour est réel, c'est d'abord qu'il s'étend bien au-delà du cercle d'amis et de parens qui peuvent rendre au chrétien amour pour amour; c'est ensuite qu'il embrasse avec sollicitude toute la vie de ceux qui en sont les objets, leur vie morale plus encore que leur bien-être matériel, leur sort dans l'éternité plus que leur sort dans le temps.

Avant la conversion, la conscience est traitée comme un conseiller fâcheux dont la voix importune, soit qu'il avertisse, soit qu'il adresse des reproches; elle finit ordinairement par se taire, du moins dans les circonstances ordinaires de la vie, et ne parle plus que lorsqu'on vient à franchir les limites de la morale publique. Le premier effet d'une conversion réelle est de réveiller ce précieux sens de l'âme, le second d'apaiser l'angoisse qui accompagne un semblable réveil; rendre ainsi à la conscience humaine la vie et la paix, lui rendre tout son crédit, en lui retirant toutes ses foudres, c'est un miracle dont l'Evangile seul a le secret, et qui caractérise bien la conversion chrétienne.

La raison de l'homme en qui règne le Dieu de l'Evangile participe aussi du bienfait immense de la conversion. Guidée par la Révélation, elle s'élève avec elle au-dessus des scènes de ce monde, et sans s'égarer dans les nuages d'une fausse science, sans vouloir pénétrer dans les secrets du Créateur au-delà de ce qu'il lui en découvre lui-même, elle est admise à contempler des trésors de sagesse dont elle n'avait nulle idée. Surtout elle ne flotte plus comme auparavant à tout vent de doctrine. Elle a trouvé à la même source la lumière qu'elle cherchait pour s'élever aux plus sublimes contemplations et celle qui lui était nécessaire pour conduire l'homme ici-bas dans une route sûre.

Etre converti, c'est avoir découvert que le mal moral est le plus grand des malheurs, c'est lui retirer l'obéissance volontaire qu'on lui avait accordée, et se débattre sous son joug; c'est, après avoir appris à désespérer de ses propres forces, de sa propre sagesse, après s'être vu condamné par la loi sainte de Dieu, connaître Jésus-Christ comme son Rédempteur, mettre toute son espérance en Lui, se sentir justifié, consolé, fortifié, délivré par lui; c'est sentir

que sa cause est devenue la nôtre, soit en nous, soit hors de nous.

Il ne faut pas moins que cela pour caractériser une vraie conversion. Est-ce donc exagérer que de la comparer à une renaissance, à une résurrection, et de l'appeler une nouvelle vie? Et cependant nous n'avons fait qu'ébaucher ici le type du nouvel homme, nous avons dû omettre dans cette esquisse une foule de traits, de détails, qui eussent rehaussé la parfaite originalité de ce type, et qui étaient peut-être nécessaires au contraste que nous voulions établir. Mais nous aurons plus d'une occasion de revenir sur cet important sujet; en attendant, puissions-nous avoir appelé sur lui une attention qu'il réclame au nom de nos plus grands intérêts !

MÉLANGES.

De la publicité relativement aux établissemens publics, aux Etats-Unis. — Il y a des pays où les établissemens publics sont tel lement considérés par le gouvernement comme sa chose personnelle, qu'il en interdit l'entrée à qui bon lui semble, de même qu'un propriétaire défend celle de sa maison, selon son bon plaisir. Ce sont des espèces de sanctuaires administratifs, dans lesquels nul profane ne peut pénétrer. Ces établissemens, dans l'Amérique du Nord, sont considérés comme appartenant à tous. Ainsi, par exemple, les prisons y sont ouvertes à qui veut y entrer, et chacun peut prendre connaissance de l'ordre intérieur qui y règne. Tous ceux qui se présentent sont admis moyennant une petite rétribution de 25 cents (1 fr. 32). Ces visites deviennent pour la prison une source de revenu, et l'administration porte en recette l'argent qui en provient. Pendant l'année 1830, la prison d'Auburn s'est créé par cette seule voie un produit de 8,081 fr. Elle a, dans cet espace de temps, été visitée par 6,096 personnes. Le contrôle de l'opinion publique qui s'exerce de cette manière est certainement le meilleur de tous.

Entretien des orphelins dans le duché de Saxe-Weimar. — Tous les Etats d'Allemagne ont des maisons d'orphelins. Le duché de Saxe-Weimar avait depuis long-temps un établissement de ce genre, qui coûtait plus qu'il n'était utile. La direction de cet établissement s'est avisée, pour y remédier, d'un moyen qui lui a parfaitement réussi : au lieu d'instruire les orphelins dans une seule et grande maison, elle les donne à élever à des tuteurs particuliers, c'est-à-dire qu'elle les met en pension dans des familles, qui, ayant un plus petit nombre de pupilles, les surveillent mieux et les nourrissent à meilleur marché. C'est une manière de secourir beaucoup de familles honnêtes, dont ces petites pensions améliorent le ménage, et de procurer aux orphelins l'éducation modeste qui convient à leur avenir. Dans ce moment, il y a, dans le duché de Saxe-Weimar, à peu pres quatre cent quatre-vingt-quinze orphelins ainsi élevés.

Des exilés en Sibérie. — Il serait intéressant d'obtenir des renseignemens sur le sort des pauvres condamnés qui doivent passer en Sibérie le temps qu'ils sont destinés à demeurer séparés de la société. On ne sait, jusqu'ici, que d'une manière fort peu exacte quelles sont les rigueurs de leur détention, et la publicité est si nulle en Russie, qu'il serait impossible d'y recueillir, et surtout d'y publier des documens propres à jeter du jour sur le système pénal qui y est en vigueur. Mais qu'attendre d'un pays où l'esclavage est la règle, et la liberté l'exception! Si l'arbitraire y est exercé avec hardiesse à l'égard d'hommes qui ne sont coupables d'aucune faute, à combien plus forte raison ne doit-il pas être sans bornes, lorsque ce sont des criminels qu'il atteint.

Quelque probabilité que présentent ces suppositions, nous devons citer un fait que nous trouvons dans une correspondance particulière, et qui semble annoncer plus de sagesse et d'humanité de la part des autorités russes. Nous y lisons que l'on tient une liste des prisonniers qui sont envoyés en Sibérie, sur laquelle figure, à la suite de leur nom, l'indication de tous les objets qu'ils emportent avec eux; et qu'il résulte de son inspection qu'on remet un Nouveau-Testament ou un autre ouvrage religieux à ceux qui savent lire, et un alphabet à ceux qui ne le savent pas et qui témoignent quelque désir de l'apprendre. Il ne leur est pas permis de vendre les livres qu'on leur donne, mais ils peuvent les léguer par testament. Ce fait, duquel on ne peut malheureusement pas conclure à la conduite habituelle du gouvernement russe, est trop remarquable pour que nous ayons pu le passer sous silence.

ANNONCES.

De l'Enseignement de la philosophie en France au xix[e] siècle; par M. Bautain. — Br. in-8°. Paris, 1833. Chez Deriveaux, rue Percée-St-André-des-Arts, n. 11. — Prix : 1 fr. 50 c.

M. Bautain s'est acquis de bonne heure une renommée dans le monde philosophique. Il a parcouru successivement toute l'échelle des sciences. D'abord, élève distingué de l'école éclectique, il étudia plus tard la législation, prit ensuite le diplôme de docteur en médecine, et muni de toutes les lumières que nous possédons pour l'histoire physique et morale de l'homme, il se voua à l'enseignement de la philosophie. Il occupait depuis peu de temps une chaire à l'Académie de Strasbourg, lorsque, fatigué sans doute des incertitudes de la science, il chercha une solution à tous ses problèmes dans la révélation. Attaché dès-lors à l'Eglise de Rome, il ne tarda pas à prendre rang dans son clergé, et dirige aujourd'hui le petit séminaire de Strasbourg Le petit écrit qu'il vient de publier sur l'enseignement moderne de la philosophie, mérite à plusieurs égards l'attention des hommes sérieux, et leur en dira davantage sur les principes religieux et sur les vues particulières de cet écrivain. Nous en rendrons compte très-incessamment. En attendant, nous citerons ici quelques lignes, où l'ancien disciple, j'ai presque dit l'émule de M. Cousin, après un coup-d'œil jeté sur les écoles de nos jours, résume son sentiment sur ce que notre génération peut attendre de la sagesse humaine :

» Ainsi se trouve constatée l'insuffisance de l'enseignement philosophique en France, son impuissance à satisfaire aux besoins des hommes de l'époque, à répondre à leurs justes désirs, dégoûtés qu'ils sont du vague, de l'incertitude, de l'incohérence des théories humaines..... On est las de commencer et de recommencer toujours pour ne finir jamais. On veut le progrès, mais un progrès qui laisse quelque chose derrière soi. On veut en un mot une science véritable, la science de l'homme, de ses rapports nécessaires, de ses lois. On veut une sagesse qui ne passe point.

« Où donc aujourd'hui puiser des croyances et des convictions! Ce n'est point dans la parole de l'homme, dans les opinions, les théories, les systèmes des hommes, puisque tout ce qui est humain est contestable, variable, incertain. Il nous faut quelque chose d'universel, de nécessaire, d'absolu; il nous faut de l'éternel, des principes qui ne fléchissent point, des vérités premières qui ne passent point. Qui nous les donnera?... Celui-là seul qui est au-dessus de la nature et de l'humanité, puisqu'il les a faites.

Revue d'Amiens, *politique, littéraire, agricole et commerciale, paraissant tous les mois*. — On s'abonne à Amiens, au bureau de la *Revue*, place de la Mairie, n° 6. Prix : 10 fr. par an.

Nous avons sous les yeux le premier numéro de ce journal mensuel, dont la couleur politique paraît devoir être fort tranchée : il appartiendra à l'opposition. Nous désirons que les journaux des départemens deviennent toujours plus nombreux, parce qu'il importe beaucoup que Paris n'ait pas le monopole de la presse périodique. Que les diverses opinions se créent des organes sur les points de la France où elles ont de l'écho, et nous saurons mieux quels sont les vœux du pays qu'on ne peut le savoir aujourd'hui, où les feuilles de la capitale sont encore toutes puissantes. Toutefois, que la discussion soit toujours modérée, comme il convient entre concitoyens, qui ne sont pas ennemis, mais frères. Ce n'est qu'à cette condition que la presse peut rendre des services : sa mission n'est pas d'exciter les passions, mais d'éclairer, et si elle est appelée à lutter, c'est seulement par une guerre loyale qu'elle peut s'honorer.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre n° 131.

TOME II°. — N° 33. 17 AVRIL 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année; 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et s d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

ER SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE; *son état présent et n avenir;* par M. LE BARON PICHON, *conseiller-d'état, cien intendant civil d'Alger.* 1 vol. de 509 pages in-8°, compagné d'une carte et de deux plans. Paris, 1833. iez Théophile Barrois et Benjamin Duprat, rue Haute-iille, n° 28. Prix : 8 fr.

iel est le résultat de l'expédition d'Alger? Elle a, nous vons, procuré à nos soldats quelque gloire de plus et é la mer de pirates qui la désolaient et qui imposaient chrétienté un joug honteux. Mais qu'a-t-elle produit de ? Sur quel pied la France a-t-elle jusqu'ici été repré-e en Afrique par les autorités et les soldats qu'elle y a yés? Nous aime-t-on, ou du moins nous respecte-t-on, qu'on s'aperçoit que notre domination n'est pas de rannie, et que sur une terre de conquête nous voulons, comme chez nous, la justice et l'humanité? Reconnaît- supériorité de nos institutions et de nos mœurs, l'in-ce du Christianisme sur nos idées et sur nos principes, vantages que nous avons tirés de notre vieille civilisa-européenne, au désintéressement, à l'impartialité, à la ure qui distinguent notre conduite? Questions impor-s, auxquelles l'honneur national est, sans doute, inté-ressé, mais qui nous paraissent surtout sérieuses, parce que l'avenir d'un pays, du bonheur duquel nous sommes aujourd'hui responsables, dépend de leur solution. Oui, si nos vaisseaux ont porté une armée française sur les côtes d'Afrique, si la puissance d'Alger s'est éteinte devant cette armée, si nous sommes aujourd'hui campés au pied de cet Atlas, derrière lequel s'étend un monde nouveau, c'est, sans doute, parce que la Providence veut nous employer comme des instrumens auprès de ces peuples; et la position qu'elle nous a permis de prendre indique assez clairement, ce semble, la mission qu'elle veut nous confier. L'avons-nous comprise? Nos premiers pas sur ce vaste continent sont-ils en rapport avec le but qu'il s'agit d'atteindre?

Jusqu'ici nous ne possédions que des données vagues et incomplètes pour nous former une opinion sur ce sujet. Il était naturel de s'attendre à des difficultés, et même en supposant qu'on eût constamment suivi une marche prudente et sage, qu'était-ce qu'un espace de moins de trois ans pour les surmonter? De temps en temps, il est vrai, nous lisions dans les journaux des faits que les circonstances précaires du pays n'étaient pas suffisantes pour excuser. Mais rien n'autorisait à les mettre sur le compte d'un système, et à accuser les intentions et les plans de conduite, en se fondant sur quelques actes isolés. Il en est tout autrement aujourd'hui. Un accusateur se présente qui déploie devant nos yeux toutes les pièces qui peuvent jeter du jour sur le caractère de la domination française à Alger, et qui, parfaitement instruit de tout ce qui s'y est passé depuis notre occupation, complète par son récit ce que les documens qu'il produit ne feraient pas suffisamment comprendre. Cet accusateur n'est autre que M. le baron Pichon, ancien intendant civil d'Alger, et si les froissemens qu'il a eus avec M. le duc de Rovigo, commandant en chef le corps d'occupation d'Afrique, peuvent avoir laissé quelque impression pénible dans son esprit, ils ne sauraient fournir une fin de non recevoir et détruire l'importance d'un témoignage qui repose tout entier sur des faits, et qui est rendu avec la gravité et la mesure qui conviennent à un homme qui se propose, non de lancer dans le public un libelle, mais de remplir un grand devoir. C'est là l'impression que nous avons reçue de l'im-

portant écrit de M. Pichon. S'il est souvent préoccupé de la pensée de justifier son administration, et d'éclairer l'opinion sur ses motifs et sur sa conduite, il l'est plus encore, et en le disant nous ne faisons que lui rendre justice, du soin de mettre un terme, s'il est possible, à cette longue suite de vexations et d'iniquités, qui, en faisant considérer notre domination aux peuples que nous avons soumis comme un joug de fer, menace à la fois de rendre le nom français exécrable au-delà de la Méditerranée, de nous ôter par là même tout moyen d'y être utiles par la persuasion, et peut-être d'abréger le temps pendant lequel nous serons paisibles possesseurs de cette terre de conquête.

Ces inculpations sont sérieuses ; il a fallu quelque courage de la part de l'honorable administrateur qui a été chargé en 1832 de l'intendance civile d'Alger, pour venir ainsi déposer, en présence de son pays, nous ne dirons pas contre son pays même, mais contre ceux qui exercent, au nom de ce pays, l'influence et le pouvoir. Ecoutons ce qu'il rapporte ; si on lui répond, nous écouterons encore, et nous aurons ainsi rempli le double devoir de protester contre le mal qui paraît exister et d'être impartiaux à l'égard de ceux qu'on accuse d'en être les auteurs.

La conservation d'Alger est d'une haute importance aux yeux de M. Pichon. « Si nous pouvons, si nous *savons* le » conserver, dit-il, l'Afrique est ouverte encore une fois à » l'Europe par le côté qui promet les plus féconds résul- » tats. » Mais s'il examine ce qui a été fait jusqu'à présent pour nous associer les habitans de cette vaste contrée, et pour utiliser, pour la civilisation et le bien-être commun des vainqueurs et des vaincus, la sympathie qu'ont montrés les derniers pour nous, à la destruction de leurs oppresseurs, il est forcé de déclarer qu'il n'y a pas encore à cela la moindre apparence. Et il ajoute : « Si l'œuvre de la force a été ac- » complie à Alger en dix jours, celle de la politique et de la » sagesse est d'une plus longue haleine, et ne saurait être » accomplie par les mêmes moyens. Cette œuvre, qui a dû » commencer le lendemain de la conquête, et qui a été jus- » qu'ici ajournée, ne peut, sans un notable dommage, l'être » plus long-temps. Tâchons de ne pas faire en sorte qu'il ne » reste de la conquête d'Alger, comme de tant de nos entre- » prises depuis quarante ans, qu'une démolition ! »

Eh quoi ! c'est à une démolition, et à rien de plus, que pourraient aboutir les sacrifices d'hommes et d'argent que nous faisons depuis trois ans ? On ne se souviendrait un jour de nous à Alger que comme de démolisseurs ! Voyons jusqu'à quel point ce reproche est fondé. En quoi consiste donc le système qu'on y suit, et que M. Pichon nomme *un système de gouvernement par extermination et expilation?*

A en croire cet auteur, dès la première occupation d'Alger rien n'a été plus opposé à ce qu'il aurait fallu faire, si on avait eu l'idée de s'y établir en permanence, que la conduite qu'on y a tenue. On a occupé Alger, ainsi que ses deux grandes dépendances maritimes, Bone et Oran, comme des pays qu'on veut ruiner et évacuer. Cette intention a peut-être existé ; M. Pichon le pense, et il cite à l'appui de son opinion deux assertions peu connues, celle de M. le général Desprès, chef de l'état-major de l'armée expéditionnaire, qui affirme que des dépêches reçues par M. le général Bourmont annonçaient l'intention de donner à la Porte Alger et son territoire oriental et méridional ; et celle d'un officier de marine, qui lui a dit à lui-même qu'on l'avait envoyé dans un des ports pour voir si les ruines des fortifications pourraient le combler.

Le gouvernement a continué, sous les généraux Clausel et Berthezène, à être purement militaire. Le premier a eu à créer de toutes pièces une administration, et tant qu'il est demeuré à Alger, son autorité suprême a fondé et gouverné sans opposition ni conflit. Le second, bien que revêtu des mêmes pouvoirs, ne prit point le même ascendant. On [...] connut enfin la nécessité de séparer l'autorité civile de l'[...] torité militaire, et de confier celle-ci à un intendant ci[...] M. Pichon fut appelé à ces fonctions, en même temps q[...] M. le duc de Rovigo le fut au commandement de l'arm[...] avec les attributions de la *politique* et de la *haute-poli*[...] Mais en même temps qu'on partageait les pouvoirs, [...] partageait aussi, à Paris, entre plusieurs ministres, la di[...] tion à donner. La première mesure était sage, pa[...] qu'il semble difficile qu'un homme, qui n'est occupé q[...] des combinaisons de la force, se plie aisément aux exig[...] ces de l'administration et de la justice ; la seconde ne l'é[...] pas. Des conflits nombreux seront toujours inévitabl[...] lorsque divers ministres correspondront avec plusieurs ag[...] d'exécution. On l'a bien senti pour les colonies, dont la [...] rection appartient, dans son ensemble, au ministre d[...] marine.

Qu'est-il arrivé à Alger? Le général commandant l'arr[...] d'occupation et l'intendant civil n'ont pu s'entendre. Recev[...] des directions souvent contradictoires, et le premier n'ét[...] pas aussi convaincu que le second des avantages du part[...] des attributions, il y a eu, de la part de celui-là, de contin[...] les tentatives d'impiétement ; quant au civil, M. le duc [...] Rovigo désirait agir, sans pour cela être responsable, [...] comme s'exprime M. Pichon, « il ne voulait pas *écrire*, n[...] » il voulait *dicter*. » Malheureusement le militaire, l'hom[...] de la force, qui se persuade qu'en pays conquis l'admi[...] tration n'est que la prolongation de la conquête, se retro[...] dans la plupart des actes d'administration civile dont a vo[...] se mêler M. le commandant de l'armée d'occupation ; et c[...] à ces actes, qui constituent eux-mêmes une usurpation [...] pouvoirs, qu'il faut surtout attribuer, selon M. Pichon, [...] nimadversion de ces peuples, dont il eut fallu gagner la c[...] fiance par des procédés bienveillans et un usage équita[...] de l'autorité.

Nous ne pouvons transcrire ici tous les faits rappor[...] dans l'ouvrage que nous analysons ; mais il en est un q[...] eu du retentissement, parce qu'en apprenant à la pop[...] tion d'Alger ce qu'elle devait attendre de nous, il lui a [...] pris à voir en nous, non des amis, mais des tyrans. C'es[...] l'affaire de la contribution des 4,500 quintaux de laines p[...] le couchage des troupes que nous voulons parler. Cette c[...] tribution, imposée à une ville misérable, à qui l'on n[...] avait, en arrivant, demandé aucune, et qui était alors dép[...] plée des deux tiers de ses habitans, et des plus riches, a[...] été arrêtée sur l'opinion mal fondée où l'on était, que la la[...] était très abondante à Alger. Quelques jours après, on rec[...] nut qu'on s'était trompé ; il ne s'agit plus alors d'une c[...] tribution en nature, mais d'une contribution facultative [...] argent de 360,000 livres, à 80 fr. le quintal. Bouderb[...] notable d'Alger, ayant osé faire quelques représentatio[...] fut arrêté. En deux mois et demi, on avait réussi à f[...] rentrer 196,000 fr. et *trente-six quintaux* de laine, de c[...] ville qu'on prétendait en regorger, et l'on n'en était arr[...] là qu'en terrifiant, emprisonnant pendant six semaine[...] meilleure partie des habitans, en en forçant bon nombr[...] fuir, en acceptant des bijoux au lieu de laine et d'arge[...] en s'emparant de la caisse des curatelles, qui contenait [...] deniers de la veuve et de l'orphelin, en faisant signer à [...] hommes présumés riches des engagemens personnels re[...] boursables par de nouvelles répartitions. On avait déjà [...] tout cela, et indisposé contre les Français une populat[...] justement irritée, quand on reçut de Paris, où l'on avait [...] connu l'iniquité de la mesure, un ordre de restitution.

Ce fait, quelque révoltant qu'il soit, n'est rien cepend[...] auprès du système qu'on suit pour s'emparer, aux dép[...] des propriétaires légitimes, des terres et des maisons. [...] nous parle beaucoup de coloniser Alger. A peine M. Pich[...]

l arrivé en Afrique, que M. le duc de Rovigo lui dela de placer de suite des centaines de manouvriers, dits *is*, retirés à Alger, et dont les deux tiers étaient étran et de les placer, à deux arpens par tête, *dans les gorges r les montagnes qui entourent Alger;* or il n'y a dans oisinage ni montagnes ni gorges. M. Pichon, ayant con le directeur du domaine, celui-ci lui répondit qu'il vait, à sa connaissance, aux environs d'Alger, aucune appartenant au domaine, que toutes appartenaient, à des particuliers européens ou natifs, soit à des issemens civils ou religieux. « Pour placer les ma vriers-colons qui nous sont venus sans ressources à ger, ajoute notre auteur, *il nous faut procéder par propriation préalable;* car dans le rayon du demi-cercle formant nos avant-postes autour d'Alger, rayon qui est connu et le seul que nous connaissions bien (deux ues et demie ou trois), nous n'avons pas, que je sache, arpent de terre appartenant au domaine, et, par conuent, disponible pour la colonisation.» Mais il est à un parti, que M. Pichon nomme le parti *expila*t *exterminateur*, qui entend la colonisation à sa ma. « Ce parti trouve que la population native d'Alger, uite de plus de cinquante mille à vingt mille âmes, est p grande de tout ce dernier nombre; il faut qu'elle e la place, les Maures surtout, parce qu'ils sont riches aisés. Il lui faut pour rien ou pour peu de chose les isons, les bastides et les terres. Il pourra avoir bon mar des Maures, population intermédiaire entre nous et Arabes et les Calybes, qu'il faudrait créer si nous ne ions pas, et si intéressante par sa douceur, sa résigna et la sympathie qu'elle a montrée pour le succès de re expédition. Mais les tribus africaines, les Arabes et Calybes, ne céderont pas le terrain aussi facilement les tribus du nouveau monde. C'est à la France et n gouvernement à voir s'ils veulent faire, en argent, hommes et en considération, les frais de cette façon de niser. L'Angleterre serait-elle dans l'Inde, si elle s'y prise de cette manière pour la posséder? Il y a longps qu'elle en serait sortie. »

i, M. Pichon a raison de dire qu'il a été plus facile de uérir Alger, qu'il ne l'est de le posséder utilement; il a surtout lorsqu'il pense que le moyen d'obtenir le pays nous avons besoin, ce ne sont pas les armes, mais des ntions garanties par la bonne foi. Jusque là c'est une on de vouloir coloniser, sans posséder de terres. Aussi rive-t-il? Après qu'on avait donné rendez-vous à Alger ndigens et même aux vétérans chargés de famille, on luit les vétérans, et on ne veut plus d'autres colons que qui ont de quoi subvenir, au moins pendant un an, à leur stance. Ceux qui y vont, se désenchantent bientôt, et il pas de bâtiment de l'état, de retour, qui n'en ramène and nombre. Quelques-uns de ceux qui reviennent ont urage de dire au public par quels moyens ils auraient qu'on les aidât à s'enrichir. Le parti que nous avons lé n'aurait pu trouver un organe plus franc que M. Charcer, qui, désappointé dans ses espérances, a, dans une ure récente, exprimé toute sa pensée : « Le duc de vigo, dit-il, qui visita l'Orient, il y a peu d'années, et *ipprécia l'utilité de la logique du sabre*, en débarant, voulut donner une impulsion énergique; mais on paralysé son bras; un homme qui aurait dû le seconder est de M. Pichon qu'il parle), est venu tout entraver. n'est pas ainsi qu'on fonde; il faut *abattre, déblayer*, is réédifier. Il faut *détruire* et créer. Un seul homme nprend et met à exécution la vraie manière de se conire en Afrique, c'est le général Boyer, à Oran. Queles-uns voudraient un peu plus de douceur dans sa force; leur fais cette concession. » L'auteur, ajoute M. Pichon, qui cite ce morceau, ne nous dit point quels sont les actes auxquels s'applique cette concession.

Au surplus, les partisans de la *logique du sabre* en trouveront plus d'une application dans l'histoire de notre occupation d'Alger, ne fut-ce que l'exécution commise, dans la nuit du 6 ou 7 avril 1832, sur la petite tribu des *El-Ouffias*. Cette tribu amie était venue se placer, depuis notre arrivée à Alger, sous la protection du poste de la *Maison-Carrée*, qu'elle alimentait de menues denrées. Surprise, encore endormie, sous ses tentes, elle a été fusillée ou sabrée, sans réquisition ni sommation préalable. Et pour quelle cause? Parce qu'on la soupçonnait d'un vol commis, la veille, sur son territoire, par des étrangers vagabonds sur cinq ou six aventuriers, qui, s'étant donnés pour envoyés de la tribu des Biscarras, avaient reçu du général en chef quelques écus et des manteaux. Le bétail épars sur le territoire qu'elle occupait a été vendu à l'amiable, bien qu'on eût annoncé, par un ordre du jour, qu'il le serait à l'enchère, et le produit a été réparti à la troupe expéditionnaire. Le nombre des morts a été estimé de 80 à 100, et de nombreuses femmes, amenées à la *Maison-Carrée*, ont été renvoyées le second et le troisième jour, pour donner la sépulture à leurs maris et le sein à leurs enfans. Ce n'est pas tout, après cette exhorbitante satisfaction, exigée collectivement de la tribu, on a encore jugé, condamné et, malgré des demandes en grâce, décapité le scheïk de la tribu et un autre notable habitant, qui avaient été faits prisonniers. Tout ceci n'est que cruel; mais voici qui est horrible : « La police d'Alger, » rapporte M. Pichon, à qui nous empruntons ce récit, « donna aux » Maures l'ordre d'illuminer et tenir ouvertes, plus tard » que de coutume, leurs boutiques, le jour de l'extermina» tion et du sac de la tribu des *El-Ouffias*. L'obligation où » j'ai été, le même jour et par les soins de la même police, » de subir chez moi une *sérénade mauresque*, en réjouis» sance de ce triste événement, m'a profondément affecté. » Je suis bien aise, pour la satisfaction de ceux qui l'ont or» donnée, de le leur apprendre. »

Nous pourrions prolonger de beaucoup ces extraits, sans épuiser ce que cet important ouvrage renferme d'intéressant. Nous aurions, en particulier, voulu entrer dans quelques détails sur la marche qu'on paraît suivre pour déposséder les habitans. M. Pichon est très-franc à cet égard, et nous espérons que ses révélations engageront l'autorité à arrêter ces déprédations. Dans l'impossibilité où nous sommes de lui emprunter tous ces renseignemens, nous dirons du moins à quel résultat on arrive par la violence: « On com» prend, dit l'ancien intendant civil, que de cette manière » de faire planer, de promener, pour ainsi dire, sur la » propriété l'occupation militaire ou la démolition, résulte » une double disposition à abandonner la propriété. On » l'abandonne par l'impuissance d'entretenir, et on l'aban» donne par peur. De là, des transports fréquens aux Euro« péens, qui ne manquent pas de moyens pour exploiter le » dernier mobile. C'est là le secret de toutes ou de presque » toutes les acquisitions. Il y a tel petit employé qui est » propriétaire de six ou huit bastides, avec leur territoire, » tel qui a une grande maison avec *Haouche* (ferme). C'est » la loterie à laquelle mettent la plupart des Européens. » Les employés espèrent avoir le crédit de faire excepter de » la mainmise militaire leur petite acquisition. En général, » et comme je l'ai déjà dit, cette loterie est l'occupation » essentielle des employés de l'administration. »

Tant que de telles cruautés et de tels brigandages auront lieu, le mot d'Alger retentira à nos oreilles comme un reproche, et nous regarderons notre occupation, non comme un moyen de civilisation, mais comme la plus honteuse des barbaries.

APOLOGÉTIQUE.

LA PERPÉTUITÉ DU CHRISTIANISME.

La religion de Jésus-Christ s'occupe peu des formes qui passent, pour s'attacher au fond même des choses, aux réalités qui ne passent point. Son point de départ est pris dans ce monde, et cela doit être puisqu'elle s'adresse aux hommes, qui sont au monde; mais son point de mire est hors de ce monde, car sa dernière fin est d'élever l'homme de la terre au ciel. Son premier but est de régénérer non la société, mais l'individu, de faire l'éducation de l'homme moral, avant celle du citoyen. Ainsi le Christianisme s'élève et plane bien haut au-dessus des formes de gouvernement qui passent, des systèmes politiques qui changent, des théories sociales, qui ne naissent que pour mourir, des lois civiles que l'on abroge presque avec la même facilité qu'on les a créées, au-dessus des conditions, des rangs, des états, qui sont exposés à de perpétuelles variations.

Que ce monde que nous habitons devienne dans l'avenir le théâtre de révolutions plus vastes et plus étendues que celles dont l'histoire nous a conservé le souvenir dans le passé; qu'il soit agité par des convulsions politiques mille fois plus profondes que celles dont nous avons été témoins; que les progrès des arts, des sciences, de l'économie sociale, soient, dans notre siècle et les suivans, infiniment plus considérables que dans les siècles qui viennent de s'écouler, que les perfectionnemens de tout genre, que les améliorations de toute espèce se pressent, s'entassent, s'accumulent, jamais l'humanité ne pourra se passer de l'Evangile de Jésus-Christ; toujours l'Evangile de Jésus-Christ aura une œuvre à faire et une mission à accomplir au milieu d'elle; il a prévu le dernier terme de ses espérances et de ses efforts; il l'a devancée dans ses plans les plus vastes et dans ses plus généreux élans; et tant que la révolution morale qu'il doit opérer dans les individus ne se sera pas faite, toutes les révolutions politiques et sociales avorteront ou se termineront par un cri de misère et de désespoir. Car il est dans la nature de l'homme des besoins secrets, impérieux, imméconnaissables, qui demandent à être satisfaits, des vides que rien au monde ne saurait combler, et auxquels répond le Christianisme seul.

Considérez l'homme sous tous les climats, parmi les peuples sauvages, comme au sein des nations civilisées; étudiez attentivement l'habitant des déserts de l'Afrique ou des vastes contrées de l'Inde et le citoyen de nos villes européennes; dans tous les rangs, dans tous les états, quel que soit le degré de son instruction ou la nature de la carrière qu'il parcourt, depuis le roi sur son trône jusqu'au pauvre dans sa cabane, observez l'homme de près, interrogeons-le, interrogeons-nous nous-mêmes, et nous reconnaîtrons qu'il est en lui, qu'il est en nous, des besoins que nous ne saurions renier, des désirs impérissables que nous ne saurions abdiquer. L'homme a besoin de connaître le vrai Dieu, non le Dieu abstrait et mort de la raison, qui ne parle pas à l'âme; non le Dieu de l'imagination, qui n'excite que des émotions vagues et passagères; non le Dieu des passions, qui n'est autre chose que la corruption humaine divinisée; mais le Dieu que révèle en partie la conscience, qui le proclame saint et juste, mais sans nous le montrer miséricordieux, et la nature qui l'annonce sage et bon, mais sans nous dire qu'il pardonne les péchés, c'est-à-dire le Dieu vivant et véritable, le Créateur des cieux et de la terre. Mais où chercher cette révélation complète du Dieu inconnu, que la raison a vainement cherché, sinon dans la Parole de Celui qui est lui-même *l'image du Dieu invisible*, et qui a pu dire de lui : *Celui qui m'a vu a vu mon Père?* — L'homme a besoin d'immortalité; l'idée de l'anéantissement lui répugne et fait frémir tout son être. Il veut savoir ce qu'il y a pour lui a[u-]delà de la tombe; des doutes, des suppositions, des raiso[n]nemens ne sauraient le contenter; il lui faut une certitud[e,] ni plus ni moins qu'une certitude; car ce n'est pas sur [la] chance d'une possibilité qu'il peut et qu'il doit risquer s[on] avenir éternel. Mais où trouvera-t-il cette pleine lumiè[re] sur son origine, sa fin, sa destination, son avenir au-delà [de] la tombe, si ce n'est dans la Parole du Sauveur, *qui a m[is] en évidence la vie et l'immortalité par l'Evangile*, qui [n'a] pas seulement prêché l'immortalité, mais qui nous l'a co[n]quise et manifestée par son triomphe sur la mort, et d[ont] le sépulcre, comme l'a dit un auteur célèbre, est le s[eul] qui, au jour de la résurrection, n'aura point de dépou[ille] mortelle à restituer (1)? L'homme a besoin de paix; i[l la] cherche en vain dans le tourbillon des plaisirs, dans la p[ré]occupation des affaires, dans les distractions de l'étude, d[ans] les douceurs de l'amitié, dans le suffrage d'une conscie[nce] qui l'accuse, bien loin de l'approuver. Tant qu'il n'a pas [ar]rêté et fixé ses pensées sur Dieu, et donné pour mobile à [ses] affections l'amour de son Créateur, qui demeure, qua[nd] tout passe, il n'a, il ne peut avoir qu'un simulacre de pa[ix.] Mais qu'il ouvre son cœur à l'Evangile, et alors il con[naît] une paix que *le monde ne connaît pas*, une paix profo[nde] et solide, fondée sur les promesses de Dieu, œuvre de l'[Es]prit divin dans l'âme, durable, éternelle, comme le D[ieu] qui en est l'auteur. — L'homme a besoin de réconciliati[on,] car sa conscience, s'il l'interroge avec calme et impartial[ité,] lui dit qu'il est pécheur, et que, comme tel, il a mérité la m[ort.] En vain veut-il, pour se tranquilliser, se bercer de l'espoir [que] ses larmes apaiseront son juge? Sa conscience lui répond [que] la repentance la plus sincère n'efface pas les péchés, [et] qu'elle laisse subsister dans toute son intégrité la dette [du] transgresseur. En vain cherche-t-il à se persuader, qu'en s'[ef]forçant de bien faire, il diminuera d'autant le compte q[u'il] a à rendre, ou peut-être qu'il parviendra à l'acquitter to[ut-]à-fait? Sa conscience lui crie que la loi exige une obéissa[nce] parfaite, que le péché demeure péché, quoique l'hom[me le] fasse, et que le présent ne paie pas plus pour le passé, [que] l'avenir ne peut solder pour le présent. Que donnera-[t-il] donc pour la rançon de son âme? ses biens, son repos, [ses] jouissances, sa vie elle-même... O croix de mon Sauve[ur,] bonne nouvelle du salut mérité aux hommes par la mort [de] Christ, doctrine salutaire d'une satisfaction parfaite, offe[rte] à l'éternelle justice par l'obéissance volontaire, la passi[on] ineffable du Fils de Dieu, que tu es la bien venue p[our] l'âme qui a soupiré long-temps après le pardon que s[on] Dieu seul pouvait lui mériter et lui faire annoncer!!! L'homme a besoin d'être affranchi de l'empire du mal; l'[ex]périence lui apprend qu'une force à laquelle il ne p[eut] résister, et contre laquelle il lutte en vain, le courbe vers [la] terre, l'entraîne au péché, le rend esclave de la vanité, [l'as]soumet à la *loi de ses membres*, qui lutte sans cesse con[tre] la loi de son entendement. Captifs, venez, Christ veut bri[ser] vos chaînes; il vous offre son Esprit; Esprit d'affranchiss[e]ment et de liberté, il rompra vos liens; Esprit de vie, [il] échauffera vos âmes du feu de l'amour divin; Esprit [de] sainteté, il vous donnera des désirs saints, des affecti[ons] saintes, des volontés saintes. — L'homme a besoin de co[n]solations, car l'homme souffre dans ce monde; il souff[re] parce qu'il est pécheur; il souffre de ses propres maux; [il] souffre des maux de ses semblables; il souffre dans s[on] corps; il souffre dans son âme; sa vie depuis le moment [de] sa naissance jusqu'à celui de sa mort, n'est qu'une long[ue] douleur. Cœurs ulcérés, âmes tristes et souffrantes, dit[es-]nous si les consolations du monde et de la philosophie, [et] même si ce qu'il y a de meilleur parmi les consolations h[u-]

(1) Chateaubriand.

maines, les consolations de l'amitié, ont versé un baume salutaire sur vos plaies et les ont cicatrisées. Essayez donc des consolations de la foi chrétienne; faites l'épreuve de l'efficace des promesses de Dieu; livrez-vous aux espérances si douces de l'Evangile; croyez à l'amour du Dieu qui aime infiniment, invariablement, éternellement, du Dieu qui n'afflige que parce qu'il aime, et qui ne permet vos souffrances, que parce qu'il a par-devers lui des richesses infinies de bénédictions et toute une éternité pour vous faire oublier vos peines. Alors vous comprendrez cette parole du Sauveur : *Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés*. Que l'on me cite, en un mot, une question importante à notre bonheur réel, sur laquelle l'Évangile ne jette la plus lumineuse clarté, un besoin qu'il ne puisse satisfaire, une misère dont il ne veuille nous délivrer, une peine dont il n'ait la puissance de nous consoler, et alors j'accorderai qu'il peut survenir une époque où une religion meilleure naissant pour le remplacer, le rendra superflu; mais tant qu'il y aura sur la terre des hommes égarés, pécheurs, misérables et mortels, comme nous sommes tous par nature, il leur faudra l'Évangile; l'Évangile, pour leur montrer le chemin du ciel, l'Évangile pour les sauver, l'Évangile pour les consoler, l'évangile pour les régénérer, c'est-à-dire que l'Évangile *ne passera jamais*.

Mais dans quel tems et à quelle époque m'efforcé-je de démontrer la perpétuité de la foi? C'est l'an 1833 de l'ère chrétienne, c'est plus de dix-huit siècles après l'apparition du Sauveur de la terre, c'est près de deux mille ans après que cette parole solennelle est sortie de la bouche du Fils de Dieu : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point*. Il n'a pas passé l'Évangile, et cette preuve de fait, je la livre aux réflexions de l'incrédule. Il n'a pas passé, car il est annoncé publiquement, librement, sans crainte, sans honte; il est annoncé dans plusieurs endroits de cette ville; il l'est sur beaucoup de points de ce royaume; il l'est en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Hollande; il l'est en Asie, dans les îles du Grand-Océan et en Amérique, et bien loin de pouvoir dire que la cause du Christianisme est perdue ou qu'elle est sur son déclin, jamais peut-être les adversaires de la foi n'ont eu de plus justes sujets de craindre qu'un éclatant démenti ne fût donné à leurs prédictions mensongères. Regardez autour de vous; la vie chrétienne renaît, le nombre des confesseurs de la vérité augmente d'année en année, les sociétés chrétiennes se multiplient, les institutions évangéliques naissent en plusieurs contrées, comme par enchantement, la Parole de Dieu est traduite dans toutes les langues connues et même dans plusieurs langues inconnues; elle est portée à tous les peuples de la terre, et jusqu'en des pays ignorés des plus savans géographes. Etudiez l'histoire du Christianisme au commencement du dix-neuvième siècle, et celle de l'église, dans les dix-huit siècles qui l'ont précédé, et dites si, à l'exception du siècle apostolique, il est une époque où le réveil de la foi a été plus remarquable, plus universel; les efforts pour reculer les limites du règne de Jésus-Christ plus actifs et plus grands; l'accord entre les chrétiens des différentes dénominations plus unanime, pour tendre au but commun de leurs espérances; le succès et les triomphes plus encourageans, l'avenir plus brillant et plus radieux.

Vous dites que le Christianisme a fait son temps, qu'il est mort. Allez demander à ces nègres de l'Afrique, à ces insulaires de la mer du Sud, que l'on instruit dans la foi chrétienne, ce qu'ils pensent de votre légère et tranchante assertion. Voyez, comme à l'ouïe de la bonne nouvelle, ils sont heureux d'apprendre qu'ils ont un Sauveur; voyez quelle paix naît dans leur cœur, lorsque la grâce du St-Esprit l'ouvre pour comprendre la parole du salut, voyez quel changement ils éprouvent dans toutes leurs affections et leurs habitudes, quel amour les remplit, quelle vie religieuse les anime, quelles vertus ils pratiquent. On dirait, en lisant l'histoire de ces conversions, qu'on est transporté au siècle apostolique; qu'on lit la continuation du livre des actes des apôtres. Vous dites que le Christianisme a fait son temps, qu'il est mort. Allez demander à tous les chrétiens d'Europe ce qu'ils en pensent. Considérez-les de près et sans partialité, et dites si une doctrine, qui produit les fruits qu'elle porte en eux, le courage et le calme dans l'épreuve, une douce joie, une pieuse reconnaissance dans la prospérité, la sérénité dans toute la vie, l'espérance et la paix à l'heure de la mort, n'est pas une doctrine divine. Car quoiqu'elle ait subi l'épreuve de dix-huit siècles, elle n'a rien perdu de son efficace, et elle opère encore en tous ceux qui la reçoivent, le même amour de Dieu, le même renoncement au monde, le même attachement au devoir, la même spiritualité d'affection, les mêmes espérances, la même conversion que du temps de Jésus-Christ. Certainement avons-nous le droit de conclure avec Gamaliel, en appliquant au passé ce que ce docteur juif disait de l'avenir: certainement, si *cette doctrine avait été des hommes*, haïe et persécutée, comme elle l'a été dans tous les temps, *elle se serait détruite d'elle-même*; mais *comme elle venait de Dieu*, aucune puissance n'a été capable de l'anéantir; les paroles de Jésus-Christ n'ont point passé, et nous sommes autorisés à ajouter, fondés sur l'Écriture et l'expérience : *Elles ne passeront jamais*.

LÉGISLATION.

I. Examen des deux projets de loi relatifs aux colonies, *et notamment des art.* 20 et 21, *adressé à la Chambre des Députés, par* Fabien, *mandataire des hommes de couleur de la Martinique*. Br. in-8. Paris, 1833. — Se distribue.

II. Observations sur le rapport du 3 avril 1833, *de M. le baron Charles Dupin, à la Chambre des Députés, relativement aux deux lois coloniales, par* Fabien, *mandataires des hommes de couleur de la Martinique*. Br. in-8°. Paris, 1833. — Se distribue.

III. Notes *sur le projet de loi relatif au régime législatif des colonies, par* Bissette, *mandataire des hommes de couleur de la Martinique*. Br. in-8°. Paris, 1833. — Se distribue.

IV. Justice administrative. — *Affaire Hermé-Duquesne. — Décision de M. le ministre de la marine et des colonies*. Br. in-8°. Paris, 1833. — Se distribue.

Nous ne voulons pas rentrer aujourd'hui dans le fond de la question coloniale; nous avons dit, dans notre dernier article, toute notre pensée. Mais puisque la solution de cette question si importante a été retardée de quelques jours, qu'il nous soit permis d'appeler encore l'attention sur quelques nouvelles publications de MM. les mandataires des hommes de couleur, qui luttent avec une persévérance que les dégoûts dont on les abreuve n'ont pas encore réussi à décourager; et qui, suivant toutes les phases de la discussion, engagée sous une nouvelle forme depuis la révolution de juillet, n'en laissent passer aucun incident sans parler au nom de la population qu'ils représentent. Et lorsqu'ils plaident sa cause auprès de ceux qui, par leurs décisions doivent influer sur son sort, voyez comme on les accueille! M. Charles Dupin, dans son rapport à la Chambre

des Députés, ne trouve d'autre titre à leur donner que celui de « délégués *officieux*, chargés par *quelques hommes de » couleur* de parler en faveur de leur classe ; » et ils tiennent cependant leur mandat de la généralité de la classe qu'ils représentent. Au surplus, ils attacheraient moins d'importance sans doute à ce manque d'égards si, en leur refusant leur titre, on avait du moins tenu compte de la solidité de leurs argumens; mais là-dessus aussi même négligence; il s'agit d'atteindre un but, et il est plus facile d'y arriver en se taisant sur les objections qu'en entreprenant de les réfuter.

MM. les mandataires des hommes de couleur avaient dit que la différence du cens voulu par la loi pour être électeur et éligible dans les diverses colonies, avait pour but d'assurer la majorité aux blancs : qu'on l'exigeait plus fort dans les unes, plus faible dans les autres, pour que là où les blancs sont riches, mais peu nombreux, ils l'aient aussi bien que là où ils sont peu fortunés, mais en grand nombre. En est-il vraiment ainsi, ou bien y a-t-il quelque autre cause pour fixer des cens différens ? M. le rapporteur n'en dit rien : l'objection subsiste donc dans toute sa force.

Et si cette remarque est fondée, que ne nous apprend-elle pas? Il est démontré pour tous ceux qui ont étudié avec impartialité les projets de lois relatifs aux colonies, qu'on a voulu reprendre d'une main ce qu'on semblait donner de l'autre. Vous avez réussi à intéresser l'opinion en votre faveur; on ne veut pas en France que la loi forme de vous une catégorie, et vous refuse des droits dont ceux qui ont le teint un peu moins foncé sont en possession. Fort bien, nous aurons l'air de céder, voir même nous parlerons en bons termes d'égalité et de fusion; nous satisferons ainsi tous ceux qui se contentent de l'apparence des choses, et nous n'en serons pas moins les maîtres de rendre impossible la jouissance de nos concessions. Comme cet homme qui, pour paraître hospitalier, prodiguait les invitations, mais qui, avare de sa nature, défendait d'ouvrir à ceux qui sonneraient à l'heure de son dîner, nous prendrons nos mesures pour que nos paroles n'aient pas d'effet. Et où se passent ces choses? Dans les bureaux d'un ministre d'abord, puis au sein des chambres législatives ! Le manque de bonne foi décrédite les pouvoirs qui usent de tels subterfuges. Si vous croyez que les hommes de couleur, par leur position sociale, par l'éducation qu'ils ont reçue, par le mépris même qu'on a fait peser sur eux, et l'état d'infériorité auquel on a voulu les réduire, sont incapables d'exercer des droits politiques, dites-le franchement : ce sera un fait à examiner. Mais n'ayez pas l'air d'accorder ces droits, tandis que vous ne les accordez pas : ce serait user de dissimulation, et faire un acte immoral.

MM. Fabien et Bissette publient tous deux, dans leurs brochures, un tableau du nombre des électeurs blancs et des électeurs hommes de couleur dans l'île de la Martinique. Il en résulte qu'il n'y a pas un seul collége où la disproportion du nombre ne soit pas choquante. Pour toute l'île, il y a sur 766 électeurs, 670 blancs et seulement 96 hommes de couleur. Les hommes de couleur seront donc à la Martinique dans la proportion de 1 sur 8 dans les colléges ; à la Guadeloupe, il seront 1 sur 7 ; à Cayenne, 1 sur 5; et à Bourbon, 1 sur 12. Dans ces deux dernières colonies, le cens n'est que de 200 fr., parce que l'intérêt de la population blanche l'exigeait ainsi.

Avant de finir, nous devons dire que l'affaire de M. Hermé-Duquesne, expulsé de la Martinique pour avoir dîné avec des hommes de couleur, est arrivée à son terme. M. le ministre de la marine, à qui cet ex-juge d'instruction en avait appelé, après avoir laissé passer bien du temps sans prendre une détermination, a pris la suivante :

« J'ai reconnu, écrit-il à M. Hermé-Duquesne, qui publie cette pièce, que les arrêtés de M. le gouverneur de » la Martinique, en date des 11 et 13 août 1831 (il s'agit ici » des arrêtés qui suspendent et expulsent M. Duquesne), *sont » des actes purement administratifs*, lesquels ont réglé des » dispositions, dont l'effet est depuis long-temps accompli ; » que par conséquent, *ces arrêtés ne sont plus susceptibles » d'annulation.* »

Voilà donc à quoi a abouti toute cette affaire, et comme rien n'était plus facile que de renvoyer M. Duquesne à son poste, en le réintégrant dans ses fonctions, il en résulte que M. le ministre de la marine, en ne le faisant pas, sanctionne tout ce qu'a fait M. le gouverneur de la Martinique, prend sur lui la responsabilité de cette injustice inouïe, et déclare qu'à ses yeux aussi *avoir dîné aux colonies avec des hommes de couleur* est un crime qui mérite l'expulsion. C'est pourtant le même ministre qui a présenté les deux projets de loi dont la chambre des députés s'occupe en ce moment, et nous aurions peine à comprendre qu'on pût accepter de confiance des propositions auxquelles un tel antécédent sert de commentaire. Espérons que quelque honorable député fera valoir ce moyen, qui nous paraît ne pas devoir être négligé.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LE VRAI ET LE FAUX SÉRIEUX.

Peut-être dois-je me hâter, dès le début de cet article, de prévenir une méprise à laquelle pourrait fort bien donner lieu le titre qu'on vient de lire. Le sérieux que j'appelle faux n'est nullement cette grossière imitation des manières et du langage des hommes graves qu'affectent quelques personnes par sottise ou par calcul. Ce n'est ni à des gestes ni à des mots que j'adresse les lignes suivantes, mais à des pensées et à des sentimens ; ce n'est pas un mensonge, c'est une illusion que je vais essayer de décrire.

J'appelle faux le sérieux qui s'attache à des frivolités, à des choses vaines, ou même à des biens réels et à des vérités auxquels on attribue une valeur et une importance exagérées. Et réciproquement, il n'y a de sérieux véritable que celui qui a toujours le vrai pour principe et pour objet, et qui se fonde sur une juste appréciation de l'importance de chaque ordre de vérités particulières.

Le sérieux qui a son principe dans une appréciation exagérée et partiale des choses est un son trop élevé qui choque une oreille délicate et qui ne saurait entrer dans un accord harmonique. La vie humaine que Dieu ne domine pas est toute composée de ces sons-là, et s'ils passent le plus souvent inaperçus, c'est que notre oreille morale est elle-même et demeure fausse tant que la Parole créatrice n'est pas venu lui rendre son discernement. Quelle déplorable méprise, quel contresens que celui d'un être immortel, pécheur qui a besoin de se réconcilier avec le Juge qui l'attend au sortir de la vie, malade qui va périr s'il ne cherche un prompt secours, appliquant tout ce qui lui reste de vie et de facultés, concentrant son intelligence et son âme entière sur tout, excepté sur l'éternité qui s'avance, s'occupant de tout, excepté d'une réconciliation dont il peut avoir besoin d'un moment à l'autre, cherchant un remède à tout mal, sauf à celui qui le tue, prenant tout au sérieux, excepté l'abîme ouvert à ses côtés !

Qui dira que c'est être sérieux que d'en agir ainsi? Qui ne prendra pitié de toute cette importance donnée à ce qui en mérite si peu, aux dépens des réalités qui en réclament tant? Placés à ce point de vue, voyez ce que deviennent les vies le plus sérieusement occupées en apparence ! Que fait le savant, je veux dire celui dont la science est le tout? Il poursuit de toute la force de son intelligence des vérités

dont son esprit est avide, mais dont son âme n'a que faire, aussi long-temps du moins qu'elles sont mises en première ligne; philosophe ou naturaliste, on peut dire qu'il joue à la vérité: c'est à celui qui en découvrira le plus. Ce jeu peut captiver la raison, la développer même, avoir quelquefois d'heureux résultats pour le bien-être momentané de ceux qui s'y adonnent, et profiter à la cause temporelle de l'humanité; mais en est-ce moins un jeu? Pour nous en convaincre, ne nous arrêtons pas à ces manières, à ces habitudes graves, à ce langage mesuré, parfois austère et sentencieux, qui porte l'empreinte de la réflexion; allons droit au cœur de notre homme, et voyons le prix qu'il attache à la science, le genre de satisfaction qu'elle lui apporte, l'influence qu'elle exerce sur lui, ce qu'il était avant cette influence, et ce qu'il est aujourd'hui. Le prix qu'il attache à la science est tel qu'il n'y a rien à lui comparer; elle le satisfait en alimentant une grande activité intellectuelle, en le distrayant de ses souffrances, en lui attirant les éloges du monde; son influence enfin est trop souvent d'enrichir l'esprit en apauvrissant le cœur, et surtout en endormant la conscience; en sorte que si la science, livrée ainsi à sa seule force, a changé celui qui lui a dévoué sa vie, c'est en amortissant la plupart de ses facultés pour en exalter une seule, en mettant tout le sérieux dans l'intelligence et en le retirant du cœur: or, le sérieux d'un homme qui néglige toutes ses facultés pour ne prendre soin que d'une seule, n'est certes pas un sérieux véritable.

Ce que nous disons ici du savant, nous le dirons à bien plus forte raison encore de l'homme de lettres et de l'artiste; nous le dirons de l'homme d'état, du magistrat, de tout homme enfin qui subordonnera les grands intérêts de l'homme moral et immortel aux intérêts secondaires de l'homme intellectuel et périssable. Il y a plus d'analogie entre le sérieux qu'un enfant apporte à ses jeux et celui qu'un homme met naturellement dans ses occupations les plus graves, qu'entre le sérieux de ce dernier et celui que le Christianisme met dans tous les actes de la vie.

Il n'y a qu'une excessive dissipation d'esprit qui puisse faire croire qu'être sérieux, c'est nécessairement être triste; mais une erreur qui n'est pas moins grande, c'est de penser qu'être triste, c'est nécessairement être sérieux, et cette erreur est cependant fort commune. Cependant la seconde de ces dispositions est si peu la conséquence de la première, que les hommes les plus tristes de ce monde sont très-peu sérieux, et que ceux qui ont le plus de joie et de paix le sont au contraire profondément. La raison de ce fait est bien simple: la joie et le sérieux procèdent tous deux de la même source, de la vérité; plus la joie est sérieuse, plus elle est vraie, et plus elle est vraie, plus elle est sérieuse. La tristesse, au contraire, conséquence plus ou moins directe de l'erreur et du péché, s'allie fort bien avec la légèreté de cœur, et trouve un aliment continuel chez des êtres qui, semblables aux enfans, attachent le moins d'importance à ce qui en mérite le plus, et manquent de sérieux jusque dans leur gravité même.

Il n'y a qu'un genre de tristesse qui ait un caractère vraiment sérieux; c'est celle qu'éprouve tout homme qui fait la découverte de sa misère spirituelle, et qui reconnaît tout à la fois sa culpabilité et la justice d'un Dieu « qui ne tient pas le pécheur pour innocent. » Mais c'est là une tristesse qui se termine par la joie; et pour cela, celui qu'elle accable n'a qu'à faire un pas de plus dans le chemin de la vérité; c'est cette tristesse selon Dieu, dont parle saint Paul, qui produit une repentance dont on ne se repent point; c'est la tristesse de ceux à qui Jésus-Christ a promis qu'ils seront consolés, de ces hommes « travaillés et chargés » qu'il invite à venir à lui, leur promettant qu'ils trouveront « le repos de leurs âmes. »

C'est, en effet, dans le Christianisme seul qu'il faut chercher le véritable sérieux, de lui seul qu'il faut l'attendre. Il appartient essentiellement à ce sublime système de réhabilitation, et ce n'est pas une des moindres preuves de la parfaite vérité de l'Evangile, pour ceux qui lui ouvrent leur âme. Je me souviendrai toujours de la vive impression que je reçus du caractère profondément sérieux de la Parole sainte, à l'époque où elle devint pour moi la Parole de Dieu. Rapprochés de ces divins écrits, les livres des philosophes les plus dogmatiques, des moralistes les plus estimés, de la science humaine en général, me firent un effet que j'aurais peine à rendre; je les trouvais à la fois tranchans et sans autorité, admirables de logique, mais trahissant plus l'effort de l'esprit que l'inspiration de l'âme, graves par le sujet, par les idées, par le langage, mais graves seulement, et rien de plus; tandis que la Bible, véritable « glaive à deux tranchans, » pénétrait dans le fond de mon être, remuait ma conscience, m'éclairait, m'initiait à une nouvelle vie, à une vie de vérité, de justice, d'amour, de renoncement, de sanctification, dominée par Dieu, et avec l'éternité pour perspective.

Qu'est-ce qui donne à l'Ecriture ce cachet particulier que lui reconnaissent non seulement les chrétiens, mais ceux-là même qui lui contestent le titre de Parole de Dieu, ce caractère à part qui faisait dire à Rousseau que la Bible seule l'émeuvait encore quand tous les autres livres ne lui inspiraient que dégoût et satiété? C'est qu'elle nous parle sérieusement des choses les plus sérieuses; c'est qu'elle a des paroles, non pour flatter l'oreille, non pour captiver et exciter l'intelligence, mais pour ébranler l'âme tout entière; c'est qu'au lieu de nous distraire gravement de nous-mêmes, comme les raisonnemens philosophiques, elle nous juge et nous oblige à nous juger jusque dans nos plus secrètes intentions, ne laisse aucun voile entre nous et la vérité, et nous place en présence d'un Dieu vivant.

Là s'arrête, hélas! pour bien des hommes l'influence de la Bible; cette influence, ils la subissent souvent sans s'en rendre compte, mais non pas toutefois d'une manière passive. Par elle, le cœur humain est mis en contact avec les plus grandes vérités qui l'intéressent, il est rappelé dans une sphère d'idées et de sentimens pour lesquels il n'a pas de sympathie naturelle; ce contact, cet appel, le froissent; et souvent alors, sentant qu'il y a là quelque chose de trop sérieux pour lui, il s'écrie: « Cette parole est dure, qui la peut ouïr? » et se détourne du chemin ouvert devant lui pour reprendre la voie large et plus commode qu'il a suivie jusqu'alors. D'autres fois, la vérité le subjugue, surmonte toutes ses antipathies, s'établit en lui; il ne la contemple plus seulement, il la sent, il subit son influence; le sérieux n'est plus hors de lui, mais en lui-même. De là, il se répandra sur la vie entière, il imprimera son caractère à la pensée, à l'imagination, à la conscience, à la volonté; il se montrera dans le langage, dans les actes, et cela naturellement, inévitablement.

Il n'y a que l'homme qui donne à chaque chose la mesure d'importance qu'elle mérite, l'homme qui « cherche d'abord le royaume de Dieu et sa justice, » qui ne met pas la créature au-dessus du Créateur, ses intérêts d'un jour au-dessus de ses intérêts éternels, qui soit vraiment sérieux. Mais aussi combien il l'est! combien le temps a de prix pour lui depuis qu'il le regarde comme le pérystile de l'éternité. Combien la science ou l'art qu'il cultive, la profession qu'il exerce, la place qu'il occupe dans la société, changent de caractère à ses yeux, depuis qu'il y voit des moyens de glorifier Dieu et de concourir au bonheur de ses semblables!

Hors de ce point de vue, la vie n'est qu'un jeu de théâtre; le Christianisme seul en fait une sérieuse réalité.

PHYSIOLOGIE.

LES PHYSIOLOGISTES FRANÇAIS DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

M. DE BLAINVILLE.

Entre tous les physiologistes que le caractère général de leurs travaux rattache plus ou moins directement à l'école de Lamarck, celui qui mérite le premier rang est, sans contredit, M. de Blainville. Il y a plus : Lamarck lui-même doit lui céder incontestablement la prééminence sous tout autre rapport que la date de son système ; l'avantage du savoir, de la méthode et des idées, est tout entier du côté de son successeur. Et même, à vrai dire, je ne sais si l'on doit rattacher l'œuvre de l'un à celle de l'autre ; non seulement M. de Blainville a pu s'inspirer aussi directement que Lamarck du génie essentiellement physique de la science moderne, mais il me semble, en outre, s'être frayé, à partir de cette source commune, une route particulière. Le système de Lamarck est éminemment hypothétique, hasardé, et aboutit à un matérialisme brut. M. de Blainville, vrai philosophe baconien, se contente de généraliser les faits, cherche les lois de la vie et non ses causes, et bien que rattachant ces lois à celles qui régissent l'ensemble de l'univers, loin d'en tirer des conclusions anti-religieuses, il voit dans l'organisation, comme dans la création entière, des moyens disposés avec une parfaite sagesse pour obtenir tel ou tel résultat; en d'autres termes, c'est du point de vue des causes finales qu'il observe la nature.

La meilleure introduction pour aborder les idées d'un auteur est, sans aucun doute, ce qu'il dit lui-même des vues générales qui dominent son esprit ; aussi commencerons-nous par laisser parler M. de Blainville sur le but qu'il conçoit à l'étude des animaux:

« Démontrer, d'une part, *à posteriori*, dit-il, c'est-à-dire par une comparaison exacte, que l'homme est le chef-d'œuvre, le *summum* des êtres créés, le seul qui puisse en concevoir l'ensemble, qui puisse sentir l'harmonie sublime de cet ensemble, et remonter jusqu'à la nécessité d'un Dieu, d'une âme universelle ; de l'autre, faire voir que, si son intelligence peut s'élever si haut qu'elle semble remonter à sa source, son corps est cependant soumis aux mêmes lois physiques que tout l'univers créé, et par conséquent rendre évidente cette influence réciproque du corps et de l'intelligence par des faits irrécusables pris dans l'étude de tous les animaux, aussi bien que dans celle de l'homme lui-même ; tel est le but le plus philosophique auquel nous puissions prétendre. Mais il en est un second qui ne l'est peut-être pas moins, et qui offre une utilité plus immédiate, au moins en apparence ; c'est de montrer que les systèmes de gouvernement, c'est-à-dire les lois et les règles de la société à laquelle l'homme est nécessairement appelé par sa nature, forment une véritable science d'application, ou mieux, un art déduit d'une science d'observation, et que, par conséquent, ils ne peuvent avoir de base que dans l'étude approfondie de la nature de l'homme comparée à celle des animaux ; qu'ils sont nécessairement variables, progressifs, comme les résultats de toutes les facultés de l'espèce humaine, et dépendans des circonstances particulières dans lesquelles existe la société, ainsi que de l'âge auquel elle est parvenue. » Et plus loin, en parlant de l'étude de la nature : « Quelle est, dit M. de Blainville, celle qui élève plus la pensée, qui soit plus digne d'employer les facultés de l'esprit humain, qui puisse, par son immensité, rassasier plus complétement cette espèce de faim morale dont il est de plus en plus dévoré, et neutraliser cette activité toujours croissante, souvent nuisible quand elle ne trouve pas à être convenablement employée, qui le pousse continuellement à changer de position? Quelle est l'occupation qui fasse éprouver de plus douces, de plus innocentes jouissances, qui attache avec plus de force quand on en a vaincu les premières difficultés, qui console le mieux des injustices inévitables de la société, qui rende plus indulgent pour les autres, qui enseigne mieux à se soumettre aux lois immuables de la Providence?... »

Je souscrirais volontiers à cette apothéose des sciences naturelles, si je n'avais le bonheur de connaître une science qui élève davantage encore la pensée, qui est encore plus digne d'employer les facultés de l'esprit humain, qui peut rassasier mieux encore, ou plutôt, qui peut seule rassasier la faim morale qui nous travaille, et non pas neutraliser, mais employer pour le bonheur de l'homme, l'activité qui le dévore, mettre un terme à son inconstance ; une science enfin plus riche mille fois en jouissances, et infiniment plus efficace pour lutter contre les épreuves de ce monde. Cette science, est-il besoin de le dire ? est la science chrétienne, la science renfermée dans la Bible, la science de la régénération de l'homme, bien supérieure à celle de sa création, car elle nous révèle plus qu'une puissance sans bornes, plus qu'une sagesse et une intelligence parfaites, elle nous révèle un amour infini, et un amour dont nous sommes nous mêmes les objets.

Cette réserve faite, je conviens que le second rang appartient à l'histoire de la nature, non que je lui croie la puissance de satisfaire à nos besoins moraux, car elle seule ne fait que nous en distraire ; mais parce que nulle science humaine n'est plus riche en nobles et pacifiques jouissances, et en utiles résultats. C'est au reste un sujet sur lequel je reviendrai quelque jour.

On voit par la citation qui précède, que M. de Blainville, tout en reconnaissant à l'homme une nature intellectuelle non moins qu'une nature physique, incline néanmoins, en véritable physiologiste, à penser que, dans les rapports réciproques de ces deux natures, l'influence de l'organisation est prépondérante, et que son étude comparée doit fournir la base des institutions, des lois et de l'éducation. C'est encore ici de ce matérialisme relatif dont nous parlions dans un précédent article, exagération qu'évitent bien difficilement les hommes occupés par vocation de l'étude des conditions matérielles de la vie, soit qu'ils se préoccupent trop exclusivement de cette partie de la science, soit que l'habitude de l'observation et des expériences externes leur rende plus difficile l'observation et les expériences psycologiques. Au reste, je me hâte de dire que M. de Blainville est à peu près de tous nos physiologistes celui qui a le moins incliné vers le pôle du matérialisme absolu. Il veut que l'idéologie entre dans la science de l'homme, ou plutôt il la considère comme en étant inséparable. Le cerveau n'est, à ses yeux, qu'un instrument de l'intelligence, et l'on chercherait en vain dans les ouvrages de ce savant une phrase telle que la suivante, que nous copions textuellement :

« Il y a le même rapport entre *cerveau* et *pensée* qu'entre » corps organisé et force vitale, c'est-à-dire qu'à ces deux » mots nous devons rattacher l'idée d'une seule et même » chose, considérée simplement comme existante dans le » premier cas et comme agissante dans le second ; ou en » d'autres termes, que la pensée est le cerveau agissant, et » le cerveau la pensée frappant quelqu'un de nos sens externes ou internes (1). »

Mais, comme nous l'avons dit ailleurs, nous traiterons la question du matérialisme et du spiritualisme, des rapports du physique et du moral, lorsque nous aurons vu quelles lumières la physiologie moderne nous donne sur la vie elle-même, considérée dans ses manifestations les plus simples ; car, pour qu'elle puisse nous donner une théorie de l'être moral et intellectuel, ne faut-il pas qu'elle puisse nous dire d'abord ce qu'est l'être vivant?

(La suite au prochain numéro.)

(1) A. J. L. JOURDAN, *Discours sur l'étude de la physiologie en général, et de l'action du cerveau en particulier*, placé en tête de la traduction française de l'ouvrage de Tiedemann sur l'anatomie du cerveau.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIᵉ. — Nº 34. 24 AVRIL 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, nº 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA SOCIÉTÉ, par M. le général DONNADIEU. 1 vol. in-8º. Paris, 1833. Chez Hivert, libraire, quai des Augustins, nº 55. Prix : 6 fr.

Si j'en croyais l'impression que j'ai reçue de la lecture de ce livre, je dirais que l'auteur réside dans le coin le plus obscur de quelque province, hanté par ses seuls souvenirs, entouré de ses seules pensées ; regardant marcher les événemens comme un invalide regarde passer de jeunes troupes qu'il ne peut plus accompagner ; ne modifiant point ses idées par les idées d'autrui, encore moins par l'opinion du jour ; écoutant plus volontiers les morts que les vivans ; triste, mais ferme ; mécontent sans personnalité ; âme trempée pour l'action, pour qui écrire est encore agir, et qui, en décrivant le mal de la société actuelle, n'a pas prétendu faire un livre. Vieux guerrier, que la vie et non l'école a gradué docteur, soldat écrivain qui semble avoir taillé sa plume avec son sabre, le général Donnadieu a trouvé le secret d'une originalité sincère au milieu des originalités plus ou moins factices des écrivains de profession. Son livre, sous ce rapport, est une heureuse rencontre, et il n'est pas jusqu'à la fatigue que peuvent donner parfois la négligence de sa phraséologie et l'obscurité de son plan qui ne soit une sorte de délassement auprès du labeur que donnent à l'imagination le luxe métaphorique et le perpétuel scintillement des écrivains à la mode. Du reste, si l'élégance se fait souvent désirer dans ce langage d'un homme essentiellement pratique, l'énergie n'y manque pas.

Une autre espèce d'originalité distingue cet ouvrage, originalité plus rare que tout autre. Ceci est un livre de politique inspiré par les circonstances ; et vous chercherez en vain auquel des partis actuellement existans l'auteur a voulu complaire. Le siècle de Charlemagne pourrait le réclamer aussi bien et bien mieux que le nôtre. Aucune opinion vivante n'a l'honneur, selon lui, de renfermer toute la vérité, ni toute l'erreur. Avertir de ce caractère singulier du livre que nous annonçons, c'est engager peut-être à le refermer ceux qui l'avaient entr'ouvert, et qui cherchaient de page en page ou tâchaient de conclure du nom même de l'auteur le carlisme, la république ou le juste-milieu. Il n'y a rien de tout cela ; aucun des partis du jour n'a l'heur de compter dans ses rangs le général Donnadieu. C'est pour nous un motif de plus de nous occuper de son livre ; et puisqu'il s'isole des partis, lui si long-temps homme de parti, prenons à son égard la même position qu'il prend à l'égard des autres ; jetons un voile sur les antécédens de sa vie publique ; oublions l'homme politique pour ne nous occuper que de l'écrivain, ou plutôt, sans nous prononcer d'ailleurs sur le mérite de cette production, essayons d'en donner une idée au lecteur, en faisant la revue des principales propositions dont se compose le tissu de cet ouvrage.

La destinée de la société est tout entière dans l'homme. Elle ne peut être que ce qu'il est lui-même. On ne saurait dire où l'homme puiserait, sinon dans sa propre nature, les élémens de l'édifice social. De par sa nature même, des lois certaines lui sont impérieusement imposées. La première est la loi morale, celle qui place le devoir au-dessus de l'intérêt, et l'esprit au-dessus de la matière. Privée de ce divin ciment, la société n'est que poussière. L'expérience a mille fois prouvé que la société, si elle ne se dissout pas absolument, voit du moins tous ses liens se relâcher et toute sa force l'abandonner, à mesure que l'élément moral se retire d'elle. L'intérêt, qui semblerait devoir rapprocher et unir les hommes, est bien plus propre à les diviser. La société ne

saurait se passer d'un peu de bienveillance, de justice et de vérité, d'un peu de religion. A cette condition première une autre se joint; une autre loi, qui, sans être contradictoire à la loi morale, peut cependant être nommée loi *physique*; c'est la nécessité de conformer l'état social aux circonstances fondamentales du peuple et du pays, c'est la loi de l'individualité nationale; c'est une sorte de seconde morale, à laquelle on ne manque pas plus impunément qu'à la première, et qui néanmoins est aussi souvent méconnue. Si l'on faisait bien, on ferait sortir toute constitution du sol national; on ignorerait à dessein ce qui se fait ailleurs; et à côté de la loi morale, qui est la même pour tous les peuples, on n'admettrait d'autre conseiller que les convenances locales. Les conditions morales mises à part, les vérités politiques sont des vérités relatives; le but de la société est la justice distributive et le perfectionnement (1); tout moyen est bon qui conduit au but. On parle beaucoup de garanties sociales: « Le seul mouvement de la civilisation, le progrès » des lumières, ont donné d'eux-mêmes plus de garanties » sociales que les législations les plus libérales ne pour» raient en donner. » Ces législations libérales sont elles-mêmes plus funestes qu'utiles au peuple, quand la constitution morale n'y est point proportionnée, quand telle institution suppose la vertu, un haut degré de vertu, et que la vertu manque; il est absurde, par exemple, de réclamer la démocratie pour un pays amolli par le luxe et la civilisation. Les lois, dit-on, font les mœurs; lieu commun sans justesse, au moins dans sa forme absolue. Les lois réagissent sur les mœurs, après que les mœurs ont fait les lois; voilà tout ce qui est vrai sur ce sujet; autrement il faudrait admettre que le mort fait la loi au vivant et la matière à l'esprit; c'est le contraire qui est évident.

Telles sont les vérités qui doivent servir de base à la politique; telles sont les vérités dont l'oubli a marqué le déclin et précipité la chute des grandes nations aujourd'hui gisantes dans l'histoire comme dans un mausolée. L'application de ces idées à la société moderne et à la France en particulier n'est que trop facile. Depuis long-temps la France est hors des voies vraiment rationnelles. Pays de raffinement, de luxe et de vanité, elle rêve la liberté des peuples austères et une égalité à laquelle peut-être aucune nation, même au plus haut point de la prospérité morale, n'eut jamais le droit de prétendre. Elle réclame des prérogatives que son caractère moral rend illusoires et annule incessamment. Elle veut des lois et n'a pas de mœurs. La famille, type de la société, est presque dissoute. Le mariage et la paternité tombent en ruines. La religion, bien loin de se mêler à la vie, lui est devenue tellement étrangère, qu'elle déserte jusqu'à nos douleurs. Les fléaux de Dieu, frappant sur une terre profane, n'ont eu pour écho qu'une grande insulte, une longue et épouvantable risée. Voilà les circonstances morales dans lesquelles déjà la dynastie déchue avait trouvé la France en 1814. A elle appartenait une véritable restauration; elle pouvait faire tout ce qui était bien: « Nulle part sur la terre, les peuples n'ont manqué aux pou» voirs; partout ce sont les pouvoirs qui ont manqué aux » nations. » Les princes que la Providence avait été prendre dans l'exil, commirent la faute de constituer leur pays à l'instar de l'Angleterre; puis, par une faute bien plus grande, ayant donné la liberté, ils s'appliquèrent sous main à reprendre leur don; ils greffèrent, monstrueuse idée! le droit divin sur la souveraineté populaire; ils appelèrent la corruption au secours de leur puissance incessamment débordée par la démocratie, et comme si ce n'eût pas été assez, ils corrompirent la religion elle-même, en mettant à son ombre et sous son abri le machiavélisme et le mensonge, en lui confiant la garde de tous les préjugés et l'amortissement progressif de la pensée et de la liberté (1).

Au lieu de cette déception, toujours surveillée, toujours éventée, et qui a fini par les perdre, les Bourbons, succédant à Bonaparte, devaient garder son pouvoir et en tempérer l'usage, le garder pour modérer le mouvement social, non pour le comprimer, et, à l'ombre de leur sagesse politique, encourager en France le développement des forces locales, l'accroissement de la puissance du sol et le progrès moral du pays. Ils ont fait tout le contraire.

Le mal qu'ils ont fait ou entretenu dure encore; et rien n'annonce qu'il soit près de cesser. Par quelle mesure d'ailleurs, par quelles nouvelles combinaisons législatives pourrait-on extirper entièrement un mal qui a planté ses racines au plus profond de l'opinion, et qu'un système suivi pendant deux siècles avait préparé et mûri? La vraie puissance de la France tient au sol; c'est là toujours que résident les forces vives d'une nation, et celles de la France en particulier. Mais les coups que Richelieu et Louis XIV portèrent à l'aristocratie, commencèrent par briser cette puissance; le système de Colbert l'emportant sur celui de Sully prépara de loin la prépondérance du commerce et de l'industrie sur l'agriculture; le sol de la France incessamment divisé, morcelé, n'a plus, si l'on peut s'exprimer ainsi, cette force d'attraction qui fait adhérer la population au pays; à proprement parler, à force de mutations, le terrain appartient au fisc; la puissance s'est détachée de la glèbe française pour s'établir en l'air, au-dessus de terre; c'est-à-dire dans les spéculations du commerce et de l'industrie, dont le développement ne constituera jamais, pour le pays, une force intrinsèque et inaliénable; les conséquences d'une révolution qui fait passer la prépondérance de la propriété foncière au trafic, sont incalculables dans les mœurs et dans l'esprit de la nation; elles emportent peu à peu tous les élémens nobles et généreux de son caractère. On a mal imité l'Angleterre; elle a, pour contrepoids à l'esprit mercantile, une aristocratie forte, propriétaire du sol, sur lequel elle conserve comme en dépôt le vieil esprit anglais et toutes les traditions du caractère national. Mais si l'on veut savoir mieux encore ce que c'est qu'un pays constitué et vivant conformément à sa nature, qu'on jette les yeux sur l'Allemagne.

« L'Allemagne vit sur les mœurs, les usages, que lui a » laissés la Germanie. Agricole et guerrière, sa vie se passe » dans les champs qu'ont habités ses aïeux ou dans les camps » d'exercice militaire. Le commerce et les arts ont peu al» téré son caractère primitif; simple, sobre et modeste, le » luxe n'a imposé ni des besoins, ni éveillé les désirs et » l'ambition, ni créé ces fatales jalousies de vanité qui font » le tourment des hommes que la soif de briller dévore. » Les princes qui gouvernent cette nation donnent l'exem» ple de ces mœurs patriarcales et simples. Ce n'est pas avec » le secours d'institutions politiques qu'ils répartissent lé-

(1) Voici, selon Bodin, *Traité de la République*, le véritable but de la société: « Les anciens appelaient république une société » d'hommes assemblés pour bien et heureusement vivre. Nous ne » mettons pas en ligne de compte, pour définir la république, ce » mot *heureusement*: ains nous prendrons la mire plus haut, pour » toucher ou du moins approcher au vrai gouvernement...... Si la » vraie félicité d'une république et d'un homme seul est tout un, et » que le souverain bien de la république en général, aussi bien que » d'un chacun en particulier, gist ès vertus intellectuelles et con» templatives......, il faut aussi accorder que ce peuple-là jouit du » souverain bien, quand il a ce but devant les yeux de s'exercer en » la contemplation des choses naturelles, humaines et divines; en » rapportant la louange de tout au grand Prince de nature. »

(1) L'auteur, aux pages 288—297, s'élève avec force contre le coupable abus d'étouffer la religion dans les pompes du culte.

» galement cette somme de justice distributive que chaque » membre de la société a le droit d'attendre ; ils le font eux-» mêmes avec l'équité de sentiment et de conscience qui » dirige le bon père de famille. Aussi, dans cet antique » pays, tous les hommes sont contens de leur sort ; celui » qui obéit autant que celui qui commande ; celui qui tra-» vaille autant que le comte et le baron, paisible et noble » possesseur du manoir du moyen-âge ; là, il ne faut pas » plaire, il faut servir ; l'homme du prince n'est pas l'hom-» me de l'Etat, mais l'homme de l'Etat le premier officier » du prince. Que, de quelque pays du monde que ce soit, » le philosophe, l'observateur impartial se rende sur cette » terre, sur ce sol d'où sont sorties les diverses générations » qui ont formé les empires des temps modernes, qu'il exa-» mine si nulle autre part un tableau de bien-être général, » de bonheur public et privé, de calme et d'heureuse tran-» quillité, peut s'offrir à ses yeux pareil à celui que pré-» sente cette grande nation, où insensiblement, comme la » marche des fleuves, les modifications des âges, les déve-» loppemens de l'esprit, se sont opérés sans déchirement et » sans crime, sans assaut entre celui qui commandait et » celui qui obéit, parce que la bonne foi a toujours été de » l'un et de l'autre côté. Là, les institutions municipales, » les régences, les cercles qui administrent les intérêts des » cités et des provinces, sont pleins de vie et d'indépen-» dance. De la petite famille à la grande, tout est lié, tout » est groupé dans un sentiment mutuel et commun de bien-» veillance et d'appui. Ce ne sont pas des intérêts qui se » craignent, qui se redoutent, se défiant l'un de l'autre ; la » plus absolue confiance, au contraire, règne entre eux, » pour ne former qu'un seul et unique faisceau de bon-» heur. »

Avec notre charte, nos lois, nos garanties, notre prospérité industrielle, sommes-nous aussi sages, aussi heureux? Avons-nous même, tout bien considéré, autant de liberté? Ne nous y trompons pas ; là où les mœurs sont légères et dissolues, les besoins du luxe nombreux et universellement répandus, ceux de la vanité encore plus impérieux, il n'y a pas de liberté réelle, car il n'y a pas d'indépendance. La manie des places achève ce qui en pourrait demeurer ; et qui voit les choses de près peut se convaincre que ce qui lie un électeur ou un député à telle opinion, à tel parti, n'est autre chose, en général, que le pacte des intérêts avec les intérêts ; qu'il y a une guerre civile toujours allumée en France, la guerre aux places ; et que, soit pour le parti qui gouverne, soit pour l'opposition, c'est là le véritable objet de l'attaque et de la défense.

L'état social, tel qu'il se présente actuellement à nos regards, n'est donc qu'un tissu de contradictions grossières. Et, pour en dire une encore, quoi de plus contradictoire à nos notions de liberté et de gouvernement constitutionnel, que notre système d'armées permanentes? Toute constitution est moins forte qu'une armée. Une armée dans la main d'un monarque qui saura s'en servir, le mettra en état d'anéantir ou de suspendre toutes les libertés. Ceci, d'ailleurs, n'est point dirigé contre l'état militaire. La classe des hommes de guerre est la plus repectable par son dévouement. D'ailleurs, « la noble terre de France veut la gloire des armes, » et si elle remonte où l'appellent les vœux de l'auteur, ce sera grâce à ses soldats et à ses laboureurs.

Le pouvoir nouveau, qui pouvait, jusqu'à un certain point, ramener le pays dans ses voies naturelles, a préféré suivre les erremens de l'ancien pouvoir. La société n'a pas reçu de la grande secousse de 1830 une seule étincelle de vie. Elle va s'exténuant de jour en jour, s'usant dans des frottemens sans but et dans des luttes sans grandeur. Le ciment des idées morales se dessèche de plus en plus ; l'idée religieuse s'en est allée ; l'idée politique, atteinte de scepticisme, se ronge elle-même ; la matière seule reste avec l'intelligence matérialisée. Il doit sans doute y avoir une pensée qui renferme en soi le salut public ; mais qu'importe si elle ne trouve pas, selon l'expression du poëte (1), un grand homme qui l'épouse? La pensée la plus puissante veut un représentant puissant. Un grand homme seul peut réaliser une grande pensée. Or il est temps. Le même fléau qui fondit sur l'empire décrépit des Césars, menace la société européenne. Les barbares viennent ; ils ne viennent pas du nord, ils sont cachés parmi nous, confondus avec nous. Des profondeurs de la société une masse ignorante, misérable et forte, soulève à moitié son front humilié. Les classes moyennes, qui sont montées sur la tête des castes privilégiées de l'ancien régime, se voient menacées à leur tour. Le génie du mal, s'il se personnifiait dans quelque funeste grand homme, trouverait à ses ordres la moitié de l'espèce humaine. « De tous côtés la vieille Eu-» rope semble toucher au terme de sa longue vie, si des » rois puissans, si des génies supérieurs n'apparaissent ; des » chefs appropriés au temps, au siècle ; des hommes qui » sachent reconstruire des édifices, non avec du plâtre et » de la boue délayée, mais avec du granit et du marbre ; » des hommes qui soient capables de les affermir avec le » fer durci dans les combats, fondu dans les camps, dans les » camps où l'homme n'a de toiture que le ciel et de lit » que la terre, et non les abris vermoulus des hôtels, des » palais. »

Ainsi parle le vieux soldat. Nous n'avons guère donné que ses assertions toutes nues. Elles sont, dans l'ouvrage même, entourées de beaucoup de faits destinés à leur servir de preuves. Le livre, nous le répétons, nous a paru remarquable à plus d'un égard. Les conclusions, à vrai dire, semblent peu encourageantes. Dans un sujet analogue, M. Lerminier confie l'avenir de la France au génie de la France ; le général Donnadieu invoque un grand homme. En supposant avec lui qu'il faille une individualité puissante pour frapper à son coin et mettre en valeur une pensée de salut, nous ajoutons que toute grande pensée, après le temps voulu pour la gestation, enfante un grand homme. Toute l'histoire en rend témoignage. Mais l'homme est en seconde ligne, l'homme vient après la pensée. Toute vérité est féconde. Nous en avons, quant à nous, l'assurance pour ce qui concerne la grande vérité dans laquelle, d'intervalle en intervalle, l'humanité est tenue de venir se retremper.

LITTÉRATURE.

Mes prisons. Mémoires de Silvio Pellico de Saluces, *traduits de l'italien et précédés d'une introduction biographique,* par A. de Latour. *Edition ornée du portrait de l'auteur et augmentée de notes historiques* par P. Maroncelli. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez H. Fournier jeune, libraire, rue de Seine, n° 14. Prix : 7 fr. 50 c.

Nous avons les premiers fait connaître à la France Silvio Pellico, poëte et prisonnier d'état, en qui ces deux caractères se confondent tellement qu'il est impossible, en s'occupant de lui, de les séparer l'un de l'autre : le poëte rappellera toujours le prisonnier, et le prisonnier le poëte. Si chaque écrivain a son individualité, si les expériences diverses, les deuils ou les joies, le tumulte des affaires ou le calme de la retraite, les événemens publics ou les circonstances domestiques influent puissamment sur la tournure des idées, et réveillent dans l'âme des sentimens qui y cor-

(1) Béranger.

respondent, comment ne remarquerait-on pas aussi cette éducation de la vie dans les productions d'un homme qui, isolé du monde pendant les années où les impressions sont d'ordinaire les plus vives, est demeuré, durant tout ce temps, sous l'empire de circonstances qui, par leur uniformité même, devaient avoir plus de puissance? Ceux qui ont lu les tragédies de Silvio Pellico, écrites dans les prisons qu'il a successivement habitées, y ont trouvé la trace de ces impressions. Ils assurent qu'on y reconnaît le même homme qui, dans le récit de sa détention, avoue, d'une manière si naïve et si touchante, que sa captivité l'a conduit à Dieu et lui a appris à aimer l'Evangile. Peut-être entretiendrons-nous un jour nos lecteurs de Silvio Pellico, en le leur faisant connaître comme poëte; aujourd'hui c'est encore du prisonnier que nous voulons leur parler. Mais, comme nous l'avons dit, le prisonnier fait souvenir du poëte; il y a dans ces mémoires une poésie, toute de sentiment, qui a passé jusque dans la traduction, et dont le trait principal nous paraît être une admirable simplicité qui, rejetant tout ornement, se borne à exprimer tout haut ce que d'autres auraient défiguré en voulant l'embellir. Il est assez curieux que ce soit d'Italie que nous vienne ce modèle exquis de vérité littéraire. Depuis long-temps nous n'en voyions guère arriver que des colifichets, pour lesquels il aurait fallu inventer quelque terme nouveau, puisque leurs auteurs ont exagéré le défaut que Boileau nommait « le clinquant du Tasse, » au point de rendre un autre nom nécessaire pour le caractériser. Mais ici rien de pareil; ce sont, d'un bout à l'autre du livre, des épanchemens, dont la naïveté sans enfantillage, ressemble à une confidence, et auxquels rien ne pourrait mieux servir de contraste que la plupart des mémoires modernes écrits pour le public, et avec la préoccupation du *qu'en dira-t-on?* Rien de pareil ne se trouve dans les Mémoires de Silvio. Il ne vous dit pas qu'il est ému; mais vous le voyez ému. Il ne vous raconte pas ses impressions; mais vous en êtes témoin. Ce n'est pas un livre que vous lisez; non, grâce à Tremerello ou à Schiller, vous avez pénétré dans les cachots de Venise ou du Spielberg, et vous assistez à tout ce qui s'y passe, aux gémissemens des prisonniers, et aussi aux prières qu'ils adressent à Dieu.

L'analyse que nous avons donnée de ce livre, avant qu'il n'ait paru en français, en a reproduit les faits principaux; mais nous n'avons pas prétendu offrir à nos lecteurs un *facsimile* de l'âme qui s'y révèle. C'est à l'ouvrage même qu'il faut recourir, si l'on veut bien connaître cet homme, auquel dix ans de *carcere duro* n'ont rien fait perdre des grâces de l'esprit, et ont donné une sensibilité de cœur, une bienveillance universelle, une connaissance de lui-même, et, comme résultat de celle-ci, une humilité et une patience qu'on ne peut expliquer qu'en les attribuant à l'Esprit de Dieu, comme cause première. Hâtons-nous toutefois de l'ajouter, et nous l'avons déjà dit dans notre analyse, Silvio n'a pas réussi à dégager sa foi de tout alliage; ce n'est pas qu'il mette en première ligne les idées particulières qui ont cours dans son pays; elles ne sont au contraire pour lui que comme de rares réminiscences; mais il suffit qu'elles occupent quelque place dans sa persuasion pour qu'elles empêchent le plein développement des vérités à la possession desquelles il est parvenu. On dirait de ces plantes parasites qui étreignent l'arbre et qui s'opposent à sa parfaite croissance. Ce partage et ces contradictions auraient-ils eu lieu si Silvio Pellico n'eût eu, dans sa prison, qu'un seul conseiller, au lieu de deux; s'il n'eût écouté que la Bible, au lieu d'écouter aussi le Dante, dont la théologie, d'accord avec les instructions reçues dans son enfance, lui offrait un système tout fait, dans lequel il était naturellement enclin à faire entrer tout ce que lui enseignait l'Ecriture-Sainte, au lieu de tirer directement et uniquement de celle-ci toutes les doctrines auxquelles il accordait croyance? L'enfer, le purgatoire et le paradis, ces trois grandes divisions du poëme du Dante, correspondent aux convictions religieuses de l'auteur de *Françoise de Rimini*; et si on y regarde de près, on verra que les idées que ces divisions représentent, expliquent la confusion qu'il paraît y avoir encore à quelques égards dans son esprit. Au surplus, quoique nous attachions une grande importance aux vérités que Silvio Pellico n'a pas saisies jusqu'ici dans toute leur étendue, nous nous hâtons d'ajouter que le défaut dont nous parlons n'est pas saillant dans son livre. Le lecteur chrétien le remarquera sans doute; mais au lieu de sentir diminuer, à cause de cela, l'intérêt qu'il prend au poëte, il sentira accroître cet intérêt, au point de demander à Dieu d'accorder à l'auteur, après tant de grâces spirituelles qu'il lui a faites, celle de parvenir à une connaissance toujours plus complète des doctrines révélées.

Les notes dont M. Piero Maroncelli, le compagnon de détention de Silvio Pellico, a augmenté ce volume, éclaircissent beaucoup d'événemens, et complètent des renseignemens que la position de l'auteur ne lui permettait pas de donner plus étendus. La notice biographique et littéraire de M. A. de Latour nous familiarise aussi avec les antécédens du poëte. On aime à le voir cherchant des directions auprès d'Ugo Foscolo et de Vincenzo Monti, les deux hommes qui se plaçaient alors à la tête des esprits distingués de l'Italie; abandonnant Monti, lorsque celui-ci, pour l'initier aux secrets de l'art, lui mit entre les mains le *Zibaldone* dont il faisait usage, cette véritable machine à plagiat, qui lui fournissait sur chaque sujet ce qu'avaient dit avant lui les écrivains les plus distingués de tous les pays et de toutes les époques; s'attachant au contraire à Foscolo, génie ardent et bizarre, qu'il ne prit pas pour modèle, mais dont il sut utiliser les conseils; puis, traduisant lord Byron et ayant à son tour l'honneur insigne d'être traduit par lui; plus tard encore, créant à Milan, sous la protection du comte Porro et avec l'aide de quelques amis, le journal *le Conciliateur*, qui devait jouer en Italie le rôle glorieusement soutenu en France par l'ancien *Globe*, et travaillant par cette publication à la régénération de son pays, jusqu'à ce que les rigueurs de la censure obligeassent à la discontinuer, en attendant que l'Autriche, effrayée du contre-coup que la révolution de Naples avait eu en Lombardie, fut venue faire de nombreuses arrestations dans les rangs des rédacteurs du *Conciliateur*. C'est là toute l'histoire de Silvio avant son incarcération. Que ne promettait pas cette vie pleine d'avenir, qui devinait une Italie, en passant auprès des sentinelles autrichiennes en faction au coin de toutes les rues de Milan, et qui songeait plus à évoquer la patrie par les appels de la presse qu'à la faire sortir, ensanglantée, de la poussière des combats? Sa carrière a été interrompue, ou plutôt le jeune Italien a été préparé par la Providence à rendre de plus grands services encore à son pays. L'homme mûri par les épreuves, à qui dix ans de captivité ont appris, non à maudire, mais à prier, peut se présenter aujourd'hui à ses compatriotes avec plus de confiance que le patriote de vingt-cinq ans, qui n'a étudié le monde que dans les poëtes. Ses *Mémoires*, qui seront beaucoup lus, donneront à l'Italie un grand enseignement; ils dirigeront les regards vers Celui de qui dépendent les empires, et qui seul nous apprend le secret de jouir de la vraie liberté. Pourquoi faut-il que les gouvernemens s'effraient de cette publication pacifique, et que, tandis que la péninsule est inondée des éditions qui en ont paru à Turin et à Lugano, le grand-duc de Toscane supprime l'édition qu'on en a faite à Pise? Ce fait, qui rappelle les exploits de la censure du duc de Modène, est à la fois immoral et impolitique.

PHYSIOLOGIE.

LES PHYSIOLOGISTES FRANÇAIS DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

M. DE BLAINVILLE. (FIN.)

La méthode de M. de Blainville est très-différente de celle de ses prédécesseurs. La plupart des physiologistes anciens admettaient, pour expliquer la vie, l'existence d'êtres métaphysiques, qui, sous les noms d'*archée*, d'*âme*, de *principe vital*, animaient l'organisation et produisaient tous les actes vitaux, aussi bien dans l'état de santé que dans la maladie. Mais à mesure qu'on étudia davantage la composition intime et générale des organes, à mesure qu'on découvrit les relations constantes qui existent entre l'état anatomique et les fonctions des diverses parties de l'organisme, on crut devoir renoncer aux anciennes théories, les reléguer au nombre des fables, et, pour rendre compte de la vie, on se borna à attribuer à la matière organisée et vivante certaines propriétés particulières, inhérentes à cette matière et distinctes des propriétés générales des corps bruts. En voyant un muscle se contracter, on se borna à dire qu'il était doué de contractilité; en voyant les nerfs sentir, on se borna à dire qu'ils étaient doués de sensibilité; et après avoir divisé et subdivisé ces propriétés selon leurs modifications, on crut avoir beaucoup fait pour expliquer la science de la vie. C'est ainsi qu'en découvrant la corrélation qui existe entre le cerveau et l'intelligence, on crut aussi avoir découvert les conditions de cette dernière.

M. de Blainville, trouvant la physiologie engagée dans cette voie de raisonnement, sentit qu'elle n'y pouvait faire aucun progrès, et que le moyen de connaître les lois de la vie ne pouvait être d'isoler ainsi les corps vivans de tout le reste de la création. Il chercha dès lors, par un rapprochement constant des phénomènes de la matière brute et de ceux de la matière vivante, à saisir les rapports qui les rapprochent et les différences qui les distinguent, persuadé que les mêmes lois régissent tout l'univers et que les propriétés spéciales de l'organisation ne résultent que de modifications particulières de ces lois. C'est surtout dans les êtres les plus simples que M. de Blainville cherche à saisir le jeu des fonctions organiques; là, il les voit dans leur état le plus élémentaire, sans complication, réduites à leurs conditions essentielles, et l'on ne peut disconvenir que cette manière d'étudier la vie, en quelque sorte à sa naissance, ne soit le meilleur moyen de découvrir ce qu'il sera donné à l'homme d'en connaître.

La vie, ramenée à ses conditions élémentaires, c'est-à-dire aux seuls phénomènes qu'elle présente chez les animaux les plus simples, n'est qu'un double mouvement de composition et de décomposition du corps organisé. Surprendre cet acte au moment où il a lieu n'a jamais été possible jusqu'à ce jour; mais on le conclut de l'observation de deux phénomènes, dont l'un le précède et dont l'autre est sa conséquence: d'abord, de l'absorqtion continuelle de matériaux que l'animal emprunte au monde extérieur, puis, de l'exhalation aussi continuelle d'autres matériaux, différens des premiers, qu'il rejette au dehors. Le résultat de ces opérations est la nutrition de l'être organisé.

L'organisation des êtres dont la vie n'est ainsi qu'un mouvement nutritif est en rapport avec la simplicité de cette vie; elle ne consiste qu'en une trame plus ou moins serrée de filamens et de petites lames très-minces, entrecroisés, laissant entre eux des espaces dans lesquels circulent, en sens inverse et sous forme liquide, les matériaux qui de la surface se rendent dans le tissu de l'animal pour réparer ses pertes, et les produits de la décomposition qui de ce tissu vont à la surface pour être éliminés. Une éponge dans laquelle on supposerait ce doublé mouvement représenterait très-bien les conditions élémentaires de la vie, tant sous le point de vue anatomique que sous le rapport physiologique. C'est en partant de cette conception de l'être vivant que M. de Blainville a été conduit à assimiler la nutrition à certains phénomènes physico-chimiques, à considérer cette base de toute vie organique comme régie par les lois de l'attraction moléculaire, ou pour parler le langage de la science moderne, comme un phénomène électro-chimique.

Un habile expérimentateur, M. Dutrochet, est arrivé au même résultat par des expériences directes, que nous ne saurions passer ici sous silence. Le problème dont M. Dutrochet cherchait la solution est le suivant: En vertu de quelles forces se fait le mouvement des fluides dans les corps vivans? Une suite d'observations et d'expériences réitérées le conduisit à reconnaître que toutes les fois qn'un tissu organique, qu'une membrane, par exemple, a ses deux faces baignée par des liquides de densité différente, il s'établit à travers elle une filtration du liquide le moins dense vers celui qui l'est le plus. C'est ainsi qu'en plongeant dans du lait une portion d'intestin remplie d'eau, celle-ci s'échappait à travers les parois de l'organe. De son côté, le lait passait aussi dans celui-ci, mais en moindre quantité. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que la filtration s'arrêtait aussitôt que l'un des liquides employés à l'expérience venait à se putréfier. En réfléchissant à la condition du phénomène qu'il venait d'observer, c'est-à-dire à la différence de densité des deux liquides, M. Dutrochet crut entrevoir quelque chose d'électrique dans ce fait. Une nouvelle expérience confirma bientôt cette idée. Ayant substitué à la différence de densité des liquides l'action d'une pile galvanique, la filtration fut considérablement accélérée. Plus tard, M. Dutrochet s'assura que la nature chimique des liquides et celle du solide interposé entre eux influaient beaucoup sur le mouvement de transmission dont il s'agit; car cherchant à obtenir cette transmission en remplaçant la membrane organique par des lames inorganiques, il vit qu'elle s'opérait toujours à travers les unes et jamais à travers les autres, sans qu'on pût attribuer cette différence à celle de leur densité. M. Dutrochet, marchant ainsi d'expériences en découvertes et de découvertes en expériences nouvelles, se crut enfin autorisé à regarder tout mouvement vital comme un fait électrique, c'est-à-dire analogue, par sa cause et par les lois qui le régissent, à tous les phénomènes du monde physique qu'on est convenu aujourd'hui d'attribuer à l'électricité. C'était, comme on le voit, arriver tout-à-fait à l'idée générale qui domine les travaux de M. de Blainville, celle de l'unité des lois qui régissent tous les corps de l'univers; c'était de plus donner à cette idée un caractère plus positif et plus expérimental que celui qu'elle avait revêtu jusqu'alors. Mais il ne faut pas non plus exagérer la valeur de ce progrès scientifique en ne voyant que l'analogie des faits et oubliant leurs différences. Est-il vrai que la plus élémentaire des fonctions vitales se trouve expliquée par cela seul qu'une ressemblance manifeste se fait remarquer entre les faits dout elle se compose à nos yeux et certains phénomènes du monde inanimé? Nous décomposons les corps bruts et nous les recomposons à notre gré; nous décomposons aussi les corps organisés; mais avons-nous jamais pu en recomposer un seul? Avons-nous jamais pénétré le secret de la formation de ces corps? Que nous laisse voir leur cadavre? Trois ou quatre élémens toujours les mêmes et qui, par le mystère de leurs innombrables combinaisons, composent l'immense variété des êtres vivans, tandis qu'entre nos mains, ils ne donneront jamais naissance qu'à des êtres morts.

Ne méconnaissons donc pas les différences profondes qui distingueront toujours même la nutrition des phénomènes chimiques de la matière morte; et tout en avouant que l'a-

nalogie nous porte à rattacher cette fonction, par son caractère général, à un certain ordre de faits, dont, après tout, l'explication est loin d'être complète, convenons aussi qu'il y a dans l'acte vital le plus simple un caractère spécial qui échappe jusqu'ici à toute analyse et à toute analogie.

ASSEMBLÉES ANNIVERSAIRES

DES SOCIÉTÉS RELIGIEUSES ET PHILANTHROPIQUES.

Plusieurs de nos lecteurs ignorent peut-être jusqu'à l'existence des sociétés dons nous venons les entretenir. Il sera bon, par conséquent, de commencer cet article par quelques mots sur leur histoire.

Toutes ont été fondées sous la restauration. Quelques-unes, dont le caractère est essentiellement religieux, sont contemporaines du réveil de la foi chrétienne parmi nous; elles sont, en quelque sorte, à la fois filles et mères de ce réveil, qui n'a cessé de se généraliser sous leur active influence. Ces sociétés sont par ordre de fondation:

La Société Biblique protestante de Paris, dont le but est la propagation des Saintes-Ecritures parmi les protestans français;

La Société des Traités religieux, qui, par de petites publications à la portée de toute personne qui sait lire, et tantôt sous la forme attachante d'un fait historique, tantôt sous celle plus grave d'un enseignement, cherche à répandre les vérités et les préceptes de l'Evangile. Cette association n'arbore la bannière et ne se renferme dans le champ d'aucune communion particulière;

La Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens, dont le nom définit suffisamment le but;

La Société pour l'Encouragement de l'instruction primaire parmi les protestans de France, qui travaille, non-seulement à étendre les bienfaits de cette instruction au sein de la population protestante du royaume, mais encore à l'accommoder aux besoins religieux de cette population.

Parmi les Sociétés philanthropiques de la capitale, nous ne rappellerons ici que celle de la Morale chrétienne qui, instituée sous la double influence de la piété de quelques-uns de ses fondateurs et de la simple philanthropie de quelques autres, a pour objet l'application de la morale du Christianisme aux divers intérêts sociaux et individuels de l'homme.

Ces cinq associations ont, chaque année, dans une même semaine du mois d'avril, des séances générales, dans lesquelles les comités qui les représentent viennent rendre compte de leurs travaux, en présence d'un public plus ou moins nombreux, selon le degré d'intérêt que ces travaux inspirent, et le degré de vie que chaque association porte en elle-même et communique au dehors. Des orateurs, sociétaires ou non, souvent députés par des sociétés étrangères ou départementales, prennent la parole dans ces solennités, soit pour exprimer l'impression qu'ils ont reçue de la séance, soit pour développer quelque point de vue nouveau ou quelque proposition dans l'intérêt de l'œuvre, et rompent ainsi, souvent en excitant un vif intérêt, la monotonie qui résulterait facilement d'une suite de lectures de rapports.

Les séances de cette année ont eu lieu la semaine dernière. Jamais peut-être ces réunions n'ont offert plus de sujets de réflexions à qui sait comparer et observer; jamais on n'a mieux pu voir à quelle condition une société quelconque peut vivre et prospérer.

La Société de la Morale chrétienne, dont les séances annuelles brillaient de tant d'éclat sous la restauration, alors que toutes les idées généreuses de la philanthropie moderne y étaient représentées avec l'énergie d'une passion nouvelle, servie par des hommes dont les talens, ou trop jeunes, ou trop redoutés du pouvoir, étaient refoulés par lui dans cette étroite arène, cette Société s'en va mourant depuis la révolution de juillet, malgré les efforts de son président, à peine secondé par un petit nombre de membres. Ceux qui lui donnèrent vie pour un temps ont trouvé meilleure place ailleurs, d'autres tribunes, d'autres honneurs, d'autres espérances. La Société de la Morale chrétienne est pour nous la représentante de la simple philanthropie, dont le sort sera toujours comme le sien, aujourd'hui glorieux, demain misérable, selon que le vent des penchans du cœur humain dirigera vers elle, ou portera ailleurs, les pensées et l'activité du grand nombre.

Rien de plus froid que la dernière séance anniversaire de cette association; rien de plus artificiel et de plus infructueux que les efforts tentés pour l'animer. En vain a-t-elle rappelé ses vieux titres des années précédentes à notre gratitude; certes, nous sommes loin d'oublier les honorables services qu'elle a rendus à la cause de l'humanité. Les concours sur la liberté religieuse, sur la peine de mort, resteront toujours comme de beaux souvenirs; mais il faut qu'elle travaille au jour le jour; ce n'est pas pour ses souvenirs, mais pour ses œuvres actuelles, qu'il lui faut de la sympathie, si elle veut marcher plus avant.

Un incident est venu fort à propos donner quelque aliment à l'attention fatiguée des assistans. M. Ch. Lucas a fait part à l'assemblée de l'organisation de cette intéressante société de patronage pour les jeunes détenus, dont nos lecteurs se souviennent d'avoir lu le projet dans notre feuille. L'importance de cette œuvre, qui, bien dirigée, peut avoir tant et de si beaux résultats, a été sentie de tout le monde, et si nous n'entrons pas ici dans plus de détails sur ce sujet, c'est que nous nous réservons d'en parler comme il le mérite, quand la Société de Patronage sera décidément à sa tâche.

Celle de la Morale chrétienne paraît avoir achevé la sienne, à moins qu'entrant à la fin dans l'esprit de son titre, elle cesse de faire de la philanthropie de salon, pour se mettre à une œuvre décidément sérieuse, inspirée par les grandes vérités de l'Evangile; car il ne faut pas se faire illusion, la morale ne demeure chrétienne qu'autant qu'elle reste unie à ces vérités, et il ne devrait pas être besoin de répéter aujourd'hui que c'est au principe d'une action, et non à l'action elle-même, qu'appartient la moralité qui la caractérise. Puisse le programme du nouveau concours ouvert par la Société de la Morale chrétienne sur la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, programme écrit par une plume toute chrétienne, n'être pas le dernier titre de cette association à l'attention des hommes graves!

Les séances générales des sociétés religieuses nous ont offert d'autres sujets de réflexions. Les unes se sont présentées au public pleines de vie, prospères, en progrès sur les années précédentes, les autres défaillantes, plaintives, implorant secours pour ne pas périr.

La Société des Traités religieux imprime, répand à profusion ses utiles écrits et reçoit chaque jour, dans une correspondance des plus intéressantes, de nombreux témoignages du bien qu'ils produisent. Souvent sans argent en caisse, elle ne ralentit pas pour cela son activité, remettant tout ce qui peut l'inquiéter à Celui pour qui elle travaille, et toujours les subventions dont elle a besoin arrivent à propos; jamais sa confiance n'est trompée.

La Société des Missions évangéliques augmente chaque année ses dépenses; chaque année elle envoie de nouveaux évangélistes aux païens de l'Afrique méridionale, et chaque année ses ressources s'élèvent à la hauteur de ses charges et l'encouragent à agrandir la sphère de ses travaux. De tous côtés lui arrivent des départemens les expressions d'une sympa-

thie toujours plus vive et plus générale ; ses épreuves mêmes, c'est-à-dire les obstacles que ses missionnaires rencontrent à leurs plans au sein d'un peuple barbare et défiant, augmentent cette sympathie et lui suscitent de nouvelles subventions. En même temps elle a la joie de voir son œuvre tout étrangère par son but produire les plus heureux résultats à son point de départ, et une mission qui s'adresse à l'Afrique commencer par la France, grâces à l'attention qu'elle appelle sur l'Evangile, et aux exemples de dévouement et de foi dont elle est la source. Le journal qu'elle publie, riche de ces exemples, est ainsi un véritable missionnaire à l'intérieur, et un missionnaire qui dédommage amplement aujourd'hui la Société dont il ressort des sacrifices dont il était naguères l'objet : il lui gagne des amis et verse un bénéfice dans sa caisse (1).

A côté de ces deux associations si encouragées, et dont on peut dire que les forces s'accroissent avec l'âge, nous en voyons deux autres qui semblent frappées de dépérissement, l'une dès ses premiers pas, l'autre après une prospérité de plusieurs années. Ce sont la Société biblique protestante, et la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestans de France. D'où vient donc que deux institutions qui, au premier coup-d'œil, paraîtraient devoir exciter le zèle des deux millions de protestans français, et trouver chez eux des ressources abondantes, languissent ainsi abandonnées, et voient diminuer, d'année en année, le budget de leurs recettes. Plusieurs causes sans doute concourent à ce fâcheux résultat ; mais ici, sans examiner les choses de trop près, nous nous bornerons à en signaler une que le titre seul de ces sociétés nous révèle : c'est que ce sont des *Sociétés protestantes*. Expliquons-nous.

Aujourd'hui que le philosophisme et l'indifférence ont passé leur funeste niveau sur toutes les croyances, aujourd'hui que le protestantisme des réformateurs a fait place au protestantisme radical et tout négatif d'une complète incrédulité, ce n'est plus en protestans et en catholiques que se partage la société, mais en incrédules et en croyans ; ce n'est plus entre la bannière de Rome et celle de Luther qu'il y a lutte, mais entre la foi et une irréligion, quelquefois déguisée, le plus souvent avouée ; ce n'est plus à des protestans ou à des catholiques que les hommes de foi doivent s'adresser, mais à tous les pécheurs non convertis à Jésus-Christ, seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés. Le temps des divisions et des subdivisions de l'Eglise est passé comme celui des castes nobiliaires et des préjugés nationaux ; l'humanité tout entière se présente à notre sollicitude ; l'humanité tout entière, voilà le champ d'activité qui s'offre devant tout disciple de Christ.

Sous la restauration, les priviléges d'une religion de l'état faisaient peut-être aux protestans une sorte de nécessité de se renfermer dans l'étroite enceinte de leurs Eglises. Aujourd'hui cette raison ne subsiste plus, et c'est méconnaître les besoins, que dis-je, les priviléges de notre temps que de rester ainsi parqué dans un coin de la société ; ce n'est qu'en mettant sur leur bannière le mot *humanité*, que les hommes religieux exciteront de la sympathie, et feront une œuvre grande et prospère. Surtout qu'ils se persuadent bien qu'il ne s'agit de faire ni des protestans, ni des catholiques, mais des chrétiens de cœur et d'âme. On comprendra maintenant la prospérité croissante des Sociétés des traités religieux et des missions, et le déclin de la Société biblique protestante, et de celle pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestans.

(1) Le *Journal des Missions évangéliques* paraît chaque mois par cahiers de deux feuilles d'impression. On s'abonne chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 6 fr. pour l'année. Ce recueil a des droits de tous genres à l'intérêt du public, et nous ne saurions trop le recommander à nos lecteurs.

DE LA SAINTETÉ.

De profonds mystères sont renfermés dans ce seul mot : *La Sainteté*. Le prononcer et prêter attention à l'idée qu'il réveille, c'est entrevoir un objet tout nouveau dans un monde comme le nôtre, et je ne doute pas qu'il ne se passe quelque chose d'inaccoutumé dans toute âme qui se fixe sérieusement sur cet objet. D'où vient-il ce mot ? D'où naît cette idée ? Y a-t-il parmi nous, dans ce qui nous entoure, dans nos goûts, dans nos impressions, dans nos désirs, dans le cercle de notre activité, quelque trace de son origine, quelque développement de cette notion ? Je ne la trouve pas cette trace, pas même si je consulte la conscience, dans laquelle j'aperçois bien du trouble après la faute, des indications pour le devoir, le sentiment du juste et de l'injuste, et même l'idée de Dieu et celle de la perfection, mais qui, à l'égard de la sainteté, est aussi vide qu'ignorante. Dans le monde humain tout entier, je ne vois pas ce qui a pu donner lieu à l'idée de la sainteté. Rien n'en fait même soupçonner le besoin ; le besoin, cette place vide qui indique à la fois l'existence d'un objet, son absence et sa privation, et qui, à lui seul, en apprend plus sur la nature de l'homme que tout ce qu'il possède. Si je ne vois rien dans le monde où je vis qui ait pu donner naissance à l'idée de la sainteté, je n'y vois rien non plus qui puisse s'adapter à cette idée une fois qu'elle existe. Aucun objet ne la réalise autour de moi, cette idée sublime. Nulle part je ne la vois se revêtir d'une forme, d'une volonté, d'une affection, pour agir dans son sens. Elle existe, mais à part, mais distante, mais d'aucun usage parmi les hommes. C'est une étrangère qui n'a point sa patrie, son langage, sa famille dans ce monde. Inconnue ou n'excitant aucune sympathie, elle se montre seulement comme la représentante d'un pays éloigné, dont elle émane. D'où l'avons-nous donc reçue, cette notion de la sainteté, que rien n'a pu produire, qui ne s'allie avec rien autour de nous ni au-dedans de nous, cet idéal spirituel que nous n'avons pas rêvé, et qui se présente à nous si pur et si beau que nous ne nous sentons pas le moindre rapport avec lui ? Je ne lui vois qu'une origine, et un seul canal a pu la faire arriver jusqu'à nous. Son auteur, c'est Dieu ; non pas le Dieu du cœur de l'homme : ce Dieu-là n'est pas saint ; il est le créateur du péché ; il se complaît dans les œuvres souillées ; il a conçu, dans sa toute-puissance, le plan d'un monde vain et misérable ; il ne le gouverne moralement que par quelques préceptes qu'il n'appuie d'aucune sanction : avec ce Dieu, jamais le mot de sainteté n'eût été prononcé dans l'univers. Mais son auteur, c'est le Dieu révélé dans la Bible, et ce qui l'a fait parvenir jusqu'à nous, c'est la Bible elle-même.

Il y a plusieurs reflets de Dieu sur la terre : ce peu de justice, ce peu de vérité, ce peu de moralité que les hommes possèdent ou qu'ils désirent, sont comme autant d'étincelles échappées du foyer de la vie. Elles ne donnent, il est vrai, ni lumière suffisante, ni chaleur qui ranime ; mais du moins elles témoignent de l'existence de l'une et de l'autre. Si seulement de semblables étincelles de sainteté brillaient par intervalle au milieu de nous, elles nous seraient aussi un témoignage du Dieu de sainteté ; mais non, ces mots : « Dieu est saint, et vous, ses créatures, soyez saintes, » ne se font entendre nulle part parmi les hommes. La Bible seule est une voix qui les dit. C'est quand j'ouvre ce volume divin que je vois où l'homme a puisé tout ce qu'il sait touchant la sainteté, et alors aussi je puis me rendre compte, jusqu'à un certain point, de ce qu'il faut entendre par elle. La sainteté, c'est l'amour, la volonté et l'accomplissement de ce qui est pur ; c'est la séparation absolue et irrévocable d'avec ce qui est souillé. La moindre alliance entre

chose précieuse et la méprisable » (Jérémie XV) détruit la sainteté. Aussi n'y a-t-il aucune apparence d'une alliance semblable dans la révélation du Dieu Saint. Pour qu'un être quelconque lui soit allié, il faut qu'il soit aussi saint ou sanctifié, pur ou purifié, et si la sainteté est étrangère dans le monde, c'est que Dieu lui-même y est étranger.

C'est une chose belle et digne de toute notre attention, que la manière dont la Bible introduit parmi nous la connaissance de la sainteté. Dans ses communications avec les premiers hommes, Dieu ne se montre que dans sa puissance; il s'entoure des attributs de son règne et de son éternité. « Je suis le Dieu Fort », dit-il à Abraham, à Isaac, à Jacob. « Je suis celui qui suis », dit-il à Moïse. Les promesses faites à ces hommes choisis, la mission qui leur était confiée, demandaient, avant tout, que Dieu se fît croire; et pour faire naître cette foi en lui, il se montrait parfaitement capable d'accomplir ses promesses et de protéger son envoyé. Mais lorsque Dieu donne sa loi et qu'il exprime sa volonté, il déclare à son peuple qu'il est le Dieu Saint. Pour la première fois alors, nous voyons paraître dans l'Ecriture ce mot qui doit y revenir si souvent, en être comme la sève, en former comme l'atmosphère. Dieu commande que le sacrificateur Aaron porte sur son front une lame d'or avec cette inscription : « La sainteté à l'Eternel ! » et ses ordonnances suprêmes, il les commence ou les termine par ces mots, qui en sont comme la signature divine : « Vous serez saints, car je suis saint. » C'est donc essentiellement aux lois qu'il donne et à ce qu'il veut de nous, que nous devons reconnaître la sainteté en Dieu, sainteté dont l'un des caractères essentiels est qu'elle exige de nous. A mesure que nous avançons dans la Bible, ce caractère de Dieu se développe et s'agrandit à nos yeux, comme s'il s'élevait de derrière un nuage, ou que nos yeux eux-mêmes se fortifiassent pour le contempler. Ce devrait être pour tous une jouissance inexprimable que de respirer cet air pur et salubre de la Parole sainte, cet air vivifiant, qui est pour la guérison de l'âme, et qu'elle ne peut respirer dans aucune œuvre de l'homme.

Mais c'est surtout lorsque Dieu, après avoir parlé par les patriarches et par les prophètes, nous parle enfin par son Fils, l'empreinte de sa substance, son image visible ; c'est lorsque cette sainteté, si purement décrite, vient habiter parmi nous, et que nous voyons, non seulement ce qu'elle est en Dieu dans le ciel, mais ce qu'elle doit être en l'homme sur la terre ; c'est alors que notre idée de la sainteté peut s'éclaircir et se réaliser, et que nous pouvons nous familiariser avec elle. En Jésus-Christ, la sainteté parle, agit, se meut dans des circonstances qui jusqu'à lui en avaient été entièrement dépouillées. En lui, elle s'allie avec la nature, les affections, les actions de l'homme, et établit sur la terre un règne nouveau, objet des promesses de Dieu. « Le désert » et le lieu aride se réjouiront, » avait dit Esaïe: « il y aura là » un sentier et un chemin qui sera appelé *le chemin de la* » *sainteté;* ce qui est souillé n'y passera point (Esaïe XXXV). » Par l'oblation que Jésus a faite de lui-même, comme d'une victime pure, innocente et sans tache, Dieu s'est acquis, du milieu d'un monde souillé, un peuple auquel il donne le titre de *nation sainte* (1 Pierre II), un peuple racheté d'abord, puis sanctifié. Les hommes ne sont donc pas privés de sainteté. Ils ne peuvent la produire, mais ils peuvent la recevoir; ils peuvent en acquérir des idées positives, la chercher où elle se trouve, dans la Bible et dans la personne du Rédempteur, et la posséder en eux-mêmes, en faisant partie du peuple de Dieu.

MÉLANGES.

Les Moulins a vapeur d'Alger. — A en croire quelques journaux, qui empruntent leurs nouvelles au *Moniteur algérien*, Alger aurait aujourd'hui presque l'apparence d'une ville européenne, tant nous sommes actifs à y multiplier les constructions et à y introduire des perfectionnemens de toute espèce; mais au dire de ceux qui en reviennent, on n'y a encore bâti qu'une seule maison, située rue de la Marine. Voici au surplus un exemple plus frappant encore des exagérations que se permettent ceux qui sont intéressés à faire croire à une grande prospérité de la colonie. Sous le général Clauzel, on avait bâti six moulins sur la plage de Bab-el-Oued; mais comme aucun d'eux ne tourne, on les a mis en adjudication pour les louer. Il y a quelque temps, un jeune homme, M. Deluys, fils du chef du service des hôpitaux, avait obtenu, à l'intendance, une commission pour établir un moulin à vapeur. Le *Moniteur algérien* du 12 juin dernier se hâta d'en parler dans les termes suivans : « L'établissement » des moulins à vapeur *s'élève* sous la protection spéciale de M. le » ministre de la guerre et du général en chef. Le gouvernement a » traité avec M. Deluys pour les moutures de l'armée. » Suit le détail des actions qui sont au nombre de soixante, de 5,000 fr. chacune. Veut-on savoir où en est l'établissement qui *s'élevait* alors? Les machines sont encore en France, et probablement dans les fonderies; M. Deluys est à Paris et a renoncé à son projet, qui n'a pas même eu un commencement d'exécution; et on continue à recevoir de France la farine pour la consommation européenne et pour l'armée, et à se servir des moulins à bêtes des Mozabites pour la consommation des indigènes. On ne saurait protester assez haut contre ce charlatanisme politique ou administratif, qui se vante dans les feuilles publiques de travaux imaginaires; mais s'il est toujours coupable, combien ne peut-il pas surtout avoir de conséquences graves dans ce cas-ci, où des familles entières se décideront peut-être, sur les faux renseignemens qu'on publie, à s'expatrier et à chercher à Alger une prospérité que ce pays ne peut encore leur offrir.

Opinion de M. Cousin sur les livres pour l'enfance. — Nous croyons utile de citer quelques lignes de M. Cousin sur ce que doivent être les livres pour l'enfance. On a généralement sur ce sujet des idées si fausses, qu'il est important de faire connaître l'opinion de ce professeur, qui a récemment été appelé à examiner quels écrits on met en Allemagne entre les mains des enfans : elle ne peut manquer d'être d'un très grand poids.

« Il faut sans doute, dit M. Cousin, éviter la pédanterie; mais ce qu'il faut éviter bien plus encore, c'est la prétention de rendre tout si facile, que, pour cela, souvent on fausse tout et qu'on n'apprend rien aux enfans qu'ils ne doivent plus tard désapprendre. S'il est nécessaire de ne demander à cet âge que l'attention dont il est capable, il ne l'est pas moins d'en exiger toute celle dont il est capable. Il faut bien se garder de lui faire croire qu'il sait ce qu'il ne sait pas, ni qu'on peut vraiment rien apprendre sans se donner quelque peine; c'est le plus mauvais service qu'on puisse rendre aux enfans. Voilà pour le côté scientifique.

» Quant à la partie morale, le grand défaut de ces sortes de livres, défaut qui tient beaucoup à celui que je viens de signaler, c'est cette fade sentimentalité qui pense faire merveille de s'adresser beaucoup plus à ce qu'on appelle le cœur et à l'imagination qu'à la raison et à l'esprit. Cette molle instruction n'inculque point de principes véritables, sans lesquels il n'y a point de moralité. Loin de là, je pense, avec Kant, que les enfans sont plus susceptibles qu'on ne le croit de comprendre les principes de la morale dans toute leur vérité, c'est-à-dire dans toute leur gravité, quand on sait les leur bien exposer. Il y a même là une grandeur très capable de frapper leur âme, en l'élevant. Ce sont déjà des êtres moraux auxquels il faut parler un langage moral.

» Je ne voudrais pas être trop sévère; mais je crains bien que la plupart des livres qu'on met chez nous entre les mains de l'enfance, à force d'être superficiels et fades, soient plus dangereux qu'utiles. Berquin ne s'adresse qu'aux enfans bien nés et à la bonne compagnie; il est ingénieux, mais maniéré, et sa morale est d'une élégance que la vraie morale ne comporte point. Comme si l'austérité n'était pas précisément ce qui caractérise la morale! Comme si l'austérité et l'obligation inflexible écartées, il restait quelque chose qui fût de la vraie vertu! Effort et sacrifice, voilà les conditions pour savoir quelque chose et pour être honnête : déguiser à l'enfance ces conditions, c'est la tromper sur la vie humaine. Je préfère donc à la légèreté et à la sentimentalité de nos livres populaires, la solidité et la gravité de ceux de l'Allemagne. Du moins ils sont instructifs; ils parlent avec autorité; ils contiennent une foule de choses utiles; et le peuple, au sortir des écoles, peut les lire et les relire sans cesse avec profit. »

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 35. 1er MAI 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA NOUVELLE SESSION DES CHAMBRES.

La session de 1832 a été close jeudi, et dès le lendemain celle de 1833 a commencé. Nous n'examinerons par la légalité de cette mesure, quoique nous soyons d'avis qu'on ne peut pas plus se passer de légalité dans les petites choses que dans les grandes; mais il nous semble qu'il vaut la peine de rechercher si, en ne laissant aucun intervalle entre deux sessions législatives, on ne s'expose pas à des inconvéniens graves, et si on ne prive pas par là le pays d'une partie des avantages qui résultent du gouvernement représentatif.

L'intervalle des sessions n'est pas en général perdu pour la France. C'est le temps que les députés vont passer dans les départemens où ils ont été élus. Ils voient quel effet ont produit sur l'opinion les travaux auxquels les Chambres se sont livrées; ils étudient dans leur application des lois qui ne reposent quelquefois que sur des théories; ils entendent les plaintes de ceux dont les intérêts ont été froissés; et lorsqu'une session nouvelle les appelle à Paris, ils y reviennent souvent avec des convictions modifiées. Sans doute un député n'est jamais sans relation avec ses commettans; il reçoit une foule de lettres de son département, et les visites ne lui manquent pas; mais c'est rarement du bien du pays qu'il est question dans ces correspondances ou dans ces entretiens. Il y s'agit d'ordinaire de places qu'on sollicite, et si la politique s'y mêle, les solliciteurs se rapprochent le plus possible de la nuance qu'ils connaissent au député dont ils réclament l'appui, parce qu'ils espèrent ainsi se l'assurer d'autant mieux. Non, ce n'est qu'en se dispersant dans les provinces, qu'en se trouvant en contact avec une population dont les opinions diverses doivent toutes trouver des organes, que nos députés se retremperont, et qu'au lieu de ne former que deux camps, celui de l'opposition et celui du ministère, ils représenteront toutes les nuances et plaideront pour tous les besoins. Combien un intervalle entre les deux sessions n'eût-il pas en particulier été utile pour la confection des lois dont on paraît vouloir s'occuper! Présentées dans la dernière session, renvoyées à des commissions dont plusieurs ont fait leurs rapports, discutées dans les journaux, elles ont été appréciées diversement dans les provinces. Quel avantage n'y aurait-il pas eu, à cause de cela même, à ce que les députés pussent constater ce qu'on espère ou ce qu'on craint, au lieu d'être forcés de voter, sans avoir pu de nouveau consulter l'opinion des départemens!

Il eût été bon aussi que les députés pussent apprendre ce qu'on pense généralement de la moralité de la Chambre et de ses droits à la confiance de la France. On se fait aisément illusion quand, pendant plusieurs mois, on a été placé à côté de collègues dont on a adopté peu à peu les affections ou les antipathies, parce que l'esprit de corps et l'esprit de parti se sont communiqués de bancs en bancs; mais, de retour chez soi, on eût été forcé de reconnaître que l'unanimité qu'il paraissait y avoir sur telle ou telle question dans la portion de la Chambre où l'on siégeait, est loin de se trouver dans le pays, et que nos voisins et nos amis blâment hautement ce qu'on entendait louer tout d'une voix dans les salons que l'on fréquentait à Paris. Si, dans la session qui vient de finir, les premiers travaux législatifs ont été marqués par plus de sérieux que les derniers, si le personnalisme les a moins souvent interrompus, tandis qu'il a éclaté avec une violence extraordinaire vers la fin de la

session, n'est-ce pas en grande partie parce que l'on s'est souvenu d'abord des leçons qu'on avait reçues du pays, et qu'on n'a plus eu mémoire ensuite que des enseignemens des coteries?

On promet aux députés que la nouvelle session sera courte, et l'on a même écourté la dernière, afin de les retenir moins long-temps. Il y avait tant de presse pour en finir, qu'on a adopté presque sans discussion, et même en repoussant des amendemens nécessaires, des lois qui, disait-on, n'auraient pu être votées, si on avait voulu les améliorer. Sans doute on ne peut accepter les fonctions de député sans s'imposer des sacrifices; on en fait de réels, en s'éloignant de sa famille, en s'arrachant à ses affaires, en faisant les dépenses qu'exige le séjour de Paris; mais comme nul n'est forcé d'être député, et que c'est là un mandat que d'ordinaire on recherche, bien loin qu'on l'évite, il est obligatoire, pour ceux qui l'acceptent, de le remplir dans toute son étendue. Rien ne saurait donc excuser la Chambre de donner, en courant, au pays des lois vicieuses qu'il faudra refaire bientôt, parce que, voulant les faire vite, on les a mal faites. En sera-t-il encore ainsi des travaux importans qui vont lui être soumis? Le désir d'en finir promptement, qui a été le caractère principal de la dernière partie de la session de 1832, domine-t-il tellement qu'on ne puisse espérer une étude et une discussion approfondies des projets de lois sur lesquels il s'agit de prononcer?

La loi sur l'instruction primaire, celle sur les attributions municipales et celle sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, forment, avec le budget, le programme de cette session. Si on ne la regarde pas seulement comme la queue d'une session, dans laquelle on a usé tout ce qu'on avait d'énergie, et si on en suit les travaux avec l'attention et le dévouement qu'ils méritent, elle pourra doter la France de lois utiles; dans le cas contraire, nous ne lui devrons qu'une organisation mauvaise ou incomplète, qui pèsera sur le pays, au lieu de faciliter ses progrès.

LITTÉRATURE.

Les Ombrages, *Contes spiritualistes*, par M. Gustave Drouineau. Un vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 7 fr. 50 c.

Au milieu de l'obscurité des orages, il y a de la douceur à voir briller un rayon lumineux et pur; il y a de la joie aussi à voir percer une pensée noble et généreuse à travers les sombres vapeurs d'incrédulité, de matérialisme et d'égoïsme, qui pèsent sur la France. Les âmes chrétiennes ressentent de la sympathie et de la reconnaissance pour quiconque s'efforce de combattre pour la bonne cause, et pour tous ceux qui se montrent zélés, sincères et dévoués dans l'accomplissement de la tâche que l'amour du bien semble leur avoir imposée. Mais cette sympathie et cette reconnaissance se proportionnent à la nature du sentiment qui se révèle et à l'étendue du service rendu. Nous serions heureux de ne point trouver ici de limites et de nous sentir au large avec un grand nombre; mais jusqu'à ce jour l'espérance plus que la réalité a pu nous réjouir; ce n'est pas assez sans doute, mais c'est déjà quelque chose. Attendons, espérons; car nous savons « qui donne l'accroissement » à la nature morale comme à la nature physique.

Un jeune auteur, dont l'âme est fortement préoccupée d'idées louables et pures, a eu le courage de sortir des sentiers battus par ses contemporains; il n'a pas craint de leur rompre en visière, d'étendre une main courageuse vers la bannière chrétienne; il s'est placé, dans ses premiers ouvrages, sur un terrain jusqu'alors dédaigné; il n'a redouté ni les sarcasmes, ni les attaques : ne lui en saurions-nous aucun gré? Il a dit tout ce qu'il savait de meilleur et de plus utile, tout ce qu'il sentait de plus pénétrant; c'était peu encore; mais pouvait-il faire davantage? Maintenant il reparaît dans l'arène avec de nouvelles pensées, de nouveaux efforts, avec des intentions de bien et de bonnes œuvres morales, dont il est impossible de ne pas être touché. Nous faisons des vœux sincères pour que ses efforts ne soient pas infructueux, pour que ses bonnes intentions se réalisent; l'intérêt que nous inspirent sa persévérance, son dévouement, nous donne le besoin de nous y associer par nos réflexions; c'est dans cette disposition que nous avons lu *Les Ombrages*, et que nous allons dire à l'auteur l'impression que nous avons reçue de cette lecture.

L'auteur d'*Ernest*, du *Manuscrit vert*, de *Résignée* et des *Ombrages*, renferme dans son cœur une grande pensée qui dirige sa marche, sur laquelle se concentrent ses méditations, qui est le but de ses travaux. Cette pensée quelle est-elle? M. Drouineau nous la révèle dans la préface de sa dernière production, après l'avoir fait pressentir dans ses premiers ouvrages. Il est à remarquer que les préfaces de M. Drouineau ont peu de rapports avec les compositions qui les suivent, et paraissent se rattacher bien plus aux méditations habituelles de l'auteur et aux vues qu'il tient en réserve, qu'à celles de ses réflexions qu'il nous livre. Dans *Les Ombrages* surtout, il n'y a aucune analogie entre les quinze premières pages et le reste du volume. C'est donc dans cette préface que M. Drouineau nous a révélé la pensée qui le domine; mais nous devons lui avouer, en toute franchise et humilité, que nous ne la saisissons pas encore nettement; cependant il a dit son secret, il a prononcé le mot qui couvait dans son âme :

« On a ôté de la société, dit M. Drouineau, l'âme, l'idée, la religion, la morale; on en porte la peine. » — « La société sera sauvée par une synthèse religieuse, morale et sociale, qui doit se former au milieu de l'ordre, dans le travail intellectuel qui se fait aujourd'hui. » — « Ce sera l'extension et l'application des doctrines du Christianisme. » — « Ce système sera le système *néochrétien*. » — « Le dévouement à des croyances, à des idées réalisables en est la base. » — « Le Christianisme, pour se rénover et avoir puissance, ne doit pas être seulement un rationalisme respectable, mais immobile; ni un mysticisme consolateur, mais individuel; il doit être mis en action; c'est là le but du *Néochristianisme*. »

Avouons-le, notre intelligence se trouve en défaut devant ce mot *Néochristianisme*, et nous regrettons bien que l'auteur n'en ait pas donné une définition qui précisât le sens qu'il y attache. Il faut que le Christianisme soit rénové, cela est positif; nous le croyons aussi, si nous entendons parler d'un Christianisme dégénéré. Sans doute aussi le Christianisme doit être mis en action; sans doute l'extension et l'application de ses doctrines ne sauraient devenir trop grandes; mais cela ne ferait pas du Christianisme un Christianisme nouveau; c'en serait simplement une nouvelle et plus exacte réalisation. Les pages du *Semeur* sont trop spécialement consacrées au développement de cet important sujet, pour qu'il soit besoin que nous l'abordions en cet instant. Nous devons nous contenter d'engager M. Drouineau à relire quelques-unes de celles qui traitent de la mise en action de l'Evangile. Nous venons de tracer le nom d'Evangile, et là il nous faut rapporter encore quelques mots de notre auteur qui, se trouvant placés à la fin de son ouvrage, nous semblent en être la conclusion : « Il faut, dit-il, mettre aujourd'hui la liberté dans la religion,

et la religion dans la liberté. » Puis il ajoute quelques pages plus loin : « Je ne vous parle nullement des Saints Évangiles ; vous n'en êtes pas là. » Cette phrase nous a soulagé d'un poids pesant et douloureux ; ce *Néochristianisme,* cette religion qu'il faut mettre dans la liberté, en même temps que dans la liberté on doit mettre cette religion, excitait notre perplexité, et nous tremblions de voir se dérouler les propositions profanatrices de quelque secte antichrétienne. Mais, grâces à Dieu, en suivant le développement de la pensée de M. Drouineau, nous n'en sommes pas encore aux Saints Evangiles. Heureusement il dit : « Vous y viendrez, vous comprendrez un jour toutes les extensions régénératrices de leurs doctrines. » Que ce jour béni luise donc bientôt pour tant d'âmes qui sont plongées dans les ténèbres, pour tant de cœurs froissés et oppressés ; qu'il luise, et avec lui commencera l'ère de dévouement que de froides et glaciales utopies ne sauraient même nous dépeindre. Dieu veuille que M. Drouineau ait déjà compris, lui, les extensions régénératrices des doctrines évangéliques ; c'est du fond du cœur que nous le souhaitons. Mais les idées que nous avons bien comprises ne deviennent-elles pas en quelque sorte les nôtres ? Les doctrines que nous avons reçues dans notre cœur ne rejaillissent-elles pas au-dehors par nos paroles ? Et ne leur donnent-elles pas une vie, une force, une direction toutes nouvelles ? Voyons ce que M. Drouineau fait de celles qu'il a méditées long-temps et avec conscience, nous n'en saurions douter.

« Le but de ces contes, dit-il dans la préface de son » ouvrage, est de peindre dans une *trilogie spiritualiste*, » d'abord la réalité et la puissance de l'âme, ensuite, com» ment l'âme perd sa liberté et sa volonté ; enfin comment » la perte de la liberté et de la volonté peut conduire à la » démence. » Voilà un plan utile, un but fort louable ; comment se développera-t-il ? par quel moyen sera-t-il atteint ?

Le matérialiste repousse la réalité et la puissance de l'âme ; M. Drouineau le combat en lui racontant l'histoire d'une jeune et charmante fille, devenue muette à l'âge de huit ans, par l'effet subit d'une grande frayeur ; cette jeune fille acquiert, en grandissant, une puissance d'autant plus forte et plus profonde, qu'elle ne peut presque rien exprimer. Elle aime avec abandon et tendresse. Celui qu'elle aime est sur le point de perdre la vie dans un duel ; elle le voit tomber ensanglanté, et la douleur et l'effroi lui rendent la voix et la parole. Cette fable est touchante, quoique peu nouvelle ; mais « l'orgueil systématique qui explique » pourrait bien attribuer à l'excitation des circonstances imaginées par l'auteur ce que, lui, il attribue à la puissance de l'âme, et il est fâcheux que ce soit par des combinaisons tellement forcées que M. Drouineau ait prétendu faire resortir une vérité si forte par elle-même.

Le conte intitulé *Les Trancactions*, prouve comment l'âme perd sa liberté et sa volonté. Le but est ici mieux atteint. Une jeune femme, dénuée de toute idée religieuse, se laisse entraîner par d'insensibles degrés jusqu'à l'oubli complet du devoir ; son mari se tue de désespoir ; le jeune homme auquel elle a sacrifié son honneur et sa paix, va mourir sur le champ de bataille de Marengo ; elle succombe de regret et de douleur. Il y a instruction forte et morale dans cette conception ; mais comment à côté du mal ne pas présenter le remède ? comment n'avoir pas mieux tracé le caractère d'une amie de la jeune femme, « élevée, dit l'auteur, dans des sentimens de haute piété ? » comment ne pas le faire mieux contraster avec celui de la pauvre Apolline ? comment ne mettre dans la bouche d'une personne pieuse, lorsqu'il s'agit de remuer la conscience de son amie et de la préserver d'un danger, que des paroles aussi pâles que celles-ci (page 186) « Pourquoi n'essaies-tu pas des lectures » édifiantes. Tu n'as peut-être jamais lu l'Evangile ?... Si » tu savais de quel baume cette lecture pénètre ! comme » elle coule dans le vif des blessures du cœur ! combien vite » elle les soulage ! combien on a honte de tant se plaindre » quand le Christ ne s'est jamais plaint, lui qui a surhu» mainement souffert ! combien d'abord le trop plein de l'a» mour qu'on a s'écoule délicieusement dans la prière ! et » comme on est heureux enfin de l'aimer dans son mari, » dans ses parens, dans ses amis ! combien les autres affections » en sont fortifiées et purifiées ! Alors tu te rendrais aux per» suasions de la foi, cette parole de Dieu qu'on écoute inté» rieurement...... — Mais il m'est impossible de croire ; j'ai » essayé, je n'ai jamais pu : il me suffit de connaître mes de» voirs et de les aimer. — Tant mieux, si cela te suffit ! » Voilà toutes les paroles de force et de vérité que M. Drouineau fait prononcer à la femme chrétienne qu'il met en scène. Nous croyons pouvoir le dire : qu'une femme se trouvant dans une situation morale analogue à celle d'Apolline, lise ce conte, elle frémira sans doute, et voudra s'éloigner, pleine d'effroi, loin des bords de l'abîme ; mais quel désespoir ne sentira-t-elle pas étreindre son cœur ? car où trouver un appui contre elle-même, contre le danger, si nulle lueur consolante ne brille pour elle à travers les sombres nuages d'une accablante passion ? « On ne saurait jamais, dit M. Droui» neau, donner trop d'attention aux commencemens. » Hélas ! est-ce l'attention qui sauve, qui préserve, qui dompte le péril ? ne faut-il pas qu'une force vienne du dehors au secours de la faiblesse intérieure ? Oh ! que l'Evangile comprend mieux les peines, les combats, les angoisses du cœur et son insondable misère ! Il dévoile ses plaies, il en mesure la profondeur ; mais en même temps il y répand le baume de l'espérance. « Vous aurez des afflictions dans le » monde ; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde. » Est-ce donc parce qu'un autre a vaincu que nous devons prendre courage ? Oui, puisque Celui qui a vaincu est le même dont la tendre compassion accueillit la pécheresse repentante, la pauvre adultère humiliée jusque dans la poudre ; puisqu'il est toujours le même et se tient près des cœurs brisés, afin de les consoler, de les fortifier et de les faire vivre d'une vie nouvelle.

Le dernier conte est l'histoire d'un chevalier d'A. qui devient fou d'amour, premièrement pour une célèbre amie de Mme de Staël, puis ensuite pour la reine Hortense. M. Drouineau en conclut que « la rêverie qui fortifie les forts, affai» blit les faibles. » Ce sont de tristes légendes à parcourir que celles de la folie ; ce sont de grandes leçons que celles qu'elle donne à l'orgueil humain ; mais nous ne comprenons pas trop comment les accès de démence du malheureux chevalier, qui, dès l'abord, se montre avec une tête bien faible et bien vide, peuvent concourir à l'extension du système néochrétien.

Il y a toujours, ce nous semble, de graves inconvéniens attachés au genre du roman, qui s'adresse aux puissances de l'imagination et nous entraîne dans un cercle de fictions plus ou moins enivrantes. Il est impossible qu'on lise tout un roman, sans en recevoir quelque détriment dans son âme, sa raison, ou tout au moins son sang-froid ; et le moindre mal qui nous en puisse revenir, est d'avoir frémi, d'avoir pleuré, d'avoir donné de vives impressions, à des peines, à des malheurs imaginaires, tandis qu'il y en a tant de réels autour de nous pour lesquels notre âme n'a point de larmes. « L'homme est de feu pour le mensonge, il est de glace aux vérités. » Le roman est donc un genre d'ouvrage toujours plus ou moins nuisible, et dans une société complétement et moralement chrétienne et régénérée, personne ne songerait probablement à en lire et encore bien moins à en écrire ; mais nous n'en sommes pas là ! Que les inconvéniens soient donc le moins nombreux possible, et que des

vérités lumineuses et nettement présentées soient toujours le fond et le but de toutes les fictions.

M. Drouineau pense beaucoup au Christianisme ; il le médite, mais pas assez, nous le craignons, à la lueur des faits chrétiens. Ses propres idées lui deviennent inspirations; il croit avoir découvert la vérité évangélique et se dévoue à nous la communiquer. Nous tomberons d'accord avec lui qu'il faut, en effet, que chacun la découvre ; qu'il faut qu'un instant vienne où les yeux s'ouvrent, où des clartés soudaines et ravissantes pénètrent jusqu'à l'âme et l'inondent d'espoir, et d'amour, et de joie; mais c'est là le secret de la conversion individuelle, et M. Drouineau ne paraît pas vouloir accepter « un mysticisme consolateur, mais individuel. » Il veut que le Christianisme soit mis en action; nous aussi nous le voulons également; mais ce Christianisme n'agira sur les masses qu'en s'infiltrant d'abord dans les individus. C'est l'arbre qui ne peut répandre autour de soi un ombrage, une fraîcheur salutaire, qui ne peut couvrir le sol de ses fleurs et de ses fruits, qu'après avoir été planté, avoir crû et poussé des jets vigoureux et de profondes racines. Nous sommes affligés de voir le Christianisme de M. Drouineau rester si vague, si décoloré, si peu évangélique. Il y a de nobles inspirations dans son cœur, des élans vers la vie de l'âme ; mais il est encore trop *auteur*. Il écrit ses ouvrages pour les salons ; comment alors pourrait-il échapper à cet ascendant de la mode auquel il sacrifie à son insu et qui entrave des progrès plus rapides et plus réels?

Nous devons terminer nos observations déjà trop longues peut-être ; mais, en finissant, nous dirons à M. Drouineau que notre surprise a été pénible en trouvant à la page 118 ces étranges paroles : « Un mensonge qui sauve une sœur, » est-ce un péché? Que c'est mal comprendre l'Evangile ! » — « Que votre oui soit oui, et que votre non soit non, » a dit le Dieu de vérité ; ce précepte est si clair que nul ne saurait se dispenser de le comprendre. Nous aimons, au reste, à supposer que les paroles que nous venons de transcrire n'expriment que la pensée d'un des personnages du roman et non celle de l'auteur; mais elles réclament impérieusement un correctif.

Il nous eut été plus doux de n'adresser à M. Drouineau que des remarques d'approbation; mais nous espérons qu'il reconnaîtra dans celles qui précèdent l'expression d'un intérêt sincère pour l'avancement d'une âme sincère aussi. Puisse-t-il, sérieux et recueilli, s'élancer hors du cercle d'idées qu'il s'est tracé, et dans lequel il veut resserrer le Christianisme ; se placer en la seule présence de Dieu ; ouvrir, avec l'humilité d'un vrai disciple, la Parole sacrée qui contient l'éternelle vérité ; reconnaître et implorer les secours de l'Esprit de lumière, et trouver dans la sublime simplicité de l'Evangile, dans la force de son dogme et dans la perfection de sa morale, les bases et les développemens, non pas d'un Christianisme nouveau, mais d'un Christianisme vital, régénérateur, seul digne de Celui qui nous l'a donné, et seul puissant pour éclairer et sauver ceux qui s'y confient, individus et société.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

De l'enseignement de la philosophie en France au dix-neuvième siècle, par l'abbé Bautain, *professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Strasbourg, Docteur en Médecine*, etc. Br. in-8°. Paris, 1833. Chez Derivaux, rue Percée-Saint-André-des-Arts, n° 11. Prix : 1 fr. 50 c.

Dans une courte annonce de cette brochure, nous avons dit, en peu de mots, l'histoire scientifique et religieuse de M. Bautain. Aujourd'hui, c'est par son livre lui-même que nous ferons connaître cet écrivain remarquable ; je dis livre, bien que cette publication ne soit que la préface d'un *Manuel de Philosophie* ; mais une préface comme celle-ci vaut tout un ouvrage, et jamais il ne fut plus à désirer que tous les livres sérieux qui se publient continssent autant d'idées, et des idées aussi fortes et aussi fécondes que les quatre-vingt-dix pages qui composent ce petit écrit. Aussi ferai-je trève à toute réflexion préliminaire, pour consacrer à son analyse tout l'espace dont je puis disposer.

Une pensée domine tout ce travail : c'est que, pour rendre aujourd'hui à notre vieille société la foi sans laquelle elle doit périr, c'est à la science qu'il faut avoir recours. Selon M. Bautain, l'aversion et le dégoût qu'éprouve notre siècle pour tout ce qui se rapporte à la foi, et le dédain ou l'indifférence avec lesquels il entend toute parole qui se présente sous cette forme et avec ce caractère, viennent de ce qu'on a séparé la foi de la science, de ce qu'on les a déclarées incompatibles. « Le temps de la foi simple est passé: elle est le caractère et le privilége des époques de spontanéité, et le monde a trop réfléchi, trop raisonné depuis plusieurs siècles, pour croire encore de cette façon. Aujourd'hui on veut voir et savoir avant de croire. Ajoutez à cela, que presque tout ce que la jeunesse voit, entend, apprend, la porte à la méfiance, au doute, à la critique, au mépris de la parole religieuse, à l'incrédulité : car ce que cette jeunesse estime le plus, ce qu'on lui présente comme la chose la plus noble, la plus désirable, la plus excellente, la science, est malheureusement en hostilité ouverte avec l'enseignement chrétien. C'est de la science que veut notre siècle ; c'est donc par la science qu'il faut lui parler. L'enseignement scientifique doit devenir le canal salutaire par où un peu d'eau vive sera versé dans les cœurs brûlans et desséchés. »

Il y a dans cette idée quelque chose de trop absolu, et c'est ce que sentiront surtout les chrétiens dont la conversion a commencé par le travail de leur conscience, et qui ont été réconciliés avec Dieu avant d'avoir songé à réconcilier la science avec la révélation. L'expérience prouve même qu'aujourd'hui aussi bien qu'à tout autre époque la foi n'a, chez le grand nombre, d'autre précurseur qu'une conviction plus ou moins profonde de notre état de péché et de notre misère morale. Mais il n'en est pas moins vrai, et l'expérience de tous les siècles peut le prouver, qu'une saine science est pour beaucoup d'hommes un premier moyen d'appel et de conversion.

Aussi, pour bien comprendre la pensée de M. Bautain, faut-il se placer avec lui en présence de la jeunesse des écoles et de toute cette partie de la société chez qui les avenues du cœur et de la conscience, sont en quelque sorte, gardées à vue par la philosophie, sentinelle vigilante qui ne laisse parvenir à l'homme moral que les alimens acceptés par l'homme intellectuel. « Ceux d'entre les hommes de nos jours, dit M. Bautain, qui aiment la vérité pour elle-même et qui la cherchent sincèrement, ceux-là, nous en sommes sûrs, parce que nous l'avons éprouvé en nous-mêmes, seraient tout prêts à croire, s'ils pouvaient justifier leur foi aux yeux de leur esprit et confirmer leurs croyances par la science. Telle est aujourd'hui la noble mission de la philosophie, qui sera digne de son nom, si elle la remplit; car alors, et seulement alors, elle mène l'homme à l'amour de la sagesse. »

« Mais ici se présente une grave difficulté. La philosophie, disons-nous, peut seule nous secourir dans l'état présent des esprits. Mais de quelle philosophie voulons-nous parler? Je vois en France beaucoup d'institutions où l'on enseigne quelque chose qu'on appelle de la *philosophie*. Je

connais beaucoup de livres qui portent le titre de philosophie. A laquelle de ces institutions, auquel de ces livres adresserons-nous ces jeunes hommes du siècle, que l'éducation littéraire a préparés à des études plus sérieuses, qui ne se contentent plus de phrases et d'images, mais qui, sentant le besoin de connaître les hommes et les choses, s'inquiètent dans leur esprit de ce qu'ils sont, pourquoi ils sont et de ce qu'ils doivent être? »

Plusieurs écoles se partagent aujourd'hui l'enseignement philosophique en France; ce sont dans l'université: l'école de *Condillac,* l'école *Ecossaise* et l'école *éclectique*; et dans les établisssmens destinés aux études ecclésiastiques: l'ancien *rationalisme scolastique*, là où ces études sont restées stationnaires, et la *philosophie du sens commun* là où quelque chose du mouvement actuel des esprits s'est fait sentir. Cette dernière philosophie a sa source dans les écrits de M. de Lamennais.

M. Bautain interroge chacune de ces philosophies sur sa valeur et sur sa portée. Voici le résumé de l'examen qu'il leur fait subir.

La doctrine de Condillac, qui ramène toutes les opérations de l'âme à la sensation et qui a donné une si forte impulsion au matérialisme, a épuisé avec lui toutes ses conséquences, et ces conséquences, on le sait, sont ce qu'il y a de plns déplorable. Elles ont dégoûté de ce système les esprits sérieux et profonds, et le petit nombre d'hommes qui le prônent ou l'enseignent encore sous l'une des formes que lui ont donné les successeurs de Condillac, appartiennent au siècle passé. « Nous serions vraiment embarrassés de dire ce qu'un esprit qui veut philosopher sérieusement peut trouver dans les doctrines du sensualisme. De Dieu et de tout ce qui dépasse l'homme il n'en est pas question; et en effet, ce n'est ni par les sens, ni par des sensations que la lumière de ces hautes vérités nous arrive. Quant à l'homme considéré en lui-même, je ne sais trop ce qu'il est pour les philosophes de cette école. Ils parlent beaucoup des facultés de l'homme, fort peu de sa nature; et parmi ses facultés ils ne considèrent guères que celles qui sont immédiatement en rapport avec le corps et qui en dépendent le plus, savoir: la sensibilité physique, la mémoire, l'imagination et les opérations inférieures de l'intelligence qui servent à transformer, suivant le système, les sensations et les images en pensées abstraites et en notions générales. Là s'arrête la puissance de *l'idéologie*, comme on l'a appelée; le dernier terme de ses efforts est d'expliquer comment se fait une abstraction; et elle croit naïvement avoir expliqué l'homme quand elle a rendu raison, d'après sa méthode, de la manière dont il forme une généralité.

Les hommes d'aujourd'hui veulent connaître l'homme dans la profondeur de sa nature et non à sa surface. Ils veulent le voir dans l'exercice intérieur de ses puissances et de ses plus nobles facultés, par lesquelles il entre en rapport avec ce qui lui est supérieur, et non pas seulement dans les relations accidentelles de son organisation, dans les impressions fugitives de ses sensations et dans les petites opérations de sa raison, transformant les images en notions, les notions en images, et jouant avec les mots qu'elle compose et décompose à son gré. Ils veulent apprendre ce qu'ils sont au milieu du monde et ce qu'ils y ont à faire, quels rapports nécessaires les lient à ce qui existe autour d'eux, et les lois qui résultent de ces rapports. Ils veulent savoir d'où est venu tout ce qu'ils voient et ce que tout cela deviendra, eux surtout! La doctrine des sensations ne peut répondre à tant d'exigences. »

Passons à l'école Écossaise. La doctrine ou plutôt, comme le dit M. Bautain, la manière d'étudier l'homme qui caractérise cette école, importée en France par M. Royer-Collard, a tué le *Condillacisme*, en substituant l'observation psycologique aux théories hypothétiques des idéologues; elle a contribué à augmenter la masse des matériaux philosophiques. Mais elle ne pouvait nous donner une doctrine vaste et profonde, une doctrine capable de remuer l'âme, de diriger la volonté. En effet l'école Écossaise a tout à la fois pour champ et pour instrument d'etude la conscience individuelle, qui se replie en quelque sorte sur elle-même pour observer les phénomènes par lesquels se manifeste notre activité psycologique. Prendre note de ces phénomènes, les comparer entre eux, les ramener par cette comparaison à des généralités, à des lois, faire en un mot pour les faits de la vie intellectuelle et morale ce que les sciences physiques font pour les phénomènes dont elles s'occupent, telle est l'unique prétention de la philosophie Écossaise, qui marche d'ailleurs avec la plus grande réserve dans la voie des inductions et ne se hâte jamais de conclure, de peur de compromettre l'avenir de la science. M. Bautain, tout en rendant justice à cette philosophie expérimentale, au bon sens, à la patience d'observation de l'école qui la professe, lui fait deux reproches capitaux: celui de ne nous donner en définitive que des révélations individuelles, c'est-à-dire, privées de toute valeur hors de la conscience qui les perçoit, de toute portée *objective*, et celui de laisser hors de ses limites les questions vitales, sans lesquelles la science de l'homme n'existe pas. La psychologie des Reid, des Dugald-Steward et de tous les philosophes qui, marchant sur leurs traces, ont ajouté quelques observations aux leurs, ne présente à qui réclame ses lumières que quelques monographies de facultés qui ne se lient pas plus entre elles que les traités de nos cours de physique ou les chapitres de nos livres de physiologie, et qui ne nous apprennent rien du principe, de la loi et de la destination de l'homme, notions indispensables, cependant, sans lesquelles il ne saurait y avoir ni science, ni vraie sagesse; car c'est l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes qui détermine l'exercice de notre liberté, qui fait notre moralité. « Que parlez-vous à l'homme de morale, s'il ne croit pas à sa nature spirituelle, à son immortalité, s'il ne sait s'il est matière ou esprit? Comment imposerez-vous une loi, un devoir, une obligation à un être qui ne connaît point de supérieur, qui s'aime naturellement par-dessus tout, et qui ne sait si quelque chose de lui survivra à son existence d'un moment? »

On conçoit pourquoi cette école, malgré le mérite de ses travaux, excite aujourd'hui si peu d'intérêt, pourquoi son influence sur les jeunes intelligences auxquelles elle s'est adressée, s'aperçoit à peine. C'est que ces intelligences demandent précisément à la philosophie les solutions que leur refusent les docteurs écossais.

L'éclectisme s'est présenté pour nous conduire plus loin. Eclairé des travaux de Kant, il a vu que la méthode écossaise manquait de certitude et de portée, et sortant de cette voie étroite, il est allé interroger la conscience du genre humain; il a cherché le vrai dans les annales de la philosophie; il l'a demandé à tous les systèmes anciens et modernes. « L'éclectisme, au dix-neuvième siècle, est ce qu'il a été dans tous les temps; un syncrétisme, un recueil d'opinions ou de pensées humaines s'agrégeant sans se fondre; un assemblage de membres et d'organes pris çà et là, ajustés avec plus ou moins d'art, mais qui ne peuvent constituer un corps vivant. » La philosophie, dit l'éclectisme, n'appartient ni à un philosophe ni à un autre; elle se fait en quelque sorte elle-même, à mesure qu'avance l'humanité; c'est la marche du genre humain, son histoire. La tâche du philosophe est de la dégager des formes périssables sous lesquelles elle se produit. Oui, mais qui fera le choix entre ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans chaque système? Un homme, toujours un homme, avec ses vues individuelles; un homme sera chargé de tirer de l'histoire

des opinions humaines cette vérité que vous appelez la *raison universelle* et *absolue;* c'est un homme qui en sera l'organe, et quand il nous dira: Voici ce que dit la raison absolue ; n'est-ce pas comme s'il disait: Voici ce que moi, dans ma conscience et ma raison propre, j'ai jugé conforme à la raison universelle?

L'éclectisme, n'ayant pas de criterium pour assurer sa marche n'aura donc que la valeur d'une opinion individuelle, et de plus sera, comme tout mélange d'opinions diverses, obscur et incohérent. Professé par un beau talent, il pourra séduire comme un brillant tableau de toutes les opinions humaines; mais il ne constituera jamais une doctrine. Il accordera les honneurs philosophiques à l'erreur comme à la vérité, au mal comme au bien ; car il trouvera tout cela dans l'histoire de l'humanité, et il déclare sans détour que toute doctrine, en tant qu'expression formelle de la raison de l'homme, que toutes les actions, en tant que manifestations de son activité libre, ont droit à ces honneurs. En un mot, l'éclectisme a toujours conduit à la plus déplorable confusion d'idées, à l'anéantissement de toute notion d'ordre, de vertu, de vérité, de beauté. Il engloutit tout cela dans le cahos de son panthéisme historique.

« Voilà donc où aboutit le grand mouvement philosophique de notre siècle ; c'est là qu'il est venu se perdre, laissant dans les esprits qu'il a agités, et comme dernier résultat, une espèce d'indifférence pour la vérité qu'ils ne croient plus, parce qu'à force de la leur montrer partout « ils en seront venus à ne l'apercevoir nulle part. »

Ici l'auteur prend à partie l'enseignement philosophique des établissemens ecclésiastiques. Forcés de nous hâter nous passerons sans nous arrêter sur la critique qu'il fait de la *philosophie scolastique,* vieil héritage du dix-septième siècle que conservent encore quelques séminaires, et nous ne dirons que peu de mots de la *philosophie du sens commun.*

Cette doctrine, imaginée de nos jours par un des défenseurs les plus éloquens de l'unité romaine, pour défendre cette unité des ravages de l'individualisme, a précisément eu pour effet de semer la division là où elle prétendait ramener la concorde ; et il n'en pouvait être autrement, car elle repose sur une base ruineuse.

Cette base est *la raison générale* ou *universelle,* le *sentiment de la majorité,* que M. de Lamennais déclare infaillible et substitue en conséquence à la *raison individuelle* qui, selon cet écrivain, est incapable d'avoir par elle seule la certitude d'aucune vérité. M. Bautain montre très bien que le témoignage de la *raison générale,* à supposer qu'il pût être recueilli et formulé autrement que par des individus, c'est-à-dire, par conséquent, sortir pur de toute empreinte individuelle, et se proclamer en quelque sorte lui-même, ne saurait constituer qu'un témoignage respectable sans doute, mais non une *autorité infaillible.* Le raisonnement et l'expérience sont d'accord sur ce point; le premier nous dit que d'une collection d'opinions faillibles ne peut résulter une opinion infaillible; et l'expérience ne prouve que trop combien il s'en faut que les majorités soient constamment les interprètes de la vérité. « L'avis du grand nombre, ajoute M. Bautain, a une autorité respectable dans tous les cas où il ne s'agit que de faits naturels, d'intérêts sociaux ; mais qu'on ne me donne point cette autorité comme infaillible, même dans sa sphère! Qu'on se contente de ma croyance, mais qu'on ne réclame pas ma foi pour une autorité humaine. La croyance est un acquiescement de ma raison à la parole de mon semblable et elle peut se former de toutes sortes de manières.... La foi vient de Dieu et ne se rapporte qu'à Dieu ; elle est divine dans son principe comme dans son objet. Si donc vous voulez que j'aie foi, présentez-moi une autorité qui ne soit celle ni d'un homme, ni d'un grand nombre d'hommes, ni de tous les hommes : car ce ne serait jamais que de l'humain ; mais une autorité surhumaine, qui porte en elle-même le caractère authentique de sa supériorité, et qui, à ce titre, s'impose légitimement à l'homme comme manifestation de Dieu même. »

Quelle est d'ailleurs cette raison humaine dont M. de Lamennais fait l'apothéose et voudrait nous imposer l'autorité, toutes les fois qu'elle s'exprime par la bouche des majorités? « Oublions-nous que l'homme d'aujourd'hui n'est plus l'homme primitif, que son âme et son esprit ont été pervertis, qu'il naît dégradé par un vice originel? Et c'est cette intelligence tombée, c'est cette raison esclave du temps et de l'espace, jouet de toutes les vicissitudes du monde, qu'on identifie avec la Sagesse éternelle!... C'est la parole d'une telle raison qu'on met au niveau de la Parole de Dieu! »

En somme, la doctrine du *sens commun,* si peu philosophique quand elle oppose la raison générale à la raison individuelle, est éminemment contraire à l'enseignement chrétien, qui est basé sur la misère de l'homme.

La revue des écoles philosophiques de notre temps nous prouve donc que nous ne devons pas attendre des théories humaines, vagues, incertaines, incomplètes, incohérentes qu'elles sont, ces vérités fixes, certaines, positives, dont le besoin se fait généralement sentir. Partout où c'est l'homme qui parle à l'homme, « tout ce qu'il enseigne est variable, incertain, transitoire comme lui. Aussi toutes ces prétendues philosophies, sous quelques formes qu'elles paraissent, n'arrivent-elles point à fonder dans les âmes des croyances, des convictions qui aillent jusqu'à la foi. Elles s'emparent de la raison, envahissent l'esprit, exaltent l'intelligence; mais elles n'ont point d'accès au cœur.... Elles ne donnent point le goût du bien, la sagesse; elles n'atteignent point la volonté qui continue d'agir d'après ses mobiles vulgaires. Tel est le sort des doctrines humaines! Elles surgissent, bruissent un instant, puis s'effacent et s'évanouissent comme une vague dans l'océan. »

Où donc chercher des croyances? Qui nous donnera la science, la vérité dont nous avons besoin? Celui qui a tout créé par la vertu de sa Parole. « La Parole du Dieu des êtres s'est fait entendre primitivement à la société naissante! L'homme ne parle que parce que Dieu lui a parlé. Chez tous les peuples, l'origine des arts, des sciences, de la législation, de la civilisation, remonte à la Divinité et en suppose l'intervention par la parole. »

« Toutes les traditions s'accordent à affirmer que l'homme, créé par une puissance supérieure, a été aussi instruit par cette puissance, par Dieu ou par des dieux : et c'est à cette éducation primitive, à cette instruction fondamentale, continuée et perfectionnée, qu'il doit tout ce qu'il possède de vérité sur la terre, tous les principes de religion, de morale, de science, de législation, qui fondent et conservent les sociétés. »

Mais il s'agit de recueillir ces vérités-principes et de les dégager de tout alliage humain. Pour cela irons-nous fouiller dans les annales de tous les peuples pour en extraire ce que nous devons croire? Mais quel autre guide aurons-nous pour faire ce choix que cette même raison humaine dont nous avons appris tout à l'heure à nous défier? Grâces à Dieu, nous n'avons pas à subir la peine et les incertitudes d'un semblable travail. Encore une fois, Dieu a parlé à l'homme, et sa Parole nous a été conservée pure dans le monument le plus ancien et le plus authentique de l'histoire, source de toutes les traditions religieuses des anciens peuples, comme le prouve la critique sacrée. « C'est la révélation faite aux patriarches et plus tard à Moïse et aux prophètes d'Israël, qui a versé dans l'ancien monde toutes les vérités, tous les principes qui ont fondé la civilisation. C'est de là qu'est sortie l'idée de l'Etre, de

Celui qui Est, l'idée de Dieu Un ; idée pure et sublime que l'homme ne pouvait concevoir que sous l'influence de Dieu et de sa parole, et que sa pensée brisa en mille fragmens, que son esprit refrangea en mille rayons, que son imagination travestit sous mille formes, quand son âme, détournée de sa source, ne transmit plus à son intelligence la seule lumière qui peut lui faire connaître les choses du ciel. »

Si le monde ancien a été civilisé par la révélation hébraïque, le monde moderne doit son développement à la Parole évangélique, qui n'est que le complément et l'explication de la première ; et l'on peut affirmer qu'il n'est pas une seule des vérités fondamentales qui ont concouru au bien de l'humanité qu'on ne retrouve dans le code sacré des chrétiens.

Toute vérité a donc sa source dans la Bible, et c'est ce que prouve admirablement M. Bautain par des développemens dans lesquels nous regrettons beaucoup de ne pouvoir entrer. Ce n'est qu'en puisant ses premiers principes à cette source que la philosophie pourra faire des progrès réels et tirer un parti utile des diverses méthodes dont elle dispose. Après avoir vainement essayé tout ce que l'homme peut inventer pour trouver la Vérité sans la Vérité, ne recueillant de son long travail que confusion et découragement, il faut que la philosophie revienne à Dieu, source unique de toute science.

L'auteur montre, en terminant, tout ce que pourra la science ainsi soutenue par la Parole de Dieu, pour l'étude de l'homme et de la nature ; combien elle deviendra féconde, combien l'histoire de l'humanité, l'observation de l'entendement humain, celle du monde qui nous entoure seront alors riches en précieuses révélations. Mais la longueur de cet article nous fait une nécessité de nous en tenir à la simple indication de ces grandes vues, et de résister à l'entraînement qui nous presserait de citer encore M. Bautain. Au reste, nos lecteurs auront tout à gagner à recourir eux-mêmes à la brochure que nous venons d'analyser. Puissent-ils se convaincre, en la méditant, que si la raison humaine peut découvrir quelques vérités éparses et incomplètes, le Christianisme seul nous révèle la vérité, la sagesse, la science, qui éclaire l'intelligence, vivifie le cœur et dirige la volonté.

PROGRAMME

D'UN PRIX SUR LA MANIFESTATION DE LA CONVICTION RELIGIEUSE.

Un membre de la Société de la Morale Chrétienne a mis à la disposition de la Société la somme de 500 fr. pour un prix à décerner au meilleur mémoire qui lui parviendrait sur la question suivante:

Est-ce un devoir pour tout homme de chercher à se former une conviction en matière de religion et d'y conformer toujours ses paroles et ses actions?

En ouvrant ce concours, la Société, sans vouloir prescrire un plan aux concurrens, ou les gêner dans le développement de leurs idées, croit devoir signaler quelques-uns des points sur lesquels elle désire particulièrement appeler leur attention.

Elle voudrait que, séparant les discussions de théorie d'avec les applications auxquelles elles peuvent se prêter par leur rapprochement de l'état actuel de la législation, les concurrens s'attachassent avant tout à établir pour tout homme l'obligation indispensable de ne pas rester dans l'indifférence ou dans le doute sur sa destination et sur ses rapports avec la Divinité. Les opinions relatives à une prolongation ou à une cessation d'existence personnelle après la mort, semblent à la Société appartenir nécessairement à l'ensemble des doctrines que l'homme, comme être moral, ne saurait laisser indécises, sans affaiblir les sentimens qui, dans beaucoup de circonstances, l'appellent à exposer sa vie et même à la sacrifier, lorsque le devoir lui en est imposé par la loi morale.

Dans la partie de leur travail qui montrera l'obligation où est tout homme de mettre en accord ses croyances avec leurs manifestations, les concurrens, après l'avoir déduite de sa nature et de ses intérêts moraux, pourront fortifier leurs raisonnemens par des considérations puisées dans l'histoire, en présentant le tableau des avantages qui accompagnent cet accord ainsi que des maux que son absence a constamment entraînés pour les peuples non moins que pour les individus.

Ici se trouvera l'occasion d'examiner des questions, très-délicates à la vérité, mais d'une haute importance pour les progrès de la raison publique, telles que celles-ci : s'il est contraire à la bonne foi publique et privée, soit envers Dieu, soit envers les hommes, de se considérer comme lié à la religion de ses pères et de continuer à suivre un culte auquel on ne croit plus? Quelle est la conduite qu'elle trace à ceux auxquels aucun des cultes reconnus par l'Etat n'offre un enseignement et des pratiques qui répondent à leurs convictions?

En consultant l'expérience et l'Evangile, que prononcent-ils sur les effets de l'intervention des gouvernemens dans les matières de religion? Cette intervention a-t-elle été favorable à ses progrès? n'a-t-elle pas plutôt contribué à la corrompre et à la discréditer?

L'hypocrisie religieuse et ensuite l'irreligion et l'immoralité sont-elles des conséquences inévitables de tout établissement religieux dans l'Etat, même quand la religion privilégiée n'est point persécutrice?

Dans un autre ordre d'idées une question contraire se présente. Des publicistes philosophes ont soutenu que l'Etat, dans la véritable acception du terme et dans sa portée, comprend tout l'ensemble des institutions destinées, non seulement à protéger la liberté des citoyens, mais aussi à leur procurer plus sûrement et plus promptement qu'ils ne le pourraient par des efforts isolés, le développement harmonique et complet de leurs facultés ; ils considèrent le perfectionnement moral de l'homme comme le but final que l'Etat doit l'aider à atteindre, en y faisant servir les immenses ressources dont il dispose par le concours des volontés et des sacrifices de tous les associés. L'enseignement religieux et sa direction dans l'intérêt de la morale font, en conséquence, à leurs yeux, partie essentielle et intégrante de l'établissement public, entretenu à frais communs, en vue de ce grand et seul désirable résultat.

Comme beaucoup de jurisconsultes et de théologiens éclairés de l'Allemagne partagent ce sentiment, la Société de la Morale Chrétienne verrait avec plaisir les concurrens apprécier les raisons sur lesquelles cette doctrine s'appuie ; elle les engagerait à la comparer avec la théorie opposée, qui fait de l'Etat et des sociétés religieuses deux associations entièrement distinctes, et qui, bornant les devoirs du gouvernement politique au soin d'assurer à chaque citoyen la jouissance de ses droits civils, interdit à l'autorité temporelle de s'immiscer dans les matières de culte autrement que par une surveillance générale exercée dans l'intérêt des bonnes mœurs et du maintien de l'ordre établi.

Bien que la Société juge l'examen de ces questions, s'il est approfondi et sérieux, aussi utile qu'opportun et éminemment propre à éclairer la conscience publique sur des

points de conséquence vitale pour l'amélioration de l'état moral et social des peuples civilisés, elle sent tout ce qu'une pareille discussion demande, de la part de ceux qui s'y livreront, de tact, d'égard, de respect pour les institutions existantes et pour les classes de citoyens qui, sur la foi de leur durée, leur ont consacré leur vie, leurs facultés et leurs ressources.

Elle invite donc les concurrens à éviter tout ce qui pourrait alarmer ces classes respectables et blesser les droits acquis.

Elle doit surtout recommander ces ménagemens aux concurrens qui s'occuperont des moyens de réaliser leurs théories. Cette partie de la discussion, toute pratique, et dont la Société reconnaît la haute importance, offrira à ceux qui l'aborderont deux objets de recherches essentiellement distinctes.

Comment exécuter ce que nous avons conçu dans les intérêts de la morale et de la religion? Quelle est l'organisation des sociétés humaines qui satisferait le mieux à leurs besoins, tels que nous les comprenons? Enfin, nous devons demander plus encore : La réponse à ces questions présenterait un tableau purement idéal et sans beaucoup d'utilité, si elle n'était accompagnée de vues sur un régime intermédiaire ou de transition, qui préparerait la séparation définitive de l'autorité politique d'avec l'administration des sociétés religieuses, sans jeter le trouble dans les existences individuelles et sans porter atteinte aux droits des Eglises, envisagées comme créanciers de l'Etat.

La Société accueillera avec satisfaction l'exposé de pareilles vues, certaine comme elle l'est que des considérations d'intérêts privés ne s'opposeront pas à l'examen calme et impartial des graves questions que les concurrens auront à traiter.

Leurs mémoires devront être remis avant le 1er mars 1834, et adressés à M. Cassin, *rue Taranne*, nº 12, francs de port; l'épigraphe placée en tête du mémoire sera répétée dans un billet cacheté qui indiquera le nom de l'auteur.

MÉLANGES.

Message de la nation des Têtes-Plates de l'Amérique du nord pour s'informer quel est le culte agréable au Grand-Esprit. — M. Walker, qui appartient à la tribu des Wyandott fixée dans l'Etat d'Ohio, passant dernièrement à Saint-Louis, trouva dans la maison du général Clarke, des Indiens venus d'un pays éloigné, et sur lesquels il donne des renseignemens du plus haut intérêt, dans une lettre à un ami, qui a été publiée dans plusieurs journaux américains :

« Aussitôt que je fus arrivé à Saint-Louis, écrit-il, je me rendis chez le général Clarke, surintendant des affaires avec les Indiens, pour lui remettre les lettres d'introduction que j'avais reçues du secrétaire de la guerre, et pour lui en demander d'autres pour les différens agens indiens dans le haut-pays. Pendant que j'étais dans son cabinet, il me raconta que trois chefs de la nation des Têtes-Plates étaient dans sa maison fort malades et qu'un quatrième était mort il y a quelques jours. Ils étaient venus d'un pays situé à l'ouest des Montagnes-Rocheuses. La curiosité me fit désirer de les voir et je fus frappé de leur air. Ils ne ressemblent aux hommes d'aucune des tribus que j'ai vues jusqu'ici. Je m'étais imaginé que le nom qu'on leur donne vient de ce que le sommet de leur tête est plat; mais non, c'est leur front qui, aplati dans leur enfance, forme une ligne droite avec leur nez, et leur a valu ce nom.

» Ces chefs avaient fait à pied environ 3,000 milles, pour voir le général Clarke, qu'ils nomment leur grand-père, parce qu'il est le premier officier américain qu'ils aient jamais vu et qu'ils ont, disent-ils, grande confiance en lui pour les affaires importantes. Le général m'a dit quel est l'objet de leur mission, et il me serait impossible de rendre ce que j'ai éprouvé, en écoutant leur récit. Il parait que quelques blancs, ayant pénétré dans leur pays, furent témoins de quelqu'une de leurs cérémonies religieuses. Il leur dit que le culte qu'ils rendaient à l'Etre-Suprême était mauvais; qu'il lui déplaisait, au lieu de lui être agréable. Il ajouta que les blancs qui demeurent vers le soleil levant connaissent la vraie manière d'adorer le Grand-Esprit, et qu'ils possèdent un livre qui enseigne ce qu'il faut faire pour s'assurer sa faveur.

» A cette nouvelle, les Indiens réunirent un conseil national pour examiner ce qu'il convenait de faire. Quelques-uns furent d'avis que si ces renseignemens étaient vrais, il était grand temps de s'informer du culte qui plaît à l'Etre-Suprême et de renoncer à celui qu'il condamne. Ils arrêtèrent en conséquence d'envoyer quatre chefs à Saint-Louis, pour demander à leur grand-père le général Clarke, ce qui en était, bien certains qu'il leur dirait toute la vérité.

» Celui-ci fut un peu effrayé de la responsabilité qui allait peser sur lui. Il leur dit cependant que ce que leur avait rapporté l'homme blanc était vrai; puis il leur raconta rapidement l'histoire de l'humanité, depuis la création jusqu'à la naissance du Sauveur; leur expliqua les préceptes moraux de la Bible, et les entretint de la vie, des leçons, de la mort, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ, le leur faisant connaître comme médiateur et comme juge. »

Un second chef mourut peu de jours après; deux seulement purent reprendre le chemin de leur pays. Espérons qu'ils y seront heureusement arrivés, et qu'ils auront apporté à leurs compatriotes ces bonnes nouvelles qu'ils ont eux-mêmes apprises. Combien n'est-il pas touchant de voir ces quatre Indiens parcourir un espace de 3,000 milles à travers d'épaisses forêts et d'immenses prairies, pour trouver la vérité! Quelques chasseurs sont jusqu'ici les seuls blancs qui ont pénétré dans leur pays; mais les chrétiens des Etats-Unis, croyant reconnaître un appel de Dieu dans les circonstances que nous venons de rapporter, se disposent à leur envoyer des missionnaires, qui leur feront connaître le Sauveur.

Etat de l'instruction primaire en Angleterre. — Dans une séance récente de la chambre des Lords, le chancelier de l'Echiquier a donné sur l'état de l'instruction publique en Angleterre quelques renseignemens trop intéressans pour que nous puissions nous dispenser de les reproduire. Sans y comprendre les écoles du dimanche, il y avait en 1818, dans ce pays, six à sept cent mille écoliers, c'est-à-dire un quinzième de la population, dans les écoles fondées au moyen de dotations. On pensait alors qu'il était nécessaire de multiplier les moyens d'enseignement, de manière à pouvoir ouvrir des écoles pour la dixième et, selon d'autres, pour la neuvième partie de la population. Les écoles du jour non dotées étaient au nombre de 14,000, et fréquentées par 478,000 enfans. Beaucoup de personnes étaient d'avis que, si l'on recourait à des moyens coërcitifs pour l'entretien des écoles, les personnes charitables pourraient ne plus se sentir pressées de s'occuper à satisfaire à un besoin dont l'étendue avait été constatée par des documens recueillis en 1818 et soumis à la chambre des communes. On résolut en conséquence d'attendre, afin de voir ce qu'opérerait la bienfaisance particulière. Le temps a appris, a ajouté le chancelier de l'Echiquier, que les secours volontaires ne sont pas aussi précaires que quelques-uns l'avaient cru; il a même prouvé qu'ils vont toujours en augmentant. Les moyens actuels pour répandre l'instruction sont encore insuffisans; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils le soient partout, comme c'était le cas en 1818. On peut, il est vrai, évaluer à environ 1500 le nombre des paroisses sans écoles; mais ce sont, pour la plupart, des paroisses qui ne comprennent pas plus de vingt ou trente familles, quelquefois même pas plus de trente, quarante ou cinquante individus. Le manque d'écoles se fait aussi sentir dans la capitale et dans beaucoup des grandes villes du nord de l'Angleterre, et c'est à cela qu'il faut surtout chercher un remède. Les écoles non dotées, suivies en 1818 par 478,000 enfans, l'étaient en 1828 par 1,030,000 écoliers; et le nombre des écoles a augmenté dans la même proportion. Ces faits sont surtout intéressans en ce qu'ils prouvent ce que peut faire le zèle des particuliers, sans l'intervention du gouvernement.

Nouvelle dactylologie pour les sourds-muets. — L'imitation des lettres de l'alphabet par diverses positions des doigts a toujours fait partie des moyens employés pour l'instruction des sourds-muets. Mais les méthodes auxquelles on a eu recours jusqu'ici, tant celles qui se bornent à reproduire les lettres que celles qui représentent les syllabes, ont de nombreux inconvéniens.

M. Deleau jeune a cherché à les éviter. Son instrument est la main nue, ou mieux, revêtue d'un gant dont les doigts sont divisés par des traits qui correspondent aux articulations des phalanges des quatre derniers doigts. Le pouce est chargé d'indiquer les lettres; il sert de touche, dont chaque mouvement forme une syllabe composée de deux, trois, ou quelquefois quatre signes alphabétiques.

Chaque signe est l'image d'un son, et cet alphabet suffit pour représenter tous les sons de la langue française. En peu de jours on réussit à se graver dans la mémoire la position de chaque lettre, et l'on peut alors se passer du gant qui n'était qu'un moyen de faciliter l'étude.

Nous n'avons pas besoin de recommander cette intéressante découverte à l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'instruction des sourds-muets.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Selligue, rue Montmartre, nº 131.

TOME IIe. — N° 36. 8 MAI 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX, Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS QUELQUES CANTONS DE LA SUISSE FRANÇAISE.

La liberté religieuse est, ce semble, l'un des principes qui auraient dû les premiers être accueillis par les peuples; en effet, le domaine de la religion étant la conscience, on pouvait croire que la pensée de mettre en interdiction la conscience d'autrui ne serait venue à personne; et puisque les exigences de cette conscience ne peuvent être satisfaites que par certains actes extérieurs, variables à l'infini, selon les individualités diverses, on pouvait en conclure qu'on se serait gardé avec grand soin de mettre obstacle à ces manifestations des convictions intérieures, en tant, du moins, qu'elles peuvent se produire sans empiéter, au profit de quelques-uns, sur les droits de tous. Mais si l'on y regarde d'un peu plus près, on s'apercevra que, loin de jouir du privilége d'être partout et de bonne heure comprise et admise, la liberté religieuse n'est d'ordinaire accueillie par les sociétés politiques qu'après la plupart des autres libertés; et que là même où elle paraît avoir jeté quelques racines, elle est pendant long-temps arrêtée et gênée dans son développement par les obstacles qu'on lui oppose.

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher les causes qui déplacent constamment ce principe, dans l'histoire de la civilisation des peuples, du rang qui semblerait lui appartenir. Il en est certes beaucoup de secondaires, nées d'une multitude de circonstances diverses, et dont l'influence est locale seulement, parce qu'elles sont particulières à certaines localités; mais il en est d'autres qui ont un caractère de généralité très-marqué, et qu'on retrouve partout agissantes, parce qu'au lieu d'être nées des événemens, elles ont leur source dans le cœur humain. La plus puissante de ces causes morales est sans doute l'orgueil, si exigeant déjà, quand il domine les individus, mais qui le devient tout autrement, lorsqu'il agit sur les masses. Quand, dans un pays où il n'y a eu pendant long-temps qu'un seul culte, s'élève une croyance nouvelle, il y a dans ce fait, de la part de la minorité qui le réalise, protestation contre la religion, et par conséquent contre les lumières de la majorité; de là l'irritation de celle-ci, qui ne veut pas qu'on prétende être meilleur théologien qu'elle, et qui se venge, par la force, de la leçon qu'on lui donne indirectement, en agissant autrement qu'elle ne le fait. L'orgueil lui persuade qu'en opprimant et en humiliant la minorité, elle démontre sa supériorité, et qu'elle met ainsi hors de doute que, si l'on allait aux voix pour décider ce qu'est la vérité, l'avantage lui appartiendrait. La superstition et l'intérêt des corps ecclésiastiques, qui désirent conserver certains priviléges temporels et une certaine considération, que l'existence et les progrès de croyances rivales paraissent menacer, jouent sans doute aussi un grand rôle parmi les obstacles à la liberté religieuse que nous désirons constater; mais il nous paraît que leur action, si puissante qu'elle soit, ne l'est pas à beaucoup près autant que celle de l'orgueil.

Au surplus, ce n'est pas de la recherche de causes morales que nous voulons nous occuper aujourd'hui. Il nous semble permis de prévoir quelques nouveaux pas vers la liberté religieuse dans un pays voisin, et nous nous empressons de signaler ce fait à l'attention de nos lecteurs. La Suisse,

on le sait, a, pendant quelques années, donné le triste exemple de l'intolérance et de la persécution; et quoique ce reproche ne soit mérité en réalité que par deux ou trois cantons, il n'en est pas moins vrai qu'il n'en est peut-être aucun dont la législation ait été dégagée jusqu'ici de toute restriction à l'exercice de la liberté de conscience et de culte, ou du moins où elle ne consacre encore la supériorité d'un culte sur un autre aux yeux de la loi. Il est satisfaisant de voir quelques hommes de cette contrée élever la voix et demander à leurs concitoyens de mettre les institutions en harmonie avec les lumières du siècle et avec la morale publique; il l'est plus encore d'y voir, dans une portion du pays, les mœurs, pendant long-temps cruelles, à force d'être intolérantes, tellement transformées, qu'elles ont devancé la réforme des lois, et que, rendant aujourd'hui impossible l'exécution de celles qui se ressentent du vertige persécuteur qui s'était, en 1823 et en 1824, emparé des esprits, elles réclament impérieusement une législation nouvelle.

Les cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, voient plus particulièrement se préparer dans leur sein le changement auquel nous avons fait allusion.

Le canton de Vaud est celui de tous qui a le plus long-temps été hostile à la liberté religieuse. Le temps n'est pas éloigné où l'on y faisait de la controverse à coups de pierres; et où les magistrats, inscrivant dans la loi des injures ignobles inventées dans les derniers rangs de la populace, prononçaient l'emprisonnement, l'amende et le bannissement contre ceux qui entreprendraient de répandre des croyances contraires à celles de la majorité. Mais cette loi, qui est devenue célèbre, ne s'exécute plus. Pourquoi donc n'a-t-elle pas été rayée du Code Vaudois? Nous comprenons qu'il faille du temps pour organiser, quoique la question de la liberté religieuse ait été si approfondies que si on la veut réelle et entière, il n'y ait que des principes fort simples à poser, mais il n'en faut pas autant pour rapporter une loi, dictée par des passions aujourd'hui calmées, et qui, ne se rattachant par aucune de ses ramifications aux institutions du pays, peut être abrogée, sans qu'il en résulte ni une lacune ni un bouleversement dans la législation. C'est ainsi que la France, lorsqu'elle eut acquis la conviction de l'injustice de la révocation de l'édit de Nantes, rendit le mémorable arrêt qui déclarait naturels français les descendans de Français expatriés pour cause de religion, sans renvoyer cette mesure jusqu'au temps où elle pourrait coordonner entre elles toutes les dispositions relatives à l'exercice des cultes, impatiente qu'elle était de réparer de son mieux, aux yeux de l'Europe, le crime d'un de ses rois. L'honneur national et la morale sociale ne sont pas moins intéressés à la prompte abrogation de la loi du 20 mai 1824; on pourrait même dire qu'elles le sont davantage; car les Vaudois en masse ont joué le rôle de Louis XIV. Ce n'est pas seulement un homme, c'est un peuple qui a péché; qu'il se hâte donc de faire disparaître jusqu'aux dernières traces de sa faute. Puisse la session de mai du Grand-Conseil du Canton de Vaud qui va s'ouvrir, être signalée par cet acte de justice!

Si nous sommes bien informés, on songe, dans ce canton, à accompagner l'abrogation de la loi de quelques mesures fort importantes: il s'agirait, par exemple, de doter le pays des avantages de l'état civil: cette belle et simple institution, que la France seule et quelques-uns des pays sur lesquels s'est momentanément étendu sa domination, possèdent jusqu'ici, est destinée sans doute à être successivement accueillie par tous les peuples civilisés. L'Angleterre se dispose déjà à nous l'emprunter. Qu'il nous soit permis de dire ici, en passant, que les missionnaires français qui ont été annoncer l'Evangile en Afrique, y portent aussi le germe de l'état-civil. L'un d'eux a été revêtu par la Société des Missions de Paris, des fonctions d'officier civil, et chargé de constater, en cette qualité, les mariages, les naissances et les décès, afin que la différence entre l'ordre religieux et l'ordre civil étant posée, ces peuples fussent préservés dans la suite des malheurs qui ont, pendant tant de siècles, résulté, pour notre vieille Europe, de leur funeste alliance.

On songe aussi, dans le Canton de Vaud, à régler législativement la surveillance à laquelle sera soumis l'exercice des cultes dissidens. Cette matière est fort délicate, et l'on ne peut probablement rien faire de plus sage que de s'abstenir de rien statuer à cet égard. En effet, si, comme nous le croyons, les gouvernemens n'ont, quant à la religion, d'autre mission à remplir que celle de laisser faire, à quoi peut servir leur surveillance? Ils doivent sans doute sévir contre les délits et les crimes, quand ils ont été commis dans des lieux consacrés au culte, comme quand ils l'ont été sur la voie publique ou dans une habitation particulière; mais à cause de cela même que les crimes et les délits n'empruntent de cette circonstance extérieure aucun caractère particulier, il n'est besoin d'aucun moyen extraordinaire pour les constater; et tout ce que la loi ne qualifie pas de ces noms, ne regarde pas l'autorité. S'il nous était permis de suggérer nos propres idées aux amis de la liberté religieuse en Suisse, nous leur conseillerions de réclamer une loi calquée sur notre loi du 7 vendémiaire an IV, d'après laquelle il suffit, pour exercer publiquement un culte, de déclarer à l'autorité municipale l'enceinte choisie pour son exercice. Cette loi, invoquée chez nous par ceux qui ont voulu profiter de la liberté de culte promise par la Charte, est aujourd'hui considérée par le pouvoir comme encore en vigueur, et nous avons vu des maires de Paris s'y conformer et s'y référer, en donnant acte de la déclaration qui, d'après elle, est à la fois nécessaire et suffisante.

Nous ne dirons que peu de mots du canton de Neuchâtel. Ce pays se trouve depuis quelque temps placé dans une position si exceptionnelle, et les agitations politiques auxquelles il a été livré ont été d'une nature telle qu'on n'eût guère pu y songer à des améliorations qui semblent avant tout exiger du calme. Il y a cependant eu là aussi des efforts pour la liberté religieuse. Deux requêtes pour l'obtenir ont été adressées au roi de Prusse, l'une par des dissidens du canton, l'autre par des membres de l'Eglise nationale; et le roi s'est empressé d'y faire une réponse favorable. Invités par le Conseil-d'Etat à préciser leurs demandes, les dissidens se sont bornés à réclamer des dispositions législatives quant à l'état civil. Les choses en sont demeurées là, sans qu'on ait encore rien statué à cet égard; mais il y a lieu de croire qu'ils obtiendront ce qu'ils désirent.

A Genève, la liberté religieuse est entière. Placé dans une position difficile, parce que le clergé protestant de cette ville est fort intolérant, et que d'intimes relations de famille et de société les exposaient à épouser les affections ou les antipathies des ecclésiastiques, les magistrats ont admirablement maintenu leur indépendance, et tenu d'une main assurée la balance de la justice. Grâce à leur protection, les cultes dissidens ont pu ouvrir des chapelles, et lorsqu'ils ont été troublés dans leur indépendance, ils ont trouvé auprès du gouvernement l'appui dont ils avaient besoin. Cependant si la liberté religieuse est un fait à Genève, elle n'y est pas un droit. Elle n'est pas écrite dans la constitution, qui déclare au contraire que « la religion protestante est dominante dans le canton, » déterminant en outre qu'il y aura « dans Genève une église ou une chapelle destinée au culte catholique, où il sera célébré comme par le passé. » On voit que cela correspond au fameux article statistique dont M. Dupin aîné a enrichi la Charte de 1830, et qui déclare, à tort ou à raison, qu'en 1830, la religion catholique était la religion de la majorité des Français; moins le correctif d'après lequel « chacun professe sa religion avec une égale

» liberté et obtient pour son culte la même protection. » Un membre du Conseil Représentatif de Genève, connu par la droiture de son caractère, M. Cramer, a pensé que la constitution de son pays ressemblait à la nôtre par où elle devrait en différer, et qu'elle en différait par où elle devrait lui ressembler. Il a en conséquence proposé de remplacer l'article que nous avons cité par un autre article ainsi conçu :

« Il n'y a pas de religion dominante dans le canton de Genève.

« Chacun y jouit d'une entière liberté de conscience et du libre exercice de son culte. »

Peut-être la pensée que l'honorable auteur de cette proposition a consignée dans le premier paragraphe, pourrait-elle être exprimée plus nettement, de manière à faire bien comprendre qu'il s'agit de refuser à une religion quelconque une prééminence sur les autres aux yeux de la loi; peut-être même suffirait-il, pour que son but fût atteint, d'effacer de la constitution l'article qui déclare que la religion protestante est dominante dans le canton. Quant au second paragraphe, la rédaction en est aussi satisfaisante que possible. Genève s'honorera en proclamant un principe si bien en rapport avec les véritables besoins sociaux; elle aurait tort de penser qu'il lui suffit de déposer la garde de ses libertés entre les mains des magistrats intègres qui la régissent; car les hommes passent, mais les lois restent! Le Conseil d'Etat sera incessamment appelé à faire son rapport sur la proposition de M. Cramer; nous aurons soin d'en faire connaître les conclusions à nos lecteurs.

On voit, dans cette occasion, comme cela arrive souvent, des considérations insignifiantes opposer des obstacles à une mesure éminemment utile. Les honnêtes bourgeois de Genève, entendant proposer d'accorder à chacun le libre exercice de son culte, en ont conclu que, si la proposition passait, le culte catholique ne tarderait pas à prendre possession de leurs places publiques et de leurs rues, et leur protestantisme ne s'accommodant pas avec le spectacle des processions, beaucoup d'entre eux ont reculé devant les conséquences qu'ils redoutaient. Mais cette crainte elle-même ne provient que de ce qu'on comprend mal la liberté religieuse. Les rues et les places d'une ville n'appartiennent à aucun culte particulier, ni à tous les cultes en commun, mais aux citoyens, comme citoyens, et non comme croyans. C'est sous ce premier rapport seulement qu'ils peuvent en faire usage. S'ils voulaient y transporter leur culte, y célébrer des cérémonies, y faire des prédications, ils envahiraient la voie publique, ils troubleraient leurs concitoyens dans la jouissance de leurs droits, et ils porteraient atteinte à leur liberté religieuse, puisqu'ils les forceraient à être témoins d'actes que leur conscience réprouve. Les magistrats genevois n'ont pas besoin qu'on rectifie leurs idées à cet égard; mais pour que la résolution que nous espérons leur voir prendre rencontre de la sympathie chez le peuple, peut-être importe-t-il qu'ils travaillent à faire cesser ces préjugés.

On le voit, la Suisse est en progrès : les idées qui agitent l'Europe ne se sont pas arrêtées au pied de ses montagnes; elles les ont franchies, et déjà elles s'y montrent actives. Nous n'en serons pas surpris, si nous nous rappelons que beaucoup de ces idées que nous lui renvoyons, fécondées par le tumulte des événemens, ont d'abord germé au-delà du Jura, et qu'en le repassant, elles ne font que rentrer dans leur patrie, que l'Évangile prépare tous les jours mieux à les comprendre et à les recevoir.

LE CHRISTIANISME

CONSIDÉRÉ COMME HOSTILE, NON A L'HOMME, MAIS AU MONDE.

Il est important de bien établir ce qu'il faut entendre par le *monde*. Ce mot, mal compris, a été l'occasion de beaucoup de préjugés contre le Christianisme, qui se présente comme l'adversaire du monde et dont on a fait l'ennemi de l'homme. Par une méprise d'un autre genre, mais fondée aussi sur la confusion que l'on fait souvent du monde avec l'homme, on a prodigué au Christianisme une adhésion et une admiration qu'il repousse également, et l'on a voulu lui faire prendre parmi nous une place qu'il refuse d'occuper. Il se présente comme l'ami de l'homme, et on en a fait l'ami, l'allié du monde. Mais il n'est réellement ni l'ennemi de l'homme, ni l'ami du monde, et il ne mérite ni les reproches, ni les éloges qui lui ont été adressés, quand on l'a envisagé sous l'un de ces deux aspects qui ne lui appartiennent pas.

N'est-il pas vrai que pour quelques-uns le Christianisme est comme une faux qui se promène sur la terre et qui pénètre jusque dans nos facultés, pour détruire et renverser ce qu'elle rencontre ? Hostile à tout ce qui est précieux à l'homme et à la société; opposé à la science, au sentiment, à la pensée; ne pouvant monter aux tribunes où se débattent les intérêts généraux, ni s'asseoir au foyer domestique, ni servir à la vie humaine; absorbant tout en lui par un vaste et sec égoïsme, il répand sur l'existence dont il s'empare sa lugubre aridité. Il désenchante, il refroidit, il soumet l'âme à une diète rigoureuse, qui lui fait perdre sa force et son éclat. Sa puissance, c'est la crainte; ses préceptes, ce sont des sacrifices; son résultat, c'est notre esclavage moral. Enfin, tout ce qui peut attrister la vie, sans y apporter aucun charme, est attribué à ce faux Christianisme, ennemi de l'homme. Il réveille et emploie tout ce qu'il y a de douloureux dans notre nature, sans lui accorder une seule des jouissances dont elle est capable. Il agit comme ces armées qui pillent et ravagent un pays, tout en allant le défendre contre ses ennemis. Et l'homme, objet de tant d'amour de la part de Dieu, l'homme à qui s'adressent de si magnifiques promesses, des offres si riches, un don si grand; qui, par l'Evangile, est appelé à la vie, à la paix, à la liberté, au développement joyeux et étendu de tout son être, l'homme en vient à redouter le secours qui doit, pense-t-il, lui coûter si cher. Il est captif dans le monde et dans le mal, et les coups destinés à briser sa prison, il les croit dirigés contre sa vie : il prend son libérateur pour son bourreau.

L'autre erreur est tout aussi funeste. D'après elle, le Christianisme est arrivé parmi nous couronné de fleurs et prêt à prendre sa part de toutes les joies de la terre. Il sourit à tout, et se montre aussi indulgent pour les vanités de l'homme que tendre pour ses misères. Il repousse le vice, il combat les passions, il prêche l'humanité, la tolérance, la concorde; mais c'est parce que les mouvemens violens de la nature inquiètent la vie, gâtent ses jouissances, et qu'il lui faut un cours tranquille pour pouvoir réfléchir les objets agréables de ce monde. Ce Christianisme-là a horreur de l'exagération, et la voit aussi bien dans une morale sévère que dans la licence. La rigidité qui retranche quelque joie à l'homme lui cause encore plus d'antipathie que le relâchement qui lui accorde tout. Il ne veut point de peine, point de travail intérieur. Pour lui, des mœurs douces sont des mœurs pures. Arracher les piquans du cœur de l'homme, lui ôter son écorce grossière, puis le polir et le façonner par quelques règles de morale, c'est là son œuvre. C'est lui qui, à côté des préceptes de l'Evangile, a imaginé de

placer les plaisirs du monde, en appelant les uns modérés et les autres innocens. Le mal qu'il défend en grand, il le permet en petit; et le bien qu'il approuve en petit, il le blâme en grand. Il travaille à établir de l'équilibre entre les devoirs et les penchans, et pense avoir tout concilié en adoucissant un peu l'Evangile par le monde, et en purifiant un peu le monde par l'Evangile. Ce faux Christianisme flatte l'homme; il fait alliance avec le monde pour le tromper et le séduire. Mais est-ce là la sainte religion de Christ, dont le but est de régénérer des créatures dégénérées, de retracer l'image de Dieu dans les âmes et de les affranchir du péché pour les asservir à la justice?

L'homme et le monde sont dans de si étroites relations ensemble, qu'il n'est pas étonnant que l'on prenne souvent pour l'un ce qui est adressé à l'autre, et que, par exemple, l'homme soit repoussé par la guerre que l'Evangile déclare au monde et au mal, et le monde attiré et tranquillisé par la paix que l'Evangile offre à l'homme. Mais le dessein du Christianisme est précisément de faire séparation entre l'homme et le monde, de délivrer la créature immortelle de son attachement, et pour cela, de son assujettissement à une figure qui passe, et d'établir les rapports qui seuls lui conviennent entre elle et les objets permanens du siècle futur. C'est parce qu'il aime l'homme, qu'il veut le soustraire au monde, à ce monde qui veut le rendre heureux malgré ses misères et par ses vanités, et borner son horizon aux quelques jours de son existence terrestre.

Mais qu'est-ce donc que le monde? L'Evangile dit, dans son énergique langage, que « tout ce qui est au monde es » convoitise de la chair, convoitise des yeux et orgueil de » la vie; » puis il ajoute que « le monde passe. » Il dit encore que « celui qui aime le monde n'a point l'amour de » Dieu. » Il dit plus, il dit que « l'amour du monde est ini» mitié contre Dieu. » Le monde, c'est donc tout ce qui est opposé à la pureté, à la spiritualité, à la domination, à l'éternité de Dieu; c'est donc aussi tout ce que l'homme aime en dehors de Dieu; c'est le désordre dans la création spirituelle. Il est impossible de renfermer ce mot dans un sens plus limité sans en recevoir une idée fausse et incomplète. Tout n'est pas crime, vice ou fraude dans le monde; tout n'y est pas convoitise de la chair. Sortons de ce cercle, étroit si l'on veut, et nous retrouvons le monde dans un cercle plus étendu: la légèreté, la vanité, l'illusion sous toutes les formes, la convoitise des yeux. Mais là ne finit pas encore le monde; il se répand de là sur tout ce qui concerne l'humanité; il l'envahit, la pénètre, règne sur les sociétés, domine sur les individus, s'étend à tout: c'est l'orgueil de la vie en un mot. Le Christianisme, c'est-à-dire le règne de Dieu, venant sur la terre, ne peut s'y établir que par la destruction du règne du monde. Il ne peut entrer dans une âme qu'en s'y opposant au monde; il ne peut apporter avec lui l'amour de la sainteté, de la vérité, la vie en Dieu, les choses spirituelles, la sagesse et la science divines, qu'en éloignant les affections terrestres, l'amour du mal, le fol orgueil de la créature dépendante. Il ne peut rendre à Dieu la première place dans le cœur, sans en bannir tout ce qui s'élève contre lui et lui assujettir tout le reste. Le Christianisme ne serait pas du ciel, s'il était l'ami du monde; il ne serait pas du ciel non plus, s'il n'avait pas le pouvoir de mettre Dieu dans le cœur de l'homme à la place du monde, et s'il n'était pas cette perle de grand prix qui vaut la peine qu'on vende tout pour l'acquérir.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. *Douzième recueil.* Cambrai. De l'imprimerie de A.-F. Hurez.

On ne fait pas toujours assez de cas des académies de province. Souvent on ne veut voir en elles que des réunions d'amis, où l'on trouve à qui lire sa nouvelle, son élégie, ou même sa charade, et où l'on se console de ne pas savoir se former un public, en déposant ces faibles produits dans les Mémoires du corps estimable dont on a l'honneur de faire partie. Il peut y avoir parfois quelque chose de vrai dans ce jugement; mais on aurait tort de méconnaître que les sociétés littéraires et scientifiques qui existent sur différens points de la France sont d'une importance réelle pour y entretenir un certain intérêt pour des questions qui, sans elles, n'y trouveraient aucune sympathie, et qu'elles empêchent ainsi que les intérêts matériels n'y usurpent seuls l'attention générale. Ces Sociétés résistent autant qu'il est en leur pouvoir à la centralisation, qui n'est jamais plus déplorable que lorsqu'elle s'étend jusqu'au domaine de l'intelligence, et en créant dans les départemens des foyers dont la lumière est, il est vrai, souvent faible et vacillante, elles cherchent à suppléer en partie aux inconvéniens qui résultent, à côté de beaucoup d'avantages, de l'engouffrement dans Paris de la plupart des capacités.

Plus ces Sociétés envisagent leur tâche dans son application pratique, plus elles regardent leur mission comme locale, plus aussi elles nous paraissent devoir exercer une influence utile; et c'est entre autres sous ce rapport que nous aimons à signaler les services rendus par la Société d'Emulation de Cambrai. Si elle aborde quelquefois des questions générales, elle s'attache cependant de préférence à celles que lui indique sa position particulière. Le sol qu'elle occupe lui paraît avec raison assez fécond pour qu'elle se fie sur lui pour alimenter son action. Les concours qu'elle ouvre ont la plupart pour objet des questions qui regardent l'ancien Cambrésis ou le département du Nord; et si toutes ne nous semblent pas également bien choisies, elles n'en ont pas moins le mérite de la spécialité. Nous ne sommes pas surpris que la Société n'ait reçu qu'un seul mémoire sur ce sujet, qu'elle avait indiqué pour le concours d'éloquence: « Quelles auraient été les destinées probables de » la France, si le duc de Bourgogne, élève de Fénélon, » était monté sur le trône? » Il était difficile, en effet, de répondre à cette question par autre chose que par un roman, et nous avons assez à faire d'examiner quel parti nous devons tirer des événemens que Dieu a permis, sans nous perdre en conjectures sur ce qui fût advenu, si le pays eût été placé dans de tout autres circonstances. La Société d'émulation nous paraît avoir mieux compris le bien qu'elle est appelée à faire, lorsqu'elle a résolu d'introduire dans l'arrondissement de Cambrai la race des moutons à laine longue, d'origine anglaise; lorsqu'elle a exprimé le désir qu'on considérât le Cambrésis dans sa constitution géologique; lorsqu'elle a provoqué un travail historique et critique sur les Etats de cette province; et surtout lorsqu'ouvrant un vaste champ aux concurrens, elle a indiqué parmi les recherches qu'elle invite à faire sur le département du Nord les monumens celtiques, romains et du moyen-âge, les monnaies et les médailles, les inscriptions antiques, les chartes et diplômes, la topographie des diverses époques, l'histoire et la biographie, l'étude des dialectes, des idiomes et des patois, l'ethnographie et la bibliographie. Si une pareille impulsion était donnée sur tous les points de la France, quels matériaux précieux n'en résulteraient pas pour l'histoire générale du pays, qui ne peut naître que des histoires particulières des provinces!

Le volume de plus de 500 pages que nous avons sous les yeux, contient plusieurs morceaux en prose et en vers fort agréablement écrits. Quelques-uns sont empreints d'une religiosité, à bonne intention, mais sans bases solides. Nous adresserons en particulier ce reproche au petit poëme de M. Fidèle Delcroix, intitulé: *La Chapelle.* Le rôle que

l'auteur y attribue à la Vierge n'est nullement d'accord avec ce que l'Ecriture Sainte nous apprend de la mère du Sauveur. Quelque étendu que soit le pouvoir que M. Delcroix lui attribue, il ne va cependant pas aussi loin que M. de Chateaubriand, qui n'a pas craint de dire dans son *Génie du Christianisme :* « Marie est la *Divinité* de l'innocence, de la » faiblesse et du malheur : cette tendre *médiatrice* entre » nous et l'Eternel, ouvre avec la douce vertu *de son sexe*, » un cœur plein de pitié à nos tristes confidences et *désarme* » *un Dieu irrité :* — dogme enchanté qui *adoucit* la terreur » d'un Dieu, EN INTERPOSANT LA BEAUTÉ entre notre néant et » la majesté divine ! » Jamais blasphème plus positif n'a été prononcé que cet éloge malencontreux du Dieu des chrétiens. Quoi ! cette plume d'or, cet écrivain si noble et souvent si grand, ce cœur qui a conquis l'admiration et même l'amour de tous les partis, ce beau Syrius de notre firmament littéraire... il se ternit à ce point, quand il vient à parler du Dieu que nous révèle l'Evangile, du Dieu qui doit nous servir de modèle et de juge ! C'est sur l'être adorable que retombera notre impression de terreur, et c'est à une femme que reviendra tout l'honneur de l'avoir apaisé ; tandis que nous lisons dans la Bible que « Dieu a tant aimé le monde, » qu'il a donné son Fils au monde, afin que quiconque croi- » rait en lui ne périt pas, mais qu'il eut la vie éternelle, » la théogonie de notre poëte nous dit que c'est une des filles d'Eve qui vient apaiser sa fureur ? Et que devient le Sauveur au milieu de tout cela ? Où est son agonie en Gethsémané ? sa mort sur la croix ? ce grand combat du Juste qui porte volontairement la malédiction encourue par les méchans ? Où est le mystère de la rédemption dans lequel les anges désirent voir jusqu'au fond ? Epouvantable théologie ! Une femme apaise Dieu ! Et que dis-je, une femme ? Chez cette femme, ce n'est pas même la seule douceur de son sexe, c'est « sa beauté s'interposant entre notre néant et la » majesté divine ! » Jamais la manie du poétique n'a égaré à ce point ceux qui s'y sont livrés ! M. Delcroix, nous l'avons déjà dit, ne va pas jusque-là, mais il en approche ; et nous n'avons pas cru pouvoir mieux réussir à lui persuader de sonder ses voies, qu'en lui montrant l'écueil, où un écrivain, si admirable sous le rapport littéraire, si intéressant sous plusieurs rapports moraux, et qu'il serait injuste de juger uniquement sur ses fautes, est venu faire naufrage.

Avant de quitter ce volume, nous devons dire quelques mots d'un travail remarquable et fort étendu de M. Leglay, qui en fait partie ; nous voulons parler du Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai. Il serait à désirer que tous les bibliothécaires fissent ainsi connaître au public les richesses manuscrites des dépôts qui leur sont confiés ; la révélation de ces trésors ignorés serait d'un grand intérêt pour les sciences, l'histoire, la littérature et les beaux-arts. Nous remercions M. Leglay de ses laborieuses recherches et de ses notes bibliographiques qui sont souvent fort intéressantes. Qui ne serait touché, par exemple, de la citation des dernières lignes d'une traduction des Métamorphoses d'Ovide en langue romane du treizième siècle ? A la fin du volume on lit ces mots : « *Chi finent les fables d'Ovide-le-Grand que on dist de metamorphose. Priiés pour ceuls qui ce livre ont écrit. Lauwenge à Dieu.* » Combien on est loin aujourd'hui de mêler de tels sentimens à des travaux purement littéraires !

On voit par cette analyse, d'ailleurs fort incomplète, que la Société d'Emulation de Cambrai a droit à l'estime des gens de bien, et qu'elle occupe un rang distingué parmi les institutions du même genre qui existent en France.

DES MAISONS DE REFUGE

AUX ÉTATS-UNIS.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs la fondation, à Paris, d'une maison de refuge pour les jeunes détenus, et nous les avons entretenus du plan sur lequel elle est établie. Il ne sera pas sans intérêt d'examiner ce qui a été fait sous le même rapport aux Etats-Unis. MM. de Beaumont et de Tocqueville, à qui nous devons de si utiles recherches sur les maisons pénitentiaires de ce pays, n'ont pas négligé ce sujet important, qui se rattachait d'une manière naturelle à leurs études. Ce que nous avons dit de leur ouvrage serait incomplet, si nous n'entrions, en les prenant pour guides, dans quelques détails sur ces institutions spéciales. Nous ne ferons guère que les transcrire, en les abrégeant.

Les maisons de refuge, fondées au moyen de souscriptions particulières, sont, par leur origine, des établissemens privés ; cependant elles ont reçu la sanction de l'autorité publique : tous les individus qu'elles renferment y sont retenus légalement. Mais en approuvant les maisons de refuge, la loi ne s'immisce aucunement dans leur direction et dans leur surveillance, dont elle laisse le soin aux particuliers qui en sont les fondateurs. Chaque année, l'Etat donne un secours pécuniaire pour aider à la dépense de leur entretien ; et pourtant il ne prend aucune part à leur administration.

Ainsi abandonnées à elles-mêmes et soumises au seul contrôle de l'opinion publique, les maisons de refuge prospèrent. Elles se composent de deux élémens distincts. On y reçoit les garçons âgés de moins de vingt ans, et les jeunes filles âgées de moins de dix-huit ans, frappés d'une condamnation pour crime ou délit ; et ceux qui, sans avoir encouru ni condamnation ni jugement, y sont envoyés par mesure de précaution, parce qu'ils se trouvent dans une position alarmante pour la société et pour eux-mêmes : tels sont les orphelins que leur misère a conduits au vagabondage ou à la mendicité ; les enfans que leurs parens ont abandonnés ou qui mènent une vie désordonnée ; tous ceux, en un mot, qui, soit par leur faute ou celle de leurs parens, soit par d'autres circonstances, sont tombés dans un état si voisin du crime, qu'ils deviendraient infailliblement coupables, s'ils conservaient leur liberté. MM. de Beaumont et de Tocqueville ont constaté, en visitant la maison de refuge de New-York, que plus de la moitié des enfans qui y avaient été reçus jusqu'à cette époque, y étaient venus par suite de malheurs qui ne sauraient leur être imputés. Ainsi, sur 513 enfans, 135 avaient perdu leur père, 40 leur mère, 67 étaient orphelins, 51 avaient été poussés au crime par l'inconduite notoire ou le défaut de soin de leurs parens. Il y en avait 47 dont la mère s'était remariée.

La maison de refuge, quoique contenant dans son sein un certain nombre de condamnés, n'est point considérée comme une prison. Celui qui y est détenu ne subit point une peine, et en général la décision par laquelle les enfans sont envoyés au refuge n'a ni la solennité ni les formes d'un jugement. Les excellens observateurs auxquels nous empruntons ces remarques, signalent ici un fait qui leur semble caractéristique de l'institution ; c'est que les magistrats qui envoient les enfans au refuge ne déterminent jamais la durée du temps que le jeune délinquant devra y passer ; ils se bornent à le placer dans la maison qui, dès ce moment, acquiert sur lui tous les droits d'un tuteur. Ce droit de tutelle expire lorsque l'enfant atteint sa vingtième année ; mais avant même qu'il soit parvenu à cet âge, les directeurs de l'établissement peuvent l'en faire sortir, si son intérêt l'exige. Du reste, lors même qu'il en est sorti, il ne cesse pas d'être sous le patronage des directeurs jusqu'à ce qu'il ait atteint cet âge ; et s'il ne réalise point les espérances qu'il avait fait

concevoir, ceux-ci sont en droit de le rappeler et peuvent même, pour le faire revenir, employer les moyens les plus rigoureux.

Les principes fondamentaux sur lesquels les maisons de refuge reposent, sont fort simples.

A New-York et à Philadelphie, les enfans sont séparés pendant la nuit dans des cellules solitaires; pendant le jour, ils peuvent communiquer ensemble. A Boston, ils ne sont séparés ni le jour ni la nuit; mais les inconvéniens de la réunion pendant la nuit ne sont évités que par un zèle et une vigilance tout-à-fait extraordinaises qu'on aurait tort, en général, d'attendre des hommes les plus dévoués à leurs fonctions, et l'on ne saurait trop insister sur la nécessité de la séparation de nuit.

Le temps des enfans est partagé entre l'instruction qu'ils reçoivent et les travaux matériels auxquels ils se livrent; on leur enseigne les connaissances élémentaires qui pourront leur être utiles dans le cours de la vie, et on leur apprend un métier dont l'exercice leur fournira des moyens d'existence. Leurs travaux intellectuels, auxquels on emploie quatre heures par jour, donnent à l'établissement l'aspect d'une institution primaire; et leur travail à l'atelier, où l'on en passe de cinq à huit, est le même que dans une prison. Ce sont ces deux traits différens qui caractérisent la maison de refuge.

Les enfans montrent, en général, une grande facilité à saisir les notions qui leur sont offertes, ce qui provient sans doute de ce que beaucoup d'entre eux ont été de bonne heure réduits à leurs propres forces, et contraints de trouver dans leur intelligence et dans leurs moyens naturels des ressources pour exister. La plupart ont un esprit inquiet, aventureux, avide de connaître. Cette disposition, qui d'abord les poussait à leur ruine, devient pour eux, dans l'école, une cause puissante de succès. On met à leur disposition tous les livres qui peuvent leur être utiles: il existe pour leur usage dans la maison de refuge de Philadelphie une bibliothèque de plus de quinze cents volumes.

Les maisons de refuge contiennent tout à la fois des garçons et des filles, qui, quoique réunis sous le même toit, sont parfaitement séparés. Cette proximité permet de confier aux filles beaucoup de travaux qui, faits par d'autres, seraient à la charge de la maison. C'est ainsi qu'elles lavent le linge, raccommodent les effets, et confectionnent la plupart des vêtemens qui sont portés par les garçons ou par elles-mêmes; elles font aussi la cuisine de toute la maison. De cette manière, non seulement on évite des dépenses pour l'établissement, mais encore on occupe utilement des jeunes filles, dont il serait difficile de tirer, d'une autre manière, un travail productif.

Après avoir considéré avec beaucoup d'attention les divers systèmes de peines et de récompenses admis dans les maisons de refuge, MM. de Beaumont et de Tocqueville font voir combien le succès de ces établissemens dépend du choix des hommes appelés à les diriger. Si l'on voulait le modèle d'un surintendant, on ne pourrait, pensent-ils, en trouver un meilleur que celui qui est offert par MM. Wells et Hart, qui sont à la tête des maisons de Boston et New-York, à qui ils rendent le témoignage qu'ils ont foi eux-mêmes dans les principes religieux qu'ils enseignent; et c'est pour cela aussi qu'ils savent comment s'en servir pour la réforme des autres.

Lorsque le jeune détenu a appris une profession, qu'il a acquis pendant une ou plusieurs années des habitudes morales et laborieuses, on pense qu'il peut être un membre utile de la société. Toutefois on ne se borne pas à le mettre en liberté, car il se trouverait alors exactement dans la situation où il était avant d'entrer dans la maison de refuge. Le directeur attend pour le faire sortir une occasion de le mettre en apprentissage chez quelque artisan, ou de le placer en qualité de domestique dans quelque famille honnête. On lui donne par écrit d'excellens conseils pour sa conduite future, et on y joint le don d'une Bible. Nous avons déja dit qu'en quittant le refuge il ne cesse pas pour cela d'appartenir à l'établissement qui, en le mettant en apprentissage, conserve sur lui tous les droits d'un tuteur sur son pupille. S'il quitte le maître chez lequel on l'a placé, il est, d'après la loi, ramené au refuge, où il reste soumis au régime de la maison, jusqu'à ce qu'une nouvelle épreuve le fasse encore une fois juger digne de la liberté. Il peut être ainsi ramené à l'établissement et remis en liberté aussi souvent que les directeurs le jugent convenable. Pendant l'apprentissage, le surintendant correspond avec l'enfant, et s'efforce, par ses conseils, de le maintenir dans une bonne voie.

A Philadelphie, on estime que plus de la moitié des enfans sortis du refuge se sont bien conduits; à New-York, sur cinq cent treize jeunes détenus rentrés dans la société, plus de deux cents ont abandonné une vie de désordres et de crimes pour une existence honnête et régulière.

DU COSMOPOLISME

DES VILLAGES DE FRANCE.

La discussion du projet de loi sur les attributions munici-pales, dont s'occupe en ce moment la Chambre des Députés a offert un incident remarquable. Quittant un instant le fau teuil, M. Dupin est monté à la tribune et a plaidé la caus des petites communes de France. Il a montré, par des détail d'autant plus vrais qu'ils étaient plus simples, comment l réunion forcée de plusieurs communes ressemble à ces ma riages mal assortis, dans lesquels toutes les causes qui, dan une heureuse alliance, produiraient une union toujours plu étroite, occasionnent, au contraire, plus de désaccord. Nou croyons que ce tableau des mœurs de nos villages est fo exact; mais nous ne saurions, comme l'honorable députe nous décider à le trouver digne d'éloges. « Le patriotisme » dit M. Dupin, est d'autant plus intense, d'autant plus ja » loux, qu'il est plus restreint. » Mais est-ce bien du pa triotisme que cet égoïsme de village, qui consiste à faire re fondre sa cloche, parce que celle du village voisin pè davantage, ou à vouloir en avoir trois, parce qu'à une dem lieue de là on en a deux? Ce n'est pas à un tel sentimer qu'on doit redouter de porter atteinte. Nous ne croyons p sans doute qu'il faille agir comme s'il n'existait pas; car l lois ne sont bonnes que si elles sont faites en vue des mœu existantes; mais il nous semble cependant que, quand c mœurs sont mauvaises, les lois, tout en les prenant po point de départ, doivent tendre à les réformer, au lieu les sanctionner à toujours.

« Ce n'est pas dans un village, a ajouté M. Dupin, q » vous trouverez cette philanthropie expansive qui va che » cher, au-delà des mers et en traversant des déserts, l » hommes et les sympathies, et qui réunit dans un mên » amour les habitans inconnus de toutes les parties » monde. » Cette boutade a beaucoup amusé la Chambr qui ne croit pas, à ce qu'il paraît, à la philanthropie expa sive de nos villageois. Et comment y croirait-elle, en effe puisqu'elle ne trouve rien de pareil dans les rangs de la s ciété où l'on devrait croire que les vraies lumières et l sentimens généreux ont moins de peine à pénétrer. Quelq part que nous regardions, n'est-ce pas le MOI qui domin et qui, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, se f centre de tout? Si l'égoïsme se trouve en haut, ne se trouve t-il pas en bas? S'il a dénaturé le patriotisme, n'envahi

pas les affections de clocher? Nous connaissons cepen-
t un remède à cet égoïsme si actif; nous savons qu'il
ut être coupé à la racine, et qu'il l'a souvent été, jusque
ns ces villages, contre lesquels M. Dupin a prononcé une
ntence si sévère, qui ne serait cependant que juste, si elle
paraissait pas être un peu exceptionelle.

Le cœur du villageois est rétréci, dites-vous; jetez-y, si
us le pouvez, un principe qui l'élargisse; au lieu de le
sser se replier uniquement sur lui-même et sur ses petits
érêts de coterie, apprenez-lui à regarder au loin et à voir
n prochain, non seulement dans le paysan de son village,
is dans tout homme quel qu'il soit; pour qu'il sache
ner, racontez-lui comment Dieu a aimé; parlez-lui du sa-
ifice qu'il a fait de lui-même pour tous ceux qui se confient en
miséricorde, n'importe le point du globe qu'ils habitent;
cette universalité de l'amour de Dieu sera pour lui un
pe du cosmopolisme qu'il saura comprendre, et qui pro-
ira en lui des sentimens en rapport avec la preuve de
mour de Dieu qui aura touché son cœur.

Nous n'inventons pas, mais nous racontons. Ce que nous
ons présenté sous la forme d'une théorie, est un fait qui
accomplit dans beaucoup de petites communes de France.
Christianisme, s'emparant des convictions, pénétrant les
œurs, y excite des sympathies qu'on ne saurait mieux ca-
ctériser qu'en se servant pour les dépeindre des termes
êmes employés par M. Dupin pour ridiculiser la philan-
ropie expansive qu'il dit être étrangère à nos villages. Les
ysans chrétiens désirent que tous les hommes soient chré-
ens; ils ont compris de quelle importance il est que l'Évan-
le soit partout annoncé, et ils s'imposent volontairement de
ntinuels sacrifices pour contribuer autant qu'il dépend
eux aux frais que nécessitent les missions chez les païens.
n voulez-vous des preuves? Voyez ces pauvres villageois
u département de l'Aisne, dont on raconte qu'une fois la
maine ils économisaient le sel de leur soupe, afin d'épar-
ner ainsi sur leur stricte nécessaire ce qu'ils désiraient offrir
our l'évangélisation du monde. Voyez encore ces pieuses
mmes des Basses-Pyrénées qui tissent de leurs mains des
èces de toile, dont elles destinent le produit à la même
use. Voyez ce nombre de lieux toujours croissant où le
écit des faits relatifs à la conversion des païens excite, sur
us les points de la France, des dons généreux et rend pos-
bles des collectes fréquentes, contre lesquelles l'égoïsme
serait soulevé, s'il n'avait été vaincu par la foi.

Et remarquez quelle importance acquiert le villageois qui
associe par son offrande à de tels travaux. Jusque là son
ntérêt se concentrait sur son village et sur son champ; main-
enant ses affections sont larges comme le monde. Avec ses
ix sous, il peut faire annoncer le salut aux pécheurs sur tel
oint du globe qu'il le désire; qu'il les pose à côté de la
nappemonde, et quel que soit le contraste qui semble ré-
ulter de ce rapprochement, il n'en est pas moins vrai qu'il
eut, à son choix, avec cette petite somme, influer sur le
ort présent et éternel des adorateurs de Brahma, des tribus
ègres de l'Afrique, des Indiens de l'Amérique, ou des mi-
érables peuplades du Groënland et du Labrador. Et le
aysan chrétien désire exercer cette influence; il en com-
rend l'étendue; il l'apprécie comme un privilége! Bien
lus, quand il a appris à l'apprécier, les affections réveil-
ées dans son cœur ne s'éteignent plus; elles ne sont pas non
lus exclusives; mais se reportant du Groënland ou de l'A-
rique sur le canton qu'il habite, elles le rendent attentif aux
ntérêts de ses voisins, et créent en lui une énergie pour tout
e qui est utile que ceux qui n'en ont pas le secret ne savent
oncilier ni avec son peu de culture, ni avec les antécédens
le sa vie. S'agit-il de procurer des vêtemens aux pauvres,
le donner l'hospitalité aux étrangers, de s'intéresser aux
uccès de l'école, de concourir à des améliorations de quel-
que genre qu'elles soient, il est toujours disposé à s'y asso-
cier. C'est là un fait intéressant à constater, et si M. Dupin
consent à le faire, peut-être trouvera-t-il qu'il vaut la peine
de quitter une fois de plus le fauteuil pour le signaler à la
Chambre. Il est probable que ce fait est à peine connu de
quelques députés; il nous semble cependant qu'il n'est pas
indigne de leur être soumis comme l'une des données qui
peuvent utilement concourir à l'appréciation de l'état moral
du pays qu'ils sont appelés à représenter.

COLONIES.

ABOLITION DE LA MUTILATION ET DE LA MARQUE DANS LES COLONIES.

Le Code Noir et plusieurs autres actes de la législation coloniale comprennent, à l'égard des esclaves, des pénalités telles que la mutilation de l'oreille ou du jarret, et l'empreinte d'une fleur de lis sur la joue ou l'épaule. Une ordonnance royale vient de déclarer ces peines abolies, soit comme peines principales, soit comme peines accessoires. Rendue à la suite d'une discussion qui a eu lieu au sein de la Chambre des députés, et dans laquelle M. le ministre de la marine avait pris l'engagement de la présenter à la signature du roi, cette ordonnance est précédée d'un rapport où M. de Rigny affirme que l'application en avait depuis longtemps cessé. Il était utile cependant de ne pas laisser une telle arme dans l'arsenal des lois coloniales, et il faut savoir gré au ministre de l'en avoir ôtée.

Il est dommage toutefois que sa sollicitude ne se soit étendue qu'aux peines tombées en désuétude, et qu'il n'ait pas songé à interdire aussi aux colons quelques-uns des châtimens cruels qu'ils continuent à infliger à leurs esclaves. MM. Fabien, Bissette et Mondésir-Richard ont demandé aux Chambres, dans la dernière session, la suppression du fouet et de la chaîne de police, et il eût été désirable que l'ordonnance royale se fût étendue jusque là.

Le supplice du fouet consiste à attacher la victime nue, ventre à terre, quel que soit son sexe, les bras tendus et attachés chacun à un piquet planté; les deux jambes sont liées, tantôt réunies, à un troisième piquet, tantôt ouvertes, comme les bras, chacune à un piquet. Un exécuteur armé d'un long fouet en frappe à intervalles mesurés la victime de vingt-neuf coups à la volée. A la Guadeloupe, le bourreau est chargé de l'exécution, ce qui est ajouter l'infamie à l'avilissement. A la Martinique, ce supplice est confié aux soins d'un servant de prison, dit *commandeur*. Cette peine, infligée par le commissaire de police ou le procureur du roi, a lieu pour la plus légère contravention, par exemple un manque d'égard ou de respect envers un individu de l'une des classes libres, un retard à la rentrée du soir après la retraite, un seul caprice du maître et sur sa réquisition.

La chaîne de police n'est pas moins contraire à l'humanité et à la dignité de l'homme. Il ne devrait pas être permis à un maître de faire travailler à cette vraie galère, même momentanément, l'esclave dont il est mécontent. Cette assimilation aux malfaiteurs condamnés aux travaux forcés conduit d'ordinaire à la démoralisation de l'esclave, et l'avilit sans le corriger.

Pourquoi M. de Rigny n'ose-t-il mettre un terme à ces barbaries qui se renouvellent tous les jours? Est-ce peut-être par respect pour les droits acquis, selon l'expression favorite des colons, ou pour ne pas s'écarter de l'ordre logique, selon celle inventée par M. Charles Dupin, qui dans

la discussion sur les colonies, a tout sacrifié aux intérêts des blancs? Nous l'ignorons; mais il est affligeant de voir que la sollicitude du ministre pour la population esclave se borne à approuver qu'on ait cessé de leur couper l'oreille ou le jarret, et de les marquer sur la joue et sur l'épaule ; il y avait, ce semble, sans qu'on risquât pour cela de mettre le feu aux colonies, quelque chose de plus à faire.

MÉLANGES.

De quelques manoeuvres contre les écoles d'enseignement mutuel.— L'un de MM. les maires de Paris, ayant reconnu qu'on emploie de coupables manœuvres pour détourner des écoles d'enseignement mutuel, les élèves qui seraient disposés à y venir réclamer l'instruction primaire, en alléguant, entre autres motifs pour ne pas les fréquenter, que les progrès y sont lents et que l'enseignement y est peu profitable, que dans d'autres écoles on voit régner plus d'ordre et de discipline, que l'on en sort plus instruit et mieux enseigné au bout du même temps, a cru qu'il était de son devoir de signaler ces manœuvres, d'abord à M. le préfet de la Seine, puis à la Société pour l'instruction élémentaire.

Nous ne savons pas ce qu'a fait le préfet, et nous croyons même qu'il n'a pu rien faire, puisqu'il ne dépend pas de lui d'arrêter les effets de la concurrence entre les diverses écoles. Quant à la Société, au lieu de perdre son temps à se plaindre de ses détracteurs, elle a pris le plus sage parti possible, en nommant une commission spéciale, chargée de revoir les détails de la méthode mutuelle pour apprécier les modifications dont l'expérience aurait fait sentir le besoin, et de proposer les mesures propres à détruire les calomnies et à améliorer les procédés. Cette commission s'est livrée à un travail fort utile, qui exercera, nous en sommes convaincus, une très bonne influence sur les écoles mutuelles, en sorte que leurs adversaires n'auront réussi qu'à leur assurer une plus grande perfection, et par là même, plus de prospérité.

Fertilisation du Delta du Rhône. — M. le baron de Rivière a adressé à la Société des Progrès agricoles des détails intéressans sur les travaux qui se font ou se préparent pour la fertilisation du Delta du Rhône. Deux grandes exploitations, l'une dirigée par la Compagnie générale de dessèchemens et l'autre par M. le comte de Bouitty, y marchent, sinon de concert, du moins parallèlement, et sans vouloir se contrarier, ni se nuire en rien, sans même le pouvoir. Plus de 20,000 hectares de terrain, aujourd'hui presque improductif, ne tarderont pas à être fertilisés par ces compagnies; des cultures jusqu'ici inconnues à la localité, y seront introduites; des digues, des canaux de dessèchement, d'irrigation et de navigation, y seront construits; et ce territoire, en ce moment presque désert, à cause de l'insalubrité qui éloigne la population, sera assaini, vivifié, peuplé, fertilisé et rendu comparable aux plus belles contrées du royaume.

Association entre les instituteurs de l'arrondissement de Beauvais. — Nous avons parlé, il y a quelque temps, des conférences périodiques qui ont lieu, en Allemagne et en Suisse, entre les instituteurs qui demeurent dans le même voisinage. Il nous est agréable de pouvoir ajouter aujourd'hui que leur avantage commence aussi à être senti en France. MM. les instituteurs de l'arrondissement de Beauvais viennent de former entre eux une association qui contribuera beaucoup à leur propre instruction, et par là à l'utilité de leur enseignement. Ils ont résolu de se réunir une fois par mois, et en été deux fois par mois, pour examiner les meilleures méthodes. Ils veulent, en outre, au moyen d'une cotisation de quatre francs par an, former une bibliothèque des meilleurs ouvrages sur l'instruction, et s'abonner aux meilleurs journaux qui s'occupent de cette branche spéciale. Nous désirons que des associations du même genre se forment bientôt sur d'autres points de la France.

Des inconvéniens du serment. —On remarque avec peine, en étudiant l'histoire des peuples de l'Europe, à quel point on a prostitué le serment parmi eux. Aux yeux de la raison, exiger la garantie du serment, c'est traiter ceux de qui on la réclame comme des hommes sur la véracité ou la bonne foi desquels on ne peut compter, que si leur conscience est effrayée par l'idée de l'engagement le plus so[lennel] possible. C'est, en outre, renverser tous les principes de l[a] morale et traiter la vérité, dans les relations ordinaires de la vie comme de peu d'importance. Pourquoi la simple affirmation d'un i[n]dividu aurait-elle moins de poids devant un tribunal qu'ailleurs? S[i] bien des gens craignent moins de mentir que de se parjurer n'est-ce pas parce que la loi de leur pays leur a appris à faire cett[e] différence? On pourrait même affirmer que l'usage d'appeler à prê[]ter serment en justice, est, de toutes les causes extérieures qui pro[]pagent la fausseté et le mensonge, la plus dangereuse et la plus ac[]tive. Il serait facile de parler de beaucoup d'autres inconvéniens d[u] serment; mais nous n'avons voulu envisager la question que so[us] l'une de ses faces.

Origine des noms de quelques villes de France. — Une remarq[ue] due à M. Le Glay de Cambrai, et qui peut-être n'avait pas été fai[te] avant lui, c'est que la terminaison en *oi*, dans un nom de lieu, i[n]dique assez constamment que le lieu tire son nom d'un arbre o[u] d'une plante quelconques. Ainsi: *Quesnoy, Fresnoy, Tilloy, Sau[]soy, Aulnoi, Cauroy*, etc., qui se nomment en latin *Quercetum Fraxinetum, Tiliacetum, Salicetum, Alnetum, Coryletum*, ra[p]pellent des plantations de chênes, de frênes, de tilleuls, de saules d'aulnes, de coudriers, etc.

Monnaies obsidionales. — Bien que l'usage des monnaies obsidi[o]nales, c'est-à-dire frappées pour les besoins des villes assiégées, [ne] remonte pas au-delà du seizième siècle, elles doivent attirer l'atten[]tion des amis de l'histoire, puisqu'elles se rattachent à de graves év[é]nemens et qu'elles peuvent jeter du jour sur des faits dont il ne res[te] quelquefois que des traces historiques insuffisantes. Ces monnai[es] prouvent surtout que les villes où on y a eu recours ont été *lon[g]temps* cernées par l'ennemi.

Est-il vrai que, dans les cas de nécessité pressante, on ait fabr[i]qué quelquefois des monnaies de cuir? Cette question serait résol[ue] affirmativement, s'il fallait en croire Philippe de Comines et Jea[n] Iperius. Des pièces de cuir auraient eu cours pendant la captivité d[u] roi Jean, non seulement dans les villages assiégés, mais même da[ns] tout le royaume. Molinœus, *De usuris*, n° 799, Du Cange, au m[ot] *Moneta coriacea*, et M. Raepsaet, *Analyse des droits des Belge[s]* regardent comme une erreur populaire l'existence des monnaies d[e] cuir, même comme pièces obsidionales. Cette question, qui est e[n]core douteuse, mériterait d'être éclaircie.

Esclaves Birmans. — Le célèbre missionnaire Gutzlaff, qui e[st] allé annoncer l'Evangile en Orient, et qui paraît appelé à nous fai[re] enfin connaître la Chine, dont nous savons jusqu'ici si peu [de] chose, vient d'envoyer à ses correspondans les premiers frag[]mens de l'intéressant journal de son voyage. On y trouve d[es] faits dont nous n'avions aucune idée, et qui jettent un gran[d] jour sur les mœurs des peuples qu'il a visités. En voici u[n] exemple.

Les Siamois sont dans l'usage de voler des Birmans pour les r[é]duire en esclavage. Quoique les Anglais aient cherché, en derni[er] lieu, à mettre un terme à ces enlèvemens, ils n'ont pu y réus[]sir. On trouve dans le royaume de Siam plusieurs milliers d'es[]claves birmans, dont la captivité a une pareille origine, et q[ui] sont contraints à un travail pénible. On les traite avec mépr[is] et dureté, et on leur accorde à peine ce qui est nécessai[re] à la vie. Lorsqu'on lit dans les livres des chrétiens l'anathèm[e] prononcé contre les *voleurs d'hommes*, on peut supposer qu'[il] a été motivé par des circonstances spéciales ; mais l'Esprit-Sai[nt] qui le dictait savait qu'il trouverait son application après bien d[es] siècles et dans des contrées où nous ignorions jusqu'ici l'existenc[e] de l'esclavage.

Salmasius. — Il serait facile de citer beaucoup d'hommes ém[i]nens qui ont témoigné, vers la fin de leur vie, le regret de n'avo[ir] pas étudié les Saintes-Ecritures avec plus d'assiduité. Salmasiu[s] l'un des hommes les plus savans de son temps, s'écriait avec amer[]tume : « J'ai perdu un temps infini, et la chose du monde la pl[us] précieuse c'est le temps! Oh! si je pouvais disposer encore d'u[ne] année, je l'employerais à lire les Pseaumes de David et les Epîtr[es] de saint Paul. Chers amis, ajoutait-il en s'adressant à ceux qui l'en[]touraient, pensez moins au monde et plus à Dieu! »

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de Sellique, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 37. 15 MAI 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

QUELQUES TRAITS DE LA PHYSIONOMIE POLITIQUE DE L'EUROPE.

On ne peut se le dissimuler : ceux mêmes pour qui le Christianisme n'est qu'une œuvre de l'esprit humain et une phase de ses progrès, sont les premiers à reconnaître, dans cette religion et dans ses effets, soit directs soit éloignés, la mère de la civilisation, la base de l'ordre social en Europe, et le principal conducteur de cette commotion électrique qui se fait sentir presque instantanément d'un bout à l'autre de la chaîne d'Etats qui constituent cette famille de frères, lorsque la condition de l'un d'eux vient à être gravement affectée en bien ou en mal. C'est une confédération de peuples, à la vérité indépendans dans leur existence politique, mais tellement sympathiques, tellement habitués à s'attribuer les mêmes droits et les mêmes devoirs, qu'une amélioration ou une détérioration notable dans le sort de l'un d'entre eux appellent chez les autres inévitablement des vœux ou des efforts tendant à partager les nouvelles chances de bonheur, ou à soulager les souffrances qui viennent de lui échoir. Diminuer celles-ci, chercher à entrer en communauté de celles-là, est une tâche dont aucun ne se croit dispensé, à moins qu'une impossibilité matérielle ou une obligation morale supérieure ne lui en interdisent l'accomplissement.

Inhérente à l'organisation fondamentale de l'Europe chrétienne, cette réciprocité de services et d'exigences a pris, à la grande époque de la révolution de 1789, un caractère non moins inquiétant que nouveau. Jusqu'à cette immense péripétie, les changemens survenus dans la constitution des Etats avaient toujours été, non seulement amenés, mais ensuite ménagés et développés par les usages, les mœurs, les précédens historiques des Etats qui subissaient quelque modification importante dans leur régime ou dans le personnel de leurs chefs. Ni l'Angleterre au dix-septième siècle, ni l'Union des colonies de l'Amérique britannique après le plein succès de la guerre d'émancipation, ne font exception. Dans l'une et l'autre de ces crises politiques, les élémens de l'autorité restèrent les mêmes; leur coordination seule fut changée sur des motifs fournis par les événemens et d'après des principes depuis long-temps familiers à la masse des habitans et dominant toutes les habitudes de la pensée et de la vie.

Vers la fin du dernier siècle, on vit, pour la première fois, une nation puissante entreprendre la rénovation complète des formes de son gouvernement et de ses lois civiles les plus importantes, sur des théories abstraites et sur des considérations en majeure partie purement rationnelles. Jamais les leçons du temps ne furent plus dédaignées ; jamais on ne tint, dans la reconstruction de l'édifice social, moins compte des faits; jamais on n'évita moins de froisser les existences; jamais on ne se soucia si peu de conserver intacts les matériaux qui s'offraient aux mains des architectes. Dans l'enivrement où l'avaient jetée ses conquêtes scientifiques et qu'avait porté à son comble le succès de ses attaques contre les anciennes institutions de l'Etat et de l'Eglise, la raison se crut fondée à ne prendre que ses inspirations pour type du nouvel ordre de choses : rejetant loin d'elle les conseils de l'expérience, les données de l'histoire, elle esquissa des plans séducteurs; le palais qu'elle fit élever fut au moins enchanteur à la vue, s'il n'offrit pas d'abri solide et de demeure commode aux habitans qui s'y réfugièrent après la destruction de l'ancienne maison.

Quoi qu'il en soit de leur contentement, le grand exemple d'une législation toute rationnelle présenta aux esprits un attrait irrésistible et arbora au milieu des peuples un étendard nouveau qui discrédita dans leur opinion toutes les anciennes bannières, ou leur opposa, du moins, un rival dangereux et désormais impossible à écarter. L'impulsion vers des remaniemens politiques sur le modèle de créations idéales une fois donnée, les vrais hommes d'état ont pu apprécier l'influence de ce nouvel élément sur l'imagination, et par conséquent sur la docilité de leurs compatriotes. Il devait en résulter nécessairement une réprobation, selon les circonstances tantôt ouvertement active, tantôt sourde et sapante, de toute institution qui ne pourrait se légitimer aux yeux de la raison. Vainement s'est-on flatté de les voir dessillés par l'expérience. Qu'on ne s'y trompe pas : le désenchantement ne s'est point opéré ; il ne peut avoir lieu par les moyens de force, de déception, de prudence, que les gouvernemens ont mis successivement en œuvre. Les essais tentés pour remédier aux abus dont on se plaint par un changement dans les formes et dans le personnel des régences, ont beau tromper l'attente des peuples : mal disposés à s'imputer à eux-mêmes, à leurs erreurs et à leurs vices, le défaut du succès des réformes demandées et exécutées, ils n'y voient que des méprises et la nécessité de recommencer les tâtonnemens sur nouveaux frais : on dirait un malade qui se flatte de guérir, à condition qu'on le débarrasse d'un des symptômes du mal.

Cette foi aveugle en l'efficacité de réformes gouvernementales pour obtenir un parfait emploi des ressources sociales, et arriver à un ordre politique qui comble tous les vœux, est à la fois le produit et l'aliment de la corruption de la multitude et de l'imprévoyance de ses tuteurs. Pour ceux-ci l'instruction, surtout l'instruction religieuse et l'amélioration morale des individus, ne sont, pour ainsi dire, qu'un hors-d'œuvre, qu'un accessoire de leurs fonctions; quand, pour satisfaire à ce premier des devoirs, au plus urgent des besoins, ils ont prélevé un sur mille des moyens dont ils disposent, ils se croient en règle avec leur conscience, et se plaisent à oublier qu'un peuple ignare et vicieux, s'en prenant à la direction des affaires publiques de tous ses mécomptes et de toutes ses souffrances, au lieu d'en reconnaître la principale source dans sa propre corruption, sera toujours prêt à seconder les projets d'empiriques qui lui promettent un bonheur facile à acquérir, puisqu'il ne lui coûtera aucun effort, devant être le prix d'un simple changement de régime extérieur.

Combattre ces illusions, ébranler cette confiance superstitieuse des peuples dans la toute-puissance salutaire des formes, mais aussi rappeler aux gouvernemens, sans se lasser, combien ils peuvent eux-mêmes contribuer à désenchanter les masses sur un point si important pour leur repos et leur vrai bonheur, est aujourd'hui au premier rang des tâches imposées au chrétien qui sait où est la racine de tous les maux qui pèsent sur l'humanité et où s'en trouve l'unique remède. Nous avons déjà cherché à remplir ce devoir, et par des raisonnemens puisés dans l'analyse de notre nature morale, et par les leçons que nous offrait une triste et flagrante expérience. Nous ne nous lasserons pas d'appeler sur cette question la sollicitude des amis du bien et l'attention sérieuse des hommes influens dont les regards pourraient tomber sur nos feuilles, si étrangères à tout esprit de parti.

Une revue des peuples de l'Europe, considérés dans leur condition politique et morale et dans les rapports de cette condition avec leurs croyances, serait bien propre à montrer combien peuples et princes se trompent sur les véritables causes de leurs craintes et de leurs souffrances. Pour le moment, nous nous bornerons à faire remarquer l'immense et redoutable portée morale de l'action qu'exerce sur les uns et les autres cette forme de gouvernement, dans laquelle ils sont également disposés à chercher leur plus sûr, leur unique moyen de sécurité et de puissance, d'indépendance et de prospérité. Le système représentatif livre aux élus de la nation la fortune publique, et ce sont les trésors que ces élus mettent à la disposition du gouvernement que celui-ci emploie pour obtenir leur concours et leur appui. Supposons maintenant ces mandataires du peuple dépourvus d'esprit public, d'un amour du pays désintéressé, supérieur aux considérations de bien-être personnel, de sentimens enfin que la religion seule inspire et préserve de la rouille de l'égoïsme, les relations entre les représentans des citoyens et les dépositaires du pouvoir deviendront un échange mutuellement corrupteur de services et d'engagemens purement individuels, souvent opposés aux intérêts de la patrie et toujours dégradans pour ceux qui les rendent et les contractent. Le temple des lois se changera en bazar où elles se vendront et s'achèteront aux dépens des contribuables ; le ressort de tout le mécanisme de l'administration sera un trafic de places, de promesses conditionnelles et de complaisances calculées, qui dégraderont de plus en plus les caractères et hâteront la décadence de l'Etat ; car comment se dissimuler les conséquences aussi funestes qu'inévitables d'un régime fondé sur le vice et la corruption? En y réfléchissant, on reconnaîtra que, de toutes les organisations politiques, le système représentatif a le plus grand besoin de l'influence de principes qui contrebalancent la cupidité et l'ambition dans les gouvernans et les administrés. Il est effrayant de penser à l'avenir d'un pays soumis à cette constitution où régnerait pendant un long laps de temps le jeu des passions abjectes qu'elle provoque nécessairement, sans le contrepoids de l'honneur et du sentiment religieux.

DE LA POSITION ACTUELLE DES PARTIS EN ANGLETERRE.

Attentifs à la marche des événemens, nous devons consigner dans notre feuille les progrès de la révolution qui a lieu en Angleterre. Par révolution nous entendons un changement, qui s'opère par des moyens plus ou moins violens, dans la position et dans l'ordre des diverses classes.

Le ministère et la chambre des communes se trouvent aujourd'hui précisément au même point où étaient le roi et la chambre des lords, il y a quelques mois, c'est-à-dire qu'ils sont débordés par les masses et dominés par la volonté populaire.

Il n'y a pas long-temps que la cour dominait le ministère, le parlement et le peuple. Le peuple releva alors la tête et aida les chambres à résister à la volonté et à détruire la puissance de la cour. Mais aujourd'hui les chambres sont à leur tour aux prises avec lui, et il n'est pas difficile de prévoir à qui demeureront la victoire et la force.

Nous voyons, en effet, l'un des plus chauds partisans de la réforme, l'un des hommes qui ont travaillé avec le plus d'ardeur à détruire l'influence du parti des whigs, écarté de la représentation de la ville de Westminster, parce qu'il s'est rallié, ou qu'il paraît s'être rallié à ce même parti. Au mois de novembre, son compétiteur, M. Evans, radical prononcé, n'avait obtenu que mille voix, et aujourd'hui il a réuni plus de deux mille suffrages, c'est-à-dire environ cent cinquante voix de plus que M. Hobhouse, le candidat du gouvernement, naturellement soutenu par les employés de tous les bureaux du ministère, qui sont situés dans Westminster.

La lutte, il est bon de le remarquer, s'est engagée à pro-

pos d'une question d'économie. Les Anglais, comme d'autres peuples de l'Europe, désirent qu'on réduise les dépenses, et jusque là ils ont raison; car, sans la diminution des dépenses et des impôts, il ne peut y avoir ni vraie prospérité, ni paix publique, et ce qui est plus important encore, puisque c'est la base de tout le reste; ni vertu politique.

ÉVANGILE DE LA NATION POLONAISE

PENDANT SON PÉLERINAGE.

En lisant cette profane parodie de nos Livres Saints, publiée par fragmens dans les feuilletons du *Temps*, j'ai été péniblement frappé de cette espèce de jeu d'esprit, qui s'est approprié la marche des idées, le style et jusqu'aux paroles de l'Evangile pour les faire servir de cortége au dieu des hommes forts de la terre, la Liberté; et j'ai cessé de lire, m'étonnant et m'affligeant de ce que, pour célébrer les malheurs de la Pologne, on n'avait pas craint de détourner les paroles de Jésus-Christ de leur sens spirituel, pour les appliquer à des choses du monde. La profanation me semblait si grande, que j'avais à peine le courage de continuer cette lecture; cependant la curiosité me fit lutter contre ce que mon sentiment avait de pénible et, après avoir lu en entier le fragment qui était sous mes yeux, je le relus encore, et ce fut avec émotion, avec admiration et reconnaissance de ce que Dieu se servait de ce profane emploi de sa Parole pour m'en mieux faire sentir les beautés.

Cet Evangile selon Saint-Matthieu, que l'enfant lit avec délices et que le chrétien médite, dans lequel il puise une instruction toujours nouvelle, dont les vérités divines, présentées sous leur jour le plus simple et le plus éclatant par le Sauveur, servent d'aliment continuel à son âme, ne m'avait jamais paru écrit d'une manière si sublime. J'avais fait jusqu'ici peu d'attention au style du publicain devenu apôtre. Les faits, les mystères, les préceptes m'avaient absorbé, et, cette fois du moins, le fond m'avait rendu indifférent à la forme. Jamais je n'avais été aussi frappé de l'harmonie qui existe entre les sujets et le style de la Bible, harmonie qui ne se retrouve sans doute à ce point dans aucun livre d'homme. Ce style qui ne sert point comme de voile aux idées, ou comme d'ornement pour couvrir quelque pauvreté, mais qui exprime simplement des idées sublimes, me saisit comme quelque chose de gigantesque, de merveilleux et d'écrasant, lorsque je le vis servir, non plus à proclamer la bonne nouvelle, à annoncer le pardon, à révéler Dieu aux hommes, mais à raconter de grandes infortunes terrestres, des combats, des victoires, des douleurs; à bénir ou à maudire les amis ou les ennemis de la liberté; à prédire le rétablissement d'un peuple guerrier. Quel sujet pour une épopée! Que les bardes accordent leurs lyres! que le génie de l'homme s'exalte! qu'il chante les maux et les espérances de la nation polonaise! Il trouvera sympathie et enthousiasme dans bien des cœurs. Mais qu'on se garde d'emprunter à la Bible son langage austère, pur et saint, dont chaque mot apporte à l'homme l'infini et lui révèle le monde invisible, pour peindre quelque sujet que ce soit. La langue de Canaan ne peut servir à parler que des choses de Canaan. Sa richesse fait paraître tout le reste trop pauvre, et quelque majesté qu'on lui trouve encore, quelque grâce, quelqu'énergie qu'elle conserve, lorsqu'elle est détournée de son usage légitime, on voit qu'elle est à l'étroit, et que sa chaste éloquence se prête à regret aux passions humaines.

Quel livre que celui des chrétiens! quel trésor pour celui qui l'a compris, qui l'a reçu pour ce qu'il est véritablement! Et que les emprunts qu'on lui fait, le froid hommage qu'on lui rend, cette convention tacite qu'il s'y trouve des beautés qu'on ne prend pas la peine d'y chercher, prouvent bien que parmi nous il n'est encore que comme un temple antique, dont les portes sont fermées et dont on n'admire que les proportions extérieures! Cela explique l'usage tout littéraire qu'on en fait; cela explique aussi comment, désirant revêtir d'un grand caractère et d'un noble langage le récit allégorique des malheurs passés et des gloires futures de la Pologne, on a pris sans scrupule quelques pierres de ce temple pour élever un fragile monument.

Nous citerons un passage qui nous a surtout paru propre à faire ressortir, d'une manière frappante, les idées et les expressions du texte sacré:

« Quand la liberté s'assiéra sur la capitale du monde, elle » jugera les nations. Et elle dira à une nation: Un jour j'é- » tais attaquée par des bandits, et je t'implorais, ô nation; je » te demandais un morceau de fer pour me défendre et une » poignée de poudre; et tu m'as donné des articles de jour- » naux. Et cette nation répondra: Ma maîtresse, quand m'as- » tu appelée? La liberté répondra: Je t'ai implorée par les » lèvres de ces pélerins, et tu ne m'as pas entendue. Vas donc » en esclavage, où sont les sifflemens du knout et le frémis- » sement des ukases.

» Et la liberté dira à une autre nation: J'étais dans les » souffrances et dans la misère, et je t'implorais, ô nation; » je te suppliais de m'accorder la protection des lois et des » secours; et tu m'as jeté des ordonnances. Et la nation ré- » pondra: Ma maîtresse, quand es-tu venue vers moi? La » liberté répondra: Je suis venue vers toi sous l'habit de » ces pélerins, et tu m'as rejetée. Vas donc en esclavage, » où sont les sifflemens du knout et le frémissement des » ukases. »

N'est-ce pas grand? n'est-ce pas noble? et pour quiconque ne connaît pas les sublimes paroles du Sauveur, n'est-ce pas sublime? Mais revenons à l'Evangile éternel, à l'Evangile inspiré, à Celui qui est Oui et Amen, et dont chaque parole a un sens, dont nous ne connaîtrons toute l'étendue que dans les cieux. Voici le passage du saint Livre, qu'on a voulu imiter.

» Or, quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire » avec tous les saints anges, alors il s'asseyera sur le » trône de sa gloire. Et toutes les nations seront assemblées » devant lui................ Ensuite, il dira à ceux qui » seront à sa gauche: Retirez-vous, maudits, et allez dans » le feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges; » car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; » j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais » étranger, et vous ne m'avez pas recueilli; j'étais nu, et » vous ne m'avez pas vêtu; j'étais malade et en prison, et » vous ne m'avez point visité. Et ceux-là lui répondront » aussi: Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir » faim ou soif, ou étranger, ou nu, ou malade, ou en » prison; et que nous ne t'avons pas assisté? Et il leur ré- » pondra: Je vous le dis en vérité, qu'en tant que vous ne » l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, vous ne me l'a- » vez pas fait non plus. Et ceux-ci s'en iront aux peines » éternelles. »

Espérons que ces paroles seront comprises et senties d'un grand nombre, et que les Polonais ne se contenteront pas d'une parodie de l'Évangile qui semble appeler à une croisade universelle en leur faveur; mais qu'ils prendront au sérieux chacune des pages des Livres Saints, et qu'ils seront affranchis par la vérité!

POÉSIE.

AUX PANÉGYRISTES DE LORD BYRON.

Ah! c'est assez vanter sa gloire!
C'est assez promettre à ses vers
Une impérissable mémoire
Dans ce périssable univers!
Que reste-t-il de son génie?
Son âme au seuil d'une autre vie
A déposé tous ses talens;
Comme aux pieds du Juge suprême
Se dépouille du diadême
Le front des monarques tremblans.

Qu'importe à l'âme ensevelie
Dans les surprises du grand jour,
Qu'importe qu'on la déifie
Aux lieux de son premier séjour?
Ah! de nos profanes hommages
Le bruit expire sur nos plages,
Et n'a point d'échos dans les cieux!
Et du transfuge de nos rives
Vers d'éternelles perspectives
S'élancent le cœur et les yeux.

Je le sais: d'une âme orageuse
Il a sondé les profondeurs;
Il a, d'une main courageuse,
Dévoilé de noires ardeurs;
Parmi cet enfer invisible
Il descendait, lent et terrible,
Confident de l'Ange perdu;
Il sondait ce Tartare sombre,
Repaire de douleurs sans nombre,
Où Milton n'est point descendu.

Puis, de l'âme innocente et pure
Il surprenait les doux secrets;
De l'infortune sans murmure
Saisissait les soupirs muets;
Des élans d'une âme héroïque,
Des vœux d'un cœur patriotique
Révélait toute la grandeur:
Génie effrayant et sublime,
Savant dans les secrets du crime
Et dans les secrets d'un grand cœur.

Mers que franchissait son navire,
Alors qu'en de lointains climats
Il courait, dans un noir délire,
Fuir le témoin qu'on ne fuit pas;
Vous, solitudes escarpées,
Où ses espérances trompées
Cherchaient l'oubli du genre humain;
Cieux, voûte immense et rayonnante,
Cieux, vers qui cette âme étonnante
Demandait, cherchait un chemin;

Astres qui mesurez les âges,
Et dont les paisibles rayons
Daignent tomber sur les rivages
Où s'agitent nos passions;
Nature, dont le nom l'enflamme,
Et toi, vaste univers de l'âme,
Vous vous répétez dans ses vers;
Et du grand Tout, qu'il divinise,
Sa muse altière solennise
Les désordres et les concerts.

Plaignez toutefois le génie
Qui, jouet d'un esprit pervers,
Dans l'univers qu'il déifie
N'a voulu voir que l'univers.
Plaignez l'infortuné poëte
Qui, né pour être l'interprète,
L'écho favorisé du ciel,
Arrachait à sa noble lyre
Des sons destinés à maudire
Un nom que bénit tout mortel!

Recueille donc son âme altière,
Nature! car tu fus son Dieu;
Ouvre ton profond sanctuaire,
Nature, à cette âme de feu!
« Pourvu, disait-il, que ma cendre
» Au sol jaloux s'en aille rendre
» Les élémens qu'il m'a prêtés,
» Et que ma poussière féconde
» Verse dans les creusets du monde
» Ses atomes précipités;

» Pourvu qu'au torrent qui bouillonne,
» Au rocher qu'entraîne son cours,
» Au nuage qui roule et tonne
» Sur le sommet des hautes tours;
» Pourvu qu'aux longs flots de la sève
» Que l'arbre en ses canaux élève
» Se mêle tout ce qui fut moi;
» Ma destinée est assez belle:
» Et j'ai ce qu'attend tout fidèle,
» La récompense de ma foi. »

Ainsi cette muse, enivrée
Et d'orgueil et de désespoir,
Ebranlait la base sacrée,
La base unique du devoir.
Arrachant les saintes limites
Que la conscience a prescrites
Aux fureurs de nos passions,
Elle poussait le cri de guerre,
Et, fougueuse, livrait la terre
A leurs hideuses légions.

Et pourtant, du fond des abîmes,
Cette âme, qu'abreuve le fiel,
Exhale des soupirs sublimes,
Des soupirs qui cherchent le ciel.
Au sein des ténèbres profondes,
Avez-vous ouï, sur les ondes
Du Léman qu'il a tant aimé,
Cet hymne d'espoir et de vie
Qu'élève sa voix attendrie
Vers le Dieu qu'il a blasphémé?

Un jour, sur des cendres humaines
Fixant des regards de douleur,
A des perspectives lointaines
Il laissa captiver son cœur.
D'une impérissable existence
Le rêve, qu'aimait son enfance,
Traversa son esprit charmé;
Et, trop passagère victoire!
Dans ce cœur, affamé de croire,
L'athéisme fut désarmé.

Non, du vice l'empire extrême
Ne peut l'effacer tout entier,

Ce trait sacré qui de Dieu même
Distingue le noble héritier.
Byron, le Mal sur ton génie
A déployé sa rage impie;
Mais ce souffle, ennemi du ciel,
Ne put, en souillant de poussière
Les colonnes du sanctuaire,
Eteindre le feu de l'autel.

L'infini, qu'il aime, qu'il chante,
Et dont la soif brûle en ses vers,
Emporte sa pensée ardente
Aux limites de l'univers.
Ce monde à l'essor de son âme
Ne peut suffire : elle réclame
Une plus haute région :
Heureux, si cette âme en délire
De cet Infini qui l'attire
N'avait désappris le vrai nom!

Qu'un autre t'encense et t'adore,
O talent prévaricateur!
Sinistre et brillant météore,
Moi, je t'admire avec terreur.
Et puis, à la pitié gagnée,
Mon âme plaint ta destinée,
Poëte illustre et malheureux,
Tombé de la hauteur immense
Que mesure, en sa déchéance,
L'ange précipité des cieux.

Mais quels accens se font entendre?
Quel tumulte frappe les airs?
Quels cris de deuil vont se répandre
De monts en monts, de mers en mers?
Au seuil d'une étroite demeure,
Quel est ce peuple entier qui pleure
Sur le cercueil d'un étranger?
Au fort d'une guerre cruelle,
Pourquoi donc sa mort semble-t-elle
Seule à pleurer, seule à venger?

Ah! nation infortunée,
Puisse le cri de tes douleurs
Confondre l'audace obstinée
De mes accens accusateurs!
Que ta mort absolve ta vie,
Byron, et que Dieu ratifie
Le vœu d'Athène et d'Albion
Pour celui dont la noble ivresse
Offrit aux périls de la Grèce
Sa lyre, son glaive et son nom!

Hélas! pour cette âme si grande,
Victime de grandes erreurs,
L'humanité n'a point d'offrande,
L'humanité n'a que des pleurs.....
Quoi! n'est-il point de sacrifice
Digne d'apaiser la justice
Que soulèvent de longs excès?
Et le sang divin qu'au Calvaire
Répandit l'Ami de la terre,
Ne peut-il?... Seigneur, tu le sais!

VOYAGES.

Le Tyrol et le nord de l'Italie. *Esquisses de mœurs, anecdotes, paysages, chants populaires, croquis historiques, statistique, etc.; extrait du journal d'une excursion dans ces contrées, en* 1830, *par* M. Frédéric Mercey; *ouvrage accompagné d'une carte du Tyrol et de dix-huit sujets de paysages et de costumes, dessinés d'après nature et gravés à l'eau forte par l'auteur du journal.* 2 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, libraire, place de la Bourse. Prix : 13 fr.

Les Français sont de mauvais voyageurs; c'est à peine si nous avons quelques noms modernes à citer, quand il s'agit de découvertes géographiques; et si par hasard il prend fantaisie à quelqu'un de nos compatriotes d'arriver à la gloire, en courant le monde, c'est une question de savoir s'il n'eût pas mieux valu, tant pour lui que pour l'honneur du pays et pour celui de la science, qu'il fût demeuré obscur et inconnu. Nous ne voulons pas prendre part à la discussion soulevée par le récit du voyage de M. Douville dans les régions de l'Afrique centrale, ni examiner, après tant d'autres, si ce voyage est réel ou imaginaire; de toute manière, il a été l'occasion d'un grand scandale, et que ce scandale, suivi d'un suicide, d'un duel et de malheurs sans nombre, retombe sur le voyageur ou sur ceux qui l'ont attaqué, il n'en est pas moins une preuve de plus du peu de succès qui s'attache à nos explorations.

Au surplus, ce n'est pas seulement quand il s'agit d'excursions lointaines que nous sommes peu entreprenans; on trouve en nous la même paresse pour les moindres tournées de plaisir; c'est pour les Anglais et non pour nous qu'a été inventé le mot *touristes*, qu'on applique à ceux qui consacrent quelques semaines à visiter les lieux les plus célèbres de la Suisse ou de l'Italie. Au surplus, bien nous prend de n'avoir pas le goût des voyages; car notre orgueil national se décide si difficilement à admirer ce qui est admirable hors de France, que nous ne voyons pas trop pourquoi ceux qui en sont dominés dépenseraient leur argent et leur temps à parcourir les pays étrangers. Je me rappelle que, visitant un jour la galerie de tableaux de Dresde, je m'impatientai fort du dédain stupide d'un Français qui, à chaque chef-d'œuvre de Raphaël et du Corrège sur lequel on appelait son attention, se bornait à dire avec un imperturbable sang-froid : « Oui, ce n'est pas mal; mais nous avons mieux que cela à Paris. » Et cependant, dans le temps où ces mêmes morceaux des grands maîtres faisaient partie de notre musée, il n'aurait pas trouvé assez d'éloges pour les vanter aux étrangers. Je ne veux pas pousser mes suppositions trop loin; mais n'y a-t-il pas lieu de croire que si ce même homme avait été tout-à-coup transporté au pied du Mont-Blanc ou sur les bords du golfe de Naples, il n'aurait pas pu s'empêcher de se souvenir que, pour contempler ces scènes magnifiques de la nature, aussi bien que pour voir les tableaux devant lesquels il était demeuré si froid, il avait dû passer la frontière?

Mes lecteurs me pardonneront, j'espère, cette anecdote que j'ai déjà racontée quelque part. Elle met à nu l'un des travers de notre caractère national, et sous ce rapport il peut ne pas être inutile de la rappeler. Nous ne voulons cependant pas en conclure que les Français doivent voyager le plus rarement possible; les rapports qu'ils auront avec les étrangers seront le meilleur moyen de les guérir de ce défaut, que la gloire de l'empire a nourri et développé. Il est un peu honteux que nous ayons si peu vu par nous-mêmes et que, tout en nous donnant les airs de trancher sur tout et de ne reconnaître comme bon que ce qui est conforme à ce qui se fait chez nous, nous n'ayons guères pris la peine d'examiner ce qui se passe dans les pays voisins du nôtre. Il est, par exemple, bien peu de Français qui, depuis les guerres de Napoléon, aient visité le Tyrol; les monts gigantesques

qui s'y élèvent et qui rivalisent avec ceux de la Suisse nous sont presque aussi inconnus que le Caucase. Je n'en voudrais pour preuve que l'assertion de M. Mercey, qui vient de parcourir cette belle contrée, et qui, arrivé sur le sommet de l'Ortel-Spilz, que traverse aujourd'hui une route large et excellente, aussi belle et aussi bien entretenue que celle de Paris à Saint-Cloud, n'a pu découvrir aucun nom français au milieu de la foule des noms inscrits dans le livre des voyageurs. C'est ainsi que nous nous imaginons à tort, parce que nous négligeons de constater les progrès des autres pays, qu'ils demeurent stationnaires, tandis que leurs développemens, provoqués, il est vrai, par d'autres causes et s'opérant sous une autre influence et dans une direction différente peut-être, n'en sont pas moins réels et marqués.

M. Mercey nous apprend que ce qui l'a occupé dans le Tyrol, c'est d'abord l'étude de l'homme et ensuite celle des beautés de la nature. Il ne faudrait toutefois pas en conclure qu'il a mis beaucoup de sérieux et de profondeur à ces études. Celle de l'homme ne le conduit pas jusqu'au cœur de l'homme; il se borne à remarquer ce qui distingue les hommes qu'il voit de ceux qu'il a vus auparavant; et il ne s'applique pas à constater les grands traits de ressemblance morale qui leur sont communs à tous, cet air de famille qui prouve que tous sans exception appartiennent à une même race déchue. Quelques tableaux de mœurs vrais et bien colorés, des anecdotes racontées tantôt avec esprit, tantôt avec sentiment; des discussions entre des Allemands, des Anglais et des Italiens, auxquelles l'auteur se mêle comme Français, sur les pays qu'ils visitent ensemble, et qui, reproduites par lui avec autant de goût que d'à-propos, servent à montrer comment les mêmes choses peuvent être appréciées diversement, selon le point d'où on les considère, voilà à peu près tout ce que M. Mercey nous dit de l'homme; de même qu'en parlant de la nature il se contente de descriptions souvent agréables, quelquefois animées et brillantes, sans faire parade de science et sans avoir l'intention d'instruire. C'est, au surplus, tout ce qu'on peut demander à un écrivain qui s'annonce comme n'ayant d'autre prétention que celle d'offrir une suite *d'études sur place* et *d'impressions* recueillies indifféremment avec la plume ou le crayon. Même en l'envisageant ainsi, son livre mérite que nous en disions quelques mots; car s'il est intéressant, en s'occupant de l'homme, de ramener toutes les observations aux grands principes de son être, il peut l'être aussi de considérer quelquefois les détails de la surface, qui sont toujours des manifestations plus ou moins parfaites de ce qui se passe au-dedans.

On a quelquefois comparé le Tyrol à la Suisse; M. Mercey trouve cependant qu'il en diffère sous mille rapports : il lui semble avoir sa couleur, ses formes, ses habitudes, son originalité, et être aussi complet dans son genre que la Suisse l'est dans le sien. Dans le Tyrol, des routes pour les voitures ont été ouvertes dans les gorges les plus resserrées et sur ces monts élevés que, dans la Suisse, on ne franchit qu'à dos de mulet, ce qui tend à augmenter le bien-être et le mouvement par la facilité des passages et des transports.

« Le Tyrolien, dit notre voyageur, est naturellement gai, sans cependant être léger. Dans les campagnes, au fond des bois, le long des routes, sur les places des villages et des petites bourgades, on entend, pendant tout le jour, les éclats de rire des hommes, mêlés au chant des femmes, surtout parmi le peuple, le paysan. La classe moyenne est plus allemande; et parmi elle vous rencontrez souvent de ces physionomies longues et calmes, fumant avec une sorte de gravité froide et fort comique, l'énorme pipe d'écume de mer. Peut-être aussi le chapeau pointu, remplaçant la casquette plate du bourgeois tyrolien, la veste courte et les culottes, contribuent-ils à donner au campagnard un air moins grave, moins rassis et plus éveillé.

» Le Tyrolien *peuple*, ou l'analogue de ce que l'on appelle *peuple* autre part, a un grand désir d'acquérir, non pas par cupidité, par amour du lucre, mais pour jouir de suite, pour dépenser. Jeunes ou vieux, rarement je les ai trouvés économes. Les *bonnes-mains* des guides, à peine distribuées, étaient bientôt dans la boutique du marchand; l'un achetait un énorme cheval de carton pour amuser ses enfans; l'autre, une robe pour sa femme; celui-ci, une pipe nouvelle; celui-là, des bretelles, mais sur-le-champ, sans hésiter, sans délibérer. Ne point aimer l'argent pour l'argent, mais pour les jouissances qu'il procure, est l'un des traits qui, rapprochant ce peuple de l'Italien, l'éloignent du Suisse. Ils ne voient dans une pièce de monnaie que telle somme de bien-être, et presque toujours préfèrent la jouissance présente à la jouissance future; mais cela sans folie, sans caprice, et faisant, on doit l'avouer, une assez large part à l'ordre; c'est-à-dire qu'à côté de la poche ouverte pour le présent ou la dépense, il y en a toujours une de fermée pour l'avenir ou l'épargne. Chez l'Italien toutes sont ouvertes, et chez le Suisse toutes sont fermées. »

On ne lira pas sans intérêt les détails suivans sur les occupations et le genre de vie des Tyroliens:

« Dans les villages et les hameaux, j'ai presque toujours rencontré deux femmes pour un homme : c'est que, tandis que, sédentaires, elles s'occupent des enfans ou des travaux domestiques, les hommes voyagent. Jamais vous ne trouvez les femmes oisives; même dans leurs courses, et en se rendant aux travaux des champs, elles s'occupent d'une foule de petits ouvrages; les unes tressent la paille pour des chapeaux; d'autres tricotent des bas, des gants, des bretelles, etc. Elles appliquent au costume cet esprit inventif qui les distingue aussi bien que leurs maris. Il y a parmi elles d'excellentes brodeuses, et j'ai vu en Italie des mousselines brodées du Tyrol d'une grande valeur.

« Quant aux hommes, presque tous sont amis de la vie errante, et vous trouverez bien peu de Tyroliens de quarante ans qui n'aient fait leur grande tournée. Au printemps de chaque année, vingt-cinq à trente mille de ces hommes aventureux se répandent dans l'Europe. Les uns, comme maçons, menuisiers, mineurs, musiciens, charpentiers, etc.; d'autres, comme marchands de draps, de velours, de tapis : vous les rencontrez dans beaucoup de villes d'Allemagne, et dans tous les points de grandes réunions, comme les eaux, les foires, les bazars, colportant les nombreux objets de leur industrie, et presque toujours en costume national. Chaque hiver voit rentrer dans ses foyers une partie de cette émigration industrielle, et l'argent que ces voyageurs ont gagné dans leurs courses leur sert, pendant cette longue et pénible saison, à faire vivre leurs familles toujours nombreuses. Les Tyroliens allemands quittent le Tyrol au printemps, et reviennent à la fin de l'automne. Les Tyroliens italiens émigrent l'hiver, et vont en Italie. Ces voyages annuels sont nécessités par l'exiguité du territoire, eu égard à la nombreuse population. Le goût pour les voyages n'est pas chez eux un indice du désir de changement; c'est au contraire une sorte de confirmation de leurs habitudes routinières, une espèce d'*héritage de mouvement* qu'à un certain âge le père lègue à son fils, et qui peut-être contribue singulièrement à la stabilité des mœurs et au calme intérieur, en ouvrant chaque année une large porte à l'esprit naturellement aventureux et entreprenant de la jeunesse. »

Cette stabilité des mœurs ou, comme s'exprime M. Mercey, cette sorte d'inertie et d'engourdissement moral, qui du reste ne s'étend pas aux classes aisées, fort impressionables et fort disposées à s'occuper de politique, de philosophie et d'innovations de tous genres, est due en outre à deux influences principales, celle du gouvernement et celle du clergé. Le prêtre tyrolien a encore à peu près la même

omme d'influence que le curé français en 1572, lors de la aint-Barthélemy, ou que le moine espagnol d'aujourd'hui. Ialheureusement il n'en use pas toujours pour répandre ne solide instruction religieuse parmi ses paroissiens; mais, gnorant lui-même, il les laisse dans leur ignorance, qui va i loin que presque tous ces montagnards croient aux appariions, aux sorciers, à l'incarnation du diable.

L'un des épisodes les plus intéressans de ce livre est l'hisoire d'Andréas Hofer, le patriote tyrolien, qui, après la cession que l'Autriche fut forcée de faire, en 1806, du Tyrol à la Bavière, provoqua et dirigea l'insurrection qui éclata dans ce pays et qui avait pour but le rétablissement de l'ancien ordre de choses. Simple aubergiste dans le Passeyer-Thal, cet homme, qui avait acquis un ascendant extraordinaire et qui était dévoué à l'Autriche, moins sans doute par une sympathie véritable que par haine pour les Bavarois, qui avaient eu la maladresse de combattre les usages et de blesser les affections nationales des Tyroliens, prépara tout pour l'exécution du complot qui éclata la nuit du 10 avril 1809:

« Pendant tout le jour qui la précéda, on vit des poutres et des planches, sur lesquelles on avait attaché de petits drapeaux, flotter sur l'Inn et les autres rivières du pays, et l'eau des torrens fut couverte de sciure de bois. Par ces différens signaux, les habitans des montagnes annonçaient à ceux de la plaine et à ceux de la vallée qu'ils étaient prêts, et que, de leur côté, ils s'armassent. A la nuit, des torches coururent sur les points les plus élevés du pays. A cette subite illumination des montagnes les villages répondirent par de grands feux. Partout sonnait le tocsin, partout les citoyens s'armaient; les prêtres, le crucifix à la main, animaient ces recrues improvisées. Avant le lever du soleil, montagnards et paysans de la plaine et des vallées inférieures se trouvaient tous aux lieux de rassemblement convenus. Mais peu des habitans des villes s'y rendirent, et comme dans la plupart des mouvemens populaires, les classes riches et la bourgeoisie se tinrent de côté; elles approuvaient, elles encourageaient même; mais, ayant plus à perdre, elles osaient moins se compromettre : quant aux nobles, aucun d'eux ne parut. Ce furent donc les paysans qui firent tout; et chose assez étonnante, au jour de ses victoires, l'Autriche ne l'oublia pas, et même se montra presque reconnaissante, lorsque, par sa constitution du 24 mars 1816, elle augmenta leurs franchises. »

Les insurgés eurent à combattre les Français qui, après avoir envahi Salsbourg, s'avancèrent contre le Tyrol. Assistés par eux, les Bavarois redoublèrent d'efforts pour soumettre les rebelles; mais ceux-ci leur faisaient une guerre de montagnards, et les écrasaient dans les défilés où ils savaient les attirer, sous des débris de toute espèce entassés sur des mélèzes gigantesques abattus dans ce but, et retenus par quelques cordes qu'il suffisait de lâcher pour qu'un éboulement terrible eût lieu. Mais laissons parler un des témoins d'une de ces scènes effrayantes :

« . . . A quelques pas de là, nous entendons crier de derrière un rocher : «Etienne ! Etienne! faut-il lâcher tout?» Et d'un bois placé sur la pente opposée, une voix répond : « Non, pas encore. » On fait halte, et l'on prévient le duc de Dantzig, qui néanmoins ordonne de marcher en avant, et de poursuivre l'ennemi, sans lui donner de relâche. Au nombre de près de quatre mille Bavarois, nous formions l'avant-garde; à peine engagés dans un ravin profond, escarpé, dominé de tous côtés par des rochers et les cimes de monts élevés, nous entendons de nouveau crier sur nos têtes : « Hans, tout est-il prêt? » — Un *Oui* se fait entendre; et notre terreur est au comble, lorsqu'une voix forte s'écrie avec le ton du commandement : « Eh bien ! au nom du Père, » du Fils et du Saint-Esprit, lâchez les cordages. » J'avais eu à peine le temps de lever les yeux vers les rocs élevés d'où partait cette voix, qu'à mes côtés plus de mille de mes camarades étaient écrasés, broyés, abîmés sous une masse effroyable d'arbres, de pierres et de rochers tombés sur nous du haut de la montagne. »

Il nous serait impossible d'entrer dans les détails de cette guerre, à laquelle se mêlait jusqu'à un certain point le fanatisme; car les Bavarois avaient prohibé les spectacles religieux et défendu les pélerinages; et l'on ne pouvait, sous leur gouvernement, aller vendre à Vienne les saints de bois qu'on fabrique dans ce pays. Qu'il nous suffise de dire que, délaissé par l'Autriche après la défaite de Wagram, Hofer se vit, pendant quelques semaines, roi absolu de tout le Tyrol. « Il gouverna en maître d'auberge, en général et en capucin, » dit M. Mercey, tour à tour s'occupant avec une extrême activité de l'armement des troupes, réglant l'heure du lever et du coucher des habitans, ou leur conseillant telle prière de préférence à telle autre, comme plus efficace. Plus tard, abandonné de ses partisans, il vit sa tête mise à prix et, traqué de rochers en rochers, il fut réduit à se cacher, comme une bête fauve, dans l'épaisseur des forêts, au fond des cavernes ou sur la cime des monts. Le 8 janvier 1810, se voyant cerné dans sa retraite par des grenadiers français, et craignant qu'une résistance désespérée ne fût fatale à sa famille, il déposa ses armes, et s'avançant la tête haute : « Je suis Andréas Hofer, » s'écria-t-il; Français, faites feu ! tuez-moi sans tarder, » mais épargnez ma femme et mes enfans! » On le transféra dans les prisons de Mantoue; quand il eut quitté les siens, « il » cacha ses yeux sous les rebords de son chapeau, sans doute » parce qu'il pleurait, » disait naïvement un Tyrolien. L'ordre arriva par le télégraphe de le fusiller : « Jusqu'ici j'ai » pensé à Dieu, à mon pays et à ma femme, dit-il en l'apprenant; aujourd'hui je ne dois plus penser qu'à Dieu. » Quand il fut arrivé sur le bastion où l'exécution devait avoir lieu, on l'invita à mettre le genou en terre : « Jamais! jamais ! » s'écria-t-il. Je me suis toujours tenu debout devant Dieu; » je lui rendrai debout l'âme qu'il m'a donnée ! » Et se tournant vers le détachement, il commanda le feu.

Nous ne savons jusqu'à quel point on peut regarder le caractère d'Andréas Hofer comme le type du caractère tyrolien; mais ce qui nous ferait penser que les qualités et les défauts que son histoire suppose sont assez répandus, c'est qu'on les retrouve unis à cette même grandeur sauvage dans les chants populaires du Tyrol, que M. Mercey a recueillis et dont il publie une traduction, dont l'originalité même garantit la fidélité. Nous avons surtout remarqué le chant d'*Ubaldo le brigand,* la complainte de *Jean de Pintzenau* et celle du *Pêcheur.* Ces petits poëmes, de genres fort différens, nous semblent porter le cachet d'une poésie vraiment nationale et populaire; il était utile de les faire connaître.

Si l'espace nous le permettait, nous ne finirions pas sans quelques critiques, peut-être même sévères, et sans examiner ce que valent certaines idées de l'auteur, qui nous ont paru fausses ou superficielles; mais nos citations nous ont entraîné trop loin, et nous renonçons d'autant plus volontiers à cette dernière partie de notre tâche, qu'elle serait moins agréable pour M. Mercey et pour nous.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LES RÉVÉLATIONS.

Voici l'un des mots qui ont le plus occupé la philosophie moderne. Après avoir soutenu, pendant près d'un siècle, l'assaut des sarcasmes et de la petite colère des encyclopédistes, et en avoir été traité comme le synonyme d'*imposture,* le mot *révélation* s'est vu relevé tout à coup de son

abaissement et réintégré, avec tous les honneurs imaginables, dans la langue des philosophes de nos jours. Mais, hélas!

Ils ne l'embrassaient que pour mieux l'étouffer;

et je ne sais qui lui était plus funeste, de ses ennemis du siècle passé ou de ses prétendus amis du nôtre. Ceux-ci ont la prétention de faire meilleure justice que leurs devanciers aux croyances chrétiennes, et, loin de s'attaquer de front à des idées dont ils sentent quelque peu la force et la grandeur, ils se font gloire de les comprendre. Or, c'est précisément à cette prétention que nous pensons devoir nous attaquer, en proposant ici quelques réflexions sur les caractères essentiels des révélations. Est-il vrai, est-il possible, comme les docteurs éclectiques nous le disent aujourd'hui, que toute révélation religieuse ait sa source dans la raison humaine et soit comme le symptôme d'un nouveau progrès de cette raison, manifesté par le génie d'un homme supérieur, à l'aurore d'une nouvelle phase de civilisation? Telle est la grave question sur laquelle nous appelons les méditations de nos lecteurs; elle comprend en elle, ce nous semble, toutes les grandes objections opposées à la divinité bien entendue du Christianisme.

Deux voies s'offrent à nous pour chercher réponse à cette question; l'histoire des religions et de la philosophie, et l'analyse psychologique des fonctions de l'intelligence humaine. Par cette analyse nous parviendrons peut-être à démontrer que si la raison devient parfois révélatrice, ce n'est que d'une manière médiate et à la condition que des révélations lui soient d'abord adressées à elle-même par d'autres révélateurs. Nous nous convaincrons par l'histoire que nulle des grandes notions religieuses n'est sortie des écoles philosophiques, par conséquent que nulle n'appartient aux progrès intellectuels de l'humanité, et qu'il faut en chercher la source dans des révélations immédiates, surnaturelles, telles en un mot que les considèrent les vrais chrétiens.

Je dis d'abord que l'intelligence n'est révélatrice que dans un sens médiat, et de plus dans certaines limites. Son rôle n'est pas de créer les faits, pas même de les percevoir directement; ils lui sont fournis par des facultés intermédiaires, et elle les conçoit, les rapproche, les compare, les généralise, en déduit des conclusions, des principes. Mais ces conclusions, ces principes sont des œuvres de cette même raison et n'ont pas d'autre valeur. Leur vérité sera toute subjective. Il y aura révélation, je le veux bien, mais révélation plus ou moins arbitraire, plus ou moins soumise aux chances et aux variations de la raison individuelle, révélation incertaine, par conséquent, du moins toutes les fois que les termes du raisonnement ne seront pas d'une grande simplicité. Qui ne sait en effet que la certitude des principes diminue dans la science à mesure qu'on s'élève des faits du monde inanimé à ceux de la nature vivante, et de ces derniers aux faits intellectuels et moraux? Or, qu'est-ce, je le demande, qu'une révélation sans certitude absolue? Qu'est-ce qu'un révélateur à qui il faut mesurer sa confiance?

Toute révélation positive suppose essentiellement deux êtres en rapport l'un avec l'autre : l'un qui se révèle, l'autre qui reçoit la révélation. C'est ainsi que le monde physique se révèle à nos sens, ainsi que le monde métaphysique se manifeste à notre conscience. C'est donc, ou par une sensation, où par un sentiment moral, ou si l'on veut par l'action directe, instantanée de l'être qui se révèle sur celui à qui il se fait connaître que commence la vraie révélation; et encore une fois, l'intelligence n'intervient qu'après ce contact! Elle peut, il est vrai, prévoir, supposer l'existence d'un fait encore irrévélé d'après celle d'un autre fait qu'elle connaît; mais quelque légitime que soit son induction, elle ne saurait remplacer le fait qu'elle annonce; elle n'en est pas la révélation.

Si nous appliquons ces principes incontestables aux vérités religieuses, nous nous convaincrons que l'homme ne connaît véritablement Dieu qu'autant que Dieu se révèle à lui. Créature intelligente, habituée à rapporter tout effet à une cause, l'homme pourra bien à la vue de l'univers et des harmonies de la nature conclure qu'une œuvre si vaste, si riche et si bien ordonnée jusque dans les plus petits détails, doit avoir pour auteur une intelligence souverainement sage et puissante. Mais cette connaissance de Dieu ne sera qu'une simple conclusion, et non l'expérience même. Si donc l'homme a besoin de connaître Dieu, il est nécessaire que Dieu se mette en rapport direct avec l'homme, et qu'il lui apprenne directement aussi ses desseins à son égard. C'est ce qu'il a daigné faire pour l'humanité dès son berceau: Dieu a parlé à l'homme, Dieu lui a donné aussi une Parole écrite, Dieu se fait sentir directement à ceux qui écoutent cette Parole en disciples fidèles. A nos présomptions vagues, incohérentes, inconséquentes sur l'origine du mal, il substitue le récit d'un fait; et les contradictions de notre nature, la souffrance et la mort sont expliquées. A nos pressentimens sur l'immortalité de l'âme, il substitue les promesses positives d'une bouche qui ne peut mentir, et la résurrection de Jésus-Christ « met en évidence la vie et l'immortalité. » Nous nous étions fait, par le raisonnement, quelques vagues et stériles idées de sa bonté, de sa justice: ses bienfaits de tous les jours, les plus tendres invitations à nous approcher de lui, mais aussi des châtimens sévères, de terribles menaces, et par-dessus tout la croix de son fils, cette croix où il est dit que la justice et la miséricorde du Très-Haut se sont entrebaisées, cette croix qui a réconcilié à notre égard l'amour et la sainteté offensée de notre Créateur, nous ont donné la démonstration la plus forte, la plus pénétrante de l'inviolabilité de ses lois et des richesses de sa miséricorde.

Que sont auprès de ces révélations celles dont la raison humaine se fait gloire? Quelle grande vérité religieuse avons-nous vu sortir des écoles et porter dans la société une sève nouvelle et régénératrice? Depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, qu'est-ce que la sagesse des nations nous a dit sur Dieu, sur l'homme, sur sa destination, sur ses devoirs, que le livre des révélations chrétiennes n'enseignât depuis long-temps à l'humanité, avec une tout autre puissance et une tout autre autorité que celles des argumens et des sentences philosophiques?

Que la raison de l'homme ne prétende donc plus au rôle de révélatrice; qu'elle n'emprunte plus au Christianisme un titre que seul il mérite : cet emprunt est une profanation. La voix qui révèle est une voix du ciel, non de la terre; la voix de Dieu, non celle de l'humanité; car c'est à l'humanité qu'elle est adressée. La révélation est une science éternelle, stable, vraie dans ce siècle comme aux siècles d'Abraham, de Moïse, des prophètes et des apôtres; c'est « la Parole qui ne passera point. » Ce n'est donc pas la parole d'une école, d'une génération, d'un siècle.

MOTS RÉVÉLATEURS

DE L'ÉTAT MORAL DE LA SOCIÉTÉ A UNE CERTAINE ÉPOQUE.

Les gens du grand monde, hommes de plaisir, mais d'esprit et de sens, peignent les travers et les maximes qui sont au fond de la pensée des classes auxquelles ils appartiennent, par des mots qui deviennent, sinon populaires, du moins objets d'une attention générale et de l'approbation secrète de la majorité de ceux qui forment la bonne compagnie.

Au dix-septième siècle, le duc de La Rochefoucauld a eu la franchise de dire que, *dans le malheur de nos amis, il y a toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas.*

Au commencement du dix-neuvième, le prince de Talleyrand a pris, dit on, pour épigraphe des mémoires qu'il laissera, la sentence que voici, et qui a fait fortune dans une certaine atmosphère : *La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée* (1).

La réflexion de La Rochefoucauld est l'énoncé d'une simple observation, sans assentiment.

L'épigraphe de M. de Talleyrand est à la fois une apologie, une satyre et un conseil.

(1) Ce mot a été cité à la tribune, le 2 avril 1829, par M. de Schonen, et, le 3, par M. Portalis.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie de SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 38. 22 MAI 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire au 31 mai, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

SOMMAIRE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DU PROJET DE LOI SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

PREMIER ARTICLE.

Nous ne savons pas quel sort attend, dans la Chambre des Pairs, le projet de loi sur l'instruction primaire adopté par la Chambre des Députés; mais, en supposant même qu'il reçût quelques améliorations avant d'être converti en loi, cette loi aura-t-elle un long avenir? Si nous croyions à sa durée, nous l'examinerions avec plus de soin; mais persuadés, comme nous le sommes, que l'opinion publique et la force des choses amèneront inévitablement, et peut-être prochainement, d'autres combinaisons, nous nous bornerons à quelques remarques sur les principes qui doivent, selon nous, présider à la rédaction de toute loi sur l'instruction, et à quelques mots sur deux ou trois dispositions de détail du projet actuel.

L'instruction d'un peuple, comme sa liberté, ne saurait avoir de meilleure garantie que sa volonté, et c'est dans cette volonté que se trouveront aussi les moyens de l'obtenir. Mais de même qu'on fausse la volonté d'un peuple et qu'on le rend souvent indifférent à la liberté ou incapable d'en jouir, lorsqu'on l'opprime ou qu'on l'avilit, de même on le rend indifférent à l'instruction et on le met dans l'impossibilité de se la procurer, lorsqu'on multiplie les conditions et les empêchemens. Au premier rang des moyens qui peuvent assurer l'instruction des masses, nous plaçons une pleine et entière liberté, et nous adoptons à cet égard les expressions mêmes dont se sert M. le ministre de l'instruction publique dans l'exposé des motifs de son projet de loi : « Vous voulez, dit-il, l'universalité de l'instruction primaire; » appelez donc la liberté à votre aide; que rien n'entrave le » vœu des familles et les essais de l'industrie. » Oui, que chaque membre de la grande famille jouisse de la liberté d'apprendre et d'enseigner, et les difficultés, les plus insurmontables en apparence, disparaîtront bientôt. Mais c'est en vain qu'on voudrait remplacer la liberté de tous par le privilége de quelques-uns. Depuis cinquante ans, avec la liberté comme nous l'entendons, on aurait vu se former en France des milliers de maîtres et des millions d'écoliers, tandis qu'à l'heure qu'il est, l'ignorance et l'insouciance pour s'instruire y sont encore à peu près générales.

C'est surtout dans ce qui se rapporte à l'intelligence que de nombreuses formalités à remplir, des limites dans lesquelles il faut se renfermer et l'intervention des autorités, présentent de graves inconvéniens. Beaucoup d'individus se mettraient à l'étude et deviendraient de bons maîtres, s'il suffisait de s'instruire pour pouvoir enseigner et pour avoir le droit d'essayer de se procurer ainsi une position sociale et un moyen d'existence. Lorsque, au contraire, le succès ne dépend plus uniquement des efforts qu'on fait soi-même, lorsqu'il ne suffit plus d'acquérir une capacité réelle, mais qu'il faut encore persuader à d'autres qu'on la possède, lorsqu'il faut s'assurer un patronage, remplir une foule de con-

ditions, à propos de chacune desquelles des examinateurs peu bienveillans peuvent élever des difficultés et éconduire le candidat, lui faisant perdre ainsi le fruit de son travail, — beaucoup de ceux qui auraient voulu se vouer à l'enseignement se découragent, surtout dans les campagnes, parce qu'ils ne savent pas où trouver des protecteurs qu'ils jugent nécessaires, ou qu'ils ne veulent pas être serviles, et ils renoncent à cette carrière : l'un se fait laboureur, et l'autre devient peut-être le savetier du village dont il se proposait d'être l'instituteur.

Ayez beaucoup de maîtres, et vous aurez beaucoup d'écoliers. Ce ne sont pas les milliers de personnes qui visitent aujourd'hui, toutes les vingt-quatre heures, Liverpool et Manchester, qui ont fait le chemin de fer entre ces deux villes et les voitures à vapeur qui le parcourent; non, ce sont les voitures et le chemin qui ont créé les voyageurs. Ouvrez donc la carrière de l'instruction à tous les citoyens, et des maîtres se formeront; par leurs soins et à leurs frais, des écoles seront établies; ils chercheront des élèves, comme on cherche, dans chaque industrie, ce qui peut dédommager des peines qu'on a prises ou des dépenses qu'on a faites. L'enseignement se perfectionnera par la concurrence, et il se propagera par une progression beaucoup plus rapide que celle que peut permettre la marche lente et embarrassée d'un système quelconque, dont les développemens appartiennent au gouvernement. Il n'y a, selon nous, qu'à laisser faire, et les bons maîtres, les bonnes méthodes et les bonnes écoles ne manqueront pas.

Nous avons cité plus haut quelques mots de l'exposé des motifs du projet de loi, et nous avons applaudi à la pensée de liberté qu'il renferme; mais prenons-y garde, les mots ne suffisent pas : il nous faut aussi la chose. En effet, l'une n'est pas toujours la conséquence des autres : la charte de 1814 garantissait la liberté de la presse, et la presse était libre, sauf la censure; la charte de 1830 garantit cette liberté à son tour, et la presse est libre, sauf le timbre, le cautionnement et les saisies avant la publication. Puissent nos législateurs ne pas garrotter la liberté d'enseignement de la même manière, de peur qu'on ne croie que l'instruction politique n'est pas plus avancée chez nous que l'instruction primaire! Le projet de loi nous paraît malheureusement contenir des entraves du genre de celles que nous redoutons. Nous y trouvons aussi d'étranges inconséquences, que nous signalerons en peu de mots.

« Tout individu âgé de dix-huit ans, dit le projet, pourra » exercer la profession d'instituteur primaire et diriger tout » établissement quelconque d'instruction primaire. » Nous n'examinerons pas si, à cet âge, on n'est pas trop jeune pour un enseignement qui, dans le système du gouvernement, comprend la lecture, l'écriture, la langue française, les élémens de la géométrie, le dessin linéaire, des notions de physique et d'histoire naturelle, le chant, les élémens de l'histoire et de la géographie, et surtout l'instruction morale et religieuse; mais nous dirons qu'en supposant qu'à cet âge un jeune homme soit capable, sous le rapport moral et sous le rapport des connaissances, de se charger de la direction d'une école de cent ou deux cents enfans, c'est beaucoup trop d'exiger un certificat du maire de la commune ou de chacune des communes où il a résidé depuis trois ans, certificat qui se délivrera sur l'attestation de trois conseillers municipaux, constatant qu'il est digne, par sa moralité, de se livrer à l'enseignement. Il faut donc qu'à dix-huit ans le pauvre jeune homme prouve qu'à quinze ans il était déjà digne, par sa moralité, d'enseigner, et que depuis lors il n'est pas déchu de sa dignité morale. Mais, nous le demandons, qu'est-ce qu'un jeune homme à quinze ans? Quel gage peut-il donner, à cet âge, qui doive influer sur son avenir? Or, si, à l'âge de quinze ou seize ans, il a commis une faute, peut-être par suite de l'inconduite de ses parens ou de l'entraînement de sa position, cette faute doit-elle être punie, trois ans après, par l'interdiction d'une carrière à laquelle il s'est préparé par plusieurs années d'études? Pense-t-on d'ailleurs sérieusement que trois conseillers municipaux de la commune ou des diverses communes dans lesquelles ce pauvre jeune homme aura passé ses premières années, auront fait attention à la conduite et à la dignité morale de tous les garçons de quinze ans de leur commune, et qu'ils pourront constater, trois ans après, comment se sont passés les jours de leur enfance? Est-il raisonnable d'obliger ce jeune homme, qui a dépendu jusqu'ici de ses parens, lesquels ont peut-être changé plusieurs fois de résidence et passé du midi au nord de la France, à chercher péniblement, de lieu en lieu, les attestations et les certificats exigés par le projet de loi? Si le maire de la commune où il voudra tenir une école désire empêcher ou retarder sa nomination, s'il veut favoriser un autre candidat ou obliger quelque notable, quelles facilités ne lui fournit pas la loi pour le tourmenter, le dégoûter et l'éloigner! Nous ne pouvons entrer dans plus de détails, mais nous en avons dit assez pour faire voir combien toutes ces formalités sont illusoires et gênantes. Non seulement elles ne procurent aucune garantie réelle, mais elles ouvrent encore la porte à toutes sortes d'inconvéniens et d'abus. Nous ne voyons aucun besoin du maire, ni des conseillers, en pareille affaire; si l'impétrant, pour nous servir du mot choisi par la commission, peut présenter sur sa moralité des certificats délivrés par des personnes connues elles-mêmes pour être morales et respectables, c'est, il nous semble, tout ce que la moralité et la sûreté publique peuvent exiger, tout ce que la liberté peut concéder.

Nous ne voulons pas supposer que MM. les maires e[t] MM. les conseillers municipaux se laissent jamais influence[r] par leurs supérieurs dans l'ordre administratif, ni qu'ils puis[-]sent faire usage de l'intervention à laquelle ils sont appelés pa[r] la loi, pour ou contre certains candidats, selon leurs rela[-]tions avec tel ou tel parti, afin de se servir de l'instituteu[r] comme d'un instrument politique; mais puisqu'il s'agit d[e] moralité et d'instruction morale et religieuse, il sera bo[n] de savoir ce que la loi entend par moralité. On a trouv[é] qu'il fallait plusieurs articles dans la loi pour mettre les vo[-]leurs, les escrocs, les condamnés de diverses classes, dan[s] l'impossibilité de tenir école, précaution législative que nou[s] aurions cru tout-à-fait superflue; mais comme on n'adme[t] en outre dans l'enseignement que ceux qui ont de la mora[-]lité au degré (et à ce degré seulement sans doute) qu[i] rend *digne de tenir une école pour l'instruction primaire qui comprend nécessairement l'instruction morale et re[-]ligieuse*, on doit demander si les trois conseillers munici[-]paux, dont l'attestation est exigée, seront juges de ce qu[i] doit être cette moralité et s'ils seront chargés d'en détermi[-]ner la mesure nécessaire? S'il en doit être ainsi, il faudr[ait] raisonnablement que les conseillers municipaux soient tou[-]jours eux-mêmes sans tache, qu'il ne s'écartent jamais de l[a] vérité dans les discours, qu'ils ne se permettent jamais d[e] juremens ni d'actions profanes ou légères, dont l'habitud[e] pourrait les rendre indulgens pour ceux à qui leur témoi[-]gnage doit ouvrir l'accès d'une école, dans laquelle des cer[-]taines d'enfans doivent être préparés religieusement et mo[-]ralement pour la vie présente et la vie à venir. Mais l[es] conseillers seront-ils toujours indulgens? N'est-il pas [à] craindre aussi que leurs idées sur la moralité leur paraisse[nt] quelquefois inséparables de certains actes particuliers à [la] communion religieuse à laquelle ils appartiennent, et qu'i[ls] se montrent intolérans, quand ils ne seront pas légers? No[us] avouons que nous aurions besoin de beaucoup d'explicatio[ns] sur tous ces points.

Il nous reste à parler de quelques autres difficultés que nous n'avons encore pu aborder; nous le ferons dans un prochain article.

LITTÉRATURE.

Solitude, par J.-M. Dargaud. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, libraire, place de la Bourse. Prix : 6 fr.

Voici encore un jeune auteur qui nous livre les révélations d'une âme souffrante et d'un cœur brûlant et ulcéré. Sous le titre de *Solitude*, il retrace les *rêveries* dans lesquelles il est entraîné aux jours de la douleur, de l'isolement et de la maladie. Ces rêveries, pleines de poésie et de tristesse, ont peu de rapports entre elles. Voici de quelle manière M. Dargaud les présente au public : « Sous la variété des émotions » qu'il raconte, dit-il dans sa préface, ce petit livre reticut » l'unité puissante d'une pensée, d'une âme, d'une vie; » c'est une sorte d'épopée individuelle. Dans sa profonde » solitude, l'auteur, en s'abandonnant au souffle intérieur, » s'est vu conduit à la rêverie, c'est-à-dire à tout ce qu'il y » a en nous de plus ondoyant et de plus immuable, de plus » naïf et de plus réfléchi, de plus personnel et de plus géné- » ral..... Elle s'élève de rien à tout, du fini à l'infini, d'une » feuille qui tombe au trône du firmament, et elle embrasse » le monde dans ses replis. Partie d'une poitrine oppressée » par l'amour, ou par la douleur, ou par la liberté, ou par » la religion, elle traverse, comme le son d'une lyre, le » genre humain et la nature, et s'en va expirer dans le sein » de Dieu. »

C'est un genre nouvellement créé que celui de ces analyses psycologiques, dévoilant tout ce qu'il y a d'intime, de secret, de mystérieux dans le cœur; nous comprenons qu'il en peut résulter soulagement pour celui qui les fait de soi-même; mais nous avons peine à comprendre qu'on les puisse abandonner à la curiosité, à l'amusement des lecteurs, sans qu'une instruction morale, positive et salutaire, en doive ressortir. Serait-ce donc encore la préoccupation du moi, l'amour-propre, l'égoïsme, qui nous donneraient la solution de cette question? Il y a, sans nul doute, douceur et consolation à répandre ses peines dans le sein d'un ami : alors on peut parler de soi; mais écrire et publier ses pensées, seulement pour dire que l'on souffre, c'est une triste compensation aux épreuves de la vie. Ce privilége fut, il est vrai, de tout temps, accordé aux poëtes; de nos jours, il ne leur appartient plus exclusivement, et grand nombre d'âmes malades ou froissées n'ont pas hésité à s'en emparer: Dieu veuille qu'il en soit résulté pour elles quelque bien! Nous le désirons plus que nous n'osons l'espérer.

Le livre de M. Dargaud est rempli d'intérêt, quoiqu'en vérité on soit embarrassé de dire ce qu'il est et ce qu'il renferme; ses pages offrent une succession de tableaux, dont la couleur et le style attachent et charment; il y a de la mélancolie dans leurs teintes, une grande fraîcheur dans leurs images. Chacun de ces tableaux réveille une pensée, un sentiment dans l'âme de l'auteur, puis d'autres sentimens se réveillent à leur tour et se succèdent, et nous suivons cette âme errant dans le dédale de ses impressions. Le titre de chaque *rêverie* indique l'objet, le site qui lui sert de cadre ou qui a été pour l'auteur le point de départ.

Le Néflier commence par une description de la campagne, et finit par des élans de l'âme vers le principe éternel de toutes choses. *L'Ile* est toute consacrée à la poésie et à un parallèle entre Homère, Shakespeare et Goethe. *Le Lac* est un des plus charmans morceaux; l'aspect si ravissant et si beau des rives du Léman exalte l'imagination de l'auteur; elle croit voir les rochers de granit s'animer et prendre des formes fantastiques; elle y aperçoit, parmi les génies de l'Inde, de l'Égypte, de la Perse et de la Chaldée, celui de l'antiquité, puis celui des temps modernes. L'auteur compare ensuite les époques de sa vie à celles de la vie du genre humain; il déroule toutes ses joies éteintes, toutes ses angoisses, toutes ses douleurs; puis, son âme s'élance vers Dieu. Le tintement de la cloche des chalets, annonçant l'heure où les troupeaux quittent les pâturages et rentrent sous leurs abris, interrompt les méditations du jeune homme, qui se lève, redescend le coteau et trace à nos yeux le tableau magique et solennel que lui offrent alors le lac de Genève, déployant ses eaux bleues et vastes comme une mer, et les Alpes qui le dominent et se perdent dans les nues. Sous le titre du *Bain*, nous trouvons des souvenirs, pleins de chaleur, de la révolution de juillet et de ses trois sanglantes journées; puis, des regrets donnés à la mort d'un ami, le jeune et malheureux Farcy, qui succomba dans cette lutte. Durant *le Crépuscule*, l'ombre de cet ami, mort pour la liberté, semble apparaître sur un nuage aux formes vaporeuses, et l'auteur lui adresse des accens de tendresse et d'inquiètes interrogations sur les destinées futures de la France. *La Ruine*, *l'Ogive*, *le Rayon*, *l'Église*, *le Bois*, sont des chants de douleur poignante et d'amer isolement; mais dans ces plaintes déchirantes il y a des lueurs d'espoir, de confiance en Dieu et d'élan vers lui. *L'Arc-en-ciel* est un tableau d'automne qui développe dans le cœur de l'auteur un triste regret de l'inaction à laquelle le réduit un état prolongé de souffrances morales et physiques. *L'Acacia*, sous lequel il aime à se reposer au milieu d'un bois immense, lui rappelle qu'à l'ombre de ses rameaux, « il entrevit, du sein » d'une situation angoissante et tourmentée, un horizon » sans bornes de lumière et de fécondité; et qu'il conversa » en soi-même, être fini et contingent, avec un principe » éternel, immuable et sans limites! » La *Vallée* est encore un chant de douleur, mais qu'adoucit le charme et l'influence puissante de la prière. La *Hutte*, habitée sur les cimes élevées de la Suisse par un chasseur français qui s'est fait montagnard, est le but d'une course, pendant laquelle renaissent pour l'auteur des souvenirs d'études, d'amour, de larmes et de sombre désespoir. *L'Oratoire* lui suggère des pensées d'ennui et de dégoût du monde, puis d'art, de liberté, de religion. Quelques lignes sont adressées à M. de Lamartine, d'autres à un poëte ami, dont les œuvres ne nous sont point encore connues; puis, la vue d'un tableau de la transfiguration fait briller un rayon de lumière évangélique et pure; puis, des accens de prière se font entendre, ce sont les prières d'une mère, de la mère de l'auteur, pour son fils. Sur *le Rocher*, l'auteur paraît plus réconcilié avec sa destinée et se plaît à repasser toutes les douceurs de repos, de contemplation et de méditation que lui offre sa vie solitaire. Il passe la *Veillée* avec un vieil ami, vétéran d'Austerlitz, et nous redit les épanchemens qui charment de rapides heures. Dans *l'Ermitage*, il va chercher un vénérable anachorète, auquel il expose les souffrances de son cœur, et dont il reçoit quelques pieuses, mais assez froides consolations. En visitant le *Presbytère*, les scènes de son enfance et de sa jeunesse reparaissent pour lui : « Il pense à tout » ce qu'il a perdu, à tout ce qu'il a souffert; et une inex- » primable tristesse le saisit et le trouble jusqu'au vertige. » Le recueil se termine par de poétiques adieux au *Vieux Luth* qui répondit aux inspirations de l'auteur.

« Plus d'une fois, lui dit-il, tu as chanté l'éclat du soleil et les solennelles horreurs de la nuit, et le vent frais du matin, et l'air embaumé du soir, et le parfum des fleurs, et la mélodie du petit oiseau, et l'abri religieux des forêts. Plus d'une fois tu as frémi d'un saint délire, et tu as laissé échapper de tes profondeurs un hymne vers ce Jéhovah éternel, qui règle tout ici-bas, dont le

souffle féconde l'abîme, dont l'esprit vole dans les tourbillons, qui creusa les mers, éleva les montagnes, sillonna les vallées, qui punit et qui récompense, qui répand de sa main divine le remords pour le crime et la paix pour la vertu, et qui allège au pauvre peuple le poids fatal de sa destinée, en faisant luire dans la chaumière la joie d'une bonne conscience, les doux songes et la foi d'une autre vie préférable aux richesses des monarques. »

Nous laissons de côté *la Péri, la Tourelle* et *le Divan*, qui complètent les vingt quatre *rêveries* de M. Dargaud, parce qu'elles nous semblent y faire tache, et sont empreintes de mauvais goût et d'affectation.

Le *Givre* est le morceau qui nous a paru le plus frappant; qu'on nous permette de le transcrire en partie :

« C'était par une froide et sombre matinée de décembre. Je me levai du doux fauteuil où j'étais enfoncé, et le feu que je ranimais sans cesse, tout en rêvant, et dont je faisais jaillir mille étincelles, pétilla moins vivement dans l'âtre... Je regardai le ciel, et prenant une résolution soudaine, je m'enveloppai dans mon manteau et je sortis rapidement.

» J'avais long-temps marché sur une route neigeuse que je frayais le premier, lorsque je pénétrai dans le lieu le plus saisissant. Au pied d'une longue colline, une superbe avenue plantée d'un double rang d'érables et de peupliers, s'ouvrit devant moi, comme ces beaux portiques de marbre blanc dont le génie antique semait l'abord des temples, et qui faisaient pressentir la demeure des dieux. Je m'arrêtai religieusement. La nature se présentait à moi sous un aspect que je ne lui avais jamais vu. Des peupliers couverts de givre s'élançaient légèrement, semblables à d'élégans obélisques ornés d'arabesques et d'hiéroglyphes innombrables. De majestueux érables montaient en spirale, s'arrondissaient en voûte et, s'élevant en ogive, se rejoignaient pittoresquement à leur sommet. Les rameaux flexibles, fuyans, échevelés, qu'argentait une poudre d'albâtre, couraient çà et là, s'entrelaçaient avec amour et formaient en s'embrassant des figures bizarres et des dessins capricieux. Architecture magnifique qui tenait à la fois du songe et de la veille, de la réalité et de la fiction...J'atteignis le terme de l'avenue et je gravis la colline qui la dominait... Le ciel était d'un pâle azur... Le soleil, étincelant dans l'espace et faisant resplendir mille rubis, donnait un air de fête à ce magnifique spectacle, et animait ce paysage givré, en répandant çà et là sur la crête des monts et dans la profondeur des vallées une lumière admirable et de sublimes reflets.

» Je tombai peu à peu dans une méditation profonde et je m'éloignai de la place que j'occupais pour m'abriter dans un lieu plus retiré, sous un petit arbre que je connaissais bien. C'était un frêne léger. Arbre chéri, que de merveilles ne me révéliez-vous pas! — Naguère, j'avais observé vos feuilles d'une nuance tendre, puis leur couleur s'était rembrunie, et je les avais vu successivement pâlir et tomber. La nature a parcouru les mêmes phases que vous. Le genre humain aussi a eu sa douce enfance, et, si on le reprend par ses origines, si l'on remonte à son berceau, on le trouvera à ce moment de spontanéité, de religion et d'innocence, s'enivrant d'abord d'amour, de musique et de poésie; et puis il prend la robe virile, et puis, lorsque vient son heure de philosophie et de réflexion, vous disparaissez, songes charmans, décevantes illusions du matin du monde.... et l'horizon paraît alors bien dépouillé. L'homme individuel n'a pas d'autre destinée. Mais ne peut-on pénétrer plus loin? La nature, rejetant son manteau de frimas, ne reprendra-t-elle pas sa parure du printemps? Le genre humain ne cacherait-il pas de même, sous des traits devenus plus sévères, une seconde jeunesse supérieure à la première? N'aurait-il pas grandi, au lieu de se flétrir? Tous ces changemens à travers les siècles ne seraient-ils pas des progrès, depuis le sceptre noueux d'Abraham, depuis la pesante framée de Clovis, jusqu'au vaisseau majestueux de Colomb, jusqu'aux tables de la loi sauvées du grand naufrage de la révolution française, et brillant dans les cieux après la tempête? Et l'homme! sa décrépitude ne couvre-t-elle pas une amélioration? Le temps qui ride son front chauve lui apprend la sagesse, et une espérance immortelle se joue dans la barbe blanche du vieillard, angélise son sourire et lui imprime je ne sais quel caractère touchant à la fois et sacré. Ainsi, tout naît et meurt pour revivre, commence et finit pour recommencer; tout passe, change, se renouvelle, se transforme; tout, excepté Dieu, âme de ce qui est, unité immuable, à la surface de laquelle les accidens, les phénomènes, les expressions innombrables de l'existence universelle, s'agitent légèrement sans en troubler le calme profond, la paisible et éternelle sérénité.

Toute pensée donc, si humble qu'elle soit, poussée à bout, monte jusqu'à Dieu et le prouve. Le ver phosphorique qui brille dans l'obscurité, le moucheron qui bourdonne dans l'air, le ruisseau limpide et murmurant qui court au travers de la prairie, la fleur champêtre qui répand son parfum sur la rive humide, le proclament. Il éclate dans les mugissemens du tonnerre, dans la voix imposante des fleuves; il apparaît dans le bleu miroir des lacs, sur la cime flamboyante des montagnes; et la voûte étoilée du firmament, et la nappe immense et profonde de l'océan achèvent de le révéler. Qui ne reconnaît son doigt puissant dans l'histoire? Depuis Eden jusqu'à nos jours, quelle grande époque de l'humanité qui ne l'ait manifesté à sa manière? Quel peuple qui n'ait à son tour, dans le temps et dans l'espace, soulevé un coin du voile qui couvre sa face auguste? Et l'homme! interrogez-le; qui ne l'a senti en soi? qui ne s'en est fait un soutien et un refuge? qui n'a frémi sous ses aîles de feu? qui ne s'en est inspiré? où est le héros, l'écrivain, l'artiste, dont il n'ait été la muse? qui ne s'est recueilli en lui pour aimer et pour savoir, et surtout pour souffrir et pour prier?... O vous, ses amis, ses favoris, ses interprètes et ses missionnaires; savans, les découvertes que vous faites sont des secrets qu'il vous apprend; poëtes, si vous chantez, c'est son souffle qui fait résonner vos lyres d'or; prêtres, si vous prononcez des paroles de tolérance et de paix, c'est son esprit qui reluit au fond de vos cœurs et qui consacre votre voix sainte; philosophes, si vous veillez à la lueur de votre lampe nocturne, c'est lui qui vous illumine et vous révèle la vérité que vous redirez au monde!... Nature, peuples, hommes, que vous le sachiez ou non, vous le réfléchissez en vous, et de votre sein s'échappe incessamment l'hymne éternel qui s'élance jusqu'à Dieu, d'où tout vient, où tout retourne, le Créateur et le Conservateur de cette vie universelle, dont il est l'âme et le sublime couronnement.

» J'étais absorbé dans ma rêverie. Ces trois faits harmonieux, l'homme, la nature et Dieu, avaient d'abord parlé à mon âme comme une mélodie profonde, sourde et lointaine, dont les sons, en se rapprochant, m'avaient saisi et ravi. Et maintenant, cette musique intérieure avait cessé. Je sentis alors l'impression pénétrante du froid, et je redescendis lentement la colline. Le soleil avait disparu, le givre était tombé des arbres sous le souffle impétueux de la bise, et il ne me resta plus du magique spectacle de la matinée qu'un vif et ineffaçable souvenir. »

On peut juger par cette citation quelle est la nature du sentiment religieux de M. Dargaud; il nous est pénible de ne pouvoir y reconnaître qu'une vague religiosité; il nous est pénible aussi de devoir signaler les effets funestes de cette direction donnée à l'âme par le panthéisme mystique auquel se livrent tant d'auteurs, sans peut-être en avoir conscience; car l'auteur même des *Harmonies religieuses,* si belles et riches d'une si admirable poésie, n'est pas entièrement à l'abri de ce reproche. Cette religion, toute de contemplation et d'imagination, est-elle suffisante aux besoins de notre organisation morale? Servira-t-elle de frein aux passions? Apaisera-t-elle les angoisses de la douleur? Peut-elle nous fortifier pour les combats de la vie? Ce qui nous surprend, c'est de rencontrer fréquemment dans les pages de M. Dargaud les mots de Bible et d'Evangile. Il le lit, le médite, ce Livre divin, mais qui n'est pour lui que « le livre des vieux » jours. » Quelle lumière en a-t-il vu jaillir? S'il l'eût compris, il n'eut plus souffert comme il souffre encore, et il n'eut pas écrit ses rêveries comme il les a écrites. « Il n'est pour » l'âme souffrante, dit-il, qu'un salut; c'est de jeter un re» gard d'amour sur la nature, c'est de vivre au sein des » forêts, au bord des fleuves, . . . c'est de pénétrer jus» qu'aux étoiles sur de lumineux rayons. Et cela encore ne

» suffit pas ; l'âme sera inquiète et troublée jusqu'au mo-
» ment où, touchée d'une tendresse sans bornes, elle se-
» couera ses ailes de flammes, s'élancera vers l'invisible et
» s'abîmera dans la paix de Dieu, asile immense, éternel,
» d'où tout sort, où tout doit revenir, et hors duquel tout
» est piège et mensonge, amertume et vanité ! »

Si notre faiblesse avait pu parvenir jusqu'à la hauteur de ce Dieu invisible, si notre misère morale, la corruption de nos cœurs, n'avaient pas rendu pour nous sa pensée en quelque sorte inaccessible, l'Evangile eut-il été annoncé au monde? Le Sauveur, le Christ, Dieu manifesté en chair, serait-il descendu des régions de sa gloire pour vivre et mourir parmi nous et pour nous? Eût-il souffert, lui juste, pour nous injustes? Eût-il répandu son sang en rémission de nos péchés? Eût-il adressé tant de paroles touchantes aux pauvres et aux petits? C'est un piége dangereux pour l'âme que cet appas de religion et de piété qui n'est pas la religion et la piété de l'Evangile; elle y tombe d'autant plus facilement qu'ici il n'y a point à faire sur soi-même ces retours humilians qui coûtent tant à l'orgueil. Il y a de l'enivrement à s'élever vaguement vers Dieu, à se soustraire ainsi aux peines de la vie, et c'est là tout le secret de ces brahmes sanyassis, ravis en extase, arrivés à l'état de *niébau* et oubliant que la tâche de l'homme ici-bas est de travailler au bien et au bonheur de ses semblables. Certes, si les besoins sociaux de notre époque font de plus en plus sentir la nécessité de la religion et des idées religieuses, ce n'est pas de cette religion qui se perd dans les nues, qui non seulement ne remédie à rien et ne guérit de rien, mais qui, au contraire, énerve les facultés de l'âme et la rend impropre aux devoirs que Dieu lui a imposés.

L'auteur des *Rêveries* est jeune, il est malade, il est souffrant de cœur; l'Evangile est entre ses mains; n'y cherchera-t-il pas enseignement, soulagement et consolation, après les avoir demandés à tous les objets de la terre? Ne reconnaîtra-t il pas qu'il est illusoire de dire : « Paix! paix! lorsqu'il n'y a pas de paix! » Ne s'apercevra-t-il pas que « la face de Dieu lui sera voilée » aussi long-temps que n'invoquant que « la raison éternelle, » il se bercera des illusions « d'une sérénité, but éternel du poëte, du patriote, du phi-
» losophe, sublime et dernier terme de la vertu et du génie?
» (Page 103.) » Ne sentira-t-il pas que « les rêveries sans
» fin, » « les extases pieuses dans lesquelles le cœur se fond
» au sein de l'Etre infini » sont insuffisantes pour enfanter
« le stoïcisme religieux, » et pour produire en nous « une
» adorable placidité, près de laquelle tout bonheur languit,
» et que le monde ne comprend pas? »

Rien ne saurait prouver davantage le désordre et le manque de fixité qu'il y a dans les pensées religieuses de l'auteur de *Solitude*, que les contradictions qu'on rencontre dans son livre. Il vous dit souvent qu'il faut voir Dieu en tout, que Dieu est le but de tout, qu'il faut prier ce Dieu nécessaire à l'homme; et nous avons été touchés de ce besoin de prière qui le tourmente : il se met à genoux, et il ne peut prier, et il en est malheureux ; d'autres fois il peut répandre son âme devant l'Eternel, et il en est transporté de bonheur. On dirait qu'il comprend jusqu'à un certain point les sentimens que Dieu doit seul exciter, qu'il le respecte, qu'il le distingue par sa vénération et son amour de tout ce qui est terrestre et passager. Mais non; en tournant le feuillet, vous trouvez des phrases qui révèlent le néant de ces tristes extases, des blasphèmes que l'auteur déplorera amèrement si, comme nous le demandons pour lui à Dieu, il parvient un jour à la connaissance de la vérité. Et, pour y parvenir, qu'il se demande avant tout : Qu'est-ce que je crois? Y a-t-il quelque chose de positif, d'arrêté dans mes convictions? ou bien, se ressentent-elles de cette disposition rêveuse qui m'est habituelle, et qui, de même qu'elle ôte aux objets leurs formes et leurs contours, enlève aux vérités leur fixité et leur certitude? Pour nous, nous ne savons apercevoir en lui qu'une soif ardente, qui le dévorera jusqu'à ce qu'il puise à la source d'eau vive, non plus pour s'amuser à regarder comment les gouttes d'eau qu'il a recueillies dans le creux de sa main s'évaporent au soleil, mais pour s'en désaltérer et renaître à la vie!

Qu'il y a de besoins, qu'il y a de douleurs au plus profond des âmes, dans ce siècle qui ne présente aux yeux du monde qu'agitation, inquiétude, effervescence et convulsions politiques et morales, mais qui, pour le chrétien, reflète déjà les premiers rayons de l'aurore éternelle, de cette lumière éclatante annoncée par les promesses immuables du Dieu tout-puissant! Ames souffrantes, âmes angoissées par le doute, les troubles intérieurs, les difficultés sans cesse renaissantes, écoutez cette voix que l'Evangile fait retentir pour vous; écoutez Celui dont maintenant vous n'oseriez plus nier le pouvoir et la mission sainte sans vous accuser vous-mêmes de blasphème! Ne l'entendez-vous pas vous dire avec un accent de tendresse et de pitié : « Ne voulez-
» vous point venir à moi pour avoir la vie? » Allez donc à Lui, et vous serez consolés, éclairés, et vous saurez qu'il est, en effet, une paix que le monde ne connaît pas, une joie au milieu des larmes, un inébranlable espoir au sein des épreuves, et que, pour posséder ces biens, les seuls véritables, il suffit de renoncer à soi-même, de sentir sa misère, son état de condamnation devant Dieu, et de recevoir grâce, pardon et salut gratuit, de la main du Sauveur qui a tout expié, tout accompli pour nous.

POUVOIR DE L'ÉLOQUENCE.

Quand on veut se faire une juste idée du pouvoir de l'éloquence sur les peuples, et surtout lorsqu'on veut s'expliquer comment elle a pu exercer une influence si peu croyable dans nos mœurs et dans nos habitudes actuelles, il faut bien comprendre ce que les anciens entendaient par éloquence et par homme éloquent; car on se tromperait beaucoup, si on s'imaginait que le talent d'exprimer ses idées et ses sentimens avec grâce, avec élégance, en satisfaisant l'oreille délicate des nations méridionales, en possession de langues riches et harmonieuses, aurait suffi pour assurer à l'orateur la réputation d'homme éloquent, et pour lui procurer l'ascendant que l'art de la parole est censé avoir donné, à lui seul, aux Périclès, aux Démosthènes, aux Gracches et aux Cicéron, sur leurs concitoyens. Ce talent n'était qu'une des qualités qui constituaient l'orateur dans les républiques de l'antiquité. Les hommes qui ont régné par la puissance de la parole dans leur patrie, étaient tous des hommes d'état, versés dans la connaissance des intérêts de leur pays, réputés en apprécier le mieux la situation, les besoins et les ressources, doués de la sagacité nécessaire pour démêler le vrai du faux, l'utile de ce qui n'en offrait que l'apparence, animés de l'amour du bien et attachés à la chose publique, et prêts à lui sacrifier leurs vues particulières. Souvent, il est vrai, ils n'avaient que les dehors de ces vertus ; mais il fallait avant tout que cette réputation fût bien établie pour qu'ils pussent exercer quelque influence sur leurs compatriotes. Faire partager à la majorité d'assemblées nombreuses, dépositaires du pouvoir souverain, leurs sentimens et leurs vœux, était le but de leurs efforts. Pour y atteindre, ils devaient réussir à se faire considérer comme les véritables organes de l'opinion publique, comme les interprètes des citoyens les plus sages, les plus clairvoyans, les plus dévoués au bien de l'Etat. Alors on les voyait exercer, du haut de la tribune, du forum ou des bancs du sénat, le même empire sur leurs auditeurs que nous voyons exercé par les grands écrivains qui semblent

avoir, mieux que le reste de leurs contemporains, deviné les besoins de leur siècle et acquis le droit de se porter les interprètes de l'élite des hommes éclairés et vertueux. C'est sans doute dans ce sens qu'on a dit que l'éloquence était l'exercice d'une espèce de tyrannie avoué par la justice. Le prince ou le fonctionnaire public qui fait un appel à la raison de ses sujets ou de ses administrés, dans l'intention de leur prouver la nécessité de sacrifices exigés par leurs propres intérêts bien entendus, est plus sûr d'obtenir l'effet qu'il se propose, lorsque ses demandes sont exprimées éloquemment, c'est-à-dire avec la propriété, la noblesse, le choix, l'harmonie, la pureté de langage qui satisfait l'esprit et le goût, et qu'il y joint le cortége d'images et d'idées accessoires qui peuvent contribuer à mettre le cœur et l'imagination du parti de la raison éclairée et convaincue par la marche des idées et la justesse des argumens.

Cependant c'est très-improprement qu'on assimilerait l'éloquence moderne à celle des anciens. La délicatesse des organes, la vivacité de l'imagination, le jeu des passions excitées par l'orgueil du pouvoir suprême que partageaient tous les membres de la cité, les rivalités de concurrence, de factions, l'aspect du forum environné des monumens les plus augustes, auxquels on croyait lié le destin de l'Etat, l'aspect des lieux qui retraçaient l'histoire de la patrie et offraient aux regards des enfans la scène où s'étaient déployées avec le plus d'héroïsme et de gloire les vertus guerrières et patriotiques de leurs pères, l'énergie d'un débit plein de feu, et cependant réglé par un sentiment exquis du beau et de la décence, toutes ces circonstances, et mille autres qu'on chercherait vainement dans nos climats, et qu'on ne saurait demander ni à nos organes ni à nos institutions, exaltaient tellement les facultés de l'orateur et de l'auditeur à la fois, produisaient une action et une réaction entre eux si forte, si pleine, si électrique, que nous ne saurions aujourd'hui nous en former une juste idée, et encore moins en reproduire une imitation fidèle.

Toutefois, il ne faut jamais perdre de vue que le langage le plus enchanteur, les phrases les mieux arrondies, l'usage des figures les plus hardies, l'enchaînement des images les plus gracieuses, des idées les plus séduisantes, n'auraient jamais, par la bouche de Thémistocle, persuadé aux Athéniens d'abandonner leurs foyers pour se jeter sur des trirèmes; par celle de Démosthènes, de lutter contre des forces inégales; par celle de Cicéron, de mettre à mort les descendans des fondateurs de la grandeur romaine, de braver les légions d'Antoine, de renoncer à la loi agraire de Ridlus, si l'intérêt de l'Etat, la raison publique, la voix de l'honneur et celle des dieux protecteurs de la cité, si la patrie elle-même n'eût pas paru avoir emprunté les traits et l'organe de ces grands hommes pour parler à ses enfans.

Cynéas sut réveiller dans les peuplades de la grande Grèce tous les sentimens de fierté nationale et de dédain pour les barbares envahisseurs des colonies Doriques et Eoliennes, avec l'horreur du joug dont les Romains les menaçaient, et leur montrer, dans un guerrier issu d'une race grecque antique et révérée, un sauveur qui venait les arracher à une servitude aussi dure qu'avilissante, aussi longue qu'inévitable. L'orateur des anciens est essentiellement l'homme d'Etat éclairé, éloquent, dévoué à sa patrie et au culte désintéressé de la vertu; *vir bonus, dicendi peritus*. Cicéron en a tracé le portrait idéal. Pline, en célébrant Cicéron, dans un morceau sublime, offre le plus éclatant exemple du pouvoir exercé par l'éloquence sur des hommes réunis en société et placés dans les situations les plus variées.

« Tu parles, dit-il dans une prosopopée souvent citée, et les tribus renoncent à la loi agraire, c'est-à-dire à leurs besoins; tu conseilles, elles pardonnent à Roscius sa loi théâtrale, et consentent à des distinctions humiliantes; tu pries, et les enfans des proscrits rougissent de prétendre aux honneurs. Catilina fuit devant ton génie; ta voix proscrivit Marc-Antoine: je te salue, ô toi qui le premier fus nommé père de la patrie: toi, qui le premier obtins la victoire par les seules armes de la parole: toi, le père de l'éloquence et des lettres latines: toi, enfin, et ton ancien ennemi, le dictateur César, l'a écrit lui-même, toi qui as remporté un triomphe d'autant plus solennel, que d'agrandir à ce point les limites du génie, est un bien plus grand succès que d'avoir, par la réunion de tous les autres talens, reculé les bornes de l'empire (1). »

L'apostrophe par laquelle ce grand citoyen confondit Catilina, patricien redoutable, il est vrai, mais factieux abhorré, menacé de la voix et du geste par tout l'ordre des chevaliers, entourant le temple, et força ce conspirateur démasqué à s'éloigner de Rome, est sans doute pleine de force et d'éloquence; mais les discours par lesquels il arracha à César l'absolution de Ligarius et la vie du roi Dejotare sont des modèles d'éloquence plus parfaits et plus instructifs, couronnés de succès, sinon aussi importans, au moins plus difficiles et plus invraisemblables.

Dans les temps modernes, l'éloquence s'est déployée dans la chaire évangélique, en parlant aux rois de leur Maître, qui est celui de l'univers, et des intérêts qu'il leur a confiés et dont il leur demandera un compte sévère. Elle a aussi exercé quelque influence dans les Landsgemeinden des cantons démocratiques de la Suisse, dans les diètes de Pologne, et dans les républiques italiennes du moyen-âge. Mais c'est surtout dans la chambre des communes d'Angleterre qu'elle a brillé. Lord Chatham et Fox sont les seuls d'entre les modernes qui aient retracé une faible image des orateurs de l'antiquité. C'est à l'éloquence du premier que les Anglais attribuent en grande partie le développement prodigieux que les réformes nationales de la Grande-Bretagne ont pris depuis la guerre de sept ans. C'est l'éloquence mâle et pénétrante de son fils qui a armé sa nation contre les novateurs qui voulaient renverser la constitution de l'Angleterre et qui a excité ses représentans à faire des efforts gigantesques pour s'opposer à la domination des principes et des héritiers de la révolution française. C'est enfin à l'éloquence de Wilberforce, de Pitt, de Fox, etc., qu'est due la réparation du plus grand scandale qui ait été donné au monde, du plus cruel outrage que les Européens aient fait à la raison, à l'humanité, à la religion, l'abolition du trafic de chair humaine, vulgairement appelé la traite des nègres.

Mais rien n'égala jamais parmi les hommes la puissance de parole déployée par Saint-Paul. A sa voix s'écroulèrent les murs qui séparaient les nations, les castes, les maîtres et les esclaves; des citoyens exclusifs se changèrent en hommes appartenant, non à des localités particulières, mais à la grande communauté du genre humain; les hommes devinrent frères; le hideux cadavre d'une société gangrenée tomba en poussière, et il surgit une race nouvelle, qui fit descendre les cieux sur la terre et rétablit l'image de Dieu dans la créature. L'antiquité a conservé le souvenir de ce prodige et de l'impression qu'il laissa au milieu des nations. Longin, ce critique judicieux et difficile compare Saint-Paul à Démosthène et à Eschine (2), et un père de l'Eglise envie le bonheur de ceux qui ont vu Rome dans l'apogée de sa grandeur, Christ dans la chair et Paul évangélisant *(Romam in flore, Christum in carne, Paulum in ore)*. Et certes, nous n'avons qu'à ouvrir au hazard les épîtres de l'apôtre des Gentils: il s'offrira à nous plus de traits d'une haute éloquence que dans aucun autre écrivain de l'antiquité; la

(1) Pline, *Hist. nat.* Liv. VII, ch. 31. Traduction de Guéroult, p. 102.

(2) *Traité du Sublime*, XV, n. 11.

grandeur du caractère s'y trouve unie à la simplicité et à la sublimité du style. Qu'y a-t-il, dans les auteurs qu'on admire le plus, de comparable à la description de l'abandon où il fut laissé à Rome, lorsqu'il comparût devant Néron : « Pour moi, je vais être immolé, et le temps de mon dé- » part approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé » ma course, j'ai gardé la foi. (2 Tim. IV, 6, 7.) Personne » ne m'a assisté dans ma première défense ; mais tous m'ont » abandonné. Que cela ne leur soit point imputé ! Mais le » Seigneur a été avec moi. (Ib. 16, 17.) Vous savez quelle » a été la charité de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, étant » riche, s'est fait pauvre pour vous, afin que par sa pau- » vreté vous fussiez rendus riches. (2 Cor. VIII, 9.) Le » Seigneur m'a dit : Ma grâce te suffit ; car ma force s'ac- » complit dans la faiblesse. Je me glorifierai donc plus vo- » lontiers dans mes faiblesses, afin que la force de Christ » habite en moi. (Ib. XII, 9.) Au reste, mes frères, soyez » joyeux ; tendez à la perfection ; consolez-vous ; ayez un » même sentiment ; vivez en paix ; et le Dieu de charité et » de paix sera avec vous. (Ib. 11.) » Qu'on nous montre dans les ouvrages de quelque grand écrivain que ce soit des traits d'éloquence puissante et sublime qui soutiennent le parallèle avec ces passages de Saint-Paul et cent autres que nous pourrions citer. Sa vie et sa mort furent aussi éloquentes que sa plume et sa voix. Les deux plus récens biographes de Saint-Paul ont établi, par des rapprochemens plausibles, qu'il a péri dans les tourmens infligés aux chrétiens par la cruelle politique de Néron (1). Si l'exposition de la tête de Cicéron sur la tribune et l'outrage que lui fit subir Fulvie sont déplorés avec une pathétique énergie par Tite-Live, les chrétiens peuvent montrer Saint-Paul glorifiant dans le cirque ce Maître dont il avait promis que rien ne le séparerait jamais, par le supplice affreux décrit avec une si barbare légèreté par le satyrique romain (2).

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

INSUFFISANCE DES LUMIÈRES NATURELLES EN MATIÈRE DE RELIGION.

L'homme livré à lui-même ressemble à un infortuné égaré au milieu d'un labyrinthe, où il aperçoit mille chemins qui se croisent en tous sens, mais où aucune issue ne se présente à lui pour en sortir. S'il s'examine attentivement lui-même, il a de la peine à se comprendre ; car par son esprit il aspire au ciel, et par ses sens il demeure attaché à la terre ; il voit le bien, il l'approuve, et pourtant il fait le mal. Les belles facultés qu'il a reçues attestent la noblesse de son origine, mais le triste usage qu'il en fait ne dit que trop qu'il a perdu son innocence primitive. L'homme est, comme on l'a dit, un roi dépossédé, un seigneur déchu. Hors de lui, il rencontre les mêmes obscurités, il est arrêté par les mêmes énigmes. Qu'est-ce que le monde ? Quel en est l'auteur ? Quelle est sa destination ? S'il doit son existence à un Dieu tout bon, tout sage, tout puissant, pourquoi ces douleurs physiques et ces souffrances morales auxquelles tous les hommes sont sujets ? Pourquoi ces misères de toute espèce, sous le poids desquelles gémit l'humanité entière ? Pourquoi le mal moral, le vice sous toutes ses formes et à tous ses degrés ? Ce sont là tout autant de questions qu'un homme sérieux s'adresse involontairement à lui-même, et dont il doit chercher une solution satisfaisante. Nous ne saurions répéter trop souvent qu'aucune de nos lumières naturelles n'est suffisante pour les résoudre, et que l'Evangile renferme seul l'explication de toutes les difficultés, la solution de tous les doutes qui tourmentent l'humanité.

(1) Hemsen, *l'Apôtre saint Paul*. Gœttingue, 1830. Schrader, *Vie de saint Paul*, en 2 vol. Leipzig, 1830 et 1831.

(2) *Enduits de poix, ils servirent de flambeaux pendant les jeux du cirque*. Juvenal, *Sat. I*, 155.

Commençons par interroger la conscience ; voyons ce qu'elle nous apprend et ce qu'elle nous laisse ignorer, quels sont les points sur lesquels elle se prononce et ceux sur lesquels elle se tait. La conscience nous révèle l'existence d'une loi spirituelle dans sa nature, éternelle, invariable, absolument obligatoire. Elle nous prêche le devoir, elle nous le montre impérieux, nécessaire, supérieur à nos convenances particulières, à nos intérêts personnels, à nos attachemens les plus chers. Elle nous dit que Dieu, notre Créateur, notre Père, notre premier, notre plus grand bienfaiteur, mérite de notre part un amour souverain ; que tous les hommes, par cela même qu'ils sont des créatures de Dieu, ont droit à notre affection. Mais elle n'est pas seulement un moniteur, elle est de plus un juge chargé de veiller à l'exécution de la loi. La conscience est dans l'âme humaine le lieutenant de Dieu, pour la récompenser par un sentiment de bien-être intérieur toutes les fois qu'elle sacrifie la passion au devoir, et pour la punir, au contraire, par le trouble et le remords, toutes les fois qu'elle sacrifie le devoir à la passion. Son ministère va plus loin encore ; car elle nous annonce que Dieu, qui est saint par essence, récompensera les observateurs de sa loi et punira ses transgresseurs. Mais ce moniteur, ce juge sévère, ne donne aucun appui, ne communique aucune puissance au pauvre pécheur qui, convaincu de la souveraine justice et de l'immuable sainteté des obligations qui lui sont imposées, cherche dans les ressources d'une nature déchue les moyens de faire la volonté de Dieu. La conscience ne nous dit pas si le châtiment qu'elle dénonce au transgresseur de la loi peut lui être remis, s'il lui sera remis en effet, et à quelle condition.

Consultons maintenant la raison. Elle conçoit l'idée de l'être souverain, absolu, principe de toutes les existences ; elle comprend qu'il doit posséder comme attributs essentiels l'éternité et l'infinité. En remontant du monde à son auteur, des êtres bornés à l'Etre sans limites, reconnaissant que le Créateur doit posséder au suprême degré tout ce qu'il y a d'excellent dans les créatures, elle pourra découvrir que l'Etre des êtres est tout-puissant, infiniment sage, parfaitement juste, inépuisablement bon. Et ici je fais la part de la raison aussi grande qu'il m'est possible ; j'accorde à la sagesse humaine tout ce qu'on peut lui accorder, et même plus encore ; car l'histoire de la philosophie avant Jésus-Christ ne nous dit pas que la raison de l'homme ait entrevu les perfections de Dieu d'une manière aussi claire ; il n'est pas même certain que le prince des philosophes de l'antiquité soit parvenu jusqu'à l'idée de l'unité de Dieu, sans laquelle il n'y a ni théologie, ni morale.

Mais, quand il serait prouvé que la raison est allée jusque là, il est une foule de questions infiniment sérieuses et bien autrement importantes, qu'elle n'a pas osé aborder et qu'elle ne pouvait résoudre ; telles sont les suivantes : Comment accorder en Dieu la bonté et la justice, la miséricorde et la sainteté ? Comment le pécheur pourra-t-il s'assurer qu'il est reçu en grâce ? A quelle condition la paix, après laquelle il soupire, rentrera-t-elle dans son âme ? A toutes ces questions et à beaucoup d'autres du même genre, la raison ne répond rien ; elle n'a que des doutes, des suppositions à proposer. Mais quand il s'agit d'une éternité de misère ou de bonheur, il faut autre chose à une âme que de vagues conjectures ; elle ne saurait consentir à hasarder sur un *peut-être* son avenir éternel.

La contemplation de la nature nous apprendra-t-elle ce que les spéculations philosophiques n'ont pu nous dire ? La nature nous parle de la toute-puissance, de la souveraine sagesse de Dieu ; elle nous dit que, pour avoir embelli le séjour de l'homme avec tant de profusion, il doit être souverainement bon. L'âme se plaît à recueillir tous les témoignages que la création lui donne de la bonté de son Créateur ; elle est heureuse de se dire que ces dons si riches que la Providence étale partout sous nos yeux sont tout autant de gages de l'amour incompréhensible du suprême bienfaiteur de l'humanité. Mais à cette émotion de joie et de bonheur à laquelle notre cœur s'abandonne, vient se mêler aussitôt le sentiment d'une inexprimable mélancolie, d'une profonde tristesse. Comment répondons-nous aux faveurs de cette inépuisable bonté de Dieu ? La création nous présente le spectacle d'un ordre parfait, et nous ne sommes

plus dans l'ordre, nous sommes sortis de la voie des commandemens de Dieu. La nature s'enveloppe à nos regards d'un voile de pureté; une inexprimable fraîcheur est répandue sur elle, et nous, nous avons perdu la pureté de l'âme, l'innocence du cœur. Le doigt de Dieu est empreint sur toutes ses œuvres, et son image en nous est effacée par le péché. Le Dieu de cet univers est-il encore le Dieu de notre âme? Osons-nous encore l'appeler notre Père? Ce que je désire savoir, ce n'est pas si Dieu est bon, car la création entière me le prêche, mais c'est s'il est disposé à faire grâce à un criminel? J'interroge là-dessus la nature entière. . . . tout demeure silencieux; pas un mot de miséricorde, pas une parole de pardon, pas une offre de réconciliation ne se fait entendre, et pourtant c'est de miséricorde, de pardon, de réconciliation que j'ai besoin.

Voilà les cris de misère qu'ont poussés vers le ciel les hommes sérieux de tous les temps. Ils ont appelé de tous leurs vœux une lumière qui vînt dissiper les obscurités dans lesquelles ils se voyaient enveloppés, un guide pour sortir du labyrinthe inextricable de doutes et de contradictions dans lequel ils se trouvaient engagés. Produire ici la liste des hommes les plus remarquables qui, avant et après Jésus-Christ, ont rendu hommage par leurs gémissemens aux droits imprescriptibles de la conscience, nous conduirait beaucoup trop loin. Ajoutons seulement qu'un pareil état n'est pas tenable, et que si, après avoir été réveillé au sentiment de sa misère, on rejette l'Evangile, il faut, de toute nécessité, ou s'étourdir pour ne pas être misérable, ou se jeter dans l'incrédulité, pour couper court à ces luttes, ou consentir à vivre dans le désespoir et s'abreuver d'amertume.

SOLIDARITÉ DES PEUPLES

DANS LE BIEN ET LE MAL.

Chateaubriand a dit, avec autant de concision que de vérité, que, dans la grande famille des peuples, toutes les fois qu'un d'entre eux tombe dans les fers, les autres font un pas vers l'esclavage.

Il en est de même de la prospérité, du perfectionnement moral, de la décadence, soit économique, soit morale, d'une nation : ses voisins s'en ressentent par une influence inévitable, qu'on pourrait appeler contagieuse, s'il n'était pas facile d'en rendre compte aux yeux de la raison.

Demandez aux nègres si la piété et les vertus des chrétiens anglais ont été des sources d'honneur et de jouissances morales pour les familles et les concitoyens seuls des Clarkson et des Wilberforce.

LE CHRISTIANISME ET LES CONQUÉRANS.

La philosophie, la civilisation, les sciences ont formé et armé des conquérans. Aristote et l'esprit grec ont fait Alexandre, la civilisation romaine César, les sciences appliquées aux opérations stratégiques Napoléon. Il n'est sorti du sein de la société chrétienne, lorsqu'elle s'est montrée animée de l'esprit de son fondateur, que des hommes de paix, des conciliateurs, des représentans de la pitié et des droits de l'humanité, dans son acception la plus large et la plus noble. Le Christianisme n'avoue ni Pizarre, ni Cortez, ni Charles XII, ni Frédéric-le-Grand; mais il compte avec orgueil au nombre de ses missionnaires les Vincent de Paule, les Howard et les Wilberforce. Ce qu'il y a de pacificateur et de fécond en prospérités de tous genres dans les constitutions d'Angleterre, des Etats-Unis et de la Charte française, appartient à son influence et à ses élèves.

MÉLANGES.

De la mesure projetée par le gouvernement anglais pour l'émancipation des esclaves. — Le projet du gouvernement pour l'émancipation des esclaves, qui vient d'être publié, a causé une grande sensation à Londres; selon le *Courier*, aucun parti n'en est satisfait. Ceux qui voulaient l'abolition immédiate de l'esclavage ne voient dans le projet qu'une mesure temporisante; les colons crient qu'on les dépouille de leur propriété. Voici ce projet, tel que le *Courier* le publie :

« I. Après la promulgation de la loi, chaque esclave pourra réclamer devant un officier compétent son enregistrement comme ouvrier serviteur.

» II. Les conditions du service seront : 1° que le pouvoir d'infliger des punitions corporelles sera transféré du maître au magistrat; 2° que pour la nourriture, l'habillement et les autres avantages faits actuellement d'après la loi à l'esclave, l'ouvrier travaillera pour son maître les trois quarts de son temps; on stipulera par contrat si ce sera les trois quarts de la semaine ou du jour; 3° que l'ouvrier aura le droit de réclamer de l'emploi chez son maître pour le quart restant de son temps, selon un tarif fixe; 4° que, pendant ce quart de temps, l'ouvrier sera libre de s'occuper ailleurs; 5° que le maître fixera un taux à l'ouvrier pour le temps de son service; 6° que si le maître donne au nègre son temps entier, il aura un douzième du taux fixé en sus, et ainsi en proportion pour un terme moindre; 7° que chaque nègre, en se mettant au service, aura droit à une paie mensuelle, s'il la préfère, au lieu de nourriture et d'habillement; le montant en sera fixé par le magistrat, eu égard au prix légal actuel des denrées; 8° que chaque ouvrier serviteur sera tenu de déposer, tous les semestres, une partie de ses gages, qui sera fixée ultérieurement, entre les mains d'un officier qui sera désigné par S. M.; 9° qu'à défaut de ce dépôt, le maître sera en droit d'exiger un travail équivalent, sans solde, pour le semestre suivant; 10° que chaque nègre serviteur, en payant le prix fixé par son maître, ou la portion qui, de terme en terme, pourra rester due, sera entièrement libre; 11° que chacun de ces serviteurs pourra emprunter la somme exigible de cette manière, et s'engager par contrat devant le magistrat, pour un temps limité, comme ouvrier au service du prêteur.

» III. Un prêt du montant de 15 millions de liv. st. sera accordé aux propriétaires des terres et esclaves dans les Indes occidentales, sur les hypothèques qui seront acceptées par les commissaires désignés par les lords commissaires du trésor de S. M.

» IV. Ce prêt sera réparti parmi les diverses colonies, en proportion du nombre des esclaves et du montant des exportations.

» V. Les paiemens semestriels à effectuer par les ouvriers serviteurs seront reçus en liquidation de la dette contractée par les planteurs.

» VI. Tous les enfans qui, au moment de la promulgation de l'acte, seront au-dessous de six ans, seront libres et entretenus par leurs parens.

» VII. Faute de cet entretien, ils seront censés être au service du maître des parens (sans recevoir de paie), les hommes jusqu'à l'âge de 24 ans, les femmes jusqu'à 20, auxquelles époques ils seront entièrement libres, eux et leurs enfans.

» VIII. Cette loi n'empêchera pas le roi de donner sa sanction à des actes de législature coloniale pour l'encouragement de l'industrie ou l'empêchement du vagabondage.

» IX. Sur la recommandation des législatures locales, le roi pourra accorder les secours nécessaires pour le maintien de la justice, de la police, et pour l'éducation civile et religieuse. »

On dit que le Comité des Indes occidentales a envoyé une députation à lord Grey pour obtenir que le gouvernement ne propose point immédiatement la loi sur l'émancipation des esclaves. Il paraît qu'elle le sera le 30 de ce mois. En attendant, plus de 1,200 pétitions contre l'esclavage viennent d'être présentées à la chambre des communes; dans le nombre s'en trouve une, signée par 187,000 femmes, et si lourde que M. Buxton n'a pu la déposer sur le bureau qu'en se faisant aider par deux de ses collègues.

Rivalité entre deux villages du Tyrol. — Nous avons cité dernièrement quelques paroles prononcées à la tribune par M. Dupin, pour signaler l'esprit étroit de nos villageois, qui ne savent trop souvent pas étendre leur patriotisme au-delà de la dernière maison de leur commune. Il paraît que cette espèce de jalousie n'existe pas seulement en France. M. Mercey l'a retrouvée au Tyrol. On peut donc penser qu'elle n'est pas seulement le résultat de certaines circonstances qui se reproduisent rarement, mais qu'elle a sa source dans le cœur humain et qu'elle se manifeste aussi souvent que l'occasion s'en présente. Voici ce que raconte le voyageur que nous venons de citer :

« Je rencontre un paysan : « Quel est ce village avec un château sur » un rocher? — Arco. — C'est un beau village. — Beau pendant le » jour, mais la nuit je ne vous conseillerais pas de vous promener » seul dans ses environs; car ses habitans sont tous des... *galeotti*.» Une heure après, un homme d'Arco m'en dit tout autant des habitans de Riva, de sorte qu'à en croire leurs accusations réciproques, toute cette contrée ne présenterait qu'un grand bagne. Mais, au fond, je vois que seulement l'amour-propre national ne s'étend pas au-delà des murs du village, ni peut-être de chaque cabane, et que partout la jalousie de voisin à voisin l'a remplacé. »

Peut-on se représenter un état social plus effrayant que celui où un tel esprit, gagnant de proche en proche, envahirait toute une contrée, et, isolant les citoyens les uns des autres, substituerait la recherche de l'intérêt particulier à celle de l'intérêt général. Comment, après avoir été témoin d'un pareil fait, M. Mercey a-t-il pu écrire, dans sa préface, des lignes telles que celles-ci : « L'intérêt » personnel bien entendu conduit à un intérêt plus vaste, plus com» plet, l'intérêt public, seule ancre de salut de nos sociétés moder» nes? » L'expérience apprend que le vrai patriotisme a une tout autre origine.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 39. 29 MAI 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.*

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire au 31 mai, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Liberté du mariage des prêtres, *Mémoire produit à la Cour de cassation pour M. Dumonteil fils*, par M. Nachet, *avocat*. Paris, 1833. A la librairie universelle, rue Castiglione, no 8.

Du mariage des prêtres catholiques, etc., par M. Kératry, *député, conseiller-d'état*. Paris, 1833. Chez Tenré, libraire, rue du Paon, no 1.

PREMIER ARTICLE.

Avant de nous occuper des choses, parlons des mots. De quoi s'agit-il? Est-ce du mariage des prêtres? Non, ce me semble; il s'agit du mariage des *ex-prêtres*, ce qui est fort différent.

Je me figure un étranger, un honnête Allemand, par exemple, qui, nouvellement arrivé dans notre pays, entendrait dire, pour la première fois, qu'on y discute sur le mariage des prêtres; ne s'imaginerait-il pas aussitôt, et par une interprétation toute naturelle, que certains membres du clergé catholique français font des pétitions, comme les ecclésiastiques d'Allemagne, pour avoir le droit de se marier, en continuant à remplir leurs fonctions cléricales? Mais pas du tout, lui répondrait-on; les prêtres français acceptent avec une grande docilité l'obligation du célibat établie par Hildebrand; ils trouvent la chose faisable, puisqu'ils ne se plaignent point; ils la regardent même comme utile et édifiante, puisqu'ils s'opposent, autant qu'ils peuvent, à toute modification, même indirecte, dans cette mesure de discipline : ainsi nos prêtres ne se marient ni ne se marieront point : voilà qui est bien entendu. Mais qu'est-ce donc que le mariage des prêtres dont vous parlez, répliquerait notre Allemand, assez peu satisfait de sa méprise? Ah! ce que nous appelons le mariage des prêtres n'est autre que ceci : un individu, un jeune homme de vingt-deux ans, je suppose, ayant l'expérience qu'on possède à cet âge, instruit comme on l'est dans un petit séminaire, tout bouillant d'un beau zèle, aiguillonné par ses parens, et peut-être aussi par son orgueil, qui lui montre un presbytère cantonnal comme le *nec plus ultra* des ambitions humaines; ce jeune homme donc entend son évêque lui dire, avant de lui conférer les saints ordres : *Casti, sicut decet ministros Christi, estote.* Il se soumet à cette obligation, ou plutôt il approuve ce conseil, sans y réfléchir davantage. Mais au bout de quelques années, sinon de quelques mois, le jeune homme, ayant quitté les murs du cloître pour vivre de la vie commune, s'aperçoit qu'il a fait une promesse imprudente; il lutte contre lui-même, d'abord avec une sorte de secrète terreur, puis en considérant le pour et le contre avec une sérieuse attention; s'il a le malheur de succomber à une épreuve (ce qui n'est pas impossible après tout), il découvre encore une autre face de la question, et il vient à penser qu'il vaut mieux renoncer à la prêtrise que de traîner une existence misérable par ses combats, criminelle par ses chutes. Alors il jette, comme on dit vulgairement, la soutane aux orties;

il cherche autour de lui s'il n'y a pas un cœur qui réponde au sien et qui lui promette les douces consolations du foyer domestique ; il se présente devant l'officier civil pour contracter le mariage voulu par la loi; mais un cruel mécompte l'attend. « Vous êtes prêtre, lui dit l'officier de l'état civil. — Non, je suis ex-prêtre, je suis citoyen. — Nous ne connaissons pas d'ex-prêtres, et nous ne voyons pas en vous un citoyen.—Comment donc ? si je renonce à toutes mes fonctions ecclésiastiques; si, au lieu de célébrer le sacrifice de la messe, je me fais négociant, commis, manœuvre, n'importe ; si je me soumets à toutes les lois qui régissent la cité; si j'accepte toutes les charges publiques, si je paie exactement mes contributions, je ne serai pas citoyen, et vous me traiterez, vous, fonctionnaire civil, comme un misérable paria ! — Vous êtes prêtre, vous dis-je. — Eh bien ! que l'Eglise me frappe de ses armes spirituelles; que l'Eglise m'excommunie; elle en a le droit; c'est son devoir peut-être; le mien est de subir ce châtiment sans murmure; mais vous, magistrat de la cité, que vous fait ce qui se passe dans l'Eglise, et qui vous donne la mission d'intervenir dans ces querelles de famille? — Pour la troisième fois, comme pour la millième, je vous réponds que vous êtes prêtre. — Mais sur quelle loi civile vous appuyez-vous pour prétendre que je suis toujours prêtre à vos yeux? car, enfin, il serait par trop absurde que vous, homme de l'ordre temporel, vous invoquiez une loi religieuse, comme ferait l'homme de l'ordre spirituel; citez-moi donc l'article du code qui me concerne. — Mais alors !... — Eh! demandez à la cour royale, à la cour de cassation et au rédacteur des circulaires de M. le garde des sceaux; pour moi, je n'ai pas de compte à vous rendre, et je vous prie de sortir de céans. »

Telle est la question : Un prêtre sera-t-il considéré comme prêtre par la loi civile, malgré lui-même? Lorsqu'il est ex-prêtre de volonté, de fait, ne pourra-t-il pas devenir ex-prêtre de droit? Lorsqu'on lui permet de former un établissement quelconque, d'ouvrir une manufacture, de diriger une usine, de se faire ouvrier, si bon lui semble, ne lui permettra-t-on pas de se marier? Et ce refus présentera-t-il le scandale de ne pouvoir s'appuyer sur aucune loi positive et explicite, mais seulement sur je ne sais quels considérans diplomatiques, historiques, politiques, religieux, qui seraient bons, tout au plus, dans les développemens d'un paradoxe?

Il y a des écrivains qui s'entendent merveilleusement à obscurcir par la confusion des mots cette question si claire et si simple. Le *Journal des Débats* disait l'autre jour : « Qui est-ce qui est dupe des principes jacobins? Qui est-ce qui a sérieusement envie de voir son curé marié? » Que signifient ces expressions ambigues? Pourquoi cette équivoque de son *curé marié*, lorsqu'il s'agit de gens qui doivent cesser d'être curés avant de pouvoir contracter mariage ? Est-ce naïveté? est-ce rouerie ? Le rédacteur de la rue des Prêtres-Saint-Germain n'est guère naïf; on pencherait à croire qu'il veut effrayer, par une adroite fantasmagorie d'expressions, la partie bénévole de ses nombreux lecteurs ; c'est un moyen comme un autre de produire de l'effet. Pour le rendre encore plus sûr, le journaliste n'oublie pas le grand mot de *jacobin*, qui n'a rien à faire ici. Assurément, ce ne sont pas des jacobins, et le *Journal des Débats* le sait aussi bien que personne, qui demandent la complète séparation de l'Eglise et de l'Etat; ce ne sont pas des jacobins qui veulent circonscrire chaque pouvoir dans son propre horizon, afin d'éviter désormais les funestes querelles qui ont ensanglanté l'Europe pendant plusieurs siècles.

L'affaire de M. Dumonteil n'est qu'un épisode dans cette grave discussion. Celui-là épuisé, un autre ne tardera pas à le suivre, jusqu'à ce qu'enfin les principes l'emportent sur des chicanes qui doivent passer avec la situation qui les fait naître. Lorsqu'un siècle est mûr pour décider une haute question de droit social, les occasions ne manquent point : le vulgaire n'y voit que des accidens, l'homme habitué à réfléchir y trouve des nécessités. Quelques arrêts, de *mauvais arrêts*, comme les a justement qualifiés l'honorable M. Dupin, peuvent retarder l'inévitable résultat de la force des choses, non l'anéantir. Le mariage des ex-prêtres se fera place tôt ou tard dans la loi, comme se l'est faite avant lui la liberté de conscience et de culte. Le temps élève un tribunal encore plus élevé que la première cour du royaume ; il cassera la sentence de la Cour de cassation.

Il serait difficile de plaider la cause du mariage des ex-prêtres avec une raison plus lucide et des connaissances plus étendues que M. Nachet, dont la brochure est annoncée en tête de cet article. L'auteur appuie sa thèse sur la double autorité des théologiens et des publicistes; il montre que l'Eglise catholique est obligée de pratiquer comme un dogme ce qui n'est pour les autres qu'une vérité philosophique, à savoir qu'il ne lui est jamais permis d'appeler la contrainte à son aide sans manquer à sa propre loi. « Lorsqu'un de ses » sujets, prêtre ou laïc, contrevient à ses commandemens et » secoue la règle, c'est à la charité de lui signaler l'écueil » contre lequel il court se briser ; et s'il persiste dans son » erreur, s'il repousse la lumière, il ne reste plus à l'Eglise, » après l'avoir rejeté de son sein, qu'à gémir sur son aveu- » glement. De son côté, l'autorité civile ne peut jamais lui » prêter la force qui lui est confiée pour la conservation de » la paix publique et le maintien des droits des particuliers » et de l'Etat, sans excéder aussitôt sa mission. »

Après avoir clairement établi les principes généraux de la liberté religieuse, M. Nachet examine si les empêchemens qu'on oppose au mariage des ex-prêtres peuvent se fonder sur les lois qui régissent la France. D'abord, la législation créée par la révolution de 1789 « ne reconnaît plus ni vœux religieux, ni aucun autre engagement qui serait contraire aux droits naturels ou à la constitution. » Or, il est évident que l'on viole tout à la fois et le droit naturel qui consacre le mariage, et la constitution qui sépare l'ordre civil de l'ordre religieux, en imposant un célibat perpétuel à des citoyens qui ont été prêtres et qui veulent se replacer sous la loi commune. Mais le concordat n'a-t-il point changé cet état de choses ? Non, « cette convention ne renferme aucun » article qui modifie la condition civile ou politique des mi- » nistres du culte, aucun article, selon l'expression de l'ora- » teur du concordat, qui soit *inconciliable avec notre sys-* » *tème de législation.* » Aussi n'est-ce point du concordat que se réclament les adversaires du mariage des ex-prêtres; ils se bornent à invoquer les articles 6 et 26 de la loi organique. Mais il résulte de la lumineuse discussion à laquelle se livre l'auteur que ces deux articles ne constituent aucun empêchement dirimant au mariage civil des ex-prêtres. Ce qui le prouve encore d'une manière incontestable, c'est la discussion qui eut lieu dans le sein du conseil-d'état, le 20 novembre 1813. On y voit l'empereur et tous les membres du conseil reconnaître que ni le code, ni aucune autre loi n'interdit le mariage des prêtres, et ils demandent qu'à *l'avenir* une loi défende ces mariages. Eh bien ! cette loi ne fut pas faite; Napoléon, préoccupé par la guerre qu'il soutenait contre les armées de la coalition, ne pensa plus à consacrer, par une disposition prohibitive, le célibat perpétuel des prêtres. Depuis lors, sont venues deux chartes : celle de 1814 pouvait laisser quelques doutes sur la question, parce qu'elle déclarait que la religion catholique était la *religion de l'Etat*; mais la charte de 1830 a rétabli, par le retranchement de cet article, tous les droits de la liberté religieuse.

« Si le célibat des prêtres, dit en terminant M. Nachet, » importe au maintien de la constitution actuelle de l'Eglise,

» qu'elle le recommande comme les autres vérités qu'elle a
» mission de répandre et de faire prévaloir ; qu'elle en sanc-
» tionne l'observation par la menace et l'application des
» châtimens dont elle dispose. Mais si sa parole est sans
» puissance, si ses châtimens n'inspirent plus d'effroi, l'au-
» torité civile lui prêterait vainement l'appui de son pouvoir.
» Il n'y a qu'un lien capable de retenir le prêtre à l'autel,
» c'est la foi. Le jour où ce lien sera rompu, il n'en faudra
» pas chercher d'autres ; il n'y aura plus qu'à fermer le
» temple.... La confiance et les respects dont nous entourons
» les ministres du culte ne vont qu'à la condition de leur
» liberté. Faites servir l'autel par des esclaves, et la con-
» science s'éloigne, la foi s'éteint, le temple croule ! » Ces idées sont les nôtres, et nous aimons à les voir professées par le savant et habile avocat de M. Dumonteil.

Dans un second et dernier article, nous examinerons la brochure publiée sur la même question par l'honorable M. Kératry.

LITTÉRATURE.

L'Education progressive ou *Étude du cours de la vie ;* par Mme Necker de Saussure. Tome II. Paris, 1832. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse.

troisième article (1).

Les lecteurs de ce journal ont eu plus de temps qu'il n'en fallait pour oublier les deux articles que nous avons consacrés au premier volume de l'*Education progressive;* quant à l'ouvrage même de Mme Necker, ils ne l'ont certainement pas oublié ; nous pouvions y compter, et cette certitude nous a d'avance un peu tranquillisés sur l'intervalle qui sépare la dernière partie de notre travail de la première ; nous savions que, s'il n'était jamais trop tôt pour s'occuper d'un ouvrage de Mme Necker, il ne serait aussi jamais trop tard.

Nous ne suivrons pas, à l'égard de ce second volume, la marche que nous avons suivie pour le premier. Une analyse régulière et complète prendrait trop d'espace ; d'ailleurs elle serait peu nécessaire, après celles que d'autres journaux en ont données, et lorsque l'ouvrage lui-même est connu de la plupart des personnes en état de le comprendre et de l'apprécier : notre principale vue est d'acquitter une dette, et cet article doit être bien moins une analyse qu'un hommage.

Qu'il nous suffise donc de dire à ceux de nos lecteurs à qui peut-être cette seconde partie ne serait pas encore connue, qu'elle est consacrée à l'étude de la dernière période de l'enfance, c'est-à-dire à l'âge de cinq ans jusqu'à dix pour les enfans des deux sexes, et jusqu'à quatorze pour les jeunes garçons. Ce volume commence, ainsi que le premier, par une exposition de principes généraux ; mais l'introduction du premier volume se rapportait à tout l'ouvrage et à l'ensemble de l'éducation ; et celle du second, essentiellement relative à la seconde période de l'enfance, ne concerne que l'éducation intellectuelle. L'auteur y traite successivement de trois objets différens, qui renferment tous les élémens d'un plan d'instruction : la formation des facultés, la communication des connaissances et les moyens d'instruction. On sait de quelle hauteur Mme Necker envisage l'éducation ; ainsi nous n'étonnerons personne en disant que ce premier livre abonde en considérations élevées, qui, détachées du sujet particulier de l'ouvrage, conservent encore, comme étude philosophique de l'homme, la plus haute valeur. Dès le début, l'auteur pose et développe un principe qui, malheureusement, étonnera trop de monde. Il est certain que l'éducation, de même que la vie, dont elle est l'apprentissage, réclame un centre, prétend à s'ordonner tout entière d'après une idée ; cette idée unique est l'élément d'ordre, d'harmonie et de consistance qu'elle demande impérieusement. Or, quelle serait cette idée si ce n'était la religion ? Cette question est toute philosophique. Il s'agit, en effet, de savoir si l'univers forme un tout, si l'univers est conçu d'après *une* idée, et, dans ce cas, s'il est possible de rien comprendre bien et de se comprendre soi-même avant d'avoir atteint à l'idée créatrice à laquelle l'ensemble des choses et notre existence elle-même est suspendue. Il s'agit de savoir si, cette idée étant mise hors de l'univers, tout n'est pas décousu, discordant, inintelligible ; si, cet élément étant jeté hors du calcul, les résultats peuvent être autre chose que des résultats faux. Où est le point commun où toutes les branches des connaissances humaines pourront se mettre en contact et se concilier par l'effet d'une toute-puissante médiation ? Où est la vérité générale, plus haute que toutes les verités particulières, et d'où elles découlent en un seul torrent, avant de se diviser dans notre esprit ? Où est, en un mot, pour toutes les idées que l'intelligence peut recevoir, ce centre qu'elles demandent, et sans lequel, malgré tous nos efforts et nos systèmes, elles demeureraient éternellement isolées, éternellement contrastantes ? Ce centre n'est que la religion. Mme Necker consacre son premier chapitre à la démonstration de cette précieuse vérité, qui se reproduit, sous différens points de vue, dans la suite de l'ouvrage. « Le principe religieux, dit-elle encore plus tard, le
» principe religieux, fortement conçu par l'instituteur, lui
» fait voir toutes choses sous un aspect juste. Une âme d'o-
» rigine céleste est pour lui l'objet de l'éducation ; il se pro-
» pose d'en développer les immortelles facultés dans des
» proportions harmonieuses, et il la prépare à retourner
» dans le sein de Dieu, ornée des dons heureux dont elle
» avait reçu le germe..... Dans tous les sens du mot *élever*,
» il n'y a que la religion qui élève, il n'y a qu'elle qui fasse
» passer de l'ordre physique à l'ordre moral, et à des degrés
» toujours supérieurs de cet ordre. »

Mme Necker se plaint avec raison de la tendance qui porte à concentrer à peu près toute l'éducation intellectuelle dans l'acquisition des connaissances. Cette tendance trahit peut-être le caractère utilitaire de l'époque, puisqu'une vue plus spiritualiste de l'éducation ferait considérer le perfectionnement des facultés comme le premier objet de l'instruction. Il n'a pas fallu grand'peine pour se convaincre qu'il n'est pas besoin de porter si haut sa visée pour réussir ; on réussit assez bien sans ces soins pour ainsi dire métaphysiques. « La
» mémoire et l'imitation, dit Mme Necker, ne conduisent pas
» très-mal de nos jours. Au degré de civilisation où nous
» sommes parvenus, il y a des usages pour toutes choses.
» On a des règles pour gouverner sa fortune, pour tenir sa
» maison, pour se marier, pour être malade, pour mourir.
» La raison universelle, en gagnant beaucoup, a soulagé
» d'une grande partie de son travail la raison individuelle.
» Et si les anciens ont avancé que les animaux par eux-mê-
» mes ne pensent pas, mais que l'âme du monde pense en
» eux, ne peut-on pas souvent dire de nos jours que l'esprit
» de société pense dans les hommes ? Une éducation routi-
» nière étend son pouvoir sur toute la vie ; et c'est ainsi que
» se multiplient ces êtres nuls, ces êtres qui font toujours
» nombre sans jamais compter, exemplaires sans fin d'une
» œuvre insipide, l'homme médiocre du siècle et du pays
» où il vit. »

Ceux mêmes qui, se faisant de la tâche de l'éducation une moins basse idée, mettent la culture de l'intelligence au-dessus de l'acquisition des connaissances, restent aussi quel-

(1) Voir les deux premiers articles dans nos numéros 8 et 10 de cette année.

quefois à mi-hauteur de l'entreprise. Ils oublient trop que nos facultés ne sont point isolées, qu'elles ne subsistent ni ne se développent indépendamment les unes des autres; que, dans chacun de ses actes, c'est tout l'homme qui agit; qu'une faculté entraîne plus ou moins toutes les autres dans son mouvement, et que, selon la très-juste expression de notre auteur, « l'esprit fait partie de l'âme. » Si même il y avait une prééminence à assigner, c'est au sentiment qu'on l'assignerait; car c'est dans le sentiment que réside notre vie la plus intime; c'est au sentiment qu'appartient la perception immédiate et la plus vive intuition des choses; il est, si on peut le dire, enraciné dans notre être à une plus grande profondeur; il est nous-mêmes dans le sens le plus énergique; et, à le considérer dans ses rapports avec la pensée, il en est la base et le point de départ; la pensée en tire sa substance: d'où il résulte que la culture du sentiment importe beaucoup à celle de la pensée, à sa justesse, à sa délicatesse. On tombe encore dans d'autres erreurs. De l'intelligence proprement dite on n'a même souvent qu'une vue incomplète. On la réduit à la faculté du raisonnement. L'esprit a pourtant d'autres voies, d'autres canaux pour faire couler jusqu'à lui les faits du monde extérieur. L'observation est un procédé, la contemplation en est un autre. Il y a, chose merveilleuse! comme une émanation de la nature à nous, qui fait arriver de *prime-saut* à notre âme, sans l'intermédiaire du raisonnement, mille impressions qui sont autant de vérités. Dans l'ordre même de la nature, nous sommes enseignés par voie de révélation beaucoup plus qu'on ne le pense; le perfectionnement des méthodes réfléchies et l'invasion de l'analyse nous font trop méconnaître la réalité d'un enseignement que connaissaient mieux les hommes primitifs, et qui servirait peut-être à expliquer quelques-unes des étonnantes divinations de la science antique. Toute science a commencé par la poésie, et doit peut-être finir par la poésie. C'est donc avec raison que Mme Necker relève l'importance des facultés contemplatives, et considère leur culture comme le complément indispensable de celle des facultés actives, et que, tout en insistant sur la nécessité de cultiver la faculté logique de l'entendement, elle dit avec tant de force aux parens: « Ne » souffrez pas que l'éducation intellectuelle soit desséchante. » Ne laissez pas faire de vos fils des métiers à raisonnement, » des machines où l'on jette des faits et d'où il ressort des » conclusions. »

N'ayant point, comme j'ai dit, l'intention de faire de ce volume une analyse régulière, je recommanderai dès ce moment à l'attention des lecteurs les chapitres, plus rapprochés de la fin de l'ouvrage, où Mme Necker est ramenée par son sujet vers les facultés de l'esprit humain. Ces chapitres sont parmi les plus remarquables d'un livre où l'on peut dire que tout est remarquable. Il y a, si nous ne nous trompons, bien des choses originales et neuves sur l'imagination et sur le jugement. Sur la première de ces facultés, il y avait véritablement un procès à terminer. Ceux qui disent le plus de bien de l'imagination et ceux qui en disent le plus de mal, s'accordent à la mettre hors de la ligne de toutes les facultés; c'est, pour les uns et les autres, une espèce de zône torride de l'esprit humain, où les premiers ne voient qu'une nature surnaturelle et de magiques splendeurs; et les autres, seulement des volcans, des tremblemens de terre et des orages. Et pourtant l'imagination n'est qu'une faculté très normale, très-nécessaire, et dont les excès ne sont ni plus redoutables ni peut-être plus communs que ceux de nos autres facultés. Pour sentir combien il s'en faut qu'elle ne soit un objet de luxe ou une anomalie dans notre organisation, il faut bien se dire que l'imagination n'est autre chose que *la spontanéité de l'esprit humain;* merveilleuse faculté, si toutes n'étaient merveilleuses; merveilleuse faculté, sans laquelle toutes les autres seraient enchaînées dans un calme plat; faculté la plus primitive de l'esprit, non seulement en général, mais dans chacun de ses actes, puisque tout mouvement que fait en avant la pensée ne peut se faire que sous l'impulsion de l'imagination. En vain voudrait-on réduire la science aux deux béquilles qu'on appelle *observation* et *induction:* le premier de ces actes, le plus passif à ce qu'il semble, est nécessairement précédé par un acte de l'imagination. Pour observer, il faut imaginer qu'on découvrira; il faut tourner son regard sur un certain point, et, pour cela, il faut supposer quelque chose; toute la marche de la science est d'hypothèse en fait et de fait en hypothèse. L'illustre Laplace n'a point méconnu cette vérité: « Telle est, dit-il, » la *faiblesse* (je pense qu'il fallait dire la *nature*) de l'es» prit humain, qu'il a souvent besoin de s'aider d'hypothèses » pour lier entre eux les phénomènes et pour en déterminer » les lois: en bornant les hypothèses à cet usage, en évitant » de leur attribuer de la réalité, et en les rectifiant sans » cesse par de nouvelles observations, on parvient enfin aux » véritables causes. »

C'est donc faute de réflexion qu'on a pris pour une des maladies de l'esprit humain une de ses facultés, un de ses élémens. On a quelquefois entrepris de l'étouffer; on serait bien malheureux si l'on réussissait, car on aurait étouffé l'esprit humain. On ne guérit de la superstition que par la religion, qui n'est que la satisfaction régulière d'un besoin que la superstition reconnaît, flatte et trompe; pareillement l'imagination mal réglée doit être mieux dirigée; mais c'est tout ce qu'on peut et tout ce qu'on doit faire. Certes, c'est bien un des soins les plus importans de l'éducation; et l'on n'en doutera pas, si l'on reconnaît, avec notre auteur, que l'imagination n'est point seulement la mère des brillans écarts; qu'elle prête sa force aux plus vils élémens de notre nature déchue; qu'elle fouille dans la fange comme dans la mine d'or; qu'elle est une échelle qui sert pour descendre comme pour monter, et que les caractères les plus abjects lui peuvent devoir l'excès de leur dégradation. « La manière » dramatique dont nous sommes accoutumés à envisager » l'imagination, dit Mme Necker, nous trompe souvent. Dans » l'exaltation de l'esprit, dans la préoccupation d'idées fan» tastiques, on reconnaît aisément la fée et son œuvre. Mais » quand, dépourvue d'enthousiasme, elle vient à se retour» ner sur les intérêts les plus matériels, les plus vulgaires » de l'existence, sur ceux dont notre nature physique ap» précie toujours assez la valeur, on cesse de lui donner son » vrai nom, et c'est pourtant alors qu'elle est terrible. Une » fois attachée à l'aride régime de la personnalité, on peut » d'autant moins l'en déposséder, que ce ne sont pas cons» tamment des chimères qu'elle se forge; la vie, telle » qu'elle est, a d'assez tristes réalités pour qu'en les rap» prochant de nos regards, elle s'en serve comme de fan» tômes... Offrant toujours les chances les plus redoutables » à la pensée, la faisant vivre dans un sombre avenir, elle » éteint tous les sentimens consolateurs et nourrit souvent » des passions funestes; on la voit tourner à la noire envie, » devenir tour à tour cupidité, avarice, méfiance, misan» thropie; tout devient pour l'imagination poison ou dan» ger, quand elle se dirige en dedans, au lieu de prendre » au dehors l'élan que peut lui donner une éducation ju» dicieuse. »

Même dans l'enceinte des pensées naturellement innocentes, il faut refuser à l'imagination un trop grand ascendant. L'esprit voit trouble et vague, lorsqu'on l'habitue trop à ne voir qu'à travers des images. Ce qui est le plus perdu de la réalité, c'est l'*idée* (quoique encore l'idée participe plus ou moins de l'image); c'est donc, en toutes choses, à l'idée qu'il faut attacher notre esprit, je veux dire à l'empreinte pure de l'objet, à la notion immédiate de ses caractères essentiels. Or, l'image (et je n'entends pas par là la

métaphore ou l'emblème, mais la représentation, la vision de l'objet dans ses circonstances sensibles), l'image, si elle n'est surveillée par l'idée, est toujours plus ou moins infidèle; infidèle, parce qu'elle est incomplète, ne représentant que l'extérieur de l'objet. L'esprit qui se repaît des images des choses, perd peu à peu l'habitude d'en percevoir les idées; sa pensée est une fantasmagorie continuelle, toute pleine d'émotions et d'éblouissemens, mais confuse et fallacieuse. Cette direction exclusive de l'esprit a produit des poëtes, encore ne sont-ce pas les grands; mais leur talent est presqu'une maladie; ils en viennent peu à peu à penser avec les nerfs; rien de vrai, aucune perception pure n'est plus en leur puissance; l'espérance, la crainte, gagnent sur de telles âmes un pouvoir illimité. Aux visions de ces imaginations maladives, la vue et le contact des réalités sont peut-être le meilleur remède; la réalité impose à nos représentations des limites précises, et enlève à la fantaisie tout autant qu'elle donne aux sens; l'imagination se repose quand les yeux travaillent. On pourrait tirer parti de cette observation dans sa propre éducation, comme dans celle des autres.

Chez beaucoup de personnes, c'est à l'indiscipline de l'imagination qu'il faut attribuer plus ou moins le manque de cette précieuse qualité qu'on appelle le *jugement*. Mme Necker nous fait bien entendre que c'est pour se laisser distraire par les *images* des choses qu'on laisse échapper leur *idée;* car le jugement, d'après elle, consiste essentiellement à démêler et à saisir dans chaque affaire le point décisif. Mais l'imagination nous disperse aisément dans des circonstances accessoires, qui sont peut-être plus pittoresques, plus impressives par conséquent, quoique, au fond, moins importantes. Il y a, dans la vie de chaque homme, des situations compliquées, où ce même danger pour l'esprit se retrouve. Excitée de toutes parts, l'imagination reçoit et communique à l'âme mille secousses diverses; dans cette chaude mêlée d'images, dans ce tumulte d'impressions, l'esprit se trouble, erre indécis d'un objet à l'autre, ou plutôt d'une impression à l'autre; et le vrai point de la question se perd dans le désordre de la pensée. C'est le malheur de beaucoup de gens qui ont, un quart-d'heure trop tard, autant et plus d'esprit que les autres; ceux-ci n'ont eu que l'avantage de ne pas se laisser amuser par leur imagination et d'aller droit à la question; mais c'est un grand avantage. Les premiers sont retardés par leur vivacité même; ils voient mal parce qu'ils voient trop. Combien de gens, dans ces temps féconds en événemens et en situations complexes où leur jugement s'embarrasse, ont dû regretter qu'il n'y ait pas pour l'esprit, comme pour les yeux, des verres qui *éloignent* les objets!

Des habitudes trop dialectiques de l'esprit sont un autre écueil du jugement, du moins dans la pratique de la vie. La réalité, dans le monde social, n'est pas toujours, n'est pas même ordinairement le développement légitime d'un principe abstrait; et marcher directement sur la ligne de ce principe, n'est pas un moyen sûr de se rencontrer définitivement avec les faits. La conduite de la vie est, à bien des égards, un empirisme perpétuel et un peu vulgaire, qui conduit à bout portant. L'esprit purement logique, dans son inflexible direction, coupe les faits en deux, ou passe à côté. Telle personne que, dans ce monde, on accuse de manquer de jugement, dans un monde meilleur passerait peut-être pour en avoir beaucoup.

Je m'aperçois que je n'ai point assez ménagé l'espace. J'aurai besoin d'un second article; et dans celui-ci même je ne puis plus qu'indiquer en courant les choses qui m'ont plus frappé dans le reste de l'introduction de ce second volume. Après la formation des facultés vient la communication des connaissances. L'auteur les envisage surtout dans leur effet moral, signale les écueils de chacune d'elles, et fait voir que, soit qu'il s'agisse des sciences naturelles, ou des beaux-arts, ou de l'histoire, « vaste champ où s'enfouit la racine de toutes choses », l'idée religieuse est nécessaire à la direction morale de chacune de ces études; non pas pourtant qu'il faille, au profit de la religion, dépouiller la science de son impassible neutralité, en faire l'officieux avocat des vérités qu'on aime. « On se presse trop d'inculquer » des opinions au moyen de l'histoire, et l'on empêche la » raison de s'exercer en lui dictant bien ou mal son rôle. » Sans doute il ressortira un jour des idées, des doctrines » même de l'ensemble des faits; les événemens, considérés » en grand, révéleront leur morale et leur religion cachée; » mais laissons le temps accomplir son œuvre chez l'élève. »

Passant aux moyens d'instruction, l'auteur traite successivement la question des méthodes et celle de l'émulation. Bornons-nous à dire, quant au premier de ces sujets, que Mme Necker repousse l'emploi exclusif de la méthode d'investigation; et, quant au second, qu'elle s'élève avec beaucoup de force contre le mobile de l'émulation. Nous avons lu avec une grande sympathie tout ce qu'elle a écrit sur ce sujet, et nous restons convaincu, avec l'auteur, non seulement que cet instrument est mauvais sous le point de vue moral, directement contradictoire au sentiment chrétien, trop délicat pour ne pas se gâter, dès le premier essai, entre des mains vulgaires, mais encore qu'il trompe sur ses résultats, qu'il n'opère point profondément sur les facultés, qu'il ne féconde pas l'intelligence, et que, comme le dit Mme Necker, « ce n'est qu'un aiguillon qui fait avancer en piquant, » sans donner d'impulsion intérieure. »

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DU PROJET DE LOI SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

DERNIER ARTICLE.

Les conditions imposées par le projet de loi aux instituteurs sont exigées, non seulement des instituteurs des écoles primaires publiques, mais même des maîtres des écoles privées : il suit de là que les maires et les conseillers municipaux de toutes les communes de France peuvent être appelés à intervenir dans les choix faits par les fondateurs et les administrateurs des écoles qui doivent naissance à la charité individuelle, ou à des associations volontaires. Cette combinaison a le double inconvénient de multiplier, par ses détails, les lenteurs, les dépenses et les difficultés qui se trouvent toujours en assez grand nombre au début des entreprises de bienfaisance, et d'établir en principe l'intervention de l'autorité dans toute institution de ce genre, principe dont la conséquence est de restreindre et de comprimer les efforts des philanthropes qui désirent suivre librement leurs utiles projets.

Combien n'est-il pas urgent, dans l'état actuel de la France, d'offrir à ceux qui veulent s'occuper du bien public toutes les facilités et tous les encouragemens possibles! Et pourvu que les écoles privées soient toujours ouvertes à la surveillance du public et à celle de l'autorité, nous ne voyons pas pourquoi les fondateurs de ces écoles ne seraient pas parfaitement libres de choisir leurs maîtres comme ils l'entendent, et de maintenir l'ordre dans leurs écoles sans l'intervention des commissions que mentionne l'article 19 du projet; commissions qui doivent être composées du préfet, du sous-préfet, du procureur du roi, de membres du conseil général, des curés et de quelques autres personnes désignées par le ministre de l'instruction publique. La publicité et la concurrence rendront, ce semble, très-difficiles, sinon impos-

sibles, les abus, et, comme le dit le projet lui-même, des poursuites judiciaires peuvent toujours atteindre les crimes, délits ou contraventions, prévus par le Code civil.

Il est dit dans un des articles, que le vœu des pères sera toujours consulté et suivi, en ce qui concerne la participation de leurs enfans à l'instruction religieuse; mais nous ne voyons pas de quelle manière cette instruction devra être faite, ni comment ni par qui les parens devront être consultés, ni si cette consultation sera applicable à la fois aux écoles privées et aux écoles publiques. Il nous semble que la pratique de ces théories sera, en général, difficile, et qu'en tous cas les comités dont nous venons de parler ne peuvent se mêler de la direction de l'instruction religieuse des écoles particulières, sans gêne à la fois pour la liberté civile et pour la liberté religieuse.

Peut-être la manière dont le projet établit la composition des comités pour l'instruction primaire porte-t-elle quelqu'atteinte à l'égalité des cultes reconnus par l'article 5 de la Charte. Voici ce que propose le gouvernement:

Sont membres de chaque comité :

Le maire du chef-lieu, etc.

Le juge de paix ou le plus ancien juge de paix, etc.

Le curé ou le plus ancien curé.

Et ensuite un ministre de chacun des autres cultes reconnus par la loi, qui sera désigné par le consistoire.

Il y a d'abord dans cette désignation des ecclésiastiques qui seront appelés au sein du comité une sorte de hiérarchie qui ferait présumer que les divers cultes ne sont pas placés sur la même ligne devant la loi de l'Etat. Pourquoi ne pas mettre dans un seul paragraphe tous les ministres des cultes reconnus, et consacrer un paragraphe à part pour les curés? Mais ce qui nous semble bien plus grave, c'est l'exclusion des ecclésiastiques qui ne ressortent ni d'un consistoire ni d'un évêque. Il ne faut pas oublier que sur une foule de points de la France il n'y a pas d'instruction religieuse, et que d'ailleurs beaucoup de citoyens peuvent se décider à offrir leur culte à Dieu hors du sein, soit de l'Eglise romaine, soit d'une Eglise consistoriale: or, les ministres d'un culte ainsi établi pourraient avoir des relations spirituelles avec une plus grande masse de Français que les autres, il pourrait arriver qu'ils fussent plus à même de surveiller ou de diriger l'instruction religieuse.

Dans les comités d'arrondissement figurent, aux termes du projet, le préfet ou le sous-préfet et le procureur du roi, fonctionnaires qui sont sujets à être souvent renouvellés, et qui ne peuvent connaître qu'imparfaitement les sentimens et les besoins des localités, en ce qui regarde l'instruction morale et religieuse. On trouve aussi des juges de paix et certains proviseurs ou instituteurs désignés par le ministre de l'instruction publique; de sorte que la pensée et la marche politiques du gouvernement ne peuvent manquer d'être fortement imprimées sur les actes de ces comités, dont l'influence politique deviendra ainsi plus grande et plus évidente que leur influence morale. Les conseils municipaux sont investis d'un assez grand pouvoir; ils admettent à l'enseignement les enfans pauvres et ils peuvent suspendre l'instituteur de ses fonctions. En outre, les comités d'instruction primaire inspectent ou font inspecter les écoles; ils envoient au ministre l'état de ces établissemens; ils provoquent des changemens; ils nomment les instituteurs communaux, les installent et reçoivent leur serment (autre formalité qui est, à notre sens, une condition inutile et même fâcheuse, mise, par le projet, à l'exercice de la profession d'instituteur), enfin, ils jugent et révoquent, s'ils le trouvent bon, les instituteurs accusés de telle ou telle faute. L'instituteur frappé par des mains si puissantes n'aura que le recours illusoire d'un pourvoi devant le ministre de l'instruction publique en conseil royal. On voit quels moyens ce système fournirait à des personnes mal disposées envers un instituteur, pour l'inquiéter et pour faire plier sa volonté et sa conscience. D'un autre côté les habitans d'une commune ou de plusieurs communes peuvent se trouver contrariés et punis, en quelque sorte, de la tendance de leurs opinions, par des comités dont les membres influens sont en relation directe et de subordination avec l'autorité centrale.

La création des commissions chargées d'examiner les aspirans au brevet d'instituteur et de délivrer ce brevet expose également à de grands abus, et en attribuant leur nomination au ministre, le projet nous paraît tout-à-fait en défaut; car il est impossible que l'intervention directe de l'administration dans une pareille affaire ne laisse dans les esprits quelques élémens de méfiance et ne soit même une source de partialité, par conséquent d'injustice. En effet, s'il est une profession qui permette, sans préjudice pour l'ordre et pour la morale, d'affranchir ceux qui s'y destinent de conditions souvent onéreuses, et de supprimer tout monopole, c'est assurément celle d'instituteur primaire. Le public est juge compétent de la capacité d'un instituteur, car le public est en état de s'assurer par lui-même, qu'il sait lire, chanter, donner des leçons; il peut examiner son écriture, son orthographe, ses calculs, ses dessins, et les progrès des enfans sont un moyen facile de reconnaître l'assiduité et le zèle du maître. Tout le monde étant intéressé à ce que celui-ci ait les qualités d'un bon instituteur, tout le monde l'examinera, et si le champ est libre, la concurrence établie, les instituteurs exerceront les uns sur les autres une influence qui leur profitera d'abord à eux-mêmes, et qui sera, par conséquent, dans l'intérêt général.

Mais le grand vice du projet, suivant nous, est que toutes les entraves et les difficultés qu'il suscite tendent à faire dépendre l'instruction primaire et l'instruction morale et religieuse de l'administration supérieure. Un ministre est nécessairement, avant tout, un homme politique; sa nomination est souvent beaucoup moins décidée par des capacités spéciales que par des convenances de cabinet ou par des besoins de parti. Un ministre est donc plutôt porté par sa position même à faire de l'organisation des écoles, un moyen d'autorité et une combinaison ministérielle, qu'à chercher à accroître le plus rapidement et le plus économiquement possible l'instruction du peuple. Sans parler de l'énorme dépense que nécessite ce système de centralisation, non plus que des délais et des conflits qu'il occasionne inévitablement, il nous paraît très-dangereux pour la liberté en général et pour l'instruction primaire en particulier qu'un si grand pouvoir soit déposé entre les mains d'un seul homme et d'un homme dont la position est toute politique. Voulez-vous une preuve de la subordination du caractère de ministre de l'instruction publique à celui de membre du cabinet? Voyez combien de fois les attributions de ce département ont changé de mains : tantôt l'instruction forme un ministère à part, tantôt elle fait partie d'un autre ministère; quelquefois elle dépend de l'intérieur, ministère purement séculier, d'autres fois elle est réunie au ministère des cultes, qui est essentiellement spirituel. Le ministre lui-même, quand il n'est pas dominé par sa position et par un intérêt politique, doit subir l'influence de ses propres sentimens ou de ses préjugés. Aujourd'hui le ministre de l'instruction publique sera animé de sentimens religieux, demain son portefeuille pourra tomber aux mains d'un incrédule déclaré; il sera tantôt protestant, tantôt catholique.

Nous terminons ces observations en exprimant notre conviction que, s'il est réellement nécessaire que l'instruction soit régularisée par des lois, il ne l'est pas qu'elle soit assujettie à des conditions dictées par la méfiance et l'esprit de monopole ou livrée aux caprices et à l'arbitraire de l'administration. Nous désirons de tout notre cœur que le

projet de loi qui vient de nous occuper, et qui au moment où nous terminons ces lignes, est soumis au vote de la chambre des pairs, ait des résulats satisfaisans ; mais sans parler des difficultés pécuniaires qui s'y opposent, nous craignons qu'il ne dote pas le pays d'une institution utile et permanente.

D'UN ARTICLE

DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Un journaliste, qui laisse entrevoir un sens très-droit à travers une grande légéreté de pensées, un de ces hommes qui, satisfaits d'avoir constaté qu'ils connaîtraient la vérité s'ils le voulaient bien, ne se mettent point en peine de la connaître, a écrit dernièrement ces paroles remarquables :

« Jusqu'à présent je ne vois que des résultats généraux indiqués pour un avenir incertain, les masses sollicitées à entrer dans une certaine vie ; mais nul moyen d'exécution arrêté, rien qui s'empare de l'individu pour lui prescrire ses devoirs *de tous les instans ;* en un mot, je n'aperçois qu'une loi ténébreuse dépouillée de toute sanction, un simple système philosophique bon à prendre ou à laisser au gré de chacun. Si, dans votre opinion, le Christianisme est seul propre à régénérer la société, qu'avez-vous de mieux à faire que d'*employer tous vos efforts à ranimer cette croyance, aux trois quarts éteinte chez les masses?* Ou, si elle a besoin de modifications, indiquez clairement celles que vous voulez lui faire subir : alors nous pourrons nous entendre. Jusque là c'est un combat dans les nuages, une pure logomachie (1). »

Voilà qui est bien vu, bien pensé, bien dit. Premièrement, il faut une religion de tous les instans ; secondement, si l'on a dans la tête et dans le cœur une religion, il faut s'attaquer aux masses. Jamais écrivain moins sérieux ne nous a donné à méditer de plus sérieux sujets.

Il faut une religion de tous les instans, bonne pour toutes les circonstances, s'appliquant spontanément à toutes les situations, dominant la vie entière. Une religion qui n'est pas tout cela n'est pas une religion. Une telle religion ne sera pas sans doute une théosophie creuse, rêvant d'infini, d'unité des êtres, d'harmonie de l'univers, d'un premier principe, et à qui, pour rêver à tout cela, il faut une situation tranquille et douce, un agréable entour, et, s'il se peut, un bon fauteuil. Cette religion de conversation et de poésie a ses jours et ses heures ; elle ne se mêle pas à tout ; on ne la porte pas partout avec soi ; on la retrouve au logis, sous certaines conditions ; c'est un luxe de l'âme, un *extrà* dont on ne fait pas abus, un dilettantisme comme un autre, un spectacle, un concert.....

Ce ne sera pas davantage une religion plus précise dans ses doctrines, si d'ailleurs elle n'est certaine pour celui qui la professe. Et comment le serait-elle, si elle n'était révélée? Une religion d'hypothèses et de syllogismes ! Pur travail d'esprit dont on se fatigue, cercle qu'on ne ferme jamais, spéculation oiseuse, bonne pour les heures oiseuses, et non pour tous les instans. Une religion ne saurait être de tous les instans, à moins d'être certaine.

Ce ne sera pas non plus une religion qui ne revêt pas l'Etre suprême de *tous* les attributs qui appartiennent à sa notion ; car si vous lui refusez l'amour, je ne vois pas quel attrait vous éprouveriez à remplir de lui tous vos instans ; et si vous lui refusez la justice, il y a grandement à parier que vous ne l'aimerez point, n'étant pas possible d'aimer véritablement ce qu'on ne respecte pas. D'ailleurs, dans la supposition que la justice manque à cet Etre, le plus fort des liens entre vous et lui manque aussi, je veux dire le devoir ; vous n'avez pas affaire à lui, il n'a pas affaire à vous ; vos relations, ne reposant sur aucune nécessité, ne sauraient être fréquentes ; et, bien loin d'être de tous les instans, elles ne seront d'aucun.

Mais qui songe, direz-vous, à dépouiller l'Etre souverain d'aucun de ses attributs ? Cela est impossible. Oui, en théorie, en pure spéculation ; mais en pratique, c'est autre chose. En pratique ou en application, concilier en Dieu l'amour avec la justice, n'est pas seulement difficile, mais impossible. Saisissez ces notions dans leur pureté, dans leur intégrité ; essayez, puissans métaphysiciens, faites-nous un Dieu ! Deux infinis s'excluent ; une justice sans bornes dévore une bonté sans bornes ; un amour infini ne permet pas la supposition d'une justice inflexible ; l'un des attributs anéantit l'autre ; et, je le répète, où manque l'un des deux, Dieu lui-même manque ; il n'est plus, du moins, qu'une idée mutilée et confuse : comment l'appliquer à tous les instans? comment l'appliquer à un seul ?

Et si vous ne pouvez pas l'appliquer à tous les instans, cessez de parler de votre religion comme d'une chose nécessaire, comme d'un moyen de régénération ; elle ne saurait l'être pour un seul individu, combien moins pour la société ! Faites-en des thèmes, des sonnets, des *méditations*, des *harmonies*, des romans ; ne prétendez pas en faire autre chose.

Voulez-vous savoir jusqu'où va la pensée du *chroniqueur* de la *Revue des deux mondes*, lorsqu'il vous parle d'une religion de tous les instans? Il est aisé de vous satisfaire. N'avez-vous jamais vu la vie d'un homme réglée par une seule impulsion, soit qu'elle vînt du tempérament, du caractère ou d'un principe? N'avez-vous jamais vu comment une seule pensée pousse dans une même direction constante tous les détails de la conduite de l'ambitieux ou de l'homme vain? Chacun de ses actes renferme cette pensée, et l'exprime tout entière. Eh bien ! si vous avez vu cela, vous savez ce que c'est que la religion de tous les instans.

Ou bien, avez-vous vu un philosophe, un rêveur, un homme à système, poursuivre toute sa vie une même idée, y subordonner tout, la retrouver partout, en parler sans cesse, en déborder pour ainsi dire?... Eh bien ! vous pouvez vous faire une idée de ce que c'est que la religion de tous les instans.

Ou bien encore, avez-vous vu un homme d'action, un homme d'état, par exemple, abandonnant au vent toutes ses autres pensées, se concentrer dans un seul dessein, appliquer à sa réussite toutes ses facultés, y atteler tout ce qu'il a d'amis et de partisans, triompher avec ce dessein, succomber avec lui? Eh bien ! cet exemple vous dit ce que peut être la religion de tous les instans.

Ou n'en parlez pas, ou donnez-la-nous ; et par conséquent n'en parlez plus, car vous ne nous la donnerez jamais. Ou plutôt parlez-en, oui, parlez-en, afin de connaître combien ce besoin de religion est inhérent à la nature humaine, combien il est loin de s'éteindre, combien l'impossibilité sentie de le satisfaire est incapable pourtant de l'étouffer. Et si c'est sérieusement que vous en parlez, considérez les caractères, non du *néo-christianisme*, mais les caractères du vieux et éternel Christianisme, qui vit pendant que vous pensez, qui agit pendant que vous parlez, et qui est frais, vivace et vert comme au premier jour. Il peut être la religion de tous les instans ; car il n'est pas une métaphysique, mais un fait ; il n'est pas une hypothèse, mais une certitude, et ses partisans sont des *croyans ;* et enfin, loin de mutiler l'idée de Dieu, il l'a rétablie dans sa plénitude, en réconciliant d'une manière miraculeuse les deux élémens de justice et d'amour, qui se combattent et s'excluent réciproquement dans votre Dieu prétendu. Le Dieu des chrétiens est un Dieu vivant et per-

(1) *Revue des deux mondes*, du 15 mai 1833, page 477. — Chronique de la semaine.

sonnel, un Dieu réel pour eux, un Dieu également juste et bon, duquel il faut s'approcher parce qu'il est juste, duquel on aime à s'approcher parce qu'il est bon. Il a, ce Dieu, de quoi dominer et embrasser toute l'existence humaine; il est à votre Dieu ce qu'est une réalité à une peinture, et la vie à une théorie. On peut, si vous me permettez de parler ainsi, on peut faire quelque chose de ce Dieu; on peut tirer parti de lui : il est bon pour tous les instans. On le redoute et on l'aime; on l'adore, car il est très-haut; on le touche, car il est très-près; on le prie; on lui demande le pain quotidien, le conseil au moment du doute, le secours au moment de la détresse; on lui dit les grandes et les petites choses; il entend tout, il recueille tout; on lui recommande le monde et un petit enfant au berceau; on ne l'importune jamais, on le trouve toujours à la maison; c'est le Dieu suprême, c'est un ami familier; et chaque besoin ramène sa pensée, parce qu'en chaque besoin il est le recours le plus assuré. Traitez, si vous le voulez, de rêveries les croyances sur lesquelles tout cela s'appuie, tout cela n'en est pas moins une réalité; nous avons ce que vous cherchez, un Dieu de tous les instans; nous en vivons, et vous n'en vivez pas. N'est-ce pas une assez belle preuve de la vérité que la vie?

Le spirituel écrivain de la *Revue*, en parlant d'une religion de tous les instans, savait bien ce qu'il disait. Il a vu que les masses, sinon les sommités (où je comprends les journalistes, les auteurs de *Revues*, les faiseurs de *chroniques*, les philosophes, les banquiers, les politiques) que les masses, dis-je, ont besoin d'une religion de tous les instans. Et il serait étonné lui-même d'apprendre combien il a rencontré juste, si je lui disais qu'au moment et dans le pays où j'écris, l'Evangile, porté de village en village par des hommes simples, est accueilli avec empressement et espérance par les masses précisément à qui il veut qu'on porte directement la religion. Voilà donc son second vœu, ou, pour mieux parler, son second *postulat* accompli : on va aux masses; on ne se contente pas de rêver religion, infini, métaphysique, on va, d'un pied poudreux et le bâton à la main, vers le prolétaire, vers l'ilote; on le prend sur sa glèbe, ou plutôt on l'en arrache; on lui parle, comme à ce notable de la Judée, de la *justice*, de la *tempérance* et du *jugement à venir;* on lui distribue, et, ce qui vaut mieux, on l'engage à acheter, du salaire de ses sueurs, la Parole de l'Homme-Dieu; on va plus loin, on traverse les mers; on porte cette Parole à l'esclave et au sauvage; on ne se borne pas à bâtir des villes dans le désert; on ne crée pas un second Paraguay; on ne gouverne pas : on évangélise. On ne porte pas au pauvre immortel, à l'esclave héritier présomptif d'un royaume, des théories sociales; on ne l'adjure pas, comme font les disciples de Saint-Simon, au nom d'un MOI collectif et inintelligible; on va aux plus simples et aux plus sublimes élémens de la nature, à son besoin de bonheur, à son besoin de perfection; et, au rebours des moralistes ordinaires qui nous crient : « Soyez justes et vous serez heureux », on le rend heureux d'abord, irrévocablement heureux, afin qu'ensuite il soit juste. Voilà sans doute agir comme le doivent ceux qui pensent avoir à donner une *religion*, c'est-à-dire tout. A cet égard encore, le Christianisme lui seul, et de longue date, remplit les conditions posées avec tant de justesse par l'écrivain de la *Revue*.

Nous ne pouvons, en finissant, supprimer une observation. On est en train de faire des religions. Mais si ce désir est sérieux et sincère, comment se fait-il que le phénomène religieux le plus parfait et le plus réel de toute façon, je veux dire le Christianisme, attire si peu les regards? En bonne foi, est-il un seul des ingénieux personnages qui se mettent en peine de meubler d'une religion bien assortie le nouvel édifice social, en est-il un seul qui ait étudié l'Evangile et la vie chrétienne avec la moitié de l'attention qu'un naturaliste pourrait donner à la structure d'un ver? Le Christianisme, aux yeux de ces nouveaux-venus, ne vaudrait-il plus même la peine d'une réfutation? Il serait temps, ce nous semble, dans ce siècle de raisonnement, de mettre quelque chose à la place de ces déclamations insipides dont le prétendu déclin, le prétendu épuisement, la prétendue mort du Christianisme fournissent la matière à certains beaux esprits, qui savent bien, à un corollaire près, ce qu'est le système de Platon, celui de Kant, mais qui seraient très-embarrassés, tout savans qu'ils sont, de nous dire ce qu'est le *système* de l'Evangile (car l'Evangile renferme un système, très-beau et très-conséquent). Nous les attendons sur ce terrain, avec une confiance d'autant plus ferme qu'elle a son motif hors de nous. Qu'une fois *enfin*, ils nous expliquent *nettement* pourquoi ils rejettent le Christianisme; qu'ils en abordent les preuves, qu'ils les réfutent; qu'ils le mettent, s'ils le peuvent, hors de combat; mais qu'ils le traitent du moins comme un honorable adversaire. Psycologie, morale, histoire, il leur laisse le choix des armes; mais si on lui refuse le combat, il sera loisible à ses défenseurs de soupçonner sous ce dédain affecté quelque autre chose que du dédain.

CIVILISATION CHRÉTIENNE.

La civilisation des peuples qui ont été ou sont étrangers aux institutions du Christianisme, n'est rien que la barbarie disciplinée.

Les éloges qu'on donne à la civilisation, plausibles en théorie, ne sont vrais dans la pratique qu'en les entendant de la civilisation réglée par les principes de l'Evangile.

C'est d'elle seule qu'il est vrai de dire qu'elle est, non seulement la grande épuratrice de l'humanité, mais sa créatrice, puisqu'en développant tous les moyens de l'homme et en les coordonnant, pour qu'ils concourent au perfectionnement moral de sa nature, elle devient son second créateur; elle met en lumière et en harmonie, elle fait servir au rétablissement de l'image divine dans l'âme ce que Dieu y avait mis de facultés.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 40. 5 JUIN 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LIBERTÉ DU MARIAGE DES PRÊTRES, *Mémoire produit à la Cour de cassation pour M. Dumonteil fils*, par M. NACHET, *avocat*. Paris, 1833. A la librairie universelle, rue Castiglione, n° 8.

DU MARIAGE DES PRÊTRES CATHOLIQUES, etc., par M. KÉRATRY, *député, conseiller-d'état*. Paris, 1833. Chez Terré, libraire, rue du Paon, n° 1.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

La brochure de M. Kératry pose des conclusions précisément contraires à celles que M. Nachet soutient et défend dans son mémoire. L'honorable député a cru devoir mettre sa haute intelligence et sa logique consciencieuse au service du célibat perpétuel des prêtres. Nous sommes vivement affligés, pour notre part, que M. Kératry, dont nous honorons autant que personne le talent et le caractère, ait essayé de défendre une si mauvaise cause; il faut, en vérité, qu'elle soit terriblement mauvaise, puisqu'elle ne devient pas meilleure sous sa plume. Si quelqu'un doute encore de la légalité du mariage des ex-prêtres, nous lui dirons : Lisez l'opuscule de M. Kératry; les pauvres et faibles argumens auxquels est réduit un écrivain si distingué ne doivent plus laisser aucune incertitude sur la question; lorsqu'un apologiste tel que M. Kératry ne fait pas mieux, sa cause est irrévocablement perdue.

L'auteur invoque, d'abord, l'article de la charte : « Chacun obtient pour son culte la même protection; » et il ajoute: « Ce serait trop peu, si, par un texte aussi précis, l'autorité » s'obligeait seulement à protéger l'exercice d'un culte dans » ses dogmes, dans ses rites et dans ses cérémonies; elle doit » encore respecter dans ses ministres les engagemens qu'ils » contractent envers lui, en tant qu'ils soient nécessaires à » la durée de l'autel et du sacerdoce; enfin la loi du pays ne » peut se permettre à l'égard d'un culte rien de ce qui le » rendrait impossible. » Voilà, il faut en convenir, une étrange interprétation de l'article 5 de la charte! L'autorité civile obligée à autre chose qu'à protéger l'exercice d'un culte dans ses dogmes, dans ses rites et dans ses cérémonies! L'autorité civile appelée à s'enquérir des engagemens que le ministre d'un culte contracte envers son Eglise, pour y conformer, en tant qu'il sera nécessaire, les lois du pays! S'il plaisait demain, par exemple, à l'Eglise catholique d'imposer aux prêtres un vœu perpétuel de *pauvreté*, l'autorité civile devrait, par l'article 5 de la charte, empêcher ces prêtres de rien acquérir, ni champ, ni maison, ni rente sur l'Etat, ni quoi que ce soit! Il est vrai que l'auteur ajoute : « En tant » que ces engagemens sont nécessaires à la durée de l'autel » et du sacerdoce. » Ainsi donc, l'autorité civile sera juge de ce qui est nécessaire à la durée de l'autel et du sacerdoce, et de ce qui ne l'est pas; l'ordre légal emploiera la contrainte pour faire respecter tel engagement ecclésiastique, et ne l'emploiera pas à l'égard de tel autre engagement, selon que l'autorité civile aura décidé que ces engagemens sont essentiels ou non à la perpétuité de l'Eglise!

M. Kératry prétend que ces règles sont déjà observées, attendu que la loi dispense les juifs de jurer par l'Evangile, et qu'elle n'exigerait pas d'un quaker la prestation du serment. L'honorable député, en appliquant ces réflexions au célibat des prêtres, confond deux choses qui nous paraissent tout-à-fait distinctes : ce que la loi *accorde*, et ce que la loi *interdit*. La loi accorde aux juifs de ne pas jurer par l'Evangile, et aux quakers de ne jurer en aucune manière; mais

s'il plaisait à un juif de jurer par l'Evangile et à un quaker de prêter serment, comme font tous les autres citoyens, est-ce que la loi le leur interdirait? De même, la loi laisse au prêtre la faculté de ne pas se marier; mais s'il veut se marier, de quel droit le lui interdirait-elle? L'analogie est exacte : un juif, en jurant par l'Evangile, un quaker, en prêtant serment, violeraient leurs engagemens religieux, et la loi ne les en empêcherait point; un prêtre, en se mariant, viole aussi ses engagemens religieux, et la loi ne doit pas l'en empêcher.

Mais la loi accorde au culte catholique des faveurs exceptionnelles, telles que l'exemption de la conscription et du service de la garde nationale? Qu'est-ce que cela prouve contre le mariage des ex-prêtres? Les instituteurs ne jouissent-ils pas aussi d'exemptions de même nature? Et qui songe à enlever aux instituteurs le moindre droit civil? D'ailleurs, établissez qu'un prêtre qui se marie retombera sous la loi commune; vous agirez conformément aux principes de la charte, et vous serez équitable envers tous. C'est ce qu'on a déjà fait pour les instituteurs qui renoncent, avant un certain nombre d'années, à la carrière qu'ils ont promis de suivre.

Mais la loi écarte le prêtre de toutes les autres fonctions civiles; elle voit en lui un être à part, un fonctionnaire d'un ordre de choses tout spécial, exclu du droit commun, auquel il a cessé d'appartenir? Oui, aussi long-temps que le prêtre exerce des fonctions sacerdotales, aussi long-temps qu'il est salarié par l'Etat, comme ministre du culte; cette exclusion n'a plus lieu, dès que le prêtre renonce à ses fonctions et à son salaire. Ainsi, l'argument qu'emploie M. Kératry est contraire à sa thèse et favorable à la nôtre. Tant qu'un prêtre reste prêtre et que l'Etat le paie, qu'il ne se marie pas, à la bonne heure; nous laisserons de côté cette question, qui fonde une illégalité sur d'autres illégalités. Mais dès que le prêtre abandonne les fonctions de la prêtrise et le salaire du trésor, sur quel principe l'empêcherait-on de rentrer dans le droit commun?

M. Kératry s'attache ensuite à montrer que le célibat perpétuel des prêtres est nécessaire à la durée du catholicisme. La confession tomberait, à son avis, si la loi civile permettait aux prêtres de se marier; on n'osera plus confier les secrets de sa conscience et ceux de sa famille à un homme qui pourra demain prendre une compagne. Sans la confession, point de communion, puisque les fidèles ne sauraient y participer qu'après une expiation intérieure ou extérieure, dont la mesure est déterminée par l'aveu de leurs fautes. Voilà donc trois sacremens sur sept, l'ordre, la confession, l'eucharistie, qui s'écroulent frappés du même coup. « Il y aurait une » *immoralité profonde* de la part de l'Eglise catholique à ne » pas déclarer la confession abolie » du jour où les prêtres pourraient sortir du sanctuaire et se marier.

Il y aurait ici vingt argumens à opposer à ceux de M. Kératry; bornons-nous à en indiquer rapidement quelques-uns. 1° L'auteur suppose que la loi civile doit s'inquiéter de la durée d'un culte; nous avons déjà répondu à cette inconcevable interprétation de l'article 5 de la charte. 2° L'auteur prétend que trois sacremens de l'Eglise romaine périraient par le mariage des prêtres; nous sommes fâchés de voir que M. Kératry contredise en cela l'histoire de l'Eglise romaine jusqu'à Grégoire VII, et qu'il se montre plus catholique que les Papes. Il est positif que les prêtres se sont mariés jusqu'au onzième siècle, et *qu'ils ont même continué à remplir leurs fonctions sacerdotales;* n'existait-il donc ni confession ni eucharistie avant le concile de Latran qui prescrivit, le premier, le célibat perpétuel des prêtres? De plus, l'Eglise romaine a permis aux prêtres grecs de se marier, et de remplir leurs fonctions *après leur mariage : Cœlibatus græcis subdiaconis, diaconis et præsbiteris enixe suadetur, quamvis eorum matrimonium cum unicâ et virgine* NON REPROBETUR (*Bened.* XIV, tom. 1. Constit. 129. § 35). A qui donc persuadera-t-on que l'Eglise de Rome ait sacrifié trois de ses sacremens? Et s'il est *profondément immoral*, comme s'exprime l'auteur, de ne pas abolir la confession dès que les prêtres ont le droit de se marier, le Vatican a donc été profondément immoral! Bossuet était donc profondément immoral lorsque, dans sa correspondance avec Leibnitz, il écrivait que Rome accorderait aux pasteurs protestans, s'ils voulaient se réunir à elle, la permission de se marier! Et certes Bossuet n'entendait pas fouler aux pieds trois sacremens du catholicisme! Il n'entendait pas tuer le catholicisme! M. Kératry a été plus loin qu'il ne le voulait. 3° Si les raisonnemens de l'auteur étaient justes, il faudrait aussi, et *à fortiori*, défendre aux prêtres de se convertir au protestantisme; car un prêtre qui devient protestant acquiert le droit de se marier, et s'il n'y a plus de confession possible, dès que le célibat perpétuel n'est plus sanctionné par la loi civile, on doit en conclure que la confession n'est déjà plus possible à l'heure qu'il est, puisqu'un ecclésiastique romain peut entrer, quand il lui plaît, dans le sein de l'Eglise réformée. Pour être conséquent avec son principe que l'autorité civile est obligée de faire respecter les engagemens des prêtres envers l'Eglise, M. Kératry devrait demander que tout prêtre qui se convertira au protestantisme soit condamné à la prison perpétuelle! Car si la loi civile a le droit d'empêcher la violation d'un engagement ecclésiastique, ce droit devient encore plus évident, lorsque la violation est plus grande et qu'elle compromet davantage la durée du catholicisme. Ou bien, il devrait faire défendre, sous peine d'amende, aux pasteurs protestans d'admettre un prêtre dans l'Eglise réformée, comme on défend à l'officier civil de le marier. M. Kératry a posé un principe faux, et il est tombé dans d'inextricables contradictions.

« Si l'engagement du prêtre perdait son caractère de » perpétuité, demande l'auteur, nous voudrions savoir devant quelle sorte de néophytes s'ouvriraient les portes du » sanctuaire? Ne serait-ce pas devant les hommes auxquels » il plairait d'essayer, pour un temps, un nouveau genre de » vie? devant ceux qui se sentent incapables de tout autre » travail, ou qui attendent que le destin leur ramène des » jours meilleurs, vers lesquels ils s'élanceraient bientôt au » mépris de leurs promesses? Ainsi l'état du sacerdoce de» viendrait le pis-aller des familles... » M. Kératry ne nous semble pas rendre une exacte justice aux directeurs des séminaires catholiques; il suppose que ces honorables ecclésiastiques acceptent le premier venu sans examen, sans épreuve préliminaire. Les études cléricales ne durent-elles pas un certain nombre d'années? Et qui empêche les supérieurs des établissemens religieux de soumettre les néophytes à un noviciat rigide? Comment l'Eglise serait-elle, dès lors, le rendez-vous de gens sans principes, sans foi et sans fixité? N'y a-t-il pas d'autres communions religieuses dont les élèves ne contractent aucun engagement qui soit sanctionné par la loi civile; voit-on cependant que ces élèves violent souvent les promesses qu'ils ont faites et secouent la règle à laquelle ils se sont soumis? L'honorable député pense-t-il qu'il se trouvera beaucoup de jeunes gens qui raisonnent de cette manière : « Je vais promettre devant Dieu de n'épouser » que l'Eglise, mais je me réserve d'être parjure aussitôt » que l'occasion s'en présentera; si l'occasion du parjure ne » m'était pas offerte, je ne promettrais rien. » Oublie-t-il enfin que l'opinion catholique attachera pendant long-temps encore une sorte de blâme et de flétrissure sur les prêtres qui entreront dans les liens du mariage? L'auteur s'imagine donc que des jeunes gens irrésolus, flottans, iront de gaîté de cœur s'exposer à commettre un parjure, à subir le blâme public, à encourir l'excommunication de leur Eglise,

pour avoir le plaisir, assez peu recherché, de remplir provisoirement des fonctions sacerdotales! C'est bien mal connaître le cœur humain; c'est se créer des montagnes qui n'existeront jamais dans la réalité.

Admettons un instant que le mariage des ex-prêtres ne fût soumis à aucune prohibition civile; quel en serait le résultat? De loin en loin un prêtre abandonnerait le sanctuaire pour devenir père de famille. L'Eglise n'y perdrait qu'un mauvais serviteur, qui lui eût fait plus de mal peut-être par ses scandales que par son mariage; l'Etat aurait la chance de compter un bon citoyen de plus. Ces cas, nous le répétons, seraient très-rares; et il suffit d'y réfléchir quelque peu pour en être convaincu. Quant aux sacremens de l'Eglise romaine, la confession et l'eucharistie, ils subsisteraient comme auparavant. Mais si ces cas ne doivent être que très-rares, dira-t-on, pourquoi attachez-vous tant d'importance à la possibilité légale du mariage des ex-prêtres? Pourquoi? Parce qu'il s'agit de maintenir un principe essentiel à la prospérité des sociétés chrétiennes, la distinction entre les deux puissances. Ce principe est l'un des fondemens de notre ordre social, et toute mesure qui lui porterait la moindre atteinte doit exciter la plus sérieuse attention.

Du reste, la brochure de M. Kératry se recommande par quelques pages empreintes d'un profond sentiment religieux. Nous y voyons avec joie que l'honorable publiciste ne craint pas de rendre hommage au Christianisme en présence de l'incrédulité contemporaine. C'est un genre de courage auquel le noble caractère de M. Kératry nous avait depuis long-temps habitués.

LITTÉRATURE.

L'Education progressive ou *Étude du cours de la vie;* par Mme Necker de Saussure. Tome II. Paris, 1832. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Notre article précédent a mis sous les yeux du lecteur quelques-unes des idées générales de Mme Necker sur l'éducation intellectuelle. Il nous resterait maintenant à reprendre, sous la direction de l'auteur, cette histoire de l'enfance, interrompue quelques momens par une exposition nécessaire de principes; mais la richesse des matériaux, leur valeur, une espèce d'impossibilité morale que nous éprouvons à indiquer, en courant, tant d'idées précieuses, nous font prendre le parti de tout omettre, ne pouvant tout citer. Nous renonçons à faire usage des notes nombreuses que nous avions rassemblées, et nous aimons mieux, embrassant d'un coup d'œil l'ouvrage entier de Mme Necker, relever un des caractères les plus saillans de cette belle production.

Ce caractère ne nous a pas frappé nous seul. Il a été signalé par un autre critique, dont nous citerons les paroles, ne pouvant nous flatter d'avoir si bien vu, ni de si bien dire.

« De grands penseurs ont signalé le mouvement des es- » prits vers cette philosophie éclectique qui, sans partir » d'aucun système, cherche dans tous les systèmes la portion » de vérité que la nature y a déposée, et rassemble ainsi en » un seul faisceau les rayons que l'esprit humain a si sou- » vent obscurcis en les isolant. Cette tendance est remar- » quable dans le livre de Mme Necker... Qui, mieux qu'elle, » fait resplendir dans chaque page la spiritualité et la mo- » ralité de l'âme? Qui constate plus nettement la présence » de l'Hôte céleste dès les langes du premier âge? Et qui, » cependant, recommande plus franchement la fusion de la » matière avec l'intelligence, et l'influence qui en est la » suite? Qui fait une plus large part aux objets sensibles » dans l'éducation? Occuper les enfans de faits palpables, » d'observations visibles; développer en eux les facultés du » jugement, du raisonnement, par des actes matériels qui » nécessitent leur emploi, voilà les conseils qu'elle donne. » Plus tard, dans l'analyse du langage, il faut voir comment » elle insiste sur la nécessité des mots, pour éclaircir et dé- » terminer les idées, pour fixer des perceptions qui seraient » toujours restées confuses sans ce puissant instrument. » Dans l'examen des diverses méthodes, l'observation des » faits l'a conduite à les toutes admettre suivant les cas. Elle » ne repousse pas même la routine dans certaines circon- » stances. Dans l'ordre moral, elle fait régner de concert la » doctrine de la liberté humaine, le plus haut développe- » ment de la volonté, l'emploi le plus énergique de nos fa- » cultés naturelles, avec le recours le plus humble et le plus » constant à la puissance, à la force, à la sagesse divines. » Elle présente, dans sa mystérieuse profondeur, cette énig- » me de l'homme, dépendant et libre à la fois, moral et » responsable d'une part, de l'autre soumis à une céleste » influence, sans laquelle tous ses efforts n'ont que l'appa- » rence du progrès. »

Ces observations ont suscité en nous une question. Cet éclectisme, où Mme Necker l'a-t-elle puisé? Est-ce dans le tour de son esprit, naturellement tempéré, sage, ennemi des extrêmes? Est-ce dans l'expérience, qui, dévoilant successivement la fausseté de tous les systèmes, finit par conseiller de n'asservir son esprit à aucun? Ou bien, cet éclectisme serait-il lui-même un système philosophique? Il peut y avoir du vrai dans chacune de ces suppositions; mais j'en sais une plus naturelle, puisqu'elle se fonde sur un fait bien notoire, sur un fait dont l'ouvrage de Mme Necker est l'expression continuelle et vivante. Abstraction faite de toutes les suppositions indiquées, il fallait que Mme Necker fût éclectique, puisqu'elle est chrétienne. Le Christianisme, dans toutes les sphères de la pensée et de la vie, est l'éclectisme par excellence.

L'éclectisme, instinct de la philosophie et bientôt de la politique moderne, est un instinct vrai. Il n'y a pas un des systèmes absolus, même des plus contradictoires entre eux, qui ne défende avec avantage quelqu'une de ses parties. Aucun d'eux ne s'est entièrement éteint dans l'esprit de l'humanité. Elle les réclame tous; et l'on pourrait dire que de leur combinaison, en apparence indigeste et parfois inconcevable, se compose la philosophie de l'humanité. Certains esprits, trouvant monstrueux cet amalgame, embrassent avec force un de ces systèmes, à l'exclusion de tous les autres. D'autres, dont Socrate est le type, tenant toutes ces discussions, non seulement pour interminables, mais pour oiseuses, résolvent toute la philosophie en l'art de bien vivre. D'autres enfin, et ceux-ci arrivent aux époques de lassitude, posent en principe qu'aucune philosophie individuelle, aucune sagesse d'école ne peut se donner exclusivement pour la vraie; que l'humanité, prise dans son ensemble et dans ses caractères les plus généraux, possède ce qui se peut posséder de la vérité; que ce n'est ni Platon qui a raison, ni Aristote, mais l'homme; et que l'unique philosophie consiste à recueillir les pensées dont le retour au sein de l'espèce humaine est perpétuel et fatal, puis à les souder l'une à l'autre autant que faire se peut: ce qui ramène le ministère du philosophe à la recherche des points de contact qu'ont ensemble les différens systèmes qui ont tour à tour préoccupé les penseurs.

Encore une fois, je crois cet instinct vrai; mais tout son prix se borne à constater un besoin qu'il n'est pas en son pouvoir de satisfaire. Il a contre le succès de son entreprise une effrayante présomption, je veux dire l'inutilité des efforts tentés, à différentes époques, dans le même sens; il a

contre lui davantage encore. Si tous ces différens systèmes, qui, dans sa pensée, devaient tous ensemble former un tout, sont pourtant maintenant désunis, séparés, et même contradictoires entre eux, il est impossible de ne pas conclure que quelque idée qui les unissait se trouve actuellement absente. Sans cela, je le demande, comment s'expliquer leur dislocation? Et sans cette idée, comment songer à la reconstruction du tout? Avec quel ciment lier toutes ces parties discordantes? Suffira-t-il d'affirmer que tous ces systèmes étaient destinés à composer une unité? L'unité sera-t-elle par là même reconstituée? On relevait dernièrement, dans ce journal, l'impuissance des physiologistes à saisir dans les composés organiques le siége ou l'élément de la vie. Les décompositions les plus subtiles ramènent toujours, disait-on, à trois ou quatre substances connues, mais dont la combinaison, dans quelque proportion qu'elle ait lieu, ne donne jamais le phénomène de la vie. Un *je ne sais quoi* manque toujours; et à quelque profondeur que pénètre l'analyse, elle a toujours l'infini entre elle et la découverte qu'elle sollicite. Les philosophes en sont au même point: oui, *la vérité* doit bien se composer de toutes ces vérités disséminées, rapprochons-les pour avoir un tout..... mais ce tout ne se constitue jamais, pas plus que l'être vivant ne jaillit des combinaisons multipliées du chimiste. L'éclectisme donc, intéressant comme instinct, est vain comme système, aussi long-temps qu'il ne produit pas à nos regards l'idée centrale autour de laquelle doivent se grouper et vivre d'une vie commune tous les élémens épars de la philosophie de l'humanité.

En tant que l'éclectisme confesse chercher cette idée absente, l'éclectisme est vrai; c'est dans ce sens qu'adhère à ce système le judicieux critique dont nous avons cité les paroles, et c'est dans ce sens que nous y adhérons nous-même. Mais aller à la recherche de cette idée, c'est vouloir mourir à la peine. Nous le savons positivement, nous qui croyons que Dieu a révélé cette idée au monde; car s'il a dû la révéler, c'est que l'homme était hors d'état de se la révéler à soi-même. Mais indépendamment de notre croyance religieuse, qui nous fait parler ainsi, nous disons, et qui n'y consentira pas avec nous? que la religion vraie doit renfermer cette idée, et que c'est à ce caractère, tout particulièrement, qu'on peut discerner la vraie religion.

Ce serait le sujet d'un beau travail que cette question: Prouver que dans le Christianisme il y a place pour tous les systèmes; qu'il est leur unique et suprême conciliateur; que lui seul est capable de donner de l'unité à la pensée de l'humanité, de l'unité à la vie de l'humanité; que lui seul est, pour tout homme, le gage et la source d'une existence harmonieuse et parfaitement conséquente; que lui seul donne un centre à l'âme.

Mais sur le mot même de Christianisme, il faudrait bien s'entendre. Ses doctrines fondamentales sont bien nettement tracées dans l'Evangile; cependant, dire que le Christianisme que nous avons en vue est celui de l'Evangile, ce n'est pas encore parler assez nettement; l'exégèse mondaine a fait de l'Evangile un *gant pour toutes mains*. Dire que c'est le Christianisme orthodoxe, c'est bien exprimer notre pensée, mais ce n'est pas nous faire bien comprendre de tout le monde. Dire que c'est le Christianisme reçu par un cœur simple et avec une humilité d'enfant, ce serait demeurer dans le vague, attendu que beaucoup de gens s'attribueraient gratuitement ces rares dispositions. Nous dirons donc que ce n'est le Christianisme ni d'une école, ni d'un temps, mais le Christianisme des siècles, c'est-à-dire avec les caractères et l'ensemble d'idées dont il apparaît revêtu à toutes les époques où il a manifesté de la vie et de la force. Tout le monde nous comprendra maintenant: c'est la doctrine de la croix avec ses développemens.

Le livre de Mme Necker sera toujours la plus belle application, sur un point spécial, de l'idée que nous avons exprimée. Elle a fait voir, par le fait, que le Christianisme est, en éducation, essentiellement éclectique. La même preuve, nous n'en doutons pas, serait fournie plus ou moins par tous les écrivains qui ont traité de l'éducation dans un esprit chrétien; j'en excepte pourtant ceux qui, portant le système dans la religion, ont enfermé le Christianisme dans le cercle étroit de quelques idées favorites. Examinez, au contraire, les autres écrivains sur l'éducation, même les éclectiques de profession, et vous verrez combien ils sont éloignés de l'éclectisme de Mme Necker. Presque tous ont un système exclusif ou une tendance qui rompt l'équilibre de leur œuvre.

Puisque j'ai parlé de certaines mutilations du Christianisme, je ne puis me dispenser de remarquer que Mme Necker semble l'avoir conçu dans sa forme la plus générale et la plus pure; et c'est sous cette forme, on le sait bien, que la religion chrétienne est sûre d'un avantage que, plus vague ou plus circonscrite, elle ne saurait jamais obtenir, je veux dire l'avantage d'une application libre et facile à toutes les nécessités de la vie intellectuelle et morale. Mme Necker n'admet ni plus ni moins sous le nom de Christianisme, et ne juge applicable à l'éducation que le Christianisme qui proclame la déchéance de l'homme, la miséricorde pure de Dieu et le renouvellement de l'âme par l'Esprit céleste. Elle sait trop bien, du reste, combien peu de chances il y a pour que ce Christianisme préside, sans interruption, à toutes les périodes de l'éducation d'un jeune homme. Dans les établissemens publics, la différence des cultes ou des opinions ne permet pas, en religion, un enseignement commun. Pour ce cas-là, Mme Necker se réduit à demander qu'au moins « la religion universelle, ces vérités primitives qui sont au » fond de tous les cultes, au fond même de tous les cœurs » empreints du sceau de l'humanité, soient répandues, in» fuses, si l'on peut le dire, dans la totalité de l'instruction; » que mille allusions, mille appels à l'idée d'un Dieu infini» ment saint, d'une Providence, de l'immortalité de l'âme, » d'une rétribution future, y soient entendus... » La charité porte à espérer beaucoup; mais peut-être est-ce un peu trop espérer. Nous osons à peine croire que, dans l'absence d'un enseignement plus positif, les vérités de la religion naturelle seront du moins présentées aux élèves. Le chrétien ne sait point les séparer de la forme sacrée que leur a donnée la Révélation, et le moraliste non chrétien ne songe guère à les présenter. Ce besoin de parler de Dieu à l'enfance, d'inculquer au premier âge les saintes et grandes idées que l'auteur vient d'indiquer, n'appartient guère, il faut l'avouer, aux sectateurs de la religion naturelle. Il n'appartient qu'au Christianisme de vivifier ces grandes idées et de les transformer en sentimens. Comme idées même, comme simples représentations de l'esprit, ces idées sont extrêmement imparfaites, hors du Christianisme. « Hors de l'enceinte du » Christianisme, dit Mme Necker, il a toujours manqué quel» que chose à l'idée de Dieu. La philosophie la laisse ina» nimée, inactive, négative même; elle dit ce que le Créa» teur et le Conservateur de l'univers doit être, elle ne dit » pas ce qu'il est. Avec elle, la cause première reste enga» gée dans les chaînes de la nécessité. Le mahométisme, » plus grossier, la retient également captive dans le fata» lisme; l'Evangile seul nous a montré Dieu revêtu de libre » puissance, de beauté, de perfection. A mesure que la con» naissance de Christ s'efface en nous, celle de Dieu même » devient confuse; ses attributs les plus augustes et les plus » saints tombent dans l'oubli. Il n'a plus à nos yeux ni son » immense amour, ni sa justice sévère; il s'enfonce dans un » lointain obscur. Quand une fois les deux grands traits de » la nature divine, amour et sévérité, sont éclipsés, Dieu

» cesse d'être en rapport avec notre âme ; *la religion n'est » plus pour nous un intérêt.* »

Nous nous séparons ici de ce beau livre avec un vrai sentiment de regret. Nous aurions encore plus de regret d'en avoir donné une idée si imparfaite, et de lui avoir fait tort peut-être par nos analyses, si nous n'avions lieu de croire qu'à présent il est généralement connu, et, par conséquent, généralement apprécié. Nous ne craignons nullement de compromettre notre jugement en disant que cet ouvrage sera un jour, s'il n'est aujourd'hui déjà, placé, d'un consentement universel, au premier rang des monumens littéraires du dix-neuvième siècle ; qu'il sera pour les philosophes un objet d'étude et le point de départ d'observations nouvelles, et pour le Christianisme une apologie indirecte, mais une des plus puissantes. Dieu veuille donner à l'auteur et les années et les forces nécessaires pour accomplir son beau dessein ! Dieu veuille ouvrir beaucoup de cœurs à cette sagesse si haute et si pure ! Dieu veuille que cet ouvrage commence par faire l'éducation des parens, pour faire ensuite celle des enfans ! C'est de cette manière, nous le croyons, que ce livre doit agir et qu'il agira.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

D'UN NOUVEAU FATALISME.

A toutes les époques on voit certaines opinions naître, se produire, se propager, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, et se trouver en possession des esprits avant qu'on ait songé à les examiner et à les juger. Il en est une fort répandue que nous croyons devoir signaler ici. La nouvelle école philosophique et historique parle sans cesse de la fatalité des idées, et par suite de celle des choses humaines, car pour elle ces deux termes sont au fond à peu près identiques. Il est peut-être difficile de comprendre comment elle unit à cette sorte de nécessité sociale la liberté morale et politique, qui est un autre de ses dogmes fondamentaux. C'est un point sur lequel elle ne s'est pas encore expliquée. Elle fait un assez fréquent usage du mot *Providence ;* et le chrétien inattentif s'en réjouit ; mais ce n'est pas la libre Providence de l'Evangile, cette Providence si bonne, si douce, si miséricordieuse, en même temps que si sainte et si vigilante, sur laquelle l'âme se repose avec tant de confiance et de charme ; ce n'est pas l'amour du Père céleste qui nous a donné son Fils, qui nous instruit par sa Parole, qui nous dirige par son Esprit ; c'est le destin aveugle, sourd et muet de l'antiquité. Nous ne relèverons ici qu'une seule des explications de cette aride et désolante doctrine. Le lien qui unit l'homme à l'homme s'étend graduellement ; les distinctions de castes, de peuples, de races, s'affaiblissent et tombent peu à peu ; le genre humain tend évidemment à se constituer en une seule et grande famille. Les partisans de la doctrine dont nous nous occupons disent que le progrès des principes de bienveillance est l'effet naturel et *nécessaire* du progrès social, et ils ont raison en ce sens que ce qui est sort de ce qui était. Mais le progrès social lui-même n'a-t-il donc pas de cause ? Il nous semble qu'on abuse étrangement de quelques expressions employées par des écrivains distingués, quand ils ont voulu battre en ruine l'erreur si ancienne et si répandue qui rapporte à de purs incidens, à des circonstances fortuites, à l'apparition de certains hommes, les grandes révolutions par lesquelles ont été changés le cours des événemens et le sort des peuples, et qui en place la cause première dans ce qui n'en a été que l'occasion. Se jetant dans une erreur contraire, on parait croire avoir tout expliqué, quand on a prouvé ou affirmé que ces révolutions étaient des nécessités sociales, et l'on tient pour vaine, ou du moins pour superflue, toute recherche ultérieure des idées, des intérêts, des besoins, dont les nécessités qu'on signale ne sont que la conséquence ou l'expression. Personnifiant la société, on en fait un être métaphysique, une puissance occulte, et comme le dieu de ce monde, qui tient sous sa main les hommes et les choses, et en dispose à son gré. Le mot de société occupe la même place dans cette école nouvelle que celui de nature dans la philosophie du dix-huitième siècle : c'est le même abus de langage qui donne naissance aux mêmes erreurs. Une fois arrivé dans ses investigations jusqu'au seuil du sombre et redoutable sanctuaire, on se prosterne, et tout est dit.

On décrit bien le rôle qu'une idée jetée dans le monde doit nécessairement y jouer. On montre admirablement que le fruit doit tôt ou tard sortir du germe et la conséquence du principe. Mais le principe, ce germe lui-même, d'où vient-il ? Autrefois on s'arrêtait à l'homme qui avait mis en lumière l'idée, la vérité nouvelle, qui lui avait donné force et empire ; l'apparition ou le triomphe de l'idée datait de lui, on se croyait arrivé à sa source. Il est reconnu aujourd'hui que les grands hommes dont les noms jalonnent la route du temps et de l'humanité, loin d'être les auteurs des vérités qu'ils ont fait prévaloir, n'en ont été que les hérauts, ou même les produits; que ce sont elles qui les ont en quelque sorte engendrés, et qu'à leur défaut elles se seraient créé d'autres représentans. Ainsi, tout est fatal, dit-on. Cependant notre question demeure : ces idées, ces vérités qui se sont fait jour à certaines époques, d'où sont-elles venues ? Ont-elles été semées dans le monde dès la création, se sont-elles transmises d'une génération à l'autre, s'ignorant elles-mêmes, et attendant les circonstances favorables qui devaient, au temps marqué, les féconder et les développer ; comme la plante qui renferme dans son germe tout ce qu'elle doit devenir, mais qui ne le devient qu' à la saison convenable, avec le secours des variations et des influences atmosphériques ? Il faudrait donc supposer une sorte d'harmonie préétablie entre le monde intérieur et le monde extérieur. Au reste, ces questions-là n'embarrassent ni n'occupent le nouveau fatalisme. Quand il a prouvé, par exemple, que le feu, mis en contact avec des matières inflammables, doit les embraser, il a découvert la cause générale et nécessaire des incendies ; qu'a-t-il besoin d'en savoir davantage ? Il laisse au simple bon sens et au menu peuple à rechercher s'il y aurait de plus une cause particulière et libre.

En vérité, la raison humaine nous offre un spectacle bien étonnant. Tandis qu'elle avance à pas fermes et rapides dans la route qu'ouvrent devant elle les sciences naturelles, elle semble condamnée à s'ignorer éternellement elle-même, et à ne répandre que ténèbres et incertitudes sur les grands problèmes qu'elle s'est posés dès le commencement, tels que ceux de la condition de l'homme et de sa destinée. Que fait-elle qu'amonceler système sur système, ou, pour mieux dire, ruines sur ruines, dans cette voie où l'attire constamment une puissance irrésistible ?

Cette théorie, cette vue de l'humanité qui bles- volte tous les instincts du cœur, est-elle du moir avec les faits? L'histoire nous fait-elle assister à sance spontanée des idées lorsque leur heure Nous montre-t-elle le développement social s'opéran quelque sorte de lui-même selon les lois d'une progression constante et universelle? Les grands mouvemens qui ont agité les peuples et les ont poussés en avant n'ont-ils pas été presque toujours provoqués par une cause venue originairement de dehors? Depuis dix-huit siècles, le perfectionnement réel n'a-t-il pas lieu seulement dans une partie, comparativement très faible, de la race humaine, tandis que tout le reste est stationnaire? et cette partie privilégiée n'est-elle pas celle où le Christianisme a allumé et entretient plus ou moins le flambeau de la vérité et de la charité ?

La nouvelle direction imprimée à cette portion de la société humaine, la nouvelle vie qui l'anime, a donc sa source dans le nouvel esprit qui s'est emparé d'elle, et qui lui-même n'est point sans origine et sans cause. Nous savons d'où il est venu. Sous l'influence d'un principe divin dont l'action peut bien être contrariée, mais ne saurait cesser entièrement, la charité, en se soumettant les individus par la foi, accroîtra tous les jours son bienfaisant empire; elle l'étendra progressivement, jusqu'à ce qu'elle embrasse le genre humain. Les oracles de Dieu l'annoncent, l'Église l'attend avec confiance depuis des siècles; le monde commence à le croire, car déjà la science le prophétise. Mais qu'on est heureux d'échapper au fatalisme de la philosophie pour se placer sous la Providence de l'Evangile! Ceux qui sont en Christ ont retrouvé leur Père céleste; la foi et la prière les tiennent dans une constante communion avec lui; ils disent avec un apôtre: *Nous savons que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu. La paix de Dieu garde leur esprit et leur cœur en Jésus-Christ.*

COLONIES ANGLAISES.

Three months in Jamaica, in 1832. *Trois mois à la Jamaïque, en* 1832, *comprenant un séjour de sept semaines sur une plantation de cannes à sucre;* par Henri Whiteley.

Cette brochure, publiée très-récemment à Londres, est un narré tout simple des impressions d'un jeune homme, parti de Londres pour les colonies, avec la persuasion que tout ce qu'on rapportait des cruautés exercées sur les esclaves nègres était fort exagéré, et qu'il y avait autant de *véritable* esclavage en Angleterre, dans quelques branches des classes ouvrières, que dans aucune des colonies. M. Whiteley fut bientôt détrompé, et ce qu'il vit de ses propres yeux, pendant l'espace de quelques semaines, le convainquit que les cruautés ou plutôt les atrocités exercées sur les malheureux nègres n'étaient malheureusement que trop réelles. Rien ne saurait égaler l'inhumanité de quelques planteurs que la colère dont ils sont animés contre ceux qui travaillent à l'abolition de l'esclavage, et en particulier contre les missionnaires chrétiens, qui s'efforcent d'introduire parmi les nègres la connaissance du Christianisme. Le directeur de la plantation où demeurait M. Whiteley lui donna l'explication de cette haine, en lui avouant ingénuement qu'on est persuadé dans les colonies que *l'esclavage et les connaissances sont incompatibles:* ce sont ses propres expressions.

Peu s'en est fallu que M. Whiteley ne fût lui-même victime de cette animosité, à laquelle il ne put échapper qu'en quittant précipitamment la colonie. Il y avait à peine passé quelques semaines que déjà plusieurs griefs étaient allégués contre lui; d'abord il était Wesleyen, ensuite il avait laissé voir qu'il trouvait qu'on usait d'une trop grande dureté envers les esclaves; enfin, il n'avait pas voulu se conformer aux « usages du pays »: c'est ainsi qu'on désigne les habitudes de la plus effroyable débauche. Ces accusations semblent tellement incroyables, que nous demandons la permission de mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit d'une députation qui fut envoyée à M. Whiteley de la part de l'Union (1). Nous laissons parler M. Whiteley lui-même.

« L'inspecteur introduisit auprès de moi les membres de la députation; ils étaient deux: M. Dicken et M. Brown. J'avais déjà eu l'occasion de voir le premier; mais cette fois il ne répondit point au salut que je lui adressai. M. Brown prit la parole, et me déclara qu'ils étaient députés par plus de cent personnes de la baie Sainte-Anne, pour me dire: 1° qu'ils avaient appris que je débauchais les esclaves, en leur tenant des discours propres à les rendre mécontens de leur sort; 2° que j'étais méthodiste (Wesleyen); 3° qu'il y avait à Sainte-Anne un baril de goudron tout prêt, et qu'ils me goudronneraient et m'emplumeraient comme je méritais de l'être (1).

» Je répliquai que j'étais, sans contredit, méthodiste; mais, ajoutai-je, je ne sache pas que depuis mon arrivée dans l'île, j'aie fait la moindre chose qui ait pu donner réellement de l'ombrage aux planteurs, ou à qui que ce soit, et je le priai de spécifier les griefs qu'on avait contre moi. M. Brown me dit alors, 1° que j'avais écrit au révérend M. Thomas Pennock, missionnaire Wesleyen; 2° que dans une lettre adressée à M. le directeur, j'avais mis cette phrase: « Le Seigneur vous rende les bontés que vous avez » eues pour moi, et vous donne de vivre long-temps en » santé et en prospérité »! 3° que j'avais dit à un esclave qui m'avait ouvert une porte: « Le Seigneur vous bénisse »! 4° que j'avais questionné des nègres condamnés au travail, sur les fautes dont ils s'étaient rendus coupables; 5° que j'avais fait des remarques sur la manière dont j'avais vu M. M'Lean traiter les esclaves (M. Dicken, qui était inspecteur à Windsor, plantation voisine, interrompit ici M. Brown pour me dire qu'il avait, dans le moment même, deux nègres en prison, et il ajouta, avec un jurement, que si je voulais, je pourrais les aller voir fouetter d'importance le lendemain matin); 6° que j'avais prêché à une assemblée de cent cinquante esclaves. Je me reconnus coupable sur tous ces points, excepté le dernier, qui n'avait pas le moindre fondement, ajoutant que quand j'aurais fait ce dont on m'accusait, je ne saurais y voir rien de criminel. M. Dicken me passa alors la main sur le cou, en jurant qu'il serait le premier à me le couper, si j'osais parler encore ainsi des esclaves.

» Je dis qu'il n'était nullement besoin de violence, que j'étais tout disposé à saisir la première occasion de quitter l'île, et que je m'estimerais heureux qu'on voulût seulement me permettre de partir tranquillement. Ils promirent de rapporter ma réponse à *l'Union* et partirent. »

Malgré sa soumission, M. Whiteley fut encore obligé de hâter son départ, parce que, quelques jours avant celui qui lui avait été fixé pour s'embarquer, on le vit *parler à M. Watkis*, missionnaire Wesleyen: ce fut le seul motif allégué.

Nous avons déjà parlé dans notre feuille du supplice aussi cruel qu'indécent du fouet, qu'on fait subir aux esclaves pour la moindre faute et si fréquemment, que M. Whiteley ayant demandé au teneur de livres en chef d'une plantation, M. Burrows, s'il pouvait lui indiquer un seul nègre, homme ou femme, qui n'eût pas essuyé ce barbare traitement, celui-ci lui répondit qu'il n'en connaissait *aucun*, à l'exception d'enfans tout-à-fait jeunes. M. Burrows n'était que depuis deux ans sur cette plantation, qui occupait 277 esclaves!

M. Whiteley a assisté comme spectateur à un grand nombre de ces exécutions, sur lesquelles il donne des détails qui font frémir. Le fouet qui sert d'instrument du supplice est fait de manière que chaque coup fait jaillir le sang. Le nombre ordinaire de coups est de 39; la loi coloniale ne permet pas d'en donner davantage, et M. Whiteley ne l'a vu dépasser qu'une fois pour une négresse mariée et mère de plusieurs enfans. Elle reçut 50 coups! Une autre fut fouettée

(1) Association formée principalement pour résister aux efforts des missionnaires.

(1) Ce supplice consiste à couvrir le corps de goudron sur lequel on attache des plumes, après quoi on y met le feu. On croyait jusqu'à présent que Néron était le seul qui eût fait des *flambeaux humains.*

ès-sévèrement pour avoir quitté son travail un peu avant heure ordinaire, afin d'aller voir son enfant qui était malade à l'hôpital!

Nous terminerons cet extrait en transcrivant littéralement e que M. Whiteley rapporte de ceux qui sont condamnés ux travaux.

« Pendant mon séjour à New-Ground (c'est le nom d'une plantation), dit M. Whiteley, la bande des nègres de Sainte-Anne condamnés aux travaux (en punition de fautes graves) tait employée sur cette plantation à creuser les trous desinés à recevoir les cannes à sucre, ce qui me procura l'occasion de les voir et de leur parler. Je n'oublierai jamais 'impression que j'éprouvai lorsque je vis pour la première ois ces malheureux. Le fils du surintendant des travaux, nommé Drake, m'accompagna dans cette visite; il me prévint que cette vue ferait sans doute sur moi une grande impression, mais que je ne devais pas oublier que ces nègres étaient des criminels, des gens convaincus de vols, de trahisons ou de révoltes. Le spectacle dont je fus témoin en approchant de ces malheureux était en effet des plus tristes. Les nègres qui composaient cette bande, au nombre de quarante-cinq, hommes ou femmes, étaient enchaînés par le cou, deux à deux; un de ces couples était composé d'un homme et d'une femme. Deux robustes conducteurs les inspectaient, armés l'un et l'autre du fouet ordinaire et d'un autre à plusieurs lanières (1). La plupart avaient toute la partie supérieure du corps entièrement nue, et, en m'approchant pour les voir de plus près, je vis que leurs dos étaient couverts de cicatrices ou de plaies encore récentes, suites de l'usage fréquent du fouet qu'employaient à volonté les conducteurs, sans compter les punitions plus sévères du même genre infligées par ordre du surintendant. Ce fut inutilement que j'en cherchai un qui ne portât pas les traces de cette cruelle discipline; chez quelques-uns, le fouet avait laissé de larges sillons et ce qu'on appelle dans le comté d'Yorck *wrethes*, c'est-à-dire des bandes de chair cicatrisées; d'autres étaient couverts de longues escarres qui traversaient le dos; chez d'autres enfin les plaies étaient encore ouvertes et toutes récentes. Jamais plus horrible spectacle n'avait frappé mes yeux. L'un d'eux portait une chemise grossière qui était teinte de son sang. Les conducteurs en frappèrent quelques-uns en ma présence, pour être restés un peu en arrière de la ligne.

» Je demandai à l'un des conducteurs pour quels crimes ces malheureux avaient été condamnés; on me répondit que les uns avaient pris part à la dernière révolte de la paroisse de Trelawney; que d'autres étaient punis pour avoir volé ou s'être sauvés; et ceux-ci, ajouta-t-il en me montrant du doigt trois nègres, deux hommes et une femme, ont été condamnés en vertu de la loi martiale *pour avoir été à la prière*. Je demandai la permission de parler à ces derniers, et, l'ayant obtenue, j'entrai en conversation avec eux. L'un d'eux, nommé Rogers, me confirma qu'il avait été condamné aux travaux pour s'être réuni avec d'autres nègres pour prier. L'autre homme, dont le nom m'échappe, me dit que c'était la seconde fois qu'il était envoyé aux travaux et enchaîné, pour le seul crime de s'être réuni à ses amis et à ses parens dans les prières qu'ils adressaient à leur Créateur et leur Rédempteur!

Il n'y a rien à ajouter à de pareils faits. Puissent-ils éclairer les esprits sur l'effroyable système de l'esclavage et hâter le moment qui, grâces à Dieu, semble s'approcher tous les jours davantage, où les gouvernemens mettront en pratique cette vérité, qu'un nègre est notre prochain tout aussi bien qu'un blanc.

(1) *Cat-o'-nine tails*, espèce de martinet à neuf lanières, dont les coups sont extrêmement douloureux.

En Angleterre l'opinion publique se prononce plus énergiquement que jamais en faveur de l'abolition de l'esclavage. La dernière assemblée générale de la Société contre l'esclavage (anti-slavery society) a eu lieu le 2 avril en présence d'une foule immense, qui a plus d'une fois témoigné l'intérêt qu'elle prenait à la cessation de ce renversement de toutes les lois de la morale. Plusieurs autres réunions ont été tenues pour le même objet; mais la plus remarquable, celle qui prouve le mieux combien l'attention générale est excitée à cet égard, est l'assemblée *des délégués des différentes parties du royaume pour l'abolition de l'esclavage!* Elle a tenu séance à Exeter Hall le jeudi 18 avril. Cette réunion fut décrétée, préparée et réalisée en quinze jours. Comme on s'attendait à ce que la question serait portée devant la chambre des communes le 23 avril, il fallait se hâter, d'autant plus que les délégués avaient de leur côté à prendre des mesures pour abandonner pendant quelques jours leurs affaires et le lieu de leur résidence, et que plusieurs d'entre eux étaient à quelques centaines de milles du lieu de rendez-vous.

Mais, comme le remarque le journal anglais, auquel nous empruntons ces détails, rien n'est impossible à des volontés énergiques. Les députés se rendirent à l'appel, et d'Aberdeen à Land's End, de Belfast, Dublin, Cork, d'Édimbourg, et de Glasgow, de Newcastle, Liverpool, Manchester, Carlisle, York, Bristol, Birmingham, Leeds, bref de toutes les villes importantes d'Angleterre, il vint des délégués chargés de faire connaître directement au ministère l'état des esprits sur cette question.

Trois cent trente-neuf députés étaient présens. L'assemblée se réunit une première fois le jeudi 24 avril; la séance dura jusqu'à près de quatre heures et fut ajournée au lendemain onze heures. Lorsque tous les points eurent été discutés et les résolutions arrêtées, les députés se rendirent en corps au ministère.

Le spectacle de cette députation descendant le Strand (une des grandes rues de Londres), dit la feuille anglaise, avait quelque chose de remarquablement solennel et propre à faire impression : près de quatre cents personnes, jusque-là totalement étrangères l'une à l'autre, la plupart en noir, traversant la ville deux à deux, poussées par une philanthropie aussi active que désinterressée à essayer ce nouveau moyen de faire connaître l'opinion générale du royaume en faveur des malheureux esclaves, un pareil spectacle était aussi honorable pour le pays qu'intéressant pour le philosophe et le chrétien.

Lord Althorpe, M. Stanby, lord John Russel accueillirent la députation avec beaucoup de bienveillance et promirent d'avoir tout égard à leurs instances.

On sait qu'un projet pour l'abolition de l'esclavage a été depuis présenté à la chambre des communes; nous l'avons déjà fait connaître à nos lecteurs.

DE LA RÊVERIE.

Créée pour cette vie, étincelle d'infini renfermée dans l'argile, l'âme possède des facultés conformes à sa nature et à sa destination; elle se prend avec feu, avec affection et intérêt aux choses de la terre, et cependant, à ce même moment, elle ne peut respirer librement qu'en s'élançant dans les régions invisibles; elle vit de deux vies à la fois, de la vie de l'intelligence et du cœur, et de la vie de l'imagination qui, lorsqu'elle ne se répand pas au dehors, se concentre en rêverie, et creuse incessamment dans les profondeurs de l'âme. Sans doute cette imagination n'eût été pour l'homme qu'une

source féconde de bonheur et de perfectionnement, s'il fût demeuré dans l'état d'innocence et de pureté primitive qui précéda sa chute. Il eût vécu sans cesse par la pensée avec son Créateur, et la rêverie eût été toujours pour lui pleine d'inspirations célestes. Mais en est-il ainsi? L'Ecriture-Sainte ne nous apprend-elle pas que « l'imagination du cœur des » hommes est mauvaise dès leur jeunesse »? Et les rêveries qu'enfante sans relâche cette noble, mais dangereuse faculté, peuvent-elles toujours contribuer à notre félicité, à notre amélioration morale, à nos progrès dans la vertu? Si nous pouvons répondre à ces questions d'une manière affirmative, laissons-nous entraîner au cours mobile de nos pensées; suivons sans résistance cette impulsion intérieure qui nous détache de l'existence positive; que mille rêves captivans bercent nos souffrances; que, semblable au nuage léger qui flotte au souffle de la brise, semblable à l'oiseau qui vole et plane dans les airs au gré de ses désirs, notre âme s'envole aussi et flotte et plane dans l'espace. Mais alors, tristes réalités de la vie, devoirs accablans et pénibles, épreuves déchirantes, mécomptes et douleurs, avec quelle force irons-nous à votre rencontre et serons-nous prêts à vous accueillir? Car il est une rêverie dans laquelle l'âme s'énerve, s'anéantit, se dégrade; mais, grâces en soient rendues à Dieu, il est aussi une rêverie dans laquelle l'âme se retrempe, s'épure et se fortifie. Indiquons et tâchons d'éviter les écueils de l'une; apprenons à reconnaître et recherchons l'influence toute divine de l'autre.

La rêverie qui ne nous présente que danger est parfois pleine de charme; c'est la disposition vague et mélancolique qui, dédaignant les douceurs d'une réalité trop froide, la décompose et la refait à plaisir; c'est le besoin de se créer une félicité, des jouissances imaginaires, autres que celles qui nous sont assignées en partage; c'est la soif de songes flatteurs dans lesquels nous nous efforçons de perdre le souvenir de ce qui nous déplaît, nous blesse et nous afflige. Alors nous vivons en dehors de la vérité, nous entourant d'illusions mensongères; il n'est point de plus vaste carrière offerte aux sentimens exaltés du cœur, aux passions affectueuses; mais si l'âme aimante essaie de ce dangereux moyen d'alléger ses souffrances, elle ne fera que les irriter et les rendre plus amères et plus douloureuses; car tout sera pour elle désenchanté et décoloré dans la vie. La raison n'a point de prise sur la rêverie et n'agit contre elle qu'en la dissipant; dès qu'on raisonne et discute avec soi-même, on pense, on ne rêve plus.

La rêverie revêt aussi un caractère non moins à craindre, celui de l'amertume qui empoisonne toutes choses, du découragement, du désespoir. Que d'êtres dont la vie n'est qu'un long martyre, eussent évité de cruelles épreuves s'ils avaient su repousser cette funeste disposition, par laquelle toutes les plaies du cœur sont ulcérées; alors ce sont les passions violentes qui surgissent de l'abîme de ce même cœur, et l'âme, se créant un univers de douleur, ne veut plus admettre de consolations.

Dans les rêveries s'épanchent aussi, et s'accroissent trop souvent, les tendances vicieuses de notre nature. Les objets, les situations qui les flattent, se présentent à nous dans une série de magiques tableaux, et, sur ce terrain chimérique, n'ayant, selon notre conviction, nul écueil à redouter pour notre faiblesse, loin de lutter avec courage contre le danger, nous aimons à le toucher, en quelque sorte, de la main, et si, plus tard, nous le rencontrons dans la vie, il nous trouvera dépourvus de toute force et vaincus d'avance.

Nous ne pourrions retracer ici toutes les nuances diverses de la rêverie, qui naît et s'alimente de nos illusions, de nos passions, de nos douleurs, sans être entraînés dans de trop longs développemens; mais nous ne pouvons quitter ce sujet sans dire combien il nous semble déplorable que tant de jeunes auteurs, doués de talent et d'une grande puissance de sentiment et de pensées, n'aient pas su trouver pour leur âme une autre nourriture que la rêverie, se frayer une autre carrière que celle de retracer les songes bizarres, incohérens, les sombres et révoltans cauchemars de leur imagination délirante, ni se proposer un but plus utile, plus noble, plus élevé, que celui de provoquer des impressions semblables aux leurs, de faire couler quelques larmes, ou naître un frémissement de surprise ou d'horreur.

Mais, dira-t-on peut-être, il est des âmes auxquelles la rêverie est nécessaire comme l'air l'est aux organes de la respiration, et qui ne pourraient se renfermer dans les limites souvent étroites de la vie positive. Sans doute il est de telles âmes; hâtons-nous donc d'analyser pour elles la rêverie à laquelle elles peuvent se livrer sans crainte.

C'est celle qui naît de la vibration des cordes élevées et pures de l'être moral, et qui nous dirige et nous attire vers Dieu; prenant sa source dans les sentimens qui nous élèvent à lui, elle succède à un élan d'amour, d'adoration, à une pensée d'humilité, de reconnaissance, à un souvenir des bienfaits reçus, à une lueur d'espérance qui traverse notre âme. Cette rêverie nous conduit à la méditation, à la prière; elle remplit notre cœur d'une émotion de paix inexprimable; elle baigne nos yeux des plus douces larmes; elle nous inspire plus d'ardeur pour l'accomplissement de nos devoirs, un plus vif besoin de dévouement, une sympathie plus profonde pour les peines d'autrui, une plus entière abnégation de nous-mêmes; elle donne plus de ressort à nos facultés, parce qu'elle ne nous sépare du monde visible et des impressions terrestres que pour nous rapprocher de Dieu et nous faire planer dans les régions célestes; cette rêverie n'est donc point à redouter. Mais nous sommes bien prompts à empoisonner toutes choses et à tourner à notre détriment les dons de la Providence. Il est des instans où l'âme, fatiguée de sa course et des luttes de la vie, peut prendre quelque repos et s'abandonner au charme de la rêverie, comme le rameur épuisé livre sa barque au courant des ondes; mais ces momens d'abandon et d'oubli des peines du travail ne sauraient se prolonger sans nous faire négliger nos devoirs; car nous devons poursuivre courageusement notre marche et « travailler tandis qu'il fait jour »; nous devons « combattre le bon combat »; et des rêveries saintes et pieuses en apparence, qui ne nous imprimeraient pas cette direction, seraient encore un piége redoutable. Il nous est ainsi facile d'apprécier la véritable nature de la rêverie que nous devons repousser et de celle qu'il nous est permis d'accueillir. Que nos convictions, notre foi, notre espérance, acquièrent une nouvelle force; que l'Evangile nous devienne plus cher, plus précieux; que l'amour ne soit pas en nous un sentiment vague et exalté, mais qu'il nous conduise aux pieds de ce Sauveur dont la vie et la mort n'ont été qu'un acte d'amour et de dévouement; que nous y prenions des leçons d'humilité, de zèle pour le bien, d'une piété réelle et pratique; que nous devenions vraiment et complétement chrétiens, et nous reconnaîtrons que si « l'affection de la » chair donne la mort », « l'affection de l'esprit donne la » vie et la paix », et que s'il est une rêverie mortelle pour l'âme, il en est une autre qui répare ses forces et qui, comme la prière, peut être un des fruits de l'Esprit qui régénère, épure, éclaire et fortifie.

PENSÉE. — Aucun satire ne fera naître une action vertueuse, pas plus qu'il ne provoquera la création d'un poëme comme *l'Iliade* et *le Paradis perdu*.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 41. 12 JUIN 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DE LA LOI ET DU LÉGISLATEUR.

Qu'est-ce qu'une loi ? Le catéchisme que j'ai appris dans mon enfance répondait ainsi à cette question : « Une loi est » une règle à laquelle nous sommes obligés de nous soumet- » tre, sous peine d'être punis. » Dès lors j'ai lu des philosophes, et j'en ai trouvé un qui répondait ainsi à cette question : Qu'est-ce qu'une loi ? « C'est un résultat de la nature des » choses et des rapports qu'elles ont entre elles. » Eh bien, moi, je réunis ces deux réponses pour faire la mienne, et je dis : Une loi est une règle de conduite que nous devons suivre dans l'usage que nous faisons de notre liberté morale, sous peine d'en faire un mauvais usage, et par cela même d'en être punis. Mais cette règle n'est pas arbitraire : nous ne pouvons pas la faire comme nous voulons, selon nos désirs ou notre caprice ; il faut la prendre comme elle est. Et où donc ? Dans la nature des choses et dans leurs rapports. C'est de ce que toutes choses sont que doit sortir, que doit résulter la règle de nos actions, de nos sentimens à l'égard de toutes choses. Toute la morale revient en conséquence à une règle, à une loi unique, la justice, en d'autres termes, le devoir ; ou, comme on peut s'exprimer encore : rendre à chacun ce qui lui est dû ; voir le droit que chaque être peut avoir à telle ou telle conduite de notre part, dans ce que chaque être est en lui-même et dans sa position par rapport à nous ; et ainsi rendre l'honneur à qui l'honneur appartient, la crainte à qui appartient la crainte, comme dit saint Paul. Il pouvait dire également : A qui l'amour, l'amour ; à qui le mépris, le mépris ; à qui la pitié, la pitié ; le pardon, l'assistance, le secours, les égards, les soins, à qui de droit également ; et ce serait toujours la définition philosophique de la loi que j'ai rapportée, la règle résultant de la nature des choses et de leurs relations.

C'est dans le même sens qu'un puissant monarque, renommé parmi les sages, définissait la sagesse : « Se conduire » selon l'univers. » C'était l'empereur Marc-Aurèle qui parlait ainsi, et il nous a laissé un livre qui est le développement de cette pensée, profondément religieuse, comme il l'entendait. Quoiqu'il fît pour son peuple de ces sortes d'ordonnances et de réglemens que nous nommons lois humaines, il ne se regardait sans doute point comme pouvant être législateur en réalité, dans le vrai sens de cette expression. L'homme peut-il être législateur ? Non, aurait répondu ce prince, comme moi-même je réponds ; non, puisque ce n'est pas l'homme qui fait l'univers, qui fait la nature des choses. Le seul vrai législateur, c'est le Créateur, Dieu le Père tout-puissant, qui a fait le ciel, la terre, la mer et to[utes] les choses qui y sont, et, par cela même, le droit de [chaque] être selon sa nature et sa position par rapport a[utr]ui que, L'homme, dans quelque position qu'il se trouvait à régir, comme être moral et délibérant sur ses voi[ables] que de sa à gouverner que lui-même, n'étant re[...]un gouvernement, propre conduite, soit qu'il ait à exe[...]autres, comme prince une autorité quelconque à l'égard [...]amille, comme chef ou dans l'Etat, comme père dans [...]mi ses semblables ; l'homme, directeur de qui que ce soit [...]faire que de rechercher et d'é-dis-[...], n'a pas autre cho[se] pour la suivre et s'y soumettre, se tudir la loi souverai[ne] [...], et la répétant à ceux qui lui obéis-la rǫctant à soi-m[ê]me, et la répétant à ceux qui lui obéis-sent avec aut[ant] de fidélité et d'intelligence qu'il lui est possible, s'appliquant par dessus tout à n'y rien mettre du sien à la prendre en tout comme elle est, comme Dieu la

donne dans les choses qu'il a faites, sans y rien ajouter et sans en rien retrancher, comme il est écrit au Deutéronome.

Je m'arrêterai ici à dire quelque chose d'une de ces innombrables confusions de mots, d'un de ces mots pris à contre-sens, qui partout me frappent dans les discours de notre siècle, au sujet des gouvernemens et des institutions sociales. Ce n'est ni aux rois ni aux peuples qu'appartient la souveraineté; elle est à Dieu seul. Le principe monarchique, qui dit le prince souverain, et le principe démocratique, qui dit le peuple souverain, sont faux l'un et l'autre, s'ils se séparent d'un autre principe, le principe théocratique, qui dit que Dieu est souverain; et c'est là le mot sur lequel je dis que les docteurs et les disputeurs de ce siècle, comme s'expriment les Livres saints, font la confusion la plus déplorable, LA THÉOCRATIE. Ils attaquent sous ce nom ce qui n'est pas plus la théocratie que la nuit n'est le jour, que les ténèbres ne sont la lumière, et ils oublient en même temps que la vraie théocratie est le seul fondement solide de toute institution sociale, sans exception. La théocratie, c'est le gouvernement auquel Dieu préside, dans lequel tous reconnaissent l'empire de Dieu et la loi de Dieu au-dessus de tous, où le sceptre de l'Eternel est déclaré le premier des sceptres, où la Parole éternelle est l'oracle que tous consultent pour trouver droits et devoirs. Mais qu'attaque-t-on de nos jours avec ce mot-là? Le gouvernement des prêtres, c'est-à-dire de quelques hommes qui, s'emparant de la clé de la science, comme Jésus-Christ le reprochait aux pharisiens, prétendent être les seuls dépositaires et les seuls interprètes sûrs de la vérité souveraine, de la loi divine, et par là veulent soumettre les rois et les peuples à leur propre autorité et à leurs propres décisions.

Mais y a-t-il là théocratie? Nullement. De tous les gouvernemens humains, je n'en connais pas de plus humain; je n'y vois que l'homme se plaçant entre Dieu et l'homme, et usurpant le droit de Dieu. Jésus-Christ aurait-il dit aux scribes et aux pharisiens de Jérusalem : Vous êtes des théocrates, et c'est la théocratie que je viens détruire en attaquant vos prétentions, votre faux savoir, en face du peuple, au-dessus duquel vous vous élevez? Bien loin de là; car il leur disait: Vous fermez le royaume de Dieu aux autres, et vous-mêmes vous n'y entrez point. Vous êtes des impies et des sacriléges, en mettant vos traditions au-dessus de la loi divine. En prononçant le nom de Dieu, vous ignorez Dieu; vous n'y croyez pas, et vous le cachez autant que possible aux regards des hommes. Mais le vrai théocrate, c'est lui qui l'était et qui prétendait l'être, oui, lui Jésus-Christ. La théocratie réelle, c'est lui qui la prêchait en tout et à tous. Et comment? En prêchant le règne de Dieu, en montrant Dieu, le souverain Roi, le souverain Juge, le souverain Législateur, le Père éternel, au-dessus de tous. A l'égard des faits, la théocratie qu'il prêchait, c'était la foi en la Providence qui domine tout événement de ce monde, qui gouverne toutes choses; et c'est ainsi qu'il disait à Pilate : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'était donné d'en haut. » Il n'aurait [illegible]qué, lui, la vieille formule « Rois par la grâce de les exe car pour lui tous les pouvoirs de la création étaient l'amour di[illegible], les ministres de la grâce de son Père, de chait, c'était la l'égard du droit, la théocratie qu'il prêconduite, seule [illegible]té de Dieu, seule règle légitime de notre qu'aurait choqué non [illegible] notre obéissance. Ce n'est pas lui choque, l'expression de [illegible]'expression dont notre siècle se les droits étaient divins; mais [illegible]divin. Non, car pour lui tous bien, non seulement ceux des rois [illegible]is tous, qu'on le remarque aussi; ceux des enfans comme ceux de[illegible] mais ceux des peuples viteurs comme ceux des maîtres, des petits [illegible]mme des grands, des faibles comme des forts, tous droits div[illegible]s. Comment

cela? Comme je l'ai dit en commençant, parce que tous résultent de la nature des choses, de la création; et que Dieu est le Créateur, et par cela même le Législateur, fondateur de tous les droits, source unique de toute justice.

Jamais aucun gouvernement humain ne pourra s'asseoir, se fonder solidement que sur cette théocratie prêchée par Jésus. L'homme ne peut pas obéir à l'homme, ni à soi-même, ni aux autres. A moi-même! Si je suis mon maître, je n'ai point de maître. Ma volonté, mon désir, sont alors ma loi, et le moindre changement dans mes vœux, un caprice de ma tête, changera ma règle, changera mon code. Dès que la loi que j'aurai suivie un moment ne me plaira plus, la voilà détruite. Mais ma conscience est là pour me dire que cela n'est pas ainsi, que les choses, indépendamment de ma volonté, ont une nature que je ne puis pas plus voir comme je la veux que la faire comme je la veux, et qu'il faut que ma volonté se conforme à l'idée que j'ai des choses, pour qu'elle se justifie à mes propres yeux et que je l'approuve. Et les autres hommes! comment jamais obtiendraient-ils ma soumission, mon obéissance libre et volontaire, s'ils ne me commandaient qu'en leur propre nom, et par cette seule raison que tels seraient leur volonté et leur bon plaisir? Aussi, jamais ne le font-ils. Les rois les plus absolus cherchent toujours à justifier leurs volontés, leurs entreprises, leurs lois mêmes par une justice hors d'eux et au-dessus d'eux-mêmes, à laquelle ils en appellent. Ce qu'ils font et ce qu'ils commandent, ils ne veulent pas qu'ils soit dit qu'ils le font ou le commandent uniquement parce que cela leur plaît; mais ils veulent qu'on reconnaisse qu'il ont raison de le faire ou de le commander. Raison! C'est là l'appel au droit supérieur à tous, à la nature impérieuse des choses, à la loi suprême. Les peuples viendront-ils nous donner leur volonté pour la loi? Eh! quel homme raisonnable voudrait s'y soumettre? La multitude des erreurs ferait-elle une vérité? Le grand nombre des aveugles ferait-il qu'ils voient clair? La multitude et la réunion des passions injustes feraient-elles une justice? Non, et il faut aussi qu'ils justifient ce qu'ils veulent et ce qu'ils sont par un droit supérieur à eux, par une loi, une raison au-dessus de l'homme, dont les droits de l'homme résultent eux-mêmes.

Mais voici une objection, ou plutôt deux objections que l'on peut me faire par rapport aux gouvernemens de la terre. Ceux qui gouvernent, ceux qui veillent à l'ordre et au repos public, peuvent me dire : Chacun, selon le degré du développement de son sens moral, de sa raison, de son instruction sur la nature des choses, se fait des idées plus ou moins diverses du droit et de la justice; et si chacun veut faire régner là dessus ses vues, ses opinions; si chacun ne veut obéir qu'à ce que lui-même trouve juste et conforme à la loi suprême, quel ordre sera-t-il possible de fonder et de maintenir au milieu des peuples, quelle subordination y pourra-t-on jamais établir? Les peuples de leur côté pourront me dire : Puisque vous admettez la loi de Dieu, la justice, le droit de chacun, comme le seul souverain de tous, ne dites-vous pas, par cela même, que nous n'en devons pas reconnaître d'autres, et que nous devons nous refuser à l'obéissance devant toute loi et tout prince humain qui nous semblent injustes? Je réponds aux deux objections à la fois, et cela par l'idée que je me fais des gouvernemens de la terre, du besoin que nous en avons et de leur importance pour chacun de nous.

D'abord, il faut un gouvernement; c'est aussi là une loi qui sort de la nature des choses; la société ne peut s'en passer, et c'est aussi ainsi que j'entends l'institution divine des gouvernemens, leur droit divin à notre obéissance et à nos respects. Je vois cela dans le besoin qu'en ont tous les peuples, d'où je conclus que je pècherais aussi contre le Législateur souverain, si je péchais contre cette institution

nécessaire, si, sans une nécessité plus haute et plus grande encore, je faisais des œuvres qui la troublent et qui la renversent. Ensuite, si je vois pour les peuples une nécessité à ce qu'il y ait des gouvernemens qui existent et qui se maintiennent, je ne vois pas une nécessité aussi évidente, aussi absolue, à ce que ces gouvernemens soient parfaitement justes, à ce qu'ils soient irréprochables dans leurs lois et leur administration. Il est sans doute à désirer qu'ils soient justes, qu'ils s'appliquent à le devenir de plus en plus et à tous égards; cela est surtout à désirer pour ceux qui gouvernent et par rapport à leur conscience. Pour ceux qui sont gouvernés, cela l'est aussi, mais pas autant. Non, j'ose le dire, un peu plus ou un peu moins de perfection ou d'imperfection en cela comme en toutes les choses passagères de ce présent monde, ce n'est pas là ce qui nous importe davantage; et comme je supporte aisément quelques défauts dans l'ordre de ma maison, quand je ne peux pas l'empêcher; quelques erreurs, quelques faux calculs, et même quelques prévarications dans l'administration de ma fortune, de la part de ceux à qui je la confie, je supporterai aussi aisément quelques injustices de la part du gouvernement de mon pays, quelques violations de mes propres droits, pourvu qu'il m'accorde assez de protection, qu'il maintienne autour de moi un ordre assez tolérable pour vaquer en paix ici-bas à ce qui m'importe beaucoup plus, à moi comme à tous. Et quoi donc? La loi du Législataur souverain que nous devons tous observer nous-mêmes, et observer pleinement, non seulement comme citoyens, mais dans nos rapports avec tous, à tous égards, envers tous les êtres. Disons-nous bien que l'essentiel pour nous, quant à la loi suprême, n'est pas, n'est jamais qu'on l'observe en tout point par rapport à nous, mais c'est que nous l'observions en tout point nous-mêmes par rapport à tous. C'est une des pensées qui revient le plus fréquemment dans le livre de cet empereur philosophe dont j'ai déjà rapporté une parole Il se parle à lui-même dans son livre, et ce qu'il ne cesse de se répéter, c'est ceci : « Mets-toi bien dans l'esprit que » qui te fait une injustice ne te fait aucun mal réel, s'il ne » te rend pas injuste toi-même ; mais d'être toi-même in- » juste envers qui que ce puisse être, voilà le vrai mal dont » partout et toujours il faut te garder. »

Oui, sans doute, et ceci s'applique à tous nos devoirs, devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, non seulement à la conduite visible et extérieure, aux œuvres proprement dites, mais aux paroles, aux jugemens que nous portons, avant tout à nos sentimens et à nos pensées; car c'est l'esprit et le cœur qu'il faut d'abord rendre justes, en appréciant chaque chose selon ce qu'elle est, la vie, la mort, le temps, l'éternité, la pauvreté, la richesse, les éloges, la censure, Dieu, le monde. Nos idées sur tout cela sont-elles bien justes? Tout cela est-il à sa place dans nos sentimens? Et sans cela point de bonheur! Nous serions dans un monde parfait, que si nos vues et nos sentimens ne sont pas parfaits, nous n'en verrions pas la perfection, et nous ne serions pas heureux. « La loi est une règle à la- » quelle nous sommes obligés de nous soumettre sous peine » d'être punis », disait mon catéchisme, et la Bible dit du souverain Législateur, « qu'il peut sauver et qu'il peut per- » dre. » Que ne puis-je insister là-dessus pour montrer que toute injustice nous perd, que le châtiment de toute violation de la loi divine est en elle-même, précisément parce qu'elle est contraire à la nature des choses, et que ce n'est que dans la conformité, dans l'accord de nos vues, de nos volontés, de nos désirs, de nos cœurs, avec la nature des choses, que nous pouvons trouver le bonheur. Peut-être reviendrai-je un jour là-dessus.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE DES SUISSES A L'ÉPOQUE DE LA RÉFORMATION, *continuation de l'ouvrage de Jean de Muller*, par J.-J. HOTTINGER; traduite en français par L. VULLIEMIN. 1er volume. Paris, 1833. Chez Cherbuliez, rue de Seine-Saint-Germain, n° 57.

A cet âge auquel l'opinion commune refuse les pensées sérieuses, et qui peut-être en est, dans un certain sens, la véritable époque, puisqu'on y prend toutes choses au sérieux et qu'on n'est encore désabusé de rien, à cet âge où l'on veut que chaque chose ait son nom, chaque nom son objet, et chaque œuvre son but, je me rappelle avoir lu avec un singulier déplaisir, dans une leçon de Volney, que l'histoire est dépourvue de toute utilité pratique. Paradoxe désagréable à des oreilles toutes pleines encore du dicton classique : *Historia testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, nuncia vetustatis.* Bon gré malgré, il m'a fallu plus tard me rapprocher de l'opinion de Volney, ou du moins rabattre beaucoup de ma confiance dans la puissance des enseignemens de l'histoire en matière politique. Son influence sur les masses me paraît aujourd'hui fort contestable; son influence sur les individus me semble même se réduire à moins que je ne pensais. L'histoire, c'est l'expérience d'autrui; l'expérience d'autrui nous touche peu; le retour des mêmes situations, se déguisant sous une variété inépuisable de formes, ne permet guère à l'esprit prévenu d'appliquer les règles qu'il a pu déduire de cas précédens; le moment de cette application ne vient jamais; on la recule dans le passé, on la rejette dans l'avenir; la passion fait croire qu'on est dans un cas sans exemple; et, pour parler un moment le langage du barreau, on *excipe* constamment de quelque circonstance extraordinaire, attendu que ce qu'on expérimente soi-même est toujours extraordinaire, et l'on renvoie à ses descendans le profit éventuel d'une étude dont, pour son propre compte, on n'a rien su tirer.

Il semblerait que l'arrivée de chaque idée dans le monde politique soit un fait fatal; que la durée et l'intensité de son action soit également une chose fatale; que toute idée se doive épuiser elle-même, par son propre développement, souvent par son propre excès; qu'elle ne subisse que ses propres lois, et qu'il ne soit pas donné même au rappel opportun des plus frappans souvenirs, aux leçons les plus imposantes de l'expérience, d'abréger ou d'altérer dans ses dimensions l'orbite mystérieuse que cette idée est appelée à décrire. C'est après la crise consommée que viennent à l'esprit les points de comparaison; c'est alors que les similitudes paraissent évidentes, et l'application naturelle et facile; mais il est trop tard, et l'histoire, qui nous montre alors avec clarté ce que nous aurions dû faire, se taira encore et toujours quand il s'agira de nous enseigner ce qu'il faut faire.

Si tout cela est vrai, c'est une triste condition que celle de la nature humaine, obligée de s'improviser une sagesse nouvelle pour chaque nouveau cas. Mais, en matière de conduite, il en est ainsi des individus; et comment prétendre que les individus réunis en corps de nations aient plus de sagesse que les individus isolés? Une nation n'est vraiment qu'un individu; elle a son tempérament, son caractère, sa personnalité comme un homme; et, moralement parlant, ce que ne peut pas l'individu, elle ne le peut pas davantage. Toute nation, comme tout homme, n'obéit, en dernier résultat, qu'à l'une ou l'autre de deux lois, la nécessité et l'affection; et l'une et l'autre n'agissent que par le contact des faits. Ce sont des faits présens qui constituent la nécessité; ce sont des faits présens qui créent l'affection.

L'histoire ne serait donc qu'un spectacle pour le grand nombre, et seulement pour quelques-uns un enseignement, une leçon. Reste encore à savoir comment, au moment du besoin, ces lecteurs privilégiés appliqueront cette expérience écrite, cette morale des faits. Malgré tout cela, le véritable historien a les titres les plus puissans à mon respect. Il y a dans l'idée que je m'en fais quelque chose de grand et de triste, qui m'impose. Il est grand, car il n'est d'aucun parti : être d'exception, il n'accepte de son siècle que des lumières; il n'est d'ailleurs d'aucun siècle; il a cherché son point de vue dans la région des principes, non dans celle des passions (1); une constitution morale à part désigne entre les savans de tout genre et les écrivains de toute forme, le futur historien; il est consacré d'avance à l'histoire comme à un sacerdoce; la nature l'a pourvu et de la philosophie de l'esprit, et de la philosophie de l'âme, bien plus précieuse et bien plus rare; la grande idée d'humanité, ou celle de patrie, occupent et sanctifient son cœur. A côté de la nature des choses, qui est la loi des événemens, siége dans sa pensée la justice, qui est la loi des actions. Sa parole est simple, toujours grave, quelquefois solennelle. Dépositaire de l'unique don de prophétie que Dieu ait laissé dans le monde après le silence des hommes inspirés de l'ancienne alliance, il a une vue générale de l'avenir, il assigne aux empires leurs destinées; il traîne de la seule autorité de son génie, Tyr et Damas dans le tombeau, bâtit un Capitole, abaisse les Pyrénées, dispose de la royauté des mers, annonce l'idée souveraine qui, tôt ou tard, dominera le monde. Mais sa parole est souvent triste; car à moins qu'une religion vivante ne l'ait initié aux desseins paternels et voilés de la Providence, il voit, sous le nom de nécessité des choses, la fatalité planer et tournoyer comme un aigle sur nos débiles volontés; contraint de prophétiser, il jette aux humains de précieuses vérités, de graves avertissemens, dont il sent intérieurement qu'ils ne profiteront pas; il dépense pour peu de fruit des trésors de sagesse spéculative et pratique, et prépare aux nations, pour leurs momens inévitables de regret et de repentir, la mélancolique satisfaction de reconnaître que ce qui leur est arrivé leur avait été prédit.

Mais quand il nous faudrait souscrire à toute l'opinion de Volney, et, comme lui, réduire l'utilité *directe* de l'histoire à la transmission des lumières scientifiques ou industrielles dont la conservation intéresse de si près la civilisation, encore est-il que l'histoire est la mémoire des peuples, et que, comme l'identité de l'être humain ne se constate que par la suite non interrompue de ses souvenirs, ainsi en est-il des nations. C'est à l'histoire qu'elles doivent le sentiment de leur existence et la conscience de leur individualité; et la nationalité se proportionne à la vivacité des souvenirs nationaux. Sous ce rapport, l'histoire est peut-être précieuse; en attachant d'une manière mystérieuse un peuple à son passé; en l'y enracinant pour ainsi dire, elle le rend un peu moins flexible aux influences du présent; elle oppose un contrepoids à la puissance des intérêts et des opinions, dont il ne peut résulter pour un peuple qu'une existence décolorée et prosaïque. Il est difficile de ne pas remarquer qu'un des caractères généraux de l'ère qui commence est de faire reposer la société sur des théories plus que sur des souvenirs. La France est, sous ce rapport, un arbre entièrement déchaussé; la France n'a point d'histoire; elle s'alimente d'idées; elle aspire l'avenir comme la plante aspire l'air, et elle puise dans ses espérances le meilleur de sa sève. Le peuple ne connaît pas ses aïeux, et, les connût-il, en serait-il mieux rattaché au passé? Il n'appartient pas à toutes les nations de se retourner avec amour vers leurs souvenirs, et de se sentir, en quelque sorte, vivre dans leurs aïeux. Il en est dont l'existence recommence chaque jour, dont l'histoire date toujours de la veille, et dont la nationalité gît tout entière dans leur caractère. Heureuse celle dont l'individualité est le résultat et l'expression des siècles; heureuses les communautés dont le bien n'est pas abstrait; heureuses celles qui ont quelque chose de la religion et, si vous voulez, de la superstition des souvenirs, et à qui, jusqu'à un certain point, leur passé dicte leur avenir! Ce poids des traditions pèse comme un lest dans le navire social, lorsque viennent les tempêtes des opinions : il en est de ces nations comme des familles, où l'inexplicable force du sang rallie incessamment, en dépit de mille causes de désharmonie ou de dispersion. La Suisse, par exemple, a son histoire à opposer au rationalisme politique qui l'envahit comme le reste du monde; l'action nécessaire des idées sera probablement tempérée dans son sein par l'énergie de la nationalité que lui donnent ses souvenirs et ses traditions; le passé et l'avenir s'entendront, se feront des concessions réciproques; du moins c'est notre espérance; et l'on verra se confirmer les paroles du grand historien de ce pays : « La première » science d'un peuple libre, c'est l'histoire de ses pères. »

L'ouvrage que nous avons sous les yeux nous a entraînés dans ce courant d'idées; c'est une intéressante continuation du grand ouvrage que Jean de Muller avait consacré à sa patrie, et qu'il ne put achever. Après l'éloquent morceau qui retrace la fin tragique du bourgmestre Waldmann, Muller n'écrivit plus rien; la mort l'enleva à ses travaux patriotiques; mais si son ouvrage resta incomplet, son œuvre, dans un sens, était remplie. Il avait renouvelé à la confédération suisse la conscience d'elle-même, et ravivé le sentiment de la nationalité helvétique. Animé du même esprit, Glutz continua cette histoire jusqu'à l'époque des sanglants débats de Charles-Quint et de François Ier, tâche pénible, car la période qu'il décrivit est pleine d'humilians souvenirs. Atteint par une mort prématurée à côté de son monument, il laissa une tâche considérable à son successeur, si du moins il s'en trouvait un. Cet homme s'est présenté. L'histoire des Suisses à l'époque de la réformation a été donnée à la Confédération par M. Hottinger de Zurich, et la Confédération a accepté cette œuvre. M. Hottinger nous paraît avoir une vraie vocation d'historien : grand éloge, s'il est fondé, car rien n'est plus rare que cette vocation. Lui aussi est au point de vue, non d'un temps, non d'un système, non d'un parti, mais de l'humanité. Cherchant une forteresse pour sa pensée, il n'a su, dit-il, trouver cet asile que dans les immuables principes du juste et du beau moral. C'est de là qu'il domine son vaste et difficile sujet. La première partie de son ouvrage vous montre la Suisse en proie à la fièvre du service étranger, et la sagesse des patriotes luttant en vain contre les accès de cette maladie, qui d'aiguë est devenue chronique, et a déterminé peut-être le caractère des deux derniers siècles de l'histoire helvétique. Puis de la plaine sanglante de Pavie, l'auteur nous transporte sur un autre champ de bataille. La réforme religieuse éclate, spontanée, indigène, en Suisse comme en Allemagne. A cette cause se rallient des classes d'hommes très-différentes : les amis de la liberté intellectuelle, les amateurs de nouveauté, de trouble et de licence, et enfin les âmes religieuses vers qui s'étaient échappés, du sein des ténèbres des temps, quelques rayons de la pure doctrine de la Rédemption. Les historiens, la plupart politiques plus qu'hommes et surtout plus que chrétiens, n'ont point assez apprécié la part du principe

(1) « Que chacun sache bien que, lorsqu'un esprit s'élève à la » dignité d'historien, les relations temporelles ou personnelles dis- » paraissent pour lui. Des allusions fugitives peuvent remplir des » gazettes; sur les tables de l'histoire il n'y a place que pour les vé- » rités qui durent. » (JEAN DE MULLER, préface du cinquième volume de l'*Histoire de la Suisse*.)

purement religieux dans l'événement de la réformation. C'est pourtant ce principe que nous retrouvons dans l'âme des principaux réformateurs, dès avant l'époque où ils mirent la main à une œuvre dont ils n'avaient d'avance ni mesuré toute l'étendue ni prévu tous les caractères. L'examen attentif des documens prouverait à un historien, si la pensée politique ne l'absorbait pas, que c'est des profondeurs de l'âme, d'entre les élémens purement *humains* de notre nature, non d'entre ses élémens *sociaux*, qu'est partie l'impulsion puissante de la réforme. La réforme est, plus tard, devenue protestantisme; mais, à l'origine, elle fut bien simplement *réforme*; les passions humaines ont fait passer un fait mystique, si j'ose le nommer ainsi, dans l'ordre des faits politiques; les réformateurs ont été faits anti-catholiques malgré eux; *protestant* est devenu synonyme d'*anti-catholique*; mais encore une fois la chose, à son principe, était spirituelle et pure d'idée de parti; à présent encore, le véritable réformé n'est point anti-catholique, ni, je crois, le vrai catholique anti-protestant; ils sont tous deux de Christ, s'ils aiment Christ et s'ils se confient en lui; et les divisions superficielles que l'homme a tracées sur le sol disparaissent dans une unité profonde à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur des âmes chrétiennes. Je ne sais si M. Hottinger a pleinement compris et rendu ce qu'il y a eu de purement spirituel dans le mouvement de la réforme; du reste, il l'a racontée avec beaucoup de clarté, d'intelligence, d'ordre surtout. Il y a aussi, dans la première partie du volume, des morceaux bien remarquables. Les récits du combat de la Bicoque et de la bataille de Pavie nous semblent faits de main de maître, dans une manière à la fois grande et simple. — On doit de la reconnaissance au traducteur de cet ouvrage. M. Vulliemin n'est point un traducteur ordinaire. Il a épousé son sujet. Il raconte après M. Hottinger; il est auteur avec lui. Une telle vie anime sa parole, qu'on peut croire que, s'il n'avait pas traduit cette histoire, il l'aurait écrite. C'est là le premier mérite d'un traducteur, et signaler cette qualité, c'est en faire supposer beaucoup d'autres. Quelques incorrections çà et là répandues sont trop légères pour nuire à l'effet, et disparaîtront aisément. L'adresse ou la dédicace, dans laquelle le traducteur présente son travail à ses confédérés, est aussi noble de style que de pensée.

Le deuxième et dernier volume de cette traduction doit paraître dans le courant de juillet.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Etat de l'Instruction primaire dans le royaume de Prusse *à la fin de l'année* 1831, par M. V. Cousin, *membre du Conseil royal de l'Instruction publique.* — *Supplément au Rapport sur l'Instruction publique en Prusse.* Br. de 27 pages in-8°. Paris, 1833. Chez F.-G. Levrault, libraire, rue de Laharpe, n° 81. Prix : 75 cent.

Nous avons entretenu récemment nos lecteurs du travail remarquable de M. Cousin sur l'état de l'instruction primaire en Prusse. La brochure qu'il vient de publier en est le supplément nécessaire, puisqu'elle présente le résultat des relevés faits en 1831, tandis que l'ouvrage même a pour base les recherches statistiques de 1825. « L'instruction primaire, dit M. Cousin, est trop avancée en Prusse pour qu'il soit nécessaire d'en faire des relevés très-fréquens. » En effet, six ans d'intervalle séparent les deux derniers que le gouvernement a publiés. Le premier est de 1819, le second de 1825. Celui de 1831, qui vient d'être achevé, n'a pas encore été rendu public en Prusse. M. Cousin en doit la communication à l'obligeance de M. d'Altenstein, ministre de l'instruction publique et des cultes dans ce pays. Nous dirons en passant que les chiffres qu'on y trouve méritent une tout autre confiance que ceux des tableaux statistiques sur l'état de l'instruction publique en France, insérés à diverses reprises dans le *Moniteur*. Appelé, comme membre de l'un des comités gratuits chargés de l'inspection des écoles de la capitale, à fournir quelques renseignemens pour ce travail, nous avons pu nous convaincre combien sont incertains les élémens dont il se compose. Il est impossible d'arriver à rien d'exact ni quant au nombre des écoles, ni quant au nombre des enfans qui les fréquentent; les questions posées par l'autorité sont d'ailleurs si multipliées, que les personnes chargées de remplir les cadres se persuadent d'ordinaire, avant même d'avoir commencé leur travail, qu'il est impossible d'arriver à rien de précis, et, dans leur découragement, elles négligent de constater avec assez de soin même les faits importans, au lieu de se permettre seulement cette sorte de négligence pour les inutilités sur lesquelles les questionnent les routiniers des bureaux. En Prusse il en est autrement. La loi y faisant un devoir légal aux parens d'envoyer leurs enfans aux écoles, à moins qu'ils ne prouvent qu'ils leur font donner à la maison une instruction suffisante, on dresse chaque année dans chaque commune, d'après les registres des naissances, la liste des enfans qui ont l'âge, et par conséquent l'obligation d'aller à l'école. La présence et l'absence des enfans à l'école sont aussi constatées légalement deux fois par mois, et les listes des diverses localités, dont l'exactitude est garantie par le contrôle réciproque d'autorités diverses, qui toutes agissent sur les lieux, sont recueillies dans un bureau spécial de statistique, où l'on en tire les résultats généraux.

Le recensement le plus récent de la population en Prusse la porte à 12,726,823 habitans; sur cette population on comptait en 1831, 4,767,072 enfans de un jour à quatorze ans. L'âge d'école fixé par la loi est de 7 à 14 ans accomplis. C'est une règle de statistique que, vu la proportion de la mortalité dans les divers âges, sur 100 enfans de un jour à quatorze ans, ceux de sept à quatorze forment les trois septièmes, ce qui donne sur 100 enfans, environ 43 en état d'aller à l'école, ou, pour indiquer jusqu'aux moindres fractions, 42,857 sur 100,000, et par conséquent, en Prusse, 2,043,030 sur les 4,767,072 qui composent la population totale des enfans de un jour à quatorze ans accomplis. Il suit de là, ajoute M. Cousin, après avoir présenté ces chiffres, que si nous trouvons qu'il y a en effet 2,043,030 enfans dans les écoles de la Prusse, nous pourrons assurer qu'il n'y a pas dans ce royaume une seule créature humaine qui ne reçoive une éducation suffisante. Or, ce beau résultat est un fait incontestable. Le nombre effectif des enfans qui, d'après le relevé fidèle des listes de présence fréquentaient, en 1831, les écoles primaires publiques, est de 2,021,421. La différence est donc seulement de 21,609 entre le nombre réel et le nombre normal. Cette différence est bien légère, et encore elle disparaît entièrement, si l'on tient compte de diverses considérations que M. Cousin développe avec beaucoup de clarté, mais dans lesquelles il nous est impossible d'entrer.

Il y a en Prusse 22,612 écoles primaires publiques pour les 2,021,421 enfans qui les fréquentent. Sur ces écoles, il y a 21,789 écoles élémentaires et 823 écoles moyennes (ainsi nommées, parce qu'elles sont intermédiaires entre les écoles élémentaires et les écoles savantes ou gymnases), dont 481 pour les garçons et 342 pour les filles. Or, on compte en Prusse 1,021 villes, dont 26 seulement ont plus de 10,000 âmes. Ainsi, non seulement toutes les villes de 10,000 âmes, mais les trois quarts de toutes les villes, ont, outre les écoles élémentaires indispensables à la dernière classe de citoyens,

des écoles moyennes pour la bourgeoisie de ces villes. Les écoles élémentaires, surtout dans les campagnes, sont communes aux deux sexes, qui ne sont divisés le plus souvent, au moins dans les classes inférieures, que par une place distincte dans la même salle, tandis que, dans les écoles moyennes, toutes les classes de filles et de garçons sont séparées et se font dans des salles différentes, sans aucune communication entre elles.

Il y a pour les 22,612 écoles publiques élémentaires et moyennes de la monarchie, 27,749 maîtres et maîtresses. Sur ce nombre 22,211 maîtres et 694 maîtresses sont attachés aux 21,789 écoles élémentaires seulement, ce qui fait voir qu'il n'y a pas d'école qui n'ait un maître en titre. M. Cousin assure qu'il n'a pas trouvé en Prusse une seule école publique dirigée par une femme. Quand le maître s'en adjoint une, elle n'est jamais chargée que des leçons accessoires, de celles en particulier qui se rapportent aux travaux de son sexe. M. Cousin approuve cette organisation, parce que, dit-il, dans l'école comme dans la famille, le gouvernement appartient à l'homme, et qu'il serait d'ailleurs impossible de se procurer un nombre suffisant de maîtresses capables. S'il y a impossibilité, soit; mais si l'éducation publique doit être, dans sa tendance morale, calquée autant qu'il se peut sur l'éducation domestique, il nous semble qu'une femme peut seule s'approprier jusqu'à un certain point l'influence qui, dans la famille, appartient à la mère, de laquelle ressort presque exclusivement l'éducation des filles. Quelle mère d'ailleurs ne préfèrerait confier ses filles à une femme!

Les documens publiés par M. Cousin sont, comme on voit, du plus haut intérêt. Il en résulte que l'instruction primaire est florissante en Prusse, et que sa prospérité, obtenue par les peines correctionnelles prononcées contre les parens et les chefs d'ateliers ou de fabriques qui ne justifient pas que les enfans confiés à leurs soins reçoivent le bienfait de l'instruction, par l'obligation imposée au clergé de n'admettre à la communion que les enfans qui ont fait ou qui font leur temps d'école, et par des sacrifices considérables exigés des parens et des communes, est assurée aussi long-temps que l'emploi de ces moyens pourra avoir lieu. Ce système est possible dans une monarchie absolue et dans un pays où l'Église et l'État sont étroitement unis, mais il n'est possible que là. M. Cousin se trompe en le croyant applicable à la France. On ne fera chez nous en ce genre que des essais malheureux. L'instruction, qui est en Prusse un fruit de l'absolutisme, ne peut être chez nous qu'un fruit de la liberté.

ÉLOQUENCE DU SIÈCLE APOSTOLIQUE.

On a déjà fait la remarque que l'effet des prédications des fondateurs et des premiers propagateurs du Christianisme a réalisé tout ce qu'on raconte des merveilles de l'éloquence, et cependant ce n'est pas à l'éloquence qu'ils attribuèrent leurs triomphes. Ils la repoussaient, disant que des moyens de succès purement humains auraient terni une gloire qui n'était due qu'au Ciel. Ils portaient cette abnégation jusqu'à déclarer eux-mêmes les circonstances qui pouvaient priver leurs personnes et leurs doctrines de toute distinction humaine; ils avouaient que leur naissance et leur profession étaient humbles, qu'il n'avaient point de science et qu'ils étaient des pécheurs comme le reste des hommes. Saint Paul rapporte au secours et à la grâce de Dieu son mépris des périls, sa patience dans les maux, ses actions les plus héroïques.

Ils s'exprimaient avec la même franchise sur le compte de leur maître; ils disaient son humble origine, sa carrière obscure, sa mort du supplice d'un esclave; ils déclaraient que toutes leurs espérances étaient fondées sur sa croix, qu'ils vivaient et qu'ils se réjouissaient dans l'attente de sceller leur foi par leur sang.

Leurs discours avaient le pouvoir de convaincre, l'art de frapper le cœur et le jugement d'une lumière soudaine; ils parlaient à l'âme.

De ces discours, qui souvent se prolongeaient pendant plusieurs heures, la postérité ne possède que quelques fragmens et les épîtres que les chrétiens conservent parmi leurs saints écrits; mais la voix, la physionomie, le geste tout brûlant d'inspiration, voilà ce qui manque pour nous.

PRIÈRE DE L'EMPEREUR DE LA CHINE

POUR DEMANDER DE LA PLUIE.

Les grands événemens qui se passent autour de nous depuis quelques années absorbent tellement notre attention, que nous avons peine à porter nos regards au-delà des confins de la vieille Europe. D'ailleurs, nous sommes comme aguerris aux prodiges politiques, et il semble que les faits les plus extraordinaires aient perdu le droit de nous étonner. Que pouvons-nous attendre après ce que nous avons vu? Une antique dynastie long-temps crainte et respectée, renversée en trois jours d'un trône de huit siècles, deux royaumes nouveaux surgissant du sein de l'oppression ou de l'enthousiasme, une nation jadis florissante, presque anéantie, et comme pour nous rendre attentifs à ces grandes choses et appeler l'attention des hommes sur le maître des mondes, une maladie terrible, fléau mystérieux, traversant la surface de notre globe en moissonnant sur son passage des centaines de milliers d'âmes immortelles? Voilà sans doute de quoi captiver notre attention, et on comprend qu'elle se concentre sur nous-mêmes et sur ce qui nous entoure plus immédiatement. Il n'y a pas long-temps encore qu'un voyage en Chine aurait fourni matière aux conversations de toute la France, et aujourd'hui à peine sait-on que le territoire jusqu'à présent inaccessible de cet immense empire vient d'être violé, qu'un Européen y a pénétré, l'a parcouru à deux reprises dans toute sa longueur, que partout le peuple semble disposé à ouvrir enfin les voies au commerce et à tâcher d'obtenir de son souverain qu'il établisse des relations avec les autres peuples.

Gutzlaff, missionnaire chrétien, sorti de l'institut de Bâle, après avoir étudié à fond la langue chinoise, ne s'est pas contenté d'annoncer l'Evangile sur les frontières de ce pays. Vêtu en Chinois, il a pénétré dans l'intérieur, et après avoir visité toutes les côtes, du nord au sud, est revenu sans aucun accident à Macao. Le succès de ce voyage et la rapidité qu'il avait été obligé d'y mettre l'ont déterminé à le tenter une seconde fois. Parti de Macao le 26 février 1832, M. Gutzlaff a visité, pendant un voyage de six mois, les côtes de la Chine et quelques-unes des îles qui l'avoisinent. Il a trouvé partout le peuple et même les autorités inférieures désireux de voir une libre carrière ouverte au commerce, et il y a des raisons de croire que l'empereur actuel songe à satisfaire à cet égard le vœu de la nation. Plus d'une fois *l'Amherst*, vaisseau de la compagnie des Indes, qui portait M. Gutzlaff, fut obligé de s'éloigner à cause des ordres expédiés pour cet effet de Pékin. Malgré ces obstacles, *l'Amherst* est revenu sans accident à Macao, le 4 septembre dernier. M. Gutzlaff a distribué dans ce voyage un grand nombre de traités et de portions détachées des Saintes Ecritures: espérons qu'elles contribueront, en éclairant la conscience

de ces pauvres idolâtres à favoriser aussi au milieu d'eux les progrès de notre civilisation.

Nous avons sous les yeux une lettre adressée au *Chinese repository*, journal qui s'imprime à . . . . , dans laquelle l'auteur, qui se signe *Philo-Sinensis* (ami des Chinois), examine les résultats probables du voyage de M. Gutzlaff, et prévoit qu'il servira à hâter le moment où la Chine ouvrira ses ports à tous les peuples.

La relation de ce voyage a été imprimée à Canton, et parviendra sans doute bientôt en France ; nous pourrons peut-être en entretenir nos lecteurs. En attendant, nous mettons ici sous leurs yeux la traduction littérale d'une prière pour demander de la pluie. Cette prière a été composée par l'empereur actuel Taoukwang pour demander au ciel la cessation d'une sécheresse qui désolait le pays depuis long-temps. L'empereur, après avoir essayé de toutes espèces d'offrandes et d'actes extérieurs de son culte, semble reconnaître, comme autrefois Nabucadnetzar, la nécessité de s'humilier devant le *ciel impérial*. Il n'est pas sans intérêt de voir comment, au milieu des expressions d'une idolatrie grossière et ignorante, on aperçoit des traces de l'humilité qu'inspirent les doctrines de la révélation chrétienne ; doctrines dont on retrouve dans tout l'Orient des traces, laissées, sans aucun doute, par les vieilles traditions patriarchales.

« Je présente à genoux une requête pour que nos affaires soient prises en considération. Oh, hélas ! ciel impérial, si le monde n'était pas ébranlé par des changemens extraordinaires, je n'oserais pas présenter l'offrande d'un service extraordinaire. Mais cette année la sécheresse est terrible. L'été est passé et nous n'avons point eu de pluie. Non seulement l'agriculture et les hommes souffrent de ce fléau ; les animaux et les insectes, les plantes et les arbres, tout a presque cessé d'exister.

« Moi, le ministre du ciel, élevé au-dessus des hommes, je suis chargé de faire régner l'ordre dans le monde et de procurer la tranquillité à mes peuples. Il m'est impossible de dormir en paix ; je suis abîmé par la douleur, je tremble d'angoisses, et cependant je n'ai pu obtenir de pluies abondantes et fertiles.

« J'ai jeuné, il y a quelques jours; j'ai offert de riches sacrifices sur les autels de la terre et de ses produits, et j'ai exprimé ma reconnaissance pour quelques nuages et de légères ondées, mais ce n'était point assez pour répandre la joie.

« Je regarde en haut et je me souviens que le cœur du ciel est bienveillance et amour. La seule cause de ce malheur est la profondeur toujours plus grande de mes péchés, mon peu de sincérité et mon peu de dévotion; voilà ce qui a fait que je n'ai pas pu toucher le cœur du ciel et faire descendre d'abondantes bénédictions.

« J'ai consulté avec respect nos archives, et j'ai vu que l'an 24 de Keenlung, l'empereur, mon grand-père, puissant, honorable et pur, a offert avec humilité un «grand service pour la neige». Je me sens poussé par dix mille raisons à suivre son exemple, et j'assiége le ciel avec une angoisse mortelle, m'examinant moi-même et considérant mes fautes; je lève mes yeux en haut et j'espère pouvoir obtenir mon pardon. Je me demande si j'ai manqué de respect dans les sacrifices? si l'orgueil et la prodigalité se sont glissés inaperçus dans mon cœur et y occupent une place? si j'ai cessé de donner tous les soins que je dois aux affaires de mon gouvernement et si je suis devenu incapable de m'en occuper avec le zèle et les soins persévérans qu'elles exigent? si je me suis servi de paroles légères et dignes de reproches? si dans la distribution des récompenses et des peines j'ai observé une équité parfaite? si j'ai fait tort au peuple et porté atteinte à la propriété en élevant des monumens ou en dessinant des jardins? si dans l'élection des fonctionnaires mon choix n'est pas tombé sur des personnes dont les actes ont été vexatoires pour le peuple? si les punitions ont été dispensées justement ou injustement? si les opprimés ont trouvé des moyens d'appel? si des innocens n'ont pas été enveloppés dans les persécutions dirigées contre des sectes hétérodoxes? si les magistrats n'ont pas insulté le peuple et refusé d'écouter ses plaintes? si dans les opérations militaires des provinces de l'Ouest il n'y a pas eu des massacres, pour le seul fait de ce qui revenait à l'Empereur? si les sommes répandues pour soulager la misère des provinces méridionales ont été sagement dispensées, ou si le peuple a été abandonné et exposé à périr dans les fossés? si les efforts tentés pour exterminer les montagnards rebelles de Hoonan et de Canton ont été bien dirigés, ou s'ils n'ont servi qu'à faire fouler aux pieds, comme la boue et la cendre, les habitans de ces contrées?

» Sur tous ces points, sur toutes ces causes de tourmens que j'éprouve, je devrais poser le fil à plomb et faire tous mes efforts pour redresser ce qui est mal, me souvenant toujours qu'il peut y avoir des fautes qui aient échappé à mes méditations. »

» Prosterné devant toi, je te supplie, ô Ciel impérial! *Hwang Teen*, de me pardonner mon ignorance et ma misère. Renouvelle mon cœur, car seul, je représente et je comprends des millions d'hommes innocens. Mes péchés sont en si grand nombre que je ne puis y échapper. L'été est passé, l'automne est là ; il est impossible d'attendre plus long-temps. Je me frappe le front et je te supplie, Ciel impérial, de m'accorder promptement une heureuse délivrance, une pluie abondante et divinement bienfaisante. Sauve les vies de mes sujets et relève-moi de mes iniquités. Oh, hélas! Ciel impérial, écoute avec bonté. Je suis effrayé, inquiet, angoissé. Je te présente ma requête avec respect. »

Ce morceau est remarquable sous plus d'un rapport. Il semble que la tourmente qui agite les peuples se propage jusque dans la Chine et que là aussi, celui qui croit à la Bible comme révélation divine, doive chercher et admirer ces signes des temps dont parle la Parole éternelle. Mais sans vouloir sonder les mystères dont la Providence s'est réservé la connaissance, n'admirerons-nous pas cette humilité, ce zèle pour le bien public, ce soin scrupuleux avec lequel l'un des souverains les plus absolus qui existent, porte ses regards sur toutes les parties de son immense empire, pour voir s'il y a fait tout le bien qu'il pouvait y faire. Il y a là une grande leçon. Il y a aussi de quoi appeler l'attention de tous les hommes sérieux sur ce pays extraordinaire et dans lequel l'introduction du Christianisme et des relations sociales avec les autres peuples semble devoir amener bientôt de si grandes choses.

LE MESSIE.

L'objection contre la mission de Jésus-Christ, qui aujourd'hui fait le moins d'impression sur les esprits, ou plutôt qui rehausse la dignité morale du Sauveur, a été la plus puissante et la plus sérieuse que les juifs aient opposée aux chrétiens. Les prophéties que ceux-ci lui appliquaient annonçaient un roi qui règnerait sur la terre. A Rome, à Ephèse, à Athènes, Jésus-Christ n'aurait pas eu à combattre ce puissant préjugé. A Rome, chaque religion nouvelle trouvait des adhérens ; un imposteur y aurait pu montrer des prophéties qui n'avaient jamais existé, parce qu'il eût été sûr de n'y trouver personne pour le contredire. Mais en Judée, où les livres qui contenaient ces prophéties étaient dans les mains de tout le monde, sous les yeux des prêtres

qui épiaient toutes ses démarches, et au milieu d'un peuple fermement attaché à une croyance unique, aussi ancienne que le monde, l'humble fils du charpentier, qui s'est appliqué les oracles des Livres Saints de sa nation, n'a pu compter que sur l'évidence et le secours d'en haut. Ce qui nous paraît si grand aujourd'hui, les conquêtes de l'Evangile sur les vices et les passions, ces victoires pacifiques, cette régénération morale des peuples, auprès desquelles pâlissent les exploits de tous les conquérans, ne pouvait être aperçu distinctement et encore moins apprécié par les concitoyens de Jésus, profondément blessés dans leurs préjugés les plus chers par le rôle purement religieux qu'il substitua aux brillantes espérances qu'ils nourrissaient depuis des siècles, et que l'oppression sous laquelle ils gémissaient avait élevées au rang des vertus les plus sacrées. Quelle a dû être la vie de Jésus, dont aucun de ces témoins prévenus n'a pu contester les miracles, blâmer la conduite, nier la pureté de la doctrine et la divine charité envers les hommes !

MÉLANGES.

Société de patronage des jeunes libérés. — Cette association, conçue, et proposée aux amis de l'humanité par M. Moreau Christophe, inspecteur général des prisons, s'est définitivement constituée, le 26 mai, dans une seconde séance générale de ses fondateurs. M. Bérenger, vice-président de la chambre élective et président de la nouvelle Société, a ouvert cette séance par un discours qui a vivement intéressé l'assemblée, en lui rappelant l'histoire des jeunes détenus des prisons de Paris et de la nouvelle maison où ils se trouvent aujourd'hui réunis et soumis au régime pénitentiaire. M. le président a tracé un tableau énergique des funestes conséquences du mélange des enfans avec les prisonniers d'un autre âge. « Quelques » mois passés à une telle école, a-t-il dit, achèvent de les perdre... » Là, ils écoutent avidement des récits qui, en exaltant leur jeune » imagination, détournent au profit du mal cette faculté d'enthou» siasme naturelle à leur âge, et leur font prostituer toute leur ad» miration et toute leur estime à ces êtres audacieux, qui, en état » d'hostilité permanente avec la société, mettent une sorte d'orgueil » à braver ses maximes les plus saintes comme ses plus redoutables » menaces. »

Combien ne serait-il pas à désirer que les bienfaits de la séparation qui vient d'être opérée dans le département de la Seine s'étendît bientôt aux six mille enfans qui se trouvent dans les prisons du royaume, confondus avec près de cinquante mille adultes, et qu'ainsi une éducation régénératrice vînt rendre à la société et arracher au bagne tant de malheureux que le régime actuel des lieux de détention y dévoue presque nécessairement! En signalant les excellens résultats déjà obtenus, dans la maison des jeunes détenus, à l'aide de l'école, de la discipline et du travail, M. Bérenger a fait remarquer que ces résultats ne pouvaient être consolidés et complétés qu'avec le secours des principes religieux. « L'instruction religieuse, » a-t-il ajouté, laisse peut-être encore à désirer; mais les sollicitudes » de l'administration supérieure s'attacheront à perfectionner cette » partie de l'enseignement, comme elles s'étudient à perfectionner » les autres. Déjà c'est dans le Nouveau-Testament que les détenus » prennent des leçons de lecture, et l'on ne doit pas désespérer » que les passages de ce Livre divin, une fois gravés dans leur mé» moire, ne trouvent tôt ou tard le chemin de leurs cœurs. » Nous avons exprimé dans un autre article les mêmes vœux et les mêmes espérances; c'est avec une vive satisfaction que nous les avons retrouvés dans les paroles qui précèdent. Vienne le jour de leur réalisation, mais aussi celui où de pareils sentimens seront dans le cœur de tous les députés du pays!

Mais il ne suffit pas, pour assurer l'avenir des jeunes prisonniers, des bienfaits de l'éducation pénitentiaire qu'ils reçoivent maintenant. « Tous les efforts d'une administration bienveillante et éclairée ont » été à peu près vains jusqu'ici par l'état d'abandon dans lequel se » trouvent les jeunes détenus à leur sortie de l'établissement. Un » cinquième d'entre eux sont orphelins, et n'ont conséquemment » point d'asile; la moitié n'ont pas de père, un quart n'a pas de mère, » et presque tous ont pour parens des êtres dont l'inconduite notoire » a été pour leurs enfans le plus funeste exemple. Ces infortunés, » s'ils rentrent dans leurs familles, sont donc exposés à y perdre le » fruit de tout ce qui a été fait pour l'amélioration de leurs mœurs. » S'ils n'ont pas de parens, leur situation est également déplorable. » Livrés à eux-mêmes, sans soutien, jetés sur la voie publique avec » le faible pécule de 30 ou 40 francs qu'ils ont pu amasser par leur » travail, quelque soit leur envie de persévérer dans le bien, il leur » est presque impossible de la réaliser.

» Par le peu de facilité qu'ils trouvent à exercer le métier qu'ils » ont appris, il est rare que ce métier ne leur devienne pas inutile: » les artisans, les chefs d'ateliers éprouvent une grande répugnance » à les recevoir et à leur donner de l'ouvrage; toutes les voies leur » sont fermées. Un préjugé inexorable les repousse; alors, livrés au » désespoir et aux séductions auxquelles l'inexpérience de leur âge » les expose, ils retombent nécessairement dans le vice. Vous frémi» riez, si je vous faisais le tableau de toutes les excitations au mal » qui attendent ces jeunes hommes à l'expiration de leur peine: » l'infâme débauche, les vieux suppôts du crime veillent à la porte » de l'établissement, épient leur sortie, profitent de leur dénuement, » et, par toutes sortes de séductions, les déterminent à s'associer à » leurs affreux desseins. La débauche surtout se sert d'eux pour at» tirer ses victimes et en augmenter le nombre. Ainsi, comme je le » disais, tous les efforts d'une administration éclairée se trouvent » détruits, et ces malheureux, devenus criminels en même temps » qu'hommes faits, ne tardent pas à aller peupler nos bagnes.

» Il appartient à la philanthropie d'achever l'œuvre de l'adminis» tration, en remédiant aux maux que je viens de signaler. Pour » cela, il faut que ce soit elle, et uniquement elle, qui se place à la » porte du pénitentiaire, qui reçoive à leur sortie les jeunes libérés, » pour guider leurs premiers pas dans la société, pour les affermir » dans le bien, pour leur procurer du travail, et pour les protéger » jusqu'à ce qu'ils aient pu se créer un état et s'assurer pour leur vie » d'honorables moyens d'existence. »

Tel est le but de la nouvelle association qui vient de se former. Beaucoup de raisons, la nature même de nos institutions s'opposaient à ce que l'administration pût se charger de la tutelle des jeunes libérés, comme cela a lieu aux Etats-Unis. Là, le patronage est exercé par l'administration de la maison où se trouvait le jeune prisonnier. C'est elle qui se charge de le placer, à sa sortie, soit chez un artisan, soit au service d'une famille honnête. Les liens qui attachaient le détenu à l'établissement ne sont pas pour cela rompus, car celui-ci conserve tous les droits d'un tuteur envers son pupille. Si le jeune libéré quitte son maître, il est, d'après la loi, ramené au refuge, où il subit une nouvelle épreuve. Pendant son apprentissage, l'administration, ou plutôt le surintendant de la maison, correspond avec lui, l'aide de ses conseils, et s'efforce, par ses encouragemens, de le maintenir dans les sentimens vertueux qu'on a tâché de lui inspirer.

La Société de Patronage comprend trois classes de membres: des *donateurs* d'une somme de 100 francs au moins, des *souscripteurs* pour une somme quelconque, et des *patrons*. Son administration est confiée à un bureau composé d'un président, de trois vice-présidens, d'un secrétaire-général et de six conseillers nommés en assemblée générale. Maintenant, comme nous l'avons dit, cette utile institution est définitivement organisée et prête à se mettre à l'œuvre. Nous engageons beaucoup les personnes que ce peu de lignes auraient rendues désireuses de prendre part à ses intérssans travaux, à se mettre au plutôt en relation avec M. Moreau Christophe, secrétaire general, *rue Chanoinesse*, n° 2.

ANNONCES.

Onze années de la vie d'un enfant, *histoire authentique*, par Andrew Reed, traduction libre de l'anglais, par le traducteur de *Dunallan*. In-18. Paris 1833, chez Risler, rue de l'Oratoire, 6.

Ce petit volume renferme une des peuves les plus touchantes et les plus persuasives de l'excellence du Christianisme; preuve de fait authentique et sur laquelle nous appellerons une sérieuse attention de la part de nos lecteurs. Qu'après avoir lu ce peu de pages; qu'après avoir assisté au changement et au développement moral du petit Rolls, après avoir contemplé cet enfant de 11 ans sur son lit de mort, parlant avec paix de sa prochaine fin, rendant un témoignage en action à la réalité des espérances qui se fondent sur Jésus-Christ, consolant et fortifiant ceux qu'il va quitter, dépensant ses dernières forces pour annoncer l'Evangile à sa garde et pour exhorter ses jeunes frères à donner leur foi et leur cœur à Dieu, on nous dise si les vagues principes du déisme ou d'une religiosité indépendante de la Bible, ont jamais rien produit de pareil à ce fait. Et grâce à Dieu il nous serait facile d'en citer d'analogues; ils ne sont pas rares dans les familles où l'éducation a pour base les doctrines et les préceptes évangéliques. Il y a d'ailleurs comme le dit le traducteur de *Onze Années*, il y a dans cette histoire quelque chose de profondément touchant. « Cette grande piété dans un âge si tendre, cette soif du ciel unie à ce vif sentiment de la misère humaine inspire tout à la fois une vive émotion et un pénible retour sur soi-même. On ne peut s'empêcher de s'écrier avec une douloureuse anxiété: que sera-ce de nous qui avons si largement usé de notre vie mortelle, puisque ce jeune enfant si peu coupable, sentait, lui aussi, le besoin d'un Médiateur!

Introduction a l'étude de l'économie politique, par Nestor Urbain. In-8°. Chez Bossange, rue Richelieu.

L'auteur de cet écrit a cherché à se rendre compte du mouvement qui constitue en quelque sorte la vie intérieure des peuples, il en étudie la loi comme le physiologiste étudie celle des phénomènes des corps vivans. Nous rendrons compte de cet ouvrage très-prochainement.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 42. 19 JUIN 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.*

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

ALLAN-CUNNINGHAM.

Parmi les littérateurs dont s'honorent l'Ecosse et l'Angleterre, il est à remarquer que plusieurs, sortis des classes les plus obscures de la société, ont senti, pensé, écrit et publié leurs ouvrages au sein de positions bornées et difficiles. Quelques-uns, Robert Burns, James Hogg, etc., étaient de simples paysans; d'autres, des artisans laborieux et condamnés à de pénibles travaux. Un auteur, qui a su trouver des accens pleins d'âme et de poésie, était forgeron à Sheffield; et Allan-Cunningham, aujourd'hui le biographe et l'éditeur de Walter Scott, était ouvrier du sculpteur Chantrey, d'Edimbourg, lorsqu'il composa son premier roman. Son génie lui fit « peindre des classes où il ne vivait pas » alors, et dont il ne pouvait que supposer les affections et » les pensées. » Ce roman, publié sous le titre d'*Une Faute*, ne ressemble guère aux romans à la mode. Ce sont des scènes qui ne se lient entre elles que parce qu'elles se rattachent aux impressions d'une âme, que des épreuves et des souffrances prolongées conduisent à un sentiment amer de désenchantement. Il y a dans ces scènes une grande finesse et beaucoup de délicatesse d'analyse; elles captivent, et pourtant le cœur se serre douloureusement à mesure qu'elles se déroulent devant les yeux. « C'est l'amitié et le néant des promesses, la mort dans la jeunesse, l'existence d'une jeune femme perdue par une faute, la fatalité de nos actions malheureuses, le prestige de la vie et les souvenirs du premier âge, le charme qu'il y a pour nous à revenir sur les traces d'une vie écoulée, et je ne sais quoi de la touchante figure des contemporains moissonnés avant le temps, ou dispersés, ou épuisés, vieillis dans les longs travaux et les infortunes; voilà le sujet. » C'est une idée heureuse et vraiment morale que celle de présenter l'ensemble d'une vie (celle d'un jeune officier anglais passant 26 ans dans l'Inde) empoisonnée, flétrie, remplie d'amertume par le seul souvenir d'une faute, qui, effacée dans l'opinion publique, reste pesante sur la conscience et sape le fondement de tout bonheur; d'avoir retracé la touchante image d'une jeune femme, qui, réhabilitée aux yeux du monde et placée dans une situation heureuse et légitime, ne peut oublier qu'elle a trahi ses devoirs, et meurt de douleur et de remords. Après de longues années de deuil et de souffrances, le héros de cette triste histoire revient sur le sol natal; c'est à ce moment que commence la peinture pleine de mélancolie des impressions douloureuses qu'il reçoit. Il rentre sous le toit paternel; mais là il ne retrouve plus une mère chérie, un frère tendrement aimé, qui tous deux reposent dans la tombe; la sœur qu'il quitta « jeune et charmante fille, si fraîche et si joyeuse, » il la retrouve veuve, abattue, le cœur brisé; et son vieux père est tombé en enfance; presque tous les amis de sa jeunesse ont cessé de vivre; « l'habitation seule est restée! c'est comme le squelette d'un corps humain; les proportions sont toujours les mêmes, mais tout ce qui lui donnait de la vie et de la beauté s'est évanoui. »

Alors se succèdent des scènes simples et attendrissantes, et nous sommes identifiés aux émotions qu'elles excitent dans le cœur de celui qui les retrace; il visite le cimetière et l'église où sont ensevelis sa mère, son frère, le vieux ministre et les compagnons de son enfance; il visite aussi l'école dans laquelle s'écoulèrent ses premières années; il retrouve partout des souvenirs de son frère et le fait connaître par les fragmens d'un journal qu'écrivait celui-ci; puis il acquiert de déplorables preuves de la légèreté, de l'oubli qui est au cœur de la plupart des hommes, et du peu de durée de leurs plus vifs regrets; il décrit les fêtes de Noël auxquelles il assiste après son retour dans la maison de son père, ces fêtes bruyantes qui se célèbrent en Angleterre selon les anciennes coutumes, et qui sont si peu en harmonie avec la solennité de ce saint jour. — Ce chapitre est encore

rempli de détails touchans, d'une sensibilité et d'une naïveté pénétrantes. Le narrateur termine son livre par un morceau écrit après un intervalle de peu d'années, et dans lequel on voit « qu'il a été à la fin dominé lui-même par la mobilité de sentimens et le changement d'affection qu'il avait déplorés avec éloquence. » Ces pages qui veulent peindre le bonheur, laissent une impression plus pénible peut-être que celles qui précèdent, car ce bonheur repose sur de tristes bases.

Nous avons dit plus haut qu'il y a dans tout cet ouvrage un sentiment amer de désenchantement. « Si Cunningham, nous dit son traducteur, a pensé quelquefois au ciel, ça été rapidement, légèrement et par émotion de poète; mais vous n'êtes point touché de sa foi. Expliquez-vous simplement ses amères déductions par ses connaissances incomplètes et par sa position solitaire et pauvre; il était malheureux alors, et pressé, inquiété par les besoins, et l'activité morale du génie. » — « N'attribuez pas aux choses de cette terre des vertus bien fortes; voyez froidement; tout est triste, passager; c'est fatalité que l'existence, vu nos imperfections; voilà la conclusion implicite, inévitable de ses essais. » Nous examinerons tout à l'heure quel bien peuvent produire des essais de ce genre; mais d'abord nous dirons que Cunningham souffrait beaucoup lorsqu'il écrivit le livre dans lequel il déposa l'amertume qui remplissait son âme; ses souffrances, son égoïsme, furent pour son génie une source d'éloquence; et les privations, les douleurs qu'il endurait, le rude métier qui était sa seule ressource, lui ont inspiré un chapitre admirable sur *le malheur du pauvre.* Ce chapitre mériterait d'être transcrit s'il ne dépassait pas les bornes d'un article.

Un livre tel que celui dont nous venons de donner le résumé, est-il de nature à faire du bien ou du mal? Nous répondrions sans hésiter qu'il n'est propre qu'à porter dans le cœur une impression desséchante et cruelle, si en même temps il ne s'offrait à nous comme un des argumens les plus convaincans et les plus irrésistibles de la nécessité des convictions chrétiennes, et des idées consolantes qu'elles enfantent. En achevant une semblable lecture, l'âme est comme accablée sous une froide poussière, l'obscurité du tombeau l'environne, elle est penchée vers la poudre, elle a perdu toutes les illusions de la vie, et rien ne lui reste. De telles impressions ne seraient pas à redouter si partout où elles ont pénétré dans un cœur, la pure et bienfaisante lumière de l'Evangile pouvait pénétrer aussi et faire briller ses rayons; car celui qui souffre est plus disposé à recevoir consolation et soulagement, celui qui regrette ouvre plus facilement son âme à l'espérance; et c'est pour ceux qui pleurent, pour ceux qui sont malades et affligés que le Consolateur est descendu du ciel. Mais hélas! que d'êtres sont abreuvés du poison de sentimens dévastateurs, et auxquels il n'est point présenté d'antidote salutaire! La publication d'ouvrages inspirés par de tels sentimens est donc toujours à déplorer.

Allan-Cunningham, avons-nous dit plus haut, souffrait beaucoup lorsqu'il écrivit ce livre empreint de tant d'amertume: s'il eût été chrétien, aurait-il souffert ainsi? Il se révoltait contre la position humble et pénible dans laquelle il était placé: si son cœur eût été subjugué par l'amour divin, n'aurait-il pas acquiescé sans murmure aux décrets de la Providence? L'ardeur de son génie le consumait, la vie ne lui offrait que mécomptes et douleurs: si le ciel, l'avenir éternel, l'infini, eussent été ses pensées dominantes, comme elles le sont pour toute âme chrétienne, n'aurait-il pas su s'élever à de sublimes contemplations, et goûter d'indicibles joies? Ah! que ne pouvons-nous en appeler au témoignage, à l'exemple de tant de chrétiens pauvres, souffrans, cachés dans l'obscurité des derniers rangs de la société, qui vivent de la vue des cieux, dont les pensées, les impressions sont un hymne de gratitude, d'obéissance, d'amour et de foi; qui, plus heureux que les heureux de ce monde, ne voudraient point échanger leur destinée contre celle du plus puissant monarque; qui travaillent et prient, souffrent et se réjouissent en espérance; et dont l'âme, par de saintes et nobles inspirations, s'élance sans cesse dans les régions de l'infini et perd, dans sa communion céleste avec Dieu, le sentiment des épreuves qui lui sont échues en partage sur la terre.

« Vous qui êtes altérés, vous qui êtes travaillés et char-» gés, » venez donc aux eaux vives, jaillissantes en vie éternelle! venez donc à celui qui délivre et donne la paix et la joie! Il n'y a qu'un seul remède aux maux de l'âme, à ses douleurs: l'Evangile nous le présente.—Cette conviction nous presse de répandre ce trésor de lumière et de consolation, et quiconque a senti la puissance de ce remède sur son cœur l'offre à d'autres avec une pleine certitude de son excellence.—Que ceux qui, par malheur, n'en ont pas encore fait l'expérience, essayent au moins de ce moyen d'adoucir leurs peines; que d'abord ils se rendent attentifs à ses bienfaisans effets dans les âmes que la parole biblique fait passer de la mort à la vie, et cette étude, mille fois plus puissante pour détruire les doutes, les incertitudes, que toute discussion et toute force de raisonnement « amènera toute pensée » captive à l'obéissance de la Croix. »

L'INSTITUT DES BILLODES.

S'il est, dans quelques contrées de l'Europe, un Christianisme ami de l'ignorance du peuple, et qui, loin de prendre souci de l'instruction et du développement intellectuel et moral des masses, s'oppose, au contraire, à toute entreprise qui a ce développement pour but, il est un autre Christianisme, le vrai Christianisme de l'Evangile, qui met au cœur de ceux qui en sont les disciples un pressant besoin de propager les lumières, et de fournir à tous les instrumens de progrès qui sont l'objet de l'instruction primaire; et nulle part ce besoin ne saurait être plus grand, nulle part il ne peut y avoir plus de sollicitude pour l'éducation de l'intelligence et du cœur de l'homme que chez ceux qui ont appris à connaître et à sentir tout ce que vaut un être intelligent et moral qui fut créé à l'image de la souveraine Intelligence, et qui est appelé à revêtir de nouveau cette image. Les vrais chrétiens ont été de tout temps si profondément convaincus de l'importance de l'instruction, ils ont toujours été si persuadés qu'éclairer les hommes est pour eux un devoir, c'est-à-dire la volonté de Dieu même, que, s'appuyant sur cette parole de l'Ecriture, « Si quelqu'un demande à Dieu quelque chose selon sa volonté, il l'exauce », on les a vus concevoir et exécuter, pour l'instruction populaire, et même pour des études plus ou moins avancées et spéciales, des projets qui auraient mille fois effrayé la prudence de la simple philanthropie. Au dix-septième siècle, un pauvre ecclésiastique allemand, Francke, éleva près de Halle un Institut, dans lequel il recueillit, nourrit et éleva un nombre immense de pauvres enfans, et tout cela sans autre ressource que des dons sollicités au nom du Sauveur, attendus toujours avec une parfaite confiance, et qui ne manquaient jamais d'arriver au moment du besoin. De nos jours, nous aurions à citer plus d'un exemple de ce genre; nous pourrions parler de l'établissement du Neuhoff, près de Strasbourg, de l'école normale pour les régens, et de celle de petits enfans, fondées à Glay, département du Doubs, par M. Jaquet, et de bien d'autres encore. Pour aujourd'hui, nous consacrerons l'espace dont nous pouvons disposer à quelques détails sur l'Institut des Billodes, situé dans la vallée du Locle, canton de Neuchâtel, en Suisse.

Cet établissement doit son existence et son développement à la charité chrétienne d'une dame, qui a réalisé, à travers mille difficultés et sans aucune ressource personnelle, avec une rare hardiesse de foi, un plan que la foi seule pouvait justifier.

C'est en 1814 que M[lle] Calame conçut le projet de faire élever quelques jeunes filles pauvres; elle associa plusieurs dames bienfaisantes à cette bonne œuvre, et commença par placer dans diverses écoles cinq jeunes personnes, qu'elle fit instruire aux frais d'un petit comité. Plus tard, le nombre de ces jeunes filles s'accrut, et on se décida à les réunir sous un même toit. En 1816, ce nombre s'élevait à seize. Cette année-là et la suivante, de bien grandes difficultés mirent le zèle de M[lle] Calame à une cruelle épreuve : la disette affligeait la Suisse, et les denrées de première nécessité devinrent si chères, que les dames qui formaient le comité se découragèrent; elles suscitèrent tant de difficultés, que M[lle] Calame se décida à prendre la responsabilité entière de l'existence de ces jeunes filles, qu'elle n'aurait pu se résoudre à abandonner. Une ou deux personnes seulement s'associèrent au plan qu'elle rédigea pour la continuation de l'établissement; les autres l'accusèrent de manquer de raison. Cette œuvre n'était pas, en effet, comme nous l'avons dit, fondée sur la raison, mais sur la *foi*, et déjà la généreuse fondatrice avait renoncé à s'appuyer sur les hommes, persuadée que Dieu ne la délaisserait pas. Pendant la seconde année de la disette, elle ne craignit pas d'emprunter pour suppléer aux secours, qui n'étaient plus en rapport avec les besoins; puis le temps d'épreuve cessa, et l'on put songer à loger les enfans dans une maison meilleure que celle qui vit naître cette œuvre, visiblement bénie de Dieu. Le nombre des enfans augmentait chaque jour; en 1827, il y en avait plus de 150; en 1828, on en comptait jusqu'à 200. Pour expliquer la rapidité de cet accroissement, il faut dire que M[lle] Calame ne craignit pas de recevoir *tous les enfans* qui se présentaient à elle, sans s'inquiéter du pays, de la religion, de l'âge de ces petits malheureux. Cette incroyable libéralité porte un caractère si remarquable, qu'on ne peut s'empêcher de voir quelque chose de miraculeux dans le succès qui l'a couronnée jusqu'à nos jours. On ne saurait arriver à une pareille imprévoyance, selon le monde, que par un degré de foi que bien des chrétiens peuvent à peine comprendre. Il y a dans cette charité sans bornes, dans cette attente de chaque instant en la bonté de Dieu, quelque chose de si sublime, qu'on ne trouve pas de mots pour exprimer le genre d'étonnement qu'elles font naître. Comment M[lle] Calame pourrait-elle supporter le poids de tant de responsabilité, de tant de soucis pour l'existence quotidienne de sa nombreuse colonie, si elle ne trouvait un secours divin vers Celui qui nous dit : « Rejette ta » charge sur l'Eternel, et il te soulagera; il ne permettra » jamais que le juste tombe. » Personne n'a plus besoin qu'elle de l'assistance des hommes, mais elle sait qu'on ne doit l'espérer que par Dieu.

Les dons nombreux envoyés à M[lle] Calame lui ont permis de bâtir une maison voisine des bâtimens qu'elle occupait avec les enfans, et assez grande pour qu'elle puisse réaliser tous ses beaux rêves. On trouve dans ce bâtiment toutes les commodités qui peuvent ajouter au bien-être des petits élèves et contribuer à leur santé. Lorsque les maladies contagieuses qui attaquent l'enfance viennent à frapper la grande famille des Billodes, la foi et le zèle de celle qui lui sert de mère se multiplient avec les besoins. Elle vit une fois soixante-un enfans atteints par la rougeole; les frais que cette crise nécessita épuisèrent les ressources pécuniaires de M[lle] Calame. Le médecin avait ordonné des fruits cuits à l'eau pour les convalescens. Tandis qu'une prière fervente demandait à Dieu les moyens de réjouir ainsi les petits malades, arrive aux Billodes un quintal de pruneaux secs, qu'envoyait un ami de l'Institut, sans se douter qu'il répondait ainsi à la demande adressée en secret au Seigneur: « Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trou- » verez. »

Venons-en maintenant aux maîtres et maîtresses. Mademoiselle. . . l'institutrice des jeunes filles est un bel exemple du développement qu'une éducation chrétienne peut donner à d'heureuses aptitudes. Simple paysanne, elle ne savait à quatorze ans que lire, écrire et faire de la dentelle; mais le désir de s'instruire devint si vif chez elle que son père consulta M[lle] Calame sur la possibilité de lui faire donner des leçons; son éducation fut bien vite entreprise sous les yeux de celle qui sait si bien multiplier les moyens d'être utile; la jeune fille se trouva promptement en état de diriger une école de village dans laquelle elle obtint des succès remarquables. En 1821 elle quitta ce cercle étroit pour venir aider M[lle] Calame dont la tâche dépassait les forces. Mademoiselle. . . n'hésita pas un moment à sacrifier les avantages que ses talens auraient pu lui procurer, et vint avec joie se consacrer à l'éducation des pauvres enfans confiés à ses soins. Celles des jeunes élèves qui montrent des dispositions marquées reçoivent d'elle toutes les leçons nécessaires pour les mettre en état de devenir institutrices; elles ont même des leçons d'allemand, de dessin, de musique, données par les maîtres attachés aux Billodes; une instruction beaucoup plus élémentaire est le partage de de toutes les autres, qui sont destinées à devenir femmes de chambre ou bonnes d'enfans. Toutes les études faites aux Billodes sont constamment subordonnées à la connaissance de « la seule chose nécessaire »; c'est au cœur des enfans que les maîtres s'adressent; ils cherchent à le tourner vers Dieu, et, par là, savent éviter de mettre en jeu les mobiles trop habituellement employés dans l'éducation.

Une amie de M[lle] Calame est chargée d'expliquer la Bible aux jeunes filles pendant une heure chaque jour; ce n'est pas que la religion soit une étude à part; bien au contraire, les instructions qu'on en tire se mêlent à la vie entière, mais il faut de la régularité dans cette étude, la plus importante de toutes; les élèves apprennent ainsi, non seulement à bien exposer les faits de l'Histoire Sainte, mais à en tirer des conséquences pratiques pour elles-mêmes avec une clarté et une précision bien propres à causer de l'étonnement et de la joie. Les deux amies accordent aux élèves qui se sont distinguées des leçons à part sur les diverses branches d'enseignement; cette faveur produit le meilleur effet et chacune voudrait l'obtenir.

Un élève de l'Institut des Missions de Bâle, M. Baudel, s'arrêta chez M[lle] Calame avant de se rendre à sa destination lointaine, sur les bords de la Mer-Noire; saisi du désir de servir Dieu aux Billodes, il demanda la permission de s'associer aux travaux de cet établissement et se consacra aux jeunes garçons. Il leur enseigne le latin, l'allemand, même le grec, et surtout cherche à faire pénétrer dans leurs cœurs les leçons de la sagesse divine. Ce vrai disciple de Jésus-Christ a en outre appris un métier, celui de boulanger, qu'il se propose d'exercer avec les élèves, ce qui sera une grande économie pour la maison; car la consommation du pain s'élève à 1,200 livres par semaine.

Un second maître, M. Fritché, donne les leçons de dessin, de français, de géographie, d'arithmétique aux petits garçons; il emploie ses heures de loisir à faire des dessins pour la dentelle, et, comme tous les autres supérieurs, exerce une active surveillance sur les enfans.

Deux maîtres tailleurs, quatre cordonniers, un vieillard qui enseigne les ouvrages à la lime et au tour, contribuent à soutenir l'établissement en travaillant pour le dehors; la fabrication des dentelles était la principale ressource de com-

merce de l'Institut; maintenant cet article a beaucoup baissé, mais ce malheur n'a pas découragé M[lle] Calame et ses amis.

Les plus petits enfans sont confiés à une aveugle; elle assiste aux leçons que reçoivent les élèves, retient tout ce qui peut être utile aux plus jeunes et le leur répète avec une angélique patience en s'adressant à chacun d'eux à part. On est saisi d'étonnement en entendant des enfans de quatre à sept ans parler des diverses religions qui sont suivies dans le monde, des mœurs des nations, des capitales de l'Europe, des règnes de la nature, etc., tout cela sans confusion. Il n'est pas nécessaire de dire que la bonne aveugle leur parle souvent de Celui qui a si particulièrement appelé à lui *les petits enfans*.

Une autre amie de l'enfance prête ses yeux à celle qui a perdu les siens; mais elle est infirme et contrefaite: association touchante, et bien propre à faire rentrer en eux-mêmes tant d'oisifs, qui se refusent à employer au bien d'autrui la santé et les forces que Dieu leur a données pour cela. L'aveugle sait aussi chanter: elle exerce les petites voix à suivre la sienne, et l'on entend quelquefois les enfans mêler à leurs jeux des chants sacrés qu'ils ont appris avec plaisir. Un jour, on leur fit observer qu'il fallait réserver ces paroles pour un moment de prière, et chanter autre chose en jouant; ils se mirent alors à entonner une romance plaintive, dont la mesure lente et posée ralentit leurs petits pas, et dont les paroles étaient en rapport avec ces pauvres êtres abandonnés d'abord dans ce monde à toutes espèces de malheurs, puis recueillis par la Providence divine dans un refuge doux et assuré.

Trois maîtresses de couture enseignent aux jeunes filles tous les ouvrages qui peuvent assurer leur existence à venir et contribuer à celle de la maison. Le travail est divisé à l'infini dans l'Institut des Billodes; partout il apporte ses fruits, dont le produit est réparti, pour le bien de tous, avec une sage économie et une libéralité toujours calculées pour faire naître le repos et la satisfaction dans tout l'établissement. Les gains partiels obtenus en travaillant pour le dehors, et les modiques pensions payées par quelques élèves ne sont point en proportion avec les dépenses de l'établissement; malgré cela, on ne refuse jamais d'enfans, dès qu'il est possible de les loger, et toujours ils sont bien vêtus et bien nourris. La seule dépense du pain et de la viande se monte à douze louis par semaine, et s'élèverait plus haut, si les fournisseurs ne baissaient leurs prix pour aider à leur tour M[lle] Calame. La Providence de Dieu suffit à tout ce qui manque, par l'abondance des dons qui arrivent de tous côtés, en sorte qu'au bout de l'année, il y a balance, à quelques francs près, entre l'avoir et le devoir.

La Parole de Dieu domine toute l'éducation donnée aux Billodes! c'est dire qu'une grande douceur unie à une sage sévérité en font le caractère; une répréhension maternelle suffit pour ramener presque tous ceux qui se livrent à de mauvais penchans; ce n'est que lorsque l'obstination dans le mal l'emporte, qu'on donne une correction plus sévère, selon cette parole: « N'écarte point du jeune enfant la cor- « rection. Quand tu l'auras frappé de la verge, il n'en « mourra pas et tu délivreras son âme du sépulcre. » Prov. XXIII, 13-14.

Les caractères pervers et indomptables sont extrêmement rares sous ce régime bienfaisant; un seul enfant a été renvoyé comme incorrigible.

Cependant il est arrivé que des enfans élevés dans des habitudes de vagabondage, n'ont pu se soumettre au régime des Billodes, et se sont enfuis; mais Dieu a veillé sur ces petits fugitifs, et les a toujours ramenés mieux disposés à se corriger. Un des jeunes garçons, âgé de douze ans, et d'une intelligence plus que bornée, s'enfuit un jour et courut à Neuchâtel; là, ne sachant que devenir, il s'adressa à un ami de M[lle] Calame, qui le renvoya avec une lettre qui devait implorer son pardon; cette intercession n'était pas nécessaire, car sa bienfaisante amie ne le vit pas plutôt arriver qu'elle le prit dans ses bras et l'embrassa à plusieurs reprises; les admonitions vinrent ensuite, mais elles furent pleines de tendresse; et l'enfant n'eut pour toute punition que la honte que sa conduite dut lui causer.

Le jour de l'an amène une fête aux Billodes; M[lle] Calame, malgré la difficulté qu'elle rencontre à faire un petit présent à chacun des enfans, se permet cependant cette dépense extraordinaire; elle est aidée par un grand nombre d'amis qui se font un plaisir de contribuer à réjouir son intéressante petite colonie. Nous répugnons à la pensée de livrer ici quelques fragmens d'une lettre dans laquelle elle raconte la fête du nouvel an dernier; sans doute elle apprendrait bien mieux que nos paroles tout le charme attendrissant qui règne sur une pareille réunion, mais les épanchemens de l'amitié doivent être respectés.

La joie de tous ces enfans, à la vue des présens que leur amie avait préparés avec tant de plaisir, celle des maîtres heureux aussi du bien qu'ils sont appellés à faire, le concert de ces voix enfantines chantant les louanges de Dieu après avoir exprimé leur bonheur et leur reconnaissance, forment un tableau qui émeut profondément. Eh bien, ces joies si pures, si belles, sont à la portée de tous. Chacun pourrait en goûter quelques-unes, et s'il n'est pas donné à tous les chrétiens de servir leur maître avec le zèle et l'énergie de la fondatrice des Billodes, il n'en est aucun qui ne puisse trouver l'occasion de travailler au bien de ses frères: c'est une chose facile *dès qu'on la veut!*

Ainsi, sans le bruit et sans l'étalage qui accompagnent trop souvent les œuvres de bienfaisance, on a vu grandir et prospérer, au fond d'une vallée écartée, un établissement qui réalise les plans généreux de Pestalozzi, qui n'est pas sans quelque analogie, sous le rapport industriel, avec le magnifique Institut de Hofwihl, et qui montre en même temps combien les asiles pour la première enfance préparent bien l'avenir des petits êtres dont on ouvre le jeune cœur à la connaissance du Seigneur. Il est facile aussi de sentir combien l'influence morale d'un pareil établissement s'étend au loin; le désir de participer, en quelque chose, à le soutenir agit sur un nombre considérable de personnes de toutes les classes et même de tous les pays; car il serait injuste de ne pas dire que M[lle] Calame reçoit des étrangers qui visitent la Suisse des gages d'une grande sympathie pour son œuvre.

PHILOSOPHIE MORALE.

DE LA MORALE DE MONTAIGNE ET DE LA MORALE EN GÉNÉRAL (1).

J'ai cherché à me rendre compte des vraies causes de la popularité de certains auteurs, qui ne sont pas seulement goûtés comme les autres écrivains, mais que le public traite en amis de cœur, et vers lesquels un sentiment plus affectueux que l'admiration ramène incessamment les lecteurs. Montaigne, Lafontaine, M[me] de Sévigné, Voltaire, sont du nombre. Il y a, sans doute, dans l'abandon naïf des trois premiers, dans la simplicité élégante et lucide du dernier, un charme qui peut servir à expliquer pourquoi ils ont été de tout temps les enfans gâtés du public; mais une bonne partie de cette faveur tient à une autre cause. Ils sont, tous les quatre, pour les idées morales, à la taille de la majorité de leurs lecteurs; tous les quatre, mondains sans avoir répudié toute idée de devoir et de bienséance, prescrivant à

(1) Extrait d'un Cours sur les moralistes français.

chacun de nous précisément ce que nous nous serions prescrit à nous-mêmes ou ce que la nature inspire, ennemis de l'excès dans la vertu comme dans le vice, partisans de ce juste milieu qui est la molle ornière du monde civilisé, habiles à nous rendre satisfaits de nous-mêmes, nous dispensant d'efforts et de combats, ils flattent merveilleusement notre paresse spirituelle, sans révolter pourtant notre sentiment moral (1). Le moyen de s'étonner qu'ils nous plaisent! N'est-ce pas ainsi qu'on nous plaît dans la société? Les personnes dont le commerce nous attire ne sont-elles pas taillées sur ce patron-là? D'ailleurs, nous avons, en faveur de notre explication, la preuve directe, la preuve de fait. Qui ne sait que c'est précisément ce défaut de fermeté dans les doctrines morales, cette tolérance exquise, qui tolère le mal et même le bien, cette préférence donnée aux qualités naturelles sur les vertus acquises, qu'on a très-sérieusement loués chez Lafontaine, chez Mme de Sévigné, et surtout chez Montaigne?

Lisez les panégyristes de ce dernier écrivain; vous les verrez s'accorder à louer en lui ce qu'ils auraient dû reprendre : le manque de fixité et de rigueur morale. Ils ont prouvé par là qu'ils manquaient eux-mêmes de ces principes déterminés et immuables dont l'absence caractérise Montaigne. Autrement, ils eussent condamné le relâchement de ses doctrines; ils fussent même allés plus loin, aussi loin que nous prétendons aller aujourd'hui; ils eussent affirmé que, dans le livre de Montaigne, il n'y a, philosophiquement parlant, pas de morale proprement dite.

Ils l'eussent conclu de la manière dont cet auteur traite l'idée de Dieu.

Montaigne, dans ses *Essais,* parle assez souvent de Dieu, mais nulle part comme du terme où doit aboutir notre obéissance à la loi morale.

Par là même il n'a point de morale; ce que j'essaierai de prouver en considérant la morale, 1° sous le rapport de son étendue, 2° sous le rapport de son principe ou de sa nature.

Quelle est l'étendue de la morale? L'idée de Dieu une fois écartée, qui peut le dire? Où trouver une mesure qui ne soit pas arbitraire? Quelle est la maxime, si vaste qu'elle puisse être, qui ne laisse supposer au-delà de son enceinte des développemens indéfinis? Quel est le principe qui renferme tout ce que peut renfermer, tout ce qu'embrasse nécessairement l'obéissance à Dieu? Ne faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fût fait, faire à autrui tout ce que nous voudrions qu'il nous fît lui-même, ce n'est que la morale des relations sociales; encore suis-je à comprendre, quant à la seconde de ces maximes, d'où peut se déduire une telle morale : je n'y vois qu'un sublime non-sens, ou un rayon égaré de la morale des anges, ou un débris de religion. Vivre conformément à notre nature, autre maxime vantée, n'est qu'un cercle vicieux : qu'est-ce que notre nature? qui la connaît, à moins de connaître notre origine? qui peut remonter à notre origine, sans remonter à Dieu? qui peut remonter à Dieu, sans reconnaître que c'est à lui que doit se rapporter et de lui que doit se dériver toute morale digne de ce nom? La mesure de la morale est donc vague, arbitraire, et dans tous les cas bornée tant que nous ne pouvons la comprendre du point de vue de l'Auteur des choses, et, pour ainsi dire, du sommet de la Divinité. Cette idée est la seule qui enveloppe tout l'homme et qui développe tout l'homme; ce principe est le seul qui éclaire et domine tout. Dieu est dans le monde moral ce que son soleil est dans le monde physique : « rien ne peut se soustraire à sa chaleur » (Ps. XIX, 6).

Où prendrions-nous ailleurs la mesure de la morale? Serait-ce dans la notion même de morale? Il est vrai que nous sentons vaguement que la morale est la loi de la perfection; il est vrai que de la seule impossibilité de lui poser une limite nous la concluons illimitée; il est vrai qu'il nous semble plus facile de la nier que de la borner, et que personne ne saurait sérieusement se proposer d'être imparfait. Mais de deux choses l'une : ou c'est l'idée de Dieu, préalablement saisie, qui nous a fait mesurer l'étendue de la loi morale, et y proportionne nos sentimens et notre volonté; et alors j'ai la preuve que je cherchais; ou la loi morale, fidèlement suivie, doit, de sommets en sommets, nous faire gravir jusqu'à Dieu, qui, dès lors, deviendra notre immuable point de vue. Dans les deux cas, l'idée de perfection se montre inséparable de celle de Dieu; et l'on peut affirmer que celui dont les déterminations morales ne parlent pas de Dieu, ni ne reviennent pas à Dieu, ne peut avoir la perfection pour mesure de sa morale.

Il ne peut avoir pour mesure que l'homme en général, ou quelque individu en particulier, ou lui-même.

Or, ces divers échelons ne représentent que des distances illusoires. Détaché du degré suprême, qui est Dieu, il faut que, de pente en pente, l'homme roule jusqu'au plus bas degré, qui est son individualité. L'homme en général! Mais où est l'homme en général? Et de quel droit ce type incertain et vague offrirait-il une mesure aux devoirs de l'homme? Et à quel titre un individu particulier oserait-il l'offrir? En vain l'homme, descendu de la cime, se roidit et se cramponne sur ce penchant rapide, et y reste suspendu quelques momens; la loi de la gravité l'entraîne au dernier degré, qui est du moins une station, une base quelconque, je veux dire à l'individualité, qui, sous les noms divers de caractère, de tempérament, de naturel, constitue, en dernière analyse, la véritable morale de ceux qui n'ont pas Dieu. Dès lors, la morale n'est pas l'empreinte d'un type commun, mais le simple portrait de l'individu; et, bien loin que la loi serve de mesure à l'individu, c'est l'individu qui sert de mesure à la loi.

Dans tous les cas, c'est-à-dire à supposer même qu'il fût possible à l'individu de trouver et de subir une loi qui ne fût pas lui et qui ne fût pas Dieu, de se donner une morale plus grande que lui, sans être pourtant infinie, nous dirions toujours que, hors de Dieu, il est hors du point de vue de la perfection, eût-il même mesuré sa moralité sur celle de l'ange, et que, placé au-dessous du point de vue de la perfection, il est placé hors de la morale.

Montaigne a tiré toutes les conséquences de l'abandon de la grande idée. Il a pris en lui-même, dans son individualité, la mesure de la loi par laquelle il voulait être régi. Aussi sa morale n'est-elle, dans toute l'étroitesse du terme, que la *morale de Montaigne*, la morale de son caractère, de son tempérament, de son éducation, en un mot, Montaigne lui-même, ni plus ni moins. Au reste, il ne se le dissimule pas, et il ne s'en cache pas davantage; il trouve que « l'homme n'est guère fin de tailler son obligation à la raison d'un autre être que le sien. » On doit donc s'attendre à trouver dans sa morale du bon et du mauvais, du fort et du faible, du sévère et du relâché, suivant que sa nature prête à l'une ou l'autre de ces tendances. Et cette attente n'est pas trompée; car tel est Montaigne; ses idées morales, incohérentes, disparates, bigarrées, n'ont aucun autre centre que son individualité, heureuse, je l'avoue, à bien des égards.

Changeons maintenant de point de vue, et considérons la morale dans sa nature.

Considérée dans sa nature, la morale est l'obéissance à la loi du devoir.

L'idée de devoir emporte nécessairement celle d'obligation envers une autorité en dehors et au-dessus de nous.

Maintenant, à quelle autorité obéissons-nous, si nous n'obéissons pas à Dieu?

A l'intérêt? c'est-à-dire à nous.

A l'instinct? c'est-à-dire à nous.

A l'habitude? c'est-à-dire à nous.

C'est-à-dire que nous n'obéissons pas.

J'entends souvent parler de devoirs envers soi-même, idée à laquelle correspondrait immédiatement celle de s'obéir à soi-même; mais qui voudrait prendre au sérieux cette figure ou ce jeu de mots? L'expression est contradictoire; dès qu'on obéit à soi-même, on n'obéit plus, et un devoir qu'on croit avoir directement et purement envers soi-même, n'est pas un devoir. Il est inutile d'insister là-dessus. Or, l'intérêt, l'instinct, l'habitude, c'est le MOI vu de trois côtés différens; ou, si l'on veut, ce sont des forces auxquelles on cède, non des autorités auxquelles on obéit; et cela est si vrai, que le devoir, dans la plupart des cas, consiste précisément à résister à l'intérêt, à l'instinct et à l'habitude.

Il serait contradictoire de placer une idée de devoir dans

(1) *Exceptis excipiendis.*

l'obéissance à des penchans dont la répression constitue le devoir même.

C'est-à-dire, disais-je tout à l'heure, c'est-à-dire que nous n'obéissons pas.

Pardonnez-moi, dit Montaigne, il y a la *conscience*. Nous obéissons à la conscience.

Il est bon d'observer ici que Montaigne, qui, en plusieurs endroits, parle de la conscience comme d'une réalité, en parle ailleurs comme d'un fruit de la coutume (1). Cette incertitude ne doit pas nous étonner : on y peut tomber lorsque l'on confond (comme on le fait trop) la conscience avec la loi morale. La loi morale, corps de notions, objet composé, qui se combine d'une part avec le sentiment, de l'autre avec les choses extérieures, est par là même altérable, et a beaucoup souffert depuis la chute de l'homme. La conscience, objet simple, substance élémentaire, est demeurée intacte. Elle n'est autre chose que le sentiment de l'obligation, dans sa plus grande pureté, dans sa plus parfaite abstraction.

Quoi qu'il en soit, comme l'idée d'obligation se trouve à la base de toute définition de la conscience, il en résulte que, dans tous les cas, la morale, qui est l'obéissance à la conscience, est l'obéissance au sentiment de l'obligation. Nous voilà donc ramenés à l'obligation, idée de relativité, idée qui suppose un sujet et un objet, une dualité.

En reconnaissant la conscience, vous reconnaissez que vous êtes obligés ; mais envers qui ?

Envers Dieu, ou envers vous.

Si envers vous, nous avons déjà vu que ce n'est point obligation.

Si néanmoins vous continuez à vous sentir serrés par l'obligation, il faut que cette obligation cherche un objet, et cet objet n'est autre que Dieu.

On se récrie, on résiste : « Non, dit-on, l'objet de notre » obéissance, ce n'est ni vous ni Dieu, c'est le *bien*. Pour- » quoi substituer Dieu au bien ? pourquoi introduire dans » la morale un élément qui lui est étranger ? pourquoi la » transformer en religion ? »

D'abord, parce que, dans la supposition de l'existence de Dieu, il faut nécessairement admettre ou que le bien n'existe pas, ou qu'il est en lui ; parce que concevoir un Dieu, c'est concevoir un centre où toute volonté gravite ; parce que si nous refusons à Dieu ce caractère, d'être la source et le principe du bien, nous ne le dépouillons pas seulement de sa gloire, mais de sa nature, mais de son être ; parce qu'un Dieu vers qui tout ne tend pas n'est rien.

Nous substituons Dieu au bien, pour mettre une *réalité* à la place d'une *idée ;* car le bien n'est qu'un attribut, une qualité, un mode d'être, lequel suppose un objet. Si le bien peut résider en nous, qui sommes des êtres créés, c'est qu'il réside primitivement dans un être incréé, de qui tout dérive ; et dès lors pour remonter au bien parfait, il faut remonter à Dieu.

Nous substituons Dieu au bien, parce qu'il n'est pas dans la nature des choses d'être *obligé* envers une *idée ;* parce que, la substance vivante de l'idée, l'être qui porte l'idée comme une qualité, venant à disparaître, toute sanction de cette idée, toute garantie de cette idée disparaît en même temps ; parce que si la substance de cette idée n'est pas hors de notre MOI, elle est notre MOI lui-même ; et que, la source du bien étant adorable, dans toute la force du terme, il en résulte clairement qu'il n'y a pas de milieu entre nous adorer nous-mêmes et adorer Dieu.

Il y a bien d'autres raisons de substituer Dieu au bien ; mais nous excluons à dessein d'une discussion purement métaphysique les preuves d'un caractère pratique ; nous nous contentons d'en appeler à la nature des choses, et nous demandons en deux mots, pour résumer ce qui précède : La voix de la conscience est-elle NOUS ou quelque chose au-dessus de nous ? Ce qui nous lie et nous maîtrise malgré nos vœux, nos goûts, nos intérêts les plus pressans, est-ce le MOI ou le NON-MOI ? Si c'est le NON-MOI, comme il est impossible d'en douter, ce NON-MOI n'est-il pas Dieu ? Si la conscience est l'ambassadeur de Dieu, est-il possible d'accueillir l'ambassadeur et de repousser le souverain ? Et admettre la conscience en écartant Dieu, n'est-ce pas une dérision, puisque, quand la conscience n'aura plus de qui se réclamer, quand ses lettres de créance seront déchirées, il nous sera libre de l'éconduire avec mépris ? Nous aurions honte d'en dire là-dessus davantage.

Ajoutons cependant un fait d'un grand intérêt : c'est que les trois quarts des hommes adhèrent d'instinct à la doctrine que nous venons de professer ; car, dit M. Cousin, « pour » les trois quarts des hommes, il n'y a point de morale sans » religion », ce qui veut dire que les trois quarts des hommes ne conçoivent point la morale autrement : ce qui est parfaitement vrai. L'autre quart n'en juge pas ainsi ; il a de l'esprit autant qu'il en faut pour imposer silence à la voix de la nature ; mais l'instinct qui réclame un Dieu est plus imposant que la subtilité qui le rejette.

Que si quelqu'un qui ne se soucie point de Dieu persiste à conserver dans son vocabulaire les mots de conscience, de morale et d'obligation, dites-lui bien que cette persistance involontaire lui dénonce un Dieu ; qu'il s'en rend témoignage à lui-même, et qu'il ne saurait trop se hâter de mettre son Dieu à la place ou au-dessus de ces idées abstraites.

Revenons à Montaigne. Pour se faire une morale conforme ou identique à son tempérament, il fallait bien d'abord se débarrasser de Dieu ; chose facile, le silence suffisait ; mais ce qui était moins aisé, c'était de se défaire de l'idée de la mort ; or, cette idée, bien envisagée, renferme ou rappelle toutes les idées infinies dont l'auteur avait eu soin de balayer le terrain. Il n'y aurait pas de raison bien pressante d'introduire Dieu dans la vie, si la vie durait toujours ; mais elle a une fin, une fin mystérieuse, pleine de pressentimens, pleine de terreurs ; ici Dieu est nécessaire ; son idée revient, quoi qu'on fasse ; la mort ramène sur la scène ce grand nom, et avec lui revient la morale, non celle du tempérament, mais celle de la perfection. La mort est donc l'ennemi de Montaigne ; il n'a rien fait, s'il ne peut s'en débarrasser ; il va donc essayer de tuer la mort, en lui arrachant son aiguillon, mais à sa manière, qui n'est pas celle de saint Paul.

Il ne s'agira que de mettre dans l'esprit des gens que la mort est une fin bien finale, qu'il n'y a rien après. Et comme cela même n'est pas agréable du premier coup, il mettra tout son esprit en réquisition pour que les terreurs du jugement, qu'il vient de dissiper, n'aient pas pour héritière, dans l'âme consternée, l'épouvante du néant.

Le calomnions-nous ? Dans ce cas, nous pouvons dire qu'il l'a voulu.

Comment supposer raisonnablement qu'un homme religieux, un chrétien, ayant à prémunir contre la peur de la mort, n'énonce aucune des idées consolantes que la religion oppose aux terreurs du dernier jour ?

Comment ne pas accuser de matérialisme un homme qui ne veut vous rassurer contre la mort qu'en vous disant : qu'elle est une pièce de l'ordre universel ; qu'on peut en émousser la pointe en l'essayant habituellement sur son cœur ; que la mort ressemble frappamment à des choses qui nous sont très-familières, au *sommeil* et aux *défaillances*, n'étant elle-même qu'un sommeil plus profond et une défaillance plus complète.

Au moins lorsque Buffon, employant le même genre d'argumens. s'écrie : « Pourquoi donc avoir peur de la mort ? » il ajoute, pour l'amour de la Sorbonne et de sa tranquillité : « *Si d'ailleurs on a bien vécu* », restriction prudente et plaisante à la fois, dont je défie qu'on trouve l'équivalent chez l'auteur des *Essais*. Au reste, s'il ne la mit pas dans son livre, il eut soin de mettre dans sa vie quelque chose qui en pût tenir lieu. Comme Buffon, il eut aussi sa parenthèse, un peu différente toutefois, savoir : *Si l'on vit bien avec l'Eglise*, ou plutôt, *si l'on meurt dans l'Eglise ;* et c'est ainsi, en effet, qu'il mourut, à la grande consolation de beaucoup de gens, qui ne doutèrent pas, même en présence de ses écrits, qu'il n'eût été bon chrétien dans l'âme. Il s'était bien promis de finir de la sorte, il avait fait son compte de mourir chrétien. « Tout au commencement, dit-il, de » fiebvres et des maladies qui m'atterrent, entier encore et » voisin de la santé, je me réconcilie à Dieu *par les offices* » *chrestiens*, et m'en trouve plus libre et plus deschargé... » Vivons et rions entre les nostres ; allons mourir et re- » chigner parmi les inconnus : on trouve, en payant, qui » vous tourne la teste et *qui vous frotte les pieds.* »

(1) *Essais*, liv. Ier, chap. 22.

Ces citations pourront étonner; on demandera comment elles se concilient avec le soin que prend Montaigne de retirer à l'Etre suprême le gouvernement de la vie humaine. C'est un phénomène psychologique d'un grand intérêt.

Vers le seizième siècle, le dogme et la morale, qui forment un tout dans la religion, puisque la religion n'est que la fusion de ces deux élémens, se trouvaient déplorablement scindés; l'un allait d'un côté, l'autre de l'autre. Croire et vivre étaient devenus deux choses distinctes et indépendantes. Ainsi séparés, le dogme n'était plus qu'un chiffre sans clé; la morale, qu'une loi sans véritable sanction. Là-dessus, il y avait à choisir entre deux partis: ou rétablir l'unité détruite, ou consommer la scission. Les réformateurs se fixèrent au premier parti, de hardis penseurs choisirent le second. Ceux-ci commencèrent par faire une réserve solennelle en faveur du vieux culte, qu'ils voulaient pouvoir trouver à l'heure du besoin, et auquel d'ailleurs les liait l'habitude; semblables à des gens qui, voulant courir à travers champs, commencent par bien fermer la maison, et, pour y pouvoir rentrer en cas d'orage ou de danger, emportent la clé dans leur poche, ils se mirent à philosopher et à moraliser aussi librement que si la religion qu'ils professaient n'eût rien statué sur les objets de leurs recherches; toujours bons catholiques, ils ne laissaient pas d'être, dans leurs écrits, déistes, matérialistes, quelque peu athées; le tout sans conséquence; il y avait dans le même individu deux êtres qui se faisaient place l'un à l'autre et avaient grand soin de ne se pas coudoyer: l'homme d'habitude et de calcul, qui était catholique, et l'homme de pensée, qui était tout autre chose. On en voyait même quelques-uns pousser tour à tour leur parole dans deux directions opposées; la soutane de l'ecclésiastique couvrait par fois un philosophe, qui démolissait en habit séculier ce que le premier avait établi en robe noire; et cela sans scrupule, sans la moindre conscience de la contradiction des deux rôles. Tel fut *Charron*, qui, « pour ce qu'il avait la langue bien « pendue, s'exerça à la prédication de la Parole de Dieu, « confirma en la foi quelques-uns qui branlaient au man- « che. » Ce même Charron n'en écrivit pas moins le livre de la *Sagesse*, qui lui a valu les applaudissemens des incrédules du dix-huitième siècle. Dans la préface de la *Sagesse*, il nous apprend que « cet œuvre, qui instruit à bien « vivre, est intitulé *Sagesse*, comme le précédent, qui ins- « truisait à bien croire, a été appelé *Vérité*. » Ailleurs, parlant de la piété et de la vertu, il veut « que chacune « subsiste et se soutienne de soi-même sans l'aide de l'autre, « et agisse par son propre ressort. » Cela est-il assez clair? D'ailleurs, ce même livre est, dans son ensemble, une réfutation indirecte du Christianisme, et renferme des maximes hostiles à la religion prise dans le sens le plus général. Quelques-uns s'en scandalisèrent; mais d'autres, bons catholiques ne s'en scandalisèrent point; ils n'aperçurent aucune contradiction entre la robe de Charron et son livre, entre son premier ouvrage et le dernier; et à leurs yeux les censeurs de la *Sagesse* n'étaient que « des hommes malicieux « ou superstitieux, qui avaient l'esprit bas, faible et plat. »

Etrange état des esprits! mais il n'est point particulier au siècle de Montaigne et de Charron. La même scission entre le dogme et la morale existe pour plusieurs, qui ont pris le même parti que ces deux philosophes. Chrétiens à l'Église, païens à la maison; croyans de profession, incrédules de fait; retenant le symbole reçu et soutenant des opinions qui l'anéantissent; et tout cela sans en avoir la moindre conscience, le plus léger soupçon... Quoi de plus commun, je vous prie? Et pour revenir à Montaigne, un critique judicieux, qui professe en mainte occasion un grand respect pour la religion, a dit que Montaigne paraît s'élever au-dessus de lui-même lorsqu'il nous exhorte à fortifier notre âme contre la crainte de la mort; je suis aussi de cet avis; Montaigne n'est nulle part plus riche, plus varié, plus éloquent; mais comment se fait-il que l'habile critique, ni là, ni ailleurs, ne fasse remarquer que ces passages si beaux pour la forme, tendent à l'anéantissement de la morale religieuse, et que c'est le vif désir d'atteindre ce malheureux but, qui rend si éloquentes ces pages de Montaigne! Comment ce même écrivain ne remarque-t-il nulle part que la morale de Montaigne est sans base philosophique, aussi bien que sans fondement religieux? Il est impossible de ne pas placer ici une observation très curieuse : c'est que la morale, comme science, n'existe plus depuis la retraite des croyances religieuses; c'est qu'au milieu du réveil des études philosophiques, leur branche la plus haute, la philosophie morale, est presque desséchée (1), et que sa place est marquée en blanc dans le tableau de l'activité intellectuelle de la France. Ce fait mérite d'être médité.

ÉTRANGE ASSERTION DU NATIONAL.

Le règne de l'esprit fort n'est pas encore passé, car voici *le National* qui vient (numéro du 17 juin), avec une assurance, dirai-je ou une légèreté toute voltairienne, soutenir, à la face du public et en présence de l'histoire, que c'est préjugé et ignorance d'attribuer au Christianisme l'abolition de l'esclavage dans l'antiquité. Selon la feuille quotidienne, cette abolition était devenue une nécessité à l'epoque où elle s'opéra, et devait avoir lieu lors même qu'il n'eût jamais été question des doctrines chrétiennes dans le monde. *Le National*, sans doute un peu embarrassé de nous donner une preuve historique à l'appui de son assertion, a essayé d'expliquer la grande révolution sociale dont il s'agit en imaginant que l'esclavage ancien alla s'éteindre dans le régime féodal, attendu que ce nouvel ordre de choses le rendait tout à fait inutile. Il se peut que cette explication convienne aux théoriciens qui veulent voir partout des transformations purement politiques dues uniquement à des besoins matériels. Mais à coup sûr les hommes sérieux ne s'en contenteront pas, et ceux qui n'ont pas encore fait de l'histoire un kaléidoscope docile à tous les caprices de leur imagination, souriront de la naïveté avec laquelle *le National* soutient au dix-neuvième siècle les thèses paradoxales dont Raynal s'était chargé il y a quelque soixante ans. Nous ne pouvons mieux répondre au *National* qu'en citant ici quelques lignes d'un travail assez complet sur le sujet en question, sorti de la plume d'un de nos amis, et qui parut il y a quelques années dans l'ancien *Globe*. Ce travail répondait aussi à un article de ce journal, qui, rendant compte d'un mémoire sur l'esclavage, accordait à l'auteur de ce mémoire que l'abolition de la servitude antique devait être attribuée *aux progrès de la vie sociale*; opinion qu'on rencontrera partout où quelque antipathie aveugle et sans merci aura besoin de remettre en question les faits les plus évidens.

Voici la citation qui doit nous servir de réponse :

« Quand le Christianisme parut, un long usage avait comme justifié toutes les horreurs de l'esclavage. M. Billiard a observé que les sages de l'antiquité eux-mêmes avaient adopté là-dessus les maximes vulgaires. Quelle différence dans le langage des auteurs chrétiens! Lactance dit que les fidèles devaient considérer leurs esclaves comme des frères. Saint Augustin défend de les regarder comme une propriété. Chrysostome, dans la chaire d'Antioche, recommandait aux maîtres de les traiter comme des frères et des égaux, et de les instruire dans la connaissance du salut. Rien n'est plus touchant que sa sollicitude pour eux. «Si vous demandez, disait-il, comment s'est établi l'esclavage, je vous dirai que c'est par l'insatiable cupidité des hommes.» Ces principes, qui avaient passé dans les esprits et dans le langage des Chrétiens, ne tardèrent pas à influer sur les lois. N'est-ce pas à cette influence qu'on doit attribuer un édit destiné à adoucir le traitement des esclaves, publié par ce même Antonin qui citait les Chrétiens comme des modèles aux païens? Elle fut certainement la cause des lois du premier empereur chrétien en leur faveur. Constantin défendit de les faire travailler le dimanche. Dans le partage des terres qui se vendaient, il ordonna de ne point séparer les esclaves appartenant à une même famille. Par une autre loi, que M. Z. paraît avoir mal expliquée en disant qu'elle donnait la liberté aux esclaves des hérétiques, il défendit aux païens, juifs, ou héré-

(1) Il faut cependant citer, avec reconnaissance, le beau livre de M. Degérando sur le perfectionnement moral.

tiques, d'acheter ou de garder des esclaves chrétiens. Cette loi avait le tort d'entrer dans des considérations étrangères à la législation ; mais elle était dictée par un principe d'humanité chrétienne, la crainte que la foi d'une homme pieux ne se perdît au service d'un maître qui ne l'était pas. Ce fut le même empereur qui ordonna de libérer tous ceux qui, pendant le siége de Rome, sous Maxence, avaient été contraints, par le besoin, de se vendre. Ce fut lui qui facilita les affranchissemens, auxquels la loi romaine avait mis tant d'entraves, en les permettant le dimanche dans les Églises, et sans autre intervention que celle des évêques. Quel témoignage plus éclatant pouvait-il rendre aux sentimens des Chrétiens sur l'esclavage et à leur désir de le faire cesser?

«Ce qui avait le plus alimenté l'esclavage parmi les païens était la coutume d'acheter les prisonniers de guerre pour en faire des esclaves. Les évêques et les conciles établirent celle de les acheter pour les mettre en liberté, et permirent de sacrifier pour cet usage le mobilier des Églises si respecté.

» Parmi les nombreux exemples que les historiens ecclésiastiques en fournissent, je ne citerai que les suivans. Ambroise, évêque de Milan, manquant d'argent pour racheter des prisonniers, fit fondre les vases de son Église consacrés à la sainte Cène. On lui en fit un reproche. Il se justifia par ces belles paroles : « Que répondrions-nous au Seigneur s'il » nous reprochait de mieux aimer sauver des morceaux de » métal que des âmes vivantes? Dirions-nous que nous avons » craint de laisser le Temple de Dieu sans ornemens? Mais » Christ nous dirait : « Mes sacremens n'ont pas été achetés » à prix d'or, et ne me plaisent pas davantage pour être » portés dans l'or. Leur ornement c'est le rachat des captifs, » et les hommes qui rachètent des âmes de la mort me sont » des vases précieux. » Le second exemple prouve que les Chrétiens étendaient cette générosité à leurs ennemis. Le roi de Perse, Sapor, connu par la haine avec laquelle il persécutait les Chrétiens, avait, dans un combat contre l'empereur d'Orient, laissé sept mille hommes prisonniers dans ses mains. On les amena à Amidas, en Mésopotamie. Aussitôt l'évêque Acacius rassembla les anciens de son Église. Il leur représenta que les richesses qu'elle possédait lui étaient inutiles, et seraient mieux employées à payer la rançon de ces malheureux Persans. Sa proposition fut accueillie. On les racheta, on leur donna des vêtemens, on les renvoya chez eux avec des vivres pour la route ; et ces sept mille prisonniers, qui, dans Amidas païenne, auraient été réduits en servitude, allèrent sans doute apprendre à Sapor que l'Évangile n'est pas plus ami de l'esclavage que de la vengeance. Cyprien, évêque de Carthage, écrivait à ceux de Numidie, en les remerciant d'avoir invité son Église à racheter des familles emmenées captives par les barbares : « Si le Seigneur » a dit dans son Évangile, J'étais malade, et vous m'avez » visité, avec quelle approbation ne dira-t-il pas, J'étais » captif, et vous m'avez racheté? »

» En empêchant de faire de nouveaux esclaves, le Christianisme diminua le nombre des anciens. La servitude ayant été adoucie par son influence, l'affranchissement n'eut plus les mêmes inconvéniens, et devint beaucoup plus fréquent. Il n'était pas rare de voir des Chrétiens faire apprendre un métier à leurs esclaves, pour leur donner ensuite la liberté, et souvent les faire entrer dans la vocation ecclésiastique. Les conciles et les évêques donnaient l'exemple. Grégoire le Grand relâcha tous les siens en disant : « Puisque le Rédempteur a revêtu une chair humaine, pour briser par sa divine puissance les liens où nous étions retenus captifs et nous rendre à notre ancienne liberté, il est juste de rendre à la liberté dans laquelle ils sont nés des hommes que les gentils ont réduits en esclavage.»

» Quand on lit de pareils traits, quand on entend ce langage dans la bouche des Chrétiens les plus sincères et les plus influens par leur exemple, peut-on ne pas regarder comme l'ouvrage de la Bible le changement étonnant qui se fit dans le nombre et la condition des esclaves du premier au sixième ou septième siècle? Jusqu'à Jésus-Christ, ce nombre s'était toujours accru. Jamais ils n'avaient été traités avec plus de barbarie. Depuis Jésus-Christ, et partout où pénétra l'Évangile, leur sort s'adoucit, et leur nombre diminua tellement, que dans Rome même le spectacle d'une vente d'hommes par les Anglais parut à l'évêque Grégoire le Grand une chose si nouvelle et si odieuse, et une marque si certaine que le Christianisme était inconnu en Angleterre, qu'il envoya aussitôt quarante missionnaires pour l'y prêcher. Isidore de Péluse écrivait à peu près à la même époque à un Chrétien, en intercédant auprès de lui pour son esclave : « Je ne croyais pas que celui qui aime le Christ, et qui connais la grâce, pût avoir encore un esclave.» En effet, l'esclavage avait alors si fort diminué, que quelques personnes ont cru, quoique à tort, qu'il n'existait plus lors de l'invasion des barbares. Il existait encore, mais dans une classe bien plus bornée, et consistait dans une dépendance des habitans de la campagne, bien moins dure que ne l'avait été l'esclavage romain, et que ne le fut ensuite la servitude féodale.»

Le *National* s'étonne qu'on veuille attribuer au Christianisme l'abolition de l'esclavage chez les anciens, lorsque nous voyons, « dix-huit cent trente-trois ans après l'abolition de l'esclavage, l'Angleterre s'occuper activement de donner la liberté aux esclaves, tandis que les autres nations qui ont des colonies frémissent à l'idée de briser leurs chaînes, et qu'on compte dans l'Europe plus de codes d'esclavage que de lois de liberté. » Mais nous demanderons d'abord aux partisans du perfectionnement spontané des sociétés humaines, comment il se fait que le progrès social, qui a nécessité l'abolition de l'ancienne servitude, ait permis plus tard le rétablissement de l'esclavage moderne des colonies, qui est un sujet de surprise pour le *National*. L'argument qu'il essaye contre le Christianisme peut lui être renvoyé à meilleur droit encore, puisqu'une doctrine religieuse n'est responsable que des actions qu'elle commande et qu'il serait absurde de lui imputer celles qui sont évidemment contraires à son esprit, tandis que la croyance à la perfectibilité spontanée de l'humanité laisse sans explication plausible les pas rétrogrades que fait la société. Voulez-vous savoir pourquoi l'esclavage a été rétabli au moyen-âge par les nations que vous nommez chrétiennes? Regardez de près ces nations, voyez quel était le Christianisme de l'Europe à cette époque, je veux dire le Christianisme des majorités, et en particulier celui des hommes qui commencèrent l'infâme traite des noirs, et dites-nous si l'Evangile régnait sur ces cœurs, si c'est la religion des Saint Paul, des Saint Jean, de tous les Pères qui leur inspirait l'horrible idée de trafiquer de leurs semblables. Vous n'aurez pas de peine à vous assurer que la religion de ces hommes n'était plus que formalisme et superstition, et qu'il n'y avait pas plus de Christianisme dans leur âme que dans celle d'un Romain du siècle de Marius ou de Sylla. Voyez au contraire d'où sont partis les premiers efforts pour l'abolition de la traite et de l'esclavage colonial? D'une minorité chrétienne du parlement d'Angleterre, de quelques hommes d'une piété profonde et réelle, animés de l'esprit et de l'amour évangéliques ; et si aujourd'hui c'est encore l'Angleterre qui, entre toutes les nations maritimes, menace de plus près l'asservissement des noirs ; si la France, qui se proclame si haut et si souvent la reine des nations civilisées, se montre encore si tiède pour cette question d'humanité, de liberté et de progrès, c'est, ne nous le dissimulons pas, qu'il y a chez nos voisins, du moins dans les classes moyennes, plus de Christianisme que chez nous ; non seulement le nombre des vrais chrétiens y est plus nombreux, mais l'Evangile et ses préceptes y influent davantage, même sur les inconvertis, et ont pénétré davantage dans la vie morale des masses.

Longévité comparée des artistes et des savans. — M. Madden ; dont nous fîmes connaître, il y a bientôt deux ans, le voyage en Orient, vient de publier un petit travail statistique, où il compare la longévité des diverses catégories de savans, d'hommes de lettres et d'artistes. Ce travail ne laisse pas d'être assez piquant, et nous apprend qu'en moyenne les savans vivent 75 ans, les philosophes 70, les peintres et les sculpteurs 70, les jurisconsultes 69, les médecins 68, les théologiens 67, les philologues 66, les musiciens 64, les romanciers 62 1/2, les auteurs dramatiques 62, les auteurs de théologie naturelle 62 et les poëtes 57.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 43. 26 JUIN 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Vues sur l'histoire contemporaine, par M. Louis de Carné. 2 vol. Paris, 1833. Chez Paulin, place de la Bourse. Prix : 12 fr.

PREMIER ARTICLE.

Le livre de M. de Carné mérite, sous plus d'un rapport, d'être soumis à un sérieux examen. C'est une œuvre de jugement et de conscience; l'auteur y montre, à chaque page, qu'il s'est proposé d'atteindre, non une vaine gloire personnelle, mais le progrès des mœurs et le perfectionnement de l'humanité par la restauration de la foi chrétienne. M. de Carné est l'un des organes les plus distingués d'une école religieuse et politique, dont les doctrines sont encore trop peu répandues: il rédige la *Revue européenne* de concert avec quelques autres jeunes gens qui reconnaissent, comme lui, que l'ordre social ne se peut raffermir et développer en France que sur le terrain de la religion. A ces titres divers, le *Semeur* doit accueillir dans ses colonnes une analyse des vues de l'auteur sur l'histoire contemporaine. Nous parlerons, d'abord, de l'école à laquelle appartient M. de Carné, puis nous rendrons compte de son livre. Cette marche est la même que celle de l'honorable écrivain, qui pose des principes généraux dans son *Introduction*, avant d'aborder l'objet spécial de ses travaux littéraires.

Sous le règne de Charles X, lorsque la presse était le plus vivement engagée dans des querelles de théories et de formes politiques, on vit tout à coup paraître une feuille qui se plaçait en dehors de ce champ stérile, et qui remuait des questions que le scepticisme superficiel de notre époque regardait comme absolument hors de combat. Le *Correspondant* (tel fut le titre de cette publication) essaya de remettre en honneur les idées religieuses et les croyances catholiques; il se proposa de continuer l'œuvre de trois hommes supérieurs, MM. de Châteaubriand, de Maistre et de la Mennais. A l'exemple du premier, il voulut ramener l'attention des esprits contemporains sur le Christianisme, en montrant tout ce qu'il y a d'élevé, de poétique, de sublime, dans les enseignemens de l'Homme-Dieu. L'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* ouvrit aux écrivains du *Correspondant* une source jusqu'alors inexplorée de considérations et de vues sur la marche providentielle de l'humanité. M. de la Mennais, enfin, le dernier athlète de l'autorité catholique, servit de guide et de drapeau à cette jeune cohorte qui s'en allait criant sur les chemins du siècle : « Hors de l'Eglise, point de salut pour l'homme ni pour la Société ! »

Malgré le zèle et le talent incontestable des principaux rédacteurs du *Correspondant*, cette feuille n'attira guère l'attention publique. On était alors trop préoccupé des discussions de parti; les envahissemens de la droite et la guerre défensive de la gauche, les menées des jésuites et les intrigues de la Camarilla, les défectionnaires et les défaillans absorbaient toute l'activité de tribune, toute la polémique de presse et de salon. S'il y avait encore çà et là quelques esprits qui fussent capables de sortir de cette ornière, ou plutôt de ce bourbier politique, pour s'attacher à des questions de philosophie, le *Globe* répondait à ce besoin, et le mérite éminent de sa rédaction faisait oublier l'insuffisance et le vide de ses doctrines. A cette époque, on s'imaginait assez généralement que de nouvelles formes politiques suffiraient au bonheur de la France, et que des théories philosophiques, colportées dans les journaux, produiraient infailliblement un peuple d'hommes vertueux. De la vertu et du bonheur, que fallait-il de plus? Or, si l'on pouvait obtenir tout cela par le système éclectique et par la fidèle observation de la Charte, qu'importait la religion? Beaucoup de gens, et non

des plus frivoles, raisonnaient ainsi; les plus fortes têtes s'y laissaient prendre, et le *Correspondant* criait du haut d'une tribune solitaire. Depuis lors, la révolution de juillet a prouvé que les formes de gouvernement ne peuvent rien ou presque rien pour le maintien de l'ordre et le développement de la prospérité nationale; le théâtre, la presse et la littérature ont également montré que la philosophie, si prônée qu'elle soit, ne crée pas les bonnes-mœurs, et l'on commence à s'apercevoir que les croyances religieuses pourraient encore être bonnes à quelque chose. C'est la meilleure et la plus importante de toutes les conséquences de la révolution de juillet.

Pour revenir au *Correspondant*, il faut avouer aussi que les écrivains de ce journal ne présentaient pas sous des formes assez précises les dogmes auxquels ils faisaient profession de croire, et l'on s'explique par là pourquoi ils n'ont exercé qu'une si médiocre influence. Des idées vagues et vaguement exprimées sur les doctrines fondamentales de l'Evangile; quelques mots jetés en passant, et comme tombés par hasard de la plume du rédacteur, sur la corruption originelle de l'homme et sur l'expiation de Christ; moins encore, ou plutôt rien du tout sur ce renouvellement qui doit se faire dans chaque être humain, et que l'Ecriture désigne sous les noms de nouvelle naissance, de conversion; une sorte de crainte ou de fausse honte à employer le langage si clair, si vivant de la Parole de Dieu; je ne sais quel malaise à se poser franchement sur le terrain de l'Evangile, et quelle hâte à courir, chaque fois qu'il se pouvait, sur des routes moins opposées aux tendances matérialistes de l'époque; ces demi-vérités, cette demi-religion, ce demi-Christianisme, devaient nécessairement produire peu de chose. Nous insistons sur ce point, parce que le même défaut s'est maintenu dans la *Revue européenne*, qui a succédé au *Correspondant*, et que le livre de M. de Carné en offre des preuves malheureusement trop frappantes. La religion, l'Evangile s'y trouvent sans doute, mais ne s'y trouvent pas assez. Les idées, les intérêts, les passions du jour, tout ce qui est du monde et ne se rapporte qu'au monde entre par une large porte à deux battans dans les écrits de la nouvelle école catholique; mais les leçons de Jésus-Christ, les paroles des apôtres, les effets de la vie chrétienne, tout ce qui se rattache au ciel se glisse à peine par une petite ouverture, et s'avance en rampant, le front dans la poudre, les mains et les genoux serrés, comme si les rédacteurs de la *Revue européenne* demandaient grâce pour la liberté grande qu'ils osent prendre de se déclarer disciples du Dieu-Sauveur!

Un autre journal dont nous avons regretté la chute, malgré les nombreuses différences qui nous en séparaient, *l'Avenir* avait eu le bon esprit d'adopter une marche plus précise et plus décidée. Là ne se montrait point un Christianisme honteux, tremblotant, presque muet, à moitié mort de peur, et se mutilant lui-même pour s'accommoder aux petits caprices de la mode. Les écrivains de *l'Avenir* employaient un langage franc, positif, libre de réticences et d'arrière-pensées; on pouvait les contredire, mais non se méprendre sur leurs convictions; ils étaient catholiques ultramontains, et ils ne craignaient pas de se montrer tout ce qu'ils étaient. M. de Carné parle souvent avec éloge de celui qu'il appelle l'illustre auteur de l'*Essai sur l'indifférence*; eh bien! qu'il imite donc son allure ferme et tranchée, qu'il porte la tête haute et qu'il prenne une voix mâle, en annonçant aux incrédules de notre siècle Christ « mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification! » Ou plutôt, qu'il suive un exemple infiniment plus élevé que celui de M. de la Mennais dans la rédaction de *l'Avenir*; qu'il se souvienne des apôtres, qui n'allaient pas transiger timidement avec les passions politiques des juifs et des gentils, mais qui proclamaient sans détour, sans périphrase, tout le conseil de Dieu, tout Jésus-Christ, toute l'œuvre de la régénération!

Au fond de cette timidité qui, du reste, ne craignons pas de le dire, se rencontre ailleurs encore que chez les écrivains de la jeune école catholique, il y a un fait grave et affligeant. Certaines âmes, plus particulièrement bénies que les autres, s'ouvrent, par l'influence du Saint-Esprit, à la foi chrétienne; elles éprouvent des joies vives et une ineffable paix que le monde ne connaît ni ne donne; elles embrassent avec ardeur la sublime espérance d'une heureuse immortalité. Puis elles regardent les hommes qui les entourent, et, à l'aspect de leur brutale impiété ou de leur stupide indifférence, elles se prennent à gémir; de même que Jésus-Christ, « en voyant la multitude du peuple, elles sont émues de compassion envers eux, de ce qu'ils sont dispersés et errans, comme des brebis qui n'ont point de berger » (Matth. IX, 36); alors ces âmes pieuses se sentent pressées d'apporter des paroles de foi à ceux qui ne croient point, des paroles de consolation à ceux qui souffrent, des paroles d'espérance à ceux qui, ce soir peut-être, vont s'éteindre dans les convulsions, dans les déchiremens du désespoir; elles élèvent la voix pour apprendre à tous les malheureux qui l'ignorent, que « Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle» (Jean III, 16). Les âmes dévouées se promettent de ne connaître et de ne faire connaître qu'une seule chose, savoir: Jésus, et Jésus crucifié. Mais, hélas! il reste encore en elles un vieux levain d'incrédulité; toutes les racines des mauvaises passions n'ont pas été arrachées. La vie commune, l'existence de chaque jour et de chaque instant ressaisit peu à peu un trop grand empire sur la nouvelle vie de la foi; l'influence du siècle, pareille à celle d'une atmosphère imprégnée de miasmes putrides, combat les principes de zèle et d'activité que l'Esprit de Dieu a plantés dans ces âmes. Bientôt elles se laissent aller à des accommodemens avec les opinions dominantes; leurs cris d'alarmes pour les pécheurs qui périssent deviennent plus rares; leurs exhortations s'enveloppent de réticences timides; elles parlent beaucoup de politique, beaucoup de philosophie humaine, beaucoup de littérature, beaucoup de perfectionnement social, mais peu, infiniment peu, de la seule chose nécessaire, du salut par le sang de Christ, de l'éternité de bonheur promise aux fidèles; elles osent à peine prononcer ce nom terrible qui se retrouve à chaque page du Nouveau-Testament, le nom de l'enfer, parce qu'un monde incrédule en a fait une expression de mauvais goût. Elles imaginent même des prétextes spécieux pour colorer leur manque de courage. Ne faut-il pas s'abstenir de heurter trop fortement les préjugés et les répugnances de ceux auxquels on s'adresse? Ne faut-il pas transiger avec les idées actuelles pour les ramener à soi? N'est-ce pas sagesse et prudence que de faire descendre les vérités de l'Evangile jusqu'à hauteur d'appui? Peut-on me blâmer de chercher à faire pénétrer pas à pas la lumière de la Parole sainte dans les intelligences, comme la lumière du soleil dissipe peu à peu les ténèbres de la nuit? Fort bien; et que résulte-t-il de ces argumens-là? On écrit des volumes de philosophie, de politique, de romans nommés spiritualistes; et c'est tout au plus si, de loin en loin, une pauvre petite idée vraiment chrétienne trouve place au milieu d'une épaisse forêt d'idées absolument étrangères à l'Evangile. Il en est des livres comme de la conduite: on veut servir deux maîtres, mais on n'en sert qu'un seul en réalité. On commence par se prêter avec quelque peine aux exigences d'un monde corrompu; ensuite on s'y accoutume; on s'y complait, on ne sait plus entrer dans un autre chemin, et la forme l'emporte si bien sur le fond que celui-ci ne s'aperçoit plus.

Ne nous abusons pas : quand nous faisons une si large part aux préventions contemporaines, et que nous reléguons l'Evangile dans un coin si obscur, c'est *manque de foi*, c'est incrédulité. Voilà le fait grave et affligeant dont nous parlions plus haut. Cette incrédulité a beau se déguiser sous l'apparence d'un zèle prudent, d'une sagesse éclairée et réfléchie. Soyons de bonne foi avec nous-mêmes; interrogeons nos souvenirs et notre conscience avec sincérité : n'est-il pas vrai que nous ne craignons point de montrer le Christianisme dans tout son jour, lorsque notre cœur est rempli de convictions vives et puissantes ! N'est-il pas vrai, d'un autre côté, que nous tournons autour des dogmes fondamentaux de l'Evangile, sans oser les découvrir dans leur auguste majesté, et que nous courons dans les sentiers de traverse de la politique et de la littérature, lorsque notre cœur est froid, flottant à tout vent de doctrine, et dominé par la funeste influence du scepticisme? Ce ne sont pas là de vaines conjectures, mais des faits d'expériences pour lesquels nous en appelons sans crainte à tout écrivain religieux.

Ces réflexions, que nous avons eu trop souvent sujet d'appliquer à nous-mêmes, nous ont été rappelées avec force par la lecture du livre de M. de Carné. Deux gros volumes, formant près de huit cents pages, dans lesquelles il faut chercher péniblement quelques lignes sur la chute de l'homme et sur Jésus-Christ ! Le peu que l'auteur accorde à ces hautes pensées, à ces dogmes qui renferment toute la destinée humaine, présente et future, ne sert qu'à inspirer le regret qu'il ne s'y attache davantage. Avec un talent distingué comme le sien, avec un esprit judicieux et une âme qui paraît avoir compris les plus profondes vérités chrétiennes, pourquoi de si longs développemens sur des idées secondaires, et des aperçus si courts, si incomplets, sur les points essentiels? Pour les incrédules, ce sera trop peut-être, mais pour les âmes pieuses, c'est infiniment trop peu. L'auteur dira que son sujet l'a forcé d'en agir ainsi. Nous ne le pensons pas; l'introduction, le chapitre sur les controverses religieuses et celui sur la liberté de conscience pouvaient recevoir des éclaircissemens bien plus empreints de vie chrétienne que ceuxqui s'y trouvent. Un sujet, quel qu'il soit, est une cire molle entre les mains d'un écrivain habile, et il y imprime profondément le sceau de son individualité. Si l'on en juge par cette règle, qui souffre peu d'exceptions, M. de Carné a moins d'affections chrétiennes que de tendances politiques; il médite plus souvent sur les intérêts périssables des hommes qui sont autour de lui que sur leurs intérêts éternels, et les journaux n'occupent pas moins son attention que la Parole de Dieu.

Dans un deuxième et dernier article, nous analyserons quelques-unes des principales idées de l'auteur.

L'HEUREUX MALADE.

Pendant un séjour que je fis en Suisse en 1829, on me parla d'un pauvre homme de la campagne, aussi remarquable par sa profonde piété que par les maux extraordinaires dont il était atteint. Tout ce qu'on m'en dit m'inspira un vif désir de connaître cet humble confesseur de la foi de Jésus-Christ, et je priai une personne qui le visitait souvent de me conduire auprès de lui; nous prîmes rendez-vous pour le lendemain matin de bonne heure.

Il fallait faire un assez long trajet pour arriver au village que notre pauvre infirme habitait; mais une belle matinée de juillet et la beauté du pays faisaient de ce petit voyage une charmante promenade. Après avoir parcouru les sentiers gracieux qui conduisent, à travers de beaux vignobles et de rians vergers, aux villages de Chailly et de Tavel, nous atteignîmes le vieux château féodal du Chatelard. Nous éprouvâmes le besoin de nous arrêter un peu en présence du magnifique tableau que nous avions devant nous, et nous nous assîmes sur un banc placé à l'extrémité de la terrasse.

Là, nous contemplâmes à loisir et avec une émotion croissante de plaisir et d'admiration, ces belles eaux du Léman, miroir limpide et qui réfléchit si bien l'azur du ciel, et le paysage si varié, si grand dans son ensemble et si riche dans ses détails qui lui sert d'encadrement.

Nous avions de la peine à détacher nos regards de ce magnifique paysage; il parlait à nos cœurs tant de langages à la fois; il leur parlait surtout si énergiquement le langage de la reconnaissance et de l'amour, que nous sentions la céleste influence de l'Esprit de vie dilater nos âmes et les remplir de foi et d'espérance. Long-temps nous avions aimé ce pays d'un amour idolâtre; long-temps nous avions savouré avec une sorte de passion les beautés de cette riche nature; nous lui avions demandé de nous raconter notre Dieu, de nous élever jusqu'à lui par ces vives émotions que si souvent elle excitait en nous; mais ces émotions éphémères ne nous répondaient point. Après nous avoir un instant élevés au-dessus de nos pensées ordinaires, elle nous laissait tristement retomber sur nous-mêmes et dans notre ignorance; « car » l'homme naturel ne peut comprendre les choses invisi- » bles de Dieu, elles lui sont une folie.... C'est spirituelle- » ment qu'on en juge. »

Le livre de la nature est un livre fermé pour tous ceux à qui Dieu n'a pas ouvert par la foi celui de l'Evangile; il n'y a qu'un chemin qui mène à la connaissance du vrai Dieu, et il faut « se baisser sous la croix de Christ pour le trouver ». Il n'y a qu'une voix qui nous apprenne à connaître le Dieu qui est Esprit et vérité, c'est la voix de Celui qui est descendu du Ciel pour venir de la part de Dieu nous apporter le pardon et la vie. Mais lorsque nous croyons à Jésus-Christ, mille voix, que nous n'avions pas encore ouïes, nous arrivent de toutes parts et répètent : « gloire à Dieu ! »

Cependant la matinée était déjà avancée et il était temps de continuer notre route; nous quittâmes, mais non pas sans regret, le banc de la terrasse du Chatelard. Il y a pour moi quelque chose de mélancolique à m'éloigner, sans perspective de prochain retour, d'un lieu quelconque où mon âme a goûté les douces joies de l'amitié ou celles d'une pieuse méditation, et cette impression m'a été souvent salutaire en me portant à envisager avec plus de prix et de reconnaissance cette éternité bienheureuse où rien ne prendra fin, sinon le péché.

Nous arrivâmes bientôt au hameau de Planchamp, dont les maisons sont entourées de vergers et de jardins qui leur donnent l'aspect le plus agréable. « C'est ici que demeure notre paralytique » me dit mon guide en poussant la porte d'une petite cabanne laissée entr'ouverte selon la coutume du village. Personne ne se trouvait dans la première pièce. Nous entrâmes dans la seconde, et je vis celui que nous venions visiter.

Je savais d'avance que son état était digne d'une profonde et tendre pitié; mais mon imagination ne m'avait rien représenté qui approchât de la réalité de sa position.

Dans un petit lit était étendu un corps qui paraissait sans vie et dont la tête livide retombait en arrière; l'exhalation fétide que répandaient ses chairs, qui semblaient déjà se décomposer, était rendue plus forte encore par la chaleur de la saison. J'éprouvai à cette première vue un tel saisissement que j'étais sur le point de me retirer, lorsque le désir de voir la puissance de l'Évangile manifestée dans cette pauvre créature, se réveilla en moi et parvint à surmonter mon émotion et ma répugnance. Je m'assis au pied du lit, et la dame qui m'accompagnait, s'adressant au malade, lui

dit : « Eh bien, R...., vous êtes seul ce matin? — Oui, madame, répondit-il, ma femme est allée à la ville ; c'est le jour du marché. Mais je ne me trouve pourtant pas seul, comme il le semble, je suis toujours avec quelqu'un qui me tient le cœur tout joyeux. — Ce que vous dites là est bien vrai, reprit Madame..., lorsque Dieu nous accorde la grâce de se faire sentir à notre âme, nous ne connaissons plus l'isolement ni le vide, car sa présence nous console et nous fortifie. — Ah ! je le sais, Madame, et c'est pourquoi, malgré que je paraisse être très-malheureux, je me trouve heureux, oui... bien heureux. »

Il prononça ces mots très-lentement et avec un accent de vérité qui avait quelque chose de solennel et d'émouvant; c'était comme une déclaration de l'Esprit de Dieu contre les vanités du monde.

L'extrême altération de ses traits m'avait paru d'abord être la seule expression de sa physionomie; mais en le regardant avec attention, pendant qu'il répondait, je fus frappée d'y découvrir, au travers d'un calme évangélique, les traces de ce bonheur intérieur dont il venait de parler. Pour être à même d'apprécier les effets qu'ont produits sur ce malade la foi en Jésus et la puissance de son Esprit consolateur, il faut connaître la position dans laquelle il se trouvait.

Celui qui venait d'affirmer du fond de son âme qu'il était heureux, vraiment heureux, non seulement ne possédait aucun des faux biens auxquels le monde demande son bonheur, mais il était même dépourvu de ceux qui sont les plus nécessaires à la vie présente, et se trouvait dans la dépendance des secours de la charité. Malade au point d'être couché sur son petit lit dans la position d'un crucifié, les bras étendus, il ne pouvait changer d'attitude et on lui aurait plutôt cassé les membres que de les mouvoir le moins du monde; cependant, malgré cette impossibilité absolue de faire le moindre mouvement, malgré l'apparente décompoition de ses chairs, il éprouvait des douleurs si insupportables lorsqu'on touchait quelque partie de son corps, qu'il ne pouvait alors retenir des cris de douleur.

Quelques âmes pieuses touchées de ses maux, se sont efforcées d'améliorer sa position et d'adoucir sa misère. Ne pouvant, à cause de l'attitude de ses bras, lui faire passer la porte de sa petite chambre pour le placer dans un lieu plus salubre, les uns se sont réunis pour lambrisser, en bois de sapin, le mur humide près duquel son lit est placé, d'autres ont fait arranger une mécanique pour qu'on pût le soulever moins douloureusement. Un banc rustique, destiné à recevoir ceux qui viennent le visiter, a été placé près de lui; on a tourné son lit du côté d'une petite croisée par laquelle il peut encore jouir de la vue du ciel et de celle de quelques branches d'un vieil arbre. Cet échantillon de la nature lui permet de suivre l'ordre des saisons et de revoir, chaque printemps, cette résurrection du monde visible qui est une si belle image de celle qui attend son pauvre corps, livré déjà, *lui le voyant*, aux ravages de la mort. Une Bible ouverte sur la table, indiquait par l'usure de ses feuillets l'usage habituel qu'on en faisait, et semblait attendre que quelqu'ami de son âme vînt y faire une lecture; car, à cet égard encore, il était dans la plus entière dépendance.

Voyant qu'il pouvait parler sans fatigue, je lui demandai de me raconter comment il était parvenu à la paix dont parraissait jouir, et voici dans quels termes à peu près il me répondit :

« Il y a cinq ans, Monsieur, que je suis dans ce lit où vous me voyez. J'en avais cinquante lorsque la maladie m'a saisi ; depuis lors on est obligé de me traiter comme un petit enfant, car je ne puis me rendre moi-même aucun service. Hélas ! Monsieur, pendant tout le temps que j'étais bien portant, j'ai péché contre Dieu plus qu'aucun autre homme, et j'aurais sans doute continué cet affreux train de vie, si Dieu par sa miséricorde, ne m'eût contraint de m'arrêter en m'envoyant cette grande épreuve; jugez donc quelle grâce il m'a faite en me retirant par force de cette mauvaise voie. Mais vous ne pouvez imaginer combien j'ai été un grand pécheur? Quand je pense que j'ai vécu si long-temps comme une brute, sans connaître et sans aimer celui qui m'a créé, et de qui j'ai tout reçu! Hélas! on agit souvent comme je faisais : pendant que Dieu accorde la santé et l'abondance, on s'enorgueillit et l'on en fait un mauvais usage, comme si l'on croyait que tout ça ne doit jamais avoir de fin. Le Seigneur eut pitié de mon âme ; il me fit connaître que mes forces ne m'appartenaient pas en me les retirant; voici comment cela m'arriva. J'étais cantonnier; un jour que je travaillais près du torrent de la Veveyse, je fus obligé de rester pendant plusieurs heures les pieds dans l'eau; le soir je sentis dans tous les membres de fort grandes douleurs, et peu de temps après je fus hors d'état de quitter ce lit.

» Pendant cinquante années j'avais reçu avec ingratitude tous les bienfaits de Dieu ; ne l'aimant pas, je ne pensais ni à le louer, ni à le bénir, et même j'allais jusqu'à blasphémer contre lui. Cette juste punition de mes péchés était bien nécessaire pour que je lui demandasse d'avoir pitié de moi. « L'Eternel m'a châtié sévèrement, mais il ne m'a point livré à la mort (Ps. CXVIII, 18).

» Mais je ne compris pas d'abord pourquoi il avait fallu que je devinsse si misérable. Pendant deux ans entiers, mes grandes souffrances, qui allaient en croissant, ne firent que me rendre encore plus méchant; je maudissais comme Job le jour où je suis né, et j'accusais Dieu de m'avoir abandonné.

» Irrité contre tout le monde, je me fâchais surtout contre ma pauvre femme, qui me soigne pourtant avec une grande patience. Depuis que je ne travaillais plus, nous étions dans la pauvreté, ma femme ne pouvait suffire à tout, et sans la pitié qu'on avait de nous dans le village, nous n'aurions pu exister. Vous pouvez comprendre, Madame, que n'ayant aucun repos ni de corps ni d'esprit, je me trouvais horriblement malheureux.

» Au bout de ces deux tristes années, il arriva une jeune dame de Vevey, qui, pour sa santé et celle de ses enfans, venait y passer, chaque semaine, le samedi et le dimanche. Ayant appris mon malheur, elle en fut touchée, et comme on lui dit que je pouvais encore entendre et parler, elle eut la bonté de venir me voir.

» Ah ! je voudrais pouvoir vous dire le bien que me fit sa visite ; dès les premiers momens qu'elle fut avec moi, il me sembla que mes douleurs se calmaient et que mon cœur n'était plus le même ; il y avait quelque chose dans toute sa manière qui me consolait sans que je susse comment; elle me dit en me quittant qu'elle reviendrait me voir et que si je le voulais, elle me ferait alors une lecture dans la Bible, m'assurant que ce n'était que dans ce livre de Dieu qu'elle trouverait de quoi me faire prendre courage.

» L'intérêt qu'elle me montrait me fit accepter cette offre avec empressement, et, dès ce moment, cette chère dame, oubliant qu'elle était venue ici pour respirer le grand air, passait près de mon pauvre lit presque tout le temps qu'elle était au village. Elle me lisait la Parole de Dieu, en choisissant ce qu'elle pensait pouvoir le mieux me convenir, puis elle m'expliquait ce qu'elle m'avait lu, et souvent elle priait avec moi, parlant ouvertement au Seigneur et lui demandant de m'instruire et de me consoler, afin que, tandis que « l'homme extérieur *se détruisait* de jour en jour, l'homme intérieur fût renouvelé en moi par Jésus-Christ. » Bientôt je connus que j'étais « passé de la mort à la vie, » car je sentis la paix de Dieu, qui m'avait pardonné mes péchés,

et je fus sûr que Dieu voulait et pouvait me délivrer de ma méchanceté, de mon ingratitude et de mes maux.

» Je devrais être bien différent de ce que je suis, car je n'ai plus les tentations du monde; ce sont des choses avec lesquelles je n'ai plus rien à faire et qui ne me regardent plus. Cependant je continue à pécher beaucoup, je tombe dans l'impatience et dans toutes sortes de mauvaises pensées. C'est sans doute pour cela que Dieu prolonge mon existence, afin d'ôter de mon cœur toutes les misères qui y sont encore. Il y en a qui disaient dans le village : C'en est fait de lui, il ne vivra pas long-temps! Mais « les pensées de l'Eternel ne sont pas nos pensées et ses voies ne sont pas nos voies. » Il m'a fait subsister jusqu'à présent pour me faire miséricorde. Je ne sais pas combien de temps il lui plaira de me laisser encore, mais ce sera pour le mieux; que sa volonté soit faite et non la mienne! Il sait ce qui m'est bon et il me le fera; j'attends ma délivrance et mon âme se réjouit de rejoindre mon Dieu et mon Sauveur, pour être avec lui dans l'éternité bienheureuse. »

Attendri jusqu'aux larmes de ce que je venais de voir et d'entendre, bénissant Dieu de ce qu'il m'avait appelé à contempler sa gloire manifestée dans cet intéressant disciple de Jésus, je sentis que la foi chrétienne et la puissance de l'Evangile venaient d'être mises en pleine évidence devant moi.

Nous lui adressâmes encore plusieurs questions auxquelles il répondit avec une douceur et une sérénité remarquables; lui ayant demandé s'il pouvait dormir, il me dit : « Bien peu, Monsieur; quelquefois, pourtant je peux sommeiller un quart-d'heure; alors je suis bien content. Comment, lui répliquai-je, la nuit même vous ne pouvez dormir davantage? Non, Monsieur; mais, c'est égal, je ne m'ennuie pas; bien au contraire, Dieu est avec moi la nuit comme le jour, et j'ai toujours de quoi prendre mon mal en patience, quand je pense à lui et aux grâces qu'il m'a faites; je repasse en moi-même toutes ses promesses et je m'entretiens avec elles. »

M'étant informé s'il recevait souvent des visites, il me répondit que « rarement on venait le voir pendant la semaine, et que même il restait habituellement seul, parce que sa femme, occupée aux travaux de la campagne, ne revenait à la maison que pour préparer leur repas; mais le dimanche, au contraire, il lui arrivait souvent d'être visité par plusieurs personnes pieuses, qui venaient prier avec lui et lire la Parole de Dieu, et qui, sans doute, nous pouvons le penser, s'en retournaient édifiés et enrichis par la piété si simple et si réelle de l'intéressant malade qu'ils étaient venus consoler et réjouir de leur présence.

En entrant dans la chambre de R...., je l'avais jugé très malheureux; mais combien mon opinion avait changé depuis que je l'avais entendu et que j'avais vu l'expression de sa physionomie! Il était, à la vérité, tourmenté de maux affreux; mais il savait que « Dieu châtie celui qu'il aime, » et il estimait qu'il n'y a aucune proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir, qui est près d'être révélée en lui. Il voyait la mort s'emparer insensiblement, sous les plus hideuses apparences, de tout son corps; mais il savait que « le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur. » Il se trouvait assujetti à l'immobilité et à la dépendance les plus complètes, ne pouvant mouvoir que ses yeux; mais il était libre selon le sens le plus élevé et le plus véritable de ce mot; car « ayant été racheté de sa vaine manière de vivre » par Jésus-Christ, il n'était plus l'esclave du péché, de sa volonté propre, mais avait part à « la glorieuse liberté des enfans de Dieu. » « Joyeux dans l'espérance, patient dans la tribulation, et persévérant dans la prière (Rom. XII, 12), on le voyait comme attristé et toutefois toujours joyeux, comme pauvre et toutefois enrichissant plusieurs, comme n'ayant rien et toutefois possédant toutes choses (II. Cor. V, 10). »

LITTÉRATURE.

Les Enfans d'Edouard, tragédie, par M. Casimir Delavigne, de l'Académie française. Paris, 1833. Ladvocat, rue de Chabannais.

PREMIER ARTICLE.

Voyez-vous cette épaisse gerbe, toute hérissée d'épis pleins et pesans, si nombreux que vous pourriez en arracher plusieurs sans que la gerbe en parût diminuée; prenez un seul de ces épis et froissez-le sur un sol où la charrue a passé; un seul de ces épis renferme une moisson. Telle est l'opulence du *Richard III* de Shakspeare, gerbe de tragédies, d'où M. Delavigne a détaché un épi. Cet épi était-il bon? Le terrain où le poëte français l'a fait tomber était-il convenablement préparé? Telles sont les deux questions principales auxquelles les critiques du nouveau poëme de M. Delavigne ont eu à répondre.

La mort des enfans d'Edouard n'est, dans l'immense drame de Shakspeare, qu'un épisode. L'idée d'élever cet incident à la dignité d'une tragédie ne pouvait guère être jugée d'avance. Un ami, à qui M. Delavigne aurait communiqué son dessein, aurait dit peut-être : « Y pensez-vous bien? C'est le sujet d'une ballade et non d'une tragédie. Comment voulez-vous attacher l'intérêt d'une action tragique à la destinée de deux enfans, qui n'ont aucun pouvoir sur leur destinée, aucun caractère personnel, et que leur âge réduit à un rôle passif? La catastrophe tragique ne doit point être une immolation, mais une défaite; le protagoniste du drame n'est pas une victime, mais un vaincu; et la pitié tragique veut être renforcée d'admiration ou de sympathie, sentimens qui supposent dans celui qui les excite une individualité marquée, un caractère; sentimens que de faibles enfans ne peuvent inspirer. Avez-vous donc oublié les règles les plus connues? Voulez-vous tenter l'impossible? Croyez-moi, renoncez à votre tragédie, et faites-nous une ballade : vous les faites si bien! »

Si M. Delavigne, doucement tourmenté du besoin d'écrire, a voulu en finir plus vite avec son obligeant critique, il lui aura dit peut-être

« Que pour être approuvés,
» De semblables desseins veulent être achevés »;

et sans doute, il est des desseins que l'exécution seule justifie. Eh quoi! dira-t-on, toute perfection, toute beauté n'est-elle pas l'expression d'une vérité, ou l'accomplissement d'une règle? Peut-on réussir contre les règles? Le beau, le bon n'ont-ils pas leurs principes, et ces principes, une fois connus, ne sont-ils pas nos guides? Oui, certes, mais il faut les bien connaître; il faut les avoir ramenés à leur expression la plus simple et par conséquent la plus large; c'est sous cette forme que le génie les reconnaît pour ses lois. Or, je ne sais par quel malheur les théoriciens font presque toujours la règle trop étroite; leur théorie est comme un devis d'architecte; quand le poëte vient à l'œuvre, le plan du critique se perd dans le sien, et l'espace qui devait suffire à toute la maison suffit à peine pour l'une de ses dépendances.

Et le sujet, vu en face de la règle, présentât-il des difficultés, qui est-ce qui mesurera les ressources du talent, si ce n'est le talent? Qui devinera, si ce n'est lui, par quelle

heureuse combinaison il se fraiera, parmi les écueils, une route rapide et sûre? Qui se hâtera de prononcer le mot d'impossible? Qui saura assigner d'une infaillible main la limite du possible? L'impossible, dans les beaux-arts, n'est qu'une idée relative. Bien des chefs-d'œuvre probablement, si leur naissance eût dépendu de la sentence préalable d'un esprit juste, mais froid, n'auraient jamais vu le jour; considérée dans son abstraction et sa nudité, leur idée première aurait suffi à les condamner d'avance; il n'en est guère, peut-être, dont le sujet n'ait paru, avant l'exécution, absolument intraitable, incompatible avec les règles, rebelle au talent; le chemin du talent est jonché de poétiques lacérées. Chaque nouveau chef-d'œuvre est une poétique nouvelle, en tant du moins qu'il renouvelle les formules: la règle en sort, vive, intelligente et neuve; les idées générales se dilatent et se rectifient par les créations particulières; et le code poétique, en cela pareil au dictionnaire du langage, n'est, en grande partie, que le dépôt des idées conquises par le génie dans l'acte même de la création. Il faut donc s'arrêter long-temps avant de dire à l'homme de talent: Ne tentez pas la muse; n'abordez pas ce sujet.... car il est malaisé de savoir pour lui tout ce qu'il peut oser; c'est à lui, la plupart du temps, à se décider lui-même, par cette inspiration soudaine, par cette vue d'ensemble qui porte à la fois tout son sujet ou plutôt toute son œuvre devant lui; c'est à lui d'oser tout ce qu'on peut oser, ou de reculer devant l'impossible: *Quæ desperat tractata nitescere, relinquere.*

On ne conclura pas de ces réflexions que le nouvel ouvrage de M. Delavigne doive être compté parmi les grandes créations de la scène tragique. Rameau détaché d'un arbre dans la forêt de Shakspeare, il est beau, sans doute, mais ce n'est qu'un rameau. Comment le poëte moderne a-t-il pu le planter, et le rameau devenir arbre à son tour? Le voici:

La partie de *Richard III* qui retrace la fin déplorable des enfans d'Edouard fournissait au dessein de M. Delavigne quelques données qu'il a précieusement recueillies, mais qu'avant tout il lui a fallu apercevoir, ce qui n'était peut-être pas facile. Les inclinations royales du jeune Edouard, la naïveté mordante du petit duc d'York, sont en germe dans Shakspeare; le poëte français a senti que ces traits fugitifs devaient se transformer, dans son œuvre, en des contours fermes et arrêtés. Chez lui les deux enfans ne sont pas deux ombres, mais deux caractères; et ces caractères ne sont point sans influence sur l'action. L'inquiétude qu'ils inspirent au duc de Glocester entre pour beaucoup dans la résolution qu'il prend de les faire mourir. L'un a trop de pénétration dans l'esprit, l'autre trop de générosité dans l'âme; celui-ci annonce surtout trop hautement son intention de régner par lui-même et de venger le duc de Clarence de son meurtrier inconnu, qui n'est autre que le duc de Glocester, pour que celui-ci ne sente pas que la vie de ses neveux est incompatible avec son ambition et même avec sa sûreté. D'ailleurs tous deux l'insultent en présence de toute la cour; il y a plus qu'il n'en faut pour achever de décider Richard. En sorte que les deux enfans, comme on voit, jettent leur part d'influence dans l'action, autant qu'il est nécessaire pour attirer sur eux une autre pitié que celle qui s'attache à une infortune sans défense. Et sans doute que l'apparition de cette force dans cette faiblesse, de cette virilité d'âme dans la douceur de l'enfance, crée, pour eux, en dehors de leur situation, un intérêt encore plus vif que celui que pourraient exciter les mêmes qualités dans un âge plus avancé. Me sera-t-il permis de dire que ces figures étaient nouvelles sur la scène tragique, et qu'on doit tenir compte à M. Delavigne de cette invention comme d'un problème résolu? Celui qui a su transformer en personnages tragiques deux faibles enfans n'a pas, ce me semble, une médiocre connaissance de son art, et n'est point, comme l'a fait entendre un critique trop dédaigneux, sans vocation pour la scène.

L'intention de l'auteur l'obligeait à traiter le personnage de Richard avec moins d'ampleur d'un côté, et de l'autre avec des gradations qui ne se trouvent pas dans Shakspeare. Dans l'ouvrage anglais, Richard semble avoir conçu d'avance toute la série de crimes que nous lui verrons commettre; sa liste de proscriptions est arrêtée et complète; et dans le cours du drame, son œuvre marche, non sa pensée. M. Delavigne n'a rien retranché de cette opulence et de cette vigueur de scélératesse. C'est à fond et de longue date que Richard est riche dans le crime; seulement il en sait l'économie; il ne se permet aucune prodigalité; sa dépense est mesurée à ses besoins, mais il ne leur refuse rien; sa progression n'est pas celle du *Richard III* de Shakspeare, encore moins celle de *Macbeth*, mais c'est une progression vraie, moins idéale toutefois, moins sublime que celle du poëte anglais dans le même rôle. On voit aisément que la manière dont M. Delavigne a conçu Richard était obligée; elle correspond nécessairement à l'idée de faire dépendre le sort des enfans d'Edouard de leur caractère personnel; toute cette donnée disparaissait devant un Richard III comme celui de Shakspeare, qui tue sans attendre et sans regarder s'il peut se passer de tuer. M. Delavigne a dû par conséquent, non pas donner à Glocester un grain de plus d'humanité, mais, au lieu de concentrer sur un point toutes les forces de ce rôle, les échelonner sur sa route, les distendre pour ainsi dire, afin de les proportionner à la juste mesure d'une action dramatique. Ainsi avait fait le grand Corneille dans *Horace*, lorsque, imitant ingénieusement son héros, il avait étendu entre les différens momens de l'action un intervalle semblable à celui que la fuite habile d'Horace étendit entre le premier et le second, le second et le troisième de ses adversaires blessés. M. Delavigne a tâché que l'infernale grandeur du personnage de Richard perdît le moins possible à cette modification obligée du modèle anglais. Peut-être eût-il réussi aussi bien sans donner à Richard cette philosophie du crime, qu'on se plaît maintenant à prêter à tous les scélérats, comme si l'on ne savait pas que les hommes de cette trempe ne sont guère abstraits, et qu'ils ne raisonnent guère que dans la direction immédiate de leurs desseins. Au commencement de la pièce, cette physionomie est un peu vague; un mot seul, emprunté de Shakspeare, la dessine avec force à la fin de la 2e scène du Ier acte:

« Quand ils ont tant d'esprit, les enfans vivent peu. »

On voudrait aussi que la position de Glocester à l'égard du peuple, son ascendant sur les lords, fussent mieux expliqués ou plutôt rendus plus sensibles. On ne se rend pas compte des espérances de Glocester, ni du danger de ses neveux quand on ne voit pas un parti derrière lui, ou quand on ne sait pas comment ce parti s'est formé et quelle force le tient uni. Les scènes populaires manquent dans cette tragédie. Le pouvoir de Glocester se fondait-il sur l'abrutissement et l'imbécillité des masses, accoutumées à se voir jouer au jeu du poignard par quelques hommes puissans, et passer tranquillement sous le joug du survivant? Shakspeare l'a cru; mais il a voulu nous le faire croire aussi en jetant dans l'action une courte scène entre deux bourgeois, qui rend toute cette idée. Le récit de Buckingham, dans l'ouvrage de M. Delavigne (acte I, scène 6), récit d'un caractère tout moderne, ne remplace pas ce dialogue. L'Angleterre manque à l'arrière-plan de ce tableau, qui renferme pourtant dans une infortune de famille un événement national.

Je ne sais si l'on peut faire quelque autre reproche essenel à la structure de cette pièce, qui m'a paru conduite vec un soin particulier. Une courte analyse en fera juger es lecteurs.

LA FOI CHRÉTIENNE.

Cette foi est l'âme de notre journal. La répandre dans le monde, et plus spécialement en France, et pour la répandre, a faire mieux connaître et mieux apprécier, c'est le but que nous nous sommes constamment proposé; et quand nous parlons d'autre chose que de la foi, c'est encore en vue de a foi, principe et terme auxquels nous cherchons à tout ramener. C'est que nous sommes persuadés qu'elle peut seule donner à qui que ce soit, comme elle nous a seule donné à nous-mêmes, la paix dans cette vie et une espérance solide pour l'autre : « Nous croyons, c'est pour cela que nous parons. » Mais quelle est cette foi? Nous avons publié beaucoup de morceaux qui répondent à quelques-unes des questions spéciales renfermées sous cette question générale; mais une réponse complète et harmonique, un *exposé de la foi chrétienne,* nous ne l'avons point donné jusqu'à présent; il nous tardait de le faire, et ce sera l'objet de la série d'articles que nous commençons aujourd'hui. Dans le premier, nous présenterons une vue sommaire de la foi chrétienne ; dans les suivans, nous en reprendrons les points capitaux avec un plus grand développement.

PREMIER ARTICLE.

VUE SOMMAIRE DE LA FOI CHRÉTIENNE.

La foi a pour objet, non des théories enfantées par l'homme, mais des *faits* révélés de Dieu. Nous pensons donc ne la pouvoir mieux exposer, qu'en rapportant ceux de ces faits qui dominent les autres : nous nous bornerons ici à quelques grands traits.

Dieu s'est révélé à l'homme ; il lui a parlé par des hommes qu'il a inspirés pour cette mission. La substance de leurs enseignemens a été recueillie, par eux-mêmes ou par d'autres hommes inspirés, en divers livres dont l'ensemble est l'Ecriture-Sainte. Formée de la sorte, l'Ecriture est, au sens propre et vrai, la Parole de Dieu, et c'est de son témoignage que nous tirons tout ce que nous croyons et les faits même que nous allons réciter.

Dieu, ayant créé la terre, créa l'homme pour y habiter. Il le fit semblable à lui-même, saint, heureux, mais libre, et éprouva son obéissance par une défense dont la violation le ferait *mourir.*

L'homme, entraîné par la femme, séduite elle-même par le démon, pécha. Aussitôt la vie de Dieu se retira de lui, et la mort vint dans toutes ses formes ; dans son âme, la mort spirituelle, l'éloignement de Dieu et toutes les espèces de péché ; dans son corps, la mort physique, toutes les maladies et toutes les douleurs qui en dépendent ; dans son avenir, la mort éternelle ; dans son séjour même et dans toute la nature, le désordre et la désolation. Les enfans qui naquirent de lui héritèrent de sa nature déchue, non de sa nature primitive. Ainsi tous les hommes se trouvèrent placés sous la malédiction de Dieu, exclus de son royaume, et sujets du royaume de Satan.

Cependant, à la condamnation de l'homme Dieu joignit une *promesse :* il viendrait, quelque jour, un Réparateur qui détruirait l'œuvre du diable, rétablirait le royaume de Dieu sur la terre et sauverait l'homme de la mort. La promesse fut suivie de l'établissement du *sacrifice,* dans lequel on reconnaissait la condamnation de l'homme, la miséricorde de Dieu, et en même temps la nécessité d'une victime.

Des deux premiers fils du premier homme, l'un crut à la promesse, et par cette foi il recouvra la faveur de Dieu et une vie sainte ; l'autre ne crut point, et par son incrédulité s'exclut des bienfaits de la promesse. Il parut de là que l'application de la promesse n'était point faite à tous les hommes, mais seulement à ceux qui *croiraient :* c'est de quoi Dieu donna une image visible lorsque, tous les hommes étant tombés dans l'incrédulité, à l'exception d'une seule famille, il les fit périr tous par le déluge, et sauva cette famille seule dans l'arche : exemple éclatant de la condamnation des incrédules et du salut des croyans, et qui cependant n'empêcha point la nouvelle génération sortie de l'arche de suivre les erremens de l'ancienne, tant la malice du cœur humain est désespérée !

Deux mille ans après la promesse faite à Adam, Dieu la renouvela à Abraham, l'exprimant cette fois en termes plus clairs, et y ajoutant cette promesse spéciale, que le Réparateur naîtrait dans la postérité d'Abraham. Dès lors, cette postérité fut distinguée de Dieu entre toutes les familles de la terre, et fut mise à part, dans un séjour particulier, sous un gouvernement particulier, avec des priviléges particuliers et par une suite d'événemens toute particulière et providentielle, pour l'enfantement du Réparateur. Abraham crut à la promesse, offrit un sacrifice, fut justifié et sanctifié par sa foi, et reçut, pour lui-même et pour ses descendans, la circoncision, comme un sceau de la promesse de Dieu et du salut qui s'obtient par la foi en cette promesse.

Entre la promesse faite à Abraham et son accomplissement, intervint *la loi,* qui fut donnée de Dieu par Moïse sur Sinaï, avec une solennité terrible, et qui ne présentait à l'homme d'autre voie vers la vie que le parfait accomplissement des commandemens de Dieu. Ce n'est pas que personne pût entrer par cette voie : car le péché était dans le monde depuis le commencement ; mais la loi, en présentant ses conditions impraticables, devait faire connaître qu'elles étaient impraticables, montrer à l'homme qu'il était sous la condamnation, et le contraindre ainsi à chercher son unique espérance de salut dans le souvenir de la promesse et dans l'attente de son accomplissement. Ainsi tout concourait à tourner les yeux des croyans vers le Réparateur à venir ; et la Prophétie fit connaître, avec une clarté croissante de siècle en siècle, les traits auxquels on pourrait le reconnaître.

Les temps étaient accomplis : il vint un homme en qui se trouvèrent rassemblés tous les caractères indiqués par les Prophètes, Jésus de Nazareth : c'était le Réparateur, autrement dit le Christ, ce qui lui fit donner le nom de *Jésus-Christ.*

Il naquit d'une Vierge et du Saint-Esprit, et fut, par cette double naissance, à la fois fils de l'homme et fils de Dieu, Homme et Dieu.

Tenté du diable, comme l'avait été Adam, il le vainquit et vécut sans péché ; puis il s'offrit à Dieu en sacrifice pour expier les péchés des hommes. Il ressuscita le troisième jour. Il monta au ciel. Il envoya le Saint-Esprit sur ses Apôtres et sur tous les croyans.

Ainsi les œuvres du diable furent détruites et le royaume de Dieu rétabli sur la terre. Aussitôt après il fut annoncé à tous les peuples de la terre par les Apôtres et par les Disciples de Jésus-Christ, qui prêchèrent à tous la conversion à Dieu et la foi en Jésus-Christ, et baptisèrent au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Tels sont les faits déjà accomplis de l'histoire du royaume de Dieu. Les Ecritures annoncent d'autres faits, non accomplis encore : que Jésus-Christ doit revenir ; qu'il appellera

en jugement tous les hommes; qu'il introduira les croyans dans la possession de la vie éternelle et bienheureuse, et qu'il condamnera les incrédules aux peines éternelles.

Voilà, sommairement, la foi des chrétiens. Voilà la nôtre. Et ces faits ne sont point pour nous seulement des événemens accomplis en dehors de nous, mais ils nous ont été appropriés par notre foi. Avec Adam et tous ses descendans, nous avons encouru, par nos œuvres, la condamnation de Dieu. Avec Abraham et tous les croyans, nous avons reçu le pardon de nos péchés par le sacrifice du Fils de Dieu. Avec tous les chrétiens, nous avons reçu le Saint-Esprit. Nous sommes ainsi nés de nouveau et devenus des enfans de Dieu, qui attendent leur éternel avenir, dans la paisible espérance qu'il n'y a point de condamnation pour ceux qui croient en Jésus-Christ.

APPROPRIATION DE LA SCÈNE OU LE SAUVEUR APPARUT AUX HOMMES AU BUT DE SA MISSION.

Si Jésus-Christ, comme on l'a quelquefois désiré, fût né à Rome, à Athènes, à Alexandrie, dans un de ces foyers où se concentrèrent les rayons de la science, de l'activité, des lumières de l'antiquité, ses actions, ses discours, ses intentions auraient été enveloppés de doutes et comme noyés dans la prodigieuse variété des opinions des témoins de sa vie et des approbateurs de sa doctrine.

Pour autant qu'il nous est permis d'apprécier et de comparer des séries de faits réels ou imaginaires, la Providence ne pouvait assigner au grand Restaurateur de la race humaine un théâtre qui mît en évidence plus infaillible les desseins et la doctrine de Christ.

Sa descendance, les institutions auxquelles il se soumit avec une sublime fidélité, le mélange d'existence patriarcale et de vie citadine, au milieu de la population d'une grande ville, qui composa l'emploi de ses jours, la nature de son entourage et la croyance religieuse, aussi inébranlable qu'uniforme, des compatriotes qu'il s'associa, ont merveilleusement concouru à assurer une publicité à tous les détails de sa conduite, et à lui procurer des coopérateurs d'une candeur, d'une simplicité de cœur et d'une absence de prétentions ou de préjugés personnels qui ne se rencontrent dans aucun des fondateurs et des moyens de succès des religions qui ont régné jusqu'à présent.

La personne du Législateur des chrétiens est comme percée à jour et inondée de la lumière qu'accumulent sur les circonstances de sa vie et de sa mort la multiplicité des intérêts hostiles qui l'espionnent et le nombre des témoins qui assistent à ce spectacle unique dans les annales du genre humain. Il meurt et revient à la vie dans un lieu et à une époque qui rassemblaient la plus grande réunion d'hommes que nous offre l'antiquité. On a évalué à trois millions le nombre d'habitans et de pélerins qu'amenait à Jérusalem et dans son territoire la fête de Pâques, aux temps où un supplicié se légitima, comme le Messie qui leur était destiné dans les plans de l'Eternel, à ces juifs qui attendaient un conquérant vengeur de leur opprobre sur la tête de leurs oppresseurs.

Les voyages annuels des tribus à la cité sainte ont dû procurer aux juifs une connaissance de la Palestine plus exacte, et répandre sur toute sa surface le détail de tous les événemens publics ou de famille avec plus de promptitude et de fidélité que cela n'a eu lieu dans d'autres contrées.

ANNONCE.

LETTRES CHRÉTIENNES. Tome I. *Auteurs divers des dix-sept premiers siècles.* Troisième édition, revue et considérablement augmentée. 257 p. in-12. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr. 80 c.

Ce recueil est comme une chaîne à laquelle chaque siècle a fourni un anneau, et qui rattache les unes aux autres toutes les génération[s] des Disciples de Jésus-Christ; c'est un témoignage vivant de l'unit[é] de l'esprit qui anime les chrétiens de toutes les époques et de tou[s] les âges; unité précieuse et réjouissante, qui domine toutes les diversités de caractères, de coutumes, de culture intellectuelle, qu[i] se reconnaît même chez les hommes que séparent d'ailleurs des opinions religieuses particulières et qui ne vivent pas sous la même discipline extérieure. L'unité de l'esprit chrétien, dans tous les siècle[s] et dans tous les pays, est un des faits sur lesquels nous ne nous lasserons pas d'appeler la sérieuse attention de nos lecteurs.

Nous la présenterons aux uns pour répondre au reproche d'innovation qu'on adresse quelquefois par inexpérience à ceux qui trouven[t] dans le vieux et éternel Evangile, la vérité qui fait en nous « toutes choses nouvelles »; aux autres, pour leur prouver que ces doctrines qui leur paraissent surannées, produisent, au dix-neuvième siècle, les mêmes fruits qu'au siècle de Rome impériale, et qu'au moyen âge; à d'autres encore, à ces esprits élevés qui cherchent l'unit[é] sous le drapeau d'une autorité ecclésiastique, nous montrerons qu[e] la véritable unité est celle de l'Esprit qui vivifie, non celle de la lettre et de la discipline, et que c'est pour ne pas croire assez à la promesse du Sauveur qui a promis le Saint-Esprit à tous ceux qui le demandent, qu'on a besoin de chercher ailleurs que dans la Parole inspirée par ce même Esprit, la lumière nécessaire pour la comprendre, et par cela même l'unité de la foi. Je ne résiste pas, bien qu[e] cet article dépasse déjà les limites d'une simple annonce, à citer ic[i] trois fragmens de lettres que j'emprunte à des époques fort éloignée[s] les unes des autres.

Policarpe écrivait aux chrétiens de Philippe, l'an 116 de notr[e] ère:

« J'éprouve une grande joie de ce que votre foi, qui est depui[s] long-temps célèbre, continue à se soutenir et porte des fruits abon[-] dans en Jésus-Christ notre Seigneur. Vous croyez en lui sans l'avoi[r] vu; et en croyant, vous vous réjouissez d'une joie ineffable et glorieuse, sachant que vous êtes sauvés par grâce, et non par vos œuvres, mais par la volonté de Dieu en ce divin Rédempteur. Repoussons avez zèle toute fausse doctrine, et demeurons fermement attachés à la Parole sainte qui nous a été enseignée dès le commencement.

» Attachons-nous de toute notre âme à Celui qui est notre uniqu[e] espérance, à Jésus-Christ, qui a souffert pour nous les plus cruel[s] tourmens, afin que nous vivions pour lui. Devenons ses imitateurs. »

Bernard, abbé de Clairvaux, écrivait au douzième siècle à Thoma[s] Prévost : « Les grâces de la jeunesse, la beauté du corps, les vaste[s] domaines, les hautes dignités, la sagesse du siècle, tout cela est d[u] monde et le monde aime ce qui est à lui. Mais combien de temp[s] durent donc ces biens? Il n'est qu'un bien qui ne peut nous être ravi. Quel est-il? L'œil ne l'a point vu, l'oreille ne l'a point entendu, l[e] cœur de l'homme ne peut le saisir ici-bas dans son immense éten[-] due; l'homme naturel n'en a même aucune idée; la chair et le san[g] sont incapables de le concevoir. Heureux seulement ceux à qui i[l] a été dit : « Vous êtes mes amis et je vous ai appris ce que j'ai entendu de mon Père! » Celui-là seul connaît le don de Dieu qui [a] reçu son Esprit... Quand Dieu appelle le pécheur, il lui fait comprendre ce qu'il doit craindre; et quand il l'a éclairé de sa grâce il lui fait comprendre ce qu'il doit aimer. La crainte du Seigneu[r] dans laquelle je fais consister la vocation, est donc le commencement de la sagesse; la foi et l'amour qu'elle engendre et la justification qui la suit en sont le progrès; et la gloire qui consiste [à] voir Dieu et à être transformé en lui en devient la consommation. C'est ainsi que l'abîme d'une miséricorde éternelle fait sorti[r] l'homme de l'abîme du péché. »

Franchissons encore quelques siècles et voyons ce que pensai[t] Luther : « Il faut faire de bonnes œuvres, écrivait ce réformateu[r] en 1522, à l'un de ses amis, et placer sa confiance non en elles, mai[s] dans la croix de Christ. Ce n'est pas avec nos propres ressources qu[e] nous pourrons lutter contre la mort, contre l'enfer; ces rude[s] ennemis ne sauraient être désarmés que par le Sauveur qui nou[s] justifie. C'est lui qui sait comment on en triomphe; c'est lui q[ui] terrasse la mort, qui arrache à l'enfer. » Et ailleurs : « Le Seigneur n[e] veut point la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie. Si don[c] il veut sauver les pécheurs, quels qu'ils soient, pourquoi établir un[e] exception pour vous? Pourquoi vous exclure vous-même de la grâc[e] de Dieu, de cette miséricorde qui s'étend de l'Orient à l'Occident qui embrasse tous ceux qui, ayant une repentance sincère de leu[rs] péchés, désirent avoir part à ses compassions paternelles, et réclamen[t] son secours : la justice de Dieu (la justification) vient de la foi e[n] Jésus-Christ et s'étend *à tous et sur tous ceux qui croient*,

Lisez enfin ces paroles de Lemaistre de Saci, écrites en 1681 : « L[a] prière obtient tout, mais c'est la prière du Publicain, du Centenie[r], de la Cananéenne, la prière d'une âme qui se sent aveugle et malade; la prière que la vigilance accompagne, que la foi soutient, qu[e] la confiance anime, que la ferme espérance aux mérites et au[x] promesses de Jésus-Christ encourage, et surtout que l'humilité ren[d] douce, paisible, soumise à Dieu et persévérante.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 44. 3 JUILLET 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

DES CHANGEMENS A APPORTER AU SYSTÈME DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LE CANTON DE VAUD; par L.-F.-F. GAUTHEY. Publié par décision et aux frais de la Société Vaudoise d'Utilité publique. 70 p. in-8o. Chez Risler; rue de l'Oratoire, no 6.

Voici un petit travail que nous recommandons beaucoup aux méditations des hommes qui s'occupent de l'éducation. Il ne faut pas y chercher une solution aux grandes questions de la liberté et de l'indépendance de l'enseignement; l'auteur a écrit pour l'ordre de choses qu'il a trouvé établi dans sa patrie, où le gouvernement et les autorités municipales et ecclésiastiques règlent et dirigent tout ce qui a rapport à l'instruction publique, à peu près comme cela a lieu en Allemagne. Contribuer à l'amélioration de ce qui est dans son pays, tel a été le but de M. Gauthey. En jetant un coup d'œil sur l'état moral et religieux du canton de Vaud, si différent de celui de la France, on peut concevoir que l'auteur ait pu se renfermer dans la sphère où il est resté, et que les questions de détails, si intéressantes par elles-mêmes, dont son sujet se compose, aient pu lui faire oublier les questions préalables qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour partout où l'on s'occupe d'instruction. Nous avons dit notre pensée sur ces graves matières, lorsque nous nous sommes occupés de la loi sur l'instruction primaire que les Chambres viennent de nous donner. Nous n'y reviendrons donc pas maintenant, et nous nous bornerons à suivre M. Gauthey dans le champ pour lequel il a réservé sa sollicitude et ses soins.

M. Gauthey s'occupe successivement des écoles et des maîtres d'écoles. Ces deux sujets sont traités séparément dans les deux parties dont se compose le travail dont il s'agit.

Commençant par les écoles, l'auteur indique d'abord rapidement la sphère de l'enseignement qui devrait s'y donner. Outre les études qui sont de fondation dans toute école primaire, M. Gauthey propose d'y introduire certaines connaissances d'une application journalière dans la vie civile, telles que la notion des poids et mesures, une initiation aux opérations les plus simples de l'arpentage, des instructions sur la constitution et sur les institutions du pays, sur les établissemens publics, sur les devoirs du citoyen; enfin, un peu de géographie physique et d'histoire naturelle. L'auteur insiste ensuite pour que les jeunes filles reçoivent également une instruction qui les prépare plus complétement au rôle qui les attend dans la vie domestique. Il désirerait qu'elles reçussent quelques directions pratiques sur l'économie ménagère. « Cela serait utile, ajoute M. Gauthey, non seulement aux jeunes filles qui doivent servir hors de chez elles, mais encore à celles qui ne quittent pas leurs parens. On apprendrait à profiter de tout dans les ménages; la nourriture serait mieux apprêtée et par conséquent plus saine; on éviterait peut-être par là bien des maladies, et quand il en surviendrait, on serait mieux soigné. Je connais un village où de telles instructions ont fort bien réussi et ont amené d'heureux résultats. »

M. Gauthey, dans sa sollicitude, n'oublie pas la partie matérielle des écoles, et indique, sous ce rapport, plusieurs améliorations, dont la plus importante, à notre avis, serait d'ajouter au mobilier de chacun de ces établissemens une petite bibliothèque fermée, qui serait tout à la fois la bibliothèque de l'école, du régent et de la commune. On y placerait des livres religieux, des ouvrages sur l'histoire, les voyages, l'agriculture, les intérêts communaux et industriels, les lois du pays, enfin des journaux populaires.

Sans nous arrêter à l'examen des conseils nombreux et le plus souvent excellens que donne M. Gauthey sur les méthodes d'enseignement, sujet qui nous conduirait à trop de détails, bornons-nous à dire qu'il insiste pour qu'on n'adopte aucune méthode à l'exclusion des autres, et pour qu'on recoure, selon les cas, tantôt à la méthode individuelle, tantôt à la simultanée, et tantôt enfin à l'enseignement mutuel. Notre auteur, peu partisan des gros catéchismes, dont on se sert souvent pour exercer la mémoire des enfans, et dont ils apprennent, à grand frais de temps, les réponses, sans en trop comprendre le sens, leur préférerait, et nous partageons entièrement son avis, des choix de passages de l'Ecriture faciles à comprendre, des paraboles, par exemple, le discours sur la montagne, et de plus quelques psaumes et quelques cantiques: « Beaucoup de vieillards, ne pouvant plus lire, ajoute M. Gauthey, se trouvent bien heureux de savoir par cœur ces chants sacrés, et ils y trouvent des sujets de consolation jusqu'à leur dernière heure. » Ailleurs, recommandant de mettre le Nouveau-Testament entre les mains des écoliers dès qu'ils savent lire couramment, l'auteur rend à cette méthode le témoignage de l'heureuse expérience qu'il en a faite pour son propre compte. « C'est, dit-il, un moyen de fixer bien des faits et bien des préceptes dans la mémoire des enfans, et, pour ma part, j'ai souvent béni Dieu de ce que cet usage existait dans l'école où j'ai reçu mes premières instructions. S'il y a encore au sein du peuple vaudois des notions justes et des principes salutaires, le Nouveau-Testament de nos écoles y a contribué plus qu'on ne pense. La Bible dans l'école, dans la chaire et dans les familles! voilà le grand moyen de perfectionnement moral pour les masses et pour les individus. »

Mais c'est surtout lorsqu'il en vient à la grande question de l'éducation intellectuelle et morale que M. Gauthey se montre riche de vues judicieuses et d'excellens conseils, qu'il puise évidemment dans une longue expérience fécondée d'études et de méditations suivies sur ce grave sujet. Essayons, par l'analyse quand elle pourra suffire, par des citations lorsqu'il y aura trop à perdre en analysant, essayons de donner quelque idée de la fécondité de ce petit nombre de pages.

En présence des systèmes d'éducation suivis dans la plupart de nos établissemens publics et privés, on ne saurait trop répéter combien l'éducation est généralement négligée; il semblerait, à voir la plupart de ces établissemens, qu'instruire est synonyme d'élever; on oublie la plupart des facultés pour en cultiver quelques-unes, on ne s'attache pas à développer l'homme tout entier, ce qui est le vrai but de l'éducation. Le temps est venu de sortir de cette ornière et de songer tout à la fois à l'amélioration physique, intellectuelle, morale et religieuse.

On a déjà beaucoup fait pour les deux premiers points, ou plutôt on s'est déjà mis en route pour cette tâche; tout, ou peu s'en faut, reste encore à faire pour l'éducation de la conscience et du cœur.

L'éducation de l'intelligence ne doit pas être séparée de l'instruction proprement dite; c'est perdre beaucoup de temps sans compensation. Il suffira d'instruire d'une manière rationelle pour développer les facultés intellectuelles. Que l'on donne des idées simples, précises et utiles, qu'on les enchaîne d'une manière naturelle, elles arriveront nécessairement à l'intelligence et la feront entrer en activité. Outre cela, il importe de cultiver simultanément les diverses facultés de l'esprit; l'intelligence par des exercices proportionnés à sa force et gradués à mesure qu'elle en acquiert davantage; la mémoire en fixant dans l'esprit des élèves les idées et les faits que l'intelligence a compris; l'imagination en leur présentant souvent les idées sous une forme sensible, afin de les rendre plus vives, plus claires, et de les revêtir, en quelque sorte, de couleurs.

L'esprit de l'enfant est en partie lumière et en partie ténèbres; le maître doit donc, avant tout, chercher le côté où il fait déjà jour, et c'est là qu'il présentera les idées qu'il veut faire comprendre; car « un grand défaut, quand on instruit les enfans, c'est de partir de ce qui est clair *chez nous*, au lieu de partir de ce qui est clair *chez eux*. » Souvent il faut faire plusieurs essais avant de trouver le chemin qui conduit à l'intelligence des enfans. Nicole fait remarquer (Essais de morale) que les lumières des enfans sont très-dépendantes des sens; « il faut donc profiter de toutes les occasions pour rattacher aux sens les instructions qu'on leur donne et les faire entrer non seulement par l'ouïe, mais encore par la vue, car il n'y a point de sens qui fasse une impression plus vive sur l'esprit et qui forme des idées plus nettes et plus distinctes. » Une précaution fort importante aussi, et à laquelle on n'a pas assez songé, c'est de ne présenter autant que possible les difficultés que les unes après les autres. « C'est appliquer à l'éducation le fameux principe: *Diviser pour mieux régner*. » Il faut procéder beaucoup avec les élèves par voie de questions et chercher ainsi à *accoucher les esprits*, comme faisait Socrate.

On ne doit présenter les règles et les définitions qu'après les faits; puis, quand on est remonté de ceux-ci à la règle, on redescend de la règle aux faits pour la leur appliquer. Il ne suffit pas que le maître donne de belles et sonnantes explications; il faut qu'il se mette à la portée de l'enfant et qu'il se fasse faible avec lui. M. Gauthey rappelle ici l'éloge que donnait à Massillon l'abbé Fleury, au sujet du *Petit Carême*. « Il semble, dit-il, que vous ayez voulu imiter » le prophète Elizée qui, pour ressusciter le fils de la Sunamite, se rapetissa, pour ainsi dire, en mettant sa bouche » sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les » mains de l'enfant, et qui, après l'avoir ainsi réchauffé, le » rendit à sa mère plein de vie. »

Les instituteurs ne sauraient être trop convaincus, comme le leur dit M. Gauthey, qu'on ne gagne rien à vouloir forcer une intelligence. Ce ne sont ni l'impatience, ni la mauvaise humeur, ni les menaces, et encore moins les coups, qui la feront marcher si elle est lente; l'élève troublé ou irrité reculera au lieu d'avancer; le mieux avec lui est de prendre patience et de chercher à lui rendre plus clair ce qu'on veut lui inculquer.

L'auteur remarque enfin que tous les exercices de l'intelligence doivent avoir pour but le perfectionnement moral, qui est le *tout* de l'homme; il rappelle à ce sujet le témoignage de Montaigne, qui disait: « Le gaing de notre étude, c'est en être devenu meilleur et plus sage. »

Mais c'est surtout par l'éducation directe des facultés morales elles-mêmes qu'il faut tendre à ce grand but. Tout ce que dit à cet égard M. Gauthey perdrait à l'analyse et demande à être reproduit ici textuellement.

« Une erreur fatale qui se commet souvent dans cette partie de l'éducation, c'est d'envisager l'homme comme naissant bon, et comme n'ayant besoin, sous le rapport moral, que de développement et de culture. Poser une telle base, c'est s'exposer à de cruels mécomptes, et une foule d'expériences viennent nous en donner la preuve. Le seul moyen de marcher d'une manière sûre, c'est de partir du principe posé par l'Evangile, que l'homme naît corrompu, et qu'il a besoin, non pas seulement d'être cultivé, mais d'être changé. Alors on pourra espérer d'élever un édifice solide.

» Il faut donc tout premièrement faire connaître à l'enfant le péché qui est dans son cœur et qui déjà souille sa vie; il faut le rendre attentif à ses fautes journalières et lui en faire sentir les conséquences d'après la loi de Dieu.

Adressez de fréquens appels à sa conscience, afin de l'éclairer par degrés et de la rendre plus délicate. Puis, montrez à l'enfant comment il peut arriver à ce changement de cœur dont il a un si grand besoin. Dites-lui de se confier au Sauveur et de croire à ses promesses; rappelez-lui que Dieu, comme un bon Père, donnera son Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent; engagez-le à prier pour l'obtenir, et au bout de quelque temps, vous serez étonné vous-même des résultats moraux qui se manifesteront dans ceux que vous conduirez ainsi selon l'Evangile. Vous verrez germer en eux ces qualités, ces précieuses vertus qui font la joie des familles, la prospérité de l'Etat, et la gloire de l'Eglise.

» Si l'on est dans le cas d'exhorter un enfant ou de le reprendre, il faudrait le faire habituellement d'après les principes et sur l'autorité de la Parole de Dieu. L'autorité de la parole humaine est vite usée, mais celle de la Parole de Dieu ne s'use pas; par elle, à la longue, on peut tout obtenir.

» Un enfant d'une école de ma paroisse s'était laissé aller à mentir, et personne ne l'avait remarqué que moi. Je ne lui dis rien d'abord, mais un moment après, passant près du cercle où il lisait, je me bornai, pour toute réprimande, à lui mettre le doigt sur un verset du Nouveau-Testament, dans lequel le mensonge était condamné. A l'instant même, le pauvre enfant se mit à fondre en larmes, et témoigna le plus vif repentir. Je suis sûr qu'il n'aura pas oublié cette leçon muette, tout comme moi-même je n'oublierai jamais cette preuve de la puissance de la Parole de Dieu pour *corriger* et pour *convaincre*.

» Le régent doit surveiller le caractère et les habitudes morales des enfans. S'il doit être attentif à réprimer l'indocilité et le babil, il doit faire une attention bien plus sérieuse à d'autres dispositions plus funestes, qui peuvent se rencontre chez ses élèves, comme l'envie, l'ingratitude, la méchanceté, le mensonge, l'impureté, dispositions que les régens laissent souvent passer sans en faire l'objet de leurs exhortations et de leur surveillance.

» C'est un mauvais système que de mettre les enfans sous un joug de fer et de vouloir les conduire par la crainte; on obtient par là une apparence de soumission, mais point de soumission véritable. Dès que la contrainte cesse, tous les mauvais germes que l'on croyait étouffés reparaissent, et l'on s'aperçoit avec douleur que le progrès moral est nul. C'est faire comme ceux dont parle un Prophète : « *L'un bâtissait la muraille et les autres l'enduisaient de mortier mal lié.* »

» Prenez, au contraire, les enfans par le cœur, montrez-leur beaucoup d'affection, traitez-les avec une grande douceur, soyez des pères auprès d'eux; je dirai plus, soyez de tendres mères dans les soins que vous leur donnez; alors, ils vous aimeront; et une fois que le cœur du maître se rencontre avec celui de l'élève, tout devient beaucoup plus facile. »

M. Gauthey s'occupe ensuite de l'organisation et de la discipline tant externe qu'interne des établissemens publics d'instruction primaire. Nous aurions plus d'une remarque à faire sur cette partie de son travail; et nous regrettons beaucoup que l'espace nous manque, soit pour signaler encore quelques-unes des idées de l'auteur sur la discipline intérieure des écoles, soit pour montrer combien et quels graves inconvéniens découlent de la dépendance de l'instruction publique à l'égard des gouvernemens; inconvéniens qui, nous le répétons encore, sont cependant bien moindres dans la situation morale et religieuse d'un pays comme celui pour lequel ces pages sont écrites, qu'ils ne le sont en France. Mais faute de pouvoir entamer avec fruit une pareille discussion, après tout le chemin que nous a déjà fait faire M. Gauthey, nous arriverons jusqu'à la conclusion générale de son opuscule, et là nous répéterons avec lui :

« Dans un temps où les nations sont si profondément remuées, il faut marcher avec prudence, mais il faut aussi aller en avant et tendre au but sans relâche.

» Quel est ce but? C'est le perfectionnement et le bonheur du peuple. Or, pour y parvenir, il faut le développement simultané de trois élémens principaux : *la liberté; l'éducation intellectuelle* et *la religion*. Le premier élément, isolé des deux autres, ne peut conduire les hommes qu'à des commotions sans cesse renaissantes. La société, agitée par des passions qui se développeraient aveuglément et sans contrainte, serait un navire lancé sur une mer impétueuse, au milieu de laquelle le frêle gouvernail des lois ne suffirait pas pour assurer sa route. Un excès amènerait un autre excès, un abîme appellerait un autre abîme.

» Le développement intellectuel ne serait point une sauve-garde suffisante. Un homme peut être fort instruit et en même temps être un fort mauvais citoyen. L'instruction, dans bien des cas, devient l'auxiliaire d'une volonté perverse et un instrument pour faire un mal plus étendu. Ce que l'on dit d'un individu isolé, peut se dire aussi d'une nation entière, qui n'est qu'une collection d'individus. Si elle n'a que le privilége de la liberté et un grand développement intellectuel, elle pourra être brillante de bravoure, illustre dans la littérature, dans l'industrie et dans les arts; mais elle ne sera ni tranquille, ni heureuse; des ambitions rivales l'agiteront, l'égoïsme la tourmentera en tout sens, la corruption y revêtira toutes sortes de formes, l'intelligence y sera exploitée au profit du génie du mal, et cette nation malheureuse verra ses entrailles déchirées par ses propres enfans.

» Mais ajoutez au développement de la liberté et de l'intelligence la puissance religieuse et morale, alors tout changera de face. Les masses seront contenues par le sentiment du devoir, les magistrats rendront la justice par principe de conscience, les gouvernans ne rapporteront pas tout à eux, mais travailleront au bonheur du peuple confié à leurs soins; l'égoïsme mécontent sera calmé par une résignation pieuse, les sacrifices exigés par la patrie s'accompliront avec élan, une sève de vie circulera dans toutes les parties du corps social. Heureuse une telle nation! la paix règnera dans ses tentes; elle sera forte par ses lumières, forte par ses mœurs, forte par ses principes religieux, forte par son union, forte par sa liberté.

» En un mot, elle aura acquis le *maximum* de prospérité auquel une société d'hommes puisse atteindre sur cette terre. Voilà donc le but auquel il faut tendre.

» Et je ne doute pas qu'il n'entre dans les vues de la Providence de développer tôt ou tard ces trois élémens au sein des diverses nations qui couvrent notre globe. Les temps actuels nous le font pressentir. De toutes parts les peuples aspirent à la liberté. L'Europe se débarrasse graduellement de ses anciennes entraves, l'Amérique a secoué son joug, la vieille Asie commence à s'ébranler; partout les idées libérales font leur chemin, lentement il est vrai, mais d'une manière irrésistible.

» Le développement intellectuel des masses a fait aussi de remarquables progrès depuis une quarantaine d'années. Bell et Lancaster ont fourni des instrumens précieux, Pestalozzi a répandu sur les méthodes une lumière qui ne s'éteindra pas, les institutions pour l'enseignement primaire se modifient de tous côtés, les connaissances élémentaires se distribuent jusque dans les hameaux les plus ignorés, les peuples commencent à *penser ;* cette semence intellectuelle se multipliera, elle germera, elle vivra.

» Et que dirons-nous du développement de l'élément religieux? Pensera-t-on que le réveil étonnant [illegible] mani-

feste dans les deux hémisphères, soit un cas fortuit et qui n'ait aucune liaison avec les destinées de l'humanité? Non; tout esprit impartial reconnaîtra qu'il y a une coïncidence étonnante entre ce fait et les deux précédens, et qu'ils concourent ensemble à une grande œuvre que l'Eternel prépare pour le bonheur des peuples.

» Encore un peu de temps, et l'on verra cela plus clairement encore! Encore un peu de temps, et tous ces traits divers de perfectionnement se réuniront, pour former à nos yeux un magnifique tableau, où l'on reconnaîtra un seul dessein, un effet unique, et qui aura pour titre l'*affranchissement politique*, *intellectuel, religieux et moral des nations.* »

LITTÉRATURE.

Les Enfans d'Edouard, tragédie, par M. Casimir Delavigne, de l'Académie française. Paris, 1833. Ladvocat, rue de Chabannais.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

La première scène nous montre Elisabeth, veuve d'Edouard IV, entourée des femmes qui la servent. Son plus jeune fils, le duc d'York, joue au milieu d'elles; il essaie en riant le vêtement magnifique qu'il doit porter le jour du sacre de son frère Edouard, dont on attend l'arrivée, et dont l'absence n'est pas trop bien expliquée; car, si sa santé le retient loin de Londres, pourquoi sa mère n'est-elle pas auprès de lui? Parmi les détails gracieux de cette scène trouvent place la peinture du caractère des deux enfans, de la tendresse maternelle d'Elisabeth, et quelques traits sur l'ambiguité du duc de Glocester, oncle des deux princes et régent du royaume. Celui-ci paraît: il annonce le prochain retour d'Edouard, il prodigue à la mère et à l'enfant des douceurs hypocrites; mais dans ce moment même on entend crier dans la rue la condamnation à mort de lord Hastings, l'un des amis de la reine, et l'emprisonnement de lord Rivers, frère d'Elisabeth. Glocester explique à la reine épouvantée la raison de ces deux mesures; Hastings la trahissait, et la prison de Rivers n'est qu'un asile contre les fureurs de ses ennemis, qui lui attribuent le dessein de s'emparer du trône où doit monter son neveu. Le peuple, s'il faut en croire le perfide Glocester, le peuple déteste les parens de la reine; la noblesse s'indigne de leur orgueil de parvenus; la haine publique a rejailli jusque sur la reine; sa vertu même n'est pas épargnée; on ne veut pas croire que ses enfans soient les enfans d'Edouard. Une telle opinion, elle doit bien le sentir, menace leurs jours. Achèterait-elle trop chèrement leur vie par le sacrifice de leurs droits? Ne devrait-elle pas signer l'aveu des torts qu'on lui prête? Elisabeth, indignée, repousse avec horreur de telles insinuations, et, sans le savoir, pousse au meurtre de ses enfans le monstre qu'elle regarde encore comme leur protecteur. Elle s'éloigne à l'arrivée de Buckingham, parent de Glocester, son confident et son complice, qui vient de haranguer le peuple et de faire proclamer Glocester protecteur du royaume. Ce premier pas fait, il pense être arrivé; mais pour Glocester il n'y a point de halte dans le crime; le monstre déroule tous ses replis; il veut marcher à l'usurpation par la calomnie; mais Buckingham ne l'accompagnera pas jusque là: il respecte Elisabeth, il aime les enfans de la reine; il voit dans le maintien de leurs droits la garantie de ceux de la noblesse. Glocester n'insiste pas; il feint de se rendre à ses raisons et se retire satisfait en apparence, mais laissant toutefois son confident ramasser et contempler à loisir des paroles que Glocester n'a pas laissé tomber sans dessein:

« Le jour où quand je marche on me laisse en chemin,
» Ce jour pour mon ami n'a point de lendemain. »

Buckingham n'a plus qu'un choix: servir aveuglément les desseins de Glocester ou les combattre. Il les combattra. Et d'abord il cherche le jeune duc d'York, l'avertit à la hâte de son danger, et lui recommande de ne point aller à la Tour, où son frère doit se rendre bientôt pour y passer, suivant l'usage, les jours qui précèdent immédiatement son sacre. Aussi, quand le régent vient le chercher, l'enfant refuse, sous un prétexte frivole, mais convenable à son âge et aux habitudes capricieuses que lui a données une éducation trop tendre. Inébranlable dans les conditions qu'il impose, le jeune prince a les honneurs du combat; Glocester se retire, attendant un meilleur moment. Alors Buckingham paraît; à travers quelques réticences, il fait comprendre à la reine toute l'étendue du danger, lui indique Westminster comme un asile inviolable, où il la presse de fuir avec ses enfans, et finit en lui promettant son appui et l'aide de ses nombreux amis.

Au deuxième acte, nous sommes à la Tour, en face de Glocester qui médite. La fuite de la reine à Westminster l'étonne et l'inquiète. Son plan n'est pas arrêté. S'il pouvait régner sous le nom d'Edouard, un assassinat ne serait pas nécessaire. Il faut savoir d'abord quel est cet Edouard. Il le saura bientôt, ce prince est attendu à la Tour; mais il faut, à tout événement, se mettre en mesure. Le protecteur a besoin d'un homme *complet*, comme il l'est lui-même. Cet homme, il se flatte de l'avoir trouvé après une conversation avec James Tyrrel, gentilhomme ruiné, déshonoré et rompu au crime. Il l'achète; puis il reçoit Edouard, qui vient d'arriver, accompagné de toute la cour. Son premier soin est d'abuser de l'innocence du jeune prince pour lui faire écrire une lettre dans laquelle il presse Elisabeth de se rendre à la Tour avec son frère; et vous verrez qu'elle y reviendra trop légèrement, ce me semble, et le tigre pourra commettre à la fois deux meurtres, dont un seul serait inutile et même dangereux sans l'autre. Resté seul avec Edouard, il le sonde avec soin, et découvre un cœur d'homme et de roi dans la poitrine de l'enfant. Malheureux Edouard! il veut régner lui-même, il veut voir par ses yeux; son oncle Rivers le lui a recommandé; il veut surtout, ce sera le premier de ses soins, chercher le meurtrier de son oncle le duc de Clarence, et ce meurtrier, c'est Glocester lui-même. Ainsi l'enfant dicte son arrêt de mort; et peu s'en faut que son oncle n'exécute lui-même cet arrêt à la faveur du sommeil qui vient surprendre au milieu de ses graves pensées l'enfant couronné. Il est nuit, aucun bruit n'annonce à Glocester l'approche de son autre victime. Il se ronge en lui-même; toute son âme se concentre dans ce moment où se concentre aussi tout son avenir. Sera-t-il roi? Cette question, c'est toute la vie de Richard; et la réponse qu'il attend de la destinée tient aux caprices d'un enfant, à la faiblesse d'une femme. « Aucun bruit! dit-il,

Mon œil au pied des murs plonge en vain dans la nuit.
Quelle angoisse! attendons. La frêle créature!
Belle pourtant, bien belle. O marâtre nature!
En comblant tous les miens, tu fis de leur beauté
Un sarcasme vivant pour ma difformité.
Eh bien! marâtre, eh bien! j'ai détruit ton ouvrage:
Demande-les aux vers qui rongent leur visage.
La mort, la pâle mort décomposa ces traits
Où d'un œil complaisant jadis tu t'admirais.
Qui doit survivre à tous? Moi, l'œuvre de ta haine,
Moi, modèle achevé de la laideur humaine;

Encor deux fronts charmans à couvrir d'un linceul,
Et tu ne pourras plus t'admirer qu'en moi seul.
(*Prêtant l'oreille.*) (*Il court de nouveau à la fenêtre.*)
Ecoutons : ce sont eux !... Cette rumeur lointaine,
Ce concours, ces flambeaux, tout le dit : c'est la reine,
C'est elle, je la vois. Qu'ils marchent lentement !
D'où vient qu'elle s'arrête? Est-ce un pressentiment?
Non, non : elle reçoit les suppliques d'usage.
Encore une! et toujours! Faites-lui donc passage.
Avec mes yeux vers moi je voudrais l'attirer.
Ah! l'excellente mère! elle vient les livrer.
Elle avance, elle approche à ma voix qui l'appelle.
La voilà sur le pont!... Son fils n'est pas près d'elle!
(*Avec fureur.*)
Elle vient sans son fils!... Tu mentais, tu mentais,
Faux espoir, sois maudit ; et vous que je sentais
Vous dresser pour le meurtre en frissonnant de joie,
A bas! ongles du tigre : on m'a ravi ma proie!

LE DUC D'YORK, *en dehors.*

Edouard!

GLOCESTER.

Est-ce un rêve?

LE DUC D'YORK, *de même.*

Edouard!

GLOCESTER.

Je l'entends.

Il la devançait donc? Voilà de ces instans
Où l'émotion tue, où la joie assassine.
(*Riant malgré lui.*)
Folle, tu me trahis; rentre dans ma poitrine :
Rentre, obéis, meurs là! Je règne. Ils sont à moi.

Voici la reine, voici son fils, les mains chargées de suppliques, qu'on leur a présentées à leur passage. Le duc d'York, avec une joie d'enfant et de prince, les ouvre les unes après les autres, lorsque, parmi ces papiers, un écrit d'une nature bien différente arrête ses regards et lui arrache un cri : c'est l'avis d'un ami, c'est la révélation des crimes de Richard et de ses desseins. La reine apprend à cet instant la mort de Rivers, son frère; l'auteur du crime est nommé; ce nom, qui dit tout et qui fait tout craindre, elle ne le prononce pas; mais tout le monde l'a lu dans ses yeux, tout le monde l'a entendu dans ses terribles réticences. Pour la première fois imposant dans le crime, Richard se couvre et s'écrie :

Mensonge et trahison! Le régent du royaume,
Bravé, calomnié, n'est-il plus qu'un fantôme?
Qu'une ombre? Mon pouvoir, immense, illimité,
Pour borne cependant n'a que ma volonté.

ELISABETH, *avec terreur.*

Il est trop vrai.

GLOCESTER, *promenant ses regards sur l'assemblée.*

Celui qui, dans le fond de l'âme,
Tiendrait pour vérité cette imposture infâme,
Sentirait mon courroux l'écraser de son poids,
Si des yeux seulement il me disait : J'y crois.

Mais comme ses discours emportés ne respectent pas Elisabeth, Edouard, indigné :

Vous insultez ma mère!

GLOCESTER.

La veuve de lord Gray ne nous gouverne pas.

EDOUARD, *à Glocester.*

La veuve d'Edouard! la reine! chapeau bas!
(*Joignant le geste à la parole.*)
Chapeau bas devant elle!

C'est un état singulier que celui d'une âme dans laquelle la plus profonde terreur comprime la plus véhémente colère. Telle est la situation d'Elisabeth dans la scène qui suit. Elle supplie, elle brave tour à tour; la tendresse de la mère se montre enfin plus forte que la fierté de la femme; elle ne consent pas seulement, elle s'offre à signer son déshonneur, pourvu que ses enfans lui soient rendus. Richard se repait de son humiliation, n'accepte pas son sacrifice, affecte de prendre pour un aveu l'offre qu'elle lui fait de s'avouer coupable, mais affecte d'être indigné de cette offre même, et s'éloigne de l'infortunée pour s'épargner, dit-il, l'horreur de l'entendre.

Le troisième acte s'ouvre; la scène change : c'est encore la Tour, mais c'est la prison des deux enfans. Depuis trois jours ils y sont renfermés; on ne leur épargne rien de la captivité, mais on leur refuse le titre de captifs. De tristes pressentimens oppressent le cœur d'Edouard; sa jeune âme a mûri dans la prévision du trône, et a de bonne heure uni les deux idées de royauté précoce et d'infortune prématurée. Le jeune duc d'York oppose en vain à sa tristesse la gaîté obstinée de son caractère; lui-même ne peut se soustraire entièrement à l'évidence : ils sont captifs, car il y a trois jours qu'ils n'ont vu leur mère. Ils interrogent Tyrrel, leur geôlier; ils le caressent pour en obtenir la faveur de revoir leur mère; vaincu par les grâces du jeune Richard, dont les traits charmans lui rappellent un enfant qu'il a perdu, il se laisse fléchir. Elisabeth, qui, depuis trois jours, attend cette heure et la demande comme une humble suppliante, Elisabeth verra ses enfans. Tandis que Tyrrel, demeuré seul, réfléchit sur sa promesse, le roi (car Glocester l'est déjà; les lords l'ont proclamé, le peuple stupide a crié : longue vie à Richard III!) survient et réclame enfin tout entier l'homme qu'il a acheté tout entier, je veux dire Tyrrel. Il s'agit pour ce dernier de mériter un or déjà reçu, déjà dépensé; mais le service qu'on lui demande épouvante le vieux scélérat; le souvenir de son fils plaide pour les deux pauvres enfans; leurs lèvres innocentes ont pressé ses joues flétries; en lui montrant un peu d'affection, ils l'ont réconcilié avec lui-même et fait remonter au rang d'homme : il ne versera point leur sang. L'habile monstre ne discute point avec le *misérable rêveur;* il ne commande ni ne menace; mais un festin s'apprête, les tables de jeu sont dressées, des flots d'or vont rouler; Tyrrel n'en a plus.... il ira.... il sent qu'il se livre.... il ira néanmoins : c'est tout ce que veut son maître. Mais de cette heure à celle où il sait bien qu'il ne s'appartiendra plus, il reste un moment qui sera pour Elisabeth. Elle vient, l'infortunée : scène de larmes, de tendresse, de désespoir, mêlés d'un peu d'espérance. Backingham, échappé aux coups de Tyrrel, a gagné un lieu de sûreté; il rassemble des amis, il prépare une révolte; mais le succès est incertain, un facile attentat peut la prévenir, la rendre inutile; qu'à tout prix ses enfans soient sauvés. C'est la seule pensée d'une mère qui désormais n'est plus que mère; elle supplie ses enfans de fléchir, de faire le sacrifice de leurs droits; mais l'aîné de ses enfans, toujours roi dans l'âme, lui répond :

Mourir et vous quitter!... Hélas! j'aimais la vie;
Avec quel dévoûment je vous aurais servie!
Sans rougir, dans l'exil, j'aurais de mes sueurs
Gagné pour vous nourrir un pain mouillé de pleurs!
Mais fléchir Glocester par une ignominie,
Faire avec lui marché des droits que je renie,
Devenir son sujet et le plus vil de tous,
(*Se levant.*)
Mère et veuve de rois, me le conseillez-vous?

Tandis qu'elle se laisse entraîner à moitié par ce noble élan de l'enfant royal, Tyrrel revient; presque hors de lui-

même, furieux (car il a de nouveau tout perdu), il a besoin d'une victime; il force Elisabeth à s'éloigner; il veut que les enfans aillent dormir; à son insu pourtant ils ont découvert, dans une Bible envoyée par l'archevêque d'York, un billet qui les avertit que, ce jour ou le suivant, une tentative sera faite pour leur délivrance; qu'ils se tiennent prêts, et quand le chant national : *Dieu sauve le roi!* se fera entendre sous leur fenêtre, qu'ils y accourent, qu'ils s'y montrent au peuple, et animent par leur présence les efforts de leurs libérateurs. Cette lettre les remplit d'espérance; attentifs au moindre bruit, ils entendent l'air national. Le duc d'York, qui s'est élancé de sa place pour écouter, revient en criant avec un transport de joie :

C'est le signal, mon frère, et nous sommes sauvés!
Sauvés, mon Edouard!

EDOUARD, *se levant.*

Ah! ma mère!

La porte s'ouvre tout à coup pendant qu'ils se tiennent embrassés.

GLOCESTER, *malgré les gestes supplians de Tyrrel, faisant signe à Dighton et à Forrest, les deux assassins gagés par Tyrrel.*

Achevez!

Les deux assassins courent vers les enfans, qui se renversent sur le lit en poussant un cri horrible. La toile tombe.

Il nous semble que cette analyse met dans un jour suffisant la structure du drame et les élémens d'intérêt que l'auteur y a répandus. Le sujet, de portée moyenne en lui-même, a reçu beaucoup du talent de l'auteur. Mais, quel que soit le mérite de la composition, c'est surtout par l'exécution, nous le croyons, par les détails, que s'expliquera le succès de cet ouvrage. L'auteur y a déployé la partie peut-être la plus native de son talent, la sensibilité, la fraîcheur, avec un degré de vérité morale et d'intimité, auquel, ce nous semble, il ne s'était pas encore élevé. Nous nous proposions, mais l'espace ne nous le permet plus, de citer un assez grand nombre de traits d'une vérité touchante ou frappante répandus dans cette intéressante composition. Le beau dans les arts se compose de deux élémens, le vrai et l'extraordinaire. Si nous voulions nous livrer ici à un rapprochement que personne n'a évité, nous dirions que chez M. Victor Hugo le vrai est presque toujours extraordinaire, et que chez M. Delavigne l'extraordinaire est presque toujours vrai. On sent bien que chez lui certaines situations n'atteignent pas toujours leur idéal; mais rarement, bien rarement, il se laisse entraîner hors du vrai et de la nature. Peut-être le goût du temps et un grand exemple l'ont tenté de jeter une idée psycologique à travers les élémens purement pathétiques de sa tragédie. Le rôle de Glocester et celui de Tyrrel en ont pu contracter quelques teintes peu naturelles. Mais, en somme, ces deux caractères sont vrais. On a eu tort, selon nous, de reprocher à Tyrrel ses remords anticipés d'un crime qu'il commet néanmoins. On aurait voulu que, comme dans l'auteur anglais, il n'eût de remords qu'après l'action. C'est être bien dévot à Shakspeare. Chez ce dernier, Tyrrel, personnage absolument sans couleur, se charge de la besogne en vrai manœuvre. Puis, le crime commis par les mains de ses deux valets, il déplore, dans un monologue, le sort des deux pauvres enfans qu'il vient de faire étouffer; c'est-à-dire que Shakspeare, voulant attacher quelque pathétique à cet événement, et ne sachant qui faire pleurer là-dessus, s'est avisé de faire pleurer le bourreau lui-même. Franchement, qui ne sifflerait pas une telle combinaison, si elle se rencontrait dans un ouvrage moderne? Songe-t-on qu'admirer ceci, c'est introduire dans le libre domaine des beaux-arts les adorations niaises du légitimiste politique? Souvenez-vous bien, vous tous qui imiterez les œuvres d'un grand homme trépassé, que la critique vous traînera toujours en hécatombe à son autel. C'est ce qu'on fait à l'égard de M. Delavigne. A chaque beauté incontestable : « C'est bien », dit-on; mais qu'est-ce auprès de Shakspeare? Mais qu'est-ce aussi que le sujet des *Enfans d'Edouard* auprès de celui de *Richard?* Et où sont, à tout prendre, les points de comparaison? M. Delavigne a moins emprunté à Shakspeare qu'à l'histoire. Hors quelques traits, dont certes il ne contestera point l'origine, sa tragédie est bien à lui; elle n'est point dans l'auteur anglais, ou, du moins, elle ne pouvait y être discernée et découverte que par un vrai talent. On a paru croire que l'auteur français aurait dû faire encore plus d'emprunts à son modèle : j'ignore si des imitations plus nombreuses lui auraient porté bonheur. Il y a un choix à faire dans Shakspeare. On ne voudrait pas, je présume, que M. Delavigne lui eût emprunté son dialogue, qui, dans trop de scènes, est si prétentieux, si subtil, si enchevêtré de métaphores. Le dialogue de la pièce française est, au contraire, un modèle de justesse et de convenance; et, encore une fois, on ne peut y regretter qu'une chose : c'est de n'y pas trouver aussi souvent qu'on voudrait le vrai élevé à sa plus haute puissance, je veux dire à l'extraordinaire.

Le succès des *Enfans d'Edouard* ne va pas, comme on l'a dit, résoudre un grand problème littéraire; par une raison d'abord, qui est la meilleure sans doute : c'est que ce problème n'existe pas. Qu'il y ait des beautés à rencontrer sur l'ancienne route, personne n'en doutait, et, d'un autre côté, M. Delavigne, en se rapprochant, autant qu'il est en lui, des nouvelles allures, a sanctionné la révolution qui s'est opérée dans les formes dramatiques. Mais ce succès pourtant a résolu un problème. Il s'agissait de savoir si le goût public pouvait réellement servir d'excuse à tant d'écrivains dont l'inspiration oscille entre l'épouvantable et l'immonde, et s'il était devenu impossible d'intéresser des spectateurs français à une œuvre chaste et raisonnable, ornée d'un style pur et vrai. La réponse du public a été péremptoire; il a retrouvé en lui des sympathies pour le bon et le beau moral; il s'est échappé avec bonheur des orgies de la littérature moderne, pour s'asseoir au banquet pudique d'une muse qu'il aime encore : les habitudes, les préventions d'école se sont tues devant le charme de vers comme ceux-ci :

Les voilà prosternés sous mes mains, sous mes larmes, *etc.*

Qu'une grande autorité confirme la réaction salutaire dont il sera toujours glorieux à M. Delavigne d'avoir été le précurseur, et qu'il soit prouvé, par un exemple de plus, qu'il y a, dans les limites du vrai moral et de la décence, assez d'espace pour l'essor d'un génie audacieux et créateur!

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DES FAITS DE CONSCIENCE.

J'ai toujours aimé ce mot dont la philosophie actuelle fa un fréquent usage, et qui, à quelques égards, la caractérise. Pris dans son sens moral et religieux, qui est son sens propre, il la conduirait loin et bien, et ne la laisserait se reposer qu'aux pieds de Jésus-Christ, puisque ce n'est qu'auprès de lui que la conscience peut s'arrêter calme et satisfaite. Mais ce n'est pas ainsi que la philosophie entend cette expression; elle se tient, sans oser avancer, à l'entrée de la voie qu'elle paraissait s'être ouverte.

En général, il faut le redire, les sciences redoutent en-

core de pénétrer dans le domaine de la religion, quoiqu'elles y aboutissent et s'y terminent toutes, car la religion est la science première et dernière. C'est pour ainsi dire à la dérobée qu'elles enregistrent de loin en loin quelques-unes des dépositions qu'elles sont forcées de rendre en sa faveur. Le monde savant comme le monde politique lui restent fermés, ou ne lui permettent que de courtes et rares apparitions; encore a-t-on soin qu'elles soient sans conséquence et qu'elles ne laissent aucune trace durable. Les doctrines du Christianisme, même les idées de Dieu, de la Providence, de l'immortalité, traversent çà et là les sciences comme des éclairs fugitifs; la religion, soit révélée, soit naturelle; n'a dans le cercle de leurs travaux qu'un droit d'entrée bien restreint; si elle essaie d'y prendre la place qu'elle mérite, elles l'éconduisent comme une étrangère qu'on fait profession de respecter, mais avec laquelle on ne veut pas vivre. La psycologie ne fait point exception. Bornant sa tâche à reconnaître les facultés de l'âme, leur nature, leur nombre, leur action, les lois qui les régissent, tout en parlant sans cesse des faits de conscience, elle néglige absolument la conscience proprement dite. Il y a dans l'homme un ordre entier de sentimens et d'instincts, de faits et de phénomènes internes qu'elle refuse de prendre en considération ou de porter en ligne de compte; et ce sont précisément ceux qui peuvent jeter quelque lumière sur notre condition présente et sur notre destinée. Serait-ce pour cela qu'elle les laisse dans l'ombre, et parce qu'ils manifestent les étonnantes et mystérieuses harmonies du Christianisme et du cœur humain? Ces faits intérieurs devraient d'autant plus attirer l'attention, qu'outre les hautes révélations qu'ils renferment, chacun peut les observer dans sa propre conscience, et les voir se refléter ensuite dans la conscience générale de l'humanité. Sans prétendre en faire l'énumération, bornons-nous à en rappeler quelques-uns. C'est le sentiment religieux, cet indéfinissable besoin de communication avec le monde invisible, qui est de tous les temps, de tous les lieux, qui se montre plus ou moins pur, mais également intense, à tous les degrés de culture intellectuelle, qui, comme tous les autres instincts de notre nature, peut, à certaines époques, sommeiller au fond des âmes et au sein des peuples, et ne tarde pas à reparaître avec une nouvelle énergie. C'est l'universalité de la prière, penchant du cœur auquel l'incrédule lui-même n'échappe pas. C'est l'espèce de nécessité qui contraint l'homme à sonder les mystères de son existence et de sa destinée, disposition tout-à-fait indépendante de la civilisation et remarquable surtout chez le sauvage, car lui aussi s'est proposé et a résolu à sa manière le grand problème. C'est, à côté de la notion du juste et de l'injuste, et de l'idée de peine et de récompense qui l'accompagne, la lutte entre le bien et le mal, que le Christianisme a rendue si saillante, en nous montrant à la fois ce que nous sommes et ce que nous devrions être, mais qui existe à quelque degré partout où il y a quelque connaissance et quelque respect de la loi morale. C'est la conviction plus ou moins vive de notre déchéance, et par suite le désir de réhabilitation, l'attente d'un secours du ciel, au point que le rationalisme a prétendu reconstruire la doctrine chrétienne par la raison et la conscience, en mettant de côté l'Evangile. Toujours est-il certain que la conscience dépose que l'homme n'est plus dans son état normal, et que l'impuissance où il se trouve d'accomplir la loi du devoir ne tient pas uniquement à une imperfection de sa nature, puisqu'il ne peut échapper au sentiment de sa culpabilité. Cette déposition de la conscience, que tout confirme dans l'histoire et dans l'expérience individuelle, serait, au besoin, mise hors de contestation par le désaccord général entre la conduite qu'on tient et les croyances qu'on fait profession d'admettre. On croit en Dieu, on sait par conséquent qu'on lui doit amour, adoration, obéissance; les lui rend-on? On croit à l'immortalité; cette foi domine-t-elle les intérêts passagers de ce monde, règne-t-elle sur l'âme et sur la vie; pense-t-on, agit-on comme citoyens des cieux?

Nulle part et jamais l'homme n'a pu se contenter de ce monde, de sa nature matérielle, de sa vie terrestre; toujours et partout il parle d'une autre nature, d'un autre monde, d'une autre vie. C'est là un des caractères essentiels et distinctifs de l'humanité. Et si nous pénétrons plus avant dans les profondeurs de notre être, nous y trouvons, non seulement les indices préparatoires d'une existence future, mais trois degrés ou trois ordres d'existence qui se produisent dès ici-bas. A côté des instincts qui constituent l'homme charnel et des sentimens plus élevés qui font l'homme simplement moral, nous découvrons les élémens ou les débris de l'homme spirituel, dont Jésus-Christ est venu nous offrir le type céleste, et qui se reforme en nous sous l'influence de son Esprit et de sa Parole.

Ces idées, ces sentimens et une foule d'autres analogues, qui élèvent l'homme si fort au-dessus des créatures qui l'entourent, peuvent reposer long-temps inaperçus au fond de l'âme; mais il est à peu près impossible de se soustraire à leur empire, une fois qu'ils se sont réveillés. Ce sont des germes qui ont besoin d'être fécondés par des influences extérieures, et ces influences ne leur manquent point; elles sont aussi nombreuses que les causes qui refoulent notre pensée en nous-mêmes. Il y a là un ordre particulier de facultés en rapport avec une existence supérieure, mais qui paraissent avoir perdu leur énergie native et le rang qu'elles ont dû tenir dès le principe; si elles restent complétement oisives, quand aucune circonstance favorable ne vient les mettre en action, n'est-ce pas ce qui arrive aussi à celles de nos facultés destinées à pourvoir à notre existence actuelle?

C'est ici un champ d'observation peu exploré jusqu'à présent par la science humaine, et où l'attendent, nous le croyons, d'importantes découvertes. Si nous voulons savoir ce qui s'y passe, nous trouverons plus de lumières à cet égard dans quelques pages de certains écrivains qu'on a flétris du nom de mystiques et qui se bornent à raconter leurs expériences intérieures, que dans tous les livres des psycologues. Mais le mieux est d'apprendre à descendre et à voir nous-mêmes au-dedans de nous. Mettez, si je puis ainsi dire, votre conscience en contact avec Dieu et avec cette immortalité que vous déclarez reconnaître, puis écoutez ce qu'elle vous dira. Vous apercevrez bientôt ce qu'est le Christianisme pour ceux qui le reçoivent avec une foi pleine et entière; vous admirerez comme il répond aux besoins et aux instincts du cœur, et vous comprendrez en quel sens on a cru pouvoir dire que l'âme est naturellement chrétienne,

FRAGMENS.

22 juin.

Il est un genre de gêne et de souffrance morales auquel sont particulièrement exposées les âmes méditatives qui éprouvent un besoin profond de comprendre et de sentir ce qui s'offre à leur observation. Elles ne peuvent, sans un pénible froissement, s'en tenir à la superficie des impressions qu'elles reçoivent, des sentimens à l'état instinctif ne les satisfont pas.

Au milieu de la scène animée du monde et des coudoiemens de la foule, l'âme qui pense cesse d'exiger d'elle-même un compte fidèle de ses propres impressions; il y a un positif très-prosaïque dans les activités extérieures des grandes cités, et sans le grandiose des proportions de ce grand drame

humain, qui se joue sans entr'actes dans nos villes populeuses, on n'y rencontre rien qui excite les pensées et les sentimens cachés dans l'intime profondeur de l'âme.

Mais il en est tout autrement au sein de la nature; et si nous pouvons dire avec Montaigne : « La foule me repousse à moi », nous devons ajouter qu'au contraire, la solitude des champs nous porte vers Dieu. Elle incite l'âme à se dilater, à se répandre et à s'unir à « Celui qui se montre comme à l'œil depuis la création du monde, quand on considère ses ouvrages » (Rom. I, 20).

Dans le langage muet et toutefois si éloquent que nous tient toute la nature, nous sentons en même temps une évidence et un mystère qui s'emparent tour à tour de nos méditations, les animent et les arrêtent tour à tour, car ce langage en dit assez pour nous convaincre de la Sagesse admirable de Dieu; il nous en dit trop peu pour nous placer en relation intime et directe avec lui. Que de fois je me suis pris à envier aux oiseaux leur chant, ce chant tout d'instinct, par lequel ils me semblent exprimer tout ce qu'ils ont à dire pour louer leur Créateur, tandis que moi, qui voudrais le louer et le bénir aussi, je demeure comme sans puissance et sans voix pour me faire entendre de lui. Quelle est cette barrière? Quel est ce voile mystérieux? Pourquoi (si j'ose m'exprimer ainsi) ma respiration morale ne peut-elle se prendre entière? Qui me sépare de toi, Ame de l'univers, Dieu de toute chair, Principe de la vie?... J'aspire à toi, rien ne saurait me suffire sans toi, ton univers tout entier ne pourrait satisfaire mon cœur si je ne puis m'unir à toi, et l'immense variété de tes œuvres, en dépassant de toutes parts mon intelligence, n'est parfois cependant pour moi qu'un prodige magnifique et monotone, parce qu'elle ne m'apporte pas la réponse que je souhaite.......

23 juin.

Mais cette distance à laquelle je demeure loin de toi n'est-elle pas mon ouvrage? Attiré vers les choses visibles, mon cœur ne se crée-t-il pas de fausses difficultés à se rapprocher de toi? Est-ce à ce langage symbolique de la création que je dois demander les réponses dont mon cœur a besoin? Ah! maintenant je le sens, si je ne puis entendre, *« au vent du jour la voix de l'Eternel Dieu dans le jardin,»* comme l'ouïrent les habitans d'Eden, j'entends dans mon cœur le divin appel de mon Sauveur, qui m'invite à contempler son amour éternel dans toutes ses œuvres, et à l'invoquer en tous lieux; il a rompu, dans *sa parole écrite*, le silence que le péché avait établi entre lui et ses créatures déchues; là, il se révèle, il se donne, il se montre d'une grandeur et d'une miséricorde également infinies: mystérieux dans son essence, il est tout près de moi par son amour. Mon cœur charnel ne pouvait le saisir de lui-même, à la seule vue de ses œuvres; il me demeurait un Dieu caché, tant que l'Evangile, cette lettre écrite par le ciel à la terre, ne m'avait pas appris le secret de ma propre âme, le pardon de mon Dieu, et le moyen de jouir de sa faveur et d'entrer dans sa communion. Ce livre divin nous montre seul la voie qui conduit à Dieu: il porte dans l'âme une lumière dont l'éclat se réfléchit sur toutes les œuvres de la création; cette lumière dissipe les ténèbres de notre conscience, réjouit notre cœur, jusqu'alors resserré par la crainte; elle est une lampe à nos pieds; cette lumière . . . . c'est Dieu manifesté en chair, Dieu réconciliant le monde avec soi! Jésus, Sauveur des pécheurs, descendant jusqu'à eux afin de les élever jusqu'à lui, et, dans son insondable amour, nous adoptant et nous appelant ses amis et ses frères, nous promettant que là où il est nous y serons aussi, et que comme il est un avec son Père, nous serons un avec Lui.

O amour de Dieu! quel prodige tu opères! Qui pourra comprendre la hauteur, la profondeur et la largeur de la charité de Christ? . . . Ce sera l'âme nourrie de sa *parole écrite*, unie à lui par la prière intime et habituelle, et qui, les yeux fixés spirituellement sur ce modèle divin, y étudiera les perfections du Dieu invisible.

La nature parlera aussi de Jésus, car Jésus y puisait ses sublimes leçons; un champ de blé, un figuier, une vigne, un rameau desséché, un grain de sénevé, une source limpide, un caillou blanc, une brebis, un berger paissant son troupeau, rappelleront au disciple du Sauveur les enseignemens spirituels de son maître; de l'œuvre il remontera à l'auteur, de l'exemple il sera conduit au saint et vivifiant précepte de la loi évangélique. Ses méditations, alimentées par les révélations de Dieu, exerceront salutairement son intelligence et consoleront son cœur; le vague, cette sorte de cahos, où sa pensée se balance vide et sans forme, le *vague* disparaît devant la révélation, comme autrefois les ténèbres devant la Parole, qui dit: « Que la lumière soit. »

ANNONCE.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'EGLISE DE JÉSUS-CHRIST, *principalement pendant les siècles du moyen-âge, rattachée aux grands traits de la prophétie.* Tome II. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n. 6.

Ce volume était impatiemment attendu de toutes les personnes qui ont lu le premier; pour notre part, nous avons déjà témoigné par de nombreuses citations de celui-ci, tout l'intérêt que nous a inspiré *l'Histoire abrégée de l'Eglise.* Ce second et dernier volume se recommande par les mêmes mérites que son prédécesseur, et peut-être les scènes qu'il fait passer sous nos yeux sont-elles encore plus riches d'intérêt que les précédentes; les caractères s'y dessinent plus forts et plus grands; c'est un des plus grands drames que nous offre l'histoire : le drame de la Réformation.

L'auteur nous fait assister aux premières secousses qui ébranlèrent le trône pontifical; nous voyons des éclairs d'abord isolés sillonner de temps en temps la nuit épaisse qui couvrait l'Europe du moyen-âge, des voix de plus en plus menaçantes tonner sur la tête des papes et d'un clergé dégénéré; l'orage s'avance toujours plus terrible. Deux conciles, celui de Constance et celui de Bâle, essaient de le conjurer et ne contribuent qu'à le rendre plus général et plus imminent; les bûchers de Jean Huss et de Jérôme de Prague éclairent les figures de leurs bourreaux d'une lueur qui leur est fatale; et, après une nuée de courageux précurseurs, Luther arrive armé comme eux de cette Parole de Dieu, si justement comparée à une épée à deux tranchans.... Depuis lors, le siége de l'évêque romain chancelle, menace ruine, et perd chaque jour quelqu'un de ses étais.

Au milieu de la profonde corruption du clergé du moyen-âge, dont on ne parcourt l'histoire qu'avec le sentiment de dégoût et de secrète terreur qu'on éprouve en traversant de nuit la fange d'un marais, l'âme trouve une ineffable douceur à rencontrer par intervalle, tantôt sur un siége épiscopal, tantôt dans les ordres monastiques, et au sein même des congrégations les plus éloignées par leur esprit général de la foi et de la sincère et pure charité de l'Evangile, quelque disciple dévoué de Jésus-Christ. Tel fut Antonin, évêque de Florence, né en 1389. Son secrétaire, surpris de son infatigable activité, lui ayant dit un jour : « La vie d'un évêque est vraiment pitoyable, s'il est ainsi condamné à vivre dans une hâte continuelle, » « Pour jouir de la paix intérieure, répondit Antonin, nous devons, au milieu de toutes nos affaires, nous réserver toujours dans notre cœur un cabinet où, retirés en nous-mêmes, nulle occupation mondaine ne nous puisse troubler. »

Plus tard nous voyons plusieurs membres de cette terrible phalange des dominicains que l'inquisition a rendue si tristement célèbre, se distinguer par une piété réelle, sincère et évangélique, et mourir martyrs de leur fidélité aux leçons de Jésus-Christ. Tel fut Jérôme Savonarole, qui, sous le pontificat d'Alexandre VI, de sanglante mémoire, expia dans les flammes, avec deux autres moines de son ordre, le crime d'avoir professé avec saint Paul, que « l'homme est justifié gratuitement par la foi en Jésus-Christ. »

L'auteur a constamment cherché, comme dans le volume précédent, à rattacher l'histoire à la prophétie et à les déchiffrer l'une par l'autre.

Il propose, en terminant, sur l'avenir du Christianisme quelques vues qui ne sont pas la partie la moins intéressante de son livre.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 45. 10 JUILLET 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Vues sur l'histoire contemporaine, par M. Louis de Carné. 2 vol. Paris, 1833. Chez Paulin, place de la Bourse. Prix : 14 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Nous avons promis d'analyser quelques-unes des principales idées de l'auteur. Ce travail nous est d'autant plus facile et plus agréable à faire, que nous sommes d'accord avec M. de Carné sur la plupart des grandes questions qu'il traite dans son ouvrage. S'il existe des différences entre nous, elles ne se rapportent pas, en général, au fond du sujet; elles tiennent plutôt, comme nous l'avons exprimé dans notre premier article, aux préoccupations trop exclusivement politiques sous l'influence desquelles paraît s'être placé l'honorable écrivain.

M. de Carné porte le même jugement que nous sur notre situation présente : « Le premier sentiment que fasse éprouver l'époque actuelle, dit-il, est celui d'une lassitude profonde. Quand on n'a, pour comprendre le présent et pressentir l'avenir, d'autres lumières que celles de la raison humaine, on doit se surprendre doutant parfois de soi-même et désespérant de l'humanité. Il n'est plus parmi nous un mobile qui ait conservé quelque puissance, un principe qui ait assez de force pour devenir ou pour rester la base d'une organisation durable. Le monde poursuit des espérances qu'il ne sait de quel nom nommer. La France, garde avancée de l'Europe, renverse, en un jour de colère, un régime qui fut dans l'impuissance de se défendre, comme on est dans l'impuissance de le remplacer. Tout est poussière : c'est avec des débris qu'on édifie à la manière, non de l'artiste, mais du manœuvre, de frêles barraques menacées de disparaître sous la tempête du lendemain. Un parti prétend marcher en avant : demandez-lui de quelles doctrines il prétend doter le monde émancipé, il ne saura que répondre. Un autre veut s'arrêter : demandez-lui quels principes il confesse, il ne sait. Un troisième invoque les dogmes du passé, et sa voix se perd sans écho au sein de l'indifférence publique. Restauration ! mouvement ! résistance ! mots retentissans, mais vides. Si chacun de ces partis se flatte encore d'atteindre son but, il ne croit déjà plus guère aux idées sur lesquelles s'appuie sa polémique. »

Les vues de l'auteur se rapprochent également des nôtres sur l'état actuel de la littérature, et nous ne saurions mieux faire, pour lui comme pour nos lecteurs, que de poursuivre nos citations : « Il s'établit, dit-il, une effrayante égalité entre toutes les idées. On ne les recherche plus comme vraies, mais comme dramatiques ; on ne craint pas de professer, au risque d'outrager en même temps et la morale publique et le sens commun, que l'art trouve en lui-même et son but et sa justification. La pensée, dépouillée de toute vie morale, n'est plus, pour certains manœuvres littéraires, qu'une balle qu'on se renvoie dans un assaut d'adresse et d'agilité. Le génie se prostitue dans cette ignoble escrime, où il n'y a rien à gagner pour la conscience et pour la dignité de l'homme....... Ces rêves monstrueux de société sans Dieu, d'ordre et de liberté sans Dieu; ces désespoirs de l'intelligence acculée au néant; ces spasmes du cœur s'éteignant dans le suicide; ce chaos, ce vertex rapide où passent et s'abîment tant de rêves et de folies, tout cela fait trembler. L'on se surprend par momens tenant sa raison à deux mains pour ne pas la perdre dans l'entraînement de cette aliénation contagieuse. Au sein de cette société fébrile, on éprouve quelque chose de l'indomptable attrait de la solitude qui poussait Jérôme au désert, et le chrétien, de plus en plus désabusé de l'impuissance de la raison séparée du Verbe de

Dieu, tourne ses regards vers la sainte montagne, en s'écriant avec le Psalmiste : *Usque quò, Domine?* »

Cependant, au milieu de ces vastes déréglemens d'une société qui souffre, qui s'abandonne à tous les excès d'une imagination extravagante, qui se tord dans les convulsions de la fièvre, il y a quelques germes de progrès. Les esprits se dégoûtent et se séparent du présent; ils attendent un meilleur avenir, et plusieurs même se précipitent en désordre vers lui, comme pour s'en emparer par la violence. On doit remarquer, sous ce rapport, une sorte d'analogie entre notre époque et celle de Tibère. Sous le successeur d'Auguste, toute la portion civilisée de l'espèce humaine avait le pressentiment d'une prochaine rénovation morale et politique; le monde attendait quelque chose, sans pouvoir dire ce qu'il attendait; les créatures étaient tourmentées, elles soupiraient ensemble, selon l'expression de l'Apôtre, dans l'espérance d'une manifestation extraordinaire d'en-haut. Alors parut l'Homme-Dieu, et le pressentiment de l'humanité fut accompli. De même, au siècle dans lequel nous vivons, un immense et incurable malaise agite les sociétés et se propage de plus en plus jusqu'aux dernières limites de la civilisation; chacun prête l'oreille, comme pour entendre des sons inconnus; chacun regarde aussi loin que ses yeux peuvent apercevoir, pour découvrir quelque rayon lumineux; on ne s'assied pas dans l'ordre actuel, on ne fait qu'y camper, et la France de nos jours est pareille à l'Arabe vagabond, qui dresse négligemment une tente fragile pour s'y abriter quelques heures contre l'ardeur du soleil, mais qui aspire avec impatience au moment où il pourra continuer sa route à travers les sables du désert, jusqu'à ce qu'il ait rencontré une fertile oasis pour y étancher la soif qui le dévore, et pour y goûter l'ombre et le repos.

M. de Carné n'a pas méconnu ce besoin d'avenir qui domine la société contemporaine; il signale avec nous cette tendance des esprits vers un nouvel ordre de choses, ces profonds et opiniâtres pressentimens de régénération, qui apprennent aux esprits sérieux que la Providence prépare une nouvelle manifestation de l'Evangile. Nous croyons cependant que l'auteur se laisse entraîner par une illusion, généreuse sans doute, mais trop fortement démentie par les faits, lorsqu'il félicite déjà notre époque de ce qu'elle marche dans la voie du perfectionnement moral. Il confond, à notre avis, la mollesse des mœurs avec leur pureté; les mœurs se sont adoucies, mais nous ne pensons pas qu'elles soient devenues plus pures depuis cinquante ans; il se commet moins de crimes, mais il y a plus de vices; la masse est autrement immorale, mais elle est immorale au même degré, sinon à un degré supérieur. On ne s'arrêtera pas ici à développer les motifs de cette opinion; maintes fois on y est revenu dans cette feuille, et les faits auxquels nous en avons appelé subsistent toujours. L'amélioration morale d'un peuple dépend, avant tout, de sa foi religieuse, et tant que la France ne deviendra pas plus chrétienne, elle ne possèdera aucun principe réel et durable de perfectionnement; ses mœurs changeront peut-être sous l'influence des événemens politiques, mais ces événemens, quels qu'ils soient, ne produiront point de bonnes mœurs.

C'est là, du reste, une idée que l'auteur lui-même développe en plusieurs endroits de son livre. Bien qu'il accorde trop de valeur à certaines variations dans nos habitudes extérieures, la force de la vérité le conduit à reconnaître que la France a surtout besoin d'une régénération religieuse et morale. Comme cette matière est extrêmement importante, nous allons offrir à nos lecteurs trois ou quatre citations puisées dans les deux volumes de M. de Carré, et qui se rapportent toutes au même sujet.

« Du jour où la masse des hommes de bien, c'est-à-dire les familles chrétiennes, comprendront qu'il s'agit beaucoup moins en ce temps-ci d'une question politique que d'une question morale, et qu'il n'est pas de formes et de principes, tout excellens qu'on les suppose, qui puissent s'établir solidement au milieu d'un peuple qui ne subsiste que par les intérêts de l'ordre matériel; de ce jour là nous marcherons à pas de géant vers une ère nouvelle. Alors on laissera de côté ces questions de pouvoir et de prétendue organisation qui, dans quelque sens qu'elles fussent aujourd'hui résolues, ne suppléeraient à rien de ce qui manque. On ne s'informera plus sur quelles épaules flottent les restes du manteau royal que la mitraille de juillet a épargnés; on ne disputera plus pour des ruines, et l'on ne troublera pas dans leur possession ceux qui campent à l'hôtellerie royale des Tuileries, plus qu'on ne dispute aux Arabes du désert les restes de Balbec et Palmyre. On finira par comprendre qu'il n'est donné à aucun pouvoir d'assurer la régénération de la France, et que cette tâche incombe à l'opinion, c'est-à-dire aux efforts de chacun : on exigera donc la liberté d'y travailler par des voies pacifiques, de remuer profondément les entrailles du sol, sans disputer les moissons éphémères qui en couvrent la surface; on se vouera à une propagande de science, de religion, de charité et de bons exemples, et l'on verra si la propagande révolutionnaire ne recule pas devant celle-là. » (t. 1[er] p. 94, 95.) Voilà précisément ce que nous avons souvent exposé dans le *Semeur*, et nous nous réjouissons de voir les mêmes idées reproduites avec tant de justesse et de force d'expression par M. de Carné. Mais poursuivons :

» Battue par tant d'orages, voyant tomber pièce à pièce ses dernières convictions, ses dernières espérances politiques, qui, plus que la génération actuelle, aimerait à pouvoir dire : Voilà le port de refuge, devant ou derrière nous, peu importe, mais le voilà : amarrons-y, dût la mer nous briser sur le rivage avec l'écume de ses flots. Cependant en vain la société souffre de tous les maux du présent, de toutes les prévisions de l'avenir, elle ne dit pas encore : Je crois. Elle ne voit partout que des combinaisons artificielles dans les divers systèmes politiques arrangés dans des intérêts de parti, soit en faussant l'histoire, soit en méconnaissant la tendance du siècle. Le point d'arrêt n'est pas trouvé, et la voix d'en haut crie toujours : Marche! marche! » (t. 1[er] p. 199, 200.) Oui, marche, jusqu'à ce que tu sois sorti de cette ornière du scepticisme et des théories révolutionnaires qui conduit à l'abime d'où tu ne remonterais plus! Marche jusqu'à ce que tu sois arrivé au sommet du Golgotha, au pied de la croix du Rédempteur! Marche, jusqu'à ce que tu aies trouvé sur ton chemin ces sources d'eaux vives qui jaillissent en vie éternelle! Point de repos, ni de bonheur, ni de vertu pour toi, ô France, hors de l'Evangile de Jésus-Christ! La voix des chrétiens le proclame, et elle n'est que l'écho de la voix du malheur.

» Plus les événemens marcheront, dit encore M. de Carné, mieux on comprendra que la question purement politique perd chaque jour de son importance, qu'elle s'amoindrit à vue d'œil à mesure que se dessine et grandit la question de la régénération morale. Ce n'est pas l'habit qu'il faut changer, c'est l'homme; ce n'est pas une constitution qu'il faut proclamer, c'est l'humanité qu'il s'agit d'enfanter à une vie nouvelle. Que la république triomphe, qu'une restauration s'opère, et la société ne restera pas moins ce qu'elle est aujourd'hui, un corps menacé de se dissoudre, parce que ses parties sont sans aucun lien, sans aucun principe d'adhérence, parce que les sources de la vie, du dévouement et de la vie y sont taries.» (t. 2 p. 342.) Et qui donc changera l'homme? Quelle force enfantera l'humanité à une vie nouvelle? « Celui qui est en Christ, dit la Parole de Dieu, est une nouvelle créature. » Que l'Evangile règne en Fran , non dans les formes cérémonielles, mais dans les cœurs.

qu'il redescende au milieu de ce peuple, non avec les pompes surannées du catholicisme, mais avec la toute-puissance du Saint-Esprit; qu'il soit parmi nous ce qu'il doit être, ce qu'il est partout où il est; qu'il porte ses fruits de justice, de concorde, d'amour fraternel, de dévouement, et l'on ne demandera plus : où est le lien de la société? où est son principe de cohésion?

» Le jour viendra, et plus que jamais je le crois proche, où tout ce qui a vie et puissance dans les partis qui nous divisent sortira du champ d'une polémique stérile pour arriver à des applications morales et industrielles immédiatement utiles. Alors le parti chrétien en France, ou pour parler mieux, la partie chrétienne de la France laissera là, de guerre lasse, des espérances qui toujours échappent et qui ne se réaliseraient que pour échapper encore; puis, mettant la main sur le cœur de l'homme comme au siége de la maladie, elle s'écriera : c'est là! De ce moment l'activité humaine se précipitera dans cette voie; la presse, dont l'influence se modifie déjà d'une manière sensible, agrandira sa mission; les études spéciales attireront une attention trop long-temps dépensée dans des discussions stériles. Alors on sera bien près d'attacher plus d'importance à l'ouverture d'une école, à la fondation d'une institution de charité, à l'établissement d'un bon système pénitentiaire ou d'une colonie d'orphelins, à une méthode industrielle ou agricole propre à augmenter l'aisance des classes indigentes et la somme des richesses nationales, qu'à la promulgation de lois ou de principes politiques que les mœurs rendront à peu près indifférens dans l'application (t. 2, p. 347, 348). »

D'accord avec nous sur le but, M. de Carné l'est aussi sur l'un des moyens d'y parvenir, nous voulons dire sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il prouve dans le chapitre qui traite de la liberté de conscience, que l'autorité temporelle a toujours été impuissante à prévenir la lutte de l'erreur contre la vérité, et que les mesures acerbes auxquelles trop souvent elle a eu recours n'ont fait que prolonger les disputes, aigrir les esprits, et rendre les séparations plus profondes. La force matérielle ne peut rien pour la propagation du Christianisme; c'est sous l'empire de la force, au contraire, que la foi chrétienne a quitté la France pour laisser place à l'incrédulité la plus effrénée. Le pouvoir politique a été pour l'Evangile comme cet ignorant ami de la fable : il a tué celui qu'il prétendait protéger. Ces réflexions s'appliqueraient surtout à l'époque actuelle, si jamais la pensée revenait à l'autorité temporelle de faire de la propagande religieuse avec des ordonnances politiques. Le moyen infaillible de détruire le peu qui reste de foi chrétienne, et le peu qui se réveille, serait d'en faire une obligation civile. Non, que l'Evangile soit libre, et qu'il se puisse développer sans entraves, sans protection extérieure, sans autre force que la sienne et celle qu'il reçoit de Dieu! C'est un arbre qui ne grandit qu'au souffle de la liberté. Pour avoir méconnu ce fait si profondément écrit dans les annales de l'histoire et de l'expérience contemporaine, la restauration a failli nous faire reculer jusqu'au scepticisme frivole et moqueur de Voltaire. L'Etat a pu être un appui dans le temps du moyen-âge : aujourd'hui ce n'est plus qu'une gène dont tous les esprits vraiment religieux doivent chercher à s'affranchir.

Nous avons développé avec quelque étendue les principales idées de l'auteur, parce qu'elles prouvent que les membres de toutes les communions chrétiennes sympathisent dans les questions fondamentales qui leur servent de point de départ et de but. Les débats soulevés, il y a trois cents ans, entre Rome et Genève, sont aujourd'hui hors de cause; il ne s'agit plus de faire triompher le catholicisme contre le protestantisme, ou le protestantisme contre le catholicisme, mais de combattre pour le Christianisme lui-même contre l'incrédulité du siècle. Comme on voit les querelles de famille ou de parti s'apaiser devant un ennemi commun, nos controverses doivent aussi se taire en présence du matérialisme qui nous presse et nous enveloppe de toutes parts. Ne nous demandons plus les uns aux autres : êtes-vous catholique romain? êtes-vous protestant? Mais demandons à tous : êtes-vous chrétien? Quiconque reconnaît les dogmes de la chute de l'homme, de la rédemption par Jésus-Christ et de la régénération par le Saint-Esprit, quiconque est né de nouveau, et rend témoignage de sa nouvelle naissance par ses actes d'amour, de dévouement et de piété, un tel homme, de quelque nom qu'il s'appelle, obtiendra place dans nos rangs; nous serons heureux de lui présenter la main d'association, et en nous trouvant ensemble sur le Calvaire, prosternés devant la grande victime immolée pour le salut de ceux qui croient, nous oublierons que nos chemins se séparent, après que nous sommes descendus des hauteurs du Golgotha.

M. de Carné proclame dans son livre les doctrines que nous regardons comme essentielles au Christianisme; il laisse de côté les questions exclusivement romaines pour s'attacher à la question bien autrement grave du réveil de la foi chrétienne dans notre patrie. Il est donc avec nous, et nous sommes avec lui sous l'étendard du Dieu Sauveur, ne tenant qu'une seule chose pour nécessaire, ne nous proposant qu'un seul but; et ce n'est point le Pape, ni Calvin, ni Wesley, ni aucun homme, mais Christ, « livré pour nos offenses et ressuscité pour notre justification. » (Rom. IV, 25.) L'auteur s'écrie encore quelquefois, il est vrai : «Rome! Rome! c'est-à-dire, foi! éternité! » Mais ce n'est là, comme le prouve évidemment tout l'ensemble de son ouvrage, qu'un reste de vieux levain qui se dessèche et tombe en poussière. M. de Carné se soucie fort peu, nous le croyons, d'établir l'infaillibilité de l'évêque de Rome; il ne regrette guère le discrédit qui pèse sur les fausses décrétales, ou les controverses touchant la suprématie du Pape sur les conciles; mais il désire vivement de voir la France renaître aux vérités évangéliques. Lui-même, tout en répétant, par l'effet d'une ancienne habitude, que sa raison et sa foi lui interdisent de penser autrement que le Saint-Siége, consacre un admirable chapitre à développer une opinion précisément contraire à celle de la dernière lettre encyclique de Grégoire XVI. L'évêque de Rome voudrait nous ramener à la force brutale, et M. de Carné réclame une entière liberté de conscience; l'évêque de Rome se plaint amèrement des funestes effets de la presse, et M. de Carné y voit le meilleur moyen de régénération religieuse; l'évêque de Rome est du douzième siècle; M. de Carné, du dix-neuvième. Sous ce rapport, l'auteur des *Vues sur l'Histoire contemporaine* est *protestant* aussi bien que nous; sous un autre, nous sommes *catholiques* aussi bien que lui. Le jour viendra, nous aimons à l'espérer, où les hommes de la *Revue européenne* s'uniront franchement avec les hommes du *Semeur*, et marcheront sous le même drapeau, ayant pour mot d'ordre : Jésus-Christ crucifié! Il faut que tous ceux qui croient forment une seule phalange pour lutter avec succès contre ceux qui ne croient point. Vincent de Paule et Howard, Fénélon et Wilberforce, s'ils reparaissent au milieu de nous, peuvent et doivent se tendre la main.

Nous nous sommes arrêtés sur les principes religieux de l'auteur, parce que ce sujet l'emporte à nos yeux sur tous les autres, autant que l'éternité l'emporte sur notre vie passagère, et l'âme sur le corps. Nous ne le suivrons pas dans ses judicieuses considérations sur les événemens contemporains; c'est une tâche qui a été remplie par les journaux politiques. Nos idées sont généralement d'accord avec celles de M. de Carné dans les jugemens qu'il porte sur les hommes et les choses de la restauration; nous aurions moins

de sympathie et d'éloges que lui, cependant, pour l'opinion représentée au ministère par le duc de Richelieu. En deux mots, l'auteur incline vers l'ancien centre droit, et nous, vers l'ancien centre gauche ; mais nous nous rapprochons beaucoup plus que ne le faisaient ces deux partis politiques, parce que nous avons des points communs qu'ils n'avaient pas, et que, d'ailleurs, nous ne voulons appartenir à aucune opinion exclusive. Les chrétiens ont de l'affinité avec tel ou tel parti, mais il n'y a jamais fusion. Comment, en effet, les hommes qui ne voient que des évolutions politiques dans la marche des affaires humaines, s'uniraient-ils avec ceux qui savent y trouver, avant tout, les manifestations de l'éternelle Providence.

Si l'espace nous le permettait, nous soumettrions à M. de Carné quelques réflexions critiques; son livre montre assez de talent pour mériter qu'on le juge sévèrement. On jette à la médiocrité les formules banales de la louange littéraire, parce que rien n'est plus désespéré qu'un écrivain médiocre; mais l'auteur des *Vues sur l'Histoire contemporaine* serait digne d'être moins loué que repris. Il nous a été pénible, entre autres choses, de remarquer dans son ouvrage plusieurs assertions exprimées d'une manière trop absolue, et qui deviennent fausses par cela même qu'elles ne sont pas accompagnées de restrictions convenables. Nous lisons, sur les notes que nous avons prises, les n[os] 18, 35, 40, 41, 55, 141, etc., etc., des pages du premier volume, et nous pourrions en recueillir autant d'autres, et plus, dans le tome second, pour justifier ce reproche. La discussion des divers passages nous entraînerait trop loin, et mieux vaut la supprimer entièrement que d'en offrir une esquisse incomplète; mais nous conseillons à M. de Carné de s'abstenir soigneusement de ce ton tranchant qui gâte les bonnes causes, et qui ne relève pas les mauvaises. L'homme supérieur n'a pas besoin de la suffisance pour se faire valoir, et l'homme pieux doit être vrai, non seulement dans l'ensemble, mais encore dans les moindres détails.

Quant au style de M. de Carné, il a du trait, des images, et parfois de la dignité; mais il est en même temps prolixe, diffus, traînard; il dit en vingt pages ce qu'on aurait pu dire en quatre, et mieux dire. L'auteur se répète, se retourne sur les mêmes idées avec une complaisance qui souvent fatigue; on cherche laborieusement sa pensée dans ce labyrinthe de phrases, qui ne diffèrent entre elles que par les formes dont il les a revêtues. Ce sont les rivières paresseuses qui tracent de longs méandres, où l'œil peut découvrir à peine le cours qu'elles suivent; mais le fleuve profond et rapide se creuse un chemin en ligne droite, et semble avoir hâte de se précipiter dans l'Océan.

PHILOSOPHIE MORALE.

DE QUELQUES OPINIONS DE CHARRON (1).

Dans la seconde partie de son livre, Charron, passant en revue les différens offices de la sagesse, met au nombre de ces offices l'obéissance aux lois, coutumes et cérémonies du pays; puis il ajoute :

« Il arrivera quelquefois que nous ferons par une se-
» conde, particulière et municipale obligation, ce qui est
» contre la première et plus ancienne (loi) ; mais nous lui
» satisfaisons, tenant notre jugement et nos opinions justes
» et sainctes selon elle. Car aussi nous n'avons rien nostre
» et dont nous puissions librement disposer que de cela ; le
» monde n'a que faire de nos pensées, mais le dehors est
» engagé au public. »

(1) Extrait d'un *Cours sur les Moralistes français.*

Nous ignorons si c'est par cette maxime et d'autres que Charron a mérité l'estime particulière où l'ont tenu quelques philosophes du dernier siècle. Il n'est pas probable que ces champions de la tolérance et de la liberté de penser lui aient su beaucoup de gré d'une doctrine qui, engageant au public le *dehors*, c'est-à-dire la parole et l'action, ne laisse à l'individu de droit que sur sa pensée, dont le public n'a que faire, et dont on peut dire aussi que l'individu n'a que faire, si elle doit demeurer sans application et même sans expression. Ce n'était pas à eux sans doute, mais aux despotes et aux prêtres auxquels ils ont fait une si rude guerre, à se réjouir de cette doctrine et du développement que lui donne Charron dans la phrase qu'on va lire :

« Le prince doit soigner que la religion soit conservée
» en son entier selon les cérémonies et lois du pays, et
» empescher toute innovation et brouillis en icelle, chastier
» rudement ceux qui l'entreprennent. »

En voilà, ce semble, plus qu'il n'en fallait pour indisposer les philosophes contre l'auteur du livre de la *Sagesse ;* et pourtant ce n'était pas tout encore : la maxime de Charron a bien une autre portée. Quoi qu'en dise Charron, nous ne *satisfaisons* point à la loi *première et plus ancienne* (il veut dire la loi de nature), *en tenant nostre jugement et nos opinions justes et sainctes selon elle.* C'est un sophisme; non seulement une loi *première et plus ancienne* qui doit, en toute occasion, céder le pas à *une seconde, particulière et municipale obligation*, dont elle est pourtant la norme et l'unique sanction, ne peut plus être appelée *loi première*, mais encore une loi incessamment refoulée dans la pensée, une loi naturelle à laquelle il ne serait jamais permis de passer dans les faits et de se réfléchir dans la vie que sauf le bon plaisir des conventions humaines, une telle loi sans doute n'est rien. Vainement on voudrait lui ménager, dans les interstices et les lacunes de l'obligation municipale, quelques furtives obligations, lui assigner dans les arrière-plans de la vie quelque place précaire et honteuse : forte de sa date et de son nom même, elle se refuse à de tels accommodemens; elle consent à s'anéantir plutôt qu'à s'abaisser; elle ne veut pas même du noble asile de la pensée, quand de palais il est devenu prison ; en un mot, les assertions de Charron emportent nécessairement avec elles la négation même de cette loi de nature si chère aux philosophes ; elle n'a été arrachée par leurs soins à l'empire de la religion positive que pour se voir jetée sous le joug ou plutôt sous les pieds de la loi humaine, des codes des nations ; et rien désormais n'est obligatoire pour l'homme que ce qu'il trouve écrit de main d'homme dans la loi de son pays.

Je dis que les philosophes qui se sont faits, au dix-huitième siècle, les parrains de la gloire pâlie de Charron, n'ont pu lui savoir gré d'une doctrine qui, enlevant à la loi naturelle toute autorité naturelle, ne laisse de choix, pour la direction de la vie, qu'entre la religion positive et la loi positive, et nous livre ainsi à la révélation sous deux dénominations et deux formes différentes. Mais j'ajoute que Charron, en y bien pensant, n'a pu lui-même s'applaudir d'un paragraphe qui compromet la base même de son système de morale.

Implicitement la loi de nature est annulée dans le passage que nous venons de citer. Or, cette loi de nature, Charron s'efforce, en plusieurs endroits, d'en établir la réalité, et certes non sans raison, puisque c'est de la loi de nature qu'il prétend tirer les données premières de tout son système.

Il est même très-curieux de voir comment Charron, ayant besoin de constater l'identité de la loi morale à travers le chaos des lois et des préjugés les plus disparates, s'y prend pour ramener les infinies divergences des coutumes à une sorte d'unité (1). A l'entendre, il en serait de ces diversités comme de celles que présente la comparaison des différens idiomes. De même qu'on voit les formes grammaticales changer d'une langue à l'autre et se légitimer dans chacune par des raisons valables, bien que diverses, de même, selon Charron, chaque coutume a pour elle la raison, ou du moins une raison ; et chacune est bonne, au moins dans son point de vue. Cela peut se soutenir jusqu'à un certain point, mais

(1) Dugald Stewart a signalé ce chapitre à l'attention dans son *Histoire des Sciences philosophiques et morales.*

seulement jusqu'à un certain point. Si l'on pose en fait que chaque partie de la morale, chaque devoir est à son principe un sentiment du cœur, on pourrait exiger que l'identité de ce sentiment, chez les différens peuples et les différens individus, fût constatée par une application, sinon exactement pareille, du moins évidemment homogène, où la communauté d'origine se trahit au premier regard. Ceux qui n'exigeraient pas autant seraient, du moins, en droit de prétendre qu'en passant de creuset en creuset, c'est-à-dire d'application en application ou de forme en forme, ce sentiment ne finit pas par se contredire et s'annuler; autrement, en s'apercevant de sa disparition au bout de cette longue série, on serait autorisé et même entraîné à conclure qu'au premier terme de la série il n'existait pas; car si c'est toujours en vue de lui qu'on a raisonné, si chaque pratique, chaque coutume n'a été que ce même sentiment diversement élaboré, si tout le travail de la pensée a tourné autour de lui seul, comment se fait-il qu'il se soit perdu en route? Et lors même qu'enfin on parviendrait à le démêler et à le reconnaître dans un acte qui, au premier instant, lui paraissait étranger et même contradictoire, on devrait conclure, ce me semble, de ce qui se trouve de bizarre et d'arbitraire dans l'application, qu'au point de départ même, ce sentiment était plus ou moins affaibli et dénaturé; car, s'il eût été entier et sain, il se fût lui-même imposé sa forme et l'eût conservée. Buffon a dit que le style est l'homme même; M. Victor Hugo écrivait récemment que chaque pensée a son expression nécessaire et unique; je le dirais presque des sentimens moraux : je ne les crois guère susceptibles d'hésiter sur leur expression, de varier dans leur forme; je crois qu'en littérature l'idée, en morale le sentiment, donne la forme, de même qu'un fruit détermine les contours de son enveloppe.

Réduisons-nous toutefois, comme Charron, à demander que l'identité du sentiment soit reconnaissable dans la diversité des actes, et nous consentirons, à toute rigueur, à reconnaître la présence de l'amour filial dans l'action des sauvages qui tuent leurs vieux pères, comme nous le reconnaissons dans la conduite des enfans qui entourent de soins et de respect la vieillesse de leurs parens. Mais nous hâterons-nous de conclure de ce fait, habilement choisi, l'intégrité de la loi naturelle? Il est d'autres faits dont Charron n'aurait pas aussi bon marché. Il se garde bien de parler du meurtre des nouveaux-nés, qui avait lieu à Sparte, qui se pratique encore à la Chine, que le Christianisme vient de bannir des îles de l'Océan Pacifique, et qui, dans ces différens lieux, prenait place parmi les pratiques avouées, faisait partie des mœurs publiques, se commettait sans répugnance, ou tout au moins sans remords. Honte et malheur à la raison humaine, si elle essayait de ramener dans l'unité de la loi morale de pareilles abominations! si elle prétendait exhumer du fond de ces horreurs ce germe de justice et d'amour qui doit reposer à la base de toute action morale pour que nous puissions l'appeler morale! Un égoïsme féroce est la seule raison qu'on en puisse donner, même à Lacédémone. Et s'il se trouvait que, dans quelqu'un de ces pays, l'opinion eût attaché une idée de devoir à des actes semblables, ce serait tout bonnement qu'une raison avilie, courtisane sans pudeur, serait venue au secours d'un sentiment dénaturé, et qu'à force de mentir aux autres, on serait enfin parvenu à se mentir à soi-même. Que m'importe que Lycurgue allègue le patriotisme contre le sentiment maternel? La morale, ici, n'en est pas moins faussée, et faussée, non dans son application seulement, mais dans sa base, qui est le sentiment. Après tout, qu'on ne s'y trompe pas : la nature dégradée de l'homme a bien plutôt perverti la raison, que la raison n'a perverti la nature. Mais aussi, comme la raison toute seule n'a pu pervertir, la raison toute seule ne peut redresser. Elle n'est pas une règle inflexible, sûre, constante; sur des sujets comme ceux-ci, elle dit également et indifféremment le pour et le contre, elle se prête à toutes les mœurs, elle sanctionne tout, elle justifie tout. Elle supporte en paix que tous les rapports soient troublés, toutes les données primitives de la nature effacées, pourvu qu'elle puisse, elle, l'ingénieuse et la subtile, rattacher d'une manière spécieuse la violation du devoir au devoir lui-même, le vice à la vertu, le crime à l'innocence, à la grande surprise du vice et du crime, qui probablement ne s'en doutaient pas, avaient fort bien oublié le prétendu sentiment moral qui est le point de départ lointain de leur conduite, et dès lors échangeront docilement ce préjugé brutal contre les motifs raisonnés qu'on leur suggère. Voilà comment la raison refait après coup la nature; mais c'est là tout : là nature ou les sentimens naturels, éteints ou affaiblis par le péché, ne sauraient être rétablis par la raison seule.

Il vaut mieux avouer que la loi de nature a partout, mais ici plus, là moins, suivant les circonstances, essuyé de rudes atteintes, subi de profondes altérations, et que ce serait peine perdue que de vouloir ramener à un sentiment universel les déviations nationales et séculaires de la moralité humaine. On conçoit même que, dans cet état de choses, quelques-uns aient douté s'il y a réellement une loi de nature. Ce doute est une des grandes afflictions de l'âme; et quoique un sentiment qui peut bien se qualifier d'instinct, s'élève avec force contre ce scepticisme moral, la loi de nature, quand nous venons à l'examiner, ne nous en semble pas moins fort lacérée, fort chargée de ratures, d'interpolations. La glose a très-souvent passé dans le texte, et le tout ne présente pas, il faut l'avouer, un caractère d'authenticité bien satisfaisant.

Où est le moyen de la faire reparaître dans son évidence et dans son intégrité primitives? Ou, du moins, où est le moyen d'élever son authenticité au-dessus de tous les doutes? Si ce moyen était la raison, ce serait déjà fait; mais comme le premier principe de ces aberrations est un sentiment vicié, c'est par la restauration du sentiment que l'œuvre doit s'opérer. Or, la morale est une; on ne la peut concevoir autrement; elle est composée de sentimens qui se continuent les uns les autres; elle est même un seul sentiment, la justice, rayonnant avec expansion vers tous les objets de nos relations. Un seul de nos devoirs conçu dans sa spiritualité, dans toute sa sainteté, conduirait à tous les autres (1); mais on ne peut concevoir la sainteté sur un point particulier, à moins de la concevoir sur tous les autres; et l'on ne saurait la concevoir sur tous ensemble, sans avoir l'idée de la sainteté en général, et cette idée ne peut être isolée de celle de Dieu. C'est donc à Dieu qu'il faut remonter pour dominer l'ensemble, apprécier les rapports, mesurer les proportions de toutes nos obligations morales. Et l'on ne monte à Dieu que par l'amour; et l'on n'aime le Dieu vivant et saint qu'autant qu'on le connaît; et nous ne le connaissons qu'autant qu'il nous a été montré; et lui seul peut se montrer à nous.

Lorsque nous voyons les élémens de la loi morale se dissoudre et s'en aller, tellement que nous avons grand'peine à les tenir rassemblés et que nous ne pouvons même que difficilement les reconnaître, il est clair que le sentiment central n'est plus en notre possession, il est clair qu'il faut d'abord le reconquérir. Or, ce sentiment ne peut être que l'amour de Dieu : où donc y aurait-il un centre, s'il n'était pas là? Aucun autre point n'est central. Autour de chaque autre peuvent s'inscrire des cercles plus ou moins grands, mais dont aucun n'enserre toute la vie, tout l'homme, toute l'âme. Au lieu que, rattachés à Dieu, nous sommes rattachés à la loi morale tout entière, qu'il renferme toute en lui; la vérité, rétablie sur ce point, se rétablit sur tous les autres; la lumière sur nos rapports avec Dieu rayonne sur tout le cercle de nos relations et de nos devoirs.

Et ce n'est pas, dans le principe, œuvre de réflexion, d'enseignement, mais d'illumination intérieure et de résurrection. L'âme connaît mieux, parce qu'elle sent mieux. Sa lumière ne lui vient pas d'un nouveau raisonnement, mais d'un nouveau sens. Ce n'est pas sa raison, c'est son être qui

(1) C'est de cette vérité qu'est parti l'auteur des *Stunden der Andacht*, pour établir qu'il suffit de s'appliquer à une seule vertu pour devenir capable de toutes les autres. N'importe par où l'on commence, pourvu que ce ne soit pas par le plus difficile; l'officieux moraliste nous indique pour point de départ l'amour filial, lequel nous conduira de vertus en vertus jusqu'à l'amour de Dieu inclusivement. J'espère qu'on verra que nous entendons la chose un peu différemment, et que, si notre recette n'est pas si commode (puisqu'elle prétend nous faire commencer par le plus malaisé), elle est, en revanche, un peu plus sûre.

est changé. Avez-vous vu des lignes tracées à l'encre sympathique raviver, à l'approche du feu, des traits dont la pâleur se confondait avec la blancheur du papier sur lequel elles furent tracées? Cette écriture invisible est la loi de nature, ranimée par l'amour de Dieu, lequel est ranimé lui-même par un fait prodigieux, Dieu fait homme, Dieu mourant pour nos péchés. C'est là le feu dont la chaleur fait revivre sur le papier des syllabes, des mots, des lignes effacées. Si l'homme doutait de la loi morale, ce n'était pas faute d'une raison assez éclairée, mais faute d'un cœur régénéré. Lorsqu'il s'est repris à croire en Dieu, il s'est repris à croire à tout le reste. Le Christianisme a mis hors de contestation, d'abord dans les âmes régénérées, puis chez les masses, les principes de la loi naturelle; la révélation a réhabilité la nature; elle maintient les notions morales à un état d'uniformité et de constance, je dirais volontiers de consistance logique, où la dialectique des philosophes n'avait pu les élever; et c'est grâces à l'Evangile que les problèmes de la morale antique sont des axiomes pour nous.

PRISONS.

ÉCOLE DU DIMANCHE DANS LA PRISON DE CHARLESTOWN, PRÈS DE BOSTON (1).

Un des maîtres de l'école du dimanche de la prison de Charlestown m'ayant proposé de la visiter avec lui, nous nous y rendîmes un dimanche matin, à l'heure convenue, en traversant l'un des ponts qui unissent la presqu'île de Boston à la terre ferme. La prison est située sur une pointe de terre, près de la rivière Charles, et la cour s'étend jusqu'au bord de l'eau, afin qu'on puisse facilement charger et décharger les bateaux qui transportent les pierres, la principale occupation des prisonniers étant de tailler des pierres de granit pour les constructions.

Lorsque nous fûmes parvenus à la porte extérieure de la prison, nous l'ouvrîmes en la poussant; et en se refermant sur nous, elle agita une sonnette qui avertit de notre arrivée le gardien de la porte intérieure. Quand il nous eut ouvert cette seconde porte, composée de fortes barres de fer, nous montâmes l'escalier d'un bâtiment de pierre que nous devions traverser pour arriver à une autre cour. Cet édifice comprend un grand pavillon central, occupé par le directeur et par quelques-uns des surveillans, et deux vastes ailes. On renfermait autrefois plusieurs prisonniers dans la même chambre, et il arrivait alors presque toujours qu'au lieu de s'améliorer, ils se dépravaient de plus en plus. Le jeune homme, qui ne faisait peut-être que d'entrer dans la carrière du vice, ou qui avait été vaincu pour la première fois par une violente tentation, était placé près de ceux qui avaient vieilli dans le crime et qui se plaisaient à l'instruire de leurs funestes pratiques. Il se familiarisait avec l'infamie; et tandis qu'il subissait la peine de sa première faute, il formait souvent des plans pour en commettre de plus graves, aussitôt qu'il serait rentré dans la société.

On nous fit traverser une vaste cour, extrêmement propre. Elle était entourée d'ateliers, dans lesquels les condamnés travaillaient pendant la semaine. Nous y remarquâmes plusieurs blocs de granit taillés par eux. Arrivés à une nouvelle porte de fer, nous y trouvâmes plusieurs messieurs de Boston, qui étaient venus pour enseigner dans l'école du dimanche, et qui attendaient, pour entrer, que les prisonniers fussent eux-mêmes réunis dans la chapelle. Ils s'y rendaient justement, portant chacun le vase d'étain dans lequel avait été son déjeuner, et le posant, en passant, sur une espèce de comptoir. Nous pouvions les voir par un guichet.

Quand tous les prisonniers furent entrés, un gardien nous ouvrit la porte extérieure, qu'il referma ensuite sur nous. La chapelle était traversée par un passage, des deux côtés duquel étaient des bancs à moitié remplis par les condamnés. Le chapelain occupait une chaire placée en face de la porte, et près de lui étaient des chrétiens de Boston, venus pour faire lire les prisonniers et pour leur expliquer la Parole de Dieu. Si ce n'eût été l'habillement des condamnés, j'aurais pu oublier que j'étais dans une prison; mais ils étaient tous vêtus de drap grossier de deux couleurs. Le but de cet uniforme, qui rappelle sans cesse leur faute, n'est pas, je pense, de les humilier, mais de les faire reconnaître s'ils parvenaient à s'échapper. Est-il possible, me demandai-je, en considérant ce singulier auditoire, que tous ces hommes soient venus, ce matin, volontairement ici pour lire et pour étudier la Parole de Dieu? Il en était cependant ainsi. Cet exercice était entièrement libre; et de deux ou trois cents hommes renfermés dans la prison par suite de leurs crimes, la moitié environ venaient volontairement, le dimanche matin, pour étudier le Livre qui annonce, de la part de Dieu, le pardon gratuit des péchés.

Le chapelain commença l'école par la prière; il avertit ensuite les maîtres qu'ils devaient simplement écouter les prisonniers lire la Bible, et la leur expliquer; il les engagea à borner strictement à cela leur conversation, et recommanda aux prisonniers de ne faire aucune question sur d'autres sujets, priant les maîtres de ne pas leur répondre, s'ils venaient à s'écarter de cette règle. Il donna à chacun des maîtres une petite classe à diriger. Trois condamnés furent confiés à mes soins.

J'ouvris, presqu'au hazard, le Nouveau Testament, et je les fis lire tour à tour; jamais je ne vis étudier la Bible d'une manière plus humble et plus docile. Ils lisaient lentement et en hésitant, et je crus remarquer d'abord en eux un peu d'embarras; mais il se dissipa bientôt. Avec quel intérêt j'observais sur leurs visages l'expression d'une attention qui croissait toujours plus à mesure que nous abordions de plus près les vérités consolantes que l'Evangile enseigne et qu'il nomme de bonnes nouvelles. Nous arrivâmes presque accidentellement aux paraboles de la brebis égarée, de la pièce de monnaie et de l'enfant prodigue (Luc XV); et il semblait que ce chapitre tout entier eût été écrit exprès pour ceux qui le lisaient avec moi.

Après avoir exprimé le vif intérêt que lui inspiraient ces paraboles, un des condamnés me dit que la Bible lui paraissait maintenant un livre bien différent de ce qu'il l'avait trouvé autrefois.

« Qu'en pensiez-vous donc autrefois, lui demandai-je?

— Oh! je n'y pensais qu'avec mépris; j'étais étonné qu'on en fît si grand cas; il me semblait que j'aurais pu moi-même écrire un livre aussi bon que celui-là.

— Vos idées sont donc changées aujourd'hui?

— Oh! oui, je suis maintenant bien persuadé que c'est la Parole de Dieu.

— Qu'est-ce qui vous empêchait autrefois de le croire? Etait-ce l'influence des mauvaises compagnies?

— A vrai dire, monsieur, c'était mon ignorance; je ne l'avais pas étudiée; j'en avais lu quelques passages çà et là, mais jamais attentivement ni dans un bon esprit.

— Qu'est-ce qui vous a amené à changer d'opinion sur ce livre?

— Je n'en ai changé que depuis que je suis entré dans cette maison. Lorsque j'y arrivai, je passai quelques jours de retraite solitaire, n'ayant d'autre livre que la Bible. Je me souvins alors qu'une famille chrétienne dans laquelle j'avais vécu paraissait jouir d'un bonheur plus réel et plus solide que toutes les autres familles de ma connaissance, et j'en vins ainsi à penser qu'il serait bien possible qu'il y eût quelque chose de vrai dans la religion. Je résolus en conséquence d'examiner sérieusement la Bible, et je trouvai que c'était un livre bien différent de ce que j'avais supposé; j'y pris un très grand intérêt. Enfin un ministre vint un jour prêcher ici un sermon sur ce texte: « Que ferai-je pour hériter la vie éternelle? » et j'espère que ce sermon m'a conduit au Sauveur. Oui, j'ai l'espérance et la confiance que j'ai véritablement donné mon cœur à Dieu. »

Je l'assurai que ce qu'il m'avait dit me causait beaucoup de joie, ajoutant que j'espérais qu'il persévèrerait à mener

(1) Ce récit, tiré d'un ouvrage de M. Abbott, publié aux Etats-Unis, réimprimé en Angleterre, et dont on prépare une traduction en notre langue, peut faire suite à ce que nous avons déjà dit des prisons des Etats-Unis.

une vie chrétienne, et que la Bible serait pour lui pendant toute sa vie une source de bonheur.

« Lorsque j'arrivai ici, me répondit-il, je trouvai qu'il était bien dur d'y être enfermé si long-temps; maintenant mon temps est presque expiré. Dans quelques semaines je pourrai sortir d'ici; mais si j'ai réellement été amené à reconnaître mes péchés et à y renoncer, je n'aurai jamais lieu de regretter d'y être venu. »

Le chapelain nous avertit peu après qu'il était temps de terminer l'école, et je ne pus guères m'entretenir avec mes autres écoliers. L'un d'eux me dit cependant qu'il avait été élevé par des parens pieux et qu'il avait lu la Bible quand il était enfant: « Mais, ajouta-t-il, je ne la lisais que pour faire plaisir à mes parens. Je n'apportais à cette lecture aucune attention, et, depuis que je suis entré dans cette maison, j'ai trouvé ce livre bien différent de ce que je le supposais être. »

J'appris ensuite qu'autant qu'on en pouvait juger en de pareilles circonstances, il y avait tout lieu d'espérer que ces trois criminels s'étaient réellement repentis de leurs péchés, qu'ils avaient fait leur paix avec Dieu, et qu'ils rentreraient dans la société pour être heureux et utiles pendant leur vie, et pour être reçus dans le ciel à l'heure de la mort.

Des cas semblables sont très-fréquens dans les prisons où les condamnés sont séparés les uns des autres, et soumis à l'influence de la Parole de Dieu. Depuis que le système pénitentiaire a été introduit dans la prison de Charlestown, des résultats remarquables ont été obtenus. Le nombre des prisonniers, et surtout de ceux qui subissent une seconde condamnation, a diminué de beaucoup; le nombre total des condamnés, qui était autrefois de 375, a été réduit, sous l'influence de ce système, à 225, et il diminue encore continuellement.

Mais j'en reviens au récit de ma visite. Quand l'école fut finie, les condamnés qui y avaient assisté sortirent, et revinrent bientôt après avec tous les autres prisonniers pour le culte public. Ils remplissaient la chapelle. Le prédicateur prit pour sujet la tempérance; il leur expliqua la nature des liqueurs fortes et les effets déplorables qu'elles produisent, et ils écoutèrent avec l'attention la plus soutenue. Chacun d'eux avait sous le bras sa Bible, son unique société dans sa cellule solitaire, et il me parut évident, en considérant toutes ces physionomies, que dans les heures de silence et de solitude elle avait agi sur la conscience de plus d'un pécheur endurci. On n'aurait pu, ce me semble, voir cette assemblée si singulièrement composée, apprendre les résultats obtenus par le seul moyen de la Bible pour la guérison morale de ces malheureux, et douter encore que ce livre ait réellement été envoyé d'en haut.

Après le service, les prisonniers retournèrent en ordre, et chaque division sous la conduite d'un surveillant, dans le grand bâtiment où sont leurs cellules. A mesure qu'ils traversaient le passage qui y conduit, chacun prenait sur le comptoir dont j'ai déjà parlé un vase d'étain qui contenait son repas du soir. Nous les suivîmes dans ce bâtiment; sa construction est remarquable, et comme presque tous les pénitenciers sont sur le même modèle, j'en donnerai la description.

La maison dans laquelle sont les cellules est renfermée dans un autre bâtiment qui lui sert en quelque sorte d'enveloppe, et qui n'est composé que d'un toit et de quatre murs percés de plusieurs rangées de fenêtres étroites et grillées. Le bâtiment intérieur est entièrement distinct et indépendant; un passage large de plusieurs pieds le sépare de celui qui l'entoure. Cette maison intérieure n'est qu'une masse de cellules qui a quatre ou cinq étages de haut; elles sont adossées les unes aux autres, de sorte que les portes s'ouvrent de chaque côté sur le passage dont j'ai déjà parlé. On comprend cependant que les portes de l'étage inférieur peuvent seules donner de plein pied sur le passage même; les portes des autres étages s'ouvrent sur de longues galeries étroites, soutenues par des piliers de fer, construites en avant de chaque étage, et on arrive à ces galeries par un escalier placé à l'une des extrémités de l'édifice.

Les cellules n'ont d'autre fenêtre qu'un guichet grillé, pratiqué dans l'étroite et pesante porte de fer, et ce bâtiment étant complétement enfermé dans l'autre, cette ouverture ne donne pas accès à l'air extérieur. Il parvient cependant aux prisonniers assez de jour par les fenêtres du bâtiment extérieur, et de là par l'ouverture grillée de la porte, pour les réjouir un peu dans leur solitude, et pour leur permettre de lire les pages de la Parole de Dieu.

Lorsque nous arrivâmes dans le passage, les prisonniers se suivaient le long des galeries, et entraient les uns après les autres dans leurs cellules respectives. Chacun tirait après lui sa porte massive; et ce bruit régulier, à mesure que porte après porte se refermait sur chaque prisonnier, produisait une impression particulière, qui avait quelque chose de solennel. Les surveillans enfermaient les prisonniers de leurs divisions à mesure qu'ils entraient dans leurs cellules. Après que le dernier vêtement à deux couleurs eut disparu, et que la dernière serrure eut produit son retentissement, ils revinrent sur leurs pas; il y eut alors un tel silence qu'on eut dit une complète solitude.

Nous étions au milieu d'une brillante journée de mai; mais il ne régnait dans l'enceinte de ces murs qu'une sorte de crépuscule, le crépuscule d'une prison. Le calme était si grand, que l'on avait peine à se persuader qu'il y eut là plus de deux cents criminels à la portée de la voix: rien n'était plus vrai cependant; car le bâtiment est construit de telle manière que chaque prisonnier peut entendre le chapelain, lorsqu'il célèbre le service religieux dans le passage. C'est là qu'il se tient, ne voyant pas un seul individu, et n'ayant devant lui que l'aspect froid et repoussant des murs, du pavé, des piliers de granit, des portes et des serrures de fer, pendant qu'il lit un chapitre de la Bible, et qu'il offre la prière du soir, entendu par des centaines d'infortunés; et chaque prisonnier, seul dans sa cellule, et assis sur son petit banc, entend, à travers le guichet grillé, la voix d'un être qu'il ne voit pas, et qui lui explique la Parole de Dieu, ou lui sert d'interprète dans ses supplications pour obtenir le pardon de ses péchés, et être préparé pour le ciel.

Comme nous étions absorbés dans la contemplation de cette scène, un des surveillans du pénitencier qui nous accompagnait dit à mon compagnon: « Combien tout cela est différent de ce que nous avions coutume de voir et d'entendre dans l'ancienne prison! »—« Y a-t-il donc, lui demandai-je, un changement bien marqué dans les prisonniers depuis qu'ils ont été placés dans ce bâtiment? »

« Oh! oui, me répondit-il, tout est changé! Lorsqu'ils occupaient l'ancien local, et qu'ils étaient enfermés plusieurs dans la même chambre, on n'entendait toute la nuit que juremens et malédictions, chansons impures, querelles et blasphèmes. Ils tenaient les discours les plus horribles contre la religion, la Bible et les ministres. Rien ne m'aurait décidé à rester dans la prison, si cet état de choses eut continué. Maintenant ils forment une famille tranquille et paisible. »

Nous sortîmes enfin. Un gardien, le sabre au côté et un pistolet à la ceinture, ferma et barricada la porte derrière nous; nous traversâmes une seconde fois la cour et le grand édifice que j'ai décrit, et sortîmes des murs de la prison pour retourner chez nous.

S'il y a une chose qui ressorte d'une manière plus distincte et plus frappante de tout ce dont nous avons été témoins, c'est que tous ces résultats sont l'œuvre de la Bible. La base de tout le système est simplement d'écarter les mauvaises influences qui pourraient agir sur les prisonniers, et *d'ouvrir devant eux la Bible*. Ils viennent à la chapelle avec leurs Bibles à la main; les maîtres de l'école du dimanche se bornent à leur faire lire et à leur expliquer le volume sacré; et l'on ne peut s'empêcher d'être ému en pensant que lorsqu'ils rentrent dans leurs cellules solitaires, ils y trouvent encore la Parole de Dieu pour seule société. La puissance morale de ce livre est tellement reconnue, que ce sont les autorités de l'Etat, uniquement excitées par le désir de préserver la communauté du mal que pourraient lui faire des hommes corrompus, qui placent, aux frais du trésor public, une Bible dans la cellule de chaque condamné.

Oui, ces petites cellules, si petites que le lit étroit du prisonnier, lorsqu'il est abattu le soir, lui laisse à peine assez de place pour qu'il puisse se tenir debout, ces cellules, où

l'on ne trouve aucune des douceurs de la vie, et dont l'aspect montre qu'on veut associer à la pensée du crime les idées les plus accablantes, doivent chacune contenir une Bible. Les législateurs ont appris qu'elle est le livre qui peut ramener le criminel de son égarement, et bien que quelques-uns de ces hommes puissent en théorie nier son autorité et mettre en doute son influence, dans la pratique, lorsqu'ils désirent réveiller la conscience des coupables et les ramener au bien, en sorte que la société n'ait plus à redouter leurs crimes, ils sont unanimes à l'appeler à leur aide.

DE L'ETUDE DES FAITS CHRÉTIENS.

On croit communément que l'examen des preuves et de la vérité du Christianisme entraîne des études longues et abstraites; en effet, l'intelligence entière ne saurait embrasser un sujet plus vaste, et ce n'est pas trop de toute la portée de cette même intelligence et des facultés dont elle est douée, pour saisir et recevoir ce mystère dont il est dit « que les anges désirent de voir jusqu'au fond. » Les esprits étendus et réfléchis ont besoin d'un aliment qui les nourrisse et les soutienne; l'activité, la puissance de la pensée doit être satisfaite, et si le Christianisme ne répondait pas à ces besoins, il serait dépouillé d'un de ses caractères les plus frappans, et ne serait plus assorti à l'organisation morale de l'homme. Mais de ce qu'il est utile, nécessaire, indispensable, d'étudier et d'approfondir par le raisonnement et la réflexion les preuves qui établissent la divine origine de la religion de Christ, il ne résulte pas que d'autres moyens encore de nous en convaincre ne nous soient également présentés, et ceux-là sont mis à la hauteur de tous indistinctement. Trop souvent on objecte au devoir de s'occuper de « la seule chose nécessaire » que des études si profondes et en quelque sorte inabordables ne conviennent qu'aux théologiens; les esprits légers, superficiels, ceux qui redoutent l'application, se laissent décourager, rebuter dès les premiers pas; on se distrait d'une idée importune qui parfois assiége la conscience, on s'en détourne, on dit comme Félix: « Va-t-en pour cette fois, et je te rappellerai, » et la vie s'écoule, et l'heure du départ va sonner, et l'âme est suspendue sur l'abîme; encore quelques jours, quelques heures, et il n'y aura plus de temps pour elle.

Nous avons dit qu'à l'étude des preuves intellectuelles et rationnelles du Christianisme se joignent d'autres moyens de conviction; d'abord, nous pourrions parler de l'étude de notre cœur, de nos penchans, de notre vie intérieure et cachée, qui, plus que tout autre voie, nous peut conduire à sentir l'impérieuse nécessité de la Rédemption; mais ce n'est point sur ce moyen que nous pensons devoir nous étendre en cet instant; nous voulons appeler l'attention sur l'étude des faits chrétiens, ou des phénomènes de la grâce et de l'action de l'Esprit de Dieu dans les âmes. Les hommes, nous le savons, « ont cherché beaucoup de discours; » si nous attaquons leur incrédulité, leurs préjugés, leur folie par des raisonnemens, quelque justes et convaincans qu'ils soient, ils ne manqueront pas de sophismes pour nous répondre; la même idée sera présentée et repoussée, défendue et rejetée de mille manières différentes. Le scepticisme se fortifie dans de semblables luttes. Le flambeau de la raison, qu'une étincelle divine peut seule allumer et faire briller d'un pur éclat, s'obscurcit et souvent s'éteint. Le dégoût de toute pensée sérieuse s'empare de nous, si nous avons le goût du monde et de ses plaisirs; ou bien de sombres rêveries, des impressions de découragement et de désespoir, nous saisissent et nous torturent, si nous éprouvons cette soif de bonheur et d'infini que rien ici-bas ne saurait apaiser.

L'étude des faits chrétiens est au Christianisme ce qu'est, dans la science de la botanique, l'étude charmante et pleine d'attraits et l'examen approfondi de la structure délicate des fleurs. « Venez et voyez », devrait-on dire à tous ceux qui demandent: « Qu'est-ce que la vérité? » Ce n'est pas sans dessein que le Saint-Esprit a dit par l'organe de saint Pierre: « Soyez toujours prêts à répondre à ceux qui vous demandent compte de l'espérance qui est en vous. » L'âme chrétienne convertie et régénérée est un témoignage de la puissance de l'Evangile; mais ce ne sont pas seulement les paroles, par lesquelles elle défend ses convictions, qui combattent le doute et l'impiété; c'est l'état même de cette âme, le fait de sa vie nouvelle, qui doit faire tomber l'opposition aux vérités du Christianisme.

Le naturaliste, l'anatomiste le plus habile ne dédaigne point la dissection, l'étude minutieuse du plus petit insecte et des moindres parties du corps humain, et le philosophe rejetterait comme indigne de son attention l'autopsie morale des chrétiens, l'examen attentif et impartial de leurs dispositions, de leurs sentimens, l'observation de leur vie, de leurs actions! Et cependant est-il une science plus importante, plus grande, plus nécessaire que la science du salut, du bonheur présent et éternel! « Tout est vanité et rongement d'esprit, hors connaître Dieu et le servir. »

Beaucoup d'âmes sont réveillées de leur sommeil de mort et amenées au Christianisme par l'action immédiate de l'Esprit de lumière et de grâce; cependant il en est un plus grand nombre encore qui n'ont été attirées vers le Sauveur que par leurs relations avec des chrétiens. Nous croyons donc pouvoir dire à ceux qui, pressés par les besoins dévorans de leur cœur, veulent étudier le Christianisme et chercher les preuves de sa divine autorité, qu'ils doivent, en même temps, tâcher de se rapprocher de quelques âmes chrétiennes, et que, lorsqu'ils en rencontrent, ils doivent, non discuter avec elles, non s'efforcer d'expliquer, par de subtiles définitions, une cause et des effets qu'ils ne comprennent pas, mais observer, étudier, avec un esprit simple et non prévenu, suspendant tout jugement et toute opposition. Dans cette étude les passions humaines ne sont pas aussi promptes à se déchaîner; elle fait pénétrer une impression de respect au fond de l'âme la moins croyante; elle agit sur elle comme l'aspect des beautés de la nature, de la mer, d'un ciel d'azur ou étoilé. De même que le principe divin qui le produit, le phénomène de la foi chrétienne est inexplicable; mais constatons-le, qu'il ne nous reste aucun doute sur sa réalité, soyons-en convaincus par notre propre témoignage, et dès que nous l'aurons reçu, ainsi que nous recevons les mystères innombrables de l'univers, nous sentirons s'évanouir toute résistance à recevoir aussi son principe éternel.

Il y a tant d'harmonie dans les œuvres du Dieu tout puissant et tout sage, il y a tant d'accord entre les besoins de notre nature et les dons destinés à les satisfaire, que nous ne devons pas craindre qu'une étude d'observation détourne des études intellectuelles les esprits supérieurs qui en sont avides. Les faits conduisent au raisonnement et aux inductions morales; et puisque les sciences humaines procèdent ainsi, nous pouvons bien suivre une marche semblable à l'égard de la science divine qui nous fait recouvrer le glorieux privilége d'enfans de Dieu, et qui fait acquérir à l'âme tout le développement dont elle est susceptible.

« La connaissance de tes Paroles, Seigneur, illumine et rend les simples intelligens. » (Ps. 119, 130.) Quel argument pourrait prouver une telle assertion? Elle sera pour nous illusoire, dépourvue de vérité, tant que nous n'aurons pas été amenés par l'évidence de faits irrécusables à dire, comme les habitans de Samarie: « Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as dit que nous croyons, mais parce que nous l'avons entendu nous-mêmes. » Une pauvre jeune fille, d'une église de Picardie, presque idiote et traitée comme telle par tous ceux qui la connaissaient, fut convertie, il y a peu d'années; dans l'espace de quelques mois, un changement extraordinaire se fit dans son être moral; ses idées s'étendirent, prirent de la justesse, elle put les exprimer dans des termes qui contrastaient par leur pureté avec ceux qu'employaient ses entours; car la Bible était pour elle la source de tout progrès intellectuel. Cette jeune fille devint, en peu de temps, le modèle de ses compagnes, et fut entourée d'égards et de considération; non seulement on la respectait, mais on la consultait souvent. Nous citons ce fait, parce qu'il est parfaitement exact. L'étude de semblables prodiges n'est-elle donc pas digne de fixer l'attention?

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Sellique, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 46. 17 JUILLET 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

SOMMAIRE.

ÉCONOMIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, par M. NESTOR URBAIN. Paris, 1833. Chez M. Bossânge, libraire, rue de Richelieu. In-8° de 259 pages. Prix : 3 fr. 50 c.

Le titre de cet ouvrage n'en indique pas le contenu. Qui veut *introduire* ses lecteurs dans une science, les cherche en dehors pour les y amener graduellement; il part des principes les plus simples, en expose les conséquences les plus directes, emploie les termes les plus élémentaires, et n'arrive que pas à pas aux portes de la science. Les nouveaux initiés n'ont aucune peine à suivre l'introducteur, parce qu'il reste toujours auprès d'eux, et qu'il les conduit, comme par une pente insensible, des choses qu'ils savent à celles qu'ils ne savent point. M. Nestor Urbain a compris tout autrement le mot *introduction ;* son livre suppose partout des connaissances acquises, des études antérieures, un travail déjà fait; pour le lire avec fruit, et même pour l'entendre, il faut s'être familiarisé avec les systèmes des principaux économistes modernes. L'auteur n'introduit pas des novices dans le sanctuaire; il les prend tout initiés, et il leur montre, en courant, ce qu'ils ont bien ou mal vu dans l'intérieur de l'édifice. On pouvait faire un bon ouvrage, en se plaçant sur ce terrain, mais on ne devait pas lui donner le titre d'*Introduction*. Ce n'est peut-être, du reste, que pure modestie de la part de M. Nestor Urbain.

Chaque page de ce livre prouve que l'auteur a beaucoup lu et long-temps réfléchi sur sa matière; il a pensé, comparé, médité avant d'écrire : chose toute simple, si l'on ve mais qui mérite d'être signalée avec éloge, parce qu'elle devient fort rare par le temps qui court. Le système économique de M. Nestor Urbain est un; les diverses parties en sont habilement coordonnées dans un plan régulier, et les moindres détails témoignent, aussi bien que l'ensemble, de la maturité des conceptions de l'auteur. Mais si nous rendons hommage au fond, nous ne saurions en dire autant de la forme. M. Nestor Urbain est souvent incomplet, décousu, obscur dans l'expression de sa pensée; il semble qu'il veuille racheter certains développemens prolixes et superflus par l'extrême concision du reste. Il donne trop d'étendue à quelques parties qui sont généralement connues, telles que les explications sur les divers moyens de transport ou sur le perfectionnement successif des signes de la pensée, et il en donne trop peu à d'autres parties qui sont généralement ignorées. On avouera qu'une telle compensation n'est rien moins qu'agréable à ceux qui le lisent. Si l'on nous permet d'exprimer toute notre opinion, il nous a paru que l'auteur, après avoir mûrement examiné son sujet, n'a pas pris assez de temps pour écrire son livre; il a fait mal pour avoir fait trop vite la partie littéraire; il a jeté son œuvre dans le monde, sans beaucoup s'inquiéter de l'habit sous lequel il la présenterait. Plus d'un écrivain de ce siécle montre le même mépris pour la forme, et la même insouciance pour la peine qu'il impose à ses pauvres lecteurs. C'est un travers dont M. Nestor Urbain aurait pu facilement se garantir.

Mais venons aux principaux points de notre analyse. On se demande, après avoir lu le livre que nous annonçons : A quel parti politique l'auteur appartient-il? Est-il pour la légitimité, pour le juste-milieu ou pour la république? Partage-t-il les opinions des doctrinaires ou celles des signataires du compte-rendu? A cette question l'ouvrage ne fait aucune réponse, et nous en félicitons sincèrement M. Urbain. « Les formes de gouvernement, dit-il avec beaucoup de raison, n'ont pas l'importance qu'on leur attribue.» Nous avons souvent développé cette réflexion dans notre feuille,

et nous nous empressons de la reproduire chaque fois qu'elle reparaît sous nos yeux. Il faut sortir enfin de ces pitoyables querelles de parti, qui attachent toutes les prospérités et tous les perfectionnemens d'une grande nation à je ne sais quels changemens dans deux ou trois articles de la Charte, ou à je ne sais quoi de nouveau dans les lois électorales par l'introduction de certaines capacités. Rien de plus vide et de plus impuissant que la polémique de mots et de vieilleries sur le droit divin, sur la monarchie à formes républicaines et sur la république à formes monarchiques. Les journaux quotidiens reviennent sans cesse, et pour cause, sur ces discussions, qui semblent encore importantes, mais qui ne seront bientôt que ridicules et insipides. Prenez mon petit roi, dit l'un, et tout ira à merveille. Conservez le mien, dit l'autre, et vous jouirez de tout le bien-être imaginable. Organisez une république, dit un troisième, et tout s'arrangera pour le mieux dans le meilleur des pays possibles. Les bons esprits commencent à comprendre que le progrès et le bonheur social ne sont point là, qu'on doit en chercher les conditions dans une sphère plus haute et plus large, que les mœurs, les lumières et l'industrie d'un peuple sont bien autrement importantes que les noms de ceux qui le gouvernent, et qu'il est temps de ne plus imiter le chien de la fable, qui lâchait le corps pour courir après l'ombre. Quand ces vérités auront pénétré dans les masses, on s'étonnera d'avoir attaché tant de valeur, et, ce qui est bien plus déplorable, d'avoir versé tant de sang pour de vaines utopies constamment convaincues de fausseté par leurs résultats.

Nous sommes donc d'accord avec M. Urbain pour n'adopter aucun système politique exclusif, mais nous cessons de l'être, lorsqu'il repousse toute pensée d'avenir, et qu'il semble ne pas croire à la perfectibilité des sociétés humaines. Il s'est jeté dans un excès opposé à celui des Saint-Simoniens; ceux-ci, peu flattés du présent et ne l'estimant guère, tenaient sans relâche les yeux fixés sur l'avenir; ils ne parlaient, ou plutôt ne rêvaient que d'avenir, et tant il y eut qu'ils perdirent la tête, ou peu s'en faut. M. Nestor Urbain, au contraire, s'enferme dans le présent comme dans une caverne, et il ne veut pas même s'approcher de la porte pour voir quelque chose au-delà de son étroite enceinte. Nous pensons qu'en économie politique, comme en morale, comme en religion, ce point de vue est trop rétréci; on s'expose à de nombreuses erreurs sur les objets mêmes qui ne regardent que le présent, lorsqu'on se refuse à y joindre des pensées d'avenir; car les tendances et l'esprit d'un peuple sont composés, non-seulement des opinions qui ressortent de ses besoins actuels, mais encore des idées qu'il se forme sur son avenir. On ne peut apprécier exactement quelles sont les institutions qui lui conviennent à une époque donnée, sans tenir compte de ses projets, de ses espérances, et peut-être de ses rêves les plus accrédités. De même que l'imagination influe puissamment sur l'état physique d'un individu, les vues d'avenir modifient beaucoup, nous ne disons pas seulement les intérêts moraux, mais les intérêts matériels d'un peuple. Quant à la perfectibilité, l'auteur n'y croit pas. Les hommes ne sont devenus, selon lui, ni plus sages, ni plus heureux, ni plus égaux, ni plus libres, depuis l'origine des temps. Bien loin de là: « Dans les temps anciens, dit-il, on pouvait croire à l'égalité, la liberté individuelle était presque une réalité; à l'époque où nous vivons, l'égalité est impossible; on comprend la liberté pour ceux qui ne veulent rien entreprendre contre la société, mais chaque jour nous en rétrécissons les limites, en donnant à tous plus de puissance qu'à chacun. » Cette opinion de M. Urbain trouvera beaucoup de contradicteurs, car elle contraste singulièrement avec l'idée généralement répandue que l'égalité et la liberté ne datent pour nous que de la révolution de 1789. Nous nous abstiendrons d'entrer dans ce débat; bornons-nous à remarquer que notre avis se rapproche de celui de l'auteur, lorsqu'il avance que les hommes ne sont devenus ni plus sages ni plus heureux. Les vices et les folies de l'espèce humaine ont changé de forme, sans changer de nature, et comme la corruption n'est pas moins grande, le bonheur véritable est tout aussi rare que dans les siècles passés. Mais de ce qu'il n'y a pas eu de perfectionnement réel jusqu'à présent, nous sommes loin d'en conclure, avec M. Urbain, que l'idée de la perfectibilité n'est qu'une chimère, comme l'alchimie; nous aimons à espérer que ce qui n'a pas été fait se fera plus tard, par l'emploi des moyens d'amélioration que l'on a trop négligés jusqu'ici, et surtout par la salutaire application des effets du Christianisme à l'ordre social.

M. Nestor Urbain emploie la méthode d'observation pour éclairer la science de l'économie politique; il marche en s'appuyant sur les *faits*, non pourtant sur la statistique, instrument incomplet, variable, à son avis, source d'erreurs accumulées et compensées; « et ceux qui en font la base de leurs calculs, dit-il, me représentent assez bien ces hommes à demi-savans qui cherchent la quadrature du cercle à force de tâtonnemens arithmétiques. » Que pensera M. Ch. Dupin de cette hérésie en matière de chiffres? S'imaginait-il d'être jamais mis en parallèle avec les pauvres esprits qui cherchent la quadrature du cercle? Quoi qu'il en soit, et sans adopter du tout l'assertion trop absolue de notre auteur sur l'emploi de la statistique, ce qu'il nomme des *faits*, lui, ce sont les relations des hommes aux hommes, en tenant compte des rapports des choses aux hommes. La définition n'est pas très-claire, complète encore moins; mais l'ensemble du livre explique la pensée de l'auteur. Il a cherché ce qui est, et il a pris à tâche de faire de l'économie politique une science positive. Aucun système préexistant, aucune opinion traditionnelle n'a présidé à ses recherches; il a voulu construire une physiologie sociale par la méthode d'observation.

Le point de départ et le but de l'auteur méritent d'être approuvés; mais nous lui reprochons d'avoir envisagé la science de l'économie politique *isolément*, et en dehors de tous les liens qui l'unissent à d'autres sciences. Quel jugement porterait-il sur un ethnographe qui isolerait un peuple européen de tous ceux qui l'entourent, et qui prétendrait apprécier sa situation politique, militaire, financière et industrielle, sans y rattacher les nations voisines, comme si ce peuple était seul au monde? Assurément, avec la meilleure intention d'apporter à ses recherches la plus rigoureuse exactitude, notre ethnographe tomberait dans de grossières erreurs. M. Nestor Urbain a cependant employé cette voie d'abstraction dans son manuel d'économie politique; il ne rattache en aucune manière cette science aux idées morales, aux habitudes, aux besoins intellectuels et religieux, qui l'enveloppent et la modifient de toutes parts. L'homme n'est pour M. Urbain qu'un être qui produit et qui consomme, qui transporte ses denrées, qui les échange, et qui tâche d'augmenter ses jouissances en diminuant la quantité de travail nécessaire pour les obtenir. Le docteur Chalmers, dans ses excellens Essais d'Économie chrétienne et civile, a depuis long-temps déploré cette absence de toute vue morale et religieuse chez la plupart des écrivains qui traitent d'une science sur laquelle plus que sur tout autre influent et la morale et la religion. L'écrivain écossais explique ainsi pourquoi les économistes n'ont fait qu'*amuser le public intellectuel par des théories inertes et improductives*. Ce sont ses propres expressions.

Si l'on demandait une nouvelle preuve de la justesse de cette critique, nous la chercherions dans le livre même de M. Nestor Urbain. L'auteur avoue que, jusqu'à ce jour, la science de l'économie politique *n'existe réellement pas*. Il

prétend faire justice de tous les mots et de toutes les divisions qui ont eu cours dans les écrits des économistes. La classification de l'industrie en agricole, manufacturière ou commerciale; les termes de producteur et de consommateur; les théories où l'on parle des oisifs et des travailleurs, de la concurrence et de l'association; tout cela n'est à ses yeux qu'un *véritable chaos*. Chaos, soit; nous ne le contesterons pas à M. Urbain. Mais pourquoi l'économie politique est-elle encore dans son embryon, sans forme, sans fixité? L'auteur répond que la cause de cette non-existence de l'économie politique est dans le manque d'observations exactes et positives. A la bonne heure, nous lui accordons encore cela. Mais pourquoi les économistes; ont-ils si mal observé? N'est-ce point, entre autres raisons, parce qu'ils n'ont pas voulu voir l'homme moral ou immoral, l'homme religieux ou impie dans l'homme travailleur, producteur et consommateur? M. Nestor Urbain ne répliquera pas que la religion qui, seule, crée les bonnes mœurs, les habitudes d'ordre, de tempérance et de moralité, n'a que faire avec l'économie politique; il a trop de justesse d'esprit pour ramasser une plate niaiserie qui ne trouve plus qu'à peine créance chez les enfans les plus décrépits de l'école de Voltaire. Avant peu, chacun en haussera les épaules, même les abonnés du *Constitutionnel*.

Nous n'entrerons pas dans l'examen du système économique de M. Nestor Urbain; ce sujet ne peut trouver place dans le *Semeur* que d'une manière indirecte, et en tant qu'il s'y rattache des idées religieuses. L'auteur insiste particulièrement sur la nécessité d'ouvrir de nombreux et faciles moyens de communication entre les hommes; il voit dans la multiplication des rapports et des échanges les principales sources de la prospérité, de l'ordre et de l'accroissement de fortune des sociétés humaines. Creusez des canaux, construisez des chemins de fer, employez des machines à vapeur, imaginez de nouveaux signes télégraphiques ou autres pour faciliter les échanges, introduisez la division du travail jusqu'à sa dernière limite, de telle sorte qu'on ne conçoive pas « comment il existe des forgerons qui sachent faire plusieurs espèces de clous, » et vous réaliserez les principales vues de M. Nestor Urbain. Quant au but de l'état social, il n'est autre, à son avis, que « d'augmenter dans une proportion croissante le temps et la sécurité des individus. » Partout revient l'idée de l'*économie du temps* dont chacun pourra disposer, et c'est là le bienfait fondamental, le but essentiel auquel aspire l'auteur. Nous ne voyons pas, pour notre part, ce que l'humanité y gagnerait, en supposant que chaque homme, par l'effet de perfectionnemens successifs, ne dût travailler qu'une heure par jour. « L'économie du temps, répond M. Nestor Urbain, donne à celui qui peut en jouir le moyen de multiplier ses plaisirs, ou de satisfaire plus de besoins, ou de prendre un plus long repos. Chacun use de cette richesse à son gré; l'Indien se plaît à s'étendre nonchalamment sur sa natte, en mâchant du béthel; l'Anglais se promène et voyage dans les diverses contrées où il peut trouver quelque aliment à son active curiosité. » Ce passage est curieux. Voilà donc le beau idéal que vous offrez à l'humanité! Une plus grande somme de temps pour s'amuser, pour manger, ou pour dormir! Représentez-vous plusieurs millions d'hommes, peu religieux comme on sait, et à peu près sans besoin de travailler! que feront-ils, ou pour mieux dire, que ne feront-ils point? Et l'auteur ne voit rien au-delà de cette perspective! Nous comprenons maintenant pourquoi il rejette toute idée de perfectibilité.

Deux mots encore. M. Nestor Urbain a écrit quelques lignes sur la Bible, oui, sur la Bible, et voici comment: « Une simple observation, dit-il, donnera la clé de bien des miracles. Dans l'Ancien Testament ce que l'écrivain sacré a qualifié d'inspiration divine est ordinairement une détermination prise dans l'*intérêt progressif des masses.* » L'intérêt progressif des masses!! On ne s'attendait guère à voir l'inspiration divine travestie sous ces expressions nébuleuses du dix-neuvième siècle, et si M. Nestor Urbain croit donner par cette incroyable explication la *clé de bien des miracles,* nous croyons, nous, qu'il n'a donné la clé que d'une seule chose: c'est qu'il ne sait pas le premier mot de ce dont il parle. Eh! de grâce, Messieurs les économistes et Messieurs les professeurs, lisez la Bible avant de la juger! Les Saint-Simoniens ont débité assez d'extravagantes rêveries sur le Christianisme pour nous tenir quittes enfin de cette ignorance laborieusement absurde.

D'UN CRITERIUM DU BON MORAL.

PREMIER ARTICLE.

Rien de plus ordinaire que de donner pour preuve de la bonté d'un caractère l'amour général qu'il inspire, comme aussi pour preuve de la qualité contraire la haine générale dont ce caractère est l'objet. La preuve est vicieuse en principe. Si l'amour général prouvait la bonté de l'être qui l'inspire, ce ne serait qu'en tant que l'homme est juge compétent du bien et du mal moral; et, dans ce cas, chacun de nous aurait vocation à juger sans recourir au jugement de la multitude. Si, au contraire, ce recours au témoignage du grand nombre est fondé sur l'incapacité des individus, cette incapacité elle-même frappe de nullité le *verdict* de la multitude, attendu qu'on ne peut attribuer raisonnablement à une réunion un discernement spirituel qui ne se retrouve dans aucun des individus dont cette réunion est composée (1). En sorte que le même motif qui nous fait recourir à cette seconde et suprême instance, est précisément un motif de n'y point recourir. Comme *criterium* d'un caractère, l'amour et la haine du public sont donc entièrement récusables. Chacun dès lors est obligé de s'asseoir sur le tribunal, de fonder son jugement sur sa conviction personnelle, en comparant à la règle ou à l'idéal qu'il porte en soi le caractère ou l'acte qu'il s'agit de juger. Autrement il faudrait avouer qu'il n'y a rien d'absolu dans les notions du bien et du mal moral, que le bon est ce qui convient à la société, le mauvais ce qui lui déplaît, et que la morale n'est autre chose qu'une flexible complaisance pour les caprices successifs de l'opinion populaire. Le milieu entre ces deux systèmes n'est pas donné.

On pourrait, descendant d'un degré, voir dans l'amour

(1) Ceci laisse tout-à-fait de côté la grande question philosophique de l'*autorité*. Nous partons avec nos lecteurs du principe opposé. Et quand même nos lecteurs seraient partisans du principe qui donne pour unique base à toute conviction l'assentiment universel, ils pourraient repousser aussi bien que nous la prétention que nous repoussons dans les lignes ci-dessus. Seulement, ils le feraient avec d'autres armes que nous. Nous disons, nous, que la validité d'un jugement moral ne repose pas plus sur l'autorité d'un grand nombre que sur l'autorité d'un seul. Ils diraient, eux, que l'autorité même d'*un grand nombre* n'est rien; que la base de la certitude, c'est l'autorité de *tous*, et que le seul moyen de bien juger un caractère est de lui appliquer les principes adoptés et reconnus par tous. Or, tous, c'est le genre humain, ou du moins la majorité du genre humain dans tous les siècles, rien de moins. Scinder le genre humain, comme l'ont proposé quelques autoritaires dans des momens d'embarras; proposer d'attribuer une autorité en matière de métaphysique, de morale et de religion, à la majorité, non de la famille humaine, mais d'un peuple; en un mot, prendre au sérieux et à la lettre la mordante ironie de Pascal: *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà*, c'est une de ces boutades qui se jugent elles-mêmes, et contre lesquelles, bien que nous ne soyons pas autoritaires, nous ne craindrions pas d'invoquer l'autorité du genre humain.

et dans la haine du public, non plus un *criterium* proprement dit, mais un indice très-fort, une sorte de présomption légale, en l'absence ou en l'attente du jugement individuel. Ceci nécessiterait la double supposition : que l'essence du bien et du mal moral est généralement connue, et qu'à chacune de ces choses correspond, dans le public, le sentiment qu'elle doit légitimement produire. Il faut encore supposer que les faits sur lesquels repose le jugement qu'on va porter sont bien et dûment connus.

Nous n'avons pas besoin de rappeler combien il est rare que cette dernière condition soit parfaitement remplie, et combien, par conséquent, un jugement parfaitement juste, soit en bien, soit en mal, est une chose difficile. Les erreurs auxquelles donne lieu, dans l'appréciation des caractères, la seule ignorance des faits, sont journalières, sont innombrables ; et il n'est peut-être pas un de nos jugemens qui ne soit, au tribunal de Dieu, cassé en quelqu'une de ses parties. Et il est à remarquer que, sur ce point, la possibilité d'errer s'étend avec le nombre des juges; plus un homme agit en public, moins il est connu.

Mais les autres conditions d'un bon jugement sont-elles mieux remplies? C'est là surtout ce qu'il nous importe de savoir. Car ces questions intéressent non seulement la validité de nos jugemens sur les individus, elles soulèvent d'autres questions bien autrement graves, dont la solution doit nous apprendre, non seulement quelle est notre capacité de juger, mais ce que nous sommes. En deux mots, c'est nous-mêmes qu'il s'agit de juger.

Avons-nous une idée juste et claire du bien et du mal moral? Avons-nous dans l'âme, pour le bien moral pris en lui-même, l'amour qu'il mérite, et pour le mal moral pris en lui-même, la haine qu'il doit inspirer? Laissons parler les faits.

Qu'une certaine notion de la loi morale existe encore parmi les hommes; que certains principes, qui n'ont pu naître ni de l'éducation, ni du commerce social, se retrouvent, natifs, individuels, et toutefois identiques, dans la conscience de chaque homme; que la fidélité à la conviction intérieure, le sacrifice du MOI au NON-MOI, apparaissent, dans tous les temps et à travers les applications les plus bizarres, comme le type indélébile de la beauté morale ; que ces idées, dans tous les temps, obtiennent des hommages unanimes, abstraitement du moins, c'est-à-dire séparés de toute apparition historique ; c'est ce que nous ne songeons point à nier ; mais si de cette concession, que nous faisons sans effort, on prétendait conclure que l'amour public, la haine générale recommandent, avec une espèce d'autorité, un caractère à notre haine ou à notre amour, nous opposerions à cette conclusion des faits trop avérés et des inductions trop légitimes.

A la représentation d'un ouvrage dramatique, à la lecture de l'histoire ou d'une fiction idéale, rien n'émeut plus vivement notre sympathie que le caractère d'un homme résistant seul, avec sa conviction individuelle, à l'erreur de tous, avec sa conscience individuelle à la perversité de tous. Cette sympathie, nous semble-t-il, est un triomphe du sentiment moral. Il est permis, au moins, d'en conclure que, jusqu'à un certain point, nous savons reconnaître et honorer le vrai moral vu à distance. Mais comme ces faits, qui nous touchent si vivement et à si bon droit, se sont très-souvent répétés, comme chaque époque les reproduit, comme l'histoire en est toute pavée, il est aussi permis d'en conclure que l'amour et la haine du public se sont souvent égarés. Ce n'est pas tout. La position de proscrit où ce noble caractère fut placé par les contemporains, cette position, la perdrait-il vis-à-vis de nous? Quant à présent, sa perfection ne nous menace pas, ne compromet aucun de nos intérêts : qu'est-ce qui nous empêche de l'admirer? Cette admiration ne nous coûte rien. Mais, transporté au milieu de nous, cet homme rencontrerait-il moins d'opposition de notre part que de la part des gens de son siècle? La question n'est pas de savoir si nous sommes en état, jusqu'à un certain point, d'apprécier et d'admirer la vertu morte ; la question est de savoir si nous sommes bons juges de la vertu vivante, et si, par là même, notre amour et notre haine sont un juste signalement de la qualité des personnes et des choses.

Des faits de cette nature prouvent assez que notre jugement est sujet à être corrompu, parce qu'involontairement, dans notre appréciation des caractères, nous faisons siéger à côté du sentiment moral un autre juge bien moins compétent, qui est l'intérêt. C'est l'intérêt, sous ses nombreuses formes, qui nous explique l'opposition souvent furieuse et très-générale que certains caractères ont rencontrée. C'est lui qui donne naissance dans l'âme à un amour, à une haine qui, bien qu'ils ne soient qu'une répercussion de l'égoïsme diversement affecté, se mêlent, pour ne plus faire qu'un, avec une haine et un amour d'une espèce plus noble, la haine du mal moral et l'amour du bien moral. Et comme par une sage mesure de la Providence, le bien moral présente fort souvent une convenance évidente avec l'intérêt de tous, ainsi que le mal moral une opposition évidente à l'intérêt de tous, il n'est pas étonnant qu'un amour se confonde avec un autre amour, une haine avec une autre haine, si bien qu'il devienne difficile de se rendre compte de la quote part de chacun dans la disposition générale de l'âme. Il faudra bien convenir que l'intérêt nous aide à haïr et à aimer outre mesure, je ne dis pas le bien et le mal, à qui l'on doit des sentimens sans mesure, mais tel ou tel caractère, qui, vu loin du faux jour de notre intérêt, obtiendrait de nous une appréciation beaucoup moins exagérée.

Jusqu'ici nous avons considéré l'amour et la haine s'attachant à des caractères individuels, à des personnalités, et provoqués par des réalités, par des faits historiques. Mais, en prétendant que, dans cette sphère, le sentiment public est fort sujet à s'égarer, nous n'avons pas accordé qu'il soit juge plus infaillible du bien et du mal abstraits. C'est le contraire qui est vraisemblable. En effet, dans les cas précédemment cités, c'était bien, en dernière analyse, à un principe abstrait que s'adressaient la haine et l'amour. Ce que nous aimions dans certains carac ères vertueux, c'était leur convenance avec notre intérêt ; ce qui, dans certains caractères, également quoique différemment vertueux, provoquait notre haine, c'était un principe hostile à notre égoïsme. Il ne faut pas croire que nous soyons assez bornés pour ne voir la portée d'un principe que lorsqu'il sera fait chair, réalisé et personnifié dans un caractère; après l'avoir aimé ou haï dans cette apparition individuelle, je m'assure que nous saurons très-bien l'en détacher pour l'aimer ou le haïr en lui-même. Et c'est ce qui arrive en effet, car l'intérêt, l'égoïsme, ou la chair, comme on voudra, est parvenue à corrompre notre jugement, non seulement dans tel ou tel cas donné, mais en principe même; et l'on peut dire, d'une manière générale, que la sûreté de notre tact moral a souffert les plus graves atteintes.

La fermeté, la précision, la conséquence ont disparu de nos vues morales. Tandis que quelques-uns, poursuivis encore par un vague idéal de perfection, admirent la haute vertu, mais à distance (de près elle les surplombe comme un rocher à pic, tout prêt à les écraser), d'autres ne la conçoivent et ne l'admettent dans le monde que soigneusement limée, rognée, usée et de faible aloi ; c'est moins aux vertus acquises qu'aux qualités naturelles que leur hommage s'adresse, et, parmi celles-ci encore, à quelques-unes moins fortes, moins décidément morales. Souvent même on se contente d'une apparence, d'une ressemblance lointaine ; et les louanges du monde vont à une sorte de bonté molle

et faible, qui est peut-être plus voisine de la méchanceté que de la vraie bonté. Cette mauvaise copie a un succès plus assuré que l'original.

Il y a des êtres qu'on aime précisément parce qu'ils ne sont pas bons. Il est vrai que, dans ce cas, pour se justifier de les aimer, on les appelle bons; car nul n'aime expressément le mal. Mais ce qu'on appelle bonté chez eux, est bien près de la méchanceté.

Il est des naturels négatifs, des caractères désossés, dont la bonté consiste à ménager tout le monde pour être ménagés, à n'avoir aucune conviction de peur de heurter contre une conviction contraire, à ne jamais s'entremettre pour la justice, de peur de recevoir, comme dit M. Jourdain, « quelque coup qui ferait mal, » à « laisser, » selon le conseil d'un des héros de Rabelais, « le monde aller comme il » veut aller, à faire son devoir tellement quellement, et à » dire toujours du bien de M. le prieur. » Quand de tels caractères sont assaisonnés d'un peu de sensibilité naturelle, de ce désintéressement qui tient à l'indolence, enfin de quelque grâce ou de quelque talent de l'esprit, on a un homme qui s'appelle La Fontaine, et que toutes les générations appellent, avec un attendrissement moutonnier, *le bon La Fontaine*. Il est vrai que ce bon La Fontaine était un sale débauché, qu'il traita fort mal une femme de mérite, qu'il abandonna à des étrangers le soin de ses enfans, qu'il passa de longues années sans les voir et sans s'informer d'eux . . . N'importe : c'est toujours le bon La Fontaine; on n'en démordra pas. Non point qu'on aime en lui précisément l'époux et le père infidèle; mais sa bonté négative, son inoffensivité contrebalancent tout; on lui passe tout, parce qu'il a été bon homme; sans songer que cette bonhomie est pleine d'égoïsme, et que les vices de La Fontaine sont proches parens de l'espèce de bonté qu'on admire en lui.

De tels exemples prouvent sans doute que, dans l'état actuel de l'homme, il y a un point où le bien et le mal moral se confondent l'un dans l'autre à sa vue troublée. Il en est du goût moral comme du goût littéraire, qui, à de certaines époques, s'éprend pour de fausses beautés, et devient insensible aux véritables. Les premières toutefois sont l'imitation des dernières. Le mensonge ne nous plaît que par un air de vérité; il ne peut nous séduire que par la portion de vérité qu'il renferme. Etrange état de notre âme! Nous ne pouvons supporter ni toute la vérité ni tout le mensonge. Il nous faut un peu de l'un pour faire passer l'autre. En morale, de même qu'en littérature, nous nous enchantons de certaines qualités qui ne peuvent nous charmer que par une parenté lointaine avec le bon moral, mais qui nous déplairaient si la parenté était trop proche. Nous avons un goût naturel pour le faux; mais nous avons naturellement besoin de croire que le faux est le vrai. A cela, trop souvent, se réduit l'hommage que le bon moral obtient de nous.

En attribuant aux invasions de l'égoïsme l'altération progressive et profonde du type intérieur, d'après lequel doivent se juger tout caractère et tout acte moral, nous avons énoncé un fait dont la preuve est entre les mains de tout le monde, savoir l'action lente et sourde des passions sur les convictions morales : action très-concevable, puisque, dans ce cas, la passion ne s'attaque pas directement à l'*idée*, mais au *sentiment* qui sert de base à l'idée. Une passion quelconque n'aurait point de prise sur une notion de l'esprit, si d'abord elle ne minait le sentiment sur lequel repose la notion. Le sentiment sapé, la notion chancelle et s'écroule. Il ne peut y avoir de lutte qu'entre les pareils, entre un sentiment et un sentiment, entre l'égoïsme et l'affection. Limée par son dangereux voisin, l'affection s'exténue et s'affaiblit, et la théorie se trouble et s'altère dans la même proportion; et ainsi s'efface peu à peu, comme nous l'avons dit, ce type que l'Eternel avait empreint au fond de notre conscience. Ainsi se confond et se fausse la règle de nos jugemens moraux.

Y a-t-il des moyens de restauration concevables? Je veux dire : la raison nous indique-t-elle par quelles voies nous pouvons être remis en possession de cette règle de jugement dont nous avons à déplorer la perte? C'est ce que nous examinerons dans un deuxième et dernier article.

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

QUELQUES VUES SUR LE DÉVELOPPEMENT RELIGIEUX DE L'HUMANITÉ.

L'homme, en sortant des mains de son Créateur, était bon et pur, comme toutes les œuvres de l'Eternel. De plus, il portait en lui l'image de Dieu : il était le plus parfait des êtres qui habitaient la terre; peut-être même était-il supérieur à toutes les intelligences qui peuplent l'univers. Mais il ne devait arriver que lentement à la perfection à laquelle il était appelé; il devait avant tout fixer en lui, par sa libre volonté, la sainteté et la sagesse, qui lui avaient été données sans son concours; mais, comme il était encore faible et qu'un ennemi puissant le menaçait, Dieu mit tout en œuvre pour le préserver de toute chute, sans toutefois empiéter sur sa liberté. Puis, dans son amour, il lui donna pour demeure une contrée délicieuse, il lui apprit les noms de tous les objets de la nature, il lui soumit la terre entière, et il le visitait et lui parlait, et avait pour lui toute la sollicitude d'un père pour son enfant.

L'homme eût persisté dans la vérité s'il n'eût pas été tenté et séduit par un autre être, par le père du mensonge. Il désobéit à Dieu; il connut le péché, cette création de la créature; il reçut en lui un principe contraire à celui de sa nature primitive; et cet esprit de ténèbres qui entra dans lui obscurcit son âme, la souilla et la poussa au mal, rendit son corps matériel, grossier et sujet à la mort, de spirituel et d'immortel qu'il était, et lui enleva son pouvoir absolu sur la nature. La terre aussi fut maudite avec lui.

L'humanité se partagea en deux peuples opposés l'un à l'autre, les Sethites, qui s'appelaient du nom de l'Eternel, et les Caïnites, dans lesquels prédominait l'esprit de révolte. Mais le mal étendit sa domination sur tous les hommes; la race humaine tout entière fut corrompue et disparut de dessus la terre par le déluge. Ainsi finit la première époque de l'humanité, celle de son enfance mystérieuse, pendant laquelle Dieu nous apparaît à la fois avec la bonté et la juste sévérité d'un Père.

Peu de temps après le déluge, les descendans de Noé se dispersent sur la surface de la terre et forment les souches des grandes nations. Ils emportent tous avec eux, dans leurs nouvelles patries, la croyance en un Dieu Esprit et le souvenir des premiers événemens de l'histoire; mais séduits, d'un côté, par leur nature corrompue, et de l'autre, par la puissance de la vie qui se développait en eux, ils oublièrent le vrai Dieu et le remplacèrent par des êtres que créaient, au gré de leur cœur corrompu, leur raison et leur imagination égarées. L'idolâtrie régna sur la terre entière, et l'Eternel ne se révéla plus d'une manière directe aux nations qui s'étaient révoltées contre lui, et qui d'ailleurs avaient atteint l'âge où le père remet ses enfans aux avertissemens de leur conscience et aux directions de leur raison.

Tandis que des tribus s'égarent vers les régions polaires ou vers celles que brûle le soleil des tropiques, deviennent les esclaves d'une nature qui, sans le péché, n'aurait eu aucun pouvoir sur elles, et forment ces peuples sauvages qui vivent sans Dieu et sans loi, et qui demeurent de géné-

rations en générations dans le même état de dégradation, d'autres peuples, habitant des contrées moins dangereuses, développent les diverses facultés que renferme l'âme humaine, et conservent quelques faibles restes de la vérité au sein de leurs erreurs.

Dans l'Asie-Orientale, au pied du grand plateau de la Mongolie, vivent deux nations dont les caractères sont aussi opposés que les pôles d'un aimant. Dans les hautes vallées de l'Himmalaya et dans les plaines immenses qu'arrosent le Gange et l'Indus, sont les Indiens, pour lesquels il n'est ni histoire, ni prose, ni froide raison; ils ne sont que religion et poésie, contemplation et imagination; tout à leurs yeux se convertit en divinités, et toutes leurs pensées et leurs espérances se portent vers la vie à venir. Ils ont développé, d'une manière exclusive, et par conséquent exagérée et fausse, et avec toutes les erreurs où conduit la raison naturelle, la tendance de l'âme vers son Dieu, le besoin et le pressentiment d'un monde invisible, le sentiment de la corruption de l'homme et celui de la dépendance où le monde entier est de son Créateur. Les Chinois, au contraire, ne vivent que pour le temps présent; plus de vie à venir, plus de religion, à peine quelques faibles souvenirs des anciennes traditions et des premières croyances, plus de poésie; la morale règle toutes les actions, la famille est la sphère dans laquelle se concentrent toutes les pensées, l'Etat même n'est qu'une grande famille, l'agriculture et l'industrie sont florissantes, l'histoire minutieusement exacte remonte à une haute antiquité et les sciences du fini sont cultivées avec succès; mais si l'Inde n'eût pas envoyé à la Chine la religion de Bouddha, c'est à peine si, dans ce vaste empire, on y connaîtrait encore le nom d'un Dieu. Les voyageurs européens n'y sont-ils pas ordinairement logés dans les temples, qui servent d'hôtelleries? Les Indiens et les Chinois représentent les deux tendances opposées de l'âme humaine, et forment un tout complet et à part: tels ils étaient il y a 4000 ans, tels à peu près ils sont encore maintenant; ils semblent presque en dehors du mouvement de l'humanité.

Les peuples anciens de l'Asie-Occidentale nous présentent un tout autre spectacle; l'esprit de l'Inde et celui de la Chine se réunissent à des proportions diverses dans eux tous, qui ne sont plus aux antipodes les uns des autres. Les Perses ont une religion qui leur impose une lutte continuelle contre Ahriman et ses œuvres, contre le péché, les animaux vénimeux et l'aridité des déserts, une morale dont chaque précepte se rattache à un dogme ou à une cérémonie religieuse; ils ont reçu en partage la force corporelle, le courage, l'activité, l'énergie de volonté et la noblesse de l'âme. Les Assyriens et les Babyloniens sont peu connus; mais il est certain que chez eux la terre et ses intérêts l'emportent sur le ciel. Les Phéniciens créent le commerce maritime et la forme républicaine de l'Etat; placés sur les limites de l'Asie, ils en ont à peine encore l'esprit essentiellement religieux, et ils en transportent en Afrique et en Europe les productions, les connaissances et les habitans. Dans l'Egypte, qui appartient à l'Asie, selon tous les anciens géographes, est un peuple en qui prédominent la réflexion, l'observation, la patience et l'habileté, et qui se distingue en même temps par sa vie religieuse. Il étudie, il connaît la réalité; mais il voit partout dans la nature et le monde sensible des symboles du monde invisible: aussi sa patrie est-elle le pays des énigmes et des mystères, comme l'Inde est celui des merveilles. Cependant la vie domestique et sociale y repose sur des bases rationnelles, et les sciences positives et morales y sont cultivées avec succès. L'Asie-Mineure, qui est, en quelque sorte, le pont physique et intellectuel entre l'Asie et l'Europe, est habitée par une foule de peuples dont les caractères sont très-différens, et parmi lesquels les Phrygiens se signalent par leur culte fanatique de Cybèle, les Lydiens par leurs conquêtes et leur industrie.

Les Grecs sont le peuple poëte de l'humanité païenne; on ne retrouve dans aucune autre nation et dans aucun temps un si parfait équilibre de toutes les forces et les facultés du corps et de l'âme, des formes aussi régulières et aussi belles, une aussi grande fraîcheur d'imagination, et une raison ignorant pareillement et la vague rêverie et la froide sécheresse. Les modernes ont pénétré plus avant que les Grecs dans les secrets de l'âme humaine et dans les profondeurs de la pensée; mais ils n'ont jamais su revêtir leurs idées de formes aussi parfaites, et atteindre à l'admirable beauté des chefs-d'œuvre que nous ont laissés les artistes et les poëtes de la Grèce.

Mais l'âme humaine n'est pas encore épuisée, toutes ses facultés n'ont pas encore été développées; il faut à l'humanité païenne un peuple citoyen et jurisconsulte. Le peuple, c'est celui de Rome. Pour lui, la religion n'est plus le lien entre l'homme et la Divinité; elle n'est que la compagne de sa vie terrestre, qu'elle suit jusque dans ses détails les plus insignifians. Son Dieu, c'est sa patrie, et nul peuple de l'antiquité n'a mieux exercé que lui les devoirs et les vertus du citoyen. Il donne à son Etat une organisation compliquée et très-ingénieuse, et il pousse la science du gouvernement à un degré qui excite encore aujourd'hui notre étonnement. Enfin, il est peu de nations européennes dont les lois et les coutumes ne reposent sur le droit romain ou n'aient été beaucoup modifiées par celui-ci.

Cependant, si la connaissance du vrai Dieu ne se trouve plus chez ces nations, toutes au moins croient en un Etre supérieur à l'homme et en un monde invisible; et si le péché règne dans tous les pays, dans tous les cœurs, partout aussi les sacrifices attestent que les hommes sentent leur état de révolte contre Dieu et craignent sa colère et ses châtimens. Il est même des peuples qui se souviennent de la promesse d'un Sauveur faite au premier homme, ou qui devinent et pressentent d'une manière confuse leur retour à leur Créateur par quelque intervention miraculeuse: les Indiens anticipent les temps, en annonçant les nombreuses incarnations du second Dieu de leur trinité; les Perses attendent la venue de Sosioch, qui doit naître d'une vierge; les Syriens et les Egyptiens adorent un Dieu mort et ressuscité, Adonis et Osiris; l'Hercule des Grecs, enfin, est un homme-Dieu qui reviendra, à la fin des temps, délivrer Prométhée enchaîné sur le Caucase et détruire l'empire de Jupiter. Toutes les nations sont inquiètes, elles redoutent la Justice divine, elles soupirent après leur délivrance; et saint Paul même nous apprend que la création tout entière, aussi bien les êtres privés de raison que les autres, soupirent sous le poids de la malédiction que le péché a fait tomber sur eux, et attendent avec impatience le rétablissement de toutes choses.

Mais cette souffrance morale, cette foi souillée par mille impiétés, cette espérance incertaine, est-ce là tout ce qu'il reste à l'humanité déchue de sa sainteté primitive? sont-ce là toutes les lumières qu'elle a sur son sort présent et sur ses destinées futures? Dans quelles profondes ténèbres le péché l'a fait tomber! Elle, que Dieu avait créée à son image, ne sait plus qui est son Créateur! Le mal s'est attaché au principe de liberté que Dieu avait mis dans les hommes, et l'a transformé en un esprit de licence; il a profité de toutes les richesses dont leur âme avait été dotée, pour l'enfler d'orgueil à ce sujet et lui faire croire qu'elle serait égale à Dieu; et il n'a eu compassion d'aucun peuple et d'aucun homme, car il n'est pas un seul juste sur la terre, et tous, oui, tous dorment dans leurs péchés, ou, s'ils désirent en sortir, sentent leur impuissance complète et la vanité de leurs efforts pour retourner à Dieu.

Tel était l'état de misère des païens, tel est celui de tout

homme naturel, tel serait encore le nôtre, si Dieu n'avait usé de bonté envers ses sujets révoltés, s'il n'avait aimé le premier l'humanité corrompue. Il se choisit, au sein de l'antiquité idolâtre, un peuple à qui il confia la vraie religion, le souvenir des temps anciens et l'espérance des siècles futurs. Il le sépara d'entre tous les autres; il lui ouvrit les yeux de l'entendement; il lui fit connaître ses décrets envers l'humanité; il fit disparaître, jusqu'à un certain point, pour lui les suites du péché; mais pour cela, il dut opérer une longue suite de miracles, tant était puissant l'attrait du vice pour l'homme naturel, et tant son intelligence était obscurcie. Sans le péché, il n'y aurait point eu de miracles; le peuple hébreu eût acquis et conservé par lui-même les lumières dont il fut le dépositaire, et toutes les nations les auraient partagées avec lui à des degrés divers de clartés.

L'idée du Messie est, en quelque sorte, l'âme et la vie du peuple hébreu, qui n'existe que pour préparer et attendre sa venue. La loi morale imposait aux Juifs une vie sainte, sans laquelle l'homme ne peut être agréable au Dieu de sainteté, et à laquelle il ne peut cependant s'élever par sa seule force; elle les plaçait tous sous la condamnation, car, privés des secours d'en haut, ils en violaient sans cesse les préceptes; elle les convainquait de péché et de faiblesse, et excitait en eux l'ardent désir d'un Libérateur. La loi cérémonielle était l'ombre des choses à venir; elle préparait les Juifs, par ses sacrifices, au sacrifice unique et universel du Fils de Dieu pour les péchés du monde; elle préfigurait de diverses manières ses souffrances, sa mort, son ascension, et les effets de sa venue pour l'humanité. Les prophètes depuis Moïse à Malachie, et même avant eux les patriarches, annonçaient l'apparition miraculeuse du Prince de paix et le renouvellement de la terre. L'histoire même du peuple hébreu et celle de ses grands hommes, plus particulièrement celles d'Abraham, le père des croyans, et de David, le roi-prophète, présentaient, comme dans un miroir trouble et mal éclairé, les faits principaux de la vie de Christ et les destinées des fidèles.

Ainsi donc, en même temps que l'humanité, pleine d'une orgueilleuse confiance en elle-même et égarée par le péché, oublie son Père et son Créateur et s'abandonne au culte des faux dieux, l'Eternel ranime dans le cœur d'Abraham l'espérance d'un Sauveur, et lui découvre l'avenir. Le patriarche tressaille de joie à la vue de la journée de Christ, et l'aurore du soleil d'en haut se lève pour la Judée, au sein des ténèbres morales qui s'étendent sur toute la terre. Tandis que les nations païennes s'égarent de plus en plus dans les sentiers du monde, et se laissent dominer par les choses de la terre, les Hébreux, les yeux fixés sur l'avenir, attendent avec une foi et une ardeur croissantes l'apparition du Messie.

Or, ce Messie, quel est-il? Quel est cet être mystérieux qui doit délivrer les Gentils de leur souffrance et de leur aveuglement, et les Hébreux du joug insupportable de leur loi?

C'est l'image du Dieu invisible, la splendeur de sa gloire, le Fils de son amour; c'est un homme semblable à nous en toutes choses, excepté dans le péché. C'est le Fils de Dieu, c'est le Fils de l'Homme. Le Dieu éternel et incompréhensible, qui a créé l'univers, se présente à l'humanité au milieu de son développement, sous une forme visible, en la personne de son Fils. Christ, c'est Dieu, mais non plus le Dieu tonnant sur Sinaï, Jéhova aux yeux duquel toute la création n'est que néant, le Juge inflexible et sévère, celui que personne n'a jamais vu; c'est Dieu fait Homme, c'est un Dieu qui a souffert et a été tenté comme nous, qui est plein de miséricorde, parce qu'il connaît, par sa propre expérience, ce qu'est la vie humaine, qui intercède pour nous auprès de son Père et le nôtre, qui nous nomme ses frères, et qui a suivi toute la route que nous devons parcourir sur ses traces.

Mais qu'est-il venu faire sur notre terre? Détruire l'empire de Satan, et communiquer à l'homme l'Esprit de Dieu. Dieu est amour; mais l'amour de Dieu est justice et grâce; sa justice veut que tout péché subisse sa peine; sa grâce peut pardonner aux pécheurs, s'il se présente pour eux une victime volontaire. Cette victime, c'est le Verbe lui-même fait Homme, c'est Jésus-Christ, qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, qui a souffert la mort pour tous, qui par sa mort a détruit les œuvres du Prince de ce monde, qui sont le péché et la mort, et qui a réconcilié le monde avec Dieu. Mais ce n'est là que la moitié de ses bienfaits: il a donné à l'homme une nouvelle faculté, il a complété son âme, il y a fait descendre un nouveau principe, qui est le Saint-Esprit, la vie éternelle. L'homme, illuminé d'en haut et régénéré, reçoit en don l'amour pour Dieu et pour les biens invisibles; l'amour qui est la fleur ou la couronne de l'âme, comme il est la plus sublime définition de Dieu, qui devient le mobile de toutes les actions, qui donne seul le bonheur et la joie, qui apprend à se réjouir de la mort, qui vaut infiniment mieux que toute la science, et sans laquelle la vie la plus remplie de bonnes œuvres ne sert de rien.

Aussi, lorsque le Désiré des nations eut accompli son œuvre ici-bas, qu'il fut remonté dans le ciel et qu'il eut rempli de son Esprit ses apôtres, l'humanité, malheureuse et incomplète, qui était depuis long-temps dans l'attente de quelque grand événement, se convertit en partie au Seigneur, crut au pardon de ses péchés, et entra en communion avec Dieu. L'Eglise, ou l'humanité chrétienne, se donna à Christ, comme Christ avait donné sa vie pour elle; elle s'unit à lui par des liens aussi étroits que le sont ceux du mariage, et reçut le nom d'Epouse du Fils de Dieu.

Cette union devait devenir de jour en jour plus intime, et l'homme devait recevoir la vie éternelle en une mesure toujours plus abondante; mais le péché lutta avec force, et non sans succès momentanés, contre cette vie qui est sa mort, et le perfectionnement de l'humanité fut retardé et troublé. Cependant les temps approchent où la plénitude des nations entrera dans l'Eglise, et où, la totalité de l'âme et de ses facultés étant régénérée, les hommes produiront tous les fruits qu'ils sont appelés à produire sur cette terre.

PSYCOLOGIE.

QU'EST-CE QUE CROIRE?

Il y a long-temps qu'on a dit, avec juste raison, que, si les hommes donnaient à chaque mot un sens rigoureux, bien des disputes seraient évitées. Mais les mots à sens vague ou multiple n'apportent pas seulement le trouble dans les discussions, ils entretiennent, en outre, dans l'esprit de celui qui en fait usage une foule d'erreurs ou de préjugés, qui se dissiperaient bientôt, si l'on prenait à tâche de donner un sens clair et précis à chaque mot. Nous désirons aujourd'hui appeler l'attention de nos lecteurs sur les circonstances diverses où le mot CROIRE est généralement employé. Ces circonstances peuvent se réduire à trois principales, savoir: 1° l'analogie de la chose qu'on propose de croire avec celles que l'on sait déjà, ou, en d'autres termes, l'harmonie qui existe entre cette chose et les lumières de la raison; 2° la sympathie ou la conformité de cette chose avec un de nos besoins intellectuels ou moraux; et 3° la confiance réveillée en celui qui croit par celui qui parle ou qui a parlé. Nous omettons à dessein le cas où l'on dit: « Je crois telle chose parce que je l'ai vue, parce que je la sais, c'est-à-dire

parce qu'elle est arrivée à mon esprit par un raisonnement bien fait, une démonstration rigoureuse et, pour ainsi dire, mathématique. Dans cette circonstance on *sait* la chose, et l'on n'a pas besoin d'user à son égard de la faculté de croire. Cette circonstance justement écartée, je dis qu'excepté le cas de confiance en celui qui parle ou qui a parlé, il y a danger pour le cœur, et même pour la raison, à employer le mot croire à l'égard de propositions qui ne peuvent être démontrées, et qu'afin de ne pas désigner des choses entièrement différentes par le même mot, il faut alors remplacer le mot *croire* par les mots *présumer*, *conclure* ou *déduire*, *souhaiter* ou *espérer*, selon les circonstances.

Il est des choses qui peuvent en même temps être *présumées* par les uns, *sues* par les autres, et *crues* par une autre portion de l'humanité; tel est le mouvement de la terre, qui a été présumé par quelques savans, que les astronomes modernes peuvent se démontrer à eux-mêmes, et par conséquent savoir, tandis que la plupart des autres hommes le croient, et, dans ce cas, par confiance en ceux qui le disent. Mais toutes les propositions ne sont pas de la même nature: il n'est pas un seul homme, par exemple, qui, tout en sachant positivement qu'il doit mourir, puisse savoir, de la même manière, si, après cette vie terrestre, il en est une autre et de quelle nature est cette autre vie. Ici il faut ou croire ou s'abstenir, car, à moins que d'avoir une intelligence bien bornée, on s'aperçoit aisément que, sur cette question, si grave et si importante toutefois, l'homme ne peut rien savoir dans le vrai sens de ce mot. Et ne nous abusons point, si nous n'avons à cet égard que des présomptions, des suppositions, des déductions, ou même des désirs, mal nommés espérances, nous aurons beau désigner notre manière d'être par le mot *je crois*, nous ne croirons pas réellement et nous n'agirons pas en conséquence, car, comme le dit l'Esprit Saint par l'organe de Saint-Paul (R. 10-17): « La foi vient de l'ouïe, et de l'ouïe de la parole de Dieu. » Voyez un philosophe qui, par des raisonnemens plus ou moins subtils, a réussi à se persuader que son âme est immortelle, voyez si ce dogme a sur sa conduite une puissance égale à celle qu'il exerce sur celui qui le croit sans l'avoir découvert par sa science, et seulement parce que Dieu l'a dit dans sa Parole. Paul savait bien cela, lorsqu'il écrivait aux Corinthiens (1 C. II, 1-5): « Quand je » suis venu parmi vous, je n'y suis point venu avec des dis» cours éloquens ou avec une sagesse humaine.... Ma pa» role n'a point consisté dans des discours pompeux de la » sagesse humaine.... Mais je n'ai pas jugé que je dusse » savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus» Christ crucifié, afin que votre foi reposât non sur la sa» gesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu. »

Et s'il est, d'ailleurs, quelques hommes qui prétendent s'être démontré qu'ils ont une âme immortelle, n'en est-il pas une foule d'autres, précisément parmi les savans de ce siècle, qui prétendent s'être démontré le contraire? Que faut-il en conclure, sinon que les premiers ne sont guère plus avancés que les seconds, quoique leur opinion soit vraie; mais je dis qu'ils ne sont guère plus avancés, parce que l'homme étant incapable de résoudre cette question par l'exercice normal de ses facultés investigatrices, mais « Jé» sus-Christ ayant mis en évidence la vie et l'immortalité » par l'Evangile» (II Th. 1-10), toute croyance à l'immortalité de l'âme, autre que celle que Jésus ou la Bible ont mise en évidence, est tout au plus une présomption, quoique l'esprit qui l'adopte se serve pour l'exprimer des mêmes termes que ceux de la Parole de Dieu: Celui-là seul possède la vérité sur une question de laquelle Dieu seul est juge, qui sent qu'il n'aurait jamais su cette vérité s'il n'eût pas cru Dieu dans sa Parole.

Un homme ne CROIT donc, dans le vrai sens de ce mot, que lorsque quelqu'un qui lui parle a réveillé dans son cœur, en se légitimant comme véridique, le sentiment de la confiance. « Je suis la vérité», disait Jésus... il disait également: « Si vous ne me croyez pas à cause de ce que je dis, » croyez-moi à cause de mes œuvres»; indiquant par là que ses œuvres, dont tout homme de bon sens et de bonne foi pouvait apprécier le caractère surnaturel et miraculeux avec le seul secours de ses facultés intellectuelles, le légitimaient pour ce qu'il disait être, savoir: LE FILS DE DIEU, LE SAUVEUR, DIEU MANIFESTÉ EN CHAIR, ... mystère de piété: tout-à-fait inaccessible à notre raison et que le cœur seul peut recevoir par la foi, sur la Parole de Dieu même. Ainsi donc, nous le répétons, croire est le réveil d'un sentiment du cœur, et nullement un acte de l'esprit; et quand un homme dit qu'il croit une chose, parce qu'elle est en harmonie avec les lumières de sa raison, ou conforme à ce qu'il sait déjà, il emploie une expression non seulement impropre, mais nuisible, en ce qu'elle l'empêche de se demander: *Qu'est-ce donc que croire?* Il devrait dire qu'il présume, qu'il déduit ou qu'il conclut cette chose impossible à savoir ou à démontrer, parce qu'elle a plus ou moins d'analogie avec telle autre chose qui lui est directement démontrable.

Il en est de même d'une chose qu'on dit croire, parce qu'il y a sympathie entre cette chose et l'un de nos besoins moraux. Tant qu'on ne la croira pas, parce qu'elle aura été annoncée par quelqu'un qui s'est légitimé comme la vérité ou l'organe de la vérité, on ne pourra pas dire de cette chose qu'on la croit, mais seulement qu'on la désire, qu'on la souhaite, qu'on l'aime. Il est donc nécessaire de réduire à une seule circonstance l'usage du mot croire, c'est la confiance que nous inspire celui qui dit une chose.

J'ai dit plus haut que dans une question sur laquelle on ne peut rien savoir rigoureusement, l'homme était forcé ou de croire ou de s'abstenir; mais quand une solution par oui ou par non va influer sur tous les actes de la vie d'un homme, lui est-il possible de s'abstenir? Celui qui repousse, par exemple, le dogme de l'immortalité de l'âme, parce que ce dogme ne lui est pas prouvé (comme si un dogme se prouvait autrement que par la véracité et les lumières de celui qui l'annonce), ne va-t-il pas se conduire comme s'il avait adopté le matérialisme, dogme qui ne lui est pas prouvé d'une manière plus évidente? Car, disons-le hardiment; le matérialisme est une pure hypothèse, un préjugé... et quel préjugé! Au reste, la généralité du genre humain, sans être matérialiste, du moins en théorie, n'est pas, pour cela, plus près de la vérité. Observez un peu les hommes, et vous verrez qu'excepté les vrais chrétiens, qui ont cru Dieu dans ses témoignages, chacun n'a sur l'immortalité de l'âme que des présomptions, de stériles déductions, des désirs plus ou moins vagues, et surtout des craintes, pourvu qu'on soit assez sincère pour les avouer. Aussi ces quasi-convictions sont-elles sans influence sur la vie; et dans les cas où elles devraient agir, l'homme qui s'observe s'aperçoit-il qu'il est entraîné par celui de ses penchans qui a momentanément le plus d'énergie, pour être, après cela, entraîné par un autre, flottant ainsi, pendant toute une vie de trouble, à tout vent de doctrine.

Je terminerai cet article par une citation qui prouve que, si savoir n'est pas croire, savoir ou voir une chose peuvent conduire à en croire une autre. Lorsque Thomas, l'apôtre, que les incrédules aiment tant à citer, vit les marques des clous sur les mains de Jésus et la plaie de son côté, il ne crut pas seulement ce qu'il voyait, ... il le sut; mais il crut que Jésus était Dieu, car il s'écria, en tombant à ses genoux: « Mon Seigneur et mon Dieu! » Ainsi en voyant et sachant une chose, il en crut une autre qui ne peut ni se voir ni se savoir, mais qui peut seulement être crue; et il la crut, parce que celui qu'il voyait alors de ses yeux l'avait dite en parlant de lui-même. « *La foi vient de l'ouïe, et de* » *l'ouïe de la Parole de Dieu.* »

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIᵉ. — N° 47. 24 JUILLET 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX, Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

AVIS IMPORTANT.

Le Comité d'Administration du SEMEUR, *pour répondre au désir exprimé par plusieurs Abonnés, a résolu de ne terminer le second volume de ce recueil qu'avec l'année courante. MM. les Souscripteurs pourront, s'ils le souhaitent, renouveler à la fois leur abonnement pour les quatre derniers mois de* 1833 *et pour l'année* 1834, *en nous envoyant un mandat de* VINGT FRANCS. *Nous leur rappelons que, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'envoi du Journal, il est essentiel qu'ils se réabonnent avant le* 1ᵉʳ *septembre prochain.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA CIRCULAIRE ADRESSÉE AUX INSTITUTEURS PRIMAIRES PAR M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

La nouvelle loi sur l'instruction primaire a établi entre tous les instituteurs communaux de la France une vaste corporation dirigée par une autorité spéciale et soumise à des règlemens particuliers. Cette corporation a son syndic dans la personne de M. le ministre de l'instruction publique, son conseil formé des principaux fonctionnaires de l'Université, ses intérêts de corps, sa hiérarchie, son fonds commun dans l'établissement de la caisse d'épargnes ; en un mot, tout ce qui constituait, sous l'ancien régime, une corporation d'artisans. La seule différence, qu'il est juste de faire observer, c'est qu'à côté de l'association des instituteurs communaux, il y aura des instituteurs libres qui pourront ouvrir des écoles partout où bon leur semblera. Mais cette liberté même est bien restreinte, car les maîtres non incorporés seront soumis à la surveillance des comités de commune et d'arrondissement, c'est-à-dire aux autorités hiérarchiques de la corporation ; et l'on sait trop qu'il est dans la nature de toute corporation de vexer ou d'absorber tout ce qui n'est pas elle. L'expérience nous apprendra ce que l'on doit attendre de cette organisation renouvelée des siècles passés.

La circulaire adressée par le ministre aux instituteurs primaires montre, en effet, que la loi sur l'instruction publique, loi d'affranchissement, loi de liberté, comme on l'a dit, soumettra une partie des instituteurs à des entraves plus étroites que celles qu'ils portaient auparavant. « *Désormais*, écrit le ministre, en devenant instituteur communal, vous *appartenez* à l'instruction publique ; le titre que vous portez, conféré par le ministre, est placé sous sa sauvegarde. L'Université vous *réclame*... » On n'a pas tenu ce langage dans l'exposé des motifs, ni dans la discussion des articles de la loi ; aucun orateur du gouvernement ne nous a avertis que l'Université allait *réclamer* une extension de pouvoir, ni que les instituteurs *appartiendraient désormais* d'une manière plus spéciale et plus directe qu'auparavant aux autorités qui dirigent l'instruction publique. On a supposé peut-être que la sagacité de chacun suffirait pour découvrir cela ; mais nous avouons que, pour notre part, soit ignorance ou distraction, nous n'avions pas prévu cette *conséquence* de la loi nouvelle, et qu'il ne nous était pas venu dans l'esprit que l'Université, sur laquelle on élève de si justes réclamations, jetterait, par ce moyen, des racines

plus profondes dans notre sol, et prétendrait envelopper toute l'instruction publique dans un vaste réseau.

Nous avons lu, du reste, avec beaucoup d'intérêt ce document, qui mérite une attention d'autant plus sérieuse qu'il s'adresse à quarante mille individus dont la circulaire fait quarante mille *magistrats*. Le style en est simple et grave; le ton, convenable au sujet; quelques-uns des principes qu'il renferme sont les nôtres, et nous ne pouvons qu'applaudir à la plupart des conseils que le ministre donne aux instituteurs placés *désormais* sous sa sauve-garde. De même que nous ne voulons pas taire ce qui nous paraît peu conforme à notre régime de liberté, nous savons aussi rendre justice aux vues qui répondent à nos idées de morale et de religion.

L'auteur de la circulaire établit, d'abord, que la diffusion des lumières est une puissante garantie d'ordre, de stabilité sociale et de prospérité. Nous sommes en ce point parfaitement d'accord avec lui, pourvu qu'il s'agisse des vraies lumières, de celles qui ont leur source dans les principes de la conscience, plus encore que dans le développement de l'esprit. C'est ce que l'auteur ne dit pas dans cette partie de la circulaire, mais il y revient en un autre lieu: « Quant à l'éducation morale, écrit-il, c'est en vous surtout que je me fie. Vous n'ignorez pas que c'est là, sans aucun doute, la plus importante et la plus difficile partie de votre mission. Vous n'ignorez pas qu'en vous confiant un enfant, chaque famille vous demande de lui rendre un honnête homme et le pays un bon citoyen. Vous le savez, les vertus ne suivent pas toujours les lumières, et les leçons que reçoit l'enfance pourraient lui devenir funestes si elles ne s'adressaient qu'à son intelligence. Que l'instituteur ne craigne donc pas d'entreprendre sur les droits des familles en donnant ses premiers soins à la culture de l'âme de ses élèves. » Nos lecteurs doivent se souvenir que des réflexions du même genre ont souvent été développées dans cette feuille. Elles n'étaient guère connues ni senties, il y a quelques années; chacun se bornait à crier de toute la force de sa voix: Eclairez, éclairez le peuple! On s'est aperçu, depuis lors, qu'il y a différentes espèces de lumières, et que les effrayantes lueurs d'un incendie éblouissent les yeux, bien loin de leur faire découvrir plus distinctement les objets. Le gouvernement a compris qu'il devait offrir ces résultats d'une triste expérience à la méditation des instituteurs communaux.

Il était plus difficile de leur présenter des motifs d'encouragement et de persévérance. Le rédacteur de la circulaire avoue que les fonctions d'instituteur sont, en général, aussi pénibles que peu récompensées. Point de fortune à faire; rarement quelque renommée à acquérir; trop souvent l'injustice et l'ingratitude qui entourent d'obstacles les travaux de l'instituteur. Où donc puisera-t-il la force et le courage qui doivent le soutenir dans cette carrière monotone? Où trouvera-t-il surtout le dévouement nécessaire pour accomplir dignement ses devoirs? Voici ce que répond le ministre de l'instruction publique: « Il faut qu'un sentiment profond de l'importance morale de ses travaux le soutienne et l'anime, que l'austère plaisir d'avoir servi les hommes, et secrètement contribué au bien public, devienne le digne salaire que lui donne sa conscience seule. C'est sa gloire de ne prétendre à rien au-delà de son obscure et laborieuse condition, de s'épuiser en sacrifices à peine comptés de ceux qui en profitent, de travailler enfin pour les hommes, et de n'attendre sa récompense que de Dieu. Aussi voit-on que, partout où l'instruction primaire a prospéré, une pensée religieuse s'est unie, dans ceux qui la répandent, au goût des lumières et de l'instruction. Puissiez-vous, monsieur, trouver dans de telles espérances, dans ces croyances dignes d'un esprit sain et d'un cœur pur, une satisfaction et une constance que peut-être la raison seule et le seul patriotisme ne vous donneraient pas! »

Nous apprécions autant que personne ces idées élevées et ce noble langage; nous y voyons avec joie que le gouvernement proclame sans détour qu'il n'y a de prospérité réelle pour l'instruction du peuple que dans l'alliance des idées religieuses avec le goût des lumières. C'est là une vérité qui deviendra toujours plus évidente, à mesure que de stupides préventions et des préjugés politiques contre la religion seront effacés par le doigt de l'expérience. Mais si les motifs d'encouragement développés par l'auteur de la circulaire sont justes, nous devons ajouter qu'ils sont fort incomplets; les plus solides, les plus forts y manquent, et nous en accusons l'opinion anti-chrétienne de l'époque, beaucoup plus que le rédacteur ministériel. Sans doute « l'austère plaisir d'avoir contribué au bien public » est une belle récompense pour qui sait en connaître la valeur; mais l'instituteur chrétien se propose un but bien autrement important: il voit dans chaque élève de son école, non seulement un être social dont il doit faire un honnête homme et un bon citoyen, mais une âme immortelle, qu'il doit préparer à toutes les croyances et à toutes les vertus qui ouvrent les portes de l'éternité. Il se sent responsable de cet élève, non seulement envers une famille ou sa patrie, mais surtout envers Dieu. Il rattache ses devoirs, non seulement à la perspective du bien public, mais à ses propres espérances du bonheur à venir, et d'un bonheur éternel. Entre un instituteur empreint de cette vague religiosité, mi-politique, mi-intérieure, et celui qui agit sous l'influence toute-puissante de la foi chrétienne, il y a un abîme plus profond qu'on ne le peut exprimer. Qu'il s'élève tout-à-coup quarante mille maîtres d'école chrétiens, véritablement chrétiens, convertis de cœur, enfans de Dieu par le renouvellement du Saint-Esprit, et dix années ne s'écouleront pas avant que l'instruction primaire ait complétement changé de face; leurs fonctions seront plus encore qu'une *magistrature*, elles deviendront un sacerdoce; leurs élèves seront, non des écoliers, mais leurs amis, leurs enfans, dont ils sauront que Dieu leur demandera compte au jour du jugement. Supposez, au contraire, quarante mille instituteurs qui n'aient autre chose qu'une *pensée* politico-religieuse, vous y gagnerez quelques phrases, peut-être quelques essais de plus, mais rien de fixe ni de persévérant. La religiosité est à la foi chrétienne ce que la philanthropie est à la charité chrétienne: chacun sait ce que vaut et combien dure la philanthropie de nos orateurs de salon!

Ne craignons pas de le dire: nous espérions de trouver dans la circulaire ministérielle un mot, ne fût-ce qu'un mot, en faveur du Christianisme, car la France, après tout, se place encore parmi les peuples chrétiens; mais nous n'avons rien vu qu'une ou deux expressions vagues, et presque honteuses d'elles-mêmes, sur la religion naturelle. Le rédacteur invite d'abord ceux auxquels il s'adresse à se garder « d'ouvrir leur école à l'esprit *de secte* ou de parti, et de nourrir les enfans dans des doctrines *religieuses* ou politiques qui les mettent, pour ainsi dire, en révolte contre l'autorité des conseils domestiques; » puis il les exhorte « à propager, à affermir ces principes impérissables de morale et de raison, sans lesquels l'ordre universel est en péril, et à jeter profondément dans de jeunes cœurs ces semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'étoufferont point. » Tout cela, en vérité, est étrangement vague, indécis, insuffisant; pas un instituteur, ce nous semble, ne comprendra ce qu'il doit fuir ni ce qu'il doit faire, après avoir lu ces lignes. Qu'est-ce que *l'esprit de secte* qui met les enfans en révolte, *pour ainsi dire*, contre l'autorité domestique? A-t-on voulu attaquer timidement et blâmer, *pour ainsi dire*, quelqu'un ou quelque chose? Les avis du gouverne-

ment ne devraient pas être des énigmes, que l'on donne à deviner aux administrés; car tous les instituteurs ne sont point des OEdipes. Qu'est-ce encore que ces principes impérissables de morale et de raison qui doivent garantir l'ordre universel? Ce sont là de grands mots! Mais que voulez-vous, je le demande, que ces quarante mille pauvres instituteurs de village y comprennent?

Mais citons encore quelques lignes qui éclairciront peut-être la pensée de l'écrivain ministériel: «La foi dans la Providence, la sainteté du devoir, la soumission à l'autorité paternelle, le respect dû aux lois, au prince, aux droits de tous, tels sont les sentimens qu'il (l'instituteur) s'attachera à développer.» La foi dans la Providence et la sainteté du devoir, ce sont deux expressions empruntées à l'école des Stoïciens, et qui signifient à peu près tout ce qu'on veut. Si c'est là toute la *pensée religieuse* que le gouvernement veut joindre à l'instruction primaire, nous ne l'en félicitons point; s'il n'a pas eu le courage de parler plus franchement, nous ne l'en félicitons pas davantage, et s'il croit que c'est cette *pensée religieuse-là* qui a fait la prospérité des écoles dans d'autres pays, il se trompe autant qu'il est possible de se tromper. Avec une foi morte en la Providence et l'idée abstraite de la sainteté du devoir, on peut, sans tordre beaucoup ses croyances, être matérialiste ou Saint-Simonien, et ne pas s'occuper de Dieu plus que s'il n'existait pas.

En résumé, la circulaire ministérielle est la fidèle image de tout ce que nous voyons aujourd'hui: un mélange d'inclination vers la religion chrétienne et de timides préventions, quelque chose qui ne précise rien, qui ne ressemble à rien de positif, et qui, au fond, n'est rien. M. le ministre de l'instruction publique était capable et digne, pourtant, d'ouvrir au siècle de nouvelles voies, au lieu de donner son appui à de vieux préjugés qui tombent en lambeaux.

LITTÉRATURE.

DES CHANTS POPULAIRES.

Un nouveau volume de chansons a été publié, dans ces derniers temps, par l'auteur auquel on a souvent donné le nom de poëte national. Nous ne prétendons pas examiner ces chansons qui, pour le fond et pour la forme, contrastent trop fortement avec les sujets traités dans cette feuille. Nous nous bornerons à dire que le talent du poëte, spirituel, facile, sa verve brillante, son génie original et parfois sublime d'expressions, se retrouvent dans cette dernière publication comme dans celles qui l'ont précédée; mais qu'en même temps on y retrouve aussi la même licence et le même genre de gaîté immorale, qui trop fréquemment ont répandu dans ces poésies le poison qui les fera rejeter par toute âme sérieuse et avide de pureté. Les chansons de Béranger ont certainement contribué à réveiller en France des sentimens de liberté, et fait vibrer dans un grand nombre de cœurs les cordes du patriotisme. Toutes les fois qu'il s'est identifié à la gloire, aux espérances, aux douleurs de la patrie, il s'est élevé d'un vol noble et pur; et ce n'est point l'influence qu'il exerçait dans de telles régions que nous chercherons à lui contester; elle nous semble, au contraire, devoir être considérée comme heureuse, et la Providence a pu la faire concourir, comme toutes choses, à l'accomplissement de ses éternels décrets. Mais Béranger n'a-t-il pas, dans ces chants, outragé les saintes lois de la morale et de l'honnêteté? N'a-t-il pas lancé les traits de l'épigramme contre les sujets les plus sacrés? n'a-t-il pas, hélas! blasphémé? C'est là l'influence funeste et si déplorable que nous ne pouvons trop gémir de devoir lui accorder.

On parle beaucoup de l'amélioration morale de la France, on la désire, on y travaille par mille moyens divers, car on en a bien reconnu l'incontestable nécessité; mais a-t-on réfléchi au mal que peut faire une seule chanson, qui frappe et dessèche la source de cette amélioration morale, qui insinue dans le cœur un venin subtil d'impiété, et imprime aux penchans vicieux de l'homme une nouvelle ardeur, un nouvel essor? Si Béranger est véritablement le poëte national, le poëte de la France, nous devons en verser des larmes amères; car alors comment combattre et vaincre les idées, les passions que ses vers peuvent faire fermenter?

Il est peu de nations qui n'aient leurs chants originaux, empreints de leur esprit, de la teinte qui les caractérise; la France seule a fait exception jusqu'à nos jours. On ne saurait y trouver que des chansons, pour la plupart burlesques, qui s'apprennent et s'oublient en peu de temps. Au fond de quelques provinces, dans les montagnes, on entend des ballades naïves, mais toujours complétement insignifiantes pour le sujet et le fond des pensées. A juger les Français par leurs chants; on les croirait certainement dépourvus de tout besoin d'âme, de tout amour du pays, de toute pensée grave et réfléchie. C'est qu'en effet voilà ce qui se trouve à la surface, et que pour découvrir de tels sentimens, il faut creuser dans les profondeurs du cœur et lui révéler à lui-même les besoins dont il n'a pas conscience et qui pourtant troublent et sa paix et sa joie.

Comme en France on aime les chansons et que l'on chante beaucoup, il serait d'une grande importance que cette voie d'influence s'ouvrît aux idées morales, patriotiques et religieuses. Il y a tant de souplesse dans l'esprit français que nous ne devons pas désespérer de voir s'accomplir, quelque jour, une œuvre en apparence si difficile; mais comment peut-on l'entreprendre? A cela nous répondons que ce n'est qu'en travaillant pour la génération naissante; car celle qui passe, et qui bientôt aura disparu de cette scène rapide et mobile, ne peut attendre de guérison morale que de la puissante action de l'Evangile et de la régénération qu'il opère. Il faut donc s'occuper des enfans, et ce serait surtout pour eux qu'une poésie nationale simple, pure et chrétienne, devrait être créée. Dans les salles d'asile (si leur nombre s'accroît), dans les écoles, ne serait-il pas facile d'enrichir de jeunes intelligences d'un trésor de bonnes pensées, qu'un chant gracieux et gai leur rendrait attrayantes? On pourrait ainsi même former, jusqu'à un certain point, le goût de l'artisan, de l'habitant des villages, et lui donner un sentiment délicat de l'harmonie, et un instinct de pureté morale, qui, chez d'autres peuples paraissent innés, et sont, nous le croyons, dûs en partie à divers concours de circonstances.

Qui de nous n'a pas senti plus ou moins vivement le pouvoir tout magique de certaines mélodies et de leur souvenir? Je n'avais pas cinq ans lorsque la petite vérole me ferma les yeux et me rendit aveugle pendant plusieurs jours et plusieurs nuits; ma mère ne quittait pas le chevet de mon lit, et, durant toutes ces longues heures, elle ne cessa de chanter, et, à ma prière, de répéter toujours le même air et les mêmes paroles. C'était une romance plaintive; si c'eût été une hymne, un chant consolant et pieux, quelle impression n'en aurais-je pas conservée! car, encore à cet instant, il me semble entendre les accens de cette voix chérie retentir à mon oreille, et mon cœur tressaille d'émotion et d'un triste plaisir.

L'effet qu'une simple chanson peut produire sur une âme souffrante est peut-être incalculable; le voyageur qui s'arrête au milieu des champs ou des montagnes écoute et recueille les sons d'une voix flexible ou mélancolique; il en jouit, il en éprouve du bien par la seule puissance de l'harmonie; mais si des paroles propres à fortifier, à rafraîchir

son âme, à dilater son cœur, fixaient aussi son attention, n'en recevrait-il pas des impressions plus salutaires? Pensons à ceux qui voyageront après nous sur la terre, et préparons pour eux ces rafraîchissemens que nous désirerions pour nous-mêmes.

Mme de Staël, dans son *Allemagne*, peint d'une manière délicieuse la sensation d'attendrissement et de respect religieux que lui firent éprouver les chants du soir de paysans qui revenaient de leurs travaux, et celui des étudians d'une petite ville qui, en troupe nombreuse, parcouraient lentement ses rues couvertes de neige. Les pensées les plus élevées et les plus sublimes, l'idée de l'amour chrétien, de l'éternité, étaient exprimées par la voix sonore, mais sans culture, des uns, et les autres faisaient monter vers le ciel des hymnes et de saints concerts. Dans notre France avons-nous la joie de pouvoir recueillir de tels accens? Les chants populaires n'y deviendront ce qu'ils sont au-delà du Rhin, que lorsque des génies tels que ceux dont s'honore l'Allemagne, préfèreront la gloire d'être utiles à leurs concitoyens à celle d'obtenir d'eux quelques tributs éphémères d'une admiration stérile. Mais, pour remplir cette tâche si louable, si digne d'efforts, il faut porter en soi le germe des vertus que l'on veut infiltrer dans les âmes; il faut du moins savoir et reconnaître hautement de quelle source elles procèdent; il faut accueillir, puis présenter aux hommes la vérité, et non les repaître de mensonges et de tristes illusions. Les poëtes chrétiens et patriotiques ne manqueront pas en France, quand le pur Christianisme, quand l'Evangile, dans sa touchante et divine simplicité, aura régénéré beaucoup d'âmes et donné plus de vie à tous les sentimens élevés et purs qui développent l'amour du pays et celui de la vertu. Comment parlerait-on de ce qu'on ignore? Comment peindrait-on des impressions que l'on ne connaît pas? Il peut paraître étrange de dire que l'Evangile seul peut inspirer non seulement les poëtes lyriques, mais les auteurs de chants simples et populaires; et cependant ce n'est que l'exacte vérité. Cherchons donc à faire pénétrer cet Evangile dans les cœurs, présentons la Parole sacrée, la Bible, aux âmes qui se consument en vains efforts; en même temps, attaquons sans relâche tous ceux dont le talent dangereux et perfide jette des traits empoisonnés; « nous les reconnaîtrons facilement à leurs fruits. » En même temps aussi, encourageons toute tentative, quelque humble qu'elle soit, qui peut concourir à faire triompher le bien du mal. Et ne croyons pas que le jeune enfant et l'obscur villageois ne puissent payer d'une douce récompense les travaux entrepris dans le but de les instruire, de les éclairer et d'annoblir les facultés qu'ils possèdent. Celui dont les vers fera palpiter ces cœurs d'une pure et sainte émotion, celui qui pourra se dire qu'il a encouragé, soutenu leurs pas dans le sentier de la vie, et fait briller à leurs yeux un éclair de l'éternelle lumière, n'aura-t-il pas recueilli au centuple le prix de la semence que sa main aura jetée?

D'UN CRITERIUM DU BON MORAL.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que les traits du type que nous portons dans l'âme se soient altérés, et que cette altération soit due à l'action de l'égoïsme, la restauration de notre jugement moral n'est possible qu'à deux conditions : il faut que le type, dans son intégrité, soit remis devant nos yeux, il faut qu'il soit préservé de nouvelles altérations, et il ne peut l'être que par l'éloignement du principe qui avait produit ces altérations.

Peut-être, en y pensant, trouvera-t-on que la première condition dépend de l'accomplissement de la seconde; que celle-ci renferme tout; que, l'égoïsme remplacé dans l'âme par l'amour, en d'autres termes, le sentiment moral restauré, toutes les ombres étendues sur nos notions morales se dissipent d'elles-mêmes : car, ainsi que nous l'avons soigneusement établi, toute erreur en doctrine morale a pour principe une altération du sentiment moral. Les deux conditions énoncées se réuniraient donc en une seule.

Toutefois, il ne peut être sans intérêt de rechercher quel effet produirait sur l'esprit de l'homme la production instantanée de ce type qu'il a perdu, et dont il cherche en vain à rassembler les élémens dans l'unité d'un tout organique et parfaitement continu.

Seulement, vous, homme, affligé de la même infirmité morale que tout le reste des hommes, ce n'est pas vous qui produirez à leurs regards cet idéal, et quand, par impossible, vous le leur auriez dépeint trait par trait, ce ne serait encore qu'une peinture et non une réalité, une supposition et non un exemple. La résurrection de ce modèle ne vous appartient pas.

Mais que la présence d'un modèle si glorieux produirait, du moins sur notre esprit, un autre effet que tous vos discours! Comment pourraient-ils résister à l'apparition de la vérité tout entière, eux qui en ont déjà les commencemens, les premières données, eux qui verraient par elle combler toutes les lacunes, lier tous les fragmens épars, compléter les contours interrompus, déterminer les lignes errantes et vagues, qui conservent dans notre âme, comme les ruines sur le sol, le plan de notre moralité primitive! Il est vrai que bien des hommes prennent ces débris imposans pour un palais, cette lueur douteuse pour la lumière. Il en est d'eux comme de ces hommes qui, nés et élevés dans une caverne absolument ténébreuse, en sortiraient par une nuit que la lune éclaire. Cette nuit, pour eux c'est le jour; cette lune, c'est le soleil : comment leur persuaderez-vous qu'il y a un autre jour et un autre soleil? Sont-ils en état de concevoir et par conséquent de désirer une clarté plus vive, une plus brillante lumière? Ne perdez pas votre temps à les raisonner là-dessus; laissez s'écouler la nuit; laissez paraître l'aurore; laissez poindre le soleil. Avec quelle rapidité, avec quelle force irrésistible, ils vont être désabusés! Et qu'il leur sera impossible désormais de confondre un pâle reflet avec la source même de la lumière, et la splendeur du jour avec la timide clarté des nuits!

C'est ainsi, et non autrement, que se dissipe l'erreur en matière de morale. Que la vertu dans sa perfection, que la sainteté se montre; que ses traits se dessinent dans une réalité vivante; que son caractère se prononce dans un caractère d'homme; mais entier, mais conséquent, mais pur, mais sans mélange; que toutes ses parties, ses développemens se groupent autour d'un principe générateur d'où l'on voie nettement sortir et s'épancher tous les rameaux; qu'on la voie au point même de sa source, jaillissant du rocher, au-dessus de ces pentes où, recevant contre son gré le tribut de flots étrangers, elle s'altère, se trouble, et ne présente plus qu'un mélange dans lequel l'eau pure du rocher ne peut plus être discernée. Oui, que la vertu se montre, et l'œil, passant de cette figure céleste à toutes ces figures qu'un moment auparavant il lui jugeait semblables, parce qu'il ne la voyait pas, reconnaîtra vivement son erreur, et, s'empreignant, pour ainsi dire, de cette divine image, la trouvera à jamais entre ses regards et les faibles imitations qui voudraient se faire passer pour elle.

Mais il est clair que ce n'est pas nous qui évoquerons ce type accompli de la vertu, pas plus que, tout à l'heure, pour enseigner la lumière à ces pauvres habitans de cavernes,

us n'avons pu évoquer le soleil. Il est venu parce que eu l'a envoyé. La vertu viendra de même.

Mais si elle apparaît jamais, verrons-nous soudain les illes tomber de tous les yeux, et tous les vœux se porter rs elle? Ah! direz-vous, qui d'entre ces malheureux enrelis vingt ans dans les souterrains, et prenant d'abord stre des nuits pour celui des jours, n'a pas, à l'apparition ce roi du ciel,élevé vers lui un cri d'étonnement, de joie, peut-être d'adoration! Cela n'est pas étonnant; l'homme ysique aime la lumière et la cherche; mais il est dit quelie part de l'homme moral, « qu'il hait la lumière; » que la lumière a lui dans les ténèbres, et que les ténèbres ne ont point reçue. »

Si donc une fois la vertu, le bon, le beau moral, la sainté apparaît sur la terre, on ne la reconnaîtra point à ce ue les vœux et l'adoration des humains se réuniront autour 'elle. Qui attendra ce signe pour la saluer, se montrera ncapable de la connaître; et si, pour chacun de nous, le ieilleur signe de sa présence n'était pas l'impression vicorieuse que nous en recevons, on la pourrait reconnaître de oin à la haine qu'elle inspire.

La haine générale qu'inspire une apparition morale est, out au moins, un indice de sa bonté, parce qu'il est impossible que la bonté pure, la beauté pure, la vérité pure ne oit pas accueillie de cette manière par tous ceux qu'elle ne ubjugue pas. Les vertus humaines nous agréent, avonsous vu, par ce doux tempérament qui réunit autant de érité morale qu'en exige encore notre conscience émousée, et autant de fausseté morale qu'en exige notre cœur orrompu. Mais de la vertu parfaite, il n'en peut pas être mi; attendu qu'en accordant à notre conscience au-delà de es exigences, elle refuse à notre cœur corrompu l'objet de es désirs. La vertu parfaite n'a qu'à se montrer pour apprendre à l'homme, par le contraste seul, qu'il est misérablement déchu, pour lui tracer une route qui véritablement erait impraticable si l'on devait y marcher sans appui; en un mot,pour révolter son orgueil et pour effrayer sa paresse. La vertu parfaite, ayant nécessairement pour base l'absolutisme, je veux dire le droit absolu de Dieu sur tout notre être, substitue à notre séduisante liberté toutes les apparences du plus rude esclavage. Qu'ensuite l'amour doive, dans cette route, rendre tout facile et tout agréable, c'est ce qu'on ne va pas imaginer; parce que, pour l'imaginer, d'abord il faudrait aimer.

Un homme paraît au milieu des hommes. Son apparition m'est signalée par de furieuses clameurs. Des plus hautes jusqu'aux plus basses régions de la société, un peuple presque entier est soulevé contre lui. La voix universelle le désigne au supplice. Je m'approche, je m'informe et je raisonne. Est-ce un ambitieux? Non; une multitude a voulu en faire son roi, et il a pris la route du désert. Est-ce un agitateur politique? Non; il enseigne à payer fidèlement le tribut, à rendre à César ce qui est à César. Parcourant les différens sujets de haine qui peuvent naître chez un peuple, je rencontre sur mon chemin l'envie. Il est riche peut-être, trop riche peut-être au milieu de tant de misère? Non; il n'a pas un lieu où reposer sa tête. Eh bien donc! il faut qu'il ait commis quelque grand crime, ou porté une atteinte violente à la morale publique? Rien de semblable. Quel qu'il puisse être au fond du cœur, sa conduite est à l'abri de toute accusation, et même de tout soupçon.

Quand j'ai épuisé toutes les suppositions, je me dis: On ne hait pas cet homme pour aucun mal qu'il ait fait, il faut donc qu'on le haïsse pour le bien qu'il a fait. Et comme, en général, la vertu, à l'état de mitigation où nous l'avons réduite, n'excite pas la haine, il faut que la sienne soit d'une qualité supérieure. Et comme elle blesse et irrite tout le monde, il faut qu'elle ait en elle quelque chose que le cœur de l'homme, pris en général, ne peut souffrir. Et comme ce n'est pas pour quelque fait particulier qu'on le hait, mais pour elle-même, pour ce qu'elle est en général, il faut qu'elle soit éclatante de pureté! et comme ce peuple ne peut attendre le moment où cette vertu sera livrée à la mort et disparaîtra de la terre, il faut qu'elle soit divine. Faites comme vous voudrez, admirateurs de la morale de Jésus-Christ, mais qui ne voulez de lui que la morale: c'est pour sa morale qu'il a été crucifié, c'est sa morale qu'on a attachée à la croix. Non, dites-vous, c'est sa doctrine. Laissons les mots, et voyons les choses. Je voudrais savoir quelle partie des enseignemens de Jésus-Christ n'est pas de la morale. Je voudrais savoir si la proclamation des droits de Dieu, la nécessité de fléchir sa justice, de chercher son pardon, la reconnaissance que provoque sa miséricorde, l'obligation de vivre pour la reconnaissance, l'imitation de ses voies et de son caractère, le recours à sa grâce et à son Esprit, si tout cela n'est pas de la morale? tout aussi bien de la morale que le système de vos devoirs de fils, d'époux, de père et de citoyen? L'Évangile est de la morale d'un bout à l'autre, et, qui plus est, une seule morale bien liée, bien continue; une seule idée morale se développant par sa propre énergie, et se ramifiant, coulant de son propre poids dans toutes les pentes que lui préparent le cœur humain et la vie. Essayez de soulever l'un des bouts de la chaîne sans mouvoir et entraîner l'autre. Essayez de couper en deux cette chaîne de diamant. Cela est tellement impossible, tout est tellement lié, tellement un et indissoluble dans le système de l'Evangile, la morale tire tellement sa nature et sa qualité du dogme, ou plutôt une partie de la morale de l'autre partie, que j'ose bien vous assurer que cette chose quelconque que vous avez cru emporter de l'Evangile sous le nom de morale, n'est point la morale évangélique, mais une morale vulgaire et sans saveur, telle que la raison eût pu vous la donner.

C'est donc bien la vérité morale que les hommes ont crucifiée en la personne de Jésus-Christ. C'est pour la vérité morale qu'il a été haï. N'ayant pas mérité la mort pour le mal, il l'a méritée par la sainteté. La marque que sa doctrine était vraie,c'est qu'on l'a mis en croix: car il n'y a que l'excès du vice ou le comble de la vertu qu'on puisse haïr ainsi. Et comme en lui la parfaite vertu était naturellement accompagnée de la plus haute lumière, il a prévu et prédit qu'il serait haï, et que ses disciples, en tant que dépositaires et distributeurs de la même vérité, seraient aussi haïs. « Vous serez haïs de tous à cause de mon nom. Je vous en« voie comme des brebis au milieu des loups. » C'est avec ces bénédictions qu'il les envoie dans le monde. C'est son legs d'amour à ceux qui ne recevaient aucune autre mission de sa part, que de publier la miséricorde de Dieu sur la race humaine. Les générations chrétiennes se sont fidèlement transmis l'héritage, sinon des mêmes douleurs, du moins de la même haine. Les chrétiens ont pu la mériter moins forte que Jésus-Christ, parce qu'il était parfait, et qu'ils ne le sont pas; mais le Christianisme, pris en lui-même, a conservé intact son patrimoine. Il est toujours haï quand il n'est pas méprisé. La tolérance qu'on lui accorde ne contredit point cette assertion, si cette tolérance est enracinée dans le mépris. Le Christianisme bien connu est haïssable ou adorable; et j'ai vu telle âme hésiter long-temps flottante entre la haine ou l'adoration. Et, quelque médiocre, ou quelque caché, ou quelque prudent, ou quelque heureux que soit un chrétien, il faut presque toujours qu'il reçoive quelque éclaboussure de cette haine. Mais c'est un péché que de la chercher. « Il faut, autant qu'il dépend de » nous, avoir la paix avec tous les hommes. » C'est, de plus, une grande déraison que de mesurer sa valeur chrétienne à la haine dont on jouit. Cette haine n'est pas si sou-

cieuse des proportions. D'ailleurs, il faut bien s'assurer si c'est Christ qu'on hait en nous, ou nous qu'on hait en Christ. Quand l'imprudence, la témérité, l'orgueil, la dureté, nous ont rendus odieux, gardons la haine pour nous; elle nous revient; n'en faisons pas hommage à Celui qui ne fut haï que parce qu'il était souverainement bon.

Tout ce que nous venons de voir nous refoule avec force vers cette vérité dont nous sommes convenus dès l'abord : c'est que la réapparition du type oublié n'est pas suffisante pour remettre l'homme dans les véritables voies morales. Ce n'est pas qu'il méconnaisse ce type, c'est bien plutôt parce qu'il le reconnaît; c'est parce qu'il est forcé de le juger vrai, sans que pour cela il puisse l'aimer encore; c'est qu'aussi long-temps qu'il ne l'aime pas positivement, il doit le haïr, à cause de sa perfection même; et il le haïra aussi long-temps qu'on ne lui aura pas fourni des raisons personnelles de l'aimer. Plus il le comprendra même, moins il l'aimera, jusqu'à ce qu'enfin il y voie autre chose qu'un modèle désespérant et qu'une sentence de condamnation. Il aimera la perfection, lorsque la perfection lui apparaîtra revêtue et parée d'indulgence, lorsqu'il pourra l'admirer sans effroi, lorsque Celui qui lui en offre l'image aura d'autres titres à son amour qu'une perfection qui l'humilie et l'épouvante, lorsqu'il aura découvert une grâce dans cette leçon, un pardon dans cette sentence, une invitation dans cette réprimande, un ami dans ce censeur, un sauveur dans ce modèle; lorsqu'il verra que, de ce dévouement admirable, c'est lui-même qui est l'objet, et que ce qu'il y a de plus beau dans cette vertu s'est exercé essentiellement à son profit et pour son salut. Alors il pourra aimer, la joie de la délivrance ouvrant son cœur à l'amour; l'amour, en gagnant du terrain dans son âme, réduira d'autant le domaine de l'égoïsme; le grand ennemi de la vie morale reculera jusqu'aux limites de l'âme, et, sur le sol qu'il laissera libre, le grand Architecte rebâtira cet édifice duquel, de loin en loin, quelque pan de mur, quelque bout de ruine nous avait fait entrevoir le dessein et l'intention primitive.

La vue du modèle et les instructions du maître n'avaient donné à l'homme que la *vérité;* maintenant il a la *vie* : il a donc trouvé le *chemin.* Car Christ n'est le *chemin* (Jean XIV, 6) que parce qu'il est d'abord la *vérité* et ensuite la *vie.* Christ est le chemin dans le même sens que ceux dont Pascal a dit : « Les fleuves sont des chemins qui marchent, » et qui portent où l'on veut aller. » Christ est un chemin qui marche, et qui transporte où l'on veut aller, même où l'on ne voudrait pas aller. Il ne se contente pas de tracer par sa Parole une route immobile à travers la vie; route qui, quelque droite et sûre qu'elle puisse être, est bien inutile à l'enfant débile. Il anime ce chemin, il le meut, il fait ondoyer en flots rapides ces pierres et cette terre morte; il soulève sur ce chemin devenu fleuve l'heureux berceau du nouveau-né; il devient lui-même pour cet infirme mouvement, vie, et force. Et c'est par ce système complet de grâces, dont l'une ne suffirait pas sans l'autre, qu'il ouvre dans notre âme la source d'une nouvelle vie morale, et le trésor d'une lumière parfaite qu'aucune fausse lueur ne pourra remplacer jamais.

J'ai dit qu'une des grâces ne suffit pas sans l'autre; par où j'ai entendu ni la première sans la seconde, ni la seconde sans la première, ni le modèle sans le sauveur, ni le sauveur sans le modèle; ce qui revient à dire : ni la miséricorde sans la sainteté, ni la sainteté sans la miséricorde, ni la loi sans la grâce, ni la grâce sans la loi. Il faut qu'on sache que le Dieu Sauveur est en même temps parfaitement saint; que la sainteté est son but et son moyen; que c'est par la sainteté qu'il veut conduire au bonheur; que la sainteté et le salut sont inséparables. Il faut que tout cela soit, pour que l'œuvre d'un immense amour ne soit pas infructueuse pour l'homme, et ne soit pas indigne de Dieu. C'est là la perfection de l'Evangile comme système; et c'est par la vertu de ce système que nous sommes remis en possession d'un infaillible et constant *criterium* du bon moral.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

QUI FAUT-IL CROIRE?

Dans notre dernier numéro, nous nous sommes demandé: *Qu'est-ce que croire?* et nous avons dit que c'était avoir en quelqu'un qui parle ou qui a parlé assez de confiance pour regarder comme certaines et dignes d'être reçues les choses qu'il annonce, abstraction faite, pour ainsi dire, du rapport de ces choses avec nos désirs ou nos lumières propres. Cela posé, nous allons essayer de répondre à cette autre question: *Qui faut-il croire?* Mais nous appellerons auparavant l'attention de nos lecteurs sur les deux principaux caractères que doivent présenter les matières de foi. Nous avons déjà dit qu'elles ne devaient pas être directement démontrables, sans quoi on pourrait les savoir et il ne serait pas nécessaire de les croire. Nous ajouterons qu'elles doivent être d'un intérêt réel et dominant, car sans cela pourquoi les croirait-on? Qu'il y ait ou non des habitans dans la planète de Jupiter, voilà une question sur laquelle mon ignorance absolue et forcée me laisse tout-à-fait tranquille, et de laquelle je ne ferai pas de grands efforts pour sortir. Mais que mon âme soit immortelle ou non; qu'une faute commise lui imprime une tache indélébile et par conséquent une éternité de souillure, ou bien qu'il y ait pour toute âme coupable un moyen d'être purifiée; que le Dieu Créateur doive ou non juger, un jour, tous les hommes, pour donner aux uns une éternité de bonheur, en laissant les autres éternellement misérables; que ce Dieu ait ou non parlé à l'humanité, autrement que par les merveilles de la création, ou, en d'autres termes, qu'il y ait ou non une révélation positive,..... voilà certes pour des êtres qui ne font que passer sur la terre, des êtres inhabiles à savoir positivement, par l'exercice le plus régulier et le plus énergique de leurs facultés naturelles, ni d'où ils viennent ni où ils vont, et qui, toutefois, dans leurs pensées, leurs paroles et leurs actions, paraissent moins occupés d'un présent insaisissable que d'un avenir incertain et inconnu, mais toujours terrestre; voilà, dis-je, des questions palpitantes d'intérêt. Le seul fait d'avenir certain pour les hommes, c'est la mort, une mort toujours très-prochaine, car la vie de l'homme est vraiment « réduite à la mesure de quatre doigts », et à ce fait se rattachent d'une manière plus ou moins intime toutes les matières de foi.

Si donc nous mesurons l'intérêt qu'elles doivent inspirer aux soins que les hommes prennent pour retarder le moment de leur départ de cette terre, ainsi qu'aux solennelles terreurs dont ce moment est presque toujours précédé, dirons-nous que ces matières ne méritent pas notre plus sérieuse attention? Donnerons-nous, avec le monde, le nom de sage à celui qui, tout occupé de ce qu'il appelle les choses positives, prétend qu'il faut, indifférent sceptique, s'endormir au vain bruit de l'Achéron? Donnerons-nous, comme le monde, le nom de fou à celui qui, tout occupé de la seule chose nécessaire, dit avec Jésus : « Que servirait-il à un homme de gagner tout le monde s'il perdait son âme » (Mat. XVI, 26)? Non, non; nous n'appellerons jamais fou celui que la Parole de Dieu appelle *prudent* (Mat. VII, 24). Nous n'appellerons jamais sage celui que cette Parole appelle *insensé* (Mat. VII, 27). Et quoi qu'en dise ce dernier, qui trouvera

rtainement plus d'échos que nous dans un monde en proie 'indifférence, nous n'en persistons pas moins à assigner x matières de foi, comme deuxième caractère, le haut gré d'intérêt qu'elles présentent. Maintenant je reviens ma question : Qui faut-il croire?

Si vous en exceptez l'enfant encore jeune à l'égard de son re, et, peut-être, le disciple à l'égard de son maître, homme, dirons-nous, ne doit croire que Dieu. Et de quel oit, en effet, un homme prétendrait-il être cru sur parole, uand il parle en son propre nom? Que, s'il est un homme us ou moins habile dans telle ou telle carrière, il s'autose des connaissances qu'il a acquises pour être cru par un itre homme étranger à cette carrière, rien de plus légime; mais celui-ci est bien persuadé qu'il reste le maître transformer, quand il voudra, en science sa croyance omentanée, en faisant les mêmes études que le premier; sorte qu'ici il croit bien plus à la raison humaine, et, par nséquent, à la sienne propre, qu'à la parole de celui qui arle. L'apôtre saint Paul ne renonçait-il pas au droit d'être u sur sa parole, quand il trouvait que les habitans de érée annonçaient des sentimens plus nobles que ceux de hessalonique, parce qu'ils examinaient tous les jours si ce u'il leur disait était conforme aux Ecritures (Act. XVII, 1); et Jésus lui-même ne disait-il pas aux Juifs qui l'écouient : « Sondez les Ecritures, car.... ce sont elles qui rendent témoignage de moi.... Si vous croyiez à Moïse, vous croiriez aussi à moi, car il a écrit de moi » (Jean V, 39-6)?

Tout homme qui écoute a donc le droit de dire à celui qui arle : Ou tu *sais* (1) ce que tu m'annonces, c'est-à-dire que on esprit l'a découvert, et alors démontre-le moi, car « l'esprit de l'homme qui est en lui peut connaître ce qui est en l'homme » (1 Cor. II, 11); ou bien tu ne le *sais* pas, nais tu le *crois*, et alors dis-moi sur la parole de qui tu le rois, afin que je consulte moi-même celui en qui tu as cru. i celui qui parle est un disciple de la raison, il faudra qu'il e taise ou qu'il fasse de la science avec celui qui l'écoute; t l'un et l'autre, laissant dans l'inaction leur faculté de roire, exerceront avec plus ou moins d'habileté leur faculté le présumer, de conclure ou de déduire. Mais si celui qui parle est chrétien, il se hâtera de dire à son interlocuteur : « Quand je t'annonce des choses que l'œil n'avait point vues, » que l'oreille n'avait point entendues, et qui n'étaient point » venues dans l'esprit de l'homme » (1 Cor. II, 9), je m'empresse d'ajouter que « l'homme naturel ne comprend » point ces choses, car elles lui paraissent une folie, et il ne » les peut entendre, parce que c'est spirituellement (c'est-» à-dire seulement avec le secours du Saint-Esprit) qu'on en » juge » (1 Cor. II, 14); mais, ajoutera-t-il aussitôt, celui en qui je crois ne refuse son témoignage à personne. « Je ne » mettrai point dehors, » dit-il (Jean VI, 37), « celui qui » viendra à moi. » Il ne refuse à qui que ce soit ce Saint-Esprit dont je parle et avec lequel « l'homme peut juger de » toutes choses » (1 Cor. II, 15). Ne l'a-t-il pas assez explicitement déclaré par la bouche même de Jésus dans ces mémorables paroles : « Si donc vous, qui êtes mauvais, sa-» vez donner de bonnes choses à vos enfans, combien plus » votre Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui » le lui demandent » (Luc XI, 13)?

Mais, nous demandera-t-on peut-être, dans quelles dispositions doit se trouver un homme, pour que Dieu lui parle par son Esprit? Il faut d'abord qu'il ait une grande sincérité....« Heureux ceux qui ont le cœur pur », est-il dit, « car ils verront Dieu » (Mat. V, 8). Il lui faut encore un véritable amour de la justice et de la vérité, car Jésus a dit, non seulement « heureux ceux qui ont faim et soif de la » justice, car ils seront rassasiés » (Mat. V, 6); mais encore, « si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il recon-» naîtra si ma doctrine est de Dieu » (Jean VII, 17). Et cette déclaration vient plus positivement encore à l'appui de notre opinion, que l'homme, en remontant constamment de l'envoyé à celui qui envoie ou du ministre au souverain, ne doit croire, en définitive, qu'au témoignage de Dieu.

Un homme donc veut-il savoir si une chose qu'il lit ou qui lui est annoncée, et qui ne peut pas être démontrée, a été révélée de Dieu? Qu'il en appelle à Dieu même par la prière, dans le secret du cabinet, et il ne tardera pas à recevoir, à l'égard de toutes les déclarations de la Bible...clairement comprises dans leur énoncé, cette foi vive qui se légitime si fortement comme un don de Dieu envers l'âme qu'elle pénètre. Et pour obtenir un don si précieux, il ne sera pas nécessaire d'unir aux dispositions dont je viens de parler une haute portée d'esprit ou de vastes connaissances, car les questions proprement dites *religieuses*, « celles qui regar-» dent la paix de l'âme » (Luc XIX, 42), « cachées aux sages » et aux intelligens, ont été révélées aux petits enfans» (Luc X, 21). Il ne faut donc ici d'autres facultés intellectuelles que le simple bon sens,..mais bon sens assez droit cependant pour mesurer sa propre portée, et pour s'apercevoir qu'il n'aurait jamais pu découvrir par lui-même les choses que Dieu a bien voulu lui révéler, dans sa bonté infinie; et c'est à une telle disposition intellectuelle que sont applicables ces paroles : « Heureux les pauvres en esprit, car le « royaume des cieux est à eux. »

On ne finirait pas, si on voulait citer tous les passages de la Bible qui déclarent que Dieu se révèle directement au cœur et à l'esprit de celui qui le cherche avec sincérité. Ce n'est même qu'au moyen de cette révélation intime et individuelle qu'un homme peut croire à ce qui est écrit dans le Livre révélé. Jésus n'avait-il pas dit plusieurs fois à ses disciples qui il était? Et cependant quand Pierre lui répondit, sur sa demande, qu'il le croyait « le Christ, le Fils du Dieu » vivant », Jésus lui dit : « Tu es heureux, Simon, fils de » Jona, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé « cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux» (Mat. XVI, 17). Que les demi-croyans, ou mieux les pseudo-croyans ne viennent pas dire que Dieu faisait à l'égard de Pierre une exception remarquable, car il est écrit dans les prophètes, « ils seront tous enseignés de Dieu » (Jean VI, 45).

Ainsi donc, ce que la raison a tout droit d'avancer, savoir qu'aucun homme ne doit croire un autre homme sur sa seule parole; la Bible le déclare aussi; mais ce que la raison ne peut enseigner, c'est-à-dire « les choses qui re-» gardent notre paix » (Luc XIX, 42), non seulement la Bible, Parole de Dieu, les enseigne, mais encore elle donne, en ces choses, à celui qui la lit avec l'amour de la vérité, cette foi vivante, opérante par la charité, la pureté, la patience, la paix et toutes sortes de bonnes œuvres; et si nous avons dit qu'il ne fallait croire que Dieu, nous dirons en terminant qu'il faut absolument croire Dieu, car s'il est écrit : « Béni soit l'homme qui se confie en l'Eternel, et du-» quel l'Eternel est la confiance » (Jér. XVII, 7), il est écrit aussi : « Maudit est l'homme qui se confie en l'homme » et qui de la chair fait son bras» (Jér. XVII, 5).

(1) Jésus seul avait le droit de dire : « Nous disons ce que nous » savons, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu » (Jean III, 2), parce qu'il était le seul qui fût descendu du ciel. Mais ses disciples tiennent un autre langage, et disent : « Nous croyons, » c'est pour cela que nous parlons » (II Cor. IV, 13).

EFFETS DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES DANS LE GUATIMALA.

(AMÉRIQUE CENTRALE.)

On nous communique une lettre de Campech, annonçant que le gouvernement de Guatimala vient d'opérer dans ses lois de libérales améliorations, qui sont dues à l'influence du Christianisme, puisque l'intervention des missionnaires évangéliques, venus des Etats-Unis, a principalement contribué à ce bienfait. Voici quelques passages de la lettre :

« La bonne intelligence a été un moment interrompue entre le Mexique et notre république, à l'occasion du *Chiapa*, riche et vaste contrée, longeant nos frontières, baignée par l'Océan Pacifique, et qui a été incorporée au Mexique depuis la révolution. Nous le réclamions comme faisant autrefois partie de notre territoire, et aussi parce que cette province était devenue le lieu de refuge de nos ennemis et le foyer de leurs intrigues. La guerre était au moment d'éclater, mais les missionnaires qui nous viennent des Etats-Unis, et qui font tous les jours, parmi les papistes, quelques nouvelles conquêtes, ces vénérables apôtres sont intervenus et ont réussi à empêcher les hostilités. C'est aussi par leur entremise que le gouvernement des Etats-Unis a pris notre naissante république sous sa protection, et a fait comprendre aux Mexicains qu'il ne souffrirait pas qu'ils se mêlassent de nos affaires intérieures. Le président Jakson a même ordonné à son envoyé à Mexico d'insister formellement pour que le principe de non-intervention fût observé à notre égard, comme faisant partie du nouveau droit des gens.

» Ces rapports de bon voisinage de la part de l'Union ont disposé notre gouvernement à marcher sur ses traces dans les voies des améliorations sociales ; en conséquence, nous venons de décréter la liberté illimitée de la presse et des cultes, et d'*abolir la peine de mort en matière politique ;* enfin, une loi vient d'être rendue pour encourager les étrangers à s'établir parmi nous, en leur offrant le droit de citoyens et toutes sortes de facilités pour leur bien-être matériel.

» Ces lois bienfaisantes ont déjà porté leurs fruits. Des Européens, fuyant les persécuteurs religieux et politiques qui oppriment leurs patries respectives, viennent chercher dans l'Amérique centrale un bien qu'on leur dispute au-delà de l'Atlantique. Des temples affectés a différens cultes s'élèvent sur tous les points de la république, et cette divergence a déjà produit une heureuse influence sur notre clergé, qui semble disposé à modifier, dans le sens de l'Evangile, ses mœurs et ses croyances.

» Le Guatimala possède un vaste territoire ; son sol est fertile, son climat excessivement varié. Si, comme je l'espère, il peut apprendre dans les enseignemens de l'Evangile véritablement expliqué, à modifier ses mœurs et à maintenir la paix, ce pays deviendra nécessairement un des plus florissans de l'univers, et c'est encore un bienfait de plus dont nous serons redevables à la *bonne nouvelle du salut*..... etc. »

PENSÉE.

La foi chrétienne est un miracle, aucun vrai chrétien ne le conteste ; mais les incrédules la repoussent précisément parce qu'ils ne veulent pas de miracles ; comme si l'étendue n'était pas un miracle d'immensité, l'univers un miracle de force, la pensée humaine un miracle de sagesse, les joies de nos cœurs un miracle de bonté, et la terreur d'une âme coupable un miracle de justice. Hommes ! Dieu vous a environnés de miracles que vous voyez, que vous touchez et dont vous avez la conscience !...... Pourquoi déclarez-vous folie le miracle de miséricorde ?

MÉLANGES.

OPINION DE M. AMPÈRE SUR MOÏSE.—La *Revue des Deux Mondes* contient dans sa dernière livraison un article étendu sur la théorie de la terre. L'auteur de ce morceau, dans lequel il n'y a pas moins d'esprit que de science, indique en peu de pages la marche suivie par M. Ampère pour expliquer l'état actuel du globe, en s'attachant d'abord à faire connaître ce qui a précédé et amené les grandes catastrophes dont on aperçoit partout les traces. Après avoir rappelé brièvement les hypothèses d'Herschell sur la formation du globe, le rédacteur de la *Revue* nous apprend quelle est à ce sujet l'opinion de M. Ampère, telle qu'il la lui a développée dans quelques conversations particulières, et nous avons été réjouis du témoignage que notre savant compatriote rend au récit de la Genèse : « L'hypothèse d'Herschell, remarque M. Ampère, cité par son ami, n'a rien » que de très-conciliable avec le texte de la Genèse. Au reste, ajoute » le professeur, on verra bientôt se multiplier tellement les rapports » entre le récit et notre théorie, qu'il en faudra conclure, ou que » Moïse avait dans les sciences une instruction aussi profonde que » celle de notre siècle, ou qu'il était inspiré. » Nous ignorons si les savans modernes, qui refusent d'admettre la seconde de ces suppositions, sont disposés à accueillir la première. M. Ampère ne leur laisse cependant aucune autre alternative. Entre deux miracles, le plus grand est ici le plus probable. Il est plus facile, en effet, de croire que Moïse était inspiré, ce que confirment d'ailleurs une multitude de preuves, qu'il ne l'est de se persuader qu'il en savait, il y a 4000 ans, autant et plus qu'on n'en sait aujourd'hui sur la théorie de la terre.

FAITS RELATIFS A LA LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS DEUX CANTONS DE LA SUISSE FRANÇAISE.—Nous avons, il y a quelques semaines, appelé l'attention de nos lecteurs sur les restrictions que la liberté religieuse rencontre encore dans quelques cantons de la Suisse française, et sur les efforts des amis de cette liberté pour la débarrasser de ces entraves. Il en résulte pour nous l'obligation de les tenir au courant des faits qui s'y rapportent.

Le Conseil-d'Etat du canton de Neuchâtel, qui a invité les dissidens à préciser leurs demandes, et qui a reçu d'eux un mémoire, dans lequel ils se bornent à réclamer des dispositions législatives quant à l'état civil, vient d'adresser au roi de Prusse un rapport favorable sur cette demande. Il est donc probable que les dispositions, sur l'urgence desquelles elle insiste, seront adoptées.

On se rappelle que M. Cramer, membre du Conseil représentatif de Genève, avait proposé d'effacer de la constitution de ce canton l'article qui déclare la religion protestante religion dominante, et de le remplacer par un autre article, qui consacre le principe de la liberté de conscience et de culte. Le Conseil-d'Etat, appelé à prononcer sur cette proposition, n'a pas cru devoir l'accueillir, parce que « ces libertés, dit-il, sont en parfaite harmonie avec les mœurs nationales et que ce changement dans la loi n'en apporterait aucun dans l'état réel des choses. » Nous avons peine à comprendre qu'on puisse consentir à laisser longtemps les lois en désaccord avec les mœurs, quand les mœurs ont été réformées avant les lois. Il faut que quelque motif spécial ait dicté une réponse qui ne renferme pas de raison suffisante de la résolution qu'elle énonce. Peut être le Conseil-d'Etat a-t-il craint de heurter le clergé genevois, qui voit avec jalousie établir à côté de ses temples des chapelles indépendantes, et qui aurait pu ne voir qu'une concession dictée par les circonstances dans la proclamation d'un principe qui sera vrai dans tous les temps. S'il en est ainsi, le besoin de ménagemens pour les ecclésiastiques du canton ne saurait être que temporaire, et l'on peut espérer de voir bientôt la liberté et l'égalité de tous les cultes légalement reconnues à Genève.

ANNONCE.

Ce livre est fait à bonne intention, car il a pour but de démontrer, à l'aide des sciences humaines, la vérité du Christianisme. Est-il bien fait? La rédaction du titre pourrait inspirer, à cet égard, de fâcheuses préventions, et faire quelque peu douter que M. M... se soit montré, comme écrivain, à la hauteur de sa tâche. Toutefois nous ne voulons rien préjuger sur la valeur de cet ouvrage, n'en ayant encore parcouru que quelques passages. Quand nous l'aurons lu, nous dirons, s'il y a lieu, ce qu'il nous semble valoir. En attendant, nous témoignerons à l'auteur combien nous avons été péniblement surpris en le voyant, dans l'un des passages sur lesquels nos yeux sont tombés, lui, qui se dit chrétien orthodoxe et catholique, porter aveuglément la hache à la base de sa croyance, et déclarer superstitieux les hommes qui regardent l'Ecriture-Sainte comme la Parole écrite de Dieu. Pour lui, la Parole de Dieu est dans les traditions ecclésiastiques et dans la bouche des prêtres de l'Eglise latine. Quel bouleversement d'idées !

Qui les chrétiens croiront-ils, M. M....., de la Marne, ou l'apôtre saint Paul déclarant que « toute l'Ecriture est divinement inspirée ?» L'assertion de l'auteur sera une grossière inconséquence aux yeux des philosophes ; pour nous, nous la déplorons comme un blasphème, qui prouve que pour M. M..... la Bible est restée jusqu'à ce jour «un livre cacheté » (Esaïe XXIX). Puisse ce Livre lui être bientôt ouvert par l'Esprit qui l'a dicté, et se révéler à lui comme la Parole de la vérité qui vivifie et qui console !

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 48. 31 JUILLET 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

AVIS IMPORTANT.

Le Comité d'Administration du Semeur, *pour répondre au désir exprimé par plusieurs Abonnés, a résolu de ne terminer le second volume de ce recueil qu'avec l'année courante. MM. les Souscripteurs pourront, s'ils le souhaitent, renouveler à la fois leur abonnement pour les quatre derniers mois de 1833 et pour l'année 1834, en nous envoyant un mandat de* VINGT FRANCS. *Nous leur rappelons que, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'envoi du Journal, il est essentiel qu'ils se réabonnent avant le 1er septembre prochain.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

TROISIÈME ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE JUILLET.

Les chants ont cessé, les réjouissances populaires ont fini, les lampions sont éteints : voici l'heure des réflexions sérieuses et des sages conseils. Quand l'homme de salon rentre le soir chez lui, fatigué d'une fête splendide et tumultueuse à laquelle il vient de prendre part, il baisse le front sur ses mains, se prend à méditer, et songe quelquefois que l'existence d'une créature intelligente pourrait être autre chose qu'un amas stérile de plaisirs, de jeux, d'entretiens insipides et de frivoles distractions. Beaucoup de nos lecteurs se trouveront peut-être dans la même disposition d'esprit, le jour où notre feuille leur sera remise. Accablés de lassitude après tant de courses et d'émotions diverses, les yeux encore éblouis de la pompe des revues, des spectacles populaires et des feux d'artifice, croyant encore entendre les cris de la foule et les sons plus harmonieux des cantates patriotiques, ils se replient sur leurs souvenirs, se demandent ce qui reste des scènes dont ils viennent d'être les témoins, et espèrent sans doute qu'un ami ne tardera pas à les arracher au sentiment de vide et de tristesse qui les obsède, en leur parlant d'objets plus sérieux.

« Eh bien! disait Napoléon à ses architectes, le lendemain des merveilleuses fêtes de Saint-Cloud; eh bien! de tant de choses si belles et si chères, que nous reste-t-il? Et qui de vous, messieurs, pourra bien se rappeler ce qu'elles étaient quand vous les avez admirées? Un temps viendra, je l'espère, où nous saurons mieux arranger les choses pour conserver nos souvenirs et ne pas laisser aller ainsi nos plaisirs en fumée; il faut que les édifices, les constructions, les établissemens d'utilité publique soient désormais les annales de l'empire, et que l'époque d'un événement heureux, de la célébration d'une fête mémorable, soit marquée par l'érection du monument qui devra en conserver la date et la mémoire. On dit qu'un pape, je ne sais lequel, a voulu marquer toutes les années de son règne par une construction remarquable et utile....Ne pourrait-on pas, pour chaque fête de l'impératrice, élever sur les grands chemins les plus fréquentés des fontaines pour les voyageurs?» Ces réflexions nous semblent très-sages et ne sont pas tout-à-fait hors de propos dans le moment actuel. On a dépensé, à Paris seulement, quinze cent mille francs et plus pour des obélisques en carton, des vaisseaux en peinture, des musiciens et des danseurs en plein vent, et autres choses semblables. Si la France avait des revenus à n'en savoir que faire, comme tel gentilhomme de la Grande-Bretagne; si nos dettes étaient payées; si les quarante mille communes du pays avaient, chacune, leur école; si nos chemins étaient réparés ou re-

faits; si nos pauvres et nos infirmes avaient tous du pain pour se nourrir et un toit pour s'abriter, nous concevrions que l'on dissipât un million et demi en fumée. Mais quand les recettes sont inférieures aux dépenses absolument indispensables; quand on emprunte pour couvrir le déficit annuel du budget; quand l'argent manque pour un grand nombre d'établissemens utiles, et que l'on hypothèque onéreusement l'avenir pour satisfaire aux besoins du présent, il est permis de regretter la somme énorme que nous coûtent, à nous contribuables, des fêtes si stérilement somptueuses. Il serait encore temps de faire un pareil emploi de notre superflu, lorsque nous en aurons, comme dit Paul-Louis Courier; nous n'en sommes pas là, et, sans un prodige, nous n'y arriverons pas de sitôt.

Cette observation s'adresse au peuple français beaucoup plus qu'au gouvernement, et quoique nous l'ayons exprimée en chiffres, elle renferme un fait moral plus important que le million et demi dont le trésor public a été allégé. Nous nous louons fort, nous autres enfans de la France, et surtout les enfans de Paris, de nos lumières et de notre civilisation. Nous sommes, s'il faut nous en croire, le premier peuple du monde et l'avant-garde du genre humain. Nos goûts se sont épurés, nos plaisirs sont des plaisirs de gens raisonnables, et nous avons fait des pas de géant dans la voie de la perfectibilité. Tout cela est présumable, puisque tant d'orateurs et de journalistes le répètent chaque matin; mais nous avons quelque peine à comprendre comment une nation si avancée exige encore des fêtes dont la dépense n'est égalée que par leur extrême inutilité. Le pouvoir, en effet, n'en est pas responsable; s'il a prodigué l'argent du trésor pour célébrer l'anniversaire de la grande semaine, c'est qu'il a cru devoir obéir au vœu populaire. Pour peu qu'il se fût montré avare des deniers publics dans la circonstance actuelle, les journaux de l'opposition républicaine auraient crié que les ministres ne sympathisent pas avec les souvenirs de juillet, qu'ils veulent assoupir l'esprit national, qu'ils sont ingrats envers la révolution, qu'ils craignent les manifestations de la joie du peuple, et le reste. De bon ou de mauvais gré, il a fallu dissiper, en trois jours, une somme plus forte que celle qui a été consacrée à l'instruction primaire pendant quinze ans. Mais si nos habitudes étaient plus sévères, nos mœurs plus graves, nos lumières plus étendues; si les idées et le sentiment que produit la foi religieuse exerçaient plus d'empire au milieu de nous; si l'opinion était ce qu'elle doit être chez un peuple moral et éclairé, ce qu'elle serait certainement chez un peuple chrétien, pense-t-on que les habitans de la capitale eussent demandé au pouvoir cette fastueuse et stérile prodigalité qui ne laisse après elle qu'un vain souvenir? Il y avait assurément des moyens tout autres de fêter l'anniversaire des trois jours. On pouvait fonder, avec quinze cent mille francs, cent cinquante ou deux cents caisses d'épargnes dans les départemens industriels de la France. On pouvait, avec la même somme, ouvrir des écoles dans toutes les communes qui n'en ont point; on pouvait bâtir des maisons pénitentiaires, à la place de ces prisons centrales qui sont des foyers de corruption, et que sais-je encore ce qu'il était possible de faire avec quinze cent mille francs? Ne nous parlez plus, je vous prie, de vos progrès, de vos perfectionnemens et de votre supériorité sur toutes les nations du globe, tant que vous exigerez des parades navales sur un quai de Paris. Les enfantillages ne vont qu'à des peuples enfans.

En examinant sous un autre point de vue les fêtes de juillet, nous y trouvons de nombreux motifs de bénir la Providence. Bien que notre horizon politique ne soit pas, il s'en faut de beaucoup, entièrement calme et serein, on y voit moins de sombres nuages que dans les précédens anniversaires. Quel aspect présentait la France, il y a deux ans? Des émeutes sans cesse renaissantes; une opposition extra-parlementaire qui se croyait formidable, parce qu'elle n'avait pas encore fait l'essai de ses forces; le commerce anéanti; la guerre étrangère suspendue sur nos têtes; les plus belles espérances de la nation brisées, flétries, abandonnées au vent des orages populaires; l'inquiétude pour le présent, l'incertitude pour l'avenir, du malaise partout. L'année dernière, on avait à peine eu le temps de laver les taches de sang français dont les pavés de la capitale avaient été rougis dans les jours funestes des 5 et 6 juin; le cours des lois était suspendu à Paris et dans trois départemens par l'état de siége; une vaste épidémie ravageait nos provinces; le cabinet, privé de son illustre président qui venait de descendre dans la tombe, était désorganisé; l'industrie commençait, en tremblant, à reprendre quelque activité; la classe ouvrière travaillait peu, ne recevait qu'un salaire insuffisant et vivait dans une misérable condition. Depuis un an, l'ordre s'est rétabli, la Vendée a été vaincue, les lois ont été partout remises en vigueur, le commerce a été prospère, et le taux de la main-d'œuvre s'est généralement relevé. La première et principale cause de ces heureux changemens se trouve sans contredit dans les abondantes récoltes qui ont couvert nos campagnes l'année dernière. Les choses nécessaires à la subsistance du peuple n'absorbant plus, et au delà, le salaire de son travail, tous les autres objets de consommation ont repris faveur, et comme les divers genres d'industrie réagissent les uns sur les autres, la prospérité agricole a fait notre prospérité commerciale et manufacturière. Il fallait donc, avant tout, rendre de solennelles actions de grâces à Dieu, en célébrant l'anniversaire des trois jours; car c'est lui, lui seul qui, en nous accordant de riches moissons, a sauvé le pays des plus effroyables catastrophes. Mais combien peu ont songé à remplir ce devoir de la reconnaissance, pendant les fêtes qui viennent de finir! Chacun s'est attribué, par un fol orgueil, une part dans notre état actuel de sécurité; chacun s'est applaudi, soit de son courage contre les satellites du roi détrôné, soit des mesures qu'il a prises pour maintenir l'ordre, soit de l'activité qu'il a déployée dans ses affaires; on a pensé aux victimes de juillet; on a vanté le bon esprit du peuple; Dieu seul, dans ce vaste panégyrique, Dieu seul a été oublié. L'ingratitude envers Dieu, triste et déplorable fruit du mauvais cœur de l'homme, ne se montre jamais sous un aspect plus odieux que dans les réjouissances publiques où son nom, que toutes les bouches devraient bénir, n'est prononcé par personne et semble banni de la mémoire même de ses créatures. Là, dans cette universelle ingratitude, est un crime national qui sera tôt ou tard expié. Lorsqu'un peuple s'obstine à vivre sans Dieu dans le monde, Dieu le laisse enfin vivre sans lui dans les jours d'infortune et de malheur.

Une dernière réflexion nous resterait à développer. Quel sera notre avenir? Vers quel but marchons-nous? Ces passions soulevées et nourries avec une opiniâtre persévérance à l'occasion des forts dont le gouvernement a voulu entourer la capitale; ces coalitions d'ouvriers qui semblent n'être étouffées dans une ville que pour reparaître dans une autre; les souverains du continent qui se disposent à former une nouvelle ligue contre la France; le midi de l'Europe en proie à la guerre civile; au milieu de nous, des suicides et des duels plus fréquens qu'à aucune autre époque de nos annales; une âpre ardeur pour les intérêts matériels, et une indifférence presque stupide pour les intérêts moraux du pays; peu ou point de religion dans les masses; la politique même, naguère l'idole de la multitude, et se mourant sous le poids d'un ignoble et étroit égoïsme: combien, malgré les bénédictions temporelles dont le Seigneur nous a comblés, combien de germes de troubles qui grandissent à côté de cette situation prospère que nous avons été heureux de si-

gnaler ! que de maux nous préparent l'irréligion et les mauvaises mœurs, si l'on ne se hâte pas d'appeler le Christianisme au secours de l'ordre social ! Les individus ne sont quelquefois punis que dans le monde à venir ; mais les nations le sont toujours dans le monde présent.

LITTÉRATURE.

Essai sur l'histoire littéraire du moyen-age, par J.-P. Charpentier (de Saint-Priest). 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Maire-Nyon, libraire, quai Conti, n° 13.

PREMIER ARTICLE.

Dernièrement, nous nous arrêtions avec complaisance devant l'imposante figure de l'historien national. Nouveau Phidias, il taille la statue d'un peuple et agenouille ce peuple devant son image. L'historien de l'esprit humain, l'historien des idées, produit d'autres impressions. Quoi qu'il fasse, la volonté humaine, dans ses philosophiques récits, apparaît dominée. L'histoire des idées n'est pas celle de la liberté. Dans ce nouveau point de vue, l'homme se produit comme instrument. Il a rarement, il n'a peut-être jamais toute la conscience de ce qu'il fait. Et quoique une vérité sociale repose au fond de toutes les luttes, cette vérité, sous sa forme absolue et générale, ne se manifeste qu'à la génération qui vient après la lutte consommée. La postérité seule sait bien pourquoi l'on a combattu ; elle le dirait, s'il était possible, à ceux-là mêmes qui ont combattu. Car aucune théorie n'est apparue dans le monde avant les faits ; mais les faits ont enfanté la théorie ; ainsi nous sont venues, créées une à une par l'occasion et le besoin, toutes les vérités sociales ; ainsi nos enfans sauront mieux que nous ce que nous aurons voulu. Il n'y a que Dieu qui sache d'avance tout ce qu'il veut et tout ce qu'il fait.

Dieu seul, ai-je dit, et ceux qui l'écoutent. Aussi le chrétien, en combattant pour sa foi, sait complétement où il aspire, ce qu'il fait, où il va. Ses efforts peuvent amener, à son insu, d'assez grandes conséquences dans un ordre subalterne ; mais le but qui lui est proposé, le renouvellement de ce qu'il y a de plus intime dans l'homme, est toujours en avant, en dehors, en dessus de toutes les entreprises humaines, et, par sa nature même, ne peut être débordé ni enveloppé par aucune d'elles. La conversion est le fait le plus profond dont l'être humain puisse fournir l'objet, le dernier terme de tout perfectionnement, le résumé de tout progrès, le complément de toute existence : l'avoir devant les yeux, c'est avoir avancé par la pensée jusqu'à la dernière limite des possibilités morales ; prévoir l'accomplissement des destinées religieuses de l'espèce humaine, c'est enjamber tous ses développemens intermédiaires ; c'est concevoir nettement un avenir au delà duquel il n'y a rien ; c'est travailler les yeux ouverts, au lieu que la société, qui fait en chaque chose moins qu'elle ne croit ou plus qu'elle ne veut, travaille les yeux fermés.

Ainsi travailla le moyen-âge ; et les efforts de ses générations successives se tendant les unes aux autres, en détournant la tête, les matériaux d'un édifice qu'aucune ne devait voir, dont aucune même ne se représentait la grandeur et la forme, ces efforts d'un instinct obscur et courageux, sont retracés avec un talent remarquable dans le livre que nous annonçons. Ce qui a principalement attiré M. Charpentier vers ce sujet, c'est, dit-il, le rapport frappant de cette époque avec la nôtre. Non seulement ce sont deux époques de préparation ; peut-être chaque époque l'est à son tour ; et que fait le genre humain que se préparer sans cesse ? Mais, de même que le moyen-âge, « le monde actuel demande à » la science un avenir qu'il pressent et qu'il ignore. C'est ce » rapport si puissant entre nous et le moyen-âge qui fait » notre enthousiasme pour lui... » Seulement « le ciment » du moyen-âge, la foi nous manque. » C'est un élément dont M. Charpentier déplore la perte ; c'est cet élément qu'il admire dans la période dont il écrit l'histoire. « Puissions- » nous, dit-il, avoir fait passer dans nos expressions, dans » nos idées, un peu de la conviction admirable, de l'enthou- » siasme sublime du moyen-âge ! Car l'enthousiasme, c'est » la vie ; la terre est déserte pour qui n'y aperçoit pas le » ciel. »

Sous le titre d'*Histoire littéraire*, M. Charpentier nous a donné une histoire de la pensée, agissant sur elle-même et sur la civilisation. Le sujet de l'ouvrage, nous devons l'annoncer, est plus sévère que le titre ne le fera croire peut-être. L'auteur a distingué deux littératures au moyen-âge, l'une populaire, l'autre savante ; et, reconnaissant que celle-ci a beaucoup plus que la première influé sur le mouvement social et sur l'avenir, c'est de la dernière particulièrement qu'il s'occupe. Conséquence très-juste d'un fait très-vrai. La littérature savante a véritablement dominé le moyen-âge. Peut-être en est-il toujours ainsi. Les écrits populaires agissent, il est vrai, plus immédiatement, et les effets prochains leur appartiennent ; il en est comme des canaux d'irrigation empruntés à un grand fleuve ; mais c'est du grand fleuve que vient la fertilité du pays. A chaque moment de l'histoire littéraire, on voit sans peine la connexion de certains livres populaires avec certains faits publics ; on ne voit pas si distinctement l'action plus éloignée des doctrines et et des productions moins accessibles à la foule. C'est pourtant là qu'il faut remonter pour avoir la vraie cause des grandes évolutions de l'opinion chez un peuple. Et si nous ne pensons pas à comparer la littérature populaire à un baromètre, qui ne fait pas la température, mais qui l'indique seulement, nous la comparerons avec confiance à ces conducteurs électriques qui ne renferment pas en eux-mêmes, mais puisent dans ses réservoirs et communiquent avec fidélité un fluide mystérieux et puissant. *L'Esprit des Lois* ne fut jamais populaire, mais plusieurs de ses doctrines le sont devenues.

Au moyen-âge, il semble, à en juger par un premier coup-d'œil, qu'aucune parenté ne lie la littérature populaire à la littérature savante. Le fil qui les rattache l'une à l'autre échappe au regard. Ce serait pourtant une grande anomalie si ce lien n'existait pas. Le livre de M. Charpentier semble favorable à cette supposition, que nous croyons peu vraisemblable. Elle ressort surtout du chapitre XXVII de l'ouvrage, chapitre si remarquable d'ailleurs, et renfermant des observations d'une vérité si frappante, que nous nous abstenons avec peine de le transcrire tout entier.

« Que représente, dit l'auteur, cette littérature nouvelle » (la littérature française du moyen-âge) ? La chevalerie avec » ses enchantemens, ses fêtes, ses tournois, ses grands coups » d'épée, ses exploits merveilleux, en un mot, toute la vie » féodale. Mais, épisode brillant jeté au milieu du drame » confus et grossier du moyen-âge, la chevalerie devait pé- » rir avec lui. La langue et la poésie du moyen-âge ne pou- » vaient donc survivre à la chevalerie..... »

L'auteur semble oublier que cette littérature ne fut pas toute chevaleresque ; elle fut, par un de ses côtés, éminemment bourgeoise, tiers-état ; et c'est par ce côté peut-être qu'elle a des points de contact avec la littérature savante. Le roman de la Rose et certains fabliaux interprétèrent au peuple quelques-unes des hardiesses de l'école. Mais suivons plus loin notre auteur.

« Telle n'est point la littérature classique. Son œuvre a

» elle avait commencé bien avant le moyen-âge et devait
» se continuer long-temps après; car cette œuvre n'était
» autre que la lutte et le triomphe progressif de la liberté
» contre le despotisme, de l'esprit contre la matière...

» A la littérature savante appartenait donc l'avenir. Elle
» s'exerçait sur des idées qui devaient être immortelles; elle
» nourrissait, elle enfantait cette unité de pensées et de
» croyances qui contenait l'Europe moderne...

» L'esprit nouveau, c'était l'esprit ancien; l'esprit créé
» par le Christianisme et non par l'invasion....... L'esprit
» nouveau n'appartient qu'à la littérature savante. Le beau
» siècle du romantique ne se trouve nulle part au moyen-
» âge : semblable à l'âge d'or des poètes, il fuit devant les
» recherches. »

Nous tenons pour légitime et bien fondée la préférence que M. Charpentier donne à la littérature savante dans ce tableau de la littérature du moyen-âge. C'est dans les travaux des universités, des écoles, des monastères, c'est dans les controverses philosophiques et théologiques, c'est tour à tour dans le conflit et dans le concours de la religion et de la science que se manifeste la véritable grandeur du moyen-âge. Et ce qui met le sceau à cette grandeur, c'est le sérieux infini de tous ces débats. « Les questions qu'agite le XIX[e] siè-
» cle, dit fort bien M. Charpentier, bien que relevées et
» grandes, ne sortent pas du cœur de l'homme, n'ont pas
» leur racine dans ses plus intimes affections: ce sont exer-
» cices de l'esprit, combinaisons intellectuelles, systèmes de
» la réflexion, et non comme alors des convictions de l'âme,
» des questions d'éternité. Pour le moyen-âge, la théologie,
» c'était l'homme tout entier, le présent et l'avenir, l'âme
» et l'esprit: l'âme, avec ses croyances pleines de jeunesse et
» de vie, rêvait sans cesse de Dieu, de l'enfer et du paradis;
» l'esprit, avec ses doutes naissans, sa hardiesse naïve, se
» débattait sous les formes et les liens de la scolastique. L'a-
» vantage ou l'inconvénient d'un siècle éclectique comme
» le nôtre, c'est de ne voir dans les plus importantes ques-
» tions que des idées; le douzième siècle y voyait des vérités
» religieuses. »

Le moyen-âge littéraire est caractérisé dans ces lignes avec autant de force que de justesse. Sans aucun doute il dut son individualité à la présence incessamment active des idées chrétiennes. Et c'est, à ce qu'il semble, pour que cette action fût plus entière et plus énergique, que l'invasion vint creuser un abîme entre le présent et le passé, et intercepter pour un temps les communications entre les races éteintes et les races vivantes. C'est par les migrations des peuples que se renouvelait autrefois la face entière des nations. Le croisement des races opérait sur l'esprit des peuples dans une proportion non excédentive, mais géométrique, et le résultat de ce mélange n'était pas une somme, mais un produit. Qu'on se rappelle l'établissement des Normands en France, événement dont M. Charpentier n'a peut-être pas tenu assez de compte, et dont un savant allemand, M. Heeren, a mieux fait ressortir l'importance. Aujourd'hui les peuples se communiquent par mille points, s'envahissent journellement par les voyages, le commerce, les journaux, les rapports littéraires; l'immigration est perpétuelle, et tend à substituer un jour à tous les peuples le *peuple européen.* Mais jadis, cette grande et périlleuse transfusion des races les unes dans les autres fut un remède héroïque pour l'Occident épuisé, dont les racines, en s'enfonçant dans les traditions, ne s'enfonçaient que dans la poussière. Une rupture avec le passé était nécessaire. On a déploré la perte des lettres classiques dans ces siècles d'enfantement. Je ne sais si je dois partager ces regrets. Que la langue des livres ait cessé, lors des invasions, d'être la langue du peuple, et qu'ainsi ait été coupé le pont qui joignait les deux rives, cela n'a pas eu lieu peut-être sans dessein. Que plus tard encore on ait préféré long-temps à l'antiquité classique cette autre antiquité postérieure, subalterne, barbarescente, née de l'union mal assortie de deux âges, la vieillesse du monde romain et la jeunesse du monde chrétien, je ne suis pas décidé à voir dans ce fait un malheur sans compensation. L'esprit nouveau fut moins distrait dans son développement spontané; les caractères de l'âge moderne ne posèrent plus librement dans ce crépuscule; l'idée chrétienne, à travers mille incertitudes et mille contradictions, put mieux s'imprimer sur la civilisation; le moyen-âge fut lui-même.

Certes, c'est un tablea du plus grand intérêt que ce moyen âge luttant contre sa propre indigence, remplaçant la richesse par le travail, la beauté par la force, s'élevant par la scolastique à la philosophie et par la religion à la liberté. C'est une chose remarquable que cette inexpérience, qui, dans la science comme dans les arts industriels, ignore et la division du travail et les machines ou méthodes, ces deux grands secrets, ces deux grands leviers de tous nos progrès. Tout savant alors est tenu de tout savoir; on a entrevu que la science doit être une, idée commune à l'aurore comme au dernier terme de la culture scientifique (1); mais on se fait illusion sur ce qu'on possède, et dans sept branches mal liées et mal distinguées de la science on pense avoir les sept rayons primitifs de la lumière intellectuelle: tout savoir, pour mériter ce nom, doit être encyclopédique. C'est une belle chose encore que cette communauté de patrie entre tous les savans. La France, l'Angleterre, l'Italie, se demandent, se prêtent mutuellement leurs lumières. Un Italien devient archevêque de Cantorbéry; un Anglais est l'âme des écoles de Charlemagne; Jean de Salisbury vient s'instruire auprès d'Abailard; l'Italie donne Pierre le Lombard à la France. Une langue savante commune à tous, et plus tard l'universalité, aussi grande au moins qu'aujourd'hui, de la langue française, facilitaient ces nobles échanges. Mais c'est la nature même des doctrines, leur forme et leur physionomie, qui excitent le plus juste intérêt. L'auteur de cet *Essai* est habile à les résumer et à les caractériser, habile surtout à faire ressortir leur ignorance d'elles-mêmes, leurs illusions sur leur portée, sur leurs conséquences, et même sur leur esprit et sur leur tendance; leur hardiesse involontaire; la foi téméraire à son insu, et dépassant les libertés de la philosophie; la philosophie, à son tour, timide à son insu, se barrant avec ses propres matériaux le chemin qu'elle prétend construire, et finissant par s'enfermer dans les symboles de l'Eglise. Un des chapitres les plus intéressans de l'ouvrage de M. Charpentier est celui où cet écrivain, plein de sagacité dans la pensée et de lucidité dans l'expression, analyse les démêlés des réalistes et des nominaux, s'absorbant dans le platonisme et l'aristotélisme, et se succédant les uns aux autres dans la faveur de l'Eglise, qui finit par reconnaître ses amis où elle avait cru voir ses ennemis, et ses adversaires parmi ceux qu'elle regardait comme ses soutiens. C'est qu'entre ces deux philosophies les rôles changent aussitôt qu'elles sont parvenues l'une et l'autre à leurs conséquences. Laissons parler l'auteur:

« Le génie d'Aristote recule devant celui de Platon. Le
» nominalisme, jusque-là l'esprit de liberté du moyen-âge,
» vainqueur à son tour, immole Ramus en France; en Es-
» pagne, il soutient l'inquisition et proscrit les Américains.
» D'où vient ce changement? Le nominalisme, en réalité,
» avait moins attaqué le fond que la forme de la scolastique,
» et Aristote, en définitive, avec ses syllogismes, ses formes
» immuables, retenait l'esprit humain captif dans sa puis-
» sance même. Le platonisme, au contraire, dans son doute
» hardi, dans son indépendance mystique, se soumettait
» moins à l'autorité. La question se réduisait donc à une

(1) Le *Trivium* et le *Quadrivium*.

question de liberté religieuse et politique, et Rome, qui ne s'y trompait pas, fut sur le point de canoniser Aristote. Il fut ordonné d'enseigner exclusivement dans les écoles la doctrine de ce grand philosophe. La philosophie platonicienne fut donc, pour la pensée moderne, le signal de l'indépendance, comme la scolastique l'avait été pour le moyen-âge. Le nominalisme, qui avait affranchi l'esprit des entraves de la théologie, était impuissant à le conduire plus loin; il était épuisé. Il était l'ancienne autorité philosophique, comme la théologie l'ancienne autorité religieuse. Près de périr tous deux sous la réforme du quinzième siècle, il n'est pas étonnant que, d'abord divisés, ils se soient réunis pour une commune défense. »

Toutefois, au-dessus de tous ces faits plane un fait plus onsidérable, un fait dominateur, que les récits de M. Charentier mettent continuellement en évidence. Le moyen-âge it éminemment un âge religieux. La philosophie et la litrature, la morale et la politique, les institutions et les lées, tout fut pénétré de cet élément. La civilisation s'en nbiba lentement, et en contracta une saveur qu'elle ne eut plus perdre entièrement. « Là, dit M. Charpentier, c'est-à-dire dans la parole religieuse, se formait cette civilisation européenne si belle, si grande, si supérieure à la civilisation ancienne, brillante mais égoïste, et plus intellectuelle que morale. De là une diffusion et en même temps *une unité admirable de doctrine*(1). » Je sais à travers uel océan d'amertumes nous est arrivé ce courant d'eau ouce et pure; et je n'ai pas l'intention de nier tout ce que histoire du moyen-âge a d'humiliant pour l'esprit et d'afigeant pour le cœur. Mais on ne peut voir ce fil d'or cour à travers tous ces siècles grossiers, l'idée chrétienne vicrieuse de tous les obstacles et de ses propres déformations, n monde entier tour à tour entraîné par elle, ramené vers le, cette idée assujettissant à ses conséquences ceux même ui n'en admettent pas le principe, enfin sa jeunesse perétuelle au milieu de tout ce qui vieillit et tombe, on ne eut voir tout cela sans admiration et sans se demander: Où onc serait la vérité si elle n'était pas là?

Tandis que nous admirons que la religion ait résisté à tant causes de corruption et de discrédit, d'autres veulent u'elle ait dû sa conservation à ces causes précisément. [. Hallam (2) prétend que «plus pure, la religion aurait moins duré, et que le Christianisme a été conservé par sa corruption même.» Et il cite au nombre de ces élémens out à la fois de corruption et de conservation: la suprémae du pape, les institutions monastiques et l'emploi du tin dans la liturgie. Quels qu'aient été les effets immédiats e ces trois causes, il semble téméraire d'affirmer que la eligion chrétienne ne se fût point conservée sans elles, et nous semble que la philosophie peut faire comprendre qu'une idée, par cela seul qu'elle est vraie, conforme et proportionée à la nature de l'homme et des choses, ne périt point si sément. Ce que les institutions indiquées ci-dessus ont onservé et perpétué, était-ce bien le Christianisme? N'est- pas en dehors de ces institutions que le Christianisme piritnel a cherché et trouvé un asile? N'a-t-il pas subsisté t fleuri sans le secours de ces institutions? La preuve ne ous est-elle pas acquise, par les derniers temps du Christianisme comme par les premiers, qu'il se sert et qu'il se asse tour à tour de telles ou telles institutions? Et lors ième qu'il serait prouvé que des abus ont indirectement rofité à la religion, est-ce une raison de conclure qu'elle e peut subsister qu'au moyen de ces abus? Dieu peut faire servir le mal au bien; tout le monde le sait; mais dire qu'il ne soutient le bien que par le mal, n'est-ce pas admettre une parenté intime, un rapport d'essence entre le bien et le mal? Et quand on affirme que le Christianisme n'a pu être conservé que par sa corruption même, est-on fondé à parler, comme fait M. Hallam, des voies insondables de la Providence? Une œuvre qui n'aurait de condition de vie que dans sa corruption ne saurait être l'œuvre de la divine Providence. On ne trouve point d'assertions semblables chez M. Charpentier. Il n'a pas pris des obstacles pour des moyens, et il a compris, ce nous semble, que le véritable appui du Christianisme est la vérité même? Il ne le dit nulle part, je l'avoue; mais en nous montrant souvent la religion comme dépositaire de la charité dans la barbarie, de la lumière dans les ténèbres, de la liberté dans l'esclavage, de l'égalité au milieu des classifications de l'orgueil, et quelquefois, chose admirable! créant deux hommes dans le même homme, le chrétien à côté du barbare; en un mot, en faisant apparaître à coté d'une religion adultérée, du Christianisme de Satan, le Christianisme de Jésus-Christ, plein de grâce, de compassion, de vérité, et d'un généreux mépris pour tout ce qui se passe, il nous ramène de toutes parts à cette question: Si la vérité n'était pas là, où donc serait-elle?

Nous réservons à un second article quelques observations de détail sur l'ouvrage de M. Charpentier.

(1) C'est le même bienfait dont nous avons rendu grâces au Christianisme dans un article sur Charron.

(2) *Histoire du Moyen-Age*, Chap. IX.

VOYAGES.

Naufrage du Woodrop-Sims, par M. Jules Lecomte. Paris, 1833. Chez les libraires du Palais-Royal. Prix: 2 fr.

Il s'attache toujours un intérêt particulier au récit des entreprises audacieuses, où l'homme court des dangers extrêmes et joue sa vie contre un peu de gloire ou quelque peu de gain. Et parmi les diverses sortes de hasards où il se précipite chaque jour, la mer avec ses fureurs, ses tempêtes, son ciel enveloppé de nuages et sillonné par la foudre, ses vagues mugissantes, ses côtes hérissées de rochers et de brisans, qui semblent crier: Mort! mort! au téméraire qui s'y confie! n'offre-t-elle pas une source inépuisable d'émotions, et ne nous dira-t-elle pas pendant long-temps encore de lamentables histoires, propres à exciter la sympathie de nos cœurs? Qui n'a lu avec un vif intérêt le récit de la perte du Kent et de celle plus récente encore du Rothsay-Castle? Qui n'a admiré la force dont Dieu daigna revêtir de faibles créatures à l'heure du danger, et les élans de leur foi, qui cherchait le secours en haut, près de Celui qui peut seul le donner, et qui, lorsque le secours n'arrivait pas, comprenant qu'il valait mieux en être plus long-temps privé, puisque le Père des miséricordes en jugeait ainsi, se taisait, se soumettait, souriait à la volonté de Dieu, toute sévère et terrible qu'elle paraissait être? Oh! comme ce sentiment fait du bien à l'âme! Comme on est heureux d'entendre, au milieu du bruit des tempêtes, une voix, des voix s'élever vers le trône de la grâce; des prières, des bénédictions sortir de bouches mourantes, et jusqu'à de jeunes filles exhorter des marins, plongés dans la stupeur de l'effroi ou de l'ivresse, à ne point craindre la mort et à chercher leur Dieu, tandis qu'il en était temps encore. On aurait pu s'écrier, même en étant témoin de ces scènes horribles: « O » mort! où est ton aiguillon? O sépulcre! où est ta victoire? » Grâces à Dieu, qui nous a donné la victoire par notre » Seigneur Jésus-Christ! »

Le naufrage du Woodrop-Sims, sur la côte occidentale de l'Afrique, nous donne, au contraire, lieu de remarquer à quel point l'absence de tout sentiment religieux s'y fait sentir péniblement. Il règne dans le récit qu'on en fait une légèreté d'idées et de style qui fait un contraste choquant avec l'événement déplorable dont il rend compte. Il semble que l'auteur, même en face d'une pareille catastrophe, n'a vu que le côté plaisant de la vie, et que cette nature bouleversée, menaçante, ces nombreuses victimes de la tempête, ces déserts brûlans, toutes ces souffrances réunies, et cette délivrance inespérée dont quelques-uns des naufragés furent les objets, ne leur ont rien dit de Dieu. Non, la mort, aux portes de laquelle ils se sont trouvés, ne leur a pas dit : Il en est un plus puissant que moi ! La conscience ne leur a fait jeter un coup-d'œil inquiet ni en arrière ni en avant. Il n'est question que de désespoir ou d'indifférence, et quand le secours est arrivé, le bienfaiteur a été oublié, et pas une bénédiction n'a été donnée au Maître de la vie et de la mort. Ce vide immense, qui existe partout où la pensée de Dieu ne pénètre pas de quelque manière, est si frappant dans la brochure que nous annonçons, qu'on en est attristé beaucoup plus que du naufrage, que, presque malgré soi, on ne prend pas plus au sérieux que l'auteur. Comme dans beaucoup de livres, il n'y a dans celui-ci rien de directement contraire à la religion ; mais l'absence de la religion suffit pour en faire un livre complétement irréligieux, et par cela même fort peu satisfaisant. Espérons que tous ceux qui se trouvaient à bord du Woodrop-Sims et qui ont échappé à l'horrible sort de leurs compagnons, s'ils n'ont pas encore compris l'appel que Dieu leur a adressé d'une manière si solennelle, reconnaîtront sa voix dans quelque dispensation moins sévère, et apprendront à bénir, quoique bien tardivement, Celui qui les a délivrés.

HISTOIRE.

QUELQUES TRAITS DE LA VIE ET DU CARACTÈRE DE LUTHER (1).

A l'âge de vingt ans, Luther songeait à se vouer à la jurisprudence, lorsqu'un violent orage, le frappant de terreur, lui fit subitement prendre la résolution d'entrer au couvent des Capucins. C'était en 1505. Son noviciat fut très-dur. On le chargea, dans l'intérieur de la maison, des travaux les plus vils et les plus pénibles, et, en dehors, de la quête avec la besace. Un de ses contemporains, Selneccer, raconte que, voyant le nouveau frère très-assidu à la lecture des Saints Livres, les moines en prirent de l'humeur et lui dirent que ce n'était pas en étudiant de la sorte, mais en quêtant et ramassant du pain, de la viande, du poisson, des œufs et de l'argent, qu'on se rendait utile à la communauté.

Une sévère maladie, fruit de ses austérités, menaça de le conduire au tombeau. Sa conscience alors lui retraça tous les péchés de sa vie. Craignant de n'avoir pas assez fait pour obtenir le pardon de ses fautes, il s'ouvrit à un vieux religieux qui possédait toute sa confiance. Le bon vieillard, qui connaissait l'Evangile, adressa le jeune moine au Sauveur ; il lui montra que nos œuvres sont trop souillées pour entrer en compte devant Dieu ; que Jésus, par sa mort, a satisfait pour nous à la Justice divine, et que la foi nous fait participer aux mérites de l'Ami des pécheurs. C'était la première

(1) Extrait de *l'Histoire abrégée de l'Eglise de Jésus-Christ*, principalement pendant les siècles du moyen-âge. Tome IIe. Paris, 1833. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n. 6.

fois que le doux son de l'Evangile frappait les oreilles de Luther.

Un passage de l'Epître aux Romains attira principalement son attention ; c'est le v. 17 du Ier chapitre : *Le juste vivra par la foi.* Il ne cessait de le méditer dans son couvent des Augustins au milieu de ses travaux ordinaires. Enfin, Dieu lui ayant ouvert le cœur, il put comprendre ce qu'est cette *justice* gratuitement imputée au pécheur par la foi en Jésus-Christ, et cette connaissance devint pour lui la clef de toutes les Ecritures. Rien de plus remarquable que la manière dont il rend compte de la révolution qu'elle apporta dans ses vues. « Je sentis bientôt que j'étais comme renouvelé dans tout mon être, que j'avais trouvé une porte ouverte pour entrer dans le paradis. J'envisageai la Sainte Ecriture avec de tout autres yeux. Je repassai dans mon esprit tous les passages de la Bible, autant que ma mémoire me les rappelait, et je recueillis toutes les explications qui en avaient été données. En la prenant pour règle, je reconnus, par exemple, que l'*œuvre de Dieu* signifie l'œuvre que Dieu fait en nous ; *la puissance de Dieu*, la vertu qu'il déploie en nous ; *la sagesse de Dieu*, l'œuvre par laquelle il nous rend sages ; et ainsi des autres expressions, telle que la vertu de Dieu, la gloire de Dieu (1), etc. Auparavant je haïssais de tout mon cœur ce terme : *la justice de Dieu* (2) ; mais je commençai dès lors à la regarder l'expression la plus aimable et la plus consolante, et ce seul mot de saint Paul devint pour moi comme la porte du Paradis. »

Cette doctrine de vie lui donna la paix que toutes ses macérations n'avaient pu lui procurer. En relisant la Bible, il était étonné, réjoui de l'y retrouver à chaque page, et, comme une heureuse expérience lui en démontrait journellement la vérité, il aurait voulu la voir adoptée par tout l'univers. Aussi quand un événement, tout-à-fait inattendu, lui donna l'occasion de le confesser publiquement, il le fit avec cette intrépidité de caractère et ce mépris de considérations humaines qui naissent d'une intime conviction. C'est de ce point de vue qu'il faut juger Luther et la réformation ; autrement toute sa conduite est et demeure une insoluble énigme.

Ce fut aussi vers cette même époque qu'il commença la lecture de Saint-Augustin, delaquelle il fit ensuite ses délices. Ce célèbre docteur des premiers âges de l'Eglise était en singulière vénération dans l'ordre qui s'honorai[t] de porter son nom, celui auquel appartenait Luther. Et, pour le dire en passant, cette raison toute simple expliqu[e] bien mieux l'adhésion d'une foule de religieux Augustins [à] la réforme, que le mensonge historique si répandu de l[a] jalousie des Augustins contre les Dominicains, au sujet d[e] la prédication des indulgences, confiée par le pape à ce[s] derniers, et que le plus léger examen finit pour faire évanouir.

En 1507, Luther reçut les ordres ; en 1508, il fut appel[é] à Wittemberg en qualité de professeur. Envoyé à Rom[e] deux ou trois ans après par le chef de son ordre, son séjou[r] dans cette cité influa puissamment sur ses sentimens et su[r] sa conduite ultérieure envers l'Eglise romaine. Et quell[e] impression pouvait produire sur un jeune cénobite d'un[e] piété pure et évangélique la vue rapprochée de cette Rom[e] corrompue qu'il vénérait de loin et de cette cour dissolu[e] et guerrière de Jules II ?

(1) Luther parle évidemment ici du sens particulier qu'ont ce[s] expressions dans les passages où il est spécialement question d[u] salut des pécheurs, C'est ainsi, par exemple, qu'il faut comprend[re] Saint-Paul, lorsqu'il dit que « l'Evangile est la puissance de Die[u] en salut à tous ceux qui croient. »

(2) C'est-à-dire, la justice de Dieu satisfaite « par celui qui no[us] a été fait de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et r[é]demption » : en un mot, la justice qui justifie, non celle qui co[n]damne.

A son retour de Rome, Luther fut élevé au grade de docteur en théologie, grade que son supérieur le força presque d'accepter, en lui disant que « Dieu sans doute avait dans son Eglise beaucoup de choses auxquelles il ne manquerait pas de l'employer. » L'événement justifia ce mot prononcé par une sorte de plaisanterie. « Alors Luther, dit Melanchthon, se mit à expliquer l'épître aux Romains, puis les Psaumes. Il répandit une telle clarté dans ses explications, qu'après une longue et ténébreuse nuit, un jour nouveau semblait se lever pour la science. Il exposa la différence de la loi et de l'Evangile; il réfuta cette erreur, publiée alors dans toutes les chaires, que les hommes se rendent dignes, par leurs œuvres, de la rémission des péchés, et que leurs pratiques suffisent pour les constituer justes devant Dieu, comme l'avaient jadis enseigné les Pharisiens. Ainsi Luther ramena les cœurs des hommes au Fils de Dieu; comme le précurseur, il montra l'*Agneau qui ôte le péché du monde;* il fit voir que nos fautes nous sont gratuitement remises en considération du Fils, et que la foi seule nous procure ce bienfait. Un tel début lui acquit une grande autorité, surtout quand on vit que ses mœurs étaient si bien d'accord avec ses discours et que ses paroles partaient non des lèvres, mais du cœur. »

Il écrivit une lettre remarquable aux prédicateurs chrétiens d'Erfurt, enclins à s'éloigner de la simplicité et de la charité qui les avaient si honorablement distingués jusqu'alors. Les conseils et les exhortations qu'il leur adressa font tout à la fois l'apologie de son caractere et de son œuvre. « Confiez-vous, mes chers frères, confiez-vous en Jésus-Christ seul; réprimez la superstition; laissez ce qui ne produit aucun fruit de justice; soyez indulgens pour les faibles. Satan, par la suite, ne manquera pas de machiner et de remuer des questions inutiles, afin de renverser la seule connaissance nécessaire, celle de Jésus-Christ. Soyez donc sages, simples quant au bien, prudens quant au mal; laissez là tout ce qui n'est pas nécessaire, et les questions inutiles ne troubleront plus votre paix. Bien des esprits légers s'imaginent avancer la cause de l'Evangile par l'épée et la violence; ils croient avoir fait merveille quand ils ont diffamé les prêtres et les moines, ou leur ont causé quelque dommage; ces gens-là ignorent que ce n'est pas contre la chair et le sang que nous avons à combattre, mais contre les malices spirituelles qui sont dans les airs. Satan est un esprit qui n'est ni chair ni os; ce n'est ni avec l'épée ni avec la main qu'on parvient à l'atteindre: il faut lui arracher les cœurs par la Parole de la vérité; c'est là notre épée, c'est là notre force à laquelle nul ne peut résister. »

L'an 1525 fut témoin d'un événement qui intéressait éminemment la réformation, ce fut le mariage de Luther, qui, dès l'année précédente, avait posé le froc et rompu les liens de la servitude monocale. Son intention était de remettre en honneur la vie civile et un état respectable que Dieu lui-même a institué. En même temps il voulait satisfaire au désir de son *bon père* qui le pressait de renoncer au célibat. « Je ne pouvais, dit-il, lui refuser cette preuve de soumission; je ne sens ni flamme ni affection charnelle, mais je me trouve de la satisfaction dans le mariage, comme dans une institution divine. » Cette union fut heureuse. Luther aimait beaucoup Catherine de Bora, son épouse. Il disait qu'il ne l'échangerait pas contre le royaume de France et toutes les richesses des Vénitiens, l'ayant reçue de la main du Seigneur, au moment où il le suppliait de le diriger sur le choix qu'il voulait faire.

Mais autant l'année 1525 avait été douce pour lui, autant furent douloureuses les deux qui suivirent. La peste, exerçant ses ravages dans Wittenberg, y moissonnait par centaines les amis et les connaissances du Réformateur. Pour échapper à l'épidémie, il aurait pu fuir la ville; mais, pasteur fidèle, il voulut rester au milieu de ses chers paroissiens, et partager tous leurs dangers et toutes leurs peines, afin de pouvoir aussi leur offrir toutes les consolations de l'Évangile. » Grands combats au-dehors, vives alarmes au-dedans, telle est notre situation présente, » écrivait-il à Amsdorf, son ami; « Jésus-Christ nous visite sensiblement. La seule consolation que nous ayons à opposer aux fureurs de Satan, c'est cette Parole de Dieu, qui sauve l'âme au milieu du naufrage du corps. Aie soin de nous recommander aux frères, et toi-même prie avec eux pour nous. »

La famine se joignant à la peste pour accabler les malheureux habitans de Wittenberg, Luther en conçut un violent chagrin; il perdit sa gaîté et son activité naturelles; sa santé s'altéra considérablement. Le 6 juillet 1527, il vit de si près les portes du tombeau, qu'il crut sérieusement sa dernière heure venue. Ce fut alors que ses vœux et ses prières attestèrent la sincérité de sa foi, et sa parfaite confiance aux mérites du Rédempteur. « Si le Seigneur veut m'appeler à présent, » dit-il, « que sa volonté soit faite. » Levant les yeux au ciel, il récita, plein de ferveur, l'oraison dominicale et tout le psaume VI, puis il fit cette prière: « Seigneur, mon bon Dieu! que j'aurais eu de joie à verser mon sang pour ta Parole! tu le sais; mais peut-être n'en suis-je point digne; que ta volonté soit faite. Si tu le veux, je suis tout prêt à mourir; seulement que ton saint Nom soit béni et glorifié, soit par ma vie, soit par ma mort. S'il est possible, bon Dieu! je désire vivre plus long-temps, à cause de ceux qui t'aiment et de tes élus. Mais si l'heure est venue, fais selon qu'il te plaira; tu es le maître de la vie et de la mort. Mon bon Dieu! c'est toi qui m'as engagé dans cette cause; tu sais qu'il s'agit de ta Parole et de ta vérité; ne permets pas que tes ennemis lèvent la tête, qu'ils se réjouissent et triomphent, en disant: Où est donc leur Dieu? Glorifie ton saint nom, en dépit de tous les efforts des ennemis de ta salutaire Parole. »

Peu d'instans après, il ajouta: « Dieu, que j'aime tendrement! tu es le Dieu des pécheurs qui sentent leurs besoins et leurs misères, et qui cherchent sincèrement dans la grâce des consolations et des secours; tu dis: *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai.* Je viens, Seigneur! fondé sur ta promesse; je suis dans une grande détresse; mes besoins sont nombreux; aide-moi par un effet de ta grâce et de ta fidélité. » Il dit encore: « O mon Seigneur Jésus-Christ! toi qui as dit: *Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; heurtez, et l'on vous ouvrira:* selon ta promesse, donne à celui qui te prie actuellement, non de l'or et de l'argent, mais une foi ferme. Que je trouve en cherchant, non les plaisirs et les joies du monde, mais du soulagement et des consolations dans ta salutaire Parole. Ouvre-moi, car je heurte; je ne demande rien de ce qui est grand et estimé selon le monde; c'est ton Saint-Esprit que je réclame, afin qu'il éclaire mon cœur, qu'il me fortifie et me console dans mes angoisses; qu'il me conserve jusqu'à la fin dans la vraie foi et la confiance en ta grâce. Amen. »

Les secours de la médecine, dirigés par une main habile, et bénis par le Seigneur, le tirèrent de ce pas dangereux, et conservèrent à l'Eglise un puissant ouvrier, qui devait la consoler et l'édifier long-temps encore, par son exemple autant que par ses prédications.

DE LA VIE DE LA CAMPAGNE.

De toutes parts les villes sont délaissées pour le repos et le silence de la campagne. A cette époque de l'année, un grand nombre de personnes changent complètement de

manière de vivre. Les relations sociales, formées par le seul attrait du plaisir et de l'agitation mondaine, cessent subitement; on s'éloigne les uns des autres, on se perd de vue et même de pensée; chacun alors doit se suffire à soi-même, et savoir se créer les ressources, les intérêts, qui rempliront les heures des beaux jours et celles plus sévères de l'automne. L'été semble triste passé à la ville; il y a dans toute âme un besoin de communication avec la nature, qui fait naître en elle une impression de malaise et de souffrance, quoique très-souvent ce besoin soit ignoré de celui qui l'éprouve; on se soustrait à cette impression par l'activité, la continuation des devoirs habituels; on marche dans le même sentier, et la vie s'écoule uniforme et fugitive. Que d'êtres ne sauraient en distinguer les diverses saisons, et, renfermés dans des demeures sombres et rétrécies, ne sentent jamais l'air pur du matin et la brise du soir rafraîchir leur front; un long travail, d'amères privations les enchaînent à la même place; ils y naissent, vivent, souffrent et meurent; pour eux que sont les jours du printemps et de l'été! ils n'en jouiront pas, et n'en profitent que pour travailler davantage. A ces infortunés les heureux de ce monde ne pensent guère, lorsqu'ils échangent leurs habitations commodes et somptueuses pour d'élégantes maisons de plaisance, et remplacent les plaisirs de l'hiver par ceux plus variés et plus purs de la vie de la campagne. Mais savent-ils apprécier de tels priviléges et les douceurs de leur position? Savent-ils jouir des bienfaits qui leur sont prodigués et faire un bon usage des jours dont ils disposent selon leurs goûts, leurs désirs? La vie de la campagne peut exercer sur nous une influence salutaire, si nous savons en profiter. Essayons de dire comment, sous ce rapport, elle se présente à notre imagination, et quels souvenirs nous fournit l'expérience.

Il est rare que l'on puisse se trouver transporté au milieu des scènes charmantes et paisibles des champs ou d'une fraîche vallée, sans éprouver un sentiment indéfinissable, mais vif et pénétrant, de bien-être, d'attendrissement et de joie. Le silence si doux qui succède pour nous au tumulte des villes, calme et repose notre être moral; tout ce qui nous entoure semble calculé pour agir dans ce sens; l'aspect de la verdure, des fleurs, du ciel, des sites qui nous environnent, change selon les différentes heures du jour, offrant ainsi des tableaux pleins de variété et d'attrait. Les teintes pourprées de l'aurore, l'azur éclatant du midi, les nuages étincelans qui voilent le soleil à son déclin, et l'immensité de la voûte céleste, assombrie par la nuit, où brillent des milliers d'astres et des mondes innombrables, renouvellent sans cesse pour nous des impressions de surprise et d'admiration, qui détachent l'âme des choses périssables et l'attirent vers Celui dont « le ciel est le trône. » Lorsque ensuite nos regards retombent sur la terre, que d'objets s'offrent à nous qui révèlent sa bonté paternelle envers ses moindres créatures! Observons les travaux, la manifestation d'instinct du plus petit insecte; suivons de l'œil l'oiseau construisant son nid, puis nourrissant ses petits, et à chaque instant nous verrons la main de Dieu qui agit, dirige et protège.

On peut, il nous semble, profiter du séjour de la campagne de deux manières différentes, et jouir sans contrainte de la vie active, ou de la vie contemplative; il nous semble aussi que le mieux est de se reposer de l'une par l'autre; et que ceux qui ne le font pas perdent de précieux avantages. La vie active nous y présente de nombreux sujets d'intérêt; les devoirs de surveillance, d'économie domestique, de ménage enfin, au-dedans et au-dehors de nos habitations, ne sont nullement dépourvus de charme. Ces détails, qui contrastent avec nos occupations d'hiver et avec les études et les travaux scientifiques ou littéraires auxquels nous pouvons continuer de nous livrer, sont piquans de nouveauté et de simplicité; il y a de vraies jouissances à diriger le gouvernement d'une basse-cour, d'une laiterie, d'un jardin, d'une exploitation agricole, et nous aurions tort de négliger ces devoirs, ou de les considérer comme peu dignes de toute notre attention; mais tâchons de ne pas « nous mettre en » peine, et nous embarrasser de plusieurs choses, oubliant » la seule chose nécessaire. » A cette activité, à ces soins, joignons l'activité de la charité et les soins qu'elle suggère. Visiter la chaumière du pauvre, former des relations de bienveillance, de support et d'affection avec les habitans du village, subvenir à des besoins pressans, donner des consolations au malade, à l'affligé, s'occuper de l'instruction des enfans, voilà d'inépuisables sources, non seulement d'activité, mais aussi de jouissance et d'intérêt. On ne saurait faire quelques pas dans cette carrière, sans être attiré irrésistiblement à y pénétrer plus avant, et sans ressentir en soi-même la bienfaisante réaction de ces soins, qui n'ont plus pour objet notre propre bien-être, et qui nous initient aux secrets de tant de besoins, de tant de misères, et souvent de tant de souffrances, nous portent à faire un retour sur notre position avec un sentiment de reconnaissance et d'humilité; car « que possédons-nous, que nous ne l'ayons » reçu de Celui qui enrichit et appauvrit et qui est la » source de tout bien? » Livrons-nous donc aux élans de la charité et ne craignons pas d'y trouver fatigue ni dégoût. Cependant il est un écueil à redouter dans l'activité qu'elle produit; c'est celui de trop agir et de ne plus donner à la méditation les instans si nécessaires au développement de notre vie intérieure; c'est en cela que la vie contemplative peut, à la campagne, nous être d'un grand secours. Bien des heures y sont toujours consacrées à la promenade, au repos sous de frais ombrages, à cette oisiveté si douce qu'on ne se reproche pas, parce qu'il s'y rattache confusément une idée de devoir; il faut bien, se dit-on, jouir de la campagne. En effet, il faut en jouir, mais d'une manière qui retrempe notre âme, qui lui procure de pures et saintes inspirations, qui la rapproche de Dieu, pour tout dire en un mot. Si nous sentons quel est, à cet égard, notre devoir et quels sont nos besoins, nous saurons profiter des occasions favorables. Sommes-nous entourés de nos familles, de nos amis? Tâchons de diriger nos entretiens vers un noble but; parlons des beautés de la nature, des merveilles de la création, de cette puissance éternelle qui soutient toutes choses. L'étude, même superficielle, de la botanique, l'astronomie, la minéralogie, peut nous fournir d'inépuisables sujets de conversations, et imprimer à notre esprit une direction pieuse et méditative. Sommes-nous seuls au milieu des bois, des prairies, sur une colline élevée, près d'une eau murmurante et limpide? Ah! qu'alors rien ne s'interpose entre notre âme et Dieu; qu'elle le cherche, le trouve et le voie dans tout ce qui nous environne; qu'elle lui parle avec amour, avec confiance; que ces momens de calme et de bonheur soient donnés à la prière, à la douce et sainte rêverie. Mais pour qu'ils soient véritablement bénis pour nous, joignons à la contemplation des œuvres admirables du Seigneur celle du plus grand de tous ses bienfaits, du mystère insondable de son amour: méditons sa divine Parole, son Evangile éternel, dans le silence et la retraite, et durant les heures paisibles du matin; alors de bien vives jouissances nous seront révélées, et nous connaîtrons ces purifiantes émotions et ces joies de l'âme, qui « n'étaient » point montées au cœur de l'homme et que Dieu a prépa- » rées à ceux qui l'aiment. »

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 49. 7 AOUT 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

AVIS IMPORTANT.

Le Comité d'Administration du SEMEUR, *pour répondre au désir exprimé par plusieurs Abonnés, a résolu de ne terminer le second volume de ce recueil qu'avec l'année courante. MM. les Souscripteurs pourront, s'ils le souhaitent, renouveler à la fois leur abonnement pour les quatre derniers mois de* 1833 *et pour l'année* 1834, *en nous envoyant un mandat de* VINGT FRANCS. *Nous leur rappelons que, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'envoi du Journal, il est essentiel qu'ils se réabonnent avant le* 1er *septembre prochain.*

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DE L'ERREUR FONDAMENTALE DES SCIENCES POLITIQUES.

Aux yeux de l'homme qui se sait immortel, l'état moral des peuples l'emporte, au-delà de toute expression, sur leur état social. Mais sans nous placer à ce point de vue, dont notre siècle est encore si loin, nous en tenant aux idées secondaires qui préoccupent si universellement et si malheureusement les esprits, n'envisageant la régénération morale et la réforme sociale que dans leur importance relative, dans leur action réciproque, dans leur ordre de filiation, nous disons que la prééminence appartient incontestablement à la première. C'est une des doctrines que cette feuille a souvent eu occasion d'exposer, et sur laquelle il ne faut pas craindre de revenir, au risque de ne rien ajouter aux raisonnemens et aux faits déjà produits. Il y a sur ce point une grande vérité à faire prévaloir et une fatale erreur à détruire. Cette vérité, c'est que l'état moral des peuples fait à la longue leur état social. Cette erreur, c'est qu'au contraire, les mœurs sortent des institutions et des lois; que le calme et le bien-être extérieur font les vertus, la moralité publique; que, dans son développement, la société procède du dehors au dedans, plutôt que du dedans au dehors. Opinion aussi inconcevable que perversive et généralement répandue. Elle a dominé et égaré le dix-huitième siècle qui, rencontrant de toutes parts la puissance ecclésiastique comme obstacle, s'attaqua à la religion elle-même, et essaya de matérialiser l'homme et le monde. Elle règne encore. Economistes, publicistes, législateurs, hommes de toutes les opinions et de tous les partis, se sont accordés à tenir en sous ordre la question morale, et à placer en première ligne la question politique; tous se sont montrés plus inquiets de gouvernement, d'administration, d'industrie, de force et de richesse, que de régénération morale; tous ont voulu changer, non l'homme, mais la société, ne doutant nullement qu'en changeant la société, ils changeraient l'homme par cela même; tous ont cru que l'important était de réformer, non les mœurs, mais les institutions, bien convaincus que la réforme des institutions entraînerait nécessairement celle des mœurs. On comprend que, sous l'empire d'une telle opinion, la science religieuse et morale soit tombée dans un discrédit général, dans un état d'infériorité ou de nullité presque absolu. Il n'en pouvait être autrement. Et l'on a été jusqu'à la déclarer sans valeur. On a dit et répété que « la morale dogmatique n'influe presque en rien sur la conduite des hommes; que leur bonne conduite, dans leurs relations privées ou publiques, ne saurait être le fruit que d'une bonne législa-

tion, d'une bonne éducation et d'un bon exemple; que le seul encouragement à la vertu est l'intérêt qu'il y a à la suivre. » Ainsi, l'on s'inscrivait en faux contre les dépositions de l'histoire, contre le témoignage de la raison, de la conscience et de l'expérience du genre humain.

Les événemens ont été chargés par la Providence de renverser cet échaffaudage d'erreurs. Il a été donné à nos sages d'appliquer leurs nouveaux principes, de réaliser leurs théories. L'épreuve s'en fait en Europe, et particulièrement en France, depuis quarante ans. Ni le temps, ni l'espace, ni les essais n'ont manqué. Les résultats sont sous nos yeux. Que disent-ils? Gouvernemens, législations, institutions civiles et politiques, tout a été changé en entier, tout a été démoli et reconstruit à plusieurs reprises, tout a été renouvelé. Quelles conclusions autorise cette grande et terrible expérience, relativement à la question qui nous occupe? Quelle solution en donne-t-elle? Les mœurs se sont-elles épurées et élevées à mesure que s'accroissaient les richesses, que s'étendaient les libertés nationales, que se perfectionnaient les principes de gouvernement et les systèmes d'administration; le progrès moral a-t-il accompagné ou suivi le progrès social? On l'a prétendu, il est vrai, mais en détournant les mots de leur acception naturelle, en appelant du nom de mœurs une meilleure entente des droits et des intérêts publics, en donnant ce nom à des opinions, des idées, des coutumes qui n'ont nul trait, ou ne tiennent que de fort loin à la moralité réelle. Pour couper court là dessus, nous demanderons seulement si le renouvellement social a cicatrisé deux des plaies morales dont il semblait promettre plus particulièrement la guérison, ou si plutôt il ne les a pas laissé s'étendre sur une plus grande surface et pénétrer à une plus grande profondeur : 1° l'égoïsme, 2° le relâchement des principes qui se prête à tout, selon les intérêts et les circonstances, et la faiblesse des caractères qui le suit?

L'espérance de réformer l'état moral des peuples en réformant leur état social, est donc illusoire (au moins telle qu'on l'avait conçue, car nous sommes loin de soutenir, tant s'en faut, que le perfectionnement du gouvernement et de la législation soit sans influence sur les progrès des mœurs); les faits aussi bien que le raisonnement le prouvent et le prouveront de plus en plus. On aurait dû s'y attendre, et les chrétiens ne s'y sont point trompés. D'un autre côté, l'expérience comme la simple réflexion confirment pleinement la face opposée de la question, démontrent la puissante influence de l'état moral sur l'état social. Aucune vérité ne demeure stérile. Toute idée, tout principe, une fois semé dans le monde, y porte des fruits conformes à sa nature. C'est surtout en morale que le bien produit le bien et que le mal produit le mal. Tel l'homme, tel le peuple; tel aussi le gouvernement. Les institutions publiques sortent d'elles-mêmes des dispositions générales d'une nation, ou elles s'y modèlent et s'y approprient par le cours naturel des événemens et par la force des choses. Qui ne voit, par exemple, et cette observation est si évidente qu'elle est en quelque sorte triviale, qui ne voit que la dissémination des principes d'équité, de bienveillance, d'amour fraternel, de dévouement désintéressé de l'homme envers l'homme, doit peu à peu détruire ce qu'il y a de dur, d'oppressif, de cruel, dans les lois et les coutumes nationales; que les sentimens d'humanité, de consanguinité, d'égalité naturelle, doivent, en se répandant, battre en ruine tout ce qui est privilége, monopole, caste, corporation, exploitation d'une partie de la société au profit d'une autre; que l'empire de la conscience et de la loi, le respect des droits d'autrui, la prédominence des devoirs sur les intérêts, favorisent l'ordre et le bien public, facilitent ou même nécessitent l'abdication de la force entre les mains de la justice, et rendent seuls possible le règne d'une liberté douce, calme et heureuse. Voilà ce que voit tout le monde; car c'est la conséquence qui sort de son principe et l'effet de sa cause. Mais on ne voit pas également que le perfectionnement des institutions et des lois, l'abolition des priviléges, la proclamation de la liberté et de l'égalité, engendrent au même degré et au même titre l'esprit de bienveillance, de confraternité et de justice. Cet esprit doit descendre de plus haut dans les cœurs.

Les chefs de l'opinion, les directeurs de la société se sont donc complètement mépris, depuis un siècle, sur la voie qu'ils auraient dû suivre; et c'est là ce qui explique surtout l'insuccès de leurs terribles et gigantesques efforts. Ils ont pu renverser, mais non fonder et édifier, parce qu'ils ont toujours voulu reconstruire par le faîte, sans se mettre en peine de poser ou d'affermir les bases. Constamment à l'œuvre pour la réforme des institutions extérieures, négligeant l'élément moral, ils ont entièrement perdu de vue la vraie source de la vie, de la force et de la félicité publiques, ou ils se sont flattés qu'elle jaillirait avec plus d'abondance sous un nouvel édifice et du milieu des ruines de l'ancien. Ils sont tombés, à l'égard de la société civile, dans la même déception qui a mis si souvent en péril la société religieuse, quand, sans s'inquiéter de la pureté et de la ferveur de sa foi, on a cru faire beaucoup pour elle en l'environnant des pompes du culte, de l'éclat des sciences humaines, des prestiges de la puissance et des richesses; on n'avait réussi pourtant qu'à la conduire sur le bord d'un abîme. Ce que la foi est à l'Eglise, les mœurs le sont à l'Etat, et la foi est le principe et l'aliment des mœurs.

Il est temps que cette vérité soit universellement reconnue; oui, il est grand temps qu'on revienne de la longue et fatale erreur où l'on se traîne à travers les bouleversemens de la société, et qui rend stériles les révolutions et le sang des peuples.

LITTÉRATURE.

ESSAI SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU MOYEN-AGE, par M. J.-P. CHARPENTIER (de Saint-Prest). 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Maire-Nyon, libraire, quai Conti, n° 13.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

L'ouvrage de M. Charpentier porte l'empreinte d'un esprit indépendant et judicieux; et, pour l'ordinaire, il ne prend des opinions et des vues contemporaines que ce qu'une raison bien réglée en peut prendre. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait su toujours se défendre de l'entraînement de certaines idées, qui, emportant tout le public avec elles, laissent bien peu, même des esprits distingués, debout sur la rive. Du nombre de ces tendances bien propres à notre époque, est celle qui veut caractériser chaque siècle par une idée. En elle-même bonne et vraie, elle demande de la circonspection dans l'application, et veut, avant tout, une base psycologique solide. Ainsi que nous l'avons remarqué dans notre premier article, si chaque époque est dominée par une idée, cette idée ne se révèle, ne dit son nom qu'après l'époque accomplie. Rien ne peut la contraindre à se découvrir plus tôt. Chacun peut bien entrevoir, dans la période où il vit, quelques tendances prononcées, et parmi elles une tendance plus prononcée encore que toutes les autres. Mais, s'il se hâte de nommer son siècle par elle, il y a grande apparence qu'il se trompera. L'idée qu'il élève au trône n'est probablement que l'expression particulière d'une idée plus générale; il y a toujours au fond de l'âme humaine, conséquemment au fond de l'âme sociale, quelque chose de plus profond que tout ce qu'elle exprime; c'est or-

dinairement une idée sans conscience distincte d'elle-même, qui, cherchant à se faire jour, pousse en avant d'elle quelque idée plus particulière, moins vaste, plus en contact avec le passé et le présent, une partie d'elle-même sans doute, mais une partie seulement, puis une autre encore, jusqu'à ce que, ce cercle de manifestations étant clos, et l'œuvre totale révélant son principe, on connaisse à la fin sous son vrai nom l'idée intime de la période qui vient d'épuiser son cours. Alors encore elle ne dit son nom qu'à ceux qui veulent l'apprendre; et, parmi ces derniers même, il n'y a de révélation qu'à une condition psycologique, qui est de savoir démêler entre plusieurs idées qui apparaissent à une certaine époque, la plus intime, la plus proche des entrailles de l'homme et de la société. Il ne faut pas non plus oublier que, dans un mouvement social, l'impulsion ne part pas toujours d'une seule idée, et que souvent plusieurs cours d'eau ont formé ce fleuve profond et irrésistible qui entraîne dans un même sens toute une génération. Il faut se garder de construire le passé avec les idées du présent, et par dessus tout de confondre avec des tendances transitoires des intérêts et des affections qui n'ont point d'âge et sont communes à tous les siècles. M. Charpentier n'aurait-il point trop cédé à l'exemple lorsqu'il dit, dans son chapitre XIII : « A côté de ces sectes s'en élève une qui, bien que la même » *au fond*, l'indépendance des opinions, en était distincte » et dans son origine et dans ses croyances : je veux dire » celle des Vaudois »? Nul doute que l'indépendance des opinions ne soit un besoin de ceux qui sont en état d'avoir des opinions; mais la phrase de M. Charpentier donnerait à entendre que les opinions elles-mêmes (et ici il est question de convictions religieuses) n'étaient qu'en seconde ligne chez les Vaudois, et ne sont même chez les hommes en général qu'une préférence fortuite à laquelle se rattache, sous une de ses formes, notre amour inné pour l'indépendance. En faisant du besoin d'indépendance le *fond* du mouvement des Vaudois, il ne laisse plus, convenons-en, à leurs convictions mêmes, à la substance de leurs croyances, que le rôle d'une simple *forme*. Or, ceci n'est pas juste; et il faudrait tout au moins admettre l'un des mobiles en partage avec l'autre, et reconnaitre qu'une persuasion religieuse très-forte, très-raisonnée et très-sérieuse, se joignit, chez les Vaudois, à l'instinct de l'indépendance. Encore ne serait-ce pas assez : l'étude attentive de ce mouvement religieux, comme de plusieurs autres, assigne impérieusement le premier rang à l'élément de conscience dans ces luttes héroïques. J'irais plus loin volontiers; et reconnaissant que le besoin d'indépendance des opinions tient en grande partie, tient essentiellement à la valeur qu'on leur attribue, je n'hésiterais pas, en thèse générale, à mettre l'opinion même, l'objet de l'opinion, en première ligne. Il est clair dès lors que l'intérêt qu'on attachera à l'indépendance se mesurera à l'intérêt qu'on a pour l'opinion, à son importance, à sa certitude. Les fortes convictions dont en même temps l'objet sera sérieux, par conséquent surtout les convictions religieuses, et, par excellence sinon à l'exclusion de toutes les autres, les convictions chrétiennes, seront celles qui porteront à son plus haut point d'intensité le besoin d'indépendance. A vrai dire, la tenacité, la constance et l'héroïsme dans le maintien des opinions, nous semblent un emprunt que le monde a fait au Christianisme ; avant lui, que ce côté de la dignité humaine est pâle et chétif! chétif comme les croyances mêmes auxquelles il était réduit à se rattacher. Avec le Christianisme le principe semble naitre; la conviction chrétienne, si pleine de respect pour elle-même, enseigne à toute conviction à se respecter; le droit et le devoir de dire la vérité se posent simultanément; le principe de la liberté de conscience passe de la religion dans la philosophie ; les martyrs de Jésus-Christ donnent des martyrs à Platon; les droits de la pensée sont solennellement inaugurés dans le monde; la dignité humaine est complétée. Je voudrais avoir le temps de montrer comment toute la liberté civile, telle que l'entend la civilisation moderne, est sortie de cette source.

Une autre tendance de l'esprit de notre siècle s'est manifestée dans l'histoire, dont elle a sans doute accru l'intérêt, mais dont elle pourrait, si l'on n'y prend garde, compromettre la pureté : c'est l'idée de l'individualité des races et de la permanence obstinée de leurs caractères primitifs. Presque à l'inverse de l'autre tendance, celle-ci, au lieu de nous présenter les idées comme successives, rêve en quelque sorte une idée dans un peuple, et la fait persister à travers toutes les vicissitudes de ce peuple et de la pensée humaine. Cette vue historique est vraie sans doute, mais sa vérité a des limites; et ce n'est pas toujours par elle qu'il faut expliquer le retour, à de longues distances, des mêmes idées dans un même pays. Peut-être a-t-elle quelquefois un peu trop préoccupé M. Charpentier. Il y a, ce nous semble, quelques traces de cette préoccupation dans les passages suivans : « Ces deux puissances, la noblesse et les Druides, » ont fait, pendant le moyen-âge, les luttes de la féodalité. » Au même endroit, énumérant les attributions du corps druïdique, il dit encore : « Cette confusion de titres a peut-» être préparé, ou du moins rendu facile celle que nous » trouvons, au moyen-âge, dans les diverses fonctions du » clergé. » Nous croyons que des causes plus profondes, plus générales, plus humaines, pour ainsi dire, dispensent de recourir à celle que l'auteur indique. Ailleurs encore : « Trois influences ont passé sur la Gaule et y ont laissé leur » empreinte : les Druïdes (le caractère religieux), les Pho-» céens (l'imagination et les souvenirs de la Grèce), la con-» quête romaine (la civilisation et les libertés municipales) : » élémens plus ou moins altérés qui se retrouvent dans les » agitations du moyen-âge. » Cette même idée générale a quelque part tendu à l'auteur un singulier piége : « Les » Vaudois, dit-il, ne reconnaissaient ni la légitimité des » sermens, ni celle de la peine capitale. Singulière condi-» tion de l'esprit humain, condamné, ce semble, à repro-» duire éternellement, et dans les mêmes lieux, les mêmes » opinions ! C'est encore de la Suisse que, de nos jours, » s'est élevée la première protestation contre la peine de » mort; c'est la Suisse qui propose des prix à la plus heu-» reuse solution de ce problème social. » Deux difficultés s'opposent au parti que l'auteur semble vouloir tirer de cette rencontre : c'est d'abord que le concours auquel il fait allusion est l'œuvre tout individuelle d'un philanthrope respectable (M. de Sellon), dont l'opinion sur la peine de mort est loin d'être plus populaire en Suisse qu'ailleurs ; c'est, ensuite, que les Vaudois dont M. Charpentier retrace les doctrines et les souffrances n'ont rien de commun que le nom avec ceux que nous voyons former aujourd'hui le dix-neuvième canton de la Suisse ; ceux dont parle notre auteur habitent quelques vallées du Piémont.

La même vue historique semble avoir dicté ou inspiré le XXIIe chapitre de cet *Essai*. Ce chapitre, le plus brillant de l'ouvrage, à ce qu'il nous parait, est consacré, en grande partie, à prouver l'identité essentielle de la langue italienne avec le latin vulgaire de l'ancienne Rome. Transcrivons tout ce que nous pourrons de cet intéressant chapitre.

« Laissons ces locutions latines-italiennes que Cicéron » signalait déjà, et qui cependant ne nous paraissent pas » une preuve sans force; n'interrogeons que les analogies; » plaçons à côté de l'italien le provençal, et demandons-nous » comment, de ces deux branches sorties du même tronc, » l'une, qui a été entée, s'est développée avec un si rapide » éclat, et l'autre, native et légitime, est si long-temps res-» tée inaperçue et stérile. Le provençal était arrivé à son

» plus haut degré de culture; l'Espagne et le Portugal » avaient produit quelques poètes, la langue d'Oil était cul- » tivée dans le Nord avant que l'italien eût pris rang parmi » les langues de l'Europe, et qu'on eût soupçonné l'harmo- » nie d'un idiome né obscurément parmi le peuple.

» Cette langue retardataire, cette langue née sans bruit » parmi le peuple, comment expliquer son avénement à la » poésie, son éclatante et soudaine apparition? Le fait d'un » idiome sortant improvisé du sein d'un peuple, ne serait- » il pas plus étonnant que la conservation même de cet » idiome sous une langue savante, une langue d'emprunt » et d'imitation? Si cet idiome se fût, comme tous les idio- » mes du Midi, formé peu à peu, nous saisirions ses trans- » formations successives; nous le verrions, ainsi que la lan- » gue romane, grossier, incorrect, mélangé; nous y trou- » verions l'influence germanique. Rien de tout cela.

» En Italie, la langue nationale n'éprouve point les altéra- » tions qui, ailleurs, la transforment; elle n'admet qu'un » petit nombre de mots d'origine strictement septentriona- » le; les Goths et les Lombards lui laissent sa physionomie. » Ce privilége de la langue vulgaire italienne, de ne point » ressentir la contagion qui dissolvait et renouvelait les pa- » tois sortis du latin, n'indiquerait-il pas que cette langue » avait des racines plus profondes que les idiomes formés » du latin? Ne prouverait-il pas que, née au sein du peu- » ple, ou plutôt au sein du peuple toujours vivante, cette » langue a pu et dû résister aux influences de la conquête? » Ainsi nous verrons en Angleterre l'idiome teutonique, » l'élément national, étouffer une langue importée, une in- » fluence étrangère; de même l'italien se sauve de la ru- » desse germanique et normande, et, loin d'en prendre les » caractères et les incorrections, leur communique sa dou- » ceur et sa pureté. Autre considération.

» L'italien ne se fait pas, ne naît pas lentement; il ne » grandit pas sous le latin, mais à côté. Germe vivace et » brillant, il se développe sous l'écorce étrangère qui sem- » ble, pendant deux mille ans environ, l'avoir moins étouf- » fé que conservé; il se montre, quand son jour est venu, » comme ces vieilles populations italiennes, qui semblaient » attendre en silence le temps de la régénération; comme » l'antique génie de l'Etrurie, il brise une enveloppe désor- » mais inutile, et la résurrection d'une langue est celle d'un » peuple.

» Expliquez autrement, si vous le pouvez, ce peuple et » cette langue improvisés, ce génie de la poésie et de la Tos- » cane s'éveillant à la liberté et à la gloire. Cette langue et » ce peuple dormaient; ils n'étaient pas éteints. Sous la » forme antique qui les couvrait circulaient la sève et la vie » qui devaient éclater en de si magnifiques productions, en » des exploits si poétiques, en des rivalités si fécondes. Ou- » blié pendant des siècles, le génie de la Toscane, le génie » des arts, de la liberté, de la poésie, reparut plus brillant, » semblable à ces chefs-d'œuvre de l'architecture que le » temps et les ruines ont conservés en les recouvrant; l'E- » trurie a enfanté la Toscane.....

» Sans cette verve et cette énergie native du sol étrus- » que, brillante, mais éphémère, comme la langue romane, » la langue italienne eût peut-être péri à sa naissance. »

A ce brillant plaidoyer nous opposons quelques fins de non-recevoir.

Si l'italien est, suivant l'expression de M. Charpentier, un idiome ancien et jeune, qui, long-temps caché « sous » une enveloppe étrangère, apparait tout à coup langue » complète et brillante, » nous nous étonnons avant tout que le bas peuple de Rome ait possédé une langue égale à bien des égards, supérieure même sous quelques rapports, à l'idiome littéraire, fort exempte du moins de ce caractère de rusticité qu'il faudrait lui attribuer, puisqu'elle aurait été, expressément, la langue rustique de l'empire. Ce serait faire beaucoup d'honneur au paysan romain, que de supposer que son jargon fût la langue de la *divine comédie*.

Nous demandons ensuite pourquoi il ne nous reste aucun témoignage écrit de cet italien de l'antique Rome. Car les fragmens d'idiome populaire que nous ont transmis quelques auteurs ne sont décidément pas de l'italien, et ne marquent pas même, ce nous semble, la transition de la langue antique à l'idiome moderne.

Lorsque la langue savante et la langue vulgaire d'un peuple ont jailli de la même source, elles conservent, malgré toutes les différences, une ressemblance prononcée, une physionomie commune. C'est une langue unique à son origine, mais restée stationnaire chez le peuple, à qui des perfectionnemens ultérieurs de l'idiome importaient peu, tandis qu'elle a subi dans la classe lettrée, et chez les habitans des villes, des changemens exigés par les besoins des idées, le raffinement des mœurs et le commerce littéraire avec d'autres langues. Le patois n'est guère que la vieille langue arrêtée au milieu de sa croissance. D'après cela, il faudrait supposer l'italien non seulement simultané, mais antérieur au latin, dont il représente, dans cette hypothèse, le premier rudiment, la grossière ébauche; supposition difficile à concilier avec la beauté de la langue du Dante; mais surtout il faudrait pouvoir reconnaître dans les deux langues une physionomie commune; et cela d'autant plus que les deux langues, savante et rustique, durent long-temps marcher côte à côte et différer très-peu chez un peuple agriculteur, rude et simple jusque dans le temps de ses grandes conquêtes; chez un peuple enfin que la politesse étrangère n'envahit pas peu à peu, mais tout à coup. Or, cette physionomie commune, que tant de considérations nous forcent à demander, et qui est bien le minimum de ce que nous pouvons demander, nous ne la trouvons point; c'est même, au contraire, le rapport qui manque le plus entre ces deux langues; les mots seuls, les vocables, restent là pour constater l'identité matérielle; mais ce qui fait l'esprit d'une langue, sa vie individuelle, se manifeste tout autre dans l'italien, tout autre dans la langue latine. Comment donc croire à la contemporanéité, et surtout à la fraternité de ces deux idiomes, et combien n'est-il pas plus facile d'admettre une filiation, ou, si l'on veut, une altération analogue à celle par laquelle on explique la formation des autres langues romanes? Comment ne pas admettre même qu'indépendamment de tout contact avec les langues du Nord, l'antique latin du peuple, au milieu des vicissitudes du pays, et même, dit-on, du climat, ne pouvait pas plus persister que le latin des savans? Comment, au sein d'un peuple d'où toutes les idées et les mœurs antiques avaient disparu, chez qui toutes les traditions du passé s'étaient effacées, un idiome qui était l'expression de tout cela, un idiome d'ailleurs qu'aucun monument ne protégeait, dont aucune production, dans l'espace de huit siècles, n'avait renouvelé les titres, se serait-il identiquement perpétué?

« En Italie, dit l'auteur, la langue n'éprouve point les al- » térations qui, ailleurs, la transforment; elle n'admet » qu'un petit nombre de mots d'origine strictement septen- » trionale. » J'en conviens; mais j'ajoute qu'il en est de même des autres langues romanes, et même du français; le nombre des mots qu'il a empruntés à l'allemand est proportionnellement petit; encore faudrait-il déduire ceux qu'il a accueillis dans son sein après sa propre formation accomplie. Une preuve bien plus forte, selon moi, du passage d'une langue à travers une autre, ce ne sont pas les sédimens qu'elle y dépose, mais le nouveau cours qu'elle lui imprime, en d'autres termes, le bouleversement du système entier de cette dernière. Or, à cet égard, les traces du Nord ne sont pas moins profondes dans l'italien que dans le fran-

çais. M. Charpentier, il est vrai, nous rappelle, *comme un fait incontestable*, que « les mots, les tours, les formes mê-» me de l'ancien latin rustique sont plus rapprochés des » idiomes modernes, espagnol, français et italien, que les » formes, les tours et les expressions du latin classique. » J'admets le fait, mais dans sa vraie mesure, qui est très-loin (l'auteur en conviendra) d'expliquer ce qu'il y a de plus considérable dans le caractère moderne de l'italien. Nos syntaxes modernes, moins savantes que le latin, ont dû par là même se rencontrer sur quelques points avec celle du latin populaire; mais ces rapports laissent encore subsister entre le latin rustique et l'italien une différence qui ne peut s'expliquer que par l'introduction puissante d'un élément nouveau, celui qui se manifeste dans les langues romanes à dater de l'invasion. Or, cet élément nouveau, qui a changé de fond en comble la langue de Rome dans toutes les provinces romaines, il est évident que l'Italie l'a aussi reçu; en acceptant l'article, l'auxiliaire *avoir*, inconnu au latin, l'auxiliaire *être* dans une extension que le latin n'admettait pas, le réciproque dans le sens du passif et de l'impersonnel, en déplaçant et multipliant, pour ainsi dire, les jointures et les articulations de son propre corps, le latin de l'Italie est devenu décidément une langue nouvelle. Lisez ces vers de l'Arioste sur Auguste, et dites-nous si l'italien est essentiellement l'antique idiome du peuple romain :

« L'aver avuto per poesia buon gusto
« Le proscrizione inique gli perdona. »

Ces deux lignes révèlent toute une langue.

Enfin, pour prouver que la langue italienne a, dans son matériel, subi, ainsi que la nôtre, la loi de la conquète, j'appelle en témoignage le système de déformation des mots latins par les conquérans de la Gaule. Ce système ou ce mode se reproduit d'une manière trop frappante dans l'italien pour qu'on se refuse à croire à l'intervention d'un même principe d'altération dans les deux pays. Pourquoi *Petrus*, qui est devenu *Pierre* en français est-il devenu *Pietro* en italien? Pourquoi deux mots aussi analogues qu'*évêque* et *vescovo* ont-ils remplacé dans les deux langues le latin *episcopus*? Pourquoi *similis*, qui a formé *semble* en français, a-t-il formé *sembra* en italien? Dans ce dernier cas, on croirait voir le mot s'élaborant d'abord en France pour passer ensuite en Italie. Qu'on se rappelle encore *viene*, *poi*, *rimembra*, et bien d'autres.

L'opinion soutenue par M. Charpentier n'est pas tant une erreur que l'exagération d'une vérité. Nul doute que de toutes les langues romanes, l'italien ne soit demeuré le plus près de son origine. L'œil le moins exercé voit transparaître le latin à travers le tissu de la langue moderne. Ailleurs, et surtout en France, l'altération a été plus profonde; non pas cependant, comme on paraît le croire, à cause de la présence antérieure de la langue celtique, dont il n'est resté, dans le matériel et dans le formel du français, que des vestiges extrêmement rares. D'autres circonstances qu'il n'est pas nécessaire de rappeler, expliquent suffisamment un fait que personne ne conteste. Des causes d'altération agissant avec moins d'énergie dans la péninsule italique ont laissé plus de chances de conservation aux élémens de l'ancien langage; mais certes on ne peut considérer la conquête comme une enveloppe tutélaire de dessous laquelle, couvée et réchauffée par les siècles, est ressortie, au milieu d'un monde moderne, l'antique nationalité étrusque avec son idiome et son esprit.

L'espace nous manque pour ajouter quelques observations à celles que nous avons présentées. Nous ne ferons plus qu'appeler sur deux points l'attention de M. Charpentier. Son sujet et son plan ne l'invitaient-ils pas à faire mention de l'étude du droit civil, d'une des causes auxquelles ont été dûs, suivant M. Hallam, les progrès intellectuels du moyen-âge? Comment, dans le chapitre qu'il a consacré aux chroniqueurs, se peut-il qu'il ne dise pas un mot de Joinville? A ne considérer cet auteur que sous le rapport de la langue, il eût mérité une mention honorable et pouvait donner lieu à quelques considérations intéressantes.

Nous n'avons plus besoin de louer le style de l'auteur; nous avons cité des passages étendus de son ouvrage. Chacun a pu sentir qu'ici l'homme et le penseur, le penseur et l'écrivain sont un : chose rare de nos jours. La pureté classique du style de M. Charpentier n'est pas une qualité négative, comme dans les productions d'une école aujourd'hui décréditée. Ce n'est pas une froide beauté. Les images heureuses dont ce langage se décore n'y sont pas appliquées du dehors, mais s'y développent par une force intérieure. L'auteur n'a pas séparé la vie et la forme; chez lui, c'est la vie qui fait la forme; la forme exprime la vie. Ainsi par le seul mouvement de son cours, un fleuve offre successivement chacun de ses flots à la lumière du jour, qui les fait luire et étinceler. Toutefois c'est par le fond surtout que se recommande cet *Essai*; une connaissance très-estimable des sources, une vraie philosophie historique, un sentiment religieux prononcé, lui donnent de l'intérêt pour la raison et pour l'âme, et nous font désirer qu'il serve à beaucoup de jeunes gens d'initiation à la connaissance importante du moyen-âge.

UNE JOURNÉE DE VOYAGE.

Quelle image frappante de la vie qu'un voyage; elle n'est pas nouvelle et bien souvent on l'a présentée; mais que de rapprochemens sérieux, que de réflexions salutaires ne peut-elle pas provoquer! Au matin, le ciel est pur et sans nuage; on part avec plaisir et gaîté (car nous supposons que les souffrances de la séparation sont émoussées déjà). On éprouve une impression indéfinissable de bien-être, de joie souvent vague et sans objet, qui naît à l'aspect de la campagne, de l'azur des cieux, au chant d'une alouette matinale, au bruit des travaux rustiques des champs. Durant les premières heures de la journée, un air pur et frais fait circuler la vie dans tout notre être; mais bientôt le soleil devient plus brûlant; des nuages s'amoncellent, on redoute l'orage, parfois il éclate, ou bien un vent impétueux s'élève; il faut supporter ces vicissitudes, ces alternatives fatigantes; lors même qu'elles nous sont épargnées, le mouvement, la fatigue du voyage épuisent nos forces, nous donnent de l'agitation, de la langueur; ce ne sont plus les douces impressions de la matinée; mais, vers le soir, elles reviennent plus calmes et plus sérieuses; tout prend à nos yeux un caractère solennel et imposant; les ombres grandissent; le soleil ne répand plus son éclat étincelant sur mille fleurs; le ciel se couvre d'une teinte plus sévère; la nuit s'approche, le jour va finir; le repos nous attend; bientôt nous perdrons dans le sommeil le sentiment de l'existence, et nos corps appesantis attendront, insensibles, le moment de renaître. Nous traversons de vastes contrées; la diversité des objets, des lieux qui se sont offerts à nos regards, ne laisse dans notre souvenir que quelques traces saisissables : n'en est-il pas de même dans la vie? La course est rapide, et plus nous nous sentons entraînés avec vitesse, plus nous y trouvons une sorte de jouissance; souvent nos pensées, nos désirs fixés vers le but, franchissent et dévorent l'espace; là cesse le rapprochement entre la journée de voyage et celle qu'il nous est donné de passer sur la terre. Cependant notre course y est aussi bien rapide,

toujours bercés d'espérance, occupés de projets, insoucians voyageurs, nous pressons la marche du temps; mais pensons-nous au terme du voyage? Et si nous y pensons, quelle impression cette idée produit-elle en nous? Notre cœur tressaille-t-il à l'espoir d'atteindre le but? Ce but nous est-il connu? Et tandis que nous supportons le poids de la chaleur du jour, se présente-t-il à notre âme pour l'encourager et la réjouir?

Celui qui se mettrait en voyage sans savoir où il va et sans y penser, qui d'un pays passerait dans un autre sans se demander pourquoi, ne serait-il pas considéré comme atteint plus ou moins de folie? On ne pourrait le nier sans doute; comment donc cette vérité frappante est-elle si peu palpable pour tant d'êtres qui partent au matin de leur vie et poursuivent leur voyage dans un déplorable oubli du terme vers lequel se précipitent leurs pas et leurs jours? « La fin » de toutes choses est proche »; parole divine, appel redoutable, que nous n'écoutons pas, ou que notre cœur ne veut pas comprendre. « La fin de toutes choses » est près de chacun de nous. Comme le voyageur voit venir le soir, l'homme voit avec une égale rapidité venir aussi les dernières heures de sa vie; « il est étranger et voyageur sur la » terre »; pourquoi ne s'en souvient-il pas? C'est que cette vie terrestre dont les jours, hélas! « sont courts et mauvais », est tout pour lui, aussi long-temps que son âme demeure dans son état naturel d'éloignement de Dieu et d'indifférence pour les choses invisibles; c'est qu'il faut que l'Esprit divin lui-même nous prévienne, nous attire, nous donne des désirs d'éternel bonheur et de paix céleste; c'est que nous ne pouvons penser avec suite, avec confiance et joie au terme de notre voyage ici-bas, que lorsque nous sommes devenus de nouvelles créatures, et encore n'arrive-t-il que trop fréquemment au chrétien de se dire au milieu de sa course, « Il est bon d'être ici, dressons-y nos tentes ». Ah! loin de nous cette pensée! marchons sans découragement, sans nous laisser surprendre et retenir par les charmes du voyage; et « courons vers le but de la carrière, de » manière que nous remportions le prix de la vocation cé» leste en Jésus-Christ. »

L'ÉVANGILE.

« Dieu crée par sa Parole le ciel et la terre; il fait l'hom» me à son image. »

Voilà le point de départ.

Saint et heureux, l'homme est placé à la tête de la création. Toutes choses lui sont assujetties; il n'est lui-même assujetti qu'à Dieu. Mais son innocence et son bonheur sont de courte durée. Il abuse de sa liberté en cédant volontairement à l'esprit tentateur. Il transgresse une loi facile et simple, et sa chute, funeste à toute sa postérité, le place sous la loi du travail et de la mort.

Cependant une promesse inespérée lui est faite: Dieu lui révèle un Sauveur, qui naîtra de sa postérité.

Mais avant de le donner, Dieu veut que le genre humain fasse l'essai de ses forces, et que, par une longue expérience de ses ressources, il apprenne combien le Sauveur promis lui est nécessaire.

Placé sous l'économie de la patience divine, le monde se peuple, la société naît et se forme, la civilisation s'essaie, les arts paraissent successivement, la philosophie voit la carrière s'ouvrir devant elle, carrière immense où elle entre confiante et pleine d'avenir.

Deux guides s'offrent donc au monde dès l'origine: la révélation qui existe sous la forme d'une promesse, contemporaine du premier homme; et la raison, mais la raison tombée sous l'empire des sens.

Un petit peuple, une seule famille, celle de Seth, accepte la révélation comme guide; le reste des hommes la rejette, et voici ce qui en advient.

La raison, privée de cette lumière surnaturelle qui lui était devenue nécessaire, s'égare dès ses premiers pas; la connaissance du vrai Dieu lui échappe; une fois tombé de ses mains, elle ne parvient plus à ressaisir ce fil conducteur. L'homme sent qu'il faut à ses adorations un objet, il a besoin d'un culte; mais quand il le demande à sa raison, comme elle n'a plus conservé de l'existence divine que des traces confuses qu'elle brouille avec les images qui lui viennent par les sens, elle lui répond par l'idolâtrie; elle a beau se développer, étendre autour d'elle ses conquêtes, elle ne sort pas de là: le polythéisme est son dernier mot.

Pourtant la philosophie se formule, elle ouvre ses écoles; les docteurs du genre humain paraissent..... Mais qu'est-ce que le monde y a gagné, à moins que ce ne soit une éclatante manifestation de l'insuffisance de sa sagesse? Voyez-les de près les philosophes; leurs systèmes s'entrechoquent et se détruisent. Les uns sont matérialistes et athées; les autres ne voient qu'une divinité à laquelle ils refusent toute intervention dans les affaires humaines, et qu'ils relèguent hors de l'univers. Ils n'ont rien à dire sur la foi de l'homme, pas de destinée à lui montrer. Les plus habiles soupçonnent le dogme précieux de l'immortalité de l'âme; mais, pressés de s'expliquer, ils se tiennent sur la réserve; ils doutent....... et encore ces faibles rayons de lumière qu'ils parviennent à entrevoir, ils les gardent soigneusement pour eux et leurs adeptes. Le monde n'y aura aucune part, et, selon l'expression de l'apôtre saint Paul, « *ils retiennent in-* » *justement la vérité captive.* » Socrate lui-même, Socrate, le plus sage des sages, Socrate en qui se résume toute la gloire de la sagesse du monde ancien, Socrate qui a cru à l'existence d'un seul Dieu, meurt en ordonnant à Criton, son disciple, d'immoler un coq à Esculape!

L'épreuve n'a-t-elle pas été décisive? Quarante siècles d'efforts et de systèmes, pendant lesquels le monde n'a fait que marcher d'erreur en erreur, de corruption en corruption, ne suffisent-ils pas pour montrer qu'il faut à la malheureuse humanité le Sauveur que Dieu lui a promis?

Revenons-y donc à cette promesse primitive, à cette révélation de miséricorde faite à l'homme déchu, et voyons ce qu'elle est devenue.

Conservée d'abord par les descendans de Seth, puis, après le déluge, remise entre les mains du père des Hébreux, elle reçoit dès lors de grands développemens. Un peuple est mis à part qui la reçoit en dépôt, et à qui les oracles désormais écrits sont confiés. Il fallait entourer ce peuple d'élite d'une barrière qui le séparât de la communion des autres; en conséquence, il reçoit directement de Dieu des institutions civiles, politiques et religieuses, qui en font un peuple à part.

Une longue suite de prophètes apparaissent comme messagers de Dieu depuis Moïse jusqu'à Malachie, dans un espace de plus de mille ans, chargés surtout d'entretenir la mémoire de la promesse, de la développer et d'en faire désirer l'accomplissement.

Sous leurs inspirations, le caractère du Sauveur se dessine. L'époque de son avènement devient de plus en plus précise. On apprend successivement qui il sera, de quelle famille il doit sortir, quelle sera la ville de sa naissance, la doctrine qu'il prêchera, et comment il accomplira l'œuvre immense dont il est chargé.

Toute sa vie est écrite d'avance. On sait d'avance qu'il

naîtra humble et obscur, quoique de race royale; qu'il sera méconnu de sa génération, persécuté par les conducteurs de son peuple; on sait quelles seront ses souffrances, de quel genre de mort il mourra, et que ce sera cette mort même qui accomplira dans toute son étendue la *promesse primitive.*

On sait, de plus, qu'il ne demeurera pas le captif de la mort, qu'il en brisera les liens avant d'avoir senti la corruption, qu'il remontera dans une gloire qu'il n'aura quittée que pour un temps, qu'il se formera un peuple d'entre toutes les familles de la terre, et que ces triomphes paisibles seront dûs à la prédication de sa parole; on sait, enfin, que son empire, peu étendu d'abord, embrassera un jour le monde entier, et qu'alors sera venue cette époque du *rétablissement de toutes choses*, où la première promesse aura reçu son dernier et final accomplissement. C'est cette époque que le siècle actuel pressent, et que les adversaires du Christianisme eux-mêmes appellent et prédisent tous les jours.

Tels sont les principaux développemens que Dieu, par le ministère de ses prophètes, voulut bien ajouter.

Quatre cents ans avant l'époque marquée pour son accomplissement, la voix prophétique devient silencieuse; ses derniers sons sortent de la bouche de Malachie, et le canon des Ecrits qui contenait cet important, ce majestueux ensemble de révélations est clos.

> Silence, ô lyre! et vous, silence,
> Prophètes, voix de l'avenir!
> Tout l'univers se tait d'avance
> Devant Celui qui doit venir!
> Fermez-vous, lèvres inspirées;
> Reposez-vous, harpes sacrées,
> Jusqu'au jour où, sur les hauts lieux,
> Une voix, au monde inconnue,
> Fera retentir dans la nue:
> Paix à la terre et gloire aux cieux (1)!

Mais ce temps de silence est mis à profit pour le développement des plans de Dieu.

Jusqu'alors la révélation avait été écrite en hébreu, la langue d'un seul peuple, et comme le temps approchait où toutes les nations seraient appelées à recevoir l'effet de la promesse, il fallait préparer une langue qui devînt universelle, véhicule nécessaire des vérités qui allaient sortir de la Judée et s'adresser à tous les peuples.

Les conquêtes d'Alexandre, qui étend les limites de l'empire des Grecs des rives de l'Adriatique à celles du Gange, et de la mer des Indes aux frontières des Scythes, ont résolu le problème. La langue grecque devient universelle, et les Ecrits sacrés des Hébreux, traduits dans cette langue, se répandent, sont lus, et remplissent l'Orient d'attente. Voilà ce qui se passait durant cette période de silence dont il a été parlé plus haut.

Enfin, le moment fixé par les oracles arrive, *Jésus-Christ* paraît.

Tous les traits par lesquels les oracles avaient par avance dépeint le Sauveur du monde, viennent, avec une harmonie étonnante de détail et d'ensemble, se réunir en la personne de Jésus et le signaler comme le *Sauveur promis*, le Messie.

En lui la nature humaine se montre relevée et dans toute la gloire de sa première innocence. Il en est le type parfait. Les traits saillans de son caractère, c'est l'élévation unie à la simplicité, la majesté à la douceur, le zèle pour la gloire de Dieu à la charité la plus tendre pour le pécheur.... Il faut dire en le voyant: *Voilà l'homme.*

Mais on sent bientôt qu'il y a plus que l'homme en lui. Il dispose en Maître des lois de la nature; il pardonne le péché avec une autorité souveraine; il donne des lois qui obligent la conscience; il se montre comme le Roi de l'univers.... Certainement il y a là plus qu'un homme, il y a *Dieu.*

Telle est la personne du Sauveur. Voyons ce qu'il fait pour répondre à ce titre.

Représentant de l'humanité, qui s'était soustraite à la loi de l'obéissance, il commence par s'y soumettre, et l'accomplir devient l'affaire de sa vie. Cette loi il, l'accomplit tout entière. Il obéit à *ses préceptes*, parce que nous avions désobéi; et, soumis à *sa sanction*, il souffre et il meurt, parce que le crime de l'homme a mérité la souffrance et la mort.

Cette œuvre d'obéissance accomplie, Jésus ressuscite des morts. Sa résurrection établit les deux vérités fondamentales du Christianisme, savoir: qu'il est bien le Fils de Dieu et le Sauveur du monde.

Puis il remonte dans le sein du Père, il devient l'unique *Médiateur* entre Dieu et les hommes.

Mais, avant de quitter le monde, il a pourvu à la perpétuité et à la propagation de son Évangile. Sa doctrine sera prêchée en tous lieux; il sera jusqu'à la consommation des siècles avec ceux qu'il revêt du ministère de la Parole.

Ce *ministère* sera un ministère de réconciliation. On publiera en tous lieux que les hommes aient à revenir à Dieu comme à leur Père, en vertu de l'œuvre du Rédempteur, et que quiconque d'entre les enfans des hommes croit au Sauveur, quiconque lui donne sa confiance et sa foi rentre en grâce, reçoit le pardon de ses offenses, et avec le pardon un droit bien établi à une immortalité de gloire et de bonheur.

Deux caractères marquent le bienfait que le Rédempteur fait ainsi répandre, l'*universalité* et la *gratuité*. La base de sa doctrine étant l'égalité de tous les hommes devant Dieu, tous sont appelés, sans distinction de nation, de religion, de rang; dans cette charité divine, immense, infinie comme Dieu, il y a place *pour tous*.... Une seule chose en exclura, une incrédulité obstinée et persévérante. Voilà pour l'*universalité.*

Quant à la gratuité du bienfait, elle est complète.... Dieu le donne et ne le vend pas. Nul mérite individuel ne pouvait être exigé comme titre, car, quelque différence qu'il y ait, à nos yeux, entre l'homme et l'homme, devant Dieu tous ont péché et se sont également privés de la gloire de l'innocence.

Mais ce n'est pas tout: l'homme n'est pas seulement un coupable qui a besoin de pardon, c'est encore un être moral déchu; il faut donc, pour que sa délivrance soit complète, le relever, le réhabiliter. Ce n'est pas assez de le réconcilier avec Dieu; il faut, de plus, le réconcilier avec le devoir, et avec la règle éternelle du devoir, qui est la loi de Dieu, l'expression de sa volonté morale; il faut le lui faire aimer, et lui rendre l'obéissance facile. Pour rendre l'homme saint, juste, vertueux, il ne suffit pas de lui commander de le devenir, car ce n'est pas la connaissance du devoir qui lui manque, c'est la force de l'accomplir.... Une force qui lutte avec avantage contre les puissances qui l'entraînent au mal, une force qui brise ses fers et qui lui donne la liberté glorieuse d'être vertueux par choix; cette force, d'éloquentes phrases sur la beauté de la vertu, sur la turpitude du mal moral, ne la lui donneront pas plus que de belles dissertations sur le prix de la santé, sur les douleurs de la mala-

(1) Lamartine, *Méditations poétiques.*

die, ne guériront un être souffrant. Et c'est ici que se révèle toute l'impuissance de la morale naturelle. Tout ce qu'elle peut, c'est de dire combien la vertu est belle et désirable, c'est de faire appel à des motifs d'intérêt personnel. Les moralistes présentent à l'homme des devoirs, mais la passion lui présente des jouissances; les premiers lui offrent des motifs, mais la passion en fait agir de bien plus puissans. N'y a-t-il pas une ironie amère, sanglante, à lui redire sans cesse: Soyez vertueux et saint, quand, dans ses meilleurs momens, il vous répond, peut-être avec larmes: Je le voudrais, mais je ne le puis? Donnez-lui donc *des forces*, placez donc dans son cœur une énergie, une puissance, une vie morale, sans lesquelles toutes vos exhortations et tous vos motifs ne seront que comme de faibles réseaux, avec lesquels une main débile chercherait à enchaîner un géant.

Eh bien! ce que vous ne pouvez pas faire, le Christianisme le fera: il placera, au foyer même de la vie, un principe de justice et de sainteté qui sera vainqueur de toutes les tendances contraires....ce sera la puissance de l'amour. Que Dieu soit aimé, et l'homme sera relevé de sa chute, et, sous l'influence de ce principe, vous le verrez redevenir ce qu'il fut, juste et saint comme Dieu.

Pour le lui faire aimer, le Christianisme possède un moyen infaillible, c'est de lui montrer combien Dieu l'a aimé. Nous aimons qui nous aime, c'est la loi de notre nature, et l'homme ne demeure l'esclave du mal que parce qu'il ne réalise pas l'amour que Dieu a eu pour lui dans le don de son Fils, parce qu'il n'y croit pas.

Tout ce qui précède et tout ce qui reste à dire sur ce sujet se résume donc en ces divines paroles: « Dieu a TANT » AIMÉ le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que » quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la » vie éternelle! » Voilà l'Evangile.

MÉLANGES.

POUVOIR DE L'EVANGILE. — Vers la fin du quatorzième siècle, Jean Militz ou Milicius, le plus distingué des témoins de l'époque, attirait dans sa chapelle de Prague un grand concours d'auditeurs. Célèbre par son éloquence, il l'était encore plus par la sainteté de sa vie. Tout son zèle éclatait dans la censure des erreurs, des abus et des vices, et sa vie exemplaire donnait un grand poids à ses paroles. Il y avait à Prague un lieu de débauche, appelé la *Petite Venise*, et rempli de femmes de mauvaise vie. Entraînées par les discours de Militz, nombre d'entre elles renoncèrent à leurs impudicités pour mener une vie pieuse; et dès lors l'asile de la prostitution, le repaire de tous les vices, devint l'école de toutes les vertus chrétiennes. Militz disait de ces *Madelaines* « qu'elles surpassaient en piété réelle toutes les nones de la chrétienté. » Leur retraite fut appelée la *Maison de Repentance* ou des *Varies Madelaines*. Elles vivaient honorablement du produit de leur travail.

WILLIAM WILBERFORCE.—Une belle et utile carrière vient de se terminer. William Wilberforce, pendant une grande partie de sa vie membre du Parlement d'Angleterre, a été rappelé de ce monde dans un monde meilleur, âgé de plus de soixante et dix ans. Ses obsèques, auxquelles assistaient un grand nombre de membres de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Communes, ont eu lieu, dans l'Abbaye de Westminster, le samedi 3 août dernier. Nos lecteurs savent déjà que Wilberforce fut un de ces hommes à foi vive et à grand caractère, auxquels, après de longues luttes et de nombreuses difficultés, est due, après Dieu, l'abolition en Angleterre du honteux et abominable commerce d'hommes, qui, sous le nom de *Traite des Noirs*, a si long-temps déshonoré l'humanité et l'Evangile. Le nom de Wilberforce est indissolublement uni à cette grande mesure de justice; et la loi sur l'abolition de l'esclavage, qui en est la conséquence, est venue dernièrement réjouir les derniers regards du chrétien philanthrope qui nous occupe, en lui faisant entrevoir dans un avenir peu éloigné l'entier accomplissement de ses plans et une réponse complète à ses prières. Si nous pouvons, comme nous le désirons, offrir à nos lecteurs une notice sur la vie de l'homme remarquable et excellent dont la perte sera sentie partout où se trouvent des amis de la religion et de l'humanité, ils verront que c'est dans l'Evangile, dans la foi aux promesses qu'il renferme, et à la rédemption qu'il révèle, que Wilberforce puisa et son ardent amour des hommes et l'inébranlable persévérance avec laquelle il poursuivit, jusqu'à la fin, l'accomplissement de mesures qui n'avaient d'autre but que leur bien-être, d'autre mobile que l'amour de Dieu.

USAGE DU DROIT DE PÉTITION. — Nous avons plus d'une fois insisté sur la force morale qu'il y a dans le droit de pétition, qui pourrait devenir chez nous, comme il l'est ailleurs, l'un des moyens les plus efficaces de hâter d'utiles améliorations, si les citoyens s'en emparaient, au lieu de les négliger ou de n'y recourir que dans des intérêts privés. On a compris en Angleterre que le droit de pétition pouvait produire en politique des effets aussi merveilleux que la vapeur dans la mécanique, et l'expérience a plus d'une fois confirmé ce qu'on en attendait; aussi en fait on usage aussi souvent que quelque question importante agite les esprits et occupe l'attention publique. Le douzième rapport du Comité des Pétitions nommé par la Chambre des Communes, contient la liste de celles qui ont été adressées à la Chambre depuis le dernier rapport. Elles sont au nombre de 2,293, revêtues de 799,558 signatures, et relatives seulement à quatorze questions. Celle qui a excité le plus d'intérêt a provoqué 662 pétitions et réuni 158,774 signatures, tandis qu'en France les pétitions ne sont d'ordinaire que des plaintes ou des propositions individuelles, auxquelles les Chambres n'accordent que peu d'attention, parce qu'elles ne sont pas l'expression de la pensée d'un grand nombre de citoyens. Puissent nos mœurs politiques se modifier bientôt sous ce rapport! L'opposition sera plus imposante et plus morale en manifestant ainsi ses vœux, que si elle employait des moyens de résistance moins dignes des graves intérêts du pays.

L'ABOLITION DES SUTTEES APPROUVÉE DANS UNE ASSEMBLÉE D'HINDOUS.—Rien n'est plus commun en Angleterre que les assemblées politiques, auxquelles on se rend en foule pour discuter publiquement les intérêts du pays; mais dans l'Inde les réunions de ce genre sont chose fort rare. Nous n'avons donc pas été peu étonnés de lire dans l'*Asiatic Journal* le procès-verbal d'une assemblée d'Hindous, tenue dernièrement à Bramaya Sumaj, sous la présidence de Baboo Dwarkanauth Tagore, à laquelle ont assisté plus de quatre cents personnes, dont le but était d'exprimer hautement au gouvernement la satisfaction que leur cause l'abolition des *suttees* ou sacrifice des veuves sur le tombeau de leurs époux. On sait que cette mesure a été diversement jugée dans l'Inde, et que les Hindous, qui la considèrent comme une atteinte portée à leur liberté religieuse et une interdiction de l'une des cérémonies de leur culte, ont envoyé une députation en Angleterre, pour réclamer contre un acte qui leur semble violer leurs droits. Il est intéressant de voir que cette opinion n'est pas générale, et que les amis de l'abolition de cet horrible usage ne craignent pas de manifester publiquement leurs convictions. Plusieurs d'entre eux les ont, à cette occasion, soutenues dans des discours propres à faire une profonde impression sur leurs compatriotes.

ANNONCES.

Nous rendrons compte de ces deux ouvrages.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 50. 14 AOUT 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.*

AVIS IMPORTANT.

Le Comité d'Administration du Semeur, *pour répondre au désir exprimé par plusieurs Abonnés, a résolu de ne terminer le second volume de ce recueil qu'avec l'année courante. MM. les Souscripteurs pourront, s'ils le souhaitent, renouveler à la fois leur abonnement pour les quatre derniers mois de 1833 et pour l'année 1834, en nous envoyant un mandat de* vingt francs. *Nous leur rappelons que, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'envoi du Journal, il est essentiel qu'ils se réabonnent avant le 1er septembre prochain.*

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

I. Destination de l'Homme, de Fichte, traduite de l'allemand, par M. Barchou de Penhoen. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, place de la Bourse.

II. Beitraege zur Charakteristik der neueren Philosophie, von J.-H. Fichte. 1 vol. in-8°. Sulzbach, 1829. (*Essai d'une Caractéristique de la nouvelle philosophie,* par J.-H. Fichte.) Prix : 7 fr. 50 c.

PREMIER ARTICLE.

Chargé d'annoncer le premier de ces deux ouvrages, nous avons cru qu'un certain nombre de nos lecteurs nous sauraient gré de faire précéder ce travail d'une rapide esquisse des systèmes philosophiques auxquels celui de Fichte est venu s'ajouter comme complément ou comme rectification. Si le livre où il a déposé sa doctrine est intéressant par lui-même et indépendamment de tous les antécédens, il le devient davantage encore, considéré comme anneau dans une longue chaîne de systèmes. La génération des doctrines n'a guère moins de droits à notre attention que les doctrines elles-mêmes. Déjà il serait intéressant de voir comment des circonstances étrangères à l'objet même de la doctrine en ont plus ou moins provoqué la conception et facilité l'apparition. Il serait curieux de voir, dans certains cas, l'état de la société, la constitution politique du pays, les événemens contemporains imprimer de loin aux esprits une certaine direction, dans une sphère de pensées sans aucun rapport, à ce qu'il semble, avec la vie extérieure. Il serait plus digne encore d'intérêt d'observer l'influence involontaire du caractère ou des dispositions morales du penseur sur le choix d'un système où la spéculation intellectuelle semble toute seule intéressée. Mais dans la généalogie des doctrines, ce qui doit fixer encore plus notre attention que ces circonstances, simples causes de déviations, et encore de déviations momentanées, c'est l'influence des doctrines sur les doctrines, c'est leur succession rationnelle, succession interrompue quelquefois, mais toujours par de courts interrègnes, après lesquels le fil se renoue invariablement; c'est, à la ressemblance des familles humaines, le fils dévorant l'héritage paternel, le faible donnant naissance au fort, le contraire engendrant son contraire, la vérité naissant de l'erreur, une famille après les plus grandes vicissitudes et un essai successif de toutes les conditions, remontant ou retombant au point d'où elle était partie; un cycle, en un mot, où tout est logique, lié, nécessaire, et où tout est ex-

traordinaire. Cette observation s'applique d'une manière frappante à la nouvelle philosophie. Le simple développement des idées de Locke, leur extension imprévue et peut-être inévitable a mené, de philosophie en philosophie, à des questions où celles que Locke avait posées s'engloutissent tout entières; en sorte que, finalement, Locke et son école se sont trouvés moins réfutés qu'absorbés. Et dans le cours des discussions qui se sont succédées, on a vu se répéter le même phénomène d'une idée anéantie par son seul développement, et, pour ainsi dire, noyée dans sa propre extension, et, à son tour, le phénomène de tel système, accablé pour un temps, jusqu'à ce que ses vainqueurs, à force d'enchérir les uns sur les autres, reviennent, sans s'en douter, sous le joug de la doctrine dont ils croyaient être la négation.

Et ne croyez pas qu'il soit donné au penseur de se frayer une route à part et de se soustraire à ce mouvement de rotation des systèmes. Personne n'est individuel à ce point. A quelque époque qu'un homme arrive, il ne lui est pas permis d'être tellement lui-même qu'il ne soit bien plus l'expression du moment où il arrive; et sa puissance, comme penseur, ne consiste pas à se soustraire au mouvement, mais à le continuer. Réchauffer de la chaleur de son génie la pensée que recélait en germe la doctrine contemporaine, faire éclôre ce germe caché, c'est peut-être tout ce que peut le philosophe; du moins peut-on affirmer que, jusque dans ses conceptions les plus hardies, il n'est pas isolé de la pensée de son époque; car toujours il part d'elle, toujours il vient pour la compléter, la confirmer ou la réfuter. Une invincible nécessité, sous une forme quelconque, le rattache à son temps. « Dans tous les genres possibles », dit l'auteur du second ouvrage nommé en tête de cet article, « le plus » haut point qu'un individu puisse atteindre, humainement » parlant, c'est d'être ce que le *présent* a de plus parfait. » Par là même il lui est donné de le déborder de beaucoup » et de tendre la main à l'avenir. Le philosophe, par con- » séquent, ne peut rien faire de plus grand que d'accomplir » en soi l'élément spéculatif, qui a été mis en mouvement » ou préparé par un développement antérieur, et, en satis- » faisant ainsi au présent, de le compléter par ce fait même, » et de l'élever au-dessus de lui-même. Et pense-t-on peut- » être que ce soit peu de chose? Pense-t-on que ce soit » possible à un homme de comprendre, sous un rapport » quelconque, la période où il vit et d'interpréter la pa- » role qui gît en elle, sans la pénétration du plus heureux » talent, je dirai plus, sans un don supérieur qui fait comp- » ter un homme parmi les promoteurs du développement » de l'humanité? »

Peut-être la genèse d'une doctrine est indispensable à la parfaite intelligence de cette doctrine, si, du moins, sa nécessité psycologique et sa nécessité logique sont deux élémens essentiels de cette intelligence. Tout philosophe prétend bien, et doit prétendre, que son système a deux pieds, sur lesquels repose d'aplomb tout le poids de sa pensée; tout système, comme système, doit renfermer en lui ses racines et être en état de s'expliquer lui-même; toutefois l'intelligence qu'on en acquiert à l'aide d'une recherche généalogique est plus complète et surtout plus vive que celle que peut procurer la seule contemplation immédiate du système pris en lui-même et à part de ce qu'on peut appeler ses prémisses historiques. Nous croyons donc que ceux de nos lecteurs, du moins, à qui l'histoire des idées antérieures au système de Fichte n'est pas encore connue, nous sauront gré de leur offrir une rapide esquisse du mouvement remarquable de la spéculation philosophique, à partir du célèbre auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*. Cette esquisse, du reste, ne sera pas notre ouvrage. Ce que nous donnons ici n'est essentiellement que l'extrait de l'ouvrage de M. Fichte (fils du fondateur de l'idéalisme moderne), sur la nouvelle philosophie. Il vaudrait mieux encore que cette production distinguée fût traduite en son entier; elle contribuerait beaucoup à répandre en France de justes et claires idées sur l'ensemble de cette philosophie qu'on appelle allemande, parce que c'est en Allemagne qu'elle a vu le jour, mais qui appartient à l'esprit humain dans le sens le plus général. Les questions qu'elle soulève et qu'elle tente de résoudre ne sont pas allemandes, mais humaines; la curiosité profonde qui a ému les penseurs allemands est une curiosité humaine; nul ne peut la répudier, ni feindre de ne la pas comprendre; tout esprit recueilli la partage; et le public de Kant, de Fichte, de Schelling, plus nombreux, plus compacte en Allemagne, est toutefois, bien que par doses inégales, répandu dans tous les siècles et dans tous les pays.

Dès que l'homme, retournant sa pensée sur sa pensée même, se fut mis à réfléchir sur les phénomènes dont elle est le théâtre en même temps que la spectatrice, il dut être frappé du fait que lui présentait l'acte ou l'état de la *connaissance*. A côté des connaissances contingentes, c'est-à-dire dépendantes de circonstances muables, qu'il s'appropriait par l'application de ses facultés à tel ou tel objet donné, il ne tarda pas à discerner, toujours présentes et inséparables des connaissances contingentes, certaines autres connaissances qu'il ne devait à aucune circonstance, qui ne dépendaient point de telle situation ou de tel acte de son esprit, mais que son esprit semblait porter avec lui, qui semblaient moins les objets que les élémens de l'intelligence, des connaissances qui servent à toutes les autres de base, de mesure, de lien, en un mot, qui paraissent identiques à l'homme lui-même, en tant qu'elles sont accompagnées d'un sentiment de nécessité. L'origine de ces connaissances ou de ces idées occupa souvent les penseurs; et plusieurs s'arrêtèrent à l'opinion que ces idées, telles qu'elles nous apparaissent, ou plutôt telles que nous les abstrayons et détachons des connaissances contingentes auxquelles elles sont comme entrelacées, avaient été données de Dieu à l'esprit humain comme un fond primitif et inaliénable de connaissances. Tel est le système des *idées innées*, dont le germe est dans Platon, et que Descartes a explicitement professé. Si ce système eût été présenté d'abord dans sa vérité, ou si la vérité qui est dans ce système n'eût pas été mêlée d'erreur, toute la philosophie prenait d'emblée une autre face, des systèmes entiers étaient prévenus, et toute une période dans l'histoire de la philosophie n'eût pas existé. Mais les partisans de cette doctrine, avant de l'avoir légitimée et même de l'avoir précisée, en précipitèrent les développemens; et prenant possession d'un domaine encore contesté, *adhuc sub judice,* ils se hâtèrent de nombrer et classer des connaissances soi-disant innées d'après des preuves très-faibles, et en particulier d'après une universalité, une spontanéité et une simplicité qu'on pouvait plus ou moins disputer à quelques-unes de ces notions. C'est ainsi que pour longtemps ils embarrassèrent le terrain de questions épineuses et inopportunes; c'est ainsi encore qu'ils compromirent gravement ce qu'il y avait de vrai dans leur système par l'erreur qu'ils y avaient très-étroitement entrelacée; et lorsque vinrent les adversaires, leurs coups, adressés à l'erreur, ne ménagèrent pas la vérité qui semblait faire un avec elle. D'un excès naquit un excès dans un sens contraire, ainsi que nous ne tarderons pas à le voir. Quelle était l'erreur des partisans des idées innées, erreur qui coûta la vie à leur système? C'était d'attribuer à certaines circonstances une existence indépendante, isolée, immédiate. Or, l'expérience et l'observation protestèrent, par la bouche de Locke, contre une telle assertion. L'observation et l'expérience ne voulaient pas entendre parler de telles connaissances, ne

es ayant rencontrées nulle part, et pouvant maintenir en bonne conscience que toute connaissance n'entre dans l'esprit que sous la forme du particulier et non du général, du concret et non de l'abstrait. Personne ne pouvait dire qu'il eût trouvé une seule de ces prétendues idées innées dans son âme à l'état de pureté, de *suïté* (si l'on veut bien me permettre ce mot); chacun, au contraire, croyait avoir vu arriver le général à la suite du particulier, l'abstrait à la suite du concret. Le particulier et le concret, voilà donc la forme immédiate sous laquelle toute connaissance se produit; rien ne précède dans l'âme les connaissances de ce genre; le fait est constaté, impossible à nier; il n'y a donc point d'idées innées.

Mais qu'on envisage tout de suite, sans désemparer, les suites qui furent attachées à ce système ou plutôt à cette réfutation. Toute impression extérieure (n'importe dans quel système) a besoin d'être élaborée et transformée pour arriver à la connaissance, pour pénétrer dans la conscience. Dans le système de Locke, l'âme est vide, informe et passive. Or, l'âme ne sachant rien d'avance, et l'objet ne pouvant pas se démontrer lui-même, il faut qu'il y ait entre les deux un truchement, un médiateur. De cette nécessité, plus peut-être que d'aucune induction légitime, naît le système qui veut que l'impression soit toujours reçue, élaborée par les sens, et des sens transmise à l'âme, soit comme simple image, lorsque l'opération a été simple, soit comme idée plus ou moins abstraite, lorsque la filtration a été longue et laborieuse. Et l'on fera si bien que même les idées morales (si l'on veut encore de la morale) arriveront à l'âme à travers le tissu cellulaire et le réseau des nerfs.

Locke et son école n'avaient fait en réalité que mettre une erreur à la place d'une erreur; et tout penseur sévère avec soi-même aurait dû, ce semble, trouver ce système aussi inconcevable et aussi insoutenable que celui des idées innées. Car, certes, bien loin d'expliquer la morale, il n'expliquait pas même la pensée; la pensée, qui n'est, de quelque manière qu'on l'envisage, que le classement de certaines idées contingentes sous des idées qui ne le sont pas, l'application du général au particulier, du non-donné au donné; abstraire et généraliser ne sont-ils pas les deux élémens de la pensée? Or, il était impossible d'expliquer par les sens, de quelque façon qu'on s'y prît, ces deux fonctions essentielles, ces deux parties constitutives de la pensée.

Le système de Locke, expliquant toute la vie intellectuelle de l'homme par la succession des deux phénomènes de la sensation et de la réflexion, put séduire les esprits par sa simplicité apparente. Le système, comme on l'a dit avec justesse, *a l'air d'être clair* : c'est ce qui fit sa fortune. La sensation particulière, transformée par la réflexion; les impressions particulières, se dépouillant, par le procédé de l'abstraction, de leur particularité, pour laisser voir, toujours plus à nu, toujours plus pure, l'idée générale qui leur sert de noyau; des idées générales, naissant toutes, sans exception, des idées particulières, les idées nécessaires des idées contingentes : quoi de plus simple en effet? Locke y fut trompé le premier. Comment ne vit-il pas l'irrémédiable lacune que sa doctrine laissait subsister? Comment ne vit-il pas que, dans ce chemin, des objets jusqu'aux sens, des sens jusqu'à l'âme, il n'y avait de possible que des reproductions successives de l'image, de simples répétitions; que le point critique où la sensation devait devenir idée n'était pas donné; que mille sensations sur-ajoutées ou juxtaposées ne peuvent, en tant que sensations, former une seule réflexion; et que, bien loin qu'une idée générale puisse naître du concours de toutes ces idées particulières, elles ne sont pas même en état d'enfanter la conscience distincte du moi? Locke admettait pourtant l'existence de l'âme, mais comme d'un être passif, sans forme, sans énergie propre, incessamment affecté, mais uniquement affecté, et ne rendant point à mesure qu'il reçoit. Comment dès lors parler sérieusement de réflexion? Si l'âme n'est que passive, la réflexion est impossible, et l'homme redevient tout entier sensation.

Locke introduisait donc dans son système, sous le nom de réflexion, une donnée gratuite. Les pétitions de principe ne sont pas moins remarquables dans le développement de sa doctrine. Il essaie de montrer comment, des sensations élaborées par la réflexion, naissent les idées générales de substance, de qualité, de rapport. Et pour cela, de telle impression particulière produite par un objet extérieur, il fait tomber peu à peu, comme une écorce desséchée, toutes les circonstances particulières; et il continue dans le même sens jusqu'à ce que le dernier terme de généralité soit atteint, lequel alors il détache de ces débris, et nous montre dans toute la gloire de sa généralité. Mais il ne prend pas garde que ce procédé même suppose la connaissance préalable de l'idée générale, et que si elle ne nous était pas donnée avec l'objet lui-même, et, dans un sens, avant l'objet, nous ne pourrions songer à l'en détacher.

Nous l'avons vu : la réfutation que Locke avait entreprise était bonne dans sa partie négative; il avait fort bien détruit. Certainement le système de l'innativité de certaines idées ne pouvait pas tenir devant cette simple déclaration de Locke: « Je n'y crois pas, car je ne les ai point vues »; puisqu'il est certain que toute croyance doit, en dernier résultat, se rattacher à la vue (intérieure ou extérieure). Mais Locke ne devait pas aller plus loin; ou plutôt, se hâtant moins d'abandonner le terrain où Descartes l'avait attiré, il devait chercher si la vérité n'était point auprès de l'erreur, si l'erreur elle-même n'était point la confuse lueur d'une vérité prochaine, si quelque chose de réel n'avait pas donné lieu à l'erreur des grands hommes qui avaient soutenu la doctrine des idées innées. Il avait fort bien établi que ce qui se produit immédiatement à la conscience (bewusstseyn) n'est décidément qu'une variété d'impressions particulières, et jamais une idée générale, absolument séparée de toute objectivité; mais il aurait dû remarquer que toute impression particulière est porteuse d'une idée générale qui accompagnera de même et invariablement toutes les impressions particulières du même genre; il aurait dû remarquer que ces idées générales, si elles ne sont pas innées, sont du moins évidemment nécessaires; que, selon la juste distinction de Leibnitz, si elles ne sont pas dans l'âme *actuellement*, elles y sont *virtuellement*; que, toujours présentes et invariables dans la variabilité des impressions particulières qui leur servent d'occasion et de réveil, elles sont *la vérité* même, dont les impressions particulières ne sont que la forme et la manifestation contingentes, et que la question dès lors n'était pas tant de savoir si ces idées existent, mais comment les impressions particulières se joignent à elles, ou celles-ci à celles-là; comment ce qui ne paraît point exister dans l'âme, et ce qui décidément n'existait point dans les objets, se trouve maintenant exister d'une manière distincte et incontestable. Et ne pouvant s'expliquer comment des objets particuliers peuvent s'envelopper d'une idée générale; forcé de convenir que, si ces objets ne rencontraient dans l'âme rien préparé à les recevoir, ils n'y susciteraient aucune pensée et mourraient en la frappant, *telum imbelle sine ictu*, il se fût avisé de concevoir l'âme, sinon comme un magasin d'idées préexistantes à tout contact avec les objets, du moins comme l'ovaire fécond où le monde extérieur jette les semences de la pensée, ovaire à jamais stérile sans l'action des impressions, mais sans lequel aussi les impressions livrées à leur incurable particularisme ne produiraient jamais aucune pensée.

Un mystère demeurait sans doute au fond de cette théo-

-rie; mais ce mystère, inexplicable peut-être, expliquait tout; mais ce mystère était l'unique conclusion possible entre deux conclusions erronées. Ce n'était pas jeter la philosophie au fond d'un impasse; c'était la placer sur le seuil d'une porte, fermée, il est vrai, mais qui peut-être devait s'ouvrir un jour.

C'est à la réfutation du système de Locke que se rattache tout celui de Leibnitz. L'Allemand nia le point de départ de l'Anglais. Locke avait dit que l'âme est affectée par les objets extérieurs; Leibnitz soutint que l'âme, en tant que substance réelle, revêtue de toutes les conditions d'une existence propre, est impénétrable à toute autre existence et exclut de son sein tout ce qui n'est pas elle. Il ajouta que, pour expliquer les modifications qu'elle éprouve, il n'est pas besoin de la supposer passive; que tous les changemens d'une substance ne sont que les manifestations diverses de son être intérieur, et que, si ces manifestations se trouvent correspondre avec les impressions extérieures, c'est par l'effet, non d'une altération de l'âme, mais de l'harmonie préétablie entre elle et le corps, entre le corps et le monde. L'âme et le corps forment ensemble une vraie unité substantielle; l'âme est la perfection, la consommation, *l'entéléchie* du corps, le point d'unité de l'organisme. Mais l'âme, en tant que force, est active; autrement elle serait négative d'elle-même. Or, son action consiste dans les représentations qui l'occupent continuellement; représentations qui manifestent les différentes modifications du corps et y répondent fidèlement, sans que pour cela on puisse attribuer une priorité d'action ni au corps, ni à l'âme, qui forment ensemble, comme on vient de le dire, une unité parfaite et préordonnée. La vie de l'âme est une série non interrompue de perceptions, qui manifestent ses différens états, mais qui ne prennent pied dans la conscience que par un acte subséquent, par une concentration qui prend le nom d'*aperception*. Chaque perception renferme en soi tout ce que l'aperception y manifeste, mais dans une obscurité qui ne cesse qu'alors, qui continue pour toutes les perceptions que l'aperception ne saisit pas, et qui recommence pour toutes celles qu'elle abandonne, en sorte qu'au dessous de cette scène animée et distincte que crée l'*aperception*, gît, ou plutôt s'agite dans un fond nébuleux une masse de perceptions qui constituent la richesse de l'âme, richesse très-souvent inaperçue, et toujours plus grande que son emploi. La première aperception, ou, comme s'exprime Leibnitz, la *première expérience* de l'âme, est le MOI, lequel ne résulte pas d'aperceptions particulières, mais doit être considéré comme la réflexion de l'unité de l'âme (cette unité se réfléchissant en elle-même), et n'est autre chose que la conscience proprement dite, le fond commun de toutes les aperceptions. Toutefois, les deux *momens* (points de vue, états) de l'unité et de la variété ne sont que distincts et point séparables; au contraire, l'un n'existe point sans l'autre; l'un fait concevoir l'autre; l'idée de l'un naît exclusivement de l'idée de l'autre. Un pur MOI serait une abstraction chimérique; et il en serait de même de la conscience de telle ou telle chose particulière sans la conscience proprement dite, c'est-à-dire sans le MOI.

Or, cette harmonie préétablie entre l'âme et le corps, Leibnitz l'étend entre toutes les existences simples et indivisibles (monades); leur impénétrabilité (répulsion) mutuelle, bien loin de contredire cette vue, la sert; c'est de là même que naît l'unité, impossible dans la confusion; et cette harmonie, embrassant tout, répandant partout la simultanéité, la spontanéité et la correspondance, se résout, de monade en monade, dans la monade primitive, qui est *Dieu*, qui est l'unité totale; en vertu de quoi Leibnitz pense avoir satisfait à deux conditions philosophiques également impérieuses: la reconnaissance de l'unité et celle des individualités.

A travers toutes les différences qui distinguent cette doctrine des systèmes idéalistes qui ont surgi plus tard, et dont les constructions, ou, si l'on veut, les destructions de Kant étaient le milieu indispensable, on reconnaîtra sans peine la tendance à simplifier le mécanisme de Locke, qui, sans doute, en ne croyant faire que distinguer, avait consommé dans l'unité humaine une déchirure incurable.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'HOMME CÉLESTE.

La haute et puissante influence des principes moraux du Christianisme sur le bien-être et le développement progressif de la société est le trait le plus propre à frapper et à attirer notre siècle, où les questions politiques dominent si fort les questions religieuses; aussi est-ce de ce côté qu'on est conduit à l'envisager et à le présenter de préférence. Mais il y a là un écueil contre lequel le chrétien a besoin de se tenir en garde et de prémunir ceux qui viennent à la connaissance de la vérité. En se laissant trop préoccuper par la grandeur de la rénovation sociale qu'opère incessamment l'Evangile, en se tenant trop exclusivement à ce point de vue, on risque de se méprendre sur la vraie nature de ses doctrines et de ses tendances, et de négliger l'essentiel pour l'accessoire, l'éternel pour le temporel; on court le danger de se croire entré dans le sanctuaire, tandis qu'on n'est encore parvenu qu'au parvis extérieur; bien plus, on compromet ce qu'on admire particulièrement dans le Christianisme, son immense et salutaire influence sur l'état social et moral des peuples, sur les destinées générales de l'humanité. Cette influence, toute inappréciable et nécessaire qu'elle soit, n'est en quelque sorte en lui qu'un heureux accident. Son grand but, son objet direct et capital, c'est de nous ouvrir ce monde supérieur dont le pressentiment, le désir et l'espoir n'ont jamais pu s'effacer entièrement de nos âmes; c'est de nous rendre capables d'y être admis, nous à qui le péché semblait en fermer pour toujours la porte; c'est, en un mot, de rétablir en nous l'*image de Dieu*, d'y former l'*homme céleste*. Sans doute cet homme nouveau, création de la Parole et de l'Esprit de Christ, qui nous en a offert lui-même le type divin, est aussi celui dont les principes, le caractère et la conduite contribuent le plus efficacement au bonheur social, satisfont le mieux au besoin d'ordre et de bien public, en même temps que du progrès qui tourmente aujourd'hui les nations. Ce fait-là ne peut plus être contesté. Cependant, et il est bon de ne point l'oublier, la doctrine et la régénération chrétiennes tendent beaucoup plus haut et portent beaucoup plus loin. L'Evangile s'occupe infiniment plus de notre existence céleste et éternelle que de notre vie terrestre et passagère. La bonne nouvelle qu'il nous annonce, c'est le salut de nos âmes. Notre bien-être ici-bas entre à peine dans ses promesses; il le produit en passant, pour ainsi dire, et sans daigner porter en ligne de compte ces bienfaits temporels que notre siècle, dans son aveuglement, considère comme son seul titre de gloire. Avant tout et par-dessus tout, il attache ses disciples à la *recherche du royaume de Dieu. Quant à nous*, disait saint Paul au nom des premiers chrétiens, *nous nous conduisons comme des citoyens des cieux, d'où nous attendons notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui transformera notre corps vil et le rendra conforme à son corps glorifié* (Phil. III, 20 21).

Tel est le caractère dominant de la vocation chrétienne. Elle est céleste et non terrestre. Tout le rappelle dans la vie de Jésus-Christ et des Apôtres, comme dans leur parole,

comme dans l'état de dénuement, d'humiliation et de souffrance où l'Eglise dut demeurer pendant trois siècles.

Ainsi donc, toutes les qualités morales, toutes les vertus nécessaires au bien-être et au calme intérieur des familles, à la paix et à la félicité des peuples, tous les sentimens, tous les principes de conduite vraiment bons et utiles, naissent du Christianisme, et il combat et détruit en même temps tout ce qui est réellement nuisible à l'ordre public et au repos général; sans se laisser imposer par les opinions et les coutumes universelles, ni tromper par les spéculations des philosophes et des législateurs, ni séduire par les éloges des orateurs et des poëtes, il retient ce qui est bien et rejette ce qui est mal avec une justesse et une certitude de tact qui ne sont jamais en défaut; il répand partout où il pénètre un esprit de justice, d'équité, de bienveillance, de liberté véritable, d'égalité et d'humanité, tout-à-fait inconnu avant lui; il crée une moralité sociale telle qu'elle change et épure tout, idées, habitudes, lois, institutions civiles et politiques, et qu'elle enfante peu à peu un monde nouveau. Mais cette moralité, si supérieure en étendue, en élévation, en consistance, en énergie, à celle qu'ont jamais pu produire les philosophies, les législations et les religions humaines, n'est qu'un accessoire dans la moralité évangélique; ces vertus si hautes, si fortes, si bienfaisantes, et qui semblent au premier abord si complètes, ne forment qu'un trait secondaire du caractère chrétien. Pour embrasser cette moralité et ce caractère dans leur ensemble, il faut cesser d'envisager l'homme sous une seule des phases de son existence et de sa destinée, de le considérer uniquement comme habitant de ce monde qui passe; il faut voir en lui l'être immortel, le racheté de Christ, l'héritier des cieux. Ce n'est qu'alors qu'il est possible de se faire quelque idée du profond changement que se propose d'accomplir le Christianisme et qu'il nomme une renaissance, une résurrection, une création nouvelle. Aussi longtemps que le regard ne porte pas au-delà de ce monde, et c'est le cas de la plupart des hommes de nos jours, on ne saurait comprendre le Christianisme, on ne s'en forme que des notions incomplètes et conséquemment fausses, et l'on devrait s'abstenir de le juger. Vous contemplez avec admiration ce qu'il fait dans la société, comme il y travaille sans relâche, autant du moins qu'il y trouve de la foi, à extirper les racines du mal, à semer et à féconder les germes du bien, à détrôner l'égoïsme avec tout son cortége de vices et de désordres, et à le remplacer par l'esprit de renoncement et de dévouement, par la charité avec toutes les vertus dont elle est le principe ou l'aliment, la source ou la sauve-garde; et c'est à cause de cela que vous l'aimez et l'honorez. Eh bien! ce renouvellement social n'est qu'un effet éloigné, une imparfaite image de celui qu'il opère dans l'intérieur de l'homme; celui-ci est infiniment plus merveilleux dans sa nature et dans ses conséquences; il ne se termine pas à ce monde; loin de là, il s'y rapporte à peine, il ouvre devant nous le monde invisible et éternel, il nous y introduit, il nous en rend non seulement les héritiers, mais les habitans. Cette existence supérieure vers laquelle tend l'Evangile tout entier n'est pas uniquement le terme des vœux et des efforts du Christianisme; elle a déjà commencé en lui; il en possède les impérissables et divins préceptes; la régénération les a jetés dans son âme, et les y développe de jour en jour. Il est né par la foi au bonheur et à la vie du ciel; *sa vie est cachée avec Christ en Dieu*. Que cela soit un mystère, ou même une folie au monde, ce n'en est pas moins une grande et sainte réalité. Il nous serait facile de le démontrer par la teneur générale des Ecritures et par le témoignage unanime des chrétiens de tous les siècles; mais ce n'est pas ici le lieu de fournir cette preuve. Nous préférons indiquer, avant de terminer cet article, deux observations importantes. La première, c'est l'intime et harmonieuse connexion qui existe entre les doctrines morales et les doctrines dogmatiques de la Bible. Elles se soutiennent, s'appellent, s'engendrent en quelque sorte les unes les autres, et ne font sans doute, aux yeux des intelligences supérieures, qu'un seul tout, qu'une seule et même vérité. Celui qui aura bien saisi la nature de la régénération chrétienne, le caractère de l'homme spirituel et céleste que l'Evangile a pour but de former, sera forcément conduit à reconnaître notre état de chute, ainsi que le besoin que nous avons tous de la rédemption qui est en Christ et de l'assistance du Saint-Esprit. Il verra sa conscience et son cœur déposer en faveur de ces doctrines, comme la Bible; il en aura, si je puis ainsi dire, une révélation intérieure.

Notre deuxième observation, la voici: le Christianisme ne donnera ces vertus extérieures, cette moralité sociale, que réclament de toutes parts les gouvernemens et les peuples et qu'on ne peut attendre que de lui, ou du moins il ne les donnera telles qu'il les promet et qu'il les faut au monde, qu'autant qu'il produira cette moralité infiniment plus profonde, plus étendue et plus haute, qui change l'intérieur de l'homme, le tourne vers Dieu, et l'élève vers le ciel. Il ne formera l'homme social, qu'en formant l'homme céleste, le chrétien complet. L'homme moral ne naîtra réellement que de l'homme régénéré. L'amour fraternel, l'esprit de désintéressement et de dévouement, qu'on invoque, ne sortiront que de l'esprit de foi et de l'amour divin, dont on s'inquiète fort peu. On ne saurait cueillir le fruit avant d'avoir planté l'arbre. Voilà ce que doivent comprendre les gouvernemens et les peuples. Si l'on ne tient au Christianisme que par des vues politiques et parce qu'on ne saurait se passer de lui; si on prétend lui faire sa part; si on le ravale jusqu'à n'être qu'une sorte d'agent de police; si on ne veut de ses lois et de ses vertus que celles qui peuvent rendre plus paisible notre passage sur cette terre; si on veut le conserver lui-même, non par foi, mais par calcul, il se retire: il donne tout ou rien. Laissez-le se déployer en pleine liberté et dans ses tendances supérieures et annoncer le *salut de Dieu*, il sortira de lui une vertu qui guérira les plaies de la société, il répandra sur elle avec abondance ces bienfaits d'un ordre secondaire, dont le matérialisme de notre siècle est si avide, quoiqu'il en dessèche lui-même la source.

Si vous voulez l'avoir comme morale, recevez-le comme religion; laissez-le préparer et former les hommes pour le royaume des cieux, il formera par là des citoyens tels que vous les désirez pour les royaumes de la terre. C'est en amenant et soumettant les âmes à Celui qui a déclaré que son règne n'est pas de ce monde, qu'il fera fleurir dans ce monde la paix, la sécurité, la confiance, l'harmonie, la charité, la justice, les vertus et les mœurs que réclament le bonheur et le progrès social.

Terre de France, que les révolutions sillonnent et remuent depuis plus de 40 ans, puisses-tu t'ouvrir de plus en plus à la divine semence de la Parole évangélique! elle seule peut raffermir et féconder ton sol, conjurer les orages lointains qui te menacent encore, donner à tes peuples *les fruits paisibles de la justice*, et faire grandir au milieu d'eux l'arbre de la foi et de la charité, qui doit couvrir un jour toutes les nations de son ombre salutaire. L'Evangile te présente de nouveau le trésor de ses bénédictions célestes; tes longues épreuves, ou tes grandes expériences, comme on voudra les nommer, ont dû t'apprendre que tu ne peux retrouver le calme et le bien-être qu'à cette source où le monde romain reprit autrefois la vie, et dont t'avaient éloignée de faux sages. Accepte le don de Dieu; mais accepte-le tout entier.

ARCHÉOLOGIE.

LETTRES ÉCRITES D'EGYPTE ET DE NUBIE, par CHAMPOLLION LE JEUNE, *avec six planches lithographiées*. In-8° de 472 pages. Paris, 1833. Chez Firmin Didot, libraire, rue Jacob, n° 24.

La science a perdu Champollion le jeune à qui nous devons la précieuse découverte de l'alphabet hiéroglyphique. Il est mort à la fleur de l'âge, laissant à un autre le soin difficile de mettre en œuvre les immenses matériaux archéologiques que le gouvernement français l'avait envoyé recueillir en Egypte. Qui maintenant aura son zèle, son dévouement et cette foule de connaissances accessoires qu'il faut posséder pour débrouiller ce chaos à la fois mythologique, historique et archéologique? Qui aura sa merveilleuse sagacité et son amour pour la vérité? Au siècle d'argent et d'égoïsme dans lequel nous vivons, où l'on encourage si peu les études, où l'intrigue et le charlatanisme, attirés de tous côtés par la centralisation de tout à la capitale, découragent le talent modeste, et où le mérite seul est impuissant pour se frayer la route, comment pouvoir se flatter de trouver un digne continuateur au savant dont les sciences historiques déplorent la perte prématurée? Nous ne saurions donc concevoir l'espérance de jouir bientôt des résultats que nous promettaient tant de richesses scientifiques.

En attendant, on publie les lettres qu'il écrivait à son frère pendant ses recherches en Egypte et en Nubie. C'est encore un service rendu à la science, car ces lettres renferment une multitude d'éclaircissemens précieux sur l'antiquité relative des monumens égyptiens, sur plusieurs personnages célèbres de l'antiquité, sur les mythes qui ont en grande partie enfanté les fables de la Grèce, et l'on y trouve la traduction littérale d'une foule d'inscriptions hiéroglyphiques. Afin qu'on puisse juger du prix que l'on doit attacher à cette publication essentielle, entrons dans quelques détails sur les matières qui touchent de plus près à l'objet de notre journal.

Jusqu'à la mémorable découverte de l'alphabet hiéroglyphique, on avait cru que cette prodigieuse quantité d'inscriptions sculptées sur les nombreux monumens de l'Egypte renfermaient, soit de grands mystères religieux, soit de hautes spéculations philosophiques, soit des leçons d'astronomie, soit même les secrets d'une science occulte. Que de volumes n'a-t-on pas écrit sur cette matière! Que de forfanterie n'ont pas débité sur cette croyance, et en haine de la religion chrétienne, Boulanger, Dupuis, Volney et toute l'école du dix-huitième siècle! Quelle peine ne se sont pas donnée, quels efforts, quelle dépense d'esprit et de temps n'ont pas faits ces soi-disant *philosophes de bonne foi* et de conviction pour nous démontrer, au moyen des hiéroglyphes, alors encore mystérieux, que la religion, l'auguste et consolante religion de Jésus-Christ, n'était qu'une fable empruntée à la prétendue science astronomique de l'antique Egypte; que le Dieu fait Homme, malgré le témoignage des quatre historiens contemporains qui nous ont transmis les détails de sa vie, n'était, avec ses douze Apôtres, autre chose que le soleil et les douze signes du zodiaque! Ils sont morts, ces soi-disant philosophes, avant la découverte de Champollion, et en cela ils ont joué de bonheur: car quelle n'eût pas été actuellement la confusion de leur front?

On lit maintenant ces inscriptions hiéroglyphiques dont on nous a tant menacés, où nous devions voir que la civilisation européenne de nos jours n'est rien, où nous devions apprendre que la religion de Christ et la religion des Hébreux, qui en est en quelque sorte le vestibule, ne sont que des emprunts faits aux mythes astronomiques des anciens Egyptiens; on lit ces inscriptions qui devaient renverser tout l'échafaudage de la chronologie du Pentateuque, cette chronologie qui, seule, souffre l'examen du critique, pendant que toutes les autres se montrent en contradiction avec l'état du globe, tel que nous le fait actuellement connaître la géologie positive; on lit, enfin, ces hiéroglyphes qui devaient nous dessiller les yeux; mais qu'y trouve-t-on? Qu'on lise les lettres écrites de l'Egypte et de la Nubie par Champollion, dont nous annonçons la publication, on y verra que ces inscriptions ne sont que des dédicaces ou des notes bouffies du plus révoltant orgueil qui jamais ait empoisonné l'esprit humain. En voici une pour exemple et prise sans choix; c'est l'inscription qui se lit sur le bas-relief représentant une victoire du *Rhamsès Maïamoun* (Esprit du soleil Maïamoun), dernier roi de la dynastie de Rhamsès-Sesonkis, le Sésostris des Grecs, qui est la dix-huitième de Manethon.

Inscription: « Conduite de trois mille prisonniers devant sa majesté; mains coupées, trois mille; phallus coupés, trois mille. » Et le Pharaon aux pieds duquel on dépose ces abominables trophées de la plus dégoûtante barbarie, paisiblement assis sur son char, adresse à ses guerriers l'allocution suivante: « Livrez-vous à la joie, qu'elle s'élève jusqu'au ciel: les étrangers sont renversés par ma force; la terreur de mon nom est venue, leurs cœurs en ont été remplis. Je me suis présenté devant eux comme un lion; je les ai poursuivis semblable à un épervier. J'ai anéanti leurs âmes criminelles. J'ai franchi leurs fleuves; j'ai incendié leurs forteresses. Je suis pour l'Egypte ce qu'a été le dieu Mandou. J'ai vaincu les barbares. Ammon-Ra (le dieu souverain), mon père, a humilié le monde entier sous mes pieds, et je suis roi sur le trône à toujours. »

Comme ce Rhamsès-Maïamoun est postérieur de cinq ou six générations au règne de Salomon, et par conséquent de plus de trois cents ans à la guerre de Troie, on peut juger, par comparaison avec l'histoire des Hébreux et avec celle des Grecs, quel était le degré de civilisation de ce peuple, lorsqu'il coupait encore la main droite et le phallus aux vaincus, pour s'être défendus contre un conquérant qui avait l'ambition de fouler le monde entier à ses pieds. On jugera sans doute qu'ils étaient fort loin d'avoir atteint celui où nous le représente l'enthousiasme de certains écrivains exalté par les proportions de sa gigantesque architecture.

D'ailleurs ces fastueuses inscriptions ne renferment d'autre date que celle de l'année du règne du Rhamsès qu'elles concernent; ce qui laisse l'historien et le chronologiste dans une fort grave perplexité; d'abord, parce que la succession des rois, qui nous a été transmise par Manethon, d'après les inscriptions hiéroglyphiques, n'est point incontestable; en second lieu, parce qu'il est constant que l'Egypte a eu plusieurs fois deux ou trois rois en même temps, sans que l'on sache quand ou comment a commencé et fini cette division; enfin, parce qu'il reste encore à déterminer, non seulement les doubles emplois produits par l'addition de ces règnes contemporains, mais aussi à fixer la synonymie des noms divers qui se rattachent à plusieurs rois. Par exemple, le célèbre *Sésostris* des Grecs est nommé tantôt *Scheschonk*, tantôt *Rhamsès*. Il est appelé *Ægyptus* par Diodore de Sicile, d'où est venu le nom d'Egypte à la terre de *Keme*, selon la leçon des hiéroglyphes, ou *Cham*, selon la leçon de la Bible. Enfin, il est nommé *Sesok* dans le IIIe Livre des Rois, ch. 4, où il s'agit certainement de lui, car le bas-relief de Karnac porte textuellement au nombre des nations vaincues par Rhamsès-Sesonkis, l'inscription *Joudea hamalek* (le royaume de Juda), ce qui bannit jusqu'à l'ombre du doute, malgré la différence de nom.

On nous a donc trompés jusqu'à présent. Nous ne devons attendre maintenant des monumens de l'Egypte ni science

théologique, ni données astronomiques, ni même de simples notes chronologiques. Le prestige s'est évanoui ; il faut y renoncer pour toujours. Les hiéroglyphes ne sont autre chose que des inscriptions archéologiques absolument pareilles à celles que nous ont laissées les autres peuples de l'antiquité, c'est-à-dire des documens sur lesquels la pénétration et la sagacité des archéologues devront désormais s'exercer, pour en retirer avec peine quelques dates certaines qui manquent à l'histoire, ou pour confirmer celles que nous fournissent les écrits bibliques, et que certains esprits frondeurs contestent uniquement parce qu'elles s'y trouvent avec une législation dont la sagesse leur déplaît.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que le savant qui se chargera de l'entreprise aussi laborieuse que difficile de mettre en œuvre les richesses archéologiques recueillies par Champollion, soit animé du même zèle, du même amour que lui pour la vérité. Que tous ceux donc qui s'intéressent aux résultats avantageux que promettent à la religion chrétienne ces études archéologiques, s'empressent d'enrichir leur bibliothèque de cet excellent livre, où l'on trouve partout, non seulement une instruction solide et sans alliage impur, mais encore le germe d'une multitude de preuves et de faits qui ont déjà détruit la base du moderne spinosisme des Dupuis, des Volney, etc., et qui sont évidemment destinés à faire crouler incessamment de fond en comble l'édifice fantastique que ces soi-disant *philosophes de bonne foi* avaient si laborieusement et si péniblement élevé contre la religion. Il est du devoir de tous les chrétiens instruits d'avoir l'œil ouvert et de veiller attentivement sur la continuation de ces intéressans travaux, afin d'empêcher que la malice du voltairianisme, qui compte encore en France bien des partisans, ne parvienne à glisser son venin dans les œuvres posthumes de Champollion le jeune, dont on commence, à ce qu'il paraît, la publication par le volume que nous annonçons (1).

Nous terminerons cet article en relevant une omission grave et essentielle commise ici par l'éditeur. Une grande partie des monumens et des inscriptions hiéroglyphiques dont il est parlé dans les lettres de Champollion le jeune sont figurés dans le grand ouvrage sur l'expédition d'Egypte ; toutes ces figures auraient dû être citées avec le plus grand soin dans des notes supplémentaires insérées au bas des pages, et on n'a pas songé à le faire. Cependant ces citations auraient doublé l'intérêt de ce livre et l'auraient mis à la portée d'un bien plus grand nombre de lecteurs. On s'occupe, il est vrai, des moyens à prendre pour publier les dessins et les notes autographes laissés par l'auteur lui-même ; mais ce projet ne dispensait nullement l'éditeur de faire cette citation, et il agirait sagement, selon nous, en ajoutant à la publication un supplément en guise de table destiné à réparer cette omission essentielle. La citation qui accompagnera les dessins dans le grand ouvrage ne saurait exclure celle des figures de l'expédition d'Egypte. L'une et l'autre sont essentielles, parce que les deux ouvrages sont destinés à se suppléer et se corriger mutuellement.

(1) Cet article était déjà rédigé, lorsqu'il nous est tombé entre les mains un ouvrage de cette nature. C'est l'*Examen d'un passage des Stromates*, de Clément d'Alexandrie. On prétend que M. Letronne y a mal entendu les mots διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, en les traduisant par ceux-ci : *avec les premiers élémens alphabétiques.* Mais il suffit de consulter un dictionnaire pour se convaincre que la version du savant académicien est on ne peut plus exacte. Au reste, comme ces expressions font plutôt deviner le sens qu'elles ne le peignent, il est vraisemblable qu'il y a là une faute du copiste, qui, au lieu de κρστων aura écrit πρωτων, méprise qu'il est extrêmement aisé de commettre. Or, si on retablit ainsi le texte, non seulement il devient clair et précis, mais encore il se trouve merveilleusement en harmonie avec la théorie hiéroglyphique de feu Champollion, comme on peut le voir dans la traduction libre suivante:

« La méthode hiéroglyphique est de deux sortes, l'hiéroglyphique proprement dite et l'hiéroglyphique symbolique. La première procède au moyen des élémens alphabétiques des sons ; quant à la seconde, elle procède de trois manières : 1° par l'image mimique de l'objet (*la charge*), comme lorsqu'elle fait un cercle pour représenter le soleil, un croissant pour représenter la lune : c'est la manière symbolique à proprement parler ; 2° par des figures qui sont en quelque sorte des tropes de l'objet, c'est-à-dire qui le font reconnaître, sans en offrir l'image réelle ; 3° par des signes quasi-énigmatiques, lesquels sont des signes de convention, comme quand on représente le mouvement des astres par un serpent, le soleil par un scarabée, etc. »

LA ROSE DES MONTAGNES.

C'était à l'heure où les teintes vaporeuses de la matinée voilent encore les plans lointains de l'horizon, que nous montions lentement la route si belle qui s'élève de la riche plaine vers les sommets des plus hautes montagnes de l'ancienne France. La vue s'étendait sur des coteaux enrichis de vignes et de verdure, sur des champs où flottaient les moissons dorées, sur d'admirables plantations de noyers et de châtaigniers couverts de fleurs et de fruits, sur les villes si pittoresques, dont les édifices bâtis en lave d'un gris bleuâtre et les constructions à toits plats et tout-à-fait méridionales se détachaient au milieu d'une vaste étendue de jardins et de vergers. Une ceinture de montagnes entoure ce magnifique bassin ; les plus rapprochées offrent encore les traces des volcans éteints, qui donnent à ce pays tant d'attrait pour celui que captive l'étude de la géologie. Les nuances les plus diverses se trouvent en opposition ; des laves et des cendres rouges semblent encore brûlantes ; des rochers noirs et calcinés paraissent avoir subi la récente action du feu, tandis que, tout à côté, des pics, appelés Puys dans cette contrée, sont tapissés jusqu'à leur sommet de pâturages d'un vert aussi frais qu'éclatant. A l'extrémité de la plaine, en regardant vers l'est, une ligne de montagnes bleues se confond avec les nuages légers. Plus on gravit vers le point le plus élevé de cette route aérienne, plus la scène s'aggrandit et s'offre majestueuse et ravissante. Mais on avance encore et soudain elle change ; le tableau magique disparaît, les monts sourcilleux se resserrent, on s'enfonce dans des défilés escarpés, et l'on parvient au pied du Puy-de-Dôme. Là toute végétation a cessé, un vent glacial dessèche ces régions ; la nature s'y présente stérile, attristée ; de chétives récoltes croissent à l'abri de quelques rochers. Bientôt une mousse rare et presque flétrie les remplace, cachant à peine les vestiges volcaniques dont se compose le sol. L'aspect de ces lieux est désolé ; il n'est point néanmoins dépourvu d'un charme mélancolique ; il fait naître dans l'âme une impression de solennité, et doit, plus que tout autre, réveiller de religieuses émotions ; la main de l'Eternel les a marqués de son sceau. « C'est lui qui regarde la terre, et elle tremble ; » qui touche les montagnes, et elles fument. »

Nos regards parcouraient ces plaines arides, ces sommets tristes et dévastés, et nos cœurs se remplissaient de pensées en harmonie avec cette nature sévère. A cet instant, des buissons d'églantiers s'offrirent à nos yeux ; leur feuillage d'émeraude, si frais et si léger, faisait ressortir l'éclat des fleurs innombrables dont ils étaient ornés. La vue de ces roses, pleines de fraîcheur et de grâce, produit dans ces déserts une impression très-vive et indéfinissable. La colère de l'Eternel, sa redoutable puissance, se manifestent au sein de ces montagnes ; mais sa bonté paternelle s'y retrouve encore, et cet arbrisseau charmant nous parlait de la compassion divine qui console au milieu des épreuves. Ah ! pourquoi sommes-nous si peu attentifs au langage des objets qui nous entourent ? Pourquoi ne savons-nous pas recevoir de chacun d'eux la leçon qu'il renferme en soi pour notre âme ? La rose des montagnes, qui réjouit le voyageur fatigué, nous apparut comme l'emblème des douceurs inattendues

des consolations qui nous sont réservées dans le cours de la vie. Si nous nous appliquions à chercher de semblables comparaisons dans toutes les circonstances, et à réfléchir en même temps que nous voyons, il en résulterait pour nous des habitudes d'esprit méditatives et de solennels avertissemens. Ne remarquons-nous pas dans la Bible combien les écrivains sacrés puisaient d'instructions dans la contemplation de la nature? Le Sauveur lui-même employa souvent ce moyen de réveiller l'attention, et les similitudes que renferme sa Parole nous présentent, non seulement l'image des scènes familières de la vie, mais aussi les tableaux que nous offrent le ciel et les champs. « Regardez les oiseaux de l'air, » dit-il, ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent » rien dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit. » N'êtes-vous pas beaucoup plus excellens qu'eux? — Ap» prenez comment les lys des champs croissent; ils ne tra» vaillent ni ne filent, cependant Salomon même, dans toute » sa gloire, n'a point été vêtu comme l'un d'eux. — Toute » plante que mon Père n'a point plantée sera déracinée.— » Quand le soir est venu, vous dites : Il fera beau temps, » car le ciel est rouge; et le matin vous dites : Il y aura au» jourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre. Vous savez » bien discerner l'apparence du ciel, et vous ne pouvez pas » discerner les signes des temps. — Comme un éclair sort » de l'orient et se fait voir jusqu'à l'occident, il en sera » aussi de même à l'avènement du Fils de l'Homme. »

Les paraboles du semeur, des vignerons infidèles, de l'ivraie, nous enseignent aussi comment nous pouvons contempler les travaux champêtres, et quel profit nous pouvons tirer de l'observation des plus humbles détails; mais nous sommes naturellement aveugles et sourds pour tout enseignement religieux, et ceux à qui l'Esprit Saint a ouvert les yeux et les oreilles tombent fréquemment, hélas! dans la distraction et l'assoupissement; dès lors ils ne distinguent et n'entendent plus rien non plus. Il faut donc veiller, écouter sans cesse : « Parle, Seigneur, ton serviteur écoute! » Pourquoi cette parole n'est-elle pas l'élan continuel de notre âme? A chaque instant nous recevrions une réponse qui nous remplirait d'espérance et de joie. Chaque créature, chaque objet, nous fourniraient de nombreux sujets de réflexions salutaires, et notre vie intérieure se développerait et grandirait, à travers les préoccupations et les difficultés de la vie extérieure. La Bible nous renvoie à la contemplation de la nature, qui nous révèle la puissance infinie, la sagesse insondable de Dieu, et sa bonté sans bornes à l'égard de ses créatures; et la nature nous renvoie a la Bible, qui seule peut rassurer notre âme écrasée sous le poids de sa misère, et seule nous révèle les mystères de l'amour éternel de sa miséricorde envers nous.

PLAIDOYER POUR EXCUSER LES DUELS.

Depuis quelque temps les duels se multiplient en France d'une manière effrayante. Chaque semaine nous avons la douleur de lire les récits de deux ou trois affaires de ce genre; encore les feuilles publiques ne nous font-elles connaître que les combats qui ont lieu entre des hommes plus ou moins marquans. Nous ne saurions voir sans une profonde tristesse rentrer ainsi dans nos mœurs une coutume barbare qui faisait l'une des calamités du moyen-âge. Nous ne connaissons guère que de nom les personnes qui ont eu le malheur de figurer dans cette suite non interrompue de duels; mais il n'en est aucun dont le sort ne nous intéresse. Est-il un homme qui puisse être indifférent aux disciples de Celui qui était la charité même, de Celui qui a donné sa vie pour nous, et qui nous enseigne l'amour large, fécond, universel, dont il nous a donné en Jésus-Christ un si grand et si puissant témoignage!

A l'occasion d'une de ces funestes rencontres nous trouvons dans la *Gazette des Tribunaux* le plaidoyer d'un avocat distingué de Paris, qui n'a pas craint de fonder son système de défense sur les moyens suivans : « MM. les jurés, a-t-il dit, un duel est toujours un malheur, quelquefois c'est une *faute;* jamais il ne peut être considéré *comme un crime*, quand les armes furent égales et les lois du combat singulier légalement observées.

» S'il a coûté la vie à un homme, il doit sans doute éveiller des *regrets*, mais non des *remords*, et l'on ne comprend pas qu'il puisse provoquer les sévérités de la justice criminelle. »

Et voilà ce qu'on ose proclamer hautement en France, à Paris, dans cette ville toujours citée comme le modèle des progrès sociaux! Et c'est ainsi qu'un homme de talent, qui, nous le croyons, serait le premier à s'élever contre tout principe sanguinaire, ne craint pas de réhabiliter en quelque sorte l'usage du duel, en le présentant comme une simple *faute*, dont on doit avoir *regret*, lorsque par malheur *elle a coûté la vie à un homme!*

Quel homme sérieux, je dis mieux, quelle conscience, pour peu qu'elle vive encore, ne protestera contre de pareilles maximes! Demandez à celui qui, entraîné pour la première fois sur le terrain, vient d'ôter la vie à son adversaire, demandez-lui si sa conscience lui parle d'une simple faute, s'il a des regrets ou des remords; et croyez-en sa réponse : elle vaut bien la morale intéressée d'un plaidoyer.

Nous répétons donc hautement, puisqu'il est nécessaire de le répéter encore, que le duel n'est pas une *faute*, mais un *crime*, signalé, depuis trente siècles, par ce grand commandement de Dieu: « Tu ne tueras point. » Et au lieu de tranquilliser ceux qui ont pu être entraînés par leurs passions à transgresser aussi gravement la loi divine, nous croyons leur prouver plus d'affection, en leur disant, comme l'Eternel le déclara à Caïn: « Que la voix du sang de leur frère crie de la terre à Dieu, » et que la part des meurtriers les attend au tribunal de leur Souverain Juge; puis, après nous être adressé à leurs consciences pour y réveiller des *remords* et non de *simples regrets*, nous leur dirons aussitôt que le sang de Jésus crie de meilleures choses que celui d'Abel; il crie grâce et miséricorde pour tous ceux qui remettent leur cause à ce Sauveur, qui est venu chercher et sauver tous ceux qui étaient perdus, et qui nous purifie de toutes souillures.

Voulant prouver l'impuissance des lois humaines pour atteindre les duellistes, le même orateur cite l'exemple de certains magistrats de la fin du dernier siècle, qui, pour éviter de faire l'application de la loi, avaient recours au mensonge, en déclarant: « Que l'antagoniste tué en duel était mort, non du coup qui lui avait été porté, mais d'une fluxion de poitrine ou d'une attaque d'apoplexie! » A quel degré de dépravation l'incrédulité ne devait-elle pas avoir amené la société, pour que pareille chose se passât dans le sanctuaire des lois.

Nous désirons croire que de pareils exemples ne se renouvelleraient pas de nos jours, et que nous avons fait assez de progrès, au moins dans le sentiment des convenances sociales, pour que le mensonge ne puisse plus être consigné dans les arrêts de nos tribunaux. Mais en admettant volontiers cette amélioration, en en rendant grâces à Dieu, n'oublions pas qu'aussi long-temps que nous verrons le duel excusé et, en quelque sorte, autorisé au milieu de nous, l'état moral de notre pays aura peu changé, et que tout y sera en progrès peut-être, excepté la morale de l'Évangile. Car, que l'on nous comprenne bien, ce n'est pas par des lois humaines plus sévères et mieux observées, et qui conduisent infailliblement chaque duelliste à l'échafaud, que nous proposons d'attaquer le fléau que nous signalons; les lois des hommes ne changent pas les cœurs; ce miracle n'appartient qu'à Dieu. Que son Évangile, cette bonne nouvelle de paix et de salut soit répandue et reçue dans notre patrie; avec elle la paix et la bonne volonté parmi les hommes se répandront aussi, et alors se réalisera cette belle prophétie: « Le loup demeurera avec l'agneau, et le léopard gîtera avec le chevreau; le veau et le lionceau et le bétail qu'on engraisse seront ensemble, et un petit enfant les conduira. La jeune vache paîtra avec l'ourse, leurs petits gîteront ensemble, et le lion mangera du fourrage comme le bœuf. Et l'enfant qui tète s'ébattra sur le trou de l'aspic; et l'enfant qu'on sèvre mettra sa main au trou du basilic; on ne nuira et on ne fera dommage à personne... parce que la terre aura été remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvre » (Esaïe XI, 6 à 9).

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 51. 21 AOUT 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*.

AVIS IMPORTANT.

Le Comité d'Administration du SEMEUR, *pour répondre au désir exprimé par plusieurs Abonnés, a résolu de ne terminer le second volume de ce recueil qu'avec l'année courante. MM. les Souscripteurs pourront, s'ils le souhaitent, renouveler à la fois leur abonnement pour les quatre derniers mois de 1833 et pour l'année 1834, en nous envoyant un mandat de* VINGT FRANCS. *Nous leur rappelons que, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'envoi du Journal, il est essentiel qu'ils se réabonnent avant le 1er septembre prochain.*

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

DE LA MORALE DESCRIPTIVE ET DU MISANTHROPE DE MOLIÈRE (1).

Il y a dans Molière le poëte, l'historien et le moraliste. C'est sous ce dernier rapport qu'il appartient à notre cours. Déjà, comme peintre fidèle de la nature humaine, il a une place assurée dans cette revue des moralistes français, une place d'autant plus éminente qu'il a été peintre plus fidèle. Ceux qui donnent à l'âme humaine une juste idée d'elle-même valent autant que ceux qui l'endoctrinent. La peine que prennent ceux-ci est vaine le plus souvent. En morale, la règle est peu de chose; le motif est tout. Du moins, la règle n'est utile qu'à ceux qui sont disposés à l'observer; et cette disposition ne peut être que le résultat d'une affection ou d'un intérêt; c'est cet intérêt et cette affection qu'il s'agit de créer; or, dans le détail des devoirs, cela se rencontre possible çà et là; l'intérêt est quelquefois évident, l'affection préexistante; mais quand il s'agit de moraliser en grand, c'est-à-dire d'enchaîner à la loi morale tout l'ensemble de la vie, de ne faire de toute la vie qu'un acte uniforme et continu d'obéissance au principe du bien (au devoir), il n'en est certes pas de même; il ne se présente ni affection, ni intérêt, avec lesquels on puisse envelopper toute la vie. Je ne connais point et nul ne pourrait nommer l'affection préexistante, l'intérêt évident auquel l'homme se sent naturellement contraint de subordonner toutes les affections et de sacrifier tous les intérêts. La nécessité d'être vertueux en général manque dans le système de la morale naturelle; cette morale peut, je l'avoue, rédiger un système plus ou moins complet par voie de juxtaposition; mais ce système, pour être complet, n'est pas un, n'est pas organique; la morale ordinaire connaît des devoirs et non le devoir, des vertus et non la vertu.

Le vrai moraliste est celui qui créerait des motifs, je dis des motifs à la vertu en général. Or, quels que soient ces motifs, il faudra qu'ils rentrent dans les deux motifs généraux de l'intérêt et de l'affection. Mais l'intérêt ne saurait être définitivement notre mobile; car il absorberait le devoir et ne laisserait rien subsister de toute la morale. On ne peut donc l'admettre qu'au point de départ, comme véhicule provisoire, destiné à conduire jusqu'à l'affection et puis à s'absorber en elle. L'affection doit rester seule avec le devoir, qu'elle n'absorbe pas, qu'elle laisse subsister distinct, indépendant, mais qu'elle vivifie, qu'elle transfigure, et à qui, dans l'inerte chrysalide où il s'agite sans avancer, elle attache de brillantes ailes. Voilà quel serait le grand œuvre du moraliste : créer l'affection, et par l'affection une nou-

(1) Extrait d'un Cours sur les Moralistes français.

velle âme. Voilà où il ne parviendra jamais par la vertu des règles. Voilà même à quoi il doit songer avant que de tracer des règles. Mais créer des motifs, c'est créer des faits; car, ou l'âme a sa force d'impulsion en elle-même, et alors tout motif est superflu; ou elle ne l'a pas, et alors c'est du dehors qu'il faut agir sur le dedans, c'est-à-dire qu'il faut créer des faits. Quels faits? Des faits qui soient en proportion et en rapport avec les propriétés de l'âme humaine; des faits qui, mis en contact avec cette âme, lui impriment naturellement une direction conforme à la loi du devoir; des faits propres à éveiller les affections les plus favorables à l'accomplissement de la loi morale dans son ensemble. Ces faits, nous l'accordons, préexistent pour certains cas et certains rapports particuliers; mais nous ne reconnaissons pas la préexistence d'un fait qui domine à la fois tous les faits et tous les rapports. Du moins, si ce fait existe, il ne rencontre pas dans l'âme humaine des élémens avec lesquels il puisse se combiner : ce qui revient au même que s'il n'existait pas. Ce que nous cherchons, c'est un fait approprié à la nature de nos élémens moraux actuels, et capable d'en tirer une affection nouvelle qui soit elle-même en état d'enfanter l'obéissance dans le sens le plus général. Or, ce fait, il est contradictoire de prétendre que nous puissions le créer; il ne serait plus un fait, mais une idée; il veut être trouvé, non fabriqué; il existe d'avance, ou il n'existe pas. Tout ce que peut faire le moraliste est donc de chercher ce fait, ou de le constater s'il lui est annoncé.

Mais peut-être, dira-t-on, rien n'est à faire. Le devoir, dans son sens général, est conçu par l'homme; l'affection préexiste en lui, et par conséquent aussi le fait d'où naît l'affection. Tout cela demande preuve; tout cela ne peut être prouvé que par un examen attentif du cœur humain. Il faut voir si l'on trouvera dans un cœur la plénitude, l'intégrité et l'ensemble qui attestent la présence de l'affection cherchée, et par conséquent du fait dont elle dérive. Il faut voir si les êtres les plus distingués par leur moralité ne sont pas plus disposés que tous les autres à avouer que la morale humaine manque d'un centre. Il faut voir si un mécontentement sourd, si le sentiment opiniâtre d'un vide à combler, d'une contradiction à faire disparaître, ne ronge pas intérieurement tous les hommes. Il faut voir si les meilleurs ne traînent pas au tombeau le regret d'une destination trompée, la crainte d'avoir perdu leur vie et compromis leur avenir. Il faut étudier les manifestations de l'âme dans la solitude et dans la société. Il faut étudier la société elle-même, dont la condition générale correspond à la condition de l'homme et la met en plus large saillie. En un mot, il faut s'assurer si l'humanité est dans l'état normal qu'on s'est plu à supposer. Il faut faire ce qu'a fait Pascal dans ses immortels chapitres sur la grandeur et la misère de l'homme.

C'est là ce que nous appelons la *morale descriptive* par laquelle tout moraliste doit commencer, et à laquelle nous, chrétiens, nous attachons un grand prix, parce que nous savons que cette étude amènerait à l'acceptation de l'Evangile; que ceux d'entre les moralistes qui décrivent beaucoup et bien conduisent les âmes plus près de nous que les moralistes qui prêchent; et que, si ces âmes n'arrivent pas précisément au point où nous les voulons, c'est que la connaissance qu'on leur a donnée d'elles-mêmes est encore incomplète. Le plus habile peintre ne peut tout représenter parce qu'il n'a pas tout vu; le dernier fond de l'âme, le dernier mot de l'énigme échappe toujours; le mot de *péché originel* ne sera jamais prononcé par le moraliste humain : d'où il résultera que, de moraliste en moraliste, on approchera toujours plus du but, sans l'atteindre jamais. Mais au point où le moraliste serait contraint de s'arrêter, retenu comme par une invisible barrière, l'Evangile se présenterait pour prendre là même et conduire plus loin ceux qui seraient arrivés jusqu'à cette limite, ceux qui auraient poussé leurs recherches aussi loin que peut les pousser la nature humaine, ceux qui ne se seraient arrêtés qu'où le terrain manquait sous leurs pas. Et ainsi leurs explorations ne leur eussent pas été inutiles, puisqu'elles les auraient amenés jusqu'à la portée de la grande voix dont un seul mot doit dissiper tous leurs doutes et mettre fin à toutes leurs perplexités.

Or, ces grands peintres, je dirai presque ces grands révélateurs de la nature humaine, ce sont particulièrement les poëtes, car les poëtes sont naïfs. Ils disent, non sous une forme abstraite, mais sous une forme individuelle, où la réalité palpite, ce que pense l'humanité dans toute l'intimité de sa pensée. Leurs paroles, expression des sentimens qu'ils ont accueillis en eux par une sorte de divination, sont autant d'aveux, de cris de l'humanité, d'éclairs jetés dans ses ténèbres. Tout cœur humain a de ces cris, de ces aveux, de ces éclairs, mais plus rares, plus voilés; le poëte les a tous recueillis; c'est-à-dire qu'en s'identifiant à chaque situation et à chaque caractère, il a senti pour ce caractère, il a épousé cette situation. Son personnage, c'est lui-même, ou plutôt c'est l'humanité se personnifiant en lui dans ce qu'elle a de plus général, et par là même de plus profond. Ce n'est donc pas proprement imitation, c'est réalité; la même confiance que commande la réalité vous est commandée; vous sentez la même confiance; vous sentez par instinct que le poëte a dit vrai; l'idée ne vous vient pas de le démentir.

A-t-il parlé vrai? eh bien! dans ce cas nous disons qu'il a parlé en chrétien. Toute vérité, en morale, est une partie du Christianisme, qui est toute la vérité. Tout ce qui est vrai, le Christianisme l'adopte, ou plutôt le réclame. C'est par là que des poëtes, qui n'ont d'ailleurs, ni dans leurs écrits, ni même dans leur vie, suffisamment respecté les lois de la morale, ont été chrétiens à leur insu dans leurs peintures de l'humanité; tant il est vrai qu'en bien comme en mal, « les hommes ne savent ce qu'ils font. » C'est par là que maint « redoutable » ennemi de la foi chrétienne l'a servie d'une main en l'attaquant de l'autre. C'est par là que la bibliothèque du chrétien s'accroît de tant d'ouvrages que leur tendance involontaire lui rend quand leur tendance volontaire les lui ôtait. C'est par là que le *Faust* de Gœthe est un ouvrage chrétien, et que le *Misanthrope* de Molière est un sermon sur Jacques III, 17.

Tout le monde sait la controverse qui s'est émue au sujet du *Misanthrope*. Selon l'opinion commune, Molière aurait voulu rendre sensibles les inconvéniens d'une vertu trop rigide, trop entière. Selon J.-J. Rousseau, Molière a voulu ridiculiser la vertu même. Il est déjà assez remarquable que l'opinion soit partagée sur le dessein du poëte; mais il est plus remarquable que chacune des deux suppositions qui se combattent soit combattue par l'ouvrage lui-même, dont l'examen prouve que Molière n'a pas pu avoir ou a manqué totalement chacun des desseins qu'on lui prête. Molière, dit-on, a voulu enseigner ce qu'il en coûte pour être trop complètement vertueux. Or, tout le monde peut s'assurer, en lisant cette pièce avec quelque attention, que ce qui rend le Misanthrope ridicule, ce n'est pas sa vertu, mais son emportement et sa tenacité puérile, et que ce qui le rend malheureux, ce n'est pas d'avoir suivi avec trop de rigueur les préceptes de la morale, mais, au contraire, d'avoir transigé avec elle; car s'attacher à Célimène, lui rester attaché après les preuves les plus évidentes de sa coquetterie, faire dépendre son bonheur des sentimens d'une femme sans principes, qu'est-ce autre chose, en effet, que transiger avec la loi qu'on s'est faite à soi-même, et s'exposer aux reproches qu'on adresse aux autres avec tant d'amertume? Quel spectateur ne se joint pas à Philinte pour lui dire :

Mais cette rectitude
Que vous voulez en tout avec exactitude,
Cette pleine droiture où vous vous renfermez,
La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez?
. . . .
Aux vœux (d'autres beautés) votre âme se refuse,
Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse,
De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant
Semblent si fort donner dans les mœurs d'à présent.
D'où vient que, leur portant une haine mortelle,
Vous pouvez bien souffrir ce qu'en tient cette belle?
Ne sont-ce plus défauts dans un objet si doux?
Ne les voyez-vous pas, ou les excusez-vous?

Les mêmes observations nous servent à répondre à J.-J. Rousseau, lorsqu'il prétend que l'intention de Molière a été de jeter du ridicule sur la vertu même. Si le poëte avait eu ce coupable dessein, il faut convenir qu'il s'y serait bien mal pris pour l'exécuter. Partout où Alceste est vertueux, il intéresse; s'il est choquant, c'est uniquement lorsqu'il met l'orgueil à la place de la vertu. Même dans la véhémence de l'indignation, qui n'est que la plus haute répugnance du sens moral, il n'est ni ridicule ni déplaisant. Distinguez dans la première scène les momens de la colère de ceux de l'indignation. Vous haussez les épaules quand il dit :

Et si, par un malheur, j'en avais fait autant,

(c'est-à-dire si j'avais témoigné de l'amitié à un inconnu)

Je m'irais de regret pendre tout à l'instant.

Mais vous n'êtes plus tenté de vous moquer, lorsque, un peu plus loin, il s'exprime ainsi :

Non, vous dis-je, on devrait châtier sans pitié
Le commerce honteux de semblans d'amitié.
Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre
Le fond de notre cœur dans nos discours se montre,
Que ce soit lui qui parle, et que nos sentimens
Ne se masquent jamais sous de vains ornemens.

Vous pouvez prendre Alceste en pitié quand vous l'entendrez s'écrier :

. . . Je voudrais, m'en coûtât-il grand'chose,
Pour la beauté du fait, avoir perdu ma cause.
. . . .
Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter;
Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester
Contre l'iniquité de la nature humaine,
Et de nourrir contre elle une effroyable haine.

C'est proprement « se réjouir de l'injustice (1) ». Mais voici le contraire dans cette rigoureuse apostrophe d'Alceste aux courtisans de Célimène, après un entretien dont la médisance a fait tous les frais :

Allons, ferme! poussez, mes bons amis de cour;
Vous n'en épargnez point, et chacun a son tour :
Cependant aucun d'eux à vos yeux ne se montre
Qu'on ne vous voie, en hâte, aller à sa rencontre,
Lui présenter la main, et, d'un baiser flatteur,
Appuyer les sermens d'être son serviteur.

CLITANDRE.

Pourquoi s'en prendre à nous? Si ce qu'on dit vous blesse,
Il faut que le reproche à madame s'adresse.

ALCESTE.

Non, morbleu ! c'est à vous; et vos ris complaisans
Tirent de son esprit tous ces mots médisans.

(1) 1 Cor. XIII, 6.

Son humeur satirique est sans cesse nourrie
Par le coupable encens de votre flatterie;
Et son cœur à railler trouverait moins d'appas
S'il avait observé qu'on ne l'applaudît pas.
C'est ainsi qu'aux flatteurs on doit partout se prendre
Des vices où l'on voit les humains se répandre.

Enfin, lorsque le tribunal des maréchaux veut arranger « d'Oronte et de lui la ridicule affaire », Alceste dit, ce me semble, fort sensément :

Quel accommodement veut-on faire entre nous?
La voix de ces messieurs me condamnera-t-elle
A trouver bons des vers qui font notre querelle?

Mais quand il ajoute presque aussitôt :

Hors qu'un commandement exprès du roi ne vienne
De trouver bons les vers dont on se met en peine,
Je soutiendrai toujours, morbleu! qu'ils sont mauvais,
Et qu'un homme est pendable après les avoir faits,

ce n'est plus le bon sens qui parle, mais l'orgueil; et, par une contradiction singulière, cette intraitable franchise est prête à fléchir devant « un commandement du roi ». Mais je ne veux attribuer à ce trait qu'une valeur historique; je le laisse à la charge de l'auteur; le fétichisme royaliste était si bien enté sur tous les esprits, même sur le génie vigoureux de Molière, qu'il aura involontairement indiqué la volonté du souverain comme la dernière et fatale limite de la liberté de penser. Tel était l'abrutissement de ce beau siècle.

En résumé, Molière nous montre dans Alceste un homme qui tire la moitié de sa vertu de son orgueil, ce qui n'est pas un moyen de faire aimer la vertu. On pourrait passer en revue toutes les situations du *Misanthrope*, et faire voir que, dans chacune, Alceste aurait évité le ridicule et le chagrin, si sa vertu avait été chrétienne. La vérité que le chrétien recueille du *Misanthrope*, c'est qu'il n'appartient qu'à la haute vertu d'être indulgente, ou, pour parler avec saint Jacques, qu'il n'appartient qu'à la sagesse « qui est premièrement pure » d'être ensuite « paisible, traitable et point difficultueuse. » L'autre est obligée de suppléer à ce qui lui manque par la roideur; pour ne vouloir pas être molle, elle est dure; elle se venge d'une loi qui lui pèse en la faisant peser sur d'autres; ce sont des chaînes qu'elle ne veut pas porter seule. Pour le *véritable* chrétien, il n'y a lieu de mépriser personne; car il est à ses propres yeux « le premier des pécheurs. » Pour lui, l'obéissance n'est pas pénible, car Dieu l'a convertie en amour; il ne porte pas la vertu comme un joug; il n'en souffre pas, il n'en murmure pas, il n'en est pas irrité; ce n'est pas un esclavage qu'il veut faire partager à d'autres, mais un bonheur qu'il veut répandre autour de lui. Alceste n'en est pas encore là. Il est intéressant, cela est sûr, car il ressent

Ces haines rigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Le besoin de vérité et de pureté qui le travaille jusqu'à le tourmenter, le chagrin qu'il éprouve à la vue des travers du siècle et de la corruption de la nature humaine, nous signalent en lui un des plus nobles exemplaires de cette nature déchue; mais par cela même, il nous fait mieux voir quel intervalle sépare la plus haute vertu de main d'homme de l'ensemble « des dispositions que produit l'Evangile de paix. »

Molière a-t-il pensé à tout cela? Les spectateurs du *Misanthrope* pensent-ils à tout cela? Non pas distinctement. Mais nous avons vu combien il est difficile de supposer à Molière aucun autre dessein, ce qui me fait croire qu'il ne s'était pas bien rendu compte de son but, mais qu'un jour,

ainsi qu'il arrive aux poëtes, tout le personnage apparut à ses yeux, avec l'ensemble des élémens qui en constituent l'individualité ; car telle est la manière du poëte ; c'est une synthèse rapide, instantanée, une vraie apparition ; et sans cela, ni ses conceptions ne seraient compactes, ni ses caractères ne vivraient. Or, ce que Molière a conçu sous le nom d'Alceste, c'est bien ce que nous avons expliqué plus haut ; et la leçon qui en ressort, à l'insu du poëte, est bien celle que nous en avons tirée ; en sorte qu'il est arrivé ce qui n'est pas rare chez les poëtes, c'est que ce qu'il y a de plus précieux dans leurs conceptions est ce dont ils ont eu le moins conscience ; et encore, qu'il a enseigné ce qu'il ne voulait pas enseigner, qu'il a enseigné en peignant. Chose admirable ! il y a souvent dans tel poëte deux hommes, l'un qui moralise directement, et va, tant qu'il peut, à l'établissement d'une morale mondaine ; l'autre qui *décrit*, et qui pousse vers la morale chrétienne. Cette morale a ainsi des amis parmi ses ennemis, et elle les défie de prouver aussi bien leur doctrine qu'ils démontrent et consolident la sienne. Nous les étudierons donc avec soin, alors même qu'ils sont le plus éloignés de nos convictions, certains que Dieu révèle toujours quelque vérité au génie, et certains que toute vérité doit se rencontrer avec le Christianisme.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

NÉCESSITÉ D'UNE RÉVÉLATION.

Perfectionnement, progrès, civilisation, ce sont là de nobles expressions que la liberté a choisies pour mot d'ordre ; il y a là un résumé de toutes les idées du jour.

Mais les nombreux partisans du progrès social se sont-ils beaucoup occupés de la question préalable, de celle que la logique du sujet indique comme dominant toute la question sociale ? Où est *le but* vers lequel il faut diriger la société humaine ?

Progrès, c'est la devise du voyageur : mais avant d'entrer dans la voie où il *progresse*, il s'était prescrit un but, et il n'y a pour lui certitude qu'il marche qu'autant que le but demeure précis et invariablement fixé devant lui. Autrement il pourra se mouvoir avec rapidité même ; mais *sans but donné*, il lui serait bien impossible de dire si c'est à reculons ou en avant.

La société humaine se meut aussi ; ce qu'elle demande depuis long-temps, c'est qu'on lui montre quelque part dans l'avenir un point brillant qui soit pour elle le terme du voyage. Comme tout autre voyageur, elle ne marche que sous la condition d'*arriver* ; or, est-il vrai qu'elle se tiendra pour arrivée, lorsqu'elle aura atteint tout ce qu'on lui présente aujourd'hui comme *terme ?* Je ne le pense pas, ni elle non plus, ce qui est bien autrement important.

Car, que l'on suppose que nos arts aient atteint leurs derniers développemens et que les sciences heureuses partout aient fini par emporter l'explication des mystères qui les préoccupent à cette heure ; que l'on suppose même qu'elles soient devenues populaires et qu'une savante académie fleurisse, par exemple, dans chacune de nos quarante mille communes ; que l'on suppose le rude problème de l'organisation sociale résolu à la satisfaction de tout le monde, voire à celle de l'absolutisme et de la république, qui, ainsi que chacun sait, ne sont pas faciles à satisfaire ; que l'on suppose, en un mot, que, démolie de fond en comble, puis refaite à neuf, la société apparaisse enfin jeune et vigoureuse sur le théâtre où elle s'agite et se débat maintenant, pense-t-on qu'elle s'assît alors tranquille sur ses bases nouvelles, bien résolue à demeurer stationnaire ? Non : en avant ! en avant ! serait encore sa devise. Pourquoi ? Parce qu'elle aurait alors, tout autant qu'à présent, la conscience qu'elle ne serait pas encore arrivée !

De bonne foi, croira-t-elle avoir atteint sa destinée finale tant que les maux (par exemple la mort) sous le poids desquels elle gémit l'accableront encore ? Ne la voit-on pas fatiguée d'avoir marché tant de siècles à l'aventure ? N'en est-elle pas à ce point de lassitude où la marche en avant est impossible, à moins que le but ne soit enfin mis au grand jour et hautement proclamé ?

Mais un but, ou plutôt *le but*, qui le découvrira ? Ce sera le Christianisme. Seul, il dit à l'homme d'où il vient ; seul aussi, il peut lui dire où il va ; seul, il peut lui servir de guide ; de sorte que sans lui l'homme et la société sont perdus sans ressource.

Voilà notre thèse ; elle sera, nous le pensons, logiquement établie, si nous parvenons à maintenir les deux propositions suivantes :

Une révélation est nécessaire à l'humanité ;

Le Christianisme seul est cette révélation.

Nous n'avons que la première pour objet dans cet article. Commençons par définir les deux expressions principales.

Révélation. L'esprit humain, dans sa marche, a eu parfois des éclairs d'une haute sagesse, des élans heureux vers des vérités inconnues, des momens où une inspiration soudaine semblait l'élever haut vers le monde où habite la vérité par excellence : c'était Prométhée dérobant un rayon du feu céleste. Toutefois ce n'est pas là ce que nous entendons par *révélation* ; celle que nous tenons pour nécessaire est bien autre chose que l'inspiration du génie ou que le plus sublime effort de l'esprit humain : ce n'est rien moins qu'une intervention directe, surnaturelle de l'Esprit Saint, pour mettre en lumière « les choses que l'œil n'avait pas vues, que l'oreille n'avait pas entendues, et qui n'étaient jamais montées au cœur de l'homme ; c'est une Parole de Dieu adressée au monde. Dieu, *ayant* autrefois *parlé* à nos pères, en divers temps et en diverses manières, par les prophètes, *nous a parlé*, en ces derniers temps, par son Fils » (Héb. I, 1-5).... Voilà comment elle se définit elle-même.

Nécessaire. Ce mot exige une limitation exacte et sévère : la nécessité ne regarde ici que l'homme et nullement Dieu. Il est nécessaire à l'homme de recevoir une telle révélation, mais il n'est nullement nécessaire à Dieu de l'octroyer ; il n'y est obligé ni par la loi de sa nature, ni par la nature de ses rapports avec l'homme. Si l'on ne perd pas de vue cette distinction, il se trouvera probablement qu'elle abrégera bien des controverses.

Maintenant, pour juger combien une révélation surnaturelle nous était nécessaire, il s'agit seulement de constater un fait qui ressort de l'histoire du monde ; c'est que la raison a laissé dans une obscurité complète tout un ordre de vérités, auquel se lie et duquel dépend le bonheur de l'humanité.

Indiqué dans un précédent article (1), cet argument pour la nécessité d'une révélation appelait des développemens que voici :

Nous reconnaissons à la raison, nous croyons devoir le dire, une mission bien noble. A elle de lier les hommes en société ; à elle d'inventer les arts, de cultiver les sciences ; à elle d'explorer la nature, d'entrer dans ses secrets ; à elle de nombrer les corps célestes, de mesurer leur course, de les peser dans leurs orbites ; à elle, en un mot, ce monde avec ses merveilles ; mais elle n'ira pas au-delà. Elle laisse l'homme au sein du monde matériel, incapable de l'élever plus haut, incapable de lui expliquer l'énigme de

(1) L'Evangile, n° 49, page 390.

son existence, incapable de lui faire connaître Dieu (1), incapable de lui découvrir ses rapports avec lui.

Nous disons d'abord *incapable de l'élever au-delà de ce monde matériel.*

N'est-il pas vrai que, malgré cette raison qui l'éclaire, l'homme a été toujours et partout comme enseveli dans des intérêts purement matériels? qu'encore aujourd'hui il accueille comme des rêveurs ceux qui essaient de lui en rappeler de plus nobles? que ce matérialisme pratique est le trait saillant de la société, et que ses progrès, si haut vantés, n'y ont encore rien changé?

L'immortalité de l'âme, la résurrection du corps, la vie à venir, ces vérités seules capables de diriger sa pensée et son activité vers sa destination véritable, jamais sa raison seule n'a pu les voir, au moins avec assez d'évidence pour leur donner quelque influence pratique sur sa vie. Elle entrevoyait bien la possibilité, quelquefois la probabilité, mais jamais la certitude d'une autre vie. Le langage des philosophes les plus éclairés était celui du doute le plus désespérant (2). La plupart réduisaient l'homme à la condition des brutes, et ces vers du poëte Catulle, où le matérialisme, en face de la mort, exhale ses regrets et sa douleur d'une manière si vraie, tout en cherchant à jeter sur l'affreux néant le voile d'une expression douce, dépeignent très-bien la triste situation de leur cœur :

> « Solis occidere, et redire possunt:
> Nobis, quum semel occidit brevis lux,
> Nox est perpetua una dormienda. »

La raison est donc impuissante à tirer l'homme de ce matérialisme où il est tombé en s'éloignant de Dieu; il y demeurera, comme un mort dans sa tombe, jusqu'à ce qu'un rayon d'une lumière surnaturelle vienne y pénétrer et que la voix de Dieu lui dise : Etre immortel, sors de ta poussière, défais tes liens, reviens à moi qui, par pitié pour ton ignorance, condescends à remettre en évidence la vie et l'immortalité par l'Evangile.

2° *Nous avons dit que la raison était incapable d'expliquer à l'homme l'énigme de son existence.*

Qu'est-il venu faire dans ce monde? Est-ce un hasard aveugle qui l'y a jeté sans but? Cette intelligence, ces nobles facultés qui l'élèvent au-dessus de la brute, l'avertissent qu'il n'en est rien et qu'il existe pour *un but.*

Mais ce but, quel est-il? La gloire, la réputation, la richesse, le plaisir? Certes, il ne vaudrait pas la peine qu'une éternelle et toute-puissante sagesse eût créé cet univers et y eût placé l'homme, qui en est l'étonnant résumé, pour ces frivolités qui le corrompent au lieu de le satisfaire. Tant de magnificence de pouvoir pour une fin si mesquine! Cela serait bien évidemment indigne de Dieu.

Cependant la raison a eu beau tourner et retourner la question dans tous les sens, se mettre en frais de systèmes, former ses quelques centaines d'opinions sur le *souverain bien;* elle a failli. Ce qu'elle a dit de mieux, c'est que l'homme est créé pour la *vertu;* mais il n'y faut pas regarder de bien près pour apercevoir que *la vertu* n'est qu'un moyen et non la fin. La vertu a trop souvent l'infortune pour compagne pour que nous puissions l'accepter comme *fin.*

En désespoir, l'homme avait fini par exister sans but, au moins sans but digne de lui. Le besoin de s'élever à la raison des choses, qui dirige partout ailleurs la marche de son intelligence; ce besoin, à l'aiguillon duquel il doit ses plus belles découvertes, ses plus brillantes conquêtes, il a pris le parti de l'étouffer quand il s'est agi de lui-même; et lui, qui ne laisse point passer dans la nature un fait, un phénomène, sans en rechercher *le pourquoi*, s'y laisse passer lui-même, sans s'inquiéter du *pourquoi* de son existence.

Il lui faut donc une révélation surnaturelle qui vienne lui donner le mot de l'énigme.

3° *Incapable de lui faire connaître Dieu.*

L'histoire du monde présente sur ce sujet une anomalie frappante, qui est une preuve sans réplique de la vérité de notre assertion; c'est qu'on voit la connaissance de Dieu s'altérer et se perdre par degré, dans une proportion exacte avec les progrès de la raison.

S'il fallait remonter au berceau du genre humain pour y trouver l'idolâtrie dans toute sa difformité, on eût pu croire qu'elle était due à l'enfance de la raison, mais que de progrès en progrès la philosophie pouvait finir par en triompher.

Mais, loin de voir les divinités ridicules des polythéismes fuir et rentrer dans l'ombre devant les progrès de la raison humaine, *nous le répétons, c'est l'inverse que nous voyons.* En remontant vers l'origine des choses, on dirait remonter le cours d'un fleuve dont les eaux noires et bourbeuses deviennent claires et limpides à mesure qu'on s'approche de la source. Dans cette marche rétrograde, nous rencontrons uniformément des idées de plus en plus saines sur l'existence et l'unité de Dieu; et ce n'est pas l'histoire d'un seul peuple, c'est celle de tous les peuples chez lesquels on trouve des souvenirs historiques. Perses, Indiens, Chinois, Tartares, Chaldéens, Phéniciens, Cananéens, Arabes, Egyptiens, tous paraissent avoir eu à leur berceau la connaissance d'un seul Dieu; en remontant à l'origine des nations, on sent qu'on approche de quelque source où elles avaient également puisé cette grande vérité; c'était apparemment une révélation primitive, conservée et propagée par la tradition. A coup sûr, ce n'était pas la philosophie, puisque, dans cette hypothèse, elle se serait vue incapable de retrouver dans l'âge de sa vigueur une vérité qu'elle aurait découverte à l'aise dans son enfance; ce qui serait aussi absurde à supposer que si l'on disait d'un mathématicien développé par de longs travaux et de profondes études qu'il s'est trouvé

(1) L'incapacité dont nous accusons ici la raison n'est pas *naturelle*, mais *morale*, distinction d'une grande importance dans cette matière.

Une incapacité naturelle tiendrait à sa constitution et à la nature des choses; elle viendrait de Dieu, qui est l'auteur de la raison; la responsabilité n'en appartiendrait plus à l'homme.

Une incapacité morale vient de l'opposition des inclinations ou du défaut d'inclination; c'est un vice accidentel où Dieu n'est pour rien, où l'homme est pour tout.

Si la raison était incapable de s'élever à Dieu par une incapacité naturelle, comme elle l'est naturellement, par exemple, de prophétiser l'avenir ou de savoir ce qui se passe dans la lune, ce genre d'incapacité l'absoudrait entièrement. Mais tant s'en faut qu'elle soit ici frappée d'une incapacité de cette nature, qu'au contraire elle a été constituée de telle manière, qu'elle *peut* et même qu'elle *doit* s'élever jusqu'à Dieu, si elle s'exerce selon sa constitution originelle.

Mais ici son incapacité est toute *morale;* elle vient d'un défaut d'inclination vers Dieu, d'une corruption de sa nature morale, qui est le fait de l'homme, et qui, par conséquent, le rend vicieux et criminel.

Nous observerons de plus que l'incapacité morale peut être aussi absolue que l'incapacité naturelle; nous voulons dire que l'effet de cette incapacité peut être aussi infailliblement lié avec sa cause que l'effet d'une incapacité naturelle avec sa cause naturelle. Cela aura lieu si les inclinations morales opposées à la capacité naturelle sont plus puissantes qu'elle; ce qui est précisément le cas dans le sujet dont il s'agit.

(2) On connaît la plainte à la fois triste et moqueuse de l'empereur Adrien :

> « Animula vagula, blandula
> Hospes, comesque corporis
> Quæ nunc abibis in loca
> Pallidula, rigida, nudula,
> Nec, ut soles, dabis jocos? »

incapable de résoudre un problème qu'autrefois dans son enfance il avait résolu d'emblée.

C'est donc à la philosophie que la voix de l'histoire adresse le reproche d'avoir altéré et perdu dans le monde la connaissance du vrai Dieu. Dépositaire infidèle de la plus précieuse des vérités, elle l'a échangée contre le polythéisme, contre le panthéisme, contre l'athéisme; et cette vérité se trouve perdue sans ressource, à moins qu'une révélation ne vienne la rendre au monde.

4° Enfin, la raison était incapable de dire si d'heureuses relations pouvaient être établies entre l'homme coupable et un Dieu Saint et Juste, en d'autres termes, si une voie de réconciliation était ouverte aux pécheurs.

La raison n'ayant aucun moyen de découvrir si le pardon du coupable est possible, ni si Dieu voudra l'accorder, il est clair que c'est surtout ici qu'une révélation est nécessaire.

Il n'y a qu'un moyen d'échapper à cet argument; c'est de nier qu'il y ait *bien* et *mal moral*. Par là, on se débarrassera d'un seul coup de bien des choses singulièrement gênantes; par exemple, après avoir découvert que *vertu* et *vice* ne sont que de vieux préjugés, enfans de la tradition ou de l'éducation, on aura bon marché du *devoir*, on se défera de cette sotte législation intérieure, que le vulgaire appelle la *conscience*, et qui est parfois si impertinente et si incommode. La morale individuelle consistera tout simplement à se garder de la geôle et de l'échafaud; la morale publique ne reposant que sur de vieilles conventions, avec le progrès des lumières, on pourra trouver le moyen de se moquer d'elle, par exemple, de la concorde des mariages, de la distinction de tien et mien; il ne s'agira pour cela que de s'entendre...... Et puis surtout cette admirable découverte servirait à expulser du cœur et à chasser de la société l'*idée* de Dieu, bien autrement gênante que la conscience; car il est clair que, s'il n'y a ni bien ni mal moral, Dieu, qui dans la pensée de tous ceux qui croient est le *bien* par excellence, ne sera plus qu'un préjugé, comme aussi religion, culte, avenir, immortalité, craintes, espérances, révélation avec tout le reste, ne seront plus que superstition.

Il y aurait pourtant une difficulté, c'est que le genre humain s'est levé, comme un seul homme, pour protester avec indignation contre ce système, et qu'il paraît, après tout, que c'est par des déductions très-logiques d'une vérité évidente qu'on arrive à prouver philosophiquement, s'il le faut, que la vertu et le vice ne sont pas de vains mots.

Voyons: il n'y a point d'effet sans cause, ce n'est pas un préjugé; par conséquent, point d'ouvrage sans ouvrier, et nous voici arrivés à l'idée d'un Dieu Créateur.

Mais poursuivons: ce n'est pas un préjugé de croire que l'ouvrage reste dans la dépendance de l'ouvrier, et si l'ouvrage est intelligent, *qu'il doive* reconnaître cette dépendance: nous voici arrivés à l'idée *du devoir*.

Or, s'il y a *devoir*, il y a bien et mal moral; s'il y a bien et mal moral, il y a mal moral, ou, comme le disent les chrétiens, il y a péché en l'homme, car, de son aveu, il y a eu et il y a souvent encore chez lui transgression de devoir. S'il y a chez lui transgression de devoir, il mérite d'en subir les conséquences, quelles qu'elles soient; et il doit s'attendre à les subir, à moins qu'une révélation de miséricorde ne vienne lui apprendre que Dieu peut et veut faire grâce.

Une revélation est donc nécessaire à l'homme devenu pécheur.

Si des intelligences individuelles contestent cette nécessité, la raison générale l'a sentie et très-clairement exprimée.

En étudiant l'histoire des idées et des formes religieuses dans le monde, nous rencontrons à l'origine de chacune d'elles la prétention à *une révélation surnaturelle*.

Le fantôme qui conduisait l'auteur des *Ruines* au milieu de celles de Palmyre, reconnaît ce fait en présence de l'assemblée des peuples. Il est vrai que Volney lui fait dire que c'est *vainement* « que les nations reportent leur culte à des » inspirations célestes. »... Mais quand cela serait vrai de toutes les nations, y compris la nation juive et le peuple chrétien, ce qui est la principale pensée de l'auteur, cela n'ôterait rien à la force de notre argumentation. On reconnaît qu'il y a eu consentement des peuples à reporter leurs cultes à des révélations surnaturelles; ce consentement nous est acquis comme un fait, et ce fait signifie que le genre humain a toujours reconnu l'insuffisance de sa raison dans ses rapports avec Dieu, et toujours exprimé le besoin d'une révélation.

On ne peut échapper à cet argument qu'en accusant d'erreur la *raison universelle*. Mais prenons-y garde, les hommes n'ont de point commun que la vérité. « Les chemins de l'erreur sont infinis et infiniment divergens. » Si les hommes se rencontrent, ce ne peut être que dans un sentiment vrai.

Nous objecterait-on que, dans les siècles passés, le genre humain s'est accordé sur certains sujets, sur lesquels nous savons maintenant qu'il s'est trompé, par exemple, sur la figure de notre planète, sur le système du monde. Mais ces erreurs générales ne sont que sur des objets qui appartiennent au domaine *de la science*, tandis que le consentement dont nous avons parlé porte sur un point qui est du domaine de la *conscience*, et c'est là que ce consentement de tous vaut une démonstration morale.

Telles sont les principales raisons que nous avons de croire à la nécessité d'une révélation surnaturelle. Si Dieu le permet, nous verrons dans un autre article que la religion de Jésus-Christ est cette révélation surnaturelle dont le monde a toujours senti le besoin.

EFFETS DU CHRISTIANISME

SUR LES INSULAIRES DE LA MER DU SUD.

Nous lisons dans le *Journal des Missions évangéliques*, huitième livraison, août 1835 (1), l'article qu'on va lire; il appelle les réflexions de tous les hommes sérieux. Il apprendra aux uns des secrets de civilisation et de régénération sociale, qu'ils ignorent peut-être; aux autres, je veux dire aux personnes qui ont pu lire, à plus d'une reprise, dans quelques-unes de nos feuilles quotidiennes, des relations calomnieuses des missions anglaises dans les îles de la mer du Sud, cet article apprendra ce qu'il faut penser de la véracité des voyageurs qui ont débité ces relations.

« La cause du Christianisme dans les îles de la mer du Sud, dit le journal précité, est, depuis quelques années, l'objet de tant d'attaques et de calomnies, que l'on ne saurait apporter trop de soin à recueillir tous les documens qui sont de nature à mettre le public en état de porter un jugement éclairé sur cette mission. Déjà nous avons fait connaître dans ce journal les accusations de MM. Kotzbue et Botta, et l'on a pu juger par la nature même de leurs griefs contre l'œuvre missionnaire, de l'espèce de confiance qu'il fallait accorder à leurs assertions. L'année passée encore, nous mîmes sous les yeux de nos lecteurs les principales parties d'un rapport, rédigé par les missionnaires eux-mêmes, et qui portait tous les caractères de la bonne foi et d'un esprit éminemment impartial; nous serions bien surpris, si cette pièce n'avait pas servi à dissiper les doutes des esprits pré-

(1) Une livraison par mois. Prix : 6 fr. pour l'année. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n. 6.

venus. Cependant nous comprenons qu'on puisse nous dire que les missionnaires, étant juges et parties dans leur propre cause, l'opinion d'un homme neutre dans cette affaire aurait beaucoup plus de poids que la leur. Eh bien! ces preuves, nous les avons, et en abondance; nous pouvons opposer témoignage à témoignage, jugement à jugement. En regard des accusations de M. Kotzbue, nous avions placé la justification du capitaine Duperré. A M. Botta, nous avions opposé M. Botta lui-même. Aujourd'hui, un nouveau témoin s'est levé; c'est l'honorable capitaine Waldegrave, de la marine royale anglaise, qui, nouvellement de retour d'un voyage dans les îles de la mer du Sud, et assistant, le 9 mai dernier, à l'assemblée générale de la Société des Missions de Londres, tenue à Exeter Hall, s'est exprimé en ces termes:

« En 1829, je reçus, du commandant en chef de la station de l'Amérique méridionale, l'ordre de visiter, sur le *Seringapatam*, les îles de la Société et des Amis, et j'allai jeter l'ancre dans la baie de Matavai, dans l'île d'Otahiti, au mois d'avril 1830. J'y trouvai le Révérend Wilson et M. Pritchard, avec qui je fis le tour des îles d'Eiméo et de Tahiti. Tous les missionnaires étaient à leur poste; il n'est aucune école et aucune Eglise de ces îles où je ne sois entré et que je n'aie visitée, et je puis dire que tout ce que j'ai vu (et je n'exprime point ici seulement mon sentiment personnel, mais celui de tous les officiers qui étaient avec moi) m'a on ne peut plus vivement intéressé. Le premier dimanche après mon arrivée, j'assistai à l'école, qui eut lieu à six heures et demie du matin. Là, je vis cent dix-sept enfans appliqués à leurs leçons, sous la direction de M. Pritchard. L'école dura une heure, et jamais je ne vis des enfans plus attentifs et plus désireux, à en juger par leur extérieur, de faire des progrès et de répondre aux soins de leurs maîtres. Dans l'après-midi, je me rendis au service divin dans la chapelle, qui était remplie; il serait difficile de rencontrer où que ce soit, une assemblée plus recueillie et, selon toutes les apparences, plus pénétrée de sentimens chrétiens que celle à laquelle je m'unis en esprit dans ce jour solennel. Je dois ajouter que la conduite des indigènes, autant que j'ai pu en juger, m'a paru décente et morale, telle, en un mot, qu'on doit s'attendre à la trouver dans un pays chrétien.

» J'eus une entrevue avec l'apôtre de Tahiti, le Révérend Nott, qui souffrait, à cette époque, de l'*éléphantiasis*, l'une des plus horribles maladies qui soient connues; mais, malgré cela, son âme était pleine de vigueur, et il vaquait encore, malgré sa faiblesse physique, aux fonctions de son ministère. Je l'entendis prêcher, à six heures et demie du matin, dans la seule chapelle en pierre qui se trouve dans l'île, à un auditoire de cent personnes, nombre réjouissant, si l'on fait mention que l'heure du service était matinale, et que la population de l'île est limitée. »

Ici, M. Waldgrave, après avoir rappelé, nom par nom, les principaux missionnaires des îles, MM. Darling, Orsmond, Davies, Crook, Henry, etc., et avoir donné à chacun d'eux un témoignage d'estime et d'attachement, ajoute: « La piété et le zèle sont un trait caractéristique qui leur est commun à tous. »

« J'ai aussi eu la satisfaction, continua-t-il, d'être témoin oculaire de l'assemblée générale de la Société des Missions qui eut lieu à Raiatéa et à Tahaa. J'ai vu les indigènes se rassembler avec leurs chefs à leur tête, et apporter en commun leurs contributions en cuivre, en huile, en arrow-root et autres produits, afin de subvenir aux dépenses occasionnées par l'envoi de missionnaires dans les îles environnantes. Le roi occupait le fauteuil; des résolutions furent proposées et soutenues, et tout cela au milieu d'un silence et d'un ordre tel que ceux qui règnent actuellement dans cette assemblée. Je ne comprenais pas le langage du pays; mais on eut la bonté de me traduire les discours, et j'ai lieu de croire que l'interprétation était exacte, par la raison que ceux qui ont bien voulu me rendre ce service n'avaient aucun motif pour me tromper.

» L'on me demandera maintenant: Quels ont été les résultats de l'introduction du Christianisme dans ces îles? Nous savons tous, par les rapports de Wallis et de Cook, et d'autres navigateurs, que les habitans de ces parages menaient une vie très-dissolue. Eh bien, j'ai vu le triomphe du Christianisme dans la conduite honnête de la majorité des indigènes. Nulle part je n'ai trouvé le jour du dimanche plus religieusement observé; ce qui ne signifie pas que mes yeux n'ont rencontré partout que des actes de moralité: car quel est le pays au monde où l'on ne soit dans le cas de voir des choses qui affligent? Mais ce que je puis certifier, c'est qu'il faut que l'influence des missionnaires ait été immense, pour qu'ils soient parvenus à réformer à ce point les mœurs des indigènes, surtout si l'on considère qu'ils étaient seuls pour travailler à cette œuvre, qu'ils n'avaient pour se soutenir que leur amour et leur confiance en Dieu, et qu'ils ont eu à lutter contre une opposition décidée de la part des Européens. J'ai la douleur de le dire, mais je le dois à la vérité, les baleiniers américains ont apporté avec eux dans ces îles des moyens de corruption, dont on frémit lorsque l'on en considère les effets; et si la puissance du Saint-Esprit n'avait pas été du côté des missionnaires, il leur aurait été impossible d'inculquer aux insulaires aucun principe religieux, par la raison que chaque vaisseau qui abordait dans ces parages y apportait avec lui quelque séduction nouvelle, dans le but d'inciter ces malheureux à reprendre leurs anciens vices. Les rapports de votre Société nous ont appris que le feu roi Pomare fit abolir les fabriques de liqueurs qui existaient dans les îles; mais les baleiniers dont je parle trouvent moyen d'y introduire des liqueurs toutes fabriquées, afin d'obtenir, par cet odieux moyen, des choses que l'on n'obtient que dans l'état d'ivresse.

» Une chose m'a beaucoup frappé, lorsque les missionnaires vinrent à bord de notre bâtiment, dans un moment où l'on y avait ouvert une sorte de marché pour l'échange de divers articles, c'est la manière respectueuse dont les indigènes se comportent envers eux. Il est impossible de se représenter des hommes traités avec plus d'égards qu'ils ne le sont. Quelle peut être la cause de la haute considération dont ils jouissent? Assurément aucune autre que l'influence de la grâce qui agit en eux, et l'ascendant chrétien de leur caractère et de leur vie. Et pourtant que d'occasions n'ont-ils pas à leur portée de satisfaire les inclinations d'une nation corrompue! Malgré cela, rien de plus exemplaire que leur conduite; ils ne gouvernent point eux-mêmes, ils ne sont que les amis du roi et des chefs, qui ont en main le pouvoir.

» Il pourrait paraître étonnant que dans un pays où la population est si clairsemée, il se trouve des pauvres; cependant il y a là, comme dans toutes les autres parties du monde, des infortunés qui manquent des moyens nécessaires à leur subsistance. Ce sont ces personnes que les missionnaires soutiennent et protègent; et quand il s'élève des différends, les missionnaires sont appelés, non comme juges, mais comme conseillers.

» Je n'ai pas vu un seul missionnaire sortir de son caractère; quelle que fût la personne qui entrât chez eux (et il est bon de savoir que dans ce pays toutes les maisons sont ouvertes, et que chacun peut y entrer et s'y asseoir sans autre cérémonie), ils la recevaient avec bonté et sans manifester d'humeur, quoiqu'ils fussent souvent interrompus au milieu de leurs occupations. Pendant tout le temps que j'ai passé chez M. Pritchard, la journée a été commencée et terminée par la prière.

» Vous êtes sensibles, messieurs et mesdames, à la chaleur qu'il fait dans cette salle ; eh bien, représentez-vous quelle vigueur de constitution, ou plutôt quel degré de zèle il faut posséder pour supporter, comme le font les missionnaires, un climat où la chaleur s'élève à 80 et même quelquefois à 100 degrés. J'ai vu M. Pritchard et ses collègues, après avoir prêché une heure, durant laquelle la sueur coulait comme par torrens le long de leur corps, éprouver un extraordinaire épuisement de leurs facultés intellectuelles et morales. Il y a plus, les missionnaires n'ont point pu se garantir des terribles effets de l'*éléphantiasis*, maladie du pays, malgré toutes les précautions qu'ils ont prises pour se soustraire à ses influences. M. Nott, qui en souffre beaucoup, m'a dit qu'il n'avait pas l'espoir de jamais en guérir.

» Je vous ai rapporté, messieurs, ce que j'ai vu ; il ne me reste maintenant qu'à vous supplier de continuer à pourvoir ces îles de missionnaires évangéliques. Il serait affligeant que, faute de fonds, cette mission fût abandonnée. Elle ne peut point encore subsister par ses propres ressources. N'oubliez pas que les chrétiens que l'on y trouve ne sont encore que des enfans en la foi, et qu'ils seraient incapables de diriger eux-mêmes une œuvre aussi difficile. Attendez qu'ils aient grandi, que leur Christianisme se soit fortifié, pour remettre entre leurs mains la cause de l'Evangile. Jusque-là, que votre Société les soutienne, et qu'elle ne cesse de leur envoyer des ministres de la Parole de Dieu que lorsque le Saint-Esprit aura suscité parmi les indigènes des ouvriers capables de poursuivre l'œuvre que les missionnaires ont si heureusement commencée. »

LETTRE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Au passage du président Jackson dans la ville de Hartford (Connecticut), plusieurs présens lui furent offerts, et entre autres une Bible, portant, en lettres d'or, d'un côté, ces mots : *André Jackson, président des Etats-Unis*; et de l'autre, ce passage du Livre Saint : *La justice élève une nation* (Prov. XIV, 34). Ce cadeau était accompagné d'une lettre à laquelle le président répondit comme suit :

« Messieurs, recevez mes remercimens pour le don que vous m'avez fait du volume sacré et pour les expressions de vos sentimens personnels à mon égard.

» Je me joins de cœur à votre prière pour notre chère patrie, et je supplie Dieu d'incliner les cœurs de tous nos concitoyens vers l'observation de sa sainte loi, de mettre le sceau aux grâces inestimables qu'il nous accorde, en sorte que notre nation se distingue, parmi toutes les nations de la terre, par une véritable et sincère piété, autant que par les faveurs nationales et politiques dont elle jouit.

» Quant à moi, Messieurs, je m'appuie avec humilité sur le secours de Dieu pour l'accomplissement des importans devoirs que mes concitoyens m'ont imposés. Je les recommande eux et tous leurs intérêts aux soins de sa Providence; et je ne doute pas que, comme il guida nos pères dans la voie de l'indépendance qui nous est acquise, il donnera à nos enfans de défendre et de maintenir cette indépendance par des moyens en harmonie avec sa volonté et dont lui seul dispose (*In his own good way*). ANDRÉ JACKSON. »

Heureux le pays où la Bible peut être offerte comme preuve d'estime et d'affection au chef de l'Etat! Heureux le pays où ce chef reçoit aussi un pareil cadeau et remercie en ces termes les amis de l'Evangile!

LETTRE DE J. NEWTON.

La simplicité, la majesté, le ton d'autorité de la Bible, qui embrasse tous les grands intérêts de l'homme, sont des caractères intrinsèques qui prouvent suffisamment à tous les esprits éclairés de la vraie lumière qu'elle a été inspirée de Dieu. Sa plénitude annonce son auteur. Il ne s'est encore présenté, et il ne se présentera jamais un seul cas qui n'ait pas été prévu dans ce livre inestimable. Nous pouvons y chercher (et nous n'y chercherons pas en vain) des armes pour combattre et vaincre toutes les erreurs, pour expliquer toutes les vérités spirituelles. Elle contient des promesses pour tous les besoins, des directions pour toutes les difficultés qui peuvent embarrasser la route de la vie. Il s'y trouve du lait pour les enfans, de la viande pour les hommes faits, des remèdes pour les malades, des cordiaux pour ceux qui sont travaillés et chargés. L'histoire générale des nations et des siècles, et l'expérience particulière de chaque fidèle, depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, sont merveilleusement renfermées dans ce seul volume ; tellement que celui qui sait le lire et en profiter, peut y découvrir son état, ses progrès, ses tentations, ses dangers et ses devoirs, tracés aussi distinctement et aussi exactement que si tout avait été écrit pour lui seul.

Bien que la Bible ait des profondeurs qui peuvent confondre les plus orgueilleux efforts d'une raison qui n'est point encore sanctifiée, il ne faut pas, en général, un génie élevé pour la comprendre ; elle se met au niveau de toutes les intelligences. Comme les vérités qu'elle renferme sont d'un intérêt universel, elles sont proposées de manière à répondre aux questions de tous. Si plusieurs de ceux qui la lisent n'en reçoivent ni instruction ni avantage, cela vient uniquement de leur inattention et de leur orgueil ; nous devons en éprouver plus de chagrin que d'étonnement. La Bible nous enseigne que nous devons nous y attendre ; elle nous dit que l'homme naturel ne peut pas recevoir les choses de l'Esprit de Dieu, qu'il ne peut ni les comprendre ni les approuver; elle nous annonce la nécessité d'un maître céleste, le Saint-Esprit, qui a promis de guider ceux qui le cherchent par la prière vers toutes les vérités nécessaires au salut; ceux qui implorent son assistance trouvent les sceaux ouverts, le voile enlevé, et le chemin aplani devant eux.

Le langage de la Bible est revêtu d'une majesté et d'une autorité inimitables. Dieu nous y révèle la gloire de ses perfections, sa souveraineté, sa sainteté, sa bonté, sa justice, sa grâce, d'une manière digne de lui, bien qu'elle soit en même tempe admirablement appropriée à notre faiblesse. Les plus grands efforts du génie de l'homme sont languissans et insipides, en comparaison de ces parties de la Bible qui sont destinées à nous donner des idées justes du Dieu « auquel nous avons affaire. » Où pourrons-nous trouver des exemples du grand, du beau, du merveilleux, du vrai sublime, qui approchent de ceux que nous offrent les Saintes Ecritures?

Les effets que la Bible produit prouvent également qu'elle est la Parole de Dieu. Avec une énergie puissante, elle pénètre jusqu'à la conscience et y porte le trouble ; elle dévoile les pensées et les intentions secrètes du cœur ; elle est propre à convaincre les plus obstinés et à faire trembler les plus insoucians. Avec la même autorité et la même efficace, elle parle de paix à l'esprit alarmé, guérit le cœur blessé, et peut donner une joie ineffable et glorieuse au milieu de la plus profonde détresse. Elle enseigne, persuade, reprend, console, avec une autorité qui ne peut être disputée ni éludée. Souvent elle exerce plus d'influence et elle communique plus de lumières et de secours, par une seule sentence, à un fidèle simple et illettré, qu'il n'en pourrait tirer des volumineux commentaires des savans. En un mot, selon le caractère que lui donne l'Apôtre, elle seule peut suffire et suffit complètement à « rendre l'homme de Dieu » accompli et parfaitement instruit pour toute bonne œuvre. » Les doctrines, les histoires, les prophéties, les promesses, les préceptes, les exhortations, les exemples, les avertissemens qu'elle contient, forment un tout parfait, un sommaire complet de la volonté de Dieu : rien de superflu ne s'y trouve, et rien n'y manque (1).

(1) Extrait du Tome IV des *Lettres Chrétiennes*. A Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr. 80 c.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 32. 28 AOUT 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

n s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et ts d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire.

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

LA ROCHEFOUCAULD (1).

es maximes de La Rochefoucauld, après avoir fait, une .e, les délices d'une société aristocratique, se rassemblè- sous la main de leur auteur; puis, polies, aiguisées, ées avec art, elles furent livrées dans un même carquois .it le public; chacun vint faire son choix dans cette sa- à mille pointes de la nature humaine, et se pourvut, à gré, de quelque flèche bien aiguë, propre à être déco- , selon l'occasion ou le besoin, contre cette humanité iquelle tour à tour on se glorifie et l'on rougit. Mais, e étrange! tandis que chaque trait semblait bon, tandis n souriait à chaque attaque particulière, l'attaque gé- le déplut; on sut tout à la fois bon et mauvais gré à eur de sa sincérité; on aurait voulu, ce semble, que nne des épigrammes fût conservée, et que leur ensem- ormât un panégyrique. Des gens qui, dans le détail de e, donnaient incessamment raison à La Rochefoucauld, : défiant de tout homme, en prêtant à chaque action un vais motif, déclarèrent néanmoins (J.-J. Rousseau à tête) que le recueil des *Maximes* était « un livre dé- it, qui ne serait jamais aimé des bonnes gens. » Car il leux penchans dans l'homme, l'un qui le porte vers la é, quand la vérité ne lui nuit pas; l'autre qui l'entraîne le mensonge, quand le mensonge le sert ou le flatte. s le détail, la corruption humaine est bien reconnue; ı suppose même là où l'on ne la voit pas; mais quand git de rassembler tous ces traits épars pour en former un jugement général et collectif, les censeurs de l'humanité en deviennent les louangeurs les plus intrépides, parce que, dans un blâme qui atteint expressément *l'humanité*, ils se sentent nécessairement enveloppés et compromis. C'est à eux à s'accorder, s'ils le peuvent. D'autres, plus hardis, bien loin de se plaindre du poison que les premiers voyaient découler du livre des *Maximes*, les ont pressées pour en extraire, s'il était possible, encore davantage. Ce poison leur a paru un suc précieux, ce fait que La Rochefoucauld reproduit si souvent et avec tant de complaisance, savoir la présence de l'amour-propre (l'amour de soi) dans toutes les actions humaines et notamment dans les actions de vertu, ce fait, ils se sont hâtés de l'élever à la puissance d'un fait absolu, fondamental dans la nature humaine, générateur de toute notre activité et de tous les phénomènes quelconques de notre vie morale. Ce point gagné, ou pour mieux dire dérobé, les a conduits sans peine à la théorie qu'ils poursuivaient avec préoccupation, et le livre de La Rochefoucauld leur a servi comme d'un pont pour arriver à l'utilitarisme.

Les uns et les autres, ce me semble, se sont trop hâtés de conclure, les premiers à leur préjudice, les seconds en leur faveur. Le livre des *Maximes* ne renferme ni un système, ni même les élémens d'un système. Les grands seigneurs font peu de systèmes. Les idées générales dont la conduite de la vie ne peut se passer, ils les prennent comme ils les trouvent, sans y regarder beaucoup; ils s'en munissent négligemment pour les besoins courans; et ils diraient volontiers, au sujet de telles idées, ce qu'un d'entre eux, le maréchal de Villeroi, disait à ses valets, sa toilette achevée : « A-t-on mis de l'or dans mes poches? » Le duc de La Rochefoucauld, esprit distingué, était pourtant grand seigneur dans toute la force du terme; il n'a fait ni un système ni un livre (1); il n'a rattaché les élémens de son ouvrage à aucun principe général; nul caractère scientifique n'apparaît dans ce travail d'un homme de cour; ce sont, ainsi qu'il convient à un tel homme, des jets de pensée, des sentences ingénieuses et quelquefois profondes, mais brèves et détachées comme la parole du commandement. Il n'y a pas de principe général dans son ouvrage, parce qu'il n'y en eut pas

(1) Extrait d'un Cours sur les Moralistes français.

(1) Que les grands seigneurs de notre époque, si toutefois il y a encore des grands seigneurs, nous pardonnent cette observation; nous faisons la part des exceptions. On peut être grand seigneur, et faire un traité admirable sur l'*Existence de l'Ame*, qui vaut tout un livre, qui est un livre.

» Vous êtes sensibles, messieurs et mesdames, à la chaleur qu'il fait dans cette salle; eh bien, représentez-vous quelle vigueur de constitution, ou plutôt quel degré de zèle il faut posséder pour supporter, comme le font les missionnaires, un climat où la chaleur s'élève à 80 et même quelquefois à 100 degrés. J'ai vu M. Pritchard et ses collègues, après avoir prêché une heure, durant laquelle la sueur coulait comme par torrens le long de leur corps, éprouver un extraordinaire épuisement de leurs facultés intellectuelles et morales. Il y a plus, les missionnaires n'ont point pu se garantir des terribles effets de l'*éléphantiasis*, maladie du pays, malgré toutes les précautions qu'ils ont prises pour se soustraire à ses influences. M. Nott, qui en souffre beaucoup, m'a dit qu'il n'avait pas l'espoir de jamais en guérir.

» Je vous ai rapporté, messieurs, ce que j'ai vu; il ne me reste maintenant qu'à vous supplier de continuer à pourvoir ces îles de missionnaires évangéliques. Il serait affligeant que, faute de fonds, cette mission fût abandonnée. Elle ne peut point encore subsister par ses propres ressources. N'oubliez pas que les chrétiens que l'on y trouve ne sont encore que des enfans en la foi, et qu'ils seraient incapables de diriger eux-mêmes une œuvre aussi difficile. Attendez qu'ils aient grandi, que leur Christianisme se soit fortifié, pour remettre entre leurs mains la cause de l'Evangile. Jusque-là, que votre Société les soutienne, et qu'elle ne cesse de leur envoyer des ministres de la Parole de Dieu que lorsque le Saint-Esprit aura suscité parmi les indigènes des ouvriers capables de poursuivre l'œuvre que les missionnaires ont si heureusement commencée. »

LETTRE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Au passage du président Jackson dans la ville de Hartford (Connecticut), plusieurs présens lui furent offerts, et entre autres une Bible, portant, en lettres d'or, d'un côté, ces mots : *André Jackson, président des Etats-Unis*; et de l'autre, ce passage du Livre Saint : *La justice élève une nation* (Prov. XIV, 34). Ce cadeau était accompagné d'une lettre à laquelle le président répondit comme suit :

« Messieurs, recevez mes remercîmens pour le don que vous m'avez fait du volume sacré et pour les expressions de vos sentimens personnels à mon égard.

» Je me joins de cœur à votre prière pour notre chère patrie, et je supplie Dieu d'incliner les cœurs de tous nos concitoyens vers l'observation de sa sainte loi, de mettre le sceau aux grâces inestimables qu'il nous accorde, en sorte que notre nation se distingue, parmi toutes les nations de la terre, par une véritable et sincère piété, autant que par les faveurs nationales et politiques dont elle jouit.

» Quant à moi, Messieurs, je m'appuie avec humilité sur le secours de Dieu pour l'accomplissement des importans devoirs que mes concitoyens m'ont imposés. Je les recommande eux et tous leurs intérêts aux soins de sa Providence; et je ne doute pas que, comme il guida nos pères dans la voie de l'indépendance qui nous est acquise, il donnera à nos enfans de défendre et de maintenir cette indépendance par des moyens en harmonie avec sa volonté et dont lui seul dispose (*In his own good way*). ANDRÉ JACKSON. »

Heureux le pays où la Bible peut être offerte comme preuve d'estime et d'affection au chef de l'Etat! Heureux le pays où ce chef reçoit aussi un pareil cadeau et remercie en ces termes les amis de l'Evangile!

LETTRE DE J. NEWTON.

La simplicité, la majesté, le ton d'autorité de la Bible, qui embrasse tous les grands intérêts de l'homme, sont des caractères intrinsèques qui prouvent suffisamment à tous les esprits éclairés de la vraie lumière qu'elle a été inspirée de Dieu. Sa plénitude annonce son auteur. Il ne s'est encore présenté, et il ne se présentera jamais un seul cas qui n'ait pas été prévu dans ce livre inestimable. Nous pouvons y chercher (et nous n'y chercherons pas en vain) des armes pour combattre et vaincre toutes les erreurs, pour expliquer toutes les vérités spirituelles. Elle contient des promesses pour tous les besoins, des directions pour toutes les difficultés qui peuvent embarrasser la route de la vie. Il s'y trouve du lait pour les enfans, de la viande pour les hommes faits, des remèdes pour les malades, des cordiaux pour ceux qui sont travaillés et chargés. L'histoire générale des nations et des siècles, et l'expérience particulière de chaque fidèle, depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, sont merveilleusement renfermées dans ce seul volume; tellement que celui qui sait le lire et en profiter, peut y découvrir son état, ses progrès, ses tentations, ses dangers et ses devoirs, tracés aussi distinctement et aussi exactement que si tout avait été écrit pour lui seul.

Bien que la Bible ait des profondeurs qui peuvent confondre les plus orgueilleux efforts d'une raison qui n'est point encore sanctifiée, il ne faut pas, en général, un génie élevé pour la comprendre; elle se met au niveau de toutes les intelligences. Comme les vérités qu'elle renferme sont d'un intérêt universel, elles sont proposées de manière à répondre aux questions de tous. Si plusieurs de ceux qui la lisent n'en reçoivent ni instruction ni avantage, cela vient uniquement de leur inattention et de leur orgueil; nous devons en éprouver plus de chagrin que d'étonnement. La Bible nous enseigne que nous devons nous y attendre; elle nous dit que l'homme naturel ne peut pas recevoir les choses de l'Esprit de Dieu, qu'il ne peut ni les comprendre ni les approuver; elle nous annonce la nécessité d'un maître céleste, le Saint-Esprit, qui a promis de guider ceux qui le cherchent par la prière vers toutes les vérités nécessaires au salut; ceux qui implorent son assistance trouvent les sceaux ouverts, le voile enlevé, et le chemin aplani devant eux.

Le langage de la Bible est revêtu d'une majesté et d'une autorité inimitables. Dieu nous y révèle la gloire de ses perfections, sa souveraineté, sa sainteté, sa bonté, sa justice, sa grâce, d'une manière digne de lui, bien qu'elle soit en même temps admirablement appropriée à notre faiblesse. Les plus grands efforts du génie de l'homme sont languissans et insipides, en comparaison de ces parties de la Bible qui sont destinées à nous donner des idées justes du Dieu « auquel nous avons affaire. » Où pourrons-nous trouver des exemples du grand, du beau, du merveilleux, du vrai sublime, qui approchent de ceux que nous offrent les Saintes Ecritures?

Les effets que la Bible produit prouvent également qu'elle est la Parole de Dieu. Avec une énergie puissante, elle pénètre jusqu'à la conscience et y porte le trouble; elle dévoile les pensées et les intentions secrètes du cœur; elle est propre à convaincre les plus obstinés et à faire trembler les plus insoucians. Avec la même autorité et la même efficace, elle parle de paix à l'esprit alarmé, guérit le cœur blessé, et peut donner une joie ineffable et glorieuse au milieu de la plus profonde détresse. Elle enseigne, persuade, reprend, console, avec une autorité qui ne peut être disputée ni éludée. Souvent elle exerce plus d'influence et elle communique plus de lumières et de secours, par une seule sentence, à un fidèle simple et illétré, qu'il n'en pourrait tirer des volumineux commentaires des savans. En un mot, selon le caractère que lui donne l'Apôtre, elle seule peut suffire et suffit complètement à « rendre l'homme de Dieu »accompli et parfaitement instruit pour toute bonne œuvre.» Les doctrines, les histoires, les prophéties, les promesses, les préceptes, les exhortations, les exemples, les avertissemens qu'elle contient, forment un tout parfait, un sommaire complet de la volonté de Dieu : rien de superflu ne s'y trouve, et rien n'y manque (1).

(1) Extrait du Tome IV des *Lettres Chrétiennes*. A Paris, chez Rister, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr. 80 c.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 32. **28 AOUT 1833.**

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et s d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire.

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

LA ROCHEFOUCAULD (1).

s maximes de La Rochefoucauld, après avoir fait, une e, les délices d'une société aristocratique, se rassemblè- sous la main de leur auteur; puis, polies, aiguisées, ées avec art, elles furent livrées dans un même carquois t le public; chacun vint faire son choix dans cette sa- mille pointes de la nature humaine, et se pourvut, à ré, de quelque flèche bien aiguë, propre à être déco- , selon l'occasion ou le besoin, contre cette humanité quelle tour à tour on se glorifie et l'on rougit. Mais, étrange! tandis que chaque trait semblait bon, tandis souriait à chaque attaque particulière, l'attaque gé- e déplut; on sut tout à la fois bon et mauvais gré à eur de sa sincérité; on aurait voulu, ce semble, que ine des épigrammes fût conservée, et que leur ensem- rmât un panégyrique. Des gens qui, dans le détail de , donnaient incessamment raison à La Rochefoucauld, défiant de tout homme, en prêtant à chaque action un ais motif, déclarèrent néanmoins (J.-J. Rousseau à ête) que le recueil des *Maximes* était « un livre dé- t, qui ne serait jamais aimé des bonnes gens. » Car il eux penchans dans l'homme, l'un qui le porte vers la é, quand la vérité ne lui nuit pas; l'autre qui l'entraine e mensonge, quand le mensonge le sert ou le flatte. le détail, la corruption humaine est bien reconnue; suppose même là où l'on ne la voit pas; mais quand git de rassembler tous ces traits épars pour en former un jugement général et collectif, les censeurs de l'humanité en deviennent les louangeurs les plus intrépides, parce que, dans un blame qui atteint expressément *l'humanité*, ils se sentent nécessairement enveloppés et compromis. C'est à eux à s'accorder, s'ils le peuvent. D'autres, plus hardis, bien loin de se plaindre du poison que les premiers voyaient découler du livre des *Maximes*, les ont pressées pour en extraire, s'il était possible, encore davantage. Ce poison leur a paru un suc précieux, ce fait que La Rochefoucauld reproduit si souvent et avec tant de complaisance, savoir la présence de l'amour-propre (l'amour de soi) dans toutes les actions humaines et notamment dans les actions de vertu, ce fait, ils se sont hâtés de l'élever à la puissance d'un fait absolu, fondamental dans la nature humaine, générateur de toute notre activité et de tous les phénomènes quelconques de notre vie morale. Ce point gagné, ou pour mieux dire dérobé, les a conduits sans peine à la théorie qu'ils poursuivaient avec préoccupation, et le livre de La Rochefoucauld leur a servi comme d'un pont pour arriver à l'utilitarisme.

Les uns et les autres, ce me semble, se sont trop hâtés de conclure, les premiers à leur préjudice, les seconds en leur faveur. Le livre des *Maximes* ne renferme ni un système, ni même les élémens d'un système. Les grands seigneurs font peu de systèmes. Les idées générales dont la conduite de la vie ne peut se passer, ils les prennent comme ils les trouvent, sans y regarder beaucoup; ils s'en munissent négligemment pour les besoins courans; et ils diraient volontiers, au sujet de telles idées, ce qu'un d'entre eux, le maréchal de Villeroi, disait à ses valets, sa toilette achevée : « A-t-on mis de l'or dans mes poches? » Le duc de La Rochefoucauld, esprit distingué, était pourtant grand seigneur dans toute la force du terme; il n'a fait ni un système ni un livre (1); il n'a rattaché les élémens de son ouvrage à aucun principe général; nul caractère scientifique n'apparaît dans ce travail d'un homme de cour; ce sont, ainsi qu'il convient à un tel homme, des jets de pensée, des sentences ingénieuses et quelquefois profondes, mais brèves et détachées comme la parole du commandement. Il n'y a pas de principe général dans son ouvrage, parce qu'il n'y en eut pas

Extrait d'un Cours sur les Moralistes français.

(1) Que les grands seigneurs de notre époque, si toutefois il y a encore des grands seigneurs, nous pardonnent cette observation; nous faisons la part des exceptions. On peut être grand seigneur, et faire un traité admirable sur l'*Existence de l'Ame*, qui vaut tout un livre, qui est un livre.

dans sa vie. Lisez le portrait qu'il a tracé de lui-même. Rien de plus ordinaire, dans ces sortes d'écrits, que d'affecter une sorte d'unité, alors même qu'elle a manqué. Mais, au contraire, ce qui frappe dans ce portrait, ce sont les incohérences et l'absence de tout principe directeur. L'homme donné par la nature, l'homme façonné par le monde et par la cour, s'y mêlent si bien que les traits de l'un se perdent dans les traits de l'autre, et La Rochefoucauld lui-même n'eût pas su démêler en lui l'être factice et l'être naturel. « Il est mélancolique. Il a de l'esprit; à quoi bon tant façonner là-dessus?... Il a les sentimens vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout-à-fait » honnête homme, que ses amis ne sauraient lui faire un » plus grand plaisir que de l'avertir sincèrement de ses défauts..... Il a toutes les passions assez douces et assez réglées..... Il n'est pourtant pas incapable de se venger, si » on l'avait offensé et qu'il y allât de son honneur à se ressentir de l'injure qu'on lui aurait faite. Au contraire, il » est assuré que le *devoir* ferait si bien en lui l'office de la » haine, qu'il poursuivrait sa vengeance avec encore plus » de vigueur qu'un autre. L'ambition ne le travaille point. » Il ne craint guère de choses, et ne craint aucunement la » mort. Il est peu sensible à la pitié, et il voudrait ne l'y » être point du tout. Cependant il n'est rien qu'il ne fît pour » le soulagement d'une personne affligée; et il croit effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner » même beaucoup de compassion de son mal; car les misérables sont si sots que cela leur fait le plus grand bien du » monde; mais il tient aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. »

Son prétendu *système* ne l'empêcha pas d'avoir des rapports de société assez étendus, et des amis fort dévoués, au dévouement desquels il parut croire. Fut-il chrétien? C'est lui qui a dit que « la vérité ne fait pas autant de bien » dans le monde que ses apparences y font de mal; » c'est lui, d'ailleurs, un des plus profonds observateurs du mal de la nature humaine, qui ne fait nulle part la moindre allusion au remède apporté par la religion. Après cela, on fera ce qu'on voudra de ces témoignages de Mme de Sévigné, témoin de ses derniers momens: « Il est fort bien disposé » pour sa conscience; *voilà qui est fait.* » — « Ce n'est pas » inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est » approché de telle sorte de ces derniers momens, qu'ils » n'ont rien de nouveau ni d'étranger pour lui. » Il est permis de conclure de ces paroles, qu'il mourut, comme on a dit plus tard, *avec bienséance.*

Je ne crois donc point à un *système* du duc de La Rochefoucauld, mais seulement à une *tendance*. Tout son livre, il faut l'avouer, respire cette pensée, que l'amour-propre, ou l'intérêt, a plus de part à toutes nos actions que nous ne le croyons; et cette pensée se reproduit si souvent et sous tant de formes, qu'on peut concevoir le reproche adressé à l'auteur, d'avoir nié la réalité de toute vertu. On a cherché à faire ressortir cette tendance dans un dialogue supposé entre La Rochefoucauld et un de ses contemporains, dialogue où les pensées de la même couleur se serrent les unes contre les autres et font masse plus que dans l'ouvrage lui-même.

— On dit, Monsieur, que, dans un livre que vous allez publier, vous menez assez mal la nature humaine. D'autres l'ont attaquée sur ses vices; vous l'attaquez sur ses vertus. Il se peut que j'en vienne à partager votre sentiment; mais d'abord je voudrais le connaître. Que je sache donc, s'il vous plaît, ce que vous pensez de nos vertus en général.

La R. « Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers » intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger » (Maxime 1re). Les vices entrent dans la composition des » vertus, comme les poisons entrent dans la composition » des remèdes (182). La vertu n'irait pas loin, si la vanité » ne lui tenait compagnie (200). Les vertus se perdent dans » l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer (171) ».

— Voilà un langage fort clair. La vertu ne serait donc, à vous entendre, qu'une invention de l'amour-propre; et l'amour-propre serait l'unique mobile de notre conduite, bonne ou mauvaise.

La R. L'amour-propre! « Toute la vie n'en est qu'une » grande et longue agitation... Il est de tous les contraires; » il est impérieux et obéissant, sincère et dissimulé, miséricordieux et cruel, timide et audacieux (Pensée 1re). »

— Il me faudra du temps pour m'accoutumer à cette pensée. Mille exemples, présens à mon souvenir, s'élèvent à la fois contre elle. Espérez-vous bien d'expliquer par l'amour-propre tant de belles actions dont l'histoire est pleine?

La R. « Quelques découvertes que l'on ait faites dans le » pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres » inconnues (3) », par conséquent bien des actions dont on ne peut rendre compte; mais je n'en conclus pas qu'elles soient vertueuses.

— Je vous entends. Ainsi il y aurait moyen, en y bien pensant, de flétrir ce qui, jusqu'à présent, a paru le plus pu[r] et le plus généreux. Il ne faut pas désespérer de voir l'homme un jour nier la réalité de toute vertu...

La R. Eh non! n'ayez pas peur; l'homme s'en gardera bien; il se trompera toujours là dessus, parce qu'il a besoi[n] de s'y tromper. « Les hommes ne vivraient pas long-temps » en société s'ils n'étaient les dupes les uns des autres (87). » Suis-je donc le premier qui l'ai dit? Lisez Pascal: « L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuell[e] tromperie. » Ce qui nous aide à nous tromper sur autrui c'est que nous nous trompons sur nous-mêmes. « Nous som» mes si accoutumés à nous déguiser aux autres, qu'à la fi[n] » nous nous déguisons à nous-mêmes (119) », et du moment que nous attribuons à nos vertus quelque réalité comment la refuser à celles de tout le monde?

— Ainsi donc, à vous croire, il se serait dépensé beaucoup d'admiration en pure perte, et ces hommes que l'histoire place avec orgueil à la tête de l'humanité, ces héros..

La R. Tenez, commençons par eux, car j'en suis plu[s] désabusé, s'il se peut, que de tout le reste. Qu'admirez-vou[s] en eux? Par où commencerons-nous? Par la valeur? Cett[e] valeur, qui « n'est, dans les simples soldats, qu'un métie[r] » qu'ils ont pris pour gagner leur vie (214) », qu'est-ell[e] chez les vaillans d'un ordre plus élevé? Si vous remontez [à] son principe, vous verrez que « l'amour de la gloire, [la] » crainte de la honte, le dessein de faire fortune, le désir d[e] » rendre notre vie commode et agréable et l'envie d'abais» ser les autres, sont souvent les causes de cette valeur [si] » célèbre parmi les hommes (215). » Vous voyez bien comme ils se conduisent au grand jour; mais il faut les observe[r] dans l'ombre, et les voir sans être vu: car « la parfaite va» leur est de faire sans témoins ce qu'on serait capable d[e] » faire devant tout le monde (216). » « La plupart des hom» mes s'exposent assez dans la guerre pour sauver leu[r] » honneur; mais peu se veulent toujours exposer autan[t] » qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour le» quel ils s'exposent (219). »

Tel que je suis, je ferais naturellement plus de cas de l[a] constance que de la valeur; mais je l'ai observée aussi, e[t] j'ai vu que « la constance des sages n'est que l'art de ren» fermer leur agitation dans leur cœur (20). » Pour apprécier cette constance si vantée, étudiez le moment où ell[e] vient à défaillir: « Lorsque les grands hommes se laissen[t] » abattre par la longueur de leurs infortunes, ils font voi[r] » qu'ils ne les soutenaient que par la force de leur ambitio[n] » et non par celle de leur âme; et qu'à une grande vanit[é] » près, les héros sont faits comme les autres hommes (24).

Je voulais parler d'une autre vertu héroïque, la clémenc[e], mais j'espère que vous me l'abandonnez. Vous reconnaiss[ez] déjà que « la clémence des princes n'est souvent qu'une po» litique pour gagner l'affection des peuples (15) »; vou[s] ne vous ferez pas presser pour convenir que « cette clé» mence dont on fait une vertu, se pratique tantôt par va» nité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, [et] » presque toujours par tous les trois ensemble (16). »

Pour en finir avec les grands hommes, parlons encore d[e] la vertu qui leur est la moins naturelle, dont ils se pique[nt] aussi le moins, et qui leur siérait le mieux, je veux dire [la] modération. « On a fait une vertu de la modération pou[r] » borner l'ambition des grands hommes, et pour consol[er] » les gens médiocres de leur peu de fortune et de leur pe[u] » de mérite (308). » Les gens médiocres ont volontiers ac» cepté une règle qui ne les regardait pas; les grands hom» mes, qui ne le sont point sans des passions fortes, ne con» naissent point cette vertu favorite des âmes faibles. « L

» modération ne peut avoir le mérite de combattre l'ambi-
» tion et de la soumettre : elles ne se trouvent jamais
» ensemble. La modération est la langueur et la paresse de
» l'âme, comme l'ambition en est l'activité et l'ardeur(293)».
Il semblera quelquefois qu'un homme met des bornes à ses propres desseins ; mais ne vous y trompez pas : « La modé-
» ration, alors, est une crainte de tomber dans l'envie et
» dans le mépris que méritent ceux qui s'enivrent de leur
» bonheur ; c'est une vaine ostentation de la force de notre
» esprit ; et enfin la modération des hommes dans leur plus
» haute élévation est un désir de paraître plus grands que
» leur fortune (18). »

— Vous en voulez beaucoup, ce me semble, à la modération?

La R. Non, mais aux gens qui se trompent si grossièrement que de prendre pour vertu l'absence même de la vertu. C'est pis, à mon sens, que de prendre le vice pour la vertu ; car le vice est au moins quelque chose. « La fai-
» blesse est plus opposée à la vertu que le vice (445). » Et aucune erreur n'est plus commune. « Pendant que la pa-
» resse et la timidité nous retiennent dans notre devoir,
» notre vertu en a souvent tout l'honneur (169). » Vous voyez çà et là des passions qui s'éteignent, et vous applaudissez. D'abord, vous oubliez probablement « qu'il y a dans
» le cœur humain une génération perpétuelle de passions,
» en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'éta-
» blissement d'une autre (10) ; souvent même les passions
» en engendrent d'autres qui leur sont contraires ; l'avarice
» produit quelquefois la prodigalité et la prodigalité l'ava-
» rice (11)» ; mais souvent aussi la défaite des passions a lieu à moins de frais. « La paresse, toute languissante qu'elle est,
» ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse ; elle usurpe
» sur toutes les actions et sur tous les desseins de la vie ; elle
» y détruit et y consume insensiblement les passions et les
» vertus (266). » « Quand les vices nous quittent, nous nous
» flattons que c'est nous qui les quittons (192. Voyez aussi
» 122). » On attribue quelquefois cet effet au repentir ; je le veux bien ; mais « notre repentir n'est pas tant un regret
» du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui qui
» nous en peut arriver (180). » « Nous oublions aisément
» nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous (196). »
Qu'est-ce qu'on appelle dans le monde sagesse de conduite? Le talent de tenir ses vices bien alignés, de sorte qu'aucun ne dépasse l'autre et que le rang ne soit pas rompu. « Ce
» qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul
» vice, c'est que nous en avons plusieurs (195). » Ne me parlez donc plus de vos vertus négatives ; ce ne sont que des négations de vertus.

— Eh bien ! soit, n'en parlons plus ; et passons en revue les vertus positives, celles qui supposent l'emploi et l'exercice d'une force quelconque. Celles-là, du moins, sont quelque chose, et j'espère que quelques-unes trouveront grâce devant vous.

La R. Ne vous en flattez pas trop ; j'ai fait cette revue dans mon livre, et je ne m'en rappelle pas une qui ait résisté à l'épreuve. Je vais recommencer, si c'est votre bon plaisir, et pour mettre un peu plus d'ordre dans cet entretien que dans mon ouvrage, je diviserai méthodiquement la matière en deux chapitres ; l'un pour les vertus intransitives, c'est ainsi que je nomme celles qui n'ont point leur objet en dehors de l'individu qui les exerce ; l'autre pour les vertus transitives ou relatives, c'est-à-dire celles qui s'exercent sur autrui.

« Le mépris des richesses était, dans les philosophes, un désir caché de venger leur mérite des injustices de la fortune par le mépris des mêmes biens dont on les privait ; c'était un secret pour se garantir de l'avilissement de la pauvreté ; c'était un chemin détourné pour aller à la considération qu'ils ne pouvaient avoir par les richesses (54). » Or, si le mépris des richesses n'est que cela chez les philosophes, que sera-t-il chez les autres hommes ? Je ne dis pas qu'on n'ait jamais méprisé les richesses ; mais c'est lorsque leur poursuite se trouvait incompatible avec quelque autre avantage auquel on attachait plus de prix ; un intérêt chassait un autre intérêt. Il ne faut pas s'en laisser imposer : « L'intérêt parle toutes sortes de langues et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé (39). »

« La persévérance, qu'on estime fort, n'est digne ni de blâme ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentimens, qu'on ne s'ôte et qu'on ne se donne point (177). »

« Ce qui paraît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée, qui méprise de petits intérêts pour aller à de plus grands (246). » « La magnanimité méprise tout pour avoir tout (248). » « On pourrait dire que c'est le bon sens de l'orgueil, et la voie la plus noble pour recevoir des louanges (285). »

Je croirai à la vertu quand je saurai de science certaine qu'elle ne poursuit pas la louange ; car, à mes yeux, « le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien (203). » Mais comment pourrais-je le croire jamais? Vous me montrez, il est vrai, des gens qui repoussent la louange ; montrez-moi des gens qui l'évitent. « Le refus des louanges est un désir d'être loué deux fois (149). »

Vous me direz peut-être que vous détestez très sincèrement la flatterie ; je vous crois volontiers, et je pourrais vous en offrir autant ; mais qu'est-ce que cela prouve ? « On croit haïr la flatterie ; mais on ne hait que la manière de flatter (329). »

De quoi se pique-t-on plus que de ne point redouter la mort? Et quelle prétention est plus mal fondée? Quelle fanfaronnade plus avérée, ou du moins quelle illusion plus complète? Affronter un danger dont on connaît la réalité et l'étendue, voilà ce que j'appellerais du courage ; mais le braver parce qu'on ne le connaît pas, c'est tout autre chose. « Or, peu de gens connaissent la mort ; on ne la souffre pas ordinairement par résolution, mais par stupidité et par coutume ; et la plupart des hommes meurent parce qu'on ne peut s'empêcher de mourir (23). » Convenons-en une fois : « le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement (26). » « On a écrit tout ce qui peut le plus persuader que la mort n'est point un mal ; cependant je doute que personne de bon sens l'ait jamais cru ; et la peine que l'on prend pour le persuader aux autres et à soi-même fait assez voir que cette entreprise n'est pas aisée. Les plus habiles et les plus braves sont ceux qui prennent de plus honnêtes prétextes pour s'empêcher de la considérer ; mais tout homme qui la sait voir telle qu'elle est trouve que c'est une chose épouvantable (504). »

Passons maintenant aux vertus de l'autre sorte, aux vertus sociales, et commençons par le commencement, je veux dire par la justice. Ceux qui sont remontés à la source de ce sentiment savent bien que « la justice n'est, dans la plupart des hommes, que la crainte de souffrir l'injustice (78). » Il y a, dans l'état ordinaire des choses, une utilité si évidente à se conformer aux règles de la justice, le chemin de la probité se confond si bien avec celui de l'habileté, « qu'il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête, est un effet de probité ou d'habileté (170). »

Que dirons-nous de la sincérité, autre espèce de justice, et la condition de toute justice? La sincérité des grands n'est le plus souvent qu'impertinence ; la sincérité du vice, effronterie. Sortons de là ; qu'est-elle encore ? Si « la véri-
» table sincérité n'est autre chose qu'une ouverture de
» cœur, on la trouve en fort peu de gens ; et celle que l'on
» voit d'ordinaire n'est qu'une fine dissimulation pour at-
» tirer la confiance des autres (62). » N'y croyez pas même alors qu'elle se met en train de confession et d'aveux : « l'envie de parler de nous et de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer fait une grande partie de notre sincérité (383). » Nous avouons nos défauts pour « réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres (184). » Et admirez jusqu'où va notre raffinement : « Nous avouons quelquefois de petits défauts
» pour persuader que nous n'en avons point de grands (327). »

La reconnaissance n'est ainsi qu'une branche de la justice ; parlons-en. Vous me montrerez tant que vous voudrez des actes de reconnaissance ; je ne me contente pas de cela : je remonte au principe. « Tous ceux qui s'acquittent des
» devoirs de la reconnaissance ne peuvent pas pour cela se
» flatter d'être reconnaissans (224). » C'est dans le cœur qu'est la reconnaissance ; or, bien habile qui l'y trouve. « Il en est de la reconnaissance comme de la bonne foi des
» marchands, elle entretient le commerce ; et souvent nous

opposé à l'homme. Lui-même, pour ainsi dire, a soulevé le voile qui le cachait à l'âme humaine et lui est apparu. Voici donc Dieu se révélant par lui-même, envoyant, non un homme, une créature qui ait besoin elle-même de révélation, mais son Fils qui est un avec le Père et auquel le Père est éternellement révélé. Ici ce n'est plus la grandeur et la puissance de Dieu qui appellent en premier lieu la foi de l'adorateur, qui l'étonnent par le sentiment de sa nullité, l'oppressent et l'asservissent. Le Dieu des chrétiens est sublime par sa condescendance et tout-puissant dans sa charité. La crainte et l'angoisse sont bannies de notre culte pour faire place à l'amour. Par la foi à l'Evangile le genre humain célèbre sa réconciliation avec Dieu. Dieu s'est uni à notre nature; en cela consiste la grande révélation du Christianisme et se trouve légitimée la dénomination significative d'Homme-Dieu appliquée à Jésus-Christ. Notre nature ne fait plus un obstacle à notre communion avec Dieu; car Dieu lui-même a été manifesté en chair. Nous sommes la race de Dieu. Dieu est notre Père; nous sommes ses enfans. Et ainsi la loi de Dieu n'est nullement pour nous une loi étrangère, à laquelle nous ne puissions nous soumettre qu'à contre cœur; elle est devenue, au contraire, notre propre loi, à laquelle nous obéissons avec joie. La volonté du Père est aussi la volonté de l'enfant. Véritablement réconciliés avec Dieu, nous ne voulons rien autre chose que ce que Dieu veut; et nous devenons les fidèles imitateurs de Celui qui a dit: « Ma nourriture est que je fasse la volonté de Celui qui m'a envoyé et que j'achève son œuvre. »

De tout cela il suit que le Christianisme est infiniment élevé au-dessus de toutes les religions précédentes. Il n'offre à la dévotion ni un objet de la nature ni un produit de l'art où l'Esprit divin se soit exprimé pour nourrir la contemplation, ni même une doctrine arrêtée par laquelle le Dieu qui essentiellement nous est étranger domine toutefois sur l'âme. Un Dieu-Esprit, toujours facile à trouver, dans lequel nous avons la vie, le mouvement et l'être, nous demande par l'Evangile une adoration en esprit et en vérité.

» Le Christianisme, en tant que révélation parfaite, n'est pas non plus une religion entre plusieurs autres, mais la religion pour laquelle toutes les autres sont abolies. La religion y est parvenue à sa plus haute puissance, tandis qu'à tout autre degré de son développement, elle n'était point encore elle-même. En conséquence, il ne peut être raisonnablement question de perfectionner jamais le Christianisme. Sans aucun doute, la lumière qui en jaillit luira plus ou moins vivement à diverses époques, et à diverses époques, des erreurs et des superstitions humaines s'allieront plus ou moins avec elle. Exposer le Christianisme dans sa pureté, le laver de ces erreurs et de ces superstitions, doit être chaque jour notre tâche. Mais le Christianisme nous fournit lui-même le creuset nécessaire à cette épuration; quant au projet de perfectionner le Christianisme lui-même, il est en soi un trait de déraison. Le Christianisme (nous le croyons en conscience) est non seulement la vérité, mais toute la vérité. En lui se réunissent comme en un foyer tous les rayons de la révélation divine; il donne la clef de toutes les énigmes insolubles dans les autres. Bien plus; c'est dans le Christianisme, comme révélation éternelle, que se résolvent les autres religions comme dans leur principe, et la thèse suivante peut être soutenue avec toute raison: Tout ce qu'il y a de vrai dans les religions antérieures au Christianisme est précisément l'élément chrétien.

PHILOSOPHIE.

CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR BIEN JUGER.

En morale, en vraie philosophie et par conséquent en religion, un désir sincère de connaître et de faire ce qui est bien conduira plus directement à la découverte ou à l'adoption de la vérité, qu'une haute portée intellectuelle. Pour ceux qui croient que la Bible est la Parole de Dieu, cette proposition est incontestable, car il est écrit (Jean VII, 17): « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il » reconnaîtra si ma doctrine est de Dieu. » Or, vouloir faire la volonté de Dieu, c'est bien certainement avoir un désir sincère de faire ce qui est bien; et d'un autre côté, être capable de reconnaître si une doctrine vient de Dieu, c'est bien certainement avoir trouvé la vérité. Ce n'est donc pas aux croyans que nous adresserons les preuves logiques de notre proposition.... ils ont la meilleure de toutes les preuves, le témoignage de Dieu; c'est aux philosophes, aux savans, et surtout à ces hommes si nombreux aujourd'hui qui, sans se croire eux-mêmes savans ou philosophes, ont en ceux-ci une confiance mal fondée et jurent aveuglément sur leur parole.

Nous serons obligés de remonter un peu haut pour arriver à notre conclusion: que le lecteur ne s'impatiente pas, et qu'il nous prête toute l'attention dont il est capable; le sujet en vaut la peine.

L'intelligence humaine est apte à s'exercer sur deux domaines parfaitement distincts: l'un est le monde extérieur et tous les phénomènes qui s'y passent; l'autre est le monde intérieur, c'est-à-dire l'ensemble même et le jeu de nos facultés mentales. C'est par l'intermédiaire de nos organes des sens que nous parcourons le premier de ces domaines, dans lequel nous pouvons voyager de compagnie avec tout homme doué des mêmes sens que nous. Mais c'est sans aucun intermédiaire... car il est inutile d'avoir recours à l'hypothèse du *sens intime* pour expliquer un fait incontestable qui s'énonce clairement sans cela; c'est, dis-je, sans aucun intermédiaire que nous descendons dans notre *for intérieur* (comprenant sous ce mot le cœur et la tête); et sur ce théâtre d'observation chacun de nous ne peut conduire aucun autre observateur que lui-même. Chaque langue offre bien pourtant des expressions destinées à énoncer ce qui se passe dans ce domaine intérieur. Mais quand un homme veut en faire le récit, il ne doit ni s'étonner ni se fâcher surtout, s'il n'est compris que par ceux-là seuls qui sentent ou qui ont senti en eux-mêmes les choses qu'il décrit ou qu'il exprime... celui qui n'a jamais aimé peut-il comprendre le vrai sens du mot j'*aime?* Et n'en est-il pas de même des mots; j'*espère*, je *crains*, je *veux*, je *crois*, etc. La tête humaine et le cœur humain réunis constituent donc un objet d'histoire naturelle dont il n'est offert à l'observation directe ou immédiate de chacun qu'un seul échantillon. Cela peut paraître fâcheux pour les savans qui repoussent toute théorie basée sur un fait unique, mais puisqu'il n'en peut être autrement, prenons-en notre parti, et pensons qu'en revanche cet objet est, autant que nous le voulons, perpétuellement soumis à notre observation: circonstance qui n'est pas un faible argument pour prouver que l'étude en est, pour nous, plus importante que tout autre. Maintenant, que tout lecteur de bonne foi et de bon sens explore..., comme nous le faisons de notre côté, le monde intérieur qu'il porte en lui; en d'autres termes, qu'il fasse la revue de ses facultés mentales; et il ne tardera pas à s'apercevoir combien la théorie de Condillac et de son école est, au moins incomplète, si non tout-à-fait erronée, lorsque, ne voyant dans les diverses manières dont l'homme est impressionné que le caractère qui leur est commun, et oubliant ou négligeant tous les autres, elle désigne par le mot général *sentir*, le *voir*, l'*entendre*, le *toucher*, etc., et quelquefois même le *désirer*, l'*espérer*, le *vouloir*, etc. Que d'erreurs eussent évitées les disciples de cette école, si, au lieu de réunir tant de choses parfaitement distinctes sous le même nom, parce qu'elles ont, nous l'avouons, aussi quelque chose de commun, ils eussent étudié les caractères qui séparent de toutes les autres chacune de nos manières de sentir? Est-ce que le *voir* est donc si peu distinct de l'*ouïr*, ou celui-ci du *toucher*, qu'il puisse arriver un moment où l'un et l'autre se confondent, comme il arrive à deux couleurs graduellement nuancées l'une dans l'autre? Il faudrait cependant qu'il en fût ainsi pour qu'il n'y eût pas erreur ou mensonge à désigner ces phénomènes par le même mot. Combien il est plus vrai de dire que chacun de nos organes, chacune de nos facultés a sa sphère particulière d'action hors de laquelle elle ne peut s'exercer sans qu'il en résulte maladie du corps, s'il est question d'une faculté organique; erreur, s'il s'agit d'une faculté intellectuelle; et enfin malaise de cœur ou d'âme, s'il est question d'une faculté morale. Ainsi donc, comme on dit: à chaque chose sa place,

il faut dire : à chaque organe sa fonction, à chaque appétit son aliment et non pas un autre, à chaque faculté son domaine, à chaque sentiment son but ; c'est ce qui n'a pas toujours lieu.

On conçoit tout d'abord, et on avoue aisément, que notre œil est inhabile à sentir une mélodie et notre oreille à nous mettre en rapport avec un tableau ; mais on est loin toutefois d'avoir déterminé et circonscrit le domaine de ces sens ainsi que des autres sens externes. Si ce travail eût été fait avec toute la précision désirable, on n'entendrait jamais dire que les sens sont trompeurs ; car, comment tromperaient-ils? ou comment pourrait-on parvenir à s'assurer qu'ils ont trompé, si on ne les faisait pas sortir du rôle qui leur a été assigné, c'est-à-dire si on ne donnait à faire à chacun que la chose que lui seul, et aucun autre, peut faire bien? Si ce travail eût été fait avec toute la précision désirable, on ne dirait pas non plus, comme on le dit dans bien des occasions : « Le toucher est le rectificateur des autres sens. » Car si cette proposition a quelquefois une apparence de vérité, c'est uniquement lorsqu'un autre de nos sens a empiété sur le domaine du toucher, ce dont on parvient alors aisément à s'assurer par l'observation et l'expérience. Ainsi, par exemple, pourquoi l'œil *voit-il* dans un tableau, outre les couleurs, des formes, des élévations et des enfoncemens, tandis qu'il n'y a en réalité qu'une surface et des effets de lumière ? Parce que les formes sont du domaine direct du toucher et des organes du mouvement, et que ce n'est qu'à cause de certains rapports constans entre les formes et les effets de lumière, qu'une fois certains effets de lumière perçus par l'œil, l'esprit, qui se souvient ou qui connaît instinctivement ces rapports, en conclut les formes correspondantes ; et si l'homme est parvenu à mesurer avec l'œil, armé d'instrumens d'optique, le volume et la distance des astres dont nos organes du mouvement seraient seuls les appréciateurs directs compétens, ce n'est encore dû qu'aux rapports constans qui existent entre les formes et les distances d'une part, et les effets de lumière de l'autre. Il est inutile sans doute de multiplier les exemples de ce genre.

Si des sens externes nous passons à des facultés plus cachées, plus intimes et plus précieuses, les déplacemens d'action, les directions anomales, les empiètemens d'une faculté sur le domaine d'une autre deviennent plus difficiles à saisir et à corriger ; mais ils n'en existent pas moins ; et la Raison elle même, cette faculté sublime dont se nourrit l'orgueil de l'homme ne sort que trop souvent de son domaine, ce qui n'arrive jamais sans résultat plus ou moins funeste. Combien d'hypothèses se trouveraient réduites à leur juste valeur, et par conséquent combien de disputes seraient évitées, si, quand la raison humaine est arrivée aux bornes de sa sphère d'action ou à la fin de sa portée, elle déposait son sceptre et savait s'abstenir! Mais je dois me hâter d'aller au-devant d'une objection que plus d'un lecteur aura sans doute déjà faite, relativement a ce que j'entends ici par le mot *raison ;* car il s'en faut de beaucoup que ce mot ait en France un sens bien déterminé et toujours le même. Je préviens donc que, dans tout cet article, ce mot désigne l'ensemble ou le concours de toutes nos *puissances exploratrices*, appelées encore *facultés connaissantes*, *facultés vérificatrices*, *facultés intellectuelles*. C'est, en un mot, la faculté complexe d'observer, de comparer, d'étudier et de connaître ce qui est hors de nous et ce qui est en nous. Les organes des sens en sont les armes ou les instrumens, tant qu'on les considère comme les portes par où nous arrivent les idées, ou mieux, si je puis m'exprimer ainsi, la matière élémentaire des idées ; mais non si on les envisage comme des canaux de plaisir ou de douleur, car, sous ce dernier point de vue, ils se rattachent à un autre ordre de facultés humaines, désignées sous le nom de *facultés appétantes* ou *facultés affectives*, parmi lesquelles se rangent les besoins, les désirs, les penchans et les sentimens moraux. Cet ordre de facultés mentales se distingue des facultés intellectuelles par des différences très-importantes, surtout pour le but que nous nous proposons. Nous signalons les plus remarquables :

1° Nos besoins, nos désirs, nos sentimens, une fois réveillés, poussent, excitent, agitent notre âme ; nos facultés intellectuelles, une fois en exercice, observent, regardent, étudient, mais elles laissent par elles-mêmes notre âme dans un éclat de calme plus ou moins complet : les premières sont les mobiles qui nous jettent dans telle ou telle direction, avec plus ou moins de force ; les secondes sont les flambeaux qui éclairent notre marche. Par celles-ci nous sommes spectateurs de la grande scène du monde ; par les autres, nous y sommes acteurs, pour ainsi dire malgré nous.

2° Nos facultés affectives, appétits aveugles de leur nature comme la faim et la soif, ne peuvent être, à l'égard de leur but ou de l'objet qui leur est présenté, que dans l'un des trois états suivans : 1° de *sympathie*, d'où résulte un bien-être ; 2° d'*antipathie*, d'où résulte un malaise ; 3° *d'indifférence*. La raison vérifie, apprécie, juge et fait à une proposition énoncée une de ces trois réponses : 1° *elle est conforme aux perceptions déjà reçues*, et alors la raison l'adopte comme vérité ; 2° *elle est en contradiction avec les perceptions déjà admises*, et alors la raison la repousse comme erreur ; ou 3° enfin, *cette proposition est insaisissable et hors de mon domaine*, et alors la raison reste, ou du moins devrait rester dans le doute. Nos facultés affectives peuvent donc être comparées à des bouches béantes (1), prêtes quelquefois à recevoir un poison aussi bien que l'aliment qui leur est convenable ; tandis que la raison contrôle l'aliment et ne remplit ainsi qu'un rôle de pourvoyeur, d'éclaireur, ou tout au plus de ministre ; une de nos facultés affectives remplissant toujours le rôle de roi, le plus souvent à l'insu de ceux-là même dans l'âme desquels se pressent les phénomènes auxquels je pense en écrivant ces lignes ; et je me crois obligé de leur dire : prenez garde ; « vous qui dans « la raison admirez un monarque, cherchez derrière lui son maire de palais.

4° Enfin, par la raison bien ou mal exercée il s'établit entre notre âme et l'univers des rapports de connaissance ou d'ignorance, et par là nous arrivent la science ou l'erreur. Et par les facultés affectives bien ou mal alimentées (s'adressant ou non à leur vrai but) s'établissent entre nous et l'univers des rapports de sympathie ou d'antipathie, et par là nous arrivent les joies ou les peines.

Il était nécessaire de bien distinguer les fonctions tout-à-fait séparées, que remplissent en nous nos facultés intellectuelles d'une part et nos facultés morales de l'autre, pour arriver à la démonstration que nous nous sommes proposé d'établir. Dans la découverte ou l'adoption de la vérité, dirons-nous maintenant, il y a d'abord un jugement porté ; mais un jugement est toujours le résultat de deux séries de sources ou d'élémens, qui sont : 1° toutes les qualités de l'objet à juger, et 2° l'action de toutes celles de nos facultés qui sont appliquées ou qui ont prise sur l'objet.

Tant que l'homme s'occupera des propriétés des corps inertes et du monde extérieur, sa raison seule pourra lui servir de guide pour apprécier la vérité ; mais dès l'instant qu'il voudra aborder ces principes moraux, ces questions philosophiques ou religieuses dans lesquelles une ou plusieurs de nos facultés affectives les plus nobles, un ou plusieurs de nos sentimens les plus élevés, entrent comme élémens, la raison et toutes ses armes deviendront impuissantes pour le guider. Cette impuissance sera d'autant plus manifeste que les facultés dont nous parlons entrent comme élémens de la question sous deux formes à la fois, d'abord comme partie constituante de l'objet à observer et à juger, et en second lieu comme partie constituante de l'être ou du sujet qui va observer et juger. Dès lors s'il arrive que, chez un homme, la faculté, qui est à la fois partie de l'objet et du sujet, soit nulle ou seulement inactive ou endormie, cet homme, pour apprécier la question et découvrir la vérité, sera évidemment dans une position plus défavorable que ce-

(1) Considérées sous ce point de vue, les facultés affectives de l'homme peuvent être divisées en deux classes parfaitement distinctes : les unes, dont l'aliment est dans ce monde visible, prouvent que l'homme appartient à la terre ; et les autres, dont l'aliment ou le but ne se trouve point dans ce monde, tendent à prouver que l'homme est destiné à vivre dans une autre économie. Personne ne doute de l'existence des premières dans le cœur humain, parce que leur but étant visible, prouve assez cette existence. Mais l'existence des secondes, quoique attaquée ou niée par les hommes qui en redoutent ou en arrêtent le réveil en eux-mêmes, n'en est pas moins incontestable. Ce sera le sujet d'un prochain article.

lui qui, n'ayant jamais vu ni glace ni neige, serait appelé à donner son opinion relativement aux divers états sous lesquels l'eau peut se présenter à nos regards. Il ne pourrait avancer, à cet égard, que des absurdités ou des hypothèses. Parvient-on jamais à résoudre avec succès une équation dont un ou plusieurs termes sont laissés en arrière? Appuyés sur de telles considérations, nous oserions assurer que les faits les mieux avérés seront dénaturés complètement dans l'esprit d'un homme à qui on en donnera la preuve matérielle, si cet homme est dépourvu de la faculté affective qui aura joué un rôle dans ces faits. M. X., par exemple, a autant de bon sens et d'instruction que possible, mais son cœur est étranger à tout sentiment de dévouement; on vient lui dire que M. B. a exposé, ou sacrifié sa vie pour un ami. Il commence par nier le fait; alors on lui en démontre toutes les circonstances extérieures au point qu'il ne peut plus en douter; « Eh bien! s'écrie-t-il, M. B. avait « perdu la tête! » Combien de fois n'entend-on pas dire à des hommes qui, après en avoir étudié les preuves historiques, ne peuvent plus douter de l'existence de Jésus-Christ: « Eh » bien! Jésus-Christ était un fanatique! » Nous pouvons donc le répéter avec assurance, les vérités morales ou religieuses, pour être admises comme telles, exigent bien moins un haut dégré de puissance dans la raison que le réveil de nobles sentimens dans le cœur, et nous concluons de là qu'il y aura imprudence grave à se fier, en fait de morale, de philosophie ou de religion, aux hommes que leur science ou leurs nombreux écrits ont particulièrement et exclusivement rendus célèbres, tandis qu'on se trouvera certainement toujours mieux de suivre les leçons d'hommes moins illustres peut-être dans le monde, mais dont la vie remplie à la fois de dévouement et de paix de l'âme, tend à prouver qu'ils ont connu, par leur propre expérience, la véritable source du dévouemennt et de la paix. Quand Jésus-Christ dit à Nicodème (Jean III, 1) « que les hommes ont préféré » les ténèbres à la lumière, » il n'ajoute pas que ce soit parce qu'ils ont manqué de science, mais « parce que leurs œu- » vres étaient mauvaises. » Vous donc qui seriez bien aises de connaître la vérité par excellence, portez votre attention sur vos œuvres, sur les mouvemens de votre cœur, bien plus encore que sur les opérations de votre intelligence, et vous ne tarderez pas à vous assurer, par votre propre expérience que Dieu commence toujours par donner la repentance quand il veut donner la vérité et la vie (Act. XI, 18).

Un autre corollaire qui découle naturellement de notre proposition, c'est que ceux-là seuls qui ont la foi peuvent en parler en justes appréciateurs de la foi. Mais si le monde ne peut nous juger, nous chrétiens, puisque « notre vie est » cachée avec Christ en Dieu (Col. III, 3) », avec quelle patience, quelle douceur, quelle charité ne devons-nous pas, non seulement annoncer la vérité au monde, mais encore supporter, de la part du monde, les répliques brusques, les moqueries, les outrages même, et dire comme notre Sauveur: « Pardonne-leur, ô notre Père, car ils ne savent » ce qu'ils font. »

Que dirons-nous, en terminant, de la prétention qu'ont certains philosophes de notre époque d'etre juges impartiaux des questions religieuses, appuyant leur prétention sur ce fait: qu'ils n'ont adopté eux-mêmes aucune croyance. Mais ce fait est précisément ce qui anéantit leur compétence; car il leur manque à la fois: 1° une partie constituante du sujet, savoir la faculté qui s'applique essentiellement aux matières religieuses, c'est-à-dire la foi; et 2° un des élémens de l'objet à juger, savoir la connaissance expérimentale de la puissance de la foi sur un cœur d'homme. Aussi, de même que nous devons, nous disciples du Crucifié, nous écrier avec charité pour ceux qui nous outragent: « Pardonne-leur, ô notre Père, car ils ne savent pas ce qu'ils » font », nous devons, quand ces prétendus sages parlent ou écrivent, nous écrier avec non moins de charité: « Par- » donne-leur, ô notre Père, car ils ne savent ce qu'ils di- » sent. »

Un de nos amis nous adresse les réflexions suivantes sur l'article intitulé: De la Rêverie, inséré dans notre feuille (T. IIe, n° 40).

« Après la lecture de cet intéressant article, que j'intitulerais volontiers: Épanchement d'une belle ame, l'une des impressions que j'ai reçues a été que l'auteur avait toutefois confondu les termes; que, par exemple, il aurait dû nommer *recueillement* ou *contemplation* ce qu'il nomme *rêverie religieuse*. Pour m'en assurer, je me suis demandé si nous pouvions, sans blesser la foi du chrétien, admettre que Jésus-Christ ou saint Paul aient eu des momens de rêverie? La réponse pour moi n'a pas été douteuse. Je me suis demandé encore si la rêverie trouverait place dans le ciel? Je n'ai pas hésité non plus à répondre négativement. Revenant ensuite sur l'acception des termes, j'ai dû conclure que la rêverie proprement dite n'a, par son essence, rien de commun avec la vie chrétienne. Involontaire, elle a le caractère de la lassitude; elle nous fait sentir les limites naturelles de nos facultés, qui s'égarent dans le vague aussitôt qu'elles n'ont plus une réalité pour point d'appui. Volontaire, elle ne tient au devoir par aucun fil, sinon par la nécessité du délassement; tout au plus est-il permis d'y voir une promenade de l'âme qui va respirer le grand air sur les hauteurs. Otez-lui cela, la rêverie n'est plus qu'une inclination nonchalante à la mélancolie. J.-J. Rousseau, qui a décrit et analysé mieux que personne cet état passif et sensitif de l'âme humaine, ne donne, ce me semble, au chrétien aucune envie de s'y arrêter; ce qu'il en dit, éprouvé au creuset de la conscience, s'exhale et ne laisse comme résidu qu'une jouissance solitaire fort hétérogène à la vie du ciel, une friandise, dirais-je, de sensualité et d'égoïsme que la magie du style de Rousseau ne saurait sanctifier. Observateur profond de lui-même, doué d'un tact exquis pour saisir au passage des phénomènes intellectuels et moraux très-fugitifs, il a vu que la rêverie est un balancement de l'âme qui la fait osciller dans une région intermédiaire entre la sensation et la réflexion, n'étant plus entièrement celle-là et pas encore celle-ci. Rousseau reconnait ainsi qu'elle n'exerce à aucun égard les facultés morales et ne peut servir qu'à les reposer. Chacun sait qu'en effet elle est très voisine de la distraction, qui elle-même n'est pas beaucoup plus profitable que le sommeil, et qui, tout au moins, exclut l'idée de vigilance.

» Je doute, en conséquence, que Jésus-Christ, que saint Paul eût avoué l'éloge que l'auteur hasarde d'une certaine rêverie religieuse, dans la supposition qu'elle peut servir à creuser l'ame, à l'épurer, à enrichir sa foi. Non, ce qui enrichit vraiment l'ame, c'est l'obéissance, le travail, la méditation, la prière. Il y a telle autre tendance qui peut être permise comme relache, mais non encouragée, prescrite comme trempe. Assertion générale: la rêverie, ainsi qu'on entend communément ce terme, fait certainement plus de mal que de bien dans le monde. Demandez aux lecteurs de romans. Voici quelques paroles qui feront autorité pour ceux qui les connaissent, et qui résumeront bien ma pensée pour ceux qui ne les connaissent pas. « En nous transportant (les romans) dans un monde idéal, ils flattent cette paresse naturelle qui nous fait aimer des scènes dont nous sommes amusés sans effort; ils flattent notre cœur, qui jouit de ses propres émotions, sans qu'il lui en coûte de sacrifice.... Le cœur prend une fausse route à mesure que le jugement se dégrade; aux sentimens naturels et vrais il substitue des raffinemens dangereux; de fausses délicatesses remplacent des devoirs positifs. Cette sensibilité qui, comme une source précieuse divisée en plusieurs ruisseaux, devait fertiliser le champ de la vertu, devient quelquefois un torrent qui rompt toutes les digues. Par degrés, enfin, l'âme perd sa délicatesse; on prend l'habitude de ces rêveries dangereuses qui portent toujours quelque atteinte à sa pureté et sont plus à craindre pour elle que les transports passagers de la passion, parce qu'elles pénètrent sa substance, l'énervent, l'amollissent et préparent sa chute (Cellerier, *Le Danger des mauvais livres*). »

» Au surplus, ceci n'a dû être qu'une rectification de langage; car ce que l'auteur de l'article a dit de la rêverie religieuse se trouve vrai, je pense, dans toute sa teneur, du recueillement ou de la contemplation; mais ici le choix des termes n'était pas sans importance, surtout pour de jeunes lecteurs et de jeunes lectrices. »

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 53. 4 SEPTEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

ÉVÉNEMENS DE LA SUISSE (1).

Les événemens de la Suisse sont peu connus de ceux qu'ils ne touchent pas directement, et mal connus de ceux qu'ils intéressent. Nous les avons crus néanmoins, même sous le rapport moral et religieux, dignes de l'attention de nos lecteurs, et l'occasion que nous avons eue d'en être bien informés nous permet d'en essayer l'appréciation.

La Suisse a obéi à l'impulsion politique dont les journées de juillet ont été le dernier effort et le point culminant. Long-temps avant cette grande explosion, la Suisse, irritée contre les entraves que 1815 avait mises à son développement politique, plus impatiente peut-être du principe qui avait présidé alors à son organisation que de cette organisation elle-même, s'exerçait lentement à limer, non ses chaînes, elle n'en portait pas, mais plutôt le réseau que le passé avait jeté sur elle, et dont l'avenir pouvait serrer les nœuds. Un vif intérêt pour les questions politiques, un vif désir de réformes, s'étaient éveillés dans plusieurs cantons, et c'est le moment de rappeler que les plus honnêtes gens du pays étaient à la tête de ce mouvement nouveau. Dans certains cantons, c'était moins aux institutions elles-mêmes qu'on en voulait, qu'aux hommes qui les exploitaient; mais de l'aversion pour ces hommes on passa facilement à la haine de ces institutions, que l'on accusait de les avoir formés. Toutefois là même, et peut-être là surtout, le mouvement fut essentiellement moral. La grande heure de juillet n'avait pas sonné, que déjà l'un des cantons méridionaux, le Tessin, s'était donné une constitution. On peut appliquer à cette révolution ce qu'un poëte a dit de ses vers : *Indignatio facit versum;* mais si l'indignation inspire souvent de bons vers, elle ne produit pas aussi sûrement de bonnes constitutions; celle du Tessin était disproportionnée au degré de civilisation du pays; et, comme il aurait fallu s'y attendre, le pays, dans l'application, la ramena jusqu'à lui. Au mois de mai 1830, le gouvernement du canton de Vaud, pressé depuis long-temps par un vœu qui pouvait se dire national, se laissa arracher une demi-réforme, valable pour l'avenir peut-être, lettre de change payable à douze ans de vue, mais sans application réelle au présent. Juillet arriva. Le tocsin de Paris sonna, dans les vallées de la Suisse, la mort des anciennes constitutions et des anciens gouvernemens. Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que ce signal trouva un écho dans les contrées même où la culture politique n'avait pas pénétré, où les efforts bien intentionnés et légaux des amis des réformes n'avaient trouvé ni intelligence

(1) Cet article nous est communiqué par un ami qui est mieux que nous en position d'apprécier les causes des événemens qui viennent de troubler le repos de la Suisse. Nous l'avouons, notre opinion, sans doute très-imparfaitement éclairée à l'égard des faits qui se sont passés sur un théâtre fort éloigné de nous, diffère sur plusieurs de ces faits de celle de notre correspondant. Mais nous sentons que notre opinion ne sera, à vrai dire, qu'une présomption plus ou moins forte, jusqu'à ce qu'une enquête plus consciencieuse que celle des feuilles politiques nous ait fourni les données qui nous manquent encore pour asseoir un jugement exempt de toute prévention. Cette enquête doit être l'œuvre des hommes droits et indépendans, et c'est parce que l'article qu'on va lire sort d'une plume connue par sa parfaite intégrité, par son entière indépendance, que nous l'insérons ici. Nous nous y croyons même d'autant plus obligés, que l'opinion opposée à la manière de voir de notre ami prévaut plus généralement et trouve plus d'occasions de se produire. Au reste, comme on le verra, la divergence qui peut exister entre nous et l'auteur de l'article est toute historique; ce n'est point une divergence de principes, mais une vue différente de quelques faits particuliers. Hors ces faits, sur les causes desquels il nous reste encore des doutes, nous nous associons de toute notre âme aux excellentes exhortations qu'ils ont inspirées.

ni appui chez les parties intéressées, et où aucun grief administratif n'avait éveillé le besoin de ces garanties, qui sont le but final, la vraie raison et l'essence même des constitutions libérales. Une seconde observation, c'est que le mouvement fut, en grande partie, exotique dans son caractère, peu national, peu naïf; c'était la liberté française qu'on apportait avec ses idées et ses mots sacramentels. Il y eut, de la part des réformateurs, trop peu d'égards aux données historiques et aux individualités nationales. Enfin, il faut le dire, ou plutôt, helas! il est presque inutile de le dire, le mouvement fut privé de tout caractère religieux; et le libéralisme du jour eut trop habituellement pour élément, à côté de la haine de toute autorité humaine, la haine d'une autorité plus haute. Nous avons de la consolation à dire que dans un canton, celui de Vaud, les germes de la réforme politique tombèrent dans un sol profondément labouré par l'Esprit de Dieu, et amolli par la rosée de sa grâce. Le mouvement religieux avait, depuis de longues années, marché parallèlement au mouvement politique, sans se confondre toutefois avec lui; et la liberté nouvelle, en venant dans le monde, trouva de nombreux, de sages et de précieux amis dans les rangs des amis de l'Evangile : aussi la réforme politique a-t-elle été bénie en ce canton plus qu'en aucun autre.

La révolution se propagea d'un bout de la Suisse à l'autre avec rapidité. L'ancien ordre de choses fondait comme la neige sous un ardent soleil. On se demande ce qui fût advenu si la révolution n'eût rencontré aucune résistance. On voudrait savoir ce qu'elle aurait fait quand elle n'aurait plus eu aucun canton à absorber. L'histoire sous les yeux, on cherche si, dans tous les cas, elle n'aurait pas eu à lutter contre elle-même, et si quelque noyau de résistance ne devait pas, de toute nécessité, se former quelque part, à moins que la révolution elle-même ne dût, à la vue des populations passives, renouveler le spectacle de ces vainqueurs dissipant leur victoire en luttes intestines. Quoi qu'il en soit, la révolution n'eut pas à se créer un point de résistance : elle le rencontra. Bâle fut pour elle le talon d'Achille.

Mais il faut ici admirer la singularité des choses humaines ou les conseils de la Providence. Il était, en Suisse, un gouvernement qui avait fait porter à l'arbre de 1815 des fruits meilleurs que sa racine. Ce gouvernement avait marché à la première ligne des gouvernemens libéraux. Dans les rapports fédéraux, on l'avait vu jaloux de l'honneur de la Suisse, maintenant seul, en 1823, contre l'avis et l'exemple de tous ses confédérés, le droit sacré d'asile, refusant à de hautes puissances l'extradition de leurs proscrits, votant contre les *conclusa* injurieux à l'indépendance helvétique; en un mot, le plus véritablement suisse de tous les gouvernemens d'alors. A l'intérieur, il donnait un élan puissant et vouait de grands sacrifices à la culture intellectuelle de son peuple; proclamait et maintenait la liberté d'enseignement dans ses hautes écoles régénérées; introduisait la liberté d'industrie contre une masse d'intérêts et de préjugés locaux; soutenait enfin glorieusement la liberté religieuse, non encore écrite dans les lois; mais, ce qui vaut mieux, gravée dans les cœurs. Dépositaire du bonheur d'une campagne, autrefois sujette, émancipée depuis le commencement du siècle, il y répandit, et les citoyens, à son exemple, y répandirent de continuels bienfaits, et, avec une sollicitude particulière, celui de l'instruction primaire. Des témoignages journaliers d'intérêt semblaient devoir rapprocher ceux que de trop grandes différences de position et de culture séparaient, et contrebalancer jusqu'à un certain point ce qui manquait à la ville d'intelligence du véritable esprit de la campagne, et peut-être d'appréciation de ses capacités. Pour achever, il faut dire qu'aucun désir de changemens politiques ne s'était manifesté dans les communes rurales; que les idées de réforme, au profit de ces communes, étaient parties de la ville; et que ce gouvernement fut l'un des premiers à accorder au peuple, sur une simple pétition, la révision de la constitution de 1815.

C'est sous les murs de cette ville que la révolution vint se briser. Il ne peut pas entrer dans le dessein de cet article de retracer les événemens qui suivirent. Qu'il nous suffise de rappeler que Bâle soutint une lutte de deux ans et demi au nom d'une constitution librement acceptée par la grande majorité du peuple, et solennellement garantie par la Diète. Dans cet espace de temps, Bâle commit des fautes, entre autres le refus d'une amnistie formelle en février 1831, celui de quelques concessions en temps opportun, le retrait de l'administration aux communes insurgées qui s'étaient organisées en république à part sous les yeux des troupes fédérales, et enfin la malheureuse accession à l'alliance de Sarnen. Cette démarche tourna contre Bâle jusqu'à ses amis. La Suisse entière, trop distraite peut-être des faits qui avaient amené de loin et moralement nécessité cette scission, ne vit que la scission même, que, dans son point de vue, elle estima coupable, et que, dans des circonstances aussi critiques, elle jugea funeste. Bâle, qui croyait voir dans cette dissidence rattachée au pacte le salut futur de la Suisse, ne vit pas assez les suites qui en sortaient pour elle même dans l'état actuel des esprits. Une résistance passive au nom du droit en était l'unique idée et l'unique fin; l'opinion y vit des projets de réaction et la pensée secrète d'un recours à l'intervention étrangère; il n'en était rien pourtant; mais les apparences parlèrent plus haut que toutes les protestations. Bâle, en donnant un mot commun à des opinions peu accoutumées à faire concert, avait méconnu que rien n'est si dangereux que de fournir un point de contact aux factieux et aux amis du pays. Dès ce moment, il fut envisagé par la Suisse comme un ennemi commun, et s'enleva tout recours possible à l'autorité fédérale.

Pendant que ces choses se passaient, l'esprit révolutionnaire se refroidissait en Suisse. Bien prononcé contre la réaction, le pays ne l'était pas moins contre de nouvelles expériences politiques. La manière dont le projet d'un nouveau pacte fut reçu dans des cantons *régénérés* fit voir clairement que le mouvement avait atteint son dernier terme. Une espèce de torpeur envahissait les esprits, trop long-temps tourmentés. Les clubs se décourageaient sans se calmer. Dans les campagnes de Bâle et de Schwytz l'animosité tendait à s'éteindre, et quelques hommes s'évertuaient vainement à souffler sur des cendres déjà froides. La tentative de réaction de Schwytz, conçue et consommée *à l'insu de la conférence dissidente,* vint tout bouleverser. La Suisse demandera compte de ses malheurs présens aux auteurs de ce coupable projet. La nouvelle de cet événement remua les esprits dans la campagne de Bâle; les attaques contre les communes non séparées furent renouvelées avec violence. Bâle, qui, à la nouvelle de semblables agressions, avait su s'interdire tout acte militaire, et avait ainsi évité le piége qu'on lui tendait, Bâle, placé trop évidemment dans l'alternative de se déshonorer en abandonnant ses communes qui lui demandaient secours, ou de se perdre en les secourant, prit, pour son malheur, mais non à sa honte, le dernier parti. On en sait les suites.

A la nouvelle de cette sortie et des malheurs qui l'ont accompagnée, un cri d'indignation s'élève en Suisse. On ne démêle pas dans cette clameur universelle les cris de la haine et de la vengeance. Pressée, ce semble, par la nécessité, la Diète, avant toute information et toute enquête, ordonne l'occupation de la ville et du canton de Bâle. Mais de ce moment Bâle est traité en vaincu; le plus grand poids de l'occupation pèse sur la ville. Avant que ses

députés, attendus en Diète, y soient arrivés, la Diète ordonne la séparation totale, c'est-à-dire l'incorporation de toutes les communes bâloises avec le territoire déjà séparé. Ni le vœu de ces malheureuses communes ni le vœu de Bâle ne sont consultés. La campagne cessera d'être occupée dès qu'elle aura accepté le présent qu'on lui fait; la ville le sera jusqu'à ce que le partage des biens communs soit consommé, et qu'elle se soit donné une nouvelle constitution, dont elle doit s'occuper sans retard. La campagne garde sa constitution et l'impose aux vingt-deux communes qui lui sont réunies, et qui sont ainsi, dans toute la force du terme, une province conquise. Voilà, en résumé, le décret de la Diète, et sa part aux destinées nouvelles de la Suisse.

Nous ne jugerons pas, sous le point de vue moral, cette grande mesure. Nous ne faisons que rapporter les faits. Le fait général, dont toutes les dispositions du décret ne sont que les détails, c'est que le principe fédératif vient de recevoir, en Suisse, une grave blessure. La souveraineté cantonale vient d'être absorbée dans la souveraineté fédérale. L'arbitraire est entré à grands flots dans le gouvernement de la confédération. Et il est visible que la vie et l'espoir sont revenus aux associations politiques. A l'heure où nous écrivons, les journaux nous apprennent que ces associations se portent à Zurich, autour de la Diète, dans l'espoir d'obtenir d'elle, ou peut-être sans elle, de nouvelles vengeances contre Bâle, et la convocation d'une constituante fédérale. La situation de la Suisse est devenue, d'un jour à l'autre, extrêmement grave. Mais sa destinée pourtant est encore, sous le bon plaisir de Dieu, entre les mains de la Diète fédérale. Si la Diète se souvient qu'elle a derrière elle la Suisse entière, la Suisse qui veut la justice et la modération, la conservation de tout l'ordre de choses créé par les révolutions cantonales, la répression de toute tentative avérée de réaction, mais qui ne veut ni des clubs ni de leurs théories, elle sera aussi forte contre les factions qu'elle vient de l'être contre Bâle et Schwytz; elle empêchera qu'il n'y ait des Albigeois dans la confédération; elle sauvera le pays de déchiremens cruels, et l'indépendance helvétique de l'affront et de la calamité d'une intervention étrangère, armée ou non armée, que l'anarchie appellerait nécessairement sur la Suisse.

Que ces événemens, avec la grâce de Dieu, profitent aux chrétiens et au Christianisme. S'ils ne leur profitaient pas, ils leur nuiraient. C'est un dangereux écueil pour le chrétien que les préoccupations politiques. Il y perd trop souvent, nous l'avons vu, cette liberté d'esprit, cette indépendance de jugement, cette impartialité, cette modération qui devraient le caractériser entre tous. Amoureux de l'ordre, ses vœux appellent l'arbitraire; jaloux de la liberté, il sanctionne d'effroyables excès, et se trouve faire cause commune avec les ennemis de la foi. Qu'il s'élève au-dessus de ces impressions. Qu'il envisage ces troubles et ces bouleversemens à travers la lumière pure de l'éternité. Qu'il mette sa paix morale en sûreté dans le sein du Seigneur. Atteint par ces événemens, abreuvé d'injustices et de calomnies, qu'il reconnaisse que ce qui est injustice de la part des hommes est justice de la part de Dieu, et qu'il en vienne à regarder comme ses bienfaiteurs, hélas! involontaires, ceux de qui Dieu se sert pour le frapper. Qu'il s'humilie, car dans tous les cas il a péché. Que tous ceux que le spectacle de ces cruelles perturbations de la société afflige et décourage, se rappellent qu'on ne saurait cueillir de bons fruits sur des épines, que la société c'est l'homme, que l'homme est mauvais, qu'il a besoin de pardon et de conversion. Nous savons que, dans la ville humiliée et affligée dont nous avons parlé à nos lecteurs, cette coupe où toutes les amertumes sont mêlées a été reçue par plusieurs avec bénédiction et reconnaissance; nous savons qu'on s'y est exhorté mutuellement à la repentance; et nous aimons à consigner ici, pour l'instruction des hommes politiques de notre âge, le vote prononcé, le 9 août, dans le grand conseil de Bâle, par un des membres de ce corps :

« Il y a dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, des momens où les uns et les autres doivent se demander : Où sommes-nous conduits? où allons-nous? Ce moment est venu pour nous, et déjà même il y a trois ans; et jamais encore dans cette assemblée cette question n'a été soulevée.

» Quand nous lisons les histoires de l'ancienne allianee, nous y voyons que lorsque le peuple de Dieu était visité par des afflictions, il y reconnaissait la main et les châtimens du Seigneur, et que si, dans sa détresse, il demandait le secours, le secours ne lui était pas refusé. La nouvelle alliance ne nous présente pas des faits différens; et même ces derniers temps nous ont fait voir d'une manière sensible quel recours ont trouvé auprès de Dieu les peuples qui, à l'approche de mortelles épidémies, ont cherché dans ses bras un refuge contre sa colère.

» Et nous qui, depuis trois ans, entendons une voix d'avertissement et d'appel, voulons-nous donc toujours y fermer nos oreilles? Faut-il que nos familles soient encore plus douloureusement visitées qu'elles ne viennent de l'être? Ici même et dans nos maisons, ne manque-t-il pas encore assez de têtes chéries? Et ne voulons-nous toujours répondre à la longanimité de Dieu que par l'indifférence ou la bravade?

» Une mission grande et sainte nous avait été confiée de sa part : la mission de maintenir l'ordre et la loi. Nous l'avons fait, mais non pas en son nom; nous avons rempli cette mission mais non comme sienne. Nous avons eu honte de son nom, nous ne l'avons pas confessé devant les hommes; c'est pourquoi il a détourné la tête, et il a eu honte de nous.

» Ainsi, magistrats et peuple, grands et petits, nous avons comblé la mesure, et versé dans la mesure des péchés passés celle des péchés présens.

» En ce lieu public et dans ce jour de solennels et douloureux souvenirs, je m'avance pour vous dire, dans la profonde conviction de mon âme : Ce qui nous arrive, ce sont des jugemens de Dieu, lesquels deviendront toujours plus sévères, si nous ne nous jetons dans ses bras, et si nous ne disons comme son serviteur : Que je tombe dans les mains du Dieu vivant plutôt que dans les mains des hommes.

» La seule chose nécessaire est donc que les magistrats et le peuple s'humilient sous la main du Tout-Puissant, reconnaissent et déplorent leurs transgressions, et se concilient ainsi de nouveau son pardon et sa grâce. »

Quand des paroles comme celles-là trouveront de l'accueil et de l'écho dans les conseils des nations, l'avenir politique du monde sera mieux assuré qu'aujourd'hui.

LITTÉRATURE.

La Rochefoucauld.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Nous avons fait assez ressortir l'idée dominante du livre de La Rochefoucauld. Et cependant nous n'avons cité que les maximes où elle est flagrante et nettement formulée. Nos citations se seraient fort multipliées si nous avions dû rapporter toutes les maximes d'où elle ressort indirectement, toutes celles où elle est tendue en piége, toutes celles où l'auteur l'a blotie dans un coin obscur, en réserve pour les

lecteurs plus attentifs. Les pensées en apparence le plus inoffensives la recèlent; elle transperce à tout moment le tissu doux et soyeux où la main passait avec complaisance ; on voit que, soit conviction, soit malice, l'auteur ne s'en sépare point et la sème en tous lieux. « On pardonne, dit-il, quel- » que part, on pardonne tant que l'on aime. » Que cela est simple, et que cela est fin ! Et c'est la simplicité de l'expression qui en fait la finesse. Que l'auteur ait eu en vue des rapports de galanterie ou des rapports plus généraux, n'importe : il veut dire, dans les deux cas, qu'il y a ordinairement dans le pardon moins de générosité qu'on ne pense ; qu'un amour dont nous ne sommes pas maîtres, un attachement involontaire, un servage, une faiblesse de cœur est le vrai principe de nos pardons ; que c'est à nous-mêmes que nous accordons ce pardon que notre cœur demande ; mais que pardonner, hors de cette disposition, pardonner sans avoir le cœur lié, est beaucoup plus rare et presque inouï. La pensée n'est pas trop innocente ; c'est toujours, comme on voit, l'idée favorite de l'amour-propre s'introduisant partout, et s'ingérant de tout diriger. Et une foule d'autres *maximes* ont la même tendance.

Malgré tout cela, il ne nous est pas possible de dire, avec le cardinal de Retz, que La Rochefoucauld ne croyait pas à la vertu. Il y croyait pour le moins autant que le célèbre coadjuteur. D'abord, il faut remarquer que son expression est plutôt générale qu'absolue. *Souvent*, *quelquefois*, *presque toujours*, *d'ordinaire*, voilà ses termes. Il va aussi plus loin de temps en temps, et occupe hardiment tout le terrain ; mais s'il le fait pour quelques vertus, il ne le fait pas pour toutes ; et le peu de rigueur scientifique de son langage peut faire penser que, même dans ces cas, il ne tranche que pour abréger, ou que l'absolu de l'assertion n'est qu'une figure de langage.

D'ailleurs, plusieurs de ses pensées supposent chez lui la croyance à la réalité du sens moral. Ainsi les suivantes :

« Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en » être trompé. »

« Il faut demeurer d'accord à l'honneur de la vertu que » les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils » tombent par leurs crimes. »

« Il y a une certaine reconnaissance vive qui ne nous ac- » quitte pas seulement des bienfaits que nous avons reçus, » mais qui fait même que nos amis nous doivent, en leur » payant ce que nous leur devons. »

« Quelque méchans que soient les hommes, ils n'ose- » raient paraître ennemis de la vertu ; et lorsqu'ils la veu- » lent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou » ils lui supposent des crimes. »

« L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la » vertu. »

Un seul de ces passages suffirait à absoudre La Rochefoucauld. Et si l'on tenait pour une contradiction que des chrétiens, qui professent que « le monde est plongé dans le mal », appliquent ici le mot d'*absolution*, nous répondons que le sens dans lequel La Rochefoucauld aurait nié la vertu, si en effet il l'avait niée, n'est point du tout le nôtre. Selon l'idée qu'on lui attribue, la vertu ne serait qu'un nom arbitraire donné à l'intérêt ; l'intérêt serait le véritable et unique principe de toutes les actions humaines ; le principe moral n'aurait jamais résidé dans l'âme humaine, ou en aurait disparu. Or, s'il en était ainsi, si la notion de devoir et d'amour était réellement anéantie, le langage de l'Ecriture serait une énigme pour nous. La Rochefoucauld, selon la pensée qu'on lui prête, ne serait point l'auxiliaire, mais l'adversaire du dogme chrétien, qui suppose ou plutôt qui reconnaît dans l'âme la présence d'un élément moral. Au reste, notre auteur s'est exposé à de telles imputations. N'ayant de pensée générale sur rien, mais beaucoup de vues particulières, il les a jetées les unes à côté des autres, sans les juger les unes par les autres, sans se soucier de leur contradiction mutuelle, et leur laissant, pour ainsi dire, le soin de s'accommoder ensemble comme elles le pourraient. Dans son livre, le spiritualiste et le matérialiste se rencontrent, se heurtent, sans se reconnaître. Même les pensées homogènes ne s'entr'aident pas, ne forment pas un tout, ne s'élèvent pas en voûte vers une pierre qui leur serve de clef. A chaque instant, on est frappé, on s'étonne, on se récrie ; mais au sortir du livre, on ne se sent pas instruit. C'est un tourbillon d'étincelles, ce n'est pas une flamme, ce n'est pas une lumière. Beaucoup de gens n'ont vu dans ce livre qu'une raison de plus pour mépriser les hommes ; pauvre instruction ! Ce livre a fait l'impression et il a eu les suites d'une satire, non d'un livre philosophique. Et pourtant, que d'observations vraies, fines, admirables ! Que d'éclairs jetés dans les ombres du cœur humain ! Quelle est celle des pensées que nous avons citées à laquelle, sauf peut-être l'absolu de la forme, chacun ne se sente obligé de souscrire ! Qui ne s'est reconnu, vingt fois, cent fois, en parcourant ces pages peu flatteuses ! Mais ce n'est pas tout que d'être mortifiant, il faut être utile ; il faut conduire à un résultat ; et La Rochefoucauld ne pouvait le faire qu'en encadrant ses observations dans une idée générale, dont elles n'auraient été que les pièces justificatives, les faits à l'appui. Si l'homme du monde, l'artiste, le grand seigneur, s'était soucié d'idées générales, voici peut-être à quelles considérations ces faits particuliers l'auraient conduit.

Il y a en nous un principe qui s'appelle le MOI, principe qui a horreur du vide, principe qui s'étend autant qu'il trouve de l'espace, principe qui remplit tout ce qu'autre chose ne remplit pas, principe qui tend à absorber en soi tous les sentimens de l'âme.

Ce principe ne trouve dans l'âme, à son état actuel, rien qui puisse le contrebalancer suffisamment, rien qu'il ne soit prêt à dévorer, rien qu'il ne soit en état de convertir en sa propre substance. Toutefois il est contraint de reconnaître dans l'âme la présence d'un principe mystérieux qui ne s'explique pas comme lui par des faits matériels, par l'organisation et la sensibilité, principe qui ne se rattache à rien de visible, qui ne se déduit pas du MOI, comme il arrive dans le point de vue psycologique ; qui, bien plutôt, lui est contraire ; qui se déclare franchement son rival ; qui ne réclame rien de moins que l'âme entière ; qui est insatiable comme le MOI, mais qui est bien moins puissant ; et qui, alors qu'on est parvenu à l'exclure du foyer, retiré au seuil de la porte, s'y tient debout et n'en bouge pas. Ce principe, on l'appelle, selon le point de vue, devoir, sens moral, conscience, amour, DIEU. Pour ne pas nous compromettre, nous l'appellerons le NON-MOI.

Il est prodigieux qu'il y ait dans l'âme quelque chose à côté du MOI. Et à quel titre ! et à quoi bon ? Et qu'en veut-on faire ? Le MOI n'est-il pas tout ? A-t-il besoin de ce NON-MOI ? Il paraît que c'est plutôt ce NON-MOI qui a besoin de lui ; il paraît qu'il ne dépend pas de l'âme de recevoir ou de rejeter cet hôte, ni même de lui demander raison de sa présence. Il est là, c'est un fait ; il y sera toujours, nous le sentons ; il veut l'empire, et malgré nous, nous y souscrivons. Ce NON-MOI, cet à côté du MOI, lequel s'en passait si bien, cette doublure de l'être humain, cet inconnu qui vient rompre une si belle unité, a donné aux philosophes et leur donne encore plus d'embarras qu'on ne saurait dire. Le problème éternel qu'ils agitent est de concilier le MOI et le NON-MOI. Ils ont avancé là-dessus plusieurs systèmes ; mais ce ne sont que des systèmes.

Le premier, qui est celui du vulgaire des penseurs et des hommes, consiste à faire équitablement la part des deux élémens ; mais c'est pis que chercher la quadrature du

cercle ; les prétentions de l'un et de l'autre sont également exorbitantes ; ni l'un ni l'autre ne veulent entendre à un partage ; il est dans la nature du NON-MOI de tout exiger, dans la nature du MOI de tout refuser. L'instinct en déciderait tout aussi bien ou tout aussi mal : ce n'est pas la peine de faire un système. La difficulté demeure entière.

Un second système consiste à sacrifier le MOI au NON-MOI ; doctrine généreuse, mais pure doctrine ; il ne s'agit pas de commander un sacrifice, mais de l'obtenir ; le MOI est indestructible ; quand vous croirez l'avoir étouffé, vous le retrouverez palpitant dans les actes du NON-MOI ; chassez-le d'une retraite, il fuit dans une autre, et finalement dans celles de la vanité, de la propre justice, où il s'accule, et d'où il est impossible de le déloger.

Le troisième système consiste à sacrifier le NON-MOI au MOI ; c'est la doctrine utilitaire dans toutes ses différentes nuances. Mais observez sa marche ; elle ne vient pas dire : Sacrifiez le NON-MOI au MOI ; car si le NON-MOI existe, elle sent bien que, par cela même qu'il existe, il est maître ; son autre nom, c'est *devoir ;* et ce nom seul lui décerne l'empire. Ne pouvant donc le chasser, on le nie ; on le traite d'enfant supposé ; on en fait un être de raison, une chimère. C'est la seule manière de s'en débarrasser, et, sous le point de vue logique, le parti me paraît fort bon.

Mais s'il est aisé de dire ou de répéter, après tant d'autres, que ce mystérieux élément est une pure invention des législateurs et des prêtres, il est moins aisé de le prouver. L'homme n'invente pas ainsi ; inventer, pour l'homme, c'est combiner. Il invente des composés, il compose ; il est hors de sa puissance d'inventer des substances simples ; ce serait créer, et il serait Dieu. Or, je prie qu'on me dise de quelles substances est composé le NON-MOI ou la notion du devoir ; et s'il faut reconnaître que c'est une substance simple, je prie qu'on veuille bien reconnaître aussi que c'est donc Dieu qui en est l'inventeur ; qu'ainsi nous ne nous le sommes pas donné, mais que nous l'avons reçu ; et qu'il n'est pas à nous, mais que nous sommes à lui, comme nous sommes réellement à tout ce qui constitue une partie essentielle de notre être (1). Or, si le NON-MOI existe, nous savons déjà, du consentement des utilitaires, quels sont ses droits ; ils ont avoué qu'il était nécessaire de le nier pour le détrôner ; n'ayant pu le nier, ils l'ont donc laissé sur le trône ; il ne peut donc plus être question de le sacrifier au MOI.

Ces trois systèmes épuisent toutes les combinaisons rationnelles. Si vous ne pouvez ni régler la part de chacun des deux principes, ni anéantir le premier, ni anéantir le second, que pouvez-vous faire ? Un quatrième système pourtant a été présenté ; mais il est absurde : c'est de satisfaire l'un après l'autre les deux principes, en commençant par le MOI. Or, le MOI est insatiable ; personne au monde ne peut lui donner assez ; la satiété des jouissances n'est pas encore la satiété du MOI ; les moyens de jouir s'usent, le MOI ne s'use point ; et quand, dans ce désespoir que l'homme rencontre aux dernières limites des jouissances humaines, il se donne la mort, c'est encore le MOI qui l'ordonne, c'est le MOI qu'on cherche à satisfaire ou à apaiser. Il n'est donc pas question de rassasier le MOI ; le monde entier n'y suffirait pas ; ainsi le moment ne peut point arriver où ce sera le tour du NON-MOI ; son tour ne viendra jamais. Ce système est donc une rêverie.

Aussi ce système n'a-t-il jamais été conçu par des philosophes ; je n'en connais aucun qui l'ait enseigné. Ce système a été enseigné par des hommes ignorans ; et, chose étrange, à leurs propres yeux le système a paru tellement une absurdité qu'ils l'ont eux-mêmes appelé une *folie ;* entendons-nous : une folie en tant que système, une folie en tant que pure conception de la raison ; car, d'un côté, cela ne sert de rien et c'est un vrai babil que de parler de la satisfaction du MOI, lorsqu'on ne peut pas en même temps donner de quoi le satisfaire ; cela n'est qu'au pouvoir de Dieu ; et qui dit que Dieu le fera ? Et à quel titre le ferait-il ? Au lieu de ce bonheur absolu, ne nous doit-il pas plutôt le malheur, si nous en croyons le cri de nos consciences ? A moins donc qu'on ne puisse nous dire que, contre toute vraisemblance, toute attente, toute induction de la raison, Dieu veut faire cela, nous sommes obligés de répéter, avec les hommes ci-dessus, que ce système est une *folie.* Mais s'ils le regardent eux-mêmes comme une folie, comment s'avisent-ils de l'enseigner, de le recommander ? Précisément parce que ce n'est pas un système, mais un fait. Ils annoncent ce fait au nom de leur maître ressuscité ; cette résurrection, fait miraculeux et toutefois constaté, suffit pour faire adopter un autre fait dont elle n'est que la suite, le couronnement (1), le sceau : je veux dire le fait de la *rédemption*, par lequel le grand problème est résolu, par lequel se termine l'interminable lutte entre le MOI et le NON-MOI.

La rédemption rassasie le premier de ces élémens ; non pas en changeant la condition extérieure de l'humanité, non pas en ménageant une satisfaction à chacun de nos désirs : remède grossier, mesure infructueuse, s'il est vrai que le siége du bonheur soit dans l'âme ; mais en unissant cette âme à Dieu, en la rendant certaine de l'amour de Dieu, en défendant cette certitude contre toutes les impressions du mal extérieur par des déclarations comme celles-ci : « Celui » qui vous a donné son Fils unique, ne vous donnera-t-il » pas toutes choses par-dessus ? » — « Toutes choses con- » courent au bien de ceux qui aiment Dieu » ; enfin, en mettant sur le cœur de l'homme le bouclier d'une impérissable espérance. L'homme qui se sait et se sent, malgré son indignité, aimé de Dieu, aimé sans condition et pour toujours, celui qui, dans les privations même et dans les douleurs, ne peut plus voir que des preuves d'amour, celui-là a tout obtenu : s'il forme des désirs, c'est selon Dieu, et avec l'espérance qu'il obtiendra mieux encore que ce qu'il désire ; chaque privation, chaque perte éveille une espérance, chaque atteinte de l'aiguillon du malheur avertit ses yeux et son âme de s'élever à Dieu, qui est la source à jamais jaillissante de sa félicité.

Comment l'élément moral, le NON-MOI, jusqu'alors resserré dans un coin de l'âme, ne se mettrait-il pas dès lors au large et en liberté ? Comment ne pas voir que, dans les relations qui viennent d'être créées, tout favorise et hâte son développement ? Comment ne pas voir que les deux élémens n'en font plus qu'un, que l'idée de devoir vient d'être identifiée avec celle de bonheur, et qu'en dernier résultat le triomphe du NON-MOI est le triomphe du MOI, et réciproquement ? Comment ne pas reconnaître que toute contradiction intérieure cesse, et que l'unité, une glorieuse unité est rentrée dans l'âme par le seul chemin qui lui fût ouvert ? Telle est la divine psycologie du Christianisme, et le développement rationnel de la grande folie de l'Evangile. Cette folie de la croix, on ne l'explique pas, mais elle explique tout ; et à défaut même d'autres preuves, comment ce qui explique tout ne serait-il pas la vérité ?

Or, quelle place prend le livre de La Rochefoucauld dans la théorie que nous venons d'exposer ? Une très-importante, si l'auteur l'eût bien marquée. Il constaterait à la fois les envahissemens du MOI et les réclamations infatigables du NON-MOI ; la première de ces choses, par la présence du principe égoïste dans une foule d'actes qu'on rapporte à un

(1) On a développé cet argument avec plus d'étendue dans le premier volume du *Semeur*, p. 79, col. 2ᵉ.

(1) « Il a été livré pour nos offenses, et est ressuscité pour notre justification » (Rom. IV, 25).

autre principe ; la seconde de ces choses, par ce besoin singulier de rapporter à un principe désintéressé les actes qui découlent d'une tout autre source ; les vaines et perpétuelles tentatives d'accommodement entre deux élémens que le péché a rendus hostiles ; l'impossibilité de sortir par nous-mêmes de ce cercle fatal ; l'aveu qu'une conciliation, qu'une réduction de la dualité à l'unité est au-dessus de la sagesse et des forces humaines.

Le chrétien seul peut lire La Rochefoucauld sans danger et avec fruit. Je ne dis pas que le chrétien seul puisse le lire avec plaisir. Peu d'auteurs, ce me semble, sont faits pour donner à l'intelligence des joies aussi vives. Je ne sais s'il en est aucun qui, dans le genre des maximes, ait atteint à une perfection d'expression plus complète. La forme la plus lumineuse, la plus compréhensive, le point de vue le plus riche, semblent être échus en partage à chacune de ses pensées. Comme la pierre, en tombant dans l'eau, s'entoure d'un cercle médiocre, puis d'un plus grand, et d'un plus grand encore, jusqu'à un point où l'œil n'atteint plus, ainsi tombe chacune des *maximes* dans l'esprit du lecteur attentif : le point devient en peu d'instans une vaste circonférence. On cite de préférence, parmi les pensées de La Rochefoucauld, celles qui se rapportent à son idée favorite. Les plus belles de ses pensées n'appartiennent peut-être pas à cette sphère. J'en citerai quelques-unes dont la frappante vérité pour le fond et pour l'expression cause comme un tressaillement dans l'âme, et livre le lecteur à une suite indéfinie de contemplations. Ce sont vrais diamans, qu'il ne faut ni enchâsser, ni réunir ; leur isolement les fait mieux éclater.

« Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose » dire de son esprit. »

« On ne peut se consoler d'être trompé par ses ennemis » et trahi par ses amis, et l'on est souvent satisfait de l'être » par soi-même. »

« Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le » donner. »

« Les personnes faibles ne peuvent être sincères. »

« On donne des conseils, mais on n'inspire point de con- » duite. »

« Il y a du mérite sans élévation, mais il n'y a point d'é- » lévation sans quelque mérite. »

« Nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la vie, » et nous y manquons souvent d'expérience, malgré le » nombre des années. »

« La plus véritable marque d'être né avec de grandes » qualités, c'est d'être né sans envie. »

Toutefois La Rochefoucauld n'a pas vu l'âme humaine dans sa profondeur ; il n'a pas été au-delà de la région secondaire de ses phénomènes ; et il est douteux qu'il ait connu la vaste portée de quelques-unes de ses propres observations.

LE GERME DE L'ÉTERNEL.

Au commencement était la Parole, et cette Parole était avec Dieu, et cette Parole était Dieu. Elle était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. C'est en elle qu'était la vie, et la vie était la lumière des hommes (Jean I, 1-4).

Ce début rappelle celui de la Bible elle-même : Au commencement Dieu créa les cieux et la terre. Et Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut (Gen. I, 1-3).

Remarquons avec soin ce parallélisme important. Pour Moïse et pour saint Jean, le point de départ est le même : c'est Dieu, c'est l'Etre premier, qui se proclame sans se définir, qui se pose avant tout le reste, et ne se démontre point par des raisonnemens, mais par des faits. C'est l'Etre qui était au commencement, et n'a point eu de commencement ; l'Etre de qui tout procède, et qui lui seul ne procède de rien, mais précède tout. C'est le rocher des siècles, en qui il n'y a point de variation ni aucune ombre de changement (Jacq. I, 17), auquel se rattachent le premier et le dernier chaînon des vérités et des existences, des causes et des effets. Il est l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin (Apoc. XXII, 13). Il n'y a point eu de Dieu fort avant lui qui ait rien formé, et il n'y en aura point d'autre après lui (Esaïe XLIII, 10). Avant que les montagnes fussent nées et qu'il eût formé la terre habitable d'éternité en éternité, il est et il sera le Dieu fort (Ps. XC, 2).

Certes, si jamais principe digne de ce nom put servir de base à une science, c'est bien ce principe éternel des choses, sur lequel est fondée la science chrétienne ; si jamais méthode rigoureuse, autant que féconde, fut suivie par un esprit d'homme, dans le découlement d'un ensemble de vérités, c'est bien aussi la méthode de Moïse et celle de saint Jean. L'un et l'autre nous donnent une Genèse dans toute la force du terme ; l'un et l'autre procèdent par cette méthode de génération, véritable analyse vivante, qui n'a rien de factice ou d'artificiel, mais qui part de la source même de la vie, du germe caché, mystérieux, incompréhensible, pour en suivre pas à pas la marche organique, l'histoire réelle et progressive, le développement providentiel, jusqu'à la maturité du fruit, qui renferme de nouveau le germe lui-même.

Et quel est ce germe caché, mystérieux, fécond et vivant, qui, sortant des profondeurs insondables du Dieu éternel, donne naissance à la création, en détermine toutes les fins, en ordonne tous les rapports, et lui donne des lois qui, dans leur variété infinie, se rattachent toutes au centre commun de l'unité divine elle-même?

C'est celui qui sert de pivot et de centre à toutes nos croyances ; c'est Christ ou le Fils, par lequel seul nous venons au Père : c'est, si vous voulez me passer le terme, l'élément communicable, l'élément expansif et rayonnant qui s'échappe du centre divin, de ce Dieu caché, qu'environne le mystère impénétrable de l'infini. C'est celui qu'un prophète appelle en effet le *germe* (Zach. III, 8), et que l'Evangile nomme la Parole, qui était au commencement avec Dieu, qui était Dieu, et par laquelle ont été faites toutes choses. En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes (Jean I).

Et voyez avec quel accord admirable toute l'Ecriture proclame cette grande vérité : écoutez Moïse ; lisez les psaumes ; étudiez les écrits des prophètes et des saints apôtres : c'est la Parole, lumière et vie, quant à son essence, d'abord concentrée en Dieu et une avec lui, qui, prononcée et mise au dehors, enfante et organise tout. Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut (Gen. I, 3). Toutes choses furent faites par sa Parole, en sorte que les choses qui se voient n'ont pas été faites de choses qui parussent auparavant (Hébr. XI, 3). Car il a parlé, et ce qu'il a dit a reçu l'être ; il a commandé et la chose a comparu (Ps. XXXIII, 9).

Cette Parole, substantielle de Dieu, manifeste, révèle et démontre Dieu dans la création, dans la marche et dans la conservation de l'Univers, comme la Parole de l'homme démontre et manifeste l'esprit de l'homme ; comme le Fils démontre et manifeste le Père, comme le germe devenant fécond, révèle la puissance de vie qui restait cachée dans la graine. Personne ne vit jamais Dieu, dit saint Jean, mais le Fils qui est dans le sein du Père est celui qui nous l'a fait connaître (Jean, I, 18). Ses issues sont d'ancienneté, dès les jours éternels, dit le prophète Michée (Mich. V, 2). Par lui Dieu a fait le monde, ajoute saint Paul (Hébr. I, 2). C'est lui qui est l'image du Dieu invisible (Coloss. I, 15), la splendeur de sa gloire, l'image empreinte de sa personne, soutenant toutes les choses par sa Parole puissante (Hébr. I, 3). Il est le premier né de toutes les créatures. C'est par lui qu'ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles. Tout a été créé par lui et pour lui ; il est avant toutes choses, et toutes choses subsistent par lui (Coloss. I, 15-17).

Ainsi, la création première, la conduite de l'Univers, la réalisation de l'idée, du plan admirable conçu par l'Esprit parfait que nous appelons Dieu est l'œuvre de la Parole ou du Fils, du Verbe divin, et de ce Germe de l'Eternel, qui est un avec le Père, qui pourtant s'en distingue, en tant qu'il en produit au dehors, en manifeste, en révèle l'énergie vivante, la force infinie, les attributs et les perfections ineffables.

Voilà pour l'ensemble. Venons maintenant à l'une des parties, à l'humanité ou à l'homme, qui fut créé à l'image de Dieu, qui a perdu, altéré, flétri cette image par le péché, et dans lequel elle doit être restaurée pour que lui-même redevienne un membre harmonique de la grande famille de Dieu.

Ici nous trouvons de nouveau le Verbe, la Parole, le Fils, le Germe de l'Eternel, remplissant dans l'humanité, pour l'humanité, et nécessairement sous une forme en rapport avec la nature et les besoins de l'humanité, les fonctions de Révélateur, de Prophète, de Sauveur et de Médiateur, de Chef, de Guide, de Modèle, de Réparateur, appelé à faire disparaître la désharmonie, la perturbation, la maladie spirituelle; à substituer l'ordre et la justice à l'injustice et au désordre, l'amour à la haine, la paix à la guerre, la joie à l'angoisse, la liberté à la servitude, la santé et la vie éternelle au dépérissement et à la mort, salaire du péché. En Christ, ce qui sert, c'est d'être une nouvelle créature.

Ainsi, première création, et puis renouvellement, régénération, seconde création de l'homme à l'image de Dieu; substitution au vieil homme qui se corrompt par les convoitises, du nouvel homme qui se distingue par une justice et une sainteté véritable (Ephés. IV, 22-24); voilà l'œuvre de la Parole, du Verbe divin, du Fils de Dieu, du Christ dans l'humanité; et cette œuvre, commencée dès l'origine du genre humain, préparée, suivie, développée à travers les temps, par l'Esprit de Christ qu'avaient aussi les prophètes (1 Pierr. I, 11), s'est montrée complète dans Jésus notre Seigneur. En lui, par un grand mystère de piété, Dieu a été manifesté en chair, justifié en Esprit, vu des anges, prêché aux Gentils, cru dans le monde, et élevé en gloire (1 Tim. III, 16). La Parole était la véritable lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle; mais le monde ne l'a point connue. Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont point reçu. Mais à ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être faits enfans de Dieu, savoir: à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais qui sont nés de Dieu. Et la Parole a été faite chair, et a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité; et nous avons vu sa gloire, telle qu'est celle du Fils unique, venu du Père. Et nous avons tous reçu de sa plénitude grâce sur grâce (Jean, I, 9-16). Il a plu à Dieu que toute plénitude habitât en lui, et de se réconcilier toutes choses par lui, tant celles qui sont dans les cieux que celles qui sont sur la terre, ayant fait la paix par le sang de sa croix. En Christ sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science; car toute la plénitude de la divinité habite corporellement en lui, et vous avez tout pleinement en lui (Coloss. I, 19-20. II, 9-10).

Qui ne voit, par tous ces passages des Saintes Ecritures et par une foule d'autres que j'ai peine à ne point citer, que Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même; qu'en Jésus s'est montré le Germe de l'Eternel, sortant comme un rejeton du trône d'Isaï, comme un surgeon de ses racines (Esaïe, XI, 1), comme une racine d'une terre sèche (Esaïe, LIII, 2), afin que nous puissions être greffés sur lui? Qui ne voit que l'âme désireuse de rentrer en grâce avec Dieu, de vivre de la vie de Dieu, doit tendre vers Christ, s'attacher à lui, tirer de ce Germe éternel sa sève et sa vie, s'alimenter et se nourrir de sa vertu vivifiante, comme le sarment se nourrit du cep, et devenir une même plante avec lui, pour avoir avec lui et avec le Père communion de vie éternelle?

Si donc Christ est bien le Verbe divin, la vie, la lumière des hommes, qui était déjà dans le monde avant de s'incarner en Jésus; si son Esprit, qui est l'Esprit-Saint du Père, et la vérité, inspirait déjà les prophètes, et, comme un souffle céleste, pénètre leurs écrits et respire dans ceux des apôtres; si Christ est, comme on n'en peut douter, le principe, l'âme et la fin de toute la révélation, le chemin, la vérité et la vie (Jean, XIV, 6), le seul médiateur entre Dieu et les hommes (1 Tim. II, 5), le type idéal et réel de l'âme purifiée et régénérée, l'homme céleste, par opposition au terrestre (1 Cor. XV), et, qui plus est, l'Homme-Dieu, qui a reçu toute puissance dans les cieux et sur la terre (Matth. XXVIII, 18), et qui est vivant aux siècles des siècles (Apoc. I, 18): sondez les Ecritures, car par elles vous estimez avoir la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de lui (Jean, V, 39). Ecoutez-le (Matth. XVII, 5).

Faites attention aux choses que vous avez entendues, de peur que vous ne les laissiez écouler (Hébr. II, 1). Recevez avec douceur la Parole qui est plantée au dedans de vous et qui peut sauver vos âmes. Mettez en pratique la Parole, et ne vous contentez pas de l'écouter, en vous séduisant vous-mêmes par de vains raisonnemens (Jacq. I, 21-22). Souvenez-vous des choses qui ont été prédites par les saints prophètes, et du commandement que vous avez reçu des apôtres de notre Seigneur et Sauveur (2 Pierr. III, 3). Recevez le Seigneur Jésus-Christ, de sorte qu'il habite dans vos cœurs par la foi; marchez selon lui; soyez enracinés et fondés en lui; afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous donne d'être puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur (Coloss. II, 5-7. Ephés. III, 16-17). Et que la Parole de Christ habite abondamment en vous, avec toute sorte de sagesse (Coloss. III, 16).

REVUE RELIGIEUSE.

Le Christianisme des gens du monde, *mis en opposition avec le véritable Christianisme*, par W. Wilberforce; traduit de l'anglais par M. Frossard. 1821. 2 vol. in-8°.

Au milieu des nombreux travaux et des fatigues d'une carrière politique longue, active et constamment illustrée des nobles efforts du philanthrope et du patriote chrétien, W. Wilberforce, que nos regrets et notre admiration viennent de suivre au tombeau, sans cesse préoccupé du désir de faire pénétrer le Christianisme dans le cœur des hommes aussi bien que dans les conseils de sa nation, cherchait encore à se rendre utile en publiant le fruit de cette profonde expérience des besoins moraux de la société que sa position l'avait mis à même d'acquérir. C'est à ce sentiment de bienveillance éclairée que nous devons un ouvrage offert comme « le résultat des observations les plus nombreuses, des recherches les plus exactes, des lectures les plus assidues, en un mot, d'une méditation aussi fréquente que sérieuse. » Et quoiqu'il y ait plusieurs années déjà qu'une traduction en ait enrichi notre littérature religieuse, nous croyons devoir saisir l'occasion d'en entretenir aujourd'hui nos lecteurs.

Il est sans doute une classe particulière de personnes auxquelles s'adresse spécialement l'auteur; mais on aurait tort d'en conclure que son livre ne soit destiné qu'aux seuls « gens du monde. » Sa voix a des accens pour tous ceux qui, ajoutant vaguement foi à la Parole de Dieu, négligent de « la mettre en pratique », pour tous ceux qui se forment de fausses idées de son but et des devoirs qu'elle impose, pour tous ceux qui la dénaturent par l'admission de graves erreurs, pour tous ceux qui n'ont échappé à l'incrédulité ouverte ou à l'indifférence sceptique que pour retomber dans l'état dangereux de celui qui « a le bruit de vivre, mais qui est mort », pour tous ceux, en un mot, qui sont chrétiens de nom seulement. L'examen nous montrera que c'est le plus souvent à quelque erreur fondamentale, à des notions imparfaites, à l'ignorance enfin que nous devons attribuer le peu d'influence pratique que le Christianisme semble avoir sur la conduite de beaucoup de ceux qui se donnent pour ses disciples; leur système religieux est incomplet, peut-être même entièrement erroné, et perd ainsi nécessairement la vigueur avec laquelle il était destiné à agir. Combien de personnes, par exemple, n'ont pas d'autre idée de

la religion de l'Evangile que celle d'un certain code de préceptes et de déclarations appuyés d'un témoignage divin? Et n'est-ce pas là s'en former une notion bien imparfaite, n'est-ce pas entrer bien peu dans son esprit? Il importe donc infiniment de la mieux faire connaître, et de la dérouler aux yeux, non pas dans ces mesquines proportions, mais dans toute sa gloire et toute sa portée. Le Christianisme est surtout une *méthode* destinée à ramener l'homme à la pratique du devoir qui, hors de là, ne lui est connu que par fragmens imparfaits, et ne saurait lui offrir ni sanction, ni autorité, ni attrait; c'est un enchaînement logique, rigoureux et puissant de dogmes soutenant les préceptes, de préceptes étayés par les dogmes, le tout fortement rattaché à un centre d'unité; c'est la proclamation d'un principe, non pas arbitraire, mais doué d'une énergie merveilleusement calculée à pousser l'homme vers l'accomplissement de ses destinées morales.

Il ne sera pas difficile de reconnaître que, si la nature de ce principe est méconnue, si ce but n'est pas poursuivi, le Christianisme devra rester sans prise sur le cœur (1); et nous en comprendrons mieux combien c'est un devoir important et positif que de l'étudier dans l'Evangile même, et combien devient criminelle l'ignorance qui se contente de notions vagues et imparfaites à ce sujet. Ce n'est point, hélas! du pain de vie que se nourrissent bien des milliers de prétendus chrétiens, et tandis qu'ils se rassasient, au contraire, d'erreurs grossières et déplorablement répandues, pourrions-nous nous étonner de voir languir et dépérir en eux la vie intérieure et spirituelle? Si les uns, embrassant la foi héréditaire de leur famille ou de leur pays, s'imaginent que cela leur suffit pour entrer en possession de toute sécurité dans cette vie et de je ne sais quelle félicité dans l'autre; si d'autres, se contentant d'une moralité générale et d'un *credo* orthodoxe, se plaisent à y voir des *titres* au salut; si les uns prétendent que peu importe la croyance, pourvu que la conduite soit ce qu'ils appellent régulière, ou encore que tout dépend de la sincérité, quelles que soient d'ailleurs les doctrines que l'on embrasse; si les autres, satisfaits d'accorder aux dogmes évangéliques une simple adhésion de l'esprit, rejettent les affections religieuses qu'ils qualifient de fanatisme; et si nous observons dans la vie de ces personnes une triste absence de l'influence vivifiante du Christianisme, en serons-nous surpris? N'y verrons-nous pas plutôt le résultat même d'une religion dépouillée de tout principe efficace d'action? C'est à rechercher les causes de cette stérilité dont est nécessairement frappé le Christianisme nominal, et à lui opposer la vigueur et la fécondité du véritable Christianisme, que Wilberforce a consacré la plus grande partie de son ouvrage; et c'est un point qu'il a saisi avec sagacité et exposé avec beaucoup de force et d'évidence. Il passe en revue toutes les erreurs fondamentales de l'un, s'attachant à indiquer les tendances corrompues du cœur dont elles découlent, et les fruits avortés qu'elles sont naturellement condamnées à produire; il examine les élémens de vie et de force que contient l'autre. Il montre que le système évangélique a par-dessus tout la gloire de Dieu pour objet; qu'il envisage l'homme dans sa marche vers la réalisation de cette fin de la création entière; qu'il se propose d'enrôler à cet effet l'humanité aliénée et déchue au service de son Auteur, et que, pour cela, il la régénère et la sanctifie, en vertu d'une expiation toute puissante. Le chrétien, ainsi vivifié d'un principe d'amour qu'il doit à la foi, consacrera sa vie et son être entier au service de « Celui qui l'a aimé », lui vouera ce culte de pensée et d'affection qui lui est dû, le prendra pour centre de son exisence, s'efforcera de lui devenir conforme, cherchera, en un mot, à « le glorifier dans la chair ». Telle est la mission de l'homme sur la terre, tel est l'accomplissement de ces destinées auxquelles il se montra infidèle, tel est le mot de cette énigme qu'il se pose si souvent: Pourquoi suis-je? « Crains Dieu, dit l'Ecriture, et garde ses commandemens, *car c'est là le tout de l'homme.* »

(1) Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait point de religion vitale là où l'intelligence ne s'est pas ainsi rendu compte de toute sa portée, mais ce sont des choses que l'âme convertie saisit intuitivement. Nul vrai chrétien, par exemple, ne prendra la foi pour la sanctification, c'est-à-dire le moyen pour la chose même.

Dès lors on concevra l'alliance intime et nécessaire qui rattache aux préceptes de la révélation des dogmes qui en sont la vie, la réalisation, l'autorité, les motifs, et qui, embrassés par la foi, impriment à nos voies une direction nouvelle et irrésistible. Un intérêt éternel nous mène à un amour de reconnaissance qui s'absorbe bientôt lui-même en cet amour qu'excite en nous la contemplation d'une excellence infinie. « Ce n'est pas la crainte seule de la misère et le désir du bonheur qui animent les chrétiens dans les efforts qu'ils font pour parvenir à la sainteté; ils l'aiment à cause d'elle-même. Ce n'est pas *seulement* la considération de leur intérêt particulier (principe, il faut l'avouer, d'un ordre inférieur, mais qui est souvent condamné avec beaucoup d'injustice) qui influe sur leur détermination à obéir à la volonté de Dieu et à cultiver sa protection. Cette détermination prend, il est vrai, sa source dans un sentiment profond et humiliant de la sublime majesté de Dieu et de son pouvoir suprême, comparés à leur extrême infériorité et à leur profonde bassesse, et ce sentiment est accompagné d'une conviction solidement fondée que leur devoir, en qualité de créatures, est de se soumettre en toutes choses à la volonté de leur puissant Créateur. Mais ces impressions terribles sont allégées et ennoblies par une sainte admiration pour les perfections infinies et l'ineffable excellence du caractère de Dieu; elles sont exaltées par un espoir plein de confiance, en même temps que d'humilité, en sa paternelle bienveillance, en son inépuisable protection; elles acquièrent enfin un plus haut degré de vivacité par le souvenir reconnaissant de ses bienfaits, immenses sans doute, quoique se renouvelant sans cesse. Voilà l'amour que le vrai chrétien accorde à Dieu; amour qui se compose d'admiration et de préférence; amour qui espère, qui se confie, qui se réjouit; amour modifié par une crainte respectueuse, alimenté par une continuelle gratitude! » (*Christ. des gens du monde*, vol. I, p. 175.)

Le point de vue sous lequel Wilberforce nous représente sans cesse le Christianisme est plein de vérité, de grandeur et d'attrait. Il a joint à son ouvrage l'examen de plusieurs questions importantes, telle que celle des affections religieuses qu'on y trouvera traitée avec développement et victorieusement dirigée contre les argumens de ceux qui oublient que le sommaire de la loi est « Amour ». Enfin, il termine par d'utiles conseils pratiques adressés à différentes classes de personnes et quelques considérations sur l'influence politique du Christianisme, où le funeste mobile de l'égoïsme est envisagé dans ses déplorables tendances sur la société, et justement flétri comme la plaie mortelle de toute communauté civile.

« Oh! s'écrie Milton, combien est attrayante l'étude de la philosophie religieuse! Et quoique des insensés puissent la trouver ingrate et rebutante, elle a pour moi des accens plus doux que ceux de la lyre d'Apollon, et m'offre un délicieux banquet de nectar et de miel, où la satiété n'approche jamais! » Ces paroles forment l'épigraphe que l'auteur du *Christianisme des gens du monde* a choisie pour son livre, et dont on ne saurait certes quitter la lecture sans se sentir en quelque sorte associé à l'enthousiasme du poëte. Le style de Wilberforce est entraînant, mais solide, plein d'élégance, d'esprit même et d'aménité. Associons à ces éloges le nom du traducteur, dont la version est attachante et facile, et auquel nous avons d'ailleurs une véritable dette de reconnaissance à payer.

MM. les Actionnaires du SEMEUR *sont prévenus qu'ils peuvent, à partir de ce jour, envoyer leurs coupons d'intérêts échus, qui seront payés à présentation au Bureau du Journal.*

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 54. 11 SEPTEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire.

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

Les Pleurs, poésies nouvelles, par Mme Desbordes-Valmore. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Charpentier, libraire. Palais-Royal.

Aucun livre ne fut jamais mieux intitulé; aucun titre n'eût mieux convenu à ce recueil. Il est presque tout entier l'expression d'une sensibilité douloureuse, le gémissement d'une âme brisée, la douleur suppliante d'une femme. Elle avait entrevu le ciel dans un cœur qui lui fut ouvert, qui lui appartint peut-être; ce cœur s'est fermé; le ciel s'est éteint. De là le deuil d'une âme qui a plus perdu que la mort ne peut enlever; et qui, abandonnée, trahie, transpercée, semble condamnée à aimer davantage encore l'être qui lui a tout ravi. Elle lui rend encore un culte douloureux de sanglots et de prières; ses reproches mêmes sont une adoration; toute fierté est oubliée; sa jalousie même est sans colère et sans haine; elle n'est que douleur. Elle sait bien que la fierté serait une ressource; que

« La femme qui pleure
Trahit son pouvoir;
Qu'il faut qu'elle meure
Sans le laisser voir »;

mais ces ruses, où il y a du calcul, demandent un cœur où l'amour-propre se mêle à l'amour. Dans le cœur de cette femme il n'y a que de l'amour; sa douleur est toute d'amour; son art, pour ramener un inconstant, comme autrefois pour le fixer, n'est encore que de l'amour. Dans cette humiliation profonde, vous sentez je ne sais quelle beauté : cette âme agenouillée ne redemande pas l'amant, elle redemande l'amour : cet amour la faisait vivre; le redemander, c'est redemander la vie, et quelle vie! la vie de l'âme!

Après ces gémissemens d'une faible femme, blessée au cœur, je vous conseille de relire, si vous le pouvez, les lamentations en demi-fausset de certains élégiaques du genre masculin, se faisant femmes dans leur douleur, avec une colère d'homme et un dépit d'enfant, et disant, en rimes fermes et sonores, bonsoir à la société humaine, parce qu'une femme, que peut-être ils n'estimaient pas, les a quittés pour une autre fantaisie. Entre toutes ces douleurs d'hommes, il n'en est pas de plus étrange que celle que formule en vers savamment rimés, fortement construits, empesés d'alliances de mots et hérissés d'allusions mythologiques, Ponce Denys Ecouchard Lebrun, de pindarique mémoire. Mais ces plaintes déchirantes d'une femme, oui, je les conçois, et je leur dois ma pitié. La femme créée pour aimer, pour s'attacher, pour s'appuyer glorieuse sur le bras d'un ami, elle est frappée à mort quand cet appui lui manque et quand son amour est méprisé. C'est une vie éteinte, que Dieu seul peut rallumer. L'amour, avec les traits qu'il a chez l'auteur de ces vers, avec ce raffinement, ces délicatesses, ces exquises douleurs, est un produit des âges romantiques et de la civilisation moderne; mais en tout temps, le premier besoin de la femme a été d'être aimée, et là où l'infidélité et le mépris ne brisent pas son cœur, la *femme* n'existe plus; les mœurs, l'éducation ou le malheur ont changé sa nature; et par là même la société a dû perdre sa beauté et sa douceur.

Dans quelque disposition que l'on soit, on ne lira point ces vers sans pitié. On n'aura pas même besoin, pour pleurer avec l'auteur, d'apprendre de M. de Lamartine que celle qui soupira ces plaintes si douces est une femme infortunée

« Qui ne bâtit son nid d'argile
Que sous le toit du passager,
Et, comme l'oiseau sans asile,
S'en va glanant de ville en ville
Les miettes du pain étranger. »

On n'aura pas besoin d'entendre cette femme dire à M. de Lamartine lui-même :

« Nacelle abandonnée,
Errante comme moi,
Avec ta destinée
Tu n'entraînes que toi :
Que t'importe l'orage,
Libre jouet des vents?
Moi, je crains le naufrage :
J'emporte mes enfans ! »

Elle a mis, elle a du moins laissé entrer tant de douleurs dans un seul de ses sentimens, que toute notre compassion s'y prend et s'y arrête. Mais non, elle ne s'y arrête pas, elle ne peut pas s'y arrêter. L'auteur lui fournit un autre et plus digne sujet. Ce cœur qui veut aimer et être aimé sans mesure n'a nul pressentiment du divin amour. Il ne se tourne point à Dieu pour être consolé. Et ce n'est pas tout dire encore. Il brave l'amour de Dieu. Il le repousse. Il ne veut du ciel qu'à condition que le ciel soit la terre encore. Plutôt qu'un ciel où ses humaines tendresses ne rencontreraient pas leur objet et ne s'absorberaient pas en lui, cette femme choisirait, et elle demande

«... Ce sommeil sans rêve et qui dure toujours. »

Et ce qui attriste, ce qui effraie, c'est de voir avec quelle triste témérité cette pauvre âme dispose du ciel et l'arrange à son gré. Dans aucun recueil de vers modernes nous n'avons si souvent rencontré des mots sacrés; mais jamais aussi nous ne les avons vus profanés d'une manière si affligeante. D'autres ont parlé dans leurs vers de Dieu, de Jésus-Christ et des anges, mais à titre de poésie, sans conséquence mauvaise ni bonne; et cela même était triste. Les poésies de Mme Desbordes-Valmore sont remplies de ces grands noms; le dernier surtout y est prodigué à un point qui frappera tout le monde, et appliqué comme aucune femme ne s'en était encore avisée; c'est que le ciel seul, la sphère seule du mystérieux, de l'infini, du sacré, lui fournit des images proportionnées à une passion qui n'est qu'une perpétuelle apothéose; elle veut bien que tout cela soit une réalité, mais elle ne le veut qu'au profit de son amour; le ciel n'est qu'un asile de deux cœurs qui n'existent que l'un pour l'autre, l'éternité que l'éternité du sentiment qui les unit, les anges que l'image de l'objet aimé, Jésus-Christ que l'ami et le protecteur de cette union ; Dieu lui-même... Comment oser le dire? Il vaut mieux citer :

« . . . . Quand ta voix me parla,
Le rideau s'entr'ouvrit, l'éternité brûla !
Le ciel illuminé s'emplit de ta présence;
Dieu te mit devant moi, je compris sa puissance :
En passant par tes yeux mon âme a tout prévu :
Dieu, c'est toi pour mon cœur; j'ai vu Dieu, je t'ai vu ! »

Et ailleurs:

« Sans lui, mon Dieu ! comment vivrai-je en toi?
Je n'ai qu'une âme, et c'est par lui qu'elle aime;
Et lui, mon Dieu, si ce n'est pas toi-même,
Malheur à moi ! »

Ailleurs, avec une grande inconséquence, mais dans le même esprit, la même femme dit à celui qu'elle aime :

« S'il n'est plus à toi (*mon cœur*),
Je n'ai qu'une envie;
S'il n'est plus à toi,
Tout est dit pour moi.

Le mien glissera,
Fermé dans la vie;
Le mien glissera,
Et Dieu seul l'aura ! »

Les réflexions sont presque inutiles. Le premier déiste sincère, je ne dis pas le premier chrétien, dira à Mme Desbordes-Valmore que, l'existence de Dieu admise, ce sont là de grandes impiétés; et mieux vaudrait cent fois l'absence complète de toute allusion aux idées religieuses qu'une aussi déplorable profanation. Il se pourrait bien toutefois que personne ne lui tînt ce langage; qui, parmi les critiques du jour, se soucie de ces choses ? mais précisément parce que nous sommes presque les seuls à nous en soucier, ce nous est un devoir de les dire, et de les dire intelligiblement. C'est pourquoi nous répétons, sans détour et sans crainte, que Mme Valmore, à son insu sans doute, a proféré des paroles impies, des paroles à l'ouïe desquelles les anges, dont elle parle tant, se sont voilé la face, des paroles dont il lui sera demandé compte au jour où la justice parfaite de l'éternité succèdera à la justice imparfaite que Dieu exerce dans le temps, des paroles qui la condamneront si elle ne les retire, et si la foi ne lui met dans la bouche ces paroles austères et douces, ces paroles chrétiennes : « Quand je » parlais ainsi, j'étais infidèle à la génération de tes enfans » (Ps. LXXIII, 15). Mais à présent, je le sens, « m'approcher » de Dieu, c'est tout mon bien » (*Ibid.*, 28).

Il nous en coûte d'avoir à jeter un blâme aussi sévère sur un aussi beau talent. Nous avons lu ce volume avec un sentiment soutenu d'admiration. Ce n'est pas ici la poésie de Mme Tastu, pure et douce comme l'azur du ciel, poésie domestique, née dans les tranquilles loisirs de la mère de famille, poésie inspirée par le bonheur, poésie de sympathie plutôt que d'expérience personnelle, et où la douleur n'a point passé. Le parfum de ses vers est suave sans enivrer; ceux de Mme Valmore en exhalent un délicieux, mais beaucoup plus fort; les teintes de sa poésie sont comme les teintes les plus chaudes d'un couchant d'été; son harmonie est pleine de vibration; son vers tremble comme les feuilles sous l'orage, retentit comme la cloche d'argent, dont la tempête emporte, disperse et fait ondoyer les sons; il y a dans ses accens le frémissement d'une voix émue et pleine de larmes. Comme elle a beaucoup souffert, elle sait davantage; car rien n'apprend plus de choses à l'âme que la douleur ; elle a des mots profonds de souffrance, des paroles saisissantes, de ces phrases nées dans l'âme, et qui tombent toutes faites dans les chants du cœur, et enfin une facilité à jeter la phrase poétique, à maîtriser le rhythme, à encadrer la pensée, que nous n'avons pu nous lasser d'admirer. Mais de tout le recueil, rien ne nous a frappé ni touché autant que l'élégie du *Rossignol aveugle.* Cela est si élevé, si grand, que nous cherchions toujours derrière le malheureux oiseau quelque être d'une autre espèce, dont il n'était, pensions-nous, que l'image. Mais non, il ne s'agit que du rossignol ; c'est bien sur lui que le poëte s'attendrit; et pourquoi non? Oh ! qu'il est beau d'avoir réclamé nos larmes, notre sympathie, notre indignation même en faveur de cette frêle et admirable création de Dieu, et d'avoir fait, au sujet d'un rossignol, appel à tout ce qu'il y a dans nos âmes de générosité, de justice, d'amour pour la liberté ! Lorsque, en finissant, Mme Valmore parle de ses propres douleurs, c'est pour les associer à celles de l'oiseau, pour unir leurs deux causes devant Dieu, et, tous deux, lui demander justice; il semble que la cause du rossignol soit aussi sacrée que celle de la femme. Comment ne pas céder au désir de citer quelques vers de cette noble élégie ?

« Pauvre exilé de l'air ! sans ailes, sans lumière,
Oh ! comme on t'a fait malheureux !
Quelle ombre impénétrable inonde ta paupière !

Quel deuil est étendu sur tes chants douloureux !
Innocent Bélisaire ! une empreinte brûlante
Du jour sur ta prunelle a séché les couleurs ;
Et ta mémoire y roule incessamment des pleurs ;
Et tu ne sais pourquoi Dieu fait la nuit si lente !

Et Dieu nous verse encor la nuit égale au jour.
Non ! ta nuit sans rayons n'est pas son triste ouvrage ;
Il ouvrit tout un ciel à ton vol plein d'amour ;
Et ton vol mutilé l'outrage !

Par lui ton cœur éteint s'illumine d'espoir ;
Un éclair qu'il allume à ton horizon noir
Te fait rêver de l'aube ou des étoiles blanches,
Ou d'un reflet de l'eau qui glisse entre les branches
Des bois que tu ne peux plus voir !

Et tu chantes les bois, puisque tu vis encore ;
Tu chantes : pour l'oiseau respirer, c'est chanter.
Mais quoi ! pour moduler l'ennui qui te dévore,
Sous le voile vivant qui t'usurpe l'aurore,
Combien d'autres accens te faut-il inventer !

. . . .

Du fond de ton sépulcre un cri lent et sonore
Dénonce tes malheurs autre part entendus ;
Ton œil vide s'ouvre encore
Pour saluer une aurore
Que l'homme n'éteindra plus !

. . . .

Chante la liberté, prisonnier ! Dieu t'écoute.
Allons, nous voici deux à chanter devant lui.
J'ai su dire ma joie, et je sais aujourd'hui
Ce qu'un son douloureux te coûte !

Chante pour tes bourreaux qui daignent te nourrir,
Qui t'ont ravi des cieux la flamme épanouie ;
Tes cris font des accords, ton deuil les désennuie ;
Si ta douleur s'enferme, ils te feront mourir.

Chante donc ta douleur profonde,
Ton désert au milieu du monde,
Ton veuvage, ton abandon ;
Dis, dis quelle amertume affreuse
Rend la liberté douloureuse
Pour qui n'en sait plus que le nom ! »

. . . .

Je voulais annoncer encore un autre recueil de poésies, bien différentes de celles-ci ; aurai-je l'espace nécessaire ? Ce ne sont plus ces douleurs passionnées d'une amante ; c'est la profonde et pure tendresse d'une mère, et la naïveté enfantine, dans une vérité qu'une mère seule a pu épier et saisir ; ce ne sont plus ces déchiremens qui, en faisant éclater le cœur, en découvrent le fond le plus intime ; c'est la sagesse calme, la philosophie religieuse, la morale bienveillante, la simplicité lumineuse d'une mère encore, qui, doucement et constamment enchaînée à ses devoirs, a trouvé cette lumière qui ne se trouve que dans le repos du cœur et dans la paix d'une vie bien réglée. Ces poésies ont pour titre *Aux petits Enfans ;* elles font suite aux *Pleurs*, et sont aussi de Mme Desbordes-Valmore. C'est un assez grand contraste. Ces morceaux, en trop petit nombre, sont vraiment délicieux. Oserai-je dire que l'idée de l'un d'eux, *le Petit Rieur*, me paraît presque sublime ?

DIVINITÉ DE LA RÉVÉLATION.

Serait-il vrai qu'elle se trouvât jetée sans dessein sur l'océan de la vie, l'humanité que nous voyons pourtant si inquiète d'avenir ? Serait-il vrai que l'homme ne fût après tout qu'un triste voyageur perdu dans un désert, un misérable vagabond sans patrie ?

Ainsi le veulent ceux qui nient qu'une révélation soit venue du ciel lui montrer *le but* pour lequel il existe et l'y conduire.

Il ne sert plus de dire que la raison saura le découvrir ; nous l'avons vu, elle ne l'a pas fait. Cette impuissance résume l'histoire morale de l'humanité. Quelques-uns osent encore lui présenter le *néant* pour terme. Plaignons-les et passons outre, aurions-nous dit si, autour de nous, cette désastreuse opinion ne cherchait à se faire jour en modifiant sa phraséologie. On ne nomme pas le néant, mais on parle d'une certaine *vie universelle* dans laquelle peu à peu et par succession tous les êtres vont s'absorber en y perdant leur existence individuelle, et par conséquent toute conscience d'existence. Mais que nous importe à nous qui avons besoin de SENTIR que nous vivons cette *vie universelle*, espèce de Saturne qui dévore ses enfans ? Convenez-en, le néant qui est au bout de votre système vous a fait peur, et par une déception que nous concevons très-bien et dans laquelle vous cherchez à engager votre esprit, vous essayez le voile d'une expression nuageuse et toute mystique pour le jeter sur l'horrible destinée que vous nous faites.

L'humanité vous récuse comme interprètes de ses besoins, vous les méconnaissez. C'est l'immortalité qu'il lui faut, et en répétant aujourd'hui cette conclusion d'un précédent article : Une révélation est nécessaire qui « mette en évidence la vie et l'immortalité », nous ne faisons que traduire, par une expression positive, les vagues besoins qu'elle n'a cessé de sentir.

Eh bien, cette révélation si nécessaire, nous la possédons ; c'est la révélation chrétienne, Evangile de la vie, que Dieu adresse au monde, muni d'augustes caractères, comme le plus haut témoignage de ses compassions, la plus complète et la dernière expression de sa charité pour nous.

Mais pouvons-nous reconnaître dans ce monument que le chrétien appelle divin une œuvre en effet divine ?

Apportons à cette recherche la plus grande sévérité, toute l'exactitude du mathématicien, nous y consentons, nous le demandons même ; n'admettons rien qu'après évidence, et sans merci rejetons tout ce qui serait hasardé. Nous voulons bien nous dépouiller pour un moment de nos sympathies, mais à condition que nos lecteurs en voudront bien faire autant de leurs préjugés.

Sans contredit cette question est grave ; c'est bien la plus importante qui ait occupé ou qui puisse jamais occuper notre intelligence. Quel que soit le parti que nous embrassions, rappelons-nous que notre décision sera celle de notre avenir. Si nous concluons contre le Christianisme, notre avenir sera celui du matérialiste, n'y ayant aucune autre révélation de la vie et de l'immortalité ; et s'il arrivait que le Christianisme fût vrai malgré notre conclusion, voyons quelle en serait pour nous la conséquence : « Celui qui croit au Fils a » la vie éternelle ; mais celui qui ne croit pas au Fils ne » verra point la vie, et la colère de Dieu demeure sur » lui. »

Quelque importante que soit notre recherche présente, on peut la simplifier beaucoup et n'en faire après tout qu'une question *de faits*.

Réduire tout à une question *de fait*, c'est suivre la marche qu'indique la nature du sujet, ou plutôt la forme sous laquelle le Christianisme se présente. Il n'a pas celle d'un système philosophique qui débute par poser des principes, puis s'avance, de déductions en déductions, de corollaires en corollaires, jusqu'aux dernières vérités qu'il peut atteindre. Cette forme ne pouvait convenir à aucune doctrine faite pour tous, car il faudrait que tous les hommes fussent

également doués de l'esprit d'analyse, de généralisation, de méthode, pour être également capables de saisir les rapports métaphysiques des idées entre elles. Le travail de la réflexion exige trop d'efforts, et l'esprit vraiment philosophique est trop rare pour qu'une révélation systématique n'ait pas été absolument inutile à la plupart des hommes.

D'ailleurs cette méthode eût été indigne de Dieu, à qui il ne siérait pas d'ouvrir une école de philosophie. Sa Parole doit être celle d'un souverain, et une révélation venue de lui doit s'entourer d'une évidence palpable et s'énoncer avec autorité.

Or, *un fait* réunit au plus haut degré ces deux caractères. Il y a une évidence palpable dans un fait; il n'est besoin, pour le percevoir, ni d'une haute pénétration, ni d'une sagacité profonde; il ne faut que des yeux pour le voir, ou des oreilles pour ouïr la déposition de ceux qui l'ont vu. Il y a aussi de l'*autorité* dans un fait, car devant lui tout raisonnement, toute opposition deviennent impuissans et cèdent.

Eh bien, la révélation chrétienne se résout en faits. Le Christianisme, c'est tout simplement de l'histoire. L'auteur, quel qu'il soit, Dieu ou un imposteur, évidemment n'a voulu être qu'un historien, et quiconque a lu le dépôt où la révélation chrétienne est contenue, conviendra que ce rôle est bien soutenu. Il est même évident que l'historien a choisi entre toutes les méthodes d'écrire l'histoire, la plus simple et la plus naïve; il a écrit des *mémoires :* là pas de systèmes pour grouper les faits et les rattacher à quelque point de vue général, à quelque principe commun; pas de cette philosophie de l'histoire qui cherche à interroger les faits eux-mêmes pour en pénétrer les causes et en deviner la fin, noble et généreux effort sans doute de la part de l'historien, mais devant lequel il faut que le lecteur soit sans cesse en garde contre toute surprise. Ici, au contraire, l'abandon avec lequel parle le narrateur commande l'abandon et la confiance; il dit les choses comme elles ont dû se passer, si elles sont vraies, et s'il fait sa tâche facile, c'est pour que la nôtre le soit aussi; il ne nous reste qu'à appliquer à son récit les principes vulgaires par lesquels nous apprécions tous les jours la vérité historique.

Remarquons-le, il n'y a pas de travail plus ordinaire à toutes les intelligences que celui par lequel chacun sait s'assurer de la vérité ou de la fausseté d'un fait. Savant, philosophe ou peuple, chacun s'en tire à merveille tous les jours. Aussi, chez les nations civilisées qui ont le bonheur de jouir de l'institution du jury, n'hésite-t-on pas à commettre au sens commun la décision des questions de fait, alors même que cette décision emportera celle des intérêts les plus chers à l'homme, de sa propriété, de sa vie, de son honneur.

N'est-il pas heureux pour nous qu'une question aussi importante que celle qui nous occupe puisse être ainsi simplifiée, et qu'il y ait une voie à la fois sûre et courte d'arriver à la vérité? Pour nous, nous y reconnaissons la sage et paternelle bonté de Dieu, qui a bien voulu se proportionner à notre faiblesse, et faire descendre des inaccessibles régions de son éternité, sous forme de faits palpables, un ordre de vérités qu'il nous est si nécessaire de connaître.

En faisant de la vérité du Christianisme une question de fait, nous abrégeons d'immenses controverses. Nous n'avons plus à nous occuper des mystères que comme dépendance des faits. L'union de la nature divine avec la nature humaine dans la personne de Jésus-Christ, sa qualité de Fils de Dieu et d'unique Sauveur, la rédemption par son sang, la justification du pécheur par la foi en lui, le mystère des espérances du chrétien, nous faisons tout dépendre des faits, parce qu'évidemment tout s'y rattache.

D'autres voies, nous le savons, ont été ouvertes et suivies pour établir la divine origine de la révélation chrétienne, et notamment celle du sentiment et de l'évidence interne. Nous savons qu'elle a occupé les méditations de plusieurs philosophes chrétiens d'une haute intelligence, et qu'il est des circonstances où elle est préférable à tout autre. Mais, excellente pour ceux qui admettent certaines données, la preuve de sentiment n'a aucune prise sur ceux qui ne les admettent pas; sur ceux, par exemple (or, c'est le cas de presque tous nos incrédules modernes), pour qui Dieu n'est qu'un Etre vague avec qui l'homme ne soutient que des rapports distans, confus, indistincts, et pour qui l'homme n'est plus un coupable qui ait besoin de pardon, de régénération et de sainteté.

Au lieu que les faits sont des argumens de fer. Il n'y a ni scepticisme, ni raisonnement, ni absence de certains besoins de conscience, ni préjugés, ni passions, ni systèmes, qui ne leur doivent céder; et dès qu'ils ont réussi à se faire constater, il faut se rendre ou cesser d'être homme.

Maintenant que faut-il à un fait pour qu'il se fasse connaître? quel ensemble, quel harmonieux concours de caractères distincts, voulons-nous qu'il présente pour établir *sa certitude ?*

Nous laissons de côté ceux que nous demandons à des faits ordinaires d'un intérêt borné, et où nous exigeons beaucoup moins. Nous ne voulons nous occuper que de ces faits qui sont de nature à intéresser la société tout entière. Or, si un tel fait est public; s'il est attesté par plusieurs témoins de caractères divers, mais dignes de foi; si le fait n'est pas contredit; s'il a produit d'autres faits qui ne peuvent s'expliquer que par lui; si le fait a traversé les temps qui nous en séparent sans altération; s'il y a des usages venus à sa suite et qui ne puissent s'expliquer que par lui, ce fait sera démontré vrai (1).

Cependant un fait est déjà *digne de foi* quand il réunit les trois premiers de ces six caractères; mais il ne lui en faut pas moins, car il est évident que, si on le prétendait *public* et qu'il fût non *attesté* et contredit, il faudrait le rejeter comme controuvé; et que, s'il était *attesté* par les uns et contredit par les autres, il ne serait que *douteux*. Mais s'il est public, attesté et non contredit, il vient prendre sa place parmi les faits historiques sur lesquels le doute n'est plus permis. Que si à ces trois caractères de vérité un fait en ajoute quelqu'un des trois autres que je viens d'indiquer; si, par exemple, il a produit d'autres faits qui ne s'expliquent que par lui, ou donné naissance à des institutions qui existent de nos jours, il arrive à un bien plus haut degré de certitude. Enfin, s'il se rencontrait un fait ou un ordre de faits qui réunit ces six caractères, n'aurait-il pas pour lui le plus haut degré d'évidence que l'esprit humain puisse désirer?

Ces principes posés, nous arrivons à la question principale, et nous disons que les faits qui constituent le Christianisme, les faits qui décident la question de son origine, les faits auxquels se lient étroitement tous les dogmes qu'embrasse la foi du chrétien et toutes ses espérances réunissent cette sextuple évidence.

Ils furent publics.

Nous ne ferons pas à l'intelligence de nos lecteurs l'injure de nous attacher à prouver que Jésus-Christ est bien un personnage historique. Personne, que nous sachions, ne l'a sérieusement contesté. Ici amis et adversaires sont unanimes. On admet que, il y a quelque dix-huit siècles, vers les dernières années de la puissance romaine, dans une province de l'empire appelé la Judée, parut, sous le règne de

(1) Voyez *La Religion chrétienne prouvée par les faits*, par l'abbé Houteville. Nous recommandons cet excellent ouvrage à ceux de nos lecteurs que ce sujet intéresse.

Tibère et sous l'administration de Ponce Pilate, un personnage qui travailla à établir une doctrine nouvelle ; qui fut accueilli par une vive opposition ; qui réunit cependant des disciples, et qui, après un certain temps d'une vie publique, périt de la mort des malfaiteurs.

Mais y a-t-il eu publicité dans les faits fondamentaux et décisifs? Voyons. C'est au grand jour que Jésus-Christ se produit, c'est à l'observation d'une nation tout entière qu'il livre sa vie, ses discours et ses œuvres.

Sa naissance ; elle est enregistrée dans les archives publiques. Ce n'est pas en secret que ces philosophes qui arrivent de l'Orient viennent lui rendre leurs hommages. Ils vont droit au palais d'Hérode, où ils croient trouver le Roi des Juifs qui vient de naître. Tout Jérusalem l'entend et s'en émeut.

Si une voix se fait entendre des cieux pour lui rendre témoignage à son baptême, c'est en plein jour, c'est à l'ouïe de ces multitudes qui de toutes les parties de la Judée accouraient aux rives du Jourdain pour y recevoir le baptême qu'administrait *le Précurseur.*

S'il enseigne, c'est à des milliers d'auditeurs, et ses paroles ont du retentissement par tout le pays.

S'il fait des miracles, ils sont sans nombre et tous accomplis à la face du soleil, dans les places publiques, au milieu des villes, dans les campagnes, dans le temple, sous les regards de ses plus acharnés persécuteurs. Voyez-les, ces persécuteurs, ils en sont troublés. Oh ! qu'ils seraient aises d'y découvrir le plus léger prétexte de crier à l'imposture ! Mais ils sont réduits au silence.

Qu'opposer, en effet, par exemple, à Lazare, à ce témoin vivant de la toute-puissance de Christ. Tout Jérusalem a su sa mort, tout Jérusalem a entendu le témoignage de la multitude qui, réunie sur sa tombe, a ouï la voix qui disait: « Sors dehors », et a vu le mort se relever enveloppé d'un linceul.

S'il meurt, c'est *en public,* sur les instances des Juifs et par les ordres de l'autorité proconsulaire. Et ces ténèbres qui couvrirent la terre durant son agonie, ne furent-elles pas *publiques*? Et cette tombe où on l'enferme, n'est-elle pas fermée et scellée du sceau de l'autorité *publique?* n'est-elle pas confiée à la garde de ce que nous appellerions aujourd'hui la *force publique?* Et cette résurrection publiée tout aussitôt en face de la nation, des magistrats et du proconsul romain, qui tous avaient tant d'intérêt à la nier, cette résurrection, dont les témoins sont produits par centaines, ne fut-elle pas un *événement public ?*

C'est assez, quoique nous puissions aller bien plus loin encore sur la publicité de ces faits.

2° Ils furent attestés.

Les témoins étaient *contemporains.* Pour juger qu'un auteur est contemporain des faits qu'il raconte, la critique a des règles sûres. « Elle l'examine sur son ouvrage même, » elle observe s'il n'avance rien de contraire aux usages, » aux mœurs, aux lois établis dans les lieux dont il parle ; » si ses récits conviennent aux circonstances dans lesquelles » il a dû se trouver ; s'il a été connu par d'autres écrivains » de son temps; s'ils parlent de lui comme il en parle lui- » même » (1). Voilà, dans toute leur sévérité, les règles de la critique sur ce sujet, et c'est en les appliquant avec rigueur que nous nous assurons que ces témoins qui ont déposé par écrit étaient *contemporains* des faits qu'ils racontent. S'ils sont contemporains, ils ne peuvent qu'être *véridiques*, car la nature même des faits prévient tout soupçon d'imposture. Ils sont tels ces faits, qu'il n'y a à craindre ni *illusion* ni *tromperie* chez les narrateurs. Comment se tromper sur des *faits publics?* ou comment réussir à tromper quand on débute par dire au monde : Les faits que nous vous racontons se sont passés devant vous?

(1) *De l'Origine authentique,* etc., page 11, par M. Célérier fils.

3° *Ces faits n'ont pas été contredits.*

La synagogue et le pouvoir impérial avaient un moyen bien plus sûr et bien plus simple que la proscription et les édits persécuteurs pour détruire la nouvelle doctrine; il ne s'agissait pour cela que de réfuter les écrits des Apôtres, et à leurs assertions d'opposer des assertions contraires. Un mot, un seul mot, suffisait, à l'origine, pour anéantir le Christianisme : « Les faits que vous publiez sont faux. » Mais ce mot, nul n'a osé le prononcer, quoique tout le monde y fût intéressé, les Juifs, pour se justifier de l'accusation d'avoir mis à mort le Messie qu'ils attendaient, les prêtres, pour sauver leur caractère, les magistrats, pour se justifier d'un assassinat juridique, le pouvoir impérial, pour arrêter une doctrine qui envahissait l'empire et menaçait de se substituer au culte établi, les philosophes eux-mêmes, attaqués jusques à Athènes, pour sauver le crédit de leur sagesse. C'est qu'on ne nie pas facilement des *faits publics,* quelque intérêt qu'on puisse avoir à le faire.

4° Ces faits en ont produit d'autres qui ne s'expliquent que par eux.

Plus un événement est important, moins il reste isolé ; toujours quelque autre en est la suite. A peine les faits qui nous occupent sont-ils publiés dans le monde qu'un profond ébranlement s'y fait sentir et qu'une grande et importante révolution s'y prépare et s'y accomplit par degrés. En présence de ces faits, tout change dans les idées humaines, le système ancien ne paraît plus qu'un songe vide de sens ; les temples du paganisme sont désertés, les divinités cessent de rendre leurs oracles, et une race nouvelle d'hommes paraît sur la terre. Voilà comment les faits primitifs se font reconnaître, c'est par la production immédiate d'un nouvel ordre de faits, d'idées et de choses.

5° Ces faits primitifs sont venus jusqu'à nous à travers dix-huit siècles sans altération.

Circonstance essentielle et bien simple à constater. Si, en traversant le long intervalle qui nous sépare et des temps et du lieu de la scène, ces faits se fussent chargés de quelques circonstances nouvelles et eussent perdu leur physionomie première, l'impression qu'ils produiraient aujourd'hui chez ceux qui les admettraient ainsi dénaturés serait bien différente de celles qu'ils produisirent en ceux qui les admirent dans leur pureté primitive, de sorte qu'en comparant ces deux impressions, il nous sera facile de juger si les faits nous sont arrivés purs ou altérés.... Eh bien ! si nous comparons la foi des chrétiens d'aujourd'hui avec celle des chrétiens qui crurent sous l'impression immédiate des faits primitifs, nous la trouvons la même. Ces faits nous sont donc venus sans altération, puisqu'ils produisent aujourd'hui sur ceux qui les admettent la même impression, la foi aux mêmes choses, et les mêmes espérances.

6° Enfin nous remarquons autour de nous certains *usages*, certaines coutumes, qui sont évidemment venus à la suite de ces faits primitifs, et qui ne peuvent être expliqués que par eux.

D'où viennent ce culte, ces rites, ces fêtes religieuses? Il y a cent années qu'on les célébrait comme aujourd'hui ; si nous remontons d'un autre siècle, nous les rencontrons encore, et si nous en voulons avoir l'origine et l'explication, nous sommes conduits à ces temps où venaient de se passer les faits primitifs, nous y découvrons que ces usages s'établirent pour en garder la mémoire et en rendre la représentation plus vive. Ce sont des ombres que ces faits ont projetées sur les temps qui les ont suivis, et il serait tout aussi difficile d'expliquer les usages sans les faits que l'ombre sans un corps.

Par exemple : on sait que le dimanche fut célébré dès le

temps des Apôtres comme le jour de la résurrection de Jésus-Christ, et qu'il est encore la fête distinctive des chrétiens. Cet usage subsiste. Mais si le fait de la résurrection de Jésus-Christ n'eût pas été constant, comment rendre raison de cet usage contemporain du temps où l'on prétend que le fait a eu lieu? Comment les Apôtres auraient-ils réussi à établir cette institution commémorative d'un fait imaginaire, dans le temps même où leur imposture eût été si facile à dévoiler? Croirait-on, par exemple, qu'on eût pu persuader à la nation française de célébrer pendant tant d'années le 21 janvier, si la mort de Louis XVI n'eût été qu'une fiction?

C'est ainsi que les faits qui contiennent la révélation chrétienne réunissent au plus haut degré tous les traits de l'évidence historique et nous laissent voir à découvert Dieu nous parlant ce langage à la fois si simple et si persuasif. Il a traduit en faits palpables les mystères de sa vérité, et la voix de l'histoire en est désormais le véhicule.

PHILOSOPHIE.

Mélanges philosophiques, par Théodore Jouffroy, membre de l'Institut, professeur au Collége de France et à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. in-8°. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse. Paris, 1833.

PREMIER ARTICLE.

Il est sans doute peu de lecteurs de l'ancien *Globe* qui ne se rappellent avec une sorte d'émotion le temps où ce journal s'éleva comme une bannière, et convoqua autour de lui tous les amis du libre penser, d'une politique généreuse et de la civilisation véritable. Cette jeune cohorte d'écrivains, représentans d'une France nouvelle, élite toute fraîche, innocente du passé, encore désintéressée du présent, ne réclamait pour elle, ou plutôt pour le pays, que le seul avenir. Elle tentait, en philosophie, d'arracher la nouvelle génération aux vieilles préventions condillaciennes; en littérature, elle ouvrait les voies à une moderne école, et faisait voile, à travers le romantisme, vers quelque chose de plus large que le romantisme lui-même, forme transitoire et partiale; en politique, elle inaugurait un libéralisme rationnel; elle protégeait tous les droits dont l'exercice est essentiel à la dignité humaine; en histoire, elle cherchait les lois du développement progressif de l'humanité; dans toutes les branches, une haute impartialité, l'indépendance envers et contre tous, et même contre les amis, le respect des faits, le culte de la vérité, une appréciation équitable de toutes les opinions, voilà ce que les rédacteurs du *Globe* accoutumèrent le public à rencontrer dans leurs colonnes. Libres, comme j'ai dit, de toute solidarité avec le passé, ils ne faisaient, ce semble, que traverser le présent pour se rendre vers l'avenir; mais, cet avenir, leur confiante jeunesse osait en répondre; un peu de témérité, un peu de présomption se mêlait aux efforts de ces *jeunes hommes*, ainsi qu'ils aimaient à s'appeler; on leur reprocha quelquefois de la pédanterie et de la raideur; mais, en face de la fatuité, la pédanterie est belle; elle vient à la suite du sérieux et de la conviction; et certes la conviction et le sérieux ne manquaient pas à cette jeune phalange; leurs mains ne semaient pas de la poussière dans les sillons qu'ouvrait le soc de leur vigoureuse et large critique. Combien de trésors de faits, de pensées et de style ne sont pas déposés dans les articles que signaient de leurs initiales les Dubois, les Magnin, les Vitet, les Damiron, les Duchâtel, les Duvergier, les Sainte-Beuve, et le célèbre professeur dont nous annonçons aujourd'hui une publication, M. Théodore Jouffroy?

C'est dans les colonnes du *Globe*, et tout particulièrement dans les articles de M. Jouffroy, que se formula le nouveau dogme philosophique connu sous le nom d'*éclectisme*. Aujourd'hui qu'obéissant au vœu du public (*tantùm foliis ne carmina manda*), ce penseur distingué rassemble en un volume, avec quelques morceaux inédits, un bon nombre de ceux dont il avait enrichi le *Globe*, nous retrouvons et nous reconnaissons (car qui peut les avoir oubliés?) plusieurs de ses ingénieux plaidoyers en faveur de l'éclectisme. Deux morceaux du recueil renferment plus expressément cette doctrine; l'un est intitulé: *De la philosophie et du sens commun;* l'autre a pour titre: *De l'éclectisme en morale.* L'un et l'autre sont dirigés vers cette conclusion: qu'en philosophie et en morale, la vérité est partout et nulle part; que toute doctrine en recèle une partie; que nulle doctrine ne la renferme tout entière; et que la science, au lieu d'épousser aucun des partis qui se disputent l'opinion, doit s'avancer au milieu d'eux comme une sage médiatrice, faisant à chacun sa part, exigeant de chacun des concessions, afin de les ramener tous ensemble, s'il est possible, vers un point commun qui est la vérité.

Le genre humain, selon M. Jouffroy, serait le philosophe par excellence. L'instinct du genre humain renferme la vérité philosophique. Il est vrai que l'auteur prend soin d'observer que, si les vues de l'humanité sont plus complètes que celles des philosophes, elles sont plus vagues; mais il avoue que celles des philosophes, plus précises, sont aussi plus étroites; et cette étroitesse leur est essentielle; elle accompagne nécessairement toute spéculation scientifique; elle en est l'inconvénient irrémédiable. Et cependant il reste, selon l'auteur, un office à la philosophie; mais, si je l'ai bien compris, cet office n'est autre que d'abdiquer solennellement en faveur du sens commun, de déposer ses titres entre les mains du seul vrai philosophe, qui est l'humanité; mais cette fonction, toute modeste qu'elle est, ou peut-être parce qu'elle est modeste, je ne sais si les philosophes s'en chargeront jamais; elle leur est d'ailleurs antipathique, il ne faut pas l'oublier, puisque tout travail de l'esprit sur les questions métaphysiques est nécessairement frappé d'étroitesse et d'exclusisme, et qu'il n'est donné qu'au seul instinct du genre humain d'embrasser à la fois tous les élémens d'une question de ce genre, et de faire droit impartialement à toutes les exigences les plus diverses de la raison.

Je n'ai pas su comprendre autrement les paroles qui terminent ce morceau: « Le jour où, se repliant sur elle-même » et sur l'histoire de ses premiers essais, la philosophie re- » connaîtra que, jusqu'ici, ses tentatives les plus hardies » n'ont abouti qu'à mettre en lumière quelques-unes des » croyances du sens commun,...... alors la philosophie re- » connaîtra sa destination et finira par s'y résigner. Eclair- » cir, par la réflexion, les intuitions obscures que tout le » monde reçoit en présence des choses, voilà tout ce qu'elle » peut et par conséquent tout ce qu'elle voudra... »

Ne croirait-on pas voir un voyageur qui, après avoir évité par présomption les chemins battus, et n'avoir trouvé partout que des gorges étroites d'où sa vue ne pouvait s'étendre d'aucun côté, revient par force à la route qu'il avait dédaignée, et prend son parti de passer par où tout le monde passe? L'office de la philosophie, dans ce cas, serait de constater qu'il n'y a pas d'autre route, ce dont l'expérience peut seule donner une certitude rigoureuse. Il est vrai que M. Jouffroy lui réserve encore quelque chose en dehors de cet important, mais humiliant service: « éclaircir, par la » réflexion, les intuitions obscures que tout le monde reçoit » en présence des choses. » Mais peut-être faut-il faire tout d'un temps, et sans marchander, une abdication complète,

N'oublions pas que, selon l'auteur lui-même, « le regard » (de la philosophie) est clair, mais étroit, et ne manque jamais de défigurer l'objet qu'il étudie. » Il faudra donc, pour mieux voir, ne point regarder. La vérité philosophique n'existe et n'est à notre portée que sous forme vague ; on la perd quand on la veut fixer ; semblable en cela à ces informes visions de la fantaisie, à ces délicates sensations de l'âme, qui sont belles, douces, et dont on jouit aussi longtemps qu'on ne cherche pas à les exprimer, mais qui s'échappent des embrassemens du langage comme d'une violence. Il faut accepter la vérité philosophique telle que nous la donne l'instinct du genre humain, comme une révélation, et comme une révélation terminée, non comme une donnée ; autrement on retombe de toute nécessité dans les systèmes exclusifs. Aucun homme n'a philosophé sans subir cette loi. N'objectez pas les éclectiques ; car, à nommer la chose par son nom, l'éclectisme n'est que la négation de la philosophie.

M. Jouffroy fait une application des mêmes idées dans le second morceau que nous avons indiqué. Le système qu'il y expose a cet avantage, que la morale, dont la réalité a été l'objet de tant de doutes et de dénégations téméraires, est ici posée comme fait primitif, et crue à titre de révélation. La présence des notions morales est indiquée comme leur preuve ; et avec toute raison, car elles n'en ont point d'autre ; elles n'en peuvent avoir d'autre ; et cette preuve est excellente, comme nous croyons l'avoir montré ailleurs. Mais lorsque, poussant plus avant, l'auteur indique d'après quels principes le philosophe pourra construire un corps de morale, nous ne le suivons plus avec la même assurance.

« Toute opinion (en morale) est, dit-il, aussi nécessaire- » ment fausse qu'elle est nécessairement vraie...... L'éclec- » tisme ne consent point à affirmer que tel code, tel caté- » chisme, tel système contienne toute la vérité et rien que » la vérité... »

Mais comme l'éclectisme, de sa part, a la prétention de trouver la vérité, faisant ainsi l'unique exception à la sentence qu'il vient de porter, il faut qu'il ait un *criterium*, un type, comme s'exprime l'auteur. Laissons-le, sur ce sujet, s'expliquer lui-même.

« Placé au centre commun d'où se sont élancés nécessai- » rement les auteurs de tous les catéchismes, de tous les » codes, de tous les systèmes, c'est-à-dire dans la réalité de » la conscience humaine, il y sentirait vivre, il y recon- » naîtrait les germes éternels de toutes les doctrines morales, » sous quelques formes qu'elles aient paru, germes qui ne » sont que les diverses faces de cette réalité, une au fond, » mais féconde en manifestations variées. »

On peut remarquer ici la différence de condition de la vérité philosophique et de la vérité morale. La première se moissonne, pour ainsi dire, à fleur d'humanité ; le sens commun la donne toute préparée et sous ses vraies formules ; aucun travail ultérieur ne nous la procurera plus pure ni plus entière ; c'est vraie révélation. La vérité morale, au contraire, se produisant sous une grande variété de formes, partout mêlée de faux, ne se révèle dans sa pureté qu'à une méditation attentive ; au lieu de la trouver toute faite, il faut la refaire, pour ainsi dire ; la conscience, profondément fouillée, livrera enfin le germe commun d'où s'élancent tous ces jets confus. Voilà la tâche et l'espoir de la philosophie. Or, comment s'y prendra-t-elle pour accomplir cette tâche, pour réaliser cette espérance ?

« Deux choses existent, dit M. Jouffroy : la réalité et » l'idée qui est son image. La réalité n'est ni vraie ni fausse, » l'idée seule est susceptible de vérité ou de fausseté ; elle » est vraie quand elle est conforme à la réalité, fausse quand » elle en diffère. Or, l'idée, par sa nature même, ne peut » être inspirée que par la réalité ; elle la reproduit donc né- » cessairement par quelque point ; elle est donc nécessaire- » ment vraie. Mais par la nature infirme et bornée de » l'intelligence qui aperçoit la réalité, l'idée ne peut jamais » être ni complète ni fidèle... L'éclectisme, s'appuyant sur » la nature de l'idée, ne doit donc admettre ni rejeter com- » plètement aucune opinion, mais, partant de la réalité, » qui est le type inévitable de toute opinion, chercher et » admettre dans chacune ce qu'il y trouve de conforme à ce » type, chercher et rejeter dans chacune ce qu'elle contient » d'exclusif et d'inexact. »

Nous voudrions que l'auteur eût appliqué à quelque exemple particulier cette théorie générale. Cette théorie l'eût jugée. Mais, restant dans la voie où il est resté, essayons de juger cette théorie par elle-même.

Le principe des altérations que subit la doctrine morale, le principe de cette variété d'aspects qui décèle évidemment l'incertitude et l'erreur, c'est, selon l'auteur, que l'intelligence de l'homme, trop infirme et trop bornée, n'assortit pas exactement l'idée à la réalité, ni les mots à l'idée. Ainsi donc le tort de ce vague, de ces contradictions, de ce mélange de faux et de vrai, resterait tout entier à la charge de l'intelligence. Ce tort de l'intelligence, c'est elle-même qui va le réparer. Et comment? Elle ira, plus forte et plus clairvoyante qu'elle-même, saisir au fond de la conscience la réalité qui lui avait échappé ; puis, plus habile qu'ellemême, elle découvrira la vraie idée de cette réalité ; et enfin, se surpassant elle-même encore une fois, elle trouvera les termes les mieux correspondans à cette idée. Ce qui signifie, sans doute, que l'intelligence du philosophe viendra au secours de celle du vulgaire.

Mais comment se fait-il que, tandis que la vérité philosophique, partout, et toujours, et du premier coup, se présente à son état de certitude et de perfection, à telles enseignes que la première ne peut lui apporter que des embarras, la vérité morale, au contraire, apparaît mutilée, défigurée, incertaine, jusqu'à ce que la pensée, ou, pour mieux dire, la science, soit intervenue ? Dans le premier cas, nous l'avons vu, la science ne peut que constater l'authenticité des informations populaires ; dans le second cas, elle les contredit. Dans le premier cas, les traits de la réalité se reflètent purs et entiers dans le miroir de l'idée ; dans le second, ces mêmes traits y arrivent confus et brisés. Et toutefois, la réalité morale existe la même chez tous les hommes ; et puisque sa présence et son identité ne forment pas même l'objet d'un doute, elle est certainement distincte. De plus, aucune réalité n'est plus proche de nous, car elle est nousmêmes. Pourquoi faut-il qu'elle ait tant de peine à arriver pure, je ne dis pas à l'expression, mais à l'idée ? et que, dans un trajet si court, elle s'égare en tant de sens différens ? Rien de plus proche cependant que cette réalité et cette idée ; c'est un sentiment et la conscience de ce sentiment. Y a-t-il plus de distance, plus d'obstacles entre la réalité et et l'idée dans la sphère morale que dans la sphère philosophique ? Il est difficile d'en apercevoir la raison.

Ce n'est pas tout : pourquoi la pensée aura-t-elle, dans une des applications, un succès auquel elle ne peut prétendre dans l'autre ? Et encore, pourquoi, dans la sphère des idées morales, la pensée du philosophe aura-t-elle un avantage sur la pensée du peuple? Comment le philosophe renouera-t-il le fil rompu entre un sentiment (car la *réalité* morale n'est qu'un sentiment) entre un sentiment, dis-je, et une idée? Quand un sentiment ne donne pas spontanément et inévitablement son idée, quel milieu trouver pour rejoindre et assortir l'une à l'autre? Sera-ce une idée? La même question revient ; ce milieu demande lui-même un milieu. Est-ce un sentiment? Mais nous retombons dans la même difficulté. En un mot, on ne voit pas comment, le pont étant coupé, il serait au pouvoir de la pensée d'en jeter

un nouveau entre les deux rives. On ne voit pas comment la pensée peut interpréter un sentiment qui ne s'interprète pas lui-même. Supposons qu'il n'existât point : la pensée ne le créerait pas (1). Du plus il faut conclure le moins. S'il ne se réfléchit pas avec évidence et netteté dans l'idée, la pensée ne l'y aidera pas. Quand un sentiment ne révèle pas de lui-même son idée, j'ignore comment on peut la tirer de son sein ou lui en imposer une ; mais je crois qu'il la donne toujours ; je crois que l'idée n'est pas moins invariablement proportionnée au sentiment que l'est, en géométrie, l'angle de réflexion à l'angle d'incidence. L'idée faible, vague, chétive, correspond à un sentiment de la même sorte ; l'idée forte, précise, haute, à un sentiment de nature pareille. Les grandes diversités qui se trouvent dans les idées morales doivent tenir essentiellement à ce que l'objet présenté au miroir étant vague ne porte sur la glace qu'une image vague, où chaque regard trouve d'autres formes, rêve d'autres intentions, voit un autre objet. De là les grandes contradictions de la loi morale chez les différens peuples. Il a été facile à tel élément hétérogène de pénétrer dans l'idée, parce qu'il avait pris place d'abord dans la réalité ; plus souvent encore, il a été facile, dans le vague et la corruption d'un sentiment, de lui adjoindre, comme partie constituante, un élément qui ne lui appartenait pas, et dont quelque mauvaise passion sollicitait l'admission dans l'idée. Il est vrai qu'on a raisonné tout cela du mieux qu'on a pu ; l'Ecriture nous apprend que « Dieu a créé l'homme droit, mais qu'ils » ont cherché beaucoup de discours (Ecclésiaste VII, 29). » Mais pourquoi ont-ils cherché beaucoup de discours ? Parce que leurs passions en avaient besoin. Ce n'est pas leur pensée qui a corrompu leur cœur, mais leur cœur qui a séduit leur pensée.

M. Jouffroy dit que la réalité qui est au fond de la conscience n'est, en elle-même, ni vraie ni fausse, ce qu'on peut rendre par ces autres expressions : elle est la vérité parce qu'elle *est*. Là-dessus pourtant il faut s'entendre. Nous tenons, avec l'auteur, que la notion de l'obligation, en tant que nous la percevons immédiatement, par intuition, au-dedans de nous, est vraie, en tant que nécessaire, et nous tenons également qu'elle est une ; c'est la connaissance de sa parfaite simplicité. Mais nous n'étendons point ce jugement à la réalité morale prise dans un sens moins élémentaire. Et puisque l'auteur ne nous permet pas d'en contester la vérité, nous en contesterons, en quelque manière, l'existence. Ce n'est pas la vérité que nous lui refusons, mais la consistance, l'énergie, la vie ; c'est par cette débilitation de la réalité que nous expliquons la confusion de l'image ; et comme la nature du remède est dans un rapport nécessaire avec la nature du mal, nous croyons que, lorsque le sentiment aura recouvré sa force, l'idée recouvrera sa précision, et que, dès ce moment, se détacheront et tomberont, comme poussées par une sève plus vigoureuse, les excroissances parasites nées sur une plante débile.

C'est par le réveil et le renouvellement des sentimens qui sont la base de la morale, que se rétablira, mais aussi que se rétablira infailliblement l'unité des notions morales ; par où je n'entends pas que, sur tel ou tel point particulier de pratique, on ne puisse varier ; la première traduction aura été juste ; la seconde seule, pure affaire de rédaction, pourra prêter à quelques divergences ; mais, entre les rédacteurs de l'idée, l'unité de l'idée sera réelle et sentie.

Mais comment les réalités internes reviendront-elles à leur état normal, à leur état de santé ? Quand le tronc qui porte ces rameaux sera sain lui-même ; quand l'âme sera liée à la source du bien, car le bien doit avoir une source, le bien, avant de se ramifier, doit nécessairement exister quelque part à l'état d'unité ; il est impossible de concevoir des devoirs spéciaux sans supposer un devoir général, ni des vertus particulières sans se faire l'idée d'une vertu primordiale, ni un ordre quelconque sans avoir la notion d'un principe d'ordre. Or, le sentiment nu et abstrait de l'obligation ne le fournissant pas, il faut trouver un milieu entre ce sentiment et les affections spéciales ; quelque chose de moins abstrait que le premier et de plus *un* que les dernières. Il ne nous semble pas qu'un esprit philosophique puisse se refuser à reconnaître au moins comme besoin ce que nous réclamons à un titre plus rigoureux ; et il doit faire peine, ce nous semble, à un tel esprit de ne voir dans la morale qu'un catalogue et non un système, et de sentir que le lien d'une véritable unité manque absolument à sa doctrine.

Mais la science n'a pas trouvé et ne trouvera pas cette unité vivante, parce que la science ne saurait introduire dans le cœur de l'homme le sentiment central qui doit animer et rectifier toute la morale ; c'est d'une communication spéciale et d'un fait extrà-naturel que nous avons à l'attendre : d'où il résulterait que l'homme, si fier de sa raison, ne peut lui devoir ni la vérité philosophique ni la vérité morale, et qu'aller de l'une à l'autre, c'est aller de l'instinct à la révélation, de la révélation à l'instinct. Ce qui reste propre à la raison, et ce qui est le plus à sa gloire, c'est de nous ramener à ces deux termes.

(1) « La truie dévore ses petits. Donnez-lui de la réflexion, des » idées distinctes, tout ce qu'il faut pour le raisonnement, mais sans » changer ses affections, sa nature, elle n'en dévorera pas moins ses » petits » (JACOBI, *OEuvres*, t. II, p. 543).

MÉLANGES.

PERSÉCUTION RELIGIEUSE DANS LE CANTON DE VAUD. — De nouvelles persécutions, mais, cette fois, sous la forme d'émeutes populaires, viennent de troubler la paix de deux villes du canton de Vaud et d'y menacer la cause de la liberté religieuse. L'espace nous manque aujourd'hui pour rendre compte de ces scènes affligeantes, et nous aimons d'ailleurs mieux attendre pour cela des informations plus complètes et plus précises que celles que nous possédons en ce moment.

ANNONCE.

MM. les Actionnaires du SEMEUR *sont prévenus qu'ils peuvent, à partir de ce jour, envoyer leurs coupons d'intérêts échus, qui seront payés à présentation au Bureau du Journal.*

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 35. 18 SEPTEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII, 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire.

SOMMAIRE.

ÉVÉNEMENS DE VEVEY.

(Canton de Vaud.)

Les événemens de Vevey présentent des singularités qu'il est intéressant de mettre en saillie.

Ces scènes de violence et de rage, avec lesquelles les émeutes politiques ne peuvent entrer en nulle comparaison, se sont passées dans un des pays les plus civilisés de l'Europe.

Ces actes d'oppression et de tyrannie ont eu lieu dans un pays connu par le libéralisme de ses opinions politiques et de ses institutions.

Ces persécutions religieuses ont été exercées sous un gouvernement ami de la liberté de conscience et des cultes.

Ces attentats commis sur une communauté chrétienne étaient immédiatement provoqués par des faits imputés à une autre communauté chrétienne.

Il est impossible d'échapper aux conclusions qui s'élancent, pour ainsi dire, de chacune de ces antithèses.

Et d'abord, la civilisation n'est pas un changement profond et radical du cœur de l'homme. Elle enveloppe d'un réseau les passions du cœur, elle ne les tue pas; elle recouvre le sauvage, elle ne le détruit pas. Le sauvage, l'homme de la nature, si l'on veut, est prêt à reparaître quand l'occasion lui en est fournie ou la tentation présentée. La civilisation n'a pas absorbé dans le cœur de l'homme l'élément brutal, la *pars leonina* dont parle Horace. Elle en rend les explosions moins fréquentes; elle bouche les issues; elle roule une pierre devant la caverne de Cacus, mais Cacus y est encore. Elle met un frein à toutes les haines : elle n'en met point à la haine religieuse.

Puisque ces excès ont eu lieu dans un pays éminemment *libéral*, puisqu'il est permis de croire que la grande majorité de ceux qui y ont pris part professent de l'attachement pour les libertés publiques, puisque, enfin, la liberté de conscience compte des ennemis ardens parmi les amis des dernières réformes politiques, il faut croire, ou que la haine de la plus précieuse de toutes les libertés peut siéger dans l'âme à côté de l'amour de toutes les autres, ou que ceux qui persécutent la liberté de penser ne sont point de vrais amis des libertés dont celle-ci est la base et le gage. Cette seconde alternative est fâcheuse, mais la première est absurde. Il est impossible, en effet, de concevoir que celui qui aimerait la liberté comme un droit de l'humanité, comme un droit de tous, comme une loi de Dieu, une loi de justice et d'amour, un principe de perfectionnement, puisse la blesser dans ce qu'elle a de plus noble et de plus vital. Sous ce beau nom de liberté, c'est autre chose qu'il aime : c'est un intérêt, c'est lui-même. Son libéralisme n'est que de l'égoïsme en grand. C'est un besoin toujours plus vif de se soustraire aux contraintes sociales, c'est un effort vers cette indépendance sauvage qui, suivant quelques-uns, aurait précédé la société. Mais ceux qui aiment la liberté dans ce sens, ne sont pas de vrais libéraux. La liberté veut être aimée comme une vierge pure, non comme une courtisane. Je ne puis honorer du titre de libéral un homme à qui la liberté de penser est insupportable. Et comme cette liberté est, historiquement et logiquement, le point de départ de toutes les autres, le titre de libéral convient mal, en dépit de ses opinions et de ses institutions, au peuple qui ne la respecte pas.

C'est sous un gouvernement ami de la liberté de conscience que ces attentats ont eu lieu. La révolution de 1830 a appelé à la conduite des affaires publiques des hommes

noblement épris de cette sainte liberté. Mais en vain ont-ils répudié la loi du 20 mai, héritage de l'ancien régime (1). Il leur a fallu, en s'embarquant sur l'océan politique, l'emporter dans leurs bagages. « Pourquoi la tuer ? a-t-on dit, » n'est-elle pas morte ? » Mais si, comme on le prétendait, elle n'était plus qu'un cadavre, il fallait donc, avec un croc, la tirer d'entre les autres lois que son voisinage infectait, et la traîner aux gémonies. La suite a prouvé qu'une loi n'est pas morte quand les passions qui l'ont provoquée vivent encore. Le peuple, en lapidant un chrétien, n'a pas oublié cette loi; elle enveloppait chacune des pierres qu'on lançait contre un respectable ministre ; l'autorité invoquait *la loi ;* le peuple ripostait par *la loi*. Aujourd'hui même, chose mémorable ! le gouvernement ne peut protéger les chrétiens qu'en les persécutant ; il ne peut réprimer d'une main qu'en comprimant de l'autre. Il écarte les furieux, mais il ferme les lieux de réunion et interdit les assemblées. Et comment s'en dispenserait-il ? La loi du 20 mai est là ; il faut qu'il l'exécute : autrement le peuple *se fera justice*. Et au fait, quoi de plus vrai que ceci : la *loi*, c'est la justice de tous mise à la place de la justice de chacun ? La loi existe pour dispenser et empêcher les particuliers de se faire justice ; les particuliers se font justice quand on ne la leur fait pas ; et *se faire justice*, dans le cas présent, c'est assommer sur la place un prédicateur de la Parole de Dieu.

Enfin, puisque les faits d'une communauté chrétienne ont été punis sur une autre communauté chrétienne, puisque les dissidens ont été solidaires des nationaux, du sein desquels était parti l'acte qu'on voulait punir, il paraît que la haine du peuple n'a pas les dissidens pour seul objet, mais bien plutôt les principes que tiennent en commun les membres des églises séparées et un très-grand nombre de membres de l'église nationale. A Lausanne, où des scènes semblables ont été tentées quelques jours plus tard, sans aucune provocation, c'est plutôt contre les chrétiens nationaux que l'attaque a été dirigée ; et là, l'autorité, agissant forcément dans le sens de la loi, qui poursuit les gens de *cette secte* (c'est-à-dire les gens qui se réunissent pour lire la Bible), l'autorité a interdit toute espèce de réunion religieuse, en quoi certainement elle n'a pas dépassé les vœux de l'émeute. C'est donc, encore une fois, à tous les chrétiens d'*assemblée* qu'on en veut, à tous ceux qui cherchent de l'édification hors des temples de la religion officielle, à ceux mêmes qui ne laissent pas de continuer à fréquenter ces temples. S'il y a des gens qui se soient, jusqu'à présent, fait illusion là-dessus, ce sont des gens candides, en vérité ; mais maintenant les faits parlent; et dès ce moment, quand on vous dira : « C'est » le séparatisme qui excite la colère de ce peuple, » répondez : « Il y a des temps et des lieux où tout vrai Christia» nisme est séparatisme. » Alors, être chrétien, c'est, d'une manière ou d'une autre, en faits, en paroles, en mœurs, se séparer de la foule. Or, elle s'irrite quand on ne veut plus marcher avec elle, et qu'elle sent qu'on a raison. Il est naturel que sa colère se porte d'abord contre ceux qui, embrassant cette idée de séparation, lui ont donné un corps ; l'ont matérialisée pour ainsi dire, et se sont ainsi désignés aux premières fureurs de la multitude. Mais le discernement du peuple s'accroît avec le temps ; il apprend à démêler, hors de la séparation extérieure, le séparatisme spirituel, qui ne le condamne et ne le trouble pas moins que l'autre ; et dès lors il ne fait plus de différence ; ses meneurs mêmes jettent loin d'eux, comme une arme usée, les grands mots de *schisme* et d'*église nationale ;* ils s'expliquent plus nettement, ou plutôt ils ne s'expliquent plus, ce qui est la plus claire des explications. *Sit pro ratione voluntas ;* ce mot, traduit en patois, est la devise des persécuteurs de Vevey.

Les événemens de Vevey donneront-ils droit aux adversaires de la loi du 20 mai ou à ses partisans? Nous sommes trop loin des lieux pour pouvoir le dire. Nous ferons une seule observation : c'est que la loi du 20 mai vient de recevoir du peuple et, involontairement, de l'autorité, le plus redoutable commentaire. Cette loi, énigme parfaite, a trouvé son mot. *Cette secte*, ce sont *tous* les hommes pieux qui se réuniront pour lire la Parole de Dieu, se réjouir des progrès de son règne chez les païens des trois autres parties du monde, et chanter ses louanges. La loi n'est pas contre les dissidens, elle est contre les chrétiens. La loi est telle, dans son intention, que l'eût pu porter Décius ou Dioclétien, adoucis par la civilisation du dix-neuvième siècle, avec cette différence néanmoins, qu'ils l'eussent faite probablement plus franche et plus claire. Loi admirable, dans un sens, qui menace d'avance toutes les opinions et toutes les consciences ! *Des hommes exaltés qui veulent propager une secte !* C'était vous hier, nos chers frères dissidens ; c'est vous aujourd'hui, nos chers frères nationaux ; qui sera-ce demain ? Ne vous en inquiétez pas ; à chaque jour suffit son travail : le peuple vous dira demain qui il prétend qu'on lapide.

La position du gouvernement vaudois devient très-difficile. Celle des chrétiens prononcés ne le devient pas moins. Que la lumière d'en haut descende et sur le gouvernement et sur les chrétiens. Il nous semble que nous devons un mot à ces derniers. Ils sont tant humiliés devant les hommes qu'ils sont en grand danger de s'enorgueillir intérieurement. Le martyre a ses attraits ; et par la peur de tomber dans le piége d'une prudence charnelle, on peut négliger la prudence chrétienne. Qu'ils se demandent si, dans les faits qui ont provoqué les horribles scènes de Vevey, ils ne l'ont point négligée. Entre ces faits, il n'y en a qu'un seul dont nous puissions parler pertinemment. C'est la distribution, avant et pendant la fête, d'un petit imprimé renfermant seize passages de l'Ecriture, rien que des passages, sans application ni explication. Ce moyen nous a paru manquer à la fois de franchise et de prudence. D'un côté le dessein transperçait, de l'autre on semblait avoir voulu le cacher. Le spectateur, l'acteur de la fête, se voit tout-à-coup mettre sous les yeux des paroles telles que celles-ci : «N'ayez aucune part aux œuvres infructueuses des ténèbres, » mais plutôt condamnez-les » (Eph. V, 11), ou tel autre passage contre l'idolâtrie. S'il est du monde, s'il n'a point le secret de l'Evangile, il est blessé et il ne comprend point.

(1) Un très-grand nombre de nos lecteurs ignorant sans doute ou ayant plus ou moins oublié l'histoire des premières persécutions qui accueillirent dans le canton de Vaud le réveil de la foi évangélique, nous pensons devoir leur remettre sous les yeux les premiers alinéas de la loi publiée, le 20 mai 1824, par l'ancien gouvernement vaudois.

« Le grand conseil du canton de Vaud, sur la proposition du conseil-d'état,

» Considérant que quelques personnes exaltées cherchent à introduire et à propager une nouvelle secte religieuse,

» Voulant réprimer les actes de cette secte, qui trouble l'ordre public, décrète :

» Art. Ier. Toute assemblée de partisans de cette secte, formée de personnes étrangères à la famille, pour y exercer le culte ou y célébrer quelqu'une des cérémonies de l'Eglise, est défendue et sera immédiatement dissoute. »

Suivent les dispositions pénales qui servent de sanction à cette étrange défense. Les peines prononcées contre les délinquans sont : l'amende, la confination dans une commune, la prison et le bannissement.

Qui n'admirera avec quelle précision se trouve définie *cette secte* à laquelle en veut la loi du 20 mai? C'est qu'il eût été difficile de la définir autrement, puisqu'on voulait absolument faire croire qu'il y avait une secte ; car pour définir une secte, on cite ses dogmes ou ses pratiques, et les dogmes et les pratiques de cette secte n'étaient que les dogmes et les pratiques de l'Eglise établie.

Nos frères doivent convenir qu'avant d'avoir été, lentement peut-être, amenés au point de vue d'où maintenant ils considèrent toutes choses, ils n'auraient nullement saisi le rapport de ces passages à la fête des vignerons de Vevey? Comment veulent-ils que ceux qui sont aujourd'hui ce qu'eux-mêmes étaient hier, fassent mieux qu'eux l'application de ces paroles? Pourquoi ne pas amener ces citations à la suite d'une exposition patiente de la vérité chrétienne? Pourquoi ne pas rendre, selon leurs moyens, accessibles ces hauteurs où ils veulent transporter d'un coup des âmes mondaines? Nous le savons, tous moyens sont bons à Dieu; mais, par rapport à l'homme, il n'en est pas ainsi; que Dieu, si j'ose m'exprimer ainsi, prenne la bêche par le manche ou par le fer, la terre sera ouverte et labourée; mais nous, nous n'avons pas de choix: il nous la faut prendre par le manche. Dieu, pour faire éclater son indépendance, peut quelquefois donner le succès à une mauvaise méthode et le refuser à une bonne; mais la bonne n'en reste pas moins bonne, et la mauvaise mauvaise. Ainsi dans nos tentatives pour convertir nos frères, nous devons poser le principe avant d'exiger les applications; autrement il y a toute apparence que nous ne serons ni compris ni accueillis. Qu'on nous permette ici, en guise d'apologue, une courte anecdote de la vie d'un poëte; la moralité se présentera toute seule: Boileau rencontra un jour un grand seigneur, qui lui fit une critique impertinente d'un passage de ses œuvres. « Monsieur le duc, lui répondit Boileau, il me faudrait » vous entretenir pendant trois jours, avant que vous fus- » siez en état de comprendre ma réponse. » Et il ne s'agissait que de vers! Les vérités de la morale chrétienne demandent ordinairement une plus longue préface.

P. S. Nous venons de lire la circulaire du Conseil-d'Etat vaudois aux préfets. Elle lui fait honneur. Mais qui n'admirerait l'étrange position d'un gouvernement, donnant des ordres et taisant la loi dont il s'appuie, et aimant mieux se donner un faux air d'arbitraire que de légaliser ses actes par la citation d'un texte honni! Pour l'étranger, cette circulaire est une véritable énigme; le gouvernement y parle de liberté, de loi, et il paraît suspendre, sans l'aveu d'aucune loi, une des libertés des citoyens; partant de l'idée que les bons citoyens doivent des sacrifices à la tranquillité publique, il transforme ce devoir de moralité en obligation positive. Il faut dire à l'étranger qu'une juste pudeur empêche ce gouvernement de citer une loi que, d'accord avec tous les hommes éclairés, il répute mauvaise et absurde, et dont, sans aucun doute, il désire l'abrogation. Que n'a-t-elle été ensevelie, cette loi, dans les ruines de l'ancienne constitution! Que n'a-t-on obtenu de la constituante, en 1831, la proclamation du plus sacré de tous les droits! On allégua alors, on alléguera peut-être encore, contre les vœux des amis de la liberté religieuse, le grand argument qu'on ne peut ni abroger une loi qui est dans les mœurs, ni faire une loi qui n'y est pas. Je demande si cette raison ou telle autre peut autoriser la plus grande des iniquités; je demande encore si les lois n'ont aucune influence, aucune autorité sur les mœurs; si la loi du 20 mai elle-même n'a pas soufflé sur le feu des passions persécutrices; si elle n'a pas été un terrible encouragement donné à l'intolérance; si, à cet égard, elle n'a pas fait les mœurs publiques? Le peuple est-il donc tellement maître de ses opinions, que la vue de ses représentans désavouant solennellement une grande erreur ne lui fasse à lui-même ouvrir les yeux, et ne modifie ses persuasions à moitié d'emprunt? Il croit si facilement quelques hommes qu'il ne respecte guère: ne croira-t-il pas davantage les élus de la nation? Et la doctrine de la tolérance, descendant sur lui de plus haut que jusqu'à ce jour il ne l'a vue descendre, n'entrera-t-elle pas avec force dans son esprit? Du reste, les sentimens du gouvernement vaudois nous sont connus; et si la grande réparation que nous sollicitons subit encore un retard, nous ne l'imputerons qu'à la force des circonstances et non à la volonté d'un corps dont le libéralisme sincère et pur n'est pour nous l'objet d'aucun doute.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

L'Économie politique. — Contes de Miss Harriet Martineau, traduits de l'anglais par B. Maurice. Tome Ier. Paris, 1833. Chez Paulin, place de la Bourse. Prix: 7 fr. 50 c. pour les souscripteurs.

Avant d'analyser l'ouvrage, nous présenterons en quelques mots la biographie de l'auteur. C'est une politesse que méritent à plus d'un égard les dames qui prennent place et rang dans la république des lettres.

Miss Harriet Martineau est née, en 1802, dans le comté de Norfolk, en Angleterre. Elle descend d'une famille française; son bisaïeul, contraint de quitter sa patrie, à l'époque de la déplorable révocation de l'Edit de Nantes, trouva un asile sur le sol hospitalier de la Grande-Bretagne. Depuis lors, cette famille a payé, dans la double carrière des sciences et de l'industrie, le bienveillant accueil qu'elle avait reçu.

De même que tant d'autres personnes de son sexe qui s'appliquent à la culture des lettres, parce qu'un défaut de nature ou une infirmité les empêchent, fort heureusement pour nous, d'aspirer à des succès plus brillans, mais moins durables, Miss Martineau doit à la surdité dont elle fut affligée dès sa première jeunesse l'habitude et le goût des études sérieuses; elle chercha en elle-même et dans les livres ce que son infirmité ne lui permettait pas de trouver au dehors. Les premiers écrits de l'auteur furent des ouvrages de piété; elle publia, en 1822, un petit volume intitulé: *Exercices de dévotion* (Devotional exercises), à l'usage des jeunes personnes. Une autre publication du même genre parut bientôt après; c'étaient des *Exhortations avec des hymnes et des prières* (Adresses with prayers and hymns), à l'usage des familles et des maisons d'éducation. Ces deux opuscules furent accueillis avec quelque faveur par le public religieux d'Angleterre, malgré la multitude innombrable d'écrits analogues qui paraissent chaque année.

Vers la même époque, Miss Harriet Martineau entra dans le domaine de l'économie politique, en composant deux petits contes, l'un intitulé: *Les Révoltés* (The rioters), et l'autre: *Le Renvoi des ouvriers* (The turn out). Ces deux sujets lui avaient été inspirés par les effets désastreux de l'insurrection de Manchester; elle voulait donner au peuple des conseils utiles, et ne s'imaginait guère qu'elle faisait de l'économie politique, science dont le nom seul effarouche les dames, et qui paraissait jusqu'alors un mystérieux arcanum réservé aux savans de profession. « J'étais loin de me douter, dit l'auteur, en écrivant ces contes, que les salaires et les machines eussent aucun rapport avec l'économie politique; je ne sais même si j'avais jamais entendu prononcer le nom de cette science. Ce ne fut que quelque temps après qu'en lisant les *Conversations sur l'économie politique* de Mistress Marcel, je m'aperçus que j'avais fait de l'économie politique, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. » Depuis cet instant, Miss Martineau conçut le plan de l'ouvrage qu'elle publie aujourd'hui, et dont le premier volume vient d'être traduit en français.

Mais c'était peu d'avoir une idée neuve et de porter en soi le talent nécessaire pour la réaliser avec succès; il fallait encore, il fallait surtout trouver un libraire qui voulût se

charger de l'entreprise, chose fort difficile pour un auteur, notamment pour un auteur de province, convaincu d'avoir imaginé un plan bizarre. Aussi Miss Martineau frappa-t-elle vainement à toutes les portes pendant plusieurs années, et comme elle ne voyait pas moyen de publier des contes sur l'économie politique, elle se chargea, en attendant, de l'analyse des ouvrages de métaphysique et de théologie dans le *Monthly Repository*. Elle fit paraître en même temps quelques traités adressés aux catholiques, aux juifs et aux mahométans, ainsi qu'un ouvrage plus étendu, intitulé : *Traditions de la Palestine* (Traditions of Palestine).

Cependant Miss Harriet Martineau, tout en s'occupant ainsi, ne perdait pas de vue son grand projet sur l'économie politique. Elle mit à profit le mauvais vouloir des libraires pour approfondir la science qu'elle se proposait de rendre populaire, et pour s'initier dans la connaissance du monde, étude essentielle à quiconque veut écrire des ouvrages dans le genre narratif. Enfin, sur la recommandation d'un homme de lettres qui possédait l'incontestable avantage d'avoir son domicile sur le pavé de Londres, Miss Martineau trouva un éditeur qui risqua la publication, au milieu d'un concert de voix qui lui criaient qu'il faisait une folie. Eh bien! trois mois ne s'étaient pas écoulés que les Contes de Miss Martineau sur l'économie politique avaient obtenu un succès de vogue. Toutes les feuilles littéraires et politiques rendaient hommage à l'idée fondamentale et au talent d'exécution de l'auteur. Le dixième conte n'était pas publié, que les premiers se réimprimaient déjà pour la troisième fois, et des milliers d'exemplaires se répandaient dans les salons, dans les cabinets de lecture, et jusque dans les bibliothèques des hommes d'état. Enfin, quoique le livre soit encore inachevé, il a obtenu les honneurs de la traduction.

Différentes causes ont contribué à produire cette vogue extraordinaire. Il faut mettre en première ligne la science même qui est développée dans les contes de Miss Martineau. A mesure que la civilisation fait des progrès chez un peuple, l'économie politique acquiert une plus haute importance; elle préside maintenant aux destinées de la France et de l'Angleterre; l'avenir de ces deux pays est suspendu aux grandes questions qu'elle s'occupe de résoudre. Les théories constitutionnelles, républicaines ou radicales, excitent plus de passions et se meuvent avec plus de bruit à la surface de la société; mais au fond, ce qui intéresse des deux côtés du détroit la grande majorité de la nation, ce qui se retrouve inévitablement au terme de toutes les crises, de toutes les espérances, de toutes les vicissitudes sociales, ce sont les graves débats qui s'agitent sur l'emploi des capitaux, sur la distribution du travail, sur les gages et les salaires, sur les monopoles, sur les différens modes d'échange à l'intérieur et à l'extérieur, sur les agens de la production, enfin sur les taxes et les impôts. Or, l'écrivain anglais s'est placé hardiment au milieu de tous ces intérêts, pour servir les uns, pour calmer les craintes des autres, et pour les éclairer tous. Il a pris une forme qui rend son langage intelligible aux moins instruits et attrayant pour les plus frivoles, sans qu'il devienne trop superficiel pour les hommes éclairés. Là est la première cause du succès obtenu par le livre de Miss Harriet Martineau.

Il serait injuste, toutefois, de ne pas tenir compte du mérite d'exécution. Un écrivain médiocre aurait pu se proposer le même sujet, concevoir le même plan, imaginer les mêmes situations, et ne faire, après tout, qu'un ouvrage superficiel et ennuyeux. Il y a partout des carrières de marbre, auxquelles manque une seule chose : des sculpteurs habiles pour les mettre en œuvre. De même, une grande et belle idée peut naître dans la tête du premier venu; mais elle y demeure latente et brute, parce que le génie manque pour la féconder.

Miss Harriet Martineau possède, au contraire, les qualités propres au genre qu'elle a cru devoir adopter, pour nous faire part de ses vues sur l'économie politique. Ses narrations sont écrites avec grâce, ses caractères tracés avec finesse; elle décrit bien les lieux où se meuvent ses personnages, et montre un rare talent d'observation. Les détails les plus vulgaires prennent sous sa plume un air intéressant; on y reconnaît cet art éminemment anglais d'ennoblir les petits événemens domestiques et de colorer les scènes d'intérieur. Souvent encore un trait de naïveté ou de mélancolie révèle l'âme tendre et pieuse de l'auteur. Comment donc s'étonner que Miss Martineau se soit décidée à nous *conter* l'économie politique, au lieu de la professer *ex cathedrâ?* Les contes, nous l'avouons ingénuement, nous déplaisent, en général, par cela seul que ce sont des contes. Depuis quelques années, on nous a tant inondé de contes de toutes les couleurs, contes bleus, bruns, rouges et noirs, que les lecteurs les plus voraces en ont été plus que rassasiés. Aucune époque n'a eu le privilége de se soustraire à cette épidémie; le moyen-âge et la Chaussée-d'Antin, le grand siècle et les magasins de la rue Vivienne ont tous passé sous la fourche caudine du conte. Et puis, le conte se glisse partout, s'ingère en tout, prend toutes les livrées; il se fait spiritualiste, fantastique, moral, ordurier, drôlatique, légitimiste, républicain, petit-maître, porte-faix, raisonneur et imbécille. Fallait-il donc pour dernier malheur, pensions-nous avant d'ouvrir le livre de miss Harriet, fallait-il que le conte, le maudit conte qu'il est, s'emparât des chemins de fer, des filatures de coton, des moulins à vent et des machines à vapeur? Ne pouvait-il permettre à l'économie politique de marcher d'un pas tranquille et lent, comme il convient à une science qui a trouvé sa place dans l'une de nos quatre facultés? Le conte n'avait-il donc aucune pudeur, était-il si osé de s'en aller jeter insolemment son habit d'Arlequin, sa défroque bariolée, sur ce grave personnage qui s'avançait escorté de Smith, de Malthus, de Chalmers et de Sismondi? Telles étaient, nous le disions tout à l'heure, les réflexions que nous avait suggérées l'inévitable titre de *Contes* sur le livre de Miss Martineau; mais nous nous empressons de faire amende honorable de notre mauvaise humeur; les contes de cet écrivain réunissent le classique *utile dulci*, et si quelque chose pouvait nous réconcilier avec les contes, ce seraient ceux-là.

En y réfléchissant on s'explique comment Miss Martineau a su composer des contes, et de fort bons contes, sur l'économie politique. Qu'est-ce, en effet, que l'économie politique? C'est la science qui renferme tous les événemens heureux ou malheureux, prospérités, catastrophes, abondance, disette, accroissemens de fortune, banqueroutes, craintes, espérances, dont nous sommes chaque jour les témoins; c'est l'histoire de vos faits et gestes, de vos profits et pertes; c'est le moyen de vous procurer, au meilleur taux et le plus aisément possible, votre pain, vos habits, vos meubles, vos jouissances. L'économie politique se traduit en action, se résout en faits dans tous les rangs de l'ordre social, depuis le palais du prince jusqu'à la hutte du prolétaire; l'économie politique, c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde travaillant, produisant, consommant. Miss Harriet n'a donc imaginé autre chose que d'employer la méthode expérimentale; elle a observé l'économie politique dans les ateliers et dans les échoppes, elle l'a prise sur le fait. « Nous ne voyons pas pourquoi, dit-elle dans sa préface, la vérité et son application ne marcheraient pas ensemble, pourquoi une explication des principes régulateurs de la société ne deviendrait pas plus claire et plus intéressante par la peinture des effets que ces principes amènent tous les jours. Par exemple, si nous voulons poser en principe que la sécurité de la propriété est nécessaire à la prospérité d'une nation,

montrer comment et dans quelle proportion la richesse
accroît partout où se trouve cette sécurité, et comment
e diminue là où cette sécurité n'existe pas, nous pouvons
re comprendre la vérité de ce fait et les raisons qui le mo-
vent par une exposition simple et sèche. Mais la chose
ra aussi évidente, et bien plus intéressante, elle se gravera
en mieux dans la mémoire, si nous appuyons cette doc-
ne par le récit des obstacles que rencontrent les individus,
du dommage que souffre la société dans un pays tel que
Turquie, où la continuation de l'état barbare est due sur-
ut au peu de sécurité de la propriété. L'histoire d'un né-
ciant en Turquie, comparée avec celle d'un négociant en
ngleterre, prouvera cette vérité au moins autant qu'une
ite de raisonnemens; elle excitera, en outre, plus d'inté-
t et fera une impression plus profonde..... De même, le
and principe de la liberté du commerce peut être établi
r un raisonnement on ne peut plus sec et plus aride; mais
récit des perplexités, des difficultés du passage de la bonne
a mauvaise fortune qu'aurait éprouvées un manufactu-
er, ou toute une population manufacturière, démontrera
même principe avec la même force, outre qu'on pourra
rendre aussi très-intéressant, et que nous nous délivre-
ns, de cette manière, de cette excuse banale, qu'on ne
ut comprendre de pareils sujets. »

Le volume que nous annonçons contient trois contes. Le
emier, intitulé : *la Colonie isolée,* présente le dévelope-
ent des principes qui se rapportent à la théorie du travail.
auteur suppose qu'une société de colons, établis dans un
le reculé du cap de Bonne-Espérance, a été complète-
ent saccagée et dépouillée par une bande de sauvages.
ourriture, maisons, vêtemens, outils, meubles, animaux
mestiques, tout est à reconquérir par le travail. Miss
rriet nous montre les colons regagnant, par des efforts
nibles et progressifs, ce qu'ils ont perdu, et remontant,
ur ainsi dire, du dénuement de l'état sauvage à une nou-
lle civilisation. Ce tableau en rappelle un autre, cher à
nfance depuis plus d'un siècle, celui de Robinson Crusoé,
i se crée laborieusement des moyens de subsistance dans
n île déserte.

Le deuxième conte expose les principes qui concernent
capital et les machines. Miss Martineau place le lieu de
scène dans une paisible vallée, où l'on entend retentir
ut-à-coup des usines bruyantes. Tant que les objets de fa-
ication sont demandés, capitalistes et travailleurs, maîtres
ouvriers, chacun rivalise de zèle et se réjouit de la pros-
rité du nouvel établissement, excepté un original de thé-
uriseur, qui a enfoui son avoir, et qui ne veut pas en ris-
er un centime dans des entreprises commerciales. Mais
entôt la surabondance de la production oblige les capita-
es à diminuer le salaire des ouvriers et à employer des
chines pour fabriquer à meilleur compte. Alors vien-
nt les coalitions, les émeutes parmi les travailleurs, et les
chines sont enfin brisées, ce qui ruine tout le monde
un seul coup.

Le troisième conte oppose la petite culture à la grande,
donne la préférence à la dernière. L'auteur montre que
grands capitaux bien administrés produisent, toute pro-
rtion gardée, plus que les petits, et qu'ils contribuent,
r des moyens qui leur sont particuliers, à la sûreté et à la
nvenance générales.

La traduction de l'ouvrage de Miss Martineau nous a
ru correcte, élégante et facile, et nous pensons que la
ance ne lui fera pas un accueil moins bienveillant que
ui qu'il a obtenu chez nos voisins d'outre-mer.

DE LA PROPHÉTIE.

PREMIER ARTICLE.

Rien ne facilite autant la connaissance d'un ensemble de faits et de vérités, que de s'élever dès l'abord au fait principal, auquel tous les faits secondaires sont subordonnés, ou à la vérité-mère, de laquelle dépendent toutes les autres. Placé à ce point de vue qui domine tout, l'esprit n'a plus qu'à regarder attentivement dans toutes les directions pour apercevoir les parties, leur liaison, leur enchaînement, leur importance relative; et redescendant de la hauteur où il s'est établi d'abord vers tous les points du tableau qui s'offrait à lui, il peut, sans oublier l'ensemble, étudier ces parties avec détail et avec méthode, en les rapportant toujours à leur véritable destination dans le tout. Il procède alors comme l'observateur qui, pour explorer sûrement et bien connaître une ville immense, ou toute une contrée, monte au sommet d'un édifice ou d'une montagne, d'où s'offre à sa vue le panorama d'alentour. De ce sommet, il découvre les points saillans, il débrouille les divers plans, les divisions principales du paysage qu'il a sous les yeux, et dans un temps restreint et borné, il sera plus sûr d'en acquérir par l'observation des détails la connaissance méthodique, que s'il eût péniblement et comme au hasard commencé par ces détails.

L'essentiel pour l'observateur, c'est d'avoir trouvé et connu ce point central et élevé, duquel les regards doivent découvrir tout l'ensemble. Ainsi dans la science, la chose importante est d'avoir saisi le fait principal, la vérité qui sert de principe et de fondement à tout le reste.

Sans nous occuper ici de ce qui sort de notre sujet, demandons-nous quelle est pour toutes les sciences, et en particulier pour la science religieuse et morale, la vérité-mère, source de toute vérité, le grand fait central, dont tous les faits sont des dérivations évidentes.

Cette vérité-mère, source de toute vérité, ce fait primitif et absolu, qui engendre et crée tous les faits, c'est l'Etre éternel, c'est le Dieu Esprit, c'est le Dieu vivant. Il a conçu l'idée et le plan du vaste univers, et sa Parole toute-puissante a fait passer en réalité et en faits cette idée, ce plan admirable de l'infinie et suprême sagesse. Au fait de la création et de l'univers viennent s'embrancher tous les faits de détail dont se compose le monde lui-même; et à l'idée, au plan qui lui sert de base, les idées partielles, les ramifications infinies du plan général, qui, dans leur liaison avec l'ensemble, servent respectivement de lois à toutes les parties. Au sommet, comme à la racine et au cœur de cet organisme admirable, est toujours le Dieu qui voit tout, qui dirige tout, le « Dieu qui est lumière et dans lequel il n'y a point de ténèbres » (1 Jean I, 5), le Dieu vivant, par lequel toutes choses subsistent.

Le développement ou la vie des êtres créés s'opère avec ordre d'après les principes régulateurs posés par l'intelligence créatrice dès avant la fondation du monde; et en concourant tous à la vie du tout, d'après les lois émanées de la Providence, les divers membres de ce grand tout remplissent aussi leurs fins respectives et individuelles, conformément aux lois de leur nature spéciale.

Il y a là comme une vaste monarchie, un vaste royaume, dont le chef est Dieu, dont la constitution se compose des lois émanées de lui, dont les divisions sont les parties innombrables de l'univers et les règnes de la nature; tandis que les sujets de cet empire, dont nous ne connaissons qu'un point presque imperceptible, sont les créatures innombrables dont il est peuplé. A chaque ordre de ces créatures, à chaque section de ces sujets du grand Roi des cieux et de la

terre, sont assignées sa sphère d'activité et ses lois; et depuis le corps brut ou le moindre atome de matière, soumis d'une manière fatale aux lois du monde matériel, jusqu'à l'homme et aux esprits célestes doués de la plus grande liberté après Dieu lui-même, tout finit par accomplir de gré ou de force la volonté du Très-Haut. « O Eternel! dit l'Ecriture, c'est à toi qu'appartiennent la magnificence, le règne, la puissance, la gloire, l'éternité et la majesté. Tout ce qui est aux cieux et sur la terre est à toi; tu es le Maître de toutes choses; tu domines sur toutes choses; la force et la puissance sont en ta main, et il est en ton pouvoir d'agrandir et de renforcer toutes choses » (1 Chron. XXIX, 11-12).

Ainsi le royaume de Dieu, c'est proprement cet empire universel de la création sur lequel s'étendent la puissance et la législation du Roi éternel. Mais comme tout, dans ses ouvrages et dans ses domaines, a pour principe et pour germe la pensée et la parole du Dieu-Esprit; comme tout est régi par des lois émanées de ce Dieu-Esprit dans un but moral, et doit concourir à sa gloire; comme aux êtres spirituels, et à l'âme immortelle de l'homme en particulier, est prescrite pour dernière fin l'union intime, volontaire et libre, l'union toute morale et toute filiale avec l'Esprit tout parfait, nous donnons, avec l'Ecriture, le nom de royaume des cieux ou de règne de Dieu à cet état d'harmonie morale et divine auquel sont appelés tous les êtres susceptibles d'un développement spirituel, et auquel toute la création doit servir de moyen et d'acheminement.

Considéré sous ce point de vue, « le règne de Dieu ne consiste ni dans le manger, ni dans le boire », ni dans les choses matérielles, « mais dans la justice, dans la paix et dans la joie par le Saint-Esprit » (Rom. XIV, 17). Il consiste dans la justice, c'est-à-dire dans l'obéissance à la loi de Dieu, par amour pour Dieu et par amour pour le prochain. Il n'est autre chose que l'accomplissement de cette loi suprême : « Tu aimeras l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toutes tes forces; et tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Matth. XXII, 37-39). Le règne de Dieu consiste dans la paix, car la paix est le fait de l'obéissance et de la justice, de la charité et de l'amour. Cette paix qui vient d'en haut, est la suprême harmonie morale, dont a le doux sentiment, la conscience intime, toute âme qui librement concourt et prend part à cette harmonie. De là, cette joie céleste, dans laquelle consiste encore le règne de Dieu; cette joie qui n'est que la sérénité ineffable, l'épanouissement de l'âme, heureuse par le développement régulier et harmonique de ses facultés, de ses puissances, de ses instincts les plus légitimes.

Tous ces caractères du règne de Dieu tiennent à la nature intime et profonde des choses. Là où ils se trouvent, il y a plus que des paroles. « Je parlerais toutes les langues des hommes et même des anges, si je n'ai point la charité », le divin amour, le principe vivant de la justice, de la paix, de la joie céleste, je suis comme l'airain qui résonne et la cymbale qui retentit (1 Cor. XIII, 1). « Le règne de Dieu ne consiste point en paroles, mais en vertu » (1 Cor. IV, 20), et cette vertu, c'est la vertu d'en haut, la vertu du Saint-Esprit. Oui, si le règne de Dieu est justice, paix et joie, il l'est par le Saint-Esprit, car « toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières » (Jacq. I, 17). L'Esprit est bien dans l'homme, dit l'Ecriture, mais c'est l'inspiration du Tout-Puissant qui le rend intelligent. » « Le vent souffle où il veut, et tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va : il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit de Dieu » (Jean III, 8).

Quel que soit son état moral, on peut dire, à la rigueur, que l'homme fait partie, qu'il est citoyen du royaume de Dieu, si l'on prend cette expression comme synonyme de l'empire universel de la création, dont Dieu est le Roi suprême; mais si l'on entend par règne ou royaume de Dieu cet état de justice, de paix et de joie par le Saint-Esprit, que nous venons de définir, celui-là seul peut en être membre qui serait sans péché, ou qui, abandonnant le péché, profite des grâces du Seigneur pour devenir un nouvel homme, une nouvelle créature.

Dans l'une et l'autre de ces positions, l'homme n'est point appelé à demeurer stationnaire; il doit marcher vers un but final. Ce but final est à la fois commun à l'ensemble et particulier à l'individu : c'est la gloire de Dieu, pour laquelle le tout et les parties ont été créées, et dans laquelle les parties et le tout doivent trouver chacun pour eux-mêmes et chacun pour tous perfection et bonheur suprême. Des milliers de fins différentes, accidentelles et relatives, viennent s'interposer comme des stations entre le point d'où l'homme part et celui auquel il doit arriver; et si la marche est régulière, chacune de ces stations doit le rapprocher du terme vers lequel il tend.

Avancer vers ce terme sans en avoir une idée et sans voir la route tracée devant lui, au moins jusqu'à une certaine distance, serait impossible à l'homme. Il a donc fallu qu'une lumière quelconque éclairât le but, et que la direction lui fût indiquée pour le développement et la marche de toutes les puissances de son être. Or, c'est ce qui a lieu.

Si l'on prend l'homme sous le point de vue le plus général, comme membre du grand empire de la nature, on peut déjà dire qu'une lumière vivante, émanée d'en haut, l'éclaire, le guide et lui indique son chemin. Quoique obscur et ténébreux, l'avenir, dans lequel s'étend sa carrière, ne lui est point totalement voilé. Il s'y élance par l'instinct et par le désir, par le pressentiment et la conjecture, par l'induction et le raisonnement. Il va, dans ses rapports avec le monde sensible, jusqu'à la prédiction mathématique et positive, à laquelle l'a rendu apte le Créateur, en lui révélant avec assez d'évidence une partie des lois de la création. Sur ces instincts physiques, intellectuels et moraux; sur cette aptitude à pressentir, à conjecturer, à prévoir avec vraisemblance et souvent même avec certitude; sur cette espèce de divination naturelle, soit vague, soit précise, attachée aux besoins de notre nature, repose en partie l'activité toujours renaissante de l'homme. Sympathies et antipathies, espérances et craintes, projets, mesures, précautions diverses relatives à l'avenir, tous ces traits caractéristiques se rattachent en définitive à ce sentiment, à cette vue tantôt instinctive, tantôt réfléchie, qui nous met en rapport avec un état de choses qui n'est point encore pour nous. Il n'y a rien là que de naturel; chaque jour, à chaque instant de la vie, se reproduisent ces phénomènes remarquables; et nous y sommes si habitués, que ce qu'ils ont de merveilleux et de mystérieux ne nous frappe plus. C'est qu'en effet, quoique tout en nous et autour de nous soit mystère, merveille et miracle, il est une certaine sphère de ces miracles et de ces merveilles dans laquelle nous sommes appelés à vivre, qui devient notre élément journalier, et qui par là même est pour nous l'état naturel et vulgaire.

Si notre âme était dans son état normal et de pureté, elle ne serait point indifférente à tout ce qu'il y a de divin dans ce cours naturel des choses; elle « y trouverait Dieu, et le toucherait comme avec la main, car il n'est pas loin de chacun de nous, et c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être » (Act. XVII, 27-28). Il y aurait une telle harmonie entre elle et Dieu, entre ses besoins, ses instincts, ses jugemens, ses désirs, ses actes, et les vues de la Providence, que toute sa vie serait une reconnaissance, une adoration de cette Providence et de ses lois. Comme besoin de l'homme, aucun instinct, aucun élan de son cœur et de son esprit ne l'égarerait, parce que tout en lui tendrait de concert vers son but final, qui est la gloire de Dieu,

l'union de l'âme avec lui, et dans cette union le seul vrai bonheur.

Mais dans l'état actuel de perturbation et de péché, l'homme s'approprie tout ce qui en lui est l'œuvre de Dieu. Il prend et exploite comme sienne « la lumière divine qui éclaire tout homme venant en ce monde » (Jean I, 9). Il la renferme par là même dans une atmosphère d'égoïsme dont Dieu est plus ou moins exclu; et cette lumière naturelle, ainsi réfractée et obscurcie dans un milieu tout humain, n'est plus que ténèbres pour ce qui concerne les choses d'en haut. Dans le domaine du monde sensible, elle guide encore l'homme, et le met à même d'en tirer parti pour ses jouissances et sa satisfaction personnelle; mais elle est insuffisante pour le conduire à Dieu et lui faire atteindre sa destination.

Un seul rayon de cette lumière naturelle aurait encore quelque vertu pour guider l'homme vers le salut et l'éternité : c'est la conscience morale et religieuse, quintessence de l'intelligence pratique et du sentiment appliqués aux plus hauts besoins de notre être. Mais par le péché, la conscience est déchue comme la volonté elle-même; elle est obscurcie par les nuages de l'égoïsme et de l'erreur : « La lumière d'en haut luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue » (Jean I, 5).

Il faut donc à l'homme une révélation d'un tout autre ordre que la révélation naturelle qui s'opère journellement par le reflet de la lumière divine, dans la création et dans la conscience. Il faut une intervention plus directe encore du Verbe ou de « la Parole qui était au commencement avec Dieu et qui était Dieu, en qui était la vie, la lumière des hommes » (Jean I, 1-2-4).

Cette révélation par excellence, c'est la prophétie; c'est cet enseignement émané d'en haut pour éclairer le présent, le passé et surtout l'avenir de l'homme, et donné au monde par des âmes que l'inspiration divine a placées dans des conditions intellectuelles, morales et religieuses, d'un genre tout-à-fait à part. « Aucune prophétie, dit saint Pierre, ne procède d'aucun mouvement particulier, car la prophétie n'a point été autrefois apportée par la volonté humaine; mais les saints hommes de Dieu, étant poussés par le Saint-Esprit, ont parlé » (2 Pierre I, 20-21). Le salut des âmes a été l'objet de l'exacte recherche et de la profonde méditation des prophètes, qui ont prophétisé par l'Esprit de Christ qui était en eux, et qui à l'avance rendait témoignage » (1 Pierre I, 10-11).

Dans une seconde étude, nous aborderons plus directement « cette parole des prophètes qui est très-ferme, à laquelle vous faites bien de vous attacher, dit saint Pierre, comme à une lampe qui éclairait dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commençât à luire, et que l'étoile du matin se levât dans vos cœurs » (2 Pierre I, 19).

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE L'ÉTAT RELIGIEUX ACTUEL DANS SON RAPPORT AVEC L'AVENIR.

Ce qui est sera. Voilà la principale base des jugemens de l'homme sur l'avenir, la loi générale de ses prévisions; mais il en fait fréquemment une application erronée. Malgré les dépositions de l'histoire et son expérience personnelle, il tend sans cesse à transporter dans le monde moral l'immutabilité du monde physique. Qui n'a entendu dire que l'état présent de déclin, de faiblesse, d'abandon, où se trouve le Christianisme, est une preuve certaine qu'il ne saisira jamais l'empire universel dont son Fondateur lui a fait la promesse? qui n'a entendu représenter le scepticisme, le matérialisme, l'indifférentisme de notre siècle, comme un obstacle insurmontable au retour de la foi et de la vie chrétiennes? qui ne s'est surpris quelquefois raisonnant dans le même sens? Eh bien, c'est une tout autre conclusion qu'on aurait dû et qu'on doit tirer de ce fait. Quelque affligeant qu'il soit, et quelque paradoxale que puisse paraître notre assertion, il légitime, non les prévisions de l'incrédule, mais les espérances du croyant. A l'opposé du monde physique, dans le monde moral le contraire naît de son contraire; le mal engendre le bien, l'erreur la vérité; quand l'un et l'autre sont parvenus à la plénitude de leur règne, alors leur fin approche. L'abus de la religion, la superstition, le formalisme, la crédulité aveugle, produisent l'incrédulité et l'impiété, mais aussi la piété et la foi sortent à leur tour du triomphe de l'irréligion et de ses excès. En cela se vérifie la maxime populaire, que les extrêmes se touchent. Ces oscillations d'un extrême de l'erreur à l'autre auront lieu jusqu'à ce que l'homme se fixe pour toujours dans la vérité, qu'il n'a fait que traverser jusqu'ici. Pour en revenir à l'époque actuelle, le monde a expérimenté ce qu'est l'incrédulité, ce qu'elle donne et où elle mène. L'épreuve est faite, ou à peu près. Il sait maintenant ce que valent les promesses de la philosophie, de la politique, de l'industrialisme, séparés de la religion; il a vu ce que devient la terre privée de la lumière et de la rosée des cieux; il commence à reconnaître (ou s'il ne le fait pas, il est à la veille de le faire) qu'on l'a jeté dans une voie funeste et périlleuse : se condamnerait-il à y rester? ne se retournerait-il pas vers le guide qu'il a reçu d'en haut, et qui lui offre toujours sa direction et se tient à côté de lui?

Ainsi, à part les anciens oracles qui permettent au chrétien d'attendre l'avenir avec une pleine confiance, cette indifférence générale elle-même dont on voudrait lui faire peur, suffirait à elle seule pour lui faire pressentir une nouvelle et puissante palingénésie de la foi.

Comment cela pourra-t-il se faire, dira-t-on? Et comment se sont faites toutes les grandes transformations sociales? La Providence a-t-elle jamais manqué au monde? *L'Esprit ne souffle-t-il pas où il veut?* En voyant, en hiver, les neiges amoncelées couvrir la campagne, il m'est arrivé quelquefois de penser à l'inutilité de tous les efforts humains pour en débarrasser la terre; et souvent en quelques heures elles disparaissaient en eau bienfaisante, sans peine, sans travail, comme d'elles-mêmes, sous l'action d'une cause toute puissante, mais invisible, à laquelle il n'avait fallu qu'une légère variation de température. De même que le cours des événemens change la direction des idées; que les faits révèlent de plus en plus l'absolue nécessité de croyances générales et de mœurs fortes et pures; que l'expérience démontre, à un plus haut degré qu'elle ne l'a fait encore, que la réforme sociale qui s'opère ne peut se compléter et se consolider que sous l'influence régénératrice du Christianisme; que la Providence dirige l'ensemble des choses humaines de manière à réveiller vivement dans les esprits la pensée du ciel, le respect de la loi divine, la conviction du péché; qu'elle jette dans les cœurs le désir et l'attente du monde invisible; qu'elle répande dans ces âmes ce que l'Evangile nomme la faim et la soif de la justice; on verra alors la rénovation religieuse et morale s'accomplir d'une manière pour ainsi dire spontanée. Or, ce revirement de l'opinion, cette crise intérieure se fait sous nos yeux. Déjà l'aurore du réveil se laisse entrevoir; les grandes tendances de notre époque se portent évidemment vers l'Evangile; un travail secret, un mouvement profond agite les nations chrétiennes; dans les contrées idolâtres s'allument mille nouveaux foyers des lumières évangéliques; les puissans empires qu'avait créés

l'islamisme et derrière lesquels se retranchait cette religion du sabre, croulent de toutes parts; le silence de l'incrédulité a remplacé les cris de sa haine et le bruit de ses attaques; des voix prophétiques toujours plus nombreuses se font entendre, semblables à celles qui proclamèrent, sur les bords du Jourdain et dans les déserts de la Judée, l'apparition du Sauveur, toujours plus fortes et moins contredites, elles annoncent la venue de son règne. Le monde prête l'oreille; il s'étonne et s'émeut, saisi d'obscurs pressentimens dont le Christianisme seul connaît la nature, la portée et le terme final.

PENSÉES.

Est-ce en abattant et relevant sans cesse la maison, soit pour la reconstruire sur un plan plus régulier, soit pour satisfaire aux exigences de l'opinion ou aux caprices de la mode, est-ce par là qu'on rend la famille vraiment heureuse? N'est-ce pas plutôt en y introduisant des habitudes de travail, d'ordre, de prévoyance, de résignation, d'économie, en y faisant régner des sentimens d'union, de confiance, de paix, de support, d'amour mutuel? Dans ses sollicitudes envers les peuples, la politique donne hautement la préférence au premier moyen; elle ne s'occupe guère que de réformer l'édifice social et ne s'inquiète que de la grosse charpente des lois et des formes gouvernementales et administratives. Le Christianisme emploie le second; il met avant tout la régénération morale. Qui a raison du Christianisme ou de la politique? Allez le demander dans cette vieille demeure, dont la distribution est si incommode et l'ameublement si suranné, mais où la foi a conservé son empire et entretient tant de contentement, de calme, d'intimité, d'harmonie, d'attachement et de dévouement réciproque. Allez le demander ensuite dans cette autre maison si belle, si régulière, où le génie des arts a si bien réuni l'utile et l'agréable, où rien ne manque, si ce n'est les affections domestiques que remplacent l'indifférence, la froideur, les antipathies, les dissentions et les haines, où l'on n'a d'autre lien que la communauté des intérêts, où l'on ne connaît d'autre loi que le code des convenances.

L'apparition d'une croix lumineuse à Constantin, avec cette inscription: *C'est par ce signe que tu vaincras,* a fort occupé et divisé les érudits; il n'est pas encore décidé parmi eux s'il faut la tenir pour une réalité ou pour une fable. Quant à nous, cette discussion nous semble d'un minime intérêt; mais que le fait soit vrai ou non sous le rapport historique, il l'est au point de vue moral. Le ciel présente encore à la terre la croix de Christ, et il dit à chaque âme, à chaque nation, et à la race humaine tout entière: *C'est par ce signe que tu vaincras.*

On célèbre les bienfaits du Christianisme, on parle avec éloge et reconnaissance de la grande rénovation sociale qu'il a opérée, on admire sa morale prise en masse, et on laisse de côté la foi chrétienne, c'est-à-dire le principe où cette morale puise sa puissance et sa vie, la source d'où ces bienfaits découlent, la force qui a subjugué et changé le monde. On veut l'aiguille de la montre, parce qu'on n'en peut nier l'utilité, mais on ne veut pas du mécanisme intérieur et du ressort secret qui la fait mouvoir; on veut le fruit, car il est bon, mais on ne veut pas de l'arbre qui le porte. Telle est la sagesse du siècle.

MÉLANGES.

Société hottentote de Tempérance. — Le *Moniteur du Commerce de l'Afrique Méridionale*, qui se publie à la ville du Cap, donne d'intéressans détails sur une Société de Tempérance, dans le genre de celles qu'on voit se multiplier d'une manière si étonnante aux Etats-Unis, formée parmi les Hottentots qui habitent sur les bords de la rivière du Chat, et qui a célébré dernièrement le premier anniversaire de sa fondation. Près de sept cents personnes, parmi lesquelles on remarquait des Caffres, des Mantales, des Umfinquas et des Ghonaquas, dont un grand nombre étaient venues de fort loin, assistèrent à l'assemblée dans laquelle on examina les résultats obtenus par la société. Le lieu où l'on se réunit ne pouvait guère en contenir plus de cinq-cents; les autres, malgré le mauvais temps, se pressaient aux portes et aux fenêtres, afin de ne rien perdre des paroles des orateurs.

L'assemblée dura six heures; pendant ce temps, vingt-trois indigènes prirent successivement la parole. La plupart racontèrent des faits tirés de leur propre histoire, qui prouvaient les dangers de l'intempérance. L'un s'était cassé le bras, un autre avait été blessé par un *wagon*, un troisième avait perdu sa femme des suites de l'ivrognerie. Quelques-uns parlèrent avec l'expression du remords, de crimes et d'excès qu'ils avaient commis dans l'état d'ivresse; d'autres encore reconnaissaient hautement combien ils étaient heureux depuis qu'ils avaient renoncé à ce vice et protestaient qu'ils étaient résolus à ne plus s'y livrer.

Pour se faire une juste idée de la nécessité de la formation de la Société de Tempérance de la rivière du Chat, il faut savoir à quel point l'usage des liqueurs spiritueuses était devenu général parmi les Hottentots de cette contrée. Ces malheureux portaient presque tous les produits de leurs terres et les peaux de leurs bestiaux, qu'ils tuaient dans ce but, à un fort voisin, pour les échanger contre de l'eau-de-vie. L'ardeur avec laquelle les indigènes s'occupent d'une réforme dont ils ont reconnu la nécessité, est vue au Cap, avec un vif intérêt, par les hommes de bien de toutes les classes. Il est impossible, dit le *Moniteur du Commerce*, de porter ses regards vers leurs riantes vallées, couvertes en ce moment d'une récolte abondante, de remarquer avec quelle habileté ils ont su faire serpenter dans toutes les directions, le long de leurs vertes collines, des filets d'eau dont ils prolongent ainsi le cours, et de voir le zèle qu'ils mettent à rechercher pour eux-mêmes et pour leurs enfans tous les moyens d'instruction, sans nourrir les plus douces espérances sur les résultats qu'aura pour eux la résolution qu'ils ont prise, d'après le conseil de quelques amis de l'humanité, de renoncer à l'usage d'une liqueur qui menaçait d'être la cause de leur ruine.

Etat de l'instruction primaire a Alger. — M. Rush, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a lu à la Société royale et commerciale d'agriculture, dans une de ses dernières séances, un mémoire qui contient des renseignemens sur l'état de l'instruction primaire à Alger. Il y aurait, selon lui, dans cette ville:

1 école chrétienne pour les garçons,	contenant	80	élèves.
2 écoles chrétiennes pour les filles,	id.	34	id.
26 écoles musulmanes pour les garçons,	id.	315	id.
17 écoles juives pour les garçons,	id.	430	id.
1 école de langue française pour les Juifs,	id.	40	id.
47 écoles		899	élèves.

On institue en ce moment une grande école de langue française. Dans *toutes* les écoles d'Alger, on suit la méthode de l'enseignement mutuel.

Pour qu'on puisse apprécier le rapport des élèves avec celui des habitans, il est nécessaire de rappeler qu'au 1er janvier 1833 la population d'Alger était de 25,226 âmes, savoir:

Européens	Français	3325	5,226
	Sujets anglais de Malte et de Gibraltar	571	
	Espagnols, notamment des Baléares	925	
	Italiens	405	
Maures			12,000
Bedouins, Biskaries et Nègres			2,000
Juifs			6,000
Total			25,226

On voit par là que les moyens d'instruction pour toutes les classes de la population, et en particulier pour les Européens, sont très-insuffisans. Il est du moins permis de penser qu'il n'en est pas des commencemens que nous venons de signaler d'après une autorité respectable, comme de la plupart des prétendus progrès d'Alger, et en particulier comme des fameux moulins à vapeur, que nous croirions encore, d'après le *Moniteur algérien*, occupés de toutes les moutures de la colonie, si M. Pichon ne nous avait appris qu'ils ne sont pas même sortis des fonderies de France.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 56. 25 SEPTEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent, doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

STATISTIQUE MORALE DES PARTIS POLITIQUES.

Lorsqu'il se prépare dans l'atmosphère une de ces grandes convulsions par lesquelles la nature semble aspirer à reprendre son équilibre rompu, on voit une sourde et indicible inquiétude s'emparer des êtres animés ; les oiseaux se croisent dans l'air, s'embarrassent dans des circuits superflus, cherchent à la hâte leur nid dont ils semblent avoir oublié le chemin ; la bête haletante aspire avec force un air trop rare ; la feuille même tressaille dans un air immobile ; tout dans la nature semble se recueillir pour une scène redoutable et solennelle ; tout semble, pour un moment, vivre d'une vie commune, dont l'expression commune est la terreur.

Les grandes crises de l'atmosphère sociale sont précédées de semblables pressentimens, qui se révèlent par des symptômes semblables. Pas une feuille qui ne tremble dans cette immense forêt du genre humain. Un instinct confus éveille la crainte dans les dernières profondeurs de la société. Je ne sais quelle vague inquiétude trouble jusqu'à la torpeur de l'homme, dont l'ignorance et la misère circonscrivent le regard et la pensée dans le cercle le plus étroit. La prophétie est dans toutes les bouches. Il semble, à entendre cet accord d'anxiétés réunies, que l'âme du monde soupire. Quelque part, sans doute, les questions sont nettement posées ; mais partout une question est posée : Où allons-nous ? C'est comme le voyageur endormi dans son char, et que réveille tout à coup le sentiment d'une pente rapide.

Un orage ne vient pas toujours à la suite des pressentimens d'orage. Souvent, après quelques incertitudes dans l'atmosphère, vous voyez le ciel reprendre sa face ordinaire, l'air son élasticité, la nature son aise précédente ; toutefois la révolution atmosphérique a eu lieu, l'équilibre est rétabli, le but de la nature est atteint, et les pressentimens des êtres vivans sont justifiés dans leur déception même.

Il serait téméraire, dans de certaines situations politiques, de prophétiser une de ces terribles solutions dont le fer et le feu sont les agens nécessaires. Dans le monde social comme dans le monde physique, la Providence connaît des diversions imprévues, des dérivatifs puissans. Elle a, dans l'ordre de choses où nous vivons, multiplié, peut-être au-delà de notre conception, les chances des solutions pacifiques. Mais elle n'a pas fait, elle ne fera jamais qu'une cause puisse mentir à son effet, un principe à sa conclusion, une idée à son développement. « Elle a tout arrangé selon le poids, le nombre et la mesure. » Dans la variété des moyens, l'unité du dessein reste.

Cela posé, et jetant à l'écart toute espèce de pronostic, toute prétention à dicter à l'avenir sa feuille de route et ses stations, nous n'hésitons pas à dire que le moment présent est gros de pressentimens et d'attente. La multitude est comme haletante sous l'oppression d'un instinct qui ne la trompe pas. Au sein d'une nature qui ne change point, sous un ciel serein et bienveillant, lorsque nulle cause extérieure, ce semble, ne provoque des convulsions sociales, en un mot, dans un état qui peut se dire ordinaire et régulier, chacun se dit : « Cela ne peut pas durer, il faut que cela finisse ! » Tout le monde attend, tout le monde écoute ; on s'endort la main sur les armes ; on rêve de guerre après avoir raisonné en faveur de la paix ; il semble que toutes les situations soient douteuses et aspirent à se déterminer, que tous les rapports soient forcés et tendent à se libérer.

C'est qu'enfin une grande question, une question nouvelle en partie vient d'être posée dans notre vieux monde. Quelle est cette question ? Il y a long-temps que mille jou-

naux, mille écrits, les mille échos des tribunes politiques, l'ont dit et répété à satiété. C'est le présent qui se détache du passé, le nouveau régime qui se substitue à l'ancien, la chrysalide qui s'ouvre à l'avenir qu'elle retenait captif. Tout cela n'est pas fort clair; de semblables transformations sont à peu près de tous les temps. L'imperturbable progressivité du monde est autre chose que ce que nous voyons. Comme tout progrès social a lieu par élans successifs, dont chacun, après qu'il a épuisé sa force, est remplacé par un élan nouveau, il est probable que nous sommes au moment d'un de ces efforts vigoureux, par lesquels se mesure, ainsi que par des nœuds, le mouvement du navire de l'humanité. Mais quel est le nom de ce mouvement? Vers quelles plages tend ce navire? Quel est le véritable accomplissement des destinées de l'humanité? La *foi* nous dit que l'homme ne jette l'ancre que dans l'éternité; que l'éternité est un port, et que les vicissitudes et les révolutions du monde visible sont subordonnées aux plans de Dieu relativement au monde invisible. La *philosophie* n'assigne point de terme définitif au développement des destinées humaines; un perfectionnement graduel, illimité, de l'état social est à ses yeux la destinée complète du genre humain; l'action toujours plus énergique, l'harmonie toujours plus entière des élémens de cette perfection, voilà l'éternelle asymptote de notre espèce. A la tête de ces élémens, notre âge a placé la liberté, terme sous lequel l'égalité est clairement sous-entendue, tour à tour comme garantie et comme résultat de la liberté.

Toutefois il n'y a que des observateurs superficiels et des amateurs d'une fausse concision qui puissent dire, comme nous l'entendons tous les jours : Ce que nous voyons n'est autre chose que la dernière lutte de la liberté. *La dernière lutte!* Elle en soutiendra, de ces luttes, jusqu'à la fin du monde; car, sous toutes les formes possibles d'organisation sociale, la liberté aura des ennemis. *La lutte de la liberté!* c'est la liberté, et quelque autre chose, luttant contre la tyrannie, et quelque autre chose. Et rien n'empêcherait peut-être de renverser les termes, et de dire : C'est la licence, et quelque autre chose, luttant contre le principe d'ordre, et quelque autre chose. C'est, en d'autres termes, la famille humaine, partagée en deux groupes, dont l'un se presse autour d'un mot, l'autre autour d'un autre mot. De ces deux groupes, lequel est le mieux composé? Franchement, je serais fort embarrassé de le dire. Il y a, dans chacun, de fort honnêtes gens, dans chacun des hommes pervers. Et pour achever ma pensée, il y a décidément beaucoup plus de sympathie entre les parties correspondantes des deux groupes, qu'entre les membres individuels de chacun des deux. Pour établir des rapports vrais, il faudrait que ces groupes se dédoublassent, pour se reformer ensuite, l'un de tous les honnêtes gens des deux camps, l'autre de tous les hommes pervers : car il n'y a de véritable inimitié, de véritable et profonde divergence de vues, qu'entre les gens de bien et les méchans. Ce sont là vraiment les deux partis entre lesquels le monde est divisé. Tous ceux du premier veulent au fond la même chose, tous ceux du second ont les mêmes desseins. Tous les libéraux gens de bien veulent l'ordre, tous les *stabiles* gens de bien veulent la liberté; et pareillement tous les hommes mauvais, sous quelque bannière qu'on les trouve rangés, haïssent mortellement la liberté et l'ordre. Je dis la liberté et l'ordre, car ce ne sont que deux faces et peut-être deux noms du *bien social*. La liberté n'est-elle pas une partie de l'ordre? L'ordre n'est-il pas une garantie de la liberté? Peut-on aimer l'un sans aimer l'autre? N'ont-ils pas leur racine dans la même région du cœur? Ne sortent-ils pas tous deux de l'idée de justice et de charité comme d'une souche commune? C'est pourquoi je répète qu'il n'y a pas dans le monde des libéraux et des stabiles, mais des hommes de bien et des méchans.

Quoi qu'il en soit, c'est, pour le moment, la première classification qui a prévalu; et il en résulte les associations les plus monstrueuses et les divorces les plus étranges. L'honnête homme de chaque parti a lieu de rougir des compagnons avec lesquels il lui faut marcher; le libéral, de cette cohue de factieux et d'anarchistes qui se réclament du même mot que lui; le stationnaire, de cette masse d'orgueilleux et d'égoïstes que range autour de lui « la passion abjecte du pouvoir arbitraire. » Chose extraordinaire! ses regards, se détournant de ce qui l'entoure, vont chercher des amis dans les rangs de ses adversaires; et il admire l'espèce de fatalité qui l'associe à ce qu'il méprise, et qui le sépare de ce qu'il estime.

De là vient le caractère singulier et probablement nouveau de la guerre déjà flagrante à nos yeux. C'est une guerre de religion; des deux parts on a divinisé un principe. Mais dans celle dont Gustave-Adolphe fut le héros, les situations étaient plus simples et plus nettes, l'opposition plus entière; aucune cause n'était embarrassée ni confuse de ses partisans; aucune, du moins, n'avait à se demander si elle n'entraînait point sous ses pas et sous ses drapeaux ses propres ennemis, des ennemis plus redoutables que ceux qu'elle allait combattre. Décidément, ceux qui réclamaient la liberté de conscience et ceux qui la refusaient, étaient adversaires nés; leur antipathie était profonde : antipodes séparés par toute l'épaisseur du monde moral, ils n'avaient pas, en arrière du sujet de leurs débats, quelque vérité sociale sur laquelle ils pussent s'entendre; l'inimitié était dans les idées comme dans les sentimens. On comprend ce que dut être une lutte fondée sur de pareils élémens.

Mais, du moins, il y avait dans cette lutte un caractère de liberté morale, dont la lutte qui se prépare ou se consomme ne reproduira pas l'image. L'élément de la fatalité frappera sans doute, dans cette guerre de religion, les regards que l'Esprit de Dieu n'aura pas d'avance tournés vers le ciel. Je dis la fatalité, dans ce sens, que personne ne sera ni libre de choisir sa route entre les deux torrens, ni, entré dans l'un d'eux, d'en remonter le cours, ou de se prescrire une mesure dans la vitesse. Dans chacun de ces deux océans, qui se disposent à heurter l'un contre l'autre leurs deux immensités, la tendance de chaque flot est irrésistiblement accrue de la tendance de tous. Chaque masse pousse et précipite ses chefs. Derrière les idées se ruent les passions; c'est la croisade de Pierre-l'Hermite sur les pas de Godefroi de Bouillon. Si le choc a lieu, il sera terrible; terrible comme une guerre de religion, terrible parce que, dans les rapports purement sociaux, il agitera plus profondément l'humanité qu'aucun de ceux qui l'ont précédé. Les guerres de religion proprement dites, relevant d'un principe immatériel, ne modifiaient l'état social qu'en vertu de ce principe et dans la proportion qu'il commandait. La guerre que nous supposons, empreinte de matérialisme dans les masses, matérialiste jusqu'à un certain point dans son principe même, a pour dernier terme, et peut-être pour dernier but, un remaniement bien plus profond de la société. La charrue de 89 a rencontré une pierre qui l'a fait rebrousser; le soc n'a reculé que pour revenir avec une nouvelle force contre l'obstacle et l'enlever. Des convulsions intestines accroîtraient l'intensité du fléau : il n'est plus question de guerres territoriales, mais de la guerre de deux principes, qui n'ont pas de limites géographiques, qui soulèvent encore moins des nations contre des nations, que chaque nation contre elle-même. Il y a deux Europes, superposées, entrelacées l'une à l'autre, qui cherchent à se dégager de leurs mutuelles étreintes. Représentans des deux principes qui les divisent, deux géans provoquent, hâteront peut-être la décision qui ne peut se consommer sans eux. Que ne pourra leur présence? L'ombre qu'ils projettent est une puissance déjà;

sous leurs auspices, de vieilles neutralités, passées en droit public, s'évanouissent; quand le nom reste, quand il se retranche encore derrière des traités et des sermens, la chose a disparu; et tel pays, dont ce mot était la loi première, est déjà félicité d'être *entré dans l'alliance de la révolution,* ou, suivant une autre version, d'avoir accepté un glorieux *patronage.*

C'est parce que le choc serait terrible que nous espérons qu'il n'aura pas lieu. Des deux parts, soit humanité, soit prévoyance, on en recule la nécessité. D'une part même, il se peut qu'on redoute le succès presqu'autant que la défaite. Tel gouvernement, tel système se verrait infailliblement englouti dans sa victoire. A des trophées si funestes, on préférera long-temps encore le maintien d'une situation pénible, et fausse jusqu'à un certain point. Richelieu, vainqueur des huguenots en France, les protégeait en Allemagne. L'étrange complication des intérêts politiques peut reproduire ce phénomène, et la vue d'un gouvernement soutenant à l'étranger un parti entièrement identique à celui qu'il cherche à anéantir dans ses propres domaines, n'a rien, dans l'état présent des choses, qui doive trop nous étonner. Une révolution peut réprimer, *en elle-même*, des développemens prématurés; elle n'est point censée par là renoncer à son principe; mais pour l'amour de ce principe, qui est sa vie, il faut quelquefois qu'elle encourage au dehors ce même principe, sous quelque forme qu'il se produise; elle n'est pas libre de choisir; d'indiscrets amis sont pourtant des amis; et elle se pardonne volontiers de n'avoir pas pour le compte des autres la prudence qu'elle a pour elle-même. De cette situation, sans doute, peut naître la guerre; mais de cette situation naît aussi la force; cette situation, qui est un danger, peut sembler aussi une nécessité; et, bien ménagée, cette guerre, toute d'influence, paraît la plus sûre. De l'autre part, on fait, négativement, la même offrande de ses principes; on accepte ce qui s'est fait, et, plus ou moins, ce qui se fait encore; on abandonne ses amis naturels; on sanctionne par le silence, par le langage, et, s'il le faut, par un concours actif, ce que, dans le fond du cœur, on appelle usurpation et violation du droit des gens; on usurpe soi-même et l'on intervient sur les points où le retentissement est moins à craindre; en un mot, on se passe réciproquement tout ce qu'on peut se passer; mais on n'oublie, de part ni d'autre, qu'on a en tête un principe envahissant de sa nature, et qu'aux termes dans lesquels la question politique, ou, pour mieux dire, sociale, a été posée, aucune conciliation réelle n'est possible. Ainsi donc, l'un va d'un côté, tandis que l'autre va de l'autre; on se longe parallèlement sur deux lignes dont l'intervalle semble se rétrécir toujours plus; on évite de se rencontrer, et peut-être on réussira. On a, en faveur de cette chance, le temps, de grands intérêts généralement sentis, des souvenirs toujours présens, et, s'il faut tout dire, un égoïsme éclairé qui partout a envahi la classe qui possède, égoïsme qui n'est pas disposé à sacrifier à des idées beaucoup de sang, ni beaucoup d'or.

Toutefois, nul, parmi les plus pénétrans, ne parierait pour la paix, ni de l'an ni du mois prochain, parce que personne n'a essayé de peser des forces impondérables de leur nature, ou d'analyser des élémens que leur combinaison mutuelle et leur complication soustraient au calcul. Nul aussi, dans la supposition d'un conflit, et de quelque manière qu'il doive éclater, ne prophétise un dénouement. Qui se promettrait la victoire (je parle ici des principes et non des armées) y serait probablement trompé. Ceux qui voudraient imposer au genre humain leur instinct stationnaire ou rétrograde se trompent s'ils s'imaginent que le vœu de liberté n'est pas descendu dans la masse des esprits; il y a d'autant mieux pénétré que l'objet qu'il invoque se cache sous des nuages splendides. La liberté qu'appellent tant d'échos n'est pas la liberté qu'on aura, mais, en bien ou en mal, la liberté qu'on ne peut avoir; n'importe, c'est la liberté! le plus beau mot de toute langue, si celui d'amour n'existait pas; un mot qui doit sembler beau à tout homme, le nom d'une chose que tout homme veut, par de bons ou de mauvais motifs, et à laquelle, incontestablement, la dignité de l'homme est attachée. « Quand une fois, dit Bossuet, on » a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de » la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende » seulement le nom. » C'est au nom de la liberté ou de la gloire qu'on a convoqué les masses, et quand on leur a donné ces deux mots d'ordre à la fois, elles n'ont pas demandé qu'on articulât mieux; elles ont marché. Mais il ne faut pas, d'un autre côté, que le parti contraire s'abuse; il n'y a là qu'un instinct. Il s'en faut de beaucoup que la liberté soit aimée comme principe par les masses autant qu'on se l'imagine. Nos publicistes, qui ont généralement trop peu de connaissance du peuple, parce qu'ils ont trop peu de contact avec lui, ignorent que les idées politiques, après avoir pénétré avec facilité les premières couches de la société, qui sont les plus minces, s'enfoncent bien moins aisément dans les couches inférieures, les plus épaisses; il y a, en général, dans ces classes, très-peu de conscience de ce qui se passe et se pense à la surface, conséquemment très-peu de consistance politique; de toutes les libertés, elles n'ont jamais bien compris que celle du sol; et il en est encore aujourd'hui de même, à quelques exceptions près, qu'il faudra chercher exclusivement dans les contrées en jouissance d'une forte culture morale, qui n'est en principe que la culture du sentiment religieux. Ailleurs, il ne faudra pas espérer des populations une grande constance dans une lutte qui n'aura pas pour objet la défense du sol; et surtout, il faudra s'attendre, en cas de revers, à voir ces populations se trouver prêtes pour des maîtres aussi bien que pour des libérateurs.

Si la terrible lutte que nous détournons de tous nos vœux devait pourtant éclater, elle créerait du moins ce que l'Europe demande à grand cris, des hommes. Elle en créerait *un*, peut-être. Mais ces individualités qu'elle aurait fait surgir, seraient obligées de compter avec leur siècle; elles devraient, pour être quelque chose, être leur siècle même, puissamment personnifié; en eux se trouverait la pensée définitive du siècle; de leur bouche sortirait le mot qui doit clore une période. Mais à travers combien de ruines, de sang, de barbarie, l'Europe arriverait-elle jusqu'à ce nouvel *homme-destin!* Plus malheureuse encore si, pour prix de ses incertitudes et de ses déchiremens, elle était mise aux arrêts pour un long temps par un nouveau despotisme militaire! A Dieu ne plaise! mais qu'il lui plaise plutôt, au lieu de l'homme de guerre, dont le fantôme apparaît à l'horizon de notre époque, de nous envoyer des hommes de paix, dans la force et dans l'esprit du Prince de la paix!

S'il y avait beaucoup de ces hommes, il y aurait beaucoup de prières élevées tous les jours au trône de la paix.

Il y aurait beaucoup de conseillers dans les cabinets des rois et dans les assemblées des peuples.

Il y aurait beaucoup de soutiens de la justice et de la vérité, qui sont les seules bases solides de la paix.

Nous avons reconnu, dès l'abord, que chacun des deux partis en présence compte dans son sein des hommes de bien. Mais disons franchement la vérité sur ces hommes de bien. L'énergie et la décision ne sont pas de leur côté. Ils sont essentiellement hommes négatifs. Ils ne conseillent pas le mal, ils le font moins encore: ils l'empêcheraient s'ils osaient, mais ils n'osent. Ils n'osent pas même être de leur propre avis. Leur conviction s'épouvante devant les

clameurs de l'opinion. Personnellement hardis et dévoués peut-être, ils sont timides devant des mots. Du centre, où les placerait une conviction forte, ils s'esquivent vers la circonférence, et tournoient en gémissant autour de quelque sophisme. Modérer, et quelquefois seulement colorer le mal, est le dernier refuge de leur conscience : aux réclamations du droit ils opposent la nécessité; ils plient sous une tempête, qui, d'après eux, ne doit pas durer; ils attendent de meilleurs jours que leur condescendance n'amènera pas. Au lieu de se dire avec le poëte :

« Des astres faux conjurons l'influence :
» Effroi d'un jour, ils pâliront demain, »

ils encensent, avec un sentiment intérieur de mépris, les préjugés du peuple ou les prétentions des castes. Ils voudraient qu'on mît sur la même ligne que les ménagemens et les temporisations équitables, des dénis de justice, des abus de pouvoir ou d'influence, des usurpations manifestes, des violations de parole. Tels sont les hommes de bien de l'époque. Certainement les artisans de nos malheurs ont sur eux l'avantage de la clarté, de la conséquence, et, dans un certain sens, du dévouement.

Jamais, ce nous semble, on n'a pu mieux voir que dans nos temps, combien les convictions religieuses sont nécessaires pour donner à la morale de la consistance et de la force. Dans des circonstances graves, dans des affaires où s'amasse une effrayante responsabilité, il faut de la *foi* pour être *juste*. « Faites votre devoir et laissez faire Dieu! » Ce cri du vieil Horace n'a d'écho que dans l'âme qui croit à Dieu, c'est-à-dire à un Dieu vivant. Il est difficile d'être entièrement juste, à moins de croire que Dieu pourvoira aux suites, et qu'il se charge de toutes les conséquences de notre justice. Or, cette foi, les honnêtes gens du monde ne l'ont guère. Et pourtant tout prouve que c'est à une telle foi que les nations et les individus doivent leur vraie force. En ce moment même, si nous cherchons quelles sont les contrées du monde qui résisteront le mieux, quoi qu'il arrive, aux ébranlemens que prépare la lutte des deux principes, nous croyons que ce sont, sans aucune distinction de gouvernement et de théorie politique, celles où la foi religieuse, même altérée, sert encore de base et d'appui à la foi morale, qui, sans elle, se réduirait à un instinct vague, chancelant, incertain de lui-même. La force n'est pas, et ne sera pas dans les États les mieux organisés, mais dans les plus moraux, c'est-à-dire les mieux croyans. Il y a donc urgence à restaurer les bases de la morale, à redonner aux populations une religion, c'est-à-dire l'Evangile, à le prêcher partout, avec instance, avec fidélité; en temps et hors de temps, avant que Dieu prêche avec son tonnerre.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. EWALD A ALGER.

PREMIER ARTICLE.

Nous ne manquons certes pas d'ouvrages sur Alger : notre nouvelle colonie n'a pas été moins exploitée par les littérateurs que par les démolisseurs si justement flétris par M. Pichon; on est même devenu homme de lettres sur le sol d'Afrique, sans s'en douter. Pour les uns il y a eu nécessité d'écrire, pour les autres attrait irrésistible : nécessité, par exemple, pour de pauvres administrateurs qu'on destitue, parce que la colonie ne prospère pas entre leurs mains, et qui ont à cœur de démontrer au public que ce n'est pas à eux, mais à ceux qui les emploient qu'il faut s'en prendre du peu de succès de leurs efforts; attrait, pour de jeunes sous-lieutenans qui trouveraient fort assoupissant le séjour d'*Al-Djézayr*, comme les Arabes appellent notre nouvelle conquête, s'ils ne pouvaient de là envoyer en France le manuscrit de quelque roman de mœurs, dont la scène se passe, pour la plus grande instruction des lecteurs, tantôt en deçà tantôt au delà du rayon de deux à trois lieues que forment nos avant-postes autour de la capitale de l'Etat d'Alger, naguère le plus redoutable des Etats barbaresques. A côté de ces livres passionnés ou futiles, viennent se ranger quelques écrits plus importans : ce sont des ouvrages de statistique, où les résultats de consciencieuses recherches sont enregistrés avec exactitude, et où l'on trouve le talent d'observer uni à la bonne foi.

Mais parmi tant de productions politiques, historiques, géographiques ou romantiques, nous ne croyons pas qu'il y en ait une seule, dont l'auteur ait considéré la population si mélangée de l'ancienne régence d'Alger, ces Maures, ces Bédouins, ces Biskaries, ces Juifs, ces Nègres, ces Italiens, ces Espagnols, ces Anglais, ces Français, qui se trouvent là pêle-mêle campés sur un rocher des bords de la Méditerranée, sous d'autres rapports que celui de ce rocher qu'ils habitent, ou de la nouvelle patrie à laquelle on voudrait le rattacher. Peut-être y a-t-on songé à propos des terres qui s'étendent de l'autre côté de l'Atlas, et qu'on espère voir un jour occupées par ce peuple formé de débris de peuples; mais voilà tout. Et cependant il est pour ces hommes à la face blanche, noire ou basanée, des intérêts plus importans que ceux de la nouvelle colonie, des biens plus précieux que ceux dont on dépouille les uns et dont les autres s'emparent. On nous a, il est vrai, décrit, dans quelques-uns des livres auxquels nous avons fait allusion, les cérémonies religieuses des Mahométans et des Juifs, on nous a parlé d'une mosquée convertie en église, en même temps que d'une autre mosquée convertie en salle de spectacle; mais personne n'a songé à considérer les besoins religieux de ces classes diverses, et à examiner de quelle manière il faudrait s'y prendre pour propager parmi elles les vérités chrétiennes, nécessaires à la civilisation des masses, comme au salut des individus. C'est cependant là une question utile à résoudre avant toutes les autres.

Cette question, qui doit paraître fort absurde dans un pays où il n'y a pas de foi, se présente comme d'elle-même à l'esprit des hommes qui croient à l'Evangile. Tandis qu'à peu près personne ne songeait à pareille chose en France, quelques chrétiens étrangers résolurent, il y a environ un an, d'envoyer à Alger un jeune ecclésiastique allemand, M. Ewald, en le chargeant de recueillir tous les renseignemens possibles sur les facilités qu'on pourrait trouver dans la colonie pour y répandre le Christianisme, et en l'invitant à ne négliger lui-même aucune de celles qui lui seraient offertes. M. Ewald a accompli cette intéressante mission; il vient de publier une courte relation de son voyage, à laquelle on nous saura sans doute gré d'emprunter quelques faits. La pensée sérieuse qui préside aux observations de ce voyageur inspire une grande confiance en son récit.

Sans nous arrêter à la description de la ville d'Alger, nous emprunterons à M. Ewald quelques détails sur ses habitans.

Les Juifs sont, à ce qu'on assure, au nombre d'environ trente mille dans l'Etat d'Alger; six à sept mille demeurent dans la capitale. Leur sort était fort à plaindre sous le gouvernement du dey. Les vêtemens bleus ou noirs étaient les seuls qu'il leur fût permis de porter. Ils ne pouvaient sortir de la ville que deux fois la semaine, le mercredi et le samedi; encore devaient-ils s'en procurer la permission écrite. Aucun d'eux n'avait le droit de posséder un cheval, et il leur était interdit de monter à mulet dans l'intérieur d'Alger.

On leur défendait, sous peine de mort, de porter des armes, et même de se servir d'un bâton. S'il prenait fantaisie à un Turc de maltraiter un Juif, celui-ci aurait été mal venu de s'en plaindre. Tous les habitans étaient obligés, quand ils sortaient de nuit, d'avoir une lanterne; mais les Juifs devaient tenir la lumière dont ils s'éclairaient à la main. Quand des pirates avaient fait quelque prise, la moitié de leur butin appartenait de droit au dey, qui faisait d'ordinaire venir un des Juifs les plus opulens et le forçait d'acheter au double de leur valeur les marchandises dont il était possesseur.

Les Juifs pauvres exercent diverses professions; ils sont porte-faix, maçons, peintres, ferblantiers, bijoutiers, cordonniers, tailleurs, petits marchands, etc. Il y a à Alger deux grands-rabbins et beaucoup de rabbins inférieurs; les synagogues, en assez grand nombre, ne sont proprement que de simples chambres. Les écoles pour la jeunesse sont mal organisées. Les Mahométans ne permettant pas aux Juifs d'apprendre l'arabe, ceux-ci se bornaient d'ordinaire à l'étude de l'hébreu, que beaucoup d'entre eux parlent fort bien. Ceux qui, malgré cette défense, ont appris l'arabe, l'écrivent avec des caractères hébraïques. Tous parlent aussi le jargon qu'on nomme la *lingua franca*. La plupart passent pour d'honnêtes gens, et il est peu d'Européens aisés qui n'aient un Juif ou une Juive à leur service.

L'éducation des femmes juives est encore plus négligée à Alger qu'en Europe. Elles ne sont pas envoyées à l'école pendant leur enfance, et demeurent en conséquence dans une ignorance complète. Lorsqu'elles sont mariées, ce qui a ordinairement lieu dans leur douzième année, elles vont, il est vrai, à la synagogue; mais elles n'y comprennent absolument rien. On dirait qu'elles regardent comme un de leurs principaux devoirs de visiter les tombeaux des membres de leurs familles qu'elles ont perdus, car elles le font presque tous les matins. Elles semblent vouloir se dédommager du manque de culture de leur esprit par les ornemens dont elles surchargent leur corps. Les cheveux rouges étant fort appréciés par elles, les jeunes filles, aussi bien que les femmes âgées, se les teignent de cette couleur. En outre, elles se jaunissent les ongles, se noircissent les sourcils, et se peignent l'intérieur des mains et la plante des pieds en noir ou en jaune. Quelques Juifs de ce pays ont plusieurs femmes; si la première qu'ils ont épousée ne reçoit pas d'enfans, ils peuvent en prendre une seconde; puis une troisième, une quatrième, etc., si celles qu'ils épousent successivement ne deviennent pas mères.

Les Juifs avaient autrefois un juge de leur nation; ils lui donnaient le titre de roi, afin de conserver un simulacre d'indépendance; mais aujourd'hui ils sont placés, comme tous les autres, sous la surveillance de la police française. Quant au recours en justice, voici comment il s'exerce: deux Juifs sont-ils en contestation, ils portent leur affaire devant les rabbins; mais s'il y a différend entre un Juif et un Maure, c'est devant le cadi, et si c'est entre un Juif et un Européen, devant l'autorité française que la cause est portée.

On ne peut lire ces détails, qui montrent à quel point les Turcs ont tenu les Juifs dans un état d'infériorité et leur ont fait sentir leur mépris; et comment encore aujourd'hui, quoique les distinctions humiliantes dans le costume et les droits aient disparu, les tribunaux juifs sont cependant regardés comme inférieurs aux tribunaux maures et aux tribunaux français, sans se rappeler que l'état de dépendance et d'avilissement auquel ce pauvre peuple est exposé dans tous les pays où il est dispersé, et qui, bien qu'il se modifie selon l'état de civilisation ou de barbarie de ces pays, se retrouve cependant partout dans les lois ou du moins dans les mœurs, lui a été annoncé d'avance, et qu'on en trouve comme un tableau anticipé dans les écrits de ses prophètes.

Depuis que les Turcs, dont on estimait le nombre à trente mille, ont abandonné Alger, les Maures forment la principale partie de la population de cette ville.

A l'âge de vingt-deux ans, les jeunes gens commencent à porter le turban et à se laisser croître la barbe. On les envoie de fort bonne heure dans les écoles, qui sont d'ordinaire situées aux coins des rues. Le maître y est assis à terre, les jambes croisées. Ses élèves forment un cercle autour de lui: chacun d'eux tient à la main une tablette sur laquelle est écrit un passage du Coran, que le maître et les disciples lisent ou plutôt crient le plus haut qu'ils peuvent, en inclinant tout le haut du corps en avant. L'un des élèves a-t-il quelque demande à faire à l'instituteur, il s'en approche avec respect et lui baise le genou avant de l'interroger et après avoir reçu sa réponse. Les enfans assidus à l'école peuvent de cette manière apprendre tout le Coran par cœur; mais la plupart oublient bientôt ce qu'ils ont appris, et il en est même un grand nombre qui ne savent ni lire ni écrire. Ceux dont la science va jusque là parviennent aux fonctions de Mullahs et de Talibs, et sont employés dans les mosquées.

Les Maures exercent diverses professions; mais ils évitent celles auxquelles est attachée l'idée d'assujettissement. Leur caractère est ordinairement sérieux. Ils se lèvent au point du jour, et après être allés au bain ils se rendent au café, où l'on en voit tout le jour un grand nombre occupés à fumer. Dès que l'obscurité commence, les marchands de cette nation ferment leurs boutiques; ils vont chez eux prendre leur repas du soir, et retournent ensuite au café, où des chanteurs et des joueurs d'instrumens se font entendre. Cinq fois par jour, à six heures du matin, à midi, à trois et à cinq heures du soir, et à minuit, les Maures sont appelés du haut des mosquées à la prière. Ceux qui ne peuvent pas s'y rendre, font leur prière là où ils se trouvent; ils ne se laissent détourner par aucun soin de la prononcer. Ils ont à cet effet un chapelet garni de quatre-vingt-dix grains: sur les trente premiers, ils disent: « Dieu soit loué ;» sur les trente suivans: « Dieu est puissant; » et sur les trente derniers: « Louons Dieu ! »

Les Maures considèrent certains personnages comme des saints; ils leur donnent le titre de Marabouts, leur témoignent un grand respect et en racontent toutes sortes de merveilles. M. Ewald vit un de ces saints, pour lequel on paraissait avoir beaucoup de vénération: ce malheureux se faisait des incisions aux mains et aux pieds et était couvert de sang. Un Maure de distinction dit à M. Ewald, en le lui montrant: « Personne ne sait d'où il est; il n'est ni maure ni juif, » ni français. C'est un homme vraiment étonnant; car il se » coupe les doigts, et ils lui repoussent en peu de temps. » Notre voyageur ne savait trop s'il devait prendre ce Marabout pour un fou ou pour un charlatan. Il se tenait d'ordinaire assis dans un endroit très-fréquenté; beaucoup de passans venaient lui baiser les mains, les pieds et les épaules. Ce sont les Marabouts qui écrivent les amulettes; c'est aussi à eux qu'on a recours dans les maladies, et leur méthode pour guérir est assez étrange. Ils écrivent avec de l'encre jaune quelques sentences au fond d'une assiette, y versent ensuite un liquide avec lequel ils effacent ce qu'ils ont écrit, et font boire au malade le liquide ainsi préparé. On honore encore plus ces prétendus saints après leur mort que pendant leur vie; quelquefois on élève sur leurs tombes des chapelles, où les dévots du pays viennent offrir toutes sortes de présens; il y a deux de ces chapelles à Alger.

L'instruction des femmes est, s'il est possible, encore plus négligée chez les Maures que chez les Juifs. Il n'y a pas d'écoles pour elles, et elles ne se rendent jamais dans les mosquées. Les jeunes filles et les femmes des riches n'obtiennent presque jamais la permission de sortir; on peut ire

qu'il y en a qui ne connaissent du monde que la maison qu'elles habitent. M. Ewald s'étant logé dans le haut de la ville, où se sont retirés tous les Maures, il eut occasion d'observer celles qui demeuraient dans son voisinage. Quand le mari est sorti pour ses affaires, ses femmes montent sur le toit. Celle qui arrive la première, claque des mains, ce qui est un appel pour toutes les autres. Bientôt on voit s'ouvrir les portes des chambres qui donnent sur les toits, et en quelques instans elles sont réunies. Elles babillent et jouent ensemble jusqu'à midi; alors elles retournent dans leurs chambres, parce que c'est l'heure où le mari rentre à la maison; mais après le repas, elles sortent de nouveau et demeurent ensemble jusqu'au soir. Malgré l'isolement dans lequel elles vivent, leur luxe est extrême. Elles portent toujours un mouchoir à la main et s'en couvrent le visage, quand elles voient qu'on les observe.

Presque tous les Maures aisés ont des Nègres à leur service. On les amène de l'intérieur de l'Afrique. Les femmes se vendent de 250 à 300 fr.; les hommes ne coûtent guères que la moitié de cette somme. Leurs maîtres les traitent avec douceur, et leur accordent la liberté, quand ils consentent à embrasser l'islamisme, ce qu'ils ne manquent jamais de faire; aussi y a-t-il à Alger beaucoup de Nègres affranchis, qui exercent différens états. Plusieurs sont devenus très-riches et ne le cèdent pas aux autres habitans sous le rapport de l'intelligence. M. Ewald leur a souvent trouvé plus de sensibilité qu'à ceux-ci. Passant un jour sur la place du marché, où un Bédouin avait des oiseaux à vendre, il vit un Nègre s'approcher, acheter les oiseaux et les laisser envoler. L'affranchi avait appris ce que vaut la liberté, et il voulait procurer à ces petites créatures un bien dont il avait lui-même été long-temps privé.

On donne le nom de Bédouins aux Arabes, aux Biskaries et aux Mozabites. Les premiers sont un peuple nomade; ils demeurent sous des tentes et errent dans les plaines du pays. On les voit arriver à Alger par caravanes, pour y vendre des fruits, des légumes et de la volaille, qu'ils apportent sur des chameaux; ils amènent aussi au marché des bœufs, des vaches et des moutons. Eux-mêmes sont d'ordinaire montés sur des mulets. S'ils arrivent le soir, ils campent avec leurs troupeaux dans une cour qui est destinée à les recevoir. Ils ne s'arrêtent dans la ville que le temps nécessaire pour se défaire de leurs marchandises. Leur langue est l'arabe; il sont Mahométans, mais ne se rendent jamais à Alger dans les mosquées : c'est en plein air qu'ils font leurs prières. Les Biskaries demeurent dans le voisinage du grand désert de Sahara. Ceux qui viennent à Alger pour y travailler, surtout comme manœuvres, boulangers et cuisiniers, sont placés sous la surveillance d'un chef nommé *Amin*, qui est responsable de leur conduite. Si l'un d'eux a volé, on adresse une réclamation à l'Amin, qui paie la valeur de ce qui a été soustrait, au moyen d'une contribution qu'il lève sur tous ceux de sa nation. Après avoir séjourné quelques mois à Alger, ils retournent d'ordinaire chez eux; mais ils reviennent souvent quelque temps après. Les Mozabites sont aussi une tribu qui confine au désert et qui a un chef responsable. Ils exploitent la mouture avec des moulins à mules, sont les propriétaires des bains de vapeur et exercent la profession de bouchers. Les Kabayles habitent la chaîne de l'Atlas. Ils forment un peuple cruel et à moitié sauvage, qui a su maintenir son indépendance. Ils se subdivisent en diverses tribus, souvent en guerre entre elles. Leur langue diffère beaucoup de l'arabe. Pendant le temps qu'ils passent à Alger, où ils viennent chercher de l'ouvrage, il font semblant d'être Mahométans; mais quand le mal du pays, auquel ils sont sujets, les ramène dans leurs montagnes, ils retombent dans l'idolâtrie.

Telle était, suivant M. Ewald, la population d'Alger avant la conquête. Dans un second et dernier article, nous donnerons quelques détails sur son séjour dans cette ville.

DE LA PROPHÉTIE.

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous l'avons dit, la prophétie, dans son sens le plus général, est une révélation, un enseignement nécessaire, émané d'en haut, pour éclairer le passé, le présent et l'avenir de l'homme, et cet enseignement surnaturel, qui porte plus particulièrement sur l'avenir, est l'œuvre du Saint-Esprit. Il met en lumière « des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, qui ne sont point montées dans l'esprit de l'homme, et que Dieu a préparées à ceux qui l'aiment » (1 Cor. II, 9). Il plane au-dessus de la sphère commune des expériences journalières, s'adresse à la foi plutôt qu'à la vue, et révèle ce qui sort du domaine des conjectures, du calcul et des prévisions ordinaires. La prophétie répand un jour tout spécial sur cette sphère de liberté, d'arbitraire et de contingence, dans laquelle viennent se croiser, se confondre, se heurter de tant de manières les circonstances naturelles et les volontés humaines en développement. Devant elle, deviennent, pour ainsi dire, transparens le temps et l'espace, et là où l'esprit humain ne peut soulever ni percer le voile, l'Esprit prophétique jette un coup d'œil pénétrant et sûr.

Au milieu de cette mer d'accidens qui se prononcent continuellement au sein de la nature et de l'humanité; dans ce flux et reflux toujours renaissant d'événemens et de circonstances qui se pressent, se poussent, se modifient, s'engendrent ou se détruisent mutuellement et forment le courant immense et sans fond des vicissitudes de l'histoire, qu'est-ce, en effet, que la sagesse humaine pour éclairer, pour comprendre nos destinées? C'est à peine si, à grand effort, elle parvient à rattacher à leurs causes réelles quelques faits saillans dont elle a pu suivre l'enchaînement, quelques effets prochains sur lesquels s'est concentré son regard; c'est à peine si par ci par là elle conjecture avec vraisemblance que tels effets résulteront de telles causes : toute cette prévoyance est bornée, terrestre, indécise et fragmentaire; un rien la trompe et la désoriente.

« Mais la science de l'Eternel est si merveilleuse et si élevée, que nous n'y saurions atteindre » (Ps. CXXXIX, 6). Devant lui, « les nations sont comme une goutte qui tombe d'un seau, et elles sont réputées comme la menue poussière d'une balance »(Esaïe XL, 15). « L'Eternel regarde des cieux, et il voit tous les enfans des hommes; il prend garde, du lieu de sa demeure, à tous les habitans de la terre; c'est lui qui a formé le cœur de chacun d'eux, et qui prend garde à toutes leurs actions »(Ps. XXXIII, 13-15). « Nos temps sont en sa main » (Ps. XXXI, 15). « Mille ans sont devant ses yeux comme le jour d'hier qui est passé, comme une veille en la nuit » (Ps. XC, 4). « Toutes choses sont nues et entièrement découvertes aux yeux de Celui à qui nous devons rendre compte » (Hébreux IV, 13). A quel autre qu'à lui appartiendrait-il de répandre la lumière sur nos destinées; à quel autre, de donner à l'homme un fil directeur pour le guider à travers le dédale inextricable de l'existence; à quel autre, de jalonner notre route, jusque dans l'éternité, de phares et de fanaux plus ou moins brillans, propres à éclairer le chemin parcouru et à parcourir, à signaler les écueils et les abîmes, à ranimer, nourrir l'espérance, et à montrer de loin le port où à jamais nous serons sauvés du naufrage?

C'est « l'Esprit de Dieu qui sonde toutes choses, même ce qu'il y a de plus profond en Dieu » (1 Cor. II, 10); lui seul allume et peut allumer ces phares et ces fanaux, sans lesquels nous marcherions dans d'épaisses ténèbres; c'est lui qui a donné naissance à la prophétie, à « cette lampe qui éclairait dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commençât à luire, et que l'étoile du matin se levât dans nos cœurs » (2 Pierre I, 19).

Ce qui distingue éminemment la prophétie divine de la divination fantastique ou des oracles humains, c'est que l'une est la vérité directe émanée de Dieu; l'autre en est une aberration, une corruption, une carricature, un travestissement imposteur. La première ne trompe jamais et tend sans cesse au salut des âmes, à la gloire de Dieu et à l'établissement de son règne; l'autre rapporte tout à des vues humaines. Elle repose sur l'équivoque ou sur le mensonge, et si parfois il lui arrive de rencontrer juste, c'est qu'elle n'a fait que développer ou reproduire un texte prophétique vrai, sorti antérieurement d'une source plus pure. Eh bien, elle a parlé comme Caïphe, lorsqu'il prophétisa sur le sacrifice du Sauveur. Il y a plus encore peut-être : si le Saint-Esprit est le vrai génie prophétique qui a parlé par la bouche des humbles, « des saints hommes de Dieu, » comme le dit saint Pierre, qui sait si l'esprit de ténèbres ne fut pas plus d'une fois le génie divinatoire de ces faux prophètes qui ont paru en grand nombre chez toutes les nations de la terre?

Nous ignorons, il est vrai, jusqu'à quel degré l'esprit de ténèbres, dont la force s'appuie toujours sur un reste de vérité, peut prendre l'apparence d'un ange de lumière; mais ce qu'il y a de sûr et de positif, c'est que, sans le faire disparaître, et en feignant même d'en rehausser l'éclat, il altère toujours le rayon divin; c'est que l'orgueil, la curiosité indiscrète, le sens charnel, et l'idolâtrie, soit des faux dieux, soit du péché, caractérisent ses agens, et que si par eux a pu s'échapper quelque lumière prophétique, elle n'a point eu de leur part pour objet direct le salut des âmes, la gloire du vrai Dieu, ni la venue de son règne, qui est justice, paix et joie par le Saint-Esprit.

Au contraire, le rôle de la prophétie véritable est toujours le même. Proclamer et mettre en lumière la loi sainte et juste du Dieu éternel; convaincre l'homme de péché; réveiller, guider sa conscience; lui annoncer les justes jugemens de Dieu; lui inspirer la crainte salutaire, la tristesse qui mène à la repentance; travailler à sa conversion, à sa régénération ou nouvelle naissance, à son retour dans le sein du Père; lui inspirer la reconnaissance et l'amour divin, en lui dévoilant les mystères de la bonté, de la miséricorde infinie; le consoler; rallumer et soutenir sa foi en son Dieu Sauveur, par le ressort d'une espérance positive dont la prophétie est le principe générateur et le fondement, tel a été, tel est, tel sera toujours le cachet d'une œuvre émanée du Saint-Esprit.

Or, c'est à ce sceau qu'est marquée la prophétie patriarchale des premiers âges; c'est ce cachet qui distingue la prophétie biblique depuis Moïse jusqu'à saint Jean.

Ces caractères de la fausse et de la vraie prophétie ressortent de tous les faits de l'histoire sacrée et profane dont nous pourrions faire ici le rapprochement, et Moïse lui-même les met en relief dans le dix-huitième et le treizième chapitre du Deutéronome.

« Ecoute, Israël, dit-il à son peuple : il ne se trouvera au milieu de toi, ni devin qui se mêle de deviner, ni pronostiqueur de temps, ni personne qui use d'augures, ni aucun sorcier, ni d'enchanteur qui use d'enchantemens, ni d'homme qui consulte l'esprit de Python, ni diseur de bonne aventure, ni personne qui interroge les morts; car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Eternel. Tu agiras en intégrité avec l'Eternel ton Dieu. L'Eternel ton Dieu te suscitera un prophète comme moi, d'entre tes frères; vous l'écouterez. Je mettrai mes paroles dans sa bouche, dit l'Eternel; et il dira tout ce que je lui aurai commandé, et il arrivera que quiconque n'écoutera pas mes paroles, lesquelles il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte. Mais le prophète qui aura agi si orgueilleusement que de dire quelque chose, en mon nom, que je ne lui aurai point commandé de dire, ou qui aura parlé au nom des autres dieux, ce prophète-là mourra. Que si tu dis en ton cœur : Comment connaîtrons-nous la parole que l'Eternel n'aura point dite? Quand ce prophète-là aura parlé au nom de l'Eternel, et que la chose ne sera point, ni n'arrivera point, cette parole sera celle que l'Eternel ne lui a point dite; mais le prophète l'a dite par orgueil; ainsi, n'aie point peur de lui » (Deut. XVIII, 10-22). « S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un songeur de songes qui fasse devant toi quelque signe ou miracle, et que ce signe ou ce miracle dont il t'aura parlé arrive; s'il te dit : Allons après d'autres dieux que tu n'as point connus, et les servons, tu n'écouteras point les paroles de ce prophète, ni de ce songeur de songes; car l'Eternel votre Dieu vous éprouve pour savoir si vous aimez l'Eternel votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme. Vous marcherez après l'Eternel votre Dieu, vous le craindrez, vous garderez ses commandemens, vous obéirez à sa voix, vous le servirez, vous vous attacherez à lui » (Deut. XIII, 1-4).

Il est facile de retrouver dans ce tableau les traits distinctifs de la vraie et de la fausse prophétie, telle que nous l'avons définie d'abord. Quelle est l'idée centrale autour de laquelle viennent se grouper tous ces traits? C'est celle du vrai Dieu, Créateur et Roi suprême de l'univers et des âmes; celle du Dieu unique et jaloux, du Dieu juste et saint, du Dieu sage et bon, à qui reviennent de droit toutes nos pensées, tous nos désirs, toutes nos affections; du Dieu que nous devons aimer, parce que nous tenons de lui la vie, la respiration et toutes choses, et qu'il nous a aimés le premier; du Dieu qui veut être tout en tous, et n'abandonne ses droits à personne. Rechercher, sans tendre vers lui et sans avoir sa gloire et sa communion pour objet, une science charnelle qui enfle au lieu d'édifier; donner son cœur à soi-même, à la créature, à Mammon et aux faux dieux, et gagner les autres à ce culte impur, qui n'est que l'amour du monde et le culte du prince de ce monde, voilà le principe et le résultat de la prophétie mensongère. Cette prophétie, elle peut être accompagnée de signes, de prodiges et de miracles; mais vous la reconnaîtrez à ceci : ou bien elle est démentie par le fait; ou si parfois elle dit vrai et éblouit par de grandes choses, sa tendance vers l'idolâtrie ou vers le péché, vers l'exaltation de l'égoïsme et de l'orgueil, la dévoile suffisamment. On connaît l'arbre à son fruit : « Cueille-t-on des raisins sur des épines ou des figues sur des chardons » (Matth. VII, 16)? Que l'enfant de Dieu s'éloigne de cette lumière impure et trompeuse : c'est la vapeur méphitique qui s'exhale des marais fangeux, jette assez de lueur par son contact avec le principe du feu et de la lumière, pour attirer vers l'abîme le voyageur égaré, mais ne l'éclaire pas assez pour lui laisser voir le danger vers lequel il court. La prophétie divine, au contraire, est la lumière de ce soleil de justice qui luit du ciel sur la terre; elle émane de Dieu immédiatement et ramène à Dieu; elle est vérité et dissipe l'erreur; elle se confirme par le fait, résout l'énigme de la vie, et donne un sens aux événemens; elle rend humble, obéissant et pieux celui qui la prononce et celui qui l'écoute, et la vertu qui lui est inhérente et propre est l'énergie sanctifiante de l'Esprit de Dieu.

Quelque reflet de vérité qu'on puisse rencontrer ailleurs, la révélation biblique et chrétienne est la seule vraie prophétie divine, sans erreur et sans alliage. Elle réunit tous les caractères de la vérité; elle s'est toujours justifiée et se justifiera par l'expérience jusques à la fin des siècles. Le seul Dieu parfait est son point de mire comme son point de départ; le rétablissement de l'harmonie de l'ordre divin, la venue du règne de Dieu, le salut des âmes, et la gloire de Celui qui est, voilà son objet. C'est là le terme idéal vers lequel elle pousse et fait graviter les âmes qui l'acceptent comme leur flambeau. Elle embrasse dans sa sphère d'action et de lumière les individus, les nations, tout le genre humain; elle éclaire leur avenir à tous; elle les guide vers la vie éternelle, et dissipe, en nous dévoilant selon nos besoins le mystère de la Providence, les épaisses ténèbres qui couvrent les yeux de l'homme charnel et terrestre.

La prophétie biblique et chrétienne est ainsi la clef de la vie et de l'histoire humaine; elle fait comprendre, apprécier et mettre à profit le présent, en répandant la lumière sur le passé et sur l'avenir; et rendant ainsi visible aux yeux de la foi la chaîne providentielle qui parcourt le temps et le rattache à l'éternité, elle accomplit pour le croyant cette parole divine : « Je t'enseignerai le chemin par lequel tu dois marcher et mon œil te guidera » (Ps. XXXII, 8).

D'où vient que si peu d'hommes accueillent et comprennent cet enseignement que leur offre dans sa Parole Celui duquel procèdent toute grâce excellente et tout don parfait? C'est que l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, parce qu'elles lui paraissent

une folie; « et il ne les peut entendre, car c'est spirituellement qu'on en juge » (1 Cor. II, 14). « Ce qui est né de la chair est chair; mais ce qui est né de l'esprit est esprit. » « Les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises » (Jean III, 6-19). « Quand ils se convertiront au Seigneur, le voile sera ôté » (2 Cor. III, 16).

PENSÉE.

C'est une singulière préoccupation que d'attendre du triomphe général des doctrines libérales la solution définitive du problème social, que de le poser comme le dernier terme du progrès et du bonheur. La liberté, si l'on veut, facilite le perfectionnement et le bien-être, elle ne les crée pas. Elle ouvre le champ où doit s'exercer l'activité humaine, mais elle ne donne ni ne répand la semence d'où sortira la moisson qu'il est destiné à produire. C'est là, sous le rapport matériel, l'œuvre de l'industrie, en prenant ce mot dans son acception la plus large, et sous le rapport moral, celle de la religion. Or, la part de la religion est, sans aucune comparaison, la plus importante; il faut en convenir, lors même qu'on ne tiendrait nul compte des destinées futures de ces êtres immortels dont la réunion passagère forme les nations : car, avec des mœurs, c'est-à-dire avec la religion, un peuple, quoique pauvre, peut être calme, grand et heureux; tandis que, privé des richesses morales, toutes les richesses matérielles n'en ont pu préserver aucun de l'anarchie ou du despotisme, et qu'arrivés à ce dernier état, tous ont rapidement décliné, et péri enfin dans des convulsions plus ou moins longues. La liberté, qui n'est que le règne de la loi, a même beaucoup plus besoin de mœurs, de vertus, ou, en d'autres termes, de religion, que le despotisme ou le règne de la force. On le voit au premier coup d'œil, et l'expérience le démontrera de plus en plus.

MÉLANGES.

Mort de Mme Hannah More.—Mme Hannah More, l'un des écrivains les plus distingués de l'Angleterre, est morte, le 7 septembre, à Clifton, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Fille d'un pauvre maître d'école de village des environs de Bristol, elle sut de bonne heure mériter par ses talens et ses qualités aimables une haute réputation littéraire et une considération générale. Ayant fait la connaissance du célèbre acteur Garrick, elle entreprit, d'après son conseil, d'écrire pour la scène; ses drames obtinrent un grand succès. Quelques années après, elle renonça à ce genre de compositions par des motifs de conscience. Il lui parut, en effet, qu'elle ne pouvait plus long-temps travailler pour le théâtre sans inconséquence, depuis qu'elle avait embrassé avec ardeur les doctrines de l'Evangile. Ses ouvrages eurent dès lors un caractère chrétien très-prononcé. On remarque parmi eux *Cœlebs ou le choix d'une épouse,* des *Conseils pour former le caractère d'une jeune princesse,* écrits pour l'éducation de la princesse Charlotte, et une foule d'écrits populaires, dont l'un, *le Berger de la plaine de Salisbury*, a été traduit en français. Mme Hannah More était en relation avec tous les hommes distingués de son pays; elle avait aussi sur le continent beaucoup d'amis, qui savaient apprécier l'amabilité et le sérieux de son caractère et de ses livres.

Thomas Ragg. — Les revues anglaises sont toutes remplies de fragmens d'un petit poëme intitulé l'*Incarnation*, qu'on vient de publier à Londres. Si les vers qu'elles reproduisent étaient jetés dans le monde sans nom d'auteur, on se demanderait sans doute avec curiosité auquel des poëtes de l'époque il faut les attribuer; mais le poëte s'est nommé : c'est Thomas Ragg. Et qui est Thomas Ragg? Thomas Ragg est un ouvrier qui travaille quatorze heures par jour dans une filature de coton. Le poëme qu'il vient de faire paraître, quoique formant un tout, n'est que le dixième chant d'un poëme en douze chants intitulé Dieu, qu'il n'a pas le moyen de publier. Il espère, par la vente de ce petit volume, dans lequel se trouvent aussi quelques pièces moins étendues, se procurer les ressources nécessaires pour l'impression de son grand ouvrage. On voit par le sujet que l'auteur a choisi qu'il est chrétien. On assure cependant qu'il ne l'est devenu qu'après avoir été long-temps un adversaire du Christianisme. Il dit lui-même, dans la préface de son livre, « qu'incrédule » converti, il a voulu rendre témoignage à la vérité, en s'élevant » contre l'incrédulité du siècle, de quelques formes attrayantes et » spécieuses qu'elle se revête. »

Byron n'espérait pas grand'chose des poëtes de basse extraction. Il ne pensait pas sans doute que le génie fût l'apanage exclusif des classes élevées; mais il soutenait que, sans le secours d'une éducation soignée, il ne peut se déployer à son aise, surtout lorsque sa pente est la poésie. On trouve dans sa correspondance avec Dallas une foule de plaisanteries sur un jeune homme nommé Blackett, qui, après avoir exercé le métier de cordonnier dans un misérable galetas, fit des vers qui obtinrent quelque succès. Etant un jour tombé, en parcourant la *Vie de Boswell* par Johnson, sur un passage qui commence ainsi : « Nous nous entretenions du fameux M. Words- » worth, le cordonnier poëte, » Byron s'interrompit et dit : « Eh! » bien, je n'avais jamais entendu dire jusqu'ici qu'il y eût eu un » M. Wordsworth, ni qu'il eût été cordonnier, ou poëte, ou fameux; » et je parie que vous ne le saviez pas plus que moi. Il en sera de » même de Bloomfield et de Blackett; deux ans après leur mort, on » ne trouvera leurs noms ni dans l'annuaire des cordonniers ni sur » les rôles du Parnasse. Comment, en effet, peut-on mépriser le » proverbe : *Ne sutor ultra crepidam!* »

On voit que Byron n'est pas disposé à admettre, comme son compatriote Gray, que dans le cimetière du village sommeille peut-être

« Quelque Milton sans gloire. . . . . . . »

Nous ne voudrions pas, dans l'intérêt de Thomas Ragg, qu'on prît la boutade de l'auteur de *Childe Harold* pour une règle sans exception. Le poëme que nous avons devant nous, et en particulier le tableau du crucifiement du Sauveur, qui en fait partie et qui renferme d'admirables beautés, le réfutent victorieusement. Au surplus, l'on ne peut pas dire que Thomas Ragg soit dépourvu de l'instruction que Byron exige du poëte : il n'a sans doute pas les connaissances étendues qu'on acquiert dans les écoles; mais il a à un haut degré le genre de culture que le sublime sujet qu'il a traité rendait indispensable. Il s'est nourri de la Bible, avant de célébrer le Dieu de la Bible; et comment pourrait-il en parler plus dignement qu'en empruntant à cette Bible elle-même ses pensées et son langage?

Le succès qu'obtient l'*Incarnation* permettra sans doute à l'auteur de publier bientôt en entier le poëme dont il a détaché ce fragment.

Incendie d'une forêt sur les rives du Mapoota. — Le capitaine Owen, qui avait été chargé par le gouvernement anglais d'explorer les côtes de l'Afrique, de l'Arabie et de l'île de Madagascar, vient de publier le récit de son voyage. Il contient surtout des détails fort intéressans sur la côte orientale de l'Afrique. Le capitaine Owen a remonté plusieurs des rivières qui se jettent dans la mer des Indes. La plus importante est le Mapoota, que le célèbre voyageur Thompson suppose être le même fleuve que l'Amazizi dont parle le missionnaire Brownlee. En remontant son cours, le capitaine Owen et ses compagnons avaient coutume de passer la nuit sur la rive droite de la rivière. Avant d'y dresser leurs tentes, ils mettaient ordinairement le feu à l'herbe qui croît sur ses bords et qui acquiert une grande hauteur. Une imprudence dans cette opération fort simple leur procura un jour un spectacle à la fois magnifique et terrible. Voici en quels termes le capitaine en rend compte :

« L'herbe fut bientôt consumée. Nous allions, selon notre habitude, dresser nos tentes, quand les flammes s'étendirent tout à coup dans la direction de la forêt; un instant après, la forêt elle-même était en feu. Nous ne vîmes d'abord brûler que les broussailles; les branches supérieures furent ensuite atteintes; puis les troncs eux-mêmes furent enveloppés dans une immense masse de feu et de fumée. Le bruit était effrayant. Les arbres les plus vigoureux tombaient à terre avec fracas, tandis que des étincelles et des brandons, s'élevant de l'incendie, le propageaient dans tous les sens. Les oiseaux et les animaux de toute espèce, qui avaient si long-temps habité en paix ces retraites impénétrables, exprimaient leur désespoir par leurs cris; mais pendant qu'ils cherchaient à échapper à la mort, ils tombaient dans ce brasier ardent, étouffés par la fumée. Nous nous regardions les uns les autres avec étonnement et terreur. La flamme s'étendait au loin sans entraves, et se montrait furieuse dans ses dévastations. Nous ne pouvions considérer sans saisissement la destruction dont nous étions les auteurs. La terre, l'eau et le ciel paraissaient en feu. Notre pouvoir si limité avait été suffisant pour produire ces grandes choses; mais comment y mettre un terme? C'est ici que nous reconnûmes notre néant et, confessant qu'il n'est qu'un seul Etre qui puisse arrêter un tel embrâsement, nous lui demandâmes, en rendant gloire à sa puissance, de daigner le faire. De tels événemens sont rares; peu d'hommes en ont été témoins; nul n'a su les décrire; c'est tout au plus si l'œil peut en supporter le spectacle; on est écrasé par la grandeur effrayante qu'il présente. On eût dit une conflagration générale; tout était en feu autour de nous; les flammes semblaient remplir tout l'espace entre la terre et le ciel. Je ne peux dire tout ce que j'ai souffert; quels sentimens, en effet, cette manifestation extraordinaire du pouvoir du Tout-Puissant n'était-elle pas propre à produire! C'est lui qui a créé et le feu et la forêt pour l'avantage de ses créatures; quand elles savent en faire usage avec sagesse, l'un et l'autre sont au nombre de leurs biens les plus précieux; mais rapprochés inconsidérément par l'homme léger et insouciant, ces biens deviennent un fléau consumant, qui détruit tout dans sa fureur. Nous ne pûmes pas apprendre jusqu'où les flammes avaient étendu leurs ravages; car dès le même soir nous nous vîmes obligés de traverser la rivière, pour nous établir sur l'autre bord. »

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 37. 2 OCTOBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde,
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE.

Mélanges d'économie politique et sociale, par M. de la Gervaisais. Paris. Chez A. Pihan Delaforest, rue des Noyers, no 37.

S'il est vrai, comme l'a dit Boileau, que

> Le Français, né malin, créa le vaudeville,

il pourrait bien ne pas l'être autant qu'il ait inventé la brochure ; mais en tout cas il se l'est appropriée, et c'est peut-être dans ce genre d'écrits que se reflète le mieux le caractère national, depuis que les journaux en sont devenus la charge, au lieu d'en être la copie. L'individualité disparaît dans un journal ; elle domine dans une brochure. Le journaliste s'efface ; au lieu de rester lui-même, il se tranforme en plusieurs ; s'imaginant qu'il parle au nom du peuple, il se croit peuple parfois, et il prend en cette qualité une allure qui semble à ceux qui ne sont pas sous le prestige, jactance ou délire. Le publiciste, qui s'adresse à ses concitoyens en son propre nom, pèse davantage ses paroles ; il sent qu'il est personnellement responsable au tribunal de l'opinion, et que si l'on n'exige pas beaucoup d'un article de journal, dont l'existence, comme celle de l'éphémère, n'est que d'un jour, on a droit d'être plus sévère pour une brochure, qui ne vise à rien moins qu'à occuper l'attention pendant la quinzaine.

Le temps où les journaux étaient soumis à la censure a été l'âge d'or de la brochure ; il fallait alors avoir absolument recours à elle pour arriver au public ; toute autre porte de communication étant fermée, on aurait pu écrire sur celle-ci le *Per me si va* du Dante. Il n'en est pas de même aujourd'hui. La presse périodique étant enfin à peu près libre, la foule suit cette voie battue ; ce ne sont plus que les coryphées ou les grands seigneurs des partis qui exploitent la brochure. Aussi, quand la république, la légitimité et le juste-milieu jugent à propos d'en faire paraître une, ont-ils grand soin d'en charger quelqu'un de leurs hommes d'élite. Leurs journaux l'annoncent à l'avance comme un événement, et les lecteurs l'attendent avec une impatience égale à l'importance que les partis y mettent, espérant y trouver le mot de l'énigme du jour, ou s'imaginant que les doctrines ou les prétentions que les écrivains en sous-ordre rendent effrayantes ou dégoûtantes, à force de les exagérer, leur paraîtront enfin compatibles, sinon avec leurs vues, du moins avec le bon sens et l'honneur, lorsqu'elles se présenteront sous l'égide d'un nom honorable.

La brochure a quelquefois encore une autre destination : les hommes spéciaux s'en servent pour éclairer l'opinion sur des questions difficiles, dont la solution exige des connaissances que tout le monde ne peut pas avoir, et sur lesquelles on ne peut cependant se tromper sans qu'il en résulte de graves inconvéniens. On dirait la science descendant du cathèdre et se promenant dans nos rues et sur nos places publiques. Le fruit de longues études devient par-là la propriété de tous ; les préjugés se dissipent, parce que l'homme instruit a parlé. On doit de la reconnaissance aux écrivains consciencieux qui, se tenant à distance des luttes politiques, ne demandant d'autre privilége que celui de faire servir leur expérience et leurs méditations à l'avan-

tage des autres, s'occupent avec persévérance des intérêts matériels des populations, tout en étant convaincus que ces intérêts ne peuvent prospérer, si l'on n'accorde une juste et continuelle attention à des intérêts d'un ordre plus élevé.

L'auteur des *Mélanges d'économie politique et sociale* que nous annonçons, ou plutôt d'une multitude de brochures sur cette matière, auxquelles, dans l'impossibilité de transcrire tous leurs titres, nous avons nous-mêmes donné ce titre commun, est l'un des écrivains qui ont accepté en France l'honorable mission à laquelle nous venons de faire allusion. On ne peut pas dire que dans l'histoire de nos longues dissensions, il appartienne à telle époque plutôt qu'à telle autre; n'écrivant ni par intérêt, ni par vaine gloire, il n'a pas eu besoin de voir ses amis au pouvoir pour se sentir pressé de publier ses convictions, et il n'a pas non plus trouvé que leur retraite ou leur chute fût un motif de quelque valeur pour cesser de servir sa patrie. Depuis 1790, on n'a peut-être pas soulevé en France de question d'économie de quelque importance, sur laquelle il n'ait offert au pays le résultat de ses études. L'impôt, le crédit, l'amortissement, le budget, les douanes, les besoins et les droits, puis aussi des sujets qui ressortent à quelques égards de ceux que nous venons d'indiquer, les vins, le sel, les primes de pêche, etc., lui ont, à plusieurs reprises, fourni l'occasion de développer des idées qui ont dû nécessairement acquérir par l'observation une grande maturité. M. de la Gervaisais est convaincu que dans l'ordre économique, comme dans l'ordre politique, la société humaine passe de révolutions en révolutions. C'est à constater ces révolutions, à enregistrer les leçons qu'elles donnent, à préparer les esprits aux révolutions futures qu'il prévoit, qu'il consacre ses veilles.

Il nous faut de ces hommes-là pour faire contrepoids à la pente naturelle de la nation. En effet, si, comme l'a remarqué M. Gautier, « parmi les défauts du caractère français, la paresse d'esprit est peut-être le plus dominant; si, actifs dans l'exécution, nous sommes lents, incertains, timides dans la conception; si, habiles à travestir en systèmes nos impressions et nos faiblesses, nous décorons du nom de persévérance dans nos résolutions et dans nos doctrines ce qui n'est le plus souvent que défaut d'examen, que paresse à nous instruire, que répugnance à reconnaître une erreur, » quel besoin n'avons-nous pas, dans toutes les branches, d'hommes de cabinet et d'études, qui préparent à l'avance les esprits au mouvement social, afin que, lorsqu'il se manifestera comme un débordement, il trouve déjà un lit frayé.

Nous ne nous proposons ni d'exposer ni d'examiner ici les vues d'économie politique et sociale de M. de la Gervaisais. Il faudrait leur consacrer plusieurs articles pour les développer avec une suffisante clarté. Nous dirons seulement que l'une des doctrines économiques qu'il soutient avec le plus de force et d'instance est celle que l'impôt est spoliatif, lorsqu'il dérobe une part des nécessités de la vie. On accorde généralement ce principe, mais on ne l'applique guères. M. de la Gervaisais le suit dans toutes ses ramifications. Il nous montre la France divisée en zones tranchées quant aux moyens de fortune, et fait voir comment l'impôt qui se perçoit sous le même chiffre fractionnaire pèse au triple et au quadruple dans certaines localités; comment, tandis qu'il n'équivaut ici qu'au cinquantième du nécessaire de la famille, il équivaut ailleurs au douzième. C'est dans ses écrits mêmes qu'il faut chercher les preuves de cette assertion et les remèdes qu'il propose à un si grand mal; nous y renvoyons nos lecteurs. Ils trouveront, nous n'en doutons pas, qu'il y a beaucoup à apprendre d'un homme si persévérant dans ses travaux.

LA LOI MORALE.

L'ensemble d'idées sur lesquelles les chrétiens et leurs adversaires déistes sont séparés, peut se résumer dans ces deux mots : la *loi* et la *grâce*. Il semble, à en croire une opinion vulgaire, que les chrétiens aient fait entre ces deux idées un choix exclusif, prenant pour eux la grâce, et laissant aux autres la loi. Les autres, de leur côté, ont rejeté la grâce, et n'ont gardé pour eux que la loi (1). Ce qui est incontestable, c'est que la *grâce* est le mot d'ordre des philosophes chrétiens, et la *loi* celui des philosophes déistes. La doctrine de la grâce ne pouvant être que le produit d'une communication surnaturelle, les philosophes chrétiens ne songent nullement à la prendre pour point de départ d'aucune discussion avec les philosophes déistes, qui nécessairement manqueraient au rendez-vous. Ils se transportent donc, comme il le faut bien, au point de départ des déistes, qui est la loi; mais ils s'attendent, ils ont droit de s'attendre que l'idée de *loi* leur sera accordée dans toute son intégrité et toute son énergie; que, sous le nom de *loi*, on leur donnera bien la *loi*, et non autre chose, et qu'au moment de se mettre en route, ils ne verront pas le point de départ subitement déplacé. Leur attente se réalise-t-elle? Leurs adversaires partent-ils bien du même point qu'eux? Quand nous verrons où ils arrivent, nous saurons d'où ils sont partis.

La loi dont nous parlons, c'est la loi morale. Ce n'est pas une convention arbitraire et occasionnelle entre les hommes; mais le fût-elle, encore se rattacherait-elle de toute nécessité à quelque principe antérieur et supérieur à toute convention humaine. Il y aurait un principe en vertu duquel cette convention devrait être observée; elle aurait, quelque part, dans la sphère de l'invisible, une sanction autre que la force; cette sanction serait la vraie loi, non arbitraire, mais nécessaire : car l'idée qu'un engagement doit être rempli n'est pas conventionnelle; et cette idée accuse l'existence d'une loi plus haute que toutes les lois humaines, d'une loi des lois.

Au surplus, l'existence d'une loi des lois est soustraite à la discussion. Elle est franchement convenue entre nos adversaires et nous. Ils reconnaissent une loi morale. S'ils la contestaient, ce n'est plus à des déistes que nous aurions à faire, mais à des athées; et il nous faudrait reculer de tout un monde le terrain de la discussion.

Mais qu'est-ce, dans son principe, que cette loi morale? Je dis dans son principe : le contenu même de la loi est, pour le moment, hors de question.—La loi morale est, dans le sens le plus haut, une *nécessité*. Elle a, dans sa sphère, tous les caractères des lois physiques dans la leur, et par conséquent l'analogie suivante: Une loi physique peut être contrariée dans son action, mais jamais annulée. Elle agit toujours, et toujours dans l'exacte mesure que lui assignent sa nature et son énergie. Rien d'elle ne peut se perdre ni se neutraliser absolument. Sa force, détournée d'un point, se porte sur un autre; dépouillée d'une forme, elle apparait sous une autre forme. Elle est inaltérable, incorruptible, comme la nécessité. Toute action provoque réaction. Qu'un corps se déplace et aille remplir un vide, il laisse nécessairement vide le lieu qu'il abandonne. Au trop correspond le trop peu, à l'action d'un objet la passion (2) d'un autre; au mouvement se proportionne la distance, à la force la vitesse, à la masse le poids, et ainsi de suite. On pourrait dire, dans un langage figuré, mais avec une parfaite vérité, que toute

(1) Ils ont rejeté la *grâce* dans le sens évangélique; car, du reste, ils croient tant qu'ils peuvent à une miséricorde de Dieu, s'exerçant sans conditions et sans limites précises.

(2) Etat passif.

force naturelle est jalouse de ses droits, n'en abandonne rien, se revenge invariablement en proportion de la perte qu'on lui a fait subir, et, en fin de compte, se retrouve toujours entière. Tel est le caractère de toutes les lois naturelles.

Le monde social est, à cet égard, l'empreinte fidèle du monde physique. Aucune force qui se perde, aucune loi psycologique qui ne se satisfasse jusqu'au moindre iota. Les philosophes publicistes en ont fait souvent l'observation, les hommes d'état éclairés n'ont garde de le méconnaître. Cette vérité est la clef de l'histoire, et, dans l'application, le principe directeur, l'idée-mère de la science qu'on nomme *économie politique*.

Or, s'il y a une loi morale, elle porte, en tant que loi, le même caractère. Elle est absolument inviolable. Violée, elle se demande immédiatement et obtient infailliblement une réparation. Sans cela elle ne serait pas loi, elle ne serait pas nécessité, elle ne serait point. Ce caractère, en elle, ne peut pas être moins rigoureux que dans les autres lois naturelles, qui ne sont pas plus naturelles qu'elle ne l'est; ainsi donc les violations, de toute gravité et de tout genre, ont leur contre-coup nécessaire et exact. L'ordre moral ne se satisfait pas moins nécessairement que l'eau, coupée en deux par ma main, ne se rejoint nécessairement à l'instant où ma main se retire.

De cet ordre moral immuable, inviolable, le garant ou plutôt la réalité vivante, c'est Dieu. L'ordre moral, la loi morale, c'est Dieu même. S'il y a un ordre moral, il a un sujet, qui est Dieu; s'il y a un Dieu, l'ordre ne peut être que sa volonté. S'il a créé des volontés hors de lui, si ces volontés sont douées de liberté, c'est que le concours des volontés libres est la condition nécessaire d'un ordre *moral*. La gravitation constante de toutes les volontés vers la volonté divine est l'accomplissement de la loi morale. Il est impossible qu'une volonté résiste à la volonté divine, sans que cette volonté se décerne incessamment une réparation. Plutôt mille fois on verrait la pierre, oubliant l'attraction du globe, monter au lieu de choir. Aucune loi physique, avons-nous vu, qui ne se satisfasse de quelque manière. La loi morale, qui est la volonté de Dieu, n'est pas moins constante que l'eau à chercher son niveau.

Comment le trouve-t-elle? Dans l'ordre moral, Dieu a inséparablement uni deux choses: l'obéissance et le bonheur, ainsi que, dans le monde physique, l'obéissance et l'harmonie, et dans le monde social, l'obéissance (1) et le repos. Tout déficit dans l'obéissance produit un déficit dans le bonheur. Ainsi se rétablit l'équilibre et s'accomplit la justice. La proportion de l'ordre au bonheur est immuable. Il est si nécessaire que le péché soit puni, qu'on peut dire avec vérité qu'il se punit lui-même. L'homme, en se séparant de Dieu, prononce sa propre condamnation; sa condamnation est dans son crime; son crime fournit l'étoffe de son malheur; il s'est séparé de Dieu, voilà son crime; il est séparé de Dieu, voilà son malheur.

Mais il y a cette différence entre les lois du monde physique et celles du monde moral, que les premières, lorsqu'elles éprouvent une contrariété, se vengent immédiatement par une réaction; ainsi le levier, abaissé par un bout, s'élève à l'autre bout, et les deux mouvemens ne sont qu'un; au lieu que le monde moral, combiné avec le monde physique, voit souvent les lois de ce dernier retarder l'accomplissement de ses propres lois. L'organisation humaine, les impressions des sens laissent place et fournissent matière à une sorte de bonheur au sein même de la désobéissance; l'âme peut être long-temps distraite par les sens; mais une fois que ces obstacles seront écartés, l'ordre moral reprenant tout son empire, justice se fera, et le malheur rétablira l'équilibre rompu par la désobéissance.

(1) L'obéissance des princes et des sujets à la justice et à la loi.

Quoique nous soyons obligés de reconnaître qu'une autre économie présentera seule toutes les conditions nécessaires à ce terrible rétablissement d'équilibre, l'expérience prouve que ce rétablissement commence dès ici-bas, et souvent de manière à rendre insupportable la pensée de l'économie où rien n'empêchera plus la parfaite consommation de la justice de Dieu. Quand une fois on a attaché à la loi de Dieu ces attributs de nécessité et d'inviolabilité, quand c'est à la lumière de ces idées qu'on envisage sa vie, quand on se dit que toute cette vie devait nécessairement être consacrée à Dieu dans ses détails et dans son principe, et quand on reconnaît non-seulement que, dans presque tous ses détails, elle est évidemment le culte du *moi* et non de Dieu, par conséquent une incessante perturbation de l'ordre, mais encore et surtout que l'ordre est violé dans le *principe* de notre vie, dans la source muette et profonde d'où jaillissent à flots bruyans toutes nos actions et toutes nos paroles, quand on reconnaît que ce qu'il y a de plus intime et de plus fondamental dans l'être est dans un état de violation virtuelle de la loi, cette violation étant devenue la nature même et l'essence de l'être, alors on se sent comme transpercé par la colère de Dieu, alors déjà la réparation commence, et si l'on sent que la justice n'est pas encore proportionnée à l'offense et la destinée de l'homme à sa nature, on se dit en tremblant: « Dieu est patient, parce qu'il est éternel, » ce qui signifie sans doute: patient dans sa bonté, car elle sait attendre; mais aussi: patient dans sa colère, car elle sait attendre aussi!

On voit quelles conséquences entraîne l'idée de la nécessité et de l'inviolabilité de la loi. Mais cette idée est tellement essentielle à la loi, qu'il est impossible de l'en détacher, et que, sans elle, la morale s'écroule aussi infailliblement qu'une voûte dont on a enlevé la clef. On ne peut pas davantage l'arracher de la conscience du genre humain. Elle se retrouve dans l'instinct de tous les peuples; elle est écrite sous le nom d'*expiation* dans toutes les religions; elle a reçu un éclatant hommage dans des actes énormes, quelquefois dénaturés, quelquefois admirables, de certaines âmes fortes et profondes. Zaleucus ne faisait que lui donner une expression sublime, lorsqu'il partageait avec son fils la peine que celui-ci tout seul avait encourue. Cette pensée est-elle dans la pensée des moralistes ordinaires? A lire leurs théories, on en peut douter. Ils n'arrivent pas où nous arrivons: comment pouvons-nous croire qu'ils soient partis d'où nous sommes partis?

Nous sommes obligés de le dire: c'est la *grâce* qui nous a enseigné la *loi;* c'est par la foi que nous sommes revenus à la raison. Nous n'aurions pas de la loi ces idées sévères, si la grâce ne nous avait ouvert les yeux. C'est du moment que nous avons appris que nous n'avions pu être réconciliés avec le Père, réunis à la vie, rattachés à l'ordre, qu'au prix de l'ignominie et des souffrances du Juste, c'est de ce moment que la lumière est tombée dans notre conscience, et a fait saillir vivement les lettres effacées du mot *Loi*. La réparation de la loi nous a appris combien la loi était sainte; la grâce, dont nous ne pensions pas avoir besoin, nous a révélé la condamnation que nous ne pensions pas avoir encourue. Toutefois, notre raison a été, par ces faits, avertie et non troublée; se repliant sur elle-même, elle a trouvé dans ses propres réflexions la confirmation de ce que l'Evangile venait de lui manifester; mais elle a dû être avertie, et c'est peut-être, en ces matières, le besoin de toute raison.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. EWALD A ALGER.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Après la conquête d'Alger par les Français, on vit accourir en Afrique une foule d'Européens, attirés par l'espoir d'y faire promptement fortune. Des Maltais, des Espagnols de la petite île de Mahon et des Italiens profitèrent de leur voisinage pour s'y rendre des premiers; les Français arrivèrent ensuite. Quelques-uns établirent des maisons de commerce importantes; un plus grand nombre, de petites boutiques, des cafés, des ateliers. Les Allemands, qui, depuis quelques années, émigrent en foule, ne tardèrent pas non plus d'essayer de la nouvelle colonie. M. Ewald, animé du désir de se rendre utile aux compatriotes qu'il a rencontrés sur cette terre étrangère, a cherché à les bien connaître. Il assure que de tous les colons ce sont les plus à plaindre; mais il convient en même temps que ce sont aussi ceux dont l'état moral est le moins satisfaisant, beaucoup d'entre eux s'étant rendus coupables de vol, et les femmes s'étant presque toutes abandonnées à la débauche.

La plupart de ces Allemands avaient quitté leur patrie pour passer en Amérique; mais arrivés au Hâvre, ils avaient reconnu qu'ils manquaient des ressources nécessaires pour continuer leur voyage. Séduits par les belles promesses que les autorités d'Alger avaient fait publier dans les journaux, ils résolurent de s'y rendre; mais quelle différence entre ce qu'ils avaient attendu et ce qu'ils trouvèrent réellement! Un grand nombre, épuisés par une traversée de quarante jours et par la quarantaine qu'on les força d'aller faire à Marseille, avant de débarquer, parce que le bruit s'était répandu que le navire qui les portait avait le choléra à bord, tombèrent malades et moururent peu après leur arrivée. Quelques-uns, et ce furent les plus heureux, se placèrent à Alger comme domestiques; d'autres entrèrent au service de propriétaires qui les firent travailler sur leurs terres. La plupart furent envoyés par le gouvernement à Koubah et à Delhy-Ibrahim, situés, l'un sur la gauche, l'autre sur la droite de la ligne française, à la distance de deux petites heures d'Alger. Ces lieux avaient paru propres à y placer des colons; mais on s'aperçut bientôt que le voisinage des marais de Métidja faisait de Koubah un séjour extrêmement malsain. Presque tous les malheureux Allemands qui s'y établirent périrent en peu de mois; ceux qui survécurent, désolés des pertes qu'ils avaient faites et redoutant pour eux-mêmes l'air délétère qui avait porté la mort au sein de leurs familles, s'embarquèrent pour retourner dans leur patrie. La situation de Delhy-Ibrahim est moins défavorable; aussi la mortalité y fut-elle un peu moins grande qu'à Koubah. Les colons eurent cependant beaucoup à souffrir dans cet établissement, y étant exposés à de continuelles privations, et étant forcés de demeurer sous des tentes et de travailler presque sans interruption, pour construire les maisons qu'ils devaient habiter. M. Ewald visita plusieurs fois la colonie de Delhy-Ibrahim. Il y trouva environ quatre-vingts tentes, sous lesquelles campaient ses pauvres compatriotes. Ils se plaignaient presque tous d'avoir perdu un père, un mari, une épouse, un fils, une fille; les uns avaient succombé à la maladie, les autres avaient été massacrés par les Bédouins. Trois fois les maisons construites s'étaient écroulées, et quoiqu'on fût à l'entrée de la saison des pluies, on n'avait pas encore d'abri: aussi plusieurs voulaient-ils se réfugier à Alger, pour chercher à s'y procurer, de façon ou d'autre, leur subsistance.

M. Ewald trouva un grand nombre de protestans parmi ces Allemands et dans la légion étrangère, qui a été envoyée à Alger. Il comprit que son caractère ecclésiastique lui commandait de chercher à leur être utile. Ces pauvres gens le sollicitaient eux-mêmes de leur consacrer son ministère. En effet, tandis qu'on a converti une mosquée en église catholique et qu'on a fait venir plusieurs prêtres pour y célébrer le culte, rien n'a été fait pour les protestans. Ils se plaignent d'être privés de toute instruction religieuse pour eux et pour leurs enfans, de ne pouvoir faire préparer les plus âgés pour la Sainte-Cène, et d'être obligés de faire baptiser les plus jeunes par les ministres d'une autre communion. M. Ewald, étant muni d'une lettre de recommandation pour le consul anglais, eut recours à son entremise pour solliciter du duc de Rovigo la permission d'établir un culte protestant, de vendre et de distribuer les Saintes-Ecritures, et d'ouvrir des écoles. Le commandant en chef répondit au consul que les renseignemens qu'il avait pris sur M. Ewald le lui faisaient considérer comme un homme d'un caractère irréprochable, et qu'il consentait en conséquence à son séjour à Alger; mais qu'il ne pouvait lui permettre de prêcher, parce qu'au seul Consistoire de Paris appartenait le droit de nommer des prédicateurs de sa confession pour toute l'étendue du territoire français; il ajoutait qu'il serait prudent que M. Ewald s'abstînt de tout ce qui pourrait inquiéter les Mahométans, en leur donnant l'idée qu'on songe à les convertir. Il y a à la fois insouciance et ignorance dans cette réponse de M. le duc de Rovigo: insouciance, à ne pas profiter des offres d'un homme dont il jugeait lui-même le caractère irréprochable, tandis que son ministère aurait été si important pour porter des consolations à des malheureux qu'égarait le désespoir, et pour arrêter dans le chemin du vice ceux d'entre eux qui en suivaient la pente rapide; ignorance, à fonder son refus sur une organisation ecclésiastique qui n'est pas telle qu'il la suppose, et à attribuer au Consistoire de Paris une juridiction qui ne lui appartient pas. N'est-il pas étonnant que, dans une ville française où l'iman monte cinq fois le jour au minaret pour convoquer les Mahométans à la prière, où les Juifs ont un grand nombre de synagogues, où les Arabes récitent leurs prières sur les places publiques, où les catholiques ont pris possession d'une mosquée, où les païens eux-mêmes peuvent invoquer leurs fétiches, les protestans seuls soient dans l'impossibilité de célébrer leur culte, et qu'ils réclament en vain la liberté et la protection que la charte leur assure? On a beaucoup ri de ce que la Nouvelle-Galles du Sud fait partie du diocèse de l'évêque anglican de Calcutta; il est presque aussi plaisant de dire à Alger à des gens qui, sans solliciter de secours pour leur culte, demandent l'autorisation de s'édifier ensemble: « C'est de Paris que doit vous venir la permission » de vous réunir pour prier Dieu! » La position indépendante de M. Ewald ne saurait être un obstacle à l'exercice de son ministère; on sait qu'en France le gouvernement ne s'oppose pas à l'ouverture de chapelles non salariées par l'Etat: pourquoi en serait-il autrement à Alger, où le besoin de ministres de la religion est si grand? Quant à la crainte qu'éprouvait M. le duc de Rovigo d'inquiéter les Mahométans, en leur laissant croire qu'on songe à les convertir, nous ne pensons pas qu'elle ait été bien sérieuse. L'homme dont les panégyristes ont dit qu'il appréciait l'utilité de la logique du sabre, leur a sans doute donné plus d'inquiétudes par ses mesures énergiques qu'ils n'auraient jamais pu en concevoir à propos des conversations inoffensives d'un jeune ecclésiastique. M. Ewald fit plus tard de nouvelles démarches auprès du duc, mais elles furent également infructueuses; il se vit donc obligé d'user de beaucoup de réserve pour continuer à se rendre utile à ses compatriotes.

Notre voyageur s'occupa dès lors encore plus qu'il ne

l'avait fait jusque là de la diffusion des vérités chrétiennes, par la vente et la distribution des Livres saints. Il en possédait environ quatorze cents exemplaires allemands, français, italiens, espagnols, hébreux et arabes. Il s'était borné d'abord à charger un jeune Allemand de les vendre sur la place du marché, où celui-ci avait établi une boutique; plus tard, il accompagna ce jeune homme, afin de profiter des occasions que cette vente lui offrait tout naturellement de s'entretenir avec les acheteurs. Les Juifs s'empressèrent d'acheter toutes les Bibles hébraïques qu'il possédait; quelques-uns firent aussi l'acquisition du Nouveau-Testament traduit en hébreu; mais les rabbins en ayant été instruits leur défendirent sévèrement de se le procurer. Quelquefois les Juifs se pressaient autour de la petite boutique pour s'entretenir avec M. Ewald en langue hébraïque. Ils appliquaient au Messie la plupart des passages de l'Ancien-Testament que les chrétiens prétendent relatifs à sa venue; mais ils soutenaient que leur accomplissement n'a pas encore eu lieu et qu'il est réservé à d'autres temps. M. Ewald leur ayant un jour cité cette prophétie de Jacob : « Le sceptre ne » sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, » jusqu'à ce que le Scilo vienne (Genèse XLIX, 10), » et leur ayant demandé de prouver que le Scilo ou le Messie n'est pas encore venu, en montrant qu'il y a aujourd'hui encore des rois qui descendent de Juda, ils lui répondirent que l'empereur d'Autriche est un Israélite et qu'il y a aussi un roi de leur nation à Babylone. Les rabbins profitent probablement de leur ignorance pour les entretenir dans de si grossières erreurs, au moyen desquelles ils leur persuadent que les chrétiens n'ont aucune bonne raison de croire que les prophéties sont accomplies.

M. Ewald a aussi eu quelquefois occasion de s'entretenir avec des Maures sur le Christianisme. La plupart s'en font de très-fausses idées, et il faut convenir que la conduite des chrétiens qu'ils voient dans leur pays n'est guère propre à leur donner bonne opinion de la religion qu'ils professent. Les Français sont légers et incrédules ; les Espagnols, hypocrites, adonnés au vol et violens; les Allemands, indolens et livrés à l'impureté; en sorte que voyant produire si peu de fruits à la croyance chrétienne, il n'est pas étonnant qu'ils la jugent peu propre à rendre les hommes meilleurs, et par conséquent peu conforme à la vérité. Combien ne vaudrait-il pas mieux que ceux qui déshonorent leur profession par leur vie ne portassent pas le beau nom qu'ils s'approprient, et qui ne leur appartient pas!

M. Ewald donne quelques renseignemens intéressans sur la manière dont les Maures et les Juifs prennent soin de leurs pauvres. Les Maures opulens lèguent d'ordinaire des terres et des maisons aux temples de la Mecque et de Médine. On gère ces biens; les revenus servent à l'entretien des indigens, et l'argent qui ne reçoit pas cette destination est réellement employé selon le vœu des testateurs. Tous les deux jours, les pauvres se rassemblent dans la maison où l'on distribue les aumônes. On y enferme les femmes dans une cour, dont on ouvre la porte à dix heures. Un administrateur, qui tient dans sa main une bourse d'argent, est assis près de cette porte; il remet à chaque femme trois sous, et à chaque enfant deux sous, à mesure qu'ils sortent. Les hommes reçoivent les secours auxquels ils ont droit dans l'intérieur de la maison.

Les Juifs pauvres, qui sont à Alger au nombre d'environ quatre cents, vont aussi, tous les deux jours, réclamer de porte en porte l'assistance de leurs coreligionnaires. La plupart de ces malheureux sont âgés et infirmes; un grand nombre sont atteints de cécité; c'est un mal dont beaucoup d'habitans d'Alger paraissent souffrir. Ils traversent les rues d'Alger, précédés d'un enfant, qui conduit le premier de ces vieillards; les autres marchent un à un, à la suite les uns des autres, en se tenant chacun au manteau de celui qui le précède.

M. Ewald est parti d'Alger; il s'est rendu à Malte, d'où il se proposait d'aller visiter Tunis, Tripoli et Maroc. Il espère être incessamment de retour à Alger, et veut y passer l'hiver. Nous désirons que les autorités de la colonie comprennent mieux ses droits et leurs devoirs, et que cet homme simple et modeste, qui a entrepris l'accomplissement d'une tâche aussi importante que difficile, ne rencontre plus d'obstacles de la part de ceux qui lui doivent liberté et protection.

PHILOSOPHIE.

DANGER DES VUES ET DES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'HUMANITÉ.

On se plaît aujourd'hui à observer, ou pour mieux dire, à contempler la marche générale de la société, à la suivre dans ses développemens successifs, dans ses évolutions et dans ses progrès; l'on préfère l'étude de *l'humanité* à celle de l'homme. C'est une disposition d'esprit qui se répand de jour en jour davantage et qui envahit les conversations comme les livres. Cette nouvelle direction de la pensée, cette forme ou tendance imprimée aux sciences morales n'est pas sans dangers pour elle. Il peut être utile d'en signaler quelques-uns. Le point de vue élevé où elles se placent est vrai en lui-même et leur ouvre un vaste champ d'investigations aussi hautes qu'intéressantes; mais il devient faux s'il devient exclusif; il voile alors bien des vérités et produit bien des erreurs, parce qu'il est tout aussi incomplet que le point de vue contraire, celui qui s'arrête à l'individu; il fait perdre en exactitude et en profondeur ce qu'il fait gagner en étendue.

D'abord, l'habitude de se livrer à cet ordre de considérations expose à substituer de pures abstractions aux réalités. On n'étudie point l'homme lui-même, on ne le voit plus tel qu'il est; ne l'envisageant que comme membre de l'association universelle, comme partie du grand tout, on laisse dans l'ombre et inaperçue une portion considérable de ses facultés, de ses tendances, de ses instincts, la meilleure moitié de son être, et l'on se méprend sur sa nature et sa destinée véritable.

Ensuite, on oublie plus ou moins, dans ses préoccupations, que le progrès général ne se compose, en dernière analyse, que de progrès individuels et ne se fait que par eux, en sorte qu'on perd de vue, qu'on néglige ou repousse les seuls moyens réels d'assurer et de hâter le perfectionnement qu'on invoque; ou bien encore, personnifiant l'humanité, on va jusqu'à diviniser cet être à la fois un et multiple : de là une vénération aveugle, une sorte de culte, de panthéisme social qui, comme le panthéisme religieux, pousse à une oisive contemplation, à un fanatique quiétisme, éteint toute activité et remplace le dévouement par la dévotion. Admirer le grand tout, s'y unir, s'y confondre, s'y perdre dans un état de calme et d'extase, en s'abandonnant à son attrait, à son mouvement irrésistible, semble alors le seul devoir ou le seul rôle dont on soit capable.

Enfin, lors même qu'on ne se jette pas dans de tels écarts, qu'on ne tombe pas dans de tels excès, en considérant ainsi l'humanité en masse et comme ayant une existence et un mouvement propres, on la grandit outre mesure, on lui donne une importance relative qui n'est point la sienne. C'est une véritable illusion d'optique. A côté de la nature, et même en présence de la Divinité, on s'accoutume à la

placer et à la tenir en première ligne ; on en fait le point central auquel on voudrait tout rapporter et coordonner ; on juge des lois du monde d'après les lois qui la régissent, de la marche générale des choses d'après la marche qu'elle tient, au lieu de la subordonner elle-même aux plans universels et éternels de la Providence. Là est une abondante source d'erreurs.

Heureusement que cette tendance des sciences morales a trouvé son contrepoids dans les progrès des sciences physiques, et dans les découvertes de l'astronomie en particulier, qui sont venus apprendre ce qu'est notre terre et la race humaine dans l'empire du Roi des mondes. Mais il arrive fréquemment que les sciences physiques ne corrigent ou ne préviennent cette aberration que pour jeter dans une autre. Nous, chrétiens, nous avons un rectificateur plus sûr, qui nous met à même de recevoir la portion de lumière et de vérité qui nous vient des deux parts, en la séparant des ténèbres et des erreurs qui s'y mêlent.

Nous pouvons nous placer au point de vue des sciences morales. La notion générale et les vrais principes d'humanité ont leur origine dans l'Evangile. Là l'homme a appris à regarder l'homme, quel qu'il soit, comme un frère, et l'espèce humaine tout entière comme ne formant qu'une seule et grande famille ; là il entrevoit quel sera le terme final de son développement successif. Mais avec l'Evangile, les abus, les dangers de cet ordre de considérations ne sont plus à craindre. Le Christianisme ne jette pas l'individu dans l'humanité comme dans un abîme où il perd toute existence propre, il ne l'y fond pas ; en nourrissant en lui les idées et les affections du cosmopolitisme, en l'unissant par les liens les plus forts et les plus étendus à l'immense corps dont il fait partie, il lui laisse sa nature, sa vie, sa responsabilité, sa destinée particulière.

Le Christianisme, en annonçant et préparant le perfectionnement général de l'humanité, ne porte pas à négliger ou à dédaigner le perfectionnement de l'individu ; c'est en agissant sur l'homme, qu'il agit sur la famille, sur l'être, sur le genre humain ; c'est par la régénération individuelle qu'il travaille et qu'il marche à la régénération générale.

Le Christianisme, en faisant briller dans l'avenir la sublime perspective de l'établissement du règne de Dieu, en instruisant ses disciples à hâter de tous leurs efforts et de tous leurs vœux le triomphe de la vérité, de la charité et de la justice, sur la terre, en leur donnant dans la rédemption les idées les plus hautes de la dignité originelle de notre nature et de la grandeur de notre destinée, ne leur permet pas cependant d'oublier dans ces contemplations la place que l'homme occupe sur l'échelle des êtres. Il leur enseigne leurs vrais rapports avec Dieu comme avec le monde des corps et celui des esprits ; il les dirige et les fait marcher d'un pas ferme et sûr entre les écueils opposés où jettent presque inévitablement les sciences physiques et morales livrées à elles-mêmes. A tous égards, le Christianisme est la vérité, ou pour m'exprimer dans les termes de la promesse, « il conduit en toute vérité. »

PLAINTES SUR LE *MOI*.

(Traduit de l'allemand, de M. de Meyer.)

Le *moi* est une chose très-incommode ; toute personne de bonne foi en conviendra. Non seulement il donne chaque jour beaucoup à faire pour le laver, l'habiller, le repaître, etc., mais on est constamment en querelle avec lui. Veut-on prendre la droite, il pousse vers la gauche ; l'a-t-on chassé par une porte, il revient par l'autre. Bref, il n'y a pas de plus triste société que celle dans laquelle nous devons vivre ici-bas avec notre *moi*. C'est une ombre qui nous poursuit toujours, et elle a cela de commun avec l'ombre, que, lorsque nous marchons dans l'obscurité ou dans le demi-jour, nous ne l'apercevons pas ; mais que le soleil reparaisse, voilà l'ombre aussi qui reparaît plus tranchée et plus noire..... Le mieux sans doute serait que nous fussions tout lumière, et que nous ne pussions, à la clarté du soleil, jeter aucune ombre, ou, tout au plus, comme un verre plein d'eau, refléter les couleurs du prisme. Malheureusement cette espèce de vitrification est un phénomène bien rare, et quand nous pensons être tout près de l'obtenir, voilà que le noir compagnon reparaît tout à coup à notre côté ; bien heureux encore, quand il ne nous absorbe pas entièrement, et que nous ne devenons pas, à sa ressemblance, noirs comme des sacs.

Mais celui qui se trouve le plus mal de cette compagnie, c'est assurément l'écrivain. Celui-ci voit, de mille manières et sans relâche, le *moi* se placer sur sa route, et il aurait grand besoin qu'un génie complaisant, armé d'un chasse-mouche, marchât continuellement devant lui pour écarter le plus importun des êtres. Est-il enfin, ce *moi*, sorti du cœur, sorti de la cervelle, il se glisse, il coule dans les doigts de l'écrivain, et de ses doigts dans sa plume, et par la plume sur le papier, et à l'imprimerie, et au beau milieu du public. Le voilà, qui se tient debout, noir comme de la suie, et qui dit : *Je*. C'est ce qui a fait imaginer aux écrivains toutes sortes de secrets magiques pour l'escamoter. Par exemple, au lieu de *je*, ils disent *nous* ; mais ce pluriel n'est pas admis sans contestation ; bon nombre de gens ne s'y fient pas ; à quelques-uns même il est en scandale. Quand on leur dit que c'est un terme d'humilité, par lequel l'écrivain essaie de se fondre et de se perdre, pour ainsi dire, dans la personne de ses lecteurs, se faisant un avec eux, et leur parlant comme à des gens qui savent depuis long-temps ce qu'il s'apprête à leur dire, ces gens répondent : Pas du tout ; c'est, au contraire, un terme emphatique, par lequel un homme voudrait nous donner à entendre qu'il est plusieurs hommes à la fois. Alors il a fallu recourir à un autre mot ; le petit mot *je* s'est bloti derrière le petit mot *on* ; on ne le voit plus ; on ne fait que l'entendre ; c'est comme un son qui sort de derrière un rideau, sans que la personne qui l'émet se laisse voir ; vaine précaution, qui rappelle cette annonce d'affiche : « Ici l'on voit la femme invisible ; » et, par dessus le marché, le *on* devient offensant à mesure qu'il est plus modeste ; que quelqu'un s'avise d'écrire : « Ici l'*on* doit avouer qu'*on* s'est trompé ; » il a l'air de vouloir mettre sa propre erreur sur le compte du monde entier. Que fallait-il faire? On a fini par s'éviter tout-à-fait, ce qui ne laisse pas d'être assez incommode dans le discours. Au lieu de « je pense, je crois, j'espère, je présume, on a dit : « Il est vraisemblable, » ou bien l'on a tout simplement affirmé la chose. Il était, ce semble, impossible de se dissoudre plus complètement ; mais qu'on prenne le microscope, il va représenter, des pieds à la tête, la figure de celui pour qui « la chose est vraisemblable, » de celui pour qui la chose est certaine ; et de là, nouvelle source de chagrins, chaque lecteur ayant le droit de dire à l'écrivain : « Mais pas du tout ; pour *moi* la chose n'est point vraisemblable. » Il faudrait donc que le *je*, le *nous* ou le *on* pût se procurer l'anneau de Gygès, ou s'assurer le destin de Tithon ou d'Echo ; autrement il n'y a pas de remède. En somme, c'est une cruelle chose que d'avoir à transporter partout sa personne avec soi, d'avoir toujours à réclamer pour elle un espace qu'on ne peut prendre que sur autrui, et d'être dans la nécessité de prendre aux autres, pour ce *moi*, toujours pour ce *moi*, leur argent, leur

bien, leur attention, et surtout leur temps, ce qui est le plus grand des larcins.

Ainsi donc, aussi long-temps qu'on n'aura pas trouvé le secret de se rendre invisible, aussi long-temps qu'un homme aura la présomption d'être, il faut que chacun s'arrange pour supporter autrui, soit que cet autrui se nomme *moi* ou *nous*, ou qu'il ne se nomme pas du tout. Mais que celui qui s'intitule *je*, ait soin de le faire de la bouche seulement, et non du cœur; et que celui qui ne se nomme point, prenne garde au *je* de derrière le rideau. La vraie annihilation de soi-même consiste à être bien convaincu qu'on n'a rien de plus que ce qu'on a *reçu*. Mais aussi se choquer à la rencontre du moindre *je*, serait une faiblesse et une fâcheuse erreur.

Si l'on en croit Pascal, ce n'est pas une si grande affaire que de cacher le *moi* humain; la civilité y suffit; l'anéantir, c'est autre chose: c'est l'œuvre de la piété chrétienne.

ÉDUCATION.

Cantiques ou Hymnes et Chansons pour les Salles d'asile. *Première série*. Br. in-8°. Paris, 1835. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

Nous craignons presque de faire une indiscrétion en annonçant ce recueil de cantiques et de chansons; car nous savons qu'il n'a été imprimé qu'à un très petit nombre d'exemplaires, l'auteur ayant voulu en faire l'essai dans quelques salles d'asile, afin d'apprendre de l'expérience les améliorations qu'exige son travail, avant de lui donner plus de publicité. Mais il nous a paru que ce travail répondait si bien à un besoin généralement senti qu'on ne pouvait trop tôt promettre aux mères et aux personnes qui s'occupent de l'éducation des enfans ce précieux secours dans les soins qu'elles prennent pour inculquer à leurs petits élèves de douces et pieuses pensées. Nous pourrions raconter bien des détails touchans sur l'origine de ce recueil; nos lecteurs n'apprendraient pas sans intérêt comment l'une des dames qui ont reporté sur les enfans des salles d'asile de Paris un peu de cette sollicitude que les mères éprouvent pour leurs propres enfans, a profité, qu'on me passe l'expression, des tristes loisirs d'une longue maladie pour composer pour eux ces hymnes et ces chansons, leur continuant ainsi ses soins dans le temps même où il semblait impossible qu'elle fît rien pour eux. Mais ce sont là des choses que nous osons à peine indiquer, et auxquelles nous ne nous permettons même de faire allusion que parce qu'il peut n'être pas inutile que les petits enfans qui chanteront ces vers sachent combien les aime l'amie qui les a composés pour eux.

Les cantiques sont au nombre de douze, les chansons au nombre de treize. L'auteur paraît s'être proposé une grande simplicité, tant pour les idées que pour les expressions; nous avons cependant trouvé çà et là quelques mots qu'on aurait de la peine à faire comprendre à des enfans de quatre à cinq ans. En relisant son recueil comme si elle devait en expliquer chaque ligne à un enfant de cet âge, l'auteur verra facilement quels sont ceux dont nous voulons parler. La tâche d'être intelligible pour les petits est l'une des plus difficiles; ne se rapetisse pas qui veut. Nous pourrions en citer pour preuve la plupart des livres qu'on écrit pour les enfans: combien en est-il qui ne soient pas niais, lorsqu'on a voulu s'y mettre à leur portée?

L'auteur a compris que des cantiques historiques se graveraient mieux dans la mémoire que ceux qui ne contiendraient que des prières. Elle avait l'exemple de Moïse et de David qui, écrivant pour un peuple auquel il fallait sans cesse rappeler les bienfaits de Dieu, les ont aussi racontés dans des cantiques destinés à être chantés par les Israélites. La création, la chute de l'homme, la naissance du Sauveur, etc., lui ont fourni des sujets d'hymnes qui, en se gravant dans l'esprit des enfans, y laisseront des traces ineffaçables des principaux faits rapportés dans la Bible, et y seront comme des jalons pour l'instruction religieuse qui leur sera donnée plus tard. Je me rappelle encore l'impression qu'ont produite sur moi, dans mes premières leçons de latin, les faits de l'Ecriture-Sainte contenus dans l'*Epitome* qu'on me faisait traduire; combien plus profonde ne devra pas être celle que produiront des chants qui placeront presque avant l'*a b c* les premiers souvenirs religieux de l'enfant!

Quelques-unes des chansons sont vraiment charmantes; c'est le tricot, l'arrivée à l'école, le vent, la lune, une mouche, qui en fournissent les sujets. Nous en citerons une, *La Toilette des petits oiseaux ou la Propreté*, pour faire mieux comprendre ce que sont ces petits morceaux:

Quand l'aurore vermeille
A brillé dans les cieux,
Le jeune oiseau s'éveille
Et chante tout joyeux;
C'est la douce prière
Qu'il sait offrir
A Dieu, dont la lumière
Vient nous ravir.

Secouant de son aile
Le plumage léger,
Du bec il le démêle
Et sait le nettoyer;
Sa toilette il achève
Diligemment;
Puis dans les airs s'élève
Propre et content.

Ce que sait ainsi faire
Un tout petit oiseau,
Près du nid de sa mère,
Au sommet de l'ormeau,
L'enfant docile et sage
Doit l'observer,
Pour avoir le courage
De l'imiter.

Qu'à son réveil il prie
Dieu qui veilla sur lui;
Et qu'il le remercie
De son céleste appui.
L'oiseau qui n'a pas d'âme
Chante au Seigneur;
L'enfant que Dieu réclame
Lui doit son cœur.

Et quand l'aube colore
Le ciel d'un jour nouveau,
Qu'il prenne exemple encore
Sur le petit oiseau,
Pour contracter l'usage,
En se levant,
De laver son visage
Soigneusement.

Les airs sur lesquels doivent se chanter les cantiques et les chansons sont imprimés à la fin du recueil; quelques-

uns sont des airs religieux assez faciles ; d'autres sont ceux qu'on entend le plus ordinairement chanter par les enfans. L'auteur a pensé que la préférence qu'ils leur accordent les indiquait suffisamment à son choix, et que si son recueil trouvait accès dans les salles d'asile, les paroles qu'elle a composées seraient, dans quelques années, les seules qu'on entendrait fredonner sur ces airs par les petits écoliers. Nous lui souhaitons ce succès, qui vaut certes la peine qu'elle l'ambitionne.

On convient sans peine aujourd'hui que la religion est absolument nécessaire à l'homme et à la société, et qu'il n'y a de religion possible que le Christianisme. Cette double vérité est assez généralement reconnue : d'où vient qu'on l'applique si peu?

MÉLANGES.

Des distinctions pour les actions vertueuses. — On vient de fonder en Prusse une nouvelle décoration pour les personnes qui en auront sauvé d'autres d'un péril; ce qui prouve que ce n'est pas seulement en France qu'on a la manie de mettre les bonnes actions au concours. Si nous ne sommes pas partisans du carcan et de la marque, nous ne le sommes pas davantage des prix de vertu que l'Académie française décerne annuellement, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de M. de Monthyon, des médailles d'honneur que la Société de la Morale chrétienne distribue de temps en temps, ou des décorations imaginées par le gouvernement prussien. L'homme qui consent à porter sur sa poitrine les insignes de son dévoûment, à en être indemnisé en deniers comptans ou en honneurs, ne ressemble-t-il pas à ceux qui font sonner la trompette devant eux et dont Jésus-Christ a dit qu'ils ont déjà leur récompense? Si les gouvernemens ou les sociétés philanthropiques s'imaginent multiplier de cette manière les actions vertueuses, ils se trompent bien. Ce n'est guère pour obtenir un peu d'or et de gloire qu'on expose sa vie pour sauver celle d'un autre. Il n'y a de vrai dévoûment que celui qui a son principe dans le cœur, et celui-là ne recherche pas les distinctions. Les récompenses n'auront donc de prix que pour les mercenaires, et ce n'est pas à leur intention qu'on les décrète.

Société de la Paix, de Genève.—M. le comte de Sellon, président de cette Société, nous prie d'annoncer qu'elle est convoquée pour le 1er décembre prochain, afin de délibérer sur le programme d'un nouveau concours qu'il se propose d'ouvrir *sur les meilleurs moyens de procurer et de maintenir une paix générale et permanente*, concours auquel seront admis des mémoires écrits en français, en anglais, en allemand, en italien et en latin. Une question, qui a quelque rapport avec celle-ci, a été mise au concours aux Etats-Unis. La voici : « Le devoir des chrétiens n'est-il pas de faire tout ce qui est » en leur pouvoir pour abolir la coutume de la guerre? » Nous pensons que le Comité américain a raison de considérer la paix comme un fruit du Christianisme. Tous les travaux qui contribuent à étendre l'influence de l'Evangile ont, en effet, en outre, pour résultat de répandre un esprit de paix; et peut-être le meilleur mémoire à envoyer au concours ouvert à Genève serait-il celui où, négligeant de s'occuper des moyens extérieurs dont il nous semble qu'on ne peut à peu près rien espérer, on s'attacherait à montrer comment la vérité chrétienne, qui transformera notre état politique et social, à mesure qu'elle renouvellera les cœurs, est seule capable aussi de faire cesser les guerres, en détruisant les causes qui les provoquent.

D'un appel a l'opinion publique, aux Etats-Unis, a propos d'estampes obscènes. — Il n'est peut-être aucun pays où l'opinion publique soit aussi puissante qu'aux Etats-Unis. Il en résulte que c'est à elle plutôt qu'à l'autorité qu'on en appelle dans une foule de cas. Nous en trouvons un exemple bien remarquable dans l'un des derniers numéros du *Miroir*, journal *fashionable* qui s'imprime à New-York.

Il paraît qu'on n'est pas encore accoutumé dans cette ville, comme chez nous, au scandale des estampes obscènes, que la police, si active à faire disparaître les caricatures politiques par trop intelligibles, laisse étaler sur les boulevards, pour ne pas être tracassière à propos des bonnes mœurs. Aussi tous les hommes bien élevés ont-ils vu avec indignation le manque de respect pour le public de quelques libraires qui n'ont pas craint d'exposer derrière les fenêtres de leurs boutiques des estampes du genre de celles dont nous venons de parler. Voici, à ce sujet, les remarques pleines de justesse et d'à-propos du *Miroir* :

« Il ne nous semble pas que la loi puisse quelque chose contre de tels outrages à la morale, et nous ne pensons même pas qu'il soit à propos de l'invoquer en pareille affaire; car si le sentiment moral de la société n'est pas une protestation suffisante contre de tels abus, que gagnera-t-on à ce qu'ils soient punis? Il est un moyen toutefois d'en témoigner son déplaisir, et il est à la portée de tous; c'est de s'abstenir d'acheter quoi que ce soit dans les boutiques de ceux qui se rendent coupables d'un tel oubli des convenances. Ne s'agit-il même que de l'achat d'une feuille de papier, il vaut mieux aller un peu plus loin et faire cette emplète dans le magasin d'un meilleur citoyen. Quelqu'un dira peut-être : « Mais si je retire ma pratique au marchand dont j'ai à me plaindre, quel bien général en résultera-t-il? » Que celui qui raisonne ainsi se persuade que les efforts réunis des honnêtes gens seront certes assez puissans pour arrêter ce débordement d'indécence et pour mettre un terme à ce mépris des bonnes mœurs. Tous ceux qui ont une sœur, une mère, une épouse, tous ceux qui respectent le caractère et les vertus modestes de la femme, doivent faire cause commune contre les misérables qui, pour attirer la foule autour de leurs fenêtres, et dans l'espoir d'accroître un peu leurs gains, renoncent à mériter la considération et consentent à exposer de si ignobles dessins aux yeux des jeunes et des simples. C'est là une insulte envers la société, qui mérite d'être promptement et efficacement punie par la désapprobation publique. »

Nos petits et même nos grands journaux se croiront-ils de longtemps la mission de s'ériger ainsi en champions des bonnes mœurs? L'esprit public doit être bien éclairé dans un pays où la presse périodique emploie un tel langage. Chez nous, on crierait au jésuite, et on donnerait un charivari au malencontreux journaliste assez sot pour prêcher la décence.

Projet de fondation d'un refuge pour les esclaves affranchis sur la côte d'Afrique. — Ceux de nos lecteurs qui se rappellent les détails que nous avons publiés sur la colonie de nègres libres créée, sous le nom de *Libérie*, sur la côte occidentale de l'Afrique, par la Société Américaine de colonisation, apprendront avec intérêt qu'une Société de Dames vient de se former à Edimbourg, dans le but de réunir, au moyen de dons volontaires, la somme nécessaire pour fonder dans les limites de la colonie un nouvel établissement, auquel on donnera le nom d'*Edina*, afin de rappeler sous quelle influence il a été formé. Les dames qui se sont associées pour la réalisation de ce plan généreux, y ont été portées par une intention toute chrétienne; aussi se proposent-elles de ne rien négliger pour l'instruction et pour les progrès religieux et moraux des nègres, qui s'établiront à Edina sous leurs auspices. Ce n'est pas seulement aux affranchis américains que ce refuge sera ouvert; les nègres nés sur le sol africain et transportés dans les colonies anglaises, qui voudront retourner dans leur patrie, y trouveront aussi un asile.

ANNONCE.

Larmes d'un Barde, *sur le fanatisme politique, à l'ombre de Casimir Périer*. Poëme lyrique en trois chants; par F.-L. Groult de Tourlaville. Paris, 1833. Chez Denlu, libraire, au Palais-Royal.

Ce poëme politique contient des strophes assez remarquables; mais on y trouve aussi des exagérations. Il est bien difficile qu'il en soit autrement quand on chante des faits à peine accomplis. Nous aurions bien aussi à signaler çà et là des négligences, si nous pouvions nous livrer à un examen plus approfondi.

ERRATA.

Page 431, col. 2, l. 12. *Cette théorie*, lisez : *Cet exemple*.
Page 431, col. 2, l. 34. *Première*, lisez : *Pensée*.
Page 432, col. 1, l. 40. *Connaissance*, lisez : *Conséquence*.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 38. 9 OCTOBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA SITUATION DE L'ESPAGNE.

La mort de Ferdinand, annoncée plusieurs fois depuis quelques mois, a eu lieu le 29 septembre. Une question de succession, que la force seule paraît devoir résoudre, agite aujourd'hui l'Espagne. Tandis que la veuve du roi s'empare du trône à Madrid, comme régente et au nom de sa fille Isabelle, reine de trois ans, don Carlos est proclamé roi à Bilbao ; ou, si cette nouvelle est peut-être prématurée, du moins est-il certain qu'il ne néglige rien pour faire valoir des droits qu'il s'attribuait déjà hautement du vivant de son frère. Derrière lui est un parti nombreux, qui défend ses propres priviléges, en soutenant la loi salique, et qui se sent fort de l'appui qu'il espère de l'étranger.

S'il faut en croire les bruits qui circulent, la manière différente dont les puissances envisagent les circonstances de l'Espagne, selon leurs intérêts ou leurs sympathies, pourrait devenir une cause nouvelle de division ajoutée à tant d'autres. Le gouvernement français, qui n'a pas retardé d'un jour d'exprimer son intention de reconnaître la fille de Ferdinand, augmente les garnisons des villes du midi, pour être en mesure de soutenir les résolutions qu'il pourrait être conduit à prendre, et une levée de trente-cinq mille hommes sur la deuxième partie du contingent de 1832 annonce assez que les événemens de la Péninsule lui paraissent sérieux. D'un autre côté, les ambassadeurs des puissances du Nord ne dissimulent pas le déplaisir que leur cause la ligne de conduite que la France annonce vouloir tenir.

Il est évident que la question espagnole et la question portugaise sont étroitement unies, et qu'elles auront l'une et l'autre une même solution. Le sort de don Carlos est lié à celui de don Miguel, et la fille de don Pédro ne sera reine que si la fille de Marie-Christine obtient la couronne de Ferdinand. Si l'on ne considère cette double lutte que de ce point de vue, elle ressemble à tant d'autres guerres civiles où il s'agissait du succès d'un prétendant, et non du triomphe d'un principe ; mais quand on l'envisage de plus près, on s'aperçoit aisément, à l'intérêt même qu'y prennent des puissances qui n'ont avec ces deux pays aucun rapport de voisinage, que ces démêlés ont une importance plus étendue. Ainsi que nous l'avons démontré dans un autre article, il n'y a que deux partis en Europe, et ce sont ces deux partis qui se font partout la guerre, même là où leurs idées n'ont pas encore été nettement formulées, et où les principes qu'ils défendent sont comme cachés derrière d'autres principes, qu'on cessera d'invoquer aussitôt que ceux qu'ils dissimulent auront pris une certaine vigueur. Il en est de ceux-là comme de ces échafaudages qui ne sont que pour un temps, et qu'on défait dès que le monument qu'ils servent à construire est achevé.

C'est donc sur la Péninsule que va se porter toute l'attention des hommes politiques ; c'est là, semble-t-on croire, qu'est transportée la question européenne. De même qu'on nous a déjà dit que le nœud gordien devait être tranché en France, en Belgique, en Pologne, en Turquie, on nous annonce aujourd'hui qu'il le sera en Espagne et en Portugal ; et on ne s'aperçoit pas qu'une question morale, car la question politique du dix-neuvième siècle n'est au fond qu'une question morale, est un nœud qu'on ne peut jamais trancher, et qu'on ne défait que si on le dénoue. La force peut établir momentanément un calme apparent ; mais tant qu'il y aura tempête dans les cœurs, tant que les convictions ne seront pas soumises, c'est en vain qu'on se persuadera qu'on a remporté une victoire de quelque importance.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser que Dieu veut donner une leçon aux hommes en suscitant sans cesse des événemens qui déplacent l'intérêt politique. Vous croyez que le volcan a été éteint par les cendres mêmes qu'il a jetées, et voilà que, se frayant un chemin souterrain, il vomit ses flammes à l'autre extrémité du continent dont il mine le sol. Vouloir arrêter, par des actes politiques, dans leur influence sociale, les révolutions qui commencent dans les esprits, c'est ressembler à l'homme qui, pour éteindre la lave brûlante, irait puiser de l'eau dans sa citerne. Il faut plus que la force humaine pour régler la marche morale d'une génération d'hommes.

Les événemens de la Péninsule grandiront en se développant. Peut-être sont-ils destinés par la Providence à hâter les progrès de deux peuples dont la civilisation a été long-temps arrêtée.

HISTOIRE.

Histoire des Révolutions de Madagascar, *depuis 1642 jusqu'à nos jours*, par M. Ackerman, *chirurgien-major de la marine, chargé en chef du service des établissemens français à Madagascar.* 1 vol. in-8° de 292 pages. Paris, 1833. Chez Gide, libraire, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 23. Prix : 6 fr.

Peut-être le titre que M. Ackerman a donné au livre qu'il vient de publier promet-il plus que l'ouvrage ne tient. Nous avions cru que l'auteur s'était proposé de décrire l'importante révolution qui a fait passer une partie de l'île de Madagascar de l'état sauvage à un état de civilisation assez avancé; qu'après avoir reproduit les traditions des peuples de cette île sur les deux derniers siècles, en profitant des renseignemens qu'on doit trouver dans les écrits relatifs aux essais de colonisation qui ont été faits à diverses époques, il s'était appliqué à suivre dans ses étonnans travaux ce Radama, qui, s'étant approprié les idées utiles qui lui furent suggérées par quelques missionnaires chrétiens, et les ayant exploitées avec une incroyable énergie, a réussi à faire accueillir par ses sujets ses projets d'amélioration, et a commencé une ère nouvelle pour ses états, dont les limites se sont considérablement étendues par la soumission d'un grand nombre de peuplades indépendantes. Tel n'a toutefois pas été le plan de M. Ackerman. Il ne s'occupe guère de Madagascar qu'à propos des établissemens que les Français ont essayé d'y former; il ne consacre même qu'une introduction de quelques pages aux expéditions qui furent faites dans ce but en 1642, 1645, 1663, 1768 et 1821. C'est des nouveaux efforts qui furent tentés par la France, en 1828 et 1829, pour faire respecter d'anciens droits qu'elle prétend avoir, qu'il s'occupe presque exclusivement. Nous ne prétendons pas dire que ce récit soit sans intérêt; mais celui qu'on éprouve est autre que celui qu'on attendait, et les désappointemens de ce genre nuisent quelquefois aux livres qui les occasionnent. On ne prend pas facilement son parti de n'apprendre à connaître, au lieu d'événemens qui ont eu pour résultat la fondation d'un empire, que les détails de quelques escarmouches en pure perte. Au surplus, l'auteur nous paraît avoir bien fait de traiter de préférence le sujet qu'il a choisi. Ce n'est, il est vrai, qu'un tout petit épisode; mais il a été témoin de ce qu'il rapporte; il a pris part aux combats et aux négociations qui ont eu lieu; ce sont donc, en quelque sorte, ses propres aventures qu'il raconte; il écrit des mémoires plutôt qu'une histoire; son style est animé, quelquefois passionné, comme celui d'un homme qui a espéré, agi, souffert avec ses héros. « Nous étions là, » peut-il dire, comme ces vieux soldats, dont le récit de la victoire d'Aboukir ou de la bataille de Marengo vaut mieux quelquefois que les chapitres que les historiens ont consacrés à ces événemens. M. Ackerman ne néglige d'ailleurs pas de donner les renseignemens généraux qu'il a pu recueillir. Si son livre n'est guère autre chose qu'un journal, où il a inséré tout ce qu'il a vu ou entendu, sans se mettre en peine de rapprocher les uns des autres les faits qui s'expliquent mutuellement, il faut convenir que ces faits sont fort nombreux, qu'ils jettent du jour sur l'état de ce pays peu connu, et qu'ils renferment d'étranges révélations sur la conduite des autorités dans les établissemens français de l'Océan Indien. Nous ferons connaître à nos lecteurs quelques-uns des plus saillans.

Radama profita sagement de ses conquêtes. Si les chefs de Bombetoc, des Saclaves, des Antavares, des Betimsaras, des Betarimènes, peuples qui demeurent le long des côtes, et ceux des tribus de l'intérieur de Madagascar, sont devenus ses vassaux, il a su se concilier leur affection, malgré la dépendance à laquelle il les a assujettis, en leur témoignant de la confiance et en les comblant d'honneurs. C'est ainsi qu'après avoir vaincu le Saclave Rafarla, l'un de ses ennemis les plus acharnés, qui, n'ayant plus de balles, avait fait fondre des piastres pour remplacer ses munitions épuisées, il le détermina à accepter un commandement dans son armée.

Radama comprit aussi que, pour maintenir son autorité sur les chefs qu'il avait réussi à soumettre, il devait leur être réellement supérieur. Le séjour dans l'île d'un ancien sous-officier français, qui, se trouvant à Bourbon sous le poids d'un jugement, avait cherché, en 1819, un refuge à Madagascar, et s'était marié avec la fille d'un naturel qui jouissait de la faveur du roi, parut à celui-ci une occasion favorable pour s'instruire. Il permit à M. Robin, ainsi se nommait le Français, de se fixer à Tananarive, sa capitale, et peu après il lui demanda de lui enseigner à lire, à écrire, à compter et un peu de français. Quand il se crut suffisamment instruit, il récompensa magnifiquement son maître, lui donnant, avec le titre de grand maréchal du palais, le commandement supérieur de toute la côte de l'est. M. Robin put, dans cette situation, rendre des services signalés, non seulement au roi, qui lui avait accordé toute sa confiance, mais encore à ses compatriotes de l'île française de Sainte-Marie, située près de Madagascar, et qui tire de cette île une grande partie de ses approvisionnemens. Pendant tout le temps que M. Robin occupa le poste de gouverneur de Tamatave, sur la côte orientale, on n'eut pas à s'y inquiéter des vivres, qu'on avait quelquefois eu de la peine à se procurer en assez grande abondance. M. Ackerman a fait la connaissance de cet ancien sous-officier, devenu maréchal chez les Ovas, et avec lequel le commandant de la corvette française, à bord de laquelle servait notre historien, s'est trouvé dans la singulière situation de devoir traiter du salut. Un peu plus tard, M. Robin, ayant embrassé la cause des Français, dans la petite guerre qu'ils soutinrent contre la reine Ranavalo, qui succéda à Radama, il fut obligé de se réfugier sur l'un des navires de la flotte française, où ses envieux, loin de lui témoigner les mêmes honneurs, lui contestèrent le titre de simple officier, rappelant qu'il n'était qu'un sergent déserteur du régiment d'Angoulême.

Si l'on ne peut méconnaître l'influence que M. Robin a eue sur le roi Radama, il serait impossible de lui en attribuer une bien étendue sur la civilisation du pays, dont tout l'honneur appartient aux missionnaires anglais. M. Ackerman a dîné chez le maréchal Robin avec M. Jones, le premier de ceux qui sont venus se fixer dans l'île. C'est lui qui, en 1820, accompagna à Madagascar M. Hastie, chargé par le gouvernement anglais de s'entendre avec Radama relati-

vement à l'abolition complète de la traite dans cette île, et qui profita de cette occasion pour faire sentir au roi combien lui serait utile la présence de missionnaires, qui s'occupassent de l'instruction religieuse et de la civilisation de ses sujets. Le roi ne se borna pas à accéder à cette proposition; il consentit encore au départ pour l'île Maurice de dix jeunes gens appartenant aux premières familles du pays, et de dix autres pour Londres; ils devaient recevoir une éducation européenne et chrétienne, qui pût tourner plus tard à l'avantage de leur patrie. De cette époque datent réellement les progrès de Madagascar. Les missionnaires et les artisans qui y furent envoyés par une société de chrétiens anglais y reçurent l'accueil le plus affectueux. Le roi plaça trois de ses sujets sous la direction de chaque artisan, et il voulut que deux mille indigènes s'occupassent des travaux qu'exigeait la construction d'une école et de quelques autres édifices. Il y a aujourd'hui plusieurs écoles dans chacune des provinces du royaume; on a fondé dans la capitale un collége royal où près de trois cents enfans reçoivent une instruction supérieure; les plus intelligens d'entre eux deviennent instituteurs; à la demande expresse du roi, douze élèves ont appris le grec et le latin. Près de quinze mille indigènes savent déjà lire et écrire. Une imprimerie a été établie à Tananarive; elle a servi jusqu'ici à publier, non seulement des livres élémentaires, mais encore une version complète du Nouveau-Testament et de quelques fragmens de l'Ancien-Testament en langue madécasse. Des enseignemens chrétiens sont donnés à cette population, au milieu de laquelle l'Evangile a fait assez de progrès pour que le culte domestique soit célébré dans beaucoup de familles, et que le culte public soit fréquenté avec zèle dans les divers lieux où il est établi.

Ces faits sont notoires, et quoique M. Ackerman n'ait visité que quelques points de la côte, sans pénétrer dans le pays des Ovas, il a dû lui être facile de les constater. D'où vient donc qu'il les passe dédaigneusement sous silence? En parlant de M. Jones, il se borne à dire que c'est un homme d'un esprit pénétrant. « Agent de son gouvernement sur cette terre étrangère, ajoute-t-il, il a mûrement approfondi l'état des choses, et a trouvé pour les siens les moyens de succès les plus convenables. » Ces moyens de succès, ce sont, il en convient, « les services signalés rendus aux Ovas par les Anglais, qui ont apporté les lumières dans ce pays barbare. » M. Ackerman se trompe en considérant M. Jones comme un agent du gouvernement britannique. Etranger à la politique, cet homme excellent ne songe, ainsi que ses collègues, qu'à remplir la mission pacifique qu'il a reçue d'une association religieuse. Il est vrai que le bien que font ces chrétiens est assez éclatant pour que la reconnaissance du peuple se soit étendue à tous leurs compatriotes, ainsi que M. Ackerman a pu s'en convaincre, en entendant quelquefois tenir à de jeunes Ovas des discours par trop anglomanes, dit-il, qui lui semblaient motiver un rappel à l'ordre. Mais à qui la faute si, au lieu de souvenirs de ce genre, les Français n'ont laissé sur ces côtes que celui d'essais infructueux pour y former des établissemens qu'on n'a pas su conserver, malgré le sang versé pour en assurer le maintien? Comment se faire aimer d'un peuple auquel on ne se fait connaître que par les cruautés qu'on commet ou qu'on autorise? M. Ackerman raconte, en effet, que les naturels du parti des Français, trouvant qu'on usait de trop de douceur envers les espions et en ayant eux-mêmes arrêté un, qu'ils amenèrent devant le commandant, en l'accusant d'avoir tué dans les bois un homme et une femme, et blessé plusieurs personnes, on le leur abandonna! Ces malheureux le livrèrent aux femmes et aux enfans qui, à coups de pierres et de bâtons, lui firent éprouver le plus horrible supplice. Afin d'exercer plus long-temps leur cruauté, ils lui donnèrent à boire et à manger. Le lendemain seulement, les hommes le tuèrent avec leurs sagaies. Ces choses se sont passées en 1831; ceux qui s'en sont rendus coupables étaient des alliés des Français, et ce sont les Français eux-mêmes qui ont rendu possibles ces horreurs, auxquelles ils n'ont mis aucun obstacle.

Il y aurait de dures vérités à dire sur notre incapacité en fait de colonisation. L'ouvrage de M. Ackerman renferme, en particulier, sur la petite colonie de Sainte-Marie des détails fort affligeans. L'espèce d'abandon dans lequel on la laisse souvent, est signalé avec force par cet écrivain. Il se plaint de ce que, pendant long-temps, les deux navires de l'Etat chargés du service entre Bourbon et Sainte-Marie, allaient hiverner à Maurice, aux Seychèles, ou même dans l'Inde, pour éviter l'influence du climat de Madagascar, en sorte qu'on restait dans cette dernière île quatre à cinq mois sans nouvelles, sans vivres, sans médicamens. « Cet acte d'inhumanité, dit-il, est trop violent et se répéta trop de fois, pour être omis ou oublié. » Les mauvais traitemens qu'on a fait subir aux noirs de l'établissement de Sainte-Marie, et qui ont occasionné une révolte à main armée, mériteraient aussi d'être flétris. Enfin, les reproches que M. Ackerman adresse à certains employés supérieurs, qu'il accuse de concussion et de vol de deniers publics, seraient de nature à nécessiter une enquête. Comment serait-il possible, en effet, qu'un livre qui se trouve entre les mains de tout le monde contînt de pareilles accusations, faites par un homme qui a été sur les lieux et qui a vu de près les choses qu'il affirme, sans que le gouvernement examinât si elles sont fondées? Il faut faire justice, en pareille circonstance, soit à l'opinion publique, si elle a été soulevée à bon droit, soit au fonctionnaire inculpé, s'il est innocent; car il y a ici quelqu'un à punir : un calomniateur ou un fripon.

Avant de quitter ce livre, nous devons ajouter qu'on aurait tort de penser, d'après ce que nous avons dit des progrès de la civilisation à Madagascar, que toutes les tribus ont également été soumises à son influence; elle n'a réellement pénétré que là où le Christianisme l'a précédée. Aussi trouve-t-on dans cette île, presque à deux pas les uns des autres, le chrétien civilisé, le barbare et le sauvage. Tandis que d'ordinaire la civilisation part des côtes, pour s'étendre dans l'intérieur, parce qu'elle est déposée sans dessein et presque sans forme sur le rivage par les navires qui y abordent, ici elle rayonne du centre dans toutes les directions. Portée au cœur de l'empire, conformément à un plan bien conçu, elle a pris possession du plateau élevé qui le domine, et, comme ces rivières qui, toutes ayant leurs sources sur ces hauteurs, se jettent, les unes dans la mer des Indes, les autres dans le canal de Mozambique, elle en descend en même temps vers les peuples qui se sont établis sur les bords de ces deux mers; et, là même où elle n'a pas encore créé des mœurs nouvelles, elle a jusqu'à un certain point adouci les mœurs anciennes.

On en peut citer pour exemple la modification d'une coutume cruelle, nommée *le tanguin*, qui ressemble beaucoup à ce qui se pratiquait autrefois chez nous sous le nom du *jugement de Dieu*. M. Ackerman ayant appris que le grand-juge de Tamatave devait prononcer dans un différend élevé entre des Malgaches, voulut assister au jugement. Comme le cas était difficile, le juge recourut au *tanguin;* mais, au lieu d'administrer un poison violent à l'accusé, pour décider, selon l'effet qu'il aurait produit, s'il était coupable ou non, on convint que chaque partie serait représentée par une poule, et qu'on donnerait tort à celui dont l'animal aurait péri. Quelques instans après, les droits de l'un des plaideurs furent déclarés incontestables, la mort de la poule de son adversaire les ayant rendus évidens. Il n'y a que peu d'années qu'une accusation de vol, de calomnie,

de sortilége, entraînait la mort de l'accusé, qui devait se soumettre en personne à cette expérience. L'abolition de cette atroce coutume est dûe à Radama.

La mort de ce prince, qu'on a nommé l'émule de Mohammed-Aly, et dont la gloire ne serait peut-être pas inférieure à celle de Pierre-le-Grand, si, au lieu de régner sur une île située sur la côte orientale de l'Afrique, il avait possédé des états voisins de l'Europe, est un malheur irréparable pour Madagascar. La reine Ranavalo, qui lui a succédé, comprend, il est vrai, l'ascendant que la civilisation peut assurer à son peuple sur les tribus voisines; mais elle n'a pas, comme le prince dont elle occupe le trône, la passion du progrès. On peut espérer cependant que le besoin des améliorations s'emparera assez des masses, pour que la volonté du peuple puisse continuer la réforme commencée par la volonté du roi.

Les Français ont déclaré à la reine, en évacuant Tintingue, que, quoiqu'ils l'abandonnent, ils ne renoncent pas à leurs droits sur leurs anciennes possessions. M. Ackerman est si bien persuadé de ces droits, qu'il presse le gouvernement de tenter une nouvelle expédition pour se rendre maître des côtes. Ce n'est pas la seule chose dans son livre sur laquelle nous ne soyons pas d'accord avec lui.

POESIE.

L'AMOUR DIFFICILE.

Il est aisé de te haïr,
Monde qui plais, monde qui trompes;
Aisé de maudire et flétrir
Tes biens, tes voluptés, tes pompes.
Quand on a bu peine et plaisir
Au vase que tu nous présentes,
Quand on connaît ce que tu vantes,
Il est aisé de te haïr!

Quand on a vu dans tes douleurs
Moins d'amertume qu'en tes fêtes,
Quand l'âge a fané les couleurs
Des fleurs dont tu parais nos têtes,
Quand l'âme, avide d'avenir,
Au bout d'une vaine poursuite,
Se voit au seuil du dernier gîte.....
Il est aisé de te haïr!

Pour toute réponse à des vœux
Dont rien ne bornait l'étendue,
Quand la tombe s'ouvre à nos yeux
Vide, lugubre et sans issue,
Oh! si de ce vaste avenir
Qui fleurit dans une autre vie
Tu détournas l'âme éblouie.....
Il est aisé de te haïr!

Que va-t-il devenir, ce cœur
Désabusé, mais solitaire,
Vaincu d'abord et puis vainqueur
Des affections de la terre?
Vide affreux d'un cœur sans désir,
Ah! peut-on te sentir et vivre?
Peut-on respirer sans poursuivre
Un but, un bien, un avenir?

Errante pensée, où veux-tu
Diriger ton aile incertaine?
La vie à ton œil éperdu
Ne montre plus ni monts ni plaine.
A tes cris que peut-elle offrir?
Rien que le vide sur l'abîme!
Pour te poser aucune cime!
Ton aile plie, il faut périr!

Il est cependant sur les flots
Où ta fatigue douloureuse
En vain cherche un lieu de repos,
Il est encore une île heureuse!
Un doigt levé sur le désert,
Avant qu'elle défaille et tombe,
Peut guider la faible colombe
Vers la cime d'un arbre vert.

Il est pour le cœur un amour!...
Amour qui remplirait la vie,
Amour vainqueur qui sans retour
Affranchirait l'âme asservie.
Mais, ô toi qui devrais charmer
Toutes les puissances de l'être,
O notre Père! ô notre Maître!
Qu'il est malaisé de t'aimer!

Au dégoût qui flétrit nos jours,
A l'ennui qui glace notre âme,
Du plus généreux des amours
Comment s'allumerait la flamme?
Quand on a laissé consumer
Dans les feux d'un autel impie
Toutes les forces de sa vie,
Est-il facile de t'aimer?

Oh! dans les profondeurs des cieux
Abri sûr, mais inaccessible,
Amour qui se montre à nos yeux
Nécessaire, mais impossible!
Cœur qui ne peut monter à Dieu,
Qui ne peut retourner au monde!
Tourment que l'âme vagabonde
Porte en tout temps, traîne en tout lieu!

Qui m'apprendra, Dieu bienfaisant,
A t'aimer, si ce n'est toi-même?
Quel autre, d'un mot tout-puissant,
Levant un fatal anathème,
Comblera le vide cruel
Par qui, malgré tes soins propices,
L'éternité dans les délices
Serait un supplice éternel?

Sois béni : car tu l'as comblé,
L'abîme où mon âme angoissée
Plongeait un regard désolé
Sans y rencontrer ta pensée.
Dieu caché! tu m'as prévenu:
On ne vit point sans te connaître;
Mais qui te connaît doit renaître,
Et maintenant je t'ai connu!

Sur tes attributs glorieux
J'interrogeais mon ignorance;
Je te cherchais au fond des cieux,
Dans mon esprit..... Vaine espérance!
Puis l'orage s'est élevé,
La foudre a grondé sur ma tête;
Je t'ai cherché dans la tempête.....
Mais là je ne t'ai point trouvé.

Comme une lueur qui s'enfuit,
Comme une image vague et sombre,
Tour à tour sortant de la nuit,
Et tour à tour rentrant dans l'ombre,

Tu paraissais sans te nommer,
Ou te nommais d'un nom funeste;
Et je n'ai pu, Père céleste,
Ni te connaître, ni t'aimer.

Sois béni; ton Fils est venu:
J'ai lu ton nom, j'ai vu ta gloire;
Et dans ce désert triste et nu,
Retentissant de ta victoire,
J'ai vu soudain tout s'animer,
Tout revivre, tout reparaître;
J'ai senti mon âme renaître:
Je puis encor, je puis aimer!

Dans ton Bien-Aimé je te vois,
Je te contemple, je t'adore,
Et pour moi du haut de sa croix
Se lève une immortelle aurore.
A mes yeux luit un nouveau jour,
Un sang nouveau coule en mes veines;
O Dieu puissant, tu me ramènes
Par l'espérance vers l'amour!

Le soleil d'un printemps sans fin
Se lève à l'âme qui t'adresse,
Des pieds de son ami divin,
Le cri touchant de sa détresse.
Ta puissance y vient rallumer
Un feu qui rajeunit mon être,
Et ta grâce lui fait connaître
Qu'il est facile de t'aimer.

DE LA CHARITÉ.

PREMIER ARTICLE.

Il y a quelques années que l'Académie mit au concours, our les prix Monthyon, le sujet de la charité considérée ıns son principe, dans ses applications, dans son influence ır les mœurs et l'économie sociale. Nous attendions avec ı vif intérêt les résultats du concours, quand nous apprîes que de cette haute question de philosophie sociale, orale et religieuse, on avait fait simplement une question administration ou d'économie politique. Entendue dans le ıns vulgaire, et non, comme nous l'avions espéré, dans le ıns évangélique, on ne vit dans la charité que la bienfaiınce envers les classes inférieures, c'est-à-dire qu'on n'en camina qu'une branche, qu'on n'en montra qu'un fruit, ıns laisser entrevoir même dans le lointain l'arbre précieux ıi les avait portés, sans en soupçonner peut-être l'exisnce. Si nous ne nous trompons, il n'y eut pas de prix déərné, et le concours n'eut d'autre effet que la publication un ouvrage de M. Duchatel.

Depuis lors est venu le Saint-Simonisme, qui parut restuer à la charité son sens propre. Il parla beaucoup d'aıour; mais il ne sut ni le définir, ni le produire. S'éloignant la source céleste d'où le pur amour dérive, il se méprit ır sa nature réelle et le confondit avec l'esprit d'associaon fondé sur la conformité des vues, des intérêts et des enchans. Il prétendit le prendre dans l'homme avant de y avoir fait descendre, ce qui revenait à vouloir tirer le évouement du sein de l'égoïsme. Les faits ont prouvé que es mots empruntés et de l'exaltation de tête ne conduisent rien. Le Saint-Simonisme a péri par le simple développeıent de ses doctrines. Cependant il a dévoilé, nous devons dire, la grande plaie sociale, et pressenti la haute portée u principe de charité, ainsi que l'incalculable influence qu'il est appelé à exercer sur les destinées humaines. Malheureusement tout le service qu'il a rendu à ce divin principe, a été de le discréditer pour un temps et de retarder l'époque où il prendra pleinement possession du monde et de la science.

Nous pensons que la question de l'Académie, entendue dans son vrai sens, est une des plus élevées et des plus fécondes qu'elle pût proposer; elle est aussi neuve que grande, et nous regrettons beaucoup qu'elle n'ait pas été envisagée et traitée dans toute son étendue. Nous désirerions qu'elle fut remise au concours. Elle est essentiellement chrétienne, et elle ouvrirait une nouvelle source de preuves en faveur de la divine origine de cette religion, à la fois si simple, si profonde et si sublime dans ses doctrines, si merveilleuse dans son établissement, si étonnante dans sa durée, si admirable dans son action sur la société, dont elle prépare insensiblement les transformations successives. Le seul principe de charité qu'elle a jeté dans le monde, et qu'elle travaille incessamment à y répandre, suffirait pour le pénétrer à la longue d'un esprit nouveau, et pour l'animer enfin d'une existence et d'une vie nouvelles.

Les bienfaits particuliers de la charité sont appréciés universellement; ses résultats généraux le sont beaucoup moins; on les entrevoit à peine, mais ils ne tarderont pas, nous le croyons, à attirer l'attention qu'ils méritent, et ils reporteront vers le Christianisme la reconnaissance des peuples.

La charité est un produit du Christianisme. Il faut, pour le contester, se méprendre complétement sur la vraie nature de cette vertu céleste. Elle ne pouvait sortir du polythéisme. L'homme n'en vient à voir son frère dans l'homme, quel qu'il soit, qu'après avoir trouvé en Dieu le Père commun des hommes. En Dieu est le lien qui unit les uns aux autres tous les membres de la grande famille humaine. Et même, la connaissance de Dieu, telle que la donnent la raison et la nature, ne suffit point pour inspirer le renoncement et le dévouement dont la charité se compose. Le déisme reconnaît la loi de la charité; il la prescrit ou du moins il l'approuve; mais il n'a pas la puissance de la porter vivante au fond des cœurs; il y a en lui peu d'amour fraternel, parce qu'il y a peu d'amour divin. Il ne va pas au delà de ce qu'on nomma dans un temps la théophilanthropie, et la théophilanthropie est à la charité ce que l'ombre est au corps, ce que l'apparence est à la réalité. On a prétendu que les sentimens de bienveillance étaient le fruit naturel du progrès des lumières, du commerce, de la civilisation, qui tend à adoucir de plus en plus les mœurs; ou de la fréquence des relations entre les divers peuples et les différentes classes de la société, qui fait tomber peu à peu les barrières qu'élevaient des préventions injustes et d'aveugles antipathies. On a dit que l'esprit de charité n'était au fond que l'esprit d'union et d'association qui se répand de jour en jour. Mais le principe de charité est d'une tout autre nature que le principe d'association, et il est aisé de se convaincre qu'il ne saurait avoir aucune des origines qu'on lui attribue; il ne se trouve en germe dans nulle des causes auxquelles on veut le rapporter; elles engendrent bien plutôt son contraire, l'égoïsme; les faits le prouvent. C'est sur le Calvaire qu'il a eu sa source; c'est de là qu'il a coulé dans le monde; c'est là que l'amour véritable a pris naissance, parce que c'est là que s'est révélé « le Dieu qui est amour. »

Cette vérité a été souvent reproduite et démontrée dans cette feuille; mais on n'a pas suffisamment remarqué peut-être que la charité a sa racine dans l'humilité, vertu essentiellement et purement chrétienne. Le grand ennemi de la charité, c'est l'orgueil, qui, se recherchant constamment lui-même, exagérant toutes les prétentions outre mesure, grossissant les droits au détriment des devoirs, exige des égards et des services comme une redevance qui n'impose

aucun retour, oublie vite ce qu'il doit et jamais ce qui lui est dû. Avec une telle disposition, ces libres sacrifices que la charité réclame deviennent vraiment impossibles ; cet esprit de support, d'abnégation, de dévouement, qui en est l'essence, ne saurait exister. Avec l'humilité, au contraire, ces sacrifices prennent le caractère d'une dette, et l'indulgence n'est que justice. Dieu nous a cherchés et sauvés quand nous étions perdus, plongés dans le mal, en pleine révolte contre lui ; il use envers nous d'une patience ineffable et journalière : ne nous appliquerions-nous pas à être miséricordieux comme il est miséricordieux? Mais l'humilité a été repoussée par la sagesse humaine de tous les systèmes de morale et de la vie du monde : peu s'en faut qu'elle n'ait été flétrie comme une dégradation de notre nature et comme un vice. L'Evangile seul l'a placée au nombre des plus importantes vertus ; seul il en a révélé la moralité profonde et, si j'ose dire ainsi, la grandeur : aussi l'Evangile seul a pu donner à la terre la vraie charité.

Dans l'analyse des élémens constitutifs de notre être social, on n'a pas tenu assez de compte jusqu'à présent de l'esprit de charité. C'est un principe de progrès et de bonheur beaucoup plus puissant qu'on ne le suppose ; on est loin de reconnaître la part qu'il a eue au développement de l'humanité, et surtout de prévoir l'influence qu'il est destiné à y exercer un jour.

Par l'esprit de charité qu'il a fait pénétrer dans le monde, qu'il y entretient et qu'il y propage de plus en plus, le Christianisme se montre toujours en avant de la civilisation ; il en dirige, il en règle le mouvement progressif ; il la préserve de ses propres excès ; il contient l'égoïsme qu'elle engendre de toutes parts, qui tend à dissoudre la société, à la faire tomber en poussière, et qui la laisserait sans garantie certaine contre les invasions du despotisme et presque sans défense contre le retour d'une nouvelle barbarie.

Encore quelques-unes de ces grandes expériences qui se multiplient de nos jours, encore quelques évolutions de l'état social, et l'on reconnaîtra ce que la charité est aux nations et au genre humain ; on se convaincra qu'elle seule peut fournir ce lien secret, cette force de cohésion, dont le besoin se fait de plus en plus sentir. On verra l'aide qu'elle prête à la société pour se maintenir, se développer, et se rapprocher graduellement du mieux dont elle a le pressentiment et vers lequel elle se porte sans cesse. La charité est au corps social ce qu'est au corps humain ce principe vital qui lutte sans relâche contre toutes les causes de douleur et de destruction, qui incessamment conserve, répare, renouvelle, et dont l'action continue et latente ne se montre que par ses effets. Telle est la charité dans le monde ; elle ne se repose jamais; elle travaille avec une persévérance que rien ne rebute à tarir la source de toutes les misères physiques et morales ; elle voudrait porter sur tous les points du globe la paix, le contentement, le bonheur. La réhabilitation de l'homme déchu s'opère par la foi et se consomme par la charité. La foi réunit l'homme à Dieu en Christ ; la charité, fruit de la foi, réunit en Dieu l'homme à l'homme ; par elle la grande famille retrouve sa sainte unité en retrouvant son Père céleste.

Sans doute, les sciences, l'industrie, le commerce, l'agriculture, les lois, les institutions politiques influent pour leur part, et pour une large part, sur le développement des destinées humaines, sur la félicité des individus et des peuples ; ce sont des principes de vie et de prospérité dont le corps social ne saurait être privé sans qu'on y aperçoive aussitôt les symptômes de la langueur et du dépérissement ; mais ils ne suffiraient pas seuls pour conduire le genre humain à cet état d'amélioration que les leçons du passé lui promettent déjà, que l'avenir lui réserve, et vers lequel la Providence le dirige par des voies qui deviennent de jour en jour plus visibles et plus sûres. Ce sont, sans contredit, de grands moyens de bonheur et de perfectionnement; mais l'égoïsme les dénature, les pervertit, les transforme même en instrumens de mal. Pour agir de concert et dans toute leur force, pour que leur action soit aussi étendue et aussi bienfaisante qu'elle peut l'être, ils ont besoin d'être saisis et mis en œuvre par la main puissante de la charité. Ils donneront alors des résultats qu'on n'oserait espérer aujourd'hui, qu'il est impossible de prévoir.

C'est une erreur aussi grave que générale de se représenter la charité comme participant par sa nature à cette mollesse de caractère, à cette bonté de tempérament qui touche à la faiblesse, cède plutôt qu'elle n'agit, se laisse arracher les sacrifices qu'elle semble faire, rend incapable des grandes choses, et n'est que la personnalité se méconnaissant elle-même, ou se déguisant aux yeux des observateurs superficiels sous les formes de la générosité. Il réside au contraire dans la vraie charité une grande puissance de résistance et d'action. Elle hait le mal, elle veut le détruire : c'est là sa vocation ; elle aime le bien, elle veut le faire : c'est là sa vie ; négliger de renverser l'empire du mal, d'affermir et d'étendre l'empire du bien autant qu'il est en elle, c'est trahir sa mission céleste, c'est voiler d'un sombre nuage ces riantes perspectives de l'avenir qu'elle se plaisait à contempler, qu'elle se sentait appelée à réaliser ; c'est aussi se livrer au remords qui viendra tôt ou tard troubler ce vil repos de l'oisiveté, acheté au prix de la sérénité intérieure ; et elle sera rendue à sa destination, car elle aura compris que le sacrifice, quel qu'il soit, lui coûtera moins cher; que la lutte à laquelle elle se refusait, quelle qu'elle puisse être, lui sera moins pénible. D'ailleurs, l'Evangile la ramène et ravive sans cesse au « grand mystère de la piété. » Il y a là une si éclatante manifestation des compassions infinies du Seigneur envers notre race déchue, une révélation si profonde de la dignité originelle de l'homme et de la grandeur de ses destinées, qu'on est pénétré d'un sentiment, inconnu jusque là, pour l'auteur et pour les objets de cette admirable rédemption ; l'amour fraternel s'y allume et s'y enflamme continuellement au foyer de l'amour divin.

Et quel mobile agirait plus énergiquement sur l'homme que l'amour de ses semblables naissant et s'alimentant de l'amour du Dieu Sauveur? Quel moyen plus puissant pour réveiller en lui toutes les forces, en même temps que les plus douces affections de notre nature, pour réprimer ses dispositions égoïstes, pour exciter son zèle en faveur de tout ce qui est juste et bon, pour lui faire supporter les fatigues, affronter les dangers, braver les persécutions et les haines, dans la vue de combattre ce qui déshonore ou afflige l'humanité, d'accroître le bien-être individuel et général, de détruire ce qui en arrête ou contrarie le progrès, en particulier l'erreur et le vice, cause principale, sinon unique, du mal, obstacle invincible à l'accomplissement du bien? L'amour est plus fort que la mort, a dit le sage. Le cœur dépose de la vérité de cette sublime sentence ; la raison l'adopte, et l'expérience des siècles la justifie. La charité entretient dans l'âme une chaleur constante, lui inspire un saint enthousiasme, lui imprime une impulsion salutaire, qui mettent en jeu toute son énergie, exaltent toutes ses facultés et la rendent capable de former et d'exécuter de grandes entreprises. Elle donne une fermeté de volonté, une vigueur morale, qui entraîne vers le but qu'on s'est marqué en luttant avec une constance infatigable, et par cela même le plus souvent avec bonheur, contre les obstacles. Les mauvais succès ne découragent point dans cette carrière, car le simple effort, la seule bonne intention porte avec soi sa récompense ; et l'on y conserve presque toujours la douce certitude d'un triomphe final.

Quels étonnans effets produit la passion qu'exploite le

nan! Quelle influence inexplicable elle exerce sur le cœur sur la vie entière! Elle change le caractère et la conduite; e imprime une direction nouvelle aux dispositions intéures comme aux actions; elle triomphe des habitudes, s penchans, des intérêts; elle sait transformer le sacrifice jouissance, et faire un bonheur de l'abnégation de soiême; elle s'enflamme par les résistances et goûte souvent ns l'acte de l'immolation le comble de la félicité. Que ne ra donc pas la passion du bien, le saint amour de la vérité de la justice, l'amour de Dieu et du prochain, tel que le ristianisme l'inspire, s'il pénètre une fois au fond du cœur, l prend possession de l'âme, s'il arrive à être le mobile édominant de l'existence! Celui qu'il vient animer est ansformé en un homme nouveau; il découvre un but à sa e, une vocation, une destinée qu'il soupçonnait à peine; s pensées, ses désirs, ses espérances prennent une autre rection; une nouvelle source de félicités s'ouvre devant i; il les goûte d'autant plus vives et plus pures qu'il résiste lus franchement aux suggestions de la personnalité, et vit avantage en autrui; les travaux, les privations cessent être pénibles, et se changent en oblations volontaires.

La charité donne l'activité, la persévérance, le courage écessaires dans la lutte du bien contre le mal. Elle étend a douce et céleste influence sur la famille, la cité, l'état, le enre humain; elle épure la morale; elle porte avec elle la aix, la prospérité, la liberté; elle crée le seul esprit public ui convienne au nouvel ordre d'existence où entre la soiété; elle mine peu à peu, et fait tomber à la fin toutes les stitutions funestes au bonheur des peuples; elle inspire ou avorise toutes les entrepris s utiles, soit à l'espèce humaine rise en masse, soit à une des classes ou à un seul des indiidus dont elle se compose. D'autres mobiles peuvent ousser aux actions d'éclat; c'est le propre de la charité l'inspirer des efforts soutenus, un dévouement constant, u'aucune difficulté ne décourage, qu'aucune peine ne reute, qui se plaît à se dérober aux regards et aux applaulissemens du monde, et qui sait s'élever aussi au-dessus de es dédains ou de ses censures: à elle seule il appartient de énétrer dans tous les rangs, dans tous les états, d'agir égaement sur tous, et de réaliser les vagues pressentimens de 'humanité sur l'avenir qui l'attend.

L'ignorance et la haine ont long temps intenté au Chrisianisme l'inconcevable accusation d'être l'ennemi de la liberté et le suppôt du despotisme et de la servitude. Cette calomnie versée à pleines mains et sous toutes les formes au milieu de mille autres semblables, est tombée enfin devant les dépositions de l'histoire et l'évidence des faits. Néanmoins elle se maintient, aussi tenace et confiante qu'elle le fut jadis, dans cette portion de la société qu'on a nommée la queue du dix-huitième siècle, et qui vit de vieilles erreurs au sein de ténèbres volontaires. Elle y escorte cette autre invention d'une aveugle et pauvre incrédulité, qui enveloppe toute religion tant soit peu active, toute piété quelque peu vivante, sous l'épithète si redoutée de jésuitisme.

Au reste, personne qui se respecte n'ose plus ramasser si bas ces armes rouillées, ni s'en servir au grand jour. Il a bien fallu rendre justice au Christianisme, quand il a été démontré que c'est à lui que le monde doit le principe de l'égalité devant Dieu, et par suite devant la loi, dans lequel la liberté et la civilisation modernes ont leur véritable origine. Mais on est bien loin de lui rendre encore la justice qu'il mérite pour le principe plus élevé, plus vaste, plus fécond, de la charité ou de la confraternité humaine, dont le premier n'est qu'une conséquence ou une partie détachée. C'est que le principe de charité n'a pas encore manifesté sa prétention ni déclaré son droit de régir à son tour la société, entrée à peine dans le règne ou l'ère de la justice; que s'il a été étudié, il l'a été plutôt dans ses applications particulières que dans ses tendances générales; que, considéré comme un simple précepte de la morale religieuse, on l'a peu envisagé en lui-même, dans sa vraie nature, dans sa puissance réelle, dans la part qu'il a déjà ou qu'il est appelé à prendre au mouvement social; c'est qu'on n'a examiné que des effets épars de son action, des fragmens de son influence. Il a été jusqu'à présent dans le monde à l'état de germe, si je puis ainsi dire; quoique des signes innombrables et d'immenses résultats y aient révélé sa présence, il a été peu remarqué et peu apprécié. Mais cette semence céleste a jeté de toutes parts ses racines et grandi sans qu'on y prît garde; ce levain caché pénètre et fait fermenter la masse entière. La Providence qui a donné au monde ce grand principe de régénération et d'amélioration, qui l'y conserve et l'y soigne depuis dix-huit siècles, lui donnera aussi, aux temps marqués, accroissement, force et empire. Si nous ne nous trompons, ces temps approchent. Le triomphe prédit de l'Evangile sera le triomphe de l'esprit de charité. Ils seront simultanément la cause et l'effet l'un de l'autre.

Forcé de nous restreindre dans un sujet si étendu, et ne pouvant offrir ici que de simples considérations détachées, nous nous bornerons à dire quelques mots de la charité considérée en elle-même, et nous indiquerons ensuite quelques-unes de ses applications ou de ses tendances particulières et générales.

DE LA FRANCHISE.

Nous ne sommes pas de ceux qui redoutent, en fait de religion, la libre expression des opinions diverses. Il nous semble, au contraire, qu'il ne peut y avoir de triomphe pour la vérité que lorsque l'erreur se montre telle qu'elle est. C'est parce qu'elle manque de hardiesse qu'elle conserve tant de partisans.

Peu de personnes savent voir par elles-mêmes les conséquences d'une opinion. Elles repousseraient souvent celles qu'elles accueillent, si on leur montrait ce qu'elles sont forcées d'admettre, en acceptant telle ou telle idée comme point de départ. Les hommes qui sont timides dans les moyens qu'ils emploient pour répandre de fausses doctrines sont donc bien plus à craindre que ceux qui ne se laissent arrêter par aucune considération secondaire, et qui sont décidés à entraîner ceux sur qui ils ont quelque influence, aussi loin qu'ils sont allés eux-mêmes.

Des écoles modernes ne sortiront guères d'incrédules de profession; car elles reconnaissent la plupart d'assez bonne grâce une partie de l'influence sociale du Christianisme, et elles en parlent avec un certain respect; mais on en verra sortir une foule d'hommes qui croiront lui faire justice en lui rendant ce témoignage, et qui ne s'appercevront pas que s'ils se bornent à cela, et s'ils n'admettent pas en même temps les dogmes du Christianisme, ils attribuent réellement au mensonge des effets que la vérité seule peut avoir.

Ces gens-là, s'ils écrivent, et la plupart de ceux qui parlent de la religion dans les journaux et les livres appartiennent à cette classe, sont tout surpris de voir que les chrétiens les comptent parmi leurs adversaires et non parmi leurs amis. Ils s'en plaignent presque, et prétendent avec quelque dépit qu'ils ont fait bien assez de concessions. Ils ignorent qu'on ne leur demande pas des concessions, mais des convictions. Mieux vaut un ennemi déclaré qu'un panégyriste dont les paroles signifient moins qu'elles n'expriment.

Nous ne voulons exciter personne à se montrer plus hostile qu'il ne l'est, ni provoquer une sorte de croisade contre les vérités de la Bible; notre intention est seulement de si-

gnaler un trait caractéristique de l'époque, et d'obtenir, s'il est possible, que chacun parle comme il pense. La vie est trop sérieuse pour la traverser en domino et avec un masque sur le visage. Si ceux-là seulement cachent leur nom qui en sont honteux, ce ne sont aussi que ceux qui n'ont pas de respect pour leurs propres opinions qui peuvent manquer de franchise à les exprimer.

MÉLANGES.

Des exécutions militaires. — Le *National* contient, dans un de ses numéros de la semaine dernière, d'excellentes réflexions sur deux faits récens.

A Gênes, des soldats commandés pour fusiller un officier ont déposé leurs armes à terre, en déclarant hautement qu'ils n'étaient ni des bourreaux, ni des assassins : il fallut envoyer chercher des galériens pour accomplir l'exécution, et les soldats, qui avaient refusé de faire l'office de bourreaux, furent envoyés aux galères.

A Francfort, des soldats commandés pour passer aux verges un de leurs camarades n'ont pas voulu se former en ligne et ont jeté l'ignominieux instrument dont on les avait armés. Ils ont été mis en prison.

« Prétendre continuer à prendre des soldats pour en faire des bourreaux, parce qu'un inconcevable préjugé avait établi qu'il était plus honorable, pour un militaire condamné, de mourir par la main des soldats que par la main du bourreau, dit le journal que nous avons cité, est la plus étrange corruption qu'on ait jamais pu faire des idées d'honneur. En admettant qu'un feu de peloton soit en effet plus honorable qu'un échafaud pour celui qui a mérité la mort, en résulte-t-il que cela soit moins terrible et moins avilissant pour ceux qui sont obligés de fusiller? Quel homme ne donnerait toute sa fortune pour s'éviter une si cruelle corvée ! Combien d'hommes préféreraient, en pareil cas, s'ils n'avaient que le choix, servir de but que de viser pour l'atteindre ! Et ce sont des jeunes gens qu'on arrache à leurs familles au nom de la patrie, qu'on exalte au nom de la gloire, dont on fait des exécuteurs des hautes-œuvres, afin que, de retour dans leurs foyers, ils puissent dire : J'ai fusillé mon capitaine !..... Des officiers refuseraient d'être les bourreaux d'autres officiers. Pourquoi en fait-on la loi aux soldats, non seulement envers leurs camarades, mais envers leurs supérieurs dans tous les grades? Il y a là mépris de l'égalité, mépris des supériorités, mépris de toutes les affections qui unissent ou subordonnent les hommes entre eux. Il serait sage de se demander si la discipline ne peut se conserver qu'à cette condition; et si la législation militaire n'a pas besoin, à son tour, d'être réformée, comme l'a été plusieurs fois la législation criminelle depuis l'abolition de la torture, sans qu'il en soit résulté autre chose qu'un grand adoucissement dans les mœurs du peuple. »

Ces réflexions du *National* nous paraissent mériter qu'on les prenne en sérieuse considération. On compte aujourd'hui cent-deux exécuteurs en France, et l'on sent si bien qu'il est difficile de trouver des hommes qui consentent à remplir ces horribles fonctions, qu'on est obligé d'offrir de grands avantages à ceux qui les acceptent. Ainsi, après avoir organisé les bourreaux par des réglemens administratifs, après en avoir formé de première et de seconde classe, après avoir composé leurs arrondissemens comme les divisions préfectorales et militaires, on a décerné des éloges à ceux qui remplissaient le mieux leurs fonctions; et on a élevé leurs traitemens jusqu'à 8,000 fr., en sorte qu'ils sont soldés autant que les colonels et les maréchaux de camp. On a plus fait encore : on leur a reconnu l'inamovibilité dans leurs fonctions; et quand on a réduit leur nombre, on leur a conservé leurs places et leurs traitemens comme des sinécures, arrêtant que les réductions reconnues nécessaires n'auraient lieu que par extinctions. Voilà par quels sacrifices on se procure des bourreaux pour le service des échafauds; et lorsqu'il s'agit d'exécutions militaires, chaque soldat doit obéir au commandement de faire feu ! Une réforme sous ce rapport est urgente.

Des dunes sur les côtes de la Guyenne. — Nous avons plus d'une fois appelé l'attention de nos lecteurs sur les découvertes géologiques ou archéologiques, fruit d'investigations toutes modernes, qui se trouvent en merveilleux accord avec la Genèse et l'histoire biblique. Sans attacher au rapprochement que nous fournit un recueil scientifique intitulé : *Annales des Ponts et Chaussées*, dans le 2e cahier de l'année 1833, plus d'importance que ne mérite un calcul dont nous sommes hors d'état de vérifier les bases, nous ne le croyons pas indigne d'être consigné dans une feuille qui cherche à montrer l'identité du Dieu de la Bible avec l'auteur de la nature. Dans un *Mémoire sur les Dunes*, écrit par un ingénieur qui a laissé la réputation d'un homme habile, savant et consciencieux, et inséré dans le numéro du Journal que nous venons d'indiquer (p. 145-185), on remarque une coïncidence frappante de l'époque assignée au déluge par la chronologie mosaïque avec l'époque où les dunes qui occupent les côtes de la Guyenne entre Bayonne et l'embouchure de la Gironde ont dû commencer à se former.

Ces dunes, composées de sables quartzeux et rejetées par la mer sur la plage comprise entre les embouchures de l'Adour et de la Gironde, embrassent une étendue de 120,000 toises de longueur sur au moins 2,500 toises de largeur, et sur une hauteur réduite que feu M. Brémontier a cru pouvoir porter, sans erreur, à 54 pieds, ou 9 toises. D'après ces dimensions, il évalue leur cube total à 2,700,000,000,000 toises. Des observations faites pendant son long séjour sur cette côte l'ont conduit à reconnaître que l'action des vents fait reculer ces dunes de 60 pieds dans une année, et que le cube des sables qui sortent de la mer, pendant une année, est de 640,000 toises 2 pieds pour toute la longueur de 120,000 toises, qui mesurent la distance de la pointe de Grave à Bayonne. De ces observations et de ces calculs, M. Brémontier conclut que la totalité des 2 billions 700 millions de toises cubes de sables contenue dans les dunes actuelles, enfermées entre ces deux points, a dû sortir de la mer en 4218 années. Il ajoute (p. 164) : « Il est assez singulier que l'époque où la formation des dunes a commencé sur nos côtes, et qui, d'après notre calcul, remonte à 4218 ans, se rapporte, à peu de chose près, à l'époque du déluge. »

Préjugé de la couleur. — Nous avons eu plusieurs fois occasion de citer des faits qui prouvent quelle est aux colonies la puissance du préjugé de la couleur. Nous en trouvons un nouvel exemple dans le *Journal de la Marine et des Colonies*, nouveau recueil où les questions coloniales sont traitées avec une grande indépendance, et qui pourra ainsi servir de contrepoids aux nombreuses publications dont nous inondent les délégués de la population blanche.

S'il faut en croire ce journal, qui affirme d'ailleurs qu'il doit la connaissance des détails qu'il publie à M. Littais fils lui-même, ce jeune homme, qui est mulâtre, ayant retenu son passage de Saint-Pierre au Hâvre à bord *du Bélisaire*, et le capitaine de ce navire, M. Quertier, lui ayant même désigné et fait voir sa chambre, aurait été plus tard averti par le capitaine qu'il ne pouvait le recevoir à son bord. Et pourquoi? parce que les autres passagers survenus après M. Littais étaient blancs, et qu'un de ces blancs avait déclaré ne pas vouloir partir avec un mulâtre.

Nous sommes bien aises, après avoir rapporté un tel fait, de pouvoir dire qu'un homme de couleur a été dernièrement reçu à la table du gouverneur de la Martinique, M. l'amiral Dupotet. Si l'on se rappelle qu'il n'y a que peu de temps que deux fonctionnaires publics ont été expulsés des colonies pour avoir dîné avec des hommes de couleur, on comprendra qu'il y a une intention conciliante dans cet acte de l'amiral. C'est en donnant l'exemple de la tolérance, et non en caressant les préjugés, comme on l'a fait trop long-temps, qu'on assurera la prospérité des Antilles françaises.

Catéchisme Polonais. — On vient de publier à Wilna un nouveau catéchisme pour l'usage des écoles et des églises de la Pologne. Cet écrit qui paraît avec la sanction, ou plutôt par ordre de l'empereur Nicolas, rappelle le fameux catéchisme publié, en 1806, par ordre de Napoléon, pour les églises de l'empire français. Dans l'un comme dans l'autre, la doctrine du pouvoir absolu des rois est présentée comme un enseignement divin; et la religion y est employée comme instrument politique. L'honorable M. Ballanche a consacré un article remarquable, inséré dans un recueil qui s'occupe exclusivement des intérêts de la Pologne, à l'examen de ce catéchisme, dont il signale avec force la tendance et les erreurs. Il semble que dans un pays où tant d'orphelins pleurent leurs pères et tant de veuves leurs époux, on aurait pu se dispenser de recommander l'obéissance passive, en en citant comme exemples « Jésus-Christ lui-» même, qui a vécu et est mort fidèle à l'empereur romain, et qui » s'est soumis avec respect au jugement qui le condamnait à mourir; » et les apôtres qui ont souffert avec patience dans les prisons, d'a-» près la volonté des empereurs, et ne se sont pas révoltés comme » des malfaiteurs et des traîtres. Nous devons donc, ajoute le caté-» chisme, souffrir et nous taire, à leur exemple. » De telles paroles dans la bouche d'un pouvoir oppresseur, sont une cruelle ironie; mais on peut en même temps y voir une censure sévère de ses propres actes.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 39. 16 OCTOBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

AFFAIRES DU PORTUGAL.

La vie politique a été comme suspendue pendant quelques mois ; elle semblait avoir pris ses vacances avec les assemblées législatives, la magistrature et les colléges. Le roi faisait un voyage d'agrément à travers les riches campagnes de la Normandie, passait sous des arcs de triomphe, recueillait de bruyantes acclamations, écoutait patiemment de longues adresses, et y répondait avec une admirable facilité d'expressions. Les ministres, affranchis du pesant labeur de la tribune, avaient empaqueté leur portefeuille dans la valise voyageuse pour assister à la revue navale de Cherbourg, ou bien le suspendaient, comme une harpe muette, aux paisibles peupliers de leur maison de campagne, ou le faisaient courir avec eux sur le chemin de fer de Liverpool. La diplomatie buvait les eaux de Tœplitz, insoucieuse pour quelques semaines de la propagande révolutionnaire ; l'inévitable protocole lui-même se taisait, comme s'il eût craint de troubler par sa voix lourde et criarde nos doux loisirs d'été. En France, aucune élection municipale, ni départementale, ni nationale, ne venait réchauffer l'esprit public ; les propriétaires et les laboureurs, assis à l'ombre des lois, comptaient les gerbes de leurs abondantes moissons ; l'industrie, réveillée d'un trop long sommeil, ne s'occupait qu'à entretenir le feu de ses machines à vapeur ; le barreau, qui suppléait, sous la restauration, au silence des chambres, semblait, à son tour, frappé, dans ses rapports avec la politique, d'une profonde léthargie ; c'est à peine si quelques mauvaises têtes, carlistes ou républicains, pamphlétaires ou sectionnaires, comparaissaient de loin en loin à la barre d'une cour d'assises. En Allemagne, la lutte des idées nouvelles contre l'absolutisme n'avait d'autre théâtre que le tribunal d'une petite ville, où des écrivains courageux défendaient avec un noble talent les droits de la liberté de la presse ; nous ne parlons pas du procès d'une trentaine de dames et demoiselles patriotes soutenu dans nous ne savons quelle bourgade de la Bavière ; c'était tout au plus l'étoffe d'un opéra comique. Dans le nord de l'Europe, la malheureuse Pologne restait et reste encore silencieusement accroupie sous le sabre insolent d'un cosaque ; tout ce que nous entendions de cet horizon lointain se bornait à deux ou trois coups de pistolet tirés contre le czar par des officiers de mauvaise humeur. En Espagne, le roi et la nation disputaient à qui ferait le moins de bruit ; l'un sommeillait dans son château, l'autre s'étendait nonchalamment sous les frais ombrages de ses orangers en fleurs ; le roi n'avait plus la force de penser à rien, la nation n'a jamais eu l'habitude de penser à grand'chose ; ils se hâtaient tous deux de jouir de leurs derniers momens de repos, en attendant, le premier une tombe, et l'autre une guerre civile. En Portugal, la lutte se prolongeait, indécise, variable, et la victoire souriait à don Pédro, sans repousser, ni rebuter tout-à-fait don Miguel. En Belgique, le plus grave événement de la saison consistait à distribuer au peuple les dragées d'un baptême. En Hollande, un prince qui travaille quatorze heures par jour, et un peuple qui paie en impôts le quart de ses revenus, ne voyaient pas avancer d'une ligne l'éternelle question belge. Et l'Italie, enfin, pauvre Italie ! si belle et si indignement foulée aux pieds des Barbares, qu'on la dirait condamnée à l'esclavage pour acquitter la rançon de sa beauté, l'Italie ne nous envoyait qu'un chant sublime de douleur, de résignation et d'espérance, modulé sous les voûtes du Spielberg par Silvio Pellico.

Que faisaient, durant ce temps de somnolence, nos feuilles politiques ? Hélas ! politiques elles sont, et ne veulent ou ne peuvent pas être autre chose. Donc, elles bavardaient sur

le suffrage universel, sur la réforme parlementaire, sur la république avec une assemblée ou deux assemblées, sur la théorie des droits de l'homme, sur le programme introuvable de juillet, sur l'hérédité du trône, sur la quasi-légitimité, sur les projets nébuleux des doctrinaires et sur mille autres questions de même valeur; elles ont vécu une semaine de la chicane du refus de l'impôt imaginée par la *Gazette*, trois semaines des réponses de Louis-Philippe aux adresses normandes, et six semaines du voyage de quelques jeunes gens vers l'antique capitale de la Bohême. C'est là vivre de peu, il faut en convenir, et les lecteurs assidus de nos feuilles quotidiennes ont fait preuve, depuis quatre mois, d'un rare dévouement. Pour nous, qui plaçons les idées religieuses et morales fort au-dessus des vagues théories politiques, et qui ne venons sur le terrain des faits que lorsqu'ils nous paraissent dignes d'une sérieuse attention, soit par eux-mêmes, soit par les résultats qu'on en peut espérer, nous nous sommes tenus paisiblement à l'écart de la petite guerre soutenue à froid par les différens partis, et nous avons attendu que la politique reprît un grave et puissant intérêt, avant de ramener sur elle les regards de nos lecteurs.

Ce moment paraît venu. Le combat, si long-temps incertain sous les murs d'Oporto et de Lisbonne, est près de se terminer; mais la mort de Ferdinand VII rallumera peut-être, dans toute l'étendue des Espagnes, l'incendie qui allait s'éteindre aux frontières occidentales de la péninsule ibérique, et ce nouvel incendie, plus rapproché de la France, menace de produire une conflagration générale. D'un autre côté, la Suisse est travaillée d'une fermentation intérieure qui se prend à toutes les questions politiques et religieuses. Ailleurs, le vieux trône de Mahomet II chancelle sur sa base, et déjà ces effroyables pétitions, qui s'écrivent sur toute l'étendue d'un quartier de Constantinople en caractères de flamme, ont déclaré au sultan Mahmoud que l'islamisme ne veut pas de la civilisation européenne. Plus loin, la Russie se tient debout, l'arme au bras, pour reprendre ce chemin qui troublait les rêves de la grande Catherine, le chemin de Sainte-Sophie. Parmi nous, toutes les affaires politiques commencent à revivre et à s'agiter. On prépare les élections de département et d'arrondissement qui doivent avoir lieu dans le mois de novembre. Bientôt après, la garde nationale nommera les citoyens qui seront jugés dignes de la commander. La dissolution de la chambre n'est qu'une question suspendue, mais non définitivement jugée; elle peut reparaître au moindre événement grave qui se passerait dans le sein du cabinet, ou qui viendrait du dehors. Les ministres élaborent des projets de lois, et les partis préparent leurs armes pour la prochaine session. En un mot, le temps des vacances politiques prend fin, et chacun doit revenir à son poste pour être acteur ou juge dans les importans débats qui vont s'ouvrir.

Bornons-nous, cette fois, à présenter quelques réflexions sur l'état actuel du Portugal; les affaires de la politique intérieure occuperont plus tard la place qui leur appartient.

Les peuples de la Grèce auraient donné à la lutte qui se termine dans le Portugal le nom de *guerre impie*, et nous avouons que nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de honte et de douleur, à l'aspect de ce grand duel entre deux frères. Les journaux ont accordé peu d'attention à ce fait, parce qu'ils sont exclusivement préoccupés du triomphe des opinions libérales ou absolutistes, et que les droits sacrés de la morale sont trop souvent relégués par eux dans un dédaigneux oubli. Mais ce n'en est pas moins l'un des plus tristes spectacles réservés à nos yeux que le combat si long, si acharné, si impitoyable, entre deux êtres qui ont puisé la vie dans le même sein et qui ont grandi sous le même toit. Les liens du sang ont été entourés d'une sainte vénération chez tous les peuples, même chez les tribus sauvages. Les tragiques grecs, après plusieurs siècles écoulés depuis la guerre de Thèbes, ne parlent qu'avec une religieuse horreur de la lutte d'Etéocle et de Polynice; les droits de la nature, les nœuds de la famille, seraient-ils donc moins vénérables, moins sacrés pour des peuples qui se nomment chrétiens? Certes, il y a quelque chose de profondément immoral à montrer au monde entier deux frères qui s'attaquent avec toute espèce d'armes, qui se poursuivent l'un l'autre d'injures et de calomnies, qui se combattent par l'épée, et qui se disputent à la pointe du fer l'héritage paternel? Quand l'exemple de la rupture des liens fraternels descend de si haut, et qu'il n'y a pas même de voix qui s'élève pour flétrir un tel acte, ne doit-on pas craindre que dans les rangs moins élevés de l'état social, sous le toit de l'artisan, au foyer de l'homme de négoce, on ne s'accoutume à mépriser les droits du sang et à fermer l'oreille au cri de la nature outragée? Pourquoi se ferait-on scrupule de traîner son frère devant un tribunal pour un débat d'intérêt, puisque deux frères se traînent sur un champ de bataille, à la face de l'Europe, pour le partage d'une couronne? Comment blâmerez-vous l'homme du peuple qui se laissera emporter à des actes de violence contre son frère, vous qui ne blâmez pas, vous qui ne poursuivez pas d'une généreuse indignation deux fils de roi qui pouvaient, dans un jour de combat, se trouver coupables d'un fratricide? Au nom de la morale, qui nous est plus précieuse que toutes les questions de liberté politique; au nom de la famille, qui sera peut-être notre dernier refuge contre le principe corrupteur de l'incrédulité; au nom de Dieu, qui a frappé d'une si grande malédiction le crime de Caïn, nous devons témoigner ici de toute la douleur que nous a fait éprouver cette lutte entre deux membres si rapprochés de la même famille. Nous n'examinons pas en ce moment qui avait droit, qui avait tort; nous voyons deux frères qui portent les armes sous deux bannières ennemies; que nous faut il de plus pour nous écrier: C'est un fait honteux, immoral et déshonorant?

Si l'on nous demande ensuite de quel côté sont nos sympathies, la réponse est facile: nos sympathies sont avec les opinions que défend Don Pédro. L'amour de la liberté est non seulement dans nos mœurs, comme Français; il est plus profondément encore dans nos principes, comme chrétiens. Le Portugal a été courbé jusqu'à nos jours sous une servitude à la fois religieuse et politique; on lui a fait une religion grossière, sensuelle, formaliste, où ce qu'on trouve le moins peut-être, c'est le Christianisme dont elle usurpe le nom pour tromper la conscience du peuple; on lui a imposé, de plus, une condition sociale despotique, abrutissante, et qui n'avait pas même le prestige de la force militaire. Les dernières classes de la nation portugaise ont été engraissées dans la superstition et dans la fainéantise. On a dit à leur âme: Crois sans examiner, crois tout sur la parole d'un moine, qui est l'organe de Dieu sur la terre. On leur a dit: Soyez esclaves, et soumettez-vous en toutes choses au bon plaisir de vos maîtres. Il est temps que cette double dégradation finisse. L'un des moyens d'y parvenir se rencontrera sans doute dans l'établissement d'une charte, assez libérale pour donner quelques droits à la nation, mais non tellement démocratique qu'elle soit incompatible avec les habitudes et les mœurs actuelles du pays. Ce serait une faute que de jeter trop de libertés en même temps; les libertés qui sont au-dessus ou en dehors de l'éducation d'un peuple ne font que créer des embarras et soulever des haines, sans produire aucun bien qui compense le mal. La maxime de Solon est bonne à suivre dans tous les pays: Instituer chez une nation, non les meilleures lois possibles, mais les meilleures qu'elle puisse supporter.

Ce qui nous fait considérer avec un intérêt tout spécial l'émancipation du peuple portugais, c'est qu'il nous paraît

probable que son affranchissement religieux sortira de son affranchissement politique. Les libertés sont sœurs de même que les tyrannies. Quand la presse est libre, la conscience ne peut tarder à le devenir; quand on examine les actes du pouvoir, on examinera bientôt les paroles du prêtre, et des citoyens qui se gouvernent par eux-mêmes ne se laisseront pas long-temps gouverner dans la partie la plus essentielle de toute existence humaine : la foi religieuse. Une charte en Portugal y introduira l'esprit d'examen ; l'esprit d'examen fera désirer le Livre qui renferme la Parole de Dieu; ce Livre dissipera par son éclatante lumière les ténèbres dont les inventions monacales ont couvert l'Evangile, et le mensonge s'écroulera devant la vérité, comme les vains fantômes de la nuit s'évanouissent, au lever du soleil, devant les pas du voyageur.

Il est probable, en effet, que les libertés suivront dans le midi de l'Europe une marche inverse de celle que l'histoire leur assigne dans quelques pays du nord et de l'occident. L'émancipation a commencé dans l'Allemagne, dans la Suède, dans la Hollande et ailleurs encore, par la réforme religieuse, et ce premier pas a conduit les peuples à solliciter des réformes politiques. En Espagne et en Portugal, au contraire, tout fait présumer que l'émancipation commencera par les réformes politiques pour arriver à la réforme religieuse. Dans le premier cas, la religion a produit le rétablissement de la liberté sociale; dans le second, la liberté sociale à son tour produira le redressement de la religion. Les droits de la conscience ont été le point de départ au seizième siècle, et de ces droits ont découlé tous les autres, comme d'une source que nulle puissance humaine n'était capable de fermer; dans le siècle présent, les droits civils et politiques se présentent en première ligne chez les peuples de la péninsule ibérique; mais les droits de la conscience doivent aussi en sortir tôt ou tard; car, nous le répétons, les libertés sont sœurs.

Malheureusement le joug sacerdotal a pesé si lourdement sur les Espagnols et les Portugais, le clergé a montré tant de mauvais vouloir contre les vœux les plus légitimes de l'opinion nationale, et il y a des haines si acharnées au fond des cœurs contre les superstitions romaines, qu'on doit craindre que plusieurs ne passent d'un extrême à l'autre, d'une excessive crédulité à une excessive incrédulité, du Vatican à Voltaire, et des jésuites aux matérialistes. On a généralement trop peu de lumières sur la religion dans le midi de l'Europe pour savoir distinguer l'Evangile des traditions monacales, et faire une juste part à la vérité. Les hommes qui ont déjà secoué les chaînes de la superstition, n'ayant pas entre les mains la Parole divine, ne trouvant pas autour d'eux des exemples de foi et de vie chrétienne, se sont précipités en aveugles dans le désert de l'impiété; ils ont lu et cru de mauvais livres, en haine des prêtres, et n'en ont pas lu de bons, parce qu'ils n'en avaient point. Là, se trouvent de grands devoirs à remplir pour les chrétiens, surtout pour les chrétiens d'Angleterre relativement au Portugal. Les vaisseaux anglais, après y avoir apporté des armes pour vaincre le despotisme, doivent y apporter aussi d'autres armes plus pacifiques pour vaincre la superstition et l'incrédulité. Les amis de l'Evangile savent qu'un peuple n'est jamais véritablement affranchi, tant qu'il ne participe pas à la glorieuse liberté des enfans de Dieu. Nos frères de la Grande-Bretagne, nous en avons l'assurance dans leur foi et dans leur zèle, ne négligeront rien pour donner à la nation portugaise le bienfait d'une complète émancipation.

D'UN PROJET DE RÉSISTANCE ARMÉE.

La loi du 10 décembre 1830 n'impose aux colporteurs d'autre condition que celle de déposer entre les mains de l'autorité municipale un exemplaire de chaque imprimé qu'ils se proposent de distribuer sur la voie publique. M. le préfet de police a exigé, en outre, que les distributeurs ne vendent qu'après avoir obtenu le *visa* d'un commissaire de police, et il a donné ordre à ceux-ci de le refuser pour tout imprimé qui n'a pas été préalablement soumis au timbre, levant ainsi un impôt que les chambres n'ont pas voté. Les tribunaux ont ordonné la restitution de brochures saisies illégalement, sous prétexte qu'elles n'étaient pas timbrées; mais les commissaires de police n'en ont pas moins continué à user d'un droit que les magistrats refusent de leur reconnaître.

Le directeur du journal *le Bon Sens*, M. Rodde, au préjudice duquel l'une des dernières saisies avait eu lieu, a cru que c'en était assez pour appeler à l'insurrection, qui, dans ce cas, dit-il, sera, ou jamais non, le plus saint des devoirs; il a annoncé la semaine passée qu'il irait, le dimanche suivant, à deux heures, sur la place de la Bourse, distribuer lui-même la brochure saisie, et telle autre que bon lui semblerait, et que s'il y avait du sang versé, il retomberait sur la tête de M. Gisquet.

Dans l'intervalle est survenu l'arrêt de la cour royale; il confirme le premier jugement, et reconnaît le droit des colporteurs. Le gouvernement, qui veut porter l'affaire devant la cour de cassation, a fait annoncer dans les journaux ministériels que jusqu'à ce que la jurisprudence ait été fixée par la cour suprême, on ne poursuivrait pas les distributeurs pour défaut de timbre. Aussi, quand M. Rodde est venu dimanche, vêtu de la blouse et coiffé du chapeau de colporteur, faire sur la place de la Bourse les distributions qu'il avait annoncées, n'a-t-il rencontré, au lieu d'agens de police, qu'une multitude de curieux.

Il nous semble que tout le monde a eu tort dans cette affaire, l'autorité aussi bien que le journaliste; il y a eu des deux côtés appel à la force et manque de respect pour les tribunaux.

M. Rodde n'aurait pas dû oublier que s'il avait obtenu gain de cause en première instance, il était possible qu'il fût condamné par la cour royale, devant laquelle l'affaire était pendante. Prévenir la décision de celle-ci, et se fonder sur un premier jugement pour menacer de verser un sang avec lequel les nouveaux juges puissent écrire leur sentence, c'est mettre la force à la place de la loi qu'on invoque, et vouloir être en même temps juge et partie.

Le pouvoir, d'un autre côté, ne devait pas regarder un premier jugement comme non avenu. Tant qu'il n'a pas été réformé par une cour supérieure, il a droit au respect de l'autorité comme à celui des citoyens. N'en faire aucun cas, c'est déconsidérer dans l'opinion les juges qui l'ont rendu, et apprendre au peuple à n'attacher d'importance qu'aux décisions des cours supérieures. Pourquoi attendre que la cour royale ait prononcé, pour suspendre les poursuites? La chambre des référés n'avait-elle pas droit aux mêmes égards?

Il nous semble que quand les tribunaux sont apppelés à interpréter une loi, le citoyen doit s'abstenir, jusqu'à leur décision définitive, d'user du droit qu'il croit avoir, et que s'il en use cependant, le pouvoir doit s'abstenir de le poursuivre pour l'usage du droit qu'il lui conteste. Ce sera prouver des deux parts qu'on ne veut que le règne de la loi. Le règne de la loi, voilà la sauvegarde du pays; c'est autour d'elle que doivent se rallier gouvernement et citoyens. « Les forces particulières, dit » Montesquieu, ne peuvent se réunir sans que toutes les vo- » lontés se réunissent. » Nous ne serons forts que si nous voulons tous l'empire de la loi; et pour qu'elle règne, il n'est, Dieu merci ! pas besoin que le sang coule; car l'opinion est une meilleure arme qu'un pistolet.

LITTÉRATURE.

I. England and the English, *by* E. L. Bulwer, Esq., M. P. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Baudry's European Library, rue du Coq, near the Louvre. Prix : 6 fr.

II. L'Angleterre et les Anglais. Par Bulwer. *Traduit de l'anglais* par J. Cohen. 2 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Fournier, rue de Seine, n° 11. Prix : 15 fr.

Les Américains se plaignent de Mme Trollope ; les Suisses ne sont pas satisfaits de M. Raoul-Rochette ; si l'on en croit les Italiens, Lady Morgan ne leur a pas rendu entière justice ; les Français se casseraient vainement la tête pour trouver le nom d'un étranger, qui les ait appréciés ce qu'ils croient valoir ; les Anglais enfin crient à la calomnie, à propos du livre que M. d'Haussez vient de publier sur leur compte ; ils prétendent qu'il ne leur fait force complimens dans les premières pages que pour avoir le plaisir de les rétracter l'un après l'autre dans tout le reste du volume. Ces écrivains ont-ils tous manqué de véracité ou de talent d'observation, ou bien faut-il chercher ailleurs la cause du peu de faveur que leurs ouvrages obtiennent dans les pays sur lesquels ils ont écrit? Il est tel d'entre eux, j'en conviens, qui paraît animé de la passion du pamphlétaire et non de l'équité du peintre de mœurs. Nous comprenons aussi qu'un étranger doit souvent avoir de la peine à se faire à un ordre d'idées, à des usages auxquels son éducation et les habitudes de sa patrie ne l'ont pas préparé ; ses préjugés se heurtent contre les préjugés d'autrui, et il ne s'aperçoit que de la résistance qu'il rencontre, sans se douter le moins du monde qu'il choque autant qu'il est choqué. Mais, quelque valeur que puisse avoir cette remarque, on est obligé de convenir que tout le tort n'est pas dans le manque de droiture, de talent ou d'indépendance d'esprit du pauvre observateur. Vous connaissez l'histoire de cette laide qui ne faisait nulle difficulté de parler de l'irrégularité de ses traits, mais qui, croyant par là acheter assez cher le silence des autres, ne pardonnait pas la moindre allusion à son défaut de beauté. La plupart des nations ressemblent à cette femme-là ; si elles ont un gros bon sens qui les porte à confesser ce qui leur manque, elles ont aussi une bonne dose d'orgueil qui les excite à protester contre le moindre blâme qui se trouve dans la bouche d'un étranger.

Les Anglais reconnaîtront-ils à M. Bulwer, membre du parlement et auteur des spirituels romans de *Pelham* et *d'Eugène Aram*, les capacités, je dirais presque les droits, qu'ils refusent à M. d'Haussez, ancien ministre de Charles X? Nous ne savons; mais nous croyons pouvoir prédire à cet écrivain qu'il aura parmi ses compatriotes au moins autant d'adversaires que de partisans. Si sa qualité d'Anglais le met à l'abri de certaines attaques, elle pourra lui en susciter d'autres. On se souviendra du banc sur lequel il siége à la chambre des communes, et on mettra ses jugemens sur le compte de ses opinions et de ses engagemens politiques. Les amis de Lord Grey et de Sir Robert Peel ne lui pardonneront pas la rudesse de ses attaques ; et l'aristocratie, s'apercevant bien vite que ce livre n'est, d'un bout à l'autre, qu'une censure de sa conduite et qu'un plaidoyer contre son influence, protestera contre cet écrit comme contre un libelle, et y cherchera avec soin des preuves d'incompétence.

Il faut bien convenir que la tâche que M. Bulwer vient d'accomplir nous a paru un peu lourde pour un seul homme. Pour appeler à sa barre son pays et ses concitoyens, et dire son avis sur le caractère, la société, les usages, l'éducation, la religion, la morale, la littérature, la philosophie, les sciences, les arts et la politique, il faut posséder des connaissances et des facultés si diverses qu'on ne peut guères s'attendre à les trouver réunies. Le comte de Bridgewater ayant legué, l'année dernière, une somme considérable à la Société royale de Londres, pour la publication d'un ouvrage sur la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, telles qu'elles se manifestent dans l'œuvre de la création, ce corps savant comprit que cette œuvre était si grande qu'il fallait appeler à la décrire autant d'hommes spéciaux qu'elle présente de faces diverses. Ne peut-on pas dire aussi que, quoique limitée, au lieu d'être infinie comme celle de Dieu, l'activité d'un peuple est si multiple et si variée, dans ses progrès comme dans ses écarts, dans sa sagesse comme dans ses folies, qu'il faut pour en écrire, ou même seulement pour en esquisser l'encyclopédie, autant d'hommes de lettres ou de savans qu'elle embrasse de branches distinctes? Addison l'a bien senti, quand se proposant, il y a plus d'un siècle, de faire successivement dans le *Spectateur*, ce que M. Bulwer a voulu réaliser dans son ouvrage, il a appelé à son aide Steele, Hughes, Budgell, et les autres littérateurs distingués de son temps. Nous dirions presque que M. Bulwer lui-même a reconnu que son plan était trop vaste. S'il n'a pas fait un retour sur lui même pour examiner, avant de se mettre en route, s'il a tout ce qu'il faut pour aller jusqu'au bout d'une si longue carrière; on dirait qu'il s'est demandé si ses lecteurs seraient en état de le suivre ; et que supposant qu'en partant tous avec lui, un bon nombre pourraient bien perdre haleine avant d'arriver au but, il les a échelonés sur la route, afin de s'attacher ceux-ci, quand ceux-là le quitteront. C'est du moins ce que permet de penser sa division en cinq livres, portant chacun une dédicace particulière, faite de telle sorte, qu'on peut regarder le nom propre, sous le patronage duquel l'auteur a placé chacun d'eux, comme un type du public qu'il a eu plus particulièrement en vue, en écrivant telle ou telle portion de son ouvrage. C'est à M. de Talleyrand, que M. Bulwer plaisante fort joliment sur sa qualité d'ancien évêque d'Autun, que sont dédiées les considérations sur le caractère anglais ; ses vues sur l'éducation, la morale et la religion, sont adressées à M. le docteur Chalmers; l'auteur cause sur la philosophie, la littérature, les sciences et les arts, avec M. d'Israeli, qui prépare en ce moment une histoire littéraire de l'Angleterre. M. Bulwer avait encore deux autres livres à dédier; l'un sur la politique, dont il a eu le bon esprit de faire hommage au peuple anglais tout entier, parcequ'il était difficile de trouver un nom politique à l'abri de tout reproche ; l autre sur la société, sujet presque aussi difficile à traiter, et qu'il a dédié à —, Esq., anonyme *fashionable*, sous le voile duquel chacun des gentlemen qui donnent le ton dans les *raoûtes* de Londres est parfaitement libre de se reconnaître.

Qu'on ne suppose pas, d'après ce que nous avons dit jusqu'ici, que M. Bulwer ait voulu écrire un livre profond. « Nous vivons dans un temps, nous dit-il lui-même, où personne ne veut équiper un navire sur lequel puisse monter » quelque Christophe Colomb de l'intelligence, pour aller » à la découverte de mondes nouveaux, mais où tout le » monde est disposé à souscrire pour établir un bateau à » vapeur entre Calais et Douvres. » Le grand secret pour avoir aujourd'hui des lecteurs est de se mettre à leur portée, d'écrire pour les masses qui ne veulent pas apprendre trop à la fois, et à cet effet, comme ce maître d'italien, qui apprenait lui-même la langue qu'il devait enseigner, de sembler n'être en avant que d'une leçon sur ceux à qui l'on s'adresse. M. Bulwer est loin cependant de suivre cette méthode ; nous le comparerions plutôt à certain docteur, dont il raconte l'histoire, qui ayant porté à son libraire un manuscrit rempli de recherches si profondes qu'on n'eut guères

pu trouver en Angleterre qu'une cinquantaine de personnes en état de le comprendre, se vit forcé, pour en tirer parti, de n'en conserver que le premier chapitre, et de refaire l'ouvrage, en se bornant à développer les élémens de la science, que le bonhomme n'avait fait qu'indiquer, et qui seuls pouvaient être accessibles à des milliers de lecteurs. Notre auteur n'a sans doute pas eu besoin de l'avis de son libraire pour commencer par où le docteur a fini. Dédier une partie de son livre au peuple anglais tout entier, c'est montrer qu'on sait comment il faut s'y prendre pour se créer un public. Aussi m'aperçois-je, en y réfléchissant, que j'ai peut-être eu tort de trouver que M. Bulwer veut trop embrasser. Le peuple anglais en masse se gardera bien de demander sur chaque sujet plus qu'il ne lui présente. Les nombreuses anecdotes qu'il raconte, les portraits presque aussi nombreux qu'il trace, son style clair, facile, animé, lui assureraient d'ailleurs beaucoup de lecteurs dans toutes les classes, si même ses précédens ouvrages ne lui avaient déjà acquis une célébrité qui doit faire vivement rechercher tout ce qui sort de sa plume.

Au surplus, hâtons-nous de l'ajouter, le mérite du style n'est pas le seul que nous ayons remarqué dans cette esquisse de mœurs ; on y retrouve, à toutes les pages, la pensée sérieuse d'un honnête homme, qui songe tout de bon à être utile à ses concitoyens. Il s'en faut de beaucoup que nous puissions constamment sympathiser avec lui ; mais, même quand il s'éloigne de notre manière de voir, nous reconnaissons et nous apprécions l'intention droite qui l'anime. La France serait moralement plus avancée qu'elle ne l'est, si ses romanciers et ses écrivains dramatiques l'avaient habituée à entendre un pareil langage. Nous n'en sommes pas là ; on la corrompt de plus en plus par la flatterie et par le cynisme. M. Bulwer ne tire, il est vrai, aucune conclusion générale des faits qu'il observe. Il nous fait toucher au doigt le péché, partout où il le découvre, dans la capitale, dans les villes manufacturières, dans les campagnes ; mais il ne lui donne pas ce nom, et il ne paraît pas attacher aux choses toutes les idées que le mot de péché réveille chez le chrétien. C'est avec respect qu'il parle du Christianisme; il voudrait que son influence fût plus grande dans l'éducation et sur les mœurs ; mais on s'aperçoit aisément que le Christianisme n'est pas pour lui tout ce qu'il est pour les disciples de Jésus-Christ, et que, tout en plaidant sa cause avec une grande chaleur, il ne l'a pas encore entièrement gagnée à son propre tribunal. Nous n'essayerons pas de mettre M. Bulwer d'accord avec lui-même ; son état d'âme est celui de beaucoup d'hommes de nos jours qui, considérant plutôt l'Evangile dans ses rapports avec la société que dans ses rapports avec eux-mêmes, et dirigeant la pointe de l'épée de l'Esprit contre le monde, et non contre leur cœur, s'étonnent et admirent, jusqu'à ce que l'épée, venant à tourner, les atteigne et les blesse. Acceptons le témoignage qu'ils rendent, puisqu'il est sincère; peut être le moment viendra-t-il où ils en rendront un plus décisif et plus complet.

Il est assez curieux d'entendre l'auteur de *Pelham* rechercher les causes du décroissement de la foi en France et en Angleterre. Voici comment il s'exprime sur ce sujet :

« Il règne maintenant dans ce pays un esprit de rationalisme, fruit de la philosophie matérialiste, que nous avons été trop prompts à accueillir, comme je le ferai voir plus tard, et un désir d'appliquer la logique à toutes choses, de définir ce qui est indéfinissable, d'expliquer ce qui est inexplicable, qu'on ne peut concilier avec la dévotion ardente qu'exige nécessairement une religion, qui fait une loi du sacrifice continuel des intérêts égoïstes et des passions humaines. Légers et railleurs, les Français essayèrent de modifier la foi par la raison, si bien qu'enfin la foi, ayant perdu chez eux le caractère qui lui est propre, a presque cessé d'exister. En Angleterre, l'engouement qu'on a pour ce qu'on a nommé le sens commun, et l'aversion mercantile qu'on éprouve pour tout ce qui est du domaine de la poésie et de l'imagination, en en exceptant toutefois les romans, menacent de nous conduire au même résultat. Les Français ont voulu faire de la religion un jeu d'esprit; les Anglais, plus respectueux, sans être plus sages, ont voulu la traiter comme une affaire.... Il nous faut appliquer à la grande œuvre de Dieu les mêmes règles de critique qu'aux chefs-d'œuvres des hommes. Nous n'avons pas recours aux analogies mathématiques pour examiner les tableaux de Raphaël ou les chants sublimes de Milton. Nous ne demandons pas sans cesse, avec l'intelligence bornée du logicien : Qu'est-ce que cela prouve ? Mais nous essayons d'appliquer à ces chefs-d'œuvres les facultés poétiques qui les ont produits. Nous nous pénétrons de leur grandeur et, en les admirant, nous nous livrons à la foi d'une philosophie spiritualiste; cette foi générale n'est pas la cause, mais le fruit de la contemplation de ces beaux ouvrages. Pourquoi ne serait-elle pas provoquée aussi par la vue des œuvres de Dieu, qui cependant en exigent encore bien plus l'exercice?

« Si l'ambition, la gloire, l'amour ont une si grande influence sur les affaires de ce monde, c'est qu'ils ne sont pas fondés seulement sur les calculs de la raison, mais qu'ils reposent sur tout ce qui constitue l'idéal de la vie, et qu'ils puisent la jeunesse et la force dans les sources du cœur. Pour que la religion ait des effets aussi grands, pour que, si telle est sa mission, elle puisse lutter avec les adversaires que le monde lui oppose, et résister aux passions, qui, comme les fils de Titan, chaque fois qu'elles touchent la terre, lui empruntent de nouvelles forces et une nouvelle vie; pour qu'elle nous trace le chemin vers des sphères plus élevées, elle doit s'emparer de toutes nos facultés; oui, pour vaincre les passions, elle doit devenir passion elle-même. Il est impossible qu'elle soit un principe sans réalité et sans vie, dominé par la raison. qui exerce en général si peu d'empire sur nos actions. La religion n'a rien à faire avec le rationalisme; elle doit être un sentiment, une émotion, que nous éprouvions toujours, qui pénètre, colore, élève toutes choses. A mesure que la religion perd ce caractère poétique, elle cesse d'influer sur une nation. Les croyances des peuples, comme leurs constitutions, ne peuvent renouveler leur jeunesse qu'en retournant aux principes sur lesquels elles reposent. Nous vivons dans un temps où il importe d'insister sur ces vérités ; car il est bien des personnes chez nous, qui sont pénétrées de la conviction qu'il faut relever la religion, et qui font cependant tout ce qu'il faut pour l'affaiblir. Rationalisme et religion, sont deux mots aussi contradictoires que rationalisme et amour. La religion n'est au fond que l'amour revêtu d'un nom sacré et se portant sur un objet sacré : c'est l'amour de Dieu. Il n'y a pas de milieu pour la philosophie, elle doit choisir entre le scepticisme et une foi ardente. »

Telle est la profession de foi de M. Bulwer; nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de la transcrire, bien qu'elle puisse ne pas paraître assez explicite à quelques-uns de nos lecteurs. En lisant son livre, nous avons trouvé dans l'application le même vague que dans les principes. Tant qu'il s'en tient aux généralités, l'auteur est plein de force; il insiste sur la nécessité du Christianisme, il déplore le peu de place qu'il occupe dans l'éducation des hommes qui seront un jour appelés à gouverner son pays, il encourage le clergé à remplir son devoir, et lui rappelle quelle est la grandeur de sa mission ; mais dès qu'il entre dans les détails de la vie chrétienne, dès qu'il regarde les chrétiens agir, parler, s'abstenir, il n'y comprend plus rien, et il blâme, quoique sans passion, et du ton d'un homme bien

élevé, ce qui n'est pourtant que la conséquence de ce qu'il conseillait un instant avant.

Ne pouvant examiner dans toutes ses parties ce livre intéressant, nous croyons bien faire en faisant connaître à nos lecteurs l'opinion de M. Bulwer sur l'éducation, de tous les sujets le plus important après la religion :

« Quelle que soit la nature de l'éducation, dit-il, la paix et la tranquillité de la société exigent que ses principes fondamentaux soient dans tout le pays à peu près les mêmes, et qu'elle pénètre partout. On peut remarquer, et cette observation est d'une grande portée, que presque toutes les agitations sociales ont pour cause, non l'intelligence, mais l'inégalité de l'intelligence. Quand la civilisation grandit par secousses et par convulsions, ses progrès peuvent être rapides, mais ils sont accompagnés de terreur et de désastres. Quand certains hommes possèdent une éducation très supérieure à celle d'autres hommes de la même classe, les premiers sont nécessairement travaillés par une ambition inquiète, et les seconds sont aisément conduits à devenir leurs instrumens. Alors se manifestent les mécontentemens sans objet et les rivalités dangereuses ; alors les démagogues sont redoutables, et les visionnaires arrivent au pouvoir. Tel est l'esprit des révolutions, dans lesquelles l'humanité ne parvient à la sagesse qu'en traversant une terrible période de désordres. Mais là où l'intelligence est répandue également, où elle coule doucement à travers tous les rangs de la société, il est impossible à un homme quelconque d'usurper sur l'esprit d'un autre un pouvoir dangereux ; les démagogues ne peuvent pas faire de mal, et les théories ne sont pas à craindre. Des connaissances également réparties, produisant des sentimens uniformes, voilà, si nous regardons autour de nous, ce qui caractérise les nations, n'importe quelle que soit leur constitution, n'importe qu'elles soient monarchies absolues ou républiques, qui, au milieu de la fermentation du monde, paraissent le plus jouir de la tranquillité. Il en est des eaux qui rafraîchissent et vivifient le monde moral comme de celles de la terre : *elles tendent à prendre leur niveau !* Interrompez cette loi de leur nature, cherchez à y mettre obstacle, et ces eaux entraîneront la ville et la chaumière, le château fort et le temple, dans leur cours rapide. Ne troublez pas cette opération à la fois si vaste et si simple et, répandant la fertilité partout où elles passent, elles se dirigeront avec calme et majesté, vers l'océan sans limites de la perfectibilité humaine. »

Les citations que nous venons de faire, et qui renferment, selon nous, la meilleure recommandation de ce livre, nous feront pardonner ce qu'il y a peut-être eu d'un peu rude dans notre critique. Nous devons ajouter que l'ouvrage de M. Bulwer renferme des renseignemens statistiques d'un grand intérêt ; peut-être communiquerons-nous à nos lecteurs quelques-uns des faits les plus saillans qu'il rapporte.

DES DIVERSES MANIÈRES DE LIRE LA BIBLE.

La Bible est la Parole d'un Dieu de sainteté et d'amour, de justice et de grâce ; elle s'adresse à notre cœur bien plus qu'à notre esprit, et veut être comprise par le sens moral plutôt que par l'intelligence. Elle est une épée tranchante qui traverse toutes les diverses couches de notre âme, et qui ne s'arrête qu'au centre qu'elle blesse à mort pour lui rendre la vie. Elle nous démontre que les racines de notre être sont gâtées, et qu'elles n'envoient au tronc et aux branches qu'une sève empoisonnée, et elle ne se laisse pas séduire par la belle apparence de l'arbre. A l'homme honnête et heureux selon le monde, elle dit : Est-ce à Dieu que tu rapportes ta vie entière? Au poëte couronné de lauriers par un peuple ivre d'enthousiasme, elle rappelle ses péchés. Au savant, fier de ses nombreuses découvertes, elle dit que Christ seul est la vérité. A l'homme d'état qui se sacrifie pour son pays, elle demande s'il croit au Fils de l'homme, qui seul est la vie. Même à l'âme exaltée et rêveuse, elle fait savoir que nul ne vient à Dieu que par Jésus, qui est le chemin. Elle dit au monde de mettre dans un des plateaux de la balance tous ses trésors, bonnes-œuvres, actes de dévotion, sciences, beaux-arts, lois et constitutions, industrie, richesses ; elle met dans l'autre plateau la croix de Christ, et les biens de la terre se trouvent n'être que néant, moins que rien. Elle est impitoyable ; elle ôte à l'homme tous ses vêtemens, raison, intelligence, imagination, habileté, vertu ; elle le met à nu, afin qu'il se voie tel qu'il est. Elle lui fait toucher au doigt ses plaies ; et quand il avoue qu'il est malade, alors elle lui indique le remède, elle le conduit au médecin des âmes, qui lui rend la santé, et avec la santé mille fois plus de richesses que celles qui lui avaient été ôtées pour un temps.

Que dirait-on d'un bon paysan, doué de peu d'intelligence, qu'une circonstance quelconque aurait amené à Paris, et qui, désirant voir un opéra, irait à l'heure fixée devant les portes du bâtiment, entendrait confusément les mille voix de l'orchestre, et croyant être dans la salle même, passerait sa soirée à écouter l'opéra dans la rue? De retour dans son village, il croira avoir le droit de parler au long de la musique qu'il a entendue et qui lui aura semblé assez médiocre ; et si quelque autre villageois tant soit peu lettré, lui demande des détails sur les décorations, les acteurs, l'intrigue de la pièce, le nombre des spectateurs, notre bonhomme n'affirmera-t-il pas gravement qu'il n'y a rien de tout cela à l'Opéra? N'est-ce pas là l'histoire des hommes qui étudient la Bible sans en avoir la clef? Ils la jugent de l'extérieur, et n'ont aucune idée de ce qu'elle renferme.

L'historien qui ne voit dans la Bible qu'un livre sacré pareil au Coran, aux Védas, y trouve une série d'événemens tellement extraordinaires que, s'il est de bonne foi, il doit dire que le livre tout entier lui semble n'être, de la première page à la dernière, qu'un tissu de folies. Le chrétien, que la foi transporte à l'origine même des choses, découvre dans ces mêmes folies les voies mystérieuses qu'a suivies la Providence dans le développement de l'humanité ; il voit dans la nuit du paganisme apparaître l'aurore du judaïsme et se lever le soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons ; la lumière qui jaillit en tous sens de Golgotha, lui fait découvrir, comme à travers un voile, les mystères du passé, du présent et de l'avenir.

Le poëte profane ne trouve dans la Bible qu'une poésie humaine, parfois sublime, le plus souvent médiocre, presque toujours surchargée d'images et péchant par le manque de transitions. Le chrétien y découvre une poésie qui lui prouverait à elle seule la divinité des Ecritures ; il reconnait dans les chants du Psalmiste des accens qui ne peuvent partir d'un cœur d'homme, qui sont inspirés par l'Esprit Saint ; il croit entendre dans les livres des prophetes la voix même de l'Eternel pour qui le temps n'existe pas, pour qui le passé et l'avenir sont aujourd'hui.

Le philosophe qui étudie la Bible comme les écrits de Platon ou de Kant sans haine ni amour, n'y trouve que des doctrines qui s'entredétruisent aux yeux de sa faible raison : un Dieu un et triple, un homme Dieu, la liberté et la prédestination, le salut gratuit et la nécessité des œuvres, la corruption de la nature humaine et cette nature sainte et parfaite dans la personne du Fils de Dieu ; et ne sachant comment réunir ces points contradictoires par quelques synthèses, que le cœur seul peut donner, il déclare le Christianisme une folie, ou le met sur le lit de Procuste pour le faire rentrer dans son propre système. Mais les vérités ré-

vélées ne sont des mystères insolubles que pour l'esprit; elles sont pour l'âme si simples et si lumineuses, que l'enfant les comprend sans peine, et que l'homme fait doit redevenir enfant pour les comprendre. Le chrétien les met en pratique dans sa vie journalière et les prend pour guides de toutes ses actions ; chaque jour il en éprouve la réalité et la puissance ; et la lumière qui éclaire son cœur dissipe peu à peu les ténèbres de son intelligence, et se propage de proche en proche jusqu'à la circonférence de son être.

L'Ancien-Testament est en particulier une énigme continuelle pour qui n'est pas chrétien, pour le juif aussi bien que pour l'incrédule. Le mot de l'énigme, c'est Christ et la nouvelle Alliance. La loi mosaïque est l'ombre de l'Evangile éternel, et cette ombre paraît avant le corps qui la projette. Vouloir l'expliquer par les institutions indiennes de Manou, c'est aller chercher dans Voltaire le sens des écrits de Luther. Luther s'explique par Luther, Voltaire par Voltaire, la Bible par la Bible.

Quiconque lit la Bible en cherchant en son propre cœur ce que signifient ses déclarations, ne peut résister à la force de la vérité et à l'influence de l'Esprit divin; il s'y voit comme dans un miroir, et il y retrouve à chaque page un tableau si parfait et si clair de tout ce qu'il sent, déplore, espère et recherche vaguement et sans le savoir, que rien au monde ne peut bientôt après lui faire douter de la divinité de ce Livre. Plus il l'étudie, plus il en reconnaît l'infinie supériorité sur tous les ouvrages humains.

La Bible, inspirée par l'Esprit de Dieu, participe à la nature infinie et mystérieuse et à la toute-puissance de la Divinité. Elle a des profondeurs qu'aucun œil d'homme ne peut sonder, et révèle des mystères dans lesquels les anges eux-mêmes désirent en vain de voir jusqu'au fond; elle agit sur l'âme de ses lecteurs, comme le soleil sur la neige du printemps. Ses mots et ses lettres, qui restent muets pour l'incrédule, qui se déforment sous ses regards, se gravent en caractères de feu dans le cœur de l'humble et du fidèle. Ses paroles sont vraies de tous les temps et de tous les hommes, parce qu'elles sont la vérité même ; elles ont à la fois un écho dans le passé et dans l'avenir, dans l'âme des individus et dans la conscience des nations. Tous les livres humains ne nous parlent que par tons simples; la Bible seule nous parle par accords.

Heureux celui qui entend et comprend cette musique céleste! Un ange est descendu vers lui et lui a touché les oreilles avec un charbon ardent pris sur l'autel.

PHYSIOLOGIE.

LES PHYSIOLOGISTES FRANÇAIS DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

ÉCOLE DE BICHAT.

Tous les travaux physiologiques qui ont été faits en France depuis trente ans peuvent être ramenés à trois grandes catégories, quant aux conceptions générales qui les ont dominés ; c'est-à-dire que nous pouvons compter aujourd'hui trois écoles principales de physiologie. Ce sont : 1° l'école physicienne, c'est-à-dire qui cherche à rendre compte de la vie par les lois générales de l'univers, ou, en d'autres termes, à montrer que les lois vitales ne sont que des modifications de celles qui régissent tous les phénomènes de la nature; 2° l'école anatomique, qui veut que la vie soit, au contraire, régie par des lois exceptionnelles, mais qui ne voit dans ces lois que des propriétés particulières inhérentes à l'organisation; 3° enfin, l'école animiste, qui assigne à la vie une cause métaphysique, et qui voit dans ses manifestations diverses l'activité diverse aussi d'une force essentielle, appelée principe vital ou force vitale.

Ces trois écoles ont chacune leur chef : celui de l'école physicienne est Lamarck ; l'école anatomique a été fondée par Bichat ; l'animisme a sa source moderne (1) dans les ouvrages de Barthez, célèbre médecin de Montpellier. Nous nous sommes déjà occupés des travaux de la première, et nous avons vu ce qu'elle avait essayé pour résoudre le problème de la vie. Examinons aujourd'hui les doctrines de Bichat et de ses successeurs, doctrines qui ont prévalu à Paris depuis le commencement de ce siècle, comme celles de Barthez ont prévalu à Montpellier.

Bichat, frappé de la grande différence et même de l'opposition qui se montre entre les phénomènes caractéristiques des corps vivans et les faits de la physique générale, posa en principe qu'il y a « dans la nature deux classes d'êtres, deux classes de propriétés, deux classes de sciences ; » que « les êtres sont organiques ou inorganiques, les propriétés vitales ou non vitales, les sciences physiologiques ou physiques. » En traçant cette profonde ligne de démarcation, Bichat ne fit, il est vrai, qu'exprimer ce qu'avaient senti avant lui tous les partisans anciens et modernes du vitalisme; il ne fit que se placer au point de départ de Stahl, de Haller, de Blumenbach, de Chaussier, de Barthez, etc., et jusqu'ici nous ne pouvons encore voir en lui un chef d'école. Mais, tandis que la plupart des vitalistes anciens cherchaient, comme nous le verrons dans un autre article, l'explication de cette différence entre la nature brute et la vivante, dans l'intervention de quelque force métaphysique, notre jeune physiologiste déclarant que la force vitale ne devait être envisagée que comme une abstraction et non comme un agent réel, ajouta que nous devions étudier les phénomènes de la vie comme Newton avait fait pour la physique. Il chercha à saisir au milieu de la diversité des manifestations de la vie, par quels traits communs ces manifestations se ressemblaient, sous quels termes généraux elles pouvaient être groupées, en un mot, quelles formules pouvaient les comprendre. Newton, trouvant que les corps célestes se comportaient entre eux comme s'ils s'attiraient, avait proposé d'appeler attraction la loi de leurs mouvemens réciproques ; plus tard, en voyant des molécules de nature différente s'attirer et se combiner comme si elles se choisissaient, comme s'il y avait plus de parenté entre une molécule *a* et une molécule *b*, qu'entre la molécule *a* et la molécule *c*, on imagina le mot *affinité* pour exprimer ce fait général, et *l'affinité* est aujourd'hui la loi des combinaisons chimiques, comme l'attraction est celle des mouvemens astronomiques, comme enfin l'élasticité est celle de toute une classe de phénomènes physiques. Bichat vit que tous les actes de la vie, quelque divers qu'ils fussent, supposaient ou manifestaient deux modifications générales dans la manière d'être des corps vivans : d'une part, une impression ou sensation; de l'autre, une contraction, c'est-à-dire un mouvement. Il exprima par le nom générique de *sensibilité* le premier de ces faits, et nomma le second *contractilité*. Sensibilité et contractilité répondirent pour lui, dans la science des êtres vivans, aux mots gravité, affinité et élasticité dans la science des corps bruts. «Ces propriétés, dit-il, sont tellement inhérentes aux uns et aux autres qu'on ne peut concevoir ces corps sans elles. Elles en constituent l'essence et l'attribut. Exister et en jouir sont deux choses inséparables pour eux. Supposez qu'ils en soient tout-à-coup privés, à l'instant tous les phénomènes de la nature cessent et la matière seule existe. Le chaos n'était que la matière sans pro-

(1) Je dis moderne, car nous la trouvons plus anciennement dans les écrits de Stahl, de Van Helmont, et même, au besoin, dans ceux d'Hippocrate.

priété; pour créer l'univers, Dieu la dona de gravité, d'élasticité, d'affinité, etc., et de plus une portion eut en partage la sensibilité et la contractilité. »

On avait parlé long-temps avant Bichat de propriétés vitales élémentaires, et notamment de la sensibilité et de la contractilité; c'était surtout à Haller qu'on devait cette vue analytique. Mais on avait conservé à ces deux expressions leur sens le plus spécial, c'est-à-dire que par la sensibilité on n'entendait que la faculté de percevoir des sensations, qui est propre au système nerveux, et par la contractilité, ou pour parler avec Haller, par l'irritabilité, la faculté de contraction du système musculaire; en sorte que la plupart des actes de la vie végétative demeuraient en dehors de cette théorie et durent attendre que les successeurs du physiologiste bernois imaginassent pour eux d'autres propriétés vitales, telles que la force de formation de Blumenbach, etc. Plusieurs auteurs avaient d'ailleurs considéré les propriétés vitales comme des manifestations d'une force ou d'une cause cachée derrière elles. Bichat fut le premier qui, réunissant sous les deux termes précités tous les actes caractéristiques de la vie, établit positivement que la sensibilité et la contractilité étaient des propriétés, causes ou principes de toute vitalité, qui suffisaient à l'explication de tous les phénomènes particuliers des corps vivans, et qu'il ne fallait pas chercher à ces phénomènes d'autres lois ni d'autres causes. Peu nous importe, pour l'objet que nous avons en vue, qu'il ait ensuite subdivisé chacune de ces propriétés en plusieurs autres, qu'il ait distingué la sensibilité sans perception, ou si l'on veut l'impressionabilité, que l'animal partage avec la plante, de la sensibilité proprement dite, source des sensations, que l'animal connaît seul; qu'il ait divisé la contractilité en organique insensible, organique sensible ou appréciable par nos sens, et animale ou volontaire. L'essentiel pour apprécier le caractère et la portée de la théorie physiologique de Bichat est de savoir la valeur qu'il attachait lui-même à la généralisation qu'il nous a donnée des phénomènes vitaux. Or, nous venons de voir que pour lui la sensibilité et la contractilité avaient, dans la science des corps vivans, la même valeur que l'attraction, l'affinité et l'élasticité ont dans les sciences physiques, qu'il les considérait comme des lois, des propriétés-principes inhérentes, essentielles aux êtres qui les possèdent, inséparables d'eux. C'est là tout ce qu'il est nécessaire que nous sachions pour porter un jugement sur la philosophie de l'école qui nous occupe, pour voir ce qu'elle peut nous dire de la vie, et si ses ressources sont à la hauteur des ses prétentions.

(*La suite à un prochain numéro.*)

MÉLANGES.

Liberté de la presse. — La petite ville de Lugano, dans le canton du Tessin, a acquis quelque importance dans ces derniers temps par son commerce de librairie. On y a souvent imprimé des ouvrages dont la censure des divers Etats de l'Italie n'aurait pas permis la publication, entre autres les *Mémoires de Silvio Pellico*, qui ont si bien fait connaître quel est le régime des prisons en Autriche. Il paraît que le gouvernement de ce dernier pays, qui ne cesse de comprimer de tout son pouvoir la propagation des idées qu'il redoute, a pris l'alarme en voyant un foyer de carbonarisme si près de ses frontières; et M. Ruggia, imprimeur à Lugano, ayant publié un écrit intitulé : *L'Italie sous la domination autrichienne*, par M. Henry Mistey, il a invité le Conseil d'état du canton du Tessin à le poursuivre juridiquement. Le Conseil d'état a obéi. On se demande si cette affaire n'eut pas dû être soumise à la Diète, et si un canton peut, sans compromettre toute la Confédération, reconnaître une telle intervention d'un gouvernement étranger.

Tandis qu'on sévit ainsi dans notre vieille Europe contre la liberté de la presse, l'Amérique du Sud, imitant l'exemple qui lui est donné par les États-Unis, favorise au contraire de tout son pouvoir la publicité. Le Congrès du Mexique vient de voter une somme de 30,000 dollars pour l'achat d'un grand nombre d'écrits périodiques, publiés la plupart à l'étranger. La chambre des représentans n'avait alloué que 25,000 dollars pour cet objet; mais le sénat ayant ajouté 5,000 dollars à la somme votée, cet amendement a été adopté par l'autre chambre.

Les frères de sang, a Madagascar. — On peut souvent juger du caractère d'un peuple par ses usages. Ce que M. Ackerman rapporte d'une cérémonie dont il a été témoin à Madagascar, et qui a pour but d'établir ce qu'on nomme *le lien du sang* entre des hommes qui ne sont unis par aucun lien de parenté, doit faire penser qu'il y a chez les peuples de cette île une disposition aux sentimens affectueux qu'on ne trouve pas peut-être au même degré chez d'autres nations de même origine.

Au jour marqué pour la cérémonie, les amis qui veulent établir entre eux cette nouvelle relation, informent tous ceux qu'ils connaissent de leurs dispositions. S'ils sont riches ou influens, on voit arriver au lieu désigné tous les chefs des villages, qui viennent leur faire leurs félicitations; ensuite tout le peuple s'assemble pour être témoin du serment. Au moment indiqué, qui est toujours de dix heures du matin à deux heures du soir, les chefs s'asseyent par terre et forment un cercle; l'un d'eux présente aux deux amis une sagaie qu'ils tiennent de la main droite, en se plaçant l'un vis-à-vis de l'autre. Dans cette attitude, ils jurent de se porter un mutuel secours, de ne jamais abandonner leur nouveau parent dans l'adversité, et de faire cause commune dans toutes les circonstances. Ce serment prononcé, on leur donne un instrument tranchant et un morceau de gingembre, quelquefois un peu de riz cuit. Ils se font quelques scarifications sur le creux de l'estomac, absorbent avec le morceau de gingembre le sang qui coule de la plaie, échangent ces morceaux et les mangent. S'ils ont du riz cuit, ils le mangent après. Un festin, auquel les chefs sont invités, succède à cette singulière cérémonie.

Quelque touchant que soit l'usage que nous venons de rappeler, et que nous croyons peu connu, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il est autant fondé sur le besoin d'une défense mutuelle que sur la sympathie. La promesse de ne pas s'abandonner dans l'adversité donne cependant à cette alliance un caractère plus élevé qu'à celles que contractent souvent entre eux les sauvages; c'est sous ce rapport surtout que nous avons cru intéressant d'en faire mention.

ANNONCES.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 60. 23 OCTOBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE L'ESPAGNE.

Au moment où nous écrivons cet article, tout est encore vague et incertain sur la situation intérieure de l'Espagne. Les dernières nouvelles qui nous sont parvenues se contredisent les unes les autres, et ce que nous voyons de plus clair dans cet imbroglio d'insurrections triomphantes ou comprimées, de couvens rebelles ou soumis, de carlistes assassinant leurs adversaires ou jetés en prison, c'est que les journalistes, qui se présentent comme les mieux informés, n'en savent guère plus que vous et moi, qui n'en savons rien ou à peu près. La Biscaye est-elle soulevée? La Navarre se soulève-t-elle? La Catalogne est-elle à la veille d'un soulèvement? Et les frontières de l'Espagne qui touchent au Portugal ont-elles déjà intronisé don Carlos? Il y a des gens qui vous le diront, je vous assure, point par point, et qui traceront l'itinéraire du prétendant jour par jour et heure par heure, sans sortir, comme on dit, de dessous *la cheminée* où l'on fabrique les correspondances particulières. Mais pour nous qui ne jouons pas à la hausse ni à la baisse, qui ne spéculons ni sur la bourse d'autrui ni sur la crédulité de nos lecteurs, et qui consentons de bonne grâce à ignorer ce qui nous est inconnu, nous laisserons de côté Bilbao, Vittoria, Saint-Sébastien, et les milliers de carlistes qui arrêtent les diligences, et les autres milliers de soldats bien disposés qui marchent à leur rencontre; nous laisserons tout cela jusqu'à plus ample information, pour nous élever, s'il nous est possible, à des considérations générales. Les faits déjà connus permettent d'en tirer quelques déductions qui ne seront pas sans rapport avec nos principes religieux et moraux.

Bien qu'on ne sache, à l'heure qu'il est, rien de positif sur les déterminations de don Carlos, depuis la mort de Ferdinand VII, sa conduite passée nous révèle suffisamment sa conduite à venir. Celui qui prenait à peine le soin de déguiser sa révolte armée, du vivant même de son frère; celui qui soudoyait une populace de moines et de mendians décorés du nom de volontaires royalistes ou apostoliques, et qui, dans son impatience du pouvoir suprême, ne pouvant pas encore avoir à ses ordres un parti quasi-légitime, consentait à être le chef d'une ignoble faction; un tel homme ne se revêtira pas tout à coup d'un généreux désintéressement. Il peut réussir ou échouer dans sa tentative de guerre civile; la Providence, qui tient dans ses mains souveraines les destinées des rois comme celles du plus humble de leurs sujets, peut prononcer pour ou contre lui son dernier mot sur le sceptre des Espagnes, mais don Carlos essaiera très-certainement, quoi qu'il en coûte, de le saisir par la force des armes, et dût-il teindre son manteau dans le sang, avant de s'envelopper de la pourpre royale, sa funeste ambition n'y faillira point.

Qu'on nous permette, à ce propos, de présenter une réflexion qui tient plus à la morale qu'à la politique. On a vu souvent des empereurs et des rois quitter volontairement la souveraine puissance et descendre du trône, après l'avoir occupé; Dioclétien, retiré dans ses jardins de Salone, répondait à ceux qui l'engageaient à reprendre le sceptre impérial, qu'il trouvait plus de plaisir à cultiver ses fleurs qu'il n'en avait eu autrefois à gouverner la terre; et l'histoire même de l'Espagne nous offre le mémorable exemple de Charles-Quint, qui charmait ses loisirs, dans le monastère de Saint-Juste, à régler des pendules, après avoir vainement essayé de régler, selon ses desseins, le cours des affaires humaines. Mais il est extrêmement rare, pour ne pas dire inouï, que l'héritier plus ou moins légitime d'une couronne y ait renoncé de son propre mouvement, heureux de n'en

sentir jamais le poids sur sa tête. Les prétendans ont toujours fait quelque tentative, ne fût-ce que par des proclamations à défaut de bataillons, et les Stuarts eux-mêmes ne s'ensevelirent dans la ville éternelle, qui offre à toutes les dynasties déchues ses vastes catacombes, qu'après avoir perdu leurs dernières espérances sur le champ de bataille de Culloden. Une observation fort simple, ce nous semble, expliquera cette différence de conduite. L'homme voit mal ce qu'il ne voit que de loin; les yeux de son esprit se laissent tromper, comme les yeux du corps, par des illusions d'optique; soit qu'il prétende à une couronne, ou qu'il aspire à la plus humble fortune, fils de roi ou fils d'artisan, il colore le but lointain vers lequel il se dirige de toute la magie de ses désirs, et son imagination, fée décevante et perfide, lui montre, à travers l'espace, les jardins enchantés d'Armide ou le glorieux panthéon des grands hommes. Volupté, puissance, gloire, bonheur! s'écrie le malheureux entraîné par un cruel prestige, et il court, haletant d'ivresse, vers l'idéal qu'il aperçoit aux limites de l'horizon. Mais dès qu'il a touché son idole, il reconnaît qu'elle est de fange, dès qu'il a embrassé sa chimère, il n'y trouve plus qu'une ombre, et l'imagination qui s'envole pour chercher d'autres victimes, lui jette un rire moqueur, en laissant tomber à ses pieds la triste réalité. Alors l'illusion s'évanouit, et l'on se hâte parfois de briser son idéal avec autant d'ardeur qu'on en avait mis à l'atteindre. C'est l'histoire de tous les princes qui ont réclamé le sceptre sur les ruines sanglantes de leur patrie, et qui l'ont ensuite jeté, avant l'heure de la mort, aux mains de leurs successeurs. Quand Louis XVI parlait à son fils du *malheur de régner*, il avait depuis long-temps courbé la tête sous le faix de la couronne; Louis XVIII, qui n'avait régné qu'en espérance, tenait un tout autre langage dans ses proclamations de Vérone ou de Hartwell, et il n'hésita pas à s'appuyer sur le bras d'un Anglais et sur l'épaule d'un Tartare pour monter à ce qu'il appelait son trône héréditaire. Le grand Corneille a exprimé les mêmes idées en vers sublimes :

« L'ambition déplaît quand elle est assouvie;
D'une contraire ardeur son ardeur est suivie;
Et comme notre esprit, jusqu'au dernier soupir,
Toujours vers quelque objet pousse quelque désir,
Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre,
Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.
J'ai souhaité l'empire, et j'y suis parvenu;
Mais en le souhaitant, je ne l'ai pas connu. »

Puisque nous avons déjà fait une digression morale, nous userons de la licence qui nous est accordée pour en faire une seconde. Lorsque Mme la duchesse de Berry appela aux armes ses fidèles Vendéens, les journaux légitimistes vantèrent beaucoup son *dévouement maternel*. Aujourd'hui les mêmes feuilles nous apprennent que don Carlos a quatre fils, et elles ajoutent fort sérieusement que ce prince, en supposant même qu'il consentît à ne pas réclamer la couronne pour lui, devrait la disputer par *dévouement paternel*. Voilà du dévouement comme on n'en connaissait pas encore, et des écrivains qui se piquent de moralité nous font, à vrai dire, une étrange morale. Un prince ou une princesse, n'importe le sexe du héros, met à feu et à sang deux ou trois provinces; il se *dévoue* pour ses enfans, et cela est sublime; on ne saurait porter plus loin l'abnégation! Mais toutes ces familles en deuil, ces mères qui pleurent sur les corps sanglans de leurs fils, ces hameaux réduits en cendres, ce peuple tout entier, ces millions d'hommes en proie à une profonde inquiétude, le commerce qui s'arrête, l'industrie qui se meurt, l'ordre social qui chancelle sur sa base, cette vaste perturbation de toutes les existences domestiques et politiques, n'est-ce donc rien à vos yeux, rien qu'un jeu de prince, qui devient même une vertu, quand ce prince a des enfans? Ayez donc un fils ou quatre fils, et puis poussez hardiment à la guerre civile, déchirez le sein de la patrie avec le glaive des factions, armez les frères contre les frères, brûlez, dévastez des contrées entières, faites couler le sang par torrens, que pourrait-on vous reprocher? Vous êtes père, vous êtes mère; entre tous les pères, on ne connaît que vous; entre toutes les mères, on n'a égard qu'à vous; que les autres gémissent et succombent sous le poids de la douleur; qu'ils perdent leurs enfans; qu'ils éprouvent l'affliction plus terrible encore de les voir combattre sous des bannières ennemies; n'importe! vous montrez un dévouement admirable, vous faites preuve d'une vertu presque surhumaine; on vous dresse des arcs de triomphe, demain on vous élèvera des autels! En vérité, il suffit de développer une telle opinion jusqu'à ses dernières conséquences; les termes nous manquent pour la combattre, tant elle est cruelle, tant elle est absurde, et l'on ne peut la pardonner à des écrivains réfléchis et honorables, qu'en se rappelant quelle funeste influence exerce l'esprit de parti sur ceux qui la prennent pour guide. On a vu, pourtant, qu'il y avait quelque chose d'immoral à louer sans réserve ce dévouement dévastateur; aussi l'a-t-on étayé de conjectures politiques. Il en résulte des malheurs passagers, on ne le nie pas; mais une fois l'héritier légitime remis en possession du trône qui lui appartient, tout rentrera dans l'ordre comme par enchantement; les lois seront fidèlement obéies; commerce, industrie, littérature, beaux-arts, toutes choses se hâteront de refleurir à l'ombre du sceptre de Henri V ou de don Carlos. Et sur la foi de ces vagues espérances, il sera non seulement permis, mais louable, mais héroïque et sublime, d'allumer la torche des discordes civiles dans la Vendée ou dans la Biscaye! Ce sera du dévouement paternel et maternel que de soulever de pauvres paysans par des mots chevaleresques auxquels ils croient encore, et de tenir à sa solde d'infâmes assassins! Non, que les prétendans aient des fils ou qu'ils n'en aient pas, qu'ils combattent pour eux-mêmes ou pour leur postérité, leur conduite, envisagée sous le point de vue de la morale, est digne de blâme et coupable. Il nous est impossible de voir en eux l'ombre du dévouement, lorsqu'ils viennent troubler, ravager, ensanglanter un pays qui serait tranquille et heureux sans leurs criminelles tentatives. Qu'ils se réclament, s'ils veulent, du nom de leurs enfans! qu'est-ce que cela nous fait, à nous? et en quoi cela change-t-il la nature de leurs actions? C'est de l'égoïsme de famille, au lieu d'être de l'égoïsme personnel, voilà toute la différence; et l'égoïsme de famille, qu'on le sache bien, est aussi immoral, aussi avilissant que l'autre, et souvent plus déhonté; car on a quelque pudeur, lorsqu'il s'agit de soi, on aime à le faire croire du moins; mais quand il s'agit de sa famille, on ne rougit plus d'être égoïste; on est égoïste avec impudeur. Cessez donc d'insulter à la conscience des peuples, vous, écrivains légitimistes, qui prétendez avoir des principes religieux, et ne nous parlez plus du dévouement maternel de la duchesse de Berry, ni du dévouement paternel de don Carlos!

Mais revenons à l'Espagne, il en est temps.

Une guerre civile plus ou moins longue et acharnée désolera ce pays, on n'en saurait douter. Que les faits rapportés jusqu'à présent dans les gazettes soient empreints d'une grande exagération, nous sommes heureux d'y souscrire; que la ville de Madrid et la plupart des provinces aient accepté sans répugnance Marie Christine comme régente du royaume, nous le croyons bien volontiers; mais il est incontestable que don Carlos compte de nombreux partisans sur tous les points de l'Espagne, qu'il peut s'appuyer, non sans quelque apparence de raison, sur les droits que lui

confère la loi salique transplantée avec les Bourbons au delà des Pyrénées, et qu'il a un caractère trop ambitieux pour laisser dormir son glaive, avant d'avoir obtenu la couronne, ou acquis la certitude, écrite en lettres de sang, de ne l'obtenir jamais. La lutte sera retardée peut-être de quelques semaines, mais son jour viendra.

Nous le déplorons profondément; car, malgré l'état d'abrutissement et d'ignorance dans lequel végète le peuple espagnol, nous nous intéressons à son avenir plus qu'à celui de beaucoup d'autres nations étrangères. Ce que nous allons dire paraîtra sans doute un singulier paradoxe à quelques-uns de nos lecteurs; aussi n'exposerons-nous notre pensée qu'avec défiance, et comme une simple hypothèse dont la responsabilité doit retomber sur celui-là seul qui la présente. De tous les peuples du continent européen, le peuple espagnol nous semble renfermer en lui, dans son caractère, dans ses mœurs, dans ses habitudes, le plus d'élémens de foi religieuse. Ces élémens, qui l'ignore et qui n'en gémit? sont maintenant étouffés sous une croûte épaisse de superstitions monacales; ils dorment, ils restent latens, et des milliers de plantes parasites, soigneusement cultivées par la main des prêtres, absorbent toute la sève de la terre des Espagnes. Quelle ignorance des vraies doctrines de l'Evangile! cela est vrai. Quelle servile soumission, surtout dans les campagnes, à la parole des moines, gens hypocrites ou stupides pour la plupart! d'accord. Quelle aveugle confiance dans les pélerinages, les reliques, les talismans et toutes les formes extérieures les plus grossières de la religion! nous ne le contestons pas. Quelles mœurs barbares et féroces, ou indolentes et oisives, qui multiplient à la fois les mendians et les brigands, de telle sorte que l'Espagnol assassine les passans quand il est jeune, et leur tend la main quand il est vieux! Soit, nous accordons tout cela, sauf les restrictions qu'exige l'équité.

Mais considérez, à votre tour, que le caractère espagnol est essentiellement sérieux, réfléchi, méditatif. L'Espagnol aime à se recueillir en soi; il se plaît, non à embrasser beaucoup d'idées, mais à bien creuser celles qu'il a. Vous ne trouverez guère sur la noble terre de Pelage et du Cid cette légèreté française qui effleure tout, qui juge et décide de tout, sans rien examiner avec attention, qui approuve ou condamne sans entendre. Vous n'y trouverez pas non plus cette molle insouciance italienne, qui ne cherche que des sensations voluptueuses, qui ne s'éprend que des beaux-arts, parce qu'ils endorment l'esprit de l'homme dans l'oubli de la honte et du malheur. L'Espagnol a moins de pensées, mais une intelligence grave et austère; il sait vivre avec soi-même. Là est le premier élément de foi et de vie religieuse. Le Christianisme veut des hommes sérieux; il se découvre à la méditation et se voile devant la légèreté.

Considérez encore que l'Espagnol est persévérant; ce qu'il se résout à faire, il l'accomplit ou meurt. Ce caractère de persévérance a paru dans tout son jour, lorsque l'Espagne soutint sa lutte gigantesque contre Napoléon. Toute l'Europe continentale était courbée sous le sabre du vainqueur d'Austerlitz et d'Iena; elle seule ne se courba point. En France, l'orgueil républicain avait baissé la tête sous le joug du despotisme; la fierté castillane releva la sienne pour le combattre. Vingt fois les vieilles brigades d'Italie, d'Égypte et d'Allemagne défirent les bandes inexpérimentées des guerillas de Catalogne et d'Andalousie; l'indépendance de la Péninsule n'avait plus conservé que les murailles de Cadix; mais l'Espagnol, debout sur les ruines, impassible au milieu de ses maisons en cendres et de ses enfans égorgés, résistait encore, et désespérant de vaincre, il voulait du moins mourir dans sa liberté. On ne trouverait un autre exemple de cette mâle persévérance que sous le ciel de la Pologne, et Varsovie, si héroïques et intrépides que fussent ses défenseurs, n'égala pourtant jamais Sarragosse. Eh bien! n'admettrez-vous pas que cette énergie, en la supposant appliquée aux devoirs du chrétien, comme elle le fut aux devoirs du citoyen, serait un puissant auxiliaire de la foi religieuse dans le cœur et dans la conduite de l'Espagnol? Ne pensez-vous pas qu'elle offrirait une solide garantie pour l'accomplissement des obligations souvent difficiles et pénibles d'une vie consacrée au Seigneur? Qui est-ce qui supportera jusqu'à la fin le mépris et l'opprobre du monde, qui renoncera, s'il le faut, à toutes les jouissances auxquelles il était habitué, qui abandonnera, s'il en est besoin, et son père, et sa mère, et ses biens, et son foyer? Qui est-ce qui sera capable de se soumettre aux sacrifices, aux privations les plus pesantes à la chair, de prendre sa croix pour suivre le divin Maître qui l'a prise le premier? Tout homme, sans doute, que l'Esprit de Dieu réveille, éclaire, convertit, sanctifie, tout homme nouveau; mais nous demandons quel est celui qui est le mieux préparé, selon les conjectures humaines, à ce renouvellement que l'Esprit seul opère, sinon l'homme déjà doué d'une mâle énergie par son naturel, l'homme constant dans ses entreprises, l'homme qui ne craint pas de souffrir, l'homme qui sait persévérer jusqu'à la mort dans le dessein qu'il a embrassé? Et cet homme-là, n'est-ce pas éminemment l'Espagnol?

Observez enfin (car il faut se borner dans ces détails qui pourraient être beaucoup plus étendus), observez que l'incrédulité bavarde et moqueuse du dernier siècle n'a pas pénétré dans les masses au-delà des Pyrénées. Des négocians, des officiers, des gentilshommes, quelques prêtres ont lu Voltaire et ses satellites; dans les classes élevées et moyennes, on commence à être incrédule, surtout parce qu'on y hait la superstition, parce qu'on y méprise les légendes des moines, parce qu'on y redoute leurs intrigues et leur influence; et pourtant il reste encore, dans ces classes mêmes, un respect pour les traditions paternelles, un besoin de croyances religieuses, un sentiment instinctif de piété, qui ne se rencontraient certes pas dans l'antichambre de Mme de Pompadour ou dans les salons de la Popelinière. Quant au peuple, au vrai peuple espagnol, il est croyant. Il croit mal, il croit trop; il accepte des doctrines fausses; il ne connaît pas toutes les doctrines vraies; mais après tout, il a ses habitudes de foi religieuse. C'est un arbre dont la sève n'est pas tarie, mais plutôt surabondante; il est chargé de feuilles parasites; il étend ses branches au hasard; il porte souvent des fruits sauvages, mais il y reste, du moins, des branches, des feuilles et des fruits. L'Espagne de nos jours est, sous quelques rapports, ce qu'étaient l'Allemagne du temps de Luther, la Suisse et la France, à l'époque de Zwingle et de Calvin. Une réforme y pourrait réussir, parce que son travail se bornerait principalement à retrancher, à émonder ce qui s'y trouve de superflu. Ce qui est beaucoup plus difficile, pour ne pas dire impossible, à une réforme, c'est de faire reverdir un arbre qui tombe et se meurt de décrépitude (1).

Représentez-vous maintenant qu'un pouvoir sagement constitutionnel se fût établi dans la Péninsule ibérique. Avec des lois plus libérales naissent des besoins intellectuels plus

(1) On a dit et répété maintes fois que le climat oppose un obstacle presque invincible aux progrès de la réforme chez les peuples du midi. Cette idée, qui fournit à la théorie plus d'un ingénieux développement, n'est pas appuyée sur des faits constamment uniformes. Un Christianisme austère et pur, le Christianisme des temps apostoliques, a pris naissance sous un ciel plus méridional que celui de l'Espagne ou de l'Italie. Au moyen-âge, les plus ardens antagonistes de Rome et les plus rigides partisans d'une réforme dans le culte religieux se rencontrèrent dans la Provence et dans le Piémont. Au siècle actuel, on n'a pas trouvé que la Parole de Dieu fût prêchée avec moins de succès à Bayonne et dans le Béarn, qu'à Leipsick ou dans la Suède.

étendus. Le développement de l'intelligence exige des communications plus fréquentes avec les deux foyers de l'esprit humain pour l'occident et le midi de l'Europe, l'Angleterre et la France. A mesure que la raison s'éclaire, le crédit des ordres monastiques s'affaiblit, les superstitions tombent l'une après l'autre, comme les lambeaux d'un vêtement usé par l'âge. La Parole de Dieu, ce levier puissant qui a remué cinquante millions d'hommes au seizième siècle, est apportée en Espagne, et s'étend de proche en proche depuis Pampelune jusque dans l'enceinte de Cadix. Elle s'adresse à ces hommes que nous connaissons, hommes sérieux, énergiques, persévérans, croyans. Bientôt on éprouve le besoin d'entendre une parole vivante annoncée par les disciples de Christ. Quand la moisson est mûre, Dieu y envoie infailliblement des ouvriers; car le Seigneur est fidèle envers tous ceux qui essaient de le devenir. La vérité pénètre sous ces voûtes antiques qui répétèrent autrefois les gémissemens des victimes de l'inquisition; et l'Espagne, qui donna le premier exemple de la résistance au despotisme, il y a vingt-cinq ans, nous donnerait peut-être encore l'exemple d'une lutte héroïque contre la tyrannie de l'incrédulité.

Mais si la guerre civile secoue sa torche enflammée au milieu de ces vainqueurs des Maures et des lieutenans de Napoléon; si elle souffle l'incendie de couvent en couvent et de chaumière en chaumière, nos espérances devront être ajournées pour long-temps. La guerre civile rend les peuples féroces; elle arrête les progrès de l'intelligence et leur imprime une marche rétrograde; elle ravive la superstition, parce qu'il faut des légendes merveilleuses, des talismans magiques et des prodiges à des hommes qui vivent dans la fébrile atmosphère des champs de bataille. Et puis, cette intervention armée des moines et des prêtres dans les querelles politiques attisera des haines implacables dans le cœur de ceux qui combattront sous la bannière opposée. De la haine contre le prêtre à la haine de la religion qu'il annonce, il n'y a qu'un pas trop facile à franchir; et alors une moitié de la nation deviendra incrédule jusqu'à la fureur, jusqu'à la rage, parce que le catholicisme, infidèle à sa mission de paix, aura servi de point de ralliement aux factions. Mais attendons des faits plus positifs pour en apprécier les résultats.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

L'exposition des produits de l'industrie, qui devait avoir lieu en 1831, mais qui fut ajournée à cause de l'état des affaires à cette époque, s'ouvrira le 1er mai de l'année prochaine, d'après le vœu qu'en ont exprimé les conseils-généraux du commerce et des manufactures, et le conseil d'agriculture. La place de la Concorde a été choisie comme l'emplacement le plus convenable pour cette fête de l'industrie, les galeries qu'on avait établies, il y a quelques années, dans la cour du Louvre, n'ayant pas été trouvées assez vastes. A l'avenir, les expositions périodiques de ce genre auront lieu de cinq en cinq ans.

On ne sait pas généralement que c'est à François de Neufchâteau, ministre du directoire, qu'est due l'idée de ces expositions. C'est en 1798 qu'eut lieu la première. On avait construit, au Champ-de-Mars, au bas de l'autel de la patrie, un quartier percé de plusieurs rues, bordées de constructions servant de boutiques ou de magasins, où les produits de l'industrie française étaient étalés. Le ministre prononça un discours où il célébra les bienfaits de l'industrie. Malheureusement il dépassa le but, et la représenta comme triomphant des factions, des circonstances et de la guerre. Les événemens se sont dès lors chargés plus d'une fois de réfuter ces vaines théories.

L'industrie est un résultat, et non pas une cause. Elle ne donne pas la paix, mais elle provient de la paix; c'est ce dont on ne se souvient pas assez. Le *Journal du Commerce*, en particulier, ne voit guère d'autre moyen pour rendre la France prospère et heureuse, que d'encourager l'industrie. Il ne s'aperçoit pas que, pour avancer dans sa route, il ne faut pas tourner toujours autour d'une borne. Nous savons aussi bien que d'autres que plus de la moitié de la France porte encore des sabots sans bas; mais nous ne croyons pas qu'il suffise, pour engager quinze millions d'individus à porter des bas et des souliers, de diminuer le droit d'entrée sur les cotons, ou de favoriser l'industrie des cordonniers. Sans doute, le bas prix des produits, s'il peut s'obtenir sans la ruine des fabricans, est chose importante; mais il faut plus que l'attrait du bon marché pour en généraliser l'usage. Faites comprendre et sentir aux hommes ce que réclame d'eux la dignité de leur nature, ou en d'autres mots, rendez-les chrétiens, et faites leur envisager la décence extérieure comme une conséquence du Christianisme, et vous augmenterez la consommation, non celle des objets de luxe, mais celle des objets d'utilité, bien mieux que par les lois de douane et par la distribution de médailles d'or, d'argent et de bronze.

En réfutant ainsi ce qu'il y a de hasardé dans le discours d'un ancien ministre et dans les théories d'un de nos journaux, nous n'entendons nullement déprécier la mesure que le gouvernement vient de prendre. Il fait ce qu'il doit, en encourageant l'industrie par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Par l'éclat d'une exposition publique, il offre à des hommes qui n'ont aucun moyen de faire connaître leurs découvertes une occasion de les populariser. Il est intéressant aussi de pouvoir comparer entre eux les différens rayons de la France industrielle, et de mettre les manufacturiers des départemens éloignés à même de comparer leurs produits avec ceux qu'on obtient ailleurs, et de les améliorer, s'il en est besoin, en imitant ce qu'on fait là où l'on est plus avancé.

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

INTRODUCTION A LA SCIENCE DE L'HISTOIRE, *ou Science du développement de l'humanité;* par P.-J.-B. BUCHEZ. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse. Prix : 8 fr.

Ce livre est curieux à étudier comme un phénomène. Il ne nous donne pas tant le résultat de la pensée de son auteur que l'acte même de cette pensée. L'auteur a voulu nous faire assister et participer au travail logique dont le problème social lui a fourni la matière. Travail pénible, vaste, on peut dire colossal, qui ne laisse en dehors de lui aucune des généralités des sciences humaines; travail encyclopédique, dont l'entreprise suppose et dont l'exécution prouve dans son auteur une grande variété de connaissances, liées entre elles et avec le sujet du livre par une intelligence peu commune. Sous ce rapport déjà, l'ouvrage est digne d'être recommandé à l'attention publique. Il l'est encore à un autre égard : c'est un livre de bonne foi; un livre où l'amour de la vérité et de l'humanité se lit pour ainsi dire à chaque page; un livre écrit sous l'inspiration d'une moralité sévère et d'un sentiment religieux très-prononcé. Dans ces temps où Dieu, selon une expression scripturaire, semble « faire une œuvre abrégée; » où les événemens, devancés par les idées, redoublent de vitesse pour les atteindre, et, s'il se peut, marcher de front avec elles; où chaque révolution, pressée d'arriver, se fait son système en courant; où chacun, préparé ou non, est contraint d'agir, il y a peu de loisir pour la méditation, et peu de place pour un livre bien abstrait de métaphysique sociale. L'auteur qui compte par siècles doit peu prétendre à l'attention de lecteurs qui comptent par heures, et le flegme imperturbable de la science doit avoir peu de prise sur un siècle pressé comme est le nôtre. Mais la même cause qui précipite le mouvement du siècle,

engendre chaque jour de nouvelles théories sociales. La constitution définitive de la société ne paraît écrite dans aucune des nouvelles chartes; çà et là, la réforme politique, inquiète et peut-être honteuse de son œuvre, s'aperçoit que c'est peu encore que d'avoir retranché chaque individualité dans un château fort de droits et de garanties; que tous ces égoïsmes flanqués de lois ne forment pas ensemble une société dans le sens spirituel du mot; que le corps social manque d'un centre où il se sente vivre, et qu'il faut le lui donner, ou le lui indiquer du moins. Après plusieurs tentatives dans ce sens vient celle de M. Buchez. Dès l'abord, nous devons l'avouer, il a gagné notre sympathie. Ce sérieux vrai, cet accent de conviction profonde, ce style même, dont la bizarrerie assez fréquente, mais pleine d'énergie, serrant de près la pensée et la poursuivant jusque dans ses derniers replis, décèle un esprit absorbé dans la contemplation de son objet; enfin, cette émotion, toujours si touchante dans l'austérité, nous ont bientôt attaché aux pas de l'auteur, que nous avons fidèlement suivi jusqu'au bout de la carrière. C'est trop tard, à notre gré, que nous venons annoncer ce livre à nos lecteurs; nous devions plus d'empressement à celui qui a dit, dans un sentiment généreux: « Dans un temps où personne n'est assuré de son lendemain, » nous nous sommes cru pressé : à chaque instant, la misère, la maladie, la tourmente politique, peuvent nous » saisir, et dissiper ces richesses intellectuelles que de bienveillantes circonstances ont concentrées dans nos mains... » Sans doute un jour, quelqu'un peindra le tableau que » nous avons à grand'peine et incomplètement esquissé. Il » joindra à nos lignes ce qui leur manque, la couleur et la » netteté. Nous le sentons, notre exposition n'a pas cette » clarté qui va au cœur et porte la conviction dans les esprits rebelles. Nous ne chercherons point cependant à » remplacer par des commentaires cette vivacité et cette » force d'évidence que nous n'avons pas su trouver. Nous » aimons mieux nous confier à la volonté de nos lecteurs. » La logique se sent et se comprend, comme la plus petite » passion, par ce qui veut sentir et comprendre. »

L'auteur appelle *science de l'histoire* l'ensemble des travaux qui ont pour but de trouver dans l'étude « des faits » historiques la loi de génération des phénomènes sociaux, » afin de prévoir l'avenir politique du genre humain, et » d'éclairer le présent au flambeau de ses futures destinées. »

Cette recherche, l'auteur l'entreprend à son tour, non dans un intérêt purement scientifique, mais dans un motif d'humanité et de compassion. Le tableau qu'il nous trace de la société, dans ses *prolégomènes,* est bien propre à nous faire entrer dans les sentimens qui l'ont pressé d'écrire. Il voit la société travaillée par le doute, privée d'une croyance qui la rallie, n'ayant plus de religion politique que la défiance sous le nom de constitution, et l'égoïsme sous le nom de liberté, divisée dans les pouvoirs qui la régissent, divisée dans les classes qui la composent; l'individu devenu le but de la société, au lieu d'en être le moyen; des masses entières sans protection dans un ordre de choses qui n'est qu'une conspiration voilée de quelques-uns contre tous; une éclatante prospérité industrielle couvrant les derniers excès de la misère et de l'avilissement; enfin, dans le domaine des choses immatérielles, « la société arrivée à peu près au dernier degré de malheur intellectuel; car elle croit le moins possible. » Chacune de ces généralités est garantie du reproche de déclamation par des raisonnemens et par des faits précis, par des détails où l'homme pratique se fait aisément reconnaître; et leur exposition simple, mais chaleureuse, pénètre l'âme tour à tour de pitié, d'indignation et d'effroi.

C'est à cette grande maladie que l'auteur cherche un remède. Ici commence pour lui la partie positive de son travail; ici commencerait pour nous une assez grande tâche, si, dans l'intérêt même de l'ouvrage et de l'auteur, nous ne pensions pas devoir renoncer à une analyse disproportionnée à l'espace dont il nous est permis de disposer. Pour épargner à l'auteur le chagrin de se voir mal exposé, nous nous bornerons à marquer du doigt les principales sommités de ce travail vaste et compliqué.

L'état présent du monde est-il son état définitif? La tendance actuelle est-elle sans autre fin qu'elle-même? Ou bien, cette époque serait-elle une époque transitoire, préparative à l'enfantement d'un ordre nouveau? Le passé, l'histoire peuvent seuls nous donner la réponse à cette question. S'ils nous révèlent une loi de génération des phénomènes sociaux, nous pourrons appliquer cette loi au temps présent, et en déduire avec précision une crainte ou une espérance.

Or, toute l'histoire dépose que l'humanité est sous la loi d'une idée, qui est le *progrès*. Le mot *progrès* est la véritable clef de la destinée humaine. Il ne souffre aucune interruption, emportant avec lui, d'une époque à l'autre, toute la masse de connaissances et d'idées amassées sur son passage. Les époques en apparence rétrogrades ne sont que des haltes du voyageur qui se munit de nouvelles forces pour un nouvel élan. Chaque individualité, sans se confondre dans l'être social, est attachée à son progrès comme à l'accomplissement de sa propre destinée terrestre. L'individu est une des fonctions de l'humanité, comme l'humanité une des fonctions de l'univers. Sa loi est de travailler pour un avenir qui ne lui appartiendra pas, pour une société qui fleurira sur son tombeau.

D'après ces données, une doctrine sociale ne peut être qu'une prévision de l'avenir; mais pour prévoir, il faut savoir; il faut avoir reconnu dans les faits antérieurs le mode et les conditions du progrès. On le pourrait si le mouvement social, tel qu'il a eu lieu, laissait reconnaître des données fixes ou des *constantes*, des forces dont la réalisation constitue le progrès. Ces constantes sont difficiles à découvrir immédiatement dans la société; mais elles sont faciles à découvrir dans l'individu : c'est donc là qu'il faut les chercher. L'homme n'étant que l'abrégé de la société ou le corps social à l'état d'individualité; en d'autres termes, la société étant identique à l'homme, la société n'étant qu'un homme collectif, qui ne vieillit point et dont les jours sont des siècles, nous devons trouver dans la physiologie individuelle les élémens de la physiologie sociale. Or, l'individu est une unité vivante, pourvue d'un centre, qui est la représentation de l'univers, l'univers fait homme, la vérité subjectivée. L'action indépendante et souveraine de ce centre constitue ce que l'auteur appelle la synthèse, la spontanéité de l'être humain, le point de départ de toute création; l'ascension, au contraire, des extrémités vers le centre est l'analyse, faculté de décomposition nécessaire aussi, mais dont l'application exclusive conduit l'être humain aux limites de l'animalité. L'appareil logique de l'homme est l'ensemble de tous les moyens dont il a été doué pour amener à réalisation la vérité qui est en lui. L'acte logique est la succession de trois actes, l'acte sentimental ou *à priori*, qui est à la base de toute action; l'acte rationaliste ou scientifique, qui sert de milieu entre le sentiment et l'action; enfin, l'action elle-même, ou l'acte de motricité. Toutes ces choses se reproduisent, non métaphoriquement, mais identiquement, dans la société ou dans l'homme collectif. Lui aussi doit procéder par synthèse; là est la puissance de création et le gage de conservation; la synthèse a été le point de départ des âges logiques ou périodes humanitaires, qui reproduisent sur une échelle immense l'acte logique individuel, et dont plusieurs déjà se sont succédé sur le globe; mais chaque synthèse

s'est épuisée par les excès des hommes qui l'administraient; ces excès ont provoqué le doute, le doute qui est l'analyse nue; et l'analyse, faisant invasion, des détails qui sont son unique part, vers les généralités suprêmes, a dévoré les croyances des peuples, intronisé l'égoïsme, et spirituellement anéanti la société. C'est-à-dire, pour parler le langage chrétien, qui traduit mieux la pensée de l'auteur, c'est-à-dire que le péché a éteint la lumière céleste. Cette lumière, qui est la vraie synthèse, n'a jamais, depuis notre chute, été rallumée de main d'homme, c'est-à-dire qu'aucune synthèse humaine n'a réalisé la synthèse divine. Les synthèses diverses que M. Buchez fait apparaître à l'aurore de chacun des âges logiques; ont été en grande partie artificielles, n'ont jamais réalisé dans sa plénitude la révélation première, pour laquelle notre organisation morale, héréditairement viciée, n'offre plus de base suffisante.

Ce que l'auteur a parfaitement compris, c'est que la synthèse organisatrice ou sociale, ne peut remonter moins haut que Dieu. Tout se tenant dans l'univers, l'individu ne trouve sa raison que dans la société, la société que dans le monde, le monde qu'en Dieu. La société sans Dieu est une voûte sans clef, une énigme sans mot, un ensemble sans lien. Il faut donc, pour trouver la loi sociale, remonter à Dieu, et, pour trouver sous ce nom de Dieu autre chose qu'un mot, il faut découvrir la genèse du monde matériel et social, genèse qui est, pour tout l'avenir, la révélation des desseins de l'Eternel. L'exposition de cette double genèse est l'objet de la dernière partie de l'ouvrage. L'auteur, dans l'histoire de la création matérielle, explique l'œuvre des six jours, exactement conforme, selon lui, à toutes les données de la science. La genèse sociale est, sous sa plume, l'histoire de la religion primitive; la société est née dans la religion; la société n'est que la religion transportée dans les rapports humains. Ici se présentent, selon lui, deux synthèses, ou plutôt deux formes successives d'une même synthèse : la révélation primordiale, conservée plus ou moins dans les traditions des peuples, et la révélation chrétienne. Quant à la première, l'auteur s'est embarrassé dans des difficultés gratuites, selon nous, en essayant de recomposer cette révélation au moyen d'une massive agglomération de toutes les traditions religieuses éparses sur la terre. Il y a peu de justesse philosophique dans cet entassement arbitraire et incohérent. Il fallait procéder par voie d'élimination autant que par voie de rapprochement. L'une des méthodes était nécessaire pour corriger l'autre. Plus simple encore il eût été d'accepter les documens mosaïques. L'auteur, qui aurait eu, à ce qu'il semble, quelque envie de le faire, s'est arrêté devant des difficultés de mince aloi. Le Nouveau-Testament lui présentait les preuves de l'Ancien. L'Evangile est enté sur les prophètes, qui, eux-mêmes, plongent leurs racines dans Moïse; en sorte que ces trois parties forment un tout organique, se nourrissent chacune de la sève de l'autre, et se vérifient chacune de la vérité de l'autre. Le caractère local des institutions mosaïques, qui ne sont point proprement une religion, mais la capsule d'une religion, n'aurait point arrêté l'auteur, s'il eût considéré les choses de ce point de vue, qui lui révélait le système mosaïque comme une œuvre instrumentale et transitoire de la Providence, un élément de la synthèse préparée à si grands frais par le Créateur des hommes. Dans l'exposition de cette dernière œuvre, qui, en Dieu, est définitive, M. Buchez exprime des sympathies chrétiennes vivement prononcées. Il nous présente le Christianisme porteur et consécrateur de deux idées qui se font vivre l'une l'autre et font vivre la société, savoir l'unité et le dévouement. Peu de choses sont plus belles, à notre avis, que cette rapide esquisse de l'histoire de l'Eglise depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. Les pages qui retracent les destinées de l'arianisme nous ont particulièrement frappé. Nous ignorons si nulle part cette doctrine a subi le jugement d'une intelligence plus pénétrante, et a été l'objet d'une sévérité plus motivée.

En résumé, c'est du Christianisme encore que M. Buchez attend une révolution synthétique de la société. Il ne fait pas de cette restauration l'œuvre de la philosophie. « Une » philosophie, dit l'auteur lui-même, se distingue d'une » révélation, en ce que la première, dans son vol le plus » élevé, n'atteint jamais au-delà de ce que le raisonnement » peut actuellement prouver, et, par suite, est impropre à » fonder un avenir social; tandis que la seconde engendre » dans l'humanité une spontanéité créatrice. La philosophie » accomplit, suivant les temps, tantôt la fonction de pré- » paration, et c'est celle que nous croyons remplir aujour- » d'hui, et tantôt la fonction d'app ication; celle-là, dans » notre siècle, ne peut ressortir que du Christianisme. »

En résumé, l'unité sociale, fondée sur la synthèse chrétienne, telle est la restauration appelée par l'auteur, et aperçue distinctement par lui au terme de la période critique dont nous atteignons bientôt les extrêmes limites. Si nous avons bien compris M. Buchez, il y aura dans cet avenir beaucoup de justice et de bonheur, mais peu de liberté, du moins dans le sens que notre génération critique, c'est-à-dire égoïste, attache à ce mot. L'idée qui nous régirait devrait être tellement analogue dans sa forme à l'idée égyptienne, puis à l'idée papale, que nous concevons que beaucoup de personnes ne se réjouiront qu'avec tremblement d'un avenir ainsi formulé. L'*énergie militaire* ne sera pas étrangère, à ce qu'il nous a paru, à ce triomphe de l'unité et du dévouement. Elle correspond, si nous ne nous trompons, dans l'acte logique social, à l'acte de motricité, qui en est le dernier terme et en accomplit la réalisation. Mais Dieu a peut-être d'autres moyens, et sa Parole nous autorise à le croire.

Maintenant, nous supplions le lecteur de ne pas juger le livre de M. Buchez d'après notre article. En présentant chacun des résultats de ses méditations, sans l'entourer des explications et des faits dont il l'entoure dans son livre, nous n'avons pu manquer de présenter sous un aspect bizarre et peut-être absurde des pensées qui, chez lui, sont bien éloignées d'avoir ce caractère. Notre but n'était pas de dispenser, par une analyse, nos lecteurs de l'étude de cet ouvrage, mais, au contraire, de les y engager. Ceci n'est point l'œuvre d'un déclamateur ni d'un rêveur; c'est l'œuvre d'un penseur et d'un savant. Nous ne pouvons pas croire que celui qui en aura lu seulement les *prolégomènes* (ce sont les 40 premières pages du volume) puisse se priver de lire la suite de l'ouvrage. Ces prolégomènes annoncent un esprit positif, pratique, versé dans la connaissance détaillée des faits sociaux. Du reste, l'idée-mère du livre devrait suffire à lui concilier une sérieuse attention. L'idée d'une synthèse à opposer à l'analyse qui, creusant la société en entonnoir, comme l'Enfer du Dante, va en rétrécissant les cercles jusqu'à la dimension du point mathématique ou de l'unité individuelle, et menace de ne plus laisser debout dans l'humanité que l'égoïsme, cette idée, certes, vaut la peine d'être envisagée de près; et le livre entier ne fût-il qu'un cri de ce besoin de synthèse, un signal de détresse poussé vers le vrai Créateur de toute synthèse humaine, ce cri, ce signal mériteraient notre intérêt. Mais l'auteur a appliqué cette idée de tant de manières et à tant d'objets, que la curiosité est incessamment sollicitée. Qu'on lise, par exemple, ses considérations sur les beaux-arts, sur l'économie politique, sur la valeur des hypothèses, considérations toutes dominées par cette grande idée, et l'on verra si l'on a affaire à un penseur vulgaire, et si l'on peut le suivre sans fruit dans ces excursions diverses. Nous ne pouvons citer des passages très-étendus; qu'on nous

permette quelques citations plus courtes, qui, pourtant, donneront quelque idée de l'auteur que nous désirons faire lire :

Sur les élémens de la certitude (p. 189.) « Rappelons-» nous ce que c'est que l'arbre nerveux, comment il est l'élé-» ment de la certitude, comment, depuis la manifestation » *à priori* et la plus large spontanéité, jusqu'au dernier » acte d'analyse, tout y est contenu, tout y passe, il nous » paraîtra évident que nulle partie ne peut en être détachée » comme un instrument logique tout entier ; la vérité est » en lui, mais en lui dans l'état d'intégrité ; l'erreur résulte » de l'isolement de ses parties. Par exemple, la synthèse et » l'analyse combinées sont des moyens de certitude ; isolées » l'une de l'autre, elles conduisent à des erreurs qu'elles » sont, l'une et l'autre séparément, incapables de rectifier, et » même d'apercevoir ; par exemple, les hommes ne sont ja-» mais certains d'un sentiment ou d'un raisonnement pris iso-» lément ; mais lorsqu'une conception a passé par ces états, » qu'elle est en même temps passion et démonstration, les » hommes se font tuer pour elle. Il faut, en effet, que les » savans aient bien présent à l'esprit que toute découverte » de leur ressort, qui ne peut être adoptée par le sentiment, » quelle que soit son apparence positive, n'est qu'une vé-» rité relative au temps où nous vivons, et n'enferme en » elle rien d'absolu ni de durable. Les hommes n'ont de » certitude que pour les choses auxquelles ils font le sacri-» fice de leur vie. »

Sur le principe des beaux-arts (p. 274). « En général, » il n'y a œuvre de l'art que là où respire une forme des » passions humaines.

» Mais le principe de généralisation ou de synthèse est » tout autre chose ; il faut que l'œuvre entière soit faite » homme, et l'homme élevé au plus haut degré d'expres-» sion qu'on lui connaisse ; de telle sorte que la pensée de » l'œuvre se présente, et dans son unité pour saisir l'être » spirituel, et en même temps revêtue de tous ses détails » d'expression charnelle, pour s'emparer de l'appareil » sympathique....

» Si nous jetons les yeux sur toutes les œuvres dont » nous admirons les proportions sévères et le caractère ab-» solu, nous verrons, malgré leurs variétés apparentes, » le cachet synthétique que nous cherchons à reconnaître. » Examinez une de ces cathédrales qu'on appelle si im-» proprement gothiques ; c'est Christ aimant et bon, » qui appelle ses fidèles dans ses bras pour s'y fortifier de » son amour, et joindre leurs prières aux siennes ; lorsqu'il » les a reçus dans son sein, alors il leur raconte sa vie, celle » de ses saints apôtres, les encourageant contre le mal par » le tableau de ses souffrances, les excitant au bien par » l'espérance d'un avenir de récompense ; puis, bientôt, il » dit, il chante avec eux ; alors, ce grand monument tout » entier, avec ses cloches retentissantes, ses martyrs peints » et sculptés, les chants qui l'ébranlent et qui se modulent » dans ses voûtes, ce grand monument tout entier est une » prière adressée à l'Eternel, c'est un homme qui implore ; » il semble Christ sur la croix, et qui crie : Pardonnez-leur, » mon père !

» Etudiez un poëme, mais un poëme pur de toute imi-» tation ; vous y trouverez encore décrite cette synthèse » en quelque sorte architecturale dont nous parlons.... » Examinons, par exemple, l'Enfer du Dante, œuvre dont » ce poëte, comme on sait, n'a point conçu l'idée première, » et dont la pensée remonte à une époque où le sentiment » religieux était encore tout entier. C'est un cône immense » et profond, un abîme si grand qu'il ne pourra jamais être » rempli, un trou où la mort jette les espérances, les fier-» tés, les confiances égoïstes. Autour de ce cratère qui » doit l'engloutir, tourne et tourbillonne le cercle des vies » mondaines ; c'est une danse de méchans et de fous qui » s'enivre et s'éblouit de son mouvement, et dont l'i-» vresse, à tout moment, jette quelqu'un dans l'abîme où » l'on ne sort pas. Du fond et des parois, un seul cri s'élève ; » c'est l'avertissement, c'est la moralité de l'œuvre..... » (Voyez, p. 289-292, ce que c'est que l'art détaché de la synthèse.)

Sur l'économie politique (pag. 354). « Il nous est facile » d'expliquer pourquoi les économistes modernes ont fait » erreur sur toutes ces questions. Ils ont choisi pour juge » de la valeur le besoin individuel. A cause de cela, ils » ont enfermé leur vue dans l'étendue qu'occupe en durée, » en variété, la vie d'un homme ; ils n'ont trouvé et ne de-» vaient trouver que l'égoïsme ; ils en ont fait la théorie ; » car ils ne pouvaient apercevoir dans ce petit espace le » vaste mouvement moral qui pousse l'humanité dans les » siècles et roule les révolutions. Ils ont calculé les chan-» ces des égoïsmes en contact ; en un mot, ils ont engendré » une statistique de notre temps, et se sont efforcés d'en » faire une vérité. Il est résulté de là un mal grave. Lors-» que la science est vraie, elle est morale ; parce que la » leur était fausse, elle a été odieuse et nuisible. Il n'y a » pas une douleur dont on souffre et dont on meurt, pas une » dureté de cœur qu'ils n'aient autorisées et justifiées. » (Voyez, pour la preuve et l'exemple, les *prolégomènes*, p. 9-34.) » Quelques-uns cependant ont reculé devant la » logique de leurs principes ; mais leur probité les a rendus » inconséquens ; et aussi les savans n'ont pas tenu compte » de ce qui devait leur paraître une erreur. Il faut remar-» quer que l'emploi du but social, comme critérium de la » valeur du travail, est infiniment plus favorable aux indivi-» dus, que l'intérêt particulier invoqué par les économistes » du jour ; une seule réflexion suffira pour le prouver : au » point de vue social, on est contraint aujourd'hui de pro-» céder du principe de l'amélioration du sort des classes » pauvres ; au point de vue individuel, on procède de cet » autre : *Laissez faire à chacun*, qui peut se traduire par » ces autres mots : *Il ne faut point changer les hasards qui* » *sont en puissance.* »

Sur les premiers temps du Christianisme (pag. 534). « Lorsque cette société fut assez grande pour être vue de » tous, elle fut la condamnation vivante de l'ancien monde ; » car elle fit qu'il y eut des infâmes et des justes. Le mal se » sentit menacé ; l'égoïsme trouva un ennemi, et voulut l'é-» craser. Alors commencèrent les persécutions.... Cons-» tantin ayant fait asseoir le Christianisme avec lui sur le » trône impérial, alors tous les égoïsmes qui avaient refusé » la conviction chrétienne, parce qu'elle était pauvre et per-» sécutée, devinrent intéressés à prendre le manteau de la foi » triomphante. Ainsi, dans leurs mauvais penchans même, » ils trouvaient l'obligation du bien. Mais l'égoïsme est in-» génieux au mal. L'arianisme venait de naître, et tous ces » gens se firent ariens. Or, l'arianisme niait, fondamenta-» lement, la divinité de Jésus-Christ. Devant lui, Jésus » n'était qu'un prophète ; il pouvait donc être suivi d'un » autre ; sa loi et ses exemples pouvaient un jour être chan-» gés ; ils n'étaient donc pas tellement obligatoires qu'ils ne » pussent être modifiés par la raison humaine. Or, qu'est-ce » que la raison humaine vis-à-vis d'une doctrine de dévoue-» ment? Ce n'est jamais que la raison de l'égoïsme. Tous » les égoïstes se firent donc ariens ; et du jour où Constan-» tin fut empereur, l'arianisme fut puissant.... La cause » du Christianisme contre l'arianisme était celle de la civi-» lisation même. Entre eux se discutait la question du dé-» vouement et de l'égoïsme. »

Ces citations seront autant de fissures par où l'œil de nos lecteurs pourra entrevoir le genre, l'esprit et la tendance du livre que nous annonçons. C'est tout ce que nous avons

voulu. Nous citons sans juger (1). Il nous suffira d'avoir conduit quelques lecteurs de plus vers un écrivain duquel, au moins, nous savons ceci, c'est qu'il est digne d'être écouté. Son langage donnera souvent de la peine au lecteur; le livre, dans sa majeure partie, aurait peut-être besoin d'être traduit; mais ceci n'est pas une critique que nous prétendons faire; aucune doctrine nouvelle ne saurait, dès son début, passer dans la langue vulgaire; il faut même d'ici là qu'elle subisse plus d'une filtration.

« Ce premier volume, dit l'auteur dans sa préface, sera » bientôt suivi d'un second, dont s'occupe mon ami et » collaborateur Boulland. Il sera destiné à offrir la véri- » fication de la théorie historique par laquelle nous ter- » minerons celui-ci. »

L'INCENDIAIRE.

Nous avons lu avec un sentiment inexprimable dans deux journaux un récit intitulé l'*Incendiaire*, et nous cherchions à nous persuader que ce n'était qu'un jeu d'esprit, qu'une de ces histoires à la mode, où nos jeunes auteurs s'exercent dans le genre horrible; mais voici que de ces feuilles légères ce morceau, qui y portait la signature de l'honorable M. Appert, passe dans le *Journal des Prisons*, recueil grave où cet ami des détenus, qui s'est imposé la noble tâche de *visiter les prisonniers*, si instamment recommandée par le Sauveur, dépose le fruit de son expérience. Il ne nous est donc plus permis de douter, et nous allons raconter à notre tour.

Dans un temps peu reculé, des incendies ravageaient une partie de la France. Dans l'un des départemens voisins de Paris, demeurait un jeune homme nommé Léonard. Il avait perdu sa mère. Son père désirait se remarier; mais Léonard lui ayant témoigné combien il aurait de peine à voir une nouvelle maîtresse dans la maison, il lui promit de ne pas contracter d'union si son fils lui donnait bientôt une bru, qui put être à la tête de sa vaste exploitation et soulager sa vieillesse. Léonard avait des relations coupables avec Marguerite, qui servait chez son père; aussi retardait-il toujours, sous différens prétextes, de faire un choix; enfin, son père, sentant que les intérêts de sa maison exigeaient la présence d'une femme, se décida lui-même à épouser une veuve.

Léonard apprit cette résolution avec colère; il n'assista pas au mariage, et son père irrité lui défendit de remettre les pieds chez lui. Léonard nourrit dès lors des projets de vengeance, et un soir qu'il était venu furtivement voir Marguerite, il mit, en la quittant, le feu à la grange, et s'en retourna après avoir fermé la porte. Marguerite regardait machinalement à travers les vitres de sa croisée. Elle appela du secours, et en un instant tout le village fut sur pied. Mais l'incendie fit des ravages horribles, et la police ordonna des recherches pour découvrir les coupables.

Marguerite aimait passionnément Léonard; elle savait que sa haine pour la maison paternelle était connue, et que les soupçons se porteraient sur lui. En effet, un mot parcourait toutes les bouches: Léonard, incendiaire! Marguerite voulut le sauver. Le lendemain de l'incendie, elle se rendit au lieu du désastre, et posa auprès des décombres encore fumans l'un des sabots avec un briquet et de l'amadou. Le sabot fut trouvé et reconnu; Marguerite fut arrêtée et avoua tout. Léonard fut interrogé comme témoin, et toutes les dépositions de ce monstre tendirent à confirmer la culpabilité de celle qui se dévouait pour lui. Marguerite fut condamnée à mort, et écrouée à la prison de ***.

Elle attendait la mort dans son cachot, quand un homme qu'une sombre pensée semblait tourmenter, vint chez M. Appert, et demanda à lui parler en secret. C'était Léonard. Il aurait voulu sauver une innocente, mais sans se compromettre. Après l'aveu de son crime, dont M. Appert avait promis sur l'honneur de ne pas abuser, il le conjura de faire des efforts, pour empêcher l'exécution de Marguerite. M. Appert lui ayant dit qu'en n'épargnant aucune démarche, il pourrait sans doute venir à bout de faire commuer l'arrêt de la cour d'assises, il lui répondit qu'il aurait certainement désiré que Marguerite ne mourût pas, mais qu'un long séjour à Paris lui serait fort coûteux. On voit jusqu'à quel point Léonard était perverti.

M. Appert alla à la prison pour voir Marguerite. Elle soutint qu'elle était coupable; et quand elle sut que M. Appert avait tout appris de Léonard lui-même, elle s'écria : Quelle imprudence! mais n'en dites rien! quelle folie! Oh! Monsieur, par pitié, gardez notre secret! Une pauvre fille comme moi de plus ou de moins sur la terre, qu'est-ce que cela fait? Et puis, que sera-ce donc de mourir pour lui? Il a tant fait pour moi? »

M. Appert écrivit au garde des sceaux, en le conjurant de surseoir à l'exécution de la pauvre fille. Celui-ci répondit qu'il y consentait, mais qu'il fallait nommer le vrai coupable. M. Appert consulta alors un magistrat qui avait sa confiance et à qui il raconta tout : « Ne livrez pas le criminel, lui dit son ami; car, au lieu d'une tête, le bourreau en aurait d'eux. Marguerite serait exécutée comme complice. »

« Toutes les portes étaient donc fermées, ajoute M. Appert. Marguerite monta sur l'échafaud. La populace, qui se laisse impressionner par tout ce qui l'effraie, exaspérée de la multitude d'incendies qui dévastaient les provinces, faisait des cris et des imprécations après la pauvre innocente, comme autrefois le peuple après les sorcières qu'on menait au bûcher. Et Marguerite, l'œil calme comme sa conscience, marchait la tête levée; et les assistans prenaient sans doute pour de la hardiesse et de l'effronterie ce qui était l'effet de la conviction intime d'une grande action et d'un dévouement digne d'une meilleure cause. Sa fermeté ne s'est pas démentie, et l'échafaud, en l'envoyant à la justice de Dieu pou · casser celle des hommes, entendit sans doute Marguerite donner une dernière parole de souvenir à Léonard. »

Voilà le fait horrible qui s'est passé en France. Nous savons que M. Appert est un homme de conscience et de dévouement, et nous sommes convaincus qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour sauver une innocente. Quel homme, s'il ne pouvait se rendre pleinement ce témoignage, voudrait mettre le public dans la confidence d'un fait, qui doit être par le rôle qu'on a été appelé à y jouer, une cause perpétuelle de douloureux abattement! M. Appert, pour passer par-dessus les considérations qui se sont sans doute en foule présentées à lui, doit donc avoir eu un but important. Nous pensons qu'ayant reçu d'un examen sérieux des lois la conviction déchirante qu'il était impossible de sauver Marguerite, et ayant acquis la certitude qu'un recours en grâce serait sans résultat, à cause de l'exaspération du peuple contre les incendiaires, il se sent aujourd'hui pressé de protester par ce récit contre une législation et des passions populaires qui sanctionnent un assassinat juridique. Quel plaidoyer qu'un tel fait contre la peine de mort, qui rend impossible de réparer l'erreur des juges! Si telle est la pensée de M. Appert, et nous ne saurions de quelle autre manière expliquer la publicité qu'il donne à ce triste événement, il ne s'en tiendra pas là. Il a rempli un premier devoir, en soulevant l'opinion : il lui en reste un second à remplir, celui de signaler à l'indignation générale les dispositions de nos lois, qui lui paraissent rendre impossible d'arracher un innocent à l'échafaud.

MÉLANGES.

Liberté religieuse. — Une ville de la Suisse, à qui l'on a fait, à l'étranger et en Suisse même, une réputation d'illibéralité et de haine du progrès, la ville de Bâle, vient d'inscrire dans sa nouvelle charte les deux paragraphes suivans :

« L'Eglise du pays est évangélique réformée; l'exercice de tout » autre confession de foi chrétienne est garanti sous l'observation » des dispositions légales.

» Un changement de religion ou un mariage mixte n'emporte aucune réduction des droits politiques et civils. »

Nous avons eu déjà l'occasion d'observer (n° 53) que cette liberté, qui vient de passer dans la loi, était depuis long-temps dans les mœurs. Il est peut-être bon d'observer que cette ville, qui proclame la liberté des cultes chrétiens, a un renom de piétisme, qui lui a fait, de longue date, à l'étranger, des amis et des ennemis. Il ne paraît donc pas que la tolérance ne puisse croître que sur le sol de l'indifférence religieuse. Nous avons lieu de croire qu'on s'assurera un jour que le terrain qui lui est le plus propre, c'est le Christianisme véritable.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

(1) Nous en avons fait vœu; mais ce ne sera pas rompre ce vœu que de remarquer que la vue fondamentale de l'auteur est équivalente de celle que nous avons plusieurs fois exprimée dans ce journal sur l'impossibilité de procéder à l'œuvre de la restauration humaine, et, par suite, sociale, en remontant moins haut que le sentiment; c'était commettre la régénération sociale à la synthèse, sous un autre nom. Nous disions aussi que la raison (et dans notre sens, c'était l'analyse) ne pouvait rien créer, rien constituer. Et, de même que l'auteur, nous ne concevions pas une synthèse arbitraire, ni de main d'homme. Il nous fallait, comme à lui, le dévouement, et le dévouement d'un Dieu.

TOME IIe. — No 61. 30 OCTOBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

QUESTION DE LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS LE CANTON DE VAUD.

PREMIER ARTICLE.

Il existe en Europe une contrée bénie du ciel, où la vie s'écoule paisible, riante et sans bruit, comme les eaux du Léman qui baignent les rives de cette terre chantée par l'auteur d'*Héloïse*. La Providence, qui semble en d'autres lieux ne répandre ses dons que d'une main avare, l'a enrichie de tous les trésors d'un sol fertile et d'une nature majestueuse. Vers quelque point de l'horizon que se portent les regards, ils aperçoivent des champs fécondés par une habile culture, des coteaux où serpente la vigne courbée sous le poids de ses fruits, et au delà de ces tranquilles vallées, l'œil découvre de toutes parts des monts qui élèvent jusqu'aux nues leurs gigantesques sommets, comme pour enfermer dans une jalouse enceinte le jardin qui se nomme le canton de Vaud. Les habitans de cette heureuse contrée ont su répondre aux bienfaits de la Providence par leur éducation, leurs mœurs et leurs lois. Les lumières y sont plus répandues que dans la plupart des autres pays du continent européen ; il n'y a pas de si pauvre village qui ne possède son école, ni de si humble foyer qui ne voie des enfans tenant un livre à la main. Les habitudes y sont encore simples et patriarcales, et les petites villes, répandues en grand nombre sur toute la surface du sol, offrent l'image de ces antiques cités champêtres où l'homme se sent vivre mollement et se berce dans le retour uniforme des mêmes impressions, loin du tumulte fébrile de la place publique, loin des travaux assourdissans de l'industrie et des aventureuses spéculations du négoce maritime. La constitution du pays est démocratique ; le dernier des citoyens y exerce les mêmes droits que le premier, ou plutôt il ne s'y trouve pas de classes supérieures et inférieures ; tous sont citoyens, tous sont égaux, et le principal magistrat du canton est plus abordable que ne l'est, en France, l'administrateur d'un arrondissement. Au sein de la douce uniformité de cette existence et de l'élégante simplicité des mœurs nationales, les sciences humaines les plus abstraites se cultivent avec un soin laborieux, et l'imagination déploie ses ailes aux mille couleurs. On a du loisir pour explorer jusqu'à leurs dernières limites la philosophie, les mathématiques, les lettres, la théologie, et, par une tendance précisément contraire à la nôtre, on s'y occupe moins de montrer du savoir que d'en acquérir. La poésie, long-temps inédite chez un peuple qui se souciait peu de la retrouver dans les œuvres de l'homme, quand il la voyait partout, si grande et si belle, dans l'œuvre de Dieu, la poésie commence à s'y traduire dans le langage humain, et les plus illustres poètes de notre époque, Byron, Chateaubriand, Lamartine, sont venus demander aux rivages du Léman des inspirations généreuses et de nobles pensées. Le canton de Vaud est le lieu de pèlerinage du génie.

Quand le voyageur, qui vient de France, est arrivé sur la crête du Jura, les premiers mots qui frappent ses regards, à l'extrême frontière du pays, sont les deux paroles sacrées auxquelles tressaille tout cœur d'homme et de citoyen : Liberté et Patrie ! Ah ! je verrai donc enfin la liberté ! se dit le voyageur, ému d'un saint enthousiasme ; ici la liberté n'est pas, sans doute, une cruelle dérision, comme elle le fut à Venise pendant douze cents ans ; la liberté, je me l'assure, ne se cache pas, ici, devant les cris forcenés d'une émeute de populace ; elle n'est pas garrottée sous les liens d'une police ombrageuse, qui n'a besoin que d'un soupçon pour violer l'auguste asile du foyer domestique ; elle ne

s'écrit pas ici dans une charte, pour se laisser mutiler pièce à pièce dans les lois ; la liberté, chez ce peuple, est une vérité. Ici encore, se trouve réellement une patrie; car il n'y a de patrie que pour l'homme libre, pour le citoyen ; l'esclave, de même que la brute, n'a qu'une tanière ou une prison. La patrie, c'est le lieu où l'on n'est soumis qu'à des lois justes et équitables pour tous, où l'on est maître de penser, de croire, d'écrire ce qu'on veut, pourvu qu'on respecte les droits d'autrui ; la patrie, c'est le sol, le toit, la cité où l'on ne redoute ni l'intolérance de celui qui est violent, ni l'oppression de celui qui est fort, ni la méchanceté de celui qui est perfide. Oh! qui ne voudrait avoir une telle patrie! qui n'éprouverait un noble orgueil de pouvoir dire : Cette contrée où je marche dans mon indépendance, cette terre libre est ma patrie! Citoyens vaudois, accueillez avec bienveillance un étranger qui cherche la liberté depuis les jours de sa jeunesse, qui demande à tous les pays du globe une patrie, et qui se réjouit de rencontrer enfin l'une et l'autre au milieu de vous!

Le voyageur s'avance dans l'intérieur du canton, et partout il est accueilli par une affection franche et sincère, car les vieilles lois de l'hospitalité n'y sont pas encore tombées en désuétude. Il est bientôt admis dans le cercle de quelques familles honorables, et comme il porte un cœur pieux, une âme convertie, c'est surtout avec les familles qui partagent sa foi religieuse qu'il entretient les plus fréquentes relations. Les chrétiens qui ont visité des frères en Christ dans des contrées lointaines savent combien la communauté de sentimens évangéliques ajoute de sympathie et de confiance aux rapports d'amitié qui s'établissent entre les hommes. Notre voyageur ne tarde pas à prendre part au culte domestique qui se célèbre dans plusieurs maisons; il assiste à la lecture de la Parole de Dieu; il écoute ou prononce lui-même les prières; il se livre à ces doux épanchemens de la piété chrétienne qui intéressent, qui émeuvent si profondément ceux qui sont capables de les entendre. Ce n'est déjà plus un étranger, ce n'est plus même un ami de la maison; c'est un ami de cœur, un frère. Tout lui plaît et le réjouit chez ces disciples de Christ, si humbles, si fervens, si dévoués. Une chose l'étonne pourtant et l'afflige en secret; il ne comprend pas pourquoi ces familles chrétiennes lisent la Bible et prient les unes loin des autres; pourquoi elles semblent se faire un devoir de vivre isolées; pourquoi, lorsque Dieu leur accorde le précieux et rare privilége de se trouver en grand nombre dans la même ville, dans le même quartier, elles se divisent et se parquent, pour ainsi dire, chacune dans son enclos, quand il s'agit d'actes religieux où le premier besoin de l'âme invite à se rapprocher. Personne, dans les commencemens de son séjour, ne lui a expliqué les causes de cet étrange isolement; hélas! l'étranger n'apprendra-t-il pas assez tôt qu'il existe dans ce pays de liberté une loi d'intolérance et de persécution, une loi qui s'exécute sans qu'on ose la désigner par son nom, une loi qui pèse, comme une insulte, sur l'honneur national; une loi qui suffirait, si elle était maintenue, pour déshonorer tout un peuple à la face du monde entier?

— Mais expliquez-moi, demande enfin le voyageur dont la surprise augmente chaque jour, expliquez-moi quels sont les motifs qui vous engagent à vous séparer ainsi pour prier Dieu? Les amis de l'Evangile prennent plaisir à rendre ensemble leurs hommages à Celui qui les a créés et réconciliés avec lui par son Fils; ils doivent même, selon l'exemple des apôtres et des premiers chrétiens, unir leurs actions de grâces, leurs supplications, leurs prières; car le Seigneur promet d'être avec les fidèles qui sont assemblés en son nom. D'une extrémité du globe à l'autre, dans toutes les contrées où le véritable Evangile est connu, il y a des réunions entre les enfans du même Dieu, les rachetés du même Sauveur, les héritiers de la même espérance; et vous, si avancés sur d'autres points du Christianisme, vous restez en arrière sur celui-là? — C'est que sur ce point nous ne sommes pas libres, lui répond un Vaudois, la rougeur au front, et craignant de rencontrer le regard de l'étranger. — Vous n'êtes pas libres de vous réunir pour lire la Bible, tandis que vous êtes libres de former toute espèce d'assemblées? Je ne vous comprends pas. — Non, nous ne sommes pas libres à cet égard; une loi défend toute assemblée de chrétiens dans laquelle se réuniraient des membres de plusieurs familles pour célébrer un culte religieux. — Que dites-vous? une loi qui proscrit des réunions paisibles, des réunions absolument étrangères aux questions politiques, des réunions qui ne nuisent à personne, auxquelles se rend qui veut, dont s'éloigne qui veut, des réunions où les âmes ne s'occupent d'autre chose que de la seule chose nécessaire? encore une fois, je ne vous comprends pas. — Rien n'est plus vrai cependant, et cette loi qui vous paraît inconcevable, incompréhensible, non seulement elle existe dans notre pays, mais elle est rigoureusement appliquée, et ceux qui ne s'y conformeraient point ont même beaucoup plus à craindre que la lente et mûre justice des tribunaux.

— N'ai-je pas lu, reprend le voyageur après quelques momens de réflexion, n'ai-je pas lu sur votre devise nationale le mot de *liberté*? Mais si cette loi de proscription existe, et je dois vous en croire, votre devise est donc une grande moquerie, un mensonge public, une indigne imposture, un outrage au sens commun, une marque de honte et de déshonneur; car la première de toutes les libertés, c'est la liberté religieuse, et la plus simple conséquence de la liberté religieuse, c'est d'avoir le droit de se réunir pour pratiquer le culte que l'on juge le plus convenable. — Assurément, répond le citoyen vaudois, et toutes les personnes éclairées du canton n'en jugent pas autrement que vous; elles s'affligent, elles sont révoltées de ce démenti officiel donné à la devise nationale, de la contradiction flagrante d'une pareille loi avec toutes les libertés du pays. — Mais comment se fait-il alors que cette mesure ignominieuse ait trouvé place dans votre législation? Comment se fait-il qu'après les changemens politiques de 1831, vous n'ayez pas effacé du code vaudois cette souillure qui flétrirait les plus belles pages de l'histoire d'un peuple? Est-ce une condition imposée par un despote qui aurait envahi vos paisibles rivages? Mais encore, un despote, quel qu'il fût, s'il appartenait à notre siècle, aurait trop de pudeur pour établir, au nom du sabre, une telle servitude; Charles-Quint, prince espagnol, roi absolu dans le seizième siecle, après avoir vaincu les protestans dans les plaines de Muhlberg, n'osa pas leur défendre de se réunir. Il faudrait que vous eussiez été asservis par un inquisiteur, par un prêtre fanatique et déhonté; car dans l'Autriche, à Naples même, que dis-je? à Rome, à côté du Vatican, les chrétiens ont le droit de se réunir pour méditer et prier ensemble. Quel est donc le mot, le terrible mot de cette énigme? Plus j'y réfléchis, moins je le comprends. — Ne cherchez pas ce mot dans une invasion étrangère; le despote que vous supposez, il est parmi nous; ce despote, plus exigeant que Charles-Quint au seizième siècle, plus absolu que l'empereur d'Autriche ou le czar de Russie, plus intolérant que le Pape, aussi déhonté qu'un inquisiteur, quelquefois plus féroce peut-être; ce despote, c'est... Permettez à un enfant du canton de Vaud de croire au noble et généreux caractère de ses concitoyens! Non, ce n'est pas la majorité du peuple vaudois qui a demandé cette loi de haine et de persécution; non, la majorité de ce peuple si éclairé, si hospitalier, si loyal, n'est pas descendue jusqu'à cette sauvage intolérance; non, non, nous n'avons pas crié, comme les Juifs devant le tribunal de Pilate: Que

cette infamie soit sur nous et sur nos enfans! C'est l'opinion d'une minorité, d'une minorité faible, mais bruyante, mais remuante et habile à vociférer sur les places publiques; c'est l'opinion de quelques gens de campagne et du peuple qui a dicté la loi du 20 mai 1824, qui l'a maintenue en 1831. Et encore, parmi les membres de cette minorité, je crois, je veux croire qu'il y en a plusieurs, la plupart peut-être, qui ont été trompés eux-mêmes par des craintes chimériques, par de funestes illusions; ils n'ont pas vu des chrétiens dans ceux qu'ils proscrivaient, mais des ennemis du repos public; ils n'ont pas considéré les réunions pieuses comme des assemblées d'édification, mais comme des conciliabules dangereux pour la tranquillité ou pour la moralité nationale. L'erreur, une déplorable erreur les a entraînés; il faut les plaindre, les éclairer, leur montrer une meilleure voie, mais non les mépriser ni les haïr.

Le voyageur commence à comprendre par quel étrange égarement une loi d'intolérance et d'inquisition s'est introduite dans un pays de liberté. Tout en appréciant la force des préjugés populaires, il blâme pourtant les hommes qui exerçaient le pouvoir en 1824 de leur trop facile condescendance. Au lieu d'éteindre l'incendie, la faiblesse des magistrats n'a fait qu'y jeter de nouvelles matières inflammables, elle a légitimé la violence et donné aux passions un fatal point d'appui. Ce qui était inique est devenu légal, et la persécution, en passant de la rue dans la loi, a revêtu aux yeux du peuple un caractère qui devait l'imprimer plus profondément dans les mœurs. Le pouvoir exécutif a voulu, nous ne l'ignorons pas, arracher des mains d'une partie de la population une arme déjà plusieurs fois ensanglantée; mais cette arme, au lieu de la briser, il l'a employée lui-même, et la seule différence qui est résultée de la loi du 20 mai, c'est que les persécuteurs ont poussé le bras du gouvernement pour frapper les victimes que leur haine avait choisies et désignées. A Vevay, les adversaires de l'Evangile ont fait plus: ils ont organisé d'abord une émeute, comme s'il n'y avait pas de loi contre les assemblées d'édification, et ils ont réclamé ensuite les mesures légales, comme s'il n'y avait pas eu d'émeute. Ainsi les chrétiens qui formeraient encore des réunions pourraient subir une double peine: ils seraient provisoirement assommés ou assassinés à la porte de leur maison, et si, par miracle, ils échappaient à cette sentence préliminaire, le recours devant les tribunaux resterait aux persécuteurs, pour les faire condamner à l'amende et à l'exil. Depuis les journées de septembre en 1792, on n'a rien vu de semblable chez aucun peuple civilisé.

La loi du 20 mai doit être abolie. Elle le sera, nous l'espérons, par les votes du grand conseil qui doit se réunir, si nous sommes bien informés, dans le courant du mois de novembre. Les représentans du canton de Vaud ne consentiront pas à laisser vivre plus long-temps une loi inique, cruelle et déshonorante; ils ne voudront pas flétrir l'honneur national d'un opprobre que rien ne serait capable de laver; ils jetteront loin d'eux, avec une généreuse indignation, une arme qui convenait au quinzième siècle plutôt qu'au dix-neuvième, à des familiers de l'inquisition plutôt qu'à des disciples de la réforme, à de vils et stupides esclaves plutôt qu'à des hommes libres et qui frémiraient de ne l'être plus. Les représentans du peuple vaudois consulteront, dans ces graves circonstances, non les passions de la partie la moins éclairée de leurs commettans, mais les règles immuables de la justice et du droit; non les ressentimens aveugles, les haines irréfléchies de quelques hommes qui condamnent sans entendre, qui frappent sans regarder leurs victimes, mais les principes universellement admis par la conscience des peuples chrétiens.

Nous ne ferons à aucun membre du grand conseil l'injure de supposer qu'il soit encore nécessaire de plaider auprès de lui la cause de la liberté religieuse. C'est une cause gagnée, gagnée irrévocablement et sans retour dans l'esprit de tous ceux qui possèdent quelque peu d'instruction, et qui savent réfléchir sur les conditions d'un gouvernement libéral. Les adversaires de la liberté religieuse ne se trouveraient plus même dans le cabinet des rois absolus, ni peut-être dans la plupart des chapitres des siéges épiscopaux; il faudrait, pour rencontrer ceux qui interjettent appel contre le jugement solennel que notre siècle a rendu en faveur de la liberté religieuse, il faudrait descendre jusque dans les plus ignobles carrefours, jusque dans les méprisables conciliabules où les passions du jésuitisme s'épuisent en lâches accès de colère contre les progrès de l'esprit humain. Quel est le citoyen vaudois, le mandataire d'un peuple libre qui ne rougirait pas de ramasser des préjugés de populace ou des passions de jésuites, passions et préjugés qui sont morts, étouffés dans le sang, et qui n'offrent plus aujourd'hui qu'une hideuse et infecte pourriture? Quel est le représentant vaudois qui monterait à la tribune pour s'écrier, en face de cette devise: *Liberté et Patrie*! dépouillons de la plus précieuse de toutes les libertés plusieurs milliers de nos concitoyens, et s'ils résistent, qu'ils soient jetés hors de leur patrie, et qu'ils s'en aillent mourir sur la terre étrangère! Non, cet excès d'impudeur n'est pas possible; non, cet acharnement d'intolérance ne se présume pas. L'inquisiteur Valverde et le chancelier Letellier, s'ils revenaient au monde, n'oseraient pas eux-mêmes tenir ce langage devant le corps législatif du canton de Vaud.

Mais on présente contre l'établissement d'une complète liberté des cultes dans ce pays quelques objections plus ou moins spécieuses que nous examinerons dans un prochain article.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

La guerre civile s'organise en Espagne; le parti de la reine et le parti de don Carlos prennent position et se dessinent. Les proclamations sont le premier acte du drame qui va se jouer dans ce malheureux pays. D'abord, vient celle de don Carlos lui-même, datée d'Abrantès. L'infant, comprenant le dévouement comme nous avons dit que l'entendent les feuilles légitimistes, déclare « qu'il n'ambitionne pas le trône, qu'il est loin » de poursuivre avec ardeur des biens périssables, mais que la » religion et l'obligation particulière de défendre les droits imprescriptibles de son fils et de tous ses parens bien-aimés, le » forcent à soutenir et à défendre la couronne d'Espagne, dont » on a voulu le dépouiller. » Les proclamations des gouverneurs ne se sont pas non plus fait attendre: à quelque drapeau qu'ils se rallient, ils s'accordent à ne rien connaître de plus noir que la conduite de ceux qui n'agissent pas comme eux. Les uns et les autres exploitent les passions religieuses du peuple, et transforment leurs opinions politiques en dogmes, afin de gagner ainsi quelques partisans de plus. Le ministère de Marie-Christine ne se borne pas à remplacer les fonctionnaires carlistes, à mettre en état de siége les provinces de Biscaye et d'Alava, où l'on ne se presse pas de se rallier au nouveau gouvernement, et à reconnaître dona Maria, afin de s'assurer de bons rapports de voisinage sur la frontière du Portugal, il fait aussi la petite guerre, et s'amuse à confisquer les biens de don Carlos. Pendant quelque temps les hostilités se borneront à quelques escarmouches; car on n'est encore, ni d'un côté ni de l'autre, en mesure de les poursuivre autrement. L'importance de la nomination de don Xavier de Burgos au ministère de l'intérieur ne pourra être appréciée que par ses actes.

En Portugal, les affaires prennent une allure plus ferme. Les combats du 10 et du 11 ont été favorables à don Pédro; l'armée de son frère est en pleine déroute, et le corps consti-

tutionnel de Péniche et d'Obidos a opéré sa jonction avec l'armée principale. Le gouvernement de dona Maria a réussi a contracter à Londres un nouvel emprunt de 50 millions de francs, dont le premier quart lui sera payé immédiatement. Malheureusement il n'a pas moins besoin de l'amitié du clergé que d'argent, et c'est chose qu'il lui sera difficile d'obtenir, aujourd'hui que le pape s'est déclaré contre lui. L'allocution du pape au dernier consistoire de cardinaux contre le gouvernement actuel de Lisbonne est en effet très-énergique. Il se plaint avec amertume de l'expulsion de son nonce, auquel, dit-il, on a enjoint de quitter le territoire portugais sans le moindre retard, de l'arrestation de quelques ecclésiastiques, des mesures relatives aux monastères, de la dépossession des évêchés conférés par le saint-siége d'après la nomination de don Miguel, et de l'abolition du tribunal de la nonciature apostolique; il déclare entièrement nuls et sans valeur les actes qu'il réprouve et proteste qu'il est prêt à *se présenter au combat au jour du Seigneur*, selon que le bien de la religion et la gravité des circonstances l'exigeront. Don Pédro trouvera-t-il plus prudent de céder, rappellera-t-il le nonce et se soumettra-t-il aux volontés de l'Eglise, ou bien, comme le pape l'insinue, « brisera-t-il » tout lien d'union avec la chaire de saint Pierre, et blessera-» t-il l'Eglise par le schisme, » parce qu'il préfère un ennemi qui se montre à un ennemi qui se cache pour agir? c'est ce que le temps nous apprendra. Nous croyons cependant que ce manifeste, auquel on serait fort indifférent en France, sera pris au grand sérieux en Portugal.

Le roi de Hollande a ouvert les états-généraux le 21 octobre; son discours a été compris différemment. Les uns ont cru y voir qu'il se sentait plus fort que jamais, et qu'en conséquence il voulait prolonger le *statu quo* qui lui laisse des chances pour l'avenir; les autres, au contraire, y ont découvert que, ne trouvant pas auprès des puissances l'appui sur lequel il comptait, il voulait en finir pendant le cours de la session. La possibilité de ces deux interprétations contradictoires est une nouvelle preuve du peu d'importance des discours d'apparat: le talent de ceux qui les rédigent consiste à parler sans rien dire.

En France nous n'avons rien de saillant depuis huit jours. Le manifeste publié par la *Tribune* est un thème pour quelques articles de journaux, mais ce n'est pas un événement. La décision du conseil municipal de Beauvais, qui supprime l'allocation accordée à l'école des Frères est, selon nous, un fait plus grave. Il fait ressortir l'un des inconvéniens de la loi sur l'institution primaire. Nous avions prédit que cette loi serait exploitée selon les sympathies ou les haines, et qu'on en ferait tour à tour une arme contre telle ou telle opinion politique, telle ou telle conviction religieuse. Le conseil municipal nous prouve que nous ne nous étions pas trompés; il est impossible de mettre en doute que non seulement il ne veut pas aider, mais qu'il veut renverser l'école des Frères, quand on le voit décider postérieurement que « les secours ne seront accordés aux chefs des familles » pauvres qu'autant qu'ils enverront leurs enfans à l'une des » deux écoles communales gratuites. » C'est faire de la tyrannie au coin du feu. Ayez de bons maîtres, donnez un enseignement dont la supériorité soit incontestable aux yeux des parens, montrez-vous soucieux des intérêts de leurs enfans, et vos écoles seront pleines. Mais vouloir prendre les parens par famine, les empêcher de faire instruire leurs enfans là où ils le trouvent bon, non seulement limiter l'autorité paternelle, mais aussi gêner la conscience religieuse, en retenant un morceau de pain qui appartient aux pauvres, à quelque école qu'ils envoient leurs fils, c'est entrer dans les voies de la Restauration, et user d'intolérance envers des gens à qui on reproche d'être intolérans. Les Frères ont trouvé, au moyen de souscriptions particulières, de quoi suppléer au secours qu'on leur retirait, et de quoi donner aux parens de leurs élèves le pain que le conseil municipal leur refuse. C'était la meilleure protestation qu'ils pussent faire contre les tracasseries dont ils sont les objets.

PHILOSOPHIE.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES, par THÉODORE JOUFFROY, membre de l'Institut, professeur au Collége de France et à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse. Prix : 8 fr.

DEUXIÈME ARTICLE.

Deux des morceaux les plus remarquables de ce recueil sont ceux qui ont pour titre commun : *De l'Etat actuel de l'humanité.* Le premier seulement nous était connu. Lorsqu'il parut dans le *Globe*, en 1826, nous nous rappelons qu'il porta vivement notre curiosité vers le second article qu'il faisait attendre, et qui ne parut point. L'auteur s'était attaché, dans la première partie de son travail, à montrer l'extrême probabilité, ou plutôt la nécessité philosophique du triomphe de la civilisation chrétienne, laquelle devait, selon lui, absorber successivement dans son sein tous les autres systèmes de civilisation. Remontant d'abord à la cause de la différence qui sépare les peuples civilisés des peuples sauvages, M. Jouffroy l'avait trouvée dans le différent degré de précision qu'a obtenu chez ces peuples respectifs la solution de la question religieuse. Ainsi, sur son passage, l'auteur indiquait du doigt une grande vérité, qui ne fut remarquée peut-être que d'un petit nombre de ses lecteurs : c'est que l'homme est un animal religieux ; c'est qu'il est invinciblement forcé de subordonner toute question à la question religieuse; c'est que, d'après son instinct, toutes choses ne sont bonnes ou mauvaises, utiles ou nuisibles, que selon leur conformité ou leur opposition à la loi qui place dans le temps les conditions de l'éternité; c'est que la société ne peut se rassembler avec sécurité et avec espérance qu'autour d'une parole de Dieu; c'est que la loi ne peut être que la volonté de Dieu appliquée au fait social; c'est, même, que la société, ainsi que l'individu, a été créée pour accomplir à sa manière et avec les moyens qui lui sont propres le service de Dieu. Il est aisé de comprendre, d'après cela, que plus la solution du problème religieux sera précise, dit l'auteur (et nous disons : plus elle sera vraie), plus la société se trouvera en harmonie avec les desseins de Dieu, dont l'accomplissement constitue l'ordre et la beauté en toutes choses, et le bonheur dans le monde sensible et intelligent. Aux différens degrés de vérité religieuse doivent correspondre avec exactitude les différens degrés de civilisation, depuis l'état absolument sauvage, qui n'est que le terme infime d'une gradation continue, jusqu'au plus grand perfectionnement social qui soit connu. La comparaison des peuples civilisés entre eux présentera des résultats parfaitement analogues. La vérité relative du système religieux déterminera la supériorité du système social, tout comme à son tour la supériorité du système social et son aptitude à s'étendre, sa puissance conquérante, témoigneront pour la vérité des doctrines religieuses sur lesquelles il repose. Or, l'auteur, après avoir établi que « les missionnaires ne peu-» vent agir sur les peuples déjà civilisés que par la supério-» rité de vérité du système chrétien, que la supériorité de » vérité est aussi une supériorité de force, et donne la su-» périorité d'attraction, » après avoir annoncé qu'il « cher-» cherait, par l'histoire et l'*examen*, lequel de ces systèmes » est le plus vrai, » n'a cependant point entrepris de prouver, autrement que par les résultats, la supériorité de vérité qu'il attribue au Christianisme. Son second article, fort beau d'ailleurs, et qui ne nous aurait nullement déçu si notre attente n'eût été tournée ailleurs, offre le développement de tout autres idées. Déçu! Mais pourquoi déçu? Nous ne l'avons pas été. En étudiant avec quelque soin ce second article, nous y avons trouvé, sinon le résultat que nous cher-

hions, du moins des données qui le supposent ou qui le écessitent. Nous allons nous expliquer.

Après avoir comparé les peuples sauvages avec les peules civilisés, puis les nations civilisées entre elles, il finit ar se placer au centre de la civilisation chrétienne, et trace n parallèle entre les trois peuples européens qui sont à ses eux les représentans des diverses formes et les dépositaires es différentes forces de cette civilisation. Il fait voir ce que e système qu'elles représentent en commun gagnerait à leur nion toujours plus intime; il rend sensible ce que chacune gagnerait elle-même, et achève par prouver que, pour availler vraiment dans l'intérêt d'une nation, il faut enfin availler dans le sens de l'humanité; car, en vertu de la lus admirable des lois, et dans la plus grande sphère come dans la plus bornée, l'intérêt de tous est identique à intérêt de chacun.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, à cette ccasion, que le principe contraire est à la base des systèes qui tendent aujourd'hui à prédominer. On paraît avoir dmis en fait que l'intérêt de chacun est identique et conordant avec l'intérêt de tous, et que le premier conduit au econd comme le second au premier. En sens abstrait, cela st vrai; et l'on peut, sans inconvénient, renverser les teres de la proposition. S'il y a en effet identité (et comment n douter, à moins de renier Dieu, d'introniser le hasard t de nier l'évidence?), s'il y a identité, il doit être indifféent (toujours en sens abstrait) de commencer par un bout u par l'autre. Mais ce n'est pas en sens abstrait que l'indiidu travaille, c'est en sens concret, c'est-à-dire dans le sens 'une individualité donnée, qui est la sienne, et qui se comose d'un instinct de justice et de sympathie contrarié et ouvent neutralisé par des passions qui ne sont que les difrentes formes d'un égoïsme avide, envahisseur et dévorant. ès lors, l'identité ne peut plus exister, la concordance est ompue; et l'on peut parfaitement concevoir que, si un seul goïsme trouble l'ordre, mille égoïsmes, en conflit non seument avec la société, mais entre eux, le troubleront bien avantage, et que, bien loin que de leur développement ombiné résulte le bien social, c'est le mal social qui doit en essortir. Or, le mal social ne peut qu'être, en définitive, mal des individus; en sorte que, par une répercussion évitable, la misère de la société retombe sur chacun de s auteurs.

Mais une nation ne peut pas plus qu'un individu se servir e règle à elle-même. Une nation est un individu, pasonné, égoïste, injuste, qui, en prenant son intérêt pour ule règle, compromet les intérêts de l'humanité et les ens. Raison qui doit faire monter des nations à l'humanité, omme des individus aux nations; car la tâche nous est donée de monter toujours jusqu'à ce que nous ayons trouvé n intérêt qui ne puisse pas devenir égoïsme, parce qu'il sera résumé et la source de tous les intérêts. Cet intérêt ne eut être que celui de l'humanité. Or, il faut entendre par *umanité* deux choses : la masse des hommes qui peuplent otre planète, et l'ensemble des attributs qui constituent la alité d'homme. Dans le premier sens, la loi providenelle trouve déjà son application, puisque les faits prouvent ue le mal d'une nation ne peut faire le bien des autres, ni n bien leur mal. Mais ces faits ne conduisent qu'à une alisation très-imparfaite de la loi, soit parce que la conquence pratique qu'on en peut tirer est négative et se rént dans des ménagemens réciproques, soit parce que umanité, dans ce premier sens, est hors de la portée des dividus et même des nations. C'est donc dans le second ns que l'humanité peut servir de but à nos efforts; nous mmes appelés à cultiver, chacun dans notre sphère, les térêts de l'élément humain, et à nous élever du patriotise à l'humanisme. Mais qu'est-ce que l'élément humain, et, par suite, qu'est-ce que l'humanisme? Y a-t-il même un élément humain? Quand vous avez détaché de la notion de l'homme celles de fils, de père, d'époux, de citoyen, de particulier, d'homme public, que reste-t-il pour la pure notion d'homme? Une substance indifférente, la matière première et neutre de toutes nos relations, une simple similitude de facultés et d'organes, qui n'est pas muette, je l'avoue, qui arrachait jadis à un peuple que sa nationalité avait rendu féroce un cri d'enthousiasme à l'ouïe de ce beau vers : *Homo sum et nihil humani à me alienum puto,* mais qui n'empêcha pas ce peuple, qui n'en empêchera aucun de faire de son existence même un blasphème continuel contre l'humanité. Encore une fois, une réalité substantielle manque à la notion d'homme. Tous les attributs particuliers que l'homme peut revêtir dans la vie supposent un rapport : l'homme seul, comme homme, n'en a point, et la notion d'humanité s'échappe de nos mains à peine nous croyons l'avoir saisie. S'il n'y a donc rien en quoi elle puisse, en quelque sorte, se substantifier, ne retenez pas l'homme suspendu dans le vide, et laissez-le retomber vers les relations diverses que nous venons de nommer, au risque de lui voir faire de chacune de ces relations la base d'un égoïsme. Il nous faut renoncer à trouver dans l'idée d'humanité ce dernier échelon d'où une relation devait dominer toutes les autres en les embrassant, cette unité où tous les intérêts échelonnés en pyramide devaient devenir à leur sommet un intérêt indivisible. Mais il n'en est pas de même si nous trouvons à l'homme une relation non parallèle, mais supérieure à toutes celles qu'il forme ici-bas, c'est-à-dire si nous le faisons aboutir à Dieu par les parties les plus élevées de son être. Alors l'*homme* trouvant un rapport, trouve une réalité; alors la notion pure d'homme a une substance; alors l'homme, en tant qu'homme, est quelque chose; alors il y a un intérêt humain, lequel est déterminé par la relation de l'homme avec Dieu; alors nous avons trouvé un centre pour tous les intérêts, un sommet à la pyramide des relations humaines, le point d'où doit sourdre et s'épancher toute la vie sociale. Il était impossible de nous sentir obligés absolument envers l'humanité, être abstrait, de qui nous ne recevons rien. Mais nous sommes obligés d'une manière absolue envers Dieu, qui est notre principe et notre fin. Là notre égoïsme expire; là nous cessons de nous appartenir; là nous sommes à la disposition de Dieu et de tous les objets qu'il indique à notre dévouement. L'intérêt éternel, l'intérêt de Dieu, si je puis m'exprimer ainsi, est seul assez large pour que tous les intérêts y puissent tenir à l'aise. Tout ce qui est juste trouve place dans le service de Dieu; car tout ce qui est juste est Dieu même; l'égoïsme seul, individuel ou national, n'y peut trouver place, parce que l'égoïsme est contradictoire à l'abandon sans réserve que nous devons à Dieu. Aucun intérêt ne peut être cultivé au préjudice d'un autre, parce que Dieu, qui est le bien de tous, ne peut renfermer en lui le mal d'aucun. Dieu est donc le principe social par excellence, que nous cherchions en montant toujours.

Mais l'idée seule de Dieu, idée exposée chez l'homme à tant d'altérations, ne suffit pas à nous dévouer à lui. Il faut que Dieu lui-même se produise authentiquement à nos yeux, et avec un caractère propre à nous inspirer le dévouement.

C'est à ce dernier trait que M. Jouffroy reconnaîtra la supériorité de vérité qu'il a pressentie dans le Christianisme; il trouvera même plus qu'il ne cherchait : *auctiùs et meliùs.* Car, sous le point de vue moral et social, et d'après les données qu'il a lui-même posées, il reconnaîtra que le Christianisme a la vérité absolue. Si la religion, pour être sociale, doit enseigner et inspirer le dévouement, quelle religion ira plus loin que le Christianisme, qui, pour apprendre à l'homme à se dévouer à Dieu, a d'abord dévoué Dieu à l'homme?

Je le demande à l'auteur : en partant des bases qu'il a choisies, n'est-il pas entraîné à reconnaître le Christianisme vrai? Quelle autre doctrine religieuse a jamais été sociale à ce point? Quelle autre doctrine le sera jamais davantage? En concevez-vous une qui nous puisse montrer quelque chose de plus que Dieu en croix?

C'est de cette manière peut-être que M. Jouffroy se serait démontré la vérité absolue du Christianisme, s'il se fût livré à l'examen que nous faisait espérer son premier article; et, nous le répétons, nous ne concevons pas qu'il eût pu, du point de départ fixé par lui-même, arriver logiquement à un autre terme. Quant à nous, les considérations de son second article sur la vraie théorie sociale, qui place la société au centre et l'individu à la circonférence, nous ont rendu inévitable la solution chrétienne. De quelque point que l'on parte, pourvu qu'on procède de bonne foi, il faut qu'on termine à la grande synthèse chrétienne, où nous avons vu arriver, avant M. Jouffroy, l'auteur de l'*Introduction à la science de l'histoire*.

Pris en lui-même, le second article de M. Jouffroy est une belle et noble composition, féconde en conséquences. Nous sommes remontés, tout à l'heure, au principe qui domine la théorie de l'auteur, qui l'explique et qui la justifie; changeons de route maintenant, et, oubliant à quelles hauteurs elle se rattache, étudions seulement à quelles conséquences elle conduit.

A la manière de Copernic, l'auteur a rejeté l'individu, du centre où il n'éclairait, ne dirigeait et ne faisait rien, vers la circonférence où il doit graviter. L'humanité maintenant occupe le centre; l'humanité, dis-je, représentée, dans chaque contrée, par une société particulière, qui doit être servie comme humanité. Les divisions en familles et en nations ne représentent qu'une grande division de travail, dans un esprit et dans un but sublimes. S'il en est ainsi, bien des changemens vont survenir; car qui servait doit commander, et qui commandait va servir. La société n'est plus l'instrument de l'individu, mais l'individu l'instrument de la société. La société n'existe plus pour l'homme, mais l'homme pour elle. Mais tout ceci, dira-t-on, est-il nouveau? Et n'est-ce pas ce que nous avons déjà mille fois entendu? Nous répondons : Cela s'est dit quelquefois à contresens, par exemple dans les républiques anciennes, où l'individu, associant son égoïsme avec quelques milliers d'autres, transportant son moi dans le moi national, attachait la meilleure partie de son bonheur et de son amour-propre aux triomphes souvent injustes de l'association dont il faisait partie; le patriotisme de Rome et d'Athènes n'était guère qu'un marché où l'âme donnait sa part de bonheur individuel contre sa part de la gloire et de la prospérité nationales. Cela s'est dit, dans la plupart des cas, sans dévouement, lorsque les sacrifices n'étaient demandés que comme une bonification équitable des services rendus par la société, comme un impôt moral sans lequel cette société ne pourrait pas subvenir aux dépenses publiques. Cela se dit encore de nos jours avec très-peu d'intelligence, lorsque les masses sont invitées à se dévouer au nom d'elles-mêmes, c'est-à-dire au nom de rien, sans principe d'amour, sans aucun rapport qu'à elles-mêmes, s'élançant toujours sans s'élever jamais. Le Christianisme seul a bien compris ce qu'il disait lorsqu'il a commandé le dévouement; seul il connaît le dévouement pur, d'abord parce qu'un tel dévouement est dogmatiquement à sa base, et ensuite parce que, donnant une pleine assurance du bonheur, et, dans cette assurance, le bonheur même, livrant la récompense avant le dévouement, le salaire avant le travail, il met l'âme en position de se dévouer sans condition, sans espérance et sans garantie, et fait du dévouement la récompense du dévouement, du sacrifice une partie du bonheur.

La doctrine de M. Jouffroy, qui fait de l'humanité le but des nations et des individus, est donc nouvelle en dehors des inspirations chrétiennes; et lorsqu'il se plaint qu'elle ne serve pas de base à la politique et de boussole aux hommes d'état, il se plaint, à vrai dire, que les hommes d'état ne soient pas chrétiens. C'est quand les gouvernemens seront chrétiens qu'on les verra travailler dans la direction des intérêts généraux de l'humanité. Et parvint-on même à les convaincre par des faits que l'intérêt de leurs communautés les engage à travailler ainsi, il ne serait pas plus en leur pouvoir de le faire, qu'il n'est au pouvoir d'un individu égoïste de régler toute sa conduite sur l'intérêt de ses semblables, quand on lui a montré qu'il finira par en retirer tout le profit. L'amour seul enseigne le dévouement; et je crois les intérêts généraux fort mal garantis par les calculs de l'égoïsme individuel.

Chose admirable! dans cette théorie réalisée, les intérêts particuliers seraient mieux garantis alors qu'on paraîtrait s'en occuper moins. Le bien social comprend tous les biens, l'intérêt humain tous les intérêts. Dans un ordre de choses fondé sur ce principe, il pourrait arriver qu'on parlât de droits assez peu et de devoirs beaucoup, et cependant aucun droit ne serait en souffrance. La liberté y serait cultivée dans l'intérêt social encore, et par principe religieux. La société elle-même la réclamerait, elle ne permettrait à personne d'être esclave; la liberté serait à ses yeux une force et une dignité dont elle ne consentirait à se dépouiller dans aucun de ses membres. Un état social fondé sur le principe du dévouement ne peut se passer de la liberté.

A l'idée de liberté se rattacherait alors, chose assez nouvelle! l'idée de paix. Jusqu'à présent, il n'en est pas ainsi. La liberté est réduite, dans trop de cas, à n'être qu'un égoïsme qui se défend ou qui attaque. Son caractère tout négatif la met hors d'état de rien créer, de rien lier. N'étant pas amour, elle n'est rien. La jalousie et l'hostilité surabondent dans le mouvement politique qui se passe sous nos yeux. La défiance est le principe reconnu des constitutions modernes. Avec ces élémens, que peut-on constituer de solide et de vivant? Ils dissolvent, ils n'unissent pas. Une vraie *société* ne peut avoir pour base que la confiance, qui est dans la sphère humaine, ce que la foi est dans la sphère religieuse. Et il est de toute impossibilité que cette confiance s'établisse, et assouplisse tous les ressorts de la société, avant que la société entière ait été plongée dans les eaux d'un nouveau baptême, avant que la société ait rappris le dévouement, avant que la société soit chrétienne. Chacun, à la vue de l'agitation incessante des sociétés modernes, se demande quand elle cessera; chacun voudrait lui assigner un terme; mais personne ne voit distinctement une raison pour que cette agitation finisse. L'inquiétude politique, dans les élémens que lui donne l'incrédulité générale, est « un ver qui ne meurt point et un feu qui ne s'éteint » point. » Car quand est-ce que l'égoïsme se repose? Il n'y a d'espérance que dans l'intervention d'une synthèse conciliatrice, pour parler le langage des nouvelles doctrines. Cela est senti. Autrement, à quoi bon se mettrait-on, au dix-neuvième siècle et en plein Paris, en quête de nouvelles religions? Il est absurde sans doute d'en vouloir faire une; autant vaudrait se faire faire l'aumône avec l'argent qu'on viendrait de tirer de sa propre bourse; il est absurde, dis-je, d'en vouloir faire une, mais infiniment raisonnable d'en chercher une. Ce symptôme de notre temps a-t-il été assez étudié?

C'est ce qui reste encore de l'ancienne foi qui maintient les sociétés ébranlées. L'impulsion chrétienne s'est perpétuée à travers les doctrines qui la contredisent. L'esprit chrétien apparaît encore dans plusieurs œuvres de la philantropie moderne. Elle perpétue, sans les avouer, les tra-

itions de la charité évangélique. Et, en même temps, appelé à grands cris par les besoins du monde, le Christianisme eparaît partout, jeune et verdoyant, comme la terre après n long hiver. La soif de la bonne nouvelle se fait sentir usque chez ceux qui ne savent pas même qu'il y a une bonne ouvelle. Le Christianisme des apôtres et des martyrs, non es philosophes et des beaux esprits, le Christianisme tel ue Jean Hus le prêchait il y a quatre siècles, et saint Paul y en a dix-huit, surgit de nouveau des catacombes de oubli, et, antique comme il est, paraît jeune et frais auprès des vieilleries d'hier et d'avant-hier. Il s'apprête à reevoir dans ses bras, à l'issue d'un combat qui sera long eut-être, la société meurtrie et sanglante. Que deviendrons-nous s'il ne vient pas à notre aide? Tout le monde se oint à la moitié de notre question, car tout le monde sent u'une aide est nécessaire. Demandez aux philosophes : ils vouent qu'il faut à tout prix sortir des négations, et entrer ans la sphère des vérités affirmatives, les seules fécondes. Iais où sont-elles que dans le Christianisme? Nous disons onc, au nom de la société, au Père de notre Seigneur Jésus-Christ : « O notre Père céleste ! que ton règne vienne ! » Puisse l'auteur des *Mélanges philosophiques* le lui demaner aussi!

Deux morceaux du livre de M. Jouffroy ont absorbé tout et article. Il en reste cependant de bien remarquables et e bien beaux, dont nous n'avons point parlé. Nous espérons y revenir un peu plus tard.

PHYSIOLOGIE.

LES PHYSIOLOGISTES FRANÇAIS DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

ÉCOLE DE BICHAT. (FIN.)

Il est de toute évidence que, lorsqu'on prétend à donner une théorie scientifique, à élever jusqu'à la dignité de philosophie un ordre quelconque de connaissances humaines, on est tenu, sous peine de manquer le but, d'embrasser toutes les questions que soulève, non seulement la science particulière dont on s'occupe, mais la science générale dont elle fait partie. C'est une des erreurs des époques qui manquent d'unité et de croyances communes, des époques d'analyse et de morcellement en tout genre, que de croire, je ne dis pas seulement à l'utilité, mais à la possibilité de trouver une théorie, une doctrine particulière complète, sans s'inquiéter de doctrine générale; autant vaudrait, pour cultiver un champ, vouloir l'isoler de la base sur laquelle il repose, de l'atmosphère qui se meut au-dessus de lui ; en un mot, le détacher de l'univers. Les grands philosophes de tous les siècles ont bien senti cette vérité; aussi tous nous ont-ils donné des doctrines encyclopédiques; tous ont-ils abordé les questions les plus sublimes, et ont-ils essayé de creuser jusqu'aux entrailles de l'ordre universel; tous ont-ils cherché à soulever le voile des causes premières, persuadés qu'ils étaient que la cause des causes était la seule qui pût expliquer à l'homme et l'ensemble de la création et chacune de ses parties. Sans doute ces grandes intelligences ont tenté plus qu'elles ne pouvaient faire; elles ont échoué dans une si noble entreprise, et nous ont prouvé que probablement elle dépasse les forces de la raison humaine. Mais si leur échec nous atteste trop de confiance dans la puissance de l'esprit humain, leurs efforts témoignent à leur tour, d'une manière irrécusable, d'un besoin d'explication qui ne trouve pas à se satisfaire dans le domaine des faits que nos sens externes nous révèlent.

Voilà ce que n'a pas compris la petite philosophie du dix-huitième siècle. Sous un faux air de modestie et de tempérance scientifique, reléguant la recherche des causes dans le catalogue des aberrations de l'esprit humain, elle s'est contentée de généraliser les faits qui tombent sous nos sens, de chercher leur enchaînement réciproque, les formules qui pouvaient les résumer et les traduire en lois, et, ajoutant enfin à son indifférence pour les causes premières un dédain complet des causes finales, elle a fini par s'enterrer dans l'étroite prison du matérialisme, où elle n'a laissé pénétrer d'autre lumière que les quelques rayons qui traversent les fissures de cet édifice sans solidité. C'est renfermés dans cette enceinte et à la lumière du demi-jour qui y règne qu'ont travaillé Bichat et tous les physiologistes sortis de son école. Et cependant ces physiologistes si sobres, si tempérans, si modestes lorsqu'il s'agissait d'aborder les hautes questions de causalité, ont tous eu la prétention de se substituer aux philosophes proprement dits; ils ont tous voulu tirer de la physiologie la philosophie de l'esprit humain; tous ont aspiré à la découverte des conditions de l'intelligence et des lois de ses manifestations; tous, en même temps qu'arrivés aux dernières limites de leurs observations, ils se voyaient contraints d'avouer que la vie, que l'intelligence avaient des causes que l'observation ne leur révélait pas, discutaient néanmoins sur les lois de la vie et de l'intelligence, comme si cet aveu n'était pas celui de leur incompétence. Après avoir fait leur base aussi étroite que possible, ils élevaient sur elle un édifice colossal : hygiène, médecine, éducation, morale, législation, tout à leur sens devrait trouver son assise sur quelques généralisations de phénomèmes anatomiques et physiologiques. D'autres pourraient penser que les questions de morale et de législation, par exemple, supposent résolue la question de la liberté morale, et que celle-ci ne saurait être éclairée qu'antant qu'il sera décidé si l'homme est un être métaphysique ou un simple corps de l'univers; car, dans le premier cas, il nous apparaîtra doué d'une volonté spontanée, tandis que, dans le second, il ne sera qu'une matière admirablement organisée, mais qui doit subir, d'une manière fatale, la loi de son organisation et des circonstances environnantes. Les physiologistes de l'école de Bichat ne se sont point effrayés de l'importance de ces questions préalables; ils ont marché en avant comme si elles ne méritaient pas la plus petite considération. Mais n'anticipons pas sur des considérations qui devront nous occuper plus tard, et, réservant pour une autre série d'articles l'examen des théories des physiologistes sur l'homme intellectuel et moral, achevons d'examiner ce que vaut, en dernière analyse, la doctrine des propriétés vitales, telle que l'ont conçue Bichat et ses disciples, c'est-à-dire considérant ces propriétés comme primitivement inhérentes aux tissus vivans, et toutefois comme exceptionnelles et soustrayant ces corps aux lois générales de la matière.

Dans les sciences d'observation, lorsqu'on veut se borner à la coordination des faits pour trouver leurs lois, c'est-à-dire leur enchaînement réciproque, leurs conditions visibles d'existence, leur mode de manifestation, on appelle expliquer un fait ou un ordre de faits nouveaux réussir à les rallier aux groupes de faits déjà connus, les faire rentrer dans les formules qui résument ces faits et leur ôter ainsi leur caractère exceptionnel; car tout fait reste sans valeur et sans lumière aussi long-temps qu'il est réellement exceptionnel et qu'il nous paraît encore échapper aux lois que nous avons pu formuler. Avant Newton, la chute des graves était attribuée à la pesanteur, expression imaginée pour ce fait particulier et qui, par conséquent, le laissait dans l'isolement et ne le rattachait à aucun des autres phénomènes connus : la pesanteur restait donc inexpliquée dans le sens relatif de ce mot. Newton voit tomber une pomme d'un arbre; il observe qu'elle tombe avec une vitesse qui augmente à mesure que ce fruit approche de la terre; aussitôt il conçoit l'idée de l'attraction terrestre, et la face des sciences physiques est changée. Le mot attraction exprimait un fait déjà connu : en l'appliquant à l'action réciproque de notre planète et des corps qui se meuvent sur elle ou à une certaine distance d'elle, Newton ne fit que transporter à la terre un mode d'action, une puissance, dont d'autres corps se montraient déjà doués; attirer ou tirer à soi, présentait à l'esprit une idée nette qui lui était familière et qui, sans donner le dernier mot du phénomène qu'elle exprime, le définit néanmoins avec précision. Aussi les physiciens tirèrent-ils un parti admirable

de ce rapprochement, et sous cette formule si simple vinrent bientôt se coordonner sans effort la plupart des phénomènes des corps bruts.

Bichat et les physiologistes qui ont marché sur ses traces ont-ils eu, comme ils l'espèrent, le même bonheur en coordonnant à leur tour tous les phénomènes caractéristiques des corps vivans sous les deux dénominations de contractilité et de sensibilité? Evidemment non, puisque ces mots, bien loin de rattacher ce dernier ordre de faits aux faits déjà connus, les isolent au contraire et ont pour but, dans l'intention même de leurs inventeurs, de nous les présenter comme exceptionnels, ce qui équivaut, d'après les principes que nous avons posés plus haut, à dire que ces faits sont encore inexpliqués. La contractilité et la sensibilité sont des lois en physiologie à peu près comme la pesanteur en était une en physique avant Newton; ce sont des lois dont il ne faut se contenter qu'en attendant mieux, sans espérer d'en tirer grand parti; ce sont des lois d'exception, et ces sortes de lois ne valent guère mieux en histoire naturelle qu'en législation. Traduire la chute d'un corps en attraction, c'est substituer à un fait particulier une expression générale, un principe général qui comprend beaucoup d'autres phénomènes; c'est aussi substituer l'énergie à la passivité. Mais traduire la contraction en contractilité, la sensation en sensibilité, c'est uniquement changer de mots ou plutôt de terminaisons; ce n'est pas, comme on l'a cru, mettre le principe à la place du fait, la cause à la place de l'effet; c'est, en un mot, dire que la vie se reconnaît à des contractions et à des sensations, mais ce n'est ni formuler ses lois ni indiquer ses conditions d'existence. Que conclure de là, sinon que Bichat s'est fait illusion en assimilant ses propriétés vitales aux lois newtoniennes, et que ses successeurs se sont trompés d'une manière plus étrange encore, en pensant que la doctrine qu'ils héritèrent de ce grand anatomiste, et qu'ils modifièrent diversement dans le détail, offrait la base d'une science fertile, positive, et que désormais la physiologie serait la science de l'homme tout entier, physique, intellectuel et moral? Qu'est-ce qu'une science qui repose sur deux inconnues, sinon un problème qui attend encore sa solution (1)?

(1) Nous pourrions ajouter plusieurs considérations à celles qu'on vient de lire, pour démontrer la stérilité philosophique de la doctrine qui vient de nous occuper; mais, outre qu'il nous serait toujours impossible d'être complet en traitant dans une feuille comme la nôtre un sujet aussi vaste, nous craindrions d'usurper sur des articles plus conformes aux études et aux méditations habituelles de nos lecteurs un espace qui leur revient de plein droit. Nous espérons cependant en avoir dit assez pour l'objet que nous avions en vue.

MÉLANGES.

Du projet d'un des rédacteurs de l'Artiste de faire faire un progrès a Dieu. — Le bavardage sur la religion prouve, du moins, qu'on s'en occupe; et cela vaut mieux que de la reléguer parmi les choses usées, dont on ne sait plus que faire. Il peut, il est vrai, y avoir souvent blasphème dans les paroles dont on se sert; mais nous sommes convaincus que même alors il n'y a pas toujours intention de blasphémer. Comme ce gentilhomme irlandais qui vient de publier l'histoire de ses voyages, on se met en route à la recherche d'une religion, et il est tout naturel qu'on ne trouve pas tout de suite la véritable, que tout au contraire on prenne souvent pour elle ce qui en est la caricature ou le contrasle: il faudrait n'avoir jamais vu des effets de brouillard qui vous font illusion au point qu'on les prend pour une rivière ou pour un lac, pour s'étonner de pareille chose. On ne doit donc pas en vouloir à M. T., qui paraît avoir entrepris, aux frais du journal *l'Artiste*, non le voyage à Rome, mais le voyage du gentilhomme irlandais, d'avoir déposé dans l'un des derniers numéros de cette feuille ce qu'il a vu avant d'arriver au premier relai. Ce sont des choses fort étranges, il est vrai; mais qu'y faire?

M. T. n'a pas la prétention de bien connaître l'histoire religieuse et synthétique de l'humanité; aussi ce qui le frappe dans notre époque, sous le rapport religieux, ce sont les *découvertes*, qu'il prend pour des *révélations*. Il s'attend à de grandes choses, et il croit reconnaître dans les ballons et dans la fumée des machines qu'il voit s'élever dans les airs, les signes que Jésus-Christ a annoncé qu'on verrait, à l'approche de la fin du monde, dans le ciel et sur la terre. Selon lui, ce n'est, il est vrai, qu'un pressentiment que Jésus a eu; mais le pressentiment est réalisé, et on en peut conclure que nous sommes arrivés à une époque de transition. Tout cela est dit du plus grand sérieux du monde; ce n'est pas une plaisanterie impie, mais une *vue* qui a une certaine valeur aux yeux de l'auteur, et à laquelle il donnerait sans doute place dans un recueil de *Pensées*, s'il en publiait comme Pascal, La Rochefoucauld ou Kératry.

En voici une autre, un peu plus longue, qui montre où en est l'auteur; malheureusement beaucoup de jeunes gens en sont au même point que lui:

« Peut-être, dit il, arriverait-on à poser ainsi la question vitale de notre époque: *Le progrès à faire faire à Dieu*; car Dieu, c'est l'idée la plus générale, c'est la synthèse. Nous avons passé par le Dieu-force, sous le paganisme; par le Dieu-amour, sous la doctrine de Jésus: peut-être allons-nous au Dieu-intelligence, qui n'a véritablement encore figuré que *pour mémoire* dans la trinité chrétienne, sous le nom de Saint-Esprit.... Ce que je vous dis là, dans d'assez bizarres formules, c'est peut-être la ligne droite pour la philosophie actuelle, pour la marche à suivre et le progrès à opérer dans notre époque; il s'agit peut-être tout simplement de faire entrer la science dans la religion. Peut-être arrivons-nous à l'ère de la liberté, de la raison, de l'intelligence; et comme l'humanité, loin de répudier jamais les progrès accomplis, en profite, nous développerons l'homme sous son aspect trinitaire; nous développerons la force dans une direction pacifique; nous l'appliquerons à la nature, au lieu de l'appliquer à l'homme; l'industrie remplacera la guerre, qui était déjà une anomalie sous le Christianisme, bien qu'il paraisse quelquefois en avoir été l'occasion. Nous développerons la charité chrétienne: je ne crois pas qu'on puisse trouver beaucoup mieux; et de même qu'on a déifié Hercule l'homme fort, Jésus l'homme aimant, qu'on appelait des représentations de Dieu sur la terre, nous déifirons, nous, l'homme savant, l'homme au *vaste front*, comme la représentation de Dieu. Que l'Esprit-Saint descende donc du ciel! Pensez à cela: c'est sérieux. »

Oui, vraiment, c'est sérieux; car il ne s'agit, dans ce *progrès à faire faire à Dieu*, de rien moins que de faire sortir une Minerve toute armée du cerveau de quelques jeunes gens, comme autrefois du cerveau de Jupiter. Les Saint-Simoniens, auxquels M. T. n'a pas l'air d'être tout-à-fait étranger, l'ont entrepris avant lui, et l'on prétend que leur tête en a été aussi malade que le fut celle de Jupiter, après que Vulcain lui eut donné un coup de hache sur la tête, pour l'aider à enfanter une déesse. L'homme qui veut se faire un Dieu à l'aide de son esprit est aussi insensé que celui qui veut s'en faire un avec ses mains: on nomme cela de l'idolâtrie; et les chrétiens seraient aussi bien idolâtres, s'ils avaient déifié l'homme aimant, que le furent les Grecs, quand ils déifièrent l'homme fort, ou que le seraient M. T. et ses amis, s'ils essayaient de déifier l'homme savant. S'il nous dit que tout cela n'est, dans sa pensée, qu'allégorie, qu'il a seulement voulu personnifier l'idée dominante de chaque époque, nous lui demanderons où est son Dieu? En a-t-il un ou n'en a-t-il pas? Dieu est-il pour lui un être ou une idée? Il lui faut, comme à nous tous, qu'il le sache ou non, un Dieu-Fort, un Dieu-Amour, un Dieu-Esprit, et ce Dieu s'est révélé; mais non pas d'une manière fragmentaire, comme on le suppose aujourd'hui; non pas en changeant de caractère, comme les hommes dont les passions se modifient et se succèdent à mesure que leurs années augmentent; car de toute éternité il est parfait et immuable. Ses perfections étaient les mêmes du temps de Moïse que du temps d'Hérode, et elles sont encore les mêmes aujourd'hui. S'imaginer que le Dieu saint est dans un temps plus fort, dans un autre plus aimant, quelques siècles après plus intelligent, c'est le rapetisser à notre taille; l'Etre parfait ne peut se perfectionner. Aussi la Bible, différente en cela de toutes les prétendues révélations de l'Orient, qui admettent des modifications morales dans leurs dieux, nous le montre-t-elle, à travers toutes les périodes qu'elle embrasse, « sans variation et sans ombre de » changement. »

Au surplus, Dieu a fait plus que se révéler, il a agi, et agi pour M. T. lui-même. Nous demandons à ce Dieu tout bon de l'aider dans ses recherches, de se faire connaître à lui; puisque de si pauvres spéculations sont une nouvelle preuve de la vérité de cette déclaration de la Bible, « que nul ne connaît qui est le Fils que le Père, ni » qui est le Père que le Fils, et celui à qui le Fils le voudra révé- » ler. » (Luc. X, 22.)

Influence des Sociétés de Tempérance en Angleterre. — Nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs de ces Sociétés et de l'influence qu'elles exercent; en voici un nouvel exemple, qui mérite d'être cité. MM. Baring frères, chefs de l'une des premières maisons de Londres, font construire en ce moment un vaisseau pour le commerce de la Chine, lequel sera monté par un équipage qui a pris d'avance l'engagement de renoncer, pendant tout le voyage, à l'usage des liqueurs spiritueuses. Elles seront remplacées par le café et d'autres boissons qui ne présentent pas les mêmes inconvéniens que le rhum et l'eau de vie. Si l'on considère le grand nombre d'accidens sur mer qu'il faut attribuer uniquement à l'intempérance des matelots, on doit penser que la réforme commencée fera de rapides progrès, et que les chambres d'assurances la seconderont dans leur propre intérêt avec autant de zèle que les propriétaires des navires.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Sellligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 62. 6 NOVEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

n s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, uets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez naud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

STION DE LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS LE CANTON DE VAUD.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

es objections sur lesquelles nous avons promis de reve- sont de deux sortes. Les unes, qu'on appellerait en ace extra-parlementaires, ont leur source dans les pré-és de l'ignorance ou dans les inspirations de la haine. Les es, qui s'appuient sur des opinions honorables et qui nt soutenues dans l'assemblée des représentans par les abres mêmes du conseil d'état, ont pour point de départ tuation actuelle, morale et politique, du canton de Vaud. pposition des premiers ne tend à rien moins qu'à main-r la loi vandale du 20 mai ; elle ne veut de liberté reli-se qu'autant qu'il en faut pour avoir une Eglise nationale, t-à-dire la liberté comme l'entendaient Grégoire VII, rles IX et le Saint-Office ; elle réclame, du reste, contre hrétiens dissidens et même contre les nationaux qui for-t des assemblées particulières une proscription haute-t proclamée, franche, brutale, sans pudeur, sans appel : t l'esprit des hommes de la terreur appliqué aux ma-es de religion. L'initiative des autres accepte la liberté gieuse, en défend les droits avec zèle et courage, mais lui ose des entraves qui la gênent, et suspend sur sa tête menace perpétuelle de mort. Ces deux ordres d'adver-saires d'une complète liberté des cultes ne doivent pas être comparés, encore moins confondus ; autant les uns méritent d'être jugés avec sévérité, autant les autres sont dignes d'estime et de respect. Nous n'examinerons qu'en peu de mots les objections qui se vocifèrent sur la rue et qui se développent dans les tavernes, afin de nous réserver plus d'espace pour peser les restrictions qui trouveront dans le sein du Grand-Conseil d'éloquens défenseurs.

Ce n'est pas ici le lieu de répondre à ceux qui invoquent de prétendus excès, que l'on suppose avoir été commis par les chrétiens vaudois, et qui doivent justifier, selon le dire de quelques-uns, toutes les mesures d'intolérance prises contre eux. Calomnier d'abord, et proscrire ensuite, c'est trop de deux choses ; se mentir à soi-même pour persécuter en sûreté de conscience, mentir à la face de tout un pays pour persécuter légalement, c'était la maxime des inquisiteurs, et l'on n'en veut plus même en Espagne. Nous ne discuterons pas davantage l'opinion de ceux qui prétendent qu'il est bien suffisant d'aller entendre l'explication de la Parole de Dieu le dimanche dans les temples, et qu'il n'y a nécessité aucune de se réunir encore sur la semaine. Cette objection et la précédente pourront être examinées avec quelque étendue par des feuilles exclusivement religieuses ; là est le tribunal qui doit les juger et les flétrir d'une juste réprobation.

Mais il y a des personnes auxquelles il faut bien adresser, en passant, quelques paroles, puisqu'elles se rencontrent les premières sur notre chemin : ce sont les partisans du *statu quo*. Que signifient, disent-ils avec une imperturbable assurance, et qui serait risible dans une affaire moins grave, que signifient toutes ces innovations qui nous troublent depuis douze ans ? N'avions-nous pas une Eglise, des pasteurs, des prières publiques, un culte religieux national ? N'était-ce pas assez que tout cela ? A quoi bon ces assemblées particulières, ces réunions qu'on appelle pieuses, et que nous nommons, nous, des conventicules ? Avant l'invasion de la momerie, tout le monde était content, paisible ; chacun s'en allait tranquillement écouter son pasteur, sans essayer de convertir son voisin ou la famille de son voisin. Restons-en là, c'est le mieux ; et si la force est nécessaire pour y reve-

nir, employons la force ; elle ne nous manque pas, car en frappant du pied, nous la ferons sortir de tous les coins de rue. — A merveille, mais si vous êtes les plus forts quand il s'agit de voies de fait, vous n'êtes malheureusement pas les plus forts en logique, et la logique, observez-le bien, doit avoir le premier et le dernier mot dans l'ordre social, sous peine de mort pour toutes les institutions. Le faubourg Saint-Antoine n'est pas roi de France ; s'il l'était seulement un mois, nous retomberions dans l'état sauvage. Vos argumens prouvent trop, dans l'opinion même que vous défendez, ce qui veut dire qu'ils ne prouvent rien du tout; car ils justifient tous les persécuteurs, depuis Néron jusqu'à Torquemada. L'un, en faisant goudronner les chrétiens pour les allumer comme des flambeaux dans les carrefours de Rome, et l'autre, en brûlant je ne sais combien de milliers de juifs, de maures et d'hérétiques, pouvaient répéter vos maximes : A quoi bon innover? le paganisme nous convient fort; le catholicisme ultramontain est la plus excellente de toutes les religions; nous voulons maintenir ce qui est. Si vos idées avaient prévalu au seizième siècle, vous auriez encore dans le canton de Vaud des moines mendians, des marchands d'indulgences plénières et des reliques; car la réforme ne se serait jamais établie. Enfin, il vous plaît à supposer que les prédications et les formes religieuses nationales satisfaisaient tout le monde; la preuve incontestable du contraire, c'est que beaucoup de personnes ont voulu être autrement et avoir autre chose. Comment se nommait donc ce prince qui soutenait d'un ton fort sérieux, en se levant de table, que tout son peuple était rassasié?

Passons. Il n'est pas rare d'entendre, dans le canton de Vaud, des gens peu connus par leur dévotion, qui s'apitoient lamentablement et qui seraient prêts à pleurer sur l'avenir de l'Eglise nationale. Hélas! s'écrient-ils en levant les yeux au ciel, quelle destinée toutes ces sectes nous préparent! Voyez notre Eglise morcelée, fractionnée, mise en pièces, réduite en poussière par l'impitoyable marteau des opinions nouvelles. Que restera-t-il, avant peu d'années, de cette vénérable institution, si l'on permet au premier venu d'en arracher un lambeau pour le dévorer? Non, la force, la force, à défaut de la persuasion ; vive l'Eglise nationale ! et malheur aux dissidens! — Ce zèle est admirable; il l'est d'autant plus qu'on ne s'y attendait guères de votre part; mais souffrez qu'on vous réponde que la plus cruelle injure qui puisse être faite à l'Eglise nationale, c'est de prétendre qu'elle ne saurait se maintenir que par une loi d'intolérance et de persécution ; son plus grand ennemi oserait à peine se le dire à soi-même. Remarquez, en outre, que l'exil et la prison ne sont pas des argumens, et que la violence est le meilleur moyen de créer des sectes, quand elles n'existent pas encore, et de les perpétuer, quand elles existent déjà. Pour échapper à cet effet naturel et constant de toute persécution, il faudrait plus qu'une Saint-Barthélemi ; les sectaires devraient être tués ou proscrits jusqu'au dernier. Où trouverait-on des juges pour prononcer la sentence et des bourreaux pour la mettre à exécution, parmi les nobles et généreux citoyens du canton de Vaud? La dissidence ne sera vaincue que par la Parole de Dieu, si elle peut l'être ; le livre inspiré vous fournira des armes plus puissantes que toutes les lois ; et si vous en demandez des preuves, nous vous dirions : Ouvrez les yeux, et regardez autour de vous.

On a quelquefois cherché un motif ou une excuse à l'intolérance de la loi du 20 mai dans le peu d'étendue de la contrée. La liberté religieuse, dit-on, est bonne dans un pays vaste, chez un peuple nombreux; mais nous autres, Vaudois, nous ne formons qu'une petite famille, et l'unité nous est nécessaire en fait de religion. — A cela je demande : Combien de lieues carrées faudrait-il de plus au canton de Vaud pour que la liberté religieuse pût y être établie? N'est-il pas dérisoire de se faire dogmatiquement et consciencieusement persécuteur, parce qu'on n'occupe qu'un espace de terrain peu considérable? Mais le canton de Genève, celui de Neuchâtel et d'autres sont beaucoup plus petits que le canton de Vaud, et la liberté des cultes vient d'y obtenir asile, sans aucun danger pour la chose publique. Vous êtes une famille, soit, on peut admettre la métaphore; ignorez-vous que dans une famille sagement réglée, chaque membre adulte examine sa religion, adopte les doctrines qui lui paraissent les meilleures, et se rend au temple qui lui convient? Allez en Angleterre ou aux Etats-Unis pour y apprendre comment la famille est gouvernée par un chef qui connaît ses devoirs.

Mais l'opinion, la volonté du peuple vaudois ! — Entendons-nous : la volonté d'un peuple ne se constate que par ses votes librement émis; une question de majorité est toujours une affaire de chiffres. Le peuple du canton de Vaud a-t-il été appelé à voter sur la loi du 20 mai? Où est le recensement de ses suffrages? Quel est le nombre des voix qui ont approuvé le maintien de cette loi qu'on a justement qualifiée du nom d'infâme? Chaque parti s'imagine tout naturellement qu'il a pour lui l'opinion publique, et lors même qu'il n'en est que médiocrement convaincu, il l'affirme pour élever ses prétentions de coterie sur le piédestal de la majorité. C'est donc peu d'une affirmation en pareille matière ; il faut des preuves. Où sont les vôtres? Nous protestons, pour l'honneur du peuple vaudois, contre l'injure qui attribuerait à la majorité de ses membres des passions intolérantes. Cette majorité veut sans doute que la liberté religieuse soit renfermée dans de sages limites; elle peut même vouloir qu'on lui impose des conditions plus ou moins arbitraires; mais elle repousse avec une profonde indignation l'opprobre de la loi du 20 mai.

Parvenus jusqu'ici, nous sommes conduits à examiner le projet de loi sur l'exercice de la liberté religieuse présenté par le conseil d'état, et l'exposé des motifs qui l'accompagne. Nous avons lu ces deux pièces importantes avec le plus vif intérêt, nous les avons étudiées avec une sérieuse attention, et si nous ne croyons pas pouvoir approuver tout ce qu'elles renferment, nous nous réjouissons, du moins, de ce qu'il nous est permis de rendre hommage, avec une pleine sincérité, aux sages intentions et aux vues généreuses qui ont inspiré ces documens. On y trouve l'œuvre d'hommes éclairés, de citoyens intègres et de magistrats dévoués au bonheur de leur patrie. Nous n'attendions pas moins des lumières et des sentimens de liberté qui distinguent le conseil d'état du canton de Vaud; mais on devait plus espérer peut-être pour la cause de la liberté religieuse.

Ce qui frappe, au premier coup d'œil, dans les deux pièces dont nous parlons, c'est que les principes développés dans l'exposé des motifs vont presque partout au-delà des droits accordés dans le projet de loi. L'exposé s'exprime hautement en faveur de la liberté religieuse; le projet n'établit que la tolérance, en d'autres termes, une infériorité sensible, une subordination marquée pour les cultes dissidens. L'exposé reconnaît « qu'il faut *assurer* au peuple » vaudois la liberté religieuse, afin que ses libertés ne restent pas incomplètes et tronquées dans une des sources » vivifiantes de toute activité intellectuelle et morale, » mais le projet, au lieu *d'assurer* cette liberté, contient un article qui la soumet à des chances de suspension et d'interdiction. L'exposé s'appuie sur les maximes immuables de toute bonne législation politique; le projet contient des dispositions qui sont évidemment transitoires. Les différences qui se remarquent entre l'exposé des motifs et le projet de loi s'expliquent facilement. L'exposé dit ce qu'il faudrait faire; le projet pose ce qu'on croit pouvoir faire pour la liberté religieuse dans le canton de Vaud. Le premier

e ces documens énonce les principes du conseil d'état; autre établit les règles que l'on présume être en rapport vec l'opinion actuelle de la majorité. Cet état de choses est emarquable à plus d'un égard. Il arrive habituellement ue le peuple demande plus de libertés que ne veulent en ccorder les hommes du pouvoir; ici les hommes du pouoir voudraient établir plus de libertés que le peuple n'en eut admettre; ailleurs le peuple est en avant et ses chefs ont en arrière; ici ce sont l s chefs qui regrettent de ne as marcher plus vite, et c'est le peuple qui arrête le char u progrès. Le conseil d'état n'a pas présenté le meilleur rojet de loi possible sur la liberté des cultes, mais celui u'il a jugé conforme aux vœux de la majorité du Grand-onseil. « Aujourd'hui, à défaut de la sanction divine dont le législateur ancien revêtait ses lois, dit l'exposé des motifs, il faut y suppléer par l'assentiment de la majorité. C'est en perfectionnant l'éducation d'un peuple que l'on agit le plus efficacement sur l'amélioration de sa législation; car il est plus sûr de l'amener à un point où une loi mauvaise lui est intolérable, que de chercher à lui en imposer une bonne qu'il ne comprend pas. » Assurément e principe est juste en théorie, mais n'est-on pas resté, ans l'application, en deçà de ce qui pouvait être garanti ns péril? Nous sommes trop loin du canton de Vaud pour affirmer d'une manière positive; nous exprimerons cependant nos doutes sur ce point.

Le projet de loi soumet les cultes dissidens aux formalités d'une déclaration préalable, d'une responsabilité pécuiaire de trois membres, de la surveillance et de la publiité. Jusque-là personne, ce nous semble, n'a droit de se laindre; la société peut et doit prendre des garanties conre les sectes religieuses qui troubleraient l'ordre ou qui orteraient atteinte à la morale publique. Il sera permis aux ninistres dissidens de bénir les mariages et d'administrer baptême, quand on réclamera leurs services; le projet e loi les assujettit seulement à envoyer à ceux qui tiennent s registres de l'état civil des notes renfermant les renseinemens nécessaires pour les inscriptions légales. Cette esure d'ordre est indispensable dans un pays où les regises de l'état civil sont encore entre les mains du clergé. Le onseil d'état n'a pas cru qu'il lui fût possible de les placer n d'autres mains dans les circonstances actuelles; plusieurs nembres du Grand-Conseil ne partageront peut-être pas on avis à cet égard.

L'infériorité des cultes dissidens vis-à-vis de l'Eglise naionale est consacrée par le projet de loi. Les dissidens ne ecevront aucun salaire du trésor public, ni pour les frais le culte ni pour leurs ministres. Les bâtimens où se tiennent les réunions ne pourront avoir ni cloches ni aucun signe extérieur de leur destination; on ne permet que de placer une inscription qui aura été soumise à l'approbation lu préfet. Aucun acte de culte ne pourra avoir lieu hors des chapelles. Ces diverses dispositions et d'autres du même genre se résument en deux mots : les dissidens vaudois ne sont pas libres; ils ne sont que tolérés. Ils se trouveront à peu près dans la même position que les issidens de l'Angleterre à l'égard de 'Eglise anglicane, et l'on sait que la prééminence de cette Eglise est maintenant l'objet des plus vives attaques. En France, le trésor public salarie, non seulement le culte réformé, mais le culte juif; il donnerait probablement aussi un salaire aux mahométans, s'il s'en établissait un assez grand nombre pour ouvrir plusieurs chapelles permanentes. Dans le canton de Vaud, l'Etat ne veut pas même salarier des cultes qui sont évidemment chrétiens; c'est se placer en deçà de l'Autriche et de la Russie. Toutefois nous n'insisterons pas sur cette inégalité de droits entre les citoyens du même pays. Les dissidens se passeront du salaire de l'Etat, et trouveront en eux-mêmes les moyens de se soutenir. Mais les hommes qui soutiennent la cause de l'Eglise nationale dans le Grand-Conseil devraient, dans l'intérêt de leur propre aven r, demander un salaire pour les dissidens; car en ne payant pas les uns avec l'argent du trésor, on viendra tôt ou tard à penser qu'il n'est pas non plus nécessaire de payer les autres, et cette conjecture se réalisera peut-être plus vite qu'on ne le croirait à la première vue. C'est aux amis de l'Eglise nationale à y réfléchir sérieusement. Si la constitution même du pays déclare que le culte de l'Eglise nationale et celui de l'Eglise catholique recevront seuls un salaire, c'est une mesure qui nous paraît manquer à la fois de prudence et d'équité. Pour être juste, il faut de deux choses l'une, ou ne salarier aucun culte avec l'argent du trésor, ou salarier tous ceux qui réuniraient un nombre de sectateurs déterminé par la loi.

Mais venons à l'acticle que nous regardons comme une menace perpétuelle contre les chrétiens, et que nous tenons pour incompatible avec la liberté religieuse. C'est l'article 14 du projet de loi. « S'il s'y commet (dans les réunions re» ligieuses) des actes contraires aux lois, OU QUI DONNERAIENT » LIEU A DE GRAVES ATTEINTES A LA PAIX PUBLIQUE, ces réu» nions et ces cultes peuvent être immédiatement dissous » par le préfet et suspendus par le conseil d'état, jusqu'à ce » que les tribunaux aient prononcé sur les actes qui ont pro» voqué cette dissolution et cette suspension. » Voilà un article 14 qui a le malheur de ressembler beaucoup trop à un autre article 14 que la France a effacé de la charte, au jour des barricades, sous des flots de sang. Même fait extra-légal, même pouvoir supérieur aux libertés publiques dans les deux articles 14. Même vague d'expressions, même obscurité laborieusement introduite dans les termes du fait extra-légal; l'article 14 de l'ancienne charte permettait au roi de faire les réglemens et ordonnances *nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat,* » ce qui ne précisait rien et pouvait s'appliquer à tout; l'article 14 du projet de loi élaboré par le conseil d'état permet de suspendre l'exercice d'un culte qui *donnerait lieu à de graves atteintes à la paix publique*, ce qui menace tous les cultes d'une mort indéterminée, invisible, imprévue, sous l'influence d'actes extérieurs qui seront en dehors de leur volonté. La seule différence que nous apercevions entre les deux articles 14, c'est que l'un confisquait les libertés publiques au profit de l'absolutisme royal, et que l'autre confisque la liberté religieuse au profit de l'absolutisme populaire; dans le premier cas, les lois étaient livrées à la merci du bon plaisir du château; dans le second cas, elles sont livrées à la merci du bon plaisir de la rue. Charles X a créé lui-même les troubles et l'agitation du pays par la nomination d'un ministère anti-national, afin de se donner un prétexte pour user de l'article 14 de la charte; les ennemis de l'Evangile parmi le peuple vaudois créeront aussi eux-mêmes des circonstances telles qu'ils puissent invoquer l'application de l'article 14 du projet de loi. Il a suffi de quelques intrigans de camarilla pour inspirer cette fatale idée à Charles X; il suffira peut-être de quelques misérables pour suggérer cette funeste pensée à une partie du peuple vaudois. Si l'on prétend que nous faisons injure à ce peuple, en le comparant à Charles X, nous répondrons que toute masse d'hommes, toute multitude, quelques lumières qu'on accorde à une portion de ceux qui la composent, offre toujours moins de garanties qu'un seul homme; car un seul homme sait qu'il sera perdu le premier, s'il succombe dans ses tentatives de despotisme, tandis que la multitude ne calcule pas le danger par cela même qu'elle est une multitude; le crime, en se divisant, ne paraît plus si coupable, et les conséquences du crime, en pesant sur un grand nombre de têtes, semblent n'avoir plus rien de périlleux. Ajoutons, pour achever le parallèle,

que Charles X et toute sa famille, après avoir joué leur trône contre l'exécution de l'article 14, ont péri comme dynastie royale ; qui pourrait dire que le canton de Vaud, s'il joue la paix publique contre le nouvel article 14, ne périra pas comme état libre? Les peuples ne périssent point, il est vrai, mais les états libres périssent. Tout se ressemble donc entre les deux articles 14, si ce n'est que le dernier est plus inconcevable, parce qu'il avait devant lui la terrible expérience du premier.

Le conseil d'état a pressenti toutes ces objections, et il les développe lui-même avec une franchise qui l'honore; voici comment il a cru devoir se justifier : « Nous admettons ces » objections dans toute leur force, et nous répondons : Si » le peuple s'éclaire et comprend les devoirs d'une tolérance » réciproque, il importe peu de supprimer ou de conserver » la disposition (l'article 14); mais aussi long-temps que la » majorité ne sera pas tolérante, retranchez la disposition, » et dites-nous ce que l'autorité pourra faire en son absence. » Protéger les réunions religieuses, tant qu'elles ne commettront aucun acte contraire aux lois! Mais si la majorité n'en veut pas, comment l'autorité protégera-t-elle, et » avec qui? Avec la force armée? Mais cette force armée ne » partagera-t-elle pas les préjugés, les préventions, les passions, la haine de la majorité d'où elle est tirée? Avons-» nous d'autre force armée que celle des citoyens? Avons-» nous des troupes de ligne? Si une liberté était impopulaire, » pourrait-on assimiler son exercice à celui de ces libertés » auxquelles la nation met un haut prix? »

Nous nous trompons fort, ou cette réponse n'est pas concluante en faveur de l'article 14; on ne fera ici qu'indiquer deux ou trois réflexions, à défaut de l'espace qui nous serait nécessaire pour les développer. D'abord, l'article 14 change toute l'économie du projet de loi sur l'exercice de la liberté religieuse; ce n'est plus une loi de liberté, c'est une *demi-mesure*, mi-libérale, mi-despotique; mi-vraie, mi-fausse; mi-juste, mi-injuste. Or, qui ne sait que les demi-mesures sont souvent plus difficiles à soutenir, plus malaisées à exécuter que les mesures complètes? En toutes choses, dans l'administration politique comme dans l'intérieur de la famille, le plus sage est de prendre une position nette, clairement définie, franchement avouée. On met alors de son côté la justice et le droit, qui sont aussi des puissances, particulièrement dans notre siècle. On rallie autour de soi les hommes qui ont des principes arrêtés, et cette force, bien que moins visible que celle du peuple, l'emporte tôt ou tard sur toutes les autres. Enfin, on peut se réclamer, dans les dangers publics, des grandes et saintes maximes qui ont trouvé place dans les lois. Mais une demi-mesure n'a aucun de ces avantages et ne donne aucune de ces autorités. Nous en appellerions sur ce point à l'histoire en même temps qu'à la théorie, s'il nous était permis de nous y arrêter; mais les citoyens éclairés du canton de Vaud rempliront, mieux que nous pourrions le faire, ces simples cadres d'objections.

Ensuite, pourquoi supposer des résistances, et surtout la résistance de la milice nationale, dès que la loi aurait parlé? Le fait est possible, nous en convenons, mais de ce qu'il est possible, faut-il que le législateur le proclame hautement? et ce qui est plus fort, doit-il modifier sa loi sur une éventualité? Tout est possible dans les affaires publiques; il est possible que le peuple nomme de mauvais représentans; il est possible que les contribuables ne paient pas les impôts; il est possible que la constitution soit brisée dans une émeute populaire. Mais que fait le législateur devant toutes ces possibilités? Il se prémunit contre elles; il introduit des garanties dans les lois; il prononce des peines contre ceux qui violeraient la constitution; il agit, en un mot, comme s'il ne craignait nullement que le jour pût venir où force ne resterait pas à l'ordre légal. Ici, chose étrange! c'est précisément l'opposé; le législateur prévoit une résistance possible, et au lieu de se garantir contre elle, au lieu d'établir que toute résistance ne peut conduire qu'à troubler l'ordre et à mettre les perturbateurs en prison, il montre à cette résistance possible un but possible, il lui offre une issue, il lui ouvre la porte à deux battans! Eh! qui ne voit pas que les opposans seront d'autant plus audacieux que le pouvoir légal se sera montré plus craintif et plus timide? Qui ne sait pas que les passions deviennent d'autant plus fortes qu'elles ont une perspective plus assurée d'atteindre leur but?

Mais la résistance est non seulement possible, dira-t-on peut-être, elle est probable, quand on observe l'opinion actuelle de la majorité du canton de Vaud, et il fallait pourtant imaginer un moyen de maintenir la dignité du pouvoir et de rétablir l'ordre! Nous répondons que cette résistance fût-elle probable, ce qui, du reste, ne nous paraît pas démontré, il eût été sage de ne pas l'avouer dans l'exposé des motifs, et plus sage de ne pas y subordonner le projet de loi. Il y a, sans doute, en dehors de toute constitution, un article 14 secret, une nécessité qui exige de ne consulter plus d'autre loi que le salut public en certaines circonstances; mais le législateur n'a pas mission de se soumettre d'avance aux attentats contre le droit, il a mission de les empêcher; avant de jeter les armes, il doit essayer, du moins, de combattre autant qu'il est en lui. La loi ne doit pas être, il est vrai, en contradiction manifeste avec les mœurs; mais ici il n'y avait pas contradiction manifeste, et s'il était permis de craindre une forte opposition, il ne l'était pas de la supposer victorieuse. Le pouvoir exécutif eût-il dû périr dans la lutte, il valait mieux succomber en combattant que d'abandonner un principe de justice avant le combat. D'ailleurs, la gravité de cette supposition même montre qu'elle ne se serait pas réalisée; un peuple qui n'est pas sans lumières y regarde long-temps avant d'exposer le pouvoir exécutif à périr. Mais dans le cas actuel, les passions, n'ayant rien de semblable à craindre, se donneront carrière en toute sécurité.

Charles X n'a fait les ordonnances de juillet que parce qu'il avait pour lui l'article 14 de la charte, et il y a eu révolution par l'effet de l'article même qui voulait prévenir toute révolution. Ceci n'a pas besoin d'être développé. Plaise à Dieu que la législation du canton de Vaud ne donne pas au monde le second exemple d'une fausse prudence qui serait la plus terrible de toutes les imprudences!

RÉSUMÉ DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Le gouvernement de Marie-Christine cherche à se rendre populaire, en prenant des mesures d'un intérêt général. Un décret de la reine, contresigné par le nouveau ministre don Xavier de Burgos, abolit le privilége de la manufacture royale de Saint-Ildefonse pour la fabrication des cristaux; le considérant du décret est remarquable : c'est que l'industrie ne peut prospérer dans un pays, tant qu'il y a des manufactures privilégiées. La réunion de la direction des postes et de celle des routes est une mesure d'économie, qui permet d'en espérer encore d'autres. C'est par une sage administration, et non en jetant de l'argent au peuple, comme on l'a fait le 24 octobre, conformément à un vieil usage, quand on a lu dans les rues de Madrid la proclamation qui déclare la jeune Isabelle reine des Espagnes, qu'on gagnera son affection. Le peuple a donné, sur quelques places de la capitale, une leçon au pouvoir, en criant qu'il avait besoin d'armes, et non de quelques misérables pièces de monnaie qu'on donne à la populace le honteux plaisir de se disputer. Le décret du 22, qui accorde une amnistie générale pour tous les délits politiques, a dû gagner des amis au gouvernement. Celui qui dissout le corps des volontaires royalistes devait, au contraire, rencontrer de la résistance, parce qu'il bless

bien des intérêts. Il paraît que les carlistes comptaient sur ces volontaires, qui sont, à ce qu'on assure, au nombre de 6 à 8000, et qu'ils les provoquaient à l'insubordination. Quelques-uns n'ayant pas voulu consentir à se laisser désarmer, on les y a contraints par la force; dans la lutte qui s'est engagée à cette occasion, il y a eu plusieurs hommes tués, et un plus grand nombre de blessés. Le peuple ne pouvait souffrir les volontaires royalistes; il se serait laissé aller à son ressentiment, si on ne s'était efforcé de le retenir. Quelques lettres particulières représentent cette affaire comme plus grave qu'elle ne le paraît d'après le récit de la *Gazette officielle de Madrid.* Il ne s'agissait, à les en croire, de rien moins que d'une réaction en faveur de don Carlos.

Les troupes de la reine continuent à remporter des avantages dans les provinces. Le général Saarsfield a mis en déroute le parti carliste que commande le curé Mérino, et est entré le 27 à Miranda. Il marche sur Vittoria, foyer de l'insurrection, et l'on pense qu'il s'en emparera sans peine. Le général Wall s'avance sur Bilbao, et le lieutenant-général Llander, ayant découvert à Barcelone la conspiration qui devait éclater dans toute la Catalogne, s'est mis à la tête des constitutionnels, et poursuit les insurgés dans les montagnes.

Le gouvernement français veut porter à 25,000 hommes l'armée d'observation qu'il réunit sur les frontières d'Espagne. Il a pris des dispositions à l'égard des débris des bandes carlistes que les accidens de la guerre civile pourraient refouler sur notre territoire. Les individus appartenant à ces bandes seront désarmés à la frontière, et dirigés avec itinéraire obligé et secours de trois sous par lieue, sur les départemens de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, et du centre de la France : arrivés au lieu de leur destination, aucune subvention ne leur sera plus accordée.

On avait répandu, sur la foi des journaux anglais, le bruit de la mort de don Miguel; il paraît cependant qu'il n'a pas même été blessé. Il erre misérablement dans le pays, cherchant à réunir dans les environs de Santarem les restes de son armée dispersée. Don Pedro essaie de s'assurer la faveur des Portugais par quelques mesures, qu'il représente comme les avant-coureurs d'une réforme plus complète; c'est ainsi qu'il vient d'abolir le privilége que possédaient certaines grandes maisons de nommer les juges qui devaient juger les affaires auxquelles elles étaient intéressées.

Tandis qu'en Espagne et en Portugal se préparent ainsi des améliorations, qui ne pourront se développer que quand la guerre civile aura cessé, l'Italie sert encore d'asile à l'obscurantisme. Les universités de Rome et de Bologne viennent d'être, sinon supprimées, du moins privées de tout moyen de répandre des lumières dans le pays. Le petit état de Modène est une miniature de ce que l'absolutisme voudrait faire de l'Europe. Les journaux qui paraissent à Modène, sous la protection du grand-duc, sont d'une violence telle, qu'on peut les citer pour prouver que les passions populaires ne sont pas les seules qui égarent la raison et inspirent des paroles sinistres. On remarque surtout dans les journaux de Modène les articles signés par le duc de Canosa, dont le langage ne connaît aucune mesure. Déclarer don Pédro *flibustier,* réunir les libéraux, les philosophes, les doctrinaires et le juste-milieu sous le nom commun de *fior di canaglia,* ce n'est que gentillesse pour le noble écrivain. Il justifie la Saint-Barthélemy, en disant que « quand le mal a fait de si » grands progrès, qu'on ne peut plus le guérir avec la magnésie » et la camomille, il faut, si l'on ne veut mourir, recourir à l'ar- » senic. Si Charles IX eut reculé devant le massacre des huguenots, il eût certainement péri, quelques semaines après, sur l'é- » chafaud, comme cela arriva à l'indulgent et miséricordieux » Louis XVI, parce qu'il prit le parti contraire. Celui qui, en » pareil cas, n'a pas le courage du lion, et ne se résout pas à des » mesures de rigueur, est perdu. L'imbécile seul ignore cette » vérité. » C'est dans un pays où la censure est l'arbitre de la presse, qu'on publie de telles horreurs : qu'on juge d'après cela des dispositions du duc de Modène. En Piémont on ne se lasse pas de prononcer des sentences de mort pour délits politiques. Joseph Mazzini, Pascal Berghini et Dominique Barberis, accusés d'avoir répandu des écrits séditieux et pris part à une conspiration, ont été condamnés par le conseil de guerre divisionnaire, d'Alexandrie « à la peine de la mort ignominieuse. » Tous trois sont contumaces.

Le prince de Schwarzenberg est arrivé à La Haye, chargé de presser le roi de Hollande de consentir à une conclusion prompte et pacifique des affaires belges. Il paraît que sa mission n'a pas été sans succès : on assure que la question du Luxembourg sera portée à la diète germanique, et que le gouvernement hollandais s'est décidé à en prendre lui-même l'initiative. La réponse des Etats-généraux au discours du roi, votée à l'unanimité, exprime aussi le désir d'un arrangement prompt et équitable.

Le paiement des taxes a rencontré quelques obstacles dans l'un des quartiers de Londres. La tranquillité a cependant été promptement rétablie. En France, nous avons aussi eu quelques troubles du même genre. A Colmar, les employés de l'octroi ayant voulu taxer la piquette comme vin, les vignerons se sont armés de pierres pour leur résister, et on leur a répondu par des coups de fusil. L'agitation s'est prolongée du 26 au 29. Il faut que la loi s'explique clairement, pour que rien ne soit laissé à l'arbitraire des employés, et que de tels désordres ne puissent se renouveler. Les coalitions d'ouvriers sont un fait plus sérieux encore; les ouvriers tailleurs se sont réunis au nombre de 3,000; les bijoutiers, les garçons boulangers, les cordonniers, se sont aussi rassemblés à Paris, pour s'entendre sur les prétentions qu'ils veulent élever. A Lyon, à Caen, au Mans, il y a également eu des coalisions. Il vaut la peine d'examiner quelle est réellement la position des ouvriers de ces différentes professions : en Angleterre, ce serait l'objet d'une enquête, et c'est sans doute le meilleur moyen d'éclairer le pays. Nous croyons qu'il est impossible de forcer les maîtres à payer un prix plus élevé qu'ils ne le veulent, comme aussi d'obliger les ouvriers à travailler moyennant un salaire qu'ils jugent n'être pas suffisant. Il y a probablement roideur et égoïsme des deux côtés; mais des deux côtés aussi, on devra s'apercevoir bientôt que ce n'est qu'en renonçant réciproquement aux prétentions exagérées qu'on peut s'entendre. Il n'est pas besoin pour cela de l'intervention du pouvoir. Déjà les syndics de la boulangerie ont adressé à leurs confrères une circulaire pleine de modération et de bon sens, qui promet d'avoir les meilleurs résultats.

Depuis quelques semaines les chouans s'agitent de nouveau. Le préfet de la Vendée a adressé, le 20 octobre, aux sous-préfets, maires et commandans militaires de son département, une circulaire pour les engager à surveiller avec soin les voyageurs, parce qu'une nouvelle tentative de la duchesse de Berry ne serait pas impossible. Cette circulaire, qui était confidentielle, a été rendue publique par une indiscrétion.

Les dernières nouvelles d'Alger annoncent la prise du Marabout de Gouraya, situé sur la crête des rochers les plus élevés, et qui servait de point d'appui aux Kabaïles. L'attaque a eu lieu le 12. Son succès délivre les Français des tracasseries continuelles auxquelles ils étaient exposés. L'ennemi a levé ses camps de Demous et de Bon-Boubamar.

La chambre des pairs et la chambre des députés sont convoquées pour le 23 décembre, par une ordonnance du roi insérée au *Moniteur* d'hier.

DE LA CHARITÉ.

Article IIe. — *Ses Caractères et ses Effets.*

Née de la foi et de l'amour de Dieu en Christ, la charité est dans l'homme l'amour de ses semblables qui, l'attirant hors de lui-même, le porte à vivre en eux et pour eux, lui enseigne à partager leurs peines et leurs joies, et fait du bonheur de tous une partie essentielle du bonheur de chacun : c'est une tendance, une disposition constante à diminuer toutes les misères de l'humanité, à en accroître le bien-être individuel et général; mais elle s'occupe surtout du bien et du mal moral : c'est là pour elle le seul bien comme le seul mal réel, car elle regarde à Dieu et à l'éternité.

Elle est *active* et *passive;* passive, en tant qu'elle supporte le mal qu'elle veut corriger ; active, quand elle réalise le bien qu'elle avait conçu : dans le premier cas, elle est *indulgence, bienfaisance* dans le second. Il est inutile de dire que nous prenons ici ces deux mots dans un sens plus étendu qu'on ne le fait ordinairement.

Il ne faut pas confondre la charité avec les affections bienveillantes, qui ne sont que d'heureux dons de la nature, et ne sauraient prendre place au rang des vertus aussi longtemps que le sentiment du devoir ne les anime pas. Ces affections, telles que la compassion, la sympathie, l'amour paternel, sont sans doute de puissans auxiliaires de la charité ; elles peuvent même être considérées en un sens comme la condition de son existence et de son développement; mais elles n'ont aucune valeur morale, parce qu'elles ne sont pas des produits libres de la raison, de la conscience et de la volonté. Cependant la charité, qui les fait naître au fond des cœurs quand elle ne les y trouve pas, les épure, les étend, les régularise, et les élève ensuite au rang des vertus, en les soumettant aux prescriptions du devoir, à l'empire de la loi, en leur imprimant le caractère du dévouement réfléchi.

La charité passive, l'indulgence, établit ou maintient entre les hommes une union autrement intime, étendue, durable, que les associations diverses formées par les affaires ou les jouissances communes, et qui sont une rencontre plutôt qu'une harmonie. Les principales vertus qu'elle inspire ou dont elle se compose sont la douceur, la résignation, le support des erreurs, des défauts, des imperfections qui affligent toujours plus ou moins la nature humaine, l'amour de la paix, l'oubli des injures et des torts. Elle a été admirablement décrite par l'auteur de la Première Epître aux Corinthiens. « La charité, dit-il, est patiente; elle est douce; » la charité n'est point envieuse ; elle n'est point enflée » d'orgueil; elle ne blesse point les bienséances; elle ne » cherche point son intérêt; elle ne s'offense pas aisément; » mais elle se réjouit de la vérité; elle excuse tout, elle » croit tout, elle espère tout, elle supporte tout. »

Loin d'être la faiblesse de caractère, avec laquelle on affecte de la confondre, elle suppose, au contraire, beaucoup de fermeté, de constance, d'énergie, d'empire sur soi-même; elle doit s'élever et se maintenir au-dessus des opinions erronées et des mépris du monde.

Elle a son vrai principe, elle puise sa force dans l'humilité, vertu essentiellement et uniquement chrétienne; elle naît, vit et meurt avec elle ; l'orgueil la tue, la dessèche dans sa racine, si tant est qu'elle se montre sur le même sol que lui ; il la poursuit de son dédain et la flétrit comme une bassesse.

Elle ne jette que peu d'éclat : les occasions où elle s'exerce sont, il est vrai, infinies ; elles s'offrent en tout lieu, à tout instant ; mais elles ne sont, en général, que d'une importance légère. A peine remarquée, privée dans le monde de toute émulation, de tout appui, il faut qu'elle se soutienne par elle-même ; elle a donc besoin de se sentir unie aux hommes par d'autres rapports et d'autres liens que ceux que forme la société.

Elle a dû descendre d'une région supérieure. Avant le Christianisme, elle fut presque totalement inconnue au monde. Le Christianisme seul a pu l'y faire naître, l'y conserver, l'y propager. Ce n'est pas qu'il n'y ait toujours eu des caractères doux, indulgens, amis de la paix; mais ils l'étaient, en général, par intérêt, par tempérament, par instinct, plus que par principe et par devoir.

On a accusé la charité passive d'une tendance pernicieuse. On a dit qu'elle amollit les courages, elle qui brave la mort plutôt que de trahir le devoir et de se prêter au mal ; qui, par sa seule force d'inertie, fait échouer tant de desseins pervers, quand, par son principe actif, elle n'a pu les prévenir ou les renverser. On a dit qu'elle nuit au patriotisme. Oui, sans doute, à ce patriotisme exclusif, égoïste et farouche, qui immolerait l'univers à la cité, et qui, malgré les éloges aveugles que lui ont prodigués dans tous les temps l'histoire, l'éloquence et la poésie, ne saurait disparaître assez généralement et assez vite. C'est là une accusation fort accréditée et souvent répétée chez une classe de personnes qui voient dans la constitution de Sparte le modèle des gouvernemens parfaits, ne reconnaissant la grandeur d'un peuple qu'à sa supériorité militaire, et, pourvu qu'il gagne des batailles, lors même que l'ilotisme y serait le partage des sept huitièmes de la population, le proposent, avec une confiance qu'il est difficile de concevoir, à l'admiration et à l'imitation de tous les autres.

Supposez que la charité passive soit universelle, qu'il existe dans toutes les classes et dans tous les cœurs une disposition constante à céder, à pardonner, à souffrir, plutôt qu'à demander raison des offenses et des torts qu'on a reçus, à chercher la réconciliation plutôt que les satisfactions auxquelles on pourrait croire avoir droit, à se plier aux caractères, aux circonstances, aux préjugés même, lorsque le devoir ne s'y oppose pas, à porter dans toutes les relations sociales la douceur, l'indulgence, la bonté, «l'esprit patient;» il est visible que, malgré les imperfections humaines, les sources empoisonnées de la discorde seraient taries, et qu'une union toute fraternelle, une paix inaltérable, jetteraient sur le monde moral un charme indicible ; tandis qu'une disposition contraire, si elle y régnait seule, le transformerait en une arène, où chacun serait perpétuellement en guerre contre tous et tous contre chacun, où des méfiances, des anxiétés, des craintes continuelles agiteraient tous les esprits et forceraient sans cesse à attaquer pour se défendre ; où le faible se trouverait constamment à la merci du plus fort ; où chaque offense, chaque provocation appellerait une vengeance, et chaque vengeance une vengeance nouvelle. Une société où seraient ainsi déchaînées toutes les passions égoïstes et haineuses ne pourrait ni connaître le bonheur ni subsister.

Si ces dispositions existent ensemble, se mêlent et se contrebalancent, les mauvais effets de la seconde seront prévenus en proportion de l'étendue, de l'intensité et de l'influence de la première.

Personne ne confondra la charité passive avec l'apathie qui caractérise les nations dégénérées. L'une naît de la force, l'autre de l'indolence et de la faiblesse; l'une oppose au mal une résistance invincible, l'autre cède à tout et sans fin ; l'une sacrifie volontairement au bien général une partie de ses avantages et de ses droits ; l'autre sacrifie les intérêts et les droits de tous pour conserver le vil repos et les restes de bien-être qu'on a daigné lui laisser ; l'une est une vertu, l'autre est une dégradation.

La charité active est une tendance permanente à diminuer la masse des misères et des vices de l'humanité, à accroître la somme des biens dont elle jouit. Elle instruit quiconque se laisse diriger par elle à faire à l'égard des autres, non pas comme ils font, mais comme il voudrait qu'ils fissent à son égard. Il regarde autour de lui ; et s'il y a quelque souffrance à soulager, quelque mal à guérir, il n'en demeure pas insensible et oisif spectateur ; la voix du sang, la voix de Dieu l'appelle au secours de ses semblables; son cœur le presse d'obéir. Dès lors on est entré, sur les traces du Sauveur, dans les vues de la Providence ; on a découvert à son existence un but qui l'élève et l'agrandit, un emploi qui la remplira tout entière, qui est une préparation, une initiation à cette existence supérieure que la foi révèle. On se sent uni à la grande famille humaine par de nouveaux rapports et de nouveaux liens; on porte à chacun de ses semblables un intérêt de frère ; on voit s'étendre le champ où s'exerce l'activité, où se déploient les affections, et on le parcourt avec ravissement; une multitude de voix y répondent à notre voix, des âmes innombrables y sympathisent avec la nôtre, et l'on éprouve, malgré les oppositions, les ingratitudes et les injustices, un bonheur de vivre qu'on ne rencontre dans aucune des mille routes de l'égoïsme, et qui est toujours proportionnel à la pureté des intentions, à la profondeur et à l'étendue du dévouement.

La charité est plus ou moins éclairée, vive et forte. Elle s'élève, par une progression qui paraît sans bornes, depuis le premier mouvement de compassion, depuis ce sentiment fugitif qui ne laisse aucune trace, jusqu'à cet abandon de soi-même, calme, réfléchi, qui subjugue l'âme et embrasse la vie entière ; depuis l'émotion instinctive qu'excite l'aspect inattendu de la misère et de la souffrance, depuis cette pitié involontaire qui n'a pas de racines dans le cœur et qui reste sans fruits, jusqu'à la bonté de Fénélon, à l'héroïsme de

Vincent de Paule, à l'infatigable activité de Howard, à l'abnégation du missionnaire, et au-delà. Elle est l'amour de Christ se manifestant par des actes d'indulgence et de bonté faits en mémoire de lui ; elle est le trait distinctif du caractère chrétien; elle est le fruit nécessaire et, si l'on peut ainsi dire, la forme extérieure du Christianisme; c'est par elle surtout qu'il touche et se révèle au monde. Elle brilla de l'éclat le plus vif et le plus pur dans la vie des premiers disciples, qui ne craignirent pas de s'exposer à tout perdre et à tout souffrir pour semer sur la terre la divine vérité. Elle se montre pleine de ferveur et de force, comme aux jours de la primitive Eglise, dans le dévouement de ces humbles et nouveaux Apôtres qui, s'arrachant à toutes les jouissances, à tous les charmes de la famille et de la patrie, vont, à travers tant de périls, annoncer les paroles de la vie éternelle, ouvrir le royaume des cieux, porter notre industrie, notre civilisation et nos lumières, à des peuples qu'ils aiment sans les avoir vus, et dont ils n'attendent la plupart du temps que des mépris et des persécutions. Telle est la charité, dont l'amour divin manifesté dans la rédemption allume et entretient au fond du cœur la flamme sacrée, qui étonne quelquefois le monde par les prodiges qu'elle y opère, et qui doit en changer insensiblement la face. Elle est une énigme pour l'égoïste, parce qu'il n'a nulle idée des jouissances qu'on goûte à ces hautes régions où élèvent la foi et l'amour, et où les âmes asservies aux seuls mobiles de la personnalité n'aperçoivent que des déserts arides. Ce n'est que dans le Christianisme que la personnalité est complètement subjuguée, qu'en faveur des autres on s'oublie entièrement soi-même, ou qu'on ne s'en souvient que pour motiver l'acte d'une immolation absolue; ce n'est que par lui qu'on peut répondre à l'amitié compatissante, mais aveugle, qui cherche à dissuader de se sacrifier pour obéir à la loi du devoir : « Me croyez-vous assez lâche pour préférer ma » vie à moi (1) »?

Les travaux et les bienfaits de la charité sont proportionnels au degré d'intensité, d'étendue et d'énergie, où elle est arrivée dans les individus et dans les masses; mais elle ne reste inactive à aucun des périodes successifs de son développement. Portez au fond des cœurs, répandez dans la société ce sentiment d'une confraternité générale, cet amour de l'humanité, cet enthousiasme de la bienveillance, cette passion, ce besoin de servir et de se dévouer; nulle part il ne sera oisif et stérile. Dans les conditions les plus humbles, il aura encore des encouragemens ou des consolations, de bons conseils ou de bons exemples à donner; il trouvera même de bons offices à rendre. Au plus bas degré de l'échelle sociale, l'homme possède encore quelque puissance sur ses semblables, il exerce encore quelque action autour de lui. Quel que soit l'état d'obscurité et de dénûment où vit le sincère disciple de la charité, il peut du moins par sa parole et par sa conduite inoculer à quelques âmes ses sentimens, ses principes, et il n'aura pas passé inutilement sur la terre. Mais c'est surtout en pénétrant dans les classes supérieures, en arrivant aux sommités sociales, que l'influence de la charité croît en force et en étendue; elle acquiert alors un empire immense sur les destinées humaines; elle devient dépositaire de toute la puissance qui réside à ces hauteurs, soit pour le bien, soit pour le mal; elle s'en empare pour la régler et la diriger : le pouvoir, le crédit, le talent, la fortune, passent à son service. Heureux le monde, quand, précédée de la foi, elle tiendra sous sa main ces leviers qui le font mouvoir, ces grands instrumens de prospérité comme d'oppression et de misère!

LES OUVRIERS ANGLAIS.

PREMIER ARTICLE.

« L'homme est né pour marcher la tête haute et pour regarder les cieux, » a dit le poëte (2). Mais il ne remplit pas toujours sa destinée. Il se rend à son travail le corps courbé, le visage abattu, et il ne lève pas les yeux de la terre, qui souvent n'est pas plus souillée que son âme. La condition physique des classes ouvrières dans les villes de fabrique de l'Angleterre est plus misérable qu'on ne peut le dire. La mortalité n'y est pas plus grande que dans les districts agricoles : car dans ces derniers, les laboureurs sont sujets à des maladies inflammatoires violentes et subites; il leur est difficile d'obtenir les secours d'un médecin, qu'il faut souvent faire venir de loin et qui ne donne pas toujours ses soins avec l'attention nécessaire. La vigueur même du malade nourrit le mal dont il est atteint; il tombe dans la force de l'âge, et quand, un instant avant, il semblait jouir de la meilleure santé. Il n'en est pas ainsi de l'ouvrier : il peut se procurer aisément les secours de l'art; les maladies aiguës n'ont que peu de prise sur son corps affaibli; il ne meurt pas plus tôt que le laboureur, mais sa vie est plus pénible; il ne sait pas ce que c'est que la santé; on dirait qu'il se nourrit de poisons lents. La maladie a son siége dans son cœur et le ronge à loisir. *Dum vivat, moritur*. L'air épais et méphitique, le travail continuel, et, dans quelques fabriques, les petites particules délétères qui voltigent dans l'atmosphère lui communiquent de cruelles maladies. Mais l'ouvrier ne souffre pas seulement de celles qu'il prend; il porte dans les fibres de ses nerfs et dans la moëlle de ses os le terrible héritage des maux que ses pères lui ont légués. Ses parens se sont mariés trop jeunes, incapables de donner les soins ni de se livrer aux travaux auxquels les obligeait une union irréfléchie et prématurée; tous deux peut-être ont fait usage de liqueurs spiritueuses dans les courts momens de repos qui leur étaient accordés; et la mère, travaillant péniblement dans une fabrique, malgré sa grossesse avancée, a, pendant le temps qu'elle y a passé, communiqué d'heure en heure à l'enfant qu'elle portait dans son sein les germes de quelque nouvelle infirmité.

Voyez la jeune mère : ses joues sont pâles et creuses; sa demeure est misérable, quoique ses gains et ceux de son mari soient suffisans peut-être pour qu'ils puissent facilement se procurer des plaisirs honnêtes pendant les heures du repos, et pourvoir aux besoins imprévus de leur pénible existence; mais des goûts de dépense et de dissipation changent le bien-être en pauvreté, et la jeune victime vient au monde dans les circonstances les plus tristes. Les premières années du pauvre ont été décrites de main de maître. Je citerai le morceau auquel je fais allusion (1), non seulement parce que les détails qu'il contient sont entièrement vrais, mais encore parce que c'est l'un des produits les plus remarquables, en même temps que l'un des moins connus, de la littérature moderne :

« L'innocent babil de ses enfans fait oublier à l'homme sa pauvreté; mais les enfans de celui qui est *très*-pauvre ne babillent pas! L'absence de toute gaîté enfantine dans sa demeure, n'est pas l'un des traits les moins sombres de sa condition. L'enfant, sans soucis dans la maison du riche, est dans la cabane un petit être qui apprend à réfléchir avant le temps. Personne n'a le loisir de jouer avec lui, de le calmer, de le faire sauter, de l'amuser de mille manières. Personne n'est là pour essuyer ses larmes avec des baisers. S'il crie, on n'a que le temps de le battre. On a dit fort agréablement que l'enfant vit de lait et de caresses; mais la nourriture de l'enfant du pauvre n'est pas abondante; on ne répond à ses petites agaceries, à ses petits efforts pour attirer l'attention, que par de continuelles et dures réprimandes : jamais il n'a eu de joujoux; jamais il n'a su ce qu'était un hochet; il a grandi sans entendre les chants des nourrices; on ne l'a pas dorloté, on ne l'a pas tranquillisé par de douces chansons, on ne lui a pas conté de belles histoires, on ne lui a pas donné de beaux jouets, on n'a pas inventé de nouveaux tours pour le divertir; personne n'a eu recours à de petits riens, à des jaseries habiles, à des récits attrayans, pour terminer son chagrin, en excitant sa surprise. Il n'a pas eu de rêves enfantins, mais il a été initié tout d'abord aux réalités sévères de la vie. Un enfant n'est pas pour l'homme très-pauvre un petit être à aimer; c'est une bouche de plus à nourrir; ce sont deux mains qu'il faut, sans trop tarder, accoutumer au travail; on se rappelle qu'il lui faut une portion de la nourriture, jusqu'à ce qu'on se dise qu'il est bien temps qu'il en gagne sa part. Le père ne trouve pas en lui sa joie et sa consolation; il ne redevient pas jeune, en se rappelant sa jeunesse auprès de son fils. Les enfans de parens très-pauvres n'ont pas de jeunesse. Le cœur se brise quand on entend par hasard dans la rue une conversation entre une pauvre femme et sa petite fille, et je parle ici d'une femme un peu supérieure aux êtres misérables dont je me suis occupé jusqu'ici. Elle ne cause pas avec sa fille de joujoux, de livres d'images, de jours de congé, des belles choses qu'elle veut lui faire voir, de sa

(1) Mot de Vincent de Paule.

(2) Nous empruntons ce morceau à l'ouvrage de M. Bulwer, intitulé *L'Angleterre et les Anglais*, dont nous avons rendu compte dernièrement. Nous y avons fait quelques abréviations en le traduisant.

(1) *The last Essays of Elia. Moxon*, 1833.

bonne conduite à l'école, mais de blanchissage et de raccomodage, du prix du charbon ou des pommes de terre. Les questions de la petite fille, dans lesquelles on devrait trouver la curiosité et l'insouciance de cet âge, sont pleines de tristesse et d'inquiétude. Elle devient femme, avant d'avoir été enfant. Elle sait aller au marché, elle discute, elle rabat, elle marchande; elle est intelligente, fine, rusée; elle ne badine jamais. N'avions-nous pas raison de dire que la vie domestique de celui qui est très-pauvre, n'est pas en réalité une vie domestique? »

Mais si tel est le sort ordinaire des enfans des pauvres, combien plus misérable encore n'est-il pas, lorsque ces pauvres sont ouvriers dans une manufacture! Quelle triste et pénible histoire des souffrances de ces petits malheureux ne trouve-t-on pas dans l'enquête sur le Bill relatif aux fabriques! Citons-en quelques exemples:

INTERROGATOIRE DE DAVID BYWATER.

N'avez-vous pas été employé aux machines à vapeur?—Oui.

A quel âge? — Je crois que j'avais treize ans.

Est-ce un travail difficile que celui-là? — Oh! oui.

Y avez-vous été employé quelque temps avant d'être assujetti à un travail prolongé (*to work long hours*)? — Oui, mais l'ouvrage allait si fort, qu'il nous fallut bientôt travailler la nuit.

Quel âge aviez-vous quand vous commençâtes à travailler la nuit? — Environ quatorze ans.

Dites au comité ce que vous eûtes à faire, quand vous fûtes assujetti au travail prolongé (*when you were put upon long hours*), et qu'on vous obligea au travail de nuit? —Je me mettais à l'ouvrage le lundi matin à une heure, et je travaillais jusqu'au mardi à minuit.

Quel temps vous accordait-on pour manger et pour vous reposer? — Nous commencions à travailler le lundi à une heure du matin, et nous travaillions jusqu'à cinq heures; nous nous reposions pendant une demi-heure, puis nous nous remettions à l'ouvrage jusqu'à huit heures; alors nous avions une demi-heure pour déjeuner; puis nous travaillions jusqu'à midi, où nous avions une heure pour dîner; nous nous remettions à l'ouvrage jusqu'à cinq heures, où nous avions une demi-heure pour boire. Le travail recommençait à cinq heures et demie; nous avions la liberté de nous reposer pendant une demi-heure à neuf heures; mais nous pensions généralement qu'il valait mieux avoir de suite une heure et demie de repos, et on nous l'accordait à onze heures et demie, si nous renoncions à la demi-heure de neuf heures; à une heure du matin, nous reprenions l'ouvrage jusqu'à cinq heures; nous nous reposions une demi-heure; puis nous travaillions jusqu'au déjeuner, pour lequel nous avions une demi-heure; nous nous remettions à l'ouvrage jusqu'à midi, où nous avions une heure pour dîner; on nous accordait encore à cinq heures une autre demi-heure pour boire; enfin nous quittions l'ouvrage le mardi soir, à onze heures et demie, pour ne le reprendre que le mercredi matin à cinq heures.

Vous nous dites qu'on vous a fait travailler à la machine à vapeur? Ne choisit-on pas ordinairement pour cela des jeunes gens robustes et bien portans? — Oui, aussi le contre-maître me prit-il parce qu'il trouvait que j'étais le plus fort.

A quelle heure repreniez-vous l'ouvrage le mercredi matin? — A cinq heures; nous travaillions jusqu'à huit heures; puis nous avions une demi-heure de repos; cela durait jusqu'à midi, où nous avions une heure pour dîner. A une heure, nous nous remettions à l'ouvrage jusqu'à cinq heures; nous nous reposions durant une demi-heure; nous travaillions jusqu'à onze heures et demie; nous nous reposions jusqu'au jeudi à une heure du matin; nous travaillions jusqu'à cinq heures; nous nous reposions une demi-heure; nous travaillions encore jusqu'à huit heures; on nous donnait une demi-heure pour déjeuner; nous travaillions jusqu'à midi où nous dînions; à une heure, nous reprenions l'ouvrage; à cinq heures, nous nous reposions une demi-heure; nous travaillions jusqu'à onze heure et demie, et quittions alors l'ouvrage jusqu'au vendredi à cinq heures du matin; nous travaillions jusqu'au déjeuner, puis jusqu'au dîner, puis d'une heure à cinq heures; puis de cinq heures et demie à onze heures et demie; nous recommencions le samedi matin à une heure, puis nous travaillions jusqu'à cinq heures, puis de cinq heures et demie à huit heures, puis de huit heures et demie à midi; nous avions alors une heure pour dîner, et nous nous remettions ensuite au travail à une heure jusqu'à sept heures, huit heures ou neuf heures; ce jour-là on ne nous accordait pas dans l'après midi une demi-heure pour boire; il était bien rare que nous pussions quitter l'ouvrage l'après-midi, comme les autres ouvriers.

Ne nous avez-vous pas dit que le contre-maître vous avait choisi pour travailler à la machine à vapeur, parce que vous étiez un garçon robuste et bien-portant? — Oui, il dit qu'il me croyait le plus fort de tous, et qu'en conséquence j'y serais employé.

Étiez-vous sain dans vos membres, quand vous entreprîtes ce long et excessif travail? — Oui.

Quel effet a-t-il produit sur vous?—Il ma donné une grande faiblesse; je ressentis bientôt de vives douleurs aux genoux.

Souffriez-vous dans les membres et dans tout le corps? — Oui.

Montrez-nous quel effet cela a produit sur vos jambes? — Cela les a courbées. (Le témoin montre ses genoux et ses jambes.)

Vos cuisses sont-elles aussi courbées? — Oui, l'os s'est tout à fait ployé.

Pendant combien de temps vous êtes-vous livré à ce travail forcé avant que vos membres se soient courbés ainsi? — On m'en parla bientôt, avant que je ne le trouvasse moi-même.

Qu'est-ce qu'on vous en dit? — On me dit que mes genoux se courbaient; ma mère fut la première à s'en apercevoir.

Que vous dit-elle à ce sujet? — Elle me dit que je me tuerais en travaillant si long-temps.

Si vous aviez refusé de travailler d'une manière si prolongée, et aviez demandé à ne travailler que pendant un temps modéré, auriez-vous conservé votre place? — J'aurais dû m'en aller chez moi; on m'aurait renvoyé aussitôt.

MÉLANGES.

RETOUR DU CAPITAINE ROSS. — Le capitaine Ross, dont le sort avait inspiré de vives inquiétudes, parcequ'on était depuis long-temps privé de ses nouvelles, est heureusement de retour du voyage périlleux qu'il avait entrepris, et dont l'objet principal était de résoudre, s'il était possible, la question du passage N.-O. de l'Atlantique à l'Océan Pacifique. L'expédition qu'il commandait était partie d'Angleterre en mai 1829. Après avoir tourné le cap Garry, et être arrivée au-dessous du 70e degré de latitude nord sur le 90e de longitude ouest, elle fut arrêtée, le 1er octobre, à ce point extrême, par une barrière de neige impénétrable; le capitaine Ross se décida à hiverner dans un port qu'il trouva à cet endroit, et qu'il nomma le *Port-Félix*. Ce premier hiver ne fut pas très-rude; mais les hivers de 1830, de 1831 et de 1832 sévirent avec une rigueur sans pareille. L'équipage arriva, le 7 octobre 1832, à la baie de la *Furie*, qu'il ne put quitter que le 8 juillet de cette année, et où ses souffrances furent inouïes. Aussi le secrétaire de l'amirauté, en transmettant au comité du Lloyd l'exposé sommaire du capitaine Ross, le nomme-t-il « le » récit du grand bienfait de la Providence, qui l'a sauvé, lui et ses » compagnons, d'une situation périlleuse qui n'a pas d'exemple dans » les annales de la navigation. » Le capitaine Ross lui-même, après avoir décrit ses dangers, termine ainsi sa lettre au secrétaire de l'amirauté:

« Nous avons néanmoins la consolation que les résultats de notre expédition n'auront pas été sans profit pour la science; la découverte du golfe de Boothia, du continent et de l'isthme de Boothia-Félix, et d'un grand nombre d'îles, de rivières et de lacs; la certitude que la pointe nord de l'Amérique s'étend jusqu'au 74e degré de latitude nord; d'excellentes observations de tous genres, mais plus particulièrement sur le magnétisme; et, pour couronner le tout, l'honneur d'avoir inscrit le nom de notre gracieux souverain, Guillaume IV, sur la véritable place du pôle magnétique, tels sont les fruits de ce voyage.... Mais la gloire de cette entreprise est due spécialement à Celui dont la faveur divine s'est manifestée à notre égard, qui a guidé et dirigé tous nos pas, qui nous a préservés de tous malheurs, et qu, par sa grâce divine, nous a fait enfin réussir dans notre entreprise. »

C'est chose bien simple que ce témoignage rendu à la protection d'en haut; mais on y est si peu accoutumé aujourd'hui, les savans surtout évitent tellement d'avouer qu'ils ne peuvent rien sans Dieu, qu'on est réjoui de pouvoir recueillir ces paroles de reconnaissance de l'un des plus grands navigateurs de notre époque.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 63. 13 NOVEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE L'ANGLETERRE.

Notre époque, si féconde en événemens remarquables, ne présente peut-être aucun fait qui soit plus digne d'être attentivement observé que l'union de la France et de l'Angleterre. Qui aurait pu prévoir, il y a vingt ou trente ans, que ces deux contrées se rattacheraient bientôt l'une à l'autre par tant d'affections et de sympathies? Nous, dont l'enfance ne remonte qu'au commencement de ce siècle, nous avons été bercés au bruit des chants de guerre et des cris de vengeance contre les Anglais ; nous savions à peine bégayer que déjà l'on nous avait appris à jeter des noms injurieux contre la nouvelle Carthage et contre sa foi punique. Les vieux souvenirs de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, se mêlaient, dans les haines de la nation française, aux outrages plus récens des coalitions soudoyées par l'or de la Grande-Bretagne. Sur tous les champs de bataille où la France avait planté son drapeau, en Amérique, dans l'Inde, en Italie, en Egypte, en Allemagne, elle s'était trouvée face à face avec des bataillons anglais ou avec des mercenaires que le gouvernement anglais avait achetés. On accusait l'administration de Pitt d'une grande partie des crimes de la terreur ; on lui reprochait d'avoir fomenté la guerre civile jusque dans le cœur de nos provinces. Et ce n'étaient pas seulement les patriotes de la république et les soldats de l'empire qui nourrissaient une haine profonde contre l'Angleterre ; les commerçans et les industriels ne voulaient apercevoir, au delà du détroit de la Manche, que d'implacables rivaux qui leur enlevaient tous les marchés du globe. La presse de ce temps-là secondait avec un âpre acharnement les inimitiés de la nation ; point de journal politique, point d'écrit qui ne représentât les Anglais sous d'odieuses couleurs, et la censure impériale tenait pour suspecte toute publication qui restait neutre dans ce grand débat. Il est évident qu'à notre haine devait répondre une haine égale de l'autre côté du détroit ; discussions parlementaires, manifestes officiels, pamphlets, journaux, théâtres, caricatures, tout ce qui constituait l'opinion publique de la Grande-Bretagne vomissait contre la France les injures les plus déshonorantes ; pour attaquer cette vieille ennemie on trouvait toujours de l'or dans les trois royaumes, toujours du sang. Les deux peuples étaient plus profondément divisés par leurs passions héréditaires que par l'abîme qui s'étend d'un rivage à l'autre, et l'on croyait voir deux féroces gladiateurs qui luttaient, poitrine contre poitrine, dents contre dents, poignard contre poignard, jusqu'à ce que l'un des antagonistes eût cessé de combattre en cessant de vivre, et que son adversaire se fût assis, joyeux d'une effroyable joie, sur son cadavre défiguré.

Aujourd'hui, quelle différence ! quels changemens dans les idées, dans les mœurs, dans les rapports de la France et de l'Angleterre ! On a jeté au loin, des deux parts, ses armes humides encore de carnage pour se tendre les bras ; en apprenant à se connaître on s'est pris à s'estimer. Hommes d'état et hommes de lettres, commerçans et soldats, nous nous sommes tous donné la main pour gage d'une sincère et franche réconciliation. Nous avons vu que nous étions victimes des plus injustes préjugés ; nous avons réglé nos comptes, ainsi que doivent le faire des gens de bonne foi,

en avouant nos torts mutuels. Aux injures ont succédé les témoignages d'une cordiale affection ; les sentimens de haine ont fait place à des sentimens de bienveillance ; on a lutté d'industrie, de perfectionnemens politiques, de progrès dans les sciences, au lieu de se saisir corps à corps pour s'étouffer, et à la vue de ces deux grands peuples qui marchent ensemble, qui s'appuient l'un sur l'autre, qui ne rivalisent que de zèle pour atteindre les plus précieuses conquêtes de la civilisation, nous nous écrions, en bénissant Dieu : Il n'y a plus de détroit !

Ce n'est pas qu'il n'y ait encore, parmi nous comme dans le royaume-uni, quelques hommes incapables de rien oublier ni de rien apprendre, qui s'obstinent à garder leurs haines nationales, et qui ressuscitent sans pudeur les insultes de 1793 et de 1803. Mais ils ne font que remuer les cendres d'un volcan éteint; leur souffle débile n'y rallumera pas l'étincelle incendiaire. Les vieux élèves de l'école de Pitt réussissent à inspirer du mépris contre leurs maximes surannées, non du ressentiment contre les Français; le reste d'énergie qu'ils épuisent en grossiers outrages ne trouve plus même d'écho dans ces antiques salles de Westminster, qui ont répété des imprécations contre la France depuis cinq cents ans. Quant à nos légitimistes, pauvres plagiaires des invectives impériales, c'est en vain qu'ils reproduisent chaque jour dans leurs feuilles le *delenda Carthago*, ils ne parviennent à se faire écouter de personne, et tout leur dépit, auquel on accorderait trop d'honneur en l'appelant de la haine, ne sert qu'à nous rappeler qu'ils tiendraient un tout autre langage, si quelque nouveau Pitt eût appuyé l'échauffourée de Mme la duchesse de Berry, en apportant des armes sur les côtes de Quiberon.

Il serait intéressant d'examiner quelles sont les causes qui ont été assez puissantes pour unir les deux nations, après une lutte si longue et si acharnée. La première cause, sans doute, c'est l'intérêt de l'une et de l'autre partie. L'intérêt n'est pas le plus noble des liens, mais le plus simple et le plus solide; il a une force de cohésion qui résiste au dissolvant des sophismes et au tranchant des passions. Les Anglais, qui sont d'assez habiles calculateurs, ont additionné les sommes que leur avaient coûtées les guerres contre la France depuis la révolution, et de compte fait ils ont trouvé un total de plus de dix-neuf milliards. N'était-ce pas trop cher pour l'île de Malte, pour le Cap de Bonne-Espérance, et même pour Waterloo? Les lauriers de Wellington valent quelque chose, mais quand il ajouterait encore son épée dans la balance, tout cela, si haut qu'on l'estime, ne pèserait point dix-neuf milliards. Les Français, de leur côté, ont réfléchi qu'ils avaient dépensé beaucoup de bravoure en pure perte sur les bords de l'Adige, au pied des Pyramides et dans les steppes qui conduisent à Moscou ; l'honneur d'être entré, bannières déployées et l'arme au bras, dans toutes les capitales de l'Europe, leur a paru plus que compensé par la honte de voir une revue de cosaques dans la cour du Carrousel. En sorte que l'Angleterre et la France, après avoir dressé un compte de profits et pertes, l'une de son argent, et l'autre de sa gloire, ont reconnu toutes deux qu'elles avaient plus perdu que gagné. De ce calcul à un rapprochement, l'intervalle était peu considérable ; puis, entre ce rapprochement et une estime réciproque, il ne fallait que le temps de pouvoir s'apprécier.

La révolution de 1830 est venue donner une nouvelle force à l'union des deux peuples, en ajoutant un intérêt politique aux intérêts matériels qui les avaient rapprochés. La victoire du peuple de juillet fut saluée par les acclamations triomphales de l'Angleterre ; car c'était la victoire de tous les peuples contre toutes les tyrannies. Les Anglais ne tardèrent pas à comprendre qu'ils devaient soutenir la liberté en France contre les attaques de l'absolutisme européen, pour maintenir leur propre liberté contre les empiétemens de l'aristocratie ; et les Français comprirent de même qu'une étroite alliance avec la Grande-Bretagne opposerait la plus forte barrière à une troisième restauration. Des deux côtés on a senti qu'il était nécessaire de s'unir contre l'ennemi commun, le despotisme; et le besoin de protéger des droits infiniment plus précieux que les vaines jouissances de l'amour-propre a resserré les liens d'une mutuelle amitié.

Mais une autre cause a également contribué, ce nous semble, à établir de profondes sympathies entre la France et l'Angleterre. Nous voulons parler de ces innombrables communications politiques, scientifiques, littéraires, industrielles, religieuses, individuelles, qui sont venues à la suite de la paix de 1815. Les opinions et les mœurs se sont entremêlées, corrigées les unes par les autres, et le frottement leur a fait perdre ce qu'elles avaient de trop exclusivement national. La guerre ne couvre pas seulement de fumée les champs de bataille; elle jette encore un voile sombre sur les hommes et sur les choses des deux pays qui soutiennent la lutte. Aussi long-temps que l'Angleterre et la France demeurèrent ennemies, les idées les plus fausses, les plus absurdes préjugés obtinrent créance dans l'esprit des peuples. Un Anglais était un être grossier, stupide, brutal, féroce, pour le citadin de Paris et d'Orléans ; un Français était un fat ridicule, un petit-maître musqué, fardé, guindé, pour l'habitant de Portsmouth et de Londres. La paix a déchiré ce voile si laborieusement entretenu et recousu par quelques ambitieux des deux rives du détroit. La France a vu des Anglais polis, de bonne compagnie, nullement empreints de grossièreté ni de morgue ; l'Angleterre a vu des Français réfléchis, sérieux, sachant raisonner avec profondeur et agir avec une résolution persévérante. Les préjugés se sont évanouis devant la réalité ; ils n'ont plus même cours dans les classes inférieures, et bien loin de se poursuivre d'un mépris aussi injuste que déplorable, chacun des deux peuples s'est efforcé de prendre chez son voisin ce qui était utile et d'imiter ce qui était bon. Tout a gagné à ces échanges : l'industrie et les beaux-arts, la religion et les sciences, l'économie sociale et la liberté.

Nous nous occupons maintenant des affaires de l'empire britannique presque autant que des nôtres, parce qu'elles sont nôtres, en effet, sous plus d'un rapport. Nos doubles destinées sont unies par des liens si étroits et si nombreux qu'elles subissent ensemble les mêmes phases de revers et de prospérité. Que l'aristocratie triomphe dans le parlement anglais et monte au pouvoir, nos droits sont aussitôt menacés. Que le parti de la modération l'emporte à Londres, le juste-milieu des Tuileries jette de plus profondes racines. Si la république s'établissait en France, le parti radical s'agiterait en Angleterre. Si nous étions condamnés à supporter le joug d'une restauration légitimiste, les tories anglais tenteraient bientôt d'avoir aussi leur restauration. Pour les hommes qui mesurent l'étendue et l'intime connexité de ces rapports, il ne se passe rien qui leur paraisse indigne d'attention sur le côté occidental du détroit; ils savent que ce qui affermit la liberté chez nos voisins d'outre-mer fortifie la nôtre; ce qui les frappe nous blesse; leurs joies doivent être nos joies ; leurs peines, nos peines ; leurs épreuves, nos épreuves ; leur avenir, notre avenir.

C'est ce qui donne un si puissant intérêt à une brochure sémi-officielle dont la traduction vient d'être publiée à Paris (1). Le ministère Grey et Brougham a voulu répondre par ce document aux attaques dont les deux partis extrêmes

(1) *Le Ministère de la réforme et le Parlement réformé*, brochure in-8° de 113 pages. A Paris, chez Paulin, place de la Bourse. Prix : 3 fr.

l'ont poursuivi, et justifier en même temps le parlement sorti de la réforme. Il se borne à citer des faits, c'est-à-dire les bills discutés et adoptés pendant le cours de la dernière session; mais ces faits, bien que dépouillés de tout artifice de style, et peut-être même présentés avec des formes trop sèches et trop roides, sont plus éloquens que les philippiques de ceux qui ne s'appuient que sur des passions. Les conservateurs s'étaient acharnés à flétrir d'avance le parlement réformé; ils annonçaient que les nouvelles élections enverraient une chambre de bas-lieu, inhabile aux affaires, mesquinement bourgeoise, tracassière sur des liards et bavarde jusqu'à satiété. La brochure prouve, non par des récriminations, mais par des chiffres et des résultats matériels, que ces craintes n'avaient aucun fondement, et que les conservateurs ont été de fort mauvais prophètes. Les radicaux étaient tombés dans un autre excès; ils s'attendaient à voir sortir de l'urne électorale force partisans des théories démagogiques, tenant à honneur de raser jusqu'au sol le vieil édifice des lois anglaises pour en rebâtir un autre, s'ils en avaient le pouvoir et le loisir. Mais les niveleurs ont manqué dans la chambre tout comme les petites gens qu'attendaient les tories, et les folles espérances des premiers n'ont pas été moins trompées que les épigrammes aristocratiques des derniers.

Parmi les objets qui ont rempli cette session, nous avons particulièrement remarqué les bills sur l'Irlande, sur l'abolition de l'esclavage, et l'enquête ordonnée par la chambre des communes pour l'amélioration des lois sur les pauvres. L'Irlande est encore dans un état de barbarie comparativement à l'Angleterre, et l'on doit reconnaître que la faute en est surtout à l'intolérance du gouvernement depuis le règne d'Elisabeth. Le ministère Grey a fait adopter quelques mesures conciliatoires qui serviront à relever ce malheureux pays de l'abjecte condition dans laquelle il est tombé. L'Angleterre avait une autre grande faute à réparer, et elle l'a fait en abolissant l'esclavage dans toutes ses possessions coloniales; c'est un noble exemple donné aux autres peuples de l'Europe, et la force des choses les contraindra de le suivre à défaut de bonne volonté. Enfin, il a paru nécessaire d'améliorer les lois sur les pauvres, et l'on a commencé une enquête pour agir en connaissance de cause. Le paupérisme, triste héritage des précédentes administrations, est la plus dangereuse plaie de l'Angleterre; il ronge comme un chancre insatiable, tous les élémens de fortune et de prospérité qui naissent de toutes parts sous les doubles efforts du gouvernement et de l'industrie. Nous faisons des vœux pour que la prochaine session du parlement anglais améliore la situation des pauvres, sans compromettre les justes garanties qui appartiennent à la propriété.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

C'est toujours vers l'Espagne que sont tournés tous les regards. On attendait d'un instant à l'autre la nouvelle de l'entrée du général Saarsfield à Vittoria; mais il paraît que le parti carliste y est plus fort qu'on ne le pensait d'abord, car le général a retardé son mouvement. Deux autres généraux de Marie-Christine, El Pastor et Castagnon, après avoir éprouvé quelques échecs, se sont retirés à Saint-Sébastien. Les carlistes, qui sont entrés le 7, à midi, à Tolosa, ont continué leur marche sur cette ville. Le maréchal de camp Manuel Lorenzo a été plus heureux que ses frères d'armes : il a pris Logrogno, le 26 octobre. A Almayro, on a découvert un complot, qui avait pour but le massacre du régiment de la reine qui y est en garnison. Prévenus à temps, les hussards sont tombés sur leurs ennemis, et en ont tué près de 80. Tous ces événemens prouvent que la lutte se prolongera davantage qu'on ne l'avait cru. Les prêtres sont tous pour don Carlos; et leur influence sur le peuple est telle que, lorsque les recrues de la reine arrivent de la campagne dans les villes où ils doivent être enrégimentés, il suffit souvent des exhortations de quelques membres du clergé, qui se mêlent parmi eux, pour en engager un grand nombre à se disperser et à reprendre le chemin de leurs villages. Don Carlos connaît assez les Espagnols pour ne pas croire que, pour réussir, il ait besoin de renier les prêtres, dont le dévouement est, au contraire, son moyen de succès le plus puissant. Dans une nouvelle proclamation, du 12 octobre, datée de Santarem, qu'on lui attribue, on lui fait dire cependant qu'il ne permettra pas que le clergé se mêle des affaires publiques : cette phrase suffit, ce semble, pour montrer que la prétendue proclamation est apocryphe.

A Madrid, l'opposition au nouveau gouvernement a un autre caractère; le parti libéral, tout en lui sachant gré des réformes partielles dont il s'occupe, se demande si l'on en restera là, et si l'on ne songe pas à donner une constitution au pays. Le silence que le pouvoir garde à cet égard a exaspéré quelques esprits, et leur mécontentement s'est exprimé avec énergie; des groupes ont parcouru, le 28 et le 29, les rues de Madrid, en criant : Vive la liberté! et en proférant des menaces contre M. de Zéa.

Nous avons parlé déjà du décret d'amnistie publié par la reine : on ne le connaissait encore que par des lettres particulières; car la *Gazette officielle* du 24, qui le contient, avait été retardée. On l'a enfin reçue. La reine déclare dans ce décret, qu'elle se conforme à la volonté de Ferdinand VII, en étendant les dispositions de l'amnistie du 15 octobre 1832 à quelques personnes comprises dans des cas spéciaux et qui en avaient été exceptées. Elle appelle, en effet, 31 ex-députés des Cortès à en jouir; mais on ne trouve pas parmi leurs noms ceux de Mina, de Quiroga, d'Espinosa et de quelques autres hommes qui ont joué un rôle important à l'époque de la révolution. La *Gazette officielle* publie encore plusieurs autres décrets. Les principaux objets qui y sont réglés, sont le retrait de la cédule qui annulait les ventes de rentes des possesseurs de majorats autorisées sous le gouvernement des Cortès; l'annulation des dispositions qui permettaient aux intendans de former des corps de volontaires royalistes; l'établissement dans la capitale de chaque province d'une autorité supérieure administrative, avec le titre de *subdélégation principale* du ministère de l'intérieur, et celui de *délégations* dans les autres lieux où cela sera jugé utile; la fondation d'un journal du gouvernement, auquel les municipalités de cent bourgs devront s'abonner; la révision des lois et réglemens sur les grains, l'imprimerie et les passeports; enfin le projet d'établir en Espagne l'uniformité des poids et mesures.

Les affaires n'ont pas fait de grands progrès en Portugal; on assure, il est vrai, que Leyria et Coimbre se sont déclarés pour dona Maria; mais cette nouvelle a besoin de confirmation. Les miguélistes continuent à occuper Santarem, qu'ils ont mis sur un pied de défense respectable; il paraît cependant qu'ils sont mal approvisionnés. On croit qu'en se portant sur Elvas, ils songent à en faire un point de ralliement pour les carlistes d'Espagne.

A Rome, la congrégation de l'index vient de publier une longue liste d'ouvrages dont elle défend la lecture aux catholiques; on en trouve dans le nombre de fort anciens; les noms de Lalande et de MM. Broussais et Virey figurent parmi ceux des auteurs français condamnés; la congrégation poursuit surtout, en Allemagne et en Suisse, les ouvrages des écrivains catholiques qui ont publié des projets de réforme de l'Eglise.

On a découvert en Grèce un complot, dans lequel est compromis l'un des membres de la députation qui y avait été envoyée. Quarante personnes ont été arrêtées et incarcérées dans les deux forteresses de Nauplie. Colocotroni père, Coliopoulos et d'autres hommes d'une haute distinction sont impliqués dans cette affaire.

La Porte-Ottomane envoie Hamek-Pacha, en qualité d'ambassadeur, à Saint-Pétersbourg. Sa mission a pour objet d'entrer en arrangement pour le paiement de la contribution de guerre arriérée, de déterminer plus nettement la frontière

entre la Russie et la Turquie, et de préparer un arrangement définitif des affaires de la Moldavie et de la Valachie. — Le gouvernement autrichien négocie avec la Turquie, au sujet de la navigation par la vapeur sur le Danube jusqu'à l'embouchure du fleuve. Cette navigation, qui ne se fait encore qu'avec deux bateaux, pourra prendre une grande extension si l'arrangement proposé a lieu.

La session de la diète de la Hesse électorale, qui a été fort longue cette année, a été close, à cause de la saison avancée. La chambre de Hesse-Darmstadt a été dissoute, parce qu'elle a refusé de retrancher, dans le rapport de l'un de ses comités, un passage relatif à des abus de pouvoir: cette mesure du gouvernement de ce pays est d'autant plus grave que le budget n'a pas été voté. En Wurtemberg, les deux chambres ont de la peine à s'entendre: la chambre des députés ayant voulu faire quelques retranchemens sur le traitement des diplomates et augmenter de quelques milliers de florins celui des maîtres d'écoles, la chambre de la noblesse a rejeté ces deux propositions. Les députés ont renoncé au retranchement proposé, mais ils persistent à demander l'amélioration du sort des instituteurs; comme les amours-propres sont en jeu, on ne tombera pas facilement d'accord sur cette affaire si simple.

Malgré l'absence de l'ambassadeur français, la conférence de Londres a repris ses séances. Une députation des paroisses de Saint-André et de Saint-Georges a présenté à lord Melbourn, secrétaire d'état, un mémoire sur la suppression de la taxe des maisons et croisées, qui a donné lieu récemment à quelques troubles. Les journaux irlandais contiennent une lettre de Daniel O'Connell, dans laquelle il promet de se rendre au banquet qu'on lui a offert à Cork, et qui, en effet, a eu lieu le 4 novembre. Il excite, dans cette lettre, toutes les paroisses à signer des pétitions contre les dîmes, et insiste sur la nécessité d'obtenir avant tout la révocation de l'acte d'union de l'Irlande.

Les audiences de rentrée de la cour des comptes et de la cour de cassation ont donné à M. Persil et à M. Dupin aîné l'occasion de prononcer des discours où ils ont chacun développé leur système. Comme ils ne sont pas en tout d'accord entre eux, il ne faut sans doute chercher dans leurs discours que leur pensée personnelle, et non celle du gouvernement. Combattant le mot fameux d'un ministre actuel: « Le roi règne, mais ne gouverne pas, » M. Persil a cherché à établir que le roi règne, gouverne, mais n'administre pas. Les tribunaux ont eu à s'occuper des procès de divers journaux. Le *National* a été condamné pour avoir publié en quelques lignes les résultats de quatre instructions, de juridictions différentes; l'arrêt qui lui interdit le compte rendu des jugemens des tribunaux de la Seine ne lui avait pas encore été signifié, lorsqu'il a publié ces courtes notes. La *Gazette de France* a été condamnée; le *Rénovateur* et la *Tribune* ont été acquittés. M. Berville, qui remplissait les fonctions d'avocat-général dans les deux derniers procès, a soutenu à l'audience que de deux choses l'une: ou un journal n'est pas coupable, ou bien sa culpabilité doit résulter de la simple lecture des articles. En conséquence, pour tout réquisitoire il s'est borné à la simple lecture des articles incriminés.

La garde nationale de Colmar vient d'être dissoute, parce que sur 1100 citoyens dont elle se compose, moins de 100 gardes nationaux se sont rendus à l'appel pour réprimer les troubles qui ont eu lieu à l'occasion des contributions indirectes. Elle sera immédiatement réorganisée.

M. de Salvandy a été nommé député par le collége d'Evreux, en remplacement de M. Dumeylet. Les élections des membres des conseils généraux ont commencé le 10 dans les départemens.

Les coalitions d'ouvriers continuent, et s'étendent à différentes professions, dont les travaux n'avaient pas été interrompus jusqu'ici. Ainsi, les ouvriers tourneurs en chaises de bois veulent aussi essayer d'exploiter leur industrie sans l'intermédiaire des maîtres. Quelques ouvriers tailleurs ayant été arrêtés, le 6 novembre, dans une réunion où ils débattaient leurs intérêts, 63 maîtres tailleurs ont réclamé leur mise en liberté, et déclaré que, les prétentions de leurs ouvriers leur paraissant justes, ils étaient disposés à traiter avec eux.

LA FOI CHRÉTIENNE.

IIe Article. — *La Bible est Parole de Dieu.*

Dans un premier article (1) nous avons présenté une vue sommaire des faits qui sont l'objet de notre foi. Nous allons reprendre l'un après l'autre chacun de ces faits, pour le considérer à part. Nous commençons par celui-ci: *La Bible est Parole de Dieu.*

Par la Bible nous entendons les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, en adoptant pour l'Ancien-Testament le canon des Juifs.

Nous croyons que la Bible est *Parole de Dieu*: nous entendons par là que les hommes qui l'ont écrite ont été tellement conduits de Dieu, que ce qu'ils ont écrit doit être reçu dans la persuasion que Dieu a parlé par eux. Ce que dit la Bible, Dieu le dit. Nous ne prétendons pas déterminer *le mode* de l'action divine sur l'esprit des écrivains sacrés. Cette question est plus curieuse qu'utile et ne nous paraît pas pouvoir être résolue avec quelque précision. Ce qui nous importe, et ce que nous considérons ici, c'est le *résultat* de cette action, qui est tel que nous pouvons recevoir la parole de ces hommes comme Parole de Dieu. Nous croyons aussi que la Bible est *seule* Parole de Dieu, et qu'il n'est aucun autre livre ni aucune autre source d'instruction qui ait comme elle une autorité divine: nous n'admettons point une *tradition* inspirée; la Bible divine, toute la Bible, rien que la Bible, voilà la base de notre foi.

Ce n'est pas le lieu de développer les preuves sur lesquelles repose la conviction que nous venons d'énoncer: car nous nous sommes proposé dans ces articles d'exposer notre foi, non de la prouver. Nous ferons observer seulement que la Bible s'attribue expressément à elle-même le caractère de Parole de Dieu (2), et spécialement dans cet endroit d'une épître de saint Paul: « Toute l'Écriture est inspirée de Dieu; » et que Jésus-Christ, qui est l'âme et le centre de toute la Bible, placé entre le canon de l'Ancien-Testament, qui était clos, et celui du Nouveau-Testament, qui n'était pas encore ouvert, a affirmé l'inspiration des prophètes et promis celle des apôtres; en sorte qu'on ne pourrait nier l'inspiration de la Bible sans nier la vérité et sans rejeter l'autorité de Jésus-Christ.

Le fait de l'inspiration admis, nous en tirons cette conséquence: Le témoignage de la Bible doit décider souverainement, sans appel, et, pour tout dire en un mot, divinement, sur toute question appartenant à la vérité religieuse, à commencer par la question des questions: Que faut-il faire pour avoir la vie éternelle? Quand la Bible a parlé, on ne peut opposer à son autorité aucune autorité, quelle qu'elle soit; ni témoignage, ni nombre, ni argument, ni sentiment, ni conscience même; nul ne peut avoir raison contre la Bible, parce que nul ne peut avoir raison contre Dieu. Voici donc ce que nous ferons pour connaître la vérité religieuse: premièrement, nous rechercherons la pensée de la Bible; puis

(1) Voyez le numéro 43 du IIe volume.

(2) Ce n'est pas seulement par des déclarations directes que la Bible s'attribue le caractère de Parole de Dieu, c'est par toute sa teneur. On peut remarquer, en particulier, qu'elle rapporte quelquefois des faits qui ne peuvent évidemment avoir été connus que de Dieu, ou d'hommes à qui l'Esprit de Dieu les a révélés. Telles sont les paroles et les pensées de Dieu qui ont précédé la formation de l'homme, et qui sont rapportées dans l'histoire de la création, au chap. 1er de la Genèse, v. 3, 4, etc. Telle est encore, dans l'histoire du déluge (Genèse VII, 20), l'indication de la hauteur à laquelle les eaux s'élevèrent au dessus des plus hautes montagnes, dans un temps où tous les hommes avaient péri excepté Noé, qui, assurément, ne pouvait pas prendre cette mesure depuis l'arche (Genèse VIII, 6-12).

la pensée de la Bible trouvée, nous croirons ; et si l'on nous demande : « Pourquoi croyez-vous cela ? » nous répondrons : « Parce que Dieu l'a dit. »

C'est par là que la recherche de la vérité est à la fois très-certaine dans son résultat, et très-simple dans ses moyens. Certaine, parce que nous avons une Parole *de Dieu ;* simple, parce que cette Parole est *écrite*. Si nous ne pouvions pas consulter une Parole de Dieu, si nous ne pouvions pas décider les questions religieuses par une autorité divine, il faudrait nous en rapporter à une autorité humaine, et comme les objets de ces questions sont de telle nature qu'ils échappent à l'observation et que l'homme ne peut les aborder que par la réflexion, nous en serions réduits à des hypothèses plus ou moins satisfaisantes, mais nécessairement privées de tout caractère de certitude, puisque ce qu'un raisonnement d'homme a établi un autre raisonnement d'homme peut le renverser. Mais maintenant que nous croyons avoir dans la Bible le témoignage de Dieu, seul compétent pour affirmer dans les choses invisibles, nous trouvons dans ce témoignage une certitude à laquelle il ne manque rien. Nous pouvons avoir, non pas seulement une philosophie religieuse, qui doute, et qui doit douter si elle est modeste, mais une *foi*, qui nous met à même de dire, non pas seulement : « Ceci est mon sentiment, » mais : « Ceci est la vérité. » D'un autre côté, si la Parole de Dieu que nous possédons n'était point *écrite*, si elle était contenue dans des traditions, rechercher ces traditions et les recueillir, s'assurer de leur authenticité, les dépouiller des altérations humaines, ce serait un travail fort difficile, impraticable à la plupart des hommes. Mais maintenant que nous possédons une Parole écrite, la consulter est une chose facile et à la portée de tous ; il ne faut que lire, et les plus hautes questions se trouvent résumées toutes dans cette question si simple : « Qu'est-ce qui est écrit ? » Qu'il s'agisse de décider quelque point essentiel de la science du salut, d'éclaircir quelqu'une de ces questions auxquelles sont suspendus les intérêts éternels de tous les hommes ; qu'il s'assemble pour examiner cette question une conférence de philosophes choisis dans ce que le monde a d'hommes plus sages, plus éclairés et plus profonds ; qu'ils ramassent une bibliothèque de tout ce qui a été écrit de plus solide par leurs devanciers sur le sujet qui doit les occuper ; qu'ils pensent, qu'ils lisent, qu'ils discutent durant des jours, des semaines, des années si vous voulez ; qu'ils finissent par ne pouvoir ni rien trouver d'assuré, ni s'accorder même dans leurs conjectures, et qu'ils se séparent enfin sans avoir rien gagné ni pour eux-mêmes ni pour l'humanité ; que près de là, dans sa chaumière, un paysan qui croit consulte la Bible sur cette même question, qu'il lise, et qu'il se lève aussi pleinement éclairé que si Dieu lui eût parlé du ciel ; ce contraste peut vous faire comprendre quel est l'usage de l'inspiration des Ecritures, combien elle assure à la fois et simplifie la recherche de la vérité, et combien doivent se trouver heureux ceux qui la croient.

Mais croire ce qui est écrit, seulement parce que c'est écrit ; le croire, sans l'avoir soumis préalablement à l'examen de notre raison, n'est-ce pas asservissement à l'autorité, abnégation de notre jugement, crédulité ? Avant de répondre, convenons bien du point d'où nous partons. Nous n'avons pas admis sans examen et sans preuves que la Bible soit Parole de Dieu. Nous l'avons admis après un examen fait avec attention, avec doute même, et parce que les preuves qui l'établissent nous ont paru telles qu'elles doivent entraîner la conviction de tout juge impartial et consciencieux. Après cela, nous estimons qu'il n'y a dans notre soumission à l'autorité de la Bible, ni abnégation de notre jugement, ni crédulité. L'autorité ! c'est un mot dont on fait peur à bien des gens et dont on se fait peur souvent à soi-même ; mais approchez, regardez, et votre peur se dissipera, comme celle d'un enfant à qui l'on fait toucher l'objet inoffensif dont il se faisait un épouvantail. Qui dit soumission à l'*autorité*, ne dit rien encore ; il omet l'essentiel, qui est de savoir de *quelle* autorité on entend parler. Si c'est d'une autorité qui n'est pas digne de soumission, la soumission est crédulité ; mais si c'est d'une autorité qui est digne de soumission, la soumission est sagesse. On vous dit, par exemple, qu'un enfant se soumet à l'autorité ; n'allez pas vous hâter de l'accuser de faiblesse ; demandez d'abord quelle est son autorité. Est-ce celle d'un enfant de son âge, son inférieur ou même son égal, c'est faiblesse sans doute ; mais est-ce celle d'une personne plus éclairée et plus expérimentée que lui, celle de son père, ce n'est plus faiblesse, c'est raison, c'est discernement, c'est empire sur lui-même. Semblablement, quand nous vous disons que nous nous soumettons à l'autorité, ne vous hâtez pas de nous accuser de crédulité, mais commencez par demander quelle est notre autorité. Si c'est une autorité d'hommes semblables à nous, nous sommes crédules, il est vrai ; mais si c'est l'autorité de Dieu, nous sommes sages, et la folie serait à ne pas nous soumettre. Eh bien, l'autorité de la Bible est, en effet, pour nous l'autorité de Dieu. Prenons un exemple qui soit propre à mettre notre pensée dans tout son jour. Que la Bible enseigne expressément une doctrine qui nous semble étrange et qui n'est nullement en accord avec les idées que nous avions tirées de notre propre esprit ; ainsi, qu'elle enseigne que Jésus-Christ expie les péchés par sa mort, tandis qu'il nous semble incroyable, dans nos idées, que l'innocent puisse porter la peine du coupable, nous croirons qu'en effet Jésus-Christ expie les péchés par sa mort ; nous combattrons nos idées contraires, et ne les attribuerons qu'à ignorance ou éloignement du juste et du vrai. En agissant de la sorte, nous penserons faire le meilleur usage possible de notre raison. Jugez-en par cette comparaison. Deux enfans entendent dire à leur père : « Mes enfans, ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, c'est la terre qui tourne autour du soleil. » L'un d'eux dit à l'autre : « Que vient-on de nous dire ? Le bon sens, mes propres yeux, ne me disent-ils pas le contraire ? Ne vois-je pas le soleil se lever chaque matin en cet endroit, et chaque soir se coucher en cet autre ? Et ne sens-je pas la terre ferme, immobile sous mes pieds ? » Son frère lui répond : « Je vois, je sens les mêmes choses, et je ne sais trop comment les concilier avec ce que nous a dit notre père ; mais il sait mieux que nous, et je le crois. » Nous pensons aussi que Dieu sait mieux que nous ; et c'est dans cet esprit que nous croyons ce que dit la Bible.

Mais encore, à accorder une autorité divine à la pensée de la Bible, cette pensée peut-elle être connue d'une manière certaine ? Pour la trouver, ne faut-il pas interpréter le Livre ? Ne peut-on pas l'interpréter diversement et y trouver ainsi des enseignemens différens ? Et s'il en est ainsi, ne doit-on pas s'abstenir de dire : « La Bible enseigne telle chose, » et se borner à dire : « Selon mon interprétation, la Bible enseigne telle chose ; d'autres l'interprètent autrement ; et il n'appartient ni à eux ni à moi de prononcer entre ces interprétations ? » Si cela était, on ne pourrait, en effet, rien affirmer concernant la pensée de la Bible ; l'infaillibilité du Livre serait emportée par la faillibilité de l'interprétation ; Dieu aurait parlé, mais il serait impossible de connaître avec certitude ce qu'il a dit ; nous ne serions pas plus heureux que s'il n'eût point parlé, car nous en serions réduits, en dernier ressort, à l'autorité humaine, en d'autres termes à la conjecture, avec cette seule différence que la conjecture, au lieu de s'exercer sur les choses invisibles elles-mêmes, s'exercerait sur le Livre qui aurait été donné pour nous les révéler. Mais alors pourquoi une inspiration ? et

quelle pensée aurait de Dieu celui qui croirait à la fois qu'il a inspiré la Bible et qu'il l'a inspirée de cette manière? Quoi! moi homme, si je rédigeais un acte important, mon testament, par exemple, de telle manière qu'il pût recevoir diverses interprétations, entre lesquelles il serait impossible de prononcer, et selon l'une desquelles je lèguerais ma fortune à telle personne, tandis que, selon une autre interprétation, je la léguerais à telle autre, je croirais me moquer de mes héritiers; et Dieu, donnant à l'homme un Livre qui doit lui apprendre ce qu'il doit faire pour avoir la vie éternelle, inspirant les auteurs de ce Livre pour le revêtir d'une autorité supérieure à toutes les conjectures humaines, le ferait écrire de telle manière qu'on pourrait en faire des interprétations toutes différentes, opposées même entre elles; selon l'une desquelles tel chemin conduit au ciel, qui selon l'autre conduit à l'enfer; et cela sans qu'il soit possible de trouver avec certitude laquelle est la véritable! Non assurément : le Livre de Dieu n'est pas moins intelligible que tant de livres d'hommes qui ont un sens déterminé; il est même peu de livres d'hommes, s'il en est aucun, qui soient écrits dans un langage aussi simple et aussi populaire que celui de la Bible, eu égard à la hauteur du sujet, et l'on peut connaître très-certainement sa pensée. Au reste, il est à peine nécessaire de faire observer que quand nous disons qu'il ne peut y avoir obscurité, et par suite incertitude, sur la pensée de la Bible, nous entendons parler de la pensée principale et fondamentale, de la voie qu'elle indique à l'homme pour sauver son âme; ce qui est *la question* de ce livre. Sur d'autres questions, qui ne touchent pas essentiellement au salut, nous concevons qu'il puisse y avoir diversité d'interprétation, et que même cette diversité d'interprétation puisse avoir son utilité. Cette distinction est indispensable et d'ailleurs facile dans l'application.

Tout ce que nous venons de dire au sujet de la Bible n'est pas pure théorie : l'expérience le confirme et le montre comme à l'œil. Ce livre produit des effets que ne produit nul autre livre au monde. D'un mot on l'a vu, non seulement changer le cours des sentimens et des pensées d'une âme croyante; porter la consolation, la joie, dans un abîme de douleur; retenir au plus fort de la tentation; persuader dans la plus grande incertitude; troubler, réjouir, humilier, relever, et faire en quelque sorte ce qu'il veut dans un cœur; mais encore convaincre un incrédule, alarmer une conscience, convertir une âme, et se montrer, en effet, ce qu'il dit être, « une parole vivante et efficace, plus pénétrante qu'une épée à deux tranchans, qui atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moëlles, et qui juge les pensées et les intentions du cœur. »

LES OUVRIERS ANGLAIS.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Voici un autre interrogatoire extrait des documens de l'enquête sur les fabriques :

INTERROGATOIRE DE M. THOMAS DANIEL.

Vous nous avez dit que les enfans que vous employez sont de différens âges; sont-ce les plus jeunes ou les plus âgés dont le travail est le plus pénible? — Les plus jeunes.

Voulez-vous parler de ceux qu'on nomme *scavengers?* — Oui, *scavengers* ou *middlepiecers*.

Quelle est en moyenne leur âge? — Pas plus de dix ans.

Dites-nous quelle est leur occupation? — Ils doivent veiller sur les machines pendant qu'elles sont en mouvement, ôter la poussière ou les ordures qui pourraient s'y mettre, et ils sont dans le cas de prendre toutes les positions possibles pour en approcher; je crois que l'exercice qu'ils prennent est plus fort qu'ils ne peuvent le supporter, car ils sont constamment en mouvement.

N'ont-ils pas à nettoyer les machines, à se glisser dessous, à courir autour, à prendre toutes les postures, pour les maintenir en bon état? — Oui, il n'est aucune posture qui soit possible au corps humain, à laquelle ils ne doivent s'assujettir.

N'en résulte-t-il pas pour eux beaucoup d'accidens? — Oui, mais pas autant qu'autrefois; les fileurs en prennent aujourd'hui plus de soin.

Etes-vous d'avis qu'ils peuvent remplir cette tâche pendant le temps dont vous avez parlé? — Ils ne le peuvent pas sans nuire beaucoup à leur santé, et sans affaiblir leur corps.

Dites-nous quel effet votre propre expérience vous a appris que ce travail a sur eux? — Pendant tout le temps où ces enfans ne sont pas occupés, ils se couchent tout de leur long à terre dans un état de transpiration, et nous sommes obligés de les rappeler à l'ouvrage, soit en leur donnant des coups d'étrivières, soit en leur adressant des paroles dures; aussi sont-ils toujours agités; je crois qu'ils sont toujours tristes, quoique quelques-uns ne puissent pas pleurer; leur condition abat beaucoup leur esprit.

Ils sont donc toujours dans la crainte, et souvent remplis de terreur? — Ils sont toujours pleins de terreur, et je crois que cela leur fait autant de mal que le travail, leur esprit étant sans cesse agité et effrayé.

Votre avis est donc que leur sort est extrêmement dur et misérable? — Il l'est tellement, que j'ai résolu de ne jamais placer mes enfans dans une fabrique, et surtout de ne jamais consentir à ce qu'ils soient *scavengers* ou *piecers*.

Je pourrais multiplier ces exemples; mais c'en est assez pour convaincre le lecteur, et, je m'assure aussi, pour toucher son cœur.

Ainsi formé aux misères de la vie, l'enfant devient homme; il vieillit, quoique bien jeune encore, et son épuisement prématuré le force à recourir à des stimulans artificiels; le genièvre, non dans sa pureté, mais altéré, l'opium, des drogues narcotiques, sont les cimens détestables au moyen desquels il répare les brèches d'un corps ruiné. Il se marie, il devient le père d'enfans qui souffriront comme il a souffert. Dans l'âge mûr, il s'occupe un peu de ce qui se passe; les théories politiques l'intéressent et font qu'il s'oublie un instant lui-même : comment s'étonner, après l'expérience cruelle qu'il a faite du temps présent, de le voir demander des changemens avec ardeur?

Dans les villes manufacturières, les rapports entre les personnes des deux sexes sont en général dépravés et grossiers. Le nombre des enfans illégitimes est, j'en conviens, moins grand dans les districts manufacturiers que dans les districts agricoles; mais on en a tiré une fausse conclusion : quelques écrivains ont pensé que le libertinage est moins commun dans les premiers que dans les seconds. C'est une erreur. Entre les diverses causes qui font que les enfans illégitimes sont moins nombreux dans les villes de fabrique, je n'en citerai que deux : la mauvaise santé des femmes et le remède désespéré auquel elles recourent quelquefois de faire périr le fruit qu'elles portent, avant sa naissance. L'existence de ces faits sera reconnue par tous ceux qui ont examiné de près l'état actuel de la population ouvrière. Le libertinage exerce peut-être encore plus d'influence sur les sentimens que sur les principes. Quand les passions sont usées et épuisées, les sentimens affectueux qui s'y rattachent périssent. Les rapports sociaux, les liens de famille, les douces et précieuses relations d'époux et d'épouse, de mère et d'enfant, ne sont pas compatibles avec une vie impure. Les anciens parlent d'une nation de prostituées qui exposaient leurs enfans : peut-être est-ce une fiction; mais celui qui l'a inventée et qui a montré ainsi comment la débauche détruit les affections naturelles, connaissait bien le cœur humain.

A ce sombre tableau de notre population ouvrière on peut opposer de nombreuses exceptions. Il est beaucoup d'ouvriers qui, au lieu d'être séduits par la contagion de l'exemple, ont été instruits par lui; je pourrais en citer qui, par leur instruction, leur jugement, leurs sentimens affectueux et leurs vertus, peu-

vent être comptés parmi les hommes qui font le plus d'honneur à leur pays. J'ai eu l'honneur de correspondre avec beaucoup d'ouvriers, non seulement comme membre du parlement, mais aussi comme homme de lettres, sur divers sujets relatifs aux lettres et aux sciences qui les avaient occupés. Non seulement j'ai correspondu avec les hommes de cette classe, mais j'ai eu des rapports personnels avec eux, et j'ai trouvé qu'un caractère noble et désintéressé les distinguait encore plus qu'un esprit d'observation très-exercé. Je n'aurais pas besoin d'une lanterne pour découvrir parmi eux le vrai philanthrope. Profondément convaincus des maux de leurs compagnons, leur pensée dominante est d'y porter remède; ils n'ont pas la jalousie ordinaire aux hommes qui se sont élevés un peu au-dessus de leurs égaux; ils désirent plus élever ces malheureux que s'élever eux-mêmes; leurs efforts et leurs plans ne se rapportent pas à eux, mais à leur caste. Leur ambition est sainte, car c'est le désir d'instruire et de rendre heureux. Il y a, en effet, une ambition que l'on peut aussi bien désigner par le nom de bienveillance. C'est celle des hommes qui s'occupent d'établir des instituts mécaniques, qui ont à cœur l'éducation nationale, qui s'élèvent contre les impôts sur l'instruction, qui souhaitent que la vertu soit la base du bonheur. Je ne connais aucune classe plus digne de notre sympathie que celle-là, je n'en connais non plus aucune qui ait plus de droits à notre compassion que celle bien plus nombreuse dont elle désire améliorer le sort.

Le trait caractéristique des ouvriers, même au milieu de leur misère et des excès si fréquens auxquels ils se livrent, c'est d'avoir des désirs qui paraissent supérieurs à leur condition. Ils souhaitent tous d'être instruits. Ils vont au cabaret, et ils y discutent sur les bases de la vertu. Familiarisés avec les plus cruelles épreuves, ils ont de la sympathie pour les maux des opprimés. Leur contrée, c'est le monde. On remarque cette tendance dans toutes leurs théories politiques : c'est du sein de leur misère qu'ils font entendre des cris énergiques contre l'injustice. C'est leur voix qui s'élève la première et qui retentit la dernière contre le mal, sur quelque point du globe qu'il ait lieu. Ils font cause commune avec la Pologne dévastée, avec l'Irlande soumise à des vexations militaires, avec les esclaves de la Jamaïque, avec les victimes humaines de l'Inde. Partout où il y a souffrance, ils y prennent intérêt, parce qu'ils ont eux-mêmes souffert; et leurs efforts, qui n'améliorent pas leur propre sort, font quelquefois pencher la balance du monde. De même que le barbier, qui apprend son art sur le visage de l'orphelin, s'il faut en croire un touchant proverbe arabe, la législation apprend quelquefois la sagesse par les expériences qu'elle fait sur les malheureux.

A la démoralisation des classes ouvrières il y a deux remèdes, l'un physique, l'autre moral. Si vous accablez le corps par l'excès d'un travail imposé trop tôt, l'homme affaibli ne tarde pas à avoir recours aux stimulans artificiels. L'eau de vie et le gingembre sont les drogues les moins chères; ils corrompent l'esprit et consomment le produit du travail. A quoi sert un salaire élevé, s'il est dépensé en une seule nuit? Les enfans ne devraient donc pas être employés trop jeunes au travail, ni y être assujettis trop long-temps. Il ne devrait pas être permis aux femmes, dans les derniers temps de leur grossesse, de se livrer aux travaux pénibles des fabriques; elles n'ont pas le droit de léguer des infirmités aux enfans qu'elles portent. La législation ne doit pas, il est vrai, se mêler de trop de choses; mais elle a les fonctions de tuteur aussi bien que celles de bourreau; elle doit empêcher le mal autant que le punir.

Quant au remède moral, c'est l'éducation. Des écoles nationales, établies sur un plan large et bien entendu, doivent embrasser plus que les élémens des connaissances. On doit s'y occuper des mœurs sociales comme des mœurs dans leurs rapports avec l'individu; il faut que l'enseignement y soit approprié à la classe à laquelle il s'adresse. On doit y prêcher, non pas tant le travail que des habitudes de travail; il est nécessaire d'y pénétrer l'esprit des jeunes gens, et surtout celui des jeunes filles, de l'obligation de l'économie domestique. Des écoles industrielles devraient être établies à côté des écoles intellectuelles. Le gouvernement peut aider en partie; la société doit faire le reste. Dans toutes les manufactures, les sexes devraient être soigneusement séparés dès l'âge le plus tendre. Les fabricans devraient exiger de la moralité chez ceux qu'ils emploient. C'est un point auquel on n'a généralement pas égard. Un ivrogne, un libertin, obtiennent de l'ouvrage sans peine; l'homme vicieux, ne souffrant pas de ses vices, n'y voit pas un mal. Le meilleur moyen de les combattre, c'est de fortifier l'opinion, tellement qu'elle se prononce hautement contre eux. A ces remèdes il convient d'ajouter une révision des lois sur le paupérisme.

COLONIES.

I. Au Ministre de la Justice. — *Plainte portée contre la Cour royale de la Guadeloupe, pour crimes de forfaiture, de soustraction frauduleuse de pièces, de faux et d'envoi de pièces fausses au ministre de la marine*; par un ancien Magistrat, condamné, le 14 mai 1830, à la peine de la censure. Br. in-8°. Caen, 1833. A Paris, chez Dentu, au Palais-Royal.

II. Au Ministre de la Marine et des Colonies.—*Requête pour obtenir l'exécution de la loi*; par un ancien Magistrat de la Guadeloupe, renvoyé en France pour rendre compte de sa conduite, et destitué, le 19 janvier 1832, sans avoir été entendu.. Caen, 1833. A Paris, chez le même.

Notre intention n'est pas d'analyser ces deux brochures, si pleines d'événemens qu'il serait impossible de débrouiller dans un article de journal les faits qui y sont amoncelés. L'auteur, M. Lemeneur, est un des nombreux magistrats qui ont été expulsés des colonies; il se plaint des rigueurs exercées contre lui; il en réfute les causes apparentes, et en recherche les causes véritables; ce qui le conduit à faire le procès des magistrats des colonies. S'il faut l'en croire, ces magistrats peuvent se diviser en deux classes, les honnêtes gens et ceux qui ne le sont pas; ceux-ci finissent par la honte, ceux-là par l'embarquement ou la mort. M. Lemeneur déclare qu'il ne cessera de demander « l'affranchissement de » la magistrature coloniale, dont le personnel est exploité » par quelques intrigans, et qu'il poursuivra, par toutes les » voies de droit, les fonctionnaires prévaricateurs, créoles » ou européens, en dévoilant leur infamie. »

Voici en quels termes cet ancien magistrat dépeint ailleurs l'état des colonies :

« Les hauts fonctionnaires se persuadent dans les colonies que les lois ne sont point écrites pour eux. Ils maintiennent des abus dont ils profitent, et les crimes leur sont habituels. Afin d'assurer davantage leur impunité, ils exigent que leurs subordonnés deviennent leurs complices. Il n'est point permis d'obéir à la loi et à sa conscience. Le magistrat qui refuse de devenir coupable est bientôt attaqué par tous les fonctionnaires prévaricateurs, qui redoutent son investigation et sa fermeté dans l'accomplissement de ses devoirs. Il rencontre des ennemis jusque dans ses collègues. Ceux qui sont asservis accusent son indépendance, et il est bientôt embarqué par les gouverneurs qui usent contre lui de leurs pouvoirs extraordinaires. Trop souvent la calomnie s'unit à l'arbitraire, et le magistrat est contraint de se défendre contre des imputations plus ou moins sérieuses et mensongères qui servent à cacher les véritables motifs de son renvoi en France. En 1831, la proscription devint générale. »

M. Lemeneur ne s'est pas borné à des considérations de ce genre; il a adressé, le 25 septembre 1833, à M. le ministre de la marine et des colonies, une lettre contenant des notes sur trente magistrats qui siégèrent à la Basse-Terre en 1829, 1830 et 1831. Il en transcrit plusieurs dans la

seconde des brochures que nous annonçons; on y lit, à la suite de tel nom : « Coupable de calomnie, de forfaiture, de » détention arbitraire et de plusieurs faux, » et de tel autre nom : « Gracié le 25 août 1818, à la charge de rester pen- » dant dix années sous la surveillance de la haute police. » Nous ne voulons pas apprécier ce que valent ces accusations; mais l'état des colonies est tel, et le public a reçu depuis quelque temps de si étranges révélations sur ce qui s'y passe, qu'il importe que le ministre prenne en main la défense des magistrats qu'on lui dénonce, s'ils sont innocens, ou qu'il leur fasse faire leur procès, s'il s'élève de véritables charges contre eux.

Nous avons rempli un triste devoir, en appelant l'attention sur ces deux mémoires; soit qu'ils renferment des vérités, soit qu'ils contiennent des calomnies, ils ne doivent pas passer inaperçus. La morale sociale exige que le gouvernement s'en occupe.

PENSÉE.

Toutes les vues sur l'avenir, toutes les théories politiques, historiques, philosophiques sur le développement des destinées humaines, qui ne font pas à l'élément moral de notre nature la large part qui lui revient, qui refusent de tenir compte de l'action de la Providence, ou qui oublient que la vie extérieure de la société, comme celle de l'individu, n'est qu'un reflet et un produit de sa vie intérieure, sont également erronées, soit qu'elles attribuent le progrès social à d'heureux incidens, tels que l'apparition de certains hommes, l'influence de certains faits, de certains événemens, soit qu'elles supposent qu'il s'opère en quelque sorte de lui-même, par une force occulte et fatale dont les événemens et les hommes ne sont que les produits et les agens. Le chrétien seul, à vrai dire, possède le secret de la condition de l'homme sur la terre, des agitations de la vie et des angoisses de la mort, du mouvement général et continuel de la société, des soupirs et des efforts de la création tout entière vers la délivrance; lui seul a le mot de cette grande énigme; il l'a trouvé dans le Livre des révélations.

MÉLANGES.

État de l'instruction en Espagne. — L'avenir d'un peuple dépend en grande partie de sa culture intellectuelle et morale; il ne sera donc pas sans intérêt, en ce moment où tous les yeux sont tournés vers l'Espagne, d'examiner quels sont les moyens d'instruction et d'éducation qu'on y trouve. Nous ne pouvons, il est vrai, offrir aujourd'hui à nos lecteurs que des chiffres, nous réservant de parler plus tard de la valeur réelle qu'ils représentent; mais ces détails statistiques leur paraîtront sans doute, comme à nous, utiles à connaître. Ils sont puisés dans un article sur l'éducation publique qui a paru, il y a quelques mois, dans la *Gazette de Madrid*, et ils se rapportent tous à l'année 1831. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu de grands changemens depuis cette époque.

L'Espagne a treize universités, celles de Salamanque, de Valladolid, d'Alcala, de Valence, de Grenade, de Séville, de Saragosse, de Santiago, de Cervera, d'Oviédo, d'Huesca, de Tolède et d'Onate. Le nombre des étudians qui les fréquentaient en 1831 était de 9,864, dont 4,207 étudiaient les sciences, 930 la théologie, 3,552 le droit civil, 546 le droit canon, et 629 la médecine. On comptait, à la même époque, 8,351 étudians, dont 2,295 étudians en théologie, dans cinquante-six séminaires et colléges où les études sont conduites assez loin. Il y avait, en outre, dans huit colléges, où l'enseignement est moins élevé, 1,236 élèves, dont 251 s'occupaient de l'étude des sciences, et 302 de celle du latin; les autres suivaient les classes inférieures. Les pères de l'*Esculaspias* possèdent aussi des colléges où, en 1831, 158 enfans apprenaient les sciences, et 4,831 le latin, et où 10,946 recevaient l'instruction primaire. Il y avait, de plus, en Espagne, 774 écoles de latin, avec 26,275 élèves; 9,558 écoles de garçons, avec 356,520 élèves; et 3,070 écoles de filles, avec 119,202, élèves; en tout, 13,402 écoles fréquentées par 501,997 élèves.

Il résulte de ces renseignemens qu'il y avait, il y a deux ans,

10,672	jeunes gens occupés de l'étude des sciences et de la philosophie, aux universités, dans les séminaires et dans les colléges de l'Espagne;
3,225	étudians en théologie, dans ces mêmes établissemens;
3,552	étudians en droit civil, aux universités;
546	étudians en droit canon, aux universités;
629	étudians en médecine, aux universités;
31,409	élèves en latin, dans les colléges et les écoles de latin;
368,149	garçons recevant l'instruction primaire dans les colléges et les écoles;
119,202	filles recevant l'instruction primaire dans les écoles.
537,384	élèves.

Dans ce nombre ne sont compris, ni les étudians des colléges de médecine et de chirurgie, ni un grand nombre de jeunes filles qui font leur éducation dans les couvens.

La population de l'Espagne est, d'après M. Balbi, de 13,900,000 âmes.

Juifs en Afrique. — On sait que l'une des prophéties les plus remarquables de la Bible est celle qui annonce la dispersion des Juifs parmi tous les peuples; elle est répétée dans la plupart des livres de l'Ancien-Testament, et elle a été admirablement accomplie. Les Juifs sont aujourd'hui disséminés parmi toutes les nations, et là même où l'on n'en rencontre plus, parce que leur race s'y est éteinte, on trouve souvent encore des traces du séjour qu'ils y ont fait autrefois. C'est ainsi qu'il a été constaté par des voyageurs éclairés que l'on trouve dans les opinions religieuses et dans les coutumes de Madagascar des restes du judaïsme : les peuples de cette île croient en un seul Dieu, créateur de toutes choses, auquel ils attribuent le gouvernement de l'univers. Ils lui offrent, selon l'usage des Israélites, les prémices de leurs récoltes et pratiquent la circoncision. Quelquefois on découvre des Juifs dans des pays peu connus et où les nations civilisées n'ont jamais fondé de colonies. En voici un exemple remarquable : les Biskaries, qui demeurent dans le voisinage du grand désert de Sahara, d'où ils se rendent à Alger pour y exercer la profession de portefaix, ont assuré au voyageur allemand M. Ewald, pendant son séjour dans cette ville, que des Juifs sont venus s'établir au milieu d'eux, dans l'une des contrées les plus ingrates de la terre. Il est probable que c'est d'Alger qu'ils s'y sont rendus; mais on a peine à comprendre ce qui a pu les y attirer. L'absence de motifs plausibles pour une telle émigration ajoute encore à ce qu'a de merveilleux ce nouveau trait de l'accomplissement de l'une des prophéties qui les concernent.

Phénomène végétal. — M. le comte Jules de Turenne a fait hommage à la *Société des Progrès agricoles* d'un pied de seigle qui peut servir à apprécier la puissance de reproduction que possède cette céréale.

Ce pied de seigle, arraché dans une pièce de colza, présente un faisceau de 88 tiges sorties de la même racine, et qui, si elles étaient venues à maturité, auraient produit, à 30 grains par épi, 2,640 grains pour un seul.

Qu'on suppose maintenant que ces 2,640 grains, semés à leur tour, produisent dans la même proportion, et que l'opération fût continuée ainsi une troisième, une quatrième et une cinquième fois, cette cinquième génération d'un seul grain présenterait une masse d'environ quatre milliards d'hectolitres, suffisante pour la nourriture du genre humain tout entier pendant deux ans.

Ce fait est rapporté par le *Cultivateur*.

C'est en donnant une telle puissance de reproduction à l'une des plantes les plus nécessaires à la nourriture de l'homme que Dieu a pourvu à la subsistance de la famille humaine.

Almanach impérial de Pékin. — Cet almanach, qui arrive en Europe lorsqu'on va bientôt mettre au rebut tous ceux de cette année, mérite, comme curiosité littéraire, que nous en disions quelques mots. Il contient une foule de détails intéressans, qui le recommandent à l'attention de ceux de nos amateurs de statistique qui sont en même temps de savans orientalistes. Malheureusement ces deux qualités vont rarement ensemble.

L'empereur actuel de la Chine, nommé Taou-Kwang, est fils de Kea, à qui il a succédé en 1821. Il est né en 1781 et a perdu son fils aîné en 1831. C'était le seul enfant qu'il eût eu de son épouse légitime.

Le conseil de ce monarque se compose d'un premier ministre et de quelques fonctionnaires qui portent les titres les plus étranges. Un second conseil est chargé de donner les places à mesure qu'elles deviennent vacantes. Huit colléges se partagent les soins de l'administration de Pékin. Il y a aussi dans cette capitale une académie nationale, divisée en plusieurs départemens. L'un d'eux est chargé d'enregistrer les actions et les paroles de l'empereur; un autre, de rédiger les documens publics; un troisième, de surveiller tout ce qui est relatif au culte; un quatrième, d'empêcher qu'on n'altère la doctrine de Confucius. L'art militaire, les châtimens, les travaux publics, les établissemens coloniaux, et l'inspection à exercer sur les magistrats, sont du ressort de divers autres conseils.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 64. 20 NOVEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES COALITIONS D'OUVRIERS, ENVISAGÉES SOUS LE POINT DE VUE MORAL ET RELIGIEUX.

PREMIER ARTICLE.

Il est évident, pour tout homme qui sait réfléchir, que les coalitions d'ouvriers renferment la plus grave et la plus vaste question de notre état social actuel. Certains écrivains ont beau la traiter avec un ton de suffisance et de moquerie, comme s'il ne s'agissait que de quelques misérables querelles de carrefour, cette fatuité qu'on emprunte aux grands seigneurs de l'ancien régime ne trompe personne, et nos bourgeois d'aujourd'hui devraient s'abstenir d'employer envers les classes inférieures un moyen dont les talons rouges de l'OEil-de-bœuf ont fait une si triste expérience dans leurs luttes contre la bourgeoisie. D'autres affectent vainement de grossir leur voix et de se dresser sur la pointe des pieds pour jeter à leurs adversaires des menaces retentissantes, ils réussissent à se faire toiser sans parvenir à se faire craindre; car on n'a peur que de ce qui est fort, et cette affectation de colère ne prouve pas la force, mais l'impuissance de ceux qui s'en servent comme d'un épouvantail. Les principaux organes de la presse politique, les journaux qui s'écrivent sous la dictée de la conscience et qui parlent sérieusement de ce qui est sérieux, n'ont pas tardé à comprendre l'importance des coalitions d'ouvriers ; ils s'en occupent depuis plusieurs semaines avec une laborieuse attention, et cherchent à résoudre avec les données du présent le problème de notre avenir. Mais leurs efforts, si louables qu'ils soient, n'ont démontré clairement qu'une seule chose, c'est qu'il leur est impossible de trouver une solution satisfaisante de la question qui domine toutes les autres à l'heure qu'il est. La presse religieuse doit donc essayer de suppléer aux recherches incomplètes de la presse politique, et le flambeau des convictions chrétiennes nous conduira peut-être vers ce dernier terme du problème social, vers cette inconnue qui échappe aux douteuses lueurs des principes constitutionnels ou républicains.

Avant de développer nos idées, constatons exactement les faits. La plupart des discussions sont de vaines disputes de mots, par cela seul qu'on a négligé de fixer son point de départ, et qu'on s'est égaré dans de vagues hypothèses, au lieu de s'appuyer sur des faits bien établis.

Il y a, ce nous semble, trois faits principaux dans la question soumise à notre examen.

Observons, d'abord, que l'esprit d'insubordination qui règne dans les classes ouvrières, et qui se manifeste par des exigences toujours plus positives, s'est constamment reproduit sous différentes formes depuis le mois d'août 1830, e qu'il s'est même manifesté avant cette époque. Ce serait une grande erreur que de s'enfermer dans les événemens des six dernières semaines et de ne tenir aucun compte de tout ce qui les a précédés ; on n'apercevrait alors que des mouvemens accidentels, des passions locales, des prétentions fortuites dans un fait qui nous paraît être beaucoup plus général et plus profond. Avant les journées de juillet, les ouvriers ont ordinairement laissé faire les bourgeois, parce qu'ils les voyaient occupés à défendre la cause commune du peuple contre les envahissemens de l'aristocratie et les intrigues du sacerdoce ; ils ne sont intervenus de loin en loin que pour prêter main-forte aux libertés publiques, et ils semblaient avoir hâte de retourner dans l'ombre, comme s'ils eussent compris que leur intervention trop prolon-

gée donnerait un nouveau prétexte aux attentats de l'absolutisme : l'instinct des masses est souvent plus sage que la sagesse des publicistes. Mais depuis que la cause du peuple a été irrévocablement gagnée, les ouvriers ont eu conscience de leur force, puisque sans eux la grande victoire de juillet n'aurait pas été obtenue, ni peut-être même disputée, et ils ont confusément senti, de plus, que la bourgeoisie allait séparer son drapeau du leur, parce qu'elle cessait d'avoir besoin d'eux pour lutter contre les castes privilégiées. De là, sentiment d'orgueil dans les classes ouvrières, défiance contre les classes plus élevées, besoin d'obtenir des garanties, exigences pour le prix de la main-d'œuvre, émeutes et coalitions. Les premiers mouvemens eurent lieu à Paris, et cela devait être ; car les ouvriers de Paris avaient conquis le nouveau roi et la nouvelle charte à la pointe des baïonnettes. On brisa des machines, parce que les forces mortes de l'industrie sont l'ennemi que la classe ouvrière découvre en avant de tous les autres, et celui qu'elle juge le plus facile à renverser, bien qu'il soit réellement le plus invincible. On demanda des priviléges, l'abolition des réglemens, la diminution des amendes dans les fabriques, une nouvelle manière d'être, en un mot, dans les rapports des ouvriers avec leurs chefs. Ces mouvemens furent comprimés dans la capitale avec de l'argent et par des flatteries, double moyen d'accroître le mal qu'on voulait détruire. Dans les provinces, on employa des mesures de rigueur, ce qui terminait la lutte sans finir le débat. A peine était-on sorti de cette première effervescence, que la sanglante insurrection de Lyon vint imprimer une secousse profonde à nos affaires politiques ; le journal qui exprime les sentimens de la haute bourgeoisie fit entendre un cri de détresse et prophétisa une seconde invasion de barbares. On réussit pourtant à soumettre les canuts lyonnais par la terreur des armes, et à les apaiser par des demi-concessions. Mais cette déchirure, que le maréchal Soult et Casimir Périer avaient rapiécetée tant bien que mal dans la seconde ville du royaume, se rouvrit bientôt en d'autres places. Il serait trop long de rappeler ici les émeutes et les coalitions de Mulhouse, de Châlons, d'Anzin et de la plupart des villes manufacturières de France. Il suffit à notre sujet de constater que la guerre des classes inférieures contre la classe bourgeoise, des ouvriers contre les maîtres, dure depuis trois ans, qu'elle a reparu dans tel lieu dès qu'elle était étouffée dans tel autre, qu'elle s'est perpétuée en secret quand elle n'a pas osé se déclarer ouvertement, qu'elle s'est manifestée avec divers symptômes, sous le nom de refus de travail, de coalitions, d'émeutes, d'insurrections, et qu'elle prend aujourd'hui un caractère plus prononcé, bien que moins violent, qu'à aucune des époques précédentes.

Un deuxième fait également remarquable, c'est que les coalitions d'ouvriers ont souvent eu lieu dans les momens de prospérité, et non dans les temps de stagnation commerciale. Si l'on excepte les émeutes de Paris, qui suivirent immédiatement la révolution de juillet, et qui furent le résultat de l'impulsion fébrile communiquée aux masses par le combat des trois jours, ce n'est point lorsque la classe ouvrière manquait de travail qu'elle a élevé le plus haut ses prétentions. A l'époque où le pain se vendait fort cher, où la main-d'œuvre était à très-bas prix, où l'on trouvait difficilement de l'ouvrage, les ouvriers ont subi leur triste destinée sans faire grand bruit, et si la guerre contre les maîtres se continuait, elle restait du moins presque partout ensevelie dans le secret des cœurs. Mais les murmures à demi étouffés se sont changés en plaintes ouvertes, les mauvaises intentions sont devenues des voies de fait déclarées, quand chaque industrie a repris une marche active et prospère. Le commerce des soieries recommençait à fleurir à Lyon au mois de novembre 1831, et c'est alors que les ouvriers ensanglantèrent cette ville par une vaste révolte. Les mineurs d'Anzin avaient plus de travail qu'ils n'en pouvaient faire, et ils payaient le pain à un taux bien moindre que l'année précédente, au moment où ils s'insurgèrent. A Paris, lorsque les ouvriers charpentiers se coalisèrent, ils étaient tous fort occupés et même recherchés, surtout par les entrepreneurs des monumens publics. On peut faire la même observation à l'égard des ouvriers tailleurs, qui remplissent maintenant les journaux du bruit de leurs querelles; il n'y a pas d'époque où leur industrie soit aussi florissante qu'à l'entrée de l'hiver. Ce n'est donc point le manque de travail ni l'insuffisance du salaire mis en rapport avec le prix du pain qui ont suscité, dans le plus grand nombre des cas, les coalitions d'ouvriers.

Le dernier fait que nous croyons devoir établir présente quelque analogie avec celui qui précède. Si l'on examine les différentes classes qui se sont coalisées pour obtenir des augmentations de salaire, on verra que les plus exigeans sont précisément les ouvriers qui gagnent déjà le plus par leur main-d'œuvre. A Lyon, les premiers insurgés, les plus opiniâtres, ceux qui ont entraîné les autres gagnaient cinq à six francs par jour. A Paris, les journées d'un ouvrier charpentier ou d'un ouvrier tailleur sont beaucoup mieux payées que celles des ouvriers d'autres professions qui ne se coalisent point. Il y a plus : lorsqu'une émeute se manifeste dans un genre d'industrie quelconque, on remarque habituellement que les auteurs de la révolte sont les ouvriers qui gagnent quarante à cinquante francs par semaine, tandis que les manœuvres, les journaliers, les hommes de peine qui ne gagnent que douze francs se résoudraient volontiers à demeurer tranquilles. Tous les directeurs de fabriques et les maîtres d'ateliers sont d'accord sur la vérité de cette observation.

En résumé, les coalitions de la classe ouvrière, quoique antérieures à la révolution de juillet, datent surtout des trois dernières années; elles n'ont pas eu toujours pour principe des nécessités matérielles, ni pour moteurs ceux qui pourraient avoir le plus besoin d'obtenir un accroissement de salaire. Bien loin de là : les luttes se sont maintenues par les causes mêmes qui sembleraient, au premier abord, devoir les éteindre; elles se sont révélées avec éclat dans des momens prospères et sous l'influence des hommes qui profitaient le plus de la prospérité commerciale. Que résulte-t-il maintenant de ces trois faits envisagés dans leur ensemble? Il faut en conclure, à notre avis, que le motif qui sert de prétexte aux coalitions est presque toujours un mensonge, et qu'il y a derrière la fausse raison qu'on allègue une véritable raison qu'on n'allègue point. Expliquons-nous.

Les ouvriers qui se coalisent mettent sans cesse en avant l'insuffisance de leur salaire. Ils veulent vivre en travaillant, disent-ils, ou mourir en combattant ; ils ne peuvent pas subvenir au plus strict nécessaire; ils manquent de pain, de vêtemens, d'abri, eux et leurs enfans; ils doivent faire violence aux plus simples besoins matériels. A les entendre, leur travail les laisse dans une déplorable misère, et ils sont réduits, malgré les intentions les plus paisibles du monde, à refuser de travailler jusqu'à ce que le prix de leur main-d'œuvre soit augmenté; autrement ils épuiseraient leurs forces pour n'avoir pas même des moyens suffisans d'existence. Ainsi parlent les ouvriers dans leurs manifestes.

Nous croyons qu'il y a exagération dans ces plaintes. Autre chose serait-ce, si les ouvriers disaient que la prospérité du commerce n'est qu'un accident, que la stagnation des affaires survient après les temps d'activité industrielle, et que la maladie, puis la vieillesse, succèdent à la santé et à la vigueur de l'âge ; qu'il ne s'agit pas seulement pour eux de trouver dans leur travail de quoi suffire péniblement, jour

des bruits qui circulent, ce rappel aurait pour cause des paroles peu mesurées qu'aurait tenues un haut personnage, et que l'ambassadeur français, à qui elles étaient adressées, aurait transmises à sa cour.

Une ordonnance du roi prescrit l'organisation dans chaque commune d'un service spécial de surveillance de l'armement de la garde nationale. Une autre ordonnance règle les rapports des consuls avec la marine militaire.

M. le baron Lacuée a été élu député à Villeneuve-d'Agen, en remplacement de M. le lieutenant-général Lafond-Blaniac, décédé.

Le gérant de la *Tribune* a été condamné pour un article inséré dans cette feuille. M. Marrast, son avocat, s'est étonné de ce qu'il y a au parquet deux manières de voir, l'une développée par M. l'avocat-général Berville, d'après laquelle il suffirait de donner lecture des articles incriminés; l'autre usitée par M. l'avocat-général Perrot-Deschenetz et d'autres, qui désignent les passages qui leur paraissent coupables et développent l'accusation. — Un autre procès politique, qui s'est terminé la semaine passée, est celui de M. Raspail, arrêté comme prévenu d'avoir, dans une séance de l'association parisienne pour la liberté de la presse, qu'il présidait, tenu un discours improvisé, ayant pour objet de provoquer au renversement du gouvernement. M. Raspail a été acquitté : il était en prison depuis quatre mois ! — On se rappelle que pendant le ministère de M. Laffitte, le roi a garanti un emprunt de six millions fait par M. Laffitte à la banque de France. L'échéance du premier terme de cet emprunt étant arrivée, et M. Laffitte n'ayant pu payer, la banque a cru pouvoir poursuivre le roi comme caution solidaire. La Cour royale, devant la quelle l'affaire a été portée, a décidé que la banque serait tenue à la discussion préalable des biens du débiteur principal.

Environ cent cinquante ouvriers tailleurs prévenus d'avoir, par des menaces et des voies de fait, empêché leurs camarades de continuer ou de reprendre leurs travaux, ont été arrêtés. Il y a également eu des arrestations parmi les ouvriers de diverses autres professions.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DU PROJET DE LOI SUR LES ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE VAUD.

Voilà déjà bien des fois que nous parlons du canton de Vaud. Si l'on voulait savoir pourquoi un pays dont la population n'égale pas la moitié de celle d'un département français, a déjà fourni matière à bien des colonnes de ce journal, nous pourrions dire qu'un peuple souverain est quelque chose de plus qu'une province; que l'exercice de l'ensemble complet des attributs de la souveraineté suppose et produit des institutions, des idées et des hommes qui peuvent accroître considérablement l'importance d'un très-petit coin de terre; que les intérêts qui s'agitent dans un tel pays sont, par leur nature, aussi grands que ceux qui peuvent préoccuper la population d'un vaste royaume, et que ces miniatures d'états, où plus de mains, proportionnellement, s'empressent autour de la même œuvre, où il y a plus de loisir et de concours pour le bien, où tout peut être plus curieusement travaillé et poli, rappellent, par la perfection de leurs produits, la distance qui sépare quelquefois l'ouvrage d'atelier de l'ouvrage de fabrique; enfin que toutes ces observations s'appliquent très-spécialement au canton de Vaud. Les grands états ont souvent à apprendre des plus petits; jusqu'à ce que leurs provinces, devenues des états autant que le permet l'intérêt de l'unité politique, aient acquis, dans le jeu d'une activité propre et libre, quelques-uns des avantages qui sont propres à la souveraineté agissant dans une sphère circonscrite. La civilisation a deux faces, selon chacune desquelles elle doit plus aux grandes existences, et plus aux petites. Les idées générales semblent plus proportionnées aux grands états; c'est dans leur sein qu'elles se forment et de leur sein qu'elles se répandent; mais elles sont probablement mieux appliquées, mieux réalisées dans les petits états; la civilisation, considérée dans l'élément de la culture, est plus favorisée dans une enceinte bornée; considérée sous le point de vue philanthropique, elle y trouve aussi plus de ressources et de perfectionnemens; *miranda in minimis;* si de grands états ou de grandes agglomérations d'états sont nécessaires à plus d'un titre, il est de plus en plus désirable que, par une sage division de travail, le soin de la civilisation soit réparti entre les parties de ces grands touts, de telle manière que chacune devienne, à quelques égards, *état* à son tour; et peut-être la perfection relative ne sera-t-elle réalisée que dans le système qui réunira, dans un état, aux avantages évidens de la centralité du pouvoir, les avantages moins reconnus d'une existence fédérative.

Pour en revenir au canton de Vaud, nous sommes heureux, après avoir dû déplorer la fièvre d'intolérance qui s'est emparée d'une partie de son peuple, d'avoir à proposer son gouvernement comme modèle sous quelques rapports très-essentiels. C'est avec une bien vive satisfaction que nous avons lu son projet de loi sur l'instruction primaire, et surtout l'exposé de motifs qui l'accompagne. C'est, à notre avis, un travail classique, digne d'être connu et médité à l'étranger. Nous ne parlons pas du style de cet écrit, qui passerait à bon droit, en France même, pour un beau morceau littéraire. C'est la justesse, l'étendue, la précision des idées, c'est l'élévation et la fermeté des principes, c'est la sagesse pratique des détails; c'est enfin un mélange remarquable de maturité et de verdeur dans la pensée, qui nous paraissent surtout dignes d'estime et d'attention. Il y a, ce nous semble, bien peu de choses à ajouter et encore moins à reprendre à cette exposition si concise et si pleine des vérités qui doivent servir de base à l'organisation de l'instruction primaire. Le moyen le plus facile pour nous et le plus agréable pour nos lecteurs de leur faire connaître ce beau travail, c'est d'en transcrire quelques-uns des passages les plus saillans; nous les choisirons naturellement parmi ceux qui se rapportent aux généralités de la matière.

Citons, d'abord, une appréciation impartiale et, selon nous, équitable de l'enseignement mutuel :

« Les écoles auxquelles on devra faire l'application de la mesure dont nous venons de parler sont en petit nombre dans notre canton, et comme elles sont organisées d'après les formes de l'enseignement mutuel, on verra peut-être dans nos propositions un acte d'hostilité contre cette methode. Nous protestons contre une telle inculpation : non, nous ne sommes point ennemis de l'enseignement mutuel; mais nous voulons être justes. Le moment paraît venu pour parler de cette méthode avec calme et impartialité, en s'élevant au-dessus des éloges et des injures que ses admirateurs et ses détracteurs se sont distribués pendant trop long-temps. A l'époque de son importation sur le continent, l'enseignement mutuel eut le sort de toutes les innovations; il excita chez les uns un fanatique enthousiasme, et chez les autres une horreur non moins passionnée. Certes on peut dire qu'il ne méritait ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Ce n'est pas ici le lieu de discuter à fond la valeur de cette méthode. Quelques réflexions suffiront pour faire comprendre les vues du conseil-d'état.

» Les avantages de l'enseignement mutuel ne nous paraissent pas pouvoir compenser les inconvéniens graves que présente la réunion d'un très-grand nombre d'élèves dans une seule école; il est même important de remarquer que plus l'école sera peuplée, plus aussi les vices radicaux de la méthode mutuelle ressortiront comme en saillie et déploieront leurs effets.

» L'enseignement mutuel enlève les élèves au régent, pour les livrer à de jeunes moniteurs sans expérience en éducation, et dont l'instruction est à peine supérieure à celle des enfans qui leur sont confiés. Ainsi la culture intellectuelle et morale des élèves, dans ce qu'elle a d'intime et d'individuel, cette culture qui est le premier moyen de faire une éducation véritable, et qui résulte des communications personnelles et souvent même confidentielles de l'instituteur avec chacun de ses élèves, cette culture est nécessairement affaiblie et entravée dans l'école mutuelle; on voit clairement aussi que plus l'école sera nombreuse et plus cette éducation individuelle des élèves deviendra difficile. L'enseignement mutuel peut convenir pour des objets susceptibles d'être réduits, par une analyse complète, à des élémens bien déterminés, revêtus d'expressions rigoureuses, ou qu'il est possible de faire connaître par la seule intuition; tels sont par exemple les élémens de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique. Les opérations intellectuelles s'exécutent alors facilement et pour ainsi dire d'elles-mêmes. Mais toutes les fois que l'instruction demande des opérations plus difficiles, des comparaisons compliquées ou délicates, des déductions étendues, des percep-

tions vives, rapides, de nuances d'idées, de faits ou de sentimens, toutes les fois qu'il faut en appeler aux facultés d'un ordre élevé, et même émouvoir la sensibilité ou la conscience morale, l'enseignement mutuel échoue. On le comprend aisément : si des instituteurs, formés par l'étude et la pratique à l'art de l'éducation, obtiennent avec peine les succès qu'ils ambitionnent, comment un jeune moniteur tout novice saurait-il les conquérir ?

» La méthode mutuelle tend à donner à la mémoire un développement exagéré, aux dépens des facultés plus relevées ; elle porte trop l'attention sur les formes extérieures de l'enseignement, et cache, sous la régularité de la division de l'école, des pratiques mécaniques et des mouvemens, la réalité de l'homme, c'est-à-dire l'état de sa pensée, de ses affections et de sa volonté. »

Recueillons encore quelques réflexions intéressantes sur les obligations de la république par rapport à l'éducation des femmes :

» Le projet de loi renferme des dispositions spéciales sur l'éducation des jeunes filles : quelques réflexions en feront sentir la convenance. L'éducation des femmes n'a pas obtenu jusqu'à présent dans notre pays les soins qu'elle réclame ; on s'est borné à leur donner l'instruction ordinaire des écoles en commun avec les jeunes garçons, sans s'occuper de leurs devoirs dans les diverses situations où elles peuvent se trouver comme mères de familles, comme ouvrières ou domestiques. Cette lacune doit être remplie ; les progrès d'un peuple dans une civilisation religieuse et libérale s'annoncent par l'importance qu'il met à l'éducation des femmes. Chez les peuples sauvages et barbares, ou chez les nations gouvernées despotiquement, les femmes sont traitées comme des animaux ou comme des choses. L'influence des femmes dans la vie domestique, sur l'ordre du ménage et sur le bien-être de la famille est incontestable. La Providence enfin leur a confié les premières années de l'éducation de l'homme : ne faut-il pas les rendre dignes de cette belle mission ? »

Nous citons avec plus de satisfaction encore le passage suivant :

« La religion est aussi un moyen d'éducation, dont un instituteur expérimenté peut faire un usage qui ne lui laissera jamais de regret. Les enfans sentent, dès leurs premières années, la force des motifs religieux employés à propos, avec discrétion et réserve.

» Nous n'entendons point ici par religion des notions générales, vagues, sur la Divinité, sur notre âme, sur une vie future, mais la doctrine positive et efficace du Christianisme. Nos écoles seront donc des écoles chrétiennes, non seulement par fidélité à notre constitution vaudoise, mais parce que le Christianisme seul a mission de régénérer les hommes et les peuples. Au surplus, nous ne pensons point que l'éducation chrétienne soit tout entière l'œuvre de l'école ; elle commence et se continue long-temps sous le toit domestique. Le pasteur, de son côté, donne plus expressément et plus régulièrement ce que l'on appelle l'instruction religieuse. Mais l'école a aussi sa tâche à remplir ; l'enfant y puise des principes religieux qui exercent une influence d'autant plus marquée qu'ils se lient étroitement avec les premiers développemens de l'intelligence, les premières émotions du cœur, et surtout avec ces momens de bonheur, de vivacité et d'enthousiasme qui n'appartiennent qu'aux premières époques de la vie, et qui laissent de si profonds souvenirs et quelquefois de si profonds regrets. »

Le dernier passage que nous allons citer résume la discussion sur la liberté de l'instruction primaire :

« La liberté de l'instruction primaire, dit-on d'une part, paraît entrer comme un élément essentiel dans le système constitutionnel et légal d'un peuple libre, chez lequel tout est permis, si ce n'est la violation des droits d'autrui. L'éducation est un devoir de la famille et des individus, elle est du domaine de la pensée et du sentiment, en un mot, de l'homme intérieur sur lequel la loi est sans puissance. L'ignorance en elle-même n'est pas un délit ; elle est sans doute une triste et féconde source de fautes, mais on ne peut pas s'armer juridiquement contre elle de mesures préventives, et les délits enfantés par l'ignorance sont punis comme délits et non comme ignorance. Laissez-donc l'instruction libre, les progrès des lumières et l'amélioration des mœurs amèneront peu à peu dans vos écoles des élèves avides d'instruction, qui répondront mieux aux soins des instituteurs que les petits prisonniers traînés et attachés sur les bancs par l'autorité de la loi.

» Le système de l'instruction obligatoire repose aussi sur une base d'une grande solidité, puisqu'il invoque les principes d'ordre et de nécessité sociale. L'éducation des citoyens se présente dans ce système comme une loi d'ordre public et de sûreté générale ; c'est une garantie de cette moralité publique sans laquelle un Etat ne peut subsister. Lorsque l'Etat ordonne la fréquentation de l'école, il fait un acte non seulement de gouvernement extérieur et formel, mais aussi de gouvernement intérieur et moral ; il imprime une impulsion nécessaire vers les grands objets qui intéressent l'humanité, dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus précieux ; il proclame que sa destination l'appelle à diriger des hommes et non des êtres soumis aux lois d'un organisation aveugle, ou d'un intérêt qui s'ignore lui-même.

« L'intérêt individuel est subordonné à l'intérêt de l'ensemble. La destinée de l'homme étant la sociabilité et la civilisation, l'Etat, qui est institué pour marcher vers le but de l'humanité, est en droit d'exiger que les individus qui le composent, et dont il protège la personne, la liberté, tous les biens en un mot, se mettent en état de lui faire atteindre son but, tout de même qu'il est en droit d'exiger des individus des contributions pécuniaires, un service militaire et les sacrifices de tout genre nécessaires à son existence et à son progrès. C'est qu'en réalité, les individus, aussi éminens qu'on les voudra, ne sont quelque chose qu'autant qu'ils font partie d'un Etat ; et quand on fait partie d'un tout, on doit se subordonner à ce tout, ou s'en retirer si l'on peut. »

Les amis de la liberté de l'instruction primaire pourraient dire peut-être que leur thèse est moins complétement développée par l'auteur de ces réflexions que celle des partisans de l'instruction obligatoire. Il serait inutile d'exposer de nouveau ici nos principes sur ce sujet.

Nous ne voulons, pour notre compte, ajouter à ces citations qu'une seule observation ; mais peut-être elle est nécessaire. En applaudissant à la résolution du gouvernement vaudois de faire enseigner dans ses écoles la religion, et positivement le Christianisme, nous ne croyons point déroger au dogme, plusieurs fois professé dans ce journal, de la séparation des deux sociétés, religieuse et civile. Cette séparation est plus que jamais notre conviction, notre vœu et notre espérance. Mais nous n'entendons qu'une séparation légale, non une séparation morale ou spirituelle. Loin de là, s'il y a quelque chose que nous désirions, c'est de voir les deux sociétés n'en faire qu'une par les sentimens et la tendance. En d'autres termes, ce n'est pas la religion, c'est l'église seulement que nous voulons voir séparée de l'état. Quant à la religion, puisse-t-elle devenir l'âme du gouvernement politique ! Puisse le gouvernement se voir partout autorisé, je ne dis pas assez, encouragé, excité par le peuple à pénétrer toutes les institutions de la pensée et de l'esprit du Christianisme ! Que voyons-nous au canton de Vaud ? Un gouvernement dont les membres, individuellement convaincus de la vérité et de l'excellence du Christianisme, proposent au peuple d'admettre cette sainte religion parmi les élémens de l'instruction primaire. Si le peuple consent, si, en même temps, une réserve expresse est faite dans la loi en faveur de chaque père de famille, libre de soustraire ou de faire participer son enfant à l'enseignement religieux de l'école ; en quoi les principes sont-ils froissés ? en quoi notre thèse est-elle en souffrance ? L'église, le clergé fussent-ils entièrement enlevés au patronage légal de l'Etat, ce que fait aujourd'hui le gouvernement, il pourrait le faire encore. Il pourrait même (et viennent ces temps !) conclure avec l'Eglise un autre contrat que celui que le droit a fait résilier ; la société et la religion s'appuieraient l'une sur l'autre comme deux amies, marchant vers un but commun sous la conduite d'une sympathie mutuelle. La religion, devenue alors le cœur de la société, l'animerait toute entière d'une douce chaleur, la ferait vivre de cette vie supérieure qu'elle cherche en vain dans la vertu précaire des conventions ; l'accord des deux élémens serait d'autant plus fort qu'il serait libre et spontané des deux parts ; et la séparation n'aurait fait que favoriser et assurer une union qui est la seule condition de salut des sociétés.

HISTOIRE.

DE L'ORIGINE ET DES PROGRÈS DU TIERS-ÉTAT.

« Un fait nouveau, jusque là sans exemple dans l'histoire du monde et qui appartient exclusivement à la civilisation

après jour, aux besoins de leurs familles ; mais qu'il leur importe de voir adopter un système de rétribution, qui, en leur procurant un bien-être habituel, leur permette d'épargner assez dans les temps prospères pour trouver dans leurs économies des ressources pour les temps mauvais. Mais ce n'est pas ainsi que raisonnent la plupart des ouvriers ; ils se plaignent de l'insuffisance du salaire, non dans une pensée de prévoyance, non parce qu'ils ont reconnu qu'il leur est impossible de mettre quelque chose de côté pour l'avenir, ils s'en plaignent en le comparant avec leurs besoins actuels, et c'est sous ce rapport que nous croyons pouvoir dire que l'insuffisance du salaire n'est, en général, qu'un faux prétexte.

Le vrai motif que l'on cache sous celui-là, et qui pourtant est assez louable à plusieurs égards pour n'avoir pas besoin de se cacher, c'est que les membres des classes ouvrières sentent mieux qu'auparavant leur dignité personnelle, et qu'ils sont agités, surtout depuis que la cause du peuple a triomphé des prétentions de l'absolutisme, d'un profond besoin de monter plus haut sur l'échelle politique. Il est tout simple que les ouvriers qui marchent les premiers dans cette nouvelle carrière soient justement ceux qui souffrent le moins, qui gagnent le plus, et qui peuvent consacrer une partie de leur salaire et de leurs loisirs à la culture intellectuelle. On a vu la même chose au temps où la bourgeoisie luttait contre les castes nobiliaire et sacerdotale ; c'étaient les principaux bourgeois, les membres des parlemens, les riches propriétaires, les financiers, les chefs de manufactures, les hommes de lettres qui formaient l'avant-garde, quoiqu'ils eussent infiniment moins à souffrir des priviléges qu'ils combattaient que le pauvre paysan attaché à la glèbe. Mais alors ne conviendrait-il pas de dire nettement et franchement où l'on veut arriver, au lieu d'invoquer l'insuffisance du salaire ? Il est bien possible que la plus grande partie des ouvriers ne se rendent pas compte de la portée du mouvement auquel ils se livrent ; car le progrès politique se fait ordinairement à l'insu de ceux qui doivent en profiter ; mais il appartiendrait aux hommes réfléchis dont ils réclament les lumières de séparer avec soin le vrai du faux, et de leur montrer à eux-mêmes le but vers lequel ils sont conduits par la force des choses. Certes, il y aurait en eux un puissant prétexte d'irritation de moins, si l'on réussissait à leur faire comprendre que le malaise qu'ils attribuent faussement à l'insuffisance de leur salaire, a pour principale cause des besoins politiques et moraux qui ne sont pas satisfaits.

Nous examinerons bientôt ce qui est bon ou mauvais, juste ou injuste dans ces nouveaux besoins ; montrons auparavant combien les remèdes que l'on essaie d'opposer aux coalitions sont incapables de les conjurer.

Quelques-uns disent aux maîtres : Écoutez les griefs de vos ouvriers, et tâchez d'y faire droit. Ils réclament une augmentation de salaire avec une diminution des heures de travail ; eh bien ! arrangez-vous de telle sorte que vous puissiez leur accorder l'une et l'autre demandes. Il serait très-heureux, sans doute, de conclure la paix, même à tout prix, s'il était possible, quand l'ennemi est à la porte de son atelier ; mais en supposant, contre l'évidence, que les maîtres eussent toujours la faculté d'obéir aux prétentions de leurs ouvriers sans abattre de fond en comble tout l'édifice de leur industrie, nous pensons que le malaise et le trouble continueraient à exister, parce que le remède qu'on propose ne s'appliquerait qu'à un mal apparent, et ne guérirait pas le mal réel. Augmentez le salaire jusqu'à un taux absurde, vous n'aurez employé qu'un vain palliatif ; les ouvriers n'attendront pas six mois avant d'élever de nouvelles prétentions, et s'il ne s'agit plus alors d'argent, il s'agira d'entrer chapeau bas dans l'atelier, ou de laisser à ces messieurs le temps de lire les gazettes. Ils n'ont pas même attendu l'augmentation pécuniaire pour réclamer ces choses-là.

Ne faites aucune concession, répondent d'autres écrivains politiques, mais employez la force pour écraser les coalitions ; il faut que ceux qui veulent travailler puissent travailler, et si leurs camarades les en empêchent, nous avons des tribunaux, des prisons et des galères ; les lois ne nous manqueront pas, car nous allons en fabriquer une ou deux à l'ouverture des chambres. Le raisonnement serait admirable dans l'intérêt de l'ordre et du pouvoir, s'il n'y avait au fond des coalitions et des émeutes d'ouvriers que de simples caprices, des accidens sans portée et sans avenir. Mais s'il y a dans ces faits, comme nous en sommes convaincus, des sentimens de dignité personnelle, des idées morales, des besoins politiques, la force à laquelle on aurait recours, en admettant qu'on fût le plus fort, ce qui est au moins douteux, aggraverait le mal, bien loin de le guérir. Les idées ne se laissent pas tuer à coups de fusil ; les sentimens qui résultent du progrès des lumières ne se laissent pas garrotter dans une maison de correction ; et il faut d'autres armes que des condamnations judiciaires pour refouler des besoins qui ont leur source dans notre état social. Les hommes du pouvoir ont toujours commis la faute de s'imaginer qu'ils étoufferaient par des mesures de rigueur les tendances intellectuelles ou politiques ; mais la Saint-Barthélemi n'a pas anéanti la réforme ; les vaisseaux de l'Angleterre n'ont pas triomphé de l'insurrection des Américains, et la révolution française a poursuivi son cours malgré les bataillons de toute l'Europe.

Il y a des gens qui ne veulent ni des concessions ni de la force brutale, mais qui se prennent à raisonner très-savamment avec les ouvriers. Considérez donc, mes chers amis, écrivent-ils, que vous pouvez devenir maîtres à votre tour, que ce n'est là qu'une question de patience et d'économie ; que tel, qui est entré à Paris en sabots, est mort premier ministre, et que si, après tout, deux générations sont nécessaires pour opérer cet immense changement de fortune, ce n'est pas trop ; en attendant, travaillez ferme et contentez-vous de votre sort. De bonne foi a-t-on pu se persuader que ces beaux raisonnemens arrêteraient des hommes qui se sentent forts, qui aspirent à occuper tout de suite une place plus élevée dans l'ordre politique, qui sont impatiens de tout frein à cause de l'éducation fausse et irreligieuse qu'ils ont reçue, et qui savent à merveille que la brillante perspective qu'on leur offre pour leurs fils ou petits-fils n'appartiendra qu'à l'un d'entre eux sur cent ? Dans une chaire de rhétorique, il est permis de s'amuser à ces jeux d'esprit ; mais dans la réalité des choses, qu'est-ce que cela vaut ?

Enfin, les plus *progressifs* parlent d'un vaste projet d'association, avec cette intrépidité de confiance en eux-mêmes qu'on leur connaît. Point de baïonnettes dirigées contre le peuple, ni d'argumens fleuris ; mais associez maîtres et ouvriers, propriétaires et prolétaires, associez tout le monde, et chacun sera parfaitement content. Il est inutile, à coup sûr, de montrer à nos lecteurs toutes les impossibilités morales et matérielles d'un plan de cette espèce. Une association universelle avec cet esprit d'égoïsme si naturel au cœur humain, avec cette insatiable vanité si profondément enracinée dans le caractère français, avec cette extrême concurrence qui constitue un antagonisme perpétuel, avec cette passion de l'or qui divise les membres les plus rapprochés des familles ! Associez donc plusieurs millions d'hommes, différens de mœurs, d'éducation, de capacités ! Encore si l'on conservait la hiérarchie sociale et mystique des Saint-Simoniens ! Mais une association sans hiérarchie, une association dans laquelle tous soient égaux

n'est-ce pas une folie par trop folle pour mériter un examen sérieux?

Que faire donc? Avant tout, se rendre un compte exact du malaise qui travaille les classes ouvrières. C'est ce que nous essaierons dans un second article.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Nous avons contesté l'authenticité d'une proclamation, datée de Santarem, que quelques journaux avaient attribuée à don Carlos. Ce prince a publié, le 6 octobre, à Valença de Alcantara, un manifeste, où il déclare aux Espagnols qu'il leur parle pour la première fois. Si cette pièce est authentique, il en résulte que toutes celles qui ont paru jusqu'ici sous son nom ne le sont pas. Don Carlos offre à ses sujets justice, protection, oubli et amnistie pour tout fait ou opinion politique jusqu'au 29 septembre 1833, et promet le maintien des autorités civiles et militaires qui enverront leur adhésion officielle et leur soumission, dans le délai d'un mois après que son gouvernement aura été établi sur un point du royaume. Il annonce la réunion des Cortès légitimement convoquées, non pour délibérer et résoudre une question quelconque, mais pour lui prêter serment de fidélité, reconnaître les droits de son fils aîné, le prince des Asturies, qu'il nomme généralissime de ses armées, et dont il fait entrevoir le prochain mariage, et confirmer la loi salique. Il promet la réduction de la liste civile à 9 millions de francs; il déclare qu'il y aura lieu à une révision de la dette étrangère, et, loin d'exclure les prêtres des affaires, comme on lui en avait prêté l'intention, il témoigne celle de créer un ministère du culte religieux, « pour que la religion et ses ministres aient une » voix directe dans le sein du gouvernement; » bien plus, il annonce aux Espagnols « le rétablissement des institutions qui » ont de tout temps préservé la religion de leurs aïeux de l'hé» rétique philosophie. » L'évêque de Léon a publié une proclamation où il appelle plus franchement encore les choses par leur nom : il espère que « le vertueux don Carlos, cinquième » du nom, à qui appartient légitimement la couronne d'Espagne » et des Indes, rendra à la religion la protection du saint tri» bunal de l'inquisition, ce rempart si nécessaire contre le ju» daïsme et l'hérésie. » Don Carlos n'a pas quitté le Portugal; il est tantôt à Mervao, tantôt à Campomayor, tantôt dans d'autres villes voisines de la frontière. Le général Rodil l'observe et règle ses mouvemens sur ceux du prétendant.

Le gouvernement de Marie-Christine a fait connaître officiellement le triste état des finances du royaume, en publiant un rapport que le ministre, M. Martinez, avait adressé au roi le 22 septembre, et qu'il a dû représenter à la reine. Il y expose que les revenus annuels du royaume, y compris ceux affectés à la caisse d'amortissement, ne dépassent pas 600 millions de réaux de vellon (150 millions de francs), et que les dépenses dépassent 580 millions de réaux (145 millions de francs), pour les besoins ordinaires, c'est-à-dire pour la liste civile, l'armée, la maison militaire, la magistrature, la diplomatie, les frais de perception de l'impôt, et d'autres dépenses dont le paiement est indispensable au service. Le déficit permanent continue à augmenter graduellement par suite des charges énormes imposées au pays par les emprunts onéreux contractés par le gouvernement, et dont les arrérages et l'amortissement ne peuvent être payés que par de nouveaux emprunts, contractés sur de nouveaux gages, « lesquels, dit le ministre, pourront retarder, mais non empê» cher la catastrophe plus ou moins prochaine dont nous som» mes menacés. » L'Espagne a à payer, chaque année, 156 millions de réaux de vellon pour arrérages et amortissement de sa dette, sans parler de la dette constitutionnelle, « qui pèse mo» ralement d'un poids égal sur le trésor. » Après avoir rappelé que « dans d'autres temps la France réduisit sa dette à un tiers » consolidé, » M. Martinez ajoute : « Il appartient à la sagesse » de Votre Majesté de décider avec rectitude entre les intérêts » du pays et les intérêts de ses créanciers, et de décréter des » mesures capables de nous sauver. » Selon lui, on ne peut demander de l'argent ni au peuple, qui est pauvre, ni au clergé, dont les revenus sont cependant évalués à environ 300 millions de francs, somme double des revenus de l'État. Il propose à la reine de nommer une commission spéciale, chargée d'indiquer les mesures nécessaires pour arrêter les progrès du mal existant; et d'effectuer un arrangement avec les Américains, pour obtenir ainsi d'autres ressources, avec lesquelles l'Espagne puisse fortifier ses garanties et les combiner de manière à ce que la totalité de la dette espagnole ait le même intérêt et le même amortissement.

La reine régente a institué une junte pour examiner la législation relative au commerce des laines, et publié des décrets dont l'objet est de perfectionner et de compléter les établissemens d'instruction publique, et de nommer des commissions pour la révision des réglemens sur l'élève des chevaux et des bêtes à laine, et pour obvier aux entraves mises jusqu'ici à la fabrication des tissus. Le journal El *Correo mercantil* a été supprimé pour avoir attaqué le ministère, et tous les commissaires de police de Madrid ont été destitués par le nouveau surintendant de la police.

Le désarmement des volontaires royalistes a occasionné des troubles dans quelques villes, particulièrement à Valence et à Murcie. Les carlistes ont été battus à Vargas del Valle de Toranzo, près de Santander. Ils ont, au contraire, eu le le dessus à Irun, ville frontière, dont ils se sont emparés. Les autorités d'Irun, qui prévoyaient ce résultat, s'étaient réfugiées en France. Les carlistes ayant envoyé à Bilbao des barques armées pour bloquer la place par mer, le gouvernement français vient de décider que quelques bâtimens français seraient envoyés de Bayonne dans ces parages, pour rétablir les communications de Bayonne avec Saint-Sébastien. Le marquis d'Astalaya, partisans de don Carlos, a été arrêté près de Xérès.

La junte de santé de Cadix a déclaré l'existence du choléra dans cette ville.

Coimbre n'a pas reconnu dona Maria, comme on l'avait prétendu; mais l'autorité de la jeune reine a été proclamée à Sciria.

Le roi Léopold, de retour du voyage qu'il avait fait en France, a ouvert les chambres belges, le 12 novembre. Il a annoncé dans son discours que « loin d'avoir à demander de » nouveaux sacrifices au pays, il était possible au gouvernement » de diminuer les charges qui ont pesé cette année sur la pro» priété foncière; et que, pour prévenir le renouvellement du » régime provisoire, en matière de finances, les budgets seraient » immédiatement soumis aux chambres. » En effet, le ministre des finances les a déjà déposés sur le bureau de la chambre des représentans, qui vient de réélire M. Raikem à la présidence. Le chiffre général des dépenses est fixé pour 1834 à 84,122,440 fr. 97 c., ce qui fait environ 14 millions de moins qu'en 1833. Cette diminution est surtout obtenue par la réduction de l'armée. Les adresses des deux chambres, en réponse au discours du roi, n'offrent rien de saillant. M. le comte Dietrichstein, ministre d'Autriche, et M. d'Arnheim, ministre de Prusse, sont arrivés à Bruxelles.

La chambre des députés du Wurtemberg a décidé, par 64 voix contre 27, sur la proposition de M. Schott, de prier le gouvernement de rétablir la liberté constitutionnelle de la presse, en abolissant la censure. Les États de Brunswick ont arrêté qu'ils s'occuperaient prochainement de la motion d'une adresse en faveur de la publicité des débats. La chambre des députés du grand-duché de Bade avait voté une loi sur le rachat des dîmes; elle n'a été approuvée par la chambre des nobles que sous la condition que le droit de rachat ne commencerait qu'en 1838. Avant la clôture de la session, la seconde chambre a voté, sur la motion du député Welcher, une adresse au grand duc, où l'esprit de réaction est représenté comme le mal radical de l'époque. « La réaction, disent les députés, amène, » par la force même des choses, l'esprit de révolution. » Ils demandent l'armement du peuple, la bonne foi dans l'accomplissement des promesses qui ont été faites au pays, et la liberté de la presse; et ils expriment le vœu qu'il y ait entre le peuple et le souverain une confiance garantie par des actes qui ne permettent aucun doute sur les intentions du pouvoir. Dans le discours par lequel le grand-duc a clos la session, il a dit aux députés qu'il aimait « à leur donner le témoignage qu'ils avaient » rempli les devoirs de leur mandat avec fidélité. » Il est question de conférences ministérielles sur les affaires de l'Allemagne. La ville où elles auront lieu n'est pas encore désignée; mais il paraît que les grandes cours de la confédération germanique seront représentées par les chefs des ministères, et les petits états par des mandataires. Le nombre des délégués sera de dix-sept.

Les États de Saxe se sont occupés des mariages mixtes, et ont décidé qu'à l'avenir les fils seraient élevés dans la religion du père, et les filles dans celle de la mère, et que pour un contrat différent, il faudra avoir une autorisation du gouvernement. L'État n'a pas à intervenir en pareille affaire. Il méconnaît ses devoirs, soit qu'il favorise, soit qu'il empêche le prosélytisme.

Le gouvernement français a rappelé son ambassadeur en Suède, M. le général marquis de Saint-Simon. S'il faut en croire

européenne, » c'est la formation, l'élévation progressive et enfin la prépondérance et la domination générale de ce qu'on a nommé en France le tiers-état; « c'est ce travail lent, obscur, douloureux de la bourgeoisie moderne s'échappant à grand'peine du sein de la servitude ou d'une condition voisine de la servitude, employant des siècles, non à disputer le pouvoir politique, mais à conquérir son existence civile, et arrivant, non seulement à surmonter, mais à absorber les autres classes (1). »

Où trouver l'origine de ce fait si grand par ses conséquences, si remarquable en lui-même, et sans analogue dans l'histoire du monde? On l'a attribué tantôt à des concessions volontaires et toutes politiques de l'autorité royale en faveur des communes, tantôt à l'insurrection des villes et des bourgs contre leurs seigneurs, tantôt à des restes du régime municipal romain, tantôt à l'action réunie de ces trois causes. Nous ne contestons pas la vérité historique de ces diverses explications, mais elles sont manifestement insuffisantes; elles ne pénètrent pas au cœur du fait; elles se bornent à en signaler la première explosion. L'octroi de chartes aux villes, leurs révoltes et leur lutte contre l'aristocratie féodale, les débris des municipalités romaines échappés à l'invasion et au bouleversement social qui la suivit, tout cela a concouru sans doute à l'émancipation et au progrès des classes inférieures; mais ce n'en est pas le principe primordial et générateur, ce n'en est pas le dernier mot : vous avez montré l'apparition du fleuve, indiqué la direction de son cours, décrit l'effort victorieux de ses eaux pour se creuser un lit et renverser les obstacles qu'il rencontre sur sa route; sa source reste encore cachée. A un fait aussi universel, aussi constant dans son développement, aussi uniforme dans ses résultats, il faut reconnaître une cause universelle comme lui, toujours et partout la même, au milieu des mille circonstances extérieures qui la modifient, hâtent ou ralentissent, gênent ou favorisent son action. Des causes accidentelles ne sauraient en rendre raison; l'esprit ne peut s'y arrêter. La marche générale de la civilisation en Europe doit être de toute nécessité rapportée à un principe général. Jusqu'à ce qu'on soit remonté à ce principe générateur, on n'en a pas découvert la loi première, on n'en a point dévoilé la véritable origine.

Toutes les explications données reviennent et se réduisent, en dernière analyse, à l'établissement des communes; c'est-à-dire qu'elles supposent ce qui est en question, un progrès déjà considérable, la formation d'une classe en possession de quelque liberté, de quelque force, jouissant de droits communs qu'elle n'avait pas auparavant, et constituant un peuple où il n'y avait point de peuple. Une fois arrivé aux communes, il semble qu'on soit parvenu à la solution du problème, et l'on s'arrête satisfait. Il reste pourtant bien des questions à éclaircir, celles-ci entre autres : D'où est sortie cette classe qui se reconnaît des droits, qui en réclame l'extension ou le maintien, non comme un privilége, mais comme une justice? D'où sont nés les sentimens, les principes, les besoins sociaux qui ont rendu l'organisation communale nécessaire et l'ont fait surgir presque spontanément et partout à la fois? D'où vient que le progrès en tout sens du tiers-état, et, si je puis ainsi dire, son ascension continue, s'est opérée là où le développement des communes fut faible, incertain, précaire, tout aussi bien que là où elles atteignirent le plus haut degré de force et d'importance politique, et n'a été ni moins rapide, ni moins étendue après leur chute? Pourquoi les municipalités romaines, beaucoup plus parfaites et d'une tout autre durée que les communes du moyen-âge, n'ont-elles jamais produit rien de semblable? Evidemment les communes ne furent qu'un produit passager, qu'une forme transitoire d'un profond mouvement, d'un développement intérieur et nouveau de la société. Le problème n'est point résolu, le fait n'est pas expliqué; on n'a ni trouvé ni indiqué le point de départ; on a pris des causes occasionnelles et apparentes, on a pris des effets pour la cause réelle, efficace et générale.

Faites une autre épreuve. Prenez l'une après l'autre les diverses causes qu'on assigne à ce grand mouvement, à cet immense progrès : l'examen vous convaincra bientôt qu'aucune n'en renferme le principe, n'en porte le germe en elle-même. Consultez ensuite l'expérience, elle vous montrera que, livrées à elles seules et à leur propre force, ces prétendues causes de la grande évolution sociale européenne n'ont nulle autre part produit rien de pareil, quoiqu'elles aient agi, soit isolées, soit combinées, durant le long cours des âges, en mille contrées différentes, et à travers des circonstances et des vicissitudes innombrables. Comment concevoir, si les effets qu'on leur attribue ici leur appartenaient réellement, qu'elles ne les eussent donnés en aucun autre temps et en aucun autre lieu? Chez les vieilles nations de l'Asie, non plus que dans l'ancienne Europe, jamais ni les révolutions, ni les guerres, ni le mélange des peuples, ni le perfectionnement des institutions politiques, ni un état social infiniment plus favorable en apparence que celui du moyen-âge, n'ont pu amener un semblable résultat. Le temps a eu beau marcher, les événemens et les hommes se multiplier, les différences de race, de caste, de condition s'y sont toujours maintenues; au milieu des bouleversemens par lesquels elles ont passé, les classes inférieures n'ont fait que changer de maîtres : une main de fer, une sorte de nécessité, l'esprit de leur temps et de leur pays les a constamment refoulées vers la servitude. Ces classes n'ont été capables de progrès que dans l'Europe moderne; là seulement elles ont pu et su briser leurs chaînes; là seulement on le leur a permis; on dirait que ce n'est que là qu'elles l'ont voulu, qu'elles ont eu l'idée, la conviction de leurs droits, comme le pressentiment de leur destinée. Leur effort vers ce but, leur enfantement à la liberté a été le travail des siècles, s'ignorant en quelque sorte lui-même, mais se révélant tout à coup par ses effets dans des pays et chez des peuples divers, à une époque où les relations sociales étaient à peu près nulles : dès lors elles ont avancé sans interruption et avec une rapidité toujours croissante; après la liberté, elles ont demandé et conquis l'empire; après avoir vaincu les classes supérieures, elles ont fini par se les assimiler, et elles se sont remises en marche vers le terme encore inconnu de ce grand mouvement. Certes il y a eu là plus que du hasard, plus que du bonheur; il y a eu plus qu'on ne veut y voir. *Causa latet.*

Cette cause secrète et générale, où la chercherons-nous, où la trouverons-nous? Elle doit être essentiellement morale. La nature, la durée, l'universalité de son action, au milieu de circonstances infiniment diverses et changeantes, nous le disent assez. Mais avoir reconnu qu'elle est morale, c'est l'avoir découverte. Elle est dans le Christianisme et ne peut être que là. Elle est dans les principes moraux, dans le nouvel esprit que le Christianisme jette en toute société où il est reçu, dont il s'empare à quelque degré. Elle est ce nouvel esprit lui-même. Non seulement le Christianisme était la seule cause morale capable de tels effets, mais c'était la seule alors existante.

Il est étrange qu'on doute ou qu'on s'étonne que le Christianisme ait donné des résultats qui sortent d'eux-mêmes de la nature et de la tendance de ses doctrines. Ils sont le produit nécessaire de la foi à ses dogmes et de la soumission à ses préceptes; ils sont les fruits naturels de cet arbre divin destiné à guérir les plaies des nations et à réunir l'humanité sous son ombre pacifique et salutaire. Sans doute des causes extérieures et politiques se sont mêlées à l'action toute morale du Christianisme, action lente, invisible, peu appréciable pour l'histoire, jusqu'à ce qu'elle soit révélée par des faits dont on ne peut rapporter qu'à lui l'origine, tels que celui qui nous occupe. Le Christianisme en est indubitablement le principe primordial et générateur; on n'en trouve qu'en lui la raison suffisante, la cause première : tout le reste n'est que causes secondes.

Les faits aussi bien que les raisonnemens le prouvent, et il devrait être plus qu'inutile de le rappeler, sous le rapport temporel comme sous le rapport spirituel, le Christianisme tend à relever la nature humaine, à quelque degré d'humiliation et de dégradation qu'elle soit descendue : l'abaissement de telles ou telles conditions sociales vis-à-vis des autres n'est rien auprès de l'état de déchéance où il nous apprend que nous sommes tous vis à vis de Dieu; et quelles leçons il nous donne en nous révélant l'amour, la compassion céleste qui est venue nous chercher, sans faire entre nous ni

(1) *Histoire de la civilisation en France*, par M. GUIZOT. Tome V.

exception, ni distinction ; en nous montrant la main divine, percée du coup qui devait nous frapper, tendue à tous également. Le Christianisme épure, étend, fortifie sans cesse les notions instinctives de justice et de charité ; il répand des idées d'humanité, d'égalité, de confraternité partout où il existe. Sous son empire, il est impossible que l'homme reste aux yeux de l'homme un ver ou un dieu. Il réveille cette voix du sang qui crie au fond de nos cœurs que le fils d'Adam, quel qu'il soit, est notre semblable, notre frère. Ce froid égoïsme qui rapporte tout à soi, qui ne voit dans l'homme comme dans tout objet extérieur qu'un instrument ou un obstacle et le traite comme tel, qui veille avec une attention jalouse à prévenir ou à arrêter tout progrès dans les classes qu'il s'est soumises et qu'il exploite ; ce sentiment général dans l'antiquité, qui s'y montre partout dans les lois et dans les mœurs, dans l'individu, dans la famille, dans la cité, dans l'État, dont le dévouement du patriotisme lui-même n'était qu'une extension ou une simple transformation ; ce vice et ce fléau de l'humanité séparée de Dieu a dû céder et se retirer peu à peu en présence du Christ s'immolant pour la rédemption de nos âmes, appelant à lui de préférence les pauvres et les humbles et posant l'amour pour sommaire de sa loi. L'Évangile tout entier porte des sentimens de dignité et de grandeur morale, en même temps que de douce et paisible résignation, jusque dans les derniers rangs de la société ; et il instruit les conditions supérieures à s'abaisser volontairement vers eux et à leur tendre la main pour leur aider à monter. C'est par cette double influence agissant lentement, mais constamment à travers les siècles, c'est par l'infiltration continuelle de ses divins principes dans le monde où la foi les garde et les propage, où l'incrédulité elle-même s'en empare et en presse l'application après en avoir entrevu la haute portée, qu'il a préparé et amené enfin cette grande transformation sociale qu'on admire aujourd'hui et que l'avenir pourra seul juger. Aussi ne s'est-elle opérée que dans les contrées chrétiennes. Ce fait-là suffirait, au besoin, pour en dévoiler la cause réelle, la véritable origine. C'est dans la puissance morale du Christianisme qu'est l'explication du phénomène historique qui nous occupe ; hors du Christianisme il ne s'est montré nulle part ; avec le Christianisme il s'est montré plus ou moins partout. Il a fallu que le dix-huitième siècle en convînt, malgré ses aveugles et haineuses préventions. « De cette férocité stupide (celle du moyen âge), a dit Condorcet, est sortie l'abolition de l'esclavage domestique, qui avait déshonoré les plus beaux jours de la Grèce savante et libre. Ce changement a été le germe d'une révolution dans les destinées de l'espèce humaine ; elle lui doit d'avoir pu connaître la véritable liberté (1). »

Remarquons que ce grand fait qui a changé la nature, la forme, la direction de la société, qui lui a imprimé un nouveau caractère et une nouvelle marche, le Christianisme l'a produit, quoique son action régénératrice eût été beaucoup affaiblie par l'altération de ses doctrines. Il n'a encore, à aucune époque, saisi l'empire, déployé la puissance morale qui lui appartient et qu'il exercera un jour ; mais il n'en a pas moins déposé sur la terre, malgré le débordement des erreurs et des superstitions, au milieu de sa lutte contre les mauvais principes qui lui ont constamment fait obstacle, des germes moraux qui, fécondés par les dispensations de la Providence, ont grandi et donné déjà des fruits précieux. On voudrait en vain le contester, c'est à lui, c'est à l'esprit nouveau dont il a animé la société, que sont dûs et les commencemens et les progrès de la civilisation moderne, en particulier l'élévation graduelle du tiers-état, cette formation du véritable peuple, création sociale, phénomène moral sans précédent et sans analogue, qui en est le trait dominant, le caractère distinctif. Malheureusement infidèle à la loi de son origine, n'ayant pris du Christianisme que ce qui tend à relever l'homme et non ce qui a pour but de le retenir dans l'humilité et dans la soumission, s'étant saisie des droits en négligeant les devoirs, cette civilisation incomplète et boiteuse, ignorant d'où elle vient et où elle va, ne sait pas s'avancer paisible en même temps que forte dans les voies qui lui sont ouvertes ; elle ne possède point le secret d'allier l'obéissance et l'indépendance, le calme et le mouvement, l'ordre et la liberté ; c'est un char qui ne va que sur une roue ; c'est un vaisseau qui a déployé toutes ses voiles, mais qui est dépourvu de lest et de gouvernail. Le Christianisme dont elle a tant reçu, peut seul lui donner ce qui lui manque et qu'elle cherche comme à tâtons loin de lui. Oh ! quand, éclairée par l'expérience, la verra-t-on retourner et se soumettre au guide venu d'en haut ! Ce n'est pas seulement de l'abolition de l'ancien esclavage, bienfait dont on a tenté de lui ravir la gloire, ce n'est pas seulement de la destruction d'une foule de coutumes barbares, de l'amélioration du sort des femmes, de la proclamation de l'égalité devant Dieu et devant la loi, que nous sommes redevables au Christianisme, mais de ce progrès général des idées et des mœurs qui a changé notre état social tout entier.

(1) Condorcet, *Progrès de l'esprit humain*.

MÉLANGES.

La langue hébraïque et la langue arabe jugées par le rabbin Juda. — M. Silvestre de Sacy a publié, dans le dernier numéro du *Journal Asiatique*, un article intéressant sur le *Séfer Tahkémoni*, ouvrage d'un célèbre rabbin nommé *Juda*, *fils de Salomon*, *fils d'Alcharizi*, qui vivait, selon Wolf, au douzième, selon don Rodriguez de Castro, au quatorzième, et selon M. de Rossi, au treizième siècle. Dans la préface de ce livre, le savant rabbin déplore, dans un style rempli des figures les plus hardies et des métaphores les plus recherchées, le peu de cas qu'on faisait, de son temps, de la langue hébraïque, de cette langue dont Dieu lui-même a daigné se servir pour donner sa loi aux hommes, et pour leur parler par ses prophètes. Il se plaint de ce que souvent les enfans de Jacob ne rougissaient pas de lui préférer la langue des enfans d'Ismaël ; et pour leur prouver que la langue arabe ne doit une grande partie de sa beauté qu'aux emprunts qu'elle a faits à la langue des Hébreux, il critique le livre d'un certain Athariri, homme éloquent et savant, qui avait publié un écrit qu'on regardait comme supérieur à tout ce qui avait paru en ce genre avant lui :

« Cependant, dit le rabbin Juda, tout ce qu'il y a dans l'ouvrage de cet écrivain arabe, de paraboles ingénieuses, de pensées sublimes, d'expressions nobles, est emprunté de nos saints livres et de la langue de nos pères, et si l'on demandait à chacune des figures et des métaphores dont les étrangers ornent leurs écrits : *Qui vous a introduite dans le langage des barbares ?* elle répondrait : *J'ai été enlevée par surprise de la terre des Hébreux.* Lors donc, ajoute-t-il, que j'ai vu cet ouvrage, les cieux de ma joie se sont roulés comme un livre, et les torrens de ma douleur ont coulé avec abondance. »

Le rabbin Juda remarque que la plupart des Israélites, pour excuser la préférence qu'ils accordaient à la langue arabe, mettaient en avant que la langue sainte avait perdu toute sa beauté, qu'elle était incapable de s'exprimer avec éloquence, et trop pauvre pour se prêter à toutes les sortes de sujets et à tous les genres de style. Ils ne s'aperçoivent pas, dit-il, qu'en eux seuls sont les défauts qu'ils imputent à la langue sainte ; que s'ils la trouvent pauvre et dénuée de ressources, c'est uniquement parce qu'ils n'en connaissent pas les richesses ; semblables en cela à un homme dont les yeux malades ne verraient pas la lumière du soleil, et qui rejetterait sur cet astre ce qui ne serait que l'effet de sa propre infirmité. « Malheur à ces insensés qui rugissent comme des onagres, qui ont auprès d'eux les sources d'Éden, et souffrent de la soif ! La manne est sous leurs yeux, mais leurs yeux sont bouchés : ils sont sortis pour la recueillir, et ils n'en ont point trouvé. »

Innocence d'un condamné. — Gillard, déclaré complice du vol commis par Lemoine, après l'assassinat de la femme de chambre de Mme Dupuytren, pour lequel ce dernier a été décapité, a été condamné, il y a peu de temps, à dix ans de travaux forcés et à l'exposition. Il aurait subi la peine capitale, si le jury n'eut reconnu à son égard des circonstances atténuantes. Depuis l'arrêt de la Cour, plusieurs circonstances qui se sont révélées, et les paroles de Lemoine avant l'exécution, ont fait naître des doutes sur la culpabilité de Gillard. M. le procureur-général près la Cour royale de Paris, et le magistrat qui présidait les assises se sont livrés à des investigations qui ont fait apparaître la vérité dans tout son jour. Ils sont restés convaincus de l'innocence du malheureux Gillard, et sur le rapport de M. le garde des sceaux, le roi lui a fait grâce pleine et entière. Nous le demandons, que s'en est-il fallu que l'erreur des hommes ait été irréparable ? Si le jury n'avait pas reconnu des circonstances atténuantes, moyen auquel l'humanité des jurés a recours pour ne pas mettre les juges dans le cas d'appliquer la peine de mort, Gillard, quoiqu'innocent, serait mort sur l'échafaud, comme cette prétendue incendiaire, dont M. Appert a dernièrement fait connaître l'injuste condamnation. Quel argument contre une peine que des hommes faillibles sont appelés à prononcer !

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 65. 27 NOVEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES COALITIONS D'OUVRIERS, ENVISAGÉES SOUS LE POINT DE VUE MORAL ET RELIGIEUX.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Les considérations développées dans notre premier article nous paraissent avoir mis en lumière les points suivans. D'abord, il existe dans les classes ouvrières un état de malaise qui s'est particulièrement révélé depuis les journées de juillet, et qui s'étend de proche en proche à toutes les professions, en commençant par les plus élevées et les plus lucratives. En deuxième lieu, nous avons reconnu que les coalitions n'ont pas toujours eu pour principe l'insuffisance du salaire, ni pour moteurs les ouvriers qui souffrent le plus dans leurs besoins matériels, quoi qu'en aient dit les manifestes des travailleurs et les journaux de leurs apologistes. Il nous a semblé, enfin, que les remèdes proposés pour la guérison du mal, tels que les concessions indéfinies, l'emploi de la force brutale, l'autorité de la logique accompagnée d'hypothèses déclamatoires et l'association universelle, sont incapables de nous rendre le repos et de consolider notre avenir.

Il y a ici une distinction importante à faire. Nous ne nions pas qu'il ne se trouve, dans la masse des ouvriers coalisés, un nombre assez considérable d'entre eux qui s'agitent à cause d'une insuffisance réelle dans le prix de leur main-d'œuvre. Des circonstances de plus d'un genre ont fait diminuer le salaire de quelques professions; certains travailleurs gagnent moins, avec la même quantité d'ouvrage, qu'ils n'obtenaient il y a dix ans, ou même trois ans. Ces ouvriers, maintenant réduits à de très-modiques journées; avaient pris des habitudes plus ou moins dispendieuses, qui étaient en rapport avec leur gain d'autrefois; car on peut remarquer, comme un résultat constant et, du reste, fort naturel, que les ouvriers qui gagnent le plus se livrent aussi à des dépenses non moins fortes, et parfois plus fortes que l'accroissement de leur salaire; à mesure qu'ils reçoivent davantage, ils s'accoutument à nourrir des passions qui les contraignent souvent à contracter des dettes, bien loin de leur laisser faire aucune économie. Ces habitudes d'ostentation, de mollesse ou d'imprévoyance, deviennent, au bout de quelques années, des besoins impérieux; le superflu leur est chose très-nécessaire, et ils en viennent à se croire tout à fait misérables, lorsqu'ils sont condamnés, par la baisse de la main-d'œuvre, à n'avoir précisément que le moyen de vivre. Il suit de là une conséquence remarquable, c'est que tel ouvrier qui exerce une profession plus lucrative que tel autre, obtient un salaire réellement plus insuffisant pour lui qu'un salaire moindre ne l'est pour ce dernier, parce qu'il a adopté, dans des jours meilleurs, une manière d'être, de se nourrir, de se loger, de se vêtir, proportionnellement plus élevée que la différence du taux de la main-d'œuvre. Il souffre donc d'une privation positive; tandis que l'autre, moins largement rétribué, ne sent pas qu'il soit privé de quelque chose. A cette souffrance matérielle se joint encore, pour l'ouvrier dont le salaire a été diminué, une cause morale d'irritation qui a sa source dans la puissance des souvenirs; il se rappelle une situation antérieure plus douce, plus commode, plus agréable, dont l'autre n'a pas la moindre idée, et le séduisant tableau de ce qu'il a été rembrunit à ses yeux le tableau de ce qu'il est. On s'explique ainsi comment le chétif journalier des campagnes, le pauvre tisserand et le malheureux manœuvre, qui ne gagnent tout au plus que douze francs par semaine, après un

travail de quinze heures par jour, vivent en paix, sans se coaliser et même sans se plaindre, tandis que des ouvriers charpentiers, tailleurs, imprimeurs, bijoutiers, qui gagnent quelquefois au-delà de trente à quarante francs par semaine, se coalisent et se remuent pour avoir un salaire plus élevé. Telle est, ce nous semble, l'une des causes auxquelles on doit attribuer l'état de malaise des classes ouvrières dans les grandes villes et dans le cercle des principales professions industrielles.

On aurait tort d'en conclure que les réclamations des ouvriers doivent être rejetées d'une manière absolue. Si quelque maître d'atelier disait, après avoir parcouru les lignes qui précèdent : Vous avez établi que mes ouvriers gagnent plus que le nécessaire, puisque d'autres vivent à moins et vivent contens; vous reconnaissez qu'ils ne demandent un accroissement de salaire que pour se procurer du superflu; rien ne m'oblige donc à le leur accorder, car le prix qu'ils reçoivent de leur main-d'œuvre est suffisant et au-delà pour les faire subsister, et je ne dois pas leur fournir de quoi alimenter des caprices ou des passions; si tel maître d'atelier, répétons-nous, raisonnait de cette façon-là, il raisonnerait fort mal, à notre avis. Le nécessaire est un objet relatif et variable, selon les siècles, les lieux, les individus; il ne saurait se déterminer, sans tyrannie, et quelquefois même sans extravagance, avec une mesure générale et identique pour tous. Ce qu'on appelait le nécessaire dans les temps de barbarie n'est plus suffisant pour personne, pas même pour le dernier de nos mendians, au jour qu'il est; le nécessaire de l'esclave dans les possessions coloniales est à peine la moitié du nécessaire d'un ouvrier de campagne, et le nécessaire de ce dernier ne représente pas du tout celui d'un ouvrier tailleur ou imprimeur de Paris. Si l'on voulait remonter encore plus haut, on pourrait ajouter que le chef d'atelier regarderait comme très-insuffisant le nécessaire de l'un de ses garçons; le chef de manufacture penserait de même du nécessaire d'un maître d'atelier; et d'étage en étage, de classe en classe, on arriverait à se convaincre toujours plus fortement que la somme de bénéfices ou de revenus qui est l'équivalent du nécessaire change pour chaque individu, ou du moins pour chaque cathégorie d'individus. Et qu'on ne s'y trompe pas : ce nécessaire progressif est aussi repectable, sauf les restrictions qu'il est juste d'y apporter, que le nécessaire absolu, dans le sens le plus étroit du mot, et il devient presque aussi indispensable que l'autre après une longue habitude des jouissances qu'il amène avec lui. Ce qui n'était d'abord qu'un goût passager se transforme en un besoin qui veut se satisfaire à tout prix, et ce qui était l'extraordinaire autrefois n'est plus tard que le simple ordinaire. Un roi qui, après avoir dépensé une liste civile de vingt-cinq millions, serait réduit à n'avoir que vingt sous par jour, mourrait, avant trois mois, de privations plus cruelles que la faim et la soif. Il n'en est pas autrement dans les plus humbles classes de l'ordre social : un ouvrier qui gagne cinq francs par jour ne saurait se réduire, sans éprouver les plus affreuses souffrances, à vivre avec vingt-cinq sous, comme le tisserand des campagnes; il est accoutumé à prendre une nourriture plus substantielle, à porter de meilleurs vêtemens, à loger dans une maison plus commode, à élever sa famille avec plus de soin, ou peut-être à contenter de moins nobles passions. Il n'y a pas de puissance humaine qui soit capable de changer ses habitudes; son nécessaire, à lui, c'est ce qu'il a pu dépenser pendant une partie de sa laborieuse carrière.

Les chefs d'établissemens industriels doivent donc examiner avec la plus sérieuse attention s'ils peuvent satisfaire, dans d'équitables limites, aux réclamations de leurs ouvriers. Ce devoir est tout spécialement applicable à ceux qui ont diminué le taux de la main-d'œuvre dans ces dernières années; ils commettraient une injustice et une faute s'ils s'obstinaient à rejeter des demandes légitimes. Il est facile et expéditif de mettre les ouvriers en prison par centaines et par milliers; mais la prison ne fera pas que ce qui leur est nécessaire cesse de l'être; elle augmentera seulement l'irritation des classes inférieures, et la prudence, à défaut de l'équité, imposerait la loi de ne pas trop les irriter. Autant nous jugerions désastreuses et funestes des concessions indéfinies, autant nous désirerions que les maîtres accordassent le plus tôt possible tout ce qu'ils peuvent accorder, sans compromettre l'avenir de leur industrie. Par là ils affaibliraient l'intensité du mal; car les ouvriers honnêtes sortiraient des coalitions, et les turbulens seraient privés d'un puissant moyen d'influence sur leurs compagnons de travail.

Cependant, après avoir fait une large part aux intérêts matériels des classes ouvrières, nous ne devons pas oublier qu'une autre cause du malaise qui les agite, et la plus grave à nos yeux, la plus étendue, la plus profonde, se trouve dans des besoins politiques et moraux qui demandent à être écoutés. On a déjà vu, dans notre précédent article, que les instigateurs et les meneurs des coalisions sont, en général, ceux qui gagnent le plus et qui souffrent le moins. Ils soulèvent leurs camarades par l'appât de l'accroissement du salaire, et ils rencontrent des hommes faciles à entraîner, surtout parmi les ouvriers qui ont subi une baisse dans la main-d'œuvre; mais pour eux, ils sont moins préoccupés d'une question d'argent que d'une question de principes; ils aspirent, et peut-être sans le savoir exactement, à étendre leurs droits politiques plutôt qu'à augmenter leurs moyens matériels d'existence; ils agissent comme les bourgeois du dernier siècle, qui ne se plaignaient que du poids des corvées et des impôts, pendant que les véritables causes de leur mécontentement devaient se chercher dans l'inégalité sociale. L'homme est ainsi fait, qu'il n'apprend parfois à connaître la route qu'il a suivie qu'après avoir atteint le but.

On ne s'arrêtera pas en ce moment à montrer par quelle lente succession d'idées et de faits ces besoins moraux et politiques ont pénétré jusques dans les classes ouvrières; nous avons développé à diverses reprises ce grave sujet dans les colonnes du *Semeur*. Pour peu qu'on ait étudié l'histoire des temps modernes, on a dû reconnaître que la dignité de l'homme, considéré comme individu, comme père de famille, comme citoyen, s'est de plus en plus imprimée dans les mœurs et introduite dans les institutions. En nous bornant aux annales de la France, il est incontestable que chaque classe du corps politique a réclamé une plus large émancipation, aussitôt que la classe immédiatement supérieure avait fait quelques pas en avant. Dès le moyen-âge, la noblesse de robe a voulu marcher l'égale de la noblesse d'épée. Ensuite, les gentilshommes du second et du troisième ordre, les vassaux nobles ont voulu, comme leurs suzerains, ne relever que du roi. Les bourgeois des villes ont, à la même époque, réclamé des franchises; leur exemple fut bientôt suivi par les habitans des bourgs et des campagnes. Quand on eut joui de ces franchises pendant quelques siècles, on se récria contre les priviléges des deux grands corps de la nation, et le tiers-état se prit à demander impérieusement la complète égalité des droits civils et politiques. On remarque la même série de faits, en allant de bas en haut. L'esclave est devenu serf; le serf a obtenu de n'être attaché qu'à la terre, et non au seigneur; de siècle en siècle, il a conquis des servitudes de moins et des droits de plus; sa dignité personnelle a grandi avec chaque révolution; enfin, l'assemblée constituante a transformé l'ancien serf en homme libre devant la loi.

Mais, si l'on y prend garde, cette transformation existe seulement sous le point de vue légal pour une grande partie du peuple; dans la réalité des choses, elle n'est qu'illusoire. Lorsqu'il s'agit, non de chartes ni de tribunaux, mais des affaires sociales ou domestiques, qu'est-ce que le serf émancipé? Il n'est encore que serviteur, subordonné, ouvrier, journalier, n'exerçant aucun droit dans l'État, ni même dans la commune, et n'ayant d'autre pouvoir que celui de changer de maître, ce qui ne change nullement sa destinée. Il faut remarquer, de plus, que les petits bourgeois dont se compose la classe qui est immédiatement au-dessus de celle des ouvriers, possèdent aujourd'hui des droits assez étendus par leur admission dans la garde nationale et par leur concours dans l'élection des conseillers municipaux. Ces petits bourgeois sont quelque chose dans l'administration du pays, pendant qu'à côté d'eux les ouvriers ne sont rien. Ne devait-on pas s'attendre dès lors à les voir travaillés du même sentiment de dignité personnelle et des mêmes besoins d'émancipation politique qui ont fait agir autrefois les divers ordres de noblesse, de magistrature et de bourgeoisie? N'était-il pas également présumable que les ouvriers les plus instruits et les mieux payés formeraient l'avant-garde dans cette nouvelle lutte qui s'ouvre, pour étendre la circonférence du tiers-état jusqu'aux dernières limites de la nation?

Ce progrès du sentiment de la dignité individuelle, qui pénètre peu à peu toute la masse du corps social, est dû, comme on l'a maintes fois prouvé, à l'influence du Christianisme; car c'est le Christianisme qui enseigne à l'homme ce qu'il est, ce qu'il peut et doit être; c'est le Christianisme qui le relève, d'abord dans sa conscience, dans ses idées, dans ses affections, et ensuite dans ses rapports avec ses semblables et dans ses tendances politiques. Si l'on objectait que nous attribuons à tort une influence toujours présente, toujours active aux vérités chrétiennes, puisque la foi est presque entièrement éteinte dans les cœurs, on tirerait d'une prémisse malheureusement trop juste la plus fausse de toutes les conséquences. Il est bien vrai que l'Evangile n'est plus adopté dans son ensemble par la majorité du peuple, mais son action sociale subsiste dans les points qui paraissent être favorables à l'orgueil de l'homme, et le mouvement qu'il a imprimé aux nations modernes continue à se faire sentir. On ne croit guère aujourd'hui, nous l'avouons, aux doctrines fondamentales du salut par Jésus-Christ et de la nécessité d'une régénération morale; mais on croit toujours au principe chrétien de l'égalité de tous les hommes devant Dieu, et cela suffit à notre sujet. Il y a plus: cette objection même, réduite à sa véritable valeur, confirme une réflexion qu'il est essentiel de reproduire ici. Comme la génération actuelle ne croit pas aux dogmes de la Bible, et croit encore cependant à quelques-uns des principes qui y sont enseignés, elle ne se perfectionne que d'une manière incomplète, ou plutôt elle n'a que les apparences du perfectionnement, et ses progrès menacent l'Etat d'une ruine effroyable, au lieu de l'affermir sur ses fondemens. Les diverses classes de la société, depuis les grands propriétaires jusqu'aux mendians, n'ont pris, en effet, que la moitié de ce que leur offrait l'Evangile, c'est-à-dire ce qui relève l'homme et non ce qui l'humilie, le sentiment de la dignité personnelle sans les vertus qui doivent l'accompagner, le besoin d'obtenir de nouveaux droits sans la pratique des devoirs qui en dirigeraient l'exercice et l'application. L'un des deux leviers n'agissant plus, l'autre exerce une action funeste parce qu'elle manque de contrepoids; les principes qui relèvent l'homme ne font alors que l'exalter jusqu'au délire; le sentiment de la dignité personnelle devient une insatiable vanité, et le besoin de nouveaux droits politiques se change en une effervescence impétueuse, effrénée, qui respire le trouble et les émeutes, qui se plaît dans les insurrections, qui se révolte contre toutes les supériorités. Voilà précisément ce qu'on observe dans une partie des classes ouvrières.

Une cause, qui n'est pas indépendante du Christianisme, mais qui en est très-distincte pourtant, a fait mûrir, comme en serre chaude, cet esprit d'émancipation qui fermente parmi les ouvriers de Paris et de quelques villes de province; nous voulons parler des prédications et des écrits spécialement adressés au peuple. Les orateurs et les publicistes populaires ont pris dans l'Évangile, probablement à leur insu, les bases de leurs théories sociales; car leur politique est comme la morale des encyclopédistes, dont Jean-Jacques disait qu'elle avait été chrétienne avant de devenir philosophique. Munis de deux ou trois grands principes qu'ils avaient dépouillés de leur sanction religieuse, nos instituteurs du peuple se sont mis à l'œuvre avec une prodigieuse activité, et ils ont prêché de toutes les manières imaginables, dans la salle Taitbout, dans la Société des droits de l'homme, dans les clubs, dans les journaux quotidiens, dans les feuilles du dimanche à deux sous, dans les manifestes, dans les almanachs, et que savons-nous encore? Leur voix, qui enseignait aux ouvriers à se former une plus haute opinion d'eux-mêmes, et qui montrait en perspective une plus égale répartition de la propriété, avec force déclamations contre les riches, sans oublier les injures contre les gouvernans; cette voix devait être écoutée, et elle le fut. Si les missionnaires de l'émancipation politique eussent en même temps cherché à mieux instruire le peuple de ses devoirs, à imprimer profondément dans les cœurs le sentiment de l'obligation morale; s'ils eussent employé des dogmes et des mobiles puisés dans la révélation pour éclairer les masses, pour leur inspirer l'humilité, le dévouement, l'amour de l'ordre et du bien, ils auraient entrepris un œuvre excellente; mais ils ne l'ont pas fait, ni n'ont pu le faire, rendons-leur cette justice. Celui-là seul qui croit à l'Évangile est capable d'en répandre la croyance, et dès qu'on sortait des vérités chrétiennes, il était bien impossible de créer des vertus qui n'ont leur source, leur mobile, leur sanction que dans le Christianisme. Les prédicateurs incrédules ont été aussi loin qu'ils pouvaient aller, c'est-à-dire qu'ils ont éveillé dans les classes inférieures le besoin du progrès social, mais sans l'accompagner des garanties qui en permettraient l'accomplissement.

Que si l'on compare les effets produits par l'intervention de nos instituteurs populaires avec ceux qu'aurait amenés l'influence de l'Evangile secondée par des hommes réellement pieux, on y remarque deux différences sesentielles. La première, c'est que les publicistes contemporains ont hâté outre mesure et précipité sans réflexion le développement de la dignité humaine; ils ont couru quand ils ne devaient que marcher avec prudence, et ceux qui se sont élancés à leur suite ont gagné la fièvre, au lieu de recevoir une nouvelle vie. Le Christianisme aurait exercé une action plus lente, car étant venu de Dieu, il est patient comme Dieu; mais cette lenteur eût été justifiée par des résultats sûrs et durables. La seconde différence est celle que nous avons indiquée plus haut: les prédicateurs du peuple ont excité des besoins qui n'ont d'autre garantie de sagesse que ces besoins mêmes, ce qui revient à dire qu'ils n'ont aucune garantie; mais le Christianisme aurait créé les garanties avec les besoins, ou plutôt avant les besoins; car il donne les conditions du progrès avant d'en inspirer le désir. L'histoire tout entière confirme cette observation.

Maintenant l'impulsion a été communiquée aux masses, et rien au monde ne peut faire qu'elle soit comme non avenue. Les ouvriers les plus avancés dans la fausse et imprudente civilisation qu'ils ont reçue veulent conquérir une meilleure position dans l'ordre social; ils demandent une indépendance

plus réelle; ils réclament des droits politiques plus étendus; ils s'agitent, en un mot, pour arriver à un terme que découvre le penseur, mais qu'eux-mêmes n'aperçoivent point. Leurs coalitions gagnent chaque jour, qu'on veuille bien le remarquer, en superficie, en profondeur et en régularité d'action. Les ouvriers de la capitale correspondent avec les ouvriers des provinces; ils fixent des lieux de réunion, non pour crier ou pour s'enivrer, mais pour discuter sérieusement; ils formulent leurs griefs avec un admirable esprit de suite, et quoiqu'ils se bornent, en général, beaucoup par ignorance, et le petit nombre par tactique, à ne soulever qu'une question d'accroissement de salaire, ils laissent assez voir, dans l'ensemble de leurs mouvemens et dans la marche de leurs réclamations, les véritables besoins qui les travaillent. « On m'annonce une révolte du peuple de Paris, disait Louis XVI, en apprenant les événemens du 14 juillet. — Non, sire, répondit M. le duc de Larochefoucauld-Liancourt, c'est une révolution. » Le même mot s'applique à l'état actuel des classes ouvrières. Ce sont des émeutes accidentelles et qui finiront demain, disent quelques bons bourgeois. — Non, certes, répondrons-nous, c'est une nouvelle émancipation sociale qui tend à s'établir; et lors même que vous parviendriez par des moyens matériels à calmer l'effervescence des classes ouvrières, ce qui n'est pas absolument impossible, cette effervescence reparaîtra tôt ou tard, et avec d'autant plus d'énergie qu'elle aura été comprimée plus long-temps.

Le malaise est là; mais le remède, où est-il?

On pourrait croire qu'il y a un remède très-simple. Puisque l'agitation des classes ouvrières tient en grande partie à des besoins politiques non satisfaits, il faut les satisfaire sans retard. Établissez au plus tôt, s'écrient les publicistes des deux opinions extrêmes, un avenir social fondé sur la représentation des besoins et des intérêts de tous; émancipez le peuple; accordez le suffrage universel, et l'ordre public sera solidement assis.

Le conseil serait fort bon à suivre, s'il n'y avait pas une difficulté qui nous paraît insurmontable, à savoir que ceux auxquels on accorderait ces droits sont incapables de les exercer avec conscience et discernement. La *Tribune* et la *Gazette* n'oublient que cela, parce qu'ils le considèrent apparemment comme peu de chose. Émancipez d'abord tout le monde; on verra ensuite si chacun possède les conditions de cette émancipation universelle. Que penserait un père de famille auquel on conseillerait pour ses enfans ce que l'on n'hésite pas à conseiller au pouvoir législatif pour toute la masse du peuple? Émancipez vos fils et vos filles, bien qu'ils soient en bas âge, ignorans et dominés par de violentes passions, pour la plupart; il sera temps après de juger s'il convenait de leur accorder cette marque de confiance!

N'eussions-nous d'autre preuve de l'inopportunité du suffrage universel que les espérances contradictoires des journaux mêmes qui le réclament avec le plus d'obstination, cela nous suffirait. La *Gazette* attend de son utopie la restauration de la monarchie légitime et l'affermissement de la propriété. La *Tribune*, au contraire, compte sur ce moyen pour chasser tous les rois, légitimes ou élus, et pour subordonner la propriété à une loi de répartition encore inconnue. Ainsi, ce que l'un espère de rétablir par le suffrage universel, l'autre espère de l'anéantir par ce même suffrage, et *vice versâ*. La conséquence la plus polie, à coup sûr, qu'on puisse tirer de ces contradictions, c'est que les légitimistes et les républicains ne s'appuient que sur de vagues hypothèses, sur des conjectures incertaines, quand ils prophétisent les merveilleux résultats du suffrage universel, et, dans le doute, il est sage de s'abstenir. Le corps social n'est pas un misérable enfant perdu, sur lequel chacun se puisse ruer avec son scalpel, en disant : *Faciamus experimentum in animâ vili.*

Mais le doute même, que nous avons admis par pure politesse, n'existe pas. Si l'on a lu avec quelque attention nos développemens sur la manière dont les classes ouvrières ont été dirigées dans leur éducation politique, on en aura conclu que l'émancipation universelle serait aujourd'hui une faute d'une incalculable portée; les droits concédés au peuple, n'ayant point de contre-poids ni de garantie dans les principes de religion et de moralité, deviendraient entre ses mains une arme terrible dont il se servirait pour frapper tous ses adversaires vrais ou supposés, et pour soumettre toutes les questions à l'empire brutal du nombre, qui n'est qu'une tyrannie de sauvages, quand il n'est pas déterminé par des influences plus hautes et plus éclairées que lui.

Les limites imposées à un article de journal ne nous permettent pas d'examiner, sous ses divers points de vue, l'état intellectuel et moral de nos classes inférieures. Les principaux ouvriers ont quelques lumières, mais des lumières fausses et incomplètes; les enseignemens qu'on leur donne dans les écoles ne tendent qu'à éclairer l'esprit, sans agir sur le cœur ni sur la conscience, et l'on emploie, pour les leur inculquer, un dangereux mobile, l'émulation, qui devient plus tard de l'envie et de la haine contre les maîtres. Au sortir de là, les ouvriers n'ont guères d'autres instituteurs que des journaux qui exaltent leurs passions, des livres qui faussent leurs idées, et l'expérience du monde qui est renfermée pour eux dans un cercle bien étroit. Comment veut-on qu'ils sachent ce qu'ils devraient savoir pour former de bons citoyens?

Quant aux mœurs, nous serions plus heureux que personne de pouvoir affirmer, sans trahir nos convictions, qu'elles existent dans le sein du peuple, mais nous ne le saurions faire sans mentir à notre conscience. Les classes ouvrières des villes (car il faut excepter, sous quelques rapports, la partie agricole de la population) sont généralement sans principes. La plupart de nos établissemens industriels sont de vastes séminaires de matérialisme et de corruption. L'immoralité s'y montre, tête levée, et la religion comme la pureté des mœurs s'y cachent, pour n'être pas en butte à d'indignes moqueries. Les enfans, placés de bonne heure en contact avec ces déplorables désordres, y prennent des habitudes vicieuses qui s'enracinent par le cours des années. Nous n'avançons rien ici que nous n'ayons vu de nos yeux, et constaté par les rapports les plus dignes de foi; ce sont des ouvriers eux-mêmes qui nous ont dit qu'il est impossible de se faire une juste idée de l'irréligion et des vices qui règnent dans les fabriques. Permis à quelques écrivains de prodiguer au peuple des ouvriers d'extravagantes flatteries; imprimez, si bon vous semble, qu'ils ont des mœurs et des vertus; vantez, si cela vous plaît, leur patriotisme, leur amour du bien, leur dévouement, leurs maximes désintéressées de conduite; exaltez tout à votre aise leurs actions sages et exemplaires; mais sachez que s'il fallait vous punir de tant d'exagérations, on ne souhaiterait autre chose que de vous faire gouverner pendant huit jours par ces Catons d'échoppe et ces Aristides d'atelier!

Ce n'est pas qu'il n'y ait, parmi les classes ouvrières, des hommes honorables, probes, distingués par une piété sincère et par des mœurs irréprochables. Nous en connaissons quelques-uns qu'on pourrait offrir comme modèles à qui que ce soit dans les rangs supérieurs de la société. Mais ce ne sont là que de rares exceptions, et les ouvriers dont nous parlons le savent si bien qu'ils se taisent en présence de leurs camarades, et se cachent d'eux dans leurs actes de piété, de tempérance et d'humilité chrétiennes, afin de ne pas être accusés de jésuitisme et de cafarderie. Les faibles

rameaux, épars çà et là, qui ont échappé aux orages dévastateurs du siècle, se courbent vers le sol pour fleurir en paix.

Il y aurait donc une extrême imprudence à concéder actuellement des droits politiques aux ouvriers, puisqu'ils ne présentent, ni dans la culture de leur esprit, ni dans leur moralité, ni dans leurs principes religieux, ni dans leur éducation politique des garanties suffisantes pour le maintien de l'ordre et de la liberté. Jeter aujourd'hui même ces droits à tout le monde par l'institution du suffrage universel, ce serait précipiter la France dans le gouffre, en essayant de la sauver. On conçoit que les partis extrêmes, qui n'ont rien à perdre et quelque chose peut-être à gagner dans de nouvelles révolutions, prêchent cette utopie; mais elle ne séduira que ceux qui profiteraient de la séduction. Avec le suffrage universel, nous irions au trafic des votes, au marché des consciences, à l'anarchie. C'est le lieu de remarquer que notre législation ne confère de droits politiques qu'aux propriétaires, tandis qu'en d'autres contrées ces droits sont accordés à tous les membres actifs de l'État. En voici la raison: là où le peuple est religieux, éclairé, moral, il y a d'autres garanties que celle de la propriété; mais en France, où la religion a perdu l'empire qui lui appartient, nos législateurs ont appris, par des expériences trop fatales pour être vite oubliées, qu'il n'existe qu'une seule garantie solide, la propriété; car si la propriété ne donne pas des mœurs, elle inspire du moins de la réflexion, de la prudence, des craintes qui suppléent aux mœurs dans l'exercice des droits politiques.

Résumons-nous. De tout ce qui précède nous croyons pouvoir tirer les conclusions suivantes:

1° Comme il faut un remède actuel au mal actuel, les maîtres doivent accorder un accroissement de salaire, partout où cet accroissement est compatible avec le maintien de leur industrie. Ils détacheront ainsi des coalitions ceux d'entre les ouvriers qui ne demandent que des moyens plus faciles d'existence, et les hommes violens pourront être justement punis, s'ils essaient de contraindre par la force leurs camarades à ne point travailler.

2° Mais ce remède, qui peut suffire pour le moment, n'est qu'un palliatif provisoire, parce que la principale cause du malaise réside dans des besoins moraux et politiques qui demandent de plus en plus impérieusement à être satisfaits.

3° Cependant le législateur ne doit ni ne peut accorder actuellement des droits politiques étendus aux classes ouvrières, attendu qu'elles en feraient, selon les plus fortes probabilités, un mauvais usage: lumières et mœurs, religion et propriété, tout leur manque pour garantir l'ordre social.

4° Donc, si l'on veut prévenir d'effroyables convulsions, il faut se hâter de rendre les ouvriers capables d'obtenir et d'exercer des droits politiques, en travaillant à leur donner une meilleure éducation, des principes religieux et de bonnes mœurs.

Que les hommes d'état, les grands propriétaires, les chefs de manufactures, les maîtres de toutes les professions, les journalistes et les écrivains populaires se persuadent bien qu'il n'y a pas d'autre voie de salut que l'amélioration intellectuelle, morale et religieuse du peuple. Ouvrez des écoles où l'on enseigne quelque chose de plus que la lecture, l'écriture et les quatre premières règles de l'arithmétique; distribuez à vos ouvriers des écrits et des journaux qui respirent une morale pure et des principes vraiment chrétiens; donnez-leur surtout la Bible, qui forme d'excellens citoyens pour ce monde, en même temps qu'elle prépare les âmes pour le ciel; multipliez les moyens de prévoyance et d'économie; honorez la moralité dans la personne de vos inférieurs, et châtiez l'immoralité, autant qu'il est en votre pouvoir; offrez-leur vous-mêmes l'exemple du respect pour l'Evangile et pour la vertu. En un mot, éclairez, moralisez, évangélisez le peuple, et quand vous aurez fait des citoyens par le perfectionnement intellectuel, moral et religieux, vous pourrez faire des citoyens par le texte des lois.

Est-ce là un vain idéal? Pour le prétendre, il faudrait montrer dans ce projet des impossibilités matérielles, et il n'y en a point. Nous pensons, nous, que si l'on consacrait à l'amélioration du peuple autant de soins, de sacrifices, d'activité, de persévérance qu'on en a employé, depuis 1814, pour maintenir les droits écrits dans la Charte, la France changerait complètement de face, avant que toute une génération fût descendue dans la tombe. Malheur à ceux qui désespéreraient du réveil de l'Evangile et du retour des bonnes mœurs parmi les classes ouvrières; ils prononceraient contre leur patrie un arrêt de mort!

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les partisans de la reine qui s'étaient réfugiés sur le territoire français, après la prise d'Irun par les carlistes, ont été rejoindre leurs frères d'armes à Saint-Sébastien. Les insurgés s'étant présentés, le 17, devant cette ville, ont été repoussés avec perte par un détachement commandé par El Pastor. Ils ont dû évacuer Briviesca, Irun et Tolosa. Le général Saarsfield a battu le curé Mérino à Belgrade, le 14, et lui a fait 600 prisonniers, le forçant à se replier sur Vittoria. Les nouvelles postérieures sont contradictoires; selon les unes, le général aurait donné sa démission, et Quesada aurait été nommé à sa place, avec ordre de marcher sur le champ sur Vittoria; selon les autres, les troupes de Saarsfield seraient entrées à Vittoria et à Bilbao.

Les relations diplomatiques entre l'Espagne et le gouvernement miguéliste ont cessé. La reine-régente a fait remettre des passeports à la légation portugaise et a rappelé M. de Cordova, que la cour de Madrid avait accrédité près de don Miguel. Il résulte d'une note officielle, insérée dans la *Gazette de Madrid*, du 12, que le cabinet espagnol, d'accord avec celui de Londres, se propose de travailler à la pacification du Portugal, au moyen d'une médiation entre les deux parties belligérantes.

Coimbre a été occupé par les troupes pédristes; elles ont, par contre, été battues dans le voisinage d'Alcacer: l'amiral Napier reconnaît, dans un rapport au ministre de la guerre, que leur déroute a été complète. Il paraît que l'armée de don Pédro se recrute depuis quelque temps par les désertions des soldats de don Miguel; on remarque plusieurs officiers supérieurs parmi les transfuges. Les pédristes ont détruit les moulins voisins de Santarem, qui fournissaient de la farine à cette place, où don Miguel cherche à se maintenir.

La conférence de Zonhoven a terminé, le 18 novembre, ses négociations concernant la libre navigation de la Meuse jusqu'à la mer et les communications de la place de Maëstricht avec la Hollande. MM. les généraux Hurel et Saxe-Weimar sont chargés de ratifier la convention, qui recevra immédiatement son exécution.

L'adresse de la chambre des députés du grand-duché de Bade, que nous avons analysée dans notre dernier résumé, n'a pas été adoptée.— Le ministre des finances, M. de Monge, a ouvert, le 20 novembre, la session des états de Hesse-Cassel.—Un chemin de fer va être établi entre Cologne et Amsterdam.

Les journaux ont dit quelques mots de la famine qui règne en Russie, mais sans en faire connaître l'étendue; nous sommes à même de donner, d'après une lettre particulière, plus de détails sur ce triste sujet à nos lecteurs. L'un des principaux marchés de la Russie pour les céréales est Rybinsk, sur le Volga. Le seigle s'y vend ordinairement à 6 roubles le tchetwest; il y vaut à présent 30 roubles. Les grains n'ont pas haussé dans la même proportion à Saint-Pétersbourg, parce qu'il n'y a pas de moulins dans les environs; mais la farine y est très-recherchée. L'ouverture des greniers d'abondance empêchera cependant les prix de s'élever d'une manière exagérée dans la capitale. Toutes les récoltes ont manqué du Caucase jusqu'à Voronège, à cause de la sécheresse. Aussi la misère est-elle extrême: des villages entiers ont été abandonnés par leurs habitans, qui vont chercher des vivres dans les pro-

vinces où règne encore l'abondance ; dans plusieurs directions, les chemins que parcourent ces malheureux sont jonchés de cadavres. Le manque de fourrages rend difficile de faire parvenir des secours dans les portions du pays que la famine désole. L'empereur Nicolas consacre des sommes immenses à secourir la population et envoie ses aides-de-camp dans les provinces désolées pour assister les gouverneurs dans les mesures qu'il importe de prendre. Ces jeunes gens, qui appartiennent tous aux premières familles du pays, se consacrent avec zèle et dévouement à ces nobles, mais pénibles fonctions. Nous demandons à Dieu d'arrêter le terrible fléau qui règne en Russie, et de bénir les dispositions qui sont prises par les autorités pour venir au secours de ce peuple qui demande du pain.

Le gouvernement français a consenti à donner passage par la France aux Polonais réfugiés en Suisse qui voudront s'embarquer pour l'Angleterre, le Portugal, l'Egypte ou Alger. Les conditions que la diète germanique paraissait vouloir exiger, avant de consentir à leur passage par son territoire, étaient inexécutables. Le gouvernement français accorde aux refugiés les secours de route, y compris les frais de traversée depuis les ports de France où ils s'embarqueront jusqu'aux lieux de destination qu'ils auront choisis. En transmettant ces résolutions au Vorort, l'ambassadeur de France en Suisse, M. de Rumigny, ajoute, que si les réfugiés ne profitent pas de cette faveur, ils ne seront plus admis ultérieurement en France, à aucun titre que ce soit.

M. le maréchal Jourdan, qui a commencé sa carrière militaire, en combattant en Amérique, comme simple soldat, pour l'indépendance des Etats-Unis, et qui s'est illustré dans les guerres de la révolution et de l'empire, vient de mourir à Paris. La France vient aussi de perdre M. le baron Boyer, membre de l'Institut et l'un des chirurgiens les plus distingués de notre époque.

Le ministère public avait porté devant la cour de cassation l'affaire du crieur Delante, acquitté déjà par le tribunal de police correctionnelle et par la cour royale, que nous avons fait connaître. La cour a rejeté le pourvoi, et a reconnu que Delante avait accompli autant qu'il était en lui les formalités de déclaration et le dépôt de l'exemplaire de l'écrit qu'il se disposait à crier sur la voie publique.

M. le ministre de l'instruction publique a adressé aux préfets une circulaire sur les bibliothèques des villes des départemens. Il demande aux préfets le catalogue de ces bibliothèques, et indique diverses mesures dont le but est de les rendre plus utiles aux villes qui les possèdent, et de mettre au jour les richesses qui y sont enfouies. Le ministre appelle surtout l'attention des bibliothécaires sur les manuscrits, parmi lesquels peuvent se trouver pour l'histoire et la philologie de précieux documens tout à fait ignorés.

PHILOSOPHIE.

FRAGMENS PHILOSOPHIQUES, par V. COUSIN, membre de l'Institut, professeur de philosophie à la Faculté des lettres. Deuxième édition. 1 vol in-8°. Paris, 1833. chez Ladrange, libraire, quai des Augustins, n° 19. Prix : 8 fr.

Déclarons franchement le but de cet article. L'ouvrage dont M. Cousin publie une seconde édition est assez connu et se recommande assez de lui-même pour qu'une simple annonce nous acquittât envers l'auteur et envers ceux de nos lecteurs qui ne possèdent point encore la première édition de ces *Fragmens*. Mais cette réimpression est précédée d'une préface écrite d'un style assez vif où l'auteur, après un long silence, règle sommairement ses comptes avec les adversaires de ses doctrines et les détracteurs de ses travaux. Nous n'avons jamais été de ces derniers ; tant s'en faut ; mais M. Cousin nous fait l'honneur, très-inattendu, de nous compter parmi les ennemis de la philosophie, et nous refuse, tout d'un trait, la conséquence, le bon sens, et presque la bonne foi. Tout cela, du reste, est fort bien écrit, et il y a vraiment plaisir à être blâmé en si bon style ; mais il ne faut pas ne songer qu'à son plaisir ; il y a des intérêts plus solides ; nous tenons à l'estime des honnêtes gens, à celle de M. Cousin tout premièrement ; et nous voudrions bien, dans l'intérêt de notre mission (que l'auteur appelle notre *parti*), ne pas passer aux yeux du public pour absurdes et quelque chose de pis. Voilà pourquoi nous faisons un article sur le livre de M. Cousin, ou plutôt sur quelques passages de sa préface ; ce ne sera pas en vain, nous l'espérons, que nous en aurons appelé de lui à lui-même.

« La haine de la raison, » voilà le grief. Et, pour nous convaincre en cela d'inconséquence, l'auteur fait voir que, dans nos études et nos enseignemens, nous faisons à tout moment usage de la raison, que c'est à elle, incessamment, que nous en appelons. S'agit-il d'établir l'authenticité des Ecritures ? Ce n'est pas certes par le témoignage des Ecritures elles-mêmes que nous pouvons l'établir ; nous n'en sommes pas encore au point de l'invoquer comme autorité ; l'autorité, à ce degré de la question, est évidemment dans les notions naturelles convenues entre nous et ceux que nous prêchons ; c'est de là, nécessairement, qu'il faut partir, si l'on veut partir. S'agit-il d'illumination intérieure, de ce que nous appelons opération du Saint-Esprit ? Nous convenons que, quel que soit le mode de son action, nous ne la sentons en nous que comme celle de toute persuasion efficace ; de nouvelles facultés ne se révèlent pas en nous ; nos notions naturelles ne sont point changées ; seulement, de leur jeu intérieur, dirigé par une main invisible, résultent des vues nouvelles sur les mêmes objets, une modification notable et décisive de nos pensées et de notre vie. S'agit-il enfin d'expliquer les Ecritures ? Nous convenons que, sous le bon secours de Dieu, c'est encore notre intelligence qui est requise pour cette opération ; nous avons des règles de critique et d'herméneutique qui ne sont pas inspirées, à moins qu'on n'appelle inspiration le don que Dieu a fait à nos esprits de quelques principes de logique sur lesquels le genre humain est unanime, et de la combinaison desquels se déduisent rationnellement certains principes moins élémentaires, qui sont précisément les règles dont nous parlons. Voilà ce que nous faisons. Qui est-ce qui le dit ? C'est M. Cousin. Il nous voit sans cesse, dans les colonnes mêmes du *Semeur*, opérer dans ce sens ; il nous entend en appeler sans relâche aux principes naturels, et témoigner par là notre confiance, sinon illimitée, du moins absolue, dans cette révélation primitive qu'il appelle le sens commun. Après cela, si nous les nions, nous avons grand tort ; et si nous ne les nions pas, nous sommes accusés bien gratuitement.

Il y a même quelque chose de plus dans notre fait. Nous philosophons, en matière religieuse, un peu plus qu'on n'avait coutume de le faire. Abordant la religion d'un côté moins visité autrefois, nous cherchons à montrer combien de lacunes elle comble dans la pensée et dans la vie, combien d'énigmes elle résout, combien de discordances elle change en harmonies, et même (car c'est l'objet de bien des articles du *Semeur*) que rien n'est plus rationnel que ces mêmes dogmes que la raison n'eût jamais trouvés et que le rationalisme repousse. Ce n'est pas, ce nous semble, haïr la philosophie ; c'est, au contraire, faire de la philosophie à notre manière. M. Cousin peut dire qu'elle est mauvaise ; mais il ne peut pas dire que ce ne soit pas de la philosophie : conséquemment il ne peut pas dire que nous haïssons la philosophie.

En quoi donc, demanderons-nous à notre illustre censeur, en quoi donc avons-nous failli ? Que fallait-il faire pour que notre hommage fût complet ? Au-delà de ce que nous avons fait, il est clair qu'il n'y avait qu'une chose : faire la religion au lieu de l'accepter. C'est de quoi nous nous sommes abstenus, par respect pour la raison précisément. Car si les moyens dont Dieu nous a pourvus (bien ou mal appliqués, ce n'est pas la question) nous ont conduits à la conviction que la Bible chrétienne est sa Parole ; qu'elle renferme la clef des problèmes vers la solution desquels halète la philosophie ; que Dieu lui-même a jugé à propos, dans ces matières, de se substituer à notre raison, et l'a par là même déclarée impuissante au-delà de certaines limites ; si notre raison, dis-je, nous a conduits à ce résultat, voudrions-nous lui mentir en face, nous mentir à nous-mêmes, et ne nous sera-t-il pas permis, arrivés en présence du soleil, de souffler notre chandelle ?

Mais ce ne peut pas être là, sérieusement, l'objet des

reproches de M. Cousin; car lui aussi paraît admettre la divine inspiration des Écritures; et nous voyons dans la suite de sa préface que, refusant sagement à la philosophie le droit de faire une religion, puisque le monde est déjà pourvu, il lui permet seulement de la traduire dans son langage et de « se rendre compte de la vérité sous une autre forme. » Il est donc clair que ce n'est pas notre soumission générale aux Écritures que M. Cousin nous reproche; car ce ne serait plus nous reprocher de manquer de philosophie, ce serait tout simplement nous reprocher d'avoir une religion; notre soumission, il la partage; il ne nous est donc plus possible de supposer qu'une chose, c'est que nous n'attachons pas aux paroles de l'Écriture le même sens qu'il y attache, c'est que nous ne nous en sommes pas « rendu compte sous la forme » qu'il préfère, c'est que nous n'admettons pas comme le vrai sens de l'Évangile, « les hautes vérités qu'il a trouvées cachées sous le voile des » images chrétiennes. » Dans ce cas, nous pourrions avoir offensé sa raison, mais nous n'avons pas renié les droits de la raison. C'est bien différent.

Si donc, dans les pages du *Semeur*, si, dans quelqu'un de ces écrits que M. Cousin appelle *méthodistes*, il se trouve quelque chose qui lui ait paru ressembler à une attaque contre la raison, qu'il soit bien entendu que nous ne sommes, ni nous, ni nos amis, assez insensés pour rejeter en principe, et absolument, l'instrument qui nous a servis dans nos recherches, et sans lequel nous n'eussions pas même eu l'idée de chercher. Ce que nous avons nié, ce que nous nions encore, c'est l'aptitude de la raison humaine, dépourvue du secours de la révélation, à éclairer la grande question de notre destinée, et à rétablir l'unité dans notre vie intérieure; c'est sa capacité de dire à l'homme, sur son âme, sur sa vraie condition et sur Dieu, ce qu'il a besoin de savoir; c'est sa puissance à poser « aucun autre fondement « que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. » Qu'on discute avec nous ces questions; qu'on nous prouve que la raison peut fournir la carrière que nous prétendons qu'elle ne fournit pas; qu'on emploie à cela la raison, nous l'emploierons de notre côté; mais qu'on ne nous dise pas, au moment où nous raisonnons, que nous haïssons la raison, et, au moment où nous philosophons, que nous sommes les ennemis de la philosophie.

Pour trouver, coûte qui coûte, une raison aux reproches de M. Cousin, nous ne voulons pas imaginer que l'auteur nous en veuille de croire trop entièrement, d'abdiquer trop complètement notre raison là où Dieu a distinctement parlé. Croire et ne pas croire, s'enchaîner et se dégager à son choix, reprendre après avoir donné, faire un choix parmi des vérités également certaines, en un mot refaire à notre mesure une doctrine qui doit nous refaire à la sienne, cela est trop contradictoire, trop irrationnel pour que l'auteur ait pu le prétendre de nous; c'est bien alors qu'il pourrait nous accuser d'inconséquence. Cependant il parle quelque part d'un « dogmatisme énorme. » Mais apparemment il avait d'autres que nous en vue. Si l'on peut taxer quelqu'un d'un énorme dogmatisme, ce seraient ceux qui sur la foi de quelque auteur ou de leurs propres conceptions, auraient péremptoirement tranché les questions les plus ardues, et ne permettraient pas le moindre doute sur le résultat de leurs spéculations. Je les dénonce à l'indignation de celui qui a, si noblement, fait naître l'éclectisme « le jour où un » esprit bien fait dans une âme bienveillante s'avisa de » chercher à mettre d'accord deux adversaires passionnés. » Mais peut-on se confier à Dieu trop absolument? peut-on embrasser avec trop de force des vérités auxquelles on croit que le salut de l'homme est attaché? toute religion vivante n'est-elle pas un *dogmatisme énorme?* la foi a-t-elle atteint sa plénitude tant qu'elle n'est pas pour nous « l'absent rendu » présent et l'espéré devenu visible? » C'est à Dieu à pourvoir à ce qu'une telle foi soit possible; mais hors de ce dogmatisme, M. Cousin le sait aussi bien que nous, il n'y a point de religion.

Quel peut donc être, encore une fois, le motif de l'accusation qu'on nous intente? Aurions-nous laissé voir peu d'estime pour les travaux des philosophes? Certes, il s'en faut bien. Nous ne sommes pas assez déshérités par la nature pour méconnaître la beauté de ces travaux, nommément de ceux de notre censeur, et l'éminence du génie philosophique; notre hommage ne serait imparfait qu'autant que la crainte serait un élément essentiel de l'estime; car, il faut le dire, en admirant ces travaux, nous ne les redoutons pas. Nous ne saurions nous effrayer, quelle qu'en puisse être la tendance apparente, des systèmes à la base desquels nous reconnaissons distinctement le respect de la nature humaine; nous croyons toujours qu'une philosophie sincère dérive à son insu vers le Christianisme; nous la croyons contrainte, par une sorte d'attraction magnétique, à faire l'inverse de la tâche que lui assigne M. Cousin; après avoir tenté d'élever le Christianisme jusqu'à elle, elle finira par s'abaisser jusqu'à lui; car de prendre un tiers parti, de vouloir ignorer le Christianisme et en faire abstraction, il n'y a pas d'apparence. Ou bien, aurions-nous contesté à la philosophie ce droit d'*autonomie* étroitement attaché à la notion même de science? Lui aurions-nous assigné pour point de départ le terme où nous sommes arrivés? Autant vaudrait, de notre part, prescrire au géologue d'étudier la terre d'après Moïse ou dans Moïse. Vraiment, nous n'avons rien fait de pareil. Tout en réclamant le droit de ne pas chercher tout de nouveau ce que nous estimons avoir trouvé, nous laissons loisible à chacun d'observer, d'explorer et de raisonner sans aucun souci des bases de notre croyance; et quand on pensera avoir atteint, par cette voie, des résultats plus évidens que les nôtres, nous voulons bien qu'on nous les oppose. Aurions-nous enfin prétendu (ici s'épuise pour nous la liste des suppositions) que la conviction chrétienne exclut toute indépendance et toute activité intellectuelles? Il nous semble que la publication du *Semeur* vient répondre chaque semaine à cette inculpation; il nous semble que la nature des choses y répond toute seule: le Christianisme, étudié scientifiquement, n'est pas apparemment un champ si stérile; il a déjà, de l'aveu même de M. Cousin, fécondé la philosophie; pourquoi ne le ferait-il pas encore? Il a laissé, dans l'enceinte de ses dogmes, se mettre au large l'immense pensée de Bacon; comment n'offrirait-il pas assez d'espace à nos faibles capacités?

Il y a, dans la préface de M. Cousin, quelque chose qui serait beaucoup plus grave, si nous étions, en conscience, obligés de le prendre pour nous. « En 1830, dit l'auteur, « l'une et l'autre école (l'école sensualiste et l'école théologique) sont descendues dans l'arène politique. L'école » sensualiste a produit tout naturellement le parti démago- » gique, et l'école théologique est devenue tout aussi né- » cessairement l'absolutisme, sauf à prendre de temps en » temps le masque de la démagogie, pour mieux aller à ses » fins. » Quoique l'auteur, quelques pages plus haut, nous ait classés dans l'école théologique, nous avons de bonnes raisons de croire que, d'intention, la phrase ci-dessus n'a nul rapport à nous. Mais puisque aucune restriction n'est ici placée pour avertir ceux qui ne nous connaissent pas, le trait n'est pas moins lancé, et il est de notre devoir de l'arracher. Nous pourrions faire observer que l'auteur a trop cédé ici à l'attrait du parallélisme et de la symétrie. Que la théologie soit à l'absolutisme ce que le sensualisme est à la démagogie, c'est ce qu'on peut nier; cela n'est vrai que de la mauvaise théologie. A d'autres les antithèses: ce n'est pas à un esprit de la trempe de M. Cousin à sacrifier aux idoles. Mais, quoi qu'il en soit, bien convaincus que c'est accidentellement que nous nous trouvons pris dans cette antithèse, nous avertissons nos lecteurs que ce passage ne nous regarde pas, et qu'ici M. Cousin n'a point pensé à nous. Nous ne craignons point d'en être démentis. Il sait, puisqu'il a daigné prendre garde à nous, que l'accusation de démagogie ne saurait pas plus nous atteindre que celle de l'absolutisme, et beaucoup moins encore celle de prendre le masque de la démagogie pour arriver à nos fins. Nos allures ne sont pas trop, à ce qu'il nous semble, celles de la duplicité; et si nous avons pu, comme tant d'autres journaux, nous tromper dans le blâme et dans la louange, nous n'avons du moins loué ni blâmé dans l'intérêt d'aucun parti ni d'aucune espérance. Notre journal a renoncé à ce moyen de succès parce qu'il aspirait plus haut. Son but est au-dessus de toute politique. S'il rencontre en chemin les intérêts de cet ordre, il les enveloppe avec tous les autres

dans l'immense intérêt de l'éternité. Tout aussi peu est-il vrai que nous formions un parti en religion. L'esprit de parti, nous le savons bien, pourrait aisément s'insinuer dans notre œuvre ; car nous sommes hommes et mauvais ; mais aucun esprit de parti n'a présidé à notre association ; nous ne sommes que du parti de l'Évangile, si l'on veut stigmatiser de ce nom de *parti* ce qui s'appelait autrefois l'Église chrétienne. Si, du reste, pour distinguer nos convictions, qui ne sont pas celles du grand nombre, on a besoin d'un nom, d'une épithète, d'un sobriquet, qu'à nous ne tienne : celui de « parti méthodiste » est aussi bon que tout autre, et tout autre aussi bon que celui-là ; l'important est de convenir de la valeur des termes ; et sur la valeur de ce terme, nous le voyons avec joie, il n'y a pas d'équivoque entre le public et nous.

MÉLANGES.

Des caricatures dans les départemens. — Quelqu'un prétendait, l'autre jour, que les amis de la religion étaient cause d'un grand scandale, parcequ'on s'était amusé à faire je ne sais quelle caricature sur leur compte ; c'est comme s'il s'en était pris à nos hommes politiques de tous les partis des caricatures que publient sur eux la *Charge*, le *Charivari* ou le *Figaro*. Certes, ces hommes ne sont pas moins honorables, parcequ'on les expose à la risée du public ; et tel député qui ne plaisante pas quand on attaque les discours qu'il prononce à la tribune, rirait au nez de celui qui lui ferait un crime de ce qu'il a une tournure ou une mine qu'on peut parodier dans un petit journal Cette espèce de polémique, s'il est permis de lui donner ce nom, est la plus méprisable de toutes. Elle ne s'adresse, ni à la raison, ni aux sentimens du cœur, ni même à des passions qu'il est possible d'anoblir, mais à la faculté moqueuse de l'homme, c'est-à-dire à ce qu'il y a en lui de plus futile. La publication des caricatures est l'un des mille signes de la frivolité parisienne ; sous ce rapport, elle est un mal sans doute, mais nous ne croyons pas cependant qu'elle ait des résultats bien sérieux. Le public sait que c'est un des pitoyables moyens de succès auxquels recourent quelques feuilles, et s'il se prend parfois à rire de l'esprit satyrique des artistes, et des traits qu'ils ont lancés contre quelque personnage célèbre, il oublie bientôt ces pauvretés. Il en serait tout autrement si la caricature envahissait nos villes de province : plus elle se produirait sur une scène rétrécie, plus elle gagnerait en importance ; en descendant des notabilités nationales aux notabilités départementales, et peut-être aux notabilités d'arrondissement, elle deviendrait personnelle, au lieu d'être politique ; ne trouvant pas dans la vie publique assez d'élémens de succès, elle en chercherait dans la vie privée, et elle exploiterait le scandale. On se rappelle qu'une caricature de ce genre a été, il y a quelques années, dans l'une des familles les plus distinguées de l'Angleterre, la cause d'un suicide ; un homme très-connu n'ayant pu se résoudre à survivre à la révélation que le crayon d'un artiste avait faite au public de ses malheurs domestiques.

Nous faisons ces réflexions à propos du projet qu'on a formé à Amiens d'y fonder un journal, qui contiendra des caricatures locales. Il nous semble que nos départemens ont besoin de publications d'un tout autre genre, qui seraient sans doute d'autant plus productives à ceux qui les entreprendraient qu'elles seraient plus généralement utiles.

Le Rajah Rammohun-Roy et la Revue britannique. — Si nous voulions considérer l'article de M. Sandford Arnot que renferme la *Revue britannique*, du 30 octobre, sur le Rajah Rammohun-Roy, comme panégyrique de cet Indien remarquable, ou sous le côté historique, nous aurions quelques erreurs à y relever ; mais nous nous bornerons ici à faire remarquer l'ignorance affligeante de son auteur sur la nature du Christianisme, et à regretter que, dans la confusion de ses idées sur ce sujet, il n'ait pas plus hésité à en parler avec autant d'assurance et de légèreté.

Il établit d'abord que Rammohun-Roy n'avait point quitté les croyances indiennes, comme on l'a pensé généralement en Europe, pour embrasser le Christianisme ; que, théiste, pour lui les doctrines de Manou, de Moïse, de Jésus-Christ et de Mahomet, étaient identiques ; que pour lui toutes reposaient sur la croyance d'un Dieu tout-puissant, rémunérateur et vengeur. Il nous dit plus loin que Rammohun-Roy, s'étant occupé des langues hébraïque et latine (il a voulu dire grecque sans doute) pour pouvoir lire les textes de la Bible, il parvint au même résultat que lui avaient fourni ses précédentes études : que le théisme pur était aussi la véritable doctrine chrétienne ; puis que, les missionnaires anabaptistes établis à Sérampore s'étant élevés hautement contre le théisme chrétien, et ayant prétendu, ce qui était assez naturel, qu'il voulait fonder un nouveau Christianisme, il répliqua et publia tour à tour plusieurs traités dans lesquels il établit que les théories de la Trinité, de l'Esprit-Saint, de la Communion et de la Rédemption, ainsi que plusieurs autres, n'étaient indiquées ni dans l'Ancien, ni dans le Nouveau-Testament, et que ces dogmes symboliques, empruntés au gnosticisme oriental, avaient, au contraire, leurs sources éloignées dans la vieille métaphysique de l'Inde et de la Perse ; enfin, que sa conversion au Christianisme n'a eu pour motif aucun sujet d'ambition, car il avait embrassé, parmi les sectes chrétiennes, la moins puissante et la moins répandue.

Que de contradictions dans ces allégations diverses ! Qu'est-ce que cet homme qui, ne quittant point ses croyances indiennes pour embrasser le Christianisme, n'admet que le théisme, qu'il considère comme la doctrine chrétienne, et se convertit au Christianisme sans aucun motif d'ambition ! Qu'est-ce, hélas ! que ce chrétien qui se convertit au Christianisme, qui embrasse des sectes chrétiennes la moins puissante et la moins répandue, et ne craint pas d'établir que les théories de la Trinité, de l'Esprit-Saint, de la Communion et de la Rédemption ne sont indiquées ni dans l'Ancien, ni dans le Nouveau-Testament ! Si aux yeux de tous ceux, même des incrédules, qui ont ouvert la Bible, il n'était inutile d'insister sur la folie de ces dénégations de l'établissement formel, d'un bout à l'autre des Ecritures, des grandes théories, que, suivant M. Sandford Arnot, le philosophe indien refusait d'admettre, nous nous y serions arrêtés et nous aurions pris la peine de citer au hasard, pour réplique, quelques-unes de ces décisives et nombreuses paroles du Livre saint ; mais pour quel homme de bonne foi serait-ce nécessaire ? N'envisageant donc que sous une autre face ce malencontreux passage, nous dirons qu'il est bien maladroit à M. Sandford Arnot de laisser attribuer une telle mauvaise foi ou une telle folie à un homme dont il ne cesse de louer la droiture et la capacité. Toute cette confusion fait peine ! Ce sentiment se renouvelle, lorsqu'en terminant, l'auteur énonce, pour son compte, sa croyance à la possibilité de ces doctrines inconcevables, en souhaitant à l'Inde, pour laquelle il sent le besoin d'une religion, de voir se répandre dans son sein celle de Rammohun-Roy, le *Christianisme-Théiste*, réunissant ainsi hardiment deux mots qui s'étonnent de se trouver ensemble. Quelle déplorable ignorance de la nature de ce Christianisme, dont Révélation, Trinité et Rédemption, sont les caractères essentiels, qui sans eux *ne peut être*, de ce Christianisme qui exclut si formellement le théisme, qui n'est que la croyance à un être inconnu et indifférent, croyance vague et insuffisante !

ANNONCE.

Affaires religieuses. *Examen de la loi du* 20 *mai et du projet de loi sur la liberté religieuse. — Articles extraits du* Semeur. Br. in-8°. Lausanne, 1833. Chez Marc Ducloux. Prix : 30 cent.

Nous sommes étrangers à cette réimpression de nos articles sur la question de liberté religieuse qui s'agite, en ce moment, dans le canton de Vaud. L'éditeur déclare, dans un avant-propos, qu'il sent l'injustice qu'il y a à empêcher une minorité de ses concitoyens de rendre hommage au Créateur, selon leur conscience, et que c'est dans l'intention de contribuer, autant qu'il est en son pouvoir, à répandre les idées de vraie liberté que nos articles lui paraissent contenir, qu'il les met à la portée de tous. « Dans une question aussi grave et » d'où dépend peut-être tout l'avenir de notre canton et le rang » que nous occuperons désormais dans l'estime des nations, dit-il, » il n'est pas permis de rester neutre ou indifférent. »

Plus loin, l'éditeur signale le fait suivant, qui est en effet digne d'attention, et que nous abandonnons aux réflexions de nos lecteurs :

« Depuis la publication de ces articles du *Semeur*, un fait nouveau et très-important dans nos mœurs vient de se passer. Six cents citoyens de Lausanne ont demandé par pétition, *au nom de la morale et de la religion*, que les représentations théâtrales fussent tolérées le dimanche. La municipalité de Lausanne a accédé à ce vœu. Sa décision est soumise maintenant au conseil-d'état auquel la loi attribue la police du dimanche. C'est après de pareils faits que les représentans du peuple vont être appelés à discuter si les assemblées de chrétiens tenues le dimanche sont plus coupables que le spectacle, si elles sont perturbatrices de l'ordre public, si par leur fait les propriétés et la vie des citoyens sont menacées, car alors l'intervention de l'autorité serait nécessaire et *morale*. »

L'éditeur déclare, en finissant, qu'il ne se porte pas garant de toutes les opinions émises par le *Semeur*, qu'il ne les partage même pas toutes. Notre critique de l'exposé des motifs, présenté par le conseil-d'état ne lui paraît pas juste. Selon lui, cet exposé franc de sa situation honore autant ce corps qu'il lui donne de force dans l'opinion publique. « Le conseil-d'état, dit-il, s'est placé au-dessus de la nation ; c'est à elle maintenant à le suivre, si elle veut conserver dans toute sa pureté, liberté et patrie. »

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

ATTITUDE DU PARTI LÉGITIMISTE AVANT, PENDANT ET APRÈS LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES.

C'était un spectacle à la fois instructif et curieux que celui de nos divers partis politiques convoqués dans le champ clos des élections départementales. Chacun a pris, dans cette grande épreuve, l'attitude, la physionomie, les armes qui lui sont propres ; qualités bonnes et mauvaises, vertus et défauts, tout a été mis en relief. Le parti légitimiste s'est disputé, divisé, éparpillé, sans obtenir d'autre effet que de n'en produire aucun, si ce n'est peut-être qu'il a montré de nouveau ses incertitudes et son impuissance dans la fausse route où il s'obstine à marcher. Le parti de l'opposition parlementaire a été mal mené, battu, défait, réduit à de vaines récriminations dans la plupart des colléges départementaux. Quant à l'opinion extra-parlementaire de la république, elle s'est tenue à la porte, jetant d'altières épithètes aux électeurs, haussant les épaules devant les élus, et se promettant un terrible lendemain. Le parti du juste-milieu s'est réuni, comme un seul homme, à l'appel du gouvernement ; il a vu presque partout la majorité des suffrages confirmer le choix de ses candidats, mais il s'est trop hâté, ce nous semble, de pousser un long cri de victoire ; car le juste-milieu est composé d'élémens disparates, qui sont unis au-dehors par des intérêts précaires, et désunis au fond par des passions égoïstes. C'est une masse incohérente, laborieusement juxta-posée par la force des circonstances, non liée par le ciment des principes, et pour peu qu'elle se heurte contre un obstacle puissant, elle se dispersera en poussière, comme ces statues formées de différentes pièces qui s'en vont, chacune de son côté, au premier choc ; la tête roule en arrière, les pieds en avant, et le corps, débris informe, tombe lourdement à la place où il était assis.

Nous autres, qui ne sommes pas un parti politique, qui ne voulons nous inféoder aux opinions de personne, mais qui prenons notre bien, c'est-à-dire les principes de religion et de morale, partout où ils se trouvent, nous aimons à nous poser sur une éminence, pour observer de là le champ de bataille, et nous attendons habituellement l'issue de la lutte, avant d'en dire notre avis. D'après cette ligne de conduite, la seule qui nous paraisse pouvoir être utile tant que nous ne serons pas assez forts pour influer plus directement sur la marche des affaires, on nous a vus rester silencieux et neutres dans le débat des élections départementales. Mais aujourd'hui que la sentence est prononcée, nous devons exprimer notre sentiment sur ce grave sujet. Nous nous bornerons pour cette fois à l'examen de la conduite du parti légitimiste dans la dernière épreuve électorale, parce qu'elle nous offre l'occasion de développer quelques-unes de nos idées religieuses.

Le jour de la convocation des colléges n'était pas encore fixé, que déjà les partisans de la dynastie déchue s'étaient pris d'une grande querelle sur les deux questions du serment politique et du concours des légitimistes dans les élections. D'un côté se trouvaient le *Rénovateur*, l'*Ami de la Religion*, le *Journal des Villes et des Campagnes* ; de l'autre, la *Gazette de France*, avec sa vieille renommée ; la *Quotidienne* se tenait à l'écart, et les gazettes de province étaient partagées entre les deux camps. Les premiers soutenaient que les royalistes pouvaient prêter le serment exigé par la loi, parce que ce n'est plus qu'une simple formalité

politique, sans autre valeur que celle qu'elle reçoit des événemens, et qu'ils devaient concourir aux élections départementales, pour empêcher, autant qu'il était en eux, que le pays ne fût livré sans défense aux passions révolutionnaires. La *Gazette* et ses amis répondaient que le serment, du moins lorsqu'il n'est pas accompagné d'une explication formelle, entraîne la promesse de sujétion et de fidélité au nouvel ordre de choses, et que mieux valait se placer complétement en dehors des élections, après avoir protesté contre l'exigence de la loi. Des deux parts, les opinions opposées se défendirent avec un talent de subtilités et une abondance de distinctions qui rappelaient les plus beaux jours de la scolastique; l'intelligence du lecteur s'égarait dans le dédale des syllogismes et dans les tortueux détours de la logique légitimiste; il est inutile d'ajouter que rien n'était plus ennuyeux. Les antagonistes n'oubliaient pas, l'un ni l'autre, de recourir au témoignage des autorités les plus imposantes; ici, retentissait la voix d'un vénérable père de l'Eglise; là, parlait l'ancien député de l'Aveyron, le président du comité de censure sous Charles X, M. de Bonald; tel répliquait à Fénélon par un bref de Grégoire XVI, et le grand Bossuet fournissait des armes à tout le monde. La *Gazette*, rompue depuis long-temps aux combats de la presse, enlaçait habilement son adversaire dans un vaste réseau de citations et de déductions; mais le *Rénovateur*, plus jeune, plus alerte, plus franc, brisait une maille, sans prendre garde s'il ne déchirait pas avec le tissu un principe légitimiste, et il se redressait sur l'arène, plus obstiné que jamais à ne pas céder un pouce de terrain.

Tandis que cette mémorable querelle se continuait avec des chances diverses, les colléges départementaux s'assemblèrent, et la division survenue entre les chefs des légitimistes produisit une étonnante confusion parmi leurs soldats de la province. Aucun parti, de temps immémorial, n'avait agi avec si peu d'ordre et d'ensemble. Il y eut des colléges où les royalistes protestèrent sans voter, d'autres où ils votèrent sans protester. En quelques lieux, ils refusèrent de concourir aux opérations électorales; ailleurs, ils expliquèrent leur concours; çà et là, ils concoururent sans dire mot. Le serment fut rejeté par ceux-ci, commenté par ceux-là, prêté purement et simplement par d'autres. Les royalistes du midi se joignirent aux républicains; les royalistes du centre se joignirent au juste-milieu; les royalistes du nord ne se joignirent à personne. Dans tel collége, ils crièrent contre le monopole; dans tel autre, ils firent eux-mêmes du monopole en toute conscience. Et, de cette inextricable mêlée, de ce désordre qui n'est comparable à rien dans l'histoire des opinions politiques, qu'est-il résulté? Partout la défaite des légitimistes, soit qu'ils aient combattu, ou jeté leurs armes avant le combat. On ne citerait pas dix conseillers départementaux élus dans leur parti; on n'en nommerait pas un seul dont l'élection ait été emportée de haute lutte contre la gauche et le juste-milieu. Si quelques légitimistes sont sortis de l'urne électorale, ils ont été choisis, non parce qu'ils étaient légitimistes, mais quoiqu'ils fussent légitimistes; leur élection est due à leurs qualités personnelles ou à l'influence d'une grande propriété territoriale. Nous en sommes affligés pour les légitimistes, et quelque peu fâchés pour le pays lui-même. Comme les conseils de départemens ne s'occupent point des questions générales de politique, la présence des hommes de cette opinion n'aurait pas mis en péril nos institutions constitutionnelles, et il eût été juste qu'un certain nombre d'entre eux fût chargé de représenter les grands propriétaires dans des assemblées qui règlent la répartition des impôts. Mais à qui doivent s'en prendre les amis de la branche aînée, s'ils ont été repoussés, au-delà d'une équitable proportion, par la majorité des électeurs départementaux? Qu'ils ne s'en prennent qu'à eux seuls, à leurs discordes intestines, à leurs utopies d'une émancipation indéterminée et du suffrage universel. On gâterait à moins les meilleures causes.

Le parti légitimiste en est maintenant aux récriminations. Voyez, s'écrie la *Gazette*, ce qu'a produit l'intervention des royalistes à Marseille, à Lille, à Dijon, au Puy-de-Dôme! Avions-nous raison de dire qu'il ne fallait rien concéder au juste-milieu? — Qu'importent les résultats, répliquent ses adversaires; le devoir nous ordonnait d'aller aux élections, pour nous opposer aux envahissemens de l'anarchie qui menace la France; fais ce que dois, advienne que pourra! La discussion n'est pas près de finir; car on y mêle des noms-propres qui ajoutent l'aigreur des personnalités à la divergence des théories. Les journaux catholiques se réclament des déclarations du Saint-Siége et de l'exemple des évêques, pour justifier les royalistes qui ont prêté serment; d'autres feuilles s'autorisent des noms de quelques pairs et députés, pour arriver à la même conclusion; et la *Gazette*, qui sait répondre à tout, dit aux uns qu'ils feraient bien de se renfermer dans les questions de théologie, et aux autres, que des exceptions ne doivent pas prévaloir contre la puissance d'un principe.

Telle est, en résumé, l'attitude que le parti légitimiste a prise avant, pendant et après les élections départementales. On y peut trouver le sujet de plus d'une réflexion; car les opinions politiques instruisent par leurs erreurs comme par leurs maximes les plus solides, et elles éclairent par leurs chutes ceux dont leurs triomphes avaient peut-être obscurci l'entendement.

Nous n'adoptons point les raisons alléguées par les feuilles légitimistes pour faire abolir la condition du serment exigé par nos lois électorales; mais nous arrivons au même terme par un autre chemin. N'est-il pas déplorable, en effet, de voir l'antique religion du serment traînée comme une captive dans nos débats politiques, avilie, prostituée, livrée à la merci d'une émeute victorieuse, foulée aux pieds dès qu'elle a perdu l'appui des tribunaux et des baïonnettes? Qu'est-ce que le serment à l'heure où nous sommes? Une vieille monnaie qu'on se passe de main en main par habitude, mais qui n'a plus, en réalité, aucune valeur intrinsèque. Y a-t-il quelqu'un aujourd'hui, roi, ministre, pair, député, qui puisse compter encore sur la force du serment politique, et qui fonde sur cette base l'ordre, la sécurité, l'avenir du pays? N'avons-nous pas tous appris que les sermens se prêtent et se retirent, se donnent et se changent selon les événemens du jour? L'immense majorité des fonctionnaires publics, civils et militaires, n'a-t-elle pas successivement rempli la formalité du serment auprès de tous les pouvoirs, quels qu'ils fussent, qui avaient saisi les rênes de l'État par la terreur, par la victoire, par l'invasion étrangère ou par un scrutin? Le serment a-t-il jamais retardé d'un seul instant, depuis un demi-siècle, la chute d'un homme ou d'une constitution, lorsque la puissance des armes ou l'opinion publique avaient prononcé? Pourquoi donc maintenir cette condition dans les lois, quand elle est abolie, annulée dans nos mœurs!

Aux époques où les croyances religieuses exerçaient un empire incontesté sur les âmes, le serment offrait la plus précieuse de toutes les garanties, parce qu'elle était la plus inébranlable. On comprend que les rois et les peuples devaient alors rattacher leurs destinées au lien du serment. Le serment, comme le sacre des princes, était toute une religion. Mais dans notre dix-neuvième siècle, âge incrédule et dirigé, sinon dans les idées et dans les sentimens de la conscience, du moins dans la plupart des actes, et surtout des actes politiques, par l'esprit du matérialisme, par l'influence des passions et des intérêts exclusivement terrestres, que susbsiste-t-il de cet auguste caractère du ser-

ment? Demandez à ceux qui ont prêté dix à douze sermens divers, et souvent même opposés et contradictoires, depuis la Constituante; demandez-leur s'ils ont cru se lier plus fortement, lorsqu'ils ont pris Dieu à témoin de leur promesse, et donner au pouvoir une plus ferme garantie que par une simple adhésion, la plupart n'hésiteront pas à vous répondre que le serment n'était autre chose pour eux qu'une forme convenue, une sorte de passeport qui leur ouvrait le chemin des dignités sociales ou qui les y maintenait. En sera-t-on surpris? Nous serions étonnés plutôt que le serment eût gardé sa consécration, quand la foi chrétienne s'est évanouie, quand on ne craint plus les châtimens d'un Dieu vengeur. Pour que le serment soit une garantie réelle, il faut croire à un enfer; et qui est-ce qui croit encore à un enfer parmi nos hommes d'état? On accepte le ciel tout au plus.

Eh bien! lorsque le serment est inutile, il est mauvais. Le peu de religion qui résiste dans le fond des âmes au soufle de l'impiété s'obscurcit et s'éteint par l'habitude du parjure. On se persuade que Dieu n'existe pas, quand on l'a maintes fois impunément outragé; le peuple s'accoutume à n'adorer que la fortune, à ne déifier que la force, puisque la fortune et la force prévalent contre Dieu, et dès qu'un peuple en est là, il ne tarde pas à se dire que c'est lui qui est le plus fort. Il a fallu le sabre d'un despote pour rétablir le règne de la justice et des lois; le sabre est la seule puissance respectée, quand l'indigne abus du serment a dépravé les nations.

Nous n'ignorons pas que les hommes politiques peuvent s'appuyer sur des motifs honorables pour maintenir cette formalité dans notre législation; mais les inconvéniens nous paraissent en surpasser de beaucoup les avantages, et nous souhaitons avec les légitimistes que la condition du serment soit abolie. Ils appuient leur demande sur le dogme politique de la souveraineté du peuple; nous fondons la nôtre sur le dogme religieux de la majesté du Tout-Puissant.

Ceci nous amène à présenter une considération d'un autre genre sur ce parti. Il nous semble que ses principaux organes ont trop sacrifié la religion à la politique, et qu'ils se sont privés par là de leur plus puissant moyen d'influence. Il y avait, après la victoire du peuple contre Charles X, une belle position à prendre: c'était de se placer à la tête du mouvement religieux et moral. Il fallait se séparer nettement du jésuitisme et de la bigotterie des familiers du vieux roi, embrasser hautement les larges doctrines de l'Église gallicane, appeler à soi les hommes de toutes les opinions et de toutes les sectes qui désirent le réveil du Christianisme et la restauration des bonnes-mœurs en France; il fallait diriger vers ce but une partie des discussions de la presse, instituer des sociétés pour l'amélioration religieuse et intellectuelle des classes inférieures, établir des écoles dans lesquelles la mesquine instruction donnée aux enfans pauvres eût été remplacée par une forte éducation, publier de bons livres, les répandre, au moyen de souscriptions volontaires dans tous les hameaux d'une extrémité du royaume à l'autre; il fallait enfin s'imposer des sacrifices de temps et d'argent pour préparer le peuple à obtenir des droits politiques. Un seul journal quotidien, l'*Avenir*, a essayé de marcher dans cette voie; mais il avait malheureusement adopté pour point de départ les étroites opinions ultramontaines, au lieu des maximes de l'Église gallicane, et il a péri sous les foudres du Saint-Siége. Plus heureux s'il eût, dès l'abord, proclamé l'indépendance des idées et des publications dans l'ordre temporel! Par une faute dont le principal rédacteur de cette feuille cherche maintenant à s'affranchir, M de la Mennais et ses amis ont garrotté leur entreprise sous des liens que l'on a employés plus tard pour l'étrangler.

Le parti légitimiste serait devenu le véritable ami du peuple, et son œuvre de religion, de morale, de philanthropie, de liberté, lui aurait fait recueillir des fruits abondans. Les dernières classes ouvrières et agricoles l'eussent salué comme leur bienfaiteur, tandis qu'elles ne voient maintenant en lui qu'un implacable adversaire du progrès social. Ce parti aurait pu réclamer alors, sans avoir l'air de marcher vers l'absolutisme par le chemin de l'anarchie, l'émancipation du peuple; car ce peuple, pour lequel il eût sollicité le droit de suffrage, aurait été rendu capable de s'en servir par une meilleure éducation et par le réveil des principes religieux. Mais on a commencé par où l'on devait finir. Les légitimistes ne se sont nullement souciés de faire un peuple plus chrétien, plus moral, plus éclairé; ils n'ont établi aucune institution dirigée vers ce but; ils n'ont point publié, propagé de livres dont il fût permis d'attendre des résultats de cette nature; mais ils se sont hâtés, par une espèce de dérision, d'invoquer le suffrage universel en faveur de ceux pour le perfectionnement desquels ils n'ont pas donné une heure de travail ni un écu. Cette démagogie d'emprunt a effrayé les gens paisibles, les commerçans, les maîtres d'atelier, toute la bourgeoisie, et il n'en pouvait être autrement. Le parti légitimiste lui-même, placé dans cette fausse position, a été victime de querelles intérieures; il s'est traîné de mécompte en mécompte, de discordes en discordes jusqu'à l'inconcevable mêlée qui a précédé et suivi les élections départementales. Juste châtiment d'une hypocrisie qui doit le plonger tôt ou tard dans un abîme d'où il ne sortira plus! S'il aime réellement le peuple, qu'il le prouve, et il n'aura guère besoin de le dire; ses actes feront foi de son dévouement; mais jusqu'à ce jour, il l'a dit sans le prouver.

La *Gazette de France* prétend que c'est à tort que nous avons dit qu'en réclamant, comme la *Tribune*, le suffrage universel, son parti compte sur le même moyen que l'autre parti extrême pour obtenir un résultat tout différent. A l'en croire, le suffrage universel qu'elle prêche ne ressemble en rien à celui des républicains. Malgré ses explications, il n'en demeure pas moins constant que, bien qu'elle limite les attributions de ses électeurs, elle en appelle cependant, comme la *Tribune*, pour arriver à ses fins, à l'ignorance et aux passions des masses. Tout ce qu'elle nous prouve, c'est qu'elle cherche à soumettre ces passions à l'influence des grands propriétaires, et à les faire ainsi servir à ses vues: c'est ce dont nous n'avions jamais douté.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le parti de la reine l'emporte dans les provinces septentrionales de l'Espagne. Non seulement Mérino a été battu près de Bréviesca, et Corvillas à Villa-Franca, mais Saarsfield est entré, le 21, à Vittoria, et le 26, à Bilbao. Ces deux villes ont été évacuées par les carlistes, qui se réfugient en grand nombre sur le territoire français: on cite le duc de Grenade parmi ceux qui y ont cherché un asile. La guerre civile se fait en Espagne d'une manière horrible. Il est rare qu'on épargne la vie des prisonniers; on les fusille partout, conformément aux lois militaires, disent les rapports des généraux. Le commandant Larragnaga, l'un des principaux chefs des insurgés, ayant été tué dans l'affaire d'Hernani, Castagnon a fait exposer son corps sur la grande place, « afin de faire une vive impression sur ses partisans, » dit-il dans son rapport. C'est ainsi qu'on en use avec les oiseaux de proie! Pense-t-on calmer les passions politiques par des actes qui ne sont propres, au contraire, qu'à les irriter?

La démission du général Joseph de la Cruz, ministre de la guerre, a été acceptée. On assure que ce sont des représentations faites à la régente par le comte de Florida Blanca, sur la marche de son gouvernement, qui y ont donné lieu. Le portefeuille de la guerre est confié par intérim au général Zarco del Valle. Le

maréchal de camp don Geronimo Valdès, gouverneur de Carthagène, appelé subitement à Madrid, a été élevé au grade de lieutenant-général, et il a dû partir aussitôt pour remplacer, dans le commandement de l'armée, le général Saarsfield, qui ira prendre possession de la vice-royauté de Navarre. Le prince d'Anglona est nommé capitaine-général de l'Andalousie. Toutes ces nominations font présumer que la régente veut modifier son système; mais on ne peut pas encore en conclure quel plan de conduite elle se propose de suivre.

Un changement de ministère plus complet vient d'avoir lieu en Grèce. Tricoupis, Psyllas et Praïdes ont été remplacés par Colettis, Théocaris, Schinas et Maurocordatos. Un officier bavarois, M. Schmalz, reste placé à la tête du département de la guerre. Nous ne savons si c'est à l'ancienne administration ou à la nouvelle qu'il faut attribuer diverses mesures que nous apprenons en même temps que le changement de ministère, un décret qui soumet les journaux à un cautionnement et fixe des pénalités pour les délits de la presse, une ordonnance pour la construction de sept routes principales, et la proclamation de la loi martiale dans la petite île de Tenos, dont la population est de 29,000 habitans, et où avait éclaté un vif mécontentement, causé par les vexations de plusieurs percepteurs, qui ont été arrêtés.

Quelques journaux anglais parlent de la retraite prochaine de lord Grey, qui serait, selon les uns, remplacé par lord Durham, et selon d'autres, par lord Stanley. Quelques feuilles prétendent que lord Brougham aspire à la présidence du conseil; la plupart affirment, au contraire, que tous ces bruits sont sans le moindre fondement, et que lord Grey ne songe nullement à quitter les affaires.

La cour du ban du roi à Dublin a jugé un procès intenté par le gouvernement au propriétaire du journal le *Pilote*, pour avoir inséré une proclamation adressée par O'Connell au peuple irlandais, et dans laquelle le procureur-général a cru voir l'intention d'exciter les Irlandais à la haine contre le gouvernement. O'Connell a plaidé la cause du propriétaire du *Pilote*; malgré ses efforts, son client a été déclaré coupable, mais le jury l'a recommandé à la grâce du roi.

On s'occupe beaucoup en Belgique d'un projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer dont voici le plan: il aurait deux points de départ, Anvers et Ostende. Ces deux lignes aboutiraient à un point central, Malines, d'où le chemin se dirigerait par Louviers, Liége et Verviers. Il y aurait aussi un embranchement de Malines à la frontière de France, par Bruxelles. Le gouvernement serait chargé de l'exécution, et autorisé à cet effet à faire un emprunt de rentes à 5 pour 100, au capital effectif de 35 millions de francs, somme présumée nécessaire.

En Allemagne, on projette des travaux du même genre: il s'est formé à Lubeck une compagnie pour l'établissement d'un chemin de fer entre cette ville et Hambourg. Le système des douanes de la Prusse a été adopté par la chambre des députés du Wurtemberg, par 64 voix contre 22, après une discussion qui a rempli huit séances. Cette résolution doit encore être soumise à la chambre des nobles. La Saxe introduira au 1er janvier prochain le même système de douanes. — Un décret de la diète de Francfort vient de supprimer la *Gazette du Neckar;* elle a cessé de paraître le 22 novembre, et ses deux rédacteurs, MM. Schill et Elsner, ne pourront rédiger aucun journal pendant cinq ans. On se rappelle que l'*Observateur Hessois* et la *Feuille populaire de Hesse* ont été suprimés, il y a peu de semaines. Il ne se publie donc maintenant en Allemagne aucun journal indépendant. — Les chambres de la Hesse, à peine assemblées depuis quelques jours, ont été ajournées au mois de février. La marche des gouvernemens de la confédération germanique devant être réglée par les décisions qui seront prises dans les conférences ministérielles qui se préparent, et qui auront lieu, non à Prague, comme on l'avait dit, mais à Vienne, on paraît ne vouloir assembler les chambres qu'après cette époque, dans tous les Etats constitutionnels de l'Allemagne. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué un article publié dans le *Journal des Débats*, sous la date de Francfort, et où l'on cite, parmi les objets qui doivent occuper le congrès des ministres, un échange de territoire, qui aurait pour but de réunir sous le seul sceptre de la Prusse, tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin.

Une escadre française, qui tient sa mission du contre-amiral Dupotet, gouverneur de la Martinique, a paru tout à coup devant Carthagène, l'un des plus beaux ports et la première place forte de la Colombie, pour demander réparation d'une insulte faite, il y a quelque temps, à M. Barrot, représentant de la France dans cette ville. Oubliant le caractère de M. Barrot, on avait été jusqu'à le mettre en prison. Le gouverneur a répondu qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour donner la satisfaction demandée, et a ajouté que Carthagène étant éloigné de près de 300 lieues du siége du gouvernement, il lui fallait du temps pour obtenir des instructions. Le commandant de l'escadre n'a cependant accordé qu'un très-court délai, annonçant que si la réparation exigée n'était pas faite avant qu'il fut expiré, il bloquerait le port.

La fille dont Mme la duchesse de Berry est accouchée à Blaye, est morte à Livourne, le 18 novembre.

Une ordonnance du roi fixe à trente-huit le nombre des routes stratégiques qui seront construites dans les départemens de l'ouest, et en détermine les directions générales. — Une commission a été formée par M. le garde-des-sceaux, pour s'occuper de la législation sur les faillites. — Les Polonais qui sont au dépôt à Dijon, ont célébré, le 27 novembre, l'anniversaire de leur révolution. Des discours politiques dans lesquels le gouvernement français était attaqué, ayant, à ce qu'on prétend, été prononcés à cette occasion, le ministre de l'intérieur a décidé que les Polonais, qui ne se sont pas retirés de l'assemblée, au moment où ont été prononcés ces discours, seraient immédiatement éloignés de Dijon, et que les orateurs seraient expulsés de France. — M. Parquin, bâtonnier de l'ordre des avocats, est poursuivi, par le procureur-général, M. Persil, sur la demande de M. le garde-des-sceaux, à raison du discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture des conférences entre les jeunes avocats, et dans lequel on a cru voir un manque de respect pour la magistrature. Il doit comparaître demain devant toutes les chambres assemblées de la cour royale réunies à huis clos.

PHILOSOPHIE.

De l'influence de la philosophie du dix-huitième siècle sur la législation et la sociabilité du dix-neuvième; par E. Lerminier. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, place de la Bourse. Prix: 8 fr.

Œuvre d'imagination autant que de science, ce livre, attachant et instructif après tout ce qui a été dit du dix-huitième siècle, reflète assez fidèlement, ce nous semble, les idées et les espérances du nôtre. Mais il montre aussi ce que la pensée humaine, séparée de la vérité divine, a d'incomplet, d'insuffisant, d'incertain, je dirais presque de redoutable. L'âme ne se repose pas libre, calme et satisfaite, dans ce monde de la philosophie et de la politique; elle n'y respire pas et n'y vit pas à l'aise; il ne répond pas à ses instincts les plus profonds et à ses vœux les plus chers; il ne lui offre pas l'expression, le développement harmonique de l'homme tout entier: l'être immortel n'y apparaît point; l'être moral s'y présente à peine sous une de ses faces inférieures. On s'est laissé entraîner à ces vues du passé et de l'avenir, à ces tableaux de l'œuvre de démolition accomplie par la raison insurgée contre l'autorité et se déifiant elle-même, à ces promesses et à ces espérances de réorganisation sociale. On ferme le livre, on regarde autour de soi et, au milieu des ruines et de l'ébranlement universel, on cherche vainement la main puissante capable de relever ou de raffermir l'édifice. Le charme est rompu, le fantôme de sagesse et de force qu'on avait cru apercevoir, évoqué un instant par le talent de l'artiste, est rentré dans l'ombre. Il en est comme des ouvrages des anciens sur l'immortalité de l'âme; on croit, on espère aussi long-temps qu'on lit; ou il faut que l'espérance et la foi aillent s'alimenter à une autre source.

C'est sans doute un imposant spectacle que ce travail de la pensée humaine s'opérant en faveur des classes inférieures déjà relevées de la servitude féodale, et par des hommes sortis de leur sein, marchant à l'empire par des théories dont on entrevoit à peine la portée, produisant la révolution française, imprimant au vieux monde une secousse générale, lui communiquant un mouvement de progression dont la rapidité effraie, dont l'intelligence ne saurait mesurer les

suites ni prévoir le terme, et d'où se dégage peu à peu un monde nouveau. Mais on ne tarde pas à reconnaître que ce mouvement gigantesque vers un but inconnu, et qui se propage de nation en nation comme d'année en année, se fait sans base solide, sans route certaine, sans règle sûre, par conséquent sans confiance et sans harmonie véritable : il obéit à des forces plutôt qu'à des lois; et la raison commence à douter d'elle-même en voyant s'ouvrir de plus en plus cette carrière immense et mystérieuse dont elle avait franchi le seuil avec un long cri de victoire et de joie. A mesure qu'elle avance et que la route s'élargit et s'étend devant elle, elle semble sentir l'approche d'écueils et de périls imprévus, et cependant il faut marcher. De là cette sourde inquiétude, ce malaise indéfinissable, ces craintes en quelque sorte instinctives, qui vont croissant, ou qui du moins persistent, quoique tout au dehors soit calme et prospère; un pressentiment dont il serait difficile de rendre compte avertit que le repos n'est qu'une halte, que de nouvelles luttes se préparent, que les obstacles extérieurs renversés, la civilisation, la liberté, avant de s'asseoir paisiblement sur le trône du monde, auront à traverser encore une longue période de guerres intestines, dont elles portent en elles le germe fatal; et à chaque étincelle qui brille en Europe, on redoute de voir s'allumer l'incendie. Evidemment ces idoles de la terre, la civilisation, la liberté, manquent de quelque élément essentiel, de quelque principe vital, qui a été imprudemment négligé ou repoussé. S'arrêter, pour donner à ce proscrit qu'il faut rappeler le temps de rentrer et de reprendre sa place et son œuvre, paraît être le vœu des masses, comme celui de la sagesse. Or, cet élément, ce principe que la société, dans son mouvement et son développement successif, ne saurait impunément laisser en arrière, est le principe religieux, l'élément moral. Une rénovation morale est aujourd'hui le premier besoin de la société. M. Lerminier invoque, comme nous, un avenir religieux pour le monde, mais avec cette différence qu'il l'attend de je ne sais quelle philosophie, fille des siècles, et du prochain hyménée de l'Orient avec l'Occident, tandis que nous ne l'attendons que du Christianisme.

Voici comment il précise, à l'entrée de son sixième chapitre, l'influence du dix-huitième siècle : « Renouveler » l'histoire, propager le déisme, le bon sens et la tolérance, » résumer les connaissances humaines, revendiquer les » droits de l'homme tant individuel que social, restaurer le » sentiment religieux, et fonder la société sur la souverai- » neté démocratique, voilà les résultats élémentaires du » dix-huitième siècle. »

On s'étonne à bon droit de voir ranger la propagation du déisme et la restauration du sentiment religieux parmi les buts et les effets du dix-huitième siècle, de ce siècle qui commença par saper les fondemens de toutes les croyances, qui eut pour derniers représentans Helvétius et le baron d'Holbach, et qui aboutit à la clôture des temples et au culte de la raison. Mais quand on entend M. Lerminier justifier Diderot d'athéisme, quoique son Dieu fût, dit-il, *la nature, la vie, le monde*, quand on l'entend s'écrier : Diderot, « un athée, stupide commentaire de la pensée de ce grand » homme! Athée, lui, ce cœur gonflé d'enthousiasme pour la » beauté, la gloire et le génie; lui, Diderot, qui s'enivre à la » lecture de Clarisse ou au souvenir de Marathon! etc., etc.» quand on l'entend demander : « Où donc est Dieu, si ce » n'est avec le génie? » on comprend ce qu'il a voulu dire en affirmant « que le dix-huitième siècle n'a pas été irréligieux » au fond, mais qu'il a tout nié dans un scepticisme ardent » pour renouveler Dieu; » et l'on cherche avec une sorte d'effroi quel est le Dieu que la science prétend mettre à la place du *Dieu vivant* de l'Evangile, qu'elle déclare détrôné, et l'on recule, le cœur serré d'une inexprimable angoisse, devant la froide image de ce Dieu, tout et rien, qu'elle s'efforce de faire apparaître.

Quant à revendiquer les droits de l'homme individuel et social et à fonder la société sur la souveraineté démocratique, ce fut bien là la mission du dix-huitième siècle, et c'est bien sa gloire. C'est même, avec l'influence d'une philosophie matérialiste, une des causes principales pour lesquelles il se fit déiste, non seulement déiste, mais athée. Il nia le ciel pour conquérir plus aisément la terre. Le déisme qu'il proclama d'abord ne fut qu'une arme dans sa main, et trouvant ensuite celle de l'athéisme plus sûre ou plus expéditive, il ne craignit pas de s'en emparer et de s'en servir. Continuateur du grand mouvement social qui a dans le Christianisme sa première origine, le dix-huitième siècle rompit violemment avec le Christianisme; il se prit contre lui d'une haine qui semble inexplicable autant qu'injuste; c'est qu'il n'en vit que la forme extérieure, la lettre morte qui lui faisait partout obstacle, incorporée qu'elle était avec le pouvoir contre lequel il venait se heurter. Et à cet égard il a servi l'immortel qu'il croyait *écraser*; ses coups n'ont fait que briser les liens qui le retenaient captif. Il a dégagé le Christianisme de l'enveloppe grossière, épaissie par le cours des âges, que la réformation n'avait déchirée qu'en partie, et sous laquelle se perdaient sa liberté, sa force, sa vie céleste. Ce sera là peut-être aux yeux de l'avenir le service capital rendu par le dix-huitième siècle; ainsi, instrument aveugle de la Providence, il se trouvera avoir réellement, à son insu et bien contre son gré, *restauré le sentiment religieux*.

Les derniers chapitres mériteraient une attention particulière. Là l'auteur se révèle davantage et laisse mieux entrevoir ses croyances, ses idées, ses vues sur l'avenir et sur la marche générale de l'humanité; mais le temps et l'espace nous manquent pour nous y arrêter autant qu'il le faudrait, et nous nous bornons à quelques observations rapides. Ce qui y domine, ce qui les caractérise, c'est la négation de toute révélation positive, et conséquemment de la révélation chrétienne, négation pure et simple, sans aucune discussion des preuves, des titres de crédibilité que présente l'Evangile et qui ont été reconnus valables par dix-huit siècles, par l'élite des penseurs qu'ils ont produits, par quiconque en a fait un examen sérieux et impartial. C'est l'assertion si souvent répétée de nos jours que le Christianisme est dépassé ou va l'être, assertion tout-à-fait gratuite, sans investigation des doctrines chrétiennes, soit dogmatiques, soit morales, sans parallèle établi entre elles et les besoins nouveaux de l'homme individuel et social, sans aucune solution de la question préalable que nous avons fréquemment posée et qui est restée jusqu'ici sans réponse : En quoi consiste cet épuisement prétendu du Christianisme? A quels égards ne satisfait-il plus aux vœux du cœur, aux progrès de l'esprit, au développement de l'humanité? Sous quels rapports l'homme et la société sont-ils en avant de lui? C'est enfin, car il faut nous restreindre, la vague attente d'une religion nouvelle, attente toujours reproduite et toujours déçue, mais spectacle bien étrange et bien triste pour qui « sait en qui il a cru, » et qui voit qu'on passe, sans l'honorer d'un regard, à côté de cette religion nouvelle, quoique ancienne, qu'on cherche si loin et qui est si près, et qu'on prophétise sans vouloir la reconnaître : nouvel Israël qui attend le Messie, dix-huit cents ans après sa venue.

Nous ne relèverons pas le seul argument direct que nous ayons trouvé dans l'ouvrage de M. Lerminier contre le Christianisme, auquel on refuse toute catholicité comme toute divinité, parce qu'il n'a pas conquis encore cette universalité à laquelle il prétend, parce qu'il a revêtu des formes différentes selon les temps et les lieux. L'argument

aurait eu plus de force lorsque l'Eglise, qui s'appelait déjà catholique, n'avait pour missionnaires que quelques pauvres pêcheurs des bords du lac de Tibériade et ne s'étendait guère au-delà de Jérusalem.

Mais interrogeons cette philosophie qui doit, dit-on, bientôt donner au monde une religion plus compréhensive, à la fois plus humaine et plus divine que le Christianisme. Sur quoi se fondent ses hautes prétentions? Le Christianisme a fait ses preuves, le Christianisme présente ses lettres de créance; où sont celles de la philosophie? où est « la dé» monstration d'esprit et de puissance » par laquelle elle pourra se légitimer, comme le fit autrefois l'Eglise? où en est-elle sur les grandes questions dont le Christianisme a donné une solution si simple et pourtant si profonde? que répond-elle au vœu des cœurs qui ont soif d'immortalité? que répond-elle au cri de la conscience qui demande l'expiation et la délivrance du mal moral? qu'a-t-elle appris que nous ne sussions sur Dieu et ses rapports avec nous, sur l'homme et sa destinée? où est le long rayon de lumière qu'elle projette sur notre âme, sur la divinité, sur les voies de la Providence et sur le monde invisible? Si elle avait seulement confirmé, par le genre d'évidence qui lui est propre, ce que nous en a dit le Christianisme! Mais sur toutes les grandes questions religieuses que l'homme lui pose depuis quatre mille ans, elle garde le silence, ou ne fait qu'accumuler les sombres nuages de l'incertitude. Il n'est pas une de ces questions capitales portées au tribunal de la philosophie, dont on ne puisse dire aujourd'hui, tout aussi bien qu'au temps de Thalès : *sub judice lis est.* Attendre d'elle une religion, n'est-ce pas en espérer ce qu'elle ne peut donner? Qu'elle légitime aux yeux de la raison les doctrines et les preuves du Christianisme, c'est là son rôle, et ce sera sa gloire.

On ne peut contester à l'ouvrage que nous annonçons l'étendue des connaissances, la largeur des conceptions, l'élévation des vues; cependant que l'idée qu'il donne de l'homme et de l'humanité est petite auprès de celle qui se puise dans la foi chrétienne! Ne voyant, ni ne montrant dans l'homme l'être immortel, l'héritier des cieux, déchu, mais racheté, ce qui seul jette du jour sur les mystères de notre existence; ne l'envisageant, par oubli de sa vraie nature, que comme être social, même à ce dernier égard on le rapetisse infiniment, ou pour mieux dire on ne le comprend plus sous aucun rapport. Il n'y a que le Christianisme qui révèle la grandeur de l'homme en même temps que sa misère; chez lui, le mot immortalité ne reste pas inanimé comme dans la science; il le porte vivant dans la conscience, dans le cœur, au fond de l'âme; et voilà encore une des raisons pour lesquelles le monde ne sent pas la puissance de la parole chrétienne, ou qu'il l'apprécie si peu et si mal. Ainsi, au point de vue philosophique, le Christianisme qu'on prétend débordé et dépassé, est bien en avant du siècle, et il le sera toujours, car il est la première et la dernière philosophie.

Il en est de même au point de vue social et moral. Il n'est pas un des principes du Christianisme qui ait développé toutes ses conséquences, pas un de ses préceptes qui ait donné tous ses résultats, pas un des germes moraux qu'il a semés dans le monde qui ait porté tous ses fruits. Vous convenez vous-même que le dogme de l'égalité humaine, annoncé et répandu sur la terre par l'Evangile, n'est point accompli. Mais au-delà et au-dessus de ce dogme, si fécond encore de votre propre aveu, il en est un autre plus élevé et plus vaste, dont celui-là n'est qu'un simple corollaire ou un fragment détaché, savoir le principe de la charité qui commence à se faire jour et à réclamer ses droits. Ce grand principe, à la fois un et multiple, susceptible d'immenses applications, porte en son sein des bienfaits sans nombre et sans prix. Lui seul peut répondre aux besoins sociaux qui se manifestent et demandent à être satisfaits, tels que l'élévation graduelle des classes indigente et ouvrière, l'amélioration de leur sort, leur participation plus large au bien-être général, grands problèmes qui, avec mille autres semblables, se posent de jour en jour d'une manière plus tranchée. Lui seul peut concilier parfaitement la liberté et l'ordre, en enchaînant l'égoïsme qui les compromet sans cesse. Peut-être le principe de charité est-il destiné, en se développant, à rattacher pour jamais l'une à l'autre la religion et la philosophie politique et morale; il instruira cette dernière, selon votre belle expression, « à poursuivre la voie de la volonté générale, pour l'élargir » et la faire remonter à Dieu. »

« Aujourd'hui, dites-vous, deux ouvertures s'offrent » à l'avenir du monde : procurer un règne social à toute la » vérité prêchée par le Christianisme; outrepasser les » conceptions mêmes du Christianisme. » Non; il n'y a qu'une voie, c'est la première. Vous avouez qu'elle peut encore mener loin et bien. Explorez-la davantage, vous vous convaincrez qu'elle sera toujours la seule bonne, la seule sûre, la seule qui puisse conduire l'homme et la société jusqu'au terme. Le divin Réparateur a dit pour tous les temps : « Je suis le chemin, la vérité et la vie. » Oh! s'il suffisait de montrer ce qu'a fait le Christianisme pour le monde, et ce qu'il lui tient encore en réserve, nul esprit non prévenu ne pourrait lui refuser sa foi et sa soumission! Malheureusement, constater son influence salutaire sur le passé, ses puissantes tendances à assurer le progrès, le calme, le bien-être croissant de l'avenir, ce n'est pas encore le croire, mais nous espérons que c'est un moyen de remonter vers lui; reconnaître ce qu'il a été, ce qu'il est, ce qu'il peut et doit devenir pour le monde, ce n'est pas sentir encore ce qu'il est pour l'âme, mais c'est un acheminement; voir en lui le grand élément de la régénération sociale opérée et à opérer, ce n'est pas encore l'admettre comme divin avec l'humble docilité d'esprit et de cœur qu'il demande, mais c'est une voie de retour vers la foi qu'ouvre aujourd'hui la Providence, et que nous nous faisons un devoir et un bonheur d'indiquer et d'élargir autant qu'il dépend de nous. L'influence sociale du Christianisme, quelque immense qu'elle soit, n'est pas tout le Christianisme; elle n'est qu'un effet indirect et éloigné de sa doctrine et de son action. Pour savoir ce qu'il est, il faut l'étudier, non seulement dans l'histoire, mais dans la conscience et dans l'Evangile.

L'INDIFFÉRENTISME RELIGIEUX.

Il (1) est en dehors de tous les partis religieux, de toutes les sectes, et même de toutes les convictions, sur un terrain vague et aride qu'on appelle l'indifférence, une classe d'hommes à qui les questions et les préoccupations de cet ordre paraissent complétement étrangères, et qui eux-mêmes, comme étrangers au milieu de notre espèce, puisqu'ils sont privés d'un des sens qui la caractérisent, n'éprouvent, ce semble, pour la religion ni haine ni amour, et sont, devant cette grande chose, sans crainte ni désir. Autour d'eux, une foule d'hommes, penchés vers la terre comme eux, de temps en temps suspendent leur labeur, et, comme saisis d'une pensée soudaine, soulèvent vers le ciel un regard timide, et se demandent : « Moi qui me sens vivre, moi qui ai commencé d'être, moi qui, à trente ou quarante ans de ce jour, n'existais pas sur la terre, et qui, dans moins d'années, n'y serai plus, moi qui reconnais une distinction essentielle entre le bien et le mal, comme entre le blanc et le noir, et qui,

(1) Nous empruntons ce fragment à un écrit de M. VINET, portant le même titre, qui vient de paraître.

par le seul fait de cette distinction, me sens rattaché à un autre monde que celui des couleurs et des formes, moi, dis-je, être moral et responsable, d'où suis-je sorti et où vais-je? » Eux, au contraire, comme s'ils avaient enfermé leur existence entre les deux termes de la naissance et de la mort, leur dignité entre les deux limites de l'infamie et de la gloire humaine, leur bonheur dans un horizon que bornent d'un côté la nature, et de l'autre les affections terrestres, eux, d'un abîme dont ils n'ont point de souvenir vers un abîme dont ils n'ont point de connaissance, s'avancent décidés, imperturbables, et l'on pourrait croire intrépides, comme si la route devait être éternelle, ou comme si chaque lendemain était pour leur pensée une limite infranchissable. L'abeille en dessinant son alvéole, la fourmi en creusant ses magasins, ne sont pas moins préoccupées, on le croirait, d'un monde supérieur et d'une existence future; et le plus noble, sinon le plus caractéristique de tous les élémens de notre nature, sans cesse refoulé en eux par la joie ou le souci de vivre, a fini par n'avoir plus de place parmi les phénomènes de leur existence, et par échapper à leur propre vue.

Mais comme les manifestations de la pensée religieuse chez autrui ne peuvent pas aussi bien se dérober à leur vue, dites-nous donc ce qu'ils pensent de tout ce mouvement, si différent du leur, de toute cette gravitation du reste de la race humaine vers l'invisible et l'immuable. Laissons parler leur silence. Il nous dit qu'à leurs yeux les hommes de religion sont apparemment d'une nature différente de la leur, des hommes qui suivent leur pente et qui font bien, des hommes qui, ayant un goût particulier, le cultivent, et pourquoi non, si cela leur fait plaisir? Quant à eux, ils n'en ont pas le loisir et n'en sentent pas le besoin; par conséquent cela ne les regarde pas. « Faisons, disent-ils, chacun notre route, sans nous gêner, s'il se peut; l'important n'est pas de penser une chose plutôt qu'une autre, mais de ne point s'incommoder mutuellement pour des pensées; le temps est court, les momens sont précieux, les affaires commandent; qu'on nous laisse faire les nôtres; de notre part nous laisserons chacun faire les siennes ou n'en point faire. »

Il n'y a presque rien à dire à ceux d'entre les indifférens qui s'appuient sur ce que la vérité n'apporte aucun avantage temporel. Une indifférence fondée sur un tel principe est trop voisine de l'abrutissement. Quand même la vérité n'apporterait ici-bas aucun profit que des troubles et des dangers, quand même il serait faux que la piété a des promesses pour la vie présente comme pour la vie à venir, toujours serait-il évident que le corps n'est rien au prix de l'âme, le temps au prix de l'éternité, que Dieu seul est notre terme et l'accomplissement de notre destinée, et que quiconque se résout à vivre sans Dieu et sans espérance dans un monde d'où il doit demain sortir tout entier, se place par là même hors des conditions de l'humaine raison et presque de l'humaine nature. C'est parce que ces vérités sont évidentes, que nous n'espérons pas les prouver à ceux qui les rejettent. Dieu seul a des raisons à la hauteur d'un telle folie.

Avons-nous davantage à dire aux indifférens qui le sont, disent-ils, par sagesse, à cause de l'impossibilité où est l'homme de trouver la vérité? C'est tout au plus, car la légèreté des seconds n'a guère à reprocher, ce nous semble, à l'abrutissement des premiers. La vérité est inaccessible! Comment n'ont-ils pas compris que, fût-elle hors de la portée de l'homme, celui qui la chercherait avec obstination, celui qui mourrait en la cherchant, serait par là même plus près d'elle, serait en elle jusqu'à un certain point, et certainement dans de meilleurs termes à l'égard de Dieu, que celui qui ne la cherche point? Ils sont découragés, disent-ils! En vérité, ils ne se sont pas donné le temps de se décourager! La plupart reculent après leur premier pas; et devant quels obstacles! « Le monde n'est pas d'accord sur la » vérité: donc il n'y a point de vérité! Une grande fermeté » de croyance accompagne les convictions les plus opposées: » donc leur raison ne peut se reposer avec assurance dans » aucune conviction. » Même dans la sphère des sciences les plus abstraites ils espèrent la lumière, ils se flattent de l'avoir trouvée; ils défendent avec acharnement des persuasions conquises à la pointe du syllogisme. Mais qu'une religion se présente à eux sous l'appareil modeste d'une histoire; qu'avec une admirable condescendance elle ait disposé ses preuves dans l'ordre des faits matériels; il y a plus: qu'elle ait ramené toute la question de sa divinité à la simple et facile vérification d'un fait; il y a plus encore: que, dans la lecture d'un livre moins étendu que tel de ceux que notre curiosité dévore en un jour, elle ait enfermé, à l'usage des cœurs droits, un trésor d'évidences internes, pour faciliter la route aux plus faibles, et l'abréger aux plus occupés; — voilà devant quelle tâche recule, effrayé, cet homme que l'analyse d'une fleur, le vol d'un moucheron, les propriétés d'une figure, absorberont pendant de longs jours et pendant de longues nuits! Quand je vois le peu de temps et d'attention qu'on donne à ces recherches, j'y reconnais une telle légèreté que je cesse de croire à cette légèreté même. Si j'ai fait ce reproche aux indifférens, je le reprends. Il y a un fondement plus solide à leur indifférence. Il faut qu'ils aient, pour se tenir éloignés de l'Evangile, quelque meilleure raison qu'il ne nous disent pas. Est-ce parce qu'ils ne le connaissent pas? Non, mais plutôt parce qu'ils le connaissent. Est-ce parce qu'ils l'ont jugé faux? Non, mais plutôt parce qu'ils l'ont soupçonné vrai. Il faut qu'ils y aient entrevu quelque chose qui les repousse.

L'offre distincte du salut gratuit est, dans la vie de chaque homme, une grande crise qui se termine diversement suivant les dispositions diverses que cette annonce rencontre en nous. Nous trouve-t-elle châtiés, condamnés dans notre conscience, le mot de *grâce*, qu'elle fait retentir à nos oreilles, vient remplacer dans notre cœur d'ineffables angoisses par une joie ineffable. Tranquillement assis dans le sentiment de notre propre justice, elle nous enlève cet appui pour se mettre à la place; afin de nous enrichir, elle nous dépouille; afin de nous élever, elle nous abaisse, et commence par faire du juste de la veille le pécheur du lendemain. Libres, j'entends de cette mauvaise liberté qui n'est qu'un esclavage, elle nous offre un bienfait dont l'acceptation compromet à jamais notre liberté, en nous obligeant envers Dieu d'une telle manière que dès lors nous ne nous appartenons plus. En un mot, elle porte les atteintes les plus redoutables à notre orgueil et à notre égoïsme. L'âme en juge ainsi du premier regard; et de là vient aussi que ce premier regard n'est suivi d'un second que lorsqu'on y est contraint par la grâce de Dieu immédiatement, ou par quelqu'une des circonstances dont sa grâce dispose. Il est trop prouvé que, pour la plupart des hommes, la première impression de la *bonne nouvelle* est de l'effroi; effroi vague, effroi à peine reconnu, et dont on n'obtient pleine conscience que lorsqu'une vue plus exacte de l'objet qui l'a causé est venue en approfondir l'empreinte. A quelques-uns pourtant un premier regard suffit pour haïr; les autres, effleurés seulement par cette impression, se détournent à temps, évitent une seconde atteinte, n'y pensent désormais que précisément assez pour ne s'y plus exposer, se plongent encore plus avant dans les distractions du monde, et, tranquilles dès lors, quoiqu'ils aient peut-être emporté dans leur âme le germe d'une angoisse future, sont classés à juste titre, et se classent eux-mêmes, parmi les indifférens.

Tel est leur caractère: ils ne haïssent pas, mais ils marchent sans cesse au bord de la haine, séparés de cette disposition par une distance à peine appréciable. Il y a dans chaque indifférent l'étoffe d'un ennemi, étoffe qui attend l'occasion de se dérouler. Or, cette occasion vient pour plusieurs. Partout où la vérité paraît, elle aspire à passer de l'idée dans les faits; il faut qu'elle y passe, qu'elle les transfigure à son image. Alors l'indifférent se voit peu à peu cerné par des faits qui le harcellent dans son indifférence; en vain voulait-il être neutre: la vérité, qui ne veut pas l'être, le provoque et le force pour ainsi dire à la guerre par d'incessantes hostilités. D'un autre côté, il y a dans le cœur de l'indifférent, en dépit de son impartialité et de son prétendu respect pour les convictions sincères, un fond de mauvaise humeur, toute prête à s'épancher sur l'homme qui vient, au nom d'une idée, troubler le repos du monde, ou donner un autre cours à ses agitations. Quiconque attache peu de prix à la vérité, accorde peu d'intérêt à ceux qui la cherchent, et de ne pas les comprendre jusqu'à les blâmer, il n'y a qu'un pas. Faites votre compte que peu,

même d'entre les généreux, se compromettront pour les représentans d'une idée religieuse. Qu'ils fassent eux-mêmes leur chemin, qu'ils deviennent forts, et on les défendra. Aller au secours du vainqueur est la sagesse universelle. Il y a mieux encore : si l'opinion persécutée devient l'opinion dominante et la base du culte national, l'indifférent s'y rangera à sa manière, en participant à toutes les pratiques extérieures d'une foi qu'il ne partage pas ; l'amour du repos composant toute sa religion, l'hypocrisie entre dans son système ; défendre son droit de ne rien croire, ce serait déjà croire quelque chose ; ce serait rendre un hommage à la vérité ; et l'indifférent a dit : « Qu'est-ce que la vérité ? » L'hypocrisie est donc le complément naturel de l'indifférence ; seulement on la pare d'un nom meilleur : ce sera condescendance, accommodation, sacrifice à l'intérêt de la paix ; on dira, après un philosophe, « que le monde n'a que faire de nos pensées, mais » que le dehors est engagé au public. »

L'indifférentisme est la négation des principes de toute morale. La vérité et la vertu, qu'on cherche à diviser, ne sont, en principe, qu'une même chose. La vertu, qui n'est que la réalisation de nos vrais rapports avec l'auteur de notre être, suppose nécessairement la connaissance de ces rapports. Pour accomplir la dernière fin de son être, il faut que l'homme la connaisse ; et pour cela il faut qu'il connaisse Dieu. L'indifférence dans une âme, ce n'est pas la maladie, c'est la mort vivante ; l'indifférence, chez un peuple, est une mort nationale.

C'est dans cet horizon, c'est dans la vie de tout un peuple qu'il faut considérer l'indifférentisme pour le bien apprécier. Il est des principes qui, pour manifester tout leur caractère et déployer tous leurs effets, demandent de l'espace. Un principe négatif surtout a besoin d'être observé dans une masse d'individualités réunies. Un homme indifférent peut n'offrir à l'observateur aucun trait bien révoltant : mais qu'est-ce qu'un peuple indifférent ? En d'autres termes, qu'est-ce qu'une société humaine d'où Dieu s'est retiré ? Quel est, en dehors des sentimens religieux, le sentiment assez puissant pour faire de cette société un tout réel, une unité vivante ? L'instinct, les affections naturelles peuvent encore, au milieu de beaucoup de causes de relâchement, entretenir les relations privées ; le sentiment religieux est seul proportionné à une existence nationale. Une société sans religion est un corps sans âme. Tous les législateurs l'ont senti ; tous ont vu que le respect des choses saintes est la vie, et l'impiété la mort des institutions politiques, et que fonder une cité sans religion, c'est entreprendre de bâtir en l'air. La foi religieuse, en fuyant, emporte la foi morale. Les sermens n'ont plus de terreur ; les actions sont jugées par le succès ; la liberté n'est que l'isolement des volontés, la défiance organisée et la consécration de l'égoïsme ; les calamités publiques sont sans dignité et sans consolation. En un mot, l'absence des convictions religieuses dessèche la société, la réduit peu à peu en poussière ; et les révolutions, où les peuples croyans retrempent quelquefois leurs ressorts, sont aisément mortelles pour les peuples sans foi.

Si l'indifférent n'est pas, par rapport aux hommes, dans une position indifférente, sa position est-elle indifférente par rapport à Dieu ? Pour le savoir, contemplez, à la lumière de l'Evangile, la scène du dernier jour. Que voyez-vous ? A la droite du souverain Juge, ses amis ; à sa gauche, ses ennemis. Où sont les indifférens ? Forment-ils une classe intermédiaire ? Non, vous n'en voyez point. Il faut donc les chercher parmi les amis ou parmi les ennemis de Dieu. Parmi les amis ? Mais Dieu est un Dieu jaloux, pour qui la neutralité même est une injure, qui veut tout notre cœur, qui ne peut pas vouloir moins, qui ne se tient pas plus offensé de la haine qu'on lui porte (haine impuissante ! haine ridicule !) que de l'amour qu'on lui refuse : et ils ne l'ont point aimé et ils ne l'ont pas même honoré de leur haine ; ils ne l'ont jugé digne que de leurs mépris !

La haine, tout horrible que cela est à dire, la haine vaut mieux que l'indifférence. Il y a un hommage dans la haine. C'est un aveu qu'on a senti de l'Évangile, au moins les vérités qui condamnent et qui blessent. C'est une manière étrange, mais authentique, d'accuser réception du message de paix. C'est un commencement d'intelligence que peut suivre une intelligence plus pleine. La haine a été souvent la préface de l'amour, après que l'âme a supporté victorieusement une crise solennelle. Mais l'indifférence, qui marque la plus grande distance de l'homme à Dieu, est le dernier des outrages. Ne vous appuyez donc plus sur elle, ô indifférens ! et ne dites plus que votre neutralité vous garde ; guerre timide et lâche, elle ne peut que vous perdre. Sortez plutôt de cette position sans nom. Soyez ce que vous êtes. Classez-vous comme vous serez classés devant Dieu. Et si vous ne pouvez être amis, soyez du moins ennemis. C'est le vœu de ceux qui vous aiment et qui vous plaignent. Bien loin de vous savoir le moindre gré de votre indifférence, bien loin d'y reconnaître à leur égard une sorte d'amitié, ils se sentiront plus rapprochés de vous quand vous vous croirez plus éloignés d'eux. Ils espéreront que cette flèche, plantée dans votre chair, cette flèche, que, pareils à l'oiseau blessé dans l'aile, vous porterez désormais partout où vous irez, vous forcera de descendre des hauteurs de votre orgueil vers Celui qui vous l'a lancée, et qui seul peut vous l'arracher. L'indifférent, qui s'est élevé jusqu'à l'inimitié, ne peut plus retomber dans l'indifférence. Il n'y a plus pour lui qu'une chance, qui est d'aimer. Multipliez-vous donc parmi les indifférens, ennemis de la vérité, c'est-à-dire cœurs atteints par la vérité, cœurs convaincus de misère et de péché, cœurs où l'œuvre de l'Esprit céleste a commencé et se poursuivra peut-être, cœurs qui avez entrepris contre Dieu cette lutte mystérieuse, où la palme du triomphe est réservée au front du vaincu ! Et puissiez-vous, après avoir par votre retraite éclairci les rangs de l'indifférence, grossir par votre conversion les rangs des amis de Dieu, de Jésus-Christ et de la vérité !

MÉLANGES.

De la prétendue antiquité des Chinois. — On sait que les Chinois s'attribuent une antiquité très-reculée. Si les faits qu'ils affirment étaient fondés, il en résulterait que la chronologie de Moïse est fausse. Mais on est redevable à l'astronomie moderne d'une découverte qui démontre que l'histoire chinoise est comprise dans les limites de la chronologie mosaïque. Les Chinois ont toujours eu soin d'indiquer dans leurs calendriers les éclipses remarquables et les conjonctions des planètes, en y ajoutant les noms des empereurs sous le règne desquels ces phénomènes ont été observés. C'est aussi d'après ces phénomènes qu'ils déterminent leurs dates. Leurs annales faisant mention d'une conjonction très-remarquable du soleil, de la lune et de plusieurs planètes, qui, selon eux, a eu lieu à l'époque la plus reculée de leur histoire, le célèbre astronome Cassini a voulu s'assurer du fait, et a reconnu que cette conjonction extraordinaire a réellement dû avoir lieu en Chine le 26 février de l'an 1012 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire 400 ans après le déluge, et peu de temps après la naissance d'Abraham. Il résulte de là deux faits importans : le premier, que les Chinois sont effectivement une nation très-ancienne ; le second, que leur prétention à une antiquité qui remonterait au-delà des temps mentionnés par Moïse est sans fondement, puisqu'un phénomène qu'ils placent eux-mêmes à l'origine de leur histoire, a eu lieu à une époque comprise dans le récit et la chronologie de la Bible.

Publications de la société de tempérance des États-Unis. — Il n'est pas de pays où l'on ait autant de confiance qu'aux États-Unis, dans l'influence que les hommes peuvent exercer les uns sur les autres par le moyen de la presse ; aussi est-ce à elle avant tout qu'ils ont recours, lorsqu'ils veulent populariser quelque idée nouvelle. On sait avec quelle rapidité se sont propagés les principes des *Sociétés de Tempérance*, dont le but est de mettre un terme au vice de l'ivrognerie, et de combattre la passion des liqueurs spiritueuses, si générale en Amérique. Voici par quels efforts inouïs cette cause a été soutenue : on a imprimé dans les deux premières années de l'existence de la Société 48,610 documens ou brochures sur ce sujet ; les publications se sont élevées, dans la troisième année, à 512,000, et dans la quatrième à 860,000. Dans l'exercice courant, on a déjà imprimé 4,123,191 exemplaires de divers écrits qui s'adressent à toutes les classes de la population.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

RÉPONSE DU SEMEUR AU JOURNAL DES DÉBATS.

Voilà bientôt quinze jours que le *Journal des Débats* s'est attaqué, moitié sérieux, moitié plaisant, à nos articles sur les coalitions d'ouvriers. Quinze jours, c'est beaucoup dans notre siècle, surtout à Paris, et notamment à l'approche d'une session qui menace d'être fort laborieuse pour les amis politiques de notre spirituel adversaire. Il est probable que tout le monde, rédacteurs et lecteurs, a déjà oublié ce coup de lance donné, en passant, à nos doctrines économiques et religieuses. Nous-mêmes, gens peu guerroyans de notre nature, et qui le sommes devenus moins encore sous l'influence de nos principes, nous laisserions, sans trop de regret, ce combat finir faute de combattans, s'il ne nous offrait une précieuse occasion de revenir sur des idées qui peuvent avoir quelque importance à l'heure qu'il est. Nous n'accourons pas sur ce terrain, joyeux et fiers comme des maîtres d'armes qui ne songent qu'à montrer leur attitude martiale et leur prestesse, mais nous nous y présentons comme des soldats fidèles à leur poste et qui ne savent point reculer, quand ils ont une belle et grande cause à soutenir.

Le *Journal des Débats* se moque avec infiniment d'esprit du conseil que nous avons donné aux maîtres : Accordez un accroissement de salaire, partout où cet accroissement est compatible avec le maintien de votre industrie. Cette conclusion, s'il faut l'en croire, ne conclut à rien ; les maîtres ont déjà élevé le salaire aussi haut qu'ils le peuvent sans se ruiner : de deux choses l'une, ou nous demandons ce qui est, ou nous voulons l'impossible. Il est fâcheux, pour l'auteur de cette agréable épigramme, que les faits soient d'accord avec notre opinion beaucoup plus qu'avec la sienne. Les maîtres qui exploitent nos divers genres d'industrie ont presque toujours augmenté le salaire des ouvriers pour mettre un terme aux coalitions, et nous ne voyons pas que cette condescendance les ait amenés à fermer leurs ateliers ou à faire banqueroute. Les fabricans de soie à Lyon, les directeurs de mines à Anzin, les entrepreneurs de bâtimens à Paris, ont plus ou moins augmenté le prix de la main-d'œuvre des canuts, des mineurs et des ouvriers charpentiers, ce qui n'empêche point ces honorables industriels d'avoir encore un bénéfice honnête et de soutenir la concurrence avec l'étranger. La récente coalition des ouvriers tailleurs produit un résultat de même nature. Qu'est-ce, en effet, que cette caisse de secours dans laquelle tant de maîtres tailleurs s'empressent de verser leur contingent, sinon un véritable accroissement de salaire? Qu'on appelle cela, si l'on veut, de la prévoyance ou de la philantropie, nous ne tenons guère aux mots, nous tenons aux choses; or, il est positif que les maîtres tailleurs donneront plus d'argent, bien qu'ils n'aient à recevoir que la même quantité de main-d'œuvre. Enfin, l'on nous annonce que plusieurs chefs d'imprimerie consentent à établir, de gré à gré, un nouveau tarif avec les ouvriers ; de sorte que non seulement les coalitions réalisées, mais même les coalitions en perspective aboutissent, au moins une fois sur deux, à une augmentation de salaire. Les maîtres pouvaient donc payer davantage sans détruire leur industrie ; car on ne prétendra pas que les fabricans de soie, les directeurs des mines d'Anzin, les entrepreneurs de bâtimens, les tailleurs, les imprimeurs et tant d'autres se ruinent pour le plaisir de faire quelque chose, et dès lors nous pouvions aussi, nous, sans être trop ridicules, présenter comme un remède actuel et provisoire celui-là même que

la force des circonstances a fait et fera généralement adopter.

Il ne s'agit pas ici, qu'on l'observe bien, de concessions indéfinies, pauvre et sotte hypothèse des flatteurs de la classe ouvrière ; il s'agit de concessions possibles et acceptables. Le *Journal des Débats* prétend, ou peu s'en faut, que toutes les concessions possibles sont déjà réalisées dans toutes les industries, et qu'il ne reste plus rien à donner aux ouvriers que des raisonnemens ou des coups. Nous montrons, au contraire, par des preuves matérielles, que les maîtres ont pu accorder un accroissement de salaire dans la plupart des cas où les ouvriers se sont coalisés, ce qui justifie suffisamment le conseil que nous avons cru devoir soumettre à leur prudence. Il vaut mieux se résoudre, avant les coalitions, aux concessions possibles que les subir après; la générosité a meilleur air que la peur, et les sacrifices consentis de bonne grâce augmenteraient la juste influence de la bourgeoisie, tandis que les sacrifices arrachés par des suspensions de travail et par des manifestes hautains doivent nécessairement l'affaiblir. Tout l'esprit du monde n'obscurcira pas l'évidence qui résulte d'un grand nombre de faits accomplis. Au *Journal des Débats*, la verve caustique et incisive ; à nous, les réalités ; à chacun, son lot, et nous sommes contens du nôtre.

Les publicistes qui ont écrit sur les coalitions d'ouvriers n'ont pas assez tenu compte, ce nous semble, des différences qui existent, sous le rapport du salaire, entre les diverses branches d'industrie. Il y a des industries où le salaire est essentiellement variable, mobile, soumis aux chances d'un marché quotidien ou hebdomadaire, subordonné à l'abondance ou à la rareté de la main-d'œuvre, comparativement aux besoins de la consommation et aux débouchés à l'extérieur. Il y a d'autres industries où le salaire est habituellement fixe, déterminé, sans fluctuations, à peu près indépendant de la quantité plus ou moins considérable des demandes. La première classe de ces industries comprend les fabriques, les manufactures et les usines ; l'autre se compose de la plupart des métiers. Dans le premier cas, le salaire s'élève ou s'abaisse par des causes qui dominent à la fois la volonté du maître et celle de l'ouvrier ; toute prétention, qui se placerait en dehors des suprêmes régulateurs du taux de la main-d'œuvre, ne pourrait obtenir tout au plus qu'un succès éphémère, parce qu'il serait anomal, et nous n'exceptons pas même de cette nécessité l'industrie lyonnaise, bien que l'accroissement du salaire subsiste depuis long-temps. Mais dans le second cas, lorsqu'il est question de métiers proprement dits, où il faut un long apprentissage, où tous les bras oisifs ne se jettent pas du jour au lendemain, dès que les demandes se multiplient ; dans les professions de charpentier, de tailleur, de boulanger, de bijoutier et mille autres, où le prix de la main-d'œuvre ne change que très-lentement et à de longs intervalles, il n'est pas rare que les maîtres se réservent, sans avoir eu besoin de s'entendre formellement, un bénéfice très-élevé, et susceptible par conséquent de diminution, sur le travail de leurs ouvriers. Nous concevons alors qu'un accroissement de salaire soit chose possible, acceptable, durable, et nous persistons à conseiller aux maîtres de l'accorder jusqu'à la limite d'un bénéfice sagement circonscrit, sans attendre la fâcheuse extrémité des coalitions.

Il ne sera pas inutile peut-être de préciser par des chiffres l'importante distinction que nous venons d'établir. Tel tisserand de calicots, par exemple, a gagné depuis un an, pour la même quantité d'ouvrage, tantôt vingt, tantôt quinze, tantôt douze francs ; son salaire a été rigoureusement fixé par l'abondance ou par la rareté de la marchandise et par les prix variables de la vente ; il serait impossible au fabricant d'augmenter le taux de la main-d'œuvre, parce qu'il travaillerait à perte, dans telle circonstance donnée, et il lui serait également impossible de ne pas l'augmenter dans telle autre circonstance, parce que l'ouvrier le quitterait. Mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi pour les métiers ; tel ouvrier tailleur ou boulanger gagne depuis plusieurs années le même salaire, et son maître obtient sur son travail un bénéfice invariable. Or, ce bénéfice arbitrairement établi malgré la concurrence (car les maîtres d'atelier peuvent s'entendre beaucoup plus facilement à cet égard que les fabricans, parce qu'ils ne dépendent guère des chances mobiles d'un marché), ce bénéfice n'est-il pas quelquefois trop considérable ? N'est-il, dans aucune branche d'industrie, susceptible de réduction ? Si un maître tailleur gagne cinq francs sur un habit, ne doit-il point, par motif de prudence autant que par un principe de justice, se contenter d'un gain de quatre ou de trois francs ?

Dans un article publié par le *Journal des Débats* quelques jours après sa discussion avec le *Semeur*, un ancien député, homme instruit et qui a laissé d'honorables souvenirs de sa carrière législative, M. *Ganilh*, revient sur le même sujet, mais il nous semble avoir partout confondu les deux espèces d'industrie, qui présentent pourtant une distinction si réelle et si tranchée dans la question des salaires ; il emploie des argumens qui seraient solides, s'ils s'appliquaient aux ouvriers des fabriques et des manufactures, mais qui perdent beaucoup de leur force, lorsqu'on les adresse à la classe ouvrière des métiers. Le *Journal des Débats* et M. Ganilh doivent trop bien connaître l'économie politique et l'état de choses actuel, pour que nous ayons besoin d'insister davantage sur ces réflexions.

Encore un mot, toutefois, avant d'aller plus loin. Est-il convenable d'abonder complètement dans le sens des maîtres, de leur donner gain de cause en tout point, et de leur dire : Vous avez parfaitement raison de ne rien concéder ; vous avez fait tout ce qu'il était possible de faire ; votre bénéfice est si peu élevé, que toute augmentation dans le taux de la main-d'œuvre vous ruinerait infailliblement ? Ne soyons pas les flatteurs des ouvriers, d'accord ; mais ne soyons pas les flatteurs des maîtres non plus. Les faits avancés par le *Journal des Débats* fussent-ils vrais, il eût été bon peut-être de les exprimer d'une manière moins absolue ; car l'intérêt de chacun est une assez forte garantie contre les concessions imprudentes, et l'égoïsme sait vivre de sa propre vie. Mais si les faits sur lesquels s'appuie ce journal ne sont pas tous justes, et nous croyons avoir prouvé qu'ils ne le sont pas, c'est une faute, à notre avis, que d'encourager, par des assertions si gratuitement tranchantes, les résistances et l'inflexibilité des maîtres. En matière d'industrie comme dans les affaires politiques, on s'expose à tout perdre en montrant une ruine inévitable au bout de chaque concession. Il est peu commun, dans les choses humaines, que toute la raison soit d'un côté, et tout le tort de l'autre.

Mais venons à la seconde partie de l'article du *Journal des Débats*.

Le *Semeur* doit, avant tout, lui témoigner sa reconnaissance de ce qu'il a prêté à ses idées morales et religieuses le secours d'une grande et honorable publicité. Les feuilles politiques ne nous ont guère habitués jusqu'à présent à ce genre de services ; elles se laissent absorber par une polémique stérile ou par de tristes discussions personnelles, et lorsqu'il leur reste un peu d'espace après tout cela, elles l'abandonnent ordinairement, comme une proie de peu de valeur, aux pièces de théâtre, aux petites anecdotes de la police correctionnelle et aux productions plus petites encore de la littérature du jour. Comment nous glisser entre leurs colonnes à travers cet encombrement de personnalités et de vaudevilles, de théories américaines et de débuts au

Théâtre Italien, de contes nouveaux et de vieux manifeste de l'an III, nous, qui parlons encore de religion chrétienne, de foi, de bonnes mœurs, de charité, de tempérance, de dévouement au bien public; nous, qui sommes assis au pied d'un autel où la France ne sacrifie plus, et qui ne semblons être sortis de notre solitude que pour assister aux déchiremens d'un empire où le nom du Seigneur n'est plus invoqué? Notre voix, si différente de la voix publique, est importune aux oreilles de ceux qui vivent sans Dieu dans le monde, et elles se ferment pour ne l'entendre point. Çà et là quelqu'un nous demande, en passant : Qui êtes-vous? et quand nous lui avons répondu : Nous sommes chrétiens! il nous invite, d'un air de protection, à lire Voltaire et Diderot.

Nous savions depuis long-temps que le *Journal des Débats* ne partage en aucune manière cette stupide inimitié contre le Christianisme. Nous avons été peu surpris par conséquent de trouver dans la critique du *Journal des Débats* plus d'une phrase qui mérite d'être recueillie dans notre feuille. « Je ne nie pas, dit-il, ce qu'il y a *d'excellent* dans ces conseils (d'éclairer, de moraliser, d'évangéliser le peuple).... La politique du *Semeur*, c'est de s'adresser à une société qui n'existe *malheureusement* pas encore et qu'il veut faire naître, une société morale et religieuse *dont nous appelons de tous nos vœux le salutaire avénement,* mais qui ne se montre encore que dans le lointain.... Il faut travailler à évangéliser le peuple, *cela est certain*...Certes, la société vaudrait mieux si elle était plus religieuse; *tâchons donc qu'elle le soit.* »

Nous n'aurions pas mieux dit; mais le *Journal des Débats* nous permettra-t-il de lui soumettre une réflexion qui nous est venue à la lecture de ces divers passages? Qui veut la fin veut les moyens. Qui reconnait qu'il est malheureux que la société soit irréligieuse s'efforce d'y réveiller la religion. Qui regarde comme certain qu'il faut évangéliser le peuple travaille à l'évangéliser. Qui juge enfin qu'on doit tâcher de rendre à la France les bienfaits du Christianisme y tâche selon ses forces. Rien de plus évident, n'est-il pas vrai? Eh bien! que trouvons-nous dans le *Journal des Débats* qui réponde aux excellentes maximes qu'il a posées? Quelques articles où la religion est défendue dans la personne des membres du sacerdoce, quand les préjugés politiques ou les passions populaires essaient de s'aventurer sur ce terrain? Sans doute, et nous le reconnaissons avec éloge. Mais que voit-on de plus dans cette feuille? Plaide-t-elle parfois en faveur des vérités du Christianisme, quand ces vérités sont indignement outragées et méconnues, ce qui arrive trop souvent dans les journaux politiques, comme elle soutient chaque jour la cause des ministres, quand ils sont attaqués dans leur personne ou dans leurs actes? Non, certes; d'où l'on doit conclure qu'elle attache beaucoup plus de prix à maintenir le ministère qu'à ranimer l'Evangile. Mais accordons cela; il ne faut pas trop demander. Le *Journal des Débats* consacre-t-il, du moins, deux ou trois colonnes, de temps à autre, au développement des doctrines religieuses dans leurs nombreux et intimes rapports avec la prospérité de l'état social? Pas davantage; nous demandons encore trop, assurément. Retranchons un peu de nos prétentions. Les écrivains distingués qui rédigent les *Débats* veulent-ils bien rendre compte, ne fût-ce que trois ou quatre fois l'an, des ouvrages remarquables composés par les amis de l'Evangile? Ces ouvrages sont en petit nombre, soit; mais il s'en imprime pourtant, et nous connaissons tel livre religieux qui ne le cède en profondeur et en talent de style à aucune des publications de MM. les académiciens, quand ils publient quelque chose. C'est encore exiger trop, nous en avons peur; les pauvres petits contes, de je ne sais quel étourdi, obtiendront un gracieux accueil dans les bureaux de la rue des Prêtres; mais les *Discours chrétiens* de M. Vinet resteront à se morfondre au seuil du logis. Descendons toujours. Nos associations religieuses, qui se proposent précisément d'évangéliser le peuple, et qui travaillent ainsi à faire naître cette société que le *Journal des Débats appelle*, dit-il, *de tous ses vœux*, obtiennent-elles dans cette feuille quelque peu d'encouragement, par une courte analyse de leurs séances annuelles tout au moins? Nullement : il y a de la place, et à revendre, pour un long article sur les puces travailleuses ou pour les naïvetés d'un vagabond qui se fait condamner à trente sous d'amende; mais pour la Société Evangélique, pour la Société Biblique, pour la Société des Traités religieux, point. Qui est-ce qui s'occupe de cela, je vous prie? On forme des vœux en faveur de l'Evangile, on l'appelle même de tous ses vœux; mais si vous répondez qu'il faut des actions et non pas des paroles, si vous réclamez un concours quelconque dans vos essais d'évangélisation, si vous attendez une analyse de vos ouvrages ou un compte-rendu des séances de vos sociétés religieuses, vous êtes un niais qui ne comprenez rien à la rédaction des feuilles politiques, tenez-vous-le pour dit. Au reste, nous verrons le *Journal des Débats* à l'œuvre dans la suite de sa carrière. Il a devant lui, si ses rédacteurs savent la comprendre et l'accepter, la plus belle et la plus haute mission qu'il ait jamais été donné de remplir à la presse périodique : celle de ressusciter chez un peuple devenu malheureusement irréligieux les salutaires croyances, les principes élevés, les nobles maximes de conduite qui peuvent seules garantir le repos du présent et assurer le bien-être de l'avenir. La politique ne perdra rien à laisser quelques colonnes des *Débats* aux grandes questions qui contiennent en germe toutes les autres, et ce journal aura plus fait, même pour l'ordre matériel, pour la liberté, pour les intérêts séculiers du pays, en contribuant au progrès moral de la France, qu'il ne peut attendre de ses plus glorieux triomphes contre les légitimistes et les républicains.

Le désir d'exposer des vues utiles nous a fait renvoyer jusqu'ici l'examen des objections que nous adresse le *Journal des Débats* sur quelques-unes de nos idées religieuses; peu de lignes y suffiront amplement. Notre habile adversaire a sans doute écrit ces objections au courant de la plume, et nous aurions tort de mettre beaucoup plus de façon dans la réponse qu'il n'en a mise dans l'attaque.

Il faut autant de patience pour arriver à l'effet des conseils du *Semeur*, à la conversion religieuse et morale des ouvriers, qu'il n'en faut pour laisser à leurs fils et petits-fils le temps de devenir millionnaires et premiers ministres! C'est très-bien, mais nous croyons que la patience est infiniment plus praticable dans notre système que dans le vôtre. D'abord, la perspective que nous offrons est accessible à tous : chacun peut se placer à son aise dans l'Evangile, sans gêner son voisin, et y puiser largement des consolations, des forces, des espérances, des vertus, sans rien ôter à la part de personne; mais votre perspective est un billet de loterie qui ne sort qu'une fois sur quatre ou cinq cent mille tirages. Ensuite, notre avis est de nous occuper tout d'abord des ouvriers, de leur éducation, de leur perfectionnement moral, de leur bien-être, de leurs enfans; nous voudrions que les membres des classes supérieures se missent en rapport avec eux, ainsi qu'on le fait en d'autres contrées, pour subvenir à leurs besoins intellectuels, pour leur distribuer des livres utiles, pour les relever à leurs propres yeux par ces communications si intéressantes et si douces au cœur du pauvre. Un célèbre économiste, Chalmers, a montré combien de tels rapports entre les différentes classes de la société ennoblissent les sentimens du peuple, en Ecosse, et diminuent l'amertume de l'indigence. Les ouvriers patienteraient donc sans trop de peine, si nos conseils étaient suivis. Espérerez-vous d'eux la même patience, après leur

avoir dit avec une froide politesse : Mes amis, nous tenons là porte ouverte ; entrez, si vous pouvez ; voici des billets de banque et un château, voici un portefeuille ? — Mais, répondent les ouvriers, c'est un saut périlleux ; des milliers et des centaines de milliers y échouent pour un seul qui réussit. — A la bonne heure, mais nous ne savons qu'y faire ; en attendant, passez votre chemin, et ne nous importunez pas davantage.

A chaque crise, à chaque secousse, le *Semeur* jette l'Evangile au milieu des débats comme une solution... Mais convertir le peuple au Christianisme, s'il l'a rejeté, n'est pas chose qui se puisse faire en un tour de main ! Expliquons notre manière d'agir par une comparaison. Un médecin a reconnu qu'il existe dans le jeu des organes d'un de ses malades, un grave désordre, qui se révèle tantôt par une crise, tantôt par une autre ; il est certain de pouvoir extirper cette racine inépuisable des mille maladies périodiques de son client ; mais la cure sera longue, difficile, et plus elle est retardée, plus il y a péril en la demeure pour le malade. Or, que fera le médecin, s'il vous plaît ? A chaque nouvelle indisposition, à chaque crise, ne répétera-t-il pas : De grâce, consentez enfin à me laisser attaquer la source de vos maux ; prenez les remèdes qui vous peuvent guérir radicalement ; suivez le régime qui est nécessaire à votre état ; je vous réponds de la guérison. — Ah ! vous me redites toujours la même chose, s'écrie le malade. — Pourquoi non, puisque la plupart de vos maux viennent de la même source? — Mais puis-je me guérir en un tour de main? — Je ne vous dis pas cela ; au contraire, je pense qu'il y faudra beaucoup de soins et de temps ; mais n'est-il pas plus sage, après tout, d'employer les remèdes propres à opérer une véritable cure que de recourir chaque matin à de pauvres palliatifs qui ne vous donnent du repos que pour un jour ? Voilà justement ce que nous ne cessons de dire à la France. Le *Journal des Débats* voit comme nous les crises continuelles qui agitent le pays ; il ne conteste pas la source du mal, puisqu'il avoue que la religion est une chose à faire ; il ne nie pas l'efficacité du remède, puisqu'il proclame qu'une société plus religieuse vaudrait mieux ; toutefois, il s'en tient pour le moment aux palliatifs.

Mais la société a en soi, sous le rapport séculier, un principe de vie qui la soutient ; ce principe de vie, c'est l'égal accès de tout le monde à la fortune et aux honneurs ! Si l'on n'aspire qu'à vivre au jour le jour, d'accord ; ce principe, accompagné de nos vieilles habitudes d'ordre social, nous a fait vivre jusqu'à présent, c'est-à-dire qu'il nous a fait traverser, depuis un demi-siècle, deux ou trois révolutions, huit ou dix gouvernemens, autant de constitutions pour le moins, des discordes interminables et des troubles qui ne finiront pas de sitôt !

C'est une grave et triste révélation que cet aveu du *Journal des Débats*. L'égal accès de tout le monde à la fortune et aux honneurs ; tel est donc notre principe de vie ! Ainsi la société ne subsiste que sur les bases mobiles, incertaines, flottantes de l'intérêt personnel et de l'ambition ! Un mot résume le principe vital de notre société : l'égoïsme ! car la soif de la fortune et celle des honneurs sont deux rameaux d'une même tige. Déjà nous avions entendu les principaux orateurs de toutes les opinions avouer que les convictions morales, les principes supérieurs aux intérêts et aux circonstances, les vertus civiques, le dévouement, l'amour, la grandeur d'âme s'éteignaient de plus en plus, comme des lampes taries, dans le sein des générations actuelles : sur ce point M. de Lafayette s'accordait avec M. Guizot, et M. Mauguin avec M. Royer-Collard. Mais ces orateurs y voyaient un principe de mort, non un principe de vie ; ils ne considéraient qu'avec un douloureux effroi les destinées que nous prépare la seule puissance qui reste debout, l'égoïsme ! Et maintenant, le *Journal des Débats* invoque hardiment l'égoïsme comme notre condition d'existence, comme la garantie de notre avenir ! Il oublie donc que l'égoïsme n'est pas un lien, mais un dissolvant ; qu'il perpétue les passions et les discordes, au lieu de les assoupir, et qu'il creuse incessamment l'abîme sous les pas d'un peuple, bien loin de le combler.

Le vrai principe de vie de toute société humaine est dans les convictions, dans les sentimens, dans les vertus des citoyens. Une nation qui se place hors de Dieu, hors du dévouement au bonheur public, est par cela hors la loi qui fait subsister les empires. Grâces au ciel, nous n'en sommes pas là ; il y a autre chose encore que l'égal accès de tout le monde à la fortune et aux honneurs pour soutenir notre vie sociale. Les saintes maximes de la conscience et les traditions religieuses sont, à la vérité, bien affaiblies, mais non complétement éteintes ; et nous ne pensons pas que le *Journal des Débats* renonce à essayer de ranimer les étincelles de ce feu sacré que la cendre a couvert depuis trop longtemps ?

L'*Impartial* de Besançon travestit nos articles sur les coalitions des ouvriers ; nous ne saurions accepter la responsabilité du langage qu'il nous fait tenir et qui n'est pas le nôtre. Les discussions ne peuvent être utiles et faire faire du chemin à la vérité que quand on respecte les argumens de son adversaire. Nous n'avons jamais dit, comme cette feuille le prétend, que nous sommes indifférens à la constitution civile et industrielle de la société ; il serait donc superflu de nous justifier de cette accusation. Quant à l'*Impartial*, il prêche l'*association agricole et manufacturière*. Nous pourrons un jour examiner ce que valent les théories de M. Fourier ; et ce sera une occasion de répondre à cette seconde partie de l'article du journal de Besançon.

UN MOT A LA GAZETTE DE FRANCE ET AU NATIONAL.

Le *National* dit que le *Semeur* « s'efforce d'édifier en France le *protestantisme*. » La *Gazette* dit aussi que le *Semeur* est un journal *protestant*. C'est une erreur que nous devons rectifier.

Le *Semeur* n'est pas un journal protestant ; il n'arbore aucun des drapeaux du protestantisme ; il ne fait pas ni ne veut faire de propagande protestante.

Qu'est-il donc ? est-ce un journal gallican ? point du tout. Ultramontain ? tant s'en faut. Est-ce un journal de l'Eglise française ? pas le moins du monde. Est-il néo-chrétien ? Mais qu'est-ce, je vous demande, que le néo-Christianisme, sinon deux ou trois lignes de la préface d'un homme d'esprit ?

Le *Semeur* est purement et simplement un journal chrétien. Sa devise est : l'Evangile, tout l'Evangile, rien que l'Evangile ; l'Evangile tel qu'il est renfermé dans le Livre saint ; l'Evangile tel qu'il a été compris, expliqué dans les premiers temps de l'Eglise chrétienne ; l'Evangile sans la hiérarchie romaine, sans l'absolutisme des papes, sans les superstitions inventées par le moyen-âge ; l'Evangile affranchi de toutes les dénominations sectaires qui se partagent le protestantisme actuel.

La misère de l'homme, son incapacité de se réconcilier avec Dieu par lui-même, l'expiation de Jésus-Christ, la nécessité d'une régénération morale par le Saint-Esprit, le devoir de pratiquer l'humilité et la charité, voilà ce que nous trouvons dans l'Evangile, ce que nous croyons, et ce que nous voulons propager en France.

Nous sommes si peu un journal protestant qu'il y a des catholiques qui sont avec nous, et des protestans qui sont contre nous.

Le mouvement religieux qui se manifeste de plus en plus dans notre patrie n'aboutira pas au protestantisme, mais au Christianisme. Le nom de protestant appartient à un ordre d'idées et de circonstances qui ne subsiste plus aujourd'hui.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le remplacement, dans l'armée et dans l'administration, des hommes douteux par des hommes dévoués au nouvel ordre de choses continue en Espagne. Il paraît cependant que le parti constitutionnel n'est pas satisfait de ces demi-concessions, et qu'il réclame avec force un changement complet du ministère lui-même. Le jour où l'on a reçu à Madrid la nouvelle de l'entrée de Saarsfield à Vittoria, des cris dirigés contre les ministres se sont fait entendre, dans les rues de la capitale, au milieu des vivat en l'honneur de la régente et de la jeune reine. La force armée est intervenue et a dissipé les rassemblemens. Le 28, le surintendant de la police a fait afficher une proclamation, dont le but est d'inviter les habitans à ne pas troubler l'ordre et à s'abstenir de cris de toute espèce et de propos contre le gouvernement.

Des commissions ont été chargées de préparer des projets de lois relatifs aux droits des auteurs, à l'établissement d'écoles de déclamation, à la chasse et à la pêche. Un décret de la reine crée un état-major-général de l'armée, composé d'un général en chef et d'officiers de toutes armes.

Le général Saarsfield, nommé comte de Castille, a remis le commandement de l'armée à don Geronimo Valdès. Avant de le résigner entre ses mains, il a promis une amnistie sans restrictions à tous les individus, depuis le grade de capitaine et au-dessous, qui ont pris part à l'insurrection, et qui feront leur soumission dans un délai de quinze jours. En conséquence, l'émigration des carlistes pour la France a considérablement diminué. Les insurgés de la Navarre, qui n'ont pas encore posé les armes, sont concentrés à Estella; ceux du royaume de Valence le sont à Morella.

Les affaires n'avancent pas en Portugal. Don Pédro s'occupe de fortifier Lisbonne, tandis que don Miguel fortifie Santarem. Les deux frères continuent à lever des troupes, et il paraît que don Miguel, aidé de l'argent de don Carlos, qui pense que c'est en Portugal que se décideront les deux questions qui agitent la Péninsule Hispanique, réussit à rallier un assez grand nombre de partisans. Il a destitué plusieurs gouverneurs militaires, de la fidélité desquels il ne se croyait pas assuré.

Une ordonnance du grand-duc de Hesse porte que, les députés ne s'étant pas occupés du budget dans leur dernière session, les impôts continueront à être perçus comme par le passé pendant les six premiers mois de l'année.— La chambre des représentans du Wurtemberg a été en lutte avec le ministère, à propos de quelques changemens qu'elle avait introduits dans le budget, et que le gouvernement lui contestait le droit d'y faire. Après une discussion animée, la chambre a cédé.— Les gazettes de la Bavière annoncent que la régence de la Grèce va faire élever à Munich vingt-quatre enfans appartenant à des familles qui ont bien mérité de la patrie. Les enfans qu'on a choisis sont fils des principaux chefs grecs. L'arrière-pensée de cette résolution est, dit-on, de s'assurer des ôtages en cas d'événement.

En Suisse, le Vorort a protesté, au nom de la Confédération, contre un traité conclu entre le canton de Schaffouse et le prince de la Tour et Taxis, par lequel le gouvernement cantonnal concède ce prince l'exploitation des postes. On regarde cette convention comme portant atteinte à l'indépendance de la Confédération.

Les bruits d'un changement de ministère en Angleterre ont cessé. On examine avec une avide curiosité la conduite des gouvernemens anglais et français dans leurs rapports avec la Russie. Il paraît positif que tous deux ont protesté formellement contre les clauses du traité conclu entre l'empereur Nicolas et la Sublime-Porte. Qu'il soit vrai ou non que le cabinet de Saint-Pétersbourg ait, comme on l'assure, répondu fort dédaigneusement aux notes de Paris et de Londres, il est certain que la flotte anglaise dans la Méditerranée est sur le point de recevoir un renfort considérable, et qu'il règne beaucoup d'activité dans le port de Toulon.

Carthagène a été déclaré, le 7 octobre, en état de siége; mais, par l'intervention des consuls d'Angleterre et des Etats-Unis, le blocus a été levé. On craignait cependant dans cette ville la prochaine apparition de forces françaises plus considérables; les autorités armaient le peuple et se préparaient à la défense. M. le comte d'Estournel, nommé, il y a trois ans, ministre en Colombie, et qui, au lieu de se rendre à son poste, a voyagé en Angleterre et aux Etats-Unis, se trouvait à New-York quand on y a reçu la nouvelle de ces événemens, et s'est décidé à retourner en France, où il vient d'arriver.

Le brick le *Cuirassier,* qui a été porter à Haïti l'ultimatum de la France concernant le paiement immédiat de l'indemnité, attendait, d'après les dernières lettres, au Port-au-Prince, la réponse de Boyer. En cas de refus, une expédition serait, dit-on, dirigée contre cette île.

Nous avons annoncé les poursuites dont Me Parquin, bâtonnier de l'ordre des avocats, a été l'objet. Le conseil de discipline a décidé que, dans l'intérêt de l'ordre, Me Parquin déclinerait la compétence de la Cour, et qu'il serait assisté, pour la présentation de ce moyen, par Mes Mauguin, Hennequin et Philippe Dupin. Me Mauguin a plaidé dans ce sens; puis, Me Parquin et ses conseils se sont retirés, et la Cour est restée assemblée pour délibérer sur le fond. La Cour, sur le fond, après avoir reconnu qu'il y avait eu faute de discipline, mais considérant les services rendus par Me Parquin dans l'exercice de sa profession, lui a enjoint d'être plus circonspect à l'avenir. Le conseil de discipline a arrêté à l'unanimité, que Me Parquin se pourvoira sur-le-champ en cassation contre l'arrêt de la Cour royale. Cette affaire n'est donc pas finie. Les journaux sont pleins de détails contradictoires sur un dîner donné par M. de Belleyme, auquel assistaient M. le garde-des-sceaux, M. le procureur-général, M. Dupin l'aîné, M. le premier président Séguier et M. Parquin, et dans lequel on aurait voulu réconcilier les deux derniers. Quel que soit le rapprochement qui ait paru avoir lieu, Me Parquin déclare hautement qu'il n'a pas entendu abandonner les intérêts de son ordre.

Un autre procès qui pique vivement la curiosité publique est celui du prince Paul de Wurtemberg, contre un Anglais, nommé Peter Grow, qui réclame de lui, devant le tribunal civil, une somme de 20,000 fr. pour ses peines, soins et déboursés, pour soutenir la candidature du prince au trône de la Grèce. L'avocat de celui-ci a décliné la compétence du tribunal, attendu que les deux parties sont étrangères. La cause a été renvoyée à huitaine.

M. Augustin Périer, pair de France, a été frappé d'une attaque d'appoplexie foudroyante à laquelle il a succombé. — M. Gautier, pair de France, vient d'être nommé sous-gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Thibon, démissionnaire. — M. de Croixmar, directeur des contributions indirectes dans le Haut-Rhin, sous l'administration duquel ont eu lieu les rixes sanglantes de Colmar, a été destitué.

LA VIE ÉTERNELLE.

Il importe de distinguer avec soin deux choses que l'on confond souvent, l'immortalité que la Parole de Dieu assure à tous les hommes, et la vie éternelle que Jésus-Christ donne aux chrétiens. Sans doute, l'une et l'autre ont été mises en évidence par son Évangile; la vie éternelle et l'immortalité ne sont toutefois pas la même chose dans la bouche de Jésus.

L'immortalité, c'est la continuation sans fin de notre existence intellectuelle et sensible; comme notre âme possède déjà ce genre d'existence ici-bas, tout en étant privée de ce que l'Évangile appelle la vie éternelle, elle peut continuer à exister ainsi après la mort du corps, dans une autre économie, dans le siècle à venir, aux siècles des siècles, en continuant cependant d'être privée de la vie que l'Écriture-Sainte désigne de ce nom. En effet, la Parole de Dieu nous déclare très-expressément qu'un grand nombre d'âmes, qui n'auront pas reçu la vie éternelle dans ce monde, n'en jouiront pas non plus après en être sorties, mais passeront dans un autre état qu'elle appelle la mort seconde, dans le même sens qu'elle appelle une mort, une première mort, l'état des hommes qui vivent, pensent, sentent, agissent sur la terre, mais qui sont privés de la vie éternelle. L'immortalité peut s'accorder avec cette mort seconde, de même que l'existence corporelle, intellectuelle et sensible peut s'accorder avec la mort première, comme nous venons de le montrer.

Il en est tout autrement de la vie éternelle; car la vie éternelle est précisément le contraire de cette espèce de mort. Elle ne peut donc se concilier avec elle ni dans ce monde ni dans l'autre. La vie éternelle, dans le sens chrétien, peut être désignée aussi par le mot de *charité*, dont on se sert souvent sans en bien comprendre la force et l'étendue. « L'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par » le Saint-Esprit qui nous a été donné, » dit un apôtre : voilà la charité et voilà aussi la vie éternelle!

Eternel signifie plus qu'immortel. Immortel exprime ce qui n'a pas de fin; éternel, ce qui n'a ni fin ni commencement. Comment donc le sentiment qui nous met en communion avec Dieu est-il nommé la vie éternelle, puisqu'il commence en nous dans le temps, et quelquefois même bien tard, bien long-temps après que nous avons reçu l'existence? C'est que la vie nouvelle que Jésus-Christ nous donne, et qu'il appelle lui-même une nouvelle création, nous unit à Celui qui n'a ni fin ni commencement, mais qui vit éternellement; nous allie à lui, nous transporte en lui, l'établit en nous, et nous fait vivre de sa vie. En effet, de quoi vit l'amour du chrétien pour Dieu? De quoi s'alimente le feu qui brûle dans son âme? De l'amour de Dieu envers nous tel que Jésus nous le révèle. C'est la foi en cet amour, c'est la contemplation de cet amour qui produit en nous l'amour qui y correspond. « Nous l'aimons, » dit l'apôtre Jean, » parce qu'il nous a aimés le premier. » Mais l'amour, l'incompréhensible amour de Dieu envers nous, tel que Jésus nous le fait connaître, est un amour éternel, un amour qui, comme l'Éternel lui-même, n'a ni fin ni commencement; ce Jésus, qui nous l'a manifesté dans le temps par son incarnation et par son sacrifice, nous déclare qu'il a été éternellement destiné à nous le manifester de cette manière : « Il est l'Agneau immolé dès la création du » monde; » il est le sacrificateur éternel; son Evangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle qu'il nous donne de son amour éternel est aussi nommé l'Evangile éternel dans les Ecritures. Or, notre amour vit de cet amour.

Plus les hommes vivent de l'espèce de vie que nous venons de décrire, plus aussi ils se sentent élevés au-dessus du temps, de ses révolutions et de ses ravages, et séparés, détachés de tout ce qui commence, de tout ce qui passe; plus ils rapportent à Dieu seul leurs pensées, leurs sentimens, leurs espérances, tout ce qu'ils sont et tout ce qu'ils font; plus ils puisent en son sein leur bonheur, leur paix, leurs forces; plus enfin ils éprouvent qu'ils sont unis à Celui qui ne change point, mais qui est toujours le même, aujourd'hui, hier et éternellement. Aussi un apôtre dit-il que cette vie éternelle que Jésus-Christ nous a apportée par ses déclarations et par ses promesses consiste à nous arracher à la corruption qui règne « dans le monde, pour être participant de « la nature divine. »

Ce que veut l'amour éternel de Dieu pour nous, c'est que, renonçant à tout ce qui n'est pas lui, et à nous-mêmes, et au monde, nous jouissions de lui tout entier, dans toute l'immensité, dans toute l'éternité de son être; c'est que, de quelque côté que nous nous tournions, que nous le considérions pendant le temps, avant le temps et après le temps, nous le trouvions partout comme notre bien, comme notre partage à toujours, comme notre bonne part qui ne peut pas nous être ôtée. Il est la vie éternelle, et c'est en se donnant à nous qu'il nous donne la vie éternelle, la vie que ne peuvent avoir et que ne peuvent comprendre, ni ici-bas ni ailleurs, ceux qui ne l'aiment pas, et qui ne savent pas comment il nous aime en Jésus-Christ. « C'est ici la vie » éternelle, de te connaître, toi qui es le seul vrai Dieu et » Jésus-Christ que tu as envoyé! »

VOYAGES.

Voyage en Syrie et dans le désert, par feu Louis Damoiseau, *attaché à la mission de M. de Portes.* 1 vol. in-8°, orné du portrait de l'auteur. Paris, 1833. Chez Hyppolite Souverain, libraire. Prix : 6 fr. 50 c.

PREMIER ARTICLE.

Quelle était la mission de M. de Portes à laquelle M. Louis Damoiseau était attaché? Nous le dirons sans détour, au risque de désenchanter nos lecteurs, comme nous l'avons d'abord été nous-mêmes, en nous apercevant, à l'ouverture du volume, que cette mission n'était autre que d'acheter des étalons arabes pour le compte du gouvernement. M. de Portes est maintenant chef du haras de Pau, et c'est en qualité d'habile médecin-vétérinaire que M. Damoiseau l'a accompagné dans son voyage en Syrie. On aurait tort cependant de ne s'attendre qu'à des détails hippiques dans le récit de l'auteur; il a habilement renvoyé à une seconde partie, spécialement consacrée à l'histoire des principales races de chevaux, et qu'une mort prématurée ne lui a pas permis d'achever, toutes les observations sur l'élève et l'éducation de ces animaux en Orient; et il ne s'en occupe guère dans l'ouvrage qu'on vient de publier que pour nous faire mieux connaître les mœurs et les habitudes des populations de la Syrie et des habitans du Désert. Son récit est animé, rapide comme la course d'un cheval arabe, et notre première impression a bientôt fait place à une sorte de surprise, en voyant quel intérêt soutenu l'auteur a su répandre jusque sur les détails de son voyage, qui se rapportent le plus directement à la mission dont il était chargé. Vous l'écoutez avec plaisir, même lorsqu'il vous raconte comment il a traité des chevaux malades, ou de quelle manière il faut s'y prendre pour conclure des marchés avec les Bédouins; vous le suivez volontiers dans les écuries, dans les pâturages, parce qu'il vous en parle, ou vous fait voir tout cela en homme d'esprit, que ces soins n'empêchent pas de se livrer à des considérations d'un autre ordre; s'il ne parcourt pas ces contrées en poëte, il les visite en bon observateur.

Ne pouvant suivre M. Damoiseau chez les diverses tribus au milieu desquelles il a résidé, nous nous bornerons à quelques remarques générales. Son voyage nous a surtout paru intéressant en ce qu'il fournit de nouvelles preuves de l'accomplissement des prophéties de la Bible. Quelqu'un qui serait étranger à l'étude des Saintes-Ecritures, et qui ouvrirait ce livre dans l'idée de vérifier notre assertion, serait

sans doute fort surpris de n'y rien trouver qui puisse la justifier à ses yeux; en effet, M. Damoiseau ne cite aucune des paroles de la Révélation relatives aux peuples parmi lesquels il s'est trouvé. Etranger à la foi chrétienne, il ne voit en Jésus-Christ, à ce qu'il nous apprend lui-même, que « le plus vertueux, le plus sublime des législateurs; » mais cette circonstance donne encore plus de poids à son témoignage. Il est, comme Volney, qui a visité la Syrie avant lui, témoin sans s'en douter. On sait de quelle manière les écrits de Volney, qu'il destinait à ébranler le Christianisme jusque dans ses fondemens, ont, au contraire, par les faits qu'ils relatent, servi de confirmation à l'inspiration des Ecritures. En rapprochant les paroles de Volney des prophéties contenues dans la Bible, on croirait quelquefois qu'il n'a fait que copier le texte sacré. Les mœurs des habitans, l'état du pays, les ruines qui en couvrent le sol, les détails les plus minutieux, tels que les décrit Volney, ont, en effet, été décrits d'avance dans le Livre de l'Eternel. C'est ce genre de preuve que nous fournit aussi l'ouvrage de M. Damoiseau.

L'antique opulence de la Syrie est un fait incontestable. Les géographes et les naturalistes, les historiens et les prophètes en ont à l'envi célébré la fertilité et la magnificence. Sa prospérité a duré bien au-delà du temps où les hommes inspirés en ont annoncé la désolation. Aussi Volney ne peut-il s'empêcher de comparer sa splendeur passée avec son état actuel : « Cette Syrie, dit-il, aujourd'hui presque dépeuplée » devait contenir quatre millions d'âmes au temps de Titus. » Elle comptait alors cent villes puissantes. Ses campagnes » étaient couvertes de villages, de bourgs et de hameaux; » de toutes parts l'on ne voyait que champs cultivés, que » chemins fréquentés, qu'habitations pressées. » Mais Dieu avait déclaré : « Je réduirai vos villes en désert, je ruinerai » vos sanctuaires, et je désolerai le pays tellement que vos » ennemis qui y habiteront en seront étonnés; votre pays » sera en désolation, et vos villes en désert. Alors la terre » prendra plaisir à ses sabbats, et tout le temps qu'elle sera » désolée, elle se reposera (Lévitique, chap. 26, versets 31 » à 35.) » En est-il ainsi aujourd'hui? Demandez-le à Volney, aux voyageurs modernes, à M. Damoiseau, dont le livre vient de paraître. Ce voyageur a vu une partie des ruines qui attestent la grandeur ancienne de ces contrées, et qui, par ce qui en demeure encore debout, font d'autant plus ressortir leur abaissement actuel. Il a visité, entre autres choses, les magnifiques aqueducs qui conduisaient jadis à Tyr les eaux des puits de Salomon, et dont un grand nombre d'arcades sont encore aujourd'hui dans un état de conservation parfait, qui donne quelque idée de ce que devait être la ville, dont Esaïe (chapitre 19) et Ezéchiel (chap. 26, 27 et 28), ont décrit la gloire et la ruine. En s'y rendant, il avait longtemps suivi un chemin qui court sur les ruines de l'ancienne Sidon :

« Le sol, dit-il, est parsemé de débris, au milieu desquels l'œil découvre encore souvent des restes de mosaïques assez bien conservés, un grand nombre de chapiteaux et de fûts de colonnes à moitié ensevelis sous la terre et le sable, et portant encore les caractères non effacés d'inscriptions romaines. »

Et voulez-vous savoir jusqu'à quel point la prophétie d'Ezéchiel sur la malheureuse Tyr s'est accomplie, lisez le peu de lignes que M. Damoiseau consacre à la description de cette ville :

« Tyr n'a plus rien de son ancienne splendeur. La vieille ville a *complètement disparu sous les sables de la mer;* le seul monument encore subsistant, que l'on croit lui avoir appartenu, est un puits dont la source correspond sans doute avec celles du puits de Salomon. La ville nouvelle est bâtie sur une langue de terre *qui s'avance en pointe assez loin dans la mer;* on y compte mille habitans; elle n'offre rien de remarquable. On y voit *peu de ruines;* encore ne consistent-elles guère qu'en un certain nombre de colonnes de granit couchées sur le sol et en partie recouvertes de sable. »

Peut-être êtes-vous surpris de ce que les ruines de Tyr aient à peu près toutes disparu, tandis que celles de Sidon sont en si grand nombre; mais écoutez la déclaration de l'Eternel quant à la première de ces villes : « *Je raclerai sa » poussière hors d'elle*, et je la rendrai semblable à une » pierre sèche. Elle servira à étendre les filets *au milieu de » la mer.* » La destruction de Tyr devait être complète, et elle l'a été. *Sa poussière a été raclée hors d'elle par l'Eternel*, qui l'a fait disparaître, au dire de M. Damoiseau, sous les sables de la mer; et cette absence de ruines est aussi éloquente que le sont les colonnes et les chapiteaux de Sidon.

Nous pourrions suivre notre voyageur dans les autres villes qu'il a visitées, mais l'espace nous manque, et nous croyons préférable d'indiquer une autre prophétie dont il constate l'accomplissement. Nous voulons parler de celle relative aux Arabes, dont M. Damoiseau a été à même d'étudier les mœurs, puisqu'il a demeuré au milieu d'eux. Voici en quels termes l'Ange de l'Eternel dépeignit à Agar le caractère d'Ismaël, et en sa personne, conformément au style des Ecritures, celui de ses descendans; or, l'on sait que les Arabes regardent Ismaël comme l'auteur de leur race : « Il sera » semblable à un âne sauvage; il lèvera sa main contre » tous, et tous lèveront la main contre lui; et il dressera » ses tentes aux yeux de tous ses frères. » (Genèse, ch. 36, v. 10, 12). Il fut encore dit de lui à Abraham : « Je » le ferai croître et multiplier très-abondamment; je le » ferai devenir une grande nation. » (Genèse, ch. 17, v. 20).

Que ceux qui sont curieux de connaître jusqu'à quel point cette comparaison des Arabes avec l'âne sauvage est fondée, en recherchent la description dans le livre de Job : « Qui est-ce qui a laissé aller libre l'âne sauvage, et qui a » délié les liens de cet animal farouche, à qui j'ai donné la » campagne pour maison, et la terre stérile pour ses lieux » de retraite? Il se rit du bruit de la ville; il n'entend point » le bruit éclatant de l'exacteur; les montagnes qu'il par- » court sont ses pâturages, et il cherche partout de la ver- « dure. » (Job, ch. 39, v. 8 à 11.) Quant au reste de la prophétie, c'est au livre de M. Damoiseau que nous devons renvoyer ceux de nos lecteurs qui désirent en avoir la clé.

« Il lèvera sa main contre tous, et tous lèveront la main » contre lui. »

Les Arabes sont en hostilité, non seulement avec les peuples qui bordent le Désert, et avec les caravanes qui le traversent, mais même de tribu à tribu. M. Damoiseau ayant voulu visiter celle du scheik Colasis, son drogman s'écria, tout pâle d'effroi : « Quoi! monsieur, vous voulez aller chez » Colasis? mais c'est un barbare qui vous tuera avant que » vous ayez eu le temps de toucher sa tente! » Plus tard, désirant pénétrer dans le Désert, notre voyageur fut forcé de se mettre sous la protection de Douhaï, autre sheik arabe, qui lui fit payer chèrement son patronage, mais lui conseilla cependant, avec une sorte de franchise, de cacher soigneusement ses espèces, et de ne mettre personne, pas même lui, dans la confidence du lieu où il les aurait déposées. Arrivés dans le Désert, ce ne furent que vols continuels; une tribu enlevait à l'autre tout ce qu'elle pouvait, des chameaux, des chevaux, des turbans, des ceintures. Beaucoup de Bédouins venaient consulter M. Damoiseau; un très grand nombre d'entre eux portaient les traces de blessures provenant soit d'armes à feu, soit de coups de lance, et à toutes les questions qu'il leur adressait sur l'origine et les

causes de ces stigmates, il n'en était pas un qui ne répondit qu'il les avait reçus en détroussant quelque caravane. M. Damoiseau lui-même courut risque d'être retenu prisonnier, parce que ceux à qui il s'était confié, voulaient exiger de lui une rançon. Les Arabes guêtent les passans, et aujourd'hui encore, on peut dire, comme du temps de Jérémie : « Tu te tiens par les chemins comme un Arabe au » Désert. (Jérémie III, 2). » Il est vrai, comme l'affirme Gibbon, « qu'ils sont armés contre le genre humain, » et comme le dit le voyageur Porter, « qu'en calculant au plus » bas, il doit y avoir aujourd'hui plus de trois mille ans que » ce peuple a les mêmes mœurs et les mêmes usages. » Et quels usages? quelles mœurs? Ceux que lui assigne la prophétie.

» Il dressera ses tentes aux yeux de tous ses frères, » est-il encore dit de lui.

Voici comment M. Damoiseau décrit le premier camp d'Arabes qu'il a vu :

« Dès que nous fûmes au haut de la colline, nous vîmes devant nous un camp composé de cent-cinquante tentes de couleur grisâtre, et recouvertes de tissus en poil de chameau. »

Il raconte aussi de quelle manière les Arabes *dressent leurs tentes :*

« Vers les dix heures, nous aperçûmes au sud une assez grande quantité de cavaliers qui se dirigeaient vers nous. C'était l'avant-garde de la tribu de Fœdans. Ils venaient reconnaître la place où ils devaient asseoir leur camp. Tous avaient pour montures des jumens, dont quelques-unes étaient suivies de leurs poulains. Ils parcoururent d'abord l'emplacement que devaient occuper leurs tentes ; puis, lorsqu'ils en eurent fait le tour, chacun d'eux descendit de cheval, choisit le lieu où il voulait s'établir, y planta sa lance en signe de prise de possession, et y attacha sa jument par le pied. Quand ils eurent achevé cette opération première, tous se rendirent à la tente du sheik, pour attendre l'arrivée de leurs familles. Nous commencions à croire qu'elles ne viendraient que le lendemain, quand, vers le soir, nous aperçûmes, à l'extrémité sud de l'horizon, un nuage de poussière qui, à mesure qu'il se rapprochait de nous, laissait voir une grande quantité de chameaux chargés, qu'accompagnaient bon nombre d'Arabes de tout âge. A mesure que la caravane entrait dans le camp, des lances étaient plantées sur tous les points. Bientôt le sol en fut couvert, et le spectacle que formait cette forêt d'armes toutes debout ne laissait pas que d'être assez formidable. La place où se trouvait la lance indiquait la porte de chaque tente. Bientôt des piquets furent dressés, des toiles furent tendues, et chaque famille put prendre possession de sa nouvelle demeure. »

Nous le demandons, ces mœurs ne sont-elles pas absolument celles que la Genèse décrit par anticipation? Mais nous allons plus loin, et nous ne craignons pas d'affirmer que le caractère des Arabes ne comprend aucun trait saillant qui ne soit explicitement ou implicitement indiqué dans la prophétie.

Dans un second article, nous ferons quelques autres remarques sur le livre de M. Damoiseau.

MÉLANGES.

SOCIÉTÉ FORMÉE A NEW-YORK POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE. — On reproche souvent aux Américains de mettre en oubli leur attachement à la liberté, lorsqu'il s'agit de l'esclavage des noirs. Aux Etats-Unis, comme ailleurs, l'égoïsme et l'intérêt personnel luttent contre les convictions et les principes; mais là plus qu'ailleurs se manifeste, à côté des prétentions injustes, un esprit d'abnégation et de dévouement, parce que l'Evangile a jeté de profondes racines au sein de la population. La question de l'esclavage, en particulier, a donné aux chrétiens de ce pays l'occasion de montrer que leur conduite est en accord avec leur profession. Nous avons déjà parlé des nombreux affranchissemens qui ont lieu dans les Etats du Sud, où les anciens maîtres d'esclaves se chargent souvent eux-mêmes des frais de transport en Libérie de familles entières qu'ils ont affranchies. Nous trouvons dans les journaux américains des détails intéressans sur des efforts qu'on commence à tenter à New-York, malgré une vive opposition, pour l'abolition immédiate de l'esclavage.

Une assemblée, dont l'objet était de former une société se proposant de travailler à ce but, avait été convoquée à New-York; mais les citoyens des Etats du Sud qui se trouvaient dans cette ville en ayant été instruits par les feuilles publiques, invitèrent par la même voie tous ceux qui étaient opposés à l'abolition de l'esclavage à s'y rendre, afin d'empêcher l'organisation projetée. Les propriétaires du local désigné, craignant du tumulte, en fermèrent les portes, et les personnes venues pour troubler la réunion se réunirent ailleurs, et prirent des résolutions dont l'objet était de désapprouver d'avance tout ce qui pourrait être fait par les amis de l'abolition. Ceux-ci se rassemblèrent de leur côté, et posèrent les bases de la nouvelle société, qui s'adresse ainsi au public :

« Considérant que notre existence nationale repose sur le principe suivant, renfermé dans la *Déclaration d'indépendance* : « que » tous les hommes sont créés égaux, et qu'ils ont reçu de leur Créa» teur certains droits inaliénables, entre autres, la vie, la liberté et » la poursuite du bonheur ; » et que cependant, après soixante ans écoulés depuis que le peuple américain a adhéré, sur la foi et l'honneur, à cette déclaration, en présence du Dieu tout-puissant et du monde, la sixième partie de la nation est encore tenue en servitude par ses concitoyens; considérant, de plus, que l'esclavage est contraire aux principes de la justice naturelle, à ceux de la forme républicaine de notre gouvernement et à ceux de la religion chrétienne, et qu'il est un grand obstacle à la prospérité du pays, en même temps qu'il menace la paix, l'union et les libertés des divers Etats ; considérant en outre que, dans notre opinion, une émancipation volontaire ou forcée ne peut pas mettre un terme à ce mal déjà si grand, et qui s'étend toujours plus ; qu'il est possible, en s'adrsesant à la conscience, aux sentimens et à l'intérêt de nos concitoyens, de soulever l'opinion publique contre le maintien de l'esclavage sur quelque point du pays que ce soit, et, en hâtant son abolition, d'empêcher une conflagration générale ; considérant enfin que nous devons aux opprimés, à nos concitoyens qui possèdent des esclaves, à la postérité et à Dieu, de faire, à cet effet, tout ce qui dépend de nous et est conforme aux lois; nous arrêtons, en nous confiant, dans un esprit de prière, au Tout-Puissant, « qui a fait naître d'un seul sang tout « le genre humain, pour habiter sur toute l'étendue de la terre, » de nous constituer en une société, qui prendra le titre de *Société de New-York pour l'abolition de l'esclavage.* »

La Société annonce dans son règlement qu'elle se propose de travailler à l'abolition *complète* et *immédiate* de l'esclavage sur toute la surface des Etats-Unis. L'histoire des Sociétés de Tempérance nous a appris ce que peut, dans ce pays, l'esprit d'association, quand il est fécondé par le Christianisme. Nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant des travaux de cette Société nouvelle, à laquelle nous souhaitons le même succès.

ANNONCE.

MAÎTRE JACQUES, *ou l'Instituteur de campagne*, par G.-F. RETTÉ. *Manuel d'histoire générale pour les écoles.* 1re partie. Depuis l'origine des temps historiques jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, en 476. 1 vol. cart. de 132 pages in-18. Paris, 1833. Chez J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 50 cent.

L'auteur de ce petit ouvrage a senti, comme beaucoup d'hommes éclairés, que les livres qu'on met entre les mains des élèves des écoles populaires, sont en général mal faits et insuffisans; il voudrait qu'on introduisît parmi nous, pour l'instruction du peuple, des ouvrages dans le genre des *Manuels* dont on se sert en Allemagne, et il a essayé d'en rédiger un sur l'histoire générale. Nous sommes loin de lui contester les connaissances nécessaires pour écrire un manuel utile sur cette matière; mais nous ne saurions cependant pas conseiller l'introduction de son livre dans les écoles. On voit que l'auteur n'admet pas les faits rapportés par la Bible : aussi remarque-t-on dans son récit de grandes lacunes, et dans sa manière de raconter les faits qu'il ne croit pas devoir omettre, de grandes inexactitudes. C'en est assez sans doute pour que des parens ou des instituteurs qui pensent que toutes les parties de l'enseignement doivent être en harmonie avec l'instruction religieuse s'abstiennent de mettre ce petit volume entre les mains des enfans.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — N° 68. 18 DÉCEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire le 31 décembre, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU DISCOURS DE LA COURONNE A L'OUVERTURE DE LA PROCHAINE SESSION.

Les Chambres doivent s'ouvrir dans quelques jours. Cette grande solennité nationale préoccupe déjà tous les esprits, domine tous les entretiens, alimente la polémique de tous les journaux. Chaque parti apprête ses armes et se dispose au combat. Le conseil des ministres élabore le discours d'ouverture, travail difficile et pénible, parce qu'il y faut dire peu, tout en paraissant beaucoup dire. L'opposition rédige le programme de ses griefs et de ses volontés, œuvre plus ingrate encore que celle du ministère, parce qu'elle doit réunir dans un symbole commun des opinions divergentes, transformer des passions en principes, et faire manœuvrer en bataille rangée des soldats qui se croient tous dignes de commander.

Au milieu de ce vaste conflit de craintes, d'espérances, d'intrigues, de projets pour l'avenir, notre pensée reste à part. Nous attendons aussi quelque chose du discours de la couronne ; nous formons aussi un vœu pour l'ouverture de la session ; mais ce vœu, cet espoir seront-ils réalisés ? S'il s'agissait d'améliorations matérielles, de douanes, de monumens publics, de chemins de fer, d'impôts, notre voix serait peut-être écoutée. Si nous proposions quelque nouveau moyen de réprimer l'outrecuidance républicaine, d'assoupir de fâcheux dissentimens ou de gagner des votes incertains, nous pourrions compter sur une sérieuse attention. Mais ce n'est pas d'affaires politiques ni d'intérêts matériels que nous voulons parler en ce moment ; la pensée qui nous occupe, qui nous poursuit, est plus grande, plus haute, plus universelle, bien qu'elle soit oubliée de la multitude, et indifférente à la plupart des hommes du pouvoir. De quoi s'agit-il donc ? Il s'agit de Dieu.

Lorsque le roi des Français, accompagné des principaux fonctionnaires de l'Etat, des chefs de l'administration, de l'armée, de la magistrature, fera entendre des paroles graves et solennelles devant l'élite de la nation ; lorsqu'il exposera le tableau du présent et la perspective de l'avenir, nous désirons qu'il se place, lui et tout son peuple, en présence du Roi des rois ; nous demandons qu'il prononce le nom de Dieu. Le prince, dans son discours d'ouverture, est la plus haute expression des idées et des sentimens du pays ; il est le représentant de la société, l'organe de la nation tout entière. On comprendrait que Dieu fût effacé comme un mot sans valeur, et banni comme un hors-d'œuvre du discours de la couronne, chez un peuple d'athées ; mais si la France n'est pas athée, l'absence du nom de Dieu dans cette harangue officielle est plus qu'une erreur ou un oubli ; c'est un déni de justice dont on se rend coupable envers la conscience publique, c'est une insulte aux sentimens religieux de la nation.

Et qu'on ne vienne pas nous opposer le principe de la

séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce principe, nous le tenons plus que personne pour juste et vrai ; nous le réclamons de toutes nos forces, nous voudrions qu'il fût complètement introduit dans nos mœurs et dans nos lois. Mais qui donc, en France, aurait assez peu de jugement et de réflexion pour confondre deux choses aussi essentiellement distinctes que la nécessité de séparer la puissance spirituelle de la puissance temporelle, et l'opportunité de prononcer le nom de l'Etre-Suprême dans un discours de la couronne? L'Amérique septentrionale est le pays du globe où l'Eglise et l'Etat sont le plus nettement séparés ; en a-t-on jamais déduit cette monstrueuse conséquence, qu'il ne serait pas permis aux présidens de l'Union d'invoquer la bénédiction de Dieu sur leur patrie? Que l'Etat soit indépendant de l'Eglise, et l'Eglise affranchie de la tutelle de l'Etat, tous deux y gagneront sans doute, mais qu'on s'abstienne de s'autoriser de ce principe pour ne laisser dire à un roi que des paroles athées! Tant qu'il reste dans une société humaine quelques étincelles de vie religieuse, le premier représentant de cette société doit se souvenir et faire souvenir à ceux qui l'écoutent, lorsqu'il parle solennellement du haut de son trône, qu'il y a un Dieu qui préside aux destinées de l'univers.

Ce devoir, imposé aux chefs des empires par la conscience publique, a été rempli dans tous les temps et chez tous les peuples. On ne citerait pas une époque, même dans cette Rome incrédule, dépravée, cynique, telle que l'avaient faite les empereurs et les sophistes, dans la Rome de Tibère et d'Héliogobale ; non, pas une seule époque où la Divinité ait été chassée des harangues officielles. Depuis l'établissement de la religion chrétienne, s'est-il jamais rencontré un prince qui ait adopté par calcul ou par système le langage de l'athéisme? Exceptons pourtant de cette règle universelle la Convention nationale ; et encore, elle n'oublia pas Dieu, elle ne le relégua pas dans un coin obscur, comme un lambeau qui ne sert plus à rien; elle lui fit l'honneur de le proscrire comme une puissance redoutable, et le neuf thermidor n'était pas venu qu'elle avait déjà réparé sa faute, en écrivant le nom de l'Etre-Suprême dans les quarante mille communes de la France. Chacun sait quel fut l'homme qui plaida la cause de Dieu, et qui sacrifia le premier à son autel. Les dépositaires du pouvoir ont-ils aujourd'hui moins de foi religieuse, moins de pudeur ou moins de courage que cet homme-là?

On a souvent observé que le tumulte de la guerre et le bruit des combats étouffent la voix de la religion. Cette fille du ciel, humble et paisible, douce et aimante, se prend d'effroi à l'aspect d'un camp hérissé d'armes ensanglantées, et se cache dans une solitude où elle prie pour obtenir des jours meilleurs. N'a-t-on pas vu, cependant, le plus illustre capitaine des temps modernes franchir le seuil du sanctuaire, lorsqu'il revenait chargé de dépouilles triomphales, et découvrir devant la majesté du Dieu fort son front victorieux? Ne l'a-t-on pas entendu, dans ses discours au corps législatif et au sénat, se réclamer du nom de Celui qui avait seul une puissance plus haute que la sienne sur toute la face du globe? Serions-nous moins religieux que les soldats de l'empire? ou les hommes qui dirigent le pays refuseraient-ils d'accorder une marque de souvenir, ne fût-ce que par un seul mot, à ce Dieu devant lequel s'inclinait le génie de Napoléon-le-Grand?

Le discours du trône, dira-t-on, est une affaire exclusivement politique, et nullement religieuse ; il traite uniquement d'objets séculiers, d'intérêts temporels ; il parle du monde au monde, des choses sociales à la société : pourquoi donc y ferait-on intervenir le nom de Dieu, qui n'a que faire en de tels sujets? Il n'y a rien en cela qui suppose l'athéisme ; on adore Dieu, on le prie dans sa paroisse, dans sa maison ; mais il est plus qu'inutile de le nommer dans une harangue politique.

Avouez, d'abord, vous qui tenez ce langage (s'il s'en trouve qui le tiennent, ce que nous ne croyons, jusqu'à preuve évidente du contraire, d'aucun conseiller actuel de la couronne), avouez que si vous aviez reçu la mission de rédiger un discours royal en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en Suède, aux Etats-Unis, ou dans quelque lieu du monde que ce soit, où les princes parlent devant la nation représentée par ses mandataires, vous y placeriez une phrase, une ligne, un mot pour implorer l'appui du souverain Maître de l'univers. Certes, en agissant ainsi, vous ne penseriez pas mériter le reproche d'outrepasser les limites d'un discours du trône! Vous jugeriez tout simple, tout naturel de faire prononcer le nom de Dieu par un roi qui croit en Dieu devant un peuple qui croit aussi en Dieu. Ce n'est pas une excursion sur le terrain du dogme, répondriez-vous alors, mais le cri de la conscience nationale, mais un hommage rendu par le premier magistrat du peuple à Celui sans la protection duquel aucun peuple ne saurait subsister. Quelle est donc la raison qui vous empêcherait d'agir en France, comme vous le feriez en tout autre pays? S'il y en a une, ce serait la peur, la peur d'être accusé de mysticisme, de jésuitisme, de bigoterie, la peur des journaux, petits et grands, qui vous poursuivraient peut-être de quelques sarcasmes, la peur de quiconque n'a pas de religion et n'en veut pas avoir. Dites-nous donc franchement : Nous avons peur des matérialistes ; mais ne nous dites point : Nous retranchons Dieu du discours de la couronne, parce que son nom y serait de trop. A défaut de courage, ayez au moins de la sincérité.

C'est un discours politique, et Dieu n'a que faire en politique! Etrange raisonnement, s'il en fut jamais! Votre Dieu est donc une simple idée, un être de raison, quelque chose de fantastique, de vaporeux qui ne se mêle de rien, qui ne peut rien, qui ne fait rien, qui n'est rien ; votre Dieu est un Dieu *dédivinisé*, pauvre conception plus étroite et plus basse que celle des dieux d'Epicure! Nous ne connaissons que le Dieu des Saint-Simoniens, le Dieu-matière qui ait été annihilé jusque-là. Si vous admettez un Dieu réel, vivant, intelligent, un Dieu qui a créé les cieux et la terre, vous devez admettre aussi qu'il gouverne ce qu'il a créé. Dès lors, comment son nom serait-il déplacé dans un discours qui résume les destinées politiques d'une nation? Comment un mot de souvenir pour l'Être qui dirige toutes choses serait-il hors de propos dans la bouche d'un roi qui parle à son peuple des plus grands événemens dont le monde est témoin? Vous demandez pourquoi le nom de Dieu figurerait dans une harangue royale ; nous demandons, nous, comment il est possible qu'il n'y figure point.

D'ailleurs, les exemples que nous avons rappelés décident et tranchent la question. Un usage permanent et universel n'est pas une superstition de séminaire ni une prétention de sacristie ; c'est un devoir respectable, c'est une haute obligation sociale qu'on ne violerait pas impunément. Il est facile de se moquer des sentimens religieux exprimés dans tous les siècles par les empereurs, les rois, les présidens de république, les magistrats ; il est moins facile peut-être de se renfermer devant tout un peuple dans le langage de l'athéisme, sans porter un coup funeste aux croyances tutélaires, qui garantissent à la fois le trône des princes et le foyer des citoyens.

Au reste, les explications que nous venons de donner ici ne s'adressent pas aux membres du cabinet, mais à quelques-uns de nos écrivains politiques. Les membres du cabinet, rendons cette justice à leurs lumières et à leur portée d'esprit, comprennent sans doute parfaitement la nécessité de mettre dans le discours du roi des Français une phrase

équivalente à cette devise de l'empire : *Dieu protège la France!* On a déjà remarqué, l'année dernière, un progrès sur ce point, en comparant le discours du trône à ceux des années précédentes. Le conseil des ministres y avait fait insérer le mot de *Providence*, à l'occasion des riches moissons dont nos campagnes s'étaient couvertes sous la bénédiction de Dieu. Il est vrai que ce mot a été blâmé par quelques feuilles criardes ou ineptes. Un seul journal influent, du moins que nous sachions, le *Temps*, a eu le tort, inconcevable de sa part, d'accuser le mot de Providence d'être *mystique;* cette erreur échappée à la rapidité de la rédaction ne se reproduirait probablement pas aujourd'hui. Les ministres peuvent donc, sans avoir besoin de s'élever jusqu'à l'héroïsme, ne tenir aucun compte des matérialistes et de la peur qu'ils inspirent; les ministres doivent, par respect pour la majesté du Créateur et du Maître des hommes, par égard pour les sentimens religieux de la nation, par bienséance pour le roi des Français, insérer le nom de Dieu dans le discours d'ouverture qui sera prononcé à la prochaine session.

Les événemens où la main du Seigneur se montre d'une manière visible ne leur manquent point. Le pays délivré de l'affreuse épidémie du cholera-morbus, bien qu'elle ait étendu ses ravages près de nos frontières méridionales; nos campagnes enrichies une seconde fois de tous les trésors d'une Providence paternelle; le commerce florissant; la paix conservée, malgré tant de causes qui menaçaient de la détruire; la perspective d'une prospérité croissante, si la religion reprend son empire, si les habitudes de prévoyance et d'économie jettent des racines plus profondes, si les lumières se propagent dans la masse de la nation : que de sujets pour donner gloire à Dieu! que de motifs pour lui adresser de solennelles actions de grâces en présence du peuple français et du genre humain tout entier!

Au moment de clore cet article, une dernière pensée nous agite, pensée triste et amère. Il était donc dans les destinées nationales de voir une époque où il faudrait mendier un mot de reconnaissance pour l'Être des êtres, et solliciter pour lui, comme une chétive aumône, une marque de souvenir!....

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

On ne saurait trop déplorer la rigueur excessive ou, pour mieux dire, la cruauté que les généraux de la reine déploient contre les insurgés carlistes; nous en avons déjà cité quelques exemples; mais tout ce que nous avons rapporté n'est rien auprès de la proclamation que le général Castagnon a publiée le 30 novembre, et par laquelle il suspend les *fueros* ou priviléges des provinces de Biscaye et d'Alava. Il ordonne aux officiers municipaux de dresser, dans le délai de quatre jours, une liste nominative de tous ceux qui se sont joints aux factieux ou absentés de leur domicile, sans en instruire l'autorité. Ceux qui omettront d'y inscrire quelque individu qui devrait y être porté seront mis en prison, leurs biens seront sequestrés, et ils seront jugés par un conseil de guerre spécial. On enlèvera de toutes les maisons les armes de toute espèce, sauf les couteaux permis par la loi. La maison de celui qui aura fait feu contre les troupes de la reine sera *incendiée;* si ce n'est pas le propriétaire qui a fait feu, on confisquera la maison et tout ce qui s'y trouvera, et si l'on saisit le délinquant, il sera fusillé. Tout paysan qui aura refusé de porter les avis des municipalités au quartier-général, sera enchaîné sur le champ et condamné à deux ans de *présides*, ou aux bagnes de guerre établis à Saint-Sébastien. Les femmes qui auront favorisé, soit par actes, soit par paroles, les plans de l'insurrection, seront condamnées de deux mois à deux ans de réclusion dans les hospices, bagnes ou maisons de correction. Une commission militaire de cinq membres est chargée de connaître des causes qui se présenteront. Nous ne citons ici que les principales dispositions de cette pièce, qui fera plus de tort à la cause de la reine que n'en ferait une bataille perdue; car elle répandra la terreur et fera haïr un gouvernement dont l'intérêt serait de se faire aimer.

Un décret du 30 novembre établit la division du territoire espagnol en quarante-trois départemens, qui porteront les noms de leurs capitales respectives, à l'exception de la Navarre, de l'Alava et de la Biscaye, qui conserveront leurs dénominations actuelles. Cette division est à la fois administrative, militaire, judiciaire et financière. Les chefs départementaux sont rangés en trois classes; leur traitement est de 9,000, 8,000 ou 7,000 fr., selon la classe à laquelle ils appartiennent.

Le colonel Hare paraît être chargé de faire accepter à don Pédro et à don Miguel la médiation de l'Angleterre et de l'Espagne. On parle diversement de l'accueil qui lui a été fait par les deux frères. Les négociations ne sont en tout cas pas fort avancées. En attendant, les îles du Cap-Vert viennent de reconnaître le gouvernement de dona Maria.

La session du parlement anglais s'ouvrira le 4 février.

Le roi de Wurtemberg vient de proroger les chambres. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a dit qu'il espérait « que la constitution, rigoureusement maintenue par lui et » par les deux chambres, lui offrirait à l'avenir le meilleur » moyen de neutraliser les efforts d'une faction répandue sur » toute l'Allemagne, qui trahit la patrie commune en travaillant » au renversement de tous les gouvernemens existans. Regardant comme un devoir de resserrer de plus en plus les liens » de la confédération germanique, dont la durée, jointe à la » bonne intelligence entre ses membres, est, selon lui, l'objet » des vœux constans de tout allemand, » il déclare qu'il est décidé « à coopérer de tous ses moyens à la défense de la patrie » commune contre ses ennemis *du dedans* et du dehors. » Nous citons ces expressions, parce qu'il n'est pas sans intérêt, dans les circonstances actuelles, de connaître les dispositions des différens princes qui seront représentés au congrès de Vienne. Peu de jours avant la prorogation de la session, la chambre des députés avait présenté seule au roi (la chambre des seigneurs ayant refusé de se joindre à elle), une résolution, par laquelle elle demande au gouvernement de rétablir la liberté constitutionnelle de la presse, en supprimant la censure. Elle a voté le budget pour les années 1833 à 1836 par 70 voix contre 19.

Le duc de Cambridge a ouvert, le 5 de ce mois, en sa qualité de vice-roi du royaume de Hanovre, la session des états de ce pays. Les séances devant désormais être publiques, il a recommandé aux députés de la modération dans les débats, afin que cette publicité puisse être conservée.

Sur la demande du gouvernement autrichien, le conseil-d'état du Tessin a arrêté, à la majorité d'une voix, le renvoi des réfugiés italiens domiciliés dans ce canton.

Arthur Zawisza, Szpeck, Gezold et Palmart, accusés d'avoir conçu le plan d'exciter de nouveaux troubles en Pologne, ont été condamnés par l'auditorial en chef de Varsovie, le premier à être étranglé, les trois autres à être fusillés. La sentence, confirmée par le prince gouverneur-général, a été exécutée le 26 novembre. Les feuilles qui se publient à Varsovie sous l'influence des autorités russes contiennent de stupides exagérations sur les projets des condamnés. A les en croire, Zawisza, qui s'était réfugié à l'étranger, se serait introduit en Pologne, à la tête d'une bande armée, consistant en *six* individus, pour engager les habitans à se révolter, *pour assassiner toutes les personnes dévouées au gouvernement légitime*, et pour s'emparer des caisses publiques. Il aurait de plus cherché, *par le poison et le poignard*, à pénétrer jusqu'à Varsovie.

L'empereur de Russie vient d'ordonner une levée d'hommes en Pologne.

Douze mille ouvriers de Gand ont adressé une pétition à la chambre des représentans de la Belgique, pour lui peindre les souffrances de l'industrie cotonnière, et demander la prohibition, à l'entrée, des produits étrangers. La chambre a voté l'examen d'urgence de cette réclamation, et le roi Léopold a promis

à une députation des fabricans de Gand, qui s'est présentée devant lui dans le même but, de l'examiner avec une sérieuse attention.

La commission spéciale qui avait été envoyée à Alger, pour y recueillir tous les faits propres à éclairer le gouvernement, tant sur l'état actuel du pays que sur les mesures à prendre pour son avenir, ayant terminé sa mission, une nouvelle commission vient d'être chargée de réunir et de discuter tous les faits et tous les documens que la première commission a rassemblés. Le *Moniteur* publie, depuis quelque temps, avec soin tout ce qui tend à prouver les dispositions amicales des Arabes pour les Français; ces sentimens ne seront guère encouragés par la cruauté avec laquelle nos troupes tirent vengeance des violences des habitans. Quelques officiers français ayant été massacrés par des Bédouins, M. le général Desmichels, qui commande la division d'Oran, a publié un ordre du jour pour promettre une vengeance éclatante. « Mais, ajoute-t-il, comme le coup doit être terrible, nous » saurons saisir le moment favorable pour écraser la tribu à » laquelle les assassins appartiennent. » La justice exige-t-elle, la politique conseille-t-elle, l'humanité permet-elle cette extermination d'une tribu entière, dont quelques hommes seulement sont coupables? Ce n'est pas par de telles horreurs que notre domination s'affermira en Afrique.

Une ordonnance royale ouvre au ministre de la guerre deux crédits, l'un de 56,000 fr., l'autre de 11,075,000 fr., pour des dépenses non prévues au budget.

La Cour d'assises de la Seine s'occupe depuis plusieurs jours de l'affaire de MM. Raspail et Kersosi, et de vingt-cinq autres prévenus, accusés de complot contre l'État. Les débats avancent lentement, et sont à chaque instant interrompus par des incidens, dont le plus grave jusqu'ici est l'accusation de *faux* portée par Me Pinard, l'un des défenseurs, contre l'acte d'accusation. M. l'avocat-général a demandé que cette expression fut mentionnée au procès-verbal; et la Cour, y adhérant, a joint l'incident au fond, pour être en même temps statué sur le tout.

VOYAGES.

Voyage en Syrie et dans le désert, par feu Louis Damoiseau, *attaché à la mission de M. de Portes*. 1 vol. in-8°, orné du portrait de l'auteur. Paris, 1833. Chez Hyppolite Souverain, libraire. Prix : 6 fr. 50 c.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Si les voyages en Orient font connaître des faits qui démontrent l'accomplissement des prophéties relatives à cette partie du monde, ce n'est pas le seul secours qu'ils offrent pour l'intelligence des Saintes-Écritures. Tandis que, dans nos contrées, la mobilité des idées fait disparaître les coutumes anciennes, change rapidement les mœurs, et imprime à chaque siècle un caractère social différent, l'Asie conserve, de génération en génération, des usages qu'on respecte, qu'on observe, et qui rattachent le présent au passé par un lien indissoluble. La mode est une puissance inconnue sur la terre des traditions. Il résulte de là que les voyageurs qui visitent l'Orient y sont témoins de choses qui jettent un grand jour sur certains faits rapportés dans la Bible, que nous aurions, sans cette espèce de commentaire, beaucoup de peine à comprendre, éloignés que nous sommes des temps et des lieux où ils se sont passés. Le livre de M. Damoiseau est plein d'observations qui présentent ce genre d'utilité; nous en citerons quelques-unes.

Les traducteurs français de l'Ancien-Testament ont reculé devant la hardiesse de plusieurs expressions de l'original; ils nous ont ainsi privés d'allusions aux mœurs du temps, propres à faire une vive impression sur les hommes pour qui ces livres furent d'abord écrits, et qui devaient d'autant mieux comprendre la Parole de Dieu qu'elle puisait ses argumens et ses expressions mêmes dans les détails de leur vie domestique. C'est ainsi qu'en plusieurs endroits (Lévitique, chap. 18, v. 19. 2 Chroniques, chap. 13, v. 5, etc.) où nos versions parlent d'une *alliance inviolable*, ou d'une *alliance très-ferme*, que l'Eternel a conclue avec David ou avec son peuple, il est question, dans l'original, d'*une alliance de sel*. Nous savions bien que le sel est l'emblème de l'immutabilité, parce qu'il empêche les viandes de se corrompre, et sous ce rapport déjà la métaphore biblique, que l'usage de jeter du sel sur les bêtes offertes en sacrifice (Ezéchiel, chap. 43, v. 24; Marc, chap. 9, v. 49) rendait plus frappante encore, était intelligible pour les Israélites; mais combien plus ne le devient-elle pas, quand on voit les peuples de l'Asie former encore aujourd'hui des *alliances de sel!* M. Damoiseau a trouvé cet usage chez les Arabes. Le sheik, sous la protection duquel ce voyageur désirait pénétrer dans le Désert, étant venu à Alep, apporter à Kourchid-Pacha les présens qu'il est d'usage de lui donner, lorsqu'on veut obtenir de lui des assurances de paix et la permission de camper sur le territoire de son pachalik, M. de Portes l'invita à venir dîner au khan du consulat de France. Après le repas, Douhaï (ainsi se nommait le sheik) porta sa main sur son cœur, sa bouche et sa tête, en disant: « Nous sommes frères maintenant, puisque nous avons mangé » ensemble le pain et le sel; vous pouvez donc compter sur » moi. »

Nous avons, dans une autre occasion (1), expliqué le beau passage d'Esaïe : « Le *sehrab* deviendra un étang, et la terre » altérée deviendra des sources d'eaux » (Esaïe, chap. 35, v. 7), en montrant qu'il faut entendre par le *sehrab* le phénomène du mirage, illusion d'optique par laquelle les objets qui ne sont pas à portée d'être vus sont peints dans l'air au bord du brouillard, comme s'ils s'élevaient auprès d'un courant d'eau. Les images s'abaissent par degrés, à mesure que le spectateur approche, jusqu'à ce qu'enfin l'eau s'évanouisse, et que le paysage réel apparaisse à une plus grande distance, et plus petit qu'on ne le voyait dans le brouillard. Si l'on veut savoir tout ce qu'il y a d'angoissant dans ce prestige, et combien la promesse allégorique d'un étang au lieu du *sehrab* est propre à réjouir, il faut lire ce que cette illusion pénible fit éprouver à M. Damoiseau :

« Nous continuâmes notre marche, dit-il, en nous enfonçant toujours davantage dans le Désert. La chaleur devint alors excessive, surtout pour nous autres Européens; mais, malgré son intensité, peut-être l'aurions-nous encore supportée assez facilement, si des courans de vents du Désert n'étaient point venus de temps à autre nous dessécher la poitrine et la peau. Pour comble de maux, la soif qui nous dévorait était encore excitée par les effets du mirage qui présentait constamment à nos yeux, et cela à une distance assez rapprochée, l'image d'un lac que nous pensions toujours atteindre et qui s'éloignait à mesure que nous avancions. Les tourmens auxquels nous étions en proie devinrent si violens que, pour tromper notre douleur, nous prîmes le parti de mettre dans notre bouche un peu d'herbe desséchée par le soleil, et qui, en la mâchant, excitait en nous une légère salivation, à laquelle nous dûmes quelques instans de calme. Après avoir assez long-temps marché, nous arrivâmes enfin au pied de la montagne. Quelle ne fut pas notre joie, lorsqu'en nous approchant, nous vîmes s'étendre devant nous une belle pelouse couverte d'une herbe épaisse et touffue, et dont le beau vert contrastait de la manière la plus agréable avec le sol nu et brûlant que nous venions de traverser! Un ruisseau d'une eau douce et limpide la parcourait en tous sens. Les bords de cette petite rivière étaient garnis d'une espèce de roseaux sucrés très-abondans et très-hauts, et qui dérobaient à la vue ce trésor si rare et si précieux pour les habitans du Désert. »

(1) Tome Ier, page 101.

Qu'on sympathise bien, après ce récit, avec ceux dont la situation est décrite par le Psalmiste : « Ils étaient errans » par le désert dans un chemin solitaire, et ils ne trouvaient » aucune ville habitée. Ils étaient affamés et altérés ; leur » âme défaillait. Alors ils ont crié à l'Eternel dans leur dé- » tresse, et il les a délivrés de leurs angoisses, et il les a » conduits au droit chemin pour aller dans une ville habi- » tée. » (Psaume 107, v. 4 à 7.)

M. Damoiseau fut témoin, dans le Désert, d'un événement qui fait bien comprendre les mœurs des peuples nomades qui l'habitent. Un Arabe, de la tribu Keboësee, qui campe ordinairement aux environs de Bagdad, s'était joint à une caravane de Persans, qui allait en pélerinage à la Mecque. Ayant appris, en traversant le Désert, que la tribu Fœdans-Anazé avait planté ses tentes sur le territoire d'Alep, il quitta ses compagnons de voyage pour se mêler à une troupe de Turkomans qu'il savait venir à l'espèce de foire de chameaux qui se tenait dans la tribu de Douhaï :

« Déguisé en marchand d'habits arabe, dit notre voyageur, il n'eut rien de plus pressé, aussitôt son arrivée, que de s'informer auprès de tous ceux qu'il rencontrait, s'ils ne connaissaient point dans le camp un Arabe du nom de Sébilé-el-Chelly. Bien qu'il n'obtînt que des réponses négatives, il ne se découragea point, et sans mettre personne dans la confidence du motif de ses recherches, il les continua avec une activité sans égale. Le lendemain, de très-grand matin, il était sur le champ de foire renouvelant avec tout aussi peu de fruit ses questions de la veille, lorsque tout à coup il aperçoit à une assez grande distance l'Arabe que depuis deux ans il ne cessait de poursuivre sous toutes les tentes du Désert. Mettre le sabre à la main, fondre sur son ennemi avec la rapidité de l'éclair et lui asséner sur la tête un coup à fendre un bœuf, tout cela ne fut l'affaire que de quelques secondes. En s'approchant de sa victime, la rage était peinte sur ses traits, et lorsqu'il la frappa, il ne fit entendre que ces mots : « Enfin, je te retrouve ; je serai donc » vengé ! » Son adversaire voulut détourner avec sa main droite le coup qu'il lui porta ; mais il était si violent qu'il lui abattit les quatre doigts. Quelques Arabes accourus au bruit fondirent sur l'assaillant, qui se jeta dans une tente exclusivement occupée par des femmes. Un pareil asile est inviolable, et un Arabe y est dans la sécurité la plus complète pendant tout le temps qu'il peut y rester. Quant au malheureux que le fugitif venait de mutiler, il arriva peu d'instans après et se jeta dans une tente voisine de la mienne. Dans les rencontres du genre de celle que je viens de raconter, l'usage du Désert veut que les propriétaires de tentes où se réfugie chaque adversaire épousent aussitôt la cause de leur hôte et s'identifient avec ses intérêts et ses haines. »

Douhaï convoqua en conseil les anciens de la tribu. Les propriétaires des deux tentes plaidèrent la cause de leurs protégés. Le différent provenait d'une querelle survenue, après le pillage d'une caravane, à propos du partage du butin. Dans la dispute, Sébilé-el-Chelly tira son sabre, et emporta à son adversaire une partie des muscles de l'avant-bras. Redoutant la vengeance de son ennemi, il quitta sa tribu ; mais celui-ci se mit à visiter toutes les tribus du Désert pour le découvrir, et « lui tirer le sang que Sébilé » lui avait fait perdre. » Vu la gravité de la blessure, l'Arabe étranger fut condamné à payer à Sébilé la valeur de quatre-vingt chameaux.

« Pour qui connaît les Arabes, ajoute M. Damoiseau, cet incroyable amour de la vengeance ne saurait surprendre. Il existe entre certaines familles des guerres qui durent souvent plus d'un siècle. Tant *qu'il y a du sang* entre un ou plusieurs de ses membres il faut qu'il soit racheté, soit par d'autre sang versé, soit par une composition en argent. Un agresseur est-il mort sans avoir satisfait à cette dette, ses enfans, ses parens ou ses amis lui succèdent dans cette sanguinaire obligation, et les poursuites ne cessent que lorsqu'il y a compensation complète. »

Qui ne reconnaîtrait ici le *Goël* ou *garant du sang*, dont il est plusieurs fois question dans l'Ancien-Testament ? La passion de la vengeance, qui se manifeste de cette manière, non seulement chez les Arabes, mais aussi chez les Persans, chez les Circassiens, chez les Tartares, et chez les habitans de la Nubie et de l'Abyssinie, a, comme on le voit, toujours été active chez les Orientaux. Il serait facile de prouver que l'usage de *venger le sang* existait plusieurs siècles avant Moïse ; le législateur hébreu a cherché par diverses dispositions de la loi à rendre l'effusion du sang plus rare. Déjà avant lui, certains lieux jouissaient, comme les tentes des femmes chez les Arabes, du privilége d'offrir un asile assuré à ceux qui s'y retiraient. Moïse établit dans le même but six villes de refuge pour ceux qui « auraient frappé leur » prochain par mégarde, sans l'avoir haï auparavant, » et il voulut qu'on entretînt en bon état les chemins qui y conduisaient, afin que rien ne retardât la fuite de ces malheureux (Deutéronome, ch. 19, v. 3) ; mais ceux qui commettaient un meurtre de propos délibéré devaient être arrachés de l'autel même, s'ils y cherchaient un asile.

Il serait facile de multiplier ces rapprochemens ; mais l'espace nous manque, et nous ne pouvons qu'indiquer très-rapidement quelques autres détails de mœurs qui rappellent celles décrites dans la Bible. Avez-vous été surpris de la magnificence d'Abraham qui, ayant offert l'hospitalité à trois voyageurs, lorsqu'il demeurait dans les plaines de Mamré, « courut à son troupeau, y prit un veau tendre et bon, le » donna à un serviteur, qui se hâta de l'apprêter, et le mit » devant eux (Genèse, chap. 18, v. 7 et 8) ; » ou trouvez-vous bizarre la plainte du frère de l'enfant prodigue, qui reproche à son père « de ne lui avoir jamais donné un » chevreau pour se réjouir avec ses amis ; » (Luc, chap. 15, v. 29.) M. Damoiseau vous racontera comment à Limassol, dans l'île de Chypre, on lui servit un agneau entier, cuit dans sa peau et farci de riz, de pigeons et de pistaches d'Alep, et comment le sheik Colasis voulut faire tuer un chevreau en son honneur. Vous souvenez-vous de Jacob, priant Esaü d'accepter ses présens, s'il a trouvé grâce devant lui (Genèse, chap. 33, v. 10), et de Moïse, déclarant « qu'il n'a pas pris un seul âne (Nombres, chap. 16, v. 15), » de Coré et de ses complices ; vous retrouverez en Syrie et dans le Désert, l'usage des présens, et en particulier des présens de chevaux, d'ânes, de chiens et de chameaux. Souvent on offrit à M. Damoiseau de beaux chevaux arabes, que les propriétaires s'attendaient, il est vrai, d'ordinaire, à le voir refuser, mais qu'il accepta cependant quelquefois. Enfin, avez-vous quelque peine à comprendre la demande de Saül qui, agité dans son esprit, désire qu'on lui trouve, pour le distraire, quelque homme sachant bien jouer des instrumens, et qui commande qu'on lui fasse venir le fils d'Isaï, parce qu'on lui a dit qu'il en sait jouer et « qu'il parle bien (Samuel, chap. 16, v. 18.), » vous n'avez, pour vous expliquer cette scène, qu'à lire dans la relation de ce voyage, quels sont les plaisirs des Arabes. Il est évident que Saül s'attend à trouver en David un homme qui l'amusera tour à tour par la musique et par ses récits. C'est ainsi qu'on rencontre encore en Orient, à toutes les haltes de caravanes, des conteurs, dont toute la vie se passe à réciter des contes qui ne le cèdent, ni pour la longueur, ni pour la fécondité d'imagination, à ceux si renommés chez nous sous le nom des *Mille et une Nuits.*

Nous n'avons considéré le livre de M. Damoiseau que sous un seul rapport : mais l'intérêt qu'il présente est varié. L'histoire de Djezzer-Pacha et celle de lady Stanhope ; surnommée la reine de Palmyre, en sont des épisodes qui coupent le récit du voyage, qu'on continue ensuite avec d'autant plus de plaisir dans la société de l'auteur.

LITTÉRATURE POPULAIRE.

COMMENT INSTRUISEZ-VOUS LE PEUPLE?

Nous ne faisons pas cette question aux membres du conseil royal de l'instruction publique ni aux journalistes; nous venons parler en ce moment aux éditeurs et rédacteurs d'almanachs pour l'an de grâce 1834.

Méprise qui voudra les almanachs; c'est chose facile, mais sage et prudente, non; le mépris satisfait l'orgueil de celui qui le prodigue libéralement à cette littérature populaire, et les almanachs ne s'en vont pas moins jusque dans le dernier village du pays. Il faudrait se rappeler, avant de prendre un ton dédaigneux, qu'il se vend quatre ou cinq millions d'exemplaires, chaque année, de ces productions sur lesquelles l'homme d'état et l'homme de lettres ne daignent pas même jeter un rapide coup d'œil. Il serait bon de se souvenir que les almanachs parviennent là où n'arrivent jamais les feuilles politiques et religieuses; qu'ils prennent place, comme un meuble nécessaire aux premiers besoins do la vie, dans les plus pauvres chaumières des hameaux et dans les plus chétives mansardes des cités; qu'ils y apportent, selon leur contenu, des vérités ou des mensonges, des idées bonnes ou mauvaises, qui exercent la plus profonde influence sur le développement moral et intellectuel du peuple, et qu'enfin les almanachs sont encore, à l'heure qu'il est, en dépit des progrès tant prônés de la civilisation, la plus vaste puissance du siècle. Qui pourrait dire combien de gens en France ne jugent, ne raisonnent, ne parlent, ne se décident, n'agissent que sur la foi de leur almanach! Tous les oracles ne sont pas réduits au silence, toutes les sybilles ne sont pas muettes; car il n'y a jamais eu, dans les temps antiques, d'oracle plus révéré, ni de sybille mieux écoutée, que ne le sont aujourd'hui les almanachs par une portion trop considérable des classes inférieures. On ne croit plus guère à l'infaillibilité du pape; on croit encore à l'infaillibilité de Matthieu Laensberg.

Les académies de la capitale et des provinces mettent souvent au concours des questions moins importantes que celle-ci: Quels seraient les moyens de réformer nos almanachs populaires? Comment détrôner l'astrologue Laensberg? Comment remplacer par des enseignemens utiles ses absurdes prédictions, ses ineptes pronostics, ses billevesées héréditaires, et tout le ridicule fatras qu'il reproduit, d'année en année et de génération en génération, pour la plus grande gloire de l'ignorance? Un philosophe, même des plus habiles et des mieux éclairés, ne serait pas de trop pour répondre pertinemment à ces questions, et s'il pouvait réussir à réaliser ses vues, il aurait aussi bien mérité de l'espèce humaine que Jenner par la découverte de la vaccine. Ce dernier a garanti le corps d'une cruelle maladie; l'autre préserverait l'esprit d'un mal non moins affligeant.

Que si nous avions l'avantage d'être, non académicien, mais homme à grande fortune, nous suivrions une voie meilleure encore que celle d'ouvrir un concours sur la question. Nous consacrerions quelques centaines de mille francs à distribuer *gratis*, ou à peu près, dans toutes les communes du royaume, pendant deux ou trois années, un almanach sans prédictions, sans fadaises astrologiques, sans absurdités d'aucun genre; un véritable almanach populaire, qui éclairerait les classes inférieures, qui leur enseignerait les devoirs qu'elles ont à remplir, les habitudes morales qu'elles doivent prendre, les perfectionnemens industriels qu'elles feraient bien d'adopter, et surtout les salutaires croyances religieuses hors desquelles une nation ne saurait avoir ni grandeur, ni dignité, ni prospérité, ni repos. Notre almanach, distribué à très-bas prix, et même gratuitement aux plus pauvres, soutiendrait sans trop de peine la concurrence contre Matthieu Laensberg; car si le peuple tient aux pronostics de l'astronome clairvoyant, il tient aussi à son argent. La première année, peut-être, on se pourvoirait des deux almanachs; de l'un, parce qu'on y est accoutumé; de l'autre, parce qu'on l'aurait presque pour rien. Mais le bon almanach jetterait du discrédit sur le mauvais par ses utiles et sages instructions, pour peu qu'on eût pris soin de mettre en regard, mois par mois, les faits réellement advenus et les stupides prophéties de l'astrologue. L'année suivante, l'almanach normal aurait déjà une prépondérance marquée sur celui des faux devins, et au bout de trois ans tout au plus, le pauvre Laensberg servirait de risée aux petits enfans; on n'en ferait pas plus d'estime que d'un almanach de l'an quarante.

En attendant que nous devenions millionnaire, le vénérable Matthieu Laensberg poursuit sa marche triomphale à travers champs, et courbe nos populations sous sa verge d'astrologue. Tout a changé autour de lui depuis un demi-siècle, lui seul n'a point changé. Dix constitutions se sont écroulées les unes sur les autres; Napoléon et sa dynastie ont péri; Charles X et sa famille ont perdu un trône de quatorze cents ans, comme disent les légitimistes; nous avons vu disparaître tour-à-tour le Saint-Simonisme et l'Église française; d'autres lois, d'autre mœurs, d'autres dieux ont pris la place des dieux, des lois et des mœurs qui ne sont plus; l'attraction industrielle de M. Fourier, son industrie attrayante, et ses trois passions sociales, la cabaliste, la papillonne et la composite, penchent déjà vers leur déclin, bien que M. Fourier soit, au dire d'un de ses disciples, le *génie le plus capital* qui ait jamais paru dans l'humanité; en un mot, toutes les vieilles choses ont passé, mais Matthieu Laensberg est resté debout. Vainement les républicains nous vantent les merveilleux progrès de l'espèce humaine; vainement le juste-milieu ouvre ses écoles primaires, et le parti légitimiste nous montre un peuple tout-à-fait capable d'exercer les droits politiques les plus étendus; Matthieu Laensberg donne un cruel démenti aux légitimistes, nargue les républicains et ose même se moquer du juste-milieu. En le contemplant inébranlable au milieu de tant de puissances qui tombent en poussière, impassible parmi tant de ruines, toujours obéi, toujours entouré de la vénération du peuple, après tant de révolutions et d'immenses bouleversemens, nous nous rappelons involontairement la définition de l'homme fort d'Horace: *Fractus illabatur orbis*, et le reste.

> L'univers fracassé tomberait en éclats,
> Le choc de ses débris ne l'ébranlerait pas.

Quelle gloire ne serait-ce donc pas que de vaincre un si formidable adversaire! De tous les triomphes de Jules César, la réforme du calendrier est celui qui a duré le plus long-temps, et dont les peuples ont le plus profité; les Gaules conquises, la Germanie frappée de terreur et Pompée vaincu dans les plaines de Pharsale ne valent point, aux yeux de la postérité, les nouveaux calculs astronomiques introduits par le dictateur dans l'almanach romain, si toutefois on publiait alors des almanachs à Rome. Ces lauriers-là n'empêcheront-ils pas de dormir quelque moderne Thémistocle universitaire? et ne serait-ce pas une grande et magnifique victoire que celle qui briserait le char, les lunettes et la verge de Matthieu Laensberg?

Mais ces digressions, si louables qu'elles soient par le but qu'elles se proposent d'atteindre, nous détournent de notre sujet. Nous avons sous les yeux une dizaine d'almanachs de toutes les formes et de toutes les couleurs, qui mériteraient tous un examen sérieux, les uns à cause de ce qu'ils contiennent, les autres à cause de ce qu'ils ne contiennent pas; car le silence des derniers sur certaines matières est aussi important que le bavardage des premiers. Venez donc, sans tarder davantage, et comparaissez devant nous, puisque nous avons encore un peu de loisir pour vous entendre, honnêtes précepteurs de trente-deux millions d'hommes; nous aimons à voir comment vous les instruisez.

D'abord, à tout seigneur tout honneur. Voici quatre ou cinq interprètes de Matthieu Laensberg: le véritable Matthieu Laensberg, le double Matthieu Laensberg, le gros Matthieu Laensberg, et autres. Chacun prophétise de son mieux, mais le malheur est qu'ils annoncent des événemens divers et parfois contradictoires, ce qui doit singulièrement embarrasser ceux qui ont une foi plus robuste que la nôtre en leurs prédictions. Du reste, ceci ne les inquiète guère; car les pauvres habitans des campagnes n'ont ordinairement qu'un seul Matthieu Laensberg, et comme l'astrologue parle seul, il a toujours raison, même contre la réalité. Ces prophètes prédisent tous des guerres pour l'année prochaine;

il y aura de plus des événemens tragiques et des affaires à demi-scandaleuses; Matthieu Laensberg est bien bon de ne pas nous annoncer des affaires scandaleuses tout-à-fait. Dans une contrée voisine aura lieu, au mois de février, une avalanche considérable; des voyageurs seront ensevelis sous la neige, et dans une centaine d'années on les retrouvera encore vivans, ainsi que cela est arrivé déjà plusieurs fois; c'est le véritable Matthieu Laensberg qui conte ces balivernes aux gens de village pour les instruire. Au mois de mai, un événement inattendu mettra tous les diplomates en défaut dans leurs calculs; apparemment l'astrologue liégeois ne s'est pas souvenu que M. de Talleyrand est encore là. Nous verrons au mois de septembre une nouvelle religion dont le ridicule fera justice; docte prophète, vous vous moquez ici des Saint-Simoniens qui ont pris leur parti de bonne grâce, et qui mesurent maintenant l'isthme de Suez jusqu'à ce qu'ils aient trouvé la femme libre; laissons-les donc en paix. Le reste de l'année n'offrira plus rien de saillant, si ce n'est que le mois de novembre sera remarquable par le nombre des bossus qui naîtront. Vous êtes étonnés de rencontrer tant de sottises dans les almanachs pour 1834, et nous aussi; mais c'est une preuve malheureusement trop convaincante que les lumières dont on gratifie le dix-neuvième siècle n'ont pas encore pénétré fort avant dans les masses; car s'il y a des gens qui publient cela, soyez certains qu'il y en a d'autres qui aiment à le lire. On fait beaucoup de bruit à la surface de notre société; on écrit d'un style très-élégant des circulaires ministérielles; on ouvre quelques écoles avec grand fracas; mais sachez bien qu'il y a des abîmes que la sonde administrative ne saurait atteindre par les moyens qu'elle a employés jusqu'à présent; sachez bien que plus de la moitié de notre population est encore plongée dans une stupide ignorance, et qu'on ne fait presque rien pour l'en délivrer. Avec notre superficie de lumières éblouissantes et notre fond d'épaisses ténèbres, nous ressemblons beaucoup à ces sépulcres des Juifs, qui étaient blancs en dehors, et remplis de pourriture au dedans.

Après les prédictions, Matthieu Laensberg raconte des anecdotes. Vous croyez peut-être qu'il choisira des traits de dévouement, de générosité, de bienfaisance; vous vous imaginez qu'il prêchera la morale en action. Détrompez-vous; l'astrologue de Liége et tous ses apôtres regardent comme inutile de moraliser les classes inférieures; elles sont assez morales comme cela. Il y a même un de ces instituteurs qui dit naïvement ses raisons: « Les prêcheurs de morale, dans les livres et ailleurs, ressemblent aux marchands de tisane qui la vendent bonne, mais qui en boivent fort peu pour leur compte. » L'aphorisme est clair, et il édifiera merveilleusement nos villageois. Aussi, pour n'être pas comparés à ces tristes marchands de tisane, les almanachs tiennent la morale à distance respectueuse; mais s'il est arrivé dans le cours de l'année quelque aventure bien équivoque, bien malhonnête, ils ont soin de s'en emparer. Ainsi l'histoire de ce garde champêtre de B***, qui fut trompé, maltraité, battu, sans compter des avanies auxquelles nous ne voulons pas faire allusion, est racontée dans quatre ou cinq almanachs. Voilà certes des enseignemens qui porteront d'heureux fruits! et l'on se récriera demain peut-être au récit des progrès de l'immoralité dans les campagnes! on ne comprendra pas comment le nombre des enfans trouvés se multiplie d'une manière si rapide qu'il dépasse toutes les prévisions des budgets départementaux! Les préfets gémiront; les conseils de département se plaindront; le ministre de l'intérieur expédiera des circulaires; les chambres ne sauront que faire pour combler le déficit. Eh! Messieurs, qu'on mette donc entre les mains du peuple de bons almanachs! ce sera peu de chose encore pour améliorer les mœurs, mais quelque chose du moins! La seule trace de moralité que nous apercevions dans les almanachs de Matthieu Laensberg, c'est qu'ils rapportent quelques fragmens du discours prononcé à l'Académie Française sur les prix Monthyon. Soyez vertueux, vous y gagnerez peut-être de l'argent; c'est la plus haute maxime de ces instituteurs populaires. Quant à la religion, il n'en est pas plus question que de l'histoire de la Chine; c'est un fait considéré comme non avenu. Au reste, nous n'en sommes pas trop fâchés; car la religion se verrait dans ces almanachs en si mauvaise compagnie, que mieux vaut pour elle rester dehors.

Passons à d'autres. Nos regards se portent sur le *Bon-Génie, almanach des progrès*, publié à Paris, rue Bleue, n° 17, pour le prix de 50 centimes. Celui-là ne prédit rien et n'est plus prophète, ce dont nous le félicitons cordialement. Il contient des fragmens d'économie sociale, rurale et industrielle; il parle de physique, de chimie, d'astronomie, de géométrie, de planimétrie, et d'autres choses semblables. A la bonne heure; on y reconnaît du moins l'intention de répandre des connaissances utiles, et le *Bon Génie* a beaucoup gagné de n'admettre aucune des anecdotes de ses confrères. Mais puisqu'il s'intitule l'*Almanach des progrès*, nous voudrions qu'il se donnât la peine d'écrire en français, et non en langue barbare, mi-tudesque, mi-néologique; car nous nous trompons fort, ou les solécismes ne sont pas un progrès. Et puis, nous désirerions qu'il s'expliquât plus clairement; les sujets qu'il traite sont assez difficiles par eux-mêmes pour l'intelligence du peuple, sans y ajouter encore l'obscurité des mots. « Le propriétaire et le prolétaire, dit-il, sont les deux sexes du monde social; seuls, ils n'enfantent rien; leur union fait leur vertu. » Qu'est-ce que le peuple comprendra, je vous prie, à ce galimathias? En outre, nous aurons maille à partir avec le *Bon Génie* sur ses élucubrations géologiques. « Si le monde n'est pas éternel, écrit-il, il est du moins fort ancien; et l'observation fait reconnaître qu'il compte une existence de *trois cent mille ans au moins*. » Merci du peu; nous aimons extrêmement cet *au moins* qui termine la phrase. Trois cent mille ans d'existence! mais c'est trop modeste en vérité. Pendant que vous vous occupiez à fixer l'âge du monde, pourquoi donc ne pas écrire trois cent millions d'années au lieu de trois cent mille? l'un ne vous aurait pas plus coûté que l'autre. Honnête *Génie*, va! il a voulu déterminer la chose au plus juste, et il se serait fait conscience de mettre un jour de trop. Est-il besoin d'ajouter que la religion n'a pas obtenu une seule ligne dans l'Almanach des Progrès? Nos penseurs de dix-neuvième siècle *progressent* tellement vite que le Christianisme reste loin derrière eux.

Nous éprouverions un sensible plaisir à causer avec le *Soleil*, almanach in-4°, qui renferme des explications lumineuses sur les moyens de nourrir une vache dans un champ de quarante perches, de préparer le vinaigre et de détruire les rats et les souris. Nous n'aurions pas moins d'agrément avec le *Messager boiteux*, almanach historique, moral et récréatif, comme il s'appelle; il nous permettra cependant de lui soumettre une petite question, à savoir, sur quelle page est la partie *morale* qu'il promet à ses lecteurs. Est-ce le résumé des travaux agricoles pour chaque mois de l'année? ou la description des instrumens nécessaires à la culture? ou l'histoire du comte Cornifitz d'Ulefeld, avec une horrible gravure sur bois? ou le repaire du brigand sur le lac Peipus? ou enfin la chasse aux sorcières? Nous avons beau chercher, nous ne découvrons rien de *moral* là-dedans. Mais laissons ces deux almanachs, pour dire un mot de l'*Almanach de France*, qui a déjà figuré, l'année dernière, dans notre feuille, si l'on veut bien s'en souvenir.

L'*Almanach de France* est assurément le meilleur de tous ceux qui son rassemblés sur notre bureau. Il traite avec beaucoup d'exactitude et de soins de la législation, de la jurisprudence, des travaux agricoles, de la physique et de l'astronomie usuelle, de l'hygiène populaire, et d'une foule d'autres objets également intéressans. Les articles qu'il publie sur chaque branche d'enseignement ont été composés, en général, par des hommes versés dans les connaissances spéciales que demandait la matière, pour être mises à la portée du peuple; ces articles sont courts et substantiels. Si l'homme n'avait rien d'autre à penser ou à faire qu'à manger, boire, dormir, travailler et vivre en commun avec ses semblables dans la société politique, l'*Almanach de France* ne laisserait guère d'améliorations à désirer. Il enseigne à peu près tout ce qu'il faut savoir pour éviter la prison et les galères, pour cultiver sa ferme, pour tenir ses livres en partie double, pour placer son argent à intérêt, pour se marier, pour ensevelir ses proches et pour épargner aux oreilles de ses amis des fautes de français. Mais si l'homme est quelque chose de plus qu'une machine organisée, s'il a une autre conscience que la peur du code pénal, s'il éprouve d'au-

tres besoins que les besoins physiques et matériels, s'il possède une âme immortelle, s'il lui importe plus d'avoir des mœurs et des vertus que d'amasser de l'argent, l'*Almanach de France* est-il suffisant? est-il complet? Non, en aucune manière; il consacre à peine deux petites pages, très-largement interlignées, à la *morale de la religion*. Cette morale de la religion n'est qu'un assemblage incohérent, informe, de citations prises au hasard dans le Nouveau-Testament et dans les Pères de l'Eglise. On voit aisément que les rédacteurs ne sont plus ici sur leur terrain; autant ils font preuve de science et d'études dans les objets de la vie animale, autant ils se montrent ignorans et inattentifs sur les objets de la vie morale et spirituelle; ils ne citent qu'une dizaine de passages de l'Ecriture, et quelques-uns même sont tronqués; l'un des écrivains de cet almanach donne aux mères des conseils sur la première éducation de l'enfance, et il est parvenu à ne pas dire un seul mot de Dieu ni de la prière; c'est un tour de force dont nous n'aurions pas supposé que personne fût capable, si ce n'est par manière de gageure ou dans une plaisanterie de mauvais goût.

L'espace nous manque pour recommander l'*Almanach des Bons-Conseils*, mais il se recommandera suffisamment de lui-même. On en a vendu, l'an passé, 35,000 exemplaires, et tout nous autorise à espérer que ce n'est là qu'un commencement de succès.

L'INEXPRIMABLE.

Si tout discours est difficile, le discours sur Dieu l'est plus que tous les autres. Dès que je pense à Dieu et aux choses qui le concernent, je trouve en tout, non l'incroyable, mais l'inexprimable. Dieu seul peut parler dignement de Dieu; aussi rien n'approche-t-il du langage de la Bible, qui est sa Parole, et les plus grands écrivains sont-ils forcés de reconnaître leur impuissance à parler de lui avec tant de simplicité et de grandeur. Dieu ne s'étonne pas de ce qu'il est, mais il en a la parfaite connaissance; l'homme ne connaît pas Dieu, et à mesure que Dieu se communique davantage à lui, il va de surprise en surprise. La difficulté que l'homme éprouve à parler de Dieu provient donc à la fois de son ignorance et de son ravissement.

MÉLANGES.

Vente au profit des pauvres. — Il y a deux manières de travailler pour les pauvres; l'une consiste à faire pour eux des vêtemens, comme Dorcas; l'autre à faire des ouvrages de tout genre, qui se vendent à leur profit; on peut même réunir ces deux modes de bienfaisance, en confectionnant des vêtemens à leur usage, en les vendant à des personnes bienfaisantes qui les leur destinent, et en consacrant le produit à les soulager. Il y a de cette manière double profit pour les indigens.

Les ventes en faveur des pauvres commencent à remplacer les loteries qui présentaient d'assez grands inconvéniens; nous connaissons des personnes qui se seraient fait scrupule d'y prendre des billets, parce qu'il leur eût semblé donner par là une sorte d'approbation à un de ces jeux de hasard, qu'on ne peut espérer de chasser du pays, que si on commence par les exclure de son salon. Un député qui, après avoir dit de fort belles choses à la tribune contre la loterie, engagerait ses amis à prendre quelques billets d'une loterie de société, aurait grand'peine à faire comprendre à un homme du peuple qu'il est conséquent dans sa conduite; c'est le cas où jamais « de s'abstenir de tout ce qui a quelque apparence de mal. » Nous sommes donc partisans des ventes, d'abord à cause de leur utilité, et puis aussi parce qu'elles feront peu à peu disparaître les loteries.

La vente qui doit avoir lieu aujourd'hui et demain, de onze heures à cinq heures, rue Caumartin, n. 22, mérite d'attirer de nombreux acheteurs. Son but est d'offrir des ressources indispensables à une association de charité, qui a fondé un pensionnat pour trente jeunes filles pauvres, dont la plupart sont orphelines. Nous recommandons avec empressement ce magasin d'objets d'étrennes d'un nouveau genre, où l'on soulage les nécessiteux en même temps qu'on s'y approvisionne des cadeaux, qu'on est appelé à faire à cette époque de l'année.

Hôtel des ouvriers a Birmingham. — Une cérémonie intéressante d'un genre tout nouveau a eu lieu, le 5 décembre, à Birmingham, l'une des premières villes industrielles de l'Angleterre: c'est la procession de toutes les sociétés d'ouvriers réunies pour assister à la pose de la première pierre de l'hôtel des ouvriers en bâtimens. La pierre de fondation porte l'inscription suivante:

« Cette pierre de fondation de l'Hôtel des ouvriers en bâtimens a été posée le 28 novembre 1833 par Joseph Hausum, architecte. Les frais de construction devront être payés en portions égales par les sociétés de tous les corps d'état du bâtiment de Birmingham. Le but que se proposent ces sociétés, en érigeant cet hôtel, est: 1° de donner un appui permanent à leurs efforts pour assurer de l'ouvrage et un salaire suffisant à tous et à chacun de leurs membres; 2° de procurer aux ouvriers eux-mêmes de bonnes écoles des sciences et arts qui ont rapport à la construction, et, de plus, de procurer à leurs enfans une éducation solide et pratique; 3° d'entretenir parmi eux et dans leurs familles des habitudes de tempérance, de paix, d'ordre, d'industrie, de charité, de bon vouloir réciproque; et enfin 4°, d'amasser une ressource pour les temps mauvais, et d'assurer un asile décent aux vieillards, aux malades et aux infirmes. »

On a exposé un plan de l'hôtel projeté. La pièce principale, destinée aux *meetings*, aux cours publics, etc., aura 75 pieds anglais sur 30. Il y en aura d'autres au rez-de-chaussée et au premier pour les comités, les classes, etc. La dépense totale est évaluée à moins de 2,000 liv. st. (50,000 fr.)

Explication de M. Appert sur la publication d'un écrit intitulé l'*Incendiaire*. — M. Appert, auteur de l'article intitulé l'*Incendiaire*, qui a été reproduit dans plusieurs journaux, et que nous avons analysé, en cherchant à nous expliquer les motifs de cette publication, répond, dans le *Journal des Prisons*, aux réflexions que nous avons présentées sur ce sujet, par la déclaration suivante:

« Le *Semeur* dit qu'il ne peut attribuer la publicité que nous avons donnée à ce fait, qu'au désir que nous avons dû avoir de fournir aux ennemis de la peine de mort un nouvel argument à faire valoir en faveur de leur opinion. Le *Semeur* ne s'est pas trompé, et nous acceptons avec reconnaissance le conseil qu'il nous donne de continuer la tâche que nous venons de nous imposer plus ouvertement contre cette partie du code pénal. Or, malgré la répugnance qui devait nous empêcher de publier un événement aussi désastreux, et qui doit faire naître tant de regrets dans tous les cœurs, nous avons dû céder, pour cela même, au motif d'intérêt-général et d'utilité philantropique qui militait en faveur de cette publication. Nous reviendrons souvent sur le sujet de la peine de mort, et puisse notre faible voix, mêlée à celles de tant de publicistes éclairés et illustres, qui s'occupent du même sujet, contribuer, pour sa part, aux améliorations que réclame si vivement notre code criminel. »

Voilà une noble explication! L'opinion publique en avait besoin, et elle en saura gré à l'homme qui a sacrifié de bien légitimes répugnances à l'intérêt général. M. Appert nous a assez habitués à sa persévérance dans l'accomplissement des devoirs qu'il s'impose, pour que nous sachions ce que vaut l'engagement qu'il vient de prendre.

Nombre des prévenus dans l'armée en 1832. — Le *Moniteur* contient un rapport du ministre de la guerre sur l'administration de la justice militaire pendant l'année 1832, et il résulte de ce rapport que les officiers en général, sur un total de 16,642, ont eu 15 prévenus, ce qui donne 1 sur 1,109. Les sous-officiers, composés de 20,534 hommes, ont eu 176 prévenus, ce qui donne 1 sur 117 environ. Les caporaux ou brigadiers, qui comptent 26,012 hommes, ont eu 216 prévenus, ce qui donne 1 sur 120. Enfin, les soldats composant l'armée en 1832, comprenant aussi les musiciens, tambours, trompettes, ouvriers, etc., et présentant un nombre total de 325,214 hommes, défalcation faite des officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers, ont eu 6,451 prévenus, ce qui donne pour terme moyen 1 sur 50 environ.

Guide des Maires, des Adjoints et des Conseillers municipaux, *dédié à MM. les Electeurs communaux de la France*, par L.-H. Victor Dujardin, juge de paix du canton de Villé (Bas-Rhin), membre de la légion-d'honneur, ancien maire, officier de cavalerie en retraite. 1 vol. in-8°. Paris, 1834; chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix: 4 fr.

L'auteur de cet ouvrage se plaint avec raison de l'insouciance avec laquelle les fonctions des maires sont, en général, remplies; « et cependant, dit-il, cette magistrature a une influence marquée » sur la prospérité, sur le repos des communes et sur le bien-être » des familles qui les composent. » Il faut lui savoir gré d'avoir entrepris, dans l'utile travail que nous annonçons, de pénétrer les maires de l'importance de leurs devoirs et, à cet effet, de les leur faire bien connaître. Nous avons remarqué dans son livre des pages où l'on reconnaît les inspirations de la conscience et l'influence du sentiment religieux. Mais pour que les conseils qu'il donne portent des fruits il faut que le maire qui les étudiera se pénètre bien de la pensée que si ses fonctions sont aussi étendues que M. Dujardin l'affirme, il doit se garder d'en faire un usage qui n'est ni dans l'intention de la loi ni dans nos mœurs. Un maire d'humeur tracassière ou à habitudes par trop minutieuses risquerait, s'il voulait mettre tous ces conseils en pratique, de se mêler de choses qui ne le regardent pas, et de mécontenter ses administrés; mais suivis avec discernement et sagesse, ils donneront au pays des administrateurs instruits et dévoués. M. Dujardin n'est responsable que de ses conseils, que nous approuvons pour la plupart, et non de la manière dont on s'y conformera.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIe. — No 69. 25 DÉCEMBRE 1833.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

PROJETS DES DIFFÉRENS PARTIS POLITIQUES POUR LA NOUVELLE SESSION.

L'intervalle qui sépare les sessions législatives établit une sorte de trève entre les chefs des différens partis. Chacun s'enferme alors dans ses loisirs ou dans ses affaires, et laisse le champ libre aux journaux, qui se prennent à guerroyer sur tous les sujets pour tenir l'opinion publique en haleine; c'est la petite pièce qui se joue en attendant la grande. Le véritable combat ne recommence que sur les degrés de la tribune; c'est là que se perdent et se ramassent les portefeuilles, là que les réalités se saisissent corps à corps, là enfin que les institutions du pays sont appelées à la barre d'une cour suprême qui peut seule les abroger ou les maintenir. Aussi, dès que les Chambres sont ouvertes, la polémique des journaux se range à la suite de la guerre bien autrement sérieuse des chefs de parti. L'attention générale s'y porte et s'y concentre. On s'attache à connaître d'avance quels sont les projets des principales fractions parlementaires ; on en cherche l'origine, on en suit le développement avec le plus vif intérêt. Essayons donc de tracer en peu de mots le programme des opinions qui vont se dessiner et se combattre dans la nouvelle session.

Le parti légitimiste ne compte qu'un seul représentant déclaré parmi nos mandataires ; ses autres amis, s'il s'en trouve dans la Chambre, sont prudens et fort discrets ; on ne les peut citer que pour mémoire. Dès lors ce parti, ou plutôt cet unique représentant du parti n'aura rien de mieux à faire que de discourir, selon l'occasion, sur les sujets qui seront mis à l'ordre du jour par les opinions opposées à la sienne. Les journaux légitimistes, tout meurtris encore des faux pas qu'ils ont faits dans les élections départementales, ne lui offriront qu'un appui chancelant et incertain. Plus nous étudions l'histoire de ce parti, plus nous croyons y voir un exemple de l'inévitable sentence destinée à ceux qui ne craignent pas d'exploiter au profit de leurs intérêts et de leurs passions les plus respectables besoins de la nature humaine, la religion, l'ordre social, la justice, l'honneur. Les partis, de même que les peuples, n'ayant pas un avenir au-delà du monde, sont infailliblement châtiés dans ce monde ; les individus seuls obtiennent du délai, parce qu'ils ont une éternité à vivre.

Sur les bancs extrêmes de l'autre côté de la Chambre se groupe le parti républicain. Les feuilles qui lui sont dévouées annoncent qu'il va proclamer nettement ses principes et formuler sans détour ses répugnances. A la bonne heure, nous y gagnerons une hypocrisie de moins, et c'est quelque chose dans un siècle où l'hypocrisie politique est plus répandue peut-être que ne le fut jamais l'hypocrisie religieuse. Il est bien temps de finir ces comédies qui dépravent les caractères et avilissent les âmes. Soyons franchement ce que nous sommes ; nos idées n'en deviendront pas toujours meilleures, mais nous en vaudrons mieux nous-mêmes. Vous êtes républicains, vous admirez les théories sociales des hommes les plus hardis de notre première révolution, qu'à cela ne tienne ! La faute est dans l'opinion que vous avez admise, elle n'est pas dans le courage de la manifester. Nous ne connaissons rien qui ait plus contribué, depuis quarante ans, à démoraliser la France que ces coalitions mensongères dans lesquelles chacun prend un masque

pour jouer un faux personnage. Le masque tombe après la victoire, et le pays sur lequel descend de si haut l'exemple de l'hypocrisie s'accoutume à n'y voir qu'une habile tactique, un jeu d'adresse où celui-là seul a tort qui perd la partie. Les hommes sincères deviennent à ses yeux des niais, et pour être convaincu de sottise, il suffit de ne savoir pas s'accommoder avec la fraude. Si les républicains, en usant d'une franchise austère, contraignent toutes les opinions à se montrer sous leur visage naturel, ils rendront un plus grand service à la France qu'ils ne le pourraient faire par l'accomplissement de leurs maximes gouvernementales. Avant de prendre le manteau de Sparte ou la toge romaine, il faut jeter aux orties le froc des tartuffes politiques.

Un autre enseignement non moins grave ressortira de cette manière d'agir. On verra ce que signifie et ce que pèse le serment à une époque où la religion est éteinte dans le plus grand nombre des âmes. Au siècle de Louis IX ou de Jeanne d'Arc, le serment offrait une précieuse garantie; de nos jours, ce n'est qu'une dérision pure et simple pour plusieurs de ceux qui le prêtent. Il est nécessaire qu'on le sache; car à un mal connu, à une corruption flagrante, on tâchera sans doute d'opposer un remède efficace, et il n'en est point d'autre que le retour des principes religieux. Avec de bonnes lois et des gendarmes on se passe de religion, dit plus d'un homme d'état qui se croit habile, parce qu'il est tranchant. Eh bien! lorsque le parjure se dressera, hautain et sans rougeur au front, en présence du pays tout entier, vous comprendrez peut-être qu'il n'y a pas d'ordre social possible là où manquent les convictions religieuses. La violation du serment existe déjà, vous ne l'ignorez point, elle existe chez ceux qui ont promis fidélité à un pouvoir qu'ils repoussent et qu'ils sapent par sa base; mais elle s'est cachée jusqu'à présent, à la tribune nationale, sous un langage de convention. Que l'hypocrisie se retire donc! car c'est trop d'être à la fois hypocrite et parjure; que tous les voiles se déchirent, et que le désordre moral qui nous ronge apparaisse dans toute sa nudité! En reconnaissant le matérialisme à ses œuvres, la France reculera.

L'opposition parlementaire, qui ne veut pas rompre avec la dynastie, a imaginé un autre programme pour la nouvelle session. Point de guerre ouverte à la royauté, point de république, mais la réforme électorale! Chaque matin les feuilles de la gauche nous vantent les admirables effets que doit produire cette réforme. Si le peuple est agité, si des ouvriers se coalisent, si des jeunes gens conspirent, si des commis de l'octroi sont maltraités, si les impôts sont lourds, si les routes ont de profondes ornières, si les chemins de fer tardent à se construire, c'est que la réforme électorale n'est pas accomplie. Obtenez cette merveilleuse réforme, et tout ira bien, gardez-vous d'en douter; les bourgeois seront contens, les jeunes gens aussi, les ouvriers de même; on ne battra plus les commis de l'octroi, s'il y a encore un octroi; les charges publiques seront grandement diminuées, et le pays se sillonnera de chemins de fer depuis le Hâvre jusqu'à Marseille. Il se trouve à l'heure qu'il est des hommes d'esprit et de talent qui écrivent ces belles choses, et ce qui vaut mieux encore, après avoir fait de leur réforme électorale une baguette d'Armide, ils se posent fièrement sur une éminence, et regardent en pitié les pauvres gens qui n'ont pas assez de lumières pour comprendre toute la portée de leur découverte!

Nous autres, qui avons quelque peu de mémoire à défaut de génie, nous nous souvenons fort bien que la loi électorale toujours changée, toujours refaite et à refaire depuis un demi-siècle, toujours précédée dans sa nouvelle forme des plus brillantes promesses, n'a jamais réalisé, tant s'en faut, ce qu'on avait la bonhomie d'en attendre. Le seul résultat notable qui s'en est suivi habituellement, ce n'est pas le contentement universel, ni la diminution des impôts, ni la stabilité des lois, ni l'affermissement de l'ordre matériel, mais le transfert du pouvoir en d'autres mains. Ceci est un point qui n'est pas à dédaigner assurément, surtout pour les parties prenantes; nous doutons cependant que la France en devînt beaucoup plus tranquille et plus prospère. On a appelé tour-à-tour dans les colléges six millions d'électeurs, puis deux ou trois millions, puis on a établi plusieurs degrés d'élection, puis on a repris l'élection directe avec quatre-vingt mille électeurs, puis on a eu recours au double vote, puis enfin sont venus cent cinquante à deux cent mille électeurs. Comptez les divers gouvernemens qui se sont organisés à la suite de ces modifications de la loi électorale, et voyez si l'un d'eux, nous n'en demandons qu'un seul, a réalisé les grands effets que vous attribuez à votre nouvelle réforme! Les impôts se sont accrus d'année en année; le territoire a été deux fois envahi, et de sanglantes révolutions ont ébranlé la société jusque dans ses fondemens. Qu'est-ce qu'il y a donc de changé parmi nous, pour nous permettre d'espérer de si hautes merveilles d'une réforme électorale?

Formez d'abord un peuple dirigé par d'autres maximes que celles de l'égoïsme, un peuple qui écoute la voix de la conscience plutôt que le cri des intérêts, un peuple éclairé, moral, religieux, et votre loi électorale ne manquera pas d'être ou de se faire bonne; mais dans le cas contraire, changez, réformez, retournez cette loi à chaque session législative, elle restera toujours insuffisante pour cicatriser les plaies du pays et pour consolider notre avenir. C'est une politique trop puérile, à parler vrai, que cette fantasmagorie de promesses qui ne tient aucun compte de l'expérience; l'expérience est un conseiller qu'on ne chasse jamais impunément. Nous ne nions pas qu'il ne puisse être opportun d'introduire dans la loi électorale les capacités de la magistrature, du barreau et d'autres; nous admettons aussi que le cens pourrait être abaissé dans une juste mesure, mais nous ne cesserons de redire à qui doit l'entendre que ces modifications, fussent-elles même beaucoup plus considérables, ne nous donneront point les magnifiques destinées qu'on y rattache. Les vices de nos lois ne sont pas tant dans nos lois que dans l'état intellectuel et moral de la nation.

Il faudrait présenter des réflexions de même nature sur le programme qu'on attribue au juste-milieu. Nous ne parlons pas du projet de modifier la loi sur le jury; on a pris un accès de mauvaise humeur pour une intention positive, et une boutade pour un fait officiel; le ministère a démenti toutes les craintes qu'on avait pu concevoir à cet égard. Il n'est pas impossible qu'un député fervent ne reprenne en sous-œuvre cette saillie contre l'organisation actuelle du jury, mais la Chambre ne la sanctionnera point par ses votes. On présume avec plus de raison que le ministère apportera des projets de loi sur les coalitions d'ouvriers, sur les associations politiques et sur les crieurs publics. Mais le gouvernement espère-t-il de guérir le désordre moral avec trois ou quatre nouvelles lois? Des lois! Nous en sommes surchargés, accablés; nous possédons quarante mille lois, décrets et ordonnances; nous avons fait, à nous seuls, plus de lois que tout le reste de l'Europe depuis la révolution de 89. Des lois! En a-t-il manqué dans nos discordes intérieures? Est-ce parce qu'il n'y avait pas de lois que l'émeute a si souvent grondé dans nos rues, et que l'insurrection s'est tant de fois levée, la tête haute, sur nos places publiques? Des lois! Mais on se moque, dans l'enceinte même des tribunaux, de la loi des lois, de la charte; mais vous avouez, vous proclamez vous-mêmes qu'il n'y a plus de respect pour aucune loi, si sainte, si vénérable qu'elle soit; mais vous trouvez à peine, et à de longs intervalles, des courages assez fermes, des cœurs assez inébranlables

pour faire l'application des lois politiques, et l'on a dit à la tribune qu'il fallait plus de force d'âme pour exécuter les lois que pour les braver. Des lois ! Eh ! qu'obtiendrez-vous avec ces trois ou quatre nouvelles lois? On les blâmera, on les mettra en chansons, en caricatures, on les éludera dans la pratique, on n'en fera guère moins qu'auparavant, ni avec moins d'audace. Des lois ! Non, ce n'est pas avec des lois, quoique nous soyons loin de prétendre qu'il ne faille pas chercher à en faire de bonnes, que vous déracinerez les mauvaises mœurs, que vous guérirez les esprits de la fièvre des innovations, que vous étoufferez l'égoïsme, que vous inspirerez des habitudes de prévoyance et d'économie, que vous donnerez aux bons principes l'influence qu'ils doivent avoir, que vous produirez le dévouement, l'amour de la chose publique; et aussi long-temps que tout cela n'existera point, à quoi serviront vos lois? Quels fruits porteront-elles? Vous le savez mieux que personne.

Dans le résumé qu'on vient de lire sur les projets des différens partis politiques, il se trouve des théories républicaines, des changemens à la loi électorale, des plans de répression contre les perturbateurs de l'ordre, et au fond de tout cela, beaucoup de vues et d'ambitions personnelles. Mais y voit-on quelque chose pour le perfectionnement religieux et moral du peuple? Non. Si l'on répondait que la Chambre des Députés n'a rien à faire avec le perfectionnement moral et religieux du peuple, nous en serions fâchés pour la Chambre des Députés.

DU DÉSORDRE MORAL SIGNALÉ PAR LE JOURNAL DES DÉBATS ET AVOUÉ PAR LES AUTRES JOURNAUX.

Le *Journal des Débats* a publié dernièrement un article important dans lequel il passe en revue les infirmités morales de la France. Il ne trouve nulle part les conditions de l'ordre moral; il voit la charte méconnue, le roi outragé, la magistrature insultée, nulle pudeur dans la religion du serment, aucun frein dans les opinions anarchiques, l'égoïsme se montrant sous les aces les plus repoussantes. « Le désordre moral, dit-il, gagne lentement et infecte toute la société; il va toujours s'étendant; il pervertit jusqu'à ceux qui le repousseraient avec horreur sous les formes brutales du désordre matériel; il intimide par le ridicule; il attire par la séduction de ses éloges et par le vain désir d'une fausse popularité; il corrompt jusqu'au langage ordinaire; il détourne le sens de ces mots gloire, vertu, patriotisme, pour les appliquer aux passions qui le servent... Le respect pour les lois et pour les autorités s'altère; là tour paraît entière et inébranlable aux yeux, mais la mine avance sourdement. »

Ces paroles sembleront peut-être contredire quelque peu celles que le *Journal des Débats* opposait naguères avec tant d'assurance aux craintes exprimées par le *Semeur*. « Le principe de vie de la société, s'écriait-il alors, c'est l'égal accès de tout le monde à la fortune et aux honneurs! » Il paraît que ce principe de vie, qui n'est autre que l'égoïsme, ne donne qu'un assez pauvre et misérable moyen d'existence aux peuples qu'il régit, et en vivotant de cette façon la société ne tarderait pas à se voir mourir, puisqu'il y a dans son sein, de l'aveu du *Journal des Débats*, un désordre moral qui grandit, se développe et jette incessamment des racines plus profondes. Mais laissons cette contradiction qui ne nous importe guère. Contentons-nous de faire observer à nos lecteurs que le *Journal des Débats* proclame aujourd'hui tout ce que nous avons dit et redit cent fois depuis deux ans. Nous avons montré les lois impuissantes, les pouvoirs avilis par l'insulte, l'ambition sans frein, l'égoïsme répandant ses poisons dans toutes les veines de l'Etat, la sainteté du serment foulée aux pieds, le désordre égarant les esprits après avoir agité les rues, le présent couvert de nuages, l'avenir compromis et menacé. Tout cela, sous notre plume, était taxé d'exagération, de mauvais vouloir; un journal ministériel prenait soin de nous démentir très-longuement, et il essayait d'établir que la révolution de juillet avait accompli toutes ses promesses et réalisé toutes les espérances de la nation; d'autres nous reprochaient de prétendre faire entrer de force tous les événemens politiques dans un système de réprobation. Mais voici le *Journal des Débats*, qu'on ne soupçonnera pas sans doute d'un excès de zèle religieux, qui reproduit les mêmes choses avec des expressions beaucoup plus fortes et plus incisives que les nôtres. Nous devons prendre acte de cet article auprès de nos amis et de nos adversaires; aux uns, il montrera que nos réflexions sur la situation politique de la France ne manquaient pas de justesse; aux autres, il prouvera que leurs reproches d'exagération n'avaient aucun fondement.

Chose non moins remarquable! la plupart des autres feuilles, en reproduisant l'article du *Journal des Débats*, s'accordent avec lui sur le désordre moral qu'il a signalé; elles avouent que les lois et les pouvoirs de la société n'obtiennent plus ni confiance ni respect, que la magistrature, la royauté, la charte même, cette charte solennellement jurée, n'opposent qu'une impuissante barrière aux flots orageux des diverses opinions politiques, et que tout notre avenir est suspendu sur un abîme. S'il s'est rencontré quelque organe de la presse qui n'ait accueilli qu'à contre-cœur ces tristes révélations, il n'a pas cru pouvoir, du moins, les démentir d'une manière sérieuse, et l'expression de son déplaisir s'est prudemment renfermée dans de vagues déclamations contre les doctrinaires, ou dans des attaques personnelles contre les membres du gouvernement, chétive et pitoyable ressource de ceux qui veulent dire leur mot sur une question sans oser la discuter. Or, ceci mérite d'être attentivement pesé : les hommes de tous les partis et les journaux de toutes les opinions étant unanimes à reconnaître que la France est en proie à un funeste désordre moral, il n'est plus possible de mettre en doute la réalité de ce désordre. Le désordre moral existe; il nous entoure, il nous presse, il nous domine, il s'abat sur nos institutions, il ronge le cœur de l'ordre social, il empoisonne les sources de notre vie politique, il nous jette chaque jour d'une voix plus haute une menace de mort : voilà le fait que nous livrons aux réflexions de tous les amis de la patrie!

Quel remède? s'est demandé le *Journal des Débats*; mais sur ce point il est aussi faible et indigent qu'il était riche et fort dans la peinture du mal. On conçoit difficilement que le même écrivain ait pu tracer avec tant de précision la première partie de son article, et ébaucher la dernière avec tant de vague et de décousu dans les idées. « Soyons unis, dit-il; faisons taire nos petites passions et nos intérêts particuliers. C'est au gouvernement et aux chambres à donner au pays le spectacle de l'ordre et de l'union, à lui inspirer le respect des lois et un sincère attachement pour les vrais principes de la liberté et de la monarchie constitutionnelle. Ministres, députés, écrivains, que chacun défende courageusement pour sa part la société! » « La réaction que nous provoquons, écrit-il dans un autre article sur le même sujet, est une réaction morale; le pays nous entendra; plus que jamais il s'unira au gouvernement de juillet; l'opinion éveillée, active, toute-puissante, viendra bien à bout du désordre moral, après s'être débarrassée du désordre matériel. »

Est-ce donc là, vraiment, le seul remède que vous tro-

viez à nous offrir? est-ce là notre unique moyen de guérison? Vous êtes malade, criez-vous à la France, fort malade, je vous en avertis; eh bien! tâchez de vous mieux porter. Vous êtes égoïstes, mes chers concitoyens, et cela jette du trouble dans le pays; eh bien! n'ayez plus d'égoïsme. Vous êtes ambitieux, désunis, sans fixité dans les principes, ce qui cause beaucoup de maux; eh bien! vivez désormais dans l'humilité, dans la concorde, avec des principes invariables, et je vous promets qu'il n'y aura plus de désordre moral! C'est-à-dire que le malade se guérira, en cessant d'être malade, et que nos vices nous laisseront en paix, quand ils auront disparu. Certes, il était difficile d'écrire de plus grandes naïvetés.

A qui adressez-vous ces profondes exhortations, je vous prie? Aux ministres? mais nous avons les mêmes ministres, le même système gouvernemental depuis le 13 mars 1831, et le désordre moral a grandi, s'est développé, s'est enraciné pendant tout cet espace de temps. Aux chambres? mais les chambres ont accepté toutes les lois qu'on leur a proposées pour le rétablissement de l'ordre matériel et de l'ordre moral; si le dévergondage de la presse, l'égoïsme des opinions et le mépris du serment pouvaient être vaincus par des lois, la bataille serait déjà gagnée. Aux écrivains? mais vous n'y songez pas; qui est-ce qui a déploré avec plus d'amertume que vous les mauvais principes imaginés, prônés, propagés, soutenus par la plupart des écrivains politiques? A l'opinion? mais c'est l'expression de cette société même dans laquelle vous dites que le désordre moral fait des progrès si rapides et si affligeans. De telle sorte que tous ceux auxquels vous vous adressez, bien loin de pouvoir guérir le mal, l'ont vu s'accroître malgré leurs efforts, si même ils n'y ont point participé, ce qui n'est vrai que du petit nombre. Qu'est-ce qu'il y a donc de changé aujourd'hui? Qu'est-ce qui vous autorise à croire que ces mêmes ministres, ces mêmes chambres, ces mêmes écrivains, cette même opinion, vont subir tout à coup une magique transformation, acquérir une force pour le bien et une puissance contre le mal qu'ils n'ont pas eues jusqu'à présent, et devenir capables de faire une autre France, après avoir été contraints de laisser la France actuelle tomber de plus en plus dans le bourbier du désordre moral? Où donc est la baguette d'Armide qui doit opérer ces merveilles? Où est le thaumaturge qui fera sortir, avec quelques paroles, de l'eau douce d'une fontaine qui n'a versé jusqu'à ce jour que de l'eau amère, et mûrir des raisins sur un buisson qui n'a encore produit que des épines? Évidemment le *Journal des Débats* nous a donné des mots pour des choses, des figures de rhétorique pour des faits, et de vagues espérances pour des réalités.

Il y avait pourtant une question fort simple qui eût garanti cette feuille d'une si étrange fantasmagorie de langage : D'où provient le désordre moral? quelle en est la cause? car avant de prescrire un remède, encore faut-il savoir comment la maladie est venue. A cette question, que répondrait le *Journal des Débats?* Accuserait-il les ministres d'avoir amené ce désordre moral? Non; car ils ont fait, à son avis, ce qu'ils ont pu pour l'empêcher. S'en prendrait-il au manque de lois? Non; car il y a plus de lois qu'il n'en faut, si elles étaient respectées et obéies. S'attaquerait-il aux chambres? Non; car les chambres ont toujours eu une majorité dévouée à l'ordre, à la charte et à la royauté depuis la révolution de juillet. Il y a donc en dehors des institutions et du gouvernement une ou plusieurs causes de désordre moral. Si le *Journal des Débats* eût daigné y réfléchir, il aurait vu que le désordre moral qui se manifeste dans la société politique provient du désordre moral qui existe chez les individus. On ne se gêne pas pour braver et pour outrager la charte, parce que la charte est un obstacle à des prétentions qui se jugent mal récompensées. Le roi a, entre autres priviléges, celui d'être en butte à la calomnie, parce qu'il ne peut satisfaire toutes les ambitions et tous les égoïsmes. On se fait un jeu d'insulter la magistrature, parce qu'elle oppose les règles de la justice à d'injustes passions et la barrière de la loi au débordement des exigences anarchiques. On ne respecte plus le serment, parce qu'on n'a plus le frein salutaire des convictions religieuses. On organise des sociétés républicaines, parce qu'on veut une nouvelle révolution pour y prendre de meilleures places. On adopte de mauvais principes, parce que les bons principes ont perdu l'autorité qu'ils devraient avoir sur les consciences. Les jeunes gens se jettent dans les conspirations, parce qu'ils ont soif d'émotions fébriles, et cette soif est produite en eux par le manque d'idées saines et de maximes élevées. Les écrits déhontés et les ignobles caricatures obtiennent un accueil encourageant, parce que les esprits sont vides des hautes pensées qui devraient les remplir, parce que les cœurs sont dégradés par des sentimens bas et cupides. Une effrayante immoralité se montre à la surface du corps social, parce qu'une hideuse immoralité subsiste dans le fond. Et voilà ce qui fait que le désordre moral, comme vous le dites, *va toujours s'étendant.* Vous n'étoufferez pas ce désordre-là avec des boules parlementaires, ni avec des circulaires ministérielles, ni avec des phrases. L'égoïsme, l'ambition, les mauvaises mœurs, les principes d'anarchie, ne reculent point devant si peu; il faut des armes tout autrement fortes et tranchantes pour les combattre avec succès. Ce n'est pas non plus la légitimité, quoiqu'elle s'en vante, ni la république, malgré ses admirables promesses, qui détruiront ce désordre moral. Légitimistes et républicains ont fait leurs preuves contre ce fléau, et ils ont laissé la France plus immorale, plus livrée au désordre, plus remplie de passions égoïstes qu'ils ne l'avaient trouvée. Cette expérience nous suffit.

On ne vaincra le mal qu'en l'attaquant à sa source, et pour l'attaquer à sa source, on doit recourir aux principes éternels de religion, de justice et de moralité. L'égoïsme, qui est la racine première de tout le désordre moral dont on gémit, ne fera place à l'amour et au dévouement, qu'après avoir succombé sous la puissance des convictions chrétiennes. Unissons-nous, consentons à faire de généreux sacrifices, ne négligeons aucun moyen, aucun effort pour atteindre ce but. Les journaux, les livres, les écoles, la Bible surtout et l'enseignement religieux sont des leviers qui peuvent placer la société tout entière sur de nouvelles bases. L'œuvre est immense, il est vrai, mais pourquoi ne la commencerait-on pas dès aujourd'hui?

LETTRE DE S. M. LOUIS-PHILIPPE AU DOCTEUR CHALMERS.

On lit dans un journal politique français : « Nous apprenons par le *Caledonian Mercury* que S. M. Louis-Philippe a adressé récemment un lettre autographe au docteur Chalmers, pour le prier de lui envoyer tous les éclaircissemens relatifs au système d'éducation publique qui a si bien réussi en Ecosse, en y joignant la méthode qu'il a adoptée *pour répandre parmi les classes populaires les principes de la morale.* »

Nous nous réjouissons de pouvoir communiquer ce fait à nos lecteurs; il prouve, s'il est exact, que le besoin d'améliorer l'éducation morale du peuple a été senti par le chef de l'État. Les divers gouvernemens qui se sont succédés en France depuis la révolution de 89 n'ont guères songé à cette partie importante du perfectionnement des classes inférieures; toute leur attention, tous leurs efforts se sont concentrés sur l'instruction proprement dite. Il en est résulté que

le développement des facultés morales n'a pas été en rapport avec les progrès de la culture de l'esprit. Les enfans du peuple apprennent à lire, mais comme on néglige de les éclairer sur leurs devoirs et de leur inspirer des sentimens moraux, le talent de la lecture devient trop souvent pour eux une arme fatale qui les blesse au lieu de leur être utile, parce qu'ils lisent les mauvais livres ou les mauvais journaux dont la France est inondée. C'est encore une question que celle de savoir si les fausses lumières n'ont pas fait autant de mal parmi nous que la complète absence de lumières. Il n'y a pas de village en France où l'on ne rencontre quelques-uns de ces prétendus *savans*, comme on les appelle dans leur endroit, qui se sont entièrement dépravés par la lecture d'un tome dépareillé de Voltaire, ou d'un roman licencieux, ou d'une brochure anarchique. Ces savans-là sont bien les plus vains et les plus sots villageois qu'on puisse rencontrer; ils tranchent, ils jugent souverainement de tout, parce qu'ils ne savent rien : heureux encore lorsqu'ils n'offrent pas l'exemple d'une conduite immorale et déhontée!

Pour donner au peuple, et non seulement au peuple, mais à qui que ce soit, une véritable éducation, il faut développer en même temps l'esprit et le cœur, l'entendement et la conscience; l'amour de la vertu doit accompagner le progrès des lumières; les bonnes mœurs doivent être appelées à servir de règle et de guide aux facultés intellectuelles; il est nécessaire, en un mot, de répandre des *principes de morale*, comme le marque la lettre dont nous avons cité l'analyse. Hors de là, on ne ferait qu'une œuvre incomplète, et la situation actuelle du pays montre assez ce qu'on peut en attendre.

Nous ignorons quelle sera la réponse du docteur Chalmers, mais si l'on interroge les ouvrages qu'il a publiés, il est facile de connaître la méthode qu'il conseillera de suivre en France, pour répandre parmi les classes populaires des principes de morale. Cette méthode a pour point de départ le Christianisme, et pour moyen la Bible. En Ecosse, l'éducation du peuple est essentiellement religieuse, et l'on s'explique par là comment elle est éminemment morale; car la source de toute vraie moralité est dans les sentimens religieux. On s'explique aussi pourquoi les lumières sont plus généralement répandues en Ecosse que partout ailleurs; la foi chrétienne inspire le besoin de s'éclairer et favorise le goût des études, parce qu'elle met un frein aux passions désordonnées, et qu'elle crée des habitudes de recueillement et de méditation.

Dans son excellent ouvrage sur *l'Economie chrétienne et civile des grandes villes*, qu'un de nos amis se propose de traduire, le docteur Chalmers assigne aux écoles du dimanche une grande part d'influence sur le développement intellectuel et moral du peuple écossais. Or, ces écoles du dimanche n'emploient que la Bible et ne peuvent être dirigées que par des instituteurs chrétiens.

Ce ne sera donc que par l'Evangile, et au moyen des amis de l'Evangile, qu'on répandra parmi les classes inférieures de la France des principes de morale. Nous sommes persuadés que le docteur Chalmers n'indiquera pas une autre méthode que celle-là à son auguste correspondant.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les chambres ont été ouvertes avant-hier. Le discours de la couronne commence par une sorte de statistique du pays: « Le » repos de la France n'a point été troublé depuis votre dernière » session, a dit le roi. Elle est en possession des bienfaits de » l'ordre et de la paix. Partout les efforts de l'industrie et du » travail obtiennent leur récompense. La population, occupée » et tranquille, compte sur la stabilité de nos institutions, sur » ma fidélité à les garder, et la sécurité publique est le gage de » la prospérité nationale. »

Après avoir attribué ces résultats à la garantie accordée à tous les droits, à la protection assurée à tous les intérêts, à l'équité et à la modération de la politique du gouvernement, le discours de la couronne signale « des passions insensées, de coupables ma» nœuvres, » et en appelle contre elles aux chambres, aux magistrats, à l'administration, à la garde nationale, à l'armée, à la nation. Le roi remercie la France « de l'appui qu'elle lui a prêté, des témoignages de confiance et d'affection dont elle l'a entouré; » il ajoute: « Je rends grâce à la Providence des biens dont jouit « déjà notre patrie et de ceux que lui promet l'avenir. » Nous avions demandé que le nom de Dieu se trouvât dans le discours de la couronne, et nous déplorons de ne pas l'avoir obtenu; peut-être cependant y a-t-il dans le témoignage rendu à la Providence, le seul mot dont on ait osé se servir pour désigner Dieu, quelque progrès sur ce qu'on a dit l'année dernière: en 1832, on n'en avait fait mention qu'à propos des moissons; or, il n'est personne qui nie que c'est d'elle que viennent les saisons fertiles; en 1833, on lui attribue tous les biens dont jouit la patrie, et on lui confie l'avenir : c'est un pas de plus; mais il eut été désirable que l'expression fut aussi étendue que la pensée.

Le programme de la session, quoique moins explicite qu'on ne s'y attendait, indique quelques-uns des travaux qui seront soumis aux chambres. Elles auront à examiner une nouvelle législation des douanes, « qui conciliera la protection qui est » due à l'industrie avec les principes de liberté sage que sont » disposés à admettre les gouvernemens éclairés, » des lois de finances et celles qu'exige l'exécution des traités, enfin divers projets de lois, dont il est dit seulement que quelques-uns d'entre eux leur ont déjà été soumis. « J'ai lieu d'espérer, a » ajouté le roi, que les promesses de la charte seront accomplies » dans le cours de cette session. »

La portion du discours relative à la situation de l'Europe rappelle la reconnaissance des reines Marie II et Isabelle II; l'union intime de la France et de la Grande-Bretagne, qui y est représentée comme un empêchement à ce que les difficultés entre le roi des Belges et le roi des Pays-Bas ne compromettent ni les grands intérêts de la Belgique, ni la tranquillité de l'Europe; les services rendus à la Suisse momentanément troublée par des dissensions intestines; et les efforts pour la pacification de l'empire ottoman, pacification de laquelle le gouvernement désire assurer la conservation. Ces événemens ont imposé le devoir de maintenir l'armée sur le pied qu'exigeait la sûreté de l'état.

Pour la première fois, des personnes non munies de billets ont été admises à la séance royale. Les tribunes publiques de la chambre des députés ont conservé leur destination, et les spectateurs en veste et en casquette y ont été admis comme les autres. Les chambres vont recommencer leurs travaux; nous demandons à Dieu de les faire servir au bien de la patrie, et nous rappelons aux chrétiens qu'il est de leur devoir de se souvenir dans leurs prières des corps législatifs à qui est confiée la mission de préparer au pays les lois qui doivent le régir.

M. Dupin aîné a été hier élu président de la chambre des députés Le nombre des votans était de 299; il a obtenu 220 voix.

MM. de Bondy, de Brissac, Reille et de Laplace ont été nommés secrétaires de la chambre des pairs.

Le procès de M. Raspail et de ses vingt six co-accusés est terminé. Le jury a répondu sur toutes les questions qui lui ont été posées : « Non, les accusés ne sont pas coupables.» La cour s'est ensuite occupée des réserves de M. l'avocat-général à l'égard des avocats. Après avoir entendu le réquisitoire de M. Delapalme et la défense de Mes Pinard, Michel et Dupont, et ne reconnaissant qu'une erreur involontaire dans le fait qualifié *d'acte de faussaire* par le premier de ces avocats, accusation à laquelle les deux autres se sont associés, elle a interdit pour six mois à Mes Pinard et Michel, et pour un an à Me Dupont, l'exercice de la profession d'avocat.

Le *Journal de la Marine et des Colonies* publie, d'après des lettres du Sénégal, d'intéressans détails sur la guerre entre les Français et les Trazas, alliés cette fois avec les nègres de Wallo; le roi de cette tribu ayant donné Iombotte, sa fille, en mariage à Mahommed-el-Habid, roi des Trazas. Le gouverneur du Sénégal, M. de Saint-Germain, redoutant cette alliance entre deux ennemis des Français, n'a trouvé rien de mieux à faire que de sommer le roi de Wallo de rompre le mariage. Le prince barbare lui a répondu avec plus de bon sens qu'il n'y en a dans la protestation de l'homme civilisé, qu'il n'avait pas à se mêler de ses affaires de famille. Le gouverneur a, en conséquence, fait brûler sept ou huit villages nègres; le beau jardin de Richard-Toll, qui montrait ce qu'on peut obtenir du travail des nègres libres, a aussi été détruit par ses ordres. Est-ce ainsi que nous servons en Afrique la cause de la civilisation?

En Belgique, la chambre des représentans a adopté sans opposition la loi qui fixe le contingent de l'armée sur le pied de guerre pour 1834 à cent dix mille hommes.

Il y a eu de vives discussions dans la seconde chambre des États-Généraux de la Hollande; le gouvernement n'a obtenu qu'avec peine le maintien pour un an de la loi exceptionnelle rendue en 1830 contre la sédition et les désordres; le projet de

loi sur les voies et moyens n'a été adopté qu'à la majorité de quatre voix; et à propos du budget, plusieurs membres ont parlé d'économie et de la nécessité d'améliorer la loi fondamentale. La demande d'un crédit pour couvrir le déficit de 1833 a été rejetée par 31 voix contre 19.

La diète extraordinaire de Suède est convoquée pour le 15 janvier.

Depuis 1831, tous les citoyens du grand-duché de Bade avaient droit de voter; le grand-duc vient de rendre une ordonnance d'après laquelle ceux-là seuls sont électeurs qui possèdent de 800 à 2,000 florins, selon la catégorie à laquelle leurs communes appartiennent.

Les généraux espagnols Rodil et Morillo sont entrés en Portugal pour surprendre don Carlos; ils se sont avancés, l'un, jusqu'à Miranda, l'autre jusqu'à Bragance; mais ils n'ont pu réussir à le faire prisonnier. Le gouverneur de Tortose s'est emparé du château de Morella, après y avoir jeté une centaine de grenades. Saarsfield et Lorenzo sont entrés à Pampelune, et les carlistes de la Navarre, commandés par Eraso, ont été battus.

LA FOI CHRÉTIENNE.

IIe Article. — *Le péché.*

Nous avons dit dans l'article précédent que nous tenons la Bible pour Parole de Dieu. Nous allons l'ouvrir comme telle et voir ce que Dieu a dit à l'homme. C'est ici proprement que nous entrons en matière. Le premier fait qu'elle nous révèle, après nous avoir fait le récit de la création, est celui du péché d'Adam. Enveloppés que nous sommes dans le mal, habitués depuis notre enfance au péché et habitant un monde corrompu, nous ne pouvons sentir que bien faiblement soit le crime de la première transgression, soit ses suites. Mais si nous étions saints et que nous entendissions pour la première fois l'histoire du premier homme, qui peut dire la surprise, l'indignation, l'horreur, l'épouvante qui nous saisiraient à ce mot «Le péché est entré dans le monde?»

Le péché : ce n'est pas seulement un acte isolé de désobéissance, après lequel l'homme retourne à son premier état. C'est le commencement d'un état tout nouveau; c'est une porte ouverte au mal; c'est l'invasion du mal moral, physique, intellectuel, spirituel, et s'il est encore quelque autre sorte de mal, se précipitant, comme un torrent furieux qui a rompu sa digue, dans l'âme de l'homme, dans son corps, dans son séjour, dans son avenir, et bouleversant tout l'ordre de la création. »

Ce n'est pas non plus un bouleversement individuel, après lequel les enfans d'Adam se retrouveront dans l'état primitif de leur premier père. Ceux qui sortiront de lui hériteront en naissant de sa nature déchue, et seront enveloppés dans son péché et dans son châtiment. Adam n'a pas agi seulement dans son caractère d'homme, mais encore dans son caractère de chef et de représentant de l'humanité. A ce dernier égard, son histoire nous apprend, non pas seulement ce qu'il a fait, mais ce qu'a fait l'homme.

L'homme, tel qu'il naît depuis la chute, est, dit la Parole de Dieu, dans le *péché*. Si elle disait qu'il y a dans l'homme du péché, ou des péchés, ce langage, tout en découvrant une ou plusieurs plaies dans l'âme humaine, supposerait cependant qu'il y reste encore quelque chose de sain et d'entier. Mais quand elle dit que l'homme est dans le péché, elle donne à entendre que son âme tout entière n'est qu'une plaie; que le mal y règne sans partage et à l'exclusion de tout bien; qu'il est pécheur et rien que pécheur. Je me hâte de rappeler qu'en parlant ainsi l'Écriture envisage l'homme dans son rapport avec Dieu et avec l'éternité, non dans son rapport avec le temps et avec la société. A ce dernier égard, nul doute qu'il n'y ait des hommes de bien, qui, par la manière dont ils s'acquittent de leurs devoirs envers la société, méritent une récompense et l'obtiennent, soit dans le succès de leurs entreprises, soit dans l'estime de leurs semblables, soit dans leur propre satisfaction intérieure, récompense humaine pour une vertu humaine. C'est en envisageant l'homme comme une créature de Dieu que l'Ecriture ne lui trouve aucun bien, c'est-à-dire, aucune des dispositions auxquelles il est obligé envers Dieu, ni par conséquent aucun titre à la récompense de Dieu; mais au contraire une disposition opposée régnant seule sur son âme, et qui l'expose justement à la condamnation de Dieu. Car le premier des devoirs de l'homme envers Dieu, et en même temps la première condition de toute obéissance, c'est l'amour de Dieu, et l'homme n'aime pas Dieu; il ne peut pas l'aimer; l'Ecriture va jusqu'à dire qu'il est ennemi de Dieu.

L'homme ennemi de Dieu! Ce trait est si horrible qu'on a peine à le croire véritable. Mais qu'on en comprenne bien le sens, qu'on en rapproche le caractère de l'homme, et l'on y trouvera une vérité aussi profonde qu'elle est épouvantable.

Par un *ennemi* de Dieu, il ne faut pas entendre un homme qui fait profession de haïr Dieu et qui a la bouche pleine de blasphèmes. Un ennemi de Dieu, c'est un homme dont le cœur est éloigné de Dieu et repousse sa pensée; qui se révolte contre sa volonté, qui accuse sa conduite d'injustice; disons plus : un ennemi de Dieu c'est un homme qui ne l'aime pas, car Dieu est trop grand, sa volonté trop puissante, sa faveur trop désirable et sa colère trop redoutable pour qu'il soit possible de demeurer à son égard dans l'indifférence : qui n'est pas pour lui, est contre lui. Remarquez encore que quand il est question d'être ennemi *de Dieu*, on entend parler du vrai Dieu qui a créé le ciel et la terre et que la Bible nous révèle; et non de tel ou tel dieu imaginaire que la superstition ou une mauvaise philosophie a pu enfanter. Ainsi, un Indien idolâtre aurait beau aimer son idole, il n'en est pas moins un ennemi de Dieu, s'il n'aime pas le Dieu de la Bible. Et, en général, un homme aurait beau aimer son dieu, il n'en est pas moins un ennemi de Dieu, s'il n'aime pas le Dieu de la Bible.

Le Dieu de la Bible est un Dieu saint, qui aime et récompense la sainteté, mais qui déteste et punit le péché, et qui est également libéral dans ses récompenses et redoutable dans ses châtimens, parce que la gloire de ses perfections est également intéressée dans l'un et dans l'autre; la grandeur de la récompense faisant paraître son amour pour le bien, et la grandeur du châtiment faisant paraître son horreur pour le mal. Même dans l'ordre de ce monde, la justice, qui veut qu'un roi exige l'obéissance aux lois, exige tout aussi impérieusement qu'il punisse la désobéissance; alors même que, comme homme, il voudrait épargner le coupable, comme roi, il ne le doit pas; s'il le faisait, il serait faible, il encouragerait le désordre, il serait indigne de régner. Ainsi Dieu, dans des proportions infiniment plus grandes, réserve à l'obéissance des récompenses magnifiques, et à la désobéissance des châtimens épouvantables. Nous disons à la désobéissance, quelle qu'elle soit, et non à telle ou à telle mesure de désobéissance : nous ne voulons pas nier qu'il n'y ait des degrés dans la désobéissance; mais toute désobéissance, quelle qu'elle soit, constitue une révolte contre Dieu, et comme telle mérite les plus terribles châtimens. Aux yeux des hommes, le péché est une faiblesse qui réclame son indulgence, parce que l'homme, étant pécheur lui-même, n'a pas le droit d'être impitoyable pour les péchés d'autrui. Mais aux yeux de Dieu, qui est sans péché, le péché est un crime sans excuse et qui ne mérite nulle indulgence. Autant il approuve la sainteté, autant il abhorre le péché; et autant celui qui garde ses commandemens est assuré de sa bénédiction, autant celui qui les viole l'est de sa malédiction. Tel est le Dieu de la Bible.

Ce Dieu, l'homme ne l'aime pas et ne peut pas l'aimer, parce que l'homme a péché, et attiré par là sur lui la malédiction de Dieu, malédiction dont il a le sentiment, confus peut-être, mais inévitable. Un criminel peut-il aimer le juge qui va lui appliquer la loi et prononcer sa sentence mortelle? Il peut l'approuver, mais il ne peut pas l'aimer. Combien moins l'homme peut-il aimer Dieu qui le maudit, et dont la sentence l'emporte autant en sévérité sur celle du juge humain, que la loi de Dieu l'emporte en perfection sur celle de l'homme? Dans cette position, l'homme peut être contraint d'approuver Dieu et de reconnaître malgré lui la justice de sa sentence; mais il est impossible qu'il aime Dieu; et tout au contraire, il est dans la nature et dans la nécessité des choses qu'il ait peur de lui; que cette peur augmente à proportion qu'il réfléchit davantage sur les

perfections de Dieu, et qu'elle le porte à s'efforcer de s'éloigner de Dieu et à éloigner Dieu de lui. Son repos (je ne dis pas sa paix, car il n'en a point,) son repos est à ce prix, qu'il rompe entièrement avec la pensée de Dieu. Le voilà donc dans la nécessité de lutter contre elle jusqu'à ce qu'il s'en soit débarrassé. C'est aussi ce qu'il fait, et cela de deux manières. Les uns vont droit à leur but, et se débarrassent de Dieu en niant son existence; en vain la nature leur crie qu'elle a un auteur; en vain leur raison, leur sentiment, leur conscience déposent avec une évidence irrésistible qu'il y a un Dieu et un jugement; ils ne veulent pas qu'il y en ait; ils sont résolus qu'il n'y en aura point; ils parleront contre l'évidence et contre leur propre persuasion jusqu'à ce qu'ils l'aient étouffée. Mais il est beaucoup d'hommes à qui ce moyen de se débarrasser de Dieu répugne ou ne réussit pas; ils voudraient être athées qu'ils ne le pourraient; le cri de la nature et de leur raison les troublerait dans leur impiété. Ceux-là vont au même but que les athées par une voie détournée, et dans laquelle on ne pourrait s'empêcher d'admirer une habileté profonde, si l'on n'était contraint d'en déplorer l'hypocrisie et en même temps la folie, puisqu'après tout cette habileté ne va qu'à déguiser le mal, non à le guérir. Mais enfin, voici comment ils s'y prennent. Le problème qu'ils ont à résoudre est celui-ci : Rompre avec la pensée de Dieu pour oublier que sa loi les maudit comme pécheurs, et tout ensemble craindre Dieu et le servir, pour éviter que leur conscience les condamne comme athées. Ils le résolvent en inventant un autre Dieu, qu'il font à leur convenance, et tel qu'il le leur faut pour les laisser en repos, un dieu qui tolère le péché. Ils appellent cette imagination Dieu, seul Dieu, vrai Dieu; ils lui donnent tous les noms qui appartiennent au Dieu véritable, et cela jusqu'à ce que ce dernier soit effacé de leur souvenir, étant éclipsé par le substitut qu'ils lui ont donné. Puis ils s'approchent de leur dieu, et comme ils ne trouvent rien en lui qui les effraie, ils l'aiment, ils le servent, ils le prient et peuvent être fort pieux dans son culte. Eloigner Dieu, tout en retenant son nom et l'appliquant à un autre, c'est là l'épouvantable jeu de mots par lequel l'homme échappe au sentiment de sa condamnation, tout en se déguisant son inimitié contre Dieu. On pourrait comparer la conduite des hommes à l'égard de Dieu, à celle de deux criminels ayant mérité la mort et prêts à être jugés; dont l'un se persuaderait par un effort d'imagination qu'il n'existe ni code, ni juge, ni tribunal : il ressemblerait à l'athée; et dont l'autre, ayant besoin d'une séduction plus subtile, se soumettant à un simulacre de jugement qu'il dirigerait à son gré, fabriquerait un code, un procès, des juges fictifs et un jugement imaginaire, par lequel il aurait soin de se faire absoudre, et se dirait après cette opération : « Je suis jugé et acquitté, je puis être tranquille : » il ressemblerait aux adorateurs d'un faux dieu. Au reste, ce faux dieu que l'homme met en la place du véritable, peut être de différentes sortes, selon le degré de culture de celui qui l'invente, et selon le siècle où il vit et le climat qu'il habite; pour le païen ce sera un Jupiter ou un Apollon, peu scrupuleux sur des crimes dont ils donnent l'exemple; pour l'idolâtre, un Jagrenaut ou un Brama, avides d'extravagances et de sang; pour le bigot, un saint ou une madone, affamés d'or, d'honneurs et de parures; pour le déiste, un dieu unique et spirituel, mais prenant son parti du péché et s'accommodant à la faiblesse de l'humanité; pour le semi-chrétien, un dieu qui a envoyé Jésus-Christ, mais qui, à cause du sacrifice de son Fils, fléchit la loi et n'exige de l'homme, pour lui accorder la vie éternelle, que le degré de vertu dont il est capable dans son état actuel d'infirmité. Que dirai-je encore? La liste des faux dieux est infinie; mais, dans une si grande diversité, ils ont tous en commun ce double caractère qui est nécessaire pour que l'homme puisse vivre en paix avec eux; c'est qu'ils sont *dieux* et qu'ils sont *faux*. C'est ainsi que l'homme écarte la pensée de Dieu, le bannit de son cœur, et témoigne de son inimitié contre lui jusque dans sa piété envers les dieux de son invention. Aussi, qu'on lui montre tout à coup le Dieu de la Bible; qu'on le lui présente la loi à la main, exigeant une obéissance sans réserve et maudissant les transgresseurs; qu'on lui lise les descriptions bibliques des châtimens qui leur sont réservés; vous le voyez s'étonner, s'indigner, et vous accuser de faire un Dieu cruel, injuste, qui exige de ses créatures ce qu'elles ne peuvent pas faire, qui ne met nulle proportion entre l'offense et la peine, et qui eut agi avec plus de bonté en ne leur donnant point l'existence : tant il est vrai qu'il est ennemi de Dieu, jusque là qu'il ne peut plus même le reconnaître, et qu'en appelant vrai son faux dieu, il appelle faux le véritable!

Quand la Bible a dit que l'homme est ennemi de Dieu, elle a tout dit sur le désordre de ses affections; car Dieu est tellement placé au milieu de toutes choses comme leur principe et leur terme que celui qui est dans le désordre à l'égard de Dieu ne peut être dans l'ordre à aucun égard. Il n'est pas nécessaire d'après cela de nous arrêter sur les autres traits du péché; il suffit d'en indiquer rapidement les plus saillans.

N'aimant pas Dieu, l'homme ne peut pas aimer l'homme; aimer, bien entendu, de ce que la Bible appelle amour, et qui a Dieu pour son premier objet qu'elle ne perd jamais de vue; aimer en Dieu : de cet amour-là il n'y en a pas un atome dans l'homme. Il est un autre amour, dont l'homme est capable et qu'il peut porter jusqu'au sacrifice, et au sacrifice même de la vie; mais c'est un amour qu'on peut démontrer par une analyse exacte avoir son principe et son terme dans celui qui l'éprouve, et n'être ainsi qu'une forme de l'égoïsme. Cela est si vrai que cet amour se trouve dans des créatures qui ne sont pas même susceptibles de sentimens moraux. Car, à ne parler que de la plus pure des manifestations de cet amour, la tendresse maternelle, l'homme la partage avec les animaux, pour ne pas dire qu'il en reçoit d'eux l'exemple; une lionne se laisse déchirer en défendant la retraite de son lionceau.

N'aimant pas Dieu ni l'homme, n'aimant rien, l'homme se replie sur lui-même, se concentre en soi, se préfère, s'idolâtre, et se fait à lui-même tout ce que Dieu devrait être pour lui; son centre, son but, sa loi, son juge, son tout. Il usurpe la place de Dieu, et exploite au profit de son intérêt propre tout ce qui est, et les créatures, en en faisant autant de moyens de satisfaire son égoïsme, et le Créateur lui-même, autant qu'il est en lui, l'abaissant, sous la forme de faux dieu, à assurer son repos dans le péché. Amour, dévouement, bienfaisance, vertu, piété même, tout sort du moi et se précipite dans le moi; gouffre effroyable que la pâture de mille mondes, loin de rassasier, ne ferait qu'accroître et rendre plus insatiable encore.

Voilà l'homme, tel que le péché l'a fait : sans amour pour Dieu ni pour l'homme, idolâtre de lui-même, esclave de Satan, et pour comble de désordre se vantant encore qu'il est libre. S'il l'est, c'est dans ce sens seulement que son asservissement au mal est volontaire, ce qui le rend plus coupable. Quant à la vraie liberté, qui consiste à pouvoir choisir entre le bien et le mal et à se déterminer pour le bien, elle est ensevelie dans Éden sous l'arbre de la science du bien et du mal.

DU PATRONAGE

EN FAVEUR DES PRISONNIERS LIBÉRÉS.

Pourquoi les prisons sont-elles des écoles de vices et de crimes? Pourquoi rendent-elles à la société, plus enclins au désordre et plus pervers, ceux qu'elle y tenait pour un temps à l'écart? On peut bien le répéter, quand les faits le disent si haut, c'est qu'en punissant, la société a trop songé à elle-même et pas assez à ceux qu'elle frappe. Des prisons, des bagnes, des fers, est-ce bien là tout ce qu'elle doit à des coupables qui sont nés dans son sein, qui, peut-être, doivent la première impulsion vers le crime aux vices de son organisation, aux séductions qu'elle-même tolère ou consacre, ou à l'abandon dans lequel elle les a laissés? En ne considérant le coupable que comme un ennemi qu'il faut frapper pour le réduire à l'impuissance de nuire, la société se montre injuste et imprévoyante; injuste, en oubliant que si son éducation morale a été manquée, c'est peut-être par la faute de la société elle-même; imprévoyante, en se préparant des ennemis plus impénitens par la manière dont elle dispense les châtimens qu'ils ont mérités.

Un grand devoir restait donc à remplir, un devoir de réparation, un devoir d'hygiène morale.

Pour assainir le corps social, il faut trouver, tout en punissant, le moyen de rouvrir les voies de la vertu à ceux qui les ont quittées.

Mais ce devoir, qui le remplira?

La loi? Pour le présent, elle n'est pas en mesure. Chez nous, son ministère se borne à prescrire, à défendre, à frapper; mais pour refaire l'éducation morale d'un criminel elle n'a pas de ressources. Le châtiment, on le sait, ne fait pas aimer le devoir. Qui a jamais entendu parler d'un coupable méditant, dans le silence de la prison et sous le poids de ses fers, un sincère retour au bien? Ceux qui ont pu descendre quelquefois dans son cœur, n'y ont trouvé le plus souvent que colère, que haine pour une société qui ne lui montrait, sous l'austère appareil du code pénal, qu'un désir de se venger, et jamais le moindre symptôme d'intérêt.

On sait pourtant qu'il y a au fond du cœur de l'homme le plus dégradé et le plus endurci une fibre que la sympathie peut encore ébranler, une disposition à se laisser toucher par la bienveillance.

Qu'elle serait belle et qu'elle atteindrait mieux son but la législation pénale qui ne se bornerait pas à voir un ennemi dans un coupable, mais qui le considérerait aussi comme un malheureux dont on est loin de désespérer, et qu'on veut s'efforcer de reconquérir à la société!... Un jour viendra peut-être où la loi saura, sans compromettre ce caractère d'austérité et de sincérité qui lui est essentiel, descendre à des soins de bienveillance, et en distribuant ses peines d'une main, tendre l'autre au coupable pour le relever!

En attendant il y a moyen d'arriver par une autre voie à ce noble résultat.

Que la douce philantropie vienne assister la loi, qu'elle lui prête ses ingénieuses ressources.

Déjà quelque chose a été fait. L'introduction du régime pénitentiaire dans les prisons de plusieurs pays est un pas immense dans une voie toute nouvelle. C'est une belle conquête sur le *summum jus* de la loi, si souvent injuste. C'est l'aurore d'une heureuse révolution dans ce malheureux monde des prisons, monde de désordre, de désespoir, de misères, jusqu'ici irréparables. On en est encore aux essais; en France, on s'est même contenté à peu près de prendre des renseignemens sur ce qui se fait ailleurs; d'immenses difficultés restent donc à surmonter; mais que les hommes généreux dont la pensée est tournée de ce côté-là ne se découragent pas; qu'ils rappellent sans cesse à la société que si elle a le droit de punir le criminel, elle doit veiller sur sa captivité et l'aider à en profiter pour retrouver un jour dans son sein la place qu'il y a perdue.

Cependant l'introduction du régime pénitentiaire dans les prisons n'est pas tout ce que demande de la société le devoir que nous signalons. Ce régime n'agit sur le prisonnier que durant sa captivité, loin des tentations. N'est-il pas alarmant de penser que l'action de ce régime bienfaisant va cesser au moment où, rendu à la liberté et maître de ses allures, le prisonnier va se retrouver, sans appui, en présence des circonstances qui l'avaient entraîné au mal, précisément à l'époque où il a le plus besoin d'être protégé contre les séductions qu'il va rencontrer et de retrouver active cette bienveillance à laquelle il doit déjà tant.

Les portes s'ouvrent devant lui, il est libre, il a retrouvé, on peut l'espérer, quelques habitudes d'ordre, de travail et d'économie, il ne manque pas d'envie de bien faire; mais suivez-le dans le monde où il rentre.

Il faut qu'il y trouve du travail et des amis. Du travail! mais qui osera en donner à un voleur libéré? Des amis! mais ceux qu'il connut autrefois, il doit les fuir! En trouver d'autres? mais qui tendra la main à un voleur libéré? La joie qu'il éprouvait de se retrouver libre ne va donc durer qu'un jour, il ne verra pas la fin de cette première journée qu'il n'ait déjà pu mesurer l'horreur de sa nouvelle situation.

S'il recommence le lendemain ses recherches, il va se retrouver ce qu'il était la veille, un voleur libéré, partout la défiance et le soupçon l'accueilleront encore; on écoutera froidement ses pressantes demandes, ses protestations d'activité et de désir de bien faire.... Au moins s'il pouvait se réclamer de quelque nom qui dissipât la défiance! mais il est seul. Ses protecteurs, s'il a été détenu dans un pays où le système pénitentiaire a été introduit, car ce n'est que dans ce cas-là qu'il a pu trouver des protecteurs, sont tous occupés au pénitencier, ils ne peuvent l'accompagner dans le monde de leur ombre tutélaire; d'autres soins les occupent; ils préparent pour la liberté des malheureux comme lui qui n'en sauront que faire quand elle leur sera rendue. Il se décourageait la veille; aujourd'hui il commence à s'irriter; il apprend à maudire une société où il ne trouve pas d'appui; et puis son mince pécule se fond; et puis le besoin se montre tout près; et puis les anciens amis, ceux qui l'ont perdu, recommencent à rôder autour de lui; et puis de vieilles séductions, dont il ne connaît que trop l'empire, reviennent l'entourer; et puis enfin la voie du crime se rouvre devant lui comme une dernière ressource.

Ainsi sont perdus les fruits de tant de soins qu'on avait pris de lui; ainsi s'évanouissent bien vite tant d'espérances qu'il avait appris à nourrir quand on le préparait à l'usage de la liberté. C'est que la bienveillance, qui était accourue à son aide n'a duré pour lui que le temps de sa captivité. C'est qu'il fallait lui assurer à la porte de la prison une surveillance protectrice qui se chargeât de ses premiers pas, et qu'il n'en a pas trouvé d'autre que celle de la police, surveillance âpre et sévère, qui pèse sur lui comme une flétrissure, comme un reste de châtiment.

Entre la prison et la société il y a donc pour le libéré comme une zône moyenne qu'il doit franchir. C'est la région où vivent les habitués du crime, où se rencontrent, dans un triste pêle-mêle, ceux qui y entrent, ceux qui y ont vieilli, et ceux qui ont bonne envie d'en sortir. Là, s'élaborent les projets criminels; là, les plus roués achèvent de pervertir les autres. Nulle influence bienveillante n'a encore pénétré dans cettre triste région, ne fût-ce que pour aider ceux qui sortent des prisons à la franchir.

Aussi le régime pénitentiaire ne saurait-il être efficace qu'à la condition qu'il s'organise à côté de lui, en dehors de la prison, à l'air libre, un *patronage* qui prenne charge du prisonnier rendu libre, qui lui trouve des moyens d'existence qui le défendent par une influence toute morale contre les nombreuses excitations aux récidives qu'il est sûr de rencontrer au sortir de prison.

Conçoit-on tout le bien qui en résulterait pour la société, s'il s'organisait dans son sein une vaste association qui exerçât un tel patronage, et si chacun des 56,000 condamnés que renferment nos prisons et nos bagnes retrouvait avec la liberté un véritable protecteur?

Il ne doit pas être impossible d'organiser un tel patronage. Nos villes ne manquent pas d'hommes généreux prêts à toute bonne œuvre. Il ne s'agit que d'attirer l'attention publique sur celle-ci.

Et déjà cette idée n'est plus une utopie. Elle a frappé quelques hommes de bien qui travaillent à l'heure qu'il est à la faire descendre dans le domaine de l'application.

C'est par les jeunes libérés qu'il convenait de commencer. On l'a tenté à Paris, comme nous l'avons déjà annoncé; quelques nouveaux détails sur la société qui s'est formée dans ce but pouvant intéresser nos lecteurs, nous les en entretiendrons dans un prochain article.

Protestation d'un juré contre la peine de mort. — La cour d'assises de la Seine-Inférieure a ouvert ses séances le 16 décembre. Après l'appel de MM. les jurés, M. Buchet-Bellanger, l'un d'eux, a demandé la parole à M. le président, et a prié la cour de lui prêter un moment d'attention. M. le président s'étant informé quel pouvait être le motif de cette demande, M. Buchet a déclaré qu'il avait l'intention d'exposer à la cour ses principes contre l'application de la peine de mort. M. le président a fait observer à M. le juré qu'il n'y avait point pour cette audience d'affaire capitale, et que la cour ne pouvait rien entendre à ce sujet. Voici la déclaration que M. Buchet avait l'intention de faire et qu'il a publiée par la voie des journaux :

« Messieurs, au nombre des causes que doit fournir cette session, il en est une qui entraînerait la peine de mort, si le prévenu était déclaré coupable sans circonstances atténuantes. N'ayant point à justifier à la cour les motifs de ma profonde conviction contre cette monstrueuse pénalité, je déclare, comme citoyen et juré, qu'en matière criminelle, mon vote ne sera jamais complice de nos lois homicides; lois de sang pour du sang, assassinat pour assassinat, surpassant en immoralité ce que le crime à lui-même de plus horrible. Pouvant me trouver dans une position contraire à l'application de mes principes, j'ai cru devoir à la société, à la cour et à moi-même, de faire publiquement cette déclaration dont je demande l'insertion au procès-verbal.

« Rouen, le 16 décembre 1833. Buchet-Bellanger. »

Sachons gré à M. Buchet-Bellanger de cette déclaration publique de ses sentimens. Ce n'est pas en déplorant intérieurement le maintien des lois immorales et sanguinaires que nous en obtiendrons l'abolition; mais en protestant ouvertement contre elles aussi souvent que s'en présentera l'occasion. Et que nul ne pense que sa position est trop obscure pour qu'il vaille la peine qu'il élève sa faible voix. C'est par la manifestation des convictions individuelles que se forme l'opinion publique; et si sur tant de sujets importans l'opinion publique est incertaine ou vicieuse, c'est que les gens de bien n'ont pas rempli le devoir de déclarer ce qu'ils en pensent.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Sellique, rue Montmartre, n° 131.